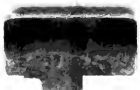
DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Emile Littré, L. Marcel Devic

Digitized by Google

° L. lat. f. 29 n (II, 2



Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE :

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française
et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique;

2° POUR LA GRAMMAIRE :

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée;
l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle,
avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS :

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique,
avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres,
les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE :

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains
depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle,
et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE :

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes
dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

PAR É. LITTRÉ

DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

---

23 LIVRAISON

Q-RED

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

PARIS, 77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

LEIPZIG, 3, KOENIGS STRASSE

4° L. e. f. 23 n/I,2

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Q

Q (ku ou, suivant l'épellation moderne, ke), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes. Un grand Q. Du petit q. On m'a conté qu'elle [l'université] eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs, à l'occasion de la lettre Q qu'elle voulait que l'on prononçât comme un K (dans *quoique*). MONTAIG. *Lett. xxvi.* 109. L'un des principaux griefs contre Ramus était la manière dont il faisait prononcer la lettre Q à ses disciples. *Dict. phil. Universté*, || Le Q ne s'écrit jamais sans la voyelle u (*que, qui, quand*), excepté quand il est final : *cinq, coq.* || Q sur les monnaies françaises indique qu'elles ont été frappées à Perpignan. || Q valait 500 dans la numération romaine, et, surmonté d'un trait, 500,000.

— HIST. XIIIe s. Li q est lettre bestornee; Ce dercier devant est tornée; Se li q se fust bestornés, En guise de p fust tornés, *Senefiance de l'ABC*, ROMANS, t. I, p. 283, || XVIe s. J'ay leu quelques vieux romans françois, esquels les autheurs plus hardiment, au lieu de q, à la suite duquel nous empaloins l'u sans le proferer, usoient de k, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 688, dans LACURNE.

— ETYM. Q latin, qui est l'ancien *koppa* de l'alphabet dorien de Cumes, représentant le koph phénicien; les Latins l'employaient pour rendre le kr.

† **QUACHI** (kou-chi), *s. m.* Petit quadrupède qui approche du renard ; c'est le coati.

QUADRAGÉNAIRE (koua-dra-jé-nè-r'), *adj.* || 1° Qui contient quarante unités. Le nombre quadragénaire. || 2° Qui est âgé de quarante ans. Certain garçon quadragénaire finit jour et nuit en débat Du choix douteux qu'il devait faire De l'hymen ou du célibat, *Vers cités* dans ACHERAT, || Substantivement. M. de Fervières a tant voulu se former dans sa dernière maladie, qu'il s'en va mourir à quarante-cinq ans ; ceci a l'air d'un conte inventé à la gloire des quadragénaires, P. L. COUR. *Lett.* II, 86

— ETYM. Lat. *quadragenarius*, de *quadraginta*, *quadroginta*, quarante (voy. QUARANTE).

QUADRAGÉSIMAL, ALE (koua-dra-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Qui appartient au carême. Il était surtout dans ces locutions : jeûne quadragésimal ; abstinence quadragésimale; fêtes quadragésimales. || Vie quadragésimale, vie pénitente et sainte, contrairement carême. Les religieux qui sont obligés par un vœu particulier à la vie quadragésimale, PASC. *Prov.* VI.

— ETYM. Lat. *quadragesimalis*, de *quadragesima* (voy. QUADRAGÉSIME).

QUADRAGÉSIME (koua-dra-jé-zi-m'), *s. f.* Mot qui signifie le carême, et qui n'est usité que dans cette locution : le dimanche de la Quadragésime, (avec une majuscule), le premier dimanche du carême. || Absolument. La Quadragésime, ce premier dimanche. C'était le jour de la Quadragésime.

— ETYM. Lat. *quadragesima die*, le quarantième jour, de *quadragesimus*, qui vient de *quadraginta* (voy. QUARANTE et CARÊME).

† **QUADRAGÉSIMO** (koua-dra-jé-zi-mo), *adv.* Quarantièmement. Il s'emploie pour indiquer le quarantième objet d'une série, 40e, lorsqu'on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quadragesimo primo, quadragesimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *quadragesimo loco*, en quarantième lieu (voy. QUADRAGÉSIME).

† **QUADRANGLE** (koua-dran-gl'), *s. m.* || 1° Figure qui a quatre angles, quatre côtés L'on nomme de trois côtés ou triangles, celle [la figure] qui est contenue de trois lignes droites; et de quatre côtés ou quadrangle, celle qui est comprise de quatre lignes droites, OZANAM, *la Géométrie pratique*. || 2° Bâtiment dont la base est un parallélogramme rectangle. Les Thermes de Caracalla à Rome formaient un vaste quadrangle, LEGOUVÉ.

— HIST. XIVe s. La premiere est triangle.... la deuxieme est quadrenale, ORESME, *Thèse de MICHIELS*.

— ETYM. Lat. *quadrangulus*, de *quatuor*, *quatre*, et *angulus*, *angle*.

QUADRANGULAIRE (koua-dran-gu-lè-r'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a quatre angles. Je vois de loin une petite tour ronde; j'avance, j'aperçois et je touche un grand bâtiment quadrangulaire; certainement ce que je vois et ce que je touche n'est pas ce que je voyais, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8. || Prisme, pyramide quadrangulaire, prisme, pyramide qui a pour base un quadrilatère.

— HIST. XVIe s. Les autres muscles sont quadrangulaires, comme le rhomboide de l'omoplate, PARE, I, 8.

— ETYM. Voy. QUADRANGLE.

† **QUADRANGULÉ, ÉE** (koua-dran-gu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre angles.

† **QUADRAT, ATE** (keuh-dra, dra-t'), *adj.* Terme d'astrologie. Quadrat aspect, la position de deux planètes, éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix degrés. Opposition quadrate.

— ETYM. Lat. *quadratus* (voy. CARRÉ).

2. **QUADRAT** (ka-dra), *s. m.* Terme d'imprimerie. Voy. CARRAT.

† **QUADRATEUR** (koua-dra-teur), *s. m.* Nom qu'on a quelquefois donné aux géomètres qui cherchent la quadrature du cercle.

QUADRATIN (ka-dra-tin), *s. m.* Voy. CARRATIN.

† **QUADRATIQUE** (koua-dra-ti-k'), *adj.* Terme de mathématique. Qui est relatif au carré. || Equation quadratique, équation du second degré. || Terme de minéralogie. Qui est de forme carrée, ou approchant du carré.

— ETYM. Lat. *quadratus*, carré.

† **QUADRATRICE** (koua-dra-tri-s'), *s. f.* Nom qu'on a quelquefois donné aux courbes, il y a deux Dinostrate, contemporain de Platon.

— ETYM. Lat. *quadrator*, celui qui rend carré, de *quadrare*, carrer.

1. **QUADRATURE** (koua-dra-tur'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Réduction géométrique d'une figure curviligne à un carré équivalent en surface. Comme les mêmes moyens ne lui servaient pas à mesurer et trouver la quadrature exacte du cercle refusée aux autres et qu'ils se manquent pas d'apporter à l'académie leurs magnifiques mesures, M. de Lagny les réprimait dans le moment en leur faisant voir, par le moyen de ses séries, des quadratures plus exactes que les leurs et plus simples, FONT. *Lagny*, lorsque Newton eut trouvé l'expression de la rectification générale des courbes, il vit avec indifférence paraître l'ouvrage qui donnait la quadrature particulière de l'hyperbole, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 576. || Fig. C'est la quadrature du cercle, se dit d'une chose impossible à trouver. || 2° Terme d'astronomie. Aspect de deux astres éloignés l'un de l'autre de 90 degrés. M. Ulloa... assure que, dans un canton de l'Amérique méridionale, il a plusieurs fois observé, mangé des écrevisses qui toutes étaient constamment plus charnues dans la pleine lune et plus chétives dans les quadratures, VOLT. *Phil. Newt. singul. nat.* 28. La lune étant en quadrature, elle se trouve au zénith lorsque le soleil est à l'horizon, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 582. La mare composée est la plus petite, quand la pleine mer relative à l'un des astres coïncide avec la basse mer relative à l'autre ; ce qui produit les petites marées vers les quadratures, LA PLACE, *Exp.* IV, 11.

— HIST. XIVe s. La querrure du cercle, ORESME, *Thèse de MICHIELS*. || XVIe s. Je trouvay que les plaisons du salpestre estoient formez par quadratures et pointes fort plaisantes, PALISSY, 48. La pierre philosophale et quadrature du cercle, MONT. II, 390.

— ETYM. Lat. *quadratura*, de *quadrare* (voy. CARRER).

2. **QUADRATURE** (ka-dra-tu-r'), *s. f.* Terme d'horlogerie (voy. CARRATURE).

† 3. **QUADRATURE** (koua-dra-tu-r') *s. f.* || Terme de beaux-arts. Peinture à fresque. || Peinture d'ornements d'architecture.

— ETYM. Lat. *quadratus*, carré, à cause de la forme carrée des panneaux où l'on peint.

† **QUADRER** (ka-dré), ancienne orthographe de CADRER.

† **QUADRI...** Mot qui signifie quatre en composition, et est le latin *quadri*, qui n'est non plus usité qu'en composition. || Mot dont on fait, en chimie, précéder certaines dénominations pour indiquer la proportion quadruple d'un des éléments de leurs composants : quadroxyde, quadrisulfure, etc.

† **QUADRI-AILÉ, ÉE** (koua-dri-a-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre ailes.

† **QUADRIBASIQUE** (koua-dri-ba-zi-k'), *adj.* *m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel renfermant quatre proportions de base pour une proportion d'acide, c'est-à-dire quatre fois la quantité de base contenue dans le sel neutre, la proportion d'acide étant la même que dans ce dernier.

— ETYM. *Quadri...*, et *base*.

† **QUADRICARBURE** (koua-dri-kar-bu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Carbure qui contient quatre fois autant de carbone qu'une autre combinaison du même genre.

† **QUADRICOLORE** (koua-dri-ko-lo-r'), *adj.* Qui offre quatre couleurs différentes.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *color*.

† **QUADRICOTYLÉDONÉ, ÉE** (koua-dri-ko-ti-lé-do-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre cotylédons.

— ETYM. *Quadri...*, et *cotylédon*.

† **QUADRIDENTÉ, ÉE** (koua-dri-ku-spi-dé, dée), *adj.* Qui se termine par quatre pointes.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *cuspis*, pointe.

† **QUADRIDENTÉ, ÉE** (koua-dri-dan-té, tée), *adj.* Qui a quatre dents, pointes ou divisions.

— ETYM. *Quadri...*, et *dent*.

† **QUADRIDIGITÉ, ÉE** (koua-dri-di-ji-té, tée) , *adj.* Qui se termine par quatre doigts ou par quatre folioles; exemple : la feuille du *marsilia quadrifolia*

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *digitus*, doigt.

QUADRIENNAL (ka-dri-è-nal), *adj.* Voy. QUATRIENNAL.

† **QUADRIÉPOINTÉ, ÉE** (koua-dri-é-poin-té, tée), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque angle solide est remplacé par quatre facettes.

— ETYM. *Quadri...*, et *épointé*.

† **QUADRIFACE, DE** (koua-dri-fa-s'i-é, é'e), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte quatre bandes colorées.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *fascia*, bandelette.

QUADRIFIDE (koua-dri-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre divisions étendues à peu près jusqu'au milieu de la longueur. Calice quadrifide.

— ETYM. Lat. *quadrifidus*, de *quadri...*, et *findere*, fendre.

† **QUADRIFLORE** (koua-dri-flo-r'), *adj.* Qui porte ou renferme quatre fleurs

— ETYM. *Quadri...*, et *flore*.

† **QUADRIFOLIÉ, ÉE** (koua-dri-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de quatre feuilles; qui a les feuilles disposées quatre par quatre

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *folium*.

† **QUADRIFOLIOLÉ, ÉE** (koua-dri-fo-li-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé de quatre folioles.

— ETYM. *Quadri...*, et *foliole*.

† **QUADRIFORME** (koua-dri-for-m'), *adj.* Qui présente quatre formes. Le génie du Verseau... il a quelquefois quatre visages, c'est le signe aussi quadriforme, LALANDE, *Inst. mém. scienc.* t. V, p. 8.

— ETYM. *Quadri...*, et *forma*.

† **QUADRIFURQUÉ, ÉE** (koua-dri-fur-ké, kée) , *adj.* Divisé en quatre branches.

— ETYM. *Quadri...*, et le lat. *furca*, fourche.

QUADRIGE (koua-dri-j'), *s. m.* Terme d'antiquité. Char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front. Je pense que le Soleil, placé au centre sur un quadrige, est plus d'accord avec les paroles d'Homère, QUATREMERE DE QUINCY, *Inst. mém. litt. anc.* t. IV, p. 150. Toi qui de la victoire as conduit les quadriges, V. HUGO, *Applaudissement*.

— ETYM. Lat. *quadrigæ*, *quadri-ĝæ*, de *quadri...*, et lat. *ager*, conduire (voy. AGIR).

† **QUADRIJUGÉ, ÉE** (koua-dri-ju-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Dont le pétiole porte quatre paires de folioles.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *jugatus*, joint par un joug, de *jugum*, joug.

Digitized by Google

† **QUADRIJUMEAUX** (koua-dri-ju-mô), *adj. m. plur.* Terme d'anatomie. Tubercules quadrijumeaux, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

— ETYM. *Quadri...*, et *jumeaux*.

‖ **QUADRILATÉRAL**, ALE (koua-dri-la-té-ral, ra-l'), *adj.* Qui offre quatre côtés.

— ETYM. *Quadri...*, et *latéral*.

QUADRILATÈRE (koua-dri-la-tè-r'), s. m. Terme de géométrie. Figure qui a quatre côtés. ‖ Il s'est dit, en ces derniers temps, de l'espace quadrangulaire, défendu par quatre places fortes, qui protégeait contre les Italiens la Vénétie occupée par les Autrichiens.

— ETYM. Lat. *quadrilaterus*, de *quadri...*, et *latus*, côté (voy. LATÉRAL).

† **QUADRILLAGE** (ka-dri-lla-j', ll mouillées), s. m. Assemblage de carreaux. Un corridor dallé en quadrillage blanc et noir. TH. GAUTIER, *Cap. Fracasse*, t. I, Introduction. Ils glissèrent des chevaux sur les chaussées bitumées est-elle fondue? et finul-il on chercher la réponse dans un quadrillage profond des chaussées bitumées ou même dans une modification du farrage des chevaux? *Rapport du Préfet de la Seine sur le budget de la ville de Paris*, décembre 1860.

— ETYM. *Quadrille* 3.

‖ **QUADRILLE** (ka-dri-ll', ll mouillées, et non ka-dri-ye'), s. f. ‖ 1° Troupe de cavaliers pour un carrousel ou pour un tournois, qui, appariement au même parti, avaient un arrangement déterminé et une parure uniforme. Nous tournerons nos bottes livre du carrousel que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez (à Ch. Sérigné), SÉV., 1er juil. 1686. Vous aurez de la peine à donner pour les couches de Mme la Dauphine, un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin : un carrousel composé de quatre quadrilles nombreuses, carthaginoises, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1780. On entendait par quadrille non-seulement quatre, mais six, huit et jusqu'à douze danseurs vêtus uniformément ou même de caractères différents, qui formaient des troupes particulières, lesquelles se succédaient et finissaient successivement le cours de l'action, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* 5e part. t. 3, ll. L'usage tend à le faire masculin. Vont des couplets de M. Rulhières qui ont été chantés au bal chez le reine où il y avait un quadrille de troubadours, LABARRE, *Correspond. lett.* 5 fév. cette place de Londres passaient les quadrilles supérbement vêtus de brocards, CHATEAUBR. *D. Abencér.* ‖ 2° Terme de danse. Se dit d'un nombre pair de couples qui exécutent certaines évolutions dans un bal; en ce sens l'usage actuel ne connaît plus le genre féminin, et fait constamment quadrille masculin. Former un quadrille. Un quadrille qui suspend toutes les autres danses déplait; bien envie si il est joli, bien entiqué tout bas, il est toujours reçu avec de grandes acclamations, GENLIS, *Mér. sur.* t. II, p. 45, dans POUGENS. ‖ 3° Réunion des figures qui doivent être données sans interruption. Ces figures sont au nombre de cinq : savoir, dans le quadrille ancien ou ordinaire : le pantalon, l'été, la poule, la pastourelle et la finale; dans le quadrille des lanciers, les lanciers, les pantalons, les moulinets, les visites et les lanciers; le quadrille croisé n'est autre que le quadrille ordinaire, seulement la seconde couple partant deux mesures plus tard arrive toujours au point occupé par le premier au moment où celui-ci le quitte. ‖ 4° Terme de musique. Ensemble de morceaux de musique qui correspondent aux figures qu'on exécute dans un quadrille. ‖ Recueil de quadrilles, recueil de contredanses. ‖ Quadrille de Gustave, de la Dame Blanche, etc. réunion d'airs tirés des opéras de Gustave, de la Dame Blanche, etc. et arrangés de manière à former des contredanses.

— ETYM. Ital. *quadriglia*. Il faut remarquer que *quadriglia* signifie petite troupe, sans désignation de nombre, et que *quadrille*, qui vient de l'italien et qui est aussi féminin, n'implique pas le nombre quatre, et désigne simplement une troupe de chevaliers dans un carrousel. Ménage rapporte sur la foi du père Ménétrier que, cinquante ans auparavant, on disait *esquadrille*, et il pense que *quadriglia* et par suite *quadrille* est non corruption de *squadriglia*, diminutif de *squadra*, qui signifie bande, troupe (voy. ESCADRE, ESCADRON).

‖ **2. QUADRILLE** (ka-dri-ll', ll mouillées, et non ka-dri-ye), s. m. Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre. Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille : on changeait d'amis à chaque coup, VOLT. *Lett. Choiseul*, 12 juil. 1761. Un joueur adroit ou quadrille jamais ne cause et ne balaille; il cache ses cartes si bien, Que son ennemi n'y voit rien, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 268.

— ETYM. Ital. *quadriglio*, dit aussi *quartiglio*, qui est dérivé du latin *quadri...*, quatre.

‖ **3. QUADRILLE** (ka-dri-ll', ll mouillées), s. m. Nom des jours en losanges formés par les fils d'une grange en coton ou en laine, que l'on noue ou que l'on passe dans un ouvrant. Les étamines rayées et à quadrilles arrond, sur le métier, la longueur de 30 aunes, *Ind. par.* 9 juil. 1780, *Champagne*.

— ETYM. Bas-lat. *quadrellus*, carreau.

† **4. QUADRILLE** (ka-dri-ll, ll mouillées), s. f. Nom vulgaire de l'*antipode carnassier*, L.

‖ **QUADRILLÉ**, ÉE (ka-dri-llé, llée, ll mouillées), *adj.* Se dit des étoffes à carreaux. ‖ Terme de construction. Système quadrillés, système composés de pièces parallèles entre elles reliées transversalement par d'autres pièces également parallèles entre elles. ‖ Papier quadrillé, papier réglé en petits carrés.

— ETYM. *Quadrille* 3.

‖ **QUADRILLION** (ka-dri-li-on), s. m Nom des unités de la sixième tranche d'un nombre. Le quadrillion vaut mille billions.

— HIST. XVIe S. Un quadrillion vaut mille milliers de trillions, DE LA ROCHE, *Arithmetique*, f° 7.

— ETYM. Voy. MILLION. La formation de ce mot, qui est par rapport à *quadri* comme *billion* est à *bi*, et pour l'explication de la valeur que l'on donnait, au XVIe siècle, à ces expressions, et qui est 1000 fois plus grande que celle que nous leur donnons.

‖ **QUADRILOBÉ**, ÉE (koua-dri-lo-bé, bée), *adj.* Qui est partagé en quatre lobes.

— ETYM. *Quadri...*, et *lobe*.

‖ **QUADRIMANE** (koua-dri-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en quatre loges.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *loculus*, loge.

‖ **QUADRIMANES** (koua-dri-ma-nè), s. m. pl. Troisième section de l'ordre des cœlopières pentamères, famille des carnassiers.

— ETYM. *Quadri...*, et lat. *manus*, main.

‖ **QUADRINGENTESIMO** (koua-drin-jin-tè-zi-mo), *adv.* Quatre-centièmement. Il s'emploie pour désigner le quatre-centième objet d'une série, 400e, quand on a compté : 1° premier par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quadringentesimo primo, quadragintesimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *quadringentesimus* fecit, au lieu quatre-centième, de *quadringenti*, quatre cents.

QUADRINÔME (koua-dri-nô-m'), s. m. Terme d'algèbre. Expression algébrique composée de quatre termes.

— ETYM. Voy. BINÔME, mot formé avec *bi*, comme *quadrinôme* l'est avec *quadri*.

‖ **QUADRIPARTI, IE** (koua-dri-par-ti, tie) ou **QUADRIPARTITE** (koua-dri-par-ti-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en quatre parties.

— ETYM. *Quadri...*, préfixe, et lat. *partitus*, partagé.

† **QUADRIPARTITION** (koua-dri-par-ti-si-on), s. f. Terme didactique. Partage d'une chose en quatre.

— ETYM. Voy. QUADRIPARTI.

‖ **QUADRIPLOMBIQUE** (koua-dri-plon-bi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit du sel de plomb qui contient quatre fois autant de base que d'acide.

— ETYM. *Quadri...*, et *plomb*.

‖ **QUADRIPONCTUÉ**, ÉE (koua-dri-pon-ktu-é, ée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est marqué de quatre points colorés.

— ETYM. *Quadri...*, et *ponctué*.

QUADRIRÈME (koua-dri-rè-m'), s. f. Nom d'un navire de l'antiquité, auquel les critiques ont attribué quatre rangs superposés de rameurs, quatre groupes de rames, quatre rameurs par avirou, ou encore quatre rames par banc; toutes hypothèses qui n'ont pas expliqué ce qu'était la quadrirème, ZAL.

— ETYM. Lat. *quadriremis*, de *quadri...*, et *remus*, rame.

† **QUADRISÉCULAIRE**, ELLE (koua-dri-za-ssul, ssu-l'), *adj.* Qui a quatre siècles. Le quadrisécul. de la trisaïeule. Henri IV était le quadrisaïeul de Louis XV. On sait avec que son grand-père (de Charles-Édouard) avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre, VOLT. *Louis XV*, 24.

— ETYM. Mot formé (par analogie de *trisaïeul*) de *quadri...*, et *aïeul* (avec interposition d'une euphonique).

‖ **QUADRISEL** (koua-dri-sèl), s. m. Terme de chimie. Sel renfermant quatre proportions d'acide pour une proportion de base, c'est-à-dire quatre fois la quantité d'acide contenue dans le sel neutre, la proportion de la base étant la même que dans ce dernier.

— ETYM. *Quadri...*, et *sel*.

‖ **QUADRISULFURE** (koua-dri-sul-fu-r'), s. m. Terme de chimie. Sulfure contenant quatre fois autant de soufre qu'une autre combinaison de la même base.

— ETYM. *Quadri...*, et *sulfure*.

† **QUADRISYLLABE** (koua-dri-sil-la-b'), s. m. Terme de grammaire. Mot composé de quatre syllabes.

— ETYM. *Quadri...*, et *syllabe*.

‖ **QUADRISYLLABIQUE** (koua-dri-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui est composé de quatre syllabes.

‖ **QUADRIVALVE** (koua-dri-val-v'), ou **QUADRIVALVÉ**, ÉE (koua-dri-val-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre valves.

‖ **QUADRIVALVULÉ**, ÉE (koua-dri-val-vu-lé, lée), *adj.* Qui a quatre petites valves.

‖ **QUADRIUM** (koua-dri-vi-om'), s. m. La division supérieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui venait après le trivium et qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

— HIST. XIIIe S. Ci trois several [savent] trive, cadreuve, *Bat. des sept arts*, p. 38.

— ETYM. Lat. *quadrivium*, proprement carrefour, de *quadri...*, préfixe, et lat. *via*, voie.

‖ **QUADROXALATE** (koua-dro-kxa-la-t'), s. m. Terme de chimie. Sel qui contient quatre fois autant d'acide qu'un oxalate simple.

— ETYM. *Quadri...*, et *oxalate*.

‖ **QUADROXYDE** (koua-dro-ksi-d'), s. m. Terme de chimie. Oxyde qui contient quatre fois autant d'oxygène qu'un autre.

— ETYM. *Quadri...*, et *oxyde*.

QUADRUMANE (koua-dru-ma-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre mains. Que le lamentin n'est point un homme, que le chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane, SUPP. *Quadrup.* t. II, p. 24. ‖ S. m. Les quadrumanes, second ordre des mammifères, caractérisé par la disposition en forme de main des quatre extrémités. Cet ordre, qui comprend les animaux les plus voisins de l'homme, est divisé en deux familles : les singes, et les makis ou lémuriens.

— ETYM. Lat. *quadrumanus*, de *quadru...* ou *quadri...*, et *manus*, main.

QUADRUPÈDE (koua-dru-pè-d'), *adj.* ‖ 1° Qui a quatre pieds. Les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante, SUPP. *Quadrup.* t. I, p. 226. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent toute dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau, in. t. III, p. 178. ‖ Qui marche à quatre pieds. Les cerfs et divers exemples d'hommes quadrupèdes, et je pourrais entre autres citer celui de ce enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il vivait été nourri par des loups, t. I, *passim*. *Intégral.* note c. ‖ 2° S. m. Un animal à quatre pieds. Le quadrupède (un bon) écume, et son cri étincelle, la terre. *Fabl.* II, 9. Tous les quadrupèdes domestiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Espagnols, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 26. ‖ Les quadrupèdes, non donné, en général, à tous les animaux pourvus de quatre pieds, mais plus spécialement réservé aux mammifères terrestres. Les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fendus. C'est ce qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes on des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres, SUPP. *Quadrup.* t. VII, p. 36. ‖ Le quadrupède ailé, Pégase. Je crée ainsi un bœuf, de cette onde sonore Qu'un panchant d'Hélicon, pour arroser ses bois, Le quadrupède ailé fit jaillir autrefois, A. CHÉN. *Elég.* 21.

— ETYM. Lat. *quadrupes*, *quadrupedis*; subst. *quadrupede*; ital. *quadrupede*; du lat. *quadrupedus*, de *quadru...*, on *quadri...*, et *pes*, pied.

QUADRUPLE (koua-dru-pl'). ‖ 1° *Adj.* Qui vaut quatre fois autant. Une somme quadruple. Pour réduire cette question à l'énoncé le plus simple, il s'agit de savoir si la force d'un corps qui a une certaine vitesse devient double ou quadruple, quand sa vitesse devient double, DALEMB. *Eloges, Ber nouilli.* ‖ Quadruple alliance, traité conclu entre puissances. ‖ Se dit particulièrement d'un traité entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Hol-

Digitized by Google

lande, dont le but était d'assurer la couronne de France au régent en cas de mort du jeune roi (en 1718). L'ambassadeur de France et l'envoyé d'Angleterre allèrent ensemble communiquer aux États généraux le projet de la quadruple alliance, ST-SIM. 693, 184. || Se dit aussi d'un traité conclu en 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour maintenir le gouvernement constitutionnel dans ces deux derniers États. || Se dit enfin d'une alliance formée entre la Russie, l'Angleterre, la Prusse et la Porte ottomane, contre le pacha d'Égypte (en 1840). || Terme de musique. Quadruple croche, figure de valeur qui contient la vrai nom devrait être huitième de croche, puisqu'un lieu de valoir quatre croches, elle ne vaut en réalité que la huitième partie de la ronde. || Terme de chimie. Sel quadruple, sel formé de deux autres sels, ainsi dit parce qu'il a quatre éléments simples. Le muriate mercuriel à la propriété de former avec le nitrate de soude un sel quadruple, BERTHOLLET, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 238. || 2° S. m. Quatre fois autant. Messieurs les contribuables, gonflez de vous dédommager, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire; le mal se rend chez vous au quadruple du bien, LA PORT. *Pasht.* VIII, 3. Quelque valeureuses qu'ait éprouvé ces troupes [gendarmes et mousquetaires], on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, P.-DE-M. 478, 230. Le voleur mariera six fois autant au quadruple, et on continua à punir du double le voleur non manifeste, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 13, 3° Double pistole d'Espagne. Pour tirer un beau quadruple d'un de ses gousseis, HAMILT. *Gramm.* 3. || La pièce d'or qui, en Espagne et dans ses anciennes colonies, est appelée doblon, et aussi onza, parce que son poids approche de celui de notre ancienne once, ne se vend en France que de 82 fr. à 80,80 c.; mais la valeur en est de 81 pistoles fortes, soit de fr. 40 c., et dans le commerce français elle est appelée quadruple, dont le genre est féminin. Une quadruple espagnole. Ces quadruples nous sont venues de Lima, LEGOAT.ANT. || 4° Pièce de quatre louis qui n'a jamais eu cours forcé, et qui depuis longtemps n'est plus en usage. || 5° Terme de musique de temps. Nous donnons à des morceaux à quatre parties; nous diriona quatuor.

— HIST. XIII° s. Uns dyametres qui double à un autre fait l'aire quadruple à l'aire du cercle, *Comput.* f° 18. || XVI° s. Ceux qui ont la plus clere gueule Chantent la treble sans demeure, Et les plus petits le quadruple, RACE DE LA VIGNE, *Sans Nat. bât. de la France*, t. XIII, p. 754. || XVII° s. Les dentelons et les quadruples de fin or du Perou sont esvanouis, SAL. HÉR. p. 171. Trouver deux nombres en proportion quadruple, EST. DE LA SOCHE, *Arismetique*, f° 60, verso. || [le véritable ami] est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, qu'il n'ayt plusieurs ames ... pour les conférer toutes à ce subject, MONT. 3, 240.

— ÉTYM. Lat. *quadruplus*, de *quadru...* ou *quadri...*, en radical plus, et *-plus*, avec nôtre.

QUADRUPLÉ, ÉE (koua-dru-plé, plée), part. *passé* de quadrupler. Un nombre quadruplé.

|| **QUADRUPLEMENT** (koua-dru-pl-man); adv. D'une manière quadruple. Dix-huit petits-enfants provenant d'une même union doublement germaine, et notamment les six quadruplement consanguins jouissent, comme leurs pères et mères, de la belle santé commune à la famille, BOURGEOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 681.

— HIST. XVI° s. Quadruplement, COTGRAVE.

QUADRUPLER (koua-dru-plé); v. a. Multiplier par quatre, prendre quatre fois la même quantité. Les richesses, supervant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion (au commencement de Law]; les billets doublaient, quadruplaient en richesses, VOLT. *Louis XV*, 3. || V. n. Être augmenté au quadruple. À mesure qu'ils [l'or et l'argent] sont devenus communs, depuis la découverte de l'Amérique, tout a doublé, triplé, quadruplé de prix, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34.

— HIST. XVI° s. Doubler, tripler, quadrupler tous nombres, DE LA SOCHE, *Arismetique*, f° 9.

— ÉTYM. Lat. *quadruplare*, de *quadruplus*, quadruple.

|| **QUADRUPLICATION** (koua-dru-pli-ka-sion), s. f. Action de quadrupler. La quadruplication d'un nombre.

— HIST. XIII° s. Et après il bailleut quadruplication [pièce judiciaire] ou demandeur contre les triplications au defendeur, BEAUM. VI, 1.

— ÉTYM. Lat. *quadruplicationem*, de *quadruplicare*, quadrupler, autre forme de *quadruplare*.

QUAI (kè), s. m. || 1° Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière. La commodité des quais sur les bords des grosses rivières, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 410, DANS POUGENS. Oh! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles Des ponts et de nos quais déserts, A. BARBIER, *la Curée*. || Les quais sont à Paris un lieu où beaucoup de bouquinistes étalent. Qui, sur les quais, sans avoir été lu, Voit espérer son livre vermeulu, *Fr. m. scrm. Epît.* 1, 1. || 2° Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises. || On dit d'un navire, qu'il est à quai, lorsqu'il est à portée de tous les bras pour son chargement ou son déchargement. || 3° Se dit des berges dans un embarcadère de chemin de fer.

— HIST. XIV° s. Ilz [les vaisseaux] seulz ne [se] apparelliés, et l'achesterent à leurs deniers, et se departirent, et vinrent arriver au quay de Londres, FROISS. II, II, 306. || XVI° s. Deux grandes salles, l'une au dessoubz élevée seulement un pied sur un quay de huyct degrés, et l'autre au dessus, *Roman d'Alector*, p. 133, dans LACROIX.

— ÉTYM. Bas-lat. *caiadium*, qui, dans une charte de Philippe Auguste; espagn. *cayos*, écueils; portug. *coor*, quai; holland. *kaai*; angl. *key*; gloss. d'Isidore *kai*, *caradii*, *kaii*; du celtique : kimry, *kae*, haie, barrière; bas-breton, *kaé*, haie et quai. Les diverses significations *caium*, *cayos* et la glose d'Isidore *caradii* font voir en fil de significations que l'on suit sans peine. Dieu se demande en présence de ces formes pourquoi le français n'a pas dit *chaq*, et il en répond que puisque c'est un mot qui fut emprunté au picard. La réponse est bonne, si l'on y ajoute que le mot fut emprunté avec le sens restreint; car *chaq* ou *chaz* est dans le français et signifie cellier. en bas-latin, *caçum*.

QUAIAGE (kè-ya-j'), s. m. VOY. QUAYAGE.

QUAICHE (kè-ch'), s. f. Terme de marine. Petite extrémité de la mer du Nord. La quaiche est montée en fonche comme le yacht.

— ÉTYM. Angl. *ketch*; holland. *kits*.

QUAKER (koua-kèr), s. m. Membre d'une secte chrétienne, qui s'éleva, en Angleterre, vers 1650, et qui compte des prosélytes dans ce pays, aux États-Unis et en Allemagne. Elle enseigne que Dieu donne à tous les hommes une lumière intérieure, qui dispense de l'intervention des prêtres ou pasteurs; et que l'on peut prier et faire serment, ni se plaider en justice, ni de faire la guerre, ni de porter les armes. C'est ainsi que Fox, un ouvrier du pays, établit de nos jours la secte des quakers parmi les paysans d'une de nos provinces, VOLT. *Philos. Exam. Bolingbr.* 10. Ceux que l'on appelait alors quakers étaient tous les pères de ces quakers pacifiques dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs, D. NISARD, *Hist. Lit.* Les enfants [des quakers], enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons et des manchettes; ils sont honteux d'être appelés quakers, et se font protestants pour être à la mode, DID. *Pict. phil. Quakers*. L'enthousiasme qui naissait et des méditations et des discours frivia dans ces sectaires la sensibilité du cœur nerveux, au point de leur occasionner des convulsions; c'est pour cela qu'on les appela quakers, qui signifie en anglais trembleurs, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 3. Au féminin, quakeresse. Elle [la princesse palatine Elisabeth] eut plusieurs conférences avec eux [les quakers]; ils prêchèrent souvent chez elle, et elle ne fierait pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux, VOLT. *Dict. phil. Quakers*.

— ÉTYM. Angl. *quaker*, trembleur, de *to quake*, trembler, un tremblement les saisissant quand ils se mettent excité par une inspiration à prêcher.

|| **QUAKERISME** (koua-ke-ri-sm'), s. m. Doctrine des quakers. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très-improprement quakerisme, donna son nom et ses lois à cette contrée [la Pensylvanie], vers l'an 1680, VOLT. *Mœurs*, 153.

|| **QUALIFIABLE** (ka-li-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être qualifié, NAPOLÉON, *Mém.*

QUALIFICATEUR (ka-li-fi-ka-teur), s. m. Théologien appartenant au tribunal de l'inquisition, qui est consulté au sujet des propositions déférées. Lasrent Brancati.... consulteur et qualificateur du saint office, POSS. *Esp. doctr. cath. Avertiss.*

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificatorem*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFICATIF, IVE (ka-li-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui exprime la qualité, la manière d'être. Bon, grand, sont des adjectifs qualificatifs || *S. m.* Mot qui qualifie. Il faut bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel : une tabatière d'or, voilà un qualificatif adjectif, une tabatière de l'or que, etc. ou d'un or que, c'est un qualificatif individuel, DUMARS. *Œuv.* I, 19, p. 208. || 2° Terme de chimie. Analyse qualificative, VOY. QUALITATIVE.

— ÉTYM. *Qualifier*.

QUALIFICATION (ka-li-fi-ka-sion); en vers, de six syllabes; *f.* || 1° Attribution d'une qualité, d'un titre. Qualification de comte. Quand on écrit contre un auteur, et qu'on s'irrite contre lui, il faut prouver les qualifications par les choses, et non pas les choses par les qualifications, MONTESQ. *Esp. défense*, part. II. L'envie ne saurait se cacher; elle a des qualifications plus honnêtes pour les moindres fautes, VAUVEN. *Mar.* CCLXXXIV. || 2° Dans le langage ecclésiastique, manière d'apprécier les propositions. Ce qu'on appelle qualification est un terme par où l'on exprime ce qu'il faut croire de chaque proposition censurée; tel est le terme d'hérétique, d'erroné, de scandaleux ou de téméraire, et sins des autres, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 1. || Qualifications respectives, celles qui se réfèrent respectivement aux textes sans les énoncer. Les qualifications respectives, inconnues aux premiers siècles, ont été fort usitées dans l'Église, depuis que le concile de Constance en a donné le premier exemple... on ne peut nier que les qualifications précises ne soient plus instructives, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 4.

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificationem*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFIÉ, ÉE (ka-li-fi-é, ée), part. *passé* de qualifier. || 1° Qui a reçu une attribution, une qualité. Une proposition qualifiée erronée. || 2° Qui a une qualité déterminé. Je travaille à une censure qualifiée, BOSS. *Lett. quiét.* 300 Des bézards que l'on appelle occidentaux, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les orientaux, VOLT. *Mœurs*, I, VI, p. 69. || Sur le turf, cheval qualifié, cheval qui a satisfait à toutes les conditions du règlement pour la course. || Artificier, crime qualifié et digne par grand crime. || 3° Qui a des titres de noblesse. Les Génevois eurent la hardiesse de faire pendre treize officiers qualifiés, VOLT. *Mœurs*, 154. Dans les procès de sortilége on ne voit que bien rarement le nom d'un homme un peu qualifié, In. *Philos. Bible rens. Lett.* 1. Une personne qualifiée, une personne de qualité. S'il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite.... il faut l'aller recevoir au carrosse ou le plus loin qu'on nous pourrait, CONTANT. *Traité de civilité* (XVII° siècle). || Il est qualifié, fort qualifié, il est de qualité, de grande qualité. || Les personnes les plus qualifiées d'une ville, les personnes les plus considérables. Les plus qualifiés d'entre les Perses, VAUGEL, *Q. C.* 482, Ils s'approchent quelquefois de l'oreille de plus qualifié de l'assemblée, ID. 1, 7.

QUALIFIER (ka-li-fi-é), v. a. Le qualifiais, nous qualifiions, vous qualifiiez; que je qualifie, que nous qualifiions, que vous qualifiiez. || 1° Marquer de quelle qualité est une chose. Toute profession s'estime dans son cœur, Traite les autres d'ignorantes, Les qualifie impertinentes, LA PORT. *Pasht.* 21, 8. Qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de rien ce qui est essentiel au salut, BOURDAL. *Serm.* 24e dim. *après la Pentecôte. Domin.* I, IV, p. 444. De cette sorte séparée, Harlay a fait naître une indécence que je m'abstiens de qualifier, ST-SIM. 274, 21. Les jurisconsultes de l'Europe et surtout le célèbre marquis Beccaria n'ont jamais qualifié ces jugements [de Calas, de Lalli, de Labarre] que d'assassinats, VOLT. *Lett. Richelieu*, 30 mai 1771. L'immodeste comme immodérément est qualifié meurtre, *Code pénal*, art. 295. La soustraction frauduleuse est qualifiée vol, ib. art. 379. || Il se dit des personnes dans le même sens. Qualifier quelqu'un de fourbe. || [Pythagore] admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature.... prudent éternel dont nos âmes sont émanées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70 (note 1). Personne moins que moi, n'aime à qualifier durement ceux avec qui nous sommes en guerre, VILLEMAIN, *Discours, compte les Cent-Jours*, ch. VIII. || 2° Terme de grammaire. Exprimer la qualité. L'adjectif qualifie le nom. || 3° Attribuer un titre, une qualité à une personne. || Dans cette acception, il se construit ordinairement sans de. L'arrêt le qualifie prince, duc, etc. || On le dit aussi avec de. On le qualifie de duc, de baron. || 4° Se qualifier, v. *refl.* S'attribuer une qualité, un titre. Il se qualifie docteur. Il se qualifie de marquis. || 5° Se rendre capable de. Lisez l'histoire ecclésiastique, vous dis-je, pour vous qua-

Digitized by Google

hâter dans votre métier, VOLT. *Facéties, Quest. sur les mér.* 17.

— HIST. xvie s. Je me salsy (qui fut le bon), Quand la voix me fut proférée, De la saincture de (du duc de) Bourbon Pour mieux calliffier le dom; Mais elle n'étoit pas ferrée, DE LAROCHE, *Fmaeur*, p. 107. || xviie s. Et n'y a doute que plusieurs se voyans prins par des coonneis qualifiez ne fussent incitez d'accepter les charges qu'ils eussent autrement desdaignées, LANOUE, 377. Le sage des philosophes, encores qu'ils l'eyent par leurs discours qualifié et formé, n'est pas pourtant trouvé, 76. De la seule et privée authorité, Il [le duc de Sommerset] s'estoit qualifié protecteur d'Angleterre, CARL. II, 4. Quelle ouellette que misérable pauvre femme espere des blods mal qualifiés, semés en vos terres? o. ne sera-tes, 602. Furt [tol] qualifié sera puny à mort, *Coust. gén.* I. II, p. 700. Nul ne pourra exercer l'estat d'advocat en nostre dite cour, qu'il n'ait preallablement esté trouvé capable et à ce qualifié par examen, *Nouv. coust. gén.* I. II, p. 88.

— ÉTYM. Bas-lat. *qualificare*, de *qualis*, quel, et *facere*, faire.

‖ **QUALITATIVE** (ka-li-ta-ti-v'), adj. *f.* Terme de chimie. Analyse qualitative, celle qui détermine la nature ou qualité des composants.

— ÉTYM. Lat. *qualitativus*, de *qualitas*, qualité.

QUALITÉ (ka-li-té), *s. f.* || 1° Ce qui fait qu'une chose est telle. Bonté, méchanceté, blancheur, rougeur sont des qualités. La bonne qualité des aliments. La mauvaise qualité de ces eaux. Les qualités de son style sont la précision et la clarté. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid; les qualités excessives nous sont nuisibles, et non pas sensibles, PASC. Pens. I, 1, éd. HAVET. Une qualité est ce qui fait qu'on appelle une chose d'un tel nom; on ne peut le nier à Aristote; car enfin cette définition est incontestable, MALEBR. Rech. VI, II, 2. La qualité supérieure de leur sol, l'avantage d'exploiter des terres neuves, LAVAL, *Hist. phil.* XV, 9. || 2° Terme didactique. Manière d'être des corps en vertu de laquelle ils font sur nos sens une impression particulière qui nous donne les idées de figure, de couleur, de grandeur, etc. || Terme de philosophie. Qualités premières des corps, celles sans lesquelles ils ne pourraient exister ni être conçus; qualités secondes, celles qui ne sont nullement essentielles à la conception des corps. Ces livres de science et principalement ceux qui traitent de la physique, de la médecine, de la chimie, sont tous pleins de raisonnements fondés sur les qualités élémentaires et sur les qualités secondes, comme les attractives, les purgatives, les concoctrices, et autres semblables, MALEBR. Rech. III, II, 8. || Qualité occulte, propriété des corps dont la cause est inconnue. Il faut considérer surtout que toutes les qualités que le grand Être nous a données, à nous et aux autres animaux, sont des qualités occultes, VOLT. Dr. Tolérance, 3. L'Eternel d'alchimie. Les quatre premières qualités : la chaleur, la froideur, la sécheresse et l'humidité. || 3° Disposition morale bonne ou mauvaise. L'innocence, la jeunesse et le beauté, pour lesquelles vous dites que vous les estimez [les femmes], sont des qualités que l'on n'a jamais vues ici ensemble, VOLT. *Lett.* 33. Dadjeune considérer le sang dont vous sortez, Vos grandes actions, vos rares qualités, CORN. *Poly.* IV, 3. L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités, donne souvent plus de réputation que le véritable mérite, LA ROCHEFOUC. *Pens. Nouv.* 49. Le même orgueil qui nous fait hâbler des défauts dont nous nous croyons exempts, nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas, ID. *Réfl. mor.* n° 462. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il en faut avoir l'économie, ID. *Max.* 150. Vous donnez sottement vos qualités aux autres, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Si on m'aime pour mon jugement, pour ma capacité, m'aime-t-on, moi? non, car je puis perdre ces qualités sans me perdre, moi.... on n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités, PASC. *Pens.* V, 17, éd. HAVET. Il faut qu'on n'en puisse dire [d'un homme], ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est honnête homme : cette qualité universelle me plaît seule, ID. ib. VI, 46 *bis*. Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant, ID. *Pass. de l'amour*. Ce grand roi [LOUIS XIV], plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se laissait point d'admirer les excellentes qualités de Madame, MOL. *Bach. d'Or.* Tout ce que trouvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé et puis enchâssé dans la sienne, ID. ib. Une grande qualité notoirement prend le nom d'un grand vice ou d'une grande vertu, selon le bon ou mauvais usage qu'on en fait, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Ecléc. tisme*). De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse, la plus utile est la prudence, RAYNAL. *Anarch.* ch. III. Les qualités de l'âme, quand elles sont vraies, ont toujours besoin d'être devinées, STAEL, *Corinne*, II, 2. || 4° Absolument. Bonne qualité. Il a des qualités, et même une injustice que de ne lui reconnaître aucune qualité. Je vois des choses en vous plus grandes et plus éclatantes que votre qualité, mais qualités avec les quelles vous ne saurez jamais être un homme ordinaire, VOLT. *Lett.* 38. || 5° Au fig. Il se dit aussi des choses. Faire de la qualité que la quantité. Il ne faut pas que la quantité l'emporte, mais la qualité, D'ALEMBERT, *Lucien*, *Tacite*. || Ce vin a de la qualité, il a un goût, une odeur qui le distinguent des vins communs. || Terme de charpenterie. Bois de qualité, celui qui est d'une grosseur au-dessus de l'ordinaire et qui porte au moins 0^m,33 sur ses deux faces, ou qui a vingt ans d'âge. || Terme de marine. Qualités se dit d'un bâtiment qui marche bien, porte bien la voile, évolue avec facilité, obéit à son gouvernail, etc. Il ne doit pas manquer de faire visiter les vaisseaux en présence des capitaines qui les commandent, et les obliger à donner par écrit le rapport de leurs qualités ou mauvaises qualités, SIMONEAU *d. de Vauvré*, 20 OCT. 1680, dans DAL. || 6° Noblesse distinguée. Un ancien gentilhomme d'une haute qualité. Je ne nomme un homme de qualité On avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de Mlle de Guise, qu'elles étaient des beautés de qualité, qui ne devaient étonner en lui voyant, de les trouver promptes, RETZ, *Mém.* I. I, liv. I, p. 49, DES POCHES. Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris, SOUL. *Prér.* 10. Tout est naturel en vous: vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement ont je ne sais quel air de qualité qui sied bien aux gens, ID. *Critique*, 2. Un homme de sa qualité ferait une action si lâche? ID. *Festin*, 1. Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur.... Le plaisir de la table, ni les autres plaisirs de sa qualité ne sont pas son partage, ID. ib. Ne sont que de chouans, d'équipage et de chiens, ID. *Mis.* II, 6. Une personne de qualité RAVIT mon âme, ID. *Comédien*, VI, 2. Un grand avantage que la qualité, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe.... PASC. *Pens.* V, 16. Mon fils a plus de qualité, il [le roi] lui donne la disposition de Bretagne[, mais il a quitte le service, SÉV. 10 oct. 1689. Elle était née dans une cour où la magnificence et la qualité sont en apparat, et d'un père qui sut conserver, avec une grâce comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne la qualité, ID. 17 janv. 1690

‖ 4° Il se construit avec *jusqu'à*. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit se réveiller le monde, MASS. *Reine d'Angleт.* ‖ 5° Interrogativement. Quand? dans quel temps? Quand la marieron-nous, quand aurons-nous des gendres? LA PORT. *Fabl.* IV, 4. Nous voulons être à Dieu, mais quand? toujours pour l'avenir et jamais pour le jour présent, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* I, p. 394, Petit-Jean: Quand je vois.... — L'Intimé! Quant-tu-t-il donc? — Le Juge! — Quand verra-t-il, Dieu, relever les remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes? Quand verrai-je de toutes parts Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes? IN. *Esth.* I, 3. Quand Diderot lui-même, le plus d'athée montra-t-il son pouvoir? ID. *Ath.* I, 4. Mon très-cher ange, si vous êtes à Lyon, j'irai à Lyon; si vous êtes à Paris, j'irai à Paris; dans quelque lieu que vous en rien, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 mai 1761, ‖ 6° Se construit avec les prépositions *à, de, depuis, pour, jusque*. A quand la partie est-elle remise? Depuis quand est-il ici? Pour quand est la réunion? Jusqu'à quand le sanctuaire et le pouvoir de Dieu seront-ils foulés aux pieds? MASS. *Pensée sur la mort*, 19. Je connais Don César. — La chose est difficile; D'où? comment? et de quand? TH. CORN. *D. Cés. d'Arod.* V, 1. Et depuis quand, si, vingtième, tiennes-vous la langue? BAC. *Iph.* 1, 1. Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire? IN. *Esth.* II, 1. Pandène horrible, arrête! Arrête! Il descend! Quand couverts de leurs lambeaux, ces spectres déchaînés sortent-ils des tombeaux? MARMONT, VII, 4 ‖ A quand, suivi d'un infinitif, équivaut à quand avec le verbe au futur de l'indicatif. ....Mais enfin à quand rendre [passé est-ce que vous rendrez]? CORN. *Suite du Mens.* II, 9. Il faut que la vertu attende, quand bien même, dans le sens de bien que, encore que; ainsi employé, il sert à opposer entre les deux actes une condition qui, sans accomplir, n'empêche pas ce qui est exprimé dans le principal des deux membres d'avoir lieu; il se construit avec le conditionnel. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, quand même on le juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, LA PORT. *Fabl.* VI, 7. Enfin quand il (le ciel) exposerait à leur vue un miracle à chaque pas, ce serait *Télémr.* Quand la nature n'aurait pas donné à Mme Montausier tous ces avantages de l'esprit, elle aurait pu les recevoir de l'éducation, FÉN. *Fabl. de Mont.* Quand vous me haïries, je ne m'en plaindrais pas, BAC. *Phèdre*, II, 5. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme, la force qui gouverne le monde, et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter, J. J. SOCIÉT. *Emile*, IV. ‖ Quand même se dit aussi avec l'indicatif. J'ai trouvé votre rondeau bien joli; tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même vous ne feriez n'est pas de la partie, SÉV. *à Bussy*, 19 sept. 1687. ‖ On trouve quand on ce sens dans Corneille avec le futur de l'indicatif, cela n'est plus usité. Mais, quand Sertorius le répondrait pas, l'autre hymen vous met dans le même embarras, CORN. *Sertor.* II, 4. ‖ 7° Quand et quand, *loc. adv.* Avec, en même temps (locution vieille). Quand et dira: César fut maître de l'empire, Qu'on dise quand et quand : Brute le fut ocoire, Quand on dira : César le nomme empereur ; Qu'on dise quand et quand : Brute en fut le vengeur, J. OSSYN. *César*, II, 1. Ainsi vous ne chercheez que l'honnêteté, et vous avez trouvé quand et quand le déshonneur, BALZ. liv. V, lett. 15. La faveur que me font tous si excellentes personnes me soulage de toutes mes peines, et m'en donne quand et quand une nouvelle de ne pouvoir jamais m'en rendre digne, VOIT. *Lett.* 25. Nos prières partirent l'une quand et quand l'autre, MARIV. *Paysan parv.* part. 2, Il ne pouvait plus rien, je renvoyais me crosse et ma croix se promener dans les rues de Marseille, afin d'y trouver un acheteur de porte en porte; on me les a toujours rapportées quand et quand des boissaux d'écus, *Paroles de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, dans les *Sous. de la marq. de Créquy*, I, 11, ch. 8. ‖ 8° Quand et, avec (locution vieille). Comme ils s'en revenaient menant leur butin quand et

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PRIX.... MARB. *Le xerxès livre de Tite Live*, chap. 37. Cambyse fit mourir sa sœur, venue quand et lui en Egypte, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. XIᵉ S. Un *ainz* [ou *ainc*] sor son chevas [chef, tête], quant umbre li festat, *Fragm. de Valenc.* p. 488, ‖ 12° S. Quant chascuns ert [sera] à son meillor repaire.... *Ch. de Rol.* tr. ‖ XIIIᵉ S. Ahi! dieus cruels, tant mar[e] vous.... Quant pour ma mort nasquites sanz merci, *Couci*, IX ‖ XIVᵉ S. Si [elle] me dit par felonie Quant ireus vous outre mer? aconvs ne deffendre, *Romance*, p. 130, ‖ XVᵉ S. Et rendirent grands graces à Dieu de la belle journée qu'ils avoient eue, quand une poignée de gens qu'ils estoient, environ sept cens combattans.... en avoient deconfit plus de dix mille, FROISS. I, 1, 321. Si se repentoit trop le duc de ce qu'il n'avoit pas simplement vers eux ouvert pont et passage et eu abatu le chastel; mais amender ne le pouvoit, ID. I, 1, 364. Et fait marcher l'armée quant et quant, COMM. VI, 5. ‖ XVIᵉ S. Car quand il peut, le soleil des cieux Ne relait point, tout homme est soucieux, MAYOT, II, 289. Que chault il quand ce soit, puisque.... ? MONT. I, 21. Quand vous, ID. I, 28. [L'extérieur] se façonne quand et quand l'ame, ID. I, 103. J'avois une santé ferme, et quant et quant un asnurel mal, ID. I, 104. Quand et vous, il ne vy l'ennuy que l'on a de les perdre [ses fils], je me contente de n'en avoir point, MARG. *Lett.* 133. Ils ont achevé leurs jours quant et la liberté de leur pais, AMYOT, *Dém.* 7. Je vous gardois ces joyeux propos à quand la paix seroit faite, DESPÉR. *Contes*, I. Je prestois quant et quant il y a aussi qu'il n'y eut autre mal, je laisserois couler les choses doucement, PASQ. IV, 18.

— ETYM. Génév. *la portiras quand nous*; norm. *quand nous*, *d quand nous*, *d quand et nous*, *à quand et nous*; wallon, *quant*; picard, *quat*, *quand*, *quandque*; provenç. *quan*, *can*; catal. *quand*; espagn. *cuando*; ital. *quando*, du lat. *quando*, dont Corssen croit reprendre l'origine dans *dic*, comment au jour? Ils étant tombé comme dans *pridem*.

QUANQUAN (kan-koan), s. m. Voy. CANCAN.

QUANQUAN (kan-kan), s. m. Voy. CANCAN.

1. QUANT, ANTE (kan, kan-t'), adj. ‖ 1° Combien grand. De cet adjectif si noté jusque dans le xvᵉ siècle on dit, le plus tôt que l'on pourra, qui lui-même a vieilli. ‖ 2° Quantes fois, combien de fois (locution qui a vieilli). Quantes fois, lorsque par les ordres de Pharaon, Rotani, Neptune en ses caves profondes Plaignit-il le feu qu'il sentait? MALH. III, 1. ‖ 3° Toutes et quantes fois que, ou toutes fois et quantes que, sans *fois*, *Lett. rel.* 83. Absolument. Je ferai cela toutes fois et quantes, c'est-à-dire autant de fois qu'il faudra. ‖ Toutes ces locutions sont vieilli.

— HIST. XIIᵉ S. Contes et dus i e bien, ne sai quant, *Ch. de Rol.* CLXXXVIII. ‖ XIIIᵉ S. Seigneur, ce m'a dit bien Ch. le vaillant, Sanz quant me voz sengneure, Quant sommes nous cascuns en nostre compaignie? *Ch. d'Ast.* VI, 711. Et à quans eus estoit avis que par tout le monde, BEAUM. XV, 1. ‖ XIVᵉ S. Quant plus en rendra l'on, et plus y en morra, *Guesci.* 10580. ‖ XVᵉ S. Et luy demanday quantes batailles il avoit gaignées, il me dist nenil oil il y en avoit eu gaignié cinq ou six, IX, 16. ‖ XVIᵉ S. Quantes heures sont? — Neuf heures et demie, BAÏF, *Eun.* IV, 6. Quantes et quelles conditions requiert-on pour le livre sage? IN. *Ath.* V, *Prol.* Quantes fois s'est-il vanté à moy de.... MONT. II, 76. Al, Severus, toutes et quantes fois qu'il avoit à délibérer de quelque chose de conséquence, appeloit toujours ceulx qui estoient renommez de sçavoir bien les histoires, AMYOT, *Prif.* VIII, 24.

— ETYM. Quant, quanz, espagn. *cuanto*; ital. *quanto*; du lat. *quantus*, combien grand, combien de, que Bopp, *Gramm. comp.* § 409, explique par la sanscr. *ka-nant*, de *ka*, qui, et *vant*, suffixe signifiant pouvoir, possédant.

2. QUANT (kan; le *t* se lie : quant à moi, dites kan-t-à moi), *adv.* qui est toujours suivi de *à*. ‖ 1° Pour ce qui est de. Donnons ordre au présent, et, quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous saurons y fournir, CORN. *Sertor.* II, 4. Quant à l'heureux Sylla, je n'ai rien à vous dire, ID. *Sb.* III, 2. Il n'est, pour voir, que l'œil du maître; Quant à moi, j'y mettrais encore l'œil de l'amant, LA PORT. *Fabl.* IV, 21. C'est [une réfutation] ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer; l'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais avoir raison, je suis de son opinion, quant à présent, VOLT. *Dict. philos. Influence.* ‖ 2° S. m. Le quant-à-moi, le quant-à-soi, l'indépendance, la fierté qu'on se réserve. Il ferait trop du quant-à-moi ; il ne sera pas traité comme un jupe, SCARR. *Virg.* IV. Je suis très-sage, madame, que vous approuvez mon quant-à-moi sur le sujet de M. de Guitaut; c'en est un effet, quand, avec le cordon bleu, il aurait encore l'ordre de la Toison et celui de la Jarretière, il n'y aurait pas de comparaison de lui à moi, SÉV. *Lett. à Bussy*, 1er déc. 1670, dans SÉV. I, v, p. 491, éd. HACHETTE. C'était qu'le premier a mis les colonies dans le cas de prendre leur quant-à-moi, qu'on appelle, MARMONTEL, *Lett. d'un fermier*. ‖ Tenir, garder son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, se tenir sur son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, tenir sa gravité et sa fierté, prendre un air sérieux, un air qui marque de l'autorité, faire le rencheri. Et quel était le personnage Qui gardait tant son quant-à-moi? LA PORT. *Joc.* Quand nous avons quelque différent ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche ; si elle se tient sur son quant-à-soi, je vas au-devant, ID. *Psyché*, II, p. 140. Voyez comme en silence il tient son quant-à-moi, VH. CORN. *D. Cés. d'Arodes*, V, 6. Je me vous dis pas qu'il faille être sévère, et garder son quant-à-soi avec ses enfants, MARMONTEL, *Lett. d'un Indien*, t. 7. ‖ Se mettre sur son quant-à-soi, sur son quant-soi, faire le suffisant, le hautain. Même on se met sur le pied et sur le quant-à-moi, RICHELET, *Dict.* ‖

— REM. Ménage dit : « M. de Vaugelas permet *quand à nous*, *quand à vous*, et condamne seulement *quand à moi*, à cause de *se mettre sur son quant-à-moi*. Je suis plus sévère : toutes ces façons de parler ont vieilli, et ne sont plus du bel usage. » Lusage a rétabli ce que l'usage avait détruit, si tant est que Vaugelas et Ménage fussent ici les véritables interprètes de l'usage.

— HIST. XIIᵉ S. In quant Deus savir et podir me fiunt [donne]. *Sermons*, II ‖ XIIIᵉ S. Mès connaissance pas n'y fait, Ne quant à soi ne quant as hommes, *La Rose*, 17623. Quant à ce que je plus en sache Nus hom.... *Ch.* 4199. Si tost comme il est pris de cele maisdie [lèpre], il est mors quant eu siecle, BEAUM. LVI, 2. ‖ XIVᵉ S. Et quant à present soit determiné de autre manière.... CHOPART, *Eth.* 174. Quant est de politiques, c'est la science par quoy l'en spait .... ID. *Sh. Prol.* ‖ XVIᵉ S. Je trouve, quant à moy, que les gents sont bien heureux de ne se font plustost su vin rompre les testes, Qu'aus coups de coutelas, en cherchant du renon, RABELAIS, IV, 18. ‖ XVIIᵉ S. Quant à votre renom, je vous la donne entièrement. BAR. *Garg.* I, 40. Quant est à moy, je suis bien d'advis que.... AMYOT, *Serto.* 14. Il faisoit beaucoup de cas de votre esprit, *Contes d'Eutrapel*, p. 104, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *quant*, *quan*, *can*; espagn. *cuanto*; ital. *quanto*; du lat. *quantum* (voy. QUANT 1).

QUANTIÈME (kan-tiè-m'), *adj.* ‖ 1° Il désigne le rang, l'ordre numérique dans un grand nombre. Le quantième rien-vous dans votre compte? Je juge à la quantième visite ce fut qu'il lui répète.... FURETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 243. .... S'avance à pas de loup, Examine les lits : c'est, dit-il, le troisième : Une rumeur qu'il entend tout à coup Lui fait bientôt oublier le quantième, DESMOUREAUX, *Richardet*, VII, 8. Dans tout ce sens, et dit élémassage, ‖ 2° S. m. Le quantième jour du mois. Les Romains comptaient les quantièmes du mois à l'aide des calendes, des nones et des ides. Quel est le quantième? Quel quantième tenons-nous? Pour trouver l'âge de la lune, il faut savoir l'épacte, le quantième du mois, VIGOUL. *Rem. Nat. Th. Gers.* I, II, p. 216, dans POUGENS. ‖ Montre à quantièmes, montre qui marque le quantième du mois.

— REM. Ménage voulait qu'on dît : quantième du mois? et non quel quantième du mois? vu que *quantième* signifie par lui-même quel jour. Ménage avait raison, l'usage, à bon droit, a décidé tout le contraire.

— HIST. XVIᵉ S. Qu'elle me mande au plus vray le quantieme Du mois naquit le roy Charles septieme, ST-GEL. 82. En le cour d'un roi de France, nommé Charles, je ne dirai point le quantieme, pour l'honneur de celle dont je veux parler, MARG. *Nouv.* XLVIII. Celle qui séaura prescrire à son mary le quantieme pas finit le prez, et le quantieme pas donne commencement au loing, MONT. IV, 407.

Digitized by Google

— ETYM. *Quant i*, avec la finale ordinale *ième*: wallon, *quantrème*; gênev. *le quantième aconou, lecnet-vous?*

† QUANTITATIF, IVE (kan-ti-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui a rapport à la quantité en aux quantités. Termes quantitatifs, comme peu, beaucoup. || 2° Terme de chimie. Analyse quantitative, celle qui détermine exactement la quantité de chaque élément, comme l'analyse qualitative en détermine la nature.

— ETYM. Pror. *quantitatiu*; espagn. *cuantitativo*; ital. *quantitativo*; de *quantitas*, quantité.

QUANTITÉ (kan-ti-té), *s. f.* || 1° Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré, du tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution; en langage d'école, accident qui fait que les corps sont susceptibles de nombre et de mesure. Mesurer une quantité. Deux quantités égales. || 2° Terme de mathématique. Quantité discrète, celle dont les parties ne sont pas liées, comme les nombres; et quantité continue, celle dont les parties sont liées, comme le temps et le mouvement, dont la quantité continue est successive, ou comme l'étendue, dont la quantité est permanente. || Quantités négatives, termes qui sont marqués du signe —. Les quantités négatives ont été un écueil pour tous ceux qui ont entrepris de les expliquer, CONDIL. *Lang. calc.* ti, 7. || Quantités imaginaires, celles qui n'existent que par la pensée et sans être conçues; ce sont simplement des expressions algébriques : la racine carrée de — 2, $\sqrt{-2}$, est une quantité imaginaire. La dénomination de quantité imaginaire a été mal choisie; il fallait dire expressions imaginaires: expressions, parce qu'elles ressemblent aux expressions qui signifient quelque chose; et imaginaires, parce que dans la vrai elles ne signifient rien, CONDIL. *Lang. calc.* ii, 13. || Terme de mécanique. Quantité de mouvement, le produit de la masse par la vitesse. On nomme quantité de mouvement le produit de la masse par la vitesse; c'est aussi ce que l'on entend par force d'un corps, LAVALLÉE, *Exp. ins.*, 3 || 3° Un grand nombre de personnes, de choses. Une grande quantité de blé, de vin. Quantité d'oiseaux aquatiques Sur ces rivages paisibles Volaient, nageaient joyeusement, SCARR. *Virg.* VII. Jésus-Christ goûtit l'aveugle-né, et fit quantité de miracles su jour du sabbat, PASC. *Pr.* II, 681. Quantité, il est question de quantité de ruisseaux du mont Taurus, MONTESQ. *Esprit*, XVIII, 7. Nous ne parvenons à attacher une idée à quantité de termes... que par une suite de combinaisons très-fines, BONN. *Essai sur l'origine*, IV. Le verbe s'accorde en nombre et en genre avec le substantif qui détermine quantité. Quantité de soldats sont arrivés. Quantité de personnes sont venues. Quantité d'oliviers ont été gelés cette année. || En quantité, en grand nombre. Vite, qu'on m'aille quérir des médecins, et en quantité, MOL. *l'Am. méd.* I, 7. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage, SÉV. 17 juill. 1680. || 4° Terme de prosodie. La valeur des syllabes longues et des brèves. Son principe (d'Erasme) qu'entre accent et quantité il n'y a nulle relation, nulle dépendance essentielle à regarder, tout-à-fait pas toutes les langues en général? D'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 1. La quantité dans les syllabes : c'est de là qui naît l'harmonie; les brèves et les longues des Latins forment une vraie musique, VOLT. *Hél. litt. Disc. de récept.* || 5° Terme de musique. La durée relative des notes ou les syllabes doivent avoir. Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité dà la musique à d'abord été relatif à celle du langage, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XIIIe S. Puisque vous savés de feure de mangier, il convient savoir de le [la] quantité, ALEBAND, 8. Occiant les Sarrazins, et destruisant leur terre, si qu'il en occist moult grant quantité, MARC POL, p. 760. || XIVe S. Ceste très grant quantité de gent ci assemblée, ASSEMBLÉE, 78, verso. Jehan de Neolle biau chevalier et grant de corps; mais la prosse na repondeit pas à la beauté ne à la quantité du corps, *Chr. de St Denis*, I, 7e 43, dans LACURNE. Qu'il en soit payé à la quantité [en proportion], BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 878, dans LACURNE. || XVIe S. Ce propous ressemeyt la juste quantité d'une epistre, BAB. *Sciomachie*. Quant à la rhytme, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pource qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins, DUBELL, I, 28, verso.

— ETYM. Prov. *quantitat, cantitat*; espagn. *cuantidad*; ital. *quantità*; du lat. *quantitatem*, de *quantus* (voy. QUANT 1).

† QUANTUM (kouan-tom'), *s. m.* Une quantité, une somme déterminée. On lui a assigné un quantum sur le gain total. Plusieurs docteurs disent que, dans l'eucharistie, il y a quantité sans quantum et accident sans substance, VOLT. *Philos. Sermons et hom. v.*

— ETYM. Lat. *quantum*, neutre de *quantus*, combien grand (voy. QUANT 1).

† 1. QUARANTAIN (ka-ran-tin), *s. m.* || 1° Terme rural. Variété de noix. || *Adj.* Se dit de certaines espèces ou variétés de pois, de maïs, de girofliers, d'une croissance ou d'une production plus rapide. Des pois quarantains. || 2° Non vulgaire du maréchalerie ancien.

— ETYM. *Quarante*.

† 2. QUARANTAIN (ka-ran-tin), *s. m.* Drap de laine qui se fabrique dans nos provinces méridionales, dont la chaîne est composée de quarante fils sont fils, c'est-à-dire quatre mille.

† QUARANTAINE (ka-ran-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nombre de quarante ou environ. Une quarantaine de francs. Une quarantaine d'années. || 2° Abstinence de quarante jours durant du carême. C'est surtout dans cette sainte quarantaine que vous devez être occupés du souvenir des souffrances du Sauveur, LAMENNAIS, *Journ. pour le carême*, Edvert. t. II, p. 210. || Jeûner la sainte quarantaine, jeûner tout le temps du carême. || 3° Absolument, l'âge de quarante ans. On n'observera guère à ce point éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'Etat, J. J. ROUSS. *Gouv. Pologn.* 13. || 4° Ancien terme de droit féodal. La quarantaine du roi, espace de quarante jours établi par Louis IX, pendant lequel l'offensé ne pouvait faire son injure. || 5° Espèce de prière populaire composée originairement de quarante vers, ou bien destinée à être récitée quarante jours de suite. || 6° Séjour que les voyageurs, ainsi que les effets et marchandises qui arrivent d'un pays où règne une maladie contagieuse, sont obligés de faire dans un lazaret ou à bord des vaisseaux, avant de communiquer avec les habitants du pays ou du port où ils veulent entrer. La quarantaine rigoureuse dura quarante jours. J'ai fait une quarantaine de dix jours. Le gentilhomme du vice-roi me dit que en prêtre était le curé d'Ocea, ville très-ancienne en Aragon, et que ce curé faisait quarantaine pour avoir été mordu par des semaines son dernier paroissien, qui était effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans la province, LE SAGE, *Gil Blas*, I, p. 183, dans POUGENS. S. M. n'ordonné de vous faire savoir qu'elle n'estime pas à propos de recevoir à quarantaine la marchandise de laines venant des côtes d'Espagne, ne croyant que ces sortes de marchandises puissent être reçues sans risque dans le royaume, quoique holt vaisseau ait déjà fait quarantaine à St-Malo, SEIGNELAY, *au duc de Chaulnes*, 2 sept. 1681, dans JAL. || Quarantaine d'observation, celle qui n'entraîne pas la détention. || Fig. Toute espèce de réclusion, de séquestration temporaire. Avant de se faire sacrer (comme archevêque), il [le cardinal Dubois] fut obligé de faire chez un chirurgien une quarantaine qui lui fint d'une retraite au séminaire, DUCLOS, *Œuv.* I, v, p. 416. || 7° Terme de marine. Quarantaine ou quarantenier, sorte de corde, de la grosseur du petit doigt, dont on se sert pour raccommoder les autres cordages.

— HIST. XIIe S. E quant la quarantaine des mois fust trespassée, E des semaines fu la quarantaine entrée, Dunc fu de tutes parz Engleterre troblée, *Th. le mart.* 188. || XIIIe S. Ja n'en vuisist [il n'en rougirait pas] pour quarantaine, Vn vendrdi, ne quarantaine [carême], DU CANGE, *quarantena*. En ceste saincte quarantaine Apparust, c'est chose certaine, Le doulz fils Dieu visiblement à sa mère, à la Magdelaine, J. DE MEUNG, Tr. 723. || XVe S. Une heure m'est plus d'une quarantaine, CH. D'ORL. *Bal.* 103.

— ETYM. *Quarante*; provenç. *quarantena*, *carantena*; espagn. *cuarentena*; ital. *quarantina*, *quarantana*, *quarantana*, *quarantina*.

† 3. QUARANTAINE (ka-ran-tè-n'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques cantons, à la navette d'été. || *Adj.* Girofles quarantaine, ou, substantivement, la quarantaine, sorte de girofle. C'est la matthiole annuelle, crucifères, dite aussi girofle d'été, quarantaie, et violier d'été.

† QUARANTAINIER (ka-ran-tè-nié), *s. m.* Voy. QUARANTENIER.

QUARANTE (ka-ran-t'), *adj. numéral.* || 1° Quatre fois dix. Quarante et un ou quarante-un. Quarante-deux, quarante-trois, etc. Ici fera pleurer sur la terre quarante jours et quarante nuits, SACI, *Bible, Genèse*, VII, 4. J'ai perdu quarante mille écus; la philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes, VOLT. *Lett. Rochelles*, 14 juill. 1728. J'ai pour la vie privée de Louis XIV les mémoires du marquis de Dangeau en quarante volumes, dont j'ai extrait quarante pages, ID. *Lett. l'abbé Dubos*, 30 oct. 1738. Le Cocu imaginaire fut joué quarante fois de suite, quoique dans l'été et pendant que le mariage du roi retenait toute la cour hors de Paris, IN. *Vie de Molière*. On peut parier 7568 contre 186, ou 40 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de quarante ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie*, *Œuv.* t. V, p. 281. On peut parier 7370 contre 186, ou 39 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de quarante-un ans vivra un an de plus, ID. ib. p. 314. J'ai trente-huit jours, madame, à-peu-près huit matinées; pour vivre, il faut que je gagne quarante sols par jour, J. J. ROUSS. *Let. à Mme de C....* p. 30, dans POUGENS. || 2° Terme de liturgie catholique. Les prières de ou des quarante heures, ou les quarante heures, prières faites dans les grandes calamités et pendant le jubilé, et durant lesquelles le saint sacrement est exposé. Il [Turenne] avait dessein de donner sur l'arrière-garde, et mandait au roi à midi que dans cette pensée il avait envoyé dire à Brisace qu'on fît les prières de quarante heures, SÉV. 200. || 3° Les quarante de l'Académie française, ou, simplement, les Quarante (avec une majuscule), les membres de l'Académie française. Quand le discours est froid, dormez-vous pas aussi? Quarante beaux esprits certifient ceci; Nous sommes tout aussi gens de bien dans comme d'autres Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres; Que cela soit dit entre nous, LA FONT. *Let. XII.* Sommes-nous trente-neuf, ou est-il quarante? Mais sommes-nous quarante, on se moque de nous, *Epigr. contre l'Académie*. || Dans le style moqueur et très-familier, on emploie même *quarante* au singulier pour exprimer un académicien. On demandait à air Charles Lerond [d'Alembert] : Que faites-vous dans la docte et savante [Académie]? Est en conclave? à ces mots le quarante D'un air malin sourit et puis répond... LINGUET, *Epigr. contre d'Alembert*. Saint, admis au doctе aréopage [l'Académie], Sollicitait air mois pour son discours. Lors un quarante : accordons-les toujours, Ce n'est pas trop pour son premier ouvrage, *Epigr. contre Suard*, dans l'*Académiade de Patouze*. || 4° Les quarante ans (avec une majuscule), voy. QUARANTIE. Un de ceux dont on loue sur les bancs des Quarante Pour siéger à vingt ans la jeunesse ignorante, C. REGNARD, *Narino Fal.* I, 4. || 5° Le trente et quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || Le quarante de roi, nom d'un jeu de cartes. || 6° Terme de jeu de paume. Quarante-cinq, la troisième avantage que l'on remporte, chaque avantage se comptant par 15 : quinze, trente, quarante-cinq. Avoir quarante-cinq. || Donner demi-quarante-cinq, donner 45 dans un jeu, 30 dans l'autre, et ainsi de suite en alternant. || Fig. Il a quarante-cinq à la partie, il a tout près de réussir dans l'affaire. || En piquet, quarante au point, ou, simplement, quarante, se dit quand les cartes qui composent le point valent quarante. || 7° S. m. Le chiffre, le numéro quarante. La quotient da quarante divisé par quatre est dix. || On dit de même : le nombre quarante, le numéro quarante. || 8° *Les Quarante-cinq*, les gentilshommes qui formaient la garde d'Henri III. Comme si [Guise] traversait la chambre où se tenaient les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, il fut égorgé, MICHELET, *Précis d'hist. de France*, ch. 9.

— HIST. XIIe S. Ensemble ou lui de ces barons quarante, *Ch. de Rol.* CCLXXXIX. || XIIIe S. Bien aurons cent mile hommes dolant quarante jours, *Sax. XEVII*.

— ETYM. Provenç. *quarante*; espagn. *cuarenta*; ital. *quarante*; du lat. *quadraginta*, de *quatuor*, quatre.

† QUARANTE-LANGUES (ka-ran-te-lan-gh'), *s. m.* Oiseau que l'on appelle aussi perroquet vulgaire ou moqueur.

† QUARANTENAIRE (ka-ran-te-nè-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. De quarante ans. Prescription quarantenaire. || Mesure quarantenaire, mesure relative aux quarantaines.

† QUARANTENIER (ka-ran-te-nié), *s. m.* Voy. QUARANTAINE 1, n° 7. || On dit aussi quarantainier et quarantinier.

QUARANTIE (ka-ran-tié), *s. f.* Dans l'ancienne république de Venise, tribunal composé de quarante membres.

— ETYM. Ital. *quarantia*, quarante.

QUARANTIÈME (ka-ran-tiè-m'), *adj.* || 1° Nom-

Digitized by Google

bre ordinal de quarante. Il a été reçu le quarantième. Votre Majesté achève actuellement la quarantième année du plus beau règne dont l'histoire fasse mention. D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 7 déc. 1779. ‖ 2° La quarantième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quarante. ‖ 3° S. m. Le quarantième, un quarantième, la quarantième partie d'un tout.

— ETYM. *Quarante*; ital. *quarantesimo*. Les autres langues romanes forment autrement cet adjectif : provenç. *caranden*; catal. *quaranti*; anc. espagn. *cuarentano*.

QUARDERONNÉ, ÉE (kar-de-ro-né, née), part. *passé* de quarderonner. Poutre, solive, porte quarderonnée.

QUARDERONNER (kar-de-ro-né), v. a. Terme d'architecture. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois. Quarderonner les marches d'un perron.

— ETYM. *Quart, de, rond* (voy. QUART 3, n° 16).

QUARRE (kar'), s. f. Voy. CARRE.

QUARRÉ (ka-ré), adj. et s. Voy. CARRÉ.

QUARRÉMENT (ka-ré-man), adv. Voy. CARRÉMENT).

QUARRER (ka-ré), v. a. Voy. CARRER.

QUARRURE (ka-ru-r'), s. f. Voy. CARRURE.

I. QUART, ARTE (kar, kar-t'), adj. ‖ 1° Quatrième. Un quart voleur survient, qui les accoste sur-le-champ. Mol. *Amphit.* I, 2. Au quart [au quatrième coup de bâton], il fait une horrible grimace, in *Progr.* ‖ Vieilli ou en sens. ‖ 2° En quart, en quatrième lieu. Et en quart, pour un dîner. Grammont souffrit continuellement en tiers ou en quart avec [Livry et des Ormes], *mr.* sév. 125, 310. ‖ 3° Terme de danse. Le quart un, ou le quartan d'un sanglier, sa quatrième année. ‖ 4° Terme de médecine. Fièvre quarte, fièvre intermittente, qui, laissant aux malades deux jours d'intervalle, revient tous les quatre jours. Il eût fallu faire comme le valet de chambre de feu mon oncle de Châlons, qui disait : Monsieur a la fièvre quarte depuis hier matin, *sév.* 249. ‖ Fièvre double-quarte, ou, substantivement, double-quarte, celle où, sur les quatre jours, le troisième seulement est exempt de fièvre, et où les accès de la fièvre quotidienne pour se ressembler. ‖ Fièvre quarte doublée, et, substantivement, quarte doublée, celle dans laquelle il y a deux accès chaque quatrième jour; quarte triplée, celle où il y en a trois. ‖ Fièvre triple-quarte, ou, substantivement, triple-quarte, celle où il y a un accès chaque jour, celui du quatrième jour ressemblant à celui du premier. ‖ 5° Ancien terme de finance. Le quart denier, droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices, et qui était le quart du quart du prix de l'office. ‖ Quart bouillon, impôt que prélevait le fisc dans les salines en Normandie, et qui était le quart de leur fabrication (bouillon était, selon Trévoux, le nom qu'on donnait à une certaine mesure de sel). Le droit de quart bouillon, est le quatrième du prix du sel blanc fabriqué dans les salines de... situées en l'élection d'Arranches... sera levé aux réduction avec la paroisse, 12 et 6 deniers à notre profit par l'adjudicataire de nos gabelles, *Ordonn. mai* 1680. ‖ Pays de quart bouillon, les pays qui avaient la faculté de s'approvisionner de sel par des sauneries particulières. — HIST. XIV° S. Naimes le duc puis establi la quarte [escheite, escadron], *Ch. de Rol.* CCXVII. ‖ XV° S. ...ne verra passer la quinte mon la quart, SAL. XIII. ‖ XIII° S. Li senglers [le sanglier] est bien et quart an, *Percev.* V. 887. Et Tybert fu li quars, *Berte*, XVII. Au quart jor [Dieu] commanda que li solaus et la lune si les estoiles et tuit luminaire fussent fait, BIBLE. LET. PRÉS. p. 42. Quoques fievres n'eüs si malles. Ne cotidiaues, ne quartes, *Fabl.* XCVI, 238. ‖ XVI° S. De pain seconi vivoit mon maistre, Et celui dont me faisoit paistre, Fut presque quart, nel vueil noier [neel], DESCH. *Poëtes mss.* P. 452. Ce que nous avions de notre costé ne paroissoit rien au près d'eux; aussi la partie de l'armée du roy n'y estoit pas, COMM. IV, 16. Le premier grant de cette maison de Bourbon fut Philippe le Hardy... le second fut.... le tiers... le quart a esté le duc Charles, ID. IV, 13. ‖ XVII° S. Après avoir obtenu la dispense du parentage du quart vis-à-vis [au 4e degré], CARL. III, 38. Et de ces chaisnes [des quatre chaînes qui retenaient Pantagruel dans son berceau] en avez une à la Rochelle..., l'autre est à Lyon, l'autre à Angiers, et la quarte fut emportée des dyables, *Rab. Pant.* II, 4.

— ETYM. *Prov. quart, cart*; espagn. *cuarto*; ital. *quarto*; du lat. *quartus*, de *quatuor*, quatre, avec la suffixe *tu*, qui est considéré par Bopp, *Gramm. comp.* § 321, comme l'abréviation de *tama*, sanscr. *prathama*, premier.

2. QUART (kar), s. m. ‖ 1° Une partie d'un tout divisé en quatre. Un quart de lieue. Il a eu le quart de la succession. Vous n'avez pas le quart tant de peine que lui. Une aune un quart. Le peu qu'il en restait [de rats] n'osait quitter son trou. Ne trouvant à manger que la quart de son sol, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Quand on y trouve [chez les casuistes]... qu'on satisfait au précepte d'ouïr la messe en entendant quatre quarts de messe à la fois de quatre différents prêtres... PASC. *Prov.* XI. Pli c'est trop des trois quarts [de la succession] pour ces deux cancres-là! ARGNARD, *le Légat.* II, 8. Le quart d'un genre humain perdu, pour ainsi dire, avant d'avoir vu la lumière, puisqu'il en meurt près d'un quart dans les premiers onze mois de la vie, BUFF. *Probab. de la vie*, Œuv. t. I, p. 241. Tant de dépenses extraordinaires obligent Louis XI de retrancher un quart sur les pensions, DUCLOS, Œuv. t. III, p. 244. ‖ 2° Se dit aussi d'un autre quelconque fois pour la quatrième partie d'une sune. Une étoffe de trois quarts de largeur, de cinq quarts, de sept quarts. Cette étoffe a trois quarts, a cinq quarts. ‖ Se dit ainsi pour la quatrième partie d'un boisseau. Acheter un quart de blé. ‖ 3° Les trois quarts, la plus grande partie. Ce que je sais, c'est qu'aux grosses parties On en vient sur les trois, sur les trois quarts du temps, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. Et ce sont tous des ânes. Ou du moins les trois quarts, RICHARD, *le Légat.* II, 11. Les trois quarts du genre humain périssent avant l'âge de cinquante ans, c'est-à-dire avant d'avoir rien achevé pour soi-même, peu fait pour sa famille, et encore moins pour autrui, *Probab. de la vie*, Œuv. t. I, p. 242. ‖ 4° Un quart d'agent de change, propriétaire du quart de la valeur d'une charge. ‖ 5° Terme de marine. Un quart d'heure, la quatrième partie d'une heure. Je partai l'autre jour un quart d'heure à mon frère; il y a plus de trois ans que cela est arrivé, MARIVAUX, *Mère*, *Lett. à Mme de Briman*, 14 oct. 1692. ‖ Il se dit d'une façon indéterminée pour moment. Elles [les femmes du sérail] ont des quarts d'heure où je ne sais pas bien décider, et un heure où l'on ne refuse rien, des quarts d'heure où j'ai toujours tort, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. J'étais à Londres quand on apprit qu'il [le roi] avait pris Milton asservie, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche, VOLT. *Lett. Hénault*, 25 juin 1761. ‖ Au quart d'heure, au très-peu de temps. Je me trouvai en état, par ces arrangemens pris au quart d'heure, de recevoir et de ravitailler les débris de l'escadre de M. de la Bourdonnaie, *Madrier, Réponse de Pierre David à un mémoire présenté à la Compagnie des Indes en août* 1762, dans *Revue maritime et coloniale*, t. XXIII, 1843, octobre 1867. ‖ Fig. Un mauvais, un méchant quart d'heure, quelque chose de fâcheux. Tout droit à la potence; il est juste qu'il commence le premier. ‖ Il n'a fait que d'un méchant quart d'heure, TH. CORN. *D. César d'Avalos*, IV, 7. Ah! quelle persécution, s'écria cette mère toute émue, qui quart d'heure pour moi! *Mariage de raison*, 1re scène. Il faudrait tous dans mon cantan, que toutes les heures de ces montres [achetées à Fernex par Catherine] vous soient favorables, et que le quart d'heure [allât] passe toujours de mauvais quarts d'heure, VOLT. *Lett. Catherine*, 20 nov. 1774. ‖ Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure, être d'une humeur inégale. On dit dans un sens analogue : il a de bons moments et de mauvais quarts d'heure. ‖ Le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer son écot; et, par extension, tout moment désagréable: ainsi dit du mauvais moment où se trouva Rabelais, quand il fallut compter avec l'hôte, sans avoir de quoi payer sa dépense (voy. dans les particularités de sa vie, son embarras et son stratagème). ‖ 6° Adverbialement. Un quart, un quart d'heure. Cette pendule sonne les quarts. Il est le quart. ‖ Terme d'horlogerie. Piece des quarts, la pièce qui, dans une montre ou pendule à répétition, sert à faire sonner les quarts. ‖ 7° Terme de législation. Quart de réserve, le quart des bois des communes, des hospices et autres établissements publics, qui doit être distrait pour croître en futaie. ‖ 8° Portrait de trois quarts, portrait où un des côtés de la figure est vu de face et l'autre côté en raccourci. ‖ On dit de même : se faire peindre de trois-quarts. ‖ Fig. Vous recevez bientôt une certaine liberté générale; le genre humain y est point cette fois-ci... ‖ Il ne l'étoit que de profil aux autres réunions, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 1er février 1762. ‖ Fig. Montrer quelqu'un de trois quarts, le montrer dans quelque chose d'entre manières incomplète il est vrai, mais telle qu'il puisse se reconnaître ou être reconnu. Je crains même qu'il [le genre humain] ne se trouve trop hideux étant montré de trois quarts, et qu'il ne lui prenne envie de brûler le tableau, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 fév. 1763. ‖ 9° Levraut de trois quarts, ou levraut trois quarts, un levraut qui est pervenu presque à la grandeur d'un lièvre. ‖ 10° Demi-quart, la moitié d'un quart, la huitième partie. L'écouillon étant à demi-quart de lieue, LA FONT. *Fabl.* X, 4. ‖ 11° Le tiers et le quart, voy. TIERS. ‖ 12° N'avoir ni part ni quart, ne contribuer en rien à; locution qui a vieilli. Il connut bientôt que ses voyages étaient inutiles, et on disait publiquement que le mariage ne s'accorderait jamais, ou que les jésuites n'y auraient ni part ni quart, FR. GARASSE, *Récit des persécutions contre les Jésuites*, ms. inédit cité par CH. NISARD, *Journal de l'Instruction publique*, 2 août 1865. ‖ 13° Sorte de monnaie, ancienne monnaie qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui plus tard en a souvent valu davantage. Il se fera frotter pour moins d'un quart d'écu, SOL. *Fût.* I, 2. ‖ Il n'a pas un quart d'œil, il est bien pauvre. ‖ 14° Quart de cercle, instrument de mathématiques qui est la quatrième partie d'un cercle, et qui, garni de son alidade et de ses pinnules, sert à prendre les angles et les élévations sur terre et sur mer. On se sert aussi de sorte de la quantité de cet aplatissement [du globe terrestre] avec le secours des meilleurs quarts de cercle, VOLT. *Phil. de Newton*, 4e part. Quart de nonal, instrument d'astronomie qui consiste en un grand quart de cercle de cuivre, fixé contre un mur dans le plan du méridien, portant une lunette mobile autour de son centre, pour observer le passage des astres à diverses hauteurs. ‖ Terme d'artillerie. Quart de cercle, instrument divisé en degrés qui sert à donner l'inclinaison sur bouche à feu, dans le pointage. ‖ Terme de marine. Quart de nonante, instrument qu'on appelle aussi quartier anglais, et qui servait à observer la hauteur du soleil. Il instrument et opération graphique avec lesquels on détermine les diamètres des mâts et vergues d'assemblage. ‖ Quart de montre, subdiv d'un quart de minute. ‖ Quart de réflexion, voy. OCTANT. ‖ 15° Quart de vent, ou, simplement, quart, terme synonyme de rumb, si plus souvent employé par les marins. Par un, deux, trois, etc. quarts, les marins entendent une, deux, trois, etc. fois la 32e partie de la circonférence de l'horizon. Une route à trois bonnes, TASCHOBE ayant mis sous voiles, nous continuames notre route à l'ouest-quart-nord-ouest, LAPEROUSE, *Voy.* I. I, p. 2. Une route à trois bonnes. Demi-quart, moitié de 8e 32e 20e; c'est la moitié d'un rumb ou quart de la rose des vents d'une bousole. ‖ Gouverner sur le demi-quart, se dit d'un bâtiment qui suit en route entre deux aires du vent. ‖ 16° Terme d'architecture. Quart de rond, moulure qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. ‖ Les ornéres donnent à la même nom à un ornement qui règne au bas du pied d'un chandelier. ‖ Terme de menuiserie. Quart de rond, profil et outil de moulure composé d'un quart de cercle ou d'arcade et de deux filets. ‖ 17° Terme de musique. Quart de soupir, figure moderne de silence, dont la durée équivaut à celle d'une double croche (plus communément d'une demi-croche), et qui est le quart du silence appelé soupir. ‖ Le demi-quart de soupir, le silence dont la durée est le demi-quart de ton, figuressement le quart de la seconde majeure (à laquelle les musiciens donnent le plus souvent le nom de ton), ou la moitié de la seconde mineure que les musiciens désignent ordinairement par l'appellation de demi-ton). L'intervalle de quart de ton n'existe pas en musique moderne. ‖ Pour n'avoir pas plus petit que la seconde mineure ou demi-ton. Les peuples orientaux, habitués à faire usage de beaucoup de petits intervalles dans la musique, ont un gramme chromatique par quarts de ton, FETIS, *la Musique*. art. *quart de ton*. ‖ 18° Terme de manége. Quart en guet, sorte de voltе. ‖ Travailler un cheval de quart en quart, le conduire huit fois sur chaque ligne du carré. ‖ 19° Quart de canon ou vérat, canon du XVIe siècle qui lançait un boulet de 15 livres. ‖ 20° Quart de monde, se dit quelquefois d'un monde au-dessous du demi-monde. ‖ 21° Terme de marine. Garde du bâtiment pendant un espace de temps que l'usage a rendu variable; autrefois ce temps était de six heures, quart de la journée. Officier de quart. Homme de quart. ‖ Faire le quart, être de service pendant un quart; prendre le quart, relever celui ou ceux qui sont de quart. Le maître-

Digitized by Google

let qui dormira étant en garde en faisant le quart, sera mis aux fers pendant quinzaine. *Ordonn. août* 1681. || Terme de marine. Grand quart, nom donné au quart de six heures à minuit. || Par extension, le nom du quart a été donné à tout le temps de l'équipage qui alterne avec une autre dans le service. || 23° Terme d'exercice militaire. Quart de conversion, mouvement en forme de quart de cercle, qu'on fait faire aux soldats pour changer la face d'un bataillon. || 23° Petit vase en fer-blanc pour mesurer les rations de vin. || Quart de farine, petit baril contenant de 90 à 100 kilogrammes de farine. || Petit tonneau contenant non pas le quart, mais environ la moitié d'un poinçon de grandeur ordinaire. En basse Bourgogne, le quart est le quart du muid, la moitié de la feuillette. Dicton populaire : S'il tonne en mars, reine tonneau et courte, || Petit baril pour le hareng blanc. || 24° Quart, nom donné à des caisses de sapin, plus longues que larges, dans lesquelles on apporte les raisins secs. || 25° Petite monnaie qui valait quatre deniers.

— Rem. 1. Voy. MOITIÉ pour l'accord de quart avec le verbe. || 2. On dit : une heure et un quart, et aussi une heure un quart, mais c'est une irrégularité du langage très-familier, de dire une heure et quart. On dit de même : il est trois heures et un quart, ou trois heures un quart, etc. || 3. On dit une heure trois quarts, deux heures trois quarts, sans *et*.

— Hist. XIII° a. Que tous [tel] se mella de Renart, Qui n'en sait le tiere ne le quart, *Ren.* I. IV, p. 124. || IV° s. Pui puis saqui l'espée sqi tranche de tradon. Et le tiers et le quart ausi et le secunion. *Rapsgnes Capet*, v. 828 || XV° s. Et commuue renommée en courroit partout en Espaigne.... et sachez que on n'en disoit pas le quart. *Chronique de Lancastre*, PROUS. II, 111, 44. Adone un bourgeois honourable, Qui Jehan Maillart fut appelez, Qui estoit quartier de ce lez [côté], Et gardes d'un quart de la ville, De la porte et de la bastille, *p.* DESCH. *Poésies mss.* f° 273. Une pinte de vin, autrement nommé quart aueffi paya (da Comminges), DU CANGE, *quartus*. Le tesmetra la, le porta Vilion? Vanez le veoir en ce retour arroy, Nobles hommes, frances de quart si de dit, Qui ne tenez d'emperreur ni de roy, Mais seulement du dient de pareille, *Ballade Galeckie, Epître en forme de ballade.* || XVI° s. Un quart de lieue, MONT. I, 191. Ceux qui entonnent au quart crieront au point du jour, voile, voile, et le font près, *Act. Hist.* I, 417. Toute ma liberté et hardiesse n'est qu'aux pensées, jugemens, opinions, esquelles personne n'a part qu'par quart ou tiers celuy qui les a chassées en droit soy, CHARRON, *Sagesse, Préf. de la 3e édit.* Pour le regard du l'artillerie, ils nous fournirent vingt bons canons, oune deux cents, trente-quatre quarts de canon..... BELLY, *Hém.* I. IV, p. 203.

— Etym. *Quart* ; wallon, *quer*.

† **QUARTAGER** (kar-ta-jé), v. a. Terme rural. Donner un quatrième labour aux vignes.

QUARTAINE (kar-tè-n'), *subj. f.* Usité seulement dans cette locution : fièvre quartaine, fièvre quarte. Si c'était mal de saint, ou de fièvre quartaine, OLIVIER, *Sat.* IV. || Il ne se dit guère que par imprécation. Si vous y manquez, votre fièvre quartaine! MOL. *l'Et.* IV, 8. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau du tailleur! ID. *Bourg. gent.* II, 7.

— Hist. XIII° s. Je me excusai vers li pour une quartaine [fièvre] que je avoie lors, et li prai que il me vousist soufrir, JOINV. 299. || XV° s. Le prestre : Il m'a été pas presentement Vous confesser, si que payerez Très bien, et si me huillerez Argent pour dire une deuzaine De messes. — Le pelletier : Sa fièvre quartaine! le *Nouveau Patelin*, p. XVI° s. Très fortes fièvres quartaines, vieux fol, sot mal plaisant que tu es, BAR. III, 93.

— Etym. Prov. *quartana, cartana*; du lat. *quartana (febris)*, de *quartus*, quatrième (voy. QUART 1).

† **QUARTAIRE** (kar-tè-r'), *adj.* Terme d'architecture. De la quatrième époque. Période, construction quartaire.

QUARTAN (kar-tan), *s. m.* Voy. QUART 1.

QUARTANIER (kar-ta-nié), *s. m.* Terme de chasse. Sanglier de quatre ans.

— Hist. XVI° *s.* Sanglier quadrannier, BAR. *p.* 56, dans LACOMBE.

— Etym. *Quartan*.

QUARTATION (kar-ta-sion), *s. f.* Opération chimique qui se pratique sur une masse d'or et d'argent alliés ensemble, quand on veut faire le départ de l'or au moyen de l'acide azotique. Si cette masse ne contient pas trois quarts d'argent, on en ajoute jusqu'à cette quantité ; et cette addition, qui réduit par conséquent l'or au quart de la masse, favorise l'action de l'acide.

— Etym. *Quart* 1, parce que l'on ajoute assez d'argent pour que l'or ne fasse qu'un quart de l'alliage.

QUARTAUT (kar-tô; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tô-z en boit). *s. m.* || 1° Tonneau tenant la quatrième partie d'un muid. || 2° Petit tonneau de dimension inférieure à celle du quart de muid, et dont la capacité varie selon les lieux. Pié bine, monsieur, puisque vous le voulez, je vous coufesse que j'ai bu avec mes amis ce petit quartaut de vin d'Espagne dont on vous fit présent il y a quelques jours, MOL. *Fourber.* II, 8. Monsieur, j'ai commandé que l'on portât chez vous certain quartaut de vin, *Ib.* *Pourc.* II, 11. En conscrit, je le paie, l'hôtelier, les hôtes, les dieux, Et toute la mythologie. Pour un quartaut de Condrieux, GRESSET, *Chartr.* || Quartaut d'Avignon, contenant 144 litres. || Quartaut de Champagne, barrique contenant 204 litres. || Quartaut de Mâcon, sorte de barrique contenant 168 litres. || Quartaut de Malaga, contenant 136 litres. || Quartaut d'Orléans, contenant 114 litres.

— Hist. XVI° *s.* En l'emine deux bichots, ou bichet deux quartaux, ou quartaude quatre quarteraches ou quatre boisseaux, *Coust. gén.* t. I, p. 687.

— Etym. Bas-lat. *quartale*, de *quartus* (voy. QUART 1).

† **QUART-BISCUITÉ** (kar-bi-skui-té), *adj.* Se dit du pain de munitions qui est quatre fois moins cuit que le biscuit.

— Etym. *Quart* 1, et *biscuit*.

QUARTE (kar-t'), *s. f.* || 1° Ancienne mesure contenant 125 litres. || Terme de mathématique et d'astronomie. La soixantième partie de la tierce. || *S. f. pl.* Parties de l'hémisphère visibles entre les méridien et horizon, *Encycl.* || 2° Terme de musique. L'intervalle qui suit la tierce et qui précède la quinte, dans la nomenclature des intervalles par ordre ascendant. Quand quatre cordes d'une même octave font un même temps que trois oudes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quarte. De la quarte : cette consonance se trouve naturellement en toutes, *Ib.* Jamais on ne la fait entrer dans la musique, si ce n'est par accident et avec l'appui des autres, BOISC. *Musique*, *Ib.* de la quarte, *Ib.* Quarte juste, intervalle formé de cinq demi-tons; c'est le renversement de la quinte juste. || Quarte augmentée ou superflue, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quinte diminuée. || Quarte diminuée ou fausse quarte, intervalle formé de quatre demi-tons; c'est le renversement de la quinte augmentée. || Quarte doublement augmentée, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quinte doublement diminuée. || Quarte doublement diminuée, intervalle formé de trois demi-tous; c'est le renversement de la quinte doublement augmentée. || Quarte parfaite, M. Petis et quelques autres théoriciens désignent ainsi la quarte augmentée. || Quarte préparée, celle dont une des notes fait dissonance avec la basse. || Quarte résolue, celle dont une des notes fait partie de l'accord suivant. || Quarte de nazard, jeu d'orgue qui fait partie des jeux de mutation. || 4° Terme d'escrime. La manière de parer dirigée d'après le mouvement du poignet en dehors; c'est une des quatre gardes générales opposées à la seconde. Oui ; mais tu me pousses au tierce, avant que de passer en quarte, et tu n'as pas la patience que je pare, MOL. *Bourg gent.* III, 2. || 5° Au jeu de paume, quatre cartes de même couleur qui se suivent. On dit aujourd'hui quatrième. || 6° Terme de droit romain. Quarte Falcidie ou Falcidienne, le quart des biens que peut retenir l'héritier grevé de legs, et que la Trébellienne ou Trébellianique, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre. || 7° Terme d'eau-de-vie de Cognac, voy. BRUN. || 8° Terme d'ancienne coutume. Banlieue qui comprenait une étendue de quatre milles, ou qui était composée de quatre villages.

— Hist. XIII° *s.* Et chacun jor, de vin à chacun et à chacuna des convers et couverses, una quarte de vin, se la poent boire, DU CANGE, *quarta*. Nul poissonnier ne peut achater poisson dans la quarte [banlieue, quatrième mille] d'Angiers, pour vendre à regrat, in. ch. || XIV° *s.* Une quarte dorée et esmaillée d'aymaux vers, à oiseles, avec l'aiguiere de mesmes, pesant vij marcs, vj onces, DE LABORDE, *Émaux*, p. 473. Huile vendue par quartes, *Liv. des mét.* 160. || XVI° *s.* Une pièce de gentilhomme de la chambre des ordonnances, à 300 francs par quarte [par quartier], CARL. VI, 328.

— Etym. Lat. *quartus* (voy. QUART 1).

† **QUARTE-FAGOT** (kar-te-fa-go), *s. m.* Sorte de bateau, *de quarto fagotis*, nom du bateau en italien.

† **QUARTENAIRE** (kar-te-nè-r'), *adj.* S'est dit quelquefois pour quaternaire (voy. ce mot). Dans l'échelle quartenaire on l'emploierait que les quatre caractères 0, 1, 2 et 3, SUPP. *Enc. arith. mor. Œuv.* t. 2, p. 182. || S. m. Comme les membres qui composent le sacré quartenaire profitaient, en se réunissant, le nombre dix, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même, il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf, BARTHEL. *Anach.* ch 20.

— Hist. XVI° *s.* Si vous remplissez un quartenaire malade affecté de fièvre quarte[ou de viandes melancholiques, l'accès anticipera, PARÉ, XX, 18.

QUARTENIER (kar-te-nié), *s. m.* Officier préposé à une ville à la surveillance et au soin d'un quartier. M. de Maynne se servit, quoique couvertement, des Seize, qui étaient les quarteniers de la ville, ARTH. II, 244. || On dit aussi quartenier. Ayant été syndic de ma commune, je pouvais prétendre à être quartenier et par suite échevin, PICARD, *Provinc. à Paris*, III, 8.

— Hist. XIV° *s.* Jehan Enchart pour lors quartenier du quatriesme des vins vendus à detail, no CANOX, *quartanerius*. || XV° *s.* Lesquels sont en nombre seize et nomment quarteniers, ayant charge expresse, chacun en son quartier, de regarder au fait de la dite ville, *Ordonn. janv.* 1484. || XVI° *s.* A Paris seize quartiers, A Montpellier seize pilliers, C'est à chacun son benefice, *Sat. Ménip.* p. 303.

— Etym. Bas-lat. *quartenarius*, de *quartanus* (voy. QUARTAN).

† **QUARTERON** (kar-te-ron), *s. m.* || 1° Poids qui est la quatrième partie d'une livre. || 2° La quatrième partie d'une livre dans le cuivre qui se vendent au poids. Un quarteron de beurre. || 3° La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. Un quarteron de sou. || Le quarteron est de 30 à Paris, et de 32 dans quelques villes de France. || 4° Demi-quarteron, la moitié du poids d'un quarteron. || La moitié d'un quarteron au poids ou en compte. || 5° Terme de boucherie d'or. Petit livre de papier carré, qui contient vingt-cinq feuilles d'or ou d'argent battu. || 6° Outil de papetier. || Outil dont l'épingleur se sert pour trouer le papier. || Proverbes. Il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron, il ne faut pas tant de paroles. Voltaire. Il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron : si tu veux, tu seras ma femme, je serai ton mari, MOL. *G. Dand.* II, 4. || Il n'y en a pas trois douzaines au quarteron, se dit d'une chose qu'on estime, qu'on ménage.

— Hist. XIII° *s.* Appareiller et mettre par quarterons [le chanvre], par dix livres peser au pois de roi, *Liv. des mét.* 148. || XIV° *s.* Six livres de froment et quarteron de vin, RECHERCHE, P° 444. || XV° *s.* Menuz, menuetz quarterons, CH. DE MONT. *Rondel.* [Despagnols] courrureut le pays de Flandres par cens et par quarterons, O. DE LA MARCHE, liv. III, p. 841, dans LACURNE. || XVI° *s.* Trois quarterons d'espingles n'aun. *Farn.* III, 3. Quarteron de serre [sorte de pure scarpe], *Cout. gén.* t. II, p. 804.

— Etym. Bourguig. *quarteron*; provenç. *cartayron, cartaron, cartairon, cartairou*; ital. *quarterone*, de *quarto* 1, avec le suffixe *eron* composé de *er* et de *on*, qui est augmentatif, diminutif, péjoratif, etc.

† **QUARTERONNE, QUARTERONNEE** (kar-te-ro-n'), *s. m.* et *f.* Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

— Etym. Le même que le précédent.

† **QUARTETTE** (kouar-te-t'), *s. m.* Cest l'italien quartetto francisé.

† **QUARTETTO** (kouar-te-to), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui signifie petit quatuor. || Au plur. Quartetti.

QUARTIDI (kouar-ti-di), *s. m.* Le quatrième jour de la décade républicaine.

— Etym. Lat. *quartus* (voy. QUART 1), et *dies*, jour

QUARTIER (kar-tié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tié-z désignés), *s. m.* || 1° La quatrième partie de certaine objets. || 2° En boucherie, poids en quatre quartiers. En tannerie, dresser un cuir de quatre quartiers. || 3° Nom de divers instruments d'observation. || 4° La quatrième partie d'une anne. || 5° Ce qu'on paye de trois mois en trois mois. || 6° La quatrième partie du cours de la lune. || 7° Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre par-

Digitized by Google

ties. || 8° Quartiers de pierre. || 9° Quartier, dans les arts de construction. || 10° Quartier de soulier. || 11° Quartier, dans le langage des vétérinaires. || 12° Certaines parties d'une ville. || 13° Au plur. Environs, en parlant des provinces et de la campagne. || 14° En termes de guerre, le bâtiment dans une ville où une troupe est casernée. || 15° Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. || 16° Quartier d'hiver. || 17° En termes de marine, quartier des chasses. || 18° Endroit exigu pour quelque chose, comme logement des vanneurs, des chiens. || 19° Résidence. || 20° Dans les collèges, salles d'étude. || 21° Espace de trois mois, quart d'année. || 22° Chaque degré de descendance en une famille noble. || 23° La quatrième partie d'un écusson écartelé; fois-quartier. || 24° Le sang, en termes d'accouchement favorable fait aux vaincus. || 25° En architecture, quartier tournant. || 26° Morceau de métal laminé. Peau qui doit être ajoutée à un soufflet. || 27° Petit quartier, dans une ardoisière. || 28° A quartier, à part.

1° La quatrième partie de certains objets. Un quartier de mouton, de pomme. L'attaquer [un chien], le mettre en quartiers, Sire Loup l'eût fait en morceaux. LA FONT. *Fabl.* 1, 8. Leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné le Duplin par son ordre [de Lesage], qu'ils l'avaient coupé en quartiers, et jeté dans la rivière, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Son corps a été mis en quartiers, en quatre quartiers, se dit d'un supplicié, dont on expose les membres en différents endroits. FRÈRE Oldecorn et frère Garnet furent mis en quartiers à Londres pour la fameuse conspiration des poudres, VOLT. *Fanatisme ou Mahomet, Epoût.* I, 3. Je mettrais en quatre quartiers pour lui, ou, par oblique, je me mettrais en quatre pour lui, c'est-à-dire il n'y a rien que je ne fasse pour lui. Si je ne le mets, il ne faut mettre en quatre, COMM. *l'Illusion*, III, 3. || 2° Terme de boucherie. Poids des quatre quartiers, poids net d'un animal abattu, c'est-à-dire poids des parties débitables par le boucher. || Terme de tanneur. Dresser un cuir de quatre quartiers, le plier en trois, les quatre pieds. || Le dresser de cette façon quatre fois, quartier des quatre coins, un peu en biaisant. || 3° Terme de marine. Quartier de réduction, carton graduel dont se sert pour réduire les routes obliques, c'est-à-dire celles dont la direction n'est ni un méridien ni un parallèle à l'équateur. Le quartier de réduction n'est plus d'usage que sur quelques petits navires de commerce; partout ailleurs on le remplace par des tables calculées d'avance, ENCYCLOPÉD. || Quartier sphérique, instrument de nautique, l'aide duquel, connaissant la latitude du lieu et la déclinaison du soleil, on trouve l'heure de son lever, de son coucher, etc. Le quartier sphérique est aujourd'hui entièrement abandonné, et on lui substitue de même l'emploi des tables. || Quartier de réflexion, voy. OCTANT. || Quartier anglais, synonyme de quart de nonante. || 4° La quatrième partie d'une aune (acception vieille). Un quartier d'étoffe. Un quartier de ruban. Plus de coiffures élevées jusqu'au ciel, plus de princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire: on fait usage de ses chevaux, SÉV. 41 mai 15. Ce qu'on paye de trois mois en trois mois pour loyers, rentes, pensions. Il doit deux quartiers de son loyer. Il a mangé d'avance un quartier de sa pension. Plus pâle qu'un rentier à l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, SOUL. Sat. III. || Richelieu] fut obligé de retrancher trois quarts d'arrérages que le roi devait aux rentiers de l'Hôtel de ville, VOLT. *Hist. parl.* I. || Il est de quelques-uns de la demi-année lorsqu'il s'agit de payements. On n'a pas encore payé le premier quartier des rentes sur l'État. || Il a fait quelques jours de cours de la lune. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune, VOLT. *Lett. M. de la Carpe*, 26 oct. 1777. Les astronomes disent alors que la lune est dichotome, c'est-à-dire coupée par le milieu; cette phase s'appelle aussi le premier quartier.... le 22e jour, la lune est du nouveau dichotome, c'est ce qu'on nomme le dernier quartier, DELAMBRE, *Astr. astron.* 14e leçon. || 7° Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. Un quartier de gâteau. Un quartier d'orange. Coupant un morceau de viande qu'il met sur un quartier de pain, LA BRUY. *Théophr.* 11. On emploie ses autres qu'à huit bouts dans les terrains fermes et surtout dans les friches qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, SUPP. *Bomf.* I. Un quartier de terre, un champ d'une certaine étendue. Tu nous étales quelques quartiers de terre que tes parents ont possédés sujets de Besançon, VOLT. *Mél. litt. Lett. d'Nomicile.* || Bois de quartier, bois à brûler fendu en quatre. || Échalas de quartier, échalas faits de bois de chêne fendu, par opposition à ceux de bois blanc. || Quartier de lard, grande pièce de lard tirée de dessus un cochon. || 8° Quartiers de pierre, gros morceaux de pierre dont une ou deux font la charge d'une charrette à quatre chevaux. || On dit de même : quartier de rocher, quartier de marbre. La ville est cernée d'édifices superbes; d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Absolument. J'y écrira maintenant cette lettre sur un quartier que les glaces ont détaché du rocher voisin, J. J. SOUBS. *Hél.* 1, 50. || Quartiers de pierre, se dit aussi des pierres de taille qui ont certain nombre de pieds sur un même cube. || 9° Dans l'art des constructions, donner quartier à une pièce de bois ou à une pierre de taille qui repose sur un plan horizontal sur une de ses faces, c'est la faire reposer autour d'une des arêtes adjacentes, de manière à la faire reposer sur une des faces perpendiculaires à la première. || En stéréotomie, c'est effectuer les constructions graphiques à l'aide desquelles la pièce du bois ou la pierre de taille se trouvera représentée dans sa nouvelle position. || Encore terme de marine. Chacune des trois parties en lesquelles les charpentiers partagèrent un navire en construction. || 10° Quartier de soulier, la partie de deux pièces de cuir qui environnent le talon. || Quartiers d'un habit, les quatre morceaux principaux qui, quand ils sont assemblés, forment le basque. || Terme de tailleur. Les quartiers d'une selle, les parties sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. || 11° Terme d'art vétérinaire. Partie latérale interne qu'entre du sabot du cheval dont la corne est inégale, rugueuse, fendue. || Quartier neuf à qui l'on a coupé ou qui a perdu un des quartiers de la corne, qu'il fait quartier neuf. || 12° Certains parte d'une ville. Commissaire du quartier, du quartier. La populace de son quartier, VOLT. *Comm. Calas*, II. Ce quartier [le Palais-Royal], qui est à présent un des plus peuplés de Paris, n'était que les grands jardins et le magnifique hôtel cardinal de Richelieu y fit bâtir son palais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Menteur*, II, 8. Il y a des quartiers entiers à Londres où les autres maisons qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles, ID. *Mœurs*, 194. Les maisons, les églises, semblent se regarder que comme les différents quartiers d'une même cité; la nature a établi une société générale entre tous les hommes, ID. *Dict. hist.* I, 8. || Aujourd'hui, Paris est divisé en arrondissements, et chaque arrondissement en quatre quartiers. || Une certaine étendue de pays. Un quartier solitaire. Je suis ravie qu'il soit ici ; je voudrais qu'il y pût demeurer, du moins il ne quittera pas le quartier, SÉV. 411. Ce personnage superbe est d'ici du quartier, Et son courage est peint sur son visage altier, SOUL. *Lutr.* I. Chez des femmes de bien dont l'honneur est entier, Et qui de leurs vertu parlent comme le quartier, REGNARD, *le Distrait*, I, 8. M. de Fontenelle, qui n'a jamais recherché que les habitants de son quartier, me voyait alors fort souvent, STAAL, *Mém.* 1. || Faire les visites du quartier, faire des visites de quartier, faire visite aux personnes qu'on veut voir parmi celles qui demeurent dans le quartier où l'on vient s'établir. || C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier, se dit de celui qui est regardé dans son quartier comme un homme ridicule. || C'est la gazette du quartier, se dit d'une personne qui rapporte toutes les petites nouvelles, toutes les médisances qui circulent dans le voisinage, bruit de quartier, certaines nouvelles, certains bruits qui n'ont guère cours hors du quartier où on les débite. Malebranche disait qu'il ne faisait pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier, VOLT. *Mél. litt. Observ. mém. Nouilles.* || Médecin de quartier, médecin dans le clientèle est circonscrite dans son quartier. || Tous ceux qui demeurent dans un quartier. Le quartier était en émoi. || 13° *Au plur.* En parlant des provinces et de la campagne, environs, voisinage. Ce fut son bien le plupart n'est point en ces quartiers, MOL. *L'Ét.* II, 3. Plus d'un savant persiste à croire qu'il n'y avait aucune ville fermée de murailles dans ces quartiers [la contrée de Jéricho], VOLT. *Philos. Bible expl. Josue.* || Il se dit aussi, au pluriel, du voisinage dans une même ville. Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, MOL. *l'Av.* I, 3. || Ville non fermée, où il y a de la troupe en garnison. Être en quartier. Nous tenons garnison en tel endroit, ce n'est pas une place de guerre, ce n'est qu'un quartier. || 14° Terme de guerre Dans une ville, le bâtiment où une troupe est casernée. Quartier de cavalerie, d'infanterie. Il est tombé sur un quartier de huit cents dragons saédois, les a défaite, et a encloué le canon qu'il ne pouvait emmener, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 348. Aujourd'hui, quartier se dit d'un local occupé par des troupes à cheval; le mot caserne est réservé pour le local occupé par des troupes à pied. || 15° Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. Il sera en état de prendre des quartiers en Allemagne, et non marquera de rien pour vivre, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 228. Quartiers de campement, les emplacements qu'occupent dans un camp les corps qui le composent, les parcs d'artillerie, des vivres et fourrages, les ambulances, etc. Quartiers de cantonnement, différents lieux, comme petites villes, bourgs et villages, à portée les uns des autres, dans lesquels on partage l'armée. || Le corps de troupes lui-même, qui est campé ou cantonné. Quatre jours après que M. le Prince eut taillé en pièces quatre quartiers de l'armée du roi..., SÉRY, IV, 130. M. de Luxembourg a assemblé ses quartiers, et son armée est de seize mille hommes ou environ, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 32. || Quartier de siège, campement sur l'une des principales avennes d'une place que l'on assiége. Veux-tu que nous te menions au quartier de M. de Turenne [au siége de Turin], MARIVX, *Parvenu*, 2. || Quartier des vivres, le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche. || Quartiers de fourrage, espèces de quartiers de cantonnement où l'on met les troupes lorsqu'elles ne peuvent pas rester ensemble, au commencement ou à la fin de la campagne, à cause du manque de fourrage. || Quartier du roi, quartier impérial, quartier du général, et, plus communément, quartier général, lieu choisi au centre du camp ou de la position, et où est établi le logement du roi ou du général en commande en chef. Je vais demain au quartier général, MARIVX, *Grumm.* 3. La plus grande mortification qu'ils eurent fut d'être obligés de le suivre au quartier du roi de Suède, VOLT. *Charles XII*, 2. Plusieurs imprudences venaient d'être commises : on avait perdu, au quartier impérial, un avait été retenir à leur passage, et pour la garde, plusieurs convois de vivres qui appartenaient à d'autres corps, MARIVX, *Hist. de Nap.* I, 2. || Le quartier général est aussi le réunion des officiers qui composent l'état-major général. Le quartier général arrivia ici demain. || Quartier d'assemblée, le lieu où les troupes se rendent pour de là marcher en corps, et aussi où les différents corps doivent se rendre lorsque l'on veut qu'il faut prendre les armes, et en cas d'alarme. || Le quartier d'assemblée est aussi une ville où les soldats d'un corps se rendent pour y passer la revue. || Mettre l'alarme au quartier, avertir les troupes qui composent le quartier de se tenir sur leurs gardes. || Fig. Mettre ou donner l'alarme au quartier, débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui sont intéressés. || On dit de même : l'alarme est au quartier. || 16° Quartier d'hiver, l'intervalle de temps entre deux campagnes. || Le jeu ou on bat les troupes pendant l'hiver. Voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous, voilà de bons quartiers d'hiver, voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange, SÉV. *Lett. d Bussy*, 3 nov. 1688. M. de Turenne a bien envie de revenir, et de mettre M. de Lorraine où se trouve M. Schomberg, et de prendre ses quartiers d'hiver, ID. 680. Je ne sais si tout ce que dit Tite Live des suites funestes qu'eurent les quartiers d'hiver pour l'armée d'Annibal ne soit point une vérité délicieuse [Capoue] est bien juste et bien fondé, BOILEAU, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 448, dans BOUCHOT. || Fig. La philosophie est entrée en quartier d'hiver; Dieu veuille qu'on n'y laisse respirer! D'ALEMB. *Lett. d Voltaire*, 18 oct. 1760. || Quartier de rafraîchissement, le lieu où on trempes fatiguées vont se remettre pendant que la campagne dure encore. Leur armée [des ennemis] est entre Diest, Malines et Louvain, et là ils vont mettre en leurs quartiers de rafraîchissement, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 344. || 17° Terme de marine. Quartier des classes, se dit de certaines divisions de la population maritime. Les arrondissements maritimes sont divisés en sous-arrondissements, et ceux-ci en quartiers. || Sur les galères, chacune des trois parties de la chiourme, ramant à son tour. Quartier de proue. Quartier du milieu. Quartier de poupe. || 18° Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des vanneurs, des chiens et de l'équipage de chasse, MASSE, 1760. || 19° Résidence.

Digitized by Google

....Ayez soin qu'on la mène Comme fille royale au quartier de la reine, MAIRET, Sol. III, 9. Préparez ton départ, et pense à la retraite; Pour en délibérer et choisir le quartier, De grâce ma bonté te donne un jour entier, cons. *Méd.* II, 2. Le roi scythe..... remercia son libérateur, et, après l'avoir tendrement embrassé, rentra dans son quartier pour appliquer le dictame sur ses blessures, VOLT. *la Princ. de Babyl.* 1. Il rentrer au quartier, rentrer chez soi, se retirer. Bacchus m'appella en ce moment au quartier, BERANG. *Ode à la gloire.* || Il se dit aussi, en termes de chasse, du lieu où est la bête. 30 octobre 1262 : Le roi, au sortir de table, alla lever en volant ; il trouva, en cherchant des perdrix, un gros sanglier dans son quartier; il mit une balle dans son flanc et le tua, RANDAU, I, 467. || 30° Dans les collèges, les salles d'étude des écoliers. Le quartier de rhétorique. || Maître de quartier, maître chargé de surveiller les écoliers dans leur quartier. || Les chefs ou doyens d'un quartier de seconde se révolta. || 31° Espace de trois mois, quart d'année, servant à désigner des fonctions où l'on se relève de trois en trois mois. L'Empereur est divisé en quatre quartiers. Les quartiers de janvier, d'avril, de juillet, d'octobre. Le duc de Nouilles arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, ST-SIM. 189, 201. || On dit aussi le quartier, ou en quartier, il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. Le roi reçu le poële tenant sera par ledit évêque nommé de Metz, et par l'aumônier du roi du quartier qui se trouverait de jour, ST-SIM. 51, 166. || Fig. Il (M. de Grignon) devrait bien.... renvoyer toutes les fantaisies ruineuses, et servir à son tour, à son par quartier, sév. 6 juin 1680. || On dit dans le même sens : entrer en quartier, sortir de quartier. || Officiers de quartier, ceux qui servent par quartier, par opposition à ceux qui sont ordinaires et qui servent toute l'année. || Médecin par quartier, médecin qui sert auprès d'un souverain par quart d'année. || Fig. et par plaisanterie. Un sien amant étant lors de quartier, LA PONT. *Cag.* || Fig. Avoir des amants par quartier, avoir des amants qui n'occupent chacun qu'une partie de son cœur. L'on ne doit point avoir des amants par quartier; Aimer à mon cœur et l'aura tout entier, cons. *Place Roy.* I, 4. || 32° Terme de généalogie. Chaque degré de descendance dans une famille noble, tant du côté paternel que du côté maternel. Il faudrait ramasser en deux mots tout ce qu'on trouve de grand dans toute la généalogie de Bavière, pour le faire tenir en quatre quartiers dont les preuves paraissent dans un livre nouvellement imprimé, Mme DE SÉVIGNÉ, *les Conversations, dialogue.* Eh bien je m'adoucis, votre race est connue; Depuis quand ? répondez; depuis mille ans entiers. Et vous pouvez fournir deux fois cette preuve, BOIL. *Sat.* V. Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve de quatre quartiers, LA BRUY. XII. Vous, insolent, répondez dit le baron, vous autres l'impudence d'épouser ma sœur, qui a soixante-douze quartiers, VOLT. *Candide*, 18. Un baron allemand, un baron de cour admis de Fulde n'eût point épousé Catherine; mais Pierre le Grand ne pensait pas que le mérite eût appris de lui besoin de trente-deux quartiers, ID. *Russie, anecdotes.* || 33° Terme de blason. La quatrième partie d'un écusson écartelé. Il porte au premier quartier de.... au second de.... etc. On place dans le premier quartier les armes de la maison principale, et dans les autres quartiers les alliances. Je suis persuadé que vous ne dénouerrez pas pour parents les princes de ces maisons, que vous portez écrits le deuil quand ils viendraient à mourir, et que vous mettriez leurs armes dans vos quartiers, CALLIÈRES, *Bon et mauv. usage, convers.* 1. || Partie d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, bien qu'il y en ait plus de quatre. Ce prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs royaumes. Des chiffres et des armes et de grands écussons, Qui par divers quartiers nous marquent les maisons Des illustres aïeux dont est sorti Lisandre, MAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* I, 2. || Franc-quartier, premier quartier d'un écusson, à droite du chef, et qui offre quelques autres armes que celles de l'écu. || 34° Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. Il vaut mieux perdre quartier que de s'exposer à une mort certaine, DESC. *Pass.* 244. Ils ne donnaient point de quartier, et ne faisaient point de prisonniers, PERROT, *Tac.* 467. Virant de rapt, faisant peu de quartier, LA PONT. *Cal.* On lui demanda s'il voulait quartier; il dit que non, SEV. 224. Il avait le mousqueton haut, et lui criait de loin bon quartier, RAMILT. *Gramm.* 8. || *Fig.* et familièrement. Demander quartier, demander grâce. Le chevalier de Vendôme a demandé quartier de plaisanterie à M. de Vivonne, qui ne s'épuisait point sur l'horreur qu'il avait de sa batterie; l'accommodement a fait, SÉV. 16 déc. 1672. Vous êtes malade, ma chère enfant.... cette pauvre tête si bonne, si bien faite.... vous demande quartier, ID. IV, 11. Ne veillez plus, n'imprimez plus, le public vous demande quartier, LA BRUY. VIII. || *Fig.* Point de quartier, sans quartier, d'une façon impitoyable. Point de quartier; immédiate est la loi, MOL. *Amphitr.* III, 7. Sied-il bien de tenir une rigueur si grande, De vouloir sans quartier les choses qu'on demande? ID. *Tart.* IV, 5. || Fig. Ne point faire de quartier, ne pas épargner. Je respecterai toujours, comme de raison, la religion, le gouvernement, et même les ministres; mais je ne ferai point de quartier à toutes ces autres sottises, et assurément j'aurai de quoi parler, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 27 fév. 1765. || L'origine de cette locution n'est pas certaine. De Brieux dit qu'elle vient de ce que les Hollandais et les Espagnols étaient autrefois convenus que la rançon d'un officier ou d'un soldat se payerait d'un quartier de sa paye; de sorte que celui qui faisait un prisonnier recevoit à mercci, en disait à l'ennemi : c'est en vain que tu offres un quartier de tes gages, on n'en veut point, il faut payer. Cela ne paraît pas vraisemblable, à cause que les intermédiaires manquent. Si l'on prend en considération les anciennes locutions prendre quartier, donner quartier, donner son quartier, on verra que ce chiffre que quartier au sens de vie sauve provient de quartier au sens de logis, résidence; donner quartier, serait donc recevoir en grâce. || 35° Terme d'architecture. Quartier tournant, les marches qui sont dans l'angle d'un escalier et qui tournent autour du noyau. || Quartier de vis suspendue, portion d'escalier destinée à recevoir deux appartements qui ne sont pas de plain-pied. || 36° Morceau de métal limité que le batteur d'or soumet à l'action de son marteau. || Il se dit aussi d'étoffe à un souffiet. || 37° Terme d'ardoisière. Franc-quartier, banc où se tient l'ardoisier de bonne qualité. || 38° A quartier, loc. adv. Mettre à quartier, se mettre à l'écart, se regarder à combat sans être de la partie, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 13. .... Écoute Quatre mots à quartier.... cont. *Mythol.* 6, 6. Je les battrais si les ennemis avaient fait à l'un des bastions, n'a fait aucun mal, parce que les soldats virent la terre branler et se jetèrent à quartier, BRANT. *Capit.* I, II, p. 316. Elle m'a dit tout bas Qu'à vous prendre à quartier je ne manquasse pas, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 1. Monsieur Vitlot (vous savez qui c'est) y était aussi à côté de la porte, où il se tenait à quartier, et dans une humble contenance, MARIVAUX, *Marianne, Part.* 6. || Tirer à quartier, prendre à part. Mais un autre jour, je vous tirerai à quartier; Ne désespérons pas; il lui donne un papier, MAIRET, *Soliman*, V, 6. Voilà son maître et la marquise qui s'approchent; vous tirerez à quartier, pendant que je m'éloigne, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* II, 2. Mettre à quartier, mettre de côté, écarter. On ne prend point pour incroyables les incidents de ces deux tragédies [Héraclius et Nicombède]; et ceux qui savent le désaveu qu'en fait l'histoire la mettent aisément à quartier pour se plaire à leur représentation, CORN. *Disc. Tragéd.* Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes, VOLT. *Dict. philos. Polythéisme.* || Se tirer à quartier, ne rien omettre. Ne m'importunez point de votre tablature; Sans vos instructions, je sais bien non métier, Et je n'en laisserai pas un trait à quartier, cont. *Sat.* Satire.

— HIST. XIVe s. [Il] Fiert [frappe] l'amoraive [l'émir] sur l'escu de quartier, *Roncevaux*, p. 62. Dedans [il] l'ot [lui a] mis [mené] Sur l'escu et un quartier [quart], ib. p. 97. Cuivers, bastars, je ne t'en quiert mentir : A mon quartier te convient revenir, As escuiers te covient revenir, *Raoul de C.* 89. || XVe s. Quiconques est finiers à Paris, il puet et doit vendre soulement en gros par poignées, par pesaus, par cartiers, *Ltr. des met.* 116. Jehans propous contre Pierre, et dist à Pierre qu'il li devoit quarter de blé, STRAUS. XXVI, 2. || XVIe s. Regardez si le cheval a piés gras et combles, piés fendus, huit quartiers, *Montaigne*, I, 25. Il servoit payés tous ceux qui en ce voyage iroient pour un quartier d'an, FROISS. II, III, 18. Ils firent tendre et traire les veiles contre mont, et vinrent au vent de quartier [vent qui souffle un peu à côté de la poupe], sur destre, pour avoir l'avantage du soleil, JUV. I, 1, 72. Si tost que le chevalier vit le pillier, il le recongneut; car autrefois avoit esté au quartier, *Percefforest*, I, VI, P. 1re. Si cherchaurent tout le jour jusques sur le vespre; car le soleil estoit entré en son dernier quartier, ch. I, II, P. 36. Le chemin estoit trop malaysé pour le secourir, pour ce que en ce quartier-là sont tous rochiers, COMM. IV, 3. Si fit laisier une robe qui lui trainoit plus de trois quartiers [trois quarts d'aune], LOUIS XI, NOUV. XCIV. || XVIIe s. Il [un habit] n'estoit pas si neuf comme il l'avoit prins; car il l'avoit fait servir ses trois quartiers, SCARON, *Contes*, XXVI. Ledict marquis, voyant mettre le feu (à un canon), se lança à quartier (à l'écart), MONT. I, 49. Au quartier par où les Portugalois escornerent les Indes, IB. I, 54. Un gentilhomme de ce quartier de Gascoigne, ID. I, 244. Un l'estrangla, pour ce le mit à quarters, ID. II, 130. C'est l'orgueil qui jacte l'homme à quarter de voyes communes, ID. II, 324. Un bon quartier [étendue] de pays, LANOUE, 899. Quelques soldats rapportèrent que, vers le quartier des Anglois, on n'y faisoit pas trop bonne mine, ID. 609. La cavallerie alla prendre quartier ailleurs, ID. 1667. Il fallut affermir le marets à force caillout et gros quartiers, car on y jetta au fond à pierre perdue, AMYOT, *Cimon*, 24. La beste estoit desja immolée, et les quartiers desous l'autel, ID. *Agesil.* 8. Les ignitis se gardoient d'un quartier de la ville, ou est le temple de Diane, ID. *Sylla*, 8. Si le fait fortifier [son camp] de tranchées, et departir par quartiers, ID. *Num.* 80. Grombaut fut mis vif à quatre quartiers, D'AUB. *Hist.* I, 348. Les cinq autres qui gouvernent celui du comte, voulant prendre à quartier (se retirer) du combat, s'eschouent, ID. *ib.* II, 310. Ayant commandé que on mist à quartier leurs armes de batteilla, le long de la dite compaignie, un peu à quartier, et non derriere comme on a accoustumé, CARL. III, 19. Il faut la levée de mil argens ou quartiers de bois taillez pour estre convertiz en bastilles, PALISSY, 289. Au quartier [dans la coin] dudit theatre et joignent le costé de l'autel y avoit une table dressée, BELLEFOREST, *Hérit. de Bretaigne*, 414, dans LACURNE. Tous le trouverent bon, et ne voulurent pas faire quartiers [se séparer]; mais tous deux iroient ensemble, MONTLUC, *Rem.* I, II, p. 482, dans LACURNE. Avoit un quartier de la lune en la teste, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *cater*; provenç. *quartier*, *cartier*; du lat. *quartarius*, qui est proprement une certaine mesure, dérivé de quartus (voy. QUART 1).

QUARTIER-MAÎTRE (kar-tié-mè-tr'), s. m. || 1° Officier du rang de lieutenant ou de capitaine, qui est chargé de l'habillement, du campement, des subsistances, des distributions, de la caisse et de la comptabilité d'un corps de troupes, et qui fait partie de l'état-major. Le quartier-maître des hussards, qui ne plaident qu'en plusieurs bataillons ou escadrons, et le capitaine commandant dans les autres corps, remplissent les fonctions d'officiers de l'état civil, d'après les lois et règlements. || Quartier-général, s'est dit d'un officier chargé de faire choix des lieux de campement, et d'en distribuer le terrain, de transporter les convois du mouvement d'une armée, et veiller l'exécution. Il se mit en embuscade dans un fond au milieu de ces villages, et fit au detachement de sa petite troupe, avec ordre d'enlever les quartiers-maîtres, à mesure qu'ils arriveraient pour faire le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 212. || 2° Terme de marine. Sous-officier qui, dans les équipages de ligne, a le rang de caporal des tours de terre, et porte comme lui deux galons de laine sur les manches de sa veste. Le quartier-maître est inférieur de position au sous-quartier; il est patron dans les embarcations, chef dans les hunes, et commande partout où il n'y a ni maîtres ni contre-maîtres.

— ETYM. *Quartier*, et *maître*.

QUARTIÈRE (kar-tiè-rè-mèt'), s. m. Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

— ETYM. *Quartier*, et *mestre*, maître.

† **QUARTIL** (kouar-til), *adj.* Voy. QUARTILE.

QUARTILE (kouar-ti-l'), *adj.* Terme d'astrologie. Quartile aspect, aspect où deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque ou de quarte-vingt-dix degrés.

— REM. Pourquoi l'Académie donne-t-elle à cet adjectif la terminaison féminine dans quartile aspect, tout en écrivant octil, quintil, sextil aspect? LEGOARANT.

— ETYM. Dérivé de *quartier*, quatrième (voy. QUART 1).

† **QUARTINE** (kar-ti-n'), *s. f.* Terme de bota-

Digitized by Google

nique. Une des enveloppes de l'ovule végétal, existant quelquefois entre la nucelle ou tercine et le sac embryonnaire ou quintine.

— ETYM. *Quart*.

QUARTINER (kar-ti-né), *s. m.* Voy. QUARTENIER.

† **QUARTO** (kouar-to), *adv.* Quatrièmement. Il s'emploie pour désigner le quatrième objet d'une série, etc., quand on compte par primo, secundo, tertio.

— ETYM. Lat. *quarto loco*, au quatrième lieu, de *quartus* (voy. QUART 1).

QUARTO (IN), *s. m.* Voy. IN-QUARTO.

† **QUARTO-DÉCIMAN, ANE** (kouar-to-dé-si-man, ma-n'), *adj.* Qui a rapport au quatorzième jour du mois juif de nisan, jour auquel, suivant les Evangiles synoptiques, Jésus fit la Cène, et auquel, dans le temps primitif de l'Eglise chrétienne, les Eglises d'Asie célébraient la Pâque. La coutume quarto-décimane doit-elle être considérée comme une trace et un indice du judéo-christianisme? Plus tard, la fête pascale fut fixée au premier dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars, et tout vestige quarto-déciman disparut. || *S. m. pl.* Les quarto-décimans, les chrétiens qui voulaient qu'à l'imitation des Juifs on célébrât la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, à quelque jour de la semaine qu'elle pût tomber.

— ETYM. Bas-lat. *quartodecimanus*, du lat. *quartus*, quatrième (voy. QUART 1), et *decimanus*, dixième, de *decem*, dix (voy. DIX).

QUARTZ (kouarts'), *s. m.* Terme de minéralogie. Nom de l'acide silicique, ou silice, ou matière non calcinée plus ou moins pure et cristallisée. Le quartz, qui forme la roche intérieure du globe, REVY. *Hist. nat.* I, p. 137. On sait, on taille, on polit le quartz comme toutes les autres pierres dures; il y a un pendant longtemps à Briançon un établissement dans lequel on scisit et on polissait cette pierre, A. BONNISSART, *Travels des mon.* I, 1, p. 380, dans POUGENS. || Quartz hyalin, celui qui a un aspect vitreux; quartz hyalin limpide, le cristal de roche. || Quartz hyalin violet, l'améthyste des lapidaires; le quartz hyalin jaune verdâtre, dit à la fausse chrysolithe. || *Le* quartz résinite, sous-espèce de quartz comprenant toutes les variétés qui renferment de l'eau, dont l'éclat est résineux, et qui sont fragiles au point de ne pas faire feu avec le briquet, synonyme de silex résinite, opale résinoïde et xylopale, LEONHARD. || Quartz ferrugineux jaune, substance minérale trouvée en Saxe, et que les Allemands appellent Eisen-Kiesel (c'est-à-dire chilon de fer). || Quartz saphirin ou quartz bleu, nom appliqué encore saphir quartz et pseudo-saphir. || Quartz-agate, la quartz chatoyant, variété de l'agate traversée de filets d'amiante qui relètent les couleurs du spectre solaire. || Quartz pulvérulent, le sable ordinaire. || Quartz cubique, nom donné, à tort, au borate de magnésie.

— ETYM. All. *Quarz*, qui existe en allemand depuis le XIIIe siècle, et qu'on explique en le rapprochant de *Werse*, mamelon; ce serait la pierre mamelonnée. M. Baudry incline plutôt à y voir le lat. *quadratus* germanisé; ce serait la pierre carrée, à cause des angles du cristal.

QUARTZEUX, EUSE (kouar-teu, teû-z'), *adj.* Qui est de la nature du quartz. La nature brute du roc vif et quartzeux, BUFF. *Min.* I, p. 152. || Réfraction quartzeuse, réfraction ordinaire dans le lieu quand le rayon extraordinaire est rapproché de l'axe et situé entre lui et le rayon ordinaire, parce que le quartz la possède ainsi.

† **QUARTZIFÈRE** (kouar-ti-fè-r'), *adj.* Qui contient du quartz, qui est composé de quartz.

† **QUARTZIFORME** (kouar-ti-for-m'), *adj.* Qui emprunte la forme du quartz cristallisé de ses variétés.

† **QUARTZITE** (kouar-ti-t'), *s. f.* Quartz brulin grenu, ou en roche.

† **QUAS** (kouas'), *s. m.* Voy. KWAS.

1. **QUASI** (ka-zi), *adj.* || 1° Presque, à peu près.... Comme il me souvient que je n'ai quasi jamais eu l'honneur de vous voir chez vous, qu'il y a cinq ou six personnes dans votre chambre, voir. *Let.* 20. Des lettres où vous ne me parlez que de vos amies et ne me dites quasi rien de vous, ib. 26. Figurez-vous donc que Thisbé, Madame, est de ce côté; C'est une ville, en vérité, Aussi grande quasi que Thèbe, MOL. *Amph.* I, 1. On ne fait quasi plus de réflexion sur un aussi grand bienfait [le baptême], parce qu'on ne l'a jamais souhaité.... parce qu'on ne se souvient pas même de l'avoir reçu, PASC. *Comm. des chrét.* Quasi sans exemple, ib. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Je me doutais quasi bien que vous auriez prévenu ma prière, SÉV. 8 *Ménage*, 22 oct. 1681. Les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine, ID. 3 juill. 1680. Heureusement nous sommes à la campagne, et nous y mesurons quasi une vie pastorale; tout cela convient à l'astronomie, FONTEN. *Mondes*, 1er *soir*. || 2° Moi qui se joint à un grand nombre d'autres, pour indiquer que la qualité exprimée par ceux-ci n'est qu'approximative, et est soumise à certaines conditions. Quasi-liberté. Quasi-républicain, etc.

— REM. Les puristes du XVIIe siècle déclaraient quasi un terme vieilli, bon qu'employé par les meilleurs auteurs. Aujourd'hui l'usage n'est pas complétement revenu en sa faveur; toutefois il ne faut pas hésiter à en user.

— HIST. XVIe s. Je n'en recognois quasy trace en moy, MONT. I, 31. Je n'ay quasy du tout point d'intelligence de ces, ID. I, 46. Cette ile touchoit quasi l'Espaigne, ID. I, 322. Et quand et quand les effects de guarire s'en voirent quasi aussi tost, que les nouvelles en courent, AMYOT, *Cam.* 40.

— ETYM. Bressan, *quasy*; provenç. *quais*, *cais*; anc. catal. *quais*; espagn. *casi*; ital. *quasi*; du lat. *quasi*, de *quam*, que, et *si*. *Quasi* en français est un mot moderne qui paraît appartenir au XVIe siècle; il a été tiré probablement de l'italien; s'il était d'origine dans la langue, il aurait reçu une forme analogue à celle du provençal.

2. **QUASI** (ka-zi), *s. m.* Terme de boucherie. Un quasi de veau, un morceau entre la queue et le rognon.

QUASI-CONTRAT (ka-zi-kon-tra), *s. m.* Terme de jurisprudence. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement entre les parties, sans convention ni consentement préalable. Les engagements qui naissent d'un fait personnel à celui qui se trouve obligé, résultent des quasi-contrats, ou des délits ou quasi-délits, *Code Nap.* art. 1370.

QUASI-DÉLIT (ka-zi-dé-li), *s. m.* Terme de jurisprudence. Dommage causé involontairement ou par négligence.

† **QUASI-LÉGITIMITÉ** (ka-zi-lé-ji-ti-mi-té), *s. f.* S'est dit de la famille d'Orléans qui se rattachait par une très-proche parenté à la dynastie dite légitime et chassée du trône.

— ETYM. *Quasi*, et *légitimité*.

† **QUASIMODO** (ka-zi-mo-do), *adj.* Terme populaire, synonyme de presque, de quasi. Ils m'ont quasimodo écrasé; je suis brisé, FAVART, *Nouvelle*, II, 9. Il en alla un matin, pauvrement perclus, SCRIBE et ALPHONSE, *Une chaumière et son cœur*, II, 7. Mot formé en donnant à quasi une forme adverbiale.

QUASIMODO (ka-zi-mo-do), *s. f.* Terme de liturgie (avec un Q majuscule). Le dimanche qui suit Pâques. Le dimanche de la Quasimodo. Après la Quasimodo on portait les malades [Renvoyer les gens à la Quasimodo, demander un long terme.

— HIST. XVIe s. Il falloit plustost armer le diable de toutes pieces, et faire l'ange tout nud avec une robbe de quasimodo, *Moyen de parvenir*, p. 90, dans LACROIX.

— ETYM. *Quasi modo*, qui sont les deux premiers mots de l'introït de la messe du dimanche après Pâques, et qui ont servi à désigner, dans le langage vulgaire, ce dimanche.

† **QUASSI-RESTAURATION** (ka-zi-ré-stô-ra-sion), *s. f.* Gouvernement qui diffère peu d'une restauration; s'est dit du gouvernement de Louis-Philippe par rapport à celui de la Restauration.

† **QUASSIA** (koua-si-a), *s. m.* Voy. QUASSIER.

† **QUASSIER** (koua-si-é), *s. m.* Genre de la famille des simaroubées qui en distingue le *quassia amara*, L. qui fournit une écorce très-amère dite aussi quassia.

† **QUASSINE** (koua-si-n'), *s. f.* Voy. QUASSITE.

† **QUASSITE** (koua-si-t'), *s. f.* Terme de chimie. Principe non azoté, retiré des *quassia amara*, L. et *quassia simarouba*, L.; dit d'abord quassine.

† **QUATER** (koua-tèr), *adv.* Quatre fois. Il s'emploie quand on a commencé à compter par semel, bis, ter. La page 6, 6 bis, 6 ter, 6 quater.

— ETYM. Lat. *quater*.

QUATERNAIRE (koua-tèr-nè-r'), *adj.* || 1° Qui vaut quatre, ou qui est divisible par quatre. Le nombre quaternaire. || Substantivement. Deux binaires font le quaternaire, et dix dizaines une centaine, PASC. *Esprit géom.* t. II. || 2° Terme de chimie. Se dit des composés qui renferment quatre corps simples. || 3° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété qui résulte d'un décroissement par quatre angles. || 4° Terme de géologie. Terrain quaternaire, ensemble de roches qui comprend toutes les formations supérieures au calcaire d'eau douce jusqu'aux cailloux roulés et aux blocs erratiques, ou environ la moitié supérieure du terrain superficiel. || L'homme quaternaire, l'homme contemporain du terrain quaternaire. L'homme quaternaire habitait des cavernes. || 5° Terme de botanique. Se dit d'un organe rapidé quatre fois.

— ETYM. Lat. *quaternarius*, de *quaterni* (voy. QUATERNES).

QUATERNE (ka-tèr-n'), *s. m.* || 1° Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis au même tirage. Il a gagné un quaterne à la loterie. || 2° Terme du jeu de lotо. Quatre numéros marqués sans interruption sur une même ligne horizontale.

— ETYM. Lat. *quaterni*, de *quatuor*, quatre.

† **QUATERNELLE** (koua-tèr-nè-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de parties disposées quatre par quatre. Feuilles quaternelles. || Terme de minéralogie. Qui offre des faces disposées quatre à quatre, ou qui résulte d'un assemblage de quatre prismes.

— ETYM. Lat. *quaterni*, voy. QUATERNES.

† **QUATERNIFOLIÉ, ÉE** (koua-tèr-ni-fo-li-é, de), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles quaternées.

— ETYM. *Quaterné*, et *feuille*.

† **QUATERNITÉ** (koua-tèr-ni-té), *s. f.* || 1° Etat d'une chose qui est composée de quatre parties. || 2° Il s'est dit, dans la controverse, de quatre personnes, comme trinité se dit de trois. Quelques théologiens et même le fameux Pierre Lombard ont été accusés d'avoir donné par leurs explications l'idée d'une quaternité divine.

— HIST. XVIe s. Ils se trompent en une autre illusion, c'est qu'il leur semble que nous establissons une quaternité, CALV. *Instit.* 98.

— ETYM. Lat. *quaternitas*, de *quaterni*, de *quatuor* (voy. QUATERNE).

QUATORZAINE (ka-tor-zè-n'), *s. f.* Terme de pratique ancienne. Espace de quatorze jours, qui s'observait de l'une à l'autre des quatre crées des biens saisis réellement.

— ETYM. *Quatorze*.

QUATORZE (ka-tor-z'), *adj. numéral.* || 1° Dix et quatre. Avecque quatorze ans écrits sur le visage, il vous ferait bien voir pour grandes ses prérieux; Ne renversez point l'ordre établi par l'usage; Ne que peut-on faire de mieux Que de foltirer à votre âge? MASSILLON, *Lett. à Mme Duval*, t. II, p. 72. Voici la recherche curieuse qui fut faite sur le nombre quaterze par rapport à Henri IV : il naquit quatorze siècles, quatorze décades et quatorze ans après la naissance de Jésus-Christ; il vint au monde le quatorze de décembre, et mourut le quatorze de mai; il a vécu quatre fois quatorze ans, quatorze mois, quatorze semaines, il y a quatorze lettres en son nom, Henri de Bourbon, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 401, dans POUGENS. On prétend qu'il [Mirabeau] changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel et sur la prédestination, voy. *Mé. hist. Lit. au prince de* ***, VI. On peut parier (1 to 100 contre 86, ou 1/2 à parier 1, qu'un enfant de quatorze ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 396. || Chercher midi à quatorze heures, Compter des difficultés où il n'y en a pas. Notre petit maître est un chercheur de midi à quatorze heures; il a toujours le nez fourré partout, LA TOUR, *Coupe enchant.* sc. 1. Cette peinture des capucins où il n'y a point de sérié me paraît comme un verre de limonade.... c'est un remède pour être le supersflu qui ne va point chercher midi à quatorze heures, SÉV. 562. La moralité s'en présente bien plus vite et plus agréablement, on ne va point chercher midi à quatorze heures, ID. 862. Que qui vivez en ces demeures, Etes-vous bien? tenez-vous-y, Et n'allez pas chercher midi À quatorze heures, VOLT. *Inutile*, pour un rendez-vous. || Faire en quatorze jours quinze heues, marcher, voyager lentement, et fig. faire peu du besogne chaque jour. || Quatorzième. Louis quatorze. Livre, chapitre quatorze. || On écrit ordinairement Louis XIV, Clément XIV. || Rente au denier quatorze, rente qui fait quatorzième du capital. || Se. Quatorze multiplié par deux donne vingt-huit. || On dit de même : le nombre quatorze, le numéro quatorze. || 4° Le quatorzième jour d'une période. Le quatorze du mois, de la lune. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, SÉV. 5 févr. 1676. || Renvoyer de sept en quatorze, quinzer indéfiniment. || Dans la doctrine des crises, le quatorze de la fièvre était regardé comme un jour décisif en bon ou en mal. || Un certain jour! est le quatorze de Mme de Coulanges : les médecins n'en répondent point encore, SÉV. 316. || 5° Terme du jeu de piquet. Quatre cartes égales, quatre as, quatre rois,

Digitized by Google

quatre dames, quatre valets, quatre dix, ainsi appelées parce que le joueur qui les a compte quatorze, si l'adversaire n'a pas un quatorze supérieur au sien. Quatorze d'as, de rois, de dames, de valets ou jeu, dont il faut se défaire, attendant son destin d'un quatorze au d'un sept, *scat.* IV. || Fig. et familièrement. Avoir quinte et quatorze, avoir dans une affaire tous les avantages.

— REM. Chercher midi à quatorze heures a pour origine l'usage, encore en vigueur dans plusieurs villes de l'Italie, de compter les heures de 1 à 24, à partir du coucher du soleil. D'après cette notation, midi peut se trouver à 18 heures, à 17, à 16 et 30 ; mais il ne peut jamais se trouver à 14. Le vrai sens de cette locution est donc : chercher une chose impossible.

— HIST. XIVe s. Par serment nommé, ce est à savoir quatorze hommes leals par nom, *Lois de Guill.* 16. || XIIIe s. Quatorze rois i ot à heure de souper, *Sax.* 321. || XIIIe s. De la famille Turc que il y mesire, il ne l'en demeure que quatorze vint, quant il se parti du champ, JOINV. 271.

— ETYM. Bourguig. *quatorse*; provenç. *quatorze*; catal. *catorse*; espagn. *catorce*; ital. *quattordici*; du latin *quatuordecim*, de *quatuor*, quatre, et *decem*, dix.

QUATORZIÈME (ka-tor-zi-m'), adj. || 1° Nombre ordinal de quatorze. Le quatorzième siècle. || 2° La quatorzième partie, chaque partie d'un tout qui en a quatorze. || 3°*S. m.* Le quatorzième jeur. Le quatorzième de la lune. Et qu'avec un vigage bitême On soit [semé] quelqu'un qui du mi tout ba : Kourra-t-il, se mesure, Le tiers-il jusqu'au quatorzième ? VEUT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 167, dans ROQUAIN. || 4° La quatorzième partie d'un tout. Les dix quatorzièmes. Il me reste affaire pour un quatorzième. Il [le mercure] ne perd qu'un quatorzième de son poids dans une eau dont le pied cube est supposé peser 73 livres, NYST. *Rich.* 1re, p. 345. || 5° Personne ou chose qui occupe le quatorzième rang. Il est le quatorzième de sa classe. || 6°*S. f.* Terme de musique. Répiquement octave de la septième.

— HIST. XIIIe s. Reis quatorzismes par escrit Est nombrés cis Theodores, PH. MOUSKES, *Ms.* p. 48, dans LACURNE. || XVIe s. Tant d'impositions, treizesme et quatorzieseme..., MÉNARD, *Hist. de Guesnay*. p. 188, dans LACURNE. || XVIIe s. Il est du quatorzième bendeliste (c'est un imbécile), DESPR. *Curios. franç.*

— ETYM. *Quatorse*; provenç. *quatorcen*, *catorsen*; catal. *catorsé*; anc. espagn. *catorceno*; ital. *quattordecimo*.

QUATORZIÈMEMENT (ka-tor-zi-me-man), *adv.* En quatorzième lieu.

— ETYM. *Quatorzième*, et le suffixe *ment*.

I. QUATRAIN (ka-trin), *s. m.* || 1° Petite pièce de poésie de quatre vers. Lisez-moi comme il faut, au lieu de ces sornettes, Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes Du conseiller Matheu, MOL. *Span.* 1. D'un cantique quatrain barbouiller mon tombeau, CRAGIL. *Epître à Lafare*. || 2° Quatre vers faisant partie d'un sonnet, d'une stance, etc. [Apollon] Veulut [dans le sonnet] qu'en deux quatrains de mesure pareille, La rime vint deux sons frappât huit fois l'oreille, BOIL. *Art* p. II.

— HIST. XVIe s. Tant en quatrains, dixains, rondeaux, huitains, MONTCHRET, I, 1, fo 1. || XVIIe s. En vain tendons la main vers le bastonnier vourd.... Nous n'avons un quatrain pour payer le neuiage, DUBELLAY, 8, *recto*.

— ETYM. Ital. *quatrino*, de *quattro* quatre

† 2. QUATRAIN (ka-trin), *s. m.* Nom vulgaire de l'espèce de charbonneau qui a quatre plumes de la queue terminées par une marque blanche.

QUATRE (ka-tr'), *adj. numéral des deux genres.* || 1° Deux fois deux. Je leral venir contre Élam les quatre vents des quatre coins de la terre, BAUD. *Bible, Jérémie*, XLIX, 36. Nous sommes quatre à partager la proie, LA FONT. *Fabl.* 1, 6. A table comptez-moi, si vous voulez, pour quatre, SCUD. *le Dép.* 1. Vous avez un homme pâle et livide [Guillaume d'Orange].... que l'on croirait jeter à terre au moindre souffle, il fait néanmoins plus de bruit que quatre autres, LA BRUY. XII. Elle a du bien pour nous deux, moi de l'amitié pour quatre, MARIV. *Pays. pore*, part. 3. On peut parier 12988 contre 809, ou environ 25 1/2 contre 1, qu'un enfant de quatre ans vivra un de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. x, p. 287. Pour m'agrandir mi-aise batire ? Trois arpents sont assez pour moi : Alcionée en avait quatre, MAIN. Alcionée était roi, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, *Vallée de Champrosay*. || Quatre au cent, les quatre unités que la coutume est d'ajouter à un cent que l'on vend. Le sieur Dupont.... élève contre l'usage qui consiste à obliger le cultivateur vendant certains de ses produits, à livrer à l'acheteur quatre unités en sus de la centaine ; en d'autres termes, il demande la suppression de l'usage des quatre au cent, BARON DE LADOUCETTE, *du Sénat, Moniteur*, 8 avril 1807, p. 413, 2e colonne. Cela est quatre comme deux et deux font quatre, cela est évident. || Terme de danse. En avant quatre, se dit, à la danse, de quatre danseurs, deux cavaliers et deux dames qui s'avancent au-devant les uns des autres. || Terme de musique. Mereaux à quatre mains, composé pour être joué par deux personnes sur un même piano. || Tirer un crimineil à quatre chevaux, écartelier ou criminel, à l'aide de chevaux dont chacun est attaché à l'un de ses membres. || Fig. et avec un jeu de mots. Il [Marin le gaseiier] a tant fait par ses journées, qu'enfin nous avons vu de nos jours le cornaire ainsi à Venise, à quatre chevaux tirer sa roue, GRAMMAIRE *et mémoires*. || Être tiré à quatre épingles, être ajusté avec soin. || Fig. Couper du fil en quatre, s'occuper de choses petites et futiles. || Fig. N'y pas aller à quatre chemins, y trop subtil. || Fig. N'y pas aller par quatre chemins, VEY. CHEMIN, n° 1. || Les quatre épices, VEY. ÉPICES. || Fig. Mettre quatre fois sept pour dix fois trois, *du mystur pimenta*. || Quatre-fleurs, VEY. FLEURS. || Vinaigre des quatre voleurs, VEY. VINAIGRE. || Les quatre fils Aymon, jeu de cartes. || Les quatre jeux, espèce de jeu de cartes. || 2° Il s'emploie quelquefois pour un petit nombre indéterminé. A quatre pas d'ici je le fais savoir, *quatre pas*, Corneille, pour un moment laissez-nous en repos, Afin que nous puissions nous dire quatre mots, RACINE*fils*, *les Age*. *prem.* trompe-la, pour prendre la Mue de la Fayette : appelez-vous cela écrire ? SÉV. 7 oct. 1687. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère ; vous y verrez en quatre mots l'état de son âme, IB. 422. Si je croyais mon cœur, j'enverrais paître toutes mes petites affaires.... et, pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrais à ma mode et suivrais mon inclination, IB. 21 août 1676. Un homme qui ne rougit pas de se donner pour savant, tombe dans une erreur qu'un théologien de quatre jours aurait évitée, MONTESQ. *Pers.* 19. Ainsi, commençant un ouvrage vingt fois, Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois, BOIL. *Sat.* II. Je connais que, pour huit jours de fortune, il vaudrait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes, VOLT. *Mem. Voll.* Ms historique d'une petite ville, qui, en bien, vaut trage en plomb, trois paletres en l'air, ERASMARCH. *Barb. de Sév.* 1, 6. Que je voudrais bien tenir en public, qu'il fallut tenir, que je supplice, et le tenir à quatre ; voilà justement tout comme je ferais, SÉV. 88. || Fig. Il faut le tenir à quatre, on a de la peine à le contenir, à l'arrêter. Il fallut tenir Monsieur à quatre ; il voulait être à la tranchée, SÉV. 472. || Fig. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même. Il faut que je me tienne à quatre pour ne pas vous dire en bon français ce que je pense, MME DU DEFFAND, *Lett. à Walpole*, t. II, p. 289, dans POUGENS. || Se faire tenir à quatre, opposer la plus vive résistance. Se refuse le plus déterminé. MM. de Novion et Bellièvre menèrent M. d'Elbeuf, qui se faisait encore tenir à quatre dans la seconde chambre, MÉTÉ. II, 311. Je considère qu'il ne se faut pas faire tenir à quatre, quand les gens reviennent de bonne grâce, SUBAY, dans SÉV. 20 janv. 1679, édit. GÉRARD. Voici bien un autre embarras ! L'auteur, dans les foyers, se fait tenir à quatre ; il ne veut point laisser jouer sa pièce.... BERNARD, *Fal. amour. Prologue*, 3. || 2° Un un autre sens. Se faire tenir à quatre, faire le furieux et le méchant, et su fond ne l'être pas beaucoup ; témoigner en apparence qu'on se veut battre, et au fond n'en avoir pas grande envie. Je me ferais tenir à quatre Comme quand on va pour se battre, SCARR. *Virg.* II. || 3° Descendre, monter un escalier quatre à quatre, avec une grande vitesse (locution elliptique : quatre marches par quatre marches). Ce jeune monsieur qui était avec vous ! le voilà qui descend les ministres quatre à quatre, DANCOURT, *Femm. d'intr.* IV, 9. || Quatre à quatre et le reste en gros, se dit d'une chose faite à la hâte, sans grand'exactitude. || 4° Fig. et familièrement. Comme quatre, beaucoup, excessivement. ....Non pas le moi d'ici, mais le moi du logis qui frappe comme quatre, MAIN. *Amph.* II, 1. Que j'aura là une haine femelle elle a de l'esprit comme quatre, m. *G. Dand.* II, 6. J'ai jeté tout par terre et couru comme quatre, IN. *Prince d'El.* I, 2. || Comme les quatre chats. D'une façon très-peu soignée. J'aime mieux être dans ces bois faire comme les quatre chats [*bêtes*] vous en souvient-il?, que d'être à Vitré avec l'air d'une madame, SÉV. 240. || 5° En quatre, de façon qu'il y ait quatre parties. Feuille pliée en quatre, l'Ordre de marine. Cordage en quatre, dans le commettage duquel il entre quatre torons. || Popularisement et fig. Du fil en quatre, de la minutieuse sous-de-vue de cabaret, ainsi dite probablement parce qu'elle est forte comme est fort du fil en quatre, c'est-à-dire à quatre brins. Fig. Du fil en quatre, vu par quatre, VOLT. n° 1. || 6° Avoir la tête en quatre, l'avoir comme si elle était fendue en quatre, l'avoir extrêmement fatiguée. Hélas ! je les ai tues [ces belles choses], quoique j'aie la tête en quatre, SÉV. 1er déc. 1684. || 8° Faire le diable à quatre, faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre (locution qui provient d'un représentation scénique du diable que qu'un appelait le grande diablerie à quatre personnages ; celle où il n'y en avait que deux se disait la petite diablerie). Il y a fait le diable à quatre, il s'est beaucoup tourmenté pour.... || 9° Courir les quatre coins et le milieu de la ville, faire bien du chemin inutile pour quelque affaire. Je suis excédé de fatigue : j'ai fait aujourd'hui les quatre coins de Paris, et j'ai vu, je crois, toute la terre, SIDER. *Rem. Est-il bon ? par* MARIV. || 10° Tirer à quatre, à quatre parties, marcher sur les mains et les pieds. || 11° Entre quatre yeux (prononcez entre quatre-z-yeux), à huis clos. Je lui dirai cela entre quatre yeux. || 12° De quatre parties, *loc.* En totalité, tout à fait (locution vieillie). Si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde, PASC. *Pensées*, III, 2, édit. HAVET. || 13° Quatre pour quatre-vingts, quatre (en écrit ordinairement Henri IV). La page quatre. Chapitre quatre. || 14° *S. m.* Quatre multiplié par deux donne huit. || On dit de même : le nombre quatre ou de quatre. Il m'a parlé d'un peuple de Thrace tellement grossier qu'il ne peut compter au delà du nombre quatre, RABELAIS, *Pantag.* II, 31. || Le quatre de mois, le quatrième jour du mois. La ville sera prise vers le quatre ou le cinq de ce mois, MAINTENON, *Lett. à Mme de Richelieu*, 1698. || 15° Caractère ou marque en chiffre le nombre quatre. Le chiffre quatre. Un quatre de chiffre, un quatre en chiffre, ou, simplement, un quatre. || Il se prend pour l'n au pluriel. Quarante-quatre s'écrit par deux quatre.

— On dit de même : numéro quatre. || Quatre de chiffre, pièce pour prendre des rats, des souris, des oiseaux, etc. Ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec un quatre chiffre. Un poids de cinq livres posé sur un quatre de chiffre, VOLT. *Lett. Bourgevris*, 23 juin 1764. || 16° Terme de jeu. Le quatre, carte marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, ou... || Il ne prend point d'*s* au pluriel. J'ai tous les quatre dans mon jeu. || 17° Face de de marquée de quatre points. || 18° Terme de généalogie. Être du cinq au quatre, VOY. ÉTRE 1, n° 6. || 19° Le quatre à la lire, variété de cerisier.

— HIST. XIe s. D'or et d'argent quatre cens mulz chargez, *Ch. de Rol.* III. || XIIe s. Mais on ne veus tient pas si sauge Des quatre parz comme on souloit, *Paiein*, 8. || XVIe s. Mais, monseigneur, ce que demander j'ose, Des quatre parz n'est pas si grande chose, MAROT, *Ep. au Dauphin*. Le grande diablerie à quatre personnages estoit bien [le diable était] en ce que possible n'estoit longuement les reserver [les tripes], RAB. 1, 4.

— ETYM. Wallon et bourguig. *quate* ; Berry, *quat* (prononcé) ; provenç. *quatre*, *catre* ; espagn. *cuatro* ; ital. *quattro* ; du lat. *quatuor* ; comparez le grec τέτταρες ou τέτορες, l'éolien πίσυρες, le gothique

Digitized by Google

fdéor, le persan *tchehdr*, le russe *tchétyre*, le sanscrit *catur*.

† QUATRE-CORNES (ka-tre-kor-n'), *s. m.* Le quatre-cornes, espèce de chabot.

† QUATRE-NATIONS (ka-tre-na-sion), *s. f. pl.* Les Quatre-Nations, ou le collége des Quatre-Nations, collége fondé à Paris par Mazarin, pour l'éducation et l'entretien de 60 enfants originaires des pays conquis par Louis XIV.

† QUATRE-ŒIL (ka-treuil, il mouillés), *s. m.* La sarigue.

† QUATRE-PIEDS (ka-tre-pié), *s. m.* Instrument dont le chaudronnier se sert pour charger le chaux.

† QUATRE-QUINT (ka-tre-kin), *s. m.* Terme de coutume. Espèce de légitime des enfants, dont l'un d'eux n'était pas permis de disposer au préjudice de ses héritiers.

† QUATRE-QUINZE (ka-tre-kin-z'), *s. m.* Le quatre-quinze, se dit, à la paume, de quatre coups de raquette, pour chacun desquels on compte quinze.

QUATRE-TEMPS (ka-tre-tan), *s. m. pl.* Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année; c'est toujours le mercredi, le vendredi et le samedi. L'un dit que vous faites jeûner vos domestiques particuliers où vous faites doubler les Quatre-Temps et les Vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde. *Ant. Tavern.*, II, 6.‖ Il prend deux majuscules : QUATRE-TEMPS.

— ETYM. *Quatre*, et *temps*, saison.

† QUATRE-VINGT (ka-tre-vin), voy. QUATRE-VINGTS.

QUATRE-VINGTIÈME (ka-tre-vin-tiè-m'), *adj.* Nombre ordinal de quatre-vingts. Quatre-vingt-unième (on ne fait pas sentir le t en liaison). Quatre-vingt-deuxième. ‖ La quatre-vingtième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. Un tableau des mines de Sibérie, par lequel il paraît qu'en cinquante-huit années on a tiré d'une seule mine d'argent 1 200 000 livres de ce métal, qui tenait environ une quatre-vingtième partie d'or, SUPP. *Mém.* t. v, p. 30. ‖ Substantivement Personne, chose qui occupe le quatre-vingtième rang. Il est le quatre-vingtième.

QUATRE-VINGTS (ka-tre-vin; l's se lie: ka-tre-vin-z' hommes), *adj. numéral.* Quatre fois vingt. ‖ On dit autrefois octante. ‖ 1° Quatre-vingts s'écrit avec une *s*, toutes les fois qu'il précède le substantif. Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts beaux hommes. J'ai connu un homme qui a commencé à voyager à quatre-vingts ans, parce qu'il ne voulait pas savoir, disait-il, où il serait enterré, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 384, dans l'édition de 1778, où il a mis aussi quand il est censé suivi d'un substantif. Nous sommes partie cent hommes, et nous sommes revenus quatre-vingts. Je le vis à la tête de quatre-vingts hommes. ‖ 2° Quatre-vingt s'écrit sans *s*, quand il s'agit de la date des années. L'an mil sept cent quatre-vingt. ‖ Il s'écrit encore sans *s*, quand il précède un autre nom de nombre auquel il est joint. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance ou l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point..... ESMÉ, *le Tellier*. Pourquoi ne vais-je point avec elle à Rome ici, qui allait consulter Tronchin!? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 août 1774. ‖ Il s'écrit aussi sans *s* dans les locutions où quatre-vingt peut être remplacé par quatre-vingtième. La page quatre-vingt. ‖ 4° Quatre-vingt-neuf, la première année de la révolution française. *Les principes de quatre-vingt-neuf. Le croyais qu'on allait faire* DU grand et DU neuf, Même étendre un peu la sphère De quatre-vingt-neuf!... MAUPOINT en rebadigeonne Un trône bourri, BÉRANG. *Restaurat. de la chanson.* ‖ 5° Quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, etc. quatre fois vingt et dix et onze, etc. de plus. On peut parler à contre 3 qu'une personne de quatre-vingt-dix-neuf ans ne vivra pas un an de plus, c'est-à-dire en huit cent dix révolus, SUPP. *Prob. de la vie, Œuv.* t. x, p. 183. ‖ Quatre-vingt-treize, l'année où la violence de la révolution fut au plus haut point. Sombre quatre-vingt-treize, épouvantable année, De lauriers et de sang grande ombre couronnée, A. CHÉNIER, *Iambes*, *Quatre-vingt-treize*. ‖ Autrefois on disait : nonante, nonante et un, nonante-deux, etc. ‖ 6° *S. m.* Quatre-vingts, sorte de chien, voy. MÉRIS.

— REM. L'habitude de compter par vingt (six-vingts, sept-vingts) a fait traiter vingt comme cent, et mettre une *s* quand il est multiplié par un autre nombre. Cela se conçoit. Mais la suppression de la dans certains cas n'est qu'une abréviation orthographique et n'a rien de syntaxique.

— HIST. XIIIe S. Le saint roi fut à Corbeil à une Penthecouste, là où il et quatrevins chevaliers, JOINV. 168.

— ETYM. *Quatre*, et *vingt*.

QUATRIÈME (ka-tri-è-m'), *adj.* ‖ 1° Nombre ordinal de quatre. Vos enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération, BAGL. *Bible, Rois*. IV, XV, 12. Si quelqu'une de vous touche à la quatrième [part], LA FONT. *Fabl.* I, 9. Toute la Russie reconnut en Michel, et la ville de Pleskow lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu, VOLT. *Mœurs*, 190. Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs; j'ai brûlé un de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie, in. *Lett. Damilaville*, 6 février 1767. Cet homme singulier (Colomb) avait écouté l'Europe en ajoutant une quatrième partie à la terre, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 7. ‖ Il a quatrième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre. ‖ 2° Terme de vénerie. Quatrième tête, celle d'un cerf on d'un daim de cinq ans. ‖ 4° Personne ou chose qui occupe le quatrième rang, le rang de quatrième. ‖ 5° *S. m.* La quatrième du mois, le quatrième jour du mois. La quatrième de la lune. ‖ On dit plus ordinairement, le quatre. ‖ 6° Être dans une affaire pour un quatrième, y être d'un quatrième, y être intéressé pour un quart. ‖ 7° La quatrième étage. Loger au quatrième. Monter à un quatrième Tomber d'un quatrième. ‖ 8° En parlant du jeu, vous venez à propos, nous attendions un quatrième, c'est-à-dire un quatrième joueur. ‖ 9° Aujourd'hui, droit que le roi levait en Normandie sur les boissons. ‖ 10° *S. f.* Terme de collége. La quatrième, la quatrième classe, ainsi dite parce que c'est la quatrième avant celle du comptant de la rhétorique (rhetorique, seconde, troisième, quatrième). Professeur de quatrième. Etudier en quatrième. ‖ Il fait sa quatrième, il fait ou il a fait ou étudie sa quatrième. Il fait la quatrième, se dit d'un professeur de quatrième. ‖ 11° Terme du jeu de paume. Quatre dattes de même nombre qui se suivent. Une quatrième majeure, celle qui comprend l'as, le roi, la dame et le valet. Une quatrième basse, celle qui comprend le 7, le 8, le 9 et le 10. Le huit et le sept. ‖ 12° La quatrième des enquêtes, la quatrième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

— REM. Conformément à l'usage antique, Malherbe a encore fait quatrième de trois syllabes : à peine la quatrième lune Achève de faire son tour, MALH. III, 3, 7; *Poés.* 1630, II, 12.

— HIST. XVe S. Ce sont impositions, gabelles, aubaides, dismes, quatrieme et toutes extorsions sur le peuple, FROISS. III, IV, 68. Moult de grandes aventures... lesquelles ne pourroit mie nommer, si la quatrieme partie escrire ni recorder, III, I, 2, 208. ‖ XVIe S. La sœur du roy a la tierce partie; l'aysnée la quatrieme, et demeurent leurs droits à son mary..... MAROT, II, 286. Et si Paris qui veid en la vallée La Cyprienne, et d'elle fut espris Tiers ou quatrieme, il faut donne le prix, RONS. 42. Cela est de son cru; il n'en doit point le quatrieme, OTOMARE.

— ETYM. *Quatre*; bourg. *quatrième*.

QUATRIÈMEMENT (ka-tri-è-me-man), *adv.* En quatrième lieu.

— ETYM. *Quatrième*, et la suffixe *ment*.

QUATRIENNAL, ALE (ka-tri-è-nnal, nna-l'), *adj.* ‖ 1° Il se dit d'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. Entre autres édits, celui du mois d'août 1648 portant création des offices quatriennaux dans toutes les charges où il y avait des anciens, alternatifs et triennaux, *Edit*, déc. 1663. ‖ Il se dit de l'officier qui exerce cette fonction. Trésorier quatriennal. ‖ *S. m.* L'office qui s'exerce de quatre années l'une, l'officier qui l'exerce. On a supprimé les quatriennaux. ‖ Qui dure quatre ans. Assolement quatriennal. Rotation quatriennale. ‖ On dit aussi quadriennal.

— ETYM. Lat. *quadriennalis*, de *quatuor*, quatre, et *annus*, année.

† QUATRILLION (koua-tri-lion, il mouillées), *s. m.* Voy. QUADRILLION. Becnut a écrit quatrillion.

† QUATRIN (ka-trin), *s. m.* Voy. QUATRAIN 3.

† QUATTROCENTISTE (koua-ttro-nn-ti-s'), *s. m.* Se dit des écrivains italiens du XVe siècle.

— ETYM. Ital. *quattrocentista*, de *quattrocento*, quatre cents, de *quattro*, quatre, et *cento*, cent; *mille* est sous-entendu.

QUATUOR (koua-tu-or), *s. m.* ‖ 1° Terme de musique. Morceau de musique écrit pour quatre voix ou pour quatre instruments. Parmi les quatuor vocaux, le quatuor de Tom Jones (Philidor), celui d'Iphigénie en Aulide (Gluck), celui de l'Irato (Méhul), celui de Charles VI (Halévy), de Higolette (Verdi), sont célèbres. Quand on parle du quatuor vocal, on ne compte pas l'accompagnement qui n'y ajoute. ‖ S'il s'agit des instruments, à moins que ceux-ci ne soient désignés nominativement, on entend toujours deux violons, alto et basse. Le quatuor instrumental est un genre de composition qui a fourni à beaucoup de grands compositeurs, tels que Haydn, Mozart et Beethoven, l'occasion de déployer les ressources du génie et du talent.... ETYM. *Ad. Kastner, Dict. Quatuor*. ‖ 2° Dans un orchestre, l'ensemble des premiers violons, deuxièmes violons, alto, violoncelles et contre-basses qui se font que doubler et renforcer les basses, de sorte qu'il n'y a que quatre parties. Un morceau à grand orchestre qu'on étudie, avant d'être répété généralement, individuellement au quatuor. Un bon quatuor, un quatuor bien nourri est la base fondamentale de l'orchestre, de même que la science et l'habileté d'un compositeur se reconnaissent surtout à l'importance qu'il donne au quatuor et à la façon dont il le traite dans chacune de ses parties, BERLIOZ, *Journal des Débats*, 8 nov. 1860. ‖ *Au plur.* Des quatuor, d'après l'Académie.

— ETYM. Lat. *quatuor*, quatre.

† QUATUORVIR (koua-tu-or-vir), *s. m.* Terme d'histoire romaine. Nom de quatre magistrats chargés à Rome de l'entretien du pavé. ‖ Titre des magistrats chargés de conduire une colonie. Il voyage à l'empire chargés de la réparation des routes. ‖ Quatuorvir du trésor, titre des magistrats provinciaux qui administraient les deniers publics dans les colonies et les municipes.

— ETYM. Lat. *quatuorviri*, de *quatuor*, quatre, et *vir*, homme.

† QUATUORVIRAL, ALE (koua-tu-or-vi-ral, a'), *adj.* Qui appartient aux quatuorvirs.

— ETYM. Lat. *quatuorviralis*, de *quatuorviri*.

† QUATUORVIRAT (koua-tu-or-vi-ra), *s. m.* Se prononce pas et ne se lie pas], *s. m.* Dignité de quatuorvir. ‖ Fig. Autorité, domination de quatre hommes. Le quatuorvirat qui s'est établi sous nos hommes, D'ARGENSON, *Mémoires*, t. II, p. 327 (an-8, 1867).

— ETYM. Lat. *quatuorviratus*, de *quatuorviri*.

QUAYAGE (kè-la-j'), *s. m.* Droit que payent les marchands pour étaler leurs marchandises sur un quai, sur un port.

— HIST. XIVe S. Et à lui appartiegne et doie appartenir le droit de prendre le kayage et le profit dendit kais et de la vase, DU CANGE, *kaagium*.

— ETYM. *Quai*.

I. QUE (kè), *pron. relatif*, ou *divers conjoncif*. ‖ 1° Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Il ne s'emploie que comme régime; il est des deux genres, et des deux nombres; l'e s'élide devant une voyelle ou une h muette. Ces hommes que vous avez vus. Cette femme que vous connaissez. Les livres que vous lisez. Les choses qu'on vous a dites. ‖ Que construit avec un verbe suivi d'un verbe à l'infinitif dépendant lui-même de ce der. Des disputes théologiques que l'on a toujours remarquées devenir frivoles à mesure qu'elles sont plus vives, MONTESQ. *Lettres*, 23. ‖ 2° Après la construction ordinaire, ne doit pas être séparé de son antécédent; cependant il est quelques cas où cela peut avoir lieu. C'est le goût et l'oreille qui en décident; mais il ne faut pas que la clarté en souffre. Et j'ai des gens en main que j'emploierai pour vous, MOL. *Mis.* III, 7. N'allez point présenter un espoir à mon cœur, Qu'il recevrait peut-être avec trop de douceur, ID. *Méd.* II, 3. Nous perdons des moments en bagatelles pures, Qu'il faudrait employer à prendre des mesures, ID. *Tart.* V, 3. ‖ 3° Que se dit archaïquement pour *ce que*, représentant le latin neutre *quod*. Le roi (Henri IV) manqua par Chatel vu, et ce misérable..... Qui n'avait jamais éprouvé Que peut un visage d'Alcide, MALH. II, 4. ‖ Et cet emploi il se dit autrefois avec les verbes *croire*, *savoir*, *pouvoir* (jamais à ne). Mon esprit satisfait n'aura que désirer, RACAN, *Psaume* I. ..... C'est dedans qu'elle (Médée) sort de nos terres; Nous n'avons désormais que craindre de sa part, CORN. *Médée*, II, 4. Surpris, ravi, confus, je n'ai que reparer (répondre), IN. *Suite*. II, 10. L'autre aussitôt de s'exclamer, Affirmant un grand rhume; il ne pouvait que dire Sans odorat..... La

FONT. *Fabl.* VII, 7. Les traits du visage très-beaux et si bien proportionnés qu'on n'y trouvait que reprendre, *ib. Psyché*, II, p. 482. Ne sachant que conjecturer du dessein de son mari, il à quelle mort se résoudre, III, 2b, II, p. 611. Madame, je suis votre sœur, autrefois l'épouse de Cupidon, maintenant esclave, et ne sachant presque que devenir, *ib.* IV, p. 649. S'il faut agir, je ne sais que faire; s'il faut parler, je ne sais que dire, 2, I. SOCIE. *Comfess.* I. Il ne m'a que faire, je n'ai que faire. Que n'a point de proche, au palais n'a que faire, REGNIER, *Sat.* XVI. || Je n'ai que faire de, je n'ai aucun besoin de. Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère... qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès, BALZ. *Socrate chrétien*, VIII. Je n'ai que faire de votre soin, MOL. *Méd. m. lui*, 1, 2. Je n'ai que faire de vos dons, M. PAR. IV, 6. || Je n'ai que faire de vous dire.... il n'est pas nécessaire de vous dire.... || Je n'ai que faire à cela, je n'ai aucun intérêt à cela. || Je n'ai que faire là. Je ne suis pas nécessaire là. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, MOL. *Méd. m. lui*, 3, 3. || Je ne puis que faire à cela, je n'y puis, je n'y sais que faire, je ne peux qu'y faire, il ne dépend pas de moi d'y rien faire, d'y remédier. || 4° Faire que fou, que sage, agir en fou, en sage; en remplissant l'ellipse on a : faire [ce] que [ferait un] sage. Disant qu'il ferait que sage De garder le coin du feu, LA FONT. *Fabl.* V, 7. || 5° Que, construit avec un infinitif. Il ne faut être, fait une sorte de locution qui signifie étant (que est ici adjectif conjonctif; voyez les exemples: la cruelle laquelle elle est; innocent lequel il était). La cruelle qu'elle est (la mort) se bornât aux vieillards. Et nous laisse crier, MALH. VI, 18. Innocent qu'il était, Il [Jésus] voulut endurer, CORN. *Imit.* II, 1. Comme un petit fou qu'il était, *Don Garc.* III, 10. Comme il a David, tout roi qu'il était, instruit d'un *secret* si important, envisagerait comme une béatitude l'attachement à cette loi, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* I, II, p. 165. Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus, *ib.* II, p. 190. Aveugle que j'étais! Je crus voir la nature.... VOLT. *Temple de Gnide*, I. Le libertin, mon Dieu, que c'était là! IB. *Enf. prod.* I, 1. || 6° S'emploie en ce sens avec un autre verbe que être, pourvu que ce verbe suppose le verbe être. Habile qu'il se jugeait, il accepta la mission. Innocent qu'il se savait, il vint la tête haute. || Avec un participe il signifie après que. Arrivé qu'il fut, il se mit à la besogne. Établi qu'il fut en un monde en un bon endroit, il songea à lui. || Après un adjectif et avec le subjonctif, dans le sens de quelque.... que. Ma crainte toutefois n'est pas trop dissipée; Là doute que soit le mal, je crains d'être trompée, MOL. *Sgan.* 22. Aujourd'hui on dirait : si doux que soit, ou tout doux qu'il. || Quoi que je croie, locution familière et elliptique pour : à ce que je croie. Vous n'êtes pas d'ici, que je crois, MOL. *G. Dand.* 3, 3. [Il] Verra, que vous croyez, la promesse accomplie.... DES. *Sgan.* 22. On aura, que je pense, Grande joie à me voir après dix jours d'absence, IB. *Ec. des f.* I, 7. 2. Ce sera bientôt — Comment : Ce sera, que je crois, dans huit jours ou plus tard, QUIN. *Mère coq.* V, 4. || On dit de même : que je sache, à ce que je sache. Il n'est point de destin plus cruel, que je sache, MOL. *Amph.* III, 1. || 7° *Ce que c'est, quelle chose c'est.* Il ne sait que par oui dire Ce que c'est que la cour, la mer, et ton empire; Fortune.... LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Je ne sais point, seigneur, ce que c'est que d'aimer, RENARD, *Démocr.* III, 3. || Familièrement. Ce que c'est que de nous! voyez quelle est la condition des humains. Et que c'est que de nous! moi, cela me confond, RENARD, *le Légat.* V, 7. || Archaïquement on supprimait ce. Je ne sais que c'est de flatter personne, BALZ. IV, 1, fol. 8. Le roi ne sait que c'est d'honorer à demi, CORN. *Hor.* IV, 2. Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeanneton, et d'avoir en tout temps une langue andouillette, MOL. *Pl.* IV, 9. || 8° Archaïquement et *indéfini que*, très-usitée au XVIIe et au XVIIIe siècles, dans laquelle le membre où est que est rattaché par qui à un membre suivant et dépendant. Et que pourra faire un époux Que vous voulez qui soit pour et nuit avec vous? LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Sur les étoiles que l'envie Doit avouer qui vous sont dues, Vous ne voulez pas qu'on appuie, IB. *ib.* VII, 4. Mais pour guérir le mal qu'il dit que je possède..... MOL. *Ec. des f.* II, 6. Toutes choses qu'on voit sous qui nous.... nous. *Comment.* IV, 2. On n'eut connu d'Ostrogoths une grande opération qu'on n'expliquoit point, mais qu'on prétendit qui l'empêchoit d'avoir des enfants, BOT-HIN. 113, 238. Le silence de l'Écriture sur ces démons que l'on prétend qui président aux oracles..... ROSTAN. *Oracles*, I, 8. Si nous attendons.... nous attiendons ce que Jésus-Christ a prédit qui n'arriverait jamais, MASS. *Confer. Etis contre les scandales.* Voici cette épître qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis, VOLT. *Commentaire sur l'ép. à Ariste* (de Corneille). || Cette construction a été employée, comme on voit, par les meilleurs écrivains; elle est vive et très-énergique. || Il serait fort utile de la remettre en honneur. || 9° *Que*, interrogativement, quelle chose? Qu'est-ce-ci, mes enfants? écoutez-vous vos flammes? CORN. *Cinna*, I, 7. Qu'est cecit dit-il à son monde; Je trouve bien peu d'herbe on tous ces râteliers, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. De sorte que, ne voulant pas être ce que je suis, il [Montaigne] dit : que sais-je? dont il fait sa devise, FASC. *Entrod. avec M. de Saci.* Hélt que puis-je au milieu de ce peuple abattu? BAC. *Athal.* I, 1. Que nous sommes semblables, mon Seigneur, et que nous sommes? IB. *Esth.* II, 9. Que ne quitterait-on pas Pour plaire au maître du monde? QUINAULT, *Proserp.* I, 1. Que serai-ce, s'il faut que je voie, que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir? MONTESQ. *Lett. pers.* 136. J'étais malheureux; que sais-je donc aujourd'hui? J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. Il ne pouvait pas [s']imaginer que devenir? MARS. quand nous serions rois, que donner à des dieux? LA FONT. *Phil. et Bauc.* Le héraut du printemps lui [au mûrier] demande, Que sera-ce, dit-il, que mangeur qui n'a que le son? IB. *Fabl.* IX, 18. || Familièrement. Que diable! quelle chose, avez-vous dit? que fâcheux exclamatif. Si vous n'êtes pas mandé, que diable ne le dites-vous donc? MOL. *Méd. m. lui.* 1, 9. Que diable est-ce là? les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? IB. *Pourc.* 1, 13. || Que interrogatif employé comme adverbe de manière. Que sait-on ce qui arrivera? *Dict. de l'Acad.* au mot SAVOIR. Que sait-on s'il le voudra? ib. Que savons-nous ce que les hommes sont? J. M. de Varies? SÉV. 17 AVR. 1882. || 10° *Qu'est-ce* qu'il y a? quelle chose est-ce? Qu'est-ce de mon? faible est ma main.... RÉGNIER, *Stances relig.* Qu'est-ce là? lui dit-il — Rien. — Quoi! c'est un rien qui vous fait peur? *Fabl.* I, 9. || *Qu'est-ce que....?* même sens. Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement...? LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Qu'est-ce donc voir que le fondement? *Pédre.* II, 1. Qu'est-ce qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie? Jean-Jacques est-il devenu Père de l'Eglise? VOLT. *Lett. Thériot*, 17 sept. 1758. Qu'est-ce que ce Corneille? Qu'est-ce que tant, si on le compare à Sidney et à Montesquieu? BAYNAL, *Hist. philos.* I, 24. || 11° *Que* dans les phrases interrogatives, sans qui ni quelle chose..... ne ce n'est.... Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel. Si je pourrais un crime, aimant le criminel? CORN. *Pol.* III, 3. Et que puis-je, que dis-je, que dois-je faire? Un rien perdra la race [des puces], afin de me venger? LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Mais quoi! que ferai-tu que dé l'eau toute claire? MOL. *Fl.* II, 2. Que pensez-vous donc voir que le fondement pour une religion qui connaît si bien les défauts de l'homme? PASC. *Pens.* XI, 44, édit. HAVET. Qu'ont été durant tout ce temps-là les Juifs, et qu'ont-ils été? Didier, que des ennemis de Rome et de l'Église romaine? BOSS. *Var.* XIII, 34. Héias! et qu'ai-je fait que de trop vous aimer? BAC. *Phèdre*, V, 6. Que font les étoiles que l'on voit vos désirs? MAIN. *Carême, Priere* 2. Qu'y entendons-nous que des peintures vagues et superficielles? IB. *Carême, Confess.* Que restait-il à un guerrier qu'à demander raison du tort qu'on lui faisait? MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 44. || 12° Que, pourquoi, à quoi? Que parlez-vous ici d'Alby et de sa victoire? CORN. *Pol.* II, 2. Que tardez-vous, seigneur, à la répudier? BAC. *Brit.* II, 2. || Que sert de se flatter, de dissimuler, etc.? à quoi sert-il de se flatter, de dissimuler, etc.? Que sert de se dire au lui que sert de vous taire? BAC. *Athal.* I, 1. || En ce sens il se construit souvent avec *ne*. Les fumes d'une maison Se peuvent réparer : que n'est cet homme Pour les chasser? BAC. *Athal.* I, 1. || 13° *Que* exclamatif et dans le sens de combien (en cet emploi, que est équivalent au relatif latin quanti il est exclamatif : *O qui tiaurum pennarum est nitor!* Phèdre.) Non Dieu, mon créateur, Que la magnificence étonne tout le monde! MALH. I, 4. Que bien plus sûrement l'on serait heureux dans le mariage! MOL. *Mariage*, IV, 2. Que c'est un sort cruel d'aimer par politique! IB. *Sertor.* I, 9. Qu'il est partout de traîtres! qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres! IB. *Nicom.* V, 8. Ah! mon fils, que la tendresse d'un père est aisément rappelée, et que les offenses d'un fils sévanouissent vite au moindre mot de repentir! MOL. *Tartu.* V, 1. Que ses douleurs font rendue savante dans la science de l'Evangile! BOSS. *Reine d'Angleter.* Que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! IB. *ib.* Ô mon pauvre tyran, que tu as perdu à être si riche, et que Diogène a gagné à un pauvreté! MARM. *Fénel. Dial. des morts*, 27. Que les Français sont grands quand leur maître les guide! VOLT. *Fontenoi.* Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmants! L. R. LEN. *Mme comtesse de B.* 26 janv. 1708. Que vous prenez de soins superflus! IB. *Bél.* III, 21. Que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles! MARMA. *Lett. à Voltaire*, 21 août 1760. Qu'aimable est la vertu que la grâce environne! A. CHÉNIER, *l'Aveugle.* || 14° *Que*, avec un nom de temps, signifie durant lequel, pendant lequel, lesquelles. Le jour suivant, que les vapeurs de Bacchus furent dissipées, Xantius fut extrêmement surpris de ne plus trouver son ancien, LA FONT. *Pl. Songe.* Il prend son temps. Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines [l'argent], IB. *Fabl.* VIII, 9. Et mon-même Au moment que je fais cette moralité..... IB. *ib.* VII, 4. Du temps que les bêtes parlaient, IB. *ib.* IV, 4. Un certain loup, dans la saison Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie, Et que les animaux quittent tous la tanière, IB. *ib.* X. Largent dont une bourse entre agréablement; Mais, le terme venu que nous devons le rendre, C'est lors que les doutes leurs commencent à nous passer par la tête, IB. I, 9. Je ne m'ennuya point cet hiver que je vous avais, SÉV. 28 août 1675. Vous devez prendre désormais quelque intérêt à mes affaires, tout au moins pour un an, que est le temps que vous me donnez le Buron, IB. *à d'Hérigoyen*, 30 juill. 1686. J'y serai [à Grignan] jusqu'au mois de septembre, que j'irai à Bourbilly...., IB. *Bourg.*, 18 juill. 1673. Le temps n'est plus, ma chère fille, que ce m'était une grande consolation de recevoir une grande lettre de vous, IB. 17 janv. 1680. Cette pauvre diablesse de Voisin, qui est à Dauphine avec Mme de Vins, et qui a fait la Grève, IB. 21 février 1680. Où est le temps que vous me mangiez qu'une tête de bécasse par jour, et que votre ordinaire de poire était très-grasse? IB. 6 janv. 1672. C'est un infortuné... qui ne se croit formé que pour les jours rapides qu'il passait sur la terre MASS. *Confer. Prière* 2. Au commencement de l'année avait seul entre les mains tout le revenu de son Église, en était-il plus fastueux? IB. *Confer. Us. des revem. ecclésiast.* Une nuit que j'étais dans cet état tranquille où l'âme, plus à elle-même, semble être délivrée de la chaîne qui la tient assujettie, MONTESQ. *Temple de Gnide.* Au mois de janvier, que la pire Jolie [Montmorency] plus agréable, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes.* Qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient décente et qu'elle sied, ridicule dans une femme, IB. *Lett. à Mme Roguin*, 21 mars 1761. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, IB. 2e *lett. à Malesherbes.* Je joue de la harpe ou du clavecin jusqu'à huit et demie, que nous soupons, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 2, p. 21. || Dans quelques locutions. Par assemblons on a fait *maintenant que*, *à présent que*, sorte de conjonctions composées qui signifient en ce temps où, et qui sont formées comme *pendant que*, *alors que*. L'Espagne pleurait seule; maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter? BOSS. *Mar.-Ther.* || 15° Le, la, les, le sont, de cette façon en a fait, quelquefois substantifs et que, des composés où *que* signifia selon lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. De la façon est-il qu'avec toi j'ai vécu, Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu, CORN. *Cinna*, V, 4. On se défend d'abord, mais de l'air qu'on s'y prend On fait connaître assez que notre cœur se rend, MOL. *Tart.* IV, 6. Elle [Mme de la Fayette] vous remercie tendrement de la manière que vous comprenez sa douleur, SÉV. 12 JUIL. 1680. Commencez par décider... si je vendrai mes grains à Noël prochain au prix qu'ils se trouveront, IB. *à Mme de Guitaut*, 22 nov. 1688. Elle [Mme de Pontevrault]

Digitized by Google

pensa mourir de douleur en le voyant [son père] en l'état qu'il est [frappé d'apoplexie]. Th. 12 juin 1678. Les écrits que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer n'envisagent point la matière de côté que je le regarde ici, scud. *Lettres*, 1677. Me reprit-il de l'oril qu'il me voit aujourd'hui? sac. *Andr.* II, 1. Comme un arbre plus d'une fois mort et déraciné, selon l'expression d'un sphère, vous aller rester pour toujours sur le côté que vous tombrez, mass. *Carême, Incinat.* Le journal le tient de côté que partait la tour, lesage, *Gil Blas*, I, 1. Le public ne prendrait pas le modle de sentir dans le sens que je l'entends, J. J. rouss. *Lett. à M. de Bastide*, 18 juin 1760. Parlonnes si je ne puis voir les périls qui vous effrayent du même œil que les voit ma mère, th. *Mém. de Mme de Créqui*, 13 oct. 1788, II 16. En depit qu'il en ait, voy. REPOS 1, n° 8, et la remarque 2.

— Sens fig. On dit: Faites ce que bon vous semblera, et non ce que bon vous semblera. La construction est : Faites ce que bon vous semblera de faire. || *Que signifiant* combien est un adverbe de quantité qui ne peut modifier un mot précédé d'un des adverbes bien, très, fort, extrêmement. Ainsi il y aura toujours les vers suivants: Hélas! après tant de pleurs que j'ai versés pour vous, Que cet heureux instant me doit être bien doux! CAHALLON, dans CHARLES-COUTURIER.

— HIST. 12e s. Si Lodwighs sagrament que son fradre Karle jurat, conservat... *Serment.* in o quid il mi altresi faset, ib. || 2e s. Je dei cel periz que super da metrewt, *Prog.* de Fr. ch. 1. Ço dist Gedre [ce barre] sont que [sous lequel] cil sedebat, ib. p. 468. || 3e s. Ce dist Rolans : compaignz, que feites-vous? Ch. de Rol. 1. Ne demandez devenus li gascons Engelers, ib. CLEIII. Respont Rolanz : jà ferete que faiz, ib. LXXXI. Deus, dit li quenz [le comte], or ne sai que vus face, ib. CLXI. Ehl tres amis, que [pourquoi] vous ici non estes? ib. CLXVI. Ah la semaine [semaine] quel il s'en dut avoir, *Serm. patr.* LIII. || 4e s. Mult fait l'umeure que vilaine Qui comence par faillir, Coucy, IV. Quant [je] vos veue le bel tanz et la Bon, Qui a fere bien est reprise[e] trai le pris, ch. LXXVI. Sire, ore dist Schile, savez que [ce dont] je vous prie? *Sax.* VII. Ainz a. Tout droit en ce terminne que je ici vous di, *Berte*. Dirai que ne savons ce qu'il a voulu dire, Pepin? ib. IV. Moi ne chaut qu'on en fasse, ib. XVI. Je ne sui que penser, ib. XLIII. Pour le bien que il nomi que bien leur a rendu, ib. CLXXVII. Que m'est-il avenu qu'ont ces gens empriese? ib. XV. En temps doux et joli Que cricelete poignent et pré vert nessil, ib. 1. Enlour la saint Johan qant la rose est flurie, ib. II. L'eure soit beneeite, que je coques vous vi, ib. LXX. || 5e s. Il n'y a rien que mètre un que oster [aux œuvres bien faites], ossian. *Eth.* 44. Qu'est-ce que de fortune à tourner ne prent; Celui n'est mie sages qui s'y fie forment, Gueri. 5760. Et que n'y aiez vous? dit le prince tirefuiant, ch. VIMAR. || 7e s. Dont dist Garadas : qu'on] voudroit faire du roi, qui en prison estoit [Edouard II], PROISS. I, 1, 28. Et lui recordent que ja ne pourra de gens que il a enlacié, mais descroit le roi d'Escosse et toute sa puissance, ib. I, 1, 367. Ils trouverent les nefs et les vaisseaux bien garnis d'un leur avoit amenés d'Angleterre, ib. I, 1, 20. Avoit mis en deliberation s'il feroit mourir ses hostages, ou qu'il en lerroit, COMM. II, 1. Voicy que ce qu'on nous a promis de faire invisible, MOL. *D. Garc.* I, 8. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle! IB. *G. Dand.* II, 12. Il est possible que ces figures soient ombragées de vos apothicaires et de vos médecins? ib. *Mal. imag.* III, 3. || 8e *Et que*, continuant une pensée commencée par un infinitif. Ils n'ont rien à leurs ponds tomber tous leurs soldats, Et que seuls desormais en vain ils se défendent, CORN. *Cid*, IV, 6. J'ai cru se mort pour vous un malheur nécessaire, Et que sa haine injuste augmentant tous les jours.... th. *Pomp.* III, 2. Considerant l'état des choses, et qu'il serait peut-être difficile ne ou non mettre de concert [avec] *Dunkerque* et les autres places de Flandre, PELLISSON, *Hist. de Louis XIV*, liv. I, 1662. Notre ne va point te confier nos flots, De peur d'être déesse, et que les matelots N'interrogent au milieu de la tourmente amère La blanche Galatée et la blanche Nérée, A. CHÉN. *Fragments d'idylles*. || Que d'emploie semblablement, sous-entendu *disant*, *reposant*. M. de Pompone ne put retenir quelques larmes, en lui parlant [au roi du malheur qu'il avait eu de lui déplaire; que, pour sa famille, il l'abandonnait aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur était.... REV. 7 fevr. 1680, || 4e Dans une phrase où se trouvent deux propositions en regard l'une de l'autre, l'une régissant, l'autre régie, quand la première est au passé, on doit mettre la seconde au présent, si elle exprime une chose vraie indépendamment de toute époque, une action qui ne fait ou peut se faire en tout temps, ou bien encore lorsqu'il s'agit de quelque chose qui existe au moment où l'on parle. Vous m'avez dit, tout franc, que je dois accepter Celui que pour époux on me veut présenter, MOL. *Tart.* II, 4. Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa? ma belle maman m'a dit que vous me demandez. ID. *Mal. imag.* III, 3. Il n'y a point de nombre connaît plus certaines planètes qui tournent autour du Jupiter, auxquelles Galilée donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis, PONT. *Dial. de Cosme de Médicis et de Bérénice*. Il conclurait que la saçesse vaut mieux que l'éloquence, VOLT. *Taureau blanc*. || Cependant mettre l'imparfait n'est pas une faute; seulement la pensée est un peu différente; l'imparfait se dit quand on veut exprimer quelque chose de vraiff. ... Je t'ai déjà dit que l'état gentilhomme, Né pour chômer et pour ne rien savoir, LA FONT. *Paysage*. Son père Antonin lui avait appris à Marc-Aurèle qu'il était mieux savoir un seul citoyen que de défaire mille ennemis, ROLL. *Hist.* I, 10. Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire Devait à vos soupirs la moitié de sa gloire, SAC. *Bérén.* III, 1. || On met l'imparfait du subjonctif après un temps passé. Je craignais, j'ai craint, j'avais craint qu'il ne vint. || On le met aussi après le conditionnel passé. J'aurais voulu qu'il ne vint pas. || Après le conditionnel futur, on met le présent ou l'imparfait. Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint; voy. la remarque 8 de ce mot. On pourrait, après le présent, mettre l'imparfait du subjonctif dans une phrase de cette espèce : On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât de grandes incalculables. || 5e Quand il la sorte que Reine a dit: Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père; On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère, Andr. I, 4. Si Cyrus retranché, nous pan l'on donne, dans certaines grammaires latines, à la tournure latine qui exprime par le verbe à l'infinitif et le nom à l'accusatif ce que nous exprimons par que entre deux verbes; Burnouf l'appelle proposition infinitive. C'est donc par l'idiotisme de l'une et de l'autre langue qu'il faut expliquer ces façons de parler, et non par les règles ridicules du que tyrannché, DUCLOS. *Rem.* I, IV, p. 82. || 6e En tête d'un chapitre ou d'une section d'un livre, on met que pour indiquer de quelle manière il y est traité. Que Dieu est seul cause, PASC. *Pens.* II, 8, 68. RAYNAL, II 7e Par inversion, la proposition est que peut se mettre avant l'autre. Que cela soit, j'y consens. Que l'on veuille ou non savoir, c'est une que je ne crois pas. Mais que tous, tant que nous sommes, Nous mentions, grand et petit. Si quelque autre l'avait dit, je soutiendrais le contraire, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. Que le bon soit toujours le camarade du beau, dans demain je chercherai femme, th. III, VII, 9. Que ce soit l'homme ou la femme qui ait introduit le péché dans le monde, c'est la même chose, selon saint Augustin, MALEBR. *Rech. Éclairc.* liv. I, II, p. 120 dans POUGENS. Que tous les hommes presque se sauvent, la raison nous défend de le croire, MASS. *Carême, Élus*. Que ce consul [Cicéron] ait été un bon poète, un philosophe qui savait douter, un gouverneur de province parfait..... c'est ce que j'ai lû je mérite dont il s'agit ici, VOLT. *Rome sauv. Pref.* Il que ainsi place équivaut quelquefois à soit que. Que sa patience dure, Qu'on nous ligotte, forcer ce traitement paraît-il inhumain, ROTR. *Antig.* IV, 1. Du reste, que vous réussissez ou que vous ne réussissez pas, c'est un son dont il vous doit rendre raison, *Échort sur l'obéiss. relig.* t. I, p. 283. Tout ce que nous faisons, que nous pleurions, que nous nous réjouissions, il doit être d'une telle nature, que nous puissions du moins le regarder à Jésus-Christ, MASS. *Carême, Élus*. || Ainsi placé, que équivaut encore à s'il arrive, s'il arrivait, s'il était arrivé. Qu'il fasse le moindre excès, il est mal-traité, s'il arrive qu'il fasse le moindre excès, il en est maltraité. Que Nérée ait envoyé le plus petit détachement pour s'opposer à l'approche de Gylippe, l'état-major de Syracuse, et tout était fini, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t.* III, p. 267, dans POUGENS. Que son maître [du chien] paraisse, et ses sens sont calmés, DELIL. *Trois reg.* VIII. || Que s'emploie de même pour il faut que. Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, MAINTENON, *Lett. à Mlle d'Aubigné*, 11 mai 1683. Que je vous gronde; vous doutez de mes sentiments, parce que vous n'en voyez pas de marques, IB. *Lett. à Mme de Brinon*,

Digitized by Google

t. II, p. 333, dans POUSSIN. Que le vous conte une réponse qui m'a fait plaisir, parce qu'elle m'a paru au-dessus de son âge [d'un enfant], ID. *Lett. à Mme de Montespan*, 1677, t. I, p. 62. || Dans une phrase exclamative il équivaut à : faut-il? Qu'il se soit oublié ! ce point ! Bon Dieu ! que la tiédeur des chrétiens ait réduit votre Église à leur faire une loi de la participation à votre corps et à votre sang ! qu'il ait fallu des menaces pour les conduire à l'autel, et les obliger de s'asseoir à votre table ! MASS. *Accus. Disp.* 4 *la comm.*, II° || exprime le souhait, l'imprécation, le commandement, le français ne possédant l'impératif qu'aux secondes personnes et à la première du pluriel, et y suppléant : que que et le subjonctif; dans ces locutions, que, bien que en tête de la phrase, n'en est pas moins entre deux propositions dont la première est consentendue : je prie que..., j'ordonne que, etc. Que je meure si..... Qu'il parte aussitôt. Que le foudre à vos yeux m'écrase si je mens! COM. *le Ment.* III, 9. Que puissiez-vous avoir toujours de pareils procès! MOL. *le Dép.* III, 4. Que maudit soit l'amour, et les filles maudites Qui veulent en tâter, puis font les chattemites! ID. ib. V, 4. Que le peuple murmure! allons vite en dresser un écrit, Et que puisse l'envie en crever de dépit! ID. *Tart.* III, 7. Rêvez maintenant, ô Seigneur, et mes pensers et moi vont; que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée! MASS. *Myst.* *Nativ.* *Pour.* Que non soit béni; que son nom soit chanté; Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà des temps et des âges, Au delà de l'éternité! RAC. *Esth.* I, 4. Salut, peuple étranger, et que puissent tes vœux Trouver le ciel propice à tout ce que tu veux! A. CHÉN. *le Mendiant.* || 2° *Que n'emploie* seul et dans différentes locutions conjonctives. || Il représente : afin que. Que ne met pour afin que, M. d'Alincourt disent dans son Lucien : Mons vite, que je t'attache, LA-CRIX. *Nouv. Rem. Observ. de M**** p. 180, dans rouxeaux. Faites, faites entrer ce héros d'importance, Que je fasse un essai de mes obéissances, CORN. *Sertor.* II, 3. Rendez-vous propre mon expérience: que j'aie vécu pour vous et pour moi, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 18 juin 1644. || Dans une exclamation il représente : qui fait que, pourquoi que. Mais que vous n'ai-je fait, que pour lui seulement Vous vous rendiez rebelle à mon commandement? CORN. *la Suiv.* V, 8. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état si que vous en avez souverainement? BOSS. *Sermons*, *Quinquag.* 1. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point? BOS. *Sat.* III. || Accompagné de *ne*, il représente : de peur que. Fuyez, qu'à ses soupçons il ne vous arrête, CORN. *Médée*, I, 1. Citon, ne railie point, que tu ne me déplaises, ID. *Ment.* V, 4. || Il représente : avant que. Je pensai..... que je ne devais point entreprendre d'en venir à bout [établir des principes de la philosophie], que je n'eusse atteint un âge bien plus mûr que celui de vingt-trois ans, DESCART. *Méth.* II, 13. Ne venez point ici que vous n'ayez de mes nouvelles, SEV. *Mémoires*, 1680. Il n'y a point au monde de si pénible métier, que celui de se faire un nom : la vie s'achève que l'on n'a peine ébauché son ouvrage, LA BRUY. II. || Il représente : et néanmoins. L'ennemi serait dispersé, que l'on devrait veiller encore. De telles nouvelles seraient indubitables, que je ne les tiendrais pas moins. On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très-bon chrétien, BOURD. *Carême*, 1677. || Il représente : pendant que. La voiture aux provisions est venue, que j'étais malade, J. ROUSS. *Lett. à M. de Lourmay*, 3 nov. 1760. || Il représente : sera, de telle façon que. J'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, MOL. *Fâc.* III, 6. Par un prompt désespoir vous ne sauriez me mettre. Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie, ID. *Femm. sav.* V, 6. Je suis dans une colère, que je ne me sens pas, ID. *Mar. forcé*, 9. Ces vers-là sont..... qu'il n'y manquera rien, BRONARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 14. || On dit de même : Que c'est une bénédiction. Elle engraissait, que c'était une bénédiction, HAMILT. *Gramm.* 10. Quand le Camus était mon frère le cardinal, il se rengorgeait que c'était un plaisir, ST-SIM. 291, 73. || Que signifiant de ce que. Nous lésions la guerre au bonhomme d'Andilly, qu'il avait plus d'envie de sauver une âme qui était dans un beau corps qu'en autre, SEV. 19 août 1676. || *Que* signifiant à ce que. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris, SEV. 17 mai 1680. || *Que* signifiant lorsque. La vie est trop courte, et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos projets et de nos bonnes intentions, SEV. 27 juin 1679. Vous croyez avoir résisté jusqu'au sang et remporté la victoire, qu'il faut recommencer le combat, MASS. *Mystères, Résurrect.* Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus, J. ROUSS. *Conf.* I. || *Que* signifiant puisque. Sans doute vous avez vu malade, qu'un ne vous a vu depuis six mois. Vous êtes donc brouillé avec lui, que vous ne lui parlez plus? Comment voudriez-vous qu'ils [vos chevaux] trabassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traiter eux-mêmes? MOL. *l'Ét.* III, 6. || Il représente : depuis que. Il y a dix ans qu'il est parti. || Il représente : autant que. Plus vous jamais la cuisine? — Non, dit-elle, qu'il ne souvienne, P. L. COUR. *Conversation chez la comtesse d'Albany.* || *Que...* ne signifiant sans que. Il est ce bien, par la fraude entré dans ma maison, N'en sera point tiré que cette sotte il n'entraîne du mien la meilleure partie, MOL. *le Dép* III, 5. Je vous déclare que je ne prendrai point qu'il ait médecin, que vous ne preniez chacun un bâton, et ne le réduisiez à force de coups, ID. *Méd. mal.* III, 5. Il ne faut point parler, qu'il le sache bien, Et croit aimer aussi parfois, qu'il n'en est rien, ID. *Mis.* IV, 4. || 3° Il est corrélatif de *tel*, *quel*, *même*, *autant*. Voilà mon père L'ésprouverait sur l'heure, COR. *Cid*, I, 8. Montre-toi digne fils d'un père tel que moi, ID. ib. I, 8. En moi, ma fille, il vous aura mis la même indignation que ce fleuve [le Rhône] va de Lyon à la mer; cela est un peu poétique, mais cela est vrai, LET. 39 juill. 1671. Il a été nommé que ce guillaume prince d'Orange! VOLT. *Dict. philos. Venise.* || On trouve quelquefois, dans ces phrases, après que : l'alipse de *ne*. Il n'est point de bien pire, trop sensible aux droits de la nature, Quitta tout autre soin que de sa sépulture (de mon frère), CORN. *Médée*, III, 3. || Il se trouve aussi après des adverbes de comparaison et des comparatifs. Il est plus heureux que sage. Rien ne l'a tant réjoui que d'apprendre..... Si peu que rien. Il y a dans la jalousie plus de fureur que d'amour, LA ROCHEFOUC. *Max.* 224. Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Les rois nous plus que le soleil n'ont pas vu de jour, BOILEAU, *Lett.* les ouvrages, nous. *Marie-Thér.* La reine pleine de foi ne se prenne pas un moindre modèle que Marie, ID. MASS. *Relih.* V, 4. Une naissance qui lui rendait le piété aussi bien que le grandeur comme héréditaire. ... ID. ib. Que bon que mal, en partie bien, en partie mal, et toujours malheureuse..... Droit au logis s'en retourna : Que bien, que mal elle arrive Sans autre aventure fâcheuse, LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Il ne voit que Suède. Il n'est point si bon que mal. || *Si...* que, dans le sens de *assez... pour*. Je fus si heureux que de faire d'abord amitié avec lui, BALZ. *le Prince de Suède*. 4° *Que* signifiant si ce n'est, autre que, autrement que. Par qui sont aujourd'hui tant de villes desertes?... Que par ces garnisons? MASS. II, 11. Confiance aveugle aux ressources machines mouvantes, l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces! MASS. *Relih.* V, 4. Une naissance qui lui rendait pas si bonne que le grandeur comme héréditaire. ... ID. ib. ||

18. *Il que remplaçant pourquoi.* C'est pourquoi il [Jésus-Christ] a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et que, comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'object, PASC. *Let. prov.* 1. *Mort de son père.* Pourquoi avez-vous tous conspiré contre moi, et que personne ne m'avertit ou est le fils d'Isaïe? MOL. *Pol.* III, 1, 6. Pourquoi dit-on préférer l'oreille, et que prêter les yeux n'est pas français? VOLT. *Comm. l'orn. Rem. Rodog.* v, 3. [Beaumur m'apprendra-t-il] Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère N'ont jamais adouci leur cruel caractère, Et que, reconnaissant la main qui le nourrit, le chien mord en léchant le maître qu'il chérit? DE. *Sur la modération.* Il *que* remplaçant *jusques à quand.* Jusques à quand jugerez-vous avec injustice, et que vous regarderez, en jugeant, la face de droit : mais les personnes? BOS. *Polit. vit.* I, 1. 19. *Que* prêchée élégamment la conjonction si ou commencement d'une phrase. Désire-tu ce dessin, Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, en l'ensevelissant honorablement, nous. *Hist.* III, 5. Que si on m'a trop la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite, DE. *Duch. d'Orl.* 19. *Que* corrélatif de *si.* Je ne puis plus chez vous, c'est que je crains d'y rencontrer votre cousin. C'est là que ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble ne souffrent plus aucun mal. SACI, *Bible, Job*, III, 18. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. *Vue de Montargon.* S'il l'avait su, il n'aurait pas fait que de sa vie. ID. *Fauc.* I. En cette construction, que *de* se met souvent devant un infinitif. Ce n'était pas ce qu'on croit : c'était de ne pas les dieux : Cet honneur a souvent de mortelles angoisses, LA FONT. *Fabl.* XI, 11. C'est donner que de faire un marché de cette nature que de faire quelque prévention où l'on puisse être sur ce qui doit suivre là mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir, LA BRUY. XVI. Il disparaîtra quelquefois de soi. C'est crime envers lui se vouloir excuser, CORN. *Her.* V, 2. Il l'utile secret que mentir a propos! ID. *Ment.* II, 4. C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un tiers : il n'y a que nous ne sont rien, LA FONT. *Fabl.* IV, 13. || Souvent, dans ses tournures, que s'emploie pour donner plus de force à ce qu'on dit. Tant d'honneur donnée Qu'un protecteur! LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. Bon! voilà ce qu'il nous faut, qu'un compliment de crédancier, MOL. *D. Juan*, IV, 4. Le moindre chose que d'aimer, lorsque l'on ne voit point d'obstacle à ces aimables chaînes dont deux cœurs se lient ensemble! ID. *Sicilien*, 11, 1. C'est peut-être une faveur de la destinée de Mlle de Grignan que ce voyage, DÉC. 13 mai 1680. Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison, ID. 23 mai 1693. C'est un malheur inséparable du bien qu'a produit l'imprimerie, que cette foule de pièces scandaleuses publiées à la honte de l'esprit et des mœurs, VOLT. *Charles XII, Lett. Norberg.* Etonnant mystère que l'amour! STAEL, *Corinne*, XVIII, 8. 20. Familièrement. Si j'étais de vous, ou si j'étais de vous, VOY. ITAL. V, 12. Le duc de Créqui, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit dans la chaleur de la conversation : Monsieur le maréchal, si j'étais que de vous, je me ferais de mauvais tout à l'heure. Hé bien, lui répliqua le maréchal, soyez que de moi, *Opuse. lang. franç.* p. 246, dans RICHELET. 21. Cela ne laisse pas d'être inquiétant, VOY. LAISNÉE, N° 30. 22. Oh que non, que non, que non pas, se dit dans le langage familier, pour : non. Vous bavardez : ne le pas nier! Louis : Répondez : n'avez-vous pas vos maux, Partant des médecins? — Marcel : Oui-da! pour non trompeurs. Mais pour moins, que non pas! C. DELAVIGNE, *Louis XI*, III, 3. || Que si, que non, querelle, dispute. Sur la que si, que non tous deux étant ainsi, LA FONT. *Fabl.* II, 10. Sur la que si, que non [Ecoridé] à bras ouverts, Elle et que si que non, non frère, Avegue tien et mien, son père, ID. IX, VI, 30. || Être toujours sur le que si, que non, être toujours prêt à contrarier. || Que non pas, correspondant à un comparatif. Tout ce que vous m'avez dit, je l'aime mieux une feinte, que non pas une vérité, MOL. *Princ. d'Él.* V, 3. Être tourné à rien; pourtant elle est indispensable quand la construction amènerait deux que de suite : il vaut mieux tuer le diable, que non pas que le diable nous tue (VOY. NON, N° 3).

— REM. 1. « A Rome, il n'y avait pas que les esclaves qui fissent le métier de gladiateurs. Conservation barbare, bien que fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul exemple dans toute la littérature française avant la fin du XVIIe siècle. Le plus ancien que j'aie rencontré est de Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de Mme Sand. C'est dans une lettre qu'il écrit à sa mère en 1796. Je ne connais, avant cette date, aucun exemple de pareille faute dans les écrivains français. Grammaticalement, cette construction signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que les vers de Corneille (voy. ci-dessus, N° 11 : Ils ne l'auront point vue obéir qu'à son prince, c'est-à-dire que ce n'est à son prince). Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé. Pour cela, le vers de Corneille voudrait dire : ils ne l'auront point vue obéir seulement à son prince; c'est justement tout le contraire. Voici d'où vient la confusion : ils s'imaginent que cette tournure il n'y a que, que, est l'opposé de il n'y a que; tandis qu'au fond, soit grammaticalement, soit logiquement, ces deux tournures ne sont qu'une. Il n'y a que vers de Corneille. En effet, en ajoutant simplement le mot pas à la tournure il n'y a que, on croit ajouter une seconde négation à la première, ce qui serait nécessaire pour que l'une des tournures signifiât le contraire de l'autre; mais, en réalité, on n'y ajoute rien du tout, car il n'est ni de trop, mot purement explétif, qui, soit qu'on le mette, soit qu'on l'omette, fait virtuellement partie de la première négation, et ne saurait, à lui seul, la constituer une seconde (voy. ci-dessous un exemple de Marot où pas joue exactement le rôle que lui attribue M. Deschanel en cette locution). Il n'est que de vous, Monsieur, qui n'est qu'une seule et même négation. Corneille a bien dit ce qu'il voulait dire; mais les auteurs d'à présent, se servant de la même tournure pour signifier le contraire, font un barbarisme de phrase et un non-sens, » DESCHANEL, *Journ. des Débats*, 22 août 1860. En place de la construction vicieuse : Il n'y a pas que lui qui ait été, on dira : Il n'y a pas seulement lui qui a fait cela, ou mieux il n'est pas le seul qui ait fait cela; je n'ai pas vu que lui, j'ai vu lui et d'autres; il n'est pas le seul. C'est par une autre tournure heureuse et juste que le Fontaine a exprimé ce que nous rendons par cette locution barbare : *Ce n'est pas que* : Moins d'ennemis attaquent leur pudeur (des femmes du monde); les autres [les clôtrées] n'ont pour un mal adverse que leur vertu, LA FONT. *Nouvel.* II. *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint.* L'imparfait exprime une contemporanéité : *Quand j'avais de la fortune, j'avais des amis.* Semblablement, le conditionnel exprimant une contemporanéité avec la condition, on met à l'imparfait le verbe du membre où la condition est exprimée : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais.* Semblablement enfin on met l'imparfait du subjonctif dans le membre subordonné : *Il voudrait que cela fût, je le dépenserais de manière qu'il profitât.* Mais cela est une pure affaire d'oreille; la syntaxe n'y est pour rien; bien plus l'idée est une d'un passé, mais d'un futur; il est bien peu usité, mais non fautif de dire : *Je voudrais qu'il profite.* Cette liberté devient encore plus effective quand le conditionnel est pris absolument et non plus comme régime; alors il est non-seulement permis de mettre le présent du subjonctif, mais, la plupart du temps, cela vaut mieux que l'imparfait et rend l'expression et moins pénible : *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint; si me serait agréable que cela se fasse ou se fît; je désirerais que vous pussiez chez moi*, et non que *vous pussassiez*, etc.

— HIST. N°s. Elle n'ont escoliet les mais conseilliers, qu'elle leur donnerent, *Eulalie.* Il lui escorte, dont les nonque chelt [dont elle ne se soucie], Quel elle fuie le non chrestien, *Ib.* Dunt il regnet [Dieu le] tuz dis, ne·l pot horamais celer ere (le cierre), *Fragm. de Valenc.* p. 449. Preiez [prie]; il que de cest peccadon, *Ib.* p. 449. 1er s. Par le non Deu, qu'il ait merci de mei, *Ch. de Rol.* VI. 24 [il] ne verrat passer cest premier mels Que jei serrai..., *Ib.* Sa cousiume est qu'il parole à leinir, *Ib.* So Deus ce done que je de li repaire..., *Ib.* XX. Pierre n'i a que toute ne soit neire, *Ib.* LXXVI Al champ estez, que ne seions vaincu, *Ib.* LXXX. Sa hanste est fraite, [il] n'en a que un tronçon, *Ib.* CIV. Quant tu es mors, dolur est que je vif [vive], *Ib.* CXLIX. || 2e s. Entre ci que as portes n'i ot arrestoron [de l'ennemi], *Sax.* VIII. Que Dex par sa vertu vous ramaint sauvement! *Ib.* XII. Puis fiht cel pour de mort que n'aunt de pri-son, *Ib.* XXII. Il parla bautement, que l'oirent plusors [plusieurs], *Ib.* XXVI. || XIIIe s. Bien l ot vint mile home que femes que enfans, VILLEH. CLXV. La quarte bataille fut li quens Loeys de Blois et de Chartain, et moult ert grans et redoutés, que [car] moult i avoit de home gent et hons chevaliers, ID. LXIX. Tant chevauchia li empereres Alexis, qu'il fu près de nostre gent, si que bien porent traire des unes batailles eus autres, ID. LXXXII. Charles Martiaus saut sus, que il joe as eschés en derrie [retardé], *Berte*, II. La clarté [elle] fait oster, qu'on n'i put rien choisir [voir], ID. XIII. Car ensor cuidoit-elle que ce fust amisté, ID. XV. Puis [elle] dist entre ses dens, que nula ne l'a cit..., ID. LII. Si soit m'ame assolue, que c'est Berte vo [votre] femme! ID. CXIV. Après ce que Symons fu ainsi adoubés, ID. LV. Il roie li et donné grans herités, ID. CXVIII. Puis qu'ainsi est la chose et venue et alée, Et que..., ID. CXV. Que vont querant cil fol berger, Qu'il se viennent à ma dame sentir? *Mots de La Prairie, Rom. de Perc.* 184. Et li homme estorent si baignie, que tout estoient tout ensi comme mort que de la grelée, que du froit, *Ib.* LXXXIII. Et li un estoit [m'en étoit] mout mes que pol [je pus], Retenuz i fusse à bien pol; Mes que faisant, que defendant... Maugré tremble mes ennemis Fesse tant que il soit me mis, *Rem.* 6723. J'atens par vous joie et santé; Que jà par autre ne l'aurè, *Ia Rost.* 1991. Que se il ne respondeit, il n'i poreit avoir mester, *Ass. de J.* 76. Le roi don roiaume de Jerusaleu ne tient son roiaume que de Dieu, *Ib.* 1, 29. Que ce soit voirs [vrai] que nostre sires dit avoir, quant il se combati, capel de fer à visiere et les autres armes que nos avons dites, il spert par le bataille qu'il..., ESTAN. 1, 22. Quant il vit que il navroit [blessait] d'ore en demourer, que sans que] mourir ne le convenist il et sa gent, il ordene et aire [dispose]..., JOINV. 527, II XIIe s. Ainz [mieux] ti tous jorz estoie en sospir sans pan..., et après, par l'espace de quatre jours, qu'il leur convenoit acheter un pain mal cuit six esterlins, qui ne dust valoir qu'un parisis..., PROISS. I, 3. 20. Pour parler des destinés et des langages contre les Anglois, qu'ils ne passassent d'Angleterre par deça la mer pour venir en France, ID. I, 7, 78. Et fit garder le Havre et le port de Calais, si près que rien n'y pouvoit entrer ni issir, que tout ne fust confondu, ID. I, 1, 315. Estoyent bien six mille hommes, tant d'Anglois que d'Escots, ID. IV, 1, p. 167, dans LACURNE. Car leur langue mal partiere Tourne que [comme] meulnier à vent, ID. *Poésies mss.* p. 23, dans LACURNE. Mais il n'en fut fort esprouvé si De son regart Comment li rai Sont trencant que [comme] fers de haste, ib. p. 149. Il n'est qu'un roy qui ait titre serain, Et tous ceux qui sont procedent de ce roy : C'est un seul Dieu, qui est le souverain, R. DESCH. *Bibl. Amour de Dieu.* Il les fist demourer devant l'hostel de la ville, et qu'ils le attendissent, JOINV. II, 4. Quant ils furent joincts, celluy qui estoit dessus l'arbre demanda à son compaignon par serment ce que l'ours lui avoit dict en l'oreille, qui lui respondit qu'il lui avoit dict que il se donnast garde de luy, II, 2. Et depuis le traicté d'Arras avoient peu veu de guerre qui eust duré, et à mon advis qu'ils avoient este en repos plus de trente-huit ans, ID. I, 2. Entre les Bourguignons lors s'estoient les plus honorez que ceulx qui descendoient avec les archiers, ID. I, 3. Ils vescuoient de gros bleds, vins, viandes communes, que de pied que de cheval, ID. I, 4. Incontinent que les nouvelles vindrent, à grant peine se peurent ils saurer qu'ils ne feussent prins, ID. V, 2. Il ne falloit que tenir encores trois jours qu'ils neussent eu du secours, ID. V, 5. Et qu'il luy dirott chose qu'il ne vendroit pour une duchié qu'il ne le sceut, ID. V, 6. Ainsi que fut ledit Pierre à Florence, tout homme luy fit mauvais visage, ID. VII, 8. || XVIe s. O que bien heureux est celuy qui... vous honore! MAROT, 2. A quoy luy feut respondu que ouy, ID. IB. II, 6. O ie bon compaignon que c'est! ID. IB. 3, 30. Mis ordre qu'elle ne face choses, elle mesme à devoir, RABOUIN, *Guerre d'Écosse*, I, 14. Que l'on obtoisse la quelle qu'on voudra de ces deux definitions, CALV. *Inst.* 1037. Tant s'en failloit, que les hommes fussent si faciles, comme l'on dit qu'elles furent depuis, que l'on ne sçavoit anciennement en la ville Sparte, que c'estoit que d'ajlaltere, AMYOT, *Agé.* XI. Mais qui dirons nous, luy demanda lors Arthanus, que tu sois? ID. *Thém.* 49. Ilz estimoient estre plus expedient que leurs officiers eussent en reverence les cérimonies du service des dieux, que qu'ilz vainquissent en bataille leurs ennemis, ID. *Rurcel.* IV. Il la fait transporter, qu'elle estoit encore vivante, en une autre maison, ID. *Sylla*, 71.

Digitized by Google

Des cachettes que personne ne sçavoit que luy. ID. *Lurcal.* 94. Sa gravité estoit meslée d'une maniere de crainte, qu'il [de sorte qu'il] sembloit qu'il redoubtast la presence du peuple, ID. *Nicias*, 3. Cæsar leur commanda qu'ils n'en naissent sans tuer ny blecer personne, et sans esmouvoir tumulte, sur le moins qu'il leur seroit possible, ID. *Cæsar*, 41. Il tua sur le champ cinquante mille hommes de ses ennemis, sans perdre que cinquante soudards, ID. *Ib.* 69. Ils remyrent le moins qu'ils peurent sur le mesme chemin qu'il estoit venu, ID. *Cam.* 48. O que cela me vient bien mal à poinct! DURELL. III, 68, RECTO. Qu'est plus naïsnet entre nous que les droicts De ceste charge honnorable? ID. III, 86, *verso*.... Et que le mal qui en pourroit venir Ne pourroit pas tumber que sur la teste Du mal parlant, qui trop se monstra beste, MAROT, I, 308. Vous vous plaignez, que rien je ne vous donne, Et je me plains que je n'ay que donner, ID. III, 70. N'osant parler, que de sa gorge n'yse Magnificment, comme d'une grenouille, ID. I, 62. Il y a si long temps que nous n'avons eu que maladies icy, que je n'oubse sceu escripre que menus propos vaillans, ID. I, 127. Bien crains-je que nous lui aurons [au nouveau monde] très-fort hasté sa ruine par nostre contagion, et que nous luy aurons bien rendu nos opinions et ton arte, ID. III, 6. Il faut que les seigneurs s'esveillent avant que ceux qui sont à leurs services, et qu'ils.... LA SOEURE, 87. C'estoit une conspiration contre vertu, que ce qui fut arresté en leur assemblée [des évêques ariens], et non pas une saincte union de volontez, LANOUE, 66. Tu es un heraticque; et, à la verité, c'est un mot qui est aujourd'hui fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouvent qui, si on leur avoit osté l'usage de ceste parole.... ils seroient aussi estonnez qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse, ID. 71. Enviieilli par les blessures qui lui perçoient le visage, et mesmes qu'il en avoit dans la bouche, D'AUB. *Hist.* II, 324.

— ETYM. Picard, *eq*, *equa*; provenç. et espagn. *que*; ital. *che*; du lat. quod (voy. QUE 4).

† 3. QUE (kuè), *s. m.* Terme d'imprimerie. Petit coin, c'est-à-dire le point et virgule (;), ainsi dit de la manière d'écrire le mot latin que, dans les manuscrits (q;).

† QUÉBOT (ké-bo), *s. m.* Nom donné, dans certaines localités, au goble noir (poissons acanthoptérygiens), appelé ailleurs boulerot noir.

QUEL, QUELLE (kèl, kè-l'), *adj.* I° Il s'emploie pour exprimer la qualité, et indique de quelle qualité. La façon dont il a vécu avec moi montre assez quel il est, VOLTAIRE, *Q. C.* 360. Voilà quelle je suis et quelle je veux être, COMN. *Hérac.* 1, 2. Aller, aller, vous pourrez avec eux [les méchants] voir quel mal il vous plaira, MOL. *l'Av.* 1, 8. Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent, avant que de la combattre, PASC. *Provinc.* IX, 1, éd. NAVET. En voici la preuve, me dit-il, et Dieu sait quelle! c'est Escobar, ID. *Prov.* V. Tout est à l'armée; quand on voit un homme dans les rues avec une épée, les petits enfants crient sur lui; voilà quel est Paris présentement, SÉV. 9 juin 1672. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez, BOSS. *Duch. d'Orl.* Mettez-vous dans quelle situation il vous plaira, la prière l'adoucit.... MASS. *Carême, Prière* 2. Ils ne suppose dans les conquérants un droit, je ne sais quel, de tuer, BONTEQU. *Esprit.* X, 3. Il s'emploie en ce sens interrogativement. Quelle réponse t'a-t-on faite? MOL. *l'Av.* II, 1. Quels honneurs n'a-t-on par rendus à M. Cornelle et à M. Racine? BOIL. *Lett. à Perrault*. Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés? CAC. *Phèdre*, I, 4. Quelle raison a-t-on pour croire que la séparation de l'âme et du corps ne puisse se faire sans une douleur extrême? SUPP. *Hist. nat. homme, Œuv.* t. IV, p. 273. Quel homme est-ce? — C'est un beau, court, grand vieillard.... rusé, rasé.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 1, 4. Il s'emploie en ce sens exclamativement. Au reste, égalant les plus belles, Et surpassant les plus cruelles, N'ayant trait qui ne plût, pas même en ses rigueurs : Quelle l'eût-on trouvés sa fort de ses faveurs! LA PONT. *Fabl.* XIII, 26 Quel homme! MOL. *Mis.* 1, 1. Ariane, ma sœur, de quel amour blessée Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée! RAC.† *Phèdre*, I, 3. Jocaste! Quelle pitié Je quitteraisi et pour..... Athalie! Ah! bien! — Jous : pour quelle mère! ID. *Athal.* II, 7. Moi-même, plein d'un feu que sa haine réprouve, Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouve! ID. *Phèdre*, III, 6. Quel devins-je au récit du crime de ma mère! ID. *Mithr.* 1, 4. [2° Il se dit aussi pour exprimer la nature de la personne ou de la chose, et répond au latin *quis, quinam*. Je vous ai légué d'Ilalionde (un des condamnés d'Amboise), comme je ne sais quel Grec donne en mesnage à fille à marier à je ne sais quel autre Grec, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 18 oct. 1774. Personne, dit Pyrha, scelle 47, qu'il ne faille faire mourir les héréliques, mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer, ID. *Dict. phil. Inquisition*. [Il s'emploie interrogativement en ce sens. Quel est donc, lui dis-je, ce vieillard si modeste avec tant d'amour-propre, et si malheureux avec tant de bonheur? Quel, me dit-il, locuste, MATHEL. *Anach*, ch. 8. Berger, quel es-tu donc? qui t'agite? A. CHÉN. *Idylles, la Liberté*. [Quel de, pour *lequel*. Quels de vos diamants me faut-il lui porter? CORN. *Ecole des Maris*, III, 2. Quelle de vos voisines, ou mon cœur ou ma cendre? Quelle des deux avis-je, ou la mort ou Cassandre? ROTROU, *Venceslas*, III, 1. Quelle des trois propositions Avec les flots n'a pas coulé? LAMART. *Harm.* II, 6. [3° Il se dit pour *combien grand*, et répond au latin *quantus*, et pour *combien de*, et répond au latin *quot*. La reine [d'Espagne] parle si peuple avec tant de grâce, de force et de courage qu'il est incroyable avec quel succès, CYRANO. 282, 86. [Il s'emploie en ce sens interrogativement et exclamativement. Quel charme de sçoir louer par une bouche Qui, même sans s'ouvrir, nous enchante et nous touche! LA PONT. *Fabl. IX*, 14. Madame la Duchesse est accouchée hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne : votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on a couru chez M. le Duc, à Monsieur le Dauphin, à la reine; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses sautant, quelles gorges, quels cris de vive le roi! quelles cloches sonnées à Paris; quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues, SÉV. 7 août 1682. Il n'a musqué à Molière que d'avoir dit : Quel est le barbarisme, et d'écrire purement : quel feu! quelle naïveté! quelle source de bonne plaisanterie! quelle imitation des mœurs! — quelles mœurs! — quel ridicule! LA BRUY. I. Si l'on juge, par le passé, de l'avenir, quelles choses nouvelles nous sont inconnues dans les arts, dans les sciences, dans la nature, et, jose dire, dans l'homme! BERN. *Et.* 1. Quelle sotte Athènes! quelles lois! quelle police! quelle valeur! quelle discipline! quelle perfection dans toutes les sciences et dans tous les arts! quelle politesse dans le commerce ordinaire et dans le langage, ID. *Disc. sur Théophr.* [4° Il s'emploie pour indiquer l'ordre, le rang, et répond à l'ancien adjectif *quarte*. Le quel [de Vervins] est le 3e? Dans le 31e. En quelle année vivons-nous? En 1869. Quel jour du mois est-il aujourd'hui? Le trois. [5° Quelle toute seule et sans substantif, huit heures. De même on dit : Quel âge avez-vous? et l'on répond : soixante-huit ans. Dans les deux cas la réponse renferme une ellipse : il eut [l'heure de] huit heures; j'ai [l'âge de] soixante-huit ans. [6° Tel quel, voy. TEL. [7° Quel que, quelle que, voy. QUEL QUE à son rang alphabétique.] Proverbe. Quel pour moi, tel pour toi.

— REM. 1. Cet adjectif interrogatif, suivi d'un substantif, peut être avec ce substantif la régime direct ou verbe qui le précède, ou le principe est variable, d'après la règle générale qui veut que le participe s'accorde quand il est précédé de son régime direct. Quelle nouvelle m'avez-vous apportée? [2. De Paris à Lyon quelle est ma route? peut signifier trois choses : la route en tant que désignant les lieux par où je passerai; la route par rapport à ses qualités : agréable, variée, triste; la route par rapport à sa longueur. Quelle est votre maison? peut signifier laquelle de ces maisons est la vôtre, ou de quelle façon est votre maison. Le sens de quel est devenu très-confus : la cause en est dans la perte que la langue a faite de plusieurs excellentes tournures : on ne peut plus dire qui ou sujet, en parlant d'une chose; *qui est cette maison?* n'est plus français; l'adjectif *quant, quantes* a péri; *quantième* n'est plus que substantif. De la sorte, *quel* en est venu, bon gré mal gré, à remplacer tous ces mots.

— HIST. XIe S. En quel mesure en pourrai estre fix [certain]? *Ch. de Rol.* X. Oez, enignur, quel pechet nous encumbre, ID. II, [XIVe S. Mais [je] ne sai pas encor certainement Quel guerredon elle me voudra rendre, *Couci*, V. Par quel forfait et par quel mesprison M'avez, Amors, de vos si esloigié? ID. VII. Quant il sauront quanz iert [sera] li guerredons, ID. XIII. Il leur a demandé: que [quelles] nouvelles, baron? Saz. XXII. Parole à David, si il li dit que il eslised de treis choses quele que il voit miels que jo li face..... E le prophete vint et si, si li dist de part nostre seignur, et ruvad [rogavit] que il eslaist quel membre que il volsist, *Roix*, p. 317. [XIIIe S. [Elle] Ne sai quel part estoit alee, toujours en trasi en sus, *Berte*, XXIV. Quel deable ont la vole [à] Blanchefleur ci arrese? ID. LXXVI. [XIVe S. Et par consequent quelles sont les parties ou les communications politiques, tant de ceulx qui les administrent, ORESME, *Eth.* 249. [XVIe S. Ayant aesles cartilagineuses (quelles sont et souris chauves), fort longues et larges, RAB. *Pant.* IV, 2. ....Quel' rancune te touche? MAROT, II, 6. Adjustans, quels, combien d'hommes, quelles armes..... MONT. I, 24. Ils auvoyent devant les plus grossiers, pour voir quel il y faisoit, CASTELN. 72. Les corps sont de tiers, quels sont les membranes, ne sont alterés que par medicamens forts, PARÉ, VIII, 18.

— ETYM. Berry, *quet*; Jaubert, *querelle*, *querre au pluriel*; bourguig. *quel*; provenç. *qual*, *cal*; espagn. *cual*; ital. *quale*; du lat. *qualis*, formé du relatif, et de *lis*, que Bopp, *Gr. comp.* § 419, rapproche du suffixe λικος, signifiant ressemblance; ainsi *qualis* serait : semblable à qui.

QUELCONQUE (kèl-kon-k'; du temps de Chifflet, *Gramm.* p. 231, *quelque* et *conque* de ne pas prononcer l'*l*), *adj.* Quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il n'y a homme quelconque qui ne sache cela. Cherchez des prétextes quelconques. Donnez-lui une récompense quelconque. On peut à une force quelconque, en substituer deux autres dont elle serait la résultante, LAPLACE, *Exp.* III, 1. [Terme de logique. Absolument opposition ou appellation quelconque.] Il se met toujours après son substantif.

— HIST. XIIe S. Tutes genz quelesquunques tu fedz, vendrunt [viendront], e sorerunt devunt tei, *Liber psalm.* p. 122. [XIIIe S. Cil jurerent sur saine as corz Baudoin de Flandres.... qu'il assembleroient à Vervins à un jor, et à lui, en quelque lieu qu'il oroient [entendront] dire qu'il tourneroit, VILLEH. XXX. [XVe S. Et quelconques choses sont faites ou pour pacer de plus grant malice evicter, ou pour aucun bien obtenir, ORESME, *Eth.* 48. Et nul n'est bien felicité pour les choses dessus dites, ne pour autres quelconques, ID. *Eth.* VII, 14. [XVIe S. En tel train de estude le fault, que si le personnage quelconque du jour, RABEL. *Garg.* 1, 23. Par nostre art et industrie, ou par quelconque autre forme que ce soit, CAST. *Fasciol.* II. Il n'y a homme quelconque, ny assemblée, quelconque qu'elle soit, qui n'ait son president ou gouverneur, ID. *Hist. admir.* Le baptesme n'est point d'homme mais de Dieu, par quelconque ministre qu'il soit administré, ID. *Ib.* 1080. C'est à nous à faire de nous rendre sujets at obeis-sans à quelconques superieurs qui domineront su lieu où nous serons, ID. *Ib.* 1446.

— ETYM. Lat. *qualiscunque*, de *qualis*, et *cunques* signifiant partout, n'importe où. *Cunque* se décompose en *cum*, *quem*, accusatif de *qui*, et *que*, ou, lequel *que* aussi de qui.

QUELLEMENT (kè-le-man), *adv.* Il ne se dit que dans cette locution : Tellement quellement, ni bien ni mal, ni mal ni bien, ni pis ni mieux que bien. Tellement quellement d'une visite qui l'assiégeait, MALLT. *Gramm.* 8. II [l'abbé de Saint-Pierre] n'avait point pour principe, disait-il, ni de laisser faire le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le prieur, ni de faire son devoir tellement quellement, D'ALEMB. *Eloges, l'ab. de St-P.* note 8.

— HIST. XIVe S. Et ne veoir chast on ne pevent quelconque personne, ne quellement ils contristent, ORESME, *Eth.* 180. [XVIe S. A la fin j'en suis venu à bout tellement quellement, AMYOT. *Rev. Eptr.* p. 15.

— ETYM. *Quelle*, et le suffixe *ment*.

QUEL QUE (kèl-ke), QUELLE QUE (kè-le-ke), *adj.* [I° Avec le substantif, se dit quand on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont il s'agit; il ne s'emploie jamais que séparé de son substantif, à la différence de *quelconque*.... *que*, qui se construit avec son substantif. Newton, plus timide ou plus modeste, a commencé sa marche par s'appuyer sur les phénomènes pour remonter aux principes inconnus, réalité de les admettre, quels que les pût donner l'enchaî-

Digitized by Google

nement des consequences, FONTEN. *Newton*. Ils croyaient qu'un monarque uniroit leurs desunions... Et qu'enfin, quel qu'il soit, le François veut un maître, VOLT. *Henr.* VI. Les monarchies, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle [la loi], to. *Les natur.* 1re part. Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux, GARNIER, *Stylp.* II, 2. || Dans cette construction, *quel* s'accorde toujours avec son substantif. Le plus ou remarquera qu'il est toujours séparé de son substantif; dès qu'on le joint à un substantif ou à un adjectif, ce n'est plus *quel* qu'il faut dire, c'est *quelconque*. || Il se construit aussi dans ces particuliers, séparer *quel de qui*. Quel de ces deux partis que vous choisissiez, J. J. ROUSS. *Lett. au Pr. de Wurtemberg*, 18 oct. 1763. || 3° Quel que... au lieu de *quelque...que*. En quel lieu que ce soit je veux suivre les pas, MOL. *Mich.* III, 4. || Cest un archaïsme qui est aussi une provincialisme déjà condamné par Vaugelas. Pourtant l'ancienne manière de dire, qu'on trouvera dans l'historique, est toute correcte : En quel lieu que ce soit et non en quelque lieu que ce soit... car il y a là manifestement un que de trop. *Quelque...* que est une corruption de *quel... que*, qui est d'origine. C'est vers le XIIe siècle que cette faute commence à s'introduire.

— HIST. XIe S. Quel part qu'il aille, ne poet mie chair [tomber], *Ch. de R.* CLXIX. || XIIe S. Jo m'en vos [vais], dome: à Dieu le creator [e]. Comandan vos cors [votre personne], en quel lieu que je soi, *Rois*, LXII. Quel qui il soit, ne seyent sunt en la lieu maisun les cleri sont serviteurs en la maison de Dieu], *Th. le sart.* 20. En mi se colent par l'aire, le lor nes [leur] sont tot plain de sanc. Qu'en Danemarche n'arrivassent. Queu mer ormible qu'il trouassent, BENOIT, 27050. Et Deus garda David, quel part qu'il aloit, *Reis*, I, 18. Quel part il ert bien vos serviral, que peine que j'en aie, *Berte*. LVIII. En quel oneques lieu que je soie, *la Violette*, p. 44. Ce chose, quel qu'ele soit, *Ren. le Nouvel*, dans la *Rose*, 8573. Et toutes les autres paroles, Que qu'el soient, sages ou foles, ib. 10634. Et je ne sui que un seul home, et vostre mi, quel part que vos voldrez, *de Reims*, 24. || XIVe S. Si bouta sa teste bors d'une basse fenestre qui là estoit, et fit signe qu'il voulsist petir: au quel pat fist de l'oil, FROISS. I, 1, 227. Et que chacun sunt [suivît] la banniere messire Dourlas, quel part qu'il voulsist aller, ib. II, 1, 444. || XVIe S. Vaisle ne fesse apporter, quel que feust, en laquelle o'y eust abundance de faro magistrale, RAB. *Pant.* IV, 61. Les evenemens, quoi qu'ils soient, sont gouvernez par le conseil secret de Dieu, CALV. *Institi.* 143. Jamais homme ne desira si ardemment chose quelle qu'elle soit, comme fut desirant se trouver en bataille contre Hannibal, AMYOT, *Marcel.* 16. Par quel qu'il soit de ces deux chemins [de castration], le taureau souffre grandes douleurs, o. DU SERM-S, 370. Que chacun, en quel lieu qu'il habite, quelle age et quelle condition qu'il ait, prenne à éviter tels perils [les temps de peste], ib. 946.

— ETYM. *Qui*, *e*, *que*.

QUELQUE [kèl-ke] : d'après Chifflet, *Gramm.* p. 321, il était mieux de ne pas prononcer l'*l*), *adj. indéfini*. || I° Un pluseurs, entre un plus grand nombre. Quelque soit, c'est-à-dire qu'on aurait tort pour cela; en remplissant l'ellipse : quelque soit le ferait, le devait. Tu te vas emporter d'un courroux sans égal, — Mon, monsieur! quelque soit la colere fait mal, MOL. *Fâl.* II, 7. Quelque soit l'ordre, je t'y quitte. — Donne : Quelque soit, ma foi! ib. *Tart.* II, 3. || 2° Et *quelques*, ajoute après un nom de nombre pour indiquer que ce nombre est un peu dépassé. Nous étions à ce concert quarante et quelques. || 3° Un petit nombre, une petite quantité. Il en restera quelques écus. Prenez de votre soit quelques petits, COTIN. *Hercel.* I, 4. A quelque temps de là, la cigogne le prie, LA FONT. *Fabl.*, I, 18. La furent quelque temps saines, mortz, immobiles, FLÉCH. *Tur.* D'adorateurs exilés à peine un petit nombre Ose des premiers jours nous retracer quelque ombre, RAC. *Ath.* I, 1. Zaïre de quelque espoir une faible étincelle, VOLT. *Mérope*, II, 2. Après l'accouchement on leur l'enfant avec quelque vin bide, J. J. ROUSS. *Em.* I. || 4° Quelque chose, voy. CHOSE, n° II. || Familièrement, cela dit quelque chose, cela parle à l'esprit, à l'oeil, etc. || Il y a quelque chose à faire, se dit pour exprimer la nécessité de quelque entreprise, de quelque innovation. || On met *de* devant un adjectif. Quelque chose de bon. || Autrefois la règle était différente; Vaugelas admettait qu'on pouvait supprimer le *de*; c'est ce qu'a fait Molière en ce vers : Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, *Amph.* III, 3. || 5° Quelque peu, c'est-à-dire un peu. Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, FLÉCH. VII, 1. || 6° Adverbialement. Environ, à peu près. Celle qui n'était point voilée paraissait avoir quelque trente-cinq ans, SCARR. *Rom. comiq.* II, 3. A monsire qu'une compagnie grossit, elle a besoin de quelque plus grand nombre de statuts, pour éviter la confusion et le désordre, RABELAIS, *Hist. de l'Acad.* II. De l'autre côté se sont trouvés quatre-vingts douteurs séculiers, et quelque quarante religieux mendiants, RAC. *Prov.* II, 1. || 7° Il y en a eu quelque trente-six [vaisseaux] qui ont trouvé moyen d'entrer dans le port, RAC. *Lett. à M. Bontepaus*. Et quel âge auez-vous? vous avez bien quelque soixante ans, HOM. *Plaid.* I, 7. Plaisante vieille quelque cent ans après Jésus-Christ, et il a fait un dialogue sur les oracles qui avaient cessé, FONTEN. *Oracles*, II, 1. Mlle Duesnel, actrice du temps de Corneille, de Reine et de Molière, me récita, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'Emilie, VOLT. *Pref. d'Ériphile*. Charles XII ajouta à ces bandits quelque mille Valaques, ID. *Charles XII*, 4. Si un auteur saute dix pas, tous quelque cent le suivent, ID. *Lett. sur Corneille*, ... que, voy. QUELQUE qui immédiatement ci-dessous

— REM. L'e final de *quelque* ne s'élide que devant un, une : *quelque* un, *quelque* une.

— HIST. XIIIe S. On puisent par detraccion, ou par faulce accusacion, Ou par quelcque malveisetes, *la Rose*, 8183. Et quelcque fois ilz buy autre pelerole à vous n'a quelque autre personne.... *Pathel*. Quelques trois jours après, COMM. I, 1. Il portoit hen avec quelque un qui valoit mieux, I, 6. || XVIe S. Pantagruel, quelque jour, se pourmenoyt vers les faulx-bourgs St-Marceau, RAB. *Pant.* II, 16. Je l'attribue à quelque mauvaise condition, ESTOIL. I, 47. Tous deux [Montaigne et la Boëtie] hommes faicts, et luy plus de quelque année, ID. I, 312. Il envoya devant quelque [une certaine] hostelerie commode, ID. I, 282. Il n'y a point de maladie en laquelle il ne reste à un malade quelque espoir de salut, LANOUE, 21. Caton sauda au sentat de gaigner le menu populaire par la faveur distributions de bled, AMYOT, *Cat. d'Ut.* 3. Tu es quelque demon ou quelque ange des cieux, SOMM. 206. Tu pensois estre quelque habile homme, le SOT, *Discrétion*, 3. || XVIIe S.

— ETYM. *Quel*, et *que*; picard, *quelque*; Berry, *quequ'se*; norm. *quequ'se*, *quequ*; bourguig. *quequ'se*; provenç. *qualque*; espagn. *cualque*; ital. *qualche*.

QUELQUE... QUE, *adj.* [I° Il s'emploie avec le subjonctif pour marquer l'indifférence d'une manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont on parle. Quelques grands avantages que la nature donne à un peuple par elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros, LA ROCHEFOUC. *Max.* 73. Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout, BOSS. *Hist.* III, 2. Quelque faiblesse que les rois puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque; et, quelque bonté qu'ait ce dernier, il en tout jours l'éclat et la pompe de la royauté, FÉNEL. *Duc de Mont.* Mais, quelques vaines lumières que promette la guerre, On peut être héros sans paraître la terre, BOIL. *Epître* I. Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire, Votre devoir ici n'a point d'autre conduite, RAC. *Mithr.* II, 3. Le membre de phrase où est *quelque*.... que peut être le régime d'une préposition ou d'un verbe. Soyons tel le premier qui osa se tuer dans un nombreux auditoire, qu'il était petit répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer, BOILEAU, *Hist. anc. du Sat.* I, XI, 2e part. p. 703, dans FOURNIER. Un citoyen ne satisfait point aux lois en se contentant de ne pas agiter le corps de l'Etat; il faut encore qu'il ne trouve pas quelque citoyen que ce soit, MONTESQ. *Esp.* XXV, 2. || *Quelque....* qui sert de sujet. Quelques fâcheux mettent leurs nez dans les affaires, MALH. V, 23. Quelque industrie qui paraisse dans ce que font les animaux..., nous *Connaissons*. V, 3. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat, toujours instruit de ce qui lui restait de bons soldats, n'avait qu'à temporiser, et ne se laissait jamais abattre, in *Hist. rom.* 6, 1. La Fontaine a dit : Ammenez les rose par des songes, Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges : Quelques infâmes que soient ces discours, pour soi rempli, j'ai goûteront l'appât; vous serez leur ami, *Fabl.* VII, 14. On a blâmé cette phrase; mais, puisqu'on dit quelque.... qui sujet, pourquoi ne dirait-on pas *quelque .... dont* se régime? De la même façon on justifiera cette phrase de Bossuet : Quelque part que vous soyez, passez outre, *Progr. St Benoît*, 2. || 3° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque inclination et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 4° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 5° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 6° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 7° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 8° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 9° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 10° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 11° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 12° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 13° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 14° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 15° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 16° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 17° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 18° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 19° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 20° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 21° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 22° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 23° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 24° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 25° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 26° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 27° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 28° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 29° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 30° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 31° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 32° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 33° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 34° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 35° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 36° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 37° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 38° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 39° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 40° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 41° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 42° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 43° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 44° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 45° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 46° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 47° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 48° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 49° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 50° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 51° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 52° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif, il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé.... TH. CORN. *Essex*, I, 3. Quelque bonnes qu'elle ait été, FLÉCH. *Daupb.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. J. || 53° *Quelque que ....* pris adverbialement devant un adjectif,

Somme, de quelque costé qu'on se tourne, on n'oit, retentir que reuiemens de Dieu, LANOUE, 7. Une œuure, quelque belle apparence qu'elle puisse avoir, si elle n'est faite en droite conscience, n'est pas bonne, ID. 78. Quelques malheurs qui lui surviennent, ny ne le veit on jamais plorer, ny..., AMYOT, *Péric.* 62. Quelque part qu'il ira, les œillets et les roses. Et fust-ce sa jour d'hyver, luy naissent sous les pas, SONN. 744.

— ETYM. *Quelque*, et que.

QUELQUEFOIS (kèl-ke-foi), adv. ||1° De fois à autre. Accessible, accueillant, honnête. M. le Tellier savait employer son temps, et quelquefois même le perdre, pour compatir à des misérables à qui il ne reste de consolation que de redire ennuyeusement leur misère, FLÉCH. *le Tellier*. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous tance, BAC. *Athal.* 1, 1. Quelquefois honnête et quelquefois fripon, REGNARD, *Fol. amour.* 1, 5. Le public est soupçonneux quelquefois d'être injuste et ingrat, VOLT. *Lett. Tabareau*, octobre 1778. L'avenir du présent se venge quelquefois, DELILLE, *Pit.* 17. ||2° Quelquefois que, un certain nombre de fois où. Je récuse les pendules; elles ne peuvent pas elles-mêmes être tout à fait justes; et, quelquefois qu'elles le seront en marquant qu'un tour de vingt-quatre heures sera plus long ou plus court qu'un autre, on aimera mieux les croire déréglées que de soupçonner la terre de quelque irrégularité dans ses révolutions, FONTEN. *Mondes*, 6e soir.

— HIST. XVIe S. Mais quelquefois [une fois] qu'ung grand ours que nourrissoyt son père eschappa, et luy vinoyt hacher le visaige, LARAM. *Pant.* II, 4. Saint Pierre denonce que les fidèles sont appelez, à ce qu'ils soyent quelquefois [un jour] participans de la nature divine, CALV. *Instit.* 808.

— ETYM. *Quelque*, et fois.

QUELQU'UN, UNE (kèl-kun, ku-n'; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 231, il faut mieux de ne pas prononcer l'l), ou *pluriel* QUELQUES-UNS (kèl-ke-zun), QUELQUES-UNES (kèl-ke-zu-n'). *s. m.* et *f.* ||1° Un, une entre plusieurs. Quelqu'une de vos compagnes. Est-il quelqu'un de vous de si peu de vertu... Qu'il puisse regretter César et l'esclavage? VOLT. *M. de Cazot*, III, 7. ||Quelques-uns, quelques-unes, plusieurs dans un grand nombre. ...Ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement, CORN. *Pompe*, II, 2. Quelques-uns vous diront, ou besoin. Quels dieux du haut en bas renversent les profanes, ID. *Nicom.* III, 2. Avec quel zèle arborait-il quelques-uns de ses domestiques à l'entrée comble lui dans le bercail de Jésus-Christ [quitter le protestantisme]? FLÉCH. *Duc de Mont.* ||Hé quelqu'un! hélà quelqu'un! se dit pour appeler, pour voir si on est à portée de la voix, et particulièrement des serviteurs. Qui voit-on aujourd'hui, distingue du commun Appeler de ses gens, qui ne fêne : hé quelqu'un! ROUSSEAU, *Mots à la mode*, sc. 3. ||3° Absolument, quelqu'un s'emploie pour les deux genres et signifie une personne. Si j'aimais quelqu'un, je n'aurais point de plus grand plaisir que de le voir aimé de tout le monde, SOL. *le Sicil.* 7. Quand on a eu dessein de faire plaisir à quelqu'un, on est aise de savoir qu'on y a réussi, SEV. 24 nov. 1675. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, SOUR. *Retr d'Anglet.* Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher, RAC. *Esth.* III, 1. ||Le féminin quelqu'une cependant n'est pas sans exemple. Et j'ai [Louis XIV représenté en Apollon] mieux aimé la détruire [la révolte] Que de courir après Daphné; Toutefois il le faut, c'est une loi commune, Qui veut que tôt ou tard le cours en soit à quelqu'une! Et, tout dieu que je suis, je m'y vois condamné, BENSERADE, dans RICHELET. ||2° Il se construit quelquefois avec l'adjectif démonstratif. A ce plaisant objet si quelqu'une recule. Cette quelqu'une disimule, LA PONT. *Tabl.* Puisqu'il n'observe pas que c'est être indiscret Que de chasser quelqu'un qui sait notre secret, Surtout si ce quelqu'un est d'un sexe qui ponche Au plaisir de jaser et d'avoir sa revanche, DESTOUCHES, *Phil. marié*, V, 5. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse..., J. ROUSS. *Lett. à la marech. de Luxemb.* p. 62, dans POUGENS. ||4° Quelqu'un se dit pour désigner, sans la nommer, une personne déterminée. Quelqu'un qu'on n'est pas votre époux. Et pour qui cependant, soit dit sans vous déplaire, Vous seriez quelque chose et de vif et de doux, DESMOLETIÈRES, *Lett. à Mlle d'Uzel* [fille de Vauban]. Voilà pourquoi, je gage, à quelqu'un que je sais l'esprit tiré avant l'âge, C. DELAV. *Enf. d'Ed.* I, 3. ||5° Quelqu'un se dit quelquefois, dans le langage familier, pour personnage de quelque importance. Cet air n'est pas tant sot, ce port est peu commun, Et, la coiffe abattue, on me prend pour quelqu'un, TH. CORN. *l'Amour de la mode*, II, 8. Barthole : Comment! je vous demande à tous deux s'il est entré quelqu'un chez Rosine, et vous ne me dites pas que ce barbier.... — L'Eveillé : Est-ce que c'est quelqu'un donc, M. FIGARO? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 7. MAIS UN VOYAGE-TOUR PAS QU'IL A l'air de quelqu'un! COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, II, 16. Avec quinze mille livres de rente on est toujours quelqu'un, M. MALOT, *Tous Paris, Siècle*, 7 avril 1867.

— HIST. XVIe S. Dit alors à quelcung de ses privez, COMM. I, 3. || XVIIe S. En tous siecles il y en a eu quelcuns, qui par la conditiõ de nature ont apperçe en toute leur vie à vertus, CALV. *Instit.* 208. Ayons ce but de prevenir les scandales, et, s'il y en a deja quelcun, de l'abolir, ID. 58. 673. Si quelqu'un de ces bannis venoit, MONT. I, 48. Quelqu'un n'en offense : qu'y feroy-je? ID. I, 51. Ils y ont envoyé quelqu'un de leur compagnie, H. EST. *Conform. anti*, p. 71.

— ETYM. *Quelque*, et un; bourg. *quenun*; norm. *quenqu'un*.

† **QUÉMAND, ANDE** (ké-man, mand-d'), *s. m.* et *f.* Terme vieilli. Celui, celle qui mendie, qui quemande. Pour quémand et quémande on voit la poésie, REGNIER, *Sat.* IV.

— HIST. XIVe S. Un homme queraut et demandant l'aumosne, qui estoit vestus d'un manteau tout plain de estrasiz, et avoit une coquin ou calamant, DU CANGE, *coquinus*. || XVIe S. Hola, hola, soupir, on vous est bien; Vous vous caidez embler l'huy comme quémand, pour ne la payement, CH. D'ORL. *Chans.* 38. Il fist semer par cayemans et par taverines faulses mencognes de la royne et du duc d'Orleans, *Hist. de la noblesse*, p. 109.

— ETYM. Origine inconnue. Le mot est de trois syllabes, comme on le voit par le vers de Charles d'Orléans. Les formes *quémant* et *quémande* ne se rencontrent, doivent satisfaire : cette condition.

QUÉMANDER (ké-man-dé), v. n. Mendier, solliciter clandestinement. Aller longtemps de gens dans leurs maisons. ||Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Quémand*; norm. et picard, *caimander*.

† **QUÉMANDERIE** (ké-man-de-rie), *s. f.* Habitude de quémander

QUÉMANDEUR, EUSE (ké-man-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quémande.

† **QUENAILLE** (ke-nâ-l', il mouillées), *s. f.* Terme populaire en certaines provinces. Canaille. Et ne fiez pas à cette quenaille de quenille, ST-GENIÈS, *Sol.* VI. Les puces et les poux et telle autre quenaille, ID. VD, 2. || La petite quenaille, les enfants.

— HIST. XVIIe S. Quenaille, canaille.

— ETYM. Ce paraît être une autre prononciation de *canaille*. MAIS M. Boucherie, d'Angoulême, le tire du saintongeois *quenaye*, vaut...

QUENDRA-T-ON (kan-di-ra-ton), *s. m.* Ce qui peut se dire dans le public au sujet de ceci ou de cela. Ne vous inquiétez point de ce qu'on dira-t-on, S'il est impertinent, traitons-le de chanson, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 3. La richesse d'une famille, dépend de quelque réputation qu'elle fût, parut à M. de Soubise mériter le mepris du qu'en-dira-t-on, SY DIM. 21, 261.

— ETYM. *Que*, *en*, *dira*, *on*.

† **QUENELLE** (ke-nè-l'), *s. f.* Terme de cuisine. Boulettes dont on garnit un pâté chaud. Quenelles de volaille, d'esturgeon, etc. Ces morceaux peuvent aussi la forme, l'apparence et le goût des quenelles les plus délicates, GOBLIS, *Maison rust.* t. II, p. 86, dans POUGENS. || La différence entre boudins et quenelles est en ce que ni met dans les quenelles est toujours passé au tamis, tandis que la boudin se fait avec des choses hachées ou écrasées.

— ETYM. Origine inconnue. M. Boulle le tire de l'all. *Knollen*, tumeur; anglo-sax. *knyll*, frapper.

† **QUENNON** (ke-non), *s. m.* Bouche à feu de petit calibre, des commencements du XVIe siècle, qui lance un trait d'arbalète de forte dimension, muni d'ailettes et nommé garrot.

— ETYM. C'est une autre forme de *canon*.

† **QUÉNOT** (ké-no), *s. m.* Nom vulgaire du *prunus mahaleb*, arbre de Sainte-Lucie.

QUENOTTE (ke-no-t'), *s. f.* || 1° Terme très-familier. Dent des petits enfants. J'ai songé toute la nuit à Marotte, Et n'ai pu faire dodo: Maman, qui me croit mal à ma quenotte, Pour m'apaiser me fait du lolo, COULAUDON, *Recueil de chansons choisies*, t. I, p. 43, PATIS, 1698. || Il se dit quelquefois des dents des animaux. Belle petite bouche d'un ours! petites quenottes jolies! MOL. *Pr. d'Elide*, 1re *intermède*, 2. Mais donne-lui cuir et poil de Judas, Deux peux de chien, gueule à triple quenotte, PIRON, *Epigr.* || 2° Nom marchand d'une coquille univalve, dite aussi quenotte sanglante (de genre nérite).

— HIST. XIIIe S. Par barat preis son fromage, ki tu de lui ses tel gage, Que tu lui ostas à tes canes Quarre de ses plus beles pieces, DEUL. 12478. Prendre le voit, mès il faillit, Et neporquant autre des pennes L'en remistrent [restèrent] entre les quenes, ib. 7344.

— ETYM. Diminutif, comme on voit par l'historique, de l'anc. fr. *quene* ou *cane*; de l'all. *henne*, mâchoire. Dans un texte de 1328 cité par du Cange, un mot *quennoye*, *kenée*, signifie un coup sur la joue. Il faut donc rejeter l'étymologie par le saintongeois *quener*, vagir.

QUENOUILLE (ke-nou-l', il mouillées, et non ke-nou-ye), *s. f.* || 1° Sorte de petite canne faite le plus souvent, dans le midi de la France, avec la tige d'un roseau (*arundo donax*), et dont une extrémité est entourée de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc. pour filer. La quenouille était plus souvent qu'aujourd'hui entre les mains des femmes: de là on dit en plusieurs occasions lance pour signifier un homme, et quenouille pour marquer une femme, ROMANS. *Propos*, II, 3. Pilate nous apprend que c'était la coutume et est au fumeux que les bâtiments mains filaient les laines propres à la fabrication des étoffes les plus riches, DESMAREST, *Instit. Hum. science*, 1800, 3e sem. p. 61. Une femme est fidèle, de beauté agréable, Pieds et mains petits, et deux doigts un indigent fuseau File, d'une quenouille empruntée au roseau, Du coton flocconeux la neige délicate file et tord, *Voy. de Chapelle*, p. 6. On connett cette loi des Ripuaires qui ordonnait d'offrir à la jeune fille libre qu'il était une volontairement à un esclave, une quenouille et une pelote, et elle choisissait la quenouille, elle restait esclave avec lui, ou il faisait qu'elle prît l'épée, et qu'elle le tuât, AUGUSTIN THIERRY, *Hist. Merov.* 1840, t. VIII, p. 284. || Fig. Avoir des étoupes en sa quenouille, être embarrassé, avoir des difficultés. || Fig. Cette maison est toujours en quenouille, une fille en devenue héritière. || Le royaume de France ne tombe pas en quenouille, les femmes ne succèdent point au trône de France. || Tout l'esprit de cette famille est tombé en quenouille, les filles de cette famille ont plus d'esprit que les garçons. || 2° Sous, chanvre, lin, laine, dont une quenouille est chargée. Filer sa quenouille, Fig. Aller filer votre quenouille, se dit à une femme qui veut se mêler des affaires qui regardent les hommes. || 3° Quenouilles de lit, les colonnes, les montants qui sont aux quatre coins de certains lits. A une ruelle du lit de la duchesse de Bourgogne était le jeu; à l'autre, au chevet, Mme de Maintenon dans un grand fauteuil; à la quenouille on peut du lit, du même côté, vis-à-vis de Mme de Maintenon, le roi sur un pliant, ST-SIM. IV, 78. Les deux pieds de devant lesquels s'appuie un dais. || 4° Terme de jardinage. Nom donné au poirier qui sort de la pépinière pour faire une pyramide. || La quenouille est aussi une forme dont le fruit attaché aux cuisses d'une femme et l'ajustant sur leur côté, à peu près comme les femmes font de leur quenouille. || 7° Nom vulgaire de la cassenoix, du *lerti/olia*, *L.* || 8° Coquille univalve du genre fuseau.

— HIST. XIIIe S. Ji conperrez [vous le paierez], se Dex me gart, Se ja conoille ne tort, *Rose*, 21830. Cloto, qui la quenouille porte, *la Rose*, 12968. Et besche et cologne et fuset Avant pour labourer [travailler], DU CANGE, *consuetud.* || XIVe S. Ledit Guiot print une espelongne de cane, de laquelle il la fery plusieurs coups, DU CANGE, ib. || XVe S. Haspies, ne fuseaus, ne kanneles, FROISS. *Le dit dou florin*. Quand il vit venir cet apparel, penser qu'il eut bien des estoupes en sa quenouille [fut bien embarrassé], LOUIS XI, *Nouv. lett.* || XVIe S. En danger de perdre ses quenouilles et ses mitre, pense oublier de ceux qui ont en deux femmes tout à la fois, LYON, p. 442. Cher Monsieur, c'estoit le capitaine qui avoit passé la corde à la quenouille du lict, il tiroit d'une

Digitized by Google

main et frappoit de l'autre, d'AUB. *Fen.* II, 8. Les Quenouilles..., jalous de cette les mentoit, en faveur de laquelle, pour faire la quenouille, ils avoient fait des rois bastards, ID. *Hist.* II, 397.

— ETYM. Génev. *cologne*; wallon, *kinote*; namur. *cenote*; Hainaut, *quénoule*; Berry, *quenoille, quenoulle*; bourguig. *quelogne, quenolle*; ital. *conocchia*; bas-lat. *cunucula* et *colucula*, diminutif de *colus*, quenouille. On veit que, parmi les formes, celles qui ont l'l sont les plus voisines du latin.

QUENOUILLÉE (ku-nou-llé, ll mouillées, et non ku-nou-yée), *s. f.* || La quantité de lin, de chanvre, etc. nécessaire pour garnir une quenouille. La quenouillée est d'un beau lin, Plus blanc que le neige et fin Qu'à l'œil il ne paroissoit pas, MAYNARD, *Contes en vers, la Quen. unique et merveilleuse.*

— ETYM. *Quenouille*; bourguig. *quelongnée*.

† QUENOUILLÈRE (ke-nou-llè-r', ll mouillées), *s. f.* Dans les fonderies de canons, instrument au moyen duquel on arrête l'écoulement du métal liquide au moment où il est au niveau de la moulle du moule. Quand le métal liquide est presque au niveau de la bouche du moule, on arrête l'écoulement au moyen d'une quenouillère, A. BOILLOT, *Manuit. univ.* 8 AVT. 1868, p. 289, 2e col.

— ETYM. Ainsi dit de *quenouille*, par assimilation de forme.

† QUENOUILLETTE (ke-nou-llè-t', ll mouillées), *s. f.* || 1° Petite quenouille. Quand le bergère vient des champs, Sa quenouillette va B'ant, *Chanson*, dans LACURNE, *Dict.* || 2° Synonyme de quenouillère. || 3° Terme de marine. Montant de poupe qui forme la séparation des croisées d'un grand bâtiment. || Sont de nos jours celui entre les deux fenêtres des bas ntts. || Quenouillettes de trelingages, petites barres de fer rondes et recouvertes de toile goudronnée. || 4° Genre de plantes. || Fleurs composées.

— ETYM. Diminutif de *quenouille*.

QUERABLE (ke-ra-bl'), adj. Terme de jurisprudence. Dette ou redevance dont on doit aller que le créancier doit aller chercher (voy. PORTABLE).

— ETYM. *Quérir*.

† QUERCE (kè-r'), *s. f.* Sorte de couteau de pierre avec lequel le maroquinier façonne les peaux du côté de la fleur.

† QUERCELLE (kuer-si-ke-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui vit sur le chêne.

— ETYM. Lat. *quercus*, chêne, et *colere*, habiter.

† QUERCINE (kuer-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière résultante, voisine de la salicine, et trouvée dans l'écorce du chêne ordinaire.

— ETYM. Lat. *quercus*, chêne.

† QUERCITRIN (kuer-si-), *s. f.* Terme de chimie. Espèce de sucre retiré du gland de chêne.

— ETYM. Lat. *quercus*, chêne.

† QUERCITRON (ker-si-trô-n', m. Terme de chimie. Matière colorante jaune et cristallisable, retirée de l'écorce du quercitron, et employée en teinture.

QUERCITRON (ker-si-trô-n', m. Écorce du chêne, dit aussi chêne jaune (amentacées cupulifères), qui croît dans les forêts de la Pensylvanie (*quercus tinctoria*, L.).

— ETYM. Lat. *quercus*, chêne, et *citron*.

QUERELLE (ke-rè-l'), *s. f.* || 1° Dispute animée où il y a combat soit de corps ou de parole, soit de plume. Il temps guérit les parlements, je songe à celles que nous avons eues la nuit, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 8 août 1770. Si l'on comptait les meurtres que la fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, ID. *Mœurs*, 180. Il est vrai que Fontenelle avait auprès de Despréaux et de Racine un tort irrémissible, celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle sur les anciens, D'ALEMB. *Eloges, I. Trat. de Mauroy*, note 4. Tel est la nature des hommes : s'ils n'ont pas de grands sujets de querelles, ils s'en font des petits qui ont les effets des grands, ANQUETIL, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* I. I, p. 19. Delbarat et Mlle Favart [deux acteurs] sont charmants dans cette querelle d'amoureux vieille comme le monde et toujours jeune, TH. GAUTIER, *Monit univ.* 30 NOV. 1868. || Chercher querelle à quelqu'un, entamer une querelle avec lui, le provoquer. Quand est-ce que je m'en suis mogué? tu chercheş querelle, VEN. *Dial. des morts, Dial.* XIV (*Hérodote, Lucien*). || Prendre querelle, avoir un démêlé avec quelqu'un. Il passa par Poitiers, où nous prîmes querelle, CORN. *le Ment.* IV, 1. Il a pris querelle contre quelqu'un, MOL. *le Mar. forcé*, 6. Il a pris querelle pour des femmes. — L'Olive : Nonpas, madame, il n'est pas si bête ; ce sont des femmes qui ont pris querelle pour lui, DANCOURT, *Foire de Bezons*, sc. 12. || Faire querelle, même sens que chercher querelle. Peut-être qu'orgueilleux d'être avec cette belle, Il serait assez vain pour me faire querelle, CORN. *Illus. com.* II, 2. Alcipe cependant m'accuse d'inconstance, Me fait une querelle en je ne comprends rien, ID. *le Ment.* III, 5. ...vous aimez les gens pour leur bien et non pour eux, *Mol.* II, 1. C'est lui qui.... s'ingère de recueillir l'argent de chacun des spectateurs, et qui fait querelle à ceux qui, étant entrés par billets, croient ne devoir rien payer, LA BRUY. *Théophr.* VI. Le public, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni satire), voit juste pas toujours sa voix à celle des académiciens [dans les choix], D'ALEMB. *Eloges, St-Lambert.* || Entrer dans une querelle, y prendre part. Il prend le parti d'Allemand, querelle faite sans sujet. En me faisant, mais très-injustement, Quoique Français, querelle d'Allemand, MARIV. *Paris. Par.* III, 7. p. 83, DANCOURT. Si cela nous ennuie [de nous écrire sans nous prendre], nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand, MM. d. *Bourg.* I, 6. En 1671 [l'année de droit romain. Querelle d'inefficacité, VOY. INOFFICIOSITÉ. || 3° Il se dit de la querelle considérée en un seul côté, et comme le tort d'un des deux adversaires. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire.... Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi ! CORN. *Is. Cid*, I, 7. Combien, même en la prenant en sa main ? ID. ib. IV, 5. S'il fallait aujourd'hui venger votre querelle, ID. *D. Sanche*, II, 2. Il est temps que d'autres mains s'arment pour votre querelle (de la grâce efficace), PASC. *Prov.* II. Voilà donc quels vengeurs s'ermont pour te querelle, Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle ! SAC. *Athal.* II, 5. Pour moi, épouser la querelle de quelqu'un, prendre parti pour lui contre ceux avec qui il a querelle. Si quelque audacieux emprunte ici le nom de Pompée, Et jouer du glaive on la livre avec elle, SAC. *Athal.* V, 8. || Prendre querelle pour quelqu'un, faire de sa querelle la sienne, et aussi se faire un rempart, soutenir ceux qui sont contre lui. Elle [Junie] vous a pris pour votre querelle, CORN. *Serior.* IV, 2. Britannicus mourant excitera le zèle De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle, RAC. *Brit.* II, 3. Débats entre les peuples, entre les souverains, guerres. Rome pourrait-elle m'en vu plus de quatre enfants, Trois ou six pour sa querelle, et trois pour ses autels, VOLT. *Dict. philos. Patrie.* Je peut-il rien de plus plaisant, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau, et que j'ai querelle contre le mien, quoique je n'en sie aucune avec lui? PASC. *Pens.* III, 8. Ce roi [Mithridate] qui.... Vengeait de tous les rois la querelle commune, RAC. *Mithr.* I, 1. Il y avait dans ces temps-là comme deux mondes séparés : dans l'un combattaient les Carthaginois et les Romains; l'autre était sorti des parties querelles qui devaient depuis la mort d'Alexandre, MONTESQ. *Rom.* 8. La bataille de Platée qui termina la grande querelle de la Grèce et de la Perse, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. Louis XIV.... ne rend à moi-même; Je ne vends plus mon temps aux querelles des rois, ST-LAMBERT, *Elégie*.

— HIST. XIIe S. Et aussi en pesa au soudant; car il avait plus en la querele que tout li autre, *Chr. des Rois*, 99. Et il atroia la dite court, sauf carelle de saisi et carelle de propre, pert viz, *An. de J.* 1, 38. Et souvent soient que les simples gens qui ont bonnes querelles et leias, laissent perdre lor querelles, porce qu'il ne les soient maisteisir par devant lez bailis, por lor felonie, por doute de plus grant, SEANCE II, 8. || XVe S. Aristeville, qui preschoit sa querelle de deslacerier le comte Louis leur autrez seigneur.... et herliter le fils du roi d'Angleterre, FROISS. I, 1, 347. || Car j'ay laissé Marion esplorée Dedans son parc, où l'humble pastourelle Fait (j'en suis seur) la menable querelle [plainte], MAROT, I, 243. Il restoit à trouver une querele d'Allemagne pour colorer ce nouveau changement, d'AUB. *Hist.* I, 241.

— ETYM. Bourguig. *querrelle, querrelle*; provenç. *querela, querelle*; ital. *querela*; du lat. *querela*, plainte, de *queri*, se plaindre, avec le suffixe élu formant des noms d'action et de chose agissante, *loquela, sequela, candela*, etc.

QUERELLÉ, ÉE (ke-rè-lé, lée), *part. passé* de quereller. || 1° À qui on a fait querelle. Et je ne puis souffrir, sans me mettre en courroux, De le voir querellé par un fou comme vous, MOL. *Tart.* I, 1. || 2° Réprimandé, grondé. Je suis confus de vos bontés, et je suis trop heureux d'avoir été querellé, MARIV. *Fausses confid.* I, 15.

QUERELLER (ke-rè-lé), v. a. || 1° Faire querelle à quelqu'un. Il ne vous suffit que votre libelle me déchire en public ; vos lettres me viennent chercher jusque dans mon cabinet, CORN. *Lett. apolog.* Cest pour me quereller donc, à ce que je vois, Que vous avez voulu me venir chez moi ? MOL. *Mis.* V, 1. Non, je n'ai de ma vie eu tant d'envie de quereller quelqu'un, MARIV. *Ser. surpr. de l'am.* II, 7. || S'emporter contre. Querelliez ciel et terre, et maudissez le sort, CORN. *Hor.* II, 4. Et, de tous les soldats les dames étonnées Craignant de voir contre eux retourner leurs regards [conjoint un bon sacre], Il (César) querelle leur crainte, Il frémit de courroux, SHAK. *Phars.* III. Surpris, je l'avouerai, de leur fureur commune, Querellant les auteurs De l'amour et la fortune, J'étais de ce palais sorti désespéré, SAC. *Bajaz.* III, 2. Vous, qui, de l'aise embarrassé la contrée, Querellez tous les jours le ciel qui vous arrête, ID. *Iphig.* IV, 2. || 2° Provoquer, entamer une querelle (sens vieilli). Mais ce n'est pas ici qu'il faut le quereller, CORN. *Mel. in.* 3. Quereller quelqu'un sans sujet, reprendre, faire des reproches, réprimander; il signifiait alors insulter, défier et même se battre, VOY. *Comm. Corn. Mel. in.* 3. || 3° Terme d'ancienne coutume. Porter plainte en justice ; attaquer un testament, une convention. || De là vient le sens de disputer à, sens qui a vieilli et n'est plus usité. Ne lui querelle point un bien que tu possèdes, CORN. *la Suiv.* IV, 8. Vous ne lui voulez pas quereller Cédée? ID. *Veuve, Au Roi.* || 4° Gronder, réprimander. C'est toi, pendard, qui m'as bu mon vin d'Espagne, et qui as été cause que j'ai tant querellé la servante, croyant que c'était elle qui m'avait fait le tour, MOL. *Scapin*, II, 5. || 5° Il se dit absolument, soit dans le sens de faire querelle, soit dans le sens de gronder, de ne point le point. MOL. *Mis.* II, 1. Argante : Laisse-moi un peu quereller en repos. — Scapin : Vous voulez quereller? — Argante : Oui, je veux quereller. — Scapin : Hé! quoi, monsieur? — Argante : Ce maraud-là, ID. *Scapin*, I, 6. Oh bien! querellez donc, si cela peut vous plaire, BEAUMOR. *Phil. marié*, II, 6. C'est un sanglier qui querelle avec sa mâchoire ; d'aller pas prendre un moment d'humeur pour une rupture, MME. *Claude et N.* III, 5. || 6° Se quereller, v. réfl. Disputer l'un contre l'autre, des paroles aigres. Se sont-ils querelés? CORN. *Poly.* III, 3. Ne quoi! toujours se quereller! vous n'aurez pas la paix dans votre ménage? MOL. *le Jaloux de Barb.* 6. Nous nous parlons quelquefois, mais pour nous quereller, MARIV. *Pays. pour.* 1re part. 1 Avec eligion nous prenons peu de part, tant mieux! j'aime à voir quereller les méchants, C'est un repos du moins pour les honnêtes gens, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* V, 1. || Se (sens) avec ellipse du pronom personnel). Ils ne savent jamais que se charger de chaînes.... Et faire querelier les sens et la raison, SOUL. *Art* II.

— SYN. QUERELLER, GRONDER. On querelle ceux qu'on n'a pas le droit de gronder; on gronde ses amis, ses enfants, ses serviteurs. Gronder suppose une sorte d'autorité et de supériorité, ou du moins de droit; il faut que celui que l'on gronde soit au moins censé avoir tort. Pour quereller, il suffit d'avoir de l'humeur; on querelle son égal et même son supérieur : « On querelle les malheureux, dit Vauvenargues, pour se dispenser de les plaindre. » Celui qu'on gronde ne peut répondre que par des excuses; celui que l'on querelle peut quereller à son tour (GIRARD).

— HIST. XIIe S. Cil qui mesfait as clers, Deus le het e querele, *Th. le mart.* 74. Se clers de tenement volsist lai [laïque] quereler [faire procès à un laïque pour fief].... ib. 80. De mainte chose l'e li reis achaisunè [accusé], E il avelt le rei durement querelé, ib. 148. || XVe S. Le roy luy restitua toutes ses terres et toutes celles qu'il querellist, COMM. V, 18. || XVIe S. Pallas, querellant le patronage du pais d'Attique à l'encontre de Neptune, produisit l'olivier, AMYOT, *Thém.* 28. Il les encouragea jusques à ne pas cesser facilement la victoire, mais aussi à la débatre et quereller vertueusement, ID. *Pélop. et Marcel comp.* 2. ...Ainsi en prend à ceux

Qui veulent querseller à gens plus vaillans qu'eux, mess. 88. Quereller en mariage n'accroist grain, bien, n'heritage, LEGROS DE LARCY, *Prov.* I. II, p. 273.

— ETYM. *Prov. querelhar*; espagn. *querellar*; ital. *querelare*; du lat. *querelare*, *da querela* (voy. QUERELLE).

QUERELLEUR, EUSE (ke-re-leur, leû-z'), *adj.* Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. Il vaudrait mieux demeurer en un coin sur le bout de la maison, que d'habiter avec une mauvaise querelleuse dans une maison commune, SAUL, *Bible, Prov. de Salom.* XXI, 9. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins, Au dire de Chrestien étoient la petite sainte, LA PONT. *Fabl.* VII, 1. Nous réservant d'éloigner [de chez les curés] les plus proches parentes, si elles sont insensées, ou querelleuses ou mondaines et de mauvais exemple, DOSS. *Ordonn. synodale*, 1698. La charité, qui n'est ni querelleuse, ni soupçonneuse, ni entredisante, IB. *Passages éclaircis*, *Avert.* Il ferme du Chien querelleur, se dit d'un chien courant qui est hargneux et pillard. || Substantivement. C'est un querelleur. C'est une querelleuse perpétuelle. || Il se dit aussi de celui qui est enclin au duel.

— HIST. XIIIe S. Querelleres [celui qui a un procès], OU CANGE, *querela*.

† **QUERELLEUX, EUSE** (ke-re-leû, leû-z'), *adj.* Qui se plaît à chercher querelle (mot qui vieillit). Il vaut bien mieux avoir un bon procès avec un chicaneur querelleux, BALZ. *Socrate chrétien*. Le fond du cœur de tous les hommes les rend violents, injustes, cruels, intéressés, flatteurs, curieux, insolents, querelleux, NICOLE, *Ess.* I. III, p. 124, dans REGNIER.

— HIST. XIIIe S. Et cette pour moi conseille je, que chascun laisse avant de sa raison, que il soit riotous ou querelleus, *Ax. de J.* 103. || XVIe S. Afin que quelque querelleux ne prenne matiere de combattre encore toutes nos, CALV. *Instit.* I. 57. Les querellause et seditieuse envie, AMYOT, *Pélop.* 9. L'injurieux et querelleux refus que Bajazet fait des presents que Tamur lui envoyoit, MONT. IV, 67.

— ETYM. *Querelle*. L'hypothèse forme *querelous* prouve que *querelleux* n'est pas une simple prononciation différente de *querelleur*.

QUERIMONIE (ke-ri-mo-nie), *s. f.* || 1° Terme d'officialité. Requête présentée au juge d'église, pour obtenir la permission d'adresser un monitoire. || 2° Familièrement. Il est dit pour plainte en général. Finissez, finissez votre querimonie, SCARR. *Jodelet*, V, 2. Après une longue et furieuse querimonie, Mme de Roquelaure commença à découvrir le fait, VOLT. XIII, 189, 180.

— HIST. XVIe S. Les querimonies pleines d'indignations, par lesquelles Dieu accuse souvent l'ingratitude des Juifs, CALV. *Instit.* 546.

— ETYM. Lat. *querimonia*, *de queri*, se plaindre (voy. QUERELLE).

QUERIR (ke-rir, ou, populairement, kri), v. a. qui n'est plus usité qu'à l'infinitif et avec les verbes *aller*, *envoyer*, VENIR. Chercher avec mission d'amener, d'apporter. Va querir un peu d'eau, mais il faut la bâtir, COMT. *Médec. vr.* 1. Dieu me guerde de monseur le marquis qu'ils aillent querir des violons, MOL. *Préc.* 13. Il envoie querir trois médecins dans les villes voisines, PASC. *Prov.* VII. Y allant, elle trouva un gentilhomme qui la venait querir de la part de madame la Dauphine, LA FAY. *Princ. de Clèves*, Œuv. I. II, p. 177, dans REGNIER. On les trouvait [les senateurs romains] occupés ou labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait querir pour commander les armées, ROSS. *Hist.* III, 1. || Proverbe. Il serait bon à aller querir la mort, se dit d'une personne lente.

— REM. L'infinitif ancien de ce verbe était *querre*, qui se trouve encore dans la Fontaine : Messieurs, dit-il, en ce lieu n'ont que querre ; les augustins sont serviteurs du roi, *Ballade des 3 augustins*. *Querre* est la forme régulière, du lat. *quærere*, et a longtemps eu cet usage. *Querrir* ne se montre que dans le XVIe siècle. La conjugation régulière était : *je quier*, *je querrai*, *querrai*, *quie*.

— HIST. XIIe S. Que il querroient que Relans fust ecis, *Ch. de Rol.* XCI. Peur que [quant] je quis sa mort et son destruit, *ib.* CLXXVIII. || XIIIe S. Un don [je] vous quier, c'est le cor de Rollant, *Rose*, p. 99. [Mes yeux] Qui souvent ont esgardé, Là où je n'ai mie osé Dire que j'esteie quis, *Couci*, XII. || XIIIe S. Alleu fu envoiés querre le marchiu, et il vint au jor que il li orent mis, VILLEH. XXVI. Par grant tradvail [ils] querent richeces, la *Rose*, 5146 || XVe S. Si fut tasté et quis, et le litre trouvée sur lui, FROISS. I, 1, 728. Ung vieil gentilhomme de Luxembourg appellé Anthonne la Bretoe le vint querir et luy dist, COMM. 1, 4. || XVIe S. Dond venez vous? où allez vous? que querez vous? BAN. *Pant.* II, 9. Chacun quiert son semblable, H. EST. *Prémiss.* p. 172. Quiers tu meilleur pain que de froment? COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *quéri*; namur. *quére*; Berry et norm. *krí*; provenç. *querir*, *querir*, *querre*; espagn. *querer*; ital. *chiedere*; du lat. *quærere*, *quæs-itum*; sanscr. *çak*, chercher.

† 1. **QUERRE** (kê-r'), infinitif de querir (voy. QUERIR, à la remarque).

† 2. **QUERRE** (kê-r'), *s. f.* Terme aujourd'hui inusité. Coin d'un carré. Les quatre querres ou côtés qui joignent ces quatre pierres, *Voltor.* 3.

— HIST. XIIIe S. Si vous dit qu'en cele fontaine Luit uns charbonciers merveillables Sur toutes merveilleuses pieres, Trestous reons et à trois querres, la *Rose*, 20178.

— ETYM. Le même que *carre*.

† **QUERTIN** (kêr-tin), *s. m.* Nom donné par les paysannes des environs de Montbéliard à un panier large et profond, dans lequel elles apportent au marché leurs légumes.

— HIST. XVIe S. Pour un cretin.... en quoy en porta les juyaus dessus dis.... CAYRASUC, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 72.

† **QUES-ACO** ou **QUES-AQUO** (kê-za-kô), mots provençaux qui signifient : qu'est-ce que c'est? La tout embrassé d'une soutanelle doublée de gazettes, et surmonté d'un bonnet carré, avec cette légende à la bisque : Qu'es-aco, MIRABEAU, *Observ. sur Mauvoir*. Et qu'es-aco, dit par le diable, est-ce ici la journée des tapes? IB. *Mar. de Fig.* V, 8. Le fameux qu'es-aco, qui termine le portrait satirique du gazetier devint le sobriquet du nom de Marin [il était Provençal], qu'il caractérisait plaisamment en rapprelant à la fois sou mot favori et sa prédilection pour la liberté, MICHAUD, *Biographie*, *Marin*. || Bonnat à la qu'es-ace, sorte de coiffure de femme. Les procès de Beaumarchais avaient amené les bonnets à la qu'es-ace, BILLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* I, II, p. 287. A la qu'es-aco, qui est sa vogue pendant que Marie-Antoinette était encore Dauphine, succéda le *bouf au sentiment*.... IB. II, p. 140.

— ETYM. Prov. *que*, que, *es*, est, *are ou aquo*, ceci.

† **QUESNELLISME** (kê-nè-li-sm'), *s. m.* Doctrine, condamnée par l'Église, de Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire, qui enseignait que la grâce de Dieu est l'opération de sa toute-puissance, à laquelle rien ne peut résister.

QUESTEUR (kuè-steur), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Magistrat chargé de l'administration des finances. Le questeur lui donna certains corps, membre chargé de surveiller les dépenses.

— HIST. XIVe S. Veus serés mout boins amparliers [avocat].... Car mout savés parler portent Enseignié que cil questeur [avocats] font, J. DE CONDET, p. 140.

— ETYM. Lat. *quæstorem*, *de quæstum ou quærere*, *de quærere* (voy. QUERELLE).

QUESTION (kê-stion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Demande à l'effet de s'informer de quelque chose. Il m'a fait l'abord avec questions froides, MOL. *Fâch.* 1, 4. Il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions empressées sur votre santé, sur vos affaires, LA BRUY. VIII. Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme que l'on connaît point, c'est, est-elle belle? la seconde, a-t-elle de l'esprit? il arrive rarement qu'on fasse une troisième question, FONT. *Diol.* 3, *Morts anc.* Je suis venu voir votre pays, parce que j'aime assez les Français, quand ils ne font pas trop de questions, VOLT. *l'Ingénu*, 1. Qui-es-tu? d'où sortu? que fais-tu? que deviendras-tu? c'est une question qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à la qualité nul ne répond, DIDEROT, *Entretiens*, 1. Docteur, vous étudiez plutôt mes questions que vous n'y satisfaites, DIDER. *Mém.* I. IV, p. 304, dans POUGENS. Il faudrait bien peu avoir de sérieux [un aveugle-né opéré de la cataracte], et éviter toutes les questions qui indiquent la réponse, CONDIL. *Traité sens.* III, 6. || Ironiquement. Quelle question ! Belle question! se dit d'une question inutile ou ridicule. Corbinelli me faisait l'autre jour une belle question..... SEV. 637. || 2° Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer s'il sait les matières qu'il a étudiées. On lui a fait des questions difficiles. Il a mal répondu sur les questions d'histoire. || 3° Proposition à examiner, à discuter. On examine deux questions. L'une de fait, l'autre de droit : cette de fait consiste à savoir si M. Arnaud est téméraire pour avoir dit.... PASC. *Prov.* I. Il est très-inférmé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, chez qui il est à toute heure, IB. *ib.* II. Ce n'est pas qu'ils ne traitent des questions assez curieuses, IB. *ib.* IX. C'est sortir de la question, IB. *ib.* XIII. Sans entrer dans la question, il faut résoudre de toute éternité.... DOSS. *Et. d'or.* IV, 4. Ne croyez pas que ce soit seulement la question de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les consciences, DE BAUSSET, *Reine d'Angleterre*. Comme il est impossible [dans l'administration de la justice] qu'il ne se trouve des difficultés et des questions compliquées, IB. *Polit.* VIII, III, 8. Quelque temps après, l'empereur Héraclius entreprit de décider la question [des monothélites] de son autorité, IB. *Hist.* I, 11. On demande si, en comparant les conditions.... on n'y trouverait pas une espèce de compensation de bien et de mal.... celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut fermer cette question; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide, LA BRUY. IX. Ensuite en propose la seconde question en ces termes : Quel est le plus malheureux de tous les hommes? FÉN. *Tél.* V. Lorsque ces deux grands prélats [Bossuet et Fénelon] furent brouillés par une question subtile et délicate, qui ne pouvait guère être une question que pour d'habiles théologiens, PROSPER LEVOT, *Matériaux*. Malheureuse question d'académie qu'il [J. J. Rousseau] lut dans un Mercure vint tout à coup dessiller ses yeux, éclairer son âme, donner un ton à tôle, lui montrer un autre univers, J. J. ROUSS. 2e *dialogue*. Toute discussion philosophique ou oratoire suppose un doute à éclaircir, et l'objet du doute est la question, le point de la question, la question même, MAR. I, II, p. 842. Toujours dans les questions douteuses, l'ignorant croit, le demi-savant décide, l'homme instruit examine, BOIST. *Intel. Mem. Quest.* 1re *sect.* 1, 1, p. 296. || Une question bien posée est à moitié résolue, se dit en adage pour exprimer que, quand la question est claire et précise, les difficultés de la solution sont diminuées. || Absolt. La question, question mêlée pendant la Révolution, et blâmée par Mme de Genlis, *Mém.* I. V, p. 91, édit. 1825. || Être en question, être l'objet d'une discussion. Ce qui est en question entre nous, c'est de savoir.... ROSS. *Euch.* III, 3. Dans mille comme cet écrivain soutient la vérité par des bévues monumentales, et suppose toujours ce qui est en question, VOLT. *Lett. Mercière*, 23 janv. 1768. || Mettre en question, révoquer en doute. Vous remettez pas mon apostasie en question, PASC. *Prov.* XVIII. On ne remet point en question dans le monde, si la loi du Dieu nous fait un précepte de l'aumône, MASS. *Carême*, *Aumône*. || Fig. Mettre en question, compromettre, exposer. Cela mit en question l'existence du ministère. || Venir en question, être soumis au doute. Tout jusqu'aux articles les plus importants, jusqu'à celui de la Trinité, viendraient l'un après l'autre en question, VOLT. *Dict. philos.* 3e art. 39. || C'est une question, la chose est douteuse. || 4° Il est question de, il s'agit de; il n'est pas question de, il ne s'agit pas de. Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête; un certain point d'épuisement fait le même effet, SEV. 1er *recueil*, 1680. Rien ne se trouve du ciel de la paix; ainsi vendons nos grains... tout le monde me le conseille.... Il est présentement question de le pouvoir, IB. 25 janvier 1693. Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées [du gouvernement républicain] sont aussi solides que spécieuses, ROSS. *Hist.* III, 5. Idonnée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudrez qu'il [le] fasse quelques-uns de vos en personnader, VÉN. *Tél.* XI. Je crus qu'il n'était question que d'un peu d'esprit et que j'étais impératrice, POUGENS, *Catherine*. Il était question de délivrer le cardinal de Retz, *Biogr. Bernard*. || Il n'est point question que, avec le subjonctif. Il n'est point question qu'elle [une bulle] guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse, SÉV. 29 janv. 1689. || Cet dit de même : voici la chose, la personne dont il est question, dont est question. || L'affaire en question, l'affaire dont il s'agit. L'île en question est formée par le confluent de l'Isère et du Rhône, SOLLIER, *Hist. anc. Œuv.* I. 1er, p. 393, dans POUGENS. L'homme en question, l'homme dont on parle. Nous étions près de nous mettre à table, quand on nous annonça l'ecclésiastique en question, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. || Il est question de, on parle

Digitized by Google

de ; il n'est pas question de, on ne parle pas de. Il n'en est plus question présentement, sév. 91. Il est fort question de vous dans sa lettre, 10. 576. Il fut question de ce que je devendrais; et, pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner, J. J. SOCRS. *Confess.* II. || Qu'il n'en soit plus question, qu'on n'en parle plus, que ce soit chose mise de côté. J'y vais et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été et qu'il n'en soit plus question, sév. 446. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus occasion de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question ? 20 juin 1690. || 5° Dans les assemblées délibérantes, la question préalable, question préliminaire ou préalable, est la délibération sur ou non sur la chose proposée. Demander la question préalable sur une proposition, c'est demander qu'on n'en délibère pas. Cette proposition fut écrasée par la question préalable. || Question de cabinet. se dit d'une proposition faite par les ministres aux chambres, en déclarant qu'elle est à leurs yeux d'une importance assez grande pour leur faire quitter le portefeuille si elle est rejetée. || 6° Question pour l'ami, cause problématique et que l'on peut désider, par faveur, dans un cas contre l'autre, sans trop blesser l'équité. || 7° La torture infligée aux accusés et aux condamnés pour leur arracher des aveux. Question ordinaire, question ordonnée sur de simples indices. Question définitive, question ordonnée pour découvrir les complices, lorsque le criminel est condamné à mort. La question définitive est ou ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire plus ou moins violente. Appliquer, mettre à la question. Après cette confession, on n'a pas laissé de mettre [à] la question Voisin], dès le matin, la question ordinaire et extraordinaire; elle n'en a pas dit davantage, sév. 306. La question est une invention merveilleuse, par tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste. LA BRUY. xiv. On dit que les Capadociens s'accoutumaient dès l'enfance à résister aux tourments, et qu'ils se donnaient la question les uns aux autres, pour s'endurcir contre la torture. Quelques-uns font témoignages les pourraient un jour exposer, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. IX. p. 486, 300. LE. Quelques-uns ont imaginé que la question, la torture, avait été inventée par des voleurs qui, étant sotrés chez un avare, n'en trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourments jusqu'à ce qu'il le découvrit, VOLT. *Dict. philol.* Pythagore et Peña nous apprend que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourments dans la question, quoique Marsilius en ait questionner les hommes, ID. *Dict. philos. Torture.* On a tant dit que la question est un secret presque sûr pour sauver un coupable et obtenir, et pour condamner un innocent d'une constitution faible, que ce raisonnement a enfin prescrit des nations entières, ID. *Pol. et législ. Fragm. des Guerres.* 4. Le courage avec lequel il [Machiavel] resista aux tourments de la question qu'il subit, lui sauva la vie, RUDEN. *Opin. des anc. philos.* (*machiavélisme*). L'accusateur peut demander qu'on applique à la question, ACAD. FR. 1835. La partie adverse; conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudrait que tenter la fidélité? AMPÈRE. *Anach.* II. 46. Les Francs ne subissaient pas l'épreuve honteuse de la question; ils n'étaient point passibles de châtiments serviles, RAUDRY. *Hist. Mérov. franç.* et *belles-lett.* t. VIII. p. 467. || Fig. Il se dit, par exagération, de quelque souffrance. Figurez-vous la question que vit son Dieu dans la croix, LAMART. I. 8. || Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait, il parle légèrement et dit ses secrets.

— HIST. XIIe s. Et quant il avoit bien solu ses questions, *Th. le mart.* 56. || 2° s. Chascuns doit oberr simplement, sans noise et sans question, BAUM. LAVIRS, *Tristan*, p. 623. || XIVe s. Il me [sels] sad ont et semblables, il est double et question se telles choses doivent estre dites volontaires ou involontaires, ORESME, *Eth.* 68. Ce de quoy estoit la question, c'est assavoir.... ID. fb. 34. Et feliscité, de quoy nous faisons question [traitons], est propre à homme en à nature humaine, ID. fb. 16. Dame, vous devez commencer. — Non fais, dit-elle, par raison Que par vous muet [fut soulevée] la question, *Rodus*, P. CY. *regno.* Si se esmut entre nos amis une question de leur fames, MERCHERUS, P. 30, *verso.* || XVe s. Il y avoit en aucunes questions [différends] entre lesdits roy et duc de Bourgogne, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 733, dans LACURNE. || XVIe s. C'est se desborder par trop, de mettre en question ce que chacun voit à l'œil, CALV. *Institi.* 42. Qui plus est, la response de Lange en note toute question [doute], ID. fb. 78. Seulement je leur demanderay une question, ID. fb. 943. S'il veut souhaiter monter en cieux dedans un chariot flamboyant comme Helie..... Tenez il impetré? c'est une question, RAB. IV, *Prologue de l'autheur.* On leur faisoit des questions sur le jugement des bestes brutes, MONT. I. 181. — ETYM. Provenç. *questio, question*; espagn. *question*; ital. *questione*; du lat. *quæstionem*, de *quæsitum*, supin de *quærere* (voy. QUERIR).

† I. QUESTIONNAIRE (kè-stio-nè-r'), *s. m.* || 1° Ouvrage on partie d'ouvrage dans lequel se trouvent formulées les questions que l'on peut adresser à des élèves sur les objets de leurs études. || 2° Série de questions que l'on pose pour servir de guide à une enquête. M. le président a préparé un questionnaire portant sur tous les points à élucider, *Enquête sur le taux de l'intérêt de l'argent*, Imprimerie impériale, 1865, I. 1, p. 10.

— ETYM. *Question*.

2. QUESTIONNAIRE (kè-stio-nè-r'), *s. m.* Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés. Donate le questionnaire, ce, ou qui cherche les perles.

— HIST. XVIe s. Il fut six semaines prisonnier dans un angeon de bois pointu par le bas, que les questionnaires appellent chausse d'hypocras, D'AUB. *Hist.* 1, 75.

— ETYM. LAT. *quæstionarius*, de *quæstio*, question.

† QUESTIONNANT, ANTE (kè-stio-nan, nan-t'), adj. Qui questionnant, qui aime aujourd'hui d'humeur questionnante, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III. 3.

† QUESTIONNÉ, ÉE (kè-stio-né, née), part. passé de questionner. À qui on a fait des questions. J'arrive tout présentement, ma chère fille; je suis chez ma tante, entouré, questionné, accablé de toute ma famille et de la ysenne, sév. 406.

QUESTIONNER (kè-stio-né; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* || 1° Faire des questions. Napoléon, en revoyant cette route connue [celle par laquelle il était allé à Moscou], se ressaurait, quand, vers le soir, un chasseur russe accourut lui fut envoyé par DAVOUST; il le questionna négligemment; mais le hasard voulut que ce Moscovite sût quelque idée des routes, des noms, des distances, SÉGUR, *Hist. de Napol.* XIII. Pour extension. La plupart de ces messieurs [les voleurs] sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les plats, et de questionner les autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent, VOLT. *Dict. philos. Torture.* || Fig. Je suis au bon augure aujourd'hui, que je parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne la point questionner à tout moment, sév. 17e jolli. 1693. || 2° Interroger sévèrement. Le bon ton du supérieur est de questionner souvent; le bon ton de l'inférieur est de ne questionner jamais, ou le plus rarement possible, CHAMFORT, *Œuv.* t. I, p. 390. Le mauvaise part. Faire des questions importunes. Il ne fait que questionner. || 3° Se questionner, *v. refl.* Se faire réciproquement des questions. Ils se questionnèrent longtemps. Questionner se dit surtout quand on veut obtenir des renseignements : un espion questionne les gens; un général questionne un prisonnier pour savoir ce que fait l'ennemi. Interroger se dit surtout quand des réponses qu'on peut obtenir sont un moyen d'apprécier celui qui fait la charge interroge un accusé; un professeur interroge un élève.

— HIST. XIIIe s. Et ge si le questionai, De grammaire li demandai, *Ren.* 21457.

— ETYM. *Question*; provenç. *questionar*; ital. *questionare*.

QUESTIONNEUR, EUSE (kè-stio-neur, neu-z'; en vers, de quatre syllabes), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait sans cesse des questions. Vous me direz que je suis un grand questionneur; mais vous répondrez en qu'il vous plaît, vous aurez toujours force à rire, VOLT. *Lett. d'Argentina*, 10 janv. 1771. An bout de quelques minutes leur attention [des enfants] se lasse; ils n'écoutent plus ce qu'on obstiné questionneur leur demande, et ne répondent plus qu'au hasard, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Un sot questionneur, Matière sous introduit, trouble notre bonheur, MELLE. *Conrers.* I. Y a-t-il longtemps que vous êtes marié? avez-vous des enfants? sont-ils gentils? — Pierre [à part] : Oh ! quelle questionneuse ! AL. MAL, *Rermirier de Livonie*, I, 10. || *Adj.* Le petit Rajpol à qui j'avois affaire était aussi questionneur que l'autre, MAHLY. *Gramm.* 3.

— ETYM. *Questionner*.

QUESTURE (kuè-stu-r'), *s. f.* || 1° Terme d'histoire romaine. Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. || 2° Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, bureau des questeurs.

— ETYM. LAT. *quæstura* (voy. QUESTEUR).

† QUET (kè), *s. m.* Terme de papeterie. L'assemblage et le nombre de 25 feuilles de papier avec leurs fouires s'appellent un quet, *Dict. des arts et mét. Papeterie*.

†. QUÊTE (kè-t'), *s. f.* || 1° Action par laquelle on cherche. Ils conviennent de prix et se mettent en quête (de l'ours, pour en avoir la peau), LA FONT. *Fabl.* V, 20. Si bien qu'à votre quête ayant perdu mes peines, MOL. *l'Ét.* V, 14. La violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre les résolution de m'introduire dans son logis, et d'envoyer un autre à la quête de mes parents, ID. *l'Ét.* V, 6. On conçoit qu'un animal abandonne le pays qu'il habite, en quête de nourriture et d'abri, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 6. || 2° Terme de chasse. Action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer. || Le canton destiné à un valet de limier pour y trouver et détourner les bêtes. || L'action d'un chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc., ou qui cherche les perdrix. Aller en quête. Un limier bon pour la quête. || Il se dit aussi du loup qui chasse. Le loup retourne au fond des bois, se met en quête, SUPP. *Horaces chasse*, p. 323. || Tout ce que l'on sonne pour faire quêter les chiens. || Il se dit de même en parlant de la chasse du gibier à plume. Un épagneul bon pour la quête. Se mettre à la quête lentement, à une fort belle quête. Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de fois qu'il, etc., ID. *Ois. de pass.* 120. Les chasseurs en font de nombreuses captures [des canards sauvages] soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents pièges et aux grands filets, ID. fb. I. XVII, p. 476. || 3° L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses. Ayant ensuite fait d'une quête qu'il fit faire, douze mille drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, SACI, *Bible, Machab.* II, 12, 43. Son congrès quête-vingt-huit ordres monastiques dans l'Église; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, sans aucune obligation, disent-ils, de travailler au service spirituel ni spirituel pour gagner leur vie, mais seulement pour éviter l'oisiveté, VOLT. *Dict. philos. Quête.* || Le produit de la quête. La recette dans l'église est dévolue; Les dimanches elle quêtait, Et la quête aux pauvres portait, SCARRON, *Virg. VII.* || 4° Anciennement, dans le droit coutumier, terre sur la quête, celles qui devaient une rente levée par une collecte que les habitants faisaient sur eux-mêmes. || Droit de quête, cens à la quête, droit que le seigneur pouvait faire demander, mais qu'on n'était pas obligé de porter chez lui.

— HIST. XIIIe s. Et s'ele [la demande] est mise, il sires post [peut] bien requerre de sa autorité, et par sa queste fere le amender, *Liv. de just.* 49. || XIVe s. Si te diray les quatre manieres d'aller en queste [à la chasse], *Modus*, P. CY. Et lors le doit son maistre fere mener le limier en queste au matin après luy, GASTON PHÉBUS, *Livre de chasse*, ch. 28. || XVe s. Je m'en iray costoyant ces vallées pour ouir et savoir si j'aurai nulles nouvelles de Geronnes, qui nous a mis en celle queste, FROISS. II, 12, 94. || XVIIe s. Pourtant, plaideurs aux amoureuses queste, Allez ailleurs présenter vos requêtes sottes, I, 208. Sa queste [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, MONT. I, 70. Les oyseaux vont à la queste du grain, ch. 122. I, 442. Il tendit les filets, et mettre prist la queste, RONS. 869. Celuy qui a taille ou queste ni quatre cas peut tailler ses sujets : quand il va en voyage d'outremer visiter la terre sainte, quand il est prisonnier des ennemis, quand il marie sa fille, et quand il est fait chevalier, *Coust. gén.* I, 2, p. 631.

— ETYM. Provenç. *quesia, quista*; espagn. *questa*; ital. *chiesta*; du lat. *quærsitus*, cherché (voy. QUESITE).

2. QUÊTE (kè-t'), *s. m.* Terme de marine. Quantité dont s'écarte de l'extrémité postérieure de la quille d'un vaisseau une perpendiculaire abaissée du sommet de l'étambot sur la prolongement de la face inférieure de la quille.

— ETYM. On écrivait aussi *chete*, *chette*, qui, d'après Jal, est équivalent de *chute*, *chette*.

QUÊTE (kè-t'), *part. passé* de quêter.

Digitized by Google

QUÊTER (kê-té), v. a. || 1° Chercher ; peu usité en ce sens qui est le sens propre. J'eus le plaisir de revoir un de mes anciens amis; c'était le père Welf que j'envoyai quêter dans cinq ou six maisons de jésuites là autour, et qu'on trouva à Haguenau, ST-HIM. 23, 250. Ils ne laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, BURY. Ost. I. IV, p. 200. || 2° Terme de chasse. Chercher. Quêter un sanglier. Quêter des perdrix. Le lièvre était gîté dessous un mattre chou ; on le quête, on le lance.... LA FONT. Fabl. IV, 4. Sur-le-champ, comme si ce pauvre animal (un chien) n'eût entendu, il s'est mis à quêter vos pas, SAND. ST-SIM. Pauli et Virg. || Absolument. Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. De là, Fidèle toujours quêtant, n'a mené sur le morne de la vérité, BARTH. ST-SIM. Paul et Virg. || 3° Demander et recueillir des aumônes. Elle.... va pour les malheureux quêter dans les maisons, SOU. Sat. X. Lamon, chargé d'une grande besace qu'il n'avait point oublié d'acheter, alla pour la première fois quêter dans la ville de Cuenca, LESAGE, Gil Bl. V, 4. La dignité épiscopale (l'un même prend le permettait pas de faire le mendiant, et de quêter aux particuliers, J. BOCHS. Conf. IV. || Se faire quêter, faire faire une quête pour soi. Que dirait H. le conte du Lac, si je donnais lieu de croire que ceux qu'il protège ont besoin de se faire quêter ! J. BOCHS. Lett. à Bretenil, 26 juill. 1712. || Fig. Quêter des louanges, des suffrages, etc. Vous aller penser que je quête des louanges, Mme DU DEFFAND, Lett. à H. Walpole, t. II, p. 247, dans POUGENS, éd. 1808. Ce n'est pas avec déjà qu'elle quêtait l'amitié comme une quêteuse de paroisse, ID. ib. t. III, p. 253. On ne quête pas les suffrages du public, J. J. ROUSS. 1er Dial. Quand on peut se suffire à soi-même, mort de ma vie ! il ne faut pas aller quêter des humiliations, TH. LECLERCQ, Prov. t. IV, p. 144, dans POUGENS. || On dit de même : quêter des voix, quêter pour quelqu'un.

— HIST. XVe s. Pourroit quester et sur eux faire queste jusrte d'impôt en quatre cas, DU CANGE, ouvrIUM. || XVIe s. Questant toujours jusques à l'origine de cette opinion, MONT. I, 117. Ils vont questant les aumosnes pour l'offrande de leur sacrifice, ID. I, 329. Je prierois bien autant des graces naturelles que celles que j'aurois esté mendier et quester de l'apprentissage, ID. II, 167.

— ÉTYM. Quête I.

QUÊTEUR, EUSE (kê-teur, teû-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui quête, qui recueille des aumônes. Ce quêteur. Cette quêteuse. || Adj. J'ai mes pauvres que j'affectionne ; on n'y voit point un village à donner leur appartient; la dame quêteuse le leur ravit, CHENIER, Ad. et Théod. I. III, p. 293, dans POUGENS. || Dans les ordres qui font vœu de pauvreté, ou, substantivement, quêteur, celui qui quête pour le couvent. Théodoric de Niem, secrétaire de ce pontife [Boniface VIII], nous apprend que Boniface envoya des quêteurs de divers ordres pour vendre l'indulgence..... VAST. Dict. phil. Turc. || 2° Figurément, celui qui quête, qui cherche le gibier.

— HIST. XVe s. De nulle nous n'aurons confort, Ne plus que ung povre questeux, Hyst. du siège d'Orléans, p. 240. || XVIe s. Six administrateurs du commun des pauvres, avec parell nombre de questeurs des aumosnes en chacun quartier, Nouv. cous. gén. t. I, p. 551.

— ÉTYM. Quêter ; bourgu. quatteur.

† **QUETSCHE** (kouh-tch'), s. f. Sorte de prune.

— ÉTYM. Allem. Quetsche ou Zwetsche.

† **QUETSCHE-WASSER** (kouh-tche-va-sr'), s. m. Eau-de-vie de prune que l'on débite quelquefois pour du kirsch-wasser.

— ÉTYM. Allem. Quetsche, et Wasser, eau.

† **QUETSCHIER** (kouh-tchi-é), s. m. Se prononce pas ne se le fait), v. m. Sorte de prunier, variété du prunier sauvage, L.

† **QUEUE** (keuq), s. f. || 1° Partie qui termine par derrière le corps de la plupart des animaux. C'est dans cette île [Madoro] que Strups dit avoir vu de ses propres yeux un homme qui avait une queue longue de plus d'un pied, toute couverte d'un poil rouge.... Buff. Hist. nat. hom. Œuv. t. V, p. 40. || Fig. Cela n'a ni queue ni tête, cela est en dépit du bon sens. || Fig. Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE, n° 2. || 2° Chez les quadrupèdes, prolongement plus ou moins étendu qui termine postérieurement le tronc d'un grand nombre d'animaux, et qui a pour base les os coccygiens. Le malheureux lion se déchire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, Bat l'air qui n'en peut mais.... LA FONT. Fabl. II, 9. Un vieux renard.... tut enfin au piége attrapé ; Par grand hasard en étant échappé, Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, ID. ib. V, 6. Il lui fallut à jeun retourner au logis. Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, Serrant la queue et portant bas l'oreille, ID. ib. I, 18. Il [Alcibiade] lui fit couper la queue [à son chien], qui était justement ce qu'il avait de plus beau ; ses amis lui en firent de grands reproches, et lui dirent que tous la ville murmurait contre lui, ROLLIN. Hist. anc. Œuv. t. III, p. 604. La queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronc dont ils sortent est fort court, BUFF. Quadrup. t. I, p. 44. On connaît si un mouton est gras, en le tâtant à la queue, qui devient épaisse et charnue, DUHAMEL, Eléments, CRAPELET, Maison rust. t. I, p. 238, dans POUGENS. || Queue prenante, voy. PRENANT. || Coup de queue, coup donné avec la queue. || Fig. C'est l'hiver, le fatal hiver, qui me désespère : j'en éprouve encore d'horribles coups de queue, VOLT. Lett. d'Argental, 16 mai 1776. || Fig. Il n'en reste pas la queue d'un, d'une, il n'en reste aucun, aucune. || Fig. Tous n'en verrez plus ni queue ni oreilles, se dit d'une chose perdue, abîmée. || Fig. S'en retourner la queue entre les jambes, se dit de ceux qui sont honteux de ce que quelque chose ne leur a pas réussi (locution prise du chien qui, repoussé, honteux, met sa queue entre les jambes). Le prudent Agamemnon, Laissant équiper ses vaisseaux, Honteux, la queue entre les jambes, Eût replié ses oriflambes, SCARR. Virg. t. Frère Tribulet sortit, la queue entre les jambes ; et son adversaire resta la tête haute. VOLT. Facéties, Contes de Guillaume, t. I. || Il en est pourvu comme un singe de queue, se dit d'une personne qui manque de quelque chose. || Fig. Se fourrer la queue de quelque chose, se mêler de quelque affaire, souvent, fort semblant de se mortifier. || Terme de blason. Se dit particulièrement de la queue d'un cerf quand l'animal n'est pas nommé. || Queue de cheval, longue mèche de cheveux devant les pachas à une, deux ou trois queues, et qui apparaissent non au cheval mais au bœuf grognant, appelé parfois, à cause de cela, bœuf queue de cheval, LEONARANT. || Pacha à une queue, à deux, à trois queues, pacha qui a droit de faire porter devant lui un, deux ou trois chevaux de cheval. || Goût de queue de renard, voy. GOÛT, n° 2. || 3° En parlant des chevaux, queue à l'anglaise, queue que l'on a écourtie et dont on a coupé les muscles abaisseurs, pour qu'elle se relève et se tienne droite. Une pièce de cette opération a été pratiquée d'abord en Angleterre par les marchands de chevaux. || Queue en balançoire, queue écourtie. || Queue en balai, queue dont les crins forment balai. || Queue de rat, queue dégarnie de crins. || On appelle cheval queue de rat, celui qui a la queue dégarnie de poils. || Queue en trompe, queue qui est relevée dans l'exercice. Les chevaux de race portent naturellement la queue en trompe lorsqu'ils sont en exercice ou lorsque de soin, ils l'élèvent. Fausse queue, queue que les maquignons ajeutent quelquefois, quand ils ont écourté une cheval. || Fig. Brider son cheval, son cœur, par la queue, s'y prendre maladroitement dans une affaire. || 4° Chez les oiseaux, grandes plumes qui terminent leur corps. Oiseau jaloux, TOUL.... des queues. Une si riche queue, LA FONT. Fabl. II, 17. La queue des beaux oiseaux qu'on attela depuis au char de Junon n'approchait pas de la sienne [du paon], VOLT. Princ. de Babyl. t. I. || Fig. C'est un gros qui est dans sa queue, se dit d'un homme glorieux et superbe. || 5° Chez les poissons, les serpents, les sauriens et quelques insectes, partie qui va en diminuant depuis l'extrémité opposée à la tête. Le serpent a deux parties.... Tête et queue..... .... La tête avait toujours marché devant la queue : ce n'était pas ce qui se pratiquait, LA FONT. Fabl. VII, 17. Il faut juger les femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête, LE BRET. III. || Bâtié en queue de morue, sorte de frac dont les pans se terminent en pointe comme la queue d'une morue. || Fig. Écorcher l'anguille par la queue, commencer par l'endroit le plus difficile. || Fig. Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue, c'est souvent au moment de terminer que se présentent les plus grandes difficultés. || On dit dans un sens analogue : La queue en sera difficile à écorcher. || 6° Dans les plantes, tout appendice terminal quelconque lorsqu'il est long, mou, flexible et comparable à la queue d'un animal. La queue d'une rose, d'un melon, d'une cerise. || Tissane de queues de cerise, tisane préparée en faisant bouillir des queues de cerise. || On applique vulgairement queue d'une feuille son pétiole, et queue d'un fruit, son pédoncule. || Queue de chat, en parlant des tulipes, des lis, des narcisses et autres fleurs semblables, du fragment de tige qui reste attaché à ces fleurs quand elles sont cueillies. || 7° Queue de mouton, morceau du quartier de derrière auquel la queue tient. Saintrailles, étant venu lui parler [à Charles VII] d'une affaire qui pressait, le trouve se mettant à table avec la reine et n'ayant tous les deux pour tous plats qu'une queue de mouton et deux poulets, SAINT-FOIX, Ess. Paris, Œuv. t. V, p. 390, POUGENS. || Mais, quand on dit un ragoût de queues de mouton, c'est de queues de mouton et non du quartier que l'on parle. || Queue de martre, la peau et le poil de la queue de martre, dont on a fait une fourrure. Une robe garnie de queues de martre. || 8° Queue de la Petite Ourse, étoile polaire. || Queue de la Grande Ourse, étoile qui est à la queue de la Grande Ourse. || Queue du Lion, étoile de première grandeur située dans la constellation du Lion. || Queue du dragon, une des deux intersections de l'écliptique et du cercle de la lune, lorsque la lune passe dans l'écliptique, du nord au sud. || 9° Par analogie, ce qui semble la corps de différentes lettres. La queue d'un g, d'un p, d'un q, etc. || En musique, trait vertical attaché à toutes les figures modernes de valeur, hormis à la ronde et à la maxime. La queue d'une croche. || 10° Terme de chemin creux. Lettre acellée sur simple queue ou à simple queue, lettre où le sceau est attaché à un coin du parchemin fendu exprès. Lettre à double queue, ou sur double queue, lettre où le sceau est pendant à deux lacs ou double de parchemin, passée au travers de la lettre. || 11° Queue d'une comète, traînée lumineuse qui suit le noyau de la comète, c'est-à-dire s'étend vers la partie du ciel dont elle s'éloigne. Nous avons vu une comète qui est bien étendue, c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir; tous les grands personnages sont allés la voir, et chacun remarque que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète, SÉV. 2 janv. 1681. La longue queue de la comète brillait après elle répandit la terreur dans l'Europe déjà consternée par la rapidité des succès des Turcs, LA PLACE, Exp. pral. t. VI. || 12° Queue d'une poêle, long manche qui sert à tenir une poêle. La queue d'une casserole. || La partie d'un violon, d'un violoncelle, où les cordes sont attachées par le bas, tandis qu'elles sont roulées par le haut autour des chevilles du manche. || Piano à queue, piano qui a un prolongement de la forme des anciens clavecins, et dont les cordes sont tendues dans une longueur que dépasse celle des pianos ordinaires. || Queue ou sous d'un couteau, partie dégîde qui termine la lame et qui entre dans le manche du couteau. || Boutons à queue, boutons qui ont un appendice métallique ou autre, au moyen duquel on les coud. || Queue de meulin à vent, grosse pièce de bois qui sert à orienter le moulin de manière que les ailes reçoivent le vent. || Queue de pêche. Sorte de filet à manche. || Canal qui termine antérieurement certaines coquilles. || Terme de métallurgie. Mise à la queue, se dit du mercure qui purifié, quand les globules sont peu mobiles et non arrondis. || 13° Queue de chanvre, paquet de blasse brute, dont les brins sont arrangés de façon que toutes les petites racines sont du même côté. || Paquet de filasse pesant deux livres || 14° Touffe de cheveux de derrière, qu'on attache avec un cordon, et qui pend sur la nuque du cou. Voltaire. Se faire faire la queue. La garde impériale sous le premier empire portait la queue. || Populairement et fig. Faire la queue, poursuivre quelqu'un, le tourmenter de l'argent. || Ruban de queue, ruban qui s'enroule autour de la queue pour la former. || Fig. et familièrement. Ruban de queue, longue route qui se déroule à perte de vue devant le voyageur. D'ici à ce village il y a un bon ruban de queue. || 15° Extrémité d'un mantaau, d'une robe traînante. Allons, petit garçon, qu'on tienne bien ma queue, MOL. Mar. forcé, 4. Elle n'arrive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue, LA BRUY. VI. Puisque j'ai eu la complaisance de prendre une queue toute unie, je me la ferai porter, s'il vous plaît, pour ne pas figurer avec la populace, BARCOURT, Vête de ville, I, 6. Appelez Cascaret; qu'il vienne porter ma queue, ID. ib. Mme, madame Blandiveau, vous l'vous faire porter la queue ! ID. Bourgeoisie qualité, I, 2. || (Voltaire) badinant sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre dans une scène [d'Œdipe] où ce même grand prêtre faisait un effet tragique, VOLT. Comm. d'Ar. anal. Henr. || Fig. La vertu ne s'abaisse jamais à

Digitized by Google

porter la queue, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 2.] ¶ 16° Terme de construction. La partie la plus large du giron d'une marche tournante. ¶ La queue d'une pierre, le bout d'une pierre, brut ou équarri, qui sert à faire liaison en dedans d'un mur. Cette pierre n'a pas assez de queue. ‖ Queue en cul-de-lampe, clef de voûte qui descend en contre-bas. ‖ Partie inférieure d'un pavé dont la hauteur est plus grande que la largeur. ¶ Terme de charpenterie. Queue d'arondre (d'hirondelle), assemblage qui se fait par un emboîtement en V, l'entrée étant plus étroite que le fond, la pièce qui entre dans une autre n'en peut plus sortir. ‖ Assemblage à queue d'aronde se dit aussi en parlant d'une dalle de pierre que l'on joint à une autre. ‖ Queue de sonnette, pièce de bois inclinée, qui assemble à la tête des jambes de force et qui les maintient. ¶ Terme de menuiserie. Espèce d'assemblage qui se fait au bout des pièces de bois pour les réunir en angles les unes avec les autres. ‖ Pièce à queue, toute partie assemblée à queue, ou rapportée à queue dans le corps de l'ouvrage. ‖ Queue de moine, planche dont la largeur est la égale d'un bout à l'autre. ‖ Queue de paon, assemblage, ou compartiment de parquet, ou carreiage qui, partant d'un centre, va en s'élargissant. ‖ Assemblage à queue perdue, celui dont les joints sont recouverts. ‖ Assemblage à queue perdue, celui dont les joints sont apparents. ‖ Terme de serrurerie. Queue de carpe, espèce de crampon en petit fer plat, élargi d'un bout, ayant un ou deux scellements à retenir sur des dalles. ‖ 17° Le dernier bout d'une étoffe. ‖ On dit qu'une étoffe a cap et queue, pour dire que, n'ayant point encore été entamée, elle a deux chefs par les deux bouts. ‖ Terme d'imprimerie. Partie d'une page qui ne doit pas être remplie. ‖ Terme de relieur. La partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête et par la queue. ‖ Terme de marine. Queue d'un navire, la partie de cette pièce qui se trouve en dedans du bâtiment. ‖ Queue d'un pavillon, l'extrémité de la partie flottante de cet étendard. ‖ Queue d'une flamme de la série, bout de drisse sortant de la gaine de 1 à 2 pouces de distance à observer entre deux signaux sur une même drisse. ‖ La queue d'un bâtiment canon, la partie la plus en dedans du navire. ‖ Queue d'une poulie, partie de la caisse opposée au point d'attache. ‖ Aviron de queue, aviron qui sert à tourner et évoluer soudainement une embarcation; on dit aussi aviron de gouverne. ‖ 18° Autrefois, queue du billard, le petit bout de bâton dont on appelait billard et qui servait à pousser les billes. ‖ Aujourd'hui, queue se dit, absolument, de l'instrument dont on se sert pour pousser les billes. ‖ Fausse queue, toucher la bille à faux avec la queue. ‖ Queue à procédé, queue dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir, et avec laquelle on exécute des coups impossibles avec la queue sans procédé. ‖ 19° L'extrémité d'une chose. La queue du bois. La queue de l'étang de Montmorency. ‖ Queue de tranchée, partie de la tranchée où les terres qu'on déposent leurs inunitions et leurs matériaux. ‖ Tarmo de marine. Queue d'un banc ou d'un haut-fond, son extrémité, située du côté opposé à celui d'où la plus élevée, ou à la direction des courants et des vents régnants. ‖ Terme d'anatomie. La queue d'un muscle, son insertion inférieure, par opposition à sa tête ou insertion supérieure. ‖ 20° Fig. Le bout, la fin. La queue de l'hiver. Na fille, il n'est plus question de moi, je me porte bien. La proposition autant que l'on se porte bien de la queue d'un rhumatisme, SÉV. 15 Févr. 1676. ‖ Avoir une queue, avoir des suites. Il fut convenu que les libraires n'auraient faire imprimer sans permission les livres de religion dont ils seraient les auteurs; article qui fit après une queue, ST-SIM. 344, 283. ‖ La queue d'une affaire, les derniers soins qu'elle exige, quoiqu'elle semble terminée. ‖ On a pris cette affaire par la tête et par la queue, on l'a examinée à tous les points de vue. ‖ Ne point laisser, ne point avoir de queue dans un payement, payer en totalité. Vous ne me parlez point de mes treize cents francs de l'année 1666; il ne faut pourtant point finir avec moi par cette queue, SÉV. *à d'Hervigeyon*, 26 févr. 1687. ‖ Commencer le roman par la queue, commencer une histoire par où on devrait la finir. ‖ Fig. Prendre le roman par la queue, vivre maritalement avant le mariage; ou parler de mariage avant de parler d'amour. Mais au venir de but en blanc à l'union conjugale, ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le roman par la queue, MOL. *Prec.* v, 1. ‖ Fig. Tirer un sonnet par la queue, achever péniblement un sonnet. En allant même par la rue, la plupart marmottaient entre leurs dents, et tiraient quelque sonnet par la queue, *Francion*, liv. v, p. 192. Ri n'allez pas tous jours d'une pointe frivole Aiguiser par la queue une épigramme folle, BOIL. *Art p.* II. ‖ Terme de musique. On appelle queue ce que les italiens nomment coda, pour désigner la fin, la péroraison d'un morceau. ‖ Terme de marine. Queue d'un grain, l'averse finale d'une pluie abondante qui est tombée sur la mavire par avalanches interrompues. ‖ Queue, à certains jeux, armée indépendante de l'empire principal. Va pour dix francs, mais sans queue. ‖ Au piquet, écrire, queue des jetons, la totalité des jetons qu'on a mis sur la queue. ‖ Au whist, queue se dit quelquefois pour fiche de consolation. Nous avons mis de queue. ‖ Queue des paris, ce qui revient au joueur qui a gagné le plus de paris. Mettre à la queue. ‖ 21° Se dit souvent des débris d'une faction, d'un parti. La queue de Robespierre. ‖ 22° La dernière partie, les dernières rangs d'un corps, d'une compagnie. La queue d'un cortège, d'une procession. La queue d'un régiment. Mettre un soldat à la queue de sa compagnie, pour cause de discipline. Leur ennemi dron pila par la queue, et la tête se retira de l'eau sans fuir, PALLISSON, *Lett. hist.* I, p. 140. ‖ Prendre la queue, se mettre au dernier rang. MM. d'Estrées nous firent proposer de se départir de l'ancienneté et de prendre la queue, ST-SIM. 19, 230. ‖ Attaquer une queue un armée, un régiment, l'attaquer par ses derniers corps, ses dernières compagnies. Ils se sentirent attaqués vivement en tête et en queue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 387, dans les romans. ‖ Prendre en queue, même sens. Camus les prit en queue, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 140. ‖ Figurément, prendre quelqu'un en queue, l'attaquer par derrière. La Rappinière le prit an queue, et se mit à travailler sur lui à coups de poing, SCARR. *Rom. com.* I, 5. ‖ Donner en queue, donner sur la queue d'une armée, la prendre en queue. ‖ Queue d'armée, de camp, de troupe, partie d'une armée, d'un camp, d'une troupe, occupant le terrain à l'opposite du front de bandière. ‖ Terme de marine. Queue d'une ligne, le dernier vaisseau d'une ligne. Notre arrière-garde commandé par M. le comte d'Estrées, fut pressée par l'escadre bleue des Anglais, les trois vaisseaux de la queue de notre armée furent fort maltraités, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, dans JAL. ‖ Vaisseau de queue, celui qui termine une ligne de marche ou de bataille. ‖ A la queue, en queue, à la suite, immédiatement après. ‖ Suivait en queue. Ce chasseur était à la queue des chiens. Il se passe des choses assez plaisantes dans notre dispute; je trouve qu'on en pourrait faire une petite comédie, et que cela en fera une fort trop mal à l'heure de l'école des femmes, MOL. *Critique*, 7. Eumène était fort mal, et il se faisait porter en litière à la queue de l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 138, dans FOUGERE. ‖ A la queue, en queue, à la poursuite, aux trousses. Ce voleur a les gendarmes en queue. Les gendarmes sont en queue de ce voleur. Turenne est là; l'on n'y doit craindre rien; Vous dormirez, ses soldats dormant bien, Non pas toutefois; ici nous sommes trois, et lui, qui les voit à sa queue, LA FONT. *Poésies mêlées*, XII. ‖ 23° Pile de gens qui attendent à la porte d'un spectacle, d'un bal, d'une fête, à leur tour. La queue s'étendait jusqu'à tel endroit. Se mettre à la queue. On faisait queue à la porte des boulangers. On trouvait, depuis la mort de la Réunion, se présente au corps municipal, et y dénonce les marchands comme étant les principaux moteurs des rassemblements qui ont lieu, MIRABEAU, journal connus sous le nom de queues, *Moniteur universel*, 2 prairial an II, p. 999, 2e col. ‖ Queue à queue, à la file, successivement. Ces bœufs descendent à la rivière queue à queue. Ces trois loups sont venus queue à queue. ‖ A queue leu leu, ou à la queue leu-leu. En voyant cette émigration des grandes dames, toutes les bourgeoises se disaient que ce devait être l'usage de la cour, et elles se mirent à s'défiler à la queue leu-leu réverencieusement et sérieusement les unes après les autres, qui ne savait que devenir, *Souvenirs de la marquise de Créqny*, t. v, ch. 13 (foy. 1x0). ‖ 24° Sans queue, *loc. adv.* Sans ajouter une désignation particulière. Monsieur sans queue, c'était le frère du roi. Monsieur le Prince sans queue, c'était le premier prince du sang. Mme la duchesse d'Orléans est accouchée d'un fils qui se nommera M. le Prince sans queue, GUI PATIN, *Nouv. lett.* I, p. 320, dans POUGERE. ‖ 25° Terme de marine. Queue de chat, cordage avec lequel on infligeait les peines corporelles. ‖ 26° Queue-du-chat, figure de contredanse. ‖ Demi-queue-du-chat, pas figuré des anciennes contredanses, qui consista au ce que deux couples opposés vont prendre la place l'un de l'autre, le cavalier tenant sa dame par la main, et sans se séparer, comme cela a lieu dans la demi-chaîne anglaise. La demi-queue-du-chat prend quatre mesures. ‖ 27° Terme d'anatomie. Queue de cheval, faisceau des nerfs lombaires et sacrés qui termine la moelle épinière. ‖ 28° Queue-de-cochon, tarière terminée en vrille. Des queues-de-cochon. ‖ 29° Queue-de-renard, voy. RENARD. ‖ 30° Queue-de-rat, espèce de lime ronde, qui sert à agrandir les trous percés dans les métaux. ‖ Queue-de-rat, hauteur dont le couvercle de bois est soulevé par une longue et étroite tanière de cuir. ‖ Terme de vétérinaire. Queue-de-rat, maladie allongée qui fait tomber les poils de la place malade et qui survient aux jambes des chevaux. ‖ Tarme de marine. Queue-de-rat, façon donnée à l'extrémité d'un cordage qu'on amincit comme la queue d'un rat. ‖ Queue-de-rat, la petite des champs (équisétacées), et la fléole des prés (graminées). ‖ Grande queue-de-rat, la fétuque élevée (graminées). ‖ 31° Queue-d'oison, baleau en gondole pour pêcher le hareng et le maquereau. ‖ 32° Queue-de-paon, nom donné par les minours au cuivre panaché ou sulfure de cuivre irisé. ‖ 33° Queue-de-cheval, prête des marais. Des queues-de-cheval. ‖ Queue-de-lion ou lézouma, nom vulgaire de la phlomide léonure de Linné, davenue le léonotis léonure d'Alton. Des queues-de-lion. ‖ Queue-de-souris, plante ainsi nommée à cause du réceptacle de la fleur, qui s'allonge de manière à ressembler à une queue de souris. ‖ Queue d'or, le *mésoprion chrysurus* (poissons scanthoptérygoens de Cuvier (côtes du Brésil), le sparo queue-d'or de Lacépède, LEGUARANT. ‖ Queue-d'hermine, le cône hermine de Brugnière, dit aussi hermine. ‖ Queue-de-flèche, paille en queue, *Dict. des sciences.* ‖ Queue-blanche, le pygargue. ‖ Les queues-à-aigle, genre d'oiseau. ‖ Prov. verbos. Ni-mal, queue d'hiver. ‖ Il n'y en a point de plus amplehé que celui qui tient la queue de la poêle, il est plus difficile de conduire une affaire que d'en parler ou de la contrôler. Valet y est bien empêché, car le maître a la queue de la poêle, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 108, dans POUGENS. ‖ Il vivendra un terme où les renards auront besoin de leur queue, ID. ‖ Se taille personnes qui méprisent ou qu'on choque et dont on aura besoin en un autre temps. ‖ Cette queue n'est pas de ce veau-là, se dit de deux choses qui n'ont pas de rapport entre elles. ‖ Il faut que chacun garde sa queue, il faut que chacun conserve son bien, par allusion à la fable du renard qui avait perdu sa queue. ‖ Quand on parle du loup, on en voit la queue, on parle d'une personne et au moment même elle est arrivée. ‖ La queue gît le venin, le venin est à la queue, proverbe sur le de la crojance populaire au venin de la queue de certains serpents, et tout naturellement du venin de la queue des scorpions, des guêpes; on le dit quand on prévoit le fin d'une chose présents des difficultés, recèle des dangers. Le serpent a deux parties Du genre humain ennemies, Fille et femme, LA FONT. *Poésies mêlées*, XII. ‖ 27° — HIST. 17e s. Blanche la cue, et la crignete jaune, *Ch. de Bol.* CXIII. ‖ 18e s. Bien ‖ n'a lo na [aussi] fait en la queue, [après l'exemple] m'a servi-lani, BEROUT, II, 16339. E tes cues [des hœufs] tuines ensemble une part turnerent, *Roi*, p. 344. De ce est le Moyen demandé: le le nouvel sacrifice soit covrete en l'alteir, *Job*, p. 448. ‖ XIIIe s. De ma fable fai tel delin, Que chascuns se gart de la soe [femme], Qu'ele ne li face la soe, *Nouv. recueil de fabliaux et contes*, t. I, p. 347. La cue est [le bouton de rose] droite comme jons, Et par dessus siet li boutons, *la Rose*, 4672. Gart que nule ordure n'i chiet, Se mirroit tantost à voir, Et s'anfuroit keuë levée, S'en seroit honteuse et grevée, *ib.* 44468. Que il devoigne Turc, Par l'ait as loi defés, Trois cues fera faire à l'un de lor contrée, *Ch. d'Ant.* VI, 10. Des biens de sainte Eglise se complaint Jesus Christ, Que on met en jouz et on vair et en gris; Si en traient leur kenes et leur bestes, *li Bestes*, II. Sambre Dius sont povre, ni et despris, SUTTE. 228. Dont il avint ainsi que notre nef hurta à une queue de sa hon [hane de sable] qui estoit en la mer, JOINV. 292. Et la queue du feu qui partoit de li [le feu grégeois] estoit bien aussi grant comme un grant arsoyer, *ib.* 224. ‖ XIVe s. Et fai dire moult hautement.... De rendre Bretaigne com sous [seuns]. N'est celui qui meuve la cue, Car il estoint bien atrapez, *Lit. du bon Duc*, 2260. Scelli du grant sceau à double queue, *Déclaration du roi du 8 mars 1396.* ‖ XVe s. Et à leur departement [au de-

part des soldats anglais] feireut lesdits Parisiens grant huée en criant à la queue, MONSTRELET, t. 1, p. 127, dans LACURNE. Nous le suyrrons queue à queue, moi et mes gens, *le Jouvencel*, f° 23, dans LACURNE. [Dame] la plus noble et la plus hautaine du monde, de laquelle ne estoye digne de mectre une queue, *Percefforest*, t. v, p. f° 83. En toutes façoo une bataille perdue a toujours grant queue et manvaise peur le pardoit, COMM. II, 3. || XVI° S. Monsire Jean Chapperon et ledit seigneur d'Auton meirent cinq cents hommes de guerre en leurs vaisseaulx; c'est à savoir quatre cents dedans la nau du dict Chapperon, et cent dedans la barque du seigneur d'Auton, et se meirent sur mer à queue de vache [l'un derrière l'autre], *Annales de Louis XII*, p. 241, dans LACURNE. Toutes les quarres que le nom de Dieu se trouve sans queue, comme l'on dit, il se rapporte au Pere seul, CALV. *Institi.* 93. Pour ce que l'abus du mot emporte une mauvaise queue, je suis contraint de le reprouver, IB. 1183, 1. Il seroit monsieur sans queue, RAB. 1, 46. Puis après lui avoir coupé la bourse, il lui coupa la queue; [part comme un joueur qui fait Charlemagne]; et s'en va chercher sa pratique, deçà, delà, par la ville, DESPER. *Contes*, LXXXII. Je croy que si l'auheur eust osté ses apeller prophetes, qu'il l'eust fait; ils mettroient pourtant bien ce nom, mais avec ceste queue, à savoir de Satan, LANDRE, 436. L'armée contraire se mist à sa queue [à sa poursuite], IB. 828. On fit encore sauter une mine où les soldats ne firent plus que branler la queue, pource que trouver le Gart se misoient à leurs testes, D'AUB. *Hist.* II, 19. Il voulut entrer en Berri [sans] prendre le chemin de la Charité; mais la plupart de sa suite lui coupa la queue [l'abandonna], IB. II, 89. Nous nous embourgeasmes en nos trois bateaulx, queue à queue l'un de l'autre, CARLOIX, 30. Queue-de-cheval a pris ce nom à cause que son herbe ressemble aucunement le poil de la queue d'un cheval; aucuns nommeut cette herbe asperula, par sa grande aspreté et rudesse du manier... O. DE SERRES, 607. Tel engrossissement [des racines dans les tuyaux] est par les fontainiers appelée queue de renard, IB. 771. L'insertion de sa queue [d'un muscle], PARÉ, XIII, 18. En la queue et en la fin Gist de coustume le venin, LEBOUC DE LINCY, *Prov.* I, 9, p. 198. Donnerons sur icelle tant de poiute du jour que sauve que, mais ils furent tous jours repoussez, MONTLUC, *Mém.* I, II, p. 82, dans LACURNE. Il semblot, quand ils [les huguenots] y eyoient parler de moy, qu'ils en avoient la bourreau à la queue, ID. liv. v. Vache ne scait que vaut sa queue, jusques à ce qu'elle l'ait perdue, COTGR.

— ETYM. Berry, *coue*; bourg. *quoue*; saintong. *coue*; wallon, *coowe*; namur. *cuce*; prov. *cou*, *coda*, *coza*; catal. *cua*, *cue*; port. *cauda*; ital. *coda*; du latin *cauda*, que Caresan, *Beiträge*, I, p. 448, croit être, d'après Meyer, pour *chauda*, radical sanscr. *śka*, couvrir, dresser, lever en l'air.

3. QUEUE (keue), s. f. Demi-pipe qui contient environ un muid et demi. || Demi-queue, espèce de tonneau. Demi-queue d'Auvergne, barrique contenant 228 litres. Demi-queue Bretagne, contenant 200 litres. Demi-queue bordelaise, contenant 200 litres. Demi-queue Champagne, contenant 181 litres. Demi-queue Languedoc, contenant 288 litres. Demi-queue Mâcon, contenant 320 litres. Demi-queue Orléans, contenant 230 litres. Demi-queue Vauvray, contenant 285 litres.

— HIST. XII° S. Autant doit la queue comme le tonneau, *Liv. des mét.* 201, f° 1. Le marechaulde Bourgogne et le comte de Vaudemont firent jar devant leur bataille dresser sur le fonds deux queues de vin qu'ils avoient amenées, MONSTREL. II, 108.

— ETYM. Origine inconnue. Serait-ce un représentant irrégulier du lat. *caduc*, tonneau?

3. QUEUE (keue), v. *t.* Percer à la scie (voy. QUEUE 4, qui est la véritable orthographe).

† QUEUSER (keu-zé), v. a. Raisser la peau avec une espèce d'arbalète emmanchée.

— ETYM. *Queue* 4.

QUEUSSI-QUEUMI (keu-si-keu-mi), loc. adv. et familière, signifiant tout à fait de même. Ce remède ne lui fera pas plus de bien que les autres; ce sera quoussi-queumi. Cléonte: Je vous être le premier à rompre avec vous, et vous n'aurez pas l'avantage de me chasser.—Covielle: Queussi-queumi, MOL. *Bourg. gentilh.* III, 10. [On écrit aussi quessi-quemi.

— ETYM. *Que* ou *queu*, quoi, *si*, soi, et *queu*, *queu*, *mi*, moi. L'ancien anglais disait *ho me*, *ho ther*, quel moi, quel toi; cette locution provient probablement du français

† QUEULEULEU (kœl-leu-leu), s. f. Sorte de bol d'enfants qui se nomment par le pan de l'habit ou de la veste, et se rattachent ainsi à un premier lequel s'oppose à ce que celui qui trime touche un seul de ceux qui le suivent. Quoil je n'ons pas joué ensemble à la madame, à Colin-Maillard, à la queueleleu, à la pétenguoule? DANCOURT, *le Mari retrouvé*, sc. II.

— ETYM. Orthographe fautive pour *queue-leu-leu* (voy. LEU).

† QUEUTÉ, ÉE (keû-té, ée), *adj.* Terme de plainchant. Terminé par une queue, c'est-à-dire par une petite figure ajoutée pour distinguer les valeurs des notes. Nous eviterons de figurer la maxime sans queue, parce que, dans les livres modernes, on a employé la figure non queuée pour désigner la longue, LAFAGE, *Cours complet de plainchant*, n° 986.

QUEUTER (keu-té), v. n. Terme de jeu de billard. Pousser d'un seul coup les deux billes avec sa queue. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Queue* 1.

† QUEUX (keû), s. f. Sorte de pierre à aiguiser. Queux à faux. Queux à l'huile. La torpille endort le bras sans être engourdie; la pierre queux ou affiloire fait trancher le rasoir sans le trancher pas, LA PEYRE LE MAIRE, *Diab. d'Or. Tabero*, t. II, p. 93, dans POUGENS. || On écrit aussi, mais à tort, queue.

— HIST. XIII° S. ...Kueus [couiniéres] Avoient aiguisié à deus kueus, *Roisdon*, *Liv. de Job.* 4808, || XV° S. Un grant queux à aiguiser sarpes, non CANGE, *queuxia*, || XVI° S. Qu'il ressembloit à la queux, qui rendoit le fer tranché et prest à couper; ele ne le pouvant faire, PARÉ, t. III, p. 688. Les coeux de plomb [lingots par assimilation de forme], MONT. I, 54. [La jalousie] Queut où l'amour s'aguise et se rend meilleur, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 186, dans LACURNE.

— ETYM. Berry, *coux*, masculin: saintong. *roue*; lorrain, *kouet*; wallon, *couwet*; Hainaut, *kruche*, *kuèche*; wallon, *krès*; provenç. *cot*; ital. *cote*; du lat. *cotem*; sanse. *co*, aiguiser, et *çana*, queux. On trouve dans des textes officiels la forme provinciale *quesuche*: Quesuche le 100 pesant payera 3 sols, *Tarif*, 48 sept. 1664.

2. QUEUX (keû), s. m. Terme vieilli. Cuisinier. Le maître queux est celui qui donne licence entre le buffet et la cheminée, MARCHANDY, *Tristan le voyageur*, LXXII. Je chargeai mon maître queux de m'en procurer la recette [de l'omelette au lard] avec les détails les plus circonstanciés, BALLAY-SAVARIN, *Physiologie du goût*, l'*Omelette du curé*. || Grand queux de France, nom d'un officier de la maison du roi qui commandait à tous les officiers de la cuisine et de la bouche.

— HIST. XI° S. Sil [ainsi il le] comandat as cous de la maison, *Ch. de Rol.* CCLXXXVII. || XII° S. Ydunkes fu cels a cous fu hons; Li keus mangia le cerf, Ysaut li fu demandez, FIER. *Si seignor acraire que seny quer estoit nez*, *Th. le mori.* 31. || XIII° S. Por ce vous dis-je que li queus ne doit pas [sous-cuisinier] a asez paine, BUTEB. II, 38. || XV° S. En yver, du feu, du feu, Et en esté, boire, boire .. Chault comme feus fais de bon queu, Faulx en font temps, voire, voire, En chault, froide pomme, ou poire, C'est l'ordonnance de Dieu, CH. D'ORL. *Rond.*

— ETYM. Ital. *cuoco*; du lat. *coquus*, de *coquere*, cuire (voy. CUIRE).

QUI (ki), *pronom relatif*, ou mieux *conjonctif*, des deux genres et des deux nombres. || 1° Il unit un substantif à une proposition subordonnée; en cet emploi, il n'est jamais la régime direct d'un verbe, bien qu'il puisse être le régime d'une préposition. Les femmes qui vous parleront. Vos sœurs avec qui j'ai fait connaissance. Ces gens-là, heureusement. Les médecins, sans qui on avait mis l'emplâtre, ne diront point ce qu'ils en pensaient, SEV. 21 NOV. 1684. L'amour-propre, qui est tout ce qu'il y a de faite, BAC. *Mithr.* III, 4. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner, LA BRUY. IV. Il faut que nous nous servions de termes et désignations qui aient attiré la colère de Dieu, PÂN. I. XVIII, p. 408. Cet air de guerre hautain et hardi qui se prend si aisément et qu'on trouve qui sied bien, PONTEN. *Bersone*. Qu'on aime peu un maître et un ami, à qui on ne trouve jamais rien à dire! MARS. *Carême*, *Prière* 1. L'âme du souverain est un meuble qui donne la forme à tous les autres, MONTESQ. *Lett. pers.* 99. || 2° *Qui*, précédé d'une préposition ne s'emploie pas en parlant des choses. Ne dites pas: la chose de qui vous parlez, mais dont vous parlez; l'exemple sur qui vous vous réglez, mais sur lequel. On ne drait: le bâton sur qui je m'appuie, la plante à laquelle je crois, D'OLIVET, *Ém. gramm.* III, 3. || Cela ne s'applique pas aux cas où l'on personnifie un objet inanimé. La gloire à qui je me suis dévoué, VAUGEL. dans GIRAULT-DUVIVIER. Rochers à qui je me plains, bois à qui je compte mes peines, MARMONTEL, dans GIRAULT-DUVIVIER. || On fait aussi une exception pour les animaux. On a conclu que l'usage permettait souvent *à qui* hors des personnes, surtout en parlant des animaux domestiques, comme: c'est un chien à qui elle fait mille caresses, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 47, dans POUGENS. Cependant en poésie on s'affranchit souvent de cette règle; et même en prose, les auteurs du XVII° siècle sont loin de l'observer. Tel qu'à travers d'épaisses forêts un fleuve impétueux, De qui les neiges fondues Rendent le cours furieux, MALH. II, 2. Cette contrainte rumerait la naïveté, à qui l'oserais donner la première place parmi toutes les perfections du style, VAUGEL. *Remarq. Th. Corn.* t. I, p. 490, dans POUGENS. Trop rigoureux effets d'un amiable présence, Contre qui mon devoir a trop peu de défense, dans *Poés. Poy.* II, 2. Soutiendrez-vous un faux sous qui Rome succombe? IB. *Pomp.* I, 1. Il y a des choses sur qui le poète n'a jamais aucun droit, IB. 2e *dict.* Deux pivrots sur qui roule principalement notre vie, IB. *Mélite*, *Fabl.* V, 1. ...Un bien [la liberté] Sans qui les autres ne sont rien, IB. III, IV, 2. J'ai conçu, digéré, produit un statagème Devenu fatal quand tout le monde, hors lui-tant de cas, Devient sans contredit mettre parollon bas, MOL. *Fét.* II, 4. Votre mérite à qui chacun se rend, IB. *Ec. des mar.* II, 9. Une de ces choses qui ne se trouvent bonnes dont périr, IB. *D. Juan*, III, 3. Il court parmi le monde un livre abominable, Et de qui la lecture en même condamnable, IB. *Mis.* V, 4. Ces gens-là sont inconnus, à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies, IB. *Scap.* 2. Votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède, BAC. *Phèdre*, III, 3. Ai-je connu jamais ces noms brillants à qui depuis on a vu les vaincs sans cesse arrêter ma mémoire? A. CHEN. *Élég.* VIII. Mépris des préjugés sous qui rampe la terre, LAMART. *Harold*, II. 3° *Qui*, correspondant à *nul*, *aucun*, *personne*, *second*, *dernier*, etc. ou à *personne*, *guère*, *rien*, etc. veut au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée. Il n'y a rien qui rafraîchisse tant l'imagination et relève de faire une sottise, LA BRUY. XI. Il n'y a aucun de ses sujets qui ne hasardât sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi, VOLT. *Mœurs*, CLXXXV. Il y a peu de rois qui sachent chercher la véritable gloire, IB. XIV. Racine est le premier qui ait su rassembler avec art les ressorts d'une intrigue simple, LA HARPE, *Et. du Sc.* Cependant on peut aussi mettre l'indicatif, c'est l'intention qui en décide: si l'idée est, comme plus haut, indécise, on se sert du subjonctif; si elle est positive, l'indicatif est le seul qui convienne. Ce livre est le dernier qu'il a fait contre ses adversaires. Rmille est le seul qui n'y a rien compris, J. SAVOIE, *Rec. de pièces*, 1. Il n'est pas d'exemple d'une proposition subordonnée à la même personne que le nom ou le pronom auquel il se rapporte. N'accuse point mon sort, c'est toi seul que j'en blâme, COMM. II, 4. Si le maître des deux axes souvent s'ennuie, Lui qui gouverne l'univers, J'eu puis bien faire autant, moi qu'on sait qui les sert, LA MOTTE, *Fabl.* XII, 11. Quant serait-ce bien moi qui me tromperais? MOL. *Méd. malg. lui*, I, 6. Fille d'Agamemnon, c'est moi qui, la première, Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père, RAC. *Iphig.* V, 1. C'est vous seuls [les riches et les puissants] qui donnez à la terre des pestes lascifs, des auteurs pernicieux, des écrivains profanes, MASS. *Pet. serm.* C'est *Victor et Victor du Jour*. Je te vois que vous deux qui soyons raisonnables, COL. D'HARLEV. dans GIRAULT-DUVIVIER. || Mais qui pouvait être considéré comme étant de la troisième personne, ce que font quelques auteurs anglais, par exemple l'allemand, on a accordé, pour la personne, le verbe non avec le substantif, mais avec qui aussi considéré. Cette construction aujourd'hui complétement abandonnée, et c'est une faute de la suivre. Je n'ai trouvé que vous qui fût digne de moi, MOL. *Psyché*, IV, 3. Hélas! que me veut-on aussi me marier! Ce ne serait pas moi qui se ferait prier! IN. *Span.* II. Je vous demande si ce n'est pas vous qui se nomme Sganarelle. — .... En ce cas, c'est moi qui se nomme Sganarelle, ID. *Méd. malg. lui*, I, 5. Nous chercherons partout à trouver à redire, Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire, IB. *Femm. sav.* III, 3 Britanniens est seul: quelque ennui qui le presse, Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse, RAC. *Brit.* II, 2. Je ne vois plus que vous

Digitized by Google

qui la puisse défendre, ID. *Iphig.* IV, 8. Français qu'il n'y a que vous qui sût rendre ici, ID. Les nerfs d'airain, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 juill. 1760. ‖ 5° Quand qui est précédé d'un substantif ou d'un adjectif traînant l'un ou l'autre, on peut mettre le verbe de la proposition subordonnée ou à la personne du sujet ou à la troisième personne. Je suis le premier qui ait fait cela ou qui ai fait cela. Vous êtes le seul qui connaisse ce sujet ou qui connaissez ce sujet. Pour moi, je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien, qui ne me pique, qui ne sait ni l'antique, LA FONT. *Or.* Comme un homme qui n'ai d'autre vue que..... BOIL. *Ep.* 6. Sans-vice est le même que celui qui n'a aucun vice, DIDER. *Vie d'Annibal*. N'êtes-vous pas cet Ulysse qui a combattu tant d'années pour Hélène contre les Troyens? MARIV. *Dépar.* XII. Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rita, SOUTHEY. *Let. pers.* dans OTHALIN-OLIVIER. Je fus le premier qui fit connaître ce poète à quelques morceaux..... VOLT. *Ess. sur la poésie ép.* 13. Je pense que vous et moi nous avons été les seuls qui aient prôné que la décadence commençait à se rendre à ses jansénistes; trop puissants, VOLT. dans GRARET-DUFRESNY. C'est d'après cette construction que Bossuet, traduisant le mot de Jésus-Christ, dit de Jéhovah : Je suis celui qui suis. ‖ Après : un homme comme vous, comme moi, on sait ou ne sait pas l'accord des personnes, suivant Domergue. Après un homme comme vous qui n'a vu par ses yeux ou qui avez vu par vos yeux, suivant qu'on fait rapporter qui à vous ou à homme. ‖ 6° Que ou qui rapportant à un nom qui n'a point d'article, quand le nom n'est pas susceptible de recevoir en ce cas le nombre pluriel. On ne peut dire : il a fait ce qui ou que personne qui est capable de tout; il faut dire : par avance, passion qui est capable de tout. ‖ Il y a des phrases où le substantif, sans un article, peut recevoir après lui le pronom qui; c'est quand le substantif n'est susceptible de pluralité. Il agit en politique qui sait gouverner. Il est coupable de crimes qui méritent châtiment. Il y a homme qui fait..... Il y a telle sorte de bois qui est fort dur. Ce sont gens habiles qui n'ont dit cela. ‖ 7° La construction ordinaire veut que qui ne soit pas séparé du nom auquel il appartient quelles pourtant en les sépare; en ces cas, ce sont le mot et l'oreille qui décident; surtout il faut prendre garde à ne pas rendre obscure la phrase. Il ne fit dépêtre, qui survint au moment à l'honneur de son père, CORN. Cid, II, 2. Un loup survint à jeun, qui cherchaventure, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Je ne crois pas faire un homme l'emmenai, qui s'est trouvé fort sot, MOL. *Ét.* II, 14. La tête d'une femme est comme la grenouille au bout d'une maison, qui tourne au moindre vent, ID. *Dép. com.* IV, 2. Tandis qu'on ses bons Célémène l'amuse, De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant semblent à chacun donner un des heures d'à présent, ID. *Mis.* I, 1. La dessse en entrant qui voit la nappe mise, BOIL. *Lutr.* I. Phénix même en espagnol, qui l'a connu et vu dans un fort éloigné du temple et du palais, SAC. *Andr.* V, 2. ‖ Cette construction est moins bonne dans les exemples suivants. Il lui faut aussi quelque autre monter son valet, qui cohtera bien trente pistoles, MOL. *Scap.* II, 8. Il a eu raison d'interdire un prêtre pour toute vie, qui, pour se défendre, avait tué un voleur d'un coup de pierre, SAC. *Pens. div.* XII. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les cœurs, BOS. *Duch. d'Orl.* I. ‖ Que se rapportant à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. Le voici qui vient. Il est là qui fait le démon. Voilà son valet, le jetenda qui monte, A. DUVAL, *Jean. de Richel.* III, 8. ‖ 8° Absolument, *qui*, en parlant des personnes, se dit pour celui qui, celle qui, ceux qui, celles qui. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, CORN. *Héracl.* I, 2. Qui creuse la fosse y tombera, et qui rompt la haie sera mordu du serpent, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, X, 8. Jamais la vérité, cette fille timide, Pour entrer chez les rois ne trouve qui la guide, BOYER. *Amitié*, IV, 8. Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même, PASC. *Pens.* VI, 88 bis, éd. HAVET. Qui ne mourrait pour conserver son honneur, celui-là serait infâme, ID. ib. II, 1. Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux, le plus orné; qui méprise la cour perde l'avoir en mépriser le monde, LA BRUY. VII. Qui n'est que juste est dur; qui n'est que sage est triste, VOLT. *Epît.* XLIII. Malheureux qui se vous aux nymphes de Permesse, S'il ne possède pour richesse Qu'un grand cœur et son Apollon! ORN. *Od. au roi.* Il me faut qui m'entende ainsi, SAINT-AMANS, A. CHÉN. *Elég.* XII. ‖ N'avoir qu'.....; n'avoir personne à. C'est là que, loin du monde et de sa vaine pompe, Je n'ai qu'à me tourner, pour plus que moi ne trompe, CORN. *Place Roy.* V, 3. ‖ Dans la construction, la meilleure qui a qui en tête peut se mettre par inversion après le verbe du membre de phrase principal. Il passe pour tyran quiconque y fait maître (à Rome). Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître, CORN. *Cinna*, II, 1. Comme eut Pisope, Homère) ne ment pas qui veut, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Écrire qui voudra; chacun a le métier Peut pardrie impunément de l'encre et du papier, BOIL. *Sat.* IX. Le (Cicéron) blâma qui voudra d'avoir répandu dans le sein de l'amitié les douleurs qu'il cachait à ses persécuteurs; je l'en aime davantage, VOLT. *Rome sauv. Préf.* ‖ *Qui*, employé absolument c'est-à-dire sans antécédent énoncé, est le sujet du verbe suivant; le second verbe ne peut point avoir de sujet énoncé; c'est cet antécédent sous-entendu qui en est le sujet. Ainsi ne dites pas : qui est fidèle à sa parole, il est estimé. Cependant dans le style aisé on se rencontrait pas cette locution, LA BRUY. VII. Il n'afflige, il faut qu'il me conseille De ne m'affliger pas, MALH. V, 21. Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture, SOUTH. *Not. sur Bible*, Ecclésiaste, II dit Isaïe, LA FONT. *Or.* Qui prendrait garde au vent de si près, jamais il ne sèmerait, BOSS. *Serm. Quinq.* 3. En un mot qui a beaucoup d'esprit, mêlées, Puissant dit tant d'esprit les diverses manières, Il comparait plutôt combien dans un printemps Guêtent d'herbes à fleurs, qui sont en un champ, SAT. IX. ‖ Qui se dit absolument aussi en parlant des choses. Voici qui me convient. Voilà vous plaire, GRESSET, *Méch.* IV, 6. Qui est-ce qui peut déclarer héroïque, Et jansénuste, qui pis est, SOUT. *Chanson à boire*. ‖ 9° Quelquefois deux membres de phrase sont liés l'un et l'autre à un phrase principale par un pronom relatif, et le sert de déterminatif à l'autre. C'est l'homme qui porte un chapeau, qui a fait la commission. Il n'y a qu'un affluent qui verse de l'eau dans la perte des bienz, LA BRUY. VI. ‖ 11° *Qui*, précédé d'une préposition, pris elliptiquement pour celui qui, ceux qui, celles qui, et dont le sens est : quelqu'un à qui n'a mise au jour, CORN. *Cid*, V, 7. Mais j'ai tiré d'en parler à qui ne peut m'entendre, ID. *Poly.* II, 2. Faire réponse en retire et donne le mérite à ce qui l'on me parle et qui m'en sollicite, ID. *Nic.* III, 1. A quoi droit vouloir-vous que cette haine cesse Pour qui depuis ce trône et ma mère, ID. *Othon*, III, 3. Le bonheur appartient à qui fait des heureux, BELLOC, *Poésie*, II. Il a qui exprime aussi la compassion, la rivalité, l'envie, le désir, l'empresser ardemment à qui dévorerait ce règne d'un moment, CORN. *Othon*, I, 1. C'était à qui avait vu le diable, où à qui le verrait; tout cela était un sujet de conversations inépuisables, VOLT. *Dict. phil. Possédés*. ‖ 12° On rencontre la locution *les plus... plus...*, jointe à un verbe et à un nom pris au pl., *quoi* se trouve n'avoir point de verbe à lui en propre. Si la répugnance qu'on a pour les devoirs était un titre d'exemption, plus elle serait plus il serait rare de corruption dans son cœur, plus il n'y trouvait sa justification et son innocence? MASS. *Carême. Pardon.* Ces esclaves les plus obscurs, qui [saint Léon], qui plus ils sont impurs plus on a soin de les cacher, sont communs aux mauvaises et aux prescriptions, VOLT. *Dict. philos. Zèle.* [Le mystère divin].... Plus il plaît à corrupté de soleils et de jours, Plus il se sont cachés à l'esprit toujours, LAMART. *Rép. aux adieux de Mme*. Scott. C'est d'une façon analogue que Racine dit : Avez-vous pu penser qu'un sang d'Agamemnon Aeût préféré une fille aux nous. Qu'on tout son destin ce qu'elle a pu comprendre. C'est qu'elle sort d'un sang.... *Iph.* II, 5. ‖ 13° Au XVIIe siècle, on pouvait faire rapporter que à un participe pris absolument, de sorte que le membre de phrase subordonné continuait par un autre sujet que qui. On vit en eux [les ajôtres] une véritable foi, *et*, dans cette foi, une vertueuse justice, qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, n'étonnait qu'il donna au monde une parfaite conviction de la justice, BOSS. *Méd. sur l'Evang. 1re part. 20e jour.* ‖ 14° Du des hommes qui est..... ou qui a..... VOY. UN. ‖ 15° *Qui* pris substantivement. Les qui, les quand, les quoi. Prendre garde qu'on qui ne heurte une diphthongue, RESNIER, *Sat.* I. ‖ 16° Emploi archaïque de qui pour *si l'on*, *si quelqu'un*. Qui lui pourrait un peu tirer les vers du nez, Une nous verrions dessus des gens bien étonnés! CORN. *Veuve*, IV, 8. Qui pourrait toutefois en désourner Lusande, ce serait le plus sûr, ID. *Gal. du Pal.* IV, 4. Un loup..... Aperçut un chevreau qui avait mis au vert; Je loue à penser quelle joie : Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son cor, LA FONT. *Fabl.* V, 8. L'on ne saurait les faire offrir, qui ne les fut redemmi, LAFFILLET, *Gramm.* p. 444. Voilà ce qu'il faut aux gens dociles; qui leur égyptrait tout cela par des réflexions, par des traits ou de morale, ou même de plaisanterie, on serait un sot dont ils n'auraient pas grande reconnaissance, FONTEN. *Oracles, Préface*. ‖ Il est dommage que cette tournure vive et légère tombe en désuétude. ‖ 17° Emploi archaïque de qui pour ce qui. Elle y coupe la courbe à angles droits, qui est ce qu'il faut faire, BERC. *Géom.* 2. Elle fut admonestée, qui est une très-légère peine, SÉV. 422. Vous pensâtes ne me pas trouver, qui eût été une belle chose, ID. 1672. On préfère ce que l'on sent, qui prouvé plus de succès, FONTEN. *Molétrire*. ‖ *Qui pour ce que* dans une phrase subitative. Je ne sais qui je doive admirer davantage, ou de ce grand amour ou de ce grand courage, CORN. *Illus. com.* V, 3. ‖ 18° Emploi archaïque de qui, avec un que antécédent, SYNT. I, 2°. Cette madame Quinault que nous disions qui nous ressemblait, SÉV. 89. ‖ 19° Qui ni quoi, voy. QUOI. ‖ 20° Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc. signifie quelque personne quelconque que ce soit. Qui que ce soit qui ait fait cela, c'est un habile homme. A qui que ce soit que nous parlions, nous devons être polis. Mais comme il est permis Contre qui que ce soit de servir ses amis, CORN. *Nicom.* II, 3. ‖ Qui que ce soit, avec la négation, signifie nul, nulle personne. Je n'y ai trouvé qui que ce soit. Je n'avons la fortune de qui que ce soit. On ne doit jamais mal parler de qui que ce soit en son absence. ‖ 21° Qui qu'il soit, qui qu'il soit. Et le combat fini, m'amener le vainqueur; Qui qu'il soit, même pris et assujet à sa peine, CORN. *Cid*, IV, 5, déb. et 1686. Il voudra, en rival, qui que l'on puisse être, S'assurer par l'hymen de vos droits à l'empire, ID. *Pulch.* I, 1. Eh bien! je l'anobli.. Quelle que soit sa race, et de qui qu'il soit fils, ID. *Don Sanche*, I, 2. Toi donc, qui que tu sois, fi ce fier de famille ....J'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur, LA FONT. *Fabl.* XI, 2. Oh! qui que vous soyez, ennemi non soutenu, SAC. *Héraps.* III, 2. Qui que tu sois, voici ton maître : l'Amour, dont il montre la statue; ‖ Test, le fut ou le doit être, ID. *Poés. mêlées*, II. ‖ 22° Interrogativement. Quelle personne. Qui a fait cela? Qui demander-vous? Contre qui plaidez-vous? Chimène : Qui l'eût cru!..... — Rodrigue : Chimène, qui l'eût dit!..... — Elvire : Que notre heur fût si proche, et si tôt se perdît!... CORN. *Cid*, III, 4. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui était un personnage fort soutenu, deux heures durant, le fond de neuf de ses canons..... c'était les Gendarmes-Bauphin, SÉV. 23 août 1676. Qui est-ce enfin qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer? non, *les Heros de romans*. Nous séparer! qui? moi! Titus de Bérénice! SAC. *Bérén.* III, 3. Et qui suit ce qu'un jour ce fils peut entreprendre? ID. *Andr.* I, 2. Vous, m'offenser? qui, vous? ah! ne le croyez pas, VOLT. *Semir.* II, 5. Elle [une maladie] lui était souvent [à Charles VI] l'usage de la raison; des antipapes divisaient l'Église et l'Europe; par qui le monde a-t-il été gouverné? ID. *Ann. Empr. Venceslas*, 1391. Dites moi, je vous prie, lui demanda Clorinde, qui sont ces jeunes gens? J. SAND. *Orinde et Sophie*. ‖ On dit aussi : qui est-ce qui... Il faudra confier à l'auteur qui est-ce qui lui a révélé ce qui a été résolu dans les conseils libres de DIEU, FÉN. I. III, p. 11. ‖ Qui interrogatif est toujours du singulier; cependant il s'emploie quelquefois au pluriel dans des phrases analogues à celles-ci : Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on saisi? BOIL. *Sat.* X. ‖ A la différence de qui relatif, qui interrogatif ou employé interrogativement peut être régime di-

Digitized by Google

rect. Qui demandez-vous? Je ne sais qui vous demandiez. || **2°** Qui se dit pour quel, quelle, sans interrogation. Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours.... **La bruy.** V. Il faut que je sois le plus malséant des hommes, si je ne le rends d'avance passionné sans savoir de qui, *i. i.* **bouh.** *Em.* IV. || Familièrement. Un je ne sais qui, un homme de néant. Il est toujours avec je ne sais qui. || **3°** *Qui...*, *que dans le sens de qui... si ce n'est?* Qui put les [les Sarrasins] y voir appelés que les Juifs ou les Romains? **Montesq.** *Espr.* XXVIII, 7. || *Qui... que*, tournure archaïque signifiant quel est celui qui... de telle façon que. Qui sera si ridicule Qui ne confesse qu'Hercule Fût moins Hercule que lui? **Malh.** II, 5. || **5°** *Qui* répété et employé distributivement signifie les uns, les autres, ceux-ci, ceux-là. Qui lance un pain, un pâté, une assiette, un couteau; Qui pour une rondache empoigne un escabeau, **régnier,** *le Festin.* Ils cherchèrent la source du mal, qui d'un côté, qui d'un autre, et pas un ne la trouva, **balz.** *D'Alet. 1.* la cour. Elle a bien pu réduire en poudre Le pauvre ajax d'un coup de foudre, Jeter les Grecs qui çà qui là, **scarr.** *Virg.* I. Mes médecins ont raisonné là-dessus, et ils n'ont pas manqué de dire qui cela procédait, qui du cerveau, qui des entrailles, qui de la rate, qui du foie, **mol.** *Mal. m. lui*, II, 6. Chacun y est en action, qui à labourer, qui à l'agriculture, qui.... **boss.** *Serm. Quinq.* 2.

— **hist.** 12e s. Nul plaid, qui ci est [traite] Tarde Karle in damne ni, *Sermenz.* 1. S'Qu'ele Deo re nenet [renie] chi maent [réside] sus en ciel, *Eulalie.* Chi sil [si le] fesent [font] cum faire lo deient [doivent]. *Prag. de Valenc.* p. 488 || Xe s. Ni al cantel li dermant lui remaigne, *Ch. de Rol.* I. Qui ce vous ise [conseille] que cest plait dejetun [repousions] ne lui chaut... **ib.** XV. Seit [il soit] en ycele, toute pais puis auriumes, **ib.** XXVIII. Et d'Apollin, cui [de qui] saintes leis [nous] tenons, **ib.** XXXI. Qui doncle ot Monjoie demander, De vostre [vaillance] lui pesot remembrer, **ib.** XC. Ki qui oveset [osera], venu en sont ensemble [aux mains], **ib.** CXLII. Ki mult est las, il se durt dunke terre, **ib.** CLXXVIII. Siguer baron, qui i sauveirons? **ib.** XVII. || XIIe s. Cume le fust [l'arbre] qued est planted de juste les eves, *Liber psalm.* p. 4. Ne sai cui [à qui] comander, je n'en sai que blasmer, *Cour.* II. Et je, qui sui au mourir, Ne sai qui m'ot mut, tant [je] le desir: Mercí, **ib.** IV. Se je ne truis [trouve] qui me mot ait pité, **ib.** VII. Et dites lui [que] de male hore [il] fu nez, [moi] Qui toujours aim et qui je n'ert [ne serai] amez, **ib.** XIV. Cele cui j'ai toujours en remembrance, **ib.** XVI. Ma dame qui tant a de pris et de fiance, **ib.** Dites, amere, qui vaut mieus par raison, Loial fote ou sage traïsor? **ib.** Et qui mal quiert, il doit bien mal trouver, **ib.** XX. Ki mesgrét tout mon lignage [je] Ne quier choïson trouver; D'autre fame avons esté preus par buisseus [dans l'adversité]; Or verra-on qui valdra, **ib.** XXIII. Qui pesse, pesenes, *Romanc.* p. 64. Li rois de Hongrie nous tint Jadres en Esclavonie, qui en une des plus fors cités del monde, **villeh.** XXXVIII. Devers le roi de Hongrie sui [de qui] serour il avoit à feme, **id.** CXII. Et il marcha de Montferrat, en la cui garde il rois d'Alemagne.... l'avoit mis, **id.** LVII. Et ès deus grans nés [nefs] enturent ex barques, et sailliirent hors qui ains ains, qui miels miels, **id.** LXXIX. La dame fu ou bois, qui durement plera, **berte.** XXV. Qui sai et qui le quiers, je ne vous ert [sera] cele, **li Ajex.** Formenz [il se merveille qui l'ot à amenée, **ib.** XLVI. Qui bien le regardast à droit et à loisir, Bien deist que plus belle ne peüst on choisir [voir], **ib.** LXIII. Belle, qui estes-vous? dites sérement, **ib.** XLVII. Dites-moi, s'il vous grée, Qui est ceste pucele que j'ai ci ramenée, **ib.** CXV. Qui lors veist vilain venir la fresmer par le bocage, Qui portent tinel, et qui hache, Qui fiuel, qui baston d'espine, **rec.** 1058. Car en la fin, quant mort seront, A cui que soit la mesnie [qui appartient] [qui tiennent le despendra, Ne já nul preu ne lor rendra, *la Rose*, 8192. || XIIIe s. Item chescune chose qui est, elle est aucun bien, **orderic,** *Ecl.* VI. Viemne qui puet venir! personnes de chevauchier, *Gracl.* 19273. || XVIe s. Et se partirent par une autre porte que par celle devant qui les Flamands estoient venus, **froiss.** I, 1, 141. Et s'il n'estoit fort pour ce faire, il s'en devroit retraire au roi d'Angleterre, en qui mais [en la main de qui] ces conventences et alliances estoient dites et passées.... **id.** I, 1, 425. Ils se trairent au plus tost qu'ils purent chacun vers son hostel, qui put entrer dedans, **id.** I, 1, 81. Là put on voir dames noblement parées et richement etournées, qui eut loisir, **id.** I, 1, 81. Et de soi meisme estoit large, honorable et courtois, et qui volontiers voyoit le sien despendre, **id.** *Prol.* Qui que s'en loue ou s'en vueille blasmer, Y a trop plus du doulz que de l'amer, **gl. chast.** *Le débat des deux fortunes.* Parle qui veult, on qui vouldre se taise, **id.** *Complainte contre la mort.* ...Dieu vous gard, dame. — Ho plus ha. — Et quoy? bon gré m'amet — Oû est-il? — Las! où doit-il estre? — Le qui? *Patelin.* Qui [ce qui] me semblent ung bien bon signe, **rab.** I, 1. Les Romains de la terre estoient longs et forts, qui les empeschoyent à aller, **ib.** IO. Il dist [le roi d'Angleterre] que, qui [si quelqu'un] leur donnoit la bataille, il espéroit [espéroit] une autrefois pour la défendre, **id.** IV, 10. A qui que on soit est bien de craindre de mettre son cuer [cœur] en autrui, **id.** II, 8. Aux autres ne faut qui ne quoy; Car assez ont pain et pitance, **villon,** *Grand testam.* || XVIe s. Tout vient à poinct qui peut attendre, **manot,** II, 230. Il est assez maistre du corps, Qui a le cueur à sa commande, **id.** II, 231. Vous estes cil qui pouvez subvenir facilement à mon cas et affaire, **id.** II, 270. Par dieu, qui fera la canne, je le fays moyne en mon abbaye, **rabel.** I, 42. Comment pourroys je gouverner aultruy, qui moy mesme gouverner ne scaurays? **id.** Ep. 1, 82. Il n'estoyt arbre sur terre qui ne portast de vie, qui vis mais pais, **id.** *Pant.* II, 8. Par dieu, ilz se feront mal, qui ne les departira, **id.** II, 32. Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ay retiré de la terre d'Egypte, **calv.** *Instit.* 280. Ils vouldroyent sons combre de ces mots, qui les croiroit, faire les saincts intercesseurs, **id.** 70. Ce privilege appartient à tous ceux qui l'invoquent qui sont les saincts, **id.** 818. La parole de l'Evangile, de qui qu'elle soit prechée, est la propre sentence de Dieu, **id.** 873. Jesus, dit il, est la voie de vie, qui nous descendra du ciel, **id.** 1099. Que vostre nom se lise en mes papiers, Cela ne peut augmenter vostre gloire là bas, **marot,** *Ep. au roy de Navarre.* Avez receu les plus doctes lauriers, **du bell.** III, 45, recto. ...Et combien nuit d'attendre au lendemain Ce qu'aujourd'huy se presente à la main, **id.** III, 81, verso. *Jamais rien ne desplaist*, Qui vous soit aggreable, **id.** III, 88, recto. Un chascun d'eux la fyste precipite, Qui çà, qui là, **id.** IV, 23, recto. Un pendeur sans fin Qui [celui qui] pend et fatilliis avec ventz et endes resistance, **at-gel.** 41. J'espere que nous en irons tous ensemble, qui [ce qui] me fera fort grand plaisir, **id.** 47. Moy qui m'espie comme celuy qui n'ay pas fort à faire ailleurs, **mont.** II, 288. Nul ne feut veu si abattu, qui n'essayast [n'essaya] à se relever, **id.** Il faut mourir, il a desia apprins à servir, **id.** I, 77. Gagnons cet advantage, qui pourra [gagne... qui...], **id.** I, 83. Qui que ce jugeroit avoir une singulière cognoissance quand elle void reliure de si beaux exemples? **lanoue,** 44. Le bon renom qu'soquiert celuy qui combat volid qui se range en bataille et fatillis avec ses semblables, **id.** 47. Hélé qui nous troubles et divises, sinon les opinions de la religion? **id.** 83. Qui veult avoir l'image de tous maux, il n'a failli qu'il ait contemplé la France, **id.** 84. Mon intention est bien autre, qui tend plustost de les arracher de la memoire de tous, **id.** 87. Et qui est celui, tant barbare puisse il estre, qui ne porte...? **id.** 72. Si j'ay eut debat pour ce triplé, premierement entre les pescheurs et les estrangers, à qui l'aurott, **amyot,** *Solon.* 7. Je ne trouve personne capitaine romain, qui ay d'esfait et occis de ma propre main le roy et chef de l'armée des ennemis, **id.** *Marcel.* 8. Ny luy, ny autre Italien, qui soit noz amys, n'enjoura jà de l'estre attaché à moy, **id.** *Pyrrh.* 36. Et estoit toute l'Asie, comme la ville de qui parle Sophocles, **id.** *Id.* 46. Ce n'est pas à robuste ni si fort, à qui par oysiveté et delicatesse n'aille perdant sa force? **id.** *Com. nourr. les enf.* 8. Il ne pardonne plus qu'homme qui le tue, **id.** *Consol. à sa fille.* 32. Et jamais le mestier en qui l'homme est expert, Ahandonnant l'ouvrier, par l'age ne se part, **scud.** 702. Je suis celuy qui fait mouvoir les cieux... Qui le premier hors de la masse estois Donnay lumiere et fendi le chaos, **th.** 787. Je suis errant vagabond estranger, Qui vais cherchant en tous lieux le danger, **id.** 766... Chez moy qui le tiendra [tiendrai] comme une hoste estranger, **id.** 801. Tu n'es pas seul qui pleures pour la dame, **id.** 826. C'est à vous, mon Odet, à qui je me veux plaindre, **id.** 978.

— **Etym.** Sanitong. *chi*; provenç. *qui*; ital. *chi*; du lat. *qui*; goth. **hvas.** Dans l'ancienne langue, la règle est de mettre qui pour le sujet, et *cui* pour le régime; mais, comme ces mots se prononcent très probablement de même, l'orthographe les confond souvent. Dans les plus anciens textes, on trouve une forme *que*, *qued*, employée avec les noms de chose, et qui répond au quod latin.

QUIA (kui-ia). Mot usité dans ces phrases proverbiales: Etre à quia, mettre à quia, être réduit, réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. *Par* hasard disputant, si quelqu'un lui réplique, Et qu'il soit à quia, **regnier,** *Sat.* X. Je vais engager notre bon seigneur Gilles de labyrinthe, de peur que les grands docteurs que lui demeurerasent à quia, **cyr. de bergc.** *Pédant joué*, V, 4. || Fig. Mettre à quia, faire taire, fermer la bouche. L'avez mis au bouchet ocroya Mit les droits de l'homme à quia, **sév.** *Prétiat.*

— **hist.** XIVe s. Quand les lavandiers sont à quia et au bout du rôlet de leurs injures, **boiras,** *Contes d'Eutrapel*, ch. 20. De canonner à mort l'Anglois sur nous tempeste; Recommençant la feste, Et quand ilz seront lassés aux quia à la teste, Et fumés à quia, **robin,** *Siege de Boulogne*, p. 24.

— **Etym. lat.** quia, parce que. *Ere* à quia représente la situation de celui à qui dans la controverse on pose une question à laquelle on ne peut répondre quia, parce que, sans pouvoir aller plus loin.

QUIBUS (kui-bus), *s. m.* Terme populaire. Argent monnayé, frappé à monseigneur de Noyers, pour toucher un peu de quibus pour mon voyage, **poussin,** *Lett.* 10 févr. 1640. Tu sais l'art d'employer noblement tes quibus, **descartes,** *Beau rimé, à M. de Saint Augnan.* || Par extension, avoir du quibus, être riche.

QUICHE (ki-che), *s. f.* Première assiette : pastés de veel.... et pastés normois de quibus [quibus désigne ici un metz], *Ménagier*, II, 4. || XVIe s. Car qui ne fonse de bonne heure la tourtiz il n'aprest comptant].... **coqu.** *Plaid. de la simple.* || XVIIe s. Ne faictes fouiller vos coquilles à seigneurs ne à compagnons, Ni en autres huillées de quibus, **bosse** DE COLLETET, *Sermon pour une noce.*

— **Etym.** Il a du *quibus*, c'est-à-dire des écus de quibus fiunt omnia, L'argent fait tout. On peut rapprocher quelque de de quoi dans la locution il a de quoi.

† **QUICHE** (ki-ch'), *s. f.* Sorte de flan d'œufs et de fromage; la chose et le mot sont lorrains.

† **QUICHÉE** (ki-chée), *adj.* Il a langue maladiquichée, une des langues parlées par les indigènes en Guatemala.

QUICONQUE (ki-kon-k'), pronom. *marc. indéfini*, ou plutôt nom *général de personne*; il n'a point de pluriel. || **1°** Qui que ce soit qui, toute personne qui. Il passe pour tyran, quiconque s'y fait maître [à Rome], **corn.** *Cinna*, II, 1. Quiconque est riche est tout; sans naissance il est sage, **boil.** *Sat.* VIII. Dès que l'injustice fait échec à la justice, Il est l'esclave né de quiconque l'achète, **id.** IX. Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté parmi les hommes, **pasc.** *Pens.* XVI. Quiconque flatte ses maîtres les trahit, **mass.** *Petr. carême, Tent. des gr.* Le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le tromper, **j. j. rouss.** *Lett. à M.... Corrept.* I, II, p. 136, dans poissons. || **2°** *Quiconque* a été employé absolument. Il y en a qui s'élèvent tellement au-dessus de la vue de veiller de toutes choses et de quiconque, qu'ils le font sans ménagement et sans égard, **bourdal.** *Retraite spirit.* 8e *jour. Est-ce* une fonction à remplir pour une femme d'âge? je le demande à quiconque, **bataud** et **duvert,** *le Mari de la femme de chaur*, I, 3. || **3°** La règle est de ne pas mettre, après quiconque, le mot de la proposition principale, et cependant plusieurs auteurs l'ont mis. Quand on a dit *quiconque*, il ne faut pas dire il après, quelque distance qu'il y ait entre deux; par exemple: quiconque veut vivre en homme de bien et se rendre heureux en ce monde et en l'autre, doit.... et bien il faut, **gatti,** *Vaincre*, I, 2, p. 208, dans pougens. Certes quiconque a vu pleuvoir deaux nos têtes Les funestes éclats des plus grandes tempêtes.... En ce miracle seul il peut passer connaître.... **malh.** II, 1. Quiconque ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain, **bourd.** *Serm. Quinq.* 1. Quiconque veut prêter, il doit commencer par se mettre dans le cœur cette parole.... || *Médit. sur l'Evang.* 2e part. 7e jour. Quiconque, en fait maître de l'univers, s'éloigne de la règle et de la sagesse, il s'éloigne du seul bonheur où l'homme puisse aspirer sur la terre, **mass.** *Pet. carême, Malh. des grands.* || Malgré la décision des grammairiens, cela ne paraît pas condamné comme une faute quand la phrase est longue. || Il faut nécessairement mettre *il*, quand le verbe de

Digitized by Google

la proposition principale est au subjonctif. Qui-conque, en pareil cas, se croit bal des ceux, Qu'il considère Hécube, il rendra grâce aux dieux, LA FONT. *Fabl.* 1, 12. Quiconque ne sait pas devenir un affront, Ni de fausses couleurs se déguiser le front, Loin de l'aspect des grands qu'il s'écarte, Qu'il fuie! ACAD. *Edit.* III, 1. ‖ Semblablement, *quicon-que* peut correspondre à une phrase principale où il est représenté par un régime direct ou indirect. Quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin dans le mal que le mal même, nous rompons avec lui; cela est diabolique; voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité, PASC. *Pens.* VII, 1. ‖ *Qui-conque* est de la troisième personne; on le trouve cependant quelquefois de la seconde personne; et cela, bien à tort, pour dire : Homme ou femme intelligence, Puissance quiconque tu sois, Dont la fatale diligence Prédite à l'empire français, MALH. II, 4. Quiconque des deux aura vervé son nom, Ne vous préparez plus à me percer le flanc, CORN. *Rodog.* v, 4. ‖ § *Quiconque* est masculin de sa nature; mais, dans quelques phrases, il faut abso-lument mettre au féminin l'adjectif qui s'y rapporte. Quiconque prend un mari doit s'attendre à lui être soumise. Dans une classe de jeunes filles on dira : Quiconque sera paresseuse se châtiliera sera punie. ‖ § *Quiconque*, renfermant une idée de pluralité, a été quelquefois traité comme un pluriel. Qui-conque l'ose garder avec la règle, elle le re-pousse et les condamne; quiconque vient se heurter contre cette rectitude inflexible, il faut qu'elle les rompe et les brise, SENN. *Sermons*, édit. GANDAR, *Bonne de la vérité*, 2.

— HIST. XIIe S. Kikiunkes sunt paien, cest ser-vent, *Ch. de Rol.* 442. E fist *quicunkes* i aveit a ses yglies [idoles] servir de trestus les plus bas del peuple o del franjn; kar qui ki unches voluisseit estre preuvere as yglies, tut curast serreiuni revud, *Rois*, p. 190. ‖ HIST. s. Quiconques est esquelliers à Paris, il peut avoir tant de valles et de apren-tis comme il li plaist, *Livre des métiers*, 1, 1. ‖ XVIe S. Quiconque n'en sçait autre chose. Aussi peu qu'un taupe il vol, MAROT, III, 264. Quiconque sois des dieux, cesse d'avoir envie Que deux si beaux soleils fassent leur nuit en vie, DESPORTES, *Rodmne*, II, 81. Quelle impudence sera-ce, si quelcun, quiconque qu'il soit, veut usurper le mesme honneur? CALV. *Instit.* 883. Il a en exsecration ce titre, de qui-conque il soit usurpé, ID. *ib.* 908. Depuya ce temps, caphart quiconques n'est assé entre en mes terres, BAB. GARG. I, 48. Il ne peut estre heureux quiconque ne desyre et amasser biens et richesses, ID. *Pant.* III, 37, TANT Y a que quiconque en soit l'auteur et inventeur... MONT. II, 138. Quiconques ayeuri ceur qui font estat d'aller faire la guerre au pais d'autrui, qu'ils facent une bonne provision de vertu, LANOUE, 169.

— ETYM. Lat. *quicumque*.

QUIDAM (ki-dan), **QUIDANE** (ki-da-n'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Terme de palais et d'affectation. Il sert à dé-signer, dans les monitoires, dans les procès-ver-baux, etc. les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Certaines quidanes lui ai-raient dit... Dont tous leurs quidams en font du moins peu s'en faut Chacun obtint déjà sentence par défaut, SCARRON, *Jouvar*, III, 4. ‖ 2° Familièrement et par dénigrement, un homme dont on ignore le nom ou qu'on ne veut pas nommer; en ce sens, le féminin n'est pas usité. L'âne, se prélassant, ma-che seul devant eux; Le quidam les rencontre, et dit : est-ce la mode Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode? LA FONT. *Fabl.* III, 1. Ils al-laient de leur mal manger chacun sa part. Quand un quidam parut; c'était maître renard, IB. IX, 2, 11 était un quidam dont je tairai le nom, ID. *Coupe*. Leur aîné servait aux jeunes mal renommé par certains quidams indiscrets, DANCOURT, *la Femme d'inter.* V, 2. L'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, surtout aux quidams qui-conques et pleureurs, et aux arrogants mal-appris, J. J. ROUSS. 2e *dial.*

— HIST. XVIe S. En ce temps fut escript par ung quidam en la chambre de monseigneur de Guise ce qui s'ensuit, *Bibl. des ch.* 4e série, I, 3, p. 427. ‖ XVIIe S. Un quidam délibera de surprendre ma maison et moy, MONT. IV, 228.

— ETYM. Lat. *quidam*, un certain.

QUIDDITÉ (kui-dit-té), *s. f.* Terme de philoso-phie scolastique. Ce qu'une chose est en soi. L'hor-reur du vide, les quiddités et l'universel de la part de la chose, VOLT. *Fol.* et *leg. Tolér. Comm. elle peut être amniat.*

— HIST. XVIe S. Qui veut bonnement passer le reparie de vre humaine doit vivre droitement par raison, et considérer et entendre la nature des cho-ses, leurs qualités, quantités, quiddités et dignités, *Les triumphes de la noble dame*, fo 8, dans LACROIX.

— ETYM. Lat. de la scolastique, *quidditatem*, de *quid*, quoi (voy. ce mot).

QUIESCENCE (kui-è-san-s'), *s. f.* Qualité des lettres quiescentes.

QUIESCENT, ENTE (kui-è-san, san-t'), *adj.* ‖ 1° Terme de grammaire hébraïque. Lettres quies-centes, celles qui ne se prononcent pas, si elles n'ont avec elles certains points représentant la voyelle qui doit les faire entendre. Il y a dit aussi quelquefois, en français, des lettres qui ne se prononcent pas devant les consonnes, et qui sont nommées muettes dans nos grammaires. ‖ 2° Terme de scolasti-que. Propriétés quiescentes, celles qui ne sont pas causées directement par des idées, mais seulement conditions d'actes. ‖ 3° Ancien terme de chimie. Affinités quies-centes se disait, par opposition à affinités divel-lentes, des affinités de deux acides pour leurs bases respectives, affinités qui ne permettaient pas la double décomposition.

— ETYM. Lat. *quiescere*, se reposer (voyez QUIET).

QUIET, ETE (kui-è, è-t'; Richelet dit qu'on pro-nonce kui-ète), *adj.* qui tombe en désuétude. Tran-quille, paisible. C'est une âme quiète. Si leur tran-quillité est bien tranquille, leur quiétude assez quiète, ST FRANÇ. DE SALES, dans BOIS. *Ét. d'orait.* V, 9.

— HIST. XVIIe S. Une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, *Les Essais*, I, 19.

— ETYM. Lat. *quietus* (voy. COI); sanscr. *çi*, gésir.

‖ **QUIÉTEMENT** (kui-è-te-man), *adv.* D'une fa-çon quiète.

— HIST. XVIe S. Et des principaux estades de ma vie, c'est que le bon et le pire bien, c'est à dire quietement et allement, MONT. I, 68.

QUIÉTISME (kui-è-ti-sm'), *s. m.* ‖ 1° Doctrine de quelques théologiens mystiques dont le principe est qu'il faut absolument pour s'unir à Dieu, se tenir dans un état de contemplation pas-sive, et regarder comme indifférent tout ce qui peut nous en écarter dans cet état (BOSSUET); elle est dite aussi molinosisme (voy. ce mot), et a été condamnée par le saint-siége en 1687. Le quié-tisme est une erreur de l'esprit, qui, désirant atoilir tous les mystères et tous les attributs de Dieu.... BIOGRE, *Encycl.* I, VIII, 2e part. p. 181, dans POUGENS. Le langage mystique quiétiste est de mettre la sublimité et la perfection dans les choses qui ne sont pas, ou, en tout cas, qui ne sont pas de cette vue; ce qui les oblige à supprimer, dans certains états et dans ceux qu'on nomme parfaits contemplatifs, beaucoup d'actes essentiels à la piété, BOSS. *Ét. d'orait.* I, 13. La doctrine du quiétisme est une de ces insenpersances d'esprit et de ces subtilités théo-logiques qui n'auraient jamais aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illus-tres personnages [Fénelon et Bossuet], qui l'ont vaincu, *Siècle de Louis XIV*, 38. J'apprends qu'en Espagne on vient de brûler il y a six mois une malheureuse femme pour cause de quiétisme, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 déc. 1761. ‖ 2° Il s'est dit de philosophies orientales analogues au quiétisme. Ce quiétisme a été attaqué dans les in-des et défendu avec chaleur, BIBLIOG. *Univ. des anc. phil. Brahmins.* ‖ 3° Par extension, synonyme de quiétude. J'ai fait un voyage à Clèves, un autre à Aix, et, à mon retour ici, je me suis plongé, tout l'hiver, dans un quiétisme le plus grand du monde, se livrant, sans partage, à une pause d'a, BAYLE, *Lett. à l'Enfant*, 20 juillet 1688.

— ETYM. *Quiet*.

QUIÉTISTE (kui-è-ti-st'), *adj.* ‖ 1° Qui professe le quiétisme. Un directeur quiétiste. ‖ Substantive-ment. Les nouveaux mystiques ou contemplatifs, connus sous le nom de quiétistes, nous, *Ét. d'orai-son*, I, 12. Il n'y a que ceux qui ont éprouvé ces sentiments intérieurs qui peuvent juger de la con-duite des âmes qui les éprouvent, comme Molinos, chef des quiétistes, riche de la persuader, NICOLE, *Essais*, I, VIII, p. 168, dans POUGENS La fameuse quiétiste Mme Guyon avait ébranlé l'archevêque de Cambrai, avait séduit et entraîné d'autres per-sonnes de la cour, entre autres le pieux et austère duc de Chevreuse, D'ALEMB. *Eloges, Bossuet*, note 12. ‖ 2° Il se dit aussi des partisans de doctri-nes analogues durant le moyen âge et dans l'Orient. Nous avons arrêtons pas à remarquer qu'on les nom-mait (les béguards) quiétistes, à cause qu'ils se glo-rifiaient de leur quiétude; c'est Rusbroc qui nous l'apprend, BOIS. *Etats d'oraison*, X, 9. Cette secte fut suivie de celle des quiétistes, *nihil agentium*, DENIS. *Opin. des anc. philos. Chinois*.

QUIÉTUDE (kui-è-ti-d'; l'académie, ne disant rien, paraît indiquer que l'on doit prononcer ki-iè-tu-d'; mais l'usage le plus général est pour kui-iè-tu-d'), *s. f.* ‖ 1° Tranquillité intime de douceur. Mais qui pourrait dire quelle fut en cette rencontre la quiétude ou la modestie de notre héros? PATRU, dans NODIER. *Les Innovations*. Heureux fut-il de ses biens la distribution Répand au fond du cœur un repos sympathique, Certaine quiétude et douce et ha-sarnique, sensible, MALH. II, 5. Nos bonds agi-tent infiniment à la quiétude de ma dance retraite, VOLT. *Lett. Richelieu*, 8 juin 1772. ‖ Ku mauvaise part. Nos ennemis et nos instructeurs portent tout jours le caractère mou et pasible de l'insensibilité et de la quiétude de notre âme, MASS. *Conférences, Zèle contre les vices*. On arrive à cet état d'indif-rence, à cette quiétude indolente dont on aurait rougi quelques années auparavant, BUFF. *Nature des animx*. ‖ 2° Particulièrement, dans le langage mystique, tranquillité, repos. Oraison de quiétude, Qu'est-ce qu'un quiétiste? c'est une âme abandon-née à d'étranges dérèglements sous le manteau de l'oraison de quiétude, J. J. SERBLE, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 98, dans POUGENS.

— ETYM. Lat. *quietudinem*, de *quietus*, quiet.

QUIGNON (ki-gnon), *s. m.* ‖ 1° Gros morceau de pain. ‖ 2° Terme rural. Tas de lin couvert de chaume, qu'on laisse quelque temps dans les champs.

— HIST. XIVe S. Ilz [les Juifs] boulons perchier [dans les falaises] sur une plate pierre, ou sur un esquignon [roche pointue].... a'il perche sur ung esquignon, il empoigne l'autre pied sur le plus, *Modus*, CCXLII. ‖ XVIe S. Maistre, vuez nos deux pignons, Avecques leur quatre quignons Seroit bien l'un cy, l'autre çà, *Rir. de Sir Gaces*, p. 6. La femme de Perrot un quignon de pain coupe, *Plaisir de champs*, p. 107.

— ETYM. Génev. *tignon*; espagn. *quiñon*; port. *quinhão*, ration, part; dérivé du latin *cuneus*, coin à fendre le bois (voy. COIN), ainsi dit par assimila-tion.

‖ **QUILBOQUET** (kil-bo-kè), *s. m.* Terme de me-nuisier. Instrument pour équarrir les mortaises.

— ETYM. Composé avec *boquet* (voy. ce mot), et *quille*, comme *bouquet* l'est avec *bûche*.

QUILLAGE (ki-lia-j', il mouillées, et non ki-ya-j'), *s. m.* Anciennement, droit de quillage, droit que paye un navire marchand, la première fois qu'il entre dans les ports de France. On dit aujour-d'hui droit d'ancrage, droit qui se lève toutes les fois qu'un navire étranger mouille dans un port français.

— ETYM. *Quille* 1.

1. QUILLE (ki-l', il mouillées, et non ki-ye), *s. f.* Terme de marine. Forte et longue pièce de bois ou réunion de pièces assemblées, sur laquelle on fixe les membres, ou varangues, et l'étrave, et qui, dans la base de la construction du navire, est la première qu'on place sur le chantier. Son ouvrage contient deux déterminations difficiles et importantes, l'une..., l'autre de l'angle le plus favorable du gouvernail avec la quille, PONTEN. *Rendus*. Pierre le Grand posa de ses mains la quille d'un vaisseau de 54, VOLT. *Russ.* I, 15. ‖ Fausse quille, pièce de bois ou planche épaisse clouée sur la face inférieure de la quille, tant pour la garantir dans les échoua-ges que pour la préserver des attaques des vers, et, ajouter à la longueur et à la surface du gouvernail, JAL. Nous en fûmes quittes pour quarante-cinq pouls de notre fausse quille, qui furent emportés, DUCHE-VILLE. *Voy.* 2e part. I, II, p. 308, dans POUGENS. ‖ Quille, grosse pièce de bois qui forme le derrière d'un bateau foncet. ‖ Quille d'un pont, grosse pièce de bois qui soutient le pont.

— HIST. XVIe S. Il brisa et gasta les quilles et carenes de tous les vaisseaux de Candie, à fin que l'on ne les peust soubdainement pourvuire, AMYOT, *Thém.* 24. Trois galleres, la plus grande de cent huit pieds de quille, D'AUB. *Hist.* II, 66.

— ETYM. Espagn. *quilla*; ital. *chiglia*; du germa-nique : ane. haut-allem. *kiol*; ane. scand. *kiolr*; anglo-sax. *ceol*; allem. *Kiel*; angl. *keel*.

2. QUILLE (ki-l', il mouillées, et non ki-ye), *s. f.* ‖ 1° Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas, servant à un jeu ou il y a neuf de ces morceaux de bois qu'on plante debout par leur grosse extrémité, et qu'on abat avec une boule. Jouer aux quilles. Abattre des quilles. ‖ Il est planté là comme une quille, se dit d'un homme tout droit sur ses pieds et qui ne

Digitized by Google

Songe. ‖ Venir comme un chien dans un jeu de quilles, venir très-mal à propos. Madame..., qui arrive à propos comme un chien dans un jeu de quilles, SCRIBE, *Lett.* t. I, p. 130, dans POUGENS. ‖ Fig. Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles, le recevoir fort mal. On reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, LA FONT. *Coupe enchantée* (comédie), sc. 1. Ne vous y trompez pas, vous y serez reçu Comme un chien dans un jeu de quilles, DESBOIS. *Poés.* t. II, p. 226. Louville fut reçu d'Huxelles comme un chien dans un jeu de quilles, ce fut son expression, ST-SIM. 447, 317. ‖ Fig. Trousser ses quilles, s'en aller, décamper. Il faut de grand matin demain trousser ses quilles, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* II, 4. ‖ On dit dans le même sens : prendre, trousser son sac et ses quilles (TOY SAC). ‖ Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, VOY. SAC. ‖ Fig. Abatteur de quilles, homme qui fait beaucoup d'embarras. Vous êtes, je vois bien, grand abatteur de quilles, REGNIER, *Sat.* XI. ‖ * Quille des Indes ou toupie hollandaise, jeu qui consiste à lancer un toupin au milieu des quilles dressées sur un plateau. ‖ Quilles sur table, petites quilles rangées sur un plateau et se redressant au moyen de cordons : on fait tourner la boule autour d'une flèche à laquelle elle est attachée. ‖ Quilles au bâton, jeu qui se joue avec sept quilles que l'on plante dans du sable et que l'on abat avec des bâtons. ‖ * Grand coin de fer à l'usage des adoisiers. ‖ Instrument de bois qui sert à allonger les doigts des gants, et à leur donner la forme convenable. ‖ Les marchands de modes appelaient quilles deux bandes de parements qu'on mettait à une robe le long de la couture du côté jusqu'à la ferme ; 4e Nom donné à des masses de cristal de roche. Le cristal de roche se trouve et croît en grosses quilles dans les cavités des rochers quartzeux et graniteux, BUFF. *Min.* I, 514. ‖ Nom donné à des clavaires. ‖ 5e Popularisment et fig. Les quilles, les jambes.

— HIST. XVe s. Plusieurs compaignons se prindrent à jouer amiablement et par esbatement au jeu des grosses quilles, auquel jeu l'en gette de loin pour ferir lesdites quilles d'un baston de la longueur ou environ d'une aune, DU CANGE, *quillia*. Chaudement son geu [de quilles] commença; Ou premier part a abatu; Mais quant vint au passer de là, Son geu luy fut mult debattu Pour le grant peril qui y fu De hasart, lors du baston quille, Tant qu'à peu qu'il n'en fu mort perdu, DE GUILLEVILLE, *Pèlerinage de l'âme*, MICHEL, *Poésies mss.* f° 280. Et mesire Johan trousse ses quilles et s'en va tout droict devers le roy, G. CHASTEL, *Chron. des d. de Bourg.* III, 145. Il ne me reste qu'à songer à Que je ne jouasse des quilles, *Misteres de la Resurrection de nostre Seigneur Jeuxrrat, Porta (pour Antonius Verardi*, sans date, ‖ XVIe S. Et laissa de petits princes et potentats qui s'y feussent voulu opposer, il en eust autant abattu comme de quilles, BRANT. *Charles-Quint...* Tu ne veux femme ne fille A qui en tour tu ne joues de quille; Car de faulx dits et menssonges doibuls Faicts les aimer et par là les seduis, *les Triomphes de la noble dame*, f° 138, dans LACURNE. C'est grand ennuy à jeune femme ou fille Aymer seigneur qui ne veult aymer; Veu le Dieu, n'est-il pas à blasmer? Qui pour ung seul n'veult ne tient coup à quille, ROGER DE COLLERYE, *Œuv.* p. 153, dans LACURNE.

— ETYM. Génév. *quille*; de l'anc. haut-allem. *kegil*; allem. *Kegel*, objet allongé en forme conique, quille.

† 1. **QUILLÉ, ÉE** (ki-llé, llée, *ll* mouillées), adj. Terme de marine. Qui est muni d'une quille.

— ETYM. *Quille* 1.

† 2. **QUILLÉ** (ki-llé, *ll* mouillées), s. m. Terme rural. Maladie de la vigne, dont les feuilles se couvrent de taches jaunes ou rouges.

QUILLER (ki-llé, *ll* mouillées, et non ki-yé), v. n. ‖ 1er Jeter une quille en visant à la place où est la boule, pour savoir qui jouera le premier, ou quels sont ceux qui seront ensemble. Quillons, le plus près jouera le premier. Replacer les quilles abattues. ‖ Il se conjugua avec l'auxiliaire avoir. ‖ 2e P. o. Popularisment. Jeter des pierres, des quilles ou des bâtons dans les jambes de quelqu'un, ou, simplement, viser un objet et chercher à l'atteindre avec quelque projectile que ce soit.

— HIST. XVIe S. Le supplliant demanda aux compaignons qui jouoient à la quille, s'il quilleroit point avec eulx, DU CANGE, *quillia*.

— ETYM. *Quille* 1.

QUILLETTE (ki-llè-t', *ll* mouillées, et non ki-yè-t'), s. f. Terme d'agriculture. Brin d'osier qu'on enfonce en terre pour qu'il prenne racine. Planter des osiers en quillettes.

— ETYM. Diminutif de *quille* 2.

† **QUILLIER** (ki-llé, *ll* mouillées, et non ki-yé), s. m. L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. ‖ Collectivement. Toutes les quilles. Il a abattu, il a fait tout le quillier.

— ETYM. *Quille* 2.

† 2. **QUILLIER** (ki-llé, *ll* mouillées), s. m. Grosse tarière qui sert aux charrons à ouvrir le moyeu des roues, avant d'y passer le taraud.

— ETYM. *Quille* 2, à cause de la forme.

† **QUILLION** (ki-llion, *ll* mouillées), s. m. Nombre valant 1000 quadrillions; on dit aujourd'hui quintillion.

— HIST. XVIe S. Un quillion vaut mille milliers de quadrillons, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 7.

— ETYM. Mot formé du lat. *quinque*, cinq, comme billion l'est de *bis* (voy. aussi MILLION pour la manière de compter au XVIe siècle).

† **QUILLOIR** (ki-lloir, *ll* mouillées), s. m. Terme de marine. Instrument employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir ou touret.

— ETYM. Dérivé de *quille* 2.

† **QUILLONNÉ, ÉE** (ki-llo-né, *ll* mouillées), *s. m.* Partie de la monture du sabre ou de l'épée, située du côté opposé aux branches, et dont l'extrémité est arrondie.

— ETYM. Dérivé de *quille* 2, par assimilation de forme.

QUINA (ki-na), s. m. VOY. QUINQUINA. Et toi que le quina guérit si promptement, Colbert, je ne dois point te taire, LA FONT. *Quinquina*, II. ‖ La Fontaine a dit aussi le quin : Nous lui devons Condé.... Le quin fera bien autre chose ses destinées, ID. ib.

1. **QUINAIRE** (ki-nè-r'; l'Académie prononce kui-nè-r'), *adj.* ‖ 1er Terme de mathématique. Divisible par cinq, en parlant d'un nombre. ‖ Ce terme est inusité en ce sens, et tout nombre divisible par cinq est dit multiple de cinq. ‖ Arithmétique quinaire, celle dans laquelle on n'emploierait que les cinq caractères 1, 2, 3, 4 et 0. ‖ 2e Terme de botanique. Il indique que l'organe est répété cinq fois.

— ETYM. Lat. *quinarius*, de même radical que *quinque* (voy. CINQ).

2. **QUINAIRE** (ki-nè-r'), s. m. ‖ 1er Terme d'antiquité. Pièce d'or ou d'argent de la troisième grandeur. La quinaire appartient à la monnaie romaine, il est plus petit que le médaille, qui est plus petite que le médaillon. Un quinaire d'or de Maximien, MONTFAUCON, *Acad. inscr.* I, 18, p. 309. ‖ 2e Mesure de cinq pouces pour l'écoulement des liquides. Considérant le rapport de l'once d'eau [mesure] au quinaire antique, j'observe que le diamètre de l'orifice d'écoulement est de 0m,0186 pour l'once et de 0m,0930 pour le quinaire, le rapport de ces deux nombres étant à peu près celui de 4 à 5, PRONY, *Inst. Mém. scienc.* 1817, I, II, p. 417.

— ETYM. Lat. *quinarius*, pièce de cinq as; qui a cinq pouces de tour (voy. QUINAIRE 1).

† **QUINAQUINA** (ki-na-ki-na), *s. m.* Un des noms appliqués à l'écorce du *Cinchona lancifolia* ou *purpurea* (*pérusiers* (légumineuses), dont les gousses étaient employées comme fébrifuges avant qu'on eût observé le quinquina dans l'écorce des plantes du genre *cinchona* (rubiacées), laquelle a reçu plus tard la dénomination de quinquina, changée par nous en quinquina, LEDOCARRÉ.

† **QUINAUD** (ki-nô), s. m. VOY. QUINAUT.

QUINAUD, AUDE (ki-nô, nô-d'), *adj.* qui vieillit. Confus, honteux d'avoir eu le dessous. Bien que maître Denis, qui en était présent, Fît-il avec son art quinaude la mine, REGNIER, *Sat.* XI. Sur le déclin de la dixième année, Prit notre ville, et nous fit tous quinauds, DU CERCEAU, *Poés. le Poète tapissier*.

— HIST. XVIe S. Voulez vous payer neg bussart de vin breton, si je vous foys quinault en ce propos? BAB. GARG. I, 43. Vilain quignaud que tu es. Au sez camard et punais, DES ACCORDS, *les Touches*, p. 27, dans LACURNE. Les médailles anciennes nous représentent Socrates comme un des plus laits quinaud qu'on eust seu penser, *Contes de Cholières*, f° 146, dans LACURNE.

— ETYM. Anciennement, *quine*, grimace, *faire la quine*, se moquer. *Quine* à son tour est un abrégé de *quine-mine* qui se disait d'une espèce de grimace moqueuse faite en appuyant le pouce contre la joue et en battant la main ouverte comme une aile ; du lat. *quini*, cinq, à cause que les *cinq doigts* étaient employés dans la *quine-mine*.

† **QUINAUDERIE** (ki-nô-de-ri), *s. f.* Propos de quinaud, ou peut-être ici, dans l'exemple de Voltaire, fadeur dans le genre de quinaud. Homme faible, vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une quinauderie? VOLT. *Lett. Thériot*, 10 mars 1736.

QUINCAILLER (kin-ka-ll', *ll* mouillées, et non kin-ka-ye), *v. f.* ‖ 1er Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre. Marchandise de quincaille. Le sauvage, qui est enchanté à la vue d'une pendeloque de verre, d'une bague de laiton, ou d'un bracelet de quincaille, BERNOY, *Rech. phil. sur le beau*, Œuv. t. II, p. 465, dans POUGENS. ‖ Fig. Cette roulière quincaille de l'antiquité, VALCK. *Rosecrois*, v, t. ‖ 2e Par mépris, la monnaie de cuivre. Pourquoi me donnez-vous cette quincaille ?

— HIST. XVIIe S. Vieux deniers] il ne monteit plus; il ne songeoit plus qu'en ce pot de quincaille, DESPER. *Contes*, XII. [Quincaillerie] Et allot toujours levant le museau, comme un vendeur de cinquailles, ID. ib. LXXV. Quand je serai plus garny de cliquaille [d'argent], Vous en aurez; mais il vous faut attendre, RABOT, II, 372. Trinkets, verroteries, beaux, balades, et autres telles especes de vieilles quinquailles roullées, TABOUREAU, *Dialogue*, f° 128, dans LACURNE.

— ETYM. Dit pour *clinquaille* (voy. CLINQUANT).

QUINCAILLERIE (kin-ka-lle-ri, *ll* mouillées), *s. f.* ‖ 1er Marchandise de toute sorte de quincaille. Diciernons sujette à nos droits la quincaillerie grosse et menue, même celle passant sous le titre de mercerie, *Ordonnance*, juin 1680. Le mot quincaillerie ou quincaille que l'on écrit, et qu'on prononce quelquefois, quoique improprement, clinquaille, est une dénomination générale sous laquelle les négociants rentrent sous la même dénomination différents marchandises d'acier, de fer et de cuivre ouvré, qui font partie de la mercerie, *Dict. des arts et mét. Quincaillier*, Cod. *Encyclop.* ‖ Commerce. Cet [fait] reçoivent, en échange [du poncho, sorte d'étoffe de laine], de petits miroirs, des quincailleries, quelques autres objets de peu de valeur, ALCIDE D'ORB. *Hist. pitt.* pièd. t. II, p. 15. Fig. Toutes les anciennes intrigues de la cour et du monde lui étaient prêtées [à Villeroy]; c'était une quincaillerie dont il ne savait absolument rien, ST-SIM. 228, 8. ‖ 2e Terme de serrurerie. Tout ouvrage servant aux fermures et fermetures des portes et croisées et pouvant être ouvragées et fait.

— HIST. XIIIe S. Tous marchans vendans quincaillerie, comme pots de terre, escuelles, plateux, vans.... doivent chascun.... quatre deniers parisis, *Liv. des mét.* 440.

— ETYM. *Quincailler*.

QUINCAILLIER (kin-ka-lllé, *ll* mouillées, et non kin-ka-yé; le *n* se prononce gaz et ne se lie pas), *s. m.* Marchand de quincaille.

— HIST. XVIe S. 1er rang, qui sont des meilliers mestiers.... mercier grossier.... heaulmiers, lanciers, quinquaillerie d'armes et chenets.... 4e rang, qui sont des mestiers d'entre les meilleures et petits : tailliers d'armes; vanier quinquaillier d'osier, *Edit avril* 1597.

— ETYM. *Quincaille*; génev. *clinquaillier*, *cinquaillier*.

† **QUINCAJOU** (kin-ka-jou), *s. m.* VOY. KINCAJOU.

QUINCONCE (kin-kon-s'), *s. m.* ‖ 1er Plantation d'arbres disposés en échiquier. La forme en quinconce est toujours la plus agréable et la plus utile, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 466, dans POUGENS. ‖ Quinconce simple, trois arbres plantés en forme de V. Quinconce double, quatre arbres qui forment un carré avec un cinquième au milieu. ‖ Lieu dont les plantations sont destinées en quinconce. Le quinconce des tilleuls. ‖ Il se dit aussi d'arrangements en échiquier autres que d'arbres. Les chirurgiens disent : poinres de feu en quinconce. Le quatrième ordre peut se nommer en quinconces, et est composé de feuilles distribuées de cinq en cinq, BONNET, *Us, feuilles*, 3e mém.

— REM. Bullin écrivait, à la latine, quincunx : La richesse des vergers plantés en quincunx, BULLIN, *anc. Œuv.* I, 17, p. 107, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Et les arrange-on en ligne droicte des deux costés, comme arbres plantés à la quincon'gonce, O. DE SERRES, 76.

— ETYM. Lat. *quinquuncem*, de *quinque*, cinq, et uncia, once ; le *quinquuncem* était une monnaie valant cinq onces ou cinq douzièmes d'as ; cinq douzièmes y étaient représentées pour en marquer la valeur.

† **QUINCONCIAL, ALE** (kin-kon-si-al, -è'), *adj.* Qui est disposé en quinconce. ‖ Terme de botanique. Se dit des feuilles lorsque cinq sont disposées autour de la tige en une spirale simple formée de

Digitized by Google

cinq feuilles, de telle sorte que la skimme recouvre la première, la septième la seconde, et ainsi de suite. || Prescription ou extinction quinquennale (voy. PRESCRIPTION).

† QUINCYTE (kin-si-t'), *s. f.* Hydrosilicate de magnésie coupé trouvé dans les calcaires d'eau douce à Quincy.

QUINDÉCAGONE (kuin-dé-ka-go-n'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a quinze angles et quinze côtés.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *décagone*.

QUINDÉCEMVIRS (kuin-dé-sin-vir) ou mieux QUINDÉCIMVIRS (kuin-dé-sin-vir), pluriel de latin est *quindecimviri*, *s. m. pl.* Terme d'antiquité romaine. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires. En conséquence de cette lettre (*de Tiberio*), le livre dont nous avons parlé fut renvoyé à l'examen des quindécimvirs, NOTTEVILLE, *Trad. des Annales de Tacite*, VI, 42.

— ETYM. Lat. *quindecimviri*, de *quindecim*, quinze, et *vir*, homme.

† QUINDÉCIMVIRAL, ALE (kuin-dé-sin-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux quindécimvirs.

† QUINDÉCIMVIRAT (kuin-dé-sin-vi-ra), *s. m.* Dignité des quindécimvirs. || Temps pendant lequel duraient leurs fonctions.

† QUINDIENTÉ, ÉE (kuin-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties de plantes qui ont cinq dents.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *dens*, dent.

† QUINDIGITAIRE (kuin-di-ji-tè-r'), *adj.* Qui a cinq doigts à la main ou au pied. Ces enfants nés d'une mère quindigitaire et quinquagénaire, doivent être surnuméraires d'un père sexdigitaire, BONNET, *Consid. corps org. Œuvr.* t. VI, p. 500. || Substantivement. Le quindigitaire se trouvait également par le père et par la mère ; il s'alitère par l'alliance de quindigitaires, ID. ib. t. VI, p. 499.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *digitus*, doigt.

QUINE (ki-n'), *s. m.* || 1° Terme de jeu de trictrac. Coup de dés qui amène deux cinq. || 2° Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Gagner un quine, amener le quine. || *Fig.* et *familièrement*. C'est un quine à la loterie, c'est un avantage, un bonheur inespéré. Rien n'est si rare qu'un ami, et on trouver deux en sa vie, ce serait gagner deux fois le quine, P. L. COUR. *Lett.* II, 89. || 3° Au loto, cinq numéros marqués sur la même ligne horizontale.

— HIST. XIIe S. [Au jeu de dés] Et deux et deux giettent es cartes Et ambesas et le tiers ternes, A la foiée giettent quines, *Brut*, addit. au P^se, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq; génev. *une quine*.

† QUINÉ, ÉE (ki-né, née), *adj.* Qui est disposé cinq par cinq.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq.

† QUINÉNITE (kui-né-si-t'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante rouge ou violette tirée du sulfate de quinine.

† QUINÉNITESIMO (kuin-jin-té-si-me), *adv.* Cinq-centièmement. Il s'emploie pour marquer le cinq-centième objet d'une série, 500e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio. On dit aussi quingentesime primo, quingentesimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *quingentesimo loco*, au 500e lieu, de *quingenti*, cinq cents.

† QUINICINE (ki-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps isomère de la quinine obtenu en chauffant un sel de quinine.

† QUINIDINE (ki-ni-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Composé isomère de la quinine, mais hydraté, efflorescent, et bien plus destroygre que la quinicine.

QUININE (ki-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde végétal qu'on extrait du quinquina. La quinine est le principe essentiel du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes. || Sulfate de quinine, sel formé avec l'acide sulfurique et cet alcali, fort employé pour la guérison des fièvres et accidents périodiques.

— ETYM. *Quina*.

† QUINIQUE (ki-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au quinquina. Médication quinique. || *Fièvre quinique*, maladie quinique, noms donnés à des accidents qu'on prétend avoir observés sur les ouvriers qui travaillent à la fabrication du sulfate de quinine. || 2° Terme de chimie. Acide quinique, voy. KINIQUE.

† QUINOA (ki-no-a), *s. m.* Nom scientifique du *chenopodium quinoa*, dont les semences se mangent en guise de millet ou de petit RIZ au Pérou et au Chili. Les journaux de 1837 ont annoncé que M. Vilmorin étant parvenu à naturaliser la fève de quinoa, ce qu'on avait jusque-là vainement essayé, LEGOARANT.

† QUINQUIDINE (ki-no-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière résinoïde très-amère, neutralisant les acides, tirée des résidus de la fabrication du sulfate de quinine.

QUINOLA (ki-no-la), *s. m.* || 1° Nom du valet de cœur, au jeu du reversi, et principale carte de ce jeu. Écrire le quinola. Enfoncé d'hébiter la belle. Avait, au jeu de la merelle, autres dessiné quinola. Gagné ces belles oippes-là, SCARR. *Virg.* I. C'est un secours [le valet vaporeux] pour expliquer mille choses dont c'est point de sens : notre ignorance s'en accommode comme d'un quinola à prime, SÉV. 562. || 2° *Fig.* Il s'est dit d'un valet de chambre ou d'un autre homme gagé qui relève un dame. Le généalogiste est payé pour cela : il tire d'un héros le fils d'un quinola, L. PETIT (de Rouen), *Satires générales*, Sat. XI. Tu ressembles à Alcala, Quand, Ganymède en quinola, L'amour de certaine fruitière Te cause maints coups d'étrivière? SCARR. *Mazarinade*, Œuv. t. I, p. 200, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Jouer au quinola [au reversi], BASSOMP. *Mém.* I, 1, p. 140, dans LACURNE.

— ETYM. Origine inconnue.

† QUINOLOGIE (ki-no-lo-ji), *s. f.* Description des diverses espèces de quinquinas.

— ETYM. *Quina*, et logos, traité.

† QUINON (ki-non), *s. m.* ou QUINONE (ki-no-n'), *s. f.* Terme de chimie. Radical composé qui est le produit de la déshydratation de l'acide quinique.

† QUINQU.... ou QUINQUÉ.... Mot qui s'ajoute pour signifier cinq, et qui vient du latin *quinque*, cinq.

QUINQUAGÉNAIRE (kuin-koua-jé-nè-r'), *adj.* Âgé de cinquante ans. || Substantivement. Un, une quinquagénaire.

— HIST. XVIe S. Ce moyen a esté par mey heureusement pratiqué en la personne d'un homme quinquagenaire, PARÉ, V, 20.

— ETYM. Lat. *quinquagenarius*, de *quinquageni*, cinquante.

QUINQUAGÉSIME (kuin-koua-jé-zi-m'), *s. f.* Dimanche qui précède le premier dimanche de carême Le dimanche de la Quinquagésime (avec un Q majuscule).

— ETYM. Lat. *quinquagesima*, cinquantième, dimanche ainsi dit parce que c'est le cinquantième jour avant Pâques.

† QUINQUAGÉSIMO (kuin-koua-jé-zi-mo), *adv.* Cinquantièmement. Il s'emploie pour marquer le cinquantième objet d'une série, 50e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quinquagesimo primo, quinquagesime secunde, etc.

— ETYM. Lat. *quinquagesimo loco*, au 50e lieu.

† QUINQUATÉUL, EULE (kuin-kua-teul, leu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du quadrisaïeul, de la quadrisaïeule. C'était déjà un grand prodige à décorer, que la trisaïeule-petite-fille [chez les pucerons] fussent rendus fécondés par leur quinquateul ou seulement par leur trisaïeul, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 161, dans POUGENS. || *Au plur.* Des quinquateuls.

— ETYM. *Quinque*..., et aïeul.

† QUINQUÉCOSTÉ, ÉE (kuin-kouan-gu-lé-r') ou QUINQUANGULÉ, ÉE (kuin-kouan-gu-le, lée), *adj.* Terme didactique. Qui a cinq angles.

— ETYM. *Quinque*..., et *angle*.

† QUINQUATRIES (kuin-koua-tri), *s. f. pl.* Fêtes qu'on célébrait à Rome en l'honneur de Pallas le 19 mars et qui duraient cinq jours.

— ETYM. Lat. *quinquatria*.

QUINQUE (kuin-kuè), *s. m.* Mot qu'on s employé jusqu'en 18.. pour désigner un mouvoir de musique à cinq parties ; aujourd'hui on dit quintette.

— ETYM. Lat. *quinque*, cinq.

† QUINQUÉDENTÉ, ÉE (kuin-kué-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est terminé par cinq dents ou dentelures.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *dens*, dent.

† QUINQUÉDIGITÉ, ÉE (kuin-kué-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dent les feuilles sont composées de cinq folioles terminant le pétiole.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *digitus*, doigt.

† QUINQUÉFIDE (kuin-kué-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui est fendu en cinq parties.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *findere*, fendre.

† QUINQUÉJUGUÉ, ÉE (kuin-kué-ju glé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des feuilles composées de cinq paires de folioles.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *jugum*, joug, paire.

† QUINQUÉLOBÉ, ÉE (kuin-kué-lo-bé, bée), *adj.* Qui est divisé en cinq lobes.

— ETYM. *Quinque*..., et *lobe*.

† QUINQUÉLOCULAIRE (kuin-kué-lo-lu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme cinq loges.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *loculus*, loge.

† QUINQUÉNERVÉ, ÉE (kuin-kué-ner-vé, vée), *adj.* Qui porte cinq nervures.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *nervus*, nerveux.

QUINQUENNAL, ALE (kuin-kué-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Qui dure cinq ans. Magistrat quinquennal. || Terme d'agriculture. Assolement quinquennal. Rotation quinquennale. || 2° Qui se fait tous les cinq ans. Jeux quinquennaux. || Les fêtes quinquennales, ou, substantivement, les quinquennales, fêtes qui se célébraient sous les empereurs romains au bout des cinq premières années de leur règne et puis tous les cinq ans.

— ETYM. Lat. *quinquennalis*, de *quinque*, cinq, et *annus*, année. L'ancienne langue avait *quinquenelle*, espace de cinq ans.

† QUINQUENNALITÉ (kuin-kuè-nna-li-té), *s. f.* Espace de cinq ans, durée de cinq ans.

QUINQUENNIUM (kuin-kuè-nni-om'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Espace de cinq ans qui s'écoulait entre la célébration des jeux quinquennaux, et pendant l'exercice d'une magistrature. || 3° Nom anciennement donné à un cours d'études de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie. Certificat de quinquennium, certificat que les universités accordaient aux gradués.

— ETYM. Lat. *quinquennium*, de *quinque*, cinq, et *annus*, an.

QUINQUENOVE (kin-ke-no-v'), *s. m.* Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf. Adroit joueur de quinquenove, SCARR. *Virg.* VII.

— ETYM. Lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf; l'ital. *cinquenove*.

† QUINQUÉPARTITE (kuin-kué-par-ti-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en cinq parties.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *partitus*, partagé.

QUINQUERCE (kuin-kuèr-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. L'équivalent du pentathle des Grecs, ou réunion de cinq espèces de combats où un athlète devait être vainqueur pour remporter le prix.

— ETYM. Lat. *quinquertium*, de *quinque*, cinq, et *ars*.

† QUINQUERCION (kuin-kuèr-si-on), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Celui qui s'exerçait au quinquerce. Vous n'ignorez pas que ces quinquercions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique, MONTA. *Lett. sur les exercices du corps*.

QUINQUÉRÈME (kuin-kué-rè-m'), *s. f.* Terme d'antiquité. Nom d'un navire à rames et à voiles dont la construction est moins inconnue que celle de la quadrirème ou de la trirème, JAL. Si vous allier aujourd'hui proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien servi que le temps d'Auguste, VOLT. *Lett. Bailly*, 6 févr. 1776. Quand Denys de Syracuse eut inventé les quinquérèmes, qui furent aussitôt adoptées par les Carthaginois et par les Grecs, LEVESQUE, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 373.

— ETYM. Lat. *quinqueremis*, de *quinque*, cinq, et *remus*, rame.

† QUINQUÉSÉRIÉ, ÉE (kuin-kué-sé-ri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé sur cinq rangées.

— ETYM. *Quinque*..., et *série*.

QUINQUET (kin-kè) ; le *t* ne se lie pas et ne se prononce pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des kin-kè-z excellents ; quinquets rime avec traits, accès, etc.), *s. m.* Sorte de lampe portative vers 1800 par le physicien Argant, et à laquelle le fabricant Quinquet a donné son nom ; le fond de l'invention consiste dans la mèche creuse et livrant passage à l'air pour alimenter la flamme ; l'huile est contenue dans un réservoir supérieur au bec et à la mèche, et n'en sort que petit à petit. Comme ces flambeaux d'époque nouvelle [les lampes d'Argant] étaient livrés au commerce par Quinquet, le public substitua le nom du fabricant à celui de l'inventeur, et les lampes d'Argant furent appelées quinquets, CASTELBLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, XXVIII, t. II, p. 384.

Digitized by Google

† **QUINQUÉVALVE** (kuin-kué-val-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre en cinq valves.

— ETYM. *Quinque*..., et *valve*.

† **QUINQUÉVIGÉSIMAL, ALE** (kuin-kué-vi-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre vingt-cinq faces.

— ETYM. *Quinque*..., et lat. *vigesimus*, vingtième.

† **QUINQUIÈS** (kuin-kui-ès'), *adv.* *lat.* Cinq fois. Il s'emploie après bis, ter et quater.

QUINQUINA (kin-ki-na), s. m. ‖ 1° Nom collectif d'un grand nombre d'écorces médicinales, fébrifuges, fournies par des arbres du genre cinchona (rubiacées). Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y avoir le matin de la maison malade d'une fièvre dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout pesté qu'il était, qu'il est, REY. *Y Bussy*, 15 juill. 1691. M. Hesselin, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car le chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat, BAC. *Lett. à Boil.* 19. Je ne sache point d'homme homme qui, s'il avait pris du quinquina sans effet, dût la hardiesse de le dire, FONTEN. *Lett. gal.* 30. Le quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, place par la nature dans les montagnes du Pérou, loudis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde, VOLT. *Mœurs*, 118. La duchesse de Marlborough, qui, dans une fièvre lente, ne voulut point prendre de quinquina, parce qu'on l'appelait en Angleterre la poudre des jésuites, ID. *Dict. philo. Carthusianisme.* Hippocrate, Boerhaave, Sydenham, Morton ne savaient jamais certainement deviné, en voyant l'arbre du quinquina, qu'il doit guérir la fièvre, ni en voyant la rhubarbe, qu'elle doit purger la bile, ID. *Dict. docte. Abâtis.* Le quinquina fut connu à Rome en 1639; les jésuites, qui l'y avaient porté, le distribuèrent gratuitement aux pauvres, et le vendirent très-cher aux riches, BARTHEZ, *Hist. philo.* VII, 23. Sur les bords du Maragnon, le pays de Jaen fournit beaucoup de quinquina blanc; mais on crut longtemps que le jaune et le rouge ne se trouvaient que sur le territoire de Loxa, HUMBOL. *Hist. philo.* VII, 23. ‖ 2° Les arbres qui fournissent ces écorces. ‖ 3° Quinquina de la Guyane ou d'ipécacuana, ou quinquina faux, quinquina de Virginie, l'angustura vraie des anciens. ‖ 4° Quinquina d'Europe, la gentiane. ‖ 5° Quinquina français, melampyre d'écorce de chêne pulvérisée, de poudre de gentiane et de fleurs de camomille, qu'on avait proposé comme succédané du quinquina.

— ETYM. Mot péruvien *quina quina*, qui signifie écorce par excellence.

† **QUINQUINITE** (kuin-kui-ni-t'ét), *s. f.* Terme de philosophie indienne. Se dit des cinq éléments, l'éther, l'air, le feu, l'eau et la terre, dont les Indiens croient que tout corps est formé.

— ETYM. Mot formé du lat. *quini*, *a*, *a*, comme *trinité* de *trini*, *æ*, *a*.

† **QUINSON** (kin-son), s. m. Un des noms vulgaires du pinson.

QUINT (kin), s. m. ‖ 1° La cinquième partie d'un revenu, d'une succession (inusité; aujourd'hui on dit le cinquième). Il ne fut que trop manifeste que la plupart [des contribuables] payèrent le quint, le quart, le tiers de leurs biens par cette dime seule, ST-SIM. 381, 118. Les obligations des mineurs [en Amérique] se réduisent à livrer au roi la cinquième de l'or que des opérations plus ou moins heureuses leur rendent; ce quint fut autrefois considérable, RAYNAL, *Hist. philo.* IX, 22. ‖ 2° Terme de jurisprudence féodale. Droit de la cinquième partie du prix d'un fief qu'on payait au seigneur dont le fief était mouvant. ‖ Droit de quint et de requint, droit de prendre la cinquième partie et le cinquième du cinquième du prix d'un fief; CHARONDAS a livre sur 100. ‖ *Adj.* Cinquième; usité seulement en ces noms-ci : Charles-Quint; Sixte-Quint.

— HIST. XIVe s. Le quint fut autrefois une taxe[1] après lui est pesant et grel. *Ch. de Rol.* CCXV. ‖ XIIe s. Il ne verra passer le quint mois ne le quart, SAR. XIII. Quant herbages est vendus, il en doit le fief, si vers a la quint denier de la [a] vente, c'est à savoir : de cent sous vingt sous, BEAUM. XXVII, 7. ‖ XVIe s. Les propres, ou du moins les deux tiers, ou quatre quints d'iceux demeureront francs et quittes aux parents lignagers, LOISEL, 329.

— ETYM. Provenç. quint; espagn. et ital. *quinto*; du lat. *quintus*, cinquième, de *quinque*, cinq.

† **QUINTADÉNER** (kin-ta-di-né), *s. m.* Terme d'organiste. Se dit des tuyaux d'orgue qui, résonnant en manière de quinte, ne forment pas une harmonie gracieuse.

QUINTAINE (kin-ti-n'), *s. f.* ‖ 1° Terme du moyen âge. Sorte de jeu et d'exercice militaire qui consistait à frapper d'une lance assez adroitement une figure d'homme armé, pour éviter le coup qu'on en recevait quand on ne la frappait pas comme il faut. ‖ 2° Terme de manége. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. ‖ Fig. Lasse enfin de servir au peuple de quintaine, BÉRANGER, *Sat.* XIII. ‖ 3° Paquin de quintaine, figure fixée au poteau de la quintaine. Ils ont fait un feu de réjouissance au bout du Pont-Neuf, où le nouveau saint était représenté comme un faquin de quintaine, qui PATIN, *Lett.* 478. ‖ 4° Action de courir la quintaine.

— HIST. XIIe s. Sire Bernier, dist Raoul li senez, En la quintaine por mot amor ferez [vous frapperez pour l'amour de moi], *Raoul de C.* 24. ‖ XIIIe s. Quintaine [il] font dresser en un bel prè fleuri; Duc Naymes et li autre, chascuns d'eus i feri, *Berte*, CLXXVI. Quintaines fist dreciier, et jousta ses y faisoit, Et donnoit un bel prix celui qui mieuls jousto, *Guesclin*, 214. ‖ XVIe s. Où demeurent nos femmes et nos enfants? nous les laissons pour servir de quintaines à la barbarie de nos ennemis, *d'Aub. Hist.* I, 146.

— ETYM. Provenç. et ital. *quintana*; bas-lat. *quintana*, *quintena*. Origine inconnue.

QUINTAL (kin-tal), *s. m.* ‖ 1° Poids de cent livres. Tous-les-ans il envoie à Strange Que les chats-huants d'un pays Où le quintal de fer par un seul rat se mange, Enlèvent un garçon pesant un demi-cent de la, *Fabl.* XII, 3. ‖ Quintal métrique, poids de cent kilogrammes. ‖ Par exagération. Cela pèse un quintal, se dit de quelque chose de lourd. ‖ Charger un quintal, se dit sur la Méditerranée pour signifier ce qu'on entend sur l'Océan par charger à cueillette, c'est-à-dire rassembler des marchandises de différentes mains, pour faire tout d'un coup la charge d'un navire. ‖ 2° Grosse cruche de grès. ‖ *Au pluriel.* Des quintaux.

— HIST. XIIIe s. Elles [les nefs du Chinois] sont grandes et longues, et portent bien xl m. à xl m. quintaux pesant, MARC. PO. 478. ‖ XIVe s. Et comme en diviliot la praie proe, butin de deux [villes], il y avoit grant foison de quintaus tant d'or comme d'argent, BERCHEURE, I^e 24, *verso*. ‖ XVIe s. De mesme firent deux de Bourges, qui, ainst conté les enfonsures, y mirent, à chascune, les mérots à quintaus en les tuant, d'AUB. *Hist.* II, 26. Le quintal doit poiser quatre vingt seiza livres, et la livre pasture cinc, *Quadrin. forest.* I, p. 721.

— ETYM. Provenç. espagn. et portug. *quintal*; ital. *quintale*; bas-lat. *quintale*, *quintallus*, *quintalis*; du lat. *quintus*, cinquième.

QUINTAN (kin-tan), *s. m.* Terme de manége. Mannequin monté sur un pivot et armé d'un fouet ou d'un bâton, pour apprendre aux débutants, on le fait tourner, on reçoit sur le dos un coup. Courir le quintan. ‖ On dit aussi faquin.

— HIST. XVIIe s. Virenton [un coup de pistolet en courant contre la tête d'un cheval] qui sera peint en façon de quintan, LA COLOMBIÈRE, *Théât. d'hon.* I, 2, p. 547, dans LACURNE.

— ETYM. Le même que *quintaine*.

QUINTANE (kin-ta-n'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre quintane, fièvre intermittente, qui revient tous les cinq jours, et dans laquelle il y a par conséquent trois jours d'apyrexie.

— HIST. XVIe s. Fievres quintaines, sertaines, tierces, *Instruct.* 6.

— ETYM. Lat. *quintanus*, de *quintus* (voy. QUINT).

† **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* ‖ 1° Terme de musique. L'intervalle qui suit la quarte et qui précède la sixte, dans l'ordre d'acuité; la quinte est le renversement de la quarte. Quand trois cordes d'une note forment en l'oreille même le même temps que deux cordes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quinte. Si on en pince une [des cordes de la lyre], l'oreille entendra sévère qu'elle l'une octave ou d'une quinte tremblent et résonnent d'elles-mêmes, DESC. *Musique, Consonnances.* Il [Pythagore] entendit des forgerons qui travaillaient, les sons de leurs marteaux rendaient l'octave, la quarte et la quinte, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (*Pythagorisme*). Il n'en est aucune [lame]dont les sons lui soient entre eux un intervalle de plus d'une tierce majeure, tandis que, parmi les lames de crystal, il en est dont les deux sons sont à la quinte l'un de l'autre, BANARY, *Instit. Hom. science.* I, IX, p. 440. On se permet deux quintes de suite, quand la seconde quinte est fausse; quelques maîtres ne les permettent qu'en descendant, ANDRÉ, *Méth., pour prélud. leç.* 15. ‖ Quinte juste ou quinte naturelle, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quarte juste. ‖ Quinte augmentée, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la quarte diminuée. ‖ Quinte diminuée, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quarte augmentée. ‖ Quinte doublement augmentée, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement diminuée. ‖ Quinte doublement diminuée, intervalle formé de cinq demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement augmentée. ‖ Quinte mineure, non donné par M. Fétis et quelques autres théoriciens modernes à la quinte diminuée. ‖ Jamais quinte, nom donné sous lequel Rameau, d'Alembert, J. J. Rousseau, etc. désignent la quinte diminuée. ‖ Quinte superflue, ancien nom de la quinte augmentée. ‖ 2° Quinte courante, un des jeux de l'orgue. ‖ 3° Espèce de violon, plus grand que le violon ordinaire, monté de quatre cordes comme le violon, mais à une octave au-dessous. On le nomme aussi viole, ou viola, mais plus souvent alto. ‖ 4° Terme de jeu de piquet. Suite de cinq cartes de la même couleur; elles comptent quinze. Quinte de roi, de dame, de valet. Quinte basse. Quinte et quatorze. ‖ Quinte majeure, et, anciennement, quinte major, quinte commençant par l'as. Sur mes cinq cours portés la dame arrive encor, Qui me fait justement une quinte major, MOL. *Fâch.* II, 3. ‖ Anciennement et par plaisanterie, une quinte major, un soufflet. Tiens, je suis bien tenté de te bailler une quinte major, MOL. *Jal. du Barb.* 3. ‖ Fausse quinte, cinq cartes de même couleur qui ne se suivent pas. ‖ Fig. Faire une fausse quinte ou quinte, ajourner indéfiniment. ‖ 5° Terme d'escrime. La cinquième garde. ‖ 6° *Adj.* Terme de médecine. Fièvre quinte, ou de dit maintenant fièvre quotidiane (voy. QUINTANE).

— HIST. XVe s. Notes tenyeuses, quintes et doubles, s. DOM. PERIGNON, *Mss.* f° 304.

— ETYM. Provenç. et ital. *quinta*; de *quintus*, cinquième.

QUINTE (kin-t'), *s. f.* Accès de toux violent et prolongé. Une quinte de toux. Des quintes fatigantes. M. de Baillon a fort parlé, en ses *Epidémies*, d'une certaine toux à laquelle sont sujets les petits enfants, que les Parisiens appelent une quinte, *quod quintis quoque horis fere exsistere recurrere*, GUI PATIN, *Lett.* d'Spon, 18 janv. 1648.

— ETYM. Lat. *quinta horis*, la cinquième heure, d'après l'étymologie donnée par Baillou.

† **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* ‖ 1° Caprice, mauvaise humeur qui prend tout à coup. Vaudrait-il mieux prêcher une mule qu'une fille quand elle a sa quinte, COMTE DE CAYLUS, *Souvenirs*, CLXV. t. v, p. 218, dans POUGENS ‖ 2° Terme de manége. Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier.

— HIST. XVIe s. Un beau matin que sa quinte le point, *Recueil de Strasbourg*, t. II, p. 201, dans LACURNE. A quelque temps de là, Salard prit sa quinte de se partir de Gennes, sb. t. I, p. 19. Il est en quinte de tout cela, CORNEILLE.

— ETYM. Namurois, *quinte*; Hainaut, *cuoir des tins*, être quinteux; Aix, *quenie*, caprice, mauvaise humeur. On a dit que c'était la *quinte des mauvais*, qui, lorsqu'ils se fâchent et s'emportent, prennent la *quinte*; d'où *quinte*, mauvaise humeur, caprice. Il est plus probable que c'est la *quinte*, accès de toux, qui est devenu la *quinte*, accès d'humeur.

† **4. QUINTE** (kin-t'), *s. f.* La quinte ou banlieue fermait autrefois dans un rayon variant de 3 à 17 kilomètres, R. CHARDON, dans le *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XVIII, p. 459.

QUINTEFEUILLE (kin-te-feu-ll', ll mouillées), *s. f.* Plante rosacée, dont les feuilles digitées à cinq folioles ont l'apparence de cinq feuilles sur un même pétiole (*potentilla reptans*, *L.*). ‖ Terme de blason. Fleur de perveuche à cinq pétales.

— ETYM. Lat. *quinquefolium*, de *quinque*, cinq, et *folium*, feuille.

† **QUINTRAGE** (kin-te-ta-j'), *s. m.* Terme de marine. Amas de choses pesantes, telles que du sable, des pierres, du caillou, etc. qu'on met au fond d'un navire, comme un contre-poids nécessaire pour résister aux coups de mer.

— ETYM. *Quintal*.

† **1. QUINTER** (kin-té), *v. n.* Terme de musique

Digitized by Google

Procéder par quintes dans le contre-point ou déchant.

† QUINTER (kin-lé), v. a. Ancien terme d'orfévrerie. Marquer après l'essai et après avoir fait payer le droit de quint pour le roi.

† QUINTERON, ONNE (kin-te-ron, ro-n'), s. m. et f. Descendant d'une quarteronne et d'un blanc, ou d'une blanche et d'un quarteron.

— ETYM. Not fait avec le lat. *quintus*, comme *quarteron* avec *quartus* (voy. QUARTERON 2).

QUINTESSENCE (kin-tê-ssan-s'), s. f. || 1° Terme de la philosophie scolastique. La substance éthérée. Les anciens voulaient que l'âme de l'homme fût d'une espèce de quintessence sans nom, FEN. *Ecrat.* 43. || 2° Dans l'ancienne chimie, la partie la plus subtile extraite de quelque corps. Je subtiliserais un morceau de matière, Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort, Quintessence d'atome, extrait de la lumière, LA FONT. *Fabl.* 8, 4. || Il s'est dit, familièrement, des sucres successives dans l'ancien traitement des maladies secrètes. Je hais l'eau de gaïac et l'étouffante ardeur Des fourneaux enfumés où l'on perd sa substance, Et où l'on va tirant un homme en quintessence, MOLIÈRE, *Ép.* II. || On donnait autrefois ce nom à l'alcool chargé des principes de quelques substances médicamenteuses. On a donné le nom de teintures, d'élixire, de baumes, de quintessences aux composés de soie et de laine ou rélevés et d'alcool, quand celui-ci est assez chargé de ces substances pour avoir beaucoup de couleur et pour précipiter abondamment par l'eau, THÉNARD, *Comm. chim.* t. VIII, p. 603, dans PUGGENS. || 3° Terme d'alchimie. Toute substance jouant un rôle important dans la transmutation des choses, selon les uns, composé de la quintessence, D. RADDE, *Apol.* p. 250. || 4° Fig. Ce qu'il y a de plus raffiné en quelque chose. C'est [M. le Duc] la quintessence du ridicule, c'est la jalousie même; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après qu'il a été partagé, sév. 27 oct. 1671. En cet état [le philosophe] devient non-même!, bien loin de mépriser la vaine gloire, au contraire nous en séparons pour nous le plus délicat et le plus exquis... et tirons, pour ainsi dire, l'esprit et la quintessence de la vanité, DIDEROT, DANS. 1er *sermon, Profession*, 2. || C'est un homme qui tire la quintessence de tout, c'est un homme habile qui fait d'une chose tout ce qu'on peut faire, qui prébite jusqu'au fond d'une affaire. || Ce qu'il y a de plus précieux dans un ouvrage. Le discours préliminaire qui est à la tête de ce grand ouvrage [l'Encyclopédie] et dont il [d'Alembert] est auteur, est, si on peut parler ainsi, la quintessence des connaissances mathématiques, philosophiques et littéraires que l'auteur avait acquises pendant vingt années d'études, D'ALEMB. *Rem.* Œuv. t. I, p. 100. || Tout le profit qu'on peut tirer d'une chose. Mme d'Armagnac, impérieuse et dure, tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, PRÉV. t. 18, 33.

— HIST. XIVe s. Ce est le ciel que l'en appelle la quinte essence, qui est plus divine et plus precieuse pour ce que elle est plus haut que les elemens, ORESME, *Traité de sphère*. || XVIe s. O quintessence de pommier [le cidre] ! Se toujours j'en bouvy de telle! RABELAIS, IV, 11. || XVIIe s. Huile de fenoil, extraite par quintessence, PARE, VI, 16. Ce [la liaison de Montaigne et de la Boétie] n'est pas une speciale considertion, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne sçais quelle quintessence de tout et meslange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne, MONT. 1, 319.

— ETYM. Bas-lat. *quinta essentia*, de *quinta*, cinquième, et *essentia*, essence, parce que, selon les anciens, il était quatre éléments contenus dans leurs sphères respectives, la terre, l'eau, l'air et le feu; et, au-dessus de la sphère du feu, une substance plus pure et plus subtile encore qui n'avait pas de nom propre, et qu'on appelait la quinte essence (= substance).

† QUINTESSENCIATION (kin-tê-ssan-si-a-sion), s. f. Action de quintessencier. On a été frappé de l'abus que les hommes avaient fait de la subtilité et de la quintessenciation des idées, COUSINOT, *Princ. de la théorie des richesses*, II, 9.

QUINTESSENCIÉ, ÉE (kin-tê-san-si-é, *ée*), *part. passé* de quintessencier. Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre, VOLT. *Dial.* VII, 2. || Fig. Cydias, après avoir tourné, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débita gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Le sentiment mis en grandes maximes générales et quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil, J. SIMON, *Rél.* II, 17.

QUINTESSENCIER (kin-tê-san-si-é), je quintessencials, nous quintessenciions, vous quintessenciez; que je quintessencie, que nous quintessenciions, que vous quintessenciiez, v. a. || 1° Tirer la quintessence de quelque chose. || 2° Fig. Raffiner, subtiliser. Ceux qu'ils accusaient de grossièreté repoussaient l'injure, en disant qu'avec tous leurs raffinements de délicatesse, ils avaient tellement quintessencié l'amour, qu'on ne savait plus ce que c'était qu'être aimé, J. JOUFFROY, *Mél. dév.* Œuv. t. II, p. 383, dans PUGGENS. Ils [les éclectiques] avaient tellement quintessencié la théologie païenne que, prosternés aux pieds des idoles, on pouvait les convaincre d'idolâtrie, DUBS, *Opin. des anc. philos. Eclectisme.*

— HIST. XVIe s. Quintessencer, COTGRAVE.

— ETYM. *Quintessence*.

† QUINTESSENCIEL, ELLE (kin-tê-san-si-èl, è-l'), *adj.* Qui a rapport à la quintessence.

— HIST. XVIe s. Les vertus quintessencielles des herbes chaudes, seiches et aromatiques se tirent par alembic, PARÉ, t. III, p. 237.

† QUINTETTE (kuin-tè-t'), s. m. Terme de musique. Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments. Il y a, dans des genres différents, d'admirables quintettes d'instruments composés par Boccherini, Beethoven, Mozart et Onslow; M. Raicha en a composé pour des instruments à vent; leur facture est élégante, FÉTIS, *la Musique, Exposition universelle de 1867*. On appelle le mot aux voix, c'est toujours sans compter l'accompagnement. Lorsque les cinq voix sont seules, on dit quintette sans accompagnement.

— ETYM. C'est le mot italien *quintetto* francisé (voy. QUINTETTO). *Quintetto*, correspondant à *quartetto*, n'aurait dû être formé que pour qualifier des morceaux de peu d'étendue. Au lieu de cela, il a complétement remplacé le mot *cinque*, qui correspondait à *quattro*, et est aujourd'hui généralement employé pour désigner des morceaux à cinq parties, de quelque importance et de quelque étendue qu'ils puissent être d'ailleurs.

QUINTETTO (kuin-tè-to), s. m. || 1° Terme de musique. D'après le Dictionnaire de l'Académie, morceau de musique à cinq parties, moins étendu que le quintuor. || 2° Aujourd'hui, synonyme de quintette, qui est plus usité. *Ala piur*. Des quintetti.

— ETYM. Ital. *quintetto*, diminutif de *quinto*, cinquième (voy. QUINTE).

† QUINTEUX, EUSE (kin-teû, teû-s'), *adj.* || 1° Sujet à des quintes d'humeur, à des caprices. Au reste d'esprit si quinteux que je ne suis quelquefois honteux, SCARR. *Typh.* 1. Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir; Quand je veux dire blanc, la plume [rime] dit noir, SOR. *Sat.* II. Car il est dur, hautain, prompt, entêté, quinteux, DESTOUCHES. *Disc.* 1, 6. Quand les musiciens se fâchent, ils grognent, disent, la quinte, et les sixte quinteux sont, en style proverbial, des esprits colères et tout de feu, *Journ. de Trévoux*, sept. 1739, p. 1820. Cet homme est quinteux, mais qui revient d'abord, J. SOUM. *Flatt. IV*, 4. || 2° Se dit du cheval qui se défend contre son cavalier, refuse d'avancer et d'obéir; on dit qu'il fait des quintes. Beaucoup de chevaux capricieux et vicieux, mais au fond indomptables, paraissent assez doux pendant plusieurs jours, et deviennent quinteux et intraitables, sans que l'on sache pourquoi, DAUBE, *Hygiène rust.* t. I, p. 478, dans PUGGENS. || Quinteux comme la mule du pape, fantasque, difficile. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau à écarts trop. || Se dit aussi d'un chien capricieux.

— ETYM. *Quinte* 3; *namurois*, *kuinkeû*; Hoinaut, *quinkeur*.

† 2. QUINTEUX, EUSE (kin-teû, teû-s'), *adj.* Terme de médecine. Qui prend par accès, par quintes. Le tout est quinteux dans la coqueluche.

— ETYM. *Quinte* 2.

QUINTIDI (kuin-ti-di), s. m. Le cinquième jour de la décade républicaine.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *dies*, jour.

† QUINTIFORME (kuin-ti-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui résulte de la combinaison de cinq formes différentes.

— ETYM. Lat. *quintus*, quint, et *forma*.

QUINTIL, ILE (kuin-til, il-l'), *adj.* || 1° Terme d'astrologie. Quintil aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante-douze degrés, c'est-à-dire de la cinquième partie du zodiaque. || 2° S. m. Stance de cinq vers.

— ETYM. Lat. *quintilis*, cinquième, de *quintus* (voy. QUINT2).

† QUINTILLE (kin-ti-l', il mouillées), s. m. Nom d'une espèce de jeu de l'hombre à cinq. Montgobert me parle de quintille, je ne sais ce que c'est, sév. 29 sept. 1680.

† QUINTIN (kin-tin), s. m. Espèce de toile fabriquée à Quintin, bourg de Bretagne. Votre beau collet de quintin Et votre jupe de satin, D'ASSOUCI, *Oriste travesti*.

† QUINTINIE (kuin-ti-ni'), s. f. Terme de botanique. Une des enveloppes de l'ovule végétal.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième.

† QUINTISECTION (kuin-ti-sè-ksion), s. f. Division en cinq parties égales.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *section*.

† QUINTO (kuin-to), adv. latin. Cinquièmement. On l'emploie pour désigner le cinquième objet d'une série, 5°, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, quarto.

— ETYM. Lat. *quinto loco*, en cinquième lieu.

† QUINTOYER (kin-to-ié), v. n. Faire entendre la quinte supérieure d'un son au lieu de ce son lui-même. La clarinette quintoie.

QUINTUPLE (kuin-tu-pl'; quelques-uns disent kin-tu-ple), *adj.* Qui vaut cinq fois autant. || Terme de botanique. Se dit du stigmate, quand il se partage en cinq divisions. || S. m. Rendre la quintuple.

— HIST. XVIe s. Ilz seront le quintuple du tiers, DE LA CASSE, *Advertissement*, f. 63.

— ETYM. Lat. *quintuplex*.

QUINTUPLÉ, ÉE (kuin-tu-plé, plé), *part. passé* de quintupler. || Terme de botanique. Se dit des nervures des feuilles, lorsqu'à la nervure principale émet de chaque côté deux autres nervures.

QUINTUPLER (kuin-tu-plé ; quelques-uns disent kin-tu-plé), v. a. Ajouter quatre fois autant à un premier nombre, le multiplier par cinq

— ETYM. *Quintuple*.

QUINZAIN (kin-zin), *adj. invariable*. || 1° Terme de jeu de paume. Nous sommes quinzain, nous avons chacun quinze. || 2° *S. m.* Monnaie d'or française, qui valait 15 livres.

— ETYM. *Quinze*.

QUINZAINE (kin-zè-n'), s. f. Nombre de quinze ou environ. Une quinzaine de francs. || Absolument. Espace de quinze jours. C'est un petit volontaire qui sert les dames par quinzaine, DANCOURT, *Fêt. des coquettes*, sc. 13. Nous ne passerons ici une quinzaine; il y attendra le départ de M. Hume, qui le conduira en Angleterre, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 30 déc. 1768. || Servir par quinzaine, servir une quinzaine sur deux. || La quinzaine de Pâques, les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement. || Quinzaine de Pâques, ouvrage qui contient l'office de cette quinzaine.

— HIST. XIIIe s. Au Mans avons sofert doulereuse quinzaine, *Sax.* 82. || XIVe s. Dedans la quinzeine de la saint Remei qui vient, *Bibl. des ch.* 1re série, t. III, p. 274.

— ETYM *Quinze*; provenç. *quinzena*; catal. *quinsena* ; espagn. *quincena*.

QUINZE (kin-z'), *adj. numéral.* || 1° Trois fois cinq. Un Saint-Bouvain, à qui je donnerais quinze points et la main, MOL. *Fâch.* II, 2. On peut parier QUINZE contre un, SÉV. 18 déc. 1675. Quinze personne de quinze ans vivra un an de plus, SCIPP. *Prob. de la vie*, Œuv. t. I, p. 327. Et ce charme inconnu, cette fraîche auréole Qui couronne un front de quinze ans, V. HUGO, *Orient*, 24. || Fig. Les jambes de quinze ans, la force et l'agilité de la jeunesse. Nous aimons beaucoup mieux, ayant les jambes de quinze ans, aller à pied qu'autrement, LESAGE, *Est. Gonz.* 40. J'ai retrouvé mes jambes de quinze ans, GONDIN, *Théât. d'éduc. le Rameau*, II, 8. || 2° Quinzième. Chapitre quinze. Le roi Louis quinze. Le page Grégoire quinze. || On écrit ordinairement : Louis XV, Grégoire XV. || 3° *S. m.* Quinze, le nombre quinze. Quinze multiplié par trois. || On dit de même : le numéro quinze, le nombre quinze. || 4° Le quinzième jour. Je vous verrai de quinze en quinze, de ce mois, MOLIÈRE, *Lett. à M. d'aubigné*, t. I, p. 166, dans PUGGENS. || 5° Terme du jeu de paume. Le premier des quatre coups dont un jeu est composé. Nous avons gagné le premier quinze. Nous sommes quinze à trente. Nous sommes quinze à quinze, ou, pour abréger, nous sommes quinze à. Donner quinze, donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie. || Demi-quinze, l'avantage de quinze donné de deux jeux l'un, dans le cours de la partie. || *Vic. Avoir quinze* sur la partie, avoir quinze avantage dans l'affaire. || Fig. Il pourrait donner quinze et biaque à son adversaire, il lui est fort supérieur. Sou-

Digitized by Google

vieus-toi.... qu'ils [les grands] ont quelque si bisque sur nous par leur état. BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 2. || Fig. Celui-là vaut quinze, c'est-à-dire cela est remarquable, je m'en souviendrai. || 6° Sorte de jeu de hasard très-ruineux, qui consiste à prendre successivement des cartes entre les joueurs : celui qui a, le premier, quinze par les points de ses cartes, ou qui en approche le plus, est le vainqueur. Il a perdu vingt ou trente mille francs au quinze, tête à tête avec un homme qu'on prétend qui avait bien des moitiés. MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 25 mai 1711.

— HIST. XVe S. De dulce France | a quinze milliers, *Ch. de Rol.* VIII. Contre un des nos [hôtres], [il] en trouverai mort quinze, *ib.*, CXLI. || XVIe S. Quinze jours [ils] l'ont reçue [Berte], mais ne l'ont pas trouvée, *Berte*, CIV. || XVe S. Deux jeunes marchandes d'auprès Ste-Opportune, nous leur avons vu faire leurs quinze tours dans St-Denis; puis elles sont allées achever le reste de leur voyage dans le bois de Notre Dame des Vertus, où je me recommande, *Cquels de l'accouchée*, p. 83, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. *quinar*; cat. *quinar*; espagn. *quince*; ital. *quindici*; du latin *quindecim*, de *quinque*, cinq, et *decem*, dix (l'accent est sur *quin*).

QUINZE-VINGTS (kin-ze-vin), *s. m.* pl. || 1° Les Quinze-Vingts ou l'hôpital des Quinze-Vingts (avec deux majuscules), hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. Dans les commencements de la fondation des Quinze-Vingts, on sait qu'ils étaient tous égaux, et que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix. VOLT. *Romans, Les aventuriers que des couleurs.* || Les Quinze-Vingts, les aveugles du cet hôpital. Le Quinze-Vingts-Vingts disent que je suis borgne, REGNIER, Sat. V. || Par allusion plaisante et peu de mots. Il fallut qu'ils [vingt conseillers du parlement] donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre [Fronde].... ces vingts conseillers n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les Quinze-Vingts, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 2° Le Quinze-Vingt, un des aveugles reçus dans cet hôpital. (L'Académie au met pas d'a; des grammairiens ont réclamé contre cet usage, disant que cela signifie un de l'hôpital des Quinze-Vingts et qu'il faut l'a.) || Un aveugle, en général. Et même il vint Auprès de nous la Quinze-Vingt [Polyphème], SCARR. *Virg.* III. Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame; c'est ici ou le Quinze-Vingt des Alpes a besoin des bontés de la très-judicieuse Quinze-Vingt de Saint-Joseph, VOLT. *Lett. mme du Deffant*, 27 juin 1764.

— HIST. XVe S. Les aveugles que fonda saint Loys, Qui quinze vins sont en une maison, *s.* DESCH. *Poésies mss.* f° 208.

— ETYM. *Quinze* fois *vingt*, ou trois cents.

QUINZIÈME (kin-zi-è-me), *adj.* || 1° Qui suit le quatorzième. Genai, au dans le quinzième siècle et général au Mexique, eût été plus méchant que Cortès, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 12. || La quinzième partie, la partie d'un tout qui contient quinze parties égales. || Personne ou chose qui occupe le quinzième rang. Il est le quinzième de sa classe. || 2° S. m. Le quinzième, la quinzième partie. Le quinzième de la lune. Le quinzième de sa maladie. || 3° Une quinzième part. Il a un quinzième dans la succession. Les trois quinzièmes, || 4° S. f. Terme de musique. La quinzième, la double octave; un registre de l'orgue.

— HIST. XIIIe S. Ces fu quinzimes rois par conte, Que la mors donta qui tot donte, FR. MOUSKES, *ms.* p. 48, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *quinzen*; catal. *quinzé*; espagn. *quinceno*; ital. *quindecimo*; du lat. *quindecimus* (voy. QUINZE).

QUINZIÈMEMENT (kin-zi-è-ma-man), *adv.* En quinzième lieu.

— ETYM. *Quinzième*, et le suffixe *ment*.

† **QUOSSAGE** (ki-o-sa-j'), *s. m.* Action de quosser.

† **QUOSSE** (ki-o-s'), *s. f.* Sorte de pierre avec laquelle on frotte le cuir.

— ETYM. Le même que queuse 2.

† **QUOSSER** (ki-o-sé), *v. a.* Faire passer le cuir sur la quosse, afin d'en faire sortir les ordures.

— ETYM. *Quosse*.

QUIPOS (ki-pô), *s. m.* pl. Nom donné aux cordelettes nouées des Péruviens, au temps de la monarchie des Incas, qui ne constituaient pas une écriture, mais formaient une méthode mnémonique, fondée sur les couleurs des cordelettes, leur ordre, le changement du nombre et de la disposition des nœuds. Il faut renoncer au rang des fables les merveilles attribuées à ces quipos qui remplaçaient, chez les Péruviens, l'art de l'écriture, qui leur était inconnu, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 8.

QUIPROQUO (ki-pro-ko), *s. m.* Méprise consistant à prendre une personne, une chose pour une autre. ....Plus je contemple ces fruits [grand, entroutile] aisés placés, plus il semble à Garo Que l'on a fait un quiproquo, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Il y a ici du quiproquo sur ma parole, REGNARD, *Sérén.* 8. Là, j'ai vu votre frère au milieu des commis Qui s'emportait contre eux du quiproquo commis, *ib. les Ménech.* II, 1. Il faut tellement approprier le langage à ceux qui parlent, que le plus souvent le geuz amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo, *J. ROUSS. Confess.* XI. Il prend s-il-il non habit d'officier qu'il porte à la main à l'épée aux premières railleries du conta sur le quiproquo d'un soufflet, BEAUMARCH. *Préface du Mar. de Fig.* || Un quiproquo d'apothicaire, ridiculement dénué l'on pour l'autre. Les quiproquo d'apothicaire sont fort dangereux. Est-ce qua l'on ne dit pas ordinairement : un tel a fait un quiproquo d'apothicaire; ce qui suppose qu'il aussi arrivent souvent de nous tromper, LESAGE, *Est. Gonz.* 17. || *Au plur.* Des quiproquo, selon le Dictionnaire de l'Académie; mais on pourrait regarder le mot comme français et écrire : des quiproquos.

— HIST. XVIe S. S'il est licite da transfigurer aussi toutes choses, il y aura de terribles qui pro quod, CALV. *Institt.* 1021. Ah ! mes filletes, ne vous y fez pas, ils vous tromperont. Il vous feront lire un quid pro quod, DESPER. *Contes*, I. Quiproquo d'apothicaire, *v.* ANT. *Apol. d'Hérod.* p. 248, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *quid*, pro, et *quod* : prendre un quid pour un *quod*.

† **QUIRINAL, E** (ki-ri-nal), *s. m.* Une des sept collines de l'ancienne Rome. || *S. f. pl.* Les quirinales, fêtes romaines, qui se célébraient le 17 de février en l'honneur de Romulus.

— ETYM. Lat. *mons Quirinalis*, de *Quirinus*, un des noms da Romulus.

† **QUIRITAIRE** (ki-ri-tè-r'), *adj.* Terme de droit romain. Domaine quiritaire, domaine accessible aux seuls citoyens romains (*dominium ex jure Quiritium*), par opposition au domaine accessible à tous (*dominium ex jure gentium*).

QUITTANCE (ki-tan-s'), *s. f.* Écrit constatant que quelqu'un a payé une somme d'argent. On a encore à Londres [en quittance] les créanciers de Sorbonne consultés le 2 juillet 1830 sur le divorce de Henri VIII, par Thomas Krouk, agent de ce tyran, qui délivra l'argent aux docteurs, *Particles, la Prop. de la Sorb.* Il peut être convenu par le contrat de mariage que la femme touchera annuellement, sur ses seules quittances, la partie de ses revenus pour son entretien et ses besoins personnels, *Code Nap.* art. 1549. || Anciennement, quittances de finances, les reçus que sommes qui étaient versées dans les coffres du roi pour la finance, d'une charge, de la noblesse, etc. Savez-vous bien, madame, que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse; que cette noblesse est en bon chef

m'avez fait, vous, casser la tête; l'un vaut bien l'autre : quitte à quitte, si vous voulez, MOL. *Mal. imagt.* I, 1. Est-il vrai que la Somaise s'est séparé de son mari, sous prétexte de ses galanteries? quelle folie! je lui aurais conseillé de faire quitte à quitte avec lui, SÉV. 6 mai 1676. ‖ Fig. Nous voilà quitte à quitte, se dit lorsqu'après a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille. Adieu, lui dit-il, quitte à quitte, PINON, *Le sac et les pincettes, conte en vers*. Il dit dans la même sens : partant quitte. Voilà l'argent que vous m'avez prêté, partant quitte. ‖ Proverbe. Quitte à quitte et bons amis.

— HIST. XIe s. Bien sont assoa, quites de lur pecche, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. ‖ XIIe s. De mil soupirs que je li doi dar dete [elle] Ne m'en a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille. Adieu, lui dit-il, quitte à quitte, PINON, *Le sac et les pincettes, conte en vers*. Il dit dans la même sens : partant quitte. Voilà l'argent que vous m'avez prêté, partant quitte. ‖ Proverbe. Quitte à quitte et bons amis.

— HIST. XIe s. Bien sont assoa, quites de lur pecche, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. ‖ XIIe s. De mil soupirs que je li doi dar dete [elle] Ne m'en a reçu quelque seul quite clamer, *Couci*, VI. ‖ XIIIe s. Dis et sont-as et join n'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. Ainçois le [lon cour] donne en don tout quite, Si en auras greignor [plus grand] merite, *la Rose*, 2262. Et après ce il n'est pas quites de l'amande, porce qu'il s'a enfreint l'establissement, ASSIZ. 1, 28. Lors puet savoir qu'il a bone honte. Et lors vesuit il son merite, Que Dieus et il sunt quite et quite, ROTH. 49. Si tost comme le patiement fu fait, le roy nous dit que il ne nous estoit un seul denier encore et que nous nous partissions de là, JOINV. 240. ‖ XIVe s. Ne sai si me daves, ou se nous vous devons; Or soit tout quite ainsi, puisque nous en partons, *Guesel.* 10660. Si vous pri que vous en tuisiés.... Et s'il y a parole dite Mal faite, se soit quitte et quite, J. DE CONDÉ, *Dits*, II, 6. Et ainsi pareillement ferai tout le voyage durant; et serai quitte pour faire devant chacun juge une fois bonfites armes, MONSTRAL. I, 9. Il est ainsi demeuré et donné à Galehault mon compaignon Chambre et estable en me maison, à Paris, tant comme il vouroit, ET. DE BOURBON, *Anecd.* 284. Et maintes fois dite, Et, s'il ne luy plaist, quitte à quitte, N. DESCH. *Poés. mss.* F. 412. Quant on sent les ennemie venir et qu'on se met le plus feible, qu'on ne les puest atendre, en ces deus poins il fault donner l'assault pour en jouer à quitte et à double, *le Jouvencel*, F. 81, dans LACURNE. ‖ XVIe s. S'en ira il quitte, grant amende tenu? ANTOINE DE LA SALE, *Salade*, tout-quitte [entièrement] le cheval, s'il s'espaule, s'il se rompt ou s'estord une jambe, O. DE SERRES, 87. Il n'est pas quitte qui doibt de reste, CORNARD, Les vainqueurs..... y gagnerent (à la prise de Rome) ce qu'ils voulurent, jusqu'aux quictes gougets [jusqu'aux simples goujats], BRANT. *Cons. de Guise*. Rapons.

— ETYM. Provenç. *quiti*; catal. *quits*; espagn. *quito*; ital. *quite*; du lat. *quietus*, tranquille (voy. COI, 4), par extension, quitte, c'est-à-dire tranquille, en sorte que le lat. *pacare*, apaiser, a signifié payer.

QUITTANCE (ki-ta, tè), part. *passé* de quitter. ‖ 1° Tenu quitte. Quitté d'une dette considérable. ‖ 2° Qui s'est séparé de. Quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, VOLT. *Mœurs*, 176. ‖ 3° Terme de guerre. Tuile quittée, tuile qui, au lieu de couvrir, sert à couvrir par la longueur qu'elle devait avoir naturellement.

QUITTEMENT (ki-te-man), adv. Ancien terme de palais, employé dans cette locution : franchement et quittement, c'est-à-dire sans charge ni hypothèque. On m'a vendu ce bien franchement et quittement.

— HIST. XIIe s. Li reis..... fist par ban crier, C'um laissast quitement ist e les suens aler, *Th. le mart.* 66. ‖ XIIIe s. Il fit gaanter à son seigneur et acquiter et franquement, BEAUM. IV, 7. ‖ XVe s. Or sont depuis les choses mises autrement; car tout le royaume de Castille demeura quittement et paisiblement au roy Henry son frere, FROISS. II, III, 34.

— ETYM. *Quitte*, et le suffixe *ment*; provenç. *quitamen*; SDC. catal. *quitamente*; SDC. espag. *quitamente*.

QUITTER (ki-té), v. a. ‖ 1° Tenir quitte, exempter, affranchir (ce qui est la première acception, puisque quitter vient de quitte). Quitter quelqu'un d'une amende, d'une peine. Ne devaient-ils pas se tenir bien heureux que mon ambition ne leur coutât pas davantage ? on ne les en pourrait quitter à meilleur marché, FONTEN. *Dial.* 1er, *Morte. ane.* Répondre-moi seulement de l'avenir; je te quitte du reste, RAYNAL, *Hist. philS.* X, 8. ‖ On dit dans le même sens : quitter une dette. Celui qui reçut la grâce, à qui l'on quitte toutes ses dettes, SOUS. *Sermons, Temps du jubilé*, 1. ‖ *Fig. Dispenser*. Je vous quitte de la peine de répondre, SÉV. *à Pompone*, 80 nov. 1684. Ce sont des amitiés de l'agonie [lettres tendres de M. de la Trousse à sa mère mourante], dont je ne fais pas grand cas; j'en quitte ceux qui ne commenceront pas d'elle à m'aimer, ID. 27 AVR. 1672. Ne perdez point le temps que vous laisse leur faute à rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte, RAC. *Mithr.* V, 2. Les autres, contents que l'on réduise les mœurs aux passions... quittent un auteur de tout le reste, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Montrez-leur un feu grégeois qui les surprenne, un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau, ID. 1. Envoyes-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, et je vous quitte de la personne, ID. ‖ Je le quitte, je cède, je m'avoue vaincu. Hrd! poussez; je le quitte, et ne raisonne plus, MOL. *le Dép.* II, 1. Ah! je le quitte maintenant sans plus de remède, ID. *G. Dand.* III, 4. Mon père, lui dis-je, je le quitte, si cela est, RAC. *Prov.* VII. ‖ 2° Céder, abandonner. Plus content que Pyrrhus à Pise, je me ferai quitter le prix, MALH. III, 2. Il le recueillit, le fit apporter en sa maison, lui quitta son lit.... ID. *le Traité des livres, de Sénèque*, IV, 37. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* V, 40. J'ai quitté ma plume à ma place, PASC. *Prov.* VII, 2e éd. 1656. Tous ceux qui le voient [Scipion l'Africain] sont gagnés au peuple romain : les Carthaginois lui quittent l'espagne, SOUS. *Hist.* I, 2. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, RAC. *Theb.* IV, 1. Foucault, conseiller d'Etat, obtint la rare permission du roi de quitter à son fils aîné sa charge, CARD. DE RETZ, *Mém.* 1815, 113. Qui vous céderait pour ce siècle-ci [le XIIe] la guerre et les sciences, ne quitteriez-vous pas à l'homme [le mari] les affaires et le gobt? P. L. COUR. *Lett.* II, 210. ‖ N'en pas quitter sa part à un autre, SI, absolument, n'en pas quitter sa part, le vendre par enchères publiques, LOYSEL. Pensez-y, qu'après tout j'en quitte encor ma part. Et tienne tout perdu pour un peu de traverse? CORN. *le Ment.* III, 1. Qui n'eût cru? quant à moi, je n'en eusse quitté ma part pour le double empire, VOLT. *Phil.* XII, 13. L'on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, SÉV. 13 mars 1680. Le cardinal Mazarin, notre dernier prédécesseur [celui qui grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, Louis XIV un plus que grand homme, qui répond la même chose, et ajoute que la réciprendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui diminuer, il n'en quitte pas sa part, VOLT. *Lettres sur les Anglais*, 28. ‖ Quitter la place à quelqu'un, se retirer pour le laisser seul. Madame, c'est à moi de vous laisser la place, CORN. *Sophon.* III, 6. Ma présence le chasse, Et je ferai bien mieux de lui quitter la place, MOL. *Tart.* II, 4. En attendant, je vous laisse qu'il [Pompée] est du hardi et si effroné, que tous les jours on monde il fait quitter la place au premier président, dont il est ennemi, aussi bien que du procureur général, SÉV. 77. ‖ Fig. Se retirer quitte la place où vous dois mes prétentions, je ne veux pas contester. ‖ Absolument. J'aime mieux quitter que de disputer. ‖ 3° Renoncer à. Sans quitter pourtant ni mon droit ni mes prétentions, PERROT D'ABL. *Tac.* 386. Ils quittèrent Dieu qui était leur gloire pour la figure d'un bœuf qui mange de l'herbe, SACI, *Bible, Ps. CV, 20*. J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la fo.. et moi je vous dis: vous aurieu bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs, PASC. *Pens.* X, 3, 6e éd. 1678. Ces maximes ces tristes souverains, adv. 16 févr. 1671. Vous écrivez extrêmement bien..... ne quittez jamais la nature, votre tour y est naturel, et vous composez un style parfait, ID. à *Mme de Grignan*, 18 févr. 1671. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter ses Eglises, BOSS. *Hist. d'Angleter.* Malheureux! vous quittez le maître des humains Pour adorer l'ouvrage de vos mains, RAC. *Esth.* II, 9. Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier, ID. *Athal.* II, 7. Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? LA BRUY. VI. Pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service? Il ne le point quitté, me répondit-il, mais le service l'a quitté, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Ce qui est singulier, c'est qu'il [Maimbourg] fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir été trop favorable au clergé de France, VOLT. *Louis XIV, Ecrie. Maimbourg.* Quitter l'idolâtrie Est un titre en ces lieux pour mériter la vie, ID. *Alz.* I, 1. ‖ Quitter le commerce du monde, se priver du commerce du monde. ‖ Quitter le monde, se dit d'une personne qui embrasse la vie religieuse, qui va vivre dans la retraite. ‖ *Fig.* Et les canons, quittant leurs usages farouches, Ne servent plus ici que d'éclatantes bouches, Pour rendre grâce au ciel de ces heureux accords, CORN. *Inscript. mises sous des estampes, à la pomp* de Cé. ‖ Quitter la partie, convenir que celui contre qui on joue a gagné; et fig. se désister de quelque chose, y renoncer, s'en aller. Mettez dans vos discours un peu de modestie, On je vais sur-le-champ vous quitter la partie, MOL. *Part.* III, 3. ‖ Se défaire de. Quitter ses mauvaises habitudes. Quitte cette tendresse; Pleurer les ennemis est marque de faiblesse, MAIN. *Mort d'Adrub.* V, 2. Honnêtes attachements de la chair et du monde, Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés? ID. *Poly.* IV, 2. Quittez l'art avec nous; quittez la flatterie, VOLT. *Prudes*, I, 1. ‖ 4° Se séparer de ce à quoi on est attaché. Et vous serez forcée bien tôt de quitter votre quitte, CORN. *Cinna*, II, 1. Quoi! vous voulez quitter le fruit de tant de peines! ID. *Ib.* IV, 4. Il a quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement, SOUS. *le Tellier*. Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue? Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté, RAC. *Phédre*, I, 3. Sparte, quittant la dictature, avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes, MONTESQ. *Rom.* 11. ‖ Quitter la vie, mourir. Rome a trop de moi, mais mes âme envie Remplira son attente, on quitter la vie, CORN. *Hor.* II, 1. ‖ 5° Laisser quelqu'un en quelque endroit, en quelque état. Il quitte ses compagnons à la porte de la ville. Je veux demeurer pour l'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'aie rendu, ACAD. *Mosaïq.* lui, m. 9. On m'a dit que vous ne quittez guère Mme de Montespan; je n'en sais point jalouse : sûrement elle se divertirait avec votre amitié pour moi, MARIVAUX, *Lett. au cord. de Vaudlez*, I, 7, p. 64, dans POUGENS. Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, LA BRUY. IX. Je me souviens qu'une fois Mme de Luxembourg me parlait en raillant d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire, J. J. ROUSS. *Confess.* V. ‖ Fig. Mon Dieu, me quitterez-vous? RAC. *Athal.* II, 7. Cet homme a quitté sa femme, il l'a abandonnée. Un pape avait excommunié Robert pour avoir épousé sa parente; et un autre pape excommunia Philippe pour avoir quitté sa parente, VOLT. *Mœurs*, 88. ‖ On dit de même : Elle quitta son mari. ‖ Quitter se dit d'amants qui commencent à leur amour. Il a quitté d'une ingrate et quitte une cruelle, CORN. *Nicom.* V, 1. Me quitter, me reprendre et retourner encor De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector? RAC. *Andr.* IV, 5. Saint-Evremond eut quelque temps ses bonnes grâces [de Ninon de Lenclos]; on la quittait rarement, mais elle quittait fort vite, VOLT. *Mél. histor. sur Mlle de Lenclos*. ‖ Fig. La France est une maîtresse qu'il [Frédéric II] a quittée, mais qu'il aime et qu'il soutiendra passionnément de voir emballée, VOLT. *Lett. d'Amélie*, 2 août 1742. ‖ Cesser de s'intéresser à. Je ne m'étonne point de voir que votre haine, Pour me faire coupable, a quitté Timagène, CORN. *Rod.* V, 4. ‖ Quitter des yeux, quitter de la vue, cesser d'avoir les yeux fixés sur. Je ne la quitai pas des yeux. Je ne pourrais pas vivre en repos, si je quittais de vue un seul moment ma chère Providence, SÉV. 6 févr 1683. ‖ Absolument. Je ne quitai point des yeux, elle ne me voyait point encore, MARIVAUX, *Mariane*, VIIe part. ‖ *Fig.* Il ne quitait jamais Descartes, il lit constamment les livres de Descartes. 6e *Fig.* Il se dit des choses qui nous laissent. La vie le quitte. Il est vieux, ses facultés l'ont quitté. Quand nos vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, LA ROCHEFOUC. *Max.* 1re éd. 1665. Je souhaite qu'il se porte bien, et que la fièvre le quitte; car il faut mettre flamberge au vent, SÉV. 168. Peut-être la fortune est prête à vous quitter, RAC. *Esth.* III, 4. Il me restera, ô funèbre héritage [un crucifix] ! Sept fois, depuis ce jour, l'artère que j'ai plantée Sur sa tombe sans nom a changé de boulange, Tu ne m'as pas quitte, LAMART. *Nouv. Médit. le Crucifix*. ‖ Quand l'âme quitte le corps, lorsque l'âme abandonne le corps. ‖ Son portrait ne me quitte pas, je le porte toujours sur moi. ‖ Son image ne me quitte pas, elle est constamment présente à mon esprit. ‖ Se souvenir ne me quittera jamais, je me souviendrai toujours de cela. ‖ Ne pas quitter, aller de la même façon, en parlant de montres. Cette montre..... qui allait toujours trop tôt ou trop tard d'une heure ou deux, est devenue si parfaitement juste qu'elle ne quitta pas d'un moment la pendule, SÉV. 12 juillet 1671. ‖ 7° S'éloigner d'un lieu, s'en retirer. Quitter la maison paternelle. Quitter son poste. Aussitôt, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune était une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil une pierre enflammée, fut soupçonné d'impiété et obligé de quitter Athènes, BARTHEL. *Anach.*

ch. 32. Avant la fin du jour ne quittez point ces lieux, C. DELAV. *Princ. Aurél.* v. Quitter la terre, mourir. Ce petit nombre d'hommes auxquels la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, D'ALEMB. *Eloges. Bourset.* || Quitter le lit, se lever. Ce malade ne quitte pas le lit. || Quitter la chambre, sortir. Il est incommodé, il ne quitte pas la chambre. || Fig. Quitter le barreau, cesser de plaider. Cet avocat a quitté le barreau. || Quitter le théâtre, cesser de jouer. Cet acteur a quitté le théâtre. || Fig. On dit qu'un homme quitte son lit quand il débarde. || 8° S'écarter de. Quitter les rangs. Quitter le bon chemin. || Fig. Quitter le droit chemin, s'écarter de son devoir. || Fig. Quitter le sentier de la vertu, s'écarter de la vertu, du devoir. || 9° Lâcher ce qu'on tient. Quitter sa proie. Il ne quitta pas la planche qui le soutenait sur l'eau. Il lui quitte la main, et tombe d'un autre côté. LA BRUY. XI. || Quitter les armes, déposer les armes, cesser la guerre. Prêt à quitter le fer et prêt à le reprendre, RAC. *Alex.* II, 2. || Quitter prise, lâcher ce qu'on a pris. Ce chien, quand il mord, ne quitte pas prise. || Fig. Quitter prise, abandonner un dessein. Le moindre obstacle lui fait quitter prise. || Par extension. Fort bien; et cette fièvre a bientôt quitté prise, MOL. *Tart.* III, 3. || Absolument. C'est un homme qui ne quitte pas aisément, qui ne quitte jamais. Il suit obstinément ce qu'il a commencé. Il l'a y renonce jamais. || 10° Ôter de dessus soi, se dépouiller de, se débarrasser de. Quitter son habit pour être plus à son aise. Quitter sa robe. || Cesser l'usage de, cesser de porter. Il a quitté le deuil. Lui a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas Qu'elle ferait bien mieux de quitter Lisidas, DESMAR. *le Mrch.* III, 6 || Quitter une opinion, une secte. Se dédans volontairement ou involontairement. || Fig. Quitter l'épée, la robe, la soutane, le froc, renoncer à la profession des armes, à celle de la robe, à l'état ecclésiastique, à la vie religieuse. Le vieux laboureur de Perney, qui a quitté le cotturne pour le semoir, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1761. || Quitter sa peau, se dit d'un serpent qui lui prend nouvelle || Fig. et familièrement, quitter sa peau, renoncer à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère. || Cet arbre quitte ses feuilles, les feuilles de cet arbre tombent. Mes quatre chênes résistèrent vigoureusement, et ne quittèrent leurs feuilles que quelques jours avant le temps ordinaire, SENF. *Hist. nat. introd. Part. exp. Chêne*, VIII, 37. || Quitter l'écorce, quitter le noyau, se noyau s'en détache facilement. || 11° V. n. S'en aller, s'éloigner. Ne quitte point, Lisette, et demeure avec nous, CORN. *Baron d'Albikrack*, IV, 1. Faut-il quitter impolitement sans lui rien dire? faut-il lui déclarer le sujet de ma retraite? J. SECOND. *Bél.* 1, 1. || Il se dit des choses qui se séparent. Prêt à choir et à le vent le pousse. Le fruit mensacait de quitter, LA MOTTE, *Fabl.* 1, 10. || 12° Il se dit d'hommes, de femmes dont les corps se séparent. Qui ne pourrait voir, sans de poids impartaits, Choisissant sans amour, et quittent sans regrets, DE BERNIS, *Séduction*, p. 1. Je renais de quitter; elle, d'être quittée; Et nous nous sommes pris je ne sais trop comment, DESMARIS, *l'Impertinent*, sc. 9. || 13° Se retirer de quelque travail, engagement. || [un fermier de la Lorraine] répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là; mais que, depuis sa mort, tout le monde quittait, enfuyait que les ennemis y vont entrer, SÉV. 21 août 1675. Il faut absolument que tous ceux qui ont travaillé avec vous [à l'Encyclopédie] quittent avec vous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 6 févr. 1758. || 14° Terme de jeu. Abandonner sa vade et ne pas tenir un renvi. Il a fait son va-tout, et n'ai quitté. Vous me ferez quitter si votre renvi est si fort. || 15° Se repentir. V. *refl.* Se séparer de soi-même. Avant tout déréglement, il faut qu'il y ait une chose qui est elle-même sa règle, et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut non plus ni faillir, ni défaillir, sous *Rivet. sur myst.* 1, 9. Lord Byron a composé un poème des Lamentations de Tasse; mais il ne se peut quitter et se substituer partout aux personnages qu'il met en scène, CHATEAUB. dans le *Diet. de* BOCHUZ. || Terme de mystique. Se quitter soi-même, laisser faire Dieu. || 16° Se séparer l'un de l'autre, les uns des autres, fils se sont quittés bons amis. Pour moi, je dirai : il faut toujours s'aimer, quelque l'on soit obligé quelquefois de se quitter, SÉV. 801. Ils font mille serments de ne se point quitter. RAC. *Phèdre*, IV, 6. || 17° Être quitté. Ta flamelle sur la peau ne se quitte pas, même en été. || Proverbes. On quitte la partie la perd, on perd la partie quand on cesse o jeu avant qu'elle soit finie, et fig. cesser de s'occuper d'une affaire, c'est en compromettre le succès. || Qui quitte sa place la perd, on ne retrouve plus sa place une fois qu'on l'a quittée. || Il ne quitte rien du sien, et de celui qui renonce à une chose où il n'avait point de droit.

— HIST. XIIe S. Se [elle] ne me veut retenir ou quiter, *Couci*, VI. || XIIIe S. Je qui ameure, et à Dieu les commant, ANONYME, dans *Couci*. Si comme se uns bons me demande vingt livres, et je li ni que je ne li doi pas, car je li ai paiés, ou il le m'a quité, BEAUM. XXIII, 30. Il ne li quitoient les deus cent mile livres que il leur devoit encore, JOINV. 361. || XVe S. Je vous quitte votre prison, et vous pouvez partir demain, FROISS. I, 1, 320. Le roy Charles [Charles VII] estoit venu par faire quiter à son pays trente mil florins ou environ qu'ils payaient au duc Charles par appointement, COMM. V, 18. || XVIe S. Celui qui, sans rien recevoir, libéralement et franchement quitte la dette, CALV. *Instit.* 807. Il leur serait si difficile, que j'aime mieux les en quitter [dispenser], MAIN. *Nouv.* XII. Quitant sa mansuétude, il s'abandonnait au désordi, MONT. I, 2. Je suis d'avîtu que tu quittes cette vie là, ou la vie tout à faict, ID. I, 264. J'espère que nous en quitterons l'usage, ID. I, 282. Depuis mon creuls qui me devancecoient m'ont quitté leur place..... ID. III, 88. La police feminine a un train mysterieux, il faut le leur quitter, ID. III, 89. Cette ignorance est détestant avecques le philosophe Favorinus de l'interpretation de quelque mot, Favorinus luy en quitta bien tout la partie, ID. II, 7. Il quitta l'or et l'argent à ceux qui en avaient à foison, AMYOT, *Artax.* 1. AMYOT, *Artax. Ct. comp.* 10. Antiochus passa de l'Asie en la Grece, pour solliciter les villes de quitter l'alliance des Romains, ID. *Flamin.* 1. Les Romaines n'ose enques aller jusques là, sins s'en retourna du mont de Cytheron et quitta Pasiphaé, ID. *Demosth.* 32.

— ÉTYM. Provenc. quitar, anc. catal. quetar; espagn. *quitar*; ital. *quietare, quietare*; bas-latin, *quietare, de quietus* [voy. QUITTE] : mot à mot rendre tranquille, de là exempter, renoncer, laisser. On entend souvent dire aujourd'hui dire : *Quitte-moi tranquille, quitte-moi en repos.*

† QUITTERIE (ki-te-rie), *s. f.* Terme familier. Brouille à la quitte de laquelle on quitte. Monsieur persuada Son Altesse Sérénissime [le comte de Clermont, amant de Mme de Bouilleu], dans une quitterie, de la rendre définitive, et, pour cet effet, il lui mena Mme de Bouillon, *Journ. et Mém. d'Argenson*, 1860, I, II, p. 62.

† QUITTEUR, EUSE (ki-teur, teû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui quitte. Quitteur, quitteuse.

— HIST. XVIe S. Quitteur, ocmin, *Dict.*

QUITUS (kui-tus), *s. m.* Terme de finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte. Avoir le quitus d'un compte.

— HIST. XVIe S. Quitius, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Quitus* et *quitius* est le latin des comptes et signifie quitte de quelque chose.

QUI-VA-LÀ (ki-va-là), cri d'une personne qui entend quelque chose et craint d'être surprise. Qui va là? Dans le quitte de laquelle on s'accroît! MOL. *Amph.* 1, 4. || Fig. C'est un homme qui a toujours répondre à qui-va-là, il a répondu à tout, rien ne l'arrête. || *Avoir répondu à tout hormis à qui-va-là*, s'être préparé à tout sauf à la question, à la difficulté à laquelle il était naturel de s'attendre. Enrique : Qui va là? — Zodelet : La vitaine enquête que vous faites! Avoir répondu à tout, hormis à qui-va-là, TH. CORN. *Grél. de soi-même*, 1, 7. || On écrit aussi qui va là? sans trait d'union et avec un point d'interrogation.

— HIST. XVIe S. Une sentinelle parla d'assez loin; on répondit à son qui-va-là que..... D'AUB. *Hist.* II, 264.

— ÉTYM. *Qui*, va, là.

QUI-VIVE (ki-vi-v'). Terme de guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc. qui entend du bruit, qui aperçoit quelque chose, une troupe. La sentinelle a crié qui-vive || Fig. Joyeux ami, beauté vive, Entre tous deux sans qui-vive! Le plaisir n'y perdra rien, BÉRANG. *Rivier.* I, 8. M. le Prince rencontra l'avant-garde de son armée, dont quelques cavaliers vinrent su qui-vive avec M. le Prince, LA-BRUY. *Discours*, 1691. N'entend-on pas le qui-vive des gardes qui se mêle au bruit des verrous? BÉRANG. *Louis XI.* II. || Fig. Être sur le qui-vive, être très attentif à ce qui se passe. || Il se dit aussi d'un homme inquiet et craintif. || Il se dit enfin d'une personne d'humeur délicate, facile à s'offenser. On ne prime point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur, il avec les petits, ils vous reposent par le qui-vive, LA BRUY. V. || On écrit aussi qui vive? sans trait d'union, avec un point d'interrogation.

— HIST. XVIe S. Il respondit Vezins au qui vive, D'AUB. *Hist.* I, 325.

— ÉTYM. *Qui ? et vivre.*

† QUOAILLE (kouâ-ll', il mouillées), *s. f.* Voy. COAILLE.

QUOAILLER (kouâ-llé, il mouillées, et non kouâ-yé), v. n. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. Ce cheval quoaille continuellement.

— ÉTYM. *Queue* ?

† QUODLIBÉTARIE (ko-dli-bé-tâ-r'), *adj.* Synonyme de quodlibétique.

— HIST. XVIe S. Nos docteurs n'y trouvent que rire et folastrer, ces frivoles questions n'ont pas les questions quolibétaires si fréquentes; plus ne se passent tant de bacheliers, *Sat. Ménip.* p. 81.

† QUODLIBÉTIQUE (ko-dli-bé-tik'), *adj.* Terme de la scolastique. Questions quodlibétiques, questions libres, c'est-à-dire choisies et posées comme l'entend l'auteur de la thèse. L'auteur effrené de la disputa fut à la théologie? avait fait traiter ces libres questions, ces questions quodlibétiques, prétexte indépuable de contestations sans fin, V. LECLERC, *Hist. litt. de la France*, I, XIV, p. 346. || *S. f.* La quodlibétique ou quodlibétarie, thèse sur toutes les parties d'une science.

— ÉTYM. Voy. QUODLIBET.

QUOI (koi), *pronom conjonctif* indéclinable, régissant quelle chose ou laquelle chose, servant pour les deux genres et les deux nombres, mais employé comme complément et non pas comme sujet; on ne s'en sert pas en parlant des personnes; il ne prend l'emploi de sujet que dans la locution composée quoi que, qui ne se dit que des personnes avec les noms indéterminés. Ce à quoi nous pensons. Ce sur quoi nous disputons. C'est en quoi vous vous trompez. Il n'est rien à quoi je ne sois disposé. C'est tout ce de quoi j'ai besoin, MAINT. V, 7. Et tel bâtea en autrui ce de quoi je l'estime, BÉRANG, *Sat.* V. Ce contre quoi vous devez être plus en garde, c'est contre cet état de tiédeur et de négligence dans les fonctions qui en anéantit tout le fruit, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* II || Il s'emploie d'une manière indéterminée, pour représenter toute une proposition. Vous avez cité Cicéron, en quoi vous vous êtes trompé. Flatter ceux du logis, à son maître compiaire; Moyennant quoi votre salaire Sera fort rellé: le toute les fables, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Un marchand grec en certain contrée Faisait trafic; un banca l'appuyait. De quoi le Grec en bass le paying, M. DE VITR. IX, 18. || Commandé; cela a queue, il la faisait briller, Et cent mille autres badinages, Rendant quoi nul dindon n'eût osé sommeiller, ID. ib. XII, 1. || En terme de jeu, quel tient, en quoi faisant, en faisant laquelle chose. || Le tout quoi, tout ce dont il s'agit. || A l'académie dit que quoi s'emploie quelquefois pour le pronom relatif lequel, laquelle, quand il est précédé d'un pluriel, tant au masculin qu'au féminin. || On s'en sert avec les mots *chose, point*, qui ont un sens vague et indéterminé. En bonne foi, ce point sur quoi vous me pressez Est une affaire aussi qui m'embarrasse assez, MOL. le *Dép.* II, 1. L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement, te. *Fourber.* II, 1. Il y a de certaines choses sur quoi on se trouve disposé à souffrir du bonheur. Comme du temps des fées, SÉV. 29 déc. 1675. Voilà de bien belles choses à quoi saint Clément ne pense pas, nous. *Nouv. myst.* 14. Deux points à quoi je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits, BOURDAL. *myst. Ascens. de J. C.* I, 1, p. 293. || On n'en sert aussi quand on peut assimiler le chose ou l'idée dont il s'agit à quelque chose d'indéterminé. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi en ne le peut concevoir, PASC. dans COUSIN. C'est un inconvénient..... sans quoi on ne peut jouir pleinement, n'y trouve que lui-même, c'est-à-dire ses peines, ses dégoûts, ses inquiétudes, ses terreurs, avec quoi il puisse s'entretenir, MASS. *Carême, Prière* I. La somme de 25220 livres de France, à quoi se monte le total des deux envois, VOLT. *Lett. à Cath. sr.* Nous pardons l'unité de notre existence, en quoi consiste notre tranquillité, SERP. *Merc. choisi*, p. 86. C'est encore ici une des raisons pour quoi je veux élever Emile à la campagne, J. J. SECOND. *Ém.* I. La mort seule, à quoi les athées veulent tout réduire, a besoin qu'on écrive en faveur de ses droits; car elle a peu de réalité pour l'homme, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 1. || Enfin, dans le XVIIe siècle, on

Digitized by Google

n'hésitait pas à employer quoi avec tous les noms de chose comme le conjonctif ordinaire, et cet usage, loin d'être à rejeter, est aussi logique qu'élégant et rapide. C'est l'asidu travail à quoi je me soumets, RACAN, *Pr.* 20. Ce blasphème, soigneur, de quoi vous m'accuser, CORN. *Andromède*, 2. ... Avec une adresse vigoureuse à quoi il ne s'attendait pas, je lui tirai le cimeterre du fourreau, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Est-ce un sujet pour quoi Vous faisiez sonner vos mérites? LA FONT. *Fabl.* IV, 9. Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire, MOL. *Tart.* III, 3. Je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Nous sommes en peine de savoir si vous rien quand bon vous harangue; c'est une habitude modifié à quoi je craignais que vous ne fussiez sujette, *ATV.* 30. M. de Longueville.... ouvre le harnâche derrière qui les étaient ravancées l'hôtel-Rolandais], et sue le premier qui se trouve sous sa main, 20. 5 juill. 1672. Mme de Coulanges.... voulut bien nous faire part des circonstances du fameux les dames de Versailles, 20. 6 août 1672. Il en a fait une autre [lettre] qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur laquelle elle est écrite, 20. 10 oct. 1670. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine; elles sont divines.... c'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne fait coutume point. In *d. Buasy*, 20 juill. 1678. Cette censure me monde à quoi, malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés, JOURDAIN, *Corbeyer*, I, 2, 250. ‖ 4° *Quoi* non précédé d'un substantif, s'emploie pour joindre deux propositions. Distemoi en quoi je puis vous servir. C'est ma gloire qu'en amnse les dames de Versailles, 20. 6 août 1672. Il en a fait une autre [lettre] qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur laquelle elle est écrite, 20. 10 oct. 1670. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine; elles sont divines.... c'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne fait coutume point. In *d. Buasy*, 20 juill. 1678. Cette censure me monde à quoi, malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés, JOURDAIN, *Corbeyer*, I, 2, 250. ‖ 4° *Quoi* non précédé d'un substantif, s'emploie pour joindre deux propositions. Distemoi en quoi je puis vous servir. C'est ma gloire qu'en vous faisant connaître les grandes qualités de votre fils, BOSSUET, *Lett.* 1. ‖ 5° Quoi, interrogation. Que fera-t-il? Il ne sait quoi, il ne sait quoi, il ne sait quoi,

que rien ne rend les hommes sujets à sa cruauté [de tyran], que les biens; qu'il n'y a aucun crime envers lui digne de mort, que le de quoy [l'avoir], LA BOETIE, 67. [Le peuple] estant encor pincé par la subtile main des financiers, c'est merveille de-quoy il subsiste, LANOUE, XIII. ...Et c'est depuis nous parlerons à la fin, IB. 31. Solon estoit fils d'Execestides, homme qui avoit dequoy moyennement, ANYOT, Solon, 1. Son mary estoit cousin germaine de la mere de Pisistratus; au moyen dequoy il y eut du commencement amitié grande entre eulx, IB. 16. Je ne te dis chose, que je ne te montre de quoy, si tu veux venir en mon cabinet, PALISSY, 46. Le tout quoy, pour obvier aux abus, sera reprins... Coust. génér. t. II, p. 979.

— ETYM. Bourg. quei; fait de que, quid (portant l'accent tonique), neutre de qui, qui.

QUOIQUE (koi-k'), conj. [1° Il exprime une opposition et pourrente toujours le subjonctif. Notre père Lamy prouve fort bien dans cette doctrine, quoique, par un trait d'humilité, il la soumette aux lecteurs prudents, PASC. Prov. VII. Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, BOSS. Gornay. Quoique M. de Montmaur aimât la gloire, il la cherchoit dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes, FLECH. Duc de Mont. [On peut dire quoique en faisant éclipse entre Être. Et, quoique ainsi soit-il, je suis tout des premiers.. MOL. Mis. I, 1. Le bon père dont je souffre toujours les discours, quoique avec bien de la peine, PASC. Prov. VII. Quoique invisibles, il est toujours dans l'Église qui nous regardent: Dieu et la conscience, PEN. Dial. Dieu et Gélon. [Quoique, au lieu de se répéter, peut être remplacé par que. J'y recus donc de vos lettres; et, quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, SÉV. 18 juillet 1677. [2° Popularisment. Quoique ça, néanmoins. Il me trompe; quoique ça, je l'aime.

|| Peut-être la locution doit-elle s'interpréter autrement: quoi que ça, quoi que ça soit!

— REM. 1. L'ée quoique ne s'élide que lorsqu'il est suivi de il, ils, elle, elles, on un, une. Mais on écrit sans apostrophe: Quoique amis, ils ne se voient pas souvent. || 3. Quoique n'unit avec un participe présent: Quoique souffrant, je suis sorti; mais l'usage n'admet pas qu'il s'unisse à un participe passé. On ne dit pas: Quoique n'ayant pu le voir, je... mais: Quoique je n'aie pu le voir, je... || 3. On a dit qu'il ne doit pas non plus se construire avec le participe passé, et qu'il ne faut pas dire: quoique aimé de tous, mais: quoique il soit aimé. Cette remarque n'est pas fondée; car ce qui empêche la construction avec le participe présent, c'est qu'on ne peut sous-entendre le verbe être; cette raison n'existe pas pour le participe passé. Seigneur, ainsi qu'à vous la liberté m'est chère: Quoique né sous un roi, l'on goûte les appas, VOLT. Brut. II, 2. ||4. Vaugelas a remarqué quoique avec le conditionnel: Quoique quelques-uns seraient d'avis, etc. On le trouve aussi avec le futur: En attendant, on laissera tout faire au cardinal, quoique l'on prenne plusieurs de ses coups les plus impertinents et les plus nuisibles, Mém. d'Argenson, t. III, p. 367 (in-8°, 1860). || 5. Dans le XVIIe siècle, on le trouve quelquefois avec l'indicatif: Quoique n'est plus unité. || Ménage apporte un endroit de M. d'Aldancourt où quoique est mis avec l'indicatif d'une manière agréable, mais c'est qu'il y a deux ou trois mots entre quoique et le verbe: Quoiqu'à dire vrai je ne suis guère en état de le faire, VAUGEL. Rem. not. Th. Corn. t. I, p. 144, dans POUGENS. Quoiqu'il est superflu de dire, MONET, Hist. amour. des Gaules, t. I, p. 50 (éd. in-12). La mienne, quoique eux pour elle n'est pas si forte, MOL. Ec. des f. IV, 9 (dans les éditions du vivant de Molière; les éditions posthumes de 1682 ont corrigé elle semble moins forte). Jamais les Pères ne l'ont reprochée [une certaine foi], ni pendant la vie ni après la mort, ni à Valentinien, ni à Justine, cette prétendue seconde femme, quoique, devenue orienne et persécutrice des catholiques, elle n'ayant pas mérité d'être flattée, BOSS. Déf. Var. 1er disc. 62.

— HIST. XIVe s. Hé, m'amie, dist-il, hé car ne m'oubliez, Quoique je sose pourtre et mal enlumeigier, Boud. de Seb. III, 89 || XVe s. Quoi qu'il fust le armé et en grand erroy, si ne veoit-il goute et estoit eveuple, PRISS. I, 1, 208. Il s'est jà bouté au chastel, en manière qu'il le voudra tenir, quelque nous devrenons Anglais, IB. I, 1, || XVIe s. Quoyqu'on elles en prennent divers moyens, MONT. I, 69.

— ETYM. Quoi et que; bourguig. acquique. C'est la locution quoi que (quel qu'il fasse) qui est devenue une conjonction adversative.

QUOLIBET (ko-li-bè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; on ne fait pas de li-e: des ko-li-bè-z insipides; quolibets rime avec treits, succès, etc.), s. m. || 1° Dans les anciennes écoles, questions de philosophie ou de théologie sur diverses matières qui n'étaient proposées que pour exercer l'esprit des étudiants. || 2° Aujourd'hui, et par une extension péjorative, propos trivial, mauvaise plaisanterie. Des quolibets de carrefour, de place, Et quolibets traoit, comme glace, SCARR. Virg. IV. Après mainis quolibets coup sur coup renvoyés, LA FONT. Fabl. III, 4. Sotte! Ah! ah! c'est tout de bon. || MERCURE: Nous ne n'est que pour rire, Et répondre à tes quolibets, MOL. Amph. I, 2. Il lui fait part bientôt de ses quolibets et de ses historiettes, LA BRUY. II. On dit que le goût des mauvaises pointes et des quolibets est le seule chose qui soit aujourd'hui de mode, VOLT. Lett. d'Argental, 8 mai 1741. Adrien de Montluc donna une farce en vers à la noce de sonnée de ces proverbes, où il avait réuni tous les quolibets de son temps, lesquels sont presque tous encore usités parmi le bas peuple, MEMOIRES, Gazet. t. VII, p. 422. || 3° Terme de musique. Se disait de morceaux d'un caractère comique et trivial. || Se dit aujourd'hui d'un contre musical.

— HIST. XIIIe s. Les quolibets prescheurs et les corderiers qui ils estoient li ramentevoient aucun livre qu'il oyst volentiers, il leur disoit: Vous ne me livrez point; et puis leur disoit, après maniger, comme quolibez, c'est à dire que chascun die ce que il veut, JOINV. 290. || XVIe s. Les quolibets de taverne, et les saletez de cabarets, Sat. Men. p. 236.

— ETYM. Bas-lat. quodlibetum, du latin quod libet, ce qui plaît.

† QUOLIBETIER (ko-li-bè-tié), s. m. Diseur de quolibets. Je lui fis la révérence, et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand quolibetier comme lui, BAC. Lett. 1er recueil, lett. 41, à Descartes, 24 nov. 1661.

† QUORUM (ko-rom'), s. m. Mot latin (quorum, desquels) dont les Anglais se servent pour désigner le nombre de membres qu'il faut pour délibérer. Le quorum est de trois membres pour la chambre des lords, et de cinquante pour celle des communes.

QUOTE (ko-te'), adj. f. Usité seulement dans quote-part, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme. Les repas de Sparte, où les participants étaient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étaient pas reçus dans les assemblées, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. IV, p. 461, dans POUGENS. Vous me mandez que le roi de Prusse veut bien payer sa noble quotepart pour la statue, VOLT. Lett. d'Alemb. 20 déc. 1770. Tout en plaçant dans la conversation sa quotepart de phrases banales, CH. DE BERNARD, la Cinquantaine, V, 11. || S. f. Quote, voy. COTE. Combien de hasards encore avant que le laboureur puisse faire argent de son labeur, payer sa quote et vivre! ID. t. I, ch. 6. Et toi, Pierre, combien as-tu payé cette année-ci? Tenez; le voilà. TOI, Paul; vous, Isaac et John, votre quote? ID. Pamphlet des pamphlets.

— HIST. XIVe s. Nous avons..... no quote partie à cascun lot de vin que on vendera..... CAPITAUX, Référence d'Aubert de Bavière, p. 83. || XVIe s. Venir à division legitime, avec toutes les autres hommes, de ce tas de maulx, et en prendre sa quote part, MONT. IV, 88.

— ETYM. Prov. cota, cotia; espagn. cota, cuota; du latin quotus, quel et lequel en ordre ou en nombre, venant de quot, combien, autant qu'il y en a, qui est de même radical que le pronom qui.

QUOTIDIEN, IENNE (ko-ti-diin, di-è'), quotidien dans la versification actuelle est de trois syllabes; dans la versification plus ancienne, il était de quatre), adj. || 1° De chaque jour. || Journal quotidien, feuille quotidienne, journal, gazette qui paraît tous les jours. || Pain quotidien, la nourriture de chaque jour, ou ce qui suffit aux besoins de la vie. Un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien, J. J. SOUSS. Confess, VII. || Fig. C'est son pain quotidien, c'est le travail qui fournit à ses besoins de chaque jour. || Il se dit aussi d'une chose dont on use tous les jours. Cicéron, il s'en faut, n'autant que l'on le cite le pain quotidien de la pédanterie, BERNIER, Sat. I. || 2° Pièce quotidienne, pièce qui revient tous les jours. || Type quotidien, la marche particulière à la série substantive. || Substantivement. Quotidiennes simples, doubles quotidiennes, triples quotidiennes, fièvres quotidiennes ainsi nommées selon qu'il y a, dans les vingt-quatre heures, un, deux ou trois accès qui se répondent respectivement. || 3° S. m. Le quotidien, s'est dit, dans certains chapitres, des distributions annuelles et des petits émoluments.

— HIST. XIIIe s. Oughes devres à ens at males. Ne cotidianes, ne quartes, la Rose, 2291. || XIVe s. Il ne despent pas grandement en son usage cotidien, mes il le fait voiement en choses communes, ORESME, Eth. 116. || XVe s. Il pussi pourront amener vins et toutes autres denrées pour vendre, sauf qu'ils n'en mettront rien de'ans ladite ville et chastel pour le ravitailler, sinon pour la quotidienne du temps qu'ils y doivent estre, MONSTREL. II, 13. XVIe s. Raisons et expériences quotidiennes, BAIF, III, 23. La conclusion, qui est à eulx particulierement quotidienne, et qui est commune à tout juge, MONT. I, 241.

— ETYM. Prov. cotidian, cotedian; catal. cotidià; espagn. cotidiano; ital. quotidiano; du latin quotidianus, de quotidie, chaque jour, de quotus, chaque (voy. QUOTE), et dies, jour.

† QUOTIDIENNEMENT (ko-ti-diè-ne-man), adv. Tous les jours.

— HIST. XVIe s. Quotidiennement, les Triomphes de la noble dame, MARG. Nouv. 70.

† QUOTIDIENNITÉ (ko-ti-diè-ne-té), s. f. État de ce qui se fait chaque jour. La quotidienneté fut décidée pour le nouveau recueil.

— HIST. XVIe s. Quotidienneté, s. m. Terme d'arithmétique et d'algèbre. Résultat d'une division. Le quotient de 42 divisé par 3 est 4, de sb divisé par 8 est 4.

— HIST. XVIe s. Lequel nombre s'appelle la part ou le quotiens, pourtant qu'il demonstre quantes fois la partieuse est contenu ou feuj nombre à partir ou la SOMME, Arithmetique, f. 8.

QUOTIENT (ka-si-ein), s. m. || 1° Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. Il n'est question que de voir quel revenu ce fonds rendait, et à quelle quotité il faudrait fixer cette dîme, VOLT. Prêtres, p. 66. || Terme de droit. Legataire d'une quotité, celui auquel un défunt a légué une partie aliquote de sa succession. || 2° Impôt de quotité, celui dont le produit, n'étant pas fixé d'avance par la législature, dépend entièrement de la quantité des objets ou des personnes qu'il doit frapper. Ainsi la contribution des patentes est un impôt de quotité, parce que son produit résulte du nombre d'individus compris chaque année dans les sept classes de patentables, tandis que l'impôt de répartition est une somme déterminée d'avance, et répartie en proportion des fortunes, LEGOARANT. || 3° En matière fiscale, la quotité du cens, la somme à laquelle monte le cens dû par un vassal à son seigneur. || 4° Aujourd'hui, en matière électorale, la quotité du cens, la somme d'impôts qu'il faillait payer en France et qu'il faut payer en certains pays pour être électeur.

— HIST. XVIe s. Pareillement les meubles et acquets s'en iront en deux lignes par moitié, en manière que, s'il y a mariage qui soit conjoint des deux costez du defunct, il succedera esdites deux lignes pour sa cottité, Coust. génér. I, p. 662. M. CRASSUS et Q. Hortensius..... ayant esté pour certaines quotitez appellez par un estrangier à la succession d'un testament fault, MONT. III, 44.

— ETYM. Lat. quotus (voy. QUOTE).

† QUOTTEMENT (ko-te-man), s. m. Action de quotter; ses effets.

† QUOTTER (ko-té), v. n. Se dit de la position d'une dent de rouë qui pointe sur l'engrenage.

† QUOUETTE (kou-è-t'), s. f. Voy. COUETTE 3. Ces quouettes de cheveux blonds, épanses sur le front, tout décoiffées, DIDER. Salon de 1765, Œuv. t. XIII, p 200, dans POUGENS.

Digitized by Google

R

R (ère), *s. f.* || 1° La dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes. Une R majuscule. || Dans la nouvelle orthographe, *r* se prononce *re* et est masculin. Un *r*. || 2° Il dans les livres d'église, signifie *répons*, et, dans une ordonnance médicale, *recipe*, c'est-à-dire prenez. || 3° R dans la numération romaine valait 80; avec un trait au-dessus, R valait 80000.

— REM. 1. Dans l'ancienne langue, en des mots où entre l'r, lais que *meurtrier*, *ouvrier*, on ne comptait que deux syllabes; il en était de même dans les secondes personnes du pluriel des conditionnels: Elle n'ont pas fort bonne, et vous devriez tâcher.... MOL. *Fâc.* 1, 3. Cela a duré jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Cependant, dès le XIVe siècle, on voit des cas où la prononciation qui est la nôtre se montre déjà: Se je me suis rendu coulx ne murtrier, *Gueschin*, 3586; Cure n'ai de traitre ne de oul murtrer, *ib.* 3584. || 2. D'après Ménage, les substantifs *en oir* se prononcent *oère*: *mouchoir*, *tiroir*, etc. || 3. D'après Boiste, l'*eur* des noms en *eur* qui font au féminin *euse*, se prononçait *eû*, dans la conversation: un *flatteur*. Ménage, qui conteste la généralité de cette remarque, ajoute que l'usage dit toujours *rieuse*, pour *rieur*: Les rieux ne sont pas de son côté.

— HIST. XIIIe S. An contraire, disoit-il, que male chose estoit de prendre de l'autrui; car le rendre estoit si grief, que nens [même] au nommer le rendre escorchoit la gorge par les arrestes qui y sont, JOINV. 240. R est une lettre qui graugne [grogne]; Quant il gaignoens [chien] vent rogner l'os, S'ons autres chiens lui veut rogneniller, Sans R ne lui peut defendre, *Seneſiance de l'ABC*, dans SCHIBAL, I, 11, p. 383.

— ETYM. *R* latin, grec ρ, qui sont le *resch* phénicien, lequel signifie *tête*, sens du signe hiéroglyphique qui a donné l'r phénicien.

† **RA** (ra), *s. m.* Coupe de baguette donnée sur le tambour, de manière à former un roulement très-bref. Les ra et les fla.

RABÂCHAGE (ra-bâ-cha-j'), *s. m.* || 1° Discours de celui qui rabâche. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain, qui aime encore les rabâchages de Paris, surtout quand ils passent par vos mains, VOLT. *Lett. Thieriot*, 17 juin 1760. Vous devez être excédé de mon rabâchage, Mme DE NEUFLIZE, *Corresp.* I, 4, p. 7, dans POUGENS. || 2° Défaut de celui qui rabâche. Les personnes disposées au rabâchage sont fatigantes.

— ETYM. *Rabâcher*.

RABÂCHE, ÈE (ra-bâ-ché, chée), *part. passé* de rabâcher. Des contes sans cesse rabâchés.

† **RABÂCHEMENT** (ra-bâ-che-man), *s. m.* Action de rabâcher.

— HIST. XVIe S. Rabachement, COTGRAVE.

RABÂCHER (ra-bâ-ché), *v. n.* Terme familier. Répéter souvent et inutilement la même chose. Vous me rabâcher de seigneur de chose aux plus titrés; qu'est-ce que cela veut dire? VOLT. *Lett. Thériot*, 13 juin 1738. Je n'ai jamais été tenté de prendre la plume que pour dire des choses grandes, neuves et nécessaires, et non pas pour rabâcher, *ib.* 2. nouv. *S. d'Alembert*. Fertil Nonette, rabâcheuse qui nous a tous chantés de la légion thébaine...? VOLT. *Mél. litt. Hons. litt.* 23.

— HIST. XVIe S. S'escoute parler, et se glorifie en son fait et à sa prendhomme fe, combien qu'à l'adventure elle ne sçait qu'elle rabache, *les Quinze joyes du mariage*, p. 180, dans LACURNE. || XVIIe S. Rabacher, COTGRAVE.

— ETYM. Génev. *rebâcher*; wallon, *rabâgi*. Origine inconnue. On a le substantif dans un texte du XIIIe siècle: Car il est de veiller trop las; Et demain le rameuras chi, Quant un peu il ara dormi; Aussi ne fait il fors rabaschos, *Li jus Adam, Théâtre franç. au moyen âge*, p. 72. Gédin y voit une autre forme de ravaser qui n'est dit pour *réensaer* (Pantagruel soy retirant aperceut par la guierie l'anurge en maintien d'un resveur ravassant, Pant. III, 6); dans cette conjecture, le changement des deux *s* en *ch* n'est pas expliqué. Schéler conjecture *rebac ou rabac*, sorte de voulin usité au moyen âge; de sorte que *rabâcher* serait raeler un violon. L'ancienne langue a *rabaier*, faire du bruit, *rabat*, bruit, conservé dans le Berry *rabdt*, bruit, *rabdter*, faire du bruit; mais les intermédiaires manquent pour dériver *rabâcher* de *rabaier*; cependant remarquons que Oudin, dans son dictionnaire, traduit *rabacher* par *far strepito*. Chevallet a proposé une origine celtique: bas-breton, *rebec*, reprocher; kymri, *rhab*, reproche; gaélique, *rhabanach*, celui qui répète sans cesse, de *rabacha*, avis, censure; comparez dans le dialecte corse *rimbecca*; *rimbeccu*, remarque, lesquels viennent de *becco*, bec. Enfin le général Ambert (*Moniteur* du 7 août 1857, p. 1082, 1re colonne) le tire de *rabâcle*, nom donné, dans les deux Provences, à un tambour, étant de vieux soldats, rabâchaient leurs histoires; mais le mot est trop ancien pour avoir une telle origine.

RABÂCHEUR, EUSE (ra-bâ-cheur, che-z'), *s. m.* et *f.* Terme familier. Celui, celle qui rabâche. Je suis bien rabâcheuse, Mme DE L'ESPINASSE, *Lett.* I, p. 2. Dans cette lettre, un père de famille et de vertu sans passer pour rabâcheur, *ib.* 3. nouv. *Lett. d'Alembert*. Je vois, par ce que vous me mandez, que nous ne saurions pas voir la Corneille [le Commentaire]; n'oublient pas de le louer beaucoup quand il est sublime, et, quand il est rabâcheur, fâtes-le sentir avec le frein, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 17 nov. 1762. Mais où trouver des antidotes Contre ce rabâcheur d'anciennes anecdotes...? DELILLE, *Convert.* I.

— ETYM. *Rabâcher*; génev. *rebâcheur*; wallon, *rabagru*.

† **RABAILLET** (ra-ba-lli, *ll* mouillées), *s. m.* Nom vulgaire de la crécerelle en Champagne.

— ETYM. *Rat*, et *baillet*, fauve, de *bai*: dénomination qui vient de ce que la crécerelle niche dans les trous des rochers (CHABAILLET).

RABAIS (ra-bè); *ss* le fait: des ra-bè-z incroyables), *s. m.* || 1° Diminution de valeur. Ces marchandises ont subi un rabais; il compte tirer dix mille francs de cette succession; mais il y aura du rabais. || Remise dont on convient pour payer une somme avant l'échéance. Rabais des monnaies, réduction dont le gouvernement frappe une monnaie. Il y a des âmes.... capables d'une sainte volupté, qui ont pour objet ce que de ne point perdre.... uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais on sur le décri des monnaies, LA BRUY. VI. || 2° Diminution sur le prix des denrées, des marchandises. Il a acheté des livres au rabais. C'est à toi que je dois le rabais qu'on m'a fait, D'HAUTERIVE, *Drouli*, sc. 13. Chaque individu doit travailler à enlever par concurrence au rabais.... TOCQUEVILLE, *Inst. Mem. scienc. mor. et pol.* I, 11, p. 431. || Au rabais, se dit d'un mode d'adjudication, suivant lequel on adjuge les travaux et les fournitures à celui qui s'en charge au plus bas prix. Donner une entreprise au rabais. || Fig. Les jésuites ont été, si on peut dire la sorte, au rabais du marché de Pélage; ils ont dit aux chrétiens : vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose, D'ALEMB. *Pens. des Jésuites*, Œuv. I, p. 48, dans POUGENS. || 3° Fig. Il se dit quelquefois de l'action de rabaisser, de déprécier. Relever l'un par le rabais de l'autre, LE P. BOUHOURS, *Rem. sur la rég. de Vaug.* p. 302, dans POUGENS. || Mettre quelqu'un ou quelque chose au rabais, parler désavantageusement d'une personne, d'une chose. || Il sent dit du ton moins élevé. Cette conversation fut longue et pousse. Monsieur toujours sur le haut ton, et le roi toujours au rabais, MME DE SÉV. 691, 2e éd.

— HIST. XVIe S. L'ostracisme estoit seulement un rabais et diminution d'authorité trop grande.... AMYOT, *Aristi.* 17. Ayant l'œil à ce que l'on n'entreprist rabais aux fermiers, *in Caton d'Utiq.* 26. Et les despescha sur toutes leurs doleances et necessités, comme de rabais de subsides.... CARLOIX, X, 20. On pourroit dire que le meslange du corps y apporte à l'amour du rabais et de l'affoiblissement, MONT. III, 156.

— ETYM. VOY. RABAISSER.

RABAISSÉ, ÉE (ra-bè-sé, sée), *part. passé* de rabaisser. Ma plus basse. Une corniche mise trop haut, puis rabaissée. || Fig. Si vous les croyez [les flatteurs], vous serez tenté de vous croire quelque chose de plus qu'un homme, et, dupe de vos courtisans, vous vous trouverez rabaissé même au-dessous d'eux, CONDIL. *Étud. Instr.* I, 1.

RABAISSEMENT (ra-bè-se-man), *s. m.* || 1° Action de rabaisser. Le rabaissement d'une corniche trop haute. || 2° Action de diminuer la valeur des monnaies, le montant des impôts. Le rabaissement des monnaies, des impôts. || 3° Fig. Action de rabaisser, de diminuer, de ravaler. Je vous conjure, mon cousin.... de changer votre écriteau [légende au bas d'un portrait de Mme de Sévigné]; et, si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement, SÉV. *à Bussy*, 4 déc. 1668. N'est-il pas plaisant que des idées pesantes puissent imaginer que la paresse est un titre de grandeur, et l'action un rabaissement de notre nature? VOLT. *Rem. Pens. Pasc.* XXXIII.

— HIST. XVIe S. On veit soudainement une grande mutation en luy, tant au rabaissement de la gravité et de la pompe et magnificence qu'il avoit auparavant, qu'au retranchement de la superfluité de la despense, AMYOT, *Pomp.* 28.

— ETYM. *Rabaisser*.

RABAISSER (ra-bè-sé), *v. a.* || 1° Mettre plus bas, placer au-dessous. Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. || Fig. La seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux dernières rangs, BOURDAL. 10e dim. *après la Pentecôt. Dominic.* I, III, p. 188. || 2° Diriger vers le bas. Et souffre que j'espère Que tu pourras un jour rabaisser l'œil sur mon, MOL. *Psyché*, V, 3. || Cet oiseau a rabaissé son vol, il est descendu de la hauteur où il s'était élevé, il vole plus bas. || Fig. Ces hommes e rabaissé son vol, il a réduit ses dépenses, ses prétentions. || Terme de manége. Rabaisser les hanches du cheval, les asseoir. un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher et à travailler sur les épaules. || 3° Terme de relieur. Couper, du côté de la gouttière, les cartons de la couverture d'un livre. || Pointe à rabaisser, outil en acier long de 24 à 30 pouces, de la forme d'un couteau à rogner. || Terme de gardinage. Diminuer la longueur d'un arbre, d'une branche. || 4° Faire descendre plus bas dans le temps. La première fondation de Tarse, qu'il [Pétrarque] prétendait rabaisser jusqu'au temps de Sardanapale, PETIT-RADEL, *Inst. Mém. hist. et litt.* I, II, p. 43. || 5° Rabaisser la voix, l'élever moins. Rabaisser un peu votre voix. || 6° Diminuer, en parlant de prix, de valeur. Rabaisser la taxe des denrées. Rabaisser les monnaies. Son fermier lui vint signifier [à un propriétaire] l'autre jour de la rabaisser considérablement [une terre, d'un diminuer le fermage], SÉV. 21 août 1675. || Absolument. Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires... j'ai fait un nouveau bail sans rabaisser, SÉV. 21 oct. 1679. || 7° Fig. Réduire à un degré plus bas. Quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est toujours rabaisser par la dépendance, et par le dans cercle. Si vous le tracassez [l'enfant de Mme de Grignan], vous le dégoûterez au point qu'il ne le remettra jamais.... il faut doubler de courage, m'observer de ne point le rabaisser, SÉV. 3 juillet 1677. Cette douleur [la mort d'un parent] nous rabaisse la joie de notre petite victoire [la paix d'un grand], *ib.* 10, 11 mars 1680. Pensée capable de rabaisser toutes les enflures du cœur le plus vain, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 120. Il n'y eut jamais de capitaine grec qui rabaissât la fierté et la puissance du grand roi de Per-e, comme le fit Cimon, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, III, p. 246. || Rabaisser le caquet à quelqu'un, faire qu'un personne dispose à élever la voix, à parler beaucoup, parle moins. Mme de Richelieu me parut abattue... les fatigues de la cour ont rabaissé son caquet; son moine me parut en chômage, SÉV. 140. || *Fig.* Rabaisser le caquet de quelqu'un, à quelqu'un, confondre par des raisons ou faire taire par autorité celui qui parle avec prétomption ou insolence. || On

Digitized by Google

dit dans le même sens : rabaisser le ton à quelqu'un, ou faire rabaisser le ton à quelqu'un. || Rabaisser le caquet, signifie disiper les idées, les espérances qu'on s'était faites. Je vous assure que cela l'aime de Grignan, accouchant d'une fille au lieu d'un garçon] rabaisse le caquet, sév. 6 || 5° Déprécier, estimer au-dessous de sa valeur. Vous rabaissez trop cette marchandise. || Fig. Et, mon Dieu ma fille! que me dites-vous? quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit, à rabaisser votre bonne conduite? sév. 111. Je vous rabaissais le plus que je pouvais cette petite victoire [avoir fait un syndic], 1b. 18 déc. 1672. Nous sommes beaucoup plus enclins à nous haut et prochain dans notre estime qu'à le relever, bourdal. *Pensées*, t. II, p. 213. Ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre estime, le plus ingénieux auteur des derniers siècles [l'Arioste], boil. *Dissert. sur Joconde*. Que sais-je? j'ai peut-être aire avec trop de chaleur Rabaissé ses pièces, ou blâmé sa douleur, rac. *Bérén.* II, 5. En rabaissant ainsi ma réputation, il voulait... rem. *Tél.* XIII. En toute occasion rabaisse mes rivales, pavant, *Solimon* II, 11. Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser le poésie ; j'almerais autant que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet rabaissassent les mathématiques, volt. *Mél. litt. & M. Rosset*. Quand les Français [le théâtre Français] seront assez heureux pour qu'on leur donne une pièce tellelque la Glorieux, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de Molière, in. *Mél. litt. Conc. à un jeune*. Ceux qui ont voulu rabaisser la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne, 1b. *Mœurs*, 184, || 8° Humilier, avilir. En quoi peut-on inspirer du courage aux rois rabaissés, bott. *Lutr.* IV. Les soldats! Honteux de rabaisser par cet indigne usage les bras dont aucun elles [les sujets] portent l'image, rac. *Brit.* IV, 3. En voulant soulager les peuples, me disait-il, vous rabaissez la puissance royale, pen. *Tél.* XIII || 10° *Y.* Perdre de sa valeur, en parlant d'un objet. Malgré la belle réputation de la Bretagne, tout y est misérable, nos terres rabaissent, sév. 4 juin 1690, || 11° Se rabaisser, v. réfl. Se mettre plus bas. Se dit du cheval qui n'a pas assez de force pour continuer ses courbettes aussi élevées qu'il les a commencées. || *Fig.* Dostoyons toujours ce qui est de la fortune et ce qui sera de vous ; il arrivera de là que vous ne vous élèverez et que vous ne vous rabaisserez jamais trop, volt. *Let. à*. A quels usages ne se rabaissent-ils point pour nous obliger? sév. 431. L'orgueil ne pouvait pas se rabaisser jusqu'aux humiliations, bons. *Hist.* II, 12. || 12° Se déprécier les uns les autres. Ce n'est pas toujours par quelque vue réciproquement on se rabaisse, vauven. *Max.* 288.

— HIST. XIIIe S. Si on dit rabesnoit son pié, Renart l'a pris par mi sa denz, *Ren.* 8102. || XVe S. Sous-sy jamais ne cesseras, Mais mon plaisir rabaisseras, En quelque place que je voise [voise], ch. d'orl. *Rep. à Fred.* || XVIe S. Celle se faict pour [leur arracher] quelque parole mellé et rabaissée, mont. I, 268. Ausai n'y eut il jamais capitaine grec qui l'abaissast et refrenast plus la fierté ny la puissance du grand roi, amyot, *Cimon*, 19. Cela luy a bien rabaissé in mesion, cotgrave.

— ETYM. *Re...*, et *abaisser*; bourguig. *réboissé*; wallon, *rabahi*.

† **RABAISSEUR** (ra-bè-seur), *s. m.* Celui qui rabaisse.

— HIST. XVIe S. Rebaisseur, cotgrave.

† **RABAISURE** (ra-bè-sur'), *s. f.* Terme de rabure. Action de rabaisser. A l'aide d'un compas marquer la rabaisure ; Rabaisser à la presse et jamais autrement, lebrel, *la Rabure*, p. 60.

† **RABAN** (ra-ban), *s. m.* Terme de marine. Petite corde servant à divers usages. || Terme de pêche. Corde qu'on attache par une extrémité à la tête d'un filet dormant, et par l'autre à une pierre qu'on enfonti dans le sable.

— ETYM. Holland. *raeband*, cordage de vergue, de *raa*, vergue, et *band*, lien.

† **RABANER** (ra-ba-né) ou **RABANTER** (ra-banté), *v. a.* Terme de marine. Lier avec des rabans. Rabaner une voile.

RABAT (ra-ba; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Ce qui est rabattu ; s'est dit primitivement d'un col garni de dentelles ou même sans garniture, qui faisait le cou des hommes tout à fait à découvert. || Plus tard, pièce d'une toile fine et empesée, quelquefois même garnie de dentelles, qui tombait sur le devant de la poitrine. Nous causions de mouchoirs, de rabats de dentelles, De ménages de fille... corn. *Gal. du Palais*, IV, 19. Hors un gros Plutarque à mettre mes rabats, scarron, *Poés.* 1ère, III, 7. Dites-moi à quoi vous vous en voulez servir [d'un livre]; Balastre lui répondit brusquement : c'est pour mettre mes rabats en presse, furetière, *Roman bourgeois*, *Hist. de Charroselles*, p. 332. Vous êtes trop sérieux, et je trouve qu'un plumet était mieux votre fait qu'un rabat, dancourt, *la Femme d'intr.* III, 8. Si jamais vous rencontrez quelques pedants à grand rabat ou à petit rabat, dites-leur bien, je vous en prie, que jamais ils n'auront de plaisir en ma condamner un mon propre et privé nom, volt. *Lett. d'Alembert*, 16 sept. 1784. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, pour avoir un rabat de point à Mézétin : celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait : Comment! insolent, vous me déchirez mon rabat, in. *Dict. phil. Quisquis, Nonotte*. || Aujourd'hui, partie de l'habillement des ecclésiastiques consistant en un morceau de toile mince qui pend sur la poitrine, et qui est divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc. Les membres de certaines congrégations portent des rabats unis. || Le rabat blanc est porté par la magistrature, le barreau, le parquet et les professeurs de l'université en robe. || Les rabats, pour dire les gens qui portent le rabat. La jeunesse est folâtre. Et les hausse-cols font place aux rabats, besanc. *Mesm du St-Es.* || 2° Feuilles d'une fleur artificielle qui tombent à la fin des feux d'artifice. || 3° Pièce de bois de peu qui assemble les éclisses d'un soufflet d'orgues. || 4° Terme de vénerie. Chasse qui se fait, la nuit, avec des chiens qu'on appelle qu'on a poussé; ou le jour, en faisant battre la campagne et poussant le gibier à le rencontre des chasseurs. || Terme de fauconnerie. Action de l'oiseau qui retourne après la première secousse. || 5° Terme de jeu de quilles. Second coup joué de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Pour ne pas retirer la boule et aussi de rabat. || 6° Toit d'un jeu de paume, qui sert à rejeter, à rabattre la balle. || Per extension, coup qui vient de rejet. || 7° Terme de cage, le dessus d'une cage. || 8° Morceau de toile dont le citier se sert pour rabattre ce qui s'élève de la baignoire en tournant. || 9° Terme de commerce. Salut ou rabattement de défaut, suppression de défaut. || 10° Diminution. Rabat de prix. || 11° Liqueur noire employée aux Gobelins pour teindre les couleurs; sauf la gomme, c'est une véritable encre foncée d'une décoction de bois de campêche, de noix de galle et de sumac, à laquelle on a ajouté du sulfate de fer, chevreul, *Rapp. sur les travaux de l'exp.* — Il leur sera donné un très-léger rabat, avec un peu de galle et de couperosa, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturerie en laine*, III, 35. || 12° Huile de rabat, roy, frottage. || 13° Nom que l'on donne à le terre des plats et assettes non vernis, dont la cuisson a été manquée. || 14° Bois du charron pour tracer des lignes droites. || 15° Sable argileux servant à dégraisser la matière.

— HIST. XVe S. Rabat, grant riotie [querelle], et discords et debaiz, Dechiet de corps, et de chastel rabaz, Et qui a mis mainte cité au bas, al. chast. d'Ar. p. 370. Il font entr'eux rabas, chaperons et bordures, *Blason des fauces amours*, p. 370, dans lacurne. Lequel mot se voyoit au rabat des courtines de ladite figure, e. charrier, *Hist. de Charles VII*, p. 300, dans lacurne. L'escuyer, qui estoit moult puissant, rabatoit et se defendoit de l'empryse de son compaignon, et d'un rabat rompit la dague de la bache dudit monsieur Jaques, o. de la marche, *Mém.* liv. I, p. 326, dans lacurne. Roy des Françoys, gaignié as l'avantaige, l'arfaix ton fil, comme vaillant et hardy. Maintenant l'as plus belle qu'ou rabat [du jeu de quilles], ch. d'orl. *Ball.* 77, || XVIe S. Tout cela leur sera baillé au terme accoutumé, sans aucun delai, o. de serres, 34. Qu'il n'avoit pu estre adverti des assignatnins à luy données, si à ce moyen requeroit le rabat du premier coutre luy, *Coust. gen.* I, II, p. 1090.

— ETYM. Substantif de *rabattre*.

† **RABAT, R** perc. du sing. du présent de l'indicatif de rabattre, qui entre comme prétire dans quelques mots composés.

† **RABAT-RAU** (ra-ba-rû), *s. m.* Morceau de feutre ou de cuir appliqué contre une meule, au-dessus de l'auge, pour empêcher l'eau de sauter ou visage de l'ouvrier.

RABAT-JOIE (ra-ba-joi), *s. m.* Ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était. Les loyalistes, voyant que ce miracle [opéré à Port-Royal] leur faisait ombre, ont écrit pour s'y opposer un Rabat-joie du miracle nouveau de Port-Royal, oct. patin, *Lett.* I, p. 320. *Rebat-joie ou Observations sur* ce qu'on dit être arrivé au Port-Royal au sujet de la sainte épine (par le P. annat) ; ce seul mot de rabat-joie, dans un sujet si sérieux et si saint, a fait juger quel est l'esprit qui anime cet auteur, pasc. *Réponse à un écrit*, etc. Qu'est-ce donc? voici bien, monsieur, du rabat-joie, la pont. *Je vous prends rana vert*, sc. 14. Pourrons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer? sév. 18 août 1685, C'a été [l'excommunication] un rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse, 1b. 4 janv. 1690. || Familièrement. C'est un rabat joie, se dit d'une personne triste ou ennemie de la joie des autres || *Au fém.* C'est une rabat-joie.

— HIST. XVe S. Où est vieillesse rabat joye, ch. d'orl. *Rapport. d'amour, Ball.* [La femme] Une heure brait, une autre crie ; En ce monde n'a tel tourment; Pour ce l'appell'on rabat joye, e. desch. *Poés. mss.* f. 424, || XVIe S. Nous n'avons que faire d'enggerer leur inanité [des volupés naturelles]; alle se fait assez sentir et se produict assez, mercy à nostre esprit maladitf, rabat joye, qui nous desgouste d'elles, comme de soy mesme, mont. IV, 293. L'esprit humain n'est pas seulement rabat-joye, trouble-feste, ennemy de ses appetits, naturels et jeune, charron, *Sagesse*, I, 41.

— ETYM. *Rabattre*, et *joie*.

† **RABATTAGE** (ra-ba-ta-j), *s. m.* || 1° Action de dégager la lame d'un rasoir engagée dans le bourrelet qu'elle peut avoir. || 2° Terme de jardinage. Suppression d'une ou de plusieurs branches, à l'effet de favoriser la poussée de quelques pousses. || 3° Terme de tonnellier. Action de resserrer les uns d'un fût. Les opérations que le conservation des tonneaux exige sont : le jaugeage, le rabattage des pièces, l'outillage... *Loi du 8 déc. 1814, art. 14.*

— ETYM. *Rabattre*.

† **RABATTEMENT** (ra-ba-te-man), *s. m.* || 1° Terme de géométrie descriptive. Action de rabattre une figure sur un plan. || 2° Terme de jurisprudence. Jugement ou rabat du défaut, suppression du défaut.

— ETYM. *Rabattre*. Dans le XIVe siècle on le trouve avec le sens de réduction ; pour le prix desmonté et en rabattement desdites cent livres tournois de rente, to cange, *rabattere*.

† **RABATTEUR** (ra-ba-teur), *s. m.* Celui qui à la chasse rabat le gibier.

† **RABATTOIR** (ra-ba-toir), *s. m.* Outil pour tailler les ardoises. || Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage de ferblanterie.

RABATTRE (ra-ba-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme battre. || 1° Mettre plus bas, faire descendre. Le vent rabat la fumée. Rabattre le collet de son habit. Je mis un chapeau dont je rabattis le voile, ornus, *Mères rie.* I, III, p. 71 dans podgens. On sait que quelques femmes rafâlées rabattent jusqu'à la nuit leurs fleurons extérieurs, pa candolle, *Inst. Hém. scienc. phi. et math. Nov. édr.* t. I, p. 268. || 2° Terme de chasse. Rabattre un coup, le jarer en rabaissant le fer de son manteau. || Fig. Rabattre les coups, adoucir, apaiser des gens qui se querellent. Ils se disputaient avec violence ; je fis tout ce que je pus pour rabattre les coups. || Rabattre les coups, se dit aussi des bons offices que l'on rend auprès d'un homme puissant en faveur de quelqu'un contre qui il était prévenu. Le crédit était indispensable contre vous, mais votre ami a rabattu les coups. || Enfin, rabattre les coups signifie préserver de périls, de mauvaises affaires. Et, s'il refusait, il aurait un injuste courroux. Nous aurons, ma princesse, en rabattre les coups, corn. *Médée*, II, 4. Le parlement d'Angleterre nous bait fort; mais le roi a rabattu les coups, bossuet, *Lett.* I, III, p. 373, dans podgens. Et quel charme assez fort, apaisant leur courroux, A détourner sur lui rabattu les coups ? th. corn. *Galant doub.* III, 1. || 3° Aplatir. Rabattre les plis. || Rabattre une couture, faire un léger rempli à un des côtés de l'étoffe restée au-dessus de la couture, par exemple le côté droit, le plier à plat sur le côté gauche, et l'assujettir par un point d'ourlet de manière que la couture de l'étoffe ne se voie ni ne se defile. || Populairement et fig. Rabattre les coutures à quelqu'un, le frapper sur le dos ou sur les épaules, et, en général, sur les parties du corps recouvertes d'un vêtement. || Terme de tabletage. Rabattre les anneaux, faire passer un rouleau dessus, lorsqu'elles sont déjà levées. || Rabattre les arrières, les allons, y rejeter le terre qui est sur le bord et les remplir.

Digitized by Google

§ 4° Terme de jardinage. Rabattre un arbre, le couper jusqu'à la naissance des branches; le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à pousser de nouvelles branches. Rabattre une branche, la raccourcir. § 5° Dégrossir le marbre avec le rabot. || Couper en biseau la sertissure d'un bouton. || Aiguiser les côtes trop marquées d'une pièce d'orfèvrerie. || Former la tête d'un clou. || Terme de serrurerie. Synonyme de parer. || Effacer à petits coups les inégalités que le marteau a laissées sur une pièce de serrurerie. || Se dit de l'action du maréchal qui frappe sur le fer rouge qu'il forge. || Rabattre en grasse, en dit lorsque le fer est trop épais à l'enclume. Rabattre en second, se dit lorsqu'il y en a quatre. Rabattre court, frapper le plus promptement possible après le premier frappeur. || Terme de tonnelier. Rabattre un fût, en resserrer les cis. || 6° Terme de manège. Rabattre les courbettes, forter un cheval qui travaille à courbettes, de poser à terre, en un seul et même temps, les deux pieds à la fois. || Absolument. Ce cheval rabat bien, il rabat bien ses courbettes. || Terme de manège. Le cavalier rabat l'impétuosité d'un cheval, lorsqu'il parvient à le subjuguer. || 7° Terme de chasse. Rabattre le gibier, battre la campagne pour forcer le gibier à aller à l'endroit où sont les chasseurs. || Absolument. On ne me vit jamais prodigue de louanges; Mais ils ont rabattu comme de petits anges, BOILEAU D'AUBIGNY, *Sc. de Crac*, sc. 5. || 8° Terme de jeu de quilles. Abattre des quilles du lieu où s'est arrêtée la boule qui, lancée du but, a abattu des quilles. || A la longue paume, jouer contre quelqu'un à la balle à la partie adverse, le plus près de terre qu'il est possible. || 9° Terme de palais. Le juge rabat un défaut, appointé, l'audience, il renvoie ou prononce qu'il avait donné contre une des parties, faute par elle d'avoir comparu. || 10° Fig. Mettre au dessous. Quelques philosophes, entre autres Epicure et Malebranche, ont voulu rabattre la puissance animale au-dessous de la végétale, BERN. DE ST-P. *Harmon.*, liv. V. || Réprimer, humilier, mortifier. Saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. *Cid*, II, 6. Le pyrrhonisme est le remède à ce mal [les opinions des philosophes], et rabattre cette vanité, PASC. *Pens.* XXX, 24, éd. FAUST. Puisque l'homme ne peut rien espérer ordinaire d'une condition si éminente, est-il fortement rabattue par ce spectacle [la mutation des empires], MOR. *Mot.* III, 1. Les parents ont besoin de bien grands efforts pour devenir rabattre leur confiance, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 447. Ce qui rabattait les idées favorables que nous avons conçues de nos avantages et de nos perfections, ID. I, III, p. 208. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille, VOLT. *Lett. Ducios*, 30 janv. 1879. Je détestais cet art de rabattre tous les élans, et de désenchanter tous les amours, STAEL, *Corinne*, XII, I, 44. || 11° Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut vendre. Il ne veut rien rabattre à son. || Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut acheter ou qu'on paye. Il rabattit tant sur la facture. || Absolument. Ceux qui voudront acheter tâcheront de rabattre un peu de profits; et ils rabattront avec d'autant plus de facilité, que les marchands, en plus grand nombre, seront plus pressés de vendre, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 9. Rien de moins que le marchand ne veut vendre. Nous avons affaire de lui, ne lui rabattre rien, DANCOURT, *Vend. Surène*, sc. 1. || Absolument. C'est qu'ils savent bien mes conditions du prix, vous surfaites, et nous rabattons, DANCOURT, *Fêtes du county*, sc. 13. || Diminuer un impôt, une charge. Il nous a fait rabattre le dixième de taille, DANCOURT, *Vendanges*, sc. 1. || Il se dit aussi d'une retenue qu'on fait. S'il se cause quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages, MOL. *Fâcheux*, III, 1. || Fig. Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage, MOL. *G. Dand.* II, 1. || Fig. Rabattre une chose à sa juste valeur, la réduire à ce qu'elle vaut effectivement. Quand on ne reçoit pas sur parole des maximes gigantesques, on rabat à leur juste valeur tous les lieux communs dont on étourdit notre enfance, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. II, p. 257. || Ne rien rabattre, ne rien diminuer, amoindrir. Vous la voulez sentir à longs traits [la douleur d'une mort], sans en rien rabattre, sans aucune distraction, SEV. 129. Je suis tout à vous, sans qu'il y ait à ce compliment aucune chose à rabattre, IB. 12 févr. 1672. Toute cette jeunesse a fait le carnaval sans en rien rabattre, IB. mars. des cendres 1680. || Fut sensible à Luther de voir non plus des particuliers, mais des Églises entières se soulever contre lui; mais il n'en rabattit rien de sa fierté, SOUL. *Var.* 2. || Il n'y a rien à rabattre, il faut prendre la chose telle qu'elle est. Que s'il y avait là moindre chose à faire, il ne penserait pas à quitter, et l'on voit qu'il dit vrai; il n'y a rien à rabattre, SEV. 618. || N'en vouloir rien rabattre, ne vouloir rien diminuer de ses prétentions. C'est un homme de conditions qui m'est proche par ayeux, et je n'en rabattrai rien, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* I, 7. || J'en rabats beaucoup, se dit d'une personne qui ne croit pas toutes les choses qu'on ne faisait auparavant. Je ne donte point qu'ils ne disent alors comme cet ami de la Brinvilliers à qui on appromit qu'elle n'en supposoient son père : si cela est, j'en rabats beaucoup, LETTRE *Lett.* au roi de Pr. 2 janv. 1775. || On a dit dans le même sens : j'en rabats la moitié, j'en rabats de moitié. || Fig. rabats quinze, j'en perds beaucoup de l'estime que j'avais pour lui. || 12° Diminuer un nombre quelconque. Elle le répète vingt fois [qu'il y avait eu douze cents volailles servies], et, n'en voulut jamais rabattre un seul poulet, SEV. 88. Votre monsieur d'AIX a une abbaye de six mille livres de rente.... Il nous dit : Je veux douze; rabattez la moitié, IB. 2D NOV. 1689. || Retrancher. Basilide met tout d'un coup sur pied une armée de trois cents mille hommes, dont il fait trois cents vingt brigade, LA BRUY. X. Pour n'avoir rien voulu rabattre de nos profusions, MASS. *Avent, Jugem.* sevir. Il sait bien que le superflu pèse peu dans la masse, et qu'il n'appartient pas à l'homme d'en rabattre, IB. *Carême, Impén.* || Fig. De ces sortes de louanges-là on en rabattra encore chez nous, et réduire à une mesure un peu plus raisonnable; mais à la vérité on n'en rabat guère, et on se fait à soi-même une bonne composition, FONTEN. *Dial.* I, *Morts ress.* mod. J'ai su par moi-même ce qu'il y avait à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, BOSSUET, *Œuv.* t. XI, p. 2. Sur l'histoire de triomphe. Corriger une couleur trop vive. ....[Pour les couleurs d'olives] étant passés en couleur de vert, serons contraints de rabattre cette couleur; et, selon l'œil qu'il leur faut, le teinturier leur donnera le rabat, *Règlement sur les manuf.* août 1669, Teinturiers en fait. Il sept. 1669, Teinturiers. Mettre les pauvi dans un plain-mort, de huit en huit jours pour les ramollir. || 14° *V. n.* Rabattre de, ne pas concevoir la même idée, la même estime de certaine chose. Rabattre sa colère et rabat de sa haine, CORN. *Médée*, III, 2. Les Athéniens, depuis la perte des deux armées et de l'amiral d'Amphipolis, avaient beaucoup rabattu de leur fierté, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 548, dans PONCHON. Nous les exhortons.... à rabattre de leur austérité, MASS. *Avent, Epiphan.* La très-fidèle duègne, qui me reprocha malicieusement que j'avais bien rabattu de ma diligence, LESAGE, *Gil. Blas*, IV, 2. Si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 sept. 1760. Ne vient point une autre droite. || Fig. En ce cas je pourrais rabattre sur la vente. La comtesse sa sœur, ARNAUD, *Journ.*, I, 9. || 15° Se rabattre, v. réfl. Être rabattu. Les nuages chargés de pluie se rabattent. Le col de cet habit se rabat sur les épaules. || 17° Se détourner tout d'un coup d'un chemin pour passer dans un autre. L'armée, après divers mouvements, se rabattit sur la ville. Dans l'hiver elles se rabattent sur les rivières et les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage, BUFF. *Ois.* I. XVII, p. 286. Et me rabattait ensuite sur ma gauche, je me rendis à Bowood, MORELET, *Mém.* I, I, p. 286 dans POUGENS. || Fig. Nous laissons courir après les chimères de la philosophie les gens qui ne les connaissent pas, et nous nous rabattons sur ce qu'il y a de réel, FONTEN *Dial. Platon, Harg.* || 18° Fig. Changer tout à coup de propos dans la conversation. Il se rabattit sur les nouvelles du jour. Pour me rabattre au sujet dont il s'agit, il suffira de savoir qu'aux entrées, il y a eu souvent des disputes entre les duchesses et les princesses étrangères pour la présidence, ST-SIM. 64, 82. || 19° Se borner, se restreindre. Ce ne rabat la cendre que vive plus à portée des sens, MASS. *Prof. rel.* 2. Il se rabattit à demander qu'au moins il eût le commandement..... BOILEAU, *Hist. mod. Œuv.* t. III, p. 201, dans PONCHON. Lorsque les levraux lui manquent [au renard], il se rabat sur les rats, SUPP. *Mors. choisis*, p. 242. || 20° Terme de chasse. Un limier se rabat lorsqu'il donne quelque connaissance à celui qui le mène (*limanach du chasseur*).

— REM. Il ne faut pas confondre rabattre et rebattre. Rebattre, c'est répéter souvent.

— HIST. XIIIe S. Se il sont au marchié en tele maniere que ne rabatist on denier, ou plus ou mains.... *Liv. des mét.* VI. Se li sergent requiert à son segneur qu'il rabate de ses rechoites [recettes] succons paiemens ou aucunes depenses, BEAUMAN. XXIX, 8. || XIVe S. Toutes autres choses ruseres et rabatues, *Ménagier*, I, 2. Donnons en mandement à nos amez et feaux les gens tenans nostre parlement, qu'il facent rabatre [biffer] de nos registres le ban.... du CANGE, *rabatere*. Au Liegeois pour aller.... quatre sols le jour et ses frais, rabatu ce que on rent à.... ID. *ibid.* || XVe S. Ilz ne veulent avec leur vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous avez à estre mort, MONET, I, 87. A Athenes on appreneit à boire de tout et leg [à Sparte], à bien faire; là.... à rabattre l'impostaure des sophistes grecz, ID. *ibid.* || XVIe S. Et lors demeurent tous deux estendus sur luy, il rabat le coup d'un seul regard de ses yeulx, AMYOT, *Marius et Pyrrh.* 16. Le recouvrement de ces deniers, que fut fort dur, tant pour la briefveté du temps que leur fut prefix, que pource qu'il ne fut jamais possible d'en rien rabattre, IB. *Démétr.* 23. Une autre rabattoit au bout de la rivière y avoit un bouton rond et plat, PARE, *Humie.* 9. Tout le matin se passe à rabattre une beste; Puis au disner se hâte d'apprester la queuve, ad. JAMIN, *Poésies*, p. 85, dans LACURNE. La principale chose que doit apprendre un chien pour bien se rabattre, c'est de ne laisser point le gibier et quoiles bien-fuyantes, ny oulles sentes sans y mettre le nez, CHARLES IX, *Chasse roy.* 28.

— ETYM. DE, et *abattre*; wallon, *rabat*.

RABATTU, UE (ra-ba-tu, tue), part. *passé* de rabattre. || 1° Mis plus bas il [un homme distrait] voit que son épée est trop longue du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, LA BRUY. XI. Les contrebe-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, SUPP. *Comp. Desgr.* I, 7, p. 81. || Chapeau rabattu, chapeau dont les bords retombent. Les voyageurs portaient tous une épée à la ceinture, et un large chapeau rabattu leur couvrait à demi le visage, CHATEAUB. *D. Adrien.* || Terme de botanique. Rameaux rabattus, rameaux qui pendent vers la terre. || Se dit aussi des feuilles dont l'extrémité est tournée vers la terre. || || Les rabattus, épée qui n'a ni pointe ni tranchant. || Dames rabattues, sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac avec les dés et les dames. || 2° Condescendant, coulant, coulantes par le rabat. || 3° Retranché sur un prix, sur une valeur. || Tout compté, tout rabattu, tout ayant été bien calculé et compensé. Tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments, SEV. 29 NOV. 1684. Tout compté, tout rabattu, je ne trouvai court de quatre mille écus, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 8. || Fig. Il est sûr qu'il y a une mesure de choses tendres qu'on doit dire; ce qu'on ne dit le jour est autant de rabattu sur la nuit, FONTEN. *Lett. gal.* 28. Nous avons cru ne perdre que des moments inutiles; et avec eux nous avons perdu des grâces enestimables, qui se trouvent rarement de celles que la bonté de Dieu nous avait destinées, MASS. *Carême, Temps.* || 4° *S. f.* En terme de marine, rabattue se dit d'un des étages situé au-dessus du plat-bord d'un grand bâtiment.

RABBANISTE (ra-ba-ni-st), *s. m.* Voy. RABBINISTE.

RABBI (ra-bbi), *s. m.* Voy. RABBIN.

RABBIN (ra-bin), *s. m.* Docteur juif. Principes des rabbins; deux Messies, PASC. *Pens.* XXV, 141,

Digitized by Google

édit. HAYET. On ne parlera pas ici de la seconde femme d'Adam, nommée Lilith, que les anciens rabbins lui ont donnée, VOLT. *Dict. phil. Adam*. || Aujourd'hui on appelle rabbins, les docteurs du culte judaïque placés à la tête des communautés; ils sont reconnus et institués par l'État, qui leur accorde un traitement. Leurs fonctions sont de prêcher, de bénir les mariages, etc. || Grand rabbin, le chef d'une synagogue ou d'un consistoire israélite. || On dit rabbi, et l'on emploie ce mot sans article avant un nom propre, et quand on s'en sert en parlant à un docteur juif. Rabbi ben Ezra est d'avis que.... Que pensez-vous, rabbi, de ce passage?

— ETYM. Hébreu, *rabb*, maître, docteur.

RABBINAGE (ra-bi-na-j'), *s. m.* Par dérigement. L'étude qu'on fait des livres des rabbins. Perdre son temps au rabbinage.

† **RABBINAT** (ra-bi-na), *s. m.* Dignité de rabbin.

RABBINIQUE (ra-bi-ni-k'), *adj.* Qui est particulier aux rabbins. Sans avoir besoin de nous arrêter à ces éruditions rabbiniques, sans. *Explic. de la proph. d'Isaïe*, 2e *lettre*. Un ramas des rêveries rabbiniques, VOLT. *Mél. hist. Lett. à M. le prince de* ***, IX. || École rabbinique, école dont l'objet est de former les rabbins pour le culte juif. || Caractères rabbiniques, les caractères ronds des hébreux. || Langue rabbinique, la langue hébraïque moderne.

† **RABBINISER** (ra-bi-ni-zé), *v. a.* Se livrer aux études rabbiniques. Les princes de l'exil eux-mêmes se mirent à rabbiniser, REVILLE, *Rev. des Deux-M.* 1847, 4e *livr.* p. 131.

RABBINISME (ra-bi-nis-m'), *s. m.* La doctrine des rabbins. Chronologie du rabbinisme, PASC. PENN. XIIe, 145, édit. HAYET. C'est [l'emploi des explications par figures] un reste de rabbinisme, un défaut dans lequel le docteur saint Jérôme n'est jamais tombé, VOLT. *Dict. phil. Figure*.

RABBINISTE (ra-bi-ni-st'), *s. m.* Celui qui suit la doctrine ou qui étudie les livres des rabbins, || On dit aussi rabbanisme.

RABDOLOGIE, RABDOMANCE, RABDOMANCIE, VOY. **RHABDOLOGIE, RHABDOMANCIE, RHABDOMANCIE.**

† **RABELAISIEN, JENNE** (ra-be-lè-zi-in, zi-è-n'), *adj.* Qui appartient à Rabelais, qui tient de Rabelais. || Rire rabelaisien, rire moqueur et cynique.

† **RABES** (ra-b'), *s. f. pl.* Rabes de morue, les œufs de ce poisson, salés et mis en barrique. Dans quelques endroits on dit vares de morue.

— ETYM. VOY. RAVES.

RABÎTI, IE (ra-bi-ti', tie), part. *passé* de ra-bîtir. Des enfants rabîtis par de mauvais traitements.

RABÎTIR (ra-bi-tir). || 1° *v. a.* Rendre bête, stupide. À qui conférait-je mes faiblesses [la régidité de Minos] plutôt qu'à mon respectable docteur, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours? VOLT. *Lett. Rochelois*, 23 mai 1772. || 2° *v. n.* Redevenir bête; devenir plus bête. Au lieu de profiter au collége, il rabêtit. || Il a rabêti ou il est rabêti, suivant que l'on considère l'action ou l'état.

— ETYM. *Re...*, et *obtitir*; wallon, *rabêtri*.

† **RABETTE** (ra-bè-t'), *s. f.* Un des noms vulgaires du chou-rave, et surtout de la variété obtenue, qu'on nomme encore navette dauphinoise et que l'on cultive comme plante oléagineuse à la façon du colza. On dit aussi RAVETTE.

— HIST. XIVe *s.* Le suppliant mist icelle maliette et la couvri en paille de rabete, DU CANGE, *rabeta*.

— ETYM. Diminutif de *rave*.

† **RABIAT** (ra-bi-a'), *s. m.* Terme de marine. On qui reste de vin ou d'eau-de-vie dans le vase qui a servi pour faire la distribution à une escouade.

† **RABIAUTER** (ra-bi-o-té), *v. n.* Boire le rabiau; ramasser des restes.

† **RABIÉQUE** (ra-bi-é-k'), ou **RABIQUE**, ou **RABIEN, ENNE** (ra-bi-in, bi-è-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la rage. Le virus rabiénique.

— ETYM. Lat. *rabies*, rage.

RABOLE (ra-bo-l'), *s. f.* Grosse rave. || Chou-rave; variété de chou-navet.

— ETYM. Diminutif de *rave*.

† **RABIOULE** (ra-bu-ou-l'), *s. f.* La racine du *brassica rapa*, L. (crucifères). c'est le turneps des Anglais; on l'appelle aussi RAVE.

— ETYM. Dérivé de *rave*.

† **RÂBLE** (rà-bl'), *s. m.* || 1° Terme de chimie. Barre de fer en crochet, employée à remuer des substances que l'on calcine. || 2° Les viandes sont aussi un râble. On se sert, pour brouiller le marc avec ce qui est liquide, d'une espèce de râteau de bois appelé râble; et cette opération s'appelle pulleriser la cuve, *Dict. des arts et mét. Teinturier*. || 3° On tâte qui sert à étendre le plomb coulé en table, pour lui donner une égale épaisseur. || 4° Bolte sans fond dans laquelle les facteurs d'orgues et les plombiers coulent le plomb et l'étain. || 5° Instrument de fer, muni d'un long manche de bois, pour remuer la braise, les tisons, ou le charbon dans un four de boulanger. || Pelle emmanchée au bout d'une perche qui sert aux charbonniers pour emporter la terre qui recouvre le fourneau à charbon après la cuisson. || 6° Ecumoire du fondeur de cloches. || 7° Terme de métallurgie. Ringard recourbé à son extrémité, dont se servent les ouvriers pour ramener les matières et les combustibles d'une place à une autre. || 8° Terme de marine. Pièce de bois droite, sur laquelle on cloue les bordages du fond, dans les bateaux plats.

— HIST. XIVe *s.* Rables, c'est instrument à traire breue hors du four, DU CANGE, *rotabulum*. Lesquels pilleront à un four et prisent l'un rouable et l'autre furgon, ID. *ib.* || XVe *s.* Le supplians print un rabt ou rouble à tirer la braise du four, ID. *ib.*

— ETYM. Wallon, *râb*, *rabot* du boulet. *rotabulum*; du lat *rutabulum*, fourgon de boulanger, du même radical que *rutrum*, serfouette, de *ruere*, jeter (voy. RUTOIR).

2. **RÂBLE** (rà-bl'; plusieurs prononcent ra-bl'), *s. m.* || 1° La partie de certains quadrupèdes, et particulièrement du lièvre, du lapin, qui s'étend depuis les côtes jusqu'à la queue. Donnez-moi donc de ce râble de lièvre, DANCOURT, *Sancho Pança*, IV, 3. || 2° Terme de boucherie. Partie de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachentdessous, comprenant les régions lombaire inférieure et sacrée supérieure, à la différence de la longe, qui comprend les régions lombaire moyenne et supérieure. || 3° Familièrement. Il se dit, chez les personnes, de reins forts et robustes. Les coups sur votre râble assenés avec force, VOLT. *Lett.* 1768.

— HIST. XVIe *s.* Il faut un bon limier pendue et ponnuisent, Nerveux, le rable gras et la narine ouverte, DESPORTES, *Cartels et mascarades, Chasseurs*, 4.

— ETYM. On l'a tiré, avec vraisemblance, de l'espagnol *rabo*, queue, et *rabadilla*, moindre queue, *rabel*, le derrière. On a dit au XVIe siècle *rable* pour *mollet* (la rate ou mol de l'une de ses jambes, DU CANGE, *rabola*).

† **RÂBLÉ, ÉE** (rà-blé, blée), *adj.* Qui a le râble épais. Un lièvre bien râblé. || Qui a les reins vigoureux. C'est un garçon râblé.

— HIST. XVIe *s.* Se sont chiens peu rablés, et qui n'ont grande force, CHARLES IX, *Chasse roy.* 8.

— ETYM. *Râble* (rà-bl'), *v. a.* Remuer le feu avec un râble. || Nettoyer le pilitre du charbon qui s'y trouve mêlé. || Nettoyer la poêle où se fait le set. Quelque sont qu'on mette à chaud la poêle, il s'y attache toujours du set en crûte, qui augmente à chaque opération ou salinage, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 181.

— ETYM. *Râble* 1.

† **RÂBLOT** (ra-blo), *s. m.* Petit râble pour tisonner le feu.

— ETYM. Diminutif de *râble* 1.

RÂBLU, BLUE (ra-blu, blue), *adj.* Synonyme de râblé. Peste, l'homme grison! qu'il est rablu! TH. CORN. *Cont. d'Orgueil*, III, 9.

— ETYM. *Râble* 2.

† **RÂBLURE** (rà-blu-r'), *s. f.* Terme de marine. Cannelure triangulaire qu'on excave sur la base latérale de la quille et de l'étrave, pour recevoir ou le bord inférieur ou l'extrémité de certains bordages dont se compose l'enveloppe extérieure de la carcasse d'un vaisseau. On a découvert la voie d'eau de la Tempête, qui était à cinq ou six pieds sous l'eau, à la râblure de l'étrave..... SUHTAKE, *d Seigneley*, 20 oct. 1680, dans JAL.

— ETYM. *Râble* 2.

† **RABONNIR** (ra-bo-ni-r'), *v. a.* Terme populaire. Arranger grossièrement et malproprement; raccommoder tant bien que mal.

— HIST. XVIe *s.* Il est rapporteront plus d'honneur et de reputation à l'advenir, que s'ils avoient, à l'imitation de Longueil, Salolet ou Bembe, recousu ou rabonnist je ne sçay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Ciceron, MONT. 591.

— ETYM. *Re...*, et *bobine*, comme qui dirait : remettre sur la bobine le fil qui s'est échappé.

RABONNI, IE (ra-bo-ni, nie), part. *passé* de rabonner. Du vin rabonni.

RABONNIR (ra-bo-nir), || 1° *v. a.* Rendre meilleur. La culture rabonnit les fruits. || 2° *V. n.* Devenir meilleur. Le vin rabonnit en bouteille. L'eau-de-vie ne rabonnit pas en bouteille.

— HIST. XVIe *s.* Femme, tout le voir l'en diray : Rabonie sois et seure, *Renar. de N. S. J. C.*

— ETYM. *Re...*, et *abonnir*.

RABOT (ra-bo; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'r se lie : des ra-bo-z *aiguises*; rabots rime avec repos, travaux, etc.), *s. m.* || 1° Outil composé d'une gouge d'acier engagée au moyen de coins dans un cube de bois, et servant à dresser, à aplanir, à unir la surface du bois. La tuilerie, les joues, le fer d'un rabot. Le sacristain a pris un des coins du rabot, VOLT. *Instr.* IN. De sa blanche et débile main elle pousse un rabot, le pousse, le tire, le rabot glisse et ne mord pas, J. J. SOCIÉT. *Ém.* V. || Fig. Le rabot, le travail par lequel on perfectionne une composition littéraire. L'autre, en vain se lassant à polir une rime, Et reprenant vingt fois le rabot et la lime, BOIL. *Dial. au roi*. N'y auriez-vu pas quelque coup de crayon ou de rabot à y donner? MOL. Mr DIMANCHE, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 87, dans POUGENS. || Fig. Passer le rabot sur un ouvrage, le corriger, le polir. Qu'il n'y en ait aussi de mauvaises [choses], c'est ce que je ne voudrais pas soutenir; on aurait pourtant tort de me les imputer; car, sans vanité, je crois qu'il y en aurait encore un plus grand nombre, si je n'y avais passé le rabot, LESAGE, *Gusm. d'Alfar. Préface*. || On dit dans le même sens : donner un coup de rabot. Il n'y a que deux coups de rabot à donner aux chevaliers à la tragédie de Tancrède], VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 NOV. 1760. || Rabot rond, outil pour creuser dans le bois. || 3° Outil qui sert à unir différents métaux, ou à y faire des filets et des moulures. || 4° Morceau de bois dur pour frotter le marbre. || Fer fendant à l'huile, pour le polissage de caractères. || 5° Rabot à diamant, instrument pour couper le verre. || 6° Instrument à long manche dont les vitriers se servent pour retenir les chats et le détremper. || 8° Outil pour étendre la poudre au sortir du grainoir. || 9° Terme de métallurgie. Instrument pour remuer les minerais dans les eaux de lavage. || 10° Terme d'agriculture. Rabot des rairs, instrument pour rabattre l'arête formée par la charrue dans du labourer, et pour ramener la surface du sol entre les sillons. || Planchette adaptée à un long manche, servant à ramasser en tas le grain épars et à unir la surface d'un terrain labouré et ensemencé. || 11° Terme de pêche. Instrument pour troubler l'eau. || 13° Sorte de pierre dure employée au pavage. Le pavé nommé rabot, qui est toujours moins cher de moitié que celui de grès, se fait de blais et autres pierres dures, GENLIS, *Maison rust.* L. I, p. 36, dans POUGENS.

— HIST. XIVe *s.* Il faut qu'il [un piège] soit fait de cuer de chesne, au rabot, *Modus*, P. CXXXI. || XVe *s.* Une autre coupe blanche, verrée [dorée au bord] à la devise de rabots [le rabot, devise de Jean sans Peur de Bourgogne], DE LABORDE, *Comptes des ducs de Bourgogne*, ART. 3391. Pour deux cent XXVI rabots pour servir aux gentilzhommes de l'ostel de Monseigneur [le duc de Bourgogne] deux cent LXVIII liv. XV*s.* ID. *Emaux*, p. 388. || XVIe *s.* Dieu garde le rabot de fleur de lys, Lune et rabot des hommes mal polys, MAROT, II, 182.

— ETYM. Voy. RABOYER; bourguig. *rabôt*, inégalité de pays, endroit inégal. On trouve dans un texte du XIIIe siècle *robot* avec le sens de *rabot*: Avoir [l'argent] fait bien un petit page d'une froncine, d'un rabot Qui n'est pas grandres d'un cubet, Un grant seigneur, un grant dame, *Hist. de Jehan de Saintré*, ms. de St-Germ. fr° 28, dans LACROIX. La lecture est-elle bonne?

† **RABOTAGE** (ra-bo-ta-j'), *s. m.* Action de raboter; résultat de cette action.

† **RABOTE** (ra-bo-t'), *s. f.* Espèce de gâteau où une pomme cuite est renfermée dans la pâte; se dit dans les Ardennes et à Genève.

— ETYM. Anc. franç. *rabote* qui paraît signifier un bateau, une pomme dans un texte du XIVe siècle [voy. DU CANGE, *raboterda*], et qui, par assimilation, peut avoir donné son nom à cette pâtisserie.

RABOTÉ, ÉE (ra-bo-té, tée), part. *passé* de raboter. Dressé au rabot. Planche rabotée. || Fig. Si cette édître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages et le plus philosophique, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 30 mars 1780.

† **RABOTEMENT** (ra-bo-te-man), *s. m.* Action de raboter

RABOTER (ra-bo-té), *v. a.* || 1° Dresser, aplanir avec le rabot. Raboter une planche, un parquet. || Absolument. Tel grand va s'étonnant de voir que

Digitized by Google

je rabote, MAITRE ADAM BELLAUT, *Œuv. p.* 182, dans POUGENS. Que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour rabot? LA BRUY. II, 1] Terme de marichalerie. Passer la râpe sur le sabot d'un cheval, pour le polir et le rendre uni. ‖ 2° *Fig.* Corriger, polir un ouvrage d'esprit. Si l'on m'accuse d'avoir rabot quelquefois les vers de ce diable de Salomon du nord, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 *février* 1760. Comment rabotera-t-il la Henriade, mes tragédies et toutes mes pièces? *Id. Lett. Thiriot*, 24 *nov.* 1776. Dans les associations dramatiques il [l'employé homme de lettres] est le plocheur; c'est lui qui rabote le dialogue, tourne les couplets, raccommode une scène, et raccorde une coupure, M. DE LALLY, *l'Employé*, ct. 9. ‖ Absolument. Je m'en vais raboter plus que jamais, et être aussi inflexible pour moi que je le suis pour Pollion, VOLT. *Lett. Thiriot*, 30 *oct.* 1736. Je suis très-aise qu'après avoir bien raboté en poésie, vous vous jetiez dans les profondeurs de la métaphysique, *Id. Lett. Helvétius*, 14 *août* 1764. ‖ Il y a encore bien à raboter, se dit en parlant d'un jeune homme qui n'est pas encore façonné pour le monde, d'un homme qui a beaucoup à apprendre pour son service. ‖ 3° Se raboter, v. *réfl.* Se polir, se façonner. Mais tant plus je me lime et plus je me rabote... RÉGNIER, *Sat.* XIV.

— HIST. XIVe s. Mais il faut Ton deffoul Raboter Pour oster Les gros nouuds, MAROT, II, 113. Des retailleures de bois de toutesnes raboteés [enlevées ou rabot], *Q. de verres*, 123. La Rame a fait une grammaire en laquelle il nombre vingt et neuf lettres; mais pour moy j'estime que ce sont toutes fantasticqueries d'un esprit oyseux, *Le Manuscrit trouvé... Art politique*, p. 40, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 304. Si ces aysane soyent mieulx raiottez, jamays ne les joindrez bien ensemble, *Journ. d'un bon.* 490.

— ÉTYM. Le même que l'ancien français *rabouter*, qui signifie heurter; cette dernière signification est appuyée dans *raboteux*, signifiant qui heurte; cette étymologie, indiquée par Diez, paraît certaine. *Raboter* est fait de *re*, *d*, et *bouter*. On pourrait penser à *raboter*, mettre bout à bout; mais l'hourguignon *raboû*, inégalité, montre que c'est du verbe *rabouter*, le même que *rebouter* ou *rebuter*, qu'il s'agit.

RABOTEUR (ra-bo-teur), s. m. Ouvrier unanimement employé à raboter.

RABOTEUX, EUSE (ra-bo-teû, teû-z), *adj.* ‖ 1° Qui présente des bosses, des inégalités, en parlant du bois. Une planche raboteuse. ‖ 2° Par analogie, il se dit d'une superficie inégale, et particulièrement du terrain, des routes, des lieux où abondent les torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mon gré, qui me font sauter bien peur, *t. 1.* SOUSS. *Conf.* IV. Il avoit tiré parti des lieux les plus raboteux, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Des aspects sauvages, sombres, secs et sans grâces, des arbres africains rabougris, noueux, RACIS, DELILLE, *Trois règnes*, VI. ‖ *Fig.* Quand la défiance, l'aigreur, l'aversion sont d'abîmes et sont mûrées à toutes les parois, ce vérité, cela serre le cœur..... on n'est point accoutumé à ces chemins raboteux, SÉV. 6 *nov.* 1690. Redressons tous ces sentiers tortus, spinosos et qu'il y a de raboteux, SOUDAL. *Pensées*, t. III, p. 227. ‖ 3° *Fig.* En parlant du style, rude. Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie, Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie, Intéressa le chœur dans toute l'action, Des vers trop raboteux polit l'expression, BOIL. *Art p.* III. Le style de Corneille, devenu encore plus incorrect et plus raboteux dans ses dernières pièces, VOLT. *Comm. Corn. Hem. Attila, Préface.* ‖ 4° *S. f.* Raboteuse, mollusque, voy. TROQUE 2.

— HIST. XVIe s. Il marche à pied à travers Les bossus et raboteux, plains de ruisseaux et de fondrieres, AMYOT, *Philop.* 8. Comme un cruzil poly prend l'an au polissure Et reprend entier tout lumiere pure Ou quelque autre beauté qu'un raboteux miroir, AM. JAMIN, *liv. 2, prver.* La teste d'un monst coupé, raboteux et inaccessable, MONT. I, 176.

— ÉTYM. VOY. RABOTER, génér. rabot.

‖ RABOTIER (ra-bo-tié), *s. m.* ou RABOTIÈRE (ra-bo-tiè-r'), *s. f.* Table inquarde de sillons, dans lesquels le monnayeur arrange les carreaux l'un contre l'autre.

‖ RABOTURE (ra-bo-tu-r'), *s. f.* Copeaux produits par l'action du rabot.

— HIST. XVIe s. Un grand monceau de raboteures, tirées au rabot d'ais de sapin ou d'autre bois, G. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. 1, p. 334, dans LACURNE.

RABOUGRI, IE (ra-bou-gri, grie), *part. passé* de rabougrir. ‖ 1° En parlant des végétaux, mal venu et chétif. En l'année 1681, M. Naudé fit construire cette compagnie [l'académie française] sur le mot rabougri, qui signifie proprement une plante qui n'est pas venue à sa perfection et à sa juste grandeur, auquel sens on lit, dans les anciennes ordonnances, des arbres rabougris, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* int. ‖ Un curieux triomphe s'il a dans son jardin un arbre rabougri venu d'Amérique, VOLT. *Dict. phil. Rare.* ‖ 2° En parlant des personnes, mal conformé, débile, petit et taillé. Je suis que Lanoue [un acteur] a l'air d'un fils rabougri de Raubourg [autre comédien qui était fort laid]; mais aussi il joue à mon sens d'une manière plus vraie que Dufresne, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 *juin* 1741. ‖ 3° Terme de marine. Rapetissé, mal formé, en parlant de la construction du navire, de sa mâture, etc.

RABOUGRIR (ra-bou-gri, gri-r'), *v. a.* ‖ 1° En parlant des arbres et des plantes, les empêcher de profiter. Un mauvais terrain rabougrit les plants. ‖ On le dit aussi des personnes. Les quartiers malsains rabougrissent les hommes. ‖ 2° *V. n.* Ne pas profiter, mal venir. Les arbres rabougrissent dans ce terrain. ‖ 3° Se rabougrir, v. *réfl.* Même sens.

— HIST. XVIe s. D'escuiller inconsiderement [les mûriers], *Ch. rust.* DE SERRES, 488.

— ÉTYM. *Re...*, *d*, et *bougre*, nom de peuple [les Bulgares]. De nom de nation, à cause de l'hérésie où étaient les Bulgares, *Bougre* est devenu un nom commun signifiant hérétique, puis une désignation très-injurieuse; de là le sens de contrefait, chétif, mal venu.

‖ RABOUGRISSEMENT (ra-bou-gri-se-man), *s. m.* Etat d'une chose rabougrie.

‖ RABOULER (ra-bou-lé, lè-r'), *v.* ll mouillées, et non ra-bou-yé-r'), *n.* Terrier que les femelles des lapins creusent à l'écart pour y faire leurs petits. La femelle du blaireau perce les rabouillères des lapins, prend des lapereaux, BUFF. *Blaireau.* ‖ Se dit des trous que font les lapins dans les garennes, même quand ils n'ont pas de petits, pour se dérober à la vue des chasseurs et de proie.

— HIST. XVIe s. Et après avoir veu licencier une rabouillere [tas] de medecins, car si y en avoit sept ou huict de reste, ilz estoient trop, *Ib.* 30. Il n'y a rabouillere en tout mon corps où cesluy vin ne furette la soif, RAB. I, 5.

— ÉTYM. Wallon, *robette*, lapin; de l'ancien flam. robbe. lapin: angl. rabbit.

‖ RABOUTER (ra-bou-té), *v. a.* Terme de serrurier. Joindre deux bouts de fer par un ajustement. — ÉTYM. *Re...*, *d*, et *bout*.

RABOUTI, IE (ra-bou-ti, tié), *part. passé* de rabouter. Nouveau d'étoffe raboutie.

RABOUTIR (ra-bou-tir), *v. a.* Même que *rabouter*.

‖ RABRAQUER (ra-bra-ké), *v. a.* Terme de marine. Embraquer de nouveau; reprendre un cordage.

‖ RABROUANT, ANTE (ra-brou-an, an-t'), *adj.* Qui rabroue. Point rabrouant et point sautage, SCARR. *Poés. div.* Ce qu'il y a de fier, dans POUGENS.

RABROUÉ, ÉE (ra-brou-é, ée), *part. passé* de rabrouer. On le tenait [Coligny] pour un seigneur de pédalé... et pour cela fut renvoyé les conjureteurs rabroués, *Phrase de Brantôme*, citée dans SOCIÉ. *Var.* 10.

‖ RABROUEMENT (ra-brou-man), *s. m.* Action de rabrouer.

— HIST. XVIe s. Les autres, voyans ces rabroumens qu'on leur faisoit, se deportoient de plus se trouver en assemblées de telle, AMYOT, *Pyrrh.* 27.

RABROUER (ra-brou-é), je rabrouais, nous rabroumes, vous rabrouiez; je rabrouerai; que je rabrouasse, que nous rabrouassions, que vous rabrouiez, v. a. Repousser avec rudesse quelqu'un qui nous parle, qui nous fait des propositions, etc. Une maîtresse de province, qui a la langue un peu verte et une mine pesante, rabrouent si dédaigneusement les personnes, qu'ils ne semblent faire montre de leur fortune que pour accroître des ennemis, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 6. Louis XIV, qui connaissait les défauts de M. de Barbezieux, s'en plaignait dans son intérieur, le rabrouait même quelquefois en particulier, VOLTRE, MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* p. 147, dans POUGENS. Il ne cesse de le rabrouer, et de lui dire des mésépiquants, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, § 17.

— HIST. XVIe s. Le seu ou rabroüees [ainsi dit parce que le perdant, au lieu de donner de l'argent, était rabroué], DU CANGE, *rabolderia*. ‖ XVIe s. [Vous] Qui sinsy m'alez rabrouant, M. DESCH. *Poésies mss.* F. 376. ‖ XVIe s. Le senat mesme s'en courrouca à eulx, et le peuple les rabroua bien rudement, AMYOT, *Alc.* 23. Ne le tancer ny le rabrouer [un chien de chasse], de sorte qu'il ait crainte de ce qu'en lui dict, CHARLES IX, *Chasse roy.* 88.

— ÉTYM. Picard, *rebrouer*; de *re*, et *broue*. Diez a établi cette étymologie sur de bonnes raisons : le reno le plus ancien de broue est violent, réfil; *Gar.* 1, 1. Brouer, broer, venant des langues germaniques, devait être, à l'origine, *brau* ou *brou*, comme dans le provençal; cette forme primitive est restée dans *rabrouer* et *abrouer*. De là sorte, *rabrouer* serait, proprement, tâtonner, malmener.

‖ RABROUEUR (ra-brou-eur), *s. m.* Celui qui rabroue.

— HIST. XVIe s. [Seigneur] qui estoit un grand rabroueur, et savoit aussi bien braver et rabrouer, BRANT. *Cap. franç.* I, II, p. 71, dans LACURNE.

‖ RABRUER (ra-bru-é), *v. a.* Rendre plus brute. Et la fumée épaisse, abrutissante, Rabrutissait leur tête non pensante, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* Bruyères, 1750.

— ÉTYM. *Re...*, et *abrutir*.

‖ RABUTINADE (ra-bu-ti-na-d'), *s. f.* Trait d'esprit à la façon de Rabutin. Cette lettre est un fragment [la Consolation à Polybe, de Sénèque] ? Un carton d'filles ramassées dans les écrits de Sévigne..... la rhétorique de quelque courtisan, une rabutinade, DESNOY, *Claude et Nér.* II, 10, p. 61. Recueille à la façon de Rabutin. J'étais tout près de vous faire une rabutinade, ma chère cousine, sur ce que je ne recevais pas la réponse que vous deviez à ma lettre du mois de janvier, BUSSY, *à Mme de Sévigné*, dans BRACHELET.

— ÉTYM. *Rabutin*, parent de Mme de Sévigné.

‖ RABUTINAGE (ra-bu-ti-na-j'), *s. m.* Mot forgé par Mme de Sévigné, et signifiant la famille des Rabutins, à laquelle elle appartenait, et qui concerne cette famille. Je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage : je suis une petite poule mouillée, SÉV. *à Bussy*, 23 *oct.* 1668.

‖ RABUTINEMENT (ra-bu-ti-ne-man), *adv.* Mot forgé par Mme de Sévigné, et signifiant : à la manière des Rabutins, en vrai Rabutin. ‖ Il [le religieux] me prie de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre..... je l'refusai rabutinement, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 *août* 1675.

‖ RACA (ra-ka). Mot syriaque qui est cité dans l'Evangile comme une injure. Celui qui dira à son frère raca mériera d'être condamné par le conseil, RAC, *Bible, Evang. St Matth.* v, 22.

— ÉTYM. Syriaque, raca, imbécille, tête faible.

‖ RACAGE (ra-ka-j'), *s. m.* Terme de marine. Collier fait autour d'un cercle de fer, tendu d'un chapelet de boules de bois et de planchettes traversées par une corde nommée bâtard de racage; il a pour objet de tenir rapprochés le mât de la vergue. Pomme de racage. Drosse de racage. ‖ Faux racage, racage volant que l'on ajoute dans quelques cas au racage d'une vergue de hune.

— ÉTYM. Allem. et subd. *rack*; holl. and. dan. *rak*; de l'anglo-saxon *race*, d'après Jal, ou de *raccan*, tendre, étendre, allonger, d'après Webster.

‖ RACAHOUT (ra-ka-ou), *s. m.* Fécule nourrissante, à laquelle on attribue des propriétés analeptiques. Racahout des Arabes.

RACAILLE (ra-kâ-ll', ll mouillées, et non ra-kâ-yé), *s. f.* ‖ 1° La partie la plus vile de la population. Le mari et la femme qui ne parent leurs poules à la porte de Paris vendredi dernier pour le tumulte que les laquais y excitèrent, furent hier, en plein midi, au même lieu, pendus et étranglés, pour montrer à cette racaille de laquais qui ne les craignait point, QUI PATIN, *Lett.* I. II, p. 93. La racaille dans des trous..... Se sauva sans grand travail, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Ton peu d'entendement me rend tout étonné : vous n'êtes que racaille, Gens grossiers, sans esprit, à qui l'on n'appréend rien, IB. VII, 11. Puis-je me fier aux vers... Des Colins de mon temps poursuivre la racaille? VOLT. *Ep.* 96. ‖ 2° *Fig.* Il se dit de toutes les choses de rebut. On a vendu aujourd'hui tous les livres de prix; le reste n'est que de la racaille.

— SYN. RACAILLE, CANAILLE. La signification commune est foule digne de mépris; mais racaille est encore plus méprisant que canaille, et exprime un degré au-dessous.

— HIST. XVIe s. Racaille du mau saint Martin Et de tous maulx de plus en plus, E. DESCH. *Poésies mss.* F. 242. ‖ XVIe s. L'homme d'estat et la racaille

Digitized by Google

du peuple, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 204, dans LACURNE.

— ETYM On a indiqué le grec ῥάκος, guenille; la signification conviendrait; mais on ne voit pas comment ce mot grec se serait introduit. Diez propose dubitativement l'ancien scandinave *rackr*, angl. *rack*, chien, de sorte que *racaille* aurait, étymologiquement, le même sens que *canaille*. Ce qui paraît le plus probable, c'est que ce terme injurieux provienne du *raca*, injurieux aussi, qui est dans l'Évangile. Plusieurs mots de la Bible ont passé dans les langues romanes, par exemple *parabola* qui a donné *parole*. Le provençal a *raca*, rosse, qui ne contredit pas cette étymologie.

† RACAMBEAU (ra-kan-bô), *s. m.* Terme de marine. Anneau de fer ou de bois servant à divers usages.

— ETYM. Même racine que *ravage*.

† RACANETTE (ra-ka-nè-t'), *s. f.* Nom que les chasseurs donnent à un petit canard de passage, et aussi à la sarcelle.

† RACASTILLAGE (ra-ka-sti-lla-j', il mouillées), *s. m.* Terme de marine. Réparation à l'accastillage d'un bâtiment.

† RACASTILLER (ra-ka-sti-llé, il mouillées), v. a. Terme de marine. Travailler au radoub des œuvres mortes d'un vaisseau ou à la refonte de ses hauts.

† RACCOINTER (ra-koin-té), v. a. Accointer de nouveau. || Se raccointer, v. réfl. S'accointer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Vous ne vous en irez par delà puisque on vous mande, et vous raccointerez de vos gens et de vostre pays, PROISS. II, II, 99.

— ETYM. *Re...* et *accointer*.

† RACCOISER (ra-koi-zé), v. a. Terme vieilli. Apaiser, calmer. Il crut devoir mettre cet intervalle de temps pour laisser raccoiser les humeurs et refroidir les esprits, ST-SIM. 383, 76.

— HIST. XVIIe s. Ce quartier estant s'accoisé, D'AUB. *Hist.*, II, 410.

— ETYM. *Re...* et *accoiser*.

RACCOMMODAGE (ra-ko-mo-da-j'), *s. m.* Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc. Le raccommodage d'un habit.

— ETYM. *Raccommoder* : Berry et Normandie, *racmodage*; wallon, *rakemodaj*.

RACCOMMODÉ, ÉE (ra-ko-mo-dé, dé), part. *passé* de raccommoder. || 1° À qui on a fait un raccommodage. Une robe raccommodée. || Fig. M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés, SÉV. 28 août 1686. Elle est revenue! tout est raccommodé, tout est d'accord, GENLIS, *Mères rivales*, I, III, p. 185, dans POUGENS. || 2° Entre qui a eu lieu un raccommodement. Des amis raccommodés. || Fig. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de vapeurs, SÉV. 343. Raccommodé avec les lettres, il était toujours en colère contre le reste de la nation, VOLT. *Lettre*.

RACCOMMODEMENT (ra-ko-mo-de-man), *s. m.* Réconciliation après une querelle. J'ai une lettre de M. le cardinal de Bouillon qui me charge de son raccommodement, MAINTENON, *Lett. au curé de Noailles*, 26 juin 1694, p. 30. Majesté [Charles II] ne goûta pas longtemps la douceur d'un raccommodement [avec une maîtresse] qui le rendit de la plus belle humeur du monde, HAMILT. *Gramm.* XI. Petits soins, rendez-vous, doux raccommodements. Promesse d'épouser, plainte, douceur, rupture, Tout cela se trafique vivement, RACINE, *Plaideurs*, le *Distr.* IV, 9. Gaston, dont la vie était un flux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère [Louis XIII], VOLT. *Mœurs*, 178. La querelle fut très-violente, et finit par des pleurs, qui touchèrent le roi; un froid raccommodement termina cette scène, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 220, dans POUGENS. Les raccommodements ne suivent jamais le dégoût et le mépris, ID. ib. t. II, p. 1.

— HIST. XVIe s. Un des bouteleur nommé Neux, gagné par les Espagnols, pour empescher le raccommodement, rompit tout traicté, D'AUB. *Hist.* III, 205.

— ETYM. *Raccommoder*.

RACCOMMODER (ra-ko-mo-dé), v. a. || 1° Réparer, remettre en bon état. Les chemins de Vire sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi, SÉV. 18 juin 1680. C'est ainsi [à coups de pierre] que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers, ID. 16 mai 1689. Il [le maréchal de Villeroi] rabattrait bien de l'estime qu'il a pour moi, s'il me voyait montrer à lire à fille de la Tour, examiner la vocation d'une postulante, ou raccommoder mes chemises, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 287, dans POUGENS. Vous passeriez vos jours à raccommoder ses serviettes, DANIEL, *Gramm.* 9. La père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors, VOLT. *Mœurs*, 104. || Fig. Et absolument. On raccommodait sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, FÉNELON et Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice, J. J. ROUSS. *Iudg* 2e part. || Fig. Raccommoder ses flûtes, réparer ses affaires, SÉV. 1er août 1671. Le scandaleux des discours de l'abbé, qui tâcha de raccommoder ses flûtes, BARLE, *Lett.* p. 740, dans POUGENS. || 2° Remettre en bonne santé. Je suis ressuscité, ... que vous me manderez que j'ai d'abord à vous à toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan, SÉV. 16 oct. 1673. || 3° Remettre dans un état plus convenable, plus selon la bienséance. Raccommoder ses cheveux, sa coiffure. Votre perruque est dérangée; raccommodez-la. N'a-t-elle point resté derrière Pour accommoder sa jartière? SCARR. *Virg.* II. || 4° Réformer, dans un ouvrage d'esprit, ce qu'il peut y avoir de mauvais. Je ne puis jamais raccommoder ce que j'ai entièrement au bout de ma plume, SÉV. 3 avr. 1081. Je n'avais que diminuer ans quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée, sent, dit-on, fort bien aujourd'hui. Quand je m'aperçois de ces répétitions, je fais une grimace épouvantable, mais il n'en est autre chose..... je ne sais point raccommoder, ID. 11 mars 1675. || 5° Remettre in bon état dans les affaires, dans les relations. On dit que L. a trouvé sa chère épouse écrivant une lettre qui ne la peignait pas; le bruit a été grand. d'Hacqueville est occupé à tout raccommoder, SÉV. 396. L'affaire de M. de Surville n'est pas facile à raccommoder; mais il ne faut pas se rebuter, ID. *Lett. à Mme de Villette*, 20 mars 1707. Le fr. leur veut raccommoder ce qu'il a gâté sur le P. Poisson, mais il a plus de talent pour le mal que pour le bien, ID. *Lett. du curé de Noailles*, 24 sept. 1697. Pour raccommoder nos affaires, tu veux donner à souper, HAMILT. *Gramm* 3. Laissez-moi faire, je vais vous raccommoder tout cela, A. DUVAL, *Jeun. de Henr. V*, III, 10. || En ce sens, raccommoder peut avoir un nom de chose pour sujet. Cet accommodement va raccommoder nos affaires, sa fortune. || Raccommoder une sottise, la réparer. || Raccommoder quelqu'un dans l'esprit d'un autre, le remettre en bonne opinion. Cela le raccommode dans l'esprit de Sénantes, HAMILT. *Gramm.* 4. || Raccommoder se dit aussi, absolument, en sens de raccommodement l'esprit. Notre princesse a eu, en effet, ce soir, une conduite si obligeante pour vous, qu'elle doit vous raccommoder pour longtemps, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 8 août 1710. || Se raccommoder d'accord des personnes brouillées. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan, SÉV. 484. Le roi a raccommodé l'archevêque de Reims avec le pape, ID. 22 janv. 1672. Elle prétend se raccommoder ces deux amants, HAMILT. *Gramm.* 11. || Raccommoder quelqu'un avec lui-même, l'amener à la paix de la conscience. Diligent, par pitié, s'il est possible, me raccommoder avec moi-même, GENLIS, *Théât. d'éduc. Les Dangers du monde*, II, 2, dans POUGENS. || En un sens plus vague, raccommoder avec quelqu'un, faire accepter, excuser sa conduite. Mon très-cher philosophe, vous m'avez raccommodé avec Sirven; je vois avec plaisir qu'il pourrait son affaire, VOLT. *Lett. l'abbé Audra*, 19 juin 1770. || 3° Se raccommoder, v. réfl. S'arranger, lui pouvoir. Son pauvre esprit que le latin gâta ne se raccommoda pas dans la logique, BAILL. *le Barbon*. Je reprends mon heure de coucher; mon sommeil se raccommode avec le matin, SÉV. 19 juin 1676. Il me semble que les choses ne se raccommodent pas, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 6 sept. 1710. Vous êtes dans l'âge où les estomacs se raccommodent, VOLT. *Lett. à Mme de Fontaine*, 16 déc. 1705. || 3° Se reconcilier. Le roi a voulu que Mme de Longueville se raccommodât avec Mademoiselle, SÉV. 3 avril 1677. Elle [Mme de Montespan] s'est raccommodée avec le roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1686, t. I, p. 73, dans POUGENS. Quand les dames querellent longtemps, elles ont envie de se raccommoder, DANCOURT, *Chev. à la mode*, V, 6. Un homme comme se raccommoda avec la femme, en voyant le Prétjuge à la mode; j'ai vu l'homme du monde le plus fier devenir modeste après la comédie du Glorieux, VOLT. *Lett. Allergati*, 23 déc. 1760. Il est dur d'avoir un ennemi; mais, quand les sujets d'inimitié sont si publics et si injustes, il est lâche de se raccommoder, ID. *Lett. en vers et en prose*, 67. || Fig. Se raccommoder avec quelque chose, en prendre meilleure opinion. Pour me raccommoder avec Fontainebleau, j'y veux aller ou-devant de vous, SÉV. 22 mai 1678.

— HIST. XVIe s. Ayant gaigné caste place, il la fandroit raccommoder promptement et y laisser une forte garnison, LANOUE, 630. On seroit contraint de séjourner huit ou dix jours à Philippopoli, pour se rafraischir, et faire raccommoder les bissues, ID. 444. Il rencontra sur sa route Aubigné avec lequel il se raccommoda, D'AUB. *Vie*, 11.

— ETYM. *Re...* et *accommoder*; wallon, *rakemodé*; Berry et Normandie, *racmoder*. Cette prononciation, de *o* tendance à se changer en *a* muet, serait mieux représentée par *racquemoder*, on l'entend quelquefois dans la conversation.

RACCOMMODEUR, EUSE (ra-ko-mo-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de raccommoder. Raccommodeur de faïence. Une raccommodeuse de dentelle.

RACCORD (ra-kor'; le d ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme d'art. Liaison établie entre deux parties contiguës d'un ouvrage, lesquelles n'étaient pas en harmonie. Le raccord fait dans cette façade ne se voit pas. Le raccord de cette ancienne peinture avec la nouvelle. || Travail par lequel le peintre en bâtiments fait disparaître les traces entre les de vieilles. || 2° Fig. Il se dit des ouvrages d'esprit. Il a fait dans sa partition des raccords heureux. Le premier acte de cet opéra ne tient pas bien au second : il est besoin de quelques raccords.

— HIST. XVIe s. Ils cercheront le raccord des figures de la dicte histoire, tellement qu'il n'apparoisse que toutes leddites tables joinnes ensemble ne sont qu'une mesme piece, à cause que le record des figures empeschle la cognoissance de l'assemblage, PALISSY, 14.

— ETYM. *Re...* et *accord*.

RACCORDÉ, ÉE (ra-kor-dé, dé), part. passé de raccorder. Un mur bien raccordé. || Fig. Un ouvrage accessoire qui sert de transition. || Jonction de deux terrains inégaux, dans un jardin, par une pente ou un perron. || Jonction de raccordement, courbe suivant laquelle on passe, sans ressauts, d'un alignement à un autre. || 3° Jonction de deux chemins de fer. || Jonction de trianguiations. Le rôle des géographes pâtemotalis fut mis à l'égyptien dès le début de leurs tentatives de raccordement du réseau des triangles de l'Italie avec celui de France, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. XXIV, p. 853. || Jonction de deux tuyaux inégaux, au moyen d'un tambour de plomb, d'un collet. || 5° Partie de l'âme d'une bouche à feu qui remplie la chambre destinée à recevoir la poudre, et qui se raccorde avec cette chambre.

RACCORDER (ra-kor-dé), v. a. || 1° Terme d'arts. Faire un raccord, des raccords. Raccorder une maison délabrée. L'usage s'est conservé jusqu'à présent de prolonger le fond du bief supérieur dans l'intérieur du sas, et de le raccorder avec le bief inférieur par un mur de chute..... GRAND, *Instit. Hém. science.* t. VII, p. 174. || 2° Terme de paveur. Faire une petite partie de pavé au pourtour d'une borne, ou boucher un trou d'eau. || Refaire une partie de pavé. || 3° Terme de peinture en bâtiment. Refaire du même ton de couleur une partie sur un fond anciennement peint. || 4° Terme de doreur. Remettre de l'or où il en manquait. || 5° Fig. Il se dit aussi des ouvrages d'esprit. Le coupure a fait des suppressions dans son article; l'auteur n'a pu bien raccorder le tout. || 6° Terme de peinture. Réparer un tableau gâté, adoucir les tons, éteindre les lumières trop brillantes, etc. || 7° Se raccorder, v. réfl. Être raccordé. C'est qu'un bâtiment est un ouvrage de règle, et que la symétrie se raccorde avec cette idée; c'est que la symétrie soulage l'attention et l'agrandit, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 332, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. [Dieu] Par qui les choses prevarient, Mevent, racordent et ralient, BENOÎT, II, 11.

XIIIe s. Venichen et Pisen s'estoient raccordé et juré contre les Genevois, *Hist. de Grenoble*, I, I, p. 443. || XVe s. Ainsy vous vous raccorderez Au doulx roy de misericorde, *Mir. de Sie Geneve*.... et

Digitized by Google

bonnes gens de raccorder leurs meubles, et parfaire la note accommodée. LOUIS XI, *Nouv. lxii.*

— ÉTYM. *Re...*, et *accorder*.

† RACCOUPLER (ra-kou-plé), v. a. Remettre ensemble des choses qui avaient été accouplées.

— HIST. XVIe. Il les fault raccoupler et rejoindre [le corps et l'âme], MOYE, II, 48.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoupler*.

RACCOURCI, IK (ra-kour-si, siè), part. passé de raccourcir. || I^e^ Rendu plus court. Une jupe raccourcie de deux doigts. La vie déjà raccourcie s'abrège encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain, nous *Hist.* II, 1. La Méditerranée n'avait que 840 lieues d'occident en orient, au lieu du 1200 qu'on lui connaît, erreur presque incroyable; d'où était parvenue l'estimation de 600 lieues, FONTEN. *Delisle*. De mes ans passagers la trame est raccourcie, VOLT. *Fp.* 15. || Par extension. Cela étant, j'en vois l'usage bien raccourci [d'un principe], PASC. *Pyrr.* I, 1. A bon droit, en pliant et déployant successivement le bras pour frapper plus fort. Il le frappait à bras raccourci. || Fig. Son bras n'est pas raccourci, il ne tombera jamais puissant. Ses mains ne sont point raccourcies depuis les dernières actions de clémence qu'il a faites, MASS. *le Prince*, ch. III. La conversation d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci, BOURDAL. 1er *Avent*, *Serm. le scandale*, p. 117. || Terme de blason. Se dit des pièces honorables qui ne touchent pas le bord de l'écu. || 2° En usage, petites cuvettes raccourcies, il en tombait aussi assez mêtres, toutes les eaux qui contiennent un peu de sucre. || 3° Trop court. Une taille raccourcie à hauteur de la hanche, DUCHAT, *Rabelais*. Qui veut embrasser l'infini à sa mode étroite et raccourcie, *Ven Existence*, II, 3. *Éternité* Les Ostiaques semblent, ses Samoïèdes un peu moins laids et moins raccourcis que les autres, BURT. *Hist. univ.* hon. *Œuv.* I, v, p. 18. || 4° Abrégé. Un tableau raccourci de mouvements. En deux portraits raccourcis et opposés l'un à l'autre, la Bruyère nous représente les pernicieux effets de l'orgueil et les salutaires effets de l'humilité, nouvelle. *Pensées*, I, II, p. 111. Quand n'aie je fait un raccourci de tes esprits un plan invisible et raccourci de la Flandre et de l'Allemagne? FLÉCH. *Turenne* || 5° S. m. Le raccourci, la qualité de ce qui est devenu plus court. Je lui veux peindre [à l'homme] non-seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'étendue de son raccourci d'atome [un ciron], PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. On juge de l'âge des guerriers par la pesanteur ou la légèreté, le raccourci de l'épaisseur du pas, CHATEAUB. *Amér. La guerre*. || 6° Terme de peinture. Effet de perspective qui consiste à présenter les objets plus courts qu'ils ne sont en effet. Là dans le raccourci de cette migniature (sic).... RABELA. *le Cabinet de Quintilius*, p. 42. Toute la figure vue de raccourci, MONTOR, *Lett. d'Italie*, sept. 1788. Carles [Vanloo] modelait sa machine, et il en établissait les lumières, les raccourcis, les effets, dans le vague même de l'air, DIDEROT, *Salons* de 1765, *Œuvr.* I, 319. || 7° Fig. Peinture de la nature de Chaldais, ou milieu de laquelle les deux petites montagnes des Alitures, vues en raccourci, paraissent deux pyramides isolées, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 1, p. 246, dans POUGENS. Quelques modernes ont prétendu que les peintres de l'antiquité ne savaient pas faire de raccourcis, LEVESQUE, *Journ. Hist. et litt.* 15 *novembre*, t. I, p. 440. || 8° Fig. Abrégé. J'ai les bras raccourcis quand bien je me jamais, et les doigts aussi bien que les bras; enfin je suis un raccourci de la misère humaine; voilà à peu près comme je suis fait, SCARR. *Portrait*. Croit-on qu'un ministre d'État, qui semble avoir dans sa tête les affaires de tout un royaume, sit l'esprit fort étendu? tout cela se réduit à d'étranges abrégés et à des raccourcis terribles, NICOLE, *Prem. dis.* t. VI, p. 280, dans LITTRÉ. Je vous écris donc et veici De mon voyage un raccourci, J. B. ROUSS. *Let.* à *Lafosse*. || 9° En raccourci, *loc. adv.* En abrégé. Vous devez que la fortune a eu dessein de lui donner en expérience en raccourci, BALZ. *le Prince*, ch. 23. On connaît les premiers [Socrate, Euripe] : quant à l'autre, voici le personnage en raccourci, PORT. *Publ.* II, 7. Représenter en raccourci le suite des siècles, BOSS. *Hist. Prof.* Son individu [de l'homme] est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci, BURT. *Hist. univ.* ch. I. II [Bossuet] n'écrivait point ses sermons, en plaidé. Il ne les écrivait qu'en raccourci et comme en idée, D'ALEMB. *Éloges*, *Bossuet*.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

RACCOURCIR (ra-kour-sir), v. a. || 1° Rendre plus court. Raccourcir ses promenades. Raccourcir une robe, un manteau. Ce malheur raccourcira ses jours. Ne raccourcissez pas votre séjour, SÉV. 17 juin 1685. || Raccourcir des étriers, rebousser les étrivières auxquels tiennent les étriers. || Raccourcir le bras, le plier en dedans, le retirer. || Raccourcir les pas en dansant, les étendre moins. || 2° Terme de manège. Raccourcir des demi-voltes, les faire dans un moindre espace. || Raccourcir la bride, saisir les rênes plus en avant. || Raccourcir un cheval, retenir son allure, en le retenant dans la main. || Fig. Sa charité [de Beaurellers] pour la prochain le resserrait dans des entraves qui le raccourcissaient par la contrainte de ses libres, de ses oreilles, de ses rennées, ST-SIM. 268, 69. || Terme de chimie. Raccourcir un corps, retirer les chaînes pour les rapprocher d'un corps qui a de l'avance. || Raccourcir une enceinte, la traverser pour rendre plus petite celle où se trouve le corps. || 3° Terme de jardinage. Raccourcir la taille, laisser moins d'yeux sur la branche de l'année qu'il n'en est laissé ordinairement. || 4° Populairement et cruellement. Guillotiner, diminuer de la tête. Nous vous raccourcirons, Vos têtes tomberont, Dansons la carmagnole, BARBIER, *Poésies*, I. || 5° Il se dit pour diminuer un liquide. Je me suis fort bien portée de ma médecine, elle a bien raccourci mes sérosités, SÉV. Voy. *Racourcir*. || 6° Raccourcir un livre. Voy. *Racourcir*. || 7° Raccourcir un cheval, *v. réfl.* Devenir plus court. L'espèce en les propageant raccourcissait, à mesure que la terre s'est refroidie, la nature vivante s'est raccourcie dans ses dimensions, BUFF. *Min.* IV, p. 382. || 8° Raccourcir les auteurs, se replier, se ramasser sur soi-même. Ils se saisissent et se serrent l'un l'autre.... ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, PÉRON. *Tél. xvi.* || HIST. XIIIe s. Ne pensez point bonté dans de Lisle à tiermine [terme], et jou [je] le raplelole et raccourcisse son [ce] tiermine por service que jou en porroie, TAILLAR. *Poés.* 23. || XVIe s. Sont de beauté vray raccourci, Et parfaicts en nature aussi, *Treit. d'alch.* 457. || XVIIe s. Place incapable d'entendre un raccourci de fortification, *Hist.* II, 276. Et le tout en personnages raccourcis [réduits], ne seront que de paisage, *Sat. Men.* p. 10. Il semble que tous les corps célestes raccourcissent l'usage de cettuy ci [le plaisir de manger], MONT. II, 18.

— ÉTYM. *Re...*, et *accourcir*.

RACCOURCISSEMENT (ra-kour-si-se-man), s. m. L'action de raccourcir; le résultat de cette action. Le raccourcissement des jours. Je sais bien que le raccourcissement de la vie, DESCART. *Discr.* de l'action.... mais je voudrais que, pour mettre les choses dans leur juste sens, ce raccourcissement se ménageât dans les intervalles des actes, COMM. *Forum. de Wit.* L'eau truche, le casaor, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps.... font la nuance entre les oiseaux de l'air et ceux de la terre, BUFF. *Oiz.* I, VI, p. 248.

— HIST. XVIe. Voilà l'ordre que nous tiendrons, duquel un veis le raccourcissement [raccourci] en la table suivante, PARÉ, *Anat.* 1.

— ÉTYM. *Raccourcir*.

† RACCOURRIR (ra-kou-rir), v. n. Revenir en courant. — HIST. XIIIe s. La robe revint, de duel [chagrin, deuil] confont et d'ire, *Romancero*, p. 16.

— ÉTYM. *Re...*, et *accourir*.

† RACCOUTRE (ra-kou-tr'), s. m. Diminution de longueur d'une pièce d'étoffe mal fabriquée.

RACCOUTRÉ, ÉE (ra-kou-tré, trée), part. passé de raccoutrer. Habit mal raccoutré.

RACCOUTREMENT (ra-kou-tre-man), s. m. L'action de raccoutrer; le résultat de cette action. Le raccoutrement de vieilles nippes.

— HIST. XVIe S. Raccoutrement, COTGRAVE.

RACCOUTRER (ra-kou-tré), v. a. || 1° Raccommoder, recoudre. Faire raccoutrer son manteau. || 2° Fig. Se raccoutrer, *v. réfl.* Se remettre. On parle de toute autre chose, Chorost se raccoutra et s'en alla, ST-SIM. 58, 188.

— HIST. XVIe S. Nenna commences aussi à raccoutrer un petit le calendrier, AMYOT, *Num.* 31. Je sache à raccoutrer aucunement ma vie, et la former au meule de ces grands personnages, DE *P. Em.* I.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoutrer*.

† RACCOUTREUR, EUSE (ra-kou-treur, treû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui raccoutre.

— HIST. XVIe S. Raccoutreur, COTGRAVE.

RACCOUTUMÉ, ÉE (ra-kou-tu-mé, mée), part. passé de raccoutumer. Il est déjà tout raccoutumé à la maison.

RACCOUTUMER (SE) (ra-kou-tu-mé), *v. réfl.* Reprendre une habitude. Allons, je le veux, recommençons notre commerce; vous commencez, dites-vous, à vous raccoutumer à moi, SÉV. *à Bussy*, 19 mai 1677. Nous nous raccoutumons à la bonne vie insensiblement, 10. *ib.* 13 oct. 1678. Votre sœur commence à se raccoutumer avec nous, mais non pas avec le monde, dont elle paraît toujours fort dégoûtée, *Suc. Lett.* XXXII, *à son fils*.

— HIST. XVIe S. .... Ains demeurerent les fenestres closes dit on deux jours, pour raccoutumer les jugeons par bon traictement, O. DE SERRES, 939.

— ÉTYM. *Re...*, et *accoutumer*; wallon, *rakoutumé*.

RACCROC (ra-kro; le *c* ne se lie pas et ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-kro-z'in-croyables), s. m. Terme de jeu. Coup de raccroc, eu, simplement, raccroc, un coup non visé, où il y a plus de bonheur que d'adresse. Il a fait cette balle par un raccroc, de raccroc, par raccroc. Ce coup a un raccroc.

— HIST. XVIe S. Après leellal mariage fait, il eust en l'esté d'avoir mariez une feste ou assemblée de gens que l'en dist ou pais [au pays de Caux] raccroc, ou cazoc, *recoptum*.

— ÉTYM. Voy. RACCROCHER.

RACCROCHÉ, ÉE (ra-kro-ché), part. passé de raccrocher. || 1° Accroché de nouveau. Ce tableau était tombé, le voilà raccroché. || Fig. Ah! monsieur qu'elle est belle. Il que j'ai de plaisir à vous voir raccroché! REGNARD, *le Joueur*, III, 6. || 2° Arrêté dans la rue par une fille publique. On y est ce qu'on appelle raccroché en plein jour, VOLTAIRE, *Voy. Hol. Œuvr.* I. VII, p. 79.

RACCROCHEUR (ra-kro-ché), s. m. || 1° Raccrocheur de nouveau. Raccrocheur cette inquisitrice. Retirateur, remplaceur. Enfin je vous raccroche. Non argent bien aimé, rentrez dedans ma poche, MOL. *Fl.* II, 6. Si je puis vous raccrocher le manuscrit dont vous me parlez, CARACCIOLI, *Lett. rév et mor.* I. II, p. 82, dans POUGENS. || 2° Fig. Remettre en bonne position. Pégase n'était pas sous son char, mais on qui pouvait le raccrocher et le conduire aux premières places, STENDHAL, 302, 170. || 4° Dans le langage familier, on parlait des filles de mauvaise vie, arrêter les passants. || 5° *v.* n. Terme de jeu. Faire un ou plusieurs raccrocs. Ne faire que raccrocher. || 6° Se raccrocher, *v. réfl.* Se remettre à quelque chose en s'y accrochant. Il se serait noyé s'il ne s'était raccroché à une branche d'arbre. || Fig. Se raccrocher à une chose, s'y attacher pour regagner d'un côté ce qu'on avait perdu de l'autre. || Absolument. Se raccrocher, regagner en tout ou en partie les avantages qu'on vient de perdre. Horace : Cet homme me rompt tout. — Remplie : Oui; mais cela n'est rien. Et de vous raccrocher vous trouverez moyen, MOL. *Ec. des femm.* III, 4. || 7° Se raccrocher à, se remettre avec. Les regrets sincères que vous me faites paraître de ne point vous raccrocher présentement dans cette maison de Grignan.... MME DE SÉV. Ce qui avait été gouverneur du jeune de Grignant, 1er mai 1681. Vous avez fait divorce avec le genre humain; Mais vous vous raccrochez encore au bonheur, REGNARD, *Démocrite*, I, 4. Est-ce que, tout de bon, vous êtes résolu de vous raccrocher plus que jamais à cette femme? BARBIER, *Nuct.*, I, 10. || Il s'est raccroché au service, au dit d'un homme qui, ayant quitté le service, y est rentré.

— ÉTYM. *Re...*, et *accrocher*.

† RACCROCHEUR (ra-kro-cheur), s. m. Terme de jeux. Celui qui fait des raccrocs; se dit surtout au billard.

RACCROCHEUSE (ra-kro-ché-z'), s. m. || 1° Fille de mauvaise vie qui raccroche les passants. || 2° Coquille suivante appelée aussi bourse (le canelle bourse, mer des indes).

† RACCROUPIR (SE) (ra-krou-pir), *v. réfl.* Saccroupir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Se racroupir, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *accroupir*.

RACE (ra-s'), s. m. || 1° Tous ceux qui viennent d'une même famille. Nous ne regardions point à la race, nous ne regardions qu'au mérite, *Francion*, liv. VI, p. 271. Le trône où je me siéds n'est pas un bien de race, CORN. *Héract.* I, 2. Le règne éternel de la race de David, PASC. *Prov.* XIV, 161, éd. HAVET. Toute sa race [du cardinal de Retz] a de l'esprit, et un plus que tous, SÉV. 18 sept. 1676. Les gentils ouvrent les yeux et s'unissent en esprit aux juifs convertis, ils entrent par ce moyen dans la race d'Abraham, et, devenus ses enfants par la foi, ils héritent des promesses qui lui avaient

Digitized by Google

été faites, sous. *Hist.* II, 7. Les enfants de Clovis n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur avait prescrites, Dieu suscita une autre race pour régner en France, in. *Fétd.* VII, 13, 14. Hé bien, je m'édouis; votre race est connue, Depuis quand? répondez. — Depuis mille ans entiers, sous. Sat. V. Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé, RAC. *Athal.* IV, 5. Mais sans cesse occupé des grands noms de ma race, ID. *Bajaz.* II, 9. Odieux pour l'ô crime! ô déplorable race! ID. *Phèdre*, I, 3. Et vous..... Vous périrez peut-être et toute votre race, ID. *Esth.* I, 3. Ils n'ont ni aïeux ni descendants; ils composent seuls toute leur race, LA BRUY. II. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressemble le plus, VOLT. *Louis XIV*, 8. La race des anciens Francs donnait qui régnait en Normandie et en Angleterre, ID. *Mœurs*, 80. Il Noblesse de race, se disait autrefois de celui à qui cette qualité était été transmise, par opposition à celui qui n'était fait anoblir. || On a dit de même et en sens inverse : roture de race. Les Suisses s'offrent d'être gentilshommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois, RASC. *Pens.* V, 9. || De notre race, dans notre famille. Je crois que je ne vous parlerai pas pour cela.... pour ne point perdre, parmi de notre race; nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais, SÉV. 8 juil. 1676. || Il se dit, dans l'histoire de France, des traits de race royale qui ont successivement occupé le trône : la première race, ou Mérovingiens; la deuxième race, ou Carlovingiens; la troisième race, ou Capétiens. Dans le commencement de la première race, on voit un nombre infini d'hommes libres, soit parmi les Francs, soit parmi les Romains, MONTESQ. *Esp. XXX*, 11. || [Cordemoi] a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France, VOLT. *Louis XIV*, *Chronique*. Cette race monstrueuse, la race humaine, les hommes en général. Là sous des traits hideux s'offre la race humaine; Plus forts sont les liens, et plus forte est la haine, DELILLE, *Pitié*, II. || 2° Extraction. Cet prudhomme naît enveloppé sa race, RAC. *Athal.* III, 4. Je vins : mais je cachai ma race et mon pays, ID. *Esth.* I, 3. Rejetons dans une famille. Comme nos citoyens de race désirent, RÉGNIER, *Sat.* II. Qu'il me retire d'ici, uniquement pour tirer race de moi, MOLIÈRE, *Lett. crip.* I, 10, 1670. || Il se dit aussi des animaux. J'aimerais autant dire que des éléphants ont fait l'amour à des puces, et en ont eu de la race, VOLT. *Remmius*, II, 3. || Généalogies. Ce culte se continuera toujours et passera de race en race parmi les enfants d'Israël, RAC. *Bible. Ecrouy.* XXVII, 31. Voilà cette première race de monstres [l'archevêque d'Arles qui venait de mourir]; nous irons après, mon cher comte, SÉV. 18 mars 1695. Comme [il le royaume d'Israël] s'était établi par la division, il fut souvent divisé contre lui-même.... les familles royales les mieux établies virent à peine quatre ou cinq races, BOSS. *Politique*, II, 11. Il s'établit, en payant, d'opulents roturiers; Je leur fais des aïeux de quinze ou seize races, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 2. || Postérité, famille. Race future, les races futures, les hommes à naître. Que direz-vous, races futures. Si quelqu'esprit un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? MALH. III, 4. Et ton nom paraîtra, dans la race future, Aux plus cruels tyrans une cruelle injure, RAC. *Brit.* V, 2. || 3° Il se prend que quelois dans le sens de fils ou fille. Race de mille rois, adorable princesse, Dont le puissant appui de faveurs m'a comble, MALH. IV, 4. Je te vous toujours voir, quoi que la rage fasse, Craindre ton amour deslors la propre race [ton propre fils], CORN. *Héracl.* IV, 5. Adieu, prince, vivez, digne race des dieux, RAC. *Iph.* V, 5. || 4° Il se dit quelquefois d'une classe d'hommes se ressemblant ou par la profession, ou par les habitudes, ou par les inclinations; en ce sens il a quelque chose d'ironique ou même d'injurieux. La race des poètes. Les philosophes, race crédule. Ô imitateurs, race servile! Famishrement, méchante race, méchante petite race, se dit à de petits enfants qu'on réprimande. || On dit de même au pluriel : Ce sont de méchantes races. Ces petites races font un bruit insupportable. || Race de vipères, expression qui, dans l'Écriture, s'adresse aux pharisiens, et que, dans le langage ordinaire, on applique à de méchantes gens. || Race se dit de même, dans le langage de l'Écriture, ou dans le langage élevé, des hommes frappés d'une réprobation. Ô race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous? BOSS, *Bible. Evang. St Luc*, IX, 41. Pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain? race infidèle, me connaissez-vous à cette foi? BOSS. *Anne de Gonz.* Dieu s'apprête à le joindre à la race parjure.... RAC. *Ath.* III, 5. || 5° Terme de zoologie. Réunion d'individus appartenant à la même espèce, ayant une origine commune et des caractères semblables, transmissibles par voie de génération, ou, en d'autres termes, variété constante dans l'espèce. || En ce sens, il se dit des hommes. Les populations de race germanique. La race caucasienne. La race jaune. Il y a beaucoup plus de races d'hommes qu'on ne pense; celle des Samoïèdes et des Hottentots paraissent les deux extrêmes de notre continent, BUFF. *Nomenclat.* I, 1. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers, ID. *Mœurs*, 141. On trouve à peu près dans les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature. d'une figure bizarre, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* I, V, p. 3. || Il se dit aussi des animaux. La meilleure race de chèvres. Chien, cheval de bonne race. N'êtes-vous pas effrayés de l'excès de la sottise de notre race? Ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes? VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 juill. 1764. Les races, dans chaque espèce d'animal, ne sont que des variétés constantes, qui se perpétuent par la génération, SUPP. 7e *Ép. nat. Œuv.* I, XII, p. 361. Emmobilir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux, BUFF. *Ibid.* I, IV, p. 28. || Souche race, voy. SOUS-RACE. || Un sujet de pure race et celui qui descend directement, sans croisement, de la souche de son espèce. || Pure race n'est pas le même chose que pur sang, attendu que pur sang est un terme réservé à un cheval particulier. || Absolument. Espèce conservée bonne et non altérée par des croisements. Chien de race. Cheval de race. Vous eussiez vu ce père voler plus vite que nos chevaux de race, dans la plaine à Newmarket, VOLT. *Irenè*, 3. || Ce cheval a de la race, on voit à sa structure qu'il provient d'une bonne race. || Par extension. Ce cheval a été élevé à Pin, il a l'air d'être de race. || Il se dit de même d'une femme de race et les chevaux de prix, V. HUGO, *Crép.* 12. || Race se dit des végétaux aussi, bien que plus rarement. Froment de la race de Talavera. || Poétiquement. Je ne pouvais nombrer ces races innombrables, Qui, diverses de port, de formes, de couleurs, De feuilles, de parfums et de fruits, naissent, croissent, meurent, du sein de la terre et de l'onde, SAINT-LAM. Les trésors de l'homme et l'ornement ôn monde, DELIL. *Trois rég.* VI. || Proverbes. Les bons chiens chassent de race. Les bons chiens chassent de race, les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères; locution qui vient de ce qu'il y a des chiens qui, par leur bonne race, savent chasser sans avoir appris. || Cet homme chasse de race, cela peut se prendre en bonne comme en mauvaise part, mais toutte fois chasse de race, se prend toujours en mauvaise part, signifiant qu'elle est coquette comme sa mère. Je suis un peu coquet, tu n'en pas mal mauvaise race. Il était, dit-on, en son vivant; Nous chassons tous de race, et le mal n'est pas grand, REGNARD, le *Distr.* IV, 3.

‡ RACE, ÉE, adj. Terme de blason. Il se dit de la famille considérée dans la durée. Due elle est la lignée purement naturelle et physique, tandis que la famille implique un rapport social et moral, || RACE, ESPÈCE. Dans le langage de la zoologie, espèce est plus étendu que race. L'espèce galline en général, et, en particulier, la race galline qu'on élève en Normandie ou en Espagne. Une faute où l'on tombe souvent, de dire le race bovine, ovine, porcine, chevaline, pour l'espèce. Il faut dire, en général, l'espèce bovine, ovine, porcine; la race bovine de Durham, la race normande; le race (de chevaux) percheronne, etc.

— HIST. XVI'S. Race des rois et des ducs de France, honneur de l'univers, Mon prince, mon seigneur, le support de mes vers, DESPORTES, *Angélique*, I. Contemplés curieusement les espèces de raisins qu'y verrés, afin d'en tirer, en la saison, des races, s'il y en a, que vous agreerés, O. DE SERRES, 150. Car tout l'avoir mondain, quelque chose qu'on face, Jamais ferme n'arrivé à la troisième race, BOSS. 972. Et vous, messieurs, n'en devez pas moins attendre de ces jésuites, si n'en extirpez dès le commencement et la race et la racine, PASQUIER, *Recherches*, IIV. III, p. 200, dans LACURNE.

— ETYM. Bourguig. *race*: provenç. et espagn. *raza*; portug. *raça*; ital. *razza*; engl. *race*, race, de l'anc. haut allem. *reiza*, ligne, d'après DIEZ. Les formes exclusif le latin *radix* : *radicem* avait donné *rais*, et *rédix* n'aurait jamais fait en italien *razza*.

‡ RACÉMATE (ra-sé-ma-t'), s. m. Terme de chimie. Nom des sels formés par l'acide racémique.

‖ RACÉME (ra-sè-m'), s. m. Terme de botanique. Groupe de fleurs ou de fruits qui a du rapport avec une grappe. Dans le genre dicotome, les fleurs grandes, élégantes, blanches, sont disposées en simples grappes terminales.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, de même radical que le grec βότρυς, grain de raisin.

‖ RACÉMEUX, EUSE (ra-sé-meu, meu-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont disposées en grappes.

— ETYM. Lat. *racemosus*, de *racemus*, grappe.

‖ RACÉMIFÈRE (ra-sé-mi-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs en grappes.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, et *ferre*, porter.

‖ RACÉMIFORME (ra-sé-mi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une grappe.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, et *forma*.

‖ RACÉMIQUE (ra-sé-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide racémique, acide extrait des eaux mères dont on a retiré l'acide tartrique. || L'amylure racémique, amylure formé de poids égaux de camphre ordinaire, dontle pouvoir rotatoire s'exerce à droite, et de camphre de matricaire dont le pouvoir rotatoire s'exerce à gauche, CHAUTARD, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 998.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, raisin.

‖ RACHAL (ra-ch'al), s. m. Terme d'oiselier. Se dit des oiseaux qui produisent des petits entièrement semblables à eux.

— ETYM. Racler.

‡ RACHALANDER (ra-che-lan-dé), v. a. Faire revenir des chalands, des acheteurs. Rachalander une boutique.

— ETYM. *Re...*, et *achalander*.

RACHAT (ra-cha; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Action de racheter. A peine avait-il vendu sa maison, que, se ravisant, il en proposa le rachat à l'acquéreur. || Terme de jurisprudence. Faculté ou pacte de rachat, faculté stipulée par le vendeur, de recouvrer la chose vendue, en remboursant dans un certain délai à l'acquéreur le prix ainsi que les frais et loyaux coûts que celui-ci a payés. On dit aussi faculté ou pacte de remérè. L'acquéreur à pacte de rachat ne peut user de la faculté d'expulser le preneur, LOYS. *Déc.* XIII, 3. Le rachat ne purge le délai fixé pour le réméré, il devient propriétaire incommutable, *Code Nap.* art. 1701. || Le rachat d'une rente, d'une pension, le payement de certaine somme pour emortir, pour éteindre une rente, une pension. Nous sommes sur le point d'en voir une bien grande [une vérité], qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie droit à l'hôpital; l'extinction est grande, mais la dureté l'est encore plus, SÉV. *Lett. à Pompone*, 7 déc. 1671. [On dit de même : le rachat d'une servitude. || Rachat de marchandises, payement d'une certaine somme, pour éviter le confisquement des marchandises capturées en mer par un corsaire. || 2° Délivrance, rédemption. On était convenu de part et d'autre que le prix du rachat des prisonniers serait, par tête, de cinq cents livres pour une personne libre, et de la moitié pour un esclave, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 219, dans POUGENS. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs, à la charge par eux d'armer fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie; car alors ils les font mourir, SAINTE, *Anach.* ch. 34. || Le rachat du genre humain, la rédemption opérée par Jésus-Christ. || 3° En matière féodale, somme à laquelle était réduit le revenu d'une année du fief qui devait le droit de relief.

— REM. On a dit *ruchet*. Le rachet [des prisonniers] est pour l'amour de vous..... MALH. *le Traité des bienf. de Séneque*, VI, 13.

— HIST. XVI'S. Ils tiers cas, si est que aux fiés [ou fief] qui vient en descendant ne doit meet ou seigneur, BEAUM. XIV, 8. || XV'S. Le comte commande que l'on ardist tout, si des rachats à argent les heraus n'avoient leur devoir, FROISS. II, 88. || Il le tient si que il ne perge l'essoi et le bauhert, et luy fist son glaive passer parmy le gros du cueur, et l'abatit mort sans rachapt, *Perceforest*, I, 1, f° 92; || XVI'S. Rachapt est le revenu d'une année choisie en trois immediatement précédentes, le dit [l'arbitrage] des parts, ou une somme de deniers pour une fois, au choix du seigneur, LOYSEL, 564.

— ETYM. *Re...*, et *achat*.

‡ I. RACHE (ra-ch'), s. f. || 1° Nom sous lequel on désignait autrefois les diverses maladies éruptives de la tête, et, en particulier, la teigne.

Google

[2° Nom donné dans les vignobles du Languedoc à l'espèce nommée par Wahl la cuscute monogyne, laquelle est inutisible aux vignes, LEOGRANT.

— HIST. XIVe S. Porrigo, teigne, rache, roigne, DE CAHOR, porrigium.

— ETYM. Prov. rasca, gale; rascar, gratter; espagn. et port. rascar, gratter; du latin fictif rascare, qui vient de rasum, supin de radere, gratter, écorcher.

† 2. RACHE (ra-che), s. f. Terme de marine. Trait fait avec un compas sur une pièce de bois pour indiquer le travail qui doit être fait.

— ETYM. Esp. rasgo, trait de plume, que Diez rattache à rasricare (voy. le précédent).

† 3. RACHE (ra-ch'), s. f. Terme de marine. Lie de mauvais goudron et de l'huile.

— ETYM. Grimm, racha; du latin fictif rasica, du latin rasa, poix brute.

† RACHÉE (ra-ché), s. f. Seuche du bois qui a été coupé, et sur laquelle il repousse des branches (d'manqch du chasseur).

— ETYM. Il y a l'ance. franç. rach, racheau, souche.

† RACHER (ra-ché), v. a. Terme de construction. Faire avec un compas, sur une pièce de bois, le tracé nécessaire pour la tailler. || Terminer une broderie par de petits points symétriques.

— ETYM. Rache 2.

RACHETABLE (ra-che-ta-ble'), adj. Qu'on peut racheter. Une rente rachetable. Dans l'ancienne monarchie, le domaine du roi était rachetable à perpétuité.

— HIST. XVIe S. Rentes constituées à deniers sont rachetables à toujours, LOYSEL, 811.

— ETYM. Racheter; wallon, regnve.

RACHETÉ, ÉE (ra-che-té, tée), part. passé de racheter. || Acheté, après avoir été vendu. Un tableau racheté à prix d'or. || 2° Pour qui on a payé rançon. Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, VOLT. Louis XIV, 13. || Fig. Recevez donc, mes fils, de la main d'une mère Un trône racheté par le martyre d'un père, CORN. Rodog. II, 3. A l'aspect de ce roi racheté du tombeau, RAC. Athal. V, 1. || 3° Il se dit de la rédemption. [Les hommes] rachetés d'un pris infini, pour les faits les temples du Dieu vivant, PASC. Prov. IIIe. La religion nous commande de respecter un juste racheté du sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et méprisable, vient de monter à une grande élévation, CHATEAUB. Génie, IVe, 1, 12. [4° Compensé. Nul n'est parfait ici-bas, et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'il ait aussi des défauts que des vices, J. J. ROUSS. Confess. II.

RACHETER (ra-che-té. La syllabe che prend un accent grave, quand la syllabe qui est muette : je rachète, je rachetai), v. n. || 1° Acheter ce qu'on a vendu, ce qui a été vendu. J'avais vendu mon cheval; mais je l'ai racheté. Si vous jetez, étant devenu pauvre, tout le petit héritage qui lui possédait, le plus proche parent pourra, s'il le veut, racheter ce que celui-là aura vendu, LOYSEL, Lévit. XXV, 26. || 2° Acheter une chose pareille, de même espèce. Elle a déchiré son cable; je lui en rachèterai un. On m'avait prêté ce livre, j'en ai racheté un autre exemplaire. || 3° Racheter une rente, se libérer d'une rente moyennant une somme une fois payée. Le peuple commença d'offrir à payer les dîmes, à condition qu'on pourrait les racheter, MONTREU. Esp. XXII, 13. || 4° Payer rançon pour un prisonnier. Des esclaves nous ont données, sans qu'il se trouvât personne pour les racheter des filets, les leurs mains, SACI, Bible, Jérémie, Lament. V, 8. Les Péruviens rachèteront leur roi, que cependant on ne leur rendit pas, pour laisser à ses successeurs pesant d'or; les Mexicains en avaient fait à peu près autant, et furent trompés de même, ROLLIN, I, IV, p. 241. || Par extension, louer à un homme le droit, partant du tombeau, se présentait à son ami, lui recommandait de dire des prières pour le racheter des flammes et le conduire à la félicité des élus, CHATEAUB. Génie, III, V, 4. || Il se dit en parlant de la rédemption par Jésus-Christ. Tout l'univers apprend à l'homme, ou qu'il est corrompu, ou qu'il est racheté; tout lui apprend sa grandeur ou sa misère, PASC. Prov. part. II, art. 13. Une volonté générale en Dieu de sauver tous les hommes; en Jésus-Christ, une intention sinobre de les racheter; et des moyens suffisants offerts à tous: c'est ce qu'enseignaient les luthériens dans le livre de la concorde, sess. Var. XIV, 18. Nous leur disons [aux nègres] qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et enfin on les fait travailler comme des bêtes de somme, et on les nourrit plus mal, VOLT. Mœurs, 163. || 5° Racheter un jeune homme, payer une somme pour qu'il soit exempté du service militaire. || 6° Fig. Obtenir quelque chose un prix d'une certain sacrifice. Ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de l'illusion où vous viviez à l'exemple de vos pères, BACI, Bible, St Pierre, 1re épît. I, 18. Je ne vois et je ne sens que ce que je veux dis [avoir possédé quelque temps MM. de Grignan], et je rachète bien chez toutes ces douceurs, SÉV. 19 déc. 1679. Elle savait racheter le temps, selon le conseil de l'apôtre, et reprendre sur son sommeil les heures qu'elle avait dérobées à sa retraite, FLÉCH. Mar.-Thér. Mais ces mêmes héros, prodigues de leur vie, Ne la rachetaient point par une perfidie, RAC. Bajaz. II, 3. Laissez à Médées racheter d'un tel prix La coupable moitié, dont il est trop épris, ID. Iphig. IV, 4. Alzire, jusque là chrétiennes-nous la vie? La conversion nous par mon ignominie? VOLT. Alz. V, 5. || Racheter ses péchés par l'aumône, obtenir, en faisant l'aumône, la rémission de ses péchés. || Je voudrais l'avoir rachetée de beaucoup, se dit d'une chose dont on regrette la perte. || Je voudrais l'avoir rachetée de mon sang, se dit d'une personne dont on a regretté beaucoup. Et, rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie, CORN. Hor. Je rachèterais la vie de la moitié, RACINE, Mariamne, 2e part. || Familièrement et par exagération. Si vous me faites ce plaisir-là, vous me rachèterez la vie. || 7° Fig. Compenser, balancer, faire oublier. Mais il a des vertus qui rachètent ses vices, VOLT. Add. du Gouvest. I, 1. Tout les excellents articles du dictionnaire encyclopédique rachètent les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre! ID. Comm. Œuv. aut. Henr. Le bien-être de la liberté rachète bien des malheurs, J. J. ROUSS. Em. II. Comme disent très-bien nos messieurs, l'argent rachète tout, et rien ne le rachète, ID. 1er disl. Si Mérivaux [et non Marivaux, il style ni de goût, du moins il avait racheté ce défaut par beaucoup d'esprit, et par une manière qu'il n'avait emprunté à personne, SAINTE-BEUVE, Portr. Prose, à force de bruit, racheter sa bêtise, En s'affligeo de sa gaieté, DELILLE, Convers. I. O jour inexorè, Jour fait pour racheter un siècle de disgrâces! MOLÉ, Fleury, IV, 2. La bonté rachète tous les défauts, PICARD, M. Musard, sc. 11. || 8° Terme d'architecture. Corriger, rendre moins semible un vice, un défaut de construction. A cette condition peuvent se racheter les formes irrégulières d'une pièce par des pans coupés. || Joindre par raccordement deux voûtes de différentes hauteurs. Les pendentifs rachètent une voûte hémisphérique. || Compenser une différence de niveau. La pente [du canal de la Drève], de 21 m. 85, est rachetée par neuf écluses, J. GRANGER, Voies navigables de France, p. 190. || 9° Se racheter, v. réfl. Payer rançon. L'esclave pouvait se racheter à prix de son pécule. || Fig. Nul ne peut se racheter lui-même, ni rendre à Dieu le prix de son âme, PASC. 2e sermon, Pourion, 2. || 10° Se racheter, payer pour s'exempter du service militaire. || On dit de même : se racheter d'un service honteux, se racheter d'une peine. Ses prêtres tuaient [aux Gaulois] ceux qui voulaient se racheter, RAC. Athal. V, 2. Mais sérait-il, Abner, à des courses généreux De livrer au supplice un enfant malheureux... Et de nous racheter aux dépens de sa vie, VOLT. Id. Athal. V, 5. L'Amérique apprenait au monde se racheta du pillage au prix de cinq mille livres pesant d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille de poupre, et trois mille livres d'épicerie, VOLT. Mœurs, Introd. Conquête des Mexicains. || Fig. Io me rachèterait toujours fort volontiers d'être battu, par être attaquée et passer pour tel, LA RAUT. XI, 3. || 11° Terme de jeu. Se racheter, payer une certaine somme convenue pour rentrer un moment dans le jeu, et pouvoir donner au commencement de la partie; se dit au trente et un. Le premier qui se rachètera payera un sou, le second deux sous et ainsi de suite. || 12° Être compensé. Anciennement en France, tous les crimes, excepté celui d'État, se rachetaient à prix d'argent; la vie d'un évêque fut estimée tout comme mille d'or; celle d'un prêtre, six cents; celle d'un laïque, à proportion de sa qualité, mais quelque chose de moins que celle d'un prêtre, SAINT-SIMON, Ext. Paris, Œuv. t. IV, p. 79, dans POUGENS. Son cri excepte la Saint, on Charlemagne fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire, VOLT. Mœurs, 72.

— HIST. XIVe S. Wari l'on [que l'on se garde] que l'on l'ame ne perde, que deus rachatat de sa vie, Lois de Guil. 41. || XVIe S. Es tues mains [es mains] commit, Ne mien espirit; rachatas mei, sire Deus de vertet, Libert psalm. 25. || Il n'm'a voit un frère qui avoit non Alexis, que il avoit rechaté de la prison des Turs, VILLEH. 111. Mais se tant fait Amors que j'oie De m'amie entierine joie, Bien seront mi mal racheté, la Rose, 3679. Elcelle qui voudroit aler en est en propres personnes, ne soient pas contraint à rachater leur voie par argent, JOINV. 200. || XVIIe S. Mauvais est le argens, c'est legier à prouver, Qui ne peut au besoin son maistre rachatier, Rauul de Sch. VIII, 501. Cil qui rachate de la hart Un larron, de lui bien se gart [qu'il s'en garde], J. DE CONDÉ, I. III, p. 238. || XVIIe S. [les Anglois] mandèrent à ceux de Reims, qu'ils enlèveroient tous leurs bleds environ Reims, s'ils ne le rachetoient de vivres, de pains et de vins, FROISS. II, II, 88. || XVIIe S. Certaines cités s'estoient rachetées à prix d'argent et remises en liberté, MONT. III, 381.

— ETYM. Re..., et acheter; bourguig. réchetai; picard, reacater.

† RACHETEUR (ra-che-teur), s. m. Celui qui rachète.

— HIST. XIVe S. Nostre rachéteren [rédempteur], parmi ce que il vint à nus.... Job, p. 189.

† RACHEUX, EUSE (ra-cheû, cheû-z), adj. Se dit d'un bois noueux, filandreux, difficile à polir.

— HIST. XVIe S. Et un racieux [galeux], geindre un tigneux, R. DESCH. Poésies mor. I° 484.

— ETYM. Rache 1.

† RACHIAGUE (ra-che-va-]'), s. m. Action de perfectionner et de finir une pièce de poterie déjà ébauchée, ou tout autre ouvrage.

† RACHIAGUER (ra-che-va-ké), v. a. Action de terminer une chose. || Dernière couche donnée aux chandelles à la baguette.

† RACHIALGIE (ra-chi-al-ji'), s. f. La syllabe che prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rachialgie, v. a. Donner la dernière façon à un ouvrage quelconque. || Donner la dernière couche aux chandelles.

— ETYM. Re..., et acheter.

† RACHIALGIE (ra-chi-al-jie), s. f. Terme de médecine. Toute douleur qui occupe un point quelconque de la colonne vertébrale.

— ETYM. Rachis, et dlyos, douleur.

† RACHIALGIQUE (ra-chi-al-ji-k'), adj. Qui a le caractère de la rachialgie.

RACHIDIEN, ENNE (ra-chi-diin, di-è-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la colonne vertébrale. || Nerfs rachidiens, ceux qui proviennent de la moelle vertébrale.

— ETYM. Rachis.

† RACHIS (ra-chis), s. m. || 1° Terme d'anatomie. La colonne vertébrale. || 2° Terme de botanique. Axe central de l'épi des graminées, des chatons, des grappes, du regime des palmiers.

— REM. Il vaudrait mieux écrire avec une h rhachis et les mots qui en dépendent; ne fait-on pas aujourd'hui en grec et en rhodant en français par rh; on bien il faudrait, généralement, supprimer ces h, qui n'indiquent plus qu'une étymologie grecque.

— HIST. XVIe S. Le dos ou de l'eschine en rachis sont vingt quatre, PARÉ, IV, 61.

— ETYM. Ῥάχις.

RACHITIQUE (ra-chi-ti-k'), adj. || 1° Terme de médecine. Affecté de rachitisme. Il y a au cabinet du roi un squelette d'enfant rachitique, dont les os des bras et des jambes ont tous été cassés dans le milieu de leur longueur, BUFF. Hist. nat. III. 11. || Substantivement. L'urine rendue par les rachitiques, à l'époque où leurs os se ramollissent et se déforment, est souvent chargée de phosphate de chaux, BOURDOT, COMB. chim. I. X, p. 178, dans POUGENS. || Qui a le caractère du rachitisme. Affection rachitique. || 2° Il se dit des plantes qui se développent mal. Le blé rachitique ou avorté, BONNET, Contempl. nat. I. VIII, p. 257, dans POUGENS. Les suicides [dans l'Enfer de Dante] sont transformés en arbres rachitiques qui croissent dans un sable brûlant, CHATEAUB. Génie, IVe, V, 4.

RACHITIS (ra-chi-tis'), s. m. Synonyme peu usité de rachitisme.

RACHITISME (ra-chi-ti-sm'), s. m. || 1° Terme de médecine. Maladie consistant en une perturbation de la nutrition de tous les tissus, qui, survenant dans l'enfance, en arrête ou en trouble le développement, et se manifeste à l'extérieur par la déformation du rachis ou du reste du système osseux. || 2° Terme de botanique. Maladie qui rend la tige du blé courte et noueuse. On ne connaît

Digitized by Google

douter que les anguilles [anguillules] n'occasionnent le rachitisme du froment. BONNET, *Considé. corps organ.* Œuv. t. VI, p. 333, dans POUGENS.

— ETYM. *Rachis*.

† RACHITOME (ra-chi-to-me), *s. m.* Instrument d'anatomie à l'aide duquel on ouvre le canal vertébral sans léser la moelle.

— ETYM. *Rachis*, et τομή, section.

RACINAGE (ra-si-na-j'), *s. m.* 1° Terme collectif par lequel on désigne les racines alimentaires, tuyaux, carottes, salsifis, navets, betteraves. || 2° Terme de teinture. Nom qu'on donne à la décoction de la racine, de l'écorce et des feuilles du noyer, et de la coque des noix. Dans les gris et racinage des laines,... la petite roux-rue que leur donnera la garance servira d'un commencement de racines. *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 214. L'arrêt.... concernant la teinture en noir des étoffes de la fabrique de Reims, après un bain de racine de noyer, sera accueilli selon la force et teneur; en conséquence, enjoignons aux teinturiers d'envoyer au bureau de visite toutes les étoffes qui seront destinées à être teintes en noir, après le racinage qu'ils en auront fait, pour ledit racinage être vu et examiné, et lesdites étoffes revêtues, dans le cas où la bonté du racinage sera été reconnue, d'un plomb portant ces mots, bon pour noir. *Lett. pat.* 22 juill. 1790, *Champagne*, art. 14. || 3° Dessin imitant des racinages, qu'on forme sur les couvertures des livres et quelquefois sur le dos. Bois d'acajou : le racinage se fait comme celui du bois de noyer, *Manuel du relieur*, p. 153, Roret, 1837.

— REM. *Racine*.

RACINAL (ra-si-nal), *s. m.* Terme de charpente. Grosse pièce de bois qui en soutient un ou plusieurs d'autres. Les ponts et d'autres édifices ont des racinaux qui servent à leurs fondements. || Racinaux de corniche, espèces de corniches de bois qui portent en encorbellement, sur des consoles, le pied d'une ferme ronde, laquelle couvre en saillie le pignon d'une vieille maison. || Racinaux d'écurie, petits poteaux servant à porter la mangeoire. || Sorte de lambourdes faisant plate-forme, qu'on établit sur des pilotis, et qui supportent une construction en maçonnerie.

— ETYM. *Racine*, à cause du rôle que jouent ces sortes de pièces de bois. Au XVIe siècle, on trouve *rasinal*, adjectif, signifiant : qui appartient à la racine.

RACINE (ra-si-n'), *s. f.* || 1° Partie inférieure d'un végétal plongée le plus communément dans la terre, qui croît toujours en sens contraire de la tige, et sert tant à fixer la plante au sol qu'à pomper sa nourriture. Racine pivotante, à base unique, ramifiée ou non, s'enfonçant verticalement dans le sol; racine à base multiple, fibreuse quand le faisceau qui part du collet se compose de fibres minces, nouveaux quand les fibres se renflent de distance en distance, tubéreuse quand les fibres sont très-renflées à leur milieu; racine adventive, naissant non du collet mais de la tige; racine latérale, racine adventive naissant loin du sol; racine adventive, racine naissant des tiges rampantes sur le sol ou sur un corps quelconque. Pousser de profondes racines. Jeter des racines. Dahamel plante un arbre les branches en terre et les racines en l'air. Il vit alors les racines métamorphosées en branches et les branches en racines. ARNHAM, *Enc. art d'obs.* t. I, p. 327. dans POUGENS. || Fig. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre [race de David] séché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* 1, 1. || Terme de palais Fruits pendants par les racines, par racines, récoltes qui sont encore sur pied, qui n'ont point encore été coupées. *Les* récoltes pendantes par les racines, et les fruits des arbres non encore recueillis, sont immeubles, *Code Nap.* art. 520. || Fig. Prendre racine, jeter racine, se fixer, s'arrêter. Et comme si mes pieds eussent jeté racine, l'air y devint tout à coup immobile.... MARMT, *Solyman*, II, 4. Le fleuriste a un jardin dans le faubourg: il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher; vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. VII. Pour moi, qui n'ai point pris racine sur la terre, Je m'en vais sans affect, comme l'herbe légère Qu'enlève le souffle du soir, LAMART. *Médit.* II, 8. || Familièrement. Prendre racine en un lieu, s'y établir, et aussi faire des visites trop longues et importunes. Son suffisant vient avec au bonne mine Dans la chambre prochaine a, je crois, pris racine, SCARR. *Jodelet ou le maît. rus.* III, 6. Cette Mme Acton a pris la racine, BARCOURT. *Mém Artus*, I, 2. || Prendre racine, se dit aussi de ce qui se fixe, de ce qui devient invétéré. Ce que l'exemple au loin dans ma cour prend racine, BOIL. *St Genest*, III, 2. La tige du péché prendra racine en eux sans qu'ils le connaissent, RAC. *Bible, Ecclésiastiq.* III, 30. D'abord le docteur grave qui l'inventée [une opinion probable] l'expose au monde, et le jette comme une semence pour prendre racine, PASC. *Prov.* VI. Il y a tant de liaison entre la spéculation et la pratique, que, quand l'une a pris racine, vous ne faites plus difficulté de permettre l'autre sans déplaisement, ib. XII. || Fig. Jeter des racines, s'attacher fortement. Plus vous différez, plus vous jetez de profondes racines dans votre cœur, BOURD. *Serm.* || 2° Racine de certains arbres dont on fait des ouvrages d'ébénisterie et de tour. Une boîte en racine de bois. Voilà une des plus belles plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre. Racines alimentaires. Les carottes, les navets, les betteraves sont des racines. Faire cuire des racines. Potage aux racines. 4° Note donnée, en pharmacie, à certaines racines qui ont des propriétés médicinales. Je connais la vertu de la moindre racine. Je sais par mon savoir dire de la médecine, PONTEN. *Sonnet, Apollon à Daphné*. Ils se vantèrent de chasser ces diables avec des exorcismes et une autre racine barath, VOLT. *Philos. Hérode, pharisiens*. || Racines apéritives majeures, celles d'ache, d'asperge, de fenouil, de persil et du petit houx; celles qui apéritives mineures, celles de chien-dent, de chiendent, de garance, d'éryngium et d'ononis. || 5° Racine du Brésil, l'ipécacuana. || 6° Racine de pigmons, *radix pigmonis tuberosa*, appelée aussi racine jaune. || Racine de Colombo, racine amère qui vient de Ceylan. || 7° Terme de teinturier. Le suc de la racine de garance, à lui seule, ou doit aussi entrer de l'écorce, feuille de noyer et coque de noix, sont trois ingrédients importants à la teinture, dont on tire une belle couleur de fauve, *Instruct. gén. p. la teinture*, 14 mars 1671, art. 219. || Couleur fauve, qui se fait avec la racine de garance, l'écorce de noyer et coque de noix pour le fauve, autrement appelée couleur de racine ou noisette, ib. 1671, art. 257. || 8° Terme de rôtisseur. Les taches noires qu'imprime à la peau ou à la graisse le suc de racine, LESAGE, *la Relisve*, p. 177. La racine est le plus beau marbre qu'on ait imaginé, ib. ib. p. 159. || Noir de racine, noir fait avec des os de pieds de moutons ouverts préparés en mettant de vieilles ferrailles dans un pot de terre avec du vinaigre et de la bière, ib. ib. p. 169. || Les Indiens emploient racine le marbrure qui imite les veines des racines d'arbres déliées en planches et polies. Veau racine. || 9° Pointe d'un organe, d'une formation dans un autre organe. La racine des dents, des poils, des cheveux, des ongles. La racine de l'ongle est malade. Ce que la vue d'un moment en montre au saint d'épouvante depuis la racine des cheveux jusqu'à l'ongle du petit doigt du pied, VOLT. *Lett. à Lamoignon*, 6. Ce qui est blanc dans la racine, et noirs à la pointe, MORT. *Quadrup.* I. XII, p. 248. || Il perdra à placé la racine des cheveux blancs, et ses cheveux blancs, qui feront un contour moins agréable et moins de finesse au regard, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 35. || Terme d'anatomie. Racine d'un membre, la partie de ce membre la plus voisine du tronc. || 9° Racine d'un polype, d'un cancer, d'un cor, d'une verrue, prolongement par lesquels ces productions morbides s'enfoncent dans les tissus. || 10° Racine d'une dent, la partie qui est au nerf et détache d'un centre nerveux (cerveau ou moelle épinière). || 11° Pied d'une montagne. Les Confédérés, dès les racines de la montagne, sont aux mains, MARMT. *Du Saud, hérr. Add. théor. terre*, Œuv. t. VII, p. 436. Ici, comme le remarque saint Jérôme, on est à la racine du mont Moria, sous les murs du temple, CHATEAUB. *Itin.* 4e part. || 12° Fig. Principe, origine de certaines choses. Comme si l'on pouvait couper la racine des choses d'où naissent les procès, PASC. *Entret. avec M. de Sacy*. Toutes ces dispositions [au mensonge et au déguisement], si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur [de l'homme], IN. *Pens.* II, 8, éd. HAVET. Le fond du cœur où il [l'ennui] a des racines extérieures, III, 16, 7. Chaque petite parcelle du bien que nous possédons tenant dans le fond du cœur par sa racine particulière, BOSS. *Sermons, Impénit.* I. Oh que de mon esprit.... Ne puis-je faire tirer les ronces, les épines, Et de défauts sans nombre arracher les racines! BOIL. *Ép.* XI. Pour peu qu'on perce ces dehors éclatants, on entrevoit aisément que cette prétendue modération des Romains avait des racines dans une profonde politique, ROLLIN, *Hist anc.* Œuv. t. VII, p. 437, dans POUGENS. Mais elle [la loi de Moïse sur le pardon] ne touchait point au cœur, et n'allait pas jusqu'à la racine des haines, MASS. *Carême, Jardon*. Vous verrez la racine de mes honteuses passions encore vivantes au fond de mon âme, ID. *Carême, Impén. fin*. Le Seigneur fera sécher la racine de votre orgueil-fesse postérité, ID. *Or. fun. Villeroy*. L'homme qui coupait la racine à tant d'abus ne pouvait manquer d'être haï, MARMONTEL, *Mém.* III. || 13° Terme de grammaire. Dans l'ancien sens grammatical, mot primitif. Les racines de la langue grecque. Le Jardin des racines grecques de P. Garnier. Il n'y a qu'à y ajouter quelques terminaisons, dont on connaît la force; grâce par rapport à elles, etc. On connaît le *liber memorialis* à l'usage des écoliers allemands : c'est un petit dictionnaire où les mots latins sont rangés par ordre de racines, DUMAS. Œuv. t. I, p. 93. || Naturellement racine signifie le monosyllabe irréductible auquel on parvient en dépouillant les mots (dans notre système de langues) de leurs préfixes, suffixes et flexions. || Racines prédicatives ou verbales, voy. PRÉDICATIF. || Racines pronominales ou démonstratives, racines qui servent à former les individuels et la place qu'ils occupent; de là sont nés les pronoms, les articles et, en partie, les prépositions, les adverbes et les conjonctions. || On distingue la racine et le radical, dans les langues synthétiques, telles que le sanscrit, le grec, le latin, etc. Le mot de racine sera employé exclusivement à la racine proprement dite, c'est-à-dire à l'élément irréductible; celui de radical s'applique à la racine déjà munie de son affixe de dérivation et prête à recevoir la flexion. Ainsi dans *portus* (l'accouchement), *partu* est radical, de la racine *par*, avec suffixe tu. || 14° Terme de mathématiques. Nombre qui, multiplié par lui-même une ou plusieurs fois, en produit un autre, a est une racine de 256, parce qu'en le multipliant trois fois par lui-même, 3×3×3 = 27, on produit 256. Racine quatrième, racine cinquième, etc., nombre qui, multiplié trois fois, quatre fois par lui-même, donne le nombre proposé. || Au lieu de racine deuxième, troisième, on dit souvent racine carrée, racine cubique. Je m'étais donné à la philosophie, croyant y trouver le repos que Newton appelle *rem perenne satisfactionis*, mais je n'en ai trouvé que la racine carrée du cube des révolutions des planètes et les carrés de leurs distances faisaient encore des ennemis, VOLT. *Lett. à Mme Du Deffand*, 1er juin 1761. *Courte réponse* aux appels à nos racines sourdes, les racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni carrés ni cubiques; on les nomme aujourd'hui irrationnelles ou incommensurables. || Terme d'algèbre. Nom qu'on donne aux valeurs des quantités inconnues qui entrent dans les équations au dessus du premier degré. || 15° Terme d'astronomie. Époque ou instant d'où on commence à compter les mouvements des planètes. || 16° Racine de hyssope, espèce de coquille. || 17° Terme de minéralogie. Racine démeraude, prase. || 18° Terme de pêche. Filament transparent et très-résistant, pour monter les hameçons destinés à prendre de gros poissons. || 19° Terme de chasse : on dit, selon M. Florence; ces crins sont de la soie qu'on obtient en rompant le ver à soie vivant par le milieu et en tirant la matière soyeuse qu'il contient, et qui se sèche à l'air en un gros fil.

— HIST. XIIe S. Et sa port el [le porte ici] tel racine autre mi, *Rascal de C.* 267. Moult y a poi [peu de] feme sans vise Et sans racine d'avarise, *Brut*, v. 1931. Mus [mieux] voelent vivre de racines. Comme bestes en salvaiges, ib. v. 3077. || XIIIe S. Car peça d'on dist ce proverbe : De pute racine pute herbe, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 68. Se tu veus la racine oster d'aurune mauvaise herbe, *Compl.* de Th. Et envie est tele racine, Où tout li mux prennent orine [origine], *Rem.* 188. Coroitise est racine de tos mans, *Liv. de lout.* 10. Ces après comiés [ensuite] ces qui sunt d'une mesme racine, ib. 220. Et par cel jugement aperi il clerement que bois, tant comme il tient à racine, est heritages, BEAUM. *Coust.* 13. || XIVe S. Et pour ce dit l'en qu'en sanc des freres est un, et la racine une, et teles choses, cognoist, *Fab.* 191. Et universelment la racine et la cause de toutes les différences dites dist est que,.... ID. ib. 84. || XVe S. Et pour ce que vous sachiez verifiablement le commencement et la racine de cette guerre et dont elle se meut, PROMS. I, 1, 148. || XVIe S. Il estoit sujet à une grande douleur ordineuse de la racine des cheveux, MARG. NORR. LIV. Seiche racine, de l'arbre la reyne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* II, 82. Ung a toute propriété de nombre; car il est parfaict comme 6; il est lineal, quarré, cube, solide, racine carrée, racine cube, racine de racine de la racine, *Arithmétique*, f° 1. Racine de nombre

est une nombre qui, multiplié en soy une foys ou plusieurs, produit precisement le nombre dont il est racine; et doyt-on scavoir qu'il sont infinies especes de racines; car aulcunes sont racines quarrées qui sont appellées racines secondes; aulcunes sont racines cubiques qui s'appellent racines tierces; aulcunes sont racines de racines qui sont dictes racines quarrées, ne plus avant sont entrés les anciens pour la souffrance d'icelles aux regnes d'arismetique et de geomatrie; mais les moderues sont entrés plus parfond au lieu des nombres, et ont trouvé racines quintes, sextes, septimes, etc. jusques ad infinitum. 2b. vb. 7° 2a, verso. Tant de sang que les rois espanchent à raiseaux S'exalte en douces pluie et en fontaines d'eaux, Qui, coulantes aux pieds de ces plantes divines, Donnent de prendre vie et de croistre aux racines, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 147.

— ETYM. Picard, *rachaune*; wallon, *rasurne*, carotte; provenç. *racina*, *razina*; du bas-latin *racina*, diminutif du lat. *radix*, racine, de même radical que *ἄζα*; ὀώλεη, βῶλος; anc. scand. *rót*, angl. root, goth. *vaurts*; all. *Wurzel*; kymrique, *gerraidd*; bas-bret. *grisien*. L'ancienne langue avait *raiz*, tiré du lat. *radicem*.

† RACINER (ra-si-né), v. n. ‖ 4° Terme d'horticulture. Se dit de boutures qui commencent à produire des racines. Les boutures parurent en parfaite santé; la plupart commençaient à prendre racine, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 286. ‖ 2° *V. a.* Terme de teinture. Teindre en couleur fauve. Les laines pour rue... seront racinées de racines de noyer ou ecorce de noyer.... *Régl. sur les manuf. d'août 1669*, *Teinturiers en laine*, art. 39. ‖ 3° Faire un rafraîchir la couverture d'un livre.

— ETYM. *Racine*.

† RACINIEN, IENNE (ra-si-niin, niè-n'), *adj.* Qui ressemble au style de Racine. Je me suis écarté d'une jeune indienne [pièce de Champfort], qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne; je, voyez-vous, suis Racine point de salut, VOLT. *Lett. Condorcet*, 4 déc. 1776.

RACK (rak), *s. m.* Voy. ARAK.

† RACLAGE (ra-klaj'), *s. m.* Terme de foresti er. Éclaircissement de bois taillis qu'on ne veut coupper qu'à onze ou quinze ans.

— ETYM. *Racler*.

† RACLE (ra-kl'), *s. f.* ‖ 1° Outil pour aplanir la terre dont on fait les tuiles. ‖ Terme de marine. Instrument pour gratter les vaisseaux. ‖ 2° Racle et comble sont les deux termes opposés au mot ras, en parlant de grains, le premier signifiant que le grain est au niveau de la mesure; le second, qu'il s'élève au-dessus.

— ETYM. Voy. RACLER.

‡ 2. RACLE (ra-kl'), *s. f.* Terme du navigation fluviale. Sorte de bassin naturel, produit dans une rivière par deux obstacles naturels ou artificiels existant à ses extrémités. C'est dans les racles que les mariniers cherchent à garer leurs bateaux.

‡ 3. RACLE (ra-kl'), *s. f.* Nom vulgaire des *cenchrus*, plantes.

RACLÉ, ÉE (ra-klé, klée), *part. passé* de racler. Allégé d'humidité.

† RACLE-DENIER (ra-kle-de-nié), *s. m.* Usurer. ‖ On a dit aussi racle-denare, et même racquedenare. Grand charlatan raquedenare, OU PATIN, *Lettres*, t. II, p. 398.

— HIST. XVIe s. Racle-denare, COTGRAVE.

— ETYM. *Racler*, et *denier*.

† RACLER (ra-klé), *v. f.* ‖ 1° Terme rural. Biner quand ne consiste qu'à racler la sol avec la houe. ‖ 2° Populairement. Une voiée de coups.

† RACLEMENT (ra-kle-man), *s. m.* Action de racler.

— HIST. XVIe s. Racliement, COTGRAVE.

RACLER (ra-klé; plusieurs prononcent ra-kl'é, et de même dans les mots qui tiennent à racler), *v. a.* ‖ 1° Enlever avec un instrument quelques parties de la superficie d'un corps. Ç'a, que je racle un peu du tous côtés Votre cuvier, et puis que je l'arrose, la FONT. *Cuvier*. Ce riche métal [l'or] est si commun dans la contrée (de Bambouk en Afrique), qu'on en peut ramasser presque indifféremment partout, en raclant seulement la superficie d'une terre argileuse, légère et mêlée de sable, RAYNAL, *Hist. philos.* XI, 18. On racla les vieux parchemins généralement dans la Grèce pendant les onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, MONGEZ, *Instr. Mém. hist. et bonus-arts*, t. V, p. 471. ‖ Figurément. Ce vin racle le gosier, il est dur et âpre. ‖ Fig. Cela racle les boyaux, se dit de tout breuvage médicinal ou autre, qui donne des irritations. ‖ 3° Racler une mesure de grain, passer la racloire sur une mesure, pour faire tomber ce qui s'élève au-dessus du bord. ‖ 3° Fig. et familièrement, racler le boyau, mal jouer d'un instrument à cordes. ‖ Racler un instrument, *même sens*. Il racle de temps en temps une guitare, en chantant des romances de sa composition, LESAGE, *Diable boit.* 3. Un petit FRANÇOIS... habit vert-pomme, raclait un violon de poche, CHATEAUBR. *Itin.*, part. 7. ‖ Absolument. Mes symphonistes raclaient à percer le tympan, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. ‖ On dit de même par dénigrement : racler un air. Quel méchantes voix dont l'une chantait le dessus et l'autre raclait une basse, SCARR. Rom. com. I, 4. Ma muse épique.... Sur un vieux luth qui fut à peine monter toujours S'en va raclant quelque air mélancolique, VOLT. *Poèmes mêl.* 95. ‖ Par assimilation, en parlant du style, racler un langage peu agréable. Pindare, Horace, Pibrac, voyant sa mine constipée (d'un abbé qui récite ses vers), Dit : quelle est donc cette messe échoppe Qui vient ici racler du violon En manieau court? J.-B. ROUSS. *Epigr. en rondeau*. Ô Chapelain, tout dont le violon De discordante et gothique mélodie, Sous un archet lourd et triste, Apollon, D'un ton si dur a raclé son histoire (de la Pucelle), VOLT. *Puc.* I. ‖ 4° Racler les bois, éclaircir les bois taillis qu'on ne veut couper qu'à onze ou quinze ans.

— HIST. XIVe s. Et soit [l'ongle] raclé de voirre [verre], B. DE GORDON, *Traduction*, 1, 37. ‖ XVe s. Ouquques tout ne vint au dessus, fiesne deux malostrus raclerit [tondus], *Ancien théâtre français*, t. II, p. 296. Il fut rez, chef, barbe et sourcil, Comme ung barvi qu'on racle et pelle, VILLON, *Gr. testam. Rond* ‖ XVIe s. Les gens y fourmillent, ainsi qu'ils faisoyent dans la comédie de Flandres, avant que ces derniers crages aussent raclé ses habitans, ses richesses et ses supellectiles bourgs, LANOUE, 35d. Les superstitions sont raclées du monde, afin que la pure religion y florisse, CALV. *Institt.* 39. Les grosses et lourdes ordures, tout ce qu'elles rencontrent, in, ch. 127. C'est un ponil raclé [la chose est faite], COTGRAVE. Et n'est guères homme qui ne se trouble à on brevi sigle en poignant que font les lignes en raclant, SONN. II. 36.

— ETYM. Catal. *raclar*; ital. *rachiare*; d'un latin fictif *rasiclare*, qui provient d'un diminutif du lat. *rarus*, rasé.

† RACLERIE (ra-klə-rie), *s. f.* ‖ 1° Petits ouvrages qui se font dans les forêts avec la doloire. Une voie de boisselerie et racleria entrant par eau, la voie réglée aux quantités qui suivent, est dû 2s 3d 6d, *Statuts de Lorraine*, *Charif.* ‖ 2° Action de racler sur un violon, sur une guitare, etc. Dieu sait la racleria universelle que c'était, HAMILT. *Gramm.* 8.

— ETYM. *Racler*.

† RACLETTE (ra-klè-t'), *s. f.* Petite racle, comme celle des ramoneurs.

RACLEUR (ra-kleur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui racle. ‖ 2° Racleur de boyau, ou, simplement, racleur, mauvais joueur du violon ou autre instrument à cordes. Le jeu des plus grands musiciens nuisit seul pour exercer le peuple des environs de Paris à l'intonation des tierces et des quintes, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* au mot *Son*. On nous traite aussi façon de racleurs de boyau, IB. *Lett. d'un symph.* — HIST. XVIe s. Couleur de racleurs de chemises, RABD. *Fan.* I, 3.

— ETYM. *Racler*.

RACLOIR (ra-kloir), *s. m.* Instrument de marqueurs, de parcheuseries, de facture sur tranche, de peintre en bâtiment, etc. qui sert à gratter ou à retisser. ‖ Terme de métallurgie. Lame de fer pour racler le sable des moules.

— ETYM. *Racler*.

RACLOIRE (ra-kloi-r'), *s. f.* ‖ 1° Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure de grain. ‖ 2° Terme d'horlogerie. Lame tranchante des deux côtés portée par un manche. ‖ 3° Instrument fait en baleine, et avec lequel on racle la langue pour la nettoyer le matin. ‖ 4° Anciennement, anneau de fer, passé à la porte d'une maison, dans une verge de fer tortillée, dont le mouvement faisait assez de bruit, le soir, pour avertir le passant, pour avertir qu'on demandait à se faire ouvrir l'entrée.

— REM. L'Encyclopédie donne racloire comme un instrument de fer qui, dans l'artillerie, sert à nettoyer l'âme et la chambre du mortier. Ce nom n'est plus en usage. Cet instrument est aujourd'hui nommé curette.

— ETYM. *Racler*.

† RACLON (ra-klon), *s. m.* Terme rural. Engrais préparé avec du gazon pourri. ‖ Beue ramassée dans la ville ou sur les routes.

— ETYM. *Racler*.

RACLURE (ra-klu-r'), *s. f.* ‖ 1° Petites parties qu'on a enlevées de la superficie d'un corps en le raclant. ‖ Terme de minéralogie. Operation par laquelle on gratte un minerai. ‖ 2° Action de racler. Il convient d'examiner si l'inscription a souffert quelque altération, si l'on y trouve quelque raclure de lettre, BOUCHAUD, *Mém. scienc mor. et pol.* t. V, p. 108.

— HIST. XVe s. En raclure de pieds et vieux bouseaulx, VILLON, *Ball.*

— ETYM. *Racler*.

RACOLAGE (ra-ko-la-j'), *s. m.* Action de racoler. ‖ Métier de racoleur.

RACOLÉ, ÉE (rako-lé, lée), *part. passé* de racoler. Des jeunes gens racolés dans les cabarets par les sergents recruteurs, ‖ Fig. Il appelle la partie du collége [électoral] une douzaine de votants en retard, racolés par lui dans tous les cabarets d'arrondissement, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § 4.

RACOLER (ra-ko-lé), *v. a.* Engager soit de gré soit par suisse dans le service militaire. Autrefois, avant la conscription, on racolait les hommes qu'on jugeait propres au service. ‖ Fig. et familièrement. Il a racolé quelques partisans.

— HIST. XIIIe s. A tant ses amis la racole [l'on prend par la col]. Et ele lui, si fait que fole, *Fl. et Bl.* 2851

— ETYM. *Re...*, et *accoler*. Il faudrait, vu *accoler*, écrire *racoller*, et non *racoler*.

RACOLEUR (ra-ko-leur), *s. m.* Celui qui racole. Débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

† RACONTABLE (ra-kon-ta-bl'), *adj.* Qui peut être raconté. Son procédé et ses menteries ne sont pas raconiables, BOISTE, *Lett.* 35 août 1824.

— HIST. XVIe s. Racontable, ODDUN, *Dict.*

† RACONTAGE (ra-kou-ta-j'), *s. m.* Néologisme. Bavardage; petits contes faits à plaisir, petites médisances.

— ETYM. *Raconter*.

RACONTÉ, ÉE (ra-kon-té, tée), *part. passé* du raconter. L'histoire de Candaule et de Gygès, racontée par Hérodote, VOLT. *Phil. Bibl. expl. Esther*.

† RACONTEMENT (ra-kon-te-man), *s. m.* Action de raconter. Le racontement de cette histoire.

— HIST. XIIIe S. Si comma ceuly qui aiment fables, et se delitent en racontemens et en narracions de choses inutiles, ORESME, *Eth.* 93.

RACONTER (ra-kon-té), *v. a.* ‖ 1° Faire le récit de. Le roi : Sortir d'une bataille, et raconter à l'instant! — D. Diègue : Rodrigue a pris haleine en vous la contant, CORN. *Cid*, IV, 5. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], BOSS. *Reine d'Anglet.* Quelle partie du monde habitable n'a pas eu les victoires du prince de Condé et les merveilles de sa vie? on les raconta partout, BOSS. *Louis de Bourbon*. Vous viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton et des merveilles dont il fut suivi, IB. ib. Il faut que la princesse nous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente, IB. *Anne de Gonz.* Les spectres prenaient plaisir à raconter au Fils de Dieu les mêmes choses qu'ils opéraient, comment ils guérissaient les malades, et comment ils chassaient les démons, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 43. Ils se supplient quelques noms, pour deguiser l'histoire qu'ils racontent, et pour déjourner les applications, LA BRUY. V. Une chose arrive aujourd'hui et presque sous nos yeux; ceux personnes qui l'ont vue la racontent en cent façons différentes, IB. XVI. Et Condé ne peut se résoudre à raconter ses actions, parce qu'il sent bien que c'est raconter ses louanges, MASS. *Or. fun. Conti*. Je n'aurais jamais fini, si je voulais raconter tous les biens qu'ils se firent pas, et une infinité qu'ils firent, MONTESQ. *Esp.* 5, 4. Mes amis, l'hiver dure, et ma plus douce étude est de vous raconter les faits des temps passés, VOLT. *Gertrude*. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du serf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des juments, BUFF. *Quadr.* I, VII, p. 264, 1re édition. Il a beaucoup lu, faire de longs récits, ou des récits exagérés. Il n'en finissait pas d'en raconter. Il en raconta de belles. Il se raconte quelque chose, s'en faire le récit à soi-même. Quand dans la tête on a plus d'une affaire, il faut se raconter le soir ce qu'on a fait, Et le matin ce qu'on doit faire, IMBERT, *Jaloux sans amour*, 2, 3. ‖ Absolument. Qui raconte, exagère, BOILEAU, *Veinte par amour*, II, 6. Il va pour voir, revient pour raconter, Et raconte pour un l'admire, BELLEAU, *Concert*. I. ‖ Fig. Les cieux, qui racontent la gloire de leur créateur, n'en avaient jamais plus parlé à personne

Digitized by Google

qu'à lui, et n'aurait jamais mieux persuadé, ronTEN. *Cassini*. ‖ 3° Se raconter, v. réfl. Faire le récit de ses sentiments, de ses actions, etc. Il se raconte lui-même si naïvement qu'on lui pardonne sans accuser peine ses folles singularités, VAUVEN. *l'Entêtourniste*.

— HIST. 18e s. Li ciel recuntent la glorie Deu, o les oevres de ses mains annuncet le firmament, *Liber psalm.* p. 32. ‖ Ainz n. Je ne vous puis mie raconter toutes les paroles que li dus dist.... VILLEH. XVIIIe. Don domage ne de l'avoir et de la richesce qui li fu perdue [dans l'incendie de Constantinople], ne vos porroit nus [nul] raconter.... ID. XCI. Les letres de fin et confermement.... Et en lisant ceu [ce] raconteient : Ci gist la bele Blanceflor, *Fl. et Bl.* 668. ‖ XVIe s. Soient racontées [comptées] les epanilliles [vertèbres].... n. mor. *Neuvième*, fo 30. ‖ XVIIe s. Et encore y a il des Naxiens qui le racomptent autrement, disans qu'il y a eu deux Minos et dans Ariadne, AMYOT, *Thésée*, 21.

— ETYM. *Re...*, et *aconter*, aujourd'hui inusité, de *à* et *conter*.

RACONTEUR, EUSE (ra-kon-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui qui a la manie de raconter. Les raconteurs d'anecdotes, VOLT. *Dict. phill. Economie.* ‖ *Adj.* [Tessé] C'était un homme fort bien et fort noblement fait, d'un esprit remettant et quelquefois point mal, ST-SIM. 87, 175.

— HIST. XIVe s. Coustume sont estre [est ordinaire] des recontieurs, ID., cant. Il descrient la bataille de la paiestre, premiers descrient les membres des luiteors, *Job*, p. 448. ‖ XVIe s. Mais qui y prist garde, ce fut la femme du racoteur de fables, RABELAIS, I, PROL. Y presta tres bien l'oreille, IOUIN, XI, *Nouv.* LXV.

RACORNI, IE (ra-kor-ni, nie), *part. passé* de *racornir*. ‖ 1° Resilu comme de la corne. Feuilles racornies par un soleil ardent. ‖ 2° Qui est empêché de se développer, de s'étendre. C'est un pauvre homme tout racorni par les rhumatismes. ‖ *Fig.* Je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne parmettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions, J. SORIN. *Lett. à M. de Mirabeau, Corresp.* t. II, p. 136, dans PROUDHON.

RACORNIR (ra-kor-nir), *v. a.* ‖ 1° Donner à une chose la consistance de la corne. Le toucher durcit et meurtrissant du violoncelle, de la contrebasse, du violon même, en rendant les doigts plus flexibles, racornit leurs extrémités, *v. a. scient. Em. m.* ‖ 2° Rendre dur et coriace. Le feu a tout à fait racorni cette viande. Le jeu perpétuel des vaisseaux nécessaires à ce remplacement [des particules, dans la nutrition] altère peu à peu l'économie générale de la machine, racornit des parties qui devraient demeurer souples.... BONNET, *Palingé.* XVII, 4. ‖ 3° Se racornir, *v. réfl.* Devenir dur et coriace. La viande se racornit à un feu violent. ‖ *Fig.* J'avais perçu que les fibres du cœur se racornissaient avec l'âge, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 4 sept. 1774. ‖ Devenir sec, maigre et vieillissant.

— HIST. XVIe s. Racornir, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et un verbe inusité *cornir*, de *à* et *corne*.

RACORNISSEMENT (ra-kor-ni-se-man), *s. m.* Etat de ce qui est racorni. Le racornissement du cuir.

† RACOUET (ra-kou-è), *s. m.* Nom vulgaire du vulpin, plante graminée.

† RACQUE (ra-k'), *s. m.* Marc de raisin qui sert à fabriquer le verdet.

† RACQUÉRIR (ra-ké-rir), *v. a.* Il se conjugue comme acquérir. Acquérir du nouveau. Terre vendue, puis racquise.

— HIST. XVIe s. Comme c'est la noblesse qui plus l'a nourri et entretenu [le mal de droit], aussi est-ce la premiere qui doit aider à le destruire et chasser, mesmement si elle veut racquerir sa bonne reputation, LANOUE, 330.

— ETYM. *Re...*, et *acquérir*.

† RACQUIT (ra-ki), *s. m.* Terme de jeux. Action de se racquitter, de regagner tout ce qu'on a perdu. ‖ Au racquit, se dit, à la basseite, de ce qu'on jouait, pour se racquitter, sur parole et en sus de l'argent comptant. C'est une chose [la basseite] qui ne se peut représenter; on y perd fort bien cent mille pistoles en un soir; pour moi, je pense que, passé ce qui se peut payer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants, SEV. 48 déc. 1670.

— ETYM. Voy. RACQUITTER.

RACQUITTÉ, ÉE (ra-ki-té, tée), *part. passé* de racquitter. Racquitté de ses pertes passées par un gain inespéré.

RACQUITTER (ra-ki-té), *v. a.* ‖ 1° Faire regagner ce qui avait été perdu. Cette partie, si je la gagne, me racquittera. ‖ Dédommager. Une seconde affaire l'a racquitté de ce qu'il avait perdu dans la première. ‖ Absolument. SÉVIGNÉ : Madame n'aime pas les mars en peinture. — La comtesse : Cela racquitte-t-il d'une perte aussi dure? RENARD, *le Joueur*, II, 2. ‖ 2° Se racquitter, *v. réfl.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu. Essayez de vous racquitter. ‖ 3° Se dédommager de quelque perte. Par votre moyen, nos alliés se racquitteront de leurs pertes, BASIL. BIV, 1, intr. 7. Ce qui est plaisant, c'est qu'il (d'Hacqueville) a eu tort en cette occasion; et, comme il a gagné d'être parfait, il n'a point perdu en quelque façon avec moi, et va se racquitter auprès de vous, en disant que j'ai eu tort, SEV. 88. Encor si la valeur, à tout vainere obstinée, Nous faisait pour le moins respirer une année, Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter, Du temps qu'il a perdu saurait se racquitter, SOIL. *Epît.* VII. ‖ Se venger sur un autre. Deux ou trois fois battus, maltraités par la Rancune se jetèrent sur l'Olive, peut-être pour se racquitter, SCARR. *Rom. com.* II, 7. La chambre [des poisons] ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en trouvant des informations nouvelles [les derniers interrogatoires n'ayant rien donné].... SÉV. 2 févr. 1680.

— ETYM. *Re...*, et *quitter*.

† RADE (ra-d'), *s. f.* Etendue du mer enfermée en partie par des terres plus ou moins élevées, et qui présente aux vaisseaux un abri contre à l'abri des vents et des lames qui ont une certaine direction. Rade sûre. Nous allions entrer dans la rade. Ses trois vaisseaux arrivèrent dans notre voisin lan, CORN. *Pomp.* II, 2. Nous ne marchâmes pas longtemps sans voir un vaisseau à la rade, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Ces vaisseaux sont à l'ancre en rades, et non aux rades à protéger les vaisseaux, RAYNAL, *Hist. phill.* XIII, 18. ‖ Bonne rade du sud, bonne rade du nord, rade où l'on est abrité à l'abri de ces vents. ‖ Etre en grande rade, être au mouillage dans la partie de la rade la plus éloignée du port. On dit en ce sens : nous sommes en petite rade. ‖ Rade foraine, rade mal fermée, où les bâtiments ne sont pas à l'abri des grands vents du large. ‖ Mettre en rade, sortir du port. Les marins disent toujours : Tal navire est en rade, etc. et non il est à la rade, il va à la rade. ‖ Dans le XVIIe siècle on a dit quelquefois les rades pour la rade, comme les anglais qui disent the road : *Le roi a été surpris d'apprendre* par les lettres du sieur de Seuil, que vous fussiez encore aux rades du Brest, Seignelay à Chamillart, 20 juin 1690, dans DEPPING.

— ETYM. XVIe s. Et autres vaisseaux qui estoient à la rade sur le port, CARL. VII, 14.

— ETYM. Espagn. et ital. *radda*; *Berde, Rhede*; angl. *road*; de l'anc. scandinave, *reida*, équipement des vaisseaux.

† 1. RADE, nom qui se trouve dans Mme de Staal. Les lettres d'Espagne que je recevais de temps en temps de notre baron pouvaient être interceptées, nos pratiques venir à découverte; chacun y était pour un rade; mais le plus agité était M. de Malezieu, MÉM. t. II, p. 41. Mais c'est une faute : il faut lire *rade*.

1. RADÉ, ÉE (ra-dé, dée), part. *passé* de *rader*. Navire radé.

2. RADÉ, ÉE (ra-dé, dée), *part. passé* de *rader*. Mesure bien radée.

RADEAU (ra-dô), *s. m.* ‖ 1° Assemblage de pièces de bois formant une espèce de plancher sur l'eau. Il fit passer la cavalerie sur des radeaux, VAUGEL. *Q. C.* VII, 8. Les Normands ravagèrent la royaume, ils venaient sur des espèces de radeaux ou de petits bâtiments, entraient par l'embouchure des rivières, les remontaient et dévastaient le pays des deux côtés, MONTREC. *Exp.* BXII, 32. Ruine n'est, pour aller secourir les Mamertins qui des radeaux, nayres *radeiciarias*, d'où Appius, qui les commandait, tira le surnom de *Claudex*, PASQUIER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 222. ‖ Radeau de fortune, celui que l'on construit dans un naufrage de mer. ‖ Dans l'artillerie, pont de radeaux, pont militaire fait à l'aide de radeaux. ‖ 2° Plate-forme flottante que l'on emploie pour réparer les parties inférieures de la coque d'un navire. ‖ 3° Train de bois que l'on fait descendre à flot sur une rivière. ‖ 4° Genre d'éraignées.

— HIST. XVIe s. Trouver des bateaux et faire des radeaux pour bastir un pont à passer, AMYOT, *Lucul.* 44.

— ETYM. Provenç. *radelh*; bas-lat. *radellus*, *ratellus*; d'un diminutif non latin *ratellus*, du latin *ratis*, barque.

RADEAU

1. RADER (ra-dé), *v. a.* Terme de marine. Mettre en rade un bâtiment. Rader un navire.

— HIST. XVIe s. L'armée, aiant radé longtemps devant Samsheu, aborda le jour d'après à l'endroit du fort de Philippine, D'AUB. *Hist.* III, 257.

— ETYM. *Rade*.

2. RADER (ra-dé), *v. a.* ‖ 1° Passer une règle sur la surface d'une mesure de grain, de sel, pour l'unir, la rendre égale. Rader du blé. ‖ 2° Terme de construction. Diviser un bloc de pierre ou de marbre avec le ciseau, en formant deux tranchées en dessus et en dessous.

— HIST. XVIe s. Et Louis Rambaut s'en venuit radant le jeu, avec un village que on dit la Baterez, FROISS. II, 117.

— ETYM. Lat. *radere*, *raser*.

† RADERGE (ra-dèr-j'), *s. m.* Terme de médecine. Nom donné, en Norvège, à une maladie qui a quelque analogie avec le pian eu avec certaines variétés de la lèpre.

RADEUR (ra-deur), *s. m.* Officier des gabelles, dont la fonction consistait à mesurer le sel, en le rasant sur le minot.

— ETYM. *Rader* 2.

† RADIABLE (ra-di-a-bl'), *adj.* Qui peut être radié, effacé. Cet article du compte est radiable. Cet homme n'est trouvé radiable de la liste des émigrés.

† RADIAIRE (ra-di-è-r'), *adj.* ‖ 1° Terme de zoologie. Qui est disposé en rayons. ‖ *S. m. pl.* Les radiaires, quatrième embranchement du règne animal, renfermant des animaux sans vertèbres, do forme rayonnée, à corps mou ou recouvert d'un test calcaire, embranchement divisé en cinq classes : 1° les échinodermes; 2° les entozoaires; 3° les acalèphes; 4° les polypes; 5° les infusoires. ‖ 2° *S. f.* En botanique, radiaire, nom vulgaire du genre aster, subdivisé en plusieurs autres, notamment le rescmblant à des rayons.

— ETYM. Lat. radius, rayon.

† 1. RADIAL, ALE (ra-di-al, a-l'), *adj.* ‖ 1° Terme de physique. Qui a rapport au rayon, qui rayonne. ‖ 2° Terme de géométrie. Courbes radiales, courbes qui occupent la région radiale : le centre radiateur, la radial court externe, le radial long externe.

— ETYM. Voy. RADIUS.

† 2. RADIAL, ALE (ra-di-al, a-l'), *adj.* ‖ 1° Terme de physique. Qui a rapport au rayon, qui rayonne. ‖ 2° Terme de géométrie. Courbes radiales, courbes dont les centres de gravité d'un seul point, comme la spirale, par la transformation des coordonnées rectangulaires ou obliques en coordonnées polaires. ‖ Terme de mécanique. Machines radiales, machines qui, dans une usine, servent à faire rayonner, aller la charge dans tous les sens, à une distance plus ou moins grande de l'axe central. ‖ 3° Terme de zoologie. Cellule radiale, dans l'aile des insectes, synonyme d'aréole radiante, voy. RAINART, n° 3. ‖ 4° Couronne radiale, couronne à rayons, qui se compose, dans les médailles, sur la tête de princes qui ont été mis au rang des dieux. ‖ Terme de blason. Couronne radiale, couronne surmontée de pointes en forme de rayons.

— ETYM. Lat. *radialis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *radius*, rayon.

RADIANTE (ra-di-an, an-t'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui s'étend en rayonnant. Chaleur radiante. ‖ Point radiant, point d'où certaines choses semblent se former en rayons. Les points radiants des étoiles filantes, les points du ciel d'où émanent les étoiles filantes. ‖ 2° Terme de botanique. Epithète donnée à la corolle dont les appendices, quand les fleurs qui la constituent dépassent en longueur celles du disque. ‖ 3° Terme de zoologie. Aréole radiante, celle de forme arrondie qui, dans une aile d'insecte, est au centre d'où partent en divergeant plusieurs autres aréoles allongées.

— ETYM. Lat. radians, rayonner.

† RADIATEUR (ra-di-a-teur), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs radiées.

— ETYM. Lat. *radiatus*, radié, et *fleur*.

† RADIATION (ra-di-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Emission de rayons lumineux. L'humidité de l'air, la radiation solaire, les phénomènes météorologiques.... FLAMMARION, *Feuilleton du Siècle* (11 juin 1867). ‖ Il se dit aussi de l'émission du calorique. La radiation du calorique.

— ETYM. Lat. *radiationem*, action de rayonner, de radiare, rayonner.

Digitized by Google

3. **RADIATION** (ra-di-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de rayer, de biffer un article d'un compte, un nom d'une liste, une partie d'un écrit. Cet article est sujet à radiation. On ordonna la radiation des injures contenues dans ce mémoire. Après la condamnation qu'il avait subie, le corps suspect il appartenait, prononça sa radiation. Il était inscrit sur la liste des imposés ; il a obtenu sa radiation. || Particulièrement. Raie que l'on passe sur un article de compte. On a fait plusieurs radiations sur ses comptes. || 2° Suppression, anéantissement d'une inscription hypothécaire. Ceux qui requièrent la radiation déposent au bureau du conservateur l'expédition de l'acte authentique portant consentement, ou celle du jugement, *Code Nap.* art. 2158.

— ÉTYM. *Radiation* vient de la forme latine barbare *radiare*, qui n'est introduite au XVIe siècle comme traduction du français rayer.

RADICAL, LE (ra-di-kal, kal'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui appartient à la racine, qui part de la racine. Pédoncules radicaux. || Feuilles radicales, celles qui naissent et la vie de la racine, qu'elles semblent en sortir et non de la tige. || Fleurs radicales, celles qui naissent si près de la racine qu'elles semblent en provenir. || Poils radicaux, ceux qui garnissent souvent les radicules. || 2° Fig. Qui a rapport au principe, à l'essence, à la racine d'une chose. Chacun a l'esprit et le bonheur dont il cherche la copie dans le grand monde.... comme elles [les femmes] ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y introduisent les deux parties des beautés qu'elles ont, ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale, VOLT. *Pan. de l'homme*. || Guérison, cure radicale, celle qui a détruit le mal dans sa racine. || Vice radical, vice qui en produit d'autres. Les actions de courage ne manquent qu'à illustrer une nation, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, VOLT. *Mœurs*, 112. || Humide radical, fluide imaginaire qu'on a regardé comme le principe de la vie dans le corps humain. || En jurisprudence, nullité radicale, nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être validé. || 3° Terme de chimie. Qui appartient à la racine d'un mot. Je crois qu'il serait bon d'indiquer dans un dictionnaire les mots radicaux de la langue même ou les idées radicales qui caractèrise particulier, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. II, p. 322, dans POUGENS. Qu'un nombre assez borné de syllabes radicales puisse produire l'immensité des mots nécessaires..., BERTHET TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 418. || Lettres radicales, lettres de mot primitif et qui passent dans les dérivés. || Subtilement. Un radical, les radicaux. Il y en a [des mots] qui n'ont de racines ni ailleurs, ni dans la langue même, et ce sont là les vrais radicaux ; il y en a qui ont des racines dans une autre langue, mais qui sont eux-mêmes, dans la leur, racines d'un grand nombre de dérivés et de composés, LAMBRAIS, *Œuvres*, t. III, p. 102. Que les radicaux primitifs soient les sons et les articulations que nous dicte la nature..., BERTHET TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 241. || Pour la distinction de racine et radical, voy. RACINE, n° 13. || Le radical d'un mot se dit aussi de la partie invariable d'un mot, par opposition aux terminaisons ou désinences que ce mot peut recevoir. || 4° Terme d'algèbre. Signe radical, signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine. Quantité radicale, quantité précédée du signe radical. || Substantivement, un radical, des radicaux. Remarquons que, pour alléger le calcul, on a introduit, dans l'usage, un dit un radical, multiplier, diviser des radicaux, CONDIL. *Lang. calc.* II, 12. Les radicaux cubes, et des radicaux carrés, POINSOT, *Instit. Mém. scienc.* 1811 et 1870, t. IV, p. 121. || Radical se dit aussi pour signe radical. Les quantités qui sont sous le radical s'additionnent, se soustraient, se multiplient et se divisent de la même manière que les autres, CONDIL. *Lang. calc.* II, 13. || 5° Terme de chimie. Vinaigre radical, se dit pour désigner l'acide acétique. Le vinaigre radical, c'est-à-dire le vinaigre privé d'eau autant qu'il est possible, a des propriétés singulières..... CONNOISCET, *Courtaveaux*. II, 58. Non donné aux corps simples qui, dans les acides ou les bases, sont combinés avec un autre corps qu'on regarde comme principe acidifiant ou laufiant. Les radicaux sont simples ou composés : les métalliques sont les radicaux simples des oxides oxygénés ; les métaux sont les radicaux des oxydes métalliques. Le sodium est le radical de la soude. Il paraît qu'à dessein égale Peyrgène est celui qui a le moins de pouvoir réfringent, et qu'un corps combustible en a le plus ; toujours plus que le corps brûlé dont il est le radical, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 219, dans POUGENS. || En chimie organique, on n'admet que des radicaux composés ; les uns ont une existence réelle comme le cyanogène et l'oxyde de carbone ; d'autres sont purement hypothétiques, tels que l'amide, le formyle, etc. || Radical fondamental, se dit d'un hydrogène carboné qui fait la fond des combinaisons organiques. || Radical dérivé, celui qui se forme par la modification du radical fondamental en admettant, pour remplacer l'hydrogène, du chlore, du brome, de l'oxygène, des métaux ou même des groupes faisant fonction de corps simples. || 6° Terme de politique. Qui travaille à la réformation complète et à l'ordre parfait dans le sens démocratique. Le parti radical. || Substantivement. Les radicaux, un radical.

— HIST. XIVe S. C'est la fin et bon or potable, L'humide radical radicale, *Nat. à l'alch. err. 680*. || XVIe S. La concorde qui dure est celle qui est entre gens de bien ; car, entre personnes d'une humeur radicale si parfaite, elle demeure toujours vive et fraîche, LANOUE, 80.

— ÉTYM. PROV. *radical* ; ital. *radicale* ; du lat. *radicalis* (*propriè* de l'adverbe *radicitùs*), de *radix*, racine.

RADICALEMENT (ra-di-kal-le-man), *adj.* Dans sa racine, dans sa source. Comme si c'était une nouveauté que la grâce fut fondée radicalement sur la nature, SOCIN, *Paranèses éclaircis. avert.* Et parce que vous [Dieu] pouvez tout ce que vous voulez, tout vous est possible, et il n'est possible radicalement et originairement que parce que vous le pouvez, in *Elevat. ment.* 3, 2. J'immole encor pour vous tout mon ressentiment; Oui, je veux la *guérir*, et radicalement, REGNARD, *Fol. amour.* II, 11. Mais ne dérivant que indirectement et accessoirement que celui qui en tire un usage directement contraire à la fin pour laquelle il est institué, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, 8.

— HIST. XIVe S. Je ne l'entens pas [l'animalité] à desclairier [exposer] radicalement, H. DE MONDEVILLE, P. 7.

— ÉTYM. *Radicals*, et le suffixe ment.

† **RADICALISME** (ra-di-ka-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Système des radicaux, des partisans de la réforme complète, de la société politique. Le radicalisme a gagné des partisans. Le radicalisme de ses opinions.

— ÉTYM. *Radical*.

RADICANT, ANTE (ra-di-kan, kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit des racines distinctes de la racine principale. Les tiges radicantes sont radicales. || Plantes radicantes, plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, ou s'accrochent aux arbres, aux murs, par des racines ou fibres adventives qu'elles y implantent : lierre, jasmin de Virginie.

— ÉTYM. LAT. *radicare*, pousser des racines, de *radix*, racine.

† **RADICATION** (ra-di-ka-sion), *s. f.* Terme de botanique. Ensemble ou disposition des racines d'une plante. || Action par laquelle les plantes poussent des racines.

— ÉTYM. LAT. *radicare*, pousser des racines.

† **RADICELLAIRE** (ra-di-sel-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient à la radicelle. || Qui a la forme d'une petite racine.

† **RADICELLE** (ra-di-sè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite racine. Division des racines.

† **RADICIFÈRE** (ra-di-si-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent d'une tige souterraine.

— ÉTYM. LAT. *radix*, racine, et *ferre*, porter.

† **RADICIFORME** (ra-di-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une racine.

— ÉTYM. LAT. *radix*, et *forme*.

† **RADICIVORE** (ra-di-si-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit de racines.

— ÉTYM. LAT. *radix*, racine, et *vorare*, manger.

RADICULE (ra-di-kul'), *s. f.* || 1° Dans le langage ordinaire, petite racine. En recouvrant la tige de terre, on donne lieu au développement d'une multitude de radicules qui naissent de différents points de cette même tige, RAUBICAU, *Fog. Alpes*, t. IV, p. 261, dans POUGENS. Ces radicules sont autant de bouches toujours ouvertes, pour recevoir les sucs alimentaires et les transmettre aux maîtresses racines, BONNET, *Ur. fevill. plant.* 1re *mém.* || 2° Dans le langage de la botanique, partie de l'embryon qui la première perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre. La radicule et la plumule composent la plantule. On a beaucoup admiré le retournement de la radicule dans les grandes semées à contre-sens, DE. 5e *mém.*

— ÉTYM. Diminutif du lat. *radix*, racine.

RADIÉ, ÉE (ra-di-é, ée), *adj.* || 1° Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. Un marbre blanc incrusté de jaspe et entouré d'un cercle d'argent radié en forme de soleil, CHATEAUBR. *Itin.* 2e part. || Terme de numismatique et de blason. Couronne radiée, voy. RAYAL, n° 4. || 2° Terme de botanique. Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. || Fleur radiée, fleur synanthérée dont les fleurettes du centre sont dites fleurons, et celles de la circonférence des demi-fleurons. || Substantivement, une radiée. || 3° Terme de zoologie. Chez les mollusques, spirale radié, celui dont les éléments concentriques, augmentant du sommet marginal à la base, sont coupés par des stries qui partent en rayonnant de ce sommet. || S. m. pl. Les radiés, synonyme de radiaires.

— ÉTYM. LAT. *radiatus*, qui est en forme de rayon, de *radius*, rayon.

† **RADIER** (ra-dié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, des ra-dié-z en bois). *s. m.* || 1° Grille de charpente sur laquelle on établit les fondations des écluses, des batardeaux. || Par ordinairement, sol artificiel, ordinairement construit en maçonnerie, pour asseoir une construction hydraulique et empêcher ou peu de solidité du terrain. || Avant-radier, ouvrage destiné à prévenir les affouillements aux abords d'une construction hydraulique; il est construit en amont. || Arrière-radier, ouvrage semblable à l'avant-radier, mais construit en aval. || 3° Plancher en pierre ou en bois compris entre les piles d'un pont ou entre les bajoyers d'une écluse, sur lequel l'eau coule, et qu'on pratique pour empêcher que la force du courant ne déplace les fondements des piles ou des bajoyers. || 4° Par extension, partie du bief qui donne l'eau immédiatement à la roue d'une usine hydraulique. || 5° Plateforme, sol en charpente, soit en maçonnerie, sur laquelle se fait le mouvement des portes, à l'entrée d'un bassin, pour la construction et le radoub des vaisseaux, ou, simplement, pour recevoir les vaisseaux dans un port.

— HIST. XIVe S. Radier, DU CANGE, *Ayapula*.

— ÉTYM. Origine inconnue. Scheler propose d'y voir un dérivé hypothétique à *radeau*. Un radier employé au XVIe siècle en un sens qui ne paraît pas se rattacher au nôtre : Il les fist grider gaillardement dedans un beau radier de feu, VARENNES, *Dial.* p. 177, dans LACOMBE.

† **RADIER** (ra-di-é), *v. n.* Néologisme. Rayonner. À l'extrémité de la grande allée dedalaient un disque élégamment, au centre duquel radiait la couronne impériale, J. DE PARIS, la *Liberté*, 13 juin 1867. || Rayonner, briller de joie, de contentement. [Dindes truffées] astres benins dont l'apparition fait scintiller, radier et tripudier les gourmands de toutes les catégories, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* XXVII.

— ÉTYM. Néologisme peu recommandé puisqu'on a rayonner, mais qui s'appuie sur *radiant*, dont il serait le verbe.

† **2. RADIER** (ra-di-é), *v. a.* Néologisme. Rayer une inscription hypothécaire ; effacer un nom d'une liste.

— ÉTYM. VOY. SAINTINE 3. *Radier* n'est pas un bon mot, mais il s'est introduit à la faveur de *radiation*, qui n'a non plus qu'une médiocre autorité.

RADIEUX, EUSE (ra-di-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui a des rayons de lumière. Corps radieux. Le soleil radieux. Moins belle la comète aux longs crins rayonnait Enflammé sur le ciel les plus sombres, CASTEL, *le Jeu de paume*, strophe 8. || Terme de physique. Point radieux, celui d'où émanent les rayons lumineux. || Il se dit surtout en poésie et dans le style élevé. Entre tant de grâces si radieuses dont le ciel a comblé ce prince [le duc de Bourgogne], il ne peut assurer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie que de la princesse avec laquelle il se trouve uni, ST-SIM. 365, 56. Elle dit, et soudain de son aile brillante Trace en arc radieux sa route ondoyante, DELILLE, *Enéide*, II. Des jardins délicieux s'étendent autour de la radieuse Jérusalem, CHATEAUBR. *Mart.* III. || 2° Fig. Animé par le contentement. Si j'osa vous dire mon sentiment sur deux ou trois mots, cela de *radieux* est trop peu antique pour un homme tout frais sorti du Parnasse; j'aurais tiché de mettre *impérieux* ou quelque autre mot, BAC. *Lett. à l'abbé Terasson* (à propos d'une pièce de vers de cet abbé), 27 mai 1641. À peine sur son banc on discernait le chanire, Tandis qu'à l'autre banc le

Digitized by Google

prêtat redleux, Découvert au grand jour, attirait tous les yeux, subst. *Lutr.* t. Te voilà, Florestine; je te trouve radieuse : mais voyez donc comme elle est fraîche et belle. BEAUMARCH. *Mère coup.* II, 4.

— HIST. XVIe S. Il [l'Aigle] soutient de ses yeux Les traits éblouissants du soleil radieux, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XXXIII, *Elégie*.

— ETYM. Lat. *radiosus*, de *radius*, rayon.

† **RADIO-CARPIEN**, **IENNE** (ra-di-o-kar-piin, pi-in'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au radius et au carpe de la main. Artère radio-palmaire.

RADIS (ra-di), *s. m.* ‖ 1° Variété ascendante de la racine du *raphanus sativus*, *L.* qui se mange crue; il y a deux variétés : le petit radis rose, et le gros radis noir ou rifort des Parisiens. S'accommoder avec du beurre et des radis. ‖ 2° Plusieurs coquilles du genre pyrule.

— HIST. XVIe S. Radis, COTGRAVE.

— ETYM. *Radis* est le provenç. *raditz* qui signifie racine, et qui s'est particularisé pour signifier radis. *Raditz* vient du latin *radicem*, racine.

RADIUS (ra-di-us), *s. m.* Terme d'anatomie. On long qui occupe le côté externe de l'avant-bras. ‖ Terme de zoologie. Première nervure du bord externe de l'aile des insectes, qui, partant de la base, se dirige presque en ligne droite dans la sens de la longueur.

— HIST. XVIe S. L'os nommé radius, PARÉ, IV, 31.

— ETYM. Lat. radius, rayon; cet os ayant été ainsi nommé par assimilation.

RADOIRE (ra-doi-r'), *s. f.* Instrument qui sert à raser.

— ETYM. *Rader* 2.

RADOTAGE (ra-do-ta-j'), *s. m.* ‖ 1° Discours sans suite et sans raison. J'ai l'honneur de vous envoyer le dernier radotage de ma vieillesse, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 1er fév. 1776. Il [Marmontel] nous donne dans le Mercure d'insipides radotages sous le nom de contes moraux. *Corresp.* L. VII, p. 18. Mais quel radotage me faites-vous là, Basile? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. ‖ 2° Etat de celui qui radote. Je suis très-humiliée d'avoir pris du goût pour la botanique ; le goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile et vain, J. J. ROUSS. *Lettr. à Malard Maréchal, Corresp.* t. II, p. 70, dans POUGENS. Son esprit était encore plus baissé que son âge ne le comportait; en un mot, c'était un radotage parfait, COMTE DE CAYLUS, *Endlinette*, Œuv. t. II, p. 343, dans POUGENS.

— ETYM. *Radoter*.

† **RADOTEMENT** (ra-do-te-man), *s. m.* Action de radoter.

— HIST. XVIe S. Radotement, COTGRAVE.

RADOTER (ra-do-té), *v. n.* ‖ 1° Tenir des discours qui manquent de sens et annoncent un affaiblissement d'esprit. Un octogénaire plantait; Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge! Disaient leurs jeunes sceaux enfants de vieillesse; Assurément il radotait, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. Je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours malgré sa menace, SÉV. 888. On aperçut seulement que l'état du vieillard n'arrive pas précisément à sonnette où s'oublier et dit avec que tous les vieillards ne radotent pas..., MALESH. *Recherche*, II, IX, 1. Je vous remercie de m'apprendre que je radote, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 41, dans POUGENS. ‖ 2° Fig. et familièrement. Dire des choses sans raison, sans fondement. Je crois qu'à mon AVIS tout le monde radote, REGNIER, *Sat.* XIV. Quoi ! moi ! quoi ! ces gens-là ! Ton radote, je pense ; À moi les propose ! hélas ! ils sont pitié, LA FONT. *Fabl.* VII, 5. Si je ne parle point, vous direz que je n'entends point; si je parle, vous direz que je radote, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 76, dans POUGENS. Un prélat..... Croit qu'un livre fait tout, et que sans étude La raison ne voit goutte et le bon sens radote, BOIL. *Sat.* IX. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose, VOLT. *Lett. Lahargue*, 19 nov. 1777. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIe S. Charles II magnes veiz est e redotez, *Ch. de Rol.* CLX. ‖ XIIIe S. Sire, fait Renoart, or oez : Cist mastins est mouit desrocez; il radote ou a trop bel, Ou il a tot son sens perdu, *Ren.* 19041, il envieillissoit et redotent, *Fabl. et cont. édit. MÉON*, I, II, 328, ‖ XIVe S. Il radote, dist frere Jan, le paoure dyable, BAR. *Pani.* IV, 20. ...Et qu'estant son pere ainsi radoté et veritable comme il estoit, ANTOY, *Arbre*, 41.

— ETYM. La forme la plus ancienne est *redoter*, qui vient de *re* et d'un thème germanique : bolt. *dutzen*, angl. to *doat*, *doter*. Le *re* ou *ra*, dit Diez, sert à exprimer l'action comme se répétant. Génin, dans sa note sur le vers de la Chanson de Roland, le tire de *redorsare*, le *redos*, retour à un état antérieur, à l'enfance ; mais l'*re* ou l'*ra* de redot ne peuvent devenir *t*.

RADOTERIE (ra-do-te-ri), *s. f.* ‖ 1° Habitude de radoter. Me voilà insensiblement tombée dans la radoterie, SÉV. 14 juin 1671. Vous savez combien je suis loin de cette radoterie qui fait vitement passer l'amour maternelle aux petits-enfants ; la mienne est demeurée tout juste dans le premier étage, in. 28 août 1675. ‖ 2° Discours, paroles de celui qui radote. Ma fille, il faut que je vous conte : c'est une radoterie que j'ai faite à Bourbon, SÉV. 1677. Il m'a grondé de ne pas avoir été à Bourbon, mais c'est une radoterie, car il avoue que, pour boire, Vichy est aussi bon, in. 28 sept. Je ne sais que vos occupations vous permettent de lire une mauvaise pièce [les Lois de Minos]; que vous daigneriez vous amuser un peu des radoteries de la Crète et des miennes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 1er mars 1766.

— HIST. XIIIe S. Ne me consent mie, sire Dieus, tant vive que par redoterre entrebroit tien service, *Pastorale*, 1re vie.

— ETYM. *Radoter*.

RADOTEUR, **EUSE** (ra-do-teur, teû-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui radote. L'homme..... Dit du sérieux, Il n'en connaît rien ou qu'elle [la vache] dit? C'est une radoteuse, elle a perdu l'esprit, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance, le vieux malade et radoteur de Ferney, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 1er fév. 1778. A quelque âge que on soit, on conserve toujours de la tendresse et attaché à mes deux anges jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie, ID. *Lett. d'Argental*, 22 juill. 1770.

— ETYM. *Radoter*. L'ancienne langue, au lieu de *radoteur*, disait *redotel*.

RADOUB (ra-doû ; l'article dit que le *b* se prononce, mais l'usage le prononce peu, même devant une voyelle), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Réparation pratiquée au corps d'un bâtiment qui a subi des avaries, ou qui a besoin d'être radoubé. Les mesures qu'il prend pour le radoub des vaisseaux du port de Toulon sont bonnes, et il n'a qu'à les exécuter, *Seigneley à Arnaul*, 3 juin 1679, dans JAL. Les difficultés que nous rencontrons et les difficultés de toute espèce que le vice-roi lui faisait essuyer, l'empêchaient d'achever son radoub, BONAPARTE, *Vog.* t. I, p. 130. ‖ 2° Operation de radoubler la poudre. ‖ Poudre de radoub, poudre que l'opération du radoub a permis de remettre en service.

— ETYM. Voy. RADOUBER.

RADOUBÉ, **ÉE** (ra-dou-bé, bée), *part. passé* de radouber.

RADOUBER (ra-dou-bé), *v. a.* ‖ 1° Terme de marine. Faire des réparations au corps d'un bâtiment. Lon a été jusqu'à présent si peu exact à radouber les vaisseaux à Toulon, qu'il faut mieux aller aux Indes plus longues au bout du mal, et y faire un peu plus de dépenses, que de raccommoder légèrement les endroits qui ont besoin d'être réparés, *Seigneley à Colbert*, 1679, dans JAL. ‖ 2° Terme d'artillerie. Radouber une poudre avarée par l'humidité, la faire sécher, ou, s'il est nécessaire, en rétablir le dosage, et la remettre en fabrication. ‖ 3° Fig. et familièrement. Raunier. Tandis que Mlle d'Hamilton et Mme Wetenhall tâchaient de radouber la Muskerry [Mme Muskerry, dont la toilette s'était dérangée], *Hamilt. Gramm.* 28. ‖ 4° Fig. Se radouber, être radoubé. L'espace immense [l'océan Pacifique] que les galions avaient à parcourir fit devenir un port où ils purent se radouber et se rafraîchir, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 21. ‖ 5° Fig. Réparer une perte, reprendre de la santé. Il a eu des pertes ; il cherche à se radouber.

— REM. Radouber se dit seulement du navire ; pour les voiles, on emploie toujours le verbe *réparer* ; mais plusieurs matelots se servent de radouber dans toutes les acceptions, et ils disent faire un radoub soit aux voiles, soit à leurs effets d'habillement, ENCOLAGE.

— HIST. XIIIe S. Il barillier puet bien rapareiller et redauber les viez fus meheignier, *Liv. des mét.* 103, § XVIe S. Le conte de Cherosie se radoube et rappaisa avecques son peer le mieulx qu'il peut, COMM. I, 9, ‖ XVIe S. Et cependant se rafraischirent, et.... radoubèrent leurs navires et galeres, J. D'AUTON, *Chron.* III, 27. Là où la mer, le baltant sous doulcement le nid de l'alcyon], lui enseigne à radouber ce qui n'est pas bien lié, MONT. II, 198.

— ETYM. Re, et *adouber*.

† **RADOUBEUR** (ra-dou-beur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui radoube. ‖ On dit plus souvent calfateur.

— HIST. XVIe S. Ce prestre estoit Lorrain, excellent radoubeur [rebouteur], il raccoutroit plusieurs membres gisans de pals, D'AUB. *Fœn.* II, 9.

RADOUCI, **IE** (ra-dou-si, sie), *part. passé* de radoucir. ‖ 1° Rendu plus doux. Temps radouci par un vent tiède. ‖ Fig. Ils ont ici une petite fille [Pauline, plus tard Mme de Simiane] qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des vingt-quatre, qu'elle est en vérité fort jolie, SÉV. 27 janv. 1692. ‖ 2° Fig. Rendu plus doux, en parlant des personnes. A l'aspect de la mer de leur fuite agressive Le prélat redouci veut se lever de table, son. *Lutr.* I. ‖ Il se dit aussi des choses. Par ses yeux radoucis il semble vous pardonner, BAUTHUMY, *App. tromp.* III, sc. dern. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici, MOL. *Mis.* I, 1. On découvrait déjà sur les côtes de Provence le sol gaulois de terre à demi radouci, PEN. *Tél.* XI. Un son de voix bas et radouci, GENLIS, *Ad. et Th.* I, III, p. 334, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Radouci, RABELAIS, I, 4. ‖ 3° Rendu plus doux, en parlant de la température. La pluie a radouci le temps. ‖ 3° Rendu moins aigre, en parlant des saisons. Un radouci les mettait par une foule de réfugiés, ID. *Tél.* XI. Rendu plus doux, moins rude. Radoucir quelqu'un, le caractère de quelqu'un. Radoucissant son langage. Au moins sais-je bon qu'il [des lions] se verrouri rien aspect de vous qui l'ait puisse radoucir ou ralnisser le cœur, VOLT. *Lett.* 41. Il te dira d'abord en radoucissant sa voix : Est-ce l'oracle d'Apollon que nous a envoyé le D'ALEMBERT, dans RICHELET. ‖ 4° Se radoucir, v. réfl Devenir moins froid, moins âpre. Le temps commence à se radoucir. ‖ *Fig.* Comme il se radoucit! MOL. *Tart.* III, 3. Tellement que disait ces paroles avec une autorité et une véhémence qui entraînaient les cœurs.... Ensuite se radoucissant, et leur dit..., PEN. *Tél.* XI. Elle ne fut Echa même, et bientôt se radoucit, VOLT. *l'Ingénu*, 5.

— HIST. XIIe S. Mes de son miel et de ses breches Le radoucist mout, *Chev. au lyon*, V. 1161. La douce voir du loussignol savoye Me radoucist le cuer et ras-ouage, *Canci.* XIX. ‖ XIIIe S. Ab lues i mass d'amor m'ocit, Se cele mei me radoucit, Por ce pour en languissant, *le Roman de l'Escrit*.

— ETYM. *Re...*, et *adoucir*.

RADOUCISSEMENT (re-dou-si-se-man), *s. m.* Action de radoucir; état de ce qui est radouci. Le radoucissement de la saison. ‖ Par extension. Le radoucissement de la voix. Le radoucissement de la fièvre. ‖ Fig. Le radoucissement de la colère. On était très-irrité contre lui; mais il y a maintenant du radoucissement. La peinture de leur tête [des Provençaux] et du procédé qu'il faut trouver avec eux est admirable, et le radoucissement de l'évêque est naturel, SÉV. *Jour de Noël*, 1671.

— ETYM. *Radoucir*.

† **RAFALE** (ra-fa-l'), *s. f.* Terme de marine. Coup de vent de terre, à l'approche des montagnes, des côtes élevées. Une rafale subite du midi nous chassa vers le cap de Rhodes, *Journ. des savans*, déc. 1er p. ‖ Il se dit aussi, sur terre, de coups de vent violents, imprévus et de peu de durée. Ces calmes étaient suivis de rafales d'une violence inexprimable ; c'étaient des coups redoublés qui ressemblaient à des décharges d'artillerie, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 304, dans POUGENS. Voir au desert plus propre quand la rafale, WILLEY *Phrase*. Les voiles lourds de l'hiver, qu'un souffleront par rafales, LAMART. *Soc.* II, 237. ‖ *Fig.* Dans l'argot maritime, pénurie. — ETYM. Mot qu'on peut conserver comme formé de re et *affaler*; cependant, d'après Richelet, on a dit aussi *raffale*.

† **RAFALÉ**, **ÉE** (re-fa-lé, lée), *adj.* Terme de marine. Qui a subi des coups de vent instantanés,

Digitized by Google

des rafales. Un navire rafalé. ‖ Fig. et familièrement. Se dit d'un homme qui manque d'argent ou de choses indispensables, qui a subi des revers de fortune. Je vais te mener voir le quartier des rafalés; connais-tu ça, toi, les rafalés? Comme ce mot, originaire des pontons, n'avait pas encore pris son essor et fait son entrée dans le monde, il m'était complètement inconnu.... Avant tout, Bertaut, pourrais-tu m'expliquer d'où vient ce mot de rafalé? — Parbi, c'est par malice à dentist. Sauvez qu'un terme de marine rafaler ou affaler ne signifie pas descendre quelque chose, se trouver sous le vent? Si bien! un rafalé est un ayvre, un homme ivre, qui est sous le vent de sa bouteille. GARNERAY, *Mes Pontons*, ch. II. (La scène se passe en mai 1806.)

— ETYM. *Rafale*.

† RAFF (raf), *s. m.* Nageoires du poisson appelé flet, qui, avec la peau grasse à laquelle elles sont attachées, constituent un mets délicat.

† RAFFAIX (ra-fè), *adj.* Terme de forestier. Mal venu. La gelée qui, tous les ans et presque en toute saison, se fait sentir dans ces combes, et, supprimant en partie les jeunes pousses, rend les arbres rafiaux, rabougris et galeux, *ouvr. Esp. sur les végét. 2e mém.*

— ETYM. Origine inconnue.

RAFFE (ra-f'), *s. f.* VOY. RAFLE 1.

† RAFFERMER (ra-fèr-mé), *v. a.* Affermer de nouveau. J'ai une terre à raffermer, il mille choses trop longues à dire, sév. 29 avril 1688.

— ETYM. *Re...*, et *affermer*.

RAFFERMIR, MIE (ra-fèr-mir, mi-e), part. *passé* de raffermir. Rendu plus ferme. ...L'oseau sort; l'escadron raffermi fit du honteux départ d'un si faible ennemi [un hibou], SOUL. *Lutr.* III. Figurez-vous ce que c'est que d'être à moitié entier sans recevoir un seul mot de ceux qui sont votre consolation.... ne me laissez jamais dans ces tourments-là, tant que la santé de Mme de Grignan ne me paraîtra raffermie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 juill. 1749. Oui, tel est mon espoir, ô montié de ma vie! C'est par lui que déjà mon âme inflexible a pris un nouvel effroi sur tes traits enchanteurs Se faner du printemps les brillantes couleurs, LAMART. *Médit.* I, 5.

RAFFERMIR (ra-fèr-mir), *v. a.* Rendre plus ferme, plus solide. Raffermir les dents. Le froid a raffermi le sol. ‖ Fig. Remettre dans un état plus assuré, plus ferme. Raffermir la santé. Les officiers raffermirent les troupes qui pliaient. Adieu, raffermissez ce généreux courage, CORN. *Cinna*, I, 4. Raffermis ma vertu, qu'étonnent ces soupirs, SOUL. *Lutr.* II ‖ [Louis XIV] savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais, MONTESQ. *Rom.* V. Vous pouvez raffermir par un accord heureux Des peuples et des rois les légitimes nœuds, VOLT. *Brutus*, 1, 2. Être d'un siècle entier la pensée et la vie, Émousser le poignard, décourager l'envie, Éteindre, raffermir l'univers incertain, LAMART. *Médit.* II, 7. ‖ 3° Se raffermir, *v. réfl.* Devenir plus ferme, plus solide. La peau se raffermit par des astringents. Fig. Se votre santé se raffermissait. Vous vous êtes raffermi dans votre résolution.

— HIST. XVIe S. Les dents se peuvent raffermir et tenir fermement dans leurs alveoles, PARÉ, XV, 67.

— ETYM. *Re...*, et *affermir*.

RAFFERMISSEMENT (ra-fèr-mi-se-man), *s. m.* Action de raffermir; état de ce qui est raffermi. Le raffermissement du sol. Le raffermissement des chairs. ‖ Fig. Le raffermissement du crédit public. Le raffermissement du courage. Que leurs dernières espérances [des ennemis] soient tombées par le raffermissement d'une santé qui donnera au monarque [Louis XIV] le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, LA BRUY. X.

† RAFFES (ra-f'), *s. f. pl.* Rognures des gâteaux, chez les tanneurs et les mégissiers.

† RAFFILER (ra-fi-lé), *v. a.* Arrondir le bout des doigts d'un gant. ‖ Dresser le tranchant d'une pierre à fusil.

— ETYM. *Re...*, et *affiler*.

† RAFFINAIL (ra-fi-na-il'), *s. f.* Espèce de sucre, le plus pur et le plus beau de tous.

— ETYM. *Raffiner*.

RAFFINAGE (ra-fi-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à séparer d'une substance les matières étrangères qui en altèrent la pureté. ‖ Particulièrement, la purification du sucre brut au moyen du charbon animal et du sang de bœuf.

— REM. On ne dit plus le raffinage des métaux, ni du l'affinage. On ne dit plus l'affinage du sucre, du salpêtre, on dit le raffinage.

RAFFINÉ, ÉE (ra-fi-né, née), part. *passé* de raffiner. ‖ 1° Rendu plus fin, plus pur. Sucre raffiné. ‖ En Normandie, à Neuchâtel, on appelle fromage raffiné, du fromage qui a subi une fermentation, par opposition au fromage blanc ou frais. ‖ 2° Fig. Qui pousse loin la subtilité, la finesse. Il faisait pour elle toutes les galanteries d'un amant bien raffiné, SCARR. *Rom. com.* II, 19. Je donne aux plus raffinés de nos bons esprits à écrire plus finement sur ce qui concerne la vertu, *Lett. div.* I, p. 914, dans POUGENS. [Cromwell] hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, SOUL. *Revue d'Anglet.* Les gens d'esprit ne sont pas des Crésus comme toi; mais ce sont des Sybarites encore plus raffinés que je n'étais, PORTEN. *Diab.* II, *Morte anc.* Nous avons vu les testaments des Colbert et des Louvois fournir comme des pièces authentiques par des politiques raffinés qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un homme à la moitié si des finances, VOLT. *Mél. hist. Mensonges imprim.* 6. Les Français si délicats en matière de goût et si raffinés sur les plaisirs en tout genre, LEMIERRE, *Règn. Louis.* ‖ Malin, intelligent. Il fallait, en effet, être bien raffiné MOL. *Pét.* I, 8. ‖ 3° S. m. C'est un raffiné, c'est un homme qui raffine sur tout. ‖ Raffiné d'honneur, nom qu'on donnait sur la fin du XVIe siècle et dans le commencement du XVIIe à des gentilshommes qui se piquaient d'honneur et qui, sur le moindre prétexte, se battaient en duel. ‖ 3° Qui porte le caractère de la subtilité, de la finesse, en parlant des choses. À la bonne heure, la plus raffinée perfection a toujours quelque trait d'imperfection, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Avant-propos*. Ceux qui trouvent vulgaire tout ce qui n'est pas d'un goût raffiné, CRÉB. 754. Un effet de la plus raffinée politique du prince d'Orange, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 61 mai 1701. Un serpent plus subtil, plus malin, quelqu'il soit à peu près le même dans le fond, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 109, dans POUGENS. ‖ 4° Qui porte la marque de la recherche. La corruption d'une vie impure et du libertinage raffiné, BOURDAL. *Myst. Epiphan.* t. I, p. 127. C'est de là que devaient sortir les beaux et vertu la plus haute et de la méchanceté la plus raffinée, DIDER. *Claude et Nér.* I, 50. Comment trouvez-vous ce tour raffiné de vengeance? GERBIL, *Héros ric.* t. I, p. 098, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Si je pouvois parvenir à estre connû entre les Gallois, je me tiendrois content.—Je prenez moi que c'est, ce n'est un terme nouveau. — Ce sont gens qui se battent pour un clin d'œil, si on ne les salue que par acquit, pour une fredaine, si on ne les salue, ou touche le leur, si on crache à quatre pieds d'eux, D'AUB. *Faen.* I, 9. Me voudriez-vous bien nommer quelques-uns de ces raffinez d'honneur? Id. *ibid.*

RAFFINEMENT (ra-fi-ne-man), *s. m.* ‖ 1° Action de rendre plus fin, plus pur. Ce qui est une des causes de la diaphanéité et peut-être aussi du raffinement des esprits [animaux], SOUS. *Connaiss.* II, 8. ‖ 2° Fig. Extrême subtilité, extrême finesse. Un événement dans lequel on trouve tout ensemble, nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, SOUL. *Hist.* II, 4. Les chagrins devenus et l'influence infortunée de ses raffinements [de la chicane], SOUL. *Lutr.* V. Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique [le gouvernement de Richelieu] à une seule fin, qui est de n'être point trompé, et de tromper les autres, LA BRUY. X. Faut-il tant de raffinement pour savoir que le monde aime à se tromper? VOLT. *Zadig, Sultan.* Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli; je vous en fais voir les raffinements, MONTESQ. *Lett. pers.* 87. Quand on voit, chez le plus heureux peuple du monde [les Suisses], des troupes de paysans régler les affaires de l'État sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère? J. J. SOUSS. *Contr. soc.* IV, 1. ‖ 3° Excès de recherche en certaines choses, en certaines habitudes. Tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous dégoûter les cafaures qu'il nous faut manger pour nous assouvir, SOUS. *Hist.* II, 1. La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité, LA BRUY. XI. On y suppléa par mille raffinements à la simplicité des mets dont il faut user, MASS. *Carême, Jeûne.* Voilà où vous en êtes, vous qui prétendez que reprendre les coutumes à la rigueur est un raffinement insensé, in. *Carême, Salut.* Apprenez que mon maître est, en fait de tendresse, l'Être de raffinement et de délicatesse, BESTOUCH. *Irrivoin*, III, 14. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux, VOLT. *Mœurs*, 94. Le fils (de Crébillon), dans des romans pleins d'esprit et écrits par une connaissance profonde de tous les replis honteux du cœur humain, a tracé du pinceau le plus délicat et le plus vrai les raffinements, les nuances, et jusqu'aux grâces de nos vices, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* Le raffinement le plus odieux du despotisme est de diviser ses esclaves, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 21.

— ETYM. *Raffiner*.

RAFFINER (ra-fi-né), *v. a.* ‖ 1° Rendre plus fin, plus pur. Raffiner le sucre. Les Vénitiens, à raison de leur commerce si brillant autrefois avec le Levant, ont les premiers reçu et les premiers purifié ou raffiné le borax, POMMET, *Comm. chim.* t. III, p. 128. ‖ Raffiner le salpêtre, lui enlever les 8 à 10 pour 100 de substances étrangères qu'il contient à l'état brut. ‖ Raffiner ou affiner le fromage, lui donner un goût plus fin. ‖ 2° Terme de relieur. Raffiner le carton, coller du côté du mors une bande de papier plus ou moins large pour le rendre plus propre et plus dur, *Manuel du relieur*, p. 837, Roret 1827. ‖ Terme de papetier. Réduire à une plus grande ténuité la matière du raffinage effilochage. ‖ Terme de verrier. Chauffer fortement le four quand le verre se gâte pendant le travail. ‖ 3° Fig. Rendre plus délicat, plus subtil, plus fin. Les favoris ignorants sont en perpétuel danger de se perdre et de perdre leur pays, lors même qu'ils ont raffiné leur ignorance par l'usage de la cour, BALZ. *Du la cour*, 2e *discours*. Il disait librement par leur expérience À raffiné les vers fantasques d'humeur, Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur, BÉRANG. *Les Infidèles*. On dit que l'ange Ithuriel, l'oreille, par ce qu'il allie plus vite, avec les sens qui la frappent, le jugement que porte l'esprit sur la beauté des actions, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. Le voit par expérience que la raison, ministre des sens, et appliquée tout entière à les servir, emploie toute son habileté à raffiner leurs goûts, à irriter leur appétit, à leur assaisonner leurs objets? in. *Pauég. St Benoît*, 4. Cet art [l'imprimerie], disait Boyer, a raffiné les familles: il a trop raffiné les garçons et les filles, VOLT. *Ep.* 100. ‖ 4° V. a. Porter un excès de subtilité dans.... Il est vrai qu'en beaucoup de points elle [la justice] perdait les lois positives; mais le langage de la loi est simple; sans vouloir briller ni raffiner, elle ne veut être que nette et presque sec, *Polit.* VII, 8, 8. On conclura qu'il ne faillit pas, en matière de religion, raffiner plus que nos ancêtres, ni entreprendre de changer le monde, in. *Hist.* II, 12. Mais vous, qui raffinez sur les droits des autres, De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres? SOUL. *Sat.* IX. On ne pourrait abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffinerait sur le point d'honneur, MONTESQ. *Rom.* XXII. ‖ Porter un excès de recherche dans. Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse; il passe aux voluptés délicateuses, LA BRUY. XI. Il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'avait pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, VOLTER. *Cæsar Pierre*, N'est-ce pas parmi les grands que la débauche plus affreuse raffine même sur les crimes communs? SAUR. *Carême. Immanité*. Ils ont trop trop simple pour raffiner de la sorte, BESTOUCH. *Fauxie Agnès*, I, 2. ‖ Aller plus loin que les autres en quelque chose. Était en mesure de notre zèle très-délicat. Oui sut y raffiner de si digne façon Qu'aux maîtres du métier il en fait leçon, CORN. *Suite du Menteur*. I, 2. Je passe pour un homme à pouvoir raffiner sur les airs les plus fins qu'on se puisse donner, HAUTESCHE, *Bourg. de qual.* II, 1. Ayant eu raffiner sur l'amour conjugal, LA FONT. *Matr. Je n'ai point voulu raffiner sur cette discussion des temps, sous. Hist.* I, 1. Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine, SOUL. *Sat.* III. ‖ Faire des recherches, des découvertes sérieuses (sens qui a vieilli). On a bien raffiné depuis peu dans la mécanique. ‖ 5° Se raffiner, *v. réfl.* Devenir plus fin, moins simple, plus habile. C'est par l'expérience que les esprits se raffinent, sous. *Polit.* V, II, 7. Les nations d'Europe se raffinent tous les jours, MONTESQ. *Lett. pers.* 10. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu, VOLT. *Dict. philos. Mœurs*. ‖ Il se dit aussi des choses. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire ‖ Sujet d'un voyage en Touraine, et combien nous

Digitized by Google

étions grossiers autrefois, DEV. 9 mai 1686. La politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, VOLT. *Louis XV*, 33.

— ETYM. *Re...*, et *affiner*.

RAFFINERIE (ra-fi-ne-re). *s. m.* Lieu où l'on raffine. Il particulièrement, usine où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR (ra-fi-neur), *s.m.* 1° Celui qui raffine. Raffineur de sucre. Il On a dit anciennement affineur de sucre. Il *S. f.* Raffineuse, femme qui expédie, qui possède une raffinerie de sucre. Il *S. f.* Raffineuse, la deuxième pile des moulins à pilons destinés à la fabrication de la pâte du papier. Il 2° Fig. Celui qui porte loin la subtilité, la recherche. Les raffineurs prisent avantageusement d'un homme qui est souvent moins que médiocre, BALZ. *D'dor. sur la cour*. ...donner un tour malin, même aux affaires de religion ; et, comme c'est celui-là que les raffineurs du monde aiment le mieux, c'est aussi celui-là qu'on est bien aise de présenter à leur esprit, ACAD. *Rem. Hist. conciles*, 12, 2.

† RAFFLÉSIACÉES (ra-flé-zi-a-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, parasites sur les racines des végétaux, voisines des aristoloches.

— ETYM. Genre *rafflesia*, ainsi dit de sir *Raffles*, qui fut gouverneur, pour les Anglais, de Java.

† RAFFOLÉ, ÉE (ra-fo-lé), *part. passé* de raffoler. Devenu fou. Cette lettre de Gervaise était un tissu d'ordures, avec de basses mignardises de meine, raffolé et débordé à faire trembler les plus abandonnés, ST-SIM. 61, 21. Il Ce participe passé n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

RAFFOLER (ra-fo-lé), *v. n.* Se passionner follement pour quelqu'un, pour quelque chose. Il raffole de la musique. Mme de Maintenon était raffolée du comte d'Ayen malade, et plus importunée de la duchesse de Nouilles, ST-SIM. 619, 47. M. de Beaumarchais, dont tout le monde raffole aujourd'hui, GRIMM, *Corresp.* 1. III, p. 57. Comment ! il raffole de vous ; C'est un arrêté, et vous l'un et l'un époux, DE-BEAT, *Jaloux sans amour*, 1, 8. Il Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il marque l'action, et avec l'auxiliaire *être*, quand il marque l'état.

— HIST. XVIe S. Raffoler, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *affoler*.

RAFFOLIR (ra-fo-lir), *v. n.* Peu usité. Devenir fou. Veus me feriez raffolir.

— ETYM. *Re...*, et *fol*, *feu*.

† RAFFRANCHIR (ra-fran-chir), *v. a.* Terme de jardinage. Rendre franc de nouveau. Il Améliorer, en parlant des arbres. Poirier raffranchi.

— HIST. XVIe S. Utile telle curiosité, en ce que divers fruits pouvés faire porter à un mesme arbre, par ce moien s'affranchissant par reentements coux de vos arbres qui du tout ne vous agreeut, O. DE SERRES, 874.

— ETYM. *Re...*, et *affranchir*.

† RAFFUBLER (ra-fu-blé), *v. a.* Affubler de nouveau. Etant raffublé, il sortit. Il Se raffubler, *v. réfl.* Il se raffubla à la hâte.

— HIST. XIIIe S. Por ce qu'aucuns ses truist ensemble [on les trouve ensemble], Qui i notast mal ne folie, Ele se rafuble et relue, Moult plorant, et pensive et merne, *l'Escoufle*.

— ETYM. *Re...*, et *affubler*.

† RAFFUTAGE (ra-fu-ta-j'), *s. m.* Façon entière que l'on donne à un chapeau, à des outils.

† RAFFUTER (ra-fu-té), *v. a.* Raccommoder un chapeau dans son entier. Il Se dit aussi des outils.

— ETYM. *Re...*, et *affuter*.

† RAFIAU (ra-fi-ô), *s. m.* Petit canot à rames avec une petite voile dont on se sert pour la promenade dans les ports.

† RAFISTOLAGE (ra-fi-sto-la-j'), *s. m.* Action de rafistoler.

† RAFISTOLER (ra-fi-sto-lé), *v. a.* Terme populaire. Raccommoder, réparer. Aux pauvres, ses bons amis. En rafistolant les chaussures, il disait.... BÉRANG. l'artisan.

— ETYM. *Re...*, et *affistoler* (s'*afistoler* est dans Cotgrave) : *fistoler* est un diminutif de *fister*, MM. Dumeril tirent d'*afistoler*, du lat. *fistula*, comme *piper*, de *pipe*.

† RAFLAGE (ra-flaj'), *s. m.* État d'un pain de sucre qui est raboteux à sa superficie.

— ETYM. *Rafle* 2.

1. RAFLE (ra-fl'), *s. f.* Il 1° Grappe de raisin qui n'a plus de grains. Les osseux ont mangé tous les grains ; il ne reste plus que la rafle. On achève d'emplir le tonneau avec des grappes de raisins dont on a ôté les grains et qu'on appelle communément *rafles*, *Dict. des arts et mét. Vinaigrier*. Il 2° Terme de botanique. Pédoncule central ou axe d'une grappe, principalement d'une grappe de raisin ou d'un épi. Il Quelques-unes disent, et d'autres râpe.

— HIST. XVe S. Pillez, rongez jusques aux os sans y laisser rien d'une rafle, GERSON, *Harengue ou roi Charles VI*, p. 18.

— ETYM. Ital. *raspo*; piémont. *rap*; de l'allem. *Rappe*.

† 2. RAFLE (raf'), *s. f.* Nom donné, dans quelques provinces, à une maladie éruptive de la vache. On la nomme aussi échaloulourre, rave ou feu.

— HIST. XIIIe S. Tout aussi tost si est keüe [tombée] Sa puans rafle [on lit à tort *raffle*], s'orde cradle, Com à poisons quand on les cradle, nu CANGE, *rafla*. Il XVe S. Ostez le visage du seigneur qui estoit mesel [lépreux], et par ce sa rafle lui charroit (tomberait] de son visage, in. *raffla*. Helas ! j'ai grans meseraingnes, j'ai rifle et rafle et rolgne et taigne, j'ai fievre lente et suis podagre, *Mir. de Ste Geneve*.

† 3. RAFLE (rafl'), *s. f.* Il 1° Action de raffler, d'enlever. Ville prise d'assaut n'est pas mieux au pillage ; La veuve et les cousins, chacun y fait pour soi, Comme fait un traitant pour les deniers du roi ; Où qu'ils jettent la main, ils font rafles entières, CORN. *Suite du Ment.* 1, 4. Louis de Bade avait calculé que notre désignation lui aurait le loisir de faire une rafle en Allemagne, ST-SIM. 23, 6. Il faire rafle, enlever tout sans rien laisser. Les officiers, dans leurs campagnes, font pour un butin ; ils font main basse d'un côté et rafle de l'autre, GHERARDI, *Théât. ital.* 1. III, *Fontaine de sapience*. Et voilà tout, Comme fait un traitant pour les deniers du roi, *D'amour à la mode*, 1, 8. Vous allez chaque jour d'une ardeur vagabonde, Faisant rafle partout, de régions en régions, BENSERADE, *Métamorph.* 1, 9. Il 2° Terme de chasse. Espèce de filet ou de tramail contre-maillé, pour prendre les petits oiseaux. Il Terme de pêche. Filet parni d'œufs, et ayant plusieurs ouvertures à chaque bout. Il 3° Terme de jeu. Coup où chacun des dés amène le même point, sinis dit parce qu'il rafle, gagne. Faire rafle. Je ne sais pas faire rafle, je ne sais pas me tirer d'une loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups j'amènerai rafle de six, MOL. *Ecole des f.* 11, 8. [Louis XIV] en faisait des loteries [de bijoux précieux pour les dames], ou bien on les jouait à la rafle, et Mme de Bourgogne allait à chaque nouvelle les lots gagnés, VOLT. *Fragm. sur l'hist. XVIII*.

— HIST. XIIIe S. Icellui Baudet et aucuns autres s'esbatoient à un jeu que l'en dit le poulain ou la rafle, DU CANGE, *rafla*. Il XVIe S. Jecter une rafle, COTGRAVE. Lorsque sentez qu'il y a à jouer de la rafle [à prendre], *Contes de Cholières*, 1e 87, dans LACROIX.

— ETYM. Vey. RAFLER.

RAFLÉ, ÉE (ra-flé, flé), *part. passé* de rafler. Tous les tonneaux prennent sans qu'on s'en aperçût état autant de rafflé, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* II, 2.

RAFLER (ra-flé), *v. a.* Il 1° Emporter tout très-promptement. Je suis d'avis de rafler les autre cents pistoles, pour vous épargner la peine de revenir, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 12. Je ne veux, me dit-il, que vous donner seulement une leçon pour vous mettre en état de rafler ce sott tout l'argent des Anglais, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 8. ...La prose et les vers de Sa Majesté prussienne; il n'est plus guère Majesté prussienne, attendu que les Russes lui ont rafflé la Prusse, VOLT. *Lett. Thériot*, 23 févr. 1760. Il 2° Fam. Jouer aux dés pour décider la partie par la première rafle.

— ETYM. Bourg. *rafloi*; ital. *raffare*, dans *arraffare*, et *raffare*, dans *saffare*; milanais, *raffa*, de l'all. *raffen*, suéder; anglo-sax. *rafen*; saxon, *raffa*; dan. *raffe*, de même radical que le latin *rapere*.

† RAFLEUX, EUSE (ra-fleû, fleû-z'), *adj.* Dont la surface est inégale et raboteuse. Sucre rafleux.

— ETYM. *Rafle* 2.

RAFOU. *s. m.* Rongneux, raffleur, *Ordonn.* avril 1482.

† RAFLOUAGE, RAFLOUEMENT, RAFLOUER, VOY. RENFLOUAGE, RENFLOUEMENT, RENFLOUER.

RAFRAÎCHI, IE (ra-frè-chi, chi), *part. passé* de rafraîchir. Il 1° Rendu plus frais. Le temps rafraîchi par la pluie. Il 2° A quoi on a rendu un air de fraîcheur. Tableau rafraîchi. M. le comte (de Grignan), a bien vous pas bien à ce de revoir ce petit chien de visage [du Mme de Grignan], s'il est vrai qu'il soit aussi rafraîchi qu'on me le mande ? SÉV. 30 juill. 1677. Il 3° Qui a recouvré ses forces par le repos. Je me suis remis vite au cheval par Pierre, afin de perdre de vue la pluie [une tragédie], et de la revoir dans quelque temps avec des yeux rafraîchis et un esprit désintéressé, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1771. Il 4° Qui a reçu des secours, des rafraîchissements, en parlant d'une place assiégée. La place [Barcelone] conserva une libre communication par un côté avec le vice-roi pour pouvoir être rafraîchie, ST-SIM. 47, 17. L'armée française fut battue ; mais la ville rafraîchie fut manquée, VOLT. *Mœurs*, 76. Il 5° *S. m.* Rafraîchi, caisse qu'on place sous des boyaux qu'on ourdit, pour qu'ils ne se saisissent pas en tuisant.

RAFRAÎCHIR (ra-frè-chir), *v. a.* Il 1° Rendre plus frais. Une pluie rafraîchira les campagnes desséchées. Le duc vivait de son aile il me rafraîchissait, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. Elle [une terre] est rafraîchie par le vent du nord qui souffle du côté de la mer, PER. *Tri.* 111. Les places où cet été rafraîchissent ses vins, DELILLE, *Imag.* VI. Il Rafraîchir un canon, humecter l'intérieur avec de l'eau et du vinaigre, lorsqu'on a tiré un certain nombre de coups. Il Dans les sucreries, rafraîchir les pains terrés, couvrir l'ancienne terre d'une nouvelle couche. Il Terme de brasserie. Rafraîchir le grain, lui donner de l'eau nouvelle, lorsqu'il est à moitié trempé. Il Terme d'imprimerie. Rafraîchir le tympan, enlever, au moyen de feuilles de papier gris, l'eau trop abondante dont il est abreuvé. Il 3° Il se dit aussi de ce qui donne une sorte de fraîcheur à l'intérieur du corps. Pour humecter et rafraîchir les entrailles, MOL. *Mal. imag.* III, 10. Absolument. Cette boisson rafraîchit. Il Rafraîchir le sang, le rendre plus calme par les remèdes, par le régime. Les médecins m'ont prescrit tous les soins de rafraîchir le sang, FL. LORR. *Pamphlet des pamphlets*. Il Fig. Rafraîchir le sang, se dit des choses qui font plaisir, qui donnent de la tranquillité. Mme Scarron avait une manière de conter qui était bien meilleure qu'une boisse, qui vous laisse affligée quand elle part, au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang, et se trouve fort requise de loin, SÉV. 31 mai 1680. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. Rien ne rafraîchit le sang comme de se couvrir les malheureux, VOLT. *Lett. Beuzelin*, mars 1767. Il Se rafraîchir la tête, se calmer l'esprit. Je me vas rafraîchir la tête à écrire à ma fille, SÉV. 494. Il 4° Réparer, mettre en meilleur état. Rafraîchir un mur. Lorsque des imprimeurs bourgeois trouvent rafraîchi les premières pages d'une vieille édition du N.-P. Buschmann que l'on fit passer pour nouvelle, VOLT. *Mél. hist. Homm. lett.* 7. Il Rafraîchir un tableau, une tapisserie, rendre la vivacité des couleurs en les lavant et vernissant de nouveau ; refaire une tapisserie aux endroits où elle est gâtée. Il Terme de peinture en bâtiment. Faire revivre des couleurs sur des crépis ou les lavant. Il Terme de maçonnerie. Retailler d'anciens joints ou d'anciens lits de pierre. Il Remettre de l'eau ou un lait de chaux dans un mortier qui est devenu trop épais. Il Terme rural. Rafraîchir la terre, la remuer, la bêcher de nouveau, lui donner un nouveau labour. Il 4° Fig. Renouveler, raviver. Rafraîchir les cheveux. Rafraîchir le bord d'un chapeau, d'un manteau. Il Rafraîchir les racines d'une plante, en rognor tant soit peu le chevelu. Il Terme d'hydraulique. Rafraîchir la queue, couper au bas de la queue tous les grains qui débordent. Il 5° Fig. Rendre frais, jeune. Je remercie Mme de Rochebonne de vous avoir fait faire cette cure et portée [du petit Rochebonne], il est charmant; mon imagination en a été toute rafraîchie, SÉV. 30 juill. 1680. A chaque pas qu'il fait, au sourcr flatteur [flatteur] sa pensée et rajeunit son cœur, DELILLE, *Imag.* VI. Lorsque du renouveau l'haleine caressante Rafraîchit l'ivresse de jeunesse part, M. J. CHÉNIER, *la Promenade*. Il Familièrement. Rafraîchir à quelqu'un la mémoire de quelque chose, lui en rappeler le souvenir. Le chevalier de Grammont était tout plein de ces façons bonnêtes de rafraîchir la mémoire de ceux qui l'avaient un peu tardive sur le payement, HAMILT. *Grammont*, 3. Je crains qu'il ne soit nécessaire de lui rafraîchir le souvenir de la rivière et de moi, FONTEN. *Lett. gal.* 20. Il Se rafraîchir quelque chose, s'en rafraîchir la mémoire. Avant de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la botanique avec M. Marchant, son ami et son confrère, FONTEN. *Bourdelin*. Il Rendre plus vif en renouvelant. Inspirer, rafraîchir sa haine, son dommage ? BÉGNIER. *Eleg.* II, 6. Rétablir par le repos et la nourriture. Rafraîchir des troupes. Il Rafraîchir

Digitized by Google

une place d'hommes et de munitions, on, simplement, la rafraîchir, la ravitailler, y faire entrer des hommes, des munitions, des vivres. || On dit de même, en termes de marine : rafraîchir une escadre, une flotte. || 3° *V. n.* Devenir plus frais. La rivière rafraîchit de jour en jour. Mettez le vin rafraîchir à la cave. D'autres carafes qui rafraîchissent dans un seau de glaçons, BIENNOT, *Salons de 1785, Œuv.* t. XIII, p. 124, dans DOCHEZ. || 3° Se rafraîchir, *v. réfl.* Devenir plus frais. Le temps se rafraîchit. Bacchus se rafraîchit dans les eaux des malades, BRILLE, *l'Hom. des ch.* III. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire rafraîchir de l'eau dans la neige. || Prendre le frais. Vous vous rafraîchirez à l'ombre. Je vis de votre armet la visière haussée, Que pour vous rafraîchir vous laissiez exposé, MAINET, *Sophon.* IV, 4. || 3° Se rétablir par le repos et la nourriture. Ces troupes se sont rafraîchies dans de bons quartiers. Ils débarquèrent tout au port de Joppe, et ils se rafraîchirent, LA PONT. *Fiane.* Sans être touché de la curiosité de voir un pays que je n'avais jamais vu, sans avoir égard aux prières de l'équipage qui voulait se rafraîchir à terre, j'ordonnai aux pilotes qu'on retournât en Italie, FONTEN. *Dial. III, Mœris anc. mod.* || 4° Boire un coup, manger un peu, se reposer. Je n'en vais pas avant de quoi te rafraîchir, TRISTAN, *Marianne*, IV, 5. Rafraîchissez-vous à la Garde, SÉV. 10 oct. 1688. || Avec suppression du pronom personnel. Faire rafraîchir les chevaux.

— HIST. XIVe s. Ne devez rafraîchir tant à boire [soleil], *Gerard de Rost*, p. 107, dans LACURNE. Se rafraîchir, Et toi li mors [monde] ragouentist [rajeunit] For la saison qui est nouvele, *Partonopeus, ms. de St-Germ.* f° 124, dans LACURNE. Ainsi comme mis les chevaux hors des huisiers [vaisseaux de transport] par rafreschir, VILLEH. LVI. || XVIe s. Alors fu prise Vaux von vous d'avez, Là se sont rafreschi nos Françoys honnorez, *Guerres de Metz*, p. 31. Je n'en irai à Rhages et à Ypre apprendre encore mieux les nouvelles; et les rafreschirai par poules, PROUST, II, 1, 174. La forte ville de Hainebourg, qui étoit assez bien rafraîchie et renforcée, ravitaillée et pourvue de toute artillerie, IB. I, 1, 186. Et vinrent à Rhan, et rafreschirent de l'abbaye, qui fut puissarent outre Bouchain, IB. I, 1, 79. || XVIIe s. Faire rafreschir et observer strictement les anciennes ordonnances, *Souvenirs de la Fl. Wallone*, juillet et août 1857, p. 110. Une chose qui nuit au seauts, est d'assaillir avecques confusion et désordre; ce qui arrive aisement quand il faut rafraischir les hommes; parquoy, à mon avis, il suffiroit de deux mille hommes, à chascune bresche, à la fois, lesquels estans rafraischis deux fois de pareil nombre, ne faudroit avoir crainte que par les reschauffer à couvert contre l'injure du temps, IB. 640. Ce qui des racines se trouvera secouru, froissé, ou rompu, provenant de ruade armée ou transport, sera rafreschi et osté avec la serpe, o. ne SERRES, 686. Mon cher roy [Henri IV], je n'ay voulu laisser partir ce porteur sans vous faire ressouvenir de memoire de petite sœur [sœur] qui se meurt d'envie de vous voir, *Lettres de Catherine de Navarre, Bibl. des chartes*, 4e série, t. III, p. 488.

— ETYM. *Re...*, et l'inusité *erfraichir*, de *à*, et *frais*; bourg. *renfroichi, refroichi*; wallon, *rafrè*. L'ancienne langue disait aussi souvent *refrescher*.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE (ra-frè-chi-san, -t'), *adj.* || 1° Qui est propre à diminuer la chaleur atmosphérique, à donner de la fraîcheur. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour, VÉN. *Tél.* VIII. || 2° Terme de médecine. Se dit de toute substance propre à calmer la soif et à diminuer la température du corps. Les laitues sont rafraîchissantes. || *S. m.* Donner des rafraîchissants à un malade. || Il se dit par euphémisme de ce qui relâche le ventre.

RAFRAÎCHISSEMENT (ra-frè-chi-se-man), *subst.* || 1° Action de rendre plus frais. Le rafraîchissement du vin dans les caves. Le rafraîchissement de l'atmosphère. Les parties orientales de l'Afrique recevront du rafraîchissement par le vent qui leur vient de l'océan Persique, VOLNEY, *Physique*, dans SICHELET. || 2° Ce qui rafraîchit, tempère le corps. Prendre du rafraîchissement, avoir besoin de rafraîchissement. || Rafraîchissements intérieurs, moyens employés pour rafraîchir le corps, comme clystères, deux purgatifs, etc. Dans le cas où il [un chirurgien barbier] serait obligé de fournir des drogues ou remèdes, je les lui payerais séparément; mais tout le reste comme saignées, rafraîchissements intérieurs, pansements..... MONNARD, *Hist. des princip. fond. relig. du bailliage de la Montagne*, p. 186. || L'effet de ce qui rafraîchit. Cela vous causera trop de rafraîchissement. || Se dit de réparer, remettre à neuf. Le rafraîchissement d'un tableau. || Rafraîchissement du calvre, action d'aller le calvre avec trois fois son poids de plomb. || 4° Rafraîchissement de mémoire, souvenir renouvelé. || On a dit : rafraîchissement de leçon. Cette entreprise [de l'évêque d'Agrigente] doit être un puissant rafraîchissement de leçon pour les puissances temporelles des monstrueux excès de l'ambition ecclésiastique, ST-SIM. 437, 74. || 5° Fig. Soulagement. Nous ne sommes plus si voués par Bretagne, lors de la compression de troubles] : un cu huit jours, seulement pour entretenir la justice; il est vrai que la pendaison ne paraît maintenant un rafraîchissement, SÉV. 24 nov. 1675. Ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés, BOSS. *Hor.* — *Thér.* || 6° Recouvrement de forces par le repos, la nourriture. Il a besoin de rafraîchissement. || Quartier de rafraîchissement, lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. Il mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement, SOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 410, dans POUGENS. || Fig. M. le Prince me parle le contraire à la guerre, et voilà Monsieur qui pour rafraîchissement me dit que c'est ma faute, RETZ, III, 280. || 7° *S. m. pl.* Vivres dont on rafraîchit. Les rafraîchissements de bouche, de marine. Vivres frais que reçoit un bâtiment au départ ou dans les relâches. Prendre des rafraîchissements, c'est prendre du pain frais, de la viande et de l'eau fraîche, des fruits, des légumes, etc. Nous trouvons un port commode, un pays abondant en rafraîchissements, FEN. I. XII, p. 230. Il se dit aussi au singulier de ce sens : Il a fait porter aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français, BURY, FEN. I. XVII, p. 146. || 8° Rafraîchissements, fruits servis dans une fête à une compagnie. A ce bal on a servi beaucoup de rafraîchissements. Vingt mille pages pour vingt mille personnes, un rafraîchissement sans confusion des rafraîchissements aux spectateurs entre les rangs des siéges, VOLT. *Pr. de Babyl.* I.

— HIST. XIVe s. Bertrand se mist en fu rafreschir sa gent; Mais petit lor valt lor rafreschissement, *Guesel.* 18307. || XVIe s. Ainsi qu'un doux rafraischissement de paroles soit eschauffé de l'ardeur de tant d'ennuis..... LANOUE, 611. Tant que la mesiée dura, cinquante femmes de la ville ne bougerent d'entre les soldats, leur portant ce qu'ils appellent la mere des rafraischissemens, D'AUB. *Hist.* II, 44. Il y eut cinq rafraîchissemens d'assaut, qui combattirent chacun une heure, IB. III, 119. Semblant, dit-elle, avoir besoin de rafraischissement aux siens, hat aux champs..... IB. Ch. II, 313.

— ETYM. *Rafraîchir*. L'ancienne langue disait aussi *refreschement*.

RAFRAÎCHISSEUR (ra-frè-chi-seur), *s. m.* Voy. RAFRAÎCHISSOIR.

RAFRAÎCHISSOIR (ra-frè-chi-soir), *s. m.* || 1° Grand vaisseau de bois qu'on remplit d'eau pour rafraîchir le serpentin de l'alambic qui sert à distiller l'eau-de-vie, et qui l'entoure entièrement. || 2° Vase où l'on fait rafraîchir les liqueurs et les substances alimentaires. || On dit aussi rafraîchissoir, et, adjectivement, appareil rafraîchissoir. || 3° Chez les salpêtriers, tonnel où on place le sirop après sa sortie de la chaudière à cuire. || 4° Chambre close boisée où l'on transportait la farine moulue en grenier à refroidir.

RAGAILLARD, IE (ra-ga-llar-di, die, *ll mouillés*), *part. passé* de ragaillardir. Je me sens tout ragaillardi depuis que j'ai rendu cet argent, TR. LESCLERCQ, *Prov.* I, 1, p. 278, dans POUGENS.

RAGAILLARDIR (ra-ga-llar-dir, *ll mouillés*, et non ra-ga-yar-dir), *v. a.* Rendre gaillard. Cette nouvelle l'a tout ragaillardi. Au lieu de la ragaillardir, Vous augmentez son mal, BARTHÉLEMON, *Encad.* I. Ils s'aiment passionnément [Mlle Corneille et son amant] : cela me ragaillardit, VOLT. *Cideville*, 20 janv. 1763. || Se dit aussi des choses qu'on rend plus gaillardes. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection, MOL. *Méd. malg. lui*, 1, 3. Je voudrais que vous la pussiez [une chanson] ragaillardir parci par-là, IB. *Bourg. gent.* 1, 2. Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours, Et je me ressouviens de mes jeunes amours, IB. *Femm. sav.* III, 9. Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu; cela ragaillardit ma vieillesse, VOLT. *Lett. Saurin*, 13 janv. 1768. || Absolument. Je ne vois que des gens ennuyeux : cela ragaillardit, VOLT. *Lett. Berger*, 25 févr. 1765.

— HIST. XVIe s. Me voulez-vous, quand je suis en cholere, Ragaillardir le courcer? DASSELIN, XXXVII.

— ETYM. *Re...*, et l'inusité *esgaillardir*, de *à*, et *gaillard*; génev. *regaillardir*; bourguig. *regaillardi*.

† RAGANAGE (ra-ga-na-j'), *s. m.* Opération par laquelle on enlève les dessus et branchages inférieurs des bois.

RAGE (ra-j'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Maladie particulière au genre chien, qui se caractérise par le désir de mordre, des accès de fureur et une salive propre à inoculer la maladie. L'horreur des liquides n'est pas constante dans la rage. La rage inoculée à l'homme par une morsure ne se guérit, quoi qu'on dise, par aucun remède, sinon par la cautérisation prudente aussitôt. On n'est pas toujours attaqué de la rage ou de la peste ; il suffit souvent qu'un ministre d'Etat enrage ait mordu un autre ministre, pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes, VOLT. *Dict.* XXIV, 11. || Rage blanche, celle où le chien écume et mord. || Rage muette, celle sans mord. || Rage sèche, celle où le chien ne boit point. Mais parlons de cette sagesse qui me paraît une folie nue, comme une rage muette; c'est un fond de rage muette, un chien qui aurait peut-être, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage, SÉV. 689. || 2° Par exagération. Douleur violente. Avoir une rage de dents. L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices Du souvenir amer de leurs chères délices; Et ces repas traînés jusques au lendemain Mêleront leur fiele aux rages de la faim, CONR. *Imit.* I, 24. || 3° Violent transport de colère, de dépit, de cruauté. Mais voyez que sa mort inspira ce peuple en rage, CORN. *Poly.* V, 1. Patience et longueur de temps Font plus que forces ni que rage, LA PONT. *Fabl.* II, 11. Il [le coq] siguisait son bec, battait l'air de ses ailes, Et, s'arrêtant contre les vents, S'armait d'une jalouse rage, IB. VII, 13. Quelle rage aux Messieurs d'avoir tant d'aversion pour les pauvres *Français*, qui sont si aimables et si jolis! SÉV. 28 mars 1680. Ô Alger [bombardé par Duquesne], dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir la rage impuissante, POES. *Mar.-Thér.* La colère dans l'âme, et le feu dans les yeux, Il distilla sa rage en ces mots furieux, MOL. *Sicil.* 1. Et moi, pour mon partage Je n'emporterais donc qu'une inutile rage, BAC. *Andr.* III, 4. Télémaque..... sortit en frémissant de rage, FÉN. *Tél.* XVI. || De rage, par rage. Aimer ses ennemis avec charité, GASSERT, *Ver-vert*, ch. I. || Fig. Et s'amlibrement. Faire rage, faire un grand désordre. Les soldats ont été chez moi, et y ont fait rage, || Faire rage contre, assaillir violemment. Le vent, la pluie et l'orage Contre l'enfant faisaient rage, LA PONT. *Instit. d'Amor.* || En ce sens, on dit aussi mettre, faire rage, se désoler, faire des prouesses, en bien comme en mal. Encore une fois, monsieur, je vous supplie très-humblement de faire rage [en solliciant une affaire], VOLT. *Lett.* 147. Ceux qui font rage de la lyre, J'entends les poètes divins, SCARR. *Virg.* VI. Certes, vous faites rage, et payez aujourd'hui bien largement très-rare et très-grand bonheur extrême, MOL. *l'Ét.* I, 8. Cliente : L'affaire ne se fera point? — La Fléche : Pardonnez-moi; notre maître Simon, la courtoise qu'on nomme à demi, homme adroit et plein de zèle, dit qu'il a fait rage pour vous, ID. *l'Av.* II, 4. Toute la musique de l'opéra y fait rage, RET. 113. Par inversion elle a rage d'ainé : rage et cognait ses timbales, V. HUGO, *Contemplations*, I, 22. || On a dit aussi faire des rages. C'est un drôle qui fait des rages, MOL. *Amph.* I, 1. Elles font rage de quelqu'un, en dire tout le mal possible. Battre sa femme, et dire au peuple rage, LA PONT. *Rém.* Le duc de Rohan descend le degré, disant rage et jurant à son intendant, ST-SIM. 173, 81. || On trouve aussi dire des rages. Il disait même des rages de Votre Majesté, et puis tout d'un coup il se ridiculisait, mais jamais pour M. le Cardinal, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 41, dans POUGENS. On dit des injures, des mépris..., des plaintes, des rages..... SÉV. 20 oct. 1679. || Rages au pluriel. Oui n'ouït la voix de Bellone, ...Et, déjà les rages extrêmes, Par qui tombent les diadèmes, Faire appréhender le retour De ces combats.... MALH. III,

3. Je porte, malheureux, après de tels outrages, Des douleurs sur le front, et, dans le cœur, des rages, CORN. *Suite.* III, 4. Déplayez toutes vos rages, Princes, vents, peuples, firmes, SOIL. *Œd.* I. Le songe de Polyeucte a satisfait leurs rages.... Reges ne se dit plus au pluriel ; je ne sais pourquoi ; car il faisait un très-bel effet dans Racine et dans Corneille, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* 1, 1. ‖ Rage pourrait, dans l'occasion, se dire encore très-bien au pluriel. ‖ 4° Fig. Goût excessif, penchant outré. Si vous êtes au-dessus de la rage de la hausse, et vous vous possédez vous-mêmes, SÉV. *à Bussy*, 18 déc. 1679. Sans mentir, l'avarice est une étrange rage, SOIL. *Sal.* IV. Avec la rage de la gloire, Mme Dufresnoy ne pouvait être dame et ne voulait pas être femme de chambre, 21e SIÈ. 7, 63. Il vous a dit qu'il était veuf ! hé ! parbleu ! la femme est-elle qu'elle était veuve ; ils ont la rage tous deux de vous loüer étre veufs, LESAGE, *Turcaret*, V, 10. La rage de parler est encor plus pressante, DESTOUCH. *Phil. marié*, I, 2. La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose ; mais ce n'est pas à moi de le condamner, VOLT. *Let. Rme du Deffant*, 19 AVR. 1778. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation, TD. *Let. Chastellux*, 18 sept. 1760. ‖ Fig. et familièrement. Aimer à la rage, jusqu'à la rage, aimer avec excès. Ce portrait-là n'est pas fort à votre avantage ; Mais, malgré mon défaut, je vous aime à la rage, DESTOUCH. *Phil. marié*, II, 2. J'aime surtout les vers, cette langue immortelle, C'est peut-être un blasphème, et je le dis tout bas : Mais je l'aime à la rage, A. DE MUSSET, *Namouna*, II. ‖ À la rage, se dit aussi d'autres sentiments violents. Sa femme qui était jalouse à la rage, VOLT. *Candide*, 24. ‖ Proverbe. Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, ou qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, VOY. CHIEN.

— HIST. XVe S. Ai-je vu ces entrées mortel rage, *Ch. de Rol.* LVII. ‖ XVIe S. Par Dieu, seigneur, fait-il, mout pensa grent folage, Oui à Charle ton tel conseil et tel rage, SAR. XXVII. ‖ XVIIe S. Quant cele rage m'ot si pris, Dont maint ont esté entrepris, *la Rose*, 1483. Dous-Pensers sinsinc assouage [soulage] Les dolors d'Amors et la rage, vs. 2878. ‖ XVIe S. Qui le chien veult occhire, tuer et mettre baingnier, La rage le met seure ; se le fiert d'un levier, *Boud. de Sch.* II, 748. S'il avenoit que aucun qui eust fait testament se print à mort par desespoir, par rage de chef, par melodie..., BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 898, dans LACURNE. ‖ XVIIe S. Et lors il est plus que martir; Car son mal vault trop pis que *raige*, CH. D'ORL. *Poés.* CCCXXVIe S. On nous dit que dedans Peronne Florenge a fait et fet et raige, MAROT, II, 162.

— ETYM. Bourg. *raige* ; provenç. *rabia*, *raize* ; espagn. *rabia* ; ital. *rabbia* ; du lat. *rabies*, qu'on rattache à la racine sanscrite *rabh*, qui violemment, désirer. Pulgrave, p. 9, dit que *raige* se prononce par exception rage.

† RAGENCER (ra-jan-sé. Le e prend une cédille devant a et o), v. a. Agencer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Je tends seulement de monstrer que ces vieilles reliques de noblesse qu'on laisse trainer en la poudre, si elles estoyent un peu ragencées par bon ordre, apporteroyent du fruict et à l'aventure plus qu'on ne pense, LANOUE, 224.

— ETYM. *Re...*, et *agencer*.

† RAGER (ra-jé. Le g prend un e devant a et o : rageai, rageons), v. n. Terme familier. Être en proie à la colère, à la contrariété. M. de Noyon conduit M. de Paris jusqu'aux degrés, toujours parlant et complimentant l'archevêque, qui rageait de tout son cœur, SÉV. 21 JUIL. 1680. Vendômes s'éloigna de qu'il put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir, TD. 328, 89. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIIe S. Tous jors vueleit enfant raiier [folâtrer], *la Rose*, 7044. ‖ XVIe S. Il ne fault pas, à mon advis, que le sentiment extérieur vigore et rage à son plaisir, comme une chambrière dissolue et mal apprise, AMYOT, *De la curios.* 20.

— ETYM. *Rage* ; picard, *raiier*.

† RAGEUR, EUSE (ra-jeur, jeû-z'), s. m. et f. Terme familier. Celui, celle qui se fâche, qui s'irrite aisément, qui est habituellement de mauvaise humeur.

— ETYM. *Rager* AU XVIIe siècle, *rageur* se disait d'une femme folâtre.

† RAGOT, OTE (ra-go, go-t'), adj. Court et gros. Un cheval ragot. Après ce que je viens de vous dire, vous n'aurez pas de peine à croire qu'elle était très-nonchalante, comme sont toutes les femmes ragotes, SCARR. *Rom. com.* II, 8. Qu'une fille soit grande ou qu'elle soit ragote, BESOT, *Let.* I, 2, 84, dans POUGENS. ‖ Substantivement. Celui auprès de qui j'étais était un petit ragot grassouillet et rond comme une boule, HAMLET, *Gramm.* 3. La duchesse de Boukingham était une petite ragote, ID. *ib.* 11. ‖ Terme de manége. Un ragot, cheval qui a la taille ramassée, la croupe large et les jambes courtes. ‖ Terme de vénerie. Un ragot, sanglier qui a quitté les compagnies et qui n'a pas encore trois ans.

— HIST. XVIe S. Le suppliant print cinq d'iceulx pourceaulx, c'est assavoir trois petit ragnot et deux autres un poy plus grans, DU CANGE, *rapaziare*.

— ETYM. La série des sens paraît être : sanglier de deux à trois ans, marcassin ; de là homme court et gros. Par conséquent ragot tient sans doute au wallon *rouyin*, jeune cochon, et même au Berry *ragoin*, agneau de l'année. Du reste l'étymologie est inconnue.

† 2. RAGOT (ra-go), s. m. Crampon de fer attaché aux limonières des voitures.

† 3. RAGOT (ra-go), s. m. Terme populaire. Contes, bavardages insignifiants, sans suite et sans liaison. Le chevalier vint me dire hier je ne sais combien de ragots, CARACCIOLI, *Lett. révérat. et mor.* I, IV, p. 109, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Lequel bostelier leur fait très-mauvaise chiere, en leur disant plusieurs ragotes et injures, DU CANGE, *ragotare*.

† RAGOTER (ra-go-té), v. a. Terme vieilli et hors d'usage. Murmurer souvent et sans sujet contre quelqu'un. Il ne faut pas qu'il lui est prodigue, elle l'appelle panier percé et le ragote sans cesse sur sa dépense, TALLEM. DES RÉAUX, *Histor.* I, VII, p. 102, édit. in-12.

† RAGOTIN (ra-go-tin), s. m. Homme contrefait et ridicule. C'est le nom d'un des personnages du Roman comique de Scarron.

† RAGOTTER (ra-go-té), v. neutre. Ragoter, en Bourgogne, dit *raïcédi*, *vrédi*, de petite taille.

† RAGOULE (ra-gou'l), s. f. L'agaric du pentcaut, dit aussi baigoule.

† RAGOUMINER (ra-gou-mi-né), v. m. Voyez MINER.

† RAGOÛT (ra-goû : le f ne se prononce pas et ne se lie pas : ragoût-z-agréable), s. m. (ragoûtz-excellent), s. m. ‖ 1° Mets qui plaît et qui excite l'appétit .....je m'étonne d'un mets si plein de bonne Vous soyez si tôt dégoûté; Ne vous aigre pas oui donc que Dieu vous a pourvû? LA FONT. *Pâté*. ‖ 2° En général, mets avec sauce et différents ingrédients. Une langue en ragoût, de jeusil concombres, aux truffes. Tout un plat on y mange un peu de grosse viande sans ragoût, PEN. *Tél.* V. Il y a bien des ragoûts nouveaux, et la gourmandise est à la mode, LA BRUY. *Des biens de fort.* Les *ragoûts* de la cour, DUCLOS, *Mém. sur les mœurs*, note 29. ‖ Fig. Leur ragoût était la faim, ROLLIN, *Histoire ancienne*, Œuv. t. II, p. 178, dans POUGENS. ‖ 3° Au plur. Les ragoûts, en pressant les fruits, en font sortir le jus pour les dîners, les repas. Je vois d'ici la tranquillité où vous êtes à Lambesc toute seule, pendant que votre cour se repaissait avec le pain et l'eau de la paresse; vous revoilà dans les ragoûts, SÉV. 10 février 1672. ‖ 4° Fig. Ce qui excite le désir, ce qui flatte. Nous pourrons recouvrer des devises de Boissiere ....et d'autres ragoûts de cette nature, BALZ. liv. VII, lett. 23. Je vois mes cheveux gris, je sais que les années Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées.... Que les plus beaux esprits, que les plus embrasés Sont de méchants ragoûts, quand les corps sont usés, CORN. *Œuvres div. Jalousie*. Ce sont de beaux morceaux, de beaux godeliveaux, pour donner envie de leur peau et je voudrais bien savoir quel ragoût il y a à eux, MOL. *Avare*, II, 6. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu deseins de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve, SÉV. 19 juin 1676. Cette conduite de ne vous point jeter à la tête et de laisser place aux désirs de vous voir, c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre, ID. *à Coulanges*, 28 mai 1680. À la possession d'une femme pleine de charmes, il ajouta le ragoût d'une femme de chambre vieille, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. ‖ Quel ragoût trouvez-vous à cela? Quel plaisir y trouvez-vous? ‖ 5° Terme de peinture qui vieillit. Ragoût de couleur, couleur amère. La couleur, la finesse de touche, l'effet, l'harmonie, le ragoût, tout s'y trouve, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 350, dans POUGENS. Ma composition serait pleine de vie, de variété, et de ce que les artistes appellent ragoût, ID. *ib.* p. 99.

— ETYM. VOY. RAGOÛTER.

RAGOÛTANT, ANTE (ra-goû-tan, tan-t'), adj. ‖ 1° Qui ragoûte, qui excite l'appétit. Des morceaux de viandes les plus exquises et tout ce qu'on pourrait s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux, SOUL. *Longus*, *Du rétif*, chap. 34. ‖ Fig. Cela est peu ragoûtant, se dit d'une chose de laquelle on craint du désagrément. La commission dont vous me chargez est peu ragoûtante. ‖ 2° Fig. Qui flatte les yeux, qui est agréable, en parlant de l'apparence des personnes. Un époux tel que vous n'est pas ragoûtant, HAUTEROCHE, *App. tromp.* II, 7. Elle [Mme de Soubise] ouvrait les chemins de l'infidélité [du roi, à l'égard de Mme de Montespan], pour aller à d'autres plus jeunes et plus ragoûtantes, MAR. 300 ans, p. 30. Ce qui dit que mon visage est aussi ragoûtant, BOISSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 6. Ses yeux lui parurent brillants et sa personne ragoûtante, HAMLET, *Gramm.* 3. ‖ 3° Terme vieilli de peinture. Qui a du ragoût. Pinceau, tableau ragoûtant. Il a de la couleur, il peint d'une manière ragoûtante et facile, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 249, dans POUGENS.

RAGOÛTÉ, ÉE (ra-goû-té, tée), part. *passé* de ragoûter. Estomac ragoûté par la nouveauté des mets.

RAGOÛTER (ra-goû-té), v. a. ‖ 1° Remettre en goût, en appétit. Ragoûter un malade. ‖ 2° Fig. Réveiller le désir. Il est difficile de ragoûter des gens blasés. ‖ Absolument. Rien ne ragoûte, quand il s'agit de satisfaire une passion : les difficultés mêmes raccommodent, piquent, réveillent, MARM. *Hyat. Vinit.* ‖ 3° Se ragoûter, se dit d'un malade qui reprend de l'appétit. Il essaye de nouveaux remèdes pour se guérir, et de nouveaux mets pour se ragoûter, PEN. *Disl. des morts anc.* 27.

— ETYM. *Re...*, et *agoûter*, forme inusitée, de *à*, et *goûter* : wallon, *ragoûti*.

RAGRAFÉ, ÉE (ra-gra-fé, fée), part. *passé* de ragrafer. Robe ragrafée à la hâte.

RAGRAFER (ra-gra-fé), v. a. Agrafer de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *agrafer*.

RAGRANDI, IE (ra-gran-di, die), part. *passé* de ragrandir. Dechirure ragrandie.

RAGRANDIR (ra-gran-dir), v. a. Rendre plus grand ce qui l'était déjà. Ragrandir un salon, un parterre. ‖ Se ragrandir, v. réfl. Devenir plus grand. La plaie mal soignée s'est ragrandie.

— ETYM. *Re...*, et *agrandir*.

† RAGRÉAGE (ra-grè-a-j'), s. m. Terme de marine. Action de ragréer.

RAGRÉÉ, ÉE (ra-grè-é, ée), part. *passé* de ragréer. Maison ragréée. Mensuration ragréée. Navire ragréé.

RAGRÉER (ra-grè-é), v. a. ‖ 1° Terme d'architecture. Mettre à neuf. Ragréer une maison, une église, une façade. ‖ Terme de menuiserie et de serrurerie. Faire disparaître les inégalités d'un ouvrage, le polir. ‖ 2° Terme de marine. Ragréer un bâtiment d'arbre, avec de serpette l'extrémité d'une partie qu'on a sciée. ‖ 3° Terme de marin. Gréer de nouveau. J'avais besoin de M. Marcilly pour m'aider à ragréer mon navire qui était tout désemparé, *Saint-Pol à Pontchartrain*, 3 juill. 1696, dans JAL. ‖ 4° Se ragréer, v. réfl. S'gnifie, dans le marine, se pourvoir de ce qui manque. Se ragréer d'une vergue. ‖ Absolument. Le navire se ragrée.

— ETYM. *Re...*, et *agréer* ?

RAGRÉMENT (ra-gre-man), s. m. Terme d'art. Action de ragréer un ouvrage; résultat de cette action. Faire un ragrément. Le ragrément de ces constructions.

— ETYM. *Ragréer* ?

† RAGRET (ra-grè), s. m. Terme de relieur. Action de mettre la dernière main à une reliure. Ensuite ramenez si quelque parchemin Se serait en séchant dérangé de sa place; S'il frise, s'il bourou-

Digitized by Google

ße ou fait quelque grimace; Vous feriez en ce cas quelques petits ragreus, LESAGE, la Reliure, p. 57.

— ETYM. Dérivé incorrect de ragrer.

RAGUE, ÉE (ra-ghé, ghée), part. passé de ragruer. Câble ragué.

† RAGUER (ra-ghé), v. a. Terme de marine. Déchirer par le frottement. L'on juge que la grande quantité de filets et d'ancres qui sont au cette rade sont dangereux, et peuvent couper et raguer ceux qu'on y mouille, DESCLOUEAUX à Seignelay, 26 janv. 1687, dans JAL. || F. n. Notre câble rague contre le fond de la mer. || Se raguer, v. réfl. Se déchirer, s'user par le frottement.

— ETYM. Angl. to rag, mettre en lambeau; anglo-sax. krakéd, déchiré. Diez propose le scandinave raka, frotter.

† RAGUET (ra-ghè), s. m. Terme de pêche. La morue de rebut; petite morue.

— ETYM. Probablement ragaut.

† RAGUETTE (ra-ghè-t'), s. f. Un des noms vulgaires du rumex acutus (polygonées).

RÂIA (ra-ïa), s. m. Nom des sujets de l'empire turc soumis à la capitation, comme les chrétiens, les juifs, etc. Quand un raïa passe devant une pagode, il descend de son cheval, de son palanquin, et marche à pied jusqu'à ce qu'il ait passé le territoire du temple, VOLT. Mœurs, 76. Ce quelque raïa solitaire, De quelque vendangeur voisin L'âne en passant s'y désaltère (dans la fontaine de Castalie), Successeur du courrier delin, P. LEBRUN, Poés. t. II, p. 19.

— ETYM. Mot turc et arabe qui signifie troupeau, et qui est donné par mépris aux sujets non musulmans.

RAIBE, RAIDEUR, RAIDILLON, RAIDIR, adj. VOY. ROIDE, ROIDEUR, ROIDILLON, ROIDIR.

1. RAIE (rè), d'après Richelet et Trévoux; aujourd'hui (ré), s. f. || 1° Ligne tirée avec une pointe, avec une plume, un crayon, etc. || Passer une raie sur une phrase, la rayer. || (Corbinelli) aurait beaucoup à dire sur la petite raie que vous avez faite.... il est persuadé que vous l'effacerez, SÉV. 388. || 2° Toutes sortes de lignes sur la peau, sur les étoffes, etc. Le corps a de grandes raies sur le dos. Étoffe à petites raies, à grandes raies. || Étoffe à mille raies, c'est-à-dire à petites raies égales et pressées. || 3° Séparation des cheveux sur le haut de la tête. Il n'a pas besoin de peigne pour se faire une raie. Ses cheveux font la raie naturellement. || 4° Raisure ou ligne tracée par un sépare en arrière des portions latérales du corps humain. La raie du dos. || 5° Race de mistère, espèce de silon sur la fesse des veaux de lait. || Raie de chapon, ligne longue s'étendant de la crinière à la queue, chez certains chevaux à robes claires. || 6° Terme de physique. Raies du spectre, lignes plus ou moins nombreuses, quelquefois plus ou moins brillantes, qu'on observe dans le spectre solaire quand on le regarde au microscope. || 7° Terme d'histoire naturelle. Ligne longitudinale, de couleur variable, différant de la strie en ce qu'elle n'est pas déprimée.

— HIST. XIIe s. Et s'il bien mengié deus denrées De novel miel en fresches rées, RON. 10236. || XVe s. Ainsi dura l'assaut jusques à heures de tierce que le jour eschaufa moult fort, et le soleil lansoit à raies et moult ardent, FROISS. II, III, 70. || XVIe s. Ce qui est plustost borner Dieu, et lui assigner ses rayes, à ce qu'il soit contraint d'obeir à mon fantaisie, CALV. Instit. 1117.

— ETYM. Provenç. et espagn. raya; d'une forme féminine, parallèle au latin radius, rayon (VOY. RAIE).

2. RAIE (rè), s. f. Poisson de sellon, dans ce pays, les raies sont fort creuses. || Se dit aussi de celles qui terminent un champ, et à laquelle abouttissent les sillons.

— HIST. XIIIe s. Il pot bien fere passer se [a] carue ou travers du quemin por labourer se [sa] terre toi à une roie, BEAUM. XVI, 111.

— ETYM. Bourg. roie; Berry, raige, rège; saintong. rège; wallon et picard, raie; provenç. rega; du lat. rivare, arroser.

3. RAIE (rè), s. f. Poisson de mer plat et cartilagineux (chondroptérygiens). On distingue : la raie commune ou raie proprement dite; la raie bouclée; la raie bâtis, connue aussi sous les noms de bâtis et de raie cendrée; la raie oxyrhynque, dite autrement aiène, bœuf, etc. LACODANAY. || Raie pêcheresse, la boudroie.

— HIST. XIIIe s. Nus poissonniers de mer ne puet mettre raie en panier sur autre poisson, Liv. des mét. 289. || XIVe s. Rays est bonne en septembre et meilleur en octobre, Ménagier, I, 6.

— ETYM. Anc. cat. raja; esp. raya; ital. rasa; du lat. raia.

† RAIETEAU (rè-ie-tô) ou RAIETON (rè-ie-ton; on prononce aussi rèton), s. m. Petite raie bouclée.

— ETYM. Diminutif de raie 3; à Rouen, ruchon.

RAIFORT (rè-for; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Espèce de rave (cochlearia armoracia, L.). || Raifort cultivé, espèce dont la racine est connue sous le nom de radis noir. || Raifort sauvage, VOY. CRAN. || Raifort d'eau, plante dont on mange les feuilles en guise de cresson, nasturtium amphibium.

— HIST. XVIe s. Quelquefois la fracture est faite en raifort : c'est lors que l'os n'est point esclatté, en esquilles, mais est rompu unimeni, PARÉ, III, 1. L'eau de raphan ou raifort sauvage, o. DE SERRES, 923. Des pieds de bœuf rostis lardez de riffort, BOUCHET, les PAIL, Propos rustiques, 61.

— ETYM. Berry, réfort; de l'anc. franç. rais, racine, et fort.

† RAIGUILLER (rè-gui-llé, ll mouillées), v. a. Faire de grands points avec de la ficelle.

— ETYM. Re..., et aiguille.

† RAIGUISER (rè-gui-zé; si comme dans huile), v. a. Aiguiser de nouveau.

— HIST. XVIe s. [L'amour] Print l'arc dedans le main et, raguisant ses traits, l'as à pas la suisit par les hautes forests, RONS. 902.

— ETYM. Re..., et aiguiser.

† RAIL (plusieurs prononcent rail', ll mouillées; d'autres le prononcent rèl, à l'anglaise), s. m. Bande de fer sur laquelle roulent les wagons dans les railways ou chemins de fer.

— ETYM. Angl. rail, barrière, balustre, ornière de chemin de fer; ancien français, rhail, barrière; comparez l'all. Riegel, barre.

† RAILE, ÉE (rè-lé, lée), adj. Terme de vénerie. Se dit en parlant de plusieurs sont tous de même taille. Ces chiens sont bien railés.

— ETYM. Voy. RAILLER, à l'étymologie.

† RAILER (rè-llé), v. a. Outil pour remuer la braise d'un fourneau. || Rateau à long manche dont on se sert dans les salines.

— ETYM. Lat. radiare, racler.

RAILLÉ, ÉE (ra-llé, llée, ll mouillées), part. passé de railler. Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies, BOURDAL. Le Nouveau Test. de Trév. t. I, p. 178. Se désespérer point le très-vieux et très-raillé solitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé..... VOLT. Lett. Richelieu, 4 déc. 1773.

RAILLER (ra-llé, ll mouillées, et non rà-yé), v. a. || 1° Tourner en ridicule avec quelque scorrilité. Tel vous semble digne de mépris et de raillerie, et vous joue, SOR. Art p. 1. Il y a de petits défauts qu'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne nous laissons pas de railler : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres, LA BRUY. V. Quand on est sage, on se raille si les grands veulent qu'on le fasse, de danger de railler, ni ses amis, ni un ordre, ni une nation, THÉOPH. Des jeux, ch. 4. Vous avez si souvent joue le célibat. Vous avez si souvent raillé le dégoût de la femme d'esprit qui pour jamais se lie, DESTOUCH. Phil. marié, III, 2. Je sais bien que je suis pauvre; mais il n'est pas nécessaire de m'en railler, non plus que des sermons qu'on a bien voulu me donner, MARIV. Marianne, 2e part. || Absolument. Il y a une manière de railler délicate et flatteuse qui divertit les personnes, et donne un tour de félicité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien, LA BRUY. V. Et railla bien qui railla le dernier, DESTOUCH. Fidèle, IV, 6. Tous ceux que j'ai railles vont railler à leur tour, DESTOUCH. Phil. marié, IV, 4. || 2° F. n. Il se dit des personnes qu'on raille. Vous avez qui, dans les triomphes, les soldats ont accoutumé de railler avec leurs empereurs, VOLT. Lett. 66. De chaque un auteur qui choque le bon sens, De railler d'un plaisant qui ne sait pas nous plaire, C'est ce que tout lecteur est toujours droit de faire, SOIL. Sat. IX. Ne raillons point ici de la magistrature, BAC. Féast. II, 12. || Il se dit aussi des choses. Pourquoi railler sur la conversion de cet homme? ce qu'il fait, c'est ce qu'il faudra que vous fassiez vous-même un jour, BOURDAL. Pensées, t. I, p. 388.

|| 3° Ne pas parler sérieusement, badiner. Ne railler point. Je vous parle sans feindre, et ne sait point railler, Lorsqu'au salut commun il nous faut travailler, CORN. Pulch. IV, 4. || 4° Se railler, v. réfl. Se moquer. C'est une méchante raillerie que de se railler du ciel, SOL. D. Juan, I, 2. Il n'y a maintenant qu'à nier d'un certain air le péché originel, l'immortalité de l'âme, ou se railler de quelque sentiment reçu dans l'Église, pour acquérir la rare qualité d'esprit fort parmi le commun des hommes, MALEBR. Rech. réf. II, III, 3. De là vient qu'on s'est railié de Gorgias pour avoir appelé Xercès le Jupiter des Perses, et les vautours des sépulcres animés, SOL. Longin, Subl. ch. 3. || Se moquer l'un de l'autre. Vous aviez épusé tout votre voisinage [pour s'en moquer], Et la disette enfin alait nous obliger à nous railler l'un l'autre, COLLIN D'HARLEVILLE, Malice pour malice, I, 2. || 5° Badiner, ne pas parler sérieusement. Cet homme se railait assez hors de saison, LA FONT. Fabl. III, 16.

— HIST. XVIe s. Lequel d'entre plaisant raillart Eut le bruyt lorsque jeune estoit; On tiendroit à fol et paillart Vieil, si à railler se mettoit, VAUQUEL, Ball. en vieux langage. Le suppliant et icelui Breton en rasgiant et devisant comme ils avoient accoustumé de faire, ne vous RABELAIS, raillerie.

— ETYM. Diez en rapproche l'espagnol rallar, racler; du lat. rallum, racloir; de sorte que railler serait proprement racler, frotter. Cela est confirmé par la forme rasgler. Il y avait un substantif raille, signifiant moqueur : Se truffler en raille, en moquerie, ne cessa, MONTL. VII.

† RAILLÈRE (rà-llè-r', ll mouillées), s. f. Nom donné dans les Pyrénées à certains versants abrupts et saboteux.

RAILLERIE (rà-lle-rie, ll mouillées, et non ra-ye-rie), s. f. || Action de railler. Je tourne en raillerie un si fâcheux accident, BOILEAU, Sat. X. Et j'entretiens enfin de cette raillerie..., CORN. Théod. III, 6. Quittez ces contretemps de froide raillerie, ID. Des Sauche, I, 4. La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui fait voir en effet toutes les objets qui se présentent; l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'âpreté, LA BOCHEFOUC. Refl. 502, p. 117 dans BOISTE. Ce qui n'était que plaisant l'a fait en divorce? Et d'une raillerie a-t-on lieu de s'aigrir? MOL. Amph. II, 6. Ils vous reprocheraient de tourner les choses de la religion en raillerie, PASC. Prov. VII. J'abouerai franchement que, si j'en avais de bons témoignages [d'un miracle], sans faire ni l'esprit fort ni me soucier des railleries et de mes BARBIER, je le croirais de bonne foi, BOSS. Def. Var. 1er disc. 7. Ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? BOURDAL. 1er dim. après la Pentecôte, Dominic. I, III, p. 288. C'était sa maxime [de la Dauphine] que les railleries ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres; que les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes, FLÉCH. Dauphine. Il est certain que, quelque scrupuleuse exactitude que l'on ait dans sa manière d'écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un méchant refuge, et que les choses ne leur servent souvent qu'à leur faire rencontrer une sottise, LA BRUY. I. Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres qui le met à couvert de la réparia, ne doit jamais faire une raillerie piquante, ID. V. Il est faisait des railleries, le traitant de faible et d'efféminé, FÉN. Tél. XVI. Elle [Mme de Montespan] devint le centre durable de cette une raillerie continuelle, Mme DE CAYLUS, Souvenirs, p. 109, dans ROCHEBR. Épargnez-vous, marquis, ces froides railleries, DESTOUCHES, Phil. marié, V, 3. Cependant, quelques-unes de ces fortes [lettres d'Henriette à Charles Ier, saisies par les parlementaires] n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur; la chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité, VOLT. Henry, 180. Rousseau a voulu se venger de son antagoniste une ode à la postérité, celui-ci lui dit : Mon ami, voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse; cette raillerie ne fut jamais pardonnée, ID. Comment. gouv. aut. Henr. La raillerie est l'éclair de la calomnie, Pensée chinoise, dans CHAMF. Correspond. I, 131, p. 401. Cette tournure de raillerie qui est le sublime de l'insolence, MARMONTEL, Mém. VII. || Familièrement. Cela passe la raillerie, se dit d'une raillerie trop forte, d'une chose qui pourrait avoir des suites fâcheuses. Mais tout cecci passait la raillerie, LA FONT. Court. Il a tort; et ceci passe la raillerie, MOL. Ec. des mar. II, 11. || Familièrement. La raillerie en est-elle? c'est-à-dire est-ce sérieux de

Digitized by Google

railler? peut-on railler sans crainte d'offenser? ‖ Railleric à part, sans railleric, sérieusement, tout de bon. ‖ Entendre la railleric, entendre bien la railleria, avoir le talent de railler avec esprit. ‖ Entendre railleric, ne point s'offenser des railleries dont on est l'objet. Mais les hypocrites n'ont point entendu railleric, MOL. *Tart. Préface.* Je ris quand on veut rire, et j'entends railleric, TH. COM. *Baron d'Albikrac*, v, 1. J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort; c'est que vous entendez très-bien railleric, quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts, SAC. *Lett. à ses fils*, 41. ‖ Il n'entend pas railleric, se dit d'un homme sévère, exigeant, difficile, ils ont accusé M. de Saint-Foix d'avoir mal parlé de la religion, M. de Saint-Foix, qui n'entend pas railleric, a résolu de leur donner sur les oreilles, VOLT. *Factitur, Préface.* ‖ Il n'entend pas railleric là-dessus, se dit d'un homme sensible, sévère sur une certaine chose. Nous n'entendons point railleric sur les matières de l'honneur, et nous l'avons déclaré [notre Edit] dans toute la sévérité possible, MOL. *G. Dandin*, I, 4. ‖ Pas mitoyen. C'est une railleric, c'est une plaisante railleric, se dit d'une chose qui ne paraît pas vraisemblable. ‖ C'est une railleric de croire que..... C'est une railleric de croire que..... c'est-à-dire c'est une chose ridicule, absurde, de dire..... de croire..... La maison du parasite..... est tellement mon appartient comme ayant de tout temps fait partie du le forêt; c'est une railleria da prétendre avoir vendu le pot et non l'anse, P. L. COUR. *Corresp.* 1er. 1810. ‖ Il n'y a point de railleric à cela, ce n'est point une railleric, la chose est sérieuse, ce n'est pas un conte fait à plaisir, je suis venu ce matin dîner chez Mme de Villars, pour lui dire adieu; car il n'y a plus de railleric, elle s'en va jeudi, SÉV. 210. Répondu, non sujet; on n'est plus railleric, SOL. *Sat.* IX. ‖ Proverbe. Cette railleric passe le jeu, passe jeu, c'est-à-dire elle va trop loin. ‖ On dit dans le même sens : le jeu passe la railleric. C'est là que de le fourbe il a fallu m'aider, Et que le jeu pour moi passait la railleric, TH. CORN. *Gal. double*, III, 1.

— SYN. RAILLERIE, MOQUERIE. Ces deux mots sont très-voisins l'un de l'autre; cependant la nuance est que la railleric est une aggravation de la moquerie, une moquerie acerbe.

— HIST. XVIe s. Quiconque sait trouvé à peler les chesnes de quelqu'un, ou les taillader par railleric [pour s'amuser].... *Nouv. court. gén.* t. I, p. 843.

— ÉTYM. *Railler.*

RAILLEUR, EUSE (ra-lleur, lleu-z', il mouillés, et non ra-yeur), adj. Qui raille. Vous m'accusez à tort, je ne suis point railleuse, MADEMOISELLE, *les Appar. fromp.* I, 12. Philippe était naturellement railleur, et ne pouvait se contenir même en traitant les affaires les plus sérieuses, BOILEN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 359. ‖ Qui a le caractère de la railleric. (L'oiseau) ....qui pour chant n'est en partage Que le talent railleur d'imiter d'autres voix, LAMOTTE, *Fabl.* I, 9. Il faudrait, avant que de prendre le ton railleur, être bien sûr qu'on a raison, VOLT. *Phil. Newt.* II, 3. Il est vrai qu'à travers la railleuse gaieté du baron, l'on voyait bridler dans ses yeux une maligne joie, I. JOUSS. *Confrat.* IX. A considérer ces propos [des salons] selon nos idées, on aurait tort de les appeler satiriques; car ils sont bien plus railleurs que mordants et tombent moins sur le vice que sur le ridicule, ID. *Hél.* II, 17. ‖ Substantivement. Celui, celle qui aime à railler. Une fine railleuse. Sais-tu que les railleurs et les mauvais plaisants D'ordinaire avec moi passent fort mal leur temps? BRENARD, *les Menechm.* I, 2. Jamais railleur n'a moins souffert la railleric; un trait plaisant qui l'aurait affligé légèrement l'aurait blessé, MARMONTEL, *Mém.* V. Vous êtes grand railleur, milord; mais je parie Que vous ne nirez pas de ma plaisanterie, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, II, 1. ‖ Railleresse. Vous êtes un railleur, se dit à un homme qu'on suppose ne pas parler sérieusement. ‖ Proverbe. Souvent les railleurs sont raillés, on se moque de ceux qui voulaient se moquer des autres. Le railleur sera raillé, il aura sur les doigts, MOL. *Impromptu*, 3.

— HIST. XVIe s. Railleur, *effronté. RABELAIS, Gramm.* p. 404.

— ÉTYM. *Railler.* L'ancienne langue disait *railleart*; grandgousier estoit bon railliard en son temps, RAB. I, 2.

‖ **RAILLEUSEMENT** (ra-lleû-ze-man, il mouillés), adv. Néologisme. D'une manière railleuse. Cet humoriste-américain qui faisait dire railleusement à un homme d'État européen que la vraie, la bonne distance pour bien juger les affaires coloniales était de dix-huit cents à deux mille lieues, MORACE DE LAGARDE, *Journ. des Débats*, 18 juill. 1866.

— ÉTYM. Adverbe formé avec *railleur*, comme *flattersement* avec *flatteur*.

‖ **RAILROUTE** (rè-lrou-t'), s. f. Mot qu'on a proposé pour remplacer railway.

‖ **RAILURE** (rè-lure'), s. f. Petits rainure de chaque côté du trou d'une aiguille.

— ÉTYM. Mot formé probablement d'un *raille*, qui se trouve dans certains patois (norm. *raile*, raie), et qui peut se rattacher aux formes ancienne de *règle* (voy. ce mot).

‖ **RAILWAY** (rè-louh), s. m. Route à rails, chemin de fer.

— ÉTYM. Angl. *rail*, et *way*, chemin; allem. *Weg*, chemin.

‖ **RAIMER ou RAÎMER** (rè-mé), v. a. Aimer de nouveau. S'il est ainsi, si dans votre misère Vous n'aimez n'ayant pas mieux à faire, De Crequillon le conseil était bon, VOLT. *l'Enfant prodigue*, III, 8.

‖ **RAIN** (rin), s. m. Terre frontière. Lisière d'un bois. Les grands-maîtres, faisant leurs visites, seront tenus de faire mention, dans leurs procès-verbaux, de toutes les places vides non aliénées ni données à titre de cens ou d'affeage, qu'ils auront trouvées dans et aux rains de nos forêts, *Ordonn. sur les eaux et forêts*, titre XXVII, 3. Vous pouvez vous faire rapporter les titres de tous les propriétaires de terres qui seront situées et vers des forêts, afin que cela vous serve encore à faire connaître les usurpations qui ont été faites, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 1065.

— HIST. XIVe s. Et termes et ou rain des forez, DU CANGE, *rainus*.

— ÉTYM. Anc. haut allem. *rain*, bord; holl. *rein*. RAINCEAU (rin-sô), s. m. Voy. RINCEAU.

RAINE (rè-n'), s. f. Terme vieilli. Grenouille. On n'y entendait dans les mares d'été que la creselle des raines dans les eaux des fossés, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, ch. LXXVIII. ‖ Il se dit aussi pour rainette. Les raines ont le corps ovoïde, les pieds postérieurs longues et grêles, et des plaques visqueuses en forme de lentilles sous les doigts, DAUBENTON, *Instit. Hém. etenac. pér. et moth. Suc. rer.* I, 3. ‖ Il se dit aussi de l'œuf qui est pas cuse que les raines n'ont pas de queue, c'est un homme peu intelligent, peu capable.

— HIST. XIIIe s. Il gist en cel fossé mors. Tot estendu com une raine, *Ren.* 8085. ‖ XVIe s. Rane est latin; cecy donc estrefois Rayne en picard, ou grenouille en françois, MAROT, VI, 96.

— ÉTYM. Wallon, *raine*; prov. *rana*, *rayna*; esp. pag. et lat. *rana*; du latin *rana*, pour *racna* d'après Corssen, *Ausprache*, 1re éd. p. 634, d'un radical *rac* exprimant le coassement.

‖ **RAINER** (rè-né), v. a. Faire des rainures. Après avoir fait les tenons et mortaises, il faloe avec un rabot appelé bouvet pour mettre les parneaux, *Dict. des arts et m. Menuisier.*

— ÉTYM. Schelter propose l'ancien français *rain*, bord (voy. RAIN).

‖ **RAINETTE** (rè-nè-t'), s. f. Sorte de grenouille qui habite les buissons, rana *arborea*.

— ÉTYM. Diminutif de raine; prov. *rainela*.

‖ **RAINETTE** (rè-nè-t'), s. f. Sorte de pomme (voyez REINETTE).

‖ **2. RAINETTE, RAINETTER**, voyez REINETTE, REINETTIER.

‖ **RAINOIRE** (rè-noi-r'), s. f. Outil servant à rainer. Les layetiers se servent presque de tous les outils des menuisiers, comme d'établi, de ciseaux..... de feuilleretz qu'ils nomment des rainoires, *Dict. des arts et m. Layetier.*

RAINURE (rè-nu-r'), s. f. ‖ 1° Terme de menuisier. Entaillure qui se fait en longueur, sur l'épaisseur d'une planche, pour recevoir une languette ou pour servir de coulisse. Les rainures à la compagne doivent être simples, mais de bonnes planches de chêne assemblées en rainures, c'est-à-dire par canal fait dans le bois, GENLIS, *Maison rust.* I, 1, p. 81, dans POUGENS. ‖ 2° Terme d'anatomie. Cavités allongées qui se remarquent à la surface des os. ‖ Rainure digastrique ou mastoïdienne, échancrure qui se voit au côté interne de l'apophyse mastoïde.

— ÉTYM. *Rainer.*

RAIPONCE (rè-pon-s'), s. f. Espèce de campanule dont les racines se mangent en salade (*campanula rapunculus, L.*) (campanulacées). ‖ La raiponce est aussi la racine qui se mange du *phyteuma spicatum, L.*, même famille. ‖ Familièrement et fig. Manger des raiponces, se ruiner en cautionnant autrui, par un mauvais jeu de mots entre raiponce et réponse.

— HIST. XVIe s. Quant aux reponces ou raiponces, elles sont leur naturel soit de venir d'elles-mêmes sans artifice, près des bouls, buissons, et autres arbustes sauvages..... O. DE SERRES, 834. *Rapunculus*, raiponces, *in Ruellium, de Stirpibus.*

— ÉTYM. Espagn. *reponche*, *reponche*, *porro*, *raponte*; ital. *raperonzo*; du latin *rapo*, *rave*.

1. **RAIRE** (rè-r') ou **RÉER** (ré-é), je rais, tu rais, il rait, nous rayons, vous rayez, ils raient; je rayais; je rairai; que je rais; rayant; rait; on je rée, je réais, je rérai; que je rée; que je réusse; réant; réé, e. m. Terme de vénerie. Il se dit du cri du cerf. Les cerfs ont rait ou réé toute la nuit. S'ils [les cerfs] sont d'grand force, ils se mettent, ils grimpent en hauteur, ils rayent dit cri terrible, RUPP. *Quadrup.* t. II, p. 28. La biche a la voix plus faible et plus courte, elle ne rait pas d'amour, mais de crainte, ID. ib. t. II, p. 62.

— ÉTYM. D'après Diez, un verbe latin *ragire* se forma sur le modèle de *ragire*, *mugire*, et donna lieu au français *raire*, et à l'italien *ragghiare*, braire.

‖ **2. RAIRE** (rè-r'), v. a. Mot hors d'usage et signifiant raser, tondre. ‖ A barbe de fou on apprend à raire, on devient habile en son métier au péril de ceux qui sont assez fous pour permettre qu'on s'exerce d'abord sur eux. ‖ Ne se soucier des rais ni des tondus, ne se soucier de personne.

— HIST. XIIIe s. Ne se soucier....., jus des rapades raire, *Ch. de Rol.* CXL. ‖ XVIe s. Avoir fait raire et fausser une dale de nos lettres, DU CANGE, *radiare*. ‖ XVIIe s. Ils sont entre eux de vrais tondus, incontinent on le fait moyne, MAROT, I, 188.

— ÉTYM. Provenç. *raire*; du lat. *radere*, raser. **RAIS** (rè), s. m. Terme qui vieillit. Rayon. Qu'ainsi qu'en été le soleil, Il dissipe aux rais du son œil Toute vapeur..... RÉGNIER, *Hymne*. Le soleil..., laisse échapper de longs rais d'une lumière pâle qui ressemble à celle de la lune, MME DE STAËL, *Corinne*. Harmonieux liv. II, tu es midi; de l'éclat de ses rais Le jour me brûle et mon fusil me pèse, P. LEBRUN, *Poés. lyr.* I, 1, 16. ‖ Le XVIIe siècle, quand rais commençait à vieillir, Vaugelas, déclarant qu'il ne pouvait plus se dire des rayons du soleil, admettait qu'il se disait encore des lunettes, en vers et en prose, des rayons de la lune. Cela est observé dans les exemples suivants. Comme les voyageurs se servent aux rais de la lune, pensant qu'il soit jour, GALZ. *le Prince*, ch. 18. Le soleil, qui commence à luire, Ne te brûlera point dans la chaleur du midi, Quand la lune aux rais sera son tour, Ses rais les plus malins ne pourront plus te nuire, CORN. *Trod. du ps.* 120. La lune avec beaucoup d'éclat illuminait tout mon grabat, Perçant de ses rais ma fenêtre et mon volet, BRUEYS, Contes. Sous la lune à leurs pas éclairés, Et, couvrant de ses rais l'émail d'une prairie, Les a vus à l'envi fouler l'herbe fleurie, LA FONT. *Adonis*. ‖ Il l'entend qui entrent par un bout dans le moyeu d'une roue, et par l'autre dans les jantes; ainsi dites de leur disposition aussi, que les rais de la roue [du soleil] est rompu. ‖ 3° En architecture. Rais de cœur, ornement en forme de cœur. ‖ 4° Terme de blason. Les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons.

— REM. On devrait écrire rai au singulier comme on faisait autrefois; il n'a aucune raison d'être.

— HIST. XIIe s. L'aigne lui court du cuer parmi les oilz [yeux] à rais, *Sax.* XV. ‖ XIIIe s. Et tient cele [la lune] à l'umbre passée, Si revient toute enluminée Par rais qui de soleil li monstre, Oil d'autre part reluist estoutre, *la Rose*, 16057. ‖ XVIe s. ....Dor estoit le haut tour De chasque roue; et l'ordre bel et gent De chascun ray fut estoffé d'argent, MAROT, IV, 68.

— ÉTYM. Wallon, *ret* (d'une roue); provenç. *rai*, *rais*, *rait*, *rach*, *ras*; espagn. *rayo*, *radio*; ital. *raggio*; du lat. *radius*.

RAISIN (rè-zin), s. m. ‖ 1° Le fruit de la vigne. Grappe de raisin. Fouler le raisin. Raisin sec. Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit, au haut d'une treille, Des raisins mûrs apparemment Et couverts d'une peau vermeille, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Moitié figue, moitié raisin, voy. FIGUE. ‖ 2° Raisins de caisse, raisins qui viennent du midi de la France; ils sont trempés avec leurs raffes dans une lessive de soude et séchés au soleil. ‖ Raisins de Corinthe, ainsi appelés parce qu'ils venaient autrefois de cette ville,

Digitized by Google

raisins secs très-petits, presque noirs, en grains détachés des rafles. Ils sont envoyés en tonneaux de Céphalonie et des diverses îles Ioniennes. ‖ Raisins de Damas, raisins secs qui viennent de Syrie; ils sont très-gros, aplatis, rougeâtres, demi-transparents; ils ont une saveur de muscat. ‖ 5° Raisin d'Amérique, la phytolaque décandre (phytolaccées). ‖ Raisin barbu, la cuscute monogyne (convolvulacées), qui s'attache aux vignes du Languedoc. ‖ Raisin des bois, nom vulgaire de l'airelle myrtille. ‖ Raisin de corneille, nom donné parfois à la plante, mais surtout aux baies de la morelle à fruits noirs, qui croît sur les hautes montagnes de France et est appelée absolument la camarine (*empetrum nigrum*, L.). ‖ Raisin d'ours, le busserole raisin. ‖ Raisin de renard, ou herbe paris, parisette, *paris quadrifolia*, L., plante qui croît dans les bois ombragés et porte une baie de la grosseur d'un grain de raisin. ‖ Raisin de mars, ribes rubrum, groseiller. ‖ Raisin de mer, *Ephedra distachya*, famille des gnétacées. ‖ 4° Raisin de seiche, les œufs de cet animal. ‖ Raisin du tropique, voy. RAISIER. ‖ 5° Raisin ou grappe de raisin, projectile appelé aussi mitraille. ‖ 6° Terme de papeterie. Grand raisin, nom d'une sorte de papier qui se fabriquait autrefois dans les éditions de luxe, ainsi dit à cause d'une grappe de raisin qui servait de marque diaphane à ce papier. Pour chaque rame de papier grand raisin doible, du poids de 30 livres at au-dessus.... *Déc.* 23 oct. 1716. *Tarif.* ‖ Grand raisin, le plus grand format de papier dont on se serve pour faire des tentures.

— REM. Conseiller un raisin, manger un raisin: cette locution n'est autorisée par aucun grammairien, ni aucun dictionnaire, ne raisin se dit-on étant qu'en parlant de toute une espèce : le muscat est un bon raisin; il faut dire cueillir une grappe de raisin ou cueillir du raisin. De là, l'on ne doit pas dire *manger un raisin* pour une *grappe de raisin*; néanmoins, comme *raisins* se dit au pluriel pour *des grappes de raisins* (voyez ces raisins sont mûrs, ces raisins noirs), rien ne fend n'interdit logiquement de dire un singulier en ce sens.

— HIST. RAIS. ‖ Et toute autre manière d'argent, dates, figues, et toute manière de raisins, *lix. des mét.* 32. .... Tant que il rosie son fourmé, le [il] despueile est contée pour muelle], STAM. XIII, 4, ‖ XVI. 3. Raisins nigrier, pivot, pique-poule, meurlon, forard, beumestrus, piquedaubet.... le bernelle, et autres infinis, O. DE SERRES, 193.

— ETYM. Berry, *ravin*; picard *rorin*, *roisin*; bourg. *razin*; provençal, *rasim*, *rasoin*; catal. *rasim*; espagn. *racimo*, grappe; ital. *racemo*; du lat. *racemus*; comparez *fat*, *fayre*, grain de raisin, et sanscr. *drâkshâ*, raisin.

RAISINÉ (rè-zi-né), *e.* m. Confiture faite avec du jus de raisin et des fruits, surtout des poires. Quand le raisiné sera à demi froid, vous le mettrez dans des pots, CARLIS. *Maison rust.* L. II, p. 133, dans POITEVIN. ‖ Fig. Il ne veut point que l'on dise ainsi, se disant de celui qu'on présuit inutilement de résigner un bénéfice, un charge, par un mauvais jeu: *on ne résigne pas sa promesse, on promet résigné.* ‖ Fig. Faire du raisiné, saigner au nez, en argot.

— HIST. XIIIe S. La grappe d'icele, grape de fiel et raisimet mult amer, *Liber psalm.* f° 244, ‖ XVe S. On m'a dit que l'eveschié est en grand branslé, et qu'il sent bien la resnée, *Recueil général des caquets de l'accouchée*, édit. de 1622, p. 37, *par raisné*. ‖ XVIe S. Nous avons maintenant l'usage de la raisinée (incognuë des anciens) servant aussi en cuisine, et le fait de raisins noirs, delicats et bien meurs.... elle se conserve longuement, s'endurcissant comme cotignac, O. DE SERRES, 536.

— ETYM. *Raisin*; *grêne*, *graine*.

‖ RAISINIER (rè-zi-nié), *s. m.* Arbre d'Amérique.

‖ RAISINIÈRE (rè-zi-niè-r'), *s. f.* Petite tumeur granuleuse, brune ou noirâtre, qui se forme quelquefois sur la surface de la cornée, à la suite des ulcères ou des plaies accidentelles de cette membrane. C'est une forme de la hernie ou procidence de l'iris.

— ETYM. *Raisin*, à cause de l'apparence.

RAISON (rè-zon), *s. f.* ‖ 1° Faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. Puisqu'il est certain que la raison des hommes ne s'étend pas si loin que la vérité des choses, BALZ. lett. 14, liv. 1. Vous serez toujours.... un esprit chassez tout à travers, Une raison malade et toujours en débauche, MOL. *l'Ét.* II, 14. Montaigne est incomparable.... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répondances dans les mystères, PASC. *Entretien avec M. de Saci.* Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences, ID. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Examinons donc ce point, et disons: Dieu est, ou il n'est pas; mais de quel côté pencherons-nous? la raison n'y peut rien déterminer; il y a un chaos infini qui nous sépare, ID. ib. X, 1. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste la vrai christianisme, ID. ib. XIV, 183. Instinct et raison, marques de deux natures, ID. ib. XIV, 10. L'homme n'agit par la raison qui fait son être, ID. ib. XIV, 27. Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison, ID. ib. XII, 7. L'âme, devenue parfaite par l'heureux ensemble de la raison, BOSS. *le Vallière*. Ce serait à nous à condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à nous raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu, BOSSUET. *Dim. de la Quinquagés. Dominic.* I. 1, p. 448. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle est de la jeunesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison? FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. Il est d'autres erreurs dont l'emploi le puisse plus aisément bien plus doux envers la raison, SOR. *Sat.* IV. Et quelle âme, dis-moi, ne serait sperdue Du coup dont la sorre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu, SORBIÈRE. *Dim. de la Quinquagés. Dominic.* I. 1, p. 448. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle est de la jeunesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison? FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. Il est d'autres erreurs dont l'emploi le puisse plus aisément bien plus doux envers la raison, SOR. *Sat.* IV. Et quelle âme, dis-moi, ne serait sperdue Du coup dont sa raison vient de tomber? MOL. *Fem. sav.* II, 7. Il faut faire raison dont on fait tant de bruit, Contre les passions n'est pas un sûr remède; Un peu de vin la trouble, un entend la seule, MOL. *Am. magn.* I, 1, p. 34. Rien ne sied mieux à notre raison que des conclusions un peu timides, FONTEN. *Dodart*. La raison nous propose un trop petit nombre de maximes certaines, et dont aucun esprit ait fait encore davantage, ID. *Dial. v, Morts anc. mod.* On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences; et on se devrait servir des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison, BOILEAU. *Traité des Ét.* V, 2. La raison peut se définir une lumière naturelle par laquelle nous découvrons la certitude des choses obscures ou douteuses en les comparant avec des choses qui nous sont évidemment connues, ARNAULD. *Acad.* I, VII, 2. Le cœur ne manque guère de trahir la raison, quelque soçon qu'il en ait reçue, STAAL. *Mém.* I. II, p. 123. La raison est un instrument qui a même un empire tyrannique : on lui résiste, mais cette résistance est son triomphe, MONTESQ. *Espr.* XXVII, 38. M. Locke a développé l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain, VOLT. *Dict. philos. Locke*. Le caractère de la raison le plus marqué, c'est le doute, c'est la défiance, ROUSS. *Émile*, IV. *Profession de foi du vicaire savoyard*. La raison des femmes est une raison pratique, qui leur fait trouver très-habilement les moyens d'arriver à une fin connue; mais qui ne leur fait pas trouver cette fin, D'ALEMB. *Ess.* V. De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est, pour ainsi dire, que la combinaison de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard, ID. ib. II. La froide raison n'a jamais rien fait vaincre, ni un seul triomphe qui ne prouvât que les opposant l'une à l'autre, ID. *Mél.* IV, 13. On dit communément que les animaux sont bornés à l'instinct, et que la raison est le partage de l'homme; ce sont deux mots instinct et raison, qu'on n'explique point, contentent tout le monde, et tiennent lieu d'un système raisonné, CONDIL. *Trait. ouvrag.* II, 1. Il n'est que trop vrai que la voix fai [à Dieu] qui puissent redresser ses jugements [de l'homme], ouvrir les yeux de son âme, être la raison de son cœur, lui apprendre à se connaître, BOSS. *Avent, Disposs.* ‖ Avoir sa raison, toute sa raison, jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. ‖ Âge de raison, âge où les enfants commencent à jouir de la raison. De petits enfants avant l'âge de raison, BOSS. 2e *Avert.* 42. Il était chez à toute la maison, N'ayant pas encore l'âge de raison, GRESSET, *Ver-vert*. I. ‖ Ue être de raison, voy. ÊTRE 2, n° 2. Perdre la raison, devenir fou. Je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et je crains de m'aigner qu'il puisse soutenir cette perte [celle de Turenne] sans perdre la raison, REV. 701. Il faut qu'il donne mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout à fait, ID. *à Moulceau*, 1er mars 1684. Il perdre la raison, se dit aussi d'un homme qui fait quelque chose de contraire à la raison, au bon sens. Il faut que vous ayez perdu la raison, pour avoir tenu ce langage. ‖ Terme de métaphysique. Raison pure ou intuitive, se dit par opposition à raison empirique ou connaissances expérimentales. Son traité (du Kant) sur la nature de l'entendement humain, intitulé Critique de la raison pure, parut il y a trente ans, et est ouvrage fut longtemps inconnu; mais, lorsqu'enfin on découvrit les tresors d'idées qu'il renferme, il produisit une telle sensation en Allemagne, que presque tout ce qui s'est fait depuis en littérature comme en philosophie, vient de l'impulsion donnée par cet ouvrage, STAEL. *Allem.* III, 6. ‖ Critique de la Raison, celle célèbre pour la première fois dans l'église métropolitaine de Paris, le 20 brumaire an II (20 nov. 1793), et bientôt imitée dans toute la France. ‖ 2° Raison se dit de la somme de vérités que les hommes admettent uniformément; cette raison est souvent nommée raison impersonnelle. A la vérité, une raison est en moi; car il faut que je rentre sans cesse en moi-même pour la trouver; mais la raison supérieure qui me corrige dans la bonté et que je consulte n'est point à moi, et elle ne fait point partie de moi-même; cette règle est parfaite et immuable, je suis changeant et imparfait.... nous recevons une vérité sensé et à tout moment une raison supérieure à nous.... c'est elle par qui les hommes de tous les siècles et de tous les pays sont comme enchaînés autour d'un point pour trouver cette immobile, FEN. *Exist.* 66 et 66. ‖ 3° Raison se dit quelquefois absolument pour logos, Verbe. Au-dessus de notre faible raison, rentrons dans le certains objets, nous avons reconnu une raison première et universelle.... BOSS. *Conn.* V, 2. Où est-elle cette raison suprême J'ai-elle en effet, et la faut-il que je cherche? FEN. *Exist.* 66. Le philosophe [Lao-tseu], né dans une des provinces centrales de la Chine, à la fin du VIIe siècle avant notre ère, a exprimé pour personnifier de toutes choses, comme les platoniciens et les stoïciens, la raison, être sublime, indéfinissable, qui n'a de type que lui-même, ABEL REMUSAT, *Mélan. Asiat.* II, 1. ‖ 4° Le bon usage de la faculté de raison, bon sens, justesse d'esprit, sagesse. La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte, CORN. *Cinna*, I, 2. Ce discours, quoique même un peu mon de raison, Pourrait avoir du moins quelque ombre de raison, ID. *Perthar.* I, 1. La parfaite raison fait toute extrémité, Je veux que l'on soit sage avec sobriété, MOL. *Mis.* I, 1. ....Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire, SOIL. *Poés. div.* XXVI, 1. Le raison, pour marcher, n'a souvent qu'une voie, ID. *Art p.* I. Il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude, FÉN. *Tél.* XV. La raison tient de la vérité, elle est une; l'on n'y arrive que par un chemin, et l'on s'en écarte par mille, LA BRUY. *Ec. Athée et du désespoir*, mais pleine de raison, En invoquant la mort commentée le Phédon, etc. ‖ *Dix-huitième siècle*. ‖ Raison écrite, se dit d'un droit romain dans les pays où on le consulte. Quand la compilation de Justinien parut, elle fut reçue dans les provinces du domaine des Goths et des Bourguignons comme loi écrite; et dans celle que dans l'ancien domaine des Francs, elle ne le fut que comme raison écrite, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 12. ‖ Parler raison, parler raisonnablement. Combien de gens que, dans la vie, Se conduisent en fous, et qui parlent raison! IMBERT, *Jalousie sans amour*, I, 2. ‖ D'après Bouhours, cette locution était rejetée par quelques-uns; aujourd'hui elle est reçue. ‖ Parler raison, signifie quelquefois devenir raisonnable, traitable. Voilà parler raison. C'est parler raison, cela. ‖ Juger de la raison, mariage ou l'on consulte plus la convenance que l'inclination. Ils sont convenus de terminer à l'amiable par un mariage de raison, ANDRIEUX, *Propriétaire*, sc. 14. ‖ Il n'y a ni rime ni raison, VOY. RIME. ‖ 5° Dans un sens assez récent, raison se dit, absolument, pour exprimer la somme croissante d'idées honnêtes et justes qui est dans une société. Le père eût poussé plus loin sa sainte haine qu'il avait contre la raison, SAINT-EVREMOND, *Comédiens de Z. Comique*. Il a été plus facile aux Hérules, aux Vandales, aux Goths et aux Francs, d'empêcher la raison de naître, qu'il ne serait aujourd'hui de lui faire sa force quand elle est née, VOLT. *Ode* XII, note. La raison n'est-elle pas le préservatif de l'intolérance et du fanatisme? I. 2, NOTES, *Bél.* II, 18. La raison finira par avoir raison, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 janv. 1767. Vous nieuez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère raisner l'une sans l'autre, ID. ib. 19 janv. 1769. La raison peut se comparer à une montre; on ne voit point marcher l'aiguille, elle marche cependant; et ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on s'aperçoit du chemin qu'elle a fait, ID. *Dict. Certit. et Descart.* ....Une raison hardie, De ce vieil

Digitized by Google

univers nouvelle maladie, Calcule ses devoirs, et dis-cute vos droits, Sous le pourpris antik intérrogo les rois, BRILLE, *Pitié*, IV. ‖ La raison contempo-raine, la somme de vérités et de principes qui est propre à chaque époque. Il n'y a qu'eu de devoir, de droit, d'équité, de justice. Ah! qu'avec pen d'effet on entend la raison. Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison! CORN. *Cid*, II, 8. Philinte : Mais qui voulez-vous donc que vous sollicite? — Alceste : Qui je veux! La raison, mon bon droit, l'équité, MOL. *Mis.*, I, 1. Il ne sera pas hors de rai-son qu'il donne.... PASC. *Prov.* V. C'est de Lopès de Véga que P. Corneille a emprunté le caractère du Menteur, dont il disait avec tant de modestie et si peu de raison, qu'il donnerait deux de ses meilleures pièces pour l'avoir imaginé. MARMONTEL, *Œuv.* I. VI, p. 187. ‖ Ce qui est rationnable. Il en est comme avec ceux qui nous ouvrent leur bourse, et nous disent : prenez; nous en usons honnêtement et nous nous contentons de la raison, MOL. *G. Dand.* II, 1 ‖ Avoir raison, être fondé dans ce qu'on dit ou fait. Les Juifs, contraints enfin d'avouer que le Messie n'était pas venu dans le temps qu'ils avaient raison de l'attendre selon leurs anciennes prophé-ties, tombèrent dans un autre abîme, BOSS. *Hist.* II, 19. Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut ja-mais de peuple où la fragilité, où l'épuisement, où pauvreté aient été plus longtemps en honneur (ju'à Rome). ID. ib. II, 8. Ce fut depuis le retour de ces bonnes grâces qu'elle (la duchesse de la Ferté) me dit un jour : Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui ait toujours raison, SEVIG., *Mém.* I, 1, p. 380. Celui qui vous amusera le plus n'aura pas le genre que ce soit, sure toujours raison avec vous, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 2 sept. 1770. ‖ Fami-lièrement, la bête a raison, à celui qui quand on en rend un sentiment d'une personne qu'on témoigne estimer peu. ‖ Donner raison à quelqu'un, pronon-cer en sa faveur. Nous ne sommes pas ici en France, où l'on donne toujours raison aux femmes, MARIV. MARCH. *Borb. de Sév.* II, 18. ‖ Donner toute raison, donner complètement raison. Maurin extravaguait, et Albert lui a donné toute raison, et vous une sin-cheresse extrême pour Léocadie, GENLIS, *Mères rivales*, I. III, p. 123, dans POUGENS. ‖ Entendre raison, ac-quiescer à ce qui est juste et raisonnable. Il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison, MOL. *Festin*, II, 6. Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison, RAC. *Bérén.* IV, 7. ‖ Il n'entend pas raison là-dessus, se dit d'un homme qui se montre sévère, opiniâtre sur quelque point. ‖ Entendre raison, écouter rai-son, se dit quelquefois d'un homme qui ne rend aux sollicitations d'un ami. Caliste enfin l'inexpu-gnable Commença d'écouter raison, LA FONT. *Coupe*. Une vertu qui ne voulait pas entendre raison, HAMILT. *Gramm.* 9. ‖ Se faire une raison, se sou-mettre à ce qui ne peut être changé. La duchesse de Berry était inexpliable de se faire une raison, que ce qui venait d'arriver [la mort de Monseigneur] devait arriver tôt ou tard, ST-SIM. 206, 42. Hélas mon frère, ne faut-il pas se faire une raison? LE-GRAND, *Triomphe du temps Passé*, III, 13. ‖ Mettre quelqu'un à la raison, l'y soumettre. Quand le mal-heur ne serait bon qu'à mettre un sot à la raison, LA FONT. *Fabl.* VI, 7. Les années n'ont-elles pas mis-mise à la raison, Mme DE COULANGES, *Lett. à Mme de Sévigné*, p. 193, dans POUGENS. ‖ Se mettre à la rai-son, s'y soumettre. Pour éviter la mauvaise, il faut mis à la raison, MALH. II, 2. Votre fils n'est pas si étrange, que vous le dites, et il se met à la raison, MOL. *Ecr. iv*, 4. Voyez si on peut mieux se mettre à la raison, SÉV. 187. ‖ Mettre à la raison, signifie quelquefois triompher de quelqu'un, réduire par la force, par l'autorité. Il est aussi permis à la raison. Nous saurons, Dieu merci, mettre une femme à la rai-son, HAUTEROCHE, *Crym. médi.* I, 2. Si non sage hébos [du Tasse], toujours en raisin. N'est-il que mettre en enfin Satan à la raison, BOIL. *Art p.* III. C'est un chicaneur; je le mettrai à la raison, PICARD, *M. Mu-sard*, sc. I. ‖ C'est raison, il est raisonnable. C'est la raison de la défendre contre l'injustice et le sort qu'on lui fait, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules, Prof.* C'est bien raison que la divine Emilie l'emporte sur ces fa-quins qui..... VOLT. *Lett. Cideville*, 9 mai 1736. C'é-tait raison, car le fripon pour être Moins bon gar-çon, n'en était pas moins beau, CRESSET, *Ver-vert*, IV. ‖ C'est bien la raison que, il est bien raisonnable, il est bien juste que. Et c'est bien la raison que pour tant de puissance Nous vous rendions du moins un peu d'obéissance, CORN. *Rodog.* II, 2. Que pour se faire honneur d'un ervur comme le mien, Ce n'est pas la raison qu'il ne leur coûte rien [aux bellesl, MOL. *Mis.* III, 1. ‖ Fig. Contre toute raison, contre toute raison, SÉV. 10 juin 1680. ‖ Il y a rai-son partout, pour tout, la raison dont mettre une borne, c'est un excès qu'il faut empêcher. Adieu, ma très-aimable enfant, je ne veux pas vous fati-guer, il y a raison partout, SÉV. 3 AVr. 1671. ‖ Fig. Il n'y a point de raison, la chose est excessive, dé-raisonnable. Elle [Mme de la Fayette] est trop ma-lade, il n'y a point de raison, SÉV. 4 janv. 1680. Il n'y a pas de raison à toutes les tristesses que vous me donnez, il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre, ID. 1er AVr. 1675. ‖ Comme de raison, comme il est juste. Votre peine sera payée comme de raison, ‖ Plus que de raison, plus qu'il n'est raisonnable. Son vaisseau a péri, il a bu de l'eau salée un peu plus que de raison; cela lui a tourné le cerveille, BRUEYS, *Mél. comiques*, I. 18. En style de palais. Pour valoir ce que de raison, pour valoir ce qui sera équitable. ‖ P. Compe, explication. Le philosophe avait reçu plusieurs lettres depuis un poste, et ne voulant plus entrer en raison avec lui, BALZ. *Dif. de la poés.* (La dame) Put un longtemps si bien eut-t-on raison de lui, qu'il fut tirer raison, LA PONT. *Rich.* S'il arrivait des années malheureu-ses, je me fais bien fort que ma mère entrerait en raison pour augmenter le fonds des commodités qui vous faciliteraient le payement de votre terme, CH. DE SÉV. *à d'Hérigoun*, dans SÉV. I. VIII, p. 70, édit. sénons. ‖ Cette jeune femme entra contre raison son choix que dans le parti qu'il prenait.... SORE. *Berit*, 18. Il crut qu'il en aurait quelque raison en se plaignant à la reine-mère. ID. *Roman*. 4. Tout fut confisqué, sans que jamais j'aie eu raison ni nou-velle de ma pauvre pacoille, J. SOUCH. *Conf.* V. ‖ Faire raison, expliquer. Faites-moi raison de ce que vous voulez dire, car je ne vous entends point, BALZ. liv. I, lett. 9. Ronsard, fais m'en raison, et vous autres esprits..... RONSARD, Sat. II. Morbieu, fais-moi raison de ce coup d'étourdi, LE SAGE, *les Fêtch.* II, 5. ‖ Familièrement. Faites-moi raison d'un tel, expli-quez-moi les motifs pour lesquels il en use comme il fait. ‖ Demander raison à quelqu'un de quelque chose, lui demander qu'il explique une chose qu'il a dite ou faite. Demander à quelqu'un raison de sa vie entière. D'où vient-il, vers mon nouvel oncle de trehison. Que de mes faveurs me demander raison? CORN. *Rodog.* IV, 6. ‖ Rendre raison de quelque chose, la justifier, la motiver. Prêt à ren-dre raison de tout ce qu'il a fait, CORN. *Sertor.* V, 2. Qui blâment les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur foi et de ne condescendre aux rai-sons dont ils ne peuvent rendre rai-on? PASC. *Pens.* X, 1. éd. HAVET. ‖ Point de raison, point d'explica-tion. [Je maréchal d'Hocquincourt qui disait crues à la religion sans s'en rendre raison] Tant mieux, monseigneur, reprit le Père, d'un ton de ner fort dévot, tant mieux; ce ne sont point mouvements humains, cela vient de Dieu, SAINT-EVREMOND, *Conversation du P. Canaye*. Je ne veux point ici rappeler le passé, ni vous en demander raison. Je vous prie, ID. *Athel.* II, 5. ‖ Se rendre raison d'une chose, se l'expli-quer. ‖ Se Satisfaction, contentement sur quelque chose ou sur quelque. Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. Faites-moi raison de la part que j'ai dans cette succession. ‖ Se Réparation d'un outrage, d'un affront. Saint-Aubin m'en doit demanderais raison de ce que vous m'accusez de l'ex-trême envie de sortir de ce lieu, VOLT. *Lett.* 38. Pour se venger, qu'Achille qu'il nous suscita, du peu de raison qu'on lui avait fait du valet dont il s'était plaint avec justice, TAVERNIER, *Voyage de Perse*, I. 7, p. 87. Sur le bords du Tibre, une pogue à la main, lui demander raison [à Sylla] pour le peuple romain, CORN. *Sertor.* III, 2. Au fils de Jon outrage, d'un affront. Saint-Aubin m'en en-rent point de raison, LA PONT. *Fab.* VI, 12. ‖ Ti-rer raison d'une offense, s'en venger. Demain je suis Médée, et je tire raison de l'abaissement et de votre prison, CORN. *Médée*, IV, 6. Les lois du monde défendent de souffrir les injures sans en tirer raison, PASC. *Prov.* VII. ‖ Faire raison on disait aussi (ce qui ne se dit plus) tirer la raison, tirer sa rai-son. Contre le firmament j'ai planté l'escalade Pour tirer la raison de la mort d'Encélade, RACAN, *Epig. pour un capitaine*. Il fut toujours permis de tirer sa raison D'une infidélité par une trahison, CORN. *Méd.* II, 3. Mourir sans tirer ma raison. ID. *Cid*, I, 9. Et Pierre aussi, faire réparation. ‖ (Flaminius) dont savoir qu'un jour il me fera raison D'avoir réduit mon maître [Annibal] au secours du poison, CORN. *Nicom.* I, 3. ‖ Me faire raison de cette indignité, POTT. *Fenetal.* I, 1. Vous ne daignâtes me faire au cune raison sur les plaintes que je vous avais faites des manières injurieuses dont vous m'aviez traité dans votre réponse à mon livre des Idées, ARNAUD, *le Lett. au P. Malebr. Je m'engage à vous faire faire* raison par lui, MOL. *Fratin*, II, 4. Une bonne potence, pendard effronté, me fera raison de ton audace, ID. *l'Avare*, V, 4. ‖ On disait autrefois aussi ce que ne se dit plus) faire la raison. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison; Que des bourreaux soudain m'en fassent la raison, sous *Médée*, V, 7. ‖ Faire raison de quelqu'un, s'en venger. Destin avait eu besoin de toute sa sagesse, pour ne pas faire raison d'un homme qui l'avait outragé si cruellement, SCARR. *Rom.* com. II, 13. ‖ Avoir raison de quel-qu'un, triompher de lui, en venir à bout ‖ Fig. L'adversité n'aura pas raison de lui. ‖ Faire raison, à quelqu'un en sens analogue. Sans doute, à le prendre à la rigueur, une petite fesse suffit à tous, et six pieds de terre, comme le disait Mathieu Méd, feront toujours raison du plus grand homme du monde, CHATEAUB. *Itin.* 4e part. ‖ Demander raison à quelqu'un, l'appeler en duel. Cette plai-santerie est fort peu de saison, Et sur l'heure, monsieur, j'en demande raison, COLIN D'HARLE-VILLE, *Malice pour malice*, III, 8. Ils lui deman-dèrent raison. Je veux bien, dit-il, que c'est ce qui vous manque, P. L. COUR. *Lettres particulières*, 1. ‖ Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui. ‖ Se faire raison soi-même, à soi-même, se faire justice par force, de sa propre autorité. Il [le peuple] emmenace lui-même à se faire raison, Et rends de déchirer, MAIRET et ZIRAN, CORN. *Nicom.* V, 4. ‖ Faire raison, rendre justice. L'armée à son mérite enfin a fait raison, CORN. *Othon*, V, 6. ‖ Se faire raison, se rendre justice. Que ne vous crain-dre point, Si vous ne vous craignez vous-même; si vous font raison lorsqu'elles me dédaignent, CORN. *D. Sanche*, IV, 4. ‖ Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée, boire avec lui à la santé de la per-sonne qu'il a désignée; la santé qu'il propose étant considérée comme une provocation. On fit raison, on but, on chanta, on rit, FRONT. *Rec.* A votre santé. — Sénanten en fit raison, HAMILT. *Gramm.* 4. Il but la santé de chacune des personnes de la compa-gnie, et fit ensuite raison à tous les autres d'un après l'autre, BOILEAU, *Hist. anc. Chev.* I. VI, p. 349. En même temps il versait du vin dans mon verre, et m'invitait à lui faire raison, LESAGE, *Gil Bl.* I, 3. ‖ Fig. Jusqu'au ciel il se plonge, Lui [âne], le conduc-teur et Pégase. Tous trois burent d'autant : l'ânier et le cryeur firent l'époque raison [burent autant que l'époque, se noyèrent], LA FONT. *Fabl.* II, 10. ‖ 2° Preuve par discours, par argument. La raison du plus fort est toujours la meilleure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Une jeune source, de peu d'expérience, Crut flêchir un vieux chat, implorant sa clémence, Et payant de raisons le Rominagrobis.... ID. *Fabl.* XII, 8. Ce sont des gens qui n'entendent point de raison, MOL. *Fourber.* II, 11. M. de Roannes disait : les raisons me viennent après; mais d'abord la chose me paraît ou me choque sans raison, et selon, et cependant cela me choque par cette raison que je ne trouve qu'ensuite, PASC. *Pens.* XXV, 58, éd. HAVET. ‖ Raison pour raison, comme dit saint Thomas, in. PROV. XXII. J'ai trouvé..... la lettre que vous écrit M. de Chaulnes, fort jolie; il vous paye de raison, vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu, SÉV. 1666. Il m'embrassa mille fois, et me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes, ID. 1680. Quand on a point de bonnes rai-sons, il n'en faut dire aucune, ID. *d Bussy*, 20 juin, 1679. Je hais les raisons quand je vous explique chose, ID. 1680. ‖ Raisons, pl. Vaines raisons dans les désœurs de vos raisons subtiles..... BOIL. *Epître* VI. Seigneur, je le vois bien, votre âme prévenue..... Toujours de vos raisons cherche quelque détour, RAC. *Andr.* II, 2. Tu n'as plus d'autres armes à em-ployer contre tes raisons, REN. *Diál. des morts anc. Gal.* IV. La France et l'Espagne consultèrent d'abord par des écrits où l'on était des calculs de banquier et des raisons d'avocat, VOLT. *Louis XIV*, 9. Je m'ennuie moi-même de répondre toujours par des raisons à des accusations sans raison, J. SOUSS. *Lett. de la Montagne*, 3. Le sage Fontenelle, qui estimait Boudin à beaucoup d'égards et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction : c'est, dit Boudin, que je vois des raisons contre tout, DUCLOS, *Œuv.* t. 2, p. 80. ‖ Familièrement. Point tant de raisons! manière d'imposer silence, et de montrer à quel-qu'un que ses objections déplaisent. ‖ 11° Cause, sujet, motif. Il semble que sa flamme, en cessi-

Google

amour nouvelle, le chercher outre raison que de m'être infidèle. RACAN, *Berg.* 1, 6, *Lycidas*. Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi, CORN. *Cid*, II, 7. C'est donc avec raison que je commence à craindre, CH. *Héracl.* 1, 4. Cette raison au moins en mon mal me conforte, Oze, s'il n'est supportable, il faudra qu'il m'emporte, ROTR. *Antig.* III, 4. S'il a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, il a ses raisons pour cela, MOL. *Pourc.* III, 8. Le comte a ses raisons, que la raison ne connaît point; on le sait en mille choses, PASC. *Pens.* XXIV, b, 64. HAVET. Il me semble qu'il ne faut point faire changer de place aux vérités amours, non plus qu'aux vieilles gens; la raison fait quelquefois la plus forte raison de leur attachement, ST-EV. 30 juill. 1677. Les raisons de mon repos ont besoin d'être soutenues de celles de mon devoir, LA FAY. *Princ. de Clèves*, Œuv. *compl.* I, II, p. 253, dans POUGENS. Sans raison il [l'homme] est gai, sans raison il s'affâge, SOUL. *Sat.* VIII. Il faisait deux pas, et revenait incontinent pour alléguer à Mentor quelque nouvelle raison de différer, FÉN. *Tél.* XVIII. On se fait à soi-même mille fausses spéculeuses pour ne pas s'éloigner [des occasions mauvaises], MASS. *Carême, Pâques*. J'entrai dans les raisons de Sayanora, et nous confirmâmes par là ce que je montrerai point dans les rues de Bologne, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 7. Je ne justifie pas les usages, mais j'en rends les raisons, BOSSUET, *Ecp.* 41. Le Hollan prétend qu'Alexandre ne prit la fameuse ville de Tyr qu'en faveur des Juifs, qui n'aimaient pas les Tyriens; il est important très-important de qu'Alexandre ait eu encore d'autres raisons, VOLT. *Dict. philos. Alexandre*. Ceux qui exigent qu'on leur donne la raison d'un effet général, ne connaissent ni l'étendue de la raison ni les limites de l'esprit humain, MARM. *Hist. mon. introd.* 1re part. Œuv. I, VI, p. 7. Pour découvrir la raison de ce qui est mal, le moyen le plus simple et le plus sûr, c'est de rechercher la raison de ce qui est bien, CONDILL. *Art. d'écr.* I, 4. Parmi les préjugés, tout ridicules qu'ils peuvent être, il n'en est point qui n'ait sa raison, pour parler plus exactement, son origine, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl.* Œuv. I, I, p. 224, dans POUGENS. Suzanne : Elle me déplaît. — Marton : Elle a dix mille raison. — Suzanne : Si je n'en veux pas dire? BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 1. Raison de plus, monsieur, je reste en mon pays, contre la raison de ce qui est bien, CONDILL. *Art. d'écr.* I, 4. Parmi les préjugés, Raison suffisante, se dit, dans le leibnitzianisme, de la cause sans laquelle nous jugeons qu'un fait ne peut avoir lieu. || Dans le langage général, ce qui suffit à opérer, à expliquer. La mousqueterie fit du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui, en infestaient la surface de la terre; mette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes, VOLT. *Candide*, 9. Il n'y a rien sans une raison suffisante; par conséquent l'ordre dans lequel nos perceptions nous représentent les êtres, a sa raison dans l'ordre qui est entre les êtres mêmes, CONDIL. *Traité des syst.* I, 13. [Dans les cartes] trouvait dans l'extinction des corps lumineux la raison suffisante de l'existence des corps obscurs, BAILLY, *Hist. de l'astr. mod.* I, 1, p. 11. Il faut une forte raison, par un motif d'autant plus fort. Une infinité de larcins que les juges pouvaient, et que vous [prêtre] devriez réprimer à bon plus forte raison, PASC. *Prov.* XVII. A plus forte raison, on saurait parfaitement tout ce qui regarde l'homme, PONTEN. *Paracelse, Molière.* || Pour raison à moi connue, pour un motif que je crois devoir ne pas connaître. || Pour raison à vous connue, pour un motif qu'il n'est pas nécessaire que je vous explique, que vous connaissez comme moi. || Différemment. Conter ses raisons à quelqu'un, l'entretenir de ses affaires, de ses motifs d'agir. || Populairement. Avoir des raisons avec quelqu'un, contester avec lui. || 12° Raison d'État, voy. ÉTAT, n° 8. || On a dit *Disgr.* unir- de MICHAUD, art. *le P. Joseph*; que le mot de raison d'État fut prononcé pour la première fois dans un conseil tenu par Richelieu. Cela est inexact, puisque Régnier l'a employé, comme on voit au mot ÉTAT. || Raison de famille, considérations d'intérêt qui déterminent la conduite dans une famille C'est pourtant grand' pitié, qu'on oblige une fille d'épouser un couvent par raison de famille, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* 2, 2. || 13° Terme de mathématique. Rapport d'une quantité à une autre quantité. Progression qui marche par raison arithmétique, par raison géométrique. La raison de l'attraction est directe quand on considère les masses, inverse et comme le carré quand on considère les distances. Lorsqu'un augmente dans une raison donnée toutes les températures initiales, on augmente dans le même raison toutes les températures successives, FOURIER, *Th. anal. Chal. scorse.* 1819 et 1820, I, IV, p. 209. || *Fig.* La pensée, qui est la raison commune en laquelle les actes intellectuels conviennent, diffère totalement de l'extension, qui est la raison commune des actes corporels, DESC. *Rép. aux troisièmes object.* IV. || Moyenné et extrême raison, proportion dans laquelle un tout est à une de ses deux parties comme celle-ci est à la seconde. || Premières et dernières raisons, nom d'une théorie célèbre de Newton. || 14° Terme de banque et de commerce. Nom des associés rangés et énoncés de la manière déterminée par la société. Cette maison est sous la raison Laffite et compagnie. || Raison sociale, nom sous lequel une société est connue à la bourse et dans le commerce. Manufacture des glaces et verreries de Montluçon; société française en commandite, raison sociale : P. Berlioz et compagnie. || Part d'un associé dans le fonds d'une société de commerce (vieilli en ce sens; on dit : son intérêt, sa mise de fonds ou de tant). La raison d'un tiers. || Livre de raison, registre où un négociant porte ses comptes par doit et avoir (vieilli; on dit grand-livre). Tous les marchands en gros.... seront obligés de tenir livres de raison en bonne et due forme; et tous marchands, boutiquiers et vendants en détail, des livres journaux, *Règlements des 3 juin et 7 juillet* 1667. Le grand-livre ou livre de raison doit contenir tout les comptes généraux et particuliers, auxquels les articles qui sont sur le journal doivent être rapportés, soit en débit, soit en crédit, P. MARPERGER, *la Banque renflée en crédit*, p. v, VI. || 15° En termes de palais, maîtres de pièce de bon en bonne raison, les mettre à leurs places respectives. || 16° Terme de pratique. Raisons, au pluriel, se dit des titres et prétentions qu'une personne peut avoir contre les noms et raisons. || 17° S'est dit, dans la marine, pour ration. Raison ou ration est la mesure de boisson, pitance et biscuit, qui se distribue dans le bord, *Mar. du XVIIe siècle, dans* JAL. || 18° A telle fin que de raison, *locut. adverb.* signifiant, en style d'affaires, par provision, jusqu'à ce que la chose pourra servir. Il fit faire un état des lieux à telle fin que de raison. || L'ellipse remplie donne : pour telle fin qu'il sera de raison. || Langage familier. A tout événement. || 19° À raison de, *loc. prépos.* Au taux de, sur le pied de. Sur ce vaisseau la disette de l'eau commence à se faire sentir à raison d'un demi-litre par tête. On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait. Il faillait que l'homme libre prêtât des gens qui étaient en service, à raison d'un franc par journée, *Contrat* manœuv. MONTESQ. *Esp.* XXII, 20. || *Fig.* A raison de, s'emploie comme moyen d'expliquer, de motiver, et est l'équivalent de : à cause de. Il paraît que libre arbitre ne saurait être sans passe-port. Les passions, à raison de l'aveuglement qu'elles causent, sont dangereuses. Cet employé, à raison de son activité, mérite de recevoir une gratification. || 20° En raison de, *loc. prép.* En proportion de. Les corps s'attirent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de la leurs distances. || En raison directe, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité augmente ou diminue. La vitesse d'un corps qui tombe est en raison directe du temps; l'espace parcouru varie en raison directe du carré du temps. || En raison inverse, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité diminue ou augmente. Les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances. || Par extension, en raison inverse de deux différents arts, en raison inverse de leur utilité réelle, J. J. ROUSS. *Em.* III. || En raison composée, suivant un rapport dont les termes se multiplient l'un par l'autre. || *Fig.* En considérant le luxe des divers peuples les uns à l'égard des autres, il est dans chaque État en raison composée de l'indigence des peuples qui est entre les citoyens, et de l'inégalité des richesses des divers États, MONTESQ. *Esp.* VII, 1. Mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Le budget.... a continuellement augmenté en raison composée, disent les géomètres, de l'activité des gens de cour et de la patience du peuple, P. L. COUR. *Intr.* X, || *Fig.* En raison de, vu, en considération de. L'ambition s'accroît en raison des succès qu'on obtient. || 21° En style d'affaires, pour raison de quoi, à cause de quoi. || Proverbes. Où force domine, raison n'a point de lieu. || Selon Dieu et raison, comme cela est légitime

— REM. D'Alembert a dit : Vous avez toute raison; mais ces mesures ne l'entendent pas, *Lett. d. Volt.* 20 oct. 1762. Cette phrase pèche contre la règle d'un usage presque universel par le pronom *le, la*. On peut, il est vrai, ne pas la suivre quand le sens est clair; mais ici la tournure n'est pas bonne.

— HIST. 12° s. Si est raison que il jugue [donne; dit solz, *Lois de Guill.* 5. Bien [il] sait parler et dreite raison rendre, *Ch. de Rol.* CLXXXIV. || 13° s. Se je vous aim, || I eusse ci reson, *Conci*, II. Sa mors ne vaint raison, || I doi faillir, ib. VIII. Car je n'i voi raison [moyen] de l'eschiver, ib. X. A vous, sanses, plus qu'à nule autre gent, fet bien raison que ma dolor [je] compaignes, ib. XIII. Raisons dit qu'il me souffise..., ib. p. 116. Guillecins de Sassoigne a sa raison [discours] feite, *Jour.* VII. Dunc ed fait derrain sul venir li reis Henris Les evesques; si 'ainsi leu] ad forment à raisun mis, E volt que il li tiengnent co qu'il li unt promis, *Th. le mart.* 40. Dame, esgardés l raison; || Par le lil sainte Marie, Je n'aim [n'aime] feme, se vos non, CRESTIEN DE TROYES, *dans Mr. de poés. franç. avant* 1300, I, III, p. 1264, dans LACURNE. || 14° S. Lors revegnent toutes gens en char et en os, et leur escondera rendre raison de leur uevres, *Pasurier*, *Pr* 196. Mais la raison est si arisre mise, Que n'en doit loer, blasme la gent, QUESNES, *Romanc.* p. 80. Et la raison pourquoi il l'a laissée li, *Berte*, CXIII. Il nous semble que vous dites vrai, et nous en avés monstré boine raison, Chr. *de Baisne*, p. 3. Et fismes ceste enquieste par les livres des raisons reaulx [compte royaux], où la vallour devant dicte estoit escrite de long temps, DU CANGE, *rationarium*. Il ne pot pus mete reson avant, por quoi il ne soit tenus à repaidre les, SEALM. II, 3. Et il qui il fruit devroient estre pour reson du testament, ib. XII, 13. Ce ne seroit pas reisons que il executeur feissent soier [scier] les ilés ou vendengier les vignes au coust de l'ostelerie, ib. XIII, 23. Reisons vous donnries au soudano pour vostre delivrance? Ce que nous pourrions faire et souffrir par reson, fet le conte, JOINV. *Vie de S. Louis*, LXV. Semblement decidence et delectations sont de diverses raisons et especes quant à lour bonté, ORESME, *Eth.* VIII, 18. Mais lavaskes est mis en aler, Et vous vient à raison, Car vous m'avez tenu prisonnier longuement à tort et sans raison.... *Guesci.* 12838. C'estoit signe d'aucune grant merveille qui seroit devenir, quant les oiseaux parloient raison humaine, *Chr. de St-Denis*, I, 1, f° 129, dans LACURNE. || 15° s. Monseigneur Jean de Haimaut qui tient ceste raisonte, et de raison, en ce livre...., FROISS. *Prof.* Devant le dieu d'amours puissant, Qui me fera de vous raison, CH. D'ORL. *Ball.* 43. Pardonnez-moy, monsieur Thenil, il par plus fort raison aux bestes, Qui n'ont nul sens acquis es testes, B. DESCH. *Poésies mar.* f° 179. Il y en a eu un qui tant luy a offert de raison [qui tant lui a fait de propositions], qu'elle ne luy a peu refuser, *Les 6 joyes du mariage*, p. 147, dans LACURNE. Une femme qui est bonne paloise, qui ne refuseroit jamais raison qui la luy offriroit, ib. p. 162. Un prince qui pretendist raison au royaume de Naples, COMM. VIII, 18. || XVIe s. Rengier à raison [prêtre à la raison], MONT. I, 4. C'est un dit ancien [qui] tiré la raison [moyen] de corriger un mal pire, ib. I, 24. Ce n'est pas sans raison qu'on dict que...., ib. I, 39. Demander raison d'un fait, DELORME, II, 1. 20. De vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doibt viser qu'à...., ib. I, 29. S'addresser aux lois pour avoir raison d'une offense, ib. I, 118..... A plus forte raison.... ib. II, 23. Le chemin par terre estoit bien dangereux, à raison des brigands et voleurs qu'il y avoit par tout, AMYOT, *Thés.* 6. Marquand il quand en leur disant ces raisons il prit son pavois dessus son bras, et se meit à marcher devant, ib. *Timol.* 16. Et si envoyerent leurs ambassadeurs vers les romains, pour leur remonstrer qu'ils eussent à leur faire la raison, ib. *Dion*, 44. Ils contalmenent ses adversaires à lui demander pardon, et à lui faire raison de son bien, D'AUB. *Fœn.* VII, 1. Si on oust poursuivy la conqueste de Milan, l'on en eust eu sans doute la raison, CARL. I, 48. Afin doncques que nostre pere de famille ait la raison [raison] de ses bleds, il s'estudiera à rescercher le vrai poinct de leur venue, O. DE SERRES, 137. Entre bride et esperon, de toute chose gist la raison, GENIN, *Recréat.* I, II, p. 238. Affection avugle raison, LEBOUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 234. Raison fait raison, ib. ib. p. 411. Quand celuy auquel on avoit beu ne vouloit faire raison à l'autre, tel est le terme dont usent les bons hiberons, PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, p. 763, dans LACURNE. Mets raison en lieu, ou elle y tiendra, GOUDELE. Necessité est la moitié de raison, ib.

— ETYM. Bourguig. roison; provenç. raso, razo;

catal. raisd; espagn. razon; ital. ragione; du lat. rationem, de ratus, compté, déterminé; comparez la sanscrit vira, viri.

RAISONNABLE (rè-zo-na-blˈ), adj. ‖ 1° Qui est doué de raison. A quoi est-il réduit, âme raisonnable? toi qui fais ton but l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens épris et captive d'une fleur que le soleil dessèche, sous la Faliére. ‖ 2° Qui agit selon la raison, le droit, l'équité. Si vous n'êtes de ces raisonnables violents.... je n'aurais pas si bon marché de votre approbation. SALL. liv. VI, lett. 3. Le comte est donc si vain et si peu raisonnable! CORN. Cid, II, 6. Le mien [cœur] est raisonnable autant que généreux, ID. Théod. II, 5. Il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur.... ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, PASC. Pens. IIe, 1, 6d. MAYET. Non, monsieur, je ne suis point raisonnable, et je n'aime point les gens raisonnables; ils sont froids, insensibles, VOLT. Ingénu, X, 6. ‖ Fig. Cela [prendre du lait de vache] vous rafraîchirait, et vous donnerait un sang raisonnable, qui n'irait point plus vite qu'un autre, SEV. à Mme de Grignan, 14 juill. 1677. ‖ Familièrement. Cet enfant se conduit, parle comme une personne raisonnable, ses actions, ses paroles sont celles d'une personne d'un âge mûr. ‖ Substantivement. Mathieu Jacques fait bien le raisonnable! MOL. l'Av. III, 5. ‖ 3° Qui supporte avec résignation. Votre malheur est grand, mais soyez raisonnable. ‖ 4° En parlant des choses, conforme à la raison, à l'équité. On fera tout ce qui sera raisonnable. Langage raisonnable. Comme je reçois de vous des bienfaits dont je ne sont pas dus, il est raisonnable que j'en souffre des plaintes que je n'ai pas méritées, VOLT. Zaïre, 3e. Quoi! vous appelez prime une prime raisonnable? CORN. Hor. I, 3. ‖ 5° Qui est suffisant, qui est convenable. S'il y avait moyen de trouver de si rares pièces [les pantoufles de Turnèbe, les linettes d'Estrame] dans le cabinet de quelque curieux qui l'en voulût accommoder à prix raisonnable, BALZ. le Barbon. Si je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le secours des marchands, pour avoir moyen de porter des habits raisonnables, MOL. l'Av. I, 2. Il me faut un cheval de service, et je n'en saurais avoir un qui soit tant soit peu raisonnable, à moins de soixante pistoles, ID. Fourber. II, 8. De bonne foi, j'en écris souvent [des lettres] d'une longueur trop excessive; je vous que celle-ci soit raisonnable, SEV. 41. Les ruisseaux sont trop étroites pour un bras si court, les couvre-pieds sont fort raisonnables, MAINTENON, Lett. à Mme de Coulanges, 11, p. 78, dans POUGENS. Si nous ne sommes pas assez riches pour acheter des choses magnifiques, nous pourrons en avoir du moins une raisonnable, LESAGE, Gil Blas, II, 9. Nous en serons quittes pour une rançon raisonnable, CHATEAUB. Mém. d'outre-tombe, IIe, 1, 1. ‖ 6° Qui est au-dessus du médiocre. Il a une fortune raisonnable. Le pore à s'engraisser coûtera peu de son, il était, quand il sera fait, d'un grossesur raisonnable, LA FONT. Fabl. VII, 10. Messieurs, leur dit le notaire équitable, vous pouvez prendre un milieu; j'ai mettra qu'un seul huitième d'arpent donnera, ben an, mal an, un cochon raisonnable, DE CAHAG, rationabile.

— HIST. LITT. S. Cette opposition plut à notre seigneur, car regnable fad, Rois, p. 235. Deux n'auroit fait mais ke dons [deux] nobles creatures ki resnaubles estoient, ST BERN. p. 824. ‖ XIIIe S. La tierce [puissance de l'homme] est apelée raisonable, et por cesta est li hom divers de toutes choses, porce que nule autre chose n'a ame raisonable se li hom non, MACHAUT, Trés. p. 360. La raisonnable puissance de l'ame est en deus manieres.... ID. ib. p. 205. Pren te garde que les despens de ton hostel soient resonnable, JOINV. 301. ‖ XVe S. La marmelade qui est bien que la requeste n'estoit mie honorable ni raisonnable, FROISS. I, 1, 432. ‖ XVIe S. [Dieu] Tu m'as pourveu de sens, et, plus haut m'eslevant, Me depars le discours et me fais raisonnable, DESPORTES, Œuvres chrest. XVIII, Prière. Il n'est point raisonnable, que celuy qui ne tire point, attaigne au blanc, AMYOT, P. Æm. 93. J'ay appriné à faire mes jours raisonnées, à l'espagnole, d'une traicte; grandes et raisonnables journées, MONT. IV, 104. Ces discours-là [sur le mépris de la gloire] sont infiniment vrays à nous advis et raisonnables, ID. III, 11.

— ETYM. Prov. razonable; catal. rahonable; espagn. razonable; ital. ragionabile; du lat. rationabilis, de ratio, raison.

RAISONNABLEMENT (rè-zo-na-blˈ-man), adv. ‖ 1° D'une manière raisonnable. Parler raisonnablement. Toutes ces choses [les mouvements instinctifs] se font si raisonnablement que la raison en oxalde notre pouvoir et en surpasse notre industrie, BOSS. Conn. V, 3. ‖ 2° Suffisamment, convenablement. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée, SEV. 70, 1er vrill 1680. Karpos le jardinier : J'aime bien du tout mon cœur, et je vends mes légumes fort raisonnablement, VOLT. Dial. 17. ‖ 3° Passablement, ou d'une manière au-dessus du médiocre. Sa maison est raisonnablement grande. Combié de trésors dont il ne savait que faire, et raisonnablement chargé de la haine publique, HAMIL. Mém. Il a acquis raisonnablement de grandeur d'état très-étendue et qu'on était on temps de guerre, je ne laissais pas que d'être occupé raisonnablement, I, 12. Et si, pendant l'absence de monsieur, Elie est raisonnablement laide, elle est fort laide.

— HIST. LITT. S. Le conte d'Ange [Anjou], qui tenoit le [la] comté de Thoyrau, et semblà au roi son frere que il ne le [la] tenoit pas raisonablement, Chr. de Rains, 233. ‖ XIVe S. Se incision doie estre faite raisonablement, H. DE MONDEVILLE, f° 101.

— ETYM. Raisonnable, et le suffixe ment.

† RAISONNAILLERIE (rè-zo-na-ll'o-rie, ll mouillées), s. f. Abus du raisonnement. La raisonnaillerie, si l'on peut se servir de ce terme, est insupportable au raisonnement, RICOLE, Ess. de morale (Pensées diverses), t. VI, p. 248. Le raisonnement, qui est distinguée de la raisonnaillerie, que le sentiment ne se distingue de la fantaisie; la fantaisie, de son côté, se sert de la raisonnaillerie pour se défendre, ROUSSEAU, Nouvelle Héloïse, éd. p. 240.

† RAISONNANT, ANTE (rè-zo-nan, nan-t), adj. Qui réplique. Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante, MOL. Mal. imag. II, 7. Vous serez toujours raisonnante, MOL. Mal. malgr. lui, 12. Irai-tout voujours froide, raisonnante et inattaquable par les sens, J. J. ROUSS. Conf. V. Il Folie raisonnante, VOLT. Dict. phil.

† RAISONNÉ, ÉE (rè-zo-né, née), part. passé de raisonner. ‖ 1° Conforme aux règles du raisonnement. Cela est raisonné, cela est conséquent! ‖ 2° Qui est le résultat d'un raisonnement. Vous refusez Mandane avec tant de respect, Qu'il est trop raisonné pour n'être point amoureux, LA CHAUS. Préjug. IV, 4. Il faut accorder les contradictions qu'on ne sont qu'apparentes; il faut faire un choix bien raisonné quand elles sont réelles, FORT. De Lisle. ‖ 3° Appuyé de raisons. Requête raisonnée. Les fanatiques actifs, qui depuis longtemps troublèa la terre par vos expeditions raisonnées.... VOLT. Dial. 28. ‖ 4° Il se dit de toute méthode ou travail qui est raisonné des règles. Les raisonnements de la grammaire raisonnée sont très-simples et très-uniformes, comme j'espère qu'on le reconnaîtra dans la mienne, DUMARS. Œuv. I, p. 32. ‖ Analyse raisonnée, analyse accompagnée de réflexions.

† RAISONNEMENT (rè-zo-ne-man), s. m. Emploi habituel du raisonnement. Celui qui n'est ni Jean [Racine] ni Pierre [Corneille], qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean, VOLT. Lett., Thiériot, 10 déc. 1770. Il y aura toujours de l'esprit dans la nation; il y aura du raisonné, et malheureusement beaucoup trop, et même du raisonné fort obscur et fort inintelligible, ID. Lett. Richelieu, 8 juin 1772.

RAISONNEMENT (rè-zo-ne-man), s. m. ‖ 1° La faculté ou l'action de raisonner. Un homme d'un raisonnement profond, juste, solide. Raisonner est l'emploi de toute ma maison, Et le raisonnement en banni la raison, MOL. Fem. sav. II, 7. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement, PASC. Pens. VII, 23, éd. MAYET. C'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part [à la connaissance des premiers principes], essaye de les combattre, ID. ib. VIII, 6. Là fut est un don de Dieu; ne croyez pas que nous disions que c'est un don de raisonnement, ID. ib. XXV, 40. ‖ Terme de philosophie. Se dit, en général, d'une opération de l'esprit par laquelle, au moyen de plusieurs jugements étant donnés, on en fait sortir un autre jugement. ‖ 2° Enchaînement de divers arguments. C'est un raisonnement dans lequel on ne voit, dans, Hor. III, 4. Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement, ID. Nicom. III, 4. L'animal chargé d'ans, vieux cerf, et de dix cors, En supposa un plus jeune, et l'oblige par force À présenter aux chiens une nouvelle amorce : Que de raisonnements pour ouvrir ce vers jours! LA FONT. Fabl. X, 1. J'attends que ton raisonnement soit fini, MOL. D. Juan, III, 1. Je sais que vous parlez, monsieur, le mieux du monde; En beaux raisonnements vous abondez toujours, ID. Mis. V, 1. Je ne viens point, madame, opposer à vos plaintes De faux raisonnements, ou d'injustes contraintes, DE CORN. Ariane, V, 6. Écoutez à ce propos le profond raisonnement non d'un philosophe qui dispute dans une école; je vous confondre le monde par ceux qui le monde révère le plus, ROUS. Duch. d'Orl. En vain vous étalez une scène savante; Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, BOIL. Art p. III. Il ne suit à faire quelques raisonnements sur l'état de ses affaires, HAMILT. Gramm. 9. Un syllogisme n'est pas un raisonnement, ce n'en est que l'ombre et la forme qu'on fait prendre à un raisonnement qu'on a déjà fait, CONDIL. Gramm. Motif des étud. Œuv. I, v, p. CRAMER, dans ROUSSEAU. ‖ Familièrement. Des raisonnements à perte de vue, des raisonnements vagues, et qui ne concluent rien. ‖ 3° Paroles, discours. L'esprit n'est touché de ces vains empressements? L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements? RAC. Baj. II, 1. ‖ Observation, exposé plus ou moins motivé. Tant de raisonnements offensent ma colère, RAC. Andr. IV, 3. ‖ Familièrement. Point tant de raisonnements, fagon d'esprimer qu'on veut être obéi sans réplique.

— ETYM. Raisonner; provenç. razonnamen; esp. razonamen; anc. cat. rahonament; espagn. razonamiento; ital. ragionamento.

RAISONNER (rè-zo-né), v. n. ‖ 1° Faire usage de la raison. Pourquoi ne nous fâchons-nous pas si on dit que nous avons mal à la tête, et que nous nous fâchons de ce que l'on dit que nous raisonnons mal? PASC. Pens. V, 10, éd. MAYET. C'est une raisonner qu'un enfant qui être ajuste ses lèvres et sa langue de la manière la plus propre à tirer le lait qui est dans la mamelle, LAMOTTE, V, 3. Sontenons bien nos droits; sot est celui qui donne; C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne, MOL. Pourc. III, 3. Nous une nation libre, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent, MONTESQ. Esp. XIX, 27. Raisonner avec des enfants était la grande maxime de Locke; c'est la plus en vogue aujourd'hui, son succès ne me paraît pas pourtant bien démontré. Je mettrai en crédit, si pour moi je ne vois rien de plus sot que ces enfants avec qui l'on a tant raisonné, J. J. ROUSS. Em. II. Fig. Lorsque l'on vient à voir vos célestes appas, Un cœur se laisse prendre et ne raisonne pas, SCUD. Tarl. III, 3. ‖ Familièrement. Raisonner comme une pantoufle, VOY. PANTOUFLE. ‖ On dit quelquefois aussi : raisonner comme un bonnet mouillé, très-mal raisonner (jeu de mots entre raisonner et résonner). ‖ S. m. Manie de raisonner. On a banni les délices de la Rome du Nord; Sous la rimeur grêles étouffées Livrent nos cœurs à l'insipidité; Le raisonner tristement s'accroître; On court hélas! après la vérité! AH! AH! (Journal inconnu), Perreau à son mérite, VOLT. Ce qui plaît aux dames. Je suis pour ses tragédies [de Corneille] ce que la Couture était pour les sermons; Il disait qu'il n'aimait pas le bruiller, et qu'il s'endormait au lieu de raisonner, LA HARPE, Lycée, III, 1786. ‖ 2° Particulièrement. Parvenir, au moyen de rapports connus, à des rapports qu'on ne connaît pas. Raisonner, c'est prouver une chose par une autre, BOSS. Connaiss. I, 11. Raisonner est se servir de deux jugements pour en faire un troisième, comme, lorsqu'ayant jugé que toute vertu est louable, et que la patience est une vertu, j'en conclus que la patience est louable, POLLOIN, Œuv. II, IX, p. 83. L'art de raisonner consiste à comparer ensemble deux choses par le moyen d'une troisième, D'ALEMB. Mél. oct. t. V, p. V. L'art de raisonner se réduit à une langue bien faite, CONDILL. Traité des syst. II, ch. 3. D'abord, c'est comparer des idées afin de passer, des rapports qui sont connus, à la découverte de ceux qui ne le sont pas, DE BIST., anc. Ac. III, 87. Chercher et alléguer des raisons touchant une affaire, une question, etc. discourir sur quelque chose. Je suis bien sot de raisonner à raisonner avec vous, MOL. D. Juan, III, 1. Tout en raisonnant, je crois que nous sommes égarés, ID. ib. III, 4. Voilà par où commence l'esprit de révolte : on raisonne sur le précepte, et l'obéissance est mise en doute, BOSS. Hist. II, I. Et la troupe, à l'instant cessant de frédonner, D'un ton fort gravement fon n'est mise à raisonner, MOL. Sat. III. Vous devez choisir, non pas l'homme qui raisonne le mieux sur les lois, mais celui qui les pratique avec le plus constante vertu, PERR. Tél. VI. Pendaque le siècle de Louis XIV commence celui du génie, et le siècle présent comme celui qui raisonne sur le génie, VOLT. Frag. sur l'hist. XI. ‖ 3° Répliquer, alléguer des excuses, au lieu de

Digitized by Google

recevoir docilement des ordres ou des réprimandes. Je suis reine; et qui sait porter une couronne, Quand il a prononcé, n'aime point qu'on raisonne, CORN. *Sertor.* IV, 3. Ce ne sont pas des conseils que je vous demande; faites ce que je vous dis, sans tant raisonner. ORNUS, *Théât. d'éduc. Tendr. matern.* sc. 4. ‖ Ne raisonnez pas tant; vous raisonner, je crois; si vous raisonnez davantage, phrases qui se disent à un enfant, à une personne inférieure, quand on veut mettre fin à ses répliques. ‖ 5° Terme de marine. Raisonner à la chaloupe, se dit d'un vaisseau, lorsqu'il est obligé de montrer ses passe-ports à la chaloupe qui vient les reconnaître, et de lui rendre compte de sa route. ‖ Cela se dit aussi, sur les fleuves, des bureaux de péage. Examinez si l'on ne pourrait pas mettre le payement de tous ces péages en un seul droit, pour épargner aux barques qui voiturent sur le Rhône la peine qu'ont les conducteurs de raisonner en tous les bureaux où ces péages se lèvent, *Corresp. de Colbert*, II, 130. ‖ 6° *V. a.* Appliquer le raisonnement à quelque chose. Il raisonne tout ce qu'il fait. ‖ Raisonner quelqu'un, chercher à l'amener à une sage résolution. Nous vous avez bien laissé faire, mon père; mais, mer, Rien de ce que je dis ne peut me détourner, *Mol. Mis.* V, 1. ‖ 7° Raisonner métaphysique, politique, etc. examiner sur la métaphysique, la politique, etc. Je voudrais bien raisonner métaphysique avec un Gaulois, VOLT. *Dial.* XXIX. ‖ 8° Se raisonner, *v. réfl.* Soumettre son esprit à la raison. C'est en vain qu'il veut se vaincre et se raisonner; un tremblement universel agite tout son corps, GENLIS, *Veuve tendr.* I, III, p. 176, dans POUGENS. ‖ 9° Être raisonné, être sonné. Il a raisonné son affaire. Il y a des idées qui veulent être relevées; il y en a qui veulent que l'image les abaisse au ton de style familier; on grand art n'a point de règle, et le vrai talent se raisonner, MARMONTEL, Œuv. t. VII, p. 183.

— HIST. XIVe S. Car la corde en la bouche ne la laisse raisonner [parler], *Berte*, XIX. ‖ XVIe S. Le Seigneur ne telles paroles [lui tint ce discours]; *Chr. de St-Denis*, I, 1, f° 26, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Une chose falsifié à raisonner [à considérer]; l'vne dans prochein.... PROISS. liv. III, f° XVII. ‖ XVIIe S. Elle condamneient ou loueient ce personnage ou ce fait, Il falloit raisonner leur dire, MONT. I, 451.

— ETYM. *Raison*; provenç. *razonar*, *rasonar*; catal. *rahonar*; espagn. *razonar*; portug. *rasoar*; ital. *ragionare*. *Raisnier*, qui est la forme ancienne, avait surtout la signification de parler.

RAISONNEUR, EUSE (rè-zo-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui raisonne, enchaîne les arguments. Ils ont bien de l'esprit, mais ils ne le connent jamais; les raisonneurs, qui sont gens durs, les appellent peuple, sans difficulté; d'autre part, ces gens-ci s'en vengent en nommant les raisonneurs en ridicule, FONTEN. *Mondes*, 4e *soir*. Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire, VOLT. *Dict. phil. Locke*. Si ces raisonneurs mélancoliques confondent la licence avec la liberté, et l'enfant qu'on rend heureux avec l'enfant qu'on gâte, *J. J.* ROUSS. *Em.* I. Les raisonneurs les plus profonds sont les plus forts ne sont pas les plus sûrs de produire de grands effets, MARMONTEL, Œuv. t. IV, p. 512. ‖ Particulièrement et en mauvaise part, celui, celle qui importune par de longs, par de mauvais raisonnements. Mêle-toi de donner à tête à ton enfant, sans tant faire le raisonneuse, *Mol. malgré lui*, II, 2. Je n'aime pas qu'on ait fasse le raisonneur, HAMLT. *Gramm.* 3. Il y a bien de la différence entre un raisonneur et un homme raisonnable: l'homme raisonnable se tait souvent, le raisonneur ne désparle pas, BIBER. *Pensées sur la peinture*, Œuv. t. XV, p. 173, dans POUGENS. ‖ *Adj.* Je vous demande quand vous reverrez la grande, la noble, la triste et gaie, riche et pauvre, raisonneuse et frivole ville de Paris, VOLT. *Lett. de Mme de Fontenine*, 24 nov. 1757. Vainement ne voire maestro de musique, *J. J.* ROUSS. *Jeunesse* N'a mis encor que son coton; Toute la raisonneuse espèce Croit voir en vous un vrai barbon, OE. *Épit.* (*d. Hétéclisie*). Quoique je sois un de ces hommes de vrais philosophes ardents à rappeler dans nos cœurs les lois de l'humanité et de la vertu, on est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen, *J. J.* ROUSS. *Théât. Préf.* Comme il me faisait quelquefois des arguments très-subtils, je le prenais tout de bon pour raisonnable parce qu'il était raisonneur, ID. *Conf.* VI. ‖ 2° Celui, celle qui allègue beaucoup d'excuses pour se défendre, qui réplique incessamment. Tu fais le raisonneur je te bailleral de ce raisonnement-ci [je menaçant d'un soufflet] par tes oreilles, NOT. *Ét.* I, 3. Petite raisonneuse, Qui veut parler sur tout et ne dit jamais rien, DESTOUCH. *Glor.* II, 12. ‖ *Adj.* Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonneur, BECKER, *Grondeur*, I, 9. ‖ 3° Terme de théâtre. Personnage grave de la comédie, dont le langage est celui du raisonnement, de la morale. Vous qui jouez les raisonneurs, soyez raisonnable, PICARD, *Comédi. ambul.* II, 3.

— ETYM. *Raisonner*; provenç. *razonaire*, *razonador*; espagn. *razonador*; ital. *ragionatore*.

RAJAH ou RAJA (ra-jà), *s. m.* Prince indien.

— ETYM. Sanscr. *rājā*, d'un radical qui se retrouve dans le latin *rex*, *regis*, d'où aussi

† RAJANIK (ra-ja-nik), *s. f.* Genre de dioscoracées.

RAJEUNI, E (ra-jeu-ni, nie), *part. passé* de rajeunir. ‖ 1° Refait jeune. Ton tyran massacré, ton père rajeuni, CORN. *Médée*, III, 3. Du monde rajeuni l'aspect délicieux, BELIL. *Imag.* III. ‖ 2° À quoi en a donné un air de nouveauté. Des locutions rajeunies. Sa robe en vain de pièces rajeunie, BOIL. *Sat.* 2.

RAJEUNIR (ra-jeu-nir), *v. a.* ‖ 1° Refaire jeune. Encore pour un peu temps, les pasteurs de Suisse[faisaient des miracles; s'ils rajeunissaient M. Absurde, s'ils guérissaient M. Bonnet de sa surdité, VOLT. *Facéties*, Jardins, 13. Tous les Indiens des Antilles croyaient que la nature cachait dans le continent une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir tous les vieillards assez heureux pour s'en approcher, *Hist. philos.* XI, 1. Ô bel rochers muets! grottes! forêt obscure! Vous que le temps épargne en qu'il peut rajeunir, LAMART. *Médit.* XXII. ‖ Absolument. Le soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur; nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, MON. cher cousin, *Ch. d. Bourg*, 13 oct. 1690. ‖ Cela ne nous rajeunit pas, se dit quand des personnes âgées parlent d'anciennes aventures de jeunesse, ou d'emprunt de dernière grande, Ne nous nous rajeunit ni l'un ni l'autre; mais nous nous portons bien, PICARD, *Vieille tante*, I, 1. ‖ 2° Dire plus jeune. On me rajeunit; j'ai soixante ans. Je rendre quelque chose de la jeunesse à quelque vivre de sa vie, et sa vivacité me rajeunit, J. J. ROUSS. *Em.* II. Ses petits-enfants entouraient ses genoux, et le rajeunissaient de leur jeunesse, DUMAS, *Pic.* I, 8. ‖ Figur. et familièrement. Faire la barbe. Les barbiers ont pour eusseigne: ici l'on rajeunit. ‖ 3° Par extension. Rajeunir l'homme d'une beauté, rajeunir les branches qui commencent à dépérir. ‖ Tendre, coupe, recèpe. ‖ Rajeunir une vigne, la renouveler. ‖ On dit de même en parlant d'un arbre, *Fig.* Donner à ce qui est vieux un air de nouveauté. Rajeunir des mots anciens. Voyons si dans mes vers je l'aurai rajeunie [cette ancienne muse] de la naïveté gauloise, qu'il rajeunit, VOLT. *Louis XIV*, *Écrivains*, *Bruyère*. Il [un bâtiment] est un peu gothique; Mais rajeunissez-le, belle, sinon ancien monument

Mais pour vous rajuster je ferai mon effort, SCARR. *Jodelet ou le maître valet*, I, 3. || 4° Se rajuster, v. réfl, Raccommoder son habillement qui avait été dérangé. On heurte, rajuste-toi, HAUTEROCHE, *Crispin méd.* II, 11. Mlle de Saint-Ivre ne rajusta en rougissant, VOLT. *Ingénu*, 8. || 5° Fig. Se réconcilier. Après le démêlé d'un amoureux caprice ils prêtent le plaisir de s'être rajustés, MOL. *Amph.* III, 3. || 6° Fig. Arranger. Ces morceaux ne peuvent se rajuster. || Être redressé, amendé. Il est vrai que ce vaet [*sec carré*, comme celui de Mme de Sévigné], chez une fille de Mme de Grignan] est une étrange affaire; mais il se rajustera, et je vous répondé que Pauline sera belle, REV. 31 juill. 1677.

— HIST. XIIe s. Et se ele [la mesure] est bone et loiaus, li mesureor doit quatre deniers, pour le rajouster, toutes les fois qu'il la fera rajouster, ne plus ne doit-il de sa guaite ne du rajouster, *Lec. Mét.* 22.

— ETYM. *Re...*, et *ajuster*; wallon, *rajouster*.

† RAJUSTEUR (ra-jus-teur), s. m. Celui qui rajuste des poids, des instruments de pesage et de mesurage. Les poids, mesures, instruments rajustés doivent porter la marque du rajusteur.

† RÂLANT, ANTE (râ-lan, lan-t), *adj.* Qui râle. Respiration râlante.

1. RÂLE (râ'l), *s. m.* Nom d'un genre d'échassiers, dont une espèce est appelée râle d'eau ou râle aquatique, *rallus aquaticus*, L. || Râle de genêt, râle rouge, anciens synonymes désignant la gallinule de genêt, *rallus crex*, L. Le seul râle de terre habite dans les prairies; et c'est du cri désagréable qu'il jette du râlement de ce dernier oiseau que s'est formé dans notre langue le nom de râle pour l'espèce entière, BUFF. *Oi.* I. XV, p. 332. || Râle noir, nom porté par la gallinule noire. || Dans le genre râle on distingue encore le râle sanglier, dit petit râle d'eau, étassier, coqueret, girardine, hermi, marouette poraine, *rallus porzana*, L.

— HIST. XIIe s. Et volet [*voler*] aussi aux raales des champs qui sont roux, *Ménagier*, III, 3.

— ETYM. Picard (St-Valery), *reâle*: allem. *Ralle*, anc. *reâl*; bas lat. *rallus*. Dict. après Buffon, y voit le verbe *râler*, à cause du cri de cet oiseau; et Schéler cite à l'appui que le *râle* est dit en provençal *reâle*, du verbe *reâla*, ronfler, et en allemand *Wiesenschnarcher*, le ronfleur des prés; cependant il faut noter qu'au XIIe s. le mot est *raale*; il faut noter aussi que Beauvais voit *rasler* aux raales des champs qui sont roux, *Ménagier*, III, 3.

— ETYM. Picard (St-Valery), *reâle*: allem. *Ralle*, anc. *reâl*; bas lat. *rallus*. Dict. après Buffon, y voit le verbe *râler*, à cause du cri de cet oiseau; et Schéler cite à l'appui que le *râle* est dit en provençal *reâle*, du verbe *reâla*, ronfler, et en allemand *Wiesenschnarcher*, le ronfleur des prés; cependant il faut noter aussi qu'au XIIe s. le mot est *raale*; il faut noter aussi que Beauvais voit *rasler* aux raales des champs qui sont roux, *Ménagier*, III, 3.

2. RÂLE (râ-l'), *s. m.* 1° Bruit qui, chez les moribonds, est produit par le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans le larynx, la trachée-artère ou les grosses divisions des bronches. || 2° Terme de médecine. Bruits anormaux qui se développent dans les voies aériennes, et qui, se mêlant au murmure respiratoire, le remplacent ou le remplacent complètement. || Râle muqueux, râle produit par le passage de l'air à travers un liquide d'une certaine densité, formé par des mucosités qui varient de grossesse et de nombre. || Râle caverneux, râle muqueux ayant lieu dans une excavation des poumons. || Râle sonore, sec, aigu, léger, ressemblant au roucoulement du pigeon, et, plus fort, au ronflement. || Râle de retour, le râle qui se fait entendre dans les points hépatisés du poumon, quand la résolution commence.

— ETYM. Mot d'origine germanique; angl. *rattle*; *ratelen*; haut-allem. *rasseln*, faire du bruit.

RÂLEMENT (râ-le-man), *s. m.* Action de râler. L'ours marin a une sorte d'affreux râlement tel que le bruit des récifs où il cherche sa proie, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 5.

— ETYM. *Râler*.

RÂLENTI, IE (ra-lan-ti), *part. passé* de ralentir. Pouls ralenti.

RÂLENTIR (ra-lan-tir), *v. n.* || 1° Rendre plus lent. Un mouvement, quelque lent qu'il soit, ne peut-il être ralenti de moitié, de sorte qu'il parcourre le même espace dans le double de temps? PASC. *Pens.* part. 1, art. 11. La nuit a ralenti les heures: le sommeil s'étend sur Paris, BRIZEUX, *Bourgeoisie*. || Terme de manège. Ralentir un cheval, modérer son mouvement. || 2° Fig. Rendre moins vif, moins actif, moins intense. On commence à ralentir l'espérance que l'on avait d'avoir Perpignan si tôt, VOLT. *Lett.* 120. Le sang qu'il a perdu ralentit sa vigueur, CORN. *Hor.* IV, 3. Ce grand feu des Romains en paraît ralenti, TR. *Sophon.* I, 1. Assez instruit de vos maximes, et bien résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune considération humaine puisse arrêter ni ralentir mes poursuites, PASC. *Prov.* XVII. La raison alors dans sa force devrait produire, mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, LA BRUY. XII. Le souvenir de l'échec qu'il avait reçu ralentit beaucoup son courage, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. VIII, p. 45. L'absence ralentit les liaisons les plus vives, MARM. *Avent. Dupuis*. La charité opère partout où elle est..... c'est un feu célèste..... il peut être à la vérité quelquefois couvert et comme raienti par la multitude des nos faiblesses, TD. *Carême*, *Fastes légiers*. Un avare si terrible et si capable de ralentir la fureur de ces juges, est pour le Sauveur une réponse de mort, IN. *Carême*, *Passion*. || 3° Fig. Devenir plus lent, moins vif. Ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui n'ont souvent consolé dans mes afflictions, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1734. || 4° Se ralentir, v. réfl. Devenir plus lent. Le mouvement ralenti tout à coup, VAUDEL. *O. C.* IV, 16. Leur fougue impétueuse [de chevaux ayant le mors aux dents] enfin se ralentit, MAC. *Hérod.* V, 8. Le cheval élevé pour la course..... pourra faire une lieue en six ou sept minutes, mais bientôt sa vitesse se ralentit, GUYF. Dic. I, 1, p. 28. || 5° Fig. Devenir moins vif, moins vigilant, en parlant des personnes. Je ne sais si nous avons aussi remarqué que David s'étant un peu ralenti de cette [de cette de la justice], durant qu'il était occupé de Bethsabée, BOSS. *Polit.* IX, III, 5. On se ralentit, on se dérange à l'égard de tous les autres exercices, ID. *Méditat.* I, III, p. 328. Il s'était tellement ralenti sur cette pourvuite que..... MARIV. *Gramon.* 4. || Il se dit des choses en un sens analogue. À l'arrivée de la reine, la ferveur de l'assemblée se ralentit, BOSS. *Reine d'Angl.* Les sentiments humains perdent, par l'habitude, toute leur pointe; ils se ralentissent, et, n'ayant plus de prise auprès de la faction, qu'il enfin à s'amortir tout à fait et à s'éteindre, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 44. Sa passion ne s'est jamais ralentie d'un instant, MOL. *Mal. imag.* III, 10. Les chaleurs et les meilleurs ne font-ils pas un tort horrible au tripot [au théâtre]?... nos souscriptions (au Commissaire), Corneille] pourraient bien se ralentir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 août 1760. Avec ellipse du pronom personnel. Il ne songea qu'à profiter de cette puissance que lui et la faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir, VOLT. dans le *Dict. de* DESCHERELLE.

— REM. Pourquoi l'Académie écrit-elle ralentir par une seule *l*, tandis qu'elle écrit par deux *l* ralonger? La bonne règle serait de ne mettre qu'une *l* là où la prononciation n'en met qu'une.

— HIST. XIIe s. Ne sa repoit ses passions de pree, on ralentirroit un peu leur impetuesité, MONT. II, 240. Au moins escuie, et ralente tes ires, *Job*, 39.

— ETYM. *Re...*, et *alentir*, anc. forme de *lentir*.

RALENTISSEMENT (ra-lan-ti-se-man), *s. m.* Action de ralentir; état de ce qui est ralenti. Le ralentissement du mouvement, à un air de relâchement dans tout le mouvement de la guerre qui s'para d'abord, SÉV. 23 sept. 1680. || Fig. Le ralentissement du zèle, etc.

— ETYM. *Ralentir*.

RÂLER (râ-lé), *v. n.* Faire entendre en respirant un bruit semblable à celui que produit le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans les voies respiratoires. Quand les gouet avaient vu la reine tousser, cracher, *râler*, se *râloter* un peu, ils ne voulaient plus se charger de ses années, TR. I. XIX, p. 4. En entrant le matin dans la chambre de Mme de Vaudemont, on la trouve râlant, sans connaissance, ST-SIM. 383, 21. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Puis commencerent à raller, PARD. XXVII, p. 682.

— ETYM. *Râle* 2; wallon, *rôlé*.

RALINGUE (ra-lin-gh'), *s. f.* Terme de marine. Cordes qui sont cousues tout autour des voiles pour en renforcer les bords. || Mettre une voile en ralingue, synonyme de RALINGUER, n° 2. || Terme de pêche. On cousd aux ralingues au bord des filets pour les fortifier.

— HIST. XIIIe s. Por le vent es très [mats] acoilir Font les prowz avent tenir, Et bien fermer es raelingues, *Brut*, p. 140.

— ETYM. Ital. *relinga*, *rilinga*; esp. et portug. *relinga*; allem. *reuling*; de l'angl.-sax. *rod*, verge, et *lineam*, saisir.

RALINGUÉ, ÉE (ra-lin-ghé, ghée), *part. passé* de ralinguer. Voile ralinguée.

RALINGUER (ra-lin-ghé), je ralinguais, nous ralinguions, vous ralinguiez; que je ralingue, que nous ralinguions, que vous ralinguiez. || 1° *V. a.* Terme de marine. Garnir une voile de ses ralingues. || 2° *V. n.* Orienter une voile de telle façon que la ralingue latérale en soit dans le lit du vent. Lorsque nous fûmes sur la passe, les vents sautèrent à l'ouest-nord-ouest, on nous fit aussi ralinguer, et même mettre le vent sous les voiles, LA PÉROUSE, Voy. I. II, p. 140, dans POUGENS.

† RALLIER (*ra-lié*), *v. n.* Usité seulement aux temps et aux personnes où *allier* prend les formes de *raie* : je rallie, tu rallies, il rallie, ils rallient; rallie, ralliez, à l'impératif. Aller de nouveau. Il revint, lui parler. Non cœur vole, Ve, vient, reva, revient tout comme me parole, DUFRESNY, *In Réconcil. normande*, V, 4. || Pourtant, rien n'empêcherait de l'employer, comme dans l'ancienne langue, aux temps où il se conjugue avec *aller* : je ralliais, je rallie, nous rallîmes; mais le futur rira ne se dit pas.

— HIST. XIIe s. De toutes part [ils] les revunt entrar, *Ch. de Rol.* CLI. || XIIIe s. Baron, ralez vous en, n'aler do nous regart, *Sax.* 79. || XIVe s. Et li pelerin ralerent ensemble les leur à grant joie, VILLEH. XCII. Quant leur mestier ont fait, si s'en revont arrier, *Berte*, XI. Il raloit querre de sa gent, et renforçoit ses batailles contre les nostres, JOINV. 332. || XVIe s. Je m'en revois à Cesar, MONT. III, 160

— ETYM. *Re...*, et *aller*.

RALLIÉ, ÉE (ra-li-é, ée), *part. passé* de rallier. Enfin, autour de lui ses troupes ralliées, CORN. *Hon Sancho*, I, 3. || Fig. Rattaché à une cause, à un parti. C'est à nous à nous rallier à ce gouvernement. || Subtantivement. Il est parmi les ralliés.

RALLIEMENT (ra-li-man), *s. m.* 1° Terme de guerre. Action de rallier ou de se rallier. Le retire au lieu du ralliement. Elle [l'armée romaine] est propre aux détachements, aux ralliements, à toute sorte de conversions et d'évolutions, BOSS. *Hist.* III, 2. Cette discipline et l'habitude du rallier et du rallier ment qui décident de la victoire dans un champ de bataille, VOLT. *Mœurs*, 162. Si le ralliement des troupes françaises pouvait encore arrêter les forces ennemies, alors le retour désarmé de Napoléon et son abdication hâtive l'accusaient de faiblesse, VILLEMAIN, *Souvenirs contemp. Les Cent-Jours*, ch. 17. || Mot de ralliement, mot qu'un chef donne à ses troupes pour qu'elles se rallient, en cas de déroute ou de séparation. || Mot qu'on donne après avoir reçu le mot d'ordre. Les mots de ralliement? Dieu, Charles, Médicis, M. J. CHÉN. *Charles IX*, III, 4. || 2° Terme de marine. Action de bâtiments qui, après avoir été séparés, se réunissent. Je fis le signal de ralliement, et bientôt après je donnai l'ordre d'appareiller, LA HARPE, Voy. I. III, p. 200, dans POUGENS. || 3° À l'armée, signe de ralliement, certains signes convenus pour se reconnaître. || Point de ralliement, lieu où l'on doit se rallier. Ces deux postes, dit Napoléon, que Henri IV donna pour ralliement à son armée, lorsqu'il combattit à Ivry, CHATEAUB. *Itin.* part. I. || 4° Par extension. Mot, signe qui est comme le mot de ralliement, MONTESQ. *Lett. pers.* 39. Le nom de l'ebélion était le mot de ralliement des ennemis de Voltaire, ou plutôt de Newton, *Rem.* IV. || Point de ralliement, le lieu où les personnes d'une même société, d'un même parti se rassemblent. Les frères [les philosophes] se reconnaissent pour ne rassembler point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés..... VOLT. *Lett. Damilaville*, 12 AVR. 1766. || Fig. Point de ralliement, opinion à laquelle des personnes en dissentiment sont d'accord.

— HIST. XIIe s. Deus par qui [les chosel] unt ralliement, Paiz a conjoindre i tendrunt, PSTOUT, II, 18. || XVIe s. Puis avant regret l'avoit laissé huict pieces d'artillerie, ils marchent l'allieur pour les regagner : et pource qu'ils en eussent hattu les d'allement de prime et de l'admiral..... *Mod.* 1, 188.

— ETYM. *Rallier*. On disait aussi *raliance*.

RALLIER (ra-li-é), je rallie, nous rallions, vous rallîtes; que je rallie, que nous rallions, que vous rallîtes, *v. a.* || 1° Rassemble, réunir ceux qui s'étaient dispersés. Rallier des vaisseaux, une flotte. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient, CORN. *Cid*, IV, 3. Les plus vieux officiers furent chargés de lui voir [à M. de Revel] plusieurs fois rallier son escadron, POLLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 144. On vit presque en même temps le duc d'Enghien pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée,

Digitized by Google

rallier le Français à demi vaincu.... bos. *Louis de Bourbon.* Ta valeur, arrêtant les troupes fugitives, Rallia d'un regard jeux cohortes craintives. soul. *Iutr.* III. Les Suédois furent rompus, enfoncés et poussés jusqu'à leur bagage; Levenhaupt rallia ses troupes derrière les charriots. VOLT. *Charles XII*, 4. ‖ 2° Terme de vénerie. Arrêter les chiens et les ramener avec ceux qui chassent leur cerf, quand les premiers chassent du change. ‖ 3° Terme de marine. Rallier un vaisseau, le rejoindre. Je rallai l'Astrolabe qui était beaucoup dans l'ouest, où il avait été attiré par les courants. LA PÉROUSE. *Voy.* I, p. 202, dans POUGENS. ‖ Rallier son poste, manœuvrer pour le reprendre, après l'avoir quitté. ‖ Rallier le vent, gouverner le plus près possible de la direction du vent. ‖ On dit dans le même sens: rallier au vent. ‖ Se rapprocher de. Rallier un port, une terre. Nous rallâmes, le 12 au point du jour, la côte de Célèbes, et nous la prîmes à la distance de trois à quatre milles, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, p. 315, dans POUGENS. ‖ 4° Fig. Attirer à son opinion, à un sentiment. Nous l'avons rallié à notre cause. Il songea au bien de l'État, et se hâta de rallier tous les gens de bien, pour s'opposer à Antarle, *Rés. Tél.* VOL. ‖ Faire revenir. Cette proposition rallia tout le monde dans l'assemblée. ‖ 5° Se rallier, *v. refl.* Se réunir, se remettre ensemble. Les années romaines, toujours défaites et rompues, combattaient et se rallièrent jusqu'à la dernière extrémité. ROSS. *Hist.* II, 9. Là se voit à ses pieds la tête terrassée.... la valeur y rallie à nous et, hors d'haleine encor, Les chiens font à l'envi retraite au son du cor. RACINE, *le Cabinet de Quinault*, p. 57, Pend-dant, si les magistrats de cette dernière espèce [le fou de Bassan] étaient mieux connues, trouverait-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, BUFF. *Oiv.* I. XVII, p. 8. ‖ Terme de marine. Se réunir en se rapprocher les uns des autres, quand on est en escadre ou en armée. ‖ Se rallier à la terre, s'en approcher. Fig. Embrasser une opinion, un parti, un sentiment. Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient, VOLT. *Mœurs*, CXLVII, *Préface*.

— HIST. XIVe s. [Il] Sone son gresle [cor] par les siens raller, *Ch. de Rol.* cl. ‖ XVIe s. K'Judas raller son host, et vint on la cité de Jherusalem. *Percef.* VI. 43. ‖ XIIIe s. Et li fuiant se raliorent tuit à li, VILLEH. CLIV. Or vous dirons dou roi Philippe, qui estoit à Cysyre, et manda sa gent, et les raloia, puis s'en revint en France, *Chr. de Reims*, p. 72. Si an furent monti les gens Pandragon reconforté; car Uters les rallia avec la soe gent, *Merlin*, I, 11, *recto*. ‖ XVIe s. Assembler les citoyens et les r'allier aux exercices et jeux, MONT. I, 162.

— ETYM. *Re...*, et *aller*.

RALLONGE (ra-lon-j'), *s. f.* Ce qui sert à rallonger une chose. Une rallonge de table. Une table à rallonges. ‖ Fig. Dans de certains cas, l'instruction et la langue peuvent servir de rallonge à la mal, V. HUGO, *les Misérables*, 1re part, liv. II, ch. 7.

— ETYM. Voy. RALLONGER; wallon, *ralonge*.

RALLONGÉ, ÉE (ra-lon-jé, jée), part. passé de rallonger. Des habits rallongés.

RALLONGEMENT (ra-lon-je-man), *s. m.* Action de rallonger; état de ce qui est rallongé.

— HIST. XVIe s. ....Pourra bien estre celebré un autre concile, qui sera chose avenante et plus acceptable que ne seroit, pour le present, le rallongement de celui concilé, MONSTRel. II, 406. ‖ XVIIe s. Si aucuns font emcles ou rallongement de ville ou de jardin, *Coust. général*. I, 1, p. 897.

— ETYM. *Rallonger*.

RALLONGER (ra-lon-jé. Le g prend un *e* devant a et o), *v. a.* Rallonger, rallongeons, v. a. Rendre une chose plus longue. Rallonger un rideau. ‖ Il se dit quelquefois simplement pour allonger. Rallongez ces étoffes. ‖ Se rallonger, *v. refl.* Devenir plus long. Ses griffes [de la chicane], vainement par l'assaut accourcies, Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies, BOIL. *Lutr.* V.

— HIST. XVIe s. Si se departirent ces seigneurs de ce parlement, sans rien faire, fors tant que la treve fut rallongee de deux ans, FROISS. I, 1, 148.

— ETYM. *Re...*, et *allonger*; wallon, *ralonger*.

RALLUMÉ, ÉE (ra-lu-mé, mée), part. passé de rallumer. Une flamme rallumée.

RALLUMER (ra-lu-mé), *v. a.* ‖ 1° Allumer de nouveau. Ils rallument le feu de leur bougie éteinte, BOIL. *Lutr.* III. Et, quand le saint vieillard, au retour du matin, Vint rallumer la lampe éteinte avec l'aurore, LAMART. *Harold*, 20. Un autre dans le ciel s'éteint' tu le rallumes! IB. 6e. Éteignons les lumières, Et rallumons le feu, BERANG. *Mist.* ‖ Fig. Dieu.... L'a tiré [Jean] par leur main [des lévites] de l'oubli du tombeau, Et de David éteint rallume le flambeau, RAC. *Ath.* I, 2. Vous, sire.... qu'il [Dieu] a rallumé comme une étincelle précieuse dans le sein même des ombres de la mort, ou il venait d'éteindre toute votre auguste race, MASS. *Pat. car. Ex. des grands*. Vous avez trop senti pour ne pas devenir indifférent; on ne rallume plus de cendres qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé, J. J. ROUS. *Hél.* VI, 9. ‖ 2° Fig. Donner une nouvelle vigueur, une nouvelle vivacité. Il rallume en son cœur déjà quelque espérance, CORN. *Poly.* II, 5. Il [Corbineili] a des tendresses pour vous qui rallumeraient les miennes quand je n'y serais pas éteint, SÉV. *Lettres*, 17 juin 1676. M. de Lamoignon ne laissa passer aucune semaine, sans rallumer sa ferveur pour l'usage des sacrements, FLÉCH. *Lamoignon*. Il la trève Italie, encor toute fumante Des feux qu'n ralluma sa liberté moribonde, RAC. *Hôtar.* III, 1. Il semblait que Mars et Bellone allaient de nouveau rallumer dans les cœurs la fureur des combats que Mentor tâchait d'éteindre, FÉN. *Tél.* II. Les passions que le génie n'éteint pas, ne font que rendre le cœur pour des passions nouvelles, MASS. *Avent. Délat.* L'imagination, dont tout le feu s'éteint, si l'ardeur de la nouveauté ne le rallume, DIDER. *Pens.* LI. I, p. 21, dans POUGENS. ‖ 3° Se rallumer, *v. refl.* S'allumer de nouveau. A peine le ciel eut-il lancé deseus quelques rayons, que la lumière le vit (le feu sacré) se rallumer à l'instant, et offrir aux yeux le spectacle presque d'un grand incendie, MASS. *Carême, Fautes légères*. Il [Pyrrhus] ne quitte aucun lieu ne se rallume, PLUT. *Vie de Pyrrhus*, 1. Ce qui reste sans lui ne peut se rallumer, DIDER. *Rodog.* II, 2. Aussitôt maigré moi tout mon feu se rallume, SOIL. *Sat.* II. Tandis que...., de vos jours prêts à se consumer, Le flambeau des combats se rallumer, RAC. *Phèdre*, I, 3. A la rue d'Idoménée, les alliés soutinrent que leur courroux se rallumait, FÉN. *Tél.* II. On devrait bientôt voir la guerre se rallumer, entre votre fervour se renouveler, MASS. *Carême, Fautes légères*. La fièvre se rallume; la respiration était gênée, MASSARIA, *Instit. Rodog.* II, 2, p. 452.

— HIST. XIIIe s. Nostre sire Dieus ralume [rend la vue] ceus que deables avoit aveugles, *Psautier*, P. 1176. Li vilains est au fuer, si le chaudoile ralumer, *Bes.* 4818. ‖ XVIe s. Leur inimitié se ralluma par une occasion nouvelle, AMYOT, *Sylla*, 9. [La guerre] ne faisoit guerre que d'entre assopie, et y falloit bien peu d'emorche pour la rallumer, IB. *Crassus*, 19. Se sentant encores quelque reste de vie, il [Pyrrhus] son courage, et s'esleva en piedz.... MONT. II, 30.

— ETYM. *Re...*, et *allumer*; bourguig. *rellemoi*.

RAMADAN (ra-ma-dan) ou **RAMAZAN** (ra-ma-zan), *s. m.* Neuvième mois de l'année arabe, que les musulmans consacrent au jeûne. A-t-il du ramazan rompu le jeûne austère? V. HUGO, *Orientales*, 7.

— ETYM. Arabe, *ramadân*, mois de la grande chaleur, de *ramad*, être échauffé; ainsi dit parce que, primitivement, il arrivait quand le soleil est dans toute sa force; l'arabe *ramz* est vague.

‡ **RAMADE** (ra-ma-d'), *s. f.* Nom donné par les bergers des Pyrénées à un amas de pierres de plusieurs centaines de moutons. Le troupeau était si nombreux qu'on le divise en trois ramades, dont chacune avait pour chef d'un berger et deux chiens, LAMARTINE.

‡ **RAMADOUER** (ra-ma-dou-é), *v. a.* Radoucir quelqu'un en le caressant.

— HIST. XVIe s. Ramadouer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *amadouer*.

‡ **RAMAGE** (ra-ma-j'), *s. m.* ‖ 1° Rameau, branchage (vieilli en ce sens). Dans ce parc un vallon secret, Tout voisé de ramages sombres, THÉOPHILE, *Œuvres*, 3e part. p. 173, dans LACURNE. Il Terme de vénerie. Branches des arbres. ‖ 2° Terme de droit coutumier. Faculté dont jouissaient quelques sujets de couper des branches ou des rameaux dans les forêts de leur seigneur. ‖ 3° Il est dit pour branche de bois des cerfs. Les ramages d'un cerf la marque ineffaçable, MONDURE, *Odyssée à la mode*, p. 147. ‖ 4° Aujourd'hui, représentation de feuillages, de fleurs, etc. disposés en long sur une étoffe. Le carrosse est doublé d'un velours à ramage, MADEMOISELLE, *Bourg. de qualité*, I, 2. EL....ne doit-on pas craindre de voir un jour un simple abbé en velours gris et à ramages comme une éminence? LA BRUY. XIV. Peste! la belle robe de chambre! voyez ces grands ramages, A. DUVAL, *le Souper comm.* sc. 3. ‖ 5° Le chant des petits oiseaux qui se tiennent dans les rameaux. Oiseau qui chante toutes sortes de ramages, VADOEL. *Q. C.* VIII, 9. La tendre mélodie et la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs, ROSS. *Oiv.* I, XVII, p. 72. Par extension, il se dit du chant de tout oiseau. Sans mentir, si votre ramage Se rapporte à votre plumage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. L'oiseau [le cygne], prêt à mourir, se plaint en son ramage, IB. VII, 14. Car à peine les coqs, commençant leur ramage, Auront de cris aigus frappé le voisinage, BOIL. *Sat.* VI. Il est parlieu' grand jour; déjà de leur ramage Les coqs ont éveillé tout notre voisinage, BERNARD, *le Jouteur*, I, 1. Il se dit familièrement, en parlant des enfants. ‖ Fig. Se dit du chant d'un chanteur qui ne plaît pas. ‖ Fig. Discours dénué de sens. Pour vous soulager un peu de ce ramage barbare des grammairiens, MONTAIGNE, *Lett. à Gal.*

— HIST. XVIe s. Le doux ramage des oiseaux, BE GELL. III, 16, COTGR. Et rossignols au gay courage ....Chantent leur joly chant ramage, MAROT, I, 117. On connoist toujours de quelle nation est un homme, ou par le langage, ou par sa façon de vivre ordinaire, ou par l'habillement, ou bien par quelque trait naturel de son ramage [race], qui lui eschappe quand il s'oublie, pour quelque depayé qu'il soit, CARL. II, I. Non a dit autrefois, qu'un ramage [les descendants] defaut, lignage [les ascendants] succede, LOYSEL, 349. On s'abstiendra d'y planter des saules, peupliers et autres tels ramages, bien qu'abondants en ramage, pour le mauvais goust qu'ils rapportent à la chair des connins [lapins], DE SERRES, 411. Mot de vieille race français est altéré et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon crus; je ne vois jamais homme des contrées de deçà qui ne sentisse bien son ramage, qui ne bleçast des aureilles françoises, MONT. III, 86.

— ETYM. Berry, *ramage*, branchage; provenç. *ramatge*, rameau; espagn. *ramage*; du lat. *ramus*, rameau, branche, *ramalia*, RAMEAU; Dans l'ancienne langue, *ramage* est adjectif, et signifie sauvage, branchu. Au sens de chant, l'historique montre que ce fut d'abord *chant ramage*, chant des branches, chant sauvage.

‡ 2. **RAMAGE** (ra-ma-j'), *s. m.* Action d'effacer les plis des étoffes. Il faut donner une vigueur uniforme à toute l'étoffe, en la mettant sur la rame.

— ETYM. *Rame* 1.

RAMAGER (ra-ma-jé, jée), *adj.* Orné de ramages. Le vif-argent aux fleurs fantasques, Dont les vitraux sont ramagés, TH. GAUTIER, *Émaux et camées, Symphonie en blanc majeur*.

— ETYM. *Ramage* 1.

RAMAGER (ra-ma-jé. Le g prend un *e* devant a et o : ramagerai, ramageons), *v. n.* Il se dit des oiseaux qui font entendre leur ramage. Ils [les ans] se tiennent sur les branches des arbres, tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres; ils ramagent aussi fort ensemble et presque à toutes les heures du jour, BUFF. *Oiv.* I, p. 52. ‖ Il se conjugue avec le verbe *avoir*.

— HIST. XVIe s. Il fut trouvé avec des damoiselles qui se lavoient la gorge des bagueseaderies que leur soyoient ramagez leurs courtisans, *Contes de Cholières*, 7e nuit, dans LACURNE.

— ETYM. *Ramage* 1.

RAMAGRIR, IR (ra-ma-grir, grie), *part. passé* de ramagrir. Bœuf engraissé, puis ramagri.

RAMAGRIR (ra-ma-grir), *v. a.* ‖ 1° Rendre maigre de nouveau. Il avait engraissé, de grandes fatigues l'ont ramagri. ‖ 2° F. n. Redevenir maigre. Il ramagrit tous les êtes.

— HIST. XVIe s. Ramagrir, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *amagrir*.

‡ **RAMAIGRISSEMENT** (ra-mè-gri-se-man), *s. m.* Action de ramaigrir; état de celui qui est ramaigri.

— HIST. XVIe s. Ramaigrissement, COTGR. *Dict.*

‡ **RAMAILLAGE** (ra-ma-lla-j', il mouillées), *s. m.* Action de ramailler; son effet.

‡ **RAMAILLER** (ra-ma-lle, il mouillées), *v. n.* Donner à une peau la façon nécessaire pour la passer en chamois; ce qui ne se fait qu'après l'avoir passée à l'huile.

‡ **RAMAIRE** (ra-mè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui naît sur les rameaux, qui appartient aux rameaux.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche.

‡ **RAMANDOT** (ra-man-do), *s. m.* Crotte formée par le pousser qui s'attache aux tonnes, dans le lissage de la poudre.

RAMAS (ra-ma), *s. m.* ‖ 1° Action de ramasser, de recueillir. Sans doute qu'il [Sénèque] croyait qu'en ne disant rien d'incompatible..... il aurait été être blâmé au choix ni au ramas qu'il faisait des bonnes pensées de ceux qui avaient philosophé de-

Digitized by Google

vant lui, sans s'engager servilement à toutes leurs fantaisies. LA MOTHE LE VAYER, *Vertus des païens*, II, *Sénèque*. ‖ Terme de forestier. Enlèvement non autorisé de feuilles mortes, de glands, etc. ‖ 2° Assemblage d'objets divers, mais, en général, sans grande valeur. Un ramas de vieux livres. ‖ Fig. Mon livre n'étant qu'un ramas de sottises, j'espère que chacune sot y trouvera un petit caractère de ce qu'il est, SCARR. *Rom. com.*, I, 9. C'est [le Talmud] un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres [des Juifs], BOSS. *Hist.* II, 8. Un vieil infortiat, Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat, Inutile ramas de gothique écriture, BOIL. *Lutr.* V. C'est [la Sacrée ecclésiastique] un ramas de petits faits concernant des bedeaux de paroisse, des refus de sacrements.... VOLT. *Russie à Paris, notes*. Après avoir bien réfléchi à scinder une de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite pauvre continuelle, ou ramas de sottises, et un ramas de vanité à faire mal au cœur, IB. *Lett. Mme du Deffant*, 6 mars 1766. Les langues ne sont pas un ramas d'expressions prises au hasard, ou dont on ne se sert que parce qu'on est convenu de s'en servir, CONDIL. *Lang. calc. Préamb.* ‖ 3° Il se dit de troupes, d'hommes en un sens péjoratif. Il était difficile de régler sur de grandes lois ce ramas de tant de peuples différents, FLECH. *Hist. de Théod.* II, 34. Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur, RAC. *Athal.* V, 2. Les Ukrainiens, qu'on nomme Cosaques, sont un ramas d'anciens Roxelans, de Sarmates, de Tartares réunis, VOLT. *Russ.* I, 1. Ils [les flibustiers] eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans loi, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique, IB. *Mœurs*, 153.

— HIST. XVIe S. RAMAS, COTGRAVE.

— ETYM. VOY. RAMASSER 1.

‖ RAMASSE (ra-ma-s'), s. m. Action de ramasser. Le ramassage du bois, des épis, des feuilles.

— ETYM. *Ramasser* 1.

RAMASSE (ra-ma-s'), ce renversant que l'a n'est pas long, et qu'on ne dit pas ra-mâ-s'). s. f. Espèce de traîneau dans lequel les montagnes dirigent les voyageurs qui descendent des montagnes couvertes de neige. Après une heure de marche, on arrive aux premières granges de la ramasse, RAUSSUAU, *Voy. Alpes*, I, 7, p. 82, dans POITEVIN.

— ETYM. Ital. *ramazza*, du lat. *ramus*, branche : ustensile fait de branches.

1. **RAMASSÉ, ÉE** (ra-ma-sé, sée), *part. passé* de ramasser 1. ‖ 1° Recueilli çà et là. Mais qui pourrait compter le nombre de haillons... De chiffons ramassés dans la plus sale voirie, BOIL. *Lutr.* I, femme, aux bons jours, composait sa parure ? BOIL. *Sat.* X. ‖ Fig. La belle chose de faire entrer, aux conversations du Louvre, de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert, MOL. *Critique*, 4. Nous croyons avoir entrevu (chez Mme de Maintenon) l'épisode d'un jeune prince [le duc de Vendôme] qui avec elle prétendait paraître bien].... et toutes ses paroles ramassées nous confirmaient cette vision, SEV. 3 juin 1672. ‖ Mis sous un seul coup d'œil. Si.... vous prenez soin d'observer un certain nombre d'événements principaux, qui, quoique arrivés en des temps assez éloignés, ont une liaison manifeste; les voici ramassés ensemble pour une plus grande facilité, BOSS. *Hist.* III, 7. Voilà tout ce que je sais, ramassé et parfaitement exprimé dans la croix que nous met une seule lettre, IB. *Lett. sur l'ador. de la croix*. ‖ 2° Réuni, rassemblé, en parlant des personnes. Romulus.... bâtit Rome qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, BOSS. *Hist.* III, 7. L'Église sera sur la terre toujours immuable et invincible, jusqu'à ce que, ses enfants étant ramassés, elle soit tout entière transportée au ciel, qui est son séjour véritable, IB. II, 23. Avec des barbares ramassés, je [Scipion] me jouais de deux capitaines et de deux légions [Mettius, Pompée], FÉN. *Dial. des morts anc. Sertor. Mercure*. ‖ 4° Resserré. Ils [les yeux] doivent juger un objet plus ramassé et plus petit, quand il est dans un éloignement où quantité de traits de son image se confondent, CONDIL. *Traité sens*, III, 3. ‖ Terme de botanique. Se dit des parties qui sont serrées en grand nombre les unes contre les autres. ‖ Fig. Concentré. Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! CORN. *Polich.* II, 1. La coutume fait toute l'équité, Par cette seule raison qu'elle est reçue.... elle [la loi] est toute ramassée en elle-même, et elle est, et rien davantage, PASC. *Pens.* III, 6, éd. HAVET. ‖ 5° Dont les formes sont épaisses, trapues. Ces hommes petits de taille, mais forts et ramassés, FLECH. *Hist. de Théodose*, I, 48. Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur, BOIL. *Lutr.* I. Elle était ramassée un peu dans sa taille, 7. 2. BOSSE. *Conf.* II. La tête assez arrondie, et le corps ramassé, BUFF. *Ois.* I. II, p. 316. ‖ On dit de même : avoir la taille ramassée. C'est un jeune homme qui a les épaules larges et la taille ramassée, LA BRUY. III. ‖ Par extension. La démarche du lion n'est ni lourde comme celle du bœuf, ni ramassée comme celle de l'ours, BUFF. *Morceaux choisis* p. 217.

2. **RAMASSÉ** ÉE (ra-ma-sé, sée), *part. passé* de ramasser 2. Ramassé trois fois dans la soirée.

1. **RAMASSER** (ra-ma-sé), v. n. ‖ 1° Amasser en y mettant soin et peine (seule nuance que mette le peuple entre amasser et ramasser). Ramasser du bois. Ramasser les épis. Et que plus je parcours Paris, plus il me semble Que l'on a ramassé toutes villes ensemble, HAUTEROCHE, *Expr. fol.* I, 1. A ses mines errantes je rends la proie; Je fis seul son bûcher, et ramassai sa cendre, QUINAULT, *Agrippa*, I, 6. Les voyageurs ne manquèrent pas de ramasser l'or, les pierres précieuses, VOLT. *Cand.* 17. ‖ Terme de jeu. Ramasser les cartes, les rassembler. ‖ Ramasser l'émail, le prendre chaud et liquide, dans la cuiller de fer, pour en faire des filets appelés canons. ‖ 2° Prendre, relever ce qui est à terre (amasser ayant eu le sens de relever de terre, sens qui a passé à ramasser). Ce qui vient à tomber et pour le ramasser.... BOIL. *Bellin.* IV, 3. Quand j'avais tué quelque oiseau pour ma nourriture, il fallait que je me traînasse contre terre avec douleur pour aller ramasser ma proie, *Rob. Crusoé*, I, 11. Votre passion pour elle, dit la marquise, a commencé en ramassant son mouchoir; je veux que vous ramassiez ma jarretière, dit le comte, et Candide, et il la ramassa, VOLT. *Cand.* 22. Le peuple, en ramassant un écu qu'on lui jette, C. DELAV. *Louis XI*, III, 8. ‖ Absolument. Les autres remarques [d'une édition d'Olympie] une fuite impardonnable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart; ramasse, Frémon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 juin 1761. ‖ On ne ramasserait pas cela, se dit d'une chose qui n'a aucune valeur. On ne ramasserait pas les hardes qu'elle a, MARIVAUX, *Marianne*, 9e part. ‖ Cette chose ne vaut pas la peine qu'on la ramasse, on mérite pas qu'on y songe (ramasser est presqu'substantivement). ‖ Ramasser une personne, relever une personne qui est à terre, qui est renversée; il faut le ramasser. ‖ Familièrement. Ramasser son paquet, ses hardes, etc. s'enfuir. ‖ 3° Mettre ensemble ce qui est épars. Il ramassa les débris de la flotte qu'il venait de détruire; D'autres ont ramassé les débris de sa fuite, CORN. *Sur.* IV, 2. M. de la Feuillade est allé ramasser les débris de l'armée du maréchal de Créqui [qui avait été battu], LA VIE. 8 août 1678. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre, SOUV. *Mém. de la Fayette*, II. Ramasser; trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, FURETIÈRE. *De liste*. ‖ Ramasser de l'argent, gagner de l'argent et le mettre en réserve. Tu n'auras pas plaisir ramassé un écu, que tu ne pourras t'empêcher de vouloir le reste, MARIVAUX, *Surpr. de l'amour*, I, 2. ‖ Recueillir des idées, des passages, des citations. Lisez saint Augustin, Barbeirac, Bullus, ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si frivolement [le manége d'un concilave], SÉV. *J. Coulanges*, 28 juill. 1690. Rassemblez et ramassez tout ce qu'il faut pour et contre ? MALEB. *Rech. vér. éclairc.* liv. VI, I, IV, p. 399, dans POUGENS. Le savant Gassendi a ramassé avec beaucoup d'exactitude tout ce que se trouve sur la doctrine et sur la personne d'Épicure dans les anciens livres, ROLLIN, *Hist. anc. liv.* XVI, 1re part. ch. II, II, 4. ‖ En un sens péjoratif, faire un ramas de ce qui se dit. Ramasser une méchanceté qui traîne dans les rues. Il vous mande les nouvelles qu'il ramasse dans les antichambres. ‖ 4° Réduire le volume. Ramasser son corps en boule. Elle.... En écartant le feuillage mobile.... Ne peut qu'à peine en ce petit asile Trouver sa place, et craint de se mouvoir, Ne se meut pas et n'ose respirer, Sait ramasser son corps souple et facile, MALFIL. *Narcisse*, II. ‖ Fig. Concentrer, résumer. Il enseigne [moi Dieu] à me chérir d'une ardeur sans égale, D'enseigne à ramasser en moi tout son désir, CORN, *Imit.* V, 40. Et je mérite enfin, pour punir cette audace, Que contre moi votre haine ramasse Tous les traits les plus furieux; Mais mon cœur vous demande grâce, MOL. *Amph.* II, 6. M. l'abbé Mollet nous reconnaît que ces choses sont contenues dans les écrits authentiques du luthéranisme; et, pour les ramasser en peu de mots.... BOSS. *Réunion des protest. Mél. Hist.* ‖ 5° Ramasser ses membres, les tenir ensemble, les rassembler pour quelque effort ou action. Ramassant un reste de vigueur, SORA. *Antig.* III, 2. Jésus ramasse ses forces épuisées, BOSS. *Serm. carême, Pass.* 8. Quand il ne faut être grand que certains moments, la nature ramasse toutes ses forces, WASS. *Pat. carême, Triomphe*. Votre camarade le quinze-vingt, madame, ramasse le peu de force qui lui reste pour vous écrire, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 févr. 1774. ‖ 6° S'est dit au commencement du XVIIe siècle pour faire monter dans son carrosse une personne que l'on rencontre à pied. ‖ 7° Se charger d'une personne qu'on a trouvée dans l'embarras, dans la misère. Ils ramassèrent un enfant, je me sais où. Ils avoient vous ramassé cet homme-là? ‖ 8° Fig. et populairement. Ramasser quelqu'un, le maltraiter de coups ou de paroles. Cette première garde à lui; s'il continue à tenir ces propos, on le ramassera de la belle façon. ‖ 9° Se ramasser, v. réfl. Former groupe, réunion, rassemblement. Ils se ramassèrent en grand nombre sur la place publique, I. DE LA CROIX, rassemblé. Dans ces lieux [hôpitaux] où se ramassent toutes les infirmités de la vie humaine, FLECH. *Aspasiles*, I. Il se ramasse sur son séant, se pelotonne. Le hérisson se ramasse en boule. Il se ramassa sous son bouclier. ‖ 10° Populairement. Se ramasser, se relever après une chute. ‖ 11° Être réuni en un point central. Aussitôt que celui qui sait le secret vous le fait considérer un peu d'époque] par le point de vue, aussitôt, les lignes se ramassent, la confusion se dénoue, BOSS. *Sermons, Providence*, 1. ‖ Fig. Se concentrer, en parlant des personnes. Lorsque, me ramassant tout entier en moi-même, j'ai pensé, dgédé, pensé, un stratagème Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent sans contredit, mettre pavillon bas, MOL. II, II, 2. Je prie Dieu, lorsque je me sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même.... VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 juin 1766. Ce sont pas nous imaginer que nous avons été vraie cette maladie, quand nous avons méprise l'estime des hommes; car c'est alors que, nous renfermant et nous ramassant en nous-mêmes, nous sommes ordinairement encore plus livrés à notre amour-propre, BOSS. *Serm. pour la prof. d'une demoiselle, que la reine aimait*, II. C'est alors que, se ramassant en soi-même, on apprend à se soumettre à Dieu tout entier et à plaurer ses égarements, BOURD. *Lett. au mar. de Bellefond*, 30 sept. 1674. ‖ 12° Il dit aussi des choses. Toutes les vertus que la princesse paisaine a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole et dans le dernier acte de sa vie, BOSS. *Anne de Gonz.* Son activité principale se ramassera vers l'odorat; il aura presque toute son âme dans le nez, BOSSE. *Sur le liv. de l'Esprit*.

— REM. On dit aujourd'hui ramasser dans le sens où l'on disait au XVIIe siècle amasser : « On se sert mal de ce mot. Une dame de la ville, ayant laissé tomber sa coiffe en son manoir, se mangeurs jamais de dire à son laquais; Ramasser ma coiffe, ramasser mon masque; au lieu qu'une dame de la cour dira : ramasser ma coiffe, amasser mon masque, » MÉNAGE.

— HIST. XVe S. Si ardirent la bastille et tous ceux qui dedans estoient, et les ont tous mis à mort : oncques depuis qui ne s'y ose ramasser, FROISS. II, III, 7. ‖ XVIe S. Une taille forte et ramassée, MONT. III, 43. Ils s'amassent tout ce qui vient à leur notice, IB. II, 110. Les brutis qu'ils ramassent, IB. II, 111. Iamenias laissa choeir son anneau à ses pieds, et se baissa pour le ramasser, ce que l'on estima qu'il feist pour s'oindiner devant le roy, AMYOT, *Artax.* 30. Lors ils furent mis en pièces de tous costez; encores dit à dit et six à six ils se l'amassoient pour percer vers leur avantgarde, N'AUB. *Hist.* I, 188. Il vint au pas ramasser son infanterie, tout le ba-

Digitized by Google

gage et toute sa grosse artillerie, th. ib. t. 169. Ah! compagnon, ramasse ton courage; La raison soit maistresse de ta rage, ronS. 953.

— ETYM. *Re...*, et *amasser*.

3. **RAMASSER** (ra-ma-sé; l'e n'est pas long), v. a. Traîner dans une ramasse. On sait que, quand les neiges ont comblé les creux et mis sur le même niveau toutes les inégalités de la pente qui va du haut du mont Cenis jusqu'à Lans-le-bourg, les voyageurs descendent cette pente en cinq ou six minutes sur un traîneau qu'un seul homme assis devant le voyageur dirige avec une extrême adresse et une habileté tout à fait extraordinaire; cette manière d'aller s'appelle se faire ramasser, ancEUIL, *Voy. Alpes*, t. v, p. 92, dans rendeau, Je faire ramasser, se dit aussi pour descendre dans les petits chariots de ce qu'on appelle montagnes russes.

— ETYM. **Ramasse**, O. de Berne, s employé ra-masser dans le sens de garnir de branches: Ce que prevoiant de bonne heure, ferés preparer les ramaseux necessaires à la montée des vaus, pour y venir leur soïs, s'y agréiant; à ramasser les vers (ainsi appelle-on telle *muere*) plusieurs matieres sont bonnes, mais non aucune rameure verte, 488.

† **RAMASSE-TON-BRAS** (ra-ma-se-ton-bra), *s. m.* Terme familier, signifiant un fanfaron. Le chevalier était un brise-crane, un matamore, un ramasse-ton-bras, qui avait le bonheur de tuer tournure et la rhétorique d'un tambour-major, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. vi, ch. xiii.

— ETYM. **Ramasser, ton, bras**.

† **RAMASSETTE** (ra-ma-sè-t'), *s. f.* Léger cloisonnage dont on garnit les faux, pour ramasser les tiges à mesure qu'on les coupe.

— ETYM. **Ramasser** 1.

† **RAMASSEUR, EUSE** (ra-ma-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ramasse. Un ramasseur de cailloux. Par extension, celui qui fait un ramas de choses quelconques. Ce sont les ramasseurs qui perpétuent les erreurs; le grain et la paille, tout grouille, *J. de Trévoux*, 1752, février, p. 222. M. le duc de la Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille (le *Sermon de mon rabbin Akib*) pour la lui envoyer, VOLT. *Tenl. Damilaville*, 9 févr. 1762. || Fig. Un ramasseur de petits papiers, un indiscret qui aime à faire scandale par ses révélations. || *Adj.* Couteau ramasseur, couteau qui ramène constamment la pâte du cacao sous la meule.

— ETYM. **Ramasser** 1.

3. **RAMASSEUR** (ra-ma-seur), *s. m.* Celui qui conduit une ramasse.

— ETYM. **Ramasser** 2.

RAMASSIS (ra-ma-si), *s. m.* || 1° Assemblage de choses ramassées sans choix. Un ramassis de bouquins. Le dialogue n'est qu'un ramassis de calembours mis et de vieux dictons qui courent les rues, LAHARPE, *Corresp.* t. III, p. 286. || Terme rural. Menues branches ou ramilles qui ne peuvent servir qu'à faire des fourrées. || 2° Il se dit aussi des personnes, en un sens péjoratif. C'est avec ce ramassis de sac et de corde le cabale du président d'Oppède, la Aix], qu'on servait Sa Majesté, 16r. janvier 1674. Ce ramassis de canaille ruine le matire, et corrompt les enfants dans toutes les missions opulentes, *t. c.* BOURD. *Hil.* IV, 40.

— ETYM. **Ramasser** 1.

† **RAMASSOIR** (ra-ma-soi-r), *s. m.* Tringle de bois pour marbrer le papier.

† **RAMASSOIRE** (ra-ma-soi-r'), *s. f.* Planchette pour nettoyer l'eau sur laquelle nagent les couleurs.

RAMAZAN (ra-ma-zan), *s. m.* Voyez **RAMAZAN**.

RAMBADE (ran-ba-d'), *s. f.* Voyez **RAMBATE** (ran-ba-t'). *s. f.* Ancien terme de marine. Construction élevée à la proue d'une galère, au-dessus des canons; elle exhaussait les combattants, et leur offrait un plancher solide, de la hauteur duquel ils dominaient les galères ennemies, JAL.

— ETYM. Espagn. et port. *arrombada*.

† 1. **RAMBERGE** (ran-bèr-j'), *s. f.* Nom d'un ancien blitment de guerre anglais.

— HIST. XVI° S. Il y a une espece de navires particuliers dont usoient nos ennemys [les Anglais], en forme plus longue que ronda, et plus estroite beaucoup que les galleres.... avecques ces vaisseaux ils contendent de viteste avecque les galleres, et les nomment ramberges, M. DU BELLAY, 598.

— ETYM. Angl. *rose-barge*, de *rose*, rame, et *barge*, barque.

† 2. **RAMBERGE** (ran-bèr-j'), *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, de la mercuriale annuelle.

RAMBOUR (ran-bour), *s. m.* Belle espèce de pommes vertes d'un côté et fouettées de rouge de l'autre, qui se mangent en mois d'août et qui durent peu.

— ETYM. Sorte de pomme ainsi nommée de **Rambures**, dans le territoire d'Amiens, où ces pommes ont commencé à être connues; étymologie certifiée par une citation du *Seminarium* de Jean de la Ruelle, qui est rapportée dans le glossaire des Noëls bourguignons de La Monnoie, au mot *rambon*. Antoine Oudin ne les appelle que *rambures*.

4. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes, et, en particulier, les pois, les haricots. Les quenouilles du mais étant destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpant, CHATEAUB. *Amér. Meunier*, 1° Instrument pour sécher et tendre les pièces de drap, qui est un long châssis, ou un très-grand assemblage de bois aussi large et aussi long que les plus grandes pièces de drap, *Dict. des arts et mét. Draprier*. || 3° Outil de faiencier pour remuer la terre dans les baquets.

— HIST. XIII° S. Quatre-vingt milliers de rame, DU CANGE, *Constantinople, Chartres*, p. 58. La batoit d'un rain d'aigienter, *la Violette*, p. 242. ....mantr or dure que qui n'aime, Quant il ot [entend] chanter une lasse, Ne prise mie deus rames dun pois, DE ROSE, 83. || XVI° S. Comme deux rains en une tige, A. CHART. p. 937. || XVII° S. La paine et rain de lourge rimonde, *Journal*, t. III. Vous mettrés les olives dans des pots, avec force sel mann, dispersant le fruit et le sel par litres, avec du fenouil en rame parmi, DE SERRES, 818.

— ETYM. Bourg., picard, *raime*; prov. *ram*, *ramp*; ital. *ramo*; du lat. *ramus*, branche, qui avait donné *raim*, et, par altération de genre, *rame ou rame*.

2. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Longue pièce de bois avec laquelle on fait marcher une embarcation. Sa Majesté veut qu'il y ait toujours l'avenir des rames aux vaisseaux qui seront armés contre ces corsaires de Salé, SEIGNELAY, *d du Seuil*, 30 juil. 1680, DANS JAL. Voyez aussi, sous TRÔNE, blanchissant sous nos rames, RAC. *Iph.* I, 6. Il fallut s'arrêter, et la rame inutile Fatigua vainement une mer immobile, ID. *Iph.* I, 1. Ses premiers efforts pour aborder, à force de rames, sur la côte voisine de Sicile, *rén. Tel.* I. Il faut se souvenir qu'il n'y avait pas un athénien qui ne dût être prêt à manier la rame dans les grandes galères, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 844, dans FOURMIS. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver, *t. c.* ROUSS. *Hél.* IV, 17. || Fig. Mettre aux oiseaux et aux poissons ces rames naturelles, qui leur font fendre les eaux et les airs? ROUS. *Elév. sur mystr.* V, 1. || Chez les Romains, les rangs de rames, à trois rangs de rames, à quatre rangs de rames, à cinq rangs de rames, dit BIBLIM, trirème, quadrirème, quinquérème, on ne sait plus comment les rames y étaient disposées. Il y avait même des navires à vingt, à quarante rangs de rames. || 2° Dans le moyen âge on ne sait plus comment les allaient à la rame, et dont l'usage a subsisté jusque dans le XVIII° siècle; les rames y étaient mues par des forçats. Tirer à la rame, Mme D'AIGUILLON assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame.... FLECH. *Aiguillon*. || Mettre à la rame, mettre aux galères. La révocation de l'édit de Nantes mit nobles, riches, vieillards, gens aisés, faibles, délicats, à la rame et sous le nerf de bœuf, CHARLEVOIX, *Nouv. Fr.* 410, JAL. || Mariniers de rames, dits aussi bonnes-voglies (bonnes volontés; prononcez *vo-lie*, *li* mouillées), ne disait autrefois que de ceux qui se louaient pour servir pendant un certain temps, par opposition aux forçats. || Être à la rame, être rameur. Des gens de néant s'emparer de la conduite des grands États, et s'asseoir au timon, bien qu'ils ne dussent être qu'à la rame, RAC. *De la cour*, 2e *disc.* || Fig. Être à la rame, tirer à la rame, travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible. Toujours, comme un forçat, il faut être à la rame, VOLTAIRE, *Épître* L. M. de Beaumelle avait ramené Beamarets sur l'eau à force de sueurs, de temps et de rames, AT-HUM. 308, 230. || J'aimerais autant être à la rame, tirer à la rame, se dit lorsqu'on est dans une servitude fâcheuse, ou qu'on est appliqué à un travail fort pénible. J'ai paré de mon mieux les plus dangereux coups; Mais tirer à la rame est un métier plus dour, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, 1, 2.

— SYN. AVIRON, RAME. Ces mots sont synonymes; seulement aviron est plus ordinairement employé par les marins français du nord, et rame par les marins du Languedoc et de la Provence, JAL.

— HIST. XIV° S. Ne nos est remis [resté] qulre bras mains De l'angoisse de traire as reins, BENOIT, I. I, p. 84. || XV° S. Dieu merci, à bon port sommes Par vent, par singles et par rimes, FROISS. *Poés. mss.* p. 132, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *rem*; espagn. et ital. *remo*; du lat. *remus*; comparez le grec ἐρετμός et le sanscr. *aritra*, qui meut. On a contesté cette étymologie, et dit que *remus* aurait fait; *remo*; mais il a fait *rein* en effet, comme on voit à l'historique.

3. **RAME** (ra-m'), *s. f.* || 1° Mesure usitée en papeterie et qui est de vingt mains de papier. La rame de papier contient cinq cents feuilles. Quelques-uns ne pourraient objecter que les livres publiés en langage allemand sur ce sujet [la rosecroix] surpassent en hauteur plus de dans rame de papier, NAUDÉ, *Rosecroix*, VI, 2. || Mettre à la rame, se dit aussi autrefois pour mettre au pilon, en parlant d'un livre. || 2° Terme de papeterie. Vingt rouleaux de papier de tenture. || 3° Réunion de deux pores de la cuve, dans une papeterie.

— HIST. XIV° S. Pour quatre raymes de papier pour escrire lettres closes, DU CANGE, *rama*. || XVI° S. Si je te voulois instruire et l'informer de tous les preceptes qui appartiennent à la bonne poésique, il me faudroit une rame de papier, RONS. 889.

— ETYM. Espagn. et portug. *resma*; ital. *risma*; dan. *ridz*; suéd. *ris*; angl. *ream*; bret. *rem*. Diez, Scura, ce mot vient de l'arabe *rizma*, paquet d'habits. M. Dozy, *Gloss.* p. 330, a mis hors de doute cette étymologie, montrant que *rizma* signifiait ballot en général, et, en particulier, ballot de papier, rame. Dans le passage en Occident, l'*s* est perdue en plusieurs langues. L'objection de Diez qu'il est difficile de s'expliquer comment l'*s* espagn. eût reçu ce mot des Arabes, il propose que le papier de coton, qui précéda le papier de chiffon, fut en Espagne l'objet d'assez longues manufactures, d'où les chrétiens le tirèrent. Il faut remarquer en outre que l'ancien francais est *reime*, ce qui lève la difficulté de la de mot qui ne peut s'accord avec l'i de *rizma*; *rame* est une altération de *reume*. Avec cela tombe l'étymologie d'Aphsée, nombre, proposée par Mursinet, et adoptée par Diez.

† 4. **RAME** (ra-m'), *s. f.* Terme de rubanier. Nom des ficelles qui traversent les lisserons et dont le jeu est le principal artifice de tout le travail de la rubannerie.

† 5. **RAME** (ra-m'), *s. f.* Nom d'un convoi de batteaux, sur certains canaux. La navigation s'y effectue [dans les souterrains du canal Saint-Quentin] par rames ou convois dont le nombre de bateaux est d'ailleurs illimité; ils sont traversés chacun pour par trois de ces souterrains, dont deux suivent la direction de Paris, B. GRANDET, *Voies navig. de Fr.* p. 567.

4. **RAME, ÉE** (ra-mé, mée), *part. passé* de RAMER 3. Haricots ramés, haricots garnis de rames. || Terme d'artillerie. Balles ramées, balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal. || Boulets ramés, boulets réunis par une barre ou une chaîne, etc.

— HIST. XVI° S. Vachonière aient les reins coupez d'une balle ramée, D'AUB. *Hist.* II, 287.

† 5. **RAMÉ, ÉE** (ra-mé, mée), *adj.* Terme de vénerie. Se dit d'un jeune cerf dont le bois pousse. || Terme de blason. Se dit du cerf dont le bois est d'un autre émail que le corps.

— HIST. XIII° S. Dunc verrez el bele dame parmi cest bois ramé? *Berte*, XLV. S'est plus cornars c'uns cers ramés Riches bois ont que cuide estre sanes, *la Rose*, 4438, || XV° S. Ung cerf ramé, le teste comme d'ung cerf, aveques cornes insignes largement ramées, RAB. *Pant.* IV, 3.

— ETYM. *Rame* 1.

† 6. **RAMÉ, ÉE** (ra-mé, mée), *adj.* Terme didactique. Voi ramé, voi des oiseaux dans lequel les ailes font l'office de rames, par opposition au voi à voile, où elles font office de voiles.

— ETYM. *Rame* 2.

† **RAMÉAIRE** (ra-mé-è-r'), *adj.* T. de botanique. Qui naît sur des rameaux. Racines raméaires.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche.

† **RAMÉAL, ALE** (ra-mé-al, a-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le caractère de branche, de rameau. || Qui naît ou est placé sur les rameaux.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche.

RAMEAU (ra-mô), *s. m.* || 1° Petite branche d'arbre. Les branches et les rameaux. Comme la grêle Oni, dans un grand jardin, à coups impétueux, Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux, ROB. *Luit.* V. À ses rameaux féconds perdi un fruit que colore Un or pur où se joint l'émail de la pourpre de fleurs, DELIL. *Parad. perdu*, IV. Ces verts rameaux penchent leur chevelure, DUCIS, *Othello*, V, 2. À tra-

Digitized by Google

ces les ramaut et le feuillage sombre, Je vois leurs yeux étinceler, v. HUGO, *Orient.* 33. Il ferme de jardinage. Petite branche qui est une division ou une continuation des plus grandes, et qui est le résultat du bourgeon de l'année. || *Fig.* Rameau de laurier, gloire, succès militaires. Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre, CORN. *Hor.* v, 3. Ah! que ce rude et dur guerrier [Napoléon Ier] Nous a mêlé de sang et de pleurs et d'outrage Pour quelques rameaux de laurier! AUG. BARBIER, *l'Idole.* || 2° Le démanche des Rameaux, le jour des Rameaux (avec une majuscule), dit aussi Pâques fleuries, dimanche des palmes, dimanche des bales, le dimanche d'avant Pâques, jour où l'on porte des rameaux en mémoire de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. || 3° Rameau d'or, rameau qui, chez les anciens, était le symbole de la paix, de la supplication. En achevant ces mots, Menetor les sen brau pour montrer à tous de peuples le rameau d'olivier qui était dans sa main le signe pacifique, *rém. Tél.* XI. Il a présenté un rameau d'olivier comme suppliant, IB. XII. || *Fig.* Présenter le rameau d'olivier, offrir la paix, la proposer. || Rameau d'olive, voy. OLIVE, n° 3. || 4° Le rameau d'or, rameau que portait un des arbres qui entouraient l'entrée des enfers, et qu'il fallait cueillir pour le présenter aux divinités infernales quand on voulait descendre dans leur royaume; à peine arrachi, il en repoussait un autre. Ces dernières parties [le jugement, la grâce, etc.] sont du peintre, et ne se peuvent enseigner; c'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut trouver ni recueillir, s'il n'est conduit par le destin, ROUSSIN, *Lett.* 3 mars 1666. Le talent ressemble au rameau d'or; Qu'on le cultive, il rendra sans cesse, MARMONTEL, *Polyeu.* ch. II. || Rameau d'or, variété de la giroflée de muraille. || 5° Rameau, au pluriel se dit quelquefois du bois d'un cerf. Hélas! que lui sert qu'il porte son port majestueux, Et sa taille élégante et ses rameaux superbes, Et ses pieds qui volaient sur la pointe des herbes? DELIL. *Hom. des champs*, I. || 6° Terme d'anatomie. Subdivision des vaisseaux, des nerfs. Cette artère, ce nerf envoie des rameaux dans tel organe. || 7° Terme de géologie. Nom qu'on donne aux massifs qui se détachent d'une chaîne de montagne en suivant des directions diverses. Les Alpes et même les ramaux entièrement séparés de ces montagnes, comme les Apennins, s'abaissent à leurs bords et s'élèvent à leur centre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 1, p. 391, dans MERLET. || 8° Terme de métallurgie. Différentes branches d'une mine. Une mine qui a plusieurs rameaux. A mesure que les rameaux de la veine approchent plus de la surface de la terre, le charbon en est moins compacte, BOYE, *Min.* I. II, p. 268. || 9° Embranchement de voies souterraines. Les catacombes ou Roune souterraine sont là [à Tournai] en petit, pas si petit pourtant que qui aurait mis ensemble tous les tours et détours et tous les rameaux de ces voûtes souterraines ne fît pas de deux lieues de chemin, RABELAIS, *Lett. hist.* I. II, p. 374. || Terme d'art militaire. Chemins sous terre, qui communiquent d'un point à l'autre dans les mines et les contre-mines. || 10° Terme de généalogie. Division d'une branche de la même famille. || 11° Subdivision. Les différents rameaux d'une science. Il saisit d'un coup d'œil tous les rameaux des choses, VAUVEN. *Étendue de l'esprit.* || Il se dit aussi des subdivisions d'une secte. Le protestantisme s'est subdivisé en une foule de rameaux.

— HIST. XIIe s. Lorsque florissent [fleurissent, BESCHER, dans PATOUILLET, Lexique, *remuel*] les rameaux de France fut avec le pape et les cardinaux, je ne say quants jours en joye, en ramaux [porte de réjouissance] et en esbatements, FROISS. III, IV, p. 1. Les fêtes et les ramaulx que l'on fist pour rejoindre les nobles chevaliers, *Percefforest*, I. II, f° 142. || XVIe s. La veine lui est baillée par le quatrieme rameau de la main cotoyant, PARÉ, I, 20. Portant ramaux parmy sa crinière, MAROT, III, 309.

— ETYM. Bourguig. *raimea*; provenç. *ramel*; du lat. *ramellus*, diminutif de *ramus*.

RAMÉE (ra-mé), *s. f.* || 1° Assemblage de branches entrelacées soit naturellement, soit de main d'homme. Allons sous la ramée. A ces mots, sous la ramée Je suis ma route, et j'entends la voix de ma bien-aimée Me redire : Je t'attends, MILLEV. *Élég.* liv. I. || 2° Branches coupées avec leurs feuilles vertes. On avait jonché de ramée le chemin. Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Sans appui qu'un bâton, sans foyer, sans asile, Restât de ramée ou de quelques lambeaux, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* || 3° Menues branches coupées avec leurs feuilles et séchées, servant de fourrage aux cerfs, daims et chevreuils pendant l'hiver. Branches d'arbres garnies de feuilles qui, dans certains cantons, sont desséchées pour servir à la nourriture des bestiaux et principalement des bêtes à laine.

— HIST. XIVe s. Tout ensi que il leus [le loup] qui ist [sort] de la ramée, *Baud. de Seb.* VII, 181. Lors s'chauis mucie [cache] ire et espée; à loi de bonsillon ont chargié tel ramée, *Guiart.* 9002. || XVIe s. Les ramées ou taillis d'arbres aquatiques sont desirables, attendu leur double utilité, O. DE SERRES, 801.

— ETYM. Wallon, *ramaie*; bourguig. *raimée*; provenç. et espagn. *ramada*, *ramada*, *ramada* sup. une forme *ramata*, part. passif d'un ramare, dénominatif de *ramus* (voy. RAME 1).

RAMENABLE (ra-me-na-bl'), adj. Susceptible d'être ramené, corrigé. Ce jeune homme est encore ramenable.

RAMENDAGE (ra-man-da-j'), *s. m.* || 1° Action de ramender, de réparer. || 2° Mortier de feuille d'or avec lequel les doreurs réparent les endroits gercés.

— ETYM. *Ramender*, dans le sens de réparer.

RAMENDÉ, ÉE (ra-man-dé, dée), part. passé de ramender.

RAMENDER (ra-man-dé), *v. a.* || 1° Terme rural. Amender, fumer une seconde fois les terres. || 2° Remettre une étoffe à la teinture. || 3° Ramender un ouvrage de dorure, mettre avec des pinceaux un morceau de feuille d'or aux endroits où il en manque. || 4° Diminuer le prix (en ce sens il est peu usité, les vigneron ne veulent pas ramender le vin. || *V. n.* Devenir meilleur : *ramender*. La vigne a belle apparence; et le vin ramende. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : la vigne est ramendée; avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : Le pain a ramendé hier.

— HIST. XVIe s. Chevaliers et escuyers armés si très nettement, que rien n'y avoit à ramender, FROISS. I, 2, 93.

— ETYM. *En*, et *amender*; vallon, *ramaindé*.

RAMENÉ, ÉE (ra-me-né, née), part. passé de ramener. || 1° Amené de nouveau, reconduit où il était d'abord. Il a été ramené à la maison. || 2° Qu'on a fait revenir à d'autres sentiments ou à un autre état. L'Égypte ramenée à son obéissance, BOSS. *Hist.* Les gens-être des vainqueurs les esprits ramenés Rendraient enfin justice à deux infortunés, VOLT. *Orph.* V, 3. Ramenés nous-mêmes à nous-mêmes par mille et mille plaisirs, de la sphère des abstractions, vers les êtres réels, BOSS. *Lett. sur les sourds et muets.* || 3° Dont on fait revenir un artère la pensée. Là, sans cruauté et sans rapacité, *Jour. des. économ.* février 1844, p. 181. Il y a des choses qui, ramenées à leurs principes et à leur première institution, sont étonnantes et beaucoup plus belles, BOSS. *Lett. sur les termes de chimie*, qu'on fait descendre d'un certain degré. Le paroxysm ramené à un degré inférieur d'violation, TREVOUX, *Journ. hist. et litt.* 1er juin 1717.

— RAMENÉMENT (ra-mè-ne-man), *s. m.* Action de ramener.

— HIST. XVIe s. Droits pour le rencorporement et ramenement au premier estre desquels..., FUV. pes usuins, p. 490, dans LACURNE.

RAMENER (ra-me-né), la syllabe me prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je ramène), *v. a.* || 1° Amener de nouveau. Le malade fut ramené au medecin. Vous m'avez amené un cheval qui me convient; ramenez-le-moi aujourd'hui. || 2° A certains jeux. Il avait amené un roi; il en ramena un, quand ce fut à lui à donner, il vient d'amener un sept; s'il le ramène, il a gagné. Être cause qu'on revient. Que veut-il, dira-t-on? quelle verve indiscrète Ramène sur les rangs encor ce vain athlète? BOIL. *Sat.* IX. S'il est gai, ramenez-le; ne ramenez à sa vue, PAC. *Brit.* II, 2. Mais vous voyez? mon fils, quel sujet vous ramène? IC. *Athal.* II, 2. Il faut venir des sous qui ne veulent plus. Cet acteur a ramené la foule au théâtre. L'approbation de Louis XIV ramena la cour aux pièces de Molière. || 3° Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie, la faire revenir avec soi. Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, BOSS. *Anne de Gonz.* Zorobabel,..... ramena les captifs, qui rebâtirent l'autel et posèrent les fondements du second temple, ID. *Hist.* I, 8. Il employa son argent et son crédit pour ramener les officiers qu'a bandonnait à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice des familles, FLÉCH. *Duc de Mend.* Dans son appartement, gardes, qu'on la ramène, RAC. *Brit.* III, 3. Votre carrosse est-il là-bas? lui dit-il, voulez-vous que nous ramenions madame? MARIV. *Marianne*, 7e part. p. 41. Le roi de Pologne fit tout ce qu'on devait attendre d'un prince qui combattait pour sa couronne, il ramena lui-même trois fois ses troupes à la charge, VOLT. *Charles XII*, 2. || Poétiquement. Oncl' seigneur, se peut-il que, d'un cours si rapide, La rivière vous ait ramené dans l'Aulide? ID. *Iphig.* I, 2. || Il se dit également en parlant des animaux. Ramener les troupeaux du pâturage. Ramener un cheval à l'écurie. || Il se dit même quelquefois des choses. Je vous prie qu'on devait attendre d'un prince qui combattait pour sa couronne, il ramena lui-même trois fois ses troupes à la charge, VOLT. *Charles XII*, 2. || Poétiquement. Oncl' seigneur, se peut-il que, d'un cours si rapide, La rivière vous ait ramené dans l'Aulide? ID. *Iphig.* I, 2. || Il se dit également en parlant des animaux. Ramener les troupeaux du pâturage. Ramener un cheval à l'écurie. || Il se dit même quelquefois des choses. Je vous prie qu'on ramène ma voiture; vous me la ramènerez. || Ramener en arrière, forcer à revenir au lieu qu'on avait quitté. Dieu en avait disposé autrement [n'avait pas permis la chute de la Pologne]..... sa main puissante ramènera en arrière le Suédois indomptié, BOSS. *Anne de Gonz.* || Ramener sa main, l'avoir à la main qu'on avait d'abord retirée. Le Seigneur, m'acclablant du poids de sa colère, Retire tout à tour et ramène sa main, LAMART. *Médit.* II, 30. || Ramener ses regards, les reporter vers le point d'où ils s'étaient écartés. Il ramena ses regards sur la plaine qui était à nos pieds. || 4° Ramener au dit, en termes militaires, d'une troupe de cavalerie qui, ayant fait une charge qui a échoué, retourne, ramène à peu près d'où elle est partie. Les ennemis chargés, mais elle fut ramenée. || 5° En chirurgie, ramène à une partie la direction, la place qui lui convient. Le chirurgien ramena le membre à sa direction régulière, termina une amputation, ramener les chairs, la peau sur le moignon. || 6° Amener avec soi, en s'en retournant. Le charretier vous apporte du bois; il le ramènera, dit la vie. Retournez chez vous, et ramenez tout ce que vous avez laissé dans votre appartement. Eschine et Démosthène furent du nombre des dix ambassadeurs [en Macédoine], qui en ramenèrent trois de Philippe, Antipater, Parménion, Eurylochus, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. VI, p. 64, dans LACURNE. || Ramasser en s'en retirant; faire venir devant, dessus ce qui est en arrière, dessous. Il ramenait sur le devant de la tête ses rares cheveux. Ramener un pan de son manteau sur l'épaule droite. Il faut ramener la terre au pied des arbres déchaussés. || Tirer à soi. En ramenant la serpe, il se coupa. Ramener à vous l'instrument. Pendant que Pisistrate, ébranlé du faux coup qu'il avait donné, ramenait sa lance, *rém. Tél.* XX. Telle, pour soumettre la blanche hurlerie Courbe son cou d'albâtre et ramène son aile Sur son sein endormi, LAMART. *Médit.* II, 21. || 8° Terme de manège. Ramener un cheval, lui faire baisser le nez, quand il porte sa tête trop élevée, rechasser sa tête et la maintenir dans une belle position. || Son nez le ramène bien, il lui fait bien porter la tête. || 9° Au jeu de la boule, obliger à venir à soi, ramener au lieu de l'on a bien ramené ce coup-là. || Absolument. Ce joueur ramène bien. || 10° Fig. Faire revenir à des idées, à des sentiments où on s'était écarté. Il ne ramener aux termes du devoir, CORN. *Nicom.* V, 2. Et par cet apologue..... Ménénius Les ramena dans leur devoir, TITE-LIVE, *Hist.* II, 2. Combien de fois vit-on Marie-Thérèse ramener les courtisans à l'exercice de leur fonction par les marques qu'elle donnait de la sienne! VOLT. *Mar.-Thér.* Ces Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille, Que la gloire à la fin ramène sous ses lois, RAC. *Andr.* II, 2. On peut dans son devoir ramener le prêtre, ID. *Brit.* II, 2. Vous ne pourriez plus..... ramener les hommes aux principes de la vertu, après que vous leur aurez appris à les mépriser, *rém. Tél.* XX. Laissez-moi lui parler : je tâcher de le ramener à la raison, SACIEYS, *Gendarme*, I, 8. N'est-ce pas une extrême folie de croire les ramener [les hommes] à nos doctrines..... en les traitant en les traînant aux galères..... VOLT. *Polit. et leg. Acte au public, la tolérance peut seule*... || Ramener de, faire quitter. Il échaire de la vérité; il les ramène de leurs égarements, BOURDAL. *Pens.* I, II, p. 263. || Ramener une personne à quelqu'un, faire reprendre à cette personne de bons sentiments pour quelqu'un. Par un chemin plus doux Vous lui pourrez plutôt ramener son époux, RAC. *Brit.* III, 3. Flemming, son premier ministre [de l'électeur de SAXE]..... contribua par son adresse à ramener à son maître une grande partie de la noblesse polonaise, VOLT. *Charles XII*, 9. || Absolument. C'est le propre des malheurs de ramener à la philosophie, comme le jouent qui a tout perdu revient à sa maîtresse, D'ALEMB. *Apolog.*

Digitized by Google

de l'Evêd. Œuv. I. IV, 310. ‖ Ramener quelqu'un, changer les sentiments de quelqu'un et lui en faire prendre de meilleurs, le radoucir, le calmer. Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles, *sous. Reine d'Anglet.* De tels discours (le Paul IV aux ambassadeurs d'Elisabeth), s'ils sont véritables, n'étaient guère propres à ramener une reine, tb. *Var.* I, 1. Qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin [esprit fort] à réduire, et à ramener par de douces et insinuantes conversations à la docilité? LA SAUS. XVI. Tout ce dont un amour ingénieux peut s'aviser pour ramener un cœur rebelle, MASS. *Carême, Pauv. conf.* Le goût dégénère en tout genre, c'est ainsi François à ramener les Vehdens, VOLT. *Lett. à Damilaville*, 20 avril 1767. J'ai perdu l'idée de ramener le public sur mon compte, J. J. ROUSS. *Prom.* I. Les bienfaits qui ne ramènent pas un ennemi ne servent qu'à l'aigrir, BOILEAU, *Œuv.* I. IV, p. 262. ‖ Je le ramènerai bien, je le ferai bien revenir à la raison. ‖ 1° Fig. Ramener quelqu'un à la vie, le sauver de ce qui menace de lui ôter la vie. Vivons, si vers la vie on peut me ramener, Et si l'amour d'un fils en ce moment funeste ne me fait faibles esprits pour tenter la victoire, BAC. *Phèdre*, I, 5. ‖ Ce médecin a parfaitement ramené son malade, il a rétabli sa santé qui semblait désespérée. ‖ Un dit de même : il a ramené dans les portes de la mort. ‖ 2° Ramener une affaire au point où elle était auparavant, la remettre en cet état, la rétablir. Ce croyait qu'il avait perdu; et voilà qu'il a ramené la partie. ‖ 3° Faire repasser par un état par où on avait passé. La vieillesse ramène les quelles : la ramène à l'enfance. ‖ Absolument. Ce châtiment [le foue] qui met dans l'humiliation extrême, ce châtiment qui ramène, pour ainsi dire, à l'enfance, SCHMITZ. *Supp. pers.* 187. ‖ Il se dit de la peine que l'on fait passer sur ce qu'elle a déjà parcouru. Ramener sa pensée en arrière. Le sermon que vous tiens le vide et votre départ ne peut me ramener de ma mémoire; mais, comme je ne puis ramener cet endroit sans commencer par vous voir entrer dans ma chambre..., SEV. 7 août 1674. Et des corps enterrés dans leur couche profonde, Le tombeau le ramène au vieux berceau du monde, DELILLE, *Trois règn.* IV. ‖ Être accompagné de. Parce qu'il [le signe] en ramène l'idée [de l'original] nécessairement à l'esprit, BOIS. *Euch.* III, 1, ‖ Réduire. Ramener tout au plaisir. Ramener la question au point véritable. La diversité des lieux où les choses se sont passées et la longueur du temps qu'elles ont consumé dans la vérité historique, m'ont réduit à cette falsification, pour les ramener dans l'unité de jour et de lieu, CORN. *Pompée, Examen.* Socrate, qui, un peu après, ramena la philosophie à l'étude des bonnes mœurs, BOIS. *Brit.* I. Il ramenait toutes choses à une noble et frugale simplicité, FÉN. *Tél.* XII. Kuz seuls [les justes] n'étudient pas ves penchants pour y accommoder leurs opinions et leurs suffrages, mais ils étudient vos devoirs pour y ramener vos penchants, MASS. *Carême, Mélange.* ‖ RAMENER soi, donner aux choses un bon tour. L'entend-on jamais parler sur le ton décisif et important qui veut tout ramener à soi? MASS. *Panégyr. St Thomas*, ‖ 15° Fig. Faire renaître, rétablir. Ramener le Havre. Et, pour dernière ressource [d'esprit [des matelots] les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas, sous. *Reine d'Anglet.* Il sut qu'un de ces deux captifs qu'on avait pris pour des Français avait ramené l'âge d'or à ses deux déserts presque inhabitables, FÉN. *Tél.* II. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime paru par scène, VOLT. *Mœurs*, CXIV. On a tant de plaisir à ramener sur un visage encore enfantil STAEL, *Corinne*, XVII, 8. ‖ Ramener une vieille mode, la remettre en vigueur. ‖ 16° Terme de chimie. On dit qu'un réactif ramène une couleur végétale à une autre couleur, quand il fait passer la première à la seconde. Les alcalis ramènent au bleu le papier rougi par les acides. On dit de même : Ramener un peroxyde à un moindre degré d'oxydation. ‖ 17° Se ramener, v. réfl. Se concentrer. En comme notre esprit jusqu'au dernier soupir Toujours vers quelque objet pousse quelque désir, Il se ramène en soi n'ayant plus où se prendre, ÉL. monté sur le faîte, il aspire à descendre, CORN. *Cinna*, II, 1. C'est lorsque j'ai senti mon âme tout entière Se ramener en soi, faire un dernier effort, Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort..., CHAUL. *à Lafare*. ‖ 18° Reprendre le fil d'un discours. L'enchaînement naturel de toutes ces choses s'emporte, il faut se RAMENER, ST-SIM. 327, 23. N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent, VOLT. *Louis XIV*, 16. ‖ 19° Terme de manége. Ce cheva se ramène bien, il porte bien sa tête. ‖ 20° Être ramené à, réduit à. Cette proposition se ramène à cette autre, en découle.

— HIST. XII° S. Il contrefaisoit et vivifioit, démeine à enfers e rameined, *Liber psalm.* p. 228. Que Dex [Dieu] par sa vertu vous ramaint sauvement, SAC. XII. ‖ XIII° S. Car Dieu maint devoir bien à vois ramaine, *Berte*, I. Si outrageusement porroient il ordener que le [la] partie qui se daurait [se jalndrait] porroit aler encontre et fere ramener l'ordenance dou[a] loial jugement, BEAUM. XLI, 54. Et ensi averas le [la] contenance de tot le tonnel par pues [pences], et ces paus ramenras en piés, *Compot*, P. 31. ‖ XIV° S. Autrement ne sont pas curées les plaies, se les membres ne sont ramenez en leur nature, LANFRANC, P. 12. ‖ XV° S. Se [je] me despeire et ramoyne à nuaus, et que toute propre reputation faille en moy, *Intern. consol.* II, 8. ‖ XVI° S. Qui vouldra ramener les testements à leur vray ordre, MONT. II, 37. Pour ramener Dieu et la puissance de la nature à la mesure de notre capacité, tb. I, 202. Caton ramena à la raison les Corinthiens et Romains, tb. Les dangereux n'avoient point fait de logis; se contentans de l'amener ceux qui sortoient jusques à la place du moulin, D'AUB. *Hist.* II, 439. Par ce moyen tu ramenera les parties des muscles coupés, PARÉ, I, 31. Puis [il] octoisa sa grosse masse, ramenant un coup foudroyant, et bastant à atterrer un elephant, *Alector., roman*, p. 4. ‖ Ramener à, *ramener*.

— ÉTYM. *Re...*, et *amener*; *wallon*, *remind*; bourg. *rémené*.

† **RAMENERET** (ra-mè-ne-rè), s. m. Terme de construction. Trait au cordeau que le charpentier fait pour prendre la longueur des arêtiers d'un toit.

† **RAMENEUR**, EUSE, s. Celui qui ramène. ‖ Il se dit, en plaisantant, de ceux qui, pour cacher leur calvitie, ramènent en devant les cheveux de derrière.

— HIST. XVI° S. Le muscle abducteur ou rameneur des doigts du pied, PARÉ, IV, 32.

† **RAMENIR** (ra-me-nir), v. n. (*ramen-ui, ssé*), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la tige qui est couverte de petites écailles membraneuses, comme celles du pétiole des fougères.

— ÉTYM. *Ramen*, raisins, parcelles, racines.

† **RAMENTEUR** (ra-man-teur), *adj.* Qui ramène dans l'esprit. Mes mémoires ramenteurs de mes jours passés, RETHUNAN. *Mém.* II, 24, p. 413.

— ÉTYM. VOY. RAMENTEVOIR.

RAMENTEVOIR (ra-man-te-voir), je ramentois, tu ramentois, il ramentoit, nous ramentevons, vous ramentevez, ils ramentoient; je ramentevais; je ramentevai; je ramentevrai; ramentois; que je ramentevisse; que je ramentevrais; ramentevant; ramentu, e. *v.* Terme vieilli. Remettre en l'esprit, rappeler. Mes sens qu'elle [une infidèle] avait égarés ont contre moi ramenteu le feu si puqnic, et leur ai fait défense De me la ramenteveir plus, MALH. VI, 38. Ne ramentevons rien, et réparons l'offense Par la solennité d'une heureuse alliance, MOL. *Dép. am.* III, 4. Nous ramentevons, v. réfl. Et qu'il y a six semaines en çà..., VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 nov. 1761. Comme les vieillards aiment à conter et même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour les beaux esprits du royaume..., tb. *Mél. litt. d'M. de la Harpe*. ‖ Se ramentevoir une chose, la ramentevoir à soi, à elle-même. Il n'est à Dieu ni délivrance, que de se ramentevoir l'apprehension qu'on a eue de n'être jamais délivré, MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 11. ‖ Se ramentevoir, v. réfl. Être rappelé à l'esprit. La terreur des choses passées, A leurs yeux se ramentevant, Faisait prévoir à leurs pensées Plus de malheurs qu'auparavant, MALH. II, 1.

— HIST. XII° S. Mais ce que [le] m'a pos aus [à cause d'eux] ramentevoir, COUCY, XVII ‖ XIII° S. Mainte chose a l'un l'autre bien ramentoü, *Berte*, CXLVIII, 11 v°. Le comte de Chavlois,... luy ramentevant [à Louis XI] combien il estoit tenu à sa maison durant qu'il estoit fugitif de son pere, COMM. I, 12. ‖ XIV° S. Tu le sçais bien, mais je le ramentoy, MAROT, II, 292. Le deuz que j'ay continuellement de me ramentevoir en vostre honne grace ne me peult souffrir passer nulle occasion sans prendre le bien de vous escripre, MARG. *Lett.* 62. Je ne puis avoir plus grant bien que de penser fere chose qui me ramentoive à vostre bonne grace, tb. 68. Cette opinion me rementoit l'esperance que nous avons que.... MONT. II, 258.

— ÉTYM. *Re...*, *d*, et *ment*, esprit (qui se trouve en composition dans les adverbes), et *avoir*.

RAMEQUIN (ra-me-kin), s. m. Pâtisserie faite avec du fromage.

— ÉTYM. Allem. *Rham*, crème, avec le suffixe diminutif néerlandais *ken*, *kin*, allemand *chen*.

t. RAMER (ra-mé), v. n. ‖ 1° Faire effort sur une rame pour mettre en mouvement une embarcation, un navire. Je voudrais bien savoir s'il y a quelque astrologue qui ose pu dire en me voyant dans la rue Saint-Denis, que je courrais bientôt fortune de ramer dans les galères d'Alger, VOLT. *Lett.* 42. Sous n'avons guère d'exemple d'un gentilhomme condamné aux galères.... vous devez néanmoins, et c'est l'intention du roi, soulager sa peine autant qu'il se pourra, en lui donnant quelque chaîne légère ou ne le faisant point ramer, *Colbert à Arnoul*, 4 juill. 1676, dans JAL. Il [un forçat] plaint pas un arrêt injustement donné? L'homme en sa personne à ramer condamné, BOIL. *Sat.* II. ‖ Fig. et familièrement. Ramer, prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue. Ca n'était pas que l'adroite princesse [Mme de Bourgogne] ne ramât contre le fil de l'eau [le froid de Monseigneur pour elle et son mari], ST-SIM. 294, 18. ‖ 2° Terme de fauconnerie. Se dit en parlant d'un oiseau qui se sert de ses ailes comme de deux avirons. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII° S. Et ces [les nefs des fedes] si grans avirons, qu'il y convient que chascun quatre mariniers en rament, MARC POL, p. 538. ‖ XIV° S. A qui les puissants rois doivent leurs grand's armées, A qui les mariniers leurs galeres ramées, SOM. 978. Rames-il faut, s'il ne veult, Ramer, DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 147.

— ÉTYM. *Rame* 2; provenç. et espagn. *remar*; ital. *remare*.

2. RAMER (ra-mé), v. a. ‖ 1° Soutenir avec des rames des plantes grimpantes, et, particulièrement, des pois, des haricots. Ramer des haricots. ‖ Fig. et familièrement. Il y viendra comme à ramer des choux, se dit de celui qui veut faire une besogne inusitée, puisqu'on ne rame pas les choux. ‖ 2° Se ramer, v. réfl. Être ramé. Les choux ne se rament pas.

— ÉTYM. *Rame* 1.

† **RAMEREAU** (ra-me-rô), s. m. Jeune ramier. On n'a apporté que deux nids où il y avait deux et quelquefois trois rameraux déjà forts au commencement d'avril, BUFF. *Ois.* I. IV, p. 302.

— HIST. XVI° S. Deux petits rameraux je porte à mon Olive, Denichez d'un grand orme à gravir maléolive, DU BART. *Sem.* II, 3.

— ÉTYM. Diminutif de *ramier*.

† **RAMERON** (ra-me-ron), s. m. Pigeon du cap.

— ÉTYM. Dérivé de *ramier*.

† **RAMESSIDE** (ra-mè-sî-de), s. f. Terme didactique. Disposition en forme de rameaux.

— ÉTYM. Lat. fict. *ramescere*, se disposer en rameaux, de *ramus*, rameau.

† **RAMETTE** (ra-mè-t'), s. f. Terme d'imprimerie. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, et qui sert à imposer les ouvrages d'une seule page, les affiches, etc.

— ÉTYM. *Rame* 1, par assimilation.

† **2. RAMETTE** (ra-mè-t'), s. f. Rame de petit papier. Une ramette de papier à lettres.

— ÉTYM. *Rame* 3.

RAMEUR (ra-meur), s. m. ‖ 1° Celui qui rame. Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces..., FÉN. *Tél.* I. La condition des rameurs était la plus pénible et la plus dure, BOILEAU, *Dict. anc. Œuv.* I. IV, p. 675, dans POUGENS. Un soir, s'en souvient-il? nous voguions en silence; On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux, Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence Tes [du lac] flots harmonieux, LAMART. *Méd.* I, 13. Le mot rameur s'employait lors du bon temps des galères; mais depuis on dit canotiers, avirons, nager, au lieu de rameurs, rames et ramer, ALPH. RAMB, *les Galères*, déc. 1840. ‖ 2° Nom vulgaire du *scat gallus*, poisson. ‖ S. m. pl. Se dit d'une tribu d'hémiptères comprenant les espèces aquatiques nageant à la surface de l'eau. ‖ 3° *Adj.* Terme de zoologie. Oiseaux rameurs, oiseaux dont les ailes sont minces, peu convexes, fortement tendues dans l'état de déploiement.

— HIST. XIIIe A. Qui fait le nef à droit rimer ? Li boins vent et li boin rimeur, SATYDURE DE CONSÉ, t. I, p. 325.

— ETYM. *Ramer* 1.

† RAMEUTEMENT (ra-meu-te-man), *s. m.* Action de ramasser. ‖ *Fig.* Il [le régent] voulut toujours favoriser des gens dont le rameutement ne tendoit qu'à le culbuter, ST-SIM. 483, 278.

† RAMEUTER (ra-meu ié), *v. a.* ‖ 1° Ameuter de nouveau. ‖ *Fig.* Le premier écuyer, vieilli dans les intrigues..... qui les rameutoit tous [la cabale attachée à Mme du Maintenon], ST-SIM. 328, 181. ‖ 2° Terme de chasse. Arrêter les chiens qui donnent trop en avant, et les obliger d'attendre ceux qui suivent de loin pour les faire chasser tous ensemble.

— ETYM. *Re-*, et *ameuter*.

RAMEUX, EUSE (ra-meû, meû-z'), *adj.* ‖ 1° Terme de botanique. Qui est partagé en branches, en un plus ou moins grand nombre de subdivisions secondaires. Tige rameuse. ‖ 2° Il se dit du bois des cerfs. Comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes fions dont il est suivi, REM. *Tél.* v. ‖ 3° Il se dit enfin de toute espèce de ramification. Dans chaque partie de ces atomes virants, des veines, du sang; dans ce sang, des esprits, des parties rameuses et des humeurs, *PÉR. Exist.* 24. ‖ La matière subtile, hypothétique imaginée par Descartes sur la configuration de la matière pour en expliquer certains arrangements. Je vous renverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière subtile de Descartes, toute sa matière globuleuse et toute sa rameuse, que je vous ferai porter par Cyrano de Bergerac, VOLT. *Dict. phil. Icosaèdres.*

— HIST. XVIe S. Et des grands cerfs ou large front rameux, RONS. 683.

— ETYM. Provenç. *ramos*; espagn. et ital. *ramoso*; du lat. *ramosus*, de *ramus* (voy. RAME 1). L'ancienne langue disait non *rameux*, mais *ramu* : Berte fu chez Symon ens al grant bois *ramu*, *Berte*, LI.

† RAMICORNE (ra-mi-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes rameuses.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche, et *cornu*.

† RAMIE (ra-mie), *s. f.* Plante récemment importée de Java, et qui paraît destinée à remplacer en partie le coton dans les plantations de l'Amérique du Sud, *Monit.* 1857, 24 juill. 1868, p. 978, 1re col. C'est le *bahmeria nivea*, urticées.

† RAMIER (ra-mié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'r se lie : des ra-mié-z escellen-s), *s. m.* Gros pigeon sauvage qui niche sur les arbres et raisonne à peu près sa même étiquette, En lapins de garenne frisent les chapiers, Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers, ROIL. *Sat.* III. Il ne paraît pas que le ramier produise avec le loriot, puisque tous deux fréquentent le même lieu sans se mêler ensemble, BRIT. *Ois.* I. 17, p. 203. ‖ Grand ramier, pigeon massart, *columba palumbus*, L. Petit ramier, petit massart, pigeon sauvage, *columba œnas*, L. ‖ *Adj. m.* Pigeon ramier.

— HIST. XIVe S. Coulons ramiers viennent de trois ans en trois ans, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVIe S. Amour de ramiere [colombe], blandissement de chien, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, 1, p. 198.

— ETYM. *Prov.* *ramier*, oiseau branchier; de *rame* 1, avec la terminaison *ier* qui marque le manière d'être : le *ramier* est proprement un oiseau qui se tient dans les branches; l'usage a particularisé le sens.

† 2. RAMIER (ra-mié), *s. m.* ‖ 1° Terme rural. Grand amas de branches et de tiges rassemblées pour être mises en fagots. ‖ 2° *Fig.* Arbre. Branchages coupés que le gibier à poil ronge dans les bois où il y a des ventes.

— HIST. XIIe S. Les clies des portes vit luire pendre à un ramier [branchage] : Erramment les sasi, ne s'i volt rien targier, *Th. le mart.* 67.

— ETYM. Berry, *ramier*, jante faite, sommités des arbres; provenç. *ramier*, ramée; de *rame* 1, avec la terminaison *ier* qui marque la manière d'être.

† 3. RAMIER (ra-mié), *s. m.* Nom donné dans les galères à l'espace ouvert qui existait entre le pont et l'arbitrière.

— ETYM. *Ramer* 1.

† RAMIÈRE (ra-mié-r'), *s. f.* Bordure d'arbres de haute ou de demi-futaie entremêlée de cépées et de buissons, sur un sol gazonnant, comme il en est sur le bord des torrents. Ce qui distinguait d'une ramière la baie vive, c'est qu'on ne peut passer dans une baie, tandis qu'on passe dans les ramières.

— ETYM. *Ramier* 2.

† RAMIFICATION (ra-mi-fi-ka-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme de botanique. Division d'une tige en plusieurs rameaux. ‖ Se dit aussi très-souvent des divisions elles-mêmes. ‖ Disposition des branches. La ramification du chêne. ‖ 2° Terme d'anatomie. Mode suivant lequel se divisent les artères, les veines, les nerfs; ces divisions elles-mêmes. Les parties étaient injectées de façon que les dernières ramifications des vaisseaux, plus fines que des fils d'araignée, devenaient visibles, et, ce qui est encore plus étonnant, se laissent pas quelquefois sans microscope, FONTEN. *Rusych.* On observait des ramifications de vaisseaux d'un blanc argenté que ne pouvaient être prises que pour des trachées, BONNET, *Hist. nat. mém.* Œuv. t. II, p. 37, dans POUCHET. ‖ 3° On s'en sert en parlant des mines. Ramification des filons. ‖ 4° *Fig.* Subdivisions d'une société, d'un sujet, d'une matière. Suivre son sujet dans toutes ses ramifications. ‖ 5° *Fig.* Se dit d'une secte, d'un complot. Les ramifications de cette secte s'étendaient très-loin. Les colons découvrirent les traces d'un complot parmi les noirs, et l'on disait qu'il avait des ramifications chez les nègres, CHATEAUB. *Natch.* liv. II. La police vit découvrir une grande conspiration qui aura, dit-on, de grandes ramifications dans les provinces et dans l'armée, P. L. COUR. *Lettre.* [Un complot a des ramifications, partout de Rouen... s'étendent jusqu'à Vire.... en traversant.... Falaise, C. DELAV. *Cons. rapp.* I, 9.

— HIST. XVIe S. Ramification terrebre du dos, l'arrere fait telles ramifications qui s'ensuivent..., PARE, I, 52.

— ETYM. RAMIFIER.

RAMIFIÉ, ÉE (ra-mi-fi-é, é), *part. passé* de ramifier. Arbres ramifiés.

RAMIFIER (se) (ra-mi-fi-é), je ramifiais, nous ramifiions, vous ramifiiez; que je ramifie, que nous ramifiions, que vous ramifiiez, *v. réfl.* ‖ 1° Être divisé en plusieurs branches. La baie du cerf se ramifie comme le bois des arbres. Les filons de cette mine se ramifient beaucoup. Ces canaux se ramifient et vont finir en petits vaisseaux le corps de l'animal, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. II. ‖ 2° *Fig.* Il se dit des nations, des sciences. Ces vérités se divisent, se subdivisent et se ramifient presque à l'infini, FONTENELLE, *Éloges académ.* II. Il se dit aussi d'une secte, d'un complot. Les sectes protestantes ont une grande tendance à se ramifier. Ce complot s'étend et se ramifie.

— HIST. XIVe S. Lequel trone [veineux] s'estent ou lui fole, et il se remeffe, et se depart en plusieurs branches, *Ars de chir.* G. CHAUL. 77, VYNIER, I, XVIe S. Tel lieu, tant par le moyen des petites arteres qui se ramifient par icelluy, que..., PARÉ, VI, 23.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche (voy. RAME 1), et *facere*, faire; provenç. *ramifizar*.

† RAMIFLORE (ra-mi-flor'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent sur les rameaux. Le nerprun est ramiflore.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche, et *flores*, fleurs.

† RAMIFOLIÉ, ÉE (ra-mi-fo-li-é), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à un rameau.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche, et *forma*.

† RAMILLES (ra-mi-l'), *s. f.* Menues branches d'arbres. ‖ 2° *Au sing.* Terme de botanique. Nom donné aux plus petites et dernières subdivisions des rameaux. ‖ Bourgeons, feuilles de la dernière sève, qui ont cessé de croître en longueur, et dont l'extrémité est terminée par un œil bien formé.

— HIST. XIIIe S. Lors [il] a trouvé un vilain qui taille Ramille par son four chaufler, *Ren.* 29013. ‖ XVIe S. Il s'estoit lingéré de aller.... copper, prendre et emporter de ces petites ramilles et menue ture de bois, DU CANGE, *ramilia*.

— ETYM. *Ramus* 1, avec la terminaison diminutif *ille*; provenç. *ramilla*, rameau.

† RAMINAGROBIS (ra-mi-na-gro-bis) ou ROMINAGROBIS (ro-mi-na-gro-bis), *s. m.* Nom donné par plaisanterie au chat. Les beaux chats d'Espagne ne sont que des chats brûlés au prix de lui, et Rominagrobis même (vous savez bien madame, que Rominagrobis est un des chats) ne saurait avoir meilleure mine, VOLT. *Lett.* 1853. Or bien, sans crier davantage, Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis; C'était un chat vieux comme un décret ermite..... LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Une jeune souris, de peu d'expérience, Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence. Et payant de raisons le Raminagrobis, IB. *Fabl.* III, 8.

— HIST. XVIe S. Nous avons ici, près la Villaumere, un vieux poinct chet Raminagrobis, lequel en seconde noyce espouse la grande pourre dont naquit la belle bisoche, RAB. *Pant.* III, 31. Cela tenoit plus d'un grand satuape, d'un soudan, lequels sesiudient trop à tenir leur gravité et reputation, et à faire des ramingrobis de guerre, BRANT. *Capit. franç.* I, III, p. 86, dans LACURNE.

— ETYM. Origine dont on ne connaît que la finale *gro-bis* (voy. MOG-BIS). Quant à *ramina*, Le Duchat y voit *raoul*, dit pour matou, et *herraine* ou *mine*; Borel, *domine grobis*; Joubert, *rominer*, qui se dit en Lorry du murmure de satisfaction des chats. Cette dernière étymologie paraît véritable.

RAMINGUE (ra-min-gh'), *adj.* Terme de manége. Cheval ramingue, cheval qui se défend contre l'éperon, ne voulant pas avancer dès qu'il le sent.

— ETYM. Provenç. *ramenc*; ital. *ramingo*; du lat. *ramus*, branche. *Ramenc* et *ramingo* se disent du faucon branchier, *ramus* encore et ne restant pas en place; de là le sens d'indocile.

† RAMIPARE (ra-mi-pa-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui pousse des rameaux. ‖ Se dit des polypiers. Le polype à bras nous a offert un animal qui, multipliant par regions, peut être nommé à bon droit ramipare, BOSC, *Contempl. nat.* Œuv. t. VIII, p. 295, dans POUCHET.

— ETYM. Lat. *ramus*, branche, et *parere*, produire.

† RAMISTE (ra-mi-st'), *adj.* Consonnes ramistes, se dit du *p* et du *v*, qu'on appelait autrefois consonne et sa consonne.

— ETYM. *Ramus*, grammairien du XVIe siècle qui distingua ces consonnes.

† RAMISTES (ra-mi-st'), *s. m. pl.* Les partisans du musicien Rameau, par opposition aux vieux lesmans de la musique de Lulli ou lullistes. ‖ On a aussi appelé ramistes les théoriciens qui soutenaient la doctrine de la basse fondamentale inventée par le célèbre compositeur.

† RAMONDRIR (ra-mon-drir), *v. a.* Rendre moindre de nouveau. L'ordinaire était mesquin, on l'a encore ramondri, *Dict. de l'Acad.* 1838.

— ETYM. *Re-*, et *amoindrir*.

† RAMOIR (ra-moir), *s. m.* Outil dont le coffretier se sert pour tasser et polir le bois.

RAMOITI, IE (ra-moi-ti, i), *part. passé* de ramoitir.

RAMOITIR (ra-moi-tir), *v. a.* ‖ 1° Rendre moite de nouveau. La terre s'était séchée, cette pluie l'a ramoitie. ‖ Terme d'imprimerie. Remouiller les laines, les tympans, les humecter avec une éponge imbibée d'eau. Du papier ramoiti aussi bien que frais, on s'en servit pour l'impression. ‖ 2° Se ramoitir, *v. réfl.* Devenir plus moite.

— HIST. XVIe S. La moiteur des poulx esveus [aqueux] et terre rameine d'ceulx pays qui sont vers les marches de Flandre, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 17.

— ETYM. *Re-*, *d*, et *moite*.

† RAMOLLITSSEMENT (ra-mol-li-se-man), *s. m.* Action de ramollir; résultat de cette action.

— HIST. XVIe S. Remollissement, MONET, *Dict.*

RAMOLLI, IE (ra-mo-li, lie), *part. passé* de ramollir. ‖ 1° Rendu mou. Verjus ramolli par les pluies. ‖ *Fig.* Les hommes naturellement laborieux et si guerriers, mais à la fin ramollis par leur abondance, comme il arrive toujours, avaient besoin d'un tel spectacle, VOLT. *Mœurs*, 81, t. II. ‖ Rendre et fig. Devenu brûlé, par allusion au ramollissement du cerveau, qui éteint les facultés intellectuelles. Il est ramolli, et, substantivement, c'est un ramolli.

RAMOLLIR (ra-mo-lir), *v. a.* ‖ 1° Rendre mou. Ramollir de la cire. ‖ Terme de fauconnerie. Ramollir un oiseau, le dresser sur quelque vase ou éponge trempée. ‖ 2° *Fig.* Rendre mou, énerver soit le corps, soit l'âme. L'oisiveté ramollit les courages, VAUGEL. *Q. C.* v, 2. On a même écrit que Sésostris fut le premier à ramollir, après ses conquêtes, les mœurs de ses Égyptiens, dans la crainte des révoltes, SOREL, *Bibl. fr.* I, 2. Vous avez beau ramollir son corps dans l'inaction vous n'en rendez pas son entendement plus flexible, L. J. ROUSS. *Em.* II. ‖ 3° Se ramollir, *v. réfl.* Devenir mou. Cette même chaleur a si fortement agi sur les neiges, qu'elles se sont extrêmement ramollies, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, 1796, 1re part. *Fig.* Que son cœur ne se ramollisse pas en écrivant des choses si tendres, ROUS. *Lett.* 533. ‖ Son cœur s'est ramolli, se dit d'un homme qui s'est relâché de sa première sévérité. ‖ 4° *Fig.* Se ramollir devient. Devenir imbécille, par allusion au ramollissement du cerveau.

— REM. Ramollir a pris par l'usage une acception qui le confond avec amollir.

— HIST. XVIe S. Ces paroles et autres ramolliront et adoucirent grandement le courage et le mauuaistent du roi d'Angleterre, MONST. I, 298. ESTT^e S. .... Elle a les mamelles ramollies, et son ventre est grandement enflé et plus dur, PARÉ, XVIII, 34.

— ETYM. *Re-*, et *émoliir*.

Digitized by Google

RAMOLLISSANT, ANTE (ra-mo-li-san, san-t'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des remèdes qui ramollissent, qui relâchent. ‖ Fig. Nous avons traité diligemment ce riche cruel, que d'huiles ramollissantes, que de fomentations nous avons misse ce corps! *Sorbait, Imprimit. fin.* 3. ‖ *S. m.* Un ramollissant.

‖ **RAMOLLISSEMENT** (ra-mo-li-se-man), *s. m.* ‖ 1° Etat de ce qui est ramolli. Le ramollissement de la cire. L'expérience du ramollissement des os par un acide. BONNET, *Consid. corps org.* Chap. I, v, p. édition. DANS PUTOIRE ‖ 2° Terme de médecine légale organique, ou plutôt altération particulière de la nutrition, caractérisée par une diminution de la cohésion naturelle à chaque tissu. ‖ Le ramollissement du cerveau, lésion grave du cerveau, tantôt aiguë, tantôt chronique; elle s'accompagne d'une altération profonde des facultés intellectuelles.

— ÉTYM. *Ramollir*.

RAMON (ra-mon), *s. m.* ‖ 1° Terme vieilli. Balai. ‖ 2° Terme de tanneur. Lalat fait de ramassoir d'arbres, pour nettoyer les allées d'un jardin.

— HIST. XVI° S. A tout un ramon de bobon! tancez une bonne femme! *n. REGN. Satire sen. 1° Sat.* Sa bonne femme, qui menageoit par leins, en sa main tenant un ramon, demanda : qui est cela? LOUIS II, *Nouv.* 1.

— ÉTYM. *Rame* 1, et la finale *on*.

RAMONAGE (ra-mo-naj) *s. m.* Action de ramoner.

RAMONÉ, ÉE (ra-mo-né, née), *part. passé* de ramoner. Cheminée mal ramonée.

RAMONER (ra-mo-né), *v. a.* ‖ 1° Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en faire sa suie. ‖ Fig. Et je [ce]... demeu.. Ramoner quelqu'un, le gronder. Il est à nine vive réprimande. ‖ 2° Se ramoner *v. réfl.* E... ramoné. Les cheminées se ramonent tous les ans.

— REM. L'académie ne met qu'une n à *ramoner*; dans les mots de ce genre elle en met une à *ramonage*, etc. Il faudrait, pour être conséquente, et le moins serait de ne mettre qu'une r.

— HIST. XVI° S. Il n'a chamineste pelle, Qui ne sait bien ramoner One[ramoner One]. pouvre fille trouvée, FLEURET, I, p. 324. ‖ XIV° S. A Pierre de Cassilag, pour ramoner et nettoyer le manteau et les feus avoit en[CAPTIAUX *Régence d'Aubert de Parme* p. 88. ‖ XV° S. Il [le roi] sent mieulx l'ung d'autre aux aspès nous, tant qu'ils peuvent, ramoune de bref à la force des bras, *Percefforest* I, 3, p. 81, v°. ‖ XVI° S. Une cheminée à ramoner. Pierre de Corneille (comme qu'elle fost No..nand); c'est-à-dire : il avoit prins un pays auprès, que ramon estoit un valet, et ramonoit. *Contes d'Eutrapel*, XXIII, nouvelle : Rabelaisiens mal cognoissés, mes pro. *Contes*, XVIII.

— ÉTYM. *Ramon*; picard, *ramonner*, balayer.

‖ **RAMONERIE** (ra-mo-te-ri) *s. f.* Terre de meunerie. Aparails à boeses fixes tanoés à des plateaut ou disques horizontaux tournant en vesus d'une meule ordinaire, tantôt à des arbres horizontaux oscillant ou tournant d'une manière rapide dans l'intérieur d'un cylindre ou d'un cône fixe; ils sont destinés à nettoyer les grains.

— ÉTYM. *Ramon*.

RAMONEUR (ra-mo-neur), *s. m.* ‖ 1° Celui dont le métier est de ramoner les cheminées. Nor coiffeur, un ramoneur. Le chevalier de Boufflers vous porte un éventail que je trouve fort joli : ce ne sont plus de petits ramoneurs, il n'y en a plus que trente; ce sont de petits ramoneurs les plus jolis du monde. SÉV. 8 mai 1678. ‖ 2° Sorte de canal d'un tonnage entre 80 et 100 tonneaux, sur le canal du Midi.

— ÉTYM. *Ramoner*.

‖ **RAMONNETTE** (ra-mo-nè-t'), *s. f.* Sorte de brosse. Rosettes ou choux à sculpter, ramonnettes anglaises, etc. *Bricol. du roi*, nov. 1660, *Satyr.* ‖ On trouve aussi raymonnette.

RAMPANT, ANTE (ran-pan, pan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui rampe, en parlant des animaux. Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi. SOU. *Sat.* VII. Non, tu n'es pas un aigle, on cesse les serpents.... Et déjà sur le dos de ces monstres rampants Du fier vengeur de l'aigle il imprimait la trace, C. DELAV. *Messéniennes*, IV, 7, *Lord Byron*. ‖ Terme de blason. Se dit, en général, de tous les animaux qui sont représentés debout et s'élevant comme le long d'une rampe : il est opposé à passant. ‖ *S. m. pl.* Ordre de mammifères. ‖ 2° Il se dit aussi des végétaux étalés sur le sol. Plante rampante. ‖ Tige rampante, tige qui est couchée sur la terre et qui s'y fixe par des racines adventives. ‖ Racine rampante, celle qui court horizontalement entre deux terres, en jetant çà et là des ramifications latérales et des tiges. ‖ Plante rampante, surtout chez les auteurs un peu anciens, signifie aussi plante grimpante. Lorsque les Européens abordèrent aux Antilles, ils les trouvèrent couvertes de grands arbres, liés pour ainsi dire les uns aux autres par des plantes rampantes qui, élevant comme du lierre.... RAYNAL, *Hist. philt.* X, 3. ‖ 3° Fig. Qui est dans une situation humble, basse. Je n'ai pas eu ce défaut qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : il n'y a que moi sur la terre, MASS. *Carême, Mauvais riche*. Comme une grêle [était le plus obscur et le plus rampant, MARM. *Arrest, Mort du prince*. ‖ 4° Fig. Qui s'abaisse, qui ne garde pas sa dignité devant la puissance, la richesse. Un esprit bas, rampant, qui ne sera que la fange. TH. CORN. *D. Cés. d'Ar.* III, 4. On les voit aussi rampants qu'ils ont été hautains, REN. *Tel.* XIII. De l'esprit pour ramper! Nompareur se fit du mien; médiocre et rampant, et ton arrive à tout. STE-MARC. *Mar. de Figaro*, 13, 8, 1. Subtiniaverens... Vile [Pme de Coulanges] ne fi sulleners; au cour chez Mme de Monespan [des fruidems de Mme de Ludres], quoique des campanies eussent à la bas eues pour elle. SÉV. 1677, ‖ Il se dit aussi des choses. Larmes, soupirs, baisers pour les petites âmes Ce commerce rampant de soupirs et de flammes, REN. *Nouv.* 2. Ils resident toujours dans une soumission rampante, MARM. *Gramm.* 5. La souplesse, la lassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout, l'air de tenant n'est pas fait pour lui. Aussi, les unes et les unes vides de la plaire ST-MAR. 406, 78. Si je savais lorer en face, ils dans un éloge impudent. Au ton rampant, ... Ils [le Père l'a] découvert, MARM. *Arrest, Epist. P. Bougeant*, I. Style rampant, style bas et plat. Son style de Bossuet, tout point élegant n'est pas rampant, mais simple, noble, et est une sorte de milieu de bas et de rampant, NOUIN, *Hist. mes.* liv. XII, ch. II, 2. ‖ On dit même : termes rampants, style rampant. Pour ne pas abuser de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme chaud en, marmite, graisse, intestins.... Ils se servent dans leurs écrits, *Traité des Etudes* IV, p. 1, 1° Il fut enfin en possession de mes cheveux, celui-là, je crois, le second tous termes de discussion, tirés d'une prose rampante, VOLT. *Comm. Pierre*. ‖ 5° Terme d'architecture. Il se dit, en parlant d'une surface. Voûte rampante. ‖ *S. m.* La rampant d'un escalier. ‖ Le rampant d'un escalier ou tout qui n'est ni horizontal ni vertical. ‖ Terme de menuiserie. Pièce rampante, toute pièce posée dans une situation inclinée. ‖ 6° Terme de chirurgie. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions sont en une partie en manière de spirale. ‖ 7° *S. m.* Terme de fortification. Rampant, espace de cinquante pieds en la voûte d'un fourneau à rabattre et la cheminée, par lequel s'échappe la fumée. *Encyclop.* VII, 1. Un rampant est la fourrée de rampans [c'est la bête rampante du blason], avecques une grant boart [bête] de la longueur de la cesse, *Edit. des rois*, 8e série, t. I, p. 146.

RAMPE (ran-p'), *s. f.* ‖ Montée d'un escalier qui conduit d'un palier à l'autre (en ce sens les architectes disent aujourd'hui volée). En face d'un escalier on a placé une statue de Minerve, et aux rampes du côté, LA PORT. *Psyché*, I, p. 163. Elle traversa la cour en courant comme une folle, et monta à perdre haleine quelques degrés pour arriver à la première rampe avant d'achever de monter, *id.* I, p. 164. *Hist. v.* I, 1. Rampe courbe, portion d'escalier à vis, ou suspendu à vis, dont les marches sont posées ordinairement sur une voûte rampante. ‖ Rampe se dit aussi d'un plan incliné sur lequel sont établis les degrés ou marches d'un escalier. ‖ 2° Balustrade qui règne le long des marches d'un escalier. Prenez la rampe pour descendre. ‖ 3° Rangée de lumières placée au bord de la scène sur un théâtre. Baisser la rampe. Lever la rampe. Allumer la rampe. Ce nom vient de ce que les petits-maîtres autrefois se plaçaient volontiers sur le théâtre; et, comme ils étaient toujours là dès l'heure du spectacle, une rampe en fer les empêchait de tomber dans l'orchestre; de là ce nom de rampe donné à cette partie de l'avant-scène, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Ac. de musique*, t. I, p. 323. ‖ 4° Rampe de chevaux, l'inclinaison des chevrons d'un comble. ‖ 5° Terme en pente servant de voie de communication. Une rampe plantée d'arbres conduit à une belle habitation. On arrivait par une rampe douce au haut du rempart. Une rampe de gazon très-escarpée la séparait d'un vaste parterre, DENIS, *Mères vic.* t. II, p. 78, dans POUGENS. ‖ En termes de fortifications, la rampe est une pente douce, qui se fait le long du talus d'un rempart, et qu'on place suivant l'occasion et le besoin. ‖ 8° La pente d'une colline, d'une montagne. On avait pratiqué sur la rampe de ces montagnes une espèce de chemin assez large, DIDER. *Salon de 1767*, t. IV, p. 103, dans POUGENS. ‖ 7° Suite de chandeliers qui accompagnent les cercles d'une cascade et forment une succession de jets. ‖ 8° Terme d'anatomie. Rampe du limaçon, nom donné aux deux cavités du limaçon, dans l'oreille : l'externe ou supérieure est appelée rampe tympanique; l'interne ou inférieure est dite rampe tympanique.

— ÉTYM. VOY. RAMPER; frât. *rampa*, griffe, *rampo*, crochet.

‖ **RAMPEAU** (ran-pô), *s. m.* Partie de quilles qui se joue en un seul coup de boule. ‖ Second coup de la partie qui se joue en deux coups.

— HIST. XVI° S. Je luy mandray que je ne voulois pas qu'il fust fait de luy un rampeau du capitaine Arne qui venait d'être tué], et qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave et vaillant capitaine et une compagnie de gens d'armes, sans en perdre deux, MONLUC, *Mém.* I. 2, p. 88, dans LACURNE.

RAMPEMENT (ran-pe-man), *s. m.* Action de ramper. Sous la figure du serpent, dont le rampement incessant fait une vive image des dangereuses instructions et des détours hilieux de l'esprit mêlé. Dieu fait voir à Eve notre mère son ennemi rusé, sous. *Hist.* II, 1.

— ÉTYM. *Ramper*.

RAMPER (ran-pé), *v. n.* ‖ 1° Se traîner sur le ventre, en parlant des serpents, des vers et autres animaux semblables. Les vers qui rampent sous l'herbe. J'ai bien dû horreur de vous que des feus, que des fers Et de tous les serpents qui rampent sur la terre, CORN. *Cid*, IV, 3, et ce mot s'applique à un de ses bras et de rampant, MOLIÈR, *Mal. imag.* III, 12, sc. 3. ‖ On dit même : termes rampants, style rampant. Pour ne pas abuser de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme chaud en, marmite, graisse, intestins.... Ils se servent dans leurs écrits, *Traité des Etudes* IV, p. 1. ‖ Il fut enfin en possession de mes cheveux, celui-là, je crois, le second tous termes de discussion, tirés d'une prose rampante, VOLT. *Comm. Pierre*. ‖ 2° Terme d'architecture. Il se dit, en parlant d'une surface. Voûte rampante. ‖ *S. m.* La rampant d'un escalier. ‖ Le rampant d'un escalier ou tout qui n'est ni horizontal ni vertical. ‖ Terme de menuiserie. Pièce rampante, toute pièce posée dans une situation inclinée. ‖ 3° Terme de chirurgie. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions sont en une partie en manière de spirale. ‖ 7° *S. m.* Terme de fortification. Rampant, espace de cinquante pieds en la voûte d'un fourneau à rabattre et la cheminée, par lequel s'échappe la fumée. *Encyclop.* VII, 1. Un rampant est la fourrée de rampans [c'est la bête rampante du blason], avecques une grant boart [bête] de la longueur de la cesse, *Edit. des rois*, 8e série, t. I, p. 146.

RAMPE (ran-p'), *s. f.* ‖ Montée d'un escalier qui conduit d'un palier à l'autre (en ce sens les architectes disent aujourd'hui volée). En face d'un escalier on a placé une statue de Minerve, et aux rampes du côté, LA PORT. *Psyché*, I, p. 163. Elle traversa la cour en courant comme une folle, et monta à perdre haleine quelques degrés pour arriver à la première rampe avant d'achever de monter, *id.* I, p. 164. *Hist. v.* I, 1. ‖ Rampe courbe, portion d'escalier à vis, ou suspendu à vis, dont les marches sont posées ordinairement sur une voûte rampante. ‖ Rampe se dit aussi d'un plan incliné sur lequel sont établis les degrés ou marches d'un escalier. ‖ 2° Balustrade qui règne le long des marches d'un escalier. Prenez la rampe pour descendre. ‖ 3° Rangée de lumières placée au bord de la scène sur un théâtre. Baisser la rampe. Lever la rampe. Allumer la rampe. Ce nom vient de ce que les petits-maîtres autrefois se plaçaient volontiers sur le théâtre; et, comme ils étaient toujours là dès l'heure du spectacle, une rampe en fer les empêchait de tomber dans l'orchestre; de là ce nom de rampe donné à cette partie de l'avant-scène, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Ac. de musique*, t. I, p. 323. ‖ 4° Rampe de chevaux, l'inclinaison des chevrons d'un comble. ‖ 5° Terme en pente servant de voie de communication. Une rampe plantée d'arbres conduit à une belle habitation. On arrivait par une rampe douce au haut du rempart. Une rampe de gazon très-escarpée la séparait d'un vaste parterre, DENIS, *Mères vic.* t. II, p. 78, dans POUGENS. ‖ En termes de fortifications, la rampe est une pente douce, qui se fait le long du talus d'un rempart, et qu'on place suivant l'occasion et le besoin. ‖ 8° La pente d'une colline, d'une montagne. On avait pratiqué sur la rampe de ces montagnes une espèce de chemin assez large, DIDER. *Salon de 1767*, t. IV, p. 103, dans POUGENS. ‖ 7° Suite de chandeliers qui accompagnent les cercles d'une cascade et forment une succession de jets. ‖ 8° Terme d'anatomie. Rampe du limaçon, nom donné aux deux cavités du limaçon, dans l'oreille : l'externe ou supérieure est appelée rampe tympanique; l'interne ou inférieure est dite rampe tympanique.

— ÉTYM. VOY. RAMPER; frât. *rampa*, griffe, *rampo*, crochet.

‖ **RAMPEAU** (ran-pô), *s. m.* Partie de quilles qui se joue en un seul coup de boule. ‖ Second coup de la partie qui se joue en deux coups.

— HIST. XVI° S. Je luy mandray que je ne voulois pas qu'il fust fait de luy un rampeau du capitaine Arne qui venait d'être tué], et qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave et vaillant capitaine et une compagnie de gens d'armes, sans en perdre deux, MONLUC, *Mém.* I. 2, p. 88, dans LACURNE.

RAMPEMENT (ran-pe-man), *s. m.* Action de ramper. Sous la figure du serpent, dont le rampement incessant fait une vive image des dangereuses instructions et des détours hilieux de l'esprit mêlé. Dieu fait voir à Eve notre mère son ennemi rusé, sous. *Hist.* II, 1.

— ÉTYM. *Ramper*.

RAMPER (ran-pé), *v. n.* ‖ 1° Se traîner sur le ventre, en parlant des serpents, des vers et autres animaux semblables. Les vers qui rampent sous l'herbe. J'ai bien dû horreur de vous que des feus, que des fers Et de tous les serpents qui rampent sur la terre, CORN. *Cid*, IV, 3, et ce mot s'applique à un de ses bras et de rampant, MOLIÈR, *Mal. imag.* III, 12, sc. 3. ‖ On dit même : termes rampants, style rampant. Pour ne pas abuser de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme chaud en, marmite, graisse, intestins.... Ils se servent dans leurs écrits, *Traité des Etudes* IV, p. 1. ‖ Il fut enfin en possession de mes cheveux, celui-là, je crois, le second tous termes de discussion, tirés d'une prose rampante, VOLT. *Comm. Pierre*. ‖ 2° Terme d'architecture. Il se dit, en parlant d'une surface. Voûte rampante. ‖ *S. m.* La rampant d'un escalier. ‖ Le rampant d'un escalier ou tout qui n'est ni horizontal ni vertical. ‖ Terme de menuiserie. Pièce rampante, toute pièce posée dans une situation inclinée. ‖ 3° Terme de chirurgie. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions sont en une partie en manière de spirale. ‖ 7° *S. m.* Terme de fortification. Rampant, espace de cinquante pieds en la voûte d'un fourneau à rabattre et la cheminée, par lequel s'échappe la fumée. *Encyclop.* VII, 1. Un rampant est la fourrée de rampans [c'est la bête rampante du blason], avecques une grant boart [bête] de la longueur de la cesse, *Edit. des rois*, 8e série, t. I, p. 146.

RAMPE (ran-p'), *s. f.* ‖ Montée d'un escalier qui conduit d'un palier à l'autre (en ce sens les architectes disent aujourd'hui volée). En face d'un escalier on a placé une statue de Minerve, et aux rampes du côté, LA PORT. *Psyché*, I, p. 163. Elle traversa la cour en courant comme une folle, et monta à perdre haleine quelques degrés pour arriver à la première rampe avant d'achever de monter, *id.* I, p. 164. *Hist. v.* I, 1. ‖ Rampe courbe, portion d'escalier à vis, ou suspendu à vis, dont les marches sont posées ordinairement sur une voûte rampante. ‖ Rampe se dit aussi d'un plan incliné sur lequel sont établis les degrés ou marches d'un escalier. ‖ 2° Balustrade qui règne le long des marches d'un escalier. Prenez la rampe pour descendre. ‖ 3° Rangée de lumières placée au bord de la scène sur un théâtre. Baisser la rampe. Lever la rampe. Allumer la rampe. Ce nom vient de ce que les petits-maîtres autrefois se plaçaient volontiers sur le théâtre; et, comme ils étaient toujours là dès l'heure du spectacle, une rampe en fer les empêchait de tomber dans l'orchestre; de là ce nom de rampe donné à cette partie de l'avant-scène, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Ac. de musique*, t. I, p. 323. ‖ 4° Rampe de chevaux, l'inclinaison des chevrons d'un comble. ‖ 5° Terme en pente servant de voie de communication. Une rampe plantée d'arbres conduit à une belle habitation. On arrivait par une rampe douce au haut du rempart. Une rampe de gazon très-escarpée la séparait d'un vaste parterre, DENIS, *Mères vic.* t. II, p. 78, dans POUGENS. ‖ En termes de fortifications, la rampe est une pente douce, qui se fait le long du talus d'un rempart, et qu'on place suivant l'occasion et le besoin. ‖ 8° La pente d'une colline, d'une montagne. On avait pratiqué sur la rampe de ces montagnes une espèce de chemin assez large, DIDER. *Salon de 1767*, t. IV, p. 103, dans POUGENS. ‖ 7° Suite de chandeliers qui accompagnent les cercles d'une cascade et forment une succession de jets. ‖ 8° Terme d'anatomie. Rampe du limaçon, nom donné aux deux cavités du limaçon, dans l'oreille : l'externe ou supérieure est appelée rampe tympanique; l'interne ou inférieure est dite rampe tympanique.

— ÉTYM. VOY. RAMPER; frât. *rampa*, griffe, *rampo*, crochet.

‖ **RAMPEAU** (ran-pô), *s. m.* Partie de quilles qui se joue en un seul coup de boule. ‖ Second coup de la partie qui se joue en deux coups.

— HIST. XVI° S. Je luy mandray que je ne voulois pas qu'il fust fait de luy un rampeau du capitaine Arne qui venait d'être tué], et qu'il suffisoit d'avoir perdu un brave et vaillant capitaine et une compagnie de gens d'armes, sans en perdre deux, MONLUC, *Mém.* I. 2, p. 88, dans LACURNE.

RAMPEMENT (ran-pe-man), *s. m.* Action de ramper. Sous la figure du serpent, dont le rampement incessant fait une vive image des dangereuses instructions et des détours hilieux de l'esprit mêlé. Dieu fait voir à Eve notre mère son ennemi rusé, sous. *Hist.* II, 1.

— ÉTYM. *Ramper*.

RAMPER (ran-pé), *v. n.* ‖ 1° Se traîner sur le ventre, en parlant des serpents, des vers et autres animaux semblables. Les vers qui rampent sous l'herbe. J'ai bien dû horreur de vous que des feus, que des fers Et de tous les serpents qui rampent sur la terre, CORN. *Cid*, IV, 3, et ce mot s'applique à un de ses bras et de rampant, MOLIÈR, *Mal. imag.* III, 12, sc. 3. ‖ On dit même : termes rampants, style rampant. Pour ne pas abuser de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme chaud en, marmite, graisse, intestins.... Ils se servent dans leurs écrits, *Traité des Etudes* IV, p. 1. ‖ Il fut enfin en possession de mes cheveux, celui-là, je crois, le second tous termes de discussion, tirés d'une prose rampante, VOLT. *Comm. Pierre*. ‖ 2° Terme d'architecture. Il se dit, en parlant d'une surface. Voûte rampante. ‖ *S. m.* La rampant d'un escalier. ‖ Le rampant d'un escalier ou tout qui n'est ni horizontal ni vertical. ‖ Terme de menuiserie. Pièce rampante, toute pièce posée dans une situation inclinée. ‖ 3° Terme de chirurgie. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions sont en une partie en manière de spirale. ‖ 7° *S. m.* Terme de fortification. Rampant, espace de cinquante pieds en la voûte d'un fourneau à rabattre et la cheminée, par lequel s'échappe la fumée. *Encyclop.* VII, 1. Un rampant est la fourrée de rampans [c'est la bête rampante du blason], avecques une grant boart [bête] de la longueur de la cesse, *Edit. des rois*, 8e série, t. I, p. 146.

Digitized by Google

heureux Où Cornelille et Racine étaient déjà fameux, FIN. *Héroin.* 12. 8. Ils rampaient à mes pieds, ils sont ici mes maîtres, VOLT. *Olymp.* II, 6. Le rampe sous la chaîne Du plus modique emploi, MÉHAN. *Vocation.* ‖ Par extension. Si les sciences se sont trop élevées vers le ciel, s'il a été avantageux de les rapprocher vers la terre, il ne faut point les condamner à y ramper, CONDORCET, *Duhamel.* ‖ S'humilier. Il rend honneur au prochain.... il ne refuserait pas, s'il la fallait, de ramper sur la poussière, et sous les pieds du prochain, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 178. Ils (les premiers chrétiens) ne connaissaient rien de plus pénible que de ramper dans la boue, MASS. *Pet. carême*, *Caract. de la grand. de J. C.* ‖ 8° Fig. S'abaisser d'une façon abjecte devant la puissance, la richesse, la faveur. Une foule d'corgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA BRUY. VI. 7. Je vous avertis qu'il est fort vain : il aime à voir ramper devant lui les autres domestiques, LESAGE, *Gil. Bl.* III, 3. Nous n'avons que deux jours à vivre ; ce n'est pas la peine de les passer à ramper sous des coquins méprisables, VOLT. *Lett. Helvétius*, 16 juillet 1760. Comme la peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'il se rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger et qu'il confère toutes les magistratures, *Anach. Ch.* 82. Vous vous rampiez tous, ô rois qu'en dédie, RÉA. *Le Dieu des bonnes gens.* ‖ Poétiquement. Beaux-arts, deux bienfaisants.... Sur le front des époux ils font ramper l'hymen. Il n'a! point fait ramper vos lauriers trop jaloux, A. CHÉN. *Elég.* XVI, ‖ 9° En parlant d'un écrivain, du style, être bas, sans élévation. Ils (certains poètes) rampent bassement, faibles d'inventions, RECNIER, *Sat.* IX. Si nous ne nous permettions quelque chose du plus ingénieur que le cours ordinaire de la passion, nos poèmes ramperaient souvent, CORN. *Cid, Examen.* L'autre a peur du rampet et se perd dans la cime, BOIL. *Art p.* I. Ses vers lâches et prosaïques, dépouillés d'agrément, Toujours baisent la terre et rampent tristement, ID. ib. II.

— HIST. XIVe s. A tant la reine fit passeront en rampant, *Rois*, p. 40. ‖ XIIIe s. La mers et toutes les choses rampans loer doivent Dieu, *Psautier*, f. 82. Par fol, dist Beiin le moton, Ja n'aprés conques à rampet. Dest Berarre ! je ne me remuerai, CHRON. Une des barons de Tost en contremont rampolt, Et il autre trestont, chascuns d'eus la sivoit, *Ch. d. Ant.* VI, 2344. Ses ours [son cou], ses bras [ses membres] n'est onques à sejour, Ains tire au rumper nuit et jour Ament, et ost : je rumperai, Et haut en chiere serai, HAUDRICHE DE COUCY, I, p. 471. ‖ XIVe s. Tant burent de bon vin no gent en assaillant, Qu'il en furent plus fier que nul lyon rampant, *Guesclin*, 20128. Chascune de ces nierres sont dites ambulatives, quant il [elles] rampent et s'estendent d'un lieu en autre, M. DE MONDEVILLE, F. 76, bis, verso. Serpigo est une aspreté qui naist en la peau, LANFRANC, F. 43. ‖ XVIe s. Les Escots establis sur deux croupes de montagnes, là où l'on ne peut honnement monter ni rumper pour aux assaillir, FROISS. I, 1, 41. ‖ XVIIe s. Qui roca et monte comme lyerne rampereni, J. MAROT, V, 87. D'ung sault persoyt une fossat, montoyt sur ung aultre, encontre une murrille, et rampoyt en cette façon à une fenestre de la haulteur d'une lance, RAB. *Garg.* I, 32. Y apparoissoyent, on demy jour, aulcunes limasson en ung lieu, rampans sur les raisins ; en aultres..., ID. *Pant.* V, 38. Soudain la remonnaie à l'aile bien agile, Dessus le mur rampée, espouvanta la ville, RONS. 272. Et à ceux qui pourroient vivement empescher De rumper l'heresis à force de prescher, ID. 896. Nostre langue encores rempahie à terre, ID. BELL. I, 10, *verso*. Rampant au limon de la terre, je ne laisse pas de remarquer jusques dans les nues la hauteur inimitables d'aulcunes ames heroïques, MONT. I, 362.

— ETYM. Provenç. *rampar*. On a voulu tenté de chercher l'étymologie dans la latin *repere*. Mais le sens s'y oppose, puisque *ramper* dans l'historique veut aussi bien dire grimper que ramper. Il faut donc le rattacher, avec Diez, au germanique : *hamand*, *rapen*, saisir, attirer à soi (l'italien *rampare*, saisirle donner des coups de griffe); bavarois, *rampfen*. La série des sens est s'accrocher, grimper, aller à quatre pattes, rampar.

† RAMPICHET (ran-pi-ché), s. m. Grimpereau.

— ETYM *Rampet*, au sens de grimpet.

RAMPIN (ran-pin), *adj.* m. Chevral rampin, chevral qui prescrit une défectuosité des pieds, dans laquelle la paroi ne trouve redressée au delà de la perpendiculaire, de sorte que le bord supérieur de la pince est plus avancé que l'inférieur. ‖ On dit de même : pied rampin.

— ETYM. *Ramper*.

† RAMPISTE (ran-pi-st), s. m. Menuisier qui fait des rampes d'escalier.

† RAMPONNEAU (ran-po-nô), s. m. Jouet d'enfant qui consiste en un petit cylindre de moelle de sureau, au bout duquel on a mis un pon de plomb, dont le poids fait relever le jouet quand on le culbute.

† RAMULE (ra-mu-l'), s. f. Terme de botanique. Rameau avorté ou métamorphosé qui simule une tige. Les asperges, le petit houx présentent des ramules.

— ETYM. Lat. *ramulus*, diminutif de *ramus*, branche.

† RAMULEUX, EUSE (ra-mu-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des ramules.

† RAMULIFORE (ra-mu-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs sur les ramules, par exemple : le petit houx.

— ETYM. *Ramule*, et *flore*.

† RAMUNCULE (ra-mon-ku-l'), s. f. Petit rameau. Chaque branche, chaque ramon, chaque ramuncule et même chaque feuille sont si bien des arbres en petit que..... SONNET, *Paling. phil. IV*, 3.

— ETYM. Dimin. de *ramon*, rameau.

RAMURE (ra-mu-r'), s. f. ‖ 1° Ensemble des branches d'un arbre. Jeune, l'aimais les bois; sous leurs verses ramures Qui des flots de la mer imitent les murmures, Je venais souvent, non sans quelque douceur, P. LEBRUN, *Poés. t.* II, 4. Mon âme est la forêt dont les sombres ramures S'emplissent pour vous aux plus sombres murmures Et de rayons dorés! V. HUGO, *Feuilles d'aut.* IV. ‖ 2° Bois d'un cerf, d'un daim. Les valets font cent tours, l'entendant même; et ce qui l'avenure N'aperçoit au cor, ni ramure, Ni cerf enfin, LA FONT. *Fabl.* IV, 21.

— HIST. XVIe s. Il ne s'en faut que ramurest cors, Que vous, jeune roy, voyez Rems bestes [que les cerfs], MAROT, III, 149. Si on chaste le cerf avant qu'il porte sa rameure, il n'en porrera jamais, PARÉ, VI, 18. Lesquelles [branches de mûrier] avec toute leur rameure, frès porter en la maison, O. DE SERRES, 688.

— ETYM. *Rome* 1.

† RAMUSCULE (ra-mu-sku-l'), s. m. Terme didactique. Très-petite division d'une branche, soit en botanique, soit en anatomie.

— ETYM. Lat. *ramusculus*, dimin. de *ramus*, branche.

† RANATRE (ra-na-tr'), s. m. Insecte de l'ordre des hémiptères.

† RANCARD (ran-kar-ka), s. m. Sorte de fausdon d'Amérique.

† RANCART (ran-kar), s. m. Location populaire. Mettre au rancart, mettre de côté, au rebut dans un coin.

— ETYM. Supposera-t-on *rang* et *quart*, c'est-à-dire au quatrième rang? Bandet suppose qu'il faudrait écrire *renoart* pour *re-dart*.

RANCE (ran-s'), *adj.* ‖ 1° Se dit d'un corps gras qui, par l'influence de l'air, dont il a absorbé l'oxygène, a pris une odeur forte et une saveur désagréable, dues au développement d'acides gras. Du lard, de l'huile rance. ‖ Substantivement, sentir le rance. ‖ Fig. et familièrement. Il est temps de venir au procès que d'Autin intenta sur des chimères aussi folles que rances de l'ancienne duché-pairie d'Epernon, BARANTE, *Hist. des ducs*, I, 156. ‖ 2° Il se dit aussi des confitures devenues trop vieilles. Des confitures rances. ‖ 3° Terme de commerce. Le rance ou rancio, qualité particulière que l'eau-de-vie acquiert en vieillissant, à mesure qu'elle diminue en force et en quantité.

— HIST. XVIe s. La louange de sobriété et de tempérance qu'il vouloit ramener en usage, estoit desjà chose si rance, par maniere de dire, si desaccoustumée, qu'il n'en estoit plus de nouvelle, AMYOT, *Galba*, 3. Quels fumiers, recens ou rances, sont les plus à priser, O. DE SERRES, 101. Le bled le plus recent est le plus fertile, et au contraire, le rance est impropre à fructifier, ID. 104. Ce capitaine Marche au baston comme les vieillards font, Et d'une voix toute enduque si rance Francs aboyés, et en est point le lance, RONS. 539. Daniel dit voyent qu'ils [des grains et semences] commencent à se moisir et à sentir le rance, MONT. II, 186.

— ETYM. Provenç. *ranz*; espagn. rancio; ital. *rancido*; du lat. *rancidus*; comparez *pâle*, de *pallidus*, net de *nitidus*, etc. On rattache *rancidus* au grec *ἠν*, all. *rachen*, flairer, et sanscr. *ghrâ*, avoir une odeur, *ghrâna*, nez. On trouve au XVIe siècle la latinisme *rancide* : huiles rancides, PARÉ, XI, 35.

† RANCER (ran-sé), v. n. Terme de marine. Forfilier un vieux bâtiment en y mettant des rances.

† RANCES (ran-s'), *s. f. pl.* Terme de marine. Se dit des pièces de bois appliquées sur les hauts d'un vieux bâtiment, pour le consolider. ‖ Pièces de bois servant de chantier pour les futailles.

— ETYM. Le même que *ranche*.

† RANCESCIBLE (ran-sé-si-bl'), *adj.* Susceptible de devenir rance. Cuun. *chim.* t. VII, p. 228.

† RANCETTE (ran-sè-t'), s. f. Tôle qu'on emploie pour faire des tuyaux de poêle.

† RANCHE (ran-ch'), s. f. Nom qu'on donne aux chevilles de bois ou de fer qui servent d'échelons pour monter au haut d'un engin, et qui forment ce qu'on appelle l'échelier ou la rancher.

— HIST. XIIIe s. Il supplitant fraguo ieellul Perrinet d'un baston on rancho de charrette, DU CANGE, *ranchonum*.

— ETYM. Lat. *ramex*, *ramicis*, pieu, bâton.

RANCHER (ran-ché), s. m. Pièce de bois garnie de chevilles servant d'échelons. ‖ Longue pièce de bois traversée de ranches, qu'on pose en arc-boutant pour monter au haut d'une grue. ‖ Pièce de bois carrée, qui se place sur le davant ou sur le derrière d'une charrette.

— HIST. XIIIe s. Boisguillot prist un ranchier de charrette, DU CANGE, *ranchonum*.

— ETYM *Ranche*.

† RANCHERIE (ran-che-rie), s. f. Nom des villages des Indiens indépendants, dans l'Amérique espagnole, la PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 271, dans POUGENS.

— ETYM. Espagn. *ranchería*, endroit où se tient un *rancho*, qui signifie compagnie, communauté de gens qui mangent ensemble. Diez le rapporte à la même origine que le français *rang*.

† RANCHET (ran-ché), s. m. Nom donné, dans les voitures d'artillerie, à des montants en fer qui réunissent les deux ridelles latérales, et qui portent des planches de manière à former le coffre de la voiture.

— ETYM. Voy. RANCHER.

† RANCHIER (ran-ché), s. m. Terme du blason. Il se dit du fer d'une faux. ‖ On dit aussi rangier.

— ETYM. Dérivé du *ranche*.

RANCI, IE (ran-si, sie), part. passé du rancir. Devenu rance. Du lard à moitié rancl.

RANCIDITÉ (ran-si-di-té), s. f. Qualité d'une graisse ou d'un corps contenant acide de l'huile, soit de la graisse, devenues rances. Pour peu que la graisse soit rance, on voit qu'elle prend des propriétés très-différentes de celles qu'elle a avant cette rancidité, POUCHOY, *Chim. chim.* I, II, p. 182.

— REM. Rancidité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ETYM. Lat. *rancidus*, rance.

RANCIO (ran-sio), *adj.* m. ‖ 1° Vin rancio, ou, substantivement, le rancio, vin d'Espagne, qui de rouge est devenu jaunâtre en vieillissant. ‖ 2° S. m. Terme de commerce. Le rancio (VOY. RANCE, n° 3).

— ETYM. Espagn. *rancio*, rance ; 3, vieilli.

RANCIR (ran-sir), v. n. Devenir rance. Du lard qui commence à rancir. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : Ce lard a rancl, ou peu de temps ; avec l'auxiliaire *être*, si l'on veut marquer l'état : L'huile est rancie depuis peu de temps. ‖ Se rancir, v. réfl. Devenir rance. Les graisses.... en se rancissant, laissent l'acide aérien, ACAD. *Mém.* I. v, p. 236. ‖ Le beurre de brebis] se rancit facilement, si on n'a pas la précaution de le laver à plusieurs reprises, BERLIN, *Maison rust.* t. II, p. 37, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Se rancir, COTGRAVE.

— ETYM. *Rance*.

RANCISSURE (ran-si-su-r'), s. f. Etat de ce qui est rance.

— ETYM. *Rancir*.

† RANÇOEUR ou RANCUEUR (ran-keur), *s. f.* Terme vieilli. Haine cachée et invétérée qu'on garde dans le cœur : même sens que rancune, mais d'un style plus élevé. ARIOSTE, vaines chimères De haines et de rancœurs ; Soupçons de choses amères, Éloignez-vous de nos cœurs, MALH. II, 7. Encore par plitié ma douceur, ma douceur, *Elég.* II. Rancuna est populaire, mais rancœur serait noble et plus fort que ressentiment, MARMONTEL, *Œuv.* I. x, p. 430.

— HIST. XIIe s. Li altres guenet [feinne] par rancor et par impaciences, ST-HERB. 665. ‖ XIVe s. Le supplinnt et feu Guillaume bavelenk à un autre, sans nulle rancuer ou mauvaise excogitation, DU CANGE, *rancor*.

— ETYM. *Berry*, *rancœur*, s. m. dégoût : *ça fait rancœur*; *prov. rancor*; espagn. *rencor*; port.

Digitized by Google

rancor ; ital. *rancore* ; du lat. *rancorem*, proprement rancidité, figurément haine couverte.

RANÇON (ran-son), *s. f.* 1° Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif. Je donne la liberté, sans aucune rançon, à tous les Juifs qui ont été emmenés captifs du pays de Juda, BOC., *Bible, Machab.* 1, 10. Ses deux fils [de François Ier] furent prisonniers à sa place en qualité d'otages ; mais il les racheta pour de l'argent ; cette rançon, à la vérité, se monta à deux millions d'écus d'or, et ce fut un grand fardeau pour la France, VOLT. *Mœurs*, 124, ||Fig. Et dans ce jour fatal [le jugement dernier] l'homme à l'homme inutile Ne paira point à Dieu le prix de sa rançon, J. B. ROUSS. *Odes*, 1, 3. De l'immense rançon qu'attend le roi des rois Le fils de l'Éternel peut seul payer la dette, DELILLE, *Pavad. perdu*, XII. ||Mettre à rançon, rançonner, piller. Des pirates du Nord vinrent vous mettre à rançon, et vous prirent la province qu'on nomme depuis Normandie, VOLT. *Facéties, Dict. aux Feiches*. ||C'est la rançon d'un roi, se dit d'une somme qui paraît excessive. Il y trayé cette terre six cent mille francs, c'est la rançon d'un roi. ||2° Composition en argent au prix de laquelle un coupable rachète un bannissement ou une peine à laquelle il a été condamné. Il [Jean Bart] déclare que le 9e août, étant proche le Doggerbanc, il a pris un bâtiment hollandais, chargé de planches, et que, l'ayant gardé jusqu'au 11e, il est convenu de sa rançon avec le maître à la somme de dix mille florins argent de Hollande (en 1800), dans LAL. ||3° HIST. MOD. Pour pêcheurs [pêcheurs] venir à rançon, *Rance*, p. 48. ||4° HIST. S. SIÈC. Il vous mandent et prient que vous prendés de lor signor rancon chier ce il vous en donront tant qu'il vous en veura en gré, *Chr. de Reims*, p. 58. ||5° XVe S. ....Et vous laisseras venir à rançon legere et gracieuse [le roi d'Angleterre à mesure] que vous verrés pour prouffitable], FROISS. I, 1, 214. ||6° XVIe S. En faissant aller francs et sans payer rençon, ceulx que y avoient esté pris prisonniers, ARTHUS, *Démerit*, 50. Ils [les vainqueurs chez les sauvages d'Amérique] ne demandent à leurs prisonniers autre rançon que la confession et reconnoissance d'estre vaincus, MONT. I, 241.

— ÉTYM. Prov. *remaus, resenpto* ; esp. *redencion* ; ital. *redenzione* ; du lat. *redemptionem*, de *redimere*, racheter, de *re*, *red*, indiquant retour, et *emere*, acheter. *Rançon* est une contraction de *ranczon*.

RANÇONNÉ, ÉE (ran-so-né, née), *part. passé* de rançonner. Mis à rançon. Prisonniers rançonnés. Navires rançonnés. Les habitants, déjà rançonnés par le roi de Suède, le furent encore davantage par Auguste, VOLT. *Charles XII*, 3.

RANÇONNEMENT (ran-so-ne-man), *s. m.* ||1° Action de rançonner. ||2° Action par laquelle on exige d'une chose un prix exorbitant.

— HIST. XVIe S. Les fermiers ne cessent journellement vexer nos sujets de tailles, rançonnements, pilleries, concussions, MARG. *Lett.* 159.

— ÉTYM. *Rançonner*.

RANÇONNER (ran-so-né), *v. a.* ||1° Mettre à rançon. Le Prince noir rançonna du Guesclin. ||2° Terme de mer. Relâcher, moyennant composition, un bâtiment marchand capturé. J'ai été fort surpris d'apprendre... que vous ayez eu la hardiesse d'arrêter et de rançonner des vaisseaux hollandais porteurs des passeports du roi, *Cobbett à Pamélie*, 2 sept. 1678. De là il se mit à piller ou à rançonner tous les vaisseaux qui sortaient des ports de la Chine, ou qui voulaient y entrer, RAYNAL, *Hist. philos.* I, 91. ||3° Exiger de force de l'argent. Quelques Xiii fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan, VOLT. *Mœurs*, 114. Les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argen et à la Durance, in *Louis XV*, 30. ||4° Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose. Sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 32. On voyage avec beaucoup de sûreté dans toute la Grèce : on trouve des auberges dans les principales villes et sur les grands routes ; mais on y est rançonné sans pudeur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 34. Il ne faut rançonner personne ; mais vous savez bien que le prix des pratiques n'est pas celui des étrangers, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 7.

— HIST. XIIIe S. Quant li soudans de l'Escamele, et li soudan de Damas, et cis de Halape soreut que li soudans de Babylone et rançonnoit le roi sans aus [eut], *Ch. de Reims*, 309. ||XVe S. Ison cheval l'emporta au milieu des Allemands] qui l'enclorent de toutes parts, le prirent et le rançonnerent et lui demanderent dont il estoit, FROISS. I, 1, 61. Et le rençonna d'une somme d'argent, COMM. VI, 9. ||XVIe S. Il estoit contraint d'aller roulant çà et là le long des costes, suspect à tout le monde, reconnaist les amis, et mesprisé des ennemis, AMYOT, *Phor.* 18. Et ainsi ne pouvoit, sinon mettre la fraise sur la traitre fortune, qui rencontroit une mine si brave par un regret eternel, YVER, p. 528.

— ÉTYM. *Rançon* ; prov. *ransonar*.

RANÇONNEUR, EUSE (ran-so-neur, neû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rançonne, qui exige plus que ne vaut une chose. Qu'il ne fallait accoutumer ces rançonneurs de gens [les subergistes] à leur donner tout ce qu'ils demandent, JEANTHEAU, *Roman bourg.* liv. II, *Hist. de Charroselles*, p. 218.

— HIST. XVIe S. Pillards et rançonneurs de gens, BE CANOT, *rançon*.

RANCUNE (ran-ku-n'), *s. f.* Ressentiment tenace et qu'on n'oublie pas. De mon côté, moi, j'ai une vieille rancune contre ce monsieur, BANCHET, *Foire de Brosne*, sc. 12. Ce qui me retient, c'est la peine que cela vous fera, c'est la rancune que vous en prendrez contre moi, MARIV. *Marianne*, 4e part. Bien rosser et garder rancune est aussi pur trop féminin, SEGRAIS CH. *Mar. de Figure*. V, 8. Les rancunes de l'humilité sont plus durables que toutes les autres ; elles survivent à la colère, GENLIS, *Veuve et mère*. I, III, p. 133, dans POUGENS. J'ai de la rancune de prince ; Mon bon roi, vous me le paierez, mi-sire, *Journ. gras.* || Sans rancune, on point de rancune, c'est-à-dire oublions le passé, oublions nos sujets de plainte. Amour.... Qui fut (soit dit sans rancune) Si sujet à changer, CHAULIEU, *Voyage de l'amour et de l'amitié*. || Rancune tenant ou tenante, se dit pour signifier qu'on se rapproche tout en gardant un reste de rancune sur mei comme sur vous-même dans ce moment, mais rancune tenant toujours, VOLT. *Socrate*, II, 8. || Rancune à part, se dit lorsque, mettant les torts avec quelqu'un, et ayant néanmoins un intérêt commun avec lui, on oublie de part et d'autre pour un temps les griefs réciproques. Il y a de plus dans le diction populaire, en parlant d'une étoffe, d'un cuir, etc. : C'est de la rancune de prêtre, ou c'est fait en rancune de prêtre, on le dit aussi, c'est inusable.

— HIST. XIIIe S. Dis cops il fert par duel [deuil] e par rancune, *Ch. de Rol.* CLXVIII. || XIVe S. Et se descorri lors apartement sa rancune, *Hist. occid. croix*, I, 19, p. 348. Amors a tele nature, Que si jose fait torner à rancure, *Ms. de poésies franç.* ovant 1300, I, 1, p. 61, dans LACURNE. || XVIe S. Il avoit fait de grans maux à Perrenot, Et fut pleins de rancune, de cornoit et de raige, *Girart de Rour.* v. 2181. || XVIIe S. Et estoit tenu Pietre du Bois en pau d'estime, et n'avoit jurè qu'il ne traiteroit jamais ni ne procureroit nulle guerre ni rancunes des bonnes gens de Gand envers le duc de Bourgogne, FROISS. II, XVIII, 8. Une rancune, un exemple de vengeance et de rancune, MONT. I, 402.

— ÉTYM. Berry, *rancure* ; prov. *rancura* ; anc. esp. *rencura* ; ital. *rancura* ; du lat. *rancus*, rance, avec la finale *ura* ou *una*.

† RANCUNEUX, EUSE (ran-ku-neû, neû-z'), *adj.* Qui est plein de rancune. Si ce paroissien me recherchait, je ne suis pas rancuneuse, il y aurait du reparirage, et je prétends être brouillée, MARIV. *Surp. de Lon.* 2e p. Il est doux, honnête, sensible, et surtout il n'est pas rancuneux, AL. DUVAL, *le Prisonnier*, sc. 22. S'il m'était possible de pourvoir contre vous une pensée rancuneuse, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, 8 VIII.

— HIST. XVIe S. Estre ne peult que, après grands guerres, le record rancuneux n'en demeure aux terres blessées, *Bouchy*, II, 12.

— ÉTYM. *Rancune*, et la finale *eux* qui signifie plein de.

RANCUNIER, IÈRE (ran-ku-nié, nié-r'), *adj.* Qui a de la rancune, qui garde rancune. Dites-lui que je ne suis pas rancunier avec les gentes, VOLT. *Lett. au roi de Pr. déc.* 1776. Il est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette honteuse rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Il ne faut être rancunier, et moins avec le patriarche [Voltaire] qu'avec qui que ce soit, GRIMM, *Corresp.* I, 1, p. 237. || Substantivement. Un rancunier. Une rancunière. Il n'y a pas d'apparence que les rancuniers [les ennemis de Voltaire] perdent leur rancune, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1er oct. 1766.

— ÉTYM. *Rancune*, et la finale *ier* qui signifie manière d'être.

† RANDANITE (ran-da-ni-t'), *s. f.* Silice gélatineuse de Randan (Auvergne).

† RANDON (ran-don), *s. m.* Terme vieilli. Course impétueuse, afflux impétueux. L'hiver survint avec grande furie, Monceaux de neige et grands randons de pluie, LA FONT. *Poésies mêlées*, XVIII.

— HIST. XIIIe S. Li sanc li saut à grant randon Par mi le nez à grant folson, *Ren.* 6430. || XVIe S. Quand l'alterne commencera à sonner, les gens de cheval tourneront tout court, et avec grands cris courueni du grant randon contre les Parthes, AMYOT, *Anton.* 48.

— ÉTYM. Voy. RANDONNER.

RANDONNÉE (ran-do-né), *s. f.* Terme de chasse. Tour, circuit fait sur un même lieu par une bête qu'on a lancée. || Familièrement, Fatiguante randonnée, marcher longtemps sans s'arrêter (locution vieillie).

— HIST. XIIIe S. Après lui broiche [pique des éperons] tout une randonnée, *R. de Cambrai*, 118. || XIVe S. Retirau du Gueselin s'en va de randonnée Par dessous la jumelle qui estoit devers, *Guesl.* 208.

— ÉTYM. L'anc. verbe *randoner*, courir rapidement, qu'on entend encore dire à Paris, et qui vient de randon, virgule, violence, lui-même de l'allem. *Rand*, bord, extrémité ; d'où, en provençal, *randa*, le bout d'une chose, et *a randa*, près du bord, extrême, pressant. De là vient la reste des significations. Cependant Scheler demande si *randon* ne viendrait pas plutôt de *rade*, rapide, avec l'addition d'une finale ; le fait est que l'ancien français a *randir*, aller de roideur, conservé dans le picard *randir*.

† RANELLE (ra-nè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves. On dit d'atinguo : la ranelle gibbeuse, dite vulgairement crapaud ; la ranelle bourse, appelée aussi grenouille, bourse et racrocheuse.

— ÉTYM. Diminutif de *rana*, grenouille.

RANG (ran ; le g se lit et prend le son du *k* : un rank-élevé ; aller de rang-k en rang ; au pluriel, l'r se lit : des rang-k-ès), *s. m.* ||1° Disposition de choses ou de personnes sur une même ligne. Rang d'arbres. Rangs de dents. Ces rois et ces princes admirés, parmi tous ceux à qui le peine peut on la placer, tant les rangs y sont pressés, BOIL. *Disch. d'Or.* C'est un petit village qui plutôt un hameau, Bâti sur le penchant d'un long rang de côtes, BOILEAU, *Sonn. Épître* VI. Il est vrai qu'en supposant ces rangs de rames [dans les vaisseaux des anciens] perpendiculairement les uns sur les autres, il n'est pas aisé de comprendre comment se pouvait faire la manœuvre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 272, dans POUGENS. En dansant, un petit rang de perles s'est détaché de mon habit ; je n'en ai rien aperçu, sans que personne s'en soit aperçu, GENLIS, *Mères rivales*, I, p. 150, dans POUGENS. || Au théâtre, loges du premier rang, de deuxième rang, troisièmes loges, deuxièmes loges. || Dans les galères, les rangs, les forçats qui les faisaient marcher. Le service des rangs, savoir notre galère. Terme de manége. L'endroit du manége où les élèves se tiennent l'un à côté de l'autre, si d'où ils sortent pour marcher tout à tour. || Rang d'hérésie, nombre de chevaux attachés à un même râtelier. || Grand rang, le rang le plus nombreux ou les plus beaux chevaux. || Espèce de table que les typographes établissent sur des tréteaux pour y placer leurs casses. || Terme de maçonnerie. Se dit des assises d'un mur en pierre de taille ou moellon. || Terme de marine. Faux rang, voir dans l'arrimage. || 2° Suite de soldats placés les uns à côté des autres. Mettre en rang. Serrez les rangs. Ils avaient rompu les rangs. Quand notre dictateur devant les rangs s'avance, CORN. *Hor.* I, 4. Dans leurs rangs à ce tâche ils ont donné retraite ! *Id. ib.* II, 4. Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang [autour dont il était assis] *Louis de Bourbon*. Trois rangs, tirant à la feu et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles, VOLT. *Louis XV*, 18. Le premier rang de sa compagnie [du roi de Prusse, père de Frédéric II] était composé d'hommes dont le plus petit avait cinq pieds de haut ; les faisait acheter au bout de l'Europe et de l'Asie, in. *Comm. sur. qui. Henr.* Et nous prenons nos rangs dans un morne silence, C. DELAV. *Parest*, V, 6. Il [Napoléon, à Moscou, passant des revues] déclara que jusqu'alors c'est par erreur qu'on les a rangés [les bataillons] sur trois hommes de hauteur, que deux suffisent ; il ne forme donc plus son infanterie que sur deux rangs, SÉGUR, *Hist. Nap.* VIII, 11. On remarque un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses pelotons par un seul boulet ;

Digitized by Google

vingt-deux hommes tombèrent par le même coup. IB. ib. VI, 4. || Encore dans les rangs d'une armée. Être admis, être incorporé dans une armée. || On dit de même : j'ai combattu, j'ai servi dans vos rangs; nous l'avons admis dans nos rangs; il fut chassé des rangs de l'armée. || Terme de tournoi et de combat du barrière. Se mettre sur les rangs, paraître sur les rangs, se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice. || Fig. Être sur les rangs, se mettre sur les rangs, être, se mettre parmi les prétendants à un emploi, à une charge, etc. Il s'est mis sur les rangs pour être député. Tant de concurrents Que le soin de rogner avait mis sur les rangs, CORN. Pulch. II, 4. Que veut-il dire-t-on, quelle fantaisie lui a Racine sur les rangs encor ce vain athlète? BOIL. Épître X. Il crut qu'il méritait son attention, et s'était mis sur les rangs, DANIEL, Gramm. 3. || On dit de même : entrer sur les rangs. Phèbus même aussi peu, s'il entrait sur les rangs, BOIL. Épître I. || Être sur les rangs, paraître dans le monde avec crédit, faveur, autorité; locution qui a vieilli. Ah! Dieu vous garde! la belle ville. Vous voilà donques sur les rangs? ST-AMANT, Rome ridicule, stance 6. Foule fut sacrifice, jusques à ce que Néron et Mar-cellus vinsent sur les rangs, RABELAIS, Tactic, Hist. IV 49. || 3° Place qui appartient, qui convient à une personne ou à une chose parmi plusieurs autres. Ils prirent séance chacun selon son rang. Rang d'ancienneté. Rang du sujet. Remettre un livre à son rang. L'homme ne sait à quel rang se mettre : il est visiblement égaré, et troublé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver, PASC. Pens. VII, 13, éd. HAVET. || Absolument. Il y a dans cette chapelle où l'on voyait l'image d'Achille et du quelques autres grands hommes; mais ceux-Christ était placé dans le premier rang, MONT. Hist. II, 12. Dans le ciel les rangs ne seront marqués que par les vertus, MAINTENON, Lett. à Mme de la Vieuville, 6 avr. 1712. || Opiner, parler à son rang, opiner, parler selon la place où on occupe. Il l'envoie de matine. Se former par rang de vitesse se dit d'une armée, d'une escadre, dont les vaisseaux se rangent le plus promptement possible sur les côtés vers points d'une ligne de combat, que que soit la poste ordinaire de chaque vaisseau. || Et termes d'équerre, avoir rang avant, après, soucaser devant, après. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, dit le duc de Ferrare-nois. Louis de Bourbon. Le patriarche de Rose et fut dit à tors assez par les évêques romes, par le patriarche d'Est rang dans l'Église grecque après celui de Jerusalem, VOLT. Russie, I, 7. || 4° Fig. Il se dit des différentes classes de la société. La distinction des rangs. Tuer quelqu'un ses derniers rangs. Et dans les plus hauts rangs les vices les plus aigrets On voit s'accroître par de la naissance, CORN. Cinna IV, 3. Il ne suffit pas qu'il y ait dans une république des rangs différents et un rang plus élevé. On appelle rang l'endroit de la place, MONTESQ. Esp. II, 4. || 5° Par double emploi. Il me paie bon dans la société. Élever quelqu'un au rang de gloire. Les femmes d'un haut rang. Je l'ai prêché même à ceux dont les paroles On jadis dans mon cœur le rang le plus élevé, CORN. Imit. IV, 1. Ils manquent pas, d'un haut rang. De la science par leur nom, De quelque rang qu'ils puissent être Ce ne fait qu'être ignorant à un rang plus élevé de qualité mal. Remerc. au roi. Plus mon rang a d'éclat, plus l'affront est sanglant, IC. Psyché, Prologue. Je suis seule... je ne tiens aucune place n aucun rang sur terre, que dans vos cœurs, et dans celui de mes amis.... mais vous, dans le rang que vous tenez... ROY. 86. Si son rang la distinguait, elle était encore plus distinguée par son mérite, ROSS. Diarn. d'Orl. C'est là [dans l'histoire] que les rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, IB. ib. Vous y verrez des rivaux qui ou, tous dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd hui, LOUVET, Arrest, Saintete, 302. Vient briller près de moi dans le rang qu'y tient Cassandre, Esth. II, 7. Mettez au premier rang ceux qui ont une noblesse plus ancienne et plus éclatante, RAC. Tél. III. J'étais jeune et naperbe et nourri dans un rang Où l'on puisa toujours l'orgueil avec le sang, VOLT. Œdipe, IV, 1. || 6° Fig. Importance d'une personne. Cam'lle, qui ne tient que le second rang dans les trois premières actes et y laisse le premier à Sabine, prend le premier en ces deux dernières, SORB. Her. examen. || Il se dit aussi des choses. Quoi que doive un monarque, et dût-il sa couronne, Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne; Il cesse de devoir quand le delta est d'un rang à ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang. IN. Pomp. I, 1. Écrire une chose au rang des procès-verbaux, voy. PROCÈS-VERBAL, 1° 4. || 7° Fig. Place qu'une personne tient dans l'estime des hommes.... vous tenez encore d'ce rang dans son âme, CORN. D. Sanche 1, 3. Lui qui d'un bonnête homme à bouer tient le rang, MOL. M. v. 1. Donnez-moi la joie de voir que vous tenez permis de que vous êtes au premier rang de toute qui m'est le plus cher au monde, sév. à Arnould d'Andilly, 14 déc. 1672. Chacun veut son rang dans les discours du prince, CORN. Louis le Bourbon. Un vain aux esquérants l'erreur, parmi ses rois, donne ses premiers rangs, BOIL. Épître I. A peine en a-t-on pour les autres rangs, CORN. D. Sanche 1, 3. Et, je ne puis gagner dans son pedes cœur, D'être rang qu'où celui ne son prédécesseur IB. Andr. II, 1. De ce pas il semble seul. Il prend son rang d'homme de média, LA BRUY. IX. Cette réponse pour laquelle il [Anaximène] doit tre le premier rangs historiens grecs, Alexandre, le second à Philippe, le troisième à lui-même, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VIII, p. 326, dans nouvelles. [Lamoine] prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encore plus grand, un second rang, VOLT. Louis XIV, 32. || Il se dit aussi des choses. Vous savez comme tous cela les affaires de Monde de Guienne! on a mis Bordeaux dans le premier rang de ce qui n'est chez et précieux, SÉV. 470. revoie, je dis ce jour-là ces sottises que vous appelez la gloire, et ce n'est pas sans faire pour les adorer; vous voulez aller de ce rang à un autre, ment que je la M. de Richelieu, je le veux bien, m. 86 janv. 1680. La politique est mise au second grand rang dans l'Église; je ne sais dans quel coin du monde elle est mise en premier, et même, dans, Pascal, Sermons. Vous avez mis votre rang au-dessus de la gloire? — Dans le rang des ouvrages de génie et où fera le plus de perfection, VOLT. Dict. XVII, 4. || Perdre son rang, déchoir de la place où on était placé, ou de celle où on a droit de tenir. Un auteur perd son rang, CORN. Au lec. Vous voyez qu'il [Henri-Christ] met en même rang sa résurrection et sa mort, sans. Sermons. Feraud-la-croix, à la gloire de son maître, ne se montre de Et l'on voit mettre au rang des plus grands malheurs La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs, CORN. Cinna, I, 1. Il ne faut pas mettre dans laquelle vous me mandez que vous passerez en à Rome [la princesse de Vaudemont], au rang des courtoisies de Lapalisiana, VOLT. Correspond. de Cassiange, dans sév. t. 2, p. 4681, éd. MONMER. Vous qui n'a voulu mettre au rang de ses amis, tous. Louis le Bourbon. Mettons une nouvelle au rang des plus grands, VOLT. Orphel. ch. 6. Se mettre au rang de se mettre au nombre de. Ce se pouvoir croit n'être au-dessus de tout et au-dessus de tous les hommes, et se mettre au-dessus de la religion.... Il se met au rang des gens fâcheux, tous. Anne de Gonz. || Au rang... nom. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, que de me voir savant comme ceux-là, SOR. Fr. serv. IV, 2. Il y a tant de choses au rang desquelles il ne convient pas que je parle, SÉV. 10 février 1687. Si Dieu, sans qu'il Claire au rang desquels il m'a compris. Auquel rang de ses amis? PASC. Bru. I, 1. || 8° Terme de marine. Il se dit d'après de force des grands vaisseaux. Vaisseau du premier rang, vaisseau à trois ponts, qui porte cent canons et plus. Vaisseau du second rang, vaisseau à deux ponts, qui porte de 70 à 90 canons. || On dit aussi frégate du premier rang, frégate du second rang, etc. || 9° Terme de pêche. Grand rang, grande soute dans laquelle on met les poissons qui ne sont pas de la première qualité. Petit rang, grande soute dans laquelle les pêcheurs de la Manche mettent le poisson qui ne peut pas tenir sur le pont. || 10° En rang d'oignon, v. v. oignon, n° 3.

— HIST. 1° Turpin de Reims en est fait devenir, Ch. de Rol. XII, XIII. — Quant [il] vint vous [de guerriers] qui n'ont sont venu, Roncire, p. 40. Où il voulait tuit en rang Vous jour vous le mesiée, la Charrette, 3744. || XV°. Moult de gens, hommes et femmes, se pouent [peuvent] deduire et voir de la tournoiere, et faire un grant rens à travers les chams, et voler chacun en droit soy, Modus, fo 82, recto. || XVI°. Et avec, dit Philippe d'Argenville et fait, de rang en rang : et si la comte vient sur nous, gardez-vous bien que nul ne fut [face mal, v. FAIRE, II, 1°, 186. Et si ay eut sept rangées de cent en la guerre avec lui..., CHRIST. 1, 1. La nostre [armée] a eu trois fois de rang et en quatre années, IB. VII, 3. Quand il fut soley de sa lance, il commença Nerveux il estoit droict à son rang, attendant; puis aprez ces deux coureurs à rang contre l'autre, Percefo rest. I, V, f° 29. Se vous entendez des lances de tel rang [tel jour], que les tenons en terre dirent en fait une bonne escouchet, ib. I, V, f° 49. || XVII°. Or allez que la nuit tient si ses longs voiles, Et que ces deux dames le ciel les promènent entre Mahomet leur belle rang et de rang se lever, responses, Eléjie, II, 8, Pyramonce. L'autorité de ces temps-là nous a mis aussi de rang pour nous entretenir, MOL. Mar. L'ardeur et jeunesse l'avoit poussé sur les ennemis un peu avant son rang, IB. I, 22. Et aller par ci par là dans la maison se prendre garde si tout est à son rang, LA LOUÈRE, Th.

— ÉTYM. Picard, ringue; Berry, rang, le n se se prononce pas; provenç, renc et renguo, s. f.; anc. catal. renc; d'all. ad. saxon, hring; rund; kvinri, ravage; breton, renk; lit. ranc. Diez le dérive de l'anc. haut-all. hring, cercle, de sorte que rang serait d'abord un synonyme de cercle, de cohue. Schele demande si on ne pourrait pas y voir une forme nasalisée et masculine (en faisant, car il y aurait eu alors rangue) de l'all. ring, primitif inusité de regula, règle, v. ce mot.

‖ RANGE (ranj), s. f. Terme de pavage. Rang de pavés qui sont sur une même largeur. Rangée longue, parce posés en ligne diagonale. || On dit aussi rangée. || Pousser du rangée, ouvrier chargé de poser les pavés après les ouvriers qui les arrangent et les ajustent.

RANGÉ, ÉE (ranjé, jée), part. passé de ranger. || 1° Mis dans un certain ordre. Vingt mille rangées en bataille, MALHERBE, Poés. Ordre, rangé. Il était sur son chêne ses grades allaient s'unissant, en silence autour de lui rangés, IB. Poésies, V, 6. || Retiré à sa place. Il est rangé, vous pouvez vous retirer, bataille. Attendons-nous, seigneur... qu'on descende en la place en bataille rangée? COMN. Oiton, V, 2. Le bataille de Pharsale fut la première bataille rangée qui se donna entre le peuple romain et le parti de Pompée; et fut en 706, VOLT. Pens. II, 3. Ce n'est pas [pour] moi, mais [pour] le peuple romain, pour une monnaie naturel et presque fabuleuse, [pour] ces [pour] les jeunes embrassés, [pour] ces [pour] les [pour] le Terme de marine. Vent rangé à vent, vent qui a changé de rumbs. Le vent a un rangé à tel, Journal, 1er déc. 1688, dans LAR. 2° Mis dans un certain ordre disposition. Ah! ma bonne Agnès, je crois que je fai rangée en très grande faveur de la vol et sév. 6 août 1671. Parce qu'ils ne sont pas rangés. Aujourd'hui je fais le rangé, je ne bois que de l'eau, MOL. Mar. force, v. 3. Il n'y a rien de rangé dans cette maison, MOL. Fem. sav. IV, 3. Il y a tant de choses rangées dans cette bibliothèque

de la conduite. Je ne suis ni joueur, ni débauché; je me vante d'être rangé, MARIV. *Hervianne*, 6e part. Le Gérevois est rangé et se plaît à vivre avec sa famille. J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Sa nièce est sage, vertueuse; tu es rangé, soumis, complaisant, TRICAND, *Variennettes*, 1, 24. || On dit de même : Mener une vie rangée.

RANGÉE (ran-jé), s. f. Suite de choses sur une même ligne. Une rangée de maisons d'arbres, de jardins. Sa gamelle (la douceur est armée d'une rangée de fortes tranchières avec laquelle il me [chasse l'herbe qui pare] coupe, me décèle et m'enlaidit, VOLT. *Ecrivain indécise*.

— HIST. XIVe S. Que celle rengée de pieus ait huit rés ou neuf de long, *Modus* 2e XIII. *verso*. || XVIe S. Celle rengée mesme des Alpes, dont le pied est bien de la moitié de l'Occident, AMYOT, *Pélop.* 9.

— ETYM. *Ranger*. Berry et génev. *ranchée*; wallon, *rinqwete*.

RANGEMENT (ran-je-man), s. m. Action de ranger. Les rangements sont dans la maison. Il finit dans la conversation; il est d'ordinaires ancien.

— HIST. XIVe S. Rangement, NONET, *Dict.*

RANGER (ran-jé). Le présent de l'indicatif et de l'impératif rangeons, rangeons). v. a. [I4e Mettre en rang. disposer suivant un certain ordre. Ranger des livres. || Il Barrer. Les troupes rangées en bataille. Les ordres sont. *Herc. mour.* v, 1. Il range la cavalerie sur la rivière, pour l'empêcher à la cavalerie ennemie, VOLTAIRE. *Hist. anc. Charles XII*, 5. 262. Déterminés à ne se point rendre, ils rangent les machines sur les remparts et sur les tours, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 262. Ils rangent leurs habits. Je vis ranger ses juges à repos, et au delà j'entrevis l'affaire de M. de Belièvre; je voulais m'y donner tout entier : cela finissait, et je ne pouvais pas me sauver sauvée pour avoir joui de ma liberté, SÉV. 10 juill. 1675. || Terme de marine. Disposer. Ranger une escadre en ordre de bataille, ou monde en une manœuvre. || Ranger commander. Ils sont venus suivi d'une exhortation, comme : Range à hisser les huniers! Range le monde ou rebasser! c'est-à-dire ordre aux hommes qui doivent le faire de se tenir de se séparer sur leurs drisses, et à ceux qui écoutent virer au cabestan de se placer à leur poste. || 2e Disposer avec un certain ordre. Ranger des objets. Elle tombe, et, tombant, range ses vêtements. Dernier trait du rodeur même aux derniers moments, LA FONT. *Fables de Baudet*. Les jours sont assez bonnes, je les range comme ceux qui disent bien; mais la tendresse de mes sent menis me tue, SÉV. *Mme de Grignan*, 1 août 1671. Jupin revient toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu, ID. 19 juin 1680. Mais au lit près de moi rangez vos vêtements Qui couvrirent ma mère à ces deux ou moments? BOILEAU, *Sat.* 2. || Ranger une chambre, un appartement, en cabinet y mettre chaque chose à sa place. J'arrivai ainsi à Toussaint, en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir, SÉV. 30 oct. 1690. || On dit de même : ranger une bibliothèque. || Fig. Régler. Quand j'ai rangé mes affaires, ROUSS. C'est me blesser le cœur que de n'y opposer si vivement, SÉV. à *Mme de Grignan*, 1, 11, p. 130, éd. MONMERQUÉ. || 3e Mettre de côté pour mettre à sa place. Ranger cette chaise. Les gardes firent ranger le peuple. || 4e Terme de marine. Passer auprès, raser (de vent d'un des sens autres de la rose, qui a vu signifie parcourir; voy. l'historique). Cet homme [Amérie Vespuce] ne méritait certainement aucun honneurs pour votre trouvé, en 1499, dans une escadre que sauge les côtes de la Castille, sous Colombo, cinglans auparavant, avait montré le détroit au reste du monde, VOLT. *Mœurs*, 148, || 5e Fig. Voltaire ranger les écrivains. Il [Boileau] devant de tout en matière si délicate, ST-S.-M. 584, 118. || Rare et à l'honneur, passer à propre du milieu animé ou commandant, pour mettre en communications verbales de l'amiral ou du chef de division de qui l'on dépend. || Par extension, ranger à l'honneur, se dit de tout navire, école, navire, flotte, etc. près duquel on passe de telle façon qu'on laisse un très-petit espace entre cet objet et soi. || Ranger le vent, se rapprocher de la direction du vent. || 6e Mettre au nombre de, au rang de. Et trois ou quatre seulement, Au nombre desquels on me range, Peuvent donner une louange Qui demeure éternellement, MAIR. III. 2. En vient nous vous venger, lorsque nous sommes, De cette indigne classe où nous rangent les hommes, MOL. *Femm. sav.* III, 3. Ils [les Romains] voulurent ranger Jésus-Christ parmi leurs divinités, BOSS. *Hist. II*, 12. Dieu le frappe [Nabuchodonosor], lui fit l'esprit, et le range parmi les bêtes, ID. II, 1. Il est certain que ce francolin a beaucoup de rapport avec la perdrix; et c'est ce qui a porté Gesner, Linnæus et Brisson à les ranger parmi les perdrix, BUFF. *Ois.* IV, p. 235, 1re Fig. Faire passer du côté de. Je parlai à ses ramens que je rangeai de mon parti : la demoiselle était de bonne volonté, MARIVAUX, *Pays.* parv. 2e part. Il me dit quelque chose qui m'eut mis du côté de. Un trait injurieux Le rangeait [Xiphartès] du parti d'un camp séditieux, MAC. *Mithr.* I, 4. || 7e Fig. Engager à soumettre à, réduire à. Mes qui rangeaient au joug la terre universelle, RECNIER, *Elég.* v. Rangez à ce que tu dois ton âme en patience, COLL. *Imit.* II, 8. Accable des malheurs où le destin me range, ID. *Cid*, I, 8. Et ne me range pas l'indigne destin De me voir le rival de monsieur Trissotin, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. || Ranger sous. même sens. J'irai ranger à ta volonté, ROTROU. Ranger sous ses lois, sous sa domination sous sa puissance, le soumettre à son empire. Lorsque Alde sous ses lois range notre desir, CORN. *Hor.* IV, 2. Si le roi nous met les lois dont il range la Syrie, VOLT. *Zaïre*, I, 1. La FONT. *Joc. Dieu*. Ranger sous sa loi, au devoir, Je n'aiger à faire ce qu'il doit. O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées Ont aux vaines fureurs des arrens arrachés Que ton bras est puissant, et que plein de la raison, MALH. IV, 1. L'un rangeant des rebelles à leur devoir par la terreur et par l'effort de ses armes.... FLECH. *Duch. de Mont.* || Abaissement. Assujettir, captiver. Il ne faut pas qu'il vante du cette humeur étrange à qui chaque objet plaît et que pas un ne range, CORN. *la Suite*, I, 4. || Absolument et familièrement. Il faut qu'on le soumette, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens, MOL. *Ec. des f.* V, 7. Vous faites de votre fils des gens qu'on ne range pas à la raison, BARCOUP, *Enf. de Paris*, V, 1. || Rendre rangé, régulier dans sa conduite. Le mariage va me ranger; je n'aurai pas même pu prier ma cousine, RICARD, *Vieille tante*, III, 8. || 8e Fig. Ranger, être rangé, tenir dans, être placé dans. Le grand Dieu qui range un, le soumettre, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens, MOL. *Ec. des f.* V, 7. Vous faites de votre fils des gens qu'on ne range pas à la raison, BARCOUP, *Enf. de Paris*, V, 1. || Rendre rangé, régulier dans sa conduite. Le mariage va me ranger; je n'aurai pas même pu prier ma cousine, RICARD, *Vieille tante*, III, 8. || 9

L'amour les prend, Dans une plaine. Dans un couvert, L'un sans mitaine, L'autre sans vert, la. PONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 9. La fin tribune, le maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France si non plus, se mettaient à la rangette et de suite sur le drap de peid du roi. ST-SIM. 83. 86.

— HIST. XVIe s. Allans à la rangeste [un après l'autre]. *Moyen de parvenir*, p. 380, dans LACURNE.

— ETYM. *Ranger*.

† RANGEUR, EUSE (ran-jeur, jeû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui range, aime à ranger. Cette femme est rangeuse. || Rangeur de ballots, homme de peine qui, dans un magasin, range les sacs, les ballots, etc. soit à la main, soit au crochet.

† RANGIER (ran-jié), *s. m.* Voy. RANGER 2.

† RANGIFÈRE (ran-ji-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Cerf rangifère, ou, substantivement, le rangifère, le renne. La femme n'a pas les ramures ou les rangifères que dans ces contrés [la Laponie], VOLT. *Mœurs*, 148.

— HIST. XVIe S. Et les oreilles semblables à celles d'un rangifère, PARE, *Licorne*, 4.

— ETYM. Mot créé par les latinistes du XVIe siècle; faut-il y voir un dérivé irrégulier de *rancher*, tandon garni d'échelons, par comparaison au bois du renne, et lat. *ferre*, porter?

† RANGUILLON (ran-ghi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Petit crochet qui fait partie d'un hameçon. || Petite pointe de fer qui avance sur le tympan d'une presse typographique, et qui fait la pointure.

† RANIMÉ, ÉE (ra-ni-mé, mée), *part. passé* de ranimer.

† RANIMER (ra-ni-mé), *v. a.* || 1° Rendre à la vie. La voix du Dieu vivant e ranimé la cendre, RAC. *Athal.* IV, 6. .... Par nos regrets les ranimerons-nous? BOUTE, RON. IV, 1. || 2° Par extension, redonner de la vigueur, du mouvement. Par les conseils flatteurs tu m'as su ranimer, RAC. *Phèdre*, III, 1. L'espoir qui règna dans la lettre de Bruxelles du 25 de novembre, ranimerait la guerre bibus [Voltaire], si quelqua chose pouvait le ranimer, VOLT. *Lett. Prince de Ligne*, 13 déc. 1776. Et moi, quand le midi de ses feux bienfaisants ranime les degrés mes membres languissants..., LAMART. *Médit.* 3, 24. || Réveiller les sens, tirer de la langueur. Sa vue a ranimé mes esprits abattus, RAC. *Athal.* II, 5. Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie! VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Il est bien plus aisé de modérer les excès de piété que de ranimer la foi mourante et la paresse, MASS. *Carême*, *Mort*. || 3° Redonner du courage. M. de Montausier ranima les citoyens par sa présence [en une peste], les excitant à s'aider mutuellement par des offices réciproques, FÉNEL. *Duc de Mont.* || 4° Donner plus d'activité, en parlant de choses intellectuelles et morales. La conversation tombait, il la ranima. N'importe, on l'admirait; préparons sa victoire; Dans l'esprit d'un rival ranimons sa mémoire, COR. *Tite et Bérén.* I, 2. Renouvelons-la donc nous, ce désir si salutaire; ne cessons point de le réveiller, de le ranimer par la fréquente méditation de l'importance infinie du salut, BOURDAL. *Pensées*, I, p. 63. Je voudrais vous marquer ce zèle avec lequel Mme d'Aiguillon ranimait la charité en un siècle où elle est non-seulement refroidie, mais presque éteinte, FLÉCH. *Aiguillon*. Mais ne craignez-vous point que..... Je ne ranime encor me satirique audace? BOIL. *Épigr.* XXXV. Pour exercer leur vertu, ou ranimer leur vigilance, MASS. *Carême*, *Leçons*. Le tempérament de votre rêve que ce qui ranimait ses douleurs, J. J. GOUFFÉ, *Hy.* 146. || Ranimer à, exciter à. Mais craignez avec moi que ce choix ne ranime Cette haine nourrie à quelque nouveau crime, CORN. *Rod.* III, 4. || 5° Donner plus de force, plus d'éclat, en parlant d'objets physiques. Rasimer la feu qui s'éteignait. L'arrivée de troupes fraîches ranima la combat. Ranimer les couleurs d'un tableau. La joie a ranime son teint. Une pluie douce ranima les plantes. || 6° Se ranimer, v. réfl. Revenir à la vie. Ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : Pourquoi nous a-t-on mutilé? pour qui ne mentis jamais pour personne? FLÉCH. *Duc de Nemours*. Les morts se ranimant à la voix d'Élisée, RAC. *Athal.* I, 1. || 7° Fig. Reprendre de nouvelles forces, une nouvelle activité. Aussitôt Télémaque, dont les forces étaient épuisées, commence à se ranimer, FÉN. *Tél.* XVI. Je sentirai mon cœur encor se ranimer, VOLT. *Tancr.* I, 1. Il se ranime à parler du son ancien temps, de ses amours, de ses campagnes, des combats où il s'est trouvé, du courage de ses compatriotes, J. J. GOUFFÉ. *Hy.* V, 2. Je ne sais par quel hasard une superstition de mon enfance s'est ranimée dans mon cœur, STAEL, *Corinne*, II, 6.

— ETYM. *Re...*, et *animer*.

† RANIN, INE (ra-nin, ni-n'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui tient de la grenouille. || 2° Terme d'anatomie. Artère ranine, artère qui s'avance jusqu'à la pointe de la langue, ainsi dite parce que c'est là que se forme la ranule.

— ETYM. Lat. *rana*, grenouille.

RANULAIRE (ra-nu-lè-r'), *adj.* D'après l'Académie, c'est un terme d'anatomie qui se dit des veines et artères qui sont sous la langue. Il y a là quelque méprise; car ranula, d'où proviendrait ranulaire, ne signifie qu'une lésion pathologique, une tumeur; c'est inutile qu'il ait un anatomie.

RANULE (ra-nu-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de grenouillette.

— ETYM. Lat. *ranula*, diminutif de *rana*, grenouille; dit par assimilation.

RANZ (ran; plusieurs prononcent rans'), *s. m.* Ranz des vaches, nom donné à des airs suisses ayant un caractère particulier, que les pâtres et les bouviers jouent sur leur cornemuse en gardant leurs troupeaux dans les montagnes, et qui se répercutent d'écho en écho. Il faut entendre ces airs, CHATEAUB. *Génie*, I, 2. Ranz des vaches, cet air si chéri des Suisses qu'il fut défendu, sous peine de mort, de le jouer dans leurs troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, déserter ou mourir ceux qui l'entendaient; tant il excitait en eux l'ardent désir de revoir leur pays, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.*, *art.* MUSIQUE. Il y en a [des ranz] d'historiques dans chaque canton; mais les musiciens du pays en composent chaque jour, FÉTIS, *Le Nouv. Mus.* 1834. *Ban des vaches*.

— ETYM. Originaire du canton d'Uri, *Ranz*, course].

† RAOUT (ra-out'), *s. m.* Voy. ROUT.

RAPACE (ra-pa-s'), *adj.* || 1° Avide et ardent à la proie. Le plus rapace animal, || *S. m. pl.* Les rapaces, premier ordre des oiseaux, renfermant tous ceux que l'on désigne vulgairement sous le nom d'oiseaux de proie. On divise cet ordre en deux familles : les nocturnes et les diurnes. || Famille d'insectes hyménoptères. || 2° Fig. Disposé à la rapine. Une insatiable avidité et rapace dépose un ministre économe de la finance, RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 3. Une troupe d'archers, troupe agile et rapace, De nouveau s'arme occupe chaque flanc, MASSON, *Heiréti.* VII. || 3° Terme de métallurgie. Se dit des substances qui non-seulement se dissipent par l'action du feu, mais encore qui contribuent à enlever les substances. Les mines chargées d'arsenic sont rapaces.

— HIST. XIIIe S. Pastor d'ames désiniez estre, Mès vos estes li plus rapaces lous Qui son pople mat [maux], *Ren.* 20797. || 2° s. Tels loups rapaces vaincu pris qua gabelle, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 292.

— ETYM. Provenç. *rapaz*; espagn. *rapaz*; ital. *rapace*; du lat. *rapacem*, de *rapere* (voy. RAVIR).

RAPACITÉ (ra-pa-si-té), *s. f.* || 1° Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. La rapacité des oiseaux de proie. || 2° Fig. Avidité de s'emparer du bien d'autrui. Il volait avec une rapacité forcenée, et dépensait libéralement, VOLT. *Zadig*, 16. La rapacité des gouvernements est inconcevable, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 6.

— HIST. XVIe S. Ils ne servent bien que le roi, ses frères et sœurs sont incoulpables de tous les malheurs qui sont causez par l'insatiable rapacité de ces princes estrangers [les Guise], CONDÉ, *Mém.* dans le *Dict. de* LACURNE.

— ETYM. Prov. *rapacitat*; espagn. *rapacidad*; ital. *rapacità*, du lat. *rapacitatem*, de *rapax*, rapace.

† RAPAGE (ra-pa-j'), *s. m.* Action de râper. Le râpage des betteraves. || Terme de pharmacie. Action de réduire en pulpe, avec la râpe, les tubercules et racines dont on veut extraire la fac ou la fécule, ou que l'on veut mêler à d'autres aliments avant de les administrer.

† RAPAISSEMENT (ra-pè-se-man), *s. m.* Action de rapaiser; état de ce qui est rapaisé. Le rapaissement des ennemis.

— HIST. XVIe S. Attendant le rapaisement de son dit mari, qui, à l'heure du conte, estoit encore mal content, LOUIS XI, *Nouv.* LXVII.

† RAPAISER (ra-pè-zé), v. a. Apaiser, calmer de nouveau. De quels ruisseaux de pleurs le rapaiserons-vous [Dieu], Pour faire détourner de vos coupables têtes les traits de son courroux? RACAN, *Psaume* II. Je viens prendre le temps de rapaiser Alcmène, MOL. *Amph.* II, 4. Vous me rapaisez..... en me disant que vous voulez... venir loger chez moi, SÉV. 18 sept. 1677. Vous repoussez-vous? il faut un peu rapaiser votre sang, qui a été terriblement ému pendant le voyage, m. 27 sept. 1679. || Se rapaiser, v. réfl. Se calmer. La mer se rapaise après la tourmente.

— HIST. XIIe S. Par maintes fois m'esmaie [me trouble] Amors et fait pensant [pensif], Et souvent me rapaie, Et dous cuer [cœur] joiant, *Couci*, VIII. || XVIe S. Il aimoit monstroit bien qu'elle l'aimoit, et ugement le rapaisoit, *Ménagier*, I, 9. || XVIIe S. Aussi n'estoit-il point obstiere ny prompt à se courroucer; mais, depuis qu'une fois il l'estoit, on avoit beaucoup affaire à le rapaiser, ANTOY, *Cat. d'Ut.* I. Tout cela n'a aucune vertu à rapaiser les trancbées d'une vertu dolorique, MONT. I, 328.

— ETYM. *Re...*, et *apaiser*; wallon, *rapahté*, *rapahté*, *rapaché*.

RAPATELLE (ra-pa-tè-l'), *s. f.* Grosse toile, qui se fabrique avec du poil de la queue des chevaux, et qui sert à faire des sacs, des enveloppes, des tamis. Rapatelle ou toile faite de queue de cheval pour faire sacs, le cent pesant estimé 7 livres 10 sols, *Déct. du roi*, nov. 1610, *tarif*.

— ETYM. Origine inconnue.

RAPATRIAGE (ra-pa-tri-a-j'), *s. m.* Action de rapatrier, de réconcilier. Veut-tu qu'à leur exemple ici Nous fassions entre nous un peu de paix aussi, Quelque petit rapatriage? MOL. *Amph.* II, 7. Je sais faire les faveurs des vieilles maîtresses avec qui je renoue; ce rapatriage ne durera pas longtemps, par la raison que je m'ennuierai tout de suite, VOLT. *Lett. d'Alembt*, 18 août 1770.

— ETYM. Origine inconnue.

1. RAPATRIÉ, ÉE (ra-pa-tri-é, ée), *part. passé* de rapatrier 1. Ramené dans sa patrie. Matelots rapatriés, || Substantivement. Les rapatriés.

2. RAPATRIÉ, ÉE (ra-pa-tri-é, ée), *part. passé* de rapatrier 2. Réconcilié. Les voilà donc rapatriés, si bien qu'il n'y paraîtra non plus que s'ils avaient toujours été en pleine cordialité, COMTE DE CAYLUS, *Ecouteuses*, *Œuv.* t. X, p. 330, dans POUGENS.

† 1. RAPATRIEMENT (ra-pa-tri-man), *s. m.* Retour dans la patrie. Rapatriement d'un marin naufragé ou resté en pays étranger, par les soins des agents consulaires || Rentrée de troupes employées dans une expédition lointaine.

— ETYM. *Rapatrier 1*.

2. RAPATRIEMENT (ra-pa-tri-man), *s. m.* Synonyme de rapatriage. Point de rapatriement, TH. CORN. *Consul. d'Orqueil*, V, 8.

† 1. RAPATRIER (ra-pa-tri-é), je rapatriais, nous rapatrions, vous rapatriez; que je rapatrie, que nous rapatrions, vous rapatriiez, v. a. Ramener dans la patrie. Ces matelots ont été rapatriés par les soins du consul français. || Faire rentrer des troupes employées dans une expédition lointaine. || Se rapatrier, v. réfl. Revenir en sa patrie. Le capitaine était un renégat qui s'était rapatrié, J. J. ROUSS. *Em.* V. || On dit aussi rapatrier (voy. cet mot).

— ETYM. *Re...*, d, et *patrie*.

2. RAPATRIER (ra-pa-tri-é), je rapatriais, nous rapatrions, vous rapatriez; que je rapatrie, que nous rapatrions, vous rapatriiez, v. a. Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées. Je me charge du soin de les rapatrier, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 4. Pour les rapatrier, ce mariage secret. Comme vous l'allez voir, était nécessaire, DESTOUCHES, *Dissip. nécess.* scène, 8. || Se rapatrier, v. réfl. Se réconcilier. Pour couper tout chemin à nous rapatrier, Il fait rompre la paille, MOL. *Dép.* II, 5. Les affaires de Duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gèvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Béthune, SÉV. 17 janv. 1689.

— HIST. XVIe S. Mensieur, estant rapatrié à la cour, abandonna tout à coup les affaires des reformez, d'Aub. *Hist.* I, 222. Ils se rapatrierent avecques luy, CARL. II, 16.

— ETYM. Génev. *repatrier*; wallon, *rapatrié*. *Rapatrier* se rapporte à *patrie* et le même que *rapatrier 1*: ce verbe, partant de la signification de ramener en sa patrie, a pris celle de remettre en son ancien état, réconcilier, comme dans l'exemple de d'Aubigné, où *se rapatrier* signifie aussi bien revenir que se réconcilier.

† RAPATRONNAGE (ra-pa-tro-na-j'), *s. m.* Terme de forestier. Réunion qui se fait du tronc d'un arbre coupé à une souche qui est restée en terre, pour vérifier si l'un est sorti de l'autre; rapprochement d'un bois coupé, de son patron, de son modèle.

— ETYM. *Re...*, d, et *patron*.

† RÂPE (râ-p'), *s. f.* || 1° Ustensile de ménage, fait d'une plaque de métal hérissée d'aspérités, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la croûte de

Digitized by Google

pain, etc. || Fig. Donner de la râpe douce, flatter un peu. || 2° Râpe à tabac, râpe plate dont on se sert pour râper le tabac. || 3° Sorte de lime dont les sculpteurs et certains ouvriers se servent. Après quoi il prend la râpe, espèce de lime qui met l'ouvrage en état d'être poli, *Dict. des arts et mét. Sculpteur.* || 4° Terme de métallurgie. Ouill dont on se sert pour tirer le sable attaché ou brassé aux objets soudés en métal. || 5° Terme de mécanerie. Morceau de tôle ou de fer plat piqué que l'on passe sur la pierre après qu'elle est taillée. || 6° Petite râpe, espèce du genre agaric. || 7° Terme de médecine. Bruit de cuirasse, en auscultation, bruit semblable au frottement d'une râpe sur du bois; on l'entend dans quelques rétrécissements des orifices du cœur.

— HIST. XVIe s. Une rape à faire sucre d'oing, ANTOT, *Dion*, 73. On dit mesme qu'elle [Cléopatre] avoit du poison caché dedans une petite rape ou estrille presque qu'elle portoit entre ses cheveux, ID. *Anton.* 109.

— ÉTYM. Voy. RÂPER.

2. RÂPE (râ-p'), s. f. Grappe de raisin dont tous les grains sont secs. On de ces feux sans humière que je ne conceveis point d'autre nature que celui qui fait bouillir les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuire à la râpe, SMAC. *Mith.* I, 4. || Fig. *Être en râpe*, partie de la tige des épis et des grappes qui soutient les grains. || On dit aussi *raffe*.

— ÉTYM. XVIe s. Les raspes de leurs raisins brusleront et caleinent les lamines d'airain, et les redulsent en vert de gris, PALISSY, 80.

— ÉTYM. *Rappe*, grappe (Voy. RAPLE 4). Cependent remarquez le prov. *rarpa*, lat. *rarpo*, qui paraissent indiquer une comparaison avec *rarpa*, la râpe à fer, DIEZ, II, 281.

4. RÂPE (râ-p'pé), part. *passé* de râper 1. Usé par la râpe. Le freux a le bec moins gros, moins fort et comme râpé, BUFF. *Ois.* IX, 70. J'ai eu bien tabac mis ma tabatière; j'en ai du fin et du râpé, LATTAIGNANT, *Chanson.* || Fig. Et familièrement. Des vêtements râpés, vêtements usés jusqu'à la corde. Au lieu d'habits râpés, on voit aujourd'hui en Italie, on voit ici des habits plus simples et toujours frais, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 91. || Se dit populairement de personne qui paraît être dans la misère et usée, qui a l'air fort misérable. Il est bien râpé.

RÂPÉ (ra-pé), s. m. || 1° Boisson obtenue avec de l'eau jetée sur le marc, sur le tassot. Voilà un râpé. Boire du râpé. || *Fig.* Usage qu'on fait d'une chose après qu'on aura en o eu les prémices. Boire sur le râpé. || 2° Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour raccommoder le vin quand il se gâte. || Râpé de raisin, râpé-raisin, vin ainsi raccommodé. || 3° Râpé de copeaux, certaine quantité de copeaux, que l'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. .... Défende.... aux cabaretiers avoir d'un muid de vin râpé-raisin, s'ils n'ont demuidz de vin dans leurs caves.... les râpés ont toujours été étroitement défendus à cause de leur faculté d'éclaircir les vins.... l'article IX.... interdit l'usage de ces deux copeaux, de quelle qu'espèce de bois, l'article X iotère seulement ceux de raisin comme moins dangereux, afin de faciliter la vente des laissières du vin, *Arrêt du cons. du roi*, 6 août 1720. || 4° Autre vin qu'on fait en saettant des sarments ou des branches de chêne sous le pressoir, entre les lits de raisin. Il y a des endroits où le vin rûpé, au lieu de copeaux de bois de chêne, emploient des grappes de raisin séchées.... le vin qui a subi l'une ou l'autre de ces opérations a le nom de vin rûpé, *Dict. des arts et mét. Cabaretier.* || 5° On nomme aussi rûpé, dans les cabarets, un mélange des restes de toutes sortes de vins, qu'on rassemble dans un tonneau, pour ne rien perdre. || 6° Nom donné sous l'ancienne monarchie à l'état d'officiers des ordres du roi qui gardaient leurs charges pour de temps, puis les revendaient, en conservant le droit de se parer de l'ordre et de se faire appeler commandeurs des ordres du roi; ainsi dit, d'après Saint Simon, du rûpé de vin. A la mort de M. Louvois, Bonchart eut le rûpé de chancelier de l'ordre, dont M. de Barbésieux eut la charge, ST-SIM. 69, 232. Chamillart vendit sa charge de grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, le cordon ; Desmarets en eut le rûpé, ID. 364, 120.

— HIST. XVIe s. Saulce rapée : eschauder trois ou quatre grappes de vert jus.... *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Aucuns font ce vin qu'on appelle rapé [fait avec les raisins égrumés], dans des tonneaux defoncés d'un costé. Ajoustez à ce vin-rapé la vingtiesme partie de sucre des raisins, du bois vert de fousteau.... O. DE SERRES, 222.

— ÉTYM. *Râpe* 1.

RÂPER (râ-pé), v. a. || 1° Mettre en poudre avec la râpe. Râper du sucre. || 2° User la surface d'un corps avec une râpe. Râper un morceau d'ivoire. || Fig. Le temps, au bruit des flûtes enivrantes, Ripail, râpait l'habit du chanoinnier, RÉGNARD. *Fam. de Br.*

— ÉTYM. Wallon, *ripé*; espagn. *raspar*; ital. *raspare*, de l'ancien haut-all. *raspôn*, *rûper*.

RÂPES (râ-p'), s. f. pl. Terme de vétérinaire. Crevasses transversales qui se forment au pli du genou d'un cheval.

— ÉTYM. Ital. *rappa*, qui signifie aussi crochet, flocon, grappe. L'assimilation a été avec une *grappe*, à en juger par l'italien *rappa*, qui provient de l'allemand *Rappe*, *grappe*, et qui engage à rapporter à *râpe* 2 le français *râpes*.

† **RAPETASSAGE** (ra-pe-ta-sa-j'), s. m. Action de rapetasser, dans un sens figuré. Se dit d'un ouvrage qui a été corrigé plusieurs fois, qui paraît fait de pièces prises de côté et d'autre. Il n'a rapporté plus que de copeux ces rapetassages [corrections pour Rome sauvée], VLT. *Lett. d'Argental*, sept. 1761.

RAPETASSÉ, ÉE (ra-pe-ta-sé, sée), part. passé de rapetasser. Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés, SOUL. *Sec.* I, 7. Rapporté M. de Richelieu imaginez-lui que je lui envoyais un exemplaire rapetassé? VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juillet 1720.

† **RAPETASSER** (ra-pe-ta-sé), v. a. Terme familier. || 1° Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles, en y mettant des pièces prises de côté et d'autre. Repasser un vieil habit. || Fig. Et absolument. Non, messieurs, nous n'avons rien inventé ; nous n'avons fait que rapetasser, VOLT. *Oreilles*, I, 6. Corriger, remanier en y ajoutant des morceaux pris de tous côtés. Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant, Je fais des vers sans nombre, ID. *Ep.* XV. Enfin, à force de reprendre Et d'avoir bien rapetassé Le discours déjà commencé, Il se fit assez bien entendre, SCARR. *Poés. div. Œuv.* I, 72, p. 280, dans POUGENS. Je vous avoue que je ne suis guère en train à presser de rapetasser une tragédie amoureuse, et que le cœur Pierre a un peu la préférence, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1767. Cet [M. Scheffer] un fort habile homme; aussi l'ai-je suivi en beaucoup d'endroits où j'ai rapetassé Amyot, P. L. COUR. *Lett.* II, 4.

— HIST. XVIe s. Ce qu'il [Jean le Grand qui rapetassoyt des vieilles chausses, et ainsi guaignoyt sa pouure vie, RAB. Pant. II, 30. Nous seuls, entre toutes les autres nations, nions profession de rapiecer, on, pour mieux dire, rapetasser nostre eloquence de divers passages, PASQUIER, *Lett.* I. III, p. 444.

— ÉTYM. *Re...*, *à*, et *petasser*, augmentatif de *piéter* (voy. PIÉCE); génev. *repetasser*; wallon, *rapetté*; bourguign. *repetasser*; de vieux français, *repetacer*, *repetachier*, *repetaschier*, *repetaschier*, *repetasch

pente si grande, que l'eau forme de gros bouillons c Du Kentucky aux rapides de l'Ohio on compte à peu près quatre-vingts milles; les rapides sont formés par une roche qui s'étend sous l'eau dans le lit de la rivière; la descente de ces rapides n'est ni dangereuse ni difficile, la chute moyenne n'étant guère que de quatre à cinq pieds dans l'espace d'un tiers de lieue; la rivière se divise en deux canaux par des îles groupées au milieu des rapides, CHATEAUB. *Amér. Journal sans date.*

— HIST. XIIIe S. Une eve rade descendoit par enki, *Opier de Damen.* 7097. Li Jais [les Juifs] qui sunt comme aigue rade couroient entour, *Psautier*, f° 23.

— ETYM. Wallon, *rru*; du lat. *rapidus*, de *rapere*, ravir. *Rápidus*, avec l'accent sur *ra*, a donné l'ancien français *rade*, et le wallon *rru*. *Rapide* a été refait sur le latin.

RAPIDEMENT (ra-pi-de-man), *adv.* Avec rapidité, d'une manière rapide. Les combats, les trêves, les négociations, les trahisons se succédèrent rapidement, VOLT. *Mœurs*, 116. Ce fut par la charité que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs, et séduisirent saintement les hommes, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 2.

— HIST. XIIIe S. A merveille estoit grans et parfons, et couroit trop radement, et si avoit bien una grant archie de lé [large], M. DE VALENC. XIV.

— ETYM. *Rapide*, et le suffixe *ment*.

RAPIDITÉ (ra-pi-di-té), *s. f.* 1° Qualité de ce qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. Comme il n'y a point de fontaine dont la course soit si tranquille, à laquelle on ne fasse prendre par la résistance la rapidité d'un torrent, ROSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Le voyez-vous, dit-il [Daniel], ce conquérant [Alexandre], avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et se touche pas à terre? tr. *Louis de Bourbon*. Dans la rapidité d'une course bornée, J. ROUSS. *Odes*, I, *Épode 1re*. Mes braves compagnons, sortis de leurs asiles, avec rapidité se sont rejoints à moi, VOLT. *Scythes*, I, 1. ‖ 2° Il se dit du temps. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureusement de la voir courir avec tant de rapidité, j'en vois et j'en sens toutes les conséquences, SÉV. 17e déc. 1690. ‖ 3° Il se dit des pentes. La rapidité de la pente les entraîna. ‖ Fig. Prompititude avec laquelle quelque chose agit, se fait. Le poison agit avec une extrême rapidité. Après avoir achevé le rude siége de Besançon et avoir encore una fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, ROSS. *Louis de Bourbon*. Cette rapidité incroyable de conquêtes (d'Alexandre) qui étonna l'univers, ROLLIN, *Traité des Et.* liv. V, 1re. part. Rien ne donne mieux l'idée du génie anglais que la rapidité des révolutions, DUCLOS, *Œuv.* I, II, p. 443. ‖ 4° Terme de littérature. Mouvement qui donne de l'âme, des expressions. La rapidité du style, d'une narration. La rapidité de son éloquence entraîna l'auditoire, *Dict. de l'Acad.*

— ETYM. Lat. *rapiditatem*, de *rapidus*, *rapide*. *Rapide*, *rapidement*, *rapidité* paraissent des néologismes venus en usage au commencement du XVIe siècle.

RAPIÉCE, ÉE (ra-pi-sé, sée), *part. passé* de *rapiécer*, il n'y a que lui [Charlet le peintre] qui n'ait pas pour de l'habit rapiécé, et qui sache faire sentir sous les haillons ce qui y est : l'homme étouffé plutôt que dégradé, le pauvre diable à peu près rougné à son sort et qui n'en paraît pas moins, CABREL, *Œuvr.* t. v, p. 340. ‖ Fig. Sans que cela ait empêché son Encyclopédie, rapiécée de toutes sortes de guenilles, de sa définition, CHAMP., *Corresp.* t. I, p. 328.

‖ **RAPIÉCEMENT** (ra-pié-se-man), *s. m.* Action de rapiécer; résultat de cette action.

— HIST. XVIe S. L'homme, en tout et partout, n'est que rapiécement et bigarrure, MONT. II, 87.

RAPIÉCER (ra-pié-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : *rapiéçai*, *rapiéçons*), *v. a.* Il se prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rapièce; excepté au futur et au conditionnel : je rapiécerai, je rapiécerais, *b. e.* Mettre des pièces à. Rapiécer du linge. ‖ Fig. Car de ces pièces-là, si j'ai bonne fortune, je compte au saint empire en recoudre plus d'une, Et, si quelques lambeaux m'en étaient arrachés, Rapiécer mes états d'îles et de duchés, V. HUGO, *Hernani*, I, 3.

— SYN. RAPIÉCER, RAPIÉCETER, RAPETASSER. Rapiécer c'est mettre des pièces, ou mettre une pièce, sans modification. Rapiéceter c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces, et marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. Rapetasser c'est mettre grossièrement des pièces [ROUBAUD].

— HIST. XVe S. Pour bien savoir rapiécer argent desfaire, Si bien qu'on ne le scet refaire, Rapiecier ne remettre ensamble, PROISS. *Le dit dou florin*. ‖ XVIe S. De meschantes robbes rapiecées de drap de couleur, AMYOT, *Agis*. 48. Les inventions anciennes, rapiecées par cy par là, MONT. I, 187. Que sont ce icy [les Essais] que croissance et corps monstrueux, rapiécez de divers membres, sans certaine figure? tn. I, 208.

— ETYM. *Re...*, et *pièce*; wallon, *rapessî*.

RAPIÉCETAGE (ra-pié-se-ta-j'), *s. m.* L'action de rapiécer. ‖ Chose rapiécetée. Ce n'est que du rapiécetage.

RAPIÉCETÉ, ÉE (ra-pié-se-té, tée), *part. passé* de rapiéceter. De vieux oullons rapiécetés pour les faire paraître encore plus vieux, SAGI, *Bible, Josué*, IX, 5.

RAPIÉCETER (ra-pié-se-té. La syllabe *ce* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rapiécète, je rapiécèterai), *v. a.* Mettre de petites pièces à. Rapiéceter un habit, un accommodage. Rapiéceter des meubles, des habits. ‖ Fig. J'ai besoin d'une inspiration de quinze jours pour rapiéceter ou compléter mon drame, VOLT. *Lett. d'Argental*, octobre 1758.

— ETYM. *Re...*, *a*, et *pièceter*, diminutif de *pièce*.

RAPIÈRE (ra-piè-r'), *s. f.* ‖ 1° Épée longue et affilée, telle que celle dont une coquille hémisphérique percée de trous dans lesquels peut s'engager la pointe de l'épée de l'adversaire; c'est une arme de duel. Dans les campagnes sont gens, sur ces matières, À ne s'en rapporter qu'à leurs longues rapières, HAUTERACHE, *Nobles de prov.* I, 4. Les plus adroits maniaient tous les jours au château avec le plumet au chapeau et la longue rapière au côté, LESAGE, *Ert. Gonz.* 27. Les manants relevés par la longue rapière, V. HUGO, *Feu initér.* XVI. ‖ 2° Il ne se dit plus aujourd'hui que pour jeter le ridicule sur celui qui le porte. Il a mis une rapière à son côté. Il tire sur de rapière.

— HIST. XVe S. Pierre donna au suppliant de ladite espée rapière sur la teste, DU CANGE, *rapperia*. ‖ XVIe S. Ung Espagnol luy rua un coup de rapière par le visage, dont il luy tomba sur la manche sensitive tellement que les deux maistres doint tuy fut voller à terre, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, f° 84, dans LACURNE, au mot *mastre*. Rengaines vostre rapiere, vous estes homme hardy assez, PALSGR. p. 676.

— ETYM. Ital. *rapiera*, *rapière*, dans un texte de 1810; bas-lat. *rapperia*, dans un texte de 1514; allem. *Rappier*. Origine incomnue. Diez, s'attachant au sens espagnol *rapar*, *arracher*, suppose qu'il vient, avec le P. Labbe, un dérivé de *rapa* : une lame ébréchée et devenue comme une râpe; mais les anciens textes ne parlent pas d'une rapière que *rapière* a pris plus tard. Scheler croit que *rapière* appartient à l'allemand *rappen*, *raffen*, *arracher*.

‖ **RAPIFORME** (ra-pi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui est en forme de râpe.

— ETYM. Lat. *rapa*, rave, et *forme*.

‖ **RAPILLONS** (ra-pi-llon, il mouillées), *s. m. pl.* Nom donné aux vers qui naissent dans le fromage.

‖ **RAPIN** (ra-pin), *s. m.* Terme familier. Se dit, dans les ateliers de peinture, d'un jeune élève que l'on charge de faire les premières grosseurs et des commissions. Il appartenait à la classe des rapins chevelus, si professait sur l'esthétique des doctrines qui ne reçoivent leurs inspirations des démons, ARTAUD, *Jér. Paturot*, II, v. ‖ Se dit, par extension, d'un peintre dépourvu de talent et d'études.

RAPINE (ra-pi-n'), *s. f.* ‖ 1° Action de ravir quelque chose par violence. Des brigands réunis que la rapina assemble, VOLT. *Triume*. II, 4. De voleurs déterminés, ils [les états] deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, soupirs et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, la même penchant à la petite rapine, AUBT, *Quadrup.* I, 1, p. 272. Ce qui est ravi. Des guerriers très-grossiers vivant de rapine, VOLT. *Lois de Minos, notes*. ‖ 2° Voleurs, larcin, concussion. Les rapines des impies seront leur ruine, parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* 21, 7. Les Germains, comme eux [Romains], deviendront gens de rapine et d'avarice, LA FONT. *Fabl.* II, 7. La rapine et l'orgueil sont les lois de la terre, VOLT. *Apothecle*, 20, 3. Aristophane peignait fortement l'insolence et les rapines de ce Cléon qu'il haïssait, et qui était à la tête de la république, BARTHEL. *Anach.* ch. 71.

— HIST. XIIIe S. Ne voiles (veuilles) escorer en iniquité, et ravines ne vous chiet [chaille] à cureter, *Liber psalm.* p. 80. ‖ XIIIe S. Et l'escriture dist que Dieu ne veet pas lesire sierwir de toute en da rapine, *Chr. de Baine*, p. 108. Après les grans dons viennant les rapines; car, quant il hem devient poures et besoingneus par donner, il est contreinz da prendre de l'autrui, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 418. Lor mestier defaut et decline; Li plusor vivent de rapine, ADTEB. 214, 12e s. Coulx desquelz il espoit povoir aquerre aucun prouffit par prate et par rapine, BERCHEURE, I^e 23, VERSO. La seconde branche d'avarice si est rapine, *Ménagier*, I, 3.

— ETYM. Provenç. et ital. *rapina*, du lat. *rapina*, de *rapere*, *ravir*.

RAPINÉ, ÉE (ra-pi-né, née), *part. passé* de rapiner. Argent mal rapiné, de droite et de gauche.

RAPINER (ra-pi-né), *v. n.* Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé. Ce fournisseur rapine sur tout ce qu'il achète. ‖ Activement. C'est un malhonnête homme, tout ce qu'il a a été rapiné. Il aimait mieux les [ses sujets] voler lui-même, et afin de les mieux voler, il se fit semer si pauvres qu'il n'eût plus eu de quoi rapiner, *Fragm. sur Louis XIV*, III, p. 332.

— HIST. XVIe S. Ne cuidez pas que vous vueille affiner, Ou cautement vestre argent rapginer, J. MAROT, VI, 258.

— ETYM. *Rapine*.

‖ **RAPINEUR, EUSE** (ra-pi-neur, neû-z), *s. m. et f.* Terme familier. Celui, celle qui rapine

‖ **RAPIN-ROI**, *s. m.* Il s'est dit, par dérision, de Louis-Philippe, qui, jeune, avait été officier, servant en prévoit qui soient desireux, rapineurs, usuriers ou pleins d'autres vices..... JOURN. DES, ‖ 7° s. LACROIX, *Almanach*, 1re année, rapineurs, hommicides, CALV. *Instit.* 887.

‖ **RAPOINTIR** (ra-poin-tir), *v. a.* Terme de serrurier. Refaire une pointe émoussée ou cassée.

— ETYM. *Re...*, *à*, et *pointe*.

RAPPARELLE, ÉE (ra-pa-rè-llé, llée, il mouillées, *part. passé* de *rapparelle*. Livres rapparellés.

RAPPARELLER (ra-pa-rè-llé, il mouillées, et non ra-pa-rè-yé), *v. a.* Rejoindre à une chose une ou plusieurs choses pareilles. Rappareller des vases, des chevaux.

‖ **RAPPARELLEUR** (ra-pa-rè-lleur, il mouillées), *s. m.* Celui qui rapparelle.

RAPPAREILLÉ, ÉE (ra-pa-rè-llé, llée, il mouillées), *part. passé* de *rapparelle*. Livres rapparellés.

RAPPAREILLER (ra-pa-rè-llé, il mouillées), *v. a.* Rejoindre à une chose une autre chose qui en refasse la paire. Rapparier des bas. ‖ Il se dit aussi des animaux domestiques qu'on a par couples. Rapparier un bœuf, pour refaire l'attelage.

— ETYM. *Re...*, et *apparier*; wallon, *rapairi*.

‖ **t. RAPPÉ** (ra-pé), *adj.* Demi-mould rappé, gros-rappé, ou bâtarde, barrages du Bourgogne dont la contenance est un peu supérieure à celle de la feuillette.

‖ **RAPPÉ, ÉE** (ra-pé, pée), *adj.* Cet emprunt va très-mal, car, pour tout notre département, il n'est rentré jusqu'à présent, en numéraire, qu'à peu près 4000^f en argent, pièces rappées, *Moniteur, dép. de la Gir.*, *Législ.*, 1, 168. [Pièce rappée paraît représenter ici le mot suisse *rappe* ou *rappen*, menonce de compte qui veut environ un centime et demi.]

RAPPEL (ra-pèl), *s. m.* ‖ 1° Action de rappeler, de faire revenir. Le rappel d'un ambassadeur. Chacun, par le rappel de ses deux collègues, se trouva seul général de toute l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. v, p. 496. Le rappel de l'homme à son climat, BUFF. *Quadrup.* I, VII, p. 198. ‖ 2° Il se dit particulièrement de ceux qui ont été exilés ou disgraciés. Le rappel de l'exil. Son rappel à la cour. Elle prit cela pour un ordre de rappel, HAMILT. *Grammont*, II. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce, *J. J. ROUSS. Conf. XII*, 7, 6. Fig. Si les pensées, les livres et leurs auteurs dépendaient des riches, et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription! il n'y aurait plus de rappel, LA BRUY. VI, 1. ‖ Lettres de rappel, ordre souverain qui rappelle un banni, un disgracié. ‖ Rappel de ban, lettres du prince par lesquelles il rappelait quelqu'un du bannissement. ‖ 3° Rappel de l'union, *ou*, simplement, *rappel*, suppression de l'union établie entre l'Angleterre et

Digitized by Google

l'irlande, qui fut pendant longtemps l'asile de guerre d'un parti politique en Irlande. ‖ 4° Dans les assemblées politiques, rappel à l'ordre, action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'est écarté des convenances parlementaires. ‖ Rappel à la question, action de rappeler à la question dont il s'agit l'orateur qui s'en écarte. ‖ Rappel au règlement, action de réclamer contre une violation du règlement. ‖ 5° Terme de droit. Rappel à succession, disposition testamentaire qui appelle à une succession des personnes qui en seraient exclues de droit. ‖ 6° Terme de peinture. Rappel de lumière, distribution de la lumière telle qu'elle frappe les objets les plus éloignés d'un tableau. ‖ 7° Terme d'art militaire. Manière de battre le tambour pour rassembler une troupe et faire revenir les soldats du drapeau. Le canon gronde aux rappels des tambours, SABLAIRE, 14 juillet. ‖ Battre le rappel, exécuter sur le tambour cette batterie qui fait rassembler les soldats. ‖ Fig. Battre le rappel, réunir tous ses moyens, ses forces, ses ressources. Arrivé demain, il faut qu'après-demain il [Napoléon à son retour de l'île d'Elbe] batte le rappel, fasse la presse des conscrits, ramasse les vieux soldats que nous ont rendus les neiges de la Russie et les potences anglais, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, Ier Cent-Jours*, t. I. ‖ Terme de marine. Batterie de tambour qui a pour objet d'appeler les hommes de l'équipage à tel ou tel poste. ‖ 8° Terme d'administration et de comptabilité. Payement d'une portion d'appointements qui était restée en suspens; et aussi payement en sus, après qu'un payement effectué a été reconnu incomplet. Il a droit à un rappel. Rappel de compte.

— HIST. XIIIe S. Et sperit, puisque contrariétés ne rapiaus ne sont trouvé et desrain [lentement], que ce n'est fet [jusuistemence de] Dieu, *Psautier*, XXXIII, 41. Il ne rentrent jusques au rappel le [du] maieur et les [des] jurés, *Bibl. des chartes*, 2e série, I, III, p. 426. [1841]. Et aprés il veult que le peuple les [les] perçoient, il [Horatius Coclès] les parforsa euls en tornoer, BERCHEUX, *Pr. du*, recto. Qui n'aiant à coy, il est mort sans rappel, BRANTÔME, *Dames*, I, 277. Lettres qui ne feroient expresse mencion du rappel [révocation] de ceste presente ordonnance, DU CANGE, *rappellum*, 1re s. Elle a perdu, par un heureux rappel, *Mort. de St Pierre et St Paul*. Car par trespesuis Nonobstant les cris et rappeauls Des bons, courtisten les coppeauls [coteaux] Des bonnes vignes, *Coquillart*, 1. 2. *Le livre des quatre dames*. ‖ XVIe S. Le decret du rappel de Pompeius dans la ville avecques son armée, lors de l'emotion de Catilline, MONT. 1, 246.

— ETYM. Voy. RAPPELER; Burguy, t. II, p. 67.

† **RAPPELABLE** (ra-pe-la-bl'), adj. Qui peut ou doit être rappelé.

— HIST. XIIIe S. En totes les choses où cil qui n'a vingt uns an est conchiez, la chose est rapelable, *Lie. de just.* 115.

† **RAPPELANT**, ANTE (ra-pe-lan, lan-t'), subst. Qui rappelle, qui frappe la mémoire. Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne; je n'apportai pas de cette ville de souvenirs bien rappelants, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

RAPPELÉ, ÉE (ra-pe-lé, ée), part. passé de rappeler. ‖ 1° Appelé de nouveau. Rappelé, rappelée devant le juge. ‖ 2° Appelé de nouveau. [Sénèque et Burrhus] Qui, tous deux de l'exil rappelés par moi-même, Partagent à mes yeux l'autorité suprême, RAC. *Brit.* III, 3. Il n'est pas besoin de remarquer qu'Ernste se vit rappelé, MARMONTEL, *Cont. mor. Tout ou rien*. ‖ Fig. Soudrez que un mauvais dans mon cœur rappelée Vous annonce une foi fâcheusement violée, CORN. *Cinna*, V, 3.

RAPPELER (ra-pe-lé, 1re syllabe pel prend il quand la syllabe qui suit est muette : je rappelle, tu rappelles), v. a. ‖ 1° Appeler de nouveau. Je l'ai appelé et rappelé sans qu'il m'ait répondu. ‖ Il a quelque-fois le sens d'appeler fréquemment. Au printemps, le mâle a un chant on cri d'amour qu'il répète souvent; c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle, BUFF. *Ois.* I, 7, 300. ‖ 2° Appeler à soi, appeler. Faites venir le roi, rappelez votre Attale, CORN. *Nicom.* V, 7. La force l'abandonne; et sa bouche, trois fois Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix, ROL. *Lusr.* II. Il veut les rappeler [ses chevaux emportés], et sa voix leseffroie, RAC. *Phédre*, V, 6. Il sortit, le désespoir dans l'âme, et ne fut rappelé, MARMONTEL, *Cont. mor.* Si quelques-uns ne peuvent soutenir cette épreuve [la discussion de l'état de leur âme, par Socrate]; et, toujours pleins de leur état, sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler, BARTHEL. *Anach.* ch. 67. ‖ 3° Faire revenir de quelque lieu. Il [Jésu] voulut rappeler la princesse palatine des extrémités de la terre, BOSS. *Anne de Gonz.* Il faut que ce qui est capable de s'unir à Dieu y soit aussi rappelé, in. *Duch. d'Orl.* Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler, RAC. *Athal.* III, 7. ‖ Rappeler vers soi, faire revenir vers soi. Elle veut, il est vrai, vous rappeler vers elle, CORN. *Perthar.* II, 1. Ce n'est pas par des menaces qu'il [Dieu] veut vous rappeler à lui, MASS. *Carême, Mot. de conv.* ‖ En style religieux, Dieu l'a rappelé à lui ou à soi, il est mort. ‖ Particulièrement. Faire revenir quelqu'un d'un lieu ou il exerçait une fonction. Rappeler un ambassadeur. On l'a rappelé de son ambassade. Il a rappelé de ses emplois pour retirer dans la charge de secrétaire d'État, FLÉCH. *le Tellier*. ‖ Il se dit aussi quand on fait revenir pour quelque mécontentement. Les malversations de ce commissaire sont cause qu'on l'a rappelé. Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu; cette lettre devint publique, l'évêque de Lérida fut rappelé, VOLT. *Louis XIV*, 17. ‖ Faire revenir ceux qui ont été dispersés, enfuis, chassés. Ils ses sujets le chassèrent [Childéric], un fidèle ami qui lui resta le fit rappeler, ROSS. *Hist.* I, 11. Les Athéniens firent un décret qui rappelait tous les bannis, SOLLIE, *Hist. anc. éthn.* I, II, p. 208, DANS POUGENS. En 1800, la tyrannie fut sociable, le repos rendu à l'Angleterre, *Gazette de Cologne*, 1800. Depuis, dit-on, *Soc. phil. (bobbisme)*. ‖ Fig. Il [saint Grégoire de Nazianze] n'a jamais employé dans les siennes [poésies] aucune des divinités payennes, et ce n'est que depuis quelques siècles que qu'elles ont été rappelées dans les poèmes, BOLLIN, *Hist. anc. liv.* XXV, ch. I, 4. ‖ 4° Être cause qu'on revient, avec un nom de chose pour sujet. Le désespoir rappelle le forcer des murailles, Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles, nos. *Ep.* VIII. Madame, enfin le ciel près de vous me rappelle, CORN. *Pompée*, V, 1. La vertu vous rappelle dans votre patrie pour revoir Utysse et Pénélope, FÉN. *Tél.* VII. Il ne songea qu'à retourner vers sa mère. M. de Lamoignon vers qui un charme particulier le rappelait, FONTEN. *Renau.* ‖ Ce vin rappelle son buveur, se dit d'un vin excellent, et qui engage à boire beaucoup. Il buvait beaucoup mieux une bouteille de vin de Champagne; cela rappelait mieux son buveur, CHENARD, *Théâ. ital.* I, III. Faute capitale, dit-il, que d'employer un vin qui ne vous rappelle au rang de vos aïeux, VOLT. *Mérope*, II, 4. ‖ 5° Rappeler quelqu'un à la vie, le faire revenir à la vie, l'empêcher de mourir. On vous rappelle, on vous donne, et on vous ôte la vie, RAC. *Bérén.* IV, 7. Jamais tout en pleurs La rappelle à la vie, on plutôt aux douleurs, ID. *Phédre*, V, 6. ‖ Rappeler à la vie, faire revivre dans la mémoire. Au milieu de ces châtiments, Dieu faisait des prodiges inouïs, même en faveur des Israélites qu'il voulait rappeler à la pénitence, MASS. *Mot. I*, 8. Accoutumés... à tout rappeler ou jugement d'une vaine raison, MASS. *Avent*, *Epiph.* M. Vallinsneri... a rappelé cette observation de B. Lister à notre mémoire, DE LA RENOU. *Hist. nièvre* qu'elles n'étaient pas en état de subir, BUFF. *Hist. anim. ch.* 6. S'il est quelque rebelle, Que votre seul aspect ne rappelle Dans le devoir, CORN. *Hyp. accid. in.* 8. ‖ Dans les assemblées politiques, rappeler quelqu'un à l'ordre, le réprimander pour s'être écarté du bon ordre, des bienséances. ‖ Rappeler à la question, inviter un orateur à rentrer dans la question, à ne pas s'en écarter. ‖ Rappeler au règlement, réclamer contre une violation de règlement, et rappeler à ce qu'il prescrit. ‖ Rappeler à, signifie aussi faire converger vers. Il rappelle à soi toute l'autorité de la table, LA BRUY. V. M. 1680. Baudeau rappelle tous les principes heureux-arts à l'imitation de la belle nature, DIDER. *Rech. philos. sur le beau*, CLOG. t. II, p. 429, dans POUGENS. ‖ 7° Fig. Faire revenir, en parlant de choses morales qu'on suppose obéir à un rappel. Rappelez, rappelez cette vertu sublime, CORN. *Cinna*, IV, 1. L'esprit rappelle ses idées, il en abandonne un, d'une âme, qu'en ne puisse le rappeler, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 200. Mais enfin rappelant son audace première, ROL. *Lusr.* II. Enfin, j'ai ce matin rappelé ma constance, RAC. *Bérén.* II, 2. Dieu de Sion, rappelle, Rappelle en sa faveur les antiques bontés, IN. *Athal.* III, 7. Je viens de rappeler ma raison tout entière, IN. *Bérén.* V, 7. Vous-même, rappelant votre force première, Vous voulûtes vous montrer et revoir la lumière, IN. *Phédre*, I, 3. Pour jouir de toi-même, pour rappeler dans l'âme... ces sentiments intimes mille fois plus précieux que les idées de la grandeur, BERT. *Quadrup.* I, II, p. 16. ‖ Rappeler ses sens, ses esprits, son courage, reprendre ses sens, etc. Rappelez tous vos sens, rentre bien dans ton âme, MOL. *Amph.* II, 2. Rappelez tout votre courage, FÉN. *Tél.* VII. ‖ On a dit dans un sens analogue : rappeler son âme. Certaine je puis faire, en ce ravissement, Que rappeler mon âme, MALH. I, 4. ‖ 8° Fig. Faire revenir dans la mémoire. Quand je rappelle en ma mémoire les occupations de ma plus tendre jeunesse, PATRU, *Oraison pour Archias*. Quelle puissance fallait-il pour rappeler dans la mémoire des hommes le vrai Dieu si profondément oublié, et retirer le genre humain d'un si prodigieux assoupissement? NOSS. *Hist.* II, 12. Elle rappelait, dans l'histoire de ses jours, les années qu'elle avait passées dans les honneurs et dans la gloire, FLÉCH. *Aiguillon*. Ne me rappelez point une trop chère idée, RAC. *Bérén.* V, 3. Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes, IN. *Phédre*, IV, 2. Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, IN. *Ath.* II, 5. Un cœur vertueux s'afflige en rappelant le souvenir de ses passions déréglées, FÉN. *Exist. de Dieu*, 48. Tel qu'un homme qui s'éveille le matin, et qui rappelle peu à peu de loin le songe fugitif qui a disparu à son réveil, IN. *Tél.* VII. Il rappelle en lui-même avec confusion les sages conseils de Mentor, IN. *Ib.* IX. On rappelle avec complaisance les plus des premières années, on fait revivre par l'erreur de l'imagination tout ce que l'âge et les temps nous ont ôté, MASS. *Avent*, *Epiph.* Le tout consiste rappelant une idée de secours, frappait l'âme de pitié et de terreur, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 1. ‖ Avec l'infinitif. Rappelez-moi d'aller à la campagne. Rappelez la mémoire, le souvenir de quelque chose, en faire souvenir. Rappeler le souvenir des noms, SÉV. 29 janv. 1688. Aussi rappelait-elle souvent ce précepte [de Descartes] de la présence perpétuelle de Dieu] par l'oraison et par la lecture du livre de l'imitation de Jésus, nos. *Reine d'Angl.* Du sang dont vous sortez rappelez la première, RAC. *Brit.* II, 2. Tu parlais à leurs yeux par la voix des miracles; Et, jusqu'où t'oublient, tes sages descendus Rappelaient la mémoire à leurs cœurs éperdus, LAMART. *Médit.* I, 28. ‖ Rappeler sa mémoire, faire des efforts pour se ressouvenir. ‖ Rappelez-moi à son souvenir, formule de politesse dont on se sert soi-même en parlant, soit en chargeant quelqu'un de transmettre ce témoignage ‖ Se rappeler quelque chose dans le mémoire, on, absolument, se rappeler quelque chose, se le ressouvenir. Je me rappelle qu'il m'a conté cette histoire, *Dict. de l'Acad.* Je vous ai vu, je vous reconnais, mais je ne puis me rappeler si c'est en Égypte ou en Syrie, FÉN. *Tél.* VIII. Ah! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous ses belles années, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1er juill. 1761. ‖ Il se dit avec de et l'infinitif. Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir dit telle chose, *Dict. de l'Acad.* Il s'est rappelé de vous avoir vu plusieurs fois, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Je crois tout ce monceau abondamment rempli, moins ne me rappelle-je pas d'en avoir vu nulle part un semblable, LAHARPE, *Cours de littér.* ‖ On le dit aussi sans de. Je me rappelle avoir vu, je me rappelle être venu. ‖ Se ressouvenir sur Pourquoi le mondain revenu du monde, en reprenant la voie du salut, quoique dans une vieillesse déjà avancée, ne pourrait-il regagner le chemin qu'il n'a pas fait? NICOLAS, *Perf.* I, 2, 114. ‖ Terme de droit. Le testateur a rappelé un de ses parents à sa succession, c'est-à-dire par son testament il a ordonné que ce parent aurait part à la succession, bien qu'exclu par la loi ou la coutume. ‖ 9° Terme de peinture. Rappeler la lumière, voy. RAPPEL, 6. ‖ 11° Fig. Avoir une certaine ressemblance avec. Morosini... leur prenait [aux Turcs] le Péloponèse; et cette conquête lui mérita le surnom de Péloponésiaque, beaucoup qui rappellait le temps de la république romaine, VOLT. *Russie*, I, 8. Il me rappelle Égnithe; Égnithe est de son âge, IN. *Mérope*, II, 3. Les fourmis ont par leur adresse de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue, nous rappellent les oiseaux, BUFF. *Quadrup.* I, VI, p. 209. Jean Jacques, qui nous rappelle Socrate en cent endroits, et qui ne doit pas une ligne à Cicéron, cinon *Cloude et Nic.* II, 17. Cet oni si bleu dont le nuance Ne rappelé la fleur qui dans nos bles balance La ferme d'une étoile et la couleur du ciel ! P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, X, 4. ‖ 12° V. n. Terme d'art militaire. Battre le rappel. Le feu fut très-vif tout le reste jour et dura jusqu'à quatre heures après nuit, que les ennemis firent rappel, ST-SIM. 208. 1712. ‖ 13° Se rappeler à, v. réfl. Faire souvenir de soi. Les injures faites dans l'âme nous nous ne

sont quelquefois qu'un moyen plus facile de se rappeler à son souvenir, n'alleg. *Lett. à J. J. Rouss.* d'Eve. t. v, p. 318, dans rousseau. || 14° Être remémoré, réduit à. Toutes les lois de la syntaxe, tous les rapports des mots peuvent se rappeler à deux : le rapport d'identité et le rapport de détermination, boctes. d'Eve. t. ii, p. 207.

— Rem. I. Des grammairiens condamnent *se rappeler de* avec un infinitif; mais il est donné par l'usage, par les auteurs et par l'Académie. || 2. On ne dit pas : je me rappelle d'une chose; je m'en rappelle; mais je me rappelle une chose, je ne rappelle cela. La construction est : je rappelle à moi une chose, cela. || 3. On dit appeler et non rappeler pour signifier : recourir à un tribunal supérieur, afin de réformer un jugement.

— Hist. 21e s. Qui veut rapeli [qui que ce soit qui me rapelle], je nen remuerond, ch. de Rol. cxl. || 22e s. Remembrance d'amor que ne rapele, *Cours*, viii. Mais fai ne lost eha ens [ici dedans] tut mes clers rapeler, *Th. le mart.* 440. Rapelé à ta memore ton serement, et ne toi semblerat pas dure chose ce ke tu soffres, *Job*, p. 490. Quant Dans par cele demandise le rapeloit à penitence, ib. 462. || 12e s. Jou [je] en reslong le oure de mi, de cangier et de rapieler tous ou lesquels dons que jou voirai [voudrai], taillier, *Recueil*, p. 9. De trop convoiteir peuine nos rapelent [nous décident, inclinent] plusors causes, brun. latini, *Trésor*, p. 444. Or est à savoir se il premiers testamens tenu en cest cas, ou s'il sera rapelés par le derrein testament, statum. xii, 44. Par toutes ces causes se pot il defendre, et requerre au bailli qu'il rapiaut son commandement, ib. v, 10. || 13e s. Leodix abbé et couvent rapelliarent ledit Jehan, qui estoit banis du dit bourc, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. ii, p. 59. || 15e s. En proponant en outre les rien savoir contre le bien et honneur de monseigneur d'Orleans defunt, et qu'il rappiaise [dément] toute echoses qu'il a dites, monstrel. i, 8. || xvie s. Le temps perdu ne se peut r'appeler, bons. 857. Luy pensions [n. fugitif] les r'appella [ceux qui le cherchaient] et leur trahit sa cachette, mont. i, 138.

— Etym. Re..., et *appeler*.

† **Rappliquer** (ra-pli-ké), v. a. Appliquer de nouveau. Cet endroit (un passage dans une harangue du cardinal de Retz) qui avait été fait et rapplaqué après coup, sév. 10 août 1675.

— Etym. Re..., et *appliquer*.

† **Rappontement** (ra-pon-te-man), s. m. Action de raccommoder, reconnoître.

— Hist. xvie s. Ce rapointement presupposé, fait par le duc d'Espernon..., d'Aub. *Hist. ii*, 416.

— Etym. Re..., et *appointer*.

† **Rappointis** (ra-poin-ti), s. m. Terme de construction. Morceau de fer pointu, qu'on enfonce dans le bois qui doit être recouvert d'un enduit : il sert à faire tenir le plâtre. || *S. m. pl.* Légers ouvrages de serrurerie, tels que clous, pâtères, broches, chevilles, crochets, pistons, vis, etc.

— Etym. Re..., d, et *pointis*. On a dit *reappointis*, et Rochelais reappointés par le bout, o. de sanbx, 185.

Rapport (ra-por, le *t* ne se lie pas : un ra-por écouté; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des ra-por écoutes; envoyant rapors, pyr. rytex, n° 4. C'est dans cette ancienne des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable, volt. *Louis XV*, 19. Les ouvriers de leurs bonnes d'étain qui s'y emboîtent exactement et qu'on appelle tuyaux de rapport, denis, *Nation rust.* ii, 149, dans rousseau. || Terme de marine. Rapport de marée, masse d'eau que la mer, en montant, apporte sur le rivage, dans le port, dans une rivière, dans un canal. || 2° Terme de jurisprudence. Lettre par laquelle on rapporte à l'hérédité ce qu'un avait reçu par avance, et qui doit faire compte au partage. Le rapport est dû de ce qui a été employé pour l'établissement d'un des cohéritiers, ou pour le payement de ses dettes, *Code Nap.* art. 851. Le rapport n'est dû que par le cohéritier à son cohéritier; il n'est pas dû aux légataires ni aux créanciers de la succession; le rapport se fait en nature ou en moins perceant, ib. art. 857, 858. || On dit de même : rapport à succession, rapport à la masse. || Terme d'administration. Action par laquelle un comptable restitue une somme qu'il avait indûment portée en dépense. || 3° Vapeur désagréable qui monte de l'estomac à la bouche, ainsi dite parce que l'estomac rapporte cette vapeur. Cet aliment cause des rapports. || 4° Revenu, produit, ainsi dit parce que le revenu est quelque chose que le capital porte pour ainsi dire au propriétaire. Le rapport de mes terres. Sol d'un excellent rapport. Du rapport d'un troupeau dont il vivait sans soins. Se montrer longtemps un voisin d'Amphitrite, la fort. *Fabl.* iv, 9. || Être en rapport, en plein rapport, se dit de terres, d'arbres qui produisent pleinement tout ce qu'ils peuvent produire. La maison est bien située, un très-grand jardin, les arbres en plein rapport, a. royal, *Mair. à vendre*, sc. 8. || N'être pas en rapport, ne pas produire encore tout ce qui peut être produit. Cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut quelquefois retrouver la nature, *J. sands. Lett. au docteur Pansy*, 1er juin 1850, p. 108, dans rousseau. || Familièrement. Cette place, cet emploi est de grand rapport, d'un grand rapport, d'un bon rapport, elle produit des émoluments, des profits considérables. || 5° Action de rapporter, de citer. La fidélité, qui est due au rapport des pareces d'autrui, mont. *Ess.* iii, 2e part. object. 1. || Particulièrement. Récit, témoignage. Je ne le sais que sur le rapport d'autrui. Et Don Sanche vaincu l'a fait un rapport fort court, *Cid*, v, 7. J'attends pour vous en faire un fuinste rapport, th. *Rodog.* v, 4. On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport, Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort, la fon. *Mithr.* i, 1. Au rapport d'un tel, comme le rapporte un tel. Les prêtres des idoles, au rapport de l'auteur païen..., bossu. *Hist. ii*, 1. Au rapport de Pythagore, de Porphyre, on immola des hommes, volt. *Dict. philosophique*. || Fig. Et la philosophie lui vrai quand elle fait que ces sens interpretent, philosophie rapporte fidèlement les hommes jugeons, la fon. *Fabl.* vii, 18. Il est évident à tout homme qui consulte sa raison, et qui méprise les rapports de ses sens, que ce ne soit point le soleil qui tourne, qui accourt effectivement en nous, malebr. *Recherch. rév.* iv, 10. || 6° Relation indirecte ou maigre de ce qu'on a entendu; dénonciation. « Ils [les amants] pouvaient conserver un rayon de prudence [de demande un grand point, la prudence en amour] », lis sensible, 16. Il ne rapporte rien de sourds, la fon. *Filles de Minée*. Et ces mêmes rapports qu'ici vous répètes, Peut-être une autre fois seront-ils écoutés, mol. *Tartuffe*, iv, 5. Ayez par d'infâmes rapports et en écarte de lui tout ce qui pourrait lui ouvrir les yeux, rén. *Tél.* xxiv. Ah ! monsieur, s'écria le jeune homme

essentiels de l'homme aux choses, mais sul des rapports moraux de l'homme à l'homme, in. ch. III. Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, ne nous nommons ni-dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue et la main, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. A chaque pas [dans mes lectures], je croyais découvrir entre les intentions de l'art et ses moyens, entre ses procédés et ceux de la nature, des rapports qui pouvaient servir à fixer les règles du goût, MARMONTEL, *Mem.* V. Eh ! qui n'a pas connu ces rapports invisibles Des corps humains et des êtres sensibles ? DELIL. *Imag.* IV. L'art qu'elle avait de saisir des rapports touchants entre les beautés de la nature et les impressions les plus intimes de l'âme, STAEL, *Corinne*, II. 2. || Rapports anatomiques d'un organe, sa situation relativement à un ou à plusieurs autres organes, comme celle d'un nerf par rapport aux artères, veines, muscles, etc. || Rapport, se dit en vue de la fin, du but des choses. *Les actions* humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin, *Dict. de l'Acad.* || 16° Commerce qu'ont entre eux les hommes. Ayant eu de fréquents rapports avec lui. Rompre tout rapport. Il n'est plus entre eux rapport ensemble. Elle donnait à la fois l'idée d'une prêtresse d'apollon, qui n'annçait vers le temple du soleil, et d'une femme parfaitement digne dans les rapports habituels de la vie, STAEL, *Corinne*, II, 4. || Mettre une personne en rapport avec une autre, donner à une personne les moyens de conférer, de s'entendre avec une autre. || Rapports intimes, se dit quelquefois du commerce entre un homme et une femme. || 17° Terme de grammaire. Rapport que les mots ont entre eux. Le rapport du verbe avec son sujet. Rapport d'identité : c'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif, DUMARS. *Œuv.* I. 64. || Se dit aussi des différents points de vue auxquels les mots sont envisagés. La proposition de exprime un rapport de qualification ou d'éloignement, etc. || 18° Résultat de la comparaison de deux quantités. Le rapport de 2 à 4 est le même que celui de 12 à 24. La découverte qu'il [Archimède] avait faite du rapport de la sphère au cylindre, même base et de même hauteur, qui est comme deux à trois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 2, p. 100, dans POUCHAIN. || Rapport géométrique de deux lignes, se dit de leur quotient. Rapport arithmétique, se dit de leur différence. Quand on ne spécifie pas l'espèce de rapport, c'est toujours le rapport géométrique ou le quotient qu'il faut entendre. || Rapport, instrument de géométrie, fait en demi-cercle, et divisé en cent quatre-vingts degrés, qui servait à prendre les hauteurs des angles; on dit aujourd'hui rapporteur. || Terme de musique, Rapports des intervalles, leurs degrés de distance exprimés en chiffres. || 19° Dans le langage philosophique, rapport exprime entre les choses une idée de même nature qu'entre les nombres le rapport mathématique. Notre âme a en elle-même des principes de vérité et des règles de juger du rapport, c'est-à-dire des règles de raisonnement et un art de tirer des conséquences, ROUS. *Contr.* III, 8. Ainsi, par exemple, en fait que deux et deux font l'on mesure à trois aunes, le drap et les aunes sont réelles, mais l'égalité entre trois aunes et le drap n'est point un être réel ; ce n'est qu'un rapport que se trouve entre les trois aunes et le drap, MALEBR. *Rech. rét.* II, 3, 6. Parce que toutes les vérités ne sont que des rapports, on peut dire d'une proposition que, dans toutes les questions, on ne recherche que la connaissance de quelques rapports, ID. ib. V, 3, 7. || 20° Terme de chimie. Rapport d'affinité, degré d'unir avec un autre par préférence. On a construit une table des rapports. || 21° Par rapport à, *loc. prép.* Pour ce qui est de, quant à. Ils ont reçu les attributs [corruptible et incorruptible] convenient au tout par rapport à chacune de ses deux parties [le corps et l'âme], BOSS. *Hist.* II, 8. Hypocrisies par rapport au public, et hypocrisies par rapport à nous-mêmes, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentec. Dominic.* I. 11, p. 481. La justice n'est-elle pas encore plus sacrée et plus inviolable pour ces rois par rapport à des pays entiers, que pour les familles par rapport à quelques champs labourés ? REM. *Tél.* XXIII. Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe, LA BRUY. XII. || Par comparaison. La terre est très-petite par rapport au soleil. Les jugements que nous faisons en trouvant les choses grandes ou petites par rapport des unes aux autres.... BOSS. *Conn.* 1, 8. Le Parc coquette de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que l'*École des femmes*, c'est-à-dire dans les premières années de Molière, peut être regardée comme un chef-d'œuvre de style, surtout par rapport au temps où elle a été faite, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux, note* 21. || En vue de. Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne pouvons que suivre notre goût et notre plaisir, quand nous préférons nos amis à nous-mêmes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 81. Quelle erreur de s'imaginer qu'il n'y ait de liaison extérieure que les Églises chrétiennes que par rapport à un prince ou par quelque autre confédération volontaire et arbitraire...? BOSS. *Variat.* XV, 70. Je suis las des bergeries où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui, VOLT. *Lett. Barcry*, 1760. || Cet homme n'a fait rien que par rapport à son intérêt, il ne fait rien que dans des vues personnelles, que dans la vue de ses propres intérêts. || Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose, dans la vue de vous obliger, pour obtenir telle chose. || Proverbe. Belle montre et peu de rapport, se dit des personnes ou des choses où la réalité ne répond pas à l'apparence.

— REM. *Sous le rapport de* est une locution qui est devenue très-commune. Elle est fort lourde et n'est pas exacte en sol. Une chose est en rapport avec une autre, est dans un certain rapport, a rapport avec; mais elle n'est pas sous un rapport; n'elle était sous un rapport ou sur un rapport, elle serait en dehors du rapport ; et tu fond, en s'en servant, en s'exprime inexactement. Elle ne paraît donc pas bonne à employer ; et ceux qui écrivent avec pureté doivent l'éviter. P. L. Courier la blâme aussi : Cous-ci [Jean-Jacques Rousseau], dit-il, sont tous les tâtés sous le rapport de la langue, pour me servir d'une de leurs phrases, P. L. COUR. *Lettr.* II, 67. Cette locution est pourtant acceptée à peu près universellement aujourd'hui par l'ancien auteur où nous l'ayons trouvée : Selon les divers rapports sous lesquels nous les considérons, BOSSUET. *Pens.* I, 3, p. 344. Tout dépend du point de vue, sous lequel quelque rapport que ce soit, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 77. Et marque l'action de l'esprit qui lie les unes et les autres dans un discours, c'est-à-dire, qui les considère sous le même rapport, MARM. *Harmer.* I, V, p. 321. Elle paraît être mêlée avec ce temps, qui *considère* la phrase *sous cet aspect*, avoir été peu usitée d'abord, et l'être devenue beaucoup, surtout à notre époque. Il est fruste de la remplacer par *à l'égard de*.... de ce côté.... Le Dictionnaire de l'Académie ne la donne pas à RAPPORT; mais, à SOUS, on y trouve : Sous ce rapport, sous plus d'un rapport.

— SYN. RAPPORT À, GARPORT AVEC. Une chose a rapport à une autre quand elle y conduit, quand elle indique une direction vers elle, un lien avec elle. Une chose a rapport, du rapport, des rapports avec une autre quand elle lui est conforme.

— HIST. XIII° S. Et ce que nos avons dit des parties, pour entendre les parties du rapport, qui doivent estre fet par coustume entre enfans qui reviennent à partie, BEAUM. XIX, 87. S'il [le plaideur] ne les [copies] doit avoir, il ne doit pas rapport, par bone cause soufisant, il ne pot aler contre lor dit, ib. LIVRE, 52. || XV° s. Quand ils [les habitants de Calais] trouvent ce rapport [la condition du roi d'Édouard], ils commencerent tous à crier, FROISS. I, I, 321. Lesquels yeux viennent rapporter Ung si très-angreulx rapport au cueur, CH. D'ORL. *Ball.* 2. || XVI° s. ... Que nous ne blessions la renommée de personne par calomnies ou faux rapports, CALV. *Instit.* 200. Il nous rapportoit de différentes bruits qui couroient, et les différents rapports qu'on lui faisoit, MONT. II, 410. Ils vont jetter inconsidérement, en ces champs qu'ils auront reçeus, la jeune semence; mais l'experience leur fait voir que souvent le rapport est petit, et que plusieurs grains demeurent gastez, LARDIN, 407. Nourriture et entretenement de tous mes domaines, ..., ni dons de noces en meubles, ne sont sujets à rapport, LOYSEL, 262. Ceulx qui seroient envoyez à Athenes pour ce fait [la guerre contre Philippe], *Thém.* 37. Une voix n'étant fait entendre, et mise à crier sans dessein et sans autun rapport à leur troupe, ils se mettaient tous à fuir, D'AUB. *Vie*, XXIII. Si tels allegances apparoissent, fais ton rapport que bien tost le malade mourra, PARE, XXVII, p. 853.

— ETYM. VOY. RAPPORTER, *ital.* rapporto.

RAPPORTABLE (ra-por-ta-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Il se dit des choses que l'on doit rapporter à une succession. || 2° Se dit aussi de terres, de pièces qui peuvent être rapportées. || 3° Qui doit être attribué à. Les fouilles ont amené la découverte de quelques débris d'ossements rapportables à des herbivores, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 522.

† **RAPPORTANT, ANTE** (ra-por-tan, tan-t'), *adj.* Qui a du rapport avec, conforme à. Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre Dont vous verriez l'humeur rapportante à la vôtre, CORN. *Ment.* II, 3 (éd. 1644). ....que l'amour pour soi-même serait fini et rapportant à Dieu, PASC. *Lett. sur la mort de son père.*

— HIST. XVI° S. Dieu luy ordonnoit en autre corps à habiller, plus ou moins pesible et rapportant à sa condition, MONT. II, 232.

RAPPORTÉ, ÉE (ra-por-té, tée), *part. passé* de rapporter. || 1° Apporté d'un lieu. || Fig. *Je ne sais* comment est-ce que je suis comme rapporté et rendu à moi-même [quand la mémoire d'un objet revient], REN. *Exist.* 46. || Terres rapportées, terres qu'on a apportées en un lieu pour quelque usage. L'on forme, avec des terres rapportées, l'ingénence artificielle destinée à recevoir dans la suite les constructions colossales dont nous admirons aujourd'hui les restes [à Tables d'Égypte], GIRARD, *Instit. Hem. science.* 1817, I, II, p. 276. || Pièce rapportée, synonyme de pièce de rapport (voy. PIÈCE, 2° 4). Chaque couleur [jaune] a son plénéral qui est compose de pièces rapportées, REN. *Exist.* 34. Tous les pavés de ces appartements étaient composés de petites pièces rapportées de différentes couleurs, où était représentée l'Iliade d'Homère, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 2, p. 35, dans POUCHAIN. Ne dirait-on pas que l'homme soit fait de pièces rapportées ? POINTE. *Molière, Paracelse.* || Vers rapportés, vers composés de parties semblables, dans chacune desquelles entrainent des mots qui se rapportaient, non pas aux mots voisins, mais à ceux qui étaient placés semblablement dans les autres parties de la phrase. L'épitaphe de Marot par Deschelle explique cette construction, surtout dans ces deux premiers vers : Quercy, la cour, le Piémont, l'univers, Me fit, me tint, m'enterra, me connut, C'est-à-dire Quercy me fit, la cour me tint, le Piémont m'enterra, l'univers me connut. || 3° Exposé devant une assemblée. Le sénat devait digérer et exposer toutes les affaires. || Il en réglait cependant souverainement avec le roi ; mais les plus générales étaient rapportées au peuple, qui en décidait, BOSS. *Hist.* III, 7. || 4° Ayant relation à. Toutes les créatures devaient servir à sa félicité [de l'homme innocent], puisque, dans le dessein de leur Auteur, elles avaient été toutes rapportées à son usage, MARM. *Mystt. Incarnat.*

RAPPORTER (ra-por-té), v. a. || 1° Apporter de nouveau. Il m'apporta et rapporta des objets qu'il a emportés ; dites-lui de me les rapporter. || Fig. Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous être, RAC. *Andr.* II, 1. || 2° Apporter une chose du lieu où elle est au lieu où elle était auparavant. Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté. Rapporter une coupe d'argent qui avait été volée. Hé ! mon Dieu, ce que je vous entends retrancher à qui le donnerais-je ?... qui que ce soit, il est toujours temps de le rapporter à votre autel, et vous êtes toujours prêt à le recevoir, BOURDAL. *Serm.* II, p. 428. De Paris à Delhi, du couchant à l'aurore, Ce fameux voyageur [l'avernier] courut plus d'une fois.... Et, sans les lui qu'aux climats de retour aujourd'hui, En foule à nos yeux il présente Les plus rares trésors que le soleil enfante. Il n'a rien rapporté de si rare que lui, ID. *Poésies div.* XIV. || Absolument. Au simple chrétien vous n'avez, ce me semble, donné qu'un talent [d'argent] ou deux ; mais c'est au religieux que vous en donnez jusqu'à cinq ; mieux il est partagé, plus il est obligé de rapporter, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 458. || 3° Il se dit en parlant des choses qui font un retour en quelque façon, sans les y avoir portées. || [Tournefort] rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les mers, VOLT. *Louis XIV, Encyclop., Tournefort.* Les Rolandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau [le casoar] à l'Europe ; ils le rapportèrent de l'Île de Java, en 1597, DAMPIER, *Voy.* t. II, p. 306. || Il a rapporté une vaine espérance. Pythagore avait, dit-on, rapporté de l'Égypte le dogme de la métempsycose. || Familièrement. Il n'en a rapporté que des coups, se dit d'un homme qui a été blessé en quelque occasion. || On dit de même : Ce soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de fusil. || Fig. Il a rapporté beaucoup de gloire de cette action, de cette affaire, il y a acquis beaucoup de gloire. Il n'en a rapporté que de la honte, il en a retiré que de la honte. || Enlever une chose, et l'apporter dans un lieu où elle n'était pas, à quelqu'un à qui

Digitized by Google

olle n'appartenait pas. [A Rome] l'amour de la patrie domina toujours jusqu'au temps de Sylla; cet amour de la patrie consista pendant plus de quatre cents ans à rapporter à la masse commune ce qu'on avait pillé chez les autres nations, VOLT. *Mœurs, Introd. Romains.* ‖ 4° Terme de chasse. Il se dit d'un chien qui rapporte au chasseur ce que celui-ci a tué. Ce chien ne veut pas rapporter le gibier à plume. ‖ Absolument. Ce chien rapporte bien, il rapporte mal. ‖ Se dit aussi de tout autre chien qu'on a habitué à rapporter ce qu'on lui jette. ‖ 5° Terme de droit. Remettre dans la masse de la succession ce qu'on a reçu d'avance. Les époux ou leurs héritiers rapportent à la masse des biens existants tout ce dont ils sont débiteurs envers la communauté à titre de récompense ou d'indemnité, *Code Nap.* art. 1468. ‖ Se dit de même en parlant des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à l'un des associés introduits dans une affaire. ‖ 6° Terme de marine. On dit que la sonde a rapporté tant de brasses, lorsque en sondant on a trouvé ce même nombre de brasses sur le fond. ‖ 7° Ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. Il a fallu rapporter une bonne partie de la vaisselle, RAYNAL. Il faut rapporter, par des terres prises ailleurs, à celles qui manquent en un lieu. ‖ 8° Terme d'arpenteur. Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. Rapporter des triangles. ‖ 9° Donner un produit, un rapport. L'argent que rapportaient les mines. Bien fonds qui rapporte beaucoup. Il est emploi ne rapporte ni profit ni honneur, il n'est ni profitable ni honorable. ‖ Fig. Cette mauvaise action ne lui rapportera rien, il n'en tirera aucun avantage. ‖ Absolument. Figurer qui rapporte trois fois l'an. L'argent, morbleu ! l'argent; voilà ce que j'appelle du mérite; mot, je veux un mérite qui rapporte, SACHIN, *Mœurs du temps*, sc. 12. ‖ Fig. Un peu de lecture jetait dans son esprit des germes de pensées que la méditation ou la nuit ensuite éclore, et qui rapportaient au centuple, FONTEN. *Renaud.* ‖ 10° Faire le récit de ce qu'on a vu, entendu, ou appris. Jamais la renommée ne rapporte les choses au vrai, VAUGEL, *Q. C.* liv. 3. Moïse, venu vers le peuple, lui rapporta les paroles du Seigneur, SACI, *Bible, Nomb.* XI, 24. Je le vis en effet des le soir même [comment l'auteur interprète les bulles] ; mais je n'osai vous le rapporter; car c'est une chose effroyable, RAC. *Prov.* VI. Le passage cr, où le prophète rapporte que les Juifs, soûtenus par les nations étrangères, massacrèrent eux-mêmes leurs propres enfants aux pieds des idoles, et les immolèrent aux démons, BOURDAL. *Pensées*, II, 9, p. 270. ‖ 11° Dire, répéter. Il faut rapporter.... Qu'elle peut sur ma vie exercer sa vengeance, THISTAN, *Mort de Chrispe*, III, 6. ‖ Particulièrement. Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. Je suis trop votre ami pour ne pas vous rapporter ce que j'entends dire de vous, *Dict. de l'Acad.* ‖ 12° Redire pour faire indisposer un par malice. On n'oserait rien dire devant lui; il rapporte tout. ‖ Absolument. Formare fut accusé de rapporter, et en effet M. de la Rochefoucauld, ayant entendu dire lui pour quelque chose qui avait été dit, 27-xm-204, 37. Mademoiselle, je ne veux point aller rapporter contre vous, REMIS, *Théât d'éduc. la Curieuse*, V, 8. ‖ 13° Alléguer, citer. Le prédicateur a rapporté des passages des Pères. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, BAC. *Bapt.* II, 1. ‖ 14° Terme de palais. Exposer l'état d'une procès par écrit. C'est aussi dire de s'entremettre près d'un monarque.... autre chose d'être établi par le prince même pour lui rapporter toutes les requêtes, BOSS. *Sermon, Ascension* 2. ‖ [Lamoignon] rapporta durant trois jours au conseil du roi cette affaire avec tant d'ordre et de netteté.... FLÉCH. *Lamoignon.* ‖ Absolument. Ce juge rapporte bien, rapporte nettement. Chamillard, conseiller au parlement, fut assidu les matins au palais, et continua d'y rapporter, 17-VIII-70, 147. Le maréchal d'Estrées s'embouillait si fort en rapportant, qu'il rendait souvent l'affaire inintelligible, ROCLOS, *Œuv.* t. V, p. 218. ‖ 15° Faire l'exposition d'un projet de loi, d'une affaire au nom d'un comité, d'une commission, et en même temps énoncer l'avis du comité, de la commission. La loi de 1819 a été rapportée par des hommes éclairés, puis amplement discutée, BENJAMIN, *Du droit de pétition en matière de diffamations.* ‖ 16° Diriger vers un but, vers une fin. Le catéchisme [du concile de Trente] distingue deux sortes d'amour : l'un de ceux qui aiment à la vérité, mais qui rapportent leur amour à la récompense.... BOSS. *Serf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, VII, 79. Tu as été vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée, FÉN. *Tél.* XVIII. Représentez-vous cette âme fidèle arrivée enfin à cette dernière heure.... à laquelle elle avait toujours rapporté toutes les peines, toutes les privations.... de sa vie mortelle, MASS. *Avent, Il du pêch.* Les anciens, qui rapportaient tous leurs exercices à ceux de la guerre, s'accoutumaient de bonne heure à se baigner et à nager, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 000, dans NOUVEAU. ‖ 17° Attribuer, faire remonter. On rapporte sa première origine (de l'aréopage) au temps de Cécrops; mais il en est une plus brillante à Solon, qui le chargea du maintien des mœurs, BARTHEL. *Anach.* ch. 17. ‖ Rapporter l'effet à la cause, attribuer un certain effet à une certaine cause. Il faut rapporter les événements à leurs véritables causes, si on les connaît; sinon, il faut avouer qu'on les ignore, DURAND. *Gram.* t. V, p. 340. ‖ Comparer, conférer. Ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement, auquel on rapporte tous les autres, *Hist. Romaine général.* Enfin les mesures qui varient tant.... doivent être si bien connues du géographe, qu'il puisse les comparer toutes entre elles et les rapporter à une mesure commune, FONTEN. *de Lisle.* ‖ 18° Mettre dans une certaine série. Il faudrait avoir vu le corbeau du désert dont parle la sacrée écriture, pour le rapporter légitimement à l'espèce de notre pay dont il se rapproche le plus, BUFF. *Oit.* t. V, p. 57. ‖ 19° Terme de législation et d'administration. Révoquer, annuler (en ce sens, rapporter est vieux). Déclarer, à leur tout rapportée. ‖ 20° *V. n.* Terme de marine. S'élever beaucoup, en parlant de la mer qui monte, apporter une grande masse d'eau. Les marées rapportent. C'est-à-dire augmentent en hauteur et en rapidité quand elles sont dans leur période croissante. ‖ 21° Avoir rapport, de rapprochement [inusité en ce sens]. Ils lui dépeignirent cet homme et ces deux femmes, et les marques qu'ils lui en donnèrent rapportaient à Diderot, à Inez et à Augustinet, que.... SCARRON, *Nouv. Le chêtim. de l'avarice.* ‖ 22° Se rapporter, *v. refl.* Se joindre. Ces deux pièces se rapportent parfaitement. ‖ 23° Avoir de la conformité, de la ressemblance. Leurs caractères se rapportent en toutes choses. Sans mentir, si votre rançage se rapporte à votre plumage, LA FONT. *Fabl.* I, 3. J'imagine fort bien la nécessité de vos dépenses, .. on vous en parle pour entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées, VOLT. *Lettre à Mme Denis.* ‖ Avoir rapport, relation à. Cet article de ma lettre se rapporte à ce que je vous ai écrit précédemment. L'amour de soi devoir ne se rapporte point à l'autre, N'y rapporte, I, 1, BOSS. *Hist.* IV, 13. Toute la morale se rapporte à Dieu; la vie de l'homme est de l'imiter, DIDER. *Opin. des anc. phill. (Pythagoriens).* ‖ Terme de grammaire. Se dit de la relation des mots entre eux. On ne doit point séparer le pronom relatif du nom auquel il se rapporte, DUMARSAIS. Être convenable, en parlant d'une chose. Il arrive ce moment heureux, ce point [sa conversion] où se rapportait toute la disposition de cet homme, FLÉCH. *Turenne.* ‖ 25° Se rapporter à quelqu'un de quelque chose, s'en remettre à sa décision sur quelque chose. Je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend, MOL. *Fâc.* IV, 4. ‖ Absolument. S'en rapporter à quelqu'un. Je pourrais décider, car ce droit m'appartient; Mais rapportons-nous-en, Soit fait, dit le Dauphin, FÉN. *Tél.* X, 2. Vous avez quel traîte on fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il fallait s'en rapporter à ce que sanit Thomas et bien d'autres, il n'y aurait bien des simoniaques dans l'Église, FASC. *Prov.* VI. Il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Église et à la tradition de tant de siècles, ou pousser l'examen jusqu'au bout, BOSS. *Hist.* II, 13. ‖ On dit aussi : se rapporter, sans la particule *en*. Rapportons-nous, dit-il, au Dauphin, FÉN. *Fabl.* XII, 10. Las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, BOSS. *Hist. III*, 6. ‖ S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose, y avoir confiance, y ajouter foi. Mais si je n'en rapporte aux esprits soupçonneux.... CORN. *Sertor.* III, 2. Mais à d'autres qu'à toi pourrait l'en rapporter ? VOLT. *Mort de Cés.* III, 2. ‖ On dit aussi : se rapporter, sans *en*. Je me rapporte de cela à quelcuque à peu-è-pe'i, LA FONT. *Pièce.* Je me rapporte aux yeux d'une coraz, mes amours, in *Fabl.* XII, 1. ‖ S'en rapporter au serment de quelqu'un, s'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire. ‖ Familièrement. Je m'en rapporte à ce qui en est, ou, simplement, je m'en rapporte, je renonce, sans être complètement persuadé, à contester, ou à examiner. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'aurait pas accepté la commission, je m'en rapporte, BETS, *Mém.* I, 29, liv. III, p. 241 ; dans POUGENS. Que l'autre usage ait la raison pour soi, je m'en rapporte, LA FONT. *Férande.*

— HIST. XIIIe s. Et quand les hommes qui le portoient et rapportoient [un infirme] le mettoient sour leur espaules, *Vie de St Loys*, p. 143. En cestе mer ne vente que deux vens, l'un qui les porte [les navigateurs], et l'autre qui les rapporte, MARC POL, p. 881. Que le cuer l'en rapport qu'il lui rapporte le cemz de bieitz], et ne l'ost oublier, *Berte*, XVIII. Il convenoit.... qu'il rapportast ce que ses peres lui avoit doné à mariage, BEAUM. XIV, 13. Et rapporteront aus livreours ce qu'ilz auront enchié le jour, et que il estoient venus à un grand terme de roches taillées, JOINV. 350. ‖ XIVe s. On truevе en Salemon le sage, que li princes qui par usage Or [entend] volentiers mençonges dire, Aura toujours serjans plains d'ire Et felonis et mal rapportans, J. DE CONDÉ, I, 111, p. 288. ‖ Ver. s. Ainsi que rapportèrent ceux qu'on leur rapportoit, et leur disoient gens crasseus.... FROISS. I, 1, 31. ‖ XVIe s. Ils n'ont pas rapporté leurs armes, qu'on a tenu propos extraordinaires, à la fin qu'ils devoyent, CALV. *Instit.* 668. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis..... MONT. I, 65. Nostre faict, ce ne sont que propos rapportées, ID. II, 8. Ce dernier article, rapportant les choses à la vérité et à la raison..., ID. II, 118. Une trafique qui rapporta dans un an de grandes richesses, ID. I, 142. Rapportez-moy fidellement à ceulx qui sont en la danse, ID. I, 272. Le dialecticien se rapporte au grammairien de la signification des mots, ID. II, 266. Estant question d'une qui employa la partie de leur jeunesse, peu en rapportent grand fruit, LANOUE, 122. Enfans avantagés de pere et mere doivent rapporter ce qui leur a esté donné en mariage, ou autrement, notifié en une succession, meublé en l'autre, LOISEL, 321. Le territoire de l'Attique estoit si stérile, qu'il ne pouvoit pas y apporter pour nourrir ceulx qui le labouroient, AMYOT, *Solon*, 45. On rapporta que quelques bouciers estoient devenus riches d'anglois mesmes, ID. *Pelop.* 4. Et luy fut envoyée une galere pour la rapporter [ramener] de la ville d'Égine à Athenes, ID. *Démosth.* 40. On peut prognostiquer et rapporter certifier par prognostic la mort de quelques uns qu'ils.... PARÉ, XXVII, p. 853. Je me rapporte à vous et vous laisse à penser quel courage il dessus il pouvoit avoir, M. DU BELL. 210. Mais, jusques au ciel porte Au grand François ma chanson, Et dy que Charles reporte [ressemble] En vertus à sa façon, AM. JAM. *Poés. div.* p. 48.

— ETYM. *Re*..., et *apporter*; wallon, *rapoirté*; ital. *rapportare*.

RAPPORTEUR, EUSE (ra-por-teur, teû-z'), s. m. et f. ‖ 1° Celui, celle qui, par indiscrétion ou par malice, rapporte ce qu'il a vu ou entendu. Une petite rapporteuse. On est à la merci des rapporteurs, nation basse et maligne qui se nourrit de venin, qui empoisonne les choses innocentes, qui grossit les petites, qui invente le mal plutôt que de cesser de nuire, qui se joue, pour ainsi dire, de la défiance et de l'indigne curiosité d'un prince faible et ombrageux, FÉN. *Tél.* XXIV. La cour était remplie des espions et des délateurs [MAZARIN].... Ces rapporteurs s'acquittèrent dignement de leur devoir [en dénonçant une parole hardie du chevalier de Grammont], MÉMOIRES *Gramm.* 2. S'il arrive de faire le rapporteur, MARIV. *Double inconst.* II, 8. ‖ 2° Celui qui fait le rapport d'un procès. Combien d'animaux carnassiers pour les effets duquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs, SOUPÉ, II, 8. Lundi, les deux rapporteurs firent leur avis [dans l'affaire de Fouquet], et mardi ils s'assemblèrent tous dès le matin et ne se séparèrent point qu'après avoir donné un arrêt, SÉV. *à Pompone*, 11 déc. 1664. Vous direz que, s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur? FLÉCH. *Lamoignon.* Ou d'un nouveau procès hardi solliciteur, Abordez sans argent un cleve de rapporteur? BOIL. *Lutr.* III. Le rapporteur (dans le procès de Lalli) passait pour un homme dur, processif et sanguinaire, VOLT. *Pol. Franç. hist. sur l'Inde*, IV. ‖ Adjectivement. La Branche : Nous plaidons son affaire demain, et nous sommes descendus chez M. de la Pommeraie, notre juge rapporteur.... Crispin : Appelle-le confesseur, il aime mieux cela. — La Branche : Je le

Digitized by Google

veur bien, j'ai besoin de lui, noire conseiller rapporteur, afin de lui faire adoaoir son rapport, qui est, dit-on, foudroyant contre nous, c. DELAV. *Contr. rapport.* 1, 3. || Officier rapporteur, on, seulement, rapporteur, officier qui fait les fonctions de juge d'instruction et d'accusateur public, dans un conseil de guerre ou de discipline. Le capitaine rapporteur. || 3° Celui qu'une commission, un comité a chargé d'exposer une affaire. La commission du budget a nommé son rapporteur. || 4° Nom donné dans le moyen âge à celui qui rédigeait les leçons orales d'un professeur (bas-lat. *reportator*, anglais *reporter*). || 5° Terme de géométrie. Instrument dont on qui sert à rapporter sur le papier les angles mesurés sur le terrain, ou à mesurer les angles construits sur le papier. || 6° Outil d'horloger.

— HIST. XVI° s. Rapporteur ou accusateur mensonger, *Ordonn. des rois de France*, t. XIII, p. 515. || XV° s. Punir celuy qui ara fait le mal, s'il est trouvé coulpable, et, s'il est trouvé innocent, punir grièfement le rapporteur, tant qu'il soit exemple aux autres, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 464. || XVI° s. Il [Dieu] nous defend d'estre rapporteurs, detracteurs et medisans, CALV. *Institi.* 309. Quand les noises et la jalouzie de la femme contre le mary ont enfuert à telles femmes rapporteresses, non pas seulement les portes, mais enoores les oreilles, LA BOETIE, 300. Jamais au fut de bon fruict rapporteur Un parler vain et langage mentteur, *Contes, Ilist. des proverbes*. Rapporteur (d'un procès), D'ARG. *Fan.* IV, 6. Espions rapporteurs de ce qu'il disoit, ID. *Hist.* I, 103.

— ETYM. *Rapporter*.

RAPPRENDRE (ra-prandr'), v. a. Il se conjugue comme *apprendre*. Apprendre de nouveau. Leur mémoire elle-même [des enfants] n'est guère plus prompte que leurs autres facultés, qu'il faut presque toujours qu'ils rapprennent, étant grands, les choses dont ils ont appris les mots dans l'enfance, J. SOCIS. *Em.* 1.

— ETYM. *Re...*, et *apprendre*.

† **RAPPRÊTER** (ra-prè-té), v. a. Donner un nouvel apprêt. Sur la façon des draps qui viennent d'être renvoyés pour être rapprêtés, *Arrêt du cons.* 19 sept. 1719.

— ETYM. *Re...*, et *apprêter*.

RAPPRISE, SE (ra-pri-z', pri-z'), *part. passé* de rapprendre. Des leçons rapprises vingt fois et toujours oubliées.

† **RAPPRIVOISER** (ra-pri-voi-zé), v. a. || 1° Apprivoiser de nouveau un animal que quelque circonstance a fait redevenir sauvage. || Fig. Le duc de Nouilles a cherché longtemps encore à me rapprivoiser, ST-SIM. XVI, 58. || 2° Fig. Rapprivoiser, v. réfl. Reprendre de habitudes avec. Son mariage [de Mortemart] le rapprivoisa au monde, sans que le monde se rapprivoisât à lui, ST-SIM. XIII, 219, 179.

— HIST. XVI° s. Elle se fit un peu prier, mais à la fin elle se rapprivoisa, DESPER. *Contes*, XLI.

— ETYM. *Re...*, et *apprivoiser*.

† **RAPPROCHAGE** (ra-pro-ch'aj), *s. m.* Terme de jardinage. Action de tailler une bordure, une haie, une palissade devenue trop épaisse.

— ETYM. *Rapprocher*, en n° 7.

RAPPROCHÉ, ÉE (ra-pro-ché, ché), *part. passé* de rapprocher. || 1° Approché de nouveau. Un objet éloigné d'abord, puis rapproché. || 2° Mis à côté l'un de l'autre. Tous ces traits reproches [exemples de l'autorité de Richelieu] forment le tableau qui peint ce ministre, VOLT. *Mœurs*, CLVI. Voilà l'objet le plus rapproché. Des temps plus rapprochés de nous.

RAPPROCHEMENT (ra-pro-che-man), *s. m.* || 1° Action de rapprocher; le résultat de cette action. Le rapprochement des lèvres d'une plaie. || 2° Terme de chimie. Action de condenser. Le rapprochement des molécules d'un liquide qui s'évapore. || 3° Terme de jardinage. Action de rapprocher. || 4° Fig. Réconciliation. Le rapprochement du roi et de la reine fut établi dit, GEMLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 80. Les succès. Au jour indiqué, le père aux deux époux s'ils se présentent, ou en demandeur s'il est seul comparant, les représentations qu'il croira propres à opérer un rapprochement, *Code Nap.* ART. 229. || 5° Action de mettre en regard des idées ou des faits, de manière qu'on puisse les comparer plus aisément. Thomas observe dans son Eloge sur ses éloges, que Mascaron annonça Bossuet, comme Rotrou avait annoncé Corneille; ce rapprochement est aussi juste que bien vu, D'ALEMB. *Eloges, Fléchier, note 8*. Personne n'a lu ces gazettes que j'ai sur-le-champ brûlées, afin qu'on ne puisse faire du moins dans le château, de fâcheux rapprochements,

GEMLIS, *Mères vic.* t. III, p. 7, dans POUGENS. Ce rapprochement du papier et de l'argent [élévation de la valeur de l'argent, diminution de celle du papier] était peut-être l'idée la moins déraisonnable qu'il fût possible de suivre dans la situation désespérée où étaient les affaires, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 48. || 6° Rapprochement de lignes, double parente qui se forme lorsqu'un mariage est contracté entre deux membres de la même ligne et qu'ils ont des enfants.

— ETYM. *Rapprocher*.

RAPPROCHER (ra-pro-ché), v. a. || 1° Approcher de nouveau. Eloignez les lumières; vous les rapprocherez dans un moment. || 2° Faire qu'un objet soit plus près. Et ce monde que je fuyais, je le recherche, je me rapproche de lui à toute occasion, ou je tâche de le rapprocher de moi, je ne me plais qu'avec lui, BOCHBAU. *Pendant.* I, 11, p. 262. Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés, SONI, à coup de maillet, unis et rapprochés, BOIL. *Lutr.* III. Madame, quel bonheur me rapproche de vous? RAC. *Brit.* II, 2. A ces mots chacun rapprocha sa chaise, GEMLIS, *Veill. du chât.* I, 1, p. 454, dans POUGENS. || Terme de chirurgie. Rapprocher les lèvres d'une plaie, les mettre assez près pour que la cicatrisation puisse procéder. || 3° Rapprocher les distances, faire que moins de temps, moins de chemin, parcourir un même espace. Les chemins de fer rapprochent les distances. || Fig. Rapprocher les distances, faire disparaître les inégalités, les différences. Rapprocher les distances. Non, non, ne craignez pas de vous laisser toucher, L'amour fait disparaître une gloire importune; C'est à l'amour à rapprocher Ce que sépare la fortune, J.-B. ROUSS. *Le Flatteur*, 2. Le comte : Ah! Figaro, mon ami, tu seras mon ange, mon libérateur, mon dieu tutélaire. — Figaro : Peste! comme l'un fait vous y bercez-vous les distances! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. || 4° Faire paraître plus proche. Cette lunette rapproche fort bien les objets de trois lieues; peut-on rapporter à-t-elle de deux cents! REY. 235. || Absolument. Cette lunette rapproche beaucoup. || 5° Rapprocher quelqu'un, rapprocher quelque chose, être archaïque et analogue à un emploi semblable, encore usité, d'approcher]. Jusqu'aux dames désertèrent un temps Mme la duchesse d'Orléans, qui ne fut qui ne la rapprochèrent plus, ST-SIM. 327, 30. Je passe d'autres tentatives de Noailles pour essayer de me rapprocher, parce qu'elles se retrouvèrent pendant la régence, ID. 400, 17. || Terme de vénerie. Rapprocher un cerf, faire tenir doucement aux chiens la voie d'un cerf qui a passé deux ou trois heures auparavant. Il faut le rapprocher, quelque rapprochant bien. || On dit aussi substantivement: un beau rapprocher. || Se dit aussi pour mettre à pied la voie d'un animal lancé à courre, quand devant [*Almanach du chasseur*]. || 6° Terme de chimie et de pharmacie. Réduire sous un moindre volume, au moyen de l'évaporation par la chaleur ou dans le vide, les liquides tenant en dissolution des substances fixes salines ou autres. || Fig. Les longueurs tarissent les pleurs, et ces mêmes infortunes [dans une tragédie], en rapprochant l'intérêt, l'font augmenter, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 sept. 1760. || 7° Terme de jardinage. Tailler un arbre sur le bois des années antérieures de manière à ce que le dernier œil pousse la tige plus proche du centre de l'arbre. || 8° Fig. Rendre voisin. Vous seule pouvez faire la joie et la douleur de ma vie; je ne veux que vous, et hors de vous tout est loin de moi; le raison me rapproche plusieurs choses, mais mon cœur n'en connaît qu'une, REY. *Le Dernier des Stuarts*, 21 mars 1671. Lorsque nous vous rapprochons ces anciens modèles... MASS. *Carême, Immolab.* Ces beaux esprits si vantés, et que j'ai le bonheur heureux ont rapproché leur siècle du goût et de la politesse des anciens, ID. *Pet. carême, Faust. filiæ hum.* C'est une hasseuse, qui, loin de nous rapprocher des bêtes, nous confond avec les bêtes, ID. *Carême, Enf. prod.* Son âme est libre encore, et Pharamin peut plaire, Leur âge les rapproche.... DUCIS, *Abufar*, II, 7. || 9° Fig. Mettre d'accord, la bienveillance, à la conciliation. S'il [la Rivière plaidant contre sa femme] vient ici, nous avons des amis qui pourront parler à lui; et c'est ainsi que l'on rapproche quelquefois les choses du monde qui paraissent les plus éloignées, SÉV. 22 janv. 1685. Souffrez que, de vos cœurs rapprochant les liens, Je me cache à vos yeux et me dérobe aux siens, RAC. *Brit.* III, 8. Son dessein [de Gertz] était de rapprocher Charles XII du czar, de nous-seulement de finir leur guerre, mais de les unir, VOLT. *Russie*, II, 8. Rapprocher les partis; unissez-vous à moi! Pour calmer votre frère, et fléchir votre roi, VOLT. *Adél. du Guesel.* III, 8. || Établir une certaine conformité. Les articles de réformation qu'on proposait aux Vaudois pour les rapprocher des protestants, SISM. *Var.* 21, 160. Inflexible dans les moyens qu'on proposait pour rapprocher la doctrine des protestants de celle des catholiques, D'ALEMB. *Eloges, Bossuet*. Comblen d'ennemis il [le tourmebocha] rapproche Chez le prince et chez lui bourgeoisi MA. *Pucelle*, II. 10° Fig. Mettre en regard des idées ou des faits pour en faire sentir la ressemblance ou la dissemblance. Le juge rapprochant les circonstances aperçut le complicité. Plus occupés des mots que des pensées, ils désapprouvent les ellipses, lorsqu'elles paraissent rapprocher des mots qu'on n'a pas en core vus ensemble, CONDIL. *Art d'écr.* I, 10. En rapprochant quelques traits épars dans les ouvrages que vous avez sous les yeux, j'ai tâché de vous exposer les systèmes particuliers de quelques pythagoriciens, BARTHEL. *Anach. ch.* 36. || 11° T. v. Rapprocher, *devenir* plus près (inusité aujourd'hui). Ainsi tout est à nous, s'il ne veut qu'empêcher Qu'un si fidèle amant n'en puisse rapprocher [de sa dame], CORN. *Gal. du Pal.* IV, 4. || Avoir une certaine ressemblance [inusité en ce sens]. Les chevreaux et les poils rapprochent encore assez des ongles, LACHÉNAYE, *Vieux pays. sur l'organ. animale*, 1760, p. 62. || 12° Terme de marine. Rapprocher du vent, se dit d'un bâtiment qui diminue l'angle qu'il faisait avec la direction du vent. || 13° Se rapprocher, v. réfl. Venir plus près, devenir plus voisin. Les nuages se rapprochent l'un de l'autre. Le bruit du tonnerre s'est beaucoup rapproché. Et ces deux parties se rapprochent toujours, SAD. *Phil.* III, 3. || Fig. Tout ce que nous pouvons faire pour nous rapprocher de la réalité, c'est de distinguer les terres les moins compactes des celles qui sont les plus agglangées, BUFF. *Min.* t. II, p. 152. || Terme de marine. Se rapprocher du vent; même sens que rapprocher du vent. Il se rapprocha, il refuse (voy. ARTHUS). || Se rapprocher de quelqu'un, venir auprès de lui. Je vous écris de la vue de la terre de Barbarie..... vous serez étonné de voir si loin un homme qui vous aime à la tête de ce rapprochement de vous, VOLT. *Let.* 80. Nous nous rapprochons de l'homme dans les moments où nous sommes méconnaits de la nature, et nous nous rapprochons de nos amis dans les moments où nous sommes méconnaits de nous-mêmes, ST-LAMB. *Sinc. im*, note 8. || Se rapprocher l'un de l'autre, venir près l'un de l'autre. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre [Marmontel et Mlle Clairon] de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre, VOLT. *Lett. Marmontel*, 8 mars 1770. || 14° Fig. Se réconcilier. Cesser de s'éviter quand on s'offense, c'est être sûr de ne se rapprocher jamais, J.-J. ROUSS. *Em.* V. Lépida, qui s'était séparée de Messaline dans la prospérité, et qui s'en est rapprochée dans le malheur, DUCIS. *Claude et Nér.* I, 3. || 15° Fig. Avoir de la conformité avec. Votre âge se rapproche du mien. Il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque faiblesse, D'ALEMB. *Mém. Christ. Œuv.* III, 8, 18, dans POUGENS. Cesser d'être éloignés l'un de l'autre sur quelque objet ou opinion. Peut-être, monsieur [Pauw], aurez-vous trop méprisé cette autre nation [les Chinois]; peut-être l'ai-je trop exaltée; ne pourrions-nous pas nous rapprocher? VOLT. *Mél. litt. Lett. chinoises*, 5.

— HIST. XVI° S. Les sens ne lui peuvent montrer que les choses visibles plus rapprochantes de la perfection, après quoi l'ame court, MARG. *Nouv. XIX.* Je reconnus la vérité, quand la tranchée fut ouverte, et s'approchant plus près qu'il ne fut possible ses deux extremités l'une contre l'autre, PARE, VIII, 362.

— ETYM. *Re...*, et *approcher*.

† **RAPPROFILER** (ra-pro-pri-é), v. a. Terme familier. Remettre en état de propreté. Tout a été sali dans cette chambre, il faudra la rapproprier.

— ETYM. *Re...*, et *approprier*.

† **RAPPROVISIONNER** (ra-pro-vi-zio-né), v. a. Approvisionner de nouveau.

— HIST. XVI° S. Pour le rapprovisionner, BRANT. *Grands capitaines*, 1.

RAPSODE, RAPSODER, RAPSODIE, RAPSODISTE, VOY. RHAPSODE, RHAPSODER, RHAPSODIE, RHAPSODISTE.

RAPT (rapt), *s. m.* Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction. Qui ravit un Etat peut ravir une femme; L'adultère et le rapt sont du droit des tyrans, CORN. *Perthar.* I, 4. || Lycurgue fit ressembler les mariages à des rapts, et les jouissances conjugales aux plaisirs furtifs du

Digitized by Google

libertinage, LÉVESQUE, *Instit. Hom. sc. mor. et pol.* t. III, p. 374.

‡ HIST. XIIIe S. Quelcongues eva fait rai ne comecicle, TAILLAR, *Record*, p. 38. On apele rai fome eforcier, SIBADN. REX, 98. ‖ XVIe S. Disant qu'on doit prandre par tout qui peult, Ce qu'il ora fait, car par *rap*, tromperie, Ont augmenté et creu leur seigneurie, J. MAROT, V, 68.

— ETYM. Prov. *rap* : espagn. *rapto*, ital. *ratto*; du lat. *raptus*, de *rapere*, enlever (voy. RAVIR).

‡ RAPTUS (ra-ptuss), *s. m.* Terme de médecine. Transport soudain des humeurs dans une partie. ‖ Raptus hémorrhagique, afflux du sang et hémorrhagie.

— ETYM. Lat. *raptus*, action de ravir, de *rapere* (voy. RAVIR).

RÂPURE (râ-pu-r'), *s. f.* Ce qu'on enlève avec la râpe.

— ETYM. *Râper*.

† RAPUBOIR (ra-pu-roir), *s. m.* Futaille où l'on met le salpêtre de première cuite.

— ETYM. *Ne..., a, et pur*.

† RAQUE (ra-k'), *s. f.* Terme de marine. Boule percée pour faire un racage.

† RAQUEDENARE (ra-ke-de-na-r'), voy. RACLEDENARE.

† RAQUET (ra-kè), *s. m.* Nom, en Picardie, du *columbus glacialis* (oiseau palmipède), dit ailleurs grand plongeon.

† RAQUETON (ra-ke-ton), *s. m.* Sorte de grande raquette dont se servent les joueurs de paume.

‡ RAQUETTE (ra-kè-t'), *s. f.* ‖ 1° Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant. D'abord on joua à la paume de la main nue ou avec un gant double, dans la suite quelques-uns mirent à leur main des cordes et bientôt pendant voyage la balle avec plus de force, et de là on imagina la raquette, SAINT-FOIX. *Ess. sur Paris, sur Grenier-St-Lazare*. On pourrait exercer le tambourin dont à une raquette dont les montagnes qui bordent le val Anzasca formeraient le manche, RAUSS. Voy. aux *Alpes*, t. VIII, p. 87, deux raquettes. Il arrive souvent qu'un joueur de paume, pour augmenter sa force, demande une raquette plus lourde, parce qu'en le faisant mouvoir avec la même vitesse, elle frappe la balle plus fort si elle a plus de masse, ensuite, *Traité de phys.* t. I, ch. 9, n° 148. Ailleurs, par deux revues la raquette empaumée, Attend, recoit, renvoie une balle emplumée, DELILLE, *Trois régnes*, I. ‖ Monter une raquette, le garnir de cordes. La raquette de paume ne se nomme ainsi que lorsqu'elle est prête à jouer; dans le dernier garnie de la corde à boyaux, et que son manche est entouré de peau blanche; sans être montée on la nomme simplement bois de paume, *Dict. des arts et mét. Paumier*. ‖ C'est un grand casseur de raquettes, se dit pour se moquer d'un homme qui se vante de plusieurs choses qu'il n'a pas faites. ‖ Fig. Venir sur la raquette, se dit d'une chose avantageuse qui vient de soi même. Tout cela [une vente avantageuse] m'est venu, pour ainsi dire, sur la raquette, je ne doute qu'on eût fait mieux sur les lieux, *Lettre inédite de Moiran*, 8 août 1730, dans *Bull. de la Soc. savois. de Réserv.* 2e *série*, t. I, p. 44. ‖ 2° Machine en forme de raquette à jouer, qu'on s'attache aux pieds, pour marcher plus facilement sur le neige. Il lui enseigne aussi à leur attacher aux pieds des espèces de raquettes, et à en faire autant aux bêtes de somme, pour les empêcher d'enfoncer dans la neige, sans quoi ils en auraient eu jusqu'aux sangles, BOILEAU, *Hist. anc. Grec*, I, IV, p. 147, des POUGENS. Des raquettes propres à marcher sur la neige, LA PÉROUSE, Voy. I, III, p. 17, dans POUGENS. ‖ 3° Raquette ou figuier d'Inde, *cactus opuntia*, L. ‖ Raquette blanche, espèce de champignon. ‖ Raquette de mer, espèce de coralline. ‖ 4° Terme de jardinage. Raquette du petit bois, voy. PETIT BOIS. ‖ 5° Piége à détenue pour les oiseaux. ‖ 6° Sorte de scie pour refendre les pièces de bois contrées. ‖ Ancien terme de monnayage. Outil qui servait à imprimer la tranche des pièces à l'aide de la virole qui n'était pas alors brisée.

— HIST. XIVe S. Les os de la rechigne de la main qui sont huit [le carpe], N. DE MONTREUILLE, f° 24. La raquette du pié est composte de quatre os lyés ensemble avenanment, LANFRANC, f° 37, cerso. ‖ XVIe S. Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne savoit que c'estoit que de raquette, et y jouoit on seulement avec la plat de la main, PASQUIER, *Recherches*, IV, 18.

— ETYM. Espagn. *raqueta* ; ital. *racchetta*, devenu *lacchetta*. Ménage, approuvé par Diez, le tire du lat. *rete*, filet, le considérant comme une contraction de *reticheta*. Mais le mot est ancien dans sa langue, sous la forme de *rachete*, *rasquete*, et il signifie la paume de la main, la plante des pieds ; c'est le diminutif du bas-lat. *racha*, qui signifie la carpe, le tarse, et qui vient de l'hébr. le nom de la paume de la main aura passé sans peine à l'instrument qui agit comme la paume de la main, il faut donc écarter le latin *rete*.

‡ 2. RAQUETTE (ra-kè-t'), *s. f.* Fusée de guerre.

— ETYM. Angl. *rocket*, fusée de guerre (voy. ROCQUET 3).

RAQUETTIER (ra-ke-tié) ou ne prononce pas les deux *t*, *s. m.* Ouvrier qui fait des raquettes. ‖ On devrait écrire raquetier, comme on écrit gazetier, de GAZETTE.

— HIST. XVIe S. Troisième rang, qui sont les mestiers mediocres, tonnelier, tuilier, vergetier, raquettier, bonnetier, *Edit.* avril 1567.

— ETYM. *Raquette* 1.

RARE (ra-r'), *adj.* ‖ 1° Qui n'est pas commun ou fréquent, qui se trouve difficilement. Un curieux se prefère eu reste des chétifs mortels, quand il a dens son cabinet une médaille rare qui n'est bonne à rien, ou livre rare que personne n'y le courage de lire, VOLT. *Dict. phil. Rare*. Reçu la petit livre royal de *Moribus brachmanorum*; me voili plus confirmé que jamais dens mon opinion, que les livres rares ne sont pas toujours ceux qu'ils sont mauvais, to. *Lett. Thiriot*, 31 janv. 1761. L'objet le plus futile, s'il est rare, est bientôt dispensé d'être utile, HELLÉ, *Imag.* I, 1. La rare chose ! il s'en va d'ici avec une réputation fort rare à des gens aussi jeunes que lui, BATIE, *Lett. à Mauduit*, 30 juin 1792. ‖ Cas rare, le cas rare, se dit de ce qui se présentent très-peu souvent. ‖ Il est rare de, c'est une chose qu'on trouve rarement. Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare qu'ils sont mauvais, parmi les hommes; mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! SOUR. *Mar.-Thér.* ‖ Il est rare que... vent subjonctif. Il est rare qu'un juge sainement de la vraie égalité et des devoirs essentiels de la royauté, SOLLIN, *Hist. anc. Préface*. Il est rare, *Imag.* I, 1, p. 4, rare chose qu'est pas mauvaise, sous prétexte de quelque perfection qu'on imagine, MONTESQ. *Esp. EXIL*, 18. ‖ 2° Il se dit des personnes et des choses. Rare homme. Est-ce la ce général que nous estimons un homme si rare, et qui est un homme si commun ? BALZ. *le Barbon*. Faute de me connaître, il s'emporte, il s'aigrit, il se désoriente, il perd dans une fille si rare, CORN. *Nicom.* 1, 3. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares [les illustres paiens], sinon des louanges que les hommes donnent aux morts ? *Bourdon*. Rare et fameux esprit [Molière] dont la fertile veine ignore, en écrivant, le travail et la peine, BOIL. 3e *Epître*. Voilà, monsieur, un rare service à ceux qui dépendent de vous; vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser en faire accroire par les autres, MONTESQ. *Lettres persanes* de Rhedi à Usbek, 1720. Rare et précieux génie, qui, dans le duché de Virtemberg, et l'un de ces hommes rares que la nature donne de temps en temps aux sciences, pour en faire reclore les ténèbres, honorer préparées par les travaux de plusieurs siècles, LA PLACE, *Expos.* V, 4. Rivel de Rome et de Ferrare, Tu périra pour le monde rare, Tu fus victime du froid de Carrare, Ou le métal qui lume et bout, V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 6. ‖ Familièrement. C'est un homme rare, se dit d'un homme qui a un mérite extraordinaire. ‖ Il se dit aussi ironiquement, en forme de plaisanterie ou de reproche. Vous avez lenu des propos étranges; en vérité, vous êtes un homme rare. C'est un homme étonnant et rare ! Il a fait là une folie fort à rien et s'égare sans cesse, RENARD, *Distrait*, II, 1. ‖ Terme de manége. Se dit d'un cheval qui a des qualités contraires. ‖ 3° Il se dit des choses excellentes et non communes. Votre rare valeur a bien rempli ma place, CORN. *Cid*, I, 2. Ce que les champs, les vergers et les bois font de plus innocent, de plus doux, de plus rare, LA PONT. *Phil. et Baucis*. Il [Dieu] a fait dans les grands hommes ces rares ouvrages de sa main, SOUR. *Mar.-Thér.* — *Le Barbon*. Ah ! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance, Qu'un si rare bienfait à me reconnaissance ! RAC. *Esth.* II, 8. Quel climat renfermait un si rare trésor ? ID. *Ath.* III, 4. Et tout ce que des mains de cette reine exare Vous avez pu sauver et de riche et de rare, ID. *Athal.* V, 8. ‖ Irouquement. Tiens encor ton couteau ; la pièce est riche et rare ; il te coûta six blenes lorsque tu m'en fis don, MOL. *le Dép.* IV, 4. ‖ Rares pensées, pensées très-remarquables. Entre tant de choses excellentes, rien ne fit alors ni ne fait encore tous les jours une si forte impression sur mon âme que ces rares pensées de la mort que vous y avez semées si abondamment, CORN. *Imit. Epît. au pape Alexandre VII*. ‖ Exquis, d'expression non commune. Tout alors par la fusion de la nature et de l'imagination dans la peinture) est vraisemblable, parce que tout est vrai ; mais tout est surprenant, parce que tout est rare, *Lett. de Du Gwet*, cité dans SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, I, VI, p. 41. ‖ 4° Singulier, bizarre, en parlant des choses. Voici encore sur l'autorité une rare imagination de M. Jurieu, sous. 8e *avert.* III, 70. ‖ Il fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule, LA BRUY. I. Ce qu'il y a de rare, c'est qu'après avoir défendu les gens de mérite et à talents, vous défendez les gens de finance ! RACINE, *Plaideurs*, I, 1. J'ai redemandé mes articles [envoyés à Diderot pour l'Encyclopédie], et je n'ai point eu de réponse ; ce procédé est rare, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 févr. 1766. ‖ 5° Faiblement. Devenir rare, se rendre rare, aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter. LAUZUN défendit à sa femme tout commerce avec ses parents excepté avec Mme de Saint-Simon, avec qui même il fut rare dans les premiers temps, *Fr. SIM.* 27, 171. Monsieur, mon frère ; tu te rends bien rare depuis quelque temps, noissy, *Franc. d. Lond.* sc. 8. ‖ 6° Clair-semé. Une chevelure rare. Une barbe rare. ‖ 7° Terme de physique. Il se dit des corps dont les parties sont très-peu serrées. Il n'y a pas moyen de concevoir autrement un corps rare, DESC. *Monde*, 4. Il faut bien que tout ce qui existe soit dans un lieu de quelconque. Il faut bien que la matière plus rare s'élève sur le plus mesave, VOLT. *Jenni*, x. Le charbon ne brûlait dans cet air rare que d'une manière languissante, *Journ. de Paris* d'être animé par le soufflet, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 347, dans POUGENS. Le fluide qui nous la renvoie [la lumière du radiateur] est extrêmement rare, puisque l'on aperçoit les étoiles au travers, LAPLACE, *Exp.* 3, 2. ‖ 8° Terme de médecine. Se dit du pouls et de la respiration, dans les mouvements soit moins nombreux dans un état donné, qu'ils ne doivent l'être naturellement. ‖ 9° S. m. Ce qui est rare. Il est rare d'où dire que le beau et le vrai l'devrait savoir que tout rare n'est point beau, VOLT. *Dict. phil. Rare*. ‖ Ce qu'il y a de singulier. Le rare avec peu est que, Chamarande vient auprès de Mlle d'Amphure, sa naissance la fit entrer dans les carrosse de Mme la Dauphine, AT.-SIM. 28, 34.

— REM. Rare se met avant ou après son substantif : sans nombre, un livre rare ; une rare beauté, un rare mérite. On ne dirait ni un rare livre, ni un rare homme; c'est l'oreille qui décide.

— HIST. XIVe S. Tenu fu lors rere a tant avint à tart la fortune de cestui honneur, BERCHEURE, I^e 40, verso. ‖ XVIe S. La rarte est de substance molle, rare et spongieuse, PARÉ, I, 20.

— ETYM. Bourg. raire : Barry, *rale*, *rare* ; provenç. *rar* ; espagn. et ital. *raro*, du lat. *rarus*.

‡ RARÉFACTIBILITÉ (ra-ré-fak-ti-bi-li-té), *s. f.* La propriété qu'ont les corps de se raréfier. La rarétractibilité est la propriété qu'ont les corps d'acquérir une étendue plus grande que celle qui suit l'action de la chaleur, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 21.

RARÉFACTIF, IVE (ra-ré-fak-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la propriété de raréfier; on ne dit plus guère aujourd'hui que raréfiant.

— HIST. XVIe S. Les topiques doivent estre incisifz, attenuatifz, rarefactifz, discutiens et grandement desseichatifz, PARÉ, VI, 23.

— ETYM. Voy. RARÉFIER ; provc. *rarefactiu*

RARÉFACTION (ra-ré-fa-kcion), *s. f.* Terme de physique. Action, effet, caractère ; état de ce qui est raréfié. C'est cette seule raréfaction du sang qui est cause du mouvement du cœur, DESC. *Fœtus*, 2. A une très-forte chaleur, la raréfaction de l'air est si grande, qu'il occupe alors un espace trente fois plus étendu que celui de son volume ordinaire, BUFF. *Hist. min. Introd.* 1re part. *Chaleur*. ‖ Fig. Le premier changement qui arrive à un corps exposé à l'action de la matière de la chaleur est la raréfaction de sa masse, BRISSON, *Traité de phys.* I, 21.

— HIST. XIVe S. Quant un corps par sa condempsacion est fait au mendre lieu, ou par rarefaction en plus grant lieu, CHRESME, *Thèse de mémoire*.

— ETYM. Voy. RARÉFIER ; provenç. *rarefaccio* ; espagn. *rarefaccion* ; ital. *rarefazione*.

‡ RARÉFIABLE (ra-ré-fi-a-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui est susceptible de se raréfier.

RARÉFIANT, ANTE (ra-ré-fi-an, an-t'), *adj.* Terme didactique. Qui raréfie, qui dilate. ‖ Ancien terme de médecine. Les rarefiants, médicaments auxquels on attribuait la propriété de donner plus d'expansion au sang et aux autres humeurs circulatoires.

RARÉFIÉ, ÉE (ra-ré-fi-é, ée), part. passé de ra-

Digitized by Google

réfier. Si l'eau était un peu plus raréfiée, elle deviendrait une espèce d'air, PEN. *Exist.* 13. Dans une atmosphere trop raréfiée, il ne se produit plus assez de chaleur pour entretenir la combustion, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 141.

RARÉFIER (ra-ré-fi-é), r. a. Je raréfiais, nous raréfions, vous raréfiez; que je raréfie, que nous raréfions, que vous raréfiez. ‖ 1° Terme didactique. Augmenter considérablement le volume d'un corps sans en augmenter la matière propre ni le poids; il est opposé à condenser. L'air de la ventouse qui était raréfié par le feu de la bougie, PASC. *Pesanti. de l'air*, 11. La chaleur de l'eau bouillante, qui se raréfie l'eau qui d'un set, raréfie la vapeur au point de lui faire occuper un volume 13 ou 1400 fois plus grand que celui de l'eau qui l'a formée, BOISSIER, *Traité de phys.* t. II, p. 197. Fig. Nécessairement de la joie qui semble raréfier tout notre être, J. J. ROUSS. *Ém.* V. ‖ 2° Se raréfier, v. réfl. Devenir plus rare, moins dense; occuper un plus grand volume. Ces gouttes [le flot de sang qui entre dans le cœur à chaque dilatation] se raréfient et se dilatent à cause de la chaleur qu'elles y trouvent, DESC. *Meth.* V, 6. Tout fluide se raréfie par la chaleur, et se condense par le froid, NOPP. *Hist. nat. Inirod.* 3e part. ÉNC. t. VI, p. 114. L'air ne peut point se raréfier sans que la pesanteur qu'il contient ne diminue de tension; par conséquent, à mesure qu'il se raréfiera, il devra en même temps se refroidir, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 141, dans POUCHET.

— HIST. XVIe s. Motiere raréfiée, MONTAIGNE, *Essais de mémoire*, II, XVII. ‖ 2° Fig. Rendre plus subtil. Sa raréfiée et l'humeur dissipé, PARE, V, 16. Appliquer lenitifs, à fin de reioscher et raréfier les parties, ID. VI, 8.

— ÉTYM. *Génev. rarefier*; prov. et espagn. *rarefacer*; ital. *rarificar*; du lat. *rarus*, rare, et *facere*, faire.

RAREMENT (ra-re-man), adv. Peu souvent. Qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement, CORN. *Hor.* II, 1. Les événements plus rares sont moins étonnant, sont-ils moins dans la nature, parce qu'ils arrivent rarement etque nous en ignorons la cause? DEMARS. *Génie*, t. V, p. 376. Quelques-uns [des hommes] pèse ont des idéités, et rarement des opinions, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. ‖ Il peut se mettre en tête d'un membre de phrase. Rarement l'intérêt désunit sa colère, BAC. *Hist.* 1. Rarement les Anglais balisent sans conspirer, VOLT. *Mœurs*, 118. ‖ En ce cas on met quelquefois le sujet après le verbe, quand le sujet est un pronom. Trop occupé à multiplier les fonctions de nos sens, rarement faisons-nous usage de ce sens intérieur qui sépare de nous tout ce qui n'est pas nous, *De l'homme*.

— HIST. XVIe s. Le millet de Tarquie veut estre semé rarement, un grain loin d'autre, O. DE SERRES, 440.

— ÉTYM. *Rare*, et le suffixe *ment*; Berry, *rarement*, *rarement*; provenç. *raramen*; espagn. et ital. *raramente*.

‖ **RARESCENCE** (ra-rè-san-s'), s. f. Terme didactique. Etat de ce qui est raréfié.

— ÉTYM. Voy. RARESCENT.

‖ **RARESCENT, ENTE** (ra-rè-san, sant-t'), adj. Terme didactique. Qui se raréfie.

— ÉTYM. Lat. *rarescere*, de *rarus*, rare.

‖ **RARESCIBILITÉ** (ra-rè-sa-bi-li-té), s. f. Propriété par laquelle les corps sont susceptibles d'occuper un plus grand espace.

— ÉTYM. Voy. RARESCENT.

‖ **RARESCIBLE** (ra-rè-si-bl'), adj. Qui est doué de rarescibilité.

RARETÉ (ra-re-té), s. f. ‖ 1° Petit nombre, petite quantité, par opposition à abondance. La rareté de l'argent. La rareté des hommes après une longue guerre. La rareté des orateurs. La rareté de la pluie. ‖ 2° Qualité d'un objet qui ne se trouve pas souvent, qui n'est pas commun. Ce petit nombre d'élus, chef de Dieu pour nous rendre encore plus estimable par la rareté d'un don si exquis, BOSS. *Mor. Thèr.* La rareté d'une chose sans aucune espèce d'utilité ne peut mériter d'estime, *Considérations sur les mœurs*, ch. I) Chose rare. Je suis ravi de te voir [Néron], tu es une rareté; on a voulu me donner de la jalousie contre toi en m'assurant que tu m'as surpassé [moi, Caligula] en prodiges, FÉN. t. XIII, p. 321. Quand les petits Savoyards montrèrent pour la première fois la rareté, la curiosité, rien n'était plus rare en effet; c'était un chef-d'œuvre d'optique inventé, dit-on, par Kircher, VOLT. *Dict. phil. Rare*. ‖ Il se dit aussi de ce qui n'arrive pas souvent. C'est une rareté de vous voir. Ce n'est pas une rareté que de rencontrer.... C'est un des avantages que les méchantes personnes ont sur celles qui ne le sont pas, que toutes les bonnes qu'elles ont sont beaucoup mieux reçues, et qu'il semble que la rareté donne encore quelque prix à l'action, VOLT. *Lett.* 30. ‖ Par extension et familièrement. Vous êtes, vous devenez d'une grande rareté, on ne vous voit plus que très-rarement. ‖ L'or la rareté du fait, pour la singularité de la chose. Je veux bien l'écouter pour la rareté du fait, MOL. *Prince. d'Él. interm.* III, 3. Il faut, pour la rareté du fait, vous le pardonner, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 18 mars 1688. ‖ Par rareté, comme une rareté (locution vieillie). On l'allait voir par rareté, LA PORT. *Maximes*. ‖ Un tour de perles [vient de l'ambassadeur de Venise, notre dévot voisin, qui en donnait par rareté, FÉN. t. XIII, p. 321. Fig. *Le plus rare*. Objets rares et curieux. Cent raretés à voir. ‖ 6° Terme de physique. Etat rare, opposé à densité. La nature n'a point fait l'homme pour être rare, grosse; le froid et la rareté de l'air l'en écartent, RACINE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 243, dans POUCHET. Il est nécessaire que le ressort du fluide atmosphérique diminue dans un plus grand rapport que le poids qui le comprime, et qu'il existe un état de rareté, dans lequel ce fluide soit sans ressort, LAPLACE, *Expos.* IV, 10.

— HIST. XVIe s. Rareté, *Mémoires de Condé*, t. III. Que je mettois mon plus grand bien à le peindre en me fantasie Pleine de tant de raretez, Que mesme les divinités s'en monstroient de jalousie, DESPORTES, *Diverses amours*, XXI, *Ode*. La rarité du cuir de la face.... PARE, *Introd.* 13.

— ÉTYM. Provenç. *rarezat*; espagn. *rareza*; ital. *rarità*; lat. *raritâs*, de *rarus*, rare.

‖ **RARIFEUILLÉ, ÉE** (ra-ri-feu-llé, llée, ll mouillées), adj. Terme de botanique. Qui a peu de feuilles.

— ÉTYM. Lat. *rarus*, rare, et *feuille*.

‖ **RARILOBE** (ra-ri-lo-b'), adj. Terme de botanique. Dont les fleurs sont peu nombreuses.

— ÉTYM. Lat. *rarus*, rare, et *lobe*.

RARISSIME (ra-ri-si-m'), adj. Terme familier. Très-rare. Vous êtes devenu rarissime. Médaille rarissime.

— ÉTYM. Lat. *rarissimus*, superlatif de *rarus*, rare.

‖ **RAS, RASE** (ra, ra-z'), adj. ‖ 1° Tondu de près, coupé jusqu'à la peau. Une barbe rase. Ils sont tellement accoutumés en Italie à la cabale des moines, qu'à peine peuvent-ils rien faire ou entreprendre sans leur permission; ils portent tête rase, ORL. PATIN, *Lett.* I, II, p. 300. Il y a près d'elle [dans un tableau] une vieille femme ou peut-être ou eunuque, le chef rasé des prêtres, *Falconet*, mai 1766. ‖ Adverbialement. Tendre ras. Couper ras. Tondre ras une chienne. ‖ 2° Qui a le poil fort court. Les chevaux des gens de guerre sont le poil plus ras que les autres. Elle [la nature] est encore venue au secours des animaux en les couvrant de robes à poil ras, BERN. DE SAINT-PIERRE, *Etudes*. ‖ Il se dit de la peau, du cuir qui est sans poil. Il [l'éléphant] n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes, la peau en est ras, NOPP. *Quadrup.* t. IV, p. 378. ‖ 4° Par extension, rase campagne, campagne fort unie, où il n'y a ni éminences, ni vallées, ni bois, ni arbres. Les assyriens s'étaient campés en rase campagne, et, selon leur coutume, que les Romains imitèrent depuis, ils avaient environné et fortifié leur camp d'un large fossé, BOSSUET, *Hist. univ.* Gouv. I, p. 173, dans POUCHENS. Urbain II tint vers Plaisance un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille séculiers, ecclésiastiques, VOLT. *Mœurs*, 84. ‖ 5° Table rase, VOY. TABLE. ‖ 6° Mesure rase, mesure remplie de manière que le contenu n'excède pas les bords. Des doses fatalities, six sont mesurées comble, et les six autres rases, DIDEL, *Maison rust.* L. I, p. 31, dans POUCHEN. Il verser du vin à ras de bord, remplir le verre jusqu'au bord. ‖ 7° Terme de marine. Bâtiment ras, bâtiment qui est moins élevé au-dessus de l'eau que ceux de son espèce. ‖ Bâtiment ras comme un ponton, bâtiment qui a perdu tous ses mâts. ‖ 8° Au ras, à ras, *loc. adv.* Au niveau de. Au ras de l'eau. Au ras l'eau. Madame d'Heudicourt était auprès de nous sur un petit siège tout bas et presque au ras de terre, ST-SIM. 97, 36. ‖ Être mis au ras, se dit chez le boeuf, quand le bord des incisives cadoques se nivelle. ‖ 9° S. m. Ras, étoffe croisée et unie, dont le poil ne paraît pas. Sa seule robe en pierrerie valait plus d'une métairie; elle était de ras de Châlons, SCARRON, *Virg.* IV. Ras ou rasca, ras drapés, rases dites de seigneur, doubles cronées, blanches et mêlées, *Tabl. annexé aux lett. patent. du* 18 sept. 1780, *Journ. loch.* ‖ 10° Bas, flûtre par laquelle on fait passer le lingot qui sort de l'argue. Le tireur d'or les fait passer par trois différentes filières, dont la première s'appelle ras, la 2e grecaton ou prégaton, et la dernière fer à tirer.... L'opération du ras se nomme le dégrossi du trait.... *Dict. des arts et mét. Tireur d'or*, II) Rasde métal, extrémité de la tulipe d'une bouche à feu.

— HIST. XVIe s. On la desmoly et abbatit plus de deux cens maisons, et trops ou quatre necelles ras terre, RAB. *Gr.* 4. Du demourant, envoyent la barbe rase et pieds ferraiz, IB. *Pant.* V, 27. Des chappeaulx, les ungz sont ras, les autres à poils, IB. I, 13. Porter la teste et la barbe rase, MONT. III, 92. Une campagne rase et unie, AMYOT, *P. Æm.* 27. Les grecques et provençalles ne sont vennes en usaige que depuis que les bas de soye, rue de Milan et d'estame ont eu le cours et la vogue en ce royaume, CARL. IX, 27. Vouloir prendre un homme ras par les cheveux, CORNEILLE.

— ÉTYM. Prov. *ras*; ital. *raso*, du lat. *rasus*, de *radere*, raser.

‖ 2. **RAS** ou **RAT** (ra), s. m. Terme de marine. Ras de carène, ou simplement ras, mon du plancher flottant dont on se sert pour calfater, nettoyer et chauffer les carènes des navires. Le ras qu'il a pris à un ras à calfater qui était proche du Pompeux, *Seigneleg à de la Corruère*, 4 déc. 1676, dans JAL.

— ÉTYM. Adoption française, mal à propos, tant du latin *ratis* (voy. RADEAU). D'après l'étymologie, *rat* est la meilleure orthographe.

‖ 3. **RAS** (ra), s. m. Nom de marée, voy. RAZ.

RASADE (ra-za-d'), s. f. Vase rempli jusqu'aux bords. J'ai bien bu cette nuit; si, sans fanfronnades, à votre intention j'ai vidé cent rasades, BERNARD, *le Distr.* III, 3. Cinq ou six rasades opiniassent bien des difficultés, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, II, 6. Des qu'elle eut vidé sa tasse [et on était uno], je le remplis d'une rasade de vin pur, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. Mais à sa table un lieneier Me verse à tout rasade, BERANG. *Él. de la rich.* — ÉTYM. *Raser*.

‖ **RASAL** (ra-zal), s. m. Sur le canal du Midi, pièce de bois de 13 à 14 mètres de longueur.

RASANT, ANTE (ra-zan, zan-t'), adj. ‖ 1° Terme de fortification. Plane rasant, ligne rasante, endroit de la courtine ou du flanc, d'où les coups que l'on tire rasent la face du bastion opposé, et vont le long de cette face. ‖ Feu rasant, coups de canon tirés dans la direction d'une ligne de défense rasante. ‖ 2° Il se dit aussi de la ligne que fait un projectile peu au-dessus du sol. Les fortifications hautes et menacantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie [à plus il] Vaubau a fait d'excellentes, moins elles étaient en prise, VOLT. *Louis XIV*, 6. ‖ Terme d'artillerie. Tir rasant, tir horizontal. ‖ 3° Terme de paysage. Vue rasante, vue qui s'étend à proximité sur un pays ani. ‖ 4° Qui rase la terre. Ses petits vols courts et rasants [du marcarel], BUFF. *Ois.* VI, p. 83.

‖ **RASCETTE** (ra-sè-t'), s. f. Nom, en chirurgie, d'une partie de la main où quelques lignes se trouvent disposées transversalement. Il trouve aussi écrit rosette : Voie de lait, c'est une petite ligne qui prend du côté des rassettes, et monte vers le petit doigt de la main, TRIGASSE, 3e *chap. de la chiromancie*.

— ÉTYM. C'est l'ancien français *rachete*, pour de la main, LEROY, GAUCHERET, à l'histoire.

‖ **RASCLE** (ra-s'), s. f. Sorte d'ancienne étoffe, voy. RAS I, n° 8.

‖ 2. **RASCLE** (ra-s'), s. f. Terme de marine. Composition de resine, de soufre, de verre pilé et d'huile de baleine dont on enduit la carène des vaisseaux pour la préserver des vers. Il faudra donner, dès l'hiver sera venu et que la saison ne permettra pas que les rabières soient souvent du port, leur donner la rase, *Correspond. de Colbert*, III, 2, 60.

— ÉTYM. Lat. *rasa*, raie.

RASÉ, ÉE (ra-zé, zée), part. *passé de raser*. ‖ 1° Dont le poil est coupé tout près de la peau. Les bègres se tassent à faire par figures, tantôt en cheires, tantôt à la façon des religieux, et plus communément encore par bandes alternatives, en laissant autant de plein que de rasé, BUFF. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 208. ‖ Dont la barbe est faite. Je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissez apprendre, c'est que monsieur le Prince fit faire hier sa barbe; il était rasé : ce n'est point une illusion, ni de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin, SÉV. 17 janv. 1680. ‖ Fig. et populairement. Ruiné, sans

Digitized by Google

ressources. Celui qui est rasé, comme on dit en argot de l'audroit, quitte discrètement sa place, les mains dans ses goussets vides, TH. DAUBIER, *Feuilleton du Moniteur universel*, 4 juin 1867. || 2° Démoli à terre. La ville [Thèbes] fut rasée : Alexandre ne conserva que la maison des prêtres et celle de Pindare, CORDEL. *Hist. anc.*, IV, 19. || 3° Se dit d'un navire qui a perdu tous ses mâts par un mauvais temps ou dans un combat. || 4° Terme de vétérinaire. Qui a éprouvé le rasement. || 5° Terme de chasse. Perdrix rasée, faisan rasé, perdrix, faisan qui s'étend à ras terre pour n'être pas vu.

† RASÉLE (ra-zé-l'), *s. f.* Voy. TRIBOLE.

RASEMENT (ra-ze-man), *s. m.* || 1° Action de raser, de couper la barbe, les cheveux. Le rasement des personnages politiques se pratiquait souvent dans le moyen âge. || 2° Action de raser une fortification, une place, un édifice; résultat de cette action. Le rasement des bâtimeots de Port-Royal, le violement des sépulcres excitèrent l'indignation publique, SISMON, VIII, 221. || 3° Terme de vétérinaire. Usure progressive des incisives du cheval, qui fait disparaître la cavité du cul-de-sac externe de ces dents; quand cette cavité est effacée, on peut plus reconnaître l'âge. || Se dit aussi du bœuf.

— HIST. XVI° S. Lédit accusé se laissa corrompre, et conclut au rasement de Mallerais et de Doignon, D'AUB. *Fœ*, CXXXIII. Servira tel rasement à faire renaistre le poil, O. DE SERRES, 970.

— ÉTYM. *Raser*.

RASER (ra-zé), *v. a.* || 1° Couper le poil tout près de la peau. Raser la tête. Ils ne se rasent jamais la mention. Une des plus difficiles opérations du fondeur [le czar Pierre Ier] fut d'acconcrir les robes, et de faire raser les barbes de son peuple; ce fut la l'objet des plus grandes railleries, VOLT. *Russie, Anecdotes*. || Absolument, raser se dit pour raser la tête, en parlant des personnages politiques qu'au moyen âge on enfermait dans les couvents. Après cette réponse favorable [du pape], il fit raser le sacré roi à Soissons par les évêques, avec le suffrage unanime des grands et du peuple, et Childéric rasé et mis dans le monastère, DUBOS. *Gaule*, I, VII, p. 181. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie..... VOLT. *Henriot*, IX, || Familièrement. Ruiner, endetter. Toutes ces belles espérances ont été rasées par une dysenterie, DU PATIN, *Nouv. lett.* I, p. 189, dans RICHELET. || Se dit particulièrement de la barbe, et alors il se dit sans le mot barbe. Que le prédicateur vienne à paraître; si..., et que son barbier l'ait mal rasé, PASC. *Pens.*, II, 3, 66. RAVET. Il sollicite l'autre jour à Rennes avec une grande barbe; quelqu'un lui demanda pourquoi il ne se faisait point raser..... SÉV. 28. || Absolument. Un perruquier qui ne rase bien ni mal. || 3° Abattre, démolir une construction rez terre. Si vous ne me remettez Judas lié entre mes mains, je rasrai jusqu'au terrier votre ville de Dieu, RACINE, *Bible, Machab.* II, 14, 33. Rien ne fut plus capable de flatter en peuple [romain] que la promptitude avec laquelle le consul Duilius fit raser dans une nuit sa maison, sur quelques murmures qu'on faisait contre sa situation élevée, ROLLIN, *Traité des Et.* V, III, 2. || On dit de même : raser une place. On lui impose [au landgrave de Hesse] pour condition de venir embrasser les genoux de l'empereur, de raser toutes ses forteresses, à la réserve de Cassel ou de Ziegenhein..... VOLT. *Ann. Empire. Charles-Quint*, 1547. || 4° Il se dit du canon qui démolit les parties supérieures d'une fortification. Ceux qui raisonnent croient communément qu'on sera sur la contrescarpe la nuit du samedi au dimanche, après avoir rasé avec le canon une partie des ouvrages, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 8. || Terme de marine. Raser un navire, lui enlever une certaine partie de ses œuvres mortes pour l'alléger. Il lui allaster ses mâts dans un combat. || 5° Passer tout auprès. Harlay rasait toujours les murailles pour se faire place avec plus de bruit, ST-SIM. 17, 108. || [Canaut] s'applique à ras de terre et jusqu'à ce que la méridienne alla raser les deux dangereuses colonnes qui avaient pensé faire tout manquer, PONT. CHAUMI. Je les y menai en rasant la muraille, MARIV. *Pays.* parv. 5e part. .... Une lame de couteau ou de verre dont la pointe est rasée par les rayons du soleil dans une chambre obscure; on sait que les rayons s'infléchissent, se portent vers cette lame.... VOLT. *Nat. du feu*, 1, 4. Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, J. J. ROUSS. *Em.* IV. D'abord un bruit léger rasant le sol de la terre comme l'ibirondelle avant l'orage, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Raser la côte, naviguer le long de la côte. Montons sur ma barque légère, que ma main guida sans efforts, Et de ce golfe solitaire Rasons timidement les bords, LAMART. *Médit.* I, 21. || Fig. Raser la terre, se tenir dans une condition humble et retirée. Je ne fais que raser la terre, et je m'en console, CARACCIOLI, *Lett. recréat. et mor.* t. I, p. 27, dans POUGENS. || 6° Passer tout auprès avec rapidité. Ce cocher a rasé la borne; la balle du joueur a rasé la corde. Une balle lui rase le visage, et, famillièrement, lui rasa la moustache [Mercure] Vieut, rasant le bord [chien, Fondre où le prince plongeon, Avec Didon d'amour ravie, Menait une fort laide vie, SCARR. *Virg.* IV. Boirode fait le coup: la volume d'air chassée lui rase la visage, MOL. *Lett.* v. Sur l'horloe tendre elles formaient leurs pas, Rasant la terre et ne la touchant pas, VOLT. *Ce qui plaît, etc.* Les hirondelles qui rasent la terre annoncent la pluie, TH. *Dict. phil. Augure*. Jo demande s'il n'est pas probable qu'il tombe de temps à autre des cométes dans le soleil, puisque celle de 1680 on 2, pour ainsi dire, rasé sa surface, BUFF. 1re *ép. nat. Œuv.* I, 211, p. 79. [Un oiseau qui] Rase tantôt la rive et tantôt les prairies, DELILLE, *Én.* XII, I. Terme de fauconnerie. Raser l'air, se dit de l'oiseau qui plane. L'herbe l'aurait portée; une fleur n'aurait pas fléchi l'empreinte de ses pas; Elle semblait raser les airs, à la manière d'un de ceux marchent dans Homère, LA FONT. *Poés. mêl.* LXV. || 7° Terme de manége. On dit qu'un cheval rase la tapis, lorsque, dans ses allures, il ne relève pas assez les pieds et semble glisser à la surface du sol. || 8° Terme de métallurgie. Raire raser la tuyère dans un fourneau, la mettre à fleur de paroi. || 9° Dans l'argot des artistes actuels, raser, contraindre quelqu'un à vous écouter en lui tenant des discours ennuyeux; la signification primitive qui vous tient dans son fauteuil et vous force d'entendre ses bavardages pendant qu'il opère. || 10° *V. n.* En termes de vétérinaire, on dit qu'un cheval rase ou a rasé, lorsque la cavité de ses dents s'efface ou est déjà effacée; alors on ne peut plus connaître son âge à ses dents. || 11° Se raser, *v. refl.* Se faire la barbe. Savez-vous, monsieur, qu'hier Achille fut le premier homain qui se rasa tous les jours, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 334. || Il signifie quelquefois se faire raser par un autre souvent. Quand voulez-vous vous raser? Je ne veux me raser que demain. || 12° Terme de chasse. Se raser, se dit du gibier qui s'abat, qui s'efface ou est déjà effacé. || Il se dit d'une semblable attitude chez tout animal. Il [le tigre] avait pris l'attitude que les chasseurs de tigres appellent se raser; c'est-à-dire qu'il était resté immobile sous les branches, les yeux fixés sur son ennemi, et le corps aplati contre terre, ANAIS SÉGALAS, *Feuilleton de l'Écho d'Oran*, du 16 mai 1857. || Fig. Après la construction de chemin de fer, se raser, suivre le niveau du sol. Quand on se rase au niveau des vallées, on ne trouve certainement ni tunnels, ni viaducs à faire, *Moniteur universel*, 8 juin 1865, p. 778, 4e col. || Proverbe. Un barbier rase l'autre, se dit de gens qui se soutiennent et se louent réciproquement.

— HIST. XIIe S. Cil rasarent lor barbes, Job, p. 446. Il l'ont mis du feu tout rasé un tonel jun toneau plein de feu, p. 1021. Les ouvres sont empires, si rompeut li cercel, *Sax.* IX. Mout [ils] ont lor ennemis rasez et damagiez; Mout feriront lieu tuit [tous] de honte volentiz, *Rou*, III, p. 58, dans LACURNE. || XIIIe S. Le fort haubert [il] lui dessarit, l'espée lui rase au costé, Si que du cuir lui a osté, *Bl. et Blanch.* || XIVe S. [A] mon chevalier [il] donna De l'espée tel cop que la bras fy rasa, *Hugues Capet*, V, 3793. Sire, dit un bourjois, qu'on nommoit Jeomer, Avez-vous rasé l'ille ou ville rase? *Guerod.* II 1158. || XVe S. De venir les queues [tonneaux] raser [racler], R. DERCH. *Poésies mss.* f° 271. Et fit raser toutes les tours et murailles, COMM. II, 4. Le supplians, pour ce que il ne savoit ne lui est pas, se rasa de lui [se rangea], et sacha son espée du fourreau, BU CANGE, *Vocabulaire*. || XVIe S. Elne contient que le lieu on me rase [enlever, faire perdre]. D'avoir passé le haut mont de Cauzase, MAROT, IV, 129. Autrement le coup, qui ne lui raza que le dasmus de la tesa..... MONT. I, 50. On leur rasoit les cheveux, on les faisoit aller deschaus, AMYOT, *Lyc.* 24. En parlant des versus royales, il mot oreie-ci au nombre, de raser les mesehans de la terre, CALV. *Institl.* 1199. Lansac faisant lever ses ancres fit contenance de descendre en Ré, et en rasant l'isle..... D'AUB. *Hist.* II, 201.

— ÉTYM. *Ras* I; wallon, *resé*. *Radere* avait donné *raire*.

† RASETTE (ra-zè-t'), *s. f.* Terme d'organiste. Fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche, en haussant ou en baissant les tons.

† RASEUR (ra-zeur), *s. m.* Employé de la galette dont l'office était de raser les mesures de sel.

RASIBUS (ra-zi-bu), *prép.* Terme populaire. Tout contre, tout près. La balle me passa rasibus de l'oreille, CHAMPFLEURY, *le Parisien*, IV, 2.

— HIST. XVIe S. Comme il passoit rasibus de chassi, COMM. I, 4. || XVIe S. Il prend son arc et sa flesche, et vous descoche rasibus l'image du saint, DESPER. *Contes*, CXXIII. Il a demeuré son chasseur rasibus de terre, PALSGR. p. 822.

— ÉTYM. *Ras* I, avec une désinence latine.

† RASIÈRE (ra-zi-è-r'), *s. f.* Ancienne mesure de capacité employée à Lille, en Picardie, en Normandie, pour le grain, les fruits, le charbon, etc.; elle valait le litre 44 centilitres. Sa hauteur a pareillement modéré les droits d'entrée de la wagbe et perée du gros charbons de houille, à 2 sols, et de la rasière du petit charbon menu de l'Isle, à 3 sols, *Arrêt du Conseil d'État*, 31 juillet 1666 (Flandre).

— HIST. XIVe S. A Jehan de Lille le carbenier, pour lui raisiere du carbon de bos, CAPTIAUX, *Réfugences d'Aubert de Bavière*, p. 37.

— ÉTYM. *Ras* I, ainsi dite parce qu'on y mesurait les grains à ras.

RASOIR (ra-zoir), *s. m.* || 1° Instrument d'acier qui a le tranchant très-fin, et avec lequel on rase la barbe, les cheveux. Nous entendrions se lit, sur la tête duquel le rasoir ne passera point, SACI, *Judges*, XIII, 5. En supposant l'acier très-dur, le premier degré de rouge, celui qui est propre aux rasoirs, DUHAMEL, *Traité de min.* I. II, p. 324, dans POUGENS. || Couper quelque chose au rasoir, couper très bien. Portez à raisoir, espèce de pierre sur laquelle on passe les rasoirs pour les rendre plus coupants. On trouve de ces pierres à raisoir dans presque toutes les carrières de grès dans l'ardoise, BUFF. *Min.* II, VII, p. 144. || Cuir à raisoir, cuir préparé sur lequel on passe les rasoirs pour en refaire le fil. || Fig. Marcher sur des rasoirs, faire quelque chose très-difficile. Tout était enlevé [à un sermon de Bourdaloue], et disait qu'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs que de tâcher entre ces matières [un sujet controversé entre les jésuites et les jansénistes]..... SÉV. 2 mars 1680. || 2° Fig. et populairement. Une rasoir, un homme ennuyeux, fatigant. Quel rasoir!

— HIST. XIIIe S. ..... Que par la pitied euase fiz, durrons le tel [le tranchant] à tun ennemi, à tun serjun, e tar sur lo i munteral le chef, *Rois*, p. 2. || XIIIe S. Ils va si comme rasoirs aguz qui est tranchanz, *Feuntier*, p. 92. Car lor langhe [des femmes] est plus semoluz Que n'est rasoirs ne lans aguz, BRUNE DE LANGHAM, *Barl. et Jos.* p. 226. Barbier sans rasoir, sans ciseilles, qui ne sez rongner ne rere, Tu n'as ne hacon ne taillon, Ne de quoi chaufer ne ere, AUTRE. 214, || XIVe S. [Une espée] Tranchant com rasoer que porta barbieur, *Guesci*. II 213. || 3° S. Je veux dire que la nouvelle Jérusalem [a bourreau] qui vous fera vos barbes sans rasoir, PROTEST. II, III, 8. Quand ces seigneurs bourgeonnois ayrent ainsi parler la roy d'Angleterre [de] leurs personnes comme d'aulcuns rasoirs, O. CHASTELAIN, *Chron. du duc Phil.* ch. LXXX. || XVIe S. Tu conduiras une droite ligne avec ton rasoir [simple] depuis le oil tu as laissé l'incision du cair du ventre inferieur, jusqu'au mention, PARE, II, 7.

— ÉTYM. *Raser*; wallon, *resoy*; BERRY, *rasouer, razoué*; provenç. *rezoir*; esp. cat. *rasó*; ital. *rasoio*.

† RASORISME (ra-zo-ri-sm'), *s. m.* Doctrine médicale ultra-tonique, ainsi appelée du nom du son auteur, Rasori (voy. CONTRE-STIMULISME).

RASSADE (ra-sa-d'), *s. f.* Espèce de petites perles de verre, ou d'émail, dont on fait diverses sortes d'ornements, et dont se parent les nègres d'Afrique. Quelques-uns de nos messieurs ont remarqué que deux des plus jeunes avaient de ces grains de rassade dont on fait des colliers, SONNINI, VILLE, *Voy.* I, 1, p. 245, dans POUGENS. || On a dit aussi rosse. Vertus, rasses, coupes et bassins crustallins de Venise on d'ailleurs, le cent pesant estimé 45 liv. *Decl. du roi*, nov. 1610, *Tarif*.

— ÉTYM. Ital. *razzare*, briller, *razzato*, fait en forme de rayon, de *razzo*, rayon, du lat. *radius*. Il y avait dans le français semblablement un verbe *racer*, rendre brillant : *aser* s. Nul ne peut raser ne tendre amaillure [émaillure], ne marques sperres fausses, par quoy elle se doive montrer autre qu'elle n'est de sa nature, *Ordonn. des rois*, I, III, p. 14.

Digitized by Google

† **RASSAILLIR** (ra-sa-llir, *ll* mouillées), v. a. Il se conjugue comme assaillir. Assaillir de nouveau.

— HIST. XVe S. Et puis on fait faire des eschielles plus longues et des martiaux de fer pour les rassaillir, P. DE FENIN, 1420. || XVIe S. Ainsi de mille et mille flots voutez, Qui rassaillissent la nef de tous costez..., BONS. 609.

— ETYM. *Re...*, et *assaillir*; ital. *rassalire*.

RASSAIANT, ANTE (ra-sa-ian, an-t'), *adj.* Qui rassasie. Viandes rassaiantes.

RASSASIÉ, ÉE (ra-sa-zi-é, é'), *part. passé* de rassasier. || 1° Qui a mangé suffisamment pour apaiser sa faim. Quand une nation a un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1765. Alphonse, rassasié de miel, se remit gaiement en route, CHATEAUB. *Itinéraire*, I, II, p. 15, dans POUGENS. || FIG. Malheur à ceux qui rient et qui sont rassasiés, MASS. *Carême, Dang. des prosp.* || 2° Fig. Dont les désirs sont satisfaits. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasié d'années et de jours, MASS. *le Tell*. Leurs cœurs sont rassasiés de la vérité et de la vertu, PERR. PS. 111. Rassasié de gloire et comblé de biens et d'honneurs, le maréchal de Villars désira de joindre à toutes ses dignités le titre de notre confrère, d'ALEMB. *Eloy. duc de Villars*? || Qui éprouve la satiété, le dégoût. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant; L'esprit rassasié le rejette à l'instant, BOIL. *Art p.* I. Je suis rassasié de disputer de la grâce suffisante, *Lettres de Louis, XIV sur la légitimation de la Corse, lett.* 3. || Rassasié de chagrins, etc. qui en est accablé, etc. Rassasié de trouble et fatigué d'ennuyer, VOLT. *Scyth.* 1, 5. L'homme vit un jour sur la terre Entre la mort et la douleur; Rassasié de sa misère, il tombe enfin comme la fleur, LAMART. *Méditations*, 1, 30.

RASSASIEMENT (ra-sa-zi-man), *s. m.* || 1° État d'une personne rassasiée pour avoir mangé pleinement. Le rassasiement dépasse souvent le dégoût. || 2° Fig. Se dit de l'âme qui éprouve ce qu'éprouve le corps rassasié. Pourquoi sortez-vous du milieu du contentement du rassasiement de vos passions [amour, ambition] dans les autres, si ce n'est que vous croyez que l'on est heureux ou malheureux par ces choses? BOSS. *Concupisc.* 8. Nos dégoûts, nos satiétés sont des dégoûts de nos passions.... sont un rassasiement de toutes les créatures dont nous avons abusé, MASS. *Mystères, Assompt.* Il a trouvé le langage de la dévotion, état de l'âme qui se rassasie de l'amour divin, de la contemplation divine. Ils se souhaitent, avec un rassasiement de rassasiement éternel dans le sein de Dieu, MUSET, *Cérém. funèbres*, p. 218, dans POUGENS. Le bienheureux rassasiement d'une âme affamée de la vue de rassasiement éternel dans le sein de Dieu, MUSET, *Cérém. funèbres*, p. 218, dans POUGENS. Le bienheureux rassasiement d'une âme affamée de la vue de Dieu, BOSS. 2e *instr. sur les passions*, 5e *passage*. Le parfait rassasiement sera dans le ciel, où la justice éternelle nous sera donnée avec la pleine jouissance de l'amour de Dieu, m. *Médit. sur l'évang. Sermon sur la montagne*, 8e *jour*.

— HIST. XVIe S. O coronne précieuse, dyademe de nostre salut, tant est doulx et savoureux de te ravaudyrement que tu donnes, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 71. || XVIIe S. Rassasiement, CotGRAVE.

— ETYM. *Rassasier*; provenç. *rassasiament*.

RASSASIER (ra-sa-zi-é), v. a. Je rassasiais, nous rassasions, vous rassasiez, que je rassasie, que nous rassasions, que vous rassasiassiez. || 1° Satisfaire pleinement le besoin de manger. Ils mangeront et ne seront pas rassasiés, BACI, *Bible, Ozée*, IV, 10. C'est là que la faim est rassasiée, que la soif est arrêtée, FLÉCH. *Lamoignon*. || Il est bien rassasié de la grâce de Dieu, se dit de celui qui ne mange point, étant à une bonne table. || FIG. La foule de pécheurs m'assaillent l'enfer, Alors je demeurerai ses cent portes de fer, DELIL. *Paradi.* perdu, III. || 2° Fig. Satisfaire les désirs, les passions. Rassasier votre cupidité. Ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'alors ne fussent rassasiés, BOURDAL. *o*e *dimanche après la Pentecôte, Dominic.* I, III, p. 9. Comment rassasier une âme qui, en se faisant une habitude des vertus utiles à la société, n'en est fait au besoin, et trouve tous les jours un nouveau plaisir à les pratiquer? RAYNAL, *Anal. ch.* 78. Être à rassasié ma flamme et mes regards, A. CHÉN. *Elég.* II, 9. || Rassasier ses yeux, se satisfaire à regarder, à contempler. Leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point, et ils seront exposés à tous les hommes, qui rassasieront leurs yeux par la vue de leurs supplices, BACI, *Bible, Isaïe*, LXVI, 24. Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville [Tyr], PÉR. TEL. III. Les Grecs faisaient grand cas du paon; mais on n'était que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage, SCPT. *Oiv.* I. IV, p. 46. || 3° Satisfaire jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût. On le rassasie de bonne chère. || Fig. On le rassasia de fêtes, de musique. || Absolument. Même beauté, tant soit exquise, Rassasie et solde à la fin, LA FONT. *Pâté*. Ce n'est pas tant la possession que l'assujettissement qui rassasie, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Rassasier quelqu'un de dégoûts, d'opprobres, l'en accabler. Le prophète *Jérémie* [...] parlant de la divine Sagesse et de ses souffrances, en servait d'une expression bien propre et bien énergique, savoir qu'il serait rassasié, nommal. *Exhort. sur le souffrt donné à J. C.* t. I, p. 408. Un vrai goût est rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre, J. J. ROUSS. 1er *Dial.* || 4° Se rassasier, v. réfl. Contenter sa faim. Ces affamés ne pouvaient se rassasier. || 5° Fig. Se donner pleine satisfaction en quelque désir ou passion. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre; au-jusez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez, BOSS. *Louis de Bourbon*. ...Quand mon âme, à soi-même rendue, dans sa raison entière Ne sera chère vue, Je n'ai pour tout accueil que des frémissements, RAC. *Phèdre*, III, 5. Ces trois personnes, charmées de la beauté, auxquelles après une si longue absence, ne peuvent se rassasier du plaisir de s'en donner des marques, LEsAGE, *Diable boit*. 9. || Se satisfaire en quelque chose jusqu'à la satiété. Ton système se vérifie tous les jours; Tous nos sens engagent de toutes manières à se donner des travaux et à ses amusements différents qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, LAMETTRIE, *Œ.* VI, 8.

— HIST. XIIe S. Par fait fait il, rassazir Ne me puis pas de merveiller (de m'étonner)..., BENOÎT, II, 8806. || XIIIe S. Ne se rassazia l'eve qui issoit d'eve qui issoit de parfont puis, il les rassazia plentelvement, *Pseutier*, P. 93. Vols se fait en toi berbregier; Caers de cerf, ne te puet rassazier, *Du Vers du monde*. || XVe S. Tholomée Philadelphe, lequel fu homme de grant estude, et plus avant livres que autres quelconques choses, ne se pouvoit rassadé, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 43.

— ETYM. *Re...*, et l'anc. verbe *assasir*: Li cuers avaricieus acquiert ne li chaut comment, et ne puet mie assasoner, BEAUM. X, 7. Assasier vient du lat. *ad*, à, et *satiare*, rassasier. Provenç. *rassasier*, *rassasir*, *rassaziar*. La forme *rassasir* représente *re*, *ad satiare*.

† **RASSE** (ra-s'), s. f. Panier à charbon, dans une forge. Le charbon est porté dans des paniers plus grands que ceux de la mine. Ces paniers à charbon sont faits en manière de vans, on les nomme rasses, rasses; chaque rasse contient environ le quart d'un sac de charbon, *Dict. des arts et mét. Forges*.

— ETYM. Bas-lat. *rassa*, qui veut dire un fait; origine d'ailleurs inconnue.

† **RASSÉE**, s. f. Quantité de charbon contenue dans une rasse.

RASSEMBLÉ, ÉE (ra-san-blé, blé'), *part. passé* de rassembler. Mis ensemble. Les hommes rassemblés dans une même occasion [de Babylone], BAC. *Bel*, 1. Les hommes les plus anciennement rassemblés en corps de peuple, VOLT. *Mœurs, Introd. Inde*. || Province nouvellement conquise et non encore assez réunis en assemblée. Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée, qui ait un si grand air que celle-ci, VOLT. *Fig.* Tout ce que peuvent faire des non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse si nouvellement rassemblé, puis aussitôt dans le même, BOSS. *Ducs. d'Orl.*

RASSEMBLEMENT (ra-san-ble-man), *s. m.* || 1° Action de rassembler ou de se rassembler. Le rassemblement des pièces pour l'instruction d'une affaire. || 2° Il se dit particulièrement de la réunion de troupes en un lieu déterminé pour y rendre au lieu du rassemblement. Le point de rassemblement. || 3° Grand concours de personnes, attroupement. Des rassemblements se forment dans tous les quartiers. Dissiper des rassemblements.

— ETYM. *Rassembler*.

RASSEMBLER (ra-san-blé), v. a. || 1° Assembler de nouveau. Ils étaient dispersés; nous avons eu beaucoup de peine à les rassembler. Le vent avait éparpillé les feuilles; il fallut les rassembler. Eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu [à l'oraison funèbre de sa mère, la reine d'Angleterre], qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Mettre ensemble, réunir ce qui était épars. Rassembler les débris d'un parti. Combien de fois si-je voulu rassembler les enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes! BAC. *Bible, Étang. St Luc*, XIII, 34. Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse.... Rassemble les humains dans les forêts épars, BOIL. *Art p.* IV. Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières, Rassemble ici les chats de toutes les gouttières, 10. *Sat.* VI. Laissons les cloches rassembler les fidèles; car la voix de l'homme n'est pas assez pure pour convoquer au pied des autels le repentir, l'innocence et le malheur, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 4. || Rassembler des troupes, les mettre en corps d'armée. Pendant que le conquérant saddisait rassemble de nouvelles forces, BOSS. *Anne de Gonz.* Les Cordens, dit-on, rassemblaient une armée, VOLT. *Orph.* I, 1. || Il se dit aussi des choses. Rassembler ses livres, ses bardes. Le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, SCPT. *Quadrup.* I, V, p. 436. || 3° Terme de menuiserie et de charpente. Remettre dans leur état des pièces qui étaient démontées. Démonter les pièces d'une charpente, et après les rassembler. || 4° Fig. Mettre ensemble, en parlant de choses intellectuelles ou morales. J'ai su dans mes écrits, durs, négligés, sublime, Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal, *Vers mis au bas d'un portrait de Boileau*. Le ciel s'est fait sans doute une jolie inhumaine à rassembler sur un seul les traits de sa haine, RAC. *Iphig.* II, 1. Tout ce que, dans un cœur sensible et généreux, l'amour au désespoir peut rassembler d'affreux, ID. *Bérén.* III, 3. Mais enfin je rassemble, après tant de bonnes heures, Madame, à rassembler vos excuses diverses, ID. *Britan.* I, 2. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'âme, les sentiments de la religion, VOLT. *Louis XIV*, 13. || Rassembler ses idées, réunir toutes les idées qu'on a d'un objet. || Rassembler ses forces, mettre en action tout ce qu'on a de force morale. || 5° Terme de manège. Rassembler un cheval, le mettre ensemble, agir uniformément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. || Rassembler les quatre jambes, se dit du mouvement qu'un cheval fait pour se préparer à sauter une haie, un fossé, etc. || 6° Se rassembler, v. réfl. Se mettre ensemble. Tribus captives, Troupes fugitives, Rassemblez-vous des bouts de l'univers, RAC. *Esth.* III, 6. Pendant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir sept ou huit personnes se rassembler tous les jours un même soir, LA HARPE, XI. Il faut bien, quand on se rassemble, Dit la chanson, qu'on se rassemble, RACHAUMONT, *Mém. sec.* 1er XXVI, p. 140. || FIG. Son bel esprit (le chancelier Séguier), sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété se sont rassemblés aux derniers jours de sa vie, ST. AY. 1672.

— HIST. XVIe S. Ne vault il pas mieulx que nous luy donnions le temps et le loisir de rassembler une autre fois les forces de son royaume? AMYOT, *Lac.* 36.

— ETYM. *Re...*, et *assembler*; picard, *rassaner*.

RASSEOIR (ra-soir), v. a. Il se conjugue comme asseoir. || 1° Asseoir de nouveau, replacer. Rasseoir un enfant. Rasseoir une statue renversée. || 2° Fig. Reposer, calmer. C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée, MOL. *Mis.* II, 1. Non vous ne devez être de gagner du temps, pour raffermir mes sens et rasseoir mon imagination, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Se rasseoir, v. réfl. Se mettre de nouveau. Reposez-vous. Rasseyons-nous. || Avec ellipse du pronom personnel. Il s'était levé, on le fit rasseoir. || 4° Fig. Se reposer, se calmer, se remettre à une situation tranquille. Ses discours insolents m'ont mis l'esprit en feu, Et je veux prendre l'air pour me rasseoir un peu, MOL. *Tart.* II, 2. Il me semble que tout commence à se rasseoir ici, DIDER. *Père de famille*, V, 7. Le malheureux,... ne connaît pas.... Une âme où, dans ses abîmes, comme en un saint asile, Il passe fuir la sienne et se rassoira pas qu'il n'ait abattu ses ennemis, RACINE, *Préces*, I, 128. || Avec ellipse du pronom personnel. Je suis trop ému, laissez rasseoir mon esprit. || 5° S'éparer en se reposant. Le vin se rassied par le repos. Pour donner le temps à la fiouile bleue (de l'indigo) de se précipiter au fond de la cuve, où on la laisse se rasseoir jusqu'à ce que l'eau soit totalement éclaircie, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 17. || Avec ellipse du pronom personnel. L'eau de pluie, lorsqu'on la laisse rasseoir en quelque vase, DESC. *Météor.* 7.

— HIST. XIIIe S. Bonnes [lettres] eraciez [arracher] et puis rasseez, en autrui desheritant por soi

éheriter, BEAUM. 383, 27. ‖ XIVe S. Quant le miel sera bien cuit et escumé, se le laissiez rassoir, *Menagier*, II, 5. Barat [le doit] estre deliez mout essis, Et commencea par mon rassis à jurier estremjeement, BRETAUT, dans *Ménagier*, t. II, p. 34. ‖ XVIe S. Et se delogerent les Anglois..., et se mirent sur les champs, et trouverent les tentes rassises et le beau temps, FROIS., Preface. II, III, 49. Je François Villon escolier, Considerant de sens rassis, Qu'on doit ses œuvres emploier, VILLON, *Petit test.* ‖ XVIIe S. Mon jamais ne sui rien de sa contenance chose où peut rasseoir jugement, MARG. NAVE. t. An plus rassis, le peur engendre de terribles esbloissemens, MONT. I, 91. Je l'ay veu [mon père] demonter au asiile, le reacommoder, et s'asseoir, fayant toujours à bride avallée, ID. I, 303. Craignant que, s'il attendoit de remuer sans dessois dessous tout le gouvernement de la ville, il n'eust pas puis après asses de puissance pour le rasseoir et resablir en la forme qui seroit le meilleure, AMYOT, *Solon*, 23. Après que sa frayeur fut un peu rassise..., ID. *P. Æm.* 38. Arrivés, avec un visage rassis et une percle doulce, leur dit qu'ils se rasseissent en leurs places, ID. *Artoxe*, 80. Que le pain ne soit trop rassis ny trop frais, mais moyen entre deux, PARÉ, XXIV, 22. ....Et Platon [dit] qu'en vain un esprit rassis et sain frappe sus portes de la public, CHARRON, *Sagesse*, I, 35.

— ETYM. *Re...*, et *cæsorir*; wallon, *rassîr*; picard, *razeir*.

RASSERÉNÉ, ÉE (ra-sé-ré-né, née), *part. passé* de rasséréner. Le calme rayon du jour ne se mêle point à la tempête; il attend que les cieux soient rasserénés, CHATEAUB. Gaul. ‖ Fig. Je l'ai trouvé tout rasséréné.

† **RASSÉRÉNEMENT** (ra-sé-ré-ne-man), *s. m.* Action de rendre ou de devenir serein.

RASSÉRÉNER (ra-sé-ré-né. La syllabe ré prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rassérène, excepté au futur et au conditionnel : je rasséréneral), v. a. ‖ Ier Rendre serein. Monsieur souvenain dont la force inconnue Rassérène les cieux ou fait grossir la nue, BERNIER, *Pharn.* IV. ‖ Fig. Rendre le sérénité. Rassérène ton front qui dire et prêcher, que la dame, Séchant ses yeux, rasséréna-nent son âme, Plus doux que miel à la fin écoula, LE PONT. *Richard*. ‖ Rasséréner le visage, rendre la sérénité sur le visage. Aux pleurs de la pitié j'ye trempé mon courage, Cette source, nouvelle à mon front étonné, à lavé ses soucis et l'a rasséréné, PONSARD, *Lucrèce*, II, 1. ‖ Se rasséréner, v. réfl. Devenir serein. Dès que le ciel se fut rasséréné. ‖ Fig. Le duc de Beaurillier se rasséréna, et se mit à mieux parler de la condnite que le duc de Bourgogne devait se proposer à l'ormée, ST-SIM. 198, 116.

— HIST. XIIIe S. Quant le seinor del deuz vent s'asseüre, Que biaus estés se rasraine et esclaire, *Court*, p. 136. Il s'est rasserené, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, la Le belle Bradamant... Rasserene sa face et rallume ses yeux, ID. *Rodomont*.

— ETYM. *Re...*, et *serein*.

† **RASSIGNER** (ra-si-gné), *v. a.* Il se conjugue comme *assigner*. *Assigner* de nouveau.

— HIST. XVIe S. L'obstinée défense des chrestiens, qui, estans rassignez deux fois en la meme année, donnerent moyen à Ferdinand de s'avancer, D'AUB. *Hist.* I, 92.

— ETYM. *Re...*, et *assigner*.

† **RASSIGNER** (ra-si-gné), *v. a.* Assigner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Sarrion demanda le nom de celui qui parloit; de quoi estant refusé, ils l'assignerent leurs propos au mesme lieu au lendemain, D'AUB. *Hist.* II, 148.

— ETYM. *Re...*, et *assigner*. L'ancienne langue disait *rasoner*, qui est le même mot.

RASSIS, ISE (ra-si, si-z), *part passé* de rasseoir. ‖ Ier Asise de nouveau. Plaisir de l'eau fraîche, pain qui n'est plus tendre, ainsi dit parce qu'il est, pour ainsi dire, rassis, cessant d'être chaud et souvent, il Mangeur de pain rassis, fig. et par plaisanterie, d'un boulanger qui a peu de pratiques, à cause qu'il est obligé de manger le pain, devenu rassis, qu'il n'a pas vendu. ‖ 2e Fig. Rendu au calme moral. D'un esprit plus rassis..., CORN. *Cid*, V, 9. ‖ Un homme rassis, un homme dont l'esprit est calme, mûri par la réflexion. ‖ Projets rassis, projets suggérés par un esprit calme. Voilà mes projets..., ceux de mon fils me paraissent tout rassis et tout pleins de raison, SÉV. 18 JUIL. 1690. ‖ Le sens rassis, sans être élevé ou troublé. A l'entendre [Pénélon], je ne sais jamais de sens rassis, sens *Relat. sur le quiét.*, 3, 2. Je hais ces vains auteurs.... Qui s'affligent par art et, fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en souverains transis, BOIL. *Art p.* II 1re *S. m.* Prendre son rassis, se dit des eaux de vie qu'on laisse se reposer après qu'elles viennent d'être faites par la distillation. ‖ 5e Terme de maréchalerie. Fer de cheval qu'on ratuche avec des clous neufs, qu'on rassied. Deux rassis valent un fer neuf.

— BEN. On trouve aussi écrit : de sang rassis ; et, pour distinguer les deux locutions, on a dit qu'il fallait employer de sens rassis quand il s'agit d'un trouble d'esprit, et de sang rassis quand il s'agit d'une émotion morale ; C'est un homme qui dirigne sans cesse ; il n'est jamais de sens rassis. Il est dans son grande colère, il faut attendre pour lui parler qu'il soit de sang rassi.

† **RASSORTIMENT** (ra-sor-ti-man), *s. m.* Action de rassortir. ‖ Nouvel assortiment de marchandises.

† **RASSORTIR** (ra-sor-tir), *v. a.* Assortir de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *assortir*.

RASSOTÉ, ÉE (ra-so-té), *part. passé* de rassoter. ‖ Qui est devenu sot. Les Français n'est pas si semable que vous; elle est toute rassotée de vos fits de justice, de vos parlements qui ne veulent pas obéir, MME DE SÉV. *Richelieu*, 23 juin 1769.

† **RASSOTEMENT** (ra-so-te-man), *s. m.* Action de rassoter. Etat de celui qui est rassoté.

— HIST. XVIIe S. Rassotement de cervelle, MOLIÈRE.

RASSOTER (ra-so-té), *v. a.* Terme familier. Faire devenir sot; rendre fou de.... On l'a rassoté de cette fille, ID. *Fem. sav.* III, 6. ‖ Devenir rassoté. Se rassoter d'un nouvel amour.

— HIST. XIIIe S. Elle avoit esté sage et gent, Quant ele l'ama, mes or ne sont mie sage; Mout le crut [pensé] qu'ele n'ert [se sera] mes sage, Ains iert trestoste rassotee, *la Rose*, 2077. ‖ XVIe S. Et dist ly sans l'ouyr : Beau rassoté, vrayment, Qu'eust cuyché nongz homme et donne tele profis, Et ung aultre est adez [présentement] et en tout temps cassés [ébeüi], *Hugues Capet*, v. 3171. Et s. Plaisans parolles sont souvent cause qui devient rassoty, CH. D'OEL. *Bal.* 74. ‖ XVIe S. Et par mon serment, je ne scay comment ce vieulx rassote [radoteur] a la hardiesse, *Gymb.* 172

— ETYM. *Re...*, et *sot*.

† **RASSOURDIR** (ra-sour-dir), *v. a.* Assourdir de nouveau, rendre sourd. Assourdir. Ha ! parlez doucement ; Vous me rassourdissez la teste, je connois il crie ! SCARR. *D. Japhet d'Arm.* III, 6.

— ETYM. *Re...*, et *assourdir*.

† **RASSURANCE** (ra-su-ran-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est propre à rassurer, à rendre la confiance. La réponse de la reine-mère fut pleine de rassurance et de bonté, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 319.

— ETYM. *Rassurant*.

RASSURANT, ANTE (ra-su-ran, ran-t'), *adj.* Qui rassure, qui donne de la confiance. L'état du malade n'est pas grave ; le médecin est rassurant. Cette rassurante nouvelle.

RASSURÉ, ÉE (ra-su-ré, rée), *part. passé* de rassurer. A qui sécurité a été rendue. Rassurés par Pharnace.... Ils [les Romains] reprennent courage, ils attiquent le roi, SAC. *Mithr.* V, 4. Vous allez au-devant d'un homme rassuré vous-même, MME. CAMPAN, *Jeune*, *Inconst.*

† **RASSUREMENT** (ra-su-re-man), *s. m.* Action de rassurer; état de celui qui est rassuré.

— HIST. XIIIe S. Mais il rassoreremens Des biens que j'en cuide avoir, Me fait doubler mes talens [désirs] De servir [Amour], *Roumant*, *Court*, III.

RASSURER (ra-su-ré), v. a. ‖ 1re Redonner sécurité, assurance. Jugez si vos discours rassurent mes esprits, CORN. *Pompe*, III, 5. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté, MME. *Reine d'Angleterre*. Ce lieu écarté d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLÉCH. *Turenne*. Sa beauté le rassure; et, n'ayant rien encore, l'orgueilleux m'attend encore à ses genoux, RAC. *Andr.* II, 6. [Pour le labyrinthe] Un fil n'eût point assez rassuré votre amante, IN. *Phèdre*, II, 5. Vous, noueri dans les camps du saint roi Josaphat, ...Qui rassurâtes seul nos villes alarmées, IN. *Athal.* I, 1. Je ne voyais plus d'hommes sur la terre dont je pusse me rassurer, FÉN. *Tél.* XIII. ‖ Absolument. Il suffit d'aimer pour qu'aucun don de la nature ou du sort ne puisse rassurer entièrement, STAEL, *Corinne*, XVI, 2. ‖ Rassurer de, redonner assurance contre. Rassurez-moi de mercilnie ; car, sans mentir, j'en ai besoin, VOIT. *Lett.* 24. Pour rassurer le [le pêcheur] de cette crainte, BOSS. 4e *serm. pour le 1er dim. de carême, prêmbule*. ‖ Rassurer les capitaux, rendre confiance aux gens qui possèdent des capitaux, qui font des affaires. Il faut, avant tout, protéger le commerce, l'industrie, rassurer les capitaux. *Moniteur du 29 mars 1847*, p. 720. 3e col. ‖ 3e Rendre plus ferme Cet événement rassura son pouvoir. Rassurer un homme dans sa fin. Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France; c'était le maréchal duc de Villars, VOLT. *Louis XIV*, 18. ‖ 3e Rendre solide, par un passage, peu ordinaire, du sens mural au sens physique. Rassurer un pont ébranlé. ‖ 4e Terme de fauconnerie. Parmer le bec d'un oiseau de proie, quand cette partie est fendue. ‖ 5e Rassurer, v. réfl. Se remettre d'une crainte, d'un trouble. Mon cœur tant soit peu se rassure, Et je pense que ce n'est rien, MOL. Amph. I, 3. Non, non, rassurons-nous ; que d'amour m'intimide, RAC. *Bajaz.* III, 7. Je voit que chacun se rassure sur son voisin, MARG. *Carême*, *Etna*. Il le temps se rassure, il se remet en beau.

— HIST. XIIIe S. Quant Blonde vit la reverse [retour] De celui dont ele et este Si grant peour et si grant doute, Ele est rassecüre toute, *Bl. et Jeh.* 4418, 3e ed. Chascun se rassure dans tout de ceste peur, quant il sceut qu'il y avoit delez entre eulx, AMYOT, *Crass.* 18. ....et qu'elle sceut leurs noms, pareillement s'asseura [vérifia] leurs sapiences, CARL. X. 26. Deucalion, comme moins estonné, R'asseure après, et doucement console La femme simple, avec telle parole, MAROT, IV, 4. Par bien à faire à me r'asseurer en cette creance, MONT. II, 102. Celuy à qui ses gents qui l'armoient, voyant fracasser la peau, s'essuyoient de le r'asseurer..., ID. I, 288.

— ETYM. *Re...*, et *asseurer*.

† **RASSURE** (ra-su-r'), *s. f.* Action de faire la barbe. Je sons convenu avec maître Faitot qu'il ferait la raure pour 30 livres et la chirurgie pour 120 livres par an [en 1717], MUDRAND, *Hist. des prins. Fond.* 1re *Bataille de la montagne*, p. 128.

— ETYM. *Raser*.

† I. **RAT** (ra), *s. m.* Voy. RAS, 2.

† II. **RAT** (ra : le *t* ne se lie pas : ra en palle ; au pluriel, l'*s* se lie : des ra-z en paille), *s. m.* ‖ 1re Petit quadrupède de l'ordre des rongeurs, à petites pattes, à queue longue, à museau pointu, qui mange les grains, le pulle, etc. L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes, BUFF. *Quadrup.* I, 411, p. 71. L'on voit descendre des montagnes du Nord des rats en multitude innombrable qui, comme une déluge ou plutôt comme une armée disciplinée de animaux vivante, viennent inonder les plaines..., ID. ib. I, p. 98. Que sont aux riches les impôts? Quelques rats de plus dans leur grange, BÉRANG. *Jacques*. Chansons. Ion de chez mi tous ces rats du Parnasse, VOLT. *Ep. à Horace*. ‖ Mon rat, se dit, dans le langage le plus familier, d'une femme dont l'amitié a un enfant, à une jeune femme. Il guesa comme un rat d'église ou simplement comme un rat, très-pauvre. Mon Dieu, tous ces blondins sont agréables et débitent fort bien leur petit; mais la plupart sont gueux comme des rats, MOL. *l'Ec.* III, 8. Monchevreuil était Monrey, de bonne maison, sans esprit aucun, et pauvre comme un rat d'église, SAINT-SIM. 4, 63. ‖ Etre comme un rat en paille, être fort à son aise, n'avoir faute de rien. Vous êtes là comme rats en paille, dans de bons papiers [papiers sur] des meubles, toujours lisant, écrivant, corrigeant, proposant... VOLT. *Let.* 1795. Avec vous je faisais gogaille, Et j'étais comme un rat en paille, MAROT, *Virg.* VI. ‖ Il pue comme un rat mort, se dit d'un homme qui sent fort mauvais. Il l'oyer en chats et en rats, payer par punaises et par poux, donner des bastonnades en effets. Il voulait ce que les rats n'ont pas mangé, se dit des restes d'une chose endommagée. ‖ 2e Mort aux rats que le pain nourrit, se dit, par ironie, contre les gens de l'arsenic, et dont on se sert pour détruire les rats. Les planches qu'on suspend sur un leger appui, La pâte qu'on fait aux barricières, N'étaient que pour auprès de lui [un chat], LA FONT. *Fabl.* III, 18. ‖ 3e Il a eu un rat, on lui a posé sur le dos la figure d'un rat pour se moquer ensuite de lui, sorte de plaisanterie qui se faisait les jours gras. Donner des rats aux passants. Il se sens un rat, je soupçonne quelque mauvaise farce. Le sens un rat est une expression proverbiale qui veut dire soupçonner du danger, BOISM. *Corresp.* I, 12, p. 80. ‖ 4e Nid à rats, voy. NID, 2. ‖ 5e Fig. et familièrement. Caprice, fantaisie. Cette femme a des rats dans la tête. Il lui passe tous les

Digitized by Google

jours quelque rat par la tête Ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent, que la dégoût n'avait point de part à ce rat. J. J. ROUSS. *Confess.* VII. En un mot, le contrat était prêt à signer, lorsqu'il lui prend un rat, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. I. Je n'ai jamais compris comment vous aviez pu un instant adopter ses rats, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* I. II, p. 68, dans ROQUAIN. ‖ Avoir des rats, signifie aussi avoir l'esprit fécond en saillies plaisantes. ‖ Prendre un rat, se dit d'une armée à feu quand le coup ne part pas, et qui a, pour ainsi dire, un caprice. Ce fusil, ce pistolet a pris un rat. ‖ *Par extension*, prendre un rat, manquer son coup, ne pas réussir. Oh! par ma foi, monsieur, vous ne prendrez qu'un rat; Et le notaire peut remporter son contrat. REGNARD, *le Joueur*, V, 6. ‖ 6° Se dit, à l'Opéra, dans une sorte d'argot, des petites élèves de la danse. ‖ Demoiselle entretenue. ‖ On dit que cela vient de l'habitude d'inviter autrefois aux parties fines des demoiselles d'opéra, qu'on nommait, par exemple, des rats. ‖ 7° Terme d'argot. Celui qui vole, la nuit, dans l'intérieur des auberges, les roulliers et les marchands forains. ‖ Prendre des rats par la queue, Dérober, couper la bourse. ‖ 8° Familièrement et par injure, rat de cave, les commis des aides, et aujourd'hui, des contributions indirectes qui visitent les caves. L'un contrôleur d'exploits, et l'autre rat de cave, SOCRATE, *Fabl. d'Ez.*, V, 8. Rat de cave, et rat de cave de campagne ensuite, DANCOURT, *Retour des officiers*, sc. I. Orry fut d'abord rat de cave, puis homme d'affaires de la duchesse de Portsmouth, ST-SIM. I, 142. Enfin il [on] est rat de cave, comme il [on] frémissant ces mots terribles de commis et de rats de cave; il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait aussi à cause de la taille, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. ‖ *Fig.* On livre encor nos auteurs Aux censeurs, aux inspecteurs, Rats de cave littéraires, BERARD. *Crus.* ‖ 9° Rat de cave, espèce de boisson mince, liquide, qui ne vaut pas vin, même, et dont on se sert pour descendre à la cave. ‖ 10° Rat d'église, se dit, par dénigrement, des dévots qui fréquentent les églises. Les ornements de l'église pourront être un peu mécontents; mais, cette fois-ci, ils n'oseront pas trop sortir de leurs trous; il n'y aurait que des coups à gagner pour eux, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 févr. 1772. ‖ Rat d'église se dit aussi des employés inférieurs d'une paroisse : bedeau, chantre, etc. ‖ 11° Queue de rat, voy. QUEUE, n° 20. ‖ 12° Rat des Alpes, marmotte. ‖ Rat d'Amérique, cochon d'Inde. ‖ Les bois, mulot et surmulot. ‖ RAT-DE-BOIS, le campagnol et mulot. ‖ Rat d'eau, sorte de rat naturel, qui habite sur le bord des rivières. Le rat d'eau est un petit animal de la taille d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat, BUFF. *Quadrup.* I. II. p. 228. ‖ Rat d'Égypte, rat de Pharaon, l'ichneumon ou mangouste. ‖ Rat-de-mer, un des noms vulgaires de la mercuriale, sorte de tortue qui habite la Méditerranée. ‖ Rat de Norvège, le surmulot. ‖ Rat de Surinam, nom donné à quelques auf différentes espèces du genre phalanger (marsupiaux), lesquelles sont toutes soit de l'Australie, soit de l'Inde, et non pas de l'Amérique, voy. TEMMINCK, LESSON, LEGUAT, LEGRAND, etc. ‖ Rat de Tartarie, nom vulgaire du *scirocopter sibérique* (rongeur) de Lesson (Europe et Asie septentrionale), qui ressemble, pour le très-voisine, tandis que le pointoche est le *sciuropère roucelle* (Canada, États-Unis), LESSON, LEGUAT. ‖ Petit rat, un des noms vulgaires du hydrobate européen (insectivores). ‖ Rat musqué, quadrupède gros comme un petit lapin, qui s'établit sur les marais et sur les bords des lacs et des rivières (Amérique), et qui s'y construit des maisonnettes. ‖ 13° Nom des trous de médiocre grandeur dans lesquels passe le fil d'or. ‖ Proverbe. A bon chat bon rat, se dit en parlant de celui qui sait se bien défendre, quand on l'attaque.

— HIST. XIIIe s. Et vous la joie, N'i a si non qui n'en ait l'espoir; Plus sont seigneur et plus ont grant [meule], BUTEB. 34. Qui prendroit, bau fil, un chaton Qui coupes rate ne raton Veult n'aurrot... *la Rose*, 14242. ‖ [Au, en] rat de Faeron [rat de Pharaon] ont il grant mouttitude, MARC POL. p. 751. ‖ XVe s. Le chevalier [envoyé pour reconnaître, et arrêter] fit le rat borgne, et se fut volontiers excusé s'il eust peu, et dit : Je ne suis pas Trivilien, mais je suis un fermiar à messire Jahan de Hollande, FROISS. liv. III, p. 230, dans LACURNE. La où chat n'a, rat regne, *Percefforest*, I, VI, f° 78. L'autre, plus eveillé qu'un rat si vite comme un levrier, part et s'en va, LOUIS XI, *Nouv.* II. ‖ XVIe s. Ceux qui vouldroyent que les hommes vesquissent jusques à mille comme rats en papille, CALV. *Instit.* 1163. Estans entrez par un trou qu'ils avoient fait à un flanc; et cela par le moien du rat, lequel (comme nous avons fait du premier pétard) nous dépeindrons à cette première occasion : c'est un engin..., D'AUB. *Hist.* II, 278. Il n'y eut jamais guerre civile qui n'ait produit larcins, meslange et dissolution generale de toutes choses; c'est pour bien dire rat en paille, chasoun y est maistre, PASQUIER, *Lettres*, I, 1, p. 468. Trop tard se repent le rat entre les pattes du chat, GOUDOUR.

— ETYM. Picard, *rot*; bourg. *rai*; prov. *rat*; espagn. *rato*; ital. *ratto*; du germanique : ancien haut allem. *rato*; anglo-sax. *rat*; ancien bas-allem. *ratta*; danois, *rotte*; le celtique a un mot de même racine : gaël. *radan*, bas bret. *rat*.

† RATA (ra-ta), *s. m.* Terme populaire. Ragoût, dîner, ce qui se mange. ‖ *Au plur.* Des ratas.

— ETYM. Corruption d'une apocope pour *ratatouille*.

RATAFIA (ra-ta-fi-a), *s. m.* Liqueur spiritueuse, composée d'eau-de-vie, de sucre, et du jus de certains fruits ou de l'arome de quelque fleur. Chez lui [un étranger], il trouve constamment que c'était un verre de liqueur qu'on buvait en *ratifiant* le contrat : *rata fiat* (sous-entendu *contentio*).

† RATAFIÉ (ra-ta-fi-é), *s. m.* Confiture de matelot. Grande quantité de rats pullulant dans un navire.

— ETYM. *Rat* 3.

† RATANHIA (ra-ta-ni-a), *s. m.* Nom péruvien du *krameria triandra* (polygalées), de son rhizome employé en médecine, et de celui du *krameria ixine*.

† RATAPLAN (ra-ta-plan), *s. m.* Mot imitatif exprimant le bruit du tambour.

† RATAPOIL (ra-ta-poil), *s. m.* Sécologisme et mot de plaisanterie qu'on applique aux souteneurs ridicules du drapeau, du militarisme.

— ETYM. *Rat* 3, *poil*.

RATATINÉ, ÉE (ra-ta-ti-né, née), *part. passé* de se ratatiner. Une femme ratatinée, une pomme ratatinée, flétrie. ‖ Une personne ratatinée, une personne rapetissée par l'âge ou par quelque maladie. [La mère du marquis de Mirabeau] s'était une petite vieille ratatinée, tout esprit et sans corps, ST-SIM. 160, 107. Elle [la Providence] maltraite fort votre petit vieillard suivie, et, par conséquent, la plus ratatinée et la plus souffrant de ce meilleur des mondes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 138. Qu'il serait doux, avant le moment [la mort], de venir tout courbé, tout ratatiné, tout encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante et dix ans! D. *Lett. d'Argental*, 16 oct. 1771.

† RATATINER (SE), *v. pron.* Se *refl.* Être ratatiné, courci, resserré. Le parchemin se ratatine au feu.

— HIST. XVIe S. Ratatiné, COTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue. Rapprochez y voit un dérivé de *rat*; Scheler, un redoublement populaire de *ratiner*.

† RATAOUILLE (ra-ta-tou-ll', ll mouillées), *s. f.* Terme populaire et de dénigrement. Ragoût grossier composé ordinairement de viandes et de légumes, ou même de légumes seuls, de légumes. ‖ Un mauvais plat. Ce ragoût n'est que de la ratataouille.

— ETYM. D'après Ch. Nisard, *Comict. étymologique*, il est formé de *rat* et de *cerbe* (*cerbeau*, *cervelle*) *tatouiller*, tâter d'une façon mal avenante. Ce qui rend cela fort probable, c'est que la Bresse a le mot *tatouiau*, ragoût, et le poitevin *tatouiller*, manger salement, dans Jaubert. Dans le poitevin, signifie être couvert d'eau et de boue.

† RAT-BAILLET (ra-ba-ll, ll mouillées), *s. m.* Nom du lor en Normandie.

— HIST. *Rat* 3, et *baillet*, faire, dérivé de *bail*.

† RATE (ra-t), *s. f.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Viscère situé dans l'hypocondre gauche, sous les fausses côtes. Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénétique, c'est-à-dire la rate, MOL. *Mal. imag.* II, 9. Au milieu du souper, Caloc se plaignit d'un mal de rate violent, VOLT. *Zadig*, 3. ‖ Vous avez bon foie, bieu vous sauve la rate, se dit communément à celui qui tient quelque discours ridicule et peu vraisemblable. ‖ Populairement. Il ne se soula pas la rate, voy. ROLLIN, n° 8. ‖ 2° Dans l'économie physiologique, la rate était regardée comme le siége de la bile noire ou atrabile; de là le rôle que l'opinion vulgaire lui faisait jouer dans la bonne ou la mauvaise humeur; on disait que la rate envoie des fumées, des vapeurs au cerveau. Je n'aurais pas ces bons intervalles dont vous voyez que je jouis quelquefois, et, au lieu que je guéris les autres du mal de rate [les fais rire], j'en mourrais moi-même, VOLT. *Lett.* 86. La cruauté [maladie appelé hypocondriaque]..., laquelle procède..., particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté principesse, MOL. *Pourc.* I, 1. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne suis pas si traitable sur son absence [de Mme de Grignan] que sur la vôtre; sa Provence me désole, et un rate se mêle dans toutes nos séparations, *sév. à Bussy*, 19 mai 1672. Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? rien au dehors, tout au dedans; ses affaires vont à souhait, tout le monde cherche à lui plaire; quoi donc? c'est que sa rate fume, PÉR. I. RR. p. 449. ‖ Familièrement. Épanouir la rate, désopiler la rate, dilater la rate, divertir, faire rire. Je crois que cela [une plaisanterie] ne vaut rien du tout à écrire; mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère, *sév.* 18 oct. 1690. Tu épanouiras la rate à tous mes sujets, VOLT. *Dial.* 37. Un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure, GRIMM, *Corresp.* I, 19, p. 17. ‖ On dit aussi avec la première personne : Il aime à s'épanouir la rate. La Publieux s'en est épanouit la rate d'une petite méchanceté faite par Mme de Sévigné à Mme de Coulanges [Grignan], *sév.* 42 mars 1. Je ne sais vraiment pas quel sujet vous croyez avoir de vous tant épanouir la rate, DANCOURT, *Chev. de la mode*, II, 13. Dédaigner sa rate, dire ce qu'on a sur le cœur. Il faut qu'enfin j'aille [pour] élève le masque et décharge ma rate, SOL. *F. sat.* II, 7.

— HIST. XIIIe S. Livez-vous sus, dame Hersent, Feten li un petit de rate [boccie] De deus rongnons et d'une rate, *Ren.* 290. ‖ XVIe S. Cest humeur est attiré par la rate pour la nutrition d'icelle et espurgation d'icelle, PARÉ, *Introd.* 8.

— ETYM. Génev. *rète*; du néerland. *rate*, rayon de miel (pour d'ailleurs Diez rapporte au latin *radius*, rayon de miel), par comparaison avec la texture lâche et cellulaire de la rate.

† 2. RATE (ra-t), *s. f.* ‖ 1° Femelle du rat. Quesques rates, fit-elle, commencent des brunes, la FONT. *Fabl.* XII. 2. ‖ Familièrement et fig. Ma petite rate, ma petite amie, *Dict. de Trévoux*. ‖ Par dénigrement, une vieille femme, une vieille; grondeuse, et qui cherche à s'emparer de tout ce qui est à sa convenance. Savoir où elle est allée, c'est difficile, parce que c'est une vieille rate qui a couru trop pour se cacher, PR. SOCIÉTÉ, *Au jour le jour*, § 14. ‖ 2° *Au plur.* Nom donné en Saintonge aux dents de lait (dents de rat).

— HIST. XVIe S. Adonc le rat, sans serpe ne coutteau, Y arrive joyeux et estaudis, Et du lyon, pour vray, ne s'est gaudy. Mais despuis chats, chates et chatons, Et pour le fort rats, rates et rotons, MAROT, *Ep. d son ami Lyon*.

† 4. RATE, ÉE (ra-té, tée), *adj.* Qui a été attaqué par les rats. Le canne ratée, nom donné à une canne à sucre qui, ayant été entamées par les rats, s'agrisent, deviennent noirâtres, et ne peuvent plus servir qu'à faire de l'eau-de-vie.

— HIST. XIIIe S. Pain raté, que rat ou souris ont entamé, *Liv. des mét.* 18.

— ETYM. *Rat* 3.

3. RATÉ, ÉE (ra-té, tée), *part. passé* de rater. ‖ 1° Manqué. Pièce de gibier ratée. ‖ 2° *S. m.* Un raté, coup de feu qui n'a pas pris. Votre fusil, votre fusil a fait un raté. Sur vingt coups, il y a eu six ratés. ‖ 3° *S. f.* Ratée se dit, dans les apparells à déviler la soie, de pores qui ratent, manquent leur coup.

† RATEAU (ra-tô), *s. m.* ‖ 1° Instrument d'agriculture et de jardinage, à dents de fer ou de bois. De leurs ongles de fer on arme les râteaux, DELILLE, *Georg.* I. — Instrument de colombe et l'humble rateau Se disputent l'épi qu'oublia le râteau, LAMART. *Harm.* III, 2. ‖ *Par extension.* Un râteau mal rangé pour ses dents paraissait, AFONSE, *Sol.* I. ‖ 3° Instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeux publics. ‖ 3° Terme de pêche. Outil pour entamer le sable et en retirer les poissons ou les coquillages. ‖ 4° Garnitures ou gardes d'une serrure. ‖ 5° Terme d'horlogerie. Portion de roue dentée, qui fait avancer ou retarder le mouvement d'une montre. ‖ 6° Dans la presse lithographique, sorte de racle horizontale, immobile, et placée transversalement

Digitized by Google

à ↑ pierre sous un fort levier dit porte-râteau. ‖ 7° Terme de marine. Bloc de bois long, étroit, et garni de réas qui y sont disposés verticalement, pour le passage de cordages ou manœuvres. ‖ 8° Terme de métallurgie. Espèce de fourche pour charger le charbon. ‖ 9° Un des noms vulgaires du baudrier d'Orion. ‖ 10° Poire de râteau, sorte de poire.

— HIST. EHP. s. Cueillir [les épis restés sur le champ] tant comme l'aoust dure, quand qu'on en peut cueillir ou rastel, DELISLE, *Agric. du moyen âge*, p. 310. ‖ XIV° s. En temps plaiseufit bon planter, mais aun mie semer: car la graine se retient au rastel, *Ménagier*, II, 8. ‖ XV° s. Quand ceux qui estoient sur la porte virent le grand mesche, ils eurent paour de perdre le chasteau, si laisserent avaler le grand rastel, et enclorrent le chevalier dehors... FROISS. I, 1, 149. ‖ XVI° s. Ils eslevent empli le gué de planches clouées de cercles et de chausse-trapes; ... on plaça des harquebusiers à des saules sur le bord de l'eau, pour la garde de ceux qui avec rasteaux gargentent le gué, d'Aub. *Hist.* I, 238. Je fais mettre une poire de rateau entre deux braies fetes poires sont grosses comme le poing, et mieulx), DESPER. *Contes*, LIX. Il sera cazanier comme un vieil morte-paye Qui renferme sa vie en quelque vieil chasteau, Accrochant parcesseux ses armes ou rastieau, RONS. 687.

— ETYM. Wallon, *ristai*; espagn. *rastillo*, *rastrillo*; ital. *rastrello*; du lat. *rastellum*, diminutif de *rastrer*, *ratoire*, de *radere*, raser, racler (voy. RAS 1).

† RÂTEL (rà-tèl), s. m. Quadrupède carnassier, dit aussi blaireau pualt.

— ETYM. Dérivé de *rat* 2.

† RÂTELAGE (rà-te-la-j'), s. m. Action de râteler; résultat de cette action. ‖ Action de ramasser, avec un rateau, l'herbe qui reste sur le pré, après l'enlèvement du foin.

RÂTELÉ, ÉE (rà-te-lé, lée), part. *passé* de râteler. Allées bien râtelées.

† RÂTELÉE (rà-te-lée), s. f. Ce qu'on peut ramasser en un coup de râteau. Une râtelée de foin.

— ETYM. *Râteler*.

† RÂTELER (rà-te-lé), v. a. ‖ 1° Unir seulement dans cette locution : Dire sa *râtelée* pour dire librement tout ce qu'on sait, tout ce qu'on pense. Chacun y dit sa râtelée, SCARR. *Virg.* II. Un compagnon disait sa râtelée à certain curage, I. D. ROSNY, *Espigr.*, VI, 4.

— HIST. XV° s. Nous declairs à pleine voir Qu'il en dirait sa ratellee, Et fist serment de haulte entrée, Qu'il congnoissoit les personnages, COQUILL. *Enquête de la simple*. Quand nostre homme eut tout au long conté sa ratelée, LOUIS XI, *Nouv.* VIII. En ma petite ratelée [historiette], ID. ID. XXIII. ‖ XVI° s. Cagnetar à double ratelée, *Cagnete de l'Escorchade*, p. 186, DANS LACURNE. Vous en direz votre ratelée, DES ACCORS, *Bigarr.* p. 30, dans LACURNE.

— ETYM. On prend ici *râtelée* pour un plein rateau. Si l'on remarque que *râtelée* dans l'historique est écrit sans *s* (excepté en un seul exemple), ce qui ne serait sans doute pas vrai si *râteler* et *rateau*, on pensera que *ratelée* (c'est la plus ancienne orthographe) vient de *ratelle*, la rate; et dire *se ratelée*, c'est se décharger la rate.

RÂTELER (rà-te-lé. La syllabe *tel* double l'l quand la syllabe qui suit est muette : je ratelle), v. a. Amasser avec le rateau. Râteler du foin. ‖ Passer le rateau dans les allées, pour les nettoyer et les rendre plus unies.

— HIST. XIII° s. Et les ramilles fors porter, Et puis après bien ratteler, *Ren.* 16856. ‖ XVI° s. Ratteller la terre de sillon en sillon avec des rasteaux ferrés, afin de l'emmeneuiser et ensouplir, O. DE SERRES, 417.

— ETYM. *Rastel*, râteau; wallon, *rislé*; provenç. *rasteiar*; espagn. *rastrillar*, *restrillar*; ital. *rastrillare*.

† RATELET (ra-te-lé), s. m. Un des noms vulgaires du troglodyte européen (oiseaux insectivores).

— ETYM. Dérivé de *ret* 2, par assimilation.

RÂTELEUR, EUSE (rà-te-leur, leû-z'), s. m. et f. Homme, femme de journée qu'on paye pour râteler des foins, etc.

— ETYM. *Râteler*; Berry, *râcleteux*, femme qui va, après l'enlèvement des foins, ramasser les meubles bais restés sur le sol.

† RÂTELEUX, EUSE (ra-te-leû, leû-z'), adj. Terme vieilli qui se dit cependant encore quelquefois dans le langage médical. Qui est sujet au mal de rate; qui a une rate volumineuse. Il est rateleux.

— ETYM. *Ratelle*.

RÂTELIER (rà-te-lié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des rà-te-lié-z élevé), s. m. ‖ 1° Espèce d'échelle à bâtons arrondis, plus ou moins rapprochés, fixes ou tournants, destinée à recevoir les foins, les pailles distribuées aux herbivores, et placée horizontalement dans l'écurie. Le soir je fus lassé d'avoir passé la journée à table, comme un cheval à son râtelier, FÉN. LUX. p. 40. Il mange haut et avec grand bruit; il roule les yeux en mangeant; le table est pour lui un râtelier, LA BRUY. XI. La bergerie doit être garnie de râteliers, ou contre les murs dans tout le tour, ou dans le milieu, GENLIS, *Maison rust.* I, p. 153, dans POUGENS. ‖ Fig. Et plus d'un âne a mangé quelquefois au râtelier des coureurs de nos rois, VOLT. *Etrennes aux sots*. ‖ Fig. Manger à plus d'un râtelier, tirer du profit de plusieurs endroits différents. Bramés parvint à manger à plusieurs râteliers de la guerre et à celui de la cour, SY-HUM. 421, 62. ‖ On dit de même : manger à deux râteliers. Brid'oison : A-t-il vu mes secrétaires, ou bon garçon ? — Figaro : N'est-ce pas Doublemain, le greffier ? — Brid'oison : Oui, c'est qu'il mange à deux râteliers, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 11. Il n'oublier pas que je suis homme à manger à deux râteliers, GÉRARD, *Ventru aux ci.* ‖ Fig. Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un, lui rendre une chose si difficile qu'il ait lieu de regretter la peine à y prétendre. ‖ 2° Bâti sur lequel on place les armes portatives, et qui consiste en deux montants garnis de chevilles ou de crochets auxquels on pose horizontalement des fusils, des carabines; ou en deux pièces de bois établies à trois ou quatre pieds l'une de l'autre, et qui servent aux mêmes faits verticalement. ‖ Fig. Remettre les armes au râtelier, ne plus faire la guerre, quitter les armes. ‖ 3° Triqûe estachée au cul de l'asne, pour le mettre, pour y placer les ouills à manche. ‖ 4° Terme de marine. Se dit de chevilles fixées à des planches épaisses et étroites pour armer estourner des cordages. ‖ Se dit aussi des planches mêmes. ‖ Ensemble de pièces de bois ou certaines poulies effectuent leur jeu. ‖ 5° Dans les corderies, traverse qui porte les tournes et conduit les fils. Les deux rangées de dents. Un beau râtelier. Un râtelier de fausses dents. Se faire mettre un râtelier. Quoique les dents du fond du râtelier soient plus vilaines, le râtelier supérieur n'avançait trop, SY-HUM. 322, 314. ‖ Un bon râtelier, pour parler belles dents, expression consacrée dans certaines circonstances, GENLIS, MM. t. v, p. 98, dans POUGENS (elle croit l'expression récente). ‖ 7° Un râtelier de perles, collier de perles fait en forme de râtelier. Mlle de Montpensier, et chacun de nous les jours De jupes, de mouchoirs, de bijoux et d'atours, Voulait voir à son col un râtelier de perles, SCUTTEBURY, *Femme juge et partie*, IV, 3.

— HIST. XIII° s. Ne devoit lerre garde ei en furent seigneurs et maistres, ensemble de leurs armes estans aux rastoliers, M. DU HELL. 328. Les rastoliers [rolliz], ou rastoliers, estoient lerre [d'une fleche] haut ou derriere des espaules, c'est un endroit qui est appelé le rastolier, *Modus*, P. IV. ‖ XVI° s. Il les fait tenir debout leur garde et en furent seigneurs et maistres, ensemble de leurs armes estans aux rastoliers, M. DU HELL. 328. Les rastoliers [rollis], ou rastoliers, estoient [d'une fleche] haut ou derriere des espaules, c'est un endroit qui est appelé le rastolier, *Modus*, P. IV. ‖ XVII° s. Un bon râtelier, pour porter belles dents, expression consacrée dans certaines circonstances, GENLIS, MM. t. v, p. 98, dans POUGENS (elle croit l'expression récente). ‖ 7° Un râtelier de perles, collier de perles fait en forme de râtelier. Mlle de Montpensier, et chacun de nous les jours De jupes, de mouchoirs, de bijoux et d'atours, Voulait voir à son col un râtelier de perles, SCUTTEBURY, *Femme juge et partie*, IV, 3.

— HIST. XIII° s. Ne devoit lerre garde ei en furent seigneurs et maistres, ensemble de leurs armes estans aux rastoliers, M. DU HELL. 328. Les rastoliers [rollis], ou rastoliers, estoient [d'une flèche] haut ou derriere des espaules, c'est un endroit qui est appelé le rastolier, *Modus*, P. IV. ‖ XVI° s. Il les fait tenir debout leur garde et

mons, prélude, *Agricult. du moyen âge*, p. 293. ‖ XVIe s. Estant le jour eschent, suquel ceste matière se devoit resoudre au conseil, et le decret s'en passer et ratifier, ARVOY, *Pyrrh.* 37.

— ETYM. Provenç. *ratificar*; ital. *ratificare*; du lat. *ratum*, confirmé (voy. RAISON), et *facere*, faire.

† RATILLON (ra-ti-llon, *ll* mouillées), *s. m.* ‖ 1° Un des noms vulgaires du rutèle. ‖ 2° Nom donné aux petites raies en général.

† RATINAGE (ra-ti-na-j'), *s. m.* Opération, dite aussi frisage, qui a pour effet de rouler ou ondeler les filaments qui constituent le duvet de la surface d'une étoffe de laine, pour lui donner une apparence bi-utonale ou d'une moire opaque.

RATINE (ra-ti-n'), *s. f.* Etoffe de laine croisée dont le poil est tiré en dehors et fixé de manière à former comme de petits grains. Un homme vêtu d'une robe de serge ou de ratine, c'est un homme vivant que de son médecin et de son cuisinier, vêtue de cette ratine que nous lui avons vue, et coiffée de trois serviettes... voir. *Lett.* 58. Demi-ratines croisées étroites; ratines croisées appelées finettes, *Tabl. ann. aux lett. par.* 23 juill. 1780.

— ETYM. Origine inconnue. Scheler conjecture le néerlandais *rats*, gaufre, par assimilation.

RATINE, ER (ra-ti-né, née), *part. passé* de ratiner. Drap ratiné.

RATINER (ra-ti-né), v. a. Faire le ratinage.

† RATINEUSE (ra-ti-neû-z'), *s. f.* Machine destinée à faire le ratinage.

† RATIOCINATIF, IVE (ra-sio-si-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de philosophie. Qui a rapport à la ratiocination, au raisonnement.

— HIST. XIVe s. Or disons donques que de ces parties une est scientifique ou speculative, et l'autre est ratiocinative ou pratique, ORESME, *Ethiq.* 172.

— ETYM. Lat. *ratiocinativus*, de *ratiocinari* (voy. RATIOCINER).

† RATIOCINATION (ra-sio-si-na-sion), *s. f.* Terme de philosophie. Action de ratiociner, d'user de la raison. Pour les philosophes qui en ont écrit [de la science civile], leur ratiocination est d'ordinaire si sèche et si déchargée qu'..... BALZ. liv. VII, lett. 48.

— HIST. XVIe s. Tout cela se prouvé il comprendre sans ratiocination ? MONT. II, 172.

— ETYM. Provenç. *raciocinacio*; esp. *raciocinacion*; du lat. *ratiocinationem*, de *ratiocinari*, ratiociner.

† RATIOCINER (ra-sio-si-né), v. n. Terme usité seulement dans le style dogmatique. User de la raison. Puisque vous avez la faculté de ratiociner et de parler tout ensemble, à quoi tient-il que vous ne vous serviez de la parole pour me faire entendre votre pensée ? MOL. *Mar. forcé*, 8.

— HIST. XVIe s. C'est toutjours une ame qui, par sa faculté, ratiocine, JUGE..... MONT. II, 290.

— ETYM. Lat. *ratiocinari*, de *ratio*, raison, et *cinerr*, chanter; comparez *tubicinem*.

RATION (ra-sion; on vers, de trois syllabes), *s. f.* ‖ 1° Portion journalière de vivres ou de fourrages distribuée aux troupes. Arnhem, avec les lieux qui y sont, y a fait depuis peu, fournira par jour 9700 rations par gelin, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 190. Le roi, dès qu'on a été ici, leur fait donner double ration, c'est-à-dire deux pains au lieu d'un, ID. ib. I, II, p. 263. ‖ Sur mer, quantité de pain ou de biscuits, de viande ou de boisson, etc. que distribuent chaque jour à chaque homme d'équipage. Je fus force de retrancher encore une once de pain sur la ration, SONNERAT, *Voy.* I, 9. Les rations des matelots. ‖ Substitution de rations, disposition par laquelle on remplace une denrée par une autre dans la composition des rations. ‖ Par extension, mettre à la ration, ne donner qu'une quantité limitée, et non autant que l'on veut de choses nécessaires. Il ou dit de même : être à la ration. ‖ 2° Dans l'élève des animaux, ration d'entretien, l'état accidentelle de manière à ne laisser ni diminuer ni augmenter le poids, en supposant que l'animal est en repos et ne donne aucun produit. Telle ration de fourrage est quelquefois surabondante pour la nourriture d'un animal, tandis que telle autre ration du même poids est insuffisante; la cause tient aux différents sols qui les ont produits, ORESME, *Histon rust.* I, III, p. 137, dans ROUBIER. ‖ Ration de production, tout ce qui est donné en sus de la ration d'entretien, afin d'engraisser ou de mettre de reinforcer l'animal.

— HIST. XIVe s. Ausdiz chanoines seront appiquez tous les droit que les racionnors de ladite eglise ont accoustumé avoir et prendre en icelle; par telle maniere que, quant il vacquera aucune de racions, nul d'iec en avant n'y sera mis ne institué; mais vendront [viendront] successivement les droiz et rentes desdites racions audiz chanoines, DUCANGE, *rationarius*.

— ETYM. Lat. *rationem*, mesure (voy. RAISON).

RATIONAL (ra-sio-nal), *s. m.* Morceau d'étoffe carré, de la grandeur de la main, que le grand prêtre, chez les Juifs, portait sur la poitrine. Vous ferez aussi le rational du jugement, qui sera tissu, comme l'éphod, d'or et d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, SACI, *Bible, Exode*, XXVIII, 15. Vous graverez ces deux mots sur le rational du jugement, doctrine et vérité, ID. ib. XXVIII, 30.

— ETYM. Lat. *rationale* (en grec λόγιον), de *ratio*, raison (voy. ce mot), ainsi dit de la devise qu'il portait.

† RATIONALISME (ra-sio-na-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Manière d'envisager les objets par les données de la raison, et indépendamment de toute autorité. Notre temps a peut-être la tentation et l'habitude d'imprimer à toutes les époques une teinte de rationalisme politique, si je puis m'exprimer ainsi, VILLEMAIN, *Littér. franç. 18e siècle*, 3e part. 1re leçon. ‖ Système qui prétend fonder les croyances religieuses sur des principes fournis par la raison.

— ETYM. *Rationnel*.

† RATIONALISTE (ra-sio-na-li-st'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient au rationalisme. La philosophie rationaliste. ‖ 2° Qui professe le rationalisme. ‖ Substantivement. Un rationaliste.

— ETYM. Voy. RATIONALISME.

† RATIONALITÉ (ra-sio-na-li-té), *s. f.* Terme de philosophie. Qualité de ce qui est rationnel. La première loi de l'art est la rationalité, PROUDHON, *Du principe de l'art*, p. 218. ‖ Terme de mathématique. Qualité des quantités rationnelles.

RATIONNEL, ELLE (ra-sio-nel, nè-l'; en vers, de quatre syllabes), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Que l'on ne conçoit pas autrement. Plus les parties rationnelles de la philosophie s'aideront de la physique, et plus elles se perfectionneront, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* I, VII, p. 188, dans POUGENS. La décomposition dont il s'agit n'est point un résultat purement rationnel et analytique; elle a beaucoup d'expérimental et résulte des propriétés physiques de la chaleur, *Ann. scientif. Nouv. encyc.* 1831 et 1832, I, IV, p. 224. ‖ Terme d'astronomie. Horizon rationnel, voy. HORIZON, n° 3. ‖ Terme de mathématique. Quantité rationnelle, celle dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par des nombres, soit entiers, soit fractionnaires. ‖ 2° Fondé sur le raisonnement. Un mécanisme rationnelle est une science mathématique et abstraite, surv. *Hist. nat.* 1re *dise.* I, p. 56. La physique rationnelle et mathématique sera toujours l'ouvrage d'un petit nombre d'esprits méditatifs, et cette étude profonde est nécessaire, FOURIER, *Instit. Mém. scienc.* I, VIII, p. LXXV. L'ouvrage dont je viens vous entretenir me paraît un des plus utiles que l'on pût faire dans ce moment pour l'avancement de la philosophie rationnelle, CESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, 1. Terme de médecine. Traitement rationnel, système de traitement d'une maladie qui est fondé sur des indications suggérées par la physiologie et par l'anatomie, etc. et qui n'est pas le simple résultat de l'empirisme. ‖ 3° Néologisme. Rois-nable. Il est plus rationnel de penser que..... Auriculæ, par exemple, on disait tout bêtement : Veilà une idée raisennable; maintenant on dit bien plus dignement : Voilà une déduction rationnelle, A. DE MUSSET, *Lett. de Dupuis et Cotonet*, 1836.

— HIST. XIIIe s. Parfiz est hum de anme rationel e de humaine carn, *Liber psalm.* p. 384. ‖ XIVe s. Puissances [facultés] rationelles, ORESME, *Thèse de mennier.* ‖ XVIe s. Le chirurgien rationel doit, avant toutes choses, avoir certaines indications et enseignements de ce dont il a proprement à servir, PARÉ, *Introd.* 2. Les signes rationnels [des fractures du crâne] concluent tel effect par les accidens, ID. VIII, 15.

— ETYM. Provenç. et espagn. *racional*; ital. *razionale*; du lat. *rationalis*, de *ratio*, raison.

† RATIONNELLEMENT (ra-sio-nè-le-man), *adv.* D'une manière rationnelle. Phénomènes qui ne sont pas encore expliqués rationnellement.

† RATIONNER (ra-sio-né), *v. a.* Faire la part, donner la ration. On rationne les passagers sur un navire ou les vivres manquent. Un père rationne pour l'argent son fils qui fait trop de dépenses.

— ETYM. *Ration*.

† RATIS (ra-ti), *s. m.* Graisse que les bouchers détachent des boyaux en les ratissant.

— ETYM. Voy. RATISSER.

RATISSAGE (ra-ti-sa-j'), *s. m.* ‖ 1° Action de ratisser; travail de celui qui ratisse. ‖ Action d'enlever les plantes adventices, soit avec la ratissoire à main, comme dans le jardinage, soit avec la ratissoire à cheval comme dans le grande culture. ‖ 2° Sa dit aussi pour râtelage. On donne un second ratissage aux allées, ORMES, *Maison rust.* I, II, p. 483.

RATISSÉ, ÉE (ra-ti-sé), *part. passé* de ratisser. Des carottes ratissées.

† RATISSE-CAISSE (ra-ti-se-kè-s'), *s. f.* Planche avec laquelle le fondeur rassemble le sable de la caisse à mouler.

RATISSER (ra-ti-sé), *v. a.* ‖ 1° Ôter en raclant la superficie d'une chose. La prétendue croix miraculeuse dont nous avons parlé dans l'éloge de Fléchier, et contre laquelle il donna une lettre pastorale, avait été érigée par un berger que le prélat fit sortir de son diocèse et ratisser à bois de cette croix comme une relique, D'ALEMB. *Eloges, Fléchier*, note 10. J'ai supprimé le lavage dans ma fabrique [de sucre], et je me borne à faire couper les collets et les radicules, et à faire ratisser ou nettoyer la surface des betteraves avec un couteau, CHAPTAL, *Instit. Mem. scienc.* I, I, p. 362. On y voyait autrefois [à la cathédrale de Clermont] le tableau de la conversion de saint Paul, un des meilleurs de Lebrun; on l'a ratissé avec la lame d'un sabre, CHATEAUB. *Voy. à Clermont.* ‖ Populairement et fig. On vous en ratisse, vous n'aurez pas ce dont il s'agit, la chose n'est pas pour vous. On vous en ratisse, On vous en ratissera, FURE, *Nicaise*, sc. 17. ‖ 2° Il se dit pour râteler. Ratisser les allées d'un jardin.

— HIST. XVIe s. On perce les os, ratisse, scie, lime, coupe, PARÉ, *Introd.* 2. Ratisser le cerveau, CORDAVE.

— ETYM. *Ratisser*, étant écrit mais s, vient non pas de *rateau*, mais de l'anc. verbe *rater*, effacer, ôter (voy. RATURE, RATIER, RATISSOIRE).

† RATISSETTE (ra-ti-sè-t'), *s. f.* Outil du brisseur.

† RATISSOIR (ra-ti-soi'), *s. m.* Fil de laiton pour nettoyer les soupapes de l'orgue.

RATISSOIRE (ra-ti-soi-r'), *s. f.* ‖ 1° Instrument de fer pour ratisser. ‖ 2° Terme d'agriculture. Instrument qui consiste essentiellement en une lame de fer tranchante, tenue parallèlement à la surface du terrain, et manœuvrant à une petite profondeur, pour couper les plantes au-dessous du collet. On distingue des ratissoires à main et des ratissoires à cheval, c'est-à-dire mues par un cheval.

— HIST. XVIe s. Il faut nettoyer la langue avec une ratissoire, PARÉ, XXIV, 32.

RATISSURE (ra-ti-su-r'), *s. f.* Ce qu'on ôte en ratissant. Des ratissures de carottes.

— HIST. XVIe s. De l'artificielle [espèce de vif-argent], il s'en fait de minion, aussi de ratissures de marbre, comme dit VITRUVE, PARÉ, XXIII, 17.

1. RATON (ra-ton), *s. m.* Petite pièce de pâtisserie, garnie de fromage ou de crème, qui se cuisait anciennement dans les rues. Ratons tout chauds.

— ETYM. Normand *raton*, rayon du mail, d'après Dlez; l'assimilation de forme ayant fait donner le nom.

2. RATON (ra-ton), *s. m.* ‖ 1° Petit rat. ‖ Fig. et familièrement. Petit enfant. Venez, mon raton, mon petit raton. ‖ 2° Un des noms du chat dans la Fontaine, parce qu'il prend des rats. Retirez-vous Raton, l'un singe et l'autre chat, LAFONT. *Fabl.* IX, 17. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Petit quadrupède appartenant au nouveau continent; il est du genre ours de Linné; deux espèces, le raton proprement dit, *ursus lotor*, et le raton crabier, *ursus cancrivorus*. Le raton que nous avons vu vivant et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 74.

— HIST. XIIIe s. Qui prendroit, biau fiz, un chaton, Qui onques mais ne retint Veu n'auroit..... *la Rose*, 14212.

— ETYM. Dimin. de *rat* 2.

† RATOPOLIS (ra-to-po-lis'), *s. f.* Nom donné par la Fontaine à la capitale fabuleuse du peuple rat. Ils allaient en terre étrangère Chercher quelques secours contre le peuple chat; Ratopolis était bloquée, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. ‖ On a dit aussi Ratopolis. Et non loin de Ratopolis, C'est ainsi qu'on nommait jadis Des rats la principale ville, Comme qui dirait Ratonville, BOISSIN, *Batrachomyomachie*.

— ETYM. *Rat* 2, et πόλις, ville.

† RATTACHAGE (ra-ta-cha-j'), *s. m.* Action de rattacher. Dans le rattachage des fils de la soie il faut éviter les boucles ou les bouchons qui en diminueraient la netteté, LACROIX.

Digitized by Google

RATTACHE, ÉE (ra-ta-ché, chée), *part. passé* de *rattacher*. Attaché après avoir été détaché. Chevelure rattachée par un nœud. || Il se dit quelquefois simplement pour attaché. Elle avait une robe d'argent brodée d'or et de perles, rattachée avec une ceinture de diamants, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 83, dans POUGENS.

RATTACHER (ra-ta-ché), v. a. || 1° Attacher ce qui est détaché. Rattacher ce chien, ce cheval. Il n'a pas daigné seulement, dit-elle, me rattacher cette jarretière que vous, et dont je ne veux plus me servir, VOLT. *Zadig*, 7. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour attacher. Des agrafes de diamants rattachaient leurs manteaux d'hermines et de marine, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 100, dans POUGENS. || 3° Fig. Renouer, ou, simplement, nouer un lien moral. Ajoutez qu'il vous aime, et veut par tous moyens Rattacher ce voisinage à ses derniers liens, CORN. *Perth.* v, 1. Elle espéra que Léonce retrouverait à la guerre un genre d'intérêt qui pourrait le rattacher à la vie, STAEL, *Delph.* 6e part. *conclusion*. Ne m'avait-elle [Amélie] rattaché à l'existence que pour me délaisser tout à coup? CHATEAUB. *Rend.* || Rattacher les fers, remettre dans les chaînes de l'amour. Marquise, dites donc ce qu'il faut que je fasse; Vous rattachez mes fers quand la saison vous chasse; Je vous avais quittée, et vous me rappelez Dans le cruel instant que vous vous en alliez, CORN. *Œuv. div.* || Se rattacher quelqu'un, le rattacher à soi. Mme de Maintenon aurait pu se rattacher par l'intérêt tous ceux qui par intérêt l'avaient traîtée, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 273, dans POUGENS. || 4° Établir une connexion entre des choses. Les faits qui semblent isolés et qu'on ne peut rattacher à rien doivent irriter l'émulation; pourquoi resteraient-ils invincibles que ceux qu'on est parvenu à dévoiler? SENANCOUR, *Rêv. art d'ob.* t. I, p. 393, dans POUGENS. On rattache dans sa pensée ses fautes à ses malheurs, STAEL, *Corinne*, XVIII, 8. || Se rattacher, v. réfl. Être attaché. Un vêtement qui vient se rattacher sur l'épaule. || 5° Fig. S'attacher de nouveau à ... Il s'est rattaché à cette femme par l'amour le plus vif. || Mettre de la liaison, de la connexion avec. Causes qui se rattachent les unes aux autres.

— HIST. XVIe s. On leur remit et ratacha leurs besumes, et leur rendit on leurs lances, FROISS. III, IV, 12. || XVIIe s. De peur que l'herbe ne reprit nouvelle force, on se rattachait à sa fouille, o. DE SERRES, 76. Les armes particulières ne font que s'y rejoindre et s'attacher [à l'âme générale], MONT. II, 296.

— ETYM. *Re...*, et *attacher*; wallon, *ratacî*.

† **RATTACHEUR, EUSE** (ra-ta-cheur, cheû-z'), *s. m. et f.* Ouvrier, ouvrière, qui, dans les ateliers de filature de coton et de laine, rattache les brins qui se défont.

† **RATTAQUER** (ra-ta-ké), v. a. Attaquer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il y eut plusieurs intervalles; et puis on se ratt[a]quit par petites charges, et tantost par grosses, LANOUE, *Hist.* 1587.

— ETYM. *Re...* et *attaquer*.

RATTEINDRE (ra-tin-dr'), v. a. Il se conjugue comme atteindre. || 1° Atteindre ce qui s'était échappé. On eut parvenu à ratteindre le prisonnier. || 2° Rejoindre une personne qui a pris les devants. Il vient de partir, mais j'espère le ratteindre bientôt.

— HIST. XVIe s. Et les poursuyvans, tant et si roidement, qu'ils les rattindirent environ à quatre lieues de Rore, MONSTRELET, I, 228. || XVIIe s. Il [Burus] s'amusa à battre par le chemin quelques chasseurs, où il y avoit grand butin; ce qui donna temps à ses ennemis de le rattendre, DAUBIGNÉ, 360.

— ETYM. *Re...*, et *atteindre*.

RATTEINT, EINTE (ra-tin, tin-t'), *part. passé* de rattendre. Le prisonnier ratteint.

† **RATTELER** (ra-te-lé), v. a. Il se conjugue comme atteler. Atteler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Nostre mignon fut dalivré de ses pastes [d'anguille], et à son premier mestier ratelé et restabli, LOUIS XI, *Nouv.* XI.

— ETYM. *Re...*, et *atteler*.

† **RATTENDRIR** (ra-tan-drir), v. a. Faire redevenir tendre. Comme ma lettre était fort tendre pour M. de Luxun, j'étais bien aise de le lui montrer [au roi], pour lui faire connaître que je ne changerais point, et dans l'espérance de le rattendrir et de lui faire pitié de mon état pour le finir, *Mémoires de Mademoiselle*, t. IV, p. 260.

— HIST. XVIe s. L'escuyer se rattendry grandement, et n'estoit veu jamais son père ni sa mère mourir; si rendit la tour, FROISS. II, II, 47. '

— ETYM. *Re...*, et *attendrir*.

† **RATTISER** (ra-ti-zé), v. a. Attiser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Puis Amour, qui je sens par mes veines s'esprandre, Passe dessous la terre, et d'attise la coudre Qui froide languissoit dessous vostre tombeau, RONS. 203.

— ETYM. *Re...*, et *attiser*.

RATTRAPE, ÉE (ra-trapé, pée), *part. passé* de rattraper. Rattrapé à une poigne.

RATTRAPER (ra-tra-pé), v. a. || 1° Attraper une seconde fois. Quand un renard s'est échappé d'un piége, il est bien rare de l'y rattraper. || *Fig.* Il avait perdu beaucoup d'argent dans ce tripot; comment s'y est-il laissé rattraper? || Familièrement et fig. On ne m'y rattrapera plus, bien fin qui m'y rattrapera, DANCOURT. || Fig. Et par menace. Si je le rattrape! c'est-à-dire s'il tombe sous main, sous mon autorité, je le punirai. Ah! les coquins! si je les rattrape! dans cette société. *Jeux de Henri V*, III, 10. || Il se dit aussi des choses qu'on ressaisit. Nous étions contraints de disputer contre les Anglais de la rivière de Seine ce qui, *ibid. Tél.* VI. || 2° Recouvrer ce qu'on avait perdu. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que je dois, VOLT. *Lett. Thibouville*, 28 nov. 1776. Ah! si je puis ratraper ce que j'ai perdu, je jure bien que j'abandonnerai le jeu à jamais, CORN. *Mélite*, I, 1. *Le Grand Faux amas*, II, 6. || 4° Familièrement. Rejoindre quelqu'un qui a pris les devants. Sa servante Alison la rattrape et la suit, SOUL. *Lett.* II. Partout le doigt valeureux [qui distribuait la bénédiction] les suit et les rattrape, III, 6b. v. || *Fig.* Mais, lorsqu'on la néglige [la rime], elle devient rebelle, Et, pour la rattraper, le sens court après un mot pour lui plaire, BOIL. *le Lutrin*, 3e chant. Le rattraper par fêtes échappées, les empêcher, à l'aide d'un appareil propre, d'être entraînées avec l'eau, LE PILEUR, *Hydrol.* 67. || *Fig.* Se soumettre, se retenir. Le perroquet se rattrape avec le bec. Il tombait dans la rivière, mais il s'est rattrapé à une branche d'arbre. Il faut savoir se rattrape aux branches, se rattrape toujours, il se tire d'affaire. || 5° Se rattraper, regagner. Il avait perdu, mais il s'est rattrapé.

— HIST. XVIe s. Voustre beauté m'a longuement trompé Par sa douce feintise; Pour l'advenir, si j'en suis rattrapé, N'espérez pas me soubz, MAROT, *Rondeaux*. *Diverses amours*, VI, *Plainte*. Qu'elle n'espère donc me pouvoir rattraper; Deux fois un mesme lieu ne me fait point eschaper, *ibid. Amours diverses, Plainte*.

— HIST. *Re...*, et *attraper*; ital. *rattrappare*, *rattrappire*, se contracter, se roidir.

RATTU (ra-tu'), s. f. || 1° Synonyme de rature. Quand on voulait effacer une masse d'argent, on en tirait quelques grains, par le moyen d'un petit instrument nommé échoppe; on mettait cette petite quantité d'argent sur des charbons ardents, et on jugeait de son titre par sa couleur plus ou moins blanche; cette méthode s'appelait faire l'essai à la rature ou à l'échoppe, *Dict. des arts et mét.* *Estampe*, || Ce qu'on enlève des peaux en les raturant. Les ratures servent à faire de la colle. || Terme de potier d'étain. Petite bande qu'on enlève avec l'étain sur la roue. || 2° Par extension, trait de plume passé sur ce qu'on a écrit (le trait ainsi passé étant comparé à une rature). Il a vu son manuscrit original [Télémaque de Fénelon], il n'y a pas dix ratures, VOLT. *Louis XIV*, 32. Les actes seront inscrits sur les registres de suite, sans aucun blanc, les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte, *Code Napol.* art. 42. || 3° Fig. Ce qu'on efface, ce qu'on écrit dans ce livre [une grande vie], d'en avoir rempli toutes les pages en beaux caractères, puisque rien n'en sera effacé, sera-t-il tout effacé? encore une rature laissera-t-elle quelques traces, du moins, d'elle-même; au lieu que ce dernier moment [la mort], qui effacera d'un seul trait toute votre vie, sera perdre lui-même avec tout le reste dans ce gouffre du néant, GOSS. *Sermons*, la *Mort*, 1.

— HIST. XIIIe s. Rature [raclure] d'estuye de boucherie, DE CANGE, *raturæ*. || XVe s. Et fut la cuirace attainte, qui neantmoins demeura en son entier, et à peine y fut le traict une petite rature, qui n'apparussoit comme point, non plus que si elle eust esté faitte d'un petit burin ou pouçon à escrire, AMYOT, *Démétr.* 20.

— ETYM. L'ancien verbe *rater*, qui signifiait effacer; XIIe siècle : Et aussi rata le diz preuve une lettre scrifle du grant scel, DU CANGE, *rutare*; il rata et osta un x sur la somme de xij c. frans, in. ch. *Rature* a aussi bien le sens de racler que celui de raturer. *Ratier* ou *rater* représente phonétiquement un dérivé du lat. *raptus*, enlèvement, qui, en effet, avait donné *rat*; il signifierait enlever; mais de là à racler, effacer, les intermédiaires manquent. D'un autre côté, l'ancienne langue a *raté*, rongé par les rats; d'où *rature* a pu signifier rongeure de rat, comme le provençal *rasedura*, mais là aussi les intermédiaires manquent. Toutefois *rater*, *ronger*, est plus voisin de racler, que ne le serait *rater*, enlever, s'il existait. Quelques-uns pensent que rater est pour *gratter*.

RATURÉ, ÉE (ra-tu-ré, rée), *part. passé* de raturer. || 1° Terme d'histoire naturelle. Se dit d'un corps marqué de taches ou de raies qui ressemblent à celles que l'on produirait en le raclant. || 2° Effacé par une rature. Mots raturés. || Manuscrit très-raturé, manuscrit où il y a beaucoup de ratures. Ce mémoire était brouillé et raturé, mais écrit de la main de M. du Châteauneuf, GUYZ, *Mém.* t. II, III, 110, p. 369, dans POUGENS.

RATURER (ra-tu-ré), v. a. || 1° Racler la dessus des peaux dont on veut faire du parchemin. Ce sont les négociants qui travaillent le parchemin à la chaux, et les parcheminiers de Paris ne font que le raturer; le fer à raturer est de la même forme que le fer à écharner; quand on se servoit *indigèrement*, *Dict. des arts et métiers*, *Parcheminier*. || 2° Par extension, effacer au moyen de quelques traits de plume ce qu'on a écrit. J'ai mis tout le fond de raturer inutilement les épreuves, la morale et la vérité, *la Promenade*, *dialogue* I. Je ne vous écris souvent que trois lignes, parce que j'en griffonne trois ou quatre pages, et en rature cinq cents pour mûrir un jour votre suffrage, VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 oct. 1736. || Absolument. Aussitôt il prit papier, plume et encrier, et veilla mon jeune homme qui se mit à raturer, à gronder, à refaire, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 févr. 1772.

— SYN. RATURER, RAYER. Raturer emporte quelque chose de son sens primitif : c'est passer sur le mot un trait qui empêche de le lire. Rayer, c'est simplement passer sur le mot un trait de plume, mais qui peut le laisser lisible. Dans un acte on raye les mots qu'on veut supprimer, on ne les rature pas.

— ETYM. *Rature*.

† **RATUREUR** (ra-tu-reur), *s. m.* Ouvrier qui rature les peaux.

† **RAUCHIR** (rô-chi), *v. n.* Devenir rauque.

† **RAUCITÉ** (rô-si-té), *s. f.* État de la voix rauque.

— ETYM. Lat. *raucitatem*, de *raucus*, rauque.

† **RAUCOUR** (rô-koûr), *s. m.* Nom donné à une teinture dont les gens du métier font un secret, et qui sert à donner une meilleure couleur au beurre qui, faute, devient blanchâtre et prend un aspect crayeux.

— ETYM. C'est une altération de *roucou*.

RAUQUE (rô-k'), *adj.* Se dit de la voix devenue rude et comme enrouée. Pouvez-vous endurer que ces rauques cigales Égalent leurs chansons à vos oreilles sacrées? REGNARD, *Ul.* Sa voix était rauque, tremblante et entrecoupée, PEN. *Tél.* VII. Quelle rauque grenouille, au milieu de ses joncs, Ta donné de ses airs les premières leçons? SENANCOUR, *Tol. amour*, II, 7. Passe le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une voix enrouée, semblable où l'on se promenait point du tout la mélodie de Philomèle, BUFF. *Ois.* I. II, p. 129. Et pourvuni vers le ciel un cri rauque et sauvage, MILLEVOYE, *Poés.* VI. Le dialecte bolonais dut la surjeondre péniblement; il n'en est pas de plus rauque dans les pays du Nord, STAEL, *Corinne*, XII, 7. || Par extension. Et les rauques tambours, les cymbales, *Racine*, *Athalie*, I, 1. || Fig. Je réponds bien mal, monsieur, aux choses charmantes que vous m'envoyez; mais, à mon âge, on a la voix un peu rauque, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 124.

— HIST. XIIIe s. Ne je ne puis mais haut crier, Car doune mon en l'an mis raus [enrhumé], A. DE-RAUX, *Trouvères artésiens*, p. 429.

— ETYM. Berry, *rouche*, *enroué*; *gêneu*, *rouche*, *enroué*; *rouque*, *rouc*, *rauque*; *rouc*, *roux*; espagn. *ronco*; port. *rouco*; ital. *rauco*; du lat. *rau-cus*; compare le saxon. *ru*, faire du bruit.

Digitized by Google

que. Ce mot ravenet n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire : les tigres rauquent, les lions rugissent; car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 288.

— ETYM. Les *ravaceurs* ; prov. *rauquiar* ; espagn. *ronquear*.

RAVAGE (ra-va-j'), *s. m.*, § 1° Déjà fait avec violence et rapidité. Le ravage des champs, le pillage des villes, CORN. *Cinna*, I, 3. J'aurais appliqué bien naturellement le ravage d'Érisichthon dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que je vous ai fait au Buron, qui est à moi; je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'en fin il se mangera lui-même, SÉV. 12 juil. 1680. Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond, ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages, Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages, SAC. *Ath.* II, 8. Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ; Rien ne peut de leur temple (des Juifs) empêcher le ravage, IB. III, 8. || Familièrement. J'aire le ravage dans ma maison, y faire beaucoup de desordre, beaucoup de fracas. || 2° Déjà violent causé par les tempêtes, les orages, les pluies, les vents, etc. La grêle a fait bien du ravage dans les vignes. De même, qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, ROSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Ecoulement rapide et fougueux d'une eau qui est tombée en abondance. Que je trouve dous le ravage De ces fiers torrents vagabonds Qui se précipitent par bonds Dans ce vallon vert et sauvage! THÉOPHILE, *Elégie*, 1re part. p. 119, dans LACHAMB. || 4° Il se dit de l'action funeste des épidémies, des épizooties. Cette épidémie a fait de grands ravages dans le canton. Les bêtes à corne font que font les humeurs débordées La furie de votre sang qui vous a fait si souvent du ravage, SÉV. 6 oct. 1671. || 5° Fig. Désordre causé par les passions mortelles. L'intérêt est un monstre qui fait bien du ravage, PATRU, *Plaid.* 2. Dans SICHERT. Quels ravages ne causent point dans l'imagination des jeunes personnes ces nudités indécentes que les sculpteurs et les peintres se permettent si communément ? ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. I, 1re part. p. 203, dans BOISTE. Les ravages de la superstition et de l'ignorance et qui la reproduit à son tour, DALEMB. *Disc. prélim. Encycl.* Œuv. t. I, p. 180, dans BOISTE.

— HIST. XVe S. Non pas par manière de bataille ou de guerre ordenée, mais par manière de pille et de ravage, ARCHIVES, P 1511, CARTON. || XVIe S. Soudainement il se mit en grand ravage de pluyes, avec tonnerres et temps obscur, AMYOT, *Alc.* 58. Les ravages des uns et des autres attirèrent chacun à la défense de son pays, MONTL. I, 141. En Russie, l'armée que l'empereur Bajazet y avoit envoyée fut accablée d'un si horrible ravage de neige,... MONTL. I, 867.

— ETYM. *Ravage* est l'équivalent du provençal *rabeg*, *rabey*, *ravent*, rapidité, et vient, comme lui, du lat. *rapere*, avec le sens qui est dans *rapine*. Le XIVe siècle (voy. du Cange, *ravia*) disait aussi *ravace*, dans le sens de ravage d'eau.

RAVAGÉ "R (ra-va-jé), part. *Part. de* la-ravager. La Gaule-non-bout [bouleversée] tout de la Hongrie ", de l'Autriche ravagée? toute barbarie passée » al fit de l'apée.... MOR.-THÉV. La Sicile et les autres terres ravagées par le feu, HUET. *Add. théor. terre*, Œuv. t. XIII, p. 106.

† **RAVAGEANT, ANTE** (ra-va-jan, jant'), *adj.* Qui ravage. Ces armées ravageantes et dévastatrices, BOSS. 2e *sermon*, *Assompt. Vierge*, 3. Ils les eaux (du déluge) montent la justice divine par cette terre ravageante et allemande, IB. *Premt sermon*, 3.

† **RAVAGEMENT** (ra-va-je-man), *s. m.* Action de ravager.

— HIST. XVIe S. De mesme effroi les moines quitterent l'abbaye, de laquelle les ministres empescherent le ravagement. N'aut. *Cat. d'eus*, 68.

RAVAGER (re-va-jé. La *g* prend un *e* devant *a* et *o*: *ravageant*, *ravageons*), *v. a.* 1° Porter le ravage. Provinces que nos ennemis avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueillis vos moissons, FLÉCH. *Turenne*, 1. Ils ne voit veut qu'un mile en Allemagne, et qu'on ravage sans pitié le Palatinat, MAINTENON, *Lett. à Mme de Sévigné*, 4 nov. 1688. Ils [les Goths] ravagèrent tout depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite, MONTESQ. *Rom.* 17. || Il se dit des fleaux atmosphériques. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve pour jeter son poyer et porter la joie et l'abondance, MASS. *Pet. carême, Test. grands.* || Il se dit aussi des maladies. La peste ravageait l'Italie. || 2° En général, faire beaucoup de mal. Si dans les droits du roi ni funeste science, Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France, BOIL. *Sat.* I. On traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être bons et vigilants pasteurs des peuples, s'étaient rendu qu'à ravager le troupeau comme des loups dévorants, FÉN. *Tél.* XVII. Même corps de magistrature [où tous les pouvoirs sont réunis] a, comme exécuteur des lois, toute la puissance qu'il n'est donnée comme législateur; il peut ravager l'État par ses volontés générales..., MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

— SYN. RAVAGER, DÉVASTER. Ravager, dans lequel est le radical du latin *rapere* et *rapina*, exprime l'impétuosité et l'instantanéité de l'action. Dévaster, qui signifie proprement rendre vaste, c'est-à-dire desert, exprime une action étendue à une contrée où on ne laisse rien subsister, ni hommes ni choses.

— HIST. XVe S. Je Guillaume tiens et advoue à tenir le droict de prendre et ravager [lever un impôt] par toute la mansion et de juridiction jusques à sept soit sur tous ceulx qui..., CARTUL. *Ravale*. || XVIe S. Cleomenes se meit en fantaisie de l'aller ravager [Mégalopolis]; car il n'est rien à quoy ressemble plus la soudre qu'elle mesme, quand une personne ne se fut jamais doubté, qu'il un ravage, AMYOT, *Agis et Cléom.* 22. Ils ont entré aux eglises et ravagé en icelles ce qu'ils ont peu prandre et voller, CARL. VIII, 61.

— ETYM. *Ravage* ; wallon, *ravagi*.

RAVAGEUR (ra-va-jeur), *s. m.* || 1° Celui qui ravage. Considères les César et les Alexandre, et tous ces ravageurs de provinces que nous appelons conquérants, et dis-moi si ce n'est pas la terre qui dans sa fureur, BOSS. 1er *sermon*, *Circoncision*. Ses disciples admiraient la force de ce ravageur de province, MARMONTEL, *Contes*, t. II, p. 1. Presque tous les monastères sont ravagés par me plume et par ma bouche], IB. *Ver.* 2, 20. || 2° Ravageurs, ceux qui font le saltage à vase des bords de la Seine pour en séparer la vieille ferraille. || Terme populaire. Se dit de certaines gens qui, après qu'il a plu, vont chercher dans les ruisseaux des rues les morceaux de fer qui y ont été jetés par l'eau à pu emporter; ainsi nommés à cause du sens ravager a eu de rapide écoulement d'eau.

— HIST. XVe S. Ravageurs, temporare.

— ETYM. *Ravager*; on trouve aussi *ravageur*. Les torrents ravageurs, RUBE. 741.

RAVALAGE (ra-va-la-j'), *s. f.* Terme rural. Machine pour aplanir le terrain.

RAVALÉ, ÉE (ra-va-lé, lée), part. *passé* de ravaler. || 1° Abaissé, rabaissé. Napoléon ravalé aux yeux. || Des bas ravalés, des bas tombant sur les talons. || Terme de chasse. Un cerf a la jambe ravalée quand les os des pieds-blancs vers le talon. || 2° Fig. Bas, abject. Va, porte cette crainte à ces oeurs ravalés, CORN. *Perth.* III, 3. || Il se dit du sort, de la condition. Que le sort ravalé je suis vive en princesse, CORN. *Théod.* II, 4. Le peuple qu'on séparait du peuple fidèle, tant à cau-se que leur état, qui les soumettait au démon, avait quelque chose de bas et de ravalé, BOSS. 2e *Instr. Expl. de la messe*, 3. Tous les débors du vice y sont spécieux [chez les grands]; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées : tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent, LE SAGE IX. || Des personnes ravalées, des femmes ravalées, on trouve jamais ces termes ravalés? CORN. *la Veuve*, II, 4.

RAVALEMENT (ra-va-le-man), *s. m.* || 1° Action de ravaler, d'abaisser. Le mode d'un capuchon sur les yeux [vieux on ce sens]. || 2° Terme de maçonnerie. Abaissement d'une partie du pont inférieur, pour faciliter certains embarquements. || 3° Terme de jardinage. Action de ravaler. || Terme de forestier. Opération qui se pratique en recepant le vieux bois d'un arbre, ou en coupant un ou plusieurs de ses rameaux trop haut au-dessus du sol, ou exploitées avec peu de soin. || 4° Terme de maçonnerie. Travail qui consiste à un mur, à une façade, quand, après les avoir creusés, on les remplit de (en bas). L'ouvrage qui en résulte de ce travail. La neige bouche en dehors les vides de la bâtisse et lui sert de ravalement, CHATEAUBR. *Amér. Chasse*. || Travail qu'on fait sur un vieux mur en pierre pour le blanchir. || 5° Terme de menuiserie. Diminution d'une pièce de bois à certains endroits pour en faire saillir quelques parties. || 6° Terme d'architecture. Petit enfoncement simple ou borde d'une baguette, dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. || 7° Cavecin, forte-piano à ravalement, clavecin qui a plus de touches que les clavecins ou pianos ordinaires. || 8° Fig. Action de déprimer, de ravaler quelqu'un. Le ravalement du mérite d'autrui. || L'abaissement dans lequel une personne est tombée. Après ce acte de lâcheté, il est tombé dans un grand ravalement. || Action de s'humilier chrétiennement. Qu'un plein ravalement disnai m'est nécessaire! Que je me dois pour moi des sentiments abjects! CORN. *Imit.* III, 14. || *Au plur.* Les actions par lesquelles on s'humilie, on se ravale chrétiennement. Le plus grand devant Dieu c'est le moindre en soi-même; Et les vertus que le ciel aime Par les ravalements trouvent l'art d'y monter, CORN. *Imit.* II, 40.

— HIST. XVIe S. L'on ne sent pas quel mal et prejudice il est advenu ou monde du revallement et extinction de la puissance paternelle, CALVIN, *Sagesse*, t, 49. Une petite vis [escalier] commençant au dessus du ravalement dudiet logis, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 63.

— ETYM. *Ravaler*.

RAVALER (ra-va-lé), *v. a.* || 1° Faire descendre de nouveau ; sens propre, mais vieilli. Ravaler un capuchon sur les épaules. || Rabattre. Et jeu rival des Praxitèle et des Phidias.... intimitable Pigal, la main se resondra à ravaler le ventre d'un magot, ou il faudra qu'elle perde douceur ouïre, *L. à Amos. Sceneu.* 2. || 2° Avaler de nouveau (avaler, c'est faire descendre par le gosier). Ravaler sa salive. || Fig. et familièrement. Ravaler ce qu'on allait dire. Il se bien fait de ravaler ce qu'il voulait dire. Voilà encore une lettre immense; je ravale pourtant mille choses que je voudrais vous dire, MME DE SÉV. *Portrait*, t. I, p 130, dans POUGENS. || Ravaler ses paroles, s'arrêter sur le point de les dire, ne les pas prononcer, en user de même des discours injurieux que l'on a tenus contre quelqu'un. || Je lui ferai ravaler ses paroles, je le forcerai à rétracter ce qu'il a dit. || 3° Terme de jardinage. Couper les branches d'un arbre jusque sur leur empatement ou talon en ménageant les yeux adventifs de ce même talon. Il faut à quelques arbres languissants dont la pousse s'arrête, on ne manque pas de les ravaler, GENDR., *Maison rust.* t. II, p. 476, dans POUGENS. || 4° Aplanir la terre après le labourage. || 5° Terme de maçonnerie. Creuser une construction de haut en bas; ainsi dit parce que l'ouvrier avale, c'est-à-dire va en descendant le long du mur. Ravaler un mur. || Couvrir de plâtre ou de mortier un tuyau, un pan de bois, une cloison ou un mur. || 6° Terme de menuiserie. Diminuer d'épaisseur le bois en quelques endroits, afin de donner du relief aux moulures ou aux champs. || 7° Terme de serrurerie. Rendre orale l'anneau d'une clef, de rond qu'il était. || Rendre des feuilles d'or ou d'argent sur du métal avec le brunissoir. || 8° Fig. Déprimer, rabaisser. On n'est qu'un pâtre de théâtre que je lui prodigue, CORN. *Cid*, Au roi. l'entretiendra de Dieu; la dignité de la matière est si haute, que l'impuissance de l'artisan ne le peut ravaler, CORN. *Polyeucte*, 4 *la reine régente*. [La rubrique] Sanctifiant à ses lois la parole animale, Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Vouloir ravaler la dignité de médecin à des emplois de cette nature? IB. *Mal. imag.* III, 10. Ravaler la vertu, la rendre petite, l'abaisser au-dessous de ce qu'elle est, ou de ce qu'elle doit être, BOSS. *Expl. de la messe*, 3. Tous les débors du vice y sont spécieux [chez les grands]; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées : tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent, LE SAGE IX. || Des femmes ravalés, des femmes ravalées? on trouve jamais ces termes ravalés? CORN. *la Veuve*, II, 4.

RAVALEMENT (ra-va-le-man), *s. m.* || 1° Action de ravaler, d'abaisser. Le mode d'un capuchon sur les yeux [vieux on ce sens]. || 2° Terme de maçonnerie. Abaissement d'une partie du pont inférieur, pour faciliter certains embarquements. || 3° Terme de jardinage. Action de ravaler. || Terme de forestier. Opération qui se pratique en recepant le vieux bois d'un arbre, ou en coupant un ou plusieurs de ses rameaux trop haut au-dessus du sol, ou exploitées avec peu de soin. || 4° Terme de maçonnerie. Travail qui consiste à un mur, à une façade, quand, après les avoir creusés, on les remplit de (en bas). L'ouvrage qui en résulte de ce travail. La neige bouche en dehors les vides de la bâtisse et lui sert de ravalement, CHATEAUBR. *Amér. Chasse*. || Travail qu'on fait sur un vieux mur en pierre pour le blanchir. || 5° Terme de menuiserie. Diminution d'une pièce de bois à certains endroits pour en faire saillir quelques parties. || 6° Terme d'architecture. Petit enfoncement simple ou borde d'une baguette, dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. || 7° Cavecin, forte-piano à ravalement, clavecin qui a plus de touches que les clavecins ou pianos ordi-

Digitized by Google

bras, *Miracles St Loys*, p. 172. || XVIe s. Ils assaux fu passans, et forment demenez; Vellet et escuyer empirent les fossez; Mais de merriens passa sur les crenneaux posez Avoit-on mortes geant laidement ravalez [jeté en bas], *Curcil.* 8286. Par foi, ce dist li princes, je deveroie amer Aucun bon chevalier, s'il est à mon droit, Et [il est [sciné] dire chose pour mot à ravaler, se tost ne le disoit pour ma vie amender, th. 13401. || XVe s. Nous devons bien avoir laissé le royaume de France... quand nous sommes ainsi ravalés de vilains, et ne nous en veut-on faire droit, ronsa. II, 18. || XVIe s. Martius, seul, se monstra digne d'estre donné par ravalé de courage, AMYOT, *Cor.* 39. Sur ces entrefaictes les vivres d'aventure ravalerent [baissèrent de prix], dont le peuple estant fort soe..., in. *Pomp.* 410. Quant dit qu'il s'en allast, et qu'il fermast la porte après luy, et se ravalla dedans son lict, comme pour dormir ce qui restoit encore de la nuict, in. *C. d'Urlo.* 66.... Dont l'esprit desormais sot, faible, peu capable, plat, ravallé, obscur, tel qu'est le plupart du commun, CHARRON, *Sagesse, Prof. de la 1re édit.* Elle [la fortune] n'a rien ravallé [l'ordre de Saint Michel] et rehaussé jusques à mes espaules et au desoubs, MONT. II, 340. Ayeut ravalé son scrvoir au service du prouffit et du gaing, ib. I, 182.

— ETYM. *Re...*, et *avaler*.

† **RAVALOIR** (ra-va-loir), *s. m.* Outil qui sert à ravaler l'intérieur d'une clef.

RAVAUDAGE (ra-vô-da^j^), *s. m.* || 1° Raccommodage de méchantes hardes, de bas. || 2° Fig. Besogne faite grossièrement. Vous n'avez fait là que du ravaudage. || Il se dit de même des ouvrages d'esprit qu'on trouve de peu de valeur. Vous avez l'air de parler froidement de mon Longus, comme si j'y avais fait quelque chose de mauvais, P.-L. COUR., *Lett.* II, 27. || 3° Bavardage. Voilà un billet de l'abbé Arnauld.... la première page est un ravaudage de rien pour choisir un gîte, afin de dîner chez M. d'Harouys, sév. 83 mai 1675.

RAVAUDÉ, ÉE (ra-vô-dé, dée), part. *passé* de ravauder. Des bas ravaudés.

RAVAUDER (ra-vô-dé), v. a. || 1° Raccommoder à l'aiguille. || Ravauder des bas, les raccommoder en mettant soit des talons, soit des pieds tout entiers. Pour la couture en travers des mailles, la meille est refaite à l'aiguille: pour celle dans la longueur, on prenait deux fils à droite, deux fils à gauche, on réunit les mailles en suivant une ligne très-droite. || Absolument. Elle gagne sa vie à ravauder. || 2° Fig. Maltraiter de paroles. On l'a bien ravaudé. || 3° Tenir des discours impertinents et hors de propos (il est familier). Il lui a ravaudé mille impertinences. Qu'est-ce que vous me ravaudez ? Le bel abbé vous contera sonnes en a encore soupçonné nos pauvres frères [de Port-Royal] de vouloir ravauder quelque chose à Rome sur le relâchement [des canonies], sév. 16 juin 1677. || Absolument. Qu'il [le cardinal de Retz] ne s'amuse point à ravauder et répliquer à Rome, sév. 23 juill. 1678. || 4° Fig. Tracasser dans une maison, ranger, nettoyer. La princesse et moi, nous ravaudions l'autre jour dans des paperasses de feue Mme de la Trémouille, sév. 1er déc. 1675. || 5° Dire, écrire des bavardages. Le fond de M. le cardinal Mazarin était proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer, de jeter des leurre, de les retirer, de donner des vents, de les brouiller, RETZ, *Mém.* I, 117, liv. V, p. 326, dans POUGENS. Vous m'assurez que, si vous ne m'aimiez pas plus que vous ne le dites, vous ne m'ameriez guère; je suis tenté de ravauder sur cette expression, et de la tant retourner que j'en fasse une ruisseau, sév. d. *Mme de Grignan*, 4 nov. 1676.

— HIST. XVIe s. Qui n'a point d'habillemens nouveaux, fault qu'il ravaulde souvent ses vieulx, PALSGR. p. 888. Les premiers seuls traits de musique et chansons qu'il osa ravauder sur deux meschants harts d'osier, REBEL ET FAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. 18, P. 108.

— ETYM. Picard, *ravauder*; *génev. ravauder*, marchander, mésoffrir. Ménage et à sa suite Diez tirent de *re-ad-validare*, renforcer.

RAVAUDERIE (ra-vô-de-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Discours, ouvrage futile, considérés surtout comme faits ou travaillés de mercœur de toute sorte. Ce sont des gens qui reviennent de Versailles, et qui reconseillent toutes ces ravauderies pour me les mander, sév. 24 nov. 1675. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des Dictionnaires philosophiques et autres ravauderies, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 août 1768. || 2° Paroles d'amour. Il [Ch. de Sevigné] m'assure fort qu'il n'épousera pas la petite personne dont je vous ai parlé; tout le monde me mande pourtant qu'il y a de la ravauderie entre eux; il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle, sév. 1er nov. 1676. Il se trouvs si heureux de ce que Madame lui paraîtra mais ravauderie avec Mlle de Grancey, qu'il ne se pleignit pas, LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Angl. Cartine, Prière* 1. la diserne que saint Rachet ayant été ravi dans le ciel, il vit Charles-Martel tourmenté dans l'enfer inférieur, MONTREU. *Exp.* XXXI, 11. || Dans le langage mystique, écrivait SAINT-SIMON, être transporté hors de soi par l'effet d'une forte contemplation et d'une grâce particulière. || Dans le langage général, on emploie quelquefois, tranquillement, à la vue de ce grand spectacle il fut ravi en extase. || Ravi hors de soi-même, saisi d'un transport qui enlevait toutes les facultés de l'âme. Hélas, qui me voit le teint blême, Les sens ravis hors de moi-même, Et les yeux trempés tout le jour, MALH. V, 10. Souvent il [DAVID] ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils; là, tout d'un coup ravi hors de lui-même et transporté bien au delà, il a vu celui qui est plus que Salomon en gloire aussi bien qu'en sagesse, BOSS. *Hist.* II, 8. || 3° Enchanté, charmé, transporté. Ravi de joie, d'étonnement. Et mon âme est ravie Que mon coup d'essai plaise à qui je dois la vie, CORN. *Cid*, III, 6. Tout le monde était ravi en admiration de ses paroles, BOSS. *Nouv. mgct.* 4. Et ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours égale et digne de ses inspirations le religieux, in. *Mar. Thér.* Triomphe, disait-il, immortelle nature, Tandis que devant toi la fède créature, Elevant ses regards de la terre ravie, Va prendre et mesurer; triomphe! tu survivi LAMART. *Harold*, 42. || Familièrement et par exagération, être ravi de quelque chose, en faire un grand cas, en être bien aise. Je sais la passion, et suis ravi de voir que tous ses mouvements cèdent à ton devoir, CORN. *Cid*, II, 2. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener, sév. 521. Vous serez ravi de voir que je ne suis point encore plus ravie de vous le voir entendre, in. 27. Mazarin, que les négociations attiraient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme de si grande capacité, BOSS. *le Tellier*. || Etre ravi que, avec le subjonctif. Je suis ravi qu'il ait gagné son procès, il le méritait bien aussi avec justice. Il est ravi que je suis hors d'affaire, sév. 30 juill. 1676.

† **RAVIER** (ra-vié), *s. m.* || 1° Petit vase de table en forme de bateau dans lequel on sert des olives et autres hors-d'œuvre. || 2° Espèce de genre garni, ainsi dit parce qu'il a l'odeur de radis ou de raifort.

— ETYM. *Ravi*.

† **2. RAVIER** (ra-vié), *adj. m.* Terme de marine. Se dit d'un navire qui a de la tendance à se rapprocher de la direction du vent.

† **RAVIÈRE** (ra-vière), *f.* Terrain semé de ravins.

— HIST. XVe s. Il prist une vache en une raviere du supplians, DU CANGE, rubrica. || XVIe s. De là en hors, entre peine n'est requise pour la raviere que de la tenir bien close, afin qu'aucun bestail n'y entre, O. DE SERRES, *Th. rur.* I.

— ETYM. *Rave* I.

RAVIGOTE (ra-vi-go-t'), *s. f.* Sauce piquante. || Vert de cresson, herbes à propriétés échauffantes et pilées. || À la ravigote, sauce avec un roux blanc mouillé de bouillon et de vinaigre, dans lequel on jette, quand le liquide bout, du cerfeuil, de la civette, de la pimpinelle, de l'estragon, le tout haché, et un peu de beurre fin.

— ETYM. *Ravi*, RAVIGOTER.

RAVIGOTÉ, ÉE (ra-vi-go-té, tée), part. *passé* de ravigoter.

RAVIGOTER (ra-vi-go-té), *v. a.* Terme familier. Remettre en vigueur celui qui est abattu. Le bon vin nous ravigote, PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 264. Il n'y a pas une scène qui vous ravigote ou milieu de la sécheresse, ORIMM, *Correspond.* t. II, p. 112. || Se ravigoter, v. réfl. Se remettre en vigueur. Il dit qu'il est comme le bonhomme Rœn; il veut se faire bouillir des pieds d'une chandelle où des herbes fines pour se ravigoter un peu, sév. 42.

— HIST. XIIIe s. Or si est Tafure aoques [un peu] revigolés, *Ch. d'Ant.* v, 38. || XVe s. Ravigotier, DUPINEAU.

— ETYM. Bourg. *révigôtai*. Ce semble une altération de l'anc. verbe *ravigorer* (de *re*, et *et vigorer*); altération du reste fort ancienne puisqu'on la trouve dans la chanson d'Antioche.

RAVILI, IE (ra-vi-li, lie), part. *passé* de ravilir. Dans ce caractère caché et honteux [la jalousie], on trouve la conviction de notre esprit mis à de noire courage ravili, nosa. *Pensées chrét.* XII.

RAVILIR (ra-vi-lir), v. a. || 1° Rendre vil et mé-

Digitized by Google

prisable. Une si étrange dépravation qui nous fait voir d'un côté combien notre orgueuil nous enfle, et de l'autre combien notre sensualité nous ravilit.... nous. *Connaiss.* v, 6. Ô qu'il était éloigné de ces prédicateurs infâmes qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire! in. *Bourgeoisg.* II 2e Se ravilir, v. réfl. Devenir vil et méprisable. Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, racheter de son sang, n'est-ce qu'un rien? nous. *Duch. d'Orl.* Celui qui se ravilit par ses vices honteux est des derniers esclaves, in. *Sermons, Sur l'honneur*, 1.

— ETYM. *Re...*, et *avilir*.

† RAVILISEMENT (ra-vi-li-se-man), *r. m.* Action de ravilir. Etat d'une personne ravilie.

RAVIN (ra-vin), *s. m.* || 1° Passage creusé par une ravine. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Destingue en deçà d'un ravin profond, VOLT. *Louis XV*, 19. Ce puits est presque au haut de la montagne, et il n'y a point de ravin ou de canal considérable qui y conduise les eaux, RAUTEUSE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 283, dans POUGENS. || 2° Tout chemin creux. Les ravins bordés de vieux arbres inclinés sur leurs bords formaient des nouterrains voûtés, inaccessibles à la chaleur, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.*

— ETYM. Voy. RAVINE.

RAVINE (ra-vi-n'), *s. f.* || 1° Espèce de torrent d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé. Cette prompte ravine, MASSILL. *Pr. Carême*, 1. Il [Noé] donne dans les Antilles à de petits cours d'eau qui descendent des montagnes. || 2° Lieu creusé par un torrent. Nous pendâmes venter mille fois dans ces ravines que nous eussions fort estimé évitées, si nous eussions eu seulement la lumière d'une petite bougie; mais c'est une belle chose que d'avoir vu tout cela en terre, ARV. 361. Ce n'est pas seulement dans hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles, c'est des ravines si des précipices, LOUIS DE BOURB. *Dans toutes les collines et montagnes ocalines*, ses bâtiments sont les moins compactes et les plus tendres, en sorte que les eaux ont aisément entamé la superficie du terrain, et formé de grandes ravine qui a dirigé leur cours, ouvr. 4e *ép. nat.* d'ue t. III, p. 234. Dans la ravine desséchée d'un torrent, CHATEAUB. *Atala*, I, *Voyage*.

— HIST. XIIe S. Od [avec] la rabine (rapidité) des chevaux E od l'encontre des vassaus [dans un combat], BENOIT, II, 6371. || XIIIe S. Ne vos ne vostre cuer courent de tel ravine, Que ses manteaus en moudle [son manteau en est moulé] et ses blians d'ermine, ADENET. LE ROIT, *Dits artois.* p. 94. Belin [le bélier] s'esmuet de grant ravine [vitesse], *Ren.* 2454. || XIVe S. Ils estoient ces erbers d'Angleterre habiles et legers, et qui traioient de grant ravine, et de tel ravine que grant hideur estoit à regarder, FROISS. I, 1, 302. || XVIe S.... Après ravine d'eau [grande pluie] selon son vouloir laysse surmonter, RAB. III, 162. Leur place de bataille estoit entrecoupée de ravines, sans lesquelles ils estoient accables de coups de canon, PAGE *Hist.* I, 233.

— ETYM. Provenç. *rabina* du lat. *rapina* (voy. RAPINE).

† RAVINEMENT (ra-vi-ne-man), *s. m.* Action de raviner; résultat de cette action. Des traces de limon provenant du ravinement des terrains, *J. des Débats*, 28 oct. 1862.

† RAVINER (ra-vi-né), *v. a.* || 1° Ravager par une ravine. Des champs ravinés par un orage. || 2° Creuser de ravins. Un vallon profondement ravine, RAMOND, *Instit. Hélv. science.* 1813, 1er t. 1815, 2e t. 190.

— HIST. XVIe S. Voicy une lavasse d'eau qui ravine la semence, *Contes de* CHOLIÈRES, P. 216, dans LACROIX.

† RAVINEUX, EUSE (ra-vi-neû, neû-z'), *adj.* Se dit d'un terrain coupé de ravins, creusé par les torrents.

RAVIR (ra-vir), *v. a.* || 1° Enlever de force, par violence. Ravir le bien d'autrui. Notre Seigneur a dit que.... le royaume de Dieu se prend par violence, et que les violents le ravissent, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 4. A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde? BOIL. *Epître* V. Pâris de Troyen, retournant chez lui avec Hélène qu'il avait ravie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 1, p. 138, dans POUGENS. Ce sont des gens qui ravissent le cœur plutôt qu'ils ne l'obtiennent, BONTENS. *Lett. pers.* 67. || FIG. Et ces alcles de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, I, 2. ROTR. *Odet*, III, 1. || 3° FIG. *Ôter*, *priver de*. Il n'a pas tenu à toi que tu ne m'aies ravi cette gloire, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 8. Et dans un si beau temps j'ai mais l'air en fureur A-t-il si tôt ravi l'espoir du laboureur? SAINTE. *Bétis.* II, 1. Défendez-vous par la grandeur; Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse; La mort ravit tout sans pudeur, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Ni les affaires ni les compagnies n'étaient capables de lui ravir le temps qu'elle destinait aux choses divines, BOSS. *Tol. de Monterby.* La mort a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre; que d'années elle va ravir à cette jeunesse! in. *Duch. d'Orl.* Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire Cette indigne moitié d'une si belle histoire! RAC. *Phèdre*, I, 1. Jérusalem, objet de ma douleur, Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes! in. *Athal.* III, 7. César nous a ravi jusques à nos vertus, MONT. *Mort de César*, II, 2. || Se ravir, ravir à soi-même. Ô mon fils, cher cspoir que je me suis ravi! RAC. *Phèdre*, V, 6. || 3° Il se dit de la destinée, de la volonté divine qui prive de la vie. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été plût ravir? BOIL. *Duch. d'Orl.* Ce Seigneur, nous ravissez-vous Henriette par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie? in. ib. La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille, s'écrie incessamment: Respect de la famille! BOSS. *Sol.* I, 6. Dieu! pourquoi me le ravir avant que j'aie pu le forcer de m'aimer? FÉN. *Tél.* XVII. Il [Benaker, le meilleur ami] m'avait donné deux fils, dont les uns qu'il fut ravi au monde, VOLT. *Louis XIV, Écrits. Baratier.* || 4° Fig. Charmer, faire éprouver un transport d'admiration. Que les vaines actions me raviront, VOLT. *Lett.* 78. Vous me ravissez d'aimer les Essais de marie [de Nicole], 1665, 13 janv. *Vie*, I. Ces [mots] sont si majestueuse [de Jésus], qui ravissait en admiration le ciel et la terre, BOSS. 1er *sermon, Passion*, 2. Ils [les grands hommes] ravissent par leurs respects et ravir l'admiration, comme font les objets extraordinaires, in. *Louis de Bourbon*. Je me souviens qu'il nous ravissait en racontant comme en Catalogne.... in. ib. Que la Méditerranée bien, Racine, à l'aide d'un acteur Émouvoir, étonner, ravir un spectateur! BOIL. *Ep.* VII. La Jeunesse d'Iole, sur le visage de laquelle les grâces mêmes semblaient, ravir son cœur [d'Hercule], FÉN. *Tél.* XV. Il ravit, entraîne à. Et se laissant ravir à l'amour maternelle, CHAM. *Hor.* I, 1) Abandonnez, ravissez [imagination] amuse par des propos rians, d'autres fois elle ravit par la hardiesse de ses saillies, COMTE. *Cons. hum.* II, 40. || 5° Il ravit, il est ravissant bien. Sans doute mon portrait Envers mon Isabelle aura fait son effet, J'y suis peint à ravir, SCARR. *Jodel. ou le maître etc.* III, 4. Ils [les Français] ont, et voire figure est à peindre, BOL. *Tar.* II, 9. Mlle Chéron, qui déclame des vers à ravir, VOLT. *Dict. phil. Torture.* Prenez un air ravissant, et vous serez bien? — À ravir, PHILIP. *Mém. Rêve d'Aiembert.*

— HIST. XIIe S. Penre dieus nos à le fois [parfois] par telle, dist Gondrans [le couard]; ki les atres ravissent ont non, solune lo latin, prendeor, *Job*, p. 307. Sez-tu que nostre sires ravirat tun seigneur à cest jur de vie? ROIS, p. 347. Cume uns à bi estait ravit [en extase] en paraïs, II, 281. || XIIIe S. Ségnor, ot aves maint conte, Que maint conieres vos aconte, Conment Paris ravi Helayne, *Ren.* 2. Sous terre c'est tolir.... Ravir est autre manière ravisti aussoun par force, et le desorbast qu'il ne remist à jor, *Liv. de jurt.* 66. Et en tel manière [les outaves] les mariatanes [leurs peuples] le ravirent, parce qu'il apraignent à ravir, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 197. Dexta mi mole ame d'ommi les chaiaus [les peaux] des lions, *Psautier*, C. 73. Il estoient bien chevaz ravir [courir impétueusement]. Si se vont fort entrefeirir, *Partonop. ms. de St-Germ.* f° 170, dans LACROIX. Tant a dedens mon cors de joie, Qu'il est tous en desdut ravis, RUTEBEUF, I, p. 104. Sa parole est prophecie, S'ele rit, c'est compaignie; S'ele ravit, c'est devocion, Et s'ele pense, c'est ranc; S'ele songe, c'est vision, BUTEBS. 187. || XIVe S. Les tirans qui par violence desolent et gastent les citez, et qui ravissent et pillent les choses saintes ordenées pour la divine honneur, GUILL. DE METZ, *Rit.* 11. Vous maintenez que les enfans Et les deduis et les soulas, Qui par l'œil au cuer sont ravis [portés], Sont plus plaisans, dites, à vostre advis, Que quelque un reçoit par l'oÿe, *Modus*, f° CIX. || XVe S. D'iceulx regarder [je] fu de joye ravis, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 219. Avoit son amour en icelle si profondement mis, que bien souvent il apparoissoit comme ravy, *Perceforest*, I, VI, f° 33. || XVIe S. Nul n'a voulu entre ainsi nommé, nul ne s'est vus en nom bemerueux, CALV. *Instit.* 899. Un prebstre qui ravissoit son ame en telle extase, que.... MONT. I, 93. Sa facilité et ses inventions [d'Ovide] m'ont ravi autrefois, in. II, 10. Si fut le peuple espandu tout à l'environ ravy d'esbahissement, PATOT, *Pomp.* 32.

— ETYM. Wallon. *rdy*, *rady*; poitevin, *ripir*; Ital. *rapire*; du lat. *rapere*, par changement de conjugaison. *Rapere*, est pour *harpere*; comparez *harpax*, sanscr. *har*, porter, prendre. *Ravir* s'est dit pour *gravir* [XIIe S.: Ravir aus murs par croes de fer, *Hist. de Jose 3 de Bourbon*, p. 166, dans LACROIX]; mais on ce sens c'est une autre forme de *gravir*.

† RAVISEMENT (ra-vi-ze-man), *s. m.* Action de ravigner.

— HIST. XVIe S. Soit que la verité naisse ex mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en lui mesme par quelque ravisement, MONT. I, 467.

RAVISER (SE) (ra-vi-zé), *v. réfl.* Changer d'avis S'il abuse si fort, il faut qu'il se ravise, TRISTAN, *Mort de Chrisp.* II, 1. Vous avez beau vous raviser, il n'est plus temps, MARM. *Cardon, Tiréd* 2. Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser? BOSS. *Nouv. pens. phil.* 68. || Proverbe. Un bon Picard ne se délit pas, il se ravise. || Il s'est ravisé en mangeant sa soupe, se dit quand quelqu'un s'est délait d'une chose qu'il avait promise.

— HIST. XIIe S. Quant les ot fait venir, Ainz parlier, Li uns des deus le prist à raviser, *Raoul de C.* 276. Je vueil veoir ton vis et ton semblant, Que plus sor home ne soit bien resemblant, Kar parler sont auques [quelque peu] ravisant [ressemblants], *Bat. d'Alechans*, v. 4309. || XIIIe S. Mais Melion a regardé, N'ni la salle ne s'est ravisé ki sa fame estoit mains, *Les de Melion.* || XIVe S. Vorement, disiez-vous, legier est à prover, Que dames tout tanlost se voelent ravisser, *Raoul de Nes.* 1. || XVIe S. Aucun fois en avisant, ou ravisant, car nonobstant le loyauté lui defendoit de mettre son cœur en tel fauseté, FROISS. I, 1, 188. || XVIIe S. Se ravisser en sa conscience, ce sont quelques cas, MONT. I, 168. Il fut d'avisé qu'il ne falloit pas sortir d'avec les confederez, ni revenir au service du roi les mains vuides, D'AUB. *Hist.* II, 217.

— ETYM. *Re...* et *aviser*; picard, *ravizer quelqu'un*, le regarder de plus près; wallon, *ravizé*, ressembler, sens qui se trouve dans l'historique.

† RAVISSABLE (ra-vi-sa-bl'), *adj.* Qui peut être ravi.

— ETYM. *Ravir*. Dans l'ancienne langue, *ravissible* a le sens actif et signifie qui ravit : Leus [loups] ravissibles, *Rois*, 1123.

RAVISSANT, ANTE (ra-vi-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui enlève de force. Jetez les yeux sur les dégâts de la justice : voyez.... combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, MOL. *Fourber.* II, 8. Est-ce un pasteur qui écrit ces choses, ou bien un loup ravissant qui vient ravager le troupeau? BOSS. 1er *sermon, Circoncision*, 2. Comme un chien ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid s'il était partage son butin à ses petits, ID. *Morale-Thérése.* || Terme de blason. Se dit d'un loup armé et lampassé de gueules, et qui paraît dans une situation ravissante, GIRARD, *Feuil. du chât.* t. I, p. 210, dans POUGENS. || Familièrement. C'est un homme ravissant, d'une humeur ravissante, il se rend très-agréable dans la société. || C'est une femme ravissante, elle est pleine d'agréments et très aimable. Elle n'était point belle comme Vénus, mais elle était ravissante comme elle, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 4.

— HIST. XVIe S. Un roy est toujours de sa nature une bestie ravissante et qui vit de proye, AMYOT, *Caton*, 16. Les torrents n'enflent pas si impetueux et ravyssants, ni les precipices si espouventables, CARL. IV, 96.

RAVISSEMENT (ra-vi-se-man), *s. m.* || 1° Action d'enlever, de ravir. Bas-reliefs qui représentaient Jupiter changé en taureau, le ravissement d'Europe, et son passage en Crète au travers des flots, FÉN. *Tél.* IX. Pour justifier le ravissement des biens dûts par l'Eglise et par les armes à la maison de Toulouse dans la guerre des Albigeois, VOLT. *Anc. Emp. Frédéric II*, 1770. || 2° Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration. Cettes je ne puis faire en ce ra-

Digitized by Google

visement Que rappeler mon âme.... MALH. t. 1. Que de ravissements je sens à cette fois! CORN. *le Ment.* IV, 6. Mon frère, vous serez charmé de le connaître [Tartufe]. Et vos ravissements ne prendraient point de fin, MOL. *Tart.* 1, 6. Son mari [de Mme de Martel] lui a écrit des ravissements de votre beauté; il est comblé de vos politesses, SÉV. 4 *Mme de Grignan*, 20 mai 1672. Dans ce ravissement divin [des champs Élysées] les siècles coulent plus rapidement que les heures, PÉR. *Tél.* XIX. La manière dont il s'exprime en quelques endroits sur les ravissements me cause la jouissance de la vérité, est si vive et si simple qu'il aurait été inexcusable de se proposer une autre récompense, ROTR. *Tachéniade*. Qu'est-ce ravissement je revois le séjour! VOLT. *Tanc.* III, 1. Le ravissement de estet Paul, l'état de saint Paul enlevé au troisième ciel. Le Sorte d'extase, transport de l'âme hors d'elle-même. Sainte Thérèse s'abîme dans la contemplation de l'immensité du bien par les ravissements, les transports et les extases, MASS. *Panég. Ste Thérèse*. Au lieu des cantiques charmants Ou David t'exprimait ses saints ravissements, RAC. *Ath.* II, 9.

— HIST. XIVe s. Il faisoit mettre hors portant aucunes choses estranges et vaines [dans une fièvre]; et se douleurent les phisiciens du ravissement de la mettere, et que sis montast en cerveau, *Miracles de St Legé*, p. 181. || XVIe s. Ravissement de personnes, feut boitès, *Bibl. des chartes*, 3e *série*, t. 1, p. 81. Ravissement est quant l'ame est mendre par aucune chose hors elle, *Thèse de Montpellier*, || XVIIe s. Quant est à parler de ravissements, violations et autres besognes extraordinaires, il en fut fait, selon les circonstances de la guerre, comme il vint conquise, MONSTREL. II, 117. || XVIIe s. Il laissa ses terres venir en friches par un contentement des choses terriennes et un ravissement de l'amour des célestes, AMYOT, *Péric.* 26.

— ETYM. *Ravoir*.

RAVISSEUR (ra-vi-seur), s. m. || 1° Celui qui ravit. Elle accourt, elle lui arrache [au chien] cet innocent animal [un pousnin]; en même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie, SOSS. *Anne de Gonz.* Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui? AUBIGN. *Sacr.* 3e *div. après la Pentec. Dominic.* I, IV, p. 916. || Adj. et fig. Comment puis-je voir la douceur Qu'amour a peinte sous ce visage, Les feux de cet air ravisseur, La grâce de ce beau carnage! VOIT. *Ballade*. || 2° Celui qui ravit une femme, une fille. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade! Cette ravisseur! RAC. *Andr.* III, 1. Il [Énée dans l'Énéide] a trop l'air du ravisseur de Lavinie; j'aimerais qu'il en fût le vengeur, je voudrais qu'il eût un rival que je pusse haïr, VOLT. *Ess. poés. épop.* 3, || 3° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Famille d'insectes hémiptères. || Les oiseaux de proie [BLAINVILLE].

— HIST. XIIIe s. Par foi, se g'estoie ore lierres [larron], ou traïtres ou ravisieres, la *Rose*, 1517. Homicide, envenimeur, murtrier, larron, ravisseur, le *Charroi de P. de Ponthieu*, 3608. || XIVe s. Il doit estre dit injuste selon chescune espece de injustice, si come larron et adultere ou ravisseur, CHASSE, *Bib.* 144. || XVe s. Et ces foiz pluseurs Sont bourc ravisseurs Soubz peaulx de brebiz, CH. D'ORL. *Chanson*. || XVIe s. Chauds regards, propos ravisseurs, Fontis soupirs, poignantes douceurs, DESPORTES, *Bergeries*, VI, *Imitation d'Horace*.

— ETYM. *Ravir*. Dans l'historique, *ravisseure* est un nominatif, et *ravisseur* au régime.

RAVITAILLÉ, ÉE (ra-vi-tâ-llé, llée), *part. passé* de *ravitailler*. Ville ravitaillée par un officier qui introduisit un convoi.

RAVITAILLEMENT NT (ra-vi-tâ-lle-man, *il* mouillées, et non ra-vi-tâ-ye-man), s. m. Action de ravitailler. La ravitaillement de la place renaît.

— HIST. XVIe s. Les assiegez sur l'attente de ce ravitaillement s'estoient remis à travailler mieux que jamais, d'AUB. *Hist.* II, 807.

— ETYM. *Ravitailler*.

RAVITAILLER (ra-vi-tâ-lle, *l* mouillées, et non ra-vi-tâ-yé), v. a. || 1° Remettre des vivres, des munitions dans une place. Une si grande provision de viandes, de gâteaux, de tartes, de pâtés que s'il s'agissait de ravitailler une armée, D. SIMON MASS, *Mym. du roy. de Dieu*. p. 103, deux romaine. || 2° Se ravitailler, le *réfl.* Se dit, dans la marine, de la réparation ou renouvellement de toutes les parties hors de service. Plusieurs navires de Tonion vont en remplacer d'autres dans le Levant, et ceux-ci rentrent en France pour se ravitailler.

— HIST. XVIe s. Et aussi pourront amener vins et toutes autres denrées pour vendre, sauf qu'ils n'en mettront rien dedans la dite ville et chastel pour le ravitailler, MONSTREL. II, 12.

— ETYM. *Ravi*, *tailler*, *tailler*, *tailler

voit faire rayer sçavoit bien faire grapa plens,*Ordonn. des rois*, t. II, p. 397. || 4° s. Puisqu'il n'est de grapes raié, cit. d'ORN.. Rond. || 5°? s. Tout ainsi, comme dessi flambeaux, rayant dans le cœur par une douce lumière, TYAR, p. 294. S'estant esveillé en sursault tout ouvert du bruit et de la clarté de la lune, qui rayoit dedans la chambre, AMYOT, *Cœsar.*, 82. Il les cassa sur l'heure, et les fist rayer de dessus l'estat du roy, CARL. V, 82. En rayant cette différence, HIST. DE LA SOCIÉTÉ, *Académiciens*, I, p. 14.

— ETYM. Berry, *rayer*, rayonner, *rayée de soleil*; provenç. *rajar*, *raiar*, *rayar*; esp. *radiar*; ital. *radiare*; du lat. *radiare*, de *radius*, rayon (voy. RADIE). *Rayer* a signifié donner un rayon, faire comme un rayon de liquide et par conséquent couler, tracer un rayon, et de là une raie, rayure.

† 2. RAYER (rè-ié), *v. n.* S'est dit pour amas de bourbe. Permis d'abattre et faire tous les autres [ponts], même les quais, pourvu qu'il n'en arrive aux obstacles empêchants ladite navigation.... *Arrêt du parlem.* 10 janv. 1664. || On l'a employé adject. tivement. Ponts et moulins à bras, ou à roues rayées, échappées d'eaux à déboucher, terres rayères et pleus qu'il fallait être, buissons et arbrisseaux étant sur le bord de la dite rivière.... *Arrêt du parlem.* 20 juin 1662.

— HIST. XVIe s. Le pore [sanglier] ne donnoit à euls que peu ou nenni de sa dent; car il ne se pouvoit si fort ayer le nez enquel il ne se retournât à la panse pour la pesanteur, *Percefforest*, I, II, P. 2.

— ETYM Bas-lat. *ragium*, canal: anc. franç. *raier*, *rayer*, TRV., RAYER 8.

† RAYÈRE (rè-iè-r'), *s. f.* Ouverture verticale, longue et très-étroite, dans le mur d'une tour, pour éclairer l'intérieur. Il le conduit qui amène l'eau sur une roue en des-us.

— HIST. XVIe s. Elle commença à regarder dont la clarté dedans le logeoit. Il n'y avoit point fenestre ne r yere, *Percefforest*, I, IV, P. 2. || XVIe s. En moulin à eaue, la maison et belffroy, le giuant et la rayère ront reputez herbaiges, et le demeurant meubles, *Cout. gén.* t. I, p. 761.

— ETYM. *Royer*, dans le sens de donner un rayon.

† RAYEUR (rè-ieur), *s. m.* Instrument propre à rayer le papier.

† RAY-GRASS (rè-gras'), *s. m.* || 1° Ray-grass d'Angleterre, Pivraie vivace. || 2° Ray-grass de France, l'avoine élevée. || 3° Ray-grass d'Italie, l'ivraie d'Italie; il ne gazonne pas comme celui d'Angleterre.

— ETYM. Angl. *ray-grass*, herbe à raies, peut-être à cause de la disposition de ses épis. En Normandie, on prononce *ré-gré*.

1. RAYON (rè-lon), *s. m.* || 1° Jet isolé de lumière. J'appelle rayon de lumière, un espace aussi petit que la ligne droite tirée de l'objet lumineux, ou éclairé, par laquelle se tranmet l'action qui la rend visible, MALEBR. *Rech. vér. éclaircis. sur l'opt.* I, IV, p. 237, dans POIRSON. Ô toi, soleil !... A de si noira forfaits prêtes-tu tes rayons? BAC. *Théb.* I, 4. Apollon, déployant de tes rayons, Par le monde entier, BOILEAU, *Berger*, REN. *Tél.* II. Aussitôt que Phœbus eut répandu ses premiers rayons sur la terre, VOLT. IV, 172. Comme un dernier rayon, pour embellir le jour, Phœbus anime la fin d'un beau jour, A. CHÉN. *Iambes*. Les expériences newtoniennes démontrent... qu'un rayon solaire est réellement composé de sept rayons qui portent chacun une couleur invariable, NOLLET, *Cour. corps. d'eux.* I. x, p. 377, dans POIRSON. C'est un principe de l'optique que les rayons se courbent en s'approchant de la perpendiculaire, lorsqu'ils passent d'un milieu plus rare dans un plus dense, SENNEBIER, *Rec. art. d'observ.* I. II, p. 121, dans POIRSON. On sait que le rayon solaire, en traversant le thermomètre que le rayon indigo; celui-ci moins que le bleu; ce nouveau rayon moins que le suivant, et ainsi de suite jusqu'au rouge, THÉNARD, *Traité de chim.* I. I, p. 94, dans POIRSON. || Rayon direct, celui qui arrive à l'œil en ligne droite; rayon rompu, celui qui s'écarte de cette ligne en passant d'un milieu dans un autre; rayon réfléchi, celui qui, rencontrant une surface, est renvoyé par elle suivant une nouvelle direction; rayons parallèles, ceux qui conservent toujours entre eux la même distance qu'à l'origine; rayons convergeants, ceux qui, partant de divers points, aboutissent à un même centre : rayons divergents, ceux qui, partant d'un même point, s'écartent les uns des autres. || Rayon visuel, rayon réfléchi par l'objet et parvenant à l'œil. || Rayons chimiques, rayons qui, invisibles à l'œil, se manifestent par leur action chimique. Dans le spectre solaire, il y a, au delà du rouge, des rayons calorifiques, et, au delà du violet, des rayons chimiques. || Rayon extraordinaire, celui qui, dans la double réfraction, s'éloigne de la direction de la réfraction ordinaire. || 5° Par analogie, il se dit du mouvement de la chaleur. Des rayons de calorique. || 3° *Fig.* Émanation, lueur, apparence. Le premier rayon de la liberté a fondu toutes les statues qui avaient été érigées aux mauvais princes, BALZ. *le Prince*, V. Et des rayons de joie éclairent ses appas, TASSIN, *Marianne*, V, 2. La bonne [on âme], encor servile avec la liberté, N'a pu prendre un rayon de prudenti^té, COQUE, *Crimm*, IV, 7. Une céleste flamme D'un rayon prophétique illumine mon âme, ID. ib. V, 3. Quelque lieu d'où ton sang ne fit son cours, Un rayon de ton sang, plus de glaives, plus de rayons..... SRV. 48 mai 1806. Les dames, en mettant leur rayon, achèvent ici l'œuvre qu'a faite un traité ou non, MAINTENON, *Lett. de Mme de Noaill.* 17 août 1707. — HIST. XIVe s. En ung champ ou rayon d'une chasse, *Chron. de St-Denis*, I, p. 318. || 4° s. Et comme on voit souvent l'obscure nuit Clere à moytié, par celestes rayons..... MAROT, II, 77. La reverbération des rayons de la lune, qui donnoit contre les boutelles..... AMYOT, *Vérités*, 10. François Ravaillac d'Angoumois, mettoit le pied sur le rayon d'une roue de derrière pour avancer son corps dans le carrosse..... D'AUB. *Hist. Uni.* 1608. Je connoissois, aiant tel plant en main, Pamphyre, non à la tarentelle, ains au raion ou fossé ouvert, O. DE SERRES, 166. L'os nommé rayon, autrement petit foicle du bras, PARÉ, IV, 28. Il se fait contenir des [ses] lumières qu'il plaist au soleil nous communiquer par ses rayons, MONT. I, 356.

— ETYM. Dérivé de rai (voy. RAIE); Berry, *roon*, rayon, raie de chasseur, *id.*

† 2. RAYON (rè-lon), *s. m.* Jeune raie; raie bouclée.

— ETYM. Diminutif de *raie*.

† RAYONNAGE (rè-io-na-j'), *s. m.* Action de tracer des rayons dans un champ.

RAYONNANT, E (rè-io-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui rayonne. Le soleil est rayonnant. || *Fig.* Il est rayonnant de joie, ou, simplement, il est rayonnant, la joie est peinte sur son visage. Une nie fit l'honneur de débarquer chez moi, plus belle, plus fraîche, plus rayonnante que jamais, SÉV. 366. Je puis vous peindre le changement que vous fit tout à coup sur son visage, il devint rayonnant de joie, MARMONTEL, *Cont. moraux*, *Heureux*. || On dit de même : un visage rayonnant, une figure rayonnante. Je dois ce témoignage à la mémoire de cette femme bienfaisante, qu'à ce moyen facile et simple de décider publiquement le roi en sa faveur, son beau visage fut rayonnant de joie, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Être rayonnant de gloire, être illustre, glorieux. Tout rayonnant encor des honneurs qu'il n'a plus, CORNEILLE, *Agésilas*, épongeât [sa] face, *Imag. lit.* II, 3° Calorique rayonnant, celui qui part d'un point central et qui marche en ligne droite. Le calorique rayonnant passe à travers certains corps, comme la lumière à travers les corps diaphanes. Nous avons vu que tous les corps placés dans l'air émettaient, absorbaient et réfléchissaient sans cesse du calorique rayonnant, THÉNARD, *Traité de chim.* I, p. 81, dans POIRSON. Pour achever cette théorie de l'équilibre de la chaleur rayonnante, FOURIER, *Instit. Hém. science.* 1831 et 1832, t. V, p. 304. || Pouvoir rayonnant, faculté qu'ont les corps d'émettre de la chaleur dans tous les sens. || 4° Terme d'histoire naturelle. Se dit des parties qui sont disposées à la manière des rayons d'une roue. L'actinote, c'est une pierre que Saussure a nommée rayonnante, dont le mot nouveau est le synonyme exact; on l'a confondue avec les schorls sous le nom de schorl vert, FOURCROY, *Conn. nat.* II, 5° Terme de mathématiques. || Cône rayonnant, celui qui offre des fleurs régulières au centre et des fleurs irrégulières plus grandes à la circonférence. || 6° Terme de blason. Couronne rayonnante, celle qui est ornée de rayons. Se dit aussi du soleil et des étoiles.

RAYONNÉ, ÉE (rè-io-né, née), *adj.* || 1° Disposé en rayons. C'est-à-dire en ligne qui, partant d'un centre commun, vont en divergeant. || 2° Orné de rayons. || Terme de numismatique. Se dit des têtes couronnées de rayons. || Terme de zoologie. Se dit de coquilles dont la surface est parsemée de stries rayonnantes. || 3° *S. m. pl.* Les rayonnés, animaux sans vertèbres dont les organes sont disposés en rayons autour d'un centre ou d'un grand axe.

RAYONNEMENT (rè-io-ne-man), *s. m.* || 1° Action de rayonner. Le rayonnement du soleil. || *Fig.* Le rayonnement de la vérité. || Terme de physique. Mode de propagation du son, de la lumière et du calorique, consistant en des mouvements qui soutiennent des lignes droites divergentes. Des observations ingénieuses ont mis hors de doute le rayonnement

RAY 1493

d'imprimerie. Planches disposées en forme de casier, pour mettre les casses lorsqu'elles ne servent pas. || 2° Terme de jardinage. Léger sillon tracé sur une planche, ou au bord d'une allée, avec le bout d'un bâton, pour disposer des plant-s en ligne, ou pour y semer des grandes menues. || 3° Terme de marine. Sortes de poignées qui débordent de la roue du gouvernail. || Tringles qui servent de liaison aux pièces de la plate-forme des hunes. || 4° Terme d'anatomie. L'os du rayon, ou ANTIBRAS, est le rayon, nom donné quelquefois au radius. || 5° Nom d'une pièce de la coiffure des dames au XVIIe siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de hennes, plus de rayons..... SÉV. 18 mai 1680. Les dames, en mettant leur rayon, aiitent si fait faire un traité ou non, MAINTENON, *Lett. de Mme de Noaill.* 17 août 1707.

— HIST. XIVe s. En ung champ ou rayon d'une chace, *Chron. de St-Denis*, I, p. 318. || XVe s. Et comme on voit souvent l'obscure nuit Clere à moytié, par celestes rayons..... MAROT, II, 77. La reverbération des rayons de la lune, qui donnoit contre les boutelles..... AMYOT, *Vérités*, 10. François Ravaillac d'Angoumois, mettoit le pied sur le raion d'une roue de derriere pour avancer son corps dans le carrosse..... D'AUB. *Hist. Uni.* 1608. Je conseille, aiant tel plant en main, Pamphyre, non à la tarentelle, ains au raion ou fossé ouvert, O. DE SERRES, 166. L'os nommé rayon, autrement petit foicle du bras, PARÉ, IV, 28. Il se fait contenir des [ses] lumières qu'il plaist au soleil nous communiquer par ses rayons, MONT. I, 356.

— ETYM. Dérivé de rai (voy. RAIE); Berry, *roon*, rayon, raie de chasseur, *id.*

† 2. RAYON (rè-lon), *s. m.* Jeune raie; raie bouclée.

— ETYM. Diminutif de *raie*.

† RAYONNAGE (rè-io-na-j'), *s. m.* Action de tracer des rayons dans un champ.

RAYONNANT, E (rè-io-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui rayonne. Le soleil est rayonnant. || *Fig.* Il est rayonnant de joie, ou, simplement, il est rayonnant, la joie est peinte sur son visage. Une nie fit l'honneur de débarquer chez moi, plus belle, plus fraîche, plus rayonnante que jamais, SÉV. 366. Je puis vous peindre le changement que vous fit tout à coup sur son visage, il devint rayonnant de joie, MARMONTEL, *Cont. moraux*, *Heureux*. || On dit de même : un visage rayonnant, une figure rayonnante. Je dois ce témoignage à la mémoire de cette femme bienfaisante, qu'à ce moyen facile et simple de décider publiquement le roi en sa faveur, son beau visage fut rayonnant de joie, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Être rayonnant de gloire, être illustre, glorieux. Tout rayonnant encor des honneurs qu'il n'a plus, CORNEILLE, *Agésilas*, épongeât [sa] face, *Imag. lit.* II, 3° Calorique rayonnant, celui qui part d'un point central et qui marche en ligne droite. Le calorique rayonnant passe à travers certains corps, comme la lumière à travers les corps diaphanes. Nous avons vu que tous les corps placés dans l'air émettaient, absorbaient et réfléchissaient sans cesse du calorique rayonnant, THÉNARD, *Traité de chim.* I, p. 81, dans POIRSON. Pour achever cette théorie de l'équilibre de la chaleur rayonnante, FOURIER, *Instit. Hém. science.* 1831 et 1832, t. V, p. 304. || Pouvoir rayonnant, faculté qu'ont les corps d'émettre de la chaleur dans tous les sens. || 4° Terme d'histoire naturelle. Se dit des parties qui sont disposées à la manière des rayons d'une roue. L'actinote, c'est une pierre que Saussure a nommée rayonnante, dont le mot nouveau est le synonyme exact; on l'a confondue avec les schorls sous le nom de schorl vert, FOURCROY, *Conn. nat.* II, 5° Terme de mathématiques. || Cône rayonnant, celui qui offre des fleurs régulières au centre et des fleurs irrégulières plus grandes à la circonférence. || 6° Terme de blason. Couronne rayonnante, celle qui est ornée de rayons. Se dit aussi du soleil et des étoiles.

RAYONNÉ, ÉE (rè-io-né, née), *adj.* || 1° Disposé en rayons. C'est-à-dire en ligne qui, partant d'un centre commun, vont en divergeant. || 2° Orné de rayons. || Terme de numismatique. Se dit des têtes couronnées de rayons. || Terme de zoologie. Se dit de coquilles dont la surface est parsemée de stries rayonnantes. || 3° *S. m. pl.* Les rayonnés, animaux sans vertèbres dont les organes sont disposés en rayons autour d'un centre ou d'un grand axe.

RAYONNEMENT (rè-io-ne-man), *s. m.* || 1° Action de rayonner. Le rayonnement du soleil. || *Fig.* Le rayonnement de la vérité. || Terme de physique. Mode de propagation du son, de la lumière et du calorique, consistant en des mouvements qui soutiennent des lignes droites divergentes. Des observations ingénieuses ont mis hors de doute le rayonnement

Digitized by Google

continuel de la chaleur superficielle de la terre vers les espaces célestes, comme, *Inst. Hém. scienc.* t. VII, p. 478. ‖ Terme d'astronomie. Rayonnement des étoiles, effet de diffraction produit, soit par la vue indistincte, soit par l'aberration de sphéricité de l'œil, ou l'irritabilité des points voisins de la rétine. ‖ 5° Fig. Éclat qui se manifeste dans les traits, nous l'impression d'un sentiment heureux et vif. Le rayonnement de sa figure.

— ETYM. *Rayonner*.

RAYONNER (rè-io-né), v. n. ‖ 1° *Jeter des rayons* La planète Vénus rayonne. La mélancolie..... telle qu'en autonne la vapeur des vapeurs un jour plus doux rayonne, DELILLE, *Jard.*, ‖ 3. ‖ Scintiler... A travers ce front où son âme est tracée On voyait rayonner sa sublime pensée, LAMART. *Secr.* 240. Rayonner ‖ en est temps, et il vient un orage, En prime bénévolement change le noir nuage, v. HUGO, *Odes et ball.* IV, 7. ‖ Fig. Son visage rayonne de joie, il rayonne de joie, sa figure exprime une vive satisfaction. Du haut de sa victoire ‖ [Apollon] regarde sa proie [Python], Et rayonne d'orgueil, de jeunesse et de joie, DEL. *Imag.* v. Sa cour ‖ à Godefroy de Bouillon] rayonne, son visage brille d'un éclat inconnu, CHATEAUB. *Genie*, II, 11, 13. ‖ 2° Il se dit du mode de propagation du calorique. Le calorique rayonne. Les corps rayonnent ou lancent du calorique, à toute espèce de température, THENARD, *Traité de chim.* I, 3, p. 38, dans sources. ‖ 3° Être disposé en forme de rayons. La *siège* de l'âme serait situé au centre où tous les nerfs iraient rayonner, BONNET, *Ess. anal. âme*, V, 21. C'étaient des espèces de bulbes qui rayonnaient autour de différents centres, RAUBURGH, *Voy. Alpes*, t. III, p. 173, dans POUCHET. ‖ Fig. Un auteur s'applique à un genre d'étude; les traces du sujet de son occupation s'impriment profondément et rayonnent si vivement dans tout son cerveau, qu'elles affectent quelquefois les traces des choses mêmes fort différentes, MALEBR. *Rech.* II, II, 3. ‖ Il n'y a pour l'ordinaire jamais qu'un petit nombre de faits autour desquels les autres viennent rayonner, BENNETT, *Ess. sert d'observ.* I, 3, p. 239. ‖ 4° Fig. Faire sentir son action dans un certain rayon, dans une certaine étendue. Ainsi campée, l'armée rayonnait au loin. ‖ 5° Terme rural. Tracer des sillons qui iront se joindre à ceux qui partent du point où l'on a semé pour diriger les ouvriers pour la semence ou la transplantation des carottes, betteraves, colzas, etc. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 6° Fig. Rayonner une chambre, une salle, y faire mettre tout autour des rayons de bibliothèque.

— HIST. XVI° S. Pendant que ces beaux yeux, si lumiés d'où si doux feu, rayonnent plus doucement..., YVER, p. 839. Le plus grand et le plus bellliqueux empereur [Charles-Quint] que le soleil ait rayonné [éclairé] depuis Charlemagne, CARL. VII, 17. En leu plain, le champ est raionné ou fossoié des deus costés; les fossés s'entre-croisans l'un l'autre, O. DE SERRES, 1402.

— ETYM. *Rayon*.

† RAYONNEUR (rè-io-neur), s. m. Sorte de charrue à plusieurs socs, destinée à tracer des raies pour les semis ou les plantations en ligne.

— ETYM. *Rayonner*.

RAYURE (rè-iu-r'), s. f. ‖ 1° Manière dont une étoffe est rayée. La rayure de cette étoffe est agréable. Une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, BUFF. *Ois.* I, p. 416. ‖ Terme d'artillerie. Delahir de fabrication des bouches à feu. ‖ 2° Trace que fait sur un minéral un corps plus dur avec lequel on le raie fortement. ‖ 3° Terme d'artillerie. Rainure creusée à l'intérieur d'un canon et dans laquelle le projectile reste engagé pendant son trajet dans l'âme. On distingue, quant à la direction : les rayures droites qui sont parallèles à l'axe; les rayures inclinées qui sont *dextrorsum* ou *sinistrorsum* suivant le sens de l'inclinaison : les rayures inclinées sont dites en hélice ou parabole, lorsque suivant qu'elles résultent de l'enroulement, sur le cylindre de l'âme, d'une ligne droite ou d'une parabole. On distingue, quant à la forme du profil : les rayures concentriques, dont le fond est formé par une surface concentrique à celle de l'âme; les rayures excentriques, dont le fond est formé par une surface excentrique à celle de l'âme; les rayures à chevron ou merveilleuses, qui sont très-fines; les rayures à colonnes, qui forment des espèces de tourelles; les rayures à étoiles, les rayures à rochet, d'après la forme du profil. On distingue quant à la profondeur : les rayures uniformes qui ont la même profondeur dans toute leur longueur; les rayures progressives, qui sont plus profondes à la culasse du canon que près de la bouche. ‖ Les rayures droites sont abandonnées aujourd'hui, on n'emploie que les rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation. Dans l'artillerie de terre, les rayures sont en hélice uniformes et concentriques. Dans l'artillerie de marine elles sont paraboliques. ‖ Flanc d'une rayure, les parties de la rayure qui guident le projectile. Plano directeur, celui sur lequel il s'appuie dans le flanc de chargement, celui sur lequel il s'appuie, dans les canons se chargeant par la bouche, quand on le pousse au fond de l'âme. ‖ Rayures rétrécies, celle des rayures qui présente un rétrécissement à la culasse pour maintenir le projectile en place. ‖ 4° Terme de charpenterie. Assemblage à plomb de deux bois qui se font dans un comble. ‖ 5° Action de rayer, de biffer. L'arrêt (du parlement de Toulouse cassant la condamnation de Calberine Montagnac) ordonna la rayure et biffure de la sentence des officiers de la Rivière basse, DACHAMONT, *Mem.* I. XXV, p. 272.

— ETYM. *Rayer*.

† RAZ (rà), s. m. ‖ 1° Le bec du Raz, la pointe du Raz, ou, moins bien, cap du Raz, ou, elliptiquement, le Raz, cap à l'ouest du département du Finistère, sur l'océan Atlantique. Il ne s'en est pas fallu trois heures de temps qu'une très-grande flotte (de bâtiments marchands), venant ici par le *Raz* [le Saint-Guénolé] ne prît, *Rapport de Chateau-Renault*, 18 juill. 1690, dans JAL. ‖ 2° Nom donné à deux courants très-violents dans le passage du Pas-de-Calais. Le Varne, DESNAVILLE, *Voy.* I, 19. Les courants, ‖ 3° Raz de marée, soulèvement extraordinaire de la mer, dont la cause est encore inexplicable, mais qu'on attribue à des volcans sous-marins. Le raz de marée, tout le long des côtes sur la terre, a la hauteur de plusieurs mètres, tellement que des villes entières en ont été submergées. ‖ 4° Fig. Le monde est couvert de plaine à une immense distance, on engloutissant les hommes et les animaux et en rasant au niveau du sol toutes les habitations. Les terres agricoles, les raz de marées ont paru tellement étonnants, qu'on les a souvent attribués au mouvement que les tremblements de terre impriment au fond de la mer, BARNEST, *Revue des Deux-Mond.* 1er déc. 1844, t. VII, p. 616.

— HIST. XIV° S. Il ne se sauva que quelques petits vaisseaux par deçà le Raz, pour ce qu'ils ne tirent guères d'eau, *Hist. II*, 214.

— ETYM. Bas-breton. *raz*, courant très-violent, remous.

† RAZEAU (ra-zô), s. m. Sorte de bateau de rivière. Les marchands et voituriers seront tenus, en chargeant leurs bateaux, *rezeaux*, vins et autres marchandises et denrées, tant montant que descendant, ou conduisant razeaux, de prendre certificats..... Sans pouvoir contraindre et arrêter les bateaux et rezeaux, sous aucun prétexte, soit de mesurer ou visiter leurs, *Déclar. du roi*, 81 janv. 1823.

† RAZON (rə-zon), s. m. Poisson de mer qui tient des lubres et des girelles.

† RAZZIA (rə-zi-a), s. f. Néologisme. Mot d'origine arabe, et qu'on emploie pour désigner les invasions faites par des soldats qui, sans territoire étranger ou ennemi, à l'effet d'enlever des troupeaux, du grain, etc. ‖ Il se dit, dans le langage général, de tout enlèvement. Faire un razzia sur un marché.

— ETYM. Arabe, *rhazzat*, expédition guerrière des musulmans contre les infidèles. C'est par imitation que les Français, en Algérie, nomment razzia expédition faite par eux contre les tribus dont ils enlèvent souvent les provisions et les troupeaux. L'ancienne langue danoise, dans sens analogue, *reise*, *reisir*, *raus*, qui vient de l'ancien scandinave, *reisa*, expédition, all. *Reise*, voyage.

† RAZZIER (ra-zi-é), v. a. Néologisme. Faire une razzia. Les tribus razziées.

RE ou RÉ. ‖ 1° Particule prépositive qui se met au commencement des mots et marque tantôt répétition, comme : redire, revoir; tantôt, retour ou action rétroactive, comme : réagir, rejouissez; tantôt enfin ne fait que reproduire l'idée du verbe simple, en l'augmentant ou même quelquefois sans valeur bien sensible, comme : revivre, rétrécir. ‖ 2° On donne familièrement à un verbe quelconque le sens itératif au moyen de cette particule. Avant d'achever ce vin il l'a goûté et regoûté. ‖ 3° Souvent un même mot reçoit des significations très-différentes, selon qu'il est précédé de re avec l'e muet, ou de ré avec l'e fermé : retourner c'est former de nouveau; réformer c'est donner une meilleure forme. Repartir c'est répliquer, ou partir pour retourner; répartir c'est distribuer en plusieurs parts. ‖ 4° Devant les verbes commençant par *a* ou *i*, si cet *a* ou cet *i* répond au lat. *ad* ou *in*, l'*s* de la particule est élidé : *re-nuer*, *re-installer*. Il en est de même devant le préfixe *en*. *re-enforcer*, *re-emporter*. ‖ 5° Devant un mot commençant par *s*, l'*s* reste d'ordinaire, mais elle doit conserver le son dur : *ressembler*, *ressentir*. Toutefois, en général, on ne double pas l'*s* dans les verbes à signification itérative, lorsque ceux dont ils dérivent sont exprimés dans la même phrase. Ainsi l'on écrit : il a été saigné et resaigné; il m'a salué et resalué; cet acteur a été sifflé et resiffié, etc.; mais l'*s* se prononce dure : re-si-flé. Au contraire, quand les mots ont un rang dans la langue, l'*s* se redouble : *ressembler*, ou se prononce douce : *revisiter*, *revoiture*.

— ETYM. Lat. re, qui exprime réduplication et quelquefois retour en arrière; la forme complète en est red.

RÉ (ré), s. m. ‖ 1° Syllabe employée depuis le XIe siècle par Gui d'Arezzo pour désigner, dans le solmisation par muances, la note qui exprimait par D, par *d*, ou par *dd*, selon les besacordes. ‖ 2° Aujourd'hui, seconde note de la gamme d'ut, ou gamme naturelle de la main, ainsi que son, membre de la musique, Enfant de G ré sol, MARMONTEL, *Fol. amour.* II, 7. ‖ La troisième corde du violon; la seconde de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse; la quatrième de la guitare. Remettre un ré à un violon.

— ETYM. VOY. FA pour l'étymologie.

† RÉA (ré-a), s. m. Terme de mer (lé-à), s. m. Terme de marine. Disque de bois, de porcelaine ou de métal, ordinairement cannelé sur son contour, et suspendu dans la cause d'un navire, pour par un axe en cuivre autour duquel il tourne quand il est tiré par un cordage qui court dans la cannelure de sa circonférence, JAL.

— ETYM. Voy. *Poulie* et *roue*.

† RÉABSORBER (ré-ab-sor-bé), v. a. Absorber de nouveau. La matière même serait bonne, lorsque, analogue à son principe, qui la réabsorbera, BOSSU. Sym. des anc. philos. (*Forest*).

† RÉABSORPTION (ré-ep-sor-psion), s. f. Nouvelle absorption.

† RÉACCOMMODER (ré-à-ko-mo-dé), v. a. Accommoder, arranger de nouveau.

— HIST. XVI° S. Je l'ay veu demonter sa selle, et au retour la reserrer, la reaccommoder, et s'y raseoir, MONT. I, 280.

† RÉACQUÉRIR (ré-a-ké-rir), v. a. Acquérir de nouveau ce qu'on avait perdu.

— HIST. XVI° S. Sera tout ce pais reacquis, FROISS. liv. II, p. 318, dans LACURNE.

† RÉACTÉ, ÉE (ré-ak-té), part. de RÉACTER (ré-ak-ti-ter, kti-r'), *adj.* Qui fait une réaction contre l'action de la révolution précédente. Le parti réacteur. ‖ *S. m.* Se dit de ceux qui font une réaction. Les hommes suspects, les modérés, des mouchards..... BARONNE, *Pièces*, II, 164. Tous ces individus sont royalistes et réacteurs, ib. 190.

— ETYM. Voy. RÉACTION.

RÉACTIF, IVE (ré-ak-tif, kti-v'), *adj.* ‖ 1° Qui réagit, qui a de la réaction. Force réactive. ‖ 2° S. m. Terme de chimie. Nom donné aux corps qui, par leur énergie et par divers phénomènes, décèlent, en peu de temps l'existence de quelques autres corps inaperçus. La potasse est le réactif qui, en 1664 a paru de quelques réactifs et de leurs effets sur les eaux, surtout par rapport à l'action des acides et des alcalis sur les couleurs bleues végétales, SOUCHAY, *Comm. chem.* I, IV, p. 291. ‖ *Adj.* Papier réactif.

— ETYM. Voy. RÉAGIR.

RÉACTION (ré-ak-ksion; on voit, de quatre syllabes), s. f. ‖ 1° Terme de physique. Action opposée à une autre; résistance active à un effort quelconque. C'est par réaction que le corps élastique comprimé retombait à la hauteur d'où il est tombé, et qu'un corps choqué frappe un autre corps avec le même intensité qu'il a été frappé lui-même. Il faut faire attention à ce principe certain, que la réaction est égale à la résistance que trouve l'action, ou qu'un corps qui en choque un autre, souffre dans ses parties la même compression qu'il produit dans l'autre, MALEBR. *Rech. Lois des mouv.* part. 2. C'est une loi générale de la nature, que la réaction

Digitized by Google

est égale et contraire à l'action, LAPLACE, *Expos.* IV. 1, ‖ 2° Effort qui est suscité, en retour, par une action. Dans les mouvements physiques, l'action est toujours suivie d'une réaction, MONTESQ. *Espr.* V, 1. L'action de ce feu [le feu central] est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, BUFF. *Hist. nat. Prem. Discr. Œuv.* I, 11, p. 393. ‖ Fig. C'est une des réactions de le justice universelle qui gouverne le monde, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ 3° Terme d'équitation. La seconde jambe du cavalier forte que le cheval en action fait éprouver ou cavalier qui la monte. Réactions douces. Réactions dures. ‖ 4° Terme de chimie. La manifestation des caractères contraires d'un corps, provoquée par l'action d'un autre corps. ‖ Phénomènes entre des corps agissant les uns sur les autres. Les réactions générales qui ont lieu entre les métaux et les acides, FOURCROY, *Chim.* I, 1, p. cx. ‖ 5° En physiologie et en pathologie, l'action organique qui tend à ramener l'équilibre de l'agent morbifique par lequel elle a été occasionnée. ‖ Quelquefois aussi l'action par laquelle un organe irrité détermine l'activité normale ou morbide d'un autre organe qui était alors irrité sympathiquement. ‖ 6° En science sociale, action contraire suscitée par une action antécédente. Il en est [des parties d'un État] comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres, MONTESQ. *Rom.* IX. Il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle, J. J. ROUSS. *Paix perp.* Fig. Il se dit de l'action par laquelle l'art parti opprimé qui devient le plus fort. Il Par particulièrement, le parti conservateur considéré comme s'opposant à l'action de la révolution. Après la chute de Robespierre, la réaction royaliste fut très-violente dans le midi de la France.

— ÉTYM. *Ré...*, et *action*.

† RÉACTIONNAIRE (ré-a-kcio-nè-r'), *adj.* Néologisme. Qui coopère à la contre-action l'action de la révolution. Pouvoir réactionnaire. ‖ Substantivement. Les réactionnaires de l'an 111 désolèrent le midi de la France.

† RÉACTIONNEL, ELLE (ré-a-kcio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à une réaction organique. Le pouvoir réactionnel d'un organe contre une action morbifique.

† RÉACTIONNER (ré-a-kcio-né), *v. a.* ‖ 1° Actionner de nouveau. On l'avait actionné le mois dernier; on l'a réactionné ce mois-ci. ‖ 2° *V. n.* Terme de bourse. Remettre dans la bourse. Les cours ont été bons au début; ils ont un peu réactionné par la pression des vendeurs à découvert, MONNET, journal le *Libertè*, 17 déc. 1857.

† RÉADMISSION (ré-ad-mi-sion), *s. f.* Nouvelle admission.

† RÉAFFIRMER (ré-a-fir-mé), *v. a.* Affirmer de nouveau. Cette chose avait été affirmée par lui, et il vient de le réaffirmer, LEGOARANT.

† RÉAGGLUTINER (ré-a-glu-ti-né), *v. a.* Agglutiner de nouveau.

— HIST. XVIe S. On fera des incisions assez profondes, à fin que la dite peau se reaggluline mieux, PARÉ, VI, 13.

RÉAGGRAVE (ré-a-ggra-v'), *s. m.* Dernier mobilier publié après trois monitoires et l'aggrave. A l'aggrave qui, outre la privation des biens spirituels, interdit l'église des choses publiques, le réaggrave ajoute la privation de la société même dans le boire et le manger. Tous ces réaggraves qui ont été jetés et publiés dans toutes les paroisses de Paris, GUY PATIN, *Lett.* I, II, p. 466.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie le fait du masculin, ainsi que Gui Patin; mais c'est une anomalie sans raison, aggrave étant du féminin.

— HIST. XVIe S. Par lesquels voulons et commettons estre notifiées et chacun de nous avec ce la solennelle excommunication, d'aggravances et reggravances, MONSTRELET, I, 218.

RÉAGGRAVÉ, VÉE (ré-a-ggra-vé, vée), part. passé de réaggraver. On l'a déclaré réaggravé.

RÉAGGRAVER (ré-a-ggra-vé), *v. a.* Declarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. Il était public dans Rome que les Espagnols pressaient le pape de réaggraver ses excommunications contre le roi de France, ARQUET, *Légat*, III, 216.

— HIST. XVIe S. Luy et tous ses adherants et fauteurs excommuniez, aggravés, reaggravés, puis bannis, *Sat. Ménip.* p. 16.

— ÉTYM. *Ré...*, et *aggraver*.

RÉAGIR (ré-a-jir), *v. n.* ‖ 1° Exercer la réaction, opposer à une action une action contraire sur un autre corps dont l'action a été exagérée. Tout est en mouvement, tout agit, et tout réagit dans la nature, VOLT. *Prince. d'acr. i.* On sait que l'action du feu se fait en tout sens; rien ne pourrait donc pas s'exercer en haut avec une force capable de lancer de grosses pierres à une demi-lieue en hauteur, sans réagir avec la même force en bas et vers les côtés, BUFF. *Théorie de la terre, preuves*, art. 1, *De la formation des planètes*. ‖ 2° Fig. Réagir contre, lutter contre. Il a fallu contre le chagrin qui me naquit de l'accabler. Les partis réagissent ordinairement les uns contre les autres, *Dict. de l'Académie*. Il s'isolonnait de tout pour accabler par le chagrin; réagissez. ‖ 3° Dans un autre sens, agir en retour, avec la préposition *sur*. Les objets agissent sur l'animal par le moyen des sens, et l'animal réagit sur les objets par ses mouvements extérieurs; en général, l'action est la cause, et la réaction est l'effet, BUFF. *Disc. nat. anim. Œuv.* I, v, p. 348. L'air, différemment modifié par des impressions plus ou moins fortes, réagit à son tour sur le genre nerveux, y contractent les ébranlements..... sonner, *Condamné*, III, nat. 1, 4. Quand cet âge où les affections de l'esprit et celles de l'âme ont une communication si soudaine, où la pensée et le sentiment agissent et réagissent l'un sur l'autre avec tant de rapidité, MARMONTEL, *Mém.* I. Les idées philosophiques, venues d'abord d'Angleterre en France, réagissaient alors sur l'Angleterre, VILLEMAIN, *Littér. fr. XVIIIe siècle*, 3e part. 3e leçon. ‖ 4° Terme de chimie. Se dit de la réaction que les corps en se combinant exercent les uns sur les autres. Quand on fait réagir deux corps l'un sur l'autre pour déterminer une combinaison, toutes les parties constituantes concourent en même temps à l'effet général, RECQUEREL, *Instit. Mém. sciences*, I, p. 373. ‖ Réagir acide, réagir alcalin, se dit d'une substance acide, qui en présence des réactifs, se montre acide, alcaline. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe S. Comme le feu en l'air agist, Aussi l'air sur l'eau reagist, Et l'eau agist en l'air et terre, Quant la force de feu veult esmouvoir guerre, *Nat. d'Alch. ctr.* 462.

— ÉTYM. Lat. *reagere*, de *re*, et *agere*, *agir*.

† RÉAGISSANT, ANTE (ré-a-ji-san, san-t'), *adj.* Qui a la propriété de réagir. La considération de la stabilité de l'équilibre du système de solidités moléculaires réagissantes les unes sur les autres par leurs forces attractives..... LAPLACE, *Exp. IV*, 17.

† RÉAGISSEUR. (ré-a-ji-seur), *s. m.* S'est dit pour réacteur. Ces trois réagisseurs, ces hommes qui font toujours trahi le peuple..... LAMENNAIS, *Pièces*, I, 204.

† RÉAIMANTER (ré-a-man-té), *v. a.* Aimanter une seconde fois. Ayant réaimanté l'aiguille avec soin, je tiens note de son angle d'inclinaison sur le cercle de la boussole; je renverse ensuite l'aiguille sans réaimanter, COULOMB, *Instit. mém. sciences*. I, IV, p. 481.

RÉAJOURNÉ, ÉE (ré-a-jour-né, née), *part. passé* de réajourner. Journée réajournée.

RÉAJOURNEMENT (ré-a-jour-ne-man), *s. m.* Terme de procédure. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (ré-a-jour-né), *v. a.* Terme de procédure. Ajourner de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Si tost qu'il est hors de son ennoine, il le doit fere assoir à son seigneur, si que il viegne là où il est fere réajourner s'il plest, BEAUM. II, 7.

— ÉTYM. *Ré.....*, et *ajourner*.

† RÉAL, ALE (ré-al, é-l'), *adj.* Unité seulement dans ces anciennes locutions : Galère réale, la principale des galères du roi. Le pavillon réal, le pavillon de la galère réale. Le médecin réal, le médecin de cette galère, etc. ‖ *S. f.* La réale, nom que l'on donnait, dans l'escadre des galères, à la galère destinée à porter le roi, les princes, l'amiral de France, ou leur absence, le général des galères; elle était plus grande que la patronne, plus grande elle-même que les galères ordinaires, JAL.

— ÉTYM. Angl. *royal*, voy. ce mot.

2. RÉAL (ré-al), *s. m.* ou RÉALE (ré-a'l'), *s. f.* Monnaie d'argent d'Espagne qui vaut un quart de franc. Pas un réal chez moi pour équiper ma bande et la conduire en plaine! C. DELAV. *la Fille du Cid*, I, 4. ‖ *Au plur.* Des réaux, pour réal; on des réales, pour réale.

— ÉTYM. Espagn. *real*, royal (voy. ce mot): monnaie royale.

RÉALGAR (ré-al-gar), *s. m.* Nom vulgaire du sulfure rouge d'arsenic. On emploie quelquefois le réalgar comme couleur; en Chine, on en fait des vases qui communiquent au vinaigre les propriétés purgatives, THÉNARD, *Traité de chimie*, I, I, p. 424, dans POUCHET. Le réalgar est composé, sur 0,25 de soufre, de 0,75 d'arsenic à l'état métallique, ALAMORGIANUM, *Traité de min.* I. II, p. 82, dans POUCHET. ‖ On a dit anciennement réalgal. Un met ensemble les portions d'arsenic qui se trouvent do même couleur; ils portent tous les noms de réalgal, rasgal, rasgal et calcar d'arsenic avec l'épithète de la couleur qu'ils ont, *Dict. des arts et mat. Mines*.

— HIST. XIVe S. Faire tortrielle de paste et fromage frit avec grant quantité de poudre de rasgal, et mettre en leur repaire [des rats] où ils n'aient que boire, *Ménagier*, II, 3. [Pierre Rue confesse que] Le roy de Navarre lui empoisonner moisie Seguin en coings ou en poires mouretes, test fayel, et mourut lédit Seguin dedans six jours après ou environ, et ne sut quelles furent les poisons, fors que il pense que ce fut par rasgal, *Chr. de St-Denis*, an 1377, dans LACURNE. ‖ XVIe S. De la meilleure et fleilleure pasture, De qui le nom n'appelle trop blanc, Qui n'est et verte et risgne somet, Sans me mouler je pren me nourriture, ROSE, 84.

— ÉTYM. Ital. *risigallo*; de l'espagn. *rejalgar*, qui vient de l'arabe *rahdj-algar*, poudre de caverne, ainsi dit d'après M. Doxy, auteur de cette étymologie, parce qu'on tirait cet arsenic des mines d'argent.

† RÉALISABLE (ré-a-li-za-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être réalisé. Fortune facilement réalisable.

RÉALISATION (ré-a-li-za-sion), *s. f.* ‖ 1° Action de réaliser. La réalisation de promesses. ‖ 2° La réalisation de sa fortune, l'action de vendre son bien et de le convertir en argent.

— HIST. XVIe S. En cas de quels y e hypothecque taisible, les realisations [reconnaissance du contrat par devant le seigneur à fin d'hypothèque et ratification], amortissements, et saisines [droits dus par aucunes coutumes ne sont point requises, LOYSEL, 466.

— ÉTYM. *Réaliser*.

RÉALISÉ, ÉE (ré-a-li-zé, zée), part. passé de réaliser. Rendu réel. On croit voir l'Atlantide du chancelier Bacon réalisée, le songe d'un savant réalisé, FONTEN. *Marvigil*.

RÉALISER (ré-a-li-zé), *v. a.* ‖ 1° Rendre réel. Vous lui avez facilité les moyens de cette connaissance [des hommes], en réalisant, dans plusieurs parties étoilées, des caractères marqués en bien et en mal, BOSC. *Polit.* X, IV, 1. On a réalisé sur le marbre toutes les images, toutes les couleurs de toutes les parties du corps humain, BUFF. *Hist. nat. Hom.* I, IV, p. 321. Plotin s'angagnait à s'y renfermer avec ses amis [dans une espèce de philosophat], et à y réaliser la république de cette philosophe [Platon], BOSC. *Opin. des anc. phil. Eclectisme*. L'aspect des lieux rapproche les temps, réalise les fictions, et donne du mouvement aux objets les plus insensibles, NARRIEL. *Anach.* ch. 53. Il était réservé au christianisme de réaliser ces images de vertus que révèlent les sages de Rome et d'Athènes, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 3. ‖ 2° Terme de philosophie. Considérer comme réels les êtres abstraits. La plupart philosophie péripatéticienne qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques..... BOSC. *Lett. sur les sourds-muets*. II. [Descartes] réalise, comme les anciens, de purs abstractions, VINARD, *Etudes du 2e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 278. Les philosophes ont été de tout temps sujets à réaliser leurs abstractions, c'est-à-dire à supposer, sans fondement, que les choses ressemblent exactement aux idées qu'ils s'en font, CONDIL. *Art de rais.* II, I. ‖ 3° Réaliser sa fortune, se, absolument, réaliser, convertir sa fortune en argent comptant. Chénier n'aimait pas Real, et saisissait avec plaisir l'occasion de lancer un trait mordant contre ces manières de la liberté, si vite embauchés au pouvoir : Que veut-il? dit-il en me frappant l'épaule, Réal réalise, ne manque pas, *Souvenirs de la Révolution*, 1861, I, p. 288. ‖ Vers 1710, réaliser a pris le sens de transformer en argent, parce que ceux qui exerçaient la charge de fermiers, les percepteurs en effets réels, terres, maisons, espèces, etc. Bientôt après, tout le monde se vit pauvre, excepté ceux qui avaient réalisé; c'était un terme nouveau introduit dans la langue par ce système [spéculations de Law], VOLT. *Hist. part.* LXI. ‖ 4° Terme de palais. Réaliser des offres, les faire à deniers découverts. ‖ Terme de commerce. Réaliser un contrat, le reconnaître devant le seigneur duquel on tient l'héritage, pour acquérir un droit réel. ‖ 5° Se réaliser, *v. réfl.* Devenir réel. Puisse ma prédiction ne pas se réaliser!

— SYN. RÉALISER, EFFECTUER. Réaliser, c'est ren-

Digitized by Google

dre réel, donner la réalité; effectuer, c'est rendre effectif, donner l'effet. || *y a donc entre ces deux mots la différence qui est entre quelque chose d'existant et quelque chose d'agissant.*

— HIST. XVIe. Rentes foncières, et réalisées ou rentes filent la reconnaissance à été faite par devant le seigneur, ou le contrat rendu réel, à fin d'hypothèque et de nantissement]. LOYSEL, 918.

— ETYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

† **RÉALISME** (ré-a-lis-m'), s. m. || 1° Terme de philosophie scolastique. Système, secte des réalistes. || Doctrine qui suppose que nos connaissances le monde extérieur comme une réalité objective, par opposition à la doctrine de Berkeley, qui déclare qu'en rien nous ne connaissons que nos impressions. || 2° Philosophie. Le réalisme d'art et de littérature, attachement à la reproduction de la nature sans idéal. Le réalisme dans la poésie, dans la peinture.

— ETYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

RÉALISTE (ré-a-list'), s. m. || 1° Terme de philosophie. Philosophe qui regarde les idées abstraites comme des êtres réels. Les réalistes et les nominaux se sont partagé l'école durant le moyen âge. || *Adj.* La doctrine réaliste. || 3° Terme de littérature et de beaux-arts Partisan du réalisme. Les réalistes. || *Adj.* Ecole réaliste. Peintre réaliste.

RÉALITÉ (ré-a-li-té), s. f. || 1° Existence réelle, caractère réel, chose réelle. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des monstres, au prix de la réalité des choses. PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Tous ces passages ensemble (des psaumes et des prophètes) ne pouvant être dits de la réalité, sous peuvent être dits de la figure; donc ils ne sont pas dits de la réalité, mais de la figure. BB. SS. XVI, 6. Dans les lois, il faut raisonner de la réalité à la réalité, et non pas de la réalité à la figure, ou de la figure à la réalité, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 19. Monsieur : Une maîtresse est-elle et qui n'est jamais vu? — Damis : Oui, je l'aimais avec autant de volupté Que le vulgaire en trouve à la réalité. PIRON, *Métrom.* II, 8. || La réalité du corps du Jésus-Christ dans l'eucharistie, la présence réelle. Ils prétendaient de Tarente, calviniste et par conséquent ne croyant pas à la présence réelle] me fait valoir les siennes [dévotions], où elle fait plus de pâmes et de ravissements que nous n'en faisons pour notre réalité. REV. 18 août 1880. La réalité, qui nous est commune avec les lutbériens, nous. *Ibid.*, 4 sept. 30. || 2° Il se dit au pluriel. Après m'avoir fait sentir tous les plaisirs de l'espérance songez à me donner des réalités, BEAUMARCHAIS, *Mère Coupable*, 3e acte, 4e sc. Quand même les douces erreurs et les songes sur lesquels votre esprit s'endort deviendraient un jour des réalités, MME. *Petit carême, Drapeau*. Ils sont donné à ce qui n'est pas les réalités de ce qui existe, CONDL. *Art de penser*, I, 2. || Par opposition à objet peint. Elle [une prude] fait des tableaux couvrir les nudités, MME. ROLAND, l'amour pour les réalités, SOU. *Mém.* II, 2. || Par opposition à promesse. Et je ne croirai rien que vous n'ayez, madame, Par des réalités mis mon âme en flamme, IB. *Tart.* IV, 1. || 3° Absolument, au singulier, les choses telles qu'elles sont, sans illusion ni poésie. Malheur à qui du fond de l'exil de la vie Entendit ces concerts d'un monde qu'il ne voit pas, nectar idéal dût qu'elle a goûté, La nature répugne à la réalité. LAMART. *Médit.* I, 2. L'un, comme Lafcadio et comme Méringes, l'autre, comme un plomb brûlant sur la réalité, A. DE MUSSET, *La coupe et les lèvres, Dedicace*. || 4° En réalité, *loc. adv.* Réellement. Heureux en apparence, il ne l'est pas en réalité.

— HIST. XVIe s. En dons n'i a ordre, raison, mesure; On pille l'un par grant cruauté, Pour enrichir, contre realité, Un sot ou fou; n'est-ce pas grand injure? *Les Triomphes de la noble dame*, P 60, dans LACURNE. Obligation pour une ou plusieurs personnes et de tous ses biens meubles et immeubles, passée aussy par devant le luy, n'induit nulle hypotheque ne realité, *Roupe coust. gener.* I, p. 814.

— ETYM. Lat. *realis* (voy. RÉEL).

† **RÉALIGUER** (re-a-li-gé'), v. a. Allégner de nouveau.

HIST. XVIe S. Son eschole [de Sénèque] me despleit de realleguer toujours de nouveau les arguments communs, MONT IV, 88.

† **RÉAMARRER** (re-a-ma-ré'), v. a. Amarrer de nouveau. || *V. refl.* Se réamarrer, amarrer de nouveau un navire. L'approche de la nuit nous forçait à nous réamarrer, lorsqu'à cinq heures et demie il se leva une brise du fond du port, BOUGAINVILLE. *Voy.* I, II, p. 219, dans POUGENS.

† **RÉAMONCKLER** (ré-a-mon-se-lé), v. a. Amoncéler de nouveau.

HIST. XVIe S. Le matin venu, les gerbes seront reamoncellées comme devant, de peur que le soleil ne les pourre, O. DE SERRES, 178.

† **RÉANIMER** (ré-a-ni-mé), v. a. Animer de nouveau. || Terres réanimées, terres sèches que le salpêtrier arrose pour que le salpêtre s'y reproduise.

— HIST. XVIe S. Si Dieu doit croyre à Pythagore, Qui les cors fait reanimar..... OL BELLAY, III, 29, recto.

† **RÉAPPARAÎTRE** (ré-a-pa-ré-tr'), v. n. Apparaître de nouveau. Si l'on me demande comment il se fait que ces courbes paraboliques apparaissent ou réapparaissent après les cascades dans lesquelles le glacier a été *crevasse* et déchiré, CH. MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, I, 91, 490.

— HIST. XVIe S. Les archers qui estoient haut es estages [des beffrois] rapparoient dessous tous les mars et trauoient trop rapidement, FROISS. I, 1, 97.

RÉAPPARITION (ré-a-pa-ri-sion; en vers, de six syllabes), s. f. Action d'apparaître de nouveau. La réapparition de symphônes alternants. || Particulièrement, en astronomie, vue d'un astre qui commence à reparaître. Dominique Cassini conçut que ces phénomènes de la réapparition et de l'apparition des satellites [de Jupiter] dans leurs éclipses, ces signaux presque instantanés, partout aperçus, étaient les plus propres à donner les longitudes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 928. Quelquefois, dans l'intervalle de sa disparition le soir à sa réapparition le matin, on voit la planète [Mercure] se rejoindre sur le disque du soleil sous la forme d'une tache noire qui decrit la corde de ce disque, LAPLACE, *Expos.* I, 5.

— ETYM. *Ré...* et *apparition*.

RÉAPPEL (ré-a-pèl), s. m. Second appel.

† **RÉAPPELANT** (ré-a-pe-lan), s. m. Terme de jurisprudence. Celui qui a interjeté deux fois appel, qui a renouvelé son appel. Ses enthousiastes s'imaginent qu'un diacre nommé Pâris, frère d'un conseiller au parlement appelant et réappelant, entend dans le cimetière de Saint-Médard, avant fait des miracles, VOLT. *Louis XIV*, 37.

RÉAPPELÉ, ÉE (ré-a-pe-lé, lée), part. passé.

RÉAPPELER (ré-a-pe-lé), v. a. || 1° Recommencer l'appel. || 2° Faire un nouvel appel devant une juridiction. Roma éclatait en reproches; on se consumait en réappelant; on appelait, on réappelait, VOLT. *Louis XIV*, 37.

† **RÉAPLANIR** (ré-a-ple-nir), v. a. Aplanir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Le restant sera comblé de la meilleure terre, dont le superficie du champ sera reaplanie, A. DE SERRES, 178.

RÉAPPOSÉ, ÉE (ré-a-pô-zé, zée), part. passé.

RÉAPPOSER (ré-a-pô-zé), v. a. Apposer de nouveau. Il faut réapposer les scellés.

RÉAPPOSITION (ré-a-pô-zi-sion), s. f. Action de réapposer. Au fur et à mesure que les tableaux auront été ramenés à un état sain, leur réemballage et la réapposition des cadres constatés au procès-verbal, *Circul. des contrib. indir.* 26 sept. 1890, n° 31.

† **RÉAPPRÉCIATION** (ré-a-pré-sia-sion), s. f. Action d'apprécier quelque chose de nouveau. Imposition foncière de Provence, et domaniale sur les blés et autres marchandises et denrées sujettes à icelle, entérées en la ville et banlieue d'Arles, avec double réappréciation et augmentation desdits droits sur les marchandises contenues au tarif arrêté en conseil, le troisième octobre 1709, *Arrêt du Conseil*, 29 juin 1696.

— HIST. XVIe S. Une juste reappreciation de tous les tarifs, SULLY, *Mém.* I, V, p. 118.

† **RÉAPPRÉCIER** (ré-a-pré-sié), v. a. Apprécier de nouveau. Les lois des Germains apprécièrent en argent les satisfactions pour les torts que l'on avait faits et pour les peines des crimes; de sorte, comme il y avait très-peu d'argent dans le pays, elles réapprécièrent l'argent en denrées et en bétail, MONTESQ. *Espr.* XXII, 7.

† **RÉARMEMENT** (ré-ar-me-man), s. m. Nouvel armement.

† **RÉARMER** (ré-ar-mé), v. a. || 1° Terme de marine. Armer un vaisseau désarmé pour réparation. || 2° Fig. Munir de ce qui est comparé à une arme. La Directoire venait d'être réduit, par toute la puissance révolutionnaire, THIERS, dans LEGOARANT.

— HIST. XVIe S. Fut le seigneur de Soy rearmé de son grand pardebrias, OL. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 109, dans LACURNE.

RÉASSIGNATION (ré-a-si-gna-sion), s. f. || 1° Seconde assignation devant un juge. || 2° Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui qui avait été d'abord affecté au payement d'une somme.

RÉASSIGNÉ, ÉE (ré-a-si-gné, gnée), part. passé.

RÉASSIGNER (ré-a-si-gné), v. a. || 1° Assigner de nouveau. || 2° Assigner sur un autre fonds.

† **RÉASSURANCE** (ré-a-su-ran-s'), s. f. Terme d'administration. Nouvelle assurance, contrat qui intervient quand l'assureur se fait assurer à lui-même les risques dont il s'est chargé. Les primes des réassurances pourront être moindres ou plus fortes que celles des assurances, *Ordonn.* août 1681. || Compagnie de réassurance, société formée pour recevoir le trop-plein des compagnies d'assurance, et qui, n'étant jamais en rapport direct avec les assurés, ne traite qu'avec ces compagnies.

† **RÉASSURER** (ré-a-su-ré), v. a. Faire une réassurance. Défendons de faire assurer ou réassurer des effets au delà de leur valeur, par nous ou plusieurs prêtes, *Ordonn.* août 1681.

† **REASSEURER** (ré-a-su-reur), s. m. Celui qui fait une réassurance.

† **RÉATTAQUER** (ré-a-ta-ké), v. a. Attaquer de nouveau. Nous ne sortîmes des cachots... que pour les réattaquer judicieusement, BARBIER, *Prières*, I, 93.

RÉATTELÉ, ÉE (ré-a-te-lé, lée), part. passé.

RÉATTELER (ré-a-te-lé), v. a. Atteler de nouveau.

RÉATU (IN) (in'-ré-a-tu), loc. adv. Être in reatu, être en état de prévention, d'accusation. Ce qui [donner commission contre moi], ajouta le premier président, sera d'une grande utilité en décrédítant le conducteur par une procédure qui le mettra in reatu, RETZ, III, 182.

— ETYM. Lat. in, en, et *reatus*, accusation.

† **RÉAUGMENTER** (ré-ô-gman-té), v. a. Augmenter de nouveau

— ETYM. *Ré...*, et *augmenter* ; Berry, *rangmenter*, *rapmenter*.

† **RÉAUMURIACÉES** (ré-ô-mu-ri-a-sée), s. m. pl. Famille de plantes séparées des floridées, ainsi dite de Réaumur, naturaliste Réaumur.

† **RÉAUNER** (ré-ô-né), v. a. Auner de nouveau. ..... Seront portées à la halle, pour être..... lesdites cinq pièces de pochinats y être aunées et jetées à l'eau, et icelles, achetées, réaunées et rapportées en ce bureau..... *Arrêt du Conseil*, 30 août 1781.

† **RÉAUX** (ré-ô), s. m. pl. Synonyme de realistes, n° 1. Quelques-uns [ont dit qu'on avait du nominaux des réaux ou des nominaux? VOLT. *Phil. ignor.* 46.

— ETYM. *Réal* pour *réel* (voy. RÉEL).

† **RÉBAGUEDER** (ré-ba-ghe-dé), v. a. Baguedeonner de nouveau. || Fig. Je croyais qu'on allait faire du grand et du neuf, Même étendre un peu les bornes de la quatre-vingt-neuf; Mais point; on rebadigeonne Un intime noircit Chanson, reprends la couronne. — Messieurs, grand merci, BÉRANG. *Retour de la chanson*.

† **RÉBAIGNER** (re-bè-gné), v. a. Baigner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reis toujours en mai rebaigné De la rosée qui dous glisse, Et jamais jum ne la fatisse, SONN. 240.

† **RÉBAILLER** (re-ba-lle, ll mouillées), v. a. Terme vieilli. Bailler de nouveau. Ne m'oste-je être sage et me reasourenir D'avoir vu la lumière aux aveugles rendue, Robailler aux muets la parole perdue, Et encore dans les corps les âmes revenir? MAIR. I, 4.

— HIST. XVIe S. S'il avoit acete [acheté] le village sur lui il avoit droit douner denuers de cens, et il a rebaillié à douze deniers de cens, BEAUM. XLVII, 5, 2 XVIe s. Ces deux vers-là [un distique de Martial] furent traduits en ces deux-ci [qui ont pareillement la forme l'un d'hexamètre, l'autre de pentamètre] : Aube, rebaille le jour, pourquoy nostr' aise retiens-tu? Donne nous le jour, aube, rebaille le jour. M. EST. *Précell.* édit. PERGEAR, p. 49.

† **RÉBAISER** (re-bè-zé), v. a. || 1° Baiser de nouveau. Seul dans un coin, pensif, il sait à son aise, Il le tourne [un portrait] et retourne, il l'baise et rebaise, *Donat, Femme par amour*, II, 5. || 2° Terme de monnaie. Ajuster les carreaux pour en rendre le poids exact. La première opération se nomme les approches, ensuite on les relaise.

— HIST. XVIe S. Il le commence à rebaiser at dit, en cela faisant : M'amie, il qui est bien besoin bouche ? LOUIS XI, *Nouv. ELIX.* || XVIIe S. Je ne cesse, chevaux, pour mon mal apaiser, De vous voir et toucher, baiser et rebaiser, *SONN.* 241.

— ETYM. *Re...*, et *baiser*; bourg. *reboisé*.

REBAISSÉ, ÉE (re-bè-sé, sée), part. passé.

REBAISSER (re-bè-sé), v. a. Baisser de nouveau. Il veut s'étouffer dans mon carrosse, de peur que je ne m'enrhume ; je baisse la glace, il la lève, et moi je la rebaisse, Mme RECAMIER, *Mém.* I, 9, 334, dans POUGENS.

† **RÉBALADE** (ré-ba-la-d'), s. f. Espèce de chasse

Digitized by Google

dirigée contre les oiseaux d'eau, et qui se fait ordinairement de nuit.

† **REBALER (SE)** (ré-ba-lé), *v. réfl.* S'avancer vers les oiseaux d'eau pour la chasse à la rébalade.

† **REBALEUR** (ré-ba-leur), *s. m.* Celui qui fait la chasse à la rébalade.

REBANDÉ, ÉE (re-ban-dé, dée), *part. passé.* Bandé.

REBANDER (re-ban-dé), v. a. ‖ 1° Mettre de nouveau un bandage. Il leva l'appareil et rebanda la plaie. ‖ 2° Terme de marine. Mettre un navire à l'autre bande lorsqu'il est sous voiles au plus près, ou le faire virer de bord. ‖ 3° Tendre de nouveau, en parlant d'un arc, d'un ressort.

— HIST. XVIe s. Amour, quand tant renommer La Veous qui me fait naître,....Se fist oister son landeau Pour mieux voir si parfait ouvrage : Alors vay la tant darder, Et navré de ses propres traits : Sous, dis-tit, qu'on me rebanda, DESPORTES, *Cléonice*, XXIIV, *chanson*. Il convient desbiler la partie.... puis la mettre medicrement.... PARÉ, III, 8.

† **REBANNIR** (re-ba-nir), v. a. Bannir de nouveau. Au nom du roi, par mes cris, j'ai rebanni les prostituées, REGNARD, *Fentre*.

— HIST. XVIe S. Rebannir, COTGRAVE.

† **REBANQUETER** (re-ban-ke-té), v. n. Banqueter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Seoir veillier, avoir aux dez recours, Rebanqueter, c'est la vie des cours, Le jour de-nuit.... le nuict, *Porites* mss I. 3.

REBAPTISANTS (re-ba-ti-zan), *s. m. pl.* Hérétiques des premiers siècles qui rebaptisaient.

† **REBAPTISER** (re-ba-ti-zé-ser), *v. n.* Synonyme de rebaptiser. On n'a point traité parfaitement de la Trinité avant les clameurs des ariens, ni de la pénitence avant que les novatiens s'efforcassent contre, ni de l'efficace du baptême avant nos rebaptisateurs, BOSS. 17e *instruct. pastor.* 34 (citation du saint Augustin). ‖ Il se dit aussi de sectes chrétiennes modernes. Les anabaptistes. Après tout, comment ces nouveaux rebaptisateurs [les frères de Bohême] ou se feront-ils rebaptiser eux-mêmes? BOSS. *Var.* XI, 70.

‖ **REBAPTISATION** (re-ba-ti-za-sion), *s. f.* Action de rebaptiser. La dispute de la rebaptisation a commencé sous le pape saint Etienne, vers l'an XIV. Auxilius ajoute que les réordinations sont un crime semblable aux rebaptisations, REN. I, 9, 90.

REBAPTISÉ, ÉE (re-ba-ti-zé), *part. passé.*

REBAPTISER (re-ba-ti-zé), v. a. Baptiser de nouveau. On sait assez que l'E lise romaine n'a jamais rebaptisé ceux qui avaient été baptisés par quelque fût au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, BOSS. *Var.* XI, 176. Après que la question du baptême des hérétiques avait été si bien éclaircie, ils [les frères de Bohême] furent si ignorants qu'ils rebaptisèrent tous ceux qui venaient à eux des autres Eglises, IB. 184. Vous auriez voulu que la grande dispute élevée dans la religion prétendue réformée eût été rebaptiser dans Sainte-Sophie; rebaptisez, dites-vous? oh! monsieur, l'Eglise grecque ne rebaptise point; elle regarde comme très-bon et très-authentique tout baptême administré dans les autres communions chrétiennes, *Catherine II à Voltaire*, 7 janv. 1774.

— HIST. XIIIe S. Pour ce prophète que [l'Antéchrist] fera briu, Orguel rebaptisie [change], Face devenir Pité et franchise, *Ms. de poésies franç. avant* 1300, t. III, p. 1276, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Ils allegeoient saint Paul avoir rebaptisé ceux qui avoient une fois esté baptisez du baptesme de saint Jean, CALV. *Institut.* 1560. C'est un discours auquel il [la Bolie] donne le nom *la Servitude volontaire*; mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé en autre terme : *le Contr'un*, MONT. II, 15.

REBARBATIF, IVE (ré-bar-ba-tif, ti-v'), *adj.* Rude, repoussant comme un visage à barbe hérissée. Mais le vilain rebarbatif [Caron], plus qu'aucun satellier des nôtres, Pousse les uns, frappe les autres, Et ne passe que qui lui plaît, SCARRON, Virg. VI. J'ai par complaisance, Pour plaire à la société, été faitre et vif, Et, pour plaire à l'athée, été rebarbatif, POTTER, *Désil.*, I, 12. Le maître du lieu, vieux Turc à la mine rébarbative, était assis dans un grenier, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. ‖ Fig. Voilà les mots qui sont trop rébarbatifs; cette logique-là ne me convient point, MOL. *Bourg gent.* II, 6.

— REM. Ne dites pas rébarbatif, qui est un barbarisme, bien qu'on le trouve dans la Fontaine : Il antre: ah! que sa barbe est rébarbatrice! *Florent*, I, 5.

— HIST. XVIe S. Je vois ces vilains trop volontiers qui s'appuyesot sor ces creneaux.... vees les; ils sont plus rebarbatifs que singes qui mangent pesots et enfans leur revalent tolir [enlever], PROISS. II, 19, 38e XVIe S. Martius, avec un ton de voix forte et un visage rebarbatif, montra une assurance approchante du mespris et de contenancement, AMYOT, *Coriol.* 26. Si le minous du médicin chagrin, letirique, rebarbatif, catoman, mal plaisant, mal content, severe, rechigné, contriste le malade, BAB. IV, *Epître au cardinal de Chastillon*. La boisse à part le nombre de leurs pilulles (des médecins) ....etreste grimace rebarbatifve et prudente de leur port et contenance, MONT. III, 312.

— ETYM. Dérivé de *rebarbe*, qui se disait au XVIe siècle avec un sens analogue, et qui, formé de *re* et *barbe*, signifie : qui oppose barbe à barbe.

† **REBARBE** (re-bar-b'), *s. f.* Dans les fromageries de Roquefort, raclure du fromage donnée au fait des pains cylindriques pour la consommation locale ; rebarbe rouge, produit d'un second graissage, ainsi dit à cause de sa couleur.

† **REBARDER** (re-bar-dé), *v. a.* Terme de jardinage. Tirer d'une planche un peu de terre, pour remettre dans le milieu. Tous les arrondements et de la plate.

† **REBASSINER** (re-ba-si-né), *v. a.* Bassiner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Pour remouveller la chaleur du lict, en le rebassinant souventefois, afin de tenir la semence [les vers à soie] également chaude, O. DE SERRES, 478.

† **REBAT** (re-ba), *s. m.* Terme de fauconnerie. Se dit de l'autour qu'on lance une seconde fois.

— HIST. XVIe S. Ilz [les Turcs] ne pugnes des soldars, Frappez menus des flames etherées.... Et du rebat [reflet] du soleil radiaus Une lumiere envoyront dens les yeulx, MICHEL, II, 6.

REBÂTI, IE (re-bâ-ti, tie), *part. passé* de rebâtir. Ce fut Hircan qui..., prit bamarie, l'éternelle annemie de Jérusalem, rebâtie aussi par Hérode et appelée Sebaste, *Trad. de Joseph. Machab.* 1.

REBÂTIR (re-bâ-tir), v. a. ‖ 1° Bâtir de nouveau. Elle [Sagire] avait été ruinée par Philippe, roi de Macédoine, et rebâtie, ensuite, à la prière d'Aristote, ROLLIN, *Hist. anc. liv.* XXVI, 1re part. v, 5. Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que la ville de Prusse [Berlin] a été rebâtie huit fois et mille maisons en Silésie ; la réponse est bien naturelle : Sire, on les avait donc détruites..... VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 1er *mai*. On ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau, IB. *Dict. phil. Polythéisme*, ‖ 2° *Fig.* Rebâtir, refaire, réédifier. Le chaos se rebâtissant rapidement. ‖ Fig. Se refaire, changer ce qu'on est. Que voulez-vous, monsieur? je ne puis pas me rebâtir moi-même, et tout ce que je puis faire, c'est de convenir de mon crime, BALZ. *Lett. à Bruxelles*, 42.

— HIST. XVIe S. Les murailles de la ville d'Athenes se rebastissoient de l'argent que Pharnabazes leur fournissoit, AMYOT, *Agés.* 37.

— ETYM. *Re...*, et *bâtir*, wallon, *ribeti*.

† **REBATTAGE** (re-ba-ta-j'), *s. m.* Action de rebattre. Il ferme d'artillerie. Opération qui a pour objet de polir la surface des boulets.

† **REBATTERIE** (re-ba-te-rie), *s. m.* Outil pour façonner l'ardoise.

† **REBATTEMENT** (re-ba-te-man), *s. m.* Terme de blason. Il se dit des différentes divisions extraordinaires de l'écu, où les figures sont disposées.

— ETYM. *Rebattre*.

† **REBATTOIR** (re-ba-toir), *s. m.* Instrument pour rebattre les carreaux.

REBATTRE (re-ba-tr'), v. a. ‖ Se coujuguo comme battre. ‖ 1° Battre de nouveau. On bat ensuite, et on le rebat sans cesse. Rebattez cet habit, il est encore plein de poussière. ‖ Fig. Il doit y avoir à Liuer et à Rouen, comme chez nous, un parquet au public, P. L. COUR. *Lett.* II, 4. ‖ Rebattre un metteau, en battre la laine après l'avoir ouvert, et le refaire. ‖ Rebattre un tonneau, en resserrer les cercles. ‖ Repiquer les meules d'un moulin. ‖ Rebattre une place, y diriger de nouveau le feu du canon. ‖ 2° Rebattre les cartes, les mêler une seconde fois. ‖ 3° Parcourir de nouveau. La cavalerie rebattit la plaine. ‖ Terme de chasse. Rebattre ses voies, en parlant du chien, revenir sur ses pas. ‖ Rebattre ses voies, se dit aussi du lièvre chassé. ‖ Les chiens courants rebattent, quand ils prennent le contre-pied en criant, comme s'ils allaient dans le droit. ‖ 4° Fig. et familièrement. Rebattre les oreilles, répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse. Il m'en a souvent rebattu les oreilles, BASNAGE, *Gramm.* 7. ‖ On dit dans le même sens : rebattre quelque chose. Je suis persuadé qu'il y a inconvénient dans les grandes affaires à rebattre la passé, si ce n'est pour mémoire, et simplement autant qu'il peut avoir rapport à l'avenir, BOLZ, *Mém.* I. III, liv. IV, p. 148, dans ROQUEFORT. Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre ; Je te rebats ce mot; car il faut tout un Hivre, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Faut-il tous les rebattre AUX oreilles cent fois, et crier comme quatre? MOL. *Tart.* V, 3. Vous me rebattez deux ou trois fois que je commence toujours mes lettres par vous demander où vous êtes, sév. *de 1'Hitrignan*, 14 juin 1687. Je me donnai tant de peine, qu'à force de lui rebattre la même chose, je parvins insensiblement à lui rendre mes leçons utiles, BASAGE, *Exter. Gonz.* 48. ‖ 5° Se rebattre, v. réfl. Se battre de nouveau.

— HIST. XVIe S. Tant de feux, tant d'esclairs, tant de playes et de morts, Rebastans la lonvi me sacrifia brisée, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, prière. Paquin M. l'admiral fit jettier des gardes plus grosses de mont aut passages, et rebattre les chaines plus nouvellement, LANOUE, 888. L'obscurité de la nuict et la violence des vagues qua la coste rompoit et rebatoit avec un grand bruict,... AMYOT, *Pyrrh.* 82. Une dague mousse at ayaot le trenchant rebatu, IB. *Artax.* 14. Le chasteau pris, les assiegez reconnurent leur perte, et mutinerent de coups de canon,... DAUB. *Hist.* I, 27. A un esprit si bud cile [que le mien].... fault rebattre et remettre, à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desprend, se descoust,... MONT. IV, 208.

— ETYM. *Re...*, et *battre*; wallon, *ribati*.

REBATTU, UE (re-ba-tu, tue), *part. passé* de rebattre. ‖ 1° Qui a été battu de nouveau. Battu et rebattu. ‖ Il se dit d'un chemin par où l'on passe beaucoup. Il faut prendre un sentier qui soit moins rebattu, ACADÉM., *Sat.* II ‖ 2° Avoir les oreilles rebattues d'une chose, être las de l'entendre répéter. Mais cette morale est celle quelque chose dont tout le monde n'oit les oreilles et étudie? MOL. *Tart. préface*. S'il [Ravaillac] n'avait jamais entendu justifier dans les conversations le crime de Jean Châtel, s'il n'avait pas vu les différentes relations des mauvais fanatiques de la Ligue, il n'eût jamais commis ce parricide, VOLT. *Henr. Diss. mort Henri IV*. ‖ On dit de même : être rebattu d'une chose, avoir l'esprit rebattu d'une chose. Il y avait longtemps qu'Alexandre avait l'esprit rebattu des plaintes de sa mère, VAUGEL. *C. Curt.* VI. Oui, si je n'étais rebattu des cris rebattu, Et qu'on te vît changer d'humeur at de méthode, MOL. *Amph.* I, 4. Je suis si rebattue de ces discours-là, que je n'en puis plus, SÉV. 18 juin 1677. ‖ 4° Répété à satiété. Ce discours rebattu Lasserait une austère et farouche vertu, CORN. *Ser. ius.* II, 3. S'il est un autre uvi, nommé rebattu, LA FONT. *Hurt.* Ces chimères [la dévote européenne et la paix perpétuelle] avaient été souvent rebattues par l'abbé de Saint-Pierre dans plusieurs de ses petits livres, VOLT. *Frag. sur l'histoire*, XVII.

REBAUDI, IE (re-bô-di, die), *part. passé*.

REBAUDIR (re-bô-dir), ‖ 1° *V. a.* Terme de chasse. Exciter les chiens par des caresses. ‖ 2° *V. n.* On dit que les chiens rebaudissent, lorsqu'ils lèvent la queue : ce qui fait juger qu'ils reconnaissent.

— HIST. XVIe S. Ilz retirent roustes vieut chian, haut pousser le jeune devant, et le rebaudissant des termes que j'ai dicts cy-dessus, CHARLES IX, *Chasse royale*, XXVII.

— ETYM. Voy. ESAUDIR, *rebaudir* étant, comme *ébaudir*, forme de bond.

REBEC (re-bè-k'), *s. m.* Instrument de musique de la famille du violon, tombé en désuétude : il était monté de trois cordes seulement. On a fait usage du rebec pendant tout le moyen âge, et il ne fut définitivement abandonné qu'au commencement du XVIIIe siècle. Me rendre.... Le ventre creux comme un rebec, MOL. *Ép.* III, 6. Il ressemble au rebec comme un rebec. La bourse, il ne l'a pas trop bien fermée ; de ce côté-là il est sec comme un rebec, et plus plat qu'une punaise, A. DE MONTLUC, *la Comédie des Prov.* (1618), I, 3.

— HIST. XVIe S. Un homme Tamabart jouoit d'une rebebe, DU CAMP, *rebeca*. ‖ XVIe S. Qui n'entend au son du rebec, COQUILLART, *le Blason des armes et des dames*. ‖ XVIIe S. Elle avait visaige de rebec, BAÏF, II, 2 (dit ainsi à cause des figures grotesques qu'on taillait sur les manches des rebecs).

— ETYM. Bourg. *rebey*; prov. *rebey*; espagn. *rabel*; port. *rabil*, *arrabil*, *rabeca*; ital. *ribeca*, *ribeba*; de l'arabe *rabeb*, espèce de violon à une ou à deux cordes.

† **REBELLATION** (re-bèl-la-sion), *s. f.* Action de se révolter.

— HIST. XVe S. Rebellations que les gens du duc de Monferrat avoient fait au roy de France, *Hist. de Loys 9 de Bourbon*, c. 243, dans LACURNE.

— ETYM. *Rebeller*.

Digitized by Google

REBELLE (re-bè-l'), *adj.* ‖ 1° Qui se soulève contre une autorité légitime. Vous ne deviendrez pas rebelle à sa puissance [de votre père], CORN. *Hor.* 1, 4. Ce fut inconstinent après la défaite de Cannes qu'elle [Rome] assiégea Syracuse et Capoue, l'une infidèle aux traités et l'autre rebelle, ROSS. *Hist. rom.* II. Il ne faut point s'étonner, s'ils [les Anglais, devenus hérétiques] perdirent le respect de la majesté et des lois, et s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres, tt. *Reine d'Anglet.* Le chancelier, surpris de la foudre mortelle [la bénédiction], Se dresse, et lève en vain une tête rebelle, BOIL. *Lutr.* V. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti [protestant]; de sorte que Henri IV, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon Louis XII, rebelle avant que de régner, VOLT. *Mœurs*, 171. Ces peuples [les Suisses, soulevés contre l'Autriche], que l'on regardait comme rebelles, parce qu'ils n'étaient pas encore les plus forts, tt. *Gouv. t.* 1, p. 51. ‖ Les esprits rebelles, les démons. ‖ 2° Par analogie, il se dit d'un soulèvement moral contre ce qui est comparé à une autorité. Rabais à ses désirs mon cœur ne fut rebelle, CORN. *Poly.* II, 1. Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans, À leurs lumeurs époux vos aïeules fidèles Aux vôtres, cœurs des galants furent toujours rebelles? BAR. *Sat.* V. Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours, Voulez-vous sans pitié, laisser finir vos jours? RAC. *Phèdre*, I, 3. Ne trouvent-ils pas des preuves... rebelles aux vérités qu'il leur annonçait, MASS. *Carême, Députés.* ‖ Rebelle à, avec un infinitif. Ne soyez pas rebelle à seconder mes vœux, CORN. *Le Ment.* V, 7. ‖ En style de dévotion, la chair est rebelle à l'esprit, les sens se révoltent contre l'âme. ‖ 3° Dans le style de la galanterie, on dit aussi que l'amour, qui ne répond pas à l'amour. Attale : La qualité de roi qui me rend digne d'elle... — Flaminius : Ne rendra pas son cœur à vos vœux moins rebelle, CORN. *Nicom.* IV, 5. Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage, RAC. *Phèdre*, V, 3. ‖ 4° Fig. Il se dit des choses qui n'obéissent pas, ne se laissent pas manier. Mais lorsque la négligée, elle [la rime] devient rebelle, Et pour la ratraper le sens court après elle, SOIL. *Art p.* II. ‖ Les poëls rebelles, des pinceaux plus adoucis par les leçons de la danse. Ma robe rend mes pieds rebelles; Un peu plus haut retrouvons-la, BÉRAN. *Education.* ‖ Difficile à guérir. Un ulcère rebelle. Dans les fièvres intermittentes rebelles, QUIN. *Mal. rhut.* I, 11, p. 348. ‖ Difficile à traiter. Un sujet rebelle à la poésie. ‖ Terme de médecine. Mêmes rebelles, dans tous qui résistent à l'action du feu. Les plus rebelles de toutes les mines de cuivre, les plus difficiles à extraire, les plus dispendieuses à traiter, BUFF. *Hist. nat.* V, p. 188. ‖ 5° *S. m.* et *f.* Un rebelle, une rebelle, celui, celle qui se révolte. Il revenait au fort quand une sentinelle Dans l'ombre de la nuit reconnaît le rebelle, MAIRET, *Hort d'Adrub.* III, 3. Cette seule vérité, entre tous mes sujets, Censure mes édits, attaque mes projets, ROTR. *Antig.* IV, 6. Il [charles Ier] a montré qu'il était peu permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître, SOIL. *Reine d'Angle.* Des rebelles ramenés par la douceur, ou réduits à l'obéissance par la force, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 1. Comment battre un huissier! mais voici la rebelle, RAC. *Plaid.* II, 8. Ces sentences [les malédictions] ont eu jusqu'à présent si peu de réputation d'utilité que la plupart de ceux qui s'y sont appliqués ont été des rebelles à l'autorité de leurs parents, PONTER. *Horlogerie.*

— HIST. XIIIe S. C'est à entendre quant il font tenir en lor terre l'establissement; car, s'il en sunt rebelle ou negligent, et il rois, par lor defaute, y met la main, il en put lever les issuetes, DU CANGE, XLIX, ‖ XIVe S. Et quand nous i venames, Dist li bien nous sáis; Tolue lui estoit leolle ville là, Et li estoit rebelle, ne vous mentirai pas, *Baud. de Sebl.* IX, 890. Or sont devenu Nimaye li prinche et li baron; Li rebelle bourgos s'escrient à haut ton : Ahi! sire Empereu..., IX, IV, 3018. ‖ XVIe S. Les marroniers [marniers] de ce faire furent tout rebelles, FROISS. II, II, 22. ‖ XVIIe S. Ne cachez pas un cœur dur et rebelle Sous tel beauté, MAROT, I, 302. Il s'en retourna contre les rebelles, AMYOT, *Péric.* 44. Chancre rebelle et malin, PARÉ, V, 58. Elle sçait, la rebelle ingratement hautaine, Si mon cœur, son esclave, est ferme à l'adorer, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamant.*

— ETYM. Lat. *rebellis*, de *re*, et *bellum*, guerre : qui recommence la guerre.

REBELLÉ, ÉE (re-bèl-lé, lée), *part. passé* de rebeller. Qui s'est révolté. Que le Tage et le Pô, contre toi rebellés, Te reprennent les biens que tu leur as volé! MAIRET, *Sophon.* V, 9.

† **REBELLEMENT** (re-bè-le-man), *s. m.* Action de se rebeller.

— HIST. XVIe S. Or vous parlerons du duc de Lancastre, qui estoit sur marches d'Escosse en ces jours que ces aventures arrivent et elles rebellemens du peuple en Angleterre, FROISS. II, II, 110.

REBELLER (SE) (re-bèl-lé), *v. réfl.* Devenir rebelle. *Je doin vous avertir, de servitur*, fidèle, Qu'on se favour déjà la ville se rebelle, CORN. *Poly.* III, 5. Tenez, monsieur, son petit cœur propette En secret de se rebeller, DANCOURT, *Enf. de Paris*, II, 14. Fig. Et faire avecque blâme Se rebeller mon âme Contre ma guérison, MALH. V, 32. Si contre cet arrêt le siècle se rebelle, à la postérité d'abord il en appelle, SOIL. *Art p.* III.

— REM. À propos des vers de Corneille, Voltaire remarque que se rebeller ne se dit plus, mais qu'il devrait se dire puisqu'on a rebelle et rébellion. Il se dit en effet, bien qu'un peu vieilli, et que se révolter prenne souvent sa place.

— HIST. XIIe S. Encontre lui reveleront li Saisne, *Ch. de Rol.* CCVI. ‖ XIIIe S. Pur quei as fait cunjurisun encuntre mei, si n'i fut Yzal, e pual il dunas a li spes Gotlath, pur rechatir encuntre mei? *Rois*, p. 81. Et quant il dut commencier la reverence de nostre ville de Bruges se rebelassent encontre nous..., TAILLIAS, *Recueil*, p. 247. ‖ XIVe S. En alant les frapoit et blessoit tellement, Que contre lui n'osoient revoler nullement ; Ains tous il plus hardis li disoit : Je me rent, *Guesc.* 14037. Il y ses. En toutes nos affections, pour ne nous inciter ne inquiéter ni murmurer ne rebeller, CALV. *Instit.* 667. La chair, si elle n'estoit en cette manière reprimée, s'escarmouscheroit

— HIST. XVe s. Et puis s'abaissa et se plongea son visage en l'eau, et commença à boire et à reboire, tant que il en valut pis, FROISS. III, IV, 20. || XVIe s. Saignons ce jeur icy, trompons nostre trepas; Peut estre que demain nous ne reboirons pas, GODA. 128. A toutes les fois que l'envie Te prendra de boire, reboy, IB. 325.

— ETYM. *Re...*, et *boire*; wallon, *ribeur*.

† REBOISEMENT (re-boi-ze-man), s. m. Action de reboiser.

† REBOISER (re-boi-zé), v. a. Planter en semer des arbres sur des terrains où ont déjà existé des forêts.

— ETYM. *Re...*, et *bois*.

† REBOND (re-bon), s. m. Saut que fait le balle quand elle a touché le terre, un mur. || Bond en arrière. On roit que [dans le choc longitudinal de deux barres élastiques] il y a un rebond, TREMARY, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 1109.

— HIST. XVIe s. Rebond, OUDIN, *dict.*

— ETYM. *Re...*, et *bond*.

REBONDI, IE (re-bon-di, die), *adj.* || 1° Terme familier. Arrondi par embonpoint, en parlant des parties charnues du corps. Il y avoit [dans l'antichambre du contrôleur général] des visages encore plus pleins, des ventres plus rebondis, des mines plus fières que mon monsieur ne nous fait voir, VOLT. *l'Il. sous 40 écus, audience.* || Il se dit aussi des personnes. La voilà, pour conclusion, Grasse, mallue et rebondie, LA PORT. *Fabl.* III, 17. Le petit homme rebondi ne fut qu'un saut, et court embrasser son ancien camarade, VOLT. *Jea.-not et Colin.* Buves, mes anges, buvez; que Mme d'Argental y revienne [ces eaux] aussi rebondie que s'elle de Bernis, IB. *Lett. d'Argental*, 20 juin 1740. || 2° Par analogie, il se dit de choses rendues. Ou sur la courbe rebondie D'un parcours généreux, GRESSET, *Ombres*. Je regardais ce rouleau d'argent qui était sur la table, il me paraissait si rebondi : quel dommage de le perdre! LABIT. *Pays. parv.*, PART. 1.

— HIST. XVIe s. Nous sommes legiers — Comme biches. — Rebondis comme belles miches, VILLON, *Ballen. et Rondp.* || XVIIe s. Tout potelé, grassouillet, rebondi, RONS. 130. Voyant ces nonnes fraisches, blanches, refaites, rebondies, DESPOR. *Contes*, LXIV.

— ETYM. *Rebondir*; ce qui est *rebondi* faisant *rebondir* la main qui presse.

REBONDIR (re-bon-dir), v. n. || 1° Faire un ou plusieurs bonds. La balle a rebondi. Le ballon, en rebondissant, s'abîme en abîme. Il tombe, il rebondit, il retombe .... LAMART. *Médit.* II, *la Chute du Rhin d'Lauffen*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° Se rebondir, v. réfl. Devenir rebondi. *Rebondi jamais au moins sur ma reconnaissance* (Alzire), est un vers faible et plat, s'il est seul .... mais ces vers [pour se rebondissant du voisinage des autres : Compte à jamais au moins sur me reconnaissance, Sur la foi, sur les vœux qui sont en ma puissance, etc.], VOLT. *Lett. Thiriot*, 16 mars 1738.

— REM. Rebondir est employé improprement dans les vers suivants pour désigner ce qui plie et se reibre. ....Comme le roseau, vain jouet de l'orage, Qui plie et rebondit sous la main des passants, Mon cœur revient à Dieu, plus docile et plus tendre, LAMART. *Méd.* II, 14.

— HIST. XIIIe s. E cume l'arche vint en Post, Il popies Deu dunc un merveillous cri, que tute la terre rebundi, *Rois*, p. 15. || XIIIe s. Dedans la meistre porte fu grant tabaterie, Et li Turc se rebondirent, sont empolu rebondis [repoussé], *Ch. d'Ant.* VI, 94. || XIVe s. Et au commencement doit l'en rebondir l'eaue sur la teste et le col de l'esperitif, à une verssette, pour le moullier, *Ménagier*, III, 3. || XVIe s. Contire une place creuse la voix de l'homme rebondit voulentiers et fait ung echo, PALSGR. p. 680.

— ETYM. *Re...*, et *bondir*.

† REBONDISSANT, ANTE (re-bon-di-san, sant'), *adj.* Qui rebondit. Pouls rebondissant.

REBONDISSEMENT (re-bon-dis-man), s. m. Action d'un corps qui rebondit. La réflexion de la lumière suit les mêmes lois que le rebondissement de tous les corps à ressort, *Nouv. Hist. nat. introd. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 313.

† REBONDONNER (re-bon-do-né), v. a. Mettre du nouveau un bondon. On agite le vin par le bondon avec un bâton fendu en quatre qu'on fait tourner en tous sens; on rebondonne le tonneau, et le vin est ordinairement parfaitement éclairci dans l'espace de vingt-quatre heures, *Dict. des arts et mét. Cabaretier*.

REBORD (re-bor; le d ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. || 1° Bord élevé et ordinairement ajouté, rapporté. Le rebord d'une table. Il y avait devant la chambre un rebord d'une coudée, SACI, *Bible, Ezéchiel*, XLI, 22. On de trente feuillets relolits peut-être à neuf, Paret, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf, SOL. *Sat.* IX. Saisie d'horreur, je tombai évanouie sur le rebord du fossé, OANLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 29, dans POUGENS. || 2° Bord replié, renforcé. Les rebords du manteau. L'oreille extérne présente un rebord. Ils [les pétrels] ont trois doigts unis par une membrane; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure, BUFF. *Oi.* I, 430. || 3° Bord en saillie. Le rebord d'une cheminée. Je cherchai dans le voisinage un abri.... le seul qui pût me convenir était un petit rebord en largeur au plus, formé par une saillant au-dessus du précipice, RAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 181, dans POUGENS. || 4° Terme de serrurier. Le côté du pêne d'une serrure où est percée l'ouverture du pêne.

— ETYM. *Re...*, et *bord*.

REBORDÉ, ÉE (re-bor-dé, dée), *part. passé*. Robe reborddée. || Oreilles reborddées, se dit d'un forme particulière de l'oreille externe, où le rebord est très-chargé.

REBORDER (re-bor-dé), v. a. Mettre un nouveau bord. Reborder une jupe.

† REBORNER (re-bor-ne), v. a. Borner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reborner, COTGRAVE.

REBOTTÉ, ÉE (re-bo-té, tée), *part. passé*.

REBOTTER (SE) (re-bo-té), v. réfl. Remettre ses bottes.

† REBOUCHAGE (re-bou-cha-j'), s. m. Terme de peinture en bâtiments. Action de boucher les trous des bois, des murs, à l'huile ou mastic, après l'impression, pour appliquer la peinture.

REBOUCHÉ, ÉE (re-bou-ché, shée), *part. passé*. || 1° Bouché de nouveau. || 2° Fig. || 1° Boucher de nouveau. Reboucher un trou, une bouteille. || Fig. Reboucher un trou, payer une dette. Mon argent, je servi à reboucher d'assez bons trous, SOL. *G. Dand.* I, 4. || 2° Se reboucher, v. réfl. Devenir bouché de nouveau. L'ouverture de ce tuyau s'est reboucbée.

— HIST. XVIe s. Lesquelles restitutions, estans appliquées à bons usages, serviroyent à rebouscher de grandes bresches, LANOUE, 67.

— ETYM. *Re...*, et *boucher*.

2. REBOUCHER (re-bou-ché), v. a. Terme vieilli. Fausser, émousser. Puisse être à la grandeur le bastion si propice. Que les cœur de leurs traits rebouche la malice, ÉGUINIS, *Epît.* 1. Son corps sera la cuirasse qui rebouchera tous les traits, 2. 2. SOCIN. *Em.* II, || Se reboucher, v. réfl. Se fausser. L'épée s'est rebouchée.

— HIST. XIIe s. Kar rebuchié furent lur hustifs de fer, *Rois*, p. 44. || XIIIe s. Ne sont pas [les armes] précieuses: ne luist par jour; Que li solaus, c'est vertité, se li reboucque sa clarté, SD CANGE, rebucare. Et li tirvant couche sa lance en l'arrest, et en lieu de la moyne, [qui] maintenant le fruc horrificque, rebouscha par le fer, comme si vous frappiez d'une petite bouge contre une enclume, RAIMBAUT, I, 43. || Dieus! humaine raison estant arrivée aux causes premieres, il falleit qu'elle s'arrestast et qu'elle rebouchast, à cause ou de sa foiblesse, ou de la difficulté des choses, MONT. II, 218. Femme qui se disposa sagement aux volontés de son mari, lesquelles elle sut avec telle douceur rebouscher, qu'elle gagna par une longue obeissance et point sur lui, qu'il ne croyoit tent en nul autre qu'à elle, PASQUIER, *Lettres*, VII, 10.

— ETYM. *Rebouscher*, *rembucher*, c'est faire boucher, de *re* et *boucher*; signification qui a passé au fer qui est arrêté par la résistance. En Normandie, on dit *rebouquer* pour se *refuser à* : *rebouquer sur les vivres, sur l'ouvrage*.

† REBOUDI (re-boudi, il mouillées), s. m. Sorte de laine pelade, tirée des peaux de mouton qu'on plonge dans la chaux.

REBOUILLI, IE (re-bou-lli, lie, il mouillées), *part. passé*. De la viande bouillie et rebouillie.

REBOUILLIR, v. n. Bouillir de nouveau, et non *reboiri*), v. n. Bouillir de nouveau. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : le lait a rebouilli; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : le lait est rebouilli.

— HIST. XIIIe s. Es tentes que il firent jouste le desert, re-bouil leur malice, et reconnecierent folement à parler vers Dieu, *Fauvier*, f° 130. || XVIe s. Au sege envoyerent des vins poussés tant aigres et rebouillis que nul n'en pouvoit boire, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 142, dans LACURNE. L'ecclesiastic et la noblesse s'y opposerent, disans qu'il ne falloit point rebouillir les articles arrestez, D'AUB. *Hist.* II, 301. Lors rebouillirés vostre sirop.... par tels reiterés rebouillemens, le sucre, petit à petit, se fourre dans le fruit, O. DE SERRES, 852.

— ETYM. *Re...*, et *bouillir*; wallon, *ribodir*.

REBOUISAGE (re-bou-za-j'), s. m. Action de rebouiser.

REBOUISÉ, ÉE (re-boui-zé, zée), *part. passé*.

REBOUISER (re-boui-zé), v. a. Terme de chapellerie. Nettoyer et lustrer un chapeau à l'eau simple.

— ETYM. *Re...*, et *bouis*.

† REBOURGEONNER (re-bour-jo-né), v. n. Bourgeonner de nouveau. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Par tel destourbier sont les pourreaux arrestés de reprendre, sans faire semblant de rebourgeonner, O. DE SERRES, 310.

1. REBOURS (re-bour), s. m. || 1° Le contre-poil des étoffes. Prendre le rebours d'une étoffe pour la mieux nettoyer. || 2° Fig. Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut. Le P. Castel a peu de méthode dans l'esprit; c'est le rebours de l'esprit de ce siècle, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 58. || 3° A rebours, *loc. adv.* A contre-poil. Vergeter du drap à rebours. Il en sera contraire. Lire à rebours. Un homme d'esprit et de connaissance voudroit qu'on étudiât ce qu'on enseignât l'histoire à rebours, c'est-à-dire en commençant par notre temps et remontant de là aux siècles passés; cette idée me paraît très-juste et très-philosophique, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 168, dans POUGENS. || Fig. Tout ce que vous avez été durant vos jours, C'est-à-dire un esprit chassant à rebours, ACH. PÉR. 14. Les esprits à rebours, comme le sien, ne voulent jamais ce qu'on veut et veulent toujours ce qu'on ne veut pas, MARIVAUX, *Grondeur*, I, 4. Vous prenez toujours les conseils à rebours, TH. LECLERCQ, *Prov.* I, IV, p. 44, dans POUGENS. || 4° Au rebours, *loc. adv.* Au contraire, au contraire. Le vrai secret pour avoir de la santé est que le corps soit agité et que l'esprit se repose.... pour l'ordinaire il nous arrive tout au rebours : lorsque nous pensons nous reposer, nous nous travaillons le plus, VOLT. *Ind.* 44. Car le doute à présent si vous aimez L'ordre, Et vous vois si fortifié en matière d'amours [mensonges], Que, quoi que vous disiez, je l'entends au rebours, CORN. *Ment.* V, 4. Ils usent leurs souliers, et conservent leur tête! Nicolas, au rebours; car, quand il va voir Jeanne, il monte sur sa bête, et la chanson le dit, LA PORT. *Fabl.* III, 1. Un père d'ordinaire à son fils, Mais aux maris, fournit le nécessaire; Et tout au rebours, le dépuple dix ans.... DESTOUCH. *Phil. mar.* III, 12. || 5° A rebours de, au rebours de, *loc. prép.* Contrairement à. Tout au rebours de la bonne Camille, LA CHAUSS. *Gag.* Je sortirai d'une maison où tout va au rebours du sens commun, DESTOUCH, *Père de famille*, III, 4. Je me sens hâtonner tout à rebours des autres hommes, J. ROUSS. Prom. 7.

— HIST. XIIIe s. Qer issir [sortir] les femi de lor pais à rebours [je la ferai écorcher], *Rois*, XXVIII. || XIVe s. Il li aura bastit secure, Il li estout [il lui faut] vivre à rebours, MAUCE, *Gugemer*. Trestout me vient arrebours, Tout adés mal esmaiés, Que tous jours sui pourfendés [éloigné] De joie avoir et secours, MÉZIERS, p. 61. On doit plaindre, et s'est honte à tous bons trouveours, Quant homme mainre est ordenés à rebours, ADAM DE LA HALLE, *le Roi de Sezile*, dans STUTTERUT, t. I, p. 439. Dont avient que là où la lune est l'an prime, elle sera l'an après là gist plus arrieres au rebours dou calendrier, BRUN. LATINI, *Trés. p.* 140. Ainsi se departi la cours; Cele feste fu à rebous, Il i ot plus joiaus que ne fil, *el Athan.*, v. 3130. Et dirai-vous li cuers [le cœur] au cors de l'home à rebous; car li chiés [la tête] demeure par divers les piés, et li mambres [la racine] par devers le chief, ALEBRANT, f° 40, verso. || 2° s. Mais j'ai toujours eu par aller Le rebours de ma vouleute, CH. D'ORL. *Ball.* 17. || XVIe s. Je suis en la maniere des autres, DES PER. I, 21. Considerer si juger de dangier est aucunement le rebours de s'en estonner, ID. IV, 3. Ceste espreuve leur tourna tout au rebours à l'espoir rance de ceulx qui y furent enuoyés pour cest effect, AMYOT, *Péric.* 61

— ETYM. Bourg. *rebor*; bas-lat. *reburrus*, *reburrius*, hérissé. D'après DIEZ, ce mot vient de *re* et de l'allem. *borste*, poil, soie, dont le radical se trouve dans *brosse*, *brousse*, *brousaille*.

2. REBOURS, OURSE (re-bour, bour-s'), *adj.* || 1° Terme familier. Qui est à contre-poil, revêche, peu traitable. Humeur rebourse. Maître Isaac Gri-

Digitized by Google

pon, d'une âme tort rebourse, Ferme, depuis un an, les cordons de la bourse, VOLT. *la Femme qui a raison*, 1, 3. Demandez à vos agréables s'il est aisé d'élaler son cœur, un esprit bien rebours que celui-là. J. J. ROUSS. *Émile*, V 2e Cheval rebours, cheval qui s'arrête, recule, ou rue, en dépit des corrections. ‖ 3e Bois rebours, ou de rebours, bois qui est rempli de nœuds, et dont les fibres ne sont pas droites, de sorte qu'on a de la peine à le travailler. Le bois du tronc dont la croissance est beaucoup retardée, devient noueux, rebours, et presque impropre à toute autre chose qu'à brûler, BOSC, *Instit. Hérm. scient.* 1807, 1re sem. p. 268.

— HIST. LITT. « Vos querez le meilleu, s'oû armé i alez lui vous y alles avec armé[1]; Vostre espée est rebourse [émoussée], ses brans est acerez; S'il traist sur vos l'espée, sanmie[2] pers, *Th. le mart.* 36. ‖ [1] 1re s. Qui donne bouche pour egorger sa bourse, Je di que veste pale est parvere et rebourse, Et si per Dieu et s'ame qui tel avour embourse, *t. de* MEUNG, *Test.* 1802. ‖ [2] 1re s. Mais il n'estoit point bien content De mettre soyent main en bourse; L'hostesse n'estoit point rebourse, Et dist, de vous en souciez; Dieu merci j'ay argent assez. VILLON, 3e *rep franche*. ‖ XVIe S. Ceulxy Taurus fut homme rebours et mal gratieux, AMYOT, *Thés.* 18. Les plus rebours poulains sont ceulx qui deviennent les meilleurs chevaulx, quand ils sont dompez, faits et dressez, 18. ‖ 3. Quand la fortune luy vint à faillir et à estre rebourse, IB. *Sertor.* 14.

— ETYM. *Rebourse* 1.

‖ REBOURSER (re-bour-sé), v. a. 1e Mettre en ourre le rebourroir.

‖ REBOURSOIR (re-bour-soir), s. m. Instrument en forme de peigne, qui sert à donner l'apprêtement des draps pour relever le poil à rebours.

— ETYM. *Rebours* 1.

‖ REBOUTEMENT (re-bou-te-man), s. m. Action de rebouter.

‖ REBOUTER (re-bou-té), v. a. ‖1e Passer les dents d'une cardie à travers le cuir qui doit leur servir de soutien. ‖ Faire la mêlée de rebouture.

— ETYM. Re..., et *bouter* : bouter de nouveau, remettre. Dans l'ancienne langue, *rebouter* était très-employé, signifiant repousser, rebuter.

REBOUTEUR (re-bou-teur), s. m. Synonyme de RENOUEUR.

‖ REBOUTONNÉ, ÉE (re-bou-to-né, née), part. passé de reboutonner.

REBOUTONNER (re-bou-to-né), v. a. Boutonner de nouveau. ‖ [Se] dire faisant ses roupies, s'abandonna sa besogne, Et reboutonna son pourpoint, SCARR. *Virg.* V. ‖ Se reboutonner, v. réfl. Reboutonner son vêtement.

— ETYM. Re..., et *boutonner* ; wallon, *riboutné*.

‖ REBRAS (re-brâ), s. m. Partie de le peau du gant qui doit couvrir le bras.

— ETYM. Re..., et *bras*. *Rebras* signifiait revers d'un habit, serrement de bras : Festoyé et accollé à double retour, bras, *Pant.* IV, 4.

‖ REBRASEMENT (re-bra-se-man), s. m. Action de rebraser.

‖ REBRASER (re-bra-sé), v. a. Braser de nouveau deux morceaux de fer mal joints.

REBRASSÉ, ÉE (re-bra-sé, née), part. passé de rebrasser. Des cardinaux vêtus de longues robes traînantes, teintes en pourpre, rebrassées d'hermines, VOLT. *Loix de Minos, Nota.* ‖ Terme de blason. Se dit des vêtements dont le bord est d'un autre émail que le reste.

REBRASSER (re-bra-sé), v. a. Terme vieilli. Retrousser. Rebrasser ses manches.

— HIST. XIIe S. Tout [tous] entoient bien rebrachiés, Et de combatre encoragié, du CANGE, *rebrachiatorium*. ‖ XIVe S. L'exposant prit letlit Adenin, qui estoit enfant de l'aage de douze ans entripé, le rebrasa par derriere, et lui donna plusieurs cops de la paume sur ses nates [fesses], 10. ib. ‖ XVIe S. Les vents que nous haussons le plus, ce sont ceulx qui nous rebrassent nos habillements; mais le coriace ne rebrasse pas seulement les robbes et les vayes de ses voisins..., AMYOT, *De la curios.* 7. Il leur rebrasser de sol haillon qui cache nos mours : ils envoyent leur conscience au bordel, et tiennent leur contenance en reigle, MONT. III 314.

— ETYM. *Re*- et *as*.

REBRIDÉ, ÉE (re-bri-dé, née), part. passé.

REBRIDER (re-bri-dé), v. a. Brider de nouveau. Il faut rebrider le cheval.

— HIST. XIIe S. Il les fait rebrider incontinent, et aler ens qer les ennemis, AMYOT, *Sylla*, 23.

REBROCHÉ, ÉE (re-bro-ché, chée), part. passé de rebrocher. ‖ Rebroché s'est dit pour broché, en parlant d'étoffes. J'ai été à cette noce de Mme de Louvois ; que vous dirai-je ? magnificence, illumination, toute la France, habits relatifs et rebrochés d'or, pierreries, SEV. 388. ‖ Fig. Quand il vient de Paris quelques livres nouveaux, tout pleins d'esprit qu'on s'entend point, tout hérissés de vieilles maximes rebrochées et ebrodées avec du clinquant nouveau, VOLT. *Lett. de Mme du Deffant*, 31 mai 1781.

REBROCHER (re-bro-ché), v. a. Brocher de nouveau. Faire rebrocher un volume.

REBRODÉ, ÉE (re-bro-dé, dée), part. passé de rebroder. Je ne vois rien dans cette confusion de vêtements que beaucoup d'humilité sur un fond d'inclination rebrodé de passion, SEV. 1er août 1680.

REBRODER (re-bro-dé), v. a. ‖1e Broder sur ce qui est déjà brodé. Rebroder du point de Venise. ‖ Fig. Je ferai jouer Mahomet, supposé, s'entend, que vous soyez content de cet illustre fripon, que j'ai refait, remagé, refrisé, rabaté, rebridé, le tout pour vous plaire, VOLT. *Lett. Cadeville*, 19 janv. 1762. ‖ 2e Refaire une broderie. Rebroder le collet d'un habit.

‖ REBROUILLER (re-brou-llé, ll mouillées), v. a. ‖ 1e Mettre de nouveau pêle-mêle. ‖ Fig. Le femme était prête à coiffer sur-le-champ, et voir soupçonner d'une telle indiscrétion, c'eût été rebrouiller les choses qui allaient à un bon accommodement, elle prouit de parler et de se taire à propos. DE-ETYMON. *le Prophète vaincu*, [ch. 2]. Terme de brasserie. Remuer le grain. ‖ 2e Désunir de nouveau des personnes liées. Il les rebrouillait le même jour qu'ils s'étaient raccommodés, BALZ. *Le Prince*, IB. ‖ 4e Se rebrouiller, v. réfl. Entrer de nouveau en querelle. Nous nous rebrouillâmes avec M. le Prince après sa liberté, SEV. 1er.

— HIST. XVIe S. Rebrouiller, COTGRAVE.

REBROUSSÉ, ÉE (re-brou-sé, sée), part. passé de rebrousser. Habit à basques rebroussées, en parlant des chevaux, des poils. Selon dit avoir remarqué que la queue du barbe est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, BUFF. *Hist. t.* IV, p. 410. Une barbe rousse, brune, châtaine, blanchissent en écume, ou roulent à flots bruns, CHATEAUB. *Amér. Journal sans date*.

‖ REBROUSSEMENT (re-brou-se-man), s. m. ‖1e Action de rebrousser; état de ce qui est rebroussé. Le rebroussement des poils. Le miracle de la conversion ou rebroussement du Jourdain, LA BOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or.* Tab. I, 2. ‖ Fig. Dans nos veines. Outre les vents horizontaux, il y a encore tous les vents verticaux, naissant tant de l'oscillation d'une part du cristallin, que dans quelques-uns dont les pores sont frappés, SAUVAGES, *Instit. Hém. science.* 1823, t. VI, p. 110. ‖ 2e Terme de géométrie. Inflexion d'une courbe qui revient sur elle-même. ‖ Point de rebroussement, ou, simplement, rebroussement, point d'une courbe à partir duquel les deux parties de la courbe sont situées du même côté de la normale en ce point. Le rebroussement est de première espèce, si ces parties de la courbe sont situées de part et d'autre de la tangente en ce point. Il est de deuxième espèce si les deux parties de la courbe sont du même côté de la tangente. ‖ Arête de rebroussement, mot dont, pour une surface développable, à a courbe formée par l'intersection successive des générations rectilignes de la surface.

REBROUSSER (re-brou-sé), v. a. ‖1e Contre-poil. Brosser un chapeau à rebrousse-poil. ‖ Fig. À contre-sens. Prendre une affaire à rebrousse-poil. Elle est à rebrousse-poil sur toute chose, MME DU DEFFAND, *Corresp.* t. II, p. 56, dans POUGENS.

REBROUSSIER (re-brou-sé), v. a. ‖1e Relever en dessus les cheveux, le poil. ‖ Fig. et familièrement. Rebrousser quelqu'un, le prendre à rebours, faire sur son esprit une impression comparée au rebroussement des poils. La froideur du roi venait d'un temps mal pris et de la surprise, qui étaient les deux choses du monde qui le rebroussaient le plus, STE-AUL. 344, 181. C'était [la duchesse de Roquelaure] une personne extrêmement haute, impérieuse, intrigante, dont le grand air aller rebroussait tout le monde, IB. t. VII, p. 299 édit. CRÉPET. ‖ 2e Passer un instrument sur la fleur du cuir, pour abattre le grain. ‖ 3e Retrousser chemin, retourner subitement en arrière. Le roi sut le samedi au soir que, surcette nouvelle, ils [les ennemis] avaient rebroussé chemin vers Buren-monde à la moitié de leur marche, FELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 228. ...La dispute que j'eus avec Sa Majesté..., c'était à propos du duc de Lorraine rebrousser chemin, que le roi prétendait mauvais, et que je maintenais bon par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs, BOIL. *Lett. à Brossette*, 48. ‖ On dit de même rebrousser ses pas. MAIS, ainsi qu'il me vit, il rebroussa ses pas Fâché d'avoir trouvé ce qu'il ne cherchait pas, RACAN, *Bergers*, 2. ‖ On dit : rebrousser son cours, en parlant d'un fleuve. L'arche, qui fit tomber tant de superbes tours, Et force le courant de rebrousser son cours, RAC. *Ath.* V, 1. À la vue du Dieu d'Israël, les fleuves rebroussent leur cours, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 6. ‖ Fig. Le souvenir au temps fait rebrousser son cours, DELIL. *Imag.* II. ‖4e Rebrousser le cours d'une rivière, naviguer en remontant le courant Des barques traînées par de forts chevaux rebroussaient le cours du fleuve, CHATEAUB. *Natch.* VII. ‖ 5e Y. n. Rebrousser, retourner en arrière. La rivière rebrousse plus vite que ne roule un torrent dans une vallée, VOLT. *Candide*, 9. Mais nous sauronts bien rebrousser en arrière, [quand il nous plaira, nous retirer du jeu, CORN. *Place Roy.* V, 6. Peu s'en fallut que la soeur ne rebroussât de bonne vers le manoir épiscopal, LA FONT. *Fabl.* XI, 2. Deux heures après, on rebrousse vers l'Escaut à Oudenarde, VOLT. *Louis XIV*, 31. Ils [les vents] agitent la mer jusqu'au milieu des airs, soulèvent les profondes courants, les font rebrousser, soulèvent les flots..., SUPP. *Quadrup.* I, IV, p. 31. ‖ Les rivières rebroussent contre leur source, pour leur source, AMYOT *Quæst.*..., elles remontèrent vers leur source contre leur cours, BOSSUET. ‖ Fig. Je les trouve même [vos réflexions] si fines et si justes, que j'ai rebroussé presque à l'autre extrémité de mon premier sentiment, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 13. ‖ 6e Ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant. Le bois est si dur, que les meilleures haches, SENN. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ Fig. Il y a des âmes dont la dureté est invincible et contre lesquelles rebroussent les plus pathétiques périodes, BALZ. *Scer. Diss.* 8. ‖ 7e Se rebrousser, ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant. Si le fer s'émousse, si qu'après avoir été émoussé il se rebrousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser, BAIL. *Bible, Ecclésiaste*, 2, 10.

— HIST. XIIe S. [1] L'a teliement tirè[1] Que du col jusqu'au haterel [chignon] La a rebroscè la pel, *Ren.* 4462. ‖ XVe S. Et entre autres y fut tué [à Morat] un gentilhomme de Savoye, homme très hardi et vaillant gentilhomme, qui ne vouloit onques tourner le dos à ses ennemis ne rebrousser, *Bibl. des chartes*, 4e série, I, II, p. 340. ‖ XVIe S. Il rebroussa la riviere vers Dijon, et y entra par capitulation, LE ROY PERSEUS, AMYOT, *P. Æm.* 30. L'embouchure en devenoit fort perilleuse, estant l'eau de la riviere repoulsée et rebroussée contre avec grand bruit et dangereux tournoyement d'eau, IB. *Cæsar*, 49. Et les fist rebrousser chemin, CASEL, V, 8. Et ce duc, qui pensoit tuer le monde entier, Est contraint, sans rien faire, en Flandres rebrousser, *Sat. Ménip.* 211. Ils negent contre le fil de l'eau, à fin que les ondes et vagues ne leur ferent et rebroussent leur escale et ouye, PASQ. *Animaux*, 3. Ils recurent advertissement que ledit sieur chevalier breton alloit en toute diligence pour passer, tellement que les rebrousserent leur chemin, *Particularités sur l'assassinat du duc de Guyse*, p. 20. C'estoit le dame du monde qui acavoit le mieux rabrouer et rebrousser les personnes, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 169, dans LACURNE. D Aegypte il [Cesar] vint en Syrie et ou pais de Pont... et rebroussa encores par l'Italie en Espagne, MONT. III, 160.

— ETYM. *Rebours* 1.

‖ REBROUSSETTE (re-brou-sè-t'), s. f. ou REBROUSSIE (re-brou-sie'), s. m. Le même que rebroussier.

‖ REBROYER (re-bro-ié), v. a. Broyer de nouveau; redure en poudre plus menue, en parlant plus subtiles. ‖ Se dit surtout chez les peintres, en parlant des couleurs.

— HIST. XVIe S. Ce fait, le tuthie sera rebroiée pour le seconde fois, avec nouvelle eau rose, ensuite seche, encores rebroiée et resechée jusques..., D. DE SERAGE, 299.

‖ REBRÛLER (re-bru-lé), v. a. ‖1e Brûler une seconde fois. ‖ Absolument. Là [en enfer] le feu qui rue ne devore, Ayant brûlé, rebrûle encore,

Digitized by Google

SEASON, *Virg.* VI. ‖ 3° Distiller une seconde fois l'eau-de-vie.

— HIST. XVIe S. Sa puissance est cruelle et n'a point d'autre issue, Sinon de rebruler nos cœurs à petit feu, SONN. 181. On croit que Phaeton vient rebrûler le monde, DESPORTES. *Epitaphes, Mausolon.*

‖ **REBRUNIR** (re-bru-nir), *v.* Brunir une seconde fois. Les eaux de cette fontaine peuvent redresser les membres plats par les ans, et rebrunir, au feu des passions, la chevelure et la tête blanche des vieillards, CHATEAUBR. *Natch.* liv. X.

— HIST. XVIe S. Pour faire et forger le tuyau du pié de la coupe de saint Louys et le rebrunir tout de nouvel, DE LABORDE, *Emaux*, p. 470. Pour le dit hanap rebrunitz, CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 139.

‖ **REBUC, BUR** (re-bu, bur), *part. passé de* REBOIRE.

REBUFFADE (re-bu-fa-d'), *s. f.* Refus accompagné de paroles dures. Ce serait me rendre indigne de vos bonnes grâces, si, craignt d'une rebuffade ou par l'appréhension de la peine, je manquais à vous proposer les véritables expédients, *Lett. de Vauban à Louvois, dans Rev. des Deux-Mondes, 1er févr. 1863*, p. 632. La cabale se mit à répandre doucement le conseil de Candolle à Montpellier et de Jac de Bourgogne, et la refuffade du roi à Mme la duchesse de Bourgogne, XV-SIM. 260, 13.

— ÉTYM. *Rebuffer, rebuffer*, verbe usité au XVIe siècle, et venant de *refuffle*, mot du même temps; de l'ital. *rabbuffo*, rebuffade, de *ra*, réduplicatif, et *buffo*, souffle (voy. BOUFFIR).

RÉBUS (ré-bus), *s. m.* ‖ 1° Jeu d'esprit qui consiste à exprimer, au moyen d'objets figurés, ou d'arrangements, les sons d'un mot ou d'une phrase entière, qui reste à deviner, par exemple :



pir vent venir

représente un sous pir, vient sous vent, d'où sous venir, qui s'explique par : un soupir vient souvent d'un souvenir. Devenez un rébus, n'avais-je rien lu que les étrennes mignonnes et les rébus que l'on voit sur les écrans, CARACCIOLI, *Liet. révérat.* I. IV, p. 199, dans FOURNIER. ‖ 2° Équivoque, jeu pris en un autre sens que celui qui est naturel. Un vieux rébus. Elle fit le conseil résoudre D'envoyer vers Monsieur Phébus, Qui ne parle que par rébus, REGNIER. *Virg.* II. Obligé d'avoir recours à toutes les solitses qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment sa mimetre pour ce pas manger, *Ibid.* Ce n'est pas tour mon rébus et mon mensonge, *J. J.* SOUSS. *Conf.* III. ‖ 3° Mauvais jeu de mots, mauvaise plaisanterie. Ceux qui les traitent [les femmes] avec moins de rigueur, les comparent aux mules et aux chèvres, et font exactement convenir leurs humeurs capricieuses aux fourches de ces animaux, MARIV. *Spect. franç.* 8e sem. Il n'en enjouement. Sans être obscure ni caustique, Saurait bien faire une réplique Aux rébus de vos campagnards, Qu'on voit à leur sujet rustique, N'avoir rien là que de fort naturel, DESTOUCHES. *Lett. à d'Hamilt.* ‖ 4° Écriture in rébus (on prononce in' ré-bus', comme en latin), écriture dans laquelle on exprime par des figures les choses dont on veut dire. Certaines peuplades sauvages se servent d'une écriture in rébus.

— HIST. XVIe S. Sur toutes les folatres Inventions du temps passé, j'entends depuis environ trois ou quatre ans en çà, on avoit trouvé une façon de dernier par moins pénicureuse que plaisante, c'estoit des rebus, DES ACCORDS, *Bigarr. Rebus de Picardie.* Car en rebus de Picardie Une faut, une entrelie, un vaut, Cela fait entrelie Dauvergne, MAROT, dans le *Dict. de* SACHELET. Ces choses faictes, devotement se transpourtoyent en la saincte chapelle, ainsy estoyt en leurs rebus nommée la cuisine classicale, RAB. *Pant.* III, 45. Ceux de la ville d'Arras en Artois ont esté de grands causeurs de tout temps, et font des rencontres qu'on appelle des rebus d'Arras, BRANT. *Capt. franc.* I. II, p. 130, dans LACURNE.

— ÉTYM. Tiré, dit Ménage, de pièces satiriques que les clercs de Picardie composaient tous les ans à l'époque du carnaval, et qui, roulant sur les affaires du temps, étaient dites *de rebus quæ geruntur*.

REBUT (re-bu; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : *des* re-bu-s *insultants*), *s. m.* ‖ 1° Action de rebuter. Lorsque par les rebuts une âme est détachée, Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée, MOL. *le Dép.* I, 1. Si on ne trouvait plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le délaiement et dans le rebut des hommes, que dans les délices du péché, MALH. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. Il faut que le monde nous désuisse du monde; ses appas ont assez d'illusions, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume, MOL. *le Tartuffe*. On ne peut presque leur parler sans s'exposer à une réponse désagréable; et l'on a beau prendre toutes les précautions possibles, il y a toujours de leur part quelque rebut à essuyer, BOURDAL. *Retraite spirit.* 8e jour. Quels reliefs, quelles traverses n'endure-t-on pas pour un fantôme de gloire nomdaine! REN. I. VERT, p. 26. ‖ 2° Ce qui est rebuté, ce qu'il y a de plus mauvais. Elle [Rome] a le cœur trop bon pour se vivre avec juste l'excès de ce qu'elle fut la proie, CORN. *Cinna*, II, 3. Le rebut de madame est une marchandise Dont on aurait grand tort d'être si fort éprise, MOL. *Mis.* I, 2. [L'homme] sujet de contradiction, juge de toutes choses, imbécile ver de terre..., plaire et rebuter de l'univers ! PASC. *Pens.* VII, 1, éd. HAVET. Les ouvrages qui ont été le rebut des provinces et du peuple, BOILEAU, *Entrel. d'Ar. et d'Eug.* II. M'en fais-je mon seul, rebut de la fortune, Fouyer l'honnêteté sur Barbin et sur Ribou? BAC. *Ridic.* III, 1. Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature, Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains, IB. *Esth.* III, 1. Vous ne pouvez pas comme une pierre de rebut, MASS. *Carême. Mauv. riche.* La fréquence et l'inutilité de ses sollicitations pour l'Académie, avait jeté non de rebut de mépris sur lui. Voici une page qui peut servir à SAINTE-BEUVE pour donner pour l'article [dans l'Encyclopédie] ; si l'article n'est pas fait à Paris, si celui-ci est passable, faites-en usage; sinon, au rebut, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 levr. 1757. ‖ Terme d'administration des postes. Mettre une lettre au rebut, la mettre à l'écart, parce qu'on n'a pas trouvé de destinataire.

— HIST. XVIe S. Le roy luy fist un fort aspre rebut pour ceste importune demande, ANTOY. *Thém.* 53. Impuis de tout rebut, De Gaulois commencement A perdre courage, IB. *Cam.* 28. A ladvis d'Anacharsis, le plus heureux estat d'une police seroit où toutes actions fussent esgalles, la precedence de mesureroit à la vertu, et le rebut au vice, MONT. I, 326.

— ÉTYM. Voy. REBOUTER. On disait au XVIe siècle *reboutement* au sens de rebut.

REBUTANT, ANTE (re-bu-tan, tan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui rebute, qui décourage. Ne niaquant la vérité de nos mystères et nous les représentant comme des mystères si rebutants et si difficiles à croire, SORBIAL. *Pensées*, t. I, p. 307. Les termes où, par abrégé, un auteur qui sédait l'esprit, lui rend les autres occupations rebutantes..., BECCAR. *Consid. moyens*, XII. ‖ 2° Choquant, déplaisant. Homme rebutant, qui dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Je vous parle en amie, et le baron de Sercour n'est pas d'un âge rebutant, MARIV. *Marianne*, 2e part. C'était peu d'être pauvre, M. de Seran était laid et d'une laideur rebutante, MARMONTEL, *Mém.* VII. Son air (de Charon) est renfrogné, et le profond chagrin qui creusé son vieux front de leurs sillons ardents, DELILLE, *Enéide*, VI.

‖ **REBUTE** (re-bu-t), *s. f.* Synonyme, en quelques provinces, de balarderan. ‖ [Je propietaire d'un canal] en répondra, si on prouve que le cours des eaux était arrêté ou intercepté par des rebutes ou autres obstacles, CAPPEAU, *Compagnes des Alpines*, Aix 1817, p. 108.

— ÉTYM. *Re...*, et *butter*.

REBUTÉ, ÉE (re-bu-té, tée), *part. passé de* rebuter. ‖ 1° Repoussé avec dureté. Ensuite : Encore rebuté* — Gros-Réné : Jamais ambassadeur ne fut moins écouté, MOL. *Dépit amour.* IV, 3. Une femme chanoinesse et idolâtre lui arrache [à Jésus], pour ainsi dire, quoique rebutée, la guérison de sa fille, BOSS. *Hist.* II, 6. Un amant toujours rebuté par sa maîtresse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, II, 1. ‖ 2° Repoussé, dédaigné, en parlant de choses. L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés, RAC. *Phèdre*, III, 3. ‖ 3° Mis au rebut. Il en renvoie cinq ou six [navires] à Goa, chargés de marchandises rebutées à Canton, RAYNAL, *Hist. phil.* t. 30. ‖ 4° Découragé, dégoûté. Pour M. de Grignan, le total rebuté d'écrire pour le reste de sa vie, SEV. 6 oct. 1675. Ceux [Alexandre] que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos, BOSS. *Hist.* II, 8. Après Pertharite, M. Corneille, rebuté du théâtre, entreprit la traduction en vers de l'Imitation de Jésus-Christ, PORTER. *Vie de Corn.* ‖ Il se dit de troupes qui se révoltaient de l'ennemi dégoûté du combat. Leurs troupes étaient rebutées, mais les officiers y témoignaient une valeur extrême, FLÉCH. *Mém. hist.* I, pp. 4-5. Il [Louis] blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées [à la bataille de Chiari], et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il [Catinat] fit la retraite, VOLT. *Louis XIV*, 18. ‖ Il se dit des animaux excédés. Nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, SÉV. 31 mai 1690. ‖ Terme de fauconnerie. Oiseau rebuté, qui a perdu son courage et qui ne veut plus voler. ‖ 5° Qui ne veut plus d'une chose. Les faux prophètes crosbrent sous le second temple; le peuple, rebuté de leurs tromperies, n'était plus en état de les écouter, BOSS. *Hist.* II, 6. Les Juifs rebutés de ces séducteurs qui avaient si souvent causé leur ruine..., IB. III, 9.

REBUTER (re-bu-té), *v. a.* ‖ 1° Rejeter avec dureté. Je lui demandai si ne le décidersaient pas formellement que la grâce ne serait donnée à tous, afin qu'on n'aspirât plus de doute; mais il me rebuta rudement, et me dit que ce n'était pas là le point, PASC. *Pens.* I. Imagine, étant ouverte à Adonis, elle trouve Antisthène, qui le rebuta fort. .. ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. II, 6. Les prêtresses dont vous vous serez tous les jours servi pour rebuter nos pauvres errants..., MASS. *Carême, Mauv. riche.* Pascal, abusant de ce principe [qu'il ne faut aimer que Dieu], trouvait sa source en lui-même et rebutait ses serviteurs, de peur de paraître aimer une créature, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, I. ‖ 2° Il se dit des choses qu'on repousse. Vous rebutez toujours nos fidèles avis, TRISTAN, *Mariamne*, V. Vous rebutez nos vœux et me poussez à bout, MOL. *Ec. des femm.* V, 4. Qu'ils [vos confrères] vous deviennent plus chers à mesure que vous rebutez qu'ils s'éloignent de vous rebutez pas, quoiqu'ils paraissent rebuter eux-mêmes vos douces remontrances, MASS. *Confér. Retraite pour des curés.* Pourquoi rebuter les prières des malheureux? VOLT. *Orphel.* III, 1. ‖ 3° Écarter. On rebute ceux qui ne sont bons que pour eux, J. J. SOCIÉS. *Hél.* II, 17. Il se dit des hommes qui repoussent l'hommage d'un amant. Mais Alphée aujourd'hui n'est pas tant rebuté; Vous ne fuyez plus sa présence, QUIN. *Proserp.* II, 8. Assez coquette pour ne rebuter personne, HAMILT. *Gramm.* VI. J'ai refusé Damis : quelle honte de retourner à lui! *d'Argental*, *Pour les Guèbres*, III, 8. ‖ 4° Il signifie quelquefois simplement refuser. Rebuter une prière de monnaie qui est de mauvais aloi. ‖ Ne pas vouloir d'une chose, aimer qu'un peu de terre même par prière Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière, Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés Furent des vers sots esprits à nos yeux rebutés, BOIL. *Ep.* VII. Il [Voltaire rayé] rebute [ce mot] qui n'est pas de bonne qualité, BOUHY. *Obs.* I, XIV, p. 51. Si la forme ne pesait pas au moins cinq cent vingt livres le pied cube, on rebuterait la pièce comme non recevable, IB. *Hist. min. introd. part. exp. Cèsar.* I. VIII, p. 142. ‖ 5° Décourager, dégoûter par les difficultés, par des obstacles. Si cette chaussée ne rebute un amant, Il a beaucoup d'ardeur ou peu de sentiment, BOYE. *Rébus* III, 2. Il est vrai, son humeur a rebuté la moitié de mes amis, LA PONT. *Florent*, I. Ce qui rebute les mauvais chrétiens de la pratique de la vertu ... FLÉCH. *Serm. Samarit.* Le péril ne vous rebute point; cela est fier, cela est héroïque, ancelon, la *Sérénade*, 7. L'opération de ranger les mots dans leur ordre naturel au milieu des inversions latines demande une contention d'esprit qui fait une véritable peine à leur cerveau [des enfants], et par conséquent qui les rebute, DUMARS. Œuv. I, 1, p. 8. J'étais facile à rebuter, J. J. SOCIÉS. *Confess.* I. Il se dit avec de et un infinitif. On a rebuté de venir voir son nourrisson. *J. J. SOCIÉS. Em.* I. ‖ Absolument. Ce n'est point un honneur qui rebute en deux jours; Et qui règne un moment aime à régner toujours. CORN. *Sophon.* III, 3. ‖ Il se dit de soldats qui refusent de continuer le combat. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ils virent plusieurs fois à la charge; mais ils perdirent tant de monde, qu'ils furent enfin rebutés, FLÉCH. *Hist. de Théodore*, II.

11. M. de Luxembourg était, dit-on, quelquefois chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étaient rebutés, &c. *Lett. à Boileau*, 28. Les Alpédoines se défendirent quelque temps avec beaucoup de courage, et ils ne désespéraient pas même de rebuter les ennemis, ROLLIN, *Hist. anc.* (Œuv. t. VIII, p. 306, dans REQUIEN.) || Terme du manége. Rebutar un cheval, exiger de lui plus qu'il ne peut faire, et finir par le rendre insensible aux aides et au châtiment. || 8° Choquer, déplaire, dégoûter par la répugnance. Cet homme a des manières qui rebutent ceux qui ont affaire à lui. Rien qui le rebute, si ce vue étalâge [de la femme qu'il voulait épouser], Ni sa masse de chair bizarrement taillée, ROM. *Sat.* 2. Des mœurs grossières peuvent être comiques; mais c'est un comique local, dont la peinture ne peut amuser que la peuple à qui elle ressemble, et qui rebutera un siècle plus poli, une nation plus cultivée, MARMONTEL, (Œuv. t. IX, p. 297.) || Absolument. Les vers les mieux pensés et les plus exacts rebutent quelquefois; on en ignore la raison; elle vient du défaut d'harmonie, VOLT., *Comm. Rem. Rod.* 1, 2. || 9° Se rebuter, v. réfl. Se décourager. Vous ne vous rebutez point, et, pied à pied, vous gagnez mes résolutions, ROT. *Bourg. pent.* 11, 12. Voyez, parlez, pressez; pourquoi vous rebuter? TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, III, 2. Je suis désigné du me rebuter de vos faiblesses, ROUS. *Lett. Corn.* 188. Il n'était pas homme à se rebuter pour un refus, HAMIL. *Gramm.* 9. || [Voltaire] lui occupé huit années entières à leur faire rentrer justice [aux Sirven], et ne se rebuta jamais. Il en vint à bout, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henriade*. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il [le chien] ne se rebute par un petit nombre de mauvais traitements, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 311. Généralement les hommes sont moins constants que les femmes, et se rebutent plus vite de l'amour heureux, J. J. ROUSS. *Em.* v. || Se rebuter de, avec un infinitif. Celle [la profession] du perruquier, qui n'est jamais méprisée, et qui peut devenir inutile d'un jour à l'autre, tant que la nature ne se rebutera pas de nous donner des cheveux, ID. ib. II.

— HIST. XIIIe S. Rhinoféroe aussi, avant s'est mise Et Flairee la rebutée arriere, *Fl. et Bl.* 2974. Et ce ne pot fere cil qui ne pot parler, et por ce doit il estre rebouteés de estre arbitres, BEAUM. XLI, 16. || XVe S. Quand messire Hue de Corvelée se vit ainsi rebouté de cel eveque qui estoit de grand lignage, FROISS. II, 317. D'estour lui [il] deit tous mesmeurs rebuter, S. BERN. *Des tentat. vérefés, au prince.* Seigneurs, on presente ne fait pas à rebuter, puisque c'est envoy de pucelle, *Percefforest*, I, v, 7 90. Il n'est homme qui n'ait bien de quoy se rebuter d'éternels pâtés d'anguille], LOUIS XI, *Nouv.* X. || XVIe S. Peu de temps après, il vint à demander le conseil, et finchissoit deqa la compagnie à se rapprocher, ayant aoucement bonte de rebuter et escondure un tel personnage, AMYOT, *Cor.* 19. Il attenta par deus et trois fois de surprendre en port de ferme, ne se rebutant point pour avoir failly une fois, *Arcadie*, 41. Les appetits charnels, rebutez et endormis, MOR. I. 383. La prière ma gaigne, la menace me rebute, IB. IV, 88.

— ETYM. *Rebuter* est le même que *rebouter*, de *re...*, et *bouter* : bouter arrière, repousser.

† **REBY** (re-bi), *s. m.* Nom de deux mois de l'année arabe, savoir : reby 1er qui en est le 3e, et reby 2e qui en est le 4e.

† **RÉCACHER** (re-ka-shé), *v. a.* Cacher de nouveau. || Se recacher, *v. réfl.* M. de Grignan donnera la chasse à ces démons [les protestants du Dauphiné] qui sortent des montagnes et vont s'y recacher, SÉV. 28 FÉV. 1689.

— HIST. XVIe S. De rechef la lune se recacha, pource que les nuées se rassemblerent, AMYOT, *Arist.* 22.

— ETYM. *Re...*, et *cacher* (*cache*, *cache*).

RECACHETÉ, ÉE (re-ka-che-té, tée), *part. passé* de recacheter.

RECACHETER (re-ka-che-té), *v. a.* Il se conjugue comme cacheter. Cacheter du nouveau. ...ça lisons ce poulet, Et la recachetons pour le rendre au valet, BLANC. *Jodel. ébetiste*, IV, 3. Messieurs, dis moins ayez soin de les [les lettres] faire recacheter, afin qu'elles arrivent tôt ou tard, SÉV. 30. Mme d'Epinay la pressa de lui remettre les lettres de Mme d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recacheterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas, J. J. ROUSS. *Confess.* IX.

RÉCALCITRANT, ANTE (ré-kal-si-tran, tran-t'), *adj.* Qui résiste avec humeur, opiniâtreté. Puisque aujourd'hui votre humeur pétulante Vous rend l'âme aux leçons un peu récalcitrante, BERNARD, *le Joueur*, 1, 16. Sûrs qu'il [un malade du docteur Sangrado] m'entendit parler d'eau chaude, il se montra si récalcitrant contre ce spécifique qu'il se mit à jurer, LESAGE, *Diable boit.* II, 4. Cette troupe récalcitrante quand on la prie, mais très-docile quand on lui commande, D'ALEMB. *Lett.-au roi de Pr.* 1er DÉC. 1762. Un marchand de Rouen, entêté et zélé, et fort récalcitrant à sa conversion, to. *Eloges, la Mon.* note 2. || Substantivement. Faire le récalcitrant. Les récalcitrants furent mis aux arrêts.

RÉCALCITRER (ré-kal-si-tré), *v. n.* || 1° Terme peu usité. Regimber. Ce cheval ne fait que récalcitrer. || 2° Fig. Résister avec opiniâtreté. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIIe S. Il orent tant de delit [délices] qui eschaucetrent contre Deu, *Pautier*, I^e 187, || XVe S. Recalcitrer contre l'espreuve, *l'Amour ressuscité*, 819, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *recalcitrare*, de *re*, et *calcitrare*, *calx*, *calcis*, talon. (Voy. CALCEDAN).

† **RÉCALCULER** (re-kal-ku-lé), *v. a.* Calculer de nouveau. M. Wirpcke voulait employer tout l'été à traduire [pour l'Académie] les sources des sciences des Indiens], et à recalculer les données astronomiques de l'auteur, NODIER, *Happ. ann. de la soc. astat.* 1804, p. 31.

— HIST. XVIe S. Recalculer, COTGRAVE.

† **RÉCALFATER** (re-kal-fa-té), *v. a.* Calfater de nouveau. La frégate entièrement recalfatée dans ses hauts, SCHOMBERG, 1er JUIN 1781, p. 8.

† **RÉCALFEUTRER** (re-kal-feu-tré), *v. a.* Calfeutrer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Si, refaitons voyage; faut le vaisseau tourner Pour le recalfeutrer; Ne perdons point courage, BARBIE, 13.

† **RÉCAMPER** (ré-kan-pé), *v. a.* Camper de nouveau. ...quand, la jour.... Il [Frédéric] a campé, marché, recampé, ferraillé, ÉCOUTÉ conté avec, répondu, conseillé, VOLT. *Lett. de Voltaire*, 19 juin 1741.

† **RÉCAPITULATIF, IVE** [ré-ka-pi-tu-la-tif, ti-v'], *adj.* Qui est relatif à une récapitulation. Les idées récapitulatives et synthétiques.

† **RÉCAPITULATION** [ré-ka-pi-tu-la-sion; an vers, de sept syllabes], *s. f.* || 1° Répétition sommaire de ce qui a été dit. Faire une récapitulation. || 2° Terme de rhétorique. Partie de la péroraison qui consiste dans une énumération courte et précise des points sur lesquels on a le plus insisté dans le discours, afin de faire une dernière et vive impression sur l'auditeur. Il est souvent à propos de faire à la fin du discours une récapitulation qui rassemble en peu de mots toute la force de l'orateur, FÉN. I. XXI, p. 70. || 3° Opération par laquelle l'esprit revient sur plusieurs idées ou sur plusieurs actes passés. Fais la récapitulation de ta vie.

— HIST. XIIIe S. Li xxiie a le derrain chapistres si est le recors et la recapitulacion des choses d'avant dites, *Trauté du monde*, *Hist. litt. de la Fr.-Bréviat.*). || XVIe S. La 38e rubriche [rubrique], de la recapitulation et du nombre de tous les os de tout le corps, H. DE MONDEVILLE, *Pr* 1, verso.

— ETYM. Lat. *recapitulatio*, de *recapitulare*.

RÉCAPITULÉ, ÉE (ré-ka-pi-tu-lé, lée), *part. passé* de recapituler.

RÉCAPITULER (ré-ka-pi-tu-lé), *v. a.* Résumer, redire sommairement. C'est mardi 4. M. d'Ormesson à parler; il doit récapituler toute l'affaire (de Fouquet), SÉV. 4 DÉC. Il faut récapituler avec mol ma journée, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, V, 13. || Absolument. La vraie douleur ne raisonne point ici, ne récapitule point, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* IV, 4.

— HIST. XIVe S. Il recapitule par ordre retrogrande ce qui est dit aux trois premiers chapitres, CHESNEL, *Eth.* 111, || XVIIe S. Et alsion que j'estimu que Votre Majesté l'a bien retenue [l'opinion de M. de Vieille-ville], je la recapitulerois volontiers, pour le très grand plaisir qu'il y a de la redire et de l'escouter, CARL. IV, 8.

— ETYM. PROV. *recapitular*; du lat. *recapitulare*, de *re*, et *capitulum*, sommaire (voy. CHAPITRE).

† **RÉCARBONISER** (re-kar-bo-ni-zé), *s. a.* Terme de métallurgie. Restituer du carbone à l'acier, quand il en a perdu.

— ETYM. *Re...*, et *carbone*.

† **RÉCARBURER** (re-kar-bu-ré), *v. a.* Rendre carburé de nouveau. Fabriquer de l'acier au tungstène, en recarburant le métal, LEGUEN, *Acad. des sciences, Compt. rend.* t. LXVII, p. 927.

RECARDÉ, ÉE (re-kar-dé, dée), *part. passé* de recarder.

RECARDER (re-kar-dé), *v. a.* Carder de nouveau, recarder des matelas.

† **RÉCARRELURE** (re-ka-re-lu-r'), *s. f.* Terme populaire. Repas. Cette mère s'offre à leurs yeux, Faisant cuire sa gésiture Pour en faire recarrelure, *Henr. travestie*, ch. I, p. 8, dans PA. MICHEL, *Argot.*

— ETYM. *Re...*, et *carreleure*.

RECASSÉ, ÉE (re-ka-sé, sée), *part. passé* de recasser.

RECASSER (re-ka-sé), *v. a.* Casser de nouveau. Recasser un vase raccommodé. || Écraser et ramollir une pomme trempée, avant de la clamoucer. || Terme rural. Donner un nouveau labour.

RECÉDÉ, ÉE (re-sé-dé, dée), *part. passé* de recéder.

RECÉDER (re-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme céder. Céder à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant. Je lui ai recédé la maison qu'il m'avait vendue, *Dict. de l'Acad.* || Céder à quelqu'un, à prix d'argent, une chose qu'on vient d'achéter. Recéder-moi ce livre pour le prix qu'il vous a coûté.

† **RECEL** (re-sèl), *s. m.* Terme de jurisprudence. Action de celui qui reçoit sciemment des objets enlevés, volés.

— ETYM. VOY. RECÉLER.

† **RECÉLÉ, ÉE** (re-se-lé, lée), *part. passé* de recéler. || 1° Caché, renfermé. On formerait une liste considérable de pièces recélées dans un portefeuille, BOMB. *Regrets sur Gaisani*. || 2° Caché pour le compte d'un voleur. Objets recélés.

† **RECÉLÉE** (re-sé-lé), *s. m.* Terme de pratique. Recélement de choses volées, d'une succession. Le mal fut les fripponneries, les recélés, les fautes, à quoi la chambre de justice donna lieu, ST-SIM. 1711, 130. L'héritier qui s'est rendu coupable de recélé, *Code Nap.* 801.

— HIST. XVIe S. Si femme veuve recele ou detourne, LOYSEL, 130. Celuy qui en a profité; ains sera tenus aux dettes, comme commune, et si perdra sa part au recelé ou detourné, LOYSEL, 133.

— ETYM. VOY. RECÉLER.

RECÉLEMENT (re-sè-le-man), *s. m.* Action de recéler. Le recélement d'objets volés. Le recélement d'un manuscrit. || Recélement du grossesse, action d'une fille ou d'une femme qui cèle sa grossesse, pour supprimer ensuite la part. || Recélement d'un corps mort, action de celui qui cachait la mort d'un bâtard ou d'un officier, afin de faire valoir le résignation d'un office ou d'un bénéfice.

— HIST. XIIe S. Mult [il] redute le rei a sun fier maltalent, Dunc. le cuntet bien sens mal recelement, *Th. le mart.* 37. || XIVe S. Pour lequel recelement il a deja esté appellé [accusé] par devant le procureur du roy, ORESME, *Politiques*^2. XVe S. Tresque tes cil-sceaux.... pour recompense leur bailloient la des villes qui leur donnaient aulé; quelque pouait du recellement de leurs pilleries, LA BOÉTIE, *Servil. volont.*

— ETYM. *Recéler*.

RECÉLER (re-sé-lé. La syllabe *cé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je recèle; excepté au futur et au conditionnel : je recélerai, je recélerais), *v. a.* || 1° Cacher, enfermer. J'ai beau manger d'ambre et de regret pour elle, Chacun me la recèle, ASONIUS, *Plainte*. Il [le riche] peut, dans son jardin tout peuplé d'arbres verts, Recéler la printanière au milieu des hivers, BERN. DU V. Quoi! lorsque, les chassant du port qui les recèle [les Grecs], L'Aulide aura vomi leur flotte criminelle, RAC. *Iphig.* V, 4. Eurydice lopait, hélas! et ne vit pas Un serpent que les fleurs recélaient sous ses pas, DELIL. *Géorg.* IV. || 2° Terme de droit. Garder et cacher une chose volée par un autre. || Égaré de tous autres individus qui auraient reçu ou appliqué à leur profit tout ou partie des objets volés, ils seront punis comme coupables de vol, *Code pénal*, art. 200. || Détourner les effets d'une société, d'une succession. || Donner retraite à des gens qui se cachent. || Recéler un corps mort, faire l'acte dit recélement d'un corps mort. || Fig. Recéler une vérité. Le cerf recèle, il reste plusieurs jours sans sortir du son enceinte. || 4° Se recéler, *v. réfl.* Se tenir caché. Les conseils se reçoient dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme sous une eau dormante, SOUR. *le Tellier*. || L'épervier se recèle dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin, BUFF. *Quadrup.* I, 11, p. 295.

— REM. Tandis que l'Académie écrit celer et décéler, ci, par conséquent au futur, je célerai, je décélerai, elle écrit recéler, ei, au futur, je recélerai; et tandis qu'elle écrit recéler, elle écrit re-

Digitized by Google

couleur. Il faudrait mieux rendre tout cela uniforme d'après *celer*.

— HIST. *Rem.* « Certes, sire, forment l'umilies et trop te repons [te caches]; mais totevois ne te poons tu mes receleir devant saint *Johan*, » ST HORT, p. 561. Anxois ke [avant que] il humanitesiz fust apparue, si estoit receleie il benigniteiz, BB. 647. || XIVe s. Ce qui est resté [caché, omis dans l'aveu ou dénombrement] est acquis au seigneur, LOYSEL, 600. Qui eust voulu desrober, prendre, receler, ravir, ou retenir une chose qu'il n'eust sceu cacher, et qu'il n'y eust pas grande occasion de desirer, ny de prouffi à la posseder? AMYOT, *Lyc.* 13. Si leur avoyent [leurs jeunes marchés à Sparte] ceste entreveue ainsi receüe, non seulement à ce coup ilz auroient celé une exercice de continence et de pudicité.... ID. *Ab.* 28. Et quelles gens sont-ce? qui sont ceulx qui les receleent en ceste ville? m. *Pédag.* 46. Celle qui receloit des attraits pour surprendre les braves qui pensoient contre amour se deffendre, DESPORTES, *Angélique*, 1.

— ÉTYM. *Re...*, et *celer*; wallon, *rieclé*. Ancienne langue avait la locution *en recelée*, d *recelée*, en cachette.

RECELEUR, EUSE (re-se-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui recèle un objet volé. Dès qu'il [un voleur] a été arrêté, il a promis de tout confesser, et nommé son recéleur, MONTLUC, *Mém.* PATIN, *Lett.* t. II, p. 324. Les lois grecques et romaines punissaient le receleur du vol comme le voleur, MONTESQ., *Esp.* XXVI, 13. || 2° Celui qui cache des personnes auxquelles il est défendu de donner retraite. || Fig. Quand la vérité.... aurait été chassée de France par un bon public, *je croirais que* ses recéleurs ne seraient, GALZ. *liv.* VI, *lett.* 8. || 3° Ce qui cache, enveloppe. Pardonnez-moi, si j'ai quelque soupçon, que cet habit donne à votre vertu. En vous voilant, soit receleur d'appas, LA FONT. *Poés. mêlées*, 81. || Prov. S'il n'y avait point de receleurs, il n'y aurait point de voleurs.

— HIST. XIVe s. Les receleurs sont pires que les malfaiteurs, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 334. || XVIe s. Que vous pourroit il [le tyran] faire, si vous estiez receleurs du larrecin qui vous veoit, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes? LA BOÉTIE, 39.

— ÉTYM. *Recéler*; wallon, *rieclé*.

RÉCEMMENT (ré-sa-man), *adv.* Depuis peu. Et récemment encor dans Rome, Vitellie, Gordius, Pertinax, Maurin, Probe, Aurélien, N'ont pas monté [sur le trône]? BOYS. *St-Gen.* 1, 4. Sylla.... en jeune homme avide et altéré de gloire, dont il commençoit tout récemment à prendre le goust, BOLLIN, *Hist. anc.* Œuvr. t. I, p. 935, dans ROQUEF.

— HIST. XVIe s. Ouvrir une femme récemment morte pour sauver l'enfant estant encore vivant, PARÉ, *Introd.* 1.

— ÉTYM. *Récent*, et le suffixe *ment*.

† **RECENSE** (re-san-s'), *s. f.* Nouveau contrôle qu'on faisait sur les gâteaux qu'on fabriquait en d'certains fours, quand le fisc changeait le poinçon. Les boîtes de moutre, etc.... marquées des poinçons en usage antérieurement à notre ordonnance du 5 mai 1819, et non revêtus des poinçons de recense et de contremarque prescrits par ladite ordonnance, *Ordonn.* 19 sept. 1821. Des poinçons de la dernière recense, ID.

RECENSÉ, ÉE (re-san-sé, sée), *part. passé* de recenser. La tribu de Dan, comme étant indigne d'être recensée parmi les prédestinés, LE P. HOUBIGANT, *Hyst. du vrey de Dieu*, p. 873, dans ROQUEFORT.

RECENSEMENT (re-san-se-man), *s. m.* || 1° Mesure qui a pour but de connaître le nombre des habitants d'une contrée, ou des individus d'une certaine catégorie, ou les suffrages obtenus par un candidat, ou la fortune de chacun, ou des têtes de bestiaux, de chevaux, etc. Recensement des personnes et des fortunes. Procéder au recensement des voix [dans une élection, pour un vote]. || Par extension. Je n'étendrai pas davantage ce recensement des royaumes du Nord, au XVIe siècle, VOLT. *Mœurs*, 119. || 2° Conseil de recensement, conseil chargé de vérifier les tableaux, dressés par les maires, des jeunes gens appelés sous les drapeaux. || Il y a aussi un conseil de recensement pour la garde nationale. || 3° Terme de commerce et de douanes. Nouvel examen, nouvelle vérification de comptes, de poids, sur lesquels on craint de s'être trompé. || 4° Terme d'officialité. Audition des témoins, qui viennent déposer en conséquence de la publication d'un monitoire.

— HIST. XVIe s. Recensement, COTGRAVE.

— ÉTYM. RECENSER.

RECENSER (re-san-sé), *v. a.* || 1° Faire un recensement. Recenser la population. || 2° Faire la recense, appliquer de nouveau le contrôle sur des pièces de bijouterie ou d'*orfèvrerie*, quand le fisc change le poinçon.

— HIST. XIIIe s. S'il vuet ses pechiés recenser, Quant il vendra [viendra] devant le juge, *la Rose*, 12681. Cuers [le cœur] ne pourroit mie penser, No bouche d'omme exprimer Le mal dolor la quarte part, *ib.* 2978. || XIVe s. Mais li vilains souvent recense [redit]: Moult remest [reste] de ce que fol pense, G. GUIART, t. II, p. 201, v. 7446 (1837). Li sires [le Seigneur], qui droit regle et ligne, Prent ses vengeances si obscures Mainte fois sur les creatures, Que raler ne le pueent penser, imaginer ne recenser, MACHAUT, p. 90. || XVIe s. Finablement tout dit et recensé, Ce monde n'a de prudence une goutte, MAROT, I, 298.... Et le remercia de l'offre gratuite qu'il leur avoit faicte de recenser devant sa majesté les devoirs dont ils avoient usé en l'observation de ses edicts, CAM. t. IV, 66.

— ÉTYM. Provenç. *recensar*; du lat. *recensere*, de *re*, et *census*, cens.

RECENSEUR (re-san-seur), *s. m.* Celui qui est employé aux opérations du recensement.

† **RECENSION** (re-san-sion), *s. f.* || 1° Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits. || 2° Travail fait sur le texte d'un auteur. La recension d'Homère par Aristarque. Quant aux sections communes à deux Evangiles seulement, elles s'expliquent suivant l'hypothèse par cette circonstance que la recension qui contenait ces sections ne fut connue que des deux auteurs de ces deux Evangiles, SUDOLAS, *Revue germ.* t. XXIV, 1er déc. 1862, p. 17.

— ÉTYM. LAT. *recensionem*, de *recensere*, recenser.

RÉCENT, ENTE (ré-san, san-t'), *adj.* || 1° Nouvellement fait ou arrivé. Le récent duel de la reine que la France admirera éternellement, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Songes.... Au meurtre tout récent du malheureux Comte, REGNARD, *Joueur*, I. Quelques lecteurs pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente; mais je n'ai rien vu dans les règles du poëme dramatique qui dût me détourner de mon entreprise, ID. *Préf.* Des faits récents, comme et circonstanciés, LA HARPE, *Lyc.* I, 2. Les défenses d'élephants dans le Canada est assez récente, et j'en ai été informé des premiers, BUFF. *Nat. ust. Ep. nat. Œuv.* t. XII, p. 313. Histoire toujours récente, parce qu'on ne l'oublie pas. Il y a quinze ans, disiez-vous, que cela est passé [l'exil de Voltaire pour la Mondain]; non, mes anges, il y a un jour, et ces injustices seront toujours des blessures récentes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1760. Il avait la mémoire récente d'une chose, s'en souvenir comme si elle venait d'arriver. || La blessure en est encore toute récente, se dit de choses arrivées il n'y a pas longtemps. || 2° Il se dit quelquefois des personnes, pour exprimer que le souvenir en mémoire finit de quelque chose. Je ne sais pas assez récent de mon latin pour me vanter d'entendre tous les mots choisis qu'il emploie, BOILEAU, *Réfl.* sur CAM. *Lett. à l'abbé de Pure*, 26 août 1660.

— ÉTYM. Provenç. *recent*; espagn. *reciente*; ital. *recente*; du lat. *recentem*.

RECÉPAGE [ré-sé-pa-j'] *s. m.* Terme de marine. Action de recéper. Il [le capitaine] ne pourra faire recépager, ni faire recéper aucun arbre, ORD. 1689, *Eaux et forêts*, t. XXV, 1, 3.

RECÉPÉ, ÉE (re-sé-pé, pée), *part. passé* de recéper. Vigne recepée.

RECÉPER (re-sé-pé), *v. a.* Couper au pied. Recéper un bois qu'on a coupé trop haut, VOLT. *Mœurs*, 119. || 2° Conseil de recensement, conseil chargé de vérifier les tableaux, dressés par les maires, des jeunes gens appelés sous les drapeaux. || Il y a aussi un conseil de recensement pour la garde nationale. || 3° Terme de commerce et de douanes. Nouvel examen, nouvelle vérification de comptes, de poids, sur lesquels on craint de s'être trompé. || 4° Terme d'officialité. Audition des témoins, qui viennent déposer en conséquence de la publication d'un monitoire.

— HIST. XVIe s. Recensement, COTGRAVE.

— ÉTYM. RECENSER.

RÉCÉPISSÉ (ré-sé-pi-sé), *s. m.* Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu en communication ou en dépôt des papiers, des pièces, etc. || Reçu par lequel les employés des caisses publiques reconnaissent que des sommes ou objets leur ont été versés. Récépissés de marchandises. || *Au pluriel.* Des récépissés. Au contraire, Vaugelas considérait le mot comme latin, et disait au pluriel des *recepisse*.

— HIST. XVIe s. .... Le roi lui manda.... qu'il baillast ses lettres de recepissé comment il avoit reçu ledit mandement royal, MONSTREL. t. 130. || XVIIe s. Et de ce fait, il a demandé acte, lequel et promesse signée de moi, main, CONDÉ, *Mém.* p. 663.

— ÉTYM. LAT. *recepisse*, avoir reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCEPTACLE (ré-sè-pta-kl'), *s. m.* || 1° Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. La reine cave qui est le principal réceptacle de sang, DESC. *Hôth.* V. La mer, qui est le réceptacle de toutes les eaux, ID. *Météor.* 3. Passez de ces théâtres innombrables de carnage à ces innombrables réceptacles de douleurs qui couvrent la terre, VOLT. *Princ. d'action*, 16. Le lac Aral et la Caspienne ne tarissent qu'un seul grand lac, qui était le réceptacle commun du Volga, du Jaik.... BUFF. *Ep. nat. Œuv.* t. XII, p. 384. L'atmosphère est le réceptacle général de toutes les matières volatilisées, ID. *ib.* t. XIII, p. 317. Nos bibliothèques immenses, le commun réceptacle et des productions du génie et des immondices des lettres, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 37. || 2° Terme d'architecture. Bassin recevant les eaux de divers conduits. || Dans les machines à vapeur, réceptacle de la vapeur, chambre qui renferme la vapeur. || 3° Terme de botanique. Sommet évasé ou renflé du pédoncule, et portant la fleur ou les fleurs chez les composées, les figuiers et autres plantes à inflorescence composée. || Nom donné aux organes de forme très-diverse qui contiennent les corpuscules reproducteurs des cryptogames. || Nom donné à la saillie des nervures sur laquelle s'attachent les sporanges dans les fougères arborescentes. || 4° Fig. Il se dit de ce qui reçoit des personnes. Cette maison est le réceptacle de tout ce qu'il y a de pernicieux et de libertins dans la ville. Sa cour [de Philippe de Macédoine] était le réceptacle de ce qu'il avait pu ramasser de plus vil chez les Grecs ou chez les barbares, CORNEL. NEP. *Eum.* II, 6.

— HIST. XIVe s. Lequel cistiféis [véhicule du fiel] est receptable de cole [bile], R. DE HONDVILLE, t. 27, *verso*. Si le benoiste verge Marie eust esté semblable de peché original, ce n'eust pas esté chose honneste ne convenable qu'elle eust esté mere, palays et receptacle du très precieux corps de *Jesucrist*, le *Temple du seigneur*, II, 387. || XVIe s. Un receptacle de gens de mauvaise vie, CONDÉ, p. 672. Ruynant les obscures forests, receptacles de brigans et meurtriers, BAR. PAST. II, 2. C'est le receptacle et l'estuy de la science que la memoire, MONT. III, 87.

— ÉTYM. Provenç. *receptacle*; espagn. *receptaculo*; ital. *ricettacolo*; du lat. *receptaculum*, de *receptum*, supin de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† **RÉCEPTACULAIRE** (ré-sè-pta-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sur le réceptacle, qui a rapport au réceptacle.

† **RÉCEPTEUR** (ré-sè-teur), *s. m.* || 1° Se dit d'une machine, d'un vase destiné à recevoir des eaux surabondantes. || 2° Appareil de télégraphie électrique qui reçoit l'avis envoyé par le manipulateur.

— ÉTYM. LAT. *receptorem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR). Dans l'ancienne langue, *receptour* signifiait celui qui reçoit : Prisonnier de par le roy, comme receptour de ses ennemis, MONSTREL. I, 13, ch. 81, p. 137, dans LACURNE.

RÉCEPTION (ré-sè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on reçoit. Accuser réception d'une lettre, d'un paquet. Il [Napoléon à Moscou] appelle tous ses généraux, il triomphe en leur annonçant une paix toute prochaine; quelque jour il entende suffirent.... La réception de sa lettre, on verra Pétersbourg faire des feux de joie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 40. || L'action de recevoir en son corps. La réception des deux symboles [le pain et le vin de l'eucharistie], BOS. *Déf. trad. sur la communion*, II, 18. || 2° Terme de palais. Réception de caution, acte par lequel on est accepté comme caution. || Terme de féodalité. Réception en foi et hommage, action du seigneur qui reçoit l'hommage de son vassal. || 3° Manière de recevoir une personne, accueil. Je verrai malaine Martel; la réception que son mari vous a faite m'irrite bien cette politesse, BUFF. 139. Toute la cour alla à Vaux, et M. Fouquet joignit à la magnificence

Digitized by Google

de sa maison toute celle qui peut être imaginée par la beauté des divertissements et la grandeur de la réception, LA FAT. *Hist. Henr. d'Angleterre.* J'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de son deux jeunes princes [le duc de Bourgogne et le duc de Berry] dans votre illustre ville [Lyon], BOIL. *Lett. à Brossette*, 16. On l'attendait, tout était prêt pour sa réception, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 238, dans POUGENS. Deux chevaliers se faisaient jadresse réception jusqu'au lever du soleil, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 6. || À me réception, on me recevant. Sont-ce là les faveurs que vous m'aviez promises? On sont tant de baisers dont votre affection devait être prodigue à ma réception? CORN. *Mél.* V, 3 (1re édition). || Il se dit aussi de l'accueil fait aux choses. Son nom [du Cid], au bout de six cents ans, vient encore de triompher en France; il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne, CORN. *Cid*, *Epître*. Ainsi il m'a fallu nécessairement faire voir quelle réception il [César] ferait à leur tache et cruelle politique [de Pallavicin et ses imitateurs], DE *Pomp. Examen.* || 4° Action de recevoir des visites avec un certain cérémonial, à un jour déterminé. C'est jour de réception chez le ministre. || 5° *Cérémonie* par laquelle une personne est installée dans une charge ou reçue dans une compagnie. La réception d'un officier. Sera-t-il dit que nous grands seigneurs se rendrons à l'Académie que le jour de leur réception? VOLT. *Lett. Durlos*, 16 août 1761. On m'a dit que Marmontel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas [à l'Académie française]. Il a été fort brillant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 janv. 1767. || Discours de réception, discours que chaque nouveau élu à l'Académie française prononce en séance solennelle. À sa réception, M. Patru prononça un fort beau remerciement, dont on demeura si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant, D'OLIVET. *Hist. acad.* I, II, p. 179, dans POUGENS. || 6° Mode d'admission d'un candidat dans le grade pour lequel il se présente ou saisie fait à un examen public. || 7° Action de recevoir une pièce de théâtre, pour qu'elle soit reprise et jouée. || 8° Introduction d'une doctrine. Ce qui me fait rapporter au siècle de saint Thomas seulement cette réception générale du péripatétisme parmi les chrétiens.... c'est que.... LE NOTRE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Aristote*. Que penser de la foi [de] ces nouveaux convertis [de Jésus]? s'ils la reçoivent, ils le prouvent par leur réception.... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renoncement, PASC. *Pens.* XX, 8 bis, édit. HAVET. || 9° Terme d'administration. Action d'approuver, après examen, des constructions, des chemins de fer, etc. La réception des travaux.

— HIST. XIVe s. Après ce qu'il aura fait sa réception [reçu le saint Sacrement] en ladite église, ST CLAUX, *reception*. Comme libéralité soit nouvelle vers donacion de peuenes et reception d'oelles, ORESME, *Eth.* 106. || XVe s. En matiere d'amour n'y a point de reception, et croit qui demandeet ce qu'ils ont donne doibvent estre reputez infames et privez de tous biens d'amours, *Arrest amoureux*, p. 160, dans LACURNE. || XVIe s. À la reception de cet ambassadeur il fist apporter trois chaires, AMYOT, *Sylla*, 9. La reception des heureuses ou malencontreuses nouvelles, MONT. 1, 267.

— ETYM. Provenç. *recepta*; espagn. *recepcion*; ital. *ricezione*; du lat. *receptionem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† RÉCEPTIONNAIRE (ré-sè-pion-nè-r'), *adj.* Terme d'industrie. Agent réceptionnaire, homme choisi pour recevoir livraison des objets fournis par une usine, pour vérifier s'ils sont conformes aux stipulations du cahier des charges. || *S. m.* Terme de commerce. Celui qui reçoit une marchandise. ACT. 3 : Les fractions de degré [des esprits] ne sont pas connaissez; elles sont en faveur du réceptionnaire, *Tableau annexé à la loi du* 13 *juin* 1866, *sur les usages commerciaux*.

— ETYM. *Réception*.

† RÉCEPTIVITÉ (ré-sè-pti-vi-té), *s. f.* Terme didactique. Faculté de recevoir des impressions. || Aptitude des organes à recevoir l'impression des agents externes ou internes, dans l'ordre physiologique comme dans l'ordre pathologique.

— ETYM. Dérivé d'un adjectif factif *réceptif*, capable de recevoir, du lat. *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† RECERCELÉ, ÉE (re-sèr-se-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Il se dit des cruix ancrées, tournées en cercueux, et des queues de certains animaux.

— ETYM. RE-, et CERCELÉ (voy. CERCEAU).

† RECERCLAGE (re-sèr-klè-j'), *s. m.* Action de recercler. Ces tonneaux ont besoin d'un bon recerclage.

RECERCLÉ, ÉE (re-sèr-klé, klée), *part. passé* de recercler. Tonneaux recerclés.

RECERCLER (re-sèr-klé), v. a. Mettre de nouveaux cercles.

RECÈS (re-sè), voy. RECÈS.

† RÉCESSION (ré-sè-sion), *s. f.* Action de se retirer. Sur la disparition du reine de notre Europe temperée soit le resultat de l'extinction régionale de cette espèce, ou bien de son refoulement par le développement progressif des sociétés humaines, ou bien encore, si l'on veut, de la récession graduelle et spontanée par suite de changement dans les conditions climatériques..., LARTET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 408.

— ETYM. Lat. *recessionem*, de *re*, en arrière, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

RECETTE (re-sè-t'), *s. f.* || 1° Ce qui est reçu en argent, en billets, ou autrement. Porter on recette une somme. || 2° Ce que reçoivent annuelles. Cette comédie donne d'excellentes recettes. Celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette, LE SAGE, VI, 3. Ces Carthaginois, calculant sans cesse la recette et la dépense, faisaient la guerre sans l'aimer, MONTESQ. *Rom.* 4. || Fermer en recette, augmenter, à la charge du comptable, la recette qu'il accuse. || 3° Action de recevoir, de prendre, les valeurs pour le compte de qu'elqu'un. Faire la recette d'une terre, la recette des rentes de quelqu'un. Faire la recette des contributions. || 4° Emploi de celui qui reçoit les contributions pour le compte de l'État. Recette générale d'un département. Recette particulière d'un arrondissement. Recette d'enregistrement. J'ai quitté la recette des tailles de Mardid où j'ai été employé, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 7. C'est qu'il y a une grande différence de la recette, DELAY. *Ec. des revil.* II, 3. || La maison, les bureaux du receveur. Aller à la recette. || 4° Il se dit du débit des eaux d'une source. Cette source a beaucoup de recette. Tant que les barrières du Bosphore et de Gibraltar ont subsisté, la Méditerranée n'était qu'un lac d'assez médiocre étendue, dont l'évaporation suffisait à la recette des eaux de la mer Noire et des autres rivières qui lui appartiennent, BUFF. *Ep. époq. nat.* 6e art. 11, p. 280. || 5° Composition de certains médicaments qui se débitent de la tête pied. Carro-Carro débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède et qui quelquefois est un poison lent, LE BRET. *Ire.* Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 4 juin 1772. || Écrit où sont consignées la composition et la porte la recette chez un pharmacien. || 6° Certains procédés dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique [pour la conservation des conserves, une pâtisserie de vous envoie un manuscrit.... C'est la recette d'un potage, VOLT. *Ep.* IX. || Fig. Je reviens à ma recette contre le refroidissement de l'amour, L. J. BERNIS. *Ire.* v. Turpin répond : J'ai la recette [pour guérir le prince] D'un cœur de vierge de vingt ans; Fleur de vingt ans, vertu parfaite, Vous rajeunira sur the Bel Air de Charlemagne. || Il se dit aussi de procédés magiques ou mystérieux. Cette recette [pour avoir des enfants] est une médecine, LA FON. *Mélus*. Ils sortirent de sorcières frivoles, IB. *Orais*. || 7° Fig. et familièrement. Manière de se conduire dans les affaires, dans le monde. Témoigner en tel cas un vif sujet de désespoir Est quelquefois une bonne recette, LA FONT. *Fiancée*. Contentons-nous de peu, et de moins encore, si c'est possible : sachons perdre dans l'occasion, la recette est infaillible, LA BRUY. IX || Terme de marine. Il se dit pour réception, c'est-à-dire vérification et acceptation des matières ou des objets qui proviennent, dans les arsenaux, des livraisons faites par les fournisseurs. || Baquet de bois dont se sert le salpêtrier.

— HIST. XIIIe s. Je vous prosterai vingt mil livres, à reprendre sour les recoistes de le [la] comté, *Chr. de Hainz*, 229. || XIVe s. La recede del tricaie [thesaurus] est en l'antichestre, B. DE MONMIRAIL, f° 84. Quant toutes vos coniiures serout prestes, vous pourrez faire ce qui appartient, dont l'en reçoit s'ensuit, *Ménagier*, II, 8. || XVIe s. Le mot plaist bien à aucuns, mais n'est point : la chose n'est de mise ny en recette ni en société d'ums si universelle corruption et contagion, CHARRON, *la Sagesse*, II, *Pref.*

— ETYM. Provenç. *recepta*; espagn. *receta*; portug. *receita*; ital. *ricetta*; bas-lat. *recepta*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† RECEVABILITÉ (re-sè-va-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est recevable. Art. 414, dernier alinéa du code d'instruction criminelle modifié : Dans tous les cas, l'exécution des arrêts ou jugements dont la revision est demandée sera de plein droit suspendue sur l'ordre du ministre de la justice, jusqu'à ce que le cour de cassation ait prononcé, et ensuite, s'il y a lieu, par l'arrêt de cette cour statuant sur la recevabilité. Art. 445, 1er alinéa : En cas de recevabilité, si l'affaire n'est pas en état, la cour procédera directement ou par commissions rogatoires à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissance d'identité, interrogatoires et moyens propres à mettre la vérité en évidence, *Lois du* 29 *juin* 1867.

RECEVABLE (re-sè-va-bl'), *adj.* || 1° Qui peut, qui doit être reçu ou admis, en parlant des choses. Fournir des marchandises bonnes et recevables. Il est évident qu'il n'y eut jamais de bulle moins recevable dans aucun pays, PASC. *Prov.* XIII. Je soutiens, moi, que cette excuse, tout épuisante qu'elle peut être, n'est point communément recevable, BOURDAL. *Dim. des vices de la Sainte Communion*, I, 1, p. 201. Les actes de sainte Thècle sont-ils recevables? VOLT. *Dict. phil. Paul.* || 2° Qui peut être admis à, en parlant des personnes. Il y a deux bons de l'âme, des bons du corps et des bons de fortune; quant aux bons de l'âme, le meunier n'y a point de part, pour les deux autres, il y est recevable, MALH. *Traité des bons de Seneque*, v, 12. Qui si l'on n'est pas recevable à faire voir..... BOSS. *Exch.* III, 3. On est d'autant mieux recevable ici d'alléguer l'exemple d'autrui, MARM. *Conjur. d'Espagne*, *Cierca*. Il temoigne de palais. Il a été déclaré non recevable dans sa demande, sa demande a été repoussée par des fins de non-recevoir.

— HIST. XIIIe s. La semonce de l'hostel le roi doit estre recevable segont la loi ou cil est, *Livre de jost. et pl.* XVIII, 2. Ne sont pas recevables. Au moins pour durer longuement, Cette ordeur qu'un cruit vertible, Du premier regart s'allumait, *Lancelot*, *Bibliogr. Lancelot de Hippogiphe*, LXXVIII, *Chanson*. Il estoit fort amoureux de la mesnye aussi bien que des vers; car il en faisoit qui estoient recevables, *Hist. lit.* XIX, 629.

— ETYM. *Recevoir*.

RECEVEUR, EUSE (re-se-veur, veû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui a charge de faire une recette quelconque, soit en deniers, soit en denrées, soit pour l'État, soit pour un particulier. Recevoir des contributions. Receveur de l'enregistrement et des domaines. Receveur général. Receveur particulier. Je vous avoue que je suis ravie de m'avoir plus de receveur [pour les fermages d'une de ses terres], SÉV. 4 *Mai* 1689. Gustave, 30 août 1628. Doyen des receveurs dans son département, C. DELAY. *Ec. des revil.* I, 1. || 2° Receveur est le nom de celui qui reçoit l'argent dans les omnibus. || 3° Receveuse, femme qui reçoit les billets dans un spectacle. || Femme d'un receveur. Madame la receveuse. || 4° Receveur des hôtes, celui qui reçoit les voyageurs dans les auberges.

— HIST. XIIIe s. Il a ore est recevere de la meie ensenge [de mon âme], *Lib. psalm.* p. 70. Por ce que il pus de sui fait mander recevur de tus les treis tributs, *Rois*, p. 279. || XIIIe s. On doit premierement lire contier cez qui facent recevreor, et après savoir que les recevreors ont denues, STAT. S. L. p. 97. || XVe s. Jehans de le Porte, receveres de Hayenau, CAPTIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 81. || XVIe s. Entre le gré des gens depuis du mestiage ou se logent les menus comptes.... lequel registre un receveur a en charge, MONT. 1, 257.

— ETYM. Provenç. *receteire*, au régime *receptedor*; espagn. *receptor*; ital. *ricevitore*; d'une forme barbare *receptorium*, voy. *receptatorem*, qui vient de *recipere* (voy. RECEVOIR). Lanc. franç. *recevere* est le nominatif, mais non de *recipior*, qui aurait donné *receivre*.

1. RECEVOIR (re-se-voir), je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent; je recevais, je reçus, je recevrai; reçois, qu'il reçoive, recevons, recevez, qu'ils reçoivent; que je reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent; que je reçusse; recevant; reçu, e. || 1° Prendre ce qui est donné, présenté, offert. Recevoir un don, un legs, des étrennes, l'aumône. En recevant le rôle et le donnez de modestie, vous apprendrez tout ce.

Digitized by Google

MOL. *Mal imag.* III, 23. Tiens, reçois ce billet à tous trois si fatal, VOLT. *Zaïre*, IV, 8. || Absolument. Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale, Kile reçoit et donne, et la chose est égale, LA FONT. *Fabl.* III, 2. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive selon le bien qu'il aura pratiqué ou selon le mal qu'il aura commis, BOURDAL. *Pensées*, I, p. 184. Depuis quand est-il vil de recevoir de ce qu'on aime? depuis quand ce que le cœur donne déshonore-t-il le cœur qui accepta? J. JOSEPH. *Mél.* I, 16. FIGARO : J'étais né pour être courtisan. — SUZON : On dit que c'est un métier si difficile! — FIGARO : Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois MOTS, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 9. || En termes juridiques, être l'objet d'une libéralité. Les enfants, surtout ceux qui avaient des enfants, furent rendues capables de recevoir en vertu du testament de leurs maris; elles furent, quand elles avaient des enfants, recevoir un vertu du testament des étrangers, MONTESQ. *Esp. XXVII.* Toutes personnes peuvent disposer et recevoir, soit par donation entre vifs, soit par testament, *Code Nap.* art. 903. || Terme de turf. Recevoir une certaine quantité de livres, se dit d'un cheval auquel son rival reçoit tant de pouce. Il ne se sens que celui-ci court avec une plus forte charge que celui-là. || 2° Prendre ce qui est dû, en être payé. Recevoir de l'argent, de l'intérêt, une rente, un payement. Recevoir le prix d'un travail, un salaire, des honoraires. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne, LA BRUY. XIV. || [Il] [a] demandé aussi un petit trésor de ce conseil [de Pondichéry] le payement de ses appointements de général; il comptait le recevoir à Paris, et il n'y reçut que la mort, VOLT. *Lett. hist.* Fragm. sur l'Inde, 19. || Absolument. Carro-Carri est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'exige rien de vous, qu'il paye d'avance, et de recevoir avant que de donner, LA BRUY. XIV. || 3° Prendre ce qui est délivré, fourni, prescrit. Les soldats ont reçu des vivres pour cinq jours. L'armée a reçu des recrues, des renforts. || 4° Prendre ce qui est envoyé, adressé. Recevoir des lettres, un paquet, des remerciements. Votre continuelle qui j'ai de recevoir de vos lettres, SÉV. 89. On reçoit donc ici quelquefois des nouvelles : Les dernières, monsieur, les sait-on? LESAGE, *Diable boit.* II, 3. On dit de même : recevoir un courrier, un messager, un parlementaire, un ambassadeur, des députés. || Il se dit aussi de communications faites de vive voix ou par écrit. Je reçois cette réponse. J'ai reçu du ministre l'ordre de.... || 5° Il se dit des biens qui arrivent, des grâces qui sont faites. Les avantages qu'il a reçus de la nature. Recevoir le prix de ses services. Il vaut mieux n'avoir point besoin de grâce que d'en recevoir, CORN. 2e *Disc.* Oui, l'honneur que reçoit la vôtre [famille] par ce choix En pouvait à bon titre immortaliser trois, IB. *Nic.* II, 1. Ô toi [poison], qui n'attends plus que la cérémonie que reçoit la vôtre [famille] par ce choix En pouvait à bon titre immortaliser trois, IB. *Nicom

qui reçoivent le principe de M. Descartes, MALEBR. *Rech. lois des mouv.* part. 2. Ou ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction : et, s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à instruire : et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire, LA BECH. *les Caractères*. Dès qu'on se parle qu'à un petit nombre de gens, on s'engage à recevoir toutes leurs passions et tous leurs préjugés, FÉN. *Tél.* XXIV. Le général des jésuites exige, pour article préliminaire, qu'on reçût la bulle ou France comme article de foi, VOLT. *Hist. parl.* LXII, || 30 : il se dit des ordres, des missions, etc. Il reçut l'ordre de partir. Ce commandement (le pas sur) a été imposé aux hommes dans tous les temps; le Décalogue n'a fait que renouveler celui que les hommes avaient reçu de Dieu avant la loi, en la personne de Noé, PASC. *Prov.* XIV. Peut-être en recevant sa mission, et se mettant en devoir de l'exercer, avait-on dit comme l'apôtre.... BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 307. Recevoir la loi, obéir. Les Gaulois, vaincus par Rome, reçurent la loi. || Recevoir les ordres de quelqu'un, être soumis à ses volontés. Il n'a point d'ordre à recevoir de vous. || Recevoir les ordres de quelqu'un, signifie aussi s'informer auprès de lui de ce qu'on peut faire qui lui soit agréable. Avant de partir j'irai recevoir vos ordres. || 31° Donner accès chez soi. C'est un homme mal famé, ne le recevez pas. A recevoir le monde on vous voit toujours prêts, MOL. *Mis.* 2. (Hommes rares et soigneux de leur réputation de tous côtés; partout on les reçoit avec agrément; grands et petits, tout le monde leur témoigne du respect et de la vénération, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 204. Recevant les amants sous le doux nom d'amis, BOIL. *Sat.* X. || Être reçu chez quelqu'un, être admis chez quelqu'un. Il est reçu chez tous les ministres. Il est reçu partout. Des personnes de la première distinction et du plus haut rang, chez qui il est bien reçu, SOUBAN. *Pensées*, t. II, p. 233. || Recevoir visite, recevoir la visite de quelqu'un, être visité par lui. || Recevoir des visites, être visité par différentes personnes. || Recevoir des visites, signifie aussi admettre chez soi les personnes par qui l'on est visité pendant le premier mois de son deuil, elle ne reçoit pas de visites. || Absolument. Le ministre reçoit le jeudi. On reçoit demain à la cour. Les salons sont fermés; il ne reçoit plus. Il a quitté la ville, mais il reçoit à la campagne. Il faut avoir un jour fixé pour recevoir, C. DELAV. *Ec. de vieill.* I, 1. Recevoir me fatigue, si, pour être sincère, C'est un mal, j'en conviens, mais un mal nécessaire, ID. ib. || 32° Recevoir quelqu'un à sa table, lui donner à dîner. Vous serez toujours reçu à ma table. Permettez qu'Esther puisse à sa table Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur, RAC. *Esth.* II, 7. || Il se dit de même : recevoir au festin. On nous avertit de la part du maître que tout est prêt, et qu'il ne nous reste plus que de nous préparer nous-mêmes et de nous mettre en état d'être reçus au festin, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 106. || Recevoir à la cène, admettre à la communion. Quand la politique du parti [calviniste] fit résoudre qu'on ne recevrait les catholiques à la cène, BOSS. 2e *avert.* 23. || 33° Recevoir dans son lit, se dit d'une femme qui se marie. Les Parques à ma mère, il est vrai, Pour le mieux choisir, n'ont épeur mortel fut reçu dans son lit, RAC. *Iphig.* I, 2. || 34° Accueillir bien ou mal. Recevoir un ambassadeur. Ne le recevez pas en meurtrier d'un frère, Mais en homme d'honneur qui fait ce qu'il doit faire, CORN. *Hor.* II, 4. Recevant une foule d'ames comme si chacune eût été seule, RACINE. *Les moignes*. Mon homme en m'embrassant m'est venu recevoir, SOUL. *Sat.* III. Quoi! vous êtes ici quand Mithridate arrive, Quand pour le recevoir chacun court sur la rive! Que faites-vous, fils indignes? RAC. *Mithr.* II, 1. Il m'a assez mal reçu; à peine m'a-t-il daigné m'écouter et me répondre, FÉN. *Tél.* XXIV. Madame vous recevra fort mal, si elle vous entend tarir, CORNEIL. *Théâtr. d'élue. l'Intrigante*, II, 8. || Populairement. Recevoir quelqu'un comme un chien, VOY. CORNEIL 2, II° 4. || Fig. La terre, son origine et sa sépulture n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du roi des rois, BOSS. *Mar.-Thér.* Beaux lieux, recevez-moi sous vos sacrés ombrages, LAMART. *Médit.* II, 14. || 35° Il se dit de la manière dont on soutient une attaque. Ils avancèrent tout harassés pour trouver un ennemi tout frais qui les venait recevoir, VAUGEL. *Q. C.* III, 14. Il m'a menti jusqu'aux lignes où il m'a fait voir de quoi vous bien recevoir, HAMLET. *Gramm.* 8. Nous recevrons vigoureusement les troupes du roi d'Espagne; je vous répondu qu'elles seront battues, VOLT. *Cand.* 18. || Il l'a reçu en brave, en homme de cour, se dit d'un homme qui a fait tête bravement à un ennemi qui venait l'attaquer. || Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon, on a fait sur eux un grand feu d'artillerie quand ils se sont approchés. || Recevoir la bataille, se dit d'une armée, d'un général qui attend l'ennemi et s'en laisse attaquer. || 36° Donner retraite chez soi. Recevoir ou proscrit. || Donner asile. Recevoir l'ennemi dans la place. Vous avez reçu dans l'Église au nom de son ennemi ; c'est y avoir reçu l'ennemi même, PASC. *Prov.* II. || 37° Admettre, en parlant de ceux qu'on soumet à quelque épreuve, à quelque condition. Il fut reçu à l'école polytechnique. Enfin on le reçut au grâce. Il n'a pas été reçu à se justifier. La congrégation des cardinaux et *prépugnande fide* fut obligée de déférer aux jésuites de cacher la mystère de la croix à ceux qu'ils instruisent de la religion en Chine], leur commandant expressément de n'en recevoir aucun au baptême qu'après cette connaissance, PASC. *Prov.* V. Si j'eusse vécu, je vous aurais reçu à l'abjuration sans vous faire langue, FÉN. *Dial. des morts nouv. et anc.* IV, *Scène* I. Les alliés, touchés de ces raisons, les reçurent dans l'alliance du Péloponèse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 538, dans recevoir, || *Terme de marine*. || 1. Avoir bon ou mauvais abri. Si le mot du grâce suffisante est une fois affermi, vous aurez beau dire que vous entendez par là une grâce qui est toujours vaincue, vous n'aurez pas reçu, PASC. *Prov.* IX. Reprenez-vous-vous-mêmes.... et puis vous serez reçus à reprendre les autres, BOURDAL. *Carême*, II, *Zèle*, 148. Serait-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de ses passions? etc. Si nous supposions que ces grands corps [du ciel] sont sans mouvement, on ne demanderait plus, à la vérité, qui les met en mouvement; mais on ne laisserait pas toujours de demander qui a fait ces corps, ID. XVI. J'ai vu évidemment [dans la tragédie d'Irène] qu'il faut avoir quelques représentations de plus, et ne soit bien reçu à se taire entre son père et son amant, VOLT. *Lett. Thiboureille*, 20 nov. 1777. Homère serait mal reçu aujourd'hui à nous peindre Agamemnon comme Nestor; il nous ferait ne le peindrait-il pas de même, MARMONTEL. *Œuv.* t. VII, p. 241. || Fig. On trouve quelquefois que les gens qu'on croit ennemis [nos ennemis] ne la sont pas, et qu'ils font honneur du s'être trompé; il suffit qu'on soit toujours reçu à se bair, quand on y est autorisé, SÉV. 28 nov. 1670. || Terme populaire. Recevoir quelqu'un à serment. On l'a reçu partie intervenante. On l'a reçu à prouver. Faire recevoir une caution en justice. || Pin de non-recevoir, voy. FIN. || Recevoir le mâle, se dit des femelles qui s'accouplent. || 39° Installer avec le cérémonial ordinaire. Il a été reçu docteur. || Recevoir un apprenti, un apprenti sera bientôt reçu maître. Cet officier fut reçu à la tête de son régiment. || Recevoir de majorité, se disait, dans l'ordre de Malte, de ceux qui étaient admis à faire ses preuves. || 40° Se dit en parlant des ouvrages de charpente, de menuiserie, de maçonnerie, etc. dans le sens de recevabilité, après examen et mesurage par experts. || Recevoir, se dit de la quantité de ces ouvrages. || 41° Se recevoir, v. réfl. Être accepté. Un contentement qui est aussi chaste que ceux qui se reçoivent au mariage, BALZ. *Lett.* I, 8. Se recevoir. Le perroquet se reçoit sur sou bec. || Proverbe. Il vaut mieux donner que recevoir.

REÇU, UE, adj. [Qui] est reçu. Il ne reçoit [reçoive] homme sitre trois nuits.... *Lois de Guil.* 16. Si recevez la loi de chrestiens, *Ch. de Rol.* III. De cops ferir, recevoir et endurer, *ib.* CCXVII. Elle [tombe] il en pâtes, l'amirals la reçut, *ib.* CXCVII. || XII° s. Bel-leem est sens faille et digne de recevoire notre Signeur, BT-BERN. 1185. Venez vous-t'en 1248 reçivre, WACE, *Brut*, V. 3132. || XIII° s. Si vos avez tuit fait seur sains que celui que nos sabirons, vos pour empereour le recevrés et pour seigneur, VILLEH. CX. Margiste lui reçut moult bien et honnestement.... *Berte*, 2. Doucement [elle] a le roy eu ses bras reçeu, *ib.* LXXII. Mout a il rois Pepons noblement receu Le bon roi de Hongrie, *ib.* CXIII. Se vous m'avïes à ami Reçut, si je vous i amie..... *Lis de Tombre*. Chil [celui] qui ce vuut jurer que se [sa] demande est vraie ne doit pas estre receheu en se [sa] demande, BEAUM. VI, 31. Comme la cire reçoit la figure dou seel [sceau], BRUN. LATINI, *Trésor*, p 469. Prodigues est cil qui se desmesure au doner et faut en recoivre, ID. ib. p. 281. Il [les Turcs] portoient lors les touailles, quant il se vouloient combatre, pource que elles reçoivent un grant coup d'espée, JOINV. 273. || XIV° s. Verité est que le profit du receveur est la mesure de la retribucion, ORESME, *Eth.* 26. Il se reçoit [se retire] parmi ses rens, *Chron. de St Denis*, t. II, p. 40, dans LACURNE. || XVI° s. Tu venois lors tout freschement De confesse et de recevoir [communier], MAROT, p. 17, dans LACURNE. Il recevoit la ville de Hermière en, laquelle volontairement se rendit à lny, AMYOT, *Démétr.* 28. Il est reçoit de tout temps de.... MONT. I, 45. Recevoir pour ami, ID. I, 27. Les opinions communes approuvées et reçeues autour de nous, ID. I, 118.

— ETYM. Wallon, *rèsèr*; patois des Fourgs, *r'ci-dre*; provenç. *receubre*; esp. *recibir*; ital. *ricevere*; du lat. *recipere*, de *re*, et *capere*, prendre. Dans l'ancienne langue, l'infinitif a deux formes *reçoivre* et *recevoir*; la première est correcte, reproduisant *recipere*, qui a l'accent sur *ci*; la seconde représente une forme barbare *recipère*, d'où *recevoir* et *reçu*, devenu par contraction *reçu*. Le participe de la première est *reçeut*, *reçeil*, *reçelle*, de *reçepelus*.

† ɔ. RECEVOIR (re-se-voar), s. m. Chaudron de cuivre à l'usage du salpêtrier.

RÉCIPÉ (re-ci-pé), s. m. || 1° Cahier contenant les délibérations d'une diète de l'Empire, et rédigé avant qu'elle se sépare. Ferdinand promit de se conformer au recez de l'Empire, et n'en fit rien, VOLT. *Ann. Empire. Charles-Quint*, 1555. || 2° Recez ou recès, dans la diplomatie moderne, procès-verbal résumant des conventions. Elles les puissances contractantes ont autorisé leurs plénipotentiaires à réunir, dans un instrument général, toutes les stipulations particulières. A joindre à cet acte, qui portera le titre de Recès général, la commission territoriale rassemblée à Francfort [signé le 20 juillet 1819], toutes les conventions qui n'y rapportent, MARTENS, *Recueil de traités*, t. II, p. 600.

— ETYM. Lat. *recessus*, action de se retirer, de *recessum*, supin de *recedere*, de *re*, et *cedere*, aller [voy. CÉDER].

† **RÉCHABITE** (ré-cha-bi-t'), s. m. Nom, dans Jérémie, de Juifs qui ne buvaient pas de vin, ne labouraient ni ne semaient, ni ne bâtissaient de maison, mais habitaient dans des tentes.

† **RÉCHAMAILLER** (SE) (re-cha-mi-lé, il mouillés), v. réfl. Se réchamailler de nouveau.

— HIST. XVI° S. Rechamailler, COTGRAVE.

RÉCHAMPI, IE (ré-chan-pi, pie), part. passé de réchampir.

RÉCHAMPIR (ré-chan-pir), v. a. || 1° Terme de peintre en bâtiment. Détacher les objets du fond sur lequel on peint, soit en marquant les contours, soit par l'opposition des couleurs. Il dit aussi échampir. || 2° Terme de doreur. Couvrir avec du blanc de céruse les couleurs qui se répandent sur les fonds d'un ouvrage, pour réparer ce qu'il peut y avoir de gâté, et le rendre aussi net qu'il doit être.

— ETYM. *Re...*, et *échampir*.

† **RÉCHANFAGE** (ré-chan-pi-na-j'), s. m. Action de réchampir.

RÉCHANGE (re-chanj'), s. m. || 1° Il se dit des objets qu'on tient en réserve pour remplacer d'autres objets semblables que l'on change. Les armes de rechange. || On appelle quelquefois ces divers objets des rechanges. || Terme de marine. Nous donnâmes à la voile sans rechanger, parce que nous avions besoin de tous nos matelots. || Terme de commerce, se dit du change qu'on doit payer, après le protêt d'une lettre, pour celle que le porteur est obligé de prendre sur d'autres ou dans d'autres lieux. Payer le change et le rechange, l'ordonnance de Louis XIV du mois de mars 1673 détermine le sens du mot rechange; car on disant : il ne sera point dû ou accordé de rechange, les trois tribunaux entendent que l'on n'accordera que le change direct, P. CHRÉTIEN-DAU, la *Banque rendue facile*, p. X. Le rechange s's'estime par une nouvelle retraite, *Code de commerce*, art. 177.

— HIST. XV° S. Et doutoit on qu'ils [les Gantois] ne veinssent à puissance de costé ou par derrière; si à cette cause fut mis à la bataille du duc par deux ou trois fois à rechange de place, *o.* DE LA MARCHE, liv. I, p. 300, dans LACURNE. || XVI° S. Doré et argenté à rechange, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *change*; bourguig. *rechainge*.

† **RECHANGER** (re-chan-jé), v. a. Il se changera comme changer. Changer de nouveau. Quant au duc de Foix rechangé en sa première possession [de tragédie], VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 déc. 1762.

— HIST. XIII° S. Il ne le quesist [voulut] rechan-

Digitized by Google

gier, S'il étoit assez à mengier. *Ren.* 7260, II, xvi° o. Si on reformoit et nouvelle nostre estre par ces purifications, MONT. II, 383. Il ne se corrige point, il se rechange en beste, ID. II, 308. J'ai vu trou ou quatre fois rechanger les loix des Anglois, ID. II, 313. Là le general fut tué, aiant rechangé de cheval après le sien tué, D'AUB. *Hist.* I, 358.

— ETYM. *Re...*, et *changer*; picard, *rchanger*, *erbaingier*; génev. *les porteurs se rechangeront*, se relayeront.

† RECHANTER (re-chan-té), v. a. ‖ 1° Chanter de nouveau. 22 février 1858 : Le soir.... on chanta les deux derniers actes d'*Euryanthe*.... et le public de Bayreuth Dauphine trouva la musique si belle qu'elle a ordonné qu'on la fît rechanter aux premières apparteMENTS. BAUDRY, 1, 300. ‖ Répéter fréquemment la même chanson. Il rechante la fin quatre ou cinq fois de suite, MOL. *Fâch.* 1, 4. Nous avons chanté et rechanté vos chansons, SÉV. *Let.* 4 *Coulanges*, 14 oct. 1681. ‖ 2° Contre-chanter. Chanter fréquemment. Ces murs [de Troie] si rechantés dont la noble ruine De tant de nations flatte encor l'origine, CORN. *Sur les vict. du roi*, ou 1647.

— HIST. XVI° S. Darius faisoit qu'un page lui venoit rechanter par trois fois à l'aureille : SIRE.... MONT. I, 38. Je me rechante toujours : je me répète à moi-même].... ID. I, 78. Rossignols ramagers, qui d'un plaisant langage Nuict et jour rechantez vos rerete amoureux, BONF. 242. Celle [Hélène] que Pâris promise an Troyen pour salaire, Cause du long debat au souverain orchestre, DESPORTES, *Cléonice*, LXXV.

RÉCHAPPE, ÉE (ré-chap-pé), part. passé de réchapper. Réchappé d'une longue maladie. Il n'y a personne ici qui ne vous ait donné des témoignages de son bon cœur; mais, grâces au ciel, vous voilà réchappée, MARIV. *Homère*, II, 2. S. m. Populairement. Un réchappé de la potence, un homme capable des plus mauvaises actions.

RÉCHAPPER (ré-cha-pé), v. a. ‖ 1° Échapper à quelque chose qui menace. Tout s'écarte à l'instant; mais aucun n'en réchappe [de la benediction], SOU. *Luer.* V. Échapper à un danger. A peine les plus puissantes eurent-ils fait le repas, que les Russes arrivant sur des bateaux plats; par un jantasme ne réchappa, VOLT. *Cand.* 18. Il réchappa de Pharsale. Échapper à une maladie, à une blessure dangereuse. L'on à toujours cru qu'il en réchapperait; car il paroiſt avec liberté, quoqu'il eût perdu une grande quantité de sang, RELLASSON, *Lett. hist.* I, 2, 83. Ma fe, monsieur, nore chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue, MOL. *Ec. m. méd.* II, 1. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles, ID. ib. II, 6. Maupertuis, à force de boire de l'eau de vie, s'en tua à la mort; mais il en réchappa, et dit qu'il est né avec un tempérament de Tartare, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 nov. 1758. Le danger d'en mourir [de la petite vérole] n'en pas non plus le même pour tous les âges, puisqu'on en réchappe bien plus aisément dans l'enfance que dans la vigueur de la jeunesse, VALENS. *Réfl. sur la vacc.* Gen. 1, 1, p. 272, dans POUGENS. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut exprimer l'action : Il a réchappé du naufrage; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état : il est réchappé de sa pleurésie. ‖ 2° *V. a.* Tirer d'un péril. Maître fou, lui dit Candide, qu'a réchappé des galères, j'ai payé ta rançon.... VOLT. *Cand.* 20.

— REM. Boubours, *Suite des Rem.* p. 198, dit : « On échappe d'un danger, on réchappe d'une maladie. » L'usage n'est pas si exclusif.

— HIST. XIII° S. Car par vous [elle] reschapa, s' [sans] ni oy raconter, *Berte*, CXXXII. Je pronis à sauf Nicolas que si il nous faisoit traveillier de ce peril là où nous avions la nuit esté, que je l'iroie querre de Joinville à pié et deschaus, JOINV. 365. ‖ XIV° S. Ainsi nom je veut de la bataille [droit], Maint Englois y morra, et maint en reschapoit, *Guesel.* 18307. ‖ XV° S. Et eussent volontiers vu qu'il fust rechappé de ce peril, sans le quel ilz eussent mourut dedans le second jour après, FROISS. I, 1, 99. ‖ XVI° S. En tempo de paix fattes travailler la justice sur les malfaicteurs de la guerre, laisser à eux les charges ruineuses.... D'AUB. *Hist.* II, 109.

— ETYM. *Re...*, et *échapper*.

† RECHARGE (re-charj'), s. f. Nouvelles instances, nouvelle attaque. Ô Seigneur, que vous me pressez! encore une nouvelle recharge : la fin est venue, la fin est venue, BOSS. *Sermons, Impénit.* 2. Vous ne nous soutenez donc pas, répliqua d'Artois, que j'ai une réponse à vous faire? à cette recharge [répétition de la même phrase], M. de Vendôme comprit qu'il y avait quelque chose, ST-SIM. 228, 64.

— HIST. XVI° S. La raison a assez à faire à nous persuader d'abandonner ces biens, sans y ajouster cette nouvelle recharge, MONT. I, 281. A ce passage se firent trois grosses charges et rechanges de quinze cens ou deux mille chevaux à la fois, LANOUE, 688.

— ETYM. *Re...*, et *charge*.

RECHARGÉ, ÉE (re-charjé, jée), part. passé de recharger. ‖ 1° Qui a repris sa charge. Le porte-fais rechargé. ‖ 2° Qui a été repris comme charge. Le sac rechargé sur son dos, ID. parall.

RECHARGEMENT (re-char-je-man), s. m. ‖ 1° Action de recharger des marchandises. ‖ 2° Action de mettre de nouveau des munitions sur une voie de chemin de fer qui s'abaisse. ‖ Se dit aussi d'une route, d'une chaussée macadamisée, sur laquelle on remet de nouveau.

RECHARGER (re-char-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*; rechargeant, rechargeons), v. a. ‖ 1° Charger de nouveau d'une charge le porteur. On avait déchargé les mulets, il fallut les recharger. ‖ Charger de nouveau une charge sur le porteur. C'est, dit-il, afin de m'aider à recharger ce bois, LA PONT. *Fabl.* I, 18, 2. Charger de nouveau un affût à feu. Sans lui donner le temps de recharger son fusil, ils lui daient sur lui brusquement et l'assommaient, LAVAL, *Mor. pal.* 1851. Absolument ils n'ont pas plutôt tiré un coup, qu'aussitôt ils rechargent. ‖ On dit dans un sens analogue : recharger un appareil électrique. ‖ Mettre de nouveau quelque chose en sorte, suspendre-la à l'autre conducteur; faites tourner les deux roues, et le même nombre de tours qui avait chargé la bouteille, la déchargera, et le même nombre encore la rechargera, AUSSON, *Traité de phys.* I, III, p. 480. ‖ 2° Attaquer de nouveau l'ennemi. La cavalerie chargea et recharga les arrêts sans pouvoir entamer le bataillon à la charge. Mme du Maintenon qui savait que Monseigneur avait été écouté [durci contre Chamillart], redoubla d'instance pour le faire rappeler, ST-SIM. 324, 131. Malsons ma fit parler par M. le duc d'Orléans ....je fus froid, je parlai de compliments ....peu de jours après, M. le duc d'Orléans rechargea, je ne fus pas plus docile, ID. 859, 239. ‖ 4° Donner un nouvel ordre très-pressant. Je vous ai chargé et rechargé de lui expliquer ce fait. Rechargez une voie de chemin de fer, une route, y faire le rechargement. ‖ 5° Terme de forgeron. Ajouter à un outil de la matière propre à le renforcer ou à le réparer. ‖ Terme de charron. Rechargeur un essieu, grossir les bras d'un essieu, usés et affaiblis par le frottement. ‖ Terme de maçonnerie. Rechargeur un plancher, remettre à neuf les parties détériorées. ‖ Terme rural. Apporter de la terre sur un champ qui n'en a pas assez. ‖ 6° Terme de jurisprudence. Recharger un procès-verbal, en écrire, en apposer par un nouvel écrou à l'élargissement d'un prisonnier. ‖ 7° Se recharger, v. réfl. Reprendre une charge. Après s'être reposé un instant, il se recharge.

— HIST. XVI° S. Je crains, au lieu de l'aller secourir [la nature], nous comme elle est aux prises avecques la maladie, l'estimer [blesser] secourre son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires, MONT. I, 131. Nous avons tant recharge la beauté de ses ornemens [de la nature] par nos inventions, que nous l'avons du tout estouffee, ID. I, 231. Pour Dieu! sire, rechargea lors Cymes, dictes non.... ID. II, 334. Nous n'en payons pas, ains plutôt en rechargeons nostre debte envers ce grand juge, ID. III, 374.

— ETYM. *Re...*, et *charger*; wallon, *richarpt*.

RECHASSE, ÉE (re-cha-sé, sée), part. passé de rechasser.

RECHASSER (re-cha-sé), v. a. ‖ 1° Expulser une seconde fois, de nouveau. Il a reclassé ce valet qu'il avait repris. ‖ 2° Repousser d'un lieu dans un autre. Rechasser ces bêtes dans l'étable. Notre première ligne fut repoussée par les ennemis; un corps de réserve que Montgeorge commandait, les rechasse et regagne le terrain; ce corps fut encore repoussé et rechassé jusqu'à la redoute, LAVAL. I, p. 185. Ils [les alliés sous le prince d'Orange] demandaient qu'on les fît marcher au plus vite, et se tenaient sûrs de rechasser le roi jusque dans le cœur de son royaume, SAC. *Siège de Namur*. Ce prince [Jules] par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur, et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les barbares; et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut, MONTESQ. *Rom.* 17. ‖ Terme de vénerie. Faire rentrer dans la forêt des bêtes qui en sont sorties, et qui en sont écartées dans les buissons. ‖ 3° Pousser une seconde fois un objet mobile. Un mouvement général commence; la balle est chassée et rechassée, CHATEAUB. *Natch.* 2e partie. ‖ 4° *V. n.* Chasser de nouveau dans un endroit où on avait déjà chassé. Nous avons chassé et rechassé dans ce taillis.

— HIST. XIII° S. Par le [la] faleur qui premierement revint dedens le cors et après que li nature le [la] rechace as membres dehors, ALEBRANT, P. 18. Ilpri s. Que nuls ne soit si ardis d'affiner, rechacier [séparer l'or ou l'argent de l'alliage] nulle monnoye, quelle qu'elle soyt, ne cange, *rechaciere*. ‖ XV° S. Aucuns laissent arbre ou pour avenir trouver; mais ils furent rechassés arriere.... FROISS. I, 1, 176. ‖ XVI° S. Mes marescbaux des deux camps s'y trouverent quasi en mesme temps avec leurs troupes, d'où ils se chassèrent et rechassèrent par deux ou trois fois, LANOUE, 818. Je m'en vais rechasser dessus votre parole [recommencer la chasse], MONT. II, 37. Un clin d'œil, un propos mon cœur viennent reprendre, Rechassent ma raison, m'enserrent mes esprits, DESPORTES, *Diane*, II, 46.

— ETYM. *Re...*, et *chasser*; wallon, *richaci*.

† RECHASSEUR (re-cha-seur), s. m. Terme de vénerie. Celui qui fait rentrer dans la forêt les bêtes qui en sont sorties.

† RECHATOUILLER (re-cha-tou-llé, il mouillées), v. a. Chatouiller de nouveau.

— HIST. XVI° S. Aimant qui rechatouille en nous les appetits, RONS. 748.

RÉCHAUD (ré-chô : la *d* ne se prononce pas et ne se lie pas; on dit réchaud, j'ai vu le[s] réchaud[s] allumé[s], a. m. ‖ 1° Ustensile de ménage dans lequel on met du feu pour se tenir les mains, les pieds chauds. Réchaud de fer, de terre. Le vent apporte comme eschauffeties de fer, *ter*, *Tarif*, 19 sept. 1444. Gardes-les bien [nos pénates], et dame Vesta, Et ma conserver comme il faut Ce feu sacré dans un réchaud, SCARR. *Virg.* 2. Pour mettre la dinde sur un réchaud on appelait le quétiaime, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le poil d'un cochon pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus Dieu par espérance, ni par crainte, VOLT. *Dict. phil. Religion*. Une pauvre servante avait un réchaud plein de feu sous ses pieds, DENIS, *Feill. du chât.* I, 9, 264, dans POUGENS ‖ 2° Particulièrement. Ustensile en plomb ou en argent dont le couvercle a la forme d'un plat à petits rebords; dans l'intérieur on place une grosse bougie qui chauffe ce couvercle sur lequel les plats sont mis tout chauds pendant le repas. ‖ 3° Terme d'art militaire. Réchaud de rempart, petit appareil pour éclairer la nuit les points attaqués. ‖ 4° Ustensile de cuisine pour faire chauffer les planches. ‖ 5° Terme de jardinier. Fumier frais, qui n'a pas encore fermenté, et qu'on applique latéralement aux couches pour qu'en fermentant il les échauffe quand elles commencent à perdre leur chaleur. ‖ 6° Terme de teinture. Il se dit de chaque fois qu'on met une étoffe dans la teinture chaude. Donner le premier, le second réchaud, c'est mettre une première, une seconde fois l'étoffe dans la chaudière qui est sur le feu.

— HIST. XVI° S. Ilz [les corps] interpreste et tout dans une escuelle sur un réchaud, PARÉ, X, 9.

— ETYM. *Re...*, et *échauder*, au sens d'échauffer.

† RÉCHAUFFAGE (ré-chô-fa-j'), s. m. Action de réchauffer. Les élaborations où les aciers et fers plus ou moins carburés sont préparés par l'action du réchauffage à recevoir les effets du travail mécanique, CHANCOURT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, LI, LVII, p. 317.

RÉCHAUFFÉ, ÉE (ré-chô-fé, fée), part. passé de réchauffer. ‖ 1° Chauffé après s'être refroidi. Souvenez-vous bien qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien, SOU. *Luer.* I. Tout est réchauffé Aux dîners d'agathe : Au lieu de café Vite une soupe réchaud, *Mariage*. ‖ 2° Fig. Qui, comme un plat réchauffé, a perdu le mérite de l'apprêt récent. Voilà Châtillon que j'exhorte de vous faire un impromptu sur-le-champ; il me demande huit jours, et je l'assure déjà qu'il ne sera que réchauffé, SÉV. 23 déc. 1671. L'ancien conte réchauffé, VOLT. *Dict. phil. Sottise des deux parts*. La préférence de l'état souvrage ant l'état civilisé, n'est qu'une vieille querelle réchauffée, MORN. *Claude et Nér.* 3, 6. ‖ 3° S. m. Une chose réchauffée. Ce dîné n'est que du réchauffé. ‖ Fig. et familièrement. Le maréchal de Montrevel avait imaginé d'imiter le feu maréchal de la Feuillade, et de donner à Bordeaux le vieux réhaudle de la statue et de la place des Victoires, ST-SIM. 583, 271. Votre religion [le mahométisme], quoiqu'elle ait de bonnes choses, n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme, VOLT. *Dict. phil. Raison*. Le réchauffé n'est jamais bien reçu, ID. *Lett. d'Argental*, 2 mars 1772. ‖ C'est du réchauffé, se dit

Digitized by Google

communément d'une allégation, accusation, épigramme, etc. qu'on renouvelle après coup.

RÉCHAUFFEMENT (ré-chô-fe-man), *s. m.* ‖ 1° Action d'échauffer de nouveau. J'étais dégoûtée du réchauffement (de l'eau de Vichy, à Paris) avec de méchants fagots, sév. 26 sept. 1687. J'ai trouvé constamment que les surfaces non polies qui facilitent le refroidissement d'un corps chaud, facilitent aussi, et même également, son réchauffement quand il est froid, aumont, *Inst. Hem. science.* t. vi, p. 83. ‖ 2° En jardinage, fumier neuf qu'on met dans les couches refroidies pour les réchauffer.

— HIST. XVIe s. *Réchauffement*, COTGRAVE.

— ETYM. *Réchauffer*.

RÉCHAUFFER (ré-chô-fé), v. a. ‖ 1° Chauffer ce qui était refroidi. Et, sans considérer quel sera le loyer d'une action de ce genre, il (César) le servirent engourdi de froid] le long du foyer, l'a réchauffe, le ressuscite, la font. *Fabl.* vi, 13. On lui fait réchauffer [au eau de Vichy] dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici [à Bourbon], sév. 25 sept. 1687. La mère les mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins, elle les réchauffe sous ses ailes, mme. sévr. t. II, p. 302. ‖ Fig. Vous animez le médisant [en l'écoutant], vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement, pascal. *Pensées*. Quels hommes que ces missionnaires qui réchauffèrent de leur sang les allions glacés de la nouvelle France! chateaub. *Génie*, IV, IV, 1. ‖ Fig. C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, c'est un ingrat qui tourne contre moi mes propres bienfaits. ‖ 2° Il se dit quelquefois figurément pour échauffer.... quand l'aquilon nous souffle la froidure, Ces chênes, ore ormeaux, dont les feuillages vers Rafraîchissaient l'été, *réchauffent* nos livers. DELILLE, *Trois règn.* I. ‖ 3° Fig. Exciter la chaleur de cœur. Réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes ces fausses imaginations, sév. 17 juill. 1680. J'ai, Seigneur, dans vos temples Réchauffer par mes soupirs Les mortels les plus glacés, *t.* II, sous. *Odes*, I, 16. ‖ Exciter le zèle. Ses amis l'encouragent, mais notre bonheur nouvelle les a réchauffés. ‖ Ranimer, en parlant de sentiments. Cela est divin et réchauffe le cœur. sév. 671. Mme de Coulanges promet de joindre ce jour cet hiver de votre voisinage et de réchauffer votre ancienne amitié, in. *à Mme de Grignan*, 13 oct. 1680. Ce discours, qui soutient l'enthousiasme du visage, Réchauffe l'appétit, réchauffe le courage, boil. *Lutr.* IV. ‖ Donner une plus grande chaleur. Je suis au désespoir que vous ayez eu Bajazet par d'autres que par moi.... Je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce, sév. 16 mars 1672. Et tous ces beaux commencements de morale lubrique Que Lulli réchauffa des sons de sa musique, boil. *Sat.* X. ‖ 4° Terme de manège. Rechauffer un cheval, se servir des aides un peu vigoureusement, pour le rendre plus actif. ‖ 5° Terme de jardinage. Réchauffer une couche, y mettre du fumier neuf. ‖ 6° Se réchauffer, v. réfl. Échauffer son corps, qui s'était refroidi. Il avait froid, il se réchauffa à courir. ‖ Fig. Reprendre une nouvelle vivacité. Le bourgeois du Mans se réchauffa pour la comédie, scarr. *Rom. com.* II, 17. Il n'y a rien de plus triste, que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts, sév. *à Pompone*, 11 oct. 1661. Les dimensions [à Rome] se réchauffent par la présence du peuple, boss. *Hist.* III, 7. Mes anciens amis, flattés de cette espèce de succès, se réchauffèrent pour moi, tralL. *Mém.* I. III, p. 73. Damon âgé de cent ans a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde, *t. II. Contes*, XIII.

— HIST. XIIe s. K pur qu'ou tut adés chaudement se vesteit, Qu'il n'enchaufa (ne tombât) en mal par achaison de froit, E que tost n'en alast a Deu, *Rois*, 1re p. se faisoit, *Th. le mart.* 105. ‖ XIIIe s. Diverses viandes rechaufées, ARTUS, 957. Bien m'avez rechaufé et mout bien repeue, *Berte*, LII. ‖ XVIe s. Le fil rechauffer la batterie de pouz pieces pour bastir la capitulation, D'AUB. *Hist.* II, 141. Les différences des salades selon leur saveur, celle qui doibt estre rechauffée, celle qui veult estre servie froide, MONT. I, 261.

— ETYM. *Re...*, et *échauffer*; wallon, *rchédi*; picard, *réconfer*; normand, *reconfer*.

RÉCHAUFFOIR (ré-chô-foir), *s. m.* Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RÉCHAUSSÉ, ÉE (re-chô-sé, sée), *part. passé* de rechausser.

‖ **RECHAUSSEMENT** (re-chô-se-man), *s. m.* Action de rechausser un arbre.

RECHAUSSER (re-chô-sé), v. a. ‖ 1° Chausser de nouveau. Rechausser un enfant. ‖ 2° Terme de jardinage. Amasser de la terre au pied d'une plante pour protéger et couvrir ses racines, lui donner plus de stabilité, etc. On aurait l'attention de rechausser le pied du poirier avec de la bonne terre, LEBLOND, *Instit. Hém. sc. phys. et moh. Sac. cr.* t. I, p. 341. ‖ Amonceler de terre autour des feuilles et des tiges d'une plante pour les attendrir et les faire blanchir. ‖ 3° Terme d'architecture. Refaire le pied d'une vieille construction. Rechausser un mur. ‖ 4° Rechausser une roue, ou une machine dentée, y remettre des dents. ‖ Terme d'orfèvrerie. Rechausser une pièce de métal, la rabattre pour la rendre plus épaisse. ‖ Arrondir les morceaux de lames d'or ou d'argent destinés à faire des espèces. ‖ 5° Se rechausser, v. réfl. Se chausser de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Et tant estroit vons rechaucés, Que la robe souvent hauciés Por montrer vos pids et vostre jambe, *la Rose*, 9239. ‖ XVIe s. Finalement, le tout est rechaussé, lentement et sûrement. Réfif, difficile à vivre. Il met plus d'énergie que de grâce dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu rechaussé, MONT. *Journal*, 1580.

— HIST. XIIIe s. Quex vins que ce soit, reech ou sees mens.... *Liv. des mét.* 309.

— ETYM. Picard, *rekès*, *kès* ou *gotè*; bourg. *rein vaiche et vas*, du cheval vert; de l'allem. *recche*, *récke*, *rude*, cassant, d'après Diez: Schelet dit que dans le midi de l'Allemagne il a souvent entendu appliquer cette épithète à un vent froit âpre ou gelé, au vin d'une saveur un peu âcre.

‖ **RECHERCHABLE** (re-chèr-cha-bl'), *adj.* Digne d'être recherché. Vertus.... et même peu avec des gens à portraits et à portraits recherchables; je les ai tous vus avoir d'autres maximes [que de donner leurs portraits], sév. 28 mars. *Rabutin*, mars 1685.

‖ **RECHERCHANT, ANTE** (re-chèr-chan, chan-t'), *adj.* Qui recherche. Je n'entends point que vous soyez de ces chercheurs de bon dîner et trop recherchantes qui prennent ombrage de tout et que tout alarme, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 489. Je ne suis pas recherchant, *Vaud.* ... et même peu avec une personne de qualité, *t. II. Contes*, XIII.

RECHERCHE (re-chèr-ch'), *s. f.* ‖ 1° Action de rechercher pour trouver quelqu'un ou quelque chose. Il ordonna la recherche des déserteurs. Envoyer à la recherche des sources du Nil. Quelque recherche et [que] quelque soin [que] on propositions], ils ne les y ont jamais trouvées [dans l'anabaptisme], PASC. *Prov.* I. Il fit une recherche exacte de ceux qui avaient participé à la conjuration, et leur accorda des privilèges particuliers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I. x, p. 69, dans POIRSON. J'entrevois mon chemin; ces recherches me font découvrir tant de choses que des horreurs nouvelles, VOLT. *Œdipe*, v, 2. La recherche de l'or qui le tient [l'Espagnol] courbé vers le pied des montagnes [en Amérique], RAYNAL, *Hist. philos.* III, 24. ‖ Fig. Action de rechercher pour se procurer des choses morales, intellectuelles. Nous ne sommes jamais heureux, mais la recherche de choses, PASC. *Pens.* VI, 32, édit. HAVET. L'âme s'appauvrit dans cette recherche des plaisirs, puisqu'en les poursuivant elle perd la raison, BOSS. *la Falaïère*. Comment, avec une foi qui dans sa morale ne tend qu'au crucifiement de la chair, accorder une recherche perpétuelle des douceurs du monde? BOURDAL. *Pensées*, I, p. 325. Aussi sommes-nous témoins des soins infinis, de l'application continuelle, des études, des recherches, des veilles d'un homme qui veut, par la voie du mérite, se signaler dans sa profession et rendre son nom célèbre, ID. *Sb.* I, II, p. 208. Près de paraître devant le tribunal de sa justice [de Dieu], elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées, FLÉCH. *Despérier*. C'est un spectacle bien instructif pour un philosophe que celui que lui offrent les progrès de l'esprit humain dans la recherche des vérités de la nature, BOURDAL. *Lett. Œuvr.* I. XII, p. 84, dans POIRSON. ‖ 2° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 4° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 5° Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 6° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 7° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 8° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 9° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 10° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 11° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 12° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 13° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 14° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 15° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 16° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 17° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 18° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 19° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 20° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 21° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 22° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 23° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 24° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 25° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 26° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 27° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 28° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 29° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 30° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 31° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 32° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 33° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 34° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 35° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 36° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 37° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 38° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 39° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 40° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 41° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 42° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 43° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 44° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 45° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 46° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 47° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 48° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 49° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 50° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 51° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 52° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 53° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 54° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 55° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 56° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 57° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 58° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 59° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 60° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 61° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 62° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 63° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 64° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 65° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 66° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 67° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 68° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 69° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 70° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 71° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 72° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 73° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 74° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 75° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 76° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 77° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 78° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 79° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 80° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 81° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 82° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 83° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 84° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 85° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 86° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 87° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 88° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 89° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 90° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 91° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 92° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 93° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 94° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 95° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 96° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 97° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 98° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière. ‖ 99° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, le réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pavés, FLÉCH. *Despérier*. Il se dit chez les couvreurs de la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ardoises, DAU. *Pens.* I. I, p. 276. ‖ 100° Un trouve dans ce livre de bonnes recherches sur la matière.

Digitized by Google

des choses bien recherchées, des passages bien recherchés, on y trouve des matières curieusement traitées, des citations peu communes, etc. || Ces expressions vieillissent. || 7° Terme de peinture, de sculpture, etc. Figure bien recherchée, figure bien travaillée jusque dans les moindres détails. || 8° Qui a du raffinement. Lorsqu'on fit souffrir à Damiens une mort des plus recherchées et des plus affreuses qu'on puisse imaginer, voix, *Dial. xxiv*, 4. || 9° Il se dit des choses où le soin, l'art, le travail vont jusqu'à l'affectation. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire, sans qu'il y ait rien de recherché; et l'on écrit toujours assez bien lorsqu'on n'emploie que les termes qui se présentent naturellement, naturel. *Rém. not. Th. Corn.* t. II, p. 233, dans POUGENS. Fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs et forcés, et on aura encore peut-être moins plus grandes que les choses, LA ROCHEFOUC. *Reflex. div.* p. 138, dans POUGENS. Il n'y a ni sentiments recherchés, ni ornements recherchés dans le quatrième livre de Virgile; il est tout naturel, et c'est l'effort de l'esprit humain, VOLT. *Bruteau, Disc. trag.* || On le dit aussi en parlant des personnes. Ecrivain recherché. Cet orateur est recherché, *S. m.* Ce qui est empreint de recherche, d'affectation. Exiger le recherché. || 10° On applique quelquefois en musique style recherché le style rigoureux, la composition régulièrement conforme aux lois du contrepoint et de la fugue, par opposition au style libre. Le quatuor de Beethoven *Op.* 131 porte le titre de *Grande fugue, tantôt libre, tantôt recherchée*.

RECHERCHER (re-chèr-ché), v. a. || 1° Chercher de nouveau. Je l'ai cherché et recherché. Ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux recherchent encore, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Rechercher, chercher. Je venais rechercher ma femme, m. *Panég. St Franç. de Paule*, 1. Navons-nous pas bonne grâce alors de dire à Dieu : Seigneur, découvrez-nous les tentations... et Dieu n'a-t-il pas droit de nous répondre : Pourquoi donc les rechercher-vous volontairement? SOUARDI. *Pensées*, t. II, p. 82. Mais Dalila, qui cherchait sa grandeur altière..., Ne recherchera point un enfant ignoré, VOLT. *Orphel.* V, 1. Sans rechercher si cette nation (les abeilles) vit sous les lois de propriété reconnue..., ID. *Mél. litt. & M. Dupont*. Rechercher qui vouloit ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de deux qui ont joué les premiers rôles sur les théâtres du monde, ID. *Siècle de Louis XIV*, 1re part. A rechercher le vrai j'ai consumé la vie, ID. *Disc. Pég. et vieillard*. || 4° Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un. Ceux qui recherchaient ma vie passée, FLEUR. *Sermons, pour des rois*. On recherche sa conduite, on trouve qu'il avait fait de la fausse monnaie avec ses terres, VOLT. *Hist. parl.* VII. || Faire enquête pour exercer des poursuites criminelles. C'est faire comme un criminel qui n'attendrait ni la grâce ni l'interrogation pour découvrir le mal dont on ne le recherche pas, BALZ. liv. II, lett. 1. Il avait stipulé en se retirant, qu'il ne serait recherché ni inquiété, etc, il obligé de rendre compte, D'ABLANC. *Tactic, Annales*, XIII, 44. M. le prince de Conti, les princes, ducs, et tous ceux qui, ne recherchant que par les armes, n'en pourront être recherchés sous quelque prétexte que ce puisse être, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 428, dans POUGENS. C'est-ci [les conseillers du prince] peuvent être recherchés et punis, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. On [Richelieu, poursuivant les partisans de la reine mère] rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre, VOLT. *Mœurs*, 176. Tibère lisait les libelles, y répondait dans le sénat, et n'en recherchait pas les auteurs, BOSS. *Claude et Nér.* I, 116. Le code des Bavarois ordonne que, si l'on a tué un homme par ordre du roi ou du duc, on ne soit point recherché, MACHOT, *Inst. Mém. inacc. et belles-lett.* t. VII, p. 301. || Fig. || Dieu ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'impiété du père, RAC. *Athal.* I, 2. || Il se disait des poursuites exercées contre les traitants pour les contraindre à faire des restitutions ou recherches les partisans, dont on tira beaucoup d'argent; M. Betan fut un des plus recherchés, et il paya quatre cent mille francs, LA FAY. *Mém. Cour de France, Œuv.* t. III, p. 6, dans POUGENS. || 5° Tâcher de procurer, d'obtenir, d'effectuer. J'ai recherché leur gloire [des deux princes], et leur leur infamie, CORN. *Rodog.* V, 1. Les rois qui recherchaient son alliance [de Rome], SOUS. *Hist.* II, 2. Enfants des hommes, que vous êtes vains, en recherchant, comme vous,

gner de, avec un infinitif. Quand on m'affronte quelque place vide dans une voiture, on que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je hâtais l'édifice en marchant, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Terme de jardinage. Se dit des plantes et des arbres qui languissent, qui ne poussent pas vigoureusement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe s. Et par la grant angoisse tout les dens reoignent, *Rose*, p. 200. || XIIIe s. Et Ysengrin escout la teste Et rechine et fait lede chiere, *Ren.* 4101. Formet se prist à aïrer, Durement rechigne et se lieve, ib. 17787. Car quant ge vous veil embracier Por besier et por solacier, Et ni plus forrement eschaufés, Vous rechignés comme maufés, *la Rose*, 11321. || XIVe s. Quantes vaches vont il maintenant qui is feissent, ne qui vesquissent si paisiblement que, quand l'une l'arolt, l'autre n'en rechignast et murmurast? *Menagier*, I, 9. Son mary la commença à blasmer et rechigner, en lui disant que ce n'estoit pas fait de femme de bien, de laisser son hostel lasche heure, ou casse, *melusine*, II, 107 s. Ne soyez fal ne orgueilleux, Ne rechignant, ne parlereux; Parlez pou, mes [mais] parlez parcelins, *Mir. de Ste Grace*. Qui songe en vin ou vigne, Est un prophete heureux; Le vin a qui rechigne, N'est le coteur tout joyeux, FASSELIN, XVIII. || XVIe s. Il estoit rechigné, hargneux et solitaire, RONS. 999. Pensez vous que les vers de Catulle ou de Sapfon [sont à un vieillard avaricieux et rechigné? MONT. II, 321. En nostre siecle, elles [les femmes] reservent plus communement leurs bons offices à la vehemence de leur affection, envers leurs maris perdus.... leur rechignent [chagrin] cet odieux aux vivants, et vain aux morts, IB. III, 177. — ETYM. Bourguig. *rechigné*, grincer (et rechigné bé fé dé dan, MIGNARD, p. 458); Berry, *rechigner*, refuser la livre supérieure en montrant les dents; provenç. *rechignar*, *rechinhar*; espagn. *rechinar*. Diez le rattache à *réche*; cette étymologie va assez bien au sens moderne, mais elle ne va pas au sens ancien qui est montrer les dents. *Rechigner* paraît formé de *re*, et *chigner* ou *quigner*, répondant à l'italien *chignare*, qui signifie sourire avec malice, et dérivant du verbe germanique *kinan*, ou *chinan*, sourire. De là vient le sens de relever la lèvre, découvrir ensuite à celui d'une grimace mauvaise. Il y a un autre *rechigner*, plus souvent *rechigner*, qui signifia crier, faire entendre un bruit, un son; que le mot doive être décomposé en *re* et *chigner*, cela est certain. Cette cause : *pannionem*, *chinur*, SCHELER, *Lexicogr. latina*, p. 130. Scheler, qui l'a trouvée, pense que ce *chinur* répond au latin *canor*, *canere*, *chinare*.

† RECHINSER (re-chin-sé), *v. a.* Terme de métier. Laver la laine dans l'eau claire.

— ETYM. Bas-lat. *recinctare*, *reaincturare*, de *re*, et *sincturus* (voy. SINCERE)? faire de nouveau pur, entier.

RECHOIR (re-choir), *v. n.* Terme vieilli, qui n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe passé rechu; il se conjugue comme choir. Tomber de nouveau. || Fig. Retomber dans une même maladie ou dans une même faute.

— HIST. XVe s. Pour cette fois, il vous est pardonné; mais de rechoir gardez-vous, LOUIS XI, *Nouv. LET.*, IIe Ve s. Pour rabattre et amender les penitents de ne rechoir aux mesmes fautes desquelles ils avoyent esté delivrez, CALV. *Inst.* 484. Le mari, en estant bresuyquement enlevé [par l'esplomon d'une mine] hors de terre, rechevit toutes fois tout empenné si droict dans son fondement, que les assistens n'en vaulurent pas moins, MONT. I, 324.

— ETYM. *Re...*, et *choir*.

RECHU, CHUE (re-chu, chue), *part. passé* de rechoir.

RECHUTE (re-chut), *s. f.* || 1° Seconde ou nouvelle chute. Dans l'obscurité ils firent des chutes et des rechutes. || 2° Réapparition d'une maladie pendant ou peu après la convalescence. Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, LA ROCHEFOUC. *Max.* 178. Ces rechutes, ces agonies fréquentes ne servent-elles pas à l'âme de Montaigne comme d'apprentissage à bien mourir? FLÉCH. *Duch. de Mont.* La rechute, dit-on, est pire que le mal, TH. CORN. *Gal. double*, IV, 1. Une détermination précise du nombre respectif des guerisons et des rechutes [dans la fièvre], PINEL, *Instit. Méth.* avant-c. 1807, 1re sem. p. 180. || Fièvre à rechute, sorte de typhus qui paraît originaire de l'Inde, qui se caractérise par une intermission vers le 5e ou 6e jour, et qui se distingue des affections paludéennes par la contagiosité. || 3° Retour au péché. Je m'assure que cette décision du P. Bauny soulage encore bien la honte qu'on a de confesser ses rechutes, PASC. *Prov.* XIX. La rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte, BOURDAL. *Serm. sur dim. après la Pentec. Domin.* I, 1re p. 46. Les crimes où ils tombent ensuite ne sont pas des rechutes, mais la continuation des mêmes désordres, MASS. *Carême*, *Pâques*. || 4° Retour à une ancienne habitude, à un ancien sentiment. Tant ce penchant mes vers font de rechutes! LA FONT. *Lun.* Peut-on faillir que Mlle d'Hamilton ne lui cause une rechute de tendresse, MALET. *Gramm.* IX.

— HIST. XVIe s. Il craignoit fort une recheute pire que la maladie, DESPER. *Contes*, CV. De mon premier acces je me sentis quitte entier, Mais je n'espere plus cet entiere secourir; Car, las! presque toujours la rechevete est mortelle, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, 7. Plusieurs rechutes de peste qui la tormenteirent [Athènes], MONT. I, 292.

— ETYM. *Re...*, et *chute*.

† RECHUTER (re-chu-té), *v. n.* Redevenir malade par une rechute. Il se mit à travailler avant d'être guéri, ce qui le fit rechuter, G. SAND, *François le Champi*.

— HIST. XVIe s. Rechenter, COTGRAVE.

— ETYM. *Rechute*.

† RECIDIBOU (ré-si-di-bou), *s. m.* Citerne dans une savonnerie.

† RÉCIDIVATION (ré-si-di-va-sion), *s. f.* Action de récidiver.

— HIST. XVIe s. Un pecheur qui a fait penitence de plusieurs pechés et est en grace, puis par recidivation pert ceste grace en retournant de recheif à ses premiers pechés, *Les Triomphes de la noble dame*, f° 313, dans LACURNE.

RÉCIDIVE (ré-si-di-v'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Réapparition d'une maladie après le rétablissement complet de la santé, au bout d'un laps de temps indéfini qui quelquefois se compte par années. La récidive d'une tumeur cancéreuse a été extirpée. || 2° Action de retomber en la même faute, le même délit, le même crime. Qu'il ne serait permis de raiter de Bonifes deux fois, et qu'on ne garnerait point la récidive, *Journal de Paris*. Les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le discours sur la polygnotie, étaient regardés comme une récidive d'ingratitude et d'impertinence du repentir que l'abbé de Saint-Pierre avait paru témoigner dans la précédente accusation, D'ALEMB. *Eloges, Lab. de Condamine*. || Fig. Le châtiment d'une faute s'accroître par les récidives, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. *Des peines de la récidive pour crimes et délits* : Quelconque, ayant été condamné à une peine afflictive ou infamante, aura commis un second crime.... *Code pénal*, liv. I, ch. 4. || 3° Par analogie, faute commise ou de langage où l'on retombe. De pas mis avec rien tu fais la récidive; Et c'est, comme on l'a dit, trop d'une mésavenue, VOLT. *Poés. div.* Elles craignaient avec raison qu'après les avoir surprises la nuit dernière, il ne leur fît mauvais gré de la récidive, LESAGE, *Diabl. boit.* I.

— HIST. XVIe s. Ils [des gens affectés de hernie, de maigres devenus gras] ont laissé de porter le brayer sans aucune recidive, PARÉ, VI, 18.

— ETYM. Lat. *recidivus*, sujet à retomber, de *re*, et *cadere*, tomber (voy. CHOIR).

RÉCIDIVÉ, ÉE (ré-si-di-vé, vée), *part. passé* de récidiver. || Qui a eu, qui a pu parler d'une maladie. Un cancer récidivé. || 3° Qui est retombé dans une même faute. Les criminels récidivés, et, substantivement, les récidivés.

RÉCIDIVER (ré-si-di-vé), *v. n.* || 1° Terme de médecine. Avoir une récidive, reparaître. La tumeur récidivera. || 2° Faire une récidive, commettre de nouveau le même délit, le même crime. Ceux qui récidivent sans qu'on y voie aucun amendement, PASC. *Prov.* X. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : La maladie a récidivé; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : La tumeur est récidivée.

— HIST. XVIe s. Par telle operation plusieurs ont receu guerison; autres sont recidivés, PARÉ, VI, 17. Autrement la playe ne se pourroit jamais reprendre, sans recidiverois, IB. VII, 8.

— ETYM. *Récidive*.

† RÉCIDIVITÉ (ré-si-di-vi-té), *s. m.* Celui qui, après avoir été condamné pour un délit ou crime, commet le même délit, le même crime.

† RÉCIDIVITÉ (ré-si-di-vi-té), *s. f.* || 1° Néologisme. Terme de médecine. Il se dit de la tendance qu'ont certaines tumeurs à récidiver, à reparaître. || 2° Tendance à tomber en récidive, en parlant des criminels. La récidivité donne la mesure approximative des tempéraments violents ou vicieux, DE MOLÈ. *Mémoire. mentale*, I, IV, p. 253, 1864.

RÉCIF, RESCIF ou RESSIF (ré-sif), *s. m.* Chaîne de rochers à fleur d'eau. Lours marin a une sorte d'affroux râlement tel que le bruit des ressifs ou il cherche sa proie, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 6. || Récifbarrière, bande de rochers madréporiques entourant une île de corail.

— ETYM. Esp. *arrecife*; portug. *arrecife*, *recife*; de l'arabe, *er-racif* ou *ar-recif*, chaussée.

RÉCIMENTER (re-si-man-té), *v. a.* Cimenter de nouveau.

— HIST. XIVe s. Il est besavoir que en toutes les naves [d'une église] les hosses voutes [voûtes] sont à recimenter, *Bibl. des chartes*, 5e série, I, III, p. 236.

— ETYM. *Re...*, et *cimenter*.

RÉCIPE (ré-si-pé), *s. m.* || 1° Mot latin qui signifie prenez, et par lequel le médecin commence une formule. Ce mot s'écrit ordinairement en abrégé par un R dont la seconde jambe est tronquée. || 2° Ordonnance ou formule médicale indiquant le remède que doit prendre un malade. || Fig. et familièrement. Mais enfin, c'est un mal dont vous ne guérirez Que par le recipé d'un hymen salutaire, ARNAUD, *le Distr.* III, 1. || 3° Par extension, toute sorte de recettes et de formules de remèdes. Ce mal..... S'obstine aux récipés et ne se veut guérir, REGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XVe s. Et jaçoit ce qu'il eust de coutume de bailler à plusieurs un recipé par escript, toutefois il se fia bien de tant en la religieuse, que de bouche lui dirot ce qu'avoit à faire, LOUIS XI, *Nouv.* XII. [Il y a dans le lat. de *R*, vous ferez *D*, et ainsi lui lieu de recipe [reçois], nous aurons decipe [déçois], CHOLIÈRES, *Cont.* I, 1, *matrin.*, II, p. 53, *verso*, dans POUGENS. Un recipe [reçois] est une obligation, LEBOUR DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 147.

— ETYM. Lat. *recipere*, reçois, prends, impératif de *recipere*, recevoir (voy. ce mot).

† RÉCIPIANGLE (ré-si-pi-an-gl'), *s. m.* Terme de géométrie. Instrument pour mesurer les angles des solides.

— ETYM. Lat. *recipere*, prendre (voy. RECEVOIR), et *angle*.

RÉCIPIENDAIRE (ré-si-pi-an-dè-r), *s. f.* Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie avec une certaine solennité. Le récipiendaire à l'Académie française] avait assuré que son prédécesseur était un grand homme..... VOLT. *Dict. philosophique*.

— ETYM. Lat. fictif, *recipiendarius*, de *recipiendus*, devant être reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCIPIENT (ré-si-pi-an), *s. m.* || 1° Vase adapté à la cornue ou à l'alambic, pour recevoir les gaz qui s'échappent, ou les liquides qu'on distille. || Récipient florentin, récipient dont on emploie pour la distillation des essences plus légères que l'eau. || 2° Cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, et où l'on renferme les corps que l'on veut mettre dans le vide.

— HIST. XVIe s. Le recipiant ou contenant d'un alambic.... Le pore pour le bien faire de verre le recipiant (qu'aucuns appellent aussi corps), D. DE BERRIS, 869.

— ETYM. Lat. *recipientem*, recevant, participe présent de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† RÉCIPROCATION (ré-si-pro-ka-sion), *s. f.* || 1° Action par laquelle on reçoit le pareille. La réciprocation d'idées dont on parle ne se trouve point dans la prauque des thèmes, ROMANS. *Œuv.* I, 1, 128. || 2° Ancien terme de physique. Réciprocation du pendule, mouvements que certains philosophes croyaient être communiqués au pendule par le mouvement de la terre.

— HIST. XVIe s. Ce debat là ne sentiroit pas la reciprocation de penitence, mais plutost son cœur feion, qui ne pourroit supporter qu'on luy feist aucune remonstrance, AMYOT, *Comm. discern. le fiatt.* 86.

— ETYM. Lat. *reciprocationem* (voy. RÉCIPROQUE).

RÉCIPROCITÉ (ré-si-pro-si-té), *s. f.* Qualité, caractère de ce qui est réciproque. La réciprocité des bons offices. Nous sommes, en quelque sorte, forcés d'admettre cette réciprocité d'action, puisque le rappel d'une sensation par une sensation d'espèce différente est un fait que l'expérience atteste, BONNET, *Ess. anal. âme*, 8. Il s'agit d'un beau cheval, en qui les lois physiques qui régient ses mouvements, les réciprocités, les alternatives, l'harmonie, l'unité d'action soient observées dans tous leurs avantages, FALCONET, *Œuv. div.* I, III, p. 92. || En termes de grammaire, la réciprocité exprime que

Digitized by Google

plusieurs sujets exercent l'action les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *reciprocitatem*, de *reciprocus* (voy. RÉCIPROQUE).

† RÉCIPROQUANT (ré-si-pro-kan), *adj. m.* Terme de chemin de fer. Se dit d'un système de traction employé sur les plans inclinés automoteurs. Ce nom provient de ce que les convois agissent réciproquement l'un sur l'autre pour monter et descendre.

RÉCIPROQUE (ré-si-pro-k'), *adj.* ‖ 1° Proprement, alternatif, qui va et sens inverse. ‖ Vers réciproques, se dit des vers latins qu'on peut lire en commençant par le dernier *mot*, sans que la mesure et le sens soient détruits. ‖ 2° Terme de logique. Propositions réciproques, deux propositions telles que le sujet de l'un peut devenir l'attribut de l'autre, et l'attribut de l'une le sujet de l'autre; ou, autrement, propositions réciproques, se dit de deux propositions qui sont telles que chacune d'elles se dédoit de l'autre comme conséquence nécessaire. ‖ *S. f.* La réciproque, l'inverse d'une proposition démontrée. La réciproque est vraie, n'est pas vraie. Démontrer la réciproque. ‖ 3° Termes réciproques, termes qui ont la même signification, et qui se peuvent prendre l'un pour l'autre, par exemple homme et animal raisonnable. ‖ 4° Terme de mathématique. Figures réciproques, celles dont les côtés se peuvent comparer de manière que l'antécédent d'une raison et le conséquent de l'autre se trouvent dans la même figure. ‖ Il sedit aussi pour inverse. La gravitation s'exerce en raison réciproque du carré de la distance. De là il suit que, dans les corps, les mouvements étant réciproques aux cubes de ces axes, si le mouvement de Saturne se ralentit par l'action de Jupiter, celui de Jupiter doit s'accélérer par l'action de Saturne, LAPLACE, *Exp.* IV, 2. ‖ 5° Qui se communique de l'un à l'autre, mutuel. Et ces torrents vaincus, ces fleuves suppendus [les nuages] Par un choc réciproque et crevés et fondus, SAINT. *Phars.* IV. ‖ Dans les ouvrages de paril Tels y sont dégoisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans leur ordre naturel et avec une netteté exactitude, LA BRUY. I. Le roi, le sénat et le peuple étaient, pour ainsi dire, dans une dépendance réciproque; et il résultait de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité qui modérait celle du prince, VERTOT, *Révol. rom.* I, p. 36. Il y avait entre elle [Mme Des Ursins] et cette princesse [la reine d'Espagne] une amitié fondée sur ce besoin d'une confiance réciproque, qui rend si souvent les femmes nécessaires les unes aux autres, VOLT. *Mél. litt. Observ. sur les mém. de Noailles.* ‖ S. m. Terme familier. Le réciproque, la pareille. Adieu, mon adorable petite femme; je vous envoie toute la tendresse dont je suis capable.... je ne sais pourquoi vous me quittez du réciproque; ‖ me semble que vous devriez être contente de ce qui je sens pour vous, CH. DE SÉV. *à Mme de Grignan*, dans SÉV. 11 nov. 1679. Mme de Castries était aussi glorieuse pour son mari que pour elle; elle en recevait le réciproque et toutes les attentions et de respects, ST-SIM. 42, 253. ‖ 6° Terme de grammaire. Verbes réciproques, verbes qui expriment l'action mutuelle de plusieurs sujets les uns sur les autres. Ils se frappent. ‖ Duclos l'a pris au sens de verbe réfléchi : il y en a un [verbe] qu'on nomme réciproque, c'est-à-dire qui rentre dans son sujet : Pierre s'aime, Caton s'est tué, *Œuvr.* I. II, p. 96.

— HIST. XVe S. Quand ils furent approchés des Sarrasins, de beau traict les saluerent, et au réciproque les Sarradins eux, *Boucq.* II, 20. ‖ XVIe S. Il y avoit eu entre eulx [César et Pompée] une si longue intelligence et société ... tant d'offices réciproques et d'alliances..., MONT. I, 364.

— ETYM. Provenç. *recipros*; de *reciprocus*, lat. *reciprocus*, que Corssen (*Nachtr.* p. 127) explique comme un composé de *re-cus* (*co* pour *cum*), et signifiant : qui va en arrière et en avant.

RÉCIPROQUEMENT (ré-si-pro-ke-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière inverse, en retour. Comme les actions héroïques animent ceux qui écrivent, ceux-ci réciproquement vont ramener, par le désir de la gloire, ce qu'il y a de plus vif dans les cœurs généreux, MASS. *Disc. de récept.* La convoitise l'empêche [le chrétien] de faire tout le bien qu'il voudrait; réciproquement, il empêche la convoitise de faire tout le mal qu'elle désire, ID. 2e *sermon, Pâques*, 3. Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers, LA BRUY. VI. Les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau; et, réciproquement, ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent, BUFF. *Quadrup.* I. XII, p. 186. ‖ Et réciproquement, se dit d'une manière elliptique pour représenter la proposition réciproque. L'harmonie souffre quelquefois de la justesse et de l'arrangement logique des mots, et réciproquement, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* I. III, p. 305, dans POUGENS. Le mouvement de la lune s'accélère quand celui du soleil se ralentit, et réciproquement, LAPLACE, *Expos.* I, 4. ‖ 2° D'une manière réciproque, mutuelle. Les petits se haïssent les uns les autres, lorsqu'ils se naissent réciproquement, LA BRUY. IX. Il arrivait que les moines et la cour se corrompaient réciproquement, MONTLOS. *Hist.* I, 1.

— HIST. XVIe S. Il [Alcibiade] demoura quelque temps à lui faire le cour [à Artaxerce], estant aussi réciproquement honoré et caressé par lui, AMYOT, *Alc.* 77. Penser qu'il n'y ait point de plus grande société qui oblige les hommes réciproquement, que de tant qu'ils peuvent tirer profit et utilité l'un de l'autre, ID. *Caton*, 11.

— ETYM. *Réciproque*, et le suffixe *ment*.

† RÉCIPROQUER (ré-si-pro-ké), *v. a.* Terme vieilli et familier. Rendre la pareille. Il entendit que la nymphe impatientée lui dit : Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira ; mais je ne puis de tout vous réciproquer, VOLT. ‖ MDCC. 1678. .... Je n'ai point senti de transports aussi doux Pour tout autre mortel que j'en ressens pour vous. — En vous réciproquant, vous êtes, je vous jure, De ces heureux transports payés avec usure, RENARD, *Dernier* IV, 7. ‖ Se réciproquer, *v. réfl.* Être dans un rapport réciproque. Je voulez peu-être savoir.... si le bien se réciproque avec la fin? MOL. *Mar. forcé*, 6.

— ETYM. Lat. *reciprocare*.

† RÉCISION (re-si-si-on), *s. f.* Ancien synonyme de rescision.

— HIST. XVIe S. La plus part de ceux qui eo ont escript, dit que cette descharge fut une generale et universelle reicision et abolition de tous contraux, AMYOT, *Solon*, 8.

— ETYM. Lat. *recisionem*, de *recidere*, retrancher, de *re*, et *cædere*, couper.

RÉCIT (ré-si; le *t* ne se prononce pas et ne se fait pas; au pluriel, *t* et *s* (des re-si-t' agréables), *s. m.* ‖ 1° Action de raconter une chose. Et puisqu'il faut encor vous en faire un récit, *Cinn. Cid*, I, 1. ‖ Il se dit particulièrement de ce qu'on l'on fait sur des mémoires quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre les particuliers qui en travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux, RETZ, *Mém.* I. II, IV, p. 21, dans POUGENS. Il [roy] ne se promonce pas et ne se fait pas; au pluriel, *t* et *s* (des re-si-t' agréables), *s. m.* ‖ 1° Action de raconter une chose. Et puis-qu'il faut encor vous en faire un récit, *Cinn. Cid*, I, 1. ‖ Il se dit particulièrement de ce qu'on l'on fait sur des mémoires quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre les particuliers qui en travaille que sur des ouï-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux, RETZ, *Mém.* I. II, IV, p. 21, dans POUGENS. Il [roy] ne se promonce pas et ne se fait pas; au pluriel, *t* et *s* (des re-si-t' agréables), *s. m.* ‖ 1° Action de raconter une chose. Et puis-qu'il faut encor vous en faire un récit.

l'année 1831, date de l'apparition de Robert le Diable. Ne perdons pas surtout la tradition de ce beau récitatif à la manière de Gluck, dont les compositeurs italiens reconnaissent aujourd'hui si bien le mérite, qu'ils cherchent à s'en approcher autant qu'ils peuvent, PETIS, la Musique, III, 19.

ÉTYM. *Réciter.*

RÉCITATION (ré-si-ta-sion); en vers, de cinq syllabes, f. Action de réciter. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. III, part. 3, 6. L'action comprend la récitation et le geste, DUCLOS, Œuv. t. II, p. 328. Il se dit aussi de l'action de réciter en musique.

— HIST. XVIe S. Et convendra que tout premiers Se feront presentacions Par ordre et recitations L'endemain des fais advenus, e. DESCH. *Poët. mss.* f° 418. Aventures dont la recitation se survivoit pas. LOISE 31, *Nouv.* o.

— ETYM. LAT. *recitationem, de recitare, réciter.*

RÉCITE, ÈE (ré-si-té, tée), *part. passé* de réciter. ‖ 1° Dont on fait lecture d'une voix soutenue. Tel écrit récité se soutint à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, SOCI. *Art p.* IV. ‖ 2° Dit de mémoire. Leçons bien récitées. ‖ 3° Raconté. Et qui voit l'aise où tu nous liens, De ce vieux siècle aux fables récité Voit la félicité, MALH. III, 4.

† RÉCITEMENT (re-si-te-man), s. m. Action de réciter, de raconter.

— HIST. XVIe S. Recitement, COTGRAVE.

RÉCITER (ré-si-té), v. a. ‖ 1° Au sens latin, faire à haute voix lecture de quelque ouvrage. Cependant, à l'entendre, il chérit la critique. Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique; Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter N'est rien qu'un piége adroit pour vous faire mentir, SOCI. *Art* p. 1. Quand je lui eus [à Louis XIV] récité mon discours, il me dit : Je vous louerais davantage, si vous ne m'avez pas tant loué, *Sacr. Progm. hist.* II (Virgile) n'avait voulu réciter à Auguste que le premier, le second, le quatrième et le sixième livres, qui sont effectivement la plus belle partie de l'Énéide, VOLT. *Eux. poés. ép.* 3. Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les faisait : tantôt empoulé, tantôt à faire rire, m. *Lett. Laharpe*, 31 mars 1778. ‖ 2° Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue et d'un ton qui a tout le calme de la déclamation ni celui de la simple lecture. Par l'abus qu'en font la plupart des chrétiens en la récitant [l'oraison dominicale], elle ne peut qu'irriter et qu'attirer sur nous ses anathèmes et ses malédictions, MONTAIGNE, *Pensées*, I, p. 64. Il [Néron] excelle à conduire un char dans le cirrière..., à réciter des chants qu'il tient qu'on idolâtre, SAINT-EVREM. *Jug.* I. ‖ Absolument. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *Impromptu*, 1. Il me fait réciter : il est si complaisant! COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, III, 4. ‖ Réciter sa leçon, se dit de l'exercice scolaire qui consiste à redire à haute voix une leçon apprise par cœur. ‖ 3° Raconter, faire un récit. Si l'espoir qu'au bouches des hommes Nos beaux faits seront recitées fut l'aiguillon par qui nous sommes Tant hardis précipités, MALH. III, 4. Que direz-vous, races futures. Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? m. II, 4. Je vous si récité tout d'un trait cette cérémonie, je resourne la celle de l'Égée, m. *Funér. de Henri IV.* Phocas, alarmé du bruit qui court qu'Héraclius est vivant, récite les particularités de sa mort, pour montrer la fausseté de ce bruit, CORN. *Héracl. Examen.* Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite, RAC. *Phèdre*, II, 1. Je vous récite ici des faits qui vont comme il plaît à l'instabilité des choses humaines, et non pas des aventures d'imagination que vont comme on veut, MARIV. *Marianne*, 7e part. ‖ On a dit, en vers, réciter une personne, pour en parler. N'galons point cette petite Aux déesses que nous nomme l'histoire Des siècles passés; Tout cela n'est qu'une chimère; Il faut dire pour dire assez : Elle est belle comme sa mère, MALH. VI, 13. ‖ 4° Rapporter, citer. ‖ [Porphyre] récite l'oracle de la déesse Hécate, où elle parle de Jésus-Christ comme d'un homme illustre par sa piété, SOCR. *Hist.* II, 13. Voilà le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles, m. *Anne de Gonz.* ‖ 5° Terme de musique. Chanter ou exécuter un récit. Comment surtout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvements, on peut, à l'aide d'une symphonie habilement ménagée, faire exprimer à l'orchestre, par des chants pathétiques et variés, ce que l'acteur ne doit que réciter, *l. l.* SOUHS. *Lrit. sur la mus. franç.* ‖ 6° Se réciter, v. réfl. *Être* récité, raconté. Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent, SOCRAD. *Jugement du peuple contre J. C.* II.

— HIST. XIIIe S. E mult sovent lur recitat Des grans joies k'il lur mustrat, Oil tut cil devent partenz, MARIE, *Purgatoire*, 307. ‖ XIVe S. Et lant nobles fait descripz et recitez, BERCHEUR, t. I. fol. [entend] delectablement dire les benefices qu'il a fait, et ne ot pas delectation reciter ceulx qu'il a receuz, FROISS. *Ch.* 128. L'histoire trop longue serroit, Qui toute la reciteroit, *Bibl. des ch.* 6e série, t. V, p. 301. ‖ XVIe S. On recite de Severus Cassius, qu'il... MONT. I, 41. Les histoires anciennes ne recitent point qu'il y ait jamais eu siecle, où il [le vice du reniement de Dieu, les jurements] fust si commun, m. *Essais*, II, 12. Recitation.

— ETYM. Provenç. *recitar*; du lat. *recitare*, de *re*, et *citare* (voy. CITER); le sens propre de *recitare* est lire voix ou à haute voix.

† RÉCITER (ré-si-teur), s. m. Synonyme, dans le langage familier, de réciteur. Des réciteurs de mélodrame, BALZAC, *Prot. des Œuv.* t. VII, p. 107, dans POUGENS. Les réciteurs eternels sont quelquefois fort à eralobrer, Mme DE SCUDÉRY, *Conversations, De la conversation.*

— HIST. XVIe S. Puis de quel' grace et avec quel plaisir Les recitoit on lors, temps et lossert Non moins sans ennuy que le plaisir de l'ouvre mesme ou le compositeur, MAROT, III, 207.

† RÉCLAIRCIR (ré-klèr-sir), v. a. Éclaircir de nouveau. Cette opération a réclairci le vin qui s'était troublé.

— HIST. XIIe S. Et li doux sons del ruisel sur gravele, Que je ve reclaircir, *Couci*, XVII. ‖ XVIe S. Du grand vin [de Languedoc] qu'il est reclairci, ce qui advient peu de jours après ce remuement, o. DE SERRES, 318.

— ETYM. RE..., et CLAIRCIR.

† RÉCLAMANT, ANTE (ré-kla-man, mant'), s. m. et f. Terme de jurisprudence. Celui, celle qui présente une requête indulgence. Ils [les] font [la] réclamation d'état pour se faire par tous les moyens propres à établir que le réclamant n'est pas l'enfant de la mère qu'il prétend avoir, *Code Nap.* art. 325.

† RÉCLAMATEUR (ré-kla-ma-teur), s. m. Celui qui réclame, qui redemande. On les honore comme de vrais et légitimes héritables des droits de Dieu et des rois, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 347. ‖ Terme de marine. Celui qui réclame un bâtiment, des matelots, comme n'étant pas de bonne prise. S'il ne se présente point de réclamateur dans le mois, après que les effets auront été trouvés, il sera procédé à, *Ordonn.* 1er août 1681.

RÉCLAMATION (ré-kla-ma-sion); en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de réclamer, de revendiquer, de redemander quelque chose. Ils ne firent aucune réclamation. La réclamation d'une créance. Les réclamations ont été imaginées par les âmes faibles, les âmes honnêtes et timorées, et la prudence doit faire craindre de les entreprendre, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. ‖ Être en réclamation, avoir réclamé, et attendre le jugement de sa réclamation. ‖ Réclamation d'état, action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté. L'action en réclamation d'état est imprescriptible à l'égard de l'enfant, *Code Nap.* art. 328. ‖ Terme de droit féodal. Réclamation d'un seigneur, poursuite qu'il faisait pour faire voir ses droits qui étaient allés demeurer ailleurs sans sa permission.

— HIST. XVIe S. Reclamation, MONET, *Dict.*

— ETYM. LAT. *reclamationem, de reclamare, réclamer.*

† RÉCLAME (ré-kla-m'), s. f. ‖ 1° Terme d'imprimerie. Mot ou quelques syllabes d'un mot qu'on imprime au bas d'une page, et qu'on répète au commencement de la page suivante, pour faire connaître l'ordre exact des pages et des feuilles. Les réclames ne sont plus guère en usage. ‖ Fig. Je n'aperçois en moi que des mots de réclame pour rechercher certains objets, on pour les éviter, MONOT, *Opin. des anc. phil. (Locke).* ‖ 2° Note manuscrite qui rappelle au correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. Feuille de réclame. Prendre, indiquer la réclame. ‖ Vérifier la réclame, s'assurer si les mots qui commencent une feuille d'impression se lient bien à ceux qui terminent la feuille qui précède. ‖ 3° Se dit aussi des mots qui, dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui à parler. ‖ 4° Terme de plain-chant. La partie des répons que l'on reprend après le verset. ‖ 5° Néologisme. Petit article inséré à part des annonces, dans le corps d'un journal, et contenant l'éloge d'un livre, d'un objet d'art, de commerce, etc. Les plus mauvais ouvrages obtiennent des réclames laudatives. ‖ Par extension, la réclame, l'art de chauffer un succès. Cet auteur entend la réclame.

— ETYM. Voy. RÉCLAMER.

† RÉCLAME (ré-kla-m'), s. m. ‖ 1° Terme de fauconnerie. Cri, signe pour faire revenir un oiseau au leurre ou sur le poing. Oiseau qui revient au réclame. ‖ Par analogie. Leur roia [des grues] éclatante ouvrit de leur manteau; dieux ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame, pour avertir de la route qu'il tient, SURV. *tis.* I, 210, 420. ‖ 2° Sorte de pipeau pour attirer des oiseaux dans des pièges.

— HIST. XIIIe S. Tant que besoing, poverte e fain la face venir à reclain, *Fabl. et contes anciens*, t. II, p. 301.

— ETYM. VOY. RÉCLAMER.

RÉCLAMÉ, ÉE (ré-kla-mé, mée), *part. passé* de réclamer. Secours réclamé avec instance.

RÉCLAMER (ré-kla-mé), v. a. ‖ 1° S'opposer de paroles, contredire. Il réclame contre la proposition. Cela a été réclamé, y a-t-il quelqu'un qui réclame? L'âge de M. de Montausier et je ne sais quoi de vénérable dans sa personne lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde s'était réclamé, PLÉCH. *Duc de Mont.* Il y a mille autorités qui réclament contre le témoignage de Posidonius, MARMOL, *Opin. des anc. phil. (Pérégrinus).* ‖ Par une réclamation. Il faut réclamer contre l'injustice dont nous sommes victimes. Réclamer auprès de quelqu'un. Réclamer en faveur d'un absent. ‖ Réclamer, revenir contre quelque acte. Un religieux qui réclame contre ses vœux. Tout acte qui est entouré par la force ouverte est nul de droit, et on le réclame contre lui-même, SOUS. 3e instr. past. 108. ‖ 3° *V. a.* Implorer, demander avec instance. Je réclame vos bontés, votre indulgence. Ils les réclament. Ces dieux dont l'intérêt demande son trépas, CORN. *Poly.* III, 3. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si miséricordieuse et si humblement réclamée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vainement les désirs pieux et légitimes Tenteraient de fléchir par cent mille victimes Du dieu des morts le sourd d'airain; Gerbert et Tirye au fond des noirs abîmes Le réclament en vain, LA PASS, *Trad. d'Horace.* La mère me ramenait réclamer les lois établies pour la protéger, MASS. *Pet. carême, Rem. de gr.* Quand vous osez réclamer le nature, c'est vous seul qui bravez ses lois, J. J. ROUS. *Hél.* III, 11. ‖ Réclamer les saints, invoquer leurs secours. ‖ Réclamer une chose due ou juste. Réclamer le prix d'un travail. Condamné par le pape, il [Luther] réclama le concile, et appela à la chrétienté assemblée, ainsi depuis plusieurs siècles, comme le seul remède des maux de l'Église, SOUS. *Var.* V, 1. Cassandre, en réclamant la foi qui lui a reçue, VOLT. *Olymp.* 3. ‖ Déclarer sien. Il n'y a pas un beau souvenir, pas une belle institution dans les siècles modernes, que le christianisme ne réclame, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 1. ‖ Demander en justice. Nul ne peut réclamer un état contraire à celui que lui donnent son titre de naissance et la possession conforme à ce titre, *Code Nap.* art. 322. L'enfant naturel ne pourra réclamer les droits d'enfant légitime, ib. art. 338. ‖ 5° Exiger, avec un nom de chose pour sujet. Les soins que réclament la vigne. L'âme trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, si bien qu'étant séparé de Dieu, que son fond réclame sans cesse, il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, SOUS. *la Valisère.* ‖ 6° Interposer en faveur de quelqu'un. Le capitaine réclame son soldat. Des jeunes gens avaient été arrêtés; le doyen les réclama. ‖ 7° Demander que quelqu'un soit remis à telle juridiction. La justice réclama un accusé que l'huissier voulait couvrir de son privilége. ‖ Terme de droit féodal. Poursuivre ou faire poursuivre des serfs qui étaient allés demeurer hors de la province ou de la terre sans le consé de leur seigneur. ‖ 8° Terme de fauconnerie. Réclamer un oiseau, l'appeler pour le faire revenir sur le poing ou au leurre. ‖ Terme de chasse. Réclamer les chiens, leur sonner la retraite et les appeler à soi. ‖ On dit aussi des perdrix qu'elles réclamaient.

Digitized by Google

ment leurs petits, s'est-à-dire qu'elles les appellent. ‖ 9° Terme de turf. Course à réclamer, course dans laquelle le vainqueur peut être reclamé, c'est-à-dire acheté moyennant une somme au moins égale à la somme fixée par son propriétaire antérieurement à la course, plus certaines redevances déterminées dans les réglements des sociétés. ‖ 10° Se réclamer, v. réfl. Se disait, dans l'ancienne jurisprudence, pour faire un appel. Se réclamer de cour inférieure en cour souveraine. ‖ Aujourd'hui, et dans le langage général, se réclamer de quelqu'un, déclarer qu'on est connu de lui, qu'on est à son service, qu'on est son parent. ‖ Me demande si effectivement on nommait Alcibiade, ayant passé à Athenes, qui s'est réclamé de moi, m'a été amené. *Corresp. du général Klinglin*, t. 1, p. 437. — Se réclamer de quelque chose, invoquer de nouveau : Il réclame ces vieilles pompeux et ces magnifiques tiroirs qu'on a tant vantées autrefois, *Coin du le Bel esprit*. Cet emploi n'est ni reçu ni l'usage.

— HIST. 17e S. Mahomet (il) sert et Apollin reclaimez, *Ch. de Rol.* 1. Mult ballement il reclaime sa gent, *Ib.* CLVIII. Il empereur reclaime ses Francesis, *Ib.* CCLXVIII, ‖ XIIIe S. Si songent [en dormant] les choses amees, Que tant ont par jor reclamées, *Du Rosse*, 1860. Bien se gardoit qu'il ne reclamé à tort, il ajoit [chelt, tombé en l'amende, BEAUMAN. LV, 4. Quant son doulx nom [de la sainte Vierge] reclaimerent pechieour, Et dieus sans Marie, l'ont mis deste du monde [diable] tricheour, BUTEB. II, 7. Il ne leur boir. .. no point [peuvent] ne se doient.... riens reclamer ne faire reclamer à ouruit, ne qu'il aient fait plait, *Ord. des rois Fabl. des ch.* 8e série, t. III, p. 582. ‖ XIVe S. Et par les champs les bestes mees Gaoient toutes seperdues; N'estoit nuls qui les reclamast, Ne qui pour siennes les clamast, MACHAUT, p. 75. Il n'ert pas. Jusqu'à la mort, d'ame t'eusse clamée; Mais on nouveau t'a si bien reclamé, Que tu ne veus qu'à son heure venir, MAROT, II, 109.

— ÉTYM. Picard, *erclamer*, se recommander; provençal et espagn. *reclamar*; ital. *richiamare*; du lat. *reclamare*, de re, et *clamare*, crier, appeler (voy. CLAMEUR).

‖ RÉCLAMEUR (ré-kla-meur), *s.m.* Merle d'Afrique.

‖ RÉCLASSEMENT (re-klas-se-man), *s. m.* Classement nouveau, différent. Le reclassement des districts électoraux exige par la réforme en Angleterre.

‖ RÉCLINAISON (ré-klè-zè-zon), *s. f.* ‖ 1° Terme de géométrie. Situation d'un plan qui, au lieu d'être d'aplomb, penche vers l'horizon ; inclinaison de l'horizon ou plan s'éloigne de la verticale. ‖ 2° Terme de chirurgie. Réclinaison de la cataracte, abaissement de la cataracte.

— ÉTYM. voy. RÉCLINER.

‖ RÉCLINANT (ré-kli-nan), *adj.* m. Terme de géométrie. Se dit d'un cadran qui penche vers l'horizon.

‖ RÉCLINATIF, IVE (ré-kli-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. La préfoliaison est réclinative, quand le sommet des feuilles est renversé en arrière.

‖ † RÉCLINÉ, ÉE (ré-kli-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont le sommet est moins élevé que la base ou penche vers la terre.

‖ RÉCLINER (ré-kli-né), *v. n.* Terme de géométrie. S'éloigner de la verticale. ‖ *T. a.* Pencher un cadran.

— ÉTYM. Lat. *reclinare*, pencher, incliner, de *re-*, et *cis sare*, pencher.

RÉCLOUÉ, ÉE (ré-klou-é, ée), *part. passé* de reclouer.

RÉCLOUER (ré-klou-é), *v. a.* Clouer de nouveau. Reclouer une planche qui s'était déclouée. ‖ Fig. et familièrement. Remettre, refaire. Ne manquez pas de faire une respectueuse révérence pour moi à votre très-digne cardinal [Grimaldi].... je crois qu'il a bien été de ceux qui ont reclogé le chapeau sur la tête du nôtre [Retz, qui avait voulu rendre le chapeau], DEV. 15 déc. 1676.

— ÉTYM. *Re...*, et *clouer* ; wallon, *riklouè*.

RÉCLURE (ré-klur'), *v. a.* unité seulement à l'infinitif et aux temps composés ; j'ai reclus, j'avais reclus, etc. Renfermer dans une clôture rigoureuse, priver de toute communication avec le reste des hommes. ‖ Se reclure, *v. réfl.* S'enfermer et ne voir personne.

— HIST. XIIe S. Plusieur rei le requerrent en droit pèlerinage, tenz de divers pais, de mult divers language, Preiat, moine reclus, *Th. le mart.* 158. ‖ XIIIe S. Qui de fame vuet avoir grace, Meie la sous ira en espace ; Ja com reclose ne la tiengne, Aiex voise [aille] à son voloir et vïengne, *la Rose*, 6761. ‖ XIVe S. Sa main [de Midon] demora en la fente, qui se reclost quandi le noiz fu fors, CHESNE, *Ecb.* 41. ‖ XVIe S. Le lieu estoit tellement reclus qu'on n'y pouvoit rien voir, CALV. *Instit.* 64. Les plus reclus secrets et plus cachées subtilitez de geometrie, ARIST., Nuncs, *Du L'homme chaud et pourri*, reclus ou quelque lieu que ce soit hors des veines.... PARÉ, IX, 30. Sera bon, en mesme temps qu'on bisne la vigne, qu'on certaine endroits du LANGUEdoc on appelle reclerre, de la faire espamprer et esbourgeonner, o. DE SERRES, 174.

— ÉTYM. Prov. *reclaire*, *reclaure*, part. *reclus* ; espagn. *reclair*, *recluir*, *recluz* ; ital. *richiudere*, port. *richiuso* ; du lat. *recludere*, qui veut dire ouvrir, mais, dans les temps, fermer, de re, et *claudere*, fermer (voy. CLORE).

RÉCLUS, USE (re-klu, klû-z'), part. passé de reclure. ‖ 1° Renfermé, tenu retiré en une maison religieuse. ‖ 2° Terme de botanique. Se dit de l'embryon lorsqu'il est renfermé dans le périsperme. ‖ 3° Pris substantivement. Il est demeuré reclus tout l'hiver. Et je suis, à Paris, triste, pauvre et reclus, ROUS. *Sat.* 1. ‖ Il est reclus dans sa chambre, dans sa maison, il ne sort point, et ne veut voir personne. ‖ 4° S. m. et f. Un reclus, une recluse, celui, celle qui vit dans la clôture. Les choses d'ici-bas ne me regardent point ; je suis un pauvre reclus d'une assez misérable cellule, unique d'un riche marchand de cette rue, se fit reclure à la paroisse de Sainte-Opportune, le 6 octobre 1409, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, IV, 290, dans FOURNIER. ‖ 5° S. m. Reclus marin, mollusque des mers du Nord. C'est, pour les uns, l'ascidie rustique (sarcophaline dure d'autres, l'ascidie demunuée ou ascidie maisonnette.

— REM. Voltaire a dit au féminin recluses, suivanten cela la congruence de concision : Ainsi de nos trois reclues Chaque membre se raccourcit, *Dimanche*.

‖ RECLUSERIE (re-klu-ze-rie), *s. f.* Petite cellule dans laquelle on enferme et on condamnait à vivre sans en sortir jamais.

— ÉTYM. *Reclus*.

RÉCLUSION (re-klu-zion ; en vers, de quatre syllabes ; quelques-uns écrivent et prononcent réclusion), *s. f.* ‖ 1° Etat d'une personne renfermée. Il est triste, et vit dans une véritable réclusion. ‖ 2° Peine infligée par laquelle on enferme dans une maison de force. Condamné à la réclusion.

— ÉTYM. Lat. *reclusum*, supin de *recludere*, reclure.

‖ RÉCLUSIONNAIRE (re-klu-zio-nè-r'), *s. m.* et *f.* Se dit des condamnés à la réclusion.

‖ RÉCOCHER (re-ke-ché), *v. a.* Rabattre la pâte avec le coude de la main. ‖ Se dit aussi du mastic, de l'argile.

RÉCOGNÉ, ÉE (re-ko-gné, gnée), *part. passé* de recogner. Les digues sont récognées.

RÉCOGNER (re-ko-gné), *v. a.* ‖ 1° Cogner de nouveau. Cet enfant vient de se recogner la tête. ‖ 2° Fig. Rembrocher, faire rentrer. Il n'y a plus aucune place [à la jambe].... mais l'endroit était demeuré si dur, et tant de sérosités y avaient été recognées par les eaux froides.... SÉV. 13 juin 1685. ‖ Les ennemis sont battus, et tout est à nous : à Villars à l'instant recogne ses larmes et court avec Magnac à l'infanterie, *ib.* XIIe S. 11, 1688. ‖ 3° Repousser. Nos troupes repoussent l'ennemi. ‖ En ce sens, Il a vieilli. ‖ 4° Populairement. Repousser durement, battre. Ces insolents se firent recogner.

— HIST. XIIIe S. Et se l'une des lances est plus grant de l'autre, le seigneur les deit faire recoigner d'un point, et doit les deus champions faire bien garder à l'aler et à tamp, *Ass. de J.*, 127. ‖ XVe S. [A la bataille d'Azincourt] Les Anglois firent fort recogners d'abord, P. DE FENIN, p. 460, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Le peuple voit arriver des Adrets à sa ville, prend courage à sa veue, recongne Gondrin dans son logis comme il pensoit gagner l'une des portes..... D'AUB. *Hist.* 1, 145. Les Anglois firent une grande sortie, de laquelle estans recongnés dans la ville.... *Ib.* 1, 199.

— ÉTYM. *Re...*, et *cogner*.

RÉCOGNITIF, IVE (ré-kogh-ni-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Qui sert à reconnaître. Les signes récognitifs. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Acte récognitif, acte par lequel on reconnaît une obligation, en rapportant le titre qui l'a créée.

— ÉTYM. VOY. RÉCOGNITION.

‖ RÉCOGNITION (ré-kogh-ni-sion), *s. f.* ‖ 1° Action de reconnaître. M. Donders trouve que le temps exigé pour la reconnaissance d'un son déterminé est.... PARVILLE, *Journ. offic.* 11 mars 1868, p. 327, 4e col. ‖ 2° Terme de philosophie. Acte de la mémoire qui reconnaît une idée perdue pendant quelque temps, au moment même où la perception reproduit cette idée. ‖ 3° Les Récognitions, ouvrage attribué faussement au pape saint Clément, mort à la fin du 1er siècle.

— ÉTYM. Lat. *recognitionem*, de *recognoscere* (voy. RECONNAÎTRE).

‖ RÉCOHOBER (re-ko-o-bé), *v. a.* Cohober de nouveau.

RÉCOIFFÉ, ÉE (re-koi-fé, fée), *part. passé* de recoiffer.

RÉCOIFFER (re-koi-fé), *v. a.* ‖ 1° Coiffer une seconde fois, refaire la coiffure. Il est obligé d'aller se recoiffer. La maréchale la coiffa de sa propre main, comme on coiffe les femmes qui doivent accoucher, et qui ne doivent pas être recoiffées de longtemps, MME DE PITAVAL. *Causes célèbres*, t. 1, p. 304. Voilà qui est décidé, je me ferai sûrement recoiffer pour l'Opéra, GENLIS, *Théât. d'éduc. Entretiens*, t. II. ‖ Il se dit aussi des bonnets. Il s'est recoiffé. ‖ 3° Se recoiffer, *v. réfl.* Raccommoder sa coiffure. En attendant le dîner, elle se recoiffa, se frisa et se poudra, se mit un tablier et un peignoir à dentelles, MARM. *Rom. cens.* II, 66.

— HIST. XVIe S. Elle prend son arc turquois, Recoiffe sa tresse blonde, Met pour chevet son carquois, Puis s'endort, MAROT, le Bruit de Pende, SONN. 132.

— ÉTYM. *Re...*, et *coiffer*

RÉCOIN (re-koin), *s. m.* ‖ 1° Coin plus caché, moins en vue. Ils se tiennent au recoin de la cheminée, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Il n'est coin et recoin que je n'aie tenté, IB. XIV. Il descendit dans les villages qui eaient épars au fond et dans le recoin des terres, D'ARLANCOURT, *Retraite des dix mille*, IV, 1. Je l'aperçus hier, sans en être aperçu, dans un recoin du bois où tout le reste se retire, MOL. *Dép.* 7. Leur apreté fouguenx, par l'objet excité, Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté, BOIL. *Lutr.* V. Ils rôdent dans les maisons, ils visitent tous les recoins, ils se disputent sur le partage à faire, A. NEVAL, *les Héritiers*, sc. x. Je viens d'envoyer cent cinquante grenadiers pour visiter toutes les cavernes, tous les recoins de ces rochers, IB. *Edouard en Ecosse*, II, 13. ‖ Fig. Ces nations privilégiées qu'il appréhende de sonder, et qui ont aussi plaches dans un recoin de sa cervelle, SAINT-EVREMOND, *Pens. philos.* N° 34. ‖ 2° Par extension, lieu retiré. L'homme, sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, PASC. *Pens.* II, 8, éd. FAUT. Il ne s'y trouva [aux Tuileries, pour la duchesse du Maine] que deux grandes pièces qui furent partagées à ses femmes ; peu, selon ma destinée, en petit recoin sans jour et sans feu que celui d'une antichambre commune, STAAL, *Mém.* I, 3, 280. Lorsqu'on revient sur soi, et qu'on compare les talents qu'on a reçus avec ceux d'un Leibnitz, on est tenté de jeter loin les livres, et d'aller mourir tranquille au fond de quelque recoin ignoré, SENEBIER, *Opin. des anc. philos. Lémistianisme*. Le pauvre Rodile, depuis dans un recoin de la Calabre, fut jugé par une commission militaire, P. L. COUR. *Lett.* I, 282. ‖ 3° Fig. Ce qu'il y a de plus caché. Il poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique, MOL. *Mal. imag.*, II, 6. Nos connaissances des sciences ont des recoins et des renfoncements fort peu utiles... *Logique de Port-Royal*, p. 2. Il faut qu'il me suive dans tous les recoins de ma vie, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Il les connaît au cœur, de la conscience, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, dans la conscience.

— HIST. XIIIe S. Dalangene attaque effrontément cette infanterie, et Montal venant par un recoin pour la soutenir.... D'AUB. *Hist.* II, 198. Dans ce recoin ce courageux fut autant de jours qu'il fallut pour.... *Ib.* III, 164.

— ÉTYM. Renfoncement de coin par la particule *re*.

RÉCOLE, ÉE (ré-ko-lé), part. passé de récoler. *Témoins récolés et recolés*.

RÉCOLEMENT (ré-ko-le-man), *s. m.* ‖ 1° Terme

Digitized by Google

d'ancienne jurisprudence. Action de récoler des témoins. Tout était public; tout devint caché, les interrogatoires, les informations, le récolement, la confrontation, les conclusions de la partie publique, et c'est l'usage d'aujourd'hui. MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 34. Ces témoins sont astreints une seconde fois, toujours au secret, ce qui s'appelle récolement; et, si, après le récolement, ils se rétractent de leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || 3° Terme de procédure. Vérification. Faire le récolement d'un inventaire. || Faire le récolement de meubles et d'affets saisis, vérifier s'ils sont tous portés sur le procès-verbal de saisie. || On dit de même : procès-verbal de récolement. || 3° Terme de style des agents de l'administration forestière, constatant si une coupe de bois a été faite conformément à l'ordonnance. || 4° Dans une construction neuve la constatation de l'alignement fixé par l'administration.

— HIST. XVI°. Quand ce fut aux recolemens et confrontations des tesmoins, ils se trouverent fort variables, CASTELN. 7.

RÉCOLER (ré-ko-lé), v. a. Terme d'ancienne jurisprudence Faire lecture à des témoins de leurs propres dépositions, pour savoir s'ils y persistent ou non, et qu'ils ont déclaré.

— HIST. XIV° S. Il dict qu'il lessoit aucelle religieuse reste sur sa terre pour y servir au et pour prier pour lui; mais Jehan ne se recolle pas [ne se souvient pas] quant a la somme de rente il dit, ne CLOS. *recollation.* || XVI° S. Il n'y a point pour cueur qui ques plaies salvans ver Virgile, *Sam. Gary.* f. 24. Les rolles distribuez, les joueurs recollez, le theatre preparé, [Villon] dist au maistre : Il ne me faut point voir, il suffit que je l'oye dire à l'issue des foires de Niort, D. *Pant.* IV, 19. L'ame est dite pensée, parce qu'elle recoit les choses passées, PARÉ, XVIII, 11.

— ETYM. Lat. *recolere*, repasser en son esprit, de *re*, et *colere*, cultiver (voy. COLTUSE).

RÉCOLÉ, ÉE (ré-ko-lé, lée), part. passé de récoller. Collé de nouveau.

RÉCOLLECTION (ré-ko-lè-ksion), s. f. || 1° Terme de spiritualité. Sorte de méditation par laquelle on se recueille et l'on rappelle toutes ses idées pour se les rendre présentes. Il faut être libre de toute inquiétude, de toute passion forte; en un mot, il faut un silence et une récollection parfaite pour entendre intérieurement la voix de Dieu, BOSS. *Sermons, 2e exhort. pour une vêture.* Sans négliger l'œuvre de Dieu, on peut s'y comparer avec plus d'attention à Dieu même, avec plus de récollection, avec moins de dissipation, BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 432. || 2° Terme de philosophie. Effort que fait la mémoire pour retrouver une idée qu'elle a perdue, en l'absence de la perception qui pourrait reproduire cette idée.

— HIST. XVI° S. De tout ce que j'ai veu et compris par l'espace dudit temps, j'y fait une entiere recollection, n'ayant rien espargné pour en tirer la mouelle, PARÉ, *Au lecteur.*

— ETYM. Lat. *recollectionem*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† RÉCOLLEMENT (ré-ko-le-man), s. m. Action de coller de nouveau. Le recollement de la peau.

RÉCOLLER (ré-ko-lé), v. a. Coller de nouveau. Ce papier s'est décollé; il faut le recoller. || Se recoller, v. réfl. Etre recollé. La peau se recollera.

— HIST. XVI° S. Tailles poisons sont convenables à recoller les os brisés et guarir les nerfs, PARÉ, XVI, 31.

— ETYM. *Re...*, et *coller*.

RÉCOLLET (ré-ko-lè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Nom de religieux réformés de l'ordre de Saint-François, ainsi nommés de ce que, par esprit de récollection, ils demandèrent au pape Clément VII, en 1523, la permission de se retirer dans des couvents éloignés, pour y observer à la lettre la règle de leur patriarche.

— ETYM. Lat. *recollecti*, recueillis, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

RÉCOLLETTE (ré-ko-lè-t'), s. f. Membre de certaines communautés de femmes, de l'ordre de Saint-François

RÉCOLLIGÉ, ÉE (ré-kol-li-jé, jée), part. passé de récolliger. L'onction de la doctrine ne peut se conserver que dans une âme silencieuse et parfaitement recolligée, attentive sur soi-même, BOSS. *Instr. des nouv. sur la science*, 1. Établissez en vous-mêmes le silence, inspirez-le dans les autres, et croyez que c'est l'élément de votre perfection d'être retirées, intérieures et recolligées, 10. *Sermons, 2e exhort. pour une vêture.*

RÉCOLLIGER (SE) (ré-kol-li-jé. Le g prend un *e* ouvert a et o), v. réfl. Terme de spiritualité. Se recueillir en soi-même.

— ETYM. Lat. *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† RÉCOLORATION (re-ko-lo-ra-sion), s. f. Action de recolorer.

† RÉCOLORER (re-ko-lo-ré), v. a. Colorer de nouveau. Il faire revenir une couleur qui s'était effacée, perdue. || Se recolorer, v. réfl. Reprendre ses couleurs. Enfin il se ramène, ses joues se recolorent, il lève les yeux vers moi, GENLIS, *Rétex* IV. 1, p. 215, dans POUGENS.

— HIST. XVI° S. La campagne recolorée Du teint de ses plus belles fleurs, DESPORTES, 3, *recoi.*

† RÉCOLTANT, ANTE (ré-kol-tan, tan-t'), adj. Se dit de celui, de celle qui récolte. Propriétaire, fermier récoltant.

RÉCOLTE (ré-kol-t'), s. f. || 1° Action de couper, d'arracher les produits du sol et de les transporter dans le lieu où ils doivent être conservés jusqu'au moment de leur utilisation. Il y a deux récoltes dans le Bengale, l'une en avril, l'autre en octobre : la première, qu'on appelle la petite récolte, est formée par des menus grains; la seconde, désignée sous le nom de grande récolte, consiste uniquement en riz, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 38. || Fig. Il se dit de certaines choses qui peuvent se recueillir en assemblée. Cette quêteuse a fait une bonne récolte. Il a fait une bonne récolte d'observations. Mme de Rochebonne fait une bonne [ou bien] la récolte de ce qui manque à la médiocrité de ses revenus, Mme DE GRIGNAN, dans SÉV. 1, 2, p. 509, éd. HACHETTE. || 2° Dans de la terre, ce qui vient de la récolte sur pied. La récolte était dans les greniers. || Récoltes améliorantes, celles qui, loin d'épuiser le sol, y laissent des débris de végétaux enfouis. || Récoltes épuisantes, salissantes, celles qui l'épuisent, qui le salissent. || Récoltes dérobées, celles qui se font, dans le cours de la même année, sur un sol qui déjà vient de donner sa récolte. || Récoltes sarclées, celles qui, dans le cours de la croissance de la plante, exigent des sarclages et binages.

— HIST. XVI° S. Les soldats ont fait leur recolte, COTGRAVE.

— ETYM. Contraction de lat. *recollecta*, substantif fécit tiré du participe passé *recollectus*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR); lat. *raccolta*.

RÉCOLTÉ, ÉE (ré-kol-té, tée), part. passé de récolter. Vin récolté en 1865, vin de 1865.

RÉCOLTER (ré-kol-té), v. a. Faire une récolte. || Fig. Je me suis mêlé de cette affaire; je n'y ai récolté que des désagrémens. || Se récolter, v. réfl. Être récolté. Il se recolte beaucoup de grain dans ce pays.

— REM. Récolter est un néologisme du XVIII° siècle. Il ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie qu'a paru de 1762 à 1798, ni dans celui de 1835. L'Angleterre recueille-t-elle [at non récolte-t-elle] de plus belles moissons que l'Espagne? *Dict. phil. Idol.*

— ETYM. Voy. RÉCOLTE.

† RÉCOMBATTRE (re-kon-ba-t'r), v. a. Combattre de nouveau.

— HIST. XVI° S. Recombatre, COTGRAVE.

† RÉCOMBLER (re-kon-blé), v. a. Combler de nouveau.

— HIST. XVI° S. Les pleures tout aussi-tost y seront jettées, de peur qui, tardaid, le fosse ne se recomblast de lui-mesme par les vents, par le passage des bestes, et autres evenements, G. DE SERRES, 88.

RÉCOMMANDABLE (ré-ko-man-da-bl'), adj. Qui est digne de recommandation, estimable. Abraham et tant d'autres patriarches, sont prophètes de l'ancienne loi, se sont rendus par la foi recommandables auprès de Dieu, BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 161. Quand on n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr Socrate, il serait un homme recommandable, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || Il se dit aussi des choses. Recherchons par les écritures de quelle sorte la noblesse est recommandable, et l'astime qu'on en doit faire selon les maximes du christianisme, BOSS. *Germay.* L'état florissant où est aujourd'hui l'empire de Russie, ce qui rend Pétersbourg recommandable aux étrangers, VOLT. *Lett. à D****, 30 fév. 1767.

— HIST. XVI° S. Considerant les bons, grans, continuels et recommandables services qu'il nous a longuement fact..... *Lett. patent. de Louis XI*, 1470.

— ETYM. *Recommander*.

† RÉCOMMANDABLEMENT (re-ko-man-da-ble-man), adv. D'une manière recommandable.

— HIST. XVI° S. Recommandablement, COTGRAVE.

RÉCOMMANDERESSES (re-ko-man-da-re-s'), s. f. pl. Femmes qui étaient préposées par l'autorité pour tenir un bureau où l'on se procurait des nourrices et des servantes.

— HIST. XVI° S. Les recommanderesses qui ont accoustumé à louer chambrieres et les nourrices, *Ordonn. des rois de Fr.* I, 2, p. 370.

— ETYM. *Recommander*.

RÉCOMMANDATION (re-ko-man-da-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action de recommander quelqu'un. Il [Farel] vint à Paris fort jeune, avec des lettres de recommandation de M. de Meulnac pour plusieurs personnes d'esprit, entre autres MM. de Vaugelas et de Balzac, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, 7. Il me donna par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Je me mêle de la défense des grands dans leurs recommandations, MARMONTEL, *Mém.* V. || Fig. Si l'âme d'un homme ou sa nature a donné à son visage l'expression de la bonté humaine, vous le sentirez..... ce visage est une lettre de recommandation écrite dans une langue commune à tous les hommes, BOSS. *Var.* 7, 3. Le portail, c'est l'entrée d'Église. Prière de la recommandation de l'âme, la prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants. || Avis que les curés donnent dans leurs prônes de faire quelques aumônes ou quelques prières pour des personnes qu'ils désignent. || 2° Il se dit aussi des choses qui servent de recommandation. Quelque incapable que l'on fût, on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de M. de Montausier que de celle que portent avec soi la vertu et l'innocence persécutée, FÉLIBIEN, *Duc de Mont.* Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans salaire, ... mais qui est seul et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve! LA BRUY. II. Un dusil lui servait de recommandation auprès de ses camarades, BALZAC, *Contes drol.* Il dit froidement la vérité : qui est-ce qui se soucie d'elle? triste recommandation pour un livre, J. J. ROUSS. *Préf. de la Nouv. Hél.* Une chose digne de rechercher avec empressement, et son nom était dans toute l'Europe, pour les voyageurs, une des recommandations les plus honorables et les plus efficaces, CHATEAUB. *Dahamel.* En recommandation, digne d'être estimé, en parlant des choses. J'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux un mot moins que de me voir déshonoré, MOL. *Festin*, II, 2. Après m'avoir conjuré de prendre l'amour du prochain en recommandation, HAMILTON, *Grammont*, 2. D'Ormes Boucicaut, Boucicaut, soyez bien humbles; ayez toujours la modestie de l'âme en recommandation, VOLT. *Dict. phil. Humilité*. || Nouvelle [présente, injonction. Il a souvent vos recommandations. Si vous vous acquittez de mes recommandations. Il oublia les recommandations de son ami. Il termina du procès. Opposition à la mise en liberté d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. A la Bastille on était mis en certaine église avec médisiant strictement de Cromwell, et qui n'y sont qu'à sa recommandation, car d'ues lui qui a pris pour les y faire mettre, OUT PATIN, *Lettres*, I, 13, p. 302. || Fig. Cela mort ya me délivrer, sans aucune recommandation, des fers, des persécutions, REMN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 3° Terme de féodalité. Acte par lequel un propriétaire d'alleu allait se donner à quelque seigneur puissant qu'il choisissait pour patron, et de qui il recevait immédiatement ou même domaine à titre de bénéfice, ou se soumettait à certaines charges. || 4° Ancien terme d'orfèvre. Billet qu'on envoyait chez tous les orfèvres de Paris lorsqu'on avait perdu quelque vaisselle d'argent, afin que, si on leur portait cette vaisselle perdue, ils la retinssent et arrêtassent la personne qui la leur voudrait vendre.

— HIST. XV° S. Heroultz, menestrels criient à haulte voix : Tout vaincu le roy chevalier; au leurroy n'a nul prouz. Quant le chevalier à la fumée ont ouy la recommendation du roy chevalier, il en fut dolent, *Percefforest*, I, VI, f° 78. [Ils] dirent les recommandations [devant les compliments] telles qui appartiennent à madame de Bourbon, *Preuves sur la meurtre du duc de Bourgogne*, p. 201, dans LACURNE. Il n'y a se travailler à donner principale recommandation de soy par la poesie, MONET, L, 87. « Recommander-vous seulement à luy [Dieu], seurvit l'autre [parlant à un condamné à mort], vous y serez liemeut. » Il vault doncques mieulx, que je luy porte mes recommandations moy-mesme, » III, 1, 227. Quant à vous autres Grecs, on dit que vous n'avez rien si cher qu'eu si grande recommandation, que la liberté et l'égalité..... AUTOT, *Epît.*

— ETYM. Voy. RECOMMANDER, prov. *recomandacio*; espagn. *recomendacion*; ital. *raccomandazione*.

Digitized by Google

RECOMMANDÉ, ÉE (re-ko-man-dé, dée), part. passé de recommander. Enfant recommandé à sa ministre.

RECOMMANDER (re-ko-man-dé), v. a. || 1° Prier d'être favorable à, en parlant des personnes pour qui on s'intéresse. On recommande quelquefois des gens qui ne méritent pas d'être recommandés. Recommander quelqu'un chaudement. || Absolument. Vous savez que souvent on aime mieux celui à qui on recommande que celui pour qui on parle, MAINTENON, *Let. à Mme de Caylus*, 17 fév. 1716. || Fig. Il est bon en pareille occasion de plaire un peu aux yeux; ils vous recommandent au cœur, MARIV. *Ré-crianne*, 2. || Recommander son âme à Dieu, prier Dieu d'avoir pitié de l'âme. || Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles, exhorter à prier pour lui, à lui faire quelque charité. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône. || Fig. et faiblement. Il a été bien recommandé au prône, on a dit beaucoup de choses contre lui, à quelqu'un qui peut lui nuire. || Il a été bien recommandé au prône, se dit aussi quelquefois d'un homme à qui il arrive coup sur coup plusieurs malheurs. || Populairement. Notre à quelqu'un par ses paroles. Il t'a bien recommandé au logeur (comme mauvaise pyse). || 2° Il se dit des choses auxquelles on prie de faire attention, de donner des soins. Il vous a recommandé son affaire. Ayant sur tui tout le gouvernement de son peuple, il [Louis XIV] lui donna [à M. Monnier] toute la conduite de son fils : il lui recommanda le soin de l'instruction, et se charges des grands exemples, FLÉCH. *Duc de Vent.* J'attends Amiconde que tu me recommander Ce dépôt précieux que je ne puis garder, RAC. *Bérén.* II, 2. Vous sentez bien que je n'ai pu me dispenser d'instruire Mme la Duchesse du Maine, que j'ai fait ce Catilina qu'elle m'avait tant recommandé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1748. || 3° Rendre recommandable. Rien ne le recommande. Sans aveu dont la gloire a pu le recommander. C'étaient des jeux funèbres, où, devant un tombeau chargé de trophées et de lauriers, ils recommandaient à l'avenir la mémoire d'un homme vaillant et juste qui avait vécu et qui était mort pour son pays, MARMONTEL, *Œuv.* I. IX, p. 3. || 4° Confier à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose. On m'a recommandé de veiller sur lui. || Exhorter à, conseiller fortement. On lui a recommandé d'être sage. Recommander à quelqu'un de bien soigner. Je vous recommande d'être prudent. De quoi leur parlaient-ils pour se donner de bonnes œuvres; que leur recommandait-il plus souvent que les bonnes mœurs, BOSSUET, *Pensées*, I, p. 148. || Recommander le secret à quelqu'un, lui ordonner ou le prier de garder le secret. || 5° Recommander un prisonnier, retenir un prisonnier par un nouvel écrou. Il croyait sortir de prison; mais un créancier est survenu qui l'a recommandé. .... Quand même le prisonnier aurait recommandé par plusieurs créanciers.... un débiteur emprisonné, étant recommandé par quinze, vingt ou trente créanciers..... *Lett. sur. de Colbert*, VI, p. 61. ..... Mais que ses affaires étaient dérangées, il a été arrêté prisonnier, et recommandé pour différentes sommes, *Arrêt du cons. d'État*, 1er août 1760. || 6° Anciennement, donner aux officiers et aux archers marchands qu'ils aient à retenir des objets volés, si on les leur porte à acheter. Le brocanteur à qui l'on avait recommandé certains meubles, les retint. || 7° Se recommander de, *refl.* Réclamer le secours, la protection, les bons offices de quelqu'un. [Le saint abbé Winwaloüs] après avoir assemblé ses frères pour se recommander à leurs prières, BOSS. *Def. trad. sur la communion*, II, 14. || Se recommander à Dieu, réclamer le secours de Dieu. || Fig. Il se recommande à la pitié de tous les saints et saintes du paradis, il implore la protection de tout le monde. || Formule de politesse. Dites-lui que je me recommande bien à lui, que je me recommande à ses bontés. En terminant une lettre : Je me recommande à votre souvenir. || 8° Se recommander de quelqu'un, l'invoquer comme témoignage de quelqu'un, ou dire qu'on en est connu. Vous pouvez vous recommander de moi. || 9° Se recommander, être recommandable. Cet homme ne se recommande par rien. Le vrai mérite se recommande de lui-même. || 10° Terme de fidéicommis. Faire l'acte dit recommandation. Quand les fiefs étaient à vie, on se recommandait pour un fief, MONTESQ. *Esp.* XXII, 23. Celui qui tue un homme libre, est-il dit dans la loi des Bavarois, paiera la composition à ses parents, s'il en a, et, s'il n'en a point, il la paiera au duc, ou à celui à qui il s'était recommandé pendant sa vie, ID. ib. XXX, 23.

— HIST. XIIe S. Feres [frappez], Francois, car jel vus recumenz, *Ch. de Rol.* CLXII. || XIIIe S. Li vesques fist les ames à Dieu recumander, *Ch. d'Ant.* VI, 1009. Dier l'ama tant [saint Jean l'évangéliste] que, à sa mort, il recommanda il sa mere, ARCH. LATINI, *Trésor*, p. 70. || XIVe S. Trop celer ou nuer ou trop appetecier son bienfait ou ce dont l'en doit estre loé et recommandé, c'est un vice contraire à vanterie, ORESME, *Eth.* 80. || XVe S. Messire Jean Chandos, qui, depuis, de prouesse et de chevalerie fut plus recommandé que nul chevalier de son temps, FROISS. I, 1, 92. Or vous dirai une grande appertise d'armes.... que on doit bien recommander à sage fait d'armes..... III, 1, 1, 180. || XVIe S. On y recommende estroictement la loyaulté pendant le mariage, ROUT. I, 111. Il l'exhortoit de se recommander à Dieu, ID. I, 297. Cet exemple suffira pour recommender la prudence et l'affection d'un si bon pere, ID. I, 195. Se recommandans à leurs amys.... ID. I, 293. Les femme qui ne se recommande que par son sage ou par son ris [rit].... IB. III, 284. A la fin il recommanda les affaires de sa maison à Cæsar, et s'en partit de Italie avec Octavia sa femme, AMYOT, *Antoin.* 40. Et apportant ses enfans en public, supplia le peuple de les vouloir avoir pour recommandez eulx et leur amis, ID. *Gracq.* 8. Ce prescript qui se recommande, en tout temps honneur nous defende, CORBAVE.

— ETYM. *Re...*, et *commander*; wallon, *rikmandé*; provenç. *recommondar*; catal. *recomanar*; espagn. *recomendar*; ital. *raccommandare*.

† RECOMMANDEUR (re-ko-man-deur), s. m. Celui qui recommande.

— HIST. XVIe S. Les plus grans recommandeurs d'indulgences en estoyent les plus grans contempteurs, CALV. *Instit.* 823.

† RECOMMENCE (re-ko-man-s'), s. f. Se dit, parmi les joueurs, du nombre des points qu'on a au delà de vingt-deux, dans le jeu de piquet.

— ETYM. Substantif formé de *recommencer*.

RECOMMENCÉ, ÉE (re-ko-man-sé, sée), part. passé de recommencer. Travail recommencé.

† RECOMMENCEMENT (re-ko-man-se-man), s. m. || 1° Action de recommencer. Je voudrais bien que tous ces recommencements fussent des recommencements-là [de querelle] doivent durer, afin que je m'y attende, SURET, *lett. à Mme de Sévigné*, 23 juin 1680. Ce recommencement ébranlait par le recommencement de celui de ma fille, je vous supplie une sotte année ne finisse pas, SEV. *à Guitaut*, 18 juin 1684. ..... Pour ce qui est de la guerre [en 1815], nous l'avoir persuadée ni conquise, || [Napoléon] n'aurait, alors même, rien à espérer que d'un recommencement de sanglants hasards et d'une victoire immédiate, CHATEAUB. *Congrès de Vérone*, *Souvenirs contemp.* 2e partie, p. 11. Quand je considère l'histoire du monde, la vanité de notre expérience, la variété de la nature humaine composée de tant de notivées, SAINTE-BEUVE, *Sur Renan, Constitutionnel*, 3 juin 1862. || 2° Redite. Je vous épargne mes éternels recommencements au point d'Avignon ; je ne l'oublierai de ma vie, SEV. 28. || 3° Terme de jeu. J'ai vingt points de recommencement.

— HIST. XVIe S. Les troubles incroiables les massacres, assassinats, recommencemens de guerre, depopulations, LANOUE, 83.

RECOMMENCER (re-ko-man-sé; quelques-uns prononcent rekemansé; cette prononciation n'est pas bonne. Le e prend une cédille devant a et o : je recommençais, recommençons), v. a. || 1° Commencer de nouveau à faire ce que a été fait. Ne croyes pas que je veuille recommencer les chagrins passés, SEV. 16 sept. 1677. Ce raisonnement est recommencé cinquante fois avec des tours qui tous aboutissent non pas à..., BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de H. de Cambrai*, VI, 70. Ainsi, recommencant un ouvrage cent fois, et le refondant quatre mots, j'en effacerai trois, SOU. *Sat.* IX. Dans leurs jeux, où ils (les enfants) sont vifs, appliqués, exacts, amoureux de gagner, et, si on les en prive, ou ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée, LA BRUY. II, Oubli et avec ses palmiers, ses chants, ses chœurs, ses danses, et ses peuples qui recommençaient la Grèce, CHATEAUB. *Natch.* liv. II. Je vais à soixante ans recommencer ma vie ! C. DELAV. *Fc. des vieill.* III, 8. Là jamais ne s'élève Bruit qui fasse penser ; Jusqu'à ce qu'il s'achève On peut mener son rêve Et le recommencer, LAMART. *Harm.* III, 16. Toi, qu'en vain l'interroge, esprit, hôte inconnu, Avant de m'amuser, quel est habitain-tu ?... Au-tu tout oublié? par delà le tombeau, Va-tu rentre encor dans un oubli nouveau? Va-tu recommencer une semblable vie? ID. *Médit.* I, 8. || Familièrement. Recommencer de plus belle, recommencer sur nouveaux frais, faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être repos6. || Recommencer sur nouveaux frais, recommencer de nouveau un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait. || 2° Recommencer un élève, faire reprendre les éléments à un élève qui a été mal commencé. || Terme de manége. Recommencer un cheval, le remettre aux premières leçons || 3° V. n. Faire de nouveau. Finissons ; mais demain, Muse, il faudra recommencer, MOL. *Sic.* XI. Il [un semeur de blé] marche dans la plaine immense, Va, vient, lance le grain au loin, Bouvre sa main et recommence, V. HUGO, *Chansons des rues et des bois*, II, 1. || Dire de nouveau. Recommencer, me disait une de ses femmes, à cet endroit où vous filtes si désespérée pour le voyage le roi de Médie vous donna sa fille, MONTESQ. *Arr. et Isménie*. || Familièrement. C'est toujours à recommencer, on perd son temps, on n'achève pas, on n'obtient rien. || Vous ne sauriez mieux dire : vous ne recommencez, signifie qu'une personne a dit d'abord ce qu'il fallait dire. || 4° Avoir un nouveau commencement. Comment confirmons-nous ce jour ? Le jour recommence et que le jour finisse Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice, RAC. *Bérén.* IV, 5. Et ce feu dans Troie a donc recommencé, || ID. *Phèdr.* IV, 1, 2. Il veut-on que le sang recommence à couler? VOLT. *Orphel.* II, 7. Combien vous souffrîtes ! combien vous avez souffert depuis ce moment ! c'est à travers des cicatrices que votre sang a recommencé de couler, SENEC. *Cl. et Néron*, II, 77. Il [Attila] s'écriait : mon règne recommence ! Et de sa hache il montrait l'occident, RENARD. *Chant du cosaque*.

— HIST XIIe S. A icest mot f'ont Franc recumencet, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIIIe S. Les Sarrazins le crie et la huée, *Ronc.* I, 142. Il se feront jamais guerre recommencier, SAR. IV. || XIVe S. Ainsi tos jors seroient il plet à recommencier, BEAUM. II, 6. || XVe S. C'estoient tous revuaux, dismes, carolz et soulas tous les jours et toujours à recommencer, FROISS. III, IV, 4. || XVIe S. Incontinent après leur recommencea la guerre contre eux autre guerre contre les Gaulois, AMYOT, *Marcel.* 3.

— ETYM. *Re...*, et *commencer*; wallon, *rikmainci*; Berry, *arcoumancer*; bourg. *requemancé*; prov. *recomessar*; ital. *ricominciare*.

† RECOMMENCEUR, RUSE (re-ko-man-seur, se-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui recommence. || 2° Celui, celle qui redit, qui se répète. L'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant et d'autres termes et quelques-unes en mêmes mots, BUSSY, *à Mme de Sévigné*, 3 juill. 1684, dans SEV. t. I, p. 390, édit. MÉSNIER. Ce que vous me dites que l'amour est un vrai recommenceur est tellement juil et tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire; je me suis même quelquefois moqué que l'amitié ne voulait mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'à sa manière elle était suisi une vraie recommenceuse, SEV. *à Bussy*, 10 juill. 1684.

RÉCOMPENSE (ré-kon-pan-s'), s. f. || 1° Ce qu'on donne à quelqu'un qui a bien fait, ou en reconnaissance d'un service. La récompense de son dévouement. Ce bâton [de maréchal] qui fait la récompense de tous les autres services, SÉV. 3 janv. 1693. La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent; mais en cela ils ont reçu leur récompense, dit le Fils de Dieu, ils ont été payés selon leurs mérites, selon la *Vulgate*. La vaillant Malherbe ne voulait d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de l'avoir servie, FLÉCH. *Turenne*. Elle [la jalousie] va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe, ou, forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges, ou lui crie les récompenses, LA BRUY. II, Ainsi de la vertu d'un grand. La récompense la plus chère fut la vertu de ses enfants, LAMOTTE, *Odes*, I, 1, p. 65, dans POUGENS. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge étaient une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Le poème du célèbre Addison [sur la victoire de Blenheim].... est compté par cette nation guerrière et savante [les Anglais] parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough, VOLT. *Louis XIV*, 16. Les regards de Catus seront ma récompense, ID. *Catilina*, I, 6. || 2° En un sens contraire, châti-

Digitized by Google

ment. Recevoir la récompense de son crime. Ton insolence, Ténébreux infernal, aura sa récompense. CORN. *Cid*, I, 8. Tu le verras, méchant, plus tôt que tu ne penses, Attends, attends de lui tes dignes récompenses, m. *Serv.* V, 4. ‖ 2° Dédommagement, compensation. Pour récompense de ses sacrifices, on lui accorda une pension. Il n'est pas possible de leur faire prendre récompense d'une chose, quand elle est perdue ; ils veulent le même, non le semblable, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* On sut que Mme de Clérembault avait donné au demoiselle de la charge de dame d'honneur de Madame, et Monsieur la donna à Mme la duchesse de Ventadour gratis, et promit sous deux de récompense à Mme de Clérembault, DANGEAU, I, 23, 8 juin 1684. ‖ Terme de jurisprudence. Compensation pécuniaire due soit à la communauté par un des époux, soit à l'un des époux par la communauté, lorsqu'on liquide cette communauté après la dissolution. Toutes les fois que l'un des deux époux a tiré un profit personnel des biens de la communauté, il en doit la récompense, *Code Nap.* art. 1437. ‖ 4° En récompense, loc. adv. En revanche, par une sorte de compensation. Jon manque peu. Ton bois en récompense, LA FONT. *Fianc.* Vous faites valoir. .. que, si Vasquez n'oblige pas les riches de donner l'aumône de leur superflu, il les oblige en récompense de la donner de leur nécessaire, PASC. *Prov.* XII. Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez, et que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, SÉV. *A Mme de Grignan*, 26 oct. 1677. Il n'y a pas un prodigieux effort de génie dans des boules de cristal semblables et dans des fusées volantes [pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette] ; mais, en récompense, il y régnait tant d'ordre qu'il y eut plus de monde sur la bissac que tous n'en avez eu dans votre première victoire remportée sur les Turcs, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 janv. 1771.

— HIST. XVIe s. Quant le roi Boort le veit à terre, il le regarda et dist : traystre desloyal, tant as ores pourre recompensse du desmaige que tu m'as faict, *Lancelot du lac*, t. III, f° 180, édit. LACURNE. ‖ XVIIe s. Toute la justice des hommes assemblée en un monceau ne suffirost pas à la recompensse d'un seul peché, CALV. *Institt.* 814. Elle [la foi divine] nous appelle à soy ainsi faultiers et détestables comme nous sommes.... mais encores, en recompensse, la faut il regarder de bon œil, MONT., I, 409.

— ETYM. Voy. RÉCOMPENSER ; wallon, *reskonsi*, *reskonsi*. L'ancienne langue a eu *recompensation*.

RÉCOMPENSÉ, ÉE (ré-kon-pè-sé, zée), *part. passé* de récompenser. ‖ 1° À qui on a donné récompense. C'est en servant l'Etat qu'il est récompensé, VOLT. *Brutus*, II, 4. ‖ Ironiquement. La Virginie, nommée aimé en l'honneur de la reine Elisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleigh, et cruellement récompensé depuis par Jacques Ier, VOLT. *Mœurs*, 148. ‖ 2° Puni pour un dernier récompense. Ce qu'elle a fait pour vous est mal récompensé, CORN. *Médée*, I, 1. Si près de voir mon feu récompensé, O Dieu ! trancher ma peine ! Ils ont affronté mon père et l'offensé, Et l'offenseur le père de Chimène ! m. *Cid*, I, 9.

† **RÉCOMPENSEMENT** (ré-kon-pan-se-man), s. m. Action de recompenser.

— HIST. XVIe s. Recompensement, SON. *Dict.*

RÉCOMPENSER (ré-kon-pan-sé), v. a. ‖ 1° Donner une récompense à une personne. Il s'épérais un jour vous mieux récompenser, RAC. *Bajaz.* II, 2. Quand on récompense les gens qui excellent dans les arts, on est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les mènent à leur dernière perfection, PERR. *Fab.* III, 8] Absolument. Le bonheur [en parlant des rois] les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût... dous envers les hommes, modeste, juste, magnanime,... puissant au-dessus du mérite et récompensant, FÉNEL. *Dial. des morts*, III, 3. Mais un roi doit toujours récompenser en roi, BOSSUET, *Exam. de la conscr.* V, 7. ‖ Payer quelque chose par une récompense. Il donne quelque travail, la peine. Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, FLEUR. *Instit. de Rome*. Il [Asmaréus] croit récompenser une bonne action, RAC. *Esth.* III, 1. Il punit sévèrement les mouvements faites, et récompense avec libéralité les services qu'on lui rend, PERR. *Tit.* II. De quel prix n'aije pas récompensé tes peines ? DELAV. *Louis XI*, IV, 4. ‖ Fig. Les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, PERR. *Tit.* I. ‖ 2° Par anti-phrase, châtier. Il a été récompensé d'une sa perfidie. ‖ 3° Dédommager, compenser. J'ai, ma dame, une passion si violente de pouvoir récompenser par mes services ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernières occasions... BUTE, *Mém.* I, III, liv. III, p. 283, dans LACURNE. C'est la louange, iris, vous ne la goûtez point ; D'autres propos chez vous récompensent ce point, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Il faut qu'il [le maréchal d'Estrées] récompense cet endroit [se plaindre de Bussy, parce qu'il ne lui donne pas le monseigneur] par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans ses occasions, SÉV. *A Bussy*, 28 mai 1681. Enfin Brancas m'a écrit une lettre si extrêmement tendre, qu'elle récompense tout son oubli passé, 19 juill. 1671. Je n'ai point de regret aux plaies que j'ai reçues ; la bonheur qui les suit les récompense assez, QUIN. *Amad.* V, 5. Il faisait un frais délicieux qui nous récompensait d'une journée fort chaude, FONTEN. *Mondes*, 1er soir. Le ciel me le devrait [un autre mari], pour me récompenser le mon premier mari..., REGNARD, *Démocr. IV*, 8. ‖ Absolument. La vertu récompense toujours des sacrifices qu'on fait pour elle, GRAIL, *Théât. d'éduc. la Chaussée*, sc. 6. ‖ Récompenser le temps perdu, réparer une perte de temps. Si jamais je puis me revoir à portée de vous, je tâcherai de récompenser le temps perdu, verre comme je récompensai le temps perdu, SÉV. 8 déc. 1675. Je me promène avec plaisir, si je récompense le temps perdu, D. DE FÉV. 1688. ‖ 4° Se recompenser, v. réfl. Se dédommager. Trouvant abondance de toutes choses, ils se récompensaient par mesme moyen qu'ils avaient souffertes, VATBOL. *Q. C.* 308. N'étant pas satisfait de ses gages, il [un serviteur] dérobe quelque chose pour se récompenser, DESCH. *Prov.*, V, 3 [Pyrrhus] n'y demeura pas longtemps en repos, et voulut se récompenser sur la Macédoine des mauvais succès d'Italie, sous. *Hist.* I, 8. Récompensez-vous de temps perdu, et n'oubliez pas que vous l'avez dit, MOL. *Lett. à Mlle Voiland*, 30 oct. 1768.

— HIST. XVIe s. Et se j'ai de l'aurui, je doi recompenser ; Et si j'ai du mal, que je pardonner, *Guesd.* 14174. ‖ XVIe s. Pour l'honneur de vous, en considerant et recompensant les peines et les travaux que vous avez eus, jusques ici..., DESPORTES, 11, 118. Une seul fera ung tel service, qu'il recompensera toutes les lascheez et meschancetez que aucuns ont faictes, CORN. II, 3. ‖ XVIIe s. J'espere que apres tant de guerres et de lascheries que vous avez eues, qu'il [Dieu] vous donnera une bonne mort, MONT., I, 409. Pour recompenser les ennuis et les travaulx que vous avez continuellement, MARG. *Lett.* CXLI. Les dieux recompensent et punissent l'homme, après sa mort, ses actions vertueuses, MONT. II, 285. Il l'autheur d'une erreur judiciaire] laissa en son estat la sentence, et recompensa, de sa bourse, l'interest du condamné, m. V, 13.

— ETYM. *Re...*, et *compenser* ; wallon, *reskonsi*, *reskonsi* ; prov. *recompensar* ; ital. *recompensare*.

† **RÉCOMPENSEUR** (ré-kon-pan-seur), s. m. Celui qui récompense. ‖ *Adj.* Toutes les nations policées ont admis des dieux récompenseurs et punisseurs, VOLT. *Dict. phil.* Dieux.

— HIST. XVIe s. Recompenseur, COTGRAVE.

† **RÉCOMPOSABLE** (ré-kon-pô-za-bl'), *adj.* Qui peut être recomposé.

RÉCOMPOSÉ, ÉE (ré-kon-pô-zé, zée), *part. passé* de recomposer. L'eau décomposée, puis recomposée.

† **RÉCOMPOSER** (ré-kon-pô-zé), v. a. ‖ 1° Composer de nouveau. La nature... décompose, construit, fond, désordonne, arrange.... Et dans ce grand chaos recomposé, tout est nouveau, PROUD. *Expos. XXIV*, 17. ‖ 2° Terme d'imprimerie. Composer de nouveau des lignes, une page tombée en pâte, ou un ouvrage dont on n'a pas conservé les feuilles. Cette page est mal composée ; il faut la recomposer. ‖ 3° Composer de nouveau, refaire un ouvrage d'esprit. Ce fut dans cet esprit que fut recomposé l'opéra de Roland, MARMONTEL, *Mém.* II, ‖ 4° Terme de chimie. Réunir les éléments dissociés. Recomposer l'eau avec l'oxygène et l'hydrogène. ‖ Absolument et fig. Nos sciences décomposent et recomposent, DESTUTT DE TRACY, *Idéol.* II, II, 3.

— HIST. XVIe s. Recomposer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *composer*.

RÉCOMPOSITION (ré-kon-pô-zi-sion ; en vers, de six syllabes), s. f. ‖ 1° Action de recomposer une page ou une feuille d'impression. ‖ 2° Terme de chimie. Action de recomposer une substance ; résultat de cette action. Ces fonctions [de la nutrition] sont des produits ou des résultats de véritables opérations de chimie, de décompositions et de recompositions dues à des forces d'attractions électives, POURCHOT, *Conn. chim.* I, I, p. CLIV.

— ETYM. *Re...*, et *composition*.

† **RÉCOMPTAGE** (ré-kon-ta-j'), s. m. Action de recompter. Si le recomptage des réserves faisait ressortir des différences en plus ou moins.... *Circul. des forêts*, 25 juill. 1866.

RÉCOMPTÉ, ÉE (ré-kon-té, tée), *part. passé* de recompter. Argent compté et recompté.

RÉCOMPTER (ré-kon-té), v. a. Compter de nouveau. Ô crime ! Ô débauches qui nous manquait encor ! Un roi lâche [Louis XI] a rendu la France tributaire ; livre de notre sang, l'insolente Angleterre Vengeance de nos maux et recompte son or, MASSON, *Hélv.* II. Des potentats ... esent.... Marquez, compter et recompter les fines Que leur adjuge un triomphe sanglant, BÉRANG. *Ste Alliance*.

— HIST. XVIe s. Se plaire à manier, peiser et recompter son argent, MONT. IV, 78.

— ETYM. *Re...*, et *compter*.

RÉCONCILIABLE (ré-kon-si-li-a-bl'), *adj.* Qui peut être reconcilié. Il ne tient pas à vous que je ne me loue de la fortune ; si c'était une ennemie qu'fût réconciliable, vous seriez le médiateur qui nous mettriez bien ensemble, BALZ. liv. I, lett. 12. Le monde, qui se plaît tant à être aimé, commença à devenir réconciliable [avec le duc de Bourgogne], FÉNEL. 222, 245. La charge de d'Argenson ne le rendait pas réconciliable avec le parlement, DUCL. 480, 212.

— ETYM. *Réconcilier*.

RÉCONCILIATEUR, TRICE (ré-kon-si-li-a-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui réconcilie. Il s'offre comme réconciliateur.

— HIST. XVIe s. Christ nous a esté donné pour reconciliateur en son sang, CALV. *Inst.* 386. Les reconciliateurs des grans possedailles deviennent premierement les conciliez chascun à soy, MONT. II, 240.

— ETYM. LAT. *reconciliatorem*, de *reconciliare*, réconcilier.

RÉCONCILIATION (ré-kon-si-li-a-sion ; en vers, de sept syllabes), s. f. ‖ 1° Rétablissement de l'amitié entre personnes brouillées. La temps change tant de choses, que ce qui semble toujours la qu'il opère, persuadé qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries, SÉV. *A Bussy*, 17 nov. 1684. De là ces vicissitudes et ces changements si ordinaires dans les amitiés et les sociétés du monde ; ce ne sont que ruptures et que réconciliations perpétuelles, parce que le divine objet ne plaît pas toujours également, SOUBAL. *Pens.* I. II, p. 84. Il n'y a presque pas de reconciliations où la raison ne se trouve feinte et usuées : on fit l'appareil du dehors, mais la plaie demeure en dedans, FLECH. *Panégyr. St Louis*. Ne craignez pas, messieurs, que je vous donne un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétablissements et d'éloignements, de prisons et de portails, de réconciliations ou de ruptures, m. *le Tellier*. Les haines sont si longues et si opiniâtres, que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation, LA BRUY. XI. La réconciliation [entre Boileau] fut sincère de la part de Perrault ; il supprima même plusieurs traits qu'il réservait aux anciens, dans le tome IV de ses Parallèles, LAHARPE, *Cours*, XVIIe s. ‖ 2° Réconciliation normande, fausse réconciliation ; c'est le titre d'une comédie de Dufresny, 1710. ‖ 3° Dans les églises luthériennes, acte par lequel des personnes, des familles, se réconcilient, abolissent le souvenir des injures, des meurtres, etc. Chez les Malais où la réconciliation n'est pas applicable, celui qui a tué quelqu'un, afin d'être assuréné par les parents ou les amis du mort, s'abandonne à sa fureur, blesse et tue tout ce qu'il rencontre, VOLT. *Mœurs*, CXLV, 17. ‖ 4° Terme de religion. Acte par lequel Jésus-Christ a réconcilié les hommes avec Dieu. Il nous faliait donc un médiateur qui... nous réconciliât, nous donnât avec un mystère ineffable, et conciliât entre Dieu et nous cette importante réconciliation, BOURDAL. *Nativ. de Jésus-Christ*, 1er *Serm.* p. 311. L'acte sacré par lequel un hérétique est reçu dans le sein de l'Église. ‖ Nouvelle bénédiction d'une église profanée. ‖ Dans un sens analogue. Les écrits d'Origène furent condamnés comme contenant des hérésies et, entre autres, celle de la réconciliation des démons au jour du jugement, PASC. *Prov.* XVII.

— HIST. XVIe s. La paix et la reconciliation, RESCHEUR, P. 67. Et pour ce que l'as remis en ton amour, nous avons eu très grant plaisir de cette reconciliation, *Lett. de Cryp. Et à Charl. V*, dans *Hist. lett. de la Fr.* t. XIV, p. 426. Vous voiez qu'ils ne requierent point la paix et ne demandent pas la reconciliation, *Bénagier*, 2, 8. ‖ XVIe s. Nostre reconciliation a este faite par sa descente [de Jésus] aux enfers, CALV. *Inst.* 405. Pour parvenir à ceste reconciliation [des Siats], LABORE, 200. L'ame pleine

de concupiscence, non touchée de repentance ni d'aucune nouvelle reconciliation envers Dieu, MONT. 1, 105. Les bastards ne donnent ny ne reçoivent point de baiser à la bouche ou de reconciliation du costé de pere, mais bien du costé de la mere, *Nouv. sauct. gén.* 1, 1, p. 649.

— ETYM. *Pron. reconciliation*; espg. *reconciliacion*; ital. *reconciliazione*; du lat. *reconciliationem*, de *reconciliare*, réconcilier.

‖ **RÉCONCILIATOIRE** (ré-kon-si-li-a-toi-r'), *adj.* Qui a la vertu de réconcilier. Les moyens réconciliatoires, CARNOT, dans QUINET, *la Révolution*, t. II, p. 337, 2e édition.

— HIST. XVIe s. Ceux qui decedent de ce monde avant la fin de leur penitence pourront estre admis à la communion sans l'imposition des mains reconciliatoires, CALV. *Inst.* 1171.

— ETYM. *Reconcilier*.

RÉCONCILIÉ, ÉE (ré-kon-si-li-é, ée), part. passé de réconcilier. || L'Admoni à l'amitié, à la paix. Les charmes de l'amour réconcilié qui valent presque ceux de l'amour naissant, VOLT. *Prine. de Bab.* xi. Je serai du moins réconciliée avec moi-même, si je me puis t'être avec mon mari, MARMONTEL, *Contes moraux, Heureusement*. Tout à coup le bruit des armes cesse, et les peuples, réconciliés au moment, viennent se perdre dans le peuple romain, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 1. || Ennemis réconciliés, ennemis qui ont renoncé réciproquement à leur inimitié. Il [saint Louis] les regarda (les rebelles) comme des amis soquois, non pas comme des ennemis réconciliés, PERCIN, *Monastyr. St Louis*, Henri Ier (Languedoc en 1174), après un de ces raccommodements, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, et mourut bientôt après, VOLT. *Mœurs*, CLXXVI. Prov verbe. Il ne faut se fier à un ennemi réconcilié. || 2° Qui a fait la paix avec Dieu. Tremblez, âmes réconciliées qui renoncez si souvent à la grâce de la penitence, SOUR. *Anne de Gonz.*

‖ **RÉCONCILIEMENT** (ré-kon-si-li-man), *s. m.* Action de réconcilier.

— HIST. XIIIe s. O cum doux reconciliement, et cum douce smendise! SIRMOND, p. 849.

— ETYM. *Réconcilier*; prov. *reconciliament*; ital. *riconciliamento*.

RÉCONCILIER (ré-kon-si-li-é), je réconcilie, nous réconcilions, vous réconciliez, je réconcilie, que nous réconciliions, que vous réconciliiez, *v. a.* || 1° Rétablir l'amitié entre des personnes brouillées, la paix entre des ennemis. Oui, NATHAN, on nous réconcilie, BAC. *Bris.* IV, 4. Après cela, on nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et depuis ce temps-là nous sommes ennemis mortels, LESAGE, *Diabl. boit.* 7. Le roi [Louis XI] le reçut avec bonté, et le réconcilia avec Dammartin, c'est-à-dire qu'il les obligea de dissimuler leur haine, BOILEAU, *Œuvr.* t. III, p. 28. || 2° Reconcilier avec, faire reparaître des sentiments peu favorables ou qu'avait sur quelque chose ou quelqu'un. S'il y avait au monde dix honnêtes femme lui, on verrait, on croirait qu'il les réconcilierait avec l'humanité, PRN. *Disc. des morts une*. [*Socrate, Alcibiade et Timon*]. La boisson d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers, LA BRUY. XV. La conversion miraculeuse de Félix [dans Polyeucte] le réconcilie avec deux mots le ciel, mais point du tout avec le parterre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur les Disc. de Corneille*, 3e *disc.* Le Tartufe, cet ouvrage unique en son genre, d'une utilité qui devrait réconcilier avec les spectacles les véritables gens de bien, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux*. || 3° Ramener à la religion. Faire la paix de l'homme avec Dieu. Nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, BOURDAL. 5e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, II, p. 480. Il [le Rédempteur] réconcilia, par son sang, l'homme avec l'Eternel, la terre avec les cieux, SIBILL. *Parad. perdu*, XII. || Chez les catholiques, réconcilier un hérétique, un pécheur, lui donner l'absolution après qu'il a abjuré ou fait pénitence. L'Eglise a été longtemps à ne réconcilier qu'à la mort ceux qui étaient coupables d'homicide, FLEURY, *Mœurs*, XLII. || Réconcilier une église, la rebénir quand elle a été profanée. || 4° Mettre d'accord, concilier, parlant de choses. J. J. Rousseau prétend qu'on ne peut réconcilier le théâtre avec la morale. || 5° Se réconcilier quelqu'un, se le concilier de nouveau, gagner de nouveau sa faveur. L'électeur de Saxe s'était réconcilié presque tous les grands qui s'étaient opposés à lui, ST-SIM. 83, 147. || 6° Se réconcilier, *v. réfl.* Se remettre bien avec quelqu'un. Je prends à bon augure de ce qu'elle [la fortune] nous rapproche du lieu où vous êtes, et je croirai qu'elle se veut réconcilier avec nous, si elle nous rend le bonheur de votre présence, VOIT. *Lett.* 11. Allez vous réconcilier auparavant avec votre frère; et puis vous reviendrez offrir votre don, BAC. *Bible, Evang. St Math.* v, 24. Si, pour vous servir, il fallait me réconcilier avec Mme de Montespan, je me réconcilierais avec elle, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 18 avril 1676. Il est rare que les princes se réconcilient de bonne foi avec un sujet qui a manqué à son devoir, et à qui ils se voient, en quelque sorte, obligés de céder, BOILIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 281, dans POUGENS. SAVETIER : Reconcilions-nous, mon cher Barbe : et Action : Reconcilions-nous de moins près, je vous prie, V. HUGO, *Nuits Delorme*, 1, 1. || Se reconcilier avec soi-même, se mettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience. Il faudrait vous réconcilier avec vous-même, avec qui vous dites que vous êtes si souvent brouillé, PRN. *Disc. des morts, ane.* 17. || Se réconcilier avec Dieu, et, absolument, se réconcilier, demander à Dieu pardon des péchés, et recevoir l'absolution des fautes commises. Si, après des injures désordonnées et une vie toute criminelle, vous avez été assez heureux pour recouvrer en ces jours votre innocence par des actes sincerement, et vous réconcilier avec Dieu.... MASS. *Mystères, Résurrect.* Quand on lui demanda [à Saint-Evremond] si sa mort, il voulait se réconcilier, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, St-Evremond.* || Chez les catholiques, se réconcilier, se dit quand, peu de temps après s'être confessé, on retourne à la confession pour s'accuser, avant de communier, de fautes légères commises dans l'intervalle, ou de péchés qu'on avait oubliés.

— REM. D'après Vaugelas, il ne faut pas dire *se reconcilier à*, mais *se reconcilier avec*. Avec cet, en effet, plus fréquent; mais *se réconcilier à* se trouve aussi : Une froideur ou une incivilité qui vient de sens qui vous touchent, ne doivent les faire haïr; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie, LA BRUY. IX. Ce n'était pas les sophistes qu'il fallait réconcilier à la religion, c'était le monde qu'ils égaraient, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 1.

— HIST. XIIe s. Quant li reis Henris fu hatus o cuilzer [aidié], BENOIT, I. Des reconciliez.... *Th. le mart.* 182. Ke tu cunsecenols [soigneux] ayes de reconcilier à li la grace Deu, et nostre, p. 10. || XIIIe s. Ne [ni] [offre divin], jusques à tant que li meffait sunt smendé à l'evesque, et que li lies [le lieu] est reconciliés, GRAND. XLIII, 15. Mérie leur, meismement, mainte beste A fait li reis sacrefier Por ses dex [dieux]; reconcilier, G. DE CAMENAI, *Bart. et Jos.* p. 11, j'ert 5. A qui que mors [advint] estoit que les courages du peuple fussent reconsilliez aus peres par celui dou, BEAUMANOIR, P. 104. || XVe s. Il vint en l'hostel du pere d'elle pour la reparer et soy reconseiller avec elle, *Hist. de la Toison d'or*, f. 11, f° 127, dans LACOMBE || XVIe s. Le prince sur toutes riens se doit garder de ennemy reconsillé, *Rosier Hist.* 1, 3. Ceux qui reconsillent les hommes à Dieu] par la mort de son fils, CALV. *Instit.* 388. Je vieus en deliberation de recognoistre comme une grace s'il se peut reconcilier et reconsilier à moy, ANTOY, *Them.* 80. Cecy querelle et dissention entre le pere et le fils dure, sans jamais se reconsilier, jusqu'à la mort, BRANT. *Hardy*, IV.

— ETYM. Provenç. et esp. *reconciliar*; ital. *riconciliare*; du lat. *reconciliare*, proprement ramener, faire revenir à la paix, de *re*, et *conciliare*, faire venir, *concilium* (voy. CONCILIER).

‖ **REGONDAMNER** (re-kon-da-né), *v. a.* Condamner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Recondamner, CUTOLAVE.

RÉCONDUCTION (ré-kon-du-ksion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Renouvellement d'un louage ou d'un bail à ferme. Il [Tacite réconduction, continuation d'un bail aux mêmes conditions, sans qu'il ait été renouvelé. Lorsqu'il y a un congé signifié, le preneur, quoiqu'il ait continué la jouissance, ne peut invoquer le tacite réconduction, *Code Nap.* art. 1760.

— ETYM. Lat. *reconducere*, reprendre à loyer, de *re*, et *conducere*, prendre à louage (voy. CONDUIRE).

RECONDUIRE (re-kon-dui-r'), *v. a.* || Se conjuguer comme conduire. || 1° Accompagner une personne qui s'en retourne. Nous voilà partis pour me reconduire à mon couvent, MARIV. *Marianne*, 2e part. Pourquoi ne reconduisiez-vous pas Thérèse chez sa mère? — Je la reconduisais de l'œil, CARMONTELLE, *Prov. posth. Le grand chemin*, sc. 1. || Reconduire un étranger à la frontière, l'expulser du territoire, et le faire conduire à la frontière par la force publique. || 2° Accompagner par civilité jusqu'à la porte une personne qui se retire après une visite. Je vous laisse aller sans vous reconduire; mais, entre cavaliers, cette liberté est permise, MOL. *Sicil.* 13. Qu'un favori s'observe de fort près.... s'il m'écoute plus volontiers, et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai, LA BRUY. VIII. Voulez-vous que je vous reconduise? Il n'est point, à mon sens, de plus haute sottise Que cet usage-là, DESTOUCH. *Homme sing.* I, 4. || Absolument. Les malades ne reconduisent pas, MOL. *Mal. imag.* III, 14. Je vous laisse fort que vous ne reconduisiez point; c'était pour mourir; que les dames s'en vengent, qu'elles ne vous reconduisent point aussi; et voilà une moitié coutume abolie, SEV. 41. || 3° Ironiquement. Repousser, expulser en maltraitant. Les ennemis furent reconduits à coups de canon. On dit que M. de Turenne reconduit les ennemis quasi jusque dans leur logis, SEV. 181.

— REM. Ménage blâme reconduire dans le sens d'accompagner par civilité : « La plupart des gens de cour disent ne savoir mal de ce mot; de sorte qu'il n'est venu reconduire jusqu'au bas du degré. Il faut dire, comme on dit à la cour : il m'est venu conduire. » Boiseaux combattait Ménage, et argumit aussi de l'usage de la cour. L'usage a confirmé reconduire, avec raison; car il y a dans reconduire l'idée d'une conduite faite en sens inverse.

— HIST. XVIe s. Il commanda à l'un de ses serviteurs qu'il prist une torche, et qu'il allast reconduire cet homme, AMYOT, *Périclès*.

— ETYM. *Re...*, et *conduire*; wallon, *riddar*.

† **RECONDUISEUR** (re-kon-dui-zeur), *s. m.* Celui qui reconduit.

— HIST. XVIe s. De meschant hoste bon reconduiseur, CUTOLAVE.

RECONDUIT, ITE (re-kon-dui, dui-t), *part.* passé de reconduire. || Il [celui qui se fait la paix pour la chose solli-citée], il le prie de se mettre en sa place, il l'en fait juger : le client sort, reconduit, caressé, confus, plein de reconnaissance, LA BRUY. IX. Vous voyez [les hommes ivres].... reconduits chez eux en chancelant par leurs femmes éplorées, LESAGE, *Le Diable boiteux*, 4. Le lendemain.... VOLT. *Dict. philos. Curé de camp.*

RECONDUITE (re-kon-dui-t'), *s. f.* Action de reconduire. Les dames font la reconduite jusqu'au haut d'un escalier, ou jusqu'à la porte de la rue, LESAGE, *Diable boiteux*, 4e entr. 70, 157. Voilà comme il faut aller triompher au parlement en qualité de chancelier; il n'oubliera rien de sa marche, de sa réception et de sa reconduite, VOLT. *Lett.* 28 juin, 1768. || Ironiquement. On lui fit la reconduite à coups de bâton.

— ETYM. *Reconduit*.

† **RECONFESSER** (re-kon-fè-sé), *v. a.* Confesser de nouveau. Il le reconfesser, *v. réfl.* Se confesser de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Pierres Abailart reconfesse Que juer Helaïs, l'abeasse Du Paraclet, que fu s'amie, Accorder ne se voloit mie Por riens qu'il la preist à fame, *la Rose*, 6799.

‖ **RECONFINER** (re-kon-fi-né), *v. a.* Confiner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconfiner, CUTOLAVE.

‖ **RECONFIRMATION** (re-kon-fir-ma-sion), *s. f.* Action de reconfirmer.

— HIST. XVIe s. .... qu'on surcoit le moyen de faire entendre par vraye verité des affaires qu'on lui desparoit, dont se pourroit ensuivre la reconfirmation des effits, LANOUE, 811.

‖ **RECONFIRMER** (re-kon-fir-mé), *v. a.* Confirmer de nouveau. Que il désarrivoit dudit sieur duc de Montmorency contre les asseurances reconfirmées de la part de sa majesté, MONTRESOR, *Mém.* t. I, p. 3. Vous connaissez le livre de M. du Bois [de la Véritable Religion].... cette lecture reconfirma encore la vérité de notre religion, SEV. 15 fév. 1690.

— HIST. XIIIe s. Et vuel et il veult le cist il reconfermer et reseeller [rescelle] Tuz les ostreiz [octrois] de son ancestre, *Edouard le conf.* v. 2286. || XVIe s. Et maintenant je reprendray mes premieres erres, pour reconfirmer ce que j'ay dit que les charges corporelles doyvent estre supportées, encores qu'elles soyent grieves, LANOUE, 816. Il s'en court à Paris, et, aiant reconfirmé ses affaires.... d'un, *Hist.* III, 393.

‖ **RECONFIQUER** (re-kon-fi-ké), *v. a.* Confiquer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reconfiquer, CUTOLAVE.

RÉCONFORT (ré-kon-for ; le *t* ne se fait pas), *s. m.* Consolation, secours. Priam, qui vit ses fils aiet-

Digitized by Google

tus par Achille, Ménad de support, Et hors de tout espoir du salut de sa ville, Reçut du reconfort, MALH. VI, 18. J'irai demain en reprendre [du courage, pour le prochs de Posquet] chez elle [Mme du Plessis] ; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort. SÉV. 27 DOY. 1664. La tante : Mais il [un mari] était si vieux. — Lisette : Pour tant, pour réconfort Vous en voulez un jeune, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, 1, 5. La mère de cette Avantgour était Fouquet, non des Fouquet du surintendant (et le réconfort en eût été médiocre), mais propre fille de ce cuisinier..., qui devint M. de la Varenne, ST-SIM. 70, 230.

— HIST. XIIIe S. Hé, sire, vous en ayés bon reconfort; car si grant honneur n'avint onques au roy de France, comme il vous est avenu, JOINV. 228. || XVIe S. C'est le commun reconfort des envieux..., AMYOT, *Pélop.* 45.

— ETYM. Voy. RÉCONFORTER.

RÉCONFORTATION (ré-kon-for-ta-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de réconforter.

RÉCONFORTÉ, TÉE (ré-kon-for-té, tée), *part. passé* de réconforter. Réconforté par un doigt de vin.

RÉCONFORTER (ré-kon-for-té), *v. a.* || 1° Donner de la force. || [Le perroquet] partageait... Tous les sirops dont le chér père se Dieu, Grâce aux bienfaits des nonnettes sacrées, Réconfortait ses entrailles sacrées, ORDERAT, *Ver-vert*, I, 8. || 2° Donner de la force morale. En ce fâcheux état ce qui nous réconforte, C'est que la bonne cause est toujours la plus forte, MALH. II, 4. Mais attends-je en mon deuil que rien me réconforte ? VOISTAN, *Rotrianne*, V, 2. Je vous assure que la beauté n'est reconfortée ; je ne puis plus rien faire par moi-même pour le tripot [le théâtre], VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 juill. 1707. Il suffit d'un doigt de vin pour réconforter l'espérance, BERARD. *Pet. compl.* || 3° Se réconforter, *v. réfl.* Reprendre de la force. Se réconforter d'une longue abstinence || Se consoler. Alors le loup s'enfuit, voyant la bête morte [que par le cheval qui lui avait dit de lire son nom écrit sur sa semelle], Et de son ignorance ainsi se réconforte, ARCHIN, *Sal. III.*

— HIST. XIIIe S. Je me tendi quet à mes repairasses [que tu reviasses vers moi], Par Deu merci que tu m'reconfortasse, *Si Alexis*, LEXERUL. || XVIe S. Et tenez [tels] essamples s'est grandment reconfortez : Mais ne purquant mult ert el corage trubiez, *Th. le mart.* 68, || XVIIe S. [Perrotin] Qui lui veut reconforter, Il bone vertu vus duranrt [donne-ront], MAREM, *Deux emanis*. Car toutes voies est on plus tost reconfortés d'une perte que de deus, BRANT. IIIe, 52. Madame Marie de Vertus. .... me vint dire que la royne menoit moult grant deul, et me pria que j'alasse vers li pour la reconforter, JOINV. 381, || XVIIe S. Ils en font le petit conte, et le mangent pour reconforter leur estomc, FROISS. I, 4, 24. Le roy arriva en la ville de Paris en l'estat qu'on doit venir pour reconforter le peuple ; car il y vint en très grande compaignie, et mist bien deux mille hommes d'armes en la ville, COMM. I, 8. || XVIe S. Promettre sans donner est fol reconforter, CORNEAU.

— ETYM. *Re...*, et *conforter* ; bourg. *reconfotaï*.

† **RECONFRONTATION** (re-kon-fron-ta-sion), *s. f.* Représentation faite à l'accusé des témoins qui ont déposé contre lui.

† **RECONJURER** (re-kon-ju-ré), *v. a.* Conjurer de nouveau. Enfin, je remuppliai, je reconjurai à genoux M. et Mme d'Argental de s'en tenir à mon dernier mot, VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1760.

— HIST. XIIIe S. Il ne respont ne o ne non, Et il en ont entrepartí, Et autrefoiz reconjuré, *Ren.* 21562.

RECONNAISABLE (re-ko-nè-sa-bl'), *adj.* Facile à reconnaître, en parlant des personnes. Il y a aujourd'hui sa femme [de Crésus], qui venait d'être défait] chez M. de Pompone ; elle n'est pas reconnaissable, SÉV. 20 AOÛT 1675. Je revis, longtemps après, ce personnage dépouillé de tout ce que j'illusion d'une passion naissante] lui avait autrefois prêté ; à peine me fut-il reconnaissable, STAAL, *Mém.* I, p. 30. Déjà n'est plus reconnaissable ; elle a de l'aigreur, de l'humeur ; un rien la fâche, l'irrite, GERLIN. *Veill. du chât.* I, 18, p. 400, dans POUGENS. || Il se dit aussi des choses. Pour peu que vous y demeuriez [à Rome], vous aurez le plaisir de voir changer la France cinq ou six fois ; à votre retour il n'y aura plus rien de reconnaissable, SALL. liv. II, lett. 3 (au cardinal de la Valette). L'envie et la haine s'unissent toujours.... et elles ne sont reconnaissables entre elles, qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition, LA BOUT. XI. Vos airs dans les siens sont si reconnaissables, Que deux gouttes de lait ne sont pas plus semblables [entre deux jumeaux], REGNARD, *Ménechm.* I, 2. Labranche : Il l'a écrite [une lettre] d'une main si tremblante, que vous n'en reconnaîtrez pas l'écriture. — M. Orgon : En effet, elle n'est pas reconnaissable, *Crispin rival*, 7.

— HIST. XIIe S. Cent mile Franc en sunt reconeisable, *Ch. de Rol.* CCXVI. || XVIe S. Les enfants à peine encores trop forts pour mouvement en l'ame, ny forme reconnoissable au corps, MONT. II, 72. Il vit les testes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnoissables sur un bout de potence, n'aud. *Vie*, IV.

— ETYM. *Reconnaître*.

RECONNAISSANCE (re-ko-nè-san-s'), *s. f.* || 1° Action de reconnaître, de se remettre en l'esprit l'idée, l'image d'une personne ou d'une chose. La reconnaissance des meubles qui lui avaient été volés. Bientôt vous le verrez [votre père Ulysse], et vous le connaîtrez, et il vous connaîtra ; mais maintenant les dieux ne pouvaient permettre votre reconnaissance hors d'Ithaque, FÉN. *Tél.* XVIII. Leurs adieux furent aussi tendres que l'avait été leur reconnaissance, VOLT. *Zadig*, 18. || Se dit de certaines peintures de sujets pieux, de sujets romantiques, surtout dans les dénoûments. Aristote, dans sa Poétique immortelle, ne balance pas à dire que la reconnaissance est le plus beau de ces fils était le moment le plus intéressant de toute la scène grecque, VOLT. *Nerope, Lett.* Presque tous les romans que nous avons eus, sont anciens, mal ordonnés, et une infinité d'ouvrages dramatiques ont été fondés sur des reconnaissances, ib. *Philos. Bible suppl. Gen.* Variété dans les événements, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes, BARTHEL. *Anach.* II, 71. || 2° Terme de droit. Reconnaissance d'hérilage, déclaration que l'on passait au terrier d'un seigneur pour les héritages que l'on tenait de lui à cens. || 3° Examen, vérification de quelque fait pour en constater le nombre, l'espèce, etc. Faire la reconnaissance des lieux. || 4° Terme de guerre. Action d'examiner un terrain, la position de l'ennemi, pour en faire reconnaissance. Soldats qui vont faire une reconnaissance. || 5° Action d'explorer une contrée. On a fait diverses reconnaissances, et n'a pu pénétrer terre que par mer. Dans une reconnaissance dont il fut chargé avec M. Lefèvre, ingénieur des ponts et chaussées, il eut la satisfaction de reconnaître un endroit du Nil ignoré jusque-là des voyageurs, DELAMARE, *Instit. Mem. science*, 1812, 3e part. p. XXIX. || 6° Terme de marine. Action de reconnaître, en naviguant, des côtes, des rades, etc., que l'on n'étaient pas connues. La reconnaissance de ces plages au delà du 70e degré est une entreprise digne de l'attention de la grande souveraine des mers, *Nat. just. Ép. nat. Œuv.* t. XIII, p. 340. || Nom donné à toute marque ou intine par laquelle est indiqué un danger, l'endroit d'un écueil, etc. || Signaux de reconnaissance, signaux à l'aide desquels se reconnaissent des vaisseaux qui se rencontrent en mer. || 7° Écrit par lequel on s'en rapporte à quelqu'un pour avoir reçu telle valeur en espèces ou en marchandises. Prêter à quelqu'un contre une reconnaissance. Dépôt fait sans reconnaissance. Dans le commerce, celui qui prend des marchandises pour les payer dans un terme convenu, reconnaît par écrit qu'il a reçu telle somme ; et cette reconnaissance, entre les mains de celui à qui il la fait, se nomme crédence, parce qu'elle est un titre, sur lequel on doit compter, sera payé, CONVEN. *Comm. pour. I*, 47. || Reconnaissance du mont-de-piété, écrit par lequel un mont-de-piété déclare avoir reçu un gage et s'est prêté une certaine somme sur ce gage. Le portefeuille rempli de reconnaissances du mont-de-piété, PICARD, *Les deux Philibert*, I, 6. || 8° Reconnaissance de promesse ou d'écriture, acte par lequel on reconnaît qu'une promesse est de lui. || Faire la reconnaissance d'un billet, vérifier si un billet qu'un homme dit être de lui est véritablement de lui. || Reconnaissance d'enfant, acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. La reconnaissance d'un enfant naturel sera faite par un acte authentique, lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son acte de naissance, *Code Nap.* art. 334. || 9° Action de reconnaître un gouvernement, un culte. La reconnaissance de la République française par le roi de Prusse. La reconnaissance légale de la liberté des cultes. || 10° Action d'avouer, de reconnaître un fait. En 1644, vous avez reconnu qu'elle [une certaine maxime] est détestable ; et en 1656, vous avouez qu'elle est du P. Bauny ; cette double reconnaissance me justifie assez, PASC. *Prov.* XV. || Confession d'une faute. Lorsqu'en vit dans le milieu de cette lettre [écrite par Condé mourant à Louis XIV] ces fautes dont le prince faisait une si sincère reconnaissance, SISM. *Lucile de Bourbon*. || 11° Souvenir affectueux d'un bienfait reçu, avec desir de s'acquitter en rendant la pareille. Quelle reconnaissance, ingrats, tu me rends Des bienfaits répandus sur toi, sur tes parents ! CORN. *Heraci.* IV, 6. Ce fait le décompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites, c'est que l'orgueil de celui qui donne, et l'orgueil de celui qui reçoit, ne peuvent convenir de prix du bienfait, LA ROCHEF. *Max.* 238. Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands, elle entretient le commerce ; et souvent nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent, ib. 252. Je disais, comme si je n'eusse rien dit, que l'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits ; dites-moi donc ce que c'est que cela ? l'ai-je in ? l'ai-je révé ? l'ai-je imaginé ? SÉV. 23. On n'irrite contre les ingrats, parce qu'on veut de la reconnaissance par amour-propre, PRÉV. *Dialogue des morts anc. Dial.* XVII. Trop de reconnaissance est un fardeau pesant à porter. Nous avons tous un dégoût, VOLT. *Tancr.* IV, 4. La reconnaissance marque d'abord un esprit de justice ; mais elle suppose encore une âme élevée à aimer, pour qui la haine serait un tourment, et qui s'en affranchit plus encore par sentiment que par réflexion, BUCLOS, *Consid. mœurs*, IV. Quels sont les harmonieux que suscite ravissants, De la reconnaissance égalent les accents? DELILLE, *Jard.* I. || Il se dit quelquefois au pluriel. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre frère, ni les reconnaissances que j'ai de vos reconnaissances, SÉV. *d Busty*, 10 déc. 1670. J'ai fait encore un chef-d'œuvre : j'ai été voir Mme de Richelieu, qui m'a reçue à merveille. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnaissances à achever, comme vos romans ; vous en sortiriez-ill ib. || *Mots de Gryphius*, XXXVIII. 1646. Je vous choisis volontiers de mes reconnaissances envers Sto Ebrigville, nous, *Lettr. Alb.* 540. Rémis noyez-vous de Dieu, vous qui avez donné vos reconnaissances à Saül, votre seigneur, TH. *Polit.* IX, VI, 2. || 12° Récompense accordée pour un bon office (sens aujourd'hui vieilli). Il a fait votre commandement avec zèle ; cela mérite une légère reconnaissance. S'il me fait part de sa toute-puissance, Ce sera moins un don qu'une reconnaissance, CORN. *Tite et Bérén.* III, 3.

— REM. 1. D'après des grammairiens, bon n'est dire : reconnaître sa faute, on ne dit pas : faire la reconnaissance de sa faute ; on dit en faire l'aveu. Cela n'est pas exact : Bossuet donne ce sens à la reconnaissance : faire une sincère reconnaissance de ses fautes. || 2. Suivant d'autres, on ne peut pas dire la reconnaissance d'un bienfait ; on dit la reconnaissance de votre action ; il faut dire la reconnaissance pour vos bontés, pour votre action. Corneille a dit reconnaissance du bienfait ; et de est en effet usité à côté de pour.

— HIST. XIIe S. Monſjoie [il] escrie pur la reconoissance [pour, en reconnaissant], *Ch. de Rol.* CCLXXIV. || XIIIe S. Il vest l'esbere sur la reconoissance [blason], *Rour.* p. 82. Mais de ce trahir qui m'a fait tel pauvre, Ne puis-je donc avoir nulle reconnaissance [reconnaître, punir ce que m'a fait ce traître]? ib. p. 287. En la lei fud cumandé que se l'um amumbrast le peple, que chascuns de ces ki fust amumbrés fust reconuisance à nostre seignur, *Rou*, p. 210. Haux sont les murs, et la tor grant et ample. Et li palés et les reconoissances, *la prise d'Orenge*, p. 7, 193. || XIVe S. Reconoissance est quant li hom ne nie ne ne deffent pas le fait, mais il demande que l'on li pardonst, SOMM. LATINI, *Trésor*, p. 276. Et pour sa reconoissance il est [eut] une cotte de vermel samit à petites croisettes d'or, II. ne VALENC. IX. Et ceste entension doit estre seue par tor reconoissance ou par manere provées, BEAUM. XXXVIII, 40. Si trespassa dou siecle comme boine et loiaus, et eut boin fin et boine reconoissance [confession de ses péchés], DE CANGE, *Gloss. français*, II, XV e. Ceulx qui me cognoissoient me nommerent le chevalier deré, pour ce que, depuis que je receus l'ordre de chevalerie, j'ay toujours porté mes parures et mes escu d'or sans autre reconnoissance, *Perceforest*, I, I. III, 7e 18. || XVIe S. Il fault en luger aveques plus de reconoissance de nostre ignorance et foiblesse, MONT. I, 208. Le bon s'approche comme pour entrer en reconoissance aveques luy [Androclès], qui lui avait retiré une épine de la

patie], ID. II, 193. Des reconnaissances Hasiives et précipitées [de villes] s'ensuyrent des erreurs très lourds, LANOUE, 448. La reconnoissance envers Dieu, ID. 647. Si donc on se plait tant aux reconnoissances humaines [à être reconnu-saint envers les hommes], que doit-on faire aux divines? ID. 816. La reconnoissance de ces bienfaits, AMYOT, *P. Æm.* 65.

— ETYM. *Reconnaissant*; bourguig. *recognerssance*; wallon, *rainchnâsse*; prov. *reconissansa*, *reconoyssensa*; port. *reconhecença*; ital. *riconoscenza*.

RECONNAISSANT, ANTE (re-ko-nè-san, san-t'), *adj*, qui a de la reconnaissance. Il est reconnaissant des services qu'on lui a rendus. Reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je vous suis reconnaissant de ce que.... Je suis très-reconnaissant à M. votre frère du service qu'il m'a rendu. Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance, ne peuvent pas pour cela se faire d'eux reconnaissants, la SOCIEDOC. *Mar.* 224. Du fruit de tant de soins à peine jouissant, En avez-vous six mois paru reconnaissant, BAC. *Ess.* IV, 9. Ceux qui n'essa bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais au nombre des importuns, VOLT. *Lett. Fargès*, 26 JANV. 1770. Rien n'est bien traité, bien nourri, caressé par son maître, qui beaucoup plus reconnaissant qu'un courtisan, ID. *Dict.* XIV. Il n'y a point d'hommes plus reconnaissants que ceux qui ne se laissent pas obliger, DESTOUCHES, *Dissip.* IV, 3. Ah! je fond du cœur reconnaissant, le bienfait porte intérêt, DIDER. *Claude et Nér.* II, 20.

— HIST. XIVe s. La cité fu recognoissant et gracieuse envers tant grant vertu, BERCHEURE, P 31, *verso*. || XVIe s. Que qui sont donnez aux femmes riches, de peur qu'elles soient moins traictables et reconnoissantes, MONT. II, 84.

— ETYM. *Reconnaître*, et suffixe *riaindan*.

† RECONNAISSER (re-ko-nè-sser), *v. n.* Celui qui reconnaît.

— HIST. XIVe s. Le reconnoisseur [dans une reconnoissance militaire] descend à main gauche sur le bord des *fossez*, au petit pas..., D'AUB. *Hist.* II, 243.

RECONNAÎTRE (re-co-nè'-tr'), v. a. 1° Connaître une seconde fois. || 1° Se connaître de nouveau. || 2° Se connaître soi-même. || 3° Se connaître pour ce qu'on est. || 4° Reconnaître quelqu'un ou quelque chose que l'on connaît. Je reconnais le cachet. Reconnaître des gens à leur voix, à leurs allures. Quand il fut dans la tour et qu'elle se présenta à la porte, les épines qui la bouchaient et qui s'étaient d'elles-mêmes détournées pour laisser passer Perceval la première fois, ne la reconnaissant plus [elle était devenue noire], l'arrêtèrent, LA PORT. *Psych.* II, p. 900. Vous voilà tout désolé parce que vous avez vu votre père sans le reconnaître, PEN. *Tél.* XIIIe. Un chien, un éléphant reconnaît son maître au bout de dix ans, MOLT. *Dict.* XIVe. Oui, je te le reconnais, oui, c'est lui que j'ai vu; Mieux encor que mes yeux mon cœur l'a reconnu, CORNEILLE, *le Héritier*, III, 4. A présent des amis dans toutes les conditions. Un seul m'était resté, non parmi les humains; Aux portes du palais il [le vieux chien] m'a su reconnaître, il est mort de sa joie en revoyant son maître, P. LOUIS COURIER, *Ulysse*, II, 8. || FIG. De tous ceux qui étaient je reconnus la trace, SAC. *Andr.* I, 1. || Absolument. Elle renverse tout ce qui s'offre à ses pas, Et, sur tout qu'elle voit, frappe indifféremment, CORN. *Veuve*, IV, 1. || On ne le reconnaît plus, nous ne le reconnaissons plus, il est tout à fait changé. Ces mêmes gens, pour l'ordinaire si fastueux et si complaisants, peuvent se démonter : quelquefois on ne les reconnaît plus, et l'on voit l'homme jusque dans le commandeur, LA BRUY. II. De nos jours mal éteints

connaître la fatale illusion qui les séduit.... SOCRAL. *Pensées*, t. I, p. 200. Il reconnaît sa dernière injustice, SAC. *Brit.* v, 2. Dans les commencements il [*Idoménée*] a fait des fautes, et il met sa gloire à les reconnaître par les offres dont il vous prévient, PEN. *Tél.* III. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance veut mieux que tout savoir, VOLT. *Louis XIV. Ecrir. Parties.* L'ingénu, qui avait beaucoupde bon sens, disputa, mais reconnut son erreur; ce qui est assez rare en Europe aux gens qui disputent, VOLT. *Ingénu*, 8. || On dit : reconnaître un malade, un bâtiment. Ce fut une chose fort touchante, quand elle [*Mme de Coulanges malade*] fit écrire à M. du Gué pour lui recommander M. de Coulanges, et cela par conscience et par justice, reconnaissant de l'avoir ruiné, sév. 7 oct. 1676 || On supprime quelquefois la préposition *de*. Je reconnais avoir reçu... Quoique vous reconnaissez ce défaut être une source de discorde, SOCR. *Sermons*, 2e *exhort. pour une visite* || 16° Avoir de la reconnaissance pour. Mais puisqu'on reconnaît si mal mes bons offices, SOC. *l'Ec.* I, 10. Oni reconnaît les grâces, aime à en faire, SOCR. *Rois*. III, 3. Narcisse, c'est assez : je reconnais ce soin, SAC. *Brit.* IV, 4. Je reconnais, Abner, ce service important, ID. *Athal.* II, 9. Je sais bien reconnaître les procédés qu'on a pour moi, CHEVAL. *Thrés. d'éduc. les Dangers du monde*, I, 6. || Récompenser. L'ode de M. Chapelain n'a-t-elle pas été reconnue d'une pension de cinq cents livres? MAINT. *Mascurat*, in-4° p. 227, dans SOC-TROT, *Lex. de Corneille*. Va, je reconnaîtrai ce service en son lieu, CORN. *Rodog.* III, 1. Vous voulez d'un sujet reconnaître le zèle, SAC. *Esth.* III, 2. Pour reconnaître ces services, Antiochus leur accorda plusieurs privilèges, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. VIII, p. 240, dans POUGENS. || Reconnaître quelqu'un par une récompense envers lui, le récompenser. ...c'est de quoi nous rendre le le vrai [Dieu] assez prompt à le bien reconnaître [*Louis XIV*], que la haute valeur fut prompte à le servir, CORN. *Inscript. mises sous des* STATUES, XVII, *Prise de Hesdin*. De César, de son maître il puise assez l'intérêt, Et reconnaît si mal qui lui veut tant de bien, ROTR. *St Gen.* II, 4. Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins, SOC. *D. Juan*, III, 3. || Absolument. Reconnaître par la reconnaissance. Quand peut-on être ingrat, si c'est là reconnaître, Et que puis-je sur vous si le cœur n'y consent? CORN. *Agés.* V, 1. || 17° Se reconnaître, v. réfl. Trouver sa ressemblance, son image, dans un portrait, dans un miroir, etc. Il se regarde dans un miroir, et se reconnaissant à peine, tant il était changé! Qui est-ce qui ne se reconnaît pas dans Molière; et, si l'on ressuscitait les héros de nos tragédies, ils auraient bien de la peine à se reconnaître sur notre scène, SAC. *Beaux-Arts à propos*, t. 8. || Fig. Retrouver ses opinions, ses sentiments dans un autre. Se reconnaître dans son fils. || 18° Se reconnaître dans l'objet qu'on a connu et où l'on se retrouve. Il y a bien longtemps que je suis venu ici ; mais je me reconnais. || Fig. Ce manuscrit est difficile à lire; mais je commence à m'y reconnaître. C'est une affaire embrouillée; je ne m'y reconnais plus. || 19° Se reconnaître, considérer qu'on se connaît les uns les autres. Dans tous les discours et tous les écrits de certaines gens, on n'entend ni on ne voit presque autre chose que le terme de vérité; c'est, ce me semble, un signal pour se reconnaître les uns les autres; c'est leur cri de guerre, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 278. || 20° Etre reconnaissable ou reconnu. L'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits, BOSS. *Anne de Gons*. Le duc et le marquis se reconnut aux pages, BOL. *Sat.* V, II. Avoir quelque chose de soi. Quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il porte profession de l'être, BOURDAL. 7e *dim. après la Pentec. Dominic.* I, III, p. 86. || 22° Connaître qu'on a péché, qu'on a failli. Que dira-je donc pour vous arrêter?... qu'il [Dieu] vous fera mourir d'une mort soudaine, sans avoir le loisir de vous reconnaître? BOSS. *Sermons, Rechute*, I. || 23° Reprendre ses sens, examiner ce qu'on doit faire. Quand votre jugement se sera reconnu, Vous bénirez le mal qui vous est avenu, MAINET, *Sophon.* V, 6. Il y a apparence qu'il est été tué.... si elle n'eût donné aux chrétiens le temps de se reconnaître, BOSS. *Rom. com.* II, 14. Il [Pyrrhus] voyait les Romains..... ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître, BOSS. *Hist.* III, 6. Vous allégues le bruit, le tumulte, les soins, les engagements, les agitations du monde; tout votre temps, dites-vous, n'y consume ; et à peine pouvez-vous vous reconnaître, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 36. Quelques jours; rien ne presse; Encore faut il bien qu'elle se reconnaisse; à peine est-elle encor mariée... DESPRÉAU, *Mariage fait et rompu*, I. Je ne suis pas digne d'avoir le temps de me reconnaître et de me repentir de ma rage, MARIV. *Paysan. parv.* 2e part.

— REM. « Me colère revient, et je me reconnois: Immolons en partant deux ingrats à la fois, SAC. *Bélis.* IV, 8. L'usage, dès le temps de Racine, avait décidé qu'il fallait toujours prononcer *je reconnais*; et, par conséquent, l'autre prononciation [celle comme *fois*] ne doit être regardée, dans Racine, que comme un regret des archaïsmes dans Virgile, » D'OLIVET, *Rem. Racine*, V, 43.

— HIST. XIVe S. Très sc [il le tint [la lettre], ne le vit demeurer, fut reconnissent usque il s'en peut aict, *St Alexis*, LVIII. Dusque li uns son tort en reconnoisse, *Ch. de Rol.* CCIII. || XVIe S. Si connoissent [il] ai ma doloz pensée, Qu'à mon semblant ne le reconnoist-on, *Cours*, VI. E tuz les reis de cele terre reconuurent lur regnes de lui, e pais out de tuter part, *Brut*, p. 240. Quet cel estre qu'il s'est en sei reconeüz, E de la felunie s'est eus defendüz, Th. *le mart.* 151. Ben reconnurent Renaut à l'eos, *Rol. d'Ordonne*, v. 7410. || XVIIe S. Aucune foi evient que cil qui a receu monstre qu'il aime plus son bienfaitor que cil lui; et se font [il] par cuer que l'un ne l'autre ne doie non reconoistre le benefice, BOSN. LATIN, *Trésor*, p. 220. Tout aussi com [à] Symon [elle] l'avoit reconneü [dérobé], *Berte*, CLX. Reconnoissez-vous Gérart et Mengores que... DU CANGE, *accusare*. || XIVe S. Les besles mues se recongnoissent en leur viandes, et s'enjoissent de retenir as unes et as autres non, ORESME, *Eth.* III, 2. Ils reconnurent [les fourgeois] et reconnurent à tenir la cité de luy, FROISS. I, I, 88. [Philippe de Valois après avoir menacé les Flamands de sa vengeance] se reconnut [satisfait que] s'ils se voulaient reconnoitre et retourner à lui et à la couronne de France [ils venaient de s'allier à Edouard], il les prendrait à merci, ID. I, I, 106. Fi du latin ! parlons français; Je m'y reconois davantage, BASSELI. IX. || XVIe S. L'amour mal reconu vous brusle, RONS. *Am.* II, 2. M. A. Muret que la France reconguist pour le meilleur orateur du temps, MONTAIGNE, I, 194. D'autres ne reconguissent autre dieu que leur ventre, ou leur [les biens], ID. II, 139. Ce qu'estant parachevé, on iroit reconguoistre la ville de plus près, LANOUE, 448. Ils s'en courrent tous au duc de Nemours, disant qu'ils ne reconguoissent autre supérieur que luy, ANTOY. *Cor.* 44. Sachant bien que Pyrrhus, reconguissant les bienfaits qu'il avoit receuz de Ptolomeus, ne lui feroit jamais faute de reconguissance, ID. 12. Le roi le trouva en fin las de sa besongne mal reconnue [récompensée], D'AUB. *Hist.* II, 238. C'est une vieille de barbarie que reconguissance est son propre vice, COTGRAVE. Folie faite et folie reconguoistre sont deux paires de folies, ID.

— ETYM. *Re...*, et *connaître*; bourg. *requesnoître*; wallon, *rènoch*; provenç. *reconguocer*, *reconoscer*, *reconnoisser*; espagn. *reconocer*; port. *reconhecer*, *ital.* *riconoscere*.

RECONNU, UE (re-ko-nu, nue), part. *passé* de reconnaître. || 1° Dont on s'est remis dans l'esprit l'image, l'idée. Un reconnaissant ses amis. || 2° Admis comme vrai. Il est reconnu que la terre tourne et non le soleil. Enfin, soucini-on, refuser de soncerire à une vérité si authentiquement reconnue, ce serait une révolte, un attentat insoutenable, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 236. Il n'y avait que le duc de Bourgogne dont le droit ne fut point reconnu pour qu'il fût suspect d'avoir consenti le crime [assassinat du duc d'Orléans], NICOLAS, *Œuv.* t. III, p. 20. || 3° Avoué, confessé. Des fautes si sincèrement reconnues et dans la suite si glorieusement réparées, SOCR. *Louis de Bourbon*. || 4° Qui a été déclaré posséder une certaine qualité. Il y eut 14000 citoyens qui furent confirmés dans leurs privilèges, et reconnus pour véritables Athéniens, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 230, dans POUGENS. || Qui a été déclaré authentiquement fils d'un tel. Le duc Alphonse d'Est.... avait épousé une simple citoyenne de Ferrare, nommée Laura Eustochia, dont il avait eu trois enfants avant son mariage, reconnus par lui solennellement en face de l'Eglise, VOLT. *Dict. philos. Ferrare*. L'enfant naturel reconnu ne pouvait réclamer les droits d'enfant légitime, *Code Nap.* art. 338. || 5° Récompensé. Cette faveur si pleine et si mal reconnue, Par un mortel reproche a tous mon monte me tue, CORN. *Cinna*, III, 3.

RECONQUÉRIR (re-kon-ké-rir), v. a. Il se conjugue comme conquérir. Conquérir de nouveau, reprendre par voie de conquête. Rasin, roi de Syrie, reconquit Elam pour les Syriens, et en chassa les Juifs, SACY, *Bible, Rois*, IV, 16, 6. L'Italie et l'Afrique furent à peine conquises, qu'il fallut les reconquérir, MONTESQ. *Rom.* 30. || Fig. Reconquérir l'amitié, l'estime, recouvrer l'amitié, l'estime. Montrez-vous dignes d'eux [de vos aïeux] ; osez par la victoire, Surtout par la vertu reconquérir leur gloire, DELILLE, *Imag.* IV.

RECONSTRUIRE (re-kon-strui-re), v. a. Il se conjugue comme construire. Rebâtir, relever un édifice. Cet édifice est à peine construit, il faut le reconstruire. || Fig. et absolument. Les hommes modérés qui ne croient pas que la sagesse soit dans les extrêmes, et qui, le courage de détruit ne doive jamais faire place à celui de reconstruire, MIRABEAU, *Collection*, I, III, p. 270.

— HIST. XVIe S. Reconstruire, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *construire*.

RECONSTRUIT, ITE (re-kon-strui, strui-t), part. passé de reconstruire. L'église brûlée fut reconstruite sur le même emplacement.

† RECONSULTER (re-kon-sul-té), v. a. Consulter de nouveau. Il faut reconsulter à Paris l'affaire qu'on avait consultée en province.

— HIST. XVIe S. Reconsulter, COTGRAVE.

† RECONSULTER (re-kon-tan-pé), v. a. Contempler de nouveau.

— HIST. XVIe S. Recontempler, COTGRAVE

† RECONTER (re-kon-té), v. a. Conter de nouveau un fait, une histoire. On a bien reconté là-dessus la propos d'un trait de vanité de l'évêque de Noyon! toutes ses clefs de la maison de Tonnerre [qui faisaient partie des armes de l'évêque, et qui étaient partout dans sa maison], SÉV. 11 mars 1674.

— HIST. XIIIe S. Il le popies reconted que il reis ço et ço durreit [donnerait] à celi li l'ocurerat, *Rois*, p. 84. || XIVe S. Reconte est celle bon chevalier

Digitized by Google

de quoi il parleres briement et en somme reconte ses argumenz sous et les raisons qui a esté contées parmi son dit. SEON. LATINI, *Trésor*, p. 562.

† RECONTINUER (re-kon-ti-nu-é), v. a. Reprendre la continuation.

— HIST. XIIIe S. Car puis que pere et mere faillent, Vuet [veut] nature que il faillent Por recontinuer ceste ovre, la *Rose*, 4439, || XVIe S. La plus grand part sont tellement disposez, que les paroles qui leur entrent par une aureille, leur sortent incontinent par l'autre, et reconfinuent à suyvre la coustume, LANGUE, 173.

† RECONTRACTER (re-kon-tra-kté), v. a. Contracter de nouveau. On avait fait casser leur premier contrat de mariage, mais depuis ils ont reconstracté et rétabli leur mariage, dès qu'ils ont été en âge, SICHELET.

† RECONVENIR (re-kon-ve-nir), V. n. Il se conjugua comme convenir. Exercer une action reconventionnelle.

RECONVENTION (re-kon-van-sion), s. f. Terme de palais. Demande formée par le défendeur devant le tribunal où il est assigné, et tendant à anéantir ou restreindre l'effet de l'action intentée contre lui, *Dict. de procéd. de Bioche*.

— HIST. XIIIe S. S'il avoit plédié contre aucun et cil contre qui il pleda à Biauvès fist reconvention sor li, BEAUM. II, 38. || XVIe S. Reconvention n'a point de lieu, fors de la mesme chose dont le plaid est, LOYSEL, 702.

— ETYM. *Re...*, et *convention*.

† RECONVENTIONNEL, ELLE (re-kon-van-sionnel, -lè), adj. Terme de palais. Qui est de la nature d'une reconvention. Demande reconventionnelle, celle qui est opposée à l'action judiciaire principale.

† RECONVENTIONNELLEMENT (re-kon-van-sio-nè-le-man), *adv.* D'une manière reconventionnelle.

† RECONVERSER (re-kon-vèr-sé), v. n. Converser de nouveau.

— HIST. XVIe S. J'ay plusieurs fois observé, après que nous avions remis les espées dans les fourreaux, et que nous venions à reconverser les uns avec les autres ... LANOUE, 59.

† RECONVERTIR (re-kon-vèr-tir), v. a. Convertir de nouveau. Henri IV était relaps, il fut reconverti.

— HIST. XVIe S. Reconvertir, COTGRAVE.

† RECONVIER (re-kon-vi-é), v. a. Convier de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Il le reconviera si une fois tu le convies, et le donnera à souper quand tu luy en donneras, ANTIER, *De la manie*. *honte*, v.

† RECONVOQUER (re-kon-vo-ké), v. a. Convoquer de nouveau. Le roi avait prorogé le parlement, mais il a été obligé de le reconvoquer.

— HIST. XVIe S. Reconvoquer, COTGRAVE.

† RECONVOYER (re-kon-vo-ié), v. a. Convoyer de nouveau. Ce mot que leur dit Prucles (à ses petits fils) en les reconvoyant, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. XVIe S. Il s'en vint droit à Bruxelles: là le reconvoyerent le duc de Guerles, le marquis de Juliers..., SCORRON, I, 13, 88.

RECOPIÉ, ÉE (re-ko-pi-é, ée), part. *passé* de recopier.

RECOPIER (re-ko-pi-é), v. a. Il se conjugue comme copier. Transcrire de nouveau. Il sera nécessaire que tous les acteurs reçoivent leurs rôles (de Tarentelle); car il n'y en a point qui ne soient changés, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 28 oct. 1780.

— HIST. XVIe S. Recopier, COTGRAVE.

† RECOQUER (re-ko-ké), v. a. Se dit du second accouplement des perdrix, lorsque la première ponte n'a pas réussi.

— ETYM. *Re...*, et *coq*.

† RECOQUETAGE (re-ko-ke-ta-j'), s. m. Seconde ponte ou couvée que fait la perdrix à plumes, lorsque la première a été détruite.

— ETYM. *Recoquer*.

RECOQUILLÉ, ÉE (re-ko-ki-llé, llée, il mouillées), part. passé de recoquiller. Cet animal [l'escargot] y est regardé avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, BUFF. *Quadr.* I, VII, p. 302.

RECOQUILLEMENT (re-ko-ki-lle-man, *ll* mouillées), s. m. État de ce qui est recoquillé. Le recoquillement des feuilles.

RECOQUILLER (re-ko-ki-llé, *ll* mouillées, et non re-ko-ki-yé), v. a. Retrousser en forme de coquille. Cette queue qu'ils [les sapajous] plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou déploient le bout à volonté, BUFF. *Quadrup.* I, VII, p. 285. Ce sont ces espèces de moucherons qui, s'attachant en grand nombre aux feuilles des arbres et des plantes, les recoquillent, BONNET, *Observ. pucerons*. || Se recoquiller, v. réfl. Devenir recoquillé. Les fleurs des *silene sericea* et *amœna* s'épanouissent la nuit, et se recoquillent pendant le jour, DE CANDOLLE, *Instit. Rem. veget. ph. et nath. Syst. élémentaire*, t. I, p. 340. || Proverbe. Il n'y a point de si petit ver qui ne se recoquille, si l'on marche dessus, il n'y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre et à nuire, quand on l'attaque.

— HIST. XVIe S. Ses pieds estoient chaussez d'un rouge brodequin, Duquel sur le devant une corne s'eslève, Qui se recourbe jusqu'à demi la grève [jambe], SCEVE, 840. Recoquiller un livre, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *coquille*. Le Berry dit *recoquillé*, qui se rapproche plus de l'ancienne langue, et qui vient d'un autre radical, probablement croc.

† RECORD (re-kor), s. m. Ancien terme de droit. Rappel. On pouvait en rappeler la mémoire par ce qui s'appelait la procédure par record, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 34.

— HIST. XIIIe S. Ja de cruel eu dessueire [dans le triomphe] N'orres [vous n'autres] dire bon record, *Conci*, IV, II 88e S. Nus [nul] mestre ne doit prendre aus apreniz fors par deus preudes hommes pour le droit du mestre à mains, qui entendent le record de leur convenances, *Ler. des mét.* 40, || XVIe S. Que vous trouverez long temps en journée fut pour les Anglois, FROISS. I, I, 230. || XVIIe S. Ceste parole estoit plus tost un reproche de trahison, que un record de grace receue, AUBIGN., *Hist.* 31.

— ETYM. Voy. RECORDER; provenç. *record*; catal. *record*; espagn. *recuerdo*; ital. *ricordo*.

† RECORDATION (re-kor-da-sion), s. f. Action de recorder.

— HIST. XIIIe S. Mes de ceste disposition bestui sera faite aucune recordations, ESTABL., Rth. 1282, || XVIe S. Adiouste, qui autrement estoit plus que malheureux par la seule recordation de sa felicité perdue..., CALV. *Instit.* 839.

— ETYM. Lat. *recordatio*; espagn. *recordacion*; ital. *ricordazione*; du lat. *recordationem*, de *recordare*, recorder.

RECORDÉ (re-kor-dé), part. passé de recorder. || † Raconté. Toutes ces aventures chantées par nos poëtes, et recordées dans nos chroniques, CHATEAUB. *Génie*, IV, II. || † A qui on a fait sa leçon. Les médecins amenèrent à M. le prince du Conti [atteint de la folie de se croire mort] quelques gens sûrs et bien recordés qui ne connaissait point, et qui firent les morts comme lui, AT.-SIM. 828, 18. || 3° Terme de pratique vieilli. Exploits recordés, pour dire témoignés. Huissier dût être assisté de deux témoins ou recors.

† RECORDER (re-kor-dé), v. a. || 1° Répéter une chose qu'on a déjà apprise pour mieux se la rappeler. Recorder son rôle. || Fig. et familièrement. Recorder sa leçon, tâcher de se bien remettre en l'esprit ce qu'on doit dire. Moi je recorderai la leçon du bouquet de Clarens, J. J. ROUSS. *Hél.* 2e, II. || 2° Recorder quelqu'un, lui remettre en l'esprit ce qu'on doit dire. Le président à deux heures du matin M. de Beaufort, pour le faire parler au moins un peu juste, RETZ, III, 267. Pus je perds de temps à composer des pièces de théâtre, plus je vois combien elles sont difficiles ; mais Dieu me préserve de perdre encore plus de temps à recorder des acteurs et des actrices! leur art n'est pas moins rare que celui de la poésie, VOLT. *Pièces diverses, Fragm. d'une lettre*. || 3° Terme de métier. Examiner une carde qui a servi. Il s'agit ensuite de recorder la carde, c'est-à-dire examiner tous les crocs, dire ceux qui ne sont cassés, etc. *Dict. des arts et mét. Cardier*. || 4° Se recorder, v. réfl. Se remettre en l'esprit ce qui est à dire ou à faire. Il faut bravement nous recorder : ne faisons point comme ces acteurs qui ne jouent jamais si mal que le jour où la critique est le plus sévère, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, II. || Se recorder avec quelqu'un, se concorder avec lui.

— HIST. XIIIe S. Sur les flums de Babilone, iluec seimes o plorames, dementres que [pendant que] nus recordiums de Syon, *Liber psalm.* p. 212, || XVIe S. Mais je sai mes toutes recorder leur paroles, fors tant que ... VILLEH. LIX. Si com Echo qui sert de recorder Ce qu'autres dit..., SID. CARDS, *Gloss. français*. Nus ne pot recorder querele qui a esté pledie en cort, fors cil qui pout jugier, BEAUM. XLVIII, 6. Et sans bon retenir et sans bien recorder, nul ne se doit entremettre de bailla garder, III, 1, 5. Avant que il se couchast en son lit, fesoit venir ses enfans devant li, et leur faisoit recorder bons rois et des empereurs, JOINV. 292. || XVIe S. Je laisse à dire que Jeremie et Ezechiel, estans separez en pays lointains, s'accordoyent ne plus ne moins en tout et par tout, que s'ils eussent recordé la leçon l'un à l'autre, CALV. *Instit.* 42.

— ETYM. Bourg. *se recodai*, se souvenir; wallon, *rikôrdé*; picard, *recorder*, encourager, ressusciter; provenç. et espagn. *recordar*; ital. *ricordare*, du lat. *recordare*, de *re*, et *cor*, *cordis*, cœur (voy. ce mot).

† 2. RECORDER (re-kor-dé), v. a. || 1° Attacher de nouveau avec un cordon. Rafaire et corde dont les cordons étaient séparés. || 2° Mesurer de nouveau du bois à brûler.

— ETYM. *Re...*, et *corder*.

† RECORNER (re-kor-né), v. n. Sonner de nouveau du cor.

— HIST. XVIe S. La gaite commence à corner et recorner, FROISS. II, 312.

— ETYM. *Re...*, et *cor*.

† RÉCORPORATIF, IVE (ré-kor-po-ra-tif, tî-v'), adj. Ancien terme de médecine. Qui remet le corps en son premier état de santé; qui renouvelle le corps. Cycle récorporatif ou métasyncritique.

— ETYM. Prov. *recorporatiu*, du lat. *recorporativus*, de *re...*, et *corpus*, corps.

RECORRIGÉ, ÉE (re-kor-ri-jé), part. passé de recorriger. Les manuscrits de J. J. Rousseau sont corrigés et recorrigés.

RECORRIGER (re-kor-ri-jé), v. a. Il se conjugue comme corriger. Corriger de nouveau. Il absolument. Il corrige et recorrige sans fin.

RECORS (re-kor), s. m. Témoin présent pas et ne se lie pas), s. m. Nom qu'on donne à des officiers subalternes de la justice, qui accompagnent les huissiers pour leur servir de témoins ou pour leur prêter main-forte dans l'exercice de leur fonction. D'abord il a chargé si bien sur les recors, Qui sont gens d'ordinaire à craindre pour leur corps, Qu'à Pheure que je parle ils sont encore en fuite, MOL. *Tart.* V, 1. Non terme était échu ; je voyais de loin arriver l'affreux recors, la plume fichée dans sa perruque, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3. || Fig. Général, agent armé qui exécute les ordres de la justice. On voyait tous les jours 'dans l'affaire du refus des sacrements] le bourreau occupé à l'office des mandements d'évêques, et les recors de la justice faisant commuuier des malades, la baionnette au bout du fusil, VOLT. *Lettre à M. Damilaville*, 1er avril 1766. Cet homme gros et court, Ce grand comte d'Harcourt, Qui secourut Cazal et qui reprit Turin, Est aujourd'hui recors du jules Mazarin, CHARLES *Jouis par le prince de Conti contre le comte d'Harcourt* qui avait accepté de Mazarin la mission de conduire le prince à Vincennes.

— HIST. XVIe S. Dans la grue prison de Vincennes chiquanous envoyé citer le seigneur de Basché, avesques deux records pour sa seurveié, RABEL. *Pant.* IV, 14. De quoy accusoient nous luy et les deux saints eveques qu'il appelle pour ses recors [dont il invoque le témoignage]? MONT. I, 304.

— ETYM. *Recorder*? *Record* est un adjectif qui, dans l'ancienne langue, signifie ayant souvenir. De là ce mot a pris le sens de témoin, d'assistant, et, plus particulièrement, d'assistant d'un huissier. Ce qui n'a pas empêché (record) j'ai qu'il y trouve est un reste de l'ancienne grammaire, alors qu'il y avait un nominatif et un régime : *recors* au nominatif, et au régime *recort*.

RECOUCHÉ, ÉE (re-kou-ché, chée), part. passé de recoucher. L'enfant fut levé, calme par la mère, puis recouché.

RECOUCHER (re-kou-ché). || 1° *V. a.* Coucher de nouveau. Vous examinerez les bouteilles, puis vous les reconcherez. Recoucher cet enfant, qui s'est levé trop tôt. || 2° *V. n.* Passer de nouveau la nuit dans un lit. En un mot, je n'en veux plus entendre parler qu'en n'aura couché et reconché ensemble, REY. 29. || 3° Se recoucher, v. réfl. Se remettre au lit. S'étant recouché à cause que les coups qu'il avait reçus lui faisaient beaucoup de douleur, SAINT-REAL. *Rom. com.* II, 4. || Par extension. Vous [les princes dont les tombeaux sont à Saint-Denis, interrogés s'ils voudraient ressusciter] secouent vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière; vos yeux se referment, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 6.

— HIST. XIIIe S. Ne por ce non lit [il] ne guerpi [quitta], Ainz se recoucha et dormi, la *Charrette*, 4311. || XIIIe S. Les baignoz [elle] reconchoit arrere, Et les couvroit à belle chiere, ESTIEN. II, 307, || XVIe S. La dame le fist reconcher [un chevalier malade], J. DE COND. I, II, p. 240. || XVIIe S. Les arbres se tendent d'autant plus excellens, que plus de fois, relevant le pryvignement, l'on les aura reconchés dans terre, O. DE SERRES, 670. Mourant, il [le roi de

Digitized by Google

Fez, en une bataille] se felt porter où le besoing l'appeloit.... cet effort acheva d'accabler ce peu de vie qui luy restoit : on la recouchа, MONT. III, 24.

— ETYM. *Re...*, et *coucher*.

RECOUDRE (re-kou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme coudre. || 1° Coudre une chose décousue, déchirée. Pour sa robe, elle l'a faite, elle-même, elle n'était Alors qu'Albert le Grand aux fêtes la portait ; Mais, toujours recousuë pièce à pièce nouvelle, Depuis trente ans c'est elle, et si ce n'est pas elle, ARLINC, *Sat. x.* Gyllope.... les décousit par le fond (des sacs d'argent scellés d'un cachet), et, après avoir tiré de chacun l'argent qu'il voulut, qui montait à trois cents talents, il les recousit fort proprement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t. IV, p. 93, dans POUGENS.* Un roi d'Ecosse ayant dérogé aux patentes des privilèges d'un gentilhomme qui la priait de les confirmer, le parlement ordonna que ce prince, assis sur son trône, en présence de toute la cour, prendrait du fil et une aiguille, et recoudrait cette patente, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv. t. IV, p. 341, dans* POUGENS. Enfin le barbier postposa s'amhardit; il recousit ma peau ; sa femme me mit son nom de moi, VOLT. *Cand.* 28. || 2° Fig. Joindre ensemble des morceaux, en fait d'ouvrages d'esprit. Pourvu qu'il [le coadjuteur] sache recoudre ce morceau [l'évacuation de la Sicile] bien juste dans sa pièce (une harangue de louanges du roi), ARV. 6 août 1675. Rombre n'a bruit depuis ni bruit déjà semés par toute la Grèce, LA P. CATROU, dans PEUPONTAINE. || 3° Se recoudre, *v. refl.* S'unir, s'entendre. Nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre, pour ainsi dire, avec la parlement, qui voulait demander l'assemblée des chambres, RETZ, III, 84.

— HIST. XVI° s. Gyllopus descousit par desseubs les coustures des sacs où l'argent estoit, en tira une bonne somme, puis les recousit, *apr.* DE., pp. 34. Ils recousuz au playe, PARÉ, VII, 24. Se veoit destailler en pieces et arracher une balle d'antre les os, se souffrir recoudre, cauteriser..... MONT. I, 303.

— ETYM. *Re...*, et *coudre*, *cousu*, *cousue*.

† **RECOULEMENT** (re-kou-le-man), *s. m.* || 1° Action de couler de nouveau. || 2° Action de passer les cartes en revue pour les nettoyer. || Action d'enlever avec un couteau les ordures qui se trouvent sur un cuir.

† **RECOULER** (re-kou-lé). || 1° *V. n.* Couler de nouveau. || Fig. Dès que l'âme commence da recouler à son Dieu comme en fluuve dans son origine, *l'Interprétation de l'antique*, dans NODIER, *Et. d'orou.* II, 4. || 2° *V. a.* Examiner les cartes pour enlever les ordures qui peuvent en salir les deux faces. || Enlever les ordures et l'eau accumulées sur une peau destinée à faire du parchemin.

† **RECOULEUSE** (re-kou-lé-z'), *adj. f.* Se dit, en Champagne, des bouteilles dont le vin s'échappe à travers le bouchon.

— ETYM. *Recouler*.

† **RECOUPAGE** (re-kou-pa-j'), *s. m.* Action de croiser les traces du polissoir sur la surface d'une glace. || Action de donner la seconde façon aux terres en jachère.

— ETYM. *Recouper*.

RECOUPE (re-kou-p'), *s. f.* || 1° Morceaux d'étoffe qui restent quand on taille des vêtements. On fait (en Chine) plus de cas de celui qui sait tirer parti des recoupes de la gaze, que de celui qui résoudrait le problème des trois corps, RAYNAL, *Hist. philos.* I, 24. || 2° Partie des pierres qu'on abat en les taillant pour les mettre en œuvre. On fait encore une autre espèce de stuc.... qui est composé de recoupes de marbre blanc bien pulvérisées et passées par le chaud étoinie, *Dict. des arts et mét. Marbrier.* Des mélanges formés d'une mesure de pouzzolane, de deux mesures de chaux éteinte, et d'une mesure de recoupes de pierre, VICAT, *Encyl. Méth. Lexicol. sciences*, t. III, p. CLIV. || Il se dit aussi des métaux. Il y avait dans des boîtes des recoupes d'or et d'argent, J. J. ROUSS. *Conf.* I, II || Il se dit des éclats de pierres dont on se sert quelquefois pour affermir les allées des jardins. La recoupe [à Versailles] brille les pieds ; mais, sans cette recoupe, on s'enfoncerait dans les sables, ST-SIM. 410, 142. || 4° Seconde coupe de trèfle, de foin, etc, pour les ruminants ; on dit plus souvent regain. || 5° Deuxième farine tirée du son séparé du gruau. || 6° On appelle aussi recoupes, des chapelures de pain, des croûtes, et les petits morceaux qui restent sur les hors tables après les repas; les pauvres en font du potage. || 7° Nom que l'on donne aux eaux-de-vie préparées par mixtion d'alcool à un degré élevé avec de l'eau simple. On dit aussi dédoublé.

|| 8° Recoupes se dit, en basse Bourgogne, de la dernière goutte tirée du raisin, laquelle a ordinairement mauvais goût et est mise à part; ainsi nommées sans doute parce qu'on coupe et recoupe à coups de hache le marc.

— HIST. XIV° S. Et autant comme ils prennent de ces grueaux ou recoppes, autant mettent ils d'avoine avec, *Ménagier*, II, 4. Une recoupe d'un ais, *ou* CANGE, *aza.* || XVI° S. La vigne ainsi retaillée reproduira des raisins cette mesme année, si d'aventure telle recoupe, se treuve faite dans le mois de mai, O. DE SERRES, 198.

— ETYM. *Re...*, et *coupe*.

RECOUPÉ, ÉE (re-kou-pé, pée), *part. passé* de recouper. || Terme de blason. Feu recoupé, deux mi-coupé et recoupé, JAUGE, *Dict. du blas.*

RECOUPEMENT (re-kou-pe-man), *s. m.* Terme de maçonnerie. Diminution d'épaisseur que l'on fait subir à un mur de face, à partir de chaque plinthe, pour tenir lieu du fruit, lorsque chaque partie du mur, comprise entre deux plinthes, est à plomb.

— HIST. XVI° S. Ils ne se doutoient de pouvoir estre assaillis que par un costé, à l'occasion que la riviere qui repassoit au recoupement [retranchement] de la ville basse, laquelle estoit abandonnée, estoit entre la ville et eux, M. DU BELL. 349.

— ETYM. *Recouper*.

RECOUPER (re-kou-pé), *v. a.* || 1° Couper de nouveau. Il faut recouper du pain à cet enfant. || 2° Croiser les traces du polissoir sur la surface d'une glace. || 3° Se dit du mélange qu'on fait des vins de différentes qualités, pour avoir les bons nouveaux. || 4° *V. n.* Couper du nouveau, aux jeux de cartes. Lorsqu'on n'a pas coupé nat, il faut recouper, *Dict. de l'Acad.* 1835.

— HIST. XII° S. La nuit fist il sa chape une fetz recoupar : A peino la porit (est pouvait) [tant elle pesait] portar, *Ferg.* 78. Et me coumant [je commande] que il e tuit lai e letré, Li suen qui pui li furent hors del pais ait, Pais aient e le jur ; rien n'en soit recopé [retranché], ib. 113. || XIII° S. Nos vens droit recoupons, *Fierabras*. Se ma parole ung poi recop : Ge vous di bien avant le cop, Ne vous voil mie en amor mettre, *la Rose*, 13173. || XVI° S. Les dents et jambes [des chevaux] sont à les moderer, ainsi doit tout vaillant roy faire, R. DESCH. *Poésies mss.* f° 214, || 2° R. Je me recoppe si souvent à faulte de baisler mon roy qu'il m'ennuye, SCOTT. I, 403. Estans continuellement ferus d'une pluye pouloise par le vent, et d'eschirs si souvent recoppez, que l'un n'attendoit pas l'autre, *Pantag. Timol.* 38. Et comme plusieurs autres par plusieurs fois recoppez, passent, luy demandans, « mais où le veut commander le roy ? » luy, respondit-il, fait : car, » *in. Gracques*, 29. Le connestable, qui se sentit piqué de ceste parolle, la recoppa incontinent, dissimulé, CARL. IX, 7.

— ETYM. *Re...*, et *couper* ; wallon, *rikopé*.

RECOUPETTE (re-kou-pè-t'), *s. f.* Troisième farine tirée du son séparé du gruau.

— ETYM. Diminutif de *recoupe*.

† **RECOUPLER** (re-kou-plé), *v. a.* Accoupler de nouveau.

— HIST. XVI° S. Recouple-moy tes chiens, je te puis assurer Ona tu voiras bien tost ce miracle averer, MONT. 671.

— ETYM. *Re...*, et *couple*.

† **RECOUPON** (re-kou-pon), *s. m.* Synonyme de recoupette.

— ETYM. Diminutif de *recoupe*.

RECOURBÉ ÉE (re-kour-bé, bée), *part. passé* de recourber. La règle est pour les leviers recourbés la même que pour les droits, c'est-à-dire qu'il y a équilibre lorsque la distance de la puissance est à la distance du point comme la poids est à la puissance, CORNELL. *Ar. et de nat.* II, 71. Près de là le ruisseau roule, tombe en cascades, Et fait sous des lilas recourbés en arcades, ST-LAMBERT, *Saisons*, I. || Fig. Cette recommandation [envers Dieu] est un amour exercé ou peu mêlé et recourbé sur soi, PÉN. t. XVIII, p. 322. || Terme de botanique. Synonyme d'amphitrope, en parlant de l'embryon. || Terme de zoologie. Se dit des cornets d'écaille bivalve, quand ils se dirigent vers la lunule, et des pieds des insectes, lorsque leur extrémité se porte en haut.

† **RECOURBEMENT** (re-kour-be-man), *s. m.* Action de recourber ; état de ce qui est recourbé.

— HIST. XVI° S. Asseant les crocotes toutes droites dans le fossé, sans nullement les recourber.... c'est un erreur inveteré que ce recourbement-ci, tant blasmé des anciens, O. DE SERRES, 480.

RECOURBER (re-kour-bé), *v. a.* || 1° Courber de nouveau. Il [le serpent blessé].... Courbe et recourbe en vain ses restes mutilés, DELILLE, Æn. v. || 2° Courber, ployer en rond par le bout. || 3° Fig. Recourber vers. Epure les désirs que tu crées intention ; Tes flammes deviendront comme eux droites et pures, Tes flammes que souvent ta folle passion Recourbe vers toi-même ou vers les créatures, CONS. *Imit.* III, 9. || 4° Se recourber, *v. refl.* Etre courbé en rond. Indomptable taureau, dragon impétueux, Sa croupe se recourbe au replis tortueux, BAC. *Phèdre*, V, 6.

— HIST. XII° S. Ki oist le felon crier, Denz requinger, bras degeter, Gambes estendre et recurber, *Rou*, 888. Quatre fois [Hercule] l'espeisse out mumi al ur [au rebord] li vaissels, e li urs [le rebord], si cume fuille de filie desolue, fud defors aloges recurbet, *Ferg.* p. 80. || XVI° S. Ces mains se trouvent sous l'os pubis et se recourbent vers le haut, PARÉ, 32.

— ETYM. *Re...*, et *courber* ; provenç. et port. *recurvar*.

† **RECOURBURE** (re-kour-bu-r'), *s. f.* Partie recourbée. Le cadran est vu par dans la recourbure du tuyau, PASC. *Pensat. de l'air*, VI.

— HIST. XVI° S. Au défaut de la recourbeure, O. DE SERRES, 487.

RECOURIR (re-kou-rir), *v. n.* Il se conjugue comme courir. || 1° Courir de nouveau, rencourir en courant. Il recourut chercher un livre qu'il avait oublié. Le coadjuteur [d'Arles] venait de partir pour venir ici ; il y recourut aussitôt, *apr.* 25 juin 1677. || 2° Tenue de mer. Recourir sur une manœuvre, la suivre dans l'eau avec une chaloupe, an la tenant à la main. Recourir une manœuvre signifie la pousser jusqu'où elle doit aller. || 3° Fig. Avoir recours à quelqu'un ou à quelque chose. Sire, permettez-moi de recourir aux armes, CORN. *Cid*, IV, 5. Petits princes, videz vos débats entre vous ; De recourir aux rois vous serez de grands fous, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Osez-vous recourir à ces ruses grossières ? MOL. *Mis* IV, 3. Que doit-je faire ? quelle résolution prendre ? à quel remède recourir ? HR. *Scapin*, I, 1. L'entrée du Louvre était libre à tous ceux qui voulaient à la première heure aux Saint Louis, FLECH. *Panég. St Louis*. Mais où chercher-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous? Grand roi, sans recourir aux histoires antiques, ... Loin d'elle Soyez compatissante envers ceux qui recourent à vous pour obtenir des grâces, MAINTENON, *Avis à la Duch. de Bourg.* || Terme de procédure. Recourir au cassation, se pourvoir en cassation. || 4° *V. a.* Terme de chasse. Poursuivre une seconde fois une bête, ou poursuivre une nouvelle bête. Après la premier cerf pris, le roi s'en retourna..... Monseigneur courut au prit un second cerf, puis revint, et la meute de même recourut un troisième cerf qu'elle prit encore, BARDAU, I, 85, 30 nov. 1684. || Absolument. Tous les chasseurs y demeurèrent pour recourre le lendemain, pipés d'avoir manqué trois cerfs de suite, DE LUNE, 14 juin 1688. || 5° Terme de marine. Recourir les coutures d'un bâtiment, passer la oueue à calfat sur les étoupes de tous les joints. Recourir les manœuvres, les virer.

— REM. 1. Recourir, *v. n.* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant on trouve aussi l'auxiliaire *être*, mais seulement quand il est pris sans régime : Corbinelli a été ici deux jours ; il est recouru pour voir le grand maître qui est revenu d'Alby, dit-il, le 1er sept. 1676. || En termes de chasse, ce verbe fait recourre à l'infinitif.

— HIST. XIII° S. Et cil recourrent encontre lui, Et asseublement mout durement, VILLEH. XLIII. Chil [celui] à qui on demanda aucune case prestée ou aucune convenence, s'il en fet manche [s'il nie], il ne gist pas, ains le [lui] nieront, recourent à altiguier paiement, *établ.* VII, 11. || XIV° S. Nous devons recourre aux ruilles [règles] generaulx, N. DE MONTARGIS, f° 98 *recto*. || XVI° S. Il n'est vol que de pigeon, quand il a perdu, pour l'obstination delicitude en luy par nature posée, de recourir et secourir ses pigeonneaulx, BAB. *Pant. IV*, 2. Ce disant, Dindenaut desgaisnyt en un instant; Panurge recourt vers Pantagruel à secours, ib. xb. IV, 8. Le rompsignon [un conjurel] se tenant pour descouvert, il recourut à l'autel, requerant franchise, MONT. I, 285. Pour distinguer les lois naturelles des controuvées, il faut recourir à la generale police du monde, ib. I, 288. J'ay esté contrainct de recourir comme humble suppliant à ton fouyer, AMYOT, *Cor.* 28. J'ai couru mon flambeau sans me donner esmoy. Le ballant à quelqu'un s'il recourt après moy, SONS. 305.

— ETYM. Provenç. *recorre* ; catal. *recorrer* ; espagn. *recurrir* ; ital. *ricorrere* ; du lat. *recurrere*, de *re*, et *currere*, courir.

Digitized by Google

† **RECOURONNER** (re-kou-ro-ne), v. a. Couronner de nouveau.

— HIST. XIIe S. Carlemainne, lor fius [fils] ainsnés, Fu des barons recouronnés; Car ses pere, sans nule enuie, L'ot fait couronner, en sa vie, De l'Espostole Estievenon [du pape Étienne], PHIL. MOUSKES, ms. p. 88, dans LACURNE.

† 1. **RECOURRE**, infinitif de recourir.

† 2. **RECOURRE** (re-kour'), v. n. Verme vieilli dont on ne connaît aujourd'hui que le présent, je recours, tu recours, il recourt, l'infinitif recourre, et le participe passé recous. Reprendre sur l'ennemi. Il était accouru avec un peu de gens pour recourre le bagage, VAUGEL., Q. C., I, 16. La magnanimité d'Alexandre, qui ne se réserve, entre du butin qu'il avait recous, sous. *Politique*, IX, 2, 3. En feu cuisant tu vas être jeté. Si la valeur d'un chevalier loyal Ne le recourt de ce brasier fatal, VOLT. *Pur.* VI.

— REM. Suivant Ménage, l'infinitif est *recourir*, non *recourre*; c'est une erreur.

— HIST. XVe S. Comment monsire Jehan le Bouteiller et messire Hubert du Fresnoy furent recous de mort, FROISS. liv. I, p. 104. L'ung d'eulx fut tellement empressé par une tourbe d'ennemis, qu'il fut porté à terre et en danger d'astre mort; l'autre frere, qui l'aymoit autant que soy mesme, aventura son corps tellement et si nuffisamment qu'il se bouta en la foule et recoupsit son frere, *le Jouvencel*, fo 30, dans LACURNE. || XVIe S. Un forçat se coupa la jambe avec un couteau pour se faire recourre, LESTOILE, Il fut recous et pendu, D'AUB. *Hist.* II, 304. [Paroles du marquis Albert à d'Aumale, son prisonnier, lors du siége de Metz] Qu'il estoit cause que l'on avoit assiz tant par plusieurs fois en ses gens, sur l'esperance de le recourre, CARL. V, 8.

— ETYM. Voy. RECOUSSE.

† **RECOURROUCER** (re-kou-rou-sé), v. a. Courroucer de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Et vos m'an saurïez mal gré, Si vos recourrocez, *Chev. au Lyon*, v. 1454.

RECOURS (re-kour; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas : re-kour à l'autorité), s. m. || 1° Action par laquelle on recherche le secours d'une personne qu'un ou de quelque chose. Les affiges ont eu leurs peines Recours à pleurer, MALH. V, 9. Lui qui n'hésite au milieu d'ennemis, Est recours à son sac de ruses solitaires, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Le fier Arbogaste se tua lui-même, plutôt que d'avoir recours à la clémence du vainqueur, que tout le reste des rebelles tâchait d'éprouver, sous. *Hist.* I, 11. Ils eurent recours à M. de Lamoignon comme à un homme incorruptible, FLÉCH. *Lamoignon*. Mme la Supérieure eut recours aux remèdes de l'âme, dans le temps qu'elle méprisait ceux du corps, ID. *Dauphine*. Toujours les sobriétés ont recours au parjure, LAC. *Philos.* V, 8. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours, VOLT. *Lett. Damilaville*, 24 juin 1767. Le duc de Noailles eut recours, en 1710, à l'établissement d'une chambre de justice contre les financiers, ID. *Hist. part.* 18. || 2° Secours, ressource. Belle âme Qui de mon espoir l'infaillible recours, MALH. VI, 11. Le maître se trouva forcé qu'à crier Contre ses gens, son chien : c'est l'ordinaire usage, LA FONT. *Fabl.* XI, 2. Les plaintes sont non recours, ID. *Coupe*. Dans un si noir chagrin leur sombre inquiétude Ne voit d'autre recours que le métier de prude, sac. *Tart.* I, 1. Le dernier, dit Pellisson, était le recours et l'asile des rois, des peuples, des nations, ROLLIN, *Traité des Et.* 3e part. ch. 3. Dans les belles saints, il y a plus de recours à dans le monde, plus de périls, MASS. *Prof. relig.* 2. Réduit, hélas ! à vivre en esclave, Ne l'ayant pas été toujours, Et ne l'étant qu'en mon dixe âge, La vieillesse est mon seul recours, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 113. || 3° Terme de droit. Action en garantie. Recours contre les seigneurs. Recours en cassation, pourvoi en cassation. || Recours en grâce, demande adressée au souverain pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine. || 4° Terme rural. Un des membres du cep de treize mètres de taille à un œil. || 5° Ancien terme de monnaie. Recours de la pièce au marc et du marc à la pièce, le rapport exact qui doit être entre le nombre des pièces et le poids du marc; ce qui se vérifia par les gardes, en pesant les espèces prêtes à passer au trébuchet.

— REM. Quand *recours* signifie l'action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours, il se met toujours sans préposition : J'ai recours à Dieu. Dans le sens de refuge, on l'accompagne de prépositifs : Tout mon recours est en Dieu. Dieu est mon seul recours. Il en est de même dans le sens d'action en garantie : on ne dit pas : J'aurai recours contre vous ; mais, J'aurai mon recours contre vous.

— HIST. XIIIe S. S'or voliez paradis avoir, Si secoreiz la terre sainte, Qui est perdue à cest empainte, Qui n'a pas un an de recours, S'en l'an meismes n'a secours, SUTER. 113. || XIVe S. L'on peut [peut] avoir recours à la [cure] palliative, H. DE MONDEVILLE, ♀ ms. fo 21. || XVIe S. Le duc de Somhresset, anglois.... estoit venu en France à recours et refuge du roy Charles, MONSTRELET, I, III, p. 61, dans LACURNE. Car mon recours, espoir, en qui je me fie, Et en roue, belle, seulement, Car jamais je ne vous oublie, ch. D'ORL. *Bal.* 14. Seour, veillier, avoir aus des recours, Blanquetet, c'est la vie des pours, p. MARIN, *la Disgrâce*. || XVIIe S. Et vous supply, m'amie et mon recours, Belle en qui gist ma mort, ou mon secours... MAROT, I, 323. Certes, amis, qui cherche mon recours [salut]... ID. I, 360. Sa maison estoit une retraite et un recours pour tous ceulx qui venoient de la Grece à Rome, AMYOT, *Lucul.* 63.

— ETYM. Provenç. *recors*; espagn. *ricurso*; ital. *ricorso*; du lat. *recursus*, de *recurrere*, recourir.

† **RECOURTISSER** (re-kour-ti-sé), v. n. Courtiser de nouveau. Il [Pénélon] était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, ST-SIM. 380, 163.

† **RECOUSEMENT** (re-kou-se-man), s. m. Action de recoudre.

— HIST. XVIe S. Recousement, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Recoudre* ; *dre* = *tre*, *recousement*.

RECOUSSE (re-kou-s') ou **RESCOUSSE** (re-skou-s'), s. f. || 1° Terme vieilli. Reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force. La premiere façon, dict-il, d'use de sa franchise, c'est quand il fait [les soldats qui l'avaient délivré], ST-SIM. 472, 41. || 2. La rescousse, est souvent employé aujourd'hui par les écrivains qui veulent être anciens, pour signifier à l'aide, à un nouvel effort. || 3° Aujourd'hui, reprise d'un navire sur l'ennemi dans les vingt-quatre heures et ramené dans l'amarinage.

— HIST. XVIe S. Ils coururent vistement à la rescousse, AMYOT, *P. Æm.* 20. Pendant nos dernieres guerres de Milan, et tant de prises et de rescousses, MONT. I, 297.

— ETYM. Provenç. *rescous*, et aussi *escous* ; ital. *rescossa*. Du verbe, en français *recourre*, en italien *riscuotere*, du lat. *re*, et *excutere*, secouer. La forme *recousse* vient du bas-latin *recutere*, qui veut dire enlever, reprendre, et qui est le latin *re*, et *excutere* ou quelque autre. L'ancien français l'infinitif de ce verbe était *recourre*, et que les composés de *courir* avaient l'infinitif en *courre* jusque au XVIIe siècle on connaît la faute de prendre *recourir* pour le verbe de *recousse*; par exemple dans cette phrase d'Amyot : Vous ne nous estes pas venus recourir, lorsque nous estions encore ennemis, et retirer des mains de ceulx qui nous detenoient iniquement, *Rom.* 29.

RECOUSSÉ, ÉE (re-kou-sé, née), part. *passé* de recoudre. Cousu de nouveau. Un habit recousu. || Fig. Dans ces vers recousus mettre en pièces Katherine, BOIL. X.

RECOUVERT, ERTE (re-kou-vèr, vèr-t'), part. *passé* de recouvrir. || Terme de maçonnerie. Se dit des joints de pierre qui ne sont pas apparents. || On dit aussi des choses et des gens de bois qui sont enfnis ou ravalés en plâtre, qu'ils sont recouverts.

RECOUVRABLE (re-kou-vra-bl'), adj. Terme de finance. Qui peut être recouvré. Deniers non recouvrables.

— HIST. XVIe S. Recouvrable, COTGRAVE.

— ETYM. *Recouvrer*.

RECOUVRANCE (re-kou-vran-s'), s. f. Vieux mot qui signifiait action de recouvrer, secours. Il subsiste seulement dans cette locution : Notre-Dame de Recouvrance.

— HIST. XIIe S. Mort il l'abat sans nulle recouvrance, *Ch. de Rol.* CLIGÈS, I, XLIII. Jadis de Crei, Corse et Seaile, Chypre, douce terre et douce isle, Où tuit avolent recouvrance, MOS. II, 20e S. Ne voyez-vous autre façon pour la recouvrance de la santé de madame ? LOUISE DE SAVOIE, XII, 1.

— ETYM. *Recouvrer*.

† **RECOUVRANT, ANTE** (re-kou-vran, vran-t'), adj. Qui recouvre. Enduits cohérents et recouvrants. || Terme de minéralogie. Couche recouvrante, couche qui est venue se déposer sur des couches plus anciennes qu'elle. || Se dit d'une couche qui ne couvre et sans spire proprement dite.

— ETYM. *Recouvrir*.

RECOUVRÉ, ÉE (re-kou-vré, ée), part. *passé* de recouvrer. Acquis de nouveau. Tout le veut; mon cœur, mon devoir, mon bonheur conserve, ma raison recouvrée, mon état, mon nom, mes enfants, moi-même, J. J. SOUAS. *Hél.* IV, 1. || Proverbe. Pour un perdu, deux recouvrés.

RECOUVREMENT (re-kou-vre-man), s. m. || 1° Action de recouvrir ; résultat de cette action. Leur recouvrement [de coudes de charbon] par la terre qui leur servait de toit les a préservées de l'inflammation qu'aurait produite le contact de la lave en fusion, BUFF. *Min.* I, VIII, p. 170. Le recouvrement des terrains cultivables de l'Égypte par les sables entraînés de la Libye par les vents d'ouest, est un phénomène de même genre que les dunes, CUVIER, *Révolutions*, p. 166. || 2° Partie d'une pierre, d'une tuile, etc. qui couvre un joint, une entaille. || S'emploie d'une manière analogue en histoire naturelle. Les pennes sont recouvertes, à leur insertion, de plumes plus petites, posées en recouvrement pour les fortifier et arrêter le passage de l'air, REMN. DE 87e. *Harmon. liv. II, ornim.* || 3° Terme de maçonnerie. Enduit de plâtre sous lequel on a lattié et qui sert à couvrir les faces visibles d'une pièce de charpente. || Faire en plomb le recouvrement d'une partie de toit, c'est y mettre de nouvelles tables et enlever les anciennes. || 4° Plaque de cuivre qui recouvre l'objectif d'une lunette d'approche. || Monter à recouvrement, monter qui a une sorte de rebord qui la reçoit. || Recouvrement du tiroir, avance du tiroir qui règle l'admission de la vapeur dans le cylindre d'une machine.

— ETYM. *Recouvrer*.

2. **RECOUVREMENT** (re-kou-vre-man), s. m. || 1° Action de recouvrer ce qui pouvait être perdu. Recouvrement de dettes, de pièces. Le recouvrement de la santé, des forces. Ils appellent le peuple au recouvrement de la liberté, S'BLANC. *Art.* I, 4. || 2° Perception, rentrée de deniers dus. Il ne me point assurément de l'avis des sots et des ignorants qui pensent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens nécessaires et estimables, VOLT. *Lett. d'Argencourt*, 47 déc. 1770. Le mari s'est chargé du recouvrement de mes rentes; la femme se charge de l'emploi; et c'est dans l'harmonie qui règne entre eux qu'est la source de leur richesse, J. J. SOUAS. *Hél.* V, 3. || 3° Terme de finance. Créances d'une dette ou d'une maison de commerce, d'un percepteur sur les impôts. Ce notaire a rendu son étude et ses recouvrements.

— HIST. XIIe S. Ambure [tous deux] [il] ocit sans nul recouvrement, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XIIe S. Et Gautier, aire, por Deus oumpotent, Nos cinq espees te sont ci en present, Ne n'i aroms mais nul recovrement, *Raoul de C.* 310. || XVIe S. La conservation et recouvrement de la santé, PARE, XXIV, 83.

— ETYM. *Recouvrer*; provenç. *recobrament*; anc. espagn. *recobramiento*; portug. *recobramento*; ital. *ricuperamento*.

RECOUVRER (re-kou-vré), v. a. || 1° Rentrer en possession de ce qu'on a perdu. Viens, suis-moi; va combattre, et moutrer à ton roi Que ce qu'il perd au comte il le recouvre au roi, EDOUARD, III, 6. Ainsi mon père Esop recouvra sa jeunesse, ID. *Médée*, I, 1. [Maurice] Tu recouvres deux fils pour mourir après toi, Je n'en puis trouver pour régner après moi, ID. *Héraclius*, II, 3. Depuis qu'il [Tobie] eut recouvré la vue, il vécut quarante-deux ans, SACI, *Bible, Tobie*, XIV, 1. Tu peux recouvrer mon estime, SAZ. *Ecol.* II, 2. Par le crédit de Mécène et de Pollion, tous deux protecteurs des gens de lettres, il [Virgile] recouvra son champ, et fut remis en possession de son patrimoine, ROLLIN, *Hist. Anc.* liv. XXV, ch. 1, II, 2. L'attachement et les soins gagnent les cœurs; mais ils ne les recouvrent guère, J. J. SOUAS. *Em.* V. La difficulté qu'ont les aveugles à recouvrer les choses égarées, les rend amis de l'ordre, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Il semble mi-nuit [ALBERT, II, 2]. Par le crédit de Mécène et de Pollion, tous deux protecteurs des gens de lettres, Il [Virgile] recouvra son champ, et fut remis en possession de son patrimoine, ROLLIN, *Hist. Anc.* liv. XXV, ch. 1, II, 2. L'attachement et les soins gagnent les cœurs; mais ils ne les recouvrent guère, J. J. SOUAS. *Em.* V. La difficulté qu'ont les aveugles à recouvrer les choses égarées, les rend amis de l'ordre, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Il semble mi-nuit [ALBERT, *Hist. phil.* XVI, 27. Je recouvrerai à la fois la raison et le courage, GRESLIN, *Vœux téméraires*, I, II, p. 210, dans POUGENS. || Absolument. Un état n'est proprement riche que par les denrées qui se consomment pour se reproduire, et qui se reproduisent pour se consommer; voilà l'image de notre bonheur : manquer et recouvrer, manquer et recouvrer encore, et ainsi tant que nous vivons, CONDIL. *Hist. anc.* III, 74. || 2° Il se dit quelquefois de ce qui vient entre les mains d'autrui par ce

auteur [Virgile] se soit trompé dans la date et dans quelques autres circonstances de l'histoire ; il n'avait pas vu les actes qu'on a recouvrés depuis. PASC. *Var.* II, 33. Enfin Aristote n'était pas connu à Rome, parce que ses ouvrages n'avaient pas encore été recouvrés. CONDILL. *Hist. anc.* II, 8. || 3° Toucher une somme due, faire la levée des impôts. Recouvrer les contributions. || 4° Terme de marine. Recouvrer une manœuvre, la tirer dans le vaisseau.

— REM. Il faut se garder de confondre *recouvrer* et *recouvrir*, c'est-à-dire d'employer *recouvrir* au lieu de *recouvrer*. Cette faute est dans Malherbe : N'y en a-t-il pas eu qui, pour être tombés en cour de l'hiver dans une rivière, ont recouvert leur santé, que toutes les drogues des apothicaires ne leur auraient su rendre ? MALH. *Le Traité des bienf. de Sénèque*, VI, 6. Cette faute était fréquente du temps de Vaugelas et au XVIe siècle.

— HIST. XIe s. Je ses mérites que il put recurver, *Ch. de Rol* XXVI. || XIIe s. Li fiz Geofroi d'Anjou recovra sa vertu, *Rou*, p. 190. E s'a un ennemi [de Dieu] vus tuinez e perdez, Jà n'aurez mais s'aïnur tant som vivre porrez. Ne sa grace à nul jur jà ne recouverez, *Th. le mart.* 133. Mors est il quens [le comte], n'a nul recouvrier, *Il. de Cambrai*, 6. Let lui fist un penon porter, Oh lor gent puisent recouvrer [se réunir], *Roman de Rou, ms.* p. 208, dans LACURNE. || XIIIe s. Mais demeure [dans la terre sainte], si ferez grant vigor, Tant que France ait jà recovré s'onor [son honneur], QUENARD, *Romance*, p. 101. Par Grece ert [sera] recovrée la sainte terre d'outremer, se jamais est recovrée VILLEH. LII. Li bois recovrent leur vardure, Qui sunt sec tant cum yver dure, *la Rose*, 63. Se tu pues recovrer ton tant vivre Que d'amors te voies delivre, Le tens qu'aurais perdu plorras, Mès recovrer ne le porras, ID. 1440. Et puis qu'il avoit l'onor de ses voies prese, Il ne les pooit pas lessier por recouvrer à une des autres voies, GRAUN. LX. 3. Encor y puet on bien greigneur [plus grand] onor livrer; Car il [Jésus] se volt faire homme pour homme recovrer, *I. de* MEUNG. *Test.* 1326. Guys fuy [frappa] Erart un trop merveilleux coup, et cuit tantost recovrir l'autre frappé un second coup], ne il ne l'essut recongneus à la voix, DE CANGE, *recuperare*. || XVIe s. Il envoys ses lettres et ses messages parcou ou il cuidoit recouvrer de bons compaignons, FROISS. I, 1, 20. Le roi et son conseil ne purent sitost recouvrer de tant d'argent que les chevaux montoient.... ID. I, 1, 44. On ne trouve rien sur le pays [d'Ecosse] à grand peine y recouvre l'on du fer pour ferrer les chevaus, ID. II, 1, 228. || XVIIe s. Gentille Agnès pour l'honneur la mettre, La cause estant de France recouvrer, Que ce que peut deians en cloître ouvrer Close nonnain ou bien dercot hermite, *TRAGIQUE 1re. Vers sur un portrait d'après Zorzi.* De venaison, l'on ne peut tant soubdain recouvrir, fors unze sangliers.... SAR. *Garg.* I, 37. La paroisse recouvrerie, elle parla tant et tant que son mary retourna au milieu pour remede de la faire taire, ID. *Pant. lil.* 34. Ils faisoient couvrir leurs chiennes, et leurs journés par plus beau divertissement et les meilleurs estalons qu'ils pouvoient recouvrer, AMYOT, *Lyc.* 30. Si d'adventure il perdoit, il taschoit à se recouvrer et à remplir ses pertes par autres nouvelles entreprises, ID. *Pyrrh.* 27. Soigneux, à faire grande despense, de recouvrer des hommes suffisants en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuellement autour de luy, AMYOT, I, 144.

— ETYM. Provenç. et espagn. *recobrar* ; ital. *recuperare* ; du lat. *recuperare*, qui, d'après Cornen, *Anaper.* 2e édit. p. 324, vient de *recuperus*, mot latin indiqué par Varron comme signifiant bon : *recuperare* serait rendre ce nouveau bon, valable, restituer ; d'où le nom des juges *recuperatores*, qui font recouvrer une chose contestée.

RECOUVRIR (re-kou-vrir), v. a. Il se conjugue comme *ouvrir*. || 1° Couvrir de nouveau. Recouvrir de terre les semences. Recouvrir un toit. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour couvrir. Ces lieux détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger, *surv. Quadrup.* I, VIII, p. 94. || 3° Fig. Cacher sous des apparences. Recouvrir de beaux prétextes une mauvaise action. || 4° Se recouvrir, v. *refl.* Se dit des plantes fanées aux arbres lorsqu'elles se cicatrisent. || Le temps se recouvre, il se couvre, il s'obscurcit de nouveau.

— REM. L'usage, au XVIIe siècle, avait tellement confondu *recouvrir* et *recouvrer* que Ménage admettait qu'on pouvait se servir indifféremment de l'un ou de l'autre avec le sens de recouvré ; et Boubours dit : « *Recouvrir* ne se met jamais pour *recouvrer*, quoique *recouvrir* se mette souvent pour *recouvrer*. » Heureusement le bon usage a fini par remédier à un pareil abus, et aujourd'hui il n'est plus permis de confondre *recouvrer* et *recouvrir*.

— HIST. XIIIe s. Il la recouvrent chaut et de gris et d'ermin, *Berte*, LV. || XVIe s. Quand l'un d'entre eulx [échappait] se trouve prins dans certaines fosses qu'on leur prepare, et les recouvre l'on de menues hrouseailles pour les tromper.... MONT. II, 276.

— ETYM. *Re...*, et couvrir ; wallon, *rikovri*, *rakovri* ; prov. *recobrir* ; anc. cat. *recobrir* ; ital. *ricoprire*.

RECRACHÉ, ÉE (re-kra-ché, chée), part. passé. || **RECRACHER** (re-kra-ché), v. a. Cracher de nouveau, il crachait et recrachait. Il recrache du sang. || Rejeter ce qu'on avait dans la bouche. Recrachez ce morceau.

— HIST. XVIe s. Après que tout le monde eut seronrement et theologalement tossy, craché et recraché, pour l'oyr plus estentirement.... Sat. *Mén.* p. 85.

— ETYM. *Re...*, et *cracher*.

RECRÉANCE (re-kré-an-se), s. m. Ancien terme de marine, synonyme de cruque.

— ETYM. Probablement *re...*, et *crare*, ancienne forme de *croire*, du lat. *credere*.

RECRÉANCE (re-kré-an-se), s. f. || 1° Terme de droit canon. Jouissance provisionnelle des revenus d'un bénéfice en litige. || 2° Lettres de récréance, lettres données par un souverain pour les présenter ou souverain d'auprès duquel on le rappelle, et aussi lettres qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre auprès d'auprès de lui pour les remettre au prince qui le rappelle. Le nonce Delfini ne put avoir ni audience de congé, ni même audience secrète, ni lettres de récréance, VOLTAIRE, 74, 314.

— HIST. XIIIe s. Recreance, si est l'avoir ce qui fu pris por donner seurté de remettre le en le [la] main de preuvere, *Just. lin.* XIII, 1. Li baterez doit estre pris et tenus sans recreance fere, dusqu'à tant c'on vos ait por le [la] dite bature il n'ait point de peril de mort, ID. XIX, 11. || XVIe s. En simple saulnie de se bailler establissement, ains un simple recreance, et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOISEL, 763.

— ETYM. Provenç. *recredentia* ; du bas-lat. *recredere*, ancien franç. *recroire*, qui signifie croire, confier, remettre de nouveau ; de *re...*, et *credere*.

RECRÉANT, ANTE (re-kré-an, an-te), adj. Qui récrée, divertit. Lecture récréative. Homme récréatif. Casser les vitres, les miroirs ; rompre, briser les meubles, voilà un jeu bien récréatif. Il y a cent petites choses récréatives comme cela, BARON, *Coquette et fausse prude*, V, 2.

— HIST. XVIe s. Et pardonne mesme ne se pourrez garder de rire, auxquelles il s'attacha d'autres propos recreatifs, MARG. NAV. 31. Quoyqu'il fust gay et recreatif en compaignie, AMYOT, *Démét.* 2. Les peintres broyent des couleurs plaisantes et recreatives, ID. *Com. discern. le flatt.* 19.

— ETYM. *Recréer*.

RÉCRÉATION (ré-kré-a-sion ; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Ce qui, interrompant le travail, en délasse. Il faut donner à l'esprit des moments de récréation. Il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce, BOURDAL. *Dim. après Pâq. Dominic.* II, p. 1. || Par extension. Ce petit poëte récrée récréation des yeux [l'étude des plantes] qui dans l'infortune repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines, J. DELILLE, *Imag.* III. || 2° L'heure de récréation, de la récréation, ou, simplement, la récréation, temps accordé aux élèves d'un pensionnat, aux pensionnaires d'une communauté, et, en général, à un enfant, pour jouer, se reposer. A vos heures de récréation vous lui enseignerez les petites choses que son âge le rend susceptible d'apprendre, GERLIS, *Ad. et Théod.* I, III, p. 7, dans POUGENS. || Cet écolier, se religieux est à la récréation, en récréation, il est aux bains, il prend le temps de la récréation. || On dit de même : les élèves sont en récréation. || 3° *Au pluriel*. Nom donné à quelques ouvrages où sont contenues, en forme d'extraits, questions récréatives. Les récréations mathématiques. Un livre de récréations arithmétiques adressé à M. de Tournon, où il [Meziriac] enseigne toutes les subtilités qu'on peut faire dans les jeux par les nombres, RÉCLUSE, *Hist. acad. IV, Mézériac*.

— SYN. RÉCRÉATION, DIVERTISSEMENT. Le divertissement fait diversion, arrache à des préoccupations ; il est vif, animé, bruyant ; on le prend par plaisir, non par besoin. Les récréations sont des intervalles pour des gens fatigués qui ont besoin de se refaire, et qui doivent bientôt se remettre à l'œuvre.

— HIST. XIIIe s. Elmes pain et iauwe à nonne, Sans autre recreation, RAIMBOUIN DE CONDÉ, I, I, p. 329. || XVIe s. Repos et recreation, CHESNE, *Thèse de* MELUNIS. [St Louis envoie demander à ceux de Cagliari] que les malades de son ost peussent prendre recreation au chastel, *Chron. de St-Denis*, I, II, f° 90, dans LACURNE. || XVIIe s. [La veille de la bataille de Crécy Philippe de Valois prit au souper tous les barons pour lui adoue estoient dedans Abbeville.... Et fut ce soir en grant recreation et en grant pareement d'armes.... FROISS. I, I, 242. Ha ! vierge, com bonheiz Recreation. [reconfort] ay eu De ce que ci vous ay veü! *Mystère de Barl. et Josaph.* dans OLD DE CAMBRAI, p. 412. || XVIIe s. Il fut question de faire des pas de recreation [petits jeux], par l'avis mesme de la jeune veufve, REGNIER, *Contes*, LXVII. Et cependant luy s'en elle visiter la Grece, en se donnant une recreation honorable, AMYOT, *Pr. Rom.* 28.

— ETYM. Prov. *recreacio*; espagn. *recreacion* ; ital. *recreazione* ; du lat. *recreationem*, de *recreare*, récréer.

† **RÉCRÉATIVEMENT** (ré-kré-a-ti-ve-man), *adv.* D'une manière récréative.

— HIST. XVIIe s. Recreativement, COTOGRAVE.

† **RÉCRÉDENTIAIRE** (ré-kré-dan-si-è-r'), s. m. Celui qui obtient la récréance d'un bénéfice.

— ETYM. Bas-latin, *recredentia* (voyez RECRÉANCE).

RECRÉÉ, ÉE (re-kré-é, ée), part. passé de *recréer*. Crée de nouveau. Une charge supprimée, puis recréée.

RECRÉER, ÉE (re-kré-é, ée), part. passé de *recréer*. Récrée par le moyen de la musique.

RECRÉER (re-kré-é), v. a. Il se conjugue comme *créer*. Créer de nouveau ; donner une nouvelle existence à des objets détruits et à d'autres déjà passés, et dont on devant plus détruire le nombre ni moins que le *recréer*, PASC. *Pens.* XV, 1, édit. HAVET. Avec une souveraineté de peu d'étendue, les Médicis enrichirent Florence des arts, depuis longtemps recréés par eux, MICHOUD, *Institut. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 216.

— REM. Il ne faut pas confondre recréer avec récréer, bien que ce soient des doublets étymologiques du latin *recreare*.

— ETYM. *Re...*, *recréer*, du re, et *créer*, créer.

RÉCRÉER (ré-kré-é), v. a. Il se conjugue comme *créer*. || 1° Ranimer comme par une seconde existence. Le vin récrée les esprits. Le soleil dissipe la nue, Récrée et puis pénètre enfin le cavalier, LA PONT. *Fabl.* VI, 8. Je suspendis mon application, et je récréai ma vue par l'usage de la musique, *J. J.* ROUSS. *Confess.* V. || Le vert récrée la vue, il fait plaisir à la vue. || 3° Par extension, délasser du travail par quelque amusement. Il faut des jeux qui récréent, et qui ne fatiguent pas l'esprit. Les chagrins ne sauraient faire impression sur toi; chaque instant te montre des choses nouvelles ; tout ce que tu vois te récrée et te fait passer le temps sans le sentir, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || 3° Se récréer, v. *réfl.* Prendre de la récréation, se distraire. Il faut que l'esprit se récrée de temps en temps.

— HIST. XVIe s. Et telles delectations ont ceulx qui queurent eulz retirer ou recreer pour oster desplaisir et indignation, MARG. *Hept.* 224. || XVIIe s. Pantagruel, quelque jour, pour se recréer de son estude, se pourmenoyt vers les faulxbourgs Saint-Marceau, RAB. *Pant.* II, 18. Ces appetit de variété se peult mieulx recreer [satisfaire] que on l'histoire, AMYOT, *Pref.* XII, 42. Quand il se vouloit un peu recreer et reposer, il prenoit son temps à composer des livres, ID. *Caton*, 51.

— ETYM. Provenç. et espagn. *recrear* ; ital. *ricreare* ; du lat. *recreare* (qui, outre autres, a aussi le sens de *réjouir*), de *re*, et *creare*, créer.

RÉCRÉMENT (ré-kré-man), s. m. || 1° Se dit des impuretés retirées à diverses substances. Il y a près de Saint-Étienne en Forez une mine de charbon qui brûle depuis plus de cinq cents ans, auprès de laquelle on a établi une manufacture pour tirer de l'alun des récréments de cette mine brûlée, SURV. *Min.* I, II, p. 218. || 2° En physiologie, humeur qui, après avoir été séparée du sang par un organe sécréteur, est reportée dans le sang par la voie de l'absorption.

— ETYM. Lat. *recrementum*, ordure, excrément, de *re*, et *cernere*, séparer (voy. DISCERNER).

RÉCRÉMENTIEUX, EUSE (ré-kré-man-ti-si-è, è-z'), *adj.* Synonyme de récrémentitiel.

RÉCRÉMENTITIEL, ELLE (ré-kré-man-ti-si-è, è-l'), *adj.* Terme de physiologie. De récrément. Humeurs récrémentitielles.

Digitized by Google

† **RECRÊPER** (re-krê-pé), v. a. Crêper de nouveau. Cheveux recrêpés.

— HIST. XIVe s. Sus ce fluere, que ge ne mente, Zephirus naïe fos ne vente, Ne ne li recrespit [soulève] ses undes, Qui moult sunt lasdes et porfondes. *la Rose*, 6060. || XVIe s. Fay luy prendre [d'abord] les cheveux ondelez, Serrez, retors, recrespez, annelez, nouez. 519.

— ETYM. *Re...*, et *crêper*.

RECRÉPI, IE (re-krê-pi, ie), part. passé de recrépir. Mur recrépi. || Fig. et familièrement. Sa face lavée [de Dangeau], suivie sur la hauteur du courtisan et recrépie del'orueil du seigneur postiche, fit un composé que connoît la grande maîtresse de l'abbaye de Saint-Lazare, si vous le. 496. Vous fûtes refaite, étayée et recrépie de siècle en siècle par des métaphysiciens irlandais ou espagnols, elle [la scholastique] se soutint à peu près jusqu'à la découverte du nouveau monde. *Bonnet. Philos.* XIIe, 13.

† **RECRÉPIMENT** (re-krê-pi-man), s. m. Synonyme de recrépissage. Les réparations à faire aux hâtes, contre-murs, chambranles et tablettes de cheminées, ou recrépiment du bas des murailles des appartements et autres lieux d'habitation, à la hauteur d'un mètre. *Code Nap.* art. 1762.

RECRÉPIR (re-krê-pir), v. a. || 1° Crépir de nouveau. Recrépir une muraille. || Fig. Vous dites à chaque génération] : Recrépis le vieux mur écroulé sur la rose, LAMART. *Harm.* IV, 13. || 2° Par extension. Recrépir le visage, en cacher les rides à l'aide du fard. Une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir, et recrépit les trous de la petite vérole. SAINCTHY, *l'Opér. Bonnet.* 1, 1. || 3° Fig. Donner à un ouvrage de littérature un remaniement qui en masque quelques défauts comme fait le recrépissage d'un mur. Le style d'un tableau, c'est qu'en recrépissant ce vieux genre subalterne [Arlequin et Scaramouche], l'auteur prétend avoir ressuscité le bon comique de Molière. LA HARPE, *Correspond.* I. III, p. 489. Lemierre.... a voulu recrépir un Térée qui était tombé, 10. ib. I, v, p. 361. || Recrépir sa vieille histoire, en rendre des à l'aide de leur donner une forme nouvelle. || 4° Fig. Recrépir quelqu'un, lui donner quelque fortune, quelque lustre. Saint-Hérem avait été grand louvetier, et avait vendu à Headricourt pour le recrépir, 87, 22. || 5° Fig. Masquer, cacher. La dissimulation bride les attitudes nouvelles, et recrépit les vieilles saisies. SOCIETY, *Double ménage*, III, 2.

— ETYM. *Re...*, et *crépir*.

† **RECRÉPISSAGE** (re-krê-pi-sa-j'), s. m. Action de recrépir.

† **RECREUSER** (re-krê-zé), v. a. Creuser de nouveau. || Creuser plus avant.

— HIST. XIVe s. Recreuser, COTGRAVE.

† **RECRIER** (re-kri), v. n. Il se suppluge comme crier. Crier une seconde fois.

— ETYM. *Re...*, et *crier*.

RÉCRIER (SE) (re-kri-é), v. réfl. Il se suppluge comme crier. || 1° Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend, qui frappe, qui plaît. Le galant se récrie Comme la dame était jeune et jolie, LA FONT. *Confid.* J'enrage de voir de ces gens-là.... qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et se tairont pas à ceux qui sont bons. MOL. *Critique*, 6. On ne vous demande pas.... de vous récrier : c'est en chef-d'œuvre de l'esprit, LA BRUY. I, 3. Je viens ouvrir à la cour, que tout le monde se récriait pour admirer ce qu'il était dire, PER. *Tit.* XIV. Tous les vieillards qui avaient connu Pausanie se récriaient sur la magnificence de [de Périclès avec lui], P. L. COUR. *Lett.* II, 228. || Absolument. Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue; Un flatteur aussitôt m'endort à se récrier; Chaque vers qu'il entend le fait extasier, BOIL. *Art* p. 1. Pour sa figure, il n'y avait pas de quoi se récrier, HAMLT. *Gramm.* II, 1. Avec chacun

Terme de médecine. Retour des symptômes d'une maladie, avec une moindre intensité, après une rémission momentanée. ‖ Fig. Par extension, recrudescence du froid, ‖ Fig. La recrudescence des troubles civils. — ETYM. Lat. *recrudescere*, devenir plus violent, de re, et *crudescere*, s'irriter, de *crudus*, dur, cruel, proprement cru (voy. CRU 2).

RECRUE [re-krue], *s. f.* ‖ 1° Nouvelle levée de soldats pour remplacer ceux qui manquent. La recrue de 800 soldats est arrivée à Calais deux jours après que [en sait partir], *Corresp. de Colbert, Lett.* 173. Il y a quinze jours que je devrais avoir amené la recrue au régiment, et nous n'avons pas encore la moitié de nos gens, BASCHUMT, *la Gazette*, sc. 4. Des troupes de recrue ni disciplinées ni complètes étaient au centre, VOLT. *Louis XIV*, 70. Chaude défaite partie pour suivre les recrues, t. 30 de *Hist. l.*, 40. ‖ Fig. Les hommes étant destinés pour réparer les ruines que l'orgueil de Satan a faites dans le ciel, c'est une sage dispensation d'envoyer les anges à notre secours, afin qu'ils travaillent eux-mêmes aux recrues de leurs légions, en ramassant cette nouvelle milice qui doit remplir leurs troupes complètes, BOSS. *Sermon, Anges gardiens*, 1. ‖ 2° Il se dit des soldats de nouvelle levée, nouveaux soldats. Armée de recrues. Un vieux soldat parvenu par son courage ou plutôt par sa patience à l'emploi de sergent dans sa compagnie vint faire des recrues à Madrid, LESAGE, *Diabl. boit.* ch. 7. Le bruit continuel de décharge d'armes à feu dans l'heure de leur ligne [des Russes] ne nous annonçait-il pas qu'une multitude de recrues s'y exerçaient, à la faveur de l'artifice? BOSS., *Hist. de Nap.* VII, 10. ‖ Fig. et familièrement. Vous m'avez fini aussi que l'empereur était dans le vein de perdition; voilà une bonne recrue pour la philosophie, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 21 nov. 1770 ‖ *Au sing.* La recrue, les soldats de recrue. Il y faisait ses enrôlements et servait la recrue, LESAGE, *Diabl. boit.* ch. 7. ‖ 3° Action de lever des hommes pour des recrues. On a cessé la recrue. ‖ Fig. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : retirez-vous, nous, *Sermon sur la mort*, t. II 4e Fig. Gens qui arrivent dans une compagnie sans y être attendus. C'est un de ces enfants dont la folie recrue Dans la société vient tomber tous les ans, Et lasse tout le monde, *Satyres* de REGNIER, DESMAST. *Réch.* II, 4. ‖ Faire la recrue de quelqu'un, l'adjoindre, l'introduire. Il faut que je vous dise que j'ai fait la recrue de Jeanrin; il est venu à Genève..... VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1757.

— HIST. XIVe s. Deux choses firent renoncer de passer le Rosne, l'une pour l'obstacle l'armée de nouvelles recreues..... D'AUB. *Hist.* 1, 330, à Arienai ils trouverent une recreue de filles de joie, qui pensoient encores aller au siege, *Id.* II, 168. Les armes de recrue [rechange] estoient 7000 harquebuses et leur fournismens, *Id.* III, 88.

— ETYM. *Recrue* est le féminin, pris substantivement, de recrû.

RECRUTÉ, ÉE (re-kru-té, tée), *part. passé* de recruter. Des hommes recrutés à la hâte.

RECRUTEMENT (re-kru-te-man), *s. m.* ‖ 1° Action de recruter. Recrutement fait avec une extrême rigueur. Le recrutement de l'armée. La loi du recrutement. ‖ 2° Action de jeter de nouvelles drogues dans la cuve à teindre. — ETYM. *Recruter*.

RECRUTER (re-kru-té), *v. a.* ‖ 1° Lever des gens de guerre. La nécessité de recruter continuellement ses troupes, d'entretenir ses garnisons et les corps d'armée..... leur enlu avait coûté à la Suède, pendant le cours de la guerre, plus de soixante soldats, VOLT. *Charles XII*, 8. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté, et qui, aidé de quelques milliers, de quelques sauvages, avait fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler, RAYNAL, *Hist. philos.* XVI, 22. ‖ Fig. et familièrement. Attirer dans une compagnie, dans une partie. Il recrutait avec ardeur des associés. ‖ Absolument. Quoi! d'indignes enfants de Mars briguent un tel titre, Quand ma muse éplorée Recrutait pour leurs étendards, BÉRANGER, *Ad. à la gloire*. ‖ 3° Mettre de nouvelles drogues dans la teinture. ‖ 4° Se recruter, *v. réfl.* Recevoir des recrues. La régiment s'étant recruté. ‖ Fig. Le sénat romain se recrutait parmi les chevaliers. Ce qui prouve que, dès ce temps, Londres, bien loin de suffire à sa population, avait besoin de se recruter tous les ans de plus de la moitié du nombre de ses naissances, BURT. *Prob. de la vie, Œuv. t. X, p. 567.*

— REM. Recruter est un néologisme qui s'est fait dans le XVIIe siècle, comme le montrent les passages suivants: Vous y pourrez apprendre [dans la Gazette de Hollande] certaines leçons qu'on valent fort, comme celui de recruter, dont vous veus servez, au lieu de quoi il faut dire faire des recrues, BAC. *Lett. d'un fils, t.* Vous me permettrez de vous dire que le mot de recruter est depuis longtemps fort en usage dans les pays étrangers, quand on y écrit ou que l'on y parle français; Lafont, qui a mis les gazettes de Hollande françaises dans la plus haute réputation où elles aient été et qui vivait quelques années avant la guerre de 1672, se servait souvent de ce mot, SAUAL, *Lett. à l'abbé Dubos*, 1er juin. 1697.

— ETYM. *Recrue*. Dans le XVIIe siècle, *recruter* était, comme on a vu, un néologisme condamné, à cause de la guerre. Aujourd'hui, aujourd'hui le mot est pleinement accepté, et ce qu'il avait de désagréable s'est effacé par l'usage.

RECRUTEUR (re-kru-teur), *s. m.* Celui qui fait des recrues. ‖ *Adj.* Officier recruteur. ‖ Fig. et poétiquement. Le messager de mort [celui qui appelle les condamnés à la mort] recrutait des ombres..... Remplira de mon nom ces longs corridors sombres, A. CHÉN. *Iambe IV*.

— ETYM. *Recruter*.

RECTA, adv. REKT.... Mot qui en composition signifie droit, et vient du lat. *rectus*, droit, participe passé de *regere*, diriger (voy. REGIR).

RECTA (rè-kta), adv. Familièrement, ponctuellement. Il a payé recta à l'échéance.

— ETYM. L'adv. lat. *recta*, tout droit, de *rectus*, droit (voy. RECTUS).

† **RECTAL, ALE** (rè-ktal, ta-l'), *adj.* Qui appartient au rectum. Veines rectales.

RECTANGLE (rè-ktan-gle), *adj.* Terme de géométrie. Qui a les angles droits. Une figure rectangle. ‖ *S. m.* Un rectangle, un parallélogramme rectangle. Tracer un rectangle. Produit de deux lignes quelconques de grandeurs différentes.

— ETYM. Lat. *rectiangulus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *rectus*, droit, et *angulus*, angle, angle.

RECTANGULAIRE (rè-ktan-gu-lè-r'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a la forme d'un rectangle, c'est-à-dire d'un parallélogramme dont les angles sont droits. Mode rectangulaire de la propagation uniforme de la chaleur dans une lame rectangulaire, FOURIER, *Ann. Rem. science*, 1819 et 1820, t. IV, p. 319. ‖ Surfaces rectangulaires, celles qui sont perpendiculaires entre elles. ‖ Section rectangulaire du cône, nom que les anciens donnaient à la parabole.

— ETYM. *Rectangle*.

† **RECTANGULARITÉ** (rè-ktan-gu-la-ri-té), *s. f.* Forme rectangulaire. Rectangularité des cristaux bien limpides fait qu'on ne peut gamais, en les poussant, concerner rigoureusement leur rectangularité, BRARD, *Rem. acad. science*, t. III, p. 577.

† **RECTEMBRYÉ, ÉE** (rè-ktan-bri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a un embryon dont la radicule est droite. ‖ *S. f. pl.* Les rectembryées, nom donné par Candolle à l'une des deux grandes divisions de la famille des légumineuses: elle renferme les genres dont la radicule est droite.

— ETYM. *Rect...* et *embryon*.

1. RECTEUR (rè-kteur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui dirige, régit. Le pape peut être appelé le recteur de l'Église universelle, parce qu'en vertu de sa primauté, il a une inspection générale sur l'Église universelle, BOUR. ES. *Lib. épi. gall.* part. II, mar. 6. ‖ 2° Autrefois, recteur universitaire..... Marchant à pas comptés, Comme un recteur suivi des quatre facultés, BOIL. *Sat.* III. Charles Rollin, ancien recteur de l'université et professeur royal, est le premier homme de l'université qui ait écrit purement en français pour l'instruction de la jeunesse, VOLT. *Temple du Goût*. ‖ 3° Aujourd'hui, chef d'une des académies qui composent l'université de France. Le recteur de l'académie de Bordeaux. ‖ 4° Il se dit dans quelques provinces, particulièrement en Bretagne, du curé d'une paroisse; dans les lieux où le curé d'une paroisse s'appelle recteur, un homme curé celui qui est dit ailleurs vicaire. Il vint une grande assemblée de recteurs pour assister à la cérémonie de notre chapelle [aux Rochers près Vitré], SÉV. 18 déc. 1675. ‖ 5° Titre que les jésuites donnaient aux supérieurs de leurs collèges. ‖ On donne aussi, dans plusieurs couvents, communautés et hôpitaux, le nom de recteur à celui qui gouverne la maison.

— HIST. XIVe s. Suy les deux confesseurs et recteurs, qui jadis signaleront que ton chief [tête] auroit clarté royal, ORESME, *t. 20, verso*. ‖ XVe s. Le roi manda le recteur et les maistres et docteurs de l'université de Paris, FROISS. II, II, 48. ‖ XVIe s. Les tyrans spirituels, qui contrefont les evesques et recteurs des ames, CALV. *Institl.* 937. Titus fut élu pape et recteur des jeux, AMYOT, *Flamin.* 30. J'ay veu en mon temps ceut artisans, cent laboureurs plus sages et plus heureux que des recteurs de l'université, et lesquels l'aimerois mieux ressembler, MONT. II, 267, 3/4 [un testament] est faict durant la maladie, ne par personne qui ne sache signer, sans requis qu'il soit signé du recteur [curé] de la paroisse et d'un notaire, *Coust. génér.* I, II, p. 760.

— ETYM. Provenç. et espagn. *rector*; port. *rector*; ital. *rettore*; du lat. *rectorem*, de *regere* (voy. REGIR).

2. RECTEUR, RECTRICE (rè-kteur, kti-s'), *adj.* Qui dirige. ‖ Ancien terme de chimie. Esprits recteurs, les corps que l'on considérait comme le principe et la matrice [matière] d'autres dans toutes les substances odorantes. Esprit recteur de lavande. ‖ Terme de zoologie. Pennes rectrices, ou, substantivement, les rectrices, les pennes de la queue qui dirigent le vol.

— ETYM. VOY. RECTEUR 1.

† **RECTICORNE** (rè-kti-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les antennes droites.

— ETYM. *Recti...*, et *corne*.

† **RECTIFIABLE** (rè-kti-fi-a-bl'), *adj.* ‖ 1° Qui peut être rectifié. Erreur rectifiable. ‖ 2° Terme de géométrie. Qui peut être rendu équivalent à une ligne droite. Tantôt on trouve que ces suites [des nombres] qui comprennent une infinité de termes ne valent néanmoins qu'un nombre fini, et alors les courbes qu'elles représentent sont ou rectifiables ou carrables, tantôt..... PONTÉC. *Bernoulli*. Il donnait dans le second mémoire l'équation générale des courbes rectifiables, et, dans certains cas, de celles dont la rectification dépend de leur quadrature, CONDORCET, *Eloge*.

† **RECTIFICATEUR** (rè-kti-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui rectifie. ‖ Appareil qui sert à rectifier des liqueurs, à les distiller une seconde fois.

— HIST. XVIe s. Rectificateur, COTGRAVE.

† **RECTIFICATIF, IVE** (rè-kti-fi-ka-tif, tiv'), *adj.* Qui rectifie. Mémoire rectificatif.

RECTIFICATION (rè-kti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de rectifier, de rendre droit. La rectification d'une route. ‖ 2° Action de corriger ce qui est défectueux. La rectification d'un erreur, d'un compte. Les jugements de rectification seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil, aussitôt qu'ils lui auront été remis, CODE NAPOL. art. 101. ‖ 3° Terme de géométrie. Rectification d'une courbe, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à la courbe donnée. Les rectifications des courbes, qui ne sont pas encore aujourd'hui fort communes, l'étaient alors beaucoup moins, BOSSUT, *Trait. Archimède*. ‖ 4° Terme de chimie. Espèce de distillation par laquelle on purifie les liquides tantôt en en séparant de plus volatils qui les altèrent, tantôt en les volatilisant eux-mêmes pour les isoler des matières fixes qui leur étaient leur pureté. Sont exemples de l'accose les alambics et les colonnes distillatoires, servant soit à la distillation, soit à la rectification, on entend par distillation, la bouillée des matières premières; par rectification, la bouillée des flegmes, *Lois belge* du 27 juin 1843, sur distilleries, art. 1er, § 3.

— HIST. XIVe s. La rectification des levres d'une plaie, DE MONDEVILLE, f° 47. Rectification: nous qui ores usons entre toutes les manieres estre defaillibles..... IN. f° 102, verso.

— ETYM. *Rectifier*; provenç. *rectificatio*; espagn. *rectificacion*; ital. *rettificazione*.

RECTIFIÉ, ÉE (rè-kti-fi-é, ée), *part. passé* de rectifier. ‖ 1° Rendu droit. La route rectifiée par les ingénieurs. ‖ 2° Terme de chimie. Éprouvé. Le chaque fois, avant de mettre le feu sous leurs alambics, de faire leurs déclarations..... de la qualité des eaux-de-vie qu'ils feront façonner, simples, rectifiées ou esprit de vin, *Ordonn. du roi*, 30 JANV. 1717. ‖ Fig. Abondance de ce sang bénin et rectifié qui fait la joie, le jeunesse LEMOINE, dans PASC. PROV. IX.

RECTIFIER (rè-kti-fi-é), *v. a.* Je rectifiais, nous rectifiions, vous rectifiez; que je rectifie, que nous rectifiions, que vous rectifiez. ‖ 1° Rendre droit. Rectifier la trace d'une route. ‖ Terme militaire. Rectifier un alignement, rendre droit le front d'une troupe dont l'oeile s'est dérangé. A peine eut-elle [la jeune garde] fait quelques pas, que lui-même [Napoléon] lui crut de s'arrêter; intéressé le comte de Lobau la faisait avancer peu à peu, sous prétexte de rectifier des alignements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 16. ‖ 2° Fig. Redresser, corriger. Et de rectifier le mal de Faction Avec la pureté de notre intention, MOL. *Tart.* IV, 8. Rectifier votre imagination

Digitized by Google

sur tout cela : ma jambe n'est ni enflammée ni enflée, sév. 4 févr. 1680. Quand quelqu'un de nos sens nous trompe, nous pouvons aisément rectifier ce mauvais jugement par le rapport des autres sens et par le raisonn. bons. Con. III, 6. Tous sortaient plus éclairés d'avec lui [le grand Condé], et rectifiaient leurs pensées ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. In. *Louis de Bourbon.* Il est bon de connaître le sentre des plaisirs dont le goût est la mesure : la connaissance des plaisirs naturels et acquis pourra nous servir à rectifier notre goût naturel et notre goût acquis. MONTESQ. *Gott.* *Des plaintes de l'âme.* J'ai réformé cette histoire [de Charles XII] sur le journal militaire de M. Adlerfeld, qui est très-exact, et qui a servi à rectifier quelques faits et quelques dates. VOLT. *Hist. Russ. pier. Introd.* M. Daniel, jésuite, historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de Mézeray sur la première et seconde race, in. *Louis XIV, Ecrivains, Daniel.*|| 3° Terme de géométrie. Rectifier une courbe, trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur. || 4° Terme de chimie. Rectifier une liqueur, la rendre plus pure en la distillant de nouveau. Pour rectifier l'éther, on le met d'abord en digestion pendant une à deux heures, avec la 18e ou 16e partie de son poids de pierre à cautère, dans un flacon que l'on agite de temps en temps, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 876, dans notices. || 5° Se rectifier, v. réfl. Être redressé, corrigé. Le goût se rectifie par la lecture des bons auteurs. Si vous savez rencontrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifient, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre, BOSS. 1er *sermon*, 2e *sem. de carême*, t. II est sans difficulté que les établissements faits quelque peine la première année ; mais, la distance, tout se rectifiera et reviendra à cette proportion tant désirée, VAUB. *Dîme*, p. 140.

— HIST. XIVe S. Rendre sanité exigrais et rectifiés les pulvrilles [bourdonnets], n. DU MONSTIELLE, 1re vo. verso. Cestes ointure rectifie et aide les lieux par où la doloir doit monter en la bouche dans une [de] veine de nerfs], LANFRANC, 1re p. verso. Il s'en suit que celi qui est liberal donne et face son operacion pour bonne fin, et arreçques ce que vin doit rectifiée et modereé par raison, ORESME, *Eth.* 104. Mais, premier, il faloit ysnir, Et separer les elemens Et tous les autres meslemens ; Et, pour le mieulx parfaire, Chascun à part rectifier, *l'Alch. d'* nat. bon. || XVIe S. Au moyen de la soudaine et inopinée joie, les esprits se resjouyssent, le sang se rectifie, RABELAIS, *Contr.* XCI. Fau de vie bien rectifiée, PARE, VI, 23.

— ETYM. Provenç. et espagn. *rectificar* ; ital. *rettificare* ; wallon. *rectifiyaré*, de *rectus*, droit (voy. RECT...), et *facere*, faire.

† RECTIFLORE (rè-kti-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs droites.

— ETYM. *Rect...*, et lat. *flos*, fleur.

RECTILIGNE (rè-kti-li-gne), *adj.* || 1° Terme de géométrie. Qui est en ligne droite. Le mouvement rectiligne est celui qui se fait en ligne droite ; il n'y a toujours lieu dans les mouvements simples, BARRUEL, *Traité de phys.* t. I, p. 72. On sera, à l'instant du milieu de l'éclipse, les distances rectilignes de Jupiter à la terre et au soleil, en parties de la distance du soleil à la terre, LAPLACE, *Expos.* 1, 7. || Triangle rectiligne, triangle terminé par les lignes droites, par opposition au triangle sphérique, dont les côtés sont des arcs de cercle. || Cartes rectilignes, par opposition à cartes globulaires ou développables. || 2° Terme de botanique. Qui est allongé en ligne droite et n'offre ni courbures ni sinuosités. || 3° Fig. et néologisme. Qui suit une logique exacte, qui ne tient compte ni des faits ni des ménagements. Esprit rectiligne. || Qui ne dévie pas des principes. Conduite rectiligne.

— HIST. XVIe S. Figures rectilignes ou angulaires, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIIe S. Un homme juste qui contiennent l'angle sont droictes, il se nomme angle rectiligne, RONSARD, *Mémoire d'Euclide*, p. 5.

— ETYM. Lat. *rectilineus*, de *rectus*, droit (voy. RECT...), et *linea*, ligne.

† RECTILIGNEMENT (rè-kti-li-gne-man), *adv.* En ligne droite, PONCELET, *Rapp. sur les mach. et outils*, t. I, p. 335.

† RECTINERVE (rè-kti-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des nervures droites : telles sont les feuilles des graminées.

— ETYM. *Rect...*, et lat. *nervus*, nerveux.

† RECTIROSTRE (rè-kti-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec droit.

— ETYM. *Rect...*, et lat. *rostrum*, bec.

† RECTISÉRIE, ÉE (rè-kti-sé-ri-é, de), *adj.* Terme de botanique. Qui est en série droite. Feuilles rectisériées.

— ETYM. *Rect...*, et *série*.

† RECTITE (rè-kti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du rectum.

— ETYM. *Rectum*, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.

RECTITUDE (rè-kti-tu-d'), *s. f.* || 1° Qualité d'être droit et non courbe. Le soleil, quoique éclipsé, et malgré sa déhalitance, ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement, BOURDAL. Dans LAFAYE, *Syn.* Les chemins [chez les Romains] étaient tirés en ligne droite ... des pierres étaient placées de mille en mille, et portaient leur numéro ; cette rectitude des lignes, et ces divisions en parties aussi petites par rapport à la longueur totale rendaient les mesures itinéraires fort sûres, BOILLIN, dans LAFAYE, *ib.* Les caractères communs à ces quatre familles d'oiseaux sont la longueur du cou et la rectitude du bec, BUFF. dans LAFAYE, *ib.* || 2° Fig. Conformité à la raison, à la règle, au devoir. Rectitude de jugement, d'intention. Mais cette rectitude que vous voulez en tout avec exactitude, Cette pleine droiture où vous vous renfermez, La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ? MOL. *Mis.* I, 1. Le maréchal de Luxembourg dans ce mariage une femme adroite pour le cour et ses mariages, qui supplée à la roideur de sa rectitude, SAINT-SIM. 113, 317. Son entendement, n'ayant point été courbé par l'erreur, était demeuré dans toute sa rectitude, VOLT. *Ingénu*, 14. Ce fond de rectitude et de bonté morale, qui est la base de la vertu, MARMONTEL, *Mém.* XII.

— REM. Bouhours, *Suite des Rem.* p. 33, dit que rectitude d'esprit est bon, et rectitude il ne doute pas qu'il ne s'établisse, ajoutant que l'abbé de Rancé l'emploie souvent, par exemple : Les meilleures intentions ne lui donnent point de rectitude à une action peu louable ; et encore : Rentrer dans la rectitude des Pères. Ce mot était, comme on verra par l'historique, beaucoup plus ancien dans la langue que Bouhours ne le supposait; et aujourd'hui l'usage l'a pleinement adopté.

— SYN. DROITURE, RECTITUDE. Ces deux mots ont cette étymologie qui subsiste encore : droiture vient de latin *directus*. Droiture regarde proprement l'âme, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures (sensible) ; et encore : Rentrer dans la rectitude des Pères. Ce mot était, comme on verra par l'historique, beaucoup plus ancien dans la langue que Bouhours ne le supposait; et aujourd'hui l'usage l'a pleinement adopté.

— SYN. DROITURE, RECTITUDE. Ces deux mots ont cette étymologie qui subsiste encore : droiture vient de latin *directus*. Droiture regarde proprement l'âme, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures (sensible) ; et encore : Rentrer dans la rectitude des Pères. Ce mot était, comme on verra par l'historique, beaucoup plus ancien dans la langue que Bouhours ne le supposait; et aujourd'hui l'usage l'a pleinement adopté.

— HIST. XIVe S. Rebelle est rectitude de conseil, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Rettitude est faire adroit qui est contraire et opposite à perverseté vicieuse, *Eth.* 48, 2. Celuy qui donne aux bons bonditude Le vuelt ainsi par sa grand rectitude, J. MAROT, V, 234. Les muscles droits ainsi appellés pource qu'ils descendent selon la rectitude du corps, joint aussi qu'ils ont leurs fibres droites, PARE, I, 7.

— ETYM. Provenç. *rectetut* ; cat. *rectitut* ; espagn. *rectitud* ; ital. *rettitudine* ; du lat. *rectus*, droit, de *regere*, diriger (voy. RECT...).

† RECTUSCULE (rè-kti-u-skul'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est à peu près droit, sans être tout à fait.

— ETYM. Diminutif du latin *rectus*, droit (voy. RECT...).

RECTUS (rè-ktus), *s. m.* La première page d'un feuillet ; il est opposé à verso, qui est la seconde. Il faut refaire tous les rectos des premiers feuillets.

— ETYM. Lat. *rectus*, plus, à la feuille droite, en face ; expression qui vient de ce qu'anciennement chaque feuillet n'ayant qu'un chiffre, il fallait des noms pour désigner la page et la seconde.

RECTORAL, ALE (rè-kto-ral, ra'), *adj.* Qui appartient au recteur. Autorité rectorale. Les privilèges rectoraux.

— HIST. XVIe S. Rozet, recteur de l'université, quittait sa capeluche rectorisale.... *Sat. Ménip.* p. 13.

— ETYM. *Recteur*.

RECTORAT (rè-kto-ra ; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Charge, dignité de recteur. Temps pendant lequel on exerce cette charge. || Étendue de pays soumis à sa juridiction.

— ETYM. *Recteur*.

† RECTORISER (rè-kto-ri-zé), *v. a.* Anciennement, marquer le parchemin de la marque du recteur de l'université. Tout ce parchemin qui arrive à Paris doit être porté à la halle du recteur de l'université pour y être visité ; il y est rectorisé, c'est-à-dire qu'il reçoit la marque du recteur pour prendre de sa bonne qualité, *Dict. des arts et m. Parcheminier*.

— REM. On a dit aussi *rectorier* : Aucun parchemin ....qui ne soit premièrement mené aux Mathurins, pour y être visité et rectorié, *Arrêt du parlement du* 30 *juillet* 1480, dans *l'Hist. de l'Université de Paris*, par JOURDAIN.

† RECTO-VAGINAL, ALE (rè-kto-va-ji-nal, na'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport en rectum et au vagin.

† RECTO-VÉSICAL, ALE (rè-kto-vé-zi-kal, ka'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au rectum et à la vessie. || Cloison recto-vésicale, cloison qui résulte du rapprochement et de l'adhérence des parois correspondantes de la vessie et du rectum.

† RECTRICE (rè-ktri-s'), *adj. f.* voy. RECTRICE 2.

RECTUM (rè-ktom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le dernier des intestins, celui qui aboutit à l'anus.

— HIST. XVIe S. Le sixième et dernier intestin est nommé rectum à cause de sa rectitude, PARE, I, 15.

— ETYM. Lat. *intestinum rectum*, l'intestin droit, de *rectus* (voy. RECT...).

† RECU, UE (re-su, sue), *part. passé* de recevoir. || 1° En parlant de ce qui est donné, offert, présenté. De l'argent reçu. L'avaleur qui nous les obtient [les vertus] nous apprend à les pratiquer nonseulement comme nécessaires, mais encore comme reçues du père des lumières, d'où descend tout nous tout don parfait, sous. *Mar.-Thér.* Suivant cet axiome que tout ce qui est reçu, est reçu suivant la disposition et l'état de ce qui reçoit, BUFFON, *Hom.* t. V, p. 314. || Reçu cent francs à valoir. Dans cette tournure reçu est invariable. Mais on dirait cent francs reçus à valoir. || 2° Qu'on a bien entendu, admis. Reçu dans la meilleure compagnie. Ulysse, vous ne vous trompez pas, a dit reçu chez le roi Alcinoüs, comme en un asile où l'on craint Jupiter, et où l'on exerce l'hospitalité, VOLT. *Tél.* XIII. || 3° Établi, consacré, admis. Pour prouver la vanité des opinions les plus reçues, PASC. *Entret. avec M. de Sacy*. Jusqu'à présent les plus reçues sous. *Hist. II*, 19. Car, grâce au droit reçu chez les Parisiens, Gens de douce nature et maris bons chrétiens, Dans ses privautés une femme est sans borne, BOIL. *Sat.* X. Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode, ID. *ib.* Il n'y a point d'autre ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde et si universellement goûté des honnêtes gens, LA BRUY. I. Le dogme de l'immortalité de l'âme reçu à Memphis, à Babylone et à Tyr, VOLT. *Lett. d'Amc du Deffand*, 13 oct. 1759. La conspiration de Valstein est au rang des histoires reçues ; et on ignore absolument quelle était cette conjuration, ID. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. || Il est reçu, c'est une opinion admise sans contestation. Il est reçu en géométrie que plus les cercles sont d'étendue, plus leur circonférence est relativement petite, MONTESQ. *Pers.* 11, 6. Il est assez reçu que les animaux vivent ; il est difficile qu'ils ont du sentiment, puisqu'ils ont les organes de peu d'entiment, VOLT. *Oreille de Chevtert.* 6. || Il est reçu de faire cela, il est reçu qu'on fasse cela, l'usage autorise à....

3. RECU (re-su), *s. m.* || 1° Quittance sous seing privé d'une somme payée. Je crois qu'il serait à propos Qu'il me fît de sa main un reçu de deux mots, sou. *Fil.* II, 3. || 2° Écrit par lequel on reconnaît qu'on a reçu quelque chose. Donner à un commissionnaire un reçu du paquet qu'il a apporté.

— ETYM. *Reçu* 1.

RECUEIL (re-keuil', il mouillés), *s. m.* || 1° Réunion d'actes, d'écrits, de morceaux, d'ouvrages, de pièces de musique, etc. Un recueil d'apophthegmes. Un recueil périodique. Que penses-tu que soit un art? un recueil de préceptes qu'on met en pratique pour une fin utile à la vie de l'homme, VALSCANCOURT, *Lucien, le Paraatite*. Segrais nous montra un recueil qu'il a fait des chansons de Blot, etc. On ne voit point ailleurs mes vers, à Paris de Montreuil, Grossir impunément les feuilles d'un recueil, BOIL. *Sat.* VII. Et tous ces vieux recueils de sottes naïves, Des sottises du nez des mauvaises archives, to. IX. Il lui donna un recueil de toute l'histoire de Crète depuis Saturne et l'âge d'or, PER. *Tél.* VI. On peut observer que cette pièce [le Kalmac de Sénecé], la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Sénecé*. || 2° Fig. Action de réunir des choses, ou réunion de choses qui n'ont pas une forme matérielle. En un temps où.... l'on fût le recueil des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui meurent, FLÉCH. *Duch de Nem.* L'homme entre en colère, il est attentif.... l'œil s'allume, s'éteint, languit, s'égare, se dre ; et une

Digitized by Google

grande imagination de peintre est un recueil immense de toutes ces expressions, BOER. *Ess. sur la peint.* 4.

— SYN. RECUEIL, COLLECTION. Collection ne se dit que de grandes réunions de pièces : la collection des conciles, des Pères de l'Église. Recueil est plus général; il se dit d'une petite réunion aussi bien que d'une grande.

— HIST. XVe s. Et luy porta ce voyage grant bonneur et grant prouffit; car, se autrement en fust allé, il eust trouvé peu de recueil, COMM. V, 2. Berges qui est ung lieu de grant recueil de marchandise et grande assemblée de nations estranges, IB. V, 18. Demeura le conte de Pedras en la chambre des dames, par le congé de la royne, en grant joye et en grant recueil, jusques au soir, *Percefforest*, 1, II, P 8. || XVIe s. Parce que l'estonnement vient de la teste, nous luy faisons cet honneste recueil, MONT. IV, 2. C'est un recueil abhorgé de tout ce qui a esté faict de plus memorable, AMYOT, *Apoll. Tyr.* préface. Ils trouvent, qu'ils feussent un peu soubz le recueil des voix et suffrages du peuple, ID. *P. Æm.* 52.

— ETYM. VOY. RECUEILLIR. *Recueil* avait un double sens, celui de collection, et celui d'accueil.

RECUEILLEMENT (re-keu-lle-man, *il mouillées*, et non re-keu-ye-man), *s. m.* || 1° Action de recueillir, de réunir, de ramasser. Le recueillement des suffrages, *J. J.* ROUSS. *Contr. soc.* IV, 4. || 2° Fig. Action de se recueillir; état d'une personne qui se recueille. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, BOSS. *Mar.-Thér.* Dans toutes leurs épîtres, les apôtres ne nous prêchent que la fuite du monde, que la retraite, que le recueillement intérieur..... BOURDAL. *Pensées*, I, 9, 91. Des communions faites avec attention et sans attention sur soi-même, ID. ib. I, III, p. 310. Mme la Dauphine se prépare à ses prières par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, et s'y perfectionne par les désirs, FLÉCH. *Dauphine*. On assure qu'il ne voulut jamais faire de remèdes pour sa surdité, soit qu'il désespérât d'en guérir, soit qu'il se trouvât bien de ce redoublement d'attention et de recueillement qu'elle lui procurait, FONTEN. *Anonima*. Je crois que le dessein de Dieu est plus propre pour le recueillement d'esprit que le tumulte de Paris, VOLT. *Lett. Condultiez*, janvier 1756. Écrasé d'un travail trop au-dessus de mes forces intellectuelles, sans cesse ravi au recueillement et à la méditation qui sont les premières puissances de l'homme..., MIRABEAU, *Collection*, I, III, p. 302. D'un repos occupé de doux recueillement, DELIL. *Hom. des ch.* 1. Du peuple agenouillé le saint recueillement, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 2.

— ETYM. *Recueillir*.

† **RECUEILLEUR** (re-keu-lleur, *il mouillées*), *s. m.* Celui qui recueille.

— HIST. XVIe S. Ces recitateurs et recueilleurs [compilateurs], MONT. IV, 48.

RECUEILLI, IE (re-keu-lli, lle, *il mouillées*), part. passé de recueillir. || 1° Amassé, serré, en parlant de fruits, de produits. Fruits recueillis sur les arbres. || 2° Reçu humainement. Recueilli dans leur port, accru de leurs soldats, Nous verrons sans cesse croître à chaque pas, BAC *Méthr.* III, 4, || 3° Fig. Qui se recueille. On se sent tout recueilli en soi-même, tout pénétré d'une joie céleste et intérieure, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 80. S'il marche par le ville et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli, lui sont familiers, LA BRUY. XIII. Vous savez bien quelle prodigieuse différence il y a entre un esprit recueilli dans la retraite et un esprit dissipé dans le monde, VOLT. *Lett. Thériot*, 30 juin, 1721. C'est l'heure où la mélancolie S'assied pensive et recueillie Aux bords silencieux des mers, LAMART. *Médit.* I, 21. || *Fig.* La lampe..... D'un pur plus recueilli remplit le sanctuaire, LAMART. *Médit.* I, 8. || 4° Fig. Qui se concentre. Elle [Mme du Pressoy] est tellement recueillie dans sa beauté, que je trouve qu'elle ne doit précisément que les paroles qui lui siéent bien, SÉV. 28 JANV. 1672. Rien ne paraît plus exigible que cette activité des plaisirs bruyants, quand l'âme est tout entière recueillie en elle-même, STAEL, *Corinne*, IX, I. || Recueilli 2. Cette contemplation où l'âme demeure toute recueillie à un seul objet, NICOLE, *Essais*, I, VIII, p. 40, lettre 20.

RECUEILLIR (re-keu-llir, *il mouillées*, et non re-keu-yir), *v. a.* Il se conjugue comme cueillir. || 1° Réunir les fruits, les produits, faire récolte. Vous recueillerez beaucoup d'olives cette année. Où a déjà recueilli le miel. C'est un pays où l'on ne recueille pas de vin. Provinces qu'ils [les ennemis] avaient déjà ravagées dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons, FLÉCH. *Turenne*. || Absolument. On demande pourquoi [un fermier loerain ne veut plus payer le même fermage]..... Il répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là mais que depuis sa mort tout le monde quittait, croyant que les ennemis y vont entrer, ARN. PT. août 1674. || Fig. Et, comme il n'a semé qu'épouvante et qu'horreur, Il n'en recueille enfin que trouble et que terreur, CORN. *Héracl.* I, 1. Car, au nom des dieux, je vous prie, faites-moi de ce labeur pouvoir vous recueillir? LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Avec quelle joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune prince [le Dauphin]! FLÉCH. *Duc de Mont.* Elle recueille les bénédictions du pauvre, la reconnaissance et les regrets de l'amitié, et l'admiration publique, GENLIS, *Mères rival.* II, 239, dans POUGENS. || 2° Recevoir par héritage. Il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang..... la sage [dit-il] d'argenterie semblable. Il avait recueilli cette succession spirituelle, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il se donne pour l'héritier légitime de tout vieillard qui meurt riche et sans enfants, et il faut que celui-ci le désabrite, s'il veut que ses parents recueillent sa succession, LA BRUY. XIII. Heureux ces fils! heureux cet âge [lui, Éléonor par son legs], Qui recueille l'héritage Des dogmes que nous lui laissons! LAMART. *Médit.* I, 16. || 3° Recevoir ce qui coule, ce qui découle. On recueillera les eaux qui tiendront dans un bassin de cette plante est bon à recueillir. Pour fruit de tant d'amour j'aurai le triste emploi De recueillir des pleurs qui mouilleront mon voile, RAC. *Iph.* II, 2. || 4° Rassembler, réunir des choses dispersées. Il recueillait à grand'peine les restes de sa fortune. Je les ai receus [des livres] par la ferveur, et la même vénération que l'on recueillait les feuilles ou la sibylle écrivait les oracles, VOLT. *Lett.* 30. Il va recueillir au delà du Rhin le débris d'une grande défaite, FLÉCH. *Turenne* Philoctète recevra dans son sein mon âme prête à s'envoler : c'est lui qui recueillera mes cendres, ID. *Mort. Vert.* Tous avez recueilli toutes les plaintes qui s'élevaient contre lui. Chaque représentation de mon Œdipe était pour moi un étonnement sérieux, où je recueillais les suffrages et les censures du public, et j'étudiais son goût pour former le mien, VOLT. *Œdipe, Lett.* 6. Recueillez les voix [sur l'Église à Rome] !... je vous en prie, et interrogez-les avec moi. Un dit, afin que je sache ce que je dois faire, ID. *Lett. Villette*, 4 janv. 1768. || Recueillir les bruits de ville, se dit d'un homme curieux de tout ce qui se dit en ville. || Recueillir les voix, les suffrages, les avis, faire le recensement des voix, des suffrages, des avis. || Recueillir ses esprits, ses idées, concentrer son attention. Donnez-moi le temps de recueillir mes idées. || L'usage est de dire : recueillir ses esprits. Mais ce serait une locution inusitée que de dire : Une nécessité soudaine recueillit mes esprits, pour me forcer à fixer mon attention. On la trouve pourtant dans Balzac : Que ce quelqu'un [le mouvement] chasse du roi va recueillir leurs lâches esprits [des princes efféminés], BALZ. *le Prince*, ch. 11. || Recueillir ses forces, les réunir pour trouver le moyen de les employer. Je recueillis mille fois ce qui lui restait de force pour s'acquitter de ses devoirs ordinaires? FLÉCH. *Duch. de Mont.* || 5° Saisir avec attention. Tel que j'ai recueilli sur sa bouche expirante Avec son dernier soupire et son dernier adieu, Symbole deux fois saint, don d'un mourant le mourant image de mon Dieu, LAMART. *Nouv. Médit. le Crucifix.* || Fig. Saisir ce qui s'échappe des lèvres d'un autre. Il y eut des gens qui recueillirent soigneusement ce propos. Un discours qui fut recueilli par la malignance. Le pauteur qui recueillit ses derniers soupirs, COSS. *Anne de Gonz.* Je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur, ID. *Louis de Bourb.* Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces propos contagieux [dans la paix], qui sortent du sein d'un mourant pour faire mourir ceux qui vivent, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Philoctète..... était charmé de voir avec quelle avidité Idoménée recueillait au fond de son cœur toutes les paroles qui sortaient comme un fleuve de sagesse de la bouche de cet étranger [Mentor], FÉN. *Tél.* XIV. Je n'ai de ces discours recueilli que cela, LANOUE, *Coquette corr.* V, 1. [La lampe du sanctuaire] Emblème consolant de la bonté qui veille Pour recueillir ici les soupirs des mortels, LAMART. *Médit.* I, 22. || 6° Faire un recueil. Il a recueilli ce qu'il y a de meilleur dans les écrivains de l'antiquité. Recueillir des sentences, des apophthegmes. Ce grand homme [Moïse] recueillit l'histoire des siècles passés : celle d'Adam, celle de Noé, celle d'Abraham, celle d'Isaac, celle de Jacob, celle de Joseph, ou plutôt celle de Dieu même et de ses faits admirables, BOSS. *Hist.* II, 2. Je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvaient guider ou réveiller ma mémoire, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 7° Résumer. Pour recueillir ce discours, avant que de passer à une autre matière, CORN. 2e *disc.* Avant que de passer à l'usage que l'âme en fait (des sensations) pour le corps et pour elle-même, il est bon de recueillir en peu de mots ce qui vient d'être dit, et d'y faire un peu de réflexion, ROUS. *Conn. III.* 9. Pour recueillir tout mon dessein et tout le caractère de saint Charles en peu de mots : il s'édifie son peuple par ses exemples, il l'réformé par ses instructions, il l'a nourri par ses aumônes, FLÉCH. *Funay. de St Charles*. Il est souvent à propos de faire à la fin une récapitulation qui recueille en peu de mots toute la force de l'orateur, et qui remette devant les yeux tout ce qu'il a dit de plus persuasif, PEN. *Dial. sur l'éloq.* II. || Inférer. Recueillons de ces notions que la gravitation est le principe du cours des planètes, VOLT. *Newton*, II, 7. || Recueillir à, concentrer en. Quoiqu'il pût se glorifier de sa naissance, il recueillit toute sa gloire à être enfant de Jésus-Christ, FLÉCH. *Funèb. de St François de Sales.* || 8° Retirer pour donner refuge. Ce furent des corsaires qui nous recueillirent ma mère et moi sur un débris de notre vaisseau, MOL. *l'Av.* V, 9. De n'aime que vous déclarée, Je ne tiens qu'à vous qui vous qui m'avez recueillie si charitablement, MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Une vieille tante l'avait recueillie, GENLIS, *Mères rivales*, III, 239, dans POUGENS. Plus loin, voici l'asile où vint chanter le Tasse, Quand, victime à la fois du génie et du sort, Il fut proscrit, errant, et demandant partout La pitié recueillit son illustre disgrâce, LAMART. *Médit.* I, 31. || 9° Chez les papetiers, enlever le papier fini à toutes les feuilles de l'exemplaire. Il faut les cordiers, rouler la ficelle sur le recueillier. || 10° Terme de construction. Raccorder une reprise en sous-œuvre d'un mur de face ou d'un mur mitoyen avec ce qui est au-dessus. || 11° Se recueillir, être recueilli, pris, amassé. Ecoute, Israël..... écoute à l'endroit où la vérité se fait entendre, où se recueillent les pures et simples idées, BOSS. *Élév. sur les myst.* I, 4. La sagesse ne se recueille pas sur la terre comme la succession d'un père faible et mortel, ARN. *Lett. à Mme Fabert.* || 12° Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une seule chose. Je reçois à la fois quatre lettres de Votre Altesse royale, et je ne saurais dire de tant de biens; j'ai une peine extrême à me recueillir pour vous remercier, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, mars 1737. Ordonnez-moi de recueillir que ce cœur étonné..... Se recueille un moment dans le sein de son père, ID. *Tancr.* I, 3. Qu'on se recueille dans le silence et dans l'obscurité, le plus petit bruit que la moindre lueur suffira pour distraire, si l'on est frappé de l'un ou de l'autre au moment qu'on ne s'y attendait point, CORN. *Imit.* III, 10. || 13° Terme de dévotion. Détacher son esprit des choses de la terre, se livrer à la méditation religieuse. Ménager, chaque année, chaque mois, chaque semaine, et même chaque jour, quelque temps pour se recueillir, BOURDAL. *Pensées*, I, I, p. 83. On demande assez communément des pratiques pour se recueillir au dedans de soi-même dans les différentes occupations de la vie, ID. ib. I, II, p. 41. Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe et s'évapore entièrement, la sainte se recueillait, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Il entre une autre fois dans un lieu saint, parce la foule, choisit un endroit pour se recueillir, et tout le monde voit qu'il s'humilie, LA BRUY. XIII. || 14° Rassembler toutes ses forces. Dans les états violents, la nature se recueille tout entière, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il se recueillit. Donc, messieurs, pour me recueillir en trois paroles, vous voyez..... PATRU, *Plaidoyer* X. || 15° Être inféré, conclu. Cela se recueille manifestement de ce qu'il [saint Thomas] croyait que l'Évangile eût été prêché par toute la terre du temps des apôtres. LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *Etat de la grâce*.

— HIST. XIe s. Et tous les cuers [des morts] en paile recuellir, *Ch. de Rol.* CCX. Il passe avant, le don en recueillit, ID. CCXXXII. || XIIIe s. Mors est Herbers, ice saichiés de fi : De sa grant terre ai le don recoilli, *Roued de C.* 40. Je ving en plusieurs lius que li vrais est saintes; N'i estoit nuls des bestes ne porre

Digitized by Google

recueillir, *Th. le mart.* 61. Cil de Charlisbarium vindrent, l'arche recuillirent e annerent e bo-nement herbergerent, *Roi*, p. 52. || XIIIe s. [Ms bassins] Qui l'algue versent et recuellent, *Partonop.* v. 4043. Car loi rekeut li pus remene, *Roman de Mahomet*, p. 71. Alons i prandre port, et requeil-lons les viandes et les lófa, VILLEH. LIX. Assez ot de tableterresses [loqueuses]. Qui mouit saveient bien joer, Et ne finoent de rire La tymbre (tambour) en haut, si recuillioient Sor un dol, n'conques n'i fail-loient, *la Rose*, 762. Sire, fis-ge a Bel-Acueil, Ceste promesse en gré resoeil, ib. 3420. Mais voire (vrai) est que se li sergans n'avoit recoilli les deniers et il me disoit.... GRAIM. XXXIV, 8. L'une des foiz re-cueilli [reçut] Guillaume de Bom la pot de feu grezeseil (vieille [sur son bouclier], JOINV. 228. Au recueillir [retour] que nous feismes en nostre nef, il nous failli un de nos mariniers, ib. 286. Avant que lamiete fust rendue, avoit l'on recueilli la royne en nos nes [navires] et toute nostre gent qui estoient en Damiete, ib. 240. || XVe s. Car après claus [cous] qui les bles cueillent, En a-venir des cueillir qui qui recueillent Ce qui lor estat [tombe], et si l'as-samblent, J. DE CONDÉ, t. II, p. 209. Recueillies et mettier d'une part, *Menagier*, t. II. || XVIe s. Recueillez chers estoient recueillis et allicz plus de six mille ensemble, FROISS. I, 2, 31. Point ra s'espargnoit, mais se tenoit tout dorant en tres bon convenant, et recueillioit les horions mouit vaillamment.... ib. I, 1, 86 Si fit bien matin recueillir an grant haste toutes et trefs et trousser, et se mist à chemin.... ib. I, 1, 219. De premiera venue, il y aut dur encontre et fort bouta; et s'adressa le roi d'Angleterre] dessus sa messire Bastasle de Hainaut, qui moult fort chevalier et hardi ot de grant emprise, et qui recueillit le roi mouit chevaleureusement, non qu'il le connust, ni il ne saveit à qui il avoit à faire, ib. I, 1, 226. Les uns les recueillissoit [les envoyés] avec grosses paroles et grosses menaces, COMM. II, 8. Et puis retourna en son pays, où il fut recueilli à grant gloire, ib. II, 4, 25. Et se mist en bataille nous chargent, nostre avant garde viendra au devant de nous qui nous recueillira, *le Jouvencel*, I, 83, dans LACURNE. || XVIe s. Il me semble bien inable que meshui je m'apple et me recueille en ma coque, comme les tortues, MONT. IV, 317. Recueillant leurs discours [des dames] comme des oracles, ib. I, 136, Je contente d'une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, ib. IV, 111. Il n'estoit pas de ceux qui laissoient tomber le bien en terre sans le recueillir, MARG. NAV. XXVIII. Les fommes du pays recueillirent humainement Ariadne, AMYOT, *Thésée*, 20. C'est ce que nous avons peu recueillir qui soit digne de memore, des faicts de Romulus et de Theseus, ib. *Thés. et Rom.* 1. *Hoc age* : c'est un advertissement aux assistants, de soy recueillir pour penser à ce qui se fait, ib. *Numa*, 34. Re-cueillir les vets, ib. *Publ.* 11. Grande maisson l'o-beissant recueille, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *recoylir, recuelhir, recuelhar*; cat. *reculllir*: espagn. *recoger*; portug. *recolher*; ital. *raccogliere*; du lat. *recolligere*, de *re*, et *colligere*, recueillir.

† **RECUEILLOIR** (re-keu-lloir, il mouillées), s. m. Morceau du bois pour peloter la boulle ou la corde terminée.

— ETYM. *Recueillir*.

RECUIRE (re-kuir'), v. a. Il se conjugue comme *cuire*. || 1° Cuire de nouveau des viandes ou confitures. || 2° Dans plusieurs arts, remettre l'ou-vrage au feu, puis le laisser refroidir lentement. On recuit le fer batte et la fonte pour les adoucir. On recuit l'acier trempé pour le ramener au degré de dureté désirable. || Arche à recuire ou carcaise, ga-lerie carrée en briques, destinée à empêcher le brus-que refroidissement du verre. || 3° Recuire une pièce de métal, la faire rougir dans le feu pour la plonger ensuite dans l'eau seconde. || 4° Faire sé-cher, puis rougir à blanc un four de porcelaine pré-cédemment construit. || 5° *V. n.* Être soumis à une nouvelle cuisson. Les confitures ont recuit. || 6° Se recuire, v. réfl. Être soumis à la chaleur, puis au refroidissement gradué. Avant que le quartz se soit entièrement consolidé on se recuisant lente-ment, SUPP. *Mém.* t. I, p. 28.

— HIST. XIIe s. Cestui voil-je fait il, que vus hou-rez tuit [tous]; Mielz s'est ui esmerez [purifié] de l'or [que l'or] set fes [sept fois] recuiz, *Th le mart.* 109. Ors cent mile fus camerez, Et puis autantes fois recuis, la *Charrette*, 1858. || XIIIe s. Il n'a, ce cuit, de ci à Rome Plus recuit [fin, madré] de vos ne plus sage, *Ren*, 15383. J'en sieuit [on a coutume] dire, et voirs est, ce cuit [je pense]: Encoutre vaisse [ruse] recuit, la *Rose*, 7740. || XVIe s. En recuisant et brusiant nos concupiscences vicieuses, qui sont comme superfluitez et ordures, CALV. *Institt.* 414. Il se fit dans son corps un amas de sang recuit, dont il se deschargea heureusement un jour par derriere, en forme d'un petit saumon de plomb, D'AUB. IV, XXVII.

— ETYM. Provenç. *recoire*; catal. *recourer*; espagn. *recocer*; portug. *recozer*; ital. *ricuocere*; du lat. *recoquere*, de *re*, et *coquere* (voy. CUIRE).

† **RECUISSON** (re-kui-son), s. f. Action de recuire. || Action de chauffer la matière des glaces au plus grand feu possible.

— HIST. XVIe s. RECUISSON, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...* et *cuisson*.

1. RECUIT, ITE (re-kui, kui-t'), *part. passé* de recuire. || 1° Cuit de nouveau. Un gigot recuit, parce qu'il n'était pas assez cuit. || 2° Extrêmement cuit. Crudités recuites. La cendre qui est remuée et en-tassée dans le foyer, DESC. *Métier*, 6 || 3° Ancien terme de médecine. Il se dit des matières échauffées. Comme on ne peut guérir entier le rein d'un homme lè-bres ; et la puissance se trouve encore reculée d'un degré, MONTESQ. *Esp.* XXII, 28. || 4° Ajourné, re-tardé. Les autres prédestinait [à l'ordre du Saint-Esprit] prendront patience, s'il leur plait ; ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées, REC. DES ORT. 1668. Le traité de M. Lor-rains est rompu, après avoir été assez avancé ; voilà votre pauvre ame [Mme du Vaudement] assez reculée, ib. t. XIV, 1672. Son hymen reculé flattait mon espérance, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qu'un ver-cante.... il naît de dessous terre un autre chez pour la remplir; Tite est reculé ou congédié, LA BRUY. XIV. || 5° Écarté, éloigné, lointain. Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ? RAC. *Esth.* I, 3. Les Cré-tois nous conduisirent dans un lois antique et sa-cré, recule de la vue des hommes profanes, PERR. PET. V. Il se retira dans le lieu le plus reculé de son palais, pour mieux cacher sa défiance, et pour n'être jamais observé quand il préparait ses repas, ib. dic. VIII. Les révolutions des grands ne meurent point; leurs exemples précherent encore le vice ou la vertu à nos plus reculés nevout, MASS. *Pet. carême, Exemples des gr.* Ces traditions, qui ramontent jusqu'aux siècles les plus reculés, peuvent au moins l'antiquité des peuples de l'Égypte, COND. *Hist. anc.* t. I, [Thémistocle] voit l'amour des grecs, la considération de l'étranger, son nom porte aux deux bouts de la terre et transmis à la postérité la plus reculée, ib. ib. III, 21. Quand, seul vers le soir des grottes reculées, il s'a-gare à pas lents au penchant des vallées, A. CHE-NIER, *Elégies*, IV. Non : trop loin de la vie Ils chantent ces malheurs, le *Cid d'And.* II, 2. || 6° Arriéré, peu avancé. Cet écolier est bien reculé. Les nations mussulmanes sont aujourd'hui très-re-culées.

RECULÉE (re-ku-lée), s. f. || 1° Espace qui per-met de se reculer, D'eu l'on doit inférer qu'il n'y aut dans cet intervalle [du char funèbre] dans Pom-peria de Babylone en Égypte le corps d'Alexandre] ni l'emplacement suffisant.... ni assez de recule pour voir les tableaux qu'on avait mis en ordre, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. Mem. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 231. || 2° Feu de recule, feu qui oblige à se reculer. Il tenait alors élevée du bas et du charbon, et ils font des feux de recule.

— HIST. XIIIe s. Des maus qu'el [la luxure] fet ne sai le nombre, Ne la somme ert en ne une assenée, En une reculée disoee, BUTEB. II, 40. Tandis que le roy qi ses graces, je alai à une fenestre ferrée qui estoit en une reculée devers le choret du lit du roy, JOINV. 256.

— ETYM. *Reculer*.

RECULEMENT (re-ku-le-man), *s. m.* || 1° Action de reculer. Le reculement d'une voiture. Embarras du carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, SEV. 288. || 2° Fig. Ac-tion de contribuer à une position maintenue. Cher-cher. Il n'est inquiété que du reculement de ses af-faires, BALZ. le *Prince*, ch. 16. Ubalia trouva les affaires si à l'abri de toutes contestations intérieures par le reculement de la reine.... *Ill-stan.* 8, 97. || 3° Fig. Action d'étendre, de porter plus loin. Une vaste capacité qui s'étend non-seulement aux affai-res du dehors, ... au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces...., mais qui sa-che aussi se renfermer au dedans, LA BRUY. X || 4° Terme de sellier. Pièce du harnais qui sou-tient la voiture quand le cheval recule.

RECULER (re-ku-lé), v. || 1° Mouvement en ar-rière qui fait un espace. || Particulièrement, en ar-rière, mouvement en arrière que prennent les ar-mées à feu pendant le tir. Le recul est produit en vertu d'un théorème de mécanique : quand un sys-tème n'est soumis qu'à des forces intérieures, la somme des projections des quantités de mouve-ment de ses différentes parties sur un axe dont reste constant reste toujours le même, soit avant le tir, doit rester encore nulle pendant qu'on l'af-fectue ; la vitesse que prennent dans un sens le pro-jectile, les gaz de la charge et l'arme entière, né-cessite de la part du canon et de son affût une vitesse en sens contraire. Le premier coup fut tiré à recul libre, et l'on trouva crépuscule, CHATEAUB. Itin. t. part. I, 2. Recul du canon, phénomène d'hydrodynam-que qu'éprouve le canon lors de la propulsion du sang par les gaz de la charge enflammée ; ce recul du canon fait que la poitrine soulève la paroi du thorax, et produit ce qu'on nomme le battement du cœur. || 2° Terme de marine. Vents de recul, vent qui, après avoir donné du sud-sud-ouest au nord-nord-ouest, et même au nord en passant par l'ouest, re-vient au deuxième vers le sud-sud-ouest en passant par l'ouest. Force d'horlogerie. Échap-pement de recul, celui qui fait reculer la roue de rencontre. || 3° Chute, dans les régulateurs de la li-quide d'horlogerie, par laquelle une mobile que le passage du courant fait tomber, et qui, tombant ainsi, produit, autre les extrémités libres des char-bons, l'espacement nécessaire pour que la lumière se manifeste et persiste.

— HIST. XVIe s. Recul du canon, MENTELIC, *Mém.* t. I, p. 529, dans LACURNE.

— ETYM. Substantif verbal de *reculer*.

RECULADE (re-ku-la-d'), s. f. || 1° Action de re-culer. Le général Brewn a fait faire à M. de Mire-poix d'énormes reculades, VOLT. *Lett. ru vers et ru prose*, 67. || 2° Action d'une voiture qui recule. La reculade des voitures effraye la foule. Vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras du monde ; car ces embarras commençait à la Croix des petits champs et finissait à l'Hôtel de Chaross ; c'étaient des reculades de deux mille carrosses en trois files, VOLT. *Lett. Hénault*, 44 sep. 1744. || 3° Il ne dit aussi de toute autre chose qui recule. C'était un plaisir de voir M. d'Heudicourt couper au lansque-net, et faire de brusques reculades de son talonet à renverser ceux qui l'importunaient derrière, SAINT-SIM. 283, 183. || 3° Fig. Action de ceux qui sont obligés de reculer, de cesser, pour n'être trop avan-cés. Une honteuse reculade.

— ETYM. *Reculer*. Au XVIe siècle on disait *reculée*.

RECULÉ, ÉE (re-ku-lé, lée), *part. passé* de reculer. || 1° Porté en arrière. Une marche reculée par au-torité de justice. || 2° Porté plus loin, plus avant. Des frontières reculées par la conquête. || 3° A quoi on a mis un intermédiaire de plus. Ces comtes qui rendaient autrefois la justice dans les plaids du roi ; ces comtes qui menaient les hommes libres à la guerre, se trouvèrent entre le roi et un homme li-bres ; et la puissance se trouva encore reculée d'un degré, MONTESQ. *Esp.* XXII, 28. || 4° Ajourné, re-tardé. Les autres prédestinait [à l'ordre du Saint-Esprit] prendront patience, s'il leur plait ; ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées, REC. DES ORT. 1668. Le traité de M. Lor-rains est rompu, après avoir été assez avancé ; voilà votre pauvre ame [Mme du Vaudement] assez reculée, ib. t. XIV, 1672. Son hymen reculé flattait mon espérance, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qu'un ver-cante.... il naît de dessous terre un autre chez pour la remplir; Tite est reculé ou congédié, LA BRUY. XIV. || 5° Écarté, éloigné, lointain. Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ? RAC. *Esth.* I, 3. Les Cré-tois nous conduisirent dans un lois antique et sa-cré, recule de la vue des hommes profanes, PERR. PET. V. Il se retira dans le lieu le plus reculé de son palais, pour mieux cacher sa défiance, et pour n'être jamais observé quand il préparait ses repas, ib. dic. VIII. Les révolutions des grands ne meurent point; leurs exemples précherent encore le vice ou la vertu à nos plus reculés nevout, MASS. *Pet. carême, Exemples des gr.* Ces traditions, qui ramontent jusqu'aux siècles les plus reculés, peuvent au moins l'antiquité des peuples de l'Égypte, COND. *Hist. anc.* t. I, [Thémistocle] voit l'amour des grecs, la considération de l'étranger, son nom porte aux deux bouts de la terre et transmis à la postérité la plus reculée, ib. ib. III, 21. Quand, seul vers le soir des grottes reculées, il s'a-gare à pas lents au penchant des vallées, A. CHE-NIER, *Elégies*, IV. Non : trop loin de la vie Ils chantent ces malheurs, le *Cid d'And.* II, 2. || 6° Arriéré, peu avancé. Cet écolier est bien reculé. Les nations mussulmanes sont aujourd'hui très-re-culées.

RECULÉE (re-ku-lée), s. f. || 1° Espace qui per-met de se reculer, D'eu l'on doit inférer qu'il n'y aut dans cet intervalle [du char funèbre] dans Pom-peria de Babylone en Égypte le corps d'Alexandre] ni l'emplacement suffisant.... ni assez de recule pour voir les tableaux qu'on avait mis en ordre, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. Mem. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 231. || 2° Feu de recule, feu qui oblige à se reculer. Il tenait alors élevée du bas et du charbon, et ils font des feux de recule.

— HIST. XIIIe s. Des maus qu'el [la luxure] fet ne sai le nombre, Ne la somme ert en ne une assenée, En une reculée disoee, BUTEB. II, 40. Tandis que le roy qi ses graces, je alai à une fenestre ferrée qui estoit en une reculée devers le choret du lit du roy, JOINV. 256.

— ETYM. *Reculer*.

RECULEMENT (re-ku-le-man), *s. m.* || 1° Action de reculer. Le reculement d'une voiture. Embarras du carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, SEV. 288. || 2° Fig. Ac-tion de contribuer à une position maintenue. Cher-cher. Il n'est inquiété que du reculement de ses af-faires, BALZ. le *Prince*, ch. 16. Ubalia trouva les affaires si à l'abri de toutes contestations intérieures par le reculement de la reine.... *Ill-stan.* 8, 97. || 3° Fig. Action d'étendre, de porter plus loin. Une vaste capacité qui s'étend non-seulement aux affai-res du dehors, ... au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces...., mais qui sa-che aussi se renfermer au dedans, LA BRUY. X || 4° Terme de sellier. Pièce du harnais qui sou-tient la voiture quand le cheval recule.

— RIST. XIVe s. Par dessus son commandement vous me devez avoir reculement, refus, retrait et meu ou delay. *Ménagier*, t. II, 1re p. Il ne faut point ces crasions et ces reculemens là pour reverence qu'ils portent à la vertu... ARVOT, *Comm. diverem. le fait.* 39. Les reculemens de mesure et de Montmorency et de Brion ; reculés, mis à l'écart par François Ier], MONT. II, 111. Que les hommes ne peuvent bien s'accommoder et faire leur profit sans le dommage et reculement les uns des autres, CHARRON, *De la Sagesse*, 3, 41.

— ÉTYM. *Reculer*.

† **RECULER** (re-ku-lé), v. a. [1re Porter en arrière. Reculer la table. Reculer cette chaise de la cheminée. ‖ 2° Repeindre plus loin. Il faut reculer cette muraille. ‖ Reculer les bornes, les frontières d'un État, l'agrandir. Trajan, qui avait rétabli la gloire du nom romain chez les étrangers, et reculé les frontières de l'empire par des victoires signalées, CORNEL. *Eccl. hist.* III, 3. Et toujours créateur même alors qu'il imite, De Maistre a fait étonné reculer la limite, MICHEL, *Introd. passim*, dans *Dict. Littérature*. Mais il est des objets que l'art judicieux Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux, SOUL. *Art p.* III. La lumière du jour ... ne tendait que pour reculer sa nudité, son impuissance [du voyageur perdu dans le désert], et pour lui présenter l'horreur de sa situation en reculant à ses yeux les barrières du vide, BURY, *Quadrup.* I, v, p. 18. ‖ 4° Éloigner quelqu'un du but, une affaire de son issue. La disgrâce de son protecteur l'a bien reculé. Cette indiscrétion de ma part servirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. ‖ 5° Ajourner, retarder. Tous mes soins, tous mes vœux hâtent cette vengeance, Ta perte la recule, et non salut l'avance, CORN. *Pomp.* IV, 4. N'est-il [Horace] que d'un moment reculé sa défaite, Rome eût été du moins un peu plus sujette, IB. trad. *Hor.* III, 4. C'est un accident qui a fait reculer son mariage, SOUL. *Méd.* VI, *fait*, 8, 6. Je crois que la peur des maximes n'a point été assez grande et reculée, RÉV. 23 AVR. 1690. [Philopœmen] a vu agir les Romains dans la Macédoine, jugea bien que la liberté de la Grèce allait expirer, et qu'il ne lui restait plus qu'à reculer le moment de sa chute, BOSS. *Hist.* III, 4. Sans reculer plus loin l'effet de ma parole, Je vous rends dans trois jours votre pied du Capitole, RAC. *Mithr.* III, 1. Lorsque étendu sur le lit de votre douleur, la mort sera à la porte, vous la croirez encore loin, vous reculerez encore l'affaire de votre salut et la proposition qu'on vous fera, d'appeler un ministre de Jésus-Christ, MASS. *Carême, Impén. fin.* ‖ 6° Porter au loin dans le temps. Ces peuples [les Japonais] ont eu aussi la manie de reculer leur origine, DENIS. *Opin. des anc. philos.* [*Japonais*]. ‖ 7° V. n. Aller en arrière, exécuter la progression en sens inverse de la direction ordinaire et naturelle. La voiture recula. Ce cheval a de la peine à reculer. Reculez un peu pour la troisième fois, RAC. *Plaid.* II, 13. ‖ Fig. Les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments, voudraient reculer vers la jeunesse, MONTEP. *Lett. pers.* 82. ‖ Terme de manége. On dit que les vents reculent, lorsque, au lieu de tourner de gauche à droite, comme lorsqu'ils vont du sud au nord en passant par l'ouest, ils reviennent du nord au sud en passant de même par l'ouest. ‖ *N. m.* Terme du manége. Le reculer, action par laquelle le cheval se dégage dans un certain espace de tous les mouvements progressifs. ‖ 8° Il se dit des armes à feu que l'explosion fait aller en arrière. Un mousquet par l'effet de la poudre reculait à l'action. ‖ 9° Se retirer en arrière. Pourrait-on reculer en combattant sous tous? CORN. *Médée*, IV, 3. Ah! coquin! tu canailles! tous en voulez par là?.. BOURSAULT, *Mercure galant*; soutenez-moi, camarades, vous reculez! MOL. *Fourber.* II, 6. Si je me défends, ce n'est qu'en reculant, ch. II. *sav.* IV, 2. Il [pour] loin d'approcher, vous voulez tout reculer, *Thesh.* IV, 2. Ai toi, soleil..... Toi qui n'osais du père éclairer le festin, Recule, ils font appels ce funeste chemin, IN. *Iphig.* V, 4. Le fort qui l'apprête tremble épouvanté, IN. *Phèdre*, V, 6. ‖ Il ne recule jamais, on ne l'a jamais vu reculer, se dit d'un homme très-brave. C'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Frihourg; Merci qu'on ne vit jamais reculer dans les combats, BOSS. *Louis de Bourbon*. ‖ Cela se dit aussi de celui qui soutient son opinion avec fermeté. ‖ On dit dans le même sens : Il aimerait mieux se faire hacher en pièces, que de reculer. ‖ 10° Fig. Renoncer, céder, en parlant des personnes. J'accepte la proposition, et ne suis point personne à reculer lorsqu'on m'attaque à d'utilité, MOL. *Fourber*, II, 1. Vous reculez, lui dis-je en l'interrompant, vous reculez, mon père: vous abandonnez le principe général, RAC. *Prov.* IV. Pourquoi, Néron; avec de tels ministres Pur des faits glorieux tu te vas signaler; Pourquoi tu fais qu'on fait ce pas pour reculer, RAC. *Brit.* V, 2. Il était dangereux pour vous de reculer, IB. *Bajaz.* V, 4. C'est un mauvais orgueil de croire qu'on ne peut avoir tort; c'est une faiblesse de n'oser reculer, quand on sent qu'on nous a fait faire une mauvaise démarche, NAUD. *Pet. cardine, Ecueils pict. grands.* Je crois qu'il faut reculer sur ce point, BERTHOLLET, *Irrésolu*, 1, 2. Quand il devrait un peu m'en coûter [pour le Corneille avec les commentateurs], je ne reculerai pas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 juill. 1761. Savoir reculer à propos pour gagner ensuite plus de terrain, D'ALEMB. *Éloges L. Veyrac*. ‖ Reculer pour mieux sauter, temporiser pour mieux prendre ses avantages. Si je recule, c'est pour mieux sauter, CYRANO DE BERG. *Pédant joué*, IV, 2. On recule souvent, dit-on, pour mieux sauter, TH. CORN. *D. Cés. d'Autiot*, II, 1. ‖ Il a reculé pour mieux sauter, il a sacrifié un petit avantage présent pour en obtenir plus tard un beaucoup plus grand. ‖ Cela est bon à dire après, après un mauvais succès, on en obtient un signalé; et, en sens inverse, quand on évite un petit inconvénient pour tomber dans un plus grand. ‖ On se dit des obstacles qui ne réussissent pas. Ses affaires reculent au lieu d'avancer. ‖ 12° Être ajourné. Le baptême de M. le duc de Bourgogne a été si peu public parce qu'il ne sont fait, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 3 sept. 1678. ‖ 13° Perdre l'avance qu'on avait. La civilisation romaine recule devant la domination des conquérants étrangers. Qui n'avance pas dans les voies de Dieu recule, MASS. *Profes. relig.* 3. Les Espagnols avancent quand nous reculons; ils ont fait plus de progrès depuis que nous n'en avons fait en vingt, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 mai 1768. ‖ 14° Aller plus loin, s'écarter. L'homme a fait reculer par la science l'horizon, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques..... BUFF. *Anim. domestiques*. ‖ 15° Différer, éviter de faire. On le presse d'agir, il recule devant. Il recula devant une proposition si hardie. ‖ Reculer à, ne pas se soumettre à, craindre de. Ils hèrent oui, puis qu'il ne reculera plus devant, et n'y recule point, MOL. *Tar.* IV, 4. Comme je l'avais sur moi, et qu'heureusement je reculais à l'ôter, n'y a-t-il plus rien qui me retienne? MOL. *Dépit*, V, 3. Il vous MAINTENAIT, *Marianne*, 8e part. ‖ Il ne recule à rien, il n'est aucun travail qu'il n'accepte. Je ne recule à rien, tout tombe sur moi, ou, HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 9. ‖ La Fontaine a dit dans le même sens : Avant le coup demandez la cédule: De la donner je ne crois qu'il recule, LA FONT. *Nav.* II. ‖ n'y a plus moyen de reculer, il n'y a plus à reculer, on ne peut plus échapper, différer. Mes révérends pères, il n'y a plus moyen de reculer : il faut passer pour votre ennemi déclaré, ou pour le plus grand de l'ALLAINVAL, *Ec. des bourg.* I, 2. ‖ Reculer trop loin à, trop différer. Ayant rejeté les yeux sur votre lettre, j'ai vu qu'elle était datée d'aujourd'hui, et que je serais reculer trop loin à vous faire connaître que je l'ai reçue, CORN. *Lett. au P. Boulard*, 30 mars 1652. ‖ Il ne reculera pas, il ne s'en arrêtera, s'écartera. Il peut la décevoir, il ose d'une feinte, Se recule en passant, et se laisse frapper, MAIRET, *M. d'Asdrubal*, V, 4. Les premiers jours, il fallait voir comme elle se reculait quelques pas de moi, et puis elle reculait plus doucement, et puis petit à petit elle se reculait plus, MARIV. *Double inconst.* I, 6. ‖ 17° Être difficile. C'est toujours dans cette vue de vous plaire que je me conserve et que j'ai soin de moi, étant très-persuadée que l'heure de ma mort ne se peut ni avancer ni reculer, SÉV. 30 déc. Le retour du roi se recule toujours, IB. 1er juillet 1676.

— HIST. XIVe S. Cordier vos ore qu'alsace reculant Jamais ferale par l'ence d'Alsiant, *Li carcanoneis Ioays*, v. 2438. Plus d'une archère ont paies reculé, *Ital. d'Alexchant*, v. 6486. ‖ XVe S. L'en dist bien reculer par le plus loin estoit, *Berte*, XII. Et fut le flun esclusez et reculer contrement, *Chr. de Reims*, 102. Chascuns tuns de bien faire mouli forment se pene, Dusqu'au chief d'une rue nos François reculà, *Ch. d'Ant.* VI, 919. Si brisa leur navie [contre une tile], esprit grand multitude de l'est, si que il n'en eschappa que environ XXX mille hommes, qui se reculerent [s'éloignèrent] sur cesle isle, MARC POL. p. 544. ‖ XVIe S. Et les etruques legions n'orent mie reculé, BERCHEURE, P. XVe s. *recto*. ‖ XVe s. Ils resoulguent et reculent, et ils ne sont pas gens pour combatire à nous, FROISS. I, 1, 121. Ils se reculerent droit vers les se gardes, COMM. I, 14. ‖ [Louis XI] reculà de luy toutes gens que il avoit acoustumé, ID. VI, 7. ‖ XVIe S. Ils reculoient toujours à mettre la main à l'œuvre, AMYOT, *Cam.* 63. Les ennemis s'espouvantent si fort qu'ils reculerent arriere..... il en fit four les uns jusques aux plus reculez quartiers de la ville, les autres de frayeur se rendirent, ID. *Cam.* 10. Ils se retirerent en reculant pas à pas en arriere, ID. *Pélop.* 21. Ils firent cette sortie de combat, laquelle il reculasi, ID. *Marcel.* 7. Toutes choses estoient si presses, qu'il ne pouvoit reculer à ce voyage, ID. *Camus*, 34. A mesure que la mémoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere que leur narration..... MONT. I, 34. Le reculer leur estant interdit par la loi, MONT. II, 30. Par trop haute hardesse, ny nostre ouraderie ne peuvent advancer ou reculer [la mort], ID. III, 13. De cheval qui recule au plus tost le delivre, CHOLIÈRES. Pour nesant reculé qui malheur attend, ID. Qui contre ergullion reculedeux fois se pond, ID.

— ÉTYM. *Re...*, et *culer* ; wallon, *rculeuté* bourguign. *reguiculé*; provenç. et espagn. *reculer*; ital. *rinculare*.

† **2. RECULER** (re-ku-lé), v. m. Sorte de lime d'horloger.

RECULONS (à) (re-ku-lon), loc. *adv.* ‖ 1° En allant en arrière. Les cordiers filent à reculons. Le travail qui s'est fait à reculons [dans un siége] ..., PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 333. Les sages quelquefois, ainsi que l'écrivisse, Marchaient à reculons, tournaient le dos au but, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Ne puis-je la ressource de descendre à reculons, parce que ce couloir se subdivise en plusieurs endroits et qu'il faut nouir la tête en avant, pour voir où l'on s'enfile, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, p. 258, *dans Littré*. ‖ Ils sont comme des cordiers, ils gagnent leur vie à reculons, se dit de gens qui font mal leurs affaires. ‖ Fig. et familièrement. Cette affaire marche à reculons, au lieu d'avancer vers une solution, elle s'en éloigne. Le mariage de notre petite Mme de Rabutin ne va-t-il point à reculons? SÉV. 18 sept. 1676. ‖ 2° Dans une posture où l'on tourne la dos à la route que l'on suit. On l'a remise dans le même lambeau [Mme de Rambouillet] où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, SÉV. 296. Quelque mal de cœur que me causât le balancement de la voiture et cette manière à reculons, j'en souffris l'incommodité, MARMONTEL, *Mém.* II.

— HIST. XIIIe S. Et Yongrin accout la teste, Et Wachine, qui fut chiers, A reculons se tretarere, *Ren.* 4102. ...Cele et emblés ses liues [les bœufs d'Hercule], et les ot assemblés En son recept qui mout fut lons, l'ar les queues à reculons, *la Roq.* 15784, ‖ hippocratisme] manjue blée de champ, où il va à reculons por les agaix des homes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 188, ‖ XVIe S. Ce n'est pas merveille si, à reculons, de cette façon, l'affection n'est pas si grande, MONTL. II, 60. Comme on dict d'épimenides, qu'il devnoit à reculons [les choses passées], ID. III, 9.

— ÉTYM. Bourguig. *al reculon*. *À reculons* et l'ancien *d genouillons*, qui signifiait à genoux, sont composés l'un de recul, l'autre de *genu*, et de la finale on, au pluriel, pour marquer la réitération. *À colifourchon* s'écrivait jadis *à colifourchons*.

† **RECULTIVER** (re-kul-ti-vé), v. a. Cultiver de nouveau.

— HIST. XVIe S. Recultiver, COTGRAVE.

† **RÉCUPÉRATION** (ré-ku-pé-ra-sion), *s. f.* Action de récupérer.

— HIST. XVIe S. Recuperation, COTGR., *dict.*

— ÉTYM. Ital. *recuperazione*; du lat. *recuperatio*, *recuperare*, *recupérer*.

RÉCUPÉRÉ, ÉE (ré-ku-pé-ré, rée), *part. passé* de récupérer. Argent récupéré.

RÉCUPÉRER (ré-ku-pé-ré, rée). La syllabe pé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je récupère, excepté au futur et au conditionnel : je récupérerai, récupérerais), v. a. Recouvrer. Il ne peut récupérer ses avances. ‖ Se récupérer, *v. réfl.* Se dédommager. Se récupérer de ses pertes. ‖ Absolument. Il parvint à se récupérer.

— ÉTYM. Lat. *recuperare*, dont l'ancienne langue a fait recouverer (voy. ce mot).

† **RÉFRAGE** (ré-ku-ra-j'), *s. m.* Action de récurer. ‖ Chambre où l'on fait rece les feuilles de fer à blanchir.

RÉCURÉ, ÉE (ré-ku-ré, rée), *part. passé* de récurer. Casseroles récurées.

RÉCURER (ré-ku-ré), v. a. ‖ 1re Nettoyer. Récurer

Digitized by Google

cette marmite avec du tripeli. ‖ **2°** Terme rural. **Donner un trois^ms labour à la vigne.**

— HIST. XVIe s. «Celui qui prend à faire vigne à partie... s'il n'a relâché avant vendange, il doit recouver incontinent après vendange, *Cout. génér.* t. I, p. 881.

— ETYM. *Re...*, et *écurer*, wallon, *rihurî*.

‖ **RÉCURRENCE** (ré-ku-rran-s), *s. f.* Terme d'anatomie. Etat de ce qui est récurrent. La récurrence des nerfs larynqués inférieurs.

‖ **RÉCURRENT, ENTE** (ré-ku-rran, rran-t), *adj.* ‖ **1°** Terme d'anatomie. Qui remonte vers son origine. Artères récurrentes, celles qui naissent d'autres artères de l'avant-bras et à une artère de la jambe, ainsi dites parce qu'elles semblent remonter par l'origine du tronc qui leur a donné naissance. Nerfs récurrents, nerfs latéraux du larynx. ‖ **2°** Terme de physiologie. Sensibilité récurrente, sensibilité observée sur les racines antérieures des nerfs rachidiens; si l'on coupe une de ces racines, le bout coupé correspondant à la moelle épinière est insensible, tandis que celui qui correspond à la périphérie du corps, ne cesse pas d'être sensible avec l'encéphale, est sensible. ‖ **3°** Terme d'algèbre. Série récurrente, toute série dans laquelle chaque terme est formé avec un certain nombre de termes qui la précèdent combinés d'après une même loi. Ce même ouvrage renferme des réflexions sur les séries récurrentes, dont, peu d'années après, il [Daniel Bernoulli] donna la première une théorie générale, CONDORCET, *Daniel Bernoulli*. ‖ **4°** Vers récurrents, voy. RÉTROGRADE.

— HIST. XVIe s. Il faut relever les clavicules bien haut, pour mieux démembrer les nerfs récurrents, PARÉ, 11, 8.

— ETYM. Lat. *recurrentem*, de *recurrere*, courir en arrière (voy. RECOURIR).

‖ **RÉCUSABLE** (ré-ku-za-ble), *adj.* Terme de palais. Qui donne un recons. Le ce vice passerait les chances d'une action recursoire contre moi, dans le cas où vous ne pourriez pas payer, ACHARD, *Nouveau*, 1re année, 1807, p. 442, 2e col.

‖ **RÉCURVIFOLIÉ, ÉE** (ré-kur-vi-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles recourbées de dedans en dehors.

— ETYM. Lat. *recurrere*, et *folium*, feuille.

‖ **RÉCURVIROSTRE** (ré-kur-vi-ro-stre), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec recourbé de bas en haut.

— ETYM. Lat. *recurvus*, recourbé, et *rostrum*, bec.

RÉCUSABLE (ré-ku-za-ble), *adj.* ‖ **1°** Qui peut être récusé. Témoin récusable. Le récit précédent suffit pour montrer que le peuple est juge récusable, 34, *Fabl.* VIII, 24. ‖ **2°** Juge qui ne doit ou ne dispense d'ajouter foi. Et peut-être quelqu'un m'en tiendrait récusable, CORN. *D. Sancho*, I, 4. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts, voLT. *Lett. Mme du Deffand*, 24 nov. 1774. Il le dit aussi des choses. Autorité récusable, les jugements du public..., soient dene, si l'en veut, infaillibles; mais disinguons-les de son goût, qui paraît récusable, VOLTAIRE, *Du goût*.

— HIST. XVIe s. Pour tous les autres qui ont escript, ils sont recusables, comme s'estants mentuz par parjure, RAB. *Hist. Pril.* 2.

‖ **RÉCUSANT, ANTE** (ré-ku-zan, zan-t), *s. m. et f.* Celui, celle qui récuse un juge, un juré, un témoin, un arbitre, etc. ‖ Il s'est dit aussi, dans les querelles de religion, de ceux qui rejettent les principes établis.

RÉCUSATION (ré-ku-za-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de récuser. On donna pour commissaires à M. Arnauld ses ennemis déclarés, et l'on n'eut égard ni à ses récusations ni à ses défenses; en refusa même de venir en personne dire ses raisons, RAC. *Hist. Port-Royal*. La grand nombre de récusations que l'on peut faire en Angleterre, MONTESQ. *Esp.* XI, 16. L'accusé et le procureur général pouvaient exercer un nombre égal de récusations, *Code d'instr. crim.* art. 401.

— ETYM. Provenç. *recusation*; espagn. *recusacion*; ital. *recusazione*; du lat. *recusationem*, de *recusare*, refuser.

RÉCUSÉ, ÉE (ré-ku-zé, zée), part. passé de récuser. Un juré récusé par l'accusé.

RÉCUSER (ré-ku-zé), v. a. ‖ **1°** Refuser un juge, un juré, qu'on soupçonne de partialité. Quelles vues de cette modération [de Pussort], qui avait été très-violent contre Fouquet]? c'est à cause qu'il est oncle de M. de Colbert, et qu'il a été réconcilié qu'il a voulu en user si honnêtement, SÉV. 17 déc. 1664. Il faut même que, dans les grandes accusations, le criminel, concurremment avec la loi, se choisisse des juges, ou du moins qu'il en puisse récuser un et grand nombre que nous [Pascal] estimons être de son choix, MONTESQ. *Esp.* XII, 6. La duc de Venise, Jean, ayant assassiné un évêque, on accusa devant Charles, et on le réduisit à ne pouvoir juger, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 802. L'accusé premièrement ou son conseil, et le procureur général récusaient tels jurés qu'ils jugeaient à propos, *Code d'instruction crim.* art. 399. ‖ **2°** Il se dit aussi d'un témoin, d'un expert contre lequel on allègue quelque reproche. Récuser un expert. Daudin : Pourquoi les reuser [des témoins] ? — L'intimé : Monsieur, ils sont du Maine, RAC. *Plaid.* III, 2. ‖ Fig. Vos services, mes yeux, le tremble de votre âme, L'exil que mon père vous a fait choisir, Tout a dû les récuser, seigneur, à récuser ? CORN. *Pulch.* V, 2. ‖ **3°** Il se dit pareillement de toute personne dont on reprite l'autorité, le témoignage. Les philosophes ne doivent pas récuser Bayle, VOLT. *Phil. ignor.* 24. ‖ **4°** Il se dit de même, en parlant d'un témoignage, d'une autorité. Malherbe, que nous récusent parfois sauvent récuser l'injuste stratagème d'un témoin arrêté qui s'accuse lui-même, RAC. *Hist.* III, 3. En cerbrant la rencontre de Batterie, qui publient hardiment votre mérite? elles me sont suspectes, je les récuse, LA HARPE. IX. Elle cherchait à se trouver chez elle, et à éviter la témoignage de ses yeux, J. J. SAINT. *Hist.* VI, 11. ‖ **5°** Se récuser, v. réfl. Déclarer que l'on n'est pas compétent pour juger une cause, pour donner un opinion. M. de la Salle, ce M. de la Salle, conseiller à la cour de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1763.

— HIST. XIIIe s. Et dura la bataille une nuit et deux jerz sans reouer, et tez jorz fu li rois en mi la bataille, *Perlin*, 1, 1. Nous le [Agrippa] faisons ce qu'il y eust nul qui recusast, BRANTÔME, I, 67, VERSO. Il fuient et recusent ou brent [haïssent] deshennour ou damage, ORESME, *Eth.* 1, 1. Ils [les Turcs] ne sont pas des Grecs usiges et vertueuses. De deshennour les jeunes accusent. Quand au travail ou douleur recusoient, MAROT, VI, 161. Les causes de faire recuser Caton à juge, avant qu'il donnast sa sentence, AMYOT, *Pomp.* 80.

— ETYM. Provenç. et espagn. *recusar*; ital. *ricusare*; du lat. *recusare*, de *re*, en arrière, et *causa*, pousser, fréquentatif de *cudere*, battre, frapper.

RÉDACTEUR (ré-dak-teur), *m.* ‖ **1°** Celui qui rédige. Le rédacteur d'un procès-verbal, d'un journal. Si le rédacteur de ce roman avait eu la moindre étincelle d'esprit, VOLT. *Phil. Fr. Athanase Isaïe*. Le rédacteur du Dictionnaire de l'Académie). La rédactrice de ce feuilleton. ‖ **2°** Ordonateur en dit, dans certaines administrations, d'employés qui sont spécialement chargés de la rédaction des rapports, des réponses. ‖ **3°** Terme de chemin de fer. Nom des environs embellours chargés de surveiller journellement la voie.

— REM. Rédacteur est un néologisme du xvm^e siècle; il ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis la 6e édition, 1835.

— ETYM. Lat. *redactum*, supin de *redigere*, réduire (voy. RÉDUIRE).

RÉDACTION (ré-dak-sion), *s. f.* Action de rédiger. Rédaction d'un procès-verbal, d'un journal. Rédaction de la Coutume de Paris. ‖ Action de rédiger. La rédaction d'une loi. Ile toutes les classes humaines, je n'en connais qu'une où le despotisme soit non-seulement bon, mais nécessaire : c'est la rédaction; et ces mots de rédaction hurlent d'effroi de se voir accouplés, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 23. Damesville avait été chargé de la rédaction d'un journal, SCRIBE, *Vieill. du château*, t. III, p. 65, dans COQUEREL. Chose rédigée. Corrigez cette rédaction qui est incorrecte. ‖ **3°** Ensemble des rédacteurs d'un journal. Il faut que la rédaction s'assemble. Aller à la rédaction.

— ETYM. Voy. RÉDACTEUR. On trouve un verbe *redacter*, dans le *Court*, gén. t. II, p. 211.

REDAN (re-dan), *s. m.* ‖ **1°** Retranchement simple composé de deux faces qui se coupent en formant un angle saillant. Les deux tranchées ont des places d'armes fréquentes et des communications par des lignes et des redans parall'les à la place, RÉPINGON, *Lett. hist.* I, III, p. 7. Ils sont économisent des flancs, de redans, de ravelins, de fausses braies, de courtines et de chemins couverts, LA PROT. XII. ‖ Ligne à redans, retranchement à intervalles en crémaillère composé de redans, de redans et de lignes droites. ‖ Batterie à redans, batterie dont la crête intérieure est brisée de manière à former des angles saillants et des angles rentrants. ‖ **2°** Ressauts que l'on fait en distance en distance, en construisant un mur sur un terrain en pente, pour conserver le niveau. ‖ **3°** Par analogie, il se dit de la disposition d'un terrain, de montagnes en redans. Je lui faisais observer les redans des montagnes dont les angles correspondants et parallèles feraient dans l'espace qui les sépare un lit digne du fleuve qui le naquit, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 7. A chaque redan du rocher croissaient des touffes de chênes nains, des buis et des fauriers-roses, CHATEAUB. *Itin.* part. 3. ‖ **4°** Gradin d'un banc d'ardoise en exploitation. ‖ **5°** Terme de marine. Sa dit des entailles faites en sens opposés, dans deux pièces qu'on veut rendre solidaires l'une de l'autre.

— HIST. XVIe s. Redent, COTGRAVE.

— ETYM. L'orthographe *redent* donna aussitôt l'étymologie : *re*, et *dent*, ouvrage à dents. Pelletier écrivait aussi *redent*.

‖ **REDANSER** (re-dan-sé), *v. a.* Danser de nouveau. Et comme on le voulait élégant à redanser le ballet, D'ARLANC, *Lucien, De la danse*.

‖ **REDARDER** (re-dar-dé), *v. a.* Darder de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redarder, COTGRAVE.

REDARGUÉ, ÉE (re-dar-gué-é, ée), *part. passé* de redarguer. Redargué par quelqu'un.

REDARGUER (re-dar-gu-é), *v. a.* Redarguer, nous redarguons, vous redarguez; que je redargue, que nous redarguions, que vous redarguiez, n. a. Terme vieilli. Blâmer, reprendre.

— HIST. XIVe s. Et après il en sont redargués et repris, ORESME, *Eth.* I, 15. ‖ XVe s. Tu qui defendes les gadis, Comme docteur, de femme prendre, Par escripture et par loy, Tu me redargues la Mondrant fu dy descendre, Te vey cela doleur empreindre En redarguant la parole, F. BRUN. *Poésies mss.* f° 451, 1re v. 3. Nous redarguons pas tellement prisonnière ignorance, que nostre propre conscience ne nous redargue tant de paresse que d'ingratitude, CALV. *Instit.* 20. Tant y a que Michel Servet dès lors commençant à semer de ses erreurs, Calvin ne refusa pas de conférer avec lui pour essayer de le réduire, ou bien pour le convaincre et redarguer par la parole de Dieu, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 22.

— ETYM. Prov. *redarguire*; espagn. *redarguir*; ital. *redarguire*; du lat. *redarguere*, de *red* ou *re*, et *arguere* (voy. ARGUER).

REDDITION (rè-dd-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ **1°** Action de rendre. ‖ **2°** Action de rendre une place à celui qui l'assiégeait. Il se mutin arrivé la nouvelle de la prise de Saint-Guilain, eu, pour mieux dire, de la reddition, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 160. Il y a encore aujourd'hui des députés pour Mme Philippe, de la reddition de leur ville, BOILIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 205. ‖ **3°** Reddition de compte, action de présenter un compte pour qu'il soit examiné. ‖ Il se dit aussi pour rendre compte, exposer. Votre lettre est une confession, ou du moins une reddition de compte à son directeur, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Vieferille*, 1er mai 1707.

— HIST. XIVe s. En redditions d'iceulx comptes, ne cause, ORESME, *Eth.* I, 2. ‖ XVe s. En la reddition des comptes de ceste charge là, AMYOT, *Periel.* 43. Accusé de tribulon pour la reddition du fort de Pyle, 70, *Cor.* 19.

— ETYM. Lat. *redditionem*, de *reddere*, rendre (voy. RENDRE).

‖ **REDÉBATTRE** (re-dé-ba-tr'), *v. a.* Débattre de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redebatre, COTGRAVE.

‖ **REDÉBUTER** (re-dé-bu-té), *v. n.* Débuter de nouveau, en parlant d'un acteur, d'une actrice à l'Odéon.

‖ **REDÉCHAUSSER** (ré-dé-chô-sé), *v. a.* Déchausser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Qu'au bout d'autres deux ans, les arbrisseaux, redeschaussés, soient couppés de leur mere et comme servés, E. DESMES, 875.

‖ **REDÉCORER** (re-dé-ke-ré), *v. a.* Décorer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redecorer, COTGRAVE.

‖ **REDÉDIER** (re-dé-di-é), *v. a.* Dédier de nouveau. ‖ Redédier une église, la rebénir après une profanation.

— HIST. XVIe s. Redédier, COTGRAVE.

REDÉFAIRE (re-dé-fe-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. Défaire de nouveau. Refaire et redéfaire un ouvrage.

— HIST. XVIe s. Ce qui est a esté, et cela qui doit estre, De ce qui est passé doit recevoir son estre : Le fait sera défait et puis sera refait, Et puis estant refait se verra redesfait, SCÈVE, 311.

— ETYM. *Re...*, et *de-faire*; wallon, *rédfé*.

Digitized by Google

REDÉFAIT, AITE (re-dé-fè, fè-t'), *part. passé* de redéfaire.

† **REDÉFIER** (re-dé-fi-é), v. a. Défier de nouveau.

— HIST. XVIe S. Redesfier, COTGRAVE.

† **REDÉJEUNER** (re-dé-jeu-né), v. n. Déjeuner de nouveau.

† **REDÉLIBÉRER** (re-dé-li-bé-ré), v. n. Délibérer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Redeliberer, COTGRAVE.

† **REDELIN** (re-de-lin), s. m. Sorte de bateau au usage sur le Rhin, d'après ST-SUR. 23, 387.

† **REDEMANDAGE** (re-de-man-da-j'), s. m. Rappel, devant le public, des acteurs qui viennent de joner leur rôle.

REDEMANDÉ, ÉE (re-de-man-dé, dé), *part. passé* de redemander. Redemi-redemandé, on a donné étoier des ouvrages où tout Paris en foule apporte ses suffrages. Et qui, toujours plus heureux, plus fin sont regardés, Soient au bout de vingt ans encor redemandés, BOIL. *Art p.* III.

REDEMANDER (re-de-man-dé), v. a. || 1° Demander de nouveau. Votre bienfaiteur a refusé à redemander d'être servi faisait sa récompense; son sublime amour-propre n'en connaissait point de plus touchante, MARIN MARCADÉ, 1re part. || 2° Demander la restitution d'une chose. C'est là, selon le langage de l'Evangile, que Dieu redemande tout, et qu'il fait tout payer jusqu'à un denier. BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 114. *Je disiens* parricide, assassin, sacrilége; Pour qui? pour une ingrate à qui je le promets.... et quand je l'ai servie, Elle me redemande et son sang et sa vie (le Pyrrhus assassiné), RAC. *Andr.* v, 4. Le pape ordonna que la congrégation qui en était chargée (l'une affaire sur le calendrier grégorien) connaîtrait M. Cessni; l'Italie semblait redemander à la France ce qui venait d'elle, FONTEN. *Cassini* lassendi, on va peut-être au premier jour nous redemander votre lune, MAIS. *Cartésc, Délati.* Allons redemander à ces murs abattus Des souvenirs plus doux, des ombres plus heureuses, LAMARTINE, *Perm. Méditations, Batia.* || 3° Se dit aussi en parlant des personnes qu'on redemande. Lui seul (un médecin) y fit longtemps la publique misère: Là le fils orphelin lui redemande un père, BOIL. *Art poét.* IV. Je vous redemandais à vos traites Rase, RAC. *Britn.* I, 4. Turquin.... N'a pas même eu Romains redemandé sa fille, VOLT. *Brut.* III, 6. || Dans la langage biblique, redemander le sang, demander un meurtre. Il mourra dans son péché; et ils mémoire de toutes les actions de justice qu'il avait faites sera effacée; mais je vous redemanderai son sang, BACI, *Bible, Ezéchiel*, III, 20.

— HIST. XIIIe S. Et cil lui redemande puis : Dameisele, vos nos daignies Ces dous vaslés nos donés enseignier, *la Charrette*, 870. || XIIIe S. Ils demanderes ne pot jamés redemander cele cose qu'il a perdue, BEAUM. VI, 26. || XVIe S. La meisme semblance de perte redemandoit l'aide que il leur avoient donné, SEYSSEL, *Guerre*, 8 88, verso. || XVIIe S. [Contre la mort volontaire] les lois nous redemandent compte de nous pour leur interest, et ont action d'homicide contre nous, MONT. II, 76. Quand le philosophe Diogenes avoit faulte d'argent, il disoit qu'il le redemandoit à ses amis, ID. II, 12. Il le demandoit, ib. I, 218.

— ETYM. *Re...*, et *demander*; wallon, *redmandé*; provenç. *redemondar*.

† **REDÉMETTRE** (RE) (re-dé-mè-tr'). v. *réfl.* Être tuté de nouveau. Le duc de Colbin quitte prise et remue sa main; c'est que son ponce s'était redémis, ST-SIM. 110, 181.

† **REDÉMOLIR** (re-dé-mo-lir), v. a. Démolir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Redemolir, COTGRAVE.

RÉDEMPTEUR (ré-dan-pteur), s. m. || 1° Terme de théologie. Celui qui a racheté le genre humain. La religion chrétienne, qui consiste proprement au mystère du rédempteur, qui, unissant en lui les deux natures humaine et divine, a retiré les hommes de la corruption du péché pour les réconcilier à Dieu en sa personne divine, PASC. *Pens.* XI, 10 bis, éd. HAVET. Il n'y a point de rédempteur pour les païens, car ils n'en espèrent pas seulement; il n'y a point de rédempteur pour les Juifs, ils l'espèrent en vain; il n'y a de rédempteur que pour les chrétiens, ib. XV, 11. Ils [Jésus-Christ et les apôtres] nous ont appris que les ennemis de l'homme sont ses passions; que le Rédempteur serait spirituel et son règne spirituel; qu'il y aurait deux avènements : un de misère, pour abaisser l'homme superbe, l'autre de gloire, pour élever l'homme humilié, ID. XIX, 7. || 2° Se dit des religieux de la Merci qui vont racheter les captifs. || 3° Celui du Rédempteur, ordre fondé par V. de Gonzague, duc de Mantoue, en 1605. On l'appelle aussi ordre de Saint-André et ordre du Précieux Sang. || 4° Rédempteur, prise, *adj.* Qui opère la rédemption. [Tous], au nom du saint pasteur Ont porté vers leur front le signe rédempteur, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 8.

— ETYM. Provenç. *redemptor*; espagn. *redentor*; ital. *redentore*; du lat. *redemptorem*, du *redimere* (voy. RÉDIMER).

RÉDEMPTION (ré-dan-psion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Terme de théologie. Rachat du genre humain par Jésus-Christ. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs, BOST, *Bible, Evang. St Math.* XX, 28. La foi chrétienne ne s'y [*dans l'Ancien Testament*] trouve point encore : la corruption de la nature et la rédemption de Jésus-Christ, PASC. *Pensées*, IX, 1, édit. HAVET. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption [un crucifix], mouiller de quelques gouttes de notre sang qui devait être la ressource de tout Israël et leur rédemption, est devenu, selon qu'ils s'y étaient eux-mêmes condamnés, leur perte et leur destruction, BOSS. *Hist. univ. Extrait du livre du peuple contre J. C.* t. II, p. 80. || 2° Rédemption ou remède de l'âme, nom donné dans les anciens textes au secours que le martyr doit recevoir, ou les prières de la rédemption des cinq qui lui survivent. || 3° La rédemption des captifs, le rachat des chrétiens au pouvoir des Infidèles. || Il y a deux sortes de conventions des captifs : l'un nommé autrement de la Trinité, et fondé vers l'an 1200 par Jean de Matha, gentilhomme provençal; l'autre, dit autrement de la Merci, fondé en 1220 par Pierre de Nolasque, gentilhomme du Languedoc, Raymond de Rochefort, et Pierre, roi d'Aragon. Ils reçurent de Dieu, ou les prières de la rédemption les ont été rachetés, LESAGE, *Diable boit.* 19. || 4° Rédemption, nom des anciens établissements des jésuites. Les premières conventuelles rédemptions des jésuites dans le Paraguay ne me paraissaient pas propres à représenter un peuple usanté toutes ses forces physiques et morales, RAYN. 38 ST-P. *Pr. d'Arcadie* 4e Action de rédimer, ou son résultat. La rédemption d'un droit.

— HIST. XIIe S. Il chantad e prophetizad de l'incarnation e de la redemption, *Rois*, p. 310. || XIIIe S. Puis fu prise la sainte croix de no redemption, et fu commandée au chapelain Philippe qui la mist en la portaul, R. DE VALENC. VI. Lors se recrderent que Dieus estoit leur aide et leur secours et leur redemptions, *Psautier*, Pr 83. Ki donerat de la redemption [de la ville] vint au profit du duc de Lancastre; le maréchal en otmille francs, FROISS. II, 11, 33. || XVIe S. Il a este le conducteur du peuple et la redemption d'Egypte, CALV. *Inst.* 321. Il fit argent de tout pour la redemption et nourriture des poures, ID. vb. 962.

— ETYM. Provenç. *redemption*; espagn. *redencion*; ital. *redenzione*; du lat. *redemptionem*; voy. RÉDEMPTEUR. *Rédemption* est une forme savante, mais régulièrement sur le latin où le lat. siècle; mais il en est une autre, *rançon*, qui est française, et *rampon*, aujourd'hui rançon (voy. ce mot).

† **RÉDEMPTORISTE** (ré-dan-pto-ri-st'), s. m. Membre de l'ordre du Rédempteur ou de celui de la Merci. *

† **RÉDÉNONCER** (re-dé-non-sé. Le c prend une cédille devant a et o : redénonçant), v. a. Dénoncer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Redenoncer, COTGRAVE.

† **REDÉPÊCHER** (re-dé-pè-ché), v. a. Dépêcher de nouveau; renvoyer un homme vers l'endroit d'où il vient. Il y a eu avant-hier un courrier de M. le Prince, qui a redépêché aujourd'hui, TALLEMAN. LEIT. *hist.* I, 11, p. 58. Oubliez la pièce, renvoyez la moi; je vous la redépêcherai sur-le-champ, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 nov. 1761. || Absolument. Redépêcher moi en toute diligence, *Lett. du Louis XIV*, dans *Lettres*, etc. de *Colbert*, VI, 319.

— HIST. XVIIe S. M. le prince de Condé avait [] mandé à M. d'Hacqueville de redépêcher en diligence; il lui redepescha encore pour la haster, craignant que le lendemain on ne le vinst rattaquer, LANGUET, 321.

† **RÉDÉPOUILLER** (re-dé-pou-lé, il mouillées), v. n. Dépouiller de nouveau.

— HIST. XIIIe S. [La roche] Aucunes fois se redespoille De l'iauve qui toute la moille, *la Rose*, 5053. || XVIe S. De trous en trous ans est le droict tailler de ces arbres aquatiques, aiant, dans ce temps-là, rejetté à suffisance pour les redespouiller, O. DE SERRES, 8 0.

† **RÉDÉRANGER** (re-dé-ran-jé. Le g prend un *e* devant a et o : redérangeait), v. a. Déranger de nouveau. J'étais rangé tout près d'une autre façon et même pour l'amour de vous; mais votre lettre me redérange tout, MÉT. 27 avril 1671.

REDESCENDRE (re-dè-san-dr'), v. n. || 1° Descendre de nouveau. Il est monté dans sa chambre, il va redescendre. || 2° Descendre après s'être élevé. Le baromètre redescend. Redescendez, mes yeux, des célestes parvis, LAMART. *Harm.* I, 10. || Fig. Tel est capable d'arriver aux plus hautes connaissances, qui n'est pas capable d'y conduire les autres, et il en coûte quelquefois plus à l'esprit pour redescendre que pour monter, FONTEN. *Bernouilli*. Veut-tu qu'un rang du peuple on fasse redescendre Nous irons chercher dans notre Rome à renverse la cendre? M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Après des lettres décharnées ou le cœur de Lovelace semble tarir par les fleuves de l'encre, on va retomber à ses joies profanes. à ses plaisanteries scandaleuses; on l'a vu redescendre à lui-même, VILLEMAIN, *Lit.* XVIIIe S. || 3° Descendre d'un navire. || 4° Terme de marine. On dit que les vents redescendent, ou simplement, qu'ils descendent, lorsqu'ils changent dans la direction du nord vers le sud. || 5° V. a. Mettre de nouveau plus bas. Redescendez ce tableau. || 6° Parcourir en descendant. Redescendre une montagne, un escalier, des degrés, une rivière.

— HIST. XVIe S. Redescendre, COTGRAVE.

REDESCENDU, UE (re-dè-san-du, due), *part. passé* de redescendre. Le baromètre redescendu annonçait la pluie.

† **RÉDÉSIRER** (re-dé-zi-ré), v. a. Désirer de nouveau.

— HIST. XVIe S. D'autres, au contraire, après s'estre repus de la viande, non pour n'en estasier, mais pour en appetir et redesirer de diverse..., AMYOT, *Ec.*

† **RÉDESSINER** (re-dè-si-né), v. a. Dessiner de nouveau. Dessiner ce globe, le redessiner, J. J. ROUSS. *Em.* IV.

† **RÉDÉTRUIRE** (re-dé-trui-r'), v. a. Détruire de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Quant est destruis, por redestruire..., *Partenopex*, 10, Pr 143, dans LACURNE.

REDEVABLE (re-de-va-bl'), *adj.* || 1° Qui doit encore après un payement fait. Il m'est redevable de peu de choses. || 2° Par extension. Il se dit de débiteur quelconque. Il m'est redevable de six cents francs que je lui ai prêtés. || 3° Fig. Quia obligation à quelqu'un. Jamais n'un sujet un roi n'est redevable, CORN. *Cid*, II, 1. Je sais combien l'Eglise est redevable à leurs ouvrages, PASC. *Prov.* XVI. Aux âmes [des saints] de [les hommes] encore plus redevables de la sérénité de l'air et d'une heureuse navigation; aux autres, de la fertilité des saisons, MASS. *Avent, Circoncision*. Si on ne tout plus sur la scène César et Auguste, Athalie et Joad, Mérope et son fils entourés et pressés d'une foule de jeunes gens, si les spectacles ont plus de décence, c'est à vous seul qu'on en est redevable, ATHALIE *Acad. Ep. d Lauraguais*. Je n'ai point dit que les sciences fussent plus redevables aux Français qu'à aucune des autres nations; j'ai dit seulement, et cela est vrai, que l'astronomie physique leur est toujours plus redevable qu'aux autres peuples, D'ALEMB. *Init. d Volaire*, 13 mai 1768. Le cardinal Alberoni, dont la fortune a été si brillante, en était redevable à Campistron, ID. *Eloges, Campistron*. || 4° Qui est tenu à certaine obligation. Le domestique n'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle [pour le soin de sa conduite]; il me doit une espèce de service; et moi je lui en dois une autre, BONNARD. *Domaches*, II, p. 87. *Devoirs domestiques*. Quoique saint Louis se crût redevable à tous, il pensa qu'il était encore plus obligé d'avoir soin des pauvres, *Vie de St Louis, Saint Louis*. Ils [les justes] savent qu'ils ne sont redevables qu'à la vérité, MASS. *Carême, Mélange*. Plus on est grand, plus on est redevable au public, ID. *Pet. carême, Tentat. des gr.* || 5° *S. m. et f.* Celui, celle qui redoit une certaine somme. L'administration avertit les redevables de payer. Il est notre redevable. || Fig. Celui, celle qui a une obligation à quelqu'un. Philippe lui répondit que nonseulement il l'excuserait, mais encore se tiendrait grandement son redevable, MALH. *Le Xantc hère de T. Live*, ch. 30. Vous êtes toujours notre cette place à personne qui sen tint votre redevable en un plus haut point, CORN. *Disc. à l'Acad. franç.* Mais l'homme charitable est des pauvres mêne, Et de tous ses amis en fait ses redevables, RACAN, *Psaume* 38. Mais, madame, qui sais votre redevable

Digitized by Google

par tant de titres, MAINTENON, *Lett. à Mme Fouquet*, 4 sept. 1650.

— HIST. XVIe s. Et comme il soit de notre coustume ancienne et commune redevable, les roys estre comparibles par les prelats, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, 3, 18. ‖ XVIIe s. Toujours prest à faire de bien au mieux pour ceux qui luy estoient redevables, afin de les entretenir en sa devotion, AMYOT, *Flamin.* 6.

— ETYM. *Redevoir*.

REDEVANCE (re-de-van-s'), *s. f.* Rente, somme payable à termes fixes. Redevance en argent. Redevance en nature. Il me faut des impositions, des bois, des gardes, des redevances, des hommages, des seigneuriaux, *J. v.* SOUDS, *Êm.* IV.

— HIST. XIIIe S. Et se il a un sont haubanier, il doivent les redevances du meslier comme forains, *Liv. des mét.* 6. L'elr [l'héritier] doit faire au seigneur..... quanque le fèd doit de homage et de service, et toutes les autres redevances que la fie doit, *Ass. de J.* 1, 282. Donne ne porroit nuiz dire, tant fust enlanguagiez [habile à parler], En com grant redevrance home soit engagies [par le peché], *J. DE MEUNG, Test.* 132.

— ETYM. *Redevoir*.

REDEVANCIER, IÈRE (re-de-van-cié, siè-r'), *s. m. et f.* Celui, celle qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR (re-de-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme devenir [1° Devenir de nouveau. A mesure qu'il redevient raisonnable, il redevient plus humain, plus sensible, sans doulcur, sans contrariété, REV. 47 juin 1846. Si vous redevenez amoureux de Florian, ARSÈNE, *Mich.* IV, 9. Êtes-vous heureux? = Je l'étais avant de vous connaître; mais je ne puis le redevenir, GENLIS, *Mère riv.* I, 8, 2e édit. Nous reconnaîtrons donc un Europe par un coup de la fortune, entré dans la carrière des armes, trop noble pour lui, il un renégat est redevenu extrêmement chrétien, CHATEAUB. *Natch.* liv. III. ‖ 2° Devenir de nouveau pour la première fois, tel qu'on était en germe. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur moi sous; mais, au moment où l'instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu, *v. SOUDS. Promen.* 8. Cet enfant qui pleurait redevint un héros. Et son dernier regard fit pâlir ses bourreaux, E. DELAY. *Vêpres sicil.* I, 2. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire être.

— HIST. XIIIe S. Et seiche redevint l'olive, Qui delez eaue empoigneant et vive, *la Rose*, 6922.

— ETYM. *Re...*, et *devenir*; wallon, *ridiveni*.

REDEVENU, UE (re-de-ve-nu, nu'), *part. passé* de redevenir. Les compagnons d'Ulysse, changés en bêtes, puis redevenus hommes.

† **REDÉVIDER** (re-dé-vi-dé), *v. a.* Dévider de nouveau. ‖ Fig. C'est une vérité qu'il faut toujours, je vous dévide, je vous redévide, je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles, ST-EVR. *Mme de Grignan*, 3, 11 mai 1671.

— ETYM. *Re...*, et *dévider*; wallon, *ridévidi*.

REDEVOIR (re-de-voir), *v. a.* Il se conjugue comme devoir. Être en reste, devoir après un compte fait. Il m'avait fidèlement rendu mon petit bagage, quoique je lui eusse assez d'argent, *J. J.* SOUSS. *Confess.* IV. ‖ Fig. Si ces diant dont un jour tout doit être la proie Se montrent trop jalouz de la fatale soie Que vous leur redevez, *v. h.* SOUSS. *Odes*, III, 1. Ce prix.... acquitteru tout ce que mon cœur redoit au vôtre, *J. J.* SOUSS. *Hél.* IV, 2.

— HIST. XIIe S. Et il combatse se redurent, *Brut*, 39, dans LACURNE. ‖ XIIIe S. Moult radoit estre fama lée [joyeuse]. Quant ele a voloir emploiée En biau valet cortois et sage, *Du Rou*, 8371.

— ETYM. *Re...*, et *devoir*; wallon, *ridevur*.

† **REDIGER** (re-di-jé), *v. m.* Nom du 7e mois de l'année arabe.

RÉDHIBITION (ré-di-bi-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action par laquelle l'acheteur peut faire annuler la vente d'une chose défectueuse.

— ETYM. Lat. *redhibitionem*, de *redhibere*, ravoir, de *red* ou *re*, et *habere*, avoir.

RÉDHIBITOIRE (ré-di-bi-toi-r'), *adj.* Qui concerne la rédhibition. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur a deux objets: la premier est la possession paisible de la chose vendue; le second, les défauts cachés de cette chose, ou les vices rédhibitoires, *Code Nap.* art. 1020. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un bref délai, suivant la nature des vices rédhibitoires et l'usage du lieu où la vente a été faite, *ib.* art. 1648. ‖ Ces rédhibitoires, non des maladies ou défauts dont l'existence est une cause de nullité pour la vente d'un animal domestique. ‖ Fig. Il va dit dans le langage général comme accuse que l'on donne de ne pas faire quelque chose.

— HIST. XIVe S. Action redhibitoire, comme quand, après aucun marché fait, on trouve qu'il y a vice ou fraude en la chose, SOUVEREAU, *Somme rurale*, p. 653, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *redhibitorius* (voy. REDHIBITION).

† **REDIGETER** (re-di-jé-té), *v. a.* Digérer de nouveau.

— HIST. XIVe S. Je redicterois plus volontiers encores autant d'Essais que de m'abséjjatir à resuyvre et redicter pour cette première correction, MONT. IV, 93.

† **REDIFFAMER** (re-di-fa-mé), *v. a.* Diffamer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Rediffamer, COTGRAVE.

RÉDIGÉ, ÉE (ré-di-jé, jée), *part. passé* de rédiger. Procès-verbaux des séances rédigés par le secrétaire.

RÉDIGER (ré-di-jé). *Le* prend un *e* devant *a* et *o*: rédigeant, rédigeons. ‖ 1. Compiler et mettre en ordre. Rédiger les ordonnances de nos rois. ‖ 2° Rédiger un écrit, un discours à ce qu'il soit d'essentiel, les mettre en moins de paroles. [Fontenelle] ayant rédigé en français, avec un grand succès, la savante Histoire des oracles de Van Dale, les fit précédemment, VOLT. *Mél. litt. Lett. au prince de ***, vu, *Fontenelle*. ‖ 3° Mettre par écrit avec ordre et suite. Vous rédigerez ce que à été dit dans la séance, et ferez un article, un feuilleton. L'abbé Gérard, qui rédigea, dans l'ordinaire séance, la vie d'Abeillard, abbé de Corbie, SOCIAL, *Mœurs*. I, 15, p. 248. ‖ 4° Rédiger un journal, y faire les rapports, articles, et aussi diriger le reste de la rédaction.

— HIST. XVIe S. Et pource que nous sommes maintenant au principal subject de la matière, rédigeons [réduisons] la chose sommairement, *Cahy. hist.* 216. Le feu brusleru et rediigera en cendres le cors et les os, *ib.* 224, PARIS. Pourquoy les Lacedemoniens ne redigeoient par escript les ordonnances de la prouesse, et ne les donnoient à lire à leurs jeunes gents, MONT. I, 187.

— ETYM. Lat. *redigere*, de red ou *re*, et *agere*, pousser, conduire.

RÉDIME, ÉE (ré-di-mé, mée), *part. passé* de rédimer. ‖ Villes rédimées, en matière de contributions indirectes, villes où l'exercice est supprimé, grâce à la conversion des droits de détail et d'entrée perçus sur les objets de taxe imposés aux entrées, et, au maintien de contributions directes, villes où la montant de la contribution personnelle et mobilière est augmenté, en tout ou en partie, par un préliminent sur le produit des octrois. ‖ Débitants rédimés, ceux qui payent à l'arrivée le droit de consommation sur les assujettis, vins, cidres ou liqueurs, et sont ainsi exemptés des exercices; pour en être remboursés au sujet du vin ou du cidre, il faut être rédimé.

RÉDIMER (sé), *v. réfl.* Se racheter, se délivrer. Les païens, gentils et idolâtres.... ne pouvoient en nulle façon estre délivrés ne peine du péché originel, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, 1, *Etat de la loi*. Il fit cette donation pour se rédimer de son vœu, PATAC, *Plaidoyer* 3, an 1781, le feu roi Louis XVI avait abolit dans tous ses États cet exchange chrétien [le servage de mainmorte, sous les abbayes].... il prêta même de l'argent à tous les colons qui voulaient par là se rédimer, VOLT. *Lett. Dupont*, 32 février. 1776. ‖ Il sa dit de poursuites judiciaires, de vexations. La ville prise se rédima du pillage par une forte contribution.

— HIST. XIIIe S. Et prisent [ils prirent] conseel entre aus [eux], qu'il envoiaisment an Osterliche un don, pour le roi rainbaudin, *Chr. de Reims*, p. 26. Et se je preste à ton procurator deniers à rembler ton gage, vers cui ai-je auction [action]? *Liv. de jost.* 166. ‖ XIVe S. Rédimer, LACURNE.

— ETYM. Lat. *redimere*, racheter, de red ou *re*, et *emere*, acheter. *Redimere*, ayant l'accent sur *di* avait donné dans l'ancienne langue *remdre* ou *remdre*, racheter.

† **REDÎNER** (re-di-né), *v. n.* Dîner une seconde fois.

— HIST. XVIe S. Redîner, COTGRAVE.

REDINGOTE (re-din-go-t'), *s. f.* Vêtement différent de l'habit parce qu'il les pans de la jupe y sont entiers, tandis que ceux de l'habit sont coupés sur le devant. Mettre une redingote par-dessus son habit. En grosse redingote et le fouet à la main, Sa vieille jument il s'est mis en chemin, SAINT-LAMBERT, *Homme ridic.* V, 11. Le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes, VOLT. *Louis XV*, 33. ‖ La redingote grise s'est dit quelquefois, parmi les soldats, de l'empereur Napoléon 1er, à cause de son habitude de porter une redingote grise. Il avait petit chapeau Avec redingote grise [Napoléon], BÉRANG. *Sour. du peuple*. ‖ Redingote à la propriétaire, sorte de redingote qui se boutonne depuis le haut jusqu'en bas.

— ETYM. Corruption de l'angl. *riding coat*, vêtement pour chevaucher, de *riding*, cheval, et *coat*, habit (voy. COTTE).

† **RÉDINTÉGRATION** (ré-din-té-gra-sion), *s. f.* Terme de médecine. Réparation des forces et d'une partie du corps.

— ETYM. Lat. *redintegrationem*, de *re* ou red, et *integrare*, dénominatif d'*integer*, entier (voy. INTÈGRE): action de rendre entier.

REDIRE (re-di-r'), *v. a.* Il se conjugue comme dire, et par conséquent il fait à la 2e pers. du plur. de l'indicatif présent et de l'impératif redites. ‖ 1° Dire de nouveau, dire une même chose plusieurs fois. Il l'interrogea, et la fit redire plusieurs fois toutes les circonstances de ce songe, FLEUR. *Hist. de Théodose*, IV, 54. M. Letellier sut quelquefois employer son temps pour compatir à des misérables à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère, ID. *Letellier*. Obéissez; c'est trop vous le faire redire, MARIV. *Mér. litt.* I, 3e. me souviens toujours que ja vous dois l'empire; Et, sans vous fatiguer du soin de le redire.... ID. *Brit.* IV, 3. ‖ Jal dit et je redis avec la mort de la maréchale d'Ancre et celle du maréchal de Marillac sont la honte éternelle des léches barbares qui les condamnèrent, VOLT. *Polit. et lég.* la *Mépr. d'Arrot.* Si tôt que j'ai su chanter des airs nouveaux, Je n'en ai pu retenir aucun, et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés, J'en passe aujourd'hui redire un seul tout entier, *J. J.* SOUSS. *Confess.* VIII. Le roi se fit redire ces vers jusqu'à trois fois, lous beaucoup l'épître, et fit la guerre, BALUME *Eloges, Inscription*. ‖ 2° Répéter. Je la faire redire, chose aussitôt à un aide, à une injonction. L'autre deux fois ne se le fait redire, LA FONT. *Lun.* II. ‖ 3° Répéter ce qu'un autre a dit. L'écho redit la dernière syllabe. On dit, et sans horreur je ne puis le redire, qu'aujourd'hui par votre ordre, Jugeâme expire, RAC. *Iph.* IV, 6. Les pères racontaient à leurs enfants la bataille qu'ils eurent de vivre sous un si bon maître; ceux-ci le redirent à leurs neveux, MARS. *Pet. carême, Sacrist.* Il lui répondirent avec beaucoup de respect, que c'était une chose qu'on n'osait redire à une grande reine, et se détendirent longtemps de la répéter, FONVIEN. *Dial.* 1, *Morts mod.* ‖ Raconter. Muse, redites-nous cette quelle ardeur de vengeance Da ces hommes sacrés rompit l'intelligence, BOIL. *Lutr.* 1. Ce prince, dont mon cœur se fussait autrefois Avec tant de plaisir redire les exploits, RAC. *Andr.* V, 1. Muse, redites-moi ces noms chers à la France, Consacrez ces heros qu'opprime la licence, VOLT. *Henr.* V, 1. ‖ Il n'y a toujours nos seigneurs vous rediront ma peine, RAC. *Théb.* V, 6. Ma foie, mes soupirs et mes larmes même, le redirai sans cesse mes amours, MARMONTEL, *Temple de Guide*, 6. ‖ Répéter par indiscrétion. Cet homme n'est pas sûr, il redit ce qu'il entend. Vous êtes donc un causeur, et vous allez redire ce que vous tou dit en secret, MOL. *G. Dandin*, II, 7. ‖ 4° Blâmer, censurer; il s'emploie en ce sens qu'à l'infinitif et avec d. Ils prendront droit par là de me persécuter plus quejamais, et voudront trouver à redire aux choses les plus innocentes qui pourront sortir de ma plume, MOL. 3e *placet au roi*. II..... pense que louer n'est pas d'un bel esprit, Que c'est être savant que trouver à redire, ID. *Mis.* II, 5. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, sèr, 1692. La principale raison que l'on trouve à redire dans la manière dont M. Descartes fait naître le soleil, les étoiles, la terre et tous les corps qui nous environnent, c'est qu'elle paraît contraire à ce que l'Ecriture sainte nous apprend de la création du monde, MALEBR. *Rech.* VI, II, 4. Ils sont trois ou quatre qui portent chacun une aune de ces chaveux au bracelets, sans qu'on y trouve à redire, HAMLET. *Gramm.* 9. ‖ Trouver à redire, regretter, être semblable à la perte, à la privation, à l'absence de.... Nous hâtâmes quelque temps; et ce fut là où nous commençâmes à vous trouver à redire, SUREY, *D'Ame de Sénigné*, 1er sept. 1677. Je vous astreindrai bien à redire depuis quinze jours, ID. 15 sept. 1677. ‖ Aimer à redire, aimer à reprendre, à blâmer. ‖ À redire, s'emploie aussi en parlant d'un compte, d'une appréciation qui ne sont pas fidèles, d'une espérance qui est trop grande. Il y avait à redire aux comptes qu'il a remis. Il se flatte de faire vite fortune, peut-être y trouvera-t-il à redire. Decadeur si vous faites cas, Vous y trouverez à redire [vous n'en aurez pas autant que vous en espérez], BÉRANGER, *Filleule*. ‖ S'en redire, v. réfl. Être redit. Les vérités utiles ne sauraient trop se redire.

Digitized by Google

— HIST. XIVe s. Deus nostre aïres dit: les meies leis [mes lois] guardez; Li prophetes redit: wai vus [malheur à vous] qui estorez Les loiede felunie, e vus qui les guardez, Th. le mart. 80. || XIIIe s. Lors il dit le roy, que il redeist tout ce que il avoit dit au matin, JOINV. 269. Toi cil qui voient, redisient Que si bien homme ne savoient, Le bien d'eaus n'oconnu, dans *Arch. des missions scientifiques*, t. V, p. 169. || XVIe s. ...chacun traire La mieuls qu'il put de vesture, et se mire, Si s'en peut l'atourd'il n'y ait que redire, CHRIST. DE PISAN, *La dit de Pussy*. || XVIIe s. Il n'est pas loisible de publier ny redire à autruy ce que l'on y a ouy, ANTONY, *Fab.* 10. Elle ne peut produire un homme si parfaict ne si bien composé à la teinte, qu'il n'y ait toujours quelque chose à redire, DU CHESNE. 8. Notre charge dans les leçons reçues est n'est que redire ce qu'on nous a dict, MONET, t. 160. Le serviteur, pour n'estre plus en peine de luy redire si souvent mesme chose.... ID. ib. 108. Les parchez redictes [rapportées] ont, comme aultre son, aultre sens, ID. IV, 220. Elle [Catherine de Médicis] estoit joviale, et aimoit à dire le mot, et où il y avoit à redire, RAINT. *Dames illustres*, p. 49.

— ETYM. *Re...*, et *dire*; provenç. *redire*, *retire*; espagn. *redecir*; ital. *redire*.

REDISEUR, EUSE (re-di-zeur, zeû-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui répète les mêmes choses. Une vieille redireuse. Vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose: nous en avons un dans cette grande Comagne, qui est comme celui de la Trousse, et qui est petit redisseur mot à mot jusque dans l'écriffe, SÉV. 20 oct. 1689. ...bientôt mille jaseurs adopteront ces airs connus et souverains, et ce torrent de redisseurs Grossit si fort qu'il nous entraîne, LAMOTTE, *Fabl.* V, 15. || 2° Celui, celle qui répète par indiscrétion ou par malignité. Redisseurs, espions, ce sont là par-tout les FANT. *Fabl.* XII, 11. Si vous prenez le parti de vous éclaircir avec l'archevêque [d'Aix].... vous viendrez bien des affaires en tout temps, ou vous ferez taire les redisseurs, SÉV. 17 janv. 1689.

— ETYM. *Redire*.

† **REDISSOUDRE** (re-di-soû-dr'), *v. a.* Dissoudre de nouveau.

† **REDISTILLER** (re-di-sti-lé), *v. a.* Distiller de nouveau, ACCTON'T *Acad. Mém. Sciences*, 1809, p. 277.

† **REDISTRIBUER** (re-di-stri-bu-é), *v. a.* Distribuer de nouveau.

† **REDISTRIBUTION** (re-di-stri-bu-sion), *s. f.* Seconde, nouvelle distribution. La redistribution des terres.

REDIT, ITE (re-di, di-t'), part. passé de redire. || 1° Dit de nouveau, dit plusieurs fois. Des contes cent fois redits. || 2° *S. m.* Redits, rapports, commérages. Élevé dans les redits dont Monsieur vivoit, et dont sa cour étoit remplie, M. le duc D'ORLÉANS en avait pris le désastreux goût et l'habitude, ST-SIM. 200, 17. || On le joint d'ordinaire à dits. Vous devez être fatiguée des dits et redits de la conversation passées, MAINT. III, 310. Pour M. d'Aix, je vous avoue que je ne croirais pas les Provençaux sur son sujet; je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, SÉV. 3 janv. 1680. J'ai bi bien pris mon parti sur ces dits et redits de commères, qu'elle soit pour moi comme n'existant pas, *t. 1. sous.* *Corresp. du Peyrou*, t. II, p. 63, dans ROUSSEAU.

REDITE (re-di-t'), *s. f.* || Répétition fréquente. Nos meilleurs livres modernes ne sont que les redites et les copies des livres anciens, ou, pour le plus, que leurs gloses et leurs paraphrases, BALZ. liv. III, lett. 18. C'est le propre de la passion d'user des redites, et d'exprimer la même pensée avec toutes les paroles qui se présentent, VAUGEL. *Rem. sur Th. Corn.* t. II, p. 812, dans POUGENS. Tout ce qu'il disoit étoit court, précis, nerveux; jamais il ne faisoit aucune redite, RÉM. TÉL. x. Il est impossible que vous ne tombiez dans une infinité de redites, et les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais, FÉNEL. *Lett. gu-ani.* 21. Les confessions ne sont plus que des redites qui se ressemblent, MASS. *Carême, Tvêt.* 1. Ce conte [de l'œuf tenant sur sa pointe] et rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence, longtemps avant que Colombo existât; la plupart des lions mots sont des redites, VOLT. *Mœurs*, 145. Non-seulement on lui pardonna [à Massillon] ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie, D'ALEMB. *Eloges, Mass.* || [Fable de Saint-Pierre] consentait même qu'on se moquât de ses redites, j'aurais quelque moquant on les citât, un. *Eloges, l'Ab. de St-P.* || 3° Il s'emploie quelquefois pour rapports, commérages. Monsieur Duval aura découvert [que Vardel était un furbe] par des redites qu'il [Vardes] avait faites entre le roi et lui, LA FAT. *Hist. Henr. d'Angleterre*, III.

— HIST. XVe s. Faulcette confiée En plaisant parler, Laisser la aller, Car je la despite. Ce n'est que redite De tant l'emprouver, ch. D'ORL. *Rondel*, || XVIe s. Les vieillards perdent la souvenance de leurs redites, MONT. I, 46. La redicte est partout ennuyeuse, feust-ce dans Homere, in. IV, 87. Les mots estoient toutes les mesmes Parisiens, qui ne pouvoient se rassaisier de la redicte de cette nouvelle, CARL. VII, 41. Chose bien dite n'a replique ne redicte, COTGRAVE.

— ETYM. *Redit*.

† **REDIVINISER** (re-di-vi-ni-zé), *v. a.* Redonner un caractère divin. Mais, pour leur faire l'affaire.... Sa forme redivinisa, Fit voir son arc dans une nue, SCARR. *Virg.* V.

† **REDIVISER** (re-di-vi-zé), *v. a.* Diviser de nouveau. Chacune des petites parties des corps terrestres] pourrait être redivisée en une infinité de façons, DESC. *Météor.* 1. || Se redviser, *v. réfl.* Être redivisé. Après la mort d'Attila toutes les nations barbares se redivisèrent, MONTESQ. *Rom.* 19.

† **REDOMPTER** (re-don-té), *v. a.* Dompter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Redompter, COTGRAVE.

† **REDONDAMMENT** (re-don-da-man), *adv.* D'une manière redondante.

— HIST. XVIe s. Redondamment, COTGRAVE.

REDONDANCE ou **RÉDONDANCE** (re ou ré-don-dan-s'; l'Académie admet les deux orthographes et les deux prononciations, la première est beaucoup plus usitée), *s. f.* Excès dans l'abondance ou les ornements du style. Ce serait un pléonasme, une redondance oiseuse que d'aller étrangère qui raconterait les amours de Phèdre; mais c'est Phèdre amoureuse et honteuse de sa passion, VOLT. *Dict. phil.* 228. *Magnificence*. Cherchez redondance inutile, *h. t. Nouv. Ém.* II. || En bonne part. L'homme né de la femme [dans *Job*].... cette circonstance, né de la femme, est une redondance merveilleuse, CHATEAUB. *Génie*, 3.

— HIST. XIVe s. Tant estoit grande la lueur.... Et tant faisoit en redondance ses saint corps par redondance, *Hist. des trois Maries*, MS. p. 294, dans LACURNE. || XVe s. Quelquefois par obstruction et redondance, ou quelque trop grande inflammation, tel esprit se perd, *Lanfranc*, *Introd.* 16.

— ETYM. LAT. *redundantia*, de *redundans*, redondant.

REDONDANT ou **RÉDONDANT** (re ou ré-dondan'; voy. REDONDANCE), *adj.* Qui surabonde, qui est de trop, en parlant des paroles. Ce terme est redondant dans cette phrase. Ces paroles ne sont autorisées par une longue pratique, et qu'elles sont reçues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les regarder, quoique elles nous paraissent composées de mots redondants et combinés d'une manière qui ne nous paraît pas régulière, DUMARS. (Être, t. V, p. 1). Ce qu'il y a de croyais vor la décadence de son style, des vers lâches, diffus, chargés de cinq mots redondants qui déguisent le manque de force et de sentiment, *Mém.* VII. || Style redondant, style qui pèche par la redondance.

— HIST. XIIIe s. Et encores est-il le Saint-Esprit] redondant. En chascun, s'est-il, lui me demeure, DE MEUNG, *Tr.* 1121. || Redondant qu'en son vers il y ait rien dur, huilque ou redondant, DUBELL. I, 23, *verso*.

— ETYM. *Redonder*.

REDONDANTE ou **RÉDONDER** (re ou ré-don-dé'; voy. REDONDANCE), *v. n.* || 1° Être de trop dans le discours. Voilà des répétitions qui redondent. || 2° Avoir du trop, en parlant du style. Le style de cet auteur redonde d'épithètes.

— HIST. XIVe s. Et est voir que se il redonde as mens oscune chose: pour les fortunes de leurs amis vivrun.... *Chronique*, *Ethn.* 27. || XVe s. Prince, tenez que toute le firmament, En temps d'esté, n'a place plus plaisant; Car des beaux pres et des flours y redonde la douce odeur, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 221. || XVIe s. Donc puisqu'en vous joys et soulas redonde Durant les jours à rire convenables.... MAROT, II, 298. Cest humeur redonde principalement en automne, ou en l'eage declinant, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. PROV. *redondar*; espagn. *redundar*; ital. *ridondare*; du lat. *redundare*, de *red* ou *re*, et *unda*, onde.

REDONNÉ, ÉE (re-do-né, née), part. passé de redonner, Se sain en peine de la santé de M. le chevalier [de Soignan], et de l'effet du quinquina redonné dans sa dose ordinaire, SÉV. 13 nov. 1689.

REDONNER (re-do-né), *v. a.* || 1° Donner de nouveau la même chose. Vous avez tout donné, redonnant à mes yeux Ce chef-d'œuvre des cieux, MALH. V, 21. Attendez, je crois que je serai mieux sans robe.... tenez, redonnez-la moi, cela ira mieux, MOL. *Bourg. gent.* 1, 2. Vous savez.... avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié, SÉV. *à Bussy* 26 juil. 1686. Relevez vos idées pour M. de Lauzun; le roi lui a redonné ses entrées; c'est une grande affaire qui remporte tout le monde, ID. 7 nov. 1690. Il n'y a nulle difficulté à redonner le viatique au bout de neuf ou dix jours, pourvu qu'on soit en état, MASS. *Lect. Alb.* VI. Tous ces deuils, tous ces remords sont inutiles, je ne regagnerai jamais votre confiance.— Je vous la redonne, madame, interrompis-je tout attendri, LESAGE, *Diabl. boit.* 13. Il se redonner, donner de nouveau sa confiance, s'accorder soi-même. Il fait toutes qu'il peut pour se redonner cette vue dont il conserve nuit et jour une si chère idée, MAL. *Mal. imag.* II, 6. Mme de la Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle, SÉV. 23 juill. 1685. || 2° Terme de vénerie. Redonner un cerf aux chiens, le relancer. || 3° Rendre, donner, même pour la première fois, une chose quand celui à qui on la donne l'a déjà eue. Au milieu de cette véritable tendresse, j'ai eu la force de vous redonner votre liberté, percandée que, si vous pouviez revoir, cela était plus capable de vous décider que de vous arrêter, SÉV. 319. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions; mais ce que j'épargne sur la public, il me semble que je trouve le redonne, ID. 8 nov. 1676. Dieu ne fait sentir notre faiblesse, que pour nous redonner de nouvelles forces, MARIVEAUX, *Lett. à Mme de Fenelon*, 1. Je vous redonne votre parole, et je vous sens désolés.... BAC. *Alex.* IV, 2. Toutes nos fonctions les plus pénibles se bornent à effacer les taches que le temps y a faites, et à redonner [à l'homme de la station]; à redonner à ce qui est nouvel son premier état.... MASS. *Convérence, Zèle contre les scandales*. || 4° Donner de nouveau. Ce remède m'a redonné la vie, il m'a, dans une maladie dangereuse, rendu la santé. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipère, qui lui redonnent une âme, et lui donnent des forces à vue d'œil, SÉV. 20 oct. 1679. || Fig. Ah! monsieur, vous me redonnez la vie! MOL. *Impromptu*, 10. Ce qu'avait dit Mme de Clèves de son portrait lui avait redonné la vie, en lui faisant connaître que c'était lui qu'elle ne haïssait pas, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, Œuv. compl. t. II, p. 64, dans POUGENS. || Figurément, rassemblait chez lui les membres les plus estimables de l'Académie de Caen, à laquelle il redonna une espèce de vie, D'ALEMB. *Eloges, Segrais*. || 4° Il se dit des personnes en un sens analogue. Tandis que la Castille amant dix mille bras Pour redonner ce prince à ses premiers États, MOL. *Dép. Carl.* 3, 5. Un m'a assuré que le chevalier [de Grignan] se portoit un peu mieux; j'espère en sa jeunesse.... je peu bien qu'il tout mon cœur qu'il voudra redonner, SÉV. 4 févr. 1672. Elle [Mme de Montespan] a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle a redonné, comme votre voyage, 10, 30 juill. 1678. Toujours est que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous, 10. *d'Mme de Grignan*, 6 févr. 1690. || 5° Transmettre, Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres et les nouvelles de mes amis que je vous redonne, vous divertissent comme elles font, SÉV. 414. || Reporter. Le duc de Nevers [duc de Flesis] a redonné certaines choses que vous disiez ici, qu'elle nous redonne avec la même grâce que quand elle me copie; le phrase est imitable, SÉV. et *Mme de Grignan*, 7 juin 1671. L'abbé Têtu est toujours fort touché de ses commerce [de Mme de Coulanges], et redonne avec plaisir toutes ses épigrammes, 10. 22 nov. 1676. L'auteur [d'une géographie, Hubner] admet la fable de la royauté d'Yvetot.... c'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec un tirre nouveau, VOLT. *Dict. phil. Géographie*. || Rapporter. Dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire, SÉV. *d Mouleeau*, 29 févr. 1676. || 6° Faire reparaître. Cela [l'envoi à la monnaie des meubles d'argent du roi, de Monsieur et de Monseigneur] fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce, qui manquait, SÉV. 11 déc. 1689. || 7° F. n. Se laisser aller de nouveau, se livrer de nouveau. Il a redonné dans les folies dépenses.

Digitized by Google

L'expérience ne le corrige pas; il redonne dans les mêmes pièges. || Familièrement. La pluie redonne de plus belle, elle redouble. || 8° Terme de fauconnerie. Redonner à propos, se dit de l'oiseau qui se remet sans peine à la poursuite d'un gibier. || 9° En termes militaires, revenir à la charge. L'infanterie, repoussée d'abord par le feu de la redoute, redonna avec une nouvelle vigueur. || 10° Se redonner, v. réfl. Se donner de nouveau à quelqu'un. Son amour se ralluma, et il se redonna tout à elle. VOLT., *Q. C.* VIII, 3. Il ne manquait plus à mon malheur que d'apprendre que Belaire m'aimait encore, qu'elle se fût peut-être redonnée à moi, pour dernier effet de mon extravagance, LA FAY. *Zayde*, *Œuv.* t. I, p. 238, dans POUGENS. || 11° Se donner de nouveau l'un à l'autre. Vous m'auriez bien étonné de me renvoyer ce que je vous ai dit et de me donner de la Sablière.... mais ne nous mettons point cela dans la tête, j'ai pensé mille fois à vous redire, mon cœur dent il a fait bernard [gibier], Mercadeau et si agrâdées des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes, SÉV. *à Mme de Grignan*, 1 août 1680, || 12° Se livrer de nouveau à quelque chose. Se redonner aux affaires. Cet amant se redonne aux soins de son amour, BAC. *Bérén.* I, 3.

— HIST. XIIIe S. Pardonner, donner à quelqu'un. Depuis Deus nos redunt victorie [victoire], *Berlaiz*, I, 3016. || XIIIe S. Li dist d'amor, qui tout deploice Mon cuer dont il a fait bernart [gibier], Mercadeau un nouvel assaut, *la Rose*, 1439. || XVIe S. Si un ame m'avoit donné un coup de pied, voudriez-vous que je luy en redonnasse un autre? AMYOT, *Comme il faut retirer les enf.* XI. Si on me donne un coup, Dieu luy redonne, COTGRAVE. Deus nous donne les mentes, et nous redonne le loyer, CALV. *Instit.* 657. Toutte l'armée imperiale crya apres eux, et leur redonna de Guise, l'allant Thavanes, le fit donner et redonner sur Allemans devant lui, *h. Marc. Hist.* I, 97. Aiant receu aux habitans de Lyon ce qu'ilz leur avoient donné, ilz leur redonnerent, XIVe S. *Lit. de Charles VIII*, 1, 360. Vous les saupoudrerez [les prunes pelées] avec du sucre, les remettrez au soleil pour un jour, leur redonnerez du sucre.... O. DE SERRES, 675. Ce peuple [de Bordeaux] qui employa toute les plus saincres moyens qu'il sceut en ses mains à me gracifier... et fut bien plus aise de me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premierement, MONT. IV, 174. Nous avions [en France] assez d'armes mal nées, sans gaster les bonnes et [estimer] si que, si nous continuons, nous y retrets malayséement à qui fier la santé de cet estat, au cas que la fortune nous la redonne, IB. IV, 195.

— ETYM. Re..., et *donner*, v. a. Voy. DONNER.

REDORÉ, ÉE (re-do-ré, ée), part. *passé* de redorer. Les montagnes redorées par le soleil qui sortait des nuages.

REDORER (re-do-ré), v. a. Dorer de nouveau. Redorer un cadre. || Par extension. Le soleil redore ses cotaux. || Fig. Enrichir, orner. Pour lui redorer sa tiare, Tu nous surchargeras d'impôts, BERANG. *Math. Brun.* D'où vient que me voilà, seul et dans la nuit noire, Grave et triste, essayant de redorer ta gloire? V. HUGO. *Crépuse.* 12.

— HIST. XIVe S. Les autres pieces dudit fauxbourg [faubourg] furent par leur infortune, ou par leur folleur, réparées, redorées et mises sus, MM. LABORDE, *Emaux*, p. 340. || XVIe S. Quand cette belle fleur premierement je vey, Qui nostre aage de fer de ses vertus redora.... DE SERLAY, *Vie*, 1600.

† **REDORMIR** (re-dor-mir), v. n. Dormir de nouveau.

† **REDORTE** (re-dor'-t), s. f. Terme de blason. Sa dit d'une branche d'arbre tortillée en anneaux les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *retortus*, de *retorquere*, de re, et *torquere*, (voy. TORDRE).

REDOUBLÉ, ÉE (re-dou-blé, blée), part. *passé* de redoubler. || 1° Rétabli avec une sorte d'augmentation. Des nouvelles redoublées qu'on a que nonseulement M. le duc de Lorraine, mais aussi toutes les troupes de Lanelourg sont marchant à Bassolelle, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 385. Mme de Coulanges soutint fort bien sa réputation; elle brilla dans toutes ses réponses; les épigrammes étaient redoublées, et la Daufine entend tout, XVIe. 419. Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume, Et des coups redoublés tout le rivage fume, SAL. *Sp.* IV. Si j'en crois ses serments redoublés mille fois, BAC. *Bérén.* I, 4. Quelle insolente main frappe à coups redoublés? IB. *Athal.* V, 6. La vertu ne laisse pas de réunir quelquefois, mais ce n'est qu'à force de temps et de preuves redoublées, VOLTEN. *Fanban.* || 2° Augmenté beaucoup. Une douleur redoublée de quinquina supprima la fièvre. MOL. crime redoublé n'aiment point ni coûtre ? CORN. *Hor.* IV, 7. J'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence redoublée des prédicateurs en faveur du parlement, SÉV. 18 *févr.* 1690. Chez tous les convives la joie est redoublée, SCUD. *Sat.* III. || 3° Qui offre des replis. En cercles redoublés De son corps sinueux les replis sont roulés, REGN. *Paradis perdu*, IX. || 4° En termes militaires, pas redoublé, pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. || En musique, pas redoublé, marche sur le rhythme du pas redoublé. L'ouverture du serment par Auber contient un pas redoublé. || 5° Terme de jeu. Jeu inégal marché à pas redoublés, SCUD. *Ep.* III. || 5° Rimes redoublées, se dit quand, dans une pièce ou un fragment de pièce de poésie, les mêmes rimes reviennent sans autre condition que l'alternance régulière des masculines et des féminines. Il n'est pas vrai qu'il [Chapelle] fut le premier qui se servit des rimes redoublées; d'Assoucy les avoit mises avant lui, VOLT. *Louis XIV*, *Ecrivains*, *Chapelle*. || 6° Terme de musique. Intervalle redoublé, intervalle simple porté à son octave. || 7° Familièrement, pénétré, parfait. Redoublé, pénétré, parfait caractérisé par le redoublement. || 8° S. m. Le redoublé, culture qui succède à une autre en été.

REDOUBLEMENT (re-dou-ble-man), s. m. || 1° Action de redoubler, augmentation considérable. On va encore redoublant; d'Assoucy est quelquefois qui virent le passage du Rhin]; mais quel redoublement de douleur à Mme de Longueville et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants! SÉV. 29 juin 1672. Ce redoublement d'amour et de tendresse, infidèle, et non pas comme elle même déplaisir que la diminution lui en serait dû causer, LAFAYETTE, *Zayde*, *Œuvres*, t. I, p. 307, dans POUGENS. Le redoublement de la fièvre, lorsqu'il lui avait parlé de la mort du prince de Navarre, l'avait frappé, IB. *Comtesse de Tende*, *Œuvres* roman. p. 1. Le redoublement au redoublement d'ardeur et de force, FLÉCH. *Aiguillon*. Mon partisan [après le Commentaire sur Corneille], fut le redoublement de la peine et de la calomnie de ceux que mes faibles succès rendaient mes éternels ennemis, VOLT. *Lett. la Harpe*, 23 janv. 1778. || 2° En termes de médecine, augmentation périodique ou irrégulière d'une maladie en général. La nourre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements, SÉV. 18 *juin*. Le boulonnaise enfin, à quatre-vingt-neuf ans, Malgré sa fièvre lente et ses redoublements..... REGNARD, *Distrait*, II, 6. Comme un homme qui, ayant soutenu longtemps les attentes d'un grand mal, fait enfin connaître son mal par un cri qu'un redoublement aigu lui arrache, VOLT. *Zadig*, VIII, || Fig. Le repos et la nourriture ne sont pas moins remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-se autre, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons en naissant? BOSS. *Mar.-Thér.* Cette maladie [l'augmentation des troupes] a un redoublement qui devient décisivement contagieuse, MONTESQ. *Esp.* XIII, 17. Il est dans un état d'inanimation continue avec des redoublements, BICHAT, *Mort*, Introd. || 3° Augmentation grammaire grecque, sanscrite, latine, gothique, réduplication de la syllabe radicale du verbe, plus ou moins altérée, qui sert à caractériser surtout des parfaits, et quelquefois des présents et desidératifs, ou primitivement intensifs, *dadâmi*, δίδωμι.

— 4° Terme de musique. Note qui, dans un accord, est redoublée, répétée à une ou plusieurs octaves.

— HIST. XIVe S. Redoublement, COTGRAVE.

— ETYM. *Redoubler*.

REDOUBLER (re-dou-blé), v. a. || 1° Réitérer, renouveler avec une sorte d'augmentation. Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. *Cinna*, V, 3. Qu'on redouble demain les heureux sacrifices, IB. Je lendemain qu'était vendredi, j'allai chez elle [Mademoiselle, à qui le roi avait défendu de se marier avec la Vallière] le dire à Mme son fils; elle redoubla ses cris en me voyant, elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes, SÉV. 18. Il reprend sa première ardeur, et redouble le pas dans la carrière qu'un tel est marquée, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 436. Le poison est tout prêt; la fameuse Locuste A redoublé pour moi ses soins officieux, RAC. *Brit* IV, 4. Redoublez au Seigneur votre ardente prière, IB. *Ath.* V, 1. Mais enfin, lui disait-on, vos larmes ne la rendront pas à la vie : Elle! c'est ce qui les redouble encore, » répondait-il, DANTEL. *Anach.* ch. 8. || 2° Augmenter du double. ....Tout hors d'haleine, il [Caïnace] prend pourtant sa place [de son frère]. Et redouble bientôt la victoire d'Horace, CORN. *Hor.* IV, 2. || 3° Augmenter beaucoup. Redoubler la dose d'un remède. Vous redoublez ma honte et ma confusion, CORN. *Hor.* IV, 3. || [Méton.] Se mettre à jouer ou habiter à danser non-seulement des Grecs, mais des Troyens, parce qu'il en avait meilleure grâce sous les armes et que cela redoublait son adresse et son agilité, D'ARLANC. *Lucien*, *De la danse*. Le vieux prince d'Orange disait que le moment où l'on reçoit les plus heureuses nouvelles, était le moment où il fallait redoubler son attention pour les peines, SÉV. *Rem.* IIIe, II, I, 3, p. 369, dans POUGENS. La rigueur des parents, la contrainte cruelle.... Ne font que redoubler une amitié fidèle, MOL. *Fourberies*, I, 5. La compassion du flambeau qui redouble sa lumière en finissant, est juste pour lui [Séguier, chancelier], SÉV. 118, Adieu, ma chère enfant, on redouble jusqu'à vos peines : redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions, IB. 19 JANV. 1689. Tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler le zèle et la composition de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine*. Et même en le voyant, le bruit de sa fierté A redoublé pour lui ma curiosité, RAC. *Phèd.* II, 1. Ces flambeaux allumés ont redoublé le jour, VOLT. *Ax.* II, 6. || 4° Terme d'escrime. Se dit de l'action de celui qui tire plusieurs coups de suite sans se retirer. || 5° Remettre une doublure. Faire redoubler ma redingote dont la doublure est déchirée. || 6° FIG. Recevoir beaucoup d'augmentation. Sultrez, sultrez, seigneur, le ciel qui vous traite : Votre gloire redouble à mépriser l'empire, COMN. *Cinna*, II, 1. Vous vous êtes donc réchauffé pour moi en me voyant, et cet un bon signe quand l'amitié redouble par la présence, SÉV. *à Bussy*, 13 oct. 1677. Le courage de M. de Torenne semble s'échauffer dans les grandes occasions, et son zèle redouble sa valeur, FLÉCH. *Turenne*. Les cris ont redoublé, mon âme est interdite, VOLT. *Sémiram.* I, 2. Je ne sais rien de si intéressant et de si touchant [que le mémoire de M. de Beaumont sur les Calas] qu'un jugement contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, IB. *Lett. Beaumont*, 23 sept. 1765. Le sentiment de nos misères redouble par la souvenir de nos plaisirs, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || 7° Terme de médecine. Avoir un redoublement, en parlant d'une maladie. La fièvre lui redouble tous les jours, le soir. || 8° Apporter un effort considérable, avec un nom de personne pour sujet Il faut essayer de découvrir le caractère des personnes qu'on ne connaît pas, et redoubler d'attention pour les pénétrer si l'on soupçonne que ce sont des hommes perfides, LA F. *Quintilien*, dans PERCHERON. Ne redoublait de politesse et de modestie avec mes compagnes, ce qui fit qu'à leur tour elles redoublèrent d'amitié pour moi, BEAUV. *Mariane*, 5e part. || Redoubler de jambes, marcher plus vite. || 9° Se redoubler, v. réfl. Recevoir beaucoup d'augmentation. Son orgueil se redouble étant en liberté, Et devient plus hardi d'agir en sûreté, CORN. *Place Roy.* V, 3. Mes soupçons se redoublent sans cesse, et mon cœur est accablé de douleur, VOLT. *Mahomet*, *Lamont.* I, 2. L'horreur de ces lieux solitaires Par mon art va se redoubler, QUIN. *Arm.* III, 2. Son courroux se redouble..... IB. *Ins.* V, 1. || 10° Se replier en replis tenant les uns sur les autres. Le serpent se redouble pour s'étancer.

— HIST. XIIIe S. En voyant toute venue en ça, A redoubler leur joye commença, MABOT, II, 208. Les plaisirs mesmes.... me redoublent le regretde sa perte [de la Boëtie], MONT. I, 218. On entendit les canonades redoublées qui se tiroyent dudit camp, LANOUE, 508. Quand les hommes sont picquez de la necessité, leurs cœurs se redoublent, IB. 511. L'Empereur redoubloit [repliquait] : c'est toi qui la flatté en cette opinion, d'Urfé. *Astr.* II, 19. Il luy faisoit sa guirace, et le portoit par terre, non encore mort pourtant, mais il redoubla soudain deux ou trois coups, dont il l'achéva de tuer, AMYOT, *Marcel.* 8. Ce cry fut d'une part et d'autre redoublé par plusieurs fois, IB. *Marius*, 34. Et cependant la pierre au col de la vessie, l'intestin se replie et redouble, PARÉ, XV, 44. C'est une poste temps que de voir ung lievre doubler et redoubler, PALSGR. p. 823.

— ETYM. Re..., et *doubler*; wallon, *redoubli*; bourg. *redôblé*.

REDOUL (re-doul), s. m. Voy. ROUDOU.

REDOUTABLE (re-dou-ta-ble), adj. Qui est à redouter. Déjà sa première campagne, le duc d'Enghien passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles, BOSS. *Louis de Bourbon*. Cet homme [Retz] si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, IB. *le Tellier*. Les rois d'Assyrie

Digitized by Google

devenaient de plus en plus redoutables à tout l'Orient, ID. *Hist.* I, 7. Condé même, Condé, ce héros formidable, ID., non moins qu'aux Flamands, aux fatteurs redoutable, BOIL. *Epître* IX. Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur tout; *Je te* plains de tomber dans ses mains redoutables, LAC. *Ath.* II, 3. Mon fils, avez respect pour sur cette table De notre saînte loi le livre redoutable, ID. *Ib.* IV, 4. Sa voix redoutable [de Circé] Trouble les enfers; Un bruit formidable Gronde dans les airs, *p.* D. MESNIL. *Cantate, Circé.* Charles-Quint devenu si redoutable, VOLT. *Mœurs*, 126. || Il se doit de celui ou de celle dont on craint le pouvoir ou estime. Vous l'avez trouvé redoutable, Puisque vous craignez de le voir, OUDIN. *Pers.* I, 4.

— HIST. XIIIe S. Corrompus sont Iel chaitif par art de deable, et sunt fait redoutable [*abominables*], *Paumier*, P. 63. || XIVe S. Afin que il ne puissent doubter nului, il se font tout de gré redoubtables, BRAGHTON, F. 72, *verso*.

ETYM. *Redouter*; prononc. *redoptable, redotable*: lat. *redotabile*.

REDOUTE (re-dou-t'), *s. f.* || 1° Ouvrage de fortification, complétement fermé et ne présentant pas d'angles rentrants (et l'ouvrage présente des angles rentrants, c'est un fort). Redoute carrée. Redoute circulaire. Les ennemis en étaient encore à la première redoute, dont ils n'avaient pu même gagner le fossé, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 11, p. 161. On ne voyait que des hommes et des femmes occupés à mettre à l'abri les meubles et les troupeaux de leurs habitations, à élever des redoutes, à creuser des fossés, CHATEAUB. *Natch.* 2e partie. Sur ce sol désolé [à la Moskowa] gisaient trente milliers de cadavres à demi dévorés; quelques ouvrages carrés ou triangulement de l'une de ces collines dominaient tout; il semblait que le mort eût établi là son empire; c'était cette terrible redoute, cette quatrième redoute de Coulaincourt, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 7. Faites promptement fortifier le gorge de la redoute avec ces chariots, MÉRIMÉE, *l'Enlèvement de la redoute*. || 2° Autrefois, nom donné à deux grands bateaux joints par de grosses poutres; les deux bateaux et l'intervalle qui les sépare forment un grand carré environné de balustres; le pont et l'intervalle portent environ douze cents hommes; les quatre coins sont garnis de bastions avec des canons; cet engin sert à traverser les fleuves, FURETIÈRE, *Dict. hist.* I, p. 128. || 3° Il se dit dans quelques villes d'un endroit public où l'on danse, où l'on joue. Les gazetiers ont traduit le mot ridotto par redoute, qui signifie une espèce de fortification; mais un homme qui sait la langue conservera toujours le mot d'assemblée, VOLT. *Dict. philos. Langues*. || 4° Il se voit à la redoute un grand bal paré et masqué, où toute la ville doit se rendre, PICARD, *Alc. de Molorido*, I, 1.

— HIST. XVIe S. ..... aussi fut une fenêtre de rude sortie, mis en faitte l'armée, grend toutes leurs redotes, d'AUB. *Hist.* II, 67. Les Espagnols..... commencerent une grande tranchee en prenant leur ligne à un angle avec des remparts, grandes ridoutes pour le conduit, ID. II, 91.

— ETYM. Ital. *ridotto, ridotta*, retraite, de *ridurre*, réduire; c'est l'équivalent de notre réduit, *s. m.* On voit comment le mot peut signifier à la fois un ouvrage de fortification et un lieu où l'on danse.

REDOUTÉ, ÉE (re-dou-té, tée), part. passé de redouter 1. Quel charme l'attirait surces bords redoutés [les enfers]? RAC. *Phèd.* II, 1. Et mon frère est perdu puisqu'il est redouté, VOLT. *Orosz.* I, 3. || Rendu XII ailné du peuple, bal des grands, redoute de ses ennemis, et respecté de toute l'Europe, DUCLOS, *Chr.* p. 220. || Très-redouté seigneur, se disait, dans le moyen âge, des rois, des ducs et seigneurs souverains, en parlant d'eux ou en leur parlant.

REDOUTÉE (re-dou-tée), *s. f.* Genre de belles plantes exotiques de la famille des malvacées, ainsi dit parce qu'il est dédié au peintre Redouté.

1. REDOUTER (re-dou-té), *v. a.* || 1° Craindre fort. Je redoute qu'il n'apprenne cette fatale nouvelle sans y avoir été préparé. Je te donne à combattre un homme à redouter, CORN. *Cid*, I, 4. Ah! perfides, qui nous avez donné votre foi, ne redoutez-vous point les dieux? D'ABLANC. *Retraite*, II, 3. On m'a voulu mener voir Mme le Dauphine..... le premier coup d'œil est à redouter..... mais il y a tant d'esprit, de merite, de bonté..... SÉV. 17 mars 1680. Fait même à ses ennemis trop faibles d'estomac Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac, BOIL. Sat. X. Plus même de ce Juif le rare est odieux, Plus j'assure ma vie, et montre avec éclat Combien Asssûres redoute d'être ingrat, RAC. *Esth.* II, 8. J'aime les Muses pour elles-mêmes, comme j'aime à voulait qu'on sût aimer Dieu; mais je redoute le public, VOLT. *Lett. Mme du Boccage*, 3 sept. 1758. || 2° Se redouter, v. réfl. Avoir la crainte de soi-même. Ce qui paraît de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire, ROSS. *Anne de Gonz.*

— REM. Redouter suit la règle de craindre, voulant le subjonctif avec ne (ce ne peut être omis en redoutant), sauf un infinitif, il prend de.

— HIST. XIIIe S. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, TARL [J'] en redout mes iues à departir, *Couci*, XII. Quant il laron l'entendent, chascuns s'est arrier trais, Tout ainsi com h asnes qui redoute le fais, SAC. XV. Il dreis de sainte Iglise fu iluec ublie. Ne dame ne damoisele n'i ot mi point redoutee, *Th. le mart.* 58. || XIIIe S. La quarte bataille fut li quens Loois de Blois et de Chartain; et moult ert [était] grenz et redoutez, que nuns l'avoit de bone gent et lons chevaliers, VILLEH. LIX. Se jo sui aperseus, sachet, j'esciert Desmain perdrai la teste et poins l'amirant; Sachet, ne voldrai avoir mes enveirs moi redotant. Et ne pur ço jale pensé traison tant ne quarot, *Ch. d'Ant.* VI, 886. || XIVe S. Il creint et redoutoit à mentir, ORESME, *Eth.* 214. || XVe S. Ces deux sont grands seigneurs [Guillaume et Jean de Haricourt] craints et redoutés de leurs ennemis..... FROISS. I, 1, 12. Noz redoubtées damoiselles, Aujourd'hui avons ses nouvelles; Et ne sont pas [redoubtées est ici un terme de respect], P. DESCH. *Poésies mss.* F 258, || XVIe S. Aymé aux cieulx et redoubté en terre, J. MAROT, V, 80.

— ETYM. *Re...*, et *douter*; provenç. *redoptar*; ital. *ridottare*. Dans l'ancien français, *douter* avait la signification de craindre.

† 2. REDOUTER (re-dou-té), v. n. Douter une seconde fois.

— HIST. XVIe S. Nous doubtons sur Ulpian et redoutons encores sur Barthole, NONT. IV, 228.

— ETYM. *Re...*, et *douter*.

† REDOWA (ré-do-wa), *s. f.* Espèce de valse ou danse à trois temps, beaucoup d'analogie avec la mazurka. || Air sur lequel elle s'exécute. Jouer une redowa.

† REDRE (ré-dr'), *s. m.* Grand filet qui sert à la pêche du hareng.

† REDRESSABLE (re-drè-sa-bl'), adj. Qui peut être redressé. || Terme de botanique. Se dit lorsque les feuilles ou les folioles de la même paire se rapprochent par leur face supérieure sans s'appliquer et forment un angle plus ou moins ouvert. Feuilles redressables.

† REDRESSAGE (re-drè-sa-j'), *s. m.* Action de redresser.

† REDRESSE (re-drè-s'), *s. f.* Terme de marine. Cordage très-solide, employé à relever ou à redresser un tillement abattu en cas de tempête.

REDRESSÉ, ÉE (re-drè-sé, sée), part. passé de redresser. || 1° Rendu droit. Ses serpents [de la Furie], redressés sur sa tête effroyable, Poussent tous à la fois d'horribles sifflements, LAGRANGE, *Enéide*, VII. || Terme de botanique. Se dit quelquefois d'une tige dont le bas est couché sur la terre, et qui se dresse ensuite, DE CANDOLLE. Il se dit aussi d'une tige qui, étant tout le tuteur par nos moins redressé, BOIST. *Lutr.* V. || 2° Corrigé. Ilé! mon Dieu! nos Français, si souvent redressés, Ne redressent jamais un air de gens sensés? MOL. *Fâch.* I, 4. Montrez aux enfants que c'est par le besoin qu'ils ont d'être redressés, que vous êtes attentif à leur conduite, FÉN. I, XVII, p. 18. || 4° Fig. Ton redressé, ton d'un homme qui se redresse, ton de supériorité. Je trouve beaucoup de raison dans la vôtre [lettre]; mais j'y vois en même temps un certain ton redressé, cent fois pire que l'humeur et les injures, I, 2. BOUHS. *Lett. à Moultou*, 26 fév. 1763. || 5° Dont on a refait le toilette (sens flexible), observé en quelques mots d'HOFFMANN, Italilier). Elle [Mme de Brinvilliers] monta seule..... sur l'échafaud, et fut un quart d'heure mirolée, rasée, dressée et remise par le bourreau, SÉV. 297.

REDRESSEMENT (re-drè-se-man), *s. m.* || 1° Action de redresser; effet de cette action. Le redressement d'une règle incertaine. Le redressement des tiges et le retournement des feuilles n'est autant dans l'eau comme dans l'air, BONNET, *Contempl. nat.* XI, 4. || 2° Fig. Action de corriger. Il est certain que le redressement d'une erreur est aussi utile à l'avancement des sciences que la découverte d'une vérité, L. HENRIETTE, *Ess. sur d'Olivet*, I, p. 372 dans POUGENS. L'objection porte sur un principe faux dont le redressement va nous conduire à un résultat opposé, MIRABEAU, *Collection*, I, III, p. 418. || Réparation. Ceux qui la condamnaient [la bourgeoisie de Genève] cherchaient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires, J. J. BOISSE. *Confess.* III.

— HIST. XIIe S. Ele est lumiere à pecheors, Redrecement, voie [voie] et secors, WACH. *Vierge Marie*, p. 18. || XVIe S. En ces redressemens [réformes] en il faut vertu et authorité, LANOUE, 277. Nhi asie ne peut estre plus juste pour de pourchasser en ceste partie de l'Europe subjuguée le redressement de l'ordre politique, ID. 386.

— ETYM. *Redresser*.

REDRESSER (re-drè-sé), *v. a.* || 1° Rendre droit ce qui est courbé, penché, abaissé. Ce peuplier penche, on le redressera. Le jardinier a redressé l'allée. Redresser la taille d'un enfant, à l'aide d'un corps de baleine. Il [Jésus] fait retirer les aveugles, guérit les paralytiques, redressé les boiteux, MASS. *Carême, Passion*. Le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'homme redresse à sa volonté en forme de huppe, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 243. Il faut recommander aux forgerons de ne point redresser leurs barreaux à froid, mais de les faire chauffer toutes les fois qu'il est besoin de les redresser; car les barreaux qu'on a redressés à froid reprennent leur courbure lorsqu'on les tremp, ROUSSEAU, *Traité de phys.* I, III, p. 247. J'aimais à voir les bois battus par les tempêtes Abaisser tour à tour et redresser leurs têtes, DELIL. *Hom. de la Nat.* I. Tandis au fond des bois, à l'heure du vieux trone, || le bœuf enlace sa queue et redresse son front, ID. *Trois régnes*, VII. || 2° Plier une peau en deux et l'étirer, pour en effacer les plis. || 3° Relever ce qui était renversé, ériger de nouveau. Vous redressiez vous-même un trône renversé, TRISTAN, *M. de Chevreuse*, I, 1. Redresser une place de réputation à son parti, il fit redresser les statues de Galba, D'ABLANC *Tocsin, Hist.* III, 2. Sous les ordres d'un roi aussi pieux que puissant, M. de Turenne sleurait des remparts, et son illustre nerveu redressait des autels, FLÉCH. *Turenne*. Toutes nos fonctions les plus pénibles se bornaient..... à redresser ce qui tombait de vieux jours; à soutenir ce qui chancelle et menace ruine, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales* || 4° Remettre dans le droit chemin (sens qui vieillit). Je n'étais égaré, j'étais méconnu un payan qui m'a redressé. || 5° Fig. Remettre dans la bonne voie, en parlant des personnes que l'on corrige, éclaire. Parce qu'il [le Seigneur] est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages, BACI, *Bible, Sagesse*, VII, 15. Elle [la Bolivie] en revint toutefois plus tôt et plus aisément, en fait-an réflexion sur la constitution des affaires, qui, dit-elle très-sensément, redressent les hommes, au lieu que, pour l'ordinaire, ce sont les hommes qui redressent les choses, BUFF. *Hém.* I, II, III, p. 443, dans POUGENS. Quand un maître ne songe pas à ce qu'il fait, une servante bien sensée est capable de le redresser, MOL. *Mal. imag.* I, 6, II [Charles de Sévigné] me croit autant qu'il peut, il me prie de le redresser, je le fis comme une sœur, SÉV. 441. On redresse les esprits, à force de causer et de faire entendre la raison, IB. 16 déc. 1684. Par des réflexions sur le passé, il inspirait à la jeunesse sur le présent, qu'à l'instruire sur l'avenir, HAMILT. *Gramm.* 6. Le secours des avis et des sages conseils, qui nous redressent sans nous aigrir, MASS. *Prophètes. Prière.* 3. || 6° Fig. Corriger, rectifier, avec un nom de chose pour régime. J'espère que mes nouvelles redresseront en quelque chose celles qui vous eurent été données plus promptement, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 132. Vous m'étonnez de Pauline; ohl me fille, garder-la auprès de vous! ne croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation de travers, dans de la religion..... ni sur les autres choses, SÉV. 24 janv. 1680. Rien redresse quand il lui plaît le sens égaré, BOIL. *Hom. lib.* II, 7. Combien de fautes versun la reine a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivit à la sienne! FLÉCH. *Mor.-Thér.* Appliquez-vous à redresser les mœurs, à leur inspirer la justice, la sincérité, la crainte des deux, l'humanité, FÉN. *Tél.* XVIII. || 7° Fig. Réparer, faire justice. L'exil de Clotaire redresse son grand crime, MONTESQ. *Espr.* XXII, 2. Il demêle de justes griefs qu'il redresse, J. J. BOISS. *Mus.* I. Dans la langage des romans de chevalerie, redresser les torts signifiait secourir les opprimés et réparer les torts qui leur sont faits; aujourd'hui, il ne se dit plus que familièrement ou ironiquement. || 8° Il se dit quelquefois par ironie pour punir, châtier, mortifier. Il faisait l'impertinent, mais on l'a bien redressé. || 9° Familièrement. Tromper, attraper. Un fripon l'a redressé au jeu. || 10° Se redresser, v. réfl. Redevenir droit

Digitized by Google

après avoir été courbe, penché, baissé. Sa tête se redresna. Antoine me salua toujours très-honnêtement quand personne ne le voyait; mais, comme il était fort bas à la cour et fort timide, il se redressait en public. BRTZ, *Mem.* t. IV, liv. V, p. 241, dans POUGENS. Les corps durs qui sont ressort, se redressent lorsqu'on les a courbés. MALEBR. *Rech. des mour.* part. 2. En général, il faut se redresser pour être grand; il n'y a qu'à vouloir comme on est pour être petit. MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. Faites travailler vos soldats à la perfection des chemins.... le soldat s'accoutume à marcher à l'ennemi, VOLT. *Pol. et lég. instr. pour le prince de* ***, ♁ Redressez-vous, et dit à une jeune fille qui était de se tenir droite. ‖ Familièrement. Elle se redresse, elle commence à se redresser, se dit d'une femme, d'une fille qui veut attirer les regards sur elle. Il me redresse, car c'est par où commence une vanité novice. MARIV. *Marianne*, part. 1. ‖ Fig. Il se redresse, il témoigne par son attitude quelque satisfaction d'amour-propre. Voilà Mlle Rose qui se redresse; comme la demoiselle est modeste et jolie! comme sa bonn..a l'air d'une brave fille! alors je me redresse, j'en vais toute fière, A. DE PUJOL, *Franc. et Richel.* 1, 2. ‖ Fig. Se redresser, prendre un ton, un air de supériorité. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement; moi, je ne me redresse que pour vous en corriger; car cela finirait mal, J. J. ROUSS. *Lett. à Monlinv*, 26 févr. 1762. ‖ Fig. Se redresser, commencer à se corriger. Il me dit de tous ceux qui paraissent enorgueillis de quelque nouvel avantage. ‖ 11° Se remettre debout. Tombé, il essayait de se redresser. ‖ Fig. Tombé au moin heur abattu pourrait se redresser.... MALH. VI, 11. ‖ 12° Fig. Se corriger. On l'avait trompé M. de Montausier; il en avait corrompu son langage; on s'est redressé, et lui aussi; il l'avoue; c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie, STV. à ACH. 1677. Ce qui montre que, en refusant d'un côté, il [Gerbert] retombait à l'autre dans les plus grossières erreurs, comme un homme qui.... n'avait point de principe fixe, ROS. 3e *instr. sur les papes, Dissert.* par. 8. ‖ 13° Fig. Se dit de la justice à qui vous conseillerez de se retirer durant quelque temps dans un séminaire, pour se reconsilier et se redresser contre ses iniquités. VOLT. *Lett. à Mme Denis*, 1771. ‖ 14° Fig. Se dit d'une chose qui se redresse et me corrige, PÉN. *Dial. des morts anc.* 17.

— HIST. 1° Il faudrait si se redresser. *Ch. de Rol.* CXCVI. ‖ XII° S. Heliès apelat lo poète, et redreçad le aliet nostre Seigneur. *Rois*, p. 417. ‖ XIII° S. Puisse toi que tu fus forcs redrecer du torment où nos somes par nos pechiez. *Psautier*, p. 71. As par le chiet fombel à croisun, Et l'ermite l'a redreçé, Pala II dist... *Brun de la Mont.* 1. Le loing le vilain [il espia. Qui delez son plessié estoit, Et une vieu soit [baie] redreçoit, fr. 1830. Hé! Dieu, com grant domage quant Tercelet vous mordra! Ainçois que il rans hom se puist redrecier, Ot de Turs entour lui assis plus d'un milier. *Ch. d'Aol.* VII, 81. Se que, s'il a aucun lai [lai ue; qui mescroie en la [la] foy, il soit redreciés de l'a] vraie foy par l'enseignement, BEAUM. XI, 3. ‖ XV° S. Et aussi les ungs redressent les autres, COMM. II, 2. ‖ XVI° S. Nous debvons redresser en la voye son bœuf et son asne, quand ils seront esgarez, CALV. *Institt.* 318. Et quelle sorte de philosophie est-ce la leur, de vouloir redresser les choses humaines par celles qui encores plus tortu? LANOUE, 609. Les guides reconnurent qu'ils s'estoyent escartez du chemin, et, en pensant les redresser, ils se destournoient de la vraie voye par l'enseignement, BRANT

— HIST. XIVe s. *La certain de la bonne reduction* [d'une huitaine]. LANFRANC, P. 108, || XVIe S. Lequel fut heureusement conte reduction [de la Normandie à l'autorité du duc de Berry], COMM. 1, 13. || XVIIe S. *La après* plusieurs escarmouches, toutes ovantageuses pour Monsbrun, il fallut encores parlementer et conclure à la reduction [reddition] des prisonniers d'une part et d'autre, d'ACH. *Hist.* 1, 99. La reformation de l'ordre ecclesiastique, reduction de vos officiers, m. ch. II, 250. Et fait reduicte la place en l'obeissance du roy.... peur leur annonncer le premier conte heureuse reduction.... CARL. IX, 20. Lors que par la force des mains on ne peut assez suffisamment tirer les membres pour faire la reduction, PARE, *Introd.* 27.

— ETYM. Provenç. *reduccio* ; espagn. *reduccion* ; ital. *riduzione* ; du lat. *reductionem*, de *reducere* (voy. RÉDUIRE).

RÉDUIRE (ré-dui-r'], je réduis, tu réduis, il réduit, nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent ; je réduisais ; je réduisis ; je réduirai ; je réduirais ; réduis, réduisons, réduisez, que je réduise, que nous réduisions ; que je réduisisse ; réduisant ; réduit, e. *a.* || 1° Proprement, ramener, sens qui n'est plus usité. || 2° Terme de chirurgie. Ramener à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins déplacés. Les appareils étant préparés, je réduisis l'avant-bras sans trop de difficulté, SANCTIS, *Instit. Hém. sicone.* t. I, p. 181. || 3° Terme de chimie. Séparer d'une terre, d'un oxyde, le métal qu'ils renferment. Autant la chaux de plomb est facile à réduire, autant le chaux ou fleurs de zinc sont de difficile réduction, BUFF. *Min.* t. V, p. 415. Ces mines, quoique si riches, sont néanmoins presque inusitées, il faut leur faire subir deuxe ou quatorze fois l'action du feu avant de les réduire en métal, IB. t. V, p. 129. On peut l'analyser [l'oxyde de palladium] en le réduisant par le mercure, FOURCR. *Traité de chim.* t. II, p. 111. || Réduire l'acier, le ramener à l'état de fer. || 4° Terme de géométrie. Réduire une figure, la changer en une autre semblable, mais plus petite. La côte des Tschintschou et du Kamschatka, ainsi que les îles Aleutes, ont été réduites sur la grande carte de l'empire de Russie publiée en 1777, *Hist. Expl. cart. géogr. Œuv.* t. XIII, p. 364. || Réduire en petit un plan, une carte, un dessin, un tableau, ou, simplement, réduire un plan, un dessin, etc. le copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions. || Réduire une figure en différentes parties, la diviser en différentes parties, comme le polygone en triangles. || Réduire une figure en une autre équivalente. On peut réduire tout polygone rectiligne, et réduire le triangle en carré, || 5° Terme de l'arithmétique. Réduire une fraction à sa plus simple expression, trouver une fraction équivalente à la première, mais dont les termes soient aussi simples qu'il est possible. Réduire les francs en centimes, les degrésen lieues, etc. évaluer ces monnaies ou ces mesures les unes par rapport aux autres. || 6° Terme de logique. Réduire une proposition à sa plus simple expression, l'exprimer en des termes qui la dégagent de tout ce qui est accessoire ou indifférent. || 7° Terme de musique. Arranger une composition à un ou plusieurs instruments, pour un ou plusieurs instruments de nature différente. || Se dit particulièrement de la réduction d'une partition pour le piano, ou d'un morceau à plusieurs voix pour une seule voix. || 8° Terme de beaux-arts. Copier en petit un dessin, un tableau, une statue. On dit quelquefois réduire en grand, en petit, en suivant des dimensions plus grandes. || 9° Changer la figure ou l'état d'un corps. On a réduit le blé en farine. M. Gellert trouve que cette pièce, addé d'une chaleur longtemps continuée, réduit en bouillie les bois les plus durs, ainsi que les cornes et les os des animaux, BUFF. *Min.* I, p. 32. || Réduire un corps en poudre, le pulvériser. || Par extension, réduire en poudre, détruire entièrement. Comme vous avez voulu nous sauvegarder par tous vos crimes et par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre, SACI, *Bible, Exechiel*, ch. V, v. 11. Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs, qui sait les réduire en poudre, BOURD. *Duels. d'Or*. Sur ce trône sacré, qu'environne la foudre, J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre, PAC. *Esth.* III, 7. || Fig. et par exagération. Réduire quelqu'un en poudre, remporter sur lui un très-grand avantage, le réfuter victorieusement. || Réduire en poudre un écrit, un raisonnement, le réfuter complétement. || Réduire en cendres, consumer entièrement. Ce précieux monument des deux plus grands peintres que furent jamais, fut réduit en cendres au premier embrasement de la maison d'Auguste, BOLLIS, *Hist. anc.* t. II, 4re part. p. 176. Bellone va réduire en cendres les courtines de Philisbourg Par cinquante mille Alexandres Payés à quatre sous par jour, VOLT. *Ép.* 38. || 10° Renformer dans, borner à. ....Ma flamme contrainte De réduire ses feux dans une amitié sainte, COIN. *Hél.* V, 6. J'admirais la vertu qui réduisait en vous Vos plus chers intérêts à ceux de votre époux, IB. *Hor.* I, 1. Je sais la réduire [ma tendresse pour vous] à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte, sév. *à Mme de Grignan*, 18 janv. 1671. Je m'amuserais au plaisir de vous écouter, si le combat ne m'était permis, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde, IB. 3 févr. 1680. Le chevalier de Grignan, humanisé malgré lui-même, a fait une presse sur les logements, qui [a réduite [Mme de Grignan] dans son cabinet et son mari dans sa chambre ; je me saisissement tout ce s'accommode, IB. à *Guitaut*, 26 janvier 1680. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage, sous. *Duch. d'Orl.* Ce sont là les deux principales actions par son histoire nous marque et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère, BOURDAL. *Pasq.* t. I, p. 32. Elle réduisit toute sa perfection à deux mots, FLÉCH. *Dauphine*. Louis XII eût pu employer cet argent [donné à Maximilien] à s'établir en Italie ; il s'en retourna en France, après avoir réduit Venise presque dans ses seules lagunes, VOLT. *Ann. emp. Maximilien*, 1809. Veux-tu n'avoir pas été tenté de réduire les besoins de la république, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus, RAMM. *Lett. sur les sourds et muets*. || Réduire une personne à quelque chose, être au juste ce qu'elle veut. Venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur, MARMONTEL, *Rém.* VII. || Réduire son style, réduire ses pensées, ne mettre en peu de paroles ce qu'on pense, ce qu'on a à dire. On se sert présentement plutôt de résumer. Il Corneille a réduit toute sa pièce à ces mots, IB. *Mél.* || Ne parler sur une seule personne. Il [le sénat] a réduit aussitôt toutes ses voix en une, CORN. *Pulch.* II, 1. || 11° Arranger d'une manière déterminée, en certain ordre. Réduire en art, en méthode. Et pour la fin, je l'ai réduite en sorte que tous mes personnages y agissent avec égalité, MOLIÈRE, *Au lecteur*. Ils ne pièces de théâtre qui ne sont échappées, en ayant réduit trois dans le contraire qu'elle [la règle des vingt-quatre heures] a prescrite, IB. *Fem. savantes*. Le quelque main que parte cette comédie, il est constant qu'elle est très-ingénieuse, et je n'ai rien vu de cette langue [espagnole] qui m'ait satisfait davantage, et dont le sujet de réduire à notre usage et dans nos règles, IB. *Menteur*, *Examen*. Étudier la philosophie, non pour découvrir les vérités qu'elle renferme, mais d'en raisonner comme font le plupart des hommes, mais pour la réduire en pratique, STE. *Dial. des morts anc. Dial.* 21. Ce pays-ci, où l'on admire si peu les opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe, MONTESQ. *Lett. pers.* 38. || 12° Il signifie quelquefois ordonner, régler d'une manière. Réduire un État, en province, un royaume en république. || 13° Réduire à l'effet, en effet, exécuter, réaliser. Donne-moi le temps après quoi je réduirai ma volonté pour toi en parole en effet, CORN. *la Veuve*, V, 9. Ayant qui sait aimer se rend de tout capable, Il réduit à l'effet ce que semble incroyable, IB. *Imit.* III, 5. || 14° Diminuer, faire diminuer, par comparaison avec les réductions en petit des plans, des figures, des dessins. Réduire les dimensions d'un objet. Les événements ont réduit Bertrand, Il réduira le nombre de ses domestiques. Un feu vif est nécessaire pour réduire ce sirop. On réduisait les rations de la garnison, à qui le vivre manquait, || Fig. et familièrement. Réduire quelqu'un au petit pied, le mettre dans un état fort inférieur à celui où il était. || Réduire à la raison, à de justes proportions de. Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultueux une guerre qui n'a pu durer guère davantage, VOLT. *Ann. emp. Maximilien*, 1809. Réduire en, faire descendre, ramener à. Hélas ! si ces honneurs dont vous comble la race Réduisent mon espoir en une atteinte vaine, COIN. *D. Sanche*, II, 1. Dis tout, Araspe, dis que le nom de sujet Réduit toute leur gloire en un rang trop abject, COIN. *Nicom.* II, 1. || 15° Amener à un certain état, à une certaine situation. Cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avait réduite dans une extrême langueur, BOURDAL. *Serm. pour le 2e dim. de la Pent. Désir et dispos de la mort chrétienne*. Une ville était réduite dans une grande misère à cause de la disette des vivres, FÉNEL. *Vies des anc. phil. Diog.* A l'égard des plébéiens qui, par leur délaissement à leur patrons, étaient tombés dans l'indigence, ils les réduisaient dans une classe inférieure, VERTOT, *Révol. rom.* VI. Il était bien résolu de ne point quitter l'Asie, qu'il n'eût réduit son ennemi, par la force des armes ou par un traité, dans les anciennes bornes de ses États, IB. IX. La langue française, si commune dans les échelles du Levant, est réduite dans cette indigence, VOLT. *Mœurs, Introd. Sauvages*. || 16° Amener à, induire à. Le trône a des splendeurs dont les yeux éblouis Peuvent réduire une âme à l'oubli du pays, CORN. *Toison d'or*, I, 2. La reine d'Arménie.... Peut se laisser réduire à l'hymen d'un usurpateur, IB. *Nicom.* I, 1. Enfin une douceur flatteuse de la réduire à venir dans le camp, à s'y laisser conduire, IB. *Sophon.* V, 6. Il ne voulait pas acquitter le monde à ses opinions, mais le réduire à le vérité qu'il connaissait, FLÉCH. *Duc de Mont.* || 18° Contraindre. Si je réduis Pompée à chasser Emilie.... CORN. *Sertor*, I, 3. Ô complaisance maudite, à quel me réduis-tu ! MOL. *Festin*, IV, 7. Voilà où vous réduit son importunité, sév. 4 II [Pépin] passa les Alpes.... et réduisit Astolphe, roi des Lombards, à une paix équitable, sous. *Hist.* I, 11. Les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, FLÉCH. *Turenne*. Ô dieux, où me réduisez-vous? COIN. *Iris*, III, 3. Nous nous réduisâmes à cette extrémité? MAC. *Mithr.* III, 1. Gardez-vous de réduire un peuple fureux, Seigneur, à prononcer entre vous et les dieux, IB. *Ibid.* V, 1. Le grand Pompée avait soincu Tigrane; Il venait de réduire Mithridate à se donner la mort, VOLT. *Phil. Bible expl. Machabées*. Il cette malheureuse ville, à la vue de la, de la, de la bouillons, et, simplement, il est réduit au lait, aux bouillons. Maxime [estimer par le seul mérite] ... utile aux faibles, aux vertueux, ...pernicieuse pour les grands, qu'elle réduit à lombrer leur mérite dans la partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages, LA BRUY. II. || Réduire quelqu'un au silence, l'obliger, le forcer à se taire. Ce que vous dites là me réduit au silence. || Réduire quelqu'un à la plus triste extrémité, à la dernière extrémité, être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. || On dit dans le même acception : réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, à l'hôpital, au désespoir, etc. Un homme qui est malade à l'hôpital, un débauché, un traître qui mange tout ce que j'ai! MOL. *Mal. Imi.* I, 1. || On a dit réduire de avec du infinitif, au lieu de réduire à, qui est plus usité. La crainte en mon fait l'effroyable réduit à me rendre mes sentiments, et me réduit d'appaudir bien souvent à ce que mes âme déteste, MOL. *Festin*, I, 1. Voilà ce que veut de vous, et ce qu'il va exécuter votre chemin de Provence, sév. 10 août 1677. || 19° Subjuguer, soumettre. Quels mutins sous mes lois se laisseront réduire, Si les mêmes parents[les premiers habitant de les détruire? BOTR. *Antig.* V, 4. Dans le premier mouvement de colère, en conclut à faire mourir sans distinction tous les habitants, et à réduire les femmes et les enfants en servitude, COLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, II, p. 241, dans POURGEAU. Vous sentez assez que c'est réduire les fers à dans une véritable servitude, que de les faire dépendre d'un seul peuple, POLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. IX, p. 38, dans PROCHER. Les villes qui appartenaient aux Mytiléniens sur la côte d'Asie furent réduites à l'obéissance d'Athènes, IB. ib. t. III, p. 248. Ce fut lui [scévole de Sainte-Marthe] qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV, VOLT. *Louis XIV, Écriv. célèbres*. *Marthe*. || On dit simplement, dans le même sens, réduire une place, réduire des rebelles. Pépin, roi de France, passa les monts, et réduisit les rebelles, sous. *Hist.* II, 7. Desespérant de réduire Babylone par famine, IB. ib. II, 4. Louis XIII, n'ayant pas entre force d'esprit de sa pièce qui retenait les protestants dans le devoir, crut ne pouvoir les réduire que par la force des armes, VOLT. *Mœurs*, 170. || Réduire à la raison, ramener, réduire à la raison, ou, simplement, réduire, ramener par force ou par autorité à la raison, à l'obéissance, au devoir. Vous me direz que, dans une maison, on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage, BOURDAL. *Pens.* I, II, p. 41. *Sens des domestiques*. Non, il est question de réduire un mari à chasser un valet dans la maison chéri.... VOLT. *Sat.* X. Malherbe.... réduisit la muse aux règles du devoir, IB. *Art p.* I. Il n'est pas donné à tous du monter en chaire.... mais qui n'a pas qui sache sous sa main un libertin à réduire et à ramener par de doucs et insinuantes conversations à la docilité? LA BRUY. XVI. Lesetie : Je veux vous aider aussi à la quereller, moi, et je veux répondu quasi

Digitized by Google

de la réduire, BANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 9. ‖ Réduire un cheval, le dompter. C'est un cheval aussi bon qu'il est beau.... A vrai dire, J'ai trouvé le moyen, moi seul, de le réduire, MOL. *Fâch.* II, 7. ‖ 2° Se réduire, v. *refl.* Se ramener à soi-même. Plus puissant et mieux établi que jamais, il [Sylla] se réduisit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple romain pouvait souffrir un maître, BOSS. *Hist.* III, 7. Il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté, ID. *le Tellier*. ‖ Se borner à, se contenir de. Ils [les Romains dégradés] vont se réduire ristement à Paris, à Pompone, SÉV. 386. Il faut.... se réduire à vous souhaiter toute sorte de bonheur, ID. 1re mai 1691. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsque l'on a vécu longtemps dans la cour des rois! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Simples gens qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre, LA HARP. XIII. ‖ Se réduire à, descendre jusqu'à. On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon, Othon, dont les hauts faits soutiennent la grandeur de l'empire d'un Vitnius se réduire à la fille, CORN. *Othon*, I, 1. ‖ Se soumettre à. Et ne faut-il pas bien que Monsieur contribue? A la contribution il veut qu'il se réduise? MOL. III, 2. Ce sera pour moi une loi et une décision où je me réduirai avec plaisir, SÉV. 17 juill. 1680. ‖ [Pythagore] exposait quelques [ses disciples] se réduisissent à une pauvreté spontanée, BOIST. *Opin. des anc. phil. Pythagoriene*. ‖ 3° Changer d'état, de figure, en parlant d'un corps. Les corps qu'on trouve à Pompéi, se réduisent en poudre quand on les touche. Chimiquement, l'eau se réduit en oxygène et hydrogène. ‖ Fig. Toutes les objections qui se réduisent en poussière à la vérité, ce sont les sublimes, VOLT. *Quest. mir. Conclusion*. ‖ 32° Aboutir, arriver à. C'est quelquefois une question de raisonnement, CONS. *Sentim.* II, 5. Ce sacrifice d'un vaisseau qu'on doit vaincre ou périr, se réduit dans la pratique à une manœuvre assez peu savante, SOCIAL. *Pensées*, I, 1, p. 39. La conversation du premier bien apprécié, se réduisait à cecit: ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit, BONTEMPS. *Lett. pers.* 144. Tout se réduit à connaître le caractère de son prince et civil avec le gouvernement domestique, ID. *Expr.* V, 14. Toute leur sagesse se réduisait à quelques sentences que l'esprit des journaliers sait par cœur, BOIST. *Opin. des anc. phil. (socratique philos.)*. ‖ Se réduire en acte, aboutir à un acte. Il ne suffit pas d'avoir un amour habituel pour un père, pour une mère, pour une femme, pour un ami, pour un bienfaiteur; il faut que l'habitude se réduise en acte, BOSS. *Et. d'orais.* I, 13. ‖ 33° Être réduit, diminué. Ce sirop se réduisit à moitié. Ce morceau de bois s'est réduit [par le desséchement] aux deux tiers environ de sa pesanteur, D'ET. *Expér. sur les esprit.* 2e mém. ‖ 34° Être dompté, subjugué. L'orgueil ne se réduit pas facilement.

— HIST. XIVe S. Il se arreste et cesse bien inquisicion, quand il a ramené et réduit le gouvernement de son inquisicion jusques à soy meisme, CHRONIQ. *Eth.* 60. En justice l'en regarde premièrement à la dignité et valeur des choses, et secondement l'en regarde à les réduire et ramener à quantité ou proporcion dese, ID. ib. 241. ‖ XVIe S. Le comte de Saincl Pol, qui pour lors s'estoit réduit au roy, CORN. II, 2. Quelz tascheaux a il [le roi] mis en oeuvre en bonne paix, ID. II, 3. ‖ XVIIe S. A son seul commandement il lui estoit facile [à Dieu] de réduire en vie des cendres dispersez çà et là, PASC. I, *Mal.* 330. Quand les hommes, l'ayant mesprisé [Dieu] pour s'asservir en leurs cupiditez, commencent de se réduire à sa parole.... ID. 482. Et voulant ensuite se réconcilier à Paris pour faire sa paix avecques la dame; mais Epistemon lui reduyct à memoire le di-partement de Eneas d'avecques Dido, MAL. *Pant.* II, 24. Le sommaire de sa proposition je reduyz en trois motz, ID. 4, *prol.* Il inventa moulins à eaue, à vent, à bras, pour gran multitude et ieulaire de tuiles, ID. IV, 61. Leur ville reduicte à l'extremité par les Romains, MONT. II, 32. Il assemble en une cité, et reduisit en un corps de ville les habitans de toute la province de l'Attique, AMYOT, *Thésée*, 20. Ses malveuillans luy reprochoient qu'il avoit osté au peuple d'Athenes la plaue et le pavois, pour le reduire au banc et à la rame, ID. *Thém.* 7. Ceste somme reduicte à la monnoye grecque.... ID. *Fab.* 10. Reduire fractures et luxations, PARE, *Introd.* 1. Reduire est mettre en semblance deux ou pluseurs nombres rouz [fractions] dissemblans, en les reduisant à ung denominateur commun, DE LA PORTE, *Arithmetique*, F° 12. Reduit de livres en quarterons, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *reduire, reduisir*; catal. *reduir*; espagn. *reducir*; ital. *ridurre*; du lat. *reducere*, de *re*, *ducere*, mener (voy. DUREL).

† **RÉDUISANT, ANTE** (ré-dui-zan, zan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui réduit. Débarrasser des matières réduisantes un précipité.

† **RÉDUIT, ITE** (ré-dui, dui-t'), *part. passé* de réduire. ‖ 1° Copié en plus petit. Plan réduit. Nous avons cru cette petite attention nécessaire pour donner, du premier coup d'œil, une idée de la grandeur des objets réduits, SERV. *Géo.* 1, p. XIV. ‖ Carte réduite, carte marine dans laquelle les degrés des parallèles sont tous égaux. ‖ 2° Qui a changé d'état, qui s'est résolu en une autre chose. La force qui donne d'être à toutes choses n'est pas sujette au changement, ni, par conséquent, aux mesures de la nature, ce qui est ne peut être réduit à rien, MALEBR. *Rech.* IV, 11. Qui ne connaît ces expériences dans lesquelles le plomb calciné pèse plus étant réduit en chaux qu'auparavant? VOLT. *Singul.* XXII. 20. Une semmence vapeur tombe réduite en goutte, BOIST. *Proir* 'ex. ‖ 3° Qui est réduit à.... Un tel orage en bonace réduit, CORN. *la Veuve*, V, 8. ‖ 3° Diminué. Un liquide réduit par l'ébullition. ‖ Par extension. Réduite, par un effet de la force abolitrices et de leurs pensées, à n'être plus, pour ainsi dire, que des cadavres vivants, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 113. Machines réduit [réduites]; mais il est maintenant bien réduit, il est dans une position étroite et obligé de dîmer sans dessiner. ‖ 4° Borné à, en parlant de choses. Les autres royaumes entre ces murs réduit, CORN. *Rodog.* V, 3. Tout l'éclat de la fortune de Mme de Montausier est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Si l'Angleterre ne revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui présentent plus qu'un front court qu'on un tenant la personne, BOURDAL. *Mat. de Nap.* VIII, 11. ‖ Borné à, en parlant des personnes. L'âme raisonnable, appauvrie volontairement pour s'être cherchée au-dehors, réduite à se fonds stérile.... BOSS. la *Vallière*. Nos solitaires, qui, privés de tout usage de la chair et réduits au poisson.... BUFF. *Oiv.* II, XVII, p. 300. Il [Bossuet] a revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui présentent plus qu'un front court qu'on un tenant la personne, BOURDAL. *Mat. de Nap.* VIII, 11. ‖ Borné à, en parlant des personnes. L'âme raisonnable, appauvrie volontairement pour s'être cherchée au-dehors, réduite à se fonds stérile.... BOSS. la *Vallière*. Nos solitaires, qui, privés de tout usage de la chair et réduits au poisson.... BUFF. *Oiv.* II, XVII, p. 300. Il [Bossuet] a revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui présentent plus qu'un front court qu'on un tenant la personne, BOURDAL. *Mat. de Nap.* VIII, 11. ‖ Borné à, en parlant des personnes. L'âme raisonnable, appauvrie volontairement pour s'être cherchée au-dehors, réduite à se fonds stérile.... BOSS. la *Vallière*. Nos solitaires, qui, privés de tout usage de la chair et réduits au poisson.... BUFF. *Oiv.* II, XVII, p. 300. ‖ 5° Diminué. La corruption réduite en maximes dans les opéras de Quinault, SOCIN. *Comédie*, 3. ‖ 6° Contraint. Réduit au traite chou ou de traiter ma femme, ou de vivre en ingrat, DIDEROT, *Cid*, I, 4. Ne me réduisez pas à une extrémité bien diminué, depuis que je suis réduit à faire des vers pour vivre comme un malheureux artisan, SCARR. *Mél.* 1re *part.* Les pauvres PUCELLE. N'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans encore réduite à pleurer votre mort? SOUL. *Mérope*, *Œuv.* I. Un homme assez réduit à prier, RAC. *Esth.* III, 4. Vous avez eu l'art d'enchaîner si bien toute l'Europe, qu'elle en est quelque sorte asservie, et qu'elle se trouve réduite à un heureux et sage repos, FONTEN. *Rep. card. Dub. Œuv.* I, II, p. 321, dans POUGENS. ‖ 7° Rabattu à, en parlant d'une estimation. A quel point ma vertu devient-elle réduite? CORN. *Hor.* IV, 7. Oui, je voudrais.... Que vous fussiez réduits en sort inscrable, MOL. *Mis.* IV, 3. ‖ 8° Dompté, subjugué. La Gaule Narbonnaise, réduite en province, reçut le nom de Province romaine, BOSS. *Hist.* I, 9. ‖ Un cœur réduit, un cœur bombardé assiégé et qui se communiquait sans querelle et sans bruit. Porter jusqu'au trépas un cœur vraiment réduit, C'est se rendre digne d'être, CORN. *Imit.* I, 17. Il [Auguste] rendit, une fois qui se contient. Il faut jouer d'adresse, et, d'une âme réduite, Corriger le hasard par la bonne contenance, SCARR. *Mél.* 1re *part.* ‖ 9° *S. m. pl.* Les réduits, nom donné aux protestants qui avaient abjuré après la révocation de l'édit de Nantes, ARC. BERNARD, *Jac. d'Urfé*, p. 241, in-8°, 1810. ‖ 9° *S. m.* Le réduit, le point auquel on ramène. Le réduit de cette doctrine.... est que les passages qu'on nous oppose.... sont *Passages relatifs*, EX. ‖ 10° *S. f.* Terme de mathématique. Réduite, nom donné à une équation dont on a abaissé le degré.

‡ **RÉDUIT** (ré-dui; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie: des *réduit-z* obscurs), *s. m.* ‖ 1° Petit logement où l'on est retiré. Le réduit où Marie est cachée est le seul confident d'un prodige où le monde entier a tant de part, MASS. *Mystères, Incarnat.* Monsieur et M. son fils furent assez mal reçus dans le réduit de la princesse de Conti au trône de Pologne[1]; Mme de Maintenon triomphait dans ses réduits, SÉV-SM. 48, 63. Il va souvent dans ces réduits obscurs où de pauvres familles entassées grimacent dans le besoin, MARMONTEL, *Contes mor. Misanth. corr.* Je goûte, retiré dans mon heureux réduit, l'étude, le repos, le silence et la nuit, DELILLE, *Trois règn.* I. Je demeure au Marais, chez d'honnêtes gens, dans un réduit bien simple, bien modeste, PICARD, *Provinc. à Paris*, I, 6. Dans mon réduit, où l'on voit l'indigence, Sans m'éveiller assise à mon chevet, BÉRANG. *Dieu des bonnes gens*. ‖ 2° Il se dit quelquefois d'un lieu suspect. Ils savaient qu'il vaut mieux voir l'Olympe de Sophocle, que de perdre.... sa raison dans un cabaret, sa santé dans des réduits de débauche.... VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. ‖ 3° Un lieu où plusieurs personnes ont coutume de se rendre (sens vieilli). Sa maison sera toujours un réduit cet hiver, SÉV. 816. Ne vous enivrez point des éloges flatteurs Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs Vous donne en des réduits, pompe à crier merveille, BOIL. *Art p.* IV, ‖ 4° Petite place dans une plus grande, enfoncement. Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée s'élève un lit de plume à grands frais amassé, SCUD. *Lutr.* I. Il avait fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortaient le soir quand nous étions retirés, MONTEIL. *Lett. pers.* 181. ‖ 5° Terme de fortification. Ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense et permettre même d'en chasser l'ennemi. Réduit de demi-lune. La véritable citadelle se pouvait encore longtemps défendre, quoique non pas si facilement, contre ceux qui étaient déjà maîtres du réduit, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 378.

— HIST. XIIIe S. M.-s auques près trové [le trouvai assez près] deduit; car maintenant en ung reduit M'en estoit oÿ Deduit estoit, la *Rose*, 730. ‖ XVIe S. Il leur estoit honorable assister le plus part du jour les contes de leurs femmes à l'exercices de corps, ou bien aux reduicts et es assemblées pour deviser, AMYOT, *Lyc.* 88. Cependant qu'il [un maître de maison] se contente de s'approprier et chicheté de sa table, tout est en desbauche en divers reduicts de sa maison, MONT. II, 79.

— ETYM. *Réduit* 1.

RÉDUPLICATIF, IVE (ré-du-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de grammaire. Il se dit des mots qui expriment la réduplication des actions ‖ Substantivement. Retordent est le réduplicatif de tordre. ‖ 2° Terme de logique. Proposition réduplicative, celle qui contient une restriction, pour indiquer la manière dont le sujet est considéré. ‖ 3° Terme de botanique. Se dit de parties qui sont repliées et roulées en dehors. La préfloraison est réduplicative quand les pétales sont roulés en dehors.

— ETYM. Voy. RÉDUPLICATION.

RÉDUPLICATION (ré-du-pli-ka-sion), *s. f.* ‖ 1° Terme de grammaire. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre. ‖ 2° Figure de style qui consiste à redoubler ou à répéter consécutivement, dans le même membre de phrase, certains mots d'un intérêt marqué. La réduplication du régime et du pronom dans ce vers de Racine : Eh ! que m'a fait à moi cette Troie et ses murs ? marque non-seulement qu'Achille n'avait point d'intérêt personnel dans la guerre, mais le distingue d'agamemnon, dont on fait souffrir l'intérêt personnel, OCCAS. *Œuv.* I, p. 308. ‖ 3° Terme de physiologie. Répétition des bruits du cœur, dont chacun ou l'un seulement est double.

— HIST. XVIe S. Entre autres redupliquation [regil], les artères ombilicales et l'urachus montent au nombril, PARE, I, 12.

— ETYM. Lat. *réduplicationem*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† **RÉDUPLIQUÉ ÉE** (ré-du-pli-ké, ké'), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont les deux bords s'appliquent l'un contre l'autre par la face inférieure.

— ETYM. Lat. *reduplicatus*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† **RÉDUVE** (ré-du-v'), *s. m.* Genre d'insectes hémiptères; les larves de plusieurs espèces se masquent sous des corps étrangers qu'elles collent à leur surface.

— ETYM. Lat. *reduvia*, aspérité.

RÉDUPLICATION (ré-du-ti-ka-sion), *s. f.* Action de réédifier. Ce qui a été ordonné par Cyrus sur la réédification du temple, BOSS. *Polit.* X, II, 1. La réédification de Lisbonne, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 28. ‖ Fig. Qui sait si ce que nous avons pris pour la chute de l'Église, n'est pas sa réédification ? CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 8.

— HIST. XVIe S.... Réédification des villes desmanteléez, PARE. *Hist.* III, 535.

— ETYM. *Réédifier*.

RÉÉDIFIE, ÉE (ré-é-di-fi-é, é'), *part. passé* de réédifier. Une église réédifiée.

RÉÉDIFIER (ré-é-di-fi-é), v. a. Il se conjugue

Digitized by Google

comme édifier. Rétablir un édifice ou rebâtir ce qui a été détruit et renversé.

— HIST. XIIIe S. Donner ou vendre les [maisons abattues] à reedifier à quiconques il vaurra [voudra], VAILLAN, *Recueil*, p. 810. || [Esdras] ramena le peuple Israël, et fut reedifier Jherusalem, BOUCHET, *Traict. Troier*, p. 64. || XVIe S. Destruisez ce temple, et je le reedifieray en trois jours, CALV. *Institt.* 901.

— ETYM. *Re...*, et *édifier*.

† RÉÉDITER (ré-é-di-té), v. a. Donner une édition nouvelle, éditer de nouveau.

† RÉÉDITION (ré-é-di-sion), s. f. Édition nouvelle, faite sur l'ancienne, sans rien y changer ni corriger.

RÉEL, ELLE (ré-èl, è-l'), adj. || 1° Qui est effectivement. Reconnaissez ici le monde, reconnaissez-le mais toujours plus réels que les bons, BOSC, *Année de Gosse*. Ni l'accident n'est plus réel que l'être même.... ID. *Burch. d'Or*. L'agrément est arbitraire : la beauté est quelque chose de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion, LA HARP. III. Il y a un pays [la cour] où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels, ID. VIII. Vous ne trouverez plus rien de réel dans votre vie que ce que vous aurez fait pour Dieu, MASS. *Avent. Mort du pécb.* Je ne travaille plus en vain; mes jours sont réels, et ma vie n'est plus un songe, ID. *Carême, Pécheresse*. || 2° Il se dit par opposition à idéal. Ainsi lorsqu'un mortel... S'est vu hier vivant sur la crosse falsifié, ardent coursier, En vain il lutte; hélas! tu tombes, tu t'emportes Hors du monde réel, v. HUGO, *Orientales*, *Mazeppa*. || 3° Terme de jurisprudence. Qui a rapport aux biens, par opposition à ce qui a rapport aux personnes. Droits réels, actions réelles, droits, actions qui s'exercent sur des immeubles. || offres réelles, offres qui se font en argent comptant. || Saisies réelles, ancien nom, incorrect d'ailleurs, de la saisie immobilière. || 4° Qui est effectif, qui partant des personnes. Un homme réel. Les hommes sont si réels et si vrais dans leurs plaisirs, MASS. *Carême, Cène*. || 5° Terme de musique. Notes réelles, les notes d'une mélodie faisant partie des accords qui accompagnent cette mélodie. || Parties réelles, celles qui se servent d'accompagnement les unes aux autres, au moyen d'un contrepoint dont la phrase mélodique principale fait le fond. Une fugue à quatre parties réelles. || 6° S. m. Ce qui est réel. Il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai, PASC. *Pens.* VI, 27, éd. HAVET. Le précis, l'abstrait, qui ne présentent le souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, BOSC, *Quadrup.* I, IV, p. XII. Le réel ne sera jamais produit par l'abstrait, ID. *Anatomie*, ch. 4. || L'opposé de l'idéal. C'est le réel de la vie qui vient flétrir et repousser les vœux des âmes généreuses, STAEL, *Corinne*, X, 1. Le réel est réel, le possible est immense, LAMART. *Méd.* I, 3. || Dans le réel, effectivement. Nous avons démontré que cette force qui nous paraît attractive n'est, dans le réel, qu'une force impulsive, BOSC. *Hist.* I, II, p. 121.

— HIST. XIIIe S. Les secondes [demarches] sont reelles; les autres sont oiseles, c'est à dire reeles en personnes, BEAUM. VI, 32. || XVIe S. Les rentes nout reelles [parce qu'elles étaient toujours assises sur un fonds] et immobilisiares, les arrarages, personnels et mobiliaires, LOYSEL, 300. Prescription d'héritage, ou autre droit réel s'acquiert par jouissance de dix ans entre presens..... III. 716.... ilz ont Philosophiquement feit evidemment cognoistre que sa preudhomie n'estoit point apparence feincte, sins une reale verité, AMYOT, *Philop.* 29. Estant toutes choses subjectes à passer d'un changement en autre, la raison, y cherchant une reelle substistance, se treuve decheue, MONT. II, 276.

— ETYM. Provenç. et espagn. *real*; ital. *reale*; du lat. *realis*, de *res*, chose (voy. RIEN).

RÉÉLECTION (ré-é-lè-ksion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de réélire. Il a été obligé de se soumettre à la réélection.

— ETYM. *Re...*, et *élection*.

† RÉÉLIGIBLE (ré-é-li-ji-bl'), adj. Qui peut être réélu.

— ETYM. *Re...*, et *éligible*.

RÉÉLIRE (ré-é-li-r'), v. a. Il se conjugue comme élire. Réélire un député. Réélire un député.

— ETYM. *Re...*, et *élire*.

RÉÉLLEMENT (ré-è-le-man), adv. || 1° Effectivement, véritablement. Voilà donc toujours sans difficulté une Église très-réellement existante, très-réellement visible, où l'on prêche très-réellement la même doctrine, et où très-réellement on administre comme il faut les sacrements, BOSS. *Var.* XV, 7. || 2° Il s'emploie quelquefois pour donner plus de force à l'expression. Ce conte est réellement plaisant. Réellement je ne reviens pas de l'attendrissement qu'elle m'a causé, CRÉBIL. *Th. d'éduc. les Dang. du monde*, II, 4. || Terme de jurisprudence. Sauver réellement, saisir un immeuble par autorité de justice.

— HIST. XIIIe S. Et la parole Deu reellment fud oïs, *Rois*, p. 11. || XIVe S. Royaument [reellement] de fait, *Ordonn. des rois de France*, I, V, p. 661. Assavoir se ces deus puissances sont devisées et royalement diverses en un homme, ORESME, *Eth.* 29. || XVIe S. Une entre justes reslement et de fait, CALV. *Instt.* 873. Nous fournir de choses et de preceptes qui reellement et plus joinctement servent à la vie, MONT. II, 12. Il faut conclure que Dieu seul est, non point selon aulcune mesure du temps.... ains un reallement estant, qui par un seul maintenant emple le toujours, ID. II, 379. Jusques à ce que son fils vassal luy ayt fait les foy et hommage, ou ses offres pertinentes, et luy ait payé les droits deus royaumont, *Coust. gén.* I, I, p. 626.

— HIST. *Réelle*, il se suffisa *ment*. L'ancienne langue disait *roiement*, parce que *roi* y était aussi bien féminin que masculin.

RÉÉLU, E (ré-é-lu, lu'e), part. passé de réélire. Washington, après l'expiration de sa présidence, réélu par ses concitoyens.

† RÉEMBALLAGE (ré-an-ba-la-j'), s. m. Second emballage. Au fur et à mesure que les tabacs auront été ramenés à un état sain, leur reemballage et la réexportation en seront ensuite autorisés par procès-verbal, *Circul. des contr. ind.* 28 sept. 1820, n° 31.

† RÉEMPLOI (ré-an-plo), s. m. Action d'employer une chose qui a déjà été employée. Le réemploi d'une somme d'argent.

— ETYM. *Re...*, et *emploi*.

† RÉEMPRISONNER (ré-an-pri-zo-né), v. a. Mettre de nouveau en prison. Aussi ne croisje pas que ce soit pour cela qu'on me réemprisonne, P. L. COUR. *Rép. aux anonymes*.

— HIST. XVIe S. Pour leur avoir redonnée liberté de sortir faut abeulles qu'on avait emprisonnées], mais non pour plus de trois ou quatre jours, après lesquels, pour avoir le remede, on les reemprisonnera, O. DE SERRES, 442.

† RÉENCLENCHEMENT (ré-an-klan-che-man), s. m. Terme de mécanique. Action de remettre en contact à retraîte l'embrayage de deux pièces de machines qui s'unissent par voie d'enclenchement, lorsque quelque accidentel les a séparées.

— ETYM. *Re...*, et *enclenchement*.

† RÉENGAGEMENT (ré-an-ga-je-man), s. m. Second engagement.

† RÉENGAGER (ré-an-ga-jé), v. a. Faire contracter un second engagement. Des militaires reengagés. || Se reengager, v. réfl. Contracter un second engagement.

† RÉENGENDRER (ré-an-jan-dré), v. a. Terme de spiritualité. Donner une nouvelle vie spirituelle. Réengendrer un pécheur. || Par analogie et dans le style familier, il s'est dit pour remettre dans les bonnes grâces. Cela me fait voir que, depuis que M. de Chanclenbonne m'a réengendré avec Mme ou Mlle de Rambouillet, j'ai pris d'eux un autre esprit, et que j'étais un sot garçon en ce temps où Mlle Duplessis dit que j'étais si joli, VOIT. *Lett.* 34.

† RÉENGRENER (ré-an-gre-né), v. a. Terme de monnayage. Faire rentrer la medaille dans les coins, de façon que les parties saillantes en remplissent exactement les cavités creuses.

† RÉENSEMENCEMENT (ré-an-se-man-se-man), s. m. Action de reensemencer. || Terme d'eaux et forêts. Mélange de reensemencement naturel ou des échaînes, ou méthode allemande, méthode qui consiste à exploiter les futaies de manière à en assurer le repeuplement naturel et complet par l'ensemencement naturel résultant des graines des arbres qui subsistent, et en favorisar la croissance depuis la première jeunesse jusqu'au moment de l'exploitation.

† RÉENSEMENCER (ré-an-se-man-sé), v. a. Ensemencer de nouveau.

† RÉENTAMER (ré-an-ta-mé), v. a. Entamer de nouveau. On repoupla les portugues.... on crenlend les rumeurs quotidiennes, le bruit des chars..... AUBANTY, *Journ. offic.* 27 sept. 1809.

† RÉENTER (ré-an-té), v. a. Enter de nouveau. Réenter un poirier. || Se réenter, v. réfl. Se réenter sur un poirier.

† RÉENTERRER (ré-an-tè-ré), v. a. Terme de jurisprudence. Enterrer de nouveau. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux, VOLT. *Dict. philos.* Fiction.

RÉER (ré-é), v. n. Le même que RAIRE.

† RÉFRÉCTION (ré-é-ré-ksion), s. f. Élection nouvelle. La prétention de l'ancienne évêque de Pavie était d'obtenir sa réélection par un bref de 1662..... ST-SIM. 299, 91.

— ETYM. *Re...*, et *élection*.

† RÉESCOMPTE (ré-és-kon-t'), s. m. Nouvel escompte. La banque s'étant privée de la ressource du réescompte, *Courr. du dimanche*, 23 févr. 1840, p. 1.

† RÉESCOMPTER (ré-és-kon-té), v. a. Escompter de nouveau. Ce serait.... aux grands capitalistes.... que la Banque trouverait à réescompter ses valeurs, BR. WARE, *Enquête sur la Banque*, 1867, I° 472.

— ETYM. *Re...*, et *escompter*.

† RÉEXHALER (ré-è-gza-lé), v. a. Exhaler de nouveau. Ces murs exhalent d'eux-mêmes, lors des changements de l'atmosphère, le méphitisme dont ils sont pénétrés; à combien plus forte raison doivent-ils le ressentir, lorsqu'ils sont imbus d'eau que la fièvre vient de rejeter? CABANIS, *Rapports phys.* I, 3, p. 80.

† RÉEXISTENCE (ré-è-gzi-stan-s'), s. f. Existence reprise, renouvelée. Notre renaissance [de nous-mêmes] est notre réexistence dans actualité parfaite, puisqu'en vues à la fois nous disistrent le cours d'une manière à ne le pouvoir rendre, ST-MAR. 342, 21.

— ETYM. *Re...*, et *existence*.

† RÉEXPÉDIER (ré-èk-spé-di-é), v. a. Expédier de nouveau. Si, après avoir fait décharger son navire à Lorient, il était obligé de le faire réexpédier dans deux ou trois autres ports, et de le réexpédier après cette surcharge de dépenses et de pertes..... MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 416.

† RÉEXPÉDITION (ré-èk-spé-di-sion), s. f. Action de réexpédier. La réunion des navires dans un seul port est évidemment un obstacle à la réexpédition et au commerce marchand pour tous les ports de l'Europe, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 411. Les correspondances réexpédiées par suite du changement de résidence des destinataires seront taxées à raison de cette réexpédition, être soumises à une taxe supplémentaire, *Commission internationale de poste*, Paris, 1863, p. 69.

† RÉEXPORTATION (ré-èk-spor-ta-si-on), s. f. Action de réexporter.

† RÉEXPORTÉ, ÉE (ré-èk-spor-té, té'e), part. passé de réexporter. Marchandises importées, puis réexportées.

† RÉEXPORTER (ré-èk-spor-té), v. a. Transporter hors de l'État des marchandises qui y avaient été importées.

— ETYM. *Re...*, et *exporter*.

† RÉEXPOSER (ré-èk-spo-zé), v. a. Exposer de nouveau, exposer pour la seconde fois.

† RÉFACHER (ré-fa-ché), v. a. Fâcher de nouveau. || Se refâcher, v. réfl. Se mettre en nouveau en colère. Les éclaircissements || faut toujours avoir à leur honte qu'ils sont au moins les effets d'une mauvaise cause, et que, s'ils n'étaient pour guérir de vos soupçons, ils laissent une certaine capacité de se refâcher tout de nouveau, qui, sans donner l'amitié, en rend le commerce moins agréable, LE MAISTRE DE SACY, *Bible*. Cela me raccommode avec ces pestes de femmes, et puis c'est le diable de me refâcher contre elles, MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 1.

† RÉFACTION (ré-fak-si-on), s. f. Nouvelle façon.

† RÉFAÇON (ré-fa-son), s. f. Façon nouvelle.

† RÉFAÇONNER (ré-fa-so-né), v. a. Donner une nouvelle façon.

— HIST. XVIe S. Si jamais il fut necessaire de refaçonner les gens de pied, c'est à present, LANOUE, *Pol.* 84. Ayant ouy dire qu'il y avoit en Italie un maistre refaiseur de neé perdus, s'en alla le trouver qui le fut refaçonna, PARÉ, XVIII, 8.

† RÉFECTION (ré-fè-ksion), s. f. || 1° Action de refaire, de réparer. S'il y a des réfections ou réparations auxquelles la Jarie est obligé par son bail, il y en a aussi qui doivent être faites par un autre, CH. DE SÉV. t. VII, p. 237, dans sév. éd. sévinis. || 2° Terme de commerce. Diminution du prix qu'un acheteur est en droit d'exiger d'un vendeur, lorsque les marchandises ne se trouvent pas de la qualité, ou les pièces de la longueur ou de la largeur, sur quoi on en a réglé le prix, P. GIRARDEAU, *la Banque rendue facile*, p. x. || 3° Terme de douane. Remise faite aux

Digitized by Google

marchands de l'excédant de poids que certaines marchandises ont lorsqu'elles ont été mouillées.

— ETYM. *Refaire*.

† REFAGOTER (re-fa-go-té), *v. a.* Fagoter de nouveau. || Fig. La Troche a si bien repétri et refagoté sa fortune, qu'elle s'est établie dans cette bonne ville, y faisant le siége de son empire, SÉV. 11 déc. 1675.

REFAIRE (re-fè-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. || 1° Faire ce qui a déjà été fait Refaire un travail, un voyage. Il est vrai que nous ne voyons point qu'on jette par terre toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les refaire d'autre façon, et d'en mettre les rues plus belles, BOIL. *Réfl.* 11. 2. Je n'ai jamais donné cet ouvrage [la Sophonisbe] que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à voir les belles pièces anciennes de Corneille, comme Attila, Agésilas, Perthарite,.., VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 janv. 1774. Je ne nouvelens qu'après la bataille de Zorndorf, où Votre Majesté avait assommé 30000 Russes, un grand Danois me disait fréchement : Il n'y a pas de mal, il est ni aisé à Dieu de refaire des Russes, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 février 1758. Il [Locke] l'a trouvé [son livre sur l'Entendement] par occasion, et le continua de même ; et, quoiqu'il prêtît qu'un ouvrage composé de la sorte ne pouvait manquer de lui attirer des reproches, il n'eut, comme il le dit, ni le courage ni le loisir de le refaire, CONDILL. *Conn. hum. Endeavoir*. Voyez-le [Pharamond] refaire des dieux de fantaisie; ses malheurs, ses sauts, sa haine, son amour, Font, défont et refont ces déités d'un jour, DELILLE, *Imag.* VIII. Malheureusement. Pour contracter une habitude, il suffit de faire et de refaire à plusieurs reprises; et pour la perdre il suffit de ne plus faire, CONDILL. *Log.* I. 6. || Fig. Même pour les petites choses, on ne refait pas une chose aujourd'hui à une chose qui a déjà été faite. Et tu pourras à Paphos et Cythère De cette ère refaire une Vénus, LA FONT. *Contes. Imitat. de l'Arioste*. Un homme d'esprit qui lit avec réflexion les ouvrages de Richardson, refait la plupart des scènes de ses romanistes, et avec beaucoup de supériorité. Il ne refait pas une page de Richardson, DIDER. *Eloy. de Richards.* || 2° Remplacer un ami perdu par un nouvel ami. Le petit Bonneval (un page de la poste] est parti.... et je m'aperçois déjà de son absence ; je passai hier à la poste pour tâcher d'y refaire des amis, SÉV. 30 avril 1675. Il prétendait refaire aussi aisément un ami perdu, que Phidias une statue brisée ; je crois bien, DIDER. *Et. Nér.* II, 1. Je perds tous les jours quelque ami, et on n'en refait plus à mon âge, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 juill. 1778. || 4° Réparer, raccommoder une chose gâtée, ruinée. Refaire un habit. Vous dites de cette fille qu'elle travaille une partie de la journée, et de celui qui refait un mur : il est maçon, LA BRUY. XII. Il n'y a qu'un moyen de remettre l'ordre dans notre maison, l'entendement et la volonté : les refaire, *Log.* II, 1. Cette Agloure que vous refaisiez sans cesse et qui était toujours à refaire, DIDEROT, *Satire de l'Ecr.* (ŒUV. D. XII, p. 81), dans POUGENS. || 5° Terme de cuisine. Refaire de la viande, l'accommoder en la faisant revenir sur la braise ou dans l'eau chaude. || 6° Reproduire, en parlant des dents, des plumes. Ces huppes.... à demi engourdies, vivant de peu, et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avait fait perdre, BUFF. *Ois.* I. III, p. 130. Lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes et des talents pour la repine, in. *Quadrup.* I, p. 194. || Terme de manége. Refaire la tête, se dit du cerf, du daim ou du chevreuil, quand ces animaux se retirent pour reproduire tranquillement leur bois. || 7° Redonner de la force, remettre en bon état. Refaire un malade par un bon régime. L'exercice, la bonne nourriture le refirent. || Refaire des troupes, les compléter. || Familièrement. || 8° Populairement, tromper, duper. On l'a refait, a'est laissé refaire. || 9° *v. n.* Recommencer. Je serais bien fâché que ce fût à refaire, MOL. *Fâch.* II, 3. || 10° Se refaire, *v. réfl.* Etre refait, reproduit. Quoi ! l'homme à qui je conférai mes pensées les plus secrètes.... cet homme se refait en un jour, en un mois, en un an ! eh ! malheureusement la durée de la vie y suffit à peine, MORB. *Claude et Nér.* II, 2. || 11° Réparer ses forces, reprendre sa vigueur. Ils trouvèrent abondance de vivres, et se refirent après les misères qu'ils avaient souffertes, VAUGEL. *Q. C.* III, 3. L'armée y passa deux jours à se reposer et à se refaire de ses fatigues, BOILEAU, *Hist. nat. Gaur.* I, 1, p. 288, dans POUGENS. Je me refis si bien dans cette maison.... LESAGE, *Gil Blas*, VII, 4. Il y avait longtemps que je faisais mauvaise chère, j'avais besoin de me refaire, *Ib.* VIII, 2. Il est en vain de se refaire, de rétablir sa fortune, de regagner ce qu'il a perdu. || 12° Se donner un nouveau caractère. Que voulez-vous, mes amis ? il faut bien refaire, POISON, *Pagan, Pupille*, sc. VII, 11. Proverbe. A une femme et à une vieille maison il y a toujours à refaire.

— HIST. XIIe s. Et tuit li regne d'environ, Par poi [presque] sont abitillié, Comencerent à reatorer, E à refaire e à papier, BENOIT, I, v. 3062. Montons ore por neteer le lampie e refaire, *Mothab.* I, 4. Or me refaites, Sire, à li remedie, Cosci, v. Au jour du jugement.... Or ont li pecheor grant geaing de lor fait; Qui ce pourra conquerre, garir nert [sera] et refait, *Ib.* Bien savez qu'il nus ad fait vos leis [lois] confermer, E or nos volt refaire trestuz desleser [être déloyaux], *Th. le mart.* 41, 13. XIIIe s. Et ne fu pas besoing de confessier, ne refaire, ne retorneren Israel en son premier estat, BIBL. LATINI, *Tresor*, p. 61. ..... Dont li chaitenz [tombéens] aus Juis refont, *Ps.* 1. Li marchis refist tout entorel, et dist que mout le fera volontiers, VILLEH. XXVII. Si refont [répondent] il baron : Nous loons que..... Ib. XLVIII. Je sai bien que de cest estore Voz vermeins [de vaudrai] doit la refaire, *Bl.* et *Joh.* 1326, || XIVe s. Li tribuns furent refait et continuez, BERCHEURE, P. 68, *recto*. [Des coquilages] lasse très bien à refaire [refaire] les refais en eaue froide, *Menagier*, II, 8. || XVe s. Il n'est chose qu'argent ne face, Et ne desface, et ne refface, ROSIER. *Le dit des Marchans*. Ce qui fit se refaire à refaire, CH. D'OL. *Bail.* 88. || XVIe s. Il loges son ermée ès garnisons pour la refreschir et refaire, AMYOT, *P. Em.* 44. Ce qui fit se refaire tout coulx contens à une eau, Et rien dessous le ciel ne se voit de nouveau, SONN. *Hymnes*, II, 9. Il maintenoit que les bestes qui habitoient dans les coquilles en la mer, se refaisoient comme asparanti, D'AUB. *Fen.* III, 5. Chasteau abatu est à demy refaict, COTGRAVE. Refaire refaire un chasteau.

— ETYM. *Re...*, et *faire*; picard, *refoire*, refaire, duper; wallon, *rifi*; provenç. *refar*; catal. *refer*; espagn. *rehacer*; italien, *rifare*.

† REFAISEUR (re-fè-zeur), *s. m.* Celui qui refait. — HIST. XVIe s. Ayant ouy dire qu'il y avoit en Italie un maistre refaiseur de ces portraits, PARÉ, XVII, 1.

† REFAIT, AITE (re-fè, fè-t'), *part. passé de* refaire. || 1° Fait de nouveau. La tête des plus vieux cerfs n'est encore qu'à moitié refaite vers le milieu du mois de mai, BUFF. *Cerf*. Corsage refait, cordage qui a été commis deux fois. || Bois refait, bois de charpente bien équarri et dressé sur toutes les faces. || 2° Qui a repris vigueur et embonpoint. Marquis, tu n'en sais pas gras, ni plus refait, REGNIER, *Sat.* III. Les voyez-vous refaits et gras, Ces Phrygiens aux Troyens si odieux? SAINT. Fry. IV. Au sortir de table, ils [les seigneurs] trouvèrent leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étaient eux-mêmes, SAINT-SIM. V, 199. Le pauvre diable [un parent de Mlle Cornellie] arrive mourant de faim.... quand il est un peu refait, il dit son nom et demande à embrasser sa cousine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 mars 1763. || En mauvaise part, cherval refait, cheval ruiné qu'on a engraissé et laissé reposer quelque temps. || 3° Familièrement. Etre refait, on fait en même, éprouver la même contrariété qu'on a fait éprouver à un autre.

2. REFAIT (re-fè) *s. m.* Ce qu'on prononce pas et ne se lit pas), *s. m.* Terme de jeu. Coup où partie qu'il faut recommencer. || Refait de trente-un, se dit, au trente et quarante, du coup qui fait gagner au banquier la moitié de l'argent que les joueurs ont exposé. || 3° Terme de vénerie. Le nouveau bois du cerf. || Se dit aussi du daim et du chevreuil. J'ai été témoin d'un coup de fusil dont la balle coupa net l'un des côtés du refait de la tête qui commençait à pousser, SCIPT. *Chevreuil*.

— HIST. XVIe s. On avoit bien reu refaire et recommencer des parties, que ceux qui en demandoient le refait, les perdoient le plus souvent, BRANT. *Cap. estrang.* I. p. 56, dans LACURNE.

— ETYM. *Refait* ?.

REFAUCHÉ, ÉE (re-fô-ché, ché), *part. passé* de refaucher. Un pré refauché en la saison.

REFAUCHER (re-fô-ché), *v. a.* Faucher de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *faucher*

RÉFECTION (ré-fè-kson ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de refaire, de remettre à neuf. Les frais d'exploitation d'un chemin de fer, y compris les dépenses de réfection. || Terme de charpentier de marine. Se dit du travail fait à un mât à huit pans sur une hauteur d'environ 30 mètres. || 2° Réparation d'un bâtiment (terme vieilli). Il y eût à notre Sauveur, qui a établi son Eglise, qu'il y eût toujours quelques réfections à faire dans le corps du bâtiment, sous. *Bourgoing*. || 3° Dans les couvents, repas. Manger et boire ce qui est convenable pour votre réfection, DE S. MICHEL MARM. *Myst. du rvy. de Dieu*, p. 481, dans POUGENS. Il ne songe à prendre sa réfection, que lorsqu'il sent que la nuit approche, FOUR. *Transp. St-Fray.-de P.* 1. || 4° Familièrement. Ce qui suffit, pour le boire, le manger, le dormir. Manger sa réfection. Lorsqu'on ne doit pas sa réfection, MOL. *Pourc. d'El. Prol.* sc. 2. || 5° Rétablissement des forces non-seulement par le repos, mais aussi par la nourriture.

— HIST. XIIIe s. Donnez li genisnes del cors est li onctions del chief, et li poverteix de la char li refections del cuer, ST BERN. p. 585. De ce reçuit elle [l'Ame] le pasture de refection, le [ce sont que] le force del amor sist [sort; fors parmes les larmes...., *Job*, p 470. || XVIe s. Ils dirent à Marius qu'il veloit mieulx qu'il descendist en terre pour prendre sa refection, et refreschir un peu sa personne, ARMYOT, *Marius*, 47. Il faut contribuer à le refection [réparation] de ce qui est commun, LOYSEL, 380. Attendant la refection [repas] toutz qui furent achevez sur la minuit, CASTELNAU, 224.

— ETYM. Prov. *refeito* ; espagn. *refeccion* ; ital. *refezione* ; du lat. *refectionem*, de *refectionis*, de *reficere*, de *re*, et *facere*, faire.

† RÉFECTIONNER (ré-fè-ksio-né), *v. n.* Terme du langage familier. Prendre sa réfection, manger. La salle à manger où l'on trouvait toujours des gens qui réfectionnaient soit au buffet, soit sur de petites tables, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VI, ch 12.

RÉFECTOIRE (ré-fè-ktoi-r'), *s. m.* Lieu où l'on prend les repas dans les communautés, les collèges, etc. Il [le cardinal de Retz] mange ou réfectoire les jours maigres, SÉV. 159. A l'égard du repas au réfectoire avec le roi, on a dit ailleurs ce qu'il l'a fait supprimer, ST-SIM. 417, 49. Suivant les lois de Sparte, tous les citoyens devaient prendre leurs repas en commun dans des réfectoires nommés syssities, LEVESQUE, *Instit. Hém. encore*, mot et pol. I. III, p. 268. || Fig. Jean fut un saint... qui... D'un rocher creux faisait son réfectoire, VOLT. *Poés. mêl.* 89. || Heure du réfectoire, l'heure où l'on est au réfectoire. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne, MONTREU. *Lett. pers.* 123.

— HIST. XIIIe s. Ils [les moines] sont loiens et refreitoir entré, *Bat. d'Alexhans*, v. 3961. Dunc rova [il demanda] qu'un fuust les povres ens venir ; les tables en fist, dum del refreitor vuiderent empleir, *Th. le mart.* 47, 11 bis°. Dortoir et refreitor [lit] évoierit, belle yglise, Verguës, praiouz et trolles, trop bieu leu à dovrire, BESTIR, 1188.

— ETYM. Prov. *refector*, *refeitor* ; espagn. *refectorio* ; ital. *refettorio* ; du bas-lat. *refectorium*, de *reficere*, *refectus*, refaire. AN XVIIe siècle, on écrivait indifféremment *refectoire* et *réfectoire* ; Ménage veut qu'on prononce *réfectoi*.

† RÉFECTORIER, IÈRE (ré-fè-kto-rié, rié-r'), *s. m.* et *f.* Se dit, dans les séminaires, du domestique chargé des soins qui concernent le réfectoire. || Chez les religieuses, réfectorière, celle qui prend soin du linge de table et de la vaisselle.

— HIST. XIIIe s. Fai moi parler au mestre cuisinier, ou au prior, ou au refreitorier, *Bat. d'Alexhans*, v. 6445.

† REFÉER (re-fé-é), *v. a.* Féer de nouveau. Les vieux contes reprodisaient souvent cette formule. Je vous fée et refée, *Dict. de l'Acad.*, an mot *Fée*.

REFEND (re-fan), *s. m.* || 1° Action de refendre, de partager. || Mur de refend, ou, simplement, un refend, mur qui sépare les pièces de dedans d'un bâtiment, ou leur use les gros murs en font le contour. Diviser une chambre en deux au moyen d'un refend. || Perte de refend, pierre angulaire. || Bois de refend, bois scié de long, par opposition à bois de brin. || Terme de menuiserie. Morceau de bois ou triangle enlevés à un ais trop large ou à une planche. || 2° Lignes plus ou moins creuses qui, sur les

Digitized by Google

bâtiments, marqueut les saisies des pierres et les jurés verticaux. Murs à refends.

— ETYM. Voy. REFENDRE.

† **REFENDRET** (re-fan-de-rè), *s. m.* Coin de fer à l'usage des arkoseurs.

— ETYM. *Refendre.*

† **REFENDOIR** (re-fan-doir), s. m. Outil du fabricant de cardes.

REFENDRE (re-fan-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme fendre. ‖ 1° Fendre du nouveau. Tu nous promets alors.... Que pour ten retournor tu refendras les eaux, Quand Carabert ira sur port n'aurait plus de vaisseau, MAIRET, *Il d'Andr.*, 3, 3 ‖ 2° Terme d'arts Scier en long, fendre en long. Des pièces équarries qui paraissaient très-saines at que l'on n'reconnues attaquées de cette gelivure que quand on les eut refendues pour faire des planches, ACAD., *Exp. sur les régét.* 4e mém.; 3e Diviser en plusieurs épaisseurs une peau corroyée. ‖ 4° Ourrir, dans une pièce de bijouterie, l'espace où doit entrer une autre pièce. ‖ 5° Terme de peinture en bâtiment. Dégorger les moulures par le moyen de fers courbés en forma de crochet. ‖ 6° Fig. Ancien terme de palais. Recommencer un partage entre des héritiers, lorsque les cadets de sont pas contents de celui qui leur est offert par l'aîné.

— HIST. XVIe S. Des petits canaux de rozeaux refendus, O. DE SERRES, 441.

REFENDU, UE (re-fan-du, due), *part. passé de* refendre. Du bois refendu.

† **REFENTE** (re-fan-t), *s. f.* Terme de construction. Action de refendre, ou, simplement, de fendre. Là, au milieu de fragments de toutes de fendre. Là, au milieu de fragments de toutes sortes, se trouvaient quelques gros blocs de marbre dont la refente an plaques était ébauchée, DAUX, *Ithique et ses environs*, dans *Monsieur universel*, 10 oct. 1868, p. 1304, 3e col.

— HIST. XVIe S. Chesne de refente, O. DE SERRES, 183.

— ETYM. *Refendre.*

REFÉRÉ, ÉE (re-fé-ré, rée), *part. passé de* référer. ‖ 1° Rapporté à une autre chose. Cet article référé au chapitre précédent. ‖ 2° *S. m.* Recours au juge, qui, dans les cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement. Plaider un référé. Plaider en référé. Les ordonnances sur référés ne feront aucun préjudice au principal, *Code procéd. art.* 806.

† **RÉFÉRENCE** (ré-fé-ran-s'), *s. f.* ‖ 1° Action de se référer ou de renvoyer à un article, à un passage, à une chose ayant quelque rapport. Théorie de la formation des mots en *ement*, en *ence* et en latin, avec références aux langues germaniques, P. BAUDRY, *Gramm. comparée des langues classiques.* ‖ Ouvrages de référence, ouvrages que l'on consulte, tels que dictionnaires, recueils, etc. ‖ 2° Particulièrement. Renseignement sur une maison d'affaires. Les commerçants et les banquiers prendre recevaient toujours d'excellentes références sur cette agence, *Journal du Charleroi*, cité dans le *Révélateur universel*, 30 juin 1861, p. 765, 2e col.

RÉFÉRENDAIRE (ré-fé-ran-dè-r'), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, officier qui faisait le rapport des lettres royaux, pour que qui décidât si elles devaient être signées et scellées. ‖ 2° Au ministère de la justice, certains officiers attachés à la division du sceau. ‖ 3° Dans la chancellerie romaine, référendaires du sceau et de l'autre signature, prélats institués par Alexandre VI, qui rapportent les suppliques devant le pape, pour la signature de grâce et pour celle de justice. ‖ 4° Pendant la première race de nos rois, le grand référendaire était un officier de l'Etat qui avait la garde du sceau royal, et qui faisait rapport au roi, suivant la signification du mot, des requêtes et des placets qui lui étaient présentés. Sous les Capétiens, la chancelier de France se nommait grand référendaire; cette charge n'était alors que la cinquième ou la sixième de l'Etat; le prélat en 1328 voulait-on lui accorder voix délibérative dans l'assemblée des pairs, et durant longtemps il n'eut place au parlement qu'après les princes et les évêques, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. I, IV, p. 80, dans POUGENS. ‖ Dans la monarchie parlementaire, grand référendaire de la chambre des pairs, celui des pairs de France qui appesait le sceau de la chambre à tous les actes émanés d'elle. ‖ Sous l'empire, sénateur chargé de tout ce qui concerne l'administration, la comptabilité, la sûreté, et le service intérieur du sénat. ‖ En Pologne, grand référendaire, grand officier au-dessous du chancelier. ‖ 5° *Adj.* Conseillers référendaires à la cour des comptes, conseillers chargés de faire des rapports sur des pièces de comptabilité. ‖ Anciennement, tiers référendaire se disait, parmi les procureurs, de celui qui était appelé au tiers pour la taxe des dépens.

— HIST. XVe S. Trop longue narracion souventefoiz tourna aux crains et refferendaires à enaul, CHARTE, DE PISAN, *Charles V*, 1, 30. Pour ce qui iiz [des commissaires du prevôt de Paris] ne sont que referendaires, iiz n'oseent congnoistre, mais renvoieent tous seuls debas par devant vous, DU CANGE, *referendarius*. Car toz gens [les heraut] sont refferendaire ilz dire le tout qui leur a son baire Ce qui leur a esté donné, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 183.

— ETYM. Lat. *referendarius*, de *referendus*, devant être rapporté : celui qui est chargé de ce qui doit être rapporté.

† **RÉFÉRENDARIAT** (ré-fé-ran-da-ri-a), s. m. Charge, fonction de référendaire. Référendariat.

RÉFÉRER (re-fé-ré, Ia syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réfère, accepté au futur et au conditionnel ; je référerai, etc. ‖ 1° Rapporter une chose à une autre. On référa la citation à l'original. ‖ 2° Attribuer. Je vous en réfère tout l'honneur. L'autre [ame] m'en fait toujours un hommage fidèle des bienfaits reçus ; Et sur ceux qu'on lui rend son zèle s'élevant Me les refère tous sans en vouloir pour elle, CORN. *Imit.* III, 14. Vous comprenez aisément vous pouvez les référer les afflictions à Dieu, en y reconnaissant sa volonté, BOSSUET. *Instruct. sur la prud. du salut*, XIIIe. ‖ 3° Terme de chancellerie. Référer le serment à quelqu'un, s'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. Le serment a été déféré, mais il le référa à la partie adverse. Le serment déféré d'office par le juge à l'une des parties ne peut être par elle référé à l'autre, *Code Napol.* 1368. ‖ 4° Référer à quelqu'un le choix d'une chose, lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix. ‖ 4° *V. n.* Terme du palais. Faire rapport. Il faut en référer à la chambre. ‖ Au passif et impersonnellement. Il en sera référé. ‖ 5° Se référer, v. *refl.* Avoir rapport à. C'est à quoi.... les signes du ciel se doivent référer, MAIRET, *Solim.* 1, 1. Les paroles ne doivent pas se référer où vous voulez qu'elles se réfèrent, PATRU, *Plaidoyer* 12, dans RICHELET. ‖ 6° S'en rapporter à. Je référerai à ce que dira quelqu'un.

— HIST. XIIe S. Et à ceste [chose] doit l'en référer toutes les autres, ORESME, *Eth.* 28. Et convient entendre et respondre as autres, rapporter ou référer les paroles à leur, ID. 43. XVIe S. Pourtant nous na nous arresterons à referer particulierement l'opinion d'un chacun, CALV. *Inst.* 1842. Accident dont l'on se sauvera d'autre ailleurs qu'à la faveur des dieux, AMYOT, *P. Æm.* 30. Ila vouloient que toutes choses se referassent à la grace et au bon plaisir des dieux, ID. *Morcel.* 4. Lorsque quelque chose est remise au serment, il devra estre accepté ou referé an la forme et maniere qu'il aura esté deferé, NORD. *Coust. de Paris*, 1580.

— ETYM. Prov. *referre*; espagn. *referir*; ital. *riferire*; du lat. *referre*, de *re*, et *ferre*, porter.

RÉFERRER, ÉE (re-fè-rré), rée), *part. passé* de referrer. L'abîme referré sur le navire et les passagers.

REFERRER (re-fèr-mé), *v. a.* ‖ 1° Fermer de nouveau. Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain, SAC. *Phedre*, v, 6. ‖ 2° Terme de chirurgie. Refermer une plaie, en rejoindre les chairs de telle sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture. ‖ 3° Se refermer, *v. réfl.* Être fermé. Ce n'était que quelques faibles rayons de cette science qui s'échappaient, et les nuages se refermaient aussitôt, FONTEN. *l'Hôpital.* J'accompagnai mon père à son dernier asile ; la terre se referma sur sa dépouille, CHATEAUB. *Mémoires*, I, 1. Il semble plus avant dans des confidences. Quand la reine vit que je n'y répondais que par des termes généraux, elle se referma, non pas entièrement à la nature, mais encore sur la manière dont elle m'avait traité auparavant, SÉVIG. IV, 381.

— HIST. XIIe S. Et cil qui guenchirent vers la tor, cil de l'ost les tindrent si tost qu'il ne porent les portes refermer, VILLEH. LXXII. Je vous le monstreray; ainz l'ais refermer, *Berte*, XVIII. XVIe S. Le chanoel d'argent [il] referma, et quand il fut enfermé avoit aiuni, DU CANGE, *refermare*. ‖ 3° S. Ainsi se conforloit le chevalier, et sa refarmoit [refermoit] en ses amours, *Perceforest*, I, V, P. 72.

— ETYM. *Re...*, et *fermer*, qui avait aussi le sens de affermir.

REFERRÉ, ÉE (re-fè-ré, rée), *part. passé* de referrer. Un chevul referré.

REFERRER (re-fè-ré), *v. a.* Ferrer de nouveau, appliquer un autre fer sur le pied du cheval.

— HIST. XIIIe S. Un mois i soiornerent, xiiii lor eors aaniés, Et lor elues burnis, lor haubers referraillies, Et firent referrer lor auferan destriers, *Ch. d'Ant.* II, 278.

— ETYM. *Re...*, et *ferrer*.

REFERSER (re-fè-sé), *v. a.* Fesser de nouveau. C'est nous qui fessons, et qui refessons Les jolis petits, les jolis garçons, BÉRANG. *Rec. Pères.*

— HIST. XVIe S. Refesser, COTGRAVE.

† **REFÊTER** (re-fè-té), *v. a.* Fêter de nouveau. ‖ Rétablir la fête d'un saint qui avait été supprimée dans la liturgie.

† **REFEUILLEMENT** (re-feu-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de charpentier. Feuillure faite sur place dans une pièce de charpente.

† **REFEUILLER** (re-feu-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Terme d'architecture. Faire deux feuillures ou recouvrement, pour loger un dormant, pour recevoir les vantaux d'une porte ou les volets d'une croisée.

† **REFEUILLETER** (re-feu-lle-té, *ll* mouillées), *v. a.* Il se conjugue comme feuilleter. Feuilleter de nouveau. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que, si je n'étais fort assuré que vous na les refeuilletterez ni ne les relirez jamais, je craindrais sout d'un coup de me voir impuné par la trahison d'un de mes amis, SÉV. 15 févr. 1680. Relisant Juvénal, refeuilletant Horace, DID. *Epicr.* XXXV. ‖ Fig. Il faut le passé pour les hommes présent, Et suit, de ce qu'on a vécu avant la sage envie, Refeuilleter sans cesse et son âme et sa vie, A. CHÉN. *Elég* XII.

— HIST. XVIe S. Si les ayeulx qu'ils [les vers] cousent à escrire, Si vas avais autant que moi sué, Refeuilleté Homere et remué, ROSS. *Elég.* 32. Ils connoissent mal la nature de bons, estant certain à que plus souvent refeuilletez le livre de la recepte de ses deus, que plus il nous donne alors, LANOU E, 181.

† **REFEUILLURE** (re-feu-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Terme d'architecture. Action de refeuiller.

† **REFICHER** (re-fi-ché), *v. a.* ‖ 1° Ficher, enfoncer de nouveau. ‖ Fig. Rime de la Fayette me mande que Corneille a Madame de Maulevrier (ébaya près Pontoise), et qu'elle est simable, sans être belle, SÉV. 31 juin 1676. ‖ 2° Terme de maçonnerie. Reficher et rejointoyer les vieilles assises, remaçonner les vieilles murailles.

— HIST. XIIIe S. Renart.... Les grans galos s'en va arere, Si se refiche en sa teniere, *Ren.* 6700.

† **REFIGER** (RÉ) (re-fi-jé), *v. réfl.* Se figer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Refiger, COTGRAVE.

† **REFILER** (re-fi-lé), *v. a.* Filer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Quand elle [la vie] dort en un tombeau reclus, C'est lors, les sœurs sur la refilent leur fuseau, *Pléiade*.

† **REFILTRER** (re-fil-tré), *v. a.* Filtrer de nouveau. ‖ Fig. Se refiltrer, *v. réfl.* S'insinuer de nouveau comme par un filtrage. Nettoyer le sein de la nation de tout l'ancien levain qui voudrait se refiltrer dans ses organes, MIRABEAU, *Littérature*, t. IV, p. 800.

† **REFIN** (re-fin), *s. m.* Sorte de laine très-fine. ...Draps, savoir la première sorte, toutes sortes refins trentenisains, pour les couleurs doubles, et vingt-huit ou trentains, pour les couleurs simples, *Arrêt du Conseil*, 18 mai 1672.

— ETYM. *Re...*, et *fin* 2.

† **REFLAIRER** (re-flé-ré), *v. a.* Flairer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Refleirer, COTGRAVE.

† **REFLAMBOYER** (re-flan-bo-ié), *v. a.* Flamboyer de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Regardés, empereres, là fors, devers ces chans: Voies quet garnimens à or refflamboians, *Ch. d'Ant.* II, 192. XVIe S. Grand beauté estoit à voir ces banneroles ; ces pennons de nouv venuller au vent et reflamboyer au soleil, FROISS. III, IV, 16.

† **REFLATTER** (re-fla-té), *v. a.* Flatter de nouveau ‖ Flatter à son tour. Je flatte son image, elle me reflattant; Je lui faisais des vœux, elle les acceptait, CORN. *Clit.* V, 4. Les députés de Bordeaux ont été reçus après bien haut à M. le duc d'Orléans, qui s'en est mis en colère, et deux heures après il les a renvoyé exhortait et reflattait par M. Letellier, secrétaire d'Etat, LORET, *Lett.* 1er oct. 1661.

— HIST. XVIe S. Comment que la chose se rapaise et que le bonhomme la reflatte, car femme veut toujours être flattée, *Les 40 joyes de mariage*, p. 101, dans LACOMBE. ‖ XVIIe S. L'autre disoit que bon signe c'estoit Quand un chat blanc son maistre reflatoit, ROSS. 918. Adonc il commença à reflatter encore de plus en plus le commun peuple par odeta nouveaux, AMYOT, *Gracques*, 23.

RÉFLÉCHI, IE (ré-flé-chi, chie), *part. passé* de réfléchir. ‖ 1° Retroyé en arrière, en retour. L'air dans le vent direct n'agit que par sa vitesse et sa masse

Digitized by Google

ordinaire; dans le vent réfléchi la vitesse est un peu diminuée, mais la masse est considérablement augmentée par la compression que l'air souffre contre l'obstacle, BUFF. *Add. et corr. théorie*, t. XIII, p. 11. ‖ 2° Fig. La lumière, en tombant sur les corps, n'est pas, à beaucoup près, entièrement réfléchie; il en reste en grande quantité dans la petite épaisseur de la surface qu'elle frappe, in. *Hist. nat. Introd. 1er part. Œuv.* t. VI, p. 63. Le mouvement réfléchi est celui d'un corps qui rencontre un obstacle impénétrable pour lui, BOSSUT, *Traité de phys.* t. I, p. 72. Le mercure et l'étain, l'un sur l'autre étendus, Recueillent les rayons surpris à leur passage, Et des traits réfléchis nous font voir l'image, BELL. *Trois rég.* IV. ‖ Fig. Nos sens facilement pouvent être charmés Des ouvrages parfaits que le ciel a formés; Ses atteints réfléchis brillent moins que parcilles, MOT. *Tart.* III, 3. La lumière vraie et directe de l'expression, et la lumière réfléchie de la métaphore, BOISS. *Lett. sur les aveug.* Un tuteur réfléchi qu'elle prêtait au caractère de son époux, ne faisait que donner au sien plus de relief et plus d'éclat, MARMONTEL, *Mém.* II. ‖ 3° Terme de botanique. Se dit des organes dont la partie inférieure est verticale et la supérieure dejetée en dehors. Étamines réfléchies. ‖ Limbe réfléchi, limbe d'une corolle monopétale qui se renverse en dehors. ‖ 3° Terme de grammaire. Verbes réfléchis, verbes dans lesquels l'acte ou faite par le sujet a pour objet ce même sujet. ‖ Verbes réfléchis directs : Je me félicite. ‖ Verbes réfléchis indirects : Pierre se donne un habit. ‖ Verbes réfléchis passifs : Cette histoire se racontait diversement. ‖ Verbes réfléchis moyens : Kile se meurt, elle s'écrie. ‖ Verbes réfléchis essentiels, ceux qu'on ne peut employer sans l'un des pronoms conjoints *me, te, se, nous, vous*. On l'oppose aux verbes réfléchis accidentels. ‖ On donne aussi quelquefois aux verbes réciproques le nom de verbes réfléchis. ‖ Substantivement. Les réfléchis, les verbes réfléchis. ‖ Pronom réfléchi. Le pronom personne, nom donné par quelques grammairiens au pronom *se*, soni, employé dans la conjugaison des verbes réfléchis. ‖ 4° Qui a le caractère de la réflexion. Au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action, et de cette impétuosité à la commettre, on n'y voit plus que les vices de ces âmes faibles et des crimes réfléchis, MONTESQ. *Rom.* 17. Quoique cet animal ‹le glouton› ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, BUFF. *Quadr.* I. VI, p. 220. L'animal n'a ni nos aversions réfléchies, ni nos haines durables, ni nos amitiés constantes, in. *Nature des animx.* Les objets dont notre âme s'occupe, sont ou spirituels ou materiels, et notre âme s'occupe de ces objets ou par des idées directes ou par des idées réfléchies, PALLAIS. *Théo. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 223, dans POUGENS. Ce spectacle si grand des vrais biens de la vie occupait ma pensée, et portait dans mon âme un plaisir réfléchi, le calme et le bonheur, ST-LAMB. *Sais.* II. ‖ 5° Qui a l'habitude de la réflexion. Un esprit réfléchi devenue plus réfléchi, parce qu'on a écouté davantage, GENLIS, *Veill. du chât.* I, 1, p. 156, dans POUGENS.

‖ RÉFLÉCHIR (ré-flé-chir). ‖ 1° *v. n.* Fléchir, courber de nouveau. ‖ 2° *V. n.* Céder de nouveau.

— HIST. XIVe S. Subst le pouse se retourner à reflechir comme auparavant, PASE, XVII, 40.

‖ REFLÉCHIR (ré-flé-chir), *v. n.* Renvoyer en arrière, en retour, par un choc. La monnaie réfléchissant le bruit du canon. La lumière s'affaiblit quand elle a été réfléchie par quelque surface, TERR. *Mondes*, 2e soir. Cette lumière éclatante que nous recevons du soleil et que la terre reflechit sur la lune, ne doit plus être que une lumière blanchâtre quand elle y est arrivée, in. ib. L'air ébranlé est sujet à des réjercussions qui le reflechissent, qui, produisant des échos, rejoignent la sensation, J. J. ROUS. *Em.* II. Les glaces étamées, lorsqu'elles sont polies avec un peu de soin, réfléchissent plus puissamment la lumière que les métaux les plus polis, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VII, p. 114. Plus loin, c'est un beau lac qui reflechit les cieux, DELILLE, *Jard.* IV. L'eau se réfléchit grande et belle, Ton sein forme un heureux contour, SÉNANC. *Princip.* Oui, brouillé d'un ciel pur Vos yeux, brillants d'ivresse, Reflechissent l'azur, in. *Orage.* ‖ Fig. La gloire des grands hommes reflechit son éclat sur leurs descendants, *Dict. de l'Acad.* Malgré moi, du passé le cruel souvenir Reflechira son ombre affreuse Sur les derniers moments de mon triste avenir, SAUMIN, *Recueil*, II. 7. La source de mes jours comme eux fruisseaux n'est écoulée..... Mais leur onde est limpide, et mon âme troublée N'aura pas réfléchi les clartés d'un beau jour, LAMART. *Méd.* I, 8. Il faut, pour reflechir cet autre tutélaire [la liberté], Que, par dans tous les Rois, le fleuve populaire Coule à l'ombre du trône appuyé sur les lois, in. MOÏSE, *Odes*, II, 6. ‖ 2° *V. n.* Rejaillir, être renvoyé, répercuté. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. Quoil si le mal est un trait, Ô rigoureuse loi, Pour me percer le cœur il reflechit sur moi, TRISTAN, *M. de Chrispe*, V, 8. ‖ Fig. Ces placards pourraient humaner le roi, et, par contre-coup, réfléchir sur Mme de Pompadour, DUCLOS, *Œuv.* I. X, p. 244. Dans le cas où le mari, ayant vendu le bien propre de la femme sans son consentement, est garant de la vente, et dans tous les autres cas où l'action de la femme réfléchirait contre le mari, *Code Nap.* art. 2256. La haute cote acte action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé, *Dict. de l'Académie*. ‖ 3° Fig. Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose. Reflechissez sur les propositions qui vous sont faites. Réfléchissez-y mûrement. Réfléchir c'est recevoir, au-dessus des mouvements corporels et au-dessus même des sensations, une lumière de réflexion, qui rend capables de chercher la vérité jusque dans sa source, BOSS. *Connaiss* V, 9. Rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir, que d'être accoutumé de soi que de sa fortune, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Réfléchir n'est qu'une certaine manière de sentir, c'est la sensation transformée, CONDIL. *Art de penser*, II. Dans un être qui réfléchit, la liberté est essentiellement la même que dans un être qui ne réfléchit point; mais, dans un être qui réfléchit, elle a plus d'étendue, BONNET, *Ess. anal. âme*, 18. ‖ 4° Se réfléchir, v. *refl.* Être réfléchi, renvoyé en arrière, en retour. Comment la lumière se réfléchit-elle des planètes et des comètes vers la terre, BESC. *Méth.* V, 2. La cavité intérieure de l'oreille paraît être un écho où le son se réfléchit avec la plus grande précision, BUFF. *Hist. nat. Introd.* Ce bruit, répété contre les hautes montagnes des Cordillères dont se réfléchir à d'assez grandes distances dans les terres, in. *De l'homme*, I. Quelle est la nature de réflexion est une preuve certaine de la compressibilité des corps; car ces corps ne peuvent pas se réfléchir, si aucun d'eux n'est élastique, BOSSUT, *Traité de phys.* t. I, p. 26. La lumière, comme les corps élastiques, en tombant sur ces surfaces, se réfléchit sous un angle égal à celui de l'incidence, BUFF. *Hist. nat. méd.* t. II, p. 481. Les étoiles etincelantes au ciel et se réfléchissant au sein de la mer, qui réjaillit leurs images tremblantes, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. Il faut réfléchir sur cette affaire personnel, d'entreprise.... d'ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle [la lumière] en projeté presque toute; des planètes, des comètes et de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir, BESC. *Méth.* V, 2. ‖ Fig. Il [Jésus] se cache encore en tuteur même [dans l'hostie]. Mais il se réfléchit sur saint Jean [dans le sein d'Élisabeth], BOSS. *1er sermon, Visitation*, 2. Il y a une espèce d'insensibilité contre les sacrifices, qui accueille ceux [sommes] surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se communiquant par les signes de la douleur, BERT. *Quadrup.* I. II, p. 430. C'est une idée tournée d'Ariostre que la croyance que l'on donne à un fait se réfléchit sur l'autre, quand il sont liés avec art, MARMONTEL, *Él. litt.* II, p. 477. ‖ 5° Terme de grammaire. L'action du verbe se réfléchit sur son sujet, par exemple : Il se tourmente; alors le verbe est dit réfléchi. ‖ 6° Terme de langage de la botanique, devenir réfléchi, recourbé en arrière, en dehors. Les étamines de cette corolle se réfléchissent. ‖ Dans le langage de l'anatomie, revenir sur soi-même. Le peritoine se réfléchit en cet endroit.

— REM. Boiboure, *Nouv. remarques*, dit : Beaucoup de gens font *réfléchir* neuts. Adn... qu'ils n'eussent pas seulement le loisir de réfléchir sur l'état présent des choses. ST-EVAL. Ce n'est pas parler fort purement. Tous nos bons auteurs disent toujours faire réflexion. » Il se retracte p. 482 de la *Suite des Remarques*.

— HIST. XIVe S. Le diaphragme se reflecist en haut vers les costes, et s'abert [s'attache] duc [jusqu'à la darreniere coste, in. DE MONDEVILLE, f° 25. ‖ XVIe S. Les vaisseaux se reflechissent en plusieurs replis faits en forme de varice, PARÉ, I, 57.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reflectir*; ital. *riflettere*; du lat. *reflectere*, de re, et *flectere*, fléchir. Le sens de penser, méditer, se rattache à l'expression latine *reflectere animum*, reporter son esprit sur quelque chose.

‖ RÉFLÉCHISSANT, ANTE (ré-flé-chi-san, san-t'), *adj.* ‖ 1° Terme de physique. Qui occasionne la réflexion de la lumière ou du son. Surface réfléchissante. ‖ Pouvoir réfléchissant, faculté plus ou moins grande que les corps possèdent de réfléchir la lumière, le calorique. En général, plus un corps a de poli, et plus son pouvoir réfléchissant est grand, et ses pouvoirs émissif et absorbant sont faibles, TERRASO, *Traité de chim.* t. I, p. 30, dans POUGENS. ‖ 2° Qui réfléchit, médite sur les choses, qui pense. Il est véritable qu'on ne cesse pas de réfléchir en disant [les mystiques] qu'on ne réfléchit pas, et quand cette âme non réfléchissante dit tout court..., nous, *États d'orais.* V, 9, Saint Thomas n'a pas prétendu affaiblir les actes de la volonté lorsqu'il a dit qu'elle était naturellement réfléchissante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, in. ib. V, 6. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu réfléchissante et très-prompte dans ses jugements, VOLT. *Dict. philos. Supplices*, II. Cette nouvelle métamorphose étonna tout le monde, hors le réfléchissant Manhéïe, in *Taureau blanc*, XI.

‖ RÉFLÉCHISSEMENT (ré-flé-chi-se-man), *s. m.* Répercussion, rejaillissement. Le réfléchissement du son, BUFF. *Réflexion*.

‖ RÉFLÉCHISSEUR (ré-flé-chi-seur), *adj. m.* Qui réfléchit, réfléchi. Passant réfléchisseur, qui vois ce monument..., CHAPELLE, *Voyage fait en chem.*

RÉFLECTER (ré-flè-kter), *adj. m.* Terme de physique. Qui réfléchit la lumière. Miroir réflecteur. ‖ N. m. Un réflecteur. Augmenter l'éclat d'une lumière par le moyen d'un réflecteur.

— ETYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

‖ RÉFLECTIF, IVE (ré-flè-ktif, kti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de physiologie. Action réflective, même sens que action réflexe (voy. ce mot). ‖ 2° Terme de philosophie. Qui résulte de la réflexion. ‖ Facultés réflectives, se dit, dans la psychologie française de Sparsheim, de la comparaison et de la causalité.

— ETYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

‖ REFLET (ré-flè) *s. m.* Ce qui se lie par dans le parler ordinaire; au pluriel, l'z se lie : des re-flè-z argentés), *s. m.* ‖ 1° Réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Les reflets des nuages sur les chmps. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets, BUFF. *Oiz.* t. VIII, p. 238. Le sont ces reflets infinis des ombres et des corps qui engendrent l'harmonie, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 3. Nous sommes tout susceptibles de différents colorie : séparées, chacune a une couleur qui lui est propre; rapprochées, elles se prêtent mutuellement des nuances, et l'art consiste à peindre ces reflets, CHAPEL. *Art de peint.* II, 2. Tels, dans l'airain brillant où flotte une eau tremblante, Le soleil..., croise son jeu mobile.... Et des murs sur lambris rapidement promène Les reflets vagabonds la lueur incertaine, DELILLE, *Én.* VII. Le perfide reflet [de la lune sur les armes] les a trahis tous deux, in. ib. IX. Le reflet est la lumière renvoyée depuis dans la demi-teinte un corps solide, et il ne faut pas que le jour ait l'air de passer à travers la toile, TH. GAUTIER, *Fenellone, Monsieur Antoine*, I. 2. ‖ Fig. Saisir, dans les caractères, tous les reflets des vertus sur les vices, et des vices sur les vertus, MARMONTEL, *Mém.* I. IV, p. 411. La littérature, qui n'est que le reflet des mœurs, LAHARPE, *Cours de lit.* I. VI. Portrait, p. 84, dans POUGENS. Le siècle de la reine Anne ne fut qu'une espèce de prolongement ou de reflet [du siècle de Louis XIV], CHATEAUB. *Génie*, II, III, 3. ‖ 2° Il n'est dit dans le sens de réfléchir. Je vous supplie d'engager M. le duc d'Aumont à ne pas faire mettre de lustre sur le théâtre [de Fontainebleau]; nous avons ici l'expérience que le théâtre peut être très-bien éclairé avec des bougies en grand nombre et des reflets dans les coulisses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1718.

— ETYM. Voy. REFLÉTER. *Reflet* n'est pas dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1762; il n'apparaît que dans celle de 1718 sous l'orthographe *reflex*, et avec la remarque que quelques-uns disent *reflet* ou *reflet*. *Reflets*, au pluriel, est comme terme de peinture dans Furetière, 3e éd. 1701. Dans ces circonstances, on reconnaît qu'un moment il y a eu influence de l'italien *riflesso*, de *riflettere* (voy. RÉFLÉCHIR).

RÉFLÉTÉ, E (ré-flé-té, tée), part. *passé de refléter*. Une vive lumière reflétée sur le cordon de sa tablier.

‖ REFLÉTER (re-flè-té. La syllabe *flè* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je reflète, nous refletons au futur et au conditionnel : je re-

Digitized by Google

fléterai), v. a. || 1° Renvoyer la lumière ou la couleur sur un autre corps. La lumière que réfléchent les objets éclairés. || *Fig.* Quelque chose dans les êtres animés qui reflétait du sentiment sur les êtres inanimés, DUBOS, *Salon de* 1785, *Œuv.* t. XIII, p. 158, dans POUGENS. || Absolument. Les étoffes blanches reflètent agréablement sur le teint de certaines femmes. || *Fig.* La gloire de ses belles actions reflète sur toute la famille, *Dict. de l'Acad.* || 2° Se refléter, v. *réfl.* Être reflété. La lumière se reflète dans la glace. J'admirais les tours, les maisons et les arbres à la fois argentés et ouverts de fenêtres qui se reflétaient au loin dans les eaux, RÉGN. DE 27e, *Chaum. and.* || *Fig.* Que d'harmonies inconnues se reflétaient d'une plante sur son sommet! MAUR. DE 27e, *Etude* 1. La grandeur de l'âme de Trajan ne se reflète pas dans ses traits assez vulgaires; mais elle éclate dans les monuments de son règne comme dans les actes de sa vie, AMPÈRE, *Hist.rom. Introd.*, p. LIII.

— REM. Refléter n'est donné à Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— HIST. XIVe S. Recevoir lumiere et la refflecter, DRESME, *Thèse de* SCOTUS.

— ETYM. *Re-*, *réfléchir* ou *refléjar*. *Refléchir* et *refléchar* sont formés irrégulièrement du lat. *reflectere*, réfléchir.

† **REFLEURET** (re-fleu-rè), *s. m.* Laine fine d'Espagne.

REFLEURI, IE (re-fleu-ri, rie), *part. passé* de *refleurir*. À peine les troupeaux cherchaient-ils la prairie Et la tendre rosée et l'herbe refleurie, MAUVIEL, *Génie de Virg. Égl.* VII || *Fig.* Cette amitié, autrefois éteinte, maintenant refleurie et ressuscitée, se souvenant du premier malheur, jette de plus profondes racines, BOSS. *Sermon pour le jubilé*, 1.

REFLEURIR (re-fleu-rir), v. n. || 1° Se couvrir de nouveau de fleurs. L'orange y refleurit. || *Fig.* Reprendre de l'éclat, redevenir en faveur. M. le Tellier fit revivre ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'étouffement du sens, PERRAULT, *le Tellier*. Il s'est appliqué à faire refleurir le commerce, qui languissait tous les jours de plus en plus, RÉN. 76e, VOL. Par la vue d'Athènes de Bernard, le désert refleurit, et l'état monastique reprend son ancien éclat, DUBOIS, t. XXVII, p. 228. La lettre qu'il [Jouffroi] écrivit à Arsace, pontife de la Syrie, nous apprend de quelle manière il se prenait à faire refleurir le paganisme, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande est tombée avec ses sciences; ce pays, occupé par les Tartares-Usbecs, les enchaîne barbare, pour refleurir peut-être un jour, VOLT. *Mœurs*, 88. Là sont nos rêves pleins de charmes... La refleurirons-nous jeunesse, Et des nos tristesses À nos regrets seront rendus, LAMART. *Méd.* II, 4. || 2° Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'acte : Ces plantes ont refleuri avant la pluie; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Ces plantes sont refleuries depuis quelques jours. || 3° Fig. Dans le langage familier, rendre un teint fleuri. Si je vois de nos vieux guerriers Qui n'ont plus, malgré leurs lauriers, De quoi boire à la Vivonne, Se refleurir encor leur teint, RÉGNIER, *Vivonne*.

— HIST. XIIIe S. E refleurit la meie cam [ma chair], *Liber psalm.* p. 36. || XIVe S. Et ma chars refleuri, par la joie des secours que Dieus me fist, *Psautier*, p. 36. Adonc primes, selonc m'entente, Refleurissoit la premiere ente Le fou ... o. DE GRANDVAL, *Barl. et Jos.* p. 4. || XVIe S. Et qui n'aura l'esprit refleurissant joindre à cette heure et acharner à une entreprise commune tout notre peuple, nous ferons refleurir notre ancien nom militaire, MONT. II, 12. Les conferres y allotent le tambour battant [voir une epine qui fleurissait au cimetière des Innocents, après la Saint-Barthélemy], criant que ce pour la l'Eglise refleurissoit par la mort de tant d'heretiques, D'AUB. *Hist.* II, 21. Ceste cueillette dure quelques semaines, refleurissant la saffusion de jour à autre, jusqu'à avoir parfait son port, O. DE SERRES, 729.

— ETYM. Ital. *rifiorire*; du lat. *reflorere*, de *re*, et *florere*, fleurir.

† **REFLEURISSEMENT** (re-fleu-ri-se-man), *s. m.* Action de refleurir.

— ETYM. *Refleurir*; ital. *rifiorimento*.

† **REFLÈXE** (re-flè-ks), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui se fait par réflexion. Vision réflexe. || 2° Terme de physiologie. Se dit de certains mouvements qui succèdent, indépendamment de l'intervention de la volonté, soit à des sensations, soit à des phénomènes de sensibilité sans conscience, c'est-à-dire où la perception manque. L'éternuement (contraction spasmodique du diaphragme), à la suite du chatouillement du nez, est une action réflexe. C'est par une action réflexe que nous retirons un membre qu'on nous pince, dans le sommeil et sans nous éveiller. || 3° Il s'est dit de ce qui a le caractère de la réflexion, de la méditation. Les actes... que l'on nomme réflexes ou réfléchis, de propre industrie et de propre effet, SOUS. *Et. d'orat.* I, 23.

— ETYM. Lat. *reflexus*, participe passif de *reflectere*, réfléchir.

RÉFLEXIBILITÉ (ré-flè-ksi-bi-li-té), *adj.* Terme de physique. Faculté de se réfléchir; propriété d'un corps susceptible de réflexion. La différente réfrangibilité (des rayons) amène la différente réflexibilité, FONTEN. *Newton*.

— ETYM. *Réflexible*.

RÉFLEXIBLE (ré-flè-ksi-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'être réfléchi. Tout rayon est plus réflexible, à mesure qu'il est plus réfrangible, VOLT. *Phil. Newt.*, 3e p.

— ETYM. Adjectif formé du lat. *reflexum*, comme *flexibilis* l'est de *flexum*.

† **REFLEXIF, IVE** (ré-flè-ksif, ksi-v'), *adj.* Qui appartient à la réflexion, à la répercussion. || *Fig.* Tel est mon plaisir; cette expression marque un plaisir; mais ce n'est pas ce seul vouloir, qui est, pour ainsi dire, réflexif sur soi-même, PRÉV. t. III, p. 300.

— HIST. XIIIe S. Reflexif, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *reflexiu*; espagn. *reflexivo*; ital. *riflessivo*; du lat. *reflexum*, supin de *reflectere*, réfléchir.

† **RÉFLEXIFLORE** (ré-flè-ksi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la corolle renversée en dehors.

— ETYM. Lat. *reflexus*, réfléchi, et *flos*, fleur.

RÉFLEXION (ré-flè-ksion), *s. f.* Du 4e, de quatre syllabes). *r. f.* || 1° Phénomène qui a lieu lorsqu'un corps doué d'une certaine vitesse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et qui le force de suivre une autre direction. Au même endroit où le canon de peut aller que de bond et par réflexion, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 2. Un jardin dans son plein; cet belle alors et fort lumineuse, quoique sa lumière ne soit que la réflexion de celle du soleil, LA HARPE, XVI, II [Normandie]. Le mouvement, ou

conquête des Héraclides avait fait refluer dans cette partie de la Grèce la nation entière des Ioniens, qui occupaient auparavant douze villes de la Péloponnèse, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I. Les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles refluent vers leur source [qui est Dieu], CHATEAUB. *Génie*, I, II, 8. ‖ Terme de marine. La mer reflue, elle descend. ‖ Terme de médecine. La bile a reflué dans le sang, la bile s'est mêlée avec le sang. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Lat. *refluere*...., de *re*, et *fluere*, couler.

REFLUX (re-flu) dans la prononciation soutenue l'*x* se lit; un re-flu-t inaltérable), s. m. ‖ 1° Mouvement de la mer qui se retire après le flux. Le flux les apporte, le reflux les remporte, CORN. *Cid*, IV, 3. Un de ces temps où tous les bâtiments des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux, VOLT. *Dict. philos. Influence*. Le reflux arrive par la pente naturelle des eaux; lorsque l'usine a passé et qu'il n'exerce plus sa force, l'eau qui était élevée par l'action de cette puissance étrangère reprend son niveau, SCIPP. *Hist. nat. prodig. théor. terre d'Avert.* I, II, p. 189. Le flux et le reflux sont inconnus dans les petites mers, telles que la mer Noire et la mer Caspienne, LAPLACE, *Exposit.* IV, 10, ‖ Fig. Du changer trop souvent de domestiques; de les recevoir sans parfum; pour les renvoyer de même; de faire un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent..., ROUSSEAU, *Serm. Dim.* I, II, p. 53. Ce n'était plus leur goût qu'il prévenait, c'était leurs entrailles, ces tête-à-tête délicieux pour moi, au flux et reflux d'une société tumultueuse, MARMONTEL, *Cons. sans Prose inform.* I. Le reflux de la fuite, le mouvement de la foule qui revient en arrière. ‖ Fig. Jusqu'à ce que nous sumions celui [Dieu] qui peut seul par sa dignité nous arracher à nous-mêmes, nous n'aimerons que nous-mêmes; la source de notre amitié pourra bien, en quelque sorte, couler sur les autres, mais elle aura toujours son reflux sur nous-mêmes, *Sermons, 3e semaine de carême*, I. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit [d'Homère] qui, comme un grand océan, se retire et descend de voyages, BOIL. *Traité du sublime*, I. Il ne faut tous ensemble qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur; une même félicité fait comme un flux et reflux dans ces âmes unies [les bienheureux dans les champs Élysées], PEN. *Tél.* XIII. Comme Zadig se livrait à ce flux et à ce reflux de philosophie sublime, VOLT. *Zadig*, 9. ‖ 2° Vicissitude. Le flux et le reflux des choses humaines. Les aventures du monde vont d'un ordre mauvais, Comme on voit au bord de l'onde un reflux perpétuel, MAL. II, 5. Dans ce flux et ce reflux de succès et de pertes communs à presque toutes les guerres, Louis XV se cassait d'être victorieux dans les Pays-Bas, VOLT. *Louis XV*, 30.

— HIST. XVIe S. Non pour y [à Paris] voir la cour, le palais ou la Seine, Ny de tous les habitants le reflux remparell, DESPORTES *Rélgies*, II, 8. La cause du flux et reflux de la rivière du Nil, MONT. III, 22.

— ETYM. *Re....*, et *flux*; lat. *rifluxus*.

† **REFLUX** (re-flu) s. m. ‖ Action de remettre en fond à un tonneau. Signer sur les acquits-à-caution les notes qui font mention des frais de reflusage des barils, *Circul. comm. indir.* 26 fév. 1823, n° 38.

— ETYM. *Re...*, et *fond*.

REFONDRE ÉR (re-fon-dr, dèr), part. *passé* de refondre ‖. Les dépens refondés.

‖. **REFONDER** (re-fon-dé), v. a. Terme d'anciennes coutumes. Se dault des fais ou (ou) remboursement desquels les parties qui avaient fait quelque défaut ou contumace, étaient obligées, avant qu'on les ailult à poursuivre.

— ETYM. Lat. *refundere*, restituer, de *re*, et *fundere*, verser (voy. FONDRE).

† ‖. **REFONDER** (re-fon-dé), v. a. Fonder de nouveau. Carthage détruite et refondée par les Romains.

— HIST. XVIe S. Donne qu'un jour quelqu'un de notre race Refonde Troye, et establisse nouveau nouveau sceptre aux reliques d'Hector, RONS. 899.

† **REFONDEUR** (re-fon-deur), s. m. Celui qui refond. S'ériger en réformateurs ou plutôt en refondeurs de l'État, ST-SIMON, 427, 170.

— ETYM. *Refondre*.

REFONDRE (re-fon-dr'), v. a. Il se conjugue comme fondre. ‖ 1° Fondre de nouveau. On refondit les canons. ‖ 2° Refondre les monnaies, les fondre pour les mettre sous forme de lingot. La nation supportait un autre dommage par cette altération des monnaies; on les refondait chez l'étranger, qui donnait aux Français pour soixante livres ce qu'il avait reçu pour quarante, VOLT. *Hist. parl.* IX. ‖ 3° Fig. Réformer, donner une meilleure forme, en parlant des choses. De sorte qu'il en faudrait venir à renouveler toutes les questions déjà jugées, et à refondre, pour ainsi dire, le christianisme, comme si l'on n'y eut jamais rien décidé, ROSS. 1er *avert.* 22. Il est plus aisé de refondre ces prophéties que d'y insérer les choses..., in *Hist.* 12. Depuis que j'ai eu trouvé une fois le circulation du sang, c'est à qui trouvera un nouveau conduit, un nouveau canal, un nouveau réservoir; il faudra refondre toute l'homme, FONTEN. *Diol.* V, *Evanist. Hervey*. On y refondit [dans une loi d'Auguste sur les mariages] les lois jalousies, les peines, les délais, le plus de force, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Je vous prie de me renvoyer l'article *Nazaire*, dont je ne sais pas contenu, et que je veux refondre puisque j'en ai le temps, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 30 nov. 1756. Je m'enferme dans ma chambre, et travaillai deux ou trois mois, avec une ardeur inexprimable, à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le mémoire que j'avais lu à l'Académie, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. ‖ 4° Fig. Changer le caractère, les mœurs, les habitudes de quelque chose, et la refondre un nature! trop vif pour le plaisir, MAIA. *Carême*, *Cuvie* Il me semble qu'en se joignant Malesherbes à M. Turgot pour refondre notre gouvernement, on aurait besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles, VOLT. *Lett. Voisec*, 30 AVR. 1770. C'est donc en vain que nous prendrons refondre les mêmes esprits, J. J. ROUSS. *Hel.* V, 2. Il y a des états qui semblent changer la nature, et refondre, soit en mieux soit en pis, les hommes qui les composent, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Il [Cromwell] fut bientôt l'âme de tout; il refondit et reconstitua l'armée, CHATEAUB. *les Quatre Stuarts, Cromwell*. ‖ 5° Refondre le peuple, se dit d'un homme qui ne pourrait se corriger que s'il changeait de nature. ‖ On dit dans le même sens : Vous ne me refondrez pas. Vous ne refondrez que Mme de Sévigné qui est refondue d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1760. Terme de marine. Reprendre en navire de bas en haut, le réparer dans toutes ses parties, en changer les membres, les bordages, etc. ‖ 6° Remettre au polon le papier hors d'usage. ‖ 7° Chez les graveurs à l'eau-forte, adoucir le trait du calque, en faisant chauffer le revers de la planche. ‖ 8° Se refondre, v. réfl. Être remanié. Les différentes matières du droit sont effectivement dans une grande confusion; mais on ne voit pas qu'on ait essayé de les refondre, elles s'étaient refondues dans cet excellent moule, et elles auraient beaucoup gagné à separer entre elles les parties qu'elles ont prises, FONTEN. *Lettonie*. ‖ Changer son caractère. On ne se refond point, SÉV. 24 JUIN 1680. On ne peut pas refondre la nature, on ne peut que la corriger, FONTEN. *Lettonie*. ‖ Changer son caractère. On ne se refond point, SÉV. 21 JUIN 1680. On ne peut pas refondre la nature, on ne peut que la corriger, FONTEN. *Lettonie*. ‖ Changer son caractère. On ne se refond point, SÉV. 21 JUIN 1680. On ne peut pas refondre la nature, on ne peut que la corriger, FONTEN. *Lettonie*.

— HIST. XVIe S. Les paroles de Dieu sont parolles pures, argent bien refondu par sept fois en vaisseaux exquis, CALVIN, *Instit.* I, XIII, 21. Il est nécessaire de chercher les moyens non pas de les despouiller du tout de ces dommageables passions (car il les faudroit faire refondre), mais de les diminuer en eux, LANOUE, 432. Mais de refondre une si grande masse [la chose publique], et changer les fondements d'un si grand bastiment..., MONT. III, 10.

— ETYM. *Re...*, et *fondre*; wallon, *rifond*; provenç. *refondre*; espagn. *refundir*; ital. *rifondere*.

‖ **REFONDU, DE** (re-fon-du, d'), part. *passé* de refondre. Fondu de nouveau. Cloches refondues. ‖ Fig. Que pedrait ce gouvernement à être refondu? MONTESQ. *Esp.* I, 4.

REFONTE (re-fon-t), s. f. ‖ 1° Action de refondre. Les changements dans l'artillerie ont exigé la refonte des canons. ‖ 2° Action de refondre les monnaies. Chez le seul emploi de cette nature qu'il [M. Hailey] ait jamais vu ou voulu avoir, et qu'il ne conserve que pendant deux années que dura la refonte, MARMON. *Hérod.* Jugurtha. ‖ Édit fait une nouvelle refonte afin de faire d'une monnaie forte une monnaie plus forte, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Une de ces fautes, ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, VOLT. *Louis XIV*, 20. ‖ 3° Fig. Action de changer, de remanier, de donner une nouvelle forme. Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pol.* ch. 1. Leur projet [des ennemis de Rousseau] est de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire, ID. 3e *dial.* ‖ 4° Terme de marine. Action de refondre un navire. ‖ 5° Mise en œuvre des papiers sales pour faire du nouveau papier.

— ETYM. *Refondre*.

‖ **REFORCER** (SE) (re-for-sé), v. réfl. S'efforcer de nouveau. Et ainsi nous pour guérir se renforçaient de boire, RONSS, *Sat.* 21.

— ETYM. *Re...*, et *forcer*; norm. *réforcer quelqu'un de manger*.

† **REFORMENT** (re-fo-re-man), s. m. Action de forer de nouveau. ‖ Réforement du canon, genre de réparation dans l'intérieur de la pièce.

† **REFORER** (re-fo-ré), v. a. Forer de nouveau.

† **REFORGEMENT** (re-for-je-man), s. m. Action de reforger.

† **REFORGER** (re-for-jé), v. a. Forger de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *forger*; wallon, *réforgi*.

RÉFORMABLE (ré-for-ma-bl'), adj. Qui peut ou doit être réformé. Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le faitas de nos différentes coutumes, VOLT. *Lett. Beaumont*, 7 juin 1771.

— ETYM. *Réformer*.

RÉFORMATEUR, TRICE (ré-for-ma-teur, tri-s'), s. m. et f. ‖ 1° Celui, celle qui réforme. Tout ce qui touche les mœurs, dans quelque sens qu'on en sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes, MARM. *Hérod.* VI, 1. Ce rigoureux censeur des grands canons [Molière], ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, MARM. *Considér.* 1. Dans l'intempérance de leur repos, ils se mêlent de faire les réformateurs, FLÉCH. *Vie de Commendon*, II, 3. Tout abus qu'on veut réformer est un patrimoine de cent qui ont plus de crédit que les réformateurs, VOLT. *Dict. philos. Charité*. Arnaud de Brescia, pour prix de ses sermons, fut brûlé à Rome sous Adrien IV; desirée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance, IN. *Mœurs*, 47. D'abord, de l'univers réformateur discret, il semait ses écrits à l'insolence des rois, BLIN. *Le XVIIIe siècle*. Il ne faut point oublier cet homme [Thomasius] parmi les réformateurs de la philosophie et les fondateurs de l'éclectisme nouveau, BRUCK. *Hist. crit. philos.* Thomasius. Il s'érigea en réformateur, faire le réformateur, avoir la prétention de réformer les autres. ‖ Absolument. Les prétendus réformateurs, ou, simplement, les réformateurs, le chef de la religion réformée. On a vu Henri VII son premier réformateur [de l'Angleterre]; l'ambitieux duc de Somerset fut le second, ROSS. *Var.* VII, 97. ‖ 2° Adj. Qui opère une réforme. Cette science [la botanique], devenue immense dans ses détails, aura besoin qu'une main réformatrice vint y produire une de ces grandes révolutions, CONDORCET, *Linné*.

— HIST. XVIe S. Le gouvernement général sur le fait des abus d'amours, *Arrests amorum*, p. 128, dans LACURNE. ‖ XVIIe S. En somme il estima que le but principal d'un bon establisseur et réformateur de chose publique devoit estre, faire bien nourrir et bien instiuer les hommes, AMYOT, *Lyc.* 22. Opinions non vulgaires et réformatrices du monde, MONT. II, 17.

— ETYM. Lat. *reformatorem*, de *reformare*, réformer.

RÉFORMATION (ré-for-ma-sion; on sera, de cinq syllabes), s. f. ‖ 1° Action de corriger, c'est-à-dire de rendre dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure ce qui a souffert ou pourrait souffrir des hommes inquiètes et brouillonnes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque réformation, LESC. *Méth.* II, 3. Au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, BOURDAL. *Dim.* I, 1er p. 221. Tout le monde a loué une réformation si utile à toutes les parties [défendre aux greffiers de recevoir de l'argent des parties], PASC. *Prov.* VIII. Après de leurs raisonnement, on découvre pourtant les antipodes; nouvelle réformation à la carte, nouvelle moitié de la terre, FONTEN. *Rondes*, 1er *soir*. On ne vous charge pas de la réformation de l'univers, MASS. *Carême*, *Immol.* ‖ La réformation des abus, des désordres, le redressement des abus, des désordres. ‖ 2° La réformation des mœurs, action de corriger les mœurs; pour cet changer l'empreinte ou la valeur, sans les refondre. ‖ 3° Absolument. Changements apportés par les protestants à la doctrine et à la discipline catho-

Digitized by Google

liques. Ceux qui n'ont pas craint de tenter la réformation par le schisme, nous. *Reine d'Anglet.* La *réformation* anglicane fut commencée par le duc de Sommerset et par Cranmer, 1b. Hist. VII, 32.

— REM. I. A l'origine, réformation était terme général pour désigner la révolution religieuse du XVIe siècle, et réforme s'appliquait plus particulièrement à l'œuvre de Zwingle et de Calvin. De nos jours, on emploie assez indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre. || 2. On dit réforme en parlant des mesures de la réformation.

— HIST. XVIe s. Quant à la correction en matière des loys et à la réformation de la police..., ordonne, *Ordn de meubles.* || 1er s. Si fut cette réformation dont maint prodomme fut desert [ruiné], *Geste de nobles*, p. 139.

— ETYM. Prov. *reformacio*; espagn. *reformacion*; ital. *reformazione*; du lat. *reformationem*, de *reformare*, réformer.

RÉFORME (ré-for-me), *s. f.* || 1° Changement en bien, par rapport aux mœurs, et, particulièrement, par rapport à la piété. Un homme ebondonnement pourvu de tout, à qui rien ne manque, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme, bourdal. *Panégyr.* 1. 1, p. 12. Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il effarouche les jeunes gens, les fait penser mal de la vertu, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme, et d'une pratique trop ennuyeuse, la bruy. 11. J'ai renoncé aux vanités du monde, je ne suis jeté dans la réforme, racine, *Sérenade*, 13. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, J.-J. rouss. *Pol. et réforme.* || 2° Action de ramener à l'ancienne forme ou de donner une forme meilleure. La réforme d'un empire. Croyez-moi, après qu'on a bien raisonné sur de l'amour, on sur telle autre matière qu'on voudra, on trouve au bout du compte que les choses sont bien comme elles sont, et que la réforme qu'on prétendrait y apporter gâterait tout, fonten. *Dial. li. morts anc. mod.* L'histoire de Lycurgue, la réforme qu'il fit dans Sparte, et les lois qu'il établit, rollin, *Hist. anc.* Gouv. 1. m, p. 29, dans rocoura. Il l'abbé de Saint-Pierre] pensait que les établissements les plus utiles avaient besoin de réforme; il les comparait à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer et remonter, d'alemb. *Eloges, l'abbé de St-P.* note 11. On ne peut faire une réforme véritablement avantageuse, qu'autant qu'on donne à la nation la faculté de faire elle-même les lois, condil. *Etud. hist.* III, 4. || La réforme des abus, le retranchement des abus qui se sont introduits. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même, voy. *Dict. prél. Annales.* || Réforme parlementaire, absolument, la réforme, c'est dit des mesures qui ont modifié la composition du parlement d'Angleterre. Singulier homme, philosophe, lettré autant qu'on saurait être, grand partisan de la réforme parlementaire seulement, mais universelle, il veut refaire tous les gouvernements de l'Europe, dont le meilleur, dit-il, ne vaut rien, P. L. cour. *Journal, des peuples.* || Réforme s'est dit, absolument, de la réforme électorale, c'est-à-dire des changements à apporter dans la loi qui régissait les élections en France sous Louis-Philippe, cette réforme qu'on demandait consistait dans l'adjonction, à la liste électorale, des capacités, c'est-à-dire des hommes sur qui ont les professions libérales. || 3° La réforme, les changements que Zwingle et Calvin ont introduits au XVIe siècle dans la doctrine et dans la discipline catholiques: aujourd'hui réforme se dit, comme réformation, de l'ensemble du mouvement protestant. A ce mot de réforme, tout le monde applaudissait; des milliers de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Eglise, les politiques demeuraient neutres et indifférents, bossuet, 3e *Dim. après la Pentec. Dominic.* 1. II, p. 361. || Corps de doctrine adopté par les protestants. || Communion des Eglises protestantes. Les catholiques disent: la prétendue réforme. || 4° Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. La sage sévérité, qui la crut [Anne de Gonzague] capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement, nous. *Anne de Gonz.* J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie, nous. *Instr.* Ranef (Jean le Bouthillier de), né en 1616, commença par traduire Anacréon, et institua la réforme effrayante de la Trappe, voy. *Louis XIV, Terrasson, Ranef.* M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des mineurs a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans, 1b. *Dict. phil. Quête* || 5° Reduction, licenciement partiel des troupes (sens aujourd'hui peu usité). Ils que la paix sera faite, on s'occupera de la réforme des troupes; on dit aujourd'hui réduction. || 6° Anciennement, mesure par laquelle on ôte leur emploi à des officiers, en leur conservant néanmoins une partie de leur traitement. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui mettre à la suite. Traitement de réforme. Il a obtenu la réforme. Etre mis à la réforme. Il aujourd'hui, éloquemment, *Grands, d'un militaire* reconnu impropre au service. || Congé de réforme, congé accordé à un soldat reconnu impropre au service. || 7° Remplacement des chevaux de cavalerie, d'artillerie, etc. qui ne sont plus en état de servir. || On le dit quelquefois des chevaux réformés. On va vendre aux réformes de tel régiment. || 8° Le dit aussi d'armes défectueuses qu'on met au rebut. Le plupart des distributions de détail du gaz hydrogène dans les diverses parties de l'hôpital saint Louis se font au moyen de cannes de fonte de réforme, gerard, *Instit. Hom. scient.* 1832 et 1833, t. v, p. 7. || 9° Réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. || 10° Diminution dans la dépense, dans le train d'une maison. Il fallait mettre la réforme dans notre maison, nodier, *Franc.* 11. A commencé ma réforme par ma parure, J.-J. rouss. *Conf.* VIII. || Faire une grande réforme dans sa maison, diminuer sa dépense, ses équipages, le nombre de ses domestiques. || 11° Autrefois, réforme des monnaies, action de rétablir la valeur des monnaies dont on avait surhaussé le prix.

— ETYM. Voy. RÉFORMER; lat. *reformatio.*

RÉFORMÉ, ÉE (ré-for-mé, mée), part. *passé* de réformer. || 1° Formé de nouveau. Un abcès réformé dans la cuisse, se guérit. Qui a repris une nouvelle forme, sens dans l'usage. Qui a repris son ordre de formation. Le bataillon, réformé, marcha à l'assaut.

RÉFORMÉ, ÉE (ré-for-mé, mée), part. *passé* de réformer. || 1° Qui a éprouvé la réforme morale, intellectuelle. Les directeurs des âmes les plus réformés en apparence, bourdal. *Panégyr. de S. Dim. après l'Epiph. Dominic.* 1. 1, p. 20. Un cœur réformé, une molestie ouïrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la profession de vertu et de sainteté, la bruy. III. || Subitement. Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises; quant à ces choses-là, je suis un réformé; je ne plus de saçons, et j'aime mieux mes *oises*, a. de musset, *la Coupe et les lèvres. Dédicace.* || 2° Il se dit des religieux qui suivent la réforme établie dans leur ordre, et qui en est opposé aux que des religieux très-réformés admirraient sa vie austère et mortifiée, nous. *Panég. de S. Bernard. de Pauly*, t. 1. Etablissement. Ceux réformé. || 3° La religion réformée, l'Eglise réformée, le culte réformé, le protestantisme, et, plus particulièrement, le protestantisme de Jean Knox est celui dont le violent discours anima tellement le peuple réformé de Perth à la sédition, nous. *Def. Var. 1re duc. 40.* || Substantivement. Les réformés, ceux qui suivent la religion réformée. Gaspard de Coligny, amiral de France, après la mort du prince de Condé, fut déclaré chef du parti des réformés en France, voy. *Henr. IV*, notes. || Faut savoir que Colbert croyait les réformés aussi nécessaires à l'Etat sous Louis XIV par leur industrie, qu'ils l'avaient fait à Henri IV par leur courage; Louvois ne les croyait que dangereux, 1b. *Mél. hist. Observ. mém. Noailles.* || Les catholiques disent: La religion prétendue réformée, et ils déclinent la R. P. R.), les prétendus réformés. C'est en vertu d'un article du traité de Beaulieu (1576) que la formule: ceux de la religion prétendue réformée, a été prescrite par les actes publics. Et pour ne laisser aucune occasion de troubles et différends entre nos subjects, avons permettons à ceux de ladite religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de cettuy notre royaume, *Edit de Nantes, art.* 6. || En 1612, les assemblées provinciales demandèrent que les protestants fussent dispensés de se qualifier ainsi; la cour s'engagea non pas à faire une déclaration formelle en ce sens, mais à avertir les parlements de ne plus exiger qu'ils se désignassent eux-mêmes par ces termes humiliants. || 4° Anciennement, officier réformé, officier à qui on retirait son emploi, mais en lui conservant une partie de ses appointements (on dit présentement officier à la suite). Depuis que son officier réformé est venu nous enlever le cœur de cette jolie femme, regnard, *Attend. à l'orme.* 3. || Aujourd'hui, officier réformé, celui auquel le grade a été enlevé, par suite d'infirmités physiques ou morales.

RÉFORMER (ré-for-mé), *v. a.* || 1° Former de nouveau. Il a dissous cette compagnie et en l'a réformée aussitôt. || Rendre à une troupe militaire son ordre de formation. Le choc même a dessus les colonnes; on a arrêté la tête pour les réformer un peu, chanlaire, *Wagram*, 1. III, 13. || 2° Se réformer, *v. refl.* Etre réformé. Un nouveau monde vient d'éclore; l'Univers se réforme encore dans un autre chaos, J.-J. rouss. *Œ.* II, 1. || Terme de guerre. Se rallier après avoir été dispersé. Ce corps, ayant été mis en déroute, s'est réformé à quelque distance.

— HIST. XIIe S. Tous [telles] ovres event hoes à la pais reformer; Quidames [nous prendsme] que par ço pellusier recovrer la grace al rei ... Ts le savent, 1b. III, 1. Il reforme ses bataillons à toute sont de la chaussée, d'aub. *Hist.* 1, 320. Ce qui se consomme naturellement en la terre, elle le remet veille et le reforme de relief, palissy, 3e.

— ETYM. *Re...*, et *former.*

RÉFORMER (ré-for-me), *v. a.* || 1° Rectifier, cesser d'admettre dans l'ensemble formé un abus qui en forme meilleure. Je me persuadai qu'il n'y aurait rétablissement point d'apparence qu'un particulier fît descendre la réforme sur lui, sans y changeant rien de fondement, et en renversant pour le redresser; si même aussi de réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner, perr. *Mém.* II, 3. L'année toute indépendante [appartenant aux sociaires dits indépendants réforme elle-même, à sa mode, le parlement, le secret d'intérêt de tous, le public, le grand. Combien de projets M. de Lamoignon et-il fins en réformés! flech. *Lamoignon.* Chacun a désiré un maximum [Corneille] pour la réforme de l'orthographe l'Etat, bret. *Stat.* III. N'allons donc point ici réformer l'univers, th. fl. x. Prendre sur sous le soin de réformer le siècle, th. fl. 12. Une vaste capacité.... qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus, la bruy. x, 1? Procurer une amélioration morale, intellectuelle, sociale. Il n'en pleut les hommes de la cour, regnard, *Sol.* 1. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres penchants, et de faire dans mon fonds qui est droit à moi, perr. Rich. III, 3. Sachez que leur objet [des jésuites] n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein, mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer, pasc. *Prov.* v. Faites-moi la grâce de réformer ma raison corrompue, 1b. *Prière.* Il est nécessaire de réformer les différents, pasc. *Pens.* de *Mont.* || 2° Rétablir dans un ordre religieux la discipline qui s'était relâchée. || 4° Corriger, modifier la formation. Le bataillon d'une pièce. On sert, réformer une déclaration, un édit. Il n'est pas raisonnable, quoi que vous disiez, que je réforme les louanges que je vous donne, ni que je retire la dire moins de vous que ce que j'en pense le plus, voy. *Lett.* 25. Il est constant que cela n'est dans l'original et qu'ainsi il n'a de rien servi de réformer la version, les derniers exemplaires qu'on en a faites, pasc. *Prov.* xix. J'ai envoyé à ma sœur deux volumes où j'ai reformé, autant que je l'ai pu, tout ce qui m'a paru avec ou le bonté de remarquer dans le Siècle de Louis XIV, voy. *Lett. Brossett*, 16e liv. 1762. Réformer un arrêt, un jugement, en parlant du tribunal qui prononce. Cet arrêt, injustement rendu. Sous le nom de conseil s'élève un tribunal suivernin où l'on réforme les jugements, flech. *Le Tellier.* || 5° Retrancher ce qui est inutile ou superflu. Réformer le luxe. Le père de tous les abus dans la société, c'est de les réformer sans règle, et cent expériences ont démontré la vérité de cette assertion, condil. *Etud. hist.* III, 1. Réformer son train, sa dépense, sa maison, les dimanches, les voitures. A-t-on pu quelque édit réformer, nous. *Instr.* || Absol. Il faut réformer d'être réformé, il faut bien que vous réformiez votre train, ségrand, *Attend. à Versaill.* 1. 1. || 7° Remettre le soldat dans le rang, dans la vie militaire. Vous la paix; vous serez réformé, vous quitterez le service malgré vous, rancourt, *Vert-galant*, sc. 1. On réforme, à la paix, des régiments entiers qui ne se plaignent pas; pourquoi les jésuites pousseront-ils de si hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix? voy. *Pol. et lég. Tolérance, note sur la l'intolérance est de droit humain.* || Réformer un officier, lui retirer son emploi, en raison d'infirmités physiques ou morales. || Réformer un soldat, lui donner son congé de réforme. || *Réforme* du chevalier, les retirer de service auquel ils ne sont plus

Digitized by Google

propres. || 2° Réformer les monnaies, en changer l'empreinte ou la valeur sans les refondre. || 3° Se réformer, v. réfl. Se faire à soi-même quelque correction. On dit qu'après l'avoir achevée [le Jupiter d'Olympie], Phidias fit le vol de dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se réforma lui-même d'après les avis de la multitude, BARTHÉL. Anach. ch. 38. || Renoncer à ses anciennes habitudes. Un bourgmestre d'Amsterdam le loua [Pierre 1er] de ce qu'il voulait réformer sa nation; j'y aurai beaucoup de peine, répondit le czar; mais j'ai un plus grand ouvrage à entreprendre. Eh ! quel est-il ? dit le Hollandais. C'est de me réformer moi-même, VOLT. *Lett. Pr. roy de Pr.* [janvier, 1738.] || 4° S'indigner les uns aux autres des réformations religieuses. Les zwingliens et les calvinistes, qui, de tous ceux qui se sont séparés de Rome, se soutient d'être les plus unis entre eux, ne laissent pas de se réformer, sous. *Var.* 2, 68. || 5° Subir un retranchement. La table s'allait réformer tout doucement d'elle-même, HAMLT. *Grammon.* ii.

— HIST. XVe S. À quoy pensois-tu, bel emy? veuls-tu réformer ou corriger le monde ? OLIVIER, *Harangue au roi Charles V*, p. 167. À la poursuite du duc de Bourgogne furent réformez tous ceulx qui du roy avoient eu dons, et contraints à les restituer, *Geste des nobles*, manuscrit, p. 118. || XVIe S. [Alcibiade] auroit reformé à Sparte, comme voluptueux en Ionie, MONT. ii, 485. Ceux de la religion nouvelle qu'ils appellent maintenant réformée, PARQUIER, *Lett.* t. i, p. 489.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reformar* ; ital. *riformare* ; du lat. *reformare*, de *re*, et *formare* (voy. FORMER).

† RÉFORMISTE (ré-for-mi'st'), s. m. Néologisme. Partisan d'une réforme politique. Il parlait de la réforme intérieure ou parlementaire. || *Adj.* L'agitation réformiste.

† RÉPORTIFIER (re-for-ti-fi-é), v. a. Fortifier de nouveau.

— HIST. XVIe S. Pourtant s'estant refortifié de sooo barbuysseurs, D'AUB. *Hist.* ii, 391. Ceste boisson, la gouvernoient ainsi, peut estre mieux, et neantmoins la refortifieres en y ajoustant parfois quelque peu de bon vin, O. DE SERRES, 222.

† RÉFOUILLEMENT (ré-fou-lle-man, il mouillés), *s. m.* Terme de beaux-arts. Action d'évider, de marquer davantage les creux et les saillies d'une sculpture. || Terme de maçonnerie. Évidement fait dans une pierre, en conservant deux, trois ou quatre côtés. || Trou fait dans une pièce de charpente.

† RÉFOUILLER (re-fou-lli-é, il mouillées), *v. a.* || 1° Fouiller de nouveau || 2° Terme de beaux-arts. Détacher, en creusant, chaque partie d'une sculpture. || 3° Terme de construction. Creuser un refouillement.

— HIST. XVIe S. Pour chercher et refouiller des tresors sous terre, *Amant ressuscité*, p. 208, dans LACURNE.

† REFOUL (re-fou-ir), *v. a.* Fouir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Refouir, OUDIN, *Thes.*

† REFOUL (re-foul), *s. m.* Synonyme de refoulage. Les dents-vives, tirés de refoul, piquettes et autres boissons tirées à chaud, *Arrêt du conseil d'État et lett. pat.* 1er et 3e août 1741.

— ÉTYM. Voy. REFOULER.

† REFOULAGE (re-fou-la'j), *s. m.* Opération de la fabrication du vin, dans certains cantons.

REFOULÉ, ÉE (re-fou-lé, lée), *part. passé* de refouler. || 1° Qui a subi un refoulement. Le médecin avait la rate coupée, le diaphragme percé et la poitrine refoulée [d'un coup d'assommoir d'un cerf], VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, juillet 1769. || 2° Repoussé en arrière. Et les eaux refoulées se soulevant en masse et brisant leurs remparts, MICHELET, *Hom. des ch.* iii.

REFOULEMENT (re-fou-le-man), *s. m.* || 1° Action de refouler, ou l'effet de cette action. Le refoulement des eaux. Ce fait fournit un bel exemple des refoulements que je regarde comme la cause générale du redressement des couches originairement horizontales, RAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. vi, p. 226. || 2° Terme d'artillerie. Accroissement du diamètre de l'âme des bouches à feu, produit par le tir à l'emplacement du projectile.

— HIST. XVIIe S. Refoulement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Refouler*.

REFOULER (re-fou-lé), *v. a.* || 1° Fouler de nouveau. Refouler une étoffe. || 2° Terme d'artillerie. Enfoncer et presser dans le fond du canon la charge qui doit chasser le projectile. || 3° Terme de marine. Repousser avec une brochc de fer une cheville qu'on veut chasser du trou qu'elle occupe. || 4° Refouler un métal, le battre à chaud pour en rassembler les molécules. || Terme de maréchal. Refouler l'éponge, frapper à l'extrémité d'une des branches du fer à cheval pour le raccourcir, ou pour lui donner la forme carrée. || Terme de serrurerie. Donner du renflement à l'extrémité d'un morceau de fer en le frappant à chaud et debout. || 5° Remonter à l'effort du courant d'un fleuve ou de la marée. Après avoir voqué plus d'une minute sans pouvoir refouler la marée, LAPÉROUSE, *Voy.* t. ii, p. 171. Ils représentèrent que ce courant qui nous paraissait si fort, ils l'avaient refoulé plusieurs fois avec leur canot, ib. ch. i, p. 147. || 6° Faire refluer en arrière. Cet obstacle refoule le torrent. La masse des fuyards fut refoulée par le cavalerie. || Terme de vénerie. Faire retourner les chiens sur leurs pas. || 7° *V. n.* Refluer, revenir en arrière. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulait vers l'Europe, MONTESQ. *Rom.* 19. M. Bernoulli a fort bien observé que, dans la rupture des corps élastiques, une partie des fibres s'allonge, tandis que l'autre partie se raccourcit, pour aussi dire, en refoulant sur elle-même, BOSSUT, *Hist. mod. Mathém.* t. iii, p. 253. De nos jours, tyrannie, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer [un cours d'eau] toute issue, afin que, ces eaux sous rivulaire, il en vînt à essuire dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion, SAINTES, *Anach.* ch. 82. HAVRIN. Les eaux de la mer antérieure, sont nouvelle mission part en Orient avec Mahomet; et le christianisme refoula dans l'Europe, pour s'y concentrer, SAINTES, *Hist. Gaul.* t. iii, p. 213. De nos jours, tyrannie, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer [un cours d'eau] toute issue, afin que, ces eaux sous rivulaire, il en vînt à essuire dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion, SAINTES, *Anach.* ch. 82. HAVRIN. Les eaux de la mer antérieure, sont nouvelle mission part en Orient avec Mahomet; et le christianisme refoula dans l'Europe, pour s'y concentrer, SAINTES, *Hist. Gaul.* t. iii, p. 213. De nos jours, tyrannie, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer [un cours d'eau] toute issue, afin que, ces eaux sous rivulaire, il en vînt à essuire dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion, SAINTES, *Anach.* ch. 82. HAVRIN. Les eaux de la mer antérieure, sont nouvelle mission part en Orient avec Mahomet; et le christianisme refoula dans l'Europe, pour s'y concentrer, SAINTES, *Hist. Gaul.* t. iii, p. 213. || Un dit que la mer, la marce refoule, pour dire qu'elle descend. || On dit qu'une chevelle refoule lorsqu'elle n'entre pas.

— HIST. XIIIe S. Nus freçier ne puet ne ne doit refouler, ne achater ne vendre drap refoulé, par son serement, *Lor. des mét.* 100. || XIVe S. Pour ce que ses chevaux refoulerent [fuirent], ne CANOR, *recrederc*. || XVIe S..... de sorte qu'en me donnant tant soit peu, ils [des ânes] feroient refouler le bon chou pour le mauvais, *Apol.* 118. La chaussée que nous avons laissé commencer, aiant fait refouler la riviere d'Oise dedans la ville de la Fere..... AUB. *Hist.* ii, 391. Après refouloit on le marc, duquel tiroient un second vin pour le mesnage, O. DE SERRES, 232. [Si la boiterie du bœuf est causée] par quelque meurtrissure, jambes seront hanasnées avec huile et sel, ID. 678.

— ÉTYM. *Re...* et *fouler* ; wallon, *rifolé*.

† REFOULEUR (re-fou-leur), *s. m.* Engin propre à refouler. Description d'une pompe à piston libre et d'un refouleur mercuriel, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 1161.

REFOULOIR (re-fou-loir), *v. a.* || 1° Terme d'artillerie. Cylindre en bois, monté sur une hampe, qui sert, dans les canons se chargeant par la bouche, à conduire au fond de l'âme la charge et le projectile, et à presser la charge. || Refouloir à godet, refouloir qui prise une ou évidement dans lequel se loge le projectile, et qui, quand on les pousse, conduit au fond de l'âme. || 2° Terme de maréchalerie. Petit marteau qui sert à refouler les éponges du fer à cheval. || 3° Sorte de ressort pour guicter de porte cochère.

— ÉTYM. *Refouler*.

† REFOURBIR (re-four-bir), *v. a.* Fourbir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Et antendirent à mettre à point et refourbir leurs armures, FROISS. I, 1, 288. Si fut la ville courue, où les pillageurs feirent grandement leur fait, et feurent leurs refourbis, car le butin monta ensemble à quatre mil francs, *Hist. Loys III, duc de Bourbon*, p. 277, dans LACURNE.

† REFOURNIR (re-four-nir), *v. a.* Fournir de nouveau. || Se refourner, *v. réfl.* Refaire son approvisionnement. Ce marchand vient vendre tous ses articles, est allé à la foire pour se refourner.

— HIST. XVIe S. Refournir, COTGRAVE.

† REFOURRER (re-fou-ré), *v. a.* || Terme familier. Fourrer de nouveau. Il refourre ses mains dans ses poches. || Se refourrer, *v. réfl.* Se remettre dans : il se refourre dans son lit. Par quelle étrange maxime veut-il que je m'abîme refourrer tout exprès sous la direction d'un autre connaissiez, dont le conseil d'état ne m'a point exempté? J. J. ROUSS. *Lett. à M. D***, Corrrep.* t. i, p. 245, dans POUGENS.

RÉFRACTAIRE (re-frè-kè-r'), *adj.* || 1° Qui résiste à l'autorité, à une autorité. Il voudrait mieux.... qu'ils fussent réfractaires à toutes les volontés, que de manquer à la moindre des mienues, BOURDAL. *Instr.* t. ii, p. 29, *Soins des domestiques*. Bien informé d'ailleurs que vous aimiez Clarisse, Et que vous deveniez réfractaire à ses lois, Refusant d'épouser celle dont il fit choix, ANONARD, *le Distr.* v, 10. Le premier usage que fit Louis XIV des talents du prince prêtat, fut de le nommer pour médiateur entre le nonce du pape et quatre évêques français, réfractaires très-obstinés à la condamnation de Jansénius, D'ALEMB. *Éloges, Card. d'Estrées*. || Substantivement. Il [Cavalier, chef des Camisards] répondit que, quand on lui désobéissait, sa prophétesse, qu'on appelait la grande Marie, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, VOLT. *Louis XIV*, 36. Ta-t-il, disent les réfractaires, une contradiction plus grande? DE. *Factitur, Quest. sur. 2e Lett.* || 2° Qui résiste à réfractaire, celui qui se soustrait à la loi du recrutement et se cache pour n'être pas mené sous les drapeaux. Le magistrat qui les poursuivit avec tant de rigueur aujourd'hui sous prétexte de banqueroutiers... faisait saisir le conscrit réfractaire, et conduire aux galères l'enfant qui préférait son père à la République, P. L. COUR. *Pétitions aux chambres*. || Substantivement. Un réfractaire. || 3° Prêtre réfractaire, celui qui a rompu ses vœux. || S'est dit particulièrement, pendant la Révolution française, des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. ..... royalisent la république, tant par la haine du laïcat et la rentrée des prêtres réfractaires, que... BARBIER, *Pièces*, t. 107. || 4° Qui résiste à diverses actions physiques ou chimiques. Ces deux aimants les substances dures, réfractaires et insolubles que l'autruche avale sans choix? BUFF. *Oiz.* t. ii, p. 822. L'argile blanche de Limoges, qui est tout autre réfractaire au feu que le quartz ou le grès pur, in. *Min.* t. i, p. 100. Le coton est très-réfractaire à la teinture, et il ne s'en laisse pas humecter volontiers, ANSELMO, *Instit. Mém. Hist. et beaux-arts*, t. i, p. 276. || Fig. Le kamichi, grand oiseau de l'Amérique, demi-aquatique, d'un genre fort singulier, et très-réfractaire à la domestication, BOITARD, *Encyclempl. nat* xi, 3. || Absolument. Qui résiste au feu, qui ne fond pas, ou ne fond que difficilement. Sels neutres, les substances qui sont simples et les plus réfractaires ne résisteraient pas à cette action du feu, si l'on pouvait l'augmenter à un degré convenable, BUFF. *Min.* ii, 111, p. 417.

— HIST. XVIe S. Gens qui taschent à donner couleur à si damnable rebellion, pour induire les simples à penser qu'il est ou quelque cause de se mouvoir, et confirmer les réfractaires à suyvre leurs intentions, CONÉ, *Mémoires*. p. 842. Peut-estre que l'affection singuliere que me portez, vous tire en partie adverse et refractaire, comme disent les clercs, BAB. III, 18.

— ÉTYM. Lat. *refractarius*, rebelle, de *refractum*, supin de *refringere*, de *re*, contre, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE).

† RÉFRACTAIRAT (ré-fra-ktaré-a), *s. m.* Néologisme. État de réfractaire ; l'ensemble des réfractaires.

RÉFRACTÉ, ÉE (ré-fra-ktè, ktée), *part. passé* de refracter. || 1° Rompu, brisé, en parlant des angles pris de la perpendiculé et plus réfractés sur notre horizon septentrional, VOLT. *Lett. au pr. roy de Prusse*, avril 1778. Le mouvement réfracté est celui d'un corps qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ANSSOUS, *Traité de phys.* t. i, p. 72. || 2° Terme de médecine. Dose réfractée, dose divisée par petites proportions. Administrer le sulfate de quinine à doses réfractées.

RÉFRACTER (ré-fra-kté), *v. a.* Produire la réfraction. Un seul rayon de vapeurs réfracte les rayons du soleil, SENN. *De sp. Ex.* ii, *Harmon. aquat.* || Absolument. Elle [la vapeur d'eau] réfracte à fort peu près comme l'air atmosphérique. La force élastique égale, BOIT et ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1er sem. p. 282. || Se réfracter, v. réfl. Éprouver la réfraction. En passant d'un milieu dense dans un autre, la lumière s'y réfracte, de manière que les sinus d'incidence et de réfraction soient en raison constante, LAPLACE, *Exp.* iv, 17.

— ÉTYM. Lat. *refractum*, supin de *refringere*, réfracter, briser (voy. REFRINGENT).

† RÉFRACTIF, IVE (ré-fra-ktif, ti've), *s. m.* Nom de certaines lunettes astronomiques.

— ÉTYM. *Réfracter*.

RÉFRACTIF, IVE (ré-fra-ktif, kti-v'), *adj.* Qui produit la réfraction. Les bornes de notre atmosphère réfractive, BAILLY, *Hist. astron.* mod. t. ii, p. 240. || Puissance réfractive, la force par laquelle des corps diaphanes exercent sur les rayons lumineux pour les détourner de leur direction primitive, et qui est une force accélératrice agissant perpendiculaire-

Digitized by Google

ment à la surface de ces corps. L'hydrogène est celui [gaz] qui réfracte le plus; son pouvoir réfractif est un fois aussi grand que celui de l'air atmosphérique, selon Arago, *Instit. Hém. science.* 1808, 1re sem. p. 320.

— Etym. Lat. *refractivus* (*refractiva verbi*, verbes réfléchis). de *refringere* (voy. réfringent).

Réfraction (ré-fra-ksion), en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action d'un corps qui brise l'impulsion d'un autre corps et le dévie. La balle souffre réfraction, quand elle entre obliquement dans l'eau, *nenc. Monde*, 44. Quelques mémoires qu'il donna à l'Académie des sciences en 1723 et en 1740, entre autres un mémoire sur la réfraction des corps solides, qui contenait une théorie curieuse et nouvelle de cette réfraction, d'Alembert. *Hém.* Œuv. t. v, p. xxxj, dans Poinsot. || 2° Terme d'optique. Phénomène qui consiste en ce que les rayons lumineux obliques, traversant certains corps diaphanes, égronnent, de la part de ces corps, une action particulière, en vertu de laquelle ils subissent un changement de direction et se trouvent brisés à l'endroit ou ils pénètrent. Les astronomes calculent mal la quantité des réfractions des cieux, *Descr. Monde*, 9. L'œil a ses humeurs et son cristallin; les réfractions y sont ménagées avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés, *nous. Connaiss.* IV, 2. Tout le monde sait que l'on a dressé des tables de réfraction pour les observations astronomiques, lesquelles tables donnent, pour les différents degrés de hauteur des planètes, différentes élévations apparentes, tandis que pour le vrais et véritables, *Mém. Acad. Berlin. Rech. rér. Rép. à Régis*, ch. 1. Tycho s'était aperçu le premier que les réfractions augmentaient les hauteurs apparentes des astres sur l'horizon, fontan. *Cassini.* Au commencement du dernier siècle, on ne croyait pas que la réfraction s'étendît au delà de 45 degrés de hauteur, bailly, *Hist. astr. mod.* l. 1, p. 302. Dominique Cassini trouva par observation que la réfraction était à l'horizon de 32 minutes 20 secondes, et, à dix degrés de hauteur, de 5 minutes 26 secondes, in. *lb.* t. II, p. 301. Hauksbee avait montré qu'un air condensé au double, prenant une fois plus, donnait une réfraction double, in. *lb.* t. III, p. 82. L'effet de la réfraction pour le climat de Paris nous fait paraître le soleil, lorsqu'il est à l'horizon, plus haut de 33 ou 34 minutes de degré qu'il ne l'est réellement, buisson, *Traité de phys.* t. III, p. 157. Descartes le premier qui ait publié la vraie loi de la réfraction ordinaire, que Kepler et d'autres physiciens avaient inutilement cherchée, laplace, *Instit. Hém. science.* 1809, p. 301. || Double réfraction : on dit qu'un minéral a la réfraction simple, lorsque les objets qu'on regarde à travers paraissent simples; on dit qu'il a la réfraction double, lorsque ces objets paraissent doubles C'est sur ce spath transparent qu'Erasme Bartholin a observé le premier la double réfraction de la lumière; et, peu de temps après, Huyghens a reconnu la même effet dans le cristal de roche, *nouv. Rin.* t. VII, p. 147. Les pierres précieuses, et celle qui est appelée vulgairement spath d'Islande, jouissent éminemment de la double réfraction, a. monchatet, *Traité de min.* t. I, p. 87, dans pouillet. J'appelai double réfraction attractive celle qui rapproche de l'axe le rayon extraordinaire, et double réfraction répulsive celle qui l'en éloigne, biot, *Instit. Mem. acad. scienc.* t. III, p. 153.

— Hist. XVIe s. Les perturbations de l'ame produisent de merveilleux effets en nos corps, par la réfraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, pare, *Introd.* 25.

— Etym. Lat. *refractionem*, de *refractum*, supin de *refringere* (voy. réfringent).

† **Réfractoire** (ré-fra-ktoi-r'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient à la réfraction. Courbe réfractoire.

— Etym. Lat. *refractum*, supin de *refringere* (voy. réfringent).

Refrain (re-frin), *s. m.* || 1° Un ou plusieurs mots répétés à chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades..... A des refrains réglés asservit les rondeaux, boil. *Art* p. 1. Il n'est pas besoin de dire qu'il faut ménager à ces refrains des chutes heureuses ou tout au moins jusles, fontes. *Disc. sur l'origine.* Elle a le vers juste et pure, sait les plus joyeux refrains, pézay. Jeanne. || Fig. C'est le refrain de la ballade, ou, simplement, c'est le refrain, c'est là qu'il en veut venir, c'est par là qu'il termine son discours. C'est toujours le refrain qu'ils font à leur ballade, regnier, Sat. II. Le refrain fut d'oublier sa personne et son bien, la font. *Fiance.* || 2° Fig. et familièrement. Ce qu'on ramène incessamment en ses discours. Il dites exclamations dont le refrain était..... baruly. *Gramm.* 3. La destruction de Carthage était le refrain de tous les discours de Caton au sénat, d'alem. *Lett. à Voltaire*, 8 sept. 1762. || Avec lui, c'est toujours le même refrain, il répète sans cesse la même chose. || 3° Terme de marine (peu usité). Le retour des vagues qui se sont brisées contre les rochers.

— Hist. XIIIe s. En la fin tuit cil i chantoient, Au refret d'amors s'acordoient, *Roman de la poire*, 11. J'y en ai mon cueur joyeusement fait, Ains que ce refrait faille, d'autres chevrement: C'estes vous de qui suis amye, ch. d'Orl. *Ball.* 40. || XVIe s. Ayons toujours ce refrain de la souveraine de notre conclusion, qui est le mot sacramental [des pyrrhoniens], c'est *Ἐποχή*, c'est-à-dire je soustiens, je ne bouge; voyla leurs refrains et entires de parolle substance, th. II, 334.

— Etym. Provençal *refranh*, *refrin*; cat. *refrá*; espagn. *refran*; port. *refrão*. Ces formes se rattachent à l'ancien verbe *refrandre*, tiré du lat. *refringere* (voy. *refringere* à la fin de l'article), participe passé de *refractus*, part. passif de *refringere* (voy. Réfringent). Le *refrain* est donc ce qui se réfléchit, se répète. Il y a même analogie verbale entre *refrain*, des refrains (Ren. 4670). Le picard *refrain*, qui est de même origine, signifie dégoût, répugnance.

Réfrangibilité (ré-frin-ji-bi-li-té), *s. f.* Terme de physique. Propriété dont jouissent les rayons lumineux de s'éloigner ou de s'écarter de la perpendiculaire, newton, *Optique*, quand ils tombent obliquement d'un milieu diaphane dans un autre de densité différente. La différente réfrangibilité des rayons rouges, verts et bleus, violets et de toutes les couleurs intermédiaires en nombre infini, propriété qu'on n'avait jamais soupçonnée et à laquelle on peut justement attribuer toutes les sucurs objectées, est la découverte fondamentale du traité de M. Newton, fonten. *Newton.* Maintenant que l'on sait corriger en grande partie les effets de la différente réfrangibilité des rayons, buff. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 248. Les rayons qui ont le plus de réfrangibilité sont aussi ceux qui se réfléchissent le plus facilement, buisson, *Traité de phys.* t. II, p. 361.

— Etym. *Réfrangible.*

Réfrangible (ré-frin-ji-bi'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible de réfraction. La plus habile physicien pourrait-il nous dire pourquoi les rayons violets sont un moins réfrangible qu'un rayon violet? bonnet, *Palingen.* III, 4. Le rayon le plus réfrangible est le violet, ensuite l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge, laplace, *Exposit.* 1. 16.

— Etym. Mot formé de *refringere*, qui ne se dit pas parce que les Latins, toutes les fois qu'un verbe simple entre en composition, en changent la voyelle, particulièrement l'*e* en *i* ou en *e*), et qui est également de *refringere* (voy. réfringent).

Refrappé, ée (re-fra-pé, pée), *part. passé* de refrapper. Frappée et refrappé, il tomba.

† **Refrappement** (re-fra-pe-man), *s. m.* Action de refrapper. Le refrappement des monnaies.

— Hist. XVIe s. Refrappement, cotgrave.

Refrapper (re-fra-pé), *v. a.* || 1° Frapper de nouveau. Il refrappa et refrappa encore. || 2° Abolitionner. Donner de nouveaux coups. Personne ne dit mot; Pon refrappe plus fort, monstre, *Sal.* II. Et moi je frappe et je refrappe, *Virg.* II.

— Hist. XVIe s. Comme on voit un caillou refroppé maintes fois par force avec du fer servir d'amorce aux arquebuses, *les 4 muses d'Hippocrate*, LIV. Le faveur du soleil refrappant par-après sur les rayons, o. de serres, 209.

— Etym. *Re...*, et *frapper*.

† **Refrayer** (re-fre-yé), *v. a.* Frayer de nouveau. || Rendre la poterie plus unie, avant de la cuire.

— Hist. XVIe s. Frayez sans nul repos une ordure éternelle, Qui toujours se retrace et se refraye en elle, dorn. 880.

† **Refredonner** (re-fre-do-né), *v. a.* Fredonner de nouveau.

— Hist. XVIe s. Je ne veux pourtant entonner les alarmes de sons lyriques, Et moins encor refredonner Les chants des poëtes antiques, jacques Tahureau, *Poésies*, p. 93, dans lac. ine.

† **Refrémir** (re-fré-mir), *v. n.* Frémir de nouveau.

— Hist. XIVe s. Adonc commença son cheval à refremir, et à estre aussi comme dissy forcené, *Chron. de St Denis*, t. II, f° 124, dans lacurne

† **Refrénation** (re-fré-na-sion), *s. m.* Action de refrener. Refrénation des passions.

— Hist. XVIe s. Refrenation, cotgrave.

— Etym. Lat. *refrenationem*, de *refrenare* (voy. refréner).

Refrené, ée (re-fré-né, née), *part. passé* de refréner. Les passions refrénées par la raison.

† **Refrénement** (re-fré-ne-man), *s. m.* Néologisme. Etat de ce qui est refréné. Le refrènement de la politique de conquête, de Lavelaye, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 11.

Refréner (re-fré-ne. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je refrène, qu'il refrène; mais je refrénerai, etc.), je refrénerai, e. a. Mettre un frein, réprimer. Refréner cette licence si funeste, rotrou. *Cathérine*, II, *Part.* observ. de la Soc. 1. Le principal but de Lycurgue dans l'établissement de ses lois..... était de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, rollin, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 441, dans poirson.

— Hist. XIIIe s. Si refrenoit [refrénait] il dux ses gens Par merveilles esperimens, E par signes espoentables; De justice n'estoit mualées, benoît, t. 7418, Par ce n'est mult bien à rres de s'ire refrener, *Th. le mart.* 42. || XIIIe s. S'en enfer me devoit mener, N'en puis je mon cuer refrener, *le Rose*, 8992. || XVe s. Il se rapaise et refrena son mauuaistat..... prosas. I, 1, 214. Toute la prospiere vertu Est de sa langue refrener : Car taire en temps opportun Vaut à plusieurs que le dire, deschamps, *Poésies mss.* f° 447. Il est expedient d'aulcunes fois restraindre et refrener ses desirs, supposé mesmes qu'ils soyent bons, *Instruc. d'un jeune prince*, f° 41. || XVIe s. Il conferé et l'insolence d'un peuple enorgueilly, amyot, *Per. et Fab. comp.* 3.

— Etym. Provençal et espagn. *refrenar*; ital. *raffrenare*; du lat. *refrenare*, de re, et *frenare*, dompter, de *frenum* (voy. frein). Dans l'anc. franc. il y avait le verbe *refrandre* (de *refringere*), qui a souvent les mêmes sens que *refréner*, et qu'on est tenté de confondre avec lui.

† **Refréquenter** (re-fré-kan-té), *v. a.* Fréquenter de nouveau.

— Hist. XVIe s. Refrequenter, cotgrave.

† **Refrocasser** (re-fr-ka-sé), *v. a.* Frica-ser de nouveau.

— Hist. XVIe s. Refricasser, cotgrave.

Refrogérant, ante (re-fro-jé-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Terme de physique. Qui a la propriété de déterminer le refroidissement. La force réfrigérante de l'évaporation, rausseur. *Voy. Alpes*, t. V, p. 289, dans poirson. || Mélange réfrigérant, mélange de glace et de certaines substances, par exemple de deux parties de glace pilée et d'une partie de sel marin, le mel produit un grand froid. || 2° Terme de médecine. Rafraîchi. Remède réfrigérant. || S. m. L'orgeat est un bon réfrigérant. || 3° *S. m.* Vaisseau qui entourait autrefois le chapeau d'un alambic, et qu'on remplissait d'eau froide pour favoriser la condensation des vapeurs qui s'élèvent des matières soumises à l'action du feu; aujourd'hui l'on fait passer le chapeau dans un vase de verre serpentin, que le réfrigérant enveloppe de toutes parts.

— Hist. XVIe s. Une maladie chaude, comme phlegmon ou erysipelas, demande vandes refrigerantes, pare. *Introd.* 44.

Réfrigérative, ive (ré-fri-jé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Propre à rafraîchir. || Substantivement. Un réfrigératif.

— Hist. XVIe s. Avoir vertu refrigerative ou de causer froidure, cotgrave. *Thrésor.* — Hist. XVIe s. Medicamens refrigeratifs et humectatifs, pare, VIII, 40.

— Etym. Voy. réfrigérer.

Réfrigération (ré-fri-jé-ra-sion); en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action d'abaisser la température; résultat de cette action. Vicissitudes sensibles de réfrigération accordées d'octobre et de novembre, elles peuvent affecter les glaciers, pouchet, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 910 || 2° Particulièrement, l'opération qui consiste à abaisser la température d'une ancienne chaleur, à l'effet de soustraire l'homme à l'influence d'une chaleur excessive.

— Hist. XVIe s. Prens donc pitié de l'humble requerant, Qui l'eau de grace à lon puys vient querant Pour leur donner refrigeration, j. marot, V, 208,... Notoutstant que la respiration serve à la refrigeration du cœur, pare, *Introd.* 9.

— Etym. Lat. *refrigerationem*, de *refrigerare*, *réfrigérer*.

† **Réfrigérer** (ré-fri-jé-ré. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réfrigère, exempté au futur et au condi-

Digitized by Google

tionnel : je *réfrigérerai*, v. a. Produire la réfrigération.

— HIST. XVIe S. Pour refrigérer et nourrir la chaleur naturelle fère, PARÉ, l. 4. Si la cause est froide et ventueuse, elle refrigere tout le corps, ID. XVIII, 82.

— ETYM. Lat. *refrigerare*, de *re*, et *frigus*, froid (voy. FROID).

† **RÉFRINGENCE** (ré-frin-jan-s'), *s. f.* Terme de physique. Propriété de déterminer une réfraction de la lumière. Newton conjectura la combustibilité du diamant d'après la grande réfrangence qu'il faisait éprouver aux rayons du soleil, DENNEVIÈRE, *Exam. d'observ.* I, II, p. 382, dans BOISTE.

— ETYM. *Réfringent*.

REFRINGENT, ENTE (ré-frin-jan, jan-t'), *adj.* Terme de physique. Qui cause une réfraction. On explique la cause de la vue courte d'une manière assez satisfaisante par le trop grand renflement des humeurs réfringentes de l'œil, NYST. *Hist. nat. Hom.* Œuv. t. IV, p. 401. Que les forces réfringentes des corps soit à peu près en proportion de leur densité, BERNOU, *Traité de phys.* t. III, p. 574. Milieu réfringent, celui qui fait changer de route aux rayons lumineux, à l'instant où ils entrent pour le traverser. Il POUR-V réfringent d'un corps, le quotient de sa puissance réfractive par sa densité. La force réfringente de l'air n'est point changée par l'accroissement de la température, et elle augmente constamment proportionnelle à sa densité, NYST, *Instit. Hom. science.* 1807. 2e sem. p. 40. Il Faces réfringentes, les deux seules faces à travers lesquelles la plupart des rhomboïdes donne de la double réfraction offrent deux images d'un même objet, quand on regarde celui-ci à travers, ces deux faces faisant entre elles un certain angle. Il Angle réfringent, celui que forment les deux faces dont l'une reçoit le rayon lumineux qui se réfracte dans l'intérieur du corps, et l'autre lui offre une issue à son retour dans l'air. Il Prisme bi réfringent, prisme composé d'une substance qui fait éprouver la double réfraction. Il Substantivement. Les réfringents.

— ETYM. Lat. *refringentem*, de *refringere*, briser, de *re*, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE).

† **REFRIRE** (ré-fri-r'), *v. a.* Frire de nouveau. Elle passe son temps à frire et à refrire. Le mets a déjà été frit et refrit.

— HIST. XVIe S. Refrire, OUDEMARE.

† **REFRISER** (re-fri-zé). Il *r. f.* o. Friser de nouveau. Il *r. f.* n. Redevenir frisé. Ses cheveux refrisent. Il *se refriser*, r. réfl. Refaire sa frisure.

— HIST. XVIe S. Pour loy des grands forests la fueille renaissante. Tous les ans se refrise, et les fleures sinon Ne nourent dans le marc que pour bruire son nom, SCÈVE, 866.

† **REFRISSONNER** (re-fri-so-né), v. n. Frissonner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Refrissonner, COTGRAVE.

REFROGNÉ, ÉE (re-fro-gné, grône) ou **RENFROGNÉ, ÉE** (ran-fro-gné, grône), part. passé de renfrogner. Un auteur renfrogné, d'humeur mélancolique, BROSSES, *Sat.* II. Et un [= vous êtes de bons sots, « que la Bazanedière, d'un visage renfrogné, nous fâcha assez du commencement, par après qu'il prenait assez mi la chose, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Brinio, que les questions du gouverneur avaient impatienté, revint plus renfrogné qu'auparavant, MARIV. *Gramm.* 3. Esque et Rhadamanthe étaient à ses côtés, plus refrognez et plus sombres qu'à l'ordinaire, FONTEN. *Fugere, de Styge.*

REFROGNEMENT (re-fro-gne-man) ou **RENFROGNEMENT** (ran-fro-gne-man), s. m. Action de se refrogner. Le refrognement de son visage.

— HIST. XVIIe S. Refrongnement, FURET.

† **REFROGNER** (re-fro-gné) ou **RENFROGNER** (ran-fro-gné), v. a. || 1° Contracter et plisser le visage en signe de mécontentement. *Se refrogner.* Il se refrogna le visage. Puis renfrognant sa magere et doleute effigie, Qui par le chamsserin se fut jà mars rougie, BRILLAC, *Convers.* II. || 2° Se refroidir ou se renfrogner, v. réfl. Devenir refrogné. Mon lictar trouva que je me renfrogne à vue d'œil, Mme SÉGONDAT, *Pièces Baillet, Lettre* 61.

— HIST. XVe S. Ce seigneur vint tout refrongné Vers l'houssoye par bon moyen, Et luy dit : mon cas va tres bien, VILLON, *Ir pay.* || XVIe S. Ces discours ont accoustumé d'esgrayer et resjouir ceulx qui les tractent, non les renfrongner et contrister, MONT. I, 174. Alors il refrongna son front et s'abtrais jusqu'aux larmes, ID. II, 171. Un chancelier n'a pas seulement à servir à sa conscience... refrongner aux doitts des courtisans, faire tesse aux puissans principaux, resister à leurs forces et fellonnes actions, DU VERDIER, *Bibliothè.* p. 178, dans LACURNE. Un regard triste, morne et refrongné, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. *Re*....., et l'ancien verbe *frogner*, qui signifiait froncer la bouche, le front : Le cheval, qui sentoit les chevaux des Anglois, commença à hennir et à frongnier et à frapper du pied en terre, FROISS. II, III, 124. *Frongnier* dérive de l'ancien adjectif *frun* : Il deables..... Li frunz. Il fol, li nanneux, ROTER. II, II, 3. Il est probable que le même radical est dans l'italien : *in fregno*, ridé; patois lombard, *frignore*, pleurer, contracter la bouche; génois, *refrugné*; piémont, *refrugné*, *racafrugné*; bret. *fuzuche* ou radical au germanique : all. *faunen*, se tordre la bouche; suéd. *fina*; dan. *fine*. L'anglais *to frown* est le français *frogner*.

† **REFROIDI** (re-froi-di), v. a. Terme de corroyeur. Mettre les cuirs au refroid, les étendre sur des perches au sortir de l'étuve.

REFROIDI, IE (re-froi-di, die), part. passé de refroidir. || 1° Devenu plus froid. M. Brydone rapporte qu'après plus de quatre ans, la lave qui avait coulé en TERRE-NEUVE du Vésuve, n'était pas encore refroidie, NYST. *Add. théor. terre. Œuv.* t. XIII, p. 180 || 2° Fig. Qui a perdu son caractère de chaleur, en parlant des sentiments. Votre amitié refroidie; mais, quoi qu'elle vous die, Quand vous la serrez une fois refroidie ... CORN. *Poly.* v, 6. Ce zèle avec lequel Mme d'Agoult-Simiane, au commencement du siècle ou elle était non-seulement refroidie, mais presque éteinte, FLECH. *Aspuilion* || 3° Il se dit aussi des personnes dont les sentiments se conservent plus ou moins ardents. Il était refroidi sur cette pente pour cette pourriude, HAMLT. *Gramm.* 4. Il paraît d'ailleurs un peu refroidi pour moi, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 13. || 4° En argot, refroidi, tué, frappé à l'état de cadavre.

REFROIDIR (re-froi-dir), v. a. || 1° Rendre froid, le faire moins froid : refroidir mon potage; L'autre (souffler chaud) rechauffe ma main, LA FONT. *Fabl.* v, 7. Il faut un an pour refroidir une lave de deux cents pieds d'épaisseur, pour qu'on puisse la toucher sans se brûler à un pied de profondeur, NYST. *Addit. théor. terre Œuv.* t. XIII, p. 140, || 2° Fig. Diminuer l'activité. Mais si la pesanteur d'une charge si grande Resiste à mon audu e, et me la refroidit, MALH. IV, 4. Ceci pourrait suffire pour refroidir, BROSSES, *Sat.* Il Le plus violent bouillon de mon zèle serait refroidi par la seule crainte de vous fâcher et de contester avec vous, SÉV. *Correspond.* 6 FÉV. 1680. Quelquefois, il suffit d'un grands legitime Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime, BOIL. *Sat.* IX, 179. Cet affront donna du courage à ses ennemis, et refroidit le zèle de ses alliés, ROLLIN. *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 180, dans POUGENS. Vous-même qui vous plaignez que les croix dont le Seigneur vous honore, vous découragent et vous refroidissent sur le désir de travailler à votre salut..... MASS. *Avent, Affect.* Vous verrez des âmes que la multitude d'affaires, une langueur et égarement..... en renversant une fortune diabolie, en refroidissant une faiseur envieux, in-lb. Britannicus est empoisonné par Néron, parce que Junie [c'est cet échaircissement qu'allonge et refroidit le cinquième acte de Britannicus, MARMONTEL, *Elém. de littér.* Œuv. t. VII, p. 348. Que de soins refroidit le cœur plus que les prétentions injustes, STAEL, *Corinne*, XI, 4 || Absolument. Quand l'amour n'enveut plus, il refroidit, VOLT. *Mérope*, Lett. || 3° Refroidir le Devenir froid. Une petites chenonceaux soufflera le barbeau, et l'autre ne fera autre chose que mettre du sirop sur des assuettes pour le faire refroidir et me l'apporter de temps en temps, VOLT. Lett. 8 septembre. Un engouement général saisit les membres d'Alata, et les extrémités de son corps commencèrent à refroidir, CHATEAUB. *Atala, le dernier* ! Fig. Les siècles qui ont vu refroidir le rôle des chrétiens sur tous les autres devoirs de la religion, n'ont pu, ce semble, le raleutir sur celui-ci [puisqu'il le cycle de Jésu], MASS. *Carême, Parole.* Avez-vous fait l'estampe des calus ? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du palus ; vous n'aurez fait un grand plaisir d'entrer un peu vite dans toute la reconnaissance que je lui dois, SÉV. 48 mars 1670. M. de Marsillac, à présent M. de la Rochefoucauld [après la mort de son père] ..... Ne trouvez-vous pas que le nom de la Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de monsieur d'Aleth [un pieux évêque] ? M. de Marsillac voulait le laisser refroidir ; mais le public ne l'a pas voulu, ID. 30 mars 1680. || Refroidir, v. n. Se conjugue avec le verbe *avoir* pour signifier l'action : Le bouillon a refroidi pendant que vous veniez; avec le verbe *être* pour marquer l'état : Le bouillon est refroidi depuis longtemps. || 4° Se refroidir, v. réfl. Devenir froid. Le dîner se refroidit; voilà M. Frérot qui arrive ; mettons-nous à table, VOLT. *Dial.* XVII, 9. On route qu'une certaine comète, passant auprès de cet astre [le soleil], devint deux mille fois plus brûlante que le fer rouge, et ne put se refroidir qu'en cinquante mille années, VOLT. *Dial.* XVII, 10. L'or est le plomb, qui sont beaucoup plus denses que le fer et le cuivre, néanmoins s'échauffent et se refroidissent beaucoup plus vite, NYST. *Hist. nat. Introd. Œuvr.* t. VI, p. 343. Le corps noirci se refroidit constamment plus vite que le corps poli, BERNOUL, *Instit. Hom. science.* t. VI, p. 62. Fig. N'avoir plus la même ardeur. Le lendemain, le courage de ceux d'Othon s'étant refroidi, ils dépêchèrent vers les Vitelliens, D'ARLANC. *Traduc. Hist.* II, 11. Je repois votre lettre; elle me ravit; ne craignez pas, ma bonne, que ma joie se refroidisse ; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être froide, SÉV. 5 FÉV. 1674. Pendant que la charité se refroidissait partout ailleurs, sous *Poid.* VII, VI, 14. Ils se refroidissent bientôt pour les ecclésiastiques et les termes qu'ils ont le plus aimés, LA BRUY. I. Si vous vous refroidissez, Dieu se refroidit à son tour, MASS. *Carême, Zèle.* Il. Pourquoi notre siècle, en se refroidissant sur l'Église, semble-t-il se refroidir aussi sur la gerre le plus opposé au bucolique, sur le genre de l'ode? D'ALEMB. *Réfl. sur la poés. Œuvr.* t. IV, p. 108, dans POUGENS. Je sentais mon talent se refroidir, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. Notre amitié s'est depuis refroidie, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 6.

— HIST. XIVe S. Et une eve pres les laisez [les chevaux] refroidier, *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XIIe S. Hisse current une eve du mestier en mestier : Là se baignent les serz [le serpent] por sa chalur refroidier, *Th. le mort.* 66. || XIIIe Ne vous laissiés pas refroidir, Ne trop vos membres racontir, *la Rose*, 13907. Enfaru, qui les flors alez querre Et les fresnes naissans sus terre. Le maus serpent refroidissant, Qui se vet ici tapissant.... Pensez, enfans, de l'eschever [es-quer], ib. 13908. Et ne te pens pas les laisez [les chevaux] refroidier, *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XVIe S. Hisse current une *eve* du mestier en mestier : Là se baignent les serz [le serpent] por sa chalur refroidier, *Th. le mort.* 66. || XIIIe Ne vous laissiés pas refroidir, Ne trop vos membres racontir, *la Rose*, 13907. Enfaru, qui les flors alez querre Et les fresnes naissans sus terre. Le maus serpent refroidissant, Qui se vet ici tapissant.... Pensez, enfans, de l'eschever [es-quer], ib. 13908. Et ne te pens pas les laisez [les chevaux] refroidier, *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XII

Elle [Mme de Guénégaud] était irritée de son malheur; cela se répandait sur tout, et servait peut-être de prétexte au refroidissement de ses amis, SÉV. 340. Il y a ici deux choses à distinguer, une rupture entière de l'homme avec Dieu, et un simple refroidissement entre l'homme et Dieu, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 308. La faveur ou le refroidissement des princes de la terre, MASS. *Profess. relig.* 1. Je sentais un refroidissement produit dans les lettres de Mme d'Houdetot, J. J. ROUSS. *Confess.* x. Il apprit avec surprise le refroidissement marqué de la reine pour Mlle de la Fayette, GAYLUS, *Vie de la Fayette*, p. 354, dans POUGENS. || 3° Indisposition causée par le froid qui saisit au moment où l'on a chaud. Je suis enroué, c'est la suite d'un refroidissement. || Maladie du cheval causée par le passage subit d'une action vive ou forcée au repos par un temps froid, ou à l'ingestion d'une eau froide, l'animal ayant chaud.

— HIST. XVIe S. Aussi leur adressa-t-il aussi un refroidissement et abolissement de sentir et mouvoir, PARÉ, XIX, 18.

— ÉTYM. *Refroidir*. On trouve aussi *refroidement*, de *refroidir* ou *refroider*.

‖ **REFROIDISSEUR** (re-froi-di-seur), *adj.* ‖ 1° Qui refroidit. Le rôle de refroidisseur que les savants anglais font jouer aux courants descendants [dans l'atmosphère du soleil], FAYE, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXVII, p. 185. ‖ 2° S. m. Vase où l'on refroidit quelque chose. Lorsqu'il [le sirop] commence à filer, il faut se hâter de le verser dans un quatrième et dernier bassin de bois, appelé le refroidisseur, CHATAUBR. *Amér. Révolu du sucre d'érable*.

‖ **REFROIDISSOIR** (re-froi-di-soir), *s. m.* ‖ 1° Cave où les tablettes de chocolat durcissent, se refroidissent et se contractent, par le passage de l'un extraire sans peine du moule. ‖ 2° Bac refroidissoir, vase servant à refroidir la bière, *Loi du 29 août 1822, sur les bières et vinaigres*, art. 8.

‖ **REFROISSÉ, ÉE** (re-froi-sé, sée), *adj.* Terres refroissées, se dit, aux environs de Paris, des terres qu'on cultive au lieu de les laisser en jachère.

— ÉTYM. *Re...*, et *froisser*.

‖ **REFROTTER** (re-fro-té), *v. a.* Frotter de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Bien frotter de sel et refrotter, *Ménagier*, II, 8.

REFUGE (ru-fu-j), *s. m.* ‖ 1° Lieu où l'on s'refuit, où l'on se retire pour être en sûreté. Mon cher frère, cherchez un asile en la maison du mort! Jamais un meurtrier en fit-il son refuge? CORN. *le Cid*, III, 6. Il [filou] sera votre juge! Vous ne trouverez point devant lui de refuge, M. PIXÉR. *Y*, 2. Les républes du moins crime cherchent naturellement un même refuge, ROSS. *Inf. Var. 17e diss.* 69. Dans cette inconstance des choses humaines, celui-là est seul le bienheureux qui peut avoir un refuge, IB. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. Là [dans le tour de Montlhéri], depuis trente hivers un hibou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, BOIL. *Lutr.* III. Il [Loi] où se rendent des gens qui ne sont guère reçus à leur. Votre maison est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour, MOL. *Critique*, I, 3° Fig. Appui, soutien, en parlant des personnes qui servent de refuge. Nous n'avons eu en monarque que leur refuge et leur secours, MASS. II, 1. Ce lion ayant été contraint pour quelques raisons d'État de sortir de Libye avec toute sa famille..., je crois que vous me couvrirez pas indigne de vous d'être le refuge des lions affligés, VOIT. *Lett.* 41. Dieu est notre refuge et notre force, BACI, *Bible, Psaumes*, XLV, 2. Promettez-... Que, sévère aux méchants et des bons le refuge, Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, BAC. *Athal.* IV, 3. Il ne dit aussi des choses. Ne-t-on point de refuge à fuir, Point de pourpre à donner, c'est en vain qu'on espère Quelque refuge aux bois., LA FONT. *Fabl.* XI, 7. La reine voulait que les rebelles trouvassent leur refuge dans sa parole, ROSS. *Reine d'Angl.* II 3° Fig. Prétexte pour excuser, raison apparente dont on cherche à se couvrir. On le [le mensonge] donne tous ses refuges. Vous voulez dire que la cour ne se connaît pas à ces choses; et c'est le refuge ordinaire de vous autres ignorants ses auteurs, MOL. *Critique*, sc. 7. C'était le dernier refuge des manchéens, ROSS. *Nouv. myst.* 18. || 4° Maison de refuge ou, simplement, refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge, MARIVAUX, *Lett. à Mme de Fallette*, 12 août 1726. || 5° Ordre de refuge, ordre de religieuses fondé à Nancy en 1617 et établi pour la retraite des femmes et des filles déréglées. || 6° Chez les Hébreux, refuges ou villes de refuge, villes où se retiraient ceux qui avaient commis un meurtre involontaire.

— HIST. XIIe S. Il fait est il sires refuges si povre, *Liber psalm.* p. 9. Pur ceo vos requerum merci, Do defendement suffraitus, Et de refuge lesoignus, RENART, II, 332. Ns il ne pourrait loin lui Avec defense ne refuil, *Grégoire le Grand*, p. 40. Pur ço est France franche, par les seins ô je fui, Que ci lui trouvier mai i trangent à refui, *Th. le mart.* 64. Il est mis esculs [mon bouclier] e me salveusd; il me salieved, a il est mun relui, *Rois*, p. 208. || XIIIe S. Rien de si sentil, ni que Per autre defiense et refuge à cel cui li monde forlet, *la Rose*, 4466. || XVe S. Il cuident et tiennent que en tel cas le seul et singulier refuge c'est à ses amis, CHRIST. *Ech.* 124. || 17e S. Il connoissoit bien les adresses et les refuges du pays, comme celuy qui en estoit, FROISS. IV, 1, p. 91. Au fort, puisqu'en ce point je voy, Je porteray ma grant penance, Ayant vers loyaulté refuil, Où j'ay mis toute ma fiance, CH. D'ORL. *Ball.* 17. || XVIe S. Il fut contraint de se retirer pour un dernier refuge par devers luy, AMYOT, *Marius*, 14.

— ÉTYM. Provenç. *refug*, *refuy*, *refuch*, *refui*; espagn. *refugio*; ital. *rifugio*; de lat. *refugium*, de *refugere* (voy. OBTUSUS). On remarquera les deux formes *refui* et *refuge*.

‖ **REFUGIÉ, ÉE** (re-fu-jié, é), *part. passé* de réfugier. ‖ 1° Qui a cherché un refuge. Le roi et la reine de Pologne réfugiés en Silésie, ROSS. *Anne de Gonz.* Réfugié dans une cabane, je n'ai de ressource que ma pioche, et je ne crains que la poussière, VOLT. *Zadig*, 16. ‖ Substantivement. Un réfugié, une réfugiée, celui, celle qui s'est retirée dans un autre pays pour échapper à la persécution. Les réfugiés polonais. ‖ 2° Il se dit des calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. En 1687, la nation anglaise, touchée du sort lamentable qui lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle..., VOLT. *Mœurs*, 182. ‖ Substantivement. Il y a dix mille réfugiés français établis, dit-on, en Suisse, et on prétend sauvage une ville opulente et superbe, IB. *Frag. sur l'hist.* XXVIII. || Adj. Style réfugié, style des auteurs protestants, réfugiés au pays étranger, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'écrivaient pas avec pureté, ou, du moins, n'avaient pas suivi les changements de la langue. Bayle n'avait pas le style réfugié; il ne pêchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse, VOLT. *Louis XIV. Versailles, Saurin*.

RÉFUGIER (SE) (se-ru-fu-jié), *v. pron.* Se retirer, s'enfuir, se réfugier, se dit, dans nos réfugiés, vous vous réfugiez; que je me réfugie, que nous nous réfugions, que vous vous réfugiez, v. *refl.* Il faut se réfugier dans le désert. Elle se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France, ROSS. *Reine d'Angl.* Le malheureux [Prusias], abandonné de tous ses sujets, se réfugia dans un tample, où il fut tué par des soldats qu'avait envoyés Nicomède, ROLLIN, *Hist. anc. d'Or.* IX, 1, p. 307, dans POUGENS. Alexandre III se réfugia en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur, VOLT. *Mœurs*, 48. || Fig. La poésie se réfugia dans les cours, et s'est réfugiée sur les livres, VOLT. *Cass. des cant. Précis.* Julie [d'Étanges] est restée dans le monde, elle se réfugie en secret auprès de Dieu, CHATEAUB. *Corr.* II, 115, 8. Il se réfugie dans la vertu, il se réfugie dans ses dubilités, dans des mensonges. || 3° *V. a.* Mener en un refuge. Je vins réfugier mes dieux pénates sur cette côte déserte, et je me trouvai que des terres incultes, FEN. *Tél.* IX. || 4° Donner asile (en ce sens il n'est usité qu'en langage historique). Ceux qui dans ce cas [le meurtre d'un maître] refugiaient un esclave pour le sauver étaient punis comme meurtriers, MONTESQ. *Esp. liv.* 12.

— ÉTYM. *Refuge*.

‖ **RÉFUI** (re-fui), *s. m.* Terme de vénerie. Asile.

— ÉTYM. Voy. REFUGE à l'historique.

REFUIR (re-fuir), *v. n.* Terme de chasse. Il se dit du cerf et des animaux qui reviennent sur leurs pas pour donner le change. Si dit aussi du gibier qui fuit rapidement devant les chasseurs. || 3° Même sens que fuir, mais avec un degré d'exergie de plus. Mais il y faut venir : c'est en vain qu'on recule, C'est en vain qu'on refuit, tôt ou tard on s'y brûle, CORN. *Rel.* I, 1. || 3° *V. n.* Fuir, se détourner de. C'est ainsi que la terre, au retour du printemps, Des grâces du soleil se défend quelque temps, Du ses premiers rayons refuit les avantages, Et pour les reposser élève cent nuages, CORN. *Visions du roi*. Que tout ce qu'il abhorre et tout ce qu'il refuit, Si tôt que cette grâce [de Dieu] entre dans la balance, Devient tout ce qu'il aime et tout ce qu'il poursuit, IB. *Imit.* II, 12. Vois arrivar sans trouble et supporte sans bruit Tout ce qu'obstinément la volonté refuit, IB. ib. 13, 20.

— HIST. XIIIe S. De vous amez onques sa ma refui; Pour cele heure, dame, je vostre fui, Que mes fins cuers [cœur] vost bel taut à moi plaire, TRUAUT, *Chansons mss.* p. 32, dans LACURNE. Ci qui en chastel assegé sont, Quant sont environné estour, Il refuissent ce qu'il font Et la retraient en la tour, DU CANGE, *refugium*. || XVe S. Et ne sçai où refuir Pour garir Ne Anemarie (amoindrir) Les griefves qu'en ceste fortune[, fortune] m'a faites, *Poés. mss. fr.* 388, dans LACURNE. || XVIIe S. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, septiesme à la ronde, RAB. *Pant.* III, 47. Si entendez pourquoy un coup ce, une fusille est toujours emmoyé et hercelé, vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuyz, et des veaulx et des jeunes, ID. *Garg.* I, 40. Il ne faillit au fuir la vie, ni refuir à la mort, MONT. I, 80. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menterie, ID. III, 83. Il prit une autre route pour n'en refuir en Asie par les loix, AMYOT, *Lyc.* 15.

— ÉTYM. Provenç. *refugir*; espagn. *rehuir*; ital. *rifuggire*; du latin *refugere*, de *re*, et *fugere* (voy. FUIR).

REFUITE (re-fui-t), *s. f.* ‖ 1° Terme de chasse. Trajet que fait une bête chassée. ‖ 2° Endroit où une bête a coutume de passer quand on la chasse. On dressa les filets dans les refuites, RABELAIS, *Anarch. ch.* 39. ‖ 3° Ruses d'une bête qu'on chasse. Les refuites d'un cerf sont les ruses par lesquelles il tâche d'échapper aux chiens, ou de tromper les voies de son huisson. Lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite par le cri, LA CHESN. *Dict.* XVIIIe S. ‖ 4° Fig. Subterfuge, prétexte, excuse, ruse. Il ne faut pas se laisser aller à toutes les refuites, MOL. *Tart.* I, 1. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Dépit*, V, 3. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Critique*, sc. 3. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Critique*, sc. 7. C'était le dernier refuge des manchéens, ROSS. *Nouv. myst.* 18. || 4° Maison de refuge ou, simplement, refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge, MARIVAUX, *Lett. à Mme de Fallette*, 12 août 1726. || 5° Ordre de refuge, ordre de religieuses fondé à Nancy en 1617 et établi pour la retraite des femmes et des filles déréglées.

— HIST. XIIIe S. Et ne sont il sires refuges si povre, *Liber psalm.* p. 9. Pur ceo vos requerum merci, Do defendement suffraitus, Et de refuge lesoignus, RENART, II, 332. Ns il ne pourrait loin lui Avec defense ne refuil, *Grégoire le Grand*, p. 40. Pur ço est France franche, par les seins ô je fui, Que ci lui trouvier mai i trangent à refui, *Th. le mart.* 64. Il est mis esculs [mon bouclier] e me salveusd; il me salieved, a il est mun relui, *Rois*, p. 208. || XIIIe S. Rien de si sentil, ni que Per autre defiense et refuge à cel cui li monde forlet, *la Rose*, 4466. || XVe S. Il cuident et tiennent que en tel cas le seul et singulier refuge c'est à ses amis, CHRIST. *Ech.* 124. || 17e S. Il connoissoit bien les adresses et les refuges du pays, comme celuy qui en estoit, FROISS. IV, 1, p. 91. Au fort, puisqu'en ce point je voy, Je porteray ma grant penance, Ayant vers loyaulté refuil, Où j'ay mis toute ma fiance, CH. D'ORL. *Ball.* 17. || XVIe S. Il fut contraint de se retirer pour un dernier refuge par devers luy, AMYOT, *Marius*, 14.

— ÉTYM. Provenç. *refug*, *refuy*, *refuch*, *refui*; espagn. *refugio*; ital. *rifugio*; de lat. *refugium*, de *refugere* (voy. OBTUSUS). On remarquera les deux formes *refui* et *refuge*.

‖ **REFUGIÉ, ÉE** (re-fu-jié, é), *part. passé* de réfugier. ‖ 1° Qui a cherché un refuge. Le roi et la reine de Pologne réfugiés en Silésie, ROSS. *Anne de Gonz.* Réfugié dans une cabane, je n'ai de ressource que ma pioche, et je ne crains que la poussière, VOLT. *Zadig*, 16. ‖ Substantivement. Un réfugié, une réfugiée, celui, celle qui s'est retirée dans un autre pays pour échapper à la persécution. Les réfugiés polonais. ‖ 2° Il se dit des calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. En 1687, la nation anglaise, touchée du sort lamentable qui lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle..., VOLT. *Mœurs*, 182. ‖ Substantivement. Il y a dix mille réfugiés français établis, dit-on, en Suisse, et on prétend sauvage une ville opulente et superbe, IB. *Frag. sur l'hist.* XXVIII. || Adj. Style réfugié, style des auteurs protestants, réfugiés au pays étranger, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'écrivaient pas avec pureté, ou, du moins, n'avaient pas suivi les changements de la langue. Bayle n'avait pas le style réfugié; il ne pêchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse, VOLT. *Louis XIV. Versailles, Saurin*.

RÉFUGIER (SE) (se-ru-fu-jié), *v. pron.* Se retirer, s'enfuir, se réfugier, se dit, dans nos réfugiés, vous vous réfugiez; que je me réfugie, que nous nous réfugions, que vous vous réfugiez, v. *refl.* Il faut se réfugier dans le désert. Elle se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France, ROSS. *Reine d'Angl.* Le malheureux [Prusias], abandonné de tous ses sujets, se réfugia dans un tample, où il fut tué par des soldats qu'avait envoyés Nicomède, ROLLIN, *Hist. anc. d'Or.* IX, 1, p. 307, dans POUGENS. Alexandre III se réfugia en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur, VOLT. *Mœurs*, 48. || Fig. La poésie se réfugia dans les cours, et s'est réfugiée sur les livres, VOLT. *Cass. des cant. Précis.* Julie [d'Étanges] est restée dans le monde, elle se réfugie en secret auprès de Dieu, CHATEAUB. *Corr.* II, 115, 8. Il se réfugie dans la vertu, il se réfugie dans ses dubilités, dans des mensonges. || 3° *V. a.* Mener en un refuge. Je vins réfugier mes dieux pénates sur cette côte déserte, et je me trouvai que des terres incultes, FEN. *Tél.* IX. || 4° Donner asile (en ce sens il n'est usité qu'en langage historique). Ceux qui dans ce cas [le meurtre d'un maître] refugiaient un esclave pour le sauver étaient punis comme meurtriers, MONTESQ. *Esp. liv.* 12.

— ÉTYM. *Refuge*.

‖ **RÉFUI** (re-fui), *s. m.* Terme de vénerie. Asile.

— ÉTYM. Voy. REFUGE à l'historique.

REFUIR (re-fuir), *v. n.* Terme de chasse. Il se dit du cerf et des animaux qui reviennent sur leurs pas pour donner le change. Si dit aussi du gibier qui fuit rapidement devant les chasseurs. || 3° Même sens que fuir, mais avec un degré d'exergie de plus. Mais il y faut venir : c'est en vain qu'on recule, C'est en vain qu'on refuit, tôt ou tard on s'y brûle, CORN. *Rel.* I, 1. || 3° *V. n.* Fuir, se détourner de. C'est ainsi que la terre, au retour du printemps, Des grâces du soleil se défend quelque temps, Du ses premiers rayons refuit les avantages, Et pour les reposser élève cent nuages, CORN. *Visions du roi*. Que tout ce qu'il abhorre et tout ce qu'il refuit, Si tôt que cette grâce [de Dieu] entre dans la balance, Devient tout ce qu'il aime et tout ce qu'il poursuit, IB. *Imit.* II, 12. Vois arrivar sans trouble et supporte sans bruit Tout ce qu'obstinément la volonté refuit, IB. ib. 13, 20.

— HIST. XIIIe S. De vous amez onques sa ma refui; Pour cele heure, dame, je vostre fui, Que mes fins cuers [cœur] vost bel taut à moi plaire, TRUAUT, *Chansons mss.* p. 32, dans LACURNE. Ci qui en chastel assegé sont, Quant sont environné estour, Il refuissent ce qu'il font Et la retraient en la tour, DU CANGE, *refugium*. || XVe S. Et ne sçai où refuir Pour garir Ne Anemarie (amoindrir) Les griefves qu'en ceste fortune[, fortune] m'a faites, *Poés. mss. fr.* 388, dans LACURNE. || XVIe S. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, septiesme à la ronde, RAB. *Pant.* III, 47. Si entendez pourquoy un coup ce, une fusille est toujours emmoyé et hercelé, vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuyz, et des veaulx et des jeunes, ID. *Garg.* I, 40. Il ne faillit au fuir la vie, ni refuir à la mort, MONT. I, 80. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menterie, ID. III, 83. Il prit une autre route pour n'en refuir en Asie par les loix, AMYOT, *Lyc.* 15.

— ÉTYM. Provenç. *refugir*; espagn. *rehuir*; ital. *rifuggire*; du latin *refugere*, de *re*, et *fugere* (voy. FUIR).

REFUITE (re-fui-t), *s. f.* ‖ 1° Terme de chasse. Trajet que fait une bête chassée. ‖ 2° Endroit où une bête a coutume de passer quand on la chasse. On dressa les filets dans les refuites, RABELAIS, *Anarch. ch.* 39. ‖ 3° Ruses d'une bête qu'on chasse. Les refuites d'un cerf sont les ruses par lesquelles il tâche d'échapper aux chiens, ou de tromper les voies de son huisson. Lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite par le cri, LA CHESN. *Dict.* XVIIIe S. ‖ 4° Fig. Subterfuge, prétexte, excuse, ruse. Il ne faut pas se laisser aller à toutes les refuites, MOL. *Tart.* I, 1. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Dépit*, V, 3. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Critique*, sc. 3. Il n'y a point de refuite, point de prétexte, point de subterfuge, point de vaine excuse, MOL. *Critique*, sc. 7. C'était le dernier refuge des manchéens, ROSS. *Nouv. myst.* 18. || 4° Maison de refuge ou, simplement, refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge, MARIVAUX, *Lett. à Mme de Fallette*, 12 août 1726. || 5° Ordre de refuge, ordre de religieuses fondé à Nancy en 1617 et établi pour la retraite des femmes et des filles déréglées.

bien par ce qu'il ne coûte que ce sera le dernier. 19. *Hél.* II, 8. || Au refus de telle personne, telle personne refusant, quand telle personne refuse. Mais je ne répondis pas que ce cœur inhumain [Cléopatre] Ne veuille, à leur refus [de ses fils], s'armer d'une autre main, CORN. *Rodog.* III, 4. Il te couvroit du ciel, pour en purger la terre, Mais tout un parricide au refus du tonnerre, IB. *Héract.* II, 2. || Avoir une chose au refus d'un autre, ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée. || Faire une chose au refus de quelqu'un, la faire après qu'un autre a refusé de s'en charger. || Familièrement. Cela n'est pas à votre refus, ce n'est pas une chose que vous puissiez refuser, dépende de vous d'accepter ou de refuser. || Cela n'est pas de refus, cela n'est pas à refuser. Cela n'est pas de refus, MOL. *Prec.* 10. || Fig. Il a le cœur haut. Elle a trop d'un amant, et si se flamme beaucoup Me renvoyait celui dont elle ne veut plus, Je ne sais point d'humeur fâcheuse, Et si j'étois contraint bientôt de me rendre, CORN. *Agés.* IV, 2. Est-ce vous offenser que m'offrir vos refus, Et vous doit-il un cœur dont vous ne voulez plus? IB. *Tite et Bérén.* III, 3. || Refus de lait, au dit d'une nourrice, d'une nourrice dont le sein ne donne pas de lait. Ces refus de lait sont assez communs, mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature; les nôtres pour l'ordinaire y ont bonne part, J. J. ROUSS. *Corrrep.* t. VI, p. 258, dans POUGENS. || 4° Droit de refus, privilége qu'avait chacun des trente-six officiers, qui représentation des états généraux, de refuser son adhésion aux résolutions prises. || 5° Terme de chasse. Un cerf de refus, un cerf de trois ans, MOL. *Fâch.* III, 4. Le métier. Jusqu'à refus de mouton, jusqu'au moment où le moulon n'exerce plus d'action sur les pieux qu'il frappe. On a enfoncé ces pieux jusqu'à refus de mouton. Savoir si les pieux ont été chassés au refus du mouton, *Lett. etc. de Colbert*, V, 39. || On dit de même : Le pieu est au refus.

— HIST. XIVe. Obédience offrisses ains n'obéjechiun; En refu de ço faites puis appellation, *Th. Martt.* 85. || XVIe s. Enquerir se il *loonent* cest refus de certaine sciencion, ARCHIVES, T. II, p. 177. Le duc de Bourgogne venu en Piquardie, lui ouvrirent ceux du pais citez et villes sans nul refuse, *Geste des Ducz*, VERVILLE, 19, 1531, f° 3. Un un mesme jour il souffrit deux refus, ce que jamais homme n'avoit fait au paravant, AMYOT, *Marius*, 8.

— ETYM. Verf. refûsa; provenç. *refusi*, *refusi*; catal. *refusa*; ital. *rifiuto*.

† **REFUSABLE** (re-fu-za-bl'), adj. Qui peut être refusé.

— HIST. XVIe s. Vostre requeste n'est pas refusable, PROSS. II, 62. || XVIIe s. Arguments non impertinens et raisons non refusables, PASC. *Prov.* XIV, 3, éd. BAYET. Les Juifs le refusent [Jésus], mais non pas tous; les saints le reçoivent, et non les charnels, IB. IX, 8 bis. Comme il n'y jamais refusé ce qui étoit raisonnable étant voulu, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant capité, SOREL, *Reine d'Angleт.* La paix que vous sert tant de fois refusée, FLÉCH. *Turenne*. D'Alembert est pauvre, et il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rentes en Russie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 AVR. 1772. || Il se dit des pièces de théâtre que les auteurs présentent, et que les comédiens ne veulent pas jouer. La tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée, VOLT. *Louis XIV*, *Ecrivains*, *le P. de la Rue*. On assure que, Voltaire ayant fait présenter aux comédiens sa tragédie de Mérope, sans apprendre qu'il en était l'auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avait point dans cette pièce d'autre amour que la tendresse maternelle, M'ALEMB. *Eloj. la Chaus.* note 2. || 2° Ne pas consentir à ce qui est demandé, ordonné. || *La refusé* sans consentement. Refuser obéissance. Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? non, *le Tellier*, elle ne se trompe pas quand on attribue tout à la prière; Dieu, qui l'inspire, ne peut lui rien refuser, IB. *Mar.-Thér.* M. de Lamoignon a refusé de donner la liberté de lui dire les choses nécessaires? FLÉCH. *Lamoignon*. Et Pégase pour eux refuse de voler, BOIL. *Sat.* IX, 71. Si cette ordonnance n'était rien de plus clair et de plus intelligible que les mystères de la religion; et, en refusant de croire, on perd la foi, sans que la raison y gagne et s'éclaircisse, MASS. *Or. fun. Cond. le* obligé de m'excuser de mon voyage à Berlin auprès d'un cœur comme le vôtre ...j'ai refusé au roi de Prusse deux jours de plus qu'il ne me demandait, *Lett. d'Argental*, 6 janv. 1764. Le régent ne savait rien refuser; et ce qu'il ne donnait pas, on le lui arrachait, DOLOS, *Mém.* I, 1, p. 37. Il ne m'offre les services, on refuse les secours, IB. *Consid. mœurs*, 7. On refuse durement le nécessaire, on accorde aisément le superflu, IB. ib. || Refuser de croire. Il arrivé des hommes qui refusaient plus honnêtement que d'autres ne savaient donner, LA BRUY. VIII. L'impossibilité d'obéir n'a plus d'autre nom que la révolte et la mauvaise volonté qui refuse, MASS. *Pet. carême*, *Tentat. des gr.* Pouvant refuser avec sûreté, je refusai avec honneur, *Mém. de Sully*, *l. 2.* SOCRS. *Conf.* II. || Refuser la porte à quelqu'un, ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu. Il se présente pour entrer au bal, on le refuse la porte. || 3° Ne pas accepter ce qui est offert. Ce donneur-là refuse toujours, on ne l'accepte. Ce donneur-là est refusé. On lui présenta des commis; il les refusa. || Refuser une fille en mariage, veut dire qu'on la refuse à l'homme qui la demande, ou que l'homme à qui on la propose la refuse. || On dit de même, en parlant de mariage : Cet homme a refusé un bon parti; cette fille a refusé un parti avantageux; On lui a refusé la main de cette jeune personne. || 4° En parlant des personnes, ne pas leur accorder ce qu'elles demandent. Il ne s'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi, RETZ, II, 213. Ne les presser point tant, ces dieux qui vous refusent; ils savent à quel point d'eux dépend notre bien, QUINAULT, *Agrippa*, IV, 2. Dieu vous refuse? mais c'est pour vous obliger de le prier plus longtemps, MASS. *Carême*, *Tentat. des gr.* Je vous le jure, hâtez-vous de le prier, C. DELAV. *le Paria*, IV, 3. || Refuser quelqu'un de quelque chose, ne pas lui accorder cette chose. Le comte! Que peut mieux mériter un prince? Je ne refuserai rien à vous, IB. *Hér* IV, 4. Vous ne l'avez jamais refusé de rien [le cardinal de Richelieu], *Lett. de l'Acad. franç. au chevalier Servien*, *dans Pellisson*, *Hist. de l'Acad.* IV. Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un poste que l'on mérite, ou d'y être placé sans le mériter? RETZ, VIII. Un homme de mérite se donne, je crois, un fol spectacle, lorsque la même place à une assemblée où il un spectacle dont il est refusé, il la voit accepter à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, IB. VII. En ne refusant [le régent] des sceaux livres de rente sur Lyon, IB. [Villeroy] ne refusait rien en effet, ST-SIM. 472, II, 5° Ne pas accorder, sans idée que rien soit demandé. Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée, A-t-elle refusé d'enfler sa renommée? CORN. *Nicom.* IV, 3. Si mon cœur prévenu refuse de vous croire? HAUTEFORT, *Esp. foli.* III, 2. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? MASS. *Duch. d'Orl.* On dit qu'il [Scipion Emilien] ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage, SOLLIER, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 147, dans POUGENS. Au milieu des douleurs les plus aiguës, il refuse même à ses souffrances ces plaintes innocentes qui semblent les soulager, MASS. *Or. fun. Cond.* || Ne pas consentir à, ne pas accepter. Refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse, MASS. *Duch. d'Orl.* || Refuser avec que et le subjonctif. Puisque vous avez toutes autres sortes d'avantages sur moi, je ne refuserai point que vous ayez encore celui-ci, MALH. *Lett.* I, 18. || Ne pas laisser aller à. Quelque vous soyez de profession militaire, je ne vous refuse point aux affaires de notre métier, BALZ. liv. VIII, lett. 30. Des haines plus modérées et plus tranquilles.... qui, en refusant le cœur au devoir, ont assez d'empire sur elles pour donner les apparences au monde, MASS. *Carême*, *Pardon.* || 6° Fig. Il se dit des choses auxquelles on attribue en quelque sorte un refus. La nature a refusé la vigne aux contrées équinoxiales. [Le vieillard] Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse, Bâtue en eux les dédaigne que Nature lui refuse, BOIL. *Art p.* III. Des déserts que le ciel refuse d'éclairer, BAC. *Alex.* V, 4. || 7° Se priver de. Passer ses jours dans le repos et dans la plaisir, la mère refuser à sa sensualité et à ses désirs, SOCRAT. *Pensées*, I, III, p. 143. || 8° Refuser une chose, la refuser à soi, ne pas la prendre, ne pas se l'accorder. Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées?... et que se peut refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne se refusait aucune dépense, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. || Familièrement. Il ne se refuse rien, il se donne tout ce qui lui est agréable. Faire tout ce qu'on veut, vivre exempt de chagrin, Ne se rien refuser, voilà tout mon système; Et de mes jours ainsi j'ai trapersi la fin, BRENARD, *Folies amour*, *Divert. Mar. de la folie*, 4. || 9° Terme de guerre. L'ennemi refusa sa droite, il évita de l'engager. || 10° *V. n.* Il ne refuse à rien, il se charge de toutes les besognes. || 11° Terme de manége. Ce cheval refuse, il ne peut pas ou ne veut pas obéir. || 12° En termes de métier, on dit qu'un outil (tournoir, ciseau, charrue), qu'il refuse, quand il ne peut enfoncer, pénétrer, couper. || Terme de marine. En parlant du vent, changer de direction, de manière à rendre impossible la continuation d'une route commencée au plus près. À six heures et demie, les vents refusant de plus en plus, et la marée contraire étant assez forte.... BOCGAINVILLE, *Voyage*, t. II, p. 388. || Refuser de virer, se dit d'un navire qui n'a pas exécuté le mouvement qui devait, pantant sa proue dans le lit du vent, le faire arriver ainsi vent devant. || Se refuser, v. *réfl.* Être refusé, n'être pas accepté. De pareilles propositions ne se refusent pas. Il n'être pas donné. Acheter ainsi le Accabler son pauvre cœur, on s'offrirai-je des consolations qui se refusent au mien? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 20. || 14° Se refuser à une chose, ne pas vouloir la faire. Il se refuse à travailler. Il se refuse à tout ce qu'on exige de lui. || Il ne se refuse à rien, il est prêt à tout faire. || 15° Se refuser à une chose, ne pas s'y livrer, ne pas s'y rendre. Cependant à leurs vœux votre âme se refuse, Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, MOL. *Mis.* I, 4. Quelquefois on voit aussi d'un coup d'œil nos plaies les plus importantes.... on ne se possède plus.... c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette échauffe beauté qui se donne à eux, BOIL. *le Traité*, qui ne paraissait point fait pour le dérèglement, MASS. *Carême*, *Mol. de conv.* On l'a vu, en garde contre lui-même, se refuser une grâce dont il se jugeait indigne, IN. *Or. fun. Conti.* Vous vous êtes si longtemps refusé à Dieu, malgré les plus vives inspirations de sa grâce, IN. *Carême*, *Pentec.* I. || Fig. Se refuser au dit de choses qui n'accomplissent pas leur office. La plume se refuse à décrire de pareilles horreurs. La langue se refuse à le fol qui l'anime, les forces manquent, la parole cesse, MASS. *Or. fun. Conti.* || Le temps se refuse à cela, les circonstances s'y refusent, le temps, les circonstances ne le permettent pas. || On dit de même : Ma fortune se refuse à une si grande dépense. || Proverbe. Tel refuse qui après mine, ou qui refuse mure, c'est-à-dire on se repent d'avoir refusé ce qui était offert. || À Genève on dit : qui refuse n'use.

— REM. 1. Avec un infinitif, refuser prend ordinairement la préposition de : il a refusé de marcher; il vous a refusé de faire la démarche. Quand il s'agit de choses pour lesquelles, si on les accordait, on pourrait dire, *donner*, *refuser* prend la préposition à : il lui a refusé à dîner, à déjeûner. || 3. Corneille a dit : J'aurais peine, seigneur, à lui refuser grâce, CORN. *Sertor.* I, 2. On a contesté la correction de cette phrase. Mais pourquoi ne dirait-on pas refuser grâce, comme demander grâce?

— HIST. XVIe s. Qui dreiche lei et dreit jugement refusera, *Lois de Guill.* 41. || XVIIe s. Et mes fins cuers [cœur] me fait d'une amoreste Si doux present que [je] ne l'os refuser, *Cœuci*, VI. Par sainte obedience (lui) a mandé [à] saint Thomas, Que n'il puet

Digitized by Google

faire pes, qu'il ne la refusat pas. *Th. le mart.* 113. Mais altement font ces choses il elles [les élus] et altement ‖ renfusent [les refusés], *Job*, p 162 ‖ XIIIe s. Et cil [l'aigle] qui les aiz [yeux] reoue en face du soleil, est refusez et gites dou nif comme bastars, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 198. La vie contemplative refoue le monde, et se delite [délecte] en Dieu soulement, ib. ch. p. 488. Il parler de la grant caritè de l'hospital d'Acre, et ce dire que nus mesaises [malade] n'estoit refusés, *Chr. de Reims*, p. 107. Ele [la dame] s. espoir [peut-être], tel refusé Dont ele se repentiroit, S'ele recouvrer i pooit, *Lai du corneil*. Hieus n'i perdent I denier, Puis lant cum il i ont mais, *le Roe*, 2809. Qui ne les refuse [les lugez] avant que jugement soit fes, il ne les pot refuser fors par apel, BEAUM. LXV, 1. ‖ XVe s. Ils refuserent à payer, ROISS. liv. I, 278. Ils pourroient bien leurs chevaux de grand voulenté; mais à ceste premiere lance ils faillirent, car les chevaux refuserent, ib. liv. I, p. 81. Son mary l'a refusée d'une robbe, dont elle est bien courroucée, *Les cx joyes du mariage*, p. 81, dans LACROIX. Tel refuse au prestuer *pour ung marché*, qui au second le octroye, *Percefforest*. I, IV, f° 111. ‖ XVIe s. Chiron refusa l'immortalité, MONT. I, 99. Qu'il ne semble pas refuser à autruy tout ce qu'il refuse à faire, ib. I, 486. La philosophie ne doibt estre refusee ny aux festins ny aux jeux, ib. I, 182. Je ne veulx pas qu'on refuse, aux chapeaux qu'on prend, pompons... et le ung au besoing, ib. IV, 142. Il ne le demanda point [à être censeur], pour la doubte qu'il eut d'en estre refusé, AMYOT, *Marius*, 88. Il estoit asseuré de passer outre, ID. *Lucul.* 82. Et qui plus est, quand il cuida entrer au logis de Caton, on luy refusa la porte, à cause que... ID. *C. d'Ut.* III.

— ETYM. Provenç. *refusar*, *refudar*, *refudiar*; espagn. *rehusar*; ital. *rifiutare*. Mot incertain. L'italien *rifiutare* vient du latin *refutare* qui avait pris de bonne heure dans la basse latinité le sens de refuser. Mais le changement du *t* en *s* n'explique ni dans l'espagnol *rehusar*, ni dans le français *refuser*. Bien suppose qu'il y a eu assonance entre le latin *recusare* et *refusare*, et qu'il en est résulte un verbe mixte ou se trouvent l'*f* et l'*s*. Cette conjecture est ingénieuse, sans être tout à fait sûre. *Recusare* avait donné *reiser*.

‖ REFUSEUR, EUSE (re-fu-zeur, zeû-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait un refus.

— HIST. XVIe s. A bon demandeur, bon refuseur, COTGRAVE.

REFUSION (re-fu-sion ; en vers de quatre syllabes, *r. f.*) ‖ 1° Action de répandre sur, de reporter sur. Il me semble que l'amour que nous avions pour nos père ne doit pas être refusion, et que nous en devons faire une réfusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement aimer nos père et affections qu'il nous portait, pour nous aimer encore plus cordialement s'il est possible, PASC. *Lett. à M. Périer*, 17 oct. 1681. ‖ 2° Terme d'ancienne pratique. Réfaction de dépens, action de rembourser les frais d'un délit faite de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

— HIST. XVIe s. Ceux qui reçoivent derniers en vertu d'hypotheques, sont tenus de bailler caution,... pour raison de cas de refusion, *Coust. gener.* t. I, p. 775.

— ETYM. Lat. *refusionem*, de *refundere* (voy. REFONDRE).

‖ RÉFUTABLE (ré-fu-ta-bl'), *adj.* Qui peut être réfuté. Argument réfutable.

‖ RÉFUTATEUR (ré-fu-ta-teur), *s. m.* Celui qui réfute. Je puis bien vous assurer que le réfutateur n'avait pas entendu cet essai, SORBIÈRE, *Lett. div.* L. XII, p. 81, dans POUGENS. Pour ce qui est de mon ami Morellet, aujourd'hui mon refutateur, CALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 10 juin, 1776. Un autre système [sur l'auteur des sculptures du Parthénon] a eu pour réfutateur Otfried Müller, dans un de ses mémoires sur Phidias, BOECKH, *Philolas*, p. 161.

— ETYM. Lat. *refutatorem*, de *refutare*, réfuter.

RÉFUTATION (ré-fu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Discours écrit par lequel on réfute. Nous ne croyons pas qu'on entende un si sévère réfutation de cet ouvrage de ténèbres, qui n'était digne que du feu, SOUR. *Avert. sur le livre Bell.* mor. II. Il a joint à tout le livre une réfutation du système de Spinosa, FORTER, *Regis*. C'est une belle réfutation de Machiavel que le livre du roi de Prusse, VOLT. *Mél. litt. l'Anti-Machiavel*. ‖ Figurément. Ses actions sont la réfutation de ses paroles. ‖ 2° Terme de rhétorique. Partie du discours qui répond aux objections.

— ETYM. Lat. *refutationem*, de *refutare*, réfuter.

‖ RÉFUTATOIRE (ré-fu-ta-toi-r'), *adj.* Qui concerne la réfutation; qui contient une réfutation.

— ETYM. Lat. *refutatorius*, de *refutare*, réfuter.

RÉFUTER, ÉE (ré-fu-té, tée), *part. passé* de réfuter. Argument réfuté vingt fois.

RÉFUTER (ré-fu-té), *v. a.* ‖ 1° Prouver qu'une proposition, un argument, etc. n'est pas fondé. Les autres erreurs de Pierre de Bruis que ce vénérable auteur a réfutées, sous. *Variat.* II, 88. Un esprit pénétrant, un homme qui a été presque occupé qu'à la réfuter, VOLT. *Mœurs*, 81. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réfuter mes raisonnements, LAMENN. *Paroles d'un croyant*. *De Parte*. Saumaise et quelques autres commentateurs se pressent que les colonies latines ne furent composées que d'affranchis ; mais il a été aisé de leur donner savants ont réfuté cette opinion d'une manière victorieuse, BOUCHAUD, *Instit. sivaine. mor. et pol.* t. III, p. 134. ‖ Il se dit dans le même sens des personnes. Répondre à ce rebelle, et daigner m'avilir Jusqu'à le réfuter quand je le dois punir! VOLT. *Alz.* III, 5. Cette police est commode et sûre pour avoir toujours raison; il y a plaisir à réfuter des gens qui n'osent parler, J. J. ROUSS. *Em.* IV. ‖ Réfuter un livre, un auteur, démontrer la fausseté des principes, des opinions qui y sont contenus, que l'auteur soutient. Il [Platon] réfuta fort au long, dans le premier livre de la République, un certain Thrasymaque qui prétendait que la justice était méconnue pour le prince, et non le prince pour ses sujets, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. IV, p. 460. Un livre vous déplaît? réfutez-le. Vous ne le réfutez pas? on le lient pas, VOLT. *Dict. phil. Liberté d'imprimer*. ‖ 2° Se réfuter, *v. réfl.* Être réfuté. Cela se réfute aisément.

— HIST. XVIe s. Ce qui est réfuté par l'expérience ordinaire de ceulx qui fouillent les mines des metaulx, AMYOT, *P. Æm.* 78. Pour le moins est-il possible de réfuter ce poinct, que Democritus ne fut point de cette opinion, ID. *Comment. in. Cicér. et Démos.* 8. Tous les abus du monde s'engendrent de ce qu'on nous apprend... que nous sommes tenus de croire tout ce que nous ne pouvons réfuter, MONT. IV, 182.

— ETYM. Lat. *refutare*, de re, et *futare*, segner, que les Romains ont substitué à un radical latin *fui*, dans *futire*, *futilis* (voy. FUTILE), et qui ne regarde comme équivalent à *fui* ne *fundere*: *refutare* serait signifier à *confundere*, qui veut dire confondre au propre et au figuré.

‖ RÉGABELER (re-ga-be-lé), *v. n.* Terme vieilli. Chercher des difficultés par où ne bâtre pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui viennent regibeler sur un principe, PASC. *Corresp.* édit. COUSIN, t. VIII, p. 421.

— ETYM. *re...*, et *gabelle* : faire comme fait la gabelle, *tracasser*.

RÉGAGNÉ, ÉE (re-ga-gné, gnée), *part. passé* de regagner. Gagné après avoir été perdu. De l'argent regagné.

RÉGAGNER (re-ga-gné), *v. a.* ‖ 1° Gagner ce qu'on avait perdu. Regagner son argent. ‖ Récupérer une perte faite. On peut tâcher de regagner cela sur autre chose, VOLT. *Let.*, t. I, Sacrifice dans le premier âge [de l'enfant] un temps que vous regagnerez avec usure dans un âge plus avancé, J. J. ROUSS. *Em.* II. ‖ Fig. Regagner le temps, faire plus tard les progrès qu'on n'avait pas faits auparavant. Nous [France] nous sommes formés bien tard en tout genre; mais nous avons bientôt regagné le temps perdu, VOLT. *Lett. Paulet*, 23 avr. 1768. ‖ Se reprendre. J'ai cru qu'Antiochus les tenait éloignés, Pour jouir des filets qu'il avait su tendre, *Brut.* II, 2. Regagner ces draperies que le Parthe a gagnés, En venger de Crassus les mânes indignés, RÉGNIER-DESMARAIS, I. Un succès si heureux qui a promu, qui regagnait l'empire d'Occident, et assurait celui d'Orient à Théodose et à ses enfants, fut publié par tout le monde, FLEUR. *Hist. de Théodose*, III, 68. Après la défaite bataille de Nerlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavarois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand* III, 1646. ‖ 3° Pig. Se concilier de nouveau. Sur quel espoir eront-il que je me sois rendue, Et qu'il ait regagné mon amitié perdue? SAC. *Bal.* III, 4. Elle [Mme de Montespan] voulait regagner par l'intrigue ce qu'elle avait perdu par son humeur, Mme DE CAYLUS, Souvenirs, p. 113, dans POUGENS. Louis XI... perdit dans ce moment [où il livra des lettres aux Guelfes] toute la confiance de Marie [de Bourgogne], et ne put jamais la regagner, SISMOND, *Hist. des Fr.* t. XIII, p. 110. ‖ Regagner quelqu'un, se remettre bien avec quelqu'un. Je voudrais qu'on apprît une bonne fois, dans ce pays-ci, à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir et pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis on les regagne par des caresses, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 août 1765. ‖ 4° En termes de guerre. Regagner un ouvrage de fortification, le reprendre sur l'ennemi qui s'en était emparé. ‖ Regagner du terrain, regagner son terrain, faire reculer l'ennemi devant qui on avait dû faire retraite. ‖ Fig. L'opinion a regagné du terrain. ‖ On dit de même : regagner le dessus, regagner l'avantage, reprendre le dessus, reprendre l'avantage. ‖ 5° Terme de manège. Regagner terrain, reprendre le terrain qu'on a quitté, en aidant le cheval du côté opposé au terrain qu'il a perdu. ‖ 6° Terme de marine. Regagner le dessus de vent ou regagner le vent sur un vaisseau, sur l'ennemi, reprendre l'avantage du vent. ‖ Fig. et familièrement. Regagner le dessus du vent, reprendre l'avantage, rétablir ses affaires. ‖ 7° Regrendre, ratteindre; retourner, rentrer dans un lieu. Les soens an ce désastre, à force de ramer, L'éloignent de la rive, et regagnent la mer, COTIN, *Poem.* II, 7. Destin devina ce qui en était; chacun regagna son lit, et crut ce qu'il voulut de l'aventure, SCARRON, *Rom. com.* I, 4. La rivière devint tout à coup agitée: à toute peine il [le chien] regagna le bord, LA MONT. *Fabl.* VI, 17. Les chantres désormais la brigade remise en ordre, et du palais regagne les chemins, SCAR. *Jurr.* IV. Osez chercher ailleurs un destin plus palissible, Regagner l'Hellespont et ses bords déserts, VOLT. *Mérope*, III, 2. Il revint jusle chez lui, SAC. *Esth.* III, 1. Il faut partir, monsieur Valentin, regagnons Paris, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 18. Je suis venu de mon côté; c'est la destinée des gens de lettres; ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont beau de la peine à regagner leur trou avant d'être cassés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1767. ‖ 8° Se regagner, *v. réfl.* Se regagner, être concilié de nouveau. Des cœurs comme le sien, vous le savez assez, Ne se regagnent plus quand ils sont offensés, *Brut.* IV, 6.

— HIST. XIIe s. Tez [tel] a perdu, qui regaaignera, *Bat. d'Aliscans*, v. 8037. ‖ XIIIe s. Et se il a avenir cose que il [le seigneur] scatast [sache] ne aconessist par revaaignier [faire un regain], il devroit toulenz ainz que feroit uns vilains, VILLEH., *Recueil*, p. 441. Car on regaaignegoient à *confundere*, qui veut dire confondre au propre et au figuré.

‖ REGABELER (re-ga-be-lé), *v. n.* Terme vieilli. Chercher des difficultés par où ne bâtre pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui viennent regibeler sur un principe, PASC. *Corresp.* édit. COUSIN, t. VIII, p. 421.

— ETYM. *re...*, et *gabelle* : faire comme fait la gabelle, *tracasser*.

RÉGAGNÉ, ÉE (re-ga-gné, gnée), *part. passé* de regagner. Gagné après avoir été perdu. De l'argent regagné.

RÉGAGNER (re-ga-gné), *v. a.* ‖ 1° Gagner ce qu'on avait perdu. Regagner son argent. ‖ Réparer une perte faite. On peut tâcher de regagner cela sur autre chose, VOLT. *Let.*, t. I, Sacrifice dans le premier âge [de l'enfant] un temps que vous regagnerez avec usure dans un âge plus avancé, J. J. ROUSS. *Em.* II. ‖ Fig. Regagner le temps, faire plus tard les progrès qu'on n'avait pas faits auparavant. Nous [France] nous sommes formés bien tard en tout genre; mais nous avons bientôt regagné le temps perdu, VOLT. *Lett. Paulet*, 23 avr. 1768. ‖ 2° Reprendre. J'ai cru qu'Antiochus les tenait éloignés, Pour jouir des filets qu'il avait su tendre, *Brut.* II, 2. Regagner ces draperies que le Parthe a gagnés, En venger de Crassus les mânes indignés, RÉGNIER-DESMARAIS, I. Un succès si heureux qui a promu, qui regagnait l'empire d'Occident, et assurait celui d'Orient à Théodose et à ses enfants, fut publié par tout le monde, FLEUR. *Hist. de Théodose*, III, 68. Après la célèbre bataille de Nerlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavarois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand* III, 1646. ‖ 3° Pig. Se concilier de nouveau. Sur quel espoir eront-il que je me sois rendue, Et qu'il ait regagné mon amitié perdue? SAC. *Bal.* III, 4. Elle [Mme de Montespan] voulait regagner par l'intrigue ce qu'elle avait perdu par son humeur, Mme DE CAYLUS, Souvenirs, p. 113, dans POUGENS. Louis XI... perdit dans ce moment [où il livra des lettres aux Guelfes] toute la confiance de Marie [de Bourgogne], et ne put jamais la regagner, SISMOND, *Hist. des Fr.* t. XIII, p. 110. ‖ Regagner quelqu'un, se remettre bien avec quelqu'un. Je voudrais qu'on apprît une bonne fois, dans ce pays-ci, à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir et pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis on les regagne par des caresses, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 août 1765. ‖ 4° En termes de guerre. Regagner un ouvrage de fortification, le reprendre sur l'ennemi qui s'en était emparé. ‖ Regagner du terrain, regagner son terrain, faire reculer l'ennemi devant qui on avait dû faire retraite. ‖ Fig. L'opinion a regagné du terrain. ‖ On dit de même : regagner le dessus, regagner l'avantage, reprendre le dessus, reprendre l'avantage. ‖ 5° Terme de manège. Regagner terrain, reprendre le terrain qu'on a quitté, en aidant le cheval du côté opposé au terrain qu'il a perdu. ‖ 6° Terme de marine. Regagner le dessus de vent ou regagner le vent sur un vaisseau, sur l'ennemi, reprendre l'avantage du vent. ‖ Fig. et familièrement. Regagner le dessus du vent, reprendre l'avantage, rétablir ses affaires. ‖ 7° Rejoindre, ratteindre; retourner, rentrer dans un lieu. Les soens an ce désastre, à force de ramer, L'éloignent de la rive, et regagnent la mer, COTIN, *Poem.* II, 7. Destin devina ce qui en était; chacun regagna son lit, et crut ce qu'il voulut de l'aventure, SCARRON, *Rom. com.* I, 4. La rivière devint tout à coup agitée: à toute peine il [le chien] regagna le bord, LA MONT. *Fabl.* VI, 17. Les chantres désormais la brigade remise en ordre, et du palais regagne les chemins, SCAR. *Jurr.* IV. Osez chercher ailleurs un destin plus palissible, Regagner l'Hellespont et ses bords déserts, VOLT. *Mérope*, III, 2. Il revint jusle chez lui, SAC. *Esth.* III, 1. Il faut partir, monsieur Valentin, regagnons Paris, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 18. Je suis venu de mon côté; c'est la destinée des gens de lettres; ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont beau de la peine à regagner leur trou avant d'être cassés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1767. ‖ 8° Se regagner, *v. réfl.* Se regagner, être concilié de nouveau. Des cœurs comme le sien, vous le savez assez, Ne se regagnent plus quand ils sont offensés, *Brut.* IV, 6.

— HIST. XIIe s. Tez [tel] a perdu, qui regaaignera, *Bat. d'Aliscans*, v. 8037. ‖ XIIIe s. Et se il a avenir cose que il [le seigneur] scatast [sache] ne aconessist par revaaignier [faire un regain], il devroit toulenz ainz que feroit uns vilains, VILLEH., *Recueil*, p. 441. Car on regaaignegoient à perd, se ce qu'il avoient pour cause de fraucise demouroit en servitude, BEAUM. XLV, 37. XIVe s. Car chu que Godefrois de Bullon acquesta, Et Baudouin ses frères, en ou temps qu'il regna, Jehius [ce] Salehadins trestout regaaigna, *Baud. Sch.* III, 326. ‖ XVIe s. Et ne peurent chasser les Turcs ni les barraines des pais qu'ils avoient reaaignez, LARIVEY, *Esp.* II. Et les rendoit amis, au lieu qu'ilz lui estoient ennemis, et les regaignoit en ce faisant, AMYOT, *Apht.* 31. Luy mesme, parmy la foule des fayans, fut contraincl de regaigner son camp de vitesse, ID. *Sylla*, 62.

— ETYM. *re...*, et *gagner*.

‖ REGAIGNÉ (re-gai-gné), *s. m.* Terme rural. Variété de froment, cultivée dans le département des Hautes-Alpes.

‖ REGAILLARDIR (re-ga-llar-dir, ‖ mouillées), *v. a.* Rendre plus guillard, plus vif. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que regaillardir l'affection, SAC. *Mol. M. Jal*, 3. Cette chanson me semble un peu lugubre, elle endort, si je voudrais que vous la pussiez un peu regaillardir par-ci par-là, BARON, *Ch.* 3. ‖ Se regaillardir, *v. réfl.* Reprendre sa bonne humeur. ‖ On dit plus souvent ragaillardir.

— ETYM. *re...*, et *gaillard*.

REGAIN (re-gain), *s. m.* ‖ 1° Nom donné à la seconde coupe des prairies naturelles et aux dernières coupes des prairies artificielles. Regain ou revire, VARIN, *Dict.* p. 292. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guéreis, ni de baliveaux, ni de prorins, ni de regains, si vous voulez être entendu; ces termes pour eux ne sont pas français, LA BRUY. VII. Toutes ces herbes aqueuses, telles que celles des regains, CERISIER, *Maison rust.* I, 3, 246, dans POUGENS. Se dit aussi de cette herbe quand elle a été séchée comme le foin. ‖ 2° Seconde fructification du figuier. ‖ 3° Fig. et familièrement. Le retour de fraîcheur, d'embonpoint, de vigueur qui se manifeste quelque fois chez les femmes ou chez les hommes qui ont déjà vieilli. Pour vous... je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans, SÉV. *à Bussy*, 31 déc. 1681. ‖ On dit dans le même sens : regain de jeunesse

Digitized by Google

tout VIENT QUE je parais, l'âge encore me laisse Des restes de chaleur, des regains de jeunesse ; Mon poil blanc couvre encore un sang subtil et chaud, QUINAULT, *Rêve coquette*, I, 4. || 4° Terme de construction. Ce qu'il y a de trop à une pierre. à une poutre, pour la place à laquelle elle est destinée. — HIST. XVIe S. En somme on en vient là par les faveurs, par les gains ou regains que l'on a avecques les tyrans, QUE.... LA BOÉTIE, *Œ.* 78. Et en demeure plus promt à produire le regain et second herbe, n. DE SERRES, 266.

— ÉTYM. Picard, *regain*, *roain* ; wallon, *rigain*, de *re...*, *gain*. Dans l'ancienne langue, regain veut dire culture la terre, palture ; *gaain*, la culture, le pâturage. *Gaain* a en effet le sens de regain (*gain*, *Rou*, II, 193). Plusieurs noms paraissent de regain se trouvent dans les patois et ailleurs avec le même sens : wallon, *wayen* ; lorrain, *reyen*, *norm. reouen* (voie se trouve aussi dans l'ancien français), tal. *guaime*. Tous ces mots dérivent de l'ancien haut-allemand, *weidanjan*, palire ; *weida*, pâture. Le Berry, qui dit *regnainer*, pousser un regain, a aussi *regnaine*, s. f. et le verbe *regnainer*, ces mots, comme on voit, ne sont pas des barbarismes et tiennent aux anciennes formes.

RÉGALE (ré-gal), s. m. || 1° Anciennement, fête, divertissement, collation, partie de plaisir offerte aux dames, ou à quelque personne de distinction. On dit dans le beau style un régal de conversation, on nous donne un régal de musique, MARM. BUFFET, *Observ.* p. 36, 1668. Un ne sait point dans l'Ile qu'Andrié fait au Marais.... du matin, s'il était connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il serait difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement de toutes choses, il ne trouvât quelqu'un qui dînât de lui : il est magnifique, et qui lui tiendrait compte des régals qu'il fait à Xantie et à Ariston, LA BRUY. VII. || C'est un régal pour moi de le voir, c'est un grand plaisir. Cette lecture est pour moi un régal. || Fig. Et la plus glorieuse [estime] a des régals peu chers, Dès qu'on voit qu'on nous rend ce que nous donnons, *Mél. Hist.* I, 4. || Fig. et ironiquement. Il se lèvera d'auprès de vous dès quatre heures du matin pour vous passer un chancre ; le beau régal pour un homme délicat ! DUCOUT, *Cher. à la mode*, I, 6. || 2° Gratification. Le présent [une bourse de jetons] n'est pas important ; mais c'est le présent d'une grande reine [Isabelle] ; et ce régal aurait encore très bon air en Italie, MONTESQ. *Correspondance*, 60. Les Turcs s'attendaient à ce qu'ils appelaient le régal, CHATELAIN, *Hist.* 3e part. || 3° Grand repas, festin. Le régal fut fort honnête; Rien ne manquait au festin, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Nous nous mîmes à table, c'est-à-dire que nous nous assîmes à terre autour du régal, CHATEAUB. *Itin.* 1re part. || Par extension C'est un régal pour moi, c'est un mets qui me plaît beaucoup. Quelques racines étaient pour nous un régal, J. J. ROUSS. *Em.* I, 4° La demi-tasse et le petit verre d'eau-de-vie pris dans un lieu public, 1re Ordonn. de Rodalric. Régal pour nous un régal, un viande que le vassal qui se mariait donnait à son seigneur. || *Au pluriel*. Des régals.

— HIST. Modalité écrit d'octroi de *régale* ; ce qui est conraire à l'usage : D'où vient qu'il n'est pas venu à la promenade ? — Il a quelque chose dans la tête qui l'empêche de se promener, il nous crie de beaux régales, *Am. magnif.* II, 3. Mais quoi parler ainsi d'une façon brutale. Sans me dire un seul mot de douceur pour régaler *Amph.* I, 4.

— ÉTYM. Voy. GALAN 4 ; génev. *regale*, s. f. ; port. *regalo*, manchon pour les dames, plaisir, satisfaction de la magnificence ; ital. *regalo*.

RÉGALADE (ré-ga-la-d'), s. f. || 1° Terme familier. Action de régaler. Il nous a donné une bonne régalade. || 2° Boire à la régalade, boire en versant dans la bouche sans que le vase touche les lèvres. || 3° Il se dit aussi d'un feu clair et vif qu'on fait pour réchauffer ceux qui arrivent. Faire une bonne régalade. Athanase et sa mère se trouvèrent, après leur dîner, devant un petit feu de bourrées, nommées des régalades, et que la servante leur alimentait du dessert dans le salon, H. DE BALZAC, *la Vieille fille*.

— ÉTYM. *Régaler* 1.

† **RÉGALAGE** (ré-ga-la-j'), s. m. || 1° Terme de ponts et chaussées. Opération qui consiste à étendre les terres d'un remblai, en leur donnant la mailie ou la pente qu'elles doivent avoir. || 2° Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Action de régaler.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

RÉGALANT, ANTE (ré-ga-lan, lan-t'), odj. Terme familier. Qui divertit, qui régale. Cet esprit-là de Camille Desmoulins qui aurait pris plaisir à

seguer un autre feuilleton des plus régalants..., SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 71, art. *Feuillot*. || Il se dit souvent ironiquement, pour marquer un désappointement, au rrai ou négation ou l'interrogation. Diable ! cela n'est pas régalant, CARMONTELLE, *Proverb. Chapon ou gras ou*, sc. 2.

— ÉTYM. *Régaler* 1.

† **RÉGALE** (ré-gà-l'), s. m. || 1° Terme de musique. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches, qui est ainsi nommé parce qu'il imite, quant à l'unisson de la trompette. || 2° Instrument de musique, voy. SCHELETTE.

— HIST. XVIe S. Le charlatan espagnol estoit monté sur un petit eschaffaut jouant des regales, et tenant banque, *Sat. Mén.* p. 3.

— ÉTYM. Ital. *regale*, du lat. *regalis*, royal (voyez ROYAL).

2. RÉGALE (ré-ga-l'), s. f. || 1° Droit considéré comme inhérent à la royauté, tel que celui de battre monnaie. La régale monétaire. || 2° Droit qu'avaient les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siége, et d'en disposer à leur gré les revenus. En 1673, le chancelier Etienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume devaient soumis à la régale, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Régale temporelle, droit qu'avait le roi de percevoir le revenu des évêchés et archevêchés, le siége vacant, jusqu'au moment où l'archevêque eût fait son serment de fidélité au roi. || Régale spirituelle, droit qu'avait le roi de nommer, pendant la vacance du siége, aux chapelles, aux prébendes et à tous les bénéfices non conférés par l'évêque ou par le chapitre de l'évêque ou de l'archevêque. || Bénéfice vacant en régale, le bénéfice qui se trouvait vacant pendant la régale. || XIVe s. Fêche, Eglise pourvu en régale, obtenir des provisions pour un bénéfice vacant en régale.

— HIST. XIIIe S. L'on ne rachessi pas de nul, se il n'est sires dou leu [du lieu], et tet qui puisse recevoir homenage ; si comme l'en dit de regale et de ces autres choses, *Ass. Jér.* 324. Com li chanoine de Paris eussent esleu evesque, et le presenterent le roi, il nois ne le vost recevoir, ne rendre son regale, *Ib.* 325. Il ne fu pas mout grant de nostre royaume eseglises nous avons dreit de regale, *Ordonn. des rois de France*, I, 11, p. 102. Avons donné à nostre tres-cher frere le duc d'Anjou toutes et chascunes les rentes, debtes ou arrerages, tant en regales comme en fiefs, *Ib.* I, v, p. 602.

— ÉTYM. Lat. *regalia*, royal (voy. ROYAL).

3. **RÉGALE** (ré-ga-l'), *adj. f.* Terme d'arts. Eau régale, mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique, dont on se sert pour dissoudre l'or et le platine. Eau très-corrosive. Il faut qu'un appetite régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout, VOLT. *Mél. hist. Un chrét. contre ses juifs*, 3.

— ÉTYM. Lat. *regalis*, royal (voy. ROYAL).

† 4. **RÉGALE** (ré-ga-l'), s. f. Convention particulière qu'on fait avec le fermier des salines pour la façon des pièces qui ont demeuré longtemps de nouveau.

— ÉTYM. *Régaler* 2.

1. **RÉGALER, SE** (ré-ga-lé, lée), part. *passé* de régaler 1. Qui a reçu un régal. Ces merveilleusement assaisonner la bonne chère que d'y mêler la musique, et je me vois si admirablement régalée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1.

2. **RÉGALÉ, ÉE** (ré-ga-lé, lée), part. *passé* de régaler 2. Aplani, mis de niveau.

RÉGALEMENT (ré-ga-le-man), s. m. || 1° Travail que l'on fait pour mettre un terrain de niveau. Le règlement d'une part d'impôt spécifique. || 2° Répartition ou distribution proportionnée d'une taxe, d'une somme entre contribuables. || Fig. Que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce genre [les avantages, les qualités] ? on changerait ce qu'on a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre ; ce règlement ferait de trop grandes perfections, ABBÉ DE RÉV. *Hôn.*

— ÉTYM. *Régaler* 2.

1. **RÉGALER** (ré-ga-lé), v. a. || 1° Donner un divertissement. Cet époux prétendu dînt aujourd'hui régaler sa maîtresse d'une promenade sur mer, MOL. *Festin*, 1, 2. Je la régalai d'une sérénade, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 4. [Pourquoi coupable] d'avoir fait du bien aux seigneurs indigents de la cour, d'avoir mieux régalé son maître en sa terre de Vaux avec trop de splendeur, BOILEAU, *Œuv.* t. X, p. 208. Il se disait autrefois des présents qu'on faisait en certaines occasions. Le prince d'Orange n'est pas plus tôt arrivé de me régaler, qu'il en sut la petite vérole, dont il est mort, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 178, dans POUGENS. Notre bérolne lui demanda s'il trouverait bon qu'elle le régalât de quelques présents, LA FONT. *Psyché*, I, 1, p. 23. D'un chat digne de moi en bonne mère je régalai, DESMOUL. t. II, p. 171. || Fig. Indemniser. Mais pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette, MOL. *l'Et.* III, 12. || 2° Il se dit des choses qu'on fait pour plaire aux amis, pour leur être agréable. Il les régala d'un conte charmant. Il nous régala d'un concert. || Ironiquement et par antiphrase. Nous allons régaler, mon père, votre abord D'un incident tout frais qui vous surprendra fort, MOL. *Tart.* III, 6. || 3° Fig. Donner un plaisir quelconque à un divertissement. Je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, MOL. *l'Ecole*, III, 4. Il y a plaisir à travailler pour des personnes..., qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage, et, par de chaloutillantes approbations, vous régaler de votre travail, DU *Bourg*. pref. 1, 4. Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré.... et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à ses heures, ID. t. mal aisé. Aujourd'hui c'est ma demoiselle dont je régale Son Excellence, P. L. COUR. *Lett.* 1, 169. || 4° Donner un régal, un festin. Avant qu'un sot Camille régale De jeunes gens, .. LA FONT. *Court.* Ceux qui voulaient les régaler à leur tour, MARLET. *Gramm.* 6. Dans la joie on il était de toucher au terme de ses fatigues, il régala la maison de notre hôte, CHATEAUB. *Itin.* part. 1. Je veux demain, bravant la méséance, Au Cadran bleu ce régaler sans bruit, BÉRANG. *Criti.* || Fig. Voilà de tout nouveau dont son fils le régale, RICHARD, *Voyeur*, I, 7. || Dicton que les perdants disent à celui qui a gagné la partie très-vite : Quand vous régalez, on n'est pas longtemps à table. || Absolument. Demandez à Lisette de quelle manière je régale pour mon compte, et jugez par là de ce que je sais faire, lorsque je régale aux dépens des autres, LESAGE, *Turcaret*, III, 1. || Absolument, il se dit aussi pour : payer de quoi régaler. C'est son tour de régaler. C'est moi qui régale. || 5° Il se dit quelquefois pour toute espèce de plaisir qu'on procure. Quatre fois l'an, de grâce spéciale, Notre docteur régalait sa monnaie, LA FONT. *Calendal*, 2. || Familièrement. Maltraiter. On le régala de vingt coups de bâton. || 7° Se régaler, v. réfl. Manger des choses qui plaisent, faire un bon repas. Ma femme, avec mon jeu de lund, fait une soupe aux choux dont le roi mangerait ; et, le dimanche, nous nous régalons, et nous buvons un petit coup de vin, MARMONTEL, *Contes mor. Mannikin, cont.* Sous la plus grossière croyances [la religion catholique], on se régale à l'occasion des mariages, des baptêmes et même des sépultures, GAILLARDET, *Mém. du chev. d'Eon*, II, 1. Il se régala bien. Il s'enrichit. Et je veux que demain tout Bordeaux se régale Des charmantes douceurs de crier au scandale, C. DELAV. *Les Comédiens*, IV, 6. || Se donner des repas les uns aux autres. Ces jeunes gens ont formé une société, ils se régalent tour à tour.

— HIST. XIVe S. Se vuille part n'y a que regaler, Tant sont plaisans [ces lieux], CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*, || 1re S. Et dosir, espoir, use et gaste le long aler. Sans y laisser que regaler, CRAPILLET, *Le Livre des quatre dames*. Je suis de cette opinion, Que à Orleans devez aller Arecques la fille de nom [Jeanne d'Arc] ; Cela ye vuell bien consentier, Et que vous devez regaler Vos villes d'environ Orleans, Et faire Anglois tant recuiller Qu'il n'y revaignent de si à ans, *Mistere d'Orleans*, I, 280.

— ÉTYM. Espagn. et port. *regalar*, ital. *regalare*. Origine incertaine. On l'a fait venir du lat. *regalis*, royal ; mais la forme ne convient pas ; *regalis* appartient au langage populaire, et aurait pu donné *régaler*. On peut conjecturer *re*, et l'ancien verbe *galer* (voy. GALE et GALANT), qui signifie s'amuser, se réjouir, élaler de la magnificence : il est connu du prince très bien galez, BONIFANT, *Chron. de Genève*, II, 24. Cette dérivation paraît la plus probable ; mais Diez a une tout autre opinion : d'abord il maintient que le mot vient de l'espagnol dans l'italien et le français ou il n'est pas ancien ; ceci ne peut pas être admis complétement pour le français ; car l'historien monstre *regaler* dès le XIVe siècle. Ensuite il veut établir que le latin *regalare* et l'espagnol *regalar se*, qui tous deux veulent dire déguster, se fondre, sont le même mot. La difficulté est dans la transformation de *ge* en *ga* : il l'écarte en montrant dans l'ancien espagnol *galmo regalado*, et dans d'anciennes gloses *galembum regalatum*. Enfin il établit que, de sens propre de fondre, *regalar* a passé à celui de caresser, faire des présents, régaler. Ce qui manque à cette ingénieuse conjecture, c'est la preuve que *regalar*,

fondre, et *regalar*, régaler, ne sont pas deux mots différents, ou, autrement, que le régalement de fondre a pu, métaphoriquement, devenir celle de caresser. Cependant il faut ajouter un autre argument de lieu : dans le Chant d'Elalie, qui est du XIe siècle, on lit : Por manacier *repiel* se gresmeit, Dieu donne à *repiel* le sens de caresse, et en fait le substantif d'un ancien verbe *repeier*, qui, représentant le latin *repolare*, saurait au dix-cette haute époque le sens de régaler. De sorte que le sens métaphorique de *regalare* se trouverait dans le français au XIe siècle, ne serait perdu dans cette langue, et aurait été repris dans le XIVe à l'espagnol sous la forme *regalar*. Ces hypothèses, sans être impossibles, sont compliquées. D'ailleurs, le sens de *repiel* n'est pas bien assuré, car c'est jusqu'à présent un mot unique.

2. **RÉGALER** (ré-ga-lé), v. a. || 1° Dresser, aplanir un terrain après avoir enlevé ou rapporté des terres. Il faut régaler les terres après le remblai. || 2° Terme de construction de chemins de fer. Répandre également le ballast sur les voies ferrées. Les ouvriers montent sur les wagons qu'ils viennent de charger de ballast, vont les vider aux points convenables, et régalent le ballast sur la voie. *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 322. || 3° Terme de forestier. Régaler une coupe, recéper tous les bois exploités. || 4° Étendre le fumier sur une pièce. || 5° Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Réparer les avaries causées par les ouvrières et par l'opération de l'enlevage du parchemin. Rien n'est semblable assemble au moyen d'une couture les morceaux régalés. || 6° Anciennement, faire entre contribuables la répartition d'une taxe, d'une somme imposée.

— ETYM. *Re*....., et *égaler*.

† 3. **RÉGALER** (ré-ga-lé), v. a. Ancien terme de féodalité. Régaler un fief, le prendre par droit de régale.

— ETYM. *Régale* 2.

† **RÉGALEUR** (ré-ga-leur), s. m. Terme de ponts et chaussées. Celui qui fait le terre à la manœuvre qu'on la décharge, ou qui la foule avec une batte.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALIENNE** (ré-ga-lié-è-n'), s. f. Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le régalage.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALIA** (ré-ga-lia), *adj. f.* Cigares régalia, ou les régalia, sorte de cigares de la Havane. Les cigares panetelas ayant environ quinze centimètres de longueur, tandis que les cigares régalia n'en ont que douze et demi. *Journ. des contrib. indir.* 21 juin 1862, p. 299.

RÉGALIEN, IENNE (ré-ga-lién, liè-n'), *adj.* Qui appartient à la royauté. C'est [la variabilité de la valeur des métaux précieux] ce qu'ignorant l'ancienne monarchie, qui, regardant la monnaie comme un signe régalien, se permettait de temps à autre d'en abaisser, ou, au besoin, d'en refeyer le titre au profit du trésor royal. MICHEL CHEVALIER, *Journ. des Débats*, 1er nov. 1860. || Droits régaliens, droits qui sont propres aux rois et aux souverains, tels que faire des lois, accorder des grâces, battre monnaie, etc. La monnaie qui fut fabriquée en son nom [le pape Adrien I] fait voir qu'il eut les droits régaliens. VOLT. *Mœurs*, 13. Maisons régaliennes, celles qui descendent d'anciens rois.

— ETYM. Lat. *regalis*, royal.

† **RÉGALIN, INE** (ré-ga-lin, li-n'), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui appartient à l'eau régale. Dissolution régaline. Sel régalin.

— ETYM. *Régale* 3.

† **RÉGALIS** (ré-ga-lis), s. m. Terme de vénerie. Se dit de la place où le chevreuil a gratté du pied.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALISATION** (ré-ga-li-za-sion), *s. f.* Terme d'ancienne chimie. Opération produite par l'eau régale.

— ETYM. *Régale* 3.

RÉGALISTE (ré-ga-li-st'), s. m. Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

— HIST. XVIe S. La régale n'est sujette à la régale *de parisicis*, sinon quand le décès arrivé en l'une des deux régalistes qui s'aident de leur possession. P. PITHOU, Ibid.

— ETYM. *Régale* 2.

RÉGARD (re-gar), le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des re-gar dénonciation, cependant quelques-uns la lient : des re-gar-z étonnés). s. m. || 1° Attention qu'on a pour (sens primitif déterminé par *garder* qui est dans l'étymologie de *regard*). Le regard de la volonté de Dieu comme justice fait la pitié des vrais chrétiens sur la terre, et elle fera dans le ciel l'éternelle félicité des bienheureux. MICHEL, *Rit. mor.* 3e *traité*, ch. 10. Je trouvai cette amitié, cette douceur, cette reconnaissance en ce pauvre malade (Saint-Aubin), et, par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, sitv. 19 nov. 1698. Ceux qui.... ne donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, sous. 2e *pensée*. St Joseph, 1. || Il se dit au pluriel dans le même sens. Ce livre est indigne de vos regards. Cette guerre fixe les regards de tous les politiques. Arrêtez-ici vos regards : il se prépare contre la prison quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy, sous. *Louis de Bourbon*. L'attention à s'attirer les regards publics dans le parterre et dans les salons, MASS. *Carême, Rep. hum.* Le duc de Bourgogne est mort, sans soupçonner jamais que sa femme eût des regards pour un autre que pour lui, ST-SIM. 139, 38. Pourtant ma douce nuse est innocente et belle. L'astre de Bethléem a des regards pour elle, V. HUGO, *Odes*, II, 10. J'ai regards de, au jugement de. Au jugement de ceux qui ont l'impartialité. L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté, LAMART. *Hist.* II, 2. Il se dit de Dieu qui exerce sur l'homme une action de providence. Dieu, qui restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchue de toutes les grâces ? il restait un secret regret et d'inexprimables tressaillements qui le voulait rappeler des extrémités de la terre, sous. *Année Sainte*. J'espère que Dieu lui continuera ses regards favorables, BAC. *Lett.* 1, 218. Il jette sur tous des regards pacifiques ! BAC. *Esth.* 1, 2. Hélas ! qui jamais du ciel eut des regards plus doux ? ID. II, 1. Ses regards sont sur nous (de Dieu), peut-il lui-même les fermer à nos crimes ? MASS. *Carême, Avenir.* || 3° Par un transport de l'attention morale à l'attention physique. Action de la main qui regarde. Il regarde. Et le front désarmé de ce regard terrible Qui dans nos escadrons gronde un bras invincible, COM. *Sert.* III, 2. Interrogeons-nous [un jeune homme] [un jeune homme]; Et puis soupirs et puis regards nouveaux, LA PONT. *Courtis.* L'attachement paraît plus grand qu'il n'y a jamais de lien entre nous, MASS. *Sév.* 342. Vous me poignez fort agréablement la conduite des regards de Mme D*** ; c'est une économie à l'égard de ses amants que je ne connaissais pas, ID. 311 mai 1680. Cette inégalité dont nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient nous faire perdre les grâces; elle nous oblige à ôter le regard avant que le cœur soit blessé, sous. *Pensées chrét.* VIII. On le vit [Condé à Rocroy]..... mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de son regard celui qui venait de échapper à tous ses coups, ID. *Louis de Bourbon*. Avez-vous vu Marie-Thérèse distraire sa foi par un regard curieux ou par une parole légère ? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Un roi sage, ennemi du langage menteur, Écarte d'un regard le perfide imposteur, BAC. *Esth.* II, 3. Dans leur aveu même j'ai pu trompe nos mains; Et mes derniers regards ont vu fuir les hommains, ID. *Mithr.* V, 5. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, ID. *Ib.* II, 3. Je l'observais bien [Athalie], et je voyais ses yeux lancer sur le lieu saint des regards furieux, ID. *Athal.* I, 1. Moi, qui, de mes parents toujours abandonné, Étranghère partout, n'ai pas même, en naissant, Peut-être reçu d'eux un regard caressant, ID. *Iph.* II, 3. Ses yeux étents roulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, PEIN. *Tit.* VIII. Je suis convaincu que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus, MME DE CAYLUS, Souvenirs, p. 27, dans POUGENS. Dans : On dit, je vous aime, avec un regard, et on le dit bien. — Lucile : Non, monsieur, un regard ! c'est encore trop ; je prenais qu'on le rende, mais non pas qu'on le donne, MARIV. *Serm. indiscr.* II, 10. Les regards d'un héros produisent les grands hommes, VOLT. *Poésies, Sur le Tasse*. Il a bouche à la plus ingénue ne peut être que l'interprète de la pensée ; elle ne peut que le traduire ; et les regards peignent la pensée comme la parole, *Rêverie* IX. II, p. 180, dans POUGENS. || Fig. La pénitence a deux regards : elle regarde la vie passée et elle s'afflige et elle gémit d'avoir offense un Dieu si bon ; elle regarde les occasions où son intégrité a tant de fois fait naufrage,..... sous. *Sermons, Recluses*, 3. || Fig. Jeter un regard favorable sur, favoriser. Il est vrai que du roi la bonté secourable Jette enfin sur la muse un regard favorable, BOIL. *Sat.* I. || Fig. Tourner ses regards vers le ciel, l'implorer. Elle lui a montré [au Dauphin] à lever ses mains pures et innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son créateur, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || Fig. Tourner de tristes regards vers, regretter. Combien de fois Mme d'Aiguillon tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher ? FLÉCH. *Aiguillon*. || 4° Manière de regarder. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant (chez le chat), LA FONT. *Fab.* VI, 8. Ces longs soupirs que laisse échapper votre cœur, Et ces fixes regards, si chargés de langueur, Disent beaucoup sans doute d'un cœur dans de mon âge, MOL. *Pr. d'Él.* I, 1. Je sais fort sise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Guillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants, SÉV. 806. Me refuserez-vous un regard moins sévère ? BAC. *Andr.* I, 1. Caché près de ces lieux, je vous suivrai, madame,..... Vous n'aurez point pour moi de langages secrets; J'entendrai des regards que vous croirez muets, ID. *Brit.* II, 2. J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance, ID. *Mithr.* IV, 2. D'un regard enchanteur connais-il le poison? ID. *Brit.* II, 2. Mentor observait tous ces mouvements, et me parlait plus à Télémaque..... il [et] suit souvent sur lui des regards de compassion, FÉN. *Tél.* VII. Avec un son de voix qui allait au cœur, et un regard qui dans les larmes avait un charme inexprimable, MARMONTEL, *Mém.* III. En lenant doucement et languissamment les yeux, et les baissant aussitôt avec précipitation, regard très-connu et qui dit bien des choses, GRIMM, *Add. at Diderot*, t. III, p. 328, dans POUGENS. || Fig. Après que tous les partis furent abattus, il [Retz] semble encore se soutenir sur lui, et avoir encore mesure de savoir victorieux, de ses tristes et intrépides regards, sous. *le Tellier*. || 5° Il se dit des femmes qui pendant une promenade publique font l'épreuve de quelque objet extraordinaire, et qui mettent au monde des enfants marqués de quelque signe qu'on attribue à cette cause. Avoir un regard. || 6° Mauvais regard, influence funeste qu'on croit subsister aux regards de certaines personnes surnaturellement puissantes. Quelques-uns de ses disciples [de Jésus] ayant osé le railler pour avoir fait une intercalation à Lydde, ils eurent tous un mauvais regard, c'est-à-dire qu'ils moururent tous d'un châtiment exemplaire, MASS. *Opin. des anc. philos. Discours*, SÉV. 342. Vous me poignez fort agréablement la conduite des regards de Mme D*** ; c'est une économie à l'égard de ses amants que je ne connaissais pas, ID. 311 mai 1680. Cette inégalité dont nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient nous faire perdre les grâces; elle nous oblige à ôter le regard avant que le cœur soit blessé, sous. *Pensées chrét.* VIII. On le vit [Condé à Rocroy]..... mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de son regard celui qui venait de échapper à tous ses coups, ID. *Louis de Bourbon*. Avez-vous vu Marie-Thérèse distraire sa foi par un regard curieux ou par une parole légère ? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Un roi sage, ennemi du langage menteur, Écarte d'un regard le perfide imposteur, BAC. *Esth.* II, 3. Dans leur aveu même j'ai pu tromper

par le regard spirituel, soit par le regard temporel, Boss. Var. 16. || Pour mon regard, à mes yeux; pour son regard, à ses yeux. Le jugement de Rome est peu pour mon regard; Camille, je suis pire, et j'ai mes droits à part, CORN. *Hor.* IV, 1. Comme on pouvait dire que son fils était mort pour son regard, ID. *Hérael. Examen.* M. de Beauvilliers croyait être obligé de dire cela à Sa Majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence, PT-ROY. 231, 234. Ce conseil, étant de lui avec beaucoup d'animaux en tête, est admiré pour ce regard, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*

— HIST. XIVe S. Il se regarde « et contenement [contenance], *Ch. de Bol.*, ccxxvi, 1 XIVe S. Regart de Jelon, *Rone.* p. 30. Son doux regart, qui vient d'une estincele Mon cuer en moi fera, *Couci*, XXIII. Seigneur Dieu, fait-il, et a mauvais regart, *Mort Art.* 1. Del present out primes [eut d'abord] Deus sa part, puis al eveske fist bel regard, *Rois*, p. 8. Tintanel est bien defenables, N'estuet par nul engin pensables, De foloise est close et de mer; Qui seul le port poinra garder, Mal sort doible ne regart, Que homme y entre d'autre part, *Brut*, mss. f° 66, dans LACURNE. || XIIIe s. Uns dous regars en larrechin soutieus [subtil furtivement].... *Bibl. des chartes*, I, 4e série, p. 470. Et cuidoit-il qu'il deiberast bien serement venir sans regart d'autrui, VILLEH. CXLIX. Tant [elle] fuit que de li [elle] perdoit li serjant le regart, *Berte*, XXII. || XIVe s. Comme notre chier pere eust fait ceste ordonnance par sage consideration, regart et grant deliberation de son conseil pour la grant destruction de poissons des rivieres.... *Ordonn. de Phil. le Bel*, I, 1re série, 3e série, I, IV, p. 84. L'en nous loe par relacion et en regart ou rapport à aucune autre chose, CHESNEL, *Hist. S. Jou* [p. 1]. Ceste chose est mettre en consideration.... DU CANGE, *regardum*. Item deux cens de regars [redevances] deus à Noel, tant en capons que en geilines, ID. ib. Regart, garde, regart et regarde [surveillant] du petit guet.... fust parti pour le regart et visitation dedit petit guet, ID. *regardator*. Comme le supplitant fust alez veoir le fuste du regart qui se faisoit en l'hostel du pevesse des marchands [de Paris] pour une sienne fille, ID. *receptum*. || XVe s. Ils [les nobles] n'estoient qu'une poignée de gens au regard de la multitude du royaume d'Angleterre, FROISS. I, 1, 32. [Le roi d'Angleterre se range de l'avis de messire Godefroy et lui dit :] Messire Godeffroy, vous estes nostre chevalrechal: ordonnez en avant ainsi que bon vous semble; car dessus vous, tant qu'à cette fois, ne veuil je point mettre de regard, ID. *ib.* 278. Ils [les Anglais] labonr tant, Le fruit ne peut avoir si bon regard Pour la terre, quant elle est deserée, Comme celle qui en bon temps s'esjoye, CHRIST. DE PISAN, *Poés. mss.* f° 146. Le supplitant et Pierre Depitres ont fait compte ou regard ensemble, no CANOR, *regardum*. Naturellement la pius part des gens ont l'eil au darrenier ou à se sauver.... autres y en a si bons et si fermes qu'ils n'ont nulz de ces regards, mais puis, CHRIST. I, 6. Nous sommes bien subjectz à nous divers.... nous avoit grant regart à nous, ID. *ib.* 11, 16. Et au regard de moy je me stendiz d'estre gouverneur de Flandre et me y faire tout d'or, ID. V, 13. Voicl beau regard de chastel; il [Dieu] qui la prarie grande et ample et pleine de tous deduits d'oyseaulx, et la forest prie là où on peult chasser, *Percefforest*, II, f° 3. || XVIe s. Le dauphin qui [Dieu] voit tout de ses yeux, Et son regard les humains note et marque, MAROT, IV, 247. Le medecin responds qu'il a toujours ses monstre regle, REBEL qui [Dieu] gard à l'eagle, CALV. *Inst.* 593. Ils [les apôtres] ont tenu pour fable ce que les femmes racontoient (de la resurrection de Jesus], jusques à ce qu'ils en eu[s]sent plein regard, ID. *ib.* 704. Tout ce que les courrecent de valeur et estime, elles l'ont au regard de l'obeissance que nous rendons à Dieu, laquelle seule il regarde, ID. *ib.* 801. Tout ce qui est utile, cueur comme je loys, je suis seure que vous n'aurez regard à oul hazard, et que l'honneur vaincra toutes vos fantaisies et vos craintes, comme je vous puisse avoir, MARG. *Lett.* CXXXIII. Les sages disent que pour le regard du scavoir il n'est que la philosophie, et pour le regard des effects, que la vertu, qui.... MONT. I, 290. Nous appelons laideur une mesadvenance au premier regard, ID. IV, 332. Il estoit effroyable au bon de la veuë, et au regard terrible à l'ennemy, ANTOT, *Cor.* 40. Il avoit le regart et mouvement des yeux doulx, ID. *Pomp.* 2. Lors la fontaine est pas devenue, et n'y eust fallu faire tant de regards, PALISSY, 147.

— ETYM. Voy. ARGARDER; prov. *regart*, *reguart*; ancien espagn. *regvardo*; ital. *riguardo*.

† **REGARDABLE** (re-gar-da-bl'), *adj.* Qui peut être regardé, qui vaut la peine d'être regardé.

— HIST. XIVe S. Regardables, *spectabilis*, LE LABOR, *Gloss.*

REGARDANT, ANTE (re-gar-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui regarde. La duchesse de Bourgogne était à sa toilette, comme parlent ailleurs, regardante et parlante, ST-SIM. 382, VI. || Terme de blason. Se dit d'un animal dont on ne voit que la tête et le cou, et aussi des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardaient leur queue. || Substantivement. Celui qui regarde. Les corps qui environt des rayons contre les yeux des regardants, MESC. *Monde*, 18. Ce n'est pas sur l'habit Que la diversité me plaît; c'est dans l'esprit : l'une fournit toujours des choses agréables; l'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants, LA FONT. *Fabl.* II, 8. || Proverbe. Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants. || 2° Fig. Qui regarde de trop près à quelque chose, qui est trop exact. Ils ne sont pas si près regardants qu'un vieux valet de chambre affectionné à leurs intérêts, GUILLS, *Théât. d'éduc. les Deux amis*, I, 1.

— HIST. XVIe S. Où il n'y a point de juge, de contrerouleur, de regardant, et où nous n'imaginons point de peine ou recompense, nous nous contons bien plus hardiment et nouchalamment, CHARRON, *Sagesse*, I, 55.

REGARDÉ, ÉE (re-gar-dé, dée), *part. passé* de REGARDER. || 1° Qui attire l'attention. Un acte n'est point intéressé lorsqu'il a pour fin naturelle et premièrement regardée la gloire de Dieu, Sous. *Ch. d'orat.* III, 6. Vous voyez que Passe du bruit dans le monde, que je sois dans une place regardée, en un mot qu'on parle de moi, ID. *Dict. vie cachée*. Nous croirons que nous sommes regardés, une fois que nous avons appris.... les lettres, souvent regardées, ont fait une telle impression sur le ventre.... ID. *Serm.* I, 7. || 2° Soigneusement gardé..... quand du Sauveur il [Pierre] se vit regardé.... MALH. I, 4. Je ne saurais mourir quand je suis regardé, Et mon trépas ainsi se verrait retardé, MOL. *le Dép.* II, 1. || 3° Fig. Considéré. Le plus grand des prétendus parfaits..... réduit à ces idées générales et indistinctes, où les personnes divines n'entrent point, et où Jésus-Christ, qui est le vrai Dieu regardé confusément, ROUS. *Et. d'orais.* II, 12.

REGARDER (re-gar-dé), v. a. || 1° Avoir égard à, en particulier à quelque chose. Ainsi qui vient de *garder* qui est dans *regarder*). || Faire exception. Ne regardez point les personnes, dit le Seigneur, Boss. Méd. VIII, 1. Avoir en considération, en estime. Les hommes sont très-mal dans mon esprit; et je ne regarde pas les femmes, MAINTENON, *Lett. au d. de Noailles*, I, 3. Vieillir [le] malheur de n'être mort [du roi], ni son successeur ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr, IB. *Lett. à Mlle d'Aumale*, V. Il mai vint Montalte, prendre dans ses mains et dans ses voies, que tout regardaient, mais sans se fixer à lui, ST-SIM. 8, 49. Pour exemples d'attention qui l'avait enlevé, il partit pour Versailles sans regarder le personnel, D'ALEMB. *Eloges, Crébillon*. || Regarder quelqu'un, s'intéresser à lui. Les dieux, après six mois, n'ont point regardé, SAC. *Phèdre*, III, 2. La contrainte n'aperçut que le roi le regardait, HAMILT. *Gramm.* 6. S'attacher de l'importance à, en parlant de choses. Vous regardez bien peu ce que nous vivent de honte, CORN. *Hor.* III, 6. Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Il [Pourceaugnac] ne [un mariage] ne fut pas regardé, MOL. *Sul.* I, 1. Par extension de l'attention morale à l'attention physique, porter, attacher la vue sur. Sachez de lui-même, il entre et vous regarde, CORN. *Sophon*, IV, 1. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Gange que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon, ID. *Don Sanche*, I, 1. Je ne peu la lire, cette lune que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre, ID. VI. Considérez ces grâces puissances que nous regardons de si bas, BOSS. *Duch. d'Orl.* De quels yeux les officiers entenus [près à RECROY] regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance! ID. *Louis de Bourbon*. Lors même qu'ils soubaitent l'immortalité, ils voudraient arrêter la mort qui les y conduit; et, s'approchant du ciel ou ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent, PLÉCH. *Duch. de Montaus*. L'objet croît toujours à mesure qu'il est regardé de plus près, VOLTER. *Dict. liste*. Jusqu'à présent on vous a vue dans le lieu où vous avez été : mais personne ne vous a encore regardée, hormis moi, IB. *Lett. gal.* II, 10. Les passants ne regardent les chiens que quand ils aboient, et on veut être regardé; tout est jalousie de métier dans ce monde, VOLT. *Dial.* 21. C'est à elle que son amant disait un soir qu'elle regardait une étoile : Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis pas vous la donner, MARMONTEL, *Mém.* IV. Ne me regardez pas avec cet œil terrible, C. DELAV. *Une fam. au temps de Luther*, III. || Se regarder la main, le pied, etc. regarder sa propre main, son propre pied, etc. Se regarder le nœud d'un œil ferme et immobile depuis son lever jusqu'à son coucher, d'avoir les bras élevés toute leur vie, de se regarder sans cesse le bout du nez, TURGOT, *Opin. des anc. philos. (brachmanes)*. || Regarder quelqu'un aux mains, au visage, etc. regarder les mains, le visage de quelqu'un. Il le regarda sur mains, et vit qu'elles étaient calleuses. Sans oser de longtemps regarder au visage Celui qu'elles [les grenouilles] croyaient être un géant nouveau, LA FONT. *Fabl.* III, 4. || Vous n'avez qu'à regarder la porte, se dit à quelqu'un qu'on chasse ou qu'on menace de chasser. || Il n'osera lir regarder en face, le regarder entre deux yeux, se dit d'un homme qui est craintif ou entre. || Regarder quelqu'un sous le nez, aller le regarder de très-près pour le reconnaître ou le braver. || Je ne veux pas seulement le regarder, se dit de quelqu'un qu'on méprise, qu'on ne veut pas voir. || 2° Regarder de haut en bas, diriger, étant sur un lieu élevé, l'œil en bas. Vous nous regardez du haut en bas de votre château, Mme DE COULANGES, *lett. à Mme de Sévigné*, p. 74, dans POUGENS. || Fig. Regarder de haut en bas, regarder d'un air d'orgueil et de dédain. Les femmes qui... regardent un chacun du haut en bas, MOL. *Impr.* 1. || Fig. Regarder quelqu'un de haut en bas, de côté, de travers, œil, lui témoigner du mépris, de la malveillance. Regarder en dessous, regarder d'un air mécontent et dissimulé. || Regarder du coin de l'œil, regarder avec une contrainte mal dissimulée. || Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil, lui marquer de la bienveillance. CYRUS.... Regarda notre peuple avec des yeux de pais, MAIN. *Cyrus*, I, 4. || Regarder quelqu'un en pitié, le regarder avec un sentiment de compassion, et aussi de dédain. Il regarda en pitié tout ce que chacun dit, MOL. *Mis.* II, 8. || Dieu l'a regardé en pitié, l'a regardé avec des yeux de miséricorde, se dit d'un homme dans l'affliction à qui le ciel accorde quelque chose d'heureux. Dieu regarde en pitié son peuple malheureux, SAC. *Esth.* III, 4. || On dit dans un sens opposé : regarder en colère. Dieu regarde en colère les hommes injustes, MASS. *Pénitence*, VIII, 1. || 4° Se faire regarder, se donner en spectacle. Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder : Et [quoi] il ne faut se faire regarder, MOL. *Ec. des mar.* I, 1. || Être regardé, attirer les regards publics. Des lieux obscurs où les mauvais exemples, n'étant pas si regardés, ne sont pas si contagieux, MALH. *Lett. à M. le cour.* 6e *dist.* Dieu l'avait élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion; unie au plus grand roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardée, FLÉCH. *Mort de la Dlle* D'ALEMB. *Eloges, Crébillon*. || Regarder quelqu'un, s'intéresser à lui. Les dieux, après six mois, n'ont point regardé, SAC. *Phèdre*, III, 2. La contrainte s'aperçut que le roi le regardait, HAMILT. *Gramm.* 6. || Attacher de l'importance à, en parlant de choses. Vous regardez bien peu ce que nous vivent de honte, CORN. *Hor.* III, 6. Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Il [Pourceaugnac] ne [un mariage] ne fut pas regardé, MOL. *Sul.* I, 1. || 3° Par extension de l'attention morale à l'attention physique, porter, attacher la vue sur. Sachez de lui-même, il entre et vous regarde, CORN. *Sophon*, IV, 1. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Gange que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon, ID. *Don Sanche*, I, 1. Je ne peu la lire, cette lune que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre, ID. VI. Considérez ces grâces puissances que nous regardons de si bas, BOSS. *Duch. d'Orl.* De quels yeux les officiers entenus [près à RECROY] regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance! ID. *Louis de Bourbon*. Lors même qu'ils soubaitent l'immortalité, ils voudraient arrêter la mort qui les y conduit; et, s'approchant du ciel ou ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent, FLÉCH. *Duch. de Montaus*. L'objet croît toujours à mesure qu'il est regardé de plus près, VOLTER. *Dict. liste*. Jusqu'à présent on vous a vue dans le lieu où vous avez été : mais personne ne vous a encore

Digitized by Google

n'est ni mari ni pere ; il regarde son tribut et rien de plus... 40. *Nicom.* IV, 2. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, SÉV. 9 janv. 1680. Il faisait se retirer des affaires, on n'y regerdoit que le bien public, MOL. *Mal. im.* I, 6. Elle confesse humblement que..., de ce pour seulement elle commence à connaître Dieu, n'appartient pas le connaître que de regarder encore tant soit peu le monde, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô vous qui ne regardez le ciel qu'après que le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donner au soin de votre salut que ces vieux jours qu... FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* || 7° Regarder comme, tenir pour, réputer. Il faudrait regarder une mission bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille jannissires, PASC. *Prov.* III, 7, éd. HAVET. Nous regardons les mœurs de ce peuple (de la Bétique) comme une belle fable, et il doit regarder les mœurs comme un songe monstrueux, TÉN. *Tél.* VIII. Il paraît par une harangue de Démosthène, qu'on ne la regardait point [Artémise] à Athènes comme une veuve désolée qui négligeât les affaires de son royaume, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 607. II [Lycurgue] regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur, *ib. ib.* t. II, p. 442. L'horreur sur mon front n'excite aucun mauge, Et, bien loin de craindre la mort, Tant de fois battu par l'orage, Je la regarde comme un port où, mes mers plus tempête ni naufrage, CHAUL. *Rép. à l'abbé Courtin.* Il y avait alors [sous Théodose] dans Alexandrie une femme nommée Hypatie, que tout le monde connaît au prodige de la nature, VOLT. *Pol. et lég. Paix perpét.* 22. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, *Lett. Mme de St-Julien*, 16 déc. 1760. Les biens étaient en commun (chez les pythagoriciens) ; et, si quelqu'un d'eux voulait se retirer, il lui remettait ce qu'il avait apporté, ou même au delà; mais on le regardait comme mort, CONDIL. *Hist. anc.* III, 16. Il regardera l'univers comme sa patrie, et tous les hommes comme ses frères, SOUM. *Opin. des anc. philos. Pythagore.* || Corrcillo a supprimé *comme* dans une construction qui n'est pas à louer : Il [le Roi] regardera, après votre alliance, Bien moins Persane de naissance Que Grecque par adoption, CORN. *Agés.* III, 2. || Regarder pour, même sens. Malgré les trues nouvelles que vous m'avez données, que vous me me regardiez plus pour votre fils, I. J. ROUSS. *1re lettre de sa correspond. à son père*, 1728. || Regarder en, même sens. Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux A celui que déjà je regarde en époux, MOL. *Ec. des mar.* II, 14. Je la regarde en femme, au termes qu'elle en est, in. *Ec. des femm.* III, 1. || Se dire tourné vers. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. Les empreints sur la poussière Par ceux qui s'en vont faire un malade leur cour, Tous, sans exception, regardent sa tanière; Pas un ne mer-de retour, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. Les royaumes de Danemark et de Norwege appartiennent au même maître ; ils regardent, au levant, le royaume de Suède; au couchant, l'Angleterre, REGNARD, *Voy. de Dannemark.* La face de la terre que vous me me regardiez plus pour votre fils, I. J. ROUSS. *1re lettre de sa correspond. à son père*, 1728. || Regarder en, même sens. Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux A celui que déjà je regarde en époux, MOL. *Ec. des mar.* II, 14. Je la regarde en femme, au termes qu'elle en est, in. *Ec. des femm.* III, 1. || Se dire tourné vers. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. Les empreints sur la poussière Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour, Tous, sans exception, regardent sa tanière; Pas un ne mer-de retour, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. Les royaumes de Danemark et de Norwege appartiennent au même maître ; ils regardent, au levant, le royaume de Suède; au couchant, l'Angleterre, REGNARD, *Voy. de Dannemark.* La face de la terre que vous me me regardiez, BUFF. *Théor. terr. part. hyp.* Œuv. t. IX, p. 108. || Il se dituan du point du ciel qui est en face d'un lieu. Qu'Ismaël en sa garde Perdus tout vis-à-vis côté que l'orient regarde, RAC. *Ath.* V, 2. || 8° Avoir rapport à, intéresser. Le sort d'Hercalios tout entier me regarde, CORN. *Héracl.* V, 1. Mes amis, dit le solitaire, Les choses d'ici-bas ne me regardent plus, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Les maximes qui regardent les gentilshommes, PASC. *Prov.* VI. L'ouvrage me regarde ; si, quoi qu'on entreprenne, je réponds d'une vie où j'attache la mienne, RAC. *Iphig.* III, 6. L'espérance, seul adoucissement des peines des hommes, n'est plus un bien qui me regarde, TÉL. *Tél.* XX. Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous regarde pas? PIGARD. *Prairie. d'Paris*, I, 14. || Cette succession, cette charge le regarde ; on me regardera plus qui signifie : elle doit lui venir, ou il y peut prétendre. Tu sais que tout son bien ne regarde que moi, CORN. *Veuve*, II, 8. Il [Absalon] était le héritier du roi; le trône le regardait, BOSS. *Politique*, IX, III, 8. || 9° V. n. Faire attention, prendre garde, avoir soin de. Nous n'en viendrons pas là ; regarde seulement à le payer d'estime et de remerciment, CORN. *Mél.* II, 4. Vous devriez un peu mieux regarder aux choses que vous dites, MOL. *Bourg. gent.* IV, 2. Il faut toujours regarder à l'intention, et régler par là notre reconnaissance, SÉV. 7 août 1676. Il faut que M. Griffard consente au mariage, ou que le diable l'emporte; car j'y regarde, DANCOURT, *Foire Besons*, sc. 13. Il ne regarde pas au peu que vous lui offrez, et il vous donne plus qu'il ne reçoit de vous, MASS. *Prof. rélig.* 4. Vous regardez à de fausses convenances qui ne vaudront point, à BOURS. *Rel.* II, 27. || Ne pas regarder à la dépense, faire ce qu'il convient de faire, sans être arrêté par la considération d'argent. Dans un jour de plaisir et de magnificence, On ne regarde pas, mon frère, à la dépense, BARON, *Ecole des pères*, V, 8. || Familièrement. Y regarder à deux fois, prendre garde à ce qu'on va faire. || Il ne faut pas y regarder après lui, Il ne faut pas regarder après lui, c'est un homme exact, probe, etc. à qui l'on peut s'en rapporter. || Par dérision. Vous ne haïssez un louis d'or de plus; mais je ne regarde pas après vous, DANCOURT, *Prix de l'argent.* sc. 17. || Regarder que, faire attention que. Je regarde que, dans votre état, il est point affermie, et je sais combien de vies tiennent à la vôtre, VARDIL. *Q. C.* 410. Toi, rends grâces à Rome, et sans cesse regarde Que, comme son pouvoir est la source du tien, le perdant son appui tu ne seras plus rien, CORN. *Nicom.* IV, 4. Ceux-ci [les révolutionnaires] occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude, ROSS. *Reine d'Anglet.* || Être d'avis que. Sa clémence fut tâtonnante ; regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir, MONTESQ. *Rom.* 11. || 11° Porter la vue sur. Regarder de côté. Regarder devant soi. Ne vous pas regarder à tout le monde aux yeux; Je te fais maintenant un discours sérieux, MOL. *le Dép.* V, 9. Aussitôt qu'il m'aperçut, il tira la révérence, me fit un regardant dans un livre qu'il tenait à la main..., PASC. *Prov.* IX. Personne, comme lui, n'a le talent de regarder et de ne rien regarder, VOLT. *Mél. hist.* XXXIX, 7, 7. Nos yeux voient nécessairement tout ce qui fait impression sur nous ; mais, parce qu'il ne suffit pas de voir pour savoir, il faut regarder ; qu'ils ont besoin d'apprendre à regarder, CONDIL. *Traité des sensat.* III, 3. Le commun des hommes regarde sans voir; l'homme de génie voit si rapidement, que c'est presque ne regarder, MARMONTEL, Œuv. t. VIII, p. 6. || Regarder à ses pieds, regarder où l'on met le pied en marchant. || S'enfuir sans regarder derrière soi, Voyez la note bête. Allons, mon maître, suivons le conseil de la vieille, partons et courons sans regarder derrière nous, VOLT. *Cand.* 4. || Il regarde à ses pieds, il regarde. || Fig. Regarder de près, être exact, faire attention même aux plus petites choses. Toutefois, en y regardant un peu de près, je reconnaîtrai que cela ne peut être, PASC. *Médit.* III, 19. Oh! j'y regarderai d'aussi près que vous, LEGRAND, *le Philosophe*, sc. 4. || Il n'y regarde pas de si près, il ne fait pas les choses avec beaucoup d'attention ni d'exactitude. || C'est un homme avec qui il ne faut pas regarder de si près, c'est un homme qui prend à caution et pour qui il faut avoir de l'indulgence. || On n'y regarde pas de si près, il est des choses sur lesquelles il faut passer. || Soit-en regarder de si près entre amis? TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, I, 1. || Il ne regarde pas de si près avec un contrôleur général des finances, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 4 sept. 1677. || Terme de manége. Regarder de la volte, se dit du cheval, lorsque en faisant des voltes des deux pistes, il a la tête tournée du côté où il va; ou lorsque aux voltes d'une piste, il a la tête tournée vers le centre de la volte. || 12° Être tourné vers. La porte [le portail] qui regardait vers l'orient avait trois chambres d'un côté et trois chambres d'un autre, SACI, *Bible, Ecclésiast*, XI, 10. Elles l'ont vu [le roi] de dessus le balcon, sur lequel tout son appartement regarde, *Apocal. Vie. hist.* I, 3, p. 280. Votre fille..... est montée vite dans sa chambre, et, pleine de désespoir, a ouvert la fenêtre qui regarde vers le midi, MOL. *Mal. im.* III, 5. || Terme de marine. Une poulie, un clan sont dits regarder de l'avant, de l'arrière, etc. lorsqu'ils sont places de manière que le filin, lorsqu'il en sort, se dirige vers l'avant, vers l'arrière, etc. || Se regarder, v. réfl. Porter la vue sur soi-même. Il se faut bien regarder, reprit la cadette; comment serait-on autrement pour ajuster comme il faut? LA FONT. *Psyché*, II, p. 126. || 14° Porter la vue l'un sur l'autre. L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours et aux Tuileries, pour se regarder au visage et se desapprouver les uns les autres, LA BRUY. VII. Les deux citoyens [à qui Socrate explique la jour et la nuit sans les obvaux du soleil et de la lune] se regardèrent et ne répondirent rien, VOLT. *Dict. philos. Socrate.* || Fig. Ils se regardaient d'un œil jaloux, et semblaient ne pas pour se disputer l'empire du monde, MOSS. *Hist.* I, 8. || Les deux armées ont été longtemps à se regarder avant que de combattre, elles ont été longtemps en présence sans en venir aux mains || 15° Fig. S'examiner soi-même. Regardez-vous tandis que votre juge [Dieu] vous regarde ; voyez dans votre âme ce qu'il y voit, ce nombre innombrable de péchés... BOSS. *Refl. sur l'état des pécheurs.* Je ne puis sans horreur me regarder moi-même, RAC. *Phèdre*, II, 6. || 16° Fig. Se regarder comme, se considérer comme. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ, FÉLÉCH. *Turenne.* Ne vous regardez plus comme un homme ordinaire, VOLT. *Sémir.* IV, 2. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Je me regardai dans sa maison comme dans ma famille, GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de modes*, sc. 1. || On a supprimé quelquefois *comme*. Je me regarde moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence, CHATEAUBR. *Génie*, I. XXVIII, p. 181, édit. stéréot. in-8°. || Être considéré comme. L'amitié devint grand : notre affaire se regardait comme deplorée, ST-SIM. 18, 218. || 17° En parlant des choses, se faire face. Il [le phoque] a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent, BUFF. *Quadrup.* I, 21, p. 481. Nos deux coteaux se regardaient, MARMONTEL, *Bon.* XI. Une communication si naturelle entre deux villes qui se regardent, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 6. Des plafonds d'un seul bloc couverts de vastes salles, Où, sans lever jamais leurs doubles paupières, Vespasiani, assis en face et se regardant tous, Des dieux d'airain posant leurs mains sur leurs grenoux, V. HUGO, *Orientales*, I. || Terme d'astronomie. Deux planètes, ou dit de deux astres des astres à l'égard les uns des autres. Mars et Vénus se regardent par un trigone, par un quadrat. || Proverbes. Ils se regardent comme bien un privateur anglais. || Il faut plutôt regarder à ses mains qu'à ses pieds, se dit pour taxer un homme d'être fripon.

— REM. Quand regardé signifie considéré, on ne peut l'employer passivement, et dire : je suis regardé par cela, pour équivalent de : cela me regarde; mais, dans les temps composés de l'actif, il suit la règle de tous les participes passés et s'accordant avec le régime direct qui le précède. Oui, mesdames, ce placement vous aurait regardées. Ces ventes, messieurs, vous auraient regardés.

— SYN. REGARDER, CONCERNER. Concerner marque que la chose nous affecte plus que quand on se sert de regarder.

— HIST. XIe s. Quant l'ot [out] li reis, fierement le regarde, *Ch. de Roi.* LVII. Rollans regardet es mons et es larz, *id.* LXXXVIII. Ki ço ne voelt, ne voelt regarder al visage, *ib.* CLXV, 1187 s. Las! pourquoi l'ai-de mes ieux regarder, La fausse rien qui douce amie a nom? *Cour.* VI. Regarde en mei, sire Deus, e merci mes de mei, *Liber psalm.* p. 132. Alez regarda li Dius Miles arrier, *Sax.* XI. [II] Ne sera tant hardie que des ieux [il] nus regart, *ib.* XXII. Et quant il se departeit, [il] regarda li uns [il] l'autre regart [inquiète], *ib.* XIX. Al bon prince devreies Constentin regrunder; Quant um out fait les clers devant li amener li un et li autre, luz les laissa ester, *Th. le mort.* 73. || XIIIe s. Por regarder quel fama li porrant aviser, *Berte*, 110. Qui bien la regardast à droit et à loiier, Bien deüst que plus belle ne trouvast on choisir voir], *ib.* LXIII. Li message vindrent au mostier, où li furent mout regardé de maintes gens qui conques mais ne les avoient veus, VILLEH. XIV. Or dit l'en que la constitucions ne regarde pas la usa qui est passez, mes regarde le tans qui est à venir, *Liv. de jostt.* 10. Il fut regardé qu'il ne convenoit pas tel cas mener et jugement dou tens passé, ORDON. XXX, 30. Sire, vos freres et les riches hommes qui ci sont, ont regardé à vostre estat, et ont veu que vous n'avez point de demourer en cest pais, JOINV. 382. || XIVe s. Cil qui est regardé du basilique sans atouchement corporel, est tué par l'air que il strait, R. DE NOGENTELLE, IV, 88, verso. Que l'en devroit attendre à regarder la fin, comme disoit Solon, ORESME, *Eth.* 33. || XVe s. Tout bien regardé, nostre estude ne nous doit estre en doute, CHRON. I, 1. Atant fis lit le seigneur du chastel coucher en une chambre, et si plaie fist regarder, qu'il avoit dangereusez travailles, *Perceforest*, I, 11, 72. Il regarda il seroit bien marcy de donner un sol pour un carcluz; aussi y regarde il de bien près, *Caquets de l'accouchée*, p. 61. Ilz [la chambre de la dame y avoit une fenestre qui n'estoit guere haute et regardoit dedans un petit jardin, MARG. *Nouv.* LIII. Les lous qui regardent les trespasses, MONT. I, 19. Voyant

mettre le feu à une pièce qui le regardait, ID., t. 50. Vous ne leur feriez pas seulement regarder en face les ennemis, ID., t. 64. L'invention des parfums aux sciences regarde à cela, de nous resjouir, eveiller et purifier le sens, ID., t. 293. Toutes les pieces de l'univers me regardent; la terre me sert à..., ID., t. 374. Ne regardez pas à cette vieil pleusse d'une femme dont le mari vient de mourir!, regardez ce teinct, ID., III, 178. De ces deux sortes d'histoires, l'une regarde plus les choses, l'autre les personnes, AMYOT, *Pref.* 12, 47. L'image de Mercure, qui est au costé de ce temple regardant vers le soleil levant, ID. *Thes.*, 14. Non moins utile, prouffitable et estimé de tout le monde pour estre honneste et bien appris, que pour estre beau fils, ID., *Marcel.* 3. Il ne voulut point de tresorer qui regardast à si grand chose à sa despense, ID. *Cat.* 7. Lucullus luy respondit qu'il feroit regarder s'il en avoit jeés iamques, et qu'il les luy presteroit, ID., *Lucul.* 76. Le roi de Pologne et la Hongrie (qui avoient eu l'eslection desagreable) regardoient l'evesque de Valence de costé, D'AUB. *Hist.* II, 168. ...Et soit que j'aille ou que je tarde, Toujours apres moy je regarde Si je verray venir la mort, RONS. 403. De serviteur qui se regarde, denne toy soignneusement garde, CORROZET. Quand d'autruy parler tu voudras, regarde toy, et tu te tairas, ID.

— ETYM. *Re...*, et l'anc. verbe *regarder*, faire attention à (vov. GARD); Berry, *regarder*; provenç. *regardar*; bourguig. *regadzi*; provenç. *regardar*, *reguardar*; ital. *riguardare*.

† **REGARDEUR** (re-gar-deur), *s. m.* Celui qui regarde.

— HIST. XIVe s. Qu'ilz ne soient point regardeurs de comedie jusques à tant qu'ilz ayent l'aage, DESSAU, *Thèse de MEUNIER*. En tous les endroits où toutes les marchandises qui sont et se vendent à Paris, aura visiteurs, regardeurs et maistres qui regarderont par lesdits mestiers, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 370 || XVIe s. Puis dit ainsi : loing de nous pour le moins, Sont à present regardeurs et jeuneurs, MAROT, IV, 63. A Paris il ne faut qu'un regardeur pour amener le reste, *Contes d'Eutrapel*, fol. 107.

— ETYM. *Regarder*; provenç. *regardaire*; ital. *riguardatore*.

† **REGARDEZ-MOI** (re-gar-dé-moi), *s. m.* Nom qu'on a donné quelquefois à la scabieuse noire-pourpre.

REGARNI, IE (re-gar-ni, nie), *part.* passé de regarnir. Une robe regarnie.

REGARNIR (re-gar-nir), *v. a.* Garnir de nouveau. Regarnissez votre garde-manger. || Regarnir une étoffe de laine, en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

† **RÉGATE** (ré-ga-t'), *s. f.* || 1° Courses de barques, qui se font à certains jours de fête sur le grand canal de Venise. Cette régate est une course de gondoles sur le grand canal [à Venise], avec des prix pour les vainqueurs, BOCCOS. Œuv. t. VII, p. 160. La régate est une course de barques, et la donnait-on dans des circonstances extraordinaires, au passage d'un prince étranger de sang royal, ROSPAT, *Instit. Hém. scienc.* t. V, p. 396. || 2° Par extension, course d'embarcations, qui, à la voile ou à l'aviron, se disputent le prix de la vitesse.

— ETYM. Ital. *regatta*, régate, proprement émulation, contention.

† **REGAYER** (re-ghè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Passer le chanvre dans la regayoir pour en faire sortir les ordures.

† **RÉGAYER** (ré-ghè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme régayer. Egayer du nouveau, rendre la gaieté.

— ETYM. *Re...*, et *égayer*.

† **REGAYOIR** (re-ghè-ioir), *s. m.* Espèce de peigne pour nettoyer le chanvre.

— ETYM. *Regayer*.

† **REGAYURE** (re-ghè-iu-r'), *s. f.* Ce qui reste dans le regayoir.

— ETYM. *Regayer*.

† **REGAZONNEMENT** (re-ga-zo-ne-man), *s. m.* Action de regazonner. Plusieurs du périmètre des terrains dans lesquels il est nécessaire d'exécuter le reboisement ou le regazonnement, *Décret du 10 nov. 1864, III, 11e série, n° 12703 du Bulletin des lois*. Le remède [aux inondations] est le reboisement et le regazonnement des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées, *Le journ. la Presse*, 3 oct. 1868.

† **REGAZONNER** (re-ga-zo-né), *v. a.* Revêtir de gazon un terrain qui en avait été couvert précédemment. Art. 7.... Les terrains à regazonner et les terrains à reboiser sont représentés par des teintes plates de couleur différente pour chacune de ces deux catégories. Art. 10 : Si le propriétaire offre d'abandonner sa propriété, ou le quart de sa propriété, selon que les terrains ont été reboisés ou regazonnés, il est procédé par un agent forestier et le propriétaire ou son délégué à la division du terrain,... *Décret du 10 nov. 1864, III, 11e série, n° 12703 du Bulletin des lois*.

† **REGAZOUILLER** (re-ga-zou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Gazouiller de nouveau.

— HIST. XVIe S. Regazouiller, COTGRAVE.

† **REGEL** (re-jèl), *s. m.* || 1° Nouvelle gelée. || 2° Terme de physique. Phénomène qui consiste en ce que deux masses de glace fondante appliquées l'une sur l'autre se soudent immédiatement par la solidification de la couche liquide qui en mouille les surfaces. Le regel se produit lorsque, à la suite d'un commencement de fusion de la glace, la température ambiante vient à s'abaisser de nouveau. Quand les enfants font de la neige, en la comprimant, une pelote dure, il se passe un phénomène de regel.

— ETYM. *Re...*, et *gel*.

† **REGÉLATION** (re-jé-la-sion), *s. f.* Synonyme de REGEL.

† **REGELER** (re-je-lé), || 1° *V. a.* Il se conjugue comme geler. Le soleil et le vent Nous rivière eut pris; il neige et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues, SÉV. 14 janv. 1680. Le soleil venant à fondre un peu du côté du midi, il en résulte une humidité qui regèle sitôt après que le soleil a disparu, BURY, *Exp. sur les crypt.* 4e mém. || 2° *V. n.* Faire de nouveau prendre en glace. Le froid a regelé la rivière. || 3° Se regeler, *v. refl.* Être de nouveau pris en glace. Le peu de liqueur..... s'y regela [dans la neige] tout aussitôt, DESC. *Dioptr.* 6e discours.

— HIST. XVIe S. Regeler, COTGRAVE.

RÉGENCE (ré-jan-s'), *s. f.* || 1° Gouvernement (sens propre, sens moral saisi). Qui ne s'est obligé qu'à la perte d'un homme Acquiert à peu de frais la régence de Rome, MOL. *Britic.* II, 8. || 2° Dignité de la personne qui gouverne. Bien pendant l'absence ou la minorité d'un souverain. Là en célèbre Rocroy délivrée..... la régence affermie, la France en repos..... BOIL. *Lutrin*, *Poés. div.* La régence d'Anne d'Autriche aurait été tranquille et absolue, si on avait eu un Colbert ou un Sully pour gouverner les finances, comme on avait un Mazarin pour commander les armées, VOLT. *Hist. parl.* LIV. Louis XV était un enfant orphelin; il eût été trop long, très-difficile et trop dangereux de convoquer les états généraux pour régler les prétentions à la régence, in. *Louis XV*, t. Les grands mots ne changent rien à la nature des choses; et la régence, après tout, n'est qu'un mot, MARMONTEL, *Collection*, t. V, p. 468. Sitôt que l'assemblée [du parlement] fut formée, il [le duc d'Orléans] remontra en peu de mots son droit à la régence, et de Mesmault avisant moins étonné cette nation qu'elles ne l'avaient avertie, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 3. || Temps que dure la régence. Les troubles d'une régence. En France, la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée, VOLT. *Louis XV*, 7. || 3° La régence se dit particulièrement de l'époque pendant laquelle Philippe d'Orléans gouverna le France (1715-1723). C'était la régence alors.... La France était folle; Tous les hommes plaisantaient, Et les femmes se prêtaient à la gaudriole, RÉGNIER, *Satire*, II. Fig. Type ou symbole d'une grande liberté de mœurs et de folles dépenses. L'opéra s'en va; c'est désolant pour nous autres, jeunes gens d'esprit et de plaisir, nous le devrions regence, SCRIBE, *Bourse*, S. 2. || *Adj. invar.* Dans le langage familier, digne des roueries galantes de la cour du régent. Des mœurs régence. Ma conduite est un peu régence, j'en conviens, CH. DE BERNARD, *La Cinquantaine*, S. 10. || 4° Se dit des administrations municipales d'Allemagne, de Hollande et de Belgique. La régence d'Amsterdam. || 5° Gouvernement de certains petits États musulmans, ainsi dit parce que les souverains y étaient (et le bey de Tunis l'est encore) tributaires par le sultan de Constantinople et subordonnés à son autorité. Les régences barbaresques; il y en avait trois, Alger, Tunis et Tripoli. Il territoire de ces États. Les ruines de l'ancienne Carthage sont dans la régence de Tunis. || 6° Fonctions de régent dans un collége. L'important pour un principal serait de former lui-même de bons sujets dans son collége, et de les préparer de soin à la régence, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, 2e part. II, 1.

— HIST. XIVe S. Le dire humain ne se doibt servir de la dignité, majesté, regence du parler divin, MONET, t. 401.

— ETYM. *Régent*.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE (ré-jé-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui régénère. Principe régénérateur. || Substantivement. Régénérateur, régénératrice, celui, celle qui régénère.

— ETYM. XVIe S. La faculté regeneratrice, PARE, IV, 52.

— ETYM. *Régénérer*.

† **RÉGÉNÉRATIF, IVE** (ré-jé-né-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de régénérer.

— HIST. XIVe S. Medicines regeneratives, LANFRANC, f° 117. || XVIe S. Medicaments regeneratifz, c'est à dire regeneratif de chair, est celuy qui par une siccité aide naturel à l'engendrer chair en ulcere vicieux, PARE, XIV, 19.

RÉGÉNÉRATION (ré-jé-né-ra-sion) : en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Reproduction d'une partie détruite. Les blessures qu'en voit se fermer et en même temps les chairs renvenir par une assez prompte régénération, SORB. *Connaiss.* II, 10. || Reproduction. Ce qui fait durer si longtemps la douleur de la goutte ou de la colique, c'est la continuité, c'est la continuelle régénération de l'humeur morbifique qui la fait naître, SORB. *Connaiss.* III, 6. Je ne me sers ici du mot régénération que pour désigner la simple évolution de parties préexistantes, et qui, en se développant, remplacent celles qui ont été retranchées, ce que des parties ont détruites, SONNET, *Palingén. phil.* X, 6. || Reproduction d'un objet sous sa première forme. Régénération des mœurs. || Fig. Réformation, renouvellement moral. Il paraît positivement par les inscriptions que ce sacrifice [les taurobole] était pour ceux qui recevaient le sang une régénération mystique et éternelle, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Rome [des papes].... aurait grand besoin d'une régénération, BECCOS, Œuv. t. VII, p. 51. Puissent les principes de la germe d'une régénération trop juste pour être refusés, et trop désirée pour n'être pas inévitable! MARMONTEL, *Poétique*, t. II, p. 81. || Dans un troisième, prochaine amélioration de la nature et du sort des peuples. La régénération humaine m'assiegeait sous toutes les formes, REVEILLE, *Ide. Fourier*, t. 3. || 2° Renaissance, en parlant du baptême. Rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération en Jésus-Christ, SÉV. 441. Il n'est pas nécessaire de savoir précisément comment se fait la régénération des enfants, pourvu qu'on admette en eux une véritable régénération, ou une justification intérieure et réelle, causée, si on le veut, par les actes qui accompagnent le sacrement, MALEBR. *Rech. éclaircissements*, 1.

— HIST. XIVe S. Cicatrization, c'est regeneration de cuir semblable, H. DE MONDEVILLE, f° 35, verso. La regeneration et consolidation (d'une plaie), in. f° 71 bis. La regeneration des peaux [pools], SERON. DE SERON, *Trad. franç.* t. II, || XVIe S. Voilà comment nostre Seigneur appelle le baptesme regeneration; il demonstre la facon comment Dieu nous regenere, assavoir en eau et en esprit, CALV. *Instit.* 1084.

— ETYM. Lat. *regenerationem*, de *regenerare*, régénérer.

RÉGÉNÉRÉ, ÉE (ré-jé-né-ré, rée), *part. passé* de régénérer. Reproduit. L'écorce régénérée. || Fig. Qui a reçu une nouvelle naissance par le baptême. Calvin soutenait qu'un fidèle régénéré une fois ne pouvait perdre la grâce, SORB. *Variat.* VIII, 30.

RÉGÉNÉRER (ré-jé-né-ré. La syllabe né prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je régénère, excepté au futur et au conditionnel : je régénérerai), *v. a.* || 1° Produire par une nouvelle génération. Le procédé vital qui régénère les chairs. C'est de cette terre, de cette poussière que nous foulons aux pieds, que la nature sait tirer ou régénérer les animaux de mer ou terrestres de tous genres, BUFF. *Min.* I, II, p. 160. || 2° Terme mystique. Donner une nouvelle naissance. De là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême, et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans le piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, FÉNEL. *Fenelon sur le pape et l'Église, Réflexions, etc.* 68. FAUGÈRE. || 3° Fig. Reformer, améliorer. Ce projet généreux dont il fut le martyr Vengeur! le hatare on régénérant Rome, *v.* CHÉNIER, *Gracques*, I, 2. Il y eut un moment où je me crus appelé à régénérer le monde, à lui prêcher un évangile nouveau [l'évangile saint-simonien], REVEILLE, *Ide. Fourier*, I, 2. || 4° Se régénérer,

Digitized by Google

v. *réfl.* Être régénéré. Combien de nefs se régénèrent dans les différentes opérations qu'on fait subir à la salamandre! BONNET, *Paling.* x, 8. || 6° Être renouvelé en devenant meilleur. Un peuple qui se régénère. Les mœurs s'étaient régénérées.

— HIST. XIVe S. De saint Batesme l'un fait regenerer, *St. Alexis*, VI, || XIIe S. Lors fu li bers batisiés et levés. Et dou saint Esperit d'cele regenerés, *Guill. d'Orange, Fragm.*, I, 8, p. 312. Frere, dit cele, ne me devez celer Se Loovs t'a fait regenerer [baptiser]; *Bat. d'Aliscans*, I, 2, p. 13. Mandefier, regenerer et cicatrizer, LANFRANC, P° 410, || XVIe S. Les dents se peuvent regenerer quand elles sont perdues, PARÉ, IV, 9. Ils [certains sauvages] mangent leurs parents pour les regenerer par la transmutation en leur chair vifve, au moyen de la digestion et du nourrissement, MONT. II, 306.

— ÉTYM. Lat. *regenerare*, de *re*, et *generare*, engendrer (voy. GÉNÉRATION).

RÉGENT, ENTE (ré-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Qui exerce la régence. Le prince régent, la reine régente. || Substantivement. Le régent, la régente du royaume. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au dedans pour la sontenir, je dirai tout en un mot : il fit respecter la régente, NOSS. *Louis de Bourbon*, || So dit, absolument, de Philippe d'Orléans, regent de France pendant la minorité de Louis XV. || Nom d'un diamant de la couronne, évalué 12 millions, et qui fut acheté par Philippe d'Orléans. || Talac du régent, talac à priser, préparé avec des aromates. || 2° *S. m.* Régent de la banque de France, membre du conseil général de la banque. || 3° Un des officiers de la chancellerie romaine. || 4° Autrefois, ceux qui enseignaient dans un collége ; dès le XIIe siècle, *regere scholas* signifiait professer ; on l'abrégea, et la forme abréviative *regere* ; *magister regens* était un maître qui enseignait, CH. THUROT, *De l'organisat. de l'enseign. dans l'univ. de Paris au moyen âge*, p. 80. Outre ces instructions publiques et communes, le régent peut encore beaucoup servir aux écoliers, par l'attention qu'il a sur leur conduite, ROLLIN, *Traité des Et. Devoirs des régents*. || Pig. Écoutons les régents du monde sur ce sujet, PASC. dans COUSIN. Mais lui, qui lui tel régent du Parnasse, N'est qu'un pâtre revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL., *Sat.* IX. || *Au féminin.* Instruit, formé par leurs leçons fréquentes, Bientôt l'élève égala ses régentes, GRESS. *Ver-vert*, ch. II. || Aujourd'hui, régentesse, professeur dans un collége communal. Le régent de la rhétorique. || 5° Arrangement, docteur regent, titre des docteurs professeurs en théologie, en droit, en médecine.

— HIST. XVe S. Et croit monseigneur que ceux de Nantes soient en nouvel traité avecques le jeune regent de France, lequel on dit qui doit bientost couronner, FROISS. II, 11, 73. Messire Jean de Hainaut qui estoit regent et gardien de tout le pays, ID. I, I, 118. Tell doit estre regent et chief de guigne, aux bons non faire ennui, Et aux mauvais rendre droit jugement, E. DESCH. *Vertu nécess. au pr.* || XVIe S. Le premier prince qui me fist appeller regent de nostre France fut Philippe le Long pere dant la grossesse de la royne Clemence sa belle seur vesfve du roy Loys Hutin, PASQUIER, *Rech.* II, p. 128 ; dans LACURNE. Nous avons non-seulement appelez regens ceux qui enseignoient la jeunesse en humanité et aux arts, mais aussi docteurs regens en decret, en medecine et aux loix, ID. ib. II, p. 701. Aimer mieux estre regent et precepteur d'trevrer et de mensonge, que d'estre disciple en l'escholle de verité, MONT. II, 324.

— ÉTYM. Lat. *regentem*, part. prés. de *regere* (voy. RÉGIR).

‖ **RÉGENTATION** (ré-jan-ta-sion), *s. f.* Action de régenter.

— HIST. XVIe S. Nonobstant luy apparteinst la regenantion du royaume de France... laissa tout es mains des autres princes ses freres, CARROZ, *de Pisan, Ch.* V, II, 14.

RÉGENTÉ, ÉE (ré-jan-té, tée), *part. passé* de régenter. Cet homme régenté par ses femmes.

RÉGENTER (ré-jan-té), v. n. || 1° Être régent dans un collége. Il régenta dans tel collége. Denys le tyran, régentant à Corinthe, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Pythagore*. || 2° Fig. Dominer, gouverner, faire la leçon. Vous ne me reconnaissez plus ; me voilà une vraie commère [s'occupant de la nourrice et de l'enfant de Mme de Grignan] ; je m'en vais régenter dans mon quartier, SÉV. 8 AVR. 1671. Langlée régentait au Palais-royal, chez M. le Grand et chez ses frères, SV-NE. 78, 231. Tout y régente, et c'est là qu'a bon titre Les âmes mêmes sont docteurs, LAMOTTE, *Fabl.* I, 2. || 3° V. a. Faire une classe en qualité de régent (vieilli en cet emploi). Il a longtemps régenté la troisième. Le P. Sanlecque, religieux de Sainte-Geneviève, excellait à régenter l'éloquence et les humanités, ST-SIMON, 382, 121. || Fig. Enseigner comme un régent. La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main basse, subir à ses lois, MOL. *F. sav.* II, 6. La vieillesse est toujours sujette à radoter; Cependant les vieillards veulent nous régenter, nous gouverner, *Iverlonia*, II, 10. D'ignorants barbouilleurs qui ont assez d'amour-propre pour régenter devant le public un homme qui en sait cent fois plus qu'eux, LABRUYÈRE, *Contre de Sat.* I, VIII, p. 380.

— HIST. XVe S. [Un vieux roi] estoit fort ancien pour regenter [gouverner], *Percefforest*, I, IV, f° 66. || XVIe S. Edouard qui regenta [gouverna] si longtemps nostre Guienne, MONT. I, 1. Cette amitié qui possede l'ame la regente en toute souveraineté, II, I, 216. Les enfants en nos jours regentent les plus veieus sur les lois ecclesiastiques, IV, I, 400. Quand Platen faict le legislateur, il emprunte un style regentant et asserverat, II, II, 324.

— ÉTYM. Régent, et suffixe -er.

‖ **RÉGENTEUR, EUSE** (ré-jan-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui régente, qui aime à régenter. || 2° Fig. Les régenteurs et les régenteuses ont inciviles, et cette puerile ambition de vouloir paraître plus fin, pour être sutre, MONT. I, 266.

‖ **RÉGENTESSE**, *s. f.* Femme de souverain. Car Dieu fait quelquefois, sous ces saintes noms-sées, Regenter des Heurons..., V. HUGO, *Crépuse.* XI.

— HIST. XVIe S. Enfant dont la race fatale bedaina la terre credentable Fers contre fers, nom, SOBR. 286.

‖ **RÉGESTE** (ré-jè-st'), *s. m.* Terme d'histoire du moyen âge. Répertoire chronologique dans lequel sont enregistrés les actes des souverains pontifes ou intervenus entre les particuliers, durant une période déterminée. Le regeste général.

— ÉTYM. Lat. moderne, de *regesta*, rassembler, qui vient de *re...*, et gero, porter (voy. GESTION).

RÉGI, IE (ré-ji, ie), *part. passé* de régir. Un État régi par un prince habile. L'abstatif régi par la préposition ab.

‖ **RÉGICIDE** (ré-ji-sid'), *s. m.* || 1° Assassin d'un roi. Nom donné, lors de la restauration des Stuarts et de celle des Bourbons, aux hommes qui avaient condamné à mort Charles 1er et Louis XVI. || 2° Assassinat d'un roi. J'ai eu le plaisir de vérifier dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 février 1763. Les reproches [les plaintes] à la fois comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux ; ces deux accusations pouvaient parfaire un pas contradictoires, D'ALEMB. *Destr. des jésuites*, Œuv. I, V, p. 84, dans POUGENS. || Il se dit de la condamnation à mort de Charles 1er et de Louis XVI. || 3° *Adj.* Qui est relatif au meurtre d'un roi. N'est-ce pas lo fanatisme religieux qui seul s'arroge le droit de les soulever [les peuples], de les mûrrer, de leur mettre en main le couteau régicide? D'HOLBACH, *Exam. prél.* ch. II, 2. Dans DESMAHAIS, t. II, p. 280. Moi qui sais né d'un vieux sang régicide, Je fais l'apanage dernier de ma race, BÉRANG. *Nostrad.* || Doctrine régicide, doctrine qui excite à l'assassinat d'un souverain.

— ÉTYM. Lat. *regicida*, *regicidium*, de *rex*, roi, et *cædere*, tuer.

RÉGIE (ré-jie), *s. f.* || 1° Administration de biens, à la charge de les rendre. Mettre une succession en régie. || Régie intéressée, celle où le régisseur a une part des produits. || Mettre des tabacs publics en régie, les faire entretuer au compte de l'État, et sous la surveillance d'un de ses agents. || 2° Mode de lever les impôts, dans lequel l'État les perçoit directement par son compte par ses agents ; il se dit par opposition à la ferme des impôts par traitants, où les fermiers, payant à l'État une somme convenue, gardent le reste pour eux. La régie est l'administration d'un père de famille, MONTESQ. *Esp.* XIII, 19. Par la régie, le prince est le maître de presser ou de retarder la levée des tributs, ou suivant ses besoins, ou suivant ceux de ses peuples; par la régie, il épargne à l'État les profits immenses des fermiers, qui l'appauvrissent d'une infinité de manières, ID. ib. Dans les républiques, les revenus de l'État sont presque toujours en régie; l'établissement contraire fut un grand vice du gouvernement de Rome, ID. ib. La régie établit un chaos..., le brigandage au comble, VOLT. *Louis XIV*, X. || 3° Particulièrement. Administration chargée de la perception des impôts. La régie des contributions indirectes. M. d'Arl imagina de suspendre un petit canon à un pendule, et de juger de la force de la poudre par l'arc que le recul ferait décrire à ce canon ; cet instrument a été adopté par la régie des poudres, CORDORCY, *d'Arci.* || Les bureaux de la régie. Aller à la régie. || Les employés de la régie. La régie a sauf plusieurs ballots de marchandises prohibées.

— HIST. XVIe S. Ceux-cy [le consistoire à Genève] ne sçauroient pas que l'on se pervertit à eux, sinon sçavent un chascun sa regie [portion de la ville] à luy commise par le public, laquelle est partie en diverses divisions, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 455.

— ÉTYM. *Régi*.

‖ **RÉGIMBEMENT** (ré-jin-be-man), *s. m.* Action d'un animal qui regimbe.

— HIST. XVIe S. Regimbement, CotGRAVE.

RÉGIMBER (ré-jin-bé), v. n. || 1° Ruer au lieu d'avancer, en parlant des bêtes de monture, quand on les touche de l'éperon, de la houssine, de l'aiguillon. Ora, qui vit qu'un des bœufs avait fait un pas pendant l'acte de regimbant, écarlait la main pour la soutenir, SACI, *Bible, Paralip.* I, XIII, 9. || Fig. Regimber contre l'éperon, résister inutilement. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, SACI, *Bible, Act. des apôt.* XXVI, 14. || 2° Fig. Se montrer récalcitrant, résister. Augusta, qui ne s'accommodait pas de longueurs ordinaires et qui regimbait comme un cheval chatouilleux contre ceux qui le flattaient grossièrement, J. DROBLE, *Lucien en belle humeur*, I, 5, p. 448, dans POUGENS. Lorsque vous ne faites que secouer le mors et regimber contre toutes les lois, sans vouloir souffrir ni qu'on vous retienne, ni qu'on vous enseigne, ni qu'on vous condamne, ROUSS. *Contrat soc. Purification.* Que que tu sois pourtant de ces rudes esprits Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte, BOIL. *à Seignelay*, 1. || Fig. Platon ne peut s'empêcher de se plaindre que son disciple [Aristote] avait regimbé contre lui, PEN. *Ariat.* Le corps contre l'esprit regimbe à tout moment, BOUHOURS, *Pensées*, I, 3. Nous avons quatorze éditions de ce livre [de Henri Estienne, *Apol. pour Hérodote*] ; car nous aimons les injures qu'on nous dit en cachette, autant que nous regimbons contre celles qui s'adressent à nos personnes en notre propre et privé nom, VOLT. *Dict. phil. Diodore.* Messieurs les critiques, j'en appelle au parterre, adieu; laissez-moi le droit de regimber, mais donnez-moi toujours cent coups d'aiguillon, ID. *Lett. Thériot*, 17e déc. 1738. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIe S. Estroitement font les chevax tenir, Que li un pussent regimber ne hennir, *Roisi de C.* 3941 [LACURNE]. Quiqu'il porrè bien avoir N'aura talent de regimber, *Ren.* 7088. || XIVe S. Quant le cheval sent qu'il estoit fermez, Dessoue le chevalier a si fort regibi, Que le chevaliers en a tresvers, *Guesd.* 3049. || XVe S. Tu fais que fol et que felon De regimber contre aguillon, *Mart. de St Paul.* Le supplaint dist à icelle Jehanne que si feroit, ou elle en seroit courroucée, et laïsse Jehanne lui dit qu'elle le ferait si bien courroucer, qu'elle le garderoit bien de regisper, DU CANGE, *repudare.* || XVIe S. Il est plus facile de regimber, quand on s'est laissé entraver, MONT. III, 232.

— ÉTYM. Bourguig. *regippas*; Berry, *regiper*, *regimper*. Mot de la fin du XIIe s., *gambe* ; mais libez élève des doutes, à cause de *regiber*, la notation d'origine étant intercalée, non supprimée. Le Poitevin a *gober*, *tuer*. Reprocher, du Berry vient de gupe.

‖ **RÉGIMBEUR, EUSE** (ré-jin-beur, beû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regimbe.

— HIST. XVIe S. Regimbeur, CotGRAVE.

RÉGIME (ré-ji-m'), *s. m.* || 1° Action de régir, de gouverner, de diriger. Oui, créature chérie, homme que Dieu a fait à sa ressemblance, tu devais être spirituel même dans ton corps, parce que ce corps que Dieu t'a donné devait être régi par l'esprit.... mais ô changement déplorable! la chair a pris le régime, et l'homme est devenu sensuel, SERM. *sur les 1er sermon, Purific.* 2. || 2° Manière de gouverner, d'administrer un État. Régime despotique. Ils vivaient sous un régime paternel. || Le régime féodal, l'organisation féodale. || Regime représentatif, gouvernement où les représentants de la nation ont part à la puissance législative. || Le nouveau régime, la nouvelle forme de gouvernement; l'ancien régime, l'ancienne forme. Dans l'histoire de France, ancien régime, le temps avant la révolution de 1789; nouveau régime, le temps qui la suit. || Par extension. Diodore, qui fut un des derniers [pythagoriciens],

Digitized by Google

affecta des noms plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements plus grossiers; il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. ‖ 3° Administration de certains établissements publics et des maisons religieuses. Le régime des prisons, des hôpitaux. Régime pénitentiaire. ‖ Dans les communautés religieuses, régime annuel, triennal, perpétuel, celui dans lequel les supérieurs sont élus pour un an, pour trois ans, à vie. ‖ Régime forestier, mode d'administration des forêts de l'État. ‖ Régime sanitaire, ensemble des mesures et des règlements qui ont pour objet de prévenir le développement et la propagation ou atténuation des maladies réputées pestilentielles, notamment de la peste d'Orient, de la fièvre jaune et du choléra-morbus. ‖ 4° Terme de jurisprudence. Régime dotal, celui sous lequel les biens apportés par la femme peuvent être constitués inaliénables par le contrat; régime de la communauté, celui qui régit la société conjugale en communauté de biens. Se marier sous le régime dotal, sous le régime de la communauté. ‖ Régime hypothécaire, l'ensemble des lois relatives aux hypothèques. ‖ 5° Ménagement, tempérament. Il faut laisser la liberté à nos amis de nous servir à leur mode; il me paraît qu'ils [Pompone et Mme de Vins] en usent sans beaucoup de régime et de ménagement du côté de la Provence, AEV. 7 févr. 1676. ‖ 6° Usage raisonné et méthodique des aliments et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un grand régime, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 89. Je me ménage pour l'amour de vous; je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon; point deux repas gâtés; Mme de Coulanges me donne le bon exemple et le régime, SÉV. *A Mme de Grignan*, 30 oct. 1689. Ainsi sans changer de manière, Suis exactement le régime Où la Fare et moi Vivons, Et ne fais bon matin tes commis; Pour toi, passe les nuits à table, CHAUL. *à J. B. Rouss. sur la direction.* Ils s'appliquaient à les tenir proprement et délicatement, à leur faire garder un régime de sobriété exacte dans leur convalescence, PEN. *Tri.* XVII. Il faut présentement songer à réparer les désordres qu'a causé la maladie, Vous faire désormais un régime de vie, Prendre de bons bouillons, de sûrs confortatifs, REGNARD, *le Légat.* I, 2. Elle se réduisit peu à peu, et j'espère qu'elle se conservera par un régime exact, le seul remède auquel j'ai confiance, MLLE AISSÉ. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1746. ‖ [Pommeille] a remplí sa siècle par sa maladie, et sans le fil de régime superstitieux, peut-être aussi contraire à la nature que des excès, DUCLOS, *Chr.* I, 12, p. 216. ‖ Par extension. Mon grand-père avait pour devise et le résignation aux ordres immuables de la nature, VOLT. *Lett. Damilaville*, 23 juin 1766. Quand il s'agit de Henri Jeanne, Mon seul régime est la gaîté, BÉRANG. *M. de santé.* ‖ Fig. M. d'Hacqueville me dit..., qu'il augmenterait plutôt d'une lettre [par semaine] que d'en retrancher une; vous jugerez bien, puisque le régime que je lui avais ordonné ne lui plaît pas, je tâche la bride à toutes ses bontés, et lui laisse la liberté de son écriture, SÉV. 218, 7e. Absolument. Manière de vivre, qui consiste dans l'atténuation quant à la nourriture, et dans les précautions quant aux autres influences. User de régime. Il ne faut seulement que du régime pour prendre un petit bouillon de senté tous les mois, SÉV. 249. La princesse eut grande attention de n'en point boire [du vin de Chiraz], disant que son médecin l'avait mise au régime, VOLT. *Princ. de Babyl.* 6. Si vous aviez vu mûrir l'irconet au 8 Thermidor, [qui voulait de monter], vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fusse en vie; le régime m'a sauvé, ID. *Lett. Bagieux*, 40 avr. 1793. Vous voilà autorisé à le tenir au régime, J. J. ROUSS. *H.* ‖ Vivre de régime, s'observer sur toute chose, dans la vue de ne pas déranger sa santé. Mais il [le héros] crut mieux faire d'attendre qu'il eût un peu plus d'appétit: il vivait de régime, et ne mangeait que des herbes, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. ‖ On dit de même: Il vit d'un grand régime. ‖ Être au régime, n'user que d'une alimentation réduite. ‖ On dit de même: le médecin l'a mis au régime. ‖ Fig. Être au régime, épouser des privations. Gourmands, cessez de vous donner La carte de votre dîner; Tant de gens qui sont au régime Ont droit de vous en faire un crime, BÉRANG. *Gourmands.* ‖ 8° Terme de grammaire. Dépendance d'un nom ou d'un pronom par rapport à un autre mot de la même phrase. De tous les substantifs, il n'y a que les pronoms seuls qui puissent régulièrement précéder le verbe dont ils sont le régime simple, *Opusc. lang. franç.* p. 253, dans ROUBAUD. Elle [la particule *en*] suppose toujours la préposition *de*; ainsi, n'étant pas un régime simple, mais un régime composé, elle ne doit point influer sur la participe, DUCLOS, *Œuv. t. IX, p. 494.* ‖ Régime direct, celui sur lequel tombe directement l'action du verbe. Dans je lis un livre, livre est régime direct. ‖ Régime indirect, celui sur lequel l'action du verbe ne tombe pas directement, c'est-à-dire a besoin d'une préposition, ou d'un cas équivalant à une préposition. Dans je donne au livre à Pierre, Pierre est le régime indirect. ‖ Régime simple, celui qui n'est accompagné par un mot; régime composé, celui qui est représenté par plusieurs mots. ‖ 9° Manière dont se fait l'écoulement d'une eau courante. Les eaux d'un fleuve ont à peu près un régime uniforme. ‖ 10° Terme de botanique. Assemblage de fruits à l'extrémité d'une branche de palmier, de bananier, etc., tels qu'ils poussent sur le rameau qui nourrit à un régime, à un ordre. Des bananiers, qui donnent toute l'année de longs régimes de fruits, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ Il se dit des fleurs dans le même sens. Ce palmier est monoïque: les fleurs mâles étant sur des régimes séparés de ceux qui portent les fruits, LAMILLARDIÈRE, *Instr. Mem. scient.* t. IV, p. 299.

— SYN. RÉGIME, COMPLÉMENT. Régime se dit surtout des compléments des verbes et des prépositions. Complément a une signification plus étendue: il se dit encore des noms et des adjectifs. Les prépositions, mais aussi de tout ce qui complète un sens. Toutefois la seule différence, c'est que complément a rapport à l'idée, et régime à la forme grammaticale. Dans nos langues modernes où les noms changent très-peu, ce qui explique beaucoup plus le mot complément que celui de régime. Au contraire, en grec et en latin, régime est celui qui régit l'accusatif, dans *amo Deum, Deum* est le complément d'*amo*, mais l'accusatif est le régime et non le complément du verbe *amo*.

— HIST. XVe s. À vous, beaux oncles d'Excestre, Je vous laisse seul et pour le tout le régime d'Angleterre, par deçà vous ferez mon lieu le ajusté gouverner, J. LEFÈVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 183, dans LACURNE. Et au cas que beau frère de Bourbon ne voudroit accepter le régime de ce royaume, je vous conseille que vous lui baillez, MONSTREL. I, 276. ‖ XVIe s. Le régime qui arreste le beuveur évanti l'yvresse, le gaillard évanti la peladie..., n'est ennemy de nos plaisirs, MONT. I, 177. Une diète et régime de vivre trop exquis, AMYOT, *Apôtr.* 86.

— ETYM. Provenç. *regiment*, du regere (voyez REGIR).

RÉGIMENT (ré-ji-man), s. m. ‖ 1° Corps de gens de guerre, composé de plusieurs bataillons ou escadrons, subdivisés en compagnies, et auquel un chef de sa nomme colonel. Régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie. Il nous a écrit fort plaisamment de son régiment de dragons, mon régiment; en vérité cette place est bien agréable à dix-huit ens, SÉV. 606. N'entendrai-je donc plus bourdonner à mes oreilles ce chant [que de la guerre] parmi vous? le monde ne se divise-t-il plus qu'en régiments et en compagnies? J. J. ROUS. XII. Chaque matin les régiments parurent en ordre de leurs logements; dans les premiers jours, leurs rangs désespérés s'allongeaient en files lâches et interrompues; les plus faibles, ne pouvant suivre, se laissaient dépasser, SANDEAU, *Mlle de la Seiglière*, I, 6. On le VIE [Napoléon] s'entourer successivement de chaque régiment comme d'une famille; là, il interpellait à haute voix les officiers, les sous-officiers, les soldats, demandant les plus braves entre tous ces braves ou les plus heureux, et le récompensant aussitôt, ID. *Ib.* VI, 8. ‖ Dans l'ancienne armée, régiments royaux, vieux, ceux qui avaient pour colonels le roi, la reine ou les enfants de France. ‖ Antrefois, les vieux régiments, les six plus anciens régiments de l'armée: petits vieux, les six suivants; ceux dont le colonel avaient le privilége de ne point changer de nom en changeant de colonel. ‖ 2° Fig. et familièrement. Grand nombre; il se dit surtout du nombre qui régiment de volets. Cette femme a un régiment d'enfants. On disait dans le pays qu'il était sans parents; et voilà qu'il en est arrivé tout à coup un régiment, A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 1.

— HIST. XVe s. [Les oncles du roi Charles VI] eurent le régiment du royaume et de ses finances, *Hist. de Jean III, duc de Bourbon*, p. 309, dans LACURNE. ‖ XVIe s. De quel régiment [genre, sorte] estoit ma vie, je ne l'ay apprins qu'apres qu'elle est expliquée et employée, MONT. II, 294. Il n'empri pas ainsi à nostre Budé dans nostre France; d'autant qu'une infinité de bons esprits se mirent sous son régiment [direction], PASQUIER, *Rech.* IX, p. 868, dans LACURNE. Pour dire un régiment, ils disent un regime; dont le mesme mot que j'ay parlé d'un regime ordonné de M. Aquesqui en Gascogne, R. Ferrel, grands hommes, *Instr. Cap. fr.* t. IV, p. 227, dans LACURNE. Ayant ralliè un bon regiment d'angevs, [dèus] fil monter les infants perdus par saint Georges, tout accoutumé à combattre les diebles, la fit soutenir par saint Michel..., n'AUB. *Faneste*, édit. JANNET, p. 367.

— ETYM. Provenç. *regiment*; espagn. *regimiento*; ital. *regimento*; du latin *regimentum*, de *regere* (voy. RÉGIR). Régiment signifie administration, puis chose administrée, puis corps déterminé de troupes. Ce nom fut donné d'abord par Montluc sous le règne de François Ier à plusieurs bandes réunies en un corps dans une armée sous les ordres d'un maréchal de camp. C'est de là que le nom passa aux régiments proprement dits.

RÉGIMENTAIRE (ré-ji-man-tè-r'), adj. Qui est relatif aux régiments. ‖ École régimentaire, école formée auprès des différents corps de l'armée ou dans les corps mêmes, pour développer et commencer l'instruction des hommes qui appartiennent à ces corps.

‖ **RÉGINGLETTE** (re-jin-glè-t'), s. f. Piége pour les petits oiseaux ainsi construit: on prend une longue branche de châtaignier ou autre bois flexible, que l'on règle de force sur dix mètres de manière néanmoins à lui laisser tout son ressort; on perce à travers le corps de la branche un trou, par lequel on fait passer l'extrémité repliée, qui porte une planchette placée perpendiculairement; cette planchette est tenue écartée du corps de la branche par une autre planchette horizontale très-mobile, placée en équilibre; l'appât est mis sur la planchette perpendiculaire; la reginglette est plantée en terre; l'oiseau se pose sur la planchette horizontale pour prendre l'appât, fait basculer cette planchette; et la planchette perpendiculaire, n'étant plus retenue, vient frapper l'oiseau qu'elle blesse ou tue. Quand régnettes et planchettes recouvrent petits oiseaux, LA FONT. *Fabl.* I, 6. ‖ Autre espèce de reginglette: piége composé d'une branche fortement courbée et d'une ficelle, double qui sous-tend cette main d'arc; l'oiselon, attiré par l'appât de quelque graine, se pose, pour la becqueter, sur une chevillette qui échappe, la branche se redresse, et la petite bête est trouvée arrêtée par la patte. On les prend [aux ruisseaux] aux glusaux.... dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée, BUFF. *Ois.* I, 11, p. 251.

— ETYM. *Reginglette* tient au mot du Berry *reginguer*, regringuer, lequel *reginguer* vient du *gigne*, canne, selon l'intercalation de la nasale.

RÉGION (ré-ji-on), s. f. ‖ 1° Grande étendue de pays. Les régions à l'ouest du Missisipi. Vous possédez l'amour de quatre légions Qui vous peuvent donner autant de régions, MAIRET, *Sophon.* III, 1. On peut se servir de la direction de l'aiguille aimantée pour connaître les régions du monde, et pour savoir par quel rumb de vent on doit naviguer, ROLLIN, dans LAFAYE, *Synon.* Un illustre exilé, qui dans nos régions Fuit sans cour féconde en révolutions, VOLT. *Scythes*, I, 6. La lama et le paco habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin de respirer un air plus vif, BUFF. dans LA FAYE, *Synon.* ‖ Région botanique, étendue de terrains caractérisés par une végétation particulière ou par la présence d'espèces végétales prédominantes. ‖ Région des bois, région des neiges, se dit, dans les montagnes, des zones occupées par les bois, par les neiges. Les lieux du sommet et des cimes qui se trouvent au-dessous dans le région des bois, BUFF. *Addit. Theor. terre*, Œuv. t. XIII, p. 81. ‖ 2° Espace que présente le ciel. Les régions célestes. Les augures remarus divisaient le ciel en quatre régions. ‖ 3° Terme de physique ancienne. Hauteurs, couches différentes de l'atmosphère. ‖ La basse région, celle qui touche la terre immédiatement. ‖ Fig. Le feu qui vous ravit sentit n'est pas un feu de la basse région, BOIL. *Lett. Corn.* 126. ‖ La moyenne région, celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes. Quand elles [les grues] m'ouvrent approche, elles me prient pour un des Pygmées avec lesquels vous savez bien qu'elles ont guerre de tout temps, et croient que je les étais venu faire jusque dans la moyenne région de l'air, VOLT. *Lett.* 9. On fut choqué [dans les Maximes des saints] de l'élévation et de la recherche des pensées qui paraissent perdre haleine, comme dans par trop subtil de la moyenne

Digitized by Google

région, ST-SUL. 68, 14. ‖ La haute région, ou région supérieure, celle qui s'élend par delà la moyenne. ‖ Suivant les philosophes anciens, la région ou sphère du feu, la région au-dessus de celle de l'air; la région éthérée ou l'éther, la région supérieure à celle du feu et où se meuvaient les astres ‖ 4° En parlant de la philosophie, des sciences, etc. degré, point ou l'on s'élève. Se perdre dans les régions des hypothèses. Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie, les hautes régions de la philosophie, MOL. *Fem. sav.* 1, 1. L'éloquence de la chaire a cherché sa victoire dans une région plus élevée [que les ancien], CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 1. ‖ 5° Régions élevées, hautes régions, se dit quelquefois, par une autre figure, des hauts rangs, rois, princes, etc. Tel est le procédé de ces sages dans l'administration de l'État et dans la haute région du ministère, BALZ. *De la cour*, 1re dac. Dans ces régions élevées on dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince un crime plus grand encore; on la fuveur justifie le scélérat, et la disgrâce rend coupable l'homme vertueux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 34. ‖ [le ministre] nous voit si petits de ces hautes régions où la faveur l'emporte, qu'à peine il nous distingue, P. L. COUR. *Lettre* VII. ‖ Les régions inférieures, les classes qui sont situées au-dessous des grands. Comme le vice est contagieux, il se répand de [la cour] dans les régions inférieures des royaumes, RUBIN. *Mor.-Thér.* ‖ 6° Fig. Il se dit de ce que l'on compte à une région. Le monde est une région malheureuse où la corruption est si générale qu'être corrompu et corrompre les autres, c'est la fonction naturelle des hommes, FLEUR. *Mœurs des Isr. Disc. de la langue oratoire*, au mot région ‖ 7° Se dit des différentes parties de la surface visible de la lune ‖ 8° Terme d'anatomie. Nom donné à de étendues circonscrites de la masse du corps ou de la surface des organes Toute cette basse région [le ventre] qui commence à l'estomac et va jusqu'à la poitrine par une grande membrane musculeuse, BOSS. *Connaiss.* II, 4. Une plaque noire qui couvre la région de l'oreille [chez un rat], BUFF. *Quad.* t. VIII, p. 25. Une douleur avec tension et une extrême chaleur dans la région ombilicale, POSTAL, *Instr. Hem. accouc.* 1811 et 1822, t. I, p. 61. ‖ 8° Terme de musique. Région du chalumeau, se dit de l'octave basse de la clarinette.

— SYN. RÉGION, PAYS, CONTRÉE. Ces mots servent à désigner les divisions de la terre. Pays vient du latin pagus, village : ce qui est autour du village ; contrée vient du latin contra, en face : ce qui est en face ; région vient du latin regio, diriger, ce qui est dans une certaine direction. Région par rapport à pays indique quelque chose de plus indéterminé; l'Europe est une région, et non un pays. La France est un pays et non une région. Par rapport à contrée, il y a cette différence que contrée se dit des plus petites étendues (soient en montagnes, ou soient en plaines), tandis que région ne peut se prendre ainsi; d'autre part, région a une idée de compartiment qui n'est pas dans contrée, et de fixité des zones éternelles, et non la contrée. Pays et contrée ont cela de commun qu'ils peuvent se dire de petites étendues : une contrée boisée, un pays boisé ; mais, en vertu de leur étymologie, contrée est moins déterminé que pays : la France est un pays, et non pas une contrée.

— HIST. XIIe s. De Cappadoce [il] tenoit la région, *Rone.* p. 78. N'avoit si belle fame en toute région, SÈRE. XIVe ‖ XVIe s. En la région de l'occyan occidal, qu'ils appellent les reuls, PARE, XVIII, 13. Il divisa toute la mer d'entre les terres en trese regions, AMYOT, *Pomp.* 11.

— ÉTYM. Provenç. regio, reio; espagn. *region*; ital. *regione*; du lat. *regionem*, proprement direction, puis portion déterminée, du lat. *regere* (voy. RÉGIR).

‖ **RÉGIONAL, ALE** (ré-jio-n-al, ma-l'), *adj.* Qui appartient à une région. Maladies régionales. ‖ Écoles régionales, écoles d'agriculture instituées par décret du 3 octobre 1848 : « Art. 7. La France sera divisée en régions culturales; dans chaque région il y aura une école régionale. » Cette institution est tombée en désuétude, on peut même dire, qu'elle a été réalisée qu'imparfaitement. ‖ Concours régionaux, concours d'agriculture ou d'industrie entre plusieurs départements formant une région.

— ÉTYM. Lat. *regionalis*, de *regio*, région.

RÉGIR (ré-jir), v. a. ‖ 1° Diriger le gouvernement, la conduite. Cet évêque a bien régi son diocèse. Les lois qui régissent ce pays. Montrez-lui comme il faut régir une province, CORN. *Cid*, I, 6. Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre [épouse] ; Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre, MOL. *Ec des mar.* I, 9. Avec de gens qui n'ont pu gouverner une servante et un valet, on sont mêlés de régir l'univers avec leur plume, VOLT. *Dial.* XXIV, 6. Un bon pays se réalisât toujours par lui-même, pour peu qu'il soit tolérablement régi, ID. *Dict. phil. Économie.* Dieu, source unique de toute intelligence, régit l'univers et les espèces semblables avec une puissance infinie, *Journ. Asiat. Mémoires.* ‖ Absolument. Le grand art de régir, CORN. *Othon*, III, 3. ‖ 2° Servir de règle. L'innocence, la bonne foi, la vérité régissent ses compagnes inséparables [de l'abbesse] ; elles condusissent ses desseins, elles ménageaient tous ses intérêts, elles régissaient sa conscience, VOLT. *Vie de Rosenberg.* ‖ 3° Administrer, gérer. *Régir* une succession. Régir les finances de l'Etat. [Du temps de Colbert] les fermes n'étaient point régies pour le compte de roi, VOLT. *Fol. et leg. Rebell. de Paris.* ‖ 4° Terme de grammaire. Avoir, exiger pour complément, en parlant d'un verbe ou d'une préposition ; exiger tel cas d'un nom, tel mode d'un verbe. La préposition latine cum régit l'ablatif. Cette conjonction régit le subjonctif. Régir, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans la diction, DOLIVET, *Esq. gramm.* I, 1. ‖ 5° Se régir, v. réfl. Être régi. Les pays de France qui se régissent par le droit romain, RICHELET. ‖ 6° Fig. Se régir par.

— HIST. XVIe s. Que le terme qui va devant, Volontiers régist le suivant, AMYOT, III, 68. L'art du gouvernage bien régir, Et de science politique, qui est de savoir bien regir une chose publique, AMYOT, *Trace.* 3. Malgré à regir et à manier aux rudiments, ID. *Ibid.* 4. Ils ne veulent vouloir regir et gouverner en paix ce qu'ils avoient conquis..., ID. *Pomp.* 100. Nos inclinations menues, nos discours, nos humeurs, nos [mots autres] regissent, MONT. II, 1253. La charge de regir lui appartenant [à l'âme], ID. III, 302.

— ÉTYM. Lat. *regere*, proprement, étendre, diriger (voy. RECTA), et, de là, diriger (voy. RAI)

‖ **RÉGISSANT, ANTE** (ré-ji-san, san-t'), *adj.* Terme de grammaire. Qui distingue les mots en régissants et en régimes ; le régissant est celui qui détermine le genre, le nombre, la place ou la terminaison que doivent prendre un mot subordonné ; le régime est celui qui ne prend tel genre, tel nombre, telle place ou telle préposition, que parce qu'il est subordonné à un autre, CONDIL. *Art d'écr.* I, 3.

‖ **RÉGISSEUR** (ré-ji-seur), s. m. ‖ 1° Celui qui régit, qui est chargé de régir, à la charge de rendre compte. Le régisseur d'un théâtre, *diriger*, ce pour domaine. ‖ 2° Il s'est dit quelquefois du propriétaire lui-même considéré comme administrant. Quel est le propriétaire qui ne préfère un mot subordonné ; le régisseur est celui qui ne prend tel genre, tel nombre, telle place ou telle préposition, que parce qu'il est subordonné à un autre, CONDIL. *Art d'écr.* I, 3.

‖ **RÉGISSEUR** (ré-ji-seur), s. m. ‖ 1° Celui qui régit, qui est chargé d'en régir, à la charge de rendre compte. Le régisseur d'un théâtre, *diriger*, ce pour domaine. ‖ 2° Il s'est dit quelquefois du propriétaire lui-même considéré comme administrant. Quel est le propriétaire qui ne préfère un régisseur intègre à la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusements, leurs plaisirs ! J. J. ROUS. *Hél.* VI, 7, 12. Il s'est employé dans les douanes.

— ÉTYM. *Régir.*

RÉGISTRATEUR (ré-ji-sta-teur), s. m. Titre d'office de la haute cour des comptes, chargée de juger et des suppliques sont au nombre de vingt-quatre.

REGISTRE (re-ji-st'r; plusieurs disent re-jî-st'r; prononciation qui est celle de LA FONTAINE, *Contes*, p. 226), s. m. ‖ 1° Livre ou l'on inscrit les actes, les affaires de chaque jour. Les registres du greffe, de l'état civil. Il [Dumoulin] a fait [dans la faculté de médecine] garde nos registres, qui sont de plus de cinq cents ans, QUI PATIN, *Lettres*, I, 11, p. 368. Comment pourrait-on tenir registre de tant de choses, quels temps il leur faillait à tout cela, FABL. VI, 6. Le registre qu'on tenait des choses passées servait de règle à la postérité, MONT. *Hist. de Louis XI*. Ce fut Frantz, 1er qui, en 1539, ordonna que tous les curés tiendraient des registres de baptême et de mort, RICHELET. Il est plus aisé d'aller chercher dans les registres de la Tournelle, fils de Paul, que d'aller prouver ce fait par une longue enquête, MONTESQ. XXVIII, 44. Les Phéniciens, étant de grands négociants, avaient nécessairement des comptes et de l'écriture; ils tinrent des registres, ils eurent des archives, VOLT. *Phil. Dict. mot. Boisrobert.* ‖ 2. L'acte qui est inscrit dans ces registres. Voilà le lettre dont vous avez honoré M. d'Alembert à ce sujet [le statue de Voltaire, par Pigal], ID. *Let. rus de Pr.* 30 août 1770. Les Chaldéens paraissent avoir connu la période de dix-huit ans qui ramène les éclipses de lune dans le même ordre, et que la simple inspection de leurs registres devait promptement leur donner, CUVIER, *Révol* p. 234. ‖ Fig. De tels ministres [inscrits des choses passées] sont des registres vivants qui, toujours portés à conserver les anciennes, ne les changent qu'étant forcés par des nécessités imprévues et particulières, BOSS. *Polit.* I, 3. Il y a des esprits, m'osé-je dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies, LA BRUY. I, 1. Les registres du temps, les annales. Les désastres se succèdent et sont à la longue effacés des registres du temps, VOLT. *Louis XIV*, 34. ‖ Charger un registre, écrire sur le registre. Décharger un registre, donner une décharge et l'écrire sur le registre. ‖ Faire registre de quelque chose, l'inscrire sur le registre. L'ancien général Lamoignon... parle de l'honneur que le cour [du parlement] recevait ce jour-là, et l'on en fit registre, CONF. *Mém.* I, 1. ‖ 3° Celui qui tient registre de quelque chose, écrire quelque chose sur un registre. Nous serions tous bien honteux, si nos parents avaient tenu registre de toutes les choses dures, cruelles même, que nous avons dites ou faites, quand nous étions jeunes, BOSS. *Lett. à Mlle Feland*, 11 nov. 1700. ‖ *Fig.* Tenir registre de tout, remarquer tout ce qui se passe et s'en souvenir. Comme s'ils [les hommes] avaient une infinité de temps à perdre, il ne leur suffit pas de s'informer de ce que les choses sont en effet, mais ils tiennent aussi registre de toutes les fantaisies que les autres ont eues sur les mêmes choses, MONT. *Ess. de mor.* ‖ Prendre, tenir registre, savoir tout, tenu registre de tout ce qui se fit autour de toi? P. L. COUR. *Hél.* 2, 24. De ses faits je tiens registre, C'est un homme sans égal, MÉRARD, *Chanson*. ‖ Ces hommes ont ces mes registres, il est écrit sur mes registres, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. J'étais bien aise d'être informé de tout ce qui se passait dans le registre du roi de Prusse [à cause d'un disgrâce qu'il avait mis au bas du portrait du roi], J. J. ROUS. *Conf.* VIII. ‖ Il se dit aussi d'un autre [registre], MONT. II, 1253. La charge de regir lui appartenant [à l'âme], ID. III, 302.

— SYN. REGISTRE, CAHIER, CARNET, CARTULAIRE, CHARTRIER, CHRONIQUE, CODE, COMPTE, DOSSIER, ÉCRITOIRE, ÉCRITURE, ÉPHÉMÉRIDES, ÉTAT, FASTES, GRIMOIRE, JOURNAL, LIVRE, MÉMOIRE, MINUTE, PAPIER, PARCHEMIN, PIÈCE, PROTOCOLE, RECUEIL, REGISTRE, TABLE, TABLETTES, TERRIER, TITRE. Ces mots servent à désigner les différentes sortes de livres ou de papiers. Registre vient du latin regesta, rejeter, proprement, étendre, écrire sur le registre. Cahier vient du latin quaternus, quaternio, qui signifie quatre feuilles de papier pliées en deux. Carnet vient du latin carnarium, qui signifie un petit cahier. Cartulaire vient du latin charta, papier, charte. Chartrier vient du latin charta, papier, charte. Chronique vient du latin chronica, qui signifie annales. Code vient du latin codex, qui signifie recueil de lois. Compte vient du latin computus, qui signifie calcul. Dossier vient du latin dorsum, dos. Écritoire vient du latin scriptorium, qui signifie écrire. Écriture vient du latin scriptura, qui signifie écrire. Éphémérides vient du latin ephemeris, qui signifie journal. État vient du latin status, qui signifie état. Fastes vient du latin fasti, qui signifie annales. Grimoire vient du latin grammaticus, qui signifie grammaire. Journal vient du latin diurnalis, qui signifie journalier. Livre vient du latin liber, qui signifie livre. Mémoire vient du latin memoria, qui signifie mémoire. Minute vient du latin minutus, qui signifie petit. Papier vient du latin papyrus, qui signifie papier. Parchemin vient du latin pergamenum, qui signifie parchemin. Pièce vient du latin pensum, qui signifie poids. Protocole vient du latin protocollum, qui signifie protocole. Recueil vient du latin recolligere, qui signifie recueillir. Registre vient du latin regesta, qui signifie registre. Table vient du latin tabula, qui signifie table. Tablettes vient du latin tabula, qui signifie table. Terrier vient du latin terra, qui signifie terre. Titre vient du latin titulus, qui signifie titre.

— ÉTYM. Provenç. *registre*; espagn. *registro*; ital. *registro*; du lat. *regestum*, rejeté, supin de *regerere*, rejeter, écrire sur le registre, de *re*, et *gerere*, porter (voy. GÉRER).

‖ **REGISTRE** (re-ji-st'r), *adj.* Terme de musique. Qui appartient à un registre. Voix registre, celle qui est propre à un registre. Cet acteur a la voix registre, CHAMPFLEURY, *Souffr. du prof.* 1857, p. 69.

‖ **REGISTRER** (re-ji-stré), v. a. ‖ 1° Inscrire sur un registre. Registrer un acte, un jugement. Registrer un mandat. Registrer un brevet d'invention. Registrer un arrêté. Registrer un contrat de mariage. Registrer un testament. Registrer un acte de naissance. Registrer un acte de décès. Registrer un acte de baptême. Registrer un acte de mariage. Registrer un acte de sépulture. Registrer un acte de vente. Registrer un acte de donation. Registrer un acte de prêt. Registrer un acte de location. Registrer un acte de bail. Registrer un acte de société. Registrer un acte de dissolution de société. Registrer un acte de liquidation. Registrer un acte de partage. Registrer un acte de transaction. Registrer un acte de cession. Registrer un acte de subrogation. Registrer un acte de nomination. Registrer un acte de révocation. Registrer un acte de démission. Registrer un acte de destitution. Registrer un acte de suspension. Registrer un acte de radiation. Registrer un acte de réintégration. Registrer un acte de mutation. Registrer un acte de transmission. Registrer un acte de vente. Registrer un acte de donation. Registrer un acte de prêt. Registrer un acte de location. Registrer un acte de bail. Registrer un acte de société. Registrer un acte de dissolution de société. Registrer un acte de liquidation. Registrer un acte de partage. Registrer un acte de transaction. Registrer un acte de cession. Registrer un acte de subrogation. Registrer un acte de nomination. Registrer un acte de révocation. Registrer un acte de démission. Registrer un acte de destitution. Registrer un acte de suspension. Registrer un acte de radiation. Registrer un acte de réintégration. Registrer un acte de mutation. Registrer un acte de transmission.

vent faire sur le registre du rapport [la mercuriale] qui s'en fait en justice, et selon l'estimation commune de l'année qu'elles estoient dues, LOISEL, 289. Ils recevront au nombre des citoyens romains tous ceulx qui se presenteront pour estre enregistrez ès registres publiques, AMYOT, *Flamin.* 38. Sa langue estoit comme un instrument de musique à plusieurs jeux et plusieurs registres, *Id. Anton.* 28. Le registre des neuves du message où se trouvent les minutes comptes, payements, marchés qui ne requierent la main du notaire, MONT. I, 287.

— ETYM. Provenç. *registre*; espagn. et ital. *registro*; portug. *registo*; du bas-lat. *registrum*, recueil de choses reportées (de *regerere*, de *re*, et *gerere*, porter, voy. GÉRER), d'où lieu on on les reporte.

REGISTRE, ÉE [re-jis-trré, ée], *adj.* Enregistré, *part passé* de registrer. Déclaration du roi en faveur du duc du Maine et comte de Toulouse, du 1 mai 1694, registrée le 4 du même mois et an, ST-SIM. 260, 6.

REGISTRER (re-jis-trré ou re-ji-tré), *v. a.* Transcrire de formule qui se dit quelquefois pour enregistrer. Les articles du contrat sont registrés dans les gazettes, SAUMA, *Transplant.*, IV, 8.

— REM. Ménage : « Registrer, c'est comme ce mot se dit à Paris; enregistrer est de province. » Aujourd'hui registrer est peu usité et l'on dit enregistrer.

— HIST. XIIIe S. Tex [telles] coustumes qui maintenant sont usées [en usage] sont bonnes et pourstablies à mettre et à registrer, BEAUMAN. *Coustumes*, II, LVI. 4. Afin que honorables empereurs et nobles aventures soient notablement registrées et mises en memoire perpetuelle, PERCEV. *Prologue*.

— ETYM. *Registre*; provenç. et espagn. *registrar*; ital. *registrare*.

REGISTRE, s. m. Voy. REGISTER.

REGITRER, *v. a.* Voy. REGISTRER.

† **RÉGLAGE** (ré-glà-j'), *s. m.* || 1° Action de régler, de faire marcher régulièrement. Le réglage des thermomètres et des montres. || 2° Action de régler le papier.

† **RÉGLANT, ANTE** (ré-glan, glan-t'), *adj.* Qui règle. Constantelles [ces puissances] ne peuvent l'une puissante réglante pour les tempérer, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

RÉGLE (ré-gl'), *s. f.* || 1° Instrument long et droit qui sert à tirer des lignes droites. Règle de bois, de cuivre, d'acier. Notre assassin [un médecin] renonce à son art inhumain, fit de-même; la règle d'Esculape la main, Laissant de Galien la science suspecte, De méchant médecin devient bon archisecte, SCUL. *Art p.* IV. [Une conduite heureuse en Egypte] c'est une règle de bois dur de Mercé, de neuf anges d'épaisseur, travaillée avec soin, et couverte d'hieroglyphes, GIRARD, *Instr. Hom. scient.* I. II, 1803. Règle à main, petite règle dite règle logarithmique, parce que les résultats des opérations se trouvent par les logarithmes. || On a fait des règles à calcul de forme circulaire, de forme de prospection, règles divisées comme celles du compas de proportion. || En astronomie, règle parallactique, instrument servant à déterminer la parallaxe. || [Copernic] fit construire un quart de cercle, des règles parallactiques, enfin tous les instruments dont Ptolémée avait donné les principes et renfermé la construction, BAILLY, *Hist. astr. mod.* IX, 61. || Terme de marine. Règles de marée, planches gravées pour marquer la hauteur de l'eau. || 2° Fig. Ce qui sert à diriger, à conduire, à régir. Vous qui tenez pour règle certaine que toutes les personnes de cette sorte ne peuvent aimer.... voy. *Lett.* 20. Votre zèle est ma règle, et par ce motif je ne crains [Auguste] veut être empereur, ou simple citoyen, CORN. CHARG, II, 1. Il [Alexandre] crut qu'il devait donner ses actions pour règle de la justice, plutôt que de prendre la justice pour règle de ses actions, D'ARLANCOURT, *Arrien*, IV, 8. Votre goût a servi de règle à mon ouvrage, LA VERR. *Fabl.* VIII, 4. Ainsi il faut juger de la doctrine par les miracles, il faut juger des miracles par la doctrine, tout est vrai, mais cela ne se contredit pas, *Pens.* XXII, 2. *Id. ibid.* 1er, HAVET. Les chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles, ID. XIX, 41. Je ferai ma règle de vos désirs, SÉV. 48. Le roi, dans le jugement est une règle toujours sûre, a exclamé la capucide de Madame, et l'a mise par son entière au-dessus de tous nos éloges, BOIS. *Duchesse d'Orléans*. Vous voyez, chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités [la rigueur et le relâchement], in. *Cornet*. On remarque qu'il [Epaminondas] avait pour règle de ne mentir jamais, même en riant, PLUT. in. *But.* 1, 8. Les plus grands saints de l'Eglise de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent, BOURDAL. *Dim. oct. du Saint-Sacrem. Dominic.* I, II, p. 367. A prendre la chose dans son principe, Dieu est la règle primitive et immuable de toutes nos actions, ID. *Exhort. sur l'observ. des règles*, I, II, p. 202. Dans les choses les moins importantes il ne laisse pas de servir de la grande règle, FLÉCH. *Lamoignon*. Mme la Dauphine regrettait les observances de l'Eglise, non pas comme des coutumes de bienséance, mais comme des règles et des pratiques de salut, ID. *Dauphine*. Combien de hautes vertus la reine a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivait à la sienne! ID. *Mar.-Thér.* Et vous, à cette loi, votre règle éternelle, Sire, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle? RAC. *Ath.* IV, 3. Il Absolument. La justice, leur commune amie, les avait mis [le Tellier et Lamoignon] et maintenait ces deux âmes pieuses.... adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOIS. *le Tellier*. || 3° Régularité. Le lui fait remarquer son confesseur, le cardinal de Retz, entrant dans la retraite] .... il aurait très-bien soutenu la gageure par la règle du sa vie, SÉV. 41 EXT. 1. Bien entendu, le point de règle dans cette maison. La règle rétablie dans ce collége. Vous songez à mettre la règle dans votre maison, SÉV. 51. Toute bonne et sainte ambitieuse est incapable de règle, BOSS. *le Tellier*. [Dans un Etat en décadence] ce qui était maintenu, on l'appelle irrégularité; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui était attendu, on l'appelle surprise, MONTESQ. *Esp.* III, 9. Dans un Etat libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité un moment, et on nomme anarchie trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets, ID. *ibid.* XII, 15. Pour moi, il est la règle de tous ceux de son âge. Ce grand saint que les papes ont donné pour règle en cette matière, FASC. *Prov.* XVIII. Votre exemple vous tient lieu de règle, RAC. *Mithr.* I, 3. Le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les romains, il ne faut juger et le modèle du bon goût en tout genre, BOILEAU, *Traité des Et.* IV, 1. Il faut que la vie d'un grand roi puisse être proposée comme règle à ses successeurs, MASS. *Sain. carême, Grand. de J. C.* || 4° Prescription, ordonnance en vertu de la loi, de la coutume, de l'usage. Les règles de la civilité. Une règle établie par la loi. Les règles de la politesse. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses coutumières, et la pluralité aux autres, PASC. *Pens.* VI, 7. Pour Sanzio, l'apparition du siége de l'hippodrome]; il a été souvent à la tranchée; il ne s'est pas tenu dans les règles des manœuvriers, SÉV. 41 éd. 1806. Supposons sur ce sujet [les juges] des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se range bientôt à l'obéissance; l'habitude ne fait rien contre la règle, *Mar.-Thér.* Qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, ID. *Le-Vasseur*. Cette ordonnance est là dispenser des règles ordinaires de l'âge, FLÉCH *Lamoignon*. Une libre curiosité, dit saint Augustin sur sa propre expérience, excite bien plus l'esprit des enfants, que une règle et une nécessité imposée par la crainte, PÉR. *Educ. filles*, 8. Permettez de vivre la règle, lorsque la règle est devenue un abus; souffrez l'abus, lorsqu'il rentre dans la règle, MONTESQ. *Esp.* XXV, 6. Chaque colonie a ses règles, ses jugements, ses principes qui ne sont point admis ailleurs, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 14. || Familièrement. C'est la règle, c'est comme cela que l'on se conduit habituellement. Mme Oronte : Elle a peut-être une passion Dans le monde pour vous; Célimène, c'est la règle : quand une fille a de l'aversion pour un homme qu'on lui destine pour mari, cela suppose toujours qu'elle a de l'inclination pour un autre, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, I. || De règle, régulièrement, habituellement. Cela est de règle. Je voyais de règle la duchesse d'Orléans une fois ou deux la semaine, seule ou tout au plus Mme Sforze en tiers, ST-SIM. 366, 471. Dans un tel ménage chez que l'évêque donnait aux chanoines, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Il est de règle que.... avec le subjonctif, il est conforme à l'usage, à la bienséance que.... N'est-il pas de règle en tout temps que les valets disent tout aux soubrettes? MERSIER, *Jaloux sans amour*, IV, 4. || Ce procédé est dans les règles, n'est pas dans les règles, il est ou il n'est pas conforme à tel précepte de morale ou de bienséance, à l'usage reçu. || Se mettre en règle, établir la balance d'un compte. Le change tient à des affaires commencées, et ne se met en règle qu'après un certain temps, MONTESQ. *Esp.* XXII, 16. || Être en règle, se mettre en règle, être, se mettre au point, dans l'état que la loi, la coutume, l'usage prescrit. Ses créanciers se sont mis en règle avec lui, ils l'ont fait assigner. Je suis en règle avec lui, je lui ai rendu sa visite. || On dit dans un sens analogue : Votre affaire est en règle. Des papiers en règle. Vos papiers ne sont pas en règle. || Être en gros-ès en règle, se procès suivi par-devant les juges. || Une affaire en règle, un combat suivant les règles de la guerre. || Il est sans d'un duel. Ils eurent une affaire en règle, où l'un des deux fut tué. || Familièrement. Un repas en règle, repas où l'ordre du service est exactement observé. || Dans la règle, en bonne règle, suivant la loi, l'usage ou la bienséance. Vous [hommes] avez des armes défensives, et dans les bonnes règles vous devez en exercer bien habiles de fer, ce que est sans mentir une jolie parure, LA BRUY. XII. || Elliptiquement. Règle générale, généralement, dans tous les cas. || 5° Principes et méthodes qui servent à la pratique ou à l'enseignement des arts, des sciences, de la politique, des jeux, etc. Attaquer une place dans les règles. Les règles du poquet, du billard. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, BOIL. *Critique*, 7. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde; ce cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut être le plaire que l'on propose à ces sortes de poëmes, ID. ib. C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu, et qui, quand on devrait mourir, ne démentirait pas de ses deux règles des anciens, ID. *Pourv.* I, 9. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles, ID. *Am. méd.* II, 5. Ce que j'appelle l'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres : l'un dit : Il y a deux heures; l'autre dit : Il n'y a que trois-quarts d'heure; je regarde ma montre, et je dis.... PASC. *Pens.* VII, 8. Ce n'est pas que je ne croie qu'il y ait des règles sans lui pour plaire que pour démontrer.... mais j'estime.... qu'il est impossible d'y arriver, IN. *Epp. genus.* 2. Règles pour les définitions : n'entreprendre ni définir sinon des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer, IN. ib. Quand je commence, je ne sais point du tout où je vais, ni ce que je ferai tant qu'il plaît à ma plume, c'est elle qui gouverne tout; je crois que cette règle est le bonne, SÉV. 20 juill. 1677. Le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles, FLÉCH. *Duc de Nem.* Quelques-uns ont voulu mettre un esprit rigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, Et de l'art même apprend à franchir leurs limites, SCUL. *Art p.* IV. La principale règle est de plaire et de toucher; toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première, RAC. *Brérn. Préf.* Ceux même qui s'y flattent le plus d'avoir lu [dans des Pindares] surent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas assez plus sérieusement gardé les lois, IN. *Plaid. perf.* II. Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner, LA BRUY. X. Il serait fort utile d'avoir une balance ou l'on pût, pour ainsi dire, peser les règles, et connaître qu'elles ne méritent pas toutes une égale autorité, PONTAS. *Bell. pacif. Œuv.* I, III, p. 139, dans POUGENS. Il y a des occasions où, pour agir sagement et je dirais presque, régulièrement, il faut s'élever au-dessus des règles, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, III, p. 307, dans POUGENS. Les règles proportionnent qu'à ceux qui savent déjà, parce que les règles ne sont que des observations sur l'usage : sinus commencez par lire bien les exemples-ci, après agrez ensuite que d'en donner le définition, ROMANS. *Trapez*, III, 41. Quel homme qu'Aristote, qui trace les règles de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique! voy. *Dict. phil. Aristote*. Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie, IN. *ib. contradictions*. Ce n'est point à produire des beautés, de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique! voy. *Dict. phil. Aristote*. Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie, IN. *ib. contradictions*. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les règles, D'ALEMB *Disc. Acad.*

franç. Il me semble que les auteurs dramatiques sont pour les règles comme les Français pour les impôts : ils y obéissent en murmurant, in. *Lett. à Voltaire*, 1762. Peu de règles, beaucoup de réflexions, et encore plus d'usage, c'est la clef de tous les arts, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 70. Ne nous pressons pas de faire des règles générales; les juges ne sont pas les polypes nous ont appris à nous en défier, BONNET, *Considér. corpr. organ.* *Œuv.* t. VI, p. 87, dans RICHARD. Dans les lettres et dans les arts, les règles sont les leçons de l'expérience, le résultat de l'observation sur ce qui doit produire l'effet qu'on se propose, MARMONTEL, *Œuv.* t. I, p. 36. Les règles défendent, disait Baron, de lever les bras au-dessus de la tête; mais, si la passion les y porte, ils seront bras la passion le sait plus que les règles, in. *Ib.* t. VI, p. 328. || Cette tragédie, cette comédie est dans les règles, selon les règles, elle est conforme à toutes les règles du théâtre. Cette tragédie n'est pas dans toutes les règles, elle est contraire à toutes les règles du théâtre. Cette pièce est dans les règles, elle est bien faite, elle est dans le vrai sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre, REV. 41. || Familièrement. Un astuce, un fripponnerie dans toutes les règles, une sottise, une friponnerie dans toutes les règles, il ne lui manque. || Cette pièce nouvelle est tombée dans les règles, est dans les règles, se disait autrefois quand la recette commençait à être au-dessous d'une certaine somme fixée. || Terme de beaux-arts. La règle, statue du Polyclète que les anciens avaient ainsi nommée à cause de sa perfection. || 8° Opération d'arithmétique. L'addition, la soustraction, la multiplication, et la division sont les quatre premières règles de l'arithmétique, dites, par antonomase, les quatre règles. Faire la règle du plus grand commun diviseur. Vous ferez deux règles d'arithmétique, et vous copierez trois pages dans l'imitation, GRESSET, *Théâtr. d'éduc. la Lingère*, t. 6. Il faut se prémunir, en calcul de finance, contre toutes les idées qui ne sont pas très-simples, parce que la science ne doit pas s'élever plus haut que celle des quatre règles de l'arithmétique, TOULOUMON, *Instit. Hém. sc. mor.* et pol. t. IV, p. 446. || Règle de trois, question de trois termes d'une proportion donnés, il faut chercher le quatrième. || Règle de fausse position, règle dans laquelle, ayant à découvrir un ou plusieurs nombres inconnus, on prend tâtonnement, à la place d'un d'entre eux, un nombre connu quelconque, avec lequel on calcule les autres; ce qui en fait connaître les rapports, et par là on a la valeur véritable. Il y a des problèmes que l'on ne résout communément que par la règle de fausse position, CONDIER, *Instit. Hém.* t. I, p. 387. || 9° Terme de musique. Règle de l'octave, formule d'harmonie pour accompagner toutes les notes d'une gamme, tant en montant qu'en descendant. || 10° Constitutions selon lesquelles le religieux d'un certain ordre doivent vivre. La règle de Saint-Basile, de Saint-Augustin. La vénérable mère Françoise de la Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremoustier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît, sous. *Anne de Gonzague*. Grâce à la divine providence qui veille spécialement sur cette maison, je sais que la règle y est en vigueur et que l'obéissance s'y maintient, BOSSUET, *Exhort. aux Cabéan. relig.* t. I, p. 272. Qu'elles gardent leurs règles; qu'elles s'éloignent du monde : qu'elles travaillent de leurs mains, MAINTENON, *Lett. à Mme la Vidy.* 14 juin 1707. Et la règle déjà se remet dans Clairvaux, BOIL. *Lutr.* II. || On dit de même : Les règles et les statuts de l'ordre du Saint-Esprit. || Ce religieux fait fort bien sa règle, il l'observe exactement. || Abbaye, bénéfice en règle, abbaye, bénéfice que des religieux seuls pouvaient posséder, par opposition à abbaye, bénéfice en commende. || 11° Constitution méthodique. || 12° *Au plur.* Menstruation des femmes. Ses règles ont cessé. Benjamin de Tudèle, dans son fameux Voyage, dit qu'on la voit [la femme de Loth] à deux parasanges de Sodome; saint Irénée dit qu'elle a ses règles tous les mois, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* || Proverbes. Il n'y a point de règle sans exception, aucune règle n'est assez générale pour s'appliquer à tous les cas particuliers. Il est hardi et d'être dans l'exception de la règle.... mais néanmoins, comme il est certain qu'il y a des exceptions de la règle, il en faut juger sévèrement, mais justement, PASC. *Pens.* VII, 8. || L'exception confirme la règle, malgré l'acception qu'on est contraint de faire, la règle n'en subsiste pas moins.

— HIST. 21e S. Puis fut ouverte d'or tut à ruile a a squarrie [équerre], REN. p. 240. || XIIIe S. Et par gentillece conquerre, Qui mouli est honorable en terre. Tuit cil qui la vuelent avoir, Creste riegle doivent savour. la *Rose*, 12880. Vez-ci la règle qu'il en baille; Mais il n'est rigle qui ne faille, sh. 23433. [Elle] Fuioit les vanités du siecle, Et enseignoit la droite riegle. ADTEB. *Sainte Marie Egipt.* p. 148. Il veut mise une publique universel regle soit mise ne maintenue en chascune chose partie, SEUR. LAV. *Trés. 304.* || XIVe S. Si comme il est en difficultation de l'isle de Lesbie là où les tailleurs de pierre ont leur regle de plunt, laquele il transemuent selon la figura de la pierre, ORESME, *Eth.* 167. Pour entreleurir la reule des trois roiz d'escharbocle, DESCHAMPS, *des trois de Fr.* L. V, p. 132. || XVe S. Ainsi que je vous dis.... fut le royaume de France en esmay.... par les desfances [défi] qui vinrent du duc de Guerles; car elles furent felles et mal courroisies et hors de la reulle des autres defiances, FROISS. II, 11, 70. || XVIe S. Il faut bien considérer les règles, mais non s'y asservir, CHARRON, *Sagesse*, I, 39. La règle de trois est ainsi appellée, pour ce qu'elle regnent toutes les trois nombres, desquels les deux premiers sont toujours constitnez en certaine proportion, DE LA ROCHE, *Arithmétique*, f° 18. Mieux vault regler que rendre, CORDIER, *Colloq.* 1. Mais comme, je ne say pour quelle raison, LEDOUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 308.

— ETYM. Norm. *reule*, race (Vire); *wallon*, *rek*, s. f.; provenc. et espagn. *regle*; portug. *regra*; ital. *regola*; du lat. REGULA (*regere*, *régir*). Vu l'accent sur *re*, les formes *reule*, *ruile*, *riegle*, *regle*, sont toutes régulières.

RÈGLE, EE (rè-glé), *glée*, *part.* *Pensé de règle*. || 1° Sur quoi on a tiré des lignes avec la règle. Les disciples doivent avoir des cahiers propres et réglés avec des lignes, DUMARSAIS, *Œuv.* t. III, p. 228. J'ai décidé que les papiers au timbre de 80 c. et t fr. seraient réglés avant leur émission..... l'administration a pensé que le papier réglé qu'a tiré d'essais.... il n'y aura aucune distinction à établir entre les papiers réglés et les papiers non réglés, *Circulaire, dans le Moniteur*, 28 mars 1816, p. 377, 1re col. || Il est défendu comme du papier de musique, se dit de celui qui observe avec une ponctualité scrupuleuse un certain genre de vie. || 2° Assujetti à certaines règles. Un homme bien réglé, dans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, REV. 2 oct. 1790. L'exemple d'un roi réglé, SENN. *Cornel.* Une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis, FLÉCH. *Turenne*. Tandis que ma main réglait mon papier et mon style, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être, VOLT. *Lett. Bastardville*, 8 nov. 1758. Le bon air, l'air réglé, l'air de la campagne, lui avaient été favorables, MARMONTEL, *Mém.* I. || Qui est, en parlant des personnes, assujetti à une discipline morale ou intellectuelle. C'est un jeune homme réglé dans ses mœurs. Esprit réglé. Son imagination n'est pas réglée. Vous le trouverez pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu, effe, 18 juill. D. Sur les peuples du monde la plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, la plus constante dans ses résolutions, MONTESQ. *Esprit*, XXVI, 20. Un peuple naturellement fier, et enfin le plus patient, à été le peuple romain, ROUS. *Hist.* III, 6. || 3° Décidé d'une certaine façon à ses affaires. Les affaires extraordinaires prirent une forme réglée, ROUS. *le Tolitier*. Cette affaire fut bientôt réglée, HAMILT. *Gramm.* 11. De ce grand sacrifice ainsi l'ordre est réglé, VOLT. *Essai*, IV, 3. || Il est réglé que..... avec l'indicatif. Un héros de roman infidèle! on n'aurait jamais rien vu de pareil; il est réglé qu'ils doivent tous être constants, MARIV. *Paysanne*, IV, part. || 4° Se dit aussi des personnes soumises à certaines règles. Les dames du palais sont réglées à servir par semaine, SÉV. 8 janv. 1672. || 5° Qui est assujetti à une mode uniforme. Les astres suivent une marche réglée. Quoique ce ne soit pas une coiffure réglée, elle l'est pourtant assez pour qu'il y en ait point d'autre pour les jours de la plus grande cérémonie, SÉV. 6 mai 1671. [Sésostris] écoutait chaque jour, à certaines heures réglées, tous ceux qui avaient quelque avis ou des plaintes à lui faire, ou des avis à lui donner, FÉN. TÉL. II. || Un poule réglé, bien réglé, pouls dont les battements sont réguliers, sans accès de force ni de fréquence. || Un ordinaire réglé, un ordinaire qui est tous les jours le même. || Des bois en coupe réglée, des bois dont on coupe tous les ans une certaine étendue. || Visites réglées, visites qui se font à certains jours et à certaines heures. || Être en commerce réglé, en correspondance réglée avec quelqu'un, avoir par lettre une correspondance régulière avec lui. || Fièvre réglée, fièvre intermittente qui, d'abord irrégulière, a pris des accès réguliers. || 6° Troupes réglées, troupes permanentes, qu'on distingue ainsi des gardes nationales, des milices. Le prince Édouard disait toujours : Peu, s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre, VOLT. *Louis XV*, 6. Les armées de Sylla, de Pompée et de César devinrent de véritables troupes réglées qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*. ch. 12. || 8° Terme de construction. Appareil réglé, celui dont toutes les assises ont la même hauteur. || On dit semblablement : assises réglées, assises dont tous les rangs de pierres sont d'égale hauteur. || 7° Qui se fait dans les formes. Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire sans masques, SAINT-SIMON, suivant Jacques dansa après, ST-SIM. 3, 49. Nous voilà, grâce au ciel, en conversation réglée, MARIVAUX, *Jeux de l'am.* et du has. I, 7. Disputé réglée, discussion suivie et méthodique. Cette princesse engagea una dispute réglée entre les deux parties [Leibnitz et Newton], VOLT. *Newt.* I, 3. || Cette affaire est en justice réglée, elle est portée en justice, suivant les formes ordinaires. || 8° Modéré. Un jeu réglé avec des amis est un passe-temps honnête. || 9° Fille réglée, fille dont la menstruation a commencé. || Femme bien réglée, mal réglée, femme dont la menstruation est régulière, irrégulière.

— SYN. 1. RÉGLÉ, RÉGULIER. Ces deux mots ont le latin *regula*, règle, pour racine. Réglé, participe du verbe régler, exprime un effet, régulier, l'adjectif, une qualité. Ce qui est réglé, c'est ce qui les sépare. À la vérité, quand on dit le mouvement réglé ou régulier des astres, ces deux mots se confondent; mais on voit qu'ils ont à une acception moins déterminée. Tout ce qui est soumis à une règle, bonne ou mauvaise, est réglé; mais cela seul est dit régulier, qui est soumis soit à une bonne règle, soit à une règle générale, par exemple, aux lois de la mécanique, aux règles du bien ou du beau, etc. La même nuance se note quand il s'agit de personnes. Un homme régulier est irréprochable; un homme réglé est soumis à des règles; ce qui est différent. Ainsi Bossuet, dans l'exemple cité plus haut, dit que le peuple romain fut réglé, c'est-à-dire assujetti à la discipline qui résultait de sa nature et de son histoire; mais on ne pourrait pas dire qu'il fut régulier. || 2. RÉGLÉ, SAGE. Homme réglé se conduit sagement, en homme qui sait mettre un frein à ses passions. L'homme rangé conduit sagement ses affaires, et dépense avec ordre ds ses moments et de ses revenus (LAFAYE).

† RÈGLER (rè-glé), *v. t.* Pile de feuilles du carton nettoyées et équarries.

RÈGLEMENT (rè-gle-man), *s. m.* || 1° Action de régler, de déterminer. Le règlement des limites. Amour, petit dieu qui disposes Du règlement de toutes choses, VOLT. *Poés.* 21, 18. || 2° Action de donner une règle morale, intellectuelle. Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité, mais c'est de mon règlement de ma pensée, PASC. *Pens.* v, 6 bis, éd. HAVET. L'on voit assez par le règlement de nos mœurs que, si nous soutenons quelque relâchement dans les saints, c'est plutôt de connivence dance que par dessein, IB. *Prov.* VI. Le maître a droit d'exiger les services de ses domestiques, mais à condition de pourvoir non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au règlement de leurs mœurs, BOURDAL. *Dim.* I, II, p. 41. *Soins des domestiques*. Se prescrire un règlement de vie, *Dict. de l'Acad.* || 3° Statut qui règle, qui détermine ce qu'on doit faire. Règlement de police, d'administration publique. C'est le genre des Français de faire de très-bons règlements, et de les exécuter mal, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Bardin*. Il y a un ordre dans notre société, par lequel il est défendu à toutes sortes de libraires d'imprimer aucun ouvrage de nos pères sans l'approbation des théologiens de notre compagnie, et sans la permission de nos supérieurs, par un règlement fait par Henri III, le 16 mai 1583, PASC. *Prov.* IX. La justice est des lois fixes; et des règlements utiles qui deviendront la jurisprudence de tous les règnes, fureur publics, FLÉCH. *Lamoignon*. Elle [la police] a plutôt des règlements que des lois, MONTESQ. *Esprit*. XXVI, 21. Comme l'objet des lois civiles est d'assurer les propriétés, et par conséquent d'empêcher les crimes, l'objet des règlements de police est de conserver les mœurs, et par conséquent de les garantir de tout ce qui tend à les corrompre, CONDILL. *Hist. anc. Lois*, ch. 12. || Sur le turf, l'ensemble des dispositions qui régissent les courses. || 4° Statuts d'une assemblée délibérante. Observer le règlement. Le

Digitized by Google

rappel au règlement. ‖ 5° Ordre des exercices et des travaux d'un collége, d'une communauté, d'une manufacture, etc. Se conformer au règlement. Exact au règlement. ‖ 6° Terme de procédure. Règlement de juges, arrêt qui détermine devant quels juges un procès sera porté. Ornate plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges, pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune; elle saura peut-être dans cinq années quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie, LA BRUY. XIV. ‖ Dans l'ancienne jurisprudence, arrêts de règlement, dispositions réglementaires qui, sans avoir force de loi, mettent en cas consulés supérieurs, pour être publiées comme les lois dans leur ressort et en avoir l'autorité, sous le bon plaisir du roi. ‖ 7° Règlement de compte, approbation définitive d'une dépense par l'autorité compétente. ‖ 8° Action de régler et de réduire des mémoires de travaux. Le mémoire du menuisier étoit à tant, le règlement à la moitié d'un cinquième. ‖ 9° Terme de commerce. Solde d'une facture en billets. —

— HIST. XVI° S. Le règlement n'est son utili [à la vraie vertu], non pas la force. MONT. I, 177. Les femmes qui n'ont pas leurs règlemens ordinaires, ou qui les ont pas suffisamment. — ETYM. Régler.

RÈGLEMENT (ré-glè-man), adv. ‖ 1° Avec règle, d'une manière réglée. Vivre réglement. Au compas des grandeurs je ne juge point. Nous ordonnons des grandeurs je ne juge point. — Pour être dans le ciel je n'estime les dieux, Mais pour s'y maintenir et gouverner de sorte Que ce tout en devoir réglément se comporte, SCUD. Sat. XIV. M. D'Argenson vint à exercer réglément auprès du roi un ministère secret et sans mais, qui n'en était que plus flatteur, et n'en avait que plus d'autorité, FONTEN. Argenson. ‖ 2° Précisément, de la même manière, dans le même temps. Nous avons ouï parler d'un prince qui se retiroit réglément toutes les bonnes fêtes dans les maisons religieuses, BALZAC, le Prince, ch. 9. Qu'elle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de nouvelles lues [vers la semaine] SEV. 17 AVR. 1689. Une de mes premières amies [Mme de Maintenon], qui passe réglement deux heures dans son cabinet [du roi], m. d Bury, 12 janv. 1691. Dans les commencements, c'est une fatigue de diable, quand il faut porter réglement trois billets tous les jours, BARON, Homme à bonnes fort., 1, 10.

— SYN. RÉGLEMENT, RÉGULIÈREMENT. Le premier signifie d'une manière réglée, le second d'une manière régulière. Vivre réglement, ce n'est vivre en régime dont on ne s'écarte pas; vivre régulièrement, c'est vivre selon la régularité morale. Il y a donc la même manière qu'entre régle et régularité, (voyez mots à RÉGLE); mais, comme réglement n'est plus aussi employé qu'autrefois, régulièrement tend, à tort, à le remplacer en place.

— HIST. XVI° S. L'ouvre de son descouchier à matin estoit réglément comme de six à sept heures, CHRIST. DE PISAN, Ch. V, 1, 16. ‖ XVI° S. Combien ces nations [de l'Amérique], sans magistrat ni sans loy, vivent plus légitimement et plus réglément que les nostres, où il y a plus d'officiers et de lois qu'il n'y a d'autres hommes et d'actions, LA BOET. Volontariat MONT. II, 222. Scavoir user des biens réglément et les perdre constamment, ib. I, 177.

— ETYM. Régle, et le suffixe ment, proprem. régle-*dam-ent*; espagn. *reglada-mente*; ital. *regolatamente*.

RÉGLEMENTAIRE, (ré-gle-man-tè-r') , adj. ‖ 1° Qui concerne le réglement. Les réglementaires. ‖ Qui est conforme au réglement. Quantité, qualité réglementaire d'une fourniture. ‖ 2° En manuaise part, qui multiplie les réglements. Administration réglementaire. Turgot, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, ne pouvait soutfrir le régime réglementaire de Colbert, MARMONTEL, Mém. III.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant réglement par un accent grave, écrit réglementaire par un accent aigu.

— ETYM. *Réglement*.

† **RÉGLEMENTAIREMENT** (ré-gle-man-tè-re-man), adv. D'une manière réglementaire.

† **RÉGLEMENTATION** (ré-gle-man-ta-si-on), s. f. Action de réglementer. [Dans l'Église catholique] l'unité, la hiérarchie, la souveraineté non limitée et non discutée, la réglementation universelle, la perpétuité invariable des lois et des formes, CH. SEIGNAC, Revue des Deux Mondes, sept. 1868, p. 128.

RÉGLEMENTER (ré-gle-man-té), v. a. ‖ 1° Faire beaucoup de réglements; les multiplier à l'excès. Il aime à réglementer. ‖ 2° v. a. Faire des réglements sur une matière quelconque.

— REM. 1. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant réglement avec un accent grave, écrit réglementer avec un accent aigu. ‖ 2. Réglementer, v. a. n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie.

RÉGLER (ré-glé. La syllabe ré prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je règle, excepté au futur et au conditionnel : je réglerai), v. a. ‖ 1° Tirer avec la régle des lignes sur du papier. Régler les cartons, en couper les bordures avec la raisoire. ‖ Terme de jardinage. Régler la surface d'une planche qui vient d'être plombée, passer le râteau dessus. ‖ 2° Fig. Diriger suivant certaines régles, suivant un plan fixe. J'ai de l'ambition, mais je la sais régler, CORN. Pomp. II, 3. Je verrai les lauriers d'un frère ou d'un mari Fumer encor d'un sang que j'aurai tant chéri; Pourrai-je entre vous deux régler mon âme? ID. Hor. II, 6. Heureux qui vit ainsi, de régler ses désirs faisant tout son emploi! LA FONT. Fabl. VII, 12. S'ils [Platon et Aristote] ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous, PASC. Pens. VI, 62, éd. HAVET. Si Mme de Montausier sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit, FLÉCH. Mus de Mont. Quelle discipline peut établir dans un camp celui qui ne sait régler ni son esprit ni sa conduite? ID. Turenne. ....un Dieu maître du monde, Et qui régle à son gré le ciel, la terre et l'onde.... SOUL. Égarée. Ce qu'on propose d'ériger la folie, lui, se laissant régler à son esprit tortu, Le ses propres défauts se fait une vertu, ID. Sat. IV. Si je ne vins pas à bout d'éteindre entièrement une passion coupable et funeste, j'en réglai du moins si bien les restes qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là, J. J. ROUSS. Conf. I, 3. Régler ses mœurs, ses actions, ses pensées, ses sentiments régloins plutôt les nôtres, CORN. Hor. III, 1. Le ciel régle souvent les effets sur les causes, Et rend aux actions le succès que méritè, ID. Pomp. V, 2. Que ne puis-je vous représenter sainte Thérèse réglant son courage, non pas sur des possibilités humaines, mais sur la promesse et la protection divine! FLÉCH. Panég. sainte Thér. M. de Lamoignon ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des personnes la mesure de ses louanges qu'il leur pouvait faire, m. Lamoignon. Ah! sur toi un vous régler tien père? RAC. Plaid. I, 4. Sur Titus et sur moi régle votre conduite, ID. Bérén. V, 7. Il régloit toutes ses actions sur celles de Mars. Carême, Inconst. Je te recommande, quand nous irons chez elle, de régler tes manières sur les miennes, MARIV. Prov. parv. I, 1. Il faut régler quelquefois dans le même sens : régler à. Que sur cette conduite a son aise l'on glose; Chacun régle la sienne au but qu'il se propose, LA FONT. Fabl. VII, 12. Vous savez mieux que moi qu'aux volontés des dieux, Seigneur, il faut régler les nôtres, ID. Psyché, II, 1. C'espace que tu prends, sans tarder en sa conduite, Aux lois de son devoir régle tous ses désirs, BOIL. Sat. X. ‖ 3° Servir de régle, avec un nom de chose pour sujet. La raison régle mes actions, l'usage mes paroles, CORN. Menteur, I, 2. Mais la raison n'est pas ce qui régle l'amour, MOL. Mis. I, 1. Je sais que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens, BOSS. Turenne. Les mœurs régloient les opinions, comme les opinions réglent les mœurs, CONDILL. Hist. anc. IV, 1. ‖ 4° Mettre ordre à. Faire aller son train, avoir l'œil à sa dépense, ET régler la dépense avec économie, MOL. Femm. sav. II, 7. Séquestrée du monde, elle s'occupa trois mois entiers à régler ses conscience et ses affaires, BOSS. Anne de Gonz. ‖ Régler sa taille, son équipage, mettre un certain ordre dans les dépenses de table, d'équipage, etc. Dans cet emploi, régler signifie quelquefois retrancher de la dépense, de la table. Il [le cardinal du Richelieu] ne fera plus de nouveaux édits que pour régler le luxe et pour rétablir le commerce, VOIT. Lett. 74. Je ne sais si vous faites bien de croire qu'il n'y ait rien à régler à vos dépenses, REV. d'Une de Grignan, 5 janv. 1690. ‖ 5° Mettre l'ordre nécessaire, convenable, au cours régulier. Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez les Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année, VOLT. Mœurs, 106. ‖ Régler une pendule, une montre, faire en sorte qu'elle n'avance ni ne retarde. Il y a soixante ans qu'on leur envoie [aux Turcs] des montres de Genève, et ils n'ont pas su encore en faire : ils ne savent pas même les régler, VOLT. Lett. au roi de Pr 17e mars 1771. ‖ Il signifie aussi : la mettre à l'heure du soleil ou d'une horloge ‖ 6° Déterminer, décider d'une certaine façon définitive. On régla la préséance. On a réglé que les choses se passeraient ainsi. Ce serait une affaire à régler entre votre confesseur et vous, SÉV. 110. Dieu régle tous les événements de notre vie, BOSS. Lib. arbit. VI. Il [Pompée] régla les affaires d'Orient, ID. Hist. II, 5. Vierge, ni vos chers méchants, appui de mes autels, Qui, la balance en main, régiez tous les mortels, MOL. Intr. VI. Hé! monsieur, contenez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses dans celui-ci, RAC. Fr lettre à l'auteur du imag. Du carnage avec lui je réglai la journée, ID. Esth. II, 4. De sa suite avec vous qu'elle [Athalie] régle le nombre, ID. Ath. V, 2. Auguste, ce maître de l'univers, cet homme qui régloit d'un mot le sort des nations, BOSS. Cl. et Néron, II, 75. ‖ Régler en choix sur, le fixer en considération de. Je crois tellement que tes affections sur l'éclat d'un beau teint qu'en voit si périssable Régleront d'une motité le choix invariable, CORN. Mél. I, 1. ‖ Régler un différend, le terminer. ‖ Régler des personnes, terminer leur différend. Pompée, que les deux frères [Hyrcan et Aristobule] appelèrent pour les régler, BOSS. Hist. II, 5. ‖ Régler un compte, l'arrêter. ‖ Régler le mémoire d'un entrepreneur, en réduire les différents articles à leur juste valeur. ‖ Régler l'entremise pratique, régler les parties à écrire et produire, ordonner que les parties écriraient et produiraient dans un certain temps. ‖ Régler de, avec un verbe à l'infinitif. Je ne puis oublier la petite Marie Blanche [fille de Jean de Grignan] ; je crois que vous réglerez de la mettre à Sainte-Marie [un couvent], SÉV. 18 AVR. 1676. ‖ 7° Il se dit aussi des choses qui sont cause de décider. Car ce n'est point l'amour qui fait l'hymen des rois; Les raisons de l'Etat régient toujours leur choix, IN. Pl. Mithr. V, 1. L'événement régloit tont; je le souhaite heureux, SÉV. 24 NOV. 1673. L'amour ne régle pas le sort d'une princesse, RAC. Andr. III, 8. Les avantages que nous sommes. Sur le mérite des grands hommes Le sort règle nos jugements, LAMOTTE, Odes, I, 9, 142, dans POUGENS. ‖ 8° Fixer une somme. On lui régla [au roi Jacques II] 600 000 francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit, VOLT. Louis XIV, 28. ‖ Régler une chose à..., disposer une chose de telle façon qu'un certain résultat soit atteint. On régle le mécanisme à trente tours de roue par minute. Ces quatre volumes contiennent trente-deux pièces de théâtre; ils sont réglés à huit chacun, CORN. Théâtre prélace, édit. de 1682. ‖ 10° Terme de pratique. Régler de juges, décider devant quels juges une affaire sera portée. Un arrêt va nous régler de juges, Dict. de l'Acad. ‖ 11° Se régler, v. réfl. Être régle, déterminé. Le mouvement de la terre se règle sur celui des astres, MOL. Ec. des femmes, IV, 2. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice, BOSS. Louis de Bourb. ‖ La fièvre se réglait, se dit d'une fièvre irrégulière qui prend le caractère d'une fièvre intermittente à accès réguliers. La fièvre de lady Sara, devenue moins forte en se réglant, MME SICOURNI, Jenny, I, III, p. 34. Faits nouveaux. ‖ 12° Se conformer, être sage. Ils réglèrent l'État et se réglèrent si peu eux-mêmes, et l'hôte tout le premier, qu'il tira sa bourse de sa pochette, et donnant à compétence, SCARR. Rom. com. I, 6. [Dans la guerre] il se régla sur une prudente équité, non sur un barbare droit des armes, BOSS. Duc de Bavière. ‖ 13° Régler sur quelqu'un, le prendre pour modèle, se conduire d'après son exemple. Sous plus femme que sœur, et, régloit sur moi, Faisoit de moi son exemple une immuable loi, CORN. Hor. IV, 7. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler, MOL. Femm. sav. I, 1. Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler, RAC. Athal. IV, 2. Il tient le milieu en se prenant droit des autres sur égard. Il s'arrête et l'on s'arrête, il continue de marcher et l'on marche, tous se réglant sur lui, LA BRUY. II. ‖ Se régler sur quelque chose, se conformer à ce qui a déjà été fait en pareil cas. Régles-vous là-dessus, BOURSAULT, Rodog. II, 4. Que si leurs sentiments se réglent sur les vôtres, ID. Nicom. IV, 3. La réputation de la Grèce excita les Romains à se régler sur son exemple, BOSS. Hist. I, 8. Il ne pouvait pas se régler sur un plus parfait modèle, ID. ib. II, 3. ‖ Au lieu de sur, on a employé à la préposition d. Mais moi qui ne me régle aux jugements des hommes, SEGNIER, Sat. XV. ‖ 13° Se régler à, avec un infinitif, s'astreindre régulièrement à. Je me suis réglé à rendre chacun de vos lundiens par un dixain, CORN. Louanges de la Vierge ‖ 14° Être réduit à un juste valeur, en parlant d'un mémoire. Ces mémoires ne se réglent pas sur-le-champ. ‖ Se

dit d'un payement dont on fixe le mode et les termes. Cela se régla en billets et de mois en mois.

— HIST. XIIe s. Cest forsaine habit fu de chanoine ruitli [raglilet]. *Th. le mart.* 158. || XIIIe s. Cone chanoine riélé se fussent pris à estre avoqués en cort laie [laïque]. *Liv. de jost.* 103. || XIVe s. Li sires, qui droit regle et ligne, *Prend* ses vengances as obscures Maintes fois sur les creatures, Que nuls ne le porroit penser, MACHAUT, p. 66. Et se il regule telles passions par raison, il est à loer, ORESME, *Eth.* 49. Les eschevins de Verdenesse se resgle, en la duquel Verrun la ville de Verdenesse se resgle et gouverne, de CANGE, *regulare* || XVe s. Et si il mouit mort, se vodrioit le regaine de Pymaine reuler et ordonner aussi bien et mieux que par son conseil, PROISS. II, III, 71. Cestuy sage roi voit [voulut] par charoit ruiller le cours de son voy, CHRIST. DE PISAN, *Charl. V*, 1, 32. Nul prince ne le passa jamais [le duc de Bourgogne] de desirer nourrir grans gens et les tenir bien regulez, *Chron.* V, 1. || XVIe S. Ce n'est pas à dire qu'on doyve regler les vestemens à la simplicité du temps ancien, LANOUE, 65. Quatre regiments d'infanterie, réglé à six cens hommes chacun, ID. 262. Il se laissoit aller, où le poulsoit l'impetuosité de sa nature, sans la regler et guider avec le jugement de la raison, AMYOT, *Thém.* 121. Si son vivre ordinaire il fut homme réglé et bien ordonné, ID. *Cæsar*, 1. Ladite dame estoit bien reglée de ses mois, PARÉ, V, 16. Ne soyons simples et rustiques par la condition de nostre naissance, MONT. II, 287.

— ETYM. Provenç. *reglar* : espagn. *reglar*, *regular*; ital. *regolare* ; du lat. *regulare*, dérivé régulier de *regula*, règle. L'ancienne langue disait *ruiler*, *riuler*; au XIVe siècle, il s'établit une forme calquée sur le latin, *reguler*, qui n'a pas duré.

RÉGLET (ré-glè; l' se fait entendre quelquefois et ne se lie pas), s. m. || 1° Terme d'imprimerie. Nom donné à de petits morceaux de métal de différentes longueurs qui se mettent au-dessus de chapitres d'un livre, ou dans d'autres endroits [on dit aujourd'hui plutôt lisle]. La ligne des mots latins et celle des mots français qui sont dessous, sont séparées entre deux réglets, afin qu'on ne puisse pas les confondre avec celles qui sont dessus ou dessous, DURAND. *Gloss.* t. I, p. 95. || La ligne marquée par le réglet. || 2° Terme d'architecture. Petite moulure plate et étroite qui sépare les parties des panneaux et des compartiments. || 3° Outil de bois pour dégauchir les planches. || Règle de menuisier.

— HIST. XIVe S. Et ce que es dictz comme es ligne ou es reglet, il est droit par tout, ORESME, *Eth.* 178.

— ETYM. *Règle*.

RÉGLETTE (ré-glè-t'), s. f. Terme d'imprimerie. Petite règle de bois ou de fonte dont on se sert pour les garnitures.

— ETYM. Diminut. de *règle*.

RÉGLEUR (ré-gleur), s. m. Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc. Un régleur expéditif.

— ETYM. *Régler*.

RÉGLISSE (ré-gli-s'), s. f. || 1° Plante légumineuse dont la racine, longue de plusieurs pieds, de la grosseur du doigt, d'un beau jaune à l'intérieur, est employée en médecine, *Glycyrrhiza glabra*, *L.*). Une plante de réglisse dont la racine était en terre, avec ce mot: *Dulce mesum terra tegit*, soulevez, *Entrel. d'Arist. et d'Exg.* vi. || La racine même de cette plante. Un bâton de réglisse qu'il l'enfant peut sucer, mâcher, *J. J.* ROUSS. *Em.* 1. || 2° Jus de réglisse, sur lequel on coule gaune, qu'on prépare en Espagne, en Italie et en Calabre, en faisant bouillir plusieurs fois la racine de réglisse, l'exprimant fortement, et faisant évaporer la liqueur dans une chaudière de cuivre. Vous tousser fort, madame — Oui, je suis un supplice. — Vous plait-il un morceau de jus de réglisse? MOL. *Tart.* IV, 6. || Le bâton de réglisse est aussi une petite masse de suc noir, préparée en forme de bâton. || 3° Réglisse bâtarde ou sauvage, l'*astragalus glycyphyllos*, *L.*

— HIST. XIVe S. Et se ceuzmeisme [il] le mieurs, il mieurs, et moult epissus, *Arch. des missions scientifiques*, I, V, p. 173. || XIIIe S. Jus de reoliisse ALEBRANT, P. 30. Il peut vendre... poivre, coumin, cancle, reculisse, et cire qui ne soit pas ouvree, *Liv. des met.* 32. Et pouvre i a et cétoul, et recueillosses... *Blancandin*, V. 2830. || XVIe S. Une once de reglisse mondée, PARÉ, XV, 89. On leur baille volontiers jus (entant) un baston de reclisse trempe en bon muel, on, en lieu d'icelui, un boclet.... ID. XVIII, 93. La regoulice soit racine de ses arbres, le sucere ses rochers, de camelle ses bois, ROSS. 744.

— ETYM. Geiers. et Berry, *orgueil-ure*; picard, *réglesche*, *reuglesche*, *réeglisse* ; wallon, *rekoutis*; provenç. *reguliza*, *regulicia*, *regulicia*, *regueliza*, pop. et vert. *regoliz* : ital. *regolizia*, *liquorizia* ; du lat. *liquiritia*, qui vient du grec γλυκόρριζα, de γλυκύς, doux (voy. GLYCOSE), et ῥίζα, racine (voy. RHIZOME). Les langues romanes ont, dans *liquiritia*, interverti *i* et *r*.

† RÉGLISSER (SE) (ré-gli-sé), v. réf. Se glisser de nouveau. Écrivez-moi si vous avez mal dire que l'esprit de discorde se soit reglissé dans l'armée de M. le duc de Broglie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 18 févr. 1760.

RÉGLOIR (ré-gloir), s. m. Terme de graveur. || On dont se sert le cordonnier. || Instrument pour régler le papier. || Planche à l'usage des graveurs de musique.

— ETYM. *Régler*.

† RÉGLURE (re-glu-r'), s. f. Action de régler, de tracer des lignes avec la règle. La réglure du papier, à Rouen, est la plus belle et la plus régulière. Qu'il ne sera laissé de blanc entre chacun article, que d'une réglure seulement, *Arrêt de la Ch. des comptes*, 7 juill. 1440. || Atelier où l'on règle le papier.

— HIST. XVIe S. Reglure, COTGRAVE.

— ETYM. *Régler*.

RÉGNATE, mauvaise orthographe pour SEMIGNATE.

RÉGNANT, ANTE (rè-gnan, gnan-t'), adj. || 1° Qui règne, en parlant des rois. Les Capétiens qui se voit, sente dans tout l'univers, toujours couronnés et toujours régnante, depuis sept cents ans entiers sans interruption, ROSS. *Phil.* VI, VI, 14. J'ai dit la plus exacte vérité sur les choses mémorables [du règne de Louis XIV]; le roi régnant m'a rendu publiquement cette justice, VOLT. *Lett. Thiriot* (sans date). Elle [la reine] aussi d'un souverain qui n'a pas le titre de roi. L'empereur régnant. Le grand-duc régnant. || Maison, famille régnante, la maison, la famille dont le chef est roi. Puissance excessive, ou la pat-ence poussé à l'extrémité me-acent terriblement les maisons régnantes, ROSS. *Reine d'Angl.* La famille régnante [Bourbon] a l'avènement des [Capétiens], et la couronne fut unie à un grand fief, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. || Particulièrement. Famille régnante, celle qui succède au droit au trône par ordre de naissance. Ce n'est pas pour la famille régnante que l'ordre de succession est établi, dans laquelle il est de l'intérêt de l'État qu'il y ait une famille régnante, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 16. || 2° Ville régnante, la capitale d'un État. Combien de fois, dans les cabales affligeantes de la royaume, une ville régnante [Paris] vit-elle notre saint roi traverser les rues.... MASS. *Panégyr. saint Louis*. La ville régnante [Paris], l'abord de toutes les nations, et qui semble en être comme le rendez-vous de nos provinces, ID. *Louis le Grand*. || 3° Figlis parlant des choses, qui domine. Le goût régnant. L'opinion régnante. C'est [les grandes fortunes] que naissent ces péchés régnants, qui ne se contentent pas qu'on les souffre ni même qu'on les excuse, mais qui veulent encore qu'on les applaudisse, ROSS. *Sermons, Impénit.* I. || Maladie régnante, maladie qui sévit actuellement sur beaucoup de gens. || Terme de marine. Se dit des mats qui soufflent le plus habituellement dans tel ou tel parage, et du vent qui souffle au moment où l'on parle.

RÉGNE (règ-gne), s. m. Terme de chasse, prononcé rène, d'après Bèze), s. m. || 1° Gouvernement d'un prince souverain, roi, reine, empereur, duc, etc. D'un règne commençant, il [Louis XIV] fait donner les esprits beaucoup d'impression, BOTH. *Antig.* IV, I. J'ai malgré leurs efforts soumis à votre règne Ce que Tibre leur eut par le même signe, m. *Brit.* I, 1. Votre nom rendu célèbre jusqu'aux Bretons plus reculés, et vous avez été aimé dans votre règne de paix, RAC. *Bible, Ecclésiastiq.* XLVII, 17. Enfin, des légions célébrons le passage Ayant de votre empire affermi la puissance, On vit Claude, et le peuple, étonné de son sort, Apprit en même temps votre règne et sa mort, RAC. *Brit.* IV, 2. Un mauvais règne fait quelquefois la calamité de plusieurs siècles, PEN. *Tél.* XXIV. Le règne du feu roi [Louis XIV] a été si long, que bien en avait fait oublier le commencement, MONTESQ. *Lett. pers.* III. Je crois qu'on ne peut mieux faire dans se séance de la chronologie, que de recourir à la règle de Newton, qui, ayant composé une année commune des années qu'ont régné les rois des différents pays, réduit chaque règne à vingt-deux ans ou environ, VOLT. *Hourra*, I. || 2° Avant-règne, règne anticipé. En un clin d'œil, ce peuple [de M. de Beauvilliers] devient Daubois, en un autre... il parvient à une sorte d'avant règne, SAINT-S. I. IX. p. 220. Édit. critique. || 3° Par extension. Il se dit de la domination d'un ministre, d'un favori, d'une compagnie. Les méchants et les impies qui ont leur règne sur la terre, ROSS. *Sermons, Septuag. præambule*. Tremble, son jour [de Dieu] approche, et ton règne est passé, RAC. *Esth.* III, 8. Ils les [jésuites] eurent, dans les dernières années de leur trop long règne, le malheur ou la sottise d'attaquer.... D'ALEMBERT, *Eloges, Corbillon*. || 4° Le règne de Dieu, le triomphe de la grâce. Que le règne de Dieu accomplisse dans notre cœur, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. || Dans le style de l'Écriture sainte, le règne de Jésus-Christ sur les âmes. Il est dès lors inutile de prier Seigneur que Dieu pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. || En théologie, le règne de la grâce, le pouvoir de la grâce. Le règne du péché, l'empire du péché sur les hommes. || 5° Il se dit de ce que l'on compare à une autorité régnante. Le règne des lois. Aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures.... sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette tyrannie [de l'amour] qu'on y étale [sur le théâtre].... asservit l'un et l'autre [sexe] au règne des sens, ID. *Comédie*, 6. Un roi dont la vie fut le règne de la religion, FÉNEL. *le Télémr.* J'ai vu finir le règne de la raison et du goût; je sais mourir en laissant la langue barbare [il s'agit de Shakespeare et des drames], VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 juill. 1776. Le règne de l'amour est passé; que celui de l'indifférence commence, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 3. || On dit de même: être en règne (locution qui vieillit). Je payo-ais les préjugés sont le plus en règne, ID. *Em.* V. || 6° Terme d'histoire naturelle. Les grandes divisions qui composent tous les corps de la nature. Le règne minéral, le règne végétal, le règne animal; on bien le règne inorganique (minéraux) et le règne organique (végétaux et animaux). La terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charme, J. J. ROUSS. 7e *promen.* Le règne animal a ses terres australes, ou probablement ce n'est point la mode d'avoir un cerveau, un cœur, un estomac.... MONNET, *Dictionn. d'hist. nat. Chart.* t. VIII, p. 1. Le règne fossile. Théophraste est le premier qui ait parlé du règne végétal en philosophe et en naturaliste, MIRBEL, *Introd. à l'hist. des végét.* 1809, p. 446. || 7° La triple couronne du pape, dite aussi tiréphne. Je vis mettre le règne sur la tête de Paul V, quand je le vis couronner à Rome, aux *Secrets théâtres*, p. 1. Nom donné aussi aux couronnes qui sont surmontées sur le maître-autel des églises. || 8° Il s'est dit autrefois pour royaume. Le sultan! Qui, passible oppresseur de la Grèce et de son règne, Laisse à notre vue la plus belle moitié du règne des Césars, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 4. || Particulièrement, le Règne, le royaume de Naples. Autrefois, à la cour, on qui habituellement en français appelaient les coursiers de Naples les chevaux du Règne, BALLAZ, *Secrets chevt.* 2.

— HIST. XIIe S. De [Pompée regne remontant la home estrange. *Ch. de Rol* CCV. || XIIIe S. Chascun ira al regne [royaume] où il fu nez, PERC. p. 3. Tolen leis voil [veut] li mons et tot le regne establir, *Th. le mart.* 87. || XIVe S. Si a moult grant merveille pourquoi vos estes entrés en sa terre ne en son reigne, VILLEH. LXXX. Et se vous ne faictes ce, il regnes en pora bien empirier, *Chr. de Reims*, p. 3. Se tu es el regne terrestre, Je sui el paradis celestre, *Ren.* 4760. Si donnent à une retrouenge. La autres nonces lohrengnes, Por ce qu'en set en Lohereigne [Lorraine] Plus contes neies qu'en sul regne (royaume), le *Roi*. 3182. || XVe S. Ferry le duc d'Allemaigne, qui, pervers à l'empereur Sigismond, avoit le regne et l'empire après son oncle, *Chr. de St-Denis*, t. I, f. 280, dans LACURNE. || XVe S. Esquels conseils estoit premièrement nommé Lancien [ancien] qui pour ce temps estoit en grand regne, MONSTREL. 2, 66. Le roy Charles huytiesme, qui est ou regne aujourd'huy [aujourd'hui régnant], COMM. IV, 11.

— ETYM. Provenç. *regne*; espagn *regno*; ital. *regno*; du lat. *regnum* : *reg-num*, de *regere* (rey. RÉGIR), avec la suffixe participial NUM. L'ancien *teaguas* avait aussi *regne* ou *regnel*, qui venait d'un mot fictif *regnatus*, formé sur le modèle de *principatus*.

RÉGNER (ré-gné; au XVIe siècle, d'après Palsgrave, p. 61, et d'après Bèze, en prononçait rène). La syllabe gn prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je règne, excepté au futur et au conditionnel : je régnerai, je régnerais. || 1° Gouverner un État à titre de souverain, de roi, de reine, d'empereur, d'électeur, de prince, de duc. Le moyen qu'on les fous de se faire bien aimer est de bien régner; et le bien régner

Digitized by Google

gner, à mon avis, ne consiste en aucune chose tant qu'en la distribution des charges aux personnes de mérite. MALH. *Lettres*, II, 8. Jamais la piété ne peut accompagner Un ouvrage précoupé du désordre de régner, TRISTAN, *H. de Chrisope*. IV, 3. Régner; de crime en crime enfin se voilà roi, CORN. *Rodog*. v, 4. Car c'est se régner pas qu'être deux à régner, ID. *Pomp*. I, 3. On sent croître en régnant le désir de régner, MARMT, *Nouv. fict.* II, 7. Le plus court chemin pour bien régner est de considérer ce qu'on approuve dans les autres princes, d'ABLANC. *Tacite, Hist.* I, 9. Il [Jésus] n'a point donné d'invention [il n'a point inventé le secret] il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, PASC. *Pens.* XVII, 4, éd. HAVET. Adorez donc, à genoux tous, celui qui vous fait régner, BOURD. *Carême*, Assomption. Sa mère. Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, in. *Reine d'Angl.* Charles IV, roi d'Angleterre, était jeune, studieux, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner, in. ib. Qu'il règne ce héros, qu'il triomphe toujours; Qu'avec lui soit toujours la paix ou la victoire; Que le cours de ses ans dure autant que le cours De la Seine et de la Loire, RAC. *Idylle sur la paix*. Vent-il [le prince] savoir le grand art de régner? qu'il approche de lui l'honneur et la vertu, qu'il appelle le mérite personnel, MONTESQ. *Esp.* XII, 27. Un peu moins de beauté et beaucoup d'Etat, et n'être pas un puissant prince, VOLT. *Mœurs*, 119, ‖ Fig. Saint Louis conserva sa dignité même dans les fers, et régna sur les débris et sur les ruines de sa fortune, BOSS. *Panég. St. Louis*, I. Dans les gouvernements parlementaires, remplir les fonctions de roi, mais sans prétendre diriger le gouvernement, qui appartient aux ministres, personnes directe de la volonté du parlement. Le roi règne et ne gouverne pas. ‖ Par extension et en plaisantant. Après avoir reconnu ce principe, continua-t-il, la plupart des hommes d'esprit, qu'on ménage la femme règne et gouverne, CR. DE BERNARD, *la Chasse au canard*, § III. ‖ 3° Se dit des peuples qui tiennent le pouvoir souverain à un titre quelconque. Si je relisais Pompée à chaque Emilie, Peut-il, Sylla régnant, regarder Thulé sans horreur, SERY. I, 2. ‖ 3° Régner, se dit de Dieu. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, BOSS. *Reine d'Angl.* I. 4° Fig. Régner par, commander à. Madame, je suis entre, et dois régner par moi, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vertus [du christianisme], MASS. *Pet. Carême*, *Pharis.* Ne régnez ! moi raoger sa fiat sous moi lo, Qui mal la faible raison ne règne plus sur moi! RAC. *Phèdre*, III, 1. Prévalor. Il m'obtient pour époux, Et veut qu'amitié règne sur le courroux, CORN. *Rodog*. v, 1. Possos cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, J. J. *Lettre*. *Lett. à Mme* .... 27 sept. 1760. La dignité d'épouse et de mère régnait sur nous ses charmes, ID. *Hél.* V, 5. Il se dit de la domination exercée par une personne puissante, ou par un Etat. Pendant que ce favori et ses créatures régnaient à la cour. Mais si vous ne régnez [il règne des prétentions d'Agrippine], vous vous plaignez toujours, RAC. *Brit.* IV, 2. Quand Venise aspirait à régner sur les eaux, BOSS. *Othello*, I, 7. Par cette tension. Le cygne règne sur les eaux, ‖ 6° Régner dans le cœur, posséder l'affection. Ne soubaite régner dans le cœur de personne; Non plus ne fais régner personne dans le tien, CORN. *Imit.* II, 8. Mais si [Amasrès] ne put si tôt en bannir le pesme, Vasthi règna longtemps dans son âme infernée, RAC. *Esth.* I, 1. Il [le roi] regardait comme sien tout ce qui y vivait, *Tél.* II. ‖ Il se dit de l'empire de l'amour. Après tant de hauts faits, il m'est bien doux, seigneur, De voir encor mes yeux régner sur votre cœur, CORN. *Nicom.* I, 1. Mais j'adore Plautine, et je règne en son âme, ID. *Oth.* I, 2. Vos yeux nous auront longtemps fait régné sur son âme, ID. *Nicom.* II, 1. ‖ 7° Il se dit des choses dont on compare l'autorité, la domination à un règne. Tous ses sentiments [du jeune marquis de Grignan] sont nobles; toutes ses paroles ont leur force; la vertu règne dans tout ce qu'il dit, SÉV. 4 janv. 1690. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, ne peut que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs, MASS. *Duch. d'Orl.* Ces lois qu'il [Charles II, d'Angleterre] a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules; il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence, ID. *Reine d'Angl.* Songeons qu'il [Louis XIV] ne l'établit [la religion] parfait au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans de lui-même et au milieu de son cœur, ID. *Mar.-Thér.* La noblesse de ses expressions [de Louis XIV] vient de celle de ses sentiments; ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées, ID. ib. La sagesse et l'ordre régnaient partout dans la maison de Marie-Thérèse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Ici régnent les armes, Nous ne connaissons point les pleurs, les larmes, VOLT. *Orphel.* V, 3. Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre méditer un tel crime [l'assassinat des Médicis], et le commettre, le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnait alors, ID. *Mœurs*, 108. L'usage, dans ce pays, au message est livré. La calomnie y règne, ID. *Tancr.* IV, 3. Durant tout le temps que la philosophie d'Aristote a régné, c'est-à-dire pendant plusieurs siècles, FALCONN. *Ab. de la crit.* Œuv. t. IV, p. 247, dans POUGENS. Il n'y a pas longtemps que les hypothèses régnaient dans l'histoire, parce qu'elles régnaient encore dans la philosophie, CONDILL. *Hist. anc.* xi, 2. ‖ 8° Exister, se faire remarquer, durer plus ou moins longtemps. L'hiver règne dans ce pays neuf mois de l'année. L'humidité qui règne entre nos deux parties, CORN. *Sertor.* III, 2. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier ton que je prends règne tout du long de ma lettre, SÉV. 26 juill. 1679. La violence et le brigandage régnaient partout dans la ville, BOSS. *Hist. II.* 8. Vous savez.... que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que je vous ai faits, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée.... là, parmi les douceurs, les délices, les parfums, régnait sur le duvet une heureuse insolence, BOIL. *Lutr.* I. Un désordre énorme régnait dans son esprit, RAC. *Phèdre*, I, 1. Enfin avec tous les vices régnait la douceur.... ID. *Esth.* I, 1. Les plaisirs commençaient à régner dans la cour, RAMAT. *Gramm.* 9. Après Sévère, on fait régner sous les lois romaines, ROLLIN. *Rom.* 16. Un silence profond règne au loin dans Pergame : Tout dort, BRILLE. *Én.* II. Au Parnasse, la misère Longtemps a régné, Milon, sans nous. *Carme*, [] Impersonnellement. Cela est bien imaginé et bien ordonné : il règne ici un bon goût et beaucoup d'intelligence, LA BRUY. XI. Il règne en cet ouvrage un grand art de faire entrer les lecteurs dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison, ROTROU. *Wenceslas*. ‖ 9° Il se dit des maladies qui s'étendent et font des impressions. Le grippe règne depuis deux mois. On [Hambourg] refusa de les recevoir [des fugitifs d'Alsace], parce qu'il régnait alors de grandes maladies contagieuses, VOLT. *Charles XII*, 7. Il régnait de ce côté là, tout le long de la Seine, une fièvre putride d'une dangereuse espèce, MARMONTEL, *Mém. II.* ‖ 10° En parlant du vent, être fixé à un certain point. Un vent d'orient qui règne de temps en temps sur cette côte [du Labrador] la rend inapprochable, CARTIER. *Anal.* ch. 2. ‖ 11° S'étendre en longueur. Il y a de fortes chaînes de pierres qui règnent jusqu'au comble, VALENC. *O. C. VIII*, 10. Ils coffre un carreau, il règne autour, BOIL. *Lutr.* I. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnait un long cordon d'alouettes pressées, ID. *Sat.* III. A l'égard des montagnes, déduisez-en ce qui en a été dit, BOSS. *Variance*, vous trouverez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa, VOLT. *Instit. phil. Patarin.* La couleur orangée règne autour des yeux et sur les joues [du grand écureuil du Malabar], SONN. *Quadrup.* I. XIII, p. 92. Qui partage quatre en deux un grand balcon régnant sur la cour, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche, DE LA MARCHE. *Salon de* 1787, Œuv. t. XIV, p. 403, dans POUGENS.

— HIST. XIVe S. Belle chose leur semblait, que les rivages resserrent [] Et règnent, PS. 23, trad. ‖ 2° S. Le jeune duc de Bourgogne qui regnoit pour le temps, FROISS. liv. I, p. 240. Les cardinaux qui pour ce temps regnoient, firent un pape et y nommerent..... ID. liv. II, p. 81. En celuy temps regnoit [vivait, florissait] une moult saincte et devote femme, sœur Collette, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 118, dans LACURNE. Pour hors pour, pour virre et pour rennez [vivre en honneur]. Sages est cilz qui aimy se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 261. Ceux qui regnent aux grandes seigneuries, ORESME, t. 7. Il dit et conclud à luy mesme qu'il est ainsi malheureux, et que c'est fortune qui luy court sus et qui regne contre luy, *Les quinze joyes du mariage*, p. 140, dans LACURNE. ‖ XVIe S. C'est l'art debon regner qu'il faut apprendre aux princes, DESPORTES, *Tombeau de Desportes*. Notre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes autres choses, regnez, theasurisez, batez, n'en sont qu'appendicules et admincules, MONT. IV, 299.

— ETYM. Provenç. *regnar, renhar*; espagn. *reinar*; ital. *regnare*; du lat. *regnare*, dénominatif de *regnum* (voy. RÈGNE).

RÉGNICOLE (régn-ni-ko-l), s. m. ‖ 1° Terme de jurisprudence et de chancellerie. Il s'est dit des habitants naturels d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. En 1693, on permit également aux régnicoles et aux étrangers de faire pendant cinq ans le commerce des Indes sur les vaisseaux de la Compagnie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 24. ‖ Il se dit, par extension, des étrangers naturalisés à qui ces mêmes droits sont accordés. Les Guises firent comprendre dans le nombre des sept [chevaliers de l'ordre qu'ils firent] les huit prélats et les chevaliers étrangers non régnicoles, SIT-SIM. 121, 77. ‖ 2° *Adj.* Un habitant régnicole. Il est rarement employé comme adjectif.

— HIST. XIVe S. Estrangers et regnicoles, *Pièces. Hist.* I, 109. Un Florentin, nommé Guidotti, regnicole d'Angleterre, CAML. III, 28.

— ETYM. Lat. *regnicola*, de *regnum*, règne, royaume, et *colere*, habiter (voy. CULTIVER).

RÉGNOFLÉ, ÉE (re-gon-fle, flée), part. passé du verbe régonfler. Le ballon dégonflé, puis régonflé.

RÉGONFLEMENT (re-gon-fle-man), s. m. ‖ 1° Action de regonfler. Le regonflement d'un ballon. ‖ 2° Gonflement d'une eau dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

— ETYM. *Regonfler*.

RÉGONFLER (re-gon-flé), v. a. ‖ 1° Gonfler de nouveau. Regonfler un ballon. ‖ 2° Il se dit aussi en parlant des parties qui se tuméfient. Il m'ouvrit promptement, et avec le Livre, de quoy que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppressions, SÉV. 301, ‖ 3° v. Devenir de nouveau tuméfié. La goutte le reprit, et les pieds regonflèrent, ID. ‖ 4° S'élever, s'enfler, en parlant des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle. La rivière regonfla, étant barrée par un débordement, ‖ 5° Se regonfler, v. réfl. Redevenir tuméfié. La main moindre se regonfla.

RÉGORGEANT, ANTE (re-gor-jan, jan-t'), adj. Qui regorge. Perdu à lire une longue lettre bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité, VOLT. *Lett. Cideville*, 20 mai 1736, Eumédides.... Vous connaissez trop bien ces désirables lieux, Ce palais plus rempli de malheurs ou de crimes, Que vos gouffres profonds regorgeants de victimes, ID. *Œdipe*, I, 4.

RÉGORGEMENT (re-gor-je-man), s. m. Action d'un liquide qui regorge. Le regorgement de la Seine par les égouts. Le regorgement des humeurs. La principale pesce de la vaillance ne dépend point des organes du corps, et n'est pas un simple regorgement de bile, BALZ. *le Calcer.* Il en est de même d'un corps dont on ne cesse toutes les parties, hors une seulement; car il s'y fait une enflure par le regorgement des autres, PASC. *Equil. des liqueurs*, VI.

— HIST. XVIe S. Tout ainsi et p. i. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnait un long cordon d'alouettes pressées, IB. *Sat.* III. A l'égard des montagnes, déduisez-en ce qui en a été dit, BOSS. *Variance*, vous trouverez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa, VOLT. *Instit. phil. Patarin.* La couleur orangée règne autour des yeux et sur les joues [du grand écureuil du Malabar], SONN. *Quadrup.* I. XIII, p. 92. Qui partage quatre en deux un grand balcon régnant sur la cour, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche, DE LA MARCHE. *Salon de* 1787, Œuv. t. XIV, p. 403, dans POUGENS.

— HIST. XIVe S. Belle chose leur semblait, que les rivages resserrent [] Et règnent, PS. 23, trad. ‖ 2° S. Le jeune duc de Bourgogne qui regnoit pour le temps, FROISS. liv. I, p. 240. Les cardinaux qui pour ce temps regnoient, firent un pape et y nommerent..... ID. liv. II, p. 81. En celuy temps regnoit [vivait, florissait] une moult saincte et devote femme, sœur Collette, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 118, dans LACURNE. Pour hors pour, pour virre et pour rennez [vivre en honneur]. Sages est cilz qui aimy se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 261. Ceux qui regnent aux grandes seigneuries, ORESME, t. 7. Il dit et conclud à luy mesme qu'il est ainsi malheureux, et que c'est fortune qui luy court sus et qui regne contre luy, *Les quinze joyes du mariage*, p. 140, dans LACURNE. ‖ XVIe S. C'est l'art debon regner qu'il faut apprendre aux princes, DESPORTES, *Tombeau de Desportes*. Notre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes autres choses, regnez, theasurisez, batez, n'en sont qu'appendicules et admincules, MONT. IV, 299.

— ETYM. Provenç. *regnar, renhar*; espagn. *reinar*; ital. *regnare*; du lat. *regnare*, dénominatif de *regnum* (voy. RÈGNE).

RÉGNICOLE (régn-ni-ko-l), s. m. ‖ 1° Terme de jurisprudence et de chancellerie. Il s'est dit des habitants naturels d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. En 1693, on permit également aux régnicoles et aux étrangers de faire pendant cinq ans le commerce des Indes sur les vaisseaux de la Compagnie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 24. ‖ Il se dit, par extension, des étrangers naturalisés à qui ces mêmes droits sont accordés. Les Guises firent comprendre dans le nombre des sept [chevaliers de l'ordre qu'ils firent] les huit prélats et les chevaliers étrangers non régnicoles, SIT-SIM. 121, 77. ‖ 2° *Adj.* Un habitant régnicole. Il est rarement employé comme adjectif.

— HIST. XIVe S. Estrangers et regnicoles, *Pièces. Hist.* I, 109. Un Florentin, nommé Guidotti, regnicole d'Angleterre, CAML. III, 28.

— ETYM. Lat. *regnicola*, de *regnum*, règne, royaume, et *colere*, habiter (voy. CULTIVER).

RÉGONFLÉ, ÉE (re-gon-flé, flée), part. passé du verbe régonfler. Le ballon dégonflé, puis régonflé.

RÉGONFLEMENT (re-gon-fle-man), s. m. ‖ 1° Action de regonfler. Le regonflement d'un ballon. ‖ 2° Gonflement d'une eau dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

— ETYM. *Regonfler*.

RÉGONFLER (re-gon-flé), v. a. ‖ 1° Gonfler de nouveau. Regonfler un ballon. ‖ 2° Il se dit aussi en parlant des parties qui se tuméfient. Il m'ouvrit promptement, et avec le Livre, de quoy que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppressions, SÉV. 301, ‖ 3° v. Devenir de nouveau tuméfié. La goutte le reprit, et les pieds regonflèrent, ID. ‖ 4° S'élever, s'enfler, en parlant des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle. La rivière regonfla, étant barrée par un débordement, ‖ 5° Se regonfler, v. réfl. Redevenir tuméfié. La main moindre se regonfla.

RÉGORGEANT, ANTE (re-gor-jan, jan-t'), adj. Qui regorge. Perdu à lire une longue lettre bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité, VOLT. *Lett. Cideville*, 20 mai 1736, Eumédides.... Vous connaissez trop bien ces désirables lieux, Ce palais plus rempli de malheurs ou de crimes, Que vos gouffres profonds regorgeants de victimes, ID. *Œdipe*, I, 4.

RÉGORGEMENT (re-gor-je-man), s. m. Action d'un liquide qui regorge. Le regorgement de la Seine par les égouts. Le regorgement des humeurs. La principale pesce de la vaillance ne dépend point des organes du corps, et n'est pas un simple regorgement de bile, BALZ. *le Calcer.* Il en est de même d'un corps dont on ne cesse toutes les parties, hors une seulement; car il s'y fait une enflure par le regorgement des autres, PASC. *Equil. des liqueurs*, VI.

— HIST. XVIe S. Tout ainsi et p. i. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnait un long cordon d'alouettes pressées, IB. *Sat.* III. A l'égard des montagnes, déduisez-en ce qui en a été dit, BOSS. *Variance*, vous trouverez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa, VOLT. *Instit. phil. Patarin.* La couleur orangée règne autour des yeux et sur les joues [du grand écureuil du Malabar], SONN. *Quadrup.* I. XIII, p. 92. Qui partage quatre en deux un grand balcon régnant sur la cour, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche, DE LA MARCHE. *Salon de* 1787, Œuv. t. XIV, p. 403, dans POUGENS.

— HIST. XIVe S. Belle chose leur semblait, que les rivages resserrent [] Et règnent, PS. 23, trad. ‖ 2° S. Le jeune duc de Bourgogne qui regnoit pour le temps, FROISS. liv. I, p. 240. Les cardinaux qui pour ce temps regnoient, firent un pape et y nommerent..... ID. liv. II, p. 81. En celuy temps regnoit [vivait, florissait] une moult saincte et devote femme, sœur Collette, O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 118, dans LACURNE. Pour hors pour, pour virre et pour rennez [vivre en honneur]. Sages est cilz qui aimy se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 261. Ceux qui regnent aux grandes seigneuries, ORESME, t. 7. Il dit et conclud à luy mesme qu'il est ainsi malheureux, et que c'est fortune qui luy court sus et qui regne contre luy, *Les quinze joyes du mariage*, p. 140, dans LACURNE. ‖ XVIe S. C'est l'art debon regner qu'il faut apprendre aux princes, DESPORTES, *Tombeau de Desportes*. Notre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes autres choses, regnez, theasurisez, batez, n'en sont qu'appendicules et admincules, MONT. IV, 299.

— ETYM. Provenç. *regnar, renhar*; espagn. *reinar*; ital. *regnare*; du lat. *regnare*, dénominatif de *regnum* (voy. RÈGNE).

Digitized by Google

les eaux qui devraient le recevoir, regorgeraient dans les siennes, FONTEN. *Guglielmini.* Le sang qui regorgea sous ses mains meurtrières [de Tarquin], De notre obéissance a rompu les barrières, VOLT. *Brutus*, I, 2. || Par exagération et poétiquement, il se dit d'une rivière sur les bords de laquelle il s'est fait un grand carnage. Tant de fois le Rhin et le Meuse Par nos redoutables efforts Auront vu leur onde écumeuse Regorger de sang et de morts, MALH. VI, 9. Et le Tibre effrayé regorgeant de carnage, DELILLE, *En.* VI. || 3° Inversement il se dit des espaces où les eaux regorgent. La Grève est si pleine d'eau, que l'on n'en approche que par hateau; toutes les rues prochaines en regorgent, DE PATIN, *Lett.* I, p. 570. Toutes les villes et Jérusalem même regorgeaient de sang et de cadavres, comme il arriva sous MATHASIAS, ROSS. 5e *ouvert.* 26. || 4° Fig. Avoir une grande abondance de quelque chose, en parlant des personnes. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, MOL. *Mis.* III, 7. Pouvoir à lui seul grossir sa fortune, et regorger de bien, LA BRUY. VI. Ce Saint-Lambert est un homme froid, fade et faux; il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité même, ME DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, I, 1, p. 349, dans POUGENS. Il est assez ordinaire d'entendre, de voir les uns regorger de superflu, et les autres manquer du nécessaire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 oct. 1770. || Absolument. Tandis que vous regorgez, il est dans la misère. || Régnier a dit regorger d'ennui : Un longtemps sans parler je regorgeais d'ennui, *Sat.* X. || 5° Il se dit, dans le même sens, des choses qui en regorgent. Les moissons des satrapes regorgent d'or, VAUDEL. *Q. C.* X, 7. ..... Il faut toujours punir; Tout regorge dans le Tartare, LAMOTTE, *Fabl.* II, 36. De leurs grains les granges sont pleines, Leurs celliers regorgent de fruits, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. L'Italie, la Sicile, l'Asie Mineure, l'Espagne, la Gaule, la Germanie, étaient à peu près comme la Grèce, pleines de petits peuples, et regorgeaient d'habitants, MONTESQ. *Esp.* XIII, 18. Une campagne qui regorge de biens craint le pillage, elle craint unearmée, m. 6. XVIII, 1. Il y a les hibelles politiques; les temps de la ligue et de la fronde en regorgeaient, VOLT. *Dict. phil. Libelle.* Il [le grand duc] chasse alors avec tant d'activité que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie, BUFF. *Oiz.* I, II, p. 186. || Absolument. Les magasins regorgent. || 6° Regorger de santé, jouir d'une forte santé. Votre père, votre oncle, enfin tout le lignage regorge de santé; rien ne meurt, dont j'enrage, BAUTREAUCHE, *le Deuil*, I. Aviez-vous entendu parler d'un médecin nommé la Metrie, gourmand célèbre, amenant des médecins, regorgeant de santé? VOLT. *Lett. d'Argental.* 13 nov. 1758. || 7° Être très-abondant. L'avoine regorge cette année. Il cet employé est peu subtil. || 8° Fig. Se fondre, s'évanouir par force. Jusqu'à ce que M. son oncle vienne sa querelle, et fasse regorger son bien à ceux qui l'ont injustement usurpé, *Caquets de l'accouchée*, p. 109, dans LACURNE. On lui fera faire cet exploit-là comme on fera faire cet exploit-là comme on fera faire cet exploit-là comme on

et tumeurs considérés en masse. Travail régressif. Transformation régressive.

— ETYM. Voy. RÉGRESSION.

‖ RÉGRESSION (ré-grè-sion), *s. f.* Figure de style, qui consiste à reprendre, à la fin de la phrase, les mots qui se trouvent au commencement, en les rangeant dans un ordre inverse, ou en les expliquant un à un.

— ETYM. Lat. *regressionem*, de *regressum*, supin de *regredi*, fin rr. *et gradi*, marcher (voy. GRADE).

‖ RÉGRESSIVEMENT (ré-grè-si-ve-man), *adv.* Terme de philosophie. D'une façon régressive. Procéder régressivement.

REGRET (re-grè); le t ne se prononce pas et ne se fait pas sentir entre deux voyelles, ni devant le mot *regrets*, ni devant le mot *regrette*, ni devant les traits, etc. Palsgrave, p. 24, dit que devant une voyelle le *t* se fait sentir), *s. m.* ‖ 1° Déplaisir d'avoir perdu, ou de n'avoir pu obtenir quelque chose. Si j'ai quelque regret, ce n'est pas à ma vie, Que la déclin des ans m'aurait bientôt ravie, CORN. *Médée*, v, 4. Vous me dites que la beauté de votre fils diminue, at que son mérite augmente; j'ai regret à sa beauté, SÉV. 4 mai 1672. J'ai regret à tous mes jours qui s'en vont, et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être vieux, ID. 18 nov. 1675. Il avait regret aux heures qu'il donnait au jeu, HAMILT. *Gramm.* 7. Le sophiste Eunapius, païen, paraît avoir grand regret au temps de Sérapis, FONTEN. *Oracl.* II, 8. Une mort semblable à celle des justes, pleine de consolation, sans regret à ce qu'on laisse dans le monde, MASS. *Prof. sur. relig.* I. ‖ 2° Particulièrement la parole; mais la douleur est muette, RUYR. *Réponse à Chasteiur*. Qu'un regret innitile est un mauvais amer! MICHEL, *Sagesse de Valdher*, I, scène 4. J'ai grand regret à la féerie, LESAGE, *Ep.* I, 9. Ah! plus, amour, tu nous causes de larmes, Plus, quand tu fais, tu laisses de regrets, BÉRARD. *Fuite de l'amour*. ‖ Familièrement. Il ne doit pas avoir regret à sa jeunesse, se dit d'un homme qui a passé sa jeunesse dans les plaisirs. ‖ 3° Particulièrement. Chagrin que cause la mort, la perte, l'absence d'une personne. Qu'il ait regret à mes pour son dernier supplice, CORN. *Médée*, I, 4. J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Le pauvre M. du Bois [mort], j'y ai un regret extrême, SÉV. 30 juill. 1694. Par le regret que vous témoignez de la perte d'Uranie, il paraît assez que vous-même à sentir la malheur de ne pouvoir retrouver mon père, PEIR. *Tél.* IX. Si les regrets de le reconnaissance sont les plus sincères de tous, assurément, quel deuil a jamais dû être plus universel? MASS. *Or. fun. Nadame*. La place [Namur] avait la gloire de n'avoir jamais changé de maître, sinon avec un grand regret au sien, ST-SIM. I, 321. Allons at ralliemons dans ces âmes timides Ces regrets mal éteints du sang des Héraclides, VOLT. *Mérope*, II, 2. Il n'était plus ce prince [Henri III] anivronné du gloire.... Et qui de sa patrie emporta les regrets, ID. *Henr.* I. La douleur n'est pas la seule marque du regret; on a, en pareil cas, plus on trouve à plaisir à pensar à un ami, plus on sent vivement la perte qu'on a faite, CONDIL. *Traité des sent. rais. d'écr.* II, 9, fin. Quel bonheur pour moi, d'avoir d'un regret ne sent pas quelques charmes, Et des yeux d'un ami n'attend pas quelques larmes? DELILLE, *Jard.* IV. Il y a dans le sentiment même du regret quelque chose de doux et d'harmonieux qu'il faut tâcher de faire connaître à ceux qui n'entent encore éprouvé que les amertumes, STAEL, *Corinne*, V, 2. De quelque nom d'ailleurs que le regret s'appelle, L'homme par tout pays en a bien vite assez, P. DE MUSSET, *Il a Rabsbran*, II. Déplaisir causé par le souvenir de ce qu'on a fait ou omis de faire. Ils disent qu'ils ont regret du passé, RAC. *Prov.* 2. Un regret immense de sa sot pêchés ne pernet pas à Madame de regretter autre chose, ROSS. *Duchesse d'Orléans*. Et, si je m'en croyais, ce triomphe industrieux Serait bientôt suivi d'un éternel regret, RAC. *Brit.* IV, 4. À quels secrets regrets ma vie est réservée! ID. *Phèdre*, V, 6. Vous.... qui portez des embarras at des regrets sur la conscience que vous n'éclaircissez jamais, BOURD. *Mass. Carême, Tsrd.* 1. Pourquoi tant de pleurs, chère et douce amie? pourquoi ces regrets plus grands que la faute, et un mépris de toi-même que tu n'as pas mérité? J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 30. ‖ Familièrement, en être aux regrets, se repentir trop tard d'avoir fait ou dit quelque chose. ‖ 4° Toute espèce de déplaisir. En sorte que les vaincus n'aissent point de regret à mes victoires, VAUGEL. *Q. C.* 468. J'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi, MOL. *Mar. forcé*, 10. Je suis fort redevable à vos feux généreux.... ....Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre, ID. *Femm. sav.* V, 1. Je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage, SÉV. 21 oct. 1687. Quand.... dix-huit ans [non âge de dix-huit ans] lui donneraient [au jeune Grignan] quelque regret à cacher pourtant [quitter Paris à ce moment], ID. 30 janv. 1680. Les alliés assiégeant Maestricht] n'ont point voulu attendre le combat; le prince d'Orange, qui avait regret à ses peines, voulait tout hasarder, ID. 3 sept. 1676. Les peines nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte, ID. 21 juill. 1680. En vain je veux me rendre heureux à quelqu'un [des mauvais auteurs]; Me plume aurait regret d'en épargner aucun, BOIL. *Sat.* III. ‖ Avoir regret que, avec le subjonctif. Des regrets que j'aurais grand regret d'en payer le port [de ces lettres], si vous me les renvoyiez; elles sont pleines de tant de bagatelles, que j'ai quelquefois regret que vous le payiez vous-même, SÉV. 21 sept. 1670. J'ai regret à sa gloire; j'ai regret qu'aveuglées elle attire sur soi La honte qu'elle croit faire tomber sur moi, TH. CORN. *Comte d'Es.* IV, 3. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, RAC. *Théb.* IV, 1. ‖ Familièrement. Avoir regret à quelque chose, donner, faire cette chose avec peine, faire avec peine la dépense de quelque chose. Il avait regret à ce qu'il mangerait. ‖ 5° Au pluriel. Plaintes, lamentations. Nous entrons dans une ville où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, MOL. *Fourberies*, I, 3. O prince, le digne objet de ton tendre regrets, ROSS. *Louis de Bourbon*. Venez en d'autres lieux enfermer vos regrets, RAC. *Bajaz.* I, 4. ‖ Coups de cloche intermittents, pendant les funérailles. ‖ 6° Au plur. Gendres d'orfèvre. ‖ 7° À regret, loc. adv. Avec répugnance. Je vous quitte à regret; Mais enfin il le faut, CORN. *Poly.* II, 2. Ne prenez plus qu'à regret et distrait Votre prière afit paru nous revoir à regret, RAC. *Iphig.* II, 4. Couchant sur une peau d'ours, et y dormant, à regret encore, peu d'heures, au sommet du mont Ida, *Dict. phil.* Adam. La terre, à regret cultivée, semble être fertile à regret, et, sous des mains avares de leurs peines, elle est avare de ses dons, MARMONTEL, *Bélis.* I, 2, p. 117. On loue à regret ce qu'on ne voudrait pas imiter, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 1, p. 249, dans RICHELET. ‖ L'abbaye de Montéal-à-regret, *Dict. de l'ancien régime franç. de la suite du poème de Cartouche, par Granval*, 1758.

— HIST. XIIIe S. Ses nepveus [ses enfants] fu regretz de la reconnaissance sont les plus sincères de tous, parce que deuil a jamais dû être plus universel? MASS. *Or. fun. Nadame*. La place [Namur] avait la gloire de n'avoir jamais changé de maître, sinon avec un grand regret au sien, ST-SIM. I, 321. Allons at ralliemons dans ces âmes timides Ces regrets mal éteints du sang des Héraclides, VOLT. *Mérope*, II, 2. Il n'était plus ce prince [Henri III] anivronné du gloire.... Et qui de sa patrie emporta les regrets, ID. *Henr.* I. La douleur n'est pas la seule marque du regret; on a, en pareil cas, plus on trouve à plaisir à pensar à un ami, plus on sent vivement la perte qu'on a faite, CONDIL. *Traité des sent. rais. d'écr.* II, 9, fin. Quel bonheur pour moi, d'avoir d'un regret ne sent pas quelques charmes, Et des yeux d'un ami n'attend pas quelques larmes? DELILLE, *Jard.* IV. Il y a dans le sentiment même du regret quelque chose de doux et d'harmonieux qu'il faut tâcher de faire connaître à ceux qui n'entent encore éprouvé que les amertumes, STAEL, *Corinne*, V, 2. De quelque nom d'ailleurs que le regret s'appelle, L'homme par tout pays en a bien vite assez, P. DE MUSSET, *À la

bli, LAMART. *Harm.* 1, 14. ‖ 3° Être fâché d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Je regrette de m'être mis en colère. Le renard seul regretta son suffrage [donné au singe pour être roi], Sans toutefois donner son sentiment, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. ‖ 4° Éprouver un déplaisir quelconque. Regrettant un hymne tout prêt à s'achever, RAC. *Andr.* III, 1. Quelle gloire pour un roi, de régner encore après sa mort sur les cœurs de ses sujets! il n'est que de vivre, dans tous les temps à venir, les peuples, ou regrettèrent de n'avoir pas vécu sous son règne, ou se félicitèrent d'avoir un roi qui lui ressemblât! MASS. *Pet. carême, Grand. de J. C.* En jouissant de ce que nous avons [fleur d'artifices], je regrette un peu ce que nous n'avons pas [suppression de Paris], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* sept. 1739. Ces recherches soutenoient une étendue de connaissances qu'on est étonné que M. le comte de Tressan ait eu le temps d'acquérir, et montrent une sagacité qu'on regrette de n'avoir pas été plus constamment employée, CONDORCET, Tressan. ‖ Regretter son argent, être fâché d'avoir fait une dépense. En vérité, je crains que vous ne regrettiez bientôt votre argent, PICARD, *Petite ville*, II, 7. ‖ Regretter son lit, être fâché de s'être levé, ou de ne s'être pas couché. Rendrin en est sûrement [d'un bruit redoutable]; le sacristain pâlit; Le perruquier commence à regretter son lit, MOL. *Lutr.* III, 5. ‖ 5° Se regretter, v. réfl. Éprouver du regret au sujet de soi-même, au sujet de ce qu'on a perdu. Que voulez-vous savoir de moi, lui dit-elle un jour qui l'insistait pour lui parler? je me regrette, et veux tout; j'avais quelque orgueil de mon talent, STAEL, *Corinne*, XV, 3.

— REM. Regretter se dit avec de et de l'infinitif; avec que et le subjonctif: Je regrette qu'il ne soit point ici.

— HIST. XIVe S. Sovent [ils] regretent Olivier et Rolland, *Ch. de Rol.* CCIV. Tel a encore dont il aura bien regrette, *ib.* CCX. ‖ XIIIe S. Oriolans, en haut solier, Souspirant prist à lermoier, Et regrata son dru Hellier, *Roman de la Rose*, p. 43. La mort qui fait pleurer et complaindre Veuve chief ne fille, et vostre cors regent, ANONYME, *dans Couci*. Fu l'amirans Balans hucies et regretés [appelé au secours]: Sire, *car vetés* toi et si nous secourt, *Ivy Parceforest*, II, 12. Et quant li rois vit qu'il ardoit tout et que morir li convenoit, li commencha à plaindre moy meysme et à regretter, et disoit ceste.... *Chr. de Baiwa*, p. 80. Rien n'i vuil à regreter, *la Rose*, 12130. ‖ XIVe S. Ponglestre lors le supplianta de son coustel sur la teste, en disant qu'il le tuoit, et lors ledit capitaine commença à regreter [invoquer] nostre dame de Monfort, DU CANGE, *regreta*. ‖ XVIe S. Je regrette de tout mon cœur que n'ez *Ivy Parceforest*, *Gloss. Gorg.* 1, 86. Ces affaires leur firent bien sentir et regretter la perte qu'ils avoient faite en luy, AMYOT, *Périс.* 71. Il dit qu'il ne regrettoit point sa mort [de mourir], *ib. Arist.* 41. Regrettans leur misere et malheur, de ce qu'il leur failloit ainsi pauvrement mourir, *ib. Crassus*, 18. Le repentir ne touche pas proprement les choses qui ne sont pas en notre pouvoir; ouy bien le regretter, MONT. II, 368.

— ETYM. *Regret*; wallon, *wâkî*, *wâkîr*, *regretter une chose à quelqu'un*, la lui savoir, prov. *regretar*, dans *Gir. de Rosc.* p. 294.

† REGRETTEUR (re-gri-tê-r), s. m. Celui qui regrette. Quelques regretteurs du temps passé, bouchant la tête, disent : de mon temps, il n'en était pas ainsi, CHAMPFLEURY, dans *Figaro*, 16 février 1860.

† REGRIFFER (re-gri-fé), v. a. Griffer de nouveau.

— HIST. XVIe S. S'il advient que, pour un grant ennuy de noise que sa femme luy face, il luy arrache tant qui'l se vouuist [vouloit] regriffer et rebeller de respondre, *Les 15 joyes du mariage*, p. 180, dans LACROIX.

† REGRIFFONNER (re-gri-fo-né), v. a. Griffonner de nouveau. Que ne vous servez-vous de cette plume pour regriffonner quelques vers? VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 sept. 1760.

† REGRILLER (re-gri-lé, il mouillées), v. a. Griller de nouveau.

— HIST. XVIe S. Regriller, COTGRAVE.

† REGRIMPER (re-grin-pé), v. a. Grimper de nouveau. Le chat a regrimpé sur l'arbre. ‖ Activement. Regrimpant l'escalier je suis mon vieux desseins, ARÉNOIR, *Sal. II*.

— HIST. XVIe S. Regrimper, COTGRAVE.

† REGRONDER (re-gron-dé), v. t. Gronder de nouveau. Le canon qui avait cessé commence à regronder. ‖ 2° *V. a.* Recommencer les reproches. Nous disons comme vous; et, croyant que vous avez tort sur votre parole, nous vous grondons; sur cela vous nous grondez à votre tour, et nous vous regrondons, SÉV. 848.

† REGROS (re-grô), s. m. Grosse écorce dont on fait le tan.

† REGROSSIR (re-grô-sir), v. a. Élargir les tailles et les hachures de la gravure.

† REGROSSOYER (re-grô-so-ié), v. a. Grossoyer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Lettres [actes] une fois grossoiées, ne peuvent estre regrossoiées sans appeller la partie [sans] ordonnance de justice, LOYSEL, 893.

† REGUÉRIR (re-ghé-rir), v. a. Guérir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Jamais au cœur ne sera que je n'aie Le regret de ta cruelle accueil, Qui regueris et renregrès ma playe, SCÈVE. 93.

† REGUETTER (re-ghè-té), v. a. Guetter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reguetter, COTGRAVE.

† REGUINDER (re-ghin-dé), v. a. Guinder de nouveau. Il [le bout descend dans le puits]; et son poids, emportant l'autre part [l'autre seau], Regouinde en haut maître Renard, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. ‖ Se reguinder, v. réfl. Tenue de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui s'élève : il l'a par trouvé voilet.

— HIST. XVIe S. Reguinder, COTGRAVE.

† RÉGULARISATION (ré-gu-la-ri-za-sion), s. f. Action de régulariser; effet de cette action. La régularisation d'un compte.

— ETYM. *Régulariser*.

† RÉGULARISER (ré-gu-la-ri-zé, zée), part. *passé* de régulariser. Un compte régularisé.

† RÉGULARISER (ré-gu-la-ri-zé), v. a. ‖ 1° Rendre régulier ce qui ne l'était pas, conformer aux règles. Régulariser une dépense. ‖ Régulariser sa position, épouser une femme avec laquelle on vivait irrégulièrement; se rétablir en état de grâce; qui a obtenu une chose (congé, faculté, etc.) par permission tacite, et qui veut obtenir une autorisation en règle, authentique. ‖ 2° Régulariser, v. réfl. Devenir régulier. Un mécanisme qui se régularise.

— ETYM. Lat. *regularis*.

† RÉGULARITÉ (ré-gu-la-ri-té), s. f. ‖ 1° Qualité de ce qui est régulier. La régularité du courrelu soleil. Quelle malheureuse régularité, pour vouloir aller tout droit, de ne se détourner pas d'un abîme! SAINT-JUST, *Inst. de nivôse*. ‖ Terme de géométrie. Régularité dans une figure, égalité de tous ses côtés et de tous ses angles. ‖ 2° Proportion, harmonie. La régularité des mouvements plaisait à tous les yeux. La régularité et les agréments de sa figure, CORNEILLE, *Théod. d'abus. la Rev. retrale*, 1, 1. ‖ 3° Modération, sagesse, bonne conduite. Observer. Comment accoutumer des esprits si corrompus à la régularité de la religion véritable, chaste, sévère, ennemie des sens et uniquement occupée de ses éternelles? MASS. *Hist. II*, 12. Dieu l'a [la reine] élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la portée et la pesanteur de sa chute plus grave éclatante et plus exemplaire, IB. *Mar.-Thér.* La première des bonnes œuvres de la princesse palatine fut d'accomplir ce que le devoir, avec les scrupuleuses régularité, IB. *Anne de Gonz.* L'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais courtisans, IB. *Tellier*. Un vit, dans une grande jeunesse, ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé, de la régularité et de la retenue, FLÉCH. *le Tellier*. Il est des hommes heureusement inflexibles..... qui conservent, au milieu des plaisirs du monde, un fond de retenue et de régularité qui commande le respect, MASS. *Carême, Fidd.* 1. Notre régularité n'est qu'une décence que nous donnons au monde et au véricu de notre état, IB. *Confér. Tele-benite du monast.* Par antipathie pour désordre, dépenses effrénées. Elle [votre femme] vivra régulièrement comme vous voyez. — Quelle chienne de régularité! BARBOUIT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. ‖ 4° Conformité aux règles. La régularité d'une procédure, d'un édifice, d'une tragédie. Le sentiment de saint Bernard touchant les régularités et les pratiques extérieures, MASS. *De sanct.* elib. dans BOUHOURS, *Suite des Remarques*, p. 465. Je trouverai monsieur entièrement, si dans toutes les régularités du langage théologique..... MASS. *Hist. rem. conc. III*, 8. ‖ 5° Particulièrement, exacte soumission aux règles d'un ordre religieux. Ces moines vivent dans la régularité. Les dégoûts et les murmures ne régnent que dans les maisons infortunées [couvents] où le premier esprit est tombé, où la régularité primitive ne s'observe plus, MASS. *Profess. relig.* 3. ‖ Se dit de l'état monastique par opposition à sécularité. On fait aussi bien son salut dans la régularité que dans la régularité.

— HIST. XIVe S. Corps dont on ne peut recevoir régularité ne politure. — Régularité de mouvement, ORESME, *Théor de mouvem.* ‖ XVIe S. Nous en avons encor les regularitez [détails] plus au long en la vie de Sylla, AMYOT, *Marius*, 18.

— ETYM. Lat. *regularis*, régulier; *génev. régularité*.

RÉGULATEUR, TRICE (ré-gu-la-teur, tri-s'), adj. ‖ 1° Qui règle, qui régularise. Marché régulateur du prix des grains. Force régulatrice. Pour nous élever au principe régulateur de ces mouvements [des corps célestes], LAPLACE, *Expos. v, préface*. ‖ 2° Substantivement. Le régulateur, qui sert de régle, qui règle. Épicharme de Cos, poète comique, philosophe pythagoricien et régulateur de l'alphabet, ARTAUD, *Archéol. méd.* A. Ce mouvement régulateur [lieu] voulut que les fêtes de son culte fussent assujetties aux époques de ses propres saisons, CHATEAUB. *Génie*, I, 3, 8. ‖ Terme de mécanique. Toute pièce, tout appareil qui s'applique à une machine pour en régler les mouvements. Le régulateur qu'on nomme aussi ressort spiral est un ressort d'acier très-délicat, quelquefois même très-imperceptible, qui, placé au-dessous de la circonférence du balancier auquel il est attaché, lui donne l'égalité du mouvement et par conséquent la justesse du rouage, *Dict. des arts et mét. Horloger*. ‖ Fig. Dans l'homme machine même, la crainte d'une part et de l'autre [d'espérance] sont les deux grands régulateurs, les deux roues principales qui font aller la machine, D'ARÈNE *Lett. au roi de Pr.* 2 août 1778. ‖ 4° Terme d'horlogerie. Pendule d'une belle exécution et d'une marche parfaitement uniforme; elle est mue par un poids et n'a pas de sonnerie. ‖ 5° Régulateur de centrifuge, appareil qui règle celui, à l'aide duquel on règle l'arrivée de la vapeur dans les machines à vapeur. ‖ 6° Terme de plombier. Armure intérieure, qui dirige la pression des tables qu'on lamine, afin qu'elles ne soient pas plus pressées d'un côté que de l'autre. ‖ 7° Terme de métallurgie. Instrument de soufflet, reservoir d'air, caisse en chambre dans laquelle se condense l'air qui sort des soufflets avant d'être lancé dans le porte-vent. ‖ 8° Terme de boulanger. Régulateur de pain, qui sert à prendre un degré de cuisson déterminé, et à la conserver longtemps. ‖ 9° Une des parties de la charrue servant à déterminer la profondeur et la régularité du labour.

— ETYM. Lat. *regulatum*, supin de *regulare*, régler, de *regula*, règle.

† RÉGULATION (ré-gu-la-sion), s. f. Terme didactique. Action régulatrice. La description du moulin à vent de M. Hamel, à orientation et régulation automatiques, DUPUIT, *Ponts et chaus.* ti ser. *Mém.* 1, p. 340. ‖ Y a-t-il dans l'incandescence du soleil des éléments de régulation dont le jeu sera d'autant plus efficace que la combustion sera rendue plus libre entre l'intérieur de la masse ostérée et la superficie, PAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 852. Avec cette régulation de la durée de l'introduction de la vapeur dans les cylindres],... on obtient des pressions.... DUPUIT DE LÔME, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIV, p. 88.

† I. RÉGULE (ré-gu-l'), s. m. ‖ 1° Par dénigrement, petit roi. Une Andovère qu'on appelle reine de France, parce qu'elle était femme d'un chétif régule de Soissons, VOLT. *Dict. philos. Inceste*. ‖ 2° Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre roitelet [insectivores], dans lequel on range le régule crêté de Vieillot (c'est la motacille régule de Gmelin), et la sylvie régule de Latham, dits vulgairement roitelet, aussi bien que la motacille troglodyte de Gmelin, qui est le troglodyte européen de certains auteurs, appelé encore hiérion, LESSON.

— ETYM. Lat. *regulus*, petit roi, diminutif de *rex*, roi.

2. RÉGULE (ré-gu-l'), s. m. Nom que les anciens chimistes donnaient aux différents métalliques non ductiles extraites des minéraux. La fonte, ajoute autant qu'elle peut l'être dans un creuset on relève d'un autre semblable, et on appelle régule qui la nuance ou l'état mitoyen entre la fonte et le fer, BUFF. *Min.* t. IV, p. 141. [Il découvrit] le régule de manganèse, contenu dans *Manganaï*, [] Régule d'antimoine, antimoine pur. ‖ Régule d'arsenic, arsenic métallique, arsenic noir, dit, dans le commerce, mort aux mouches. ‖ Régule zonal, alliage d'antimoine et d'étain. ‖ Régule de Vénus, alliage d'antimoine et de cuivre.

— ETYM. Lat. *regulus*, petit roi, sinci dit parce qu'on pensait que le métal imparfait pourrait se perfectionner et devenir or ou roi des métaux.

RÉGULIER, IÈRE (ré-gu-lié, liè-r'). An XVIIe siècle,

Digitized by Google

d'après Chiffiet, *Gramm.* p. 186, l'r de régulier se faisait sentir, et l'on prononçait ce mot comme *hiver, enfer*). *adj.* ‖ 1° Conforme aux règles naturelles. Le flux et le reflux de la mer sont deux périodes régulières. ‖ 2° Conforme aux règles conventionnelles. Un édifice régulier. En prose, comme rien n'empêche d'être régulier, aussi rien ne permet de se l'être pas, *l'abbé*, *Rem. Rac.* 60. Il est vrai que cette pièce [les Horaces] n'est pas régulière, qu'il y a en effet trois tragédies absolument distinctes, la victoire d'Horace, la mort de Camille et le procès d'Horace, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hor.* v, ou début. Un poème qui n'est que régulier est bien loin d'être un bon poème, MARMONTEL, *Elém.* t. VII, p. 369. Si, dans le Centaure du Guide, la partie de l'homme ou celle du cheval était plus forte ou plus faible, l'œil et l'imagination ne s'y reposeraient pas avec cette satisfaction pleine et tranquille que leur cause un tout régulier, DIDER. p. 440, ‖ 3° Terme de musique. Se dit de tout ce qui est renfermé dans les règles et dans de justes limites ou qui suit une progression uniforme. Cadence, marche régulière. ‖ 4° Terme de grammaire. Verbes réguliers, ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons. ‖ On dit de même, noms réguliers, les temps réguliers d'un verbe. ‖ Noms réguliers, se dit des noms grecs, latins, etc. qui suivent une des déclinaisons ordinaires. ‖ 5° Terme de géométrie. Figure régulière, celle dont tous les côtés, tous les angles sont égaux. ‖ Corps réguliers, les solides dont les surfaces sont composées de figures régulières. ‖ Terme de minéralogie. Se dit du prisme dont la coupe perpendiculaire à l'axe est un hexagone régulier. ‖ 6° Terme de botanique. Corolle régulière, corolle symétrique d'une certaine espèce, dont toutes les parties sont symétriques par rapport à un axe. Quand ces parties sont symétriques par rapport à un plan, comme dans les labiées et les légumineuses, la corolle cesse d'être régulière, sans cesser d'être symétrique. ‖ 7° Se dit du pain, lorsqu'il présente, sur ses palatines, des intervalles bien égaux. ‖ 8° Terme de chronologie. Nombre régulier, ou, substantivement, régulier solaire, se dit du nombre marquant le rang qu'occupe l'année, pour trouver quel jour de la semaine tombe le premier jour de chaque mois. Les douze quatrièmes solaires sont : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14. ‖ Régulier lunaire, se dit des nombres mensuels que l'on ajoute à l'époque de l'année, pour connaître quel jour de la lune tombe le premier jour du mois. Les douze réguliers lunaires sont : 0, 10, 9, 18, 14, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18. ‖ 9° Bien proportionné. Il me semble qu'on me va trouver bien hâbleur en Province d'avoir fait un si joli visage, et si doux et si régulier, SÉV. 22. Ses traits étaient beaux et réguliers, BARUT. *Gramm.* 6. Vous avez les traits réguliers, la taille heureuse, l'air noble, de la bonne grâce dans les manières, LESAGE, *Tontine*, 17. Ce n'est pas, comme vous voyez, une beauté régulière, mais elle a des agréments, une âme foi! in. *Turc.* 1, 2. ‖ 10° Qui se conforme aux devoirs de la morale, en parlant des personnes. Ce qui laisse toujours le prédicateur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, BOURDAL. *Car.* 1, *Comm.* 2. A qui succède... de corriger une telle stucière au monde... si ce n'est à une mère soigneuse et régulière? ID. *Dominic.* 1, *Société de justes*, 206. Des âmes régulières, réglées, charitables, pénitentes.... ennemies de tout désordre, ID. *Dominic.* 1, *Sainteté et force de la loi*, 226. Sainte Thérèse s'estimait heureuse de pouvoir donner à deux de ses dames des épouses fidèles, régulières par vocation, non par coutume, FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse*. ‖ Il se dit des choses. Des mœurs régulières. Jamais vie ne fut plus pure, plus régulière, plus approchante que celle de Marie-Thérèse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* La vie régulière qu'elle menait, des moines qui paraissaient austères, et ses larmes avaient tous les traits de la piété, MARIV. *Marianne*, 2e part. ‖ Substantivement. Le régulier, ce qui est régulier. Le licite et le régulier le font languir [le jeune homme], dans cette pièce

roi étaient aux seigneurs ; présentement tout est duc, tout est maréchal de France, sév. 40 janv. 1680. || 3° Qu'on fait ressortir davantage. Un dessin rehausse de blanc, un dessin où des touches de crayon blanc rendent les lumières plus vives. Sous des rideaux de perles rehaussés, VOLT. *Ce qui plaît.* || *Par extension.* Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine, sous. *Mor.-Thér.* Le talent rehaussé par d'aimables dehors. La vertu qu'embellit la grâce d'un beau corps, DELIL. *Trois règnes, v.*

REHAUSSEMENT (re-ô-se-man), s. m. || 1° Action de rehausser. Le rehaussement d'une muraille. || 2° Le rehaussement des monnaies, l'augmentation nominale de leur valeur. L'abbé Bigorre m'envoyé l'édit et le rehaussement des monnaies ; ah ! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins, sév. 21 déc. 1689. || 3° Fig. Action de rendre plus vif. La mort fait aussi une partie essentielle des divertissements antiques ; elle était là pour contraste et pour rehaussement des plaisirs de la vie, CHATEAUB. *Génie*, v, vi, 12.

— HIST. XVI° s. Faudra que le plancher dudit fournaul ale sur sa circonference ou bord un rehaussement d'un pouce de bout, o. DE SERRES, 358.

— ÉTYM. *Rehausser.*

REHAUSSER (re-ô-sé), v. a. || 1° Hausser davantage. Rehausser un plancher ; un mur ; un édifice. || Fig. Celui qui ne peut faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises et touchantes, il ne peut s'élever ou contenir, il rehausse le brodequin, VOLT. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, préface.* || 2° Relever, soulever. Et dans son centre déjà se propose Sait De rehausser le dôme et de le faire voler, *Ad.* || 3° Augmenter. Rehausser le prix d'une marchandise. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il rehausse, avec ses appartements qu'il augmente, avec son domaine qu'il étend, sous. *La Valtère.* || Fig. L'époux.... Fit si bien par sa jalouse Qu'il rehausse de prix celle qu'il délivre Méritait de se voir servir Par plus beaux et les meilleurs, LA FONT. *Pet. chien.* Rehausser le prix de la reconnaissance, BARTHÉL. *Gramm.* || Rehausser les monnaies, en augmenter la valeur nominale. || 4° Rendre plus haut, en parlant d'un son, de la voix. Puis sa voix rehaussant en quelques mots joyeux, JOUBERT, *Eleg.* II. || 5° Fig. Donner plus de force. Rehaussant son cœur que rien ne peut ployer, RÉGNIER, *Epître 1.* || (Chapelain, soutenait, il rehaussait par la sagesse de sa conduite l'opinion que l'on avait de son esprit, n'OUVRY, *Hist. Acad.* I, p. 163, dans POUGENS.) Rehausser le bruit, relever les forces. De votre illustre hymen je sais les avantages, J'adore les grands noms que j'en ai pour étages. Et vois que leur succès, nous rehaussant la bas, ÉTIENNE, *Avare.* Aurait bientôt jeté la tyrannie à bas, CORN. *Sert.* I, 3. || 6° Fig. Faire paraître davantage. Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Le jais (une mouche) rehausse d'un teint le blancheur naturelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. En passant de la palette sur la scène entière de la composition, la couleur est modifiée, affaiblie, rehaussée, et change totalement d'effet, DIDER. *Essai sur la peint.* II. || Il se dit de certaines hachures ou retouches que l'on fait à la peinture en bâtiment. Les ornements ont été rehaussés d'or. || Les vernisseurs disent rehausser, dans le sens de donner plus de clair aux jours, et plus d'obscurité aux ombres. || 7° Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie, en relever la beauté ou y mêlant de l'or, de la soie. Rehausser de broderie le fond d'une étoffe. Cette double teinte [de pourpre] est si vive, que le temps ne peut l'effacer; on n'en sert pour des lames dans qui on rehausse d'une broderie d'or ou d'argent, PLIN. *Tél.* III, || 8° Fig. Il était dit de mets que l'on renforce et dont on relève le goût. On rehausse le potage de trop complets et de quantité de pois VERTS, SCARR. *Lett. Ghar.* I, p. 209, dans POUGENS. || 9° Fig. Faire valoir davantage, mettre en plus grande estime. C'est pour le titre de protecteur de l'Académie que le cardinal de Richelieu a cru rehausser l'éclat de sa pourpre, VAUGEL. *Remarques, Ep. dédicat.* De cette nuit, Phébus, as-tu vu la splendeur. ...Cette pourpre, est ce que rehaussait un gloire, Et ces lauriers encor témoins de sa victoire ? SAC. *Bérén.* I, 9. Dis-lui temps elle hait cette fermeté rare Qui rehausse en Jead l'éclat de la tiare, IB. *Athal.* I, 4. L'occasion était de celles où les difficultés rehaussent la gloire du succès, HAMLET. *Gramm.* V. || Il se dit des personnes, en un sens analogue. J'ai parlé de vous avec M. de la Trousse ; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard, sév. *au prés. de Bouleau*, 31 JUIL. 1687. || 10° Vanter avec excès. Cicéron cherchait à rehausser son consulat et sa victoire sur la conjuration de Catilina || 11° Se rehausser, v. réfl. Se rendre plus haut. Un nain cherche toujours à se rehausser.

— HIST. XIV° s. Les fossez parfondiz, les murs [ils] vont rehaussant ; Mouli durement doubloient la venue Bertran, *Guesclin*, 7972. || XVI° s. Les difficultez establissent, agnistent et rehaulsent [la plaire de la vertu], MONT. I, 70. Qu'on veoye, en ce que l'emprunte, si j'y sceu choisir de quoy rehaulser mon propos, IB. II, 36. Mon cœur donna pas loisir de rehausser le pont, CARL. V, 19.

— ÉTYM. *Re...*, et *hausser*, walon, *rihâzi.*

REHAUT (re-ô), s. m. Terme de peinture. Retouche servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures. Des rehauts blancs sur un fond noir. Les rehauts d'or, les teintes les plus claires et les plus vives. Les rehauts sont des effets nécessaires du reflet, ou ils sont faux, DIDER. *Peintre, Encycl.* Œuv I, 210, dans POUGENS. || Blanc ou bechure blanche dans la gravure. || Fig. || (Octave Feuillet) a des élégances à lui, un peu factices, un peu maniérés, mais qui relèvent de temps à autre des rehauts de vigueur, LAVOIX, *Moniteur universel*, 26 août 1867, p. 1144, 1re col.

— HIST. XVI° s. Rehaut [argent], pardessoubz et aucunement fauctes et abastardies en leur couleur, n'ayant pas leurs rehauts si vifz ni si esclarez, *Peleriu d'amour*, I, 1, p. 46, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *haut.*

REHEURTER (re-eur-té), v. a. Heurter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Reheurter, OUDEBAR.

|| **REHUMECTER** (re-u-mè-kté), v. a. Humecter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Rehumecter, OUDEBAR.

|| **REHUMER** (re-u-mé), v. a. Humer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Je rehume à longs traits l'amoureuse poison, DESPORTES, *Elegie.*

|| **REILÉRE** (ré-ill-è', il mouillées), s. f. Conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin à pots.

|| **RÉIMPOSITION** (ré-in-po-si-sion), s. f. Action de réimporter, d'importer ce qui a été exporté.

RÉIMPORTÉ, ÉE (ré-in-por-té, tée), part. passé de réimporter.

RÉIMPORTER (ré-in-por-té), v. a. Importer de nouveau.

|| **RÉIMPORTUNER** (ré-in-por-tu-né), v. a. Importuner de nouveau.

— HIST. XVI° s. Réimportuner, COTGRAVE.

RÉIMPOSÉ, ÉE (ré-in-po-sé, zée), part. passé de réimposer.

RÉIMPOSER (ré-in-po-zé), v. a. || 1° Faire une nouvelle imposition, imposer une nouvelle taxe. On réimpose les habitants de cette commune. Une forte somme fut réimposée sur le canton. || 2° Terme d'imprimerie. Imposer de nouveau pour donner aux pages une disposition nouvelle.

— HIST. XVI° s. Réimposer, COTGRAVE.

RÉIMPOSITION (ré-in-po-si-sion), s. f. || 1° Nouvelle imposition, nouvelle demande d'argent aux contribuables. || 2° Terme d'imprimerie. Action de réimposer. Seconde feuille, une forme.

RÉIMPRESSION (ré-in-prè-sion ; en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de réimprimer ; le résultat de cette action. Une page, une nouvelle édition, c'est une simple réimpression.

RÉIMPRIMÉ, ÉE (ré-in-pri-mé, mée), part. passé de réimprimer. || (ca documents) l'examen, il est imprimé, et, à le honte du siècle, réimprimé ; l'humiliation des bons auteurs, réimprimé, LA HAUT. XV.

RÉIMPRIMER (ré-in-pri-mé), v. a. || 1° Faire une nouvelle empreinte. Vous seul [ô Seigneur] avez pu créer mon âme, vous seul pouvez la créer de nouveau ; vous seul y avez pu former votre image, vous seul pouvez la réimprimer et y réimprimer votre portrait effacé, PASC. *Pensées*, I. || 2° Imprimer de nouveau. Vous rendez un grand service à la raison, en faisant réimprimer le livre de feu M. Helvétius, VOLT. *Lett. Galiziu*, 40 juin 1773. Quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est quelquefois réimprimé, le gouvernement prête alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même, L. J. NOUS. *Lett. à M. de Malesh. Corresp.* I, v, p. 311, dans POUGENS. || Se réimprimer, v. réfl. Être réimprimé. C'est un livre qui se réimprimera.

— HIST. XVI° s. Non seulement quand ledit livre a esté imprimé pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes on l'a réimprimé, il a esté augmenté et enrichi, CALV. *Inst. épît.*

|| **RÉIMPUTER** (ré-in-pu-té), v. a. Imputer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Réimputer, COTGRAVE.

|| **REIN** (rin ; au pluriel, l's se lie ; les rin-z-en-gorgés), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Viscère double qui est l'organe sécréteur de l'urine. Le rein gauche. Le rein droit. Un calcul logé dans le rein. Nous sommes presque effrayés, quand nous venons à apprendre que les tubules qui entrent dans la composition d'un seul rein, mis bout à bout, formeraient une longueur de plusieurs milliers de toises, BONNET, *Palingé. philo.* IX, 2. || Pierre des reins, s'est dit autrefois de la pierre d'aigle. || Reins succenturiés ou succenturiaux, nom donné par Casserius aux capsules surrénales. || 2° *Au plur.* La partie inférieure du dos. Pourquoi donc voit-on maintenant les hommes qui tiennent les mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement? SACI, *Bible, Jérémie*, XXX, 6. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins sans pouvoir changer de situation, sév. 280. || Avoir mal aux reins, être affecté de lumbago. || Pourquoi l'on dise dans les reins, pourvoirre de pris. Veubonne fut chesse l'épée dans les reins jusqu'à un petit ruisseau, ST-SIM. 67, 48. Soudaine pourvuit les ambassades du lac, la lance dans les reins, VOLT. *Mœurs*, 7. Il (Napoléon) lui avait confié [au maréchal Ney] la mission de pousser Castagnos l'épée dans les reins, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XV. || Fig. Pourvuire, presser quelqu'un l'épée dans les reins, presser vivement quelqu'un de conclure une affaire, le presser dans une affaire par de fortes raisons. || Chaud de reins, plein de lucre. Où les centaures.... Voulurent, chauds de reins, faire noces de chère, RÉGNIER, *Sat.* X. || 3° *Au plur.* L'espace du dos considérée quant à la force, à la souplesse. Il a les reins souples, les reins forts. || On dit aussi au singulier : Ce cheval, cet homme a du rein. || Un tour de reins, sorte d'entorse que l'on se donne dans la colonne vertébrale, en faisant quelque violent effort, quelque mouvement mal brusque. || Fig. Donner un tour de reins à quelqu'un, lui rendre un mauvais office qui doit lui nuire beaucoup. || Fig. En termes de l'Écriture, sonder, éprouver les reins, éprouver la force. C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde les cœurs, et qui éprouve les reins, SACI, *Bible, Jérémie*, XVII, 10. Celui qui sonde les reins et les cœurs, vous jugera sur vos intentions, CHATEAUB. *Atala*, le *Drame.* || Fig. Se ceindre les reins, se préparer à quelque effort, se mettre à la voie de mon Précurseur, Pour porter aux mourants le pain consolateur, Et pour donner aux morts la sainte sépulture, A l'entour de mes reins j'ai serré mes ceintures, J. BAUDE, *Voy. de Gédéon*, IX, 1. || Fig. Avoir les reins forts, être riche, être puissant. || Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles, il entreprend quelque chose qui est au-dessus de ses forces. Barbereux, à peine en fonctions, n'avait pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, ST-SIM. IX, 3. || 4° Chez les animaux, les reins, la région qui est entre le dos et la croupe, ayant pour base les vertèbres lombaires et la portion des manches osseuses qui les entourent. Une tête de barbe avec l'étoile nette [chez un cheval], L'encolure d'un cygne.... Point d'épaules non plus qu'un lièvre, courtes-jointes... Des pieds ronds, marchant des pédal le rein double.... MOL. *Fâch.* II, 7. || 5° Terme d'architecture. Les reins d'une voûte, les parties d'une voûte comprises entre la partie et le milieu. Sur les reins de la voûte intérieure de la coupole s'élèvent quatre rangées de pilliers construits en brique, BATTOUD, *Descr. de Bourg-Argent.* I, III, p. 418. || Reins voûtes, les parties qui, n'étant pas remplies, ne soulagent pas le charge.

— HIST. XIII° s. Ce fail una huem hureper [bérissé], si out un purceint [couture] de pels [peaux] entur les reins, ROU, I, 2. Et Mathatias le vit, e si'en pesa [il en eut du chagrin], et ses reins li tremblerent, *Machab.* I, 2. || XIV° s. Or donc, Bernart, qui fors rains as, Va, si t'acuile à cel huissot.... *Ren.* 17415. ...Quatre vilein n'ont trove, Qui m'ont batu à repaslet; Totes les reins en ai enflées, ab. 22198. Toutes [les femmes] sunt par rains lées [larges], combien que maigres soient ; Ne sa qu'eles y boident, ne qu'eles y empoient, Fors que vice peloons, si com maintes gens croient, J. DE MEUNG, *Test.* 1323. || XVI° s. Si fault avoir les reins bien fermes pour entreprendre de.... MONT. I, 150. Un

Digitized by Google

médicament a sa charge d'aller droit au reins, voire jusques à la vessie.... ID. III, 240. Comparez.... un laboureur.... qui n'a du mal que lorsqu'il l'a, où l'autre a souvent la goutte en l'ame avant qu'il l'ayt aux reins, ID. II, 312. Le roy fournit la plupart des armes; car autrement les reins des capitaines seroyent trop foibles, pour y satisfaire si à coup. LANOUE, 382. Le roi disoit le plus souvent : et plus haut, et le seurestre plus bas. PARÉ, VIII, 24. En la region de l'os coccyx, qu'ils appellent les reins. ID. XVIII, 13.

— ETYM. Berry, *érein*, échine; provenç. *ren, re*; anc. espagn. *renz*; ital. *rene*; du lat. *renes*.

† 3. REIN (rin), s. m. Autre orthographe de *rain*.

† REINCIER (ré-in-si-zé), v. a. Inciser de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reinciser, COTGRAVE.

† RÉINCITER (ré-in-si-té), v. a. Inciter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reinciter, COTGRAVE.

† RÉINCORPORER (ré-in-kor-po-ré), v. a. Incorporer de nouveau.

— HIST. XVIe S. L'austraisie, que l'on pourroit fort aisement empêtrer et reincorporer à la couronne de France, CARL. IX, 32.

REINE (rè-n'; au XVIe siècle, la prononciation hésitait entre reine et roine qu'on prononçait rouène et que H. Estienne condamnait, p. 67 :] 1° Femme de roi. Combien de fois a-t-elle remercié Dieu de deux grandes grâces : l'une de l'avoir faite chrétienne.... l'autre de l'avoir faite reine mal-heureuse! nous. *Reine d'Anglet.* Quoiqu'elle [la fille de Pharaon] ait que selon la coutume de ces temps, il y eût, pour la magnificence de la cour, trente Salomon], soixante reines et un nombre infini de femmes et de jeunes filles, elle sentit que seule elle avait le cœur, ID. *Polit.*, I, 1. Il est impie que tout le poids de l'autorité et toute la grandeur de l'Etat est en la personne des rois; mais on peut dire que la dépêche des affaires et le succès de la piété dans la cour est en la personne des reines, FLÉCH. *Mar.-Thér.* C'est autour des reines que se range et que se réunit ordinairement tout l'esprit de société, le désir de plaire, l'envie de paraître, le plaisir de voir et d'être vue, ID. Ste. Qu'elle entrait dans la maison de Dieu, n'oubliait-elle pas qu'elle était reine? ID. ib. Soyez reine, dit-il; et, dès cet instant même, De sa main sur mon front pose son diadème, RAC. *Esth.* I, 1. Sous le règne de Louis VII, on nommait prince du royaume l'héritier présomptif de la couronne, les filles de France avaient le nom de reine au lieu de celui de madame, qui ne leur fut donné que du temps de Philippe Auguste, AUGUST. THIERRY, *Rev. Paris, Œuv.* I IV, p. 82.] La reine mère, la reine qui est mère du roi.] Familièrement. Cette femme a un port de reine, une taille, un maintien noble.] Comme une reine, d'une façon éclatante. Vêtue comme une reine. Vous aurez vu votre tante au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine, SÉV. 32.] 2° Princesse qui doit gouverner un royaume. La reine Elisabeth. Victoria, reine d'Angleterre. Une reine est suspecte à l'empire romain, RAC. *Britan.* I, 2.] 3° La reine du ciel, la reine des anges, la sainte Vierge.] La reine des enfers, Proserpine.] La reine des ombres, la Lune. Et le char vaporeux de la reine des ombres Monte et blanchit déjà les lords de l'horizon, LAMART. *Médit.* I.] Reine se dit de différentes personnifications. C'est en vain que les aveugles enfants d'Uranie prétendent la table à la fortune et lui sacrifiaient; ils l'appelaient la reine du ciel, la dominatrice de l'univers, BOIS. *Politique*, VII, VI, 8. Reine des longs procès, dit-il [à la Chicane], dont le savoir Rend la force inutile et les bois sans pouvoir, BOIL. *Lutr.* V. Reine des flots, sur la barque rapide Vogue en chantant au bruit de longs échos; Les vents sont doux, l'onde est calme et limpide, Le ciel sourit : vogue, reine des flots, BÉRARD. *Prisonnier*, I, 6° Fig. Celle qui domine par quelques qualités éminentes. Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, Et jusqu'à la conquête ils nous traitent de reines; Mais après l'hyménée ils sont pour les laisser là, RAC. *Poly.* I, 3. Reine de tous les cœurs, elle met tout en armes, RAC. *Alex.* I, 1.] Autrefois, la reine du bal, celle qui commençait le bal; aujourd'hui, celle pour qui on le donne; la plus élégante. Mme de la C***, reine du bal et de la fête, était fort parée, FONTEN. *Lett. gal.* II, 49. Cette femme, qui avait au plus vingt ans, eût été proclamée la reine du bal, s'il était d'usage de mettre aux voix la souveraineté de la grâce et de la beauté, CH. DE BERNARD, *Un Chasse aux amants*, § 1.] Ou dit de même : la reine de la fête. Cette jeune fille, couronnée de roses et mieux parée encore que ses compagnes, c'est la reine de la fête, CAMUS, *Veillées du, chât.* I, II, p. 30, dans ROQUAIN.] La reine de la fève, celle qui, le jour des Rois, a eu une part de gâteau où se trouve la fève, ou celle que le roi de la fève choisit pour reine.] Familièrement. C'est la reine des femmes, se dit d'une femme pleine de vertus et de bonnes qualités.] Familièrement et fig. Celle qui règle, gouverne quelque chose. Vous, la reine efficiente de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, SÉV. *A Mme de Grignan*, 18 oct. 1680.] La reine des incidents, celle qui soulève plus qu'aucune autre des incidents. Si je n'avais pas été la reine des incidents, par le peur que j'avais de concilier [le mariage de Mlle de Sévigné], SÉV. 9 août 1671.] 5° Fig. Il se dit de ce qui exerce un empire comparé à l'empire des reines. La beauté est reine des cœurs. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux, et être la reine de la mer, PERS. *Tel.* III. On crie contre les philosophes, on a raison; car, si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 9 juill. 1765. Avez-vous vu la reine de l'aurore [Constantinople]. La cité merveilleuse, jeune des sultans? *Le Journ. du Grâce*, IV, 1.] 6° La plus excellente en son genre, en parlant de choses. La rose est la reine des fleurs. Si la justice est la reine des vertus morales, elle ne doit point paraître seule, sans. *Sermons sur la justice*, I. Le Seigneur a détruit la reine des cités [Jérusalem], BOSS. *Admin.* III, 7.] 7° Terme du jeu d'échecs. La principale pièce après le roi. [Instots] Défend sur la dernier sa reine menacée, Et l'échec véritable est bon je le pends, F. LEMAIRE, *Journ. ind.* II, 9.] 8° Familièrement. Il se dit quelquefois en s'adressant à une femme à qui on reconnaît quelque empire d'affection. La confidente de Mme de Sévigné avait-tous sur moi? — Le marquis : Quel droit, ma reine? Le droit de bienséance avec celui d'aubaine, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. A tous parler sans fard, Ma reine, ne rendez-vous vous heureux un sort tard, DESTOUCH. *Glor.* I, 2.] 9° La femelle, ordinairement unique, qui se trouve dans les ruches des abeilles. Des 20 à la mille mouches dont nous nous est souvent fournie, la reine est la seule qui engendre, SONNET, *Contempl.* nat. 21, 28. Cette reine est, à la lettre, la mère de tout un peuple qui doit peupler le cours de l'année 20, 40 ou 50 mille œufs, ID. 1re *mém. abeilles*.] 10° Reine des prés, nom vulgaire du *spiræa ulmaria*, L., fleur de la famille des prés.] Reine des bois, l'*asperula odorata*, ou muguet des bois.] 11° Reine des vergers, espèce de pêche qui vient bien en plein vent, et est aussi bonne que les pêches d'espalier les meilleures. Elle est bonne aussi en espalier.] 12° Reine-papillon, l'œil de paon ou le paon du jour.] 13° Reine des vignes, nom vulgaire et spécifique de la cuspe reine des carpes, qui diffère de la carpe commune, appelée généralement carpe.] Reine des serpents, espèce de boa.] 14° Pain de reine, espèce de pain de seigle et lait.] 15° Herbe à la reine, ancien nom du tabac.] 16° Centaure de la reine, voy. CENTAURE.

— HIST. XIIe S. Ma reine i vint reine Bramimonde, *Ch. de Rol.* II XIIIe S. La reine ne fit pas que courtesepine. Qui me reprist, elle et ses fiz li rois, QUESNES, *Romans*, p. 102. Après mourut Pepin, dont la royne au vis clair, *Berte*, III. II XIVe S. Reine très excellens, la plus noble di monde, *Girard de Rous. Au débat.* Pourquoi les reynes, femmes mariées, elles ne lisent jamais seules lettres closes, se elles ne sont escriptes de la propre main de leur mary, *Ménagier*, I, X, II XVIe S. Le danger n'est pas grand, que je n'aime escripre au roy ny à la reine, MARG. *Lett.* 96. La reine continue sa bonne santé, ID. 56.... La moue de la justice fait la paisté, ces deux puis saintes sœurs, Ces deux filles du ciel, les reynes des grands cours, DEPORTES, *Tombeau de Desportes*. Elle se lattoit avec une autre qui lui dit : Que t'échienne, la reine d'Egypte [égyptienne, bohémienne]. — Tu as menti, dit elle, je suis femme de bien, *Voyage de parvenir*, au chap. Infinité d'autres exemples tirés de tous le mes registres et utité de royne pour dire reine? DES AUTELS, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 128. Avecques raison l'appelle [la coutume] tyndarus, à ce qu'on m'a dict, royne et empereurs du monde, MONT. I, 416.

— ETYM. Provenç. *regina, reina, reyna*; espagn. *reina*; ital. *regina, reina*, du lat. *regina*, féminin de *rex* (roy, roi). Dans l'ancien français, le mot était de trois syllabes, reine dans l'Ouest, roine dans le centre; c'est de l'Ouest que vint la prononciation actuelle, comme c'est au XIVe siècle qu'il a commencé à être de deux syllabes.

REINE-CLAUDE (rè-n'-klô-d'; l'usage a prévalu de donner ici au *e* le son du *y*, VOY. CLAUDE), rè-ne-klo-d', que des puristes recommandent, est une prononciation affectée et réglée sur l'écriture), s. f. Nom d'une prune qui est la meilleure de toutes pour son goût excellent et son parfum; l'arbre qui la produit est une variété du *prunus insitiva*, L.

— REM. L'Académie écrit des reines-claude. Il n'y a qu'une reine Claude à la fois! Il faut écrire reine-claude, CRÉMIEUX, *Récréat.* I, II, p. 86. On simplifierait beaucoup l'orthographe de ce mot en écrivant des reines-claudes, comme on écrit des dames-jeannes, des saints-germains, FAUTEL. Il faut en effet opter entre l'avis de Génin et celui de Pautex; l'orthographe de l'Académie est irrationnelle.

— ETYM. La *reine Claude*, de qui on donna le nom à ce fruit; il est probable qu'on prononçait *Claude*, comme *Crétien* écrivait aux noms *Crétien*, voy. *Lett. de Henri IV*, édit. BARGUE DE RUTRY, t. V, p. 40 et 376.

REINE-MARGUERITE (rè-ne-mar-ghe-ri-t'), s. f. Plante du genre des astere, que la culture a rendue très-double, très-grande et de couleurs diversifiées (*aster chinensis*, L.).

— ETYM. *Reine*, et *marguerite*, nom d'une fleur.

REINETTE ou RAINETTE (rè-nè-t'), s. f. Nom générique d'un grand nombre de variétés de pommes à couteau, caractérisées en général par la peau tachetés, plus ou moins grise ou jaune au fond, et par l'absence de côtes saillantes; les principales reinettes sont la reinette franche, de Canada, de Caux, blanche, grise, etc. Les autres [fruits] lui sont à mépris, Fussent des pommes de reinettes, SCARR. *Virg. travest.* II, 2.

— REM. Ne dites pas pomme reinette; dites reinette ou pomme de reinette.

— HIST. XVIe S. Il faut faire quelque syrop magistral de pommes de reinette, ou court-pendu, PARÉ, XI, 39.

— ETYM. Diminutif de *reine*, suivant les uns; suivant les autres, ce qui est plus vraisemblable, de *raine*, grenouille, à cause que les *reinettes* sont tachetées comme la peau de la *raine*; on ce cas l'orthographe *rainette* serait meilleure.

† RÉINJURIER (ré-in-ju-ri-é), v. a. Injurier de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reinjurier, COTGRAVE.

RÉINSTALLATION (ré-in-sta-la-sion), s. f. Action de reinstaller.

— ETYM. *Reinstaller*.

RÉINSTALLÉ, ÉE (ré-in-sta-lé), part. passé de réinstaller.

RÉINSTALLER (ré-in-sta-lé), v. a. Installer de nouveau.

† RÉINSURGER (SE) (ré-in-sur-jé), v. réfl. S'insurger de nouveau. Le prince de Condé marcherait sur Lyon, qui se réinsurgerait, *Papiers saisis à Barroth*, p. 240.

RENTE, ÉE (rin-té, ée), adj. Terme de vénerie. Il se dit d'un chien dont les reins sont élevés en arc et larges; signe de force que l'on fait préférer à ceux dont les reins sont étroits.] On le dit plus rarement de l'homme.] Ce porte-faix est bien reiné.

— ETYM. *Rein* 4.

RÉINTÉGRANDE (ré-in-té-gran-d'), s. f. Terme de jurisprudence. Action possessoire par laquelle une personne est remise en jouissance d'un chose dont elle avait perdu la possession.

— HIST. XVIe S. Bref de mariage encombré equipollé à une reintegrande, pour remettre les femmes en possession de leurs biens moins que deuement allenez durant leur mariage, ainsi qu'elles avoient lors de l'alienement, *Coust. gener.* I, p, 1026. Sadite majesté s'est relachée de la premiere demande sur la possession et reintegrande audit marquisat de Saluces, *Mém. de Bell. et de Sillery*, p. 500, dans LACURNE.

— ETYM. LAT. *redintegrandus*, devant être réintégré (voy. RÉINTÉGRER).

RÉINTÉGRATION (ré-in-té-gra-sion), s. f.] 1° Action de rendre de nouveau entier. J'ai vu jusqu'à dure réintégrations successives dans le même vers d'eau douce, SENNERT, 3e *mém. reptiles salam.*] 2° Terme de jurisprudence. Action de réintégrer; résultat de cette action.

— HIST. XVIe S. Il faut que chascun s'esvertue de son costé à tirer sou collier pour la reintegration du bien publique, AL. CHART. Œuv. p. 138. Reintegration de plusieurs qui avoient esté deumis de leurs offices, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 40, dans LACURNE.

— ETYM. LAT. *redintegrationem*, de *redintegrare*.

RÉINTÉGRÉ, ÉE (re-in-té-gré, grée), part. passé de réintégrer. Réintégré dans ses biens, dans ses emplois.

Digitized by Google

RÉINTÉGRER (ré-in-té-gré), *v. a.* Il se conjugue comme intégrer. ‖ 1° Rendre entier de nouveau. C'est d'après les nouvelles connaissances qui nous ont été rapportées que je vais tâcher de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité. BUFFON, *De l'homme, variétés.* ‖ 2° Terme de jurisprudence. Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont on l'avait dépouillé. Un arrêt l'a réintégré dans cette terre. Enfin je fus admis à la communion et réintégré dans mes droits de citoyen. *J. J. ROUSS. Confess.* VIII. ‖ Faire réintégrer des meubles, les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés. On dit qu'un homme a été réintégré en prison, pour dire qu'il a été remis en prison, après en être sorti à cause par un arrêt surpris. ‖ 3° Dans le langage général, rendre un emploi à quelqu'un qui en avait été privé. Après enquête on l'a réintégré dans ses fonctions. ‖ 4° Terme de mathématique. Intégrer de nouveau. Je veux réintégrer cette quantité pour voir si j'obtiendrai le même résultat que par une première intégration. ‖ 5° Se réintégrer, *v. réfl.* Être réintégré, réparé. Les membres de la salamandre qui [coupés] se reintègrent, avant que de paraître à nos yeux sous leur véritable forme. SONNET, 2e *mém. reprod. inlamandre.*

— HIST. XVI e. Il recourra et remist en sa main les diverses parties de sa terre, qui à tort estoient usurpées par ses anciens ennemys, et reintegra sa couronne en si peu de temps que prouesse de homme ne le pourroit croire, *le Jouvencel*, f. 9, dans LACURNE. Un roy doit avoir par escript et savoir les vrays mestes [limites] de son royaume, et, si en eschappe aucune chose, la reintegrer et non souffrir que rien s'en aliene, *Bibl. des ch.* 1re série, t. II, p. 144. ‖ XVII e. De tels délits commis contre un roy, les gens d'eglise sont tenus repondre pour la prime de leur tempore; et, quand ils ont respondu, s'ils sont trouvez coulpables, leur temporel est gouverné par le mein du roy, jusques à ce qu'ils ayent reintegré ce qui est à reintegrer et payé l'amende, *Gr. coust. de France*, I, 3. [Picrochole] espérant entre, à leur venue [des grues], reintegré à son royaulme, RAB. *Garg.* I, 48. Ils resolurent d'aller donner le bonjour à leurs femmes, et reintegrer les amours conjugales, restraint en leur absence, MONTL. XVIII, p. 642.

— ÉTYM. Provenç. *reintegrar*; portug. *redintegrar*; ital. *reintegrare*; du lat. *redintegrare*, de *re* au *red*, et *integrare*, dénominatif d'*integer* (voy. ENTIER).

† **RÉINTERPRÊTER** (ré-in-tèr-prè-té), *v. a.* Interpréter une seconde fois.

— HIST. XVI e. Reinterpreter, COTGRAVE.

† **RÉINTERROGER** (ré-in-tè-ro-jé), *v. a.* Interroger de nouveau.

— HIST. XVI e. Reinterroger, COTGRAVE.

† **RÉINVENTER** (ré-in-van-té), *v. a.* Inventer de nouveau. L'absolutisme politique, dont il [Louis XIV] avait retrouvé les maximes les plus différentes, MICH. CHEVALIER, *Rev. des D.-Mondes*, 1867, t. VI, p. 831. Des procédés de tournage au diamant, qui tous étaient inconnus, jusqu'à ce que l'un des constructeurs, M. Hermann, les ait réinventés il y a quelques années, *Journ. offic.* 30 juill. 1869, p. 1031, 3e col.

‖ **RÉINVENTION** (ré-in-van-si-on), *s. f.* Action de réinventer. Deux recueils de dessins du commencement du XVIe siècle..... montrent des apparels de plongeurs qui paraissent très-semblables à ceux de la réinvention moderne, A. DEMMIN, *Journal officiel* du 27 février 1869, p. 267, 3e col.

† **RÉINVIVER** (ré-in-vi-vé), *v. a.* Inviter de nouveau.

— HIST. XVI e. Reinviver, COTGRAVE.

REIS (ré-is'), *s. m.* ‖ 1° Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. ‖ Reis-effendi, ministre des affaires étrangères. ‖ 2° Patron d'une barque turque.

— ÉTYM. Arabe, roïs, chef, de *ra*, tête, chef.

† **RÉITÉRA BLE** (ré-i-té-ra-bl'), *adj.* Qui peut être réitéré.

— HIST. XVI e. Le cas de rançon [pour loyaux aides] est reiterable, les autres non, LOYSEL, 866.

‖ **RÉITÉRATEUR, TRICE** (ré-i-té-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui réitère. Le théodolite réitérateur a remplacé le cercle répétiteur pour les angles des triangles.

† **RÉITÉRATIF, IVE** (ré-i-té-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui est propre à réitérer.

— HIST. XVI e. Il se trouva bon, sans reiteratif commandement du roy, de mettre les galleres entre les mains des imperiaux, M. DU BELLAY, 439. Le pronom meme, reiteratif de la meme personne, soit nom ou pronom, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 82.

RÉITÉRATION (ré-i-té-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de réitérer. Qu'on explique comme on voudra le consentement passif... toujours bien certainement ce n'est pas une réitération d'un acte qui subsiste de soi, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 26. M. le duc d'Orléans ne fit aucune difficulté sur la protestation, ni sur la réitération de sa parole, ST-SIMON, 418, 28. ‖ 2° Action d'administrer plusieurs fois le même sacrement.

— HIST. XVI e. Ils disent que c'est seulement application du sacrifice, et non point reiteration, CALV. *Inst.* 1141. Il y aura qui trouveront cette reiteration de mauvaise grace [refaire un serment solennel]..... comme ne se pardant la virginité de la fit qu'un coup, MONTL. XVIII, 125.

— ÉTYM. Lat. *reiterationem*, de *reiterare*, réitérer.

‖ **RÉITÉRATIVEMENT** (ré-i-té-ra-tiv-man), *adv.* D'une manière réitérative.

RÉITÉRÉ, ÉE (ré-i-té-ré, rée), *part. passé* de réitérer. Des ordres mille fois réitérés sans nécessité, SORBIÈRE, *Voy. dans la Grande Bretagne*, 1.

RÉITÉRER (ré-i-té-ré. La syllabe ré prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réitère; excepté au futur et au conditionnel : je réitérerai, je réitérerais. ‖ 1° Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. Dieu leur réitère [à Isaac et à Jacob] les mêmes promesses qu'il avait faites à leur père, et les confirmait comme lui en toutes choses, BOSS. *Hist.* I, 2. Je vous défends de réitérer vos confessions, sous prétexte d'omission ou d'oubli, IB. *Lett. div.* 44. Il ne faut pas réitérer. Et de ce non content Aurait avec le pied réitéré [porté un nouveau coup], RAC. *Phèd.* II, 5. ‖ 2° Se réitérer, *v. réfl.* Être réitéré. Les mêmes choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites ni nécessaires, BOSS. *Expos. de la foi*, 11.

— HIST. XVI e. Et ainsi soit ce retiteré trois fois ou quatre, B. DE BORDEVILLE, f. 40, REVEL. ‖ 3° Il a fait retirer ses troupes en saison à Londres, et plusieurs consuls et paroles jurées et retirées tant pour les Flamands que pour le pays de Portugal, *pastes* II, 21, 1. ‖ 4° Se réitérer, *v. réfl.* Se retirer et se vous escripvoys par mon aseult paquet, RAB. *Ep.* 10. Le roi de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoutrements, jamais ne les reiterant, MONT. I, 331. Quand on a mis en usage les causes d'un effet suivi est parfaicte, combien de fois feu et eau se réitrere? ID. III, 230.

— ÉTYM. Lat. *reiterare*, de *re*, et *iterare*, renouveler (voy. ITÉRATIF).

RÉITRE ou **RÎTRE** (ré-ître'), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, cavaliers allemands. Les réitres ont souvent figuré dans nos guerres de religion. C'était [Rosem] un Allemand rusé et fort délié sous une affectation de grossièreté et de simplicité réitre, ST-SIM. 608, 146. ‖ 2° Fig. et familièrement, en mauvaise part ou par plaisanterie, un reître, un homme que l'on compare à un soudard. Vraiment le reître avait trouvé son homme, SCARR. *Poésies*, div. Œuv. t. VII, p. 76, dans POUGENS. D'Aquin était grand guerrier et grand reître, ST-SIM. 13, 188. ‖ Un vieux reître, un homme qui a vu beaucoup de pays, qui a de l'expérience, de l'astuce. Que sait-on? hélas! le vieux reître échappé, très-souvent dresse des restes de son être, Hélas! enterrera peut-être Celui pour qui nous demandons, GRESSET, *Requête au roi.* ‖ Vieux reître se dit aussi d'un homme fait qui court après les femmes. De quoi s'avise ce vieux reître, de devenir amoureux à soixante et quatorze ans? DESTOUCHES, *Crisp. médic.* I, 10.

— HIST. XVI e. Où les reitres ont passé, on n'y doibt point de dismes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, 11, p. 92. A ceste bataille le comte Vuilfenfort avoit amené à l'empereur quatre mille pistoliers qu'on appelloit reistres, et s'estoit vanté ledit comte et promis à l'empereur, qu'avec ses gens il passeroit par dessous le ventre à toute la gendarmerie et cavalerie de France, BRANT. *Cap. fr.* I, III, p. 38, dans LACURNE. Et deffenses sont faites audits presidens et elus d'entrer en la dite chambre avec chapeaux reistres et autres habits indecens, *Rôpl.* du 7 août 1582. Au sieur de Saint-Martin, capitaine des gardes du roy, 150 livres tournois pour un reitre [manteau] que le roy lui a donné en recompense d'un autre qu'il avoit baillé à S. M., *Notes extraites des comptes de Jeanne d'Albret et de ses enfants*, 1555-1604, dans *Revue d'Aquitaine*, mai 1867, p. 348.

— ÉTYM. All. *Reiter*, cavalier, de *reiten*, chevaucher.

† **RÉJACULATION** (ré-ja-ku-la-sion). *s. f.* Action de rejeter, BUFF. *Quadrup.* I. VII, p. 230.

— ÉTYM. *Re...* et *éjaculation*.

REJAILLIR (re-ja-llir, ll mouillées, et non re-ja-yir), *v. n.* Il se conjugue comme jaillir. ‖ 1° Jaillir en sens inverse, rebondir. De sorte que le plus faible doit rejaillir avec un mouvement égal à la quantité du choc, ou contiguer son mouvement avec une augmentation égale aussi à la quantité du choc, MALEBR. *Rech. vér. loix du mouv.* part. I. Ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent chacun de leur côté, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Le mouvement d'une balle de paume qui, après avoir touché le mur vers lequel on la lance, rejaillit vers celui qui l'a lancée, BUSSON. *Traité de phys.* I, p. 73. ‖ Il se dit de la lumière. Une lumière qui tombe sur un miroir et qui en rejaillit en formant un angle de réflexion égal à celui d'incidence, *Hist. min. introd. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 117. ‖ Fig. Elles nous acquièrent d'abord de trais plaisants et fins, qui, bientôt, rejaillissent toujours sur l'épuisèrent bientôt leur carquois, *J. J. ROUSS. Hél.* II, 24. ‖ 2° En parlant des liquides, il ne saignera souvent rien de plus que jaillir. Leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés, RAC. *Bible, Isaïe*, LXII, 3. De mille coups mortels son audace en punie, Son sang, Non inférible sang rejaillit sur Junie, RAC. *Brit.* V, 8. Ceux qui, sous le même chose [de Charles VI], firent rejaillir sur le Dauphin le sang de deux maréchaux de France, et qui massacrèrent dans les rues de Paris trois mille cinq cents gentilshommes, VOLT. *Philos. Dict. de Bretagne.* ‖ 3° Fig. Il se dit du bien, du mal, de l'honneur, du déshonneur qui s'étend de quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose. Tu veux à ce héros rendre un devoir suprême; l'honneur que tu lui rends rejaillit sur toi-même, CORN. *Pompe*, V, 1. D'où il ensuit que la malice n'en doit pas être seulement attribuée au méchant, mais qu'elle doit rejaillir sur tous ceux qui contribuent à la commettre, SOUBRAT. *Exhort. Faux témoignages rendus contre J. C.* t. II, p. 78. Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice faut-il que sur mon front se lance [d'Hélène] rejaillisse? RAC. *Iphig.* III, 3. Le siècle fut plus grand que Louis XIV; mais la gloire en rejaillit sur lui, VOLT. *Mél.

— HIST. XVIe S. Le gresillon aux prés rejargonnoit, J. THIENNAU, *Poésies*, p. 381, dans LACURNE
† **REJASER** (re-ja-zé), *v. n.* JASER de nouveau.
— HIST. XVIe S. REJASER, COTGRAVE.
† **REJAUGER** (re-jô-jé), *v. a.* JAUGER de nouveau.
— HIST. XVIe S. REJAUGER, COTGRAVE.
† **REJAUNIR** (re-jô-nir), *v. a.* Rendre jaune de nouveau. || *V. n.* Redevenir jaune.
— HIST. XVIe S. Rejaunir, COTGRAVE.
† **REJECTION** (ré-jè-kcion), *s. f.* Action de rejeter hors de soi. Les chenilles doivent rejeter la membrane fine.... cette réjection.... BONNET, *Obs. sur les insectes*. || Fig. Cette réjection des sacrements, BAYLE, art. *Pellisson*, note j. Sa communion [d'une Église] n'est que la réjection des autres hommes, VOLT. *Phil. Homélies*, 2. Par l'exemple de la réjection [le pouvoir ayant écarté un député qui déplaisait], la plupart des députés, et désormais un vagabondera plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour, *t. 1*, SOCIÉS. *Pologne*, 7.
— HIST. XVIIe S. La réjection de Dieu, qui saisit une juste punition de leur infidélité et ingratitude, CALV. *Instit.* 438. Bien loyser ces raisons, et n'y arrester sans mespris ni réjection, CARL. 19, 8.
— ÉTYM. Lat. *rejectionem*, de *rejectum*, supin de *rejicere* (voy. REJETER).
REJET (re-jè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas, au pluriel, j'a se lie : des re-jè-z-heureux), *s. m.* Ce qui rejette, sans paix, succès, faits, etc.), *s. m.* || 1° Action de rejeter; état de ce qui est rejeté. || En termes de travaux de chasse, la terre rejetée de côté quand on creuse un fossé. || Terme d'expérimentation. Position de couches dont une faille a dérangé le plan de stratification, de manière qu'une partie de la formation est plus élevée d'un côté de la faille que de l'autre. || 2° Second immerveau qui fait suite aux blancs, *Dict. bleu*. || 3° Terme de fontainier. Petit bout de tuyau en plomb que l'on soude sur un corps de pompe, et par où s'échappe l'eau qui a été aspirée. || 4° Sur de quelquefois d'un essaim d'abeilles, de jeunes abeilles qui sortent de la ruche. || 5° Terme de chasse. Se dit de petites baguettes plantées avec lesquelles on fait des pièges qui portent le même nom. On la prend [la becassine] plus aisément avec un rejet semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois pour prendre la bécasse, *Dict. bleu*. || 6° Terme de typographie. Mot que l'on reporte au vers suivant. Un rejet heureux. || 7° Terme de finance. Un rejeta d'un article de compte sur un autre chapitre. || Dans l'ancienne administration, faire le rejet d'une taxe sur une paroisse, remposer la portion qui en appartient au chiffre voulu de contribution. || 8° Fig. Action de rebuter, de ne pas admettre. Le rejet de vos propositions. Le rejet d'une loi, d'une pétition. || Ensemble pousse d'une plante, d'un arbre, c'est-à-dire cela qui est rejeté, ou jeté hors. Cette reconnaissance de chacune vente vous fera découvrir encore les surmeseures et tous les abus qui ont été commis en l'exploitation, qui souvent ont ruiné les ventes et en ont empêché le rejet, *Lett. de Colbert*, IV, 485. On voyait encore dans un champ une ancienne meule composé quelques rejets de mais, CHATEAUB. *Natch.* 1re part. || 9° Rejeton. Un rejeta d'un arbre.
— HIST. XVIe S. Le bossu appartient à celui sur lequel est le rejet; car qui douve a, si a fossé, tenue, 289. Un fol aimant à mauvais rejets et esprit, Après sa rie on fait de lui rejet; S'il est jeteux avant qu'il sont une heure, Il est doient, et si iamente et pleure, *Les triomphes de la noble dame*, f° 287, dans LACURNE. Il [le permets, Cesar, rejetons de gît Nerve Un si meschant rejet, chacun dira de toi..... DUBELL. III, 73, *recto*. Halles vifres de grenadiers, escadriers, coignees, et semblables plusieurs de rejet, O. DE SERRES, 149. Nul ne peut mener bestes animailles, chevalines, chievre, ou autre, qui peuvent porter dommages au rejet ou bois taillis, jusques à ce qu'ils soient defansables, *Coust. gén. t. 1, p. 200*.
— ÉTYM. *Re...*, et jet; provenç. *vegrt*, rusée.
REJETABLE (re-jè-ta-blé), *adj.* Qui doit être rejeté. Quand il n'y aurait rien en une bulle qui la rendit rejetable par elle-même, PASC. *Prov.* XII.
— HIST. XVIe S. Connaissans bien que ce gift N'est rejettent n'est pas rejetable, LANOUE, 71. Un fait contre nature est toujours rejetable, *Mysst. du siège d'Orléans, Append.* p. 703. Là où il y a deux tesmoings, le tesmoignage n'est rejectable, BOUVAND, *Chr. de Charles*, *t. 11*.
— ÉTYM. *Rejeter*.
REJETÉ, ÉE (re-je-té, tée), part. passé de rejeter. || 1° Jeté de nouveau; repoussé, renvoyé. Balle jetée et rejetée. || Fig. Cependant, son nom [de Néoptolème] sur la cité Bondissait, des canons aux clochers rejeté, *v.* HUGO, *F. d'aut.* 20. || 2° Jeté hors. Les matières rejetées par les volcans, *m. pr.* 4e *p. sail. Dict.* t. XII, p. 263. || Fig. Un simple fidèle, qui vit dans la tiédeur, n'est pas propre au royaume de Dieu, et est rejeté de sa bouche comme une boisson tiède et dégoûtante, MASS. *Confér. Zèle contre les tiedi.* || 3° Qu'on ne veut pas recevoir. Ô poids des grâces rejetées, poids des bienfaits méprisés, MASS. *Fervour de la pénit.* II, II y a dans les meilleurs conseils de quoi déplaire; ils viennent d'ailleurs que de notre esprit; c'est assez pour être rejetés d'abord par présomption et par humeur, LA BRUY. XII. L'autorité a cessé d'avoir plus de poids que la raison; ce qui était reçu sans contradiction, parce qu'il l'était depuis longtemps, est présentement examiné et souvent rejeté, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences*, t. I, p. 3, dans POUGENS. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il [Jonas] se consolait en criant : Seigneur, quoique rejeté de devant vos yeux, je reverrai votre saint temple, BOSS. 2e *contr. part.* 74. Je ne suis pas rejeté comme l'agneau par la mère, À qui j'ai par pitié daigné servir de père, BAC. *Ath.* I, 2. Ses prières [d'Israël] sont captifs, ses vœux sont rejetés, LE MAIST. 19, 10.
† **REJETEAU** (re-jè-tô), *s. m.* Moulure à la partie inférieure du bois d'une fenêtre, pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans la chambre.
— ÉTYM. *Rejeter*, et eau, pour *rejette-eau*.
REJETER (re-je-té. Le t se double quand la syllabe qui suit est muette : je rejetterai, je rejetterai), *v. a.* || 1° Jeter de nouveau. Rejeter-moi ce livre que vous m'avez déjà jeté. || Rejeter les yeux sur quelque chose, les reporter de nouveau. Rejetons encore une fois; si je rejette les yeux sur votre lettre, adieu le reste de la nuit, LOMEN. *Lett. à Falconet*, nouv. 1768. || 2° Renvoyer. Rejeter une balle. On lui jeta force dards qu'il rejetait tous contre les ennemis, VAUCHEL. *Q. C.* VI, 1. Marchons, et nous vous irons rejeter dedans. Que sa fureur [de Rome] envoie aux deux bouts de la terre, BAC. *Mithr.* III, 1. || 3° Jeter un objet dans l'endroit d'où on l'avait tiré. Il rejeta le poisson dans l'eau. Et les enfants de la captivité ramenèrent aux *fers* dont je sortais m'a soudain rejetée, VOLT. *Orphel.* V, 1. || 4° Jeter dehors, faire sortir hors de soi. La mer rejette sur le rivage. Les humidité de choses qu'elle apporte de loin, et qu'elle ne trouve jamais qu'après les grandes tempêtes, BUFF. *Hist. nat.* Terre. Mem. *Acad. sc.* 1783, p. 181. Je avais que les chenilles doivent rejeter la membrane fine et transparente qui revêt intérieurement le cocon, *id.* Intestins. Il y a des matières que son destinées aux fers pour se sortas

peuple a toujours accoutumé de rejetter les fautes des disciples sur leurs maistres. AMYOT, *Pref*, XXII, 80. Merveilles qu'un sent point à rejetter ny à condemner legerement, ID. *Cam.* 13. Il dilayoit et rejettoit toujours à un autre temps l'enterrement de ceste loy, ID. 48. Ce fut la cause veritable pour laquelle il se rejetta en Italie, ID. *Pyrrh.* 13. Il fut de rechef rejetté en pleine guerre par l'ambition d'Achiades, ID. *Nicias*, 10. ...Que lors il se rejetteroit avec luy entre les bras de la chose publique, et luy souviendroit des admonestemens de Caton, ID. *C. d'Ut.* 57. Le cavalier, donnant des deux à son cheval, le rejetta une seconde fois par terre tout couvert de sang, D'AUB. *Fœ*, XXVI.

— ETYM. *Re...*, at *jeter*; wallon, *rijeté*, *resaer*, rendre son humidité; prov. *regetar*; port. *regeitar*; ital. *rigettare*.

† **REJETON** (re-je-ton'), *s. m.* ou **REJETTOIRE** (re-je-toi-r'), *s. f.* Terme de chasse. Baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le moud coulant et enlève l'animal. Quand on l'a pris, on le serre, sorte d'oiseau] allant moins de nuit, et qu'ils se prombhent davantage pendant le jour, on les prend de même au rejetton, ARTF. *Ois.* I. XIV, p. 307.

— ETYM. *Rejeter*, à cause du mouvement du piége *qui se rejette*.

REJETON (re-je-ton), *s. m.* ‖ 1° Nouveau jet qui pousse une plante. Cet arbre à beaucoup de rejetons. Des rejetons de différentes plantes, insérés dans la tige ou dans les branches d'une autre plante, s'y incorporent, et se forment par là avec elle qu'un même corps organique, BONNET, *Contempl. nat.* III, 12. Fig. Nous nous plaisons à la contempler [Corinne] comme une production rare et non climat [Italie], de nos beaux-arts, comme un rejeton du passé, comme une prophétie de l'avenir, STAEL, *Corinne*, II, 3. ‖ Terme de jardinage. Plante pousse reproduite par une racine loin de la tige. On peut séparer la rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni. ‖ 2° Dans les manufactures de laine, le tuhac qui est fabriqué avec les feuilles que la plante pousse après avoir été coupée une première fois. ‖ 3° Fig. Enfant, descendant. Je vois qu'en quelque sorte et en courage tu te montres un digne rejeton de la maison de Sotenville, MOL. *Georg. Dand.* II, 11. Princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, humbles de la France, MOL. *Louis de Bourbon*. D'une tige coupable il [Thésée] craint un rejeton, RAC. *Phèd.* I, 1. Il y a dans Rome et dans l'Italie beaucoup de familles descendues des peuples du Nord, et l'on n'en connaît aucune des anciens Romains; le souverain pontife est souvent le rejeton d'un Lombard, d'un Goth, d'un Teuton ou d'un Cimbre, VOLT. *Russie*, I, 1. Le temps où la maison de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, vit aussi ses rejetons sur le trône de Pologne, ID. *Mœurs*, 119. Mlle de la Fayette, d'une famille illustre, était le dernier rejeton de la postérité masculine du fameux maréchal de la Fayette, GÉRARD, *Mlle de la Fayette*, p. 18, dans POUGENS.

— ETYM. Irrégulier de *rejet*, dans POUGENS.

† **REJETONNER** (re-je-to-né), *v. n.* Pousser des rejetons.

— HIST. XVIe S. Le Gaulois semble un usuie verdissant, Plus on le coupe, et plus il est naissant, Et rejetonne en branches d'avantage, Prenant vigueur de son propre dommage, BOYS. 886.

† **REJETTEMENT** (re-jè-te-man), *s. m.* Action de rejeter.

— HIST. XVIe S. Rejectement, COTGRAVE.

† **REJETTER** (re-je-tin-de'), *v. a.* Il se conjugue, comme jeindre. ‖ 1° Joindre de nouveau, réunir les parties qui avaient été séparées. Rejoindre les chairs. On rejoint les deux fragments de cette porcelaine. ‖ 2° Aller retrouver des gens dont on est séparé. Ô mânes de mon père! ... N'ayant pu vous rejoindre, je vous irai rejoindre, CHÉNIER, IV, 3. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mere qui n'eut jamais d'égale; mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, BOSS. *Anne de Gonz.* Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre prochaine; On nous appelle : allons rejoindre notre reine, RAC. *Esth.* II, 9. Je revins à Paris avec Saint-cur, qui m'avait rejoint en route, GENLIS, *Veill. du chât.* I, 1, p. 209, dans POUGENS. ‖ Absolument. En termes militaires, se rendre à son corps. Il reçut l'ordre de rejoindre. Notre capitaine n'a pas rejoint, mais nous l'avons jamais vu, P. L. COUR. 2e *lett. particul.* ‖ 3° Mettre de nouveau des personnes ensemble. La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé; l'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, FLÉCH. *Duc de Mont.* Et déjà son courroux [de la fortune] semble s'être adouci, depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici, RAC. *Andr.* II, 1. Ces deux mêmes corps Rejoignent les enfants et la femme et l'époux, LAMOTTE, *Inex*, V, 5. Rejoins un malheureux à sa triste famille, VOLT. *Zaïre*, V, 10. ‖ 4° Fig. Joindre de nouveau par des liens moraux. La plus tendre amitié va me rejoindre à vous, VOLT. *Ad. du Guesel*, V, 8. ‖ 5° Se rejoindre, se réunir de nouveau. Les chairs se rejoignent. Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se raniméraient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne? FLÉCH. *Duc de Montausi*. Les nœuds que j'ai rompus Se rejoindront bientôt quand je ne serai plus, RAC. *Bajaz.* V, 6. Marc-Antonin, Épictète croyaient que leur monde, de quelque espèce qu'elle fût, se rejoindrait à la monde du grand Être, et fit furent les plus vertueux des hommes, VOLT. *Dict. phil. Dieu.* ‖ 6° Se retrouver l'un l'autre. Ils se rejoindront à Paris. Apprenez que ces mêmes gens regret Trouvent de se rejoindre aisément le secret, CORN. *Othon*, II, 1. ‖ 7° Terme de vénerie. Se rejoindre, se dit d'un cerf qui, quand, après avoir eu le pied le sentiment de la bête, il s'arrête pour s'assurer qu'il le reconnaît.

— HIST. XIIIe S. Lors [elle] rejoignoit ses mains, et vers Dieu les tendoit, *Berte*, XXVIII. (Que) umaine char repet [reprend] ensemble, si qu'il soient rejoint, *Psautier*, P. 188. ‖ XIVe S. ‖ L'office de chirurgie est] sapper les choses conjointes, rejoindre les choses qui sont desjointes, *Fabr.* P. 24, verso. ‖ XVe S. Or me tarai un petit d'eur, et parlerai d'une autre matiere qui à cella se rejoindra, FROISS. II, 1. ‖ XVIe S. Le Prince l'assaut si rejoignit mis en peine [un adversaire], si, du commencement toutes rejointes [en bloc], elles la fussent ables apres, LANOUE, *Disc.* 3. Ce jeune homme, si tost qu'il se fut rejoint avec Nascca, il fira droit marchani en bataille contre les ennemis, AMYOT, *P. Æm.* 28. Rejoindre les levres fendues, dites hec de lievre, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. *Re...*, et *joindre*; wallon, *rijoendi*.

REJOINDRE (re-join-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme *joindre*. Terme de construction. Remplir et raccorder avec de la pierre de taille et du ciment, les joints des pierres d'un vieux bâtiment.

— ETYM. *Re...*, et *joindre*.

REJOUÉ (re-jou-é), *part. passé* de rejouer. La partie rejouée fut de nouveau perdue.

REJOUER (re-jou-é), *v. n.* ‖ 1° Jouer de nouveau. A janvier 1845 : après souper, la roi voulait rejouer au bilard; mais, comme il était près de minuit, il ramena Mme la Daupbine chez elle, et se retira ensuite, DANGEAU, I, 105. Moi rejouer! non, c'est une leçon dont je me souviendrai toute ma vie, A. DUVAL, *Tenir et quarante*, SC. 13. ‖ Activement. Rejouons la partie. La même somme fut rejouée. ‖ Fig. Rejouer sur nouvelles pièces, c'est dit pour se répéter. Monsieur, vos faveurs ont épuisé mes remerciements; je ne sais plus que vous dire, si je ne rejoue mes vieilles pièces, et ne vous dis que votre amitié est toujours ingénieuse à obliger ceux que vous aimez, BALZ. liv. 12, lett. 28. ‖ 2° *V. a.* Exécuter de nouveau un morceau de musique. On rejoua l'air sur le piano. ‖ Se dit également des pièces de théâtre. Tancrède est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont été quelques défauts, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 avril 1760. Mahomet ne fut rejoué que longtemps après, par le célèbre Denis, malgré Crebillon, alors approbateur des pièces de théâtre, ID. *Comm. sur. aut. Rem.*

REJOUI, IE (re-jou-i), *part. passé* de rejouir. ‖ 1° Qui éprouve de la joie, du divertissement. La foule réjouie par ce spectacle. Je suis tout réjoui du vert cette jeunesse, RAC. *Plaid.* III, 4. ‖ 2° Gai. Pour avoir de la joie, il faut être avec des gens réjouis; vous avez que je suis comme on veut, mais je n'suis venue rien, DÉV. 12 juillet 1672. Substantivement. Personne qui a de l'embonpoint et de la gaieté. J'ai pris une bonne grosse réjouie, belle et de bonne humeur, DANCOURT, *Vert gal*, SC. 3. C'était un gros garçon de vingt-huit à trente ans, un réjoui, dont l'humeur était si conforme à la mienne, que nous nous plûmes l'un à l'autre dès la première vue, LESAGE, *Extrav. Conv.* VI. Elle aimait un gros réjoui, D'une humeur toute différente, VOLT. *Thél. et Macare*.

REJOUIR (ré-jouir), *v. a.* ‖ 1° Donner de la joie. Il ne faut pas prévoir la jouissance de ce qui peut la réjouir. ‖ Donner du divertissement. Il fit venir des musiciens pour réjouir la compagnie. Nous voyageons un peu gravement, M. de Coulanges nous eut été bon pour nous réjouir, DÉV. 16 juillet 1672. La gaieté du Pommeau était si extrême, qu'il suffisait, pour réjouir toute une ville, ID. 21 août, pour avoir réjoui le lecteur, à coûté bien souvent des larmes à l'auteur, BOIL. *Sat.* VII. Il réjouit la compagnie aux dépens de quelqu'un, amuse une compagnie par des plaisanteries sur quelqu'un présent ou absent. ‖ 2° Causer une sensation agréable. Le vin réjouit le cœur. Le vert de ces pres réjouissait la vue. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie, BÉV. 181. Ce sont les rois dans leur enfance[des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, et qui ne les éblouissent pas encore, FLÉCH. *Duc de Mont.* S'il passait près de nous que quelque paysan retournant au travail, ses outils sur l'épaule, le lui réjouirais le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de bâton qui vin qui lui feraient porter plus gaiement sa misère, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. ‖ Fig. Elle [Celeste] s'élevait en pensée au séjour des anges, tandis qu'elle était attachée à la terre, semblable au palmier qui réjouit au tête dans la rosée du ciel, mais dont la pied s'enfonce dans un sable aride, CHATEAUBR. *Natch.* I, 3. Fig. Se réjouir, v. réfl. *Éprouver* de la joie. J'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur qu'de se réjouir et de faire bonne chère dans la vie, RAC. *Plaid.* III, 12. Pour moi je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillirai de joie en Dieu mon sauveur, TR. *Habacuc*, III, 18. Ils commence le Seigneur se réjouit vous accroissant, vous bénissant, vous faisant du bien, il se réjouira de la même sorte en vous ruinant, en vous détruisant, en vous anéantissant, BOSS. *Sermons, Terreur de la pénitence*, 2. C'était une des maximes du prince de Condé qu'il fallait réjouir et donner de bon gœur aux gens les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche, ID. *Louis de Bourbon*. Réjouissez-vous : passez à votre aise. Il n'est rien de plus doux pour le juste que il la piété, MAINTENON, *Lett. d'Aubigné*, 10 oct. (sans date). Ton Dieu n'est plus irrité; réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière, Quitte les vêtements de la captivité, Et reprends ta splendeur première, SAC. *Esth.* III, 9. ‖ 4° Éprouver une vive satisfaction. Les mauvais personnels de la cour se réjouissaient, n osait s'affliger de la prospérité d'un homme qu ne leur avait jamais donné la misérable consolation de se réjouir de l'une de ses bottes, FLÉCH. *Turc.* Les vrai veut le bien de ses amis; et, s'il arrive, ce n'est pas toujours pour s'en réjouir que l'on commence, LA BRUY. IV. Il y a une loi naturelle, et elle la connaît en nous, que le mal d'autrui, n'en réjouir, VOLT. *Dial.* XIV, 4. ‖ Il se dit par complaisant, dans le même sens. Je me réjouis du succès que vous avez remporté. ‖ Se réjouir de quelque chose, s'en faire un plaisir. Je me réjouis de lui apprendre cette bonne nouvelle. ‖ 5° Passer le temps agréablement, se divertir. Cette société aut se rejouir sans dissipation. Célaste : Vous allez la jeu théâtre] pour vous réjouir, et vous y trouvez un homme qui pleure.... est-ce ainsi que l'on doit contenter ceux qui vont là pour se réjouir? — Ariste : Ne dites point qu'ils y vont pour se réjouir; dites qu'ils y vont pour se divertir, LA FONT. *Psyché*, I, p. 96. Le monde se réjouira, disait Jésus-Christ à ses apôtres : les enfants du siècle couront, ce danser, en passant des cris du plaisir, se prendre à l'abîme, MASS. *Confer. Fuite du monde*. ‖ Avec ellipse du pronom personnel. Laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité, BOSS. *Sermons, Providence*, I. ‖ 6° Se moquer de. M. le Prince, s'étant plus retenu par la crainte de la honte [d'être battu par le cardinal], se réjouissait [moquait] de ses défauts aux M. le duc d'Orléans, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 72. ‖ 7° Se réjouir, au jeu de la bête et à d'autres jeux, se dit quand tous les joueurs ayant passé, on change la retourne qui fait l'atout.

— HIST. XIIIe S. Il cuers [le cœur] de chasun s'en resjoïssoit mout durement, VILLEH. LX. Caroles [danses], veiles, romans I peüst on asser oïr, Qui les amans fet resjoïr, *Lai du cornet*. ‖ XIVe S. Aler nous faut à Bars, je sai bien qu'il y a Un bon conseil pour moi, qui nous resjoïra, *Cuvel.* 6129. ‖ XVe S. Ainsi comme la deesse Aurora, par son

Digitized by Google

enjoysement à son lever, rent respect à ses cheures des voyens.... CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 16. || XVIe S. Le pape dedans Rome en ce fait so resjoye; Car cloches fist sonner, et faire feux de joye.... Le roy d'Espaigne auost, toutefois sehaby, Selon sa contenance se moutroit resjouy, J. MAROT, V, 141. Peuples l'honorerent, Enfans se resjouent, Estandars portoient, ID. V, 174. Les discours de la philosophie ont accoustumé d'esgayer et resjouir ceux qui les traictent, MONT. I, 178. La mechanique fut premierement mise en avant par Architas et Eudoxus, en partie pour resjouir et emmeller un peu la science de la geometrie par exemples sensibles, *Marcel*. 24. || Ne se rejouit point deyoir son ennemy en adversité, non plus qu'il ne luy avoit oncques porté envie en sa prosperité, *ID. Agesil*. 6. || Ensemble ils souvent convier ses voisins à venir soupper avec luy, et se resjouissoit avec eux, ID. *Caton*, 52.

— ETYM. *Re...*, et *ejouir*.

RÉJOUISSANCE (ré-jou-i-san-s), *s. f.* || 1° Manifestation de joie. Le monde n'était pas triste avant Arioste ni Berni; ce ne sont pas eux qui ont entommencé sa réjouissance, BALZ. Ir. I, 8. Un petit mot de réjouissance au père et au fils [d'Andilly et Pompone nommé ministre] ne seroit-il point de bonne grâce à vous, qui êtes si unis de toute la famille? STR. d *Mme de Grignan*, 13 sept. 1671. Quoi!.... tandis que tous mes frères campent sous des tentes.... je demeurerais seul ici dans l'oisiveté sans nulles doucenrs et des réjouissances d'une famille? MARM. *Confér. Fuite du monde*. On croirait d'abord que la joie et les plaisirs sont le partage de ce monde réprouvé, et, que, n'ayant pas de son côté le bonheur de l'innocence et de la vertu, il a du moins les douceurs et les réjouissances de la vie, *Profess. relig. Serm.* 1. || Au pluriel. Fêtes publiques. Nehémias.... fut sollicité par les officiers du roi de *Perse de descendre* dans la cité pour aider pour conférer avec eux, renouveler leur alliance, et célébrer cette entrevue par des réjouissances et des festins, etc. *Confér. Fuite du monde*. || 2° Terme de jeu du lansquenet. La carte sur laquelle tous les coupeurs et les autres peuvent mettre de l'argent. S'il est quelque joueur qui vire de son goin, On en voit tous les jours mille moments de réjouissance. Il faut à garder une longue abstinence, Pleurent d'avoir trop mis à la réjouissance, BOURSAULT, *le Joueur*, I, 16. Ce n'est ne puis souffrir, c'est que vous ayez coiffé d'un petit chevalier joueur qui va mettre à la réjouissance les dépouilles du traitant, LESAGE, *Turcaret*, I, 1. || 3° Terme de boucherie. Certaine portion de basse viande que l'acheteur est forcé de prendre, ou, plus souvent, aujourd'hui, ou que les bouchers mettent dans la viande qu'ils font partipliques. Sous le règne de Henri IV, sur la proposition du prévôt des marchands MIRON, une ordonnance parut qui, vu la pénurie des approvisionnements de viande, décidait qu'elle serait vendue au peuple débarrassée des os; les os devaient être répartis sur la vente des qualités supérieures; le peuple acceptait cette ordonnance avec grande joie; le soir, PARIS fut illuminé, et de là le mot réjouissance appliqué à ce qui ne réjouit plus personne aujourd'hui, *Pertes ignorances de la conversation*, par CH. NODIER.

— HIST. XVIe S. Ces despouilles monstrées de main en main partout, apporterent aux Romains une merveilleuse resjoüissance, AMYOT, *Pyrrh. 36*.

— ETYM. *Réjouissant*.

RÉJOUISSANT, ANTE (ré-jou-i-san, san-t), *adj.* Qui réjouit. Vos bons mots, vos lettres pleines d'esprit d'un sel réjouissant, Devenu quelquefois proverbes en naissant, BOIL. *Ép.* X. Ce qu'on appelle une jolie femme est la femme la plus réjouissante pour une heure, et la plus ennuyeuse dans la société, Mme DE PUISIEUX, *Robic. à la mode*, p. 23, dans ROQUEFORT.

† **RÉJOUIR** (re-jou-ir), *v. a.* Ecurer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Réjouister, COTGRAVE.

† **RÉJUGER** (re-jujé), *v. a.* Juger de nouveau. Il [Solon] voulut que l'arrogance reçût l'affaire; que, s'il croyait l'accusé injustement absous, il l'appelât de nouveau devant le peuple; que, s'il était injustement condamné, il arrêtât l'exécution, et lui fît rejuger l'affaire, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Il s'empresse de reprendre et rejuger Rodio par les mêmes juges, P. L. COUR. *Lett.* I, 233.

— HIST. XVIe S. Il [René, bâtard de Savoie] le fit juger à mort [au médecin de Lyon] par le prevost du duc.... mais les sindiques [de Genève] et toute la ville le presserent tant, qu'il fut contrainct que les sindiques le rejugeassent, BONIVARD, *Chron. de Genève*, II, 14.

† **REJURER** (re-jurér), *v. a.* Jurer une seconde fois.

— HIST. XVIe S. Rejurer, COTGRAVE.

† **RELABOURER** (re-la-bou-ré), *v. a.* Labourer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Relabourement, COTGRAVE.

† **RELABOURER** (re-la-bou-ré), *v. a.* Labourer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Leurs ennemis, à faute de ne pouvoir brasler leurs maisons et paisle, pource qu'ils estoient encores en herbe et verds, les relaboureront avec grand nombre de boufs, les ensemencera dans terre pour les deffaire, O. DE SERRES, 128.

RELÂCHANT, ANTE (re-lâ-chan, chan-t), *adj.* || 1° Qui relâche, qui donne du relâchement. S'il y a de l'humidité, des eaux manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le prince de l'avarice des sujets, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alembert*. || Terme de médecine. Propre à déterminer le relâchement des organes qui sont dans un état de tension ou d'érethisme; tels sont les mucilagineux, les corps gras, etc. || 2. S. m. Un relâchant. Les relâchants.

† **RELÂCHE** (re-lâ-ch'), *s. m.* || 1° Interruption d'une étude, d'un travail, d'un exercice. Votre majesté connaît.... ces relâches de la vertu qui ne s'opiniâtre pas toujours dans la fermeté, BALZ. *Disc. à la reine*. Pour moi, je n'ai point d'autre relâche que ma chère: Se donne qui voudra, ce jour-ci, du relâche, LA FONT. *Filles de Minée*. L'esprit veut du relâche, et succombe parfois par trop d'application aux mêmes emplois, MOL. *Ec. des mar.* I, 2. L'on voit clairement qu'il est rentré au collége, et que son régent ne lui donne pas un moment de relâche, ID. *Mal. im.* III, 3. Mon esprit fatigué avait besoin d'un peu de relâche pour se livrer à de nouvelles méditations, J. J. ROUSS. *Fragm. pour Émile*. Dans la première ou dans la seconde, rien. Flatteuse illusion! à peine ai-je entrevu ta peine, et le ciel qui s'en flche Me rend déjà bien cher ce moment de relâche, CORN. *Hor.* III, 1. Souffrir un peu de relâche à mes esprits troublés, Et ne m'accabler point par des maux redoublés, ID. *Poly.* II, 2. Le jour qui suivit cette nuit ne donna point le moindre relâche à mon affection, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix, N'a donné nul relâche à la fatigante image Qui [Newton] le suit, ID. *Poés. div.* Ils avait quelques moments de relâche [des souffrances que lui causait la pierre], il souriait et parlait avec un grand enthousiasme, LAMART. *Nouv.* Je ne songe dans les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé qu'à me rendre un peu moins indigne de mon bonheur, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 24 oct. 1737. || Il ne donne point de relâche, se dit d'un crédencier qui presse continuellement son débiteur. || Se suspendre dans ses devoirs par des représentations théâtrales. Il y a aujourd'hui relâche aux Français, *Dict. de l'Académie*. Les jours de relâche au théâtre, nous passons nos après-dîners chez quelques connaissances, MARIV. *Vie de Mar.* || 4° Sans relâche, *loc. adv.* Sans discontinuer. Je ne vous quitte pas un moment, je pense à vous sans relâche, etc. || Il ne se trouve à nôtre jeu mais en pau sous l'empire d'une ville [Lacédémone] qui, étant fermée pour la guerre, ne pouvait se conserver que par la sagesse sans relâche, nous. *Hist.* III, 5. Les bêtes et les hommes souffrent presque sans relâche, et les hommes encore davantage, VOLT. *Princ. Lorraine*. Le bruit se répandit de l'existence la poursuivait comme une douleur sans relâche, STAEL, *Corinne*, XVIII, 2.

— SYN. RELÂCHE, DÉLASSEMENT. Le relâche est une cessation de travail. On en prend quand on est las; il sert à réparer les forces. Le relâchement est une cessation d'austérité ou de règle ou y tombe quand la ferveur diminue. L'homme infatigable travaille sans relâche. L'homme exact remplit son devoir sans relâchement [DIDAST].

— HIST. XVIe S. Il avoyent plus tost besoing de repos et de relasche après tant de travaux endurez, que de.... AMYOT, *Cam.* 37. Bel asche de pendu, cornue. Il faut que je me coupe mes relasches et moderation [que l'âme doit être exercée]; elle s'affolle d'estre trop continuellement bandée, MONT. III, 305.

— ETYM. Voy. RELÂCHER.

† **RELÂCHE** (re-lâ-ch'), *s. f.* Terme de marine. Séjour momentané qu'on fait dans un port où l'on entre forcé par la tempête, par des avaries, ou par le besoin qu'a l'équipage de prendre du repos, de renouveler ses vivres ou de s'approvisionner d'eau, JAL. J'étais tenté de renoncer au plan que j'avais formé en partant le Marseille, de ne faire aucune relâche jusqu'à Botany-Bay, LA PÉROUSE, *Voy.* I. III, p. 327, dans ROQUEFORT. Pour entretenir ses liaisons avec cette vaste région [l'Inde] et les autres établissements d'Asie, la compagnie anglaise a formé un lien de relâche à Sainte-Hélène, BATBAL, *Hist. philos.* III, 34. Après une relâche de quinze jours, nous quittâmes l'île Saint-Pierre, CHATEAUB. *Amér. Voy. en Amér.* || Lieu propre à relâcher. Les bestiaux y sont dans la même abondance que dans le reste de ce pays; ce qui, joint à la salubrité de l'air, rend la relâche à Montevideo excellente pour les équipages, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, 1, p. 84.

— ETYM. Le même, sauf le genre, que *relâche* 1.

RELÂCHER, SE (re-lâ-ché, chée), *part. passé* de relâcher. || 1° Qui n'est plus tendu. Les cordes du violon relâchées par l'humidité. || Fig. La main relâchée prend l'habitude; la main des forts acquiert les richesses, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, X, 4. Les liens de cette discipline dure et austère, qui régnait à Sparte, étaient un peu relâchés [en temps de guerre], BOLLIN, *Traité des Et.* liv. V, 3e part. 2. II [l'empereur Ferdinand I] commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si longtemps, VOLT. *Moeurs*, 170. || 2° Qu'on a laissé aller, sortir. Le comte de Bussy fut relâché au bout de deux mois, VOLT. *Louis XIV*, 26. || 3° Terme de médecine. Ventre relâché, état où l'on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les jeunes d'oeufs durcis et émiettés ne leur sont autiles [aux poussins] qu'autant que ces petits animaux sont relâchés, GENLIS, *Maison rust.* I, p. 313, dans ROQUEFORT. || 4° Qui est moins sévère dans ses moeurs, moins exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les fausses [des femmes] déplaisent, PASC. *Pens.* XXIV, 65, édit. HAVET. M. de la Rochefoucauld entend sa maxime [qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit] dans le sens d'une vie que votre philosophie condamne, SÉV. 4 mars 16 2. Vous donc, docteurs relâchés, puisque l'Evangile est un joug, ne le rendez pas doux, BOURD. *Carême*. Le Jugement si régié avec lequel elle [l'abbesse] a gouverné les dames qui lui étaient confiées, toujours également éloignées et de cette rigueur farouche, ni de cette indulgence molle et relâchée, BR. *Yolande*. Il y a dans le monde des chrétiens relâchés, qui, par une espèce d'hypocrisie, joignent sans faire pentence, BOURDAL. *Instruct. pour le carême, Exhort.* t. II, p. 239. M. Pascal se crut obligé d'employer en même temps l'esprit à combattre un des plus grands abus qui se soit jamais glissé dans l'Eglise, c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, BAC. *Hist. Port-Royal*. La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche, CH. BEUV. XV. Cette orthographe relâchée, Qui m'avilit aux yeux savants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 119, dans ROQUEFORT.

RELÂCHEMENT (re-lâ-che-man), *s. m.* || 1° Diminution dans l'état de tension d'une chose. Le relâchement de cette corde, de ce violon. || Etat des muscles opposé à celui de contraction. Un muscle dans le relâchement. || 2° Terme de pathologie. État d'abaissement, de laxité excessive de certains parties; c'est le premier degré d'un déplacement complet. Relâchement de la luette, de l'utérus. || 3° Le relâchement du ventre, ou, absolument, le relâchement, état dans lequel on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les pruneaux causent du relâchement. || 4° Remède relâchant. Il ne dit de la pomme. Il y a du relâchement dans le fond. || 5° Il se dit d'une diminution dans l'exactitude, dans le zèle, dans l'accomplissement d'obligations. Il ne connaissent point ces relâchements, ces ajustements comme on parle aujourd'hui en Italie, ce nécessaire milieu dont on a besoin pour conclure les marchés avec les particuliers, à plus forte raison avec les traités de paix entre les princes, BALZ. *De la cour*, 6e *disc.* Parce qu'il faut que tous ceux qui combattent vos relâchements [de vous, jésuites] soient hérétiques, et dans le point même où ils les combattent.... PASC. *Prov.* XVI. Adhémar est tout propre à vous couter ces bagatelles; je ne sais aussi du relâchement pour les nouvelles, sachant qu'il est en lieu de vous les mander beaucoup mieux que moi, SÉV. 30 mars 1672. Tous les paliers sont fermés [à l'abbaye de Chelles].... toutes les matines sont chantées sans miséricorde; mille pieux relâchements sont réformés, ID. 30 sept. 1676. La forme du ministère apostolique ne peut recevoir d'interruption ni par aucun relâchement de la discipline, BOSS. Var. V, 32. La faiblesse humaine, trop penchée par elle-même au relâchement, IB. *Comédie*, I. Il n'y souf-

Digitized by Google

frst [dans le Conseil] aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. FLEUR. H. Eccl. Dieu soutiendra les pieux établissements de M. de Lamy, mon, malgré les relâchements du siècle, ID. Lomoignon. La froideur et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes; en amour il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés, LA BRUY. IV. Trente ans après la mort de saint François, ou remarquait déjà un relâchement extrême dans la seconde de sa fondation, VOLT. Dict. phil. Qualité. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale, IN. Louis XIV, 24. On a dit en particulier d'Escobar, également connu par l'autorité de ses mœurs et par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres, D'ALEMB. Destr. des jésuit. Œuv. t. v, p. 30. Il faisait mener repos après un long travail. On dit [les apologistes de la comédie] qu'il faut bien trouver un relâchement à l'esprit humain, et pourvoir au amusement aux cours et au peuple, sens. Comed. (4. Dans les hontes de relâchements que votre condition vous permet, j'aurai besoin, dans nouveau. ‖ 6° S'est dit pour relâche, en termes de marine. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez remarquer un commis du trésor avec un fonds de mille louis d'or, avec lequel l'on pourvoira aux besoins les plus pressants de l'escadre, dans un cas de relâchement ou autre impératif, *Pontchartrain à d'Infreville*, 15 fév. 1698, dans JAL. Si, pendant le voyage, il est obligé de relâcher en quelque port, il déclarera au lieutenant de l'amirauté du lieu la cause de son relâchement, *Ordonn. marine*, août 1681.

— HIST. 21° s. ...d'amor e d'alliance E de bonne perseverance, Un'avenge relâchements..... BENOIT, II, 4441. ‖ 17° s. Les veines se relâchent, causent un perpetuel sommeil, flux de ventre, avec relâchement de tous les nerfs et jointures, PARÉ, XXIII, 8.

— ETYM. *Relâcher*; prov. *relaxament*; esp. *relazamiento*; ital. *relasamento*.

RELÂCHER (re-lâ-ché), v. a. ‖ 1° Faire qu'une chose soit moins tendue, moins serrée. Au moyen d'une vis en tend, on relâche cette membrane. Ses six demi-pouces [d'un lutrin], que l'âge a relâchés, Sont à coups de maillet mis et rapprochés, sat. Lutr. II. ‖ Fig. Je m'en vais écrire à Vivonne pour un capitaine bohême, afin qu'il lui relâche un peu ses fers, DÉC. 82. S'il [un homme dans un État despotique] aimait l'État, il serait tenté de relâcher les ressorts du gouvernement, MONTESQ. Esp. IV, 4. Elle va former de nouvelles chaînes qui relâcheront les deux liens de l'amitié, J. J. SOCIÉT. Hél. II, 15. ‖ Fig. Relâcher l'esprit, donner du délassement à l'esprit. Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit, PERR. Fév. 27, éd. ACADÉM. ‖ Se relâcher l'esprit, relâcher à soi l'esprit, se reposer, interrompre le travail. Dans les divertissements qu'il [le cœur] prend avec ses amis, après quelques révélations nous les ont exposés, on peut trouver des restes de l'ancienne Moscovie; mais il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'était pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, FONTEN. Pierre Ier. ‖ 2° Rendre plus doux, en parlant de la température. Le vent tourna au sud et relâche le temps. ‖ 3° Rendre plus lâche, plus mou, moins sévère, laisser perdre de sa force. Mais je crains qu'après tout mon indulgence ne relâche un peu trop sa puissance absolue, CORN. Tite et Berén. IV, 3. Ne pas exiger de ses amants tout le mérite d'Artamène, et leur relâcher quelque chose, surtout ce respect outré qu'il avait pour sa maîtresse, FONTEN. Lett. gal. II, 7. De deux grands empereurs, Adrien et Sévère, l'un établit la discipline militaire, l'autre le relâcha, MONTESQ. Rom. 16. ‖ Relâcher à, faire qu'on se laisse aller à, par une sorte de relâchement. Et quand le souverain d'Ivoire le meut vers Relâche la ferveur à quelque vaine gloire, Qui s'assure de vaincre et aisément tanceu, CORN. Imit. 1, 24. Que dis-tu de me voir tomber si promptement De tous et hautes vertus à relâcher ainsi, MOLIÈRE, Dépit, V, 1. Ne pas renoncer ou partie à..., remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions. Je lui ai relâché la moitié de ce qu'il me devait. On ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés, BOSSUET. Cor. t. Pensée de la mort, 31. Relâché des affaires et des procès dont son esprit était incapable, il relâcha de qu'on voulut, et crut que c'était un gain que de savoir perdre, FLÉCH. Duc de Montausier. Je répondais que je saurais bien tenir les peuples dans leur devoir, en me faisant aimer d'eux; en ne relâchant rien de mon autorité, quoique je les soulageasse, PERR. Tél. XIII. ‖ 4° Laisser aller, remettre en liberté. Ardigone, ayant appris la détention de son père, fit pénétrer de la plus vive douleur, et écrivit à tous les rois et à Sélaucus lui-même, pour le prier de relâcher Démétrius prisonnier. Il ne qu'il, BOILEAU, Hist. anc. Œuv. t. VII, p. 296, dans FOUGÈRES. Philippe le Long, à peine roi de France, avait assemblé ses cardinaux au sujet de la ville libre [Lyon]; et, après leur avoir jure qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean XXII, VOLT. Mœurs, 86. ‖ Fig. Et la mort, en grondant, a relâché sa proie, DELIL. Parad. perdu, XII. ‖ Terme de marine. Relâcher un navire, c'est, après l'avoir arrêté, lui laisser la faculté de reprendre sa route. ‖ 7° V. n. Rabattre de sa première arrogance, ardeur, audace, etc. Le bonze que mon cœur, auprès d'elle attaché. De son ardeur pour vous ait souvent relâché, CORN. Cid. V, 4. ‖ [Marine] relâche du mauvais de la morgue des surfaces les plus ordinaires, BITÉ, Mém. t. I, liv. II, p. 87, dans POUGENS. Si nos pères n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à celle du temps, BAL. Socr. chrét. Préf. Ayez affaire à de pauvres gens chargés d'une grande famille, souvent vous les trouverez droits, modérés, capables de raisonner et d'une facile et prompte composition, BOSS. Sermons, Oblig. et. relig. x. La nature, en cette occasion [en temps de peste], relâche beaucoup de ses lois et de ses obligations ordinaires, FLEUR. Duch. de Mont. Et vous avez pu voir Combien je relâchais pour vous de mon devoir, RAC. Andr. I, 5. Ils [les Romains] ne cessèrent, conjurer, s'intriguer, relâcher même des règles, pour vous faire agréer les remèdes, MASS. Carême, Pass. pour. ‖ 8° Terme de marine. Interrompre le cours de sa navigation, pour mouiller dans quelque lieu sûr, lorsqu'on y est forcé par la mauvais temps ou engagé par d'autres motifs. Pendant notre navigation les vents nous ont contraints de relâcher dans l'île de Cypre, FÉN. Tél. IV. On relâcha en Corse et à Majorque, dans le port de Mahon, et surtout de la flotte anglaise, VOLT. Louis XV, 31. Houtman reconnut les côtes d'Afrique et du Brésil, n'arrêta à Madagascar, relâcha aux Moluques, et se rendit aux îles de la Sonde, VOLT. Hist. phil. II, 3. C'est sûrement un grand bien pour les équipages de faire la tour du monde sans relâcher à O-Taïti, LA PÉROUSE, Voy. I, 19, p. 324. ‖ Fig. Absolument. Mais quoi! ma barque vagabonde Est dans les Syrtes bien avant; ...Je ferai mieux de relâcher, Et borner la mon désir, de crainte de la fâcher, MALH. IV, 8. ‖ 9° Terme employé par les pêcheurs pour dire que les anguilles descendent les rivières ou elles remontent au cours de l'eau. ‖ 10° Se relâcher, v. réfl. Être détendu. Des nœuds qui se relâchent. ‖ Le temps se relâche, il s'adoucit. ‖ 11° Il se relâche, il perd de sa force, de leur activité. Il paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos, SÉV. 81. Ne pas prévenir à attire les pertes, la grandeur est venue, et la discipline s'est relâchée, sens. Sermons, Epîtres, 3. Mais sa haine, sur son courage, Ne relâchait rien de son ennemie, ou s'est bien relâchée, RAC. Phèd. I, 1. Insensiblement, cette désolation à laquelle je m'étais abandonnée se relâcha, MME DE SOUZA, part. II, § Avec ellipse du pronom réfléchi. Distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, J. J. SOCIÉT. Conf. VII. ‖ 12° Rabattre de la première ardeur, exactitude, ventité, etc. Je n'aimais plus un lâche Qui dès le premier pas chancelle et se relâche, SOTH. Nl Gra. III, 4. Il y a des hommes qui n'apprennent volontiers un commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent par sa durée, LA ROCHEFOUC. Refl. mor. n° 216. Quelque violence que lui pût faire sa passion, il est certain qu'elle [Chimène] ne devait point se relâcher dans la vengeance de la mort de son père, Acad. Sentim. Cid. ‖ [un Juif annonçant la ruine de Jérusalem] continua durant sept ans à crier de cette sorte sans se relâcher, et sans que sa voix s'affaiblît, sens. Hist. II, 6. M. de Lamoignon jamais ne se démentit, jamais ne se relâcha, FLÉCH. Lamoignon. Ses travaux lui [à Pierre le Grand], sont d ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin, VOLT. Russie, II, 17. Ces anciens philosophes étaient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils savaient par expérience qu'on se relâche toujours assez dans la pratique, ROUSS. Opin. des anc. phil. (cynique, acrit.). ‖ Se relâcher à, se laisser aller à. Il y a des gens de bien qui, examinant la vie de saint Thomas de Cantorbéry, sont parfois entre qu'il aurait pu, sans violer les lois de l'Église, se relâcher à beaucoup de choses que le roi Henri II desirait de lui, BOSSUE. Cantin. des Exod. v. Et chap. 6. ‖ Avec ellipse du pronom réfléchi. Et ce qu'il [un homme] n'ose d'abord chasser, sachez et entendez, ô pécheurs, que ce n'est pas pour les faire relâcher à cette condescendance molle et langoureuse non entre ceux trouvent insensiblement attaqué d'eux, ROUS. Sermon pour le mardi de la Passion, 2. ‖ 13° Ceder de ses droits, de ses prétentions. Relâchons-nous un peu des droits de la naissance, MOL. Tart. IV, 3. Ne vous relâcher pas; et faites bien an sorte D'empêcher que sur vous ma mère ne l'emporte, IN. Sertor. III, 3. Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête, que le saint père ne se relâche sur rien, SÉV. 840. Le pape, traité d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt enfin parmi les souffrances, sans se plaindre ni se relâcher en rien de qu'il doit à son ministère, sens. Hist. I, 41. Saint Louis, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne, pardonna souvent, SISM. Fr. II, p. 27. Soin des domestiques. Représentez-vous cette fille femme où des hommes chargés des intérêts et du destin des deux nations 'Espagne et France]..., tantôt se relâchant avec grandeur, tantôt se relâchant avec prudence..., FLÉCH. Mar.-Thér. Elle [la véritable grandeur] s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche sur ses avantages, pour les pouvoir de les reprendre et de les faire valoir, LA BRUY. II. Ils me demandèrent toujours trente tomans, et me se relâchèrent à moins d'un mois, MONTESQ. Let. pers. 67. L'empereur..., étouffe pour quelque temps les troubles naissants, en accordant... tout ce que les peuples demandaient..., on ne peut que se relâcher davantage; c'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence, VOLT. Ann. Emp. Charles-Quint, 1533. ‖ Avec ellipse du pronom réfléchi. Que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice, BOSSUET. Cor. III, Conc. de Reg. 170. ‖ Se relâcher de, être moins sévère. La loi de Moïse était bien rude [au sujet des esclaves]..., quel peuple que celui où il fallait que la loi civile se relâchât de la loi naturelle! MONTESQ. Esp. XV, 17. ‖ 14° Se livrer à un délassement. L'esprit se relâchait, pendant que les mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la paix avait ramené l'usage, sens. Ann. de Gonz.

— HIST. XIIIe S. Esgards, Dieus, m'umilitei, Et relaix miquietes, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 1. Ne relâchant rien pourtant encore de que Dieus les relache de tormenter, *Psautier*, f° 94. ‖ XVIe S. Au baptesme toutes les peines temporelles des pechez nous sont relaschées [remises], CALV. *Instit.* 808. Tout cela destruyre et relasche cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils ayment mieulx la mort que de relascher un seul poinct d'une grandeur de courage invincible, IB. I, 244. Toutes les navires qui relascheront du port de Pyrée y aborderont, IB. II, 230. Soliman..., ayant soeu que Mercurie et les habitans de Castro estoient detenus prisonniers..., manda qu'on les relaschast, IB. III, 23. Pericles, ayant tendant encore plus grande bride au peuple, faisoit toutes choses pour luy agreer et complaire, AMYOT, *Péric.* 92. Il relascha à tous les habitans de Xaxe la tierce des tributz et impostz payoyent, IB. *Ces.* 82. Appliquer lenitifz, à fin de relascher et rareller les parties, PARÉ, V, 2. Quelquesfois aussi les accidens se relaschent, IB. XXIII, 19.

— ETYM. Re..., et *lâcher*; provenç. *relaxar*, *relachar*; espagn. *relajar*; ital. *rilasare*.

‖ RELAI (re-lè), s. m. ‖ 1° Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux qui sont fatigués. Comme j'avais quarante relais placés entre Nantes et Paris, je serais arrivé infailliblement le mardi avant la pointe du jour, SÉVÉ, MÉM. t. III, liv. IV, p. 468, dans POUGENS. Sa Majesté va demain voir Ath, sans la reine et les dames, en relais de calèche, pour revenir le soir, PELLISSON, Lett. hist. t. I, p. 58. Rendit aux Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier avec Mme de Montespan; ils devaient faire cette dili-

Digitized by Google

gence en 'relais, sans y coucher, sév. 307. Nous allâmes d'une traite à Paris en relais, st-sim. 99, 23. || Par extension. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres, volt. *Henri*, 148. || *Fig.* La petite duchesse vous enverra sûrement jusqu'à Nemours, ou certainement vous trouverez des amis, et le lendemain encore des amis; ainsi, en relais d'amis, vous vous trouverez dans votre chambre, sév. 4 nov. 1676. Il vint un marchand d'appétit, me demandant si je n'avais qu'il me vendît des relais d'estomac pour manger toute la journée, fén. l. xix, p. 40. || Avoir des chevaux de relais, des équipages de relais, avoir des chevaux, des équipages en assez grand nombre pour pouvoir se servir tantôt des uns, tantôt des autres. || *Fig.* Avoir des habits, des meubles de relais, avoir des habits, des meubles de rechange. || *Fig.* Etre de relais, n'avoir point d'occupation présente. Le docteur, un beau jour le voyant sombre et triste, lui dit : nous irons, mon cher relais, la forêt *Candavie*. || 2° Terme de chasse. Chiens qu'on poste à la chasse du cerf ou du sanglier. Nous avons, comme il faut, soyez-en relais, gonc. *Fâch.* 71, 7. Quand le loup est découronné, on amène les lévriers qui doivent le chasser; on les partage en deux ou trois laisses, on n'en garde point pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais, scov. *Loup*. || Donner le relais, lâcher après la bête les chiens postés en relais. Le rapprocheur courit le cerf dans la forêt de Saint-Germain, avec les chiens de M. de Pursembergr; on donna les relais à quatre lieues, c'est une manière de chasse extraordinaire; on le laissa pas de prendre le cerf et même fort vite, dangeau, t. 1229, 2 mars 1690. Ils ont pris ici les sept qu'ils ont courus, ce ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'ils donnent leurs relais à l'envers; leurs vieux chiens sont à la meute, et les chiens les plus vites sont au dernier relais, id., t. 1434, 30 mars 1693. || Par extension. Relais, lâcher quelqu'un pour qu'il agisse, fasse impression. Nous lui donnâmes (au parlement) à cet instant le troisième relais, qui fut la majesté de notre maréchal de la Mothe, qui se mit au-dessous de M. de Boullon, et qui fit à la compagnie le même compliment que lui, sév., 8 déc. 1675, t. 1, p. 76, dans rousseau. || Relais volant, celui qui suit la chasse. || 3° Lieu où est le relais de voyage ou de chasse du premier relais. Au second relais. || Il est dit particulièrement des stations de poste. Il y a tant de relais d'ici à tel endroit. || 4° Distance fixe que parcourt chaque courrier lorsqu'il est chargé à la brouette. || 5° Terme de fortification. Ancien synonyme de berme (c'est un espace qui est laissé). || 6° Le terrain que laisse à découvert un courtine quand le quille une rive pour se porter à l'autre. || Il se dit aussi des terrains que la mer abandonne entièrement. Les lais et relais de la mer, trév. Dictionnaire de manufacture. Les ouvertures que l'ouvrier laisse dans une tapisserie, quand il change de couleur et de figure.

— ETYM. *Relais*, s. m. Genevois [Génois] s'effarquent à relais [en se relayant] de gagner la place, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 78, dans LACURNE. On ne peut faire marcher en même temps [deux] ATH. *Farn.*, 1, 1. Le comte de Mansfeld avait partagé ses retraites en autant de relais qu'il y avait de troupes, in. *Hist.*, 323. Ils eurent bien tost fait fesses le duc de Guise jusques à Montfort, et là il leur decoupla ses relais S. Leger; mais ce fut en vain, in. ib., 36. Les dix chasses de cerfs qu'ils avoient equipage que pour trois, et les fallot desgager par relais, in. ib. 113, 373. ils demanderent des eschelles que leur porta; au bout de trois heures ils demeurerent sur un relez entre le rempart et la ruine qui estoit large, in. *Hist.* 11, 280. On relais de murraille lui mena la vie, in. ib. 11, 396. Les unes se relais [sorte de chasse] lui soient d'ivoire blanc, ne BELLAY, VI, 62, PECIO. Les Romains avoient des chevaux qui se menoient à droite ou à relais, pour les prendre tout frais au besoing, ACOST, I, 308.

— ETYM. *Relaisser*: Berry, *relais*, repos, relâche; ital. *rilascio*; lan-lain, *rélaxare*. Ces formes ne laissent aucun doute sur l'origine; il y a trois dérivés et non advenue, malgré *relayer* (voy. ce mot). *Relais* veut dire proprement : ce qui est laissé, relaissé : 1° a. Nulle ne touille à son seigneur son droit service par nul relais [arriéré] que il li ait en arere, *Lois de Guill.* 24. || 2° s. N'aine puis ne fu un jur u nuit qu'il eüst pes, Que il ne faut baiuz cine feiz u quatre aûés, U treiz à tut le mains, n'en voit avier relais, *Th. le mart.* 1103. || 3° s. A Robin Garnier, coffrier, pour deux coffres de relais, fermans chacun à deux ferroures, ferrez et clouez ainsi qu'il appartient pour mettre et porter en chariot le linge de relais de Ms. le duc d'Orleans, de LABORDE, *Emaux*, p. 477. Coulez [passez] par l'estamine, puis reboyger les relais [ce qui reste], *Ménagier*, II, 5. || XVIe s. Ils se entrelaissoient toujours au despartir l'un d'avec l'autre un aguillon de deuir et un reste et relais de chaleur amoureuse, AMYOT, *Iyc.* 28.

RELAISSÉ, ÉE (re-lè-sé, sée), *part. passé* de relaisser. || Relaissé (se), *pron.* Ayant mieux aimé le venir voir [le roi], tout en arrivant, comme ma seule maîtresse, que de demeurer quelques jours avec les leurs, ST-SIM. 41, 223. || Terme de chasse. Etre longtemps courre, s'arrêter de lassitude. || *Fig.* C'est une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de Bellefonds; on a bien couru, ils courent, ils se relaissent, ils se forlongent, ils restent, nous nous sommes toujours sur la voie, sév. 13 juil. 1675.

— HIST. XVe s. Gaudin [Gaudin] par mestier en est grant; Car cist curtaz me vait mult durement grevant. Sire, fait cil de Landres, de tant me relaissiez, *Th. le mart.* 1, 4. || XVIIe s. Nous assine contre la autre Grieu (grecs) avoient guerpye l'autre cité, eusi avoient il resté relaissie, VILLEH. CLXV. Quant raison m'ot [entendu], si s'en retorne; Si me relest [me relâche] Dieus, *Ren.* 1, 1. Que se l'apeleur se voleit relaissier de son appel et desdire sel à court..., *Ass. de Jérus.* 1, 186. || XVIe s. [Il] l'avisa comme il se relaissoit de courir, D'AUB. *Hist.* II, 182. Cela apprit aux soldats reformez qui s'estoient relaissez dans les regiments catholiques, que les leurs tiroient, MONTLUC, *Mém.* 5, 10, 11, 16.

RELANCÉ, ÉE (re-lan-sé), *part. passé* de relancer. Lancé de nouveau. Bientôt [e Empédocle] fut prescripté dans le cratère, lancé dans le tourbillon des airs, BARTHEL. *Anach.* ch. 64. Ces traits aigus [les chansons], lancés en si rares endroits, auroient aussitôt ramassés, De pres, de loin, par le peuple qui l'aime, Volaient en chœur jusqu'au but relancés, BERANG. *Adieux*, chansons.

RELANCER (re-lan-sé. Le c prend une cédille devant a et o; relançant, relançons), v. a. || 1° Lancer de nouveau. Relancer une balle. || 2° Terme de chasse. Lancer de nouveau, c'est-à-dire faire repartir la bête qui, après avoir été lancée, se repose. Je le relance seul [le cerf], et tout allait des mieux, mais, hélas ! il, 7. Alors, pour le cerf, poursuivant le trépas, Un chien tout haletant le relance dans l'onde, DELILLE, *Ec.* III. Nous formions une enceinte, nous relancions le cerf, GERLIN, *Mercure* 111. 1, m, p. 158, dans POUGENS. || 3° Fig. et familièrement. Aller trouver quelqu'un dans le lieu où il est pour l'en chasser. Quand pour obtenir de lui quelque chose dont il ne se soucie guère. Darius disait qu'il n'en irait faire sortir Alexandre de sa tanière, et le relancer dans son lit, VOLT. *Dict. philos.* 3. Me venir relancer jusqu'en mon cabinet ! DESTOUCH. *Phil. marié*, III, 2. L'amitié me rappelle à Cirey; on est venu me relancer jusque dans Prague, VOLT. *Lett. sur pay. de Pr. fev.* 1757. Un homme impatient, qui venait à tout moment me relancer pour des signatures, pour des signatures, PICARD, *M. Musard*, sc. I, 3 || 4° Fig. Gourmander, traiter mal en parole ou en action. Caron..., le relança à grands coups d'aviron, J. BRIDAIL, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 300, dans POUGENS. Oui-da, il voulait raisonner; mais nous l'avons relancé, MAUTHURIN, *Crispin médecin*, 1, 8. On ne parle que de moi..., et du dessin de parler contre le fisc à Montesquieu [Mme de Marbas] ; je vous réponds qu'elle sera bien relancée, SÉV. 6 fev. 1671. Le marquis est admis; comme il l'a relancé! TH. COMP. *Comt. d'Orgueil*, II, 10. Si vous voyez notre ami, je vous supplie de le bien relancer sur la belle idée qu'il a eue, voy. *Lett. Mme de Fontaine*, 17 juin 1785. Au premier moment où Mme de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur un conseil que me parut l'avoir alarmée, J. J. ROUS. *Conf.* II. || 5° Terme de jeu. Proposer plus que l'adversaire; synonyme de renvoi

— HIST. XIVe s. Houlier et rihaut et paillart, Qui toujours la guerre commencent, En Normandie se relancent, GUYART, dans le *Dict. de rocoux*. || XVIe s. Relancer une femme, COTGR. *Curiol. franç.*

— ETYM. *Re...*, et *lancer*; Berry, *arlancer*.

RELAPS, APSE [re-laps, la-ps], *adj.* Il^e Qui retombe dans l'hérésie après en avoir fait l'abjuration publique. Les ligueurs, voulant exclure Henri IV comme hérétique relaps, ST-SIM. 361, 23. Si, par malheur, il vous arrivait de retomber entre nos mains, vous seriez puni comme relaps, et, par conséquent, brûlé, LESAGE, *Ecl. Gonz.* 42. La Ligue ou appelez ces princes relaps, la maison de Navarre et le prince de Condé, qui s'étaient faits catholiques à la Saint-Barthélemy, et qui, libres, étaient retournés au protestantisme); ils ne l'étaient point; on les avait forcés, VOLT. *Fragm. sur l'hist. Un.* Ses loges [de Jeanne d'Arc], qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, in. *Mœurs*, 80. || Substantivement, un relaps, une relapse. Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent, VOLT. *Dict. phil. fanatisme*. || *Fig.* Si le délinquant s'étant rangé, retombe, il commet un nouveau délit plus grave et qui mérite un traitement plus rigoureux; il est relaps, et les voies de la miséricorde lui sont plus sévères, J. J. ROUS. *Lett. de la Mont.* 8. || 2° Dans l'Eglise, celui, celle qui retombe dans le péché pour lequel pénitence a déjà été faite. La possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps, SOURDAL. *Serm. 10e dim. après la Pentec. Dominic.* 1, p. 218.

— HIST. [Ils accusaient au roi tant sous se soucier de ces mots bruyants de relaps dont les ligueurs faisaient tant de parade, ST-SIM. *Mém. de Dict.* de rocoux.

RELAPSE [re-laps], *relapsie*, *relapsie*, de *re*, et *labi*, tomber (voy. LAPS).

RELARGAGE [re-lar-ga-j'], s. m. Action de verser dans l'auge de la lessive destinée à faire le savon, et de brasser le tout exactement.

RELARGI, IE (re-lar-ji), *jie*, *part. passé* de relargir. Une eau relargie.

RELARGIR (re-lar-jir), v. a. Rendre plus large.

— HIST. XIIe s. Tout ce que nous bouchons de flum devers nous, Relargissons devers ault pour les enes que il fesoent, JOINV. 229.

— ETYM. *Re...*, et *largir*; wallon, *rilargi*.

RELARGISSEMENT [re-lar-ji-se-man], s. m. Action de relargir.

RELATÉ, ÉE (re-la-té, tée), *part. passé* de relater. || 1° Raconté. Les faits relatés dans le procès-verbal. || 2° Mentionné. L'acte relaté dans cette transaction. La pièce relatée ci-dessus. On dirait de même : l'acte susrelaté, la pièce susrelatée.

RELATER (re-la-té), v. a. Raconter. Il relata toutes les circonstances de l'événement. || Mentionner. Relater une pièce dans un procès-verbal.

— HIST. XVe s. Relater son message bien et duement, ainsi qu'il appartenoit, FROISS. I, 1, 119. La furent toutes les paroles au-devant dites relatées et proposées, CHASTELLAIN, III, 11, 1, 4.

— ETYM. *Ital. relatare*; du lat. *relatus*, participe passif de *referre* (voy. RELATION).

RELATEUR (re-la-teur), s. m. Celui qui relate. Vos historiens nous sont inconnus; on n'en a que des morceaux extraits et rapportés par des relateurs peu critiques, FÉN. t. XIII, p. 111. || Celui qui fait la relation d'un voyage, d'une aventure. Les anciens relateurs ont écrit que l'urine des chameaux produit, sur les sables aides de l'Arabie et de la Libye, du sel ammoniac en grande quantité, BUFF. *Hist. l.* III, p. 444.

— HIST. XVIe s. Relateur, COTGRAVE.

— ETYM. lat. *relatore*; du lat. *relatorem*, de *relatum*, supin de *referre* (voy. RELATION).

RELATIF, IVE (re-la-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui se rapporte à. Cette classe est relative à la succession. Il prétend que tous les événements relatifs à lui qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance, J. J. ROUS. 2e *dial.* On disait alors que les Américains ne connaissaient pas le prix de l'or et de l'argent; on parlait comme si ces métaux devaient avoir une valeur absolue; on ne songeait pas qu'ils n'en ont qu'une relative aux usages de l'homme, et que, par conséquent, ils n'en ont point pour un peuple qui n'en fait rien, *Comm. pour*, 1, 16. || Absolument. Le plaisir relatif est celui qui naît de la comparaison que l'âme fait entre ses idées ou entre ses situations, ROUSSY, *Ec. social dme* 17. Et-elle [Mme de Montespan] jalouse de la

Digitized by Google

bonté que le roi me témoigne? mais cette bonté n'est que relative. — Relative? eh bien! voilà ce que personne ici ne croit, ORELIE, *Mme de Maintenon*, t. 1, p. 190. ‖ 2° Il se dit de certains noms dont l'idée en emporte une autre. Père est relatif parce que son idée emporte celle de fils. Le mouvement et le temps sont relatifs l'un à l'autre, PASC. *Espr. géom.* 1. Cause et effet sont des termes relatifs, CONDL. *Traité des syst.* ch. 10. ‖ 3° Synonyme de contingent, accidentel, variable, par opposition à absolu. Les idées relatives. La position relative de l'homme dans l'univers. Distinguant l'adoration souveraine d'avec l'inférieure, et la relative d'avec l'absolue, BOSS. *Lett. sur l'ador. de la Croix.* Toute grandeur, toute force, toute puissance est relative, MONTESQ. *Esp.* II. 8. Le mouvement, le temps, la durété, la molesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences de quelque genre qu'elles soient, sont relatifs, VOLT. *Dict. philos. Apparence.* Pour connaître les corps il ne suffit pas d'en observer les qualités absolues; il faut encore en observer les qualités relatives; et, par conséquent, il faut, à mesure qu'on les analyse, les comparer les uns avec les autres, CONDIL. *Gramm. Prép. des log. vrel.* art. 4. *Les mœurs locales* et la vérité relative, MARMONTEL, *Mém.* t. 2, p. 487. ‖ *S. m.* Terme de philosophie. Le relatif, opposé à l'absolu. ‖ 4° Terme de grammaire. Pronom relatif, qui, substantivement, le relatif, pronom qui a rapport à un nom ou à un pronom qui précède, et qu'on appelle antécédent. *Qui, lequel* sont des pronom relatifs, sont des relatifs. Ce que nous avons dit des deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre..., DUCLOS, *Rem. sur la Gr.* 111. Certains grammairiens donnent à ces pronoms le nom d'adjectifs relatifs. ‖ Proposition relative, par opposition à proposition absolue, celle qui est jointe à une autre, et qui forme avec elle une proposition composée. ‖ 5° Terme de musique. Un ton majeur est dit relatif par rapport à un autre ton mineur, et vice versâ, lorsque tous deux ont, chacun dans sa gamme distinctive respective, et± notes communes sur sept, ou, plus simplement, quand ils ont le même nombre de dièses ou de bémols. ‖ 6° Subst.

— HIST. XIVe s. Ce choses relatives, SEUN. LATINI, *Trés.* p. 334. ‖ XVIe s. Grand et petit sont noms relatifs, OUDEBE, *Thèse de soutenu.* ‖ XVIIe s. *Je n'aime* point cette suffisance relative et mendiée [science prise dans les livres], MONT. 1, 44.

— ETYM. Prov. *relativ*, *ivo*, engag. et ital. *relativo*; du lat. *relativus* (voy. RELATION).

RELATION (re-la-tion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Etat d'une chose qui tend à une autre. Une étroite relation lie ces deux questions. Il a régné pendant quelque temps une sorte de convertation fade et puérile, qui roulait sur des questions frivoles qui avaient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse, LA BRUY. V. la relation sociale des sens est admirable; de cette société résulte une personne morale dont la femme est l'œil et l'homme le bras, J. J. ROUSS. *Em.* V. La nature en Italie fait plus rêver que parler tout ailleurs; on dirait qu'elle est là plus en relation avec l'homme, STAEL, *Corinne*, V, 8. ‖ 2° Terme de philosophie. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, considérées uniquement l'une à l'autre. La relation du père au fils et du fils au père. Le ministre [luthien] croit m'honorer en me demandant si je prêche à mon peuple les mêmes relations, les propriétés des trois divines personnes, et il est assez ignorant pour se moquer, en divers endroits, de ces expressions de l'école, BOSS. 8e *avert.* 142. Comme nous avons des relations différentes avec les différents objets qui sont hors de nous, chacune de ces relations produit un genre de sensations et d'idées différentes, BURY. *Ers. crit. mor. Œuv.* t. 2, p. 303. ‖ 3° Liaison, commerce, correspondance. Nous sommes en relation d'amitié avec lui. Relations commerciales, politiques. Cerbinelli a été ici deux jours.... c'est lui qui maintient l'union.... tout a relation et se mène par Cerbinelli, SÉV. 3 sept. 1676. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin? la faveur? il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires ou ses devoirs, FLÉCH. *Lamoignon.* Je crains que des relations avec Mme des Ursins et même avec M. de Chalais ne l'aient rendu suspect, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 18 déc. 1710. Il n'est pas savant, il a des relations avec des savants, LA BRUY. R. J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de me colonie, VOLT. *Lett.*

Mme du Deffant. 9 janv. 1771. Sa timidité soufrait de se trouver tout à coup dans une relation habituelle avec un homme qu'il ne connaissait pas, STAEL, *Corinne*, I, 3. Il croyait que les relations de la vie sociale devaient l'emporter sur tout, ib. ch. XIII, 2. Notre génie [italien] nécessairement est dépendant des relations locales et des circonstances extérieures, ID. ib. II, 2. ‖ Les personnes mêmes avec lesquelles on est lié. Il a de belles relations. ‖ 4° Terme de musique. Rapport des sons, intervalle. ‖ Fausse relation, se dit des intervalles superflus ou diminués. ‖ 5° Terme d'anatomie. Position respective des parties [voy. RAPPORT] l'une à l'autre. Les relations d'une artère avec un nerf. ‖ 6° Récit, narration d'un fait, d'un événement. M. de Saint-Surin m'a fait de très-intéressantes relations, BALZ. *Lr.* v, *lett.* 6. Adieu, je sens que l'envie de causer me prend, je ne veux pas m'y abandonner : il faut que le style des relations soit court, ATV. *d. Pompone*, 17 nov. 1668. Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles, ID. 9 mars 1671. Qui croirait que cet Alfred [d'Anglesterre], dans des temps d'une ignorance profonde, ait envoyé un voisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie? on a la relation de ce voyage écrit en anglo-saxon, VOLT. *Mœurs*, 20. J'ai reçu.... une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un genre tout nouveau et curieux ..., que tous les philosophes, J. J. ROUSS. *Lett. à Hub.* 24 déc. 1761. Ils [les Spartiates] recurent de Lysander, général de leur armée, de fort longues relations en termes : Athènes est prise. Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone, BARTH. *Anach.* ch. 41. ‖ Terme de relation, se dit des mots donnés par les voyageurs comme étant employés dans les pays qu'ils ont visités.

— HIST. XIIIe s. Ne prenez relation à aucune especial malice, ORESME, *Eth.* 448. Un nous lou par relacion et en regart ou raport à aucune chose meilleur, ID. *Pol.* 1. 3. Quand celle relacion comme ilz comande de Flandre[fut faite et la connoissance en fut venue à ceut de Gand par la relacion faite de ceux des consaulx des trois pays..., FROISS. II, 71. ‖ XVIe s. Quand celle relation [italienne] commandoit, qui n'avoit que treize ans, à la relation de cedit conseil, COMM. V, 18. Il VINT à. Les choses merite[nt] encores plus estre oculées à la vie, MONT. I, 30. La correspondance et relation qui engendre les vrayes amitiez, ID. I, 206. Un ordre et une estation infinie de choses sans relation aux nôtres, ID. II, 4. Cela fut cause de le faire debouter d'un troisième tribunal, combien qu'il eust sa plus grand nombre de voix en sa faveur, pource que ses compagnons en feirent injustement et malicieusement une fausse relation, AMYOT, *Gracques*, 42.

— ETYM. *Relation* (re-la-ti-on), *s. f.* [ital. *relazione*; du lat. *relationem*, de *relatus*, part. passif de *referre*, rapporter.

‖ **RELATIONNAIRE** (re-la-ti-o-nè-r'), *s. m.* Nôtelgisme. Celui qui compose ou qui publie des relations de voyage.

— ETYM. *Relation*.

RELATIVEMENT (re-la-ti-ve-man), *adv.* ‖ 1° Par rapport à. Les aimants ne sont pas tous d'égale force, à beaucoup près; plus les pierres d'aimant sont grosses, moins elles ont de force attractive, relativement à leur volume, SERV. *Hin.* t. II, p. 138. On ne trouve point ici [à Athènes] des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse; et, quand je parle de l'opulence et du faste des Athéniens, ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce, GAUTIER, *Anach.* ch. 80. Rome! Et vous appelez cela un désert? — Figure : à la vérité ce n'en est pas un relativement à sa mauvaise fortune, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* 3, 3. ‖ 2° D'une manière relative. Cela n'est vrai que relativement, et non d'une manière absolue.

— HIST. XVIe s. Toutes les choses sont ou absolument et simplement en leur estre, ou relativement en regard à nous, AMYOT, *De la vertu mor.* 6.

— ETYM. *Relative*, et le suffixe *ment*; prov. *relativamen*; espagn. et ital. *relativamente*.

‖ **RELATIVER** (re-la-ti-vé), *v. a.* Terme de philosophie. Oublié de ce qui est relatif.

‖ **RELATTER** (re-la-té), *v. a.* Garnir de lattes de nouveau.

— ETYM. *Re-....*, et *latter*. *Relatare* se trouve dans un texte de 1466.

RELAVE, ÉE (re-la-vé, vée), part. passé de relaver.

RELAVER (re-la-vé), *v. a.* Laver de nouveau. Après avoir longtemps lavé, Et relavé non été crevé, SCARR. *Virg.* III.

— HIST. XIVe s. Froter en riviere, puis relaver en eaue tiede, *Ménagier*, II, 5. ‖ XVIe s. Lave moi, sire, et relave bien fort de ma commise iniquité mauvaise, MAROT, IV, 404. Faites tremper cette grâbe dans l'eau rous l'espace de six heures, puis relavez-la par douze fois différentes avec de vin blanc, O. DE SERRES, 888.

RELAXATION (re-la-xa-sion), *s. f.* ‖ 1° Terme de médecine. Synonyme actuellement inusité de relâchement. Se tendon diminuée. La relaxation des fibres. ‖ 2° Terme de jurisprudence. La relaxation d'un prisonnier, sa mise en liberté. ‖ 3° En droit canon, relaxation des peines, diminution ou entière remission des peines.

— HIST. XVIe s. Edifier fay de paix un autel, Du jour [joug] passant fay relaxation, G. SPECH. *Poésies* MAS. p. 84. XVIIe s. L'incurieux est exposé..., par dilatation ou relaxation d'une artere, PARÉ, V, 30. La relaxation de la matrice, ID. VI, 16.

— ETYM. Prov. *relaxacion*, *repaus*; espagn. et ital. *relassazione*; du lat. *relaxationem*, de *relaxare* (voy. RELÂCHER).

RELÂCHE, ÉE (re-lâ-ché, ée), part. passé de relâcher. Mis en liberté. Un prisonnier relâché.

RELÂCHER (re-lâ-ché), *v. a.* ‖ 1° Terme de médecine. Synonyme aujourd'hui inusité de relâcher, rendre moins tendu. Des muscles relâchés. ‖ 2° Terme de palais. Remettre en liberté. Que tu es cruelle à ceux que tu enfermes, et que tu ne relaxeras jamais! LA FONT. BARB. *Myst. du vrg. de Dieu*, p. 204.

— HIST. XVIe s. Si fut cette journée relaxée, jusques à nos autres jours, que on n'en aurait plus ouï ouïr, FROISS. I, 1, 241. ‖ XVIIe s. La friction molle amollit et relaxe, et rend le cuir doux et poly, PARÉ, *Introd.* 18. Medicaments qui amollissent et relaxent, ID. 20. Le pape la relaxe du vœu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 760, dans LACUNE.

— ETYM. Prov. *relaxar*, sous la forme latine, le même mot que *relâcher* (voy. ce mot).

RELAYÉ, ÉE (re-lè-ié, iée), part. passé de relayer. Des ouvriers relayés sans cesse par des survenants.

RELAYER (re-lè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. ‖ 1° Il se dit des personnes qui les unes après les autres prennent un travail. Dix pionniers relayaient de deux heures en deux heures ceux qui creusaient le fossé. Elle fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Il FIG. C'était le devoir de chacun d'y par un autre d'une dépense qui..., BAMILY. *Gramm.* 6. Une meute de jansénistes, qui alois après moi depuis si longtemps, qui relaye les jésuites Nonosse et Patouillet, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 nov. 1776. ‖ 2° Occuper l'un après l'autre. Relayant ainsi l'respect et la cour, ils [les gens par l'autre, l'un trais le meilleur parti qu'il m'était possible, sans jamais fatiguer aucun des deux, J. J. ROUSS. *Em.* V. ‖ 3° *Y. n.* Prendre des relais de chevaux frais. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi [Louis XIII] à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait, la tête à la croupe de celui qu'il quittait, ST-SIM. 6, 81. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir quand le relayé en tel endroit. ‖ 4° Se relayer, *v. réfl.* Travailler alternativement. Les loups, les renards, les chiens sauvages se relayent, s'entendent, s'aident, se relayent et partagent la proie, BUFF. *Chien*. Les heureux fatigués se relayaient les uns les autres, CHATEAUB. *Le Renn.* liv. XII, 1] FIG. Il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayent pour le contempler, LA BRUY. II. Il semble qu'alors les hommes d'un siècle ne relayent pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succèdent, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. On se relayait pour le tromper [Louis XV]; personne ne voulait rester à la séduction VOLT. *Pol. et lég. De la tolérance, post-scriptum.*

— HIST. XVIe s. Il se sauve par la porte St-Antoine, n'allant quelque fois que bon le trot, et prend un cheval d'Espagne pour le relaisser par delà le petit St-Antoine, n'allant. *Hist.* II, 42.

— ETYM. Origine incertaine. Du Cange le tire de *lit*, voie large; Frisch, de l'angl. *to relay*, placer, mettre; Diez, avec doute, du latin *relignare*. Le mot paraît tout récent; s'il est en effet, il ne peut avoir été formé à une telle époque, sait de *lit*, soit de *relay*, soit de *relignare*; mais la date récente permet de croire que le verbe a été fait irrégulièrement de *relais*, en négligeant l'a, qui ne se prononçait pas; comme formation populaire négligeant une finale non prononcée, notez *ornementale* pour *ornementale*.

‖ **RELAYEUR** (re-lè-ieur), *s. m.* Celui qui entretient des relais de chevaux. Chaque relayeur a des marchés écrits avec les voituriers par eau, et doit parcourir les relais dans un temps donné, V. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 408.

† **RELECTURE** (re-lè-ktu-r'), *s. f.* Action de relire, seconde lecture.

RÉLÉGATION (re-lé-ga-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Confinement en un lieu déterminé, avec conservation des droits politiques et civils, à la différence du bannissement qui les ôtait. Neuf ne voyons dans ile Digeste et dans les codes de Théodose et de Justinien qu'infâmies, qu'amendes pécuniaires, qu'exils, que bannissements, que mines coupées, BERET, *Crém. fondrer*, p. 206, dans ROUSSEL.

— HIST. XIVe S. Relégation, c'est bouter hors les gens excellens et les chacier de la cité, ORESME, *Thèse de* MEURIER.

— ÉTYM. Lat. *relegationem*, de *relegare*, reléguer.

RELÉGUER (re-lé-ghé), *v. a.* 1° Confiné en un lieu déterminé. Le duc d'Epernon, qui avait fait donner la régence à la reine [Marie de Médicis], alla la tirer du château de Blois, où elle était relégée, VOLT. *Mœurs*, 176. || Substantivement. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans espérance [il n'agit des armans auxquels on repousses au loin par l'hemme] ! LUFF. *Quadr.* t. III, p. 40. || 2° Mis à l'écart. Il vivait relégué sur les bords de Delaware, CHATEAUB., *Itinéraire*, IV, 1. Les méchants et les impies, qui ont leur règne sur la terre, seront honteusement relégués aux ténèbres extérieures, dans *Sermons, Synonymes*, Richesses. Un petit animal [l'hermine] relégué dans un coin de cet espace immense qu'on appelle monde, LA BRUY. II, 8. Ainsi dans des chaos. L'on ne peut pas douter que le soleil ne soit environné d'une sphère de matières volatiles que sa violente chaleur tient suspendues et relguées à des distances où elles ne repoussés au loin par l'hemme ! LUFF. *Quadr.* t. III, p. 40. || 3° Mis à l'écart. Il vivait relégué sur les bords de Delaware, CHATEAUB., *Itinéraire*, IV, 1. Les méchants et les impies, qui ont leur règne sur la terre, seront honteusement relégués aux ténèbres extérieures, dans *Sermons, Synonymes*, Richesses. Un petit animal [l'hermine] relégué dans un coin de cet espace immense qu'on appelle monde, LA BRUY. II, 8. Ainsi

hommes en général où il y a eu peu de vertu, mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, la SACY. 21. L'opinion peu relevée qu'on se forme communement dans le monde de l'Dans un sens défavorable. Il a des mots hargneux, bouffis et relevés, Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvées, SÉGRAIS, *Sat.* IX. ‖ Être d'une condition relevée, être de grande naissance. Pour empêcher que les personnes fortunées et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir, BOSSUET, *Hom. de la septuagés. Dominic.* I. 1, p. 370. ‖ Dans un sens analogue. Elle n'a pas toujours été aussi relevée que la voilà, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. ‖ **11.** S. m. Action de relever. Le clin d'œil redresse tous points successifs : l'acte de la relâche qui le commande, l'abaissement de la paupière, et non relevé. ‖ **12°** Terme de maréchal. Se dit en parlant d'un fer qui, bon encore, mais déformé en ayant perdu plusieurs clous, est entièrement détaché par le maréchal, qui le pane au feu, le bat au besoin, et l'applique chaud, au moyen de clous neufs, sur la corne parée à cet effet. ‖ **13°** Terme de cuisine. Un nouveau service, ou un nouveau plat qui en remplace un autre. Un relevé de potage. ‖ **14°** Terme de finance. Temps où la bête sort de son gîte. ‖ **15°** Relevé à bout, reprise tenue du nivellement des pavés, pour rectifier la première besogne mal faite, DANDRY, *Traité du domaine*, II, 3, art. 210. ‖ **16°** Tableau, état, relevé de la dépense. Les relevés officiels. ‖ Extrait des articles d'un reposte, d'un compte, etc. C'est ce qu'on a calculé sur les relevés des registres de nos plus grandes villes, VOLT. *Honnêt.* Délinqu. ‖ Faire le relevé de ses fautes d'impression d'un ouvrage, en faire une liste. ‖ **16°** Relevé de décadence, acte qui relève de sa déshérance une compagnie qui n'a pas accompli les stipulations établies dans le marché.

RELEVÉE (re-lé-vé), s. f. Terme de procédure. Le temps de l'après-midi. Le parlement ne répondit à cet arrêt du conseil que par un ARRÊT donné aux députés de se trouver à deux heures de relevée dans la salle de Saint-Louis, ANTE, II, 497. ‖ Audiences de relevée, celles qui se donnent dans l'après-midi.

— HIST. XVIIe S. Cet jur meisme, sire [avant] relevée, Fu la dame et vergié alez, MARIE, *Eggemer*. Ayant un jur de relevée, Ke l'ure ja estoit passée. Kelle homme doesnent iesur, *Édouard le conf.* V. 4378. Se le ajornemens est fes à relevée ou as vespres, BEAUM. II, 32. Le soudaine venoit cour jours jour aus eschez après relevée sur les nates qui estoient au pié de son lit, HENRY, III, 1 21e S. A le [la] relevée de medame la duesse [la duchesse, accouchée d'un garçon], CAPEFIGUE, *Régence d'Anbert de Barrière*, I, 21 ‖ 2e S. On me plaçoit en chaffait, Se je ne vois [vais] à m'ajourner. Mon seigneur, à de relevée, Et, s'il vous plaist, vous y viendrez, *Patelin*, v. 1073, ‖ XVIe S. Il se pourmenoit en la grande salle comme tous les autres pourmeneurs attendant la relevée du Conseil, CARL. V, 39.

— ÉTYM. *Relevé*. Ce mot vient de ce que, autrefois, en faisant la méridienne sur des lits de salle ou grabats, on nommait *relevée* le temps où l'on se relevait pour aller à son travail.

‖ **RELÈVE-GRAVELIER** (re-lè-ve-gra-vu-r'), s. m. Terme de cordonnier. Outil pour parer les coutures des souliers.

RELÈVEMENT (re-lè-ve-man), s. m. ‖ **1°** Action de relever une chose. Le relèvement d'un mur. Le rétablissement d'un gouvernement sage et mesuré, le relèvement de la matière animée, RAYNAL, X, 80. 397, 176. La libération d'un prisonnier opprimé pour quelques dettes peu considérables, mais désastreuses, le relèvement de quelque honnête famille ruinée, *Testament de Commerson* (XVIIIe siècle), dans CAP, *Philibert Commerson*. ‖ **2°** Terme de marine. Partisan d'un bâtiment plus admirable que les autres. L'avant de ce vaisseau n'a pas assez de relèvement. ‖ **3°** Etat, tableau, énumération. Le relèvement de tout ce pièces détachées n'est pas l'ouvrage d'un jour, SALE. *Disc. à la rép.* ‖ **4°** Terme de topographie et d'hydrographie. Action de déterminer la position d'un objet. Les relèvements que nous fîmes au lever du soleil nous apprirent que les courants nous avaient entraînés dans le sud plusieurs milles au-delà de notre estime, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, 2, p. 147. Il savait fort bien que c'étaient des relèvements que je prenais, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, VI, p. 178, dans POUGENS. ‖ Terme de marine. Des vaisseaux rangés sur une ligne et gouvernant à une même aire de vent ont n'est pas celle de la direction de cette ligne, sont dits sur une ligne de relèvement.

— HIST. XIIIe S. Or sui en grant afondement. Se par cele n'ai relèvement, Qui jusqu'à ci m'ont secouru, Ja lor merci, BUTEBEUF, 41. ‖ XVIe S. Pour le relèvement de nos peuple et subgiez et oloyer aux grans maulx, *Ordonn. des rois de Fr.* I, 25, p. 638. Ung tel ainsi affligé et desolé n'est pas sans relèvement de consolation. *Interm consol.* 3, 12. ‖ XVIIe S. Les adventures de bergeries, les ruinements et relèvements de ses affaires, AMYOT, *Démétr.* 61. Aussi leur donnons nous un sous plus espoir pour leur relèvement, qui est une pièce rare aux décadences des partis, D'AUB. *Hist. III*, 17.

— ÉTYM. *Relever*; provenç. *relevam-nt*; ital. *rilevamento*.

‖ **RELÈVE-MOUSTACHE** (re-lè-ve-mou-sta-che), s. m. Fiole à l'usage de l'emailleur ‖ *Au plur.* Des relève-moustaches.

‖ **RELÈVE-QUARTIER** (re-lè-ve-kar-tié), s. m. Espèce de chausse-pied de corne.

RELEVER (re-le-vé. Le prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je relève, je relèverai), v. a. ‖ **1°** Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. ‖ *Par* AU. pris, relever les cartes, les mettre debout, la taille, un+ bille. ‖ **2.** Trousser, retrousser. ‖ **3°** Hausser, rendre plus haut. ‖ **4°** En manège, relever un cheval. ‖ **7°** Relever un breuvage, Relever un mantle, du velours. ‖ **8°** Relever en maçonnerie, en pavage, en marbrerie, en menuiserie, en peinture de décor. ‖ **9°** Relever un mur, le faire plus haut. Relever, en termes de chaudronnerie, de tanneur. ‖ **11°** Retablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. ‖ **12°** Relever le courage, l'espérance. ‖ **13°** Hausser par de l'élévation morale. ‖ **14°** Relever une race, l'améliorer. ‖ **15°** Rendre plus éminent. ‖ **16°** Relever la couverture. ‖ **17°** Donner un haut goût, un goût plus piquant. ‖ **18°** Donner plus de relief, plus d'éclat. ‖ **19°** Faire valoir, louer, exalter. ‖ **20°** Faire remarquer sa force, son mérite. Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. ‖ **21°** En vénerie, relever le défaut. ‖ **22°** Noter, consigner, enregistrer. Relever quelque chose à dessein d'un objet, des-tiner une vue, un aspect. ‖ **24°** Remplacer une autre personne dans une occupation. ‖ **25°** En termes de guerre. Relever un homme, une troupe au place d'un autre homme, d'une autre troupe. ‖ **26°** En termes de cuisine, remplacer un service, un plat par un autre. Relever quelqu'un de un plant. ‖ **28°** Libérer d'un engagement. ‖ **29°** En féodalité, relever le fief. ‖ **30°** V. n. Lever les pieds en courant, en marchant. Être dans la meilleure d'une seigneurie, et, par extension, dépendre. ‖ **32°** Relever du malade. ‖ **33°** Sortir de la maison après sa couches, aller répandre la messe, et recevoir la benédiction du prêtre. ‖ **34°** Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson. ‖ **35°** V. réfl. Se lever après avoir été à terre. ‖ Se remettre droit, se redresser. ‖ **37°** Être remis dans sa position naturelle. ‖ **38°** Se relever d'une crise, en termes de marine. ‖ **39°** Sortir de ses ruines. ‖ **40°** Reprendre des forces, son courage, du crédit. ‖ **41°** Reprendre l'élevation morale, l'innocence morale. ‖ **42°** Se rétablir de ses couches. ‖ **43°** Se remplacer, se relayer. ‖ **44°** Être relevé, recevoir plus de relief. ‖ **45°** Se rattacher à, se rendre dépendant de.

‖ **1°** Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. Aidez-moi à relever mon cheval. Hé monsieur, j'aurais besoin qu'on me relevât moi-même, HAUTER. *Crisp.* méd. III, 2. ‖ Je fis du premier coup de fusil tomber un homme, pour renverser dans un fosse sous un cheval tout en sang; pendant qu'il lui offre le sien et s'occupe à relever le malheureux..... nous, *Lettre de Bourbon*, Hazard, me regardant [moi accroupi] avec un visage doux et humain, me tendit la main et me releva, BARR. *Tél.* IV. Il a été plus fait [gouvernement pontifical] de relever les obélisques et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et guerrière, VOLT. *Mœurs*, 165. ‖ Terme de marine. Relever un navire, remettre à flot un navire que le vent ou la mer a fait échouer. ‖ Relever l'ancre, la mettre dans une autre situation. ‖ Relever la galère, se disait des forçats qui se soulevaient contre leurs officiers et se rendaient maîtres des bâtiments. ‖ **2°** Terme de jeu. Relever les cartes, les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour jouer un nouveau coup. ‖ Relever les mains, relever les levées qu'on a faites, rassembler les cartes qui ont été jouées, les retourner et les mettre devant soi. ‖ **3°** Relever la balle du pied du tambour, à la paume, prévenir avec adresse, par la volée, un coup de tambour. ‖ Relever une balle, au billard, l'éloigner de la blouse. ‖ **4°** Trousser, retrousser. Relever votre robe. Laissez-moi relever ces voiles detachés. Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés, RAC. *Bérén.* IV, 2. Non-seulement il le mérie d'abondance quand ces amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue et la ramène sur son dos d'une manière remarquable, *Voy. Dic.* I, VI, p. 24. Julie avait mis ses tresses de ses cheveux, STAHL, *Corinne*, III, 5. ‖ **5°** Hausser, rendre plus haut. Il faut relever ce plancher. ‖ Fig. Relever vos idées pour M. de Lamoine; le roi lui a redonné ses entrées, SÉV. 7 fév. 1688. ‖ Relever la tête, sa tête, la hausser lorsqu'elle était baissée. Et, relevant mon front presentre ces sombres [ténèbres], Mes yeux ont reconnu la cruelle Reine du Babylone, VOLT. *Sémiram.* II, 4. Il s'approcha, guidé par un bandit, Sans résister, sans relever la tête, C. DELAV. *Remords*, IV, 11. Fig. Relever la tête, reprendre courage. Les factions commencent à relever la tête. Ô France, ô ma patrie, Relève enfin ton front courageux, MARMONTEL, *Enf. de la France*. ‖ Relever la moustache avec la fer, la passer au fer chaud, afin qu'elle ne retombe pas sur les lèvres. ‖ Fig. Relever la moustache à quelqu'un, réprimer son outrecuidance. ‖ **6°** Terme de manège. Relever un cheval, le soutenir de la main et de l'éperon, pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches. ‖ **7°** Relever en broderie, rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. ‖ Terme de linger. Relever une mailles à un bas, le reprendre, la refaire. Relever du velours, le repasser à l'envers après l'avoir mouillé pour faire redresser les poils froissés. Relever un volant, une garniture, les retrousser après qu'on a été chiffonner. ‖ **8°** Terme de maçonnerie. Exhausser une maison ou un mur. ‖ Relever les ciselures, tailler les bords d'un parement de pierre pour le dresser. ‖ Relever à bout, dresser un pavage pour le refaire entièrement. ‖ Terme de marbrier. Se dit de la dernière opération du polissage. ‖ Terme de menuiserie. Replacer un bois dégondé pour le rétablir ou remettre des lambourdes. Relever les moulures, les acherer, y faire les dégorgements nécessaires. ‖ En peinture de décor, donner plus de saillie à certains objets, ou en ravirer les teintes. ‖ **9°** Terme de marichal. Relever un fer, lier un fer qui brûle mal et l'attacher solidement. ‖ **10°** Augmenter la grandeur d'une pièce de chaudronnerie, en étendant le cuivre à coups de marteau. ‖ Forger, sur un morceau de fer, des saillies qui font paraître les reliefs plus saillants. ‖ Terme de tanneur. Relever des peaux sur la tenite, les tirer de la chaux pour les faire égoutter sur le bord de la fosse. ‖ **11°** Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts De tes murs les magnifiques tours? RAC. *Esth.* I, 3. Relevez, relevez les superbes portiques Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré, *Ath.* III, 8. ‖ Fig. Relever une maison, une famille, la remettre en son ancien opulence, en son ancien état. Ils (les gens de finance) relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse, pétrisse, et rend les terres montagneuses et arides, MONTESQ. *Lett. pers.* 99. Relevant une famille au gîtière déroûlée. Il le remet au rang de ses pères, il le fait asseoir, VOLT. *Zaïre*, III, 3 ‖ Un dit de même : relever un parti. Le seul nom de Scanderbeg était capable de relever un parti, MARMONT. *Elém. d'hist.* II, p. 138. ‖ Fig. Relever quelqu'un, le retirer de l'état malheureux où il était. Vous avez bien raison de l'appeler (une dame) la plus digne de la tendresse du monarque, puisque, de si loin, elle sait relever ceux qui sont abattus, VOLT. *Let. sur.* Evidemment, roi du Babylone, fils de prison Jacobite, et le relève de l'état d'esclavage où il était, RACIN. *Rois*, IV, XIV, 37. C'est de là [l'incrédulité] que nous la verrons sortir pour relever de glaire et de vertu, et nous hâter de lui tendre la main qui l'a relevée, nous, *Anne de Gonz.* ‖ Abusivement. Après avoir fait ce chemin..... on décline insensiblement..... Quelquefois on se relève, quelquefois on bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant, PASC. *Pens. de l'amour*. ‖ Cela l'a bien relevé, se dit d'un homme à qui il est arrivé quelque grande fortune. ‖ Il se dit des choses qu'on relève. Quarante, qui l'eût cru? quarante, à leur abord, D'une armée abattue ont relevé le sort, Du côté des vaincus rappelé la victoire..... cons. *Tois. d'or*, I, 3. Le Seigneur a voulu choisir son peuple pour le sanctifier, pour rendre sa loi célèbre, et pour en relever la grandeur, SACY, *Bible, Isaïe*, XLII, 21. Pour abaisser notre orgueil et relever notre

Digitized by Google

abjection, PASC. dans COUSIN. Le jeune Scipion.... non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, BOSS. *Hist.* II, 9. C'est Jésus-Christ et son Église; il a mis dans cette Église une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, in *Nouv. de Gonz.* La Grèce avec douleur Vous vit du sang troyen relever le malheur, SAC. *Andr.* I, 2. || Relever la chute de quelqu'un, le relever de sa chute, le réparer. Dans Pompée avec lui porte le sort du monde, Et veut que notre Égypte, en miracles féconde, Serve à sa liberté de sépulcre ou d'appui. Il ne trouve en chemin ni obstacle ni trêve, Qui ne tombe sous lui, CORN. *Pomp.* I, 1. || Relever sa condition, son état, sa fortune, augmenter sa dignité, sa puissance. Il relève l'éclat de ses ornements, ranime le courage, faire revivre les espérances. Il a répondu que cette grâce n'augmenterait pas son zèle, mais qu'elle lui relèverait bien le courage, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 331. Il faut relever le courage de ces gens timides qui n'osent rien mesurer en physique, en combattant l'insolence de ces téméraires, qui produisent des nouveautés en théologie, PASC. *Prov.* sur le vide. La reine relevait leur espérance, BOSS. *Reine d'Angl.* || 3° Donner de l'élévation morale. Je crois que cette action est belle, et elle vous relève plus que la prise de Veies, FÉN. *D'al. des morts anc.* 25. Ils [les stoïciens] ont avisé à l'homme tout ce qui défend qu'ils lui ont trouvé, et n'ont presque relevé aucun de ses faibles, LA BRUY. II. Je ne négligerais aucune occasion de la relever et de la magnifier, GERBIER, *Mercs récides*, t. I, p. 28, dans ROQUEPL. || 4° Relever une race, l'ennoblir. Tous les jours, on relève, on ennoblit les races les plus communes, 7e *époq. mat. Chimr.* t. XII, p. 382. || 5° Fig. Rendre plus éminent. Philippe et Alexandre son fils relèvent extrêmement la gloire de ce royaume [de Macédoine], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 501, dans POUGENS. || 6° Relever la conversation, lui rendre de la vivacité alors qu'elle languissait. Le baron, pour relever l'entretien, se creusait la tête, et ne pouvait trouver que quelques phrases décousues, GENLIS, *Veuve téméraire* t. II, p. 9, dans POUGENS. || 7° Donner un haut goût, un goût plus piquant. Le vinaigre relève une sauce. Relevez ces cardons par un peu de fromage, GABON, *Ecole des pères*, II, 6. || Fig. En parlant des mets et du vin. Il faut, il sème son style de toute sorte d'agréments qui le relèvent. De nos amis une agréable troupe, Parmi des mets exquis et des vins délicats, Le soir, après propos relevait ces repas, CHAUL. et *Mme d'Aligre*. || 8° Fig. Donner plus de relief, plus d'éclat. Relevons sa prose avec des solécismes, BOILEAU, IX. Vers La fortune... laquelle, ne le pouvant encore abandonner [Alexandre] tant d'années après sa mort, ajoute à ses conquêtes une personne qui les relève plus que la femme et les filles de Darius, VERT. *Ant.* 26. Quand une femme a de l'esprit, il l'anime [sa beauté] et la relève merveilleusement, SAINT-EVR. *Pens. de l'amour*. Et vous, lorsque, tentée de relever par quelque parure cette modestie qui commence à vous paraître trop nue, SOUR. 4e *entret.* || 9° Fig. Relever dans le sens de libéralité?.... tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence elle relevait ses présents, ID. *Duch. d'Orl.* La jeune princesse, dans la vaste et riante beauté de la haute contenance, ID. *Louis de Bourbon*. Les ombres, les flambeaux, Les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs Relevaient de ses pleurs les timides douceurs, RAC. *Brit.* II, 2. Et vous ne comparez votre exil et ma gloire, Que pour mieux relever votre injuste victoire, ID. *Iphig.* II, 2. Quelques-uns même lui donnaient je ne sais quel éclat qui relevait toutes ses bonnes qualités, FÉN. *Tél.* VII. Toutes les personnes de notre rang et de notre âge, jusqu'à de cette parure, ont recours à cet artifice pour relever une vaine beauté, MASS. *Carême, Confess.* Quand vous relevez l'éclat de nos plus petites taches plus belles couleurs, MONTESQ. *Lett. pers.* 26. Cet Acomat [le Bajazet de Racine] me paraît l'effort de l'esprit humain; je ne vois rien dans l'antiquité ni chez les modernes, qui soit dans ce caractère; et le beauté de la diction le relève encore, VOLT. *Zulime, Lettre*. Les éloges que j'ai donnés à ce prince [le duc de Cumberland] pour relever davantage la gloire de son vainqueur, ID. *Lett d'Argenson*, 30 oct. 1745. Le blanc de la tête était relevé par de petites taches noires situées au-dessus des yeux, BUFF. *Ois.* I. V, p. 260. On eût dit que les défauts mêmes d'Oswald étaient faits pour relever ses agrements, STAEL, *Corinne*, VII, 4. || Relever sa condition, sa dignité, sa charge donner du lustre à sa condition, à la dignité dont on est revêtu, aux fonctions qu'on remplit. Ce que l'on garde pour relever sa condition ou celle de ses parents n'est pas appelé superflu, PASC. *Réfut. de la rép. de la Cr. Sol.* || 10° Fig. Faire valoir, louer, exalter. La Muse... De gloire et de renom relevait mon dessein, ACHARD, *Not.* IV. Tout relève, tout lasit sa mémoire, FÉN. *Mar.-Thér.* Et relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'eus chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues, ID. *Duch. de Montaus.* Platon, en parlant de Socrate, a tâché de relever la journée de Marathon, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 183, dans POUGENS. Homère relève dans ses héros la valeur, ID. *Ibid.* p. 184, dans POUGENS. *Rom. S. Ch.* Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'État, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 8 AVR. 1771. Les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, emploient en opposition avec elle la sagesse des Orientaux, BIBLE *Opin. des anciens philos. Arabes*. || 11° Faire remarquer en bien ou en mal. Ce qu'il dit ne chut pas à terre, Madame Dacier le releva, SCAR. *Virg.* VII. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits et qui révèlent les fautes, FÉN. *Lett. Acad.* Il n'était pas d'être relevé, nous. *Lett. quiét.* 608. L'Église ne louérons pas toujours les erreurs naissantes, elle ne les relève point, tant qu'elles sont cachées et qu'elle ne disqueront par elles-mêmes, ID. *Variat.* IX, 158. Une parole qu'il a dite dans le sens le plus juste et avec l'intention la plus pure, et la plus innocente, ils la relèvent, ils l'empoisonnent, BOSSUET. *Faux témoins, rendus contre J. C.* I, 18, p. 7. Nous autres satiriques, toujours à relever les sottises du temps, Nous sommes un peu mis pour être mécontents, BOIL. *Épître* VII. Puisque relève, dans la conduite des hommes, tant de petites fautes, un ancien défaut qui fut la cause de tous leurs malheurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 400, dans POUGENS. Il ne se trouve plus personne qui ne relève aisément comme un trait admirable, LESAGE, *Gil Bl.* I, 16. Par bonheur pour nous, il [Mazarin] ne parle pas bien français... nous relèverons, il y a quelques jours, une faute de langage assez grossière, qu'on en fit des farces par tous les carrefours, MONTESQ. *Lett. pers.* 111. C'est ici le cas de relever un étrange sottise que fait Montesquieu, *Esprit des Lois*, XI. Les mêmes spectateurs qui applaudissaient aux pièces médiocres des autres auteurs, relevaient les moindres défauts de celles de Corneille, VOLT. *Vie de Molière*. Aujourd'hui la prononciation des gens du monde est si simple, que ceux qui la choquent légèrement ne peuvent relever que par peu de personnes, GENLIS, *Conn. hum.* II, 7. Qui l'allait mépriser ces choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-mêmes lorsqu'elles étaient exposées au grand jour, MARMONTEL, *Mém.* VII. On lui connaissait [à Mme de Maintenon] une mémoire prodigieuse; elle savait la [comme la] conversation de tout le monde, et, par conséquences, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, II, p. 119, dans POUGENS. || Familièrement. Relever un petit piquant, répondre vivement à quelque vu l'a dit. || Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. Si vous remarquez dans vos maisons un demi-solécisme, vous avez bien le pouvoir de relever du désordre de la parure, SOUDAL. *Dim. de la Septuagès. Dominic.* I, 1, p. 373. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'applaudit en vérité, parce qu'un effet une erreur corrigée est une vérité, BURY. *Quadrup* t. IX, p. 168. || Absolument. Relever quelqu'un, le regarder avec vigueur en sévérité, en lui faisant voir qu'il a parlé mal à propos. Si quelqu'un allait attaquer quelque honnête citoyen, il ne serait pas seul relevé, SAINT-EVR. *Pens.* 36. Si tout, si l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de temps Mahomet fit facteur de la vraie Religion, ID. *Opinions* depuis, VOLT. *Progm. sur l'hist.* XXVI. || Familièrement. Relever quelqu'un de péché de paresse, lui reprocher de manquer à ses devoirs et le contraindre à les remplir. || 24° Terme de vénerie. Relever le défaut, ou, simplement, relever, retrouver le voie qu'on avait perdue, et lancer la bête une seconde fois || 23° Noter, consigner, enregistrer. Tous les voyageurs modernes ont visité Éleusis; toutes les inscriptions ont été relevées, CHATEAUB. *Itin.* part. I. J'ai relevé sur les registres de l'observatoire royal les observations faites pendant onze années, BOUVARD, || 13° Fig. Relever, en parlant de quelque chose, en dépendre. Ce fief relève de la baronnie de Pierrefonds, ROQUEPL. || 14° Relever une race, l'ennoblir. Tous les jours, on relève, on ennoblit les races les plus communes, 7e *époq. mat. Chimr.* t. XII, p. 382. || 15° Fig. Rendre plus éminent. Philippe et Alexandre son fils relèvent extrêmement la gloire de ce royaume [de Macédoine], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 501, dans POUGENS. || 16° Relever la conversation, lui rendre de la vivacité alors qu'elle languissait. Le baron, pour relever l'entretien, se creusait la tête, et ne pouvait trouver que quelques phrases décousues, GENLIS, *Veuve téméraire* t. II, p. 9, dans POUGENS. || 17° Donner un haut goût, un goût plus piquant. Le vinaigre relève une sauce. Relevez ces cardons par un peu de fromage, GABON, *École des pères*, II, 6. || Fig. En parlant des mets et du vin. Il faut, il sème son style de toute sorte d'agréments qui le relèvent. De nos amis une agréable troupe, Parmi des mets exquis et des vins délicats, Le soir, après propos relevait ces repas, CHAUL. et *Mme d'Aligre*. || 18° Fig. Donner plus de relief, plus d'éclat. Relevons sa prose avec des solécismes, BOILEAU, IX. Vers La fortune... laquelle, ne le pouvant encore abandonner [Alexandre] tant d'années après sa mort, ajoute à ses conquêtes une personne qui les relève plus que la femme et les filles de Darius, VERT. *Ant.* 26. Quand une femme a de l'esprit, il l'anime [sa beauté] et la relève merveilleusement, SAINT-EVR. *Pens. de l'amour*. Et vous, lorsque, tentée de relever par quelque parure cette modestie qui commence à vous paraître trop nue, SOUR. 4e *entret.* || 19° Fig. Relever dans le sens de libéralité?.... tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence elle relevait ses présents, ID. *Duch. d'Orl.* La jeune princesse, dans la vaste et riante beauté de la haute contenance, ID. *Louis de Bourbon*. Les ombres, les flambeaux, Les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs Relevaient de ses pleurs les timides douceurs, RAC. *Brit.* II, 2. Et vous ne comparez votre exil et ma gloire, Que pour mieux relever votre injuste victoire, ID. *Iphig.* II, 2. Quelques-uns même lui donnaient je ne sais quel éclat qui relevait toutes ses bonnes qualités, FÉN. *Tél.* VII. Toutes les personnes de notre rang et de notre âge, jusqu'à de cette parure, ont recours à cet artifice pour relever une vaine beauté, MASS. *Carême, Confess.* Quand vous relevez l'éclat de nos plus petites taches plus belles couleurs, MONTESQ. *Lett. pers.* 26. Cet Acomat [le Bajazet de Racine] me paraît l'effort de l'esprit humain; je ne vois rien dans l'antiquité ni chez les modernes, qui soit dans ce caractère; et le beauté de la diction le relève encore, VOLT. *Zulime, Lettre*. Les éloges que j'ai donnés à ce prince [le duc de Cumberland] pour relever davantage la gloire de son vainqueur, ID. *Lett d'Argenson*, 30 oct. 1745. Le blanc de la tête était relevé par de petites taches noires situées au-dessus des yeux, BUFF. *Ois.* I. V, p. 260. On eût dit que les défauts mêmes d'Oswald étaient faits pour relever ses agrements, STAEL, *Corinne*, VII, 4. || Relever sa condition, sa dignité, sa charge donner du lustre à sa condition, || 20° Terme d'hydrographie. Déterminer la position d'un objet que l'on aperçoit. Le 22, nous relevâmes à midi le cap des Vierges, à quatre lieues dans l'ouest, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 46, dans POUGENS. || Terme de marine. Relever une côte, en dessiner la vue ou l'aspect. La veille au soir, on avait aperçu du haut des mâts une petite île qui fut relevée depuis le nord-ouest jusqu'au nord-ouest-quart-ouest du compas, SONNERAT, *Voy.* II, p. 183. Les hommes n'ont empêché de relever les Kuriles au nord de Marikan, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 217, dans POUGENS. || Terme de jurisprudence. Déterminer avec la planchette, avec la boussole, des positions sur le terrain. || 24° Remplacer une autre personne dans une occupation. Je suis relevé de fatigue de lire, RÉGNARD. || 25° Terme de guerre. Mettre un homme, une troupe en place d'un homme, d'une troupe pour un service déterminé. Relever la garde. On relève la troupe qui était à la tranchée. Relever la garde une compagnie. || Fig. Sénèque et Burrhus sont deux soldats en sentinelle qui doivent garder leur poste jusqu'à ce que le mort vienne les en relever, DIDER. *Claude et Nér.* I, 4. || Absolument. On vient de relever cette compagnie. || On dit dans le même sens : relever les tranchées, les postes. || Relever une sentinelle, un factionnaire, et relever de sentinelle, être un soldat qui est en sentinelle, et en mettre un autre à sa place. Il se dit aussi du corps, de la troupe même qui succède à un autre dans un poste Cette troupe va relever telle compagnie. Les voltigeurs furent relevés par les grenadiers. Il cela se dit également du soldat qui prend la place de celui qu'on tire de sentinelle. C'est un tel qui a relevé son camarade de sentinelle; et absolument : c'est lui qui a relevé un tel. || Fig. On le relèvera bien de sentinelle, on prendra garde à ses actions, on ne le laissera pas faillir impunément. Comme que le jeunie se livre comme il fait ayant nos frères les jansénistes pour auditeurs, qui tout d'un coup le relèveront de sentinelle, au moment qu'il y pensera le moins, BAY. 10 sept. 1670. Langlade vous mande qu'une autre fois.... il la relèva bien de sentinelle sur des choses qu'elle lui disait, DE 15 févr. 1672. || Terme de marine. Relever le quart, le timonier, les changer. || 26° Terme de cuisine. Remplacer un service ou un plat par un autre. Il se souvient seulement de quels plats on a relevé le premier service, LA BRUY. 21. || 27° Relever un plant, le tirer de terre pour le repiquer. Lorsqu'on le relève [le plant de Rohor] à un an, il faut lui donner le moyen de se fortifier encore une année, en le mettant en rigole, ROZ, *Instit. Mem. Agricul.* 18e S. p. 17. || 28° Terme de jurisprudence. Libérer d'un engagement. Le pape le relève [Valdemar roi de Danemark] d'un serment fait en prison et par force, VOLT. *Ann. emp. Frédéric II*, 1227. Je crois que cette raison seule devrait engager le souverain pontife à relever au moins de leurs vœux tous les jésuites français, espagnols et portugais, d'Alembert, *Œuv.* t. V, p. 236. J'écrirai à l'évêque de Québec; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, CHATEAUB. *Adala, Le Dernier Abencer.* Je relève de ses vœux, faire déclarer ses vœux nuls. || Relever quelqu'un d'une interdiction, lever l'interdiction portée contre lui. Un moine ayant été relevé un jour par Théodose il qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et ce désar fut nécessité de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople, VOLT. *Mœurs*, 71. || En termes d'ancienne pratique, relever un appel, se faire autoriser, par lettre du sceau ou par un arrêt, à poursuivre l'appel qu'un avait interjeté d'une sentence. || Action terme de jurisprudence. Relever l'appelant, l'autoriser à ne pas appeler tort de suite d'un jugement. A moins qu'il n'y ait grande et légitime cause de relever l'appelant, MONTESQ. *Esp. LOIS*, 16. || 29° Terme de féodalité. Relever le fief, donner au seigneur féodal ce que la coutume a réglé pour avoir l'investiture d'un fief comme vacant par le mort du vassal. || 30° V. n. Terme de manège. Lever les pieds trop haut, en quelques chevaux anglais ne relèvent point. || 31° Terme de féodalité. Être dans la mouvance d'une seigneurie. Ce fief relevait du comte de Champagne. Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs, VOLT. *Mœurs*, 160. || Par extension, dépendre. Car, ne relevant pas de mon autorité, Le crime qu'elle a fait est d'autre qualité, SOTA. *Intig.* IV, 4. Et vous pourriez n'oublier pas, Vous qui avez un cœur et des appas Qui relèvent de ma puissance, MOL. *Psyché*, V, 2. Vous dites des merveilles, ma fille, en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse ;

Digitized by Google

il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible, SÉV. 668. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, ROss. *Renée d'Anglet.* Un roi qui ne relevait de personne, et qui n'avait à répondre de ses actions qu'à lui-même, PLEUR. *Hist. de Théodose*, t. 27. || 23° Relever de maladie, commencer à se porter mieux, n'être plus alité. On me mande encore que cette H... est à la cour..., elle relève d'une maladie, SÉV. 441. Vos maladies, dien merci, sont passagères; je ne relèverai pas de la mienne qui conduit tout doucement dans l'autre monde, VOLT. *Lett. Laharpe*, 85 Déc. 1773. || *Fig.* Au sortir de Pharsale un si grand capitaine Saurait mal son métier, s'il laissait prendre haleine, Et s'il donnait loisir à des cœurs si hardis De relever du coup dont ils sont étourdis, CORN. *Pomp.* II, 4. || On ne croit pas qu'il en relève, il n'y a pas apparence qu'il relève de là, il est bien malade et l'on croit qu'il n'en réchappera pas. Vous ne relèverez point du lit où vous êtes, mais vous mourrez très-certainement, SAC. *Bible, Rois*, IV, 1. || 24° Relever de la maison après ses couches, aller entendre la messe et recevoir la bénédiction du prêtre. Madame une telle relèvera demain. On s'établira à Versailles pour relever les couches de Mme la Dauphine, elle an relèvera à la fin d'août, MARTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 26 Nov. 1689. || Cette femme relève de couches, ou, absolument, est relevée, elle est rétablie de ses couches, elle ne garde plus le lit, elle commence à sortir. Mme de Soubise vient encore d'accoucher; mais elle relève trop grave, cela fait qu'on n'a publié plus d'elle, SÉV. 9 janv. 1679. Mandez-moi en quel état vous êtes relevée, si vous avez le tetin bon, BOSS. *Lett. à Mme de Gerzigny*, 4 mars 1678. || 34° Terme de chasse. Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson pour aller viander. || 35° Se relever, v. réfl. Se lever après avoir été à terre. Laissez cet enfant se relever. Relève-toi, Rodrigue, CORN. *Cid*, V, 3. Le tyran se relève, il blesse le héros, vOLT. *Hérope*, V, 6. Qui tombait sans frayeur se relève intrépide, DELIL. *Parad.* II. || Absolument. Sortir du lit où l'on était couché. Dieu m'compare entre Romme des Romains, qui se relève la nuit sans laisser éteindre sa lampe, BOss. 3e *instr. past.* 23. Il faut se relever, rallumer le lampe... GUDIUS, *Théât. d'Educ. Retour de Pulsa*, sc. 2. || Sortir de son lit après une maladie. Vainement par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus, J. J. ROUSS. *Hel.* VI, 2. || 36° Se mettre droit, se dresser. La Mélancolie, immobile, ne put nous se relève, qu'une qui languissant... ROU. *Lutr.* II. || Être mis droit, être redressé. Ce banc est à peu près horizontal; il a besoin d'être cependant de quelques degrés contre le sud-est, SAUSSURE, Voy. *Alpes*, t. VIII, p. 203, dans POUGENS. || 37° Être remis dans sa position naturelle. Le navire, qui penchait, se releva lentement. || 38° Terme de marine. Se relever d'une côte, parvenir à s'en éloigner. || 39° Sortir de ses ruines. C'est Hector qui paraît en montrant en votre âme: Il vent que Troie encor se puisse relever Avec cet heureux fils qu'il vous fait conserver, RAC. *Andr.* IV, 1. Son temple ne se relève et ses fêtes renaissent, DELIL. *Pit.* IV. || 40° Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. Le superbe est tombé et ne se relèvera pas, disait Aristide, BOSS. *Hist.* II, 4. La Judée, qui commençait à prendre à se relever de sa ruine, ID. ib. I, 8. Les Juifs ayant perdu tout espoir de se relever après les vains efforts que l'empereur Julien avait faits pour les rétablir, FLEUR. *Hist. de Théodose*, III, 35. L'infanterie espagnole ne s'était jamais relevée depuis la bataille de Rocroy, RAMLER. *Gramm.* 8. La France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours, VOLT. *Henriade*, 468. Il se releva se dit de l'espérance, du courage. Plus on est poussé au désespoir [pécheurs pénitents], plus l'espérance se relève, BOss. *Et. d'orais.* 2, 27. || Cette pièce qu'avait été froidement accueillie, s'est relevée aux représentations suivantes. On aura beau faire, le pièce ne se relèvera jamais, GENLIS, *Fierill. du chât.* I, III, p. 181, dans POUGENS. || Cela se dit aussi d'un livre. On ne pense pas que le livre de M. Audry se relève jamais du coup mortel qui lui fut porté dans cette rencontre, MARIAN, *Eloges, Lémery*. || Se relever de quelque perte, de quelque échec, etc. se remettre de quelque perte. Il fallait un homme [Mazarin] qui sût, selon les occasions, profiter de ses avantages, ou se relever de ses pertes, PLEUR. *le Tellier*. || Se relever d'un état d'abaissement, de décadence, etc. id., absolument, se relever, sortir d'un état d'abaissement, de décadence, etc. || 41° *Fig.* Reprendre l'élévation morale, l'innocence morale. Nous [il s'agit d'une fille de Bussy] avons aime un homme..... nous avons été si sotte que de l'épouser..... par bonheur nous avons fait le mariage le plus inexcusable du monde; c'était ainsi que la Providence nous e laissée tomber, et nous présente ensuite les moyens de nous relever, SÉV. 13 janv. 1689. Ils résistent rarement aux tentations, ils y succombent aisément, ils se relèvent difficilement, MASSILL. *Carême*, t. I, p. 322. Il est bien plus glorieux de se relever ainsi, qui de n'être jamais tombé, FÉN. *Tél.* XII. On se relève aisément d'une première chute, MASS. *Carême, Recluse*, I. Il est difficile de se relever après être retombé, BOURD. ib. II est juste, je le prononcerai sage, qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services, BUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 197. Tant l'homme est prompt à se relever! ID. ib. t. V, p. 201. || Se relever d'un ridicule, échapper au ridicule encourn. Erasme, quoique longtemps mourne, ne plaisir parce qu'il l'avait été, jata sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relèvèrent pas, VOLT. *Mœurs*, 147. || 42° Se relever des couches. Elles [les Grecolandaises] accouchent aisément, et se relèvent dès le jour même pour travailler, BUFF. *Suppl. d'Hist. nat. Gén.* t. III, p. 5. Elle ne se remplacer, se relayer. Nous nous relevions d'heure en heure. On ne sait [chez les Juifs] en quel rang placer les gens de guerre qui se relevaient, au nombre de vingt-quatre mille, à chaque premier jour du mois, avec douze commandants, SOCI. *Polit.* II, VI, 12. Les capucins de Meudon se relèvèrent à prier Dieu auprès du corps de Monseigneur, SÉV. 1690, 29. || 44° Être rehaussé, recevoir plus de relief. Et quand tu vois ce beau carrosse, Où tant d'or se relève en bosse, Qu'il étonne tout le monde, DESPR. *Sats.* XI. *Femm. sav.* III, 9. || 45° Se rattacher à, se rendre dépendant de [emploi qui n'est peut-être que dans Pascal]. Toute notre dignité consiste dans la pensée: c'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée, PASC. *Pens.* I, 8, éd. HAVET.

— REM. On ne relève pas une cousine d'en relève; dites en relèvre, pour se rétablir, guérir.

— HIST. XIVe S. Insolemment sur les pies [ils] relevaient les colerettes, FROISS. *Chr.* II, 82e p. 307. Puis sages qui chiet [tombe] quant ne volt relever, *Th. le mark.* 41. Berars de Mondidier devant Karle est venus; à ses pies s'agenoille, ses hom est devenus; Li emperes le relieve, BERTE AUX GRANS PIEDS, *Sax.* I, 83. Li murs de une des cinc tere le roi fut chaut [tombé], a li reis commandé au dues et as princes de la terre, que il le relevassent, *Ch. des Ducs*, I, 2e p. 8. Nostre aires relieve tout ceus qui trebuchent, *Psautier*, P. 176. Dou lion conte li escrie, Ki deffais ert (était) et anvelliz; Relieve lui main tenguement, Del relever n'ot noient, MARIE, *Fables* 45. Pere, trestout il anchilon [les ancêtres] Sont mort; mais il relevera, Quant le Dex de cerner avra (voudra), Kil sains anges [ange] sonnera, qui ne CAMBRAI, *Bart. et Jos.* p. 135. Mal est à celui qui va seul; car, se il chiet, il n'a qui le relieve, LAURIN, *Prieur*, p. 588. Fortune, qui l'ot mise jus, L'a moult tost relevé sus, *Fl. et Bl.* 3355. A chiaus [ceux] qui sont foible et relievent de maladies, GERBERT, P. 6. La royne, qui nouvellement estoit relevée de gésine, Blanche dont elle avoit eu à Jeffe, orriva à Sayete, JOINV. 279. Il nous faut avec que la terre Voist [voulût] emprendre estrif et guerre au Roi d'Orient mirant, pour ce que ert par ses fiers relevée, *la Rose*, 8460. || XIVe S. Les Vaisques relevoient de la paour que il avoient eu, MERCURE, P. 31, verso. Et quant il vint, depuis ce qu'ils estoient couchiés, il avoit fait relever sa femme, *Ménagier*, I, 6. Ont grevé les povres es assietes des tonguets, et relevé les riches, *Ordon.* II, 5. Les plus riches ou au moins impozez à moindre somme qu'il ne deussent estre, DU CANGE, *relievare*. Jourdain Garnier alla en l'ostel de Jehan Bocquetel, pour ce que la femme dudit Jehan, qui estoit couuine de sa femme, devoit relever cellui jour, et là fut ledit Jourdain et sa femme au dîner, DU CANGE, *relevatus*. || XVe S. Et fut informé que le royaume d'Escoce mouvoit de luy en fief, et que le jeune roy d'Escoce, son serurge [beau-frère], n'avoit encores relevé ne fait hommage, *Chron. d'Arl.* 1, 40. Messire Pierre de Borne a de usage que de nuit en dormant il se relieve, et s'arme, et trait son espée, et se combat, et ne sait à qui, IB. II, 111, 44. Le roi respondit feliement qu'il s'en feroit rien; le comte depuis n'osa relever le mot, mais se départit du roi et s'en alla à son hostel, IB. II, II, 203. Icelle Mennette qui relevoit laidite accouchée [la cohabitant a l'égâse lors de ses relevailles], DU CANGE, *relevatio*. || XVIe S. Je relèveray Carpalim d'une poire; je luy feriay Bridoye, si bon vous semble, RAB. *Pant. III*, 39. De clameurs, o Seigneur, j'ay comblé tes oreilles..... Vas-tu donc pour les morts tes hauts faits renverser? Se relèveront-ils pour chanter tes merveilles? DESPORTES, *Œuv. chrét. XVIII, psal.* 88. Une subtilité aiguë et relevée [dans la poésie], MONT. I, 264. Nous sommes perdus et en livre [le Plutarque d'Amyot] ne nous eust relever du bourbier, ID. II, 11. Si j'en estois un coup vaincu et atterré [de peur], je ne m'en relèverois jamais bien, ID. V. Qu'en-il donc de faire pour aboiir ces petites guerres qui se font en pair, et qui rallument les bisses et relèvent les partialités? LANOUE, 107. Les catholiques avoyent quatre avantages sur leurs ennemis : à sçavoir l'artillerie, la nombre d'hommes, les bataillons de pieques, et la place haute et relevée, qui leur donnoit la resistance de la rochelle] fit relevez les affaires de ceux de la religion, IB. 865. L'héritier du mari doit relever l'héritage sur lequel la femme prend douaire [il en doit foi et relief, comme pu-propriétaire], LOYSEL, 154. Ce vent lit portoit grand dommage aux navires barbaresques, qui avoient les proues relevées et les planches hautes, AMYOT, *Thém.* 28. Les assistans, prenans ceste ebeutie à mauvais presage, s'en troublèrent: mais luy, après avoir relevé sa teste, dit... IB. *Cam.* 42. Des ouvrages relevez en bosse, IB. *P. Æm.* 25. Il avoit aussi les cheveux un peu relevez, IB. *Pomp.* 1. Il n'alla mettre au lict, dont il ne se releva oncques puis, IB. *Cicér.* 11. Il est vray offrir de merveilleuses richesses pour relever la couronne d'une grande partie de ses debtes, D'AUB. *Fen.* III, 17. L'Estat estoit si mal, que beaucoup de plus relevées estoient opprimées, IB. IB. III, 31. [Porter] la moustache trop relevée, IB. IB. III, 23. Il chargea d'abbayes ses enfans pour les relever, IB. IV, XCVII. De faire sçavoir à mes enfans qui ont esté ici declarer rouriers, que, s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, la grandeur de leur race, IB. IB. III, 131. De la le vicomte, relevé d'une petite maladie, resolut le siege de Reolle-ville, IB. IB. II, 161. Elle mands à ceux qui estoient dans la ville qu'elle prenst contenter [réparer] la faute de son fils, IB. IB. II, 165. Fort est qui abbat, et plus fort est qui se relève, COTGRAVE.

— ETYM. Re, et lever; provençal, espagn. et portug. *relevar*; ital. *rilevare*; du lat. *relevare*, de re, et *levare*.

RELEVEUR (re-le-veur), *subst. m.* || 1° Terme d'anatomie. Il se dit des différents muscles dont l'action est de relever momentanément les parties auxquelles ils sont attachés, lorsque celles-ci sont habituellement abaissées, ou de ramener dans leur position naturelle les parties qui y ont été abaissées par momentanément. Le muscle releveur de l'aile du nez. || Substantivement. Le releveur de l'aile du nez. || 2° S. m. Ouvrier qui ne fait que relever des ornements sur le fer.

— HIST. XIIIe S. Defenderos de paterins, Sires ne pouvez pas de rien, Heraus [hideux] de fer et de cuir, Releveres de sainte eglise, FR. MOUSKES, MS. p. 940, dans LACURNE. || XVIe S. Le muscle, à cause de son action contraire [de l'omoplate], PARÉ, IV, 19.

— ETYM. *Relever*.

RELIAGE (re-li-a-j'), *s. m.* Action de relier des tonneaux. Et en ieeux [rapports] ajouter la qualité du tru du vin, la commodité ou inconvénient qui par diversité des reliages des provinces de Bourgogne, d'Orléans, Gascogne, et autres, *Arrêt de la cour des aides*, 30 déc. 1610.

— HIST. XVIe S. Qui fait vignes, Il cont est grans; Bastons il y fault à outtrage, Caves, cuveaux, queuex reliages, *la Mercer. Fortune* 1852.

— ETYM. Relier.

RELIÉ EE (re-li-é, ée), *part. passé.* de relier. || 1° Lié de nouveau; il se dit de cercle défait, puis relié. || 2° À quoi on a mis une reliure. L'un prend le soul jouas qu'on ait vu relié, L'autre un Tasse français, en maroquin cuillé, BOIL. *Lutr.* V. Appartiennent le livre relié fit retirer le paquet; j'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié, voy. *Lett. Mme de Pontdeveyle*, 1 janv. 1761, p. 15. Lié, un parde des liens de famille, d'amitié. || Mme la Duchesse] qui, relié à lui [Monseigneur] par la mariage de leurs enfans, usurpent une puissance sous laquelle tout pierait, PRINCE. I. VIII, p. 210, édit. CHERUEL.

RELIEF (re-liè'f; *lief* est monosyllabe), *s. m.* || 1° Ce qui est relevé, partie saillante d'un objet. Nous le trouvâmes occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief, DIDER. *Lett. à sa fem.* — *Fig.* Ce qui est connu en saillie dans les choses intellectuelles ou morales. Térence est plus délicat, il est vrai; mais est-il aussi pénétrant? son comique a-t-il le relief et la vigueur de celui de Molière? MARMONTEL, *Œuvr.* t. IV, p. 413. Il y eut dans les ca-

Digitized by Google

racières assez de matériel et de relief pour donner prise à la comédie, ID. ib. L. IX, p. 399. || Plan en relief, ou, simplement, relief, plan sur lequel on place la représentation en bois ou en plâtre de chaque objet. Le premier de ces plans en relief, qui ait été fait dans la galerie du Louvre, fut celui des fortifications de Lille, VOLT. *Louis XIV*, 9. || [le général Pfyffer] compta l'idée d'exécuter un relief qui représentât l'immense étendue des montagnes qui se présentent à l'œil depuis la ville de Lucerne, RAUBNER, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 191, dans ROCHON. || 5° Ouvrage de sculpture relevé en bosse. || Haut relief, ou relief entier, celui qui est de toute l'épaisseur de l'objet sculpté. Sur la tympan du fronton se voyait la naissance de Cythérée en figures de haut relief; elle était assise dans une conque, VOLT. *Psyché*, II, p. 168. || Demi-relief, celui qui n'en a que la demi-épaisseur. || Bas-relief, celui qui a moins de demi-épaisseur. Une frise orne de bas-reliefs. L'ensemble du bas-relief est le manière de disposer les plans et d'en rejeter l'effet, CUYLLIERE, *Sur le prince. du bas-relief*, Paris, 1698, in-12, 1698, p. 65. || Plan du bas-relief, VOLT. PLAN 1, n° 6. || 8° Terme de graveur sur métaux ou pierres fines. Saillie. On grave en creux et en relief. Il doit y avoir une différence sensible entre les types des médailles et ceux des monnaies; et cette différence consiste à employer pour les dernières le genre de gravure connu sous le nom de bas-reliefs peu saillants, en observant scrupuleusement de n'opposer jamais relief à relief, MONNOYE, *Instit. Mém. Litt. et beaux-arts*, t. II, p. 279. || 4° Terme de peinture. Tout ouvrage saillant sur une surface unie. || 5° Terme de fortification. Le relief d'un parapet est la hauteur de sa crête intérieure au-dessus du sol environnant. || Terme de marine. La hauteur d'un bâtiment au-dessus de l'eau. || 6° Terme de peinture. La saillie apparente des objets. Ces figures ont beaucoup de relief. Comme le relief des objets n'est pas aussi sensible dans la peinture que dans le réalité, ce jeune homme [Le rouge de Chevesières] fut quelque temps à ne regarder les tableaux que comme des plans différemment colorés : ce ne fut qu'au bout de deux mois qu'on lui permit de reprendre ces autres soliloques; et ce fut une découverte qu'il parut faire tout à coup, CONDIL. *Traité sens*, III, 8. || 7° Fig. Apparence plus vive que certaines choses reçoivent de l'opposition et du voisinage de quelques autres. Certaines couleurs opposées les unes aux autres se donnent du relief. La modestie est un mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau, elle leur donne de la force et du relief, LA BRUY. II. Sa femme horriblement haide faisait l'adorable, elle était mille sottises assaisonnées d'un accent étranger qui leur donnait du relief, LESAGE, *Gil Bl.* III, 8. || 8° Fig. Considération qui résulte de quelque avantage. Votre toute sa mérité et tout son relief de la réputation de son directeur, LA BRUY. XIII. La gloire dans les armes n'est tout au plus que le moitié du brillant qui distingue les héros; il faut encore ajouter à la dernière main au relief de leur caractère par les travaux, le témérité des entreprises et la gloire des succès, JEANNE. *Gramm.* 11. Les politiques savent assez qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut donner du relief à une nation aux yeux de ses voisins ou de ses ennemis, FONTEN. *Du Manuel*. L'abbé de Castres, archevêque d'Alby, désirait fort le siége de Reims, quoique d'un moindre revenu; l'approche du sacre du roi donnait un grand relief à ce siége, BOUCHE, *Hist. de Prov.* p. 77. || Avancement, lettres de relief, lettres de réhabilitation de noblesse, proprement lettres qui relèvent. || Dans l'ancienne pratique, lettres de relief d'appel ou, simplement, relief d'appel, lettres de la petite chancellerie qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté. Les religieuses de Port-Royal signèrent une procuration pour obtenir en leur nom un relief d'appel comme d'abus, *Hist. de Port-Royal*, 3e part. || 10° En jurisprudence féodale, droit que le vassal payait à son seigneur, lors de certaines mutations, ainsi dit parce que le vassal, par ce droit, relevait le fief. || 11° Anciennement, l'ordre du prince qu'obtenait un officier pour être payé de ses appointements, échus pendant une absence légitime. || 12° Ce qu'on enlève, ce qu'on relève de dessus une table. Voilà un beau relief, il reste les trois quarts du poulet. Moyennant quoi votre saisire Sera force relief de toutes les façons, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Autrefois le rat de ville invita le rat des champs, D'une façon fort civile, À des reliefs d'ortolans, ID. *Fabl.* I, 9. || L'Académie dit qu'il est vieux en ce sens cependant il s'emploie encore; elle ajoute qu'il ne se dit qu'au pluriel; cependant le singulier est usité aussi.

— HIST. LITT. Sur le degré où il gist sur sa natz, lluce pant l'um del relef de le table, *St Alexis*, I. || XIIIe s. Saiciolt [sedilis, *sarsatis*] sunt, si unt taisnié à les enfans de lor relié, *Pruuves en vers*, dans *Liber psalm.* p. 271. Icelle amende [pour meurtre] si est appellée relief d'home, *Etablias. de S. Louis*, 104. Li riches hom ert (était) à grant aise, Al poure homme rien ne donoit, pour son mehaing vit le tenoit, Ne del relief de sa maison Ne li volait faire parchon, nen DE CAMBRAI, *Bart. et Jos.* 83. || XIVe s. La tresente pour et li reliés des tables, C'estoit trestout ses vivres ; moult li fu delitable, *Gérart de Rous.* v. 9300. || 2° s. Pourquoi l'archevesque de Cambrai donne tant, que ores-primes estoit le roi fornit d'age et de sens..., pourquoi il conseillioit, pour le plus seur, que tous remeuvemens leur relief et semence de lui..., FROISS. II, 82. Celui qui reput cinq mille hommes de trois pains et de doues poissons, dont demeurs de reliefs douze corbeilles, LOUIS II, *Revel.* II XVIe s. Si le vassal doit relief ou rachat, qui ne sont qu'une mesme chose, doit offrir pour lesdits relief et rachat ung cheval de service, COQUILLE, *Instit. coût.* I, 2, 228. Le vassal est tenu communiquer à son seigneur choissant le relief [revenu d'une année], ses papiers de recette et terriers, et en bailler copie aux despens du seigneur, *ibid.* 229. Le relief est deub, quand le seigneur meurt et son hoir relieve vers celui de qui il tenoit son fief, DU CANGE, *auriliare*.

— ÉTYM. Provenç. *relhe*, *relim* ; espagn. *relieve* ; ital. *rilevo*, *rilievo*; bas-lat. *relevium*, du lat. *relevare*, (voy. RELEVER). La syllabe latine *le* a été renforcée en *lie*, qui pour cette raison est resté monosyllabe.

RELIEN (re-li-in), s. m. Terme d'artificier. Poudre grossièrement écrasée dans des cônes, dont l'action n'est pas aussi vive que celle de la poudre grenée.

RELIER (re-li-é), v. a. je relaie, nous relions, nous reliions. || Fig. Terme de jeu. *Relier une roue*, vous relîtes. || 1° Lier de nouveau. Relier ces bottes qui se sont délées. || Fig. Relier tant de fois ce qu'on brouille, MONTESQ. *Lettres persanes*, XCII. *Fût*, III, 1. || 2° Courbre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Et s'il lui plaît encor, qu'il me relie en veau, MOLIÈRE, *Sat.* XII. Ils [les ouvrages de Scudéry] ne sont bons qu'à [*Jourdain*], qui est assurément un plat personnage ; son livre m'a ennuyé ; mais il y a cinquante pages que je serai fâché qu'on relie, DIDEROT, *Lett. d'Alembert*, 18 sept. 1762. Voici la troisième partie des fantaisies [la nouvelle Héloïse copiée par Rousseau]... et, puisque vous avez résolu de les faire relier, je me propose de donner à cette copie..., J. J. SOCIAS. *Il me de Jaremboury*, 30 juin 1768. || Absolument. Cet ouvrier relie bien, relie proprement. || 3° Mettre des cercles. des cerceaux à un tonneau. Je lui demandai qui était son père ; il me montra un relieur de tonneaux, DIDEROT, *Prom.* 9. || 4° Unir par des voies de communication. De larges rues couvertes, qui n'occupent pas moins de deux cents toises de largeur, relient les pavillons [des salles de Paris], et facilitent entre eux la circulation le plus active, VENT, dans *J. des Débats*, 21 sept. 1856. || Fig. Relier le présent au passé. || 5° Fig. Lier, mettre en union. Relier une [*Monger*, II, 2. || XVIe s. Il m'a commandé que je luy feisse relier ce livre tout à neuf, DESPER. *Cymbal.* 74.

— ÉTYM. Wallon, *reloy* ; provenç. *religuar*, *relar* ; catal. *reliar* ; espagn. *religar* ; ital. *rilegare* ; du lat. *religare*, de re, et *ligare* (voy. LIER).

RELIEUR (re-li-eur), s. m. Ouvrier qui relie des livres. La république [de Genève] a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles ; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 AVT. 1770. || Au féminin, relieuse, femme qui relie des livres ou qui a un métier de relieur.

— HIST. XVIe s. Jacques le relieur de livres, pour avoir relié un des breviaires de la chapelle, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 634.

— ÉTYM. *Relier*. On le trouve avec le sens de lotteleur [relieurs ou faucheurs, DU CANGE, *reliquare*], et avec le sens de tonnelier (ung relieur qui reliait ses pipes, *ib.*).

RELIGIEUSEMENT (re-li-jé-ze-man), *adv.* || 1° Avec religion. Vivre religieusement. || 2° Exactement, scrupuleusement et avec respect. Elle [Mme de Maran qui avait calomnié Mme de Grignan] est fort heureuse du parti qu'on lui offre... c'est de se taire très-religieusement, SÉV. 6 fév. 1671. Les Samaritains... les ont conservés [les livres de Moïse] aussi religieusement que nous, BOSS. *Hist. II*, 13. || Dans le même sens et en se moquant. Ma capacité me valut le soin des hôtes de la communauté [nulle part plus mécontents], pendant deux mois, je vécus dans le cirage ; chaque jour je frottais quarante paires de bottes religieusement, BERNARD, *Gerfaut*, I, 2.

— HIST. XIIIe s. Droiturement et religieusement pensant del resuscitement, *Hachab.* II, 12. || XIVe s. Liquels [jeunes Romains] choisi pour estoier avant le statue de Junon à Voies] à très grande reverence entrerent en son temple, et y mistrent leurs mains moult religieusement, BERCHEURE, P. 104. || XVe s. ...Ou'il sache qu'aussi l'ai-je transcrit religieusement sur la copie, que nouvel en secretaire d'Estat, n'avoit, *Hist. lit.* XVII. Quand je me confesse à mon religieusement, je proteste... MONT. III, 97.

— ÉTYM. *Religieux*, et le suffixe *ment* ; provenç. *religiozamen*, *religiozament* ; catal. *religiosament* ; espagn. et ital. *religiosamente*.

RELIGIEUX, EUSE (re-li-jeû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui appartient à la religion. L'Église enseigne que tout culte religieux doit tendre et doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire ; et, si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est en tant que cet honneur se rapporte nécessairement à Dieu, BOSS. *Expos. doctr. cath.* 3. Nous ne saurions prendre l'émotion que nous ouvahrent ces chants religieux, CHATEAUBR. *Génie*, III, V, 3. C'est dans les grands événements de la vie que les coutumes religieuses offrent aux malheureux leurs consolations, ID. ib. 4. Les anciens chrétiens avaient fait aussi du jour de repos un jour religieux, ID. ib. IV, 1, 4. Chez les divers peuples de la terre, les cérémonies religieuses sont celles du sacrifice, ID. IV, 1, 1. Chez les anciens Égyptiens, année religieuse ou sacrée, année solaire ou fixe de 365 jours et un quart, d'après laquelle les prêtres égyptiens marquaient les fêtes. || Maladies religieuses, maladies qui portent sur le système nerveux, et qui naissent sous l'empire des émotions et des idées religieuses; elles sont essentiellement épidémiques. || Conforme à la religion. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse, SÉV. 31 juill. 1675. Lorsque pour seconder ses soins religieux [de Titus], le sénat a placé son père entre les dieux, BAC. *Rétrice*, I, 4. Ayez vous-même un nobles et religieux respect pour les vérités de la religion, MASS. *Pet. carême*, *Resp. que les gr. doivent à la relig.* Votre réponse est bien religieuse, reparti le docteur, avec bon sens, DE ST-P. *Ch. ind.* Lesentiment religieux unit intimement les hommes entre eux, quand l'amour-propre et le fanatisme n'en font pas un objet de jalousie et de haine, FONTANES, *Journ.* x, 5. Celle [la cloche] qu'une religieuse frayeur lançait dans nos campagnes pour écarter le tonnerre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, 1, 1. L'usbe.... effa de douces consonnances avec les idées religieuses, ID. ib. IV, 1, 2. || 3° Qui vit selon les règles de la religion. La sage et religieuse princesse qui fut l'objet de ce discours, MASS. *Renn d'Angleb.* C'est une chose délicate à un prince religieux, de réformer la cour, et de la rendre pieuse, LA BRUY. XIII. Celui à qui l'on demande quelle est sa religion, et qui répond la religion du prince, se montre plus courtisan que religieux, BOURD. *Opin. des cour. public. [éclectisme]*. La médisance ou le calomnie accusait l'homme en place de n'être pas fort religieux, D'ALEMB. *Eloger, de Houttor*. Des anciens rosaquand revint la famille, tant [Chateaubriand], se leur accepta appui religieux, Crut aux Bourbons faire adopter pour fille La Liberté qui se passe d'aieux, BÉRANG. *Chateaubriand*. || 4° Exact, ponctuel. Les Romains étaient au point de se faire une sorte de religion. Je les vois [les gens de Port-Royal] si religieux à se taire, que je crains qu'il n'y ait un peu de l'excès, PASC. *Prov.* XVIII. Peut-être que les Juifs étaient plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils étaient moins religieux à conserver leurs saints livres? BOSS. *Hist. II*, 13. Les Grecs étaient fort religieux à s'acquitter de ce devoir [la sépulture des morts], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t. XI*, 2e part. p. 402, dans ROQUAIN. Les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, MONTESQ. *Rom.* I. || 5° Qui appartient à un ordre mo-

Digitized by Google

nastique. L'amour de Dieu pousse jusqu'au mépris de soi-même, c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme; et c'est ce qui, étant porté à la perfection, fait la vie religieuse, BOSS. *la Vallière*. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations, ID. *Anne de Gonz.* La retraite religieuse peut vous préserver de tous les autres dangers du monde; mais la charité n'y est pas toujours plus en assurance qu'ailleurs, SOUHAL. *Instruct. charité, Rebort.* t. II, p. 361. Plus vous avancerez dans la profession religieuse, plus vous devez croître dans la grâce du votre état,' dans la *deur* de votre perfection, dans l'amour de vos devoirs et de vos règles, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. Le dépouillement religieux y met dans l'ame (un vuide) à couvert de la tentation des richesses, premier écueil de la vie humaine, ID. ib.] ‖ 6° S. m. et f. Personne engagée par des vœux monastiques. Il n'est fait un miracle à la religieuse de Pontoise, qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la Sainte-Epine, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 9. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse; j'ai si bien vu qui étaient agitées du mariage de leurs parents, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues, cela se trouve aisément; mais je n'ai point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde, SÉV. 388. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé [les catholiques anglais], nous, *Reine d'Anglet.* La princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sainte [qui était morte], dont elle admirait la vertu, ID. *Anne de Gonz.* Les religieux n'ont pas l'esprit ni la cour tourné comme les autres hommes du monde, ID. *Profess.* Les religieuses, les ecclésiastiques; ils sont unis à moins de choses, mais ils y sont naturellement plus fortement attachés, MALEBR. *Rech.* v, 7. Une mère, je dis que qui est cele et qui se rendâ la vocation de sa fille, mais qui la fait religieuse, se charge d'une âme avec la sienne, LA MOTHE. IV. La mort de cet homme qui avait passé une assez longue vie à la guerre, dans les cours, dans le tumulte du monde, fut celle d'un religieux de la Trappe, FONTEN. *Rem.* ‖ [Boucaut] était un jour à Louis XIV le P. Mabillon, comme le religieux le plus savant de son royaume... ajoutez et le plus humble, dit l'archevêque de Reims, Tellier, qui croyait faire un grand homme bien adroite contre la modestie du prélat, D'ALEMB. *Eloges, Bourzeis.* Cette multitude de religieux et de religieuses dévotes au service des hôpitaux, CHARLEV. *Genie*, IV, III, 6.] ‖ Il s'est dit, par plaisanterie, des femmes consacrées dans l'antiquité au culte de certaines divinités. Le royaume de Thoas et la belle Iphigénie fut si longtemps religieuse, VOLT. *Let. à Cath.* 88.] ‖ A la religieuse, chacun à part. Ils étaient exemptés à table; ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eurent chacun quinze plats, QUI PRO. *Let.* I, II, p. 604.] Religieuse, nom d'une espèce de sarcelle. Une robe blanche, un plumage blanc avec coiffe et manteau noirs ont fait donner le surnom de religieuse à cette sarcelle de la Louisiane, BUFF. *Oz.* I, XVII, p. 449.] Religieuse, nom donné par Belon à la bernache.

— HIST. REL. 1. La religieuse prise, qui volt bonte *sacer*, Dieu nouvelles églises *Amour* et *aimer*, *Th. le mart.* 73. ‖ XIII° S. N'aigre dont aoust bien chanté Anuit à vespres comme vous? E autant sui religieus Et mez [est] et prodom de ma maison, ID. 21400. C'est a robe religieuse. Donques est-il religieus, ID. *Rose*, 11090. On apele lieu [lieus] religieus les manoirs ancïes de mars qui sont an mains de religion, BEAUM. XI, 32. Car plesir d'orgueil et d'envie Sunt cil qui semblent meillor; Par dehors ont religious atour, Et par dedens sunt plein d'ypocrisie, *cité dans* GUESNON, *l'Art bourguignon*, p. 217. Se li pechieor vont en enfor, donc vont li religious an paradis, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 239. ‖ XVI° S. Vous aurez la noble couronne du Portugal, donnée à un clerc, homme religieux et bastard, FROISS. II, III, 4. Mais sont bonne et religieuse, Et de sa besongna songneuse De son hostel à droit tenir, A. DESCH. *Poés. mss.* f° 292. ‖ XVII° S. Vous estes de la religion [protestant]? — Oui, monsieur, et ne nais pas si bon religieux que je devrois, *Apol. Vert.* I, 10. Les Lacédémoniens, religieux observateurs des ordonnances de....., MONT. I, 126. [Le phénix] Oiseau religieux aux mares de son pere, ACHM. 1023.

— ETYM. Provenç. *religios, religios*; espagn. et ital. *religioso*; du lat. *religiosus* (voy. RELIGION).

Une *religieuse*, en latin *religiosa*, ne se trouve dans les inscriptions qu'au commencement du VI° siècle, LE BLANT, *Inscr. chrét. de la Gaule, Prolégom.* 126. Auparavant on disait *puella domini*.

RELIGION (re-li-jion), *s. f.* ‖ 1° Ensemble de doctrines et de pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine. La religion juive. La religion chrétienne. La religion païenne. La religion de Mahomet, de Bouddha. Le chevalier d'Harcourt n'y était opposé, disant que c'était une affaire entre les couronnes de France et d'Espagne, dont la religion ne se devait point mêler, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 181. Je vois des faisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps..., j'aurais refusé également la religion de Mahomet, celle de Calvin, et celle des anciens Romains, et celle des Egyptiens, par cette seule raison que, l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre, la raison me peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre, PASC. *Pens.* XIV, 2, édit. HAVET. Je vois la religion chrétienne fondée sur une infinité de prophéties, ID. XIV, 3. Le désirne, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout à fait contraire, ID. ib. II, 11. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur; elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, ID. ib. XI, 3. Toute religion est fausse, qui n'adore pas Jésus, et qui n'a pas un Dieu comme principe de toutes choses, et qui, dans sa morale, n'aime pas un seul Dieu comme objet de toutes choses, ID. XII, 1. La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer son Dieu, ID. ib. XI, 1. Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment intérieur en sont bienheureux et bien légitimement persuadés, ID. ib. VII, 6. Fondement de la religion : c'est les miracles, ID. ib. XXIII, 14. La religion chrétienne a voulu bien découvrir ses péchés indifféremment à tout le monde; elle souffre qu'on demeure caché à tous les autres hommes; mais elle ne souffre pas seul, à qui elle commande de découvrir le fond de son cœur, ID. ib. II, 8. Il [Jésus-Christ] leur [aux apôtres] apprend le mépris de ces choses que le monde a porter, c'est que ce sont une haine de religion; qu'on les exommuniera, et qu'on les aura tellement en exécration qu'on croira rendre service à Dieu de les extermiper, BOSS. *Hist. des v. 2e partie, 1er jour.* Par où ont-ils [les incrédules] deviné que tout ce qu'on pense de ce prétendu être [Dieu] soit inutile, et que la vraie religion ne soit pas celle qui a mis sur terre lui soient également bonnes? ID. *Anne de Gonz.* Il [un roi] protège la religion en toutes choses, et, s'il connaît quelque chose de meilleur, que c'est la religion qui le protège lui-même, puisqu'elle fait le plus puissant motif de la soumission que tant de peuples rendent aux princes, ID. *Instr. à Louis XIV*, en 1676. La religion s'intéresse dans ses infortunes [du cardinal de Retz]; la ville royale d'Amiens, ID. *Oraison funèbre de le Tellier.* Je n'ai jamais douté, dit-il (Condé), des mystères de la religion, que qu'on ait dit, ID. *Louis de Bourbon.* Ce sujet [la religion] est au-dessus de tout et au-dessous de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion qu'il a si longtemps révérée, ID. *Anne de Gonz.* Toucher la religion quand on la change, et on lui fait un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples, ID. *Reine d'Angl.* Ils [les principes] ne lui font sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, ID. ib. Soublions pas ce qui laissait la joie de la reine : Louis est le protecteur de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre, ID. *Mor. Thér.* Dans un âge où l'on ne sait pas assura sa religion, M. de Montausier défendait la sienne, PELLIS. *Duc de Mont.* L'esprit double admet la vraie religion; et l'esprit faible, ou n'en admet aucune, ou en admet une fausse, LA BRUY. XVI, 30. Il est vrai que la solidité de la religion qui éloinoit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits, ID. ib. Ne contrarie ce qui y a d'humble et de simple, ils sont à la vérité des esprits forts, et des esprits plus forts que tant de grands hommes si célèbres, si élevés et néanmoins si fidèles, ID. XVI. La religion vient des dieux, elle est au-dessus des rois, REN. TÉL. XXIII. Observez la religion : le reste meurt, elle ne meurt jamais, ID. ib. XV. La religion est environnée de deux écueils, également dangereux à l'homme, également injurieux à la divinité, savoir, de l'impiété et de la superstition, SOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, I, p. 194, dans POUGENS. Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme; il faut encore qu'elle le dirige, MONTESQ. *Esprit*, XXIV, 19. Comme on peut juger parmi les ténèbres celles qui sont les moins épaisses, et parmi les abîmes ceux qui sont les moins profonds, ainsi l'on peut chercher entre les religions fausses celles qui sont les plus conformes au bien de la société, ID. ib. XXIV, 1. On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son Etat..., ID. *Lettres persanes*, 85. En fait de religions les plus proches sont les plus grandes ennemies, ID. ib. 60. Genève n'est plus à Genève de Calvin.... la christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres, et l'adoration d'un être suprême jointe à la morale est la religion de presque tous les prédicants, VOLT. *Lett. anglais*, 13 AVR. 1760. Les religions durent toujours plus que les empires, ID. *Mœurs*, 63. La religion n'étant que la correspondance de la pensée et de la spiritualité de l'homme avec la pensée divine, avec l'esprit universel, il s'ensuit qu'elle ne peut prendre aucune forme déterminée ou légale, MAINE DE BIR. *Collection*, I, V, p. 287. ‖ Les guerres de religion, les guerres occasionnées par la différence de religion, et, particulièrement, les guerres entre catholiques et protestants en France pendant le XVI° siècle. ‖ Fait de religion, traité conclu à la diète d'Augsbourg, entre l'empereur et les princes protestants d'Allemagne, en 1548. ‖ Religion de l'Etat, religion d'Etat, celle que l'Etat déclare être la seinne, exclusivement à toutes les autres qu'il ne fait que tolérer. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat, *Charte de 1814*, ART. 6. ‖ Religion naturelle, religion qu'on suppose indépendante de toute révélation, et qui est une forme du déisme. Songe que du très-haut la sagesse éternelle A grave de sa main dans la fond de un cœur pur la religion naturelle, VOLT. *Mœurs, Pour et contre.* J'entends par religion naturelle les principes de morale communs au genre humain, ID. *Phil. Newt.* I, 3. La religion naturelle réformée, la religion réformée, ou, absolument, la religion, la croyance des calvinistes. Pour préserver les chrétiens réformés ou établis dans la loi pour la religion, LA FAT. *Mém. cour de France, Œuv.* I, III, p. 19, dans POUGENS. ‖ 2° Foi, piété, croyance. Il a beaucoup de religion. Il est sans religion. Je parle de celui qui respectueusement que vous d'une horreur de religion à la seule présence du sanctuaire, qui approche de l'autel comme Moïse du buisson ardent, MASS. *Carême, Myst. Dieu.* 2. Et comme les épicuriens, qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, ainsi faisaient les stoïciens, VOLT. *Dict. philos. Epicure.* 1. L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme, J. J. ROUSS. *Em.* IV. ‖ 4° Sentiment de respect, de scrupule, presque au sentiment religieux. Vous savez que M. du Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi : il a une religion, il a une religion et un zèle pour ceux-ci, qui ne se peut comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens, SÉV. 182. Ce n'est que religion que la résurrection que j'ai faite cette maison [de Toiras], ID. 22 MAI 1685. Tous les Juifs y étaient accourus [à Jérusalem], afin du célébrer la pâque selon la coutume; ce chacun mit la religieuse de ce peuple pour toutes ses cérémonies, nous, *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Saint Paul observe deux choses dans la religion du serment : l'une, qu'on jure par plus grand que soi; l'autre, qu'on jure par quelque chose d'immuable, ID. *Polit. VII*, 1, 2. Ce peuple [les Juifs est-il seul..., qui demeure le dépositaire des secrets divins; il les a aussi conservés avec une religion qui n'a pas d'exemple, ID. *Hist.* II, 13. On lui attribuait la force, le courage à toute épreuve, une religion invulnérable pour sa patrie, MAMILT. *Gramm.* 8. Ils opposeront à cette damnable la religion sacrée du déjeûné, qui ne permet pas de mettre à jeun que ce fût cette somme du vivant de celui qui la leur avait confiée, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 163, dans POUGENS. Se tout naturel avec nous, ...les sons du nom et de la postérité sont frivoles, ... la religion des tombeaux, une illusion vulgaire, MASS. *Carême, Avent.* ‖ Se faire une religion d'une chose, s'en faire une obligation indispensable. Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être? FLECH. *Lamoignon.* Ne se fit-alla pas une religion de donner un frein à sa langue? ID. *Daupk.* ‖ Violer la religion du serment, manquer à son serment. ‖ Surprendre la religion du prince, la religion des

Google

juges, la religion d'un tribunal, surprendre la justice du prince, des juges, d'un tribunal, les tromper par un faux exposé. Il ne disait point qu'on avait surpris la religion de la cour en accusant mûlord Peterborough d'avoir hasardé les troupes de la reine Anne, parce que ce n'était pas une affaire de religion, voit. *Jenni*, 4. || Voltaire se trompe; il prend cette locution comme un néologisme de son temps, et il le blâme. Cette locution est beaucoup plus ancienne; elle se trouve déjà dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1694. || 5° L'état des personnes engagées par des vœux à une certaine *règle* autorisée par l'Église. Un religieux avec son habit de religion, PASC. *Prov.* VI. Mlle de la Basinière est en religion, tout auprès du Mans de la Fayette; quelque intérêt de famille et une très-désagréable humeur ont causé cette retraite où elle s'ennuie fort, SÉV. 400. || Le concile de Latran] appelle les nouveaux ordres monastiques de nouvelles religions.... ces nouvelles religions ne font point des Églises nouvelles; ce n'est pas la singularité de quelques-uns de la profession d'une piété plus particulière.... qui leur donne le titre de religion, BOSS. *Réfut. cat. Ferry, prémbulle.* Ne soyez pas les premiers à nous barbariser dans nos enfants même que vous consacrez à la religion, MASS. *Prof. relig.* 1. || Entrer en religion, se faire religieux ou religieuse. Toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige [Madame Angevine Arnauld, abbesse de Port-Royal], d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion, SÉV. 388. Je ne vais point dans cette maison, que je n'en sorte avec regret, et que je ne me repente de n'être point entrée en religion, MAINTEN. *Lett. à Mme de St-Géran*, 27 août 1706. Il m'entre une fille en religion, la faire religieuse. || Couvent. La reine a envoyé par les religieux parler à Monsieur Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner le roi d'un dessein qu'il a d'épouser une des nièces de Mazarin], OU PATIN, *Lett.* I, 11, p. 191. Ma tante de Maugrelai la mit [à mon frère] chez les Jésuites, où une religion où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté, RETZ, I, 29. Les parents tâtent leurs enfants dans les couvents, pour leur vocation, et les empêchent d'y entrer contre leur vocation, BOSS. *Pensées chrét. et mor.* 42. Un religieux qui s'est sauvé dans le fond d'une cave, pour n'aller de goûter ni de voir même les plaisirs du monde, FLÉCH. *Sermons, Jour de Noël.* || Nom de religion, nom que des religieux, des religieuses prennent en entrant au couvent. La sœur de M. Pascal, qui s'appelait en religion sœur Euphémie, SAC. *Hist. de Port-Royal*, part. 3, || Fig. et par plaisanterie. Une personne veut être de la religion de saint Joseph, avec quatre pantoufles sous le lit, elle veut se mettre, || 6° Absolument. La religion, l'ordre de Malte, les galères de la religion.

— HIST. 1° s. Église de religion [monastère], *Lois de Guill.* 1, || ART. 8. Du grand nombre qui avoit, Bien quelquefois la nuit, qu'il n'a rien pas de religion, *la Rose*, 3441. Peut l'on trouver religion En seculiere maison? ib. 11737. Service de voie à dieu est de droit gardé, et par ce est il pas l'en chalongier au signor cui la teneure est; et cest servise post estre soqus par la religion de l'enlenement, *Lit. de just.* 18. Cil qui entre en religion ne peut pas revenir au siecle, GRAUM. LVI, 4. Quant il veut entrer en religion, ib. XII, 4. Religions est cele vertus qui nos fait corps pour dieu et faire son service, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 421. Quelconques n'est fors et liers [serfs] en sa loi et en sa religion, à peine peut estre nus hom liers dou tout n'est loisus vers son Dieu, comment sera il loisus vers les homes? ib. || 2° s. Et debitera s'en aler à Rennes en nostre en une religion auprès, JOINV. 7, I, || XVI° s. Quant au mot de religion, combien que Conron le déduise tres bien du mot de relire.... j'estime que ce mot est opposé à celui de negligence et excersice que la plusart du monde s'est permise. — Religion donc comporte autant comme une retraite et discretion comme est bien fondée, CALV. *Instit.* 66. Y sdl une telle religion à fleschir le genouil, ou enveloppper un corps mort, qu'on ne puisse laisser ces choses sans crime? ib. 96. Et les defendrit que jamais elle ne parlast à ce marchand, ou qu'elle le mettroit en religion, MARG. *Nouv.* VII. Pour atteindre au sommet d'une telle equité, Il faut la piete jointe à la charité, Il la religion dont relier nous sommes, BONN. 862. Chez du la religion, grande piete que j'use maniement de ce mot, pour dire ceux de la ligue ou faction, PASQUIER, *Lett.* I. 1, p. 272. Ce que ces trois filles s'estoient rendues religieuses en mesme monastere, estoit

ginflot que vostre ampy et ses deux compagnes se marolent; car, comme l'on dit, le mariage est la grande religion, *Amand renouvelé*, p. 423, dans LACURNE. Nos pos.... Plolans la piété au joug de leur service, Gardent religion pour ame de police, D'AUB. *Tragiques, Princes.*

— ETYM. PROV. *religio, religion*; espagn. *religion*; ital. *religione*; du lat. *religionem*, dont l'étymologie est douteuse *relegere*, recueillir, et *religare*, relier. Pour *relegere*, on dit que *religare* aurait fait *religatio* (ce qui est inexact. car *re-lig-so* a coexisté, exemple *rep-t-o*), et en clle la phrase : *religionem eos oportet, religionum nefas* (voy. PRUDHO); en ce sens, *religio* voudrait dire recueil de prescriptions à sous primitif de lcr, recueil de formules successives. Mais, dans Pour *religare*, on cite la phrase d'Aulu-Gelle (II, 28) : *falsa religione aliquæ, alium* [deum] *pro alio nominando ; ex* serait une formule qui lait les deux. et l'homme à eux. En latin, *religio*, au sens d'état monastique, ne trouve dès le IVe siècle.

— RELIGIEUSEMENT, adv. re-li-je-u-z'-man. *f.* Nom qu'on donnait à celui, à celle qui faisait profession de la religion réformée. Le mot de religionnaire n'a pas pas français; il vient du même pays que celui de doctrinaire; et ce fut sans doute un prédicateur gascon qui le débita le premier dans les chaires de Paris, VALE. SOUC. *chrét.*, part. 2. Vetlà la source où nos religionnaires ont puisé : mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue et la vérité trouvée, ACOSTA. *Hist. des Indes*, I, II, p. 111.

— REN. Religionnaire, blâmé par Balzac, étant fait de religion comme visionnaire de vision, est de formation contraire, car il n'a dit plus pour calviniste, sinon parfois en langage historique.

— ETYM. *Religion.*

† RELIGIEUSEMENT (re-li-jî-ô-zi'-man), *adv.* || 1° Sentiment de scrupule religieux. Avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comportait-on pas? BOCHAUL. 12e *Lim. après la Pentec. Sermons.* || 2° Fig. Avec la plus grande religion, ensemble des sentiments religieux (religiosité en cette signification). Il faut que la religiosité devienne religion, religion pure, rendue visible et palpable, tout comme il faut que les principes du droit de nature, qui servent de base au droit positif, subissent les formes d'une constitution civile; la religiosité ne peut pas plus se passer de temples et de ministres, que la sociabilité ne peut se passer de tribunaux et de juges; cela posé, l'entreprise de ceux qui crurent, poussés par de petites passions, pouvoir détruire la religion positive et sauver la religiosité, fut une entreprise chimérique, VILLERS, *Kant*, p. 136.

— ETYM. PROV. *religiositat*; du lat. *religiositatem*, *religiosus*, *religio*.

† RELIMAGE (re-li-ma-j'), *s. m.* Action de relimer.

† RELIMER (re-li-mé), *v. a.* || 1° Limer de nouveau. || 2° Fig. Polir, corriger. De la grosse Que l'art lime et relime, RÉGNIER, *Sat.* IX. Je suis entouré de mes tragédies, que je relime, VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 nov. 1736.

— HIST. XVI° s. Loin de moy soit la faveur et la pompe Qui d'apparence et de fard nous retrompe, Qui nous relime et nous range au desirs, BOSS. 891.

† RELIQUAT (re-li-ka-t'), *s. m.* Sorte de boîte, de coffret, etc. où l'on enchâsse des reliques. Porter un reliquaire sur sol.

— HIST. XIII° s. Il chargé d'argent doré qui tient en sa main une petite chapelle d'or où il y a plusieurs reliquaires, DE LABORDE, *Émaux*, p. 477. || XVI° s. Un reliquaire de cristal, à façon de boiste, où il y a eu du lait Nostre Dame, garny d'or, ib. 48, p. 478, || XVII° s. Que s'il [le français] estoit, comme il [anglais] presque de latin, pery et mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne fust, ou peu s'en faudroit, aussi difficile à apprendre comme elle sont, DU MARSAIS, I, 18, 1722.

— ETYM. VOY. RELIQUE ; prov. *reliquiari*; espagn. *relicario*; ital. *reliquiario*. On le trouve au sens de relique, à moins qu'il ne désigne, dans ces exemples, encens vaillans hommes qui là gisoient mors, pour porter autre part; car le pala n'estoit point digne d'avoir si noble reliquaire, *Percefored*, I, IV, P. 88.

RELIQUAT (re-li-ka; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des re-li-ka-z ancienn, *s. m.* || 1° Ce qui reste dû après un arrêté de compte. La somme à laquelle s'élèvera le reliquat dû par le tuteur portera intérêt, sans demande, à compter de la clôture du compte, *Code Nap.* art. 474. || 2° Reste d'une maladie incomplétement guérie. Il continue à tousser; ce rhume lui a laissé un mauvais reliquat. || 3° *Au plur.* Les reliquats d'un repas, ce qui en reste. Nous dînâmes très-bien des reliquats du festin de la veille. || Vieux en ce sens.

— HIST. XIII° s. Quand on sera prevenu devant le grant juge, qu'on saiche de tout rendre bon compte et reliquas, LE CHEV. DE LA TOUR, *Guidon des guerres*, I° 86, dans LACURNE. || XVI° s. A la charge de tenir compte de ce qu'ils auront reçu et en rendre le reliquat, *Statuts des tanneurs de Coulommiers*, dans *Bulletin du Comité de la langue*, I, III, p. 88. || XVII° s. Tuteurs et autres sujets à compte doivent faire recette et dépense entiere, les justifier et payer le reliquat, LOYSEL, 804. Per un reliquat d'une malladie.... PASQ. *Rech.*, I.

— ETYM. Lat. *reliquatum*, de *reliquare*, faire un reliquat (voy. RALIQUE); wallon, *relacea*, grailon, reste d'un repas.

RELIQUATAIRE (re-li-ka-tè-r'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence et de comptabilité. Celui ou celle qui, après un compte rendu, est redevable d'une certaine somme. Je me trouve reliquataire pour le présent de 17 livres 6 sous, *Papiers sauvés d'Berault*, p. 180. Le mandataire doit l'intérêt des sommes qu'il a employées à son usage, à dater de cet emploi, et de celles dont il est reliquataire, à compter du jour qu'il est mis en demeure, *Code Nap.* art. 1996.

— ETYM. *Reliquat.*

RELIQUE (re-li-k'), *s. f.* || 1° Ce qui reste de Jésus-Christ, des saints et des martyrs, soit parties du corps, soit objets à leur usage, soit instruments de leur supplice. Un baudet chargé de reliques s'imagina qu'on l'adorait; Dans ce penser il se carrait, Recevant comme siens l'encens et les caresses, LA FONT. *Fab.* VIII, 14. Les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, c'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Nous ne pouvons pas appeler nos précieux restes les reliques de son corps ; mais nous ne nous éloignerons pas de la raison, quand nous les nommerons les reliques de la mémoire, BOSS. *Panég. St Joseph, prémbulle.* J'ai eu le courage de revoir [après la mort de Louis XIV] les reliques que le roi portait sur lui, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 16 déc. 1710. On vit des généraux lever un siége et perdre une ville pour avoir une relique, MONTESQ. *Rem.* 32. Les serments les plus ordinaires des anciens Français se faisaient sur les reliques des saints, VOLT. *Dict. phil. Reliques.* Le catéchisme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques, ib. 16. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques commencèrent à être décriés, ID. *Louis XIV*, 34. Je pleurerai en espagnol, tout glorieux d'avoir visité plus de reliques qu'aucun de ses pareils, MALEBRANCH, *Éloges, St-Ambroise.* Ce sont les femmes qui ont dû inventer le culte des reliques, par le même sentiment qui leur fait attacher tant de prix à un chiffre, à un nœud de ruban, ou à une boucle de cheveux qui leur vient d'un objet aimé, CHENIER, *Vœux témérateurs*, I, II, p. 28, dans POUGENS. || Garder une chose comme une relique, la garder soigneusement. || Il en fait une relique de ses reliques, se dit d'un homme qui fait grand état de quelque chose. || Familièrement. Je n'en veux pas faire des reliques, se dit d'une chose dont on veut se servir, dont on veut faire de se servir. || Fig. et familièrement. Je n'ai pas grande foi à ses reliques, je ne prendrai pas de ses reliques, il ne m'inspire aucune confiance. || Reliques d'affection, se dit ainsi d'objets que la piété filiale traitait comme des reliques; d'étiant des souvenirs de famille légués par affection de génération en génération, DE LAMARTINE, *Ém.* p. 470. || 2° *Au plur.* Dans le style élevé. Débris, restes de quelque chose de grand [mot qui vieillit, mais qui est défendu par l'autorité de Racine, et que A. de Musset a heureusement rajeuni). Il ne faut pas que tu penses Trouver de l'éternité En ces tristes reliques Qu'ivresse la vanité ; Ces chef-d'œuvres antiques Ont à peineleurs reliques.... MAIN. II, 3. Il rentra dans Babylone avec les traites reliques de l'armée, DESMOL. *Q. C. IV*, 1. Je n'ai blâme de condamner reliques, qui sans doute est meilleur et beaucoup plus noble que restes dans la majesté du style de Thucyd. DU MONT. *rem. obs.* de M*** p. 414, dans POUGENS. Voyons sous un tombeau ces muettes reliques, ROTR. *Herc. mour.* IV, 3. Sur un vaisseau dans le port préparé, Charpentat de mon débris ces reliques plus chères, RAC. *Bay.* III, 2. Ils n'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques Où des rois ses aieux sont les froides reliques, IB. *Phèd.* V, 6. || Fig. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre ; Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints; Ces reliques du cœur ont aussi leur pou-

Digitized by Google

oire; Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains, a. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit d'octobre.*

— HIST. XVI e. Sur les reliques de chaspès jura. *Ch. de Rol.* XIV. || XVII e. Mais or sai bien ke reliques n'a mie En moût de lieus où li saint sont culdid, MATTHIEU, p. 37. Des saintuaires ne des hautes reliques qui l'estoient ne avoient-il mie parlier, VILLEH. LXXXVII. || XVIII e. Ne passe tant d'oneur les termes, Que dedans la chambre l'enfermes Pour homme qui veinque à ta court.... On dirait: c'est une relique Qu'on ne voit qu'une fois l'année; Pis en vaut toi la renommée, MACHAUT, p. 116. A Jehan du Vivier orferre et varlet de chambre du roy, pour avoir fait et forgié un petit reliquaire d'or pendant à une chaysnne d'or, ouquel a de la vraye croix de Rodes et de plusieurs autres reliques, pour mettre et porter ou col dudit seigneur, DE LABORDE, *Emaux*, p. 478. Et à ce que Grisilidis n'apportast aveques soy aucunes reliques de la ville Estimé de pourreté.... *Menagier*, t. 6. || XVI e. Compains, compaine, ce ne post estre, Que nullement voirés le prestre Qui ja pour son reliques laissa, *Poésies mor.* p. 380, dans LACURNE. Et de très grans capitaines comme.... dont je m'en tais; car ce n'est point de mon temps, encores que j'en y veu des reliques, CHRIST. DE PISAN, || XVII e. C'est tout ce que j'ay peu recouvrer de ses reliques (deux livres de La Boëtie), MONT. t. 906. S'il l'eut vahissant! tenoit à la perte d'une battaille, [qu'il n'auroit] suivi moyen de sauver les reliques de son armée, ID. t. 957. Il se trouveroit alors plus de douze cens gentils-hommes, qui auroyent moyen, sans solde, de l'accompagner [le roi], qui sont encores de bonnes reliques de la France runinée, et qui feroyent sutant de miracles que celles de S. Mathurin de Larchant, LANOUE, p. 305. Chascun desiain louasse reliques, GENIN, *Récréat.* t. II, p. 238. Brutus et Cassius, qui, se tuans, avec le temps et l'occasion perdirent les reliques de la liberte romaine, de laquelle ils estoient protecteurs, CHARRON, *Sagesse*, p. 362, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *rilik*; provenç. *reliquia*; espagn. et ital. *reliquia*; du lat. *reliquiæ*, restes, de *relinquere*, laisser, de *re*, et *linquere*, de même radical que le dan. *lemne*, laisser; sanscr. *rik*.

† **RELIQUAIRE** (re-li-kè-r'), *s. m.* Nom donné par dénigrement chez les protestants aux catholiques comme adorateurs des reliques. Leur donner par mépris [à saint Ambroise], ainsi qu'en une manière de nom de secte, en les appelant reliquaires, c'est-à-dire gens qui honorent les reliques, sous *Expos. doctr. cath.* 3.

RELIRE (re-li-r'), *v. a.* Il se conjugue comme lire. || 1° Lire de nouveau. Non-seulement je lis vos lettres avec plaisir, ma chère fille, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires, SÉV. 582. Quelle pitié de voir l'orateur entreprendre Hélène dans la voûte et sermon mal appris! SAINT-EVREMOND, dans MICHELET. L'Ecossais pendant ce temps-là relisait Fingal; le professeur d'Oxford relisait Homère, et tout le monde était content, VOLT. *Dict. phil. Anc. et mod.* Je viens de relire toujours, et je vous aime de même, in. *Lett. d'Alembert*, 10 mars 1776. Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, vient de finir; à vérité, une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée, ID. *Lett. Damilaville*, 1er nov. 1766. Je ne relis point les ouvrages de Sidney, je ne sais ce que j'en veux faire; je ne les ai point encore assez lus, DIDER. *Claude et Nér.* II, 3. || Absolument. Il [Godeau] disait que le paradis d'un auteur, c'était de composer; que son purgatoire, c'était de relire et de retoucher ses compositions, FELLISSON, *Hist. Acad. fr. Godeau.* Je me promène et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je sentais bien fléchir de m'aimer point à relire, VOLT. 16 févr. 1690. A Paris, on ne relit point; vive la campagne, où le temps est à nous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 29 oct. 1761. Je suis seul, reliseon, c. DELAY. *Louis XI*, I, 3. A bien juger, je ne lis plus, je relis, MME DE SOTER-COLLARD. || 2° Se relire, v. réfl. Lire ce qu'on vient d'écrire. Se relisant, il s'écria, ID.

— HIST. XIII e. Quant les cartes [lettres] furent escrites et saielees [scellées] et relutes, PH. MOUSKES, mss. p. 364, dans LACURNE, *ou aux lutes*. Les livres tis et les relis, Encerche bien et si edis Qu'es vers vertés ne qu'est contreuve [mensonge], *Dialogues de Colon.*

RELIURE (re-li-u-r'), *s. f.* L'ouvrage d'un relieur, la manière dont un livre est relié. Ce qui fut honorable à Louis XIV, c'est que, de son vivant, on prononça douze éloges de ce monarque dans douze villes d'Italie; ils lui furent envoyés par le marquis Zampieri dans une reliure d'or, VOLT. *Rel. litt. Sur les panégyriques*. Le savant et pauvre Théodore de Gaza, qui, ayant déjà à Sixte IV sa traduction du livre d'Aristote sur les animaux, en reçut pour tout remercîment le prix de la reliure, que ce pape lui fit rendre, D'ALEMB. *Eloges, Dangeau*, note 1. Les reliures périssent le plus souvent par les coiffes, LERNE, in *Bréaut*, p. 161. Une reliure, dans un véritable acception, ne doit pas être pris pour ce qui recouvre un livre.... ce qui la constitue, c'est la couture et l'embrochement, ID. ib. p. 162. || Demi-reliure, se dit quand il n'y a que le dos du livre qui soit couvert de peau, ou, en général, quand les plats sont d'une matière autre et plus faible que le dos.

— ETYM. Relier.

RELOCATION (re-lo-ka-sion), *s. f.* Acte par lequel on loue de nouveau quelque chose. En cas de déliberation sur la location ou locatrice, elle est tenu de payer le prix du bail prendant le temps nécessaire à la relocation, sans préjudice des dommages et intérêts que peut en pretendre l'abus, *Code Nap.* art. 1760. || Quand il s'agit de sous-louer, on dit plutôt sous-location.

— ETYM. Lat. *relocare*, de *re*, et *locare*, louer.

† **RELOGER** (re-lo-jé), *v. a.* Rétablir quelqu'un dans son ancien logement, et, particulièrement, le remettre en prison. On prononce n'était évadé, mais on l'a relogé en prison, || *Y. n.* Être logé de nouveau. || Se reloger, *v. réfl.* Se loger de nouveau.

— HIST. XVI e. Monseigneur, comme parvenu, se vint reloger auprès Malassise, LOUIS XI, *Nouv. lit.* || XVII e. [Les grues] Hautes au vent, et, déchuchant les nues, Vont reloger en leurs termes connues, SOUCI, 648. Jusques là tout le maître du coste des Moscovites; mais, après, Tovimak, s'étiant des forces, prit quelques places et se rebogea sur la frontière, *Journ. de Trévoux*, 1734. Je ne sais encore dans, la peur, la jalouste l'ussent pu dedans mon reloger la raison, DESPORTES, *Diverses amours*, XXIII.

† **RELOQUER** (re-lo-ké), *v. a.* Terme de pêche. Tempe où le hareng fraye; ce qui arrive vers la fin de décembre.

— HIST. XVI e. Reloquage, *Nouv. coust. général.* t. I, p. 893.

RELOUÉ, ÉE (re-lou-é, ée), *part. passé* de relouer.

RELOUER (re-lou-é), *v. a.* || 1° Prendre ou donner de nouveau en location. Je lui avais loué ma maison pour trois ans, mais il tient à rester, et je veux rester de la mienne; il me la reloue à l'expiration de mon bail, j'ai reloué l'appartement. || 2° Sous-louer. On m'assurait que la Verron était la veuve d'un sabotier obscur, qui demeure à la rue Quincampoix, qui louait, à la vérité, un corps de logis de tous livres, mais qui en relouait une partie, VOLT. *Polit. et lég. Dolonce et Mirzoufle Korasgichi.*

— HIST. XVI e. Et ne pourront lesdits maistres relouer ou prendre à leur service lesdits compagnons qui seront ou auront soupsonnez à d'autres *Chr. du roy Charles VIII, en Godefroy, Cérémon. et huissiers et huissiers d'or et d'argent*, 1580.

† 2. **RELOUER** (re-lou-é), *v. a.* Donner de nouveau des louanges. Les poètes Legendre, qui a écrit jusqu'à quatre éloges de M. de Harlay..... qui l'a loué une première fois en français... qui l'a reloué une troisième fois en latin..... STE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. v, p. 149.

RELU, UE (re-lu, lue), *part. passé* de relire. Lu de nouveau. Les pièces relues me sont convenues.

† **RELUCTANT, ANTE** (re-luk-tan, ktan-t'), *adj.* Qui lutte contre, qui résiste (latinisme qui n'est pas usité). Doué d'un esprit plutôt qu'ertendu..... fort révérencieux pour le pouvoir, un peu reluctant contre les nouveautés, M. Gandin eût offert dans l'ancien régime le parfait modèle de ces pensions comme..... BERCHOUX, *Mém.* t. ch. VIII, p. 208.

— ETYM. Lat. *reluctari*, de *re*..., et *luctari*, lutter.

RELUIRE (re-lu-ir'), *v. n.* Il se conjugue comme luire, par composition. Il a prétéri défini et imparfait du subjonctif usités; cependant il n'y a aucune bonne raison pour ne pas employer ces temps, et je crois que le peuple le fait reluire toute la nuit; jen'ai pas vu d'armes qui reluisissent aussi bien que celles de ce régiment. || 4° Luire en réfléchissant. Mon bonheur que est comme un enfant qui voit un fer reluire, Et qui le veut avoir, quoiqu'il lui puisse nuire, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 2. Tout y reluisait d'or et de pierreries, MOL. *Hist.* II, 4. Il apprit dans ses voyages, que, dans la Beuque, l'or reluisait de toutes parts; cela fit qu'il y précipita ses pas, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. || Fig. La reine d'Arménie est due à ses États, Et j'en vois les chemins ouverts par nos combats; Il est temps qu'on sache un ciel est astre allie reluire, CORN. MOLIÈRE. II, 2. || 2° Fig. Se manifester avec éclat. Et que tant de beautés qui reluisent au monde, Sont les ouvrages de ses mains [de Dieu], MALH. I, 8. J'étais chez une dame en qui.... Reluit, environné de la divinité, un esprit aussi grand que grande est sa beauté, RÉGNIER, Sat. VIII. Voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste [de Louis XIV], BOSS. *Louis de Bourbon*. On a-t-on prie que la prière et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? BOSS. *Année de Conz*. Dieu avait introduit l'homme dans le monde, où, de quelque côté qu'il tournât les yeux, la sagesse de Dieu reluisait dans la grandeur, dans la richesse, dans la disposition d'un si bel ouvrage, ID. *Hist.* II, 11. Cependant de quelque façon qu'ils jouissent de la facilité dont toutes leurs apologies [des chrétiens], qu'elles inspirent encore aujourd'hui à ceux qui les lisent l'honneur de l'ordre public, ID. II, 12. Jous les toucher par sa noble pauvreté, où semble de son sang reluire la splendeur, BAC. *Ath.* 1, 2. Je m'embarque avec les autres, et l'espérance commença à reluire au fond de mon cœur, FÉN. *Tél.* III. || Proverbe. Tout ce qui reluit n'est pas or, il ne faut pas se fier à l'éclat de l'apparence. Encore un coup il la peut prendre, En essayer, et puis le rendre, Si ce qui reluit n'est pas or, SCARR. *Virg.* IV. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XII e. Contre soleil reluisent cil adoub [armures], *Ch. de Rol.* CLXXV. Tout li pals en reluist et esclaire, ID. CLXXVI. || XIII e. Reis, se tu es ensame [ainsi], pert ta corone et ta clarté; cors de orgueil, mais en bien reluisant, *Th. le mart.* 30. || XIII e. Mais il est droituriers sans doute; Car bontés reluist en li tout, *Ib. Jean de Dieu*. Et le luire de lui reluire l'or et l'azur des armeures, *Ch. de Rains*, p. 69. || XVI e. Tout est passé or qui reluit, DU BARTAS. *Poèmes div.* p. 68. Le jour de la Pentecôte commençait jà à reluire en prosperité, *Roucay*. II, 16. || XVII e. Afin que, le commencement du monde retant copie, l'eternité de Dieu reluise plus clairement, CALV. *Instit.* 101. L'heur et la beauté qui reluit en la vertu, MONT. I, 70. Et si est ce que partout où sa pureté reluict, la nature faict luire à l'art, ID. I, 238. Cicéron, tout ainsi qu'il n'y fut tins, reluisit en estime de bien dire par dessus tous les autres orateurs, ARNOT, *Cicér.* 6. Tout sinus que nous voyons en nous-mêmes doulans se produisent de ceulx de nos prochains..... ID. *Comm. cæsr.* 8.

— ETYM. Bourguig. *reluir*; wallon, *rilir*; provenç. *relusir*; espagn. *relucir*; ital. *rilucere*; du lat. *relucere*, de *re*..., et *lucere*, luire.

† **RELUISANCE** (re-lui-zan-s'), *s. f.* État de ce qui reluit.

— HIST. XV e. Et qui premier soulloient estre tremblans en la reluisance de leurs espées, sont venus estre deputez de leurs cuis, G. CHASTELAIN, *Chr. du duc Philippe*, ch. CXXXIII. Que la parole eternelle de Dieu a esté l'esprit de Christ en Dieu et reluisance de son idee, CALV. *Instit.* 60.

RELUISANT, ANTE (re-lui-zan, zan-t'), *adj.* Qui reluit. Les armes reluisantes. Le corps tout reluisant d'huile, BRANTÔME, *Hist. nat. des Larr.* p. 243, dans POUGENS. || Être à la visage tout reluisant de rouge, tout reluisant, elle est extrêmement fardée. MOL. *Mar. forc.* 11. Un taintare est habillé longuement, jaunes en sut et reluisant, REN. 13670. Ele est la bouche petitete, Le chief ot blont et reluisant, *Id. Ren.* 1935. || XVI e. Mais encore luy fut baudereur plus illustre et plus reluisant par l'affection de luy gratifier, que les villes montreront envers luy à l'envy les unes des autres, AMYOT, *Alc.* 18.

RELUQUÉ, ÉE (re-lu-ké, kée), *part. passé* de reluquer. Reluqué de trop près, il se fâche.

RELUQUER (re-lu-ké), *v. a.* Il se conjugue comme laquer. Longer curieusement. Au coin de l'œil M. Cassandre et M. Villebrequin me causent du chagrin, ils vous reluquent, la *Chasse Isabelle*, sc. 3, dans PH. MICHEL, *Argot*. || Fig. Chercher la possession d'une chose. Reluquer un terrain. || 2° Se reluquer, *v. réfl.* Se longrer l'un l'autre. Rien n'est si mal que de ces fanfarons qui se reluquent, *le Nouveau cr. parade de Sallé*, sc. 7, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— ETYM. Wallon, *rilouki*, regarder de nouveau; *gèner*, *relucher*; picard *erluker*; " *de re* et *de* fuquer (encore usité dans les patois; wallon, *louki*, regarder). *Luquer* vient du germanique: anc.haut all. *luogen*; anglosax. *locian*; angl. to *look*; comparez le sanscr. *lok*, voir, qui n'est qu'une forme altérée de *ruc*, qui équivaut à lucere.

† **RELUTE** (re-lu-t'), *s. f.* Action de relire. A la relute, ORONLEY, *Vie*, p. 70, éd. in-8°. || Particulier,

Digitized by Google

rement, en termes de correcteur d'imprimerie, l'action de relire les épreuves. On lui donne. tant pour la relute des épreuves.

— ETYM. *Relu.*

† RELUTTER (re-lu-té), *v. n.* Lutter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Reluicter, COTGRAVE.

REMÂCHÉ, ÉE (re-mâ-ché, chée), *part. passé* de remâcher. Des aliments remâchés dans la ruminations.

† REMÂCHEMENT (re-mâ-che-man), *s. m.* Action de remâcher.

— HIST. XVIe S. Remaschement, COTGRAVE.

REMÂCHER (re-mâ-ché), *v. a.* || 1° Mâcher une seconde fois. Comme un chien qui remâche une chair qu'il a déjà. Sur l'os déjà rongé, v. MOLIÈRE, *Tour.* 2°. || 2° Fig. et familièrement. Repasser plusieurs fois dans son esprit. En remâchant un propos avalé, RÉMOND, *Dial.* VIII. Le reste de jour se passa chez moi avec l'abbé Dubois, Fagon et le duc de la Force, l'un après l'autre, à remâcher encore toute notre besogne, ST-SIM. XIII, 22.

— HIST. XVIe S. Remaschons souhdain : eh bien ! quand ce serait la mort! MONT. I, 76. Je remaschois tantost ce beau mot d'un ancien, ID. III, 4. [Le Rien] Allume de ses yeux les deux flambeaux ardents, Remasche sa fureur, et, d'un regard horrible, Fait craquer hautement sa mascheire terrible, DU BELLAY, III, 89, recto.

† REMÂCONNER (re-ma-so-né), *v. a.* Refaire, réparer une maçonnerie.

— HIST. XIIIe S. Et di comme il maisonnera à son pere, tot autressi il remaisonnera ses fils, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 509. || XVe S. Si regarda la tour, qui estoit bastie à merveilles, et y apperçut bien la fenestre qui ne fust remassonnée de bonnes pierres, *Percef orest.* I, fo 131.

† REMAIGRIR (re-mè-grir), *v. n.* Devenir maigre de nouveau. Je trouve qu'il a remaigri, LEGOARANT.

† REMAILLAGE (re-ma-lia-j', il mouillées), *s. m.* Opération par laquelle le chaussetier enlève le reste de l'épiderme des peaux qu'il a préparées.

† REMAILLER (re-ma-lié, il mouillées), *v. a.* || 1° Exécuter le remaillage. || 2° Remailler un mur décrépi, en boucher les trous et les remplir avec du mortier, mais avec des pierres (département de la Drôme).

† REMAILLER (re-ma-llé, il mouillées), *v. a.* Émailler de nouveau.

† REMANDER (re-man-dé), *v. a.* Mander de nouveau. Il envoie, n'ayant pas été accueilli, fut remandé su commandant de la troupe. On avait mandé le médecin qui ne vint pas; on le remanda en toute hâte.

— HIST. XIIe S. De Flandres est arrivez, à Seisnarz s'en ala; L'endemain à ses humes ariere remanda Qu'il alout [allast] à Seisnune, à lui venissent li, *Th. le mart.* 62, || XIIIe S. Il mandement le conte Baudoin leur escrigent, qu'il estoient à Marseille et qu'il leur remandast sa volenté, VILLEH. LIV. Sachiez qu'il se tint à buer où [à bien où, à homme heureux] De qui on l'avoit remandé [rappelé], *Lai de Pombre.* || XVe S. Je fus remandé, disant que tout estoit prompt, COMM. VII, 4. || XVIe S. Le duc [de Savoie] manda et remanda souvent, mais l'on [on] n'en voulut obeir, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4.

† REMANDURE (re-man-du-r), *s. f.* Série de seize cuites consécutives qu'on fait subir à l'eau dans certaines salines.

† REMANENT (re-ma-nan), *s. m.* Ancien terme forestier. Ce qui reste d'arbres qu'on abat. Les branchages, coupeaux et remanents des arbres ainsi retenus pour nos bâtiments, *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XIV, 6.

— ETYM. Lat. *remanere*, rester, de *re-...*, et *manere*, demeurer (voy. MANOIR).

† REMANGER (re-man-jé), *v. a.* Manger de nouveau.

— ETYM. *Re*, et *manger*; wallon, *rimagni*.

† REMANIABLE (re-ma-ni-a-bl'), *adj.* Qui peut être remanié. Une épreuve dans la typographie est toujours remaniable.

REMANIÉ, ÉE (re-ma-ni-é, ée), *part. passé* de remanier. || 1° Mainé de nouveau. Des édifices maniés et remaniées. || 2° Fig. Soumis à un nouveau travail. On peut croire que le basalte remanié par le feu formera de la pierre ponce colée en noirâtre, SCHP. *Min.* I, VII, p. 149. On ne sait par quelle fatalité ce sujet [Cléopatre] si favorable en apparence aux mouvements dramatiques, remanié par une foule d'auteurs, n'a pu fournir encore une tragédie dont la fortune ait été durable, D'ALEMB. *Eloges, la Chap.*

REMANIEMENT ou REMANÎMENT (re-ma-ni-man), *s. m.* || 1° Action de remanier; résultat de cette action. Le remaniement du pavé. || 2° Terme d'imprimerie. Travail qu'on fait quand on change le format des pages composées, de petit en grand, de grand en petit, et aussi, quand, quelque chose étant retranché ou ajouté, il faut ou reformer plusieurs lignes de suite, ou transporter des lignes d'une page à l'autre. D'une colonne à l'autre. Pouvoir l'imprimer [une carte géographique] successivement et avec un léger remaniement en suivant de langues qu'on le juge à propos, *Instit. Mém. hist. et beaux-arts*, t. V, p. 421. || 3° Fig. Action de composer de nouveau, de modifier un ouvrage d'esprit. Le remaniement d'une pièce de théâtre.

— ETYM. *Remanier.*

REMANIER (re-ma-ni-é), *v. a.* Il se conjugue comme manier. || 1° Manier de nouveau. Il mania et remania cette pièce pour en découvrir la mécanisme. || En imprimerie, retourner en divers sens le papier qui a été trempé, afin que l'humidité pénètre également les feuilles. || 2° Changer, refaire certains ouvrages. || Terme de construction. Remanier à bout, refaire une voûte. || Relever un pavé, un carreau. || 3° Terme d'imprimerie. Faire un remaniement. Remanier une page, une feuille. Peault aura un peu à remanier [en faisant les corrections de Tanchou], c'est le moins. Si, non plus, une petite et une dépense très-médiocres, VOLT. *Lett. d'argental*, 19 déc. 1760. || 4° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, modifier, composer de nouveau. Je ne suis point de ces auteurs fuyant la peine..., ils allégorient, pour excuser leur paresse, qu'ils remanient peu; en les trop remaniant [leurs écrits], de les affaiblir, et de leur ôter cet air libre et facile, qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours, MONT. III, 5. Ni son génie, ni sa patience, ni l'habitude de réussir ne lui avaient inspiré de confiance : il ne donnait rien qu'il n'eût remanié mais des fois [à plusieurs fois] et l'eu remanié, corrigé, repolé de mon mieux, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 74. || Terme de peinture. Se dit aussi des couleurs. Remanier une couleur, la couleur.

— HIST. XVIe S. Les moulx de l'ame n'descouricent en leur force ; le plus malade les sent le moins; voilà pourquoy il le fault souvent remanier, au jour, d'une main impiteuse, les ouvrir, et arracher du cruex de nostre poictrine, MONT. III, 313.

† REMANIEUR (re-ma-ni-eur), *s. m.* Celui qui remanie. Les remaniers de la cour d'Europe.

† REMARCHANDER (re-mar-chan-dé), *v. a.* Marchander de nouveau. Il avait marchandé ces étoffes l'autre jour, et il est venu les remarchander aujourd'hui.

— HIST. XVIe S. Remarchander, COTGRAVE.

† REMARCHER (re-mar-ché), *v. n.* Marcher de nouveau; se remettre en marche. 4 juin 1644 : après les courses finies, nous fîmes une petite compagne devant le roi ; puis, il trouva fort bon qu'on tendue, et ensuite remarchâmes jusque dans la grande cour du château, dans le même ordre que nous étions venus, ARNAULD, 186. Le prince Eugène remarcha en Bavière, prit les places et mit le pays en étrange état, ST-SIM. 146, 58.

— HIST. XVIe S. Puis quand il veut se compagnie le matin, il ne lui avait tost battre aux champs de tous costez, et se voyait dans le necessité de remarcher, sans avoir eu le temps de se reposer un instant, D'AUB. VII, XIV.

† REMARIAGE (re-ma-ri-a'j'), *s. m.* Action de se remarier; second mariage.

— HIST. XVe S. Ce fut avoit deux freres de remariage [second lit], FROISS. I, 1, 31.

REMARIÉ, ÉE (re-ma-ri-é, ée), *part. passé* de remarier. La femme remariée, le veuf remarié, le veuf remarié et mis au third prope, remarié en troisièmes noces, il y a cinq ans, à une jeune personne de vingt-deux ans, GERLIN, *Rêves viv.* I, 3, p. 9. Quatre-vingt-six... mais l'attachement, monsieur, que j'ai pour vous, à coup sûr, je serais déjà remariée, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* III, 4. || Fig. Vous pouvez me dire que je suis remariée en Provence; j'en ferai un de mes pays, pourvu que vous n'efaciez pas celui-ci du nombre des vôtres, VOLT. *Lett. à Richelieu*, 18.

REMARIER (re-ma-ri-é), *v. a.* Il se conjugue comme marier. || 1° Faire contracter un nouveau mariage. Et dites-moi, monsieur, la remarierez-vous? RESTOUCH. *Homme risg.* I, 4. || 2° Se remarier, *v. réfl.* Former une nouvelle union. Dans la démongeaison de se remarier, Elle nous en croira, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, II, 1. Comment! un homme est fou, quand il se remarie? MONTLEURY, *Femme juge et part.* I, 1. Justinien accorda des avantages à ceux qui ne se remarieraient pas, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible; elle a eu bien ceci quatre ans très-régulièrement, et tous juges bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 14 fév. 1762. Les mères qui se remarieront n'auront plus [en 1806] le pouvoir de donner leurs biens à leur second mari, IN. *Hist. Parl* XXVII. La femme divorcée ne pourra se remarier que dix mois après le divorce prononcé, *Code Nap.* art. 296.

— HIST. XIIIe S. Quant femme se remarie, elle revient du tout en la juridiction de le [la] fale court, BEAUM. XIII, 16. Et il me commenceirent à rire, et me distrent en riant, que il l'remarieroient sa femme, JOINV. 236. || XVe S. Et fut remarié ailleurs, là où il plut au seigneur de Bourgogne, FROISS. III, IV, 30. || XVIe S. Son pere mourut, luy estant encore en sa premiere enfance; et sa mere se remaria incontinent à Antigonus, AMYOT, *Démétr.* III.

— ETYM. *Re-*, et *marier*; provenç. *remaridar*.

REMARQUABLE (re-mar-ka-bl'), *adj.* Qui est digne d'être remarqué en bien ou en mal. Hier moururent ici deux hommes fort remarquables en leur sorte..... SUI PATIN, *Lett.* II, p. 193. Ce que le prince [mourant] commença ensuite pour s'acquiter des devoirs de la religion, méritereit d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs, dans *Lond. Journ. des Sçavans*. Chercher parmi les hommes les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée que celle qui relève la victorieuse Judasse des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, ID. *Duch. d'Orl.* Cette date [le temps où la loi écrite fut donnée à Moïse] est remarquable, parce qu'on s'en sert pour désigner tout le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, ID. *Hist* I, 4. Ce petit nombre [des Dix-Mille] est remarquable par la valeur d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement et la grâce du baptême, ID. *Mar.-Thér.* Il est assez remarquable que, depuis qu'il est un temps où l'on se soit cru obligé de faire ses excuses au public de ce qu'on n'était pas Normand, FONTEN. *Vie de Corn.* S'il y a quelque différence tant soit peu remarquable dans sa durée et dans la vie, il semble qu'on doit l'attribuer à la qualité de l'air, GUY. *De la vieill. et de la mort.*

— HIST. XVIe S. Remarquable, epithete du livrée, *Epith. de H. de la Porte.* Les lieux hauts eleves, les palais remarquables, Retraites de penseurs, d'ennuis et de douleurs, DESPORTES, *Bergeries*, I.

— ETYM. *Remarquer.*

REMARQUABLEMENT (re-mar-ka-ble-man), *adv.* D'une manière remarquable. Un homme remarquablement spirituel.

— ETYM. *Remarquable*, et le suffixe *ment.*

REMARQUE (re-mar-k'), *s. f.* || 1° Action de remarquer; observation, note. J'entre dans ce beau lieu plus digne de remarque Que le riche palais..... DESPORTES, *Son.* II. Saint Irénée et les autres pères en ont fait la remarque [qu'on avait donné la foi à des peuples qui n'avaient pas l'Écriture sainte] dès leur temps, BOSS. *Var.* XI, 44. On a fait des remarques sur ce procédé, RAMEAU, *Cromm.* 4. Les mêmes remarques [du président Boubier] sur le texte de plusieurs livres de Cicéron, ROLLIN, *Hist. anc.* livre XII, 2e part. ARTICLE II, 3. Il y eut rien de grande remarque pendant les dix jours que ce siége [de Namur] dura, ST-SIM. I, 26. J'entreprends une édition de Corneille avec des remarques qui peuvent être instructives pour les étrangers et même pour les gens de mon pays, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 31 mai 1761. || Ma remarque subsiste, les objections qu'on a faites ne la détruisent pas. || 2° Terme de chasse. Remarque! cri de celui qui mène les chiens quand il voit paître une compagnie de perdrix. || 3° Terme de marine. Points remarquables que l'on relève, pour se diriger. || 4° *S. f.* pl. Titre du plusieurs ouvrages didactiques. J'annonçai au P. Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité; ce sont les Remarques de M. de Vaugelas, avec les notes de Thomas Corneille, etc. *Lett. d. Boileau*, 19.

— HIST. XVIe S. On y inserolt toutes les survenances de quelque remarque, MONT. I, 387. Chartres, ville de remarque, mais de peu d'importance, pour n'estre ni passage de riviere ni port de mer, D'AUB. *Hist.* I, 229. Les plus grands seigneurs ont accoustumé de recevoir humainement le plein panier d'oiseaux bien choisis, et la demeinne de poires ou prunes de remarque, o. DE SERRES, 624. Recevoir quelque injure ou remerque de honte, AMADIS JAMIN, *Poésies*, p. 28, dans LACURNE.

— ETYM. *Re-...*, et *marque*. Dans les exemples de l'historique, au lieu de *remarque*, on dirait aujourd'hui *marque*.

Digitized by Google

REMARQUE, ÉE (re-mar-ké) adj. *part. passé* de remarquer. Du Rigau démarqué, pâle remarqué. || Cette femme remarquée à cause de sa beauté. André sans effort, a gagné son cœur, tandis que messieurs n'étaient pas même remarqués, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai zèle*, II, 6.

REMARQUER (re-mar-ké), je remarquais, nous remarquions, vous remarquiez; que je remarque, que nous remarquions, que vous remarquiez, † 6. || 1° Marquer de nouveau. Lorsqu'on l'envoie [l'expédition] dans les pays étrangers pour la faire remarquer ou fonder, MONTAIG. *Esp.* XXII, 12. Ils feront employé en sens de simple marquer, sens qui n'est plus usité : De haies, de buissons remarqua son partage, *Sat.* VI, || 2° Faire attention à quelque chose, noter quelque chose. ....C'est l'amour-propre! le père, C'est l'auteur de tous les défauts Que l'on remarque aux animaux, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Je ne remarque point qu'il hante les églises, REGN. *Sat.* II, 2. Un religieux, curé dans mon diocèse dont je l'ai chassé, non pas, comme il l'a cru et vanté, à cause qu'il prêchait à la réforme prétendue, car je ne lui ai jamais remarqué ce sentiment, mais parce que.... BOSS. 4e *avert.* 112. Je pourrais encore faire remarquer qu'elle connaissait si bien le beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame, in. *Duch. d'Orl.* Qui a jamais remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? in. *Mor.-Thér.* Souvent il se disait en son cœur, que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'ablme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin, ID. *le Tellier.* On remarque dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains noms propres, in. *Mor.-Thér.* Il n'est point d'exemple plus contagieux que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout, COURNAL. *Serm. Dim.* I, II, p. 30. *Sermon des domestiques.* [Une savante] Pline sans passion Chapelain et Virgile, Remarqua un ce dernier beaucoup de pauvretés, BOIL. *Sat.* X. Surtout dans ce palais remarque avec adresse Avec quel soin l'Arcet fait parler la princesse, SAC. *Berl.* I, 4. Ah! monsieur l'honnête homme, enfin je vous connais : Remarquez ma maison pour n'y rentrer jamais, CORNEIL. *le Menteur*, V, 6. Il disparut.... ses pas ne sont tournés vers elle; Les astres remarqués † VOLT. *Zaïre*, I, 5. Quelle en peut être la cause, demandera-t-on? je réponds que tout le monde l'aperçoit, mais on ne la remarque pas, COURNEL. *Art de penser*, I, 3. On remarqua un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses côtés en moins de un bouler; vingt-deux hommes tombèrent par le même coup, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || En un sens défavorable. Notre avec quelque malignité. Avec quelle fenteille Aristarque, Qui rien ne passe et tout remarque, Avec madame Vaugelas, Notre pauvre Chrysale, bénit Put-il jamais dans son Epouse Mettre un pauvre du moins ses erbats? BOILIS, le *Ménage des deux Corneille.* || 3° Distinguer parmi plusieurs personnes ou plusieurs choses. Parmi ces tableaux j'en ai remarqué un de Raphaël. Le roi se faisait remarquer à ses armes et à sa bonne mine, VAUGEL. *Q. C.* VI, 1. Entre les plus grands rois il se fit remarquer, SAC. *Alex.* IV, 2. Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer, LA BRUY. VI. On remarque également dans la multitude celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé, BOSSUET, *Conclud. mystère*, V. Pauline! Croyez-vous, Rose, qu'elle vous eût remarquée? — Rose : Oh non, j'étais derrière vous et le monde, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, V, 6. || 4° Se remarquer, v. réfl. Être remarqué. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pu'un endroit été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mor.-Thér.*

— REM. Je vous remarquerai que.... est un barbarisme. Dites : je vous ferai remarquer que....

— SYN. REMARQUER, OBSERVER. On remarque les choses par attention pour s'en renouvelir. On les observe par examen pour en juger. Le voyageur remarque ce qui le frappe le plus. L'espion observe les démarches qu'il croit de conséquence. On peut observer pour remarquer, mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase. Lorsqu'on parle de soi, l'on s'observe et l'on se fait remarquer (GIRARD).

— HIST. XIVe S. Se les particularités [perdreaux] saillent et bon *esprarler* s'embat, si le laisse aller, s'il saut de près; et s'il ne saillait bien à point, et on pouvoyes remarquoyer, si le laisse quérir [il perdreau] à tes espagnoels. *Modus*, f° c, verso. || XVIe S. Icelle fille remerchenan [marque] au suppliant le lieu où elle avoit mis celluy enfant, DU CANGE, *remercatus*. || XVIIe S. Si je me cache en l'obscur de la nuit, Ton œil divin par les ombres relaut, Et tout soudain remarquera les traces, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, prière.* On a remarque qu'ils ne s'amusent qu'à haster..., MONT. I, 63. On a raison de remarquer l'indocile liberté de.... III, I, 97. Il appercevra ce phénomène qui n'avoit esté remarqué [indiqué], III, 13, 127. Les fines gens remarquent bien plus curieusement, et plus de choses, III, I, 235.

— ETYM. Re, et marquer.

† **REMARQUEUR** (re-mar-keur), s. m. || 1° Celui qui remarque. || 2° Terme de fauconnerie. Piqueur qui hante à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

† **REMARSTIQUER** (re-ma-sti-ké), v. a. Masquer de nouveau, garnir d'un nouveau mastic.

† **REMAUDIRE** (re-mô-di-r'), v. a. Maudire de nouveau.

— HIST. XVIe S. Remaudire, COTGRAVE.

† **REMBALLAGE** (ran-ba-la-j'), s. m. Action de remballer.

REMBALÉ, ÉE (ran-ba-lé, lée), *part. passé* de remballer. Des marchandises non vendues et remballées.

REMBALLER (ran-ba-lé), v. a. Emballer de nouveau. || Fig. En conséquence en a remballé le czar, et il remarche vers Genève, Mme D'EPINAY, Mém. I, III, p. 317, dans POUGENS.

— HIST. XVIIe S. Remballer, COTGRAVE.

— ETYM. Re..., et emballer.

REMBARQUÉ, ÉE (ran-bar-ké, kée), *part. passé* de rembarquer. Des provisions débarquées, puis rembarquées à la hâte. || Fig. Me voici rembarqué sur la mer sonoreuse, LA FONT. *Poésies mêlées*, 36.

REMBARQUEMENT (ran-bar-ke-man), s. m. Action de rembarquer. || Action de se rembarquer.

— ETYM. *Rembarquer*.

REMBARQUER (ran-bar-ké). || 1° v. a. Il se conjugue comme embarquer. Embarquer de nouveau. Rembarquer des marchandises. || 2° v. n. Les marins disent : Rembarquer pour se rembarquer, et pour passer immédiatement d'un bâtiment sur un autre. || 3° Se rembarquer, v. réfl. Se remettre de nouveau sur un vaisseau. Il rembarqué sur la même navire, dans le même usage. Les fautes de leur ennemi rendaient le courage à ces fugitifs, ils reviennent sur leurs pas, et forcent à se rembarquer honteusement, RAYNAL, *Hist. philos.* 3, 9. Fig. et familièrement. Se mettre de nouveau dans une affaire, qui offre ou quelque embarras, ou quelque inconvénient. Se rembarquer dans un procès! Quelle raison cher madame m'ne de dire qu'il fallait faire sortir les violons, et qu'il ne fallait rien pour se rembarquer à la danse, tant qu'on les voyait présents, VOLT. *Lett.* 10.

— HIST. XVIe S. Il les feit soudain rembarquer, et se partir, AMYOT, *Alc.* 80.

— ETYM. Re..., et embarquer.

REMBARRÉ, ÉE (ran-bâ-ré, rée), *part. passé* de rembarrer. Rembarré d'importance par son adversaire.

REMBARRER (ran-bâ-ré), v. a. || 1° Repousser vivement. Vous allez vous rembarrer le Lorrain, LA FONT. *Poésies mêlées*, 49, *d'Turenne*. Le marquis, qui jadis nous prêta cent louis, Est venu brusquement lui demander la somme; Votre frère d'abord a rembarré son homme, REGNARD, *Menech.* IV, 8. Il voulait absolument vous voir, et je le rembarrais, VOLT. *Lett.* 1, 3. || 2° Fig. et familièrement. Rembarrer quelqu'un, rejeter avec lenteté, avec indignation ce qu'il veut dire ou faire. Je pris mon temps pour rembarrer le président de Meumus, et je lui dis ce que le respect que j'avais pour la compagnie m'avait obligé à dissimuler, et à souffrir toutes ses picoreries, MÉTÉ, IV, 11. Une diablesse qui te rembarre et se mesque de tout ce que tu peux lui dire, MOL. *Mal. imag. Intermè.* 4. Les hommes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégations qui courent partout des allusions odieuses [à propos des Guèbres], VOLT. *Lett. Thiriot*, 1 août 1762. Je vous promets que, s'il s'adresse encore à moi, je le rembarrerai de la bonne façon, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Il se dit aussi des choses qu'on repousse. L'enfant tint ferme, et rembarra toutes les importunités de sa mère, LD P. SIMON MARS. *Hyst. du reg. de Dieu*, p. 488, dans POUGENS. Je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs [les médecins] pour rembarrer vos raisonnements et rabaisser votre caquet, SOC. *Mal. imag.* III, 7.

— HIST. XVIe S. Ils [les assiégés] furent rembarrez jusques à leurs portes par le seigneur d'Etanges et ceux de sa compagnie, BRANTÔME, *Guerre d'Escosse*, I, 9. Si j'estois grand enlumineur de mes actions, j'adventurerois peubarrerois je les reposches, MONT. I, 189. Estudiant au coing d'une salle qu'on luy avoit rembarré de tapisserie, ID. IV, 247. Il rembarroit aussi bien vivement les orateurs qui luy estoient contraires, AMYOT, *Phoc.* 49.

— ETYM. Re..., et barre.

† **REMBARRURES** (ran-bâ-ru-r'), s. f. pl. Terme de construction. Pièces qui servent à maintenir le filage des tuiles sur les chapeaux.

† **REMBÂTER** (ran-bâ-té), v. a. Remettre le bât. || Fig. J'avais renoncé au tripot [le théâtre]; vous m'avez rembâté, vous avez bien remuaillé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 fév. 1763.

— ETYM. Re..., en, et bât.

† **REMBELLIR** (ran-bè-lir), v. a. Rendre plus beau. Le cœur me dit que les émeutes, les baguettes, etc vous auront remballie, remgraissée, CALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 16 juin 1776.

REMBLAI (ran-blè), s. m. || 1° Terres rapportées et battues, gravats rapportés, soit pour faire des levées, soit pour aplanir quelque terrain, soit pour combler une cavité. On a employé bien du remblai pour cette digue. L'affaissement et les éboulements des montagnes, les remblais des vallées, ACAD. *théor. serv. Gén.* V. LEVÉE, p. 370. La feuille que j'avais fait commencer près de ce sphinx, pour arriver au terrain vierge sur lequel repose le remblai qui apparaît en ancienne descente, LEPSIUS, trad. GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 1847, I, II, p. 278. L'avantage de moindre feuille qu'on obtient en faisant le déblai égal au remblai est la moindre dose du bief, in. 1847, I, VIII, p. 489. || 2° Action de remblayer. Il [le minour] fait, dans l'intérieur de la mine, un remblai, pour descendre des parties de roche qui ne renferment aucune substance métallique et qui sont abandonnées pour servir au remblai, A. LAMBERT-BELLEUSE, *Art de mine*, I, II, p. 307, dans POUGENS. || 3° Action de jeter au droit d'un mur en construction les terres, à mesure qu'il s'élève, et ce jusqu'au sol, afin de lui donner de la force. || 4° Exploitation par remblais, méthode d'extraction qui consiste à attaquer le minerai de bas en haut, et à boucher immédiatement les excavations.

— ETYM. VOY. REMBLAYER.

† **REMBLAVER** (ran-bla-vé), v. a. Terme rural. Semer de nouveau quand la première semaille a manqué.

— ETYM. Re..., et emblaver.

† **REMBLAVURE** (ran-bla-vu-r'), s. f. Terre emblavée deux fois.

REMBLAYÉ, ÉE (ran-blè-yé, yée), *part. passé* de remblayer. Des fossés remblayés.

REMBLAYER (ran-blè-yé), v. a. Il se conjugue comme payer. Combler avec des terres pour hausser un terrain, pour combler une cavité. Remblayer un creux. || Se dit aussi quand il s'agit de rehausser le pied d'une digue, d'élever un parapet, etc.

— ETYM. Ce mot est composé avec re et en comme *déblayer* l'est avec de (VOY. DÉBLAYER).

REMBOÎTÉ, ÉE (ran-boi-té, tée), *part. passé* de remboîter. Pièces de menuiserie remboîtées. Toutes les tombes [dans un cimetière gallo-romain] sont des auges remboîtées, de grandes dalles de fond, d'une pièce et remboîtés sur ce, 13, *Bull. de la Soc. d'anthropol.* I, v, p. 768.

REMBOÎTEMENT (ran-boi-te-man), s. m. Action de remboîter; résultat de cette action. Le remboîtement de l'articulation se fit sans peine.

— ETYM. *Remboîter*.

REMBOÎTER (ran-boi-té), v. a. Remettre en sa place ce qui était déboîté. Remboîter un os. || Se remboîter, v. réfl. Être remis en place. L'os s'est remboîté à la première traction.

— ETYM. Re..., et emboîter.

† **REMBOUGER** (ran-bou-jé). Le p prend un e devant a et o : rembougeoya, o, a. Remettre de la liqueur dans un vase, un tonneau, pour le maintenir plein.

— ETYM. Re..., et de l'ut. bulga, tonneau; la finale *per* aura été ajoutée par analogie, facil.

† **REMBOURRAGE** (ran-bou-ra-j'), s. m. || 1° Action de rembourrer. || Matière dont on rembourre. Nervion fit rembourrer d'un pied et demi, par dessus le rembourrage ordinaire des bancs, les six premières places les plus proches du coin de MM. SIMON, 67, 3, 20. || 2° Apprêt donné aux laines usées.

REMBOURRÉ, ÉE (ran-bou-ré, rée), *part. passé* de rembourrer. Dans un grand berceau bien rembourré, où il [l'enfant] puisse se mouvoir à l'aise

et sans danger, *t. 1. nouss. Em.* 1. || Fig. Et familièrement. Un siége, un meteau remboursé avec des noyaux de pêche, un siége, un meteau très-dur. || Par extension et par plaisanterie. Pour lit, du foin ressuant et tout moisi, hors un seul matelas remboursé de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié, *3. 1. nouss. Corresp. du Perpetu.* 1, iii, p. 384, dans rouchon.

REMBOURREMENT (ran-bour-re-man), *s. m.* Action de remblourrer; résultat de cette action. Le remboursement d'un bât.

— ETYM. *Remblourrer*.

REMBOURRER (ran-bour-ré), *v. a.* || 1° Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. Il [le gros de Frédéric II] avait beaucoup d'argent et des chaises de bois; les choses ont un peu changé; on a conservé l'argent, on a gagné des pensions, et on a remboursé les fauteuils, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 13 janv. 1758. || Fig. Il a bien remboursé son pourpoint, il a bien mangé. || 2° Appréter les laines teintes. || 3° Fig. et populairement. Se remboursrer, *v. réfl.* Manger beaucoup à un repas.

— HIST. XIVe s. Refaire et remblourrer plusieurs des sielles des officyers de le [la] ville, CAPFIGUEZ, *Abattis de maisons*, p. 18.

— ETYM. *Re...*, *en*, *et bourre*.

† **REMBOURROIR** (ran-bou-roir), *s. m.* Outil qui sert à remblourrer.

† **REMBOURRURE** (ran-bou-re'), *s. f.* || 1° Bourre en crin qui sert à remblourrer. || 2° Grosse toile qui enveloppe la matière servant à remblourrer les tabourets, les chaises, les canapés.

† **REMBOURSABILITÉ** (ran-bour-sa-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est remboursable. L'institution de la Banque de France, fondée sur la liberté de ses émissions, la remboursabilité des billets, sur la prudence de son administration..... MAGNE, *Rapp. à l'Emp. dans Journ. officiel*, 11 janv. 1860, p. 2, 1re col.

REMBOURSABLE (ran-bour-sa-ble), *adj.* Qui doit, qui peut être remboursé. Sommes remboursables à courte échéance.

REMBOURSÉ, ÉE (ran-bour-sé, zée), *part. passé* de remboursrer. Une somme, une rente remboursée. Ce négociant remboursée de ses avances.

REMBOURSEMENT (ran-bour-se-man), *s. m.* Payement en restitution d'une somme déboursée. Je vais de ce pas recevoir un petit remboursement que je veux lui remettre entre les mains pour présent de noces, DANCOURT, *Les Agioteurs*, 1, 1. Vous ne devez à ceux-ci que des arrérages, et point de remboursement; vous devez à ceux-là le remboursement entier et actuel : à d'autres encore le remboursement successif, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Remboursement forcé, acte par lequel l'Etat rend à ses créanciers une partie de l'exigible qu'il leur doit, l'argent qu'il leur doit. Au moment de la vente totale des biens du clergé, les créanciers doivent être remboursés, et ce ne peut être qu'actuellement ou non

conformément au décret de 1810 [aujourd'hui modifié par le décret du 2 mai 1856], Cour de cassation. || Dans le langage vulgaire, le grand remède, les grands remèdes, le mercure que l'on administre dans les maladies syphilitiques. S'il est vrai que ce témoin ait passé cette journée dans la maison où il subissait le grand remède, tout sera bientôt mis en grand jour, VOLT. *Pol. et lég. Prohab. en fait de justice.* || Familièrement. Remède de bonne femme, remède simple et populaire, et qui ne produit aucun effet. || C'est un remède à tous maux, se dit d'un remède auquel on ne croit aucune efficacité. || 3° Non donné à certains médicaments plus ou moins composés dont les auteurs avaient d'abord gardé le secret. Le remède de Fradier [contre la goutte], 1779. || 3° Par euphémisme, lavement. On le prie de venir voir donner un remède à cinq heures à M. le maréchal de Grammont, SÉV. 91. Un excellent coiffé d'abord court à son aide. L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède, SOUL. *Sat.* x. J'ai bu mes eaux, pris mon bouillon, rendu mon remède, DANCOURT, *Femme à la petite soupe*, DANCOURT, *Trois Cousines*, sc. 2. Un remède par mon lui vient d'être donné l'el que l'apothicaire en avait ordonné, GRESSET, *le Lutrin*, 1, 1. || 4° Fig. Ce qui sert à guérir les vices de l'âme, à calmer les souffrances morales. Beaucoup par un long âge ont appris comme vous Que le meilleur succède au bonheur le plus doux; Peu savent comme vous s'appliquer ce remède, CONN. *Hor.* v, 2. C'est en vain, d'hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères, PASC. *Pens.* xii, 3, éd. HAVET. Il faut qu'elle (la véritable religion) nous rende raison de ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien; il faut qu'elle nous enseigne les remèdes à ces impuissances, et les moyens d'obtenir ces remèdes, ib. ib. xii, 1. Ce qui embarrasse fort quoi mêlé, la Mesure et mes gens, c'est qu'il n'y a point de remède à mon chagrin, SÉV. 40 sept. 1671. Un homme [Jésus] qui, joignant la force d'un bras à notre connaissance finies, nous fit un remède de notre faiblesse, BOSS. *Hist.* II, 12. Vous croyez donc..., qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? in. *Har.-Thér.* Elle [la passion de l'avarice] se nourrit et s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres, MASS. *Disc. synod. Compass. des pauvres.* Quel remède essayer contre un mal qu'on ignore? C. DELAV. *Paria*, II, 4. || Remède de l'amour, divertissement. || Fig. et familièrement. C'est un remède d'amour, se dit d'une personne vieille ou laide. Je suis bon médecin, et je l'offre mon cœur, remède d'amour, tous êtes d'amour, je pense, un vral remède, DANCOURT, *Vieillesse ouvrage*, sc. 7. || 5° Fig. Tout ce qui sert à prévenir, à faire cesser un malheur, une disgrâce. Ne touchez pas à des maux qui découvriront l'impuissance des remèdes, GALZ. *De la cour*, 6e disc. Mais, puisque n'en est fait, le coup est sans remède, CORN. *Cid*, II, 1. Il n'est point de remède à mal [une chicane], je vous écrivis une grande lettre, SÉV. *à Bussy*, 26 août 1680. Les malheurs de Troyes gagne dont on sait qu'elle [la reine Isabelle, fille de Henri IV] trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ramenèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même, MOL. *Mar.-Thér.* Amalasonte.... est empêchée par les Goths de faire instruire le jeune prince comme méritait sa naissance, et, contrainte de l'abandonner aux gens de son âge, elle vit qu'il se perd, sans pouvoir y apporter de remède, in. *Hist.* I, 14. Contre ces dissensions domestiques [à Naples] le sénat ne trouvait point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères, in. ib. III, 7. La monarchie abîmée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux, les princes [Condé et Conti] arrêtés avec grand péril et délivrés avec un péril encore plus grand, in. *Anne de Gonz.* Dieu a envoyé M. de Silhouette à notre secours [en finances]; s'il y a quelque bon remède, il le trouvera, VOLT. *Lett. à divers et en prose*, 132. Dans le péril qui croît et nous obsède, Vous montrez tous nos maux: montrez-vous le remède? in. *Rome sauv.* v, 1. || 6° En termes de monnayage, remède se disait autrefois pour ce qu'on nomme aujourd'hui tolérance; ainsi la tolérance du titre était appelée remède de loi, et la tolérance de poids était nommée remède de poids. || Proverbes. Il y a remède à tout, tout a le mort. Il le remède est pire que le mal, se dit d'un remède dangereux, d'une résolution très-hasardeuse. J'ai peur que je ne vous épouvante trop, et que le remède dont je veux guérir votre ennui, ne soit plus violent que le mal, MOL. *Lét.* XIV. || Aux grands maux les grands remèdes.

— SYN. REMÈDE, MÉDICAMENT. Remède a un sens plus étendu que médicament. Le remède comprend tout ce qui est employé pour la cure d'une maladie; le médicament est toujours une matière simple ou composée que l'on administre soit à l'intérieur soit à l'extérieur. L'exercice peut être un remède, mais n'est jamais un médicament. Le sulfate de quinine est un remède ou un médicament.

— HIST. XIVe S. Néponmant nous y veons sauvenne remède comme il poent [peuvent] avoir fieu, ORACM. ELUM. f. 43 r°. Se le dictateur romain n'i sust mis remède, BERCH. *Trés.* II, 36, recto, IVe et e. Et se le roy l'eust tenu en son ire, il l'eust fait mourir sans remède, FROISS. I, 1, 54. Madame Jehanne vesti un drap de Damas, à secours et à remede, devers le duc de Bourgoingne, son parent, luy remontrant comme les Luxembourgeois l'avoyent deschasse de son pays, DU CL. LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 176, dans LACURNE. Et n'y avoit nul remede [à Fornoue] de passer que par combatre, COMINES, VIII, 3. Il n'y a remède, I, 6. Je le carré et remede ... sur peine de la refoule des ouvrages qui seront trouvez defectueux ou dessous desdits remedes, *Ordonn. tireurs et batteurs d'or*, 1586. — ÉTYM. Provenç. *remezi*; espag. et ital. *remedio*, du lat. *remedium*, de re, et *mederi*, guérir (voy. MÉDECIN). *Remède*, dans l'acception de lavement, était usité du temps de LOUIS XIV, pour dissimuler ce que lavement paraissait avoir de grossier.

† **REMÉDIABLE** (re-mé-di-a-bl'), *adj.* Se dit des choses, des maux auquels on peut porter remède. — HIST. XVIe S. C'est querte et la derreniere Et plus perilleuse tentation [de gravelle], Qui est moins remediable Quant à medecine et curable, R. DESCH. *Poésies mss.* f° 273.

— ÉTYM. LAT. *remediabilis*, de *remediare*, remédier.

† **REMÉDIEMENT** (re-mé-di-man), *s. m.* Action de remédier.

— HIST. XVIe S. Remediement, COTGRAVE.

REMÉDIER (re-mé-di-é), je remédiens, nous remédions, vous remédiez; que je remédie, que nous remédiions, que vous remédiiez, IMP. Apporter remède. Et lorsque le malade aime sa maladie, Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie! CORN. *Cid*, II, 2. Je tâchai de remédier à cette banqueroute par la grâce, en faisant couper toutes les parties mortes ou malades, BOYER, *Hist. mal. introd. Chir.* I, VIII, p. 162. || Fig. Ceux qui se hâtent de remédier pourvoyeur [Bichelieu], laissent leur propre pays, se moquèrent de tous les préparatifs que nous faisions pour remédier à cette surprise [de Corbie, par l'Espagnol], VOIT. *Let.* 74. En attrapant du temps, à tout on remédie, MOL. *Tart.* II, 4. Ibalanie, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut y remédier, REN. *Tél. Ixi.* Plus il paraît difficile de remédier à un remède à un plus et à une indécence et injustice [les marchands dans le temple].... MASS. *Confér. très contre les scandales.* Tout ce qu'on peut faire [au Tibre], dans mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre, VOLTAIRE, *Ess. gramm.* I, 2. Le centre de la ville [Paris], disent les ressentis, représente le temps de la plus honteuse barbarie; nous le disons sans crese; mais jouvrà quand le dirons-nous sans y remédier? VOLT. *Pol. et lég. Enchel. de Paris.* Elle me demanda si je n'étais pas faire encore quelque folie : Non, Madame, mais je vais tâcher de remédier à celles que j'ai faites, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Terme de marine. Remédier à des voies d'eau, les boucher. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIVe S. Pourveoir et remédier à la chierté de la vitaille, BERCHEUR, P° 68, verso. || XVe S. Ceux du chastel firent descliquer quatre martinets [machines de guerre] qu'ils avoient nouvellement fait faire, pour remedier contre les quatre kas [chats, engins] dessus dits, FROISS. I, 1, 393. Et mesme foir, qui bien n'y remedie, Plus y despent qui plus a de mesgnie, R. DESCH. *Douleur de ceux qui suivent la cour.* || XVIe S. S'il survient quelque grand inconvenient qui ne se puisse remedier, MONT. II, 325.

— ÉTYM. Provenç. *remediar*, du lat. *remediare*, qui vient de *remedium*, remède (voy. REMÈDE).

† **REMÉFAIRE** (re-mé-fè-r'), v. n. Défaire de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Mès quant vos remeffrez primes, *Ren.* 11017.

† **REMEIL** (re-méil, il mouillées), *s. m.* Nom qu'on donne à certains courants d'eau qui ne se gèlent point en hiver, et où l'on trouve ordinairement des bécasses et d'autres oiseaux aquatiques.

— ÉTYM. *Rc...*, et *mouiller* : ce qui reste toujours mouillé, humide, non gelé (voy. REMUER, qui montre que *meil* peut représenter *mouiller*).

REMÉLÉ, ÉE (re-mé-lé, lée), *part. passé* de remêler. Tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers ressentiments..., SÉV. 22 oct. 1680.

REMÊLER (re-mê-lé), v. a. Mêler de nouveau. Remêler les cartes.

— HIST. XVIe S. Que d'estranges chocs en may se remeslerent! DESPORTES, *Élégies*, XII. Aulcune est dict qu'il y avoit une arme generale, comme un grand corps duquel toutes les armes particulieres estoient extraictes et puis y en retournoient, se remeslant toutjours à cette matiere universelle, MONT. II, 296. Il donne [estaque], et trouve Andelot dem arrêté avec huict gentilshommes qui sortoient les uns d'une ruette, les autres d'un portal; ils se mesleront et remesleront, D'AUB. *Hist.* I, 267. Tantost je verseroy de l'eau vieille en la cuve, tantost de la froide, et d'un vase bouillant l'eau chaude dans la froide ensemble remeslant..., BOSS. 214.

† **REMÊLEUSE** (re-mê-leû-z'), *f.* Partie du mécanisme du broyeur de chocolat, qui s'empare de la pâte rendue homogène, le pétrit et la repousse, en un long boudin, dans un tuyau cylindrique horizontal, qui l'emène sur le plateau d'une balance où elle tombe en tronçons d'égale longueur.

— ÉTYM. *Remêler*.

REMÉMBRABLE (re-man-bran-), *s. f.* Terme vieilli. Souvenir. Plus je vous vois, plus je crois voir aussi l'air et le port, les yeux, la remembrance et la mine épour; que Bieu lui fasse paix! LA FONT. *Orais.*

— HIST. XIIe S. Repaire Ii [lui rerlan] vint et remembrance, CHR. *Rol.* CLXXVII. || XIIIe S. Je prie à tous mes bons amis qu'il mesnguent avec moi, en ramembrance des XII apostles qui avoec nostre segnour burent et mengierent, *Liv. de Rois*, 117. Lors te vendrai [viendrai] en remembrance Et la façon et la semblance à cui nule ne s'apireille, la *Rose*, 2445. || XVIe S. Vrai est que le monde se forge toujours de fausses remembrances de ses gens, CALV. *Inst.* 265. Tu ne te feras image, ou statue, ou remembrance aucune, in. ib. 82. Et furent brulez en public [aux Indes] par panchaches, ancestres, remembrances, et vieux enseignements, octroiss..., CARL. II, 43. Ces medailles, portants la remembrance du roi..., MAL. IX, 38.

— ÉTYM. Ancien verbe français *remembrer*, qui est le même que *remcmorer*; provenç. *remembrar*, espagn. *remembrar*, ital. *rimembranza*; bas-lat. *remembrare*.

REMÉMORATIF, IVE (re-mé-mo-ra-tif, i-v'), *adj.* Qui sert à rappeler la mémoire. Les médailles sont aussi des pièces de citations événementuels.

— ÉTYM. *Remémorer*.

† **REMÉMORATION** (re-me-mo-ra-sion), *s. f.* Action de remémorer. L'intervention de la mémoire et l'acte intellectuel de cette participation de mémoire pour lequel le nom de réminiscence est consacré; mais celui de remémoration serait plus exact.

— HIST. XVIe S. Pour ne leur venir remémoration, et se recorder les choses, GRÉGOIRE, III, 52. || XVIe S. Après avoir ainsi obtenu sa fille par la représentation et remémoration de son mauvais gouvernement..., TYARD, p. 668.

— ÉTYM. Lat. *rememorationem*, de *rememorare*, remémorer.

REMÉMORÉ, ÉE (re-mé-mo-ré, rée), *part. passé* de remémorer. || 1° Remis dans la mémoire. Les exemples remémorés par ce vieillard. || 2° Qui est remis dans le mémoire. Remémoré de lui par Mme de Beaubarnais, CHATEAUB. *Mém.* I, V, p. 248.

REMÉMORER (re-mé-mo-ré), v. a. || 1° Remettre en mémoire une chose. Tu veux, en les niant, qu'on te les remémore, MAIR. *Solim.* IV, 4. Berthe en consseil alors remémora, Qu'au chevalier on devait faire grâce, VOLT. *Ce qui plaît, etc.* Quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant, j'en suis affecté comme si j'y étais encore, J. J. MOLSE. *Conf.* II. || Se remémorer, remémorer à soi. Je me suis remémoré tout ce que vous avez raconté. Elle s'est remémoré vos paroles. || Se Remettre quelqu'un en mémoire. Je l'ai remémoré de son rendez-vous.

— HIST. XIIe S. De plusiors choses à remembrer il prist, Ch. de *Rol.* CLXXVIII. || XIVe S. Remembrer Ii [leur souvient] des fiez [fiefs] et des honors, *Ronc.* p. 27. || XIIIe S. Li sueun se remembrent bien de ce qu'il ont veu en lor enfance, ORACM. XXXII, 56. || XVe S. Tu quiconques es ou seras prince, remembre

Digitized by Google

bre toy que tu doys savoir ces peuples gouverner, ORESME, *Prol.* || XVIe s. De Fornove remembrant le passaige, Dont en son cueur saignoit encor la pleye, J. MAROT, 87. Tant plus la chose sevoyt remembrée, tant plus elle plairoyt à vos seigneuries, RABEL. *Garg.* 1, 4. En la cene de nostre Seigneur, quand nous annonçons et remembrons sa mort, CALV. *Inst.* 1460. Ce que j'en dis, aire, n'est à autre fin que pour remembrer Votre Majesté des choses passées, CARL. V, 29. Il s'en est veu [des éléphants] qui, en leur privé, remembroient leur leçon, et s'exerçoient, par soing et par estude, pour n'estre taxez et batus de leurs maistres, MONT. II, 176. — SYN. B. Porreng. *remembrer*; anc. *remembrer*; anc. *espan. remembrar*; ital. *rimembrare*, angl. *to remember*; du lat. *rememorare*, de *re* et *memorare* (voy. MEMORABLE). Le latin *rememorare* a donné régulièrement dans l'ancien français *remembrer*, par la suppression de l'o bref et l'intercalation ordinaire d'un b entre la nasale *m* et la liquide *r*. *Remembrer* a subsisté seul jusqu'au XVIIe siècle; il est employé, dans le XVe, concurremment avec *remémorer*, qui a fait par le supplanter sans retour. H. Estienne (dans la *Précell.* p. 48) dit : « Au lieu de se remembrer, nos romans disoient se remembrer. »

† REMMENAGER (re-me-na-sé). *Le v prend une cédille devant a et o* ; remménagé, e, s. Ménager de nouveau.

— HIST. XVIe s. Et vos m'an saurlez mal gré, Et m'en remmenagerez, *Cher. du lyon*, v. 1686. || XVIIe s. Les guerres civiles, qui commençoyent à remmenager la France, LANOUE, 80. Et toutefois ils se remmenagerent, Canada de cloches; et firent une refrene Qui bouillonnoit au creux de leur poitrine, BOND. 620. Lequel [l'empereur], ayant passé les rivers de la Meuze, Remenagoit Paris, la grand cité fameuse, ID. 807.

REMENÉ, ÉE (re-me-né, née), *part. passé.* Le médecin a mené, puis remené le malade.

† REMENÉE (re-me-née), *s. f.* Terme de construction. Espèce de petite voûte en arrière-voussure, qu'on fait quelquefois aux deux côtés des portes et des fenêtres, pour couronner l'embrasure.

REMENER (re-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. || 1° Mener de nouveau, une seconde fois. Le nouvellement de l'année me donne occasion d'écrire à M. de Malesieu; je ne l'avois pas vu depuis mon affaire écloüée, la duchesse n'ayant plus voulu me remener à Sceaux, *Mém. L.* 11, p. 190. Il mena son cheval à la dernière foire, et il le remmena à la prochaine, LEGOAILANT. || 2° Mener, conduire une personne, un animal de la part de celui qui l'avait amené. Remener ces bêtes à l'étable. Qu'on le remène, Arnape, et redoublez sa garde, CORN. *Nicom.* IV, 4. Remenez-moi chez moi, *Ib. Pol.* V, 3, V, 3. J'espérais qu'elle [Mme de Chaulnes] me remènerait [de Bretagne à Paris] comme elle m'avait amené en Bretagne, SÉV. 5 fév. 1690. Hemlmo-moi, barbare, aux lieux où tu m'as prise, TH. COIN. *Ariane*, III, 4. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans : le cocher touche et croit remener son maître dans sa maison, LA CHAP. XI. || En parlant des choses, les transporter là où elles étaient auparavant. Il a été obligé de remener à son magasin les marchandises qu'il avait apportées à la foire.

— HIST. XIIe s. Si i alad, et remenad son serfs, *Rois*, p. 232. || XIIIe s. Et pour la grant repentance que il voit que le chevalier avoit de la folie que il avoit faite, me pria si acortes que je le remenasse en mon hostel..... JOINV. 276. || XVe s. Moult de grands seigneurs..... lui accorderent confort et aide et alliance pour le remener [Isabelle] en Angleterre, FROISS. I, 1, 9. Sire, dist monsseigneur Gouvain, nous vous avons amenée ceste dame pour vostre; nous la remenrons, s'il vous plaist, *Chevalier du Lyon*, I, 1re 44, dans LACURNE. || XVIe s. Philopeme, voulant remener à sauveté ces jeunes hommes qu'il avoit amenez quand et luy, commanda à son trompette, ANYOT, *Philop.* 92. Ilz ne voulurent pas seulement ouïr parler d'appoinctement, que premierement il n'eust remené son armée delà la mer en son royaume d'Epire, ID. *Pyrrh.* 46. Ilz les tournerent en fuitte, et les remenerent batans jusques dedans leur fort, ID. *Lucul.* 28.

— ETYM. *Re...* et *mener*; provenç. et catal. *ramenar*; ital. *rimenare*.

† REMERCIANT, ANTE (re-mèr-si-an, an-t'), adj. Qui remercie. MM. Pairs et Messrs ont donné à l'Académie les épithètes de délibérante, de députante et de remerciante, FURETIÈRE, *Factums*, I, 1, p. 193.

REMERCIÉ, ÉE (re-mèr-si-é, ée), *part. passé* de remercier. || 1° À qui on a rendu grâce. Remercié de tous ceux qui virent son zèle. || 2° Congédié. Rivau fut dépouillé des affaires étrangères, des finances et de la guerre; bientôt après il fut tout à fait remercié, ST-SIM. 123, 106. Malgré tout votre mérite, vous serez remercié de vos soins, J. SOCRS. *Hist.* 1, 33.

REMERCIEMENT (re-mèr-si-man), *s. m.* Voy. REMERCIMENT.

REMERCIER (re-mèr-si-é), je remercie(s), nous remercions, vous remerciez; que je remercie, que nous remerciions, que vous remerciiez, *c. a.* || 1° Rendre grâce. De quoi remercier qui ne me donne rien? CORN. *Poly.* III, 3. Je remercie point d'être passionnément aimée; votre cœur vous apprendra d'autres sortes de reconnaissances, SÉV. 344. Il mort..... lo me séparerons de ce corps mortel : 6 mori, je t'en remercie, j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, ROSS. *Bourgoing*. Venez remercier et qu'il vous donne, RAC. *Esth.* IV, 4. Si on chef n'a ou que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie pas Dieu, VOLT. *Dict. phil.* Guerre. Un courtisan [à Rome] a qui l'on demandait comment il était parvenu à une si longue vieillesse, et qui répondit : En remerciant des outrages, et en remerciant, BOSSUET, *Cl. et Ant.* 2. Il remercia le ministre, et lui fit connaître que son maître n'ait pas été là, il est heureux pour lui que son maître n'y ait pas été. || Fig. Remercier une chose, c'est en user comme quelque effet. Il peut remercier l'avantage qu'il a de vous appartenir, MOL. *G. Dand.* I, 6. || Familièrement. On le prie, vous remercie, s'en remercient. Afin qu'en la vieillesse un livre en marquoin Aille offrir ton travail ki quelque heureux faquin Qui, pour digne loyer de ses travaux, Te paye en t'acceptant d'un je vous remercie, SOR. *Sat.* VII. || Familièrement. En vous remerciant, c'est-à-dire je vous refuse. Monsieur le commissaire, en vous remerciant; Vous et vos grippechaux vous pouvez vous dispenser, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 10. || Ironiquement. Il se dit quand on refuse ce qu'on vous insulte. Oui, je suis donc un sot, un voleur, à son compte! Un sergent s'est chargé de la remercier, RAC. Plaid. II, 6. || 2° Refuser honnêtement. Il nous a remercié ses offres de service. Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié, VOLT. *Comment. sur Corn. Cinna*, V, 1. Puisqu'impudemment vous refusez de vos conseils, se dit pour exprimer qu'on n'est pas disposé à les suivre. || On dit aussi, à propos d'un mauvais service, d'une chose dont on veut vous remercier de vos confitures. || 3° Fig. Congédier, destituer honnêtement. On a remercié deux surnuméraires. En remerciant ses ministres, Walpole, dit-il, maintenant mes vrais médecins, et il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, ROSS. *Louis de Bourbon*, M. de Beaufollet me remercia de Tory comme d'un homme qu'il était absolument nécessaire de remercier, ST-SIM. 308, 224. Et moi, serai-je donc seul disgracié? Sans parler du retour subit et remercié FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 10. || 4° Se remercier, v. réfl. Se féliciter. Monsieur se remercia beaucoup de ce qu'il n'avait pas suivi le conseil de Mme de Maintenon, ST-SIM. 314. Attribuer le bon succès à sa propre force, se remercier soi-même de ses bonnes œuvres, ROSS. 2° *sermon*, *Pâques*, 3. Sans cesse il s'occupe de Dieu, ou fond elle s'occupe d'elle-même, et elle cherche à se glorifier de faire bien; ce qui est se remercier soi-même et non pas Dieu, ID. *Et d'orais.* v, 10. Vous [Mlle Clairon] exercez un mérite que pouvoir, Qui fait sûrer ce qu'on ne saurait lire : On bat des mains, et l'auteur chauds Se remercie et pense être applaudi, VOLT. EP. LXXIII. || 5° Se congédier réciproquement. Pour moi, je n'ai jamais vu Dorante; il était absent quand j'étais chez son père; mais, sur tout le bien qu'on m'en a dit, je ne saurais craindre que vous vous remerciiez ni l'un ni l'autre, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* II, 2.

— HIST. XVe s. Et remercia les chefs des seigneurs moult courtoisement, quand si apparellement ils l'estoient venus servir, FROISS. I, 1, 61. || XVIe s. Ilz le convoyerent tous jusques en sa maison; Lyeurgus, en les remerciant, les renvoya, AMYOT, *Lyc.* 18. Nous te remercions, nostre pere commun, de ce que tu nous as offert de bonne et bonne volonté, MAROT, IV, 344. Le voleur..... le remercia [Dieu] de l'aysance qu'il a trouvé à desgoiller un passant, MONT. I, 162.

— ETYM. *Re...*, et l'anc. verbe *mercier* (voy. MERCI); wallon, *rimertsi*; bourguig. *remarcié*; provenç. *remarcier*. *Mercier* a été en usage jusque dans le XVIIe siècle; *remercier* paraît n'avoir commencé que vers le XVe.

REMERCIMENT ou REMERCIEMENT (re-mèr-si-man), *s. m.* Action de grâces, discours par lequel on remercie. Pour tous remerciments il faut que je te chasse, CORN. *Cid*, IV, 4. Il peut aller, s'il veut, dresser son monument, Recevoir ses devoirs et son remerciment, ID. *Imp.* 1, 2. Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge..... nous, *Bourgoing*. Notre style [des satiriques] languit dans un remerciment, BOIL. *Épître* VII. Je congois vos bontés par ses remerciments, RAC. *Brit.* III, 8. J'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur et qui ne vous coûterait rien, pas même de remerciments, car cela n'en mérite pas, VOLT. *Lett. Bertrand*, 31 oct. 1766. Le premier discours de remerciment prononcé par un académicien à sa réception, est celui de Patru, qui entra en la compagnie en 1640; elle fut si satisfaite de ce discours, qu'elle fit désormais une loi à tout nouvel académicien d'en prononcer un semblable, D'ALEMB. *Éloges*, Corneille, note 12. || Remerciement à..... Il faut que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciement très-humble à l'attention dont vous m'avez honoré, *L. J. Socrs. Lett. à M. B.* 1er sept. 1760.

— HIST. XVIe s. Le peuple se prit à batre des mains, par une maniere de remerciement, AMYOT, *Alc.* 16.

— ETYM. *Remercier*.

REMÉRÉ (ré-mé-ré), *s. m.* Terme de jurisprudence. Convention par laquelle le vendeur d'un fonds se réserve le droit de reprendre la chose vendue en remboursant à l'acheteur le prix et les frais de son acquisition dans un délai convenu. || Faculté de rémeré. Le droit, fondé d'une de la convention dite de rémeré. La faculté de rachat ou de rémeré est un pacte par lequel le vendeur se réserve de reprendre la chose vendue, moyennant la restitution du prix principal, *Code Nap.* art. 1659. || Action de rémeré, l'action qui tend à exercer le droit, la faculté de rachat. || Délai de rémeré, temps accordé pour le rémeré, venue sous la condition d'user de la faculté de rémeré. || Pacte de rémeré, la condition par laquelle on se réserve la faculté de rémeré. || Hanter dans un héritage en vertu de rémeré, rentrer, en exerçant la faculté du rémeré, dans un bien qu'on avait vendu.

— HIST. XVIe s. Les venditions ou engagemens qui seront ainsi faits..... sur nostre dit domaine.... jusques à ladite somme de six vingt mille escus d'or, pour une fois payer à temps de rameres et rachat, auront lieu et sortiront leur plein et entier effet, *Ordonn.* oct. 1495.

— ETYM. *Remeré*, forme non latine pour *redimere*, racheter, de *re*, et *emere*, acheter.

† REMESURER (re-me-su-ré), *v. a.* Mesurer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Ensuite seront les blods remesurés, pour ilh dessus le pere de famille faire son compte, *o. m.* rustique.

† REMÊTRER (re-mê-tré), *v. a.* Il se conjugue comme mêtrer. Mêtrer de nouveau. Il y a eu erreur en mêtrant cet ouvrage, il faudra le remêtrer.

† REMETTAGE (re-mè-ta-j'), *s. m. f.* Ouvrière en soie qui change la disposition du métier, quand la nouvelle chaîne est formée de plus de fils que la précédente.

— ETYM. *Remettre*.

REMETTRE (re-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1° Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Ramener, reconduire. || 2° Mettre de nouveau. || 3° Remettre sur le théâtre. || 4° Remettre en bataillon, remettre les rangs, les files. || 5° Remettre le chandelle. Passer les fils d'une chaîne dans les lisses. || 6° Remettre sous les yeux, devant les yeux; remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit; se remettre quelque chose, quelqu'un, s'en souvenir; remettre quelqu'un, le reconnaître. || 7° Mettre de nouveau en sa place ou en cassé ou luxé. || 8° Rendre une chose à celui à qui elle est destinée, auquel elle appartient; remettre une personne à quelqu'un. || 9° Livrer. || 10° Faire tenir de l'argent. || 11° Mettre

tre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. || **12°** Se démettre, se dessaisir. || **13°** Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. || **14°** Aux échecs, remettre une partie. || **15°** Renvoyer à un autre temps. || **16°** Fig. Mettre dans l'ancien état. || **17°** Rétablir la santé, les forces. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. || **18°** Faire revenir d'un trouble moral. || **19°** Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. || **20°** Pardonner. || **21°** Réconcilier. || **22°** V. n. En marine, remettre à la route ; remettre à la voile. || **23°** V. réfl. Se replacer où l'on était. || **24°** Se remettre, en parlant des perdus. || **25°** Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. || **26°** Se replacer par le soumettre ; se ressouvenir. || **27°** Se reconnaître l'un à l'autre. || **28°** Se remettre sur un objet, s'en occuper de nouveau ; s'appliquer de nouveau à. || **29°** Recommencer ; se remettre en mer, en route. || **30°** Chez l'orfèvre, relatif. || **31°** Se remettre à quelqu'un de quelque chose, s'en rapporter à lui pour quelque chose. || **32°** Recouvrer la santé, les forces ; rétablir ses affaires. || Le temps se remet. || **34°** Revenir d'un trouble moral. || **35°** Se réconcilier. || **36°** Être pardonné. || **37°** Être remis, rétabli.

1° Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Remettre l'épée dans le fourreau. Ne te l'ai-je pas donné [l'argent] ? — Scapin: Non vraiment, vous l'avez remis dans votre poche. MOL. *Fourber*, II, 11. Je voudrais que vous fussiez vu fair de M. de Locmaria, et de quelle manière il fit ce remet son chapeau sur sa tête (contenance danse), quelle légereté, quelle justesse ! SÉV. 78. || Fig. Il est vrai que la fortune du duc ou du banquenet les remet [les joueurs malheureux] souvent ou elle les a pris, LA BRUY. IV. || Fig. et familièrement. Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir sans ménagement qu'il oublie sa position, c'est-à-dire qu'il parle ou agit d'une manière qui ne lui paraît pas convenable. || Reporter. Ces vents, ces mêmes vents qui vous ont enfuyés, Vont rendre de tout point ma vaincre achevée ; Ils vont pour prescriptions prie Jupiter, Jus ju'en votre palais les force à vous porter, Les force à vous remettre ou tantôt leur surprise... CORN. *Androm.* III, 1. Ce sont les propres... *Dolobre* Soldats, remettez-la chez elle; Sa contestation desvendrait éternelle, CORN. *Méd.* II, 3. Don Sanche, remettez Chimène en sa maison. ID. *Cid*, II, 6. Remettez la princesse à son appartement, TH. *Perth*, I, 4. Il la vit si troublée, qu'il n'osa lui parler, et il la remit au soin qu'avaient ses dames lui en rien, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuv. compl.* I, 11, p. 256, dans POUGENS. || Fig. Renvoyer. Ayant devant vous l'exemple de Mme la duchesse, c'est là que je veux remets, et à l'assistance du Dieu, en laquelle il n'y a rien qu'une belle Ame comme la vôtre ne doive espérer, MALH. *Lett.*, I, 1. || Fig. Mettre de nouveau. Remettre une armée sur le pied de guerre. Remettre dans le bon chemin. On vous a été votre maselière en ce pays-là ; quelques mots vous la remettre, VOIT. *Œuv.* II, p. 252. Rome, en deux factions trop longtemps partagée, N'y sera point pour moi de nouveau replongée ; Et, quand Sylla lui rendi sa gloire et son autorité, ne la remettrai point le carnage et l'horreur, CORN. *Sert.* V, 6. De la main de César Brute l'ait acquise [la liberté]. Et n'eût jamais soufert qu'un autre la lui ôtât Par vengeance ou d'amour l'eût remise en danger, ID. *Cinna*, III, 9. En cette matière vous avez totalement oublié la loi de Jésus et les lumières naturelles, que vous avez besoin qu'on vous remette dans les principes les plus simples de la religion et du sens commun, FÉN. *Prem. ex.* V. Actuellement est remis à Rennes, c'est un transport de joie inexprimable, SÉV. 14 août 1680. J'ai peur que M. votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis, ID. à *Bussy*, 30 août 1680. On croit..... que, par le bon choix du souverain pontife, il [le cardinal de Retz] a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en était exilé depuis tant d'années, TH. 7 oct. 1676. Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I, puisant matière des cieux, Remettez-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux, Lorsque.... RAC. *Athal.* V, 3. Cela est ainsi, car vous m'avez heureusement remis dans le fait ; voyez ce que c'est que de remettre les uns les autres, LA BRUY. *Théophraste*, VII. Dans l'assemblée suivante des empêtyloyes, l'affaire fut remise sérieusement en déliberation, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 105, dans POUGENS. La législation anglaise est enfin parvenue à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies, VOLT. *Dict. phil. Couvern.* VI. Un duc de Vendôme qui seul a remis Philippe V sur le trône d'Espagne, IN. *Fabricius, Canon. de St Cyrufin.* Je souhaite de tout mon cœur que le parlement de Paris ne se repente pas un jour lui-même d'avoir remis dans la main de la superstition le poignard que j'en faisais tomber, J. J. ROUS. *Lett. de la Montagne*, I. Le mari de Céline, moins intéressé que nous à ce qui se passait, remit bientôt la conversation sur le ton de la plaisanterie, MARMONTEL, *Lett.* p/rac. 23. || Il se dit quelquefois simplement pour mettre. Des copistes qui remettent en in-octavo ou en in-douze d'anciens in-folio, VOLT. *Dict. phil. Martyrs.* Aussitôt que Molière, rentré en lui-même, remettre, jouer de nouveau. Bien qui d'abord cette pièce n'eût pas grande approbation, quatre ou cinq ans après la troupe du Marais la remit sur le théâtre avec un succès plus heureux, CORN. *Suite du Menteur. Œuvr.* On nous flatte de remettre Rome ancienne après la Grèce, VOLT. *Lett. à Voltaire*, 26 août 1760. || On dit de même : remettre une pièce au répertoire, au théâtre. || 4° Terme militaire. Remettre en bataille, remettre les rangs, remettre les files, reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même front où l'on était avant le mouvement. Remettre le chandelle, lui donner la troisième couche de suif. || Dans la fabrication des étoffes de soie, passer les fils d'une chaîne dans les lisses. Remettre chaque à quelqu'un devant les yeux, sous les yeux, le lui représenter, la lui faire considérer de nouveau. Tu ne dois pas craindre de nous remettre devant les yeux le chose que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 3 nov. 1654. Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux la vie que feu M. de Montausier, FLÉCH. *Duc de Mont.* Les mystères d'Eleusis n'annonçant à l'extérieur que le culte adopté par la multitude ; les hymnes qu'on y chantait, les plaisirs des cérémonies qu'on y pratique remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, VARTHEL. *Anach.* ch. 59. Se remettre devant les yeux, remettre à soi, se représenter une chose. En se remettant devant les yeux ces instructions de Dieu, PASC. *Prière*, III. Il faut remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit, rappeler à son esprit, à son souvenir. Remets dans ton esprit, après tant de plaisirs, tant de promenades les sanglantes images, CORN. *Cinna*, IV, 2. Remettez-vous dans l'esprit l'état où était l'Angleterre avant qu'elle fût délivrée de cette Circé prophétique lohnob, FONTEN. *Mond.* 2e soir. Je remettre quelque chose, se remettre quelqu'un, s'en rappeler la idée, le souvenir. Je remettre, monsieur, un fort grand avantage, Que vous vous remettiez les traits de mon visage, BAUTRECHE, *Bourg. de qual.* II, 2. Sa mémoire au besoin est soudain revenue : il est certain qu'il avait dit de cette Maison de charrité, et je puis me remettre ce qu'il me répondit, RAC. *Rém.* II, II, liv. III, p. 237, dans POUGENS. Les Jeux Floraux, dont j'ai oublié le nom, avec elle d'Abard, sans se la remettre, admirait les grâces de sa personne, sa taille, ses traits, LA FONT. *Psyché*, II, p. 214. Pourrais-je vous remettre pas tout cela ? —Pourceaugnac: Excusez-moi, je ne remets ; [à Sbrigani] diable emporte si je m'en souvenes, MOL. *Pourc.* I, 9. Remettre quelqu'un à sa place. Je sais de ce jeune chanoine : je ne me le remets point, SÉV. 207. Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, RAC. *Plaid.* II, 4. || Par ellipse du pronom réfléchi [ellipse qui ne paraît venue en usage que vers la fin du XVIIe siècle, et qui manque quelquefois. Un guerre qui avait vingt fois mérité les galères; car je te remets à présent, je l'ai reconnu à la manière, DANCOURT, *la Désolat. des joueurs*, sc. 13. Il me remit dans le moment, quoique j'eusse changé d'habit, LESAGE, *Gil Blas*, III, 2. Qui, monsieur, je vous remets ; je crois que c'est vous qui étiez avant-hier dans cette maison, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. || **7°** Mettre de nouveau sa main place où on l'avait retirée. Remettre un bras, une jambe. || On dit vulgairement dans un sens analogue: remettre la luette, quand, relâchée, elle tombe. || **8°** Rendre une chose à celui à qui elle est destinée. Remettre un paquet, remettre une lettre en main propre, à son adresse. || Rendre une chose à celui auquel elle appartient. Tout le fruit qu'a produit cette grande et victorieuse armée [des Espagnols], a été de prendre Corbie pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi, avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait point, VOIT. *Lett.* 74. || On dit dans le même sens : remettre une personne à quelqu'un. La reine, dont me courue a devancé les pas, Va remettre bientôt sa fille entre vos bras, TH. *Iphig.* I, 4. Le neuvième jour, j'allai, à neuf heures du soir, chercher l'enfant qui me fut remis sur-le-champ, ORMES, *Mœrs rev.* t. II, p. 116, dans POUGENS. || **9°** Livrer. Cela fit appréhender à ceux qui me tourmentaient, de me remettre encore à la merci de mes ennemies, VOIT. *Lett.* 9. Cet enfant, je trouver qu'il faut qu'on me remette, On sortira ? RAC. *Athal.* V, 5. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage ; spectacle bien triste pour les habitants de cette malheureuse ville, ROLLIN, *Traité des Et.* 2e part. ch. 1. || Remettre un criminel entre les mains de la justice, le livrer à ceux qui sont proposés pour rendre la justice. || **10°** Terme de commerce. Remettre de l'argent d'une ville, y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. En 1748, la crainte fit une ordonnance pour chasser les Juifs de Paris, parce qu'ils avaient remis dans les pays étrangers l'argent de ceux qui étaient réfugiés en Sibérie, MONTESQ. *Esp.* XIII, 11. || Absolument. Il fait payer doubles droits à la marine, pour les armements que V. M. a ordonnés, et je commence à faire remettre en Angleterre pour les mêmes droits, LETTRE DE COLBERT, *Lett. de Colbert*, VI, 308. Un banquier de Paris ayant à remettre à Amsterdam, P. GIRARDEAU, *la Banque des Juifs*, p. 101 [1724]. Remettre de l'argent quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. On l'a remis aux premiers éléments. || Terme de manége. Remettre un cheval, lui apprendre de nouveau ce qu'il savait de manége. || **11°** Se démettre, se dessaisir de. Remettre un bénéfice, une charge. Un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile, que de remettre sa réputation à la merci de l'opinion, BRYE, I, 29. Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous ayez remis entre mes mains une de mes... Il la remets entre vos mains, SÉV. 606. || On dit dans un sens analogue : le chancelier le montre de la justice, et le remet ensuite. || **12°** Se démettre, se dessaisir. Remettre un bénéfice, une charge. Un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile, que de remettre sa réputation à la merci de l'opinion, BRYE, I, 29. Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous ayez remis entre mes mains une de mes... Il la remets entre vos mains, SÉV. 606. || On dit dans un sens analogue : le chancelier. le montre de la justice, et le remet ensuite. || **13°** Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. C'est une léchete que de remettre sa vie et sa réputation à la merci de l'opinion, BRYE, I, 29. Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous ayez remis entre mes mains une de mes... Il la remets entre vos mains, SÉV. 606. || On dit dans un sens analogue : le chancelier. le montre de la justice, et le remet ensuite. || **14°** Aux échecs, remettre une partie. || **15°** Renvoyer à un autre temps. || **16°** Fig. Mettre dans l'ancien état. || **17°** Rétablir la santé, les forces. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. || **18°** Faire revenir d'un trouble moral. || **19°** Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. || **20°** Pardonner. || **21°** Réconcilier. || **22°** V. n. En marine, remettre à la route ; remettre à la voile. || **23°** V. réfl. Se replacer où l'on était. || **24°** Se remettre, en parlant des perdus. || **25°** Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. || **26°** Se replacer par le soumettre ; se ressouvenir. || **27°** Se reconnaître l'un à l'autre. || **28°** Se remettre sur un objet, s'en occuper de nouveau ; s'appliquer de nouveau à. || **29°** Recommencer; se remettre en mer, en route. || **30°** Chez l'orfèvre, relatif. || **31°** Se remettre à quelqu'un de quelque chose, s'en rapporter à lui pour quelque chose. || **32°** Recouvrer la santé, les forces ; rétablir ses affaires. || Le temps se remet. || **34°** Revenir d'un trouble moral. || **35°** Se réconcilier. || **36°** Être pardonné. || **37°** Être remis, rétabli.

Digitized by Google

autre temps soit une personne, soit une chose. On a remis la cause à huitaine. Mon zèle mérite pour le moins que vous ne le remettiez point, BALZ. liv. VII, lett. 49. Et [le roi] remet à demain la pompe qu'il prépare D'un sacrifice aux dieux pour un bonheur si rare, CORN. *Hor.* IV, 3. La reine l'avait remise aussi bien que les ordres du roi, au retour de M. le duc d'Orléans, ORTZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 48, dans POUGENS. Ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage; il est placé et rangé comme je le puis désirer; il ne peut être remis sans me déranger beaucoup de desseins, SÉV. 24 juill. 1676. Dans la république d'une grande horde, nommée sous nos sûrés de notre destinée Pour la remettre au lendemain? J. B. NOUS. *Epod.* I. Condamner, ébaudre, ou remettre le jugement, ACADEM. *Expr.* IV, 3. Je nomme [un baptême] que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1703. Ils perdent plus de temps à me remettre, qu'ils n'en auraient mis à m'expédier, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 23, [Abolissement. Lorsqu'on peut se venger, il ne faut point remettre à un autre temps, les *Appor. tromp.* I, 14. se reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne; mais j'étais si accablé d'affaires, que je remets à cette heure réponse ici [à Grignan], SÉV. *à Bussy*, 13 nov. 1680. Du jour présent vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que votre vie enfin arrivé à la dernière heure qui n'aura plus de lendemain pour vous, BOURDAL. *Pur. of. la Vierge, Myst.* I, II, p. 200. Il ne veut point conclure et s'obstine à remettre, sobir, *Amour. tyran.* IV, 8. [16e Fig. Mettre dans l'ancien état. Remettre une chose en crédit, en usage. L'arrêt remet les parties au même état. Ce grand roi remet en honneur, étouffant la vengeance. Entre le Parthe et nous remet l'intelligence, CORN. *Rod.* I, I. Le roi a regretté cette perte [de Candie], et a fait voir par là qu'il sait plaire à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes grâces, SÉV. 13 janv. 1687. Quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre, sans avoir de chose me remet à mon ancien état [de chagrin], lb. 16 févr. 1671. Théodose, connaissant qu'il avait été surpris, et reprenant les mains de [Olympias] était soufferts si constamment, la remit dans ses biens, FLECH. *Hist. de Théodose*, III, 88. Relevant sa famille au plaire dérobée, il la remit au rang dont elle était tombée, VOLT. *Olymp.* II, 3. Il Barranger, raccommoder. Une lettre, monsieur, remet bien une affaire, GRANDV. *le Distr.* IV, 7. Il Remettre une personne, rétablir dans la pacherese] qui avait été supprimée. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées [à M. La Garde], et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette, SÉV. *à Pomp.* 4 janv. 1680. [17e Rétablir la santé, les forces. Les bains en remettent quelques-uns des malades, et laissent les autres, ib. sept. 1687. [Le cardinal de Retz] se porte très-bien; ce n'est plus comme ce hiver; le régime et les viandes simples l'ont entièrement remis, ib. 2 mai 1677. [le médecin] nous donne encore cette journée pour nous remettre des fatigues du voyage, MAINTENON, *Lett. à Mme de Montespan*, 28 avril 1675. Il Par extension. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. Pour remettre un vin clarets gâté par une [de volaille], on prend deux livres de cailloux calcinés et broyés, dix à douze blancs d'œufs, une bonne poignée de sel,..... GENAIS, *Maison rust.* I, III, p. 600, dans POUGENS. Il 18e Faire revenir d'un trouble moral quelconque. Philippe, par cet exploit, où il fut traité de la fortune autrement qu'il n'avait accoutumé, ayant remis le cœur à ses gens, se retira à Thessalonique, MAIMBOURG, *Hist. arr. de T. Livr*, ch. 19. Il est comme l'envoyé du ciel, qui rasaure, qui remet les peuples, qui dissipe tous leurs vains soupçons, toutes leurs défiances, PRÉCURS, PARAT, *Eloge de M. de Pompone*. J'en tremble encor de peur, et n'en suis pas remise, CORN. *Suite du Men. IV*, I. De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier, SÉV. 21 déc. 1684. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tire votre épingle du jeu votre santé s'est rétablie], lb. *à Mme de Grignan*, 14 août 1680. J'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma tendre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations, lb. 15 nov. 1684. Pour remettre mes sens étonnés, BOSS. 1er *sermon, Naïeté*, 2. Hé bien, es-tu remise un peu de ta frayeur? COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 4. Cet intérêt si tendre remit son âme par degrés, STAEL, *Corinne*, XIII, I. Il Remettre les esprits, remettre l'esprit, calmer, rassurer. Souffrez que la raison remette vos esprits, CORN. *Cid*, II, I.

Oui, mais auparavant remettons nos esprits, in. *Tite et Bérén.* II, 7. Je vais lui remettre un peu l'esprit, afin qu'il ait la force de se retirer, MOLIÈR, *Œuv.* I, VI, p. 10. Il a paru dispose à faire tout ce que je jugerais nécessaire pour lui remettre la tête, CRÉBILLAD. *Ad et Th.* I, 3, p. 200, dans POUGENS. Il Remettre les esprits, rétablir le calme dans les esprits. Il 19e Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. Le roi nous a remis huit cent mille francs; nous en sommes quittes pour deux millions neuf cent mille livres; ce n'est rien du tout, SÉV. 378. La maxime des grands empires d'Orient, de remettre les impôts aux provinces ravagées, fut, dit-on, devenue bien être portée dans les États monarchiques, MONTESQ. *Esp. XIII*, 16. Ce prince [Francois Ier] lui fit présent [à Montlouin, garde de sceaux] de deux cent mille francs à laquelle il condamna les Rochelois [pour une sédition]; Montholon leur remit cette somme, à condition qu'ils feraient bâtir dans leur ville un hôpital pour les malades, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. I, IV, p. 186. Le conseil hiver de 1700 força le roi de remettre aux communautés religieuses de tous dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats, VOLT. *Louis XIV*, 30. Qu'on nous permette d'espérer que vainqueur [de saint Louis], Almoadan, qui le fit guérir de la peste, et qui lui remit deux cent mille besans d'or de sa rançon, in. *Mél. litt. Petites hardiesses*, 2. Il remettra le reste à la première occasion, FLECH. *Mémoires*, V, 9. Il Terme de théologie. Décharger de. L'absolution sacramentelle remet le coulpe, mais ne remet pas toujours toute la peine. Si l'amitié remet la coulpe, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, BOURDAL. 8e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, III, p. 228. Il Au jeu d'échecs, remettre son pion en jeu, l'autoriser à rejouer un coup qu'il avait mal joué. Il 20e Pardonner. Suppose une lettre. Ce n'est pas un forfait qu'on ne remette, MOLIÈR, *Tart.* V, 4. Que veut dire cet homme? Il blasphème; qui peut remettre les péchés que Dieu seul? SACI, *Bible, Evang. selon S. Marc*, II, 7. Nous déclare que tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis, ib. *Evang. S. Matt.* XII, 31. Il [Théodose] n'avait peut-on mourant qu'à lasser la paix et l'abondance à ses sujets, en remettant les injures que leur faisaient les tributs qu'on avait imposés, FLECH. *Hist. de Théodose*, IV, 78. Nous le prions [Dieu] de nous remettre nos offenses, et nous ne nous en reprenons pas, MASS. *Carême, Pardon*, I. Il Remettre [rétablir dans la pecheresse] avait remis sa faute, et la malignité des hommes ne pouvait encore l'en absoudre, in. *Carême, Mode.* O quels sont les remords, les frayeurs, les peines, les faute insolutaire qu'un insensé me fit commettre; que j'ne, de mon côté, quelque chose à remettre à cet époux que j'offensais, BEAUMARCH. *Mère coup.* III, 2. Il Absolument. Remettez, et il vous sera remis, dit l'Écriture sainte. Il 21e Remettre bien, ou simplement, remettre. Savoir se mouvoir de toi, quand je veux te remettre bien avec la femme? HAUTEROCHE, *Coch. supposé*, sc. 18. Il faut remettre [rétablir] les affaires, MOL. *Femm. sav.* III, 6. Je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui, SÉV. 870. Comment pouvelle faire pour se remettre, et, par un pas dire le jour qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous? ib. 16 oct. 1680. C'est la pénitence sévère qui nous remet avec Dieu, et, par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes, BOURDAL. *Sérerité de la pénit. 1re avent*, p. 231. Mentor se servit de la faveur pour remettre bien dans l'esprit du roi, son frère, Memnon et Artabaze, SOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. V, p. 523. Il 22e *V. a.* Terme de marine. Remettre à la route, reprendre la direction de la route que l'on tenait avant de s'en être détourné pour une raison quelconque. M. d'Aufremont me fit signal de cesser la chasse, et de remettre à la route, *Mém. de Villette-Murray*, 1788, dans IAL. Il Remettre à la voile, faire voile, partir de nouveau. Il 23e Se remettre, v. réfl. Se replacer ou l'on était, se remettre à table. La cérémonie s'achève, et toutes les femmes se remirent à leur place, LA FAT. *Zayd. Œuv.* I. I, p. 337, dans POUGENS. Elle fut obligée, dans le jour, de se remettre au lit, MARIVAUX, *Pays. parv.* part. 6. Il Se remettre en prison, se constituer prisonnier. Vous savez comme ce pauvre Luxembourg s'est remis de son bon gré à la Bastille, SÉV. 29 janv. 1680. Il Terme d'escrime. Se mettre en garde, après avoir allongé un coup, comme on était avant de l'avoir porté. Avancez; le corps ferme; touchez-moi l'épée de quarte, et achevez de même : une, deux; remettez-vous, MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Il Terme militaire. Reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même point où l'on était avant le mouvement. Il 24e Terme de chasse. Se remettre, se dit des perdrix lorsque, après avoir fait leur vol, elles s'abattent en quelque endroit. Le chien fit lever une troisième qui se remit dans un champ. Il On le dit aussi absolument. J'ai vu la perdrix remettre. Elle est remise au bord du bois. Il 25e Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. Reposez-vous; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de la Rouvière, SÉV. 12 mai 1680. C'est par la pratique de ces devoirs qu'il se remet dans le règle, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 100. Tu veux que nous ses lois [de Mahomet] Palmire se remette? VOLT. *Mahomet*, I, 4. Il 26e Se rapporter par le souvenir. Ressouvenez-l'en, Ingret; remets-toi dans la place que ces tuureaux offeuvi brûlaient de leur haleine, CORN. *Rod.* III, 8. Il Remettre en mémoire. Animée: De quoi vous parlais-je? je l'ai oublié. — Dorante : D'un procès avec monsieur le comte Dormont. — Acajmuse : Je me remets : je vous dians qu'on veut nous marier, MARIV. *Fausse confid.* I, 10. Il 27e Se reconnaître l'un l'autre. L'officier et lui se regardaient comme gens qui se sont vus ailleurs, mais qui ne se remettent pas, MARIV. *Pays parv.* part. 4. Il 28e Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau. Il se remit sur ses comptes, écrivit à son procureur sur la saisie, SAINT-SIMON, *Mém.* VIII. Alors me remettant sur ma philosophie, IB. IB. X. Il [Rodel] se remit sur ces peintures [des scènes du siège de Troie]. Pour y chercher ses aventures, SCARR. *Virg.* I, I. S'appliquer de nouveau à. Il [Racine] se remit à la poésie, mais seulement pour composer des tragédies saintes et des cantiques spirituels, D'OLIVET, *Hist. Acad.* I. II, p. 381, dans POUGENS. Je vais me remettre un peu à la physique, VOLT. *Lettre du roy de Pr.* 18 déc. 1740. Je me suis remis à la géométrie, que j'avais comme abandonnée depuis longtemps, D'ALEMB. *Lett. au roy de Pr.* 30 déc. 1776. Il 29e Se remembrer. Il faut donc me remettre à juger chaque chose, CORN. *Inst.* II, 40. Je sens ravir de votre sainté, mais ne vous remettez point si vite à vous assommer d'écrire, SÉV. 206. Mme de Schomberg s'est remise à m'aimer, ib. 20 juill. 1676. Tout le monde s'est remis à croire à la paix, ib. 9 août 1678. Je n'ai point assez pour lui de remettre à la pratique de ses devoirs, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 104. Le roi de Prusse s'est remis à m'écrire avec quelque confiance; il me mande qu'il est résolu de se tuer, s'il est sans ressource, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1757 (sans autre date). Il Se remettre en mer, s'embarquer de nouveau. Une tempête nous essuyée n'empêche pas un bon matelot de se remettre en mer, LESAGE, *Crisp. rie de son maître*, 2. Il Se remettre en route, en chemin, continuer son voyage, en suspendre le cours d'ayn que nous nous remettons en chemin sans perdre de temps, LESAGE, *Gil Blas*, V, 2. Au bout de huit ou dix jours il se remit en route, ORTZ, *Feill. du chât.* I, 1, p. 865, dans POUGENS. Il 30e Être différé, retardé. Si ce que j'avais à faire à Saint-Cyr mardi n'est pas remis au lendemain, MOL. *Fem. sav. de Noailles*, mars 1700. Il 31e Se remettre à quelqu'un de quelque chose, se rapporter à lui, à ce qu'il dira en lui touchant cette chose. Je me remets à vous de ce qui vous regarde, CORN. *Othon*, I, 4. Quand Mme Guyon se remit à moi pour prononcer sur son oraison, SIMON. *Rem. sur la réponse*, VII, IV, 21. Et, sans me répentir de ma persévérance, je me remets sur eux les regrets de Tous; de toute me vengeance, RAC. *Bérén.* IV, 8. Il Se remettre à quelqu'un à, avec un verbe à l'infinitif. Je remets compte à M. de Sorchy de l'état des choses depuis son départ, et je me remets à lui à vous en instruire, BOSS. *Lett.* 8. Il Se remettre, même sens. Pour le second point, elle se servirait, et les privilèges dont elle jouirait, elle [l'Académie française] s'en remettait à son fondateur, RICHELIEU, *Mém. d'État*, I. Nous n'avons qu'à dire que vous vous en remettiez à ce que je ferai ici, BOSS. *Lett. Corn.* 20. Et je m'en remettrais au destin des combats, SAC. *Andr.* IV, 2. Je me suis abandonné, quoi qu'il m'ait pu promettre, sur d'autres que sur moi si je dois m'en remettre, IB. *Andr.* IV, 4. Cette générosité silencieuse qui vous remettait à lui sans rien demander, sans se plaindre de rien, le touchait vivement, STAEL, *Corinne*, XVII, 8. Il On dit aussi : s'en remettre au jugement, à la décision. Je veux bien m'en remettre à votre sentiment, CORN. *Sertor.* I, 2. Tous les pères du concile..... s'en remettent unanimement à sa décision, BARB. *Pandect. St Sévre*, Il Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en se mettant à sa disposition. Il si-

guère avant être prêt à faire tout ce qui conviendra à la personne entre les mains de qui on se remet. || 5° remettre entre les mains de Dieu, entre les mains de la Providence, se résigner aux volontés du ciel. Elle [la fol] s'en remet pour les fayeurs temporelles.... aux desseins éternels que le Seigneur a formés sur nos destinées, MASS. *Carême, Prière*. Remettons l'avenir découvert au sujet de notre douleur, afin se remet droit à la sagesse et à la clémence du Fils de David, m. ab. 9. || 32° Remettre la santé, les forces, etc., rétablir la santé, les forces que j'y suis [à Nancy], je n'ai pu encore me remettre; et plus je me repose, plus je m'en trouve las, VOLT. *Let.* VI. Vous devez dire: je ne puis plus voyager, il faut que je me remette, SÉV. 269. Il faisait de fréquentes et de rudes sorties, dans l'une desquelles Denis accuse une blessure dont il eut bien de la peine à se remettre, BOIL. *Sat.* IX. *Œuv.* t. 7, p. 212, dans POTOCKE. Les filles qui sont évanouies sont bien longtemps à se remettre avant de recevoir une visite, VOLT. *Enfant*, II, 7. Il se remit, quoique avec peine, de son extrême épuisement, MARMONTEL, *Contes Moral.*, *Sonna*. La santé de lord Nelvil se remettait je disais d'huile, STAEL, *Corinne*, XIX, 7. Rétablir ses affaires après une perte. Il s'est remis des pertes d'argent qu'il a éprouvées. En un mot, cette province [la Bretagne] a grand tort; mais elle est ruinée au point de ne s'en remettre jamais, SÉV. 328. || 33° Le temps se remet, il revient au beau. Si le temps se remet aujourd'hui, nous descendrons demain, J. J. ROUSS. *Corresp. du Pegrou*, t. III, p. 60, dans POTOCKE. Je vis avec plaisir en courant mes fenêtres, que le temps s'était remis ou beau, SÉV. *Rectif.* t. II, p. 84, dans POTOCKE. || 34° Revenir d'un trouble moral. Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude, MOL. *Tart.* IV, 7. Mais vous n'avez rien appris en entrant ici, dont je ne puis me remettre, et que fait que je ne sois plus ce que je vous mandai, SÉV. 18. Je suis revenue tristement ici, où je ne puis me remettre de cette séparation, P. 100. A ces mots, il ramassa son épée, et, les laissant se remettre de la frayeur qu'il leur avait causée, il remonta dans son appartement, LESAGE, *Diable Boit*, IV. || Absolument. Il faut donner aux sens, pour s'entre-soutenir, Le temps de se remettre et de se reunir, CORN. *Othon*, V, 7. Enfin Denis se détermine à annoncer à Napoléon, passant une revue à Moscou, que le canon gronde]; l'empereur changea d'abord de visage, puis il se remit promptement, et continua sa revue, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Remettez-vous, commencez par vous remettre, se dit à une personne agitée, troublée, fatiguée, pour l'engager à se calmer, à reprendre ses esprits. Remettez-vous, mon frère, et ne vous fâchez pas, MOL. *Tart.* III, 7. Remettez-vous un peu; vous voilà tout hors de vous-même, SANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 8. || 35° Se réconcilier. Je vous prie enfin de vous remettre bien ensemble, MOL. *Sicil.* 19. Pour Mme de Montespan, sur tout ce qu'on lui disait ici, pour l'obliger à se remettre avec son mari, elle répondait toujours en riant, comme pendant la guerre civile: Point de Mazarin, point de Mazarin, SÉV. 22. || 36° Être pardonné. Si ce crime autrement ne saurait se remettre, CORN. *Place Roy.* IV, 2. || 37° Être remis, rétabli. Et la règle déjà se remet dans Clairveux, bon. *Lutr.* in.

— HIST. XIVe S. Mais beaux semblanz ne remet en vigour, *Conct.*, XVII, COMBAT [Hôtel les cut [les princes] el mond muntez e encherz. Mal ont oscuntre Deu lur mesliers acompiz; Deus les ad à neent remis e aporis, *Th.* le *mart.* 76. Mais durement vers li [Thomas] se mut le roi] s'en flambia, Et très bien li promist que il l'abaisseru, E il li li le prist, que il le remetra, ib. 58. || XIIIe S. Tels i et qui se remestrent à encre [encre], vie, LEHARD. CHR. Li Griex [les Grecs] lor faisoient si souvent asilles, que il ne les laissoient repos-ser; et nostre baron les remettoient en assoil devrement, BE. LXXV. Tenz premiers, se Dex ce donne que vos en son heritage le puissez remettre, il metra leut l'empire de Constantinoble à l'obedience de Rome, IB. LI. Et la grele qui ert [était] sus sa robe remise [déposée], BERTE, XXXII. Il savoit bien que, se il en leut un hier, l'en y remeta tantast un autre aussi bien, JOINV. 209. Cette desservance [séparation] n'est pas si fort, que il ne se puissent remettre ensemble, BEAUM. XVIII, 9. || XIVe S. Il vivent parcecouement, et sont remis et negligens, ORESME, *Eth.* 73. Et que Dieu l'ordena [du Guesclin] par son digne commant Pour remettre la fleur de lis en son estant, *Guesel.* 18296. || XVIe S. Ils se remirent à reconquerre de nouvel, FROISS. II. II. 218. Nonobstant qu'il les hayst et en eust bien cause, si voulost il remettre ces injures et laisser en leur entier, COMM. II. 9. || XVIIe S. Minos, remettant à la ville d'Athenes ce tribut qu'elle lui devoit payer, AMYOT, *Thés.* 22. Theseus remettant en bonne paix les Athenians avec les Candiots, ID. 46. 23. Les Athenians gardèrent ce vaisseau, en ostant toujours les vieilles pièces de bois, à mesure qu'elles se pourrissoient, et en remettant des neuves en leur place, IB. 27. Tellus le remettant de joie à autre, et lui usant toujours quelque faulsete, IB. *Rom.* 36. La ville se trouva si affoiblie, qu'à peine se pouvoit elle ravoir et remettre sus, IB. 46. 30. Ils envoyerent des ambassadeurs pour se remettre entre eux leurs bons et discretion, IB. *Cam.* 16. Solonisis respondit, que, quant à cela, il s'en remettoit du tout à luy, IB. *Cat.* 80. Il se remettoit à courir et à combattre, *Hist. Cars.* 14. Mon seigneur, dit-il, qui laisse la partie la perd, et qui la remet, LANOUE, 564. Remettre une fracture ou luxation, PARÉ, *Prof.* l'Ancrenoz n'y trop remis et lasche, ny trop gaillard et brusque, IB. *Introd.* XV. Il [Xénophon] montre que nous devons plus rarement parler Dieu, puis que nous n'est pas ayse que nous passions si souvent remettre nostre ame en ceste asciette reglée, reformée et devotieuse où il doit qu'elle soit pour ce regard, MONT. 601. Jusques lors, qui remettoit à juger alors que..., IB. 1, 24. Sabandonnant et se remettant à la garde des dieux, IB. I, 237. L'un de ses serfs le vint advertir que l'audience estoit remise au lendemain, 241. Donner à son ennemy moyen de se remettre sus.... des soldats robustes et remis, IB. I, 331. Il entreprint de le tuer pour remettre son estat en liberté, IB. 43. Jestois lié à mesme pour payer me debte, mais j'ay trouvé un bon creditteur qui me l'a remise, IB. *Lett.* V.

— ETYM. Wallon, remetti; provençal, remetre; catal. remetter; espagn. remitir; ital. remettere; de latin remittere, de re..., et mittere (voy. METTRE).

|| REMETRE, Être (re-mou-blé), part. passé de remeubler. Un appartement remeublé à neuf.

REMEUBLER (re-meu-blé), v. a. || 1° Regarnir de meubles. Fig. Remeubler d'argent, remettre en argent. Remeubler d'argent, remettre de l'argent, CORN. *l'Illus. com.* I, 3. || Absolument. Cette commission ici me pourra un peu remeubler, MADAMOISELLE, *Mém.* II, 61. || 2° Se remeubler, v. refl. Se meubler de nouveau.

— HIST. XVIe S. Et, après pour remeubler Chasteauneuf, il [Henri IV] donna, qu'il estoit content, d'aun. *Hist.* II, 5. Par autre moien que par replanter de nouveau, se remeubler en d'aubergers: c'est fagon..., O. DE SERRES, 811.

|| REMEUGLE (re-meu-gl'), s. m. Voy. REMUGLE.

|| REMIÈRE (ré-mi-è-r'), adj. Terme de zoologie. Qui porte des rangs de rames.

— ETYM. Lat. remus, rame, et ferre, porter.

|| REMIGE (ré-mi-j'), adj. Terme d'histoire naturelle. Pennes rémiges, plumes allongées, roides et fortes, de l'aile des oiseaux, qui font office de rames. || Substantivement. Une remige.

— ETYM. Lat. remex, remigis, qui rame, de remus, rame.

|| REMINER (re-mi-né), v. a. Miner de nouveau.

— HIST. XIVe S. Reminer, ouvrir, *Dict.*

|| REMINISCENCE (re-mi-nis-sanss'), s. f. || 1° Dans le langage philosophique, synonyme de ressouvenir. Il semblait qu'il n'agît que par réminiscence. Et qu'il n'eût autre vie que celle d'animal, fuit il fi pas parfaitement la FONT. *Fabl.* XI, 2. Cet assemblage de cercles qui forment la sphère et leurs projections sur différents plans s'imprima tant dans l'esprit avec une facilité surprenante, et il semblait que, selon le système de Platon, ce ne fût qu'une réminiscence de ce que son âme avait vu autrefois, FONTEN. *Ile Mirr.* Observez que toutes ces manières de penser, par réminiscence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abstraction, etc., supposent toujours des impressions antérieures immédiates, DURAND. *Mél. gramm. philos. Œuv.* t. V, p. 231. Il est des souvenirs aussi redoutables que le sentiment actuel; on s'étendrait par réminiscence; on a honte de se sentir pleurer, et l'on n'en pleure que davantage, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. La réminiscence est produite par la liaison que conserve le suite de nos perceptions, CONDIL, *Conn. hum.* II, 1. || 2° Dans le langage commun, rappel d'un souvenir à peu près effacé; acte par lequel nous cherchons à ressaisir un souvenir incomplet. Il travaille en vain sa réminiscence durant le chemin, il ne put y retrouver ce qu'il y cherchait, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Je demanderai à M. Coulmann pourquoi il appelle *Réminiscences* livre de ses mémoires? ce qu'il aurait dû intituler *Souvenirs*; évidemment le titre d'un ouvrage anglais, des *Réminiscences* d'Horace Walpole, l'a séduit; mais, en laissant à la charge de l'auteur anglais le mot de *Réminiscences* pris en ce sens, je nie que français ce mot soit juste: qui dit réminiscences, en effet, dit ressouvenirs confus, vagues, flottants, incertains, involontaires; un poète qui, en faisant des vers, imite un autre poète sans bien s'en rendre compte, et qui refait des hémistiches déjà faits, est dans une des réminiscences; on dirait très-bien de quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gouverne plus bien sa mémoire: il n'a que des réminiscences, il n'a plus de souvenirs; les réminiscences est, en un mot, un niveau fortuit de traces auxquelles dont l'esprit n'a pas la conscience nette et distincte; le titre donné par M. Coulmann à ses Mémoires est donc tout à fait impropre; à moins qu'il n'ait voulu se critiquer légèrement lui-même, STE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, I, 13, p. 26. || 3° Pensée, expression, mot qui paraît provenir d'autrui, et qu'on fait dans le mémoire, est employé par nous comme s'il était nôtre. Cet ouvrage est plein de réminiscences. Tout ce qu'il fait est de réminiscence; il copie Wouwerman et Berghem, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. I. ÉTY. p. 146, dans POTOCKE.

— SYN. RÉMINISCENCE, RESSOUVENIR. Ces mots annoncent, par la particule initiale re, quelque chose d'éloigné, qui revient de loin, qui a été oublié depuis longtemps, et dont il n'y a que de légères traces dans l'esprit. Mais réminiscence est emprunté le latin *reminiscentia*, et ressouvenir a été formé du français *souvenir*. C'est pourquoi réminiscence appartient au langage de la philosophie et de la littérature, tandis que ressouvenir est du langage ordinaire. Quand réminiscence est employé dans le langage commun, il est moins pur que lui, le plus imparfait des souvenirs, celui qu'on ne reconnaît pas même pour une idée qu'on a déjà eue. Le ressouvenir est déjà plus clair que celui-ci, on sait ou moins, on a la conviction que ce n'est pas une idée nouvelle [LA FAYE].

— HIST. XIVe S. S'il avenoit que nous prenions la liberté de tenir quelque mot nouveau du latin en cette terminaison ou semblable, comme par exemple si nous disions *reminiscentia* et nous en voulusions servir en nostre langage, nous ne l'oserions point autrement que par *a*, J. PELLETIER, dans LITRÉ, *Gramm. franç.* p. 676. On luy faict [à l'ame] recevoir le remembrage et le vice, si on les introduit, en quoy elle ne peult employer sa reminiscence, cette image et conception n'ayant jamais loué en elle, ORESME, *Eth.* 73. Selon l'opinion d'aucun, par reminiscence de ce qu'elle [l'ame] savoit avant entrer au corps, CHARRON, *la Sagesse*, I, 8.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reminiscencia*; ital. *reminiscenza*; de *reminiscentia*; de *reminiscere*, se souvenir, de re, et de l'inusité *miniscere*, dont le radical *men*, est une forme affaiblie de *mens*, penser, de la racine sanscrite, *man*, esprit, voy. ce mot.

|| REMIRER (re-mi-ré), v. a. Mirer de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Mais tant fu à mes recoulleur, que non y remiray jamais, LA MARCHE, *Conct.* I, 1. Et avint un jour que li rois Richars aloit remirant le castiel une large devant lui, *Chr. de Reims*, p. 78. || XVe S. Et, quant il [Charlemagne] fut remirant ma charge, eus en estoit si joly que s'aliast remirant comme une dame bien atournée, *Bouciq.* I, 4.

— ETYM. *Re...*, et *mirer*; provenç. *remirar*; ital. *remirare*.

REMIS, ISE (re-mi, mi-z'), part. passé de remettre. || 1° Se dit d'une chose mise au même endroit où elle était auparavant. L'épée remise au ou dans le fourreau. Élever un gnomon sur le centre [de Cuperme], et que le soleil, remis par lui à sa place, le salue tous les jours à midi de ses rayons joints aux vôtres, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 6 sept. 1772. || 2° Terme de manège. Cheval bien remis, cheval à qui l'écuyer a rapporté les hanches. Il faudra dans son premier état. Le maréchal [de Bellefonds] ne résista pas [aux représentations du roi], si le roi eût été aussi opiniâtre à le prendre que le Dubois, SÉV. 13 janv. 1672. Un roi, sur le tribe remis, VOLT. *Henriade*, III, 1. || 4° Renvoyé à un autre temps. Voyage remis au mois prochain. Il Parlo remise, VOY. REMETTRE, n° 44. || 5° Qui a recouvré la santé, les forces. Mais un moment après, entièrement remise, Elle a voulu sourire, CORN. *Sophon.* II, 1. Il y avait quelque temps que Germain était remis de ses blessures, HAMIL. *Comte*, I. || 6° Rassuré, dont l'esprit a repris le calme. Jenin, qui, remis de ses premières terreurs, vient recueillir les derniers soupirs de son maître mourant pour notre salut, POSS.

Digitized by Google

Panég. saint Jean, 2. Tels que vous les voyez [des oiseaux] dans les airs rassemblés, Et remis de l'effroi qui les avait troublés, DELILLE, *Enéide*, 1. ‖ P. Pardonné. Des péchés qui n'ont jamais été portés par une sincère pénitence ni par conséquent remis devant Dieu, MASS. *Carême, Élus.* ‖ 8° Bien remis, ou, simplement, remis, réconcilié. Maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, BOIS. *Let. à Perrault.* ‖ 9° Calme, tranquille [sens qui vieillit]. Tout courtois il me fut, et d'un parler remis : Quoi, monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis? RACINE, *Sat.* 2. Pour venger un affront tout sensible être piqués, et les occasions tenir de bien remis, CORN. *Poly.* III, 5. Et souffrir d'un esprit remis, Lors même qu'on me persécute Pour ce que je n'ai point commis, IB. *Imit.* III, 47. Qui ne sait, par expérience, que toutes les actions de respect demandent une contenance remise et posée? BOSS. 1re *sermon, Comp. de la Ste Vierge.* ‖

† **REMISAGE** (re-mi-za-j'), *s. f.* Action de remiser. Le préfecture de police.... seule a droit d'accorder des autorisations pour le remisage des voitures [publiques], DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes 1867*, t. III, p. 820.

REMISE (re-mi-z'), *s. f.* ‖ 1° Action de mettre de nouveau sur la litière. L'appréa qu'on préparait à l'opéra une nouvelle remise du Devin du village, J. J. ROUSS. *Conf.* X. La catastrophe pleine d'horreur qui la termine, ce sang qu'Achille y verse, la voix d'Hypsta, a toujours eu au piton succès de la pièce dans toutes ses remises, D'ALEMB. *Él. Crit.* ‖ 2° Action de remettre, de livrer. La remise du prisonnier entre les mains du geôlier. ‖ Il se dit particulièrement en termes de jurisprudence et d'administration. La remise d'un gage, d'un cautionnement. La remise des pièces d'un procès. ‖ 3° Argent, valeurs qu'un négociant envoie ou fait remettre à ses correspondants. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, On lui donne mainte et mainte remise, Toutes à vue, et qu'en lieux différents Il fait toucher par des correspondants, LA FONT. *Belphégor.* Il y avait à Paris un banquier nommé Samuel Bernard, qui avait fait une fortune prodigieuse, tant par les remises de la cour dans les pays étrangers que par d'autres entreprises, VOLT. *Russie*, 6. Heureusement je reçus de la part de M. l'ambassadeur encore une petite remise qui me fit grand bien, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Leurs lettres [des banquiers de Lima], jointes aux remises qu'on fait sans cesse de l'intérieur de l'empire, ont rendu Lima le centre de toutes les affaires que les provinces du Pérou font entre elles, RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 23. Il y a tant à parier qu'il attend une remise considérable que votre mari doit lui faire; point de nouvelles, PICARD, *M. Husard*, sc. 3. ‖ 4° Somme que l'on donne à quelqu'un en tant pour son salaire que pour le taxe de l'argent, et la différente valeur dont il est dans l'endroit où l'on paye, et dans celui où l'on reçoit. Il a fait tenir l'argent est forte dans cette ville. ‖ 5° Abandon que l'on fait à un débiteur d'une partie de ce qu'il doit. Le clerc son plus ne fit du sien; Et nulle autre remise, LA FONT. *Troq.* ‖ 6° Grâce ou réduction d'une peine. Il a obtenu la remise de sa peine. ‖ 7° Somme abandonnée à celui qui est chargé de faire un recouvrement. On lui fait une forte remise. ‖ Rabais accordé par les libraires sur les prix du catalogue. La remise est de vingt-cinq pour cent. ‖ 8° Retardement, renvoi à une autre époque. Mares, ayant différé cette longue remise De contenter Gaston, et d'écrire de lui? MALH. IV, 1. Il y avait un certain P. Valentin, qui Avelino avait fait espérer de si vos nouvelles, VOIT. *Let.* 18. D'obtenir sans remise ou pouvoir absolu, CORN. *Sertor.* IV, 2. Mais cette réponse promise, Après remise sur remise.... RACAN, *Virg.* I. Comme on s'ennuyoit en France des longues remises du concile général si souvent promis par les papes, BOSS. *Var.* IX, 90. Enfin, après bien des agitations et des remises, MASS. *Carême, Sur la commun.* Le cardinal marque expressément qu'il faut user de remise avec l'amiissadeur du roi, BOILEAU, *Œuv.* I, III, p. 163. ‖ 9° Au rerersi, au boston, remise, l'amende que l'on nomme loin à divers autres jeux. Faire la remise. ‖ 10° Emplacement dans une maison pour mettre les voitures à couvert. On y voit des offices, des écuries, des remises da carrosses, TEX. *Exact.* 72. Les remises pour les carrosses seront de dix pieds de hauteur, huit de largeur, et vingt de profondeur quand on veut mettre le limon à couvert.... les remises au nord sont les salles bonnes; au midi, tout seche, GENLIS, *Maison rust.* I, 2, 160, dans POUGENS. ‖ Remise double, celle qui est disposée pour loger deux voitures l'une à côté de l'autre. ‖ *Fig.* et familièrement. Il est sous la remise, se dit d'un homme qui a perdu sa place, et aussi d'un homme que son âge ou ses infirmités empêchent de faire aucun service. J'ai vu ici deux maréchaux qui ont eu, jusqu'à présent qu'ils sont un peu sous la remise...., la plus grande influence dans les affaires du gouvernement, MONTET, *Let. à Mlle Volland*, 30 MAI 1770. ‖ *Fig.* On la laisse sous la remise, se dit d'un homme qu'on pourrait employer avec succès et qu'on n'emploie pas. ‖ Voiture de remise, voiture de louage, mieux conditionnée que les fiacres ordinaires, et qui, au lieu de stationner sur les places, se tient sous les remises. ‖ Au manteau, au remise, une voiture de remise. Il faisait redemander à son amie remise qu'il l'avait forcé de prendre peu auparavant, MARIVAUX, *Paysan.* ‖ Voiture de grande remise, voitures qu'il Paris la compagnie des voitures ou des loueurs particuliers louent à l'année, au mois, ou à la journée, sans tarif fixe, à prix débattu. ‖ 11° Terme de chasse. Lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever. Tuer des perdrix à la remise. Que faire? aller à la remise Serait une vaine entreprise; De leur grand vol prompts trois, filets [les perdrix] ont attrapé la bois, PEYRALET, *Chasse*, dans ACHILLET. Si on leur donne la chasse [aux lièvres], il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise, BERT. *Dict.* t. III, p. 820. ‖ *Fig.* Notre commerce est si dégringolé, que, depuis quelque temps on mieux règler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire à Paris, SÉV. *Lett. à Bussy*, 97 OCT. 1681. ‖ Faillis qui sert de remise, Pour se garantir, les bocages, les buissons, les deux nuées du premier, na sont pour l'autre que des viandis, des forts, des remises, J. J. ROUSS. *Ch. d'Ant.* I, 2. ‖ 12° *S. f.* pl. Lieux de devant un métier de rubanier.

— HIST. XVIe S. Feu de Rebure, subject à accez et remises, MONT. I, 21. Les remises, la vigueur et la naissance, les accez et les remises de l'amour, IB. III, 376. Avez ses remises et délais, AMYOT, *Fab.* 80, D'Ashligal, qui, ayant demandé de ces qui livres de la Rochelle, fut averti que..... D'ALB. *Vie*, CALL.

— ÉTYM. *Remis*.

REMISE, ER (re-mi-zé, zée), *part. passé* de remiser. Des voitures remisées.

REMISER (re-mi-zé), *v. a.* ‖ 1° Placer sous une remise. J'observai du coin de l'œil qu'on avait demandé ma chaise et remisé ma chaise, *J. J. ROUSS. Hél.* IV, 6. ‖ *Fig.* Il pensa crever de rire sur votre expression, que M. Grimm avait remisé son prince à Darmstadt, D'ALEMB. *Lett. à Mme de Lespinay*, 14 mars 1772. ‖ Absolument Faire entrer une voiture sous une remise. Il a bien de la peine à remiser. ‖ 2° Se remiser, v. pr. Se mettre à couvert. Les perdrix qui, chassées, vont se réfugier dans un champ, dans un taillis.

— ÉTYM. *Remise*.

‖ **REMISSE** (re-mi-s'), *adj. f.* Se dit, en termes de musique, d'une voix qui se relâche, se détend. Une voix rémisse et lente est une expression naturelle de la tristesse, *J. J. ROUSS. Exam. de deux princ. sur la mus.*

— ÉTYM. Lat. *remissilis*, relâché, de *remittere* (voy. REMETTRE).

REMISSION (ré-mi-sion), *adj.* Digne d'être remis, pardonné. Une petite offense, laquelle est rémissible et digne de pardon, PHILON, *Œuc.* p. 616.

— HIST. XVIe S. Les deux disent que tel péché est plus rémissible, parce que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme, MARG. DE NAV. *Hept.*

— ÉTYM. Lat. *remissibilis*, de *remissum*, part. de *remittere*, remettre.

REMISSION (ré-mi-sion), en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Indulgence, miséricorde d'une personne envers une autre. N'attendez de vos ennemis aucune rémission. Il a usé de rémission envers son frère. Le prince Alexis fait revivre les yeux saisis rémission à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs, VOLT. *Anal. Emp. Louis le Faible*, 823. ‖ Un homme sans remission, un homme implacable, qui ne pardonne pas, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû. ‖ 2° Grâce faite à un coupable de la peine qui a été prononcée contre lui. Le prince lui a accordé la remission de sa peine. Quelles précautions n'avait-il pas accoutume de prendre dans les rémissions et les grâces qu'il accordait, craignant également de prodiguer ou de resserrer les bienfaits du prince! FLÉCH. *le Tellier*. Ce qui plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une rémission entière pour tous les coupables détenus dans les prisons, VOLT. *Russie*, II, 6. ‖ On dit aujourd'hui de préférence : grâce. ‖ Anciennement, lettres de rémission, ou, absolument, rémission, lettres patentes expédiées et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel le rémission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. On ne peut lire sans horreur les lettres de rémission que se sont données dans ces temps-là [XVIe S.]; à peine y avait-il un homme de guerre qui n'eût besoin d'une abolition, et c'est par les rémissions que nous sommes instruits des crimes, MONTLOS. *Œuv.* I, II, p. 84. ‖ 3° En termes de théologie, pardon. Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés, SACI, *Bible, Evang. St Marc*, I, 4. Personne ne nuira le fait public, que les pharisiens trouvèrent toute l'Église en possession de baptiser les petits enfants en la rémission des péchés, BOSS. 1re *avert.* 34. L'homme de douleurs a été prêché, et la rémission des péchés a été annoncée par sa mort, IB. *Hist.* II, 10. La pénitence obtient la rémission des péchés, MASS. *Carême, Pécheresse.* ‖ 4° Terme de médecine. Diminution temporaire des symptômes d'une maladie, soit aiguë, soit chronique. Il y a rémission dans la fièvre. ‖ Dans un sens plus restreint, cessation plus ou moins complète des symptômes fébriles, entre les accès d'une fièvre rémittente. Il y a de deux à trois heures de rémission dans le pouls. ‖ 5° Terme de physique. Affaiblissement, diminution d'intensité. Elle [la qualité] même[intensité de rémission, et c'est elle qui fait que les choses sont dites semblables ou dissemblables, DIDER. *Opin. des anc. philos. (péripatét. philos.)*.

— HIST. XIIIe S. En rémission des péchés d'eus, *Pauvret*, 71. ‖ XVIe S. [Ils croient] l'absurde rasiger [Dieu], par tel condition, Qui mort l recevroit, il ait rémission; En parodis celestre aura sa mansion, *Ch. d'Ant.* I, 2. ‖ XVIIe S. La rémission où est confession; car confession est prouchaine à innocence, *Menagier*, I, 9. ‖ XVIe S. Qu'estce que rémission, sinon un don par lequel libralité? car un créditeur n'est pas dit remettre, qui par sa quittance confesse le payement lui avoir esté fait, CALV. *Inst.* 507. ....pour obtenir grâce et rémission entière, *Journ. scolast. Coustum. de France*, IV, 8.

— ÉTYM. *Rémissible*.

† **RÉMITARSE** (re-mi-tar-s'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tarses en forme de rames.

— ÉTYM. Lat. *remus*, rame, et *tarse*.

† **RÉMITENCE** (ré-mi-tan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Caractère des affections qui sont rémittentes.

RÉMITTENT, ENTE (ré-mi-tan, tan-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit des maladies qui ont des rémissions, et principalement des fièvres qui, sans cesser d'être continues, ont des redoublements comparables, jusqu'à un certain point, aux redoublements d'une fièvre intermittente. Les fièvres rémittentes des pays chauds. ‖ Fièvre rémittente des enfants, fièvre lente, se manifestant dans l'enfance, et qui ressemble par ses symptômes à l'hydrocéphale.

— ÉTYM. Lat. *remittens*, de *remittere*, remettre.

‖ **REMMAILLAGE** (ran-ma-lla-j'), ou **REMMAILLEMENT** (ran-ma-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de remmailler.

‖ **REMMAILLER** (ran-ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Relever des mailles. ‖ Rajouter des pièces dans un tricot, en rejoignant les mailles par un point semblable. Remmailler des bas.

— ÉTYM. *Re, en*, et *maille 4*. Dans l'ancienne langue on disait remailler un haubert, *Ch. d'Ant.* II, 27.

‖ **REMMANCHER** (ran-man-ché), *v. a.* Mettre d'un nouveau manche.

— HIST. XVIe S. La négociation [de la paix] s'en remmancha, estant jà le prince de Condé devenu Charres, LAROQUE, 618.

— ÉTYM. *Re...*, et *emmancher*.

Digitized by Google

REMMENÉ, ÉE (ran-me-né, née), *part. passé* de remmener. Le cheval remmené par le palefrenier.

REMMENER (ran-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. Emmener après avoir amené. M. R. ne fait mention que de ramener et remmener, supposé qu'on prononce ce dernier par un *e*, *ram-ca*r, et on la prononce par un *e*, il sera semblable à remener, VAUGELAS, Nouv. rem. *observ. de R****, p. 432, dans POUGENS.

— HIST. 27e s. Et s'en alloit par devers ses navez tout deconfit, et ne remmena, de bien sept mile hommes qu'il avoit avec lui, plus haut de trois cents. FROISS. 1, 1, 181. || XVIe s. Ce navoit lettres particulieres à un chevalier sans commission authentique pour enlever Perez et le r'emmener à Madrid, *Satyre Ménip.* III, 310.

— ÉTYM. *Re...*, et *emmener*.

† **REMODELER** (re-mo-de-lé), *v. a.* Il se conjugue comme modeler. Tarma de beaux-arts. Modeler de nouveau.

REMOLADE (ré-mo-la-d') ou **RÉMOULADE** (ré-mou-la-d'), *s. f.* || 1° Terme de cuisine. Sauce poquante, composée de moutarde battue avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre. || Sauce verte ou remoulade verte, sauce faite avec une poignée de cerfeuil, moitié autant de pimprenelle, de civette et d'estragon, le tout blanchi ensemble et ensuite pilé; on pile encore, après avoir ajouté du poivre, de la moutarde, du sel, et on finit en délayant avec de l'huile des œufs crus, du vinaigre et du vert d'épinard. || 2° Conjurat enragé. Le foie de vin, de miel, de graisse et de térébenthine, qu'on applique aux chevaux pour les guérir des efforts d'épaule, des enflures, des foulures.

— ÉTYM. *Remoudre*, par *remoudu*.

REMOLE (re-mo-l'), *s. f.* Terme de marine très-peu usité. Tournant d'eau qui peut être dangereux. || Chateaubriand l'a fait masculin et employé dans le sens de remous : Ils [les castors] approchent du souspiral [trou ménagé dans la glace]; le remole qu'ils font en nageant les trahit, *Amér.*, *Castor*.

— ÉTYM. *Remole* est una forma de *remous* (voyez ce mot).

† **REMONDAGE** (re-mon-da-j'), *s. m.* Action de remonder.

† **REMONDER** (re-mon-dé), *v. a.* Monder, nettoyer de nouveau. || Nettoyer la chaîne d'une montre, en ôtant les bourres et inégalités qu'elle peut contenir.

† **REMONTADOIRE** (re-mon-ta-doi-r'), *s. m.* Sorte d'ustensile de papetier fait en forme d'écuelle.

REMONTAGE (re-mon-ta-j'), *s. m.* || 1° Action de remonter une rivière. Droit de remontage des bateaux : pour le remontage de tous les bateaux à la pointe de l'Ile du Notre-Seigneur, *Déclaration*, 23 oct. 1760, *tarif*. || 2° Action de remonter une horloge. || 3° Terme d'art militaire. Ajustement des pièces d'une arme à feu, séparées pour le démontage. || Se dit aussi de l'opération qui consiste à remettre un bois neuf à une arme. || 4° Terme de cordonnier. Action de remonter des talons. || Ouvrage qui en résulte. Un bon remontage. || 5° Terme de commerce. Remontage des eaux-de-vie, opération par laquelle on augmente le degré d'une eau-de-vie trop faible, en la coupant avec de l'eau-de-vie naturelle plus rectifiée et plus forte.

— HIST. XVIe S. Remontage d'artillerie, CUTOBAYE.

— ÉTYM. *Remonter*.

† **REMONTANT, ANTE** (re-mon-tan, tan-t'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui repousse à l'arrière-saison, qui redonne des fleurs, des fruits. Rosiers remontants. Framboisiers remontants.

REMONTE (re-mon-t'), *s. f.* || 1° Action de remonter un cours d'eau. La descente et la remonte ont le double passage de bateaux qui traversaient alternativement l'écluse ou sens opposés, GIRAUD, *Instit. Mem. science*, t. VII, p. 11. Le fret de remonte sur la Nouvelle française revient, par tonne et par kilomètre, à 0f,04, BRANGER, *Voies navigables de France*, p. 430. || 2° La remonte, le passage qui remonte les cours d'eau pour frayer. || 3° Action de remonter la cavalerie, de lui fournir des chevaux pour remplacer ceux qui manquent ou sont hors d'état de servir. || [Annibal] trait de but sur la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, ROLLIN, *Traités des Ét.* 2e part. 2e morceau, II, 1, 9. L'Etat a fait un marché pour cinquante mille chevaux de remonte, TURGOT-CONDORCET, *Instit. Mem. sc. mot. et pol.* t. IV, p. 441. || Achats de chevaux pour le service de l'armée, ou d'étalons pour le service des haras; sujets achetés par les remontes. Officier chargé de la remonte. || Dépôt de remontes, établissements où l'on place pendant un certain temps les chevaux de remonte pour les préparer au régime militaire et leur donner un commencement d'éducation et de dressage. || 5° Cheval de remonte. Ce second cheval devait servir de remonte, en cas qu'il arrivât quelque accident aux chevaux des voyageurs, CHATEAUBR. Natch. part. I, || 6° Terme de haras. Les sauts que l'étalon donne à la jument après le premier.

— ÉTYM. VOY. REMONTER.

REMONTÉ, ÉE (re-mon-té, tée), *part. passé* de remonter. || 1° Qui a monté de nouveau. Les voilà remontés à cheval. || Fig. et familièrement. Remonté sur sa bête, qui a repris force, santé, fortune. Ja ne puis être fâché, ni pour la France ni pour la philosophie, de voir votre ancien disciple remonté sur sa bête [le roi de Prusse rétablissant ses affaires], M'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 sept. 1762, || 2° Goutte remontée, goutte qui quitte les articulations pour se porter sur un viscère intérieur. Il crochoie avait la goutte remontée, et c'était comme s'il eût vu la mort de bien près, FÉN. t. XII, p. 132. || 3° Terme de boucherie. Rapiécé. Ce faucon a besoin d'être remonté. || 4° Ranimé, restauré. Subit qu'elle se vit un pas remontée par mes soins, *t. I.* aucun, *Lett. à Voltaire*, 1er janv. 1770. Nous sommes sauvagerons, j'espère, aux événements fâcheux; le *Saurien* (Condé) est bien remonté, je vous assure, *Corresp. des Bourbons*, t. 148. || 5° Qui commence de bonne heure dans la matinée. Je doute que cette journée toute remontée, qui doit tout le conquérir de nouveaux suffrages, puisse plaire à Mme de Coulanges, SÉV. 28 juin 1690.

† **REMONTÉE** (re-mon-té), *s. f.* L'après-midi; se dit surtout parmi les ouvriers.

— HIST. XIIIe S. Et pourquoi, quand le comte de Flandres et ses gens vinrent, il estoit haute remontée, et la soleil s'en alloit tout jus, FROISS. II, II, 185. Après dîner, on commença à jouer; puis pece ensemble furent, luy et le roy, en bons eshatements et parolles de vraye amour, CHR. DE PISAN, *Charles V*, III, 44.

— ÉTYM. *Remonté*; parce que les ouvriers remontent à l'ouvrage après le repos du milieu de la journée.

REMONTER (re-mon-té), *v. n.* || 1° Monter de nouveau. || 2° Aller vers la source d'un cours d'eau. || 3° Aller en haut. Le pied de la descente n'était faite, en parlant de choses. || 4° Fig. La rente remonte. || 5° Terme de marine. Ramonter au vent. Le vent remonte. || 6° Fleurir de nouveau après un premier. || 7° Aller, faire un mouvement de bas en haut. || 8° Il se dit d'un musicien qui passe à un lui plus élevé. || 9° La goutte remonte. || 10° Les propres à se remonter, à se remettre en pied, à un rang d'où l'on était déchu. || 12° Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. || 13° Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. || 14° Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. || 15° S'élever vers le haut. || 16° Se dit d'une couleur qui devient plus foncée. || 17° F. a. Monter de nouveau, gravir de nouveau. || 18° Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. || 19° Donner nouvelle force, nouvelle valeur, pouvoir, monter de nouveau des choses nécessaires.

— REMONTER, remettre à neuf. || 23° Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. || 23° Remonter une montre, un ressort. Remonter une pièce de théâtre en état d'être jouée. || 25° Remettre une parure dans sa monture. || 26° Mettre de meilleure heure, avancer. || 27° Ranimer, ravigorer. || 28° Engraisser un cheval. Remonter un vin. || 30° *V. refl.* Se donner une nouvelle monture. || 31° Se fournir de nouveau des choses nécessaires. || 32° Remonter des fleurs.

— HIST. XIIIe S. Et quant il remontoit par les rues d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. || 33° Remonter une montre, un ressort. Remonter une pièce de théâtre en état d'être jouée. || 35° Remettre une parure dans sa monture. || 36° Mettre de meilleure heure, avancer. || 37° Ranimer, ravivar. || 38° Engraisser un cheval. Remonter un vin. || 39

la soc. des g. de lett. Œuvr. t. III, p. 88, dans remarques ‖ Terme de fauconnerie. Voler de bas en haut. ‖ Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. Descendre de tierce, et remonter d'un degré, CHOTARD, *Méth. pour prél.* p. 92, dans POUGENS. ‖ 9° La goutte est dite remonter, quand elle quitte les articulations pour se jeter sur un organe intérieur. La santé du cardinal n'est pas mauvaise présentement; quelquefois sa goutte fait peur : il semble qu'elle veuille remonter, sév. 237. Se goutte lui est remontée dans la tête, la poitrine et les yeux, MOLIÈR. *Lett. Hélé Volagel*, 8 oct. 1708. ‖ 10° Terme d'ancienne jurisprudence. Les propres ne remontent point, c'est-à-dire les ascendants ne succèdent pas aux propres. ‖ Par extension. Dans la famille, l'aîné remonte pas, c'est-à-dire qu'il ne voit rien de mieux aux enfants qui son père. Il arrive toujours que l'amour descend plus qu'il ne remonte, SURY. *Nat. des anim.* Au dire du proverbe ancien, l'amitié ne remonte guère; Bon petit fils, je n'en crois rien, Quand je pense à vous, ma grand'mère, BÉRANG. *Il. manan.* ‖ 11° Fig. Remonter à un point, à un rang d'où l'on était déchu. Un roi victorieux Qui vous fait remonter au rang de vos aïeux, RAC. *Andr.* III, 8. Il faut que sur le trône il ne soit obéi, Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, ID. *Athal.* I, 2. Ainsi parut malheureusement la même année qu'Andromaque; la comparaison ne contribua pas à faire remonter Corneille à ce haut point de gloire où il s'était élevé, VOLT. *Comm. sur Corn. Attila*. On sait assez que Conradin fut privé par ses sujets et par les Romains à remonter sur son trône, ID. *Pol. et lég.* Esprit de la *pol. et de l'humain.* 80. ‖ Absolument. Reprendre crédit. Celui [le curé] de Saint-Gervais, frère de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le 8 : Vous remonterez ; sachez vous de l'ancienneté. Il avait soutenu huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis, RETZ. *Mém.* t. II, liv. III, p. 206, dans POUGENS. ‖ Se relever moralement. Lorsqu'enfin, dans les occasions périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remontions sans fois plus haut que nous n'étions descendus, MONTAIG. *Lett. part.* 74. ‖ Se dit Fig. D'un vent qui tombe, et s'étendre jusqu'à. En sortoque, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons ‖ l'Église] remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a reconnu la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches, BOSS. *Hist.* II, 13. Aussi voit-on remonter jusqu'à ce temps [le fondation de Ninive], et pas plus haut, les observations que les Chaldéens, c'est-à-dire sans contestation les premiers observateurs des astres, donnèrent dans Babylone à Callisthène pour Aristote, ID. ib. 1, 3. Un roi longtemps victorieux Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux, RAC. *Bérén.* II, 1. Les Hébreux, dont la race est prouvée remonter jusqu'à tellement, jusqu'à tel temps, la descendance de cette maison est bien prouvée depuis telle personne, depuis tel temps, VOLT. Exposition jusqu'au publiquement de ceux qui, par une longue généalogie, voulaient faire remonter sa maison jusqu'à Hercule, ROLLIN, *Traité des Et.* V, 1re part. § 3. Il veut, dit-on, da faire imprimer sa généalogie [de Pompignan], qui remonte, par une filiation non interrompue, depuis lui jusqu'à un pagan, LE BRET, *Lett. à Voltaire*, 16 juin 1780. ‖ 13° Fig. Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. Quand je remonte jusqu'à la source de votre institution, BOSS. *Disc. Assn.* Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, ID. *Reine d'Angl.* Il est de la nécessité de ne point s'éloigner de remonter jusqu'au principe et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont conduit les peuples jusques à sa naissance [de Rome], RAC. *Bérén.* IV, 8. Son histoire [de la Chine]..., remonte par la chronologie la plus sûre jusqu'à une éclipse observée 2165 ans avant notre ère vulgaire, VOLT. *Mœurs*, I. Il faut remonter aux Pythagore et aux Anacharsis pour trouver de tels voyageurs [voyageant pour acquérir des connaissances], et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire, ID. *Russie*, II, 8. Comment retrouverons-nous la première trace de nos pensées? n'y a-t-il pas même de la ténérité à vouloir remonter jusqu'à là? ROUSS. *Des vers.* Il s'agit ici de percer la nuit des temps, de reconnaître par l'inspection des choses actuelles l'ancienne existence des choses absentes, et de remonter par le seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits enseveli, IN. *Epoq. nat. Œuv.* t. III, p. 6. En remontant aux premières traces de mon être sensible, je trouve des éléments qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de se fondre et produire avec force un effet uniforme et simple, *I. J. ROUSS. Confess.* I. En quelque matière que ce soit, nous devons désespérer de remonter jamais aux premiers principes, qui sont toujours pour nous de profonds abîmes, ROUSS. *Refl. sur le goût, Œuvr.* t. III, p. 416, dans POUGENS. Les philosophes remontent aux raisons des choses, donnent les règles des arts, expliquent ce qu'ils ont de plus caché, et par leurs leçons augmentent le nombre des bons juges, CONST. *Cons. hum.* II, 1, 16. Si nous remontons à l'origine de nos vertus, nous verrons que l'idée que vous vous faites d'une classe supérieure, n'est jamais qu'une partie de l'idée que vous avez de votre classe inférieure, IN. *Aphor.* I, 12. En remontant aux originaux, j'ai trouvé qu'Acosta en 1830 et Herrera en 1601 l'avaient aussi bien décrite [le cochenille] que nos plus savants naturalistes, NATAL. *Hist. phil.* VI, 18. ‖ Remonter à la source, à l'origine, à la cause, au principe, considérer une chose dans son origine, dans son commencement. Examinons ce bruit, remontons à sa source, BAC. *Philos. II*, 4. Remontez à la source de vos dégoûts pour Dieu, et pour Jésus-Christ, le rapport à lui; et voyez si..., MASS. *Carême, Prière* I. On serait remonté à la source de ces libelles; Mme de M*** se serait trée d'affaire au on sacrifiant, et j'aurais été enfermé le reste de mes jours, VOLT. *Lettres*, 1. Pour remonter à la source, il faut remonter trop haut, faons-nous à la renaissance des lettres, D'ALEMB. *Disc. prélim. encyclop. Œuv.* t. I, p. 348, dans POUGENS. Sans remonter bien loin, le roi François premier l'un des premiers, un poète, nobles chevalier, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 1. ‖ Familièrement, remonter au fond, à la création, reprendre les choses de trop loin dans un récit. ‖ 15° S'étendre vers le haut. Au delà, le plumage est blanc, et le bleu remonte jusqu'au dos, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 306. ‖ 16° Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. Remonter au rouge. Il prend, ID. t. V, p. 6. Quelquefois il remonte avec force, et on exprime une action : la reste a remonté hier; avec l'auxiliaire *être*, quand on exprime un état : la rente est remontée. ‖ 17° Fig. Monter de nouveau, gravir de nouveau. Remonter au rocher. Remonter une côte. ‖ Remonter le cours d'un fleuve, ou, simplement, remonter un fleuve, naviguer contre son cours. Ils remontèrent le fleuve jusqu'à Kempfia, DES. *Tel.* II. Les Indiens allaient en Perse s'embarquer sur la mer d'Hyrcanie, remontaient le Rha qui se lie Volga, descendaient la Kama pour joindre la Kama, et de là pouvaient aller s'embarquer sur la mer de Nord ou sur la baltique, VOLT. *Russie*, I, 1. Annibal a remonté l'Arc en traversant les Alpes, comme le croyait M. Abauzit, SAUSSURE. *Voy. Alpes*, I, p. 97, dans POUGENS. Les Espagnols... perdirent de vue D'Orellana; on ne fut qu'en 1538 qu'ils entreprirent de le remonter, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 18. ‖ Remonter un fleuve, une rivière, signifie aussi élever un fleuve, une rivière, en allant sur leur source. ‖ Terme de marine. Remonter la côte, ou, simplement, remonter, naviguer vers la partie de la côte d'où viennent les vents et les courants. ‖ 18° Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. Aussitôt dans le chœur la machine emportée Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée, MOL. *Lutr.* III, 6. On la fit remonter dans la voiture, VOLT. *l'Ingénu*, 9. ‖ Élever en l'air avec des machines. ‖ Terme de construction. Élever un mur, un plancher plus haut qu'il ne soient. ‖ Terme de fauconnerie. Remonter l'oiseau, le lâcher du haut d'un coteau. ‖ 19° Remonter un cavalier, lui donner une nouvelle monture. Remonter une compagnie de cavalerie, donner des chevaux à une compagnie de cavalerie qui était démontée. ‖ Remonter une écurie, acheter de nouveaux chevaux. ‖ 20° Équiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. Remonter une ferme. Remonter une fabrique, une imprimerie. ‖ Remonter un laboureur, l'équiper de nouveau. ‖ Remonter un magasin de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de bons livres, les en regarnir. ‖ Remonter la garde-robe de quelqu'un, le pourvoir des effets d'habillement. Elle me reçut comme si j'avais rapporté des trésors, remonta peu à peu ma petite garde-robe, J. J. ROUSS. *Confess.* V. ‖ Familièrement. Remonter les finances de quelqu'un, le mettre dans un meilleur état de fortune. Le produit de la lettre à d'Alembert et de la Nouvelle Héloïse avait un peu remonté mes finances, J. J. ROUSS. *Confess.* X. ‖ 21° Raccommoder, remettre à neuf. Remonter des lottes, ce qui se fait en renouvelant les pieds (empeignes et semelles), par opposition au ressemelage, qui ne change que la semelle. ‖ Remonter un fusil, des pistolets, y mettre un bois neuf. ‖ Remonter un violon, une basse, les garnir de cordes neuves. ‖ Fig. Quand l'amour... Veut remonter ce luth fragile Que thémis a voulu briser, SÉN. *Consolie de Line.* ‖ 22° Replacer dans l'état où elles étaient auparavant, de manière que une machine, d'une pièce de manuiserie, de charpente qu'on a démontées. Remonter une armoire. ‖ Terme de marine. Remonter le gouvernail d'un bâtiment, le remettre en place. ‖ 23° Remonter une montre, une pendule, un fourne-broche, les remettre en état d'aller. ‖ On dit de même : remonter un ressort. [Dans les monarchies héréditaires] le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait, de n'avoir pas, pour ainsi parler, à remonter un si grand ressort, BOSS. 8e *interd.* 8e. La monarchie avait son allure par des ressorts qu'il fallait toujours remonter, MONTESQ. *Esp.* XIX, 4. Une fait plus qu'un certain nombre d'années pour voir toutes les planètes tomber successivement dans le même ; et ce qui a fait dire à Newton que le monde ne subsistera qu'autant que Dieu remontera cette immense machine, CONDIL. *Art. de rais.* III, 6. ‖ Fig. Si le bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, égarer ses préjugés..., J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 18 fév. 1760. ‖ 24° Remonter une pièce, se dit d'un directeur de théâtre qui remet une pièce en état d'être jouée. ‖ 25° Remettre une parure dans sa monture. Mme de Raisel avait fait remonter une parure de diamants exprès pour la porter en jour-là, MONTPENS. *Œuv.* I, p. 13, dans POUGENS. ‖ 26° Mettre de meilleure heure, avancer. Mme de Chaulnes.... part à la pointe du jour... vous savez comme, en allant à Bourbon, j'ai plaisir fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger; ainsi je m'en vais remonter ma journée, SÉV. 12 SEPT. 1680. Godeau me mande que nos états sont remontés au premier août, ID. 17e juillet 1680. ‖ 27° Ranimer, ranimer. Un petit verre les a tous relevés et remontés. Il faisait songer que, si le voyage était difficile..., on aurait besoin souvent de ranimer son courage, et comme de remonter son premier désir, ROUS. *Et. d'orait.* I, 24. ‖ Remonter le courage, l'imagination de quelqu'un, relever son courage, son imagination qui était abattue. ‖ Remonter la tête de quelqu'un, le ramener à la raison, la guérir de fausses alarmes. ‖ 28° Terme de fauconnerie. Engraisser un oiseau de proie. ‖ 29° Remonter un vin, le couper soit avec un vin plus alcoolique, soit avec de l'eau-de-vie, MOZ. *Se remonter*, v. réfl. Se donner une nouvelle monture. ‖ 31° Se fournir de nouveau de choses nécessaires. ‖ 32° Fig. Reprendre des forces. Ceux qui gouvernent, ayant une puissance qui se remonte, pour ainsi dire, et se relait tous les jours..., MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Quand même notre intérêt ne se remontenait, je doute qu'elle puisse de longtemps produire un homme aussi rare [Voltaire], et qui réunisse tant de talents à un si haut degré, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 28 sept. 1779. ‖ Se ranimer, se raviver. Les hommes dans ces moments reprennent leurs forces nécessaires à leur malheureuse situation, et se remontent pour souffrir, ROUS. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 249, dans POUGENS.

— HIST. XIIe S. Nis [même] deus feiz [deux fois] descendrent pis des palefréz cras, E deus fels remuntrerent, que hit diseit : C'est gas [plaisanterie], *Th. le mart.* 111. Si remonta sour mer atout le roine, et s'en revint en France, *Chr. de Reims*, p. 7. Et ce qu'on dit que Merlin doit revenir remonte pas, MAYNY, 22. ‖ XIVe S. Pas ne doit trop chanter chiuse [celui] qui à cheval va ; Ne trop plourer nuus li home qu'à piet sera; Car quant il plaist à Dieu, tantost remonte l'a, Et chiaus qui trop haut chante, quant Dieu volt, plourera, *Baud. de Seb.* II, 91. Il cuers li remonte ens ou ventre, D'ire enflanés ou tourné rentre, J. DE CONDÉ, I. II, p. 28. ‖ XVIe S. Les propres ne remontent point, mais retournent aux plus prochains parens du costé dont ils sont venus au defunt, LOYSEL, 839. Le connestable, porté par terre et remonté par Oraison..., O'AUB. *Hist.* I, 467.

Digitized by Google

Estant remonté d'un cheval frais, to. II, 304. Par la ligature appellée des femmes nombrilleres, elles sont soulagées de la pesanteur, le fait estant retroussé, l'enfant est contraint remonter plus haut. PARE, XII, 6.

— ETYM. *Re...*, et *monter*.

† REMONTOIR (re-mon-toir), s. m. Carré qui, à l'aide d'une clef, sert à remonter une pièce d'horlogerie. || Ressort qui fait marcher la pièce pendant qu'on la remonte. || Monture à remontoir, celle qui se remonte par le centre du cadran, au moyen de deux roues qui sont dans la cadrature, et qui composent le remontoir. || Mécanisme destiné à donner une égalité parfaite aux horloges. Remontoir d'égalité d'un chronomètre.

— ETYM. *Remonter*.

REMONTRANCE (re-mon-tran-s), s. f. || 1° Représentations que l'on fait à quelqu'un sur une action en particulier ou sur ses actions en général, pour avoir bien ou mal fait. Remontrances des curés, et que vous ne me défendez que les remontrances, MOL. *Festin*, III, 4. Les remontrances pleines d'aigreur et de murmure sont un commencement de sédition qui ne doit pas être souffert; ainsi les Israélites murmurant contre Moïse, et ne lui ont jamais fait une remontrance tranquille, sous. *Polit.* VI, 11, 6. J'ai beau vous arrêter, que remontrance et vaine; Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, BOIL. *Épître* X. Verron, malgré les remontrances de son collègue, engager la bataille près du petit village de Cannes, BOLLIN, *Traité des Et.* III, 1. Le roi [Louis XI] fut extrêmement offensé des remontrances du duc d'Orléans, COMM. *Chr.* I, p. 218. || 2° Avertissement qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, pour l'engager à se corriger. M. le Tellier fit choisir [lors d'une rébellion] pour chercher ces différens temperamens de menace qui étonne, et de remontrance qui corrige, FLECH. *le Trélier*. Ce sage vieillard, reconnaissant bientôt la désolation du jeune homme, changea un grave remontrances en des paroles de tendresse pour adoucir son désespoir, PÈR. *Tél.* XVI. Dans l'enfance, la contrainte, les remontrances et même les châtimens ne sont que de petits chagrins, BOFF. *Natur. des anim.* || 3° *Au pluriel*. Ancienement, discours adressés au roi par les parlements, dans lesquels ils remontraient contre un édit, une loi, etc. Ces remontrances eut, mêlant le respect que doit un sujet à son souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi du monde le plus juste..., FLECH. *Lamoignon*. Les premières remontrances que fit jamais le parlement furent adressées à Louis XI, sur cette Pragmatique fameuse pragmatique que Charles VII, et par le clergé de France assemblé à Bourges, VOLT. *Hist. parl.* II. Il [le parlement] en fit [des remontrances] pour la grâce d'argent de Saint-Martin, que François Ier acheta des chanoines et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur les domaines; voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire, to. *Dict. phil. Parlement de France*.

— HIST. XVIe s. Et qu'il luy avoit fait plusieurs remonstrances pour le desmouvoir de l'amytié des Anglois, COMM. IV, 8. || XVIIe s. Lucullus.... Tempiayoit [un soldat] à quelque exploict hazardeux, par toutes les plus belles remontrances de quoy il se pouvoit adviser, MONT. II, 8.

— ETYM. *Remontrant*; picard, *remontrance*, ostension.

† REMONTRANT (re-mon-trant), s. m. Celui qui remontre, qui fait des remontrances. Il [le duc de Bourgogne] était trop instruit pour ignorer que ce corps [les états généraux]..., n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et, quand il plait au roi de le lui permettre, un corps de pétitionnaires, ST-SIM. 322, 15. || Nom donné en Hollande aux sectateurs d'Arminius; ils étaient opposés aux gomaristes. Les esprits s'échauffèrent tellement de part et d'autre sous le nom de remontrants et contre-remontrants, c'est-à-dire d'arminiens et de gomaristes, que les Provinces-Unies se trouvèrent à la veille d'une guerre civile, sous. *Variat.* I, 19. Nicolas Hartsoeker naquit à Gouda en Hollande le 26 mars 1656 de Christian Hartsoeker, ministre remontrant, et d'Anne Van der My, FONTEN. *Hartsoeker*.

REMONTRÉ, ÉE (re-mon-tré, trée), part. passé de remontrer. || 1° Montré de nouveau. Une image montrée et remontrée aux curieux. || 2° Dont on a fait représentation, reproche. Vos torts remontrés avec modération par votre ami.

REMONTRER (re-mon-tré), v. a. || 1° Montrer de nouveau. On a mal vu cet objet; remontrez-le. || Terme de vénerie. Donner connaissance de la bête qui est passée. || 2° Enseigner de nouveau. Remontrez-lui tout, car il a tout oublié. || 3° Montrer à quel qu'un en quoi il pèche. Monsieur alla trouver le reine, pour lui remontrer les grands inconvéniens que la continuation de cette conduite produirait infailliblement, RETZ, *Mem.* I, III, liv. IV, p. 34, dans FOUCHER. Avec quelle sainte ardeur pour-il dans le concile de Sens pour remontrer à Pierre Abailard les conséquences et les erreurs de sa conduite! FLECH. *Panég.* II, 70. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux [Charles le Téméraire], que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers, ID. *Turenne*, 88. || Remontrer à quelqu'un le tort qu'il a, lui remontrer son tort, lui remontrer son devoir, faire connaître à quelqu'un le tort qu'il a, la faute qu'il a commise, le devoir qu'il a à remplir. Nestor voulut lui remontrer le tort qu'il avait, FÉN. *Tél.* XVI. J'écris à Gabriel Cramer [libraire], et je lui remontre son devoir; il aurait dû commencer par envoyer des exemplaires à l'Académie, VOLT. *Lett. d'Lemb.* 19 déc. 1756. || 4° *V. n.* Faire une remontrance. Voyez le bel oison qui remontre à sa tante, VIL. COSN. *Baron d'Albikrac*, IV, 2. J'ai pris la liberté de vous faire des remontrances sur votre entreprise; mais, après avoir remontré, il faut obéir, VOLT. *Blanc et noir*. || En parlant du parlement, faire des remontrances, d'une étude, et qui y renonce. || 5° Causer du remords (emploi vieilli). Il y a des consciences si tendres, ou plutôt si impotentes, qu'elles crient et qu'elles remuerient sans cesse, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 243.

— HIST. XIIe s. Ta conscience ne te remordera, ne lu n'en auras reproches [reverras], ROM. *de la Rose*, 7104. Tout ensemble dire ne puis; Mès tout vous conterai par ordre, Quel'en n'i sache que remordre, *la Rose*, 704. Si se sens ensemble mon cuer grouscel, Et se trebleut et se remuet, Qui sentent que il le remorde Par ce chapitre..., ch. 16447. || XIVe s. Je ne me suis pas confessé, quand ma conscience me remordoit, *Ménagier*, I, 3. || XVIe s. Font mes dolens, et regret me remord, MAROT, II, 326. Ils [les charlatans] les font mordre [les aspics] dedans de gros morceaux de chair, à fin de tirer leur venin.... puis ils leur font remordre sur l'heure quelque composition, qui leur estoupe les conduits par lesquels le venin a de coustume de sortir, *apol.* XIII, 30. [Pays où les femmes], si on pouil les mord, sont tenues par debvoir de magnanimité de le remordre, MONT. I, 42.

— ETYM. Provenç. *remordre*; catal. *remordir*; espagn. *remorder*; ital. *remordere*; du latin *remordere*, de *re...*, et *mordere* (voy. MORDRE).

REMORDRE (re-mor-dr'), v. a. Reprendre en sous-œuvre. Il faut remordre le coupable reçoit de sa conscience. Un vertueux remords n'a point besoin de nos lois, MON. *Antig.* V, 3. Quand le moment viendra d'aller trouver les morts, j'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Vous savez comme je hais les remords; ce n'était été un dernier perplexe que de n'avoir point rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante, SÉV. 149. Siècle vainement subtil, ou l'on veut pécher avec raison.... où tant d'âmes insensées.... ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, ROSS. *Anne de Gonz.* Le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure, BOURDAL. 8e *dim. après la Pentecôte, Domin.* I, III, p. 413. L'un [le juge-méchant] pèche avec connaissance, et il est inexcusable; l'autre [le juge ignorant] pèche sans remords, et il est plus intéressant, FÉLIB. *Lamoignon*. Les remords te suivront comme autant de furies, SAC. *Brit.* V, 6. La peur d'un vain remords trouble cette grande âme: Elle flotte, elle hésite; en un mot, elle est femme, to. *Ath.* II, 8. On s'est plus ingénieux que pour se tromper et pour étouffer ses remords, PÈR. *Tél.* VII. Le remords qui, dans le langage du théâtre, est appelé le ver de la conscience, n'est proprement qu'une honte portée à l'excès, BOI-LEAU-DESPR., *Réfut. de Spinoza*, p. 309. Secrets persécuteurs des cœurs les plus vertueux. Remords, qu'est-ce-vous? CORNEILLE, *Attila et Th.* IV, 1. Qu'on applaudisse la raison et les remords comme on voudra, ils existent, et ils sont le fondement de la loi naturelle, VOLT. *loi nat. préface*. [Au théâtre] J'ai cru m'apercevoir que les remords et la religion faisaient toujours un très-grand effet sur le public, ID. *Lett. Mme de Fontenoy*, 4 juin 1761. Le remords s'endort durant un destin prospère et s'aigrit dans

Digitized by Google

d'adversité, *z. 1.* ROESS. *Confess.* II. Il connut qu'un seul remords suffit pour empoisonner la félicité la plus pure, GENLIS, *Veill. du chât.* I, II, p. 87, dans ROQUEFORT. Même orant le forfait on connait le remords, M. J. CHÉN. *Ch. IX, IV, 1.* Le remords quelquefois fait mieux que la vertu, DELILLE, *Pit.* II. ‖ En vers, on peut en singulier supprimer l's. Oui, je veux.... laisser, à ma mort, dans son cœur qui l'abima le poignard du remord, VOLT. *Tancr.* IV, 7. Tous à leur infortune ajoutant le remord, Séparés par l'effroi, sont rejoints par la mort, DELILLE, *Pitié*, III. Secrets expirants, regrets, remords, désespoir; Si du moins ces débris nous attestaient au mort (de la passion)! LAMART. *Méd.* I, 18.

— PROV. ET FIG. REMORDS, REPENTIR. Le remords est plus fort et s'adresse aux grosses offenses contre la morale. Le repentir est moins spécial; il s'applique aussi bien aux fautes qui blessent l'utilité qu'aux fautes qui blessent la morale.

— HIST. XIIIe s. Jusqu'au remors de conscïance, BUTEB. 92. ‖ XIVe s. Et se tu dis: las! je suis pecheur, Car j'ay plus de mille remors Et plus de cent mille pensées Diversement entremeslées, MACHAUT, p. 96. ‖ XVIe s. Quand le duc de Glocestre vit le convenant de ces gens assemblés contre lui, il lui vint un remords de conscience, FROISS. II, II, 79. ‖ XVIIe s. Mon ame, de sa complexion, réfuyt la menterie, et haït mesme à la penser; par une singulière vergongne et un remords piquant, si parfois elle m'eschappe, MONT. III, 83.

— ETYM. Lat. *remorsum*, supin de *remordere* (voy. REMORDRE); le d est, comme on voit, le résultat d'une orthographe fausseement savante. Il y avait dans l'ancienne langue un autre *remors*, ou mieux *remord*, qui signifiait souvenir et qui se rattachait à *rememorer* : Encor en sont bel li remort (des croisades) Et il fait plaisant à reprendre, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 76.

REMORDRE, UE (re-mor-du, due), *part. passé* de remordre. Remordu par la chien furieux.

REMORE (re-mor'), *s. f.* Même que remora (voy. ce mot), qui est plus usité. [La pareze] C'est la rémore qui force d'arrêter les plus grands vaisseaux, la MONNOYE. *Pensées*, 98. Ces petites rémores qui arrêtent tout court les plus grands vaisseaux en haute mer, lors même qu'ils vont à pleines voiles, PELLISSON. *Hist. de l'Acad.* 119.

† **REMORQUAGE** (re-mor-ka-j'), *s. m.* Opération de traîner à la remorque.

REMORQUE (re-mor-k'), *s. f.* ‖ 1° Terme de marine. Action de remorquer. Prendre à la remorque. ‖ Se mettre à la remorque, se faire remorquer. ‖ Fig. Se mettre à la remorque, se laisser diriger, céder aux directions d'un chef, d'un parti. ‖ S'aide de remorque, eu, simplement, remorque, corde tendue d'un navire à un autre, à l'aide de laquelle ce dernier est traîné par celui qui lui donne la remorque. Donne la remorque. Prendre la remorque.

— ETYM. VOY. REMORQUER; espagn. *remolque*; ital. *rimorchio*.

REMORQUÉ, ÉE (re-mor ké, kée), *part. passé* de remorquer. Remorqué par un bâtiment à vapeur.

REMORQUER (re-mor-ké), je remorquais, nous remorquions, vous remorquiez; que je remorquasse; que nous remorquions, que vous remorquiez, v. a. ‖ 1° Terme de marine. Il se dit d'un bâtiment qui en traîne un autre derrière soi. Quelques officiers de marine et M. de Chazelles avec eux imaginèrent qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, qu'elles y serviraient à remorquer les vaisseaux quand le vent leur serait contraire ou leur manquerait.... FONTEN. *Chazelles*. A six heures nous sortîmes de la baie en nous faisant remorquer par nos bâtiments à rames, BOUGAINVILLE, Voy. I, I, p. 284, dans ROQUEFORT. ‖ 2° Tirer des voitures sur un chemin de fer.

— REM. On a dit remorquer : Je les vis [les Dunkerquois] dessus nos bords Exposer tous les trésors que l'Ibère aux Indes pille, Et remorquer les grands corps Des galions de Séville, J. PR. BARABIN (1683), dans JAL.

— HIST. XVIe s. Nostre naif est elle encarée? vertus Dieu, comment la remolquerons nous? RAB. *Pant.* IV, 24. Remorquant toutes les galeres sbhonniennes richement parées, et en faisant remorquer après luy plusieurs autres captives, AMYOT, *Alc.* 61.

— ETYM. Espagn. *remolcar*; ital. *rimorchare*; du lat. *remulcare*, qui vient du grec ῥυμοῦλκεῖν, de ῥῦμα, corde, et ἕλκειν, tirer.

REMORQUEUR (re-mor-keur), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Bâtiment qui remorque. ‖ *Ad.* Bateau remorqueur. La frégate remorqueuse. ‖ 2° Marin qui monte les bateaux remorqueurs. ‖ 3° Remorqueur de bateaux et de traîne de bois, manœuvre qui remorque les bateaux, les traîne de bois. ‖ 4° *S. f.* Sur les chemins de fer, une remorqueuse, voiture chargée d'une machine à vapeur, pour traîner après elle un convoi de voyageurs ou de marchandises.

— ETYM. *Remorquer*.

† **REMORS** (re-mer) ou **REMORS DU DIABLE**, *s. m.* Nom vulgaire d'une scabieuse dite aussi morsdu diable (*scabiosa succisa*, *L.*).

— ETYM. Lat. *remorsus*, compté, écourté par une morsure, de *remordere*, remordre.

RÉMOTIS (À) (a ré-mo-tis), *loc. adv.* peu usitée. À l'écart. Sens dégagé, éloigné, une somme importante, BOURSAULT, *Lett. nouv.* I, III, p. 406, dans ROQUEFORT. Combien, dites-moi, je vous prie, ont quantité d'amis, de bons écus, de bons louis, Beaux bijoux et femme petite, qui sont toujours à rémotis! PANARD, *Œuv.* I, II, p. 361.

— ETYM. Lat. *a*, *de*, *ex remotis*, ablatif pluriel de *remotus*, éloigné (de *removere*, de re, et *movere*, mouvoir) : qui est des choses éloignées.

† **REMOUCHER** (re-mou-ché), *v. a.* Moucher de nouveau. ‖ Fig. et populairement. Remettre à sa place quelqu'un qui se mécoundt. ‖ Se remoucher, *v. réfl.* Se moucher de nouveau. Tu ne t'es pas bien mouché, remouche-toi.

— HIST. XVIe s. Remoucher, RICOT.

REMOUDRE (re-mou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme moudre. Moudre de nouveau.

— ETYM. *Re...* et *émoudre*.

† **REMOUILLER** (re-mou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* ‖ 1° Mouiller de nouveau. Il faut remouiller ce linge. ‖ 3° Resouveiller le levain. ‖ 4° Terme de marine. Mouiller de nouveau une ancre que l'on a relevée. ‖ 4° *V. n.* Mouiller de nouveau au lieu où l'on avait mouillé auparavant. À peine eûmes-nous levé l'ancre, qu'un vent contraire nous força à remouiller dans le port.

— HIST. XVIe s. Il faut laisser dessus un linge ou double trempe, qui sera remouvelé et remouillé souvent, PARÉ, XXIV, 28.

† **REMOUILLURE** (re-mou-llu-r', *ll* mouillées), *s. f.* Renouvellement des levains, dans une boulangerie.

REMOULADE (ré-mou-la-d'), *s. f.* Voy. REMOLADE.

† **REMOULAGE** (re-mou-la-j'), *s. m.* Issue de la mouture du gruau.

— ETYM. *Remoudre*.

† **REMOULER** (re-mou-lé), *v. a.* Mouler de nouveau. ‖ Fig. Il [Thiriot] a un peu une âme de cire; mais le cachet de l'amitié y est si bien gravé, que je ne connais pas d'empreintes plus parfaites, et d'ailleurs vous le remoulerez, VOLT. *Lett. Helvétius*, 10 févr. 1770.

REMOULIN (re-mou-lin), *s. m.* Ouvrier ambulant dit aussi gagne-petit, qui va dans les rues, dans les villages, aiguiser les couteaux, les ciseaux, etc. ‖ Les anciens] ont connu le gris de remoulineurs, et ils en faisaient les meules à aiguiser, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc. I. II*, p. 469.

— ETYM. *Rémoudre*; wallon, *rimoleu*; picard, *remouleur*; germ. *schleifer*.

† **REMOULIN** (re-mou-lin), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois à l'étoile ou marque blanche, qui se voit souvent au front du cheval, et qu'on nomme aujourd'hui le pelote.

— ETYM. Esp. *remolino*, trouble, tourbillon, entortillement de cheveux, de *re...*, et *molino*, moulin (voy. ce mot).

REMOULU, UE (re-mou-lu, lue), *part. passé* de remoudre. Le grain remoulu à un moulin plus fort.

REMOULU, UE (re-mou-lu, lue), *part. passé* de remoudre. Une lame remoulue. Un couteau frais remoulu.

† **REMOURIR** (re-mou-rir), *v. n.* Il se conjugue comme mourir. Mourir une seconde fois. Nicéphore assure que deux évêques, Chrysanthe et Macaire, moururent pendant les premières sessions [d'un concile], ressuscitèrent pour signer la condamnation d'arius, et remoururent incontinent après, VOLT. *Dict. phil. Concile*, II. Renaître sans se voir et sans se reconnaître, Ce serait remourir, Seigneur, et non renaître, LAMART. *Joc.* V, 202 ‖ Fig. Ce-dessous gît Bacur, le Tasse de Toulouse.... Qui mourut in-quarto, qui remeurut in-douze, ANDRIEUX, *Epigr. contre Bacur de Lormian, traducteur en vers de la Jérusalem délivrée*.

— HIST. XVIe s. Je dens tout, je n'ay rien, je veux et si ne puis, je revy, je remeurs, ma playe est incurable, DONS. 173. Villes et forts et royaumes pesrissent Par le temps tout ensés Pour donner pâture aux nouveau qui fleurissent, Qui remourront après, m. 444.

REMOUS (re-mou), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Retour sur elle-même que l'eau, déplacée par le navire pendant sa marche, fait en arrière du gouvernail. ‖ 2° Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle, contre un corps solide quelconque. Mon canot était resté sur le rivage; un marceau de glace qui venait dans l'eau à plus de quatre cents toises de distance occasionna sur le bord de la mer un tel remous, qu'il en fut renversé et jeté assez loin sur le bord du glacier, LAPÉROUSE, Voy. I. II, p. 160, dans ROQUEFORT. ‖ 3° Contre-courant fermé à chaque bord d'une rivière par les portions du liquide qui se dirigent vers la source après avoir frappé le rive. Dans les grands fleuves, il y a le long des bords un remous considérable, et d'autant plus considérable qu'on est moins éloigné de la mer, et que le lit du fleuve est plus large, BURT. *Hist. nat. prem. théor. terre*, Œuv. t. II, p. 49. ‖ 4° Il se dit d'un mouvement analogue, en parlant des fluides aériformes. Ceux [les vents] que nous ressentions ne sont que les remous dont l'origine n'est souvent rien moins qu'éloignée, RAYMOND, *Instit. Mém. météor.* 1806, 2e sem. p. 17.

— ETYM. On a fait venir *remous* du lat. *remorare*; mais il ne paraît pas possible de séparer *remous* de *remoudre*, *remoulu*, qui conduit à *remouture* (le mouvement de l'eau étant comparé à l'action d'une meule ou d'un moulin); l'espagnol y conduit aussi qui dit *remolino* pour tourbillon. Par la même analogie, sur le Mer de glace à Chemouni, on donne le nom de *moulins* à des trous où l'eau s'engouffre en tournoyant. L'ancien français avait *remous* en *remours* qui donne querelle, dispute, et dont l'étymologie n'est pas apparente.

† **REMPAILLAGE** (ran-pa-llaj'), *ll* mouillées), *s. m.* Travail de rempailler des chaises.

REMPAILLÉ, ÉE (ran-pa-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de rempailler. Chaises rempaillées.

REMPAILLER (ran-pa-llé, *ll* mouillées, et non rau-pa-yé), *v. a.* Empailler de nouveau. ‖ Garnir d'une nouvelle paille.

— ETYM. *Re...* et *paille*; *gêner. repailler*.

REMPAILLEUR, EUSE (ran-pa-lleur, lleu-z', *ll* mouillées, et non ran-pa-yeur), *s. m. et f.* Celui, celle qui regarnit de paille les chaises, les fauteuils, les tabourets, etc.

— ETYM. *Rempailler*; gêner. *repailleuse*.

† **REMPAUMENT** (ran-pa-ke-man), *s. m.* Terme de pêche. Action de pêcher à rempaument.

† **REMPAUMER** (ran-pa-ké), *v. a.* Terme de pêche. Feire le rempaument.

REMPART, E (ran-pa-r', rée), *part. passé* de remparer. Un certain colin remparé de fumier, LA FONT. *Beiph.* Chipiog disait à Thierry qui voulait détruire Clermont : les murs de cette cité sont très-forts et remparés de boulevards inexpugnables, CHATEAUBR. *Voy. à Clermont.* L'Italie remparée des Alpes, de *Hôte*, *Ec.* p. 46.

† **REMPAREMENT** (ran-pa-re-man), *s. m.* Action de remparer; résultat de cette action. [Ils] Font voir en un moment des torches attachées à ces remparements qu'ils font les traîches, *Ardenne*, m.

— HIST. XVIe s. Il se reposait sur les dits remparemens, AMYOT, *Caton*, 36.

— ETYM. *Remparer*.

REMPARER (SE) (ran-pa-ré), *v. réfl.* ‖ 1° S'remparer de roussan. ‖ 2° Établir un rempart, une défense pour se garantir de quelque attaque. Le régiment surpris se rempara dans la ville et se défendit dans les rues. ‖ Par extension. Qu'il n'y avait remède que d'entrer au corps des gens, et de s'y remparer, D'y tenir bon.... LA FONT. *Beiph.* ‖ Fig. Voyez comme ils se remparent d'une sévérité affreuse et inaccessible, BALZ. *De la cour*, 9e *disc.* ‖ 2° *V. a.* Couvrir d'un rempart [l'actif n'est pas dans l'Académie]. Aux grandes commodités que ceux du dehors avaient d'entreprendre, ceux du dedans opposaient leur audace à remparer les brèches..., MALH. le XXIIIe *livre de T. Live*, ch. 17.

— HIST. XVIe s. Si fut capitaine [du chatel de Bervich] Jean Binnes, un moult vaillant escuyer, lequel le fit remparer de tous points, FROISS. II, 48. Et que ce qu'ilz avoient remparé aux portes estoit jà ebatu, COMM. II, 12. ‖ XVIIe s. Et il se remparoyt luy et ses gens, RAB. *Gary.* I, 20. Lo venin, trouvent place vuide, se s'prampe [s'empare de nouveau] des parties nobles, PARÉ, XXIV, 7. Il avoit occupé les pas et destroits des montagnes, et les avoit remparez tant de son armée qui estoit campée au pied de la mouiagne, que de murailles, AMYOT, *Cat.* 26. Des chariots remparez de haie, m. *Dernier*, 60. Les As-

Digitized by Google

syriens,... no logroient jamais en camp qui ne feust fossoyé et remparé, MONT. 1, 285.

— ETYM. *Re...*, et *emparer*.

REMPART (ran-par. le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas : un ran-par élevé; au pluriel, l's ne se lie pas : des ran-par élevés ; cependant quelques-uns la lient : des ranpar-z élevés), s. m. || 1° Ancienneament, muraille en maçonnerie pleine, servant à entourer et à protéger une ville ou un château. Abattre, élever des remparts. Il dompta les murailles [les Juifs de Jérusalem].... Et laissa leurs remparts cachés sous leurs ruines, RAC. *Bérén.* 1, 4. || Fig. Ecoutez l'apôtre saint Paul : Il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes ; il faut détruire les conseils profonds d'une raison invétérée, BOSS. *Bourgoing*. Et ses ruses de la chicane), perçant et dégoes et remparts, l'ar cent brèches déjà rentrent de toutes parts, SOL. *Lutr.* v. Sous le brillant rempart d'une forte cuirasse, LAMOTTE, *Dans* DESPONTAINES. || 2° Ironiquement, enceinte munie garnie de bastions et de courtines, couronnée d'un parapet, garnie d'artillerie, entourée d'un fossé et percée de portes et de guichets. || 3° Il se dit de quartiers d'une ville qui sont situés près des remparts ou qui en occupent la place. J'aurai, vers le rempart, quelque rédut commode Où je régalerai les bandits à la mode, BOILEAU, *Ménechmes*, IV, 2. || Fig. Mettre une femme sur le rempart, la rendre gaiable (les promenades sur le rempart étant un lieu de rendez-vous, dans une ville). Vraiment, si je voulais mettre une fille sur le rempart, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle on a, SÉV. 30 mai 1690. || 4° Les remparts, la ville, la cité, en parlant de Jésus-Christ, ô Sion, relevez les remparts Et de tes tours les magnifiques faîtes! RAC. *Esth.* 1, 2. Il est par un décret classé de nos remparts la liberté de la presse, BOSS. *Hist.* II, 8. L'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat... c'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie et la mort emportant contre les louanges qu'on donnait à son intégrité, ID. *le Tellier*. La fameuse journée du Rasb, ou Louis, par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été le terrour, ID. *Mar.-Thér.* Cependant Athalie, un poignard à la main, Rit des faibles remparts de nos portes d'airain, RAC. *Ath.* V, 1. Un bonne foi, pour le Turc et pour les Grecs, la justice, la modération, la bonne foi, VEN. *Tél.* x. Achallembourg, qui fut général des Vénitiens, et à qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les Turcs ce rempart de l'Italie, VOLT. *Charles III*, 3. Les descendants des braves ancêtres qui avaient si vaillamment soutenu lui paraissaient à l'Espagne] un rempart contre lequel toutes forces britanniques devaient se briser, RAYNAL. *Hist. philos.* x, 16.

— HIST. XVIe s. Pyrrhus, ayant ja passé la tranchée et le rempart des chariots, s'efforcoit d'entrer en la ville, AMYOT, *Pyrrh.* 47.

— ETYM. *Remparer*; le *t* est une faute ; il aurait fallu écrire *rempar* ; ital. *riparo*.

REMPARÉ, ÉE (ran-pa-ré, rée), *part. passé* de remparer. L'oiseau remparé dans le filet.

† **REMPÉTRER** (ran-pé-tré), v. a. Empétrer de nouveau. Il se rempétrer, v. *réfl.* S'empétrer de nouveau. Mme la duchesse, qui avait secouru son joug [de Mme de Maintenon] dès qu'elle avait pu, l'avait toujours négligée depuis, de peur de s'y rempétrer, ST-SIM. 287, 102.

— HIST. XVIe S. Toutes fois je ne voy par quel chemin je sorte, tant la mort me rempestre au labyrinth d'amour, BONA. 1, 94.

— ETYM. *Re...*, et *empêtrer*.

† **REMPIÉTER** (ran-pié-te. La syllabe *pié* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rempiète, excepté au futur et au conditionnel : je rempiétérai), v. a. Empiéter un las, refaire en triolant ou au métier le pied d'un bas, en commençant un peu au-dessus du talon.

— ETYM. *Re...*, et *pied*.

† **REMPIRER** (ran-pi-ré), v. n. Empirer de nouveau. Monsieur le baron est fort rempiré depuis hier, BAUTRUCHE, *Crispin médecin*, II, 8. Il se conjugue avec *avoir* quand on veut exprimer l'action : le malade a rempiré subitement ; avec *être*, quand on veut exprimer l'état : le malade est rempiré depuis hier.

— HIST. XVIe S. Bienheureux soit mon tourment qui t'empire! SCÈVE, 43.

— ETYM. *Re...*, et *empirer*.

REMPLAÇANT, ANTE (ran-pla-san, san-t), s. m. et *f.* || 1° Personne qui en remplace une autre dans une fonction, dans une occupation. On lui trouva un remplaçant. La portière, obligée de s'absenter, a mis une remplaçante. || 2° Particulièrement, celui qui remplace un jeune homme dans le service militaire. Acheter un remplaçant. Le remplacé répondra du paiement de son remplaçant.

REMPLACÉ, ÉE (ran-pla-sé, sée), *part. passé* de remplacer. Les vides tous étaient [dans les valets], Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés, MOL. *Nat.* I, 5. — Celui qui a un remplaçant dans un des corps de l'armée. Le remplacé sera, pour le cas de désertion, responsable de son remplaçant pendant un an, à compter du jour de l'acte passé devant le préfet, *Loi du 24 mars 1832, art. 53.*

REMPLACEMENT (ran-pla-se-man), s. m. || 1° Acte de remplacer une chose par une autre. || Terme de jardinage. Art de faire naître ou pousser un branche pour remplacer celle de l'année précédente. Branches de remplacement. || 2° En parlant des personnes, substitution dans un emploi, dans un service. Le remplacement d'un employé décédé. Les pertes continuelles que la Martinique pourrait espérer de porter ses cultures langueraient jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevait chaque année une augmentation de bras, POIR. *Voy. hist. de Barb.* RAYNAL, *Hist. phill.* XIX, 28. || 3° Emploi utile des deniers provenant d'un immeuble, d'une rente qu'on a vendus et qu'on est obligé de remplacer.

— ETYM. *Remplacer*.

REMPLACER (ran-pla-sé. Le c prend une cédille devant et, ex. remplaçant, il remplaça). *Je remplace*, *je remplacerai*. Nous perdons notre appui, mais vous le remplacez, VOLT. *Tancr.* IV, 1. Vous ne manquerez jamais d'amis... Mais ceux qui vous sont les plus sûrs qui tiennent au fond de notre être ; les autres ne les remplacent qu'à moitié, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 17 déc. CAS. Comment, dit-il à Gratien sous le flot qui le suit, Un être est remplacé par l'être qu'il produit, ST-LAMB. *Sais.* X. Ne sais-tu pas que, si l'on peut te *suppléer*, on ne peut te remplacer? GENLIS, *Rêves d'or*, I, p. 131, *dans* POUGENS. || Terme lieu de. Rien ne remplace la santé. Les hommes, qui ne peuvent remplacer nos pertes, ne peuvent aussi combler nos espérances, CORNE, *Prière* 2. || 2° Succéder à quelqu'un dans une place, une fonction, un service. Il remplaça son père dans sa charge. CORNEILLE, *Théodore* 4. Mme la baronne pour remplacer Marine, LESAGE, *Turcaret*, II, sv. 2. || Occuper momentanément la place d'un autre. Je vous en obtiens pour remplacer. || 3° Faire la place d'un autre le temps de service militaire prescrit par la loi. Il est parti pour remplacer son fils. Simon Simon, qui n'avait pas son bon pour acheter un homme, ne se fait remplacer, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. || 4° Mettre à la place d'une personne, d'un objet. Remplacer un domestique, un cheval par un autre. Nous remplacerons nos poiriers morts par des cerisiers. Elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, MOL. *Critique*, 6. Andromaque, en moins d'un lustre, Remplira deux fois Hector, *t.* m. SOUS. *Odes*, II, 7. Que voulez-vous? les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation, VOLT. *Mél. litt. aux auteurs de la Bibl.* Si, par quelque grande catastrophe, la nature venait se trouvait dans la nécessité de remplacer les formes actuellement existantes, *Supp. d'Hist. nat.* CHAT. t. VII, p. 67. Le gouvernement [d'Guadin, lui] fût dignement remplacé ; Gérard, le plus ancien des généraux de brigade de la division, en prit le commandement, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 7. || Il est difficile de remplacer un tel capitaine, un tel ministre, il est difficile de trouver un homme qui ait autant de capacité que ce capitaine, ce ministre. || 5° Suivre de compensation. Ce qui remplace ce malheur [la mort prématurée de Condé], et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, SÉV. 15 janv. 1687. || 6° Faire un emploi obligé des fonds provenant de la vente d'un immeuble, en les appliquant à une acquisition équivalente. || 7° Se remplacer, v. *réfl.* Prendre la place l'un de l'autre alternativement. Les morts et les vivants se remplacent. || 8° Absolument. Terme de commerce. Se ressortir des marchandises qu'on a vendues. || 9° Être remplacé. Les vieilles années ne se remplacent pas.

— HIST. XVIe *re*, et *place*.

REMPLAGE (ran-pla), s. m. || 1° Action de remplir un tonneau où il y a quelque déchet, soit par la fermentation et la coulure, soit par quelque autre accident. ... Sous le prétexte spécieux que ces manquants ont servi à l'entretien et remplage de ceux [fûts] qui sont existants, ou qu'ils ont rendus en gros, *Ordonn. de Charles VI, Mémoires*, 1re *suite*, I, 14. Vin de remplage, le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin. || 2° Terme de maçonnerie. Blocage à l'aide duquel on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur de pierre ; et aussi celui que l'on jette entre un mur de revêtement et les terres. || 3° Terme de charpenterie. Petite bois qui garnissent un pan de bois, une cloison, etc. || 4° Il s'est dit pour remplissage ; ce qui est aujourd'hui inusité. Et Dieu sait alors si les faux, Les flammes, les soupirs, les vrais, Et tout ce menu badinage Servaient de rime et de remplage, COMB. *Pièce improv. à la suite de Clit.* édit. 1638. || 5° Il s'est dit aussi, en termes forestiers, pour remplacement, substitution. Il faut éviter, dans les ventes ordinaires, un abus considérable.... qui est que, sous prétexte de faire l'adjudication du bois plein, l'on donne un nombre considérable d'arpents de bois des meilleurs pour le remplage, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 180.

— HIST. XVIe S. Le laboureur [auteur] n'osait mettre un corps de cuir, après par contentement de la raison et par l'excès du remplage qui y estoit trop, il m'a fait vuider, G. CHASTEL. *Expos. sur vérité*. || XVIe S. La cire est un remplage dessus se fait, se nomme l'os, par haste de remplage, PARÉ, I. III, p. 846. Ils les mettoient encore vivans dedans les gabions, qui leur estoit comme un remplage, MONT. III, p. 723. Quand les ventes se doivent faire en nos forests.... ventes de vuid ou trente arpens, ainsy qu'ils escheront, ne doivent faire aucun remplage, *Grand coust. de France*, I, 6.

— ETYM. L'anc. verbe *emplier* ou *remplier*, qui est le même que *remplir*.

† **REMPLI, IE** (ran-pli, plie), *part. passé* de remplir. || 1° Rendu plein. Une pièce de vin remplie par le tonnelier à beaucoup près qu'elle laissait. Il l'articulèrement, plein de nourriture. Le soir, lorsqu'en rentrant du pâturage, il [le bœuf] ne se trouve pas assez rempli, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 249, dans POUGENS. || Fig. Plein de l'appartenance de la plénitude, de l'embonpoint. Il [Vaugelas] avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et bien coloré, FELIBIEN, *Ent. d'Acad.* IV, *Vaugelas*. || Fig. Qui n'offre pas de vide. Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli, RAC. *Ath.* III, 5. || Occupé. Le temps de cette navigation, celui où il fut occupé ou d'en faire les préparatifs ou de rendre compte du succès, fut une des époques les plus remplies et les plus heureuses de sa vie, CONDORCET, *Courtanvaux*. Voilà une journée bien remplie, DENIS, *Théât. d'éduc. les Fous amis*, sc. 1. Quel dommage que mon temps soit si rempli! ID. *Vrai. du chât.* I, II, p. 186, dans POUGENS. || 4° Qui abonde en quoi que ce soit. Le temple, qui était rempli auparavant de frayeur et de tumulte, le fut ensuite d'allégresse et de cris de joie, BACI. *Bible, Machab.* II, III, 30. Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ses fureurs plus rempli que le jaune, RAC. *Phèdre*, IV, 3. Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire, Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus Le choix du sort plaça Darius, BOUHOURS, *Hist. Esth.* II, 4. Il n'y a point de rues si de galeries si embarrassées et si remplies de monde, ou il ne trouve moyen de passer sans effort, LA BRUY. VI. La fils [de Saurin], aussi rempli de probité et de mérite, que dénué de fortune, ID. *Mél. litt. Réfut. d'un écrivain*. Démocrite revient dans cette patrie rempli de la sagesse de toutes les nations, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*sect. éléatique*). || 5° Qui ne songe qu'à, qui ont tout entier occupé par. Rempli de cette idée, il te sera facile De juger l'instabilité Qu'a le monde et sa vanité, CORN. *Imit.* III, 46. Je sais si remplie de vous que je tâche d'être votre singe, et de vous contrefaire en tout, MOL. *Critique*, 2. Oui, j'étais toute remplie du conte, et je brûlais de le redire, ID. *Fourber.* III, 4. Il faudrait présentement vous redonner quelque amour.... pour vous-même; vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 fév. 1690. Plus rempli des pressentiments de sa mort que des images de

Digitized by Google

son triomphe, RLECH. *Hist. de l'Homme*, IV, 76. Le poète, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits, LA BRUY. III. De ces soins innocents l'âme heureuse et remplie Ne donne pas du Dieu qu'elle porte avec soi, LAMART. *Harm.*, I, 8. || Un homme rempli de lui-même, homme qui a une trop haute opinion de son mérite. Lon de nous à jamais ces esprits enflés..., ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-mêmes..... Et qui n'aimerait pas mieux encore de pleurer! VOLT. *Ep.* XXVII. || 6° Accompli. Ma prophétie a été bien remplie, MAURTENON, *Lett. à Mme de Venadour*, 23 nov. 1711. Ma bonté le mettra en état de bien faire ce qui est rempli, RAC. *Andr.* v, 5. Tout a été fini, dès que votre nombre [le nombre d'élus déterminé par le Seigneur] a été rempli, MASS. *Avent*, *Jugement dern.* Ses jours étaient remplis; il est mort à ses yeux, VOLT. *Œdipe*, v, 2. || 7° Être rempli, se dit, soit d'un indifférent ou d'un grand, lorsqu'il était pourvu d'un bénéfice assez considérable pour n'être pas en droit d'en requérir un autre au vertu de son indult ou de ses grades. || 8° Terme de blason. Se dit d'une pièce de l'écu dont le milieu est d'autre émail que les bords. || 9° S. m. Terme du point d'Alençon. Travail dans l'intérieur des fleurs, comblant et feuilles pour la dentelle réseau. Les différents points dont se compose le rempli sont gaze ordinaire, gaze serpe, gaze claire, gaze quadrillée, gaze tombée, point mignon, point à trou, point d'Argentan.

2. **REMPLI** (ran-pli), *s. m.* Terme de tailleur, de couturière, de tapissier. Pli que l'on fait à une étoffe pour en diminuer la longueur. || Ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures. Laisser un endroit rempli à la couture sous le bras dans un corsage.

— ÉTYM. *Re, rm*, et *pli*.

REMPLIE, EE (ran-pli-é, ée), *part. passé* de remplier. Une tapisserie remplie.

REMPLIER (ran-pli-é), je remplierai, nous remplierons, vous remplierez; que je remplie, que nous remplions, que vous remplisez, v. a. || 1° Faire un remplí. || 2° Se remplier, v. réfl. Être plié en forme de remplí. La langue est un tissu de nerfs si souples qu'elle se remplie comme un serpent, PEN. *Ernst.* 60.

— HIST. XVI° S. Ils [les chirurgiens] cachent le bout du fil d'or, le remplient, à fin qu'il ne pique la chair qui le couvre, PARÉ, VI, 17. Alors que les mouches les mordent et piquent [les éléphants], ils resserrent leur cuir, qui est de tout rabi et remplié, ID. *Monstr* 990. 3. Et n'est rien plus beau en dessins que bien remplier par le bout [une sonde de plomb]..., ID. *Introd.* 2.

— ÉTYM. *Rempli* 2.

REMPLIR (ran-plir), v. a. || 1° Emplir de nouveau. || 2° Simplement, emplir, rendre plein. || 3° Remplir une table, || 4° Remplir de monde, de dessins. || 5° Remplir une quittance, une transaction. || 6° Remplir une place. || 7° Remplir l'oreille. || 8° Il se dit de deux coupant l'humeur à quelqu'un, et dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. || 10° Rendre complet. || 11° Il se dit des corps qui occupent certaines choses. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. || 13° Occuper, satisfaire pleinement. || 14° Ne laisser aucun vide dans un ouvrage. || 15° Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. || 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. || 17° Répondre à l'illustration du nom, à l'étendue et à la gloire d'un nom honnête. || 19° Donner le sentiment de la plénitude. || 20° Remplir, au trictrac. || 21° *V. réfl.* Se remplir, devenir plein. || 22° Il se dit de l'air, de l'eau, de l'esprit. || 23° Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. || 24° Être remboursé.

1° Remplir de nouveau. Ce banneau a fui, il faut le remplir. On dit remplir les tonneaux, et non pas remplir, quand, après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y met de nouveau pour les rendre pleins, *Acad. Ouvert. sur Vaugelas*, p. 171, dans POUGENS. || 2° Il se dit simplement pour emplir, rendre plein. Ce tonneau n'a pas besoin, il faut le remplir. Remplir ses caves de vin, un grenier de blé, une basse cour de fumier. Remplir un vide. Il y avait de grandes fondrières qu'il fallait seresoudre de remplir, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 13. Nous remplissons le ciel de tous nos empereurs, CORN. *Poly.* IV, 6. Remplissez les autels d'offrandes et de sang, RAC *Iphig.* I, 2. Le coupe dans ses mains [de Britannicus] par Narcisse est remplie, ID. *Brit.* V, 3. De princes égorgés la chambre était remplie, ID. *Ath.* V, 2. Douteux-vous que, si jamais dans Constantinople, qui est la patrie d'Orphée, il y avait un opéra, les dames turques ne remplissent les premières loges? VOLT. *Vacrifices, Femmes, loges ottomanes.* Quelque ressemblance qu'il ait entre le Rottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole, BUFF. *Quadrup.* I, VII, p. 48. || Remplir un vide, le combler. || Fig. Quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, PASC. *Pens. de l'amour*. || Populairement. Se remplir le ventre (c'est-à-dire remplir à soi le ventre), manger beaucoup. || 3° Terme de marine. Remplir un voile, l'étalir, l'orienter de manière à y recevoir le vent. Les Indiens sans qu'ils batte ni ne faisie. || 4° Remplir du point, de la dentelle, refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à du point, à de la dentelle. Remplir un point de neurelles. || Remplir un canevas, une toile, un dessin, couvrir par des points à l'aiguille ce canevas, cette toile, ce dessin. || 5° Remplir une quittance, une transaction, y écrire ce qui y avait été laissé en blanc. || Remplir un blanc-seing, écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance. || Remplir des bouts-rimés, faire des vers sur des rimes données. || 6° Remplir une place, s'y asseoir, l'occuper. Acteur : il y a place pour lui, il remplira bien remplir. — D. Manrique : Un soldat bien rempli une place de comte ! CORN. *D. Sanche*, I, 2. Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre; un roi morbleu! qui sont remplir quatre pieds d'haut, un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière, MOL. *Impromptu*, I. — Il s'écrit pourvu d'une douzaine de bons coups [d'épée] : il va remplir sa chemise ma place accoutumée, MOL. *Dép. Ir.* I, 1. || Fig. Occuper. Votre charge vacante m'a frappé le premier; vous savez si j'ai mérité de remplir [la marque de Renel], RAC. *à Burzy*, 8 sept. 1674. Toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, elle disait : Je ne connais personne, MOL. *Duch. d'Orl.* II. Il est dans tout autre art (que la poésie, des degrés différents; On peut avec honneur remplir les premiers, LA FONT. *Ep.* IV, *Mme Vernin*. Vernin convient que les places ne sont pas si bonnes à remplir qu'à désirer, MONTESQ. *Lett. à Mme de Dangeau*, 13 oct. 1716. Voltaire remplit la marque de rhétorique pendant vingt ans avec un applaudissement général, SCHLEG. *Hist. anc. et mod.* C. XI, 2e part. p. 70. Ces poissons remplissent toute l'orbe [de pour savoir quelle serait la durée de son empire]; la réponse fut qu'il subsisterait, jusqu'à ce qu'on eût un mulet remplir le trône de Médie, ch. 18. Rem. 1. || 7° Remplir l'oreille, remplir un poste, THOMAS, *Eloge du Dauph.* II : [Espaminondas] relève cette commission [veiller à la prospérité des rues], et montra, comme il le remplit, qu'il ne fut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent, BARTHEL, *Anach.* IX, 1. || Remplir sa place, ne pas y remplir sa place, s'acquitter, ne pas s'acquitter des devoirs qu'elle impose. Cet homme remplit bien, remplit mal sa place. Il ne l'a pas vu remplissant bien l'oreille, ils sont bien cadencés. [On dit de même d'un discours en prose qu'il est nombreux, qu'il remplit l'oreille. || Remplir un emploi, remplir dignement, avec dignité. Elle fait ensuite, leur promet des merveilles. Du pouvoir de son art leur remplit les oreilles, CORN. *Méd.* I, 1. || 8° Il se dit de Dieu qui remplit l'immensité, l'Ecriture emploi en un temple que Dieu remplit de sa gloire et de sa présence, MASS. *Carême, Resp. dans les temples*. Fig. En parlant d'un mal dont l'action s'étend au loin. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore; Remplissez l'univers sans sortir du Bosphore, RAC. *Mithr.* IV, 4. || 9° Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. Les étrangers remplissent la ville. La lumière remplit toute cette chambre. De tous côtés, Madame !... D'avoir trop soutenu la majesté des rois? Trop rempli votre cour du bruit de mes exploits? CORN. *Nicom.* IV, 3. Après avoir épuisé pour soi avait pu faire une guérison si subite et si parfaite, ils [les gens de Port-Royal] allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle, RAC. *Hist. Port-Royal*. Partout l'affreux signal, en même temps donne, De meurtres remplira l'univers étonné, RAC. *Esth.* III, 4. Je remplissais tout ici pour l'île de mon père, FÉN. *Tél.* XIV. Ainsi mourut le grand Schah Abas, après avoir rempli toute la terre de son nom, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. Les valets les cherchent de tous côtés, et remplissent la forêt de leurs cris, VOLT. *Le blanc et le noir*. La race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales, CUVT. *Quadrup.* I, V, p. 85. De cernier [le sculpteur Polyclète], qui vivait vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponnèse et la Grèce, BARTHEL. *Anach.* ch. 53. || Il se dit, en un sens analogue, des compagnies, des troupes. Ne trouvant rien dans tout mon État de plus fidèle que les Juifs, il en remplit ses armées, et leur confia ses places les plus importantes, SOCIN. *Hist.* II, 8. || Remplir un corps, une compagnie, une société, de personnes capables, d'ouvriers, etc. y admettre, y faire entrer beaucoup de personnes capables, d'ouvriers, etc. || 10° Grande emplet. Ne finis arrêtera vos discordes latales; Soignez, l'rai remplir le nombre des vestales, RAC. *Brit.* III, 8. || Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, une compagnie, en rendre le nombre complet. || 11° Il se dit des écrits et abondent certaines choses. Ce serait une belle chose, si je remplissais mes lettres de ce qui me remplit le cœur, SÉV. 67. L'Ecclésiaste, après avoir rempli son divin ouvrage du mépris des choses humaines, BOSS. *Duch. d'Orl.* Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue, Je me plais à remplir mes sermons de portraits, SOIL. *Sat.* X. Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault, Dont les noms en cent lieux, placés comme ici leurs niches, Vont de vos vers malins remplir les hémistiches, ID. *Sat.* IX. Le comte Peterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. J'aimais tout le fort, je remplis tout de peur, MAIRET, *Hort. d'Andr.* IV, 3. Ce grand roi [Charles II] qui remplit de tant de vertus le triste métier des soutiens, BOSS. *Duch. d'Orl.* Où il s'épuirit avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vérité et qui la gravent dans l'esprit, ID. *ibid.* Le comte de nobles idées remplirait-je vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions héroïques et généreuses? FÉLIX. Pereuse, l'étonne rayons de grâce et de lumière lui firent apercevoir qu'en vain remplirait-il les plus beaux endroits de l'histoire, si son nom n'était écrit dans le livre de vie, ID. ib. Surtout ne craignez point qu'une aveugle douleur Remplisse l'univers du bruit de mon malheur, RAC. *Brit.* I, 1. Venez, cher ruisseau, d'une vaillante race, Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace, ID. *Athal.* IV, 3. J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel Son cœur d'Absalon], déjà sans des menaces de mort, ID. ib. III, 3. Nul ne leur a plus fait acheter la victoire [aux Romains], Ni de leurs malheureux plus rempli leur histoire, ID. *Mithr.* V, 1. La médisance est un mal inquiet, qui trouble la société ... qu'emplit tous les lieux où elle entre de désordre et de confusion, MASS. *Carême, Médisance*. || 13° Fig. Occuper, satisfaire pleinement. Saintes douceurs du ciel, adorables idées, Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir, CORN. *Poly.* IV, 2. Les personnes faibles qui sont toujours vides de pensées, n'en sont presque jamais véritablement remplies, LA ROCHEFOUC. *Max.* 477. Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit, qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai? PASC. *Pens. de l'amour*. Les grandes âmes ne sont pas celles qui remplissent le plus souvent... Il faut une modulation de passion pour les ébranler et pour les remplir, ID. ib. Et vous, ma très-chère, que vous disais-je? rien du tout que ce que vous avez lu dans ce dit-un : c'est que vous remplissez ce cœur que vous trouvez si savant dans l'amitié, SÉV. 380. Ô richesses, vous n'avez qu'un nom trompeur; vous vendez pour me remplir, mais il m'en vide immense où vous n'entrez pas, BOSS. *la Valière*. Apprenons avant toutes choses à n'être pas étonnés du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ID. *Anne de Gonz.* Que de dons du ciel le faut-il pas pour régner! une naissance exigante, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, LA BRUY. X. Oh! pour remplir de moi la réveuse pensive... V. MIRO, *Cléopâtre*, II, 3. Il remplit quelque fois de soi, l'entretenir dans la plénitude de l'amour-propre. Elles [les louanges] corrompent les hommes, elles les remplissent d'eux-mêmes, elles les rendent vains et présomptueux, FÉN. *Tél.* XII. || 14° Fig. Ne laisser aucun vide dans un contexte. Le seul courroux d'Achille avec art manqué Remplit absolument une Iliade entière, etc., *Art p.* III. || 15° Fig. Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. Il n'est rien de plus dangereux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines

Digitized by Google

entreprises ou même d'actions criminelles, sous. *Tel de Monterby.* Je sais ce que vous pensez : que.... leur condition [des princesses] les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent, pour remplir les jours vides des courtisans, FLECH. *Dauphine*. Hâtez-l'ai perdu avec vous seize ans de ma vie ; qui remplira et consolera les peu d'années qui me restent ? D'ARN. *Aux Mânes de Mlle de l'Espinasse*. Il avait formé des plans assez vastes pour remplir la vie de plusieurs savants, CONDORCET, *Biograph.* Pour remplir le reste de nos journées par d'agréables promenades et par nos anciennes occupations, URNIL, *Maison rust.* t. III, p. 464. Notre bonheur semble remplir le cours des heures, C. DELAV. *Paria*, VI, 1. ‖ 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. Mais si l'événement remplit mal leurs souhaits, ils s'émeuvent aussitôt, soudain ils se chagrinent. CORN. *Imit.*, 1, 14. Être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs, SÉV. 28 fév. 1680. Et pour être en état de remplir votre espoir, TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Pour remplir ce grand dessein et ramasser les matériaux nécessaires, il courut toute l'Allemagne, FONTEN. *Lrobouts*. Je remplis mes serments, mon honneur, mon devoir, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Le rôle des vieillards n'est pas de longue haleine ; Les deux premiers venus le rempliront sans peine, PIRON, *Métrom.* I, 4. Les acteurs, ressuscités par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 avr. 1767. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs, ID. *Lett. l'abbé Aubert*, 9 juin 1760. Vous seul, pourtant, le nuire au fond de leurs États, Brûlant dans Rome, remplies ma vengeance, ID. *Semir.* II, 1. Quoiqu'il menât dans le monde une vie assez dissipée, il se crut obligé, d'après la décision de sa famille, de remplir sa vocation ecclésiastique, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisi*. Les actionnaires ne remplirent pas les obligations de leur souscription avec l'exactitude nécessaire dans les affaires de commerce, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 16. Remplir les vœux d'un père et les ordres d'un roi, DELILLE, *Én.* I. Il faudra que les espérances du public, y répondre par ses actions, par sa conduite. ‖ Cet homme a rempli son sort, sa destinée, il a accompli, éprouvé ce qu'il était possible de prédestiné. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée ; c'est à vous à remplir la vôtre, MARMONTEL, *Lett. à Mme de Pontivelle*, 1767. J'ai cru avoir rempli ma destinée, dès que je n'ai vu plus que faire de grandes choses, MONTESQ. *Dialog. de Sylla*. J'ai vécu, j'ai rempli ma triste destinée, VOLT. *Œdipe*, III, 5. ‖ Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on a est faire de quelque chose, de quelqu'un, offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée produit, renferme. Pour les sentiments [dans le roman de Cléopatre] : ....ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes, SÉV. 10 juill. 1671. Je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie ; Il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite, in *Mlle de Scudery*, 14 sept. 1668. ‖ 17° Remplir s'est dit en parlant d'un nom, de la naissance, de talents, de mérite, pour : répondre à l'illustration du nom, de la naissance, à l'étendue des talents, du mérite. Remplissez mieux un nom sous qui nous tremblons tous, CORN. *Nic.* I, 2. Un grand prince vous laisse un grand nom à remplir, ID. *Sertorius* à *Mgr de Guise*. S'il m'aime, il doit mettre une digne récompense Qui bâme ma fortune et remplit ma naissance, ID. *Perth.*, I, 1. Il [M. le Prince, n'a pu remplir son mérite ; c'est un défaut, mais il est rare, mais il est beau, RETZ, *Mem.* t. I, liv. II, p. 294, dans POUGENS. Émule [le prince de Condé] était ne ce que les plus grands hommes ont de devenant qu'a force de règles, de méditation et d'exercice ; il n'a eu, dans ses premières années, qu'à remplir des talents qui étaient naturels en lui, ID. t. II, liv. III, p. 82. Jurisprudence. Remboursez. Remplir une veuve de son douaire. Ceux qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur conquration, LA BRUY. VII. ‖ 19° Absolument. Donner le sentiment de la plénitude. Cette nourriture remplit beaucoup. Cette nourriture ne remplit pas assez. ‖ 20° Terme du jeu de trictrac. Avoir des dames couvertes sur cinq cases des six fléches du petit jan, du grand jan ou du jan de retour. Se remplir. Je remplis par doublet. Je remplirai pas. ‖ 21° Se remplir, v. réfl. Devenir plein. Le réservoir s'est rempli d'eau. La salle commençait à se remplir. La terre commence à se remplir, et les crimes s'augmentent, SOCIN. *Hist. t.* I. Je sens mon cœur, malgré moi, se remplissant de pleurs, RAC. *Phèdre*, I, 3. Ah ! sans pâlir Puis-je voir d'assassins le temple se remplir ? ID. *Athal.* V, 1. ‖ Se remplir de viandes, de vin, et, absolument, se remplir, manger, boire avec excès. ‖ 22° Moralement, il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. Se remplir de visions, de chimères, d'espérances vaines. Il semble que nous ayons une place à remplir dans notre cœur, et qui se remplit effectivement, PASC. *Pens. de Montmorl.* Une vaste imagination, elle ne peut ; son argent, qu'elle appelle son bien, est au dehors ; et c'est le dedans qui est vide et pauvre, BOSS. *Il. Sermons*. Il [Bossuet] ne parlait pas qu'ils [les Pères] se soient beaucoup attachés à cette lecture [l'Écriture], se remplissant seulement de celle des plaisanteries, ID. *Pr. divers*, I, 2. ‖ 23° Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. Que se tiendrait heureux un amour moins sincère. Qu'il aurait d'autre but que de se satisfaire, Et que se remplissant de félicité, Sans prendre aucun souci de votre dignité ! CORN. *Sert.* IV, 3. Si je me remplissais aussi bien de Dieu que je vide ma maison de toutes sortes de compagnies, vous verriez bien content de moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1678, I, II, p. 40. Qui considérera que le vuage de plaire fait tout le désir du courtisan, qu'il a occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra.... LA BRUY. VII. Je me remplissais de douceur ; et mon âme enivrée Se remplit du bonheur de s'en voir adorée, VOLT. *Zaïre*, I, 1. ‖ Se pénétrer de. Vous faites le poète, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, MOL. *Impromptu*, 1. Quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, et, au contraire, quand on la voit, on se remplit de lumière, PASC. *Pens.* VII, 3, édit. HAVET. ‖ 24° Terme de jurisprudence et de comptabilité. Être remboursé. Se remplir de ses frais, de ses mises.

— REM. Remplir un but, voyez BUT, à la remarque.

— HIST. XIIIe S. Or bien fu cele chambre de joie remplie, *Berte*, CXXXVIII. Quant il ot oï ceste parole, et cil holt A moult grant joie et à grant feste, *Ren.* 8264. Et après s'il y a remanant, bien face en remplir par la conscience de ses amis et des prumeuses convenables, BEAUM. VI, 24. ‖ XVIe S. Nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit, MONT. I, 120. Si d'adventure il perdoit, il taschoit à se recourrer et remplir par autres nouvelles ses premières entreprises, AMYOT, *Pyrrh.* 66. Les Romains remplissoient facilement leur armée de nouveaux combattans, quand ils faisoient la guerre à un peuple qui en estoit besoing, ID. 48. Aucuns en prorignant ne remplissent du tout la fosse la premiere année, pour reprins, ID. *Pelop.* 20. Pour ville quand il en estoit besoing, ID. 48. Aucuns en prorignant ne remplissent du tout la fosse la premiere année, pour reprins, ID. *Pelop.* 20. Pour ville quand il en fais

harangua son fils pour l'engager à se remplumer par un riche mariage, in-70. 1695. || Reprendre de l'embonpoint après une maladie.

— HIST. XVIe S. La queue des paons se remplume devant l'arrivée des froidures. o. DE SERRES, 869. Le soldat de Lucullus, ayant esté desrallié par les ennemis, fait sur eulx, pour se revencher, une belle entreprinse; quand il se fut remplumé de sa perte.... MONT. II, 6.

— ETYM. *Re...* et *plume*; *vallon*, *replomd*.

REMPOCHÉ, ÉE (ran-po-ché, ché), *part. passé* de rempocher. L'argent tiré de la poche, puis rempoché.

REMPOCHER (ran-po-ché), *v. a.* Remettre en poche.

— ETYM. *Re...*, et *empocher*.

† **REMPOIGNER** (ran-poi-gné), *v. a.* Empoigner de nouveau. Le voleur s'échappa, mais fut remppoigné par les gendarmes.

— HIST. XIIIe S. Là veïssiez maint Turc so lance poindre, l'envers iscié geter, etau fer remppoignes. *Ch. d'Ani.* VII, 89.

— ETYM. *Re...*, et *empoigner*.

† **REMPOISONNER** (ran-poi-zo-né), *v. a.* Empoisonner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Remppoisonner, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *empoisonner*.

REMPOISSONNÉ, ÉE (ran-poi-so-né, née), *part. passé* de rempoissonner. Un étang remppoissonné.

REMPOISSONNEMENT (ran-poi-so-ne-man), *s. m.* Action de remppoissonner un étang; résultat de cette action. Pour le remppoissonnement de nos étangs, le carpeau eust six pouces au moins, la tanche cinq, et la perche quatre. *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XXII, 24.

REMPOISSONNER (ran-poi-so-né), *v. a.* Repeupler de poissons un vivier, un étang, une eau quelconque.

— ETYM. *Re...*, et *poissonner*.

REMPORTÉ, ÉE (ran-por-té, tée), *part. passé* de remporter. || 1° Repris et emporté. Venu plein de vin et remporté mort. || 2° Gagné, obtenu. Ce devait être un double plaisir pour un savant et pour un catholique athlé, qu'une victoire remportée en cette matière sur Scaliger. PONTUS. *Bianchini*.

REMPORTER (ran-por-té), *v. a.* || 1° Emporter de nouveau. Vous avez emporté vos objets qu'on n'a rapportés inutilement, veuillez donc bien les remporter. || 2° Reprendre et rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. On m'a remporté sans lettre pour donner à une personne qui n'y est pas; je dis au messager qu'il la remporte au lieu d'où il vient. VAUGELAS, *Nouv. Rem.*, p. 1, 43, dans POUGENS. Le flux les apporte, le flux les remporte. COMM. *Cid*, IV, 3. Reprends ta liberté, reporte tes richesses, voici *Zaïre*, I, 4. || 3° Enlever de force. Les mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi ces morts de peur d'être achevés; ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds pour s'en revenir avec les autres qu'on remportait, PAC. *Lett. d Boileau*, 2 avril 1691. Pierre le Grand remporta avec lui la science de la construction des vaisseaux, dont il commença à donner un exemple à sa nation. VOLT. *Hist. de Russie*, I, 1. Pierre le Grand remporta avec lui la science de la construction des vaisseaux, et bientôt commença par une espèce d'abdication de la dignité royale. PONTER. *Pierre Ier*. Depuis 1704 jusqu'en 1763, Lima ne reçut d'Espagne pour tout le Pérou que dix navires qui remportaient chaque année 20 ou 24 millions. BATHAL. *Hist. phil.* VII, 34. || 4° Gagner, obtenir. On dit emporter et remporter la prix, mais beaucoup mieux remporter; le P. Bouhours remarque très bien qu'on dit remporter la victoire, et non pas emporter la victoire, et qu'au contraire il faut dire emporter le butin, et non pas remporter le butin. VAUGELAS, *Rem. nat. Th. Corn.* I, II, p. 992, dans POUGENS. Ne faut-il pas que ce soit une âme extrêmement touchée du mépris de tous les biens imaginaires, qui remportant parmi nous un si grand applaudissement? BOSS. *Panég. St Franç. d'Assise*, 1. Le roi Charles Ier] vient de recevoir [la reine] dans une campagne où il avait remporté, l'année précédente, une victoire signalée sur la général d'Essex, in. *Reine d'Anglet.* Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands monarques, en France n'avait-elle plus d'autres triomphes pour vous ou retour de ce voyage fameux d'où vous avez remporté tant de gloire et de si belles espérances! in. *Duch. d'Orl.* Sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit remporter? BOURDAL. *Myst. Epiphan.* I, 1, p. 142. M. de Turenne remportait-il quelque avantage? à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé, FLÉCH. *Turenne*. Tu ne remportais pas une grande victoire, Perrin, en abusant ce cruel prédécesseur, PAC. *Inj. V. Evrip.* Euripide, âgé de 43 ans, remporte pour la première fois le prix de la tragédie, 440 ans avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* I, VII, Tabl. I. Voici Théagène qui, dans les différents jeux de la Grèce, remporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices, in. *Ib.* ch. 38. Mme Scarron remporta de cet entretien une vive reconnaissance et une grande tranquillité d'esprit, CAHUSAC, *Hist. de Maintenon*, I, 4, p. 89, dans POUGENS. || Par antiphrase. Il n'en a remporté que des mécomptes. On ne remporte d'Œdipe et des pièces qui lui ressemblent qu'une désagréable et inutile conviction des misères de la condition humaine, FONTEN. *Réfl. polit. Œuv.* I, III, p. 177. || Fig. Remporter la palme, obtenir le triomphe. || Avec un nom de chose pour sujet. Remporter. .... Toujours la patrie et la gloire Ont parmi les Romains remporté la victoire, PAC. *Berén.* IV, 5.

— HIST. XVIe S. Remporté donc, dict-il, replique Cimon, ton or et ton argent, et t'en va, AMYOT, *Cimon*, 17.

— ETYM. *Re...*, et *emporter*; bourg. *remptoi*.

† **REMPORTER** (ran-por-té), *v. m.* Celui qui remporte un avantage. M. Lemière, grand remporteur de prix et auteur d'Hypermnestre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 nov. 1761. || Celui qui remporte du prix, se dit d'un élève du collége qui remporte beaucoup de prix.

REMPOTAGE (ran-po-ta-j'), *s. m.* Terme de jardinage. Action de remporter une plante, de la changer de pot. Le rempotage des plantes.

REMPOTÉ, ÉE (ran-po-té, tée), *part. passé* de rempoter. Plantes rempotées.

REMPOTER (ran-po-té), *v. a.* Remettre une plante dans un pot, la changer de pot.

— ETYM. *Re...*, et *empoter*.

† **REMPRISONNER** (ran-pri-zo-né), *v. a.* Remettre en prison.

— HIST. XVIe S. ....Des vents sortis remprisonna les tropes, M fit cesser les martaoux des cyclopes, BONF. 77.

— ETYM. *Re...*, et *emprisonner*.

† **REMPRUNTER** (ran-prun-té), *v. a.* Emprunter de nouveau. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre, l'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter, J. JOUBS. *Perm.* I.

— HIST. XVIe S. Remprunter, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *emprunter*; wallon, *reprôté*.

† **REMUABLE** (re-mu-a-bl'), *adj.* Que l'on peut remuer.

— HIST. XVIe S. Quant [une femme] bien promet, elle est trop grand'chose; elle est inutile, et destre remuable [à qui on ne peut se fier], R. BRACH. *Poés. mor.* P. 168. || XVIIe S. Gouvernail remuable [de rechange]. DES., *Rem.*

— ETYM. *Remuer*.

REMUAGE (re-mu-a-j'), *s. m.* Action de remuer du vin, de la bière. Ce remuage vient à Paris, où l'on en fait du vin de Bourgogne; ils payent à l'entrée 76 francs chaque, plus sur francs de remuage, taxe de l'usurpateur devenue légitime, le comte DARU, *Hist. de Venise*, 4. || Autrefois, billet de remuage, permis pour transporter du vin, que les particuliers prenaient au bureau des aides, lorsqu'ils voulaient transporter leur vin d'une cave à une autre. .... De quel droit ils avaient refusé à son fils un billet de remuage pour l'enlèvement de quatre pièces d'eau-de-vie, ARRÊT *du cons. d'État*, 18 janv. 1720.

— ETYM. *Remuer*.

REMUANT, ANTE (re-mu-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui remue, qui ne reste sans cesse. J'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme naturellement que moi, J. J. ROUSS. *Confes.* VI, 3. || Fig. Propre à exciter des troubles, des guerres, des changements. Un de ces esprits remuants et audacieux [Cromwell] qui semblent être nés pour changer le monde, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le calme profond de sept années succède par de telles orages [la Fronde] à ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? D. *Ann de Gonz.* Il n'y a que pour notre pauvre roi et reine d'Angleterre qui n'ne se fait point de révolution; et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-six ans, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 17 sept. 1704. Vu l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération, peut-on concevoir une méthode plus insensée que d'élever un enfant comme n'ayant jamais à sortir de sa chambre? J. J. ROUSS. *Emile*, I, II? Qui est de nature à émouvoir.

— HIST. XIIIe S. Ele n'avoit mie autel (tel) cuer. Com maintes femmes par le mont (monde), Qui coraiges remuans ont, Et tout aussi les vont tornant Comme il font torne au vent, *Bl. et Jeh.* 2211. Remuans fu [Dédui], et preus et vistes; Plus legier homme ne veïstes, *la Rose*, 919. || XVIe S. Il estoit ardent, remuant, advisé, et de bon sens, AMYOT, *Thém.* 2. L'imagination, facilité remuante, inquiette, CHARRON, *Sagesse*, I, 44.

— REMUÉ, ÉE (re-mu-é, é), *part. passé* de remuer. || 1° Mis en mouvement. Elle jouait trop le bal.... Sa cendre encor frémit doucement remuée, Quand dans la nuit sereine une blanche nuée Danse autour du croissant des cieux, V. HUGO, *Orient.* 30. || Qui se met en mouvement. Les fauvettes.... vives, agiles, légères et sans cesse remuées, BUFF. *la Fauvette*. || 2° Terre remuée, terre transportée d'un lieu à un autre. || Fig. Ces terres remuées [les choses religieuses en Angleterre] et devenues incapables de consistance sous toutes les formes autres, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices, BOSSUET, *Reine d'Anglet.* || 3° Qui reçoit une émotion. Il se passa en même temps un moment de silence qui fut si touchant, que je ne saurais encore y penser sans ne sentir remuée jusqu'au fond de l'âme, MARIV. *Marianne*, part. 8. Sa fille me dit qu'elle avait été aussi fortement remuée que aucun des spectateurs, BRUEYS, *Lett. à Mlle Voland*, 2 sept. 1709. || 4° Fig. et populairement. Cousin remué de germain, cousin issu de germain. || Par plaisanterie. Tout l'école d'horreur et de ridicule, que douze mille hommes (serfs de Saint-Claude) utilités à l'État soient esclaves de vingt fainéants, chanoines remués de moines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14e juillet 1774.

REMUE-MÉNAGE (re-mu-mé-na-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Dérangement de meubles et de choses que l'on déplace. Même de Coulanges est à Livry, j'y veux aller pendant qu'on fera notre remue-ménage [à Paris], SÉVIGNÉ, 207, 208, 358, 361, où ce dose? voici bien du remue-ménage DANCOURT, *la Métempsycose*, III, 6. || 2° Fig. Changement, trouble, désordre. Jamais on ne vit tel orage, Ni si triste remue-ménage, REGN. Pirg. 1. Les flots écartés les flots font un remue-ménage Horrible.... MOL. *le Dép.* IV, 2. Ne se n'amuserai point à vous conter la remue-ménage d'idées [innumérables et si mutations] : cela blesse et fait mal au cœur, SÉV. 1er juin 1680. Je vous renvoie la liste du remue-ménage des intendants, du 12 juin. 1689. C'est là encore [la canonade, la bombardement] où gît la gloire; elle aime le remue-ménage, et elle est personne d'un grand fracas, LA SALLE, *Mém.* XII. Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette petite pièce du remue-ménage comme dans l'Écossaise? VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 août 1760. Damnées bêtes! et le Servilisme.... et les poisons, et les exils, et le remue-ménage, et la guerre, et les vaisseaux de la compagnie des Indes qu'on nous gobe, in. *Lett. Calas*, 1er fév. 1767. Si voir jusque [du petit homme rouge] en chantant presque Au château grand remue-ménage, BÉRANG. *H. rouge*. || *Au plur.* Des remue-ménages.

— REM. Les poètes en supprimment souvent l'e; mais cela est inutile; écrit on non écrit, l'e ne compte pas.

— HIST. XVIe S. Ils passeront deux ou trois heures à jouer au flux.... à remuer ménage, et autres tels jeux qui ne sont pas défendus, *Contes du Cho*rier, P. 174, dans LACURNE.

— ETYM. *Remuer*, et *ménage*; wallon, *rimouamanege*.

REMUEMENT ou REMÛMENT (re-mu-man), *s. m.* || 1° Action de remuer. Le remuement de la foule, Ils [des aouris et mustels] entendent tout ce qu'on dit au remuement des lèvres; on en mot, ils sont fort bons compagnons, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 2 août 1760. || 2° Remuement des terres, transport de terres dans un autre lieu. || 3° Fig. Mouvement, agitation, changement. Pour le langue, on sera dans peu nos règlements, et nous y prendrons force des remuements, mod. *Femm. sav.* III, 2. C'est le tracas qui nous détourne d'y penser [à nos peines] et nous diverti. C'est le remuement que les hommes aiment tant le bruit et le remuement, PASC. *Pens.* IV, 1, 61. BAYET. || Troubles dans un État, dans une famille. A deux milles d'ici vous avez six mille hommes, Que depuis quelques jours, craignant des remuements, Ils faisoit tenir prêts à tous événements, CORN. *Pomp.* IV, 1. Les Flamands, peuple qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements, VOLT. *Mœurs*, 161. || 4° Fig. Émotion morale. Dans l'amour, les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment; et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a

Digitized by Google

n'annonins la satisfaction de sentir tous ces remoulements pour une personne qui le mérite bien, PASC. *Pens. du l'amour.*

— HIST. HIST. S. M'sericords, remuement de fortune, peril, SAVIN. LATINI, *Trésor*, p. 319. A cascun remuement d'enfans lignages s'alonge un point, BEAUM. RIE. *ii*, XVII p. 8. Sa chambriere ayant entendu la cause de ce remuement [de bourcette], qui se levait de table pour aller dans son jardin], MONT. II, 212.

— CYNTH. *Remuer*; prononcé *remouamer*, engager, *remuadamento*; stat. *remuamento*.

† **REMUE-QUEUE** (re-mu-keû) s. m. Bergeronnette. On dit aussi hoche-queue.

REMUER (re-mu-é), je remuais, nous remuines, vous remuez ; que je remue, que nous remuions, que vous remuiez, v. a. ||1° Changer une chose de place, la mouvoir. De ce que j'ai dans l'âme la volonté que ma main soit remuée, il arrive qu'elle l'est en effet au même moment, BOSS. *Connais.* III, 3. Nous voulons parler ou chanter; mais nous ne savons pas seulement quels muscles il faut remuer pour parler ou pour chanter, MALEBR. *Rech.* IV, 3. Les chaises, qui le matin s'approchent [Télémaque], n'abonnit point, mais remuent la queue ; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'entrer, RAC. *Lett. à Boileau*, 1693, dernière de l'année. Courbe, il fait un remuer la jigot [danser], ESTRAD. *le Bal*, sc. XVI. Vous n'y pouvez pas bien [en Français] ; je combats les Anglais à ma façon ; je suis comme Diogène qui remuait son tonneau, pendant que tout le monde se préparait à la guerre dans Athènes, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 avr. 1720. Je voudrais, quand ma volonté remue mon bras ou ma jambe, découvrir le ressort par lequel ma volonté les remue; car sûrement il y en a un, ID. *Fil. aux 40 Ecus. Mariage.* L'Hébreu en rant répondit : Votre Grandeur remettra-t-il jusqu'à demain, que la pierre ne serait pas encore arrivée, elle est à plus de six milles d'ici, et il faudrait quinze hommes pour la remuer, VOLT. *Zadig*, 10. Il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir Univers, J. ROUSS. *Ém.* I. Ordinairement les propriétaires confient la garde de leurs magasins à tel ou tel boutanger, qui se charge de remuer le blé, MERCIER, *Nouv. Paris*, I. 111, p. 62, dans DOCHEZ. Je voulais voir [à Mycènes] jusqu'à la moindre pierre qu'avait pu remuer la main ou du roi ou des [Agamemnon], CHATEAUB. *Itin.* I, 10. Il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir Univers, VOLT. *

de chaucie, *Im. der mêt.* 370. Si me convint choeir pasmé Desous ung olivier ramé; Grant piece i jui [resté couché] sans remuer, *la Rose*, 1779. Chascun an remuement Il lerjoit ces quatre eschemins, DU CANGE, remuire ‖ XIVe s. Robin Doccie cousin germain dudit Martin, et cousin remué de germain de Colette sa fille, DU CANGE, ib. Lequel Colin pour ce qu'il estoit lain de toute le peuple, aucun mire [médecin] ne cirurgien ne le voult [voulut] ne remuer [soigner], IB. ‖ XVe s. Que chascuns de vous se remue D'y venir bien briefement, VILLON, *Rep. fr.* Lors on fist grande diligence de le prendre, et tost pris et amené en son logis..., et ne remuoit ne bras ne jambe, JUVÉN. *Ch. VI*, 1393. On doit aller guerroier en esté Et on printemps que l'erbette point drue. Que il chaut riens, et, yver se remue, I. DESCH. *Oeuvres mss.* f° 84. Le trop d'officiers remue [réforme]. Que tu as comme oiseaulx en mue; Et si ne te servent de rien Fors de grande peuple et le tien, IB. ib. f° 90. Puisque le chevalier mettre en une belle chambre, et remuer [panser] ses playes bien et songneusement, *Percefforest*, t. I, f° 40. ‖ XVIe s. Aristote, qui remue toutes choses, s'engloutit..., MONT., 14. Pleut-il souvent aux nous remuons [vivons]..., mais estant hors de l'estre..., IB. t. 4. Remuer les dez, IB. t. 109. Leur religion portoit que les armes estant eternelles ne cessoient de se remuer et changer de place d'un corps à un autre, IB. II, 132. La tribune des harengueurs regardoit vers la mer; mais les trente tyrans la remuerent ailleurs pour la faire tourner devers terre, AMYOT, *Them.* 32. Rannibal se remuoit souvent de lieu à autre, pour doubter s'il le pourroit point ateindre [Fabius] hors de ceste resolution de ne mettre rien en hasard, IB. *Fab.* 45. Il ne voulut point des soulagements que ses amis le mains en aliant par les champs, ny les pieds en combattant, IB. *Coton.* 17. Les Scythes crevent les yeulx à leurs esclaves, à fin que, ne voyans rien, ils remuent leur laict, IB. *Que la vertu se peut apprendre*, e. X. Ayant ans, ausis achevé de remuer [changer] leurs dents, de là en hors autre jugement n'en peult-on faire [de l'âge d'un cheval] que par indice, N. DE BERBIS, 203. Si quelque chose se remue, failles que ses advertissements se donnent aussitôt, *Bibl. des chartes*, 2e ser. t. 3, p. 30. Une chose perdue le conseil ne se remue, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*; et *muer*; *berry*, *remuer*, déménager; *provenç.* et *espagn.* *remudar*; ital. *remutare*. Le sens primitif est changer de nouveau; de là, déplacer.

† **REMUER, EUSE** (re-mu-eur, eû-z'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui remue. ‖ 2° *S. m.* Ouvrier employé à remuer le blé dans un grenier, afin qu'il ne s'échauffe, DES.

— HIST. XVIe s. Les sedilieux et remueurs de nouvelletez, *Sat. Men.* p. 147. Il le cognoissoit pour un grand remueur, comme ayant este nourry quasi toute sa vie en cour de Rome, CARL. VI, 9.

— ETYM. *Remuer*.

REMUEUSE (re-mu-eû-z'), *s. f.* Femme qu'on donne en aide à la nourrice de l'enfant d'un prince, d'un grand seigneur, et qui a soin de le remuer, c'est-à-dire de le changer de langes et de le nettoyer. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement servoit ici incessamment, SEV. 24 déc. 1680.

— ETYM. *Remuer*.

REMUGLE (re-mu-gl') ou **REMEUGLE** (re-meugl'), *s. m.* Terme vieilli. Odeur de ce qui a été longtemps renfermé ou exposé à l'humidité, NOD. Plus on pénètre en eux, plus on sent le remeugle, REGNIER, Sat. XI.

— HIST. XVIe s. Pour s'asseoir si ledit moulin est net pour faire moustarde..., et que ledit seneve ne sente le remeugle, *Ordonn.* sept. 1544. Il pour garder langues les osts-dans seiche, ne la fait pas mettre en lieu remuge ny humide, mais en lieu sec, PARÉ, IV, chap. compl. Je remarque en la plupart d'eux un fil de langage mal tissu, une liaison mal cousue, un certain air d'ouignon, et à peu dire un tout qui sent son remeugle, PASQUIER, *Recherches*, I, 1.

— ETYM. Provenç. *remuegli*, *remoil*; catal. *remull*; espagn. *remojo*; portug. *remolho*. Les langues sœurs font voir que *remugle*, *remeugle*, sur lequel on aurait pu être fort embarrassé, vient de *re...*, et *mouiller*; ce que montre aussi le poitevin *remeil*, *remeuil*, pis de la vache. Cela confirme d'autant l'étymologie de *remeu*. Au reste ce mot (*remuigle*) a dans Paré le sens d'humide. On dit en Normandie *remure*.

† **REMUNÉRANT, ANTE** (ré-mu-né-ran, ran-t'), *adj.* Qui remunère, qui sert de rémunération. Un travail rémunérant.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE (ré-mu-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* ‖ 1° Qui récompense. Il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes, BOURDAL. 4e *dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* t. II, p. 420. Nous aborons depuis le commencement des choses la divinité unique, éternelle, remunératrice de la vertu et vengeresse du crime, VOLT. *Phil. Prof. fol théiste.* ‖ Substantivement. Je suis de tous les bons le rémunérateur, CORN. *Imit.* III, 5. Le sage de l'Evangile ne cherche ici-bas dans sa vertu que la satisfaction d'obéir à Dieu, qui en sera un jour le rémunérateur, REGN. *Avent*, *Certitude*. Que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien; qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet être suprême sera le rémunérateur des bons et le juge des méchants, L. RACINE, *Rel.* V, 3e Terme d'industrie ou de commerce. Qui fait rentrer dans les avances et prouve du profit, Traité rémunérateur. Prix rémunérateur.

— HIST. XVIe s. Le Seigneur n'apparoist point, aux preceptes de la loy, remunerateur sinon de parfaicte justice, laquelle nous sommes tous despourveus, CALV. *Inst.* 362.

— ETYM. Lat. *remuneratorem*, de *remunerare* (voy. RÉMUNÉRER).

RÉMUNÉRATION (ré-mu-né-ra-sion; en vers de six syllabes), *s. f.* Récompense. La rémunération d'un travail, Jean Petit... Conclut (dans son plaidoyer en faveur du duc de Bourgogne auteur de l'assassinat du duc d'Orléans) que le roi devait en récompenser le dit duc, comme à l'exemple des rémunérations que Dieu donna à monseigneur saint Michel archange, pour avoir tue le diable, VOLT. *Hist. par.* t. 1.

— HIST. XIVe s. Les remunerations de ceulx qui gardent justice, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Elle n'avoit fait moult de services et de hontes, desquelz elle requeroit la remuneration, MACHAUT, p. 423. ‖ XVe s. Offrant pour recognoissance et remuneracion dudit heritage... faire et paier quelque convenance, *Monstrelet de Buchon Valoisins*, juillet et août 1869, p. 101. Mais l'ami de vraie amitié sont l'ami en adversité, Non pour remuneracion..., MOISET, *Recueil de mercurique*, p. 1. ‖ XVIe s. Cette remuneration procede de sa benevolence gratuite [de Dieu], CALV. *Inst.* 220. Quanst je me ressouvens de la grace et remuneration aux remunerations de nos soldats françois, LANGUE, XOI. Accompagnant toujours ses remontrances de remuneration de mal qui fut souvent puni, et de grandeur *Walsoniae*, guidet et août 1869, p. 101. Mais l'ami de vraie amitié sont l'ami en adversité, Non pour remuneracion..., MOISET, *Recueil de mercurique*, p. 1. ‖ XVI

revoir [de cette vie], elle y rentre tout à coup par le moyen des renaissances, le BOETIE, 844.

— ETYM. *Renaissant*.

RENAISSANT, ANTE (re-nê-san, san-t'), adj. Qui renaît. Pouvez-vous redouter sa haine renaissante, S'il est en votre main de la rendre impuissante? CORN. *Rodog.* III, 4. Je pendrai les plaies en foule renaissants, soit. *Ep.* I. Télémaque n'arrangea vers ces rois, qui étaient dans des bocages odorifériants sur des gazons toujours renaissants de fleurs [aux Champs-Elysées], *trév. Tél.* XVII. Cette princesse [Marie de Médicis], pour mieux affermir son autorité renaissante, voulut faire entrer dans le conseil le cardinal de Richelieu, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre, VOLT. *Henry*, 175. Tous les plaisirs que la nature nous donne sont des besoins toujours renaissants, des jouissances nécessaires, m. DIDI. *phil. Hasar.* IA, devant ce périphle, Un tribunal impuissant Au bûcher livra l'Emile, Pédantic toujours renaissant, BRANG. *Muse en fuite*. Le siècle qui meurt racontant ses misères Au siècle renaissant, LAMART. *Médit. le Désespoir*.

RENAÎTRE (re-nê-tr'), v. a. Il se conjugue comme naître. || 1° Naître de nouveau, revenir à la vie. Hippolyte remquit suivant le Fable. La plupart des méchants en un moment s'éteint; L'affreux tombeau pour jamais les dévore; Il n'en est pas ainsi de ceui qui le craint: Il renaît, mon Dieu, plus brillant que l'aurore, RAC. *Esth.* II, 8. Si Crotwell renaissait, lui qui a fait couper la tête à son roi et n'est fait souvenir, il serait un grand exemple en Londres, VOLT. *Dict. phil. Soeurien*. On a vu dans Bénarès des disciples de brames et jusqu'à des hommes même se brûler pour revivre bientôt renaître, ID. *Pol. et leg. Fragm. sur l'Inde*, 24. Il [un coupable dans les enfers] périt pour renaître, il renaît pour souffrir; il joint l'horreur de vivre à l'horreur de mourir, *ibidem*, *Ep.* II. Flag. Renaître par le baptême, par la pénitence, rentrer en état de grâce. || En un sens analogue. Prends un cœur tout nouveau; viens, obéis, sois-moi, *Et* renais Espagnole, en renonçant à toi, VOLT. *Alz.* I, 4. || Par exagération. Renaître à la vie, recouvrer la santé, après avoir été fort malade. Tout nous paraît beau dans les champs, le printemps y renaître; Et j'y vais renaître avec lui, DARNAST, *Ep. à ma sœur*. Lorsque plus tard, [au de soutfre], Pour renaître on pour en finir, J'ai voulu m'arrêter de France, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Nuit de décembre*. || *Fig.* Renaître au bonheur, redevenir heureux, après beaucoup d'affliction, de malheurs. || 2° Il se dit d'êtres animés qui prennent la place d'êtres semblables morts ou détruits. On ne saurait venir à bout de nettoyer ce jardin de ses limaçons; plus on en tue, plus il en renaît. Il participalièrement. Être reproduit semblable, en parlant de personnages. Mille vengeurs d'un roi renaîtront de sa cendre, DE RUTH, *Scarron*, II, 3. Rarement il jamais un autre ami de la vérité que mon sort n'effraye pas? J. J. ROUSS. *Let. de la Montagne*, 8. || *Fig.* En parlant des végétaux, repousser, se reproduire. Au printemps les fleurs renaissent. || On dit à peu près dans le même sens : Toute la nature renaît au printemps. || 3° Se dit, par métaphore, d'un état qui repousse. Ses cheveux commencent à renaître. Quand les premières dents sont tombées, il en renaît d'autres. Les têtes de l'hydre de Lerne renaissaient sous la main d'Hercule qui les coupait. || 4° Reparaître, se remontrer. Le Rhône se perd sous la terre, puis renaît un peu plus loin. Les langues renaissent quelquefois, quand on les croyait guéries. Tel fut cet empereur sous qui Rome adora Vu renaître les jours de Saturne et de Rhée, POLL. *Dict.* Il. Déjà le pour renaît; tout le peuple s'avance, VOLT. *Tancr.* IV, 6. J'aime les beaux vers autant que M. le comte de Provence, à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciennes mœurs, ID. *Let. Delisle*, 10 juill. 1774. || 5° Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à une renaissance. Le quatrième renaissant en M. de Candol, [sous-titre], *Rem. Reports*, VII, 18, 84. Cette gloire [situation éclatante qu'il a maintenue, et qu'il a vue renaître en ses enfants de générations en générations, PASCH. *le Telier*. [Cent] L'ennemi des Romains, l'héritier et l'appui d'un empire et d'un nom qui vont renaître en lui, SAC. *Mith.* III, 8. Jérusalem renaît plus brillante et plus belle, m. *Athal.* III, 7. Je remarquais ce que disait Mentor, et je sentais renaître mon courage au fond de mon cœur à mesure que ce sage ami me parlait, *trév. Tél.* II. Les conjurations au commencement du règne d'Auguste renaissaient toujours, MONTESQ. *Rom.* 11. Ces fous qu'on croit éteints renaissent de leur cendre, VOLT. *Œdipe*, II, 2. Ah! je revois le jour, et mes forces renaissent, m. *Fanat.* IV, 4. L'Allemagne se polit et s'embellit tous les jours; l'Italie semble renaître; puisse durer longtemps une félicité dont on ne sait pas avec la prix! m. *Pol. et leg. Fragm. sur l'Inde*, 31. || 6° Absolument. Reprendre des forces, des qualités morales. Avec la liberté Rome vient de renaître, CORN. *Cinna*, I, 3. Je renais, et je sens s'affermir dans mon sein Cette intrépidité dont je doutais encore, VOLT. *Orphel.* V, 4. Rendez-moi mes paroles, se sentit renaître, ID. *Blanc et noir*. Nous renaissons, ma Julie; tous les trois sentiments de nos âmes reprennent leur cours; la nature nous a conservé l'être, et l'amour nous rend la vie, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 16. S'il pouvait à la fois retrouver les souvenirs de sa patrie et recevoir l'imagination une vie nouvelle, renaître pour l'avenir, sans rompre avec le passé! STAEL, *Corinne*, II, 6. || Renaître jusqu'à que..., reprendre ses premières vertus au point de..., ...jusque-là Rome pouvait renaître, Qu'elle fût en état de se passer de maître, CORN. *Othon*, III, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être* : Il est rené à l'espérance, ...

— HIST. XIVe S. Na que li hom porroit entrer Au ventre as mere et renestre, *la Charrette*, 3056, || XIIIe S. Quant il [Jésus] fut sant aus comme fous, seront rené, ce est resuscite au jour del joise [jugement], *Pisalter*, P. 112. Car les estoiles se comperent, li signe signe ne reporteni, Or se couident [couchent] selone droiture, Or renaissent selone droiture, ou CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 171. Le jour de la Pentecoste le roy qui à cest jour il avoit esté né; et je li dis que encore pooit il bien dire que il estoit renez, quant il du ceile perilleuse terre estoit issus, *Joinville*, 47. Il fest renestre as courages des soudarts une envie de se trouver aux prises, ANTOY, *Pélop. et Hérc. comp.* 3.

— ETYM. *Re...*, et NAÎTRE; prov. *renaisere*; cat. *renaixer*; espagn. *renacer*; ital. *rinascere*.

RÉNAL, ALE (ré-nal, na-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux reins. Nerf rénal. Calculs rénaux. || *Physiol.* Double, double comme l'organe auquel il appartient, et provenant des plexus solaire et cœliaque, de la partie externe des ganglions semi-lunaires, et de quelques lymphatiques.

RENÂT, ÂTE s. Veine appelée rénale ou émulgente, parce qu'elle sucre et tire le sang de la masse sanguinaire, PARÉ, *Ep.* 1.

— ETYM. Lat. *renalis*, de *ren*, rein.

RENAMOURER (ran-na-mou-re), v. a. Enamourer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Lorsque les cieux en destins bienheureux Du dieu amour feurent renamourez, LOYS LE CARON, *Poésies*, *Folastrie*, 1.

— ETYM. *Re...*, et *enamourer*.

4. RENARD (re-nar; le *d* ne se prononce pas et ne se ha pas; au pluriel, l's ne se fait pas sentir), subst. masc. Quadrupède carnassier à longue queue, du genre chien. Il [Samson] alla prendre trois cents renards qu'il lia l'un à l'autre par la queue, et y attacha des flambeaux, SACI, *Bible, Juges*, XV, 4. Heureux comme un renard qu'une poule a pondu, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille Des raisins mûrs apparemment. Et couverte d'une peau vermeille, m. ib. III, 11. Mais d'où vient qu'un renard Ésope accorde un point, C'est d'exceller en toute pleine de manœuvre? m. ib. XI, 4. Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation, ROYF. *Quadrup.* I, II, p. 206. Le loup mis plus sur ses gardes, le renard fut plus au guet-à-pendre, m. ib. I, II, p. 208. Le renard, meme habile mineur que le blaireau, profite souvent du terrier de celui-ci, ou bien souterrains pratiqués par d'autres animaux, BONNAT, *Contemp. nat. sci.* 30. Les renards sont des animaux carnivores qui, au défaut de poules et de lapins, mangent avec avidité des rats, des souris, des grenouilles, MARTIN *Instit. l.* I, p. 328, dans POUCHET. L'expérience a prouvé que, dans les cantons où il n'y a plus de renards, les mulots et autres rongeurs se sont prodigieusement multipliés au point qu'ils abîmaient les prairies et les remblés, ib. || Il sont enfumés comme des renards, se dit de ceux qui demeurent dans une maison qui fume. || Faire la guerre en renard, agir en renard, faire la guerre avec ruse, agir finement. || Il se donne la discipline avec une queue de renard, se dit d'un faux dévot sensuel. || Le renard a pissé sur ces raisins, se dit de raisins blancs devenus roux par l'action du soleil et par la maturité. || Une tour de renard qui conduit au terrier, vieille tour qui jadis servait à la mort. || Fig. Vendre la peau de renard, trahir les intérêts qui nous sont confiés. Nos métayers sont des fripons qui vendent la poule au renard, P. L. COUR. 1er *lett. particulière*. || Prendre matière pour renard, prendre une chose pour une autre, étant trompé par la ressemblance. || Rendre matière pour renard, duper qui nous a dupés. La voudrais... Qu'elle pût un moment nous piper en votre art, RACAN, *Bergeries*. Pour conte et matire pour renard, CORN. *Menteur*, III, 4. || Se confesser au renard, découvrir son secret à celui qui en tire avantage, ou qui a intérêt d'empêcher l'affaire (location très du roman de Renart, où le goupil se fait confesseur pour attraper ses ouailles). || Au renard, ci qu'on adresse à un homme qui a été trompé, croyant avoir trouvé quelque chose de bon. Ils se sont mis, sans me rien dire, à s'entregratter et rire; Puis sur moi criant au renard... Tai vu l'heure qu'après l'injure, Votre fils qu'on nomme Mercure Allait être au moins soufflété, SCARRON, *le Typhon*, II. Il y avait un véritable cri de : Au renard, on arracheur de dents, qui savait cela, cache un petit pilicon dans sa main, et lui arracha la première dent qu'il put attraper, parce que c'est à crier au renard, *Les Historiettes de* TALLEMANT DES RÉAUX, t. 2, p. 128. || Au renard ! cri en usage parmi les ouvriers qui enlèvent les pilotis avec un manoir; c'est un signal pour s'arrêter. || 2° Fig. Un homme rusé. C'est un renard, un fin renard, un vrai renard. Je crois avoir deviné, qui, prenant de mes mots, Mes leurs chefs en défaut ou leur donne le change, Et sait en vieux renard s'échapper de leurs mains, LA FONT. *Fabl.* XII, 26. Ce vieux renard [Voltaire] est étonnamment, LEBRUN, *Corr. d'Alf.* VI, 3. Tant que vous me donnerez des hommes qui ne sont pas hommes; des renards en finesse, des tigres en cruauté, *Let. de Frédéric à Voltaire*, 17. Un gouvernement n'est point faible quand il mène les affaires au but par souplesse, non cruauté; il vaut mieux être renard que lion ou ours, m. *Pol. des gouvernements. Dial.* 19. Je meurs devenu par les disgues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola, VOLT. *Lett. d'Amabed*, 3e part., 1768. || Une peau de renard. Une peau de loutre vaut à Saint-Pierre et Saint-Paul trente roubles; une de zibeline, trois ou quatre; le prix des renards ne peut être fixé, LA PEROUSE, *Voy.* I, III, p. 148, dans POUCHET. || 4° Jeu du renard, jeu où une pièce principale doit prendre et attaquer toutes les autres pièces.

|| 5° Renard marin, gros mammifère de l'ordre des cétacés. || Renard volant, galéopithèque roux. || Espèce de chien, espèce de chien de renard, étoile de la constellation de l'Aile. || 7° Fente, trou, en parlant de canaux, de bassins, par où l'eau se perd et qu'il est difficile de boucher. Boucher un renard. || Quelque chose de renard, nom donné à une touffe de racine qui se développe dans un tuyau de fontaine ou de drainage, et qui l'obstrue; le chevelu en ressemble à un paquet de racines. || Quelque chose de renard, nom vulgaire de deux plantes, le mélampyre des champs et l'anarante à queue, ou queuette, *amarantus caudatus*, L. || 8° Outil pour percer. Le renard est terminé par le bout, dont on se sert pour percer. || 9° Terme de métallurgie. Renard, nom donné à la loupe demeurée de la grosse par le fond de la chaudière, MARC. *Dumin. introd. Œuv.* t. VIII, p. 38. || Se forme, dans le bain de fonte, des grumeaux de fer métallique que l'ouvrier cherche à rapprocher en une seule masse, cette masse poreuse porte le nom de loupe, renard ou masse, A. BRONGNIART, *Traité de min.* I, I, p. 281, dans POUCHET. || 10° Terme de charpenterie. Langue pendante de fer employée à l'atelier de mature; Crochet pour tirailler des pièces de bois dans les ateliers. || 11° Châssis assemblés en retraite d'équerre, dans le sommeller du lias de la scie du scieur de long. || Les maçons appellent renard une pierre attachée au bout d'une ficelle, qui leur sert à élever une autre pierre, DICT. GÉNÉR. *Métiers*. Vraisemblement qui a lieu après une débauche, une orgie. || Écorcher le renard, se dit d'un ivrogne qui vomit. || Prendre le renard par la queue, les gens adroits cachent leurs finesses. || Un renard n'est pas pris deux fois à un piège. || Le renard prêche aux poules, se dit de quelque adroit compère qui cherche à attraper un lourdaud. || Le renard est pris, fichez vos poules, il n'y a plus de danger à sortir. || Un bon renard ne mange pas les poules de son voisin, un homme rusé qui fait une action blâmable, la fait dans un quartier éloigné de chez lui. || Il fait comme le renard des mêres, des ravens, il dépréeie ce qu'il ne peut avoir. || Autant en dit le

Digitized by Google

renard des mûres, elles sont trop vertes, même sens. || Il faut coudre la peau du renard à celle du lion, VOY. LION, n° 4.

— ÉTYM. *Renard*. Toujours (il) ama le roi sans branche de renart (voy. à l'étymologie), SAR. XII. || XIII° s. Feme set mouth de renart. Deux cordes a en son arc, *Ren. de poés. franç. avant* 1300, t. II, p. 722. Espleité en avon eom felon et renart, *Berte*, XXII. Qu'el cuide qu'il soit une lohiere [trompeuse]. Un regnart, un enfantosmieres, *la Rose*, 7706. Je devant dit Robert reconnoys que li prevos de Rumigni puist prendre en ca bois lievre ou connin, lous, renart et taisson, DU CANGE, *Jeanne*, II, XIV° s. Comme il advient au regnart que son poil chiet une fois l'an, aussi est appalé le chief des cheveux alopice, LANFRANC, f° 26, VERSE, || XVI° s. Ce sont renards, qui sont assez simples: Ilz sont devorant les plus teudres brebis, MAROT, I, 318. Lors, pour se oster la honte de cette affaire, le renard envoya Pompée Plancus avec mains de mener secours, d'arbe. *Hist.*, 162. Et affin que ces tant fait, à la charge que Pui-Guillard (qui seul sentoit cet affaire au renard) s'obligeroit à payer les sommes promises, to. II, 430. Renard qui dort la maintee N'a pas la langue emplumée, B. XIV, *Prieeté*, 193. Quant je pense à votre medecine, il n'y a el bon; ceuz qui ne tiz au renard [qui n'a que vice de vomir], *Contes de Cholières*, I° 87, dans LACURNE. [Gargantua] escorchoit le regnard, RAB. I, 11.

— ÉTYM. Wallon, *rinâ*. Le nom vint de *renard* dans l'ancien français est *goupil*, *gorpil*, *goipille*, venant de *vulpecula* ou *vulpecula*, diminutif du lat. vulpes, renard. Mais il y eut dans le bas moyen âge une épopée très-célèbre, où les animaux tiennent la place des hommes; chacun y a son nom: le lion se nomme *Noble*, le chat *Tibert*, l'ours *Brun*, le moineau *Drouineau*, le coq *Chante-clair*, et le goupil *Renart*. Cette composition, qui n'a proiuit pas d'un seul auteur et qui a diverses branches (d'où, figurément, sans branche de renard, sans ruses, sans trahison), devint tellement populaire dès le XII° siècle, que *renart* commença à en substituer dans le langage courant à *goupil*, et à finir par le supplanter entièrement. *Renart* ou *renard*, provenç. *raynart*, anc. catal. *ranart*, est un nom propre, le même que *Reinard* et *Reynald*, dont les formes les plus anciennes sont *Raginohard*, *Reginhart*, mot germanique composé de *ragin*, conseil, et de *hart*, dur; le sens est: hon au conseil. Ce sens est exprimé dans ces deux vers du poème (v. 45876): Si ai maint bon conseil donné; Par mon droit nom si non Renart.

† **9. RENARD** (ra-nar), *s. m.* Terme de marine. Petite pelote de bois sur laquelle on a figuré les trente-deux rires de vent.

— ÉTYM. Corruption du hollandais *rekenaar*, calculateur.

RENARDE (re-nar-d'), *s. f.* Femelle du renard.

— HIST. XIII° s. Avez fort oï autre chose] que il m'a dient: Prenez i garde, Ypocrisie la renarde, Qui defors sont [ont] et dedenz larde, Vint ou roiaume, AUTRE. 306, || XVI° s. Le renard les entreprent des ennemis de l'estat, *Nat. Méa.* p. 8. La renarde une fois, la louve une autre fois, Et l'ourse l'alaitta...., SONN. 212.

— ÉTYM. *Renard*.

† **RENARDÉ, ÉE** (re-nar-dé, dée), *adj.* Se dit des parfums éventés, du succin de couleur noirâtre.

RENARDEAU (re-nar-dô), *s. m.* Petit renard. N. le prince se mit à faire des ris, et à dire: Il fit jetter [dans son parc] trois ou quatre cents renards ou renardeaux, ST-SIM. 85, 166.

— ÉTYM. XII° s. Ses deus fiz ot bien assenez Renars, qu'il les et ordenez [faits religieux]; Renardeaus jacobins estoit, Li aimnez, et noirs dras vestoit, *li Dis de compt.* li. II, p. 73. || XVI° s. Un enfant de Lacedemone se laissa decluirer tout le ventre à un regnardeau qu'il avoit desrobbé, MONT. III, 160.

— ÉTYM. Diminu. de *renard*.

† **RENARDER** (re-nar-de), *v. n.* || 1° Imiter les finesses du renard. || 2° Populairement. Vomir.

— HIST. XV° s. O les coulons (avec les pigeons), fault vivre simplement, Et ne renars renarder encore mesmement, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 42.

— ÉTYM. *Renard*.

† **RENARDIE** (re-nar-die), *s. f.* Terme vieilli. Ruse, délogauté, action de renard.

— HIST. XIII° s. Plus mieus devant les nons cose [grâce], Et affubler ma renardie du mantel de papelardie, *la Rose*, 14743. || XV° s. Vilain, despouille ton chasuble, Qui ta grant renardie efuble; Il te fault un peu [peu] despoullier, *Mart. de St-Denis*.

— ÉTYM. *Renard*.

RENARDIER (re-nar-dié), *s. m.* Se dit au pluriel, l'a se lie : des re-nar-dié-z habiés), *s. m.* Celui qui, dans une terre, a le soin de prendre les renards.

— ÉTYM. *Renard*.

RENARDIÈRE (re-nar-di-è-r'), *s. f.* || 1° Tanière du renard. || 2° Terme de métallurgie. Nom donné au fourneau d'affinage, c'est une des régions placées au niveau des tuyères; on dit aussi ouvrage.

— HIST. XVI° s. Celle motte se nomme aujourd'huy alopeque, comme qui diroit la regnardiere, AMYOT, *Lycurg.* 56.

— ÉTYM. *Renard*.

† **RENARÉ, ÉE** (re-na-ré, rée), *adj.* Terme usité dans quelques provinces. Rusé comme un renard. Il est renaré.

— ÉTYM. *Renard*, avec perte du *d*.

— ÉTYM. *Re...*, et *renard*. Voy. RENARDER.

† **RENAVIGABLE** (re-na-vi-ga-bl'), *adj.* Que l'on peut renaviguer.

— HIST. XVI° s. Mais les desirs, et l'onde lamentable Du grand pasteur paoul qui n'est renavigable, De ces esprits empesche le retour, BD BELLAY, IV, 83, *recto*.

† **RENAVIGUER** (re-na-vi-ghé), *v. n.* Naviguer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Renaviger, COTGRAVE.

RENCAISSAGE (ran-kè-sa-j'), *s. m.* Action de renchausser. || On dit aussi RENCAISSEMENT.

RENCAISSÉ, ÉE (ran-kè-sé, sée), *part. passé* de rencaisser.

|| **RENCAISSEMENT** (ran-kè-se-man), *s. m.* Voy. RENCAISSAGE.

RENCAISSER (ran-kè-sé), *v. a.* || 1° Terme de jardinier. Remettre dans une caisse. Rencaisser des grenadiers. || 2° Terme de finance. Remettre en caisse. Rencaisser une somme.

— ÉTYM. *Re...*, et *encaisser*.

† **RENCART** [ran-kar], *loc. adverb.* Voy. RANCART. Faut mettre la tendresse au rencart, VADÉ, 1758, dans LACHEVR, *Encart. du langage*.

RENCHAUSSER (ran-chô-sé), *v. a.* Remettre à la chaîne, enchausser de nouveau.

— HIST. XVI° s. Je sors d'une prison, tu t'huchas non gon plus, Je rencharge à grand peine, et tant, un autre me rentame, DESPORTES, *Diane*, II, 6.

— ÉTYM. *Re...*, et *enchausser*; wallon, *richâné*.

RENCHÉRI, IE (ran-ché-ri), *part. passé* de renchérir. || 1° Devenu plus cher; plus coûteux. Le blé est fort renchéri à Saint-Quentin; le setier, qui ne valait que vingt sous, en vaut soixante-six, MAC. *Hél. d'Mme Roland*, IV, 1041. || 2° Fig. et familièrement. Difficile, délaigneux. Hé! là, là, madame la nuit, un peu doucement, je vous prie; vous avez bien la mine de vous fort renchérir et renchérie, MOL. *Amph. Prologue*. Tant soit peu fut et par trop renchéri, VOLT. *Enf. prod.* 1, 3. || Substantivement. Le fat lera le renchéri, DANC. Le fat dans la renchérie, quand l'occasion se présentait, elle ne marchandait seulement pas, HAMILT. *Gramm.* 8.

RENCHÉRIR (ran-ché-rir), *v. n.* || 1° Rendre plus cher, d'un prix plus élevé. Il [Louis XI] entrait dans les moindres détails de la police, et il punit sévèrement les boulangers, qui avaient fait une cabale pour renchérir le pain, MICHAUD, *Hist.* t. III, p. 233. || 2° *V. n.* Devenir plus cher. Tout renchérit. || 3° Fig. Dire, faire plus qu'on aurre. Mais sur tout cet article Grève renchérit et se pique d'une élégance laconique, LA PORT. *Pubi. vi.* t. Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode De ceux qui de vos leçons font leur profit le moins, MOL. *Ec. des mar.* 1, 4. Pour renchérir par-dessus son maître, HAMILT. *Gramm.* 7. Rien n'est plus contagieux que l'erreur engagée d'un grand nom; aussi plusieurs écrivains, se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. REYN. *Obs.* t. II, p. 230. On peut, après une paraphrase, en ajouter une seconde, une troisième, et ce sera fort bien, pourvu qu'elles expriment chacune des accessoires qui renchérissent les uns sur les autres, DUMM. *Art d'écrire*, II, 3. Lorsqu'un [un bouton d'un] jeune homme est d'étonner en renchérissant sur lui-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 8. Particulièrement. Renchérir sur quelqu'un, dire des choses vraies ou fausses, plus extraordinaires que celles qu'il dit. A renchérir sur lui, soyons, que je m'amuse, COLLIN D'HARLEVILLE, *M. de Cévr*, sc. 1.

— HIST. XIII° s. Aucun sont qui aucant [achètent], qui, por renquierre le marcié, acatent par tieles conditions que..... BEAUM. XLIX, 30. || XV° s. Ne renchierent les vivres, qu'on n'eust la denrée pour un denier, aussi bien qu'on avoit par avant qu'ilz [les étrangers] tinssent, FROISS. I, I, 32. Fortune, veuillez moy laisser En paix une fois, je vous prie; Trop longuement, à vray compter, Avez eu sur moy seigneurie; Toujours faictes la rencherie Vers moy, et ne veulez oncques mais Que m'aye fait souffrir, ch. D'ORL. *Bal.* 46. || XVI° s. Le roy estoit disingué de son peuple d'une plaisante maniere et bien rencherie : il avoit une robbe à part, MONT. I, 236. Poppea mesquoit ses beautez pour les rencherir à ses amants, 10. III, 8. Le roi exigeoit le fait par parolles si violentes, estendoit que l'estoit lui qui estoit blessé [lors de la blessure de Coligny]; la roine mere le renchérit, disant que c'estoit toute la France, D'AUB. *Hist.* II, 44. Et de tant que je me montrois affectionné à avoir son secret, de tant plus il faisoit le renchéri, PASQ. XIV, 32.

— ÉTYM. *Re...*, et *enchérir*; Berry, *renchardir*.

RENCHÉRISSEMENT (ran-ché-ri-se-man), *s. m.* Augmentation de prix. Le renchérissement des denrées.

— HIST. XIII° s. Les rentes ou il loage doivent estre fet à cix [ceux] qui plus y voelent doner, et par renquierissemens, BEAUM. XXXVIII, 46.

— ÉTYM. *Renchérir*.

† **RENCLOÎTRER** (ran-kloi-tré), *v. a.* Enfermer de nouveau dans un cloître. Me voici rencloîtré dans notre couvent moitié militaire, moitié littéraire [Potsdam], VOLT. *Lett. Mme Denis*, 28 mars 1761.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *cloître*.

† **RENCLORE** (ran-klo-r'), *v. a.* Il se conjugue comme clore. Enclore de nouveau, ou, simplement, enclore. La convention nationale maintient provisoirement dans leur possession tous les détenteurs des portions de rivages de la mer qui les auront rencloses et cultivées avant le mois de juillet 1789, *Loi du 21 prairial, an II*.

— ÉTYM. *Re...*, et *enclore*.

RENCOGNÉ, ÉE (ran-ko-gné, gnée), *part. passé* de rencogner. Rencogné par un importun qui la tient dans un coin, ACAD.

RENCOGNER (ran-ko-gné), *v. a.* || 1° Terme familier. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. Je fus surpris de voir, le matin, M. Josse sortir de sa chambre en feu, Madame la Dauphine avec qui je n'avais aucune privance, m'environner et me rencogner en rant avec cinq ou six dames de sa cour plus familières, ST-SIM. 201, 176. Bosquiat s'approcha de Turbilly, et le rencognait bientôt dans la croisée la plus voisine de la porte, L'ABBÉ MORELLET, *Mém.* t. I, p. 78, dans POUGENS. || Fig. Renoncer par ses larmes, faire effort pour ne pas pleurer. Jusqu'à ce que Mme la duchesse d'Orléans ayant repris ses esprits et surmonté son malheureux et son dépit, elle fit effort pour rencogner ses larmes, ST-SIM. t. VIII, p. 295, édit. CHERUEL. || 2° Se rencogner, *v. réfl.* Se renfermer. Puis Fapheaux, d'un air tout rechigné, Dans son logis soudain s'est rencogné, VOLT. *Enf. prod.* 1, 8. Le chevalier se rencogne je ne sais où, CARACHOL, *Lett. révérel.* t. VII, p. 31, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *cogner*; Berry, *rencoumer*.

RENCONTRE (ran-kon-tr'), *s. f.* || 1° Action d'aller vers quelqu'un qui vient. Aller au-devant est une phrase beaucoup meilleure que celle d'aller à la rencontre, qui a pourtant quelque usage, surtout quand on l'emploie sans propres personnel, comme : Ils sont allés à la rencontre de leur ami, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 244, dans POUGENS. Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre, Qu'on ne vous voie aller à la rencontre, MOL. *Mis.* II, 2. Ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que la terre les pourra porter, SÉV. 400. Croyez-moi, nous devons y venir à sa rencontre, RAC. *Mithr.* II, 4. || Poétiquement. Les fleurs naissent, à sa rencontre, Dans les coeurs et dans les esprits, MALH. IV, 7. || 2° Occasion qui fait trouver fortuitement une personne, une chose. Après tous les soins que nous aurons apportés à en faire une bonne élection [d'une femme], nous y pourrons aussi bien faire hasard que rencontre, MALH. *Lett.* II, 29. Je ne pouvais avoir rencontre plus heureuse, CORN. *le Ment.* V, 1. Tu fis pour ton malheur ma rencontre en Phocide, ID. *Œdipe*, IV, 1. Tandis que j'ai par rencontre et à l'aventure, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, IX, 11. On est venu lui dire..... Que les ouvriers qui sont après son édifice..... Avaient fait par hasard rencontre d'un trésor, MOL. *Ét.* II, 4. Ah! si vous avez eu comme jeu la rencontre! ID. *Tart.* I, 8. Vous êtes bien heureuse d'avoir fait une si bonne rencontre [un bon précepteur]: c'est une marchandise qu'on ne trouve pas aisément, SÉV. d. *Mme de Coligny*, 31 oct. 1692. Je découvre sur la mer un homme avide, insatiable, incurable, qui veut aux dépens de tout ce qui se trouve sur son chemin

Digitized by Google

et à sa rencontre ... pourvoir à lui seul, grosser sa fortune, et regorger de biens, la sauv. VI. Il y a un tragique d'incidents, comme il y a un comique de rencontres, MARMONTEL, Œuv. t. v, p. 72. Sa rencontre [d'un homme chagrin] qui est chaud, sa toute un dialogue; On l'évite avec soin, ou l'aborde avec crainte, DELILLE, Convers. II. Va-t'en donc! nous aurons des rencontres meilleures, v. HUGO, Hernani, II, 3. || Fig. Votre critique de la princesse de Clèves est admirable; je m'y reconnais. ... l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres, SÉV. 8 Buany, 17 juill. 1671. Il a fait une mauvaise rencontre, trouver sur son chemin des malfaiteurs. Dans ces lieux écartés on peut faire de mauvaises rencontres. || Marchander de rencontre, se qu'on achète d'occasion, par hasard. Il faut que je lui donne Deux pendants de brillants que j'ai là de rencontre; Jen'en fais marché ..., REGNARD, le Joueur, v, 6. Ah! le beau carrosse! je crois que c'est un fiacre de rencontre qu'il a acheté à Paris, DESTOUCHES, Fausse Agnès, I, 6. || Par ext. cela da rencontre, c'est une rencontre, se dit d'une chose achetée d'occasion et bon marché. || A la rencontre, quand on se rencontre. M. de Cambrai n'a pas raison de tant mépriser les entretiens très-fréquents qu'on avait avec lui, à la rencontre, comme peu propres à nous mettre au fait (du quiétisme), BOSS. Rem. sur la réponse, VII, v, 21. 2° Combat imprévu de deux corps ennemis qui se rencontrent. Tout se passa en rencontres de partis et en petits combats de cavalerie que j'appelais proprement rien. SÉV. Mém. t. III, liv. IV, p. 363, dans ROUSSEL. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enleva la belle Florinde, CHATEAUBR. Corresp. t. I, p. 329. || Il se dit aussi pour toute espèce d'engagement, prévu ou imprévu. Ceux qui combattirent auprès du prince nous ont dit que, dans ce jour, si l'on avait quelque grande faveur avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui ... tant on aime bien à se signaler dans la commo d'un haut en ces terribles rencontres! BOSS. Louis de Bourbon. || 4° Combat singulier non prémédité. On recommence à demander si je sais quoi de Théobon, comme si, les duels étant défendus, les rencontres étaient permises, SÉV. 800. Et cette mort aussi d'une rencontre arrivée dans votre hôtel seulement la nuit, ACKERMANN, P. LEBRUN, le Cid d'And. III, 3. || Il se dit aujourd'hui pour duel, combat prémédité. Il y a eu une rencontre entre M. X et M. Y. || 5° Combat imaginaire, dans la passion des corps. La rencontre des atomes, des planètes, des astres. || 6° Terme de grammaire et de versification. Rencontre des voyelles, choc de deux voyelles qui ne s'élident pas, hiatus. Éviter la rencontre des voyelles. || 7° Terme de jeu. Mariage de rencontre, levée composée d'un roi et d'une dame de la même couleur. Impériale de rencontre, celle que l'on fait avec la retourne, lorsqu'on a les trois autres cartes nécessaires dans une main. || 8° Terme d'horloger. Roue de rencontre, roue dont les dents engrènent sur la pivot qui lui imprime le balancier. || 9° Se dit de l'endroit où deux lignes ou deux pouces près, deux traits de scie se rencontrent et où une pièce de bois se sépare. On l'appelle aussi trait de scie. || 10° Terme de pêche. Morceau de fer dont on se sert pour couper la longueur de fil convenable pour faire les hameçons. || 11° Conjoncture. J'employai le reste du jus pendant à l'exposer, selon les diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les rencontres que la fortune y a trop mêlé, DESC. Meth. I, 14. Je ne fais pas difficulté de vous promettre qu'en toutes rencontres je vous donnerai des marques de mon estime et de mon affection, PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 230. Feldès gens, dit le père, il faut que je vous montre ce que me force peut en semblable rencontre, LA FONT. Fabl. IV, 18. Semblable : Je vous demande si je ferai bien d'épouser la fille dont je vous parle. — Marphurius : Selon la rencontre. — Scanarelle : Peut-je mal? — Marphurius : Par rencontre, oui, SCAN. Mar. forcé, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre le fond de notre cœur dans nos discours se montre, in. Mal. I, 1. Vous avez de fâcheuses rencontres à essuyer, RAC. Prov. XV. [Selon les casuistes] Les règles ne sont obligés de donner qu'en des rencontres si rares qu'elles n'arrivent presque jamais, in. Refut. de la rép. à la 12e lett. Ce ne fut que par rencontre.... qu'ils [les Scythes] entrèrent dans la Médie, BOSS. Hist. III, 3. A tu regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider.... ID. 2b. III, 2. Le maître doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction et, dans les rencontres, une charitable correction, BOURDAL. Serm. Dim. I, p. 16, Sous les domestiques. Mais venons à la rencontre dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, ID. 2e dim. après la Pentecôte, Dominic. I, II, p. 446. Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus, et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres, FLÉCH. Turenne. Que fit Mme d'Aiguillon dans les rencontres pressantes? ce que commande Jésus-Christ dans son Évangile, ID. d'Aiguillon, II. Il y avait rencontre d'années pleines. Ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier? BOIL. Critique, I. Quelquefois une heureuse rencontre, un mot saisi leur tombe sur la langue, I. BOUSS. Em. II, p. 13° Il s'est dit anciennement pour manière, apparence extérieure; c'est un usage fort approché. Elle ressemblait à la reine mère, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre, de l'air et un peu du tour de visage, Mme DE MOTTEVILLE, I, p. 84. || 14° Rencontre était autrefois masculin aussi bien que féminin. Nous nous trouvons en ce rencontre, I'un pour Énée, et moi contre, SCARR. Virg. VI. Ces compagnons n'étaient en apparence attachés à la maison d'Humbelmont, ni le premier président, parce qu'il était leur cadet; ce rencontre m'était très-fâcheux, BOYER, III, 301. Tout rencontre avoit pour lui sa portée, TR. CORN. Engag. du hasard, IV, 4. || 15° En termes de blason, rencontre est masculin, et se dit de la tête d'animaux qui présente de front. De sable au rencontre du bélier d'or.

— HIST. Marguerite Buffet, Observ. 1668, prétend que rencontre et que qu'un ne se dit plus : il faut dire aller au-devant; que faire rencontre d'un tel ne vaut rien, qu'il faut dire faire rencontre d'un tel. L'usage n'a pas confirmé ces arrêts du puriste du XVIIe siècle, non plus que l'opinion de l'Académie, qui, comme on le lit à la fin de l'article, n'approuvait pas ces façons de parler.

— SYN. ALLER À LA RENCONTRE, ALLER AU-DEVANT. On va à la rencontre de quelqu'un, dans l'intention de le joindre plus tôt, ou pour lui épargner une partie du chemin. On va au-devant de quelqu'un, pour lui donner une marque d'empressement.

— HIST. XIIe s. Eu ce duc rencontre chez [tombe] en la main du seigneur de Montgomère un moult vaillant chevalier, ROMAN. Rou. II, 113, 173. Ce seigneurs y avoit des chevaucheures, des rencontres et des faits d'armes des uns aux autres, ID. I, 1, 112. Les Hainuyers chevauchierent cette matinée qu'ils ne trouverent ne rencontrerent, ID. I, 1, 124. || XVIe s. Ces beaulx livres de haulte gresse, legiers et parcreus et hardis à la rencontre, RAB. Garg. I, Prologue. Les Romains ... ne furent pas d'accord contre les Allemans, MONT. I, 88. Deffendant la dessus son fait, il estant fameux en hons rencontres, ID. I, 120. Quand les deux armées sont fully de rencontre, ID. I, 249. Galien (dit) que sans la rencontre des semences la generation ne se peult faire, ID. II, 12. Les rencontres et les alles n'avoient fully de faisoit et droit, DESPER. Contes, XXVII. Numa estoit par une divine connexité, né le meisme jour que la ville de Rome fut fondée, AMYOT, Numa, 1. Un jeune seigneur de 27 à 28 ans, de fort agreable rencontre et de très belle esperance, CARL. III, 6. Il avoit 36 chevaux de service [relais], dont quelques autres doupe, qui.... ID. 2b. 26. Appelez-vous ces rencontres, batailles? — Pourquoi non, quand on sont armées rengées en quelque sorte.... D'AUB. Fen. IV, 1. Vous bois, grames.... qui ne se peuvent terminer par expression, se distillent par douceurs, ou par rencontre [escarbotte dont le nid de l'une entre dans l'autre], au four de rverarboration. — Aludel, matras, vaisseau de rencontre, termes à fitres, PARE, t. III, p. 626.

— ETYM. Rencontrer, et encontre; genre. un rencontre.

RENCONTRÉ, ÉE (ran-kon-tré, trée), part. passé de rencontrer || 1° Dont on a fait rencontre, qui bonne rencontre a été trouvé. || 2° Heureux, bien trouvé. Voilà bien rencontré. C'est bien rencontré. Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré, et qui point la choses au naturel, LA BRUY. I.

RENCONTRER (ran-kon-tré), v. a. || 1° Avoir la rencontre de, trouver sans s'attendre à. Je n'ai quasi jamais rencontré aucun censeur de mes opinions qui me semblât ou moins rigoureux ou moins équitable que moi-même, DESC. Méth. VI, 5. Il est certain que ce qui me reste encore à découvrir est, de soi, plus difficile et plus caché que ce que j'ai pu ci-devant rencontrer, ID. 2b. VI, 6. Ils couraient au pillage et rencontrerent la guerre, com. le Cid, IV, 4. ... Vous m'en coujurez par un nom trop puissant Pour ne rencontrer pas un cœur obéissant, in. Théod. III, 5. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. Fabl. VIII, 16. Si j'étais rencontreuse de quelqu'un qui ne me trouvât pas à son gré, in. Psyché, I, p. 126. De vous rencontrer il n'est pas bien facile; Car vous dormez toujours ou vous êtes en ville, SOC. Fâch. II, 3. Elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une profonde misère, ARN. et NIC. Jans. de Louv. Il me plut pour trouver rencontrer une rime; Des que j'y veux rêver, ma veine est aux abois, SOC. SAT. VI. Chez le libraire absent tout entre, tout sort.... Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre, in. Lutr. V. S'il rencontre un palais, il n'en dépeint la face, ID. Art p. I. Des Romains quelques-uns furent rencontrés une huitre, in. Épître II. Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil; L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup d'œil, ID. Sat. I. Alhaïde: On dit-on que le sort vous a fait rencontrer? — Jose : J'perds des loups cruels prêts à me dévorer, RAC. Esth. II, 7. Si tu vas rencontrer la peine qui t'est due, in. Athal. V, 2. Nous sommes sur ce globe comme des insectes dans un jardin; ceux qui vivent sur un chêne rencontrent rarement ceux qui passent leur vie sur un orme, VOLT. Fragm. sur l'hist. ni. Érasme et Rabelais raisonnèrent assez longtemps: Lucien revint ... ensuite, ayant rencontré le docteur Swift, VOLT. Mél. Différent trois quarts pour ensemble, in. Dial. 60. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio et de cette rivière à la Louisiane rencontrent tous les ans des sauvages sont souvent cent et deux cents lieues de terres sans rencontrer une seule famille de sauvages, HIST. Quadrag. I, 2, 1, 1, 1. Il est rare de rencontrer des choses. Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage. Les lois rencontrent toujours les passions et les intérêts, LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, XXXIII. Les hommes rencontrent quelquefois elles passent au travers et n'y teignent; quelquefois elles y restent, et s'y incorporent, MONTESQ. Esp. XXII, 18. Il faut rencontrer des gens, mais choisir, Descartes, il ne paraissait pas l'avoir suivi, mais rencontré, PONTAS, Bolebranche, || Rencontrer les yeux, le visage de quelqu'un, le regarder au moment où il vous regarde. Quoi! même vos regards ont appris à se taire? Que vois-je? vous craignez de rencontrer mes yeux? RAC. Brit. II, 2. Le Pétersan, Turin, et d'un banquier sauvage Craignez de rencontrer l'effroyable visage, in. Iph. II, 1. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on veut du bonheur, BOIS. Ep. II. || Terme de chasse. Trouver un navire ou une escadre dans le parage où l'on navigue soi-même. Elle [Sa Majesté] a appris avec plaisir que vous avez obtenu les commandements nécessaires pour empêcher que les vaisseaux français ne payent le droit que la pacha [escapitan-pacha] a accoutumé d'exiger, lorsqu'il en rencontre un, Seignelay à Guilleragues, 30 juill. 1681, dans JAL. || 2° Heurter contre, présenter la bataille. Toutefois Scipion, voyant ses gens, vint rencontrer les ennemis, VATGEL. Q. C. 492. || 3° Terme de marine. Aller contre, arrêter par le moyen du gouvernail le mouvement d'un bateau qui, par inertie, continuerait quelque un instant, et qui menace de se prolonger trop longtemps au vent ou sous le vent. || Rencontrer l'eau, faire le mouvement de gouverner à arrêter le mouvement d'arrivée ou d'éloffée du navire. || 4° Venir par une certaine chance quelque chose. Il est difficile de rencontrer le goût de ceux pour qui l'on travaille. Il a rencontré son fait. Les vérités découvertes par l'avare rencontré le vrai sens de Horace, VEN. VII, v. || Absolument. Je ne pouvais croire qu'il fût possible qu'elle eût rencontré à écrire si bien de cette sorte [au style de romans do chevalerie], n'ayant jamais lu de cette manière de livres, VOLT. Lett. Mme de Bentinck. Ne va pas rencontrer, amon qui, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, ne juge immédiatement il ne peut trouver aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres, DESC. Méth. I, 12. Que si les artisans ne peuvent subit exécuter l'invention qui est expliquée en la Dioptrique.... je ne m'étonnerais pas moins s'ils rencontraient du premier coup, que si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth, ID. 2b. VI, 11. Ce n'est que par hasard qu'il a rencontré à dire quelque chose d'approchant de la vérité, ID. Faiss, 3. Ceux qui ont cru que la vraie signifiait le démens d'un autre roi n'ont pas bien rencontré,

Digitized by Google

MONTENG. *Esp.* XIX, 72. || 6° *V. a.* Terme de vénerie. Le limier rencontre, il commence à trouver la piste du gibier. || 6° *Dire, écrire*, trouver quelque chose d'heureux, d'à propos. Pour badiner avec grâce, et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières. LA BRUY. V. C'est aller plus loin que les anciens philosophes, que les apôtres, que les premiers docteurs ; mais on n'est pas rencontrer si juste, IB. XVI. C'est un drôle [Du Laurens] qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois ; il est auteur de la Philologie portative et du Compère Mathieu, VOLT. *Lett. Bordes*, 4 AVR. 1768. Quelquefois, en deuisant au hasard, on rencontre, IB. *Droit.* XX, 5. || 7° Se rencontrer, *v. réfl.* Faire rencontre l'un de l'autre. Je sais qu'il est difficile d'y aborder (en un lieu) ; mais cela n'est point impossible ; l'on n'a point d'ailes, ni moins nous n'en nous nous y rencontrons cependant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 136. Laurent et Poinpet furent étonnés de se rencontrer dans le même prieuré, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Il se dit des yeux, des regards de personnes se regardant l'une l'autre. A souper, je remarquai qu'il était rêveur, et que ses yeux et ceux de la comtesse se rencontraient souvent, MARIV. *Mère*, II, 7e p. Th. I, III, p. 247, DANS POUGENS. || 8° Avoir la même pensée, le même sentiment qu'un autre. En ce noble dessein nos auteurs se rencontrèrent tous deux, CORN. *Théod.* I, 3. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits, SÉV. 614. Je t'aime encor, Jason, malgré la lâcheté, n'est point limité de Sophocle et Racine, en cet endroit, s'est rencontré avec Corneille quand il fait dire à Roxane : Ecoutez, Bajazet, je sens que je vous aime..., VOLT. *Lettres sur Rem. Hérésie*, III, 8. Les âmes fortes se rencontrent beaucoup plus souvent que les beaux esprits, IB. *Dict. philosophique*, Nous cherchons à nous flatter de dire simplement, que dans mon choix je m'étais rencontré avec le duc de Nivernois ; M. de Goos fut charmé de cette rencontre, VOLT. *Mens.* I. || 9° Se rencontrer, se battre en duel. || 10° Être trouvé, paraître, exister. Quel prodige pareil s'est jamais rencontré ? COM. *Théod.* IV, 6. De grosses pierres tombèrent dans la rivière, et y renversèrent tout ce qui se rencontrera, SACI, *Bible, Exéchiel*, XLIII, 13. J'en ai vu quelques-uns, très-habiles d'ailleurs, qui ont assez bien exposé ce qu'on entend être divisé en deux parties indivisibles, quelque absurdité qu'il s'y rencontre, PASC. *Géométr.* I. Cela se rencontre le plus heureusement du monde, IB. 346. Cette haute vertu de la femme forte[que Salomon a chantée avec si peu de succès, s'est rencontrée dans la personne de l'illustre Marie de Montausier, RÉMIR. *Duch. de Mont.* Tous les crimes qui font le plus d'horreur à la nature se rencontrent là, et dans des circonstances qui les rendent encore infiniment la noirceur, BOILIN. *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 548, DANS POUGENS. || Il se dit des personnes ou les sens analogue. N'était rencontrée là par hasard, je prêtai main-forte au gendarme. Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé, Suivant qu'il se rencontre en plus ou moins blessé, CORN. *Hor.* IV, 8. Un homme [Cromwell] de la plus profonde et dangereuse hypocrisie, BOSS. *Reine d'Angl.* || Impersonnellement. Il s'est rencontré, dans tous les temps et dans toutes les conditions, des femmes qui, par un mérite solide, se sont élevées au-dessus de leur sexe, BOILIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 49, dans POUGENS. || 11° Se rencontrer, *v. réfl.* Se mutuellement en peine si vous êtes quelque temps sans en recevoir [des lettres] c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés justes, SÉV. *Lettre*, 1680. J'ai été fort aise de savoir votre avis sur la Princesse de Clèves], et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien, IB. 1678, 27 juill. 1678. || Proverbes. Les beaux esprits se rencontrent. || Les montagnes ne se rencontrent jamais, mais les hommes quelquefois. Il ne faut offenser personne, car tôt ou tard on peut se rencontrer.

— SYN. RENCONTRER, TROUVER. Le moyen de rencontrer est d'aller au-devant. Le moyen de trouver est de chercher. Dans se rencontrer, il y a hasard, le premier exprime plus le hasard que le second.

— HIST. XIVe S. Lors dit[le seneschaus : ou avez-vous esté ? Ce qui n'estoit perdu avez-je rencontré [c.-à-d. vous avez volé], *Guiart*, 14289 || XVe S. Le sire de l'Espare fut rencontré des nefs espaignoles, à qui il eut la bataille, FROISS. II, 9, 4. || XVIe S. Ils ne rencontrèrent encores une autre fois près la ville de Fidenes, où il y eut bataille, AMYOT, *Rom.* 40. Et pourtant rencontra fort bien Demades, quand il dit que les lois de Dracon avoient esté escriptes avec du sang et non avec de l'encre, IB. *Solon*, 24. Tous ceulx qui par cas d'adventure se rencontreront lors à Rome..... se mettront voulontairement d'eux mesmes sous le lict où estoit le corps de P. Emilie], pour aider à le porter, IB. *P. Æm.* 62. Thomas me rencontrant un jour à Toulouse, MONT. I, 91. Si les commodités se rencontrent impertunes et prévenantes, IB. I, 94. Mes opinions rencontrent souvent aux leurs, IB. I, 145. Je me rencontrai un jour à Rome, sur le poinct qu'on.... IB. II, 36. Les petits chalands d'or estoient distinguez de perles et pierres de toutes couleurs bien rencontrées et rapportées, TYRN, p. 623. — ETYM. *Rencontre*.

† RENCONTRÉER (ran-kon-tré-er), *s. m.* Celui qui rencontre.

— HIST. XVIe S. Qui croit en tels paumiers [pèlerins], de sens il n'a deus nois; Car ce ne sont qui rapiès et rencontreur de bois, *Huguet Capet*, V. 2655.

RENCORSÉ, ÉE (ran-kor-sé), *part. passé.* RENCORSER (ran-kor-sé), *v. a.* Mettre un corsage neuf à une robe. Cette femme est bien ménagère, elle fait rencorser ses vêtements.

— ETYM. *Re*, en, et *corps*.

† RENDAGE (ran-da'j), *s. m.* || 1° Ce que rendent le métiers premières dans une fabrication quelconque [voy. RENDEUR]. Le Produit journalier d'un four à chaux toujours allumé.

— HIST. XIIIe S. Vous ne fetes pas bon rendage [restitution] au roy d'Angleterre de tout ne li rendez toute la conqueste que vous et vostre devancier avez faite, JOINV. 383. || XIVe S. Lesquels ont jusques ci en rendage [rente] de la moitié de leur terres, BE CANGE, *renda* 2.

RENDANT, ANTE (ran-dan, dan-t), *adj.* || 1° Qui rend. || Bien rendant, bon rendant. Certains morceaux en parlant des enfants qui vomissent souvent, disent d'ailleurs fort bien. || 2° *S. m. et f.* Terme de jurisprudence. Un rendant compte, celui, celle qui rend un compte.

— HIST. XVIe S. Comptes se rendent aux depens de l'oyant, mais le rendant les avance [les frais de rédaction du compte], BOUCH. 307.

† RENDEMENT (ran-de-man), *s. m.* || 1° Ce que rend, ce que produit une chose, une exploitation quelconque. Le rendement d'une terre en grains, d'un minerai en fonte. || 2° Produit de l'affinage du sucre. || 3° Rendement dynamique, quantité de force produite. Rendement dynamique des bouches à feu et des machines à vapeur.

— HIST. XVIe S. Rendement, COTGRAVE.

— ETYM. *Rendre*, et *ment*.

† RENDETTER (SE) (ran-dè-té), *v. réfl.* S'endetter de nouveau. Il s'était acquitté de toutes ses dettes, mais depuis peu il s'était de nouveau rendetté.

— ETYM. *Re...*, et *endetter*.

† RENDEUR, EUSE (ran-deur, deû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rend. Le rendeur de petits serrés. Le rendeur de cordes, celui, celle qui défonce ce cœur des rendeurs de petits soins, de ces gens empressés à fermer une porte et une fenêtre, à relever un gant et un éventail, VOLT. *Lettres*, 1738, p. 318.

— HIST. XIIIe S. Je Hues m'establis plouges et renderes anvers mon seignor le roi, de tenir et de garnaillir... au cuer, *Rôles*, I, 81. Rendeur, guerredoneur, ID. *retributor*. || XVIe S. Sur un mauvais rendeur, MAROT, *Epigr.*

RENDEVOUS (ran-de-vou), *s. m.* || 1° Parole qu'on se donne, à deux ou à plusieurs, de se trouver en un lieu déterminé et à une heure déterminée. Mais ce n'est pas assez d'avoir de rendez-vous, SÉV. *Bells*, II, 19. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend, Et n'est pas resserrée aux bornes d'un instant, SCAR. *Poés.* I, 1. Donne à Perrin, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours ou aux Tuileries, pour se regarder au passage, et se désappointer les uns les autres, LA BRUY. VI. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils sont joints avec fureur les uns sur les autres.... et si.... [ils] vous disaient qu'ils aiment la guère, conclurriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous ? IB. XII. Il faillait que ces petits diners hebdomadaires plussent extrêmement à Diderot; car lui qui manquait presque à tous ses rendez-vous, se manqua jamais aucun de ceux-là, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Au rendez-vous et de guerre et d'amour, MILLEV. *Elég. L'arbre au tomb. de son cœur.* || *Fig.* Sans rous donner un rendez-vous d'esprit, comme Mlle de Scudery, soyez assurée que vous ne saurez penser à moi en aucun temps que je ne pense à vous, SÉV. 4 *Mme de Grignan*, 30 MARS 1671. || 2° Il se dit, en particulier, des rendez-vous d'amour. On connaît mille impiétés.... on prend des rendez-vous scandaleux, BOSS. *Ord. pour réprimer les abus*, ART. Quand ils [les fanatiques] vous voient tous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret, et dont ils connaissent l'abominable mystère,.., BOURDAL. *Serm. Dim.* I, II, p. 30. *Sens des domestiques*. Non pas, C'est moi qui sors, et le laisse avec vous : Je sais qu'on ne doit point troubler un rendez-vous, REGNARD, *le Distr.* III, 12. Arrêtez-vous[ayait de toutes les cours qu'il visitait, sitôt qu'une dame lui avait donné un rendez-vous auquel il craignait de succomber, VOLT. *Prince de Babyl.* I. || 3° Il se dit d'une assignation de duel. Petit badin, fi donc ! je ne puis souffrir ces rencontres, et ne me bats qu'en rendez-vous, DANC. *l'Opérateur Barry*, sc. 18. || 4° Le lieu où l'on doit se rendre. Hâtez le rendez-vous. Cette pleine est le rendez-vous des troupes. Il partit le lendemain pour son rendez-vous, MARIV. *Graves*. 5. || Rendez-vous de chasse, lieu dans un bois, ordinairement un pavillon, destiné à servir de réunion aux chasseurs. || Terme de marine. Lieu où les bâtiments d'une escadre ou d'un convoi se doivent retrouver, en cas de séparation à la mer ou au moment du départ, JAL. A Chanak, on serait le rendez-vous général de toute la flotte, DE MOLT. *Nartinez*, 1826, DANS JAL. || 5° Tout lieu où l'on a l'habitude de se réunir. Le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Paris était chez lui [Scarron], pendant la guerre de Paris, SEDAIN, *Mémoires*, I, II, p. 200. On se passionne moins pour un auteur [que pour un philosophe] ; son ouvrage est le lieu de tenir de la campagne, ou dans le silence du cabinet; il n'y a point de remplir-vous publics pour lui applaudir, LA HARP. *Lyc.* I. Paris, rendez-vous général de presque tous les grands talents répandus dans les provinces, FONTEN. *Tournefort*. Nous arrivons, monseigneur [cardinal Dubois], dans votre métropole [Cambrai], où je crois que tous les ambassadeurs et tous les cuisiniers de l'Europe se sont donné rendez-vous, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 11. A-t-on remarqué qu'on a dit que Paris était le rendez-vous de l'univers, et que ce jardin était le rendez-vous de tout Paris? PIGAN, *Province*. *d. Paris*, II, 1. || 6° Il se dit par extension, en parlant des animaux et même des plantes. Cette forêt est le rendez-vous des oiseaux de proie. Ce concours de plantes qui de toutes les parties du monde sont venues à ce rendez-vous commun [le Jardin des plantes]..., ROBERT. *Fagon*. || *Fig.* On dirait qu'elle n'est pas égrise d'une seule passion, mais que son âme est un rendez-vous de toutes les passions, SOU. *Sublime*, 8. C'était le rendez-vous de la magnificence et des appas, DANCH. *Gramm.* 7. Faire de votre temple saint un rendez-vous d'iniquité, MASS. *Carême, Tempête*.

— HIST. XVIe S. Ils se donnerent des rendez-vous en des lieux esgarez, D'AUB. *Hist.* II, 314.

— ETYM. *Rendre*, et *vous*, c'est-à-dire : rendez-vous à tel lieu.

† RENDONNÉ (ran-do-né), *s. f.* VOY. RANDONNÉE.

RENDORMI, IE (ran-dor-mi, mie), *part. passé* de rendormir. L'enfant, rendormi, commença à rêver.

RENDORMIR (ran-dor-mir), *v. a.* Il se conjugue comme dormir. || 1° Faire dormir de nouveau. || 2° Se rendormir, *v. réfl.* Recommencer à dormir. Je ne puis encore me rendormir sur cette pensée, SÉV. 104. Le sommeil l'accable, et je ne réponds pas que j'entende sans me rendormir tous les vers que vous avez à me dire, LEBRUN, *Diabbe boit.* 14.

Fig. Il dit : un soufle impur exhalé sur l'autel Des cierges allumés chasse la flamme bleue; La bouche se referme, et la voix se rendort; D'Angelo c'est la voix fourbe, artificieuse, Qui semble rammener ces débris de la mort, MASSON, *Heiréd.* VI, 204. Dès qu'un moment le vent s'est rendormi, LAMART. *Harm.* I, 1.

— HIST. XIIIe S. Et li Turs est remés [resté], mout ot le cuer pensant; Et quant il ot pensé, et se vait rendormant, *D'Ansi.* VI, 344. Ne lessa pas nostre seigneur d'aucun salut, priere ou oroison, avant ce que vous vous rendormez, *Ménagier*, I, f. || XVIe S. Je me suis toujours repenty de me r'endormir le matin, MONT. IV, 177.

— ETYM. *Re...*, et *endormir*.

† RENDOSSER (ran-dô-sé), *v. a.* Remettre sur son dos, sur soi. Redosser un habit.

— ETYM. *Re...*, et *endosser*.

RENDOUBLÉ, ÉE (ran-dou-blé, blée), *part. passé* de redoubler.

RENDOUBLER (ran-dou-blé), *v. a.* Remplir un vêtement pour le raccourcir.

— ETYM. *Re...*, en, et *doubler*.

RENDRE [rand-dr'], je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent ; je rendais; je rendais ; je rendrai ; je rendrais ; rends, rendons; que je rende ; que je rendisse; rendant, rendu, e. d. ‖ 1° Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. ‖ 2° En marine, rendre son bâtiment après le désarmement; rendre le quart. ‖ 3° Remettre à son adresse. ‖ 4° Voiturer, porter, conduire. ‖ 5° Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. ‖ 6° Transmettre. ‖ 7° Fig. S'acquitter, en parlant de certaines devoirs. ‖ 8° Rendre service, obliger. En un sens contraire, rendre des mépris, des déplaisirs. ‖ 9° Rendre preuve, faire acte. ‖ 10° Payer. Rendre gorge. ‖ 11° Rendre combat. Rendre résistance. ‖ 12° Faire recouvrer ce qui a été perdu. ‖ 13° Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. ‖ 14° Faire devenir, faire qu'une chose ou une personne devienne ce qu'elle n'était pas auparavant. ‖ 15° Produire, rapporter. ‖ 16° Il se dit en sujet qui sort de certaines choses. ‖ 17° Exhaler. Rendre l'âme, l'esprit. ‖ 18° Faire entendre. ‖ 19° Rejeter par les voies naturelles ou autrement. ‖ 20° Livrer, céder. Rendre les armes. ‖ 21° Rendre la bride, la main à un cheval. ‖ 22° A certains jeux, donner un avantage à l'adversaire. ‖ 23° Représenter, exprimer. ‖ 24° Traduire. ‖ 25° Réfléchir. ‖ 26° Rendre témoignage, certifier, témoigner. ‖ 27° Rendre un arrêt, une sentence, un jugement. Rendre la justice, rendre justice. ‖ 28° Rendre ses comptes, rendre compte. ‖ 29° V. n. Aboutir. ‖ 30° Cette raquette rend bien, rend mal. ‖ 31° Rendre, en parlant d'un cordage. ‖ 32° V. refl. Se rendre quelque part, revenir, en retour. ‖ 33° Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. ‖ 34° Aller, se transporter. ‖ 35° Aboutir. ‖ 36° Devenir, se faire. ‖ 37° Se soumettre. ‖ 38° Il se dit de l'amour qui obtient la victoire. ‖ 39° A la guerre, il se dit des villes qui se soumettent, de celles qui capitulent. ‖ 40° N'en pouvoir plus. ‖ 41° Etre prononcé. ‖ 42° Etre traduit. ‖ Proverbes.

1° Rendre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. Je ne pas m'empêcher de lui répondre (à un seigneur qui hésitait à me lancer dans un hasard) ; vous devez tout à la fortune, vous avez tant reçu d'elle ; ce ne sera pas lui donner beaucoup, ce ne sera que lui rendre quelque chose, REAL. *Ile de Cos*, 4e disc. Rien dont l'univers compte le cours de mes desseins, tu ne sache qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé.... achèvé donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à mon maître, BOSS. *Empereurs*. Ainsi, Théodore, dit-il à rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu, JOURNAL. *Serm. 72e dim. après la Pentecôte. Intimité*. I. IV. p. 318. Pour consumer autrui, le monstre [la chicane] se consume, il dévorait maintenant, palais, château entiers, bientôt pour demeurer d'or de veines tas de papiers, non. *Lutr*. V. C'est un homme d'honneur, de piété profonde, il qui veut rendre à Dieu ce qui lui a été donné, BOSS. IX. Sermons Prosperine, Les enfers ne rendent rien, COTIN. *Proserp*, v. 1. C'est l'usage parmi tous les honnêtes gens : Quand il est survenu rupture ou brouillerie.... On se rend l'un à l'autre et lettres et portraits, BRUNARD, *les Ménechm*. IV, 3. D'un maudit banquement la captive outrageant n'obligez à le prier de vouloir bien me rendre ; Et louis que de moi le besoin se fit prendre, SC. III. IV. 6. Nous rendrons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 19e nov. 1772. Louis le Germanique avait pris l'Alsace à Lothaire, mon lit la rendit ; Charles le Chauve la prit et ne la rendit point, VOLT. *Ann. Emp. Louis I*er, tit. II ; Frédéric III rend le jeune Ladislas à ses peuples ; on l'a beaucoup loué d'avoir été un tuteur fidèle, quoiqu'il n'eût rendu ce dépôt que forcé par les armes, VOLT. *Hist. d'Autriche*, 1450. Je n'ai guère vu dans les enfants que ces deux espèces de générosité : donner ce qui ne leur est bon à rien, ou donner ce qu'ils sont sûrs qu'on ne leur rendra. J. J. ROUSS. *Em.* II. Une autre difficulté encore plus grande, c'est l'argent que je n'ai pas ; beaucoup d'amis m'en offrent ; mais je ne serais pas en état de le rendre, et je ne veux d'aumône de personne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 août 1770. ‖ Rendre le pain bénit, voy. PAIN, n° 8. ‖ Rendre le reste d'une pièce de monnaie, donner ce qui reste de la valeur d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui était dû. ‖ Rendre à quelqu'un sa parole, le dégager de l'engagement qu'il avait pris. Mal-même je vous rends le serment qui vous lie, SAC. *Iph.* IV, 6. Chlante m'a rendu ma parole de la manière la grâce, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Closeau*, sc. 18. ‖ Populairement. Quand il emprunte, c'est à ne jamais rendre, c'est-à-dire il ne rend pas volontiers ce qu'on lui a prêté. ‖ Fig. Je lui ai rendu mon estime, ma confiance, mon cœur. Une fois elle avait rendu son cœur à Dieu, BOSS. *Anne de Gon.* Mais si ce fou, soigneux, vient à se ralumer, s'il lui rendait son cœur, s'il s'en faisait maître, SAC. *Andr.* I, 3. Lysimaque, me dit-il, je te rends mon amitié, rends-moi la tienne, SENTENZ. *Lysim.* ‖ Dans un sens analogue, se rendre, rendre à soi-même. Rendons-nous cette vertu pleine, haute, sincère, qui l'affermit au bien au trône de mon frère, CORN. *Perth.* V, 2. ‖ Rendre un dépôt, remettre ce qui a été confié. ‖ Fig. Philippe ... examine d'un œil et d'un soin curieux les vagues rendront ce dépôt précieux, CORN. *Pomp.* II, 2. ‖ 2° Terme de marine. Rendre son bâtiment après le désarmement, le remettre tel qu'il était avant les ordres directions du port. ‖ Rendre le quart, remettre le service du quart à celui ou à ceux que le prennent après. ‖ Anciennement. Rendre le bord, remettre au port. ‖ [le capitaine] ne rendra le bord qu'après avoir consommé tous ses vivres, en sorte qu'il ne lui en reste ni plus ni moins que ce qu'il lui faut pour y entrer dans le port ou il devra désarmer, *Ordonn. de 1689*, VII, 30. ‖ 3° Remettre à son adresse. Rendre un paquet. Le cardinal de Bouillon, à qui la lettre était adressée, ne l'a point rendue, et l'a lui-même seulement rendu compte, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 418. Ta lettre m'a été rendue à Arezzon où je suis, MONTESQ. *Lett. pers.* 8. Il reçut une lettre pour vous; je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre, VOLT. *Lett. Rochefort*, 28 janv. 1767. ‖ Rendre réponse, donner une réponse ou transmettre par un messager une réponse. Voici le fils qui me vient rendre réponse, BOS. *Mor. forcé*, IV, 2. Rendre un paquet, remettre au cartel. J'ai charge de sa part de lui rendre un cartel, CORN. Suitonie, V, 1. ‖ 4° Voiturer, porter, conduire. Rendre des nouvelles, les apporter. ‖ Dans ce sens il se dit des personnes. Montez dans un voiture, et dans une heure je vous rendrai chez vous. Sans revenir plus loin à Rome, je vous rends à Naples dans trois mois au pied du Capitole, SAC. *Hôtar.* III, 1. M. d'Almare veut absolument que nous soyons rendus à Toulon vers les derniers jours d'avril, GENLIS, *Ad.* et *Th.* p. 349, dans romans. ‖ Rendre quelqu'un (avec un qualificatif), le ramener en tel ou tel état. Ne prétendez nous le rendre ni Alain, ni sprituel, ni bonhomme sain : c'est tout ce qu'on veut, MAINTENON, *Lett. à Mme de Veniadour*, 30 juill. 1712. ‖ Rendre quelqu'un en quelque lieu, le faire aller dans quelque lieu. Je vous rends. Mais il faut que le ciel lui-même la rentraîne, Cette belle rivale; et tout notre discours Ne le saurait ici rendre dans quatre jours, CORN. *Tite et Berén.* I, 3. ‖ 5° Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. J'ai donné de l'ouvrage à mon tailleur qui ne me rend rien, VOLT. *Lett.* 1er janv. 1770. Du prince, en apparence, elle reçoit les vœux ; Mais elle les reçoit pour les rendre à ROXANE, RAC. *Bajaz.* I, 1. ‖ 7° Fig. Rendre à Dieu, à ses certains devoirs, de certaines obligations, de marques de respect, de civilité. Au nom de cette evangile et prompte obéissance Que j'ai toujours rendue aux lois de la naissance, CORN. *Poly.* III, 4. Adore ce grand cœur qui rend ce qu'il doit rendre Aux illustres aieux dont on vous voit descendre, IB. *Sertor.* II, 2. Vous n'avez point rendu à votre bleu qui tient dans sa main votre âme et tous les moments de votre vie, SAC. *Bible, Tamiel*, V, 29. Si on lisait dans le cœur de matière Louis XIV, je crois que l'on y verrait qu'il estime plus les hommages de M. le Prince [Condé] que ceux que lui pourrait rendre tout le reste de l'univers, LA FONT. *Lett.* III. Et le mari benêt, sans songer à quel jeu, Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu, MOL. *Ec. des femmes*, I, 1. Il faut avoir complaisance aux civilités qu'on te rend, IB. *Prince d'Ec.* II, 4. Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende Quelques devoirs civils que l'usage demande, IB. *Mis.* I, 1. Les ostinistres lui rendent [à Mme de Maintenon] la cour que les autres leur font, SEV. 21 juin 1680. Mettez la fin et l'obéissance à la place de la raison, passez outre sur la raison et rendez-moi cette obéissance, BOSS. *Lett. à Mme du Maine*, 27 mai 1701. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir [version funèbre] à la reine sa mère, devoir être, aussi après, le sujet d'un discours semblable, IB. *Duch. d'Orl.* Le prince victorieux fléchit le genou, et, sur le champ de bataille [Rocroy], il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait, IB. *Louis de Bourbon*. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ezéchias : vous mourrez ; un fils ou rendre ce triste et charitable office à son père, et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre, RAC. *le Tel-Dieu*, Andromaque elle-même, à Pyrrhus se rebelle, Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle, SAC. *Andr.* V, 6. [le Athènes] Au retour d'une bataille on rendait publiquement les derniers devoirs à ceux qui avaient été tués, ROLLIN, *Hist. anc. Gouv.* I, 3, 2e part. p. 107, dans POITEVIN. Quand quelqu'un vous trompe, ... en rendant à une fausse vertu l'estime et l'honneur qui ne sont dus qu'à la vertu véritable, qu'en serait-il? MASS. *Carême, Instat du monde*. Je lui rends des respects et des soins, BOURSAULT, *Paysanne*, sc. 3, ‖ Mantèzuma) met le comble à son avilissement, en rendant hommage de sa couronne au roi d'Espagne, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 9. ‖ Absolument. M. de Louvois, toute sa vie, avait une grande considération pour elle [Mme de Boisfranchin, mère de Mme de Louvois], et ses enfants après lui ; c'était une femme aussi qui savait se faire rendre, STANL. 129, 170. ‖ Rendre le devoir conjugal, ou, simplement, rendre le devoir, satisfaire à l'intention du mariage. ‖ Rendre une reconnaissance, témoigner de la reconnaissance. J'ai rendu jusqu'ici cette reconnaissance à des gens vantés pour élever mon enfance, CORN. *Hérael.* I, 3. ‖ Rendre des honneurs, accorder, décerner des honneurs. Il n'y a que les républiques qui rendent de tels honneurs [une statue] ; les rois ne donnent que des monuments

pour le mal, BOURDAL. *Resp. hum.* 2e *avent*, p. 403. Rendons-lui les tourments qu'elle me fait souffrir. BAC. *Andr.*, II, 1. J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère... Et moi... Je n'aurais pas du moins à cette avenglе rage Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage! ID. *Ath.*, II, 7. Si vous ne baissez pas de me parler, je vous le rends bien, ma chère Angélique, MARIV. *L'Epreuve*, sc. 9. On tua prodigieusement de Russes, mais ils nous le rendirent bien, VOLT. *Candide*, 18. Vous êtes petite pajotte, je suis prêtre calviniste, vous m'avez ennuyé, et je vais vous le rendre, ID. *Quest. mer.* 16. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, CHEVR. *M. Wick*, 1, 4. Il faut convenir que sur ce point nous sommes un peu en avance avec eux, et qu'ils ne nous rendent pas fort exactement les louanges que nous leur donnons, J.-J. ROUSS. *Let. sur la nou. plus de. de lett.* Œuv. t. IV, p. 58, dans POUGENS. Les coups qu'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre, ID. *Eloges, l'abbé de St.-Pierre*. Cochin n'aime pas Greuze, et celui-ci le lui rend bien, DIDER. *Lett. à Falconet*, 1767. Alors il [l'homme sauvage] remarque que tout ce qu'il touche sur lui rend à sa main sentiment pour sentiment, CONDIL. *Trait. anim.* ch. 6. Et pourquoi, lorsqu'il vous lut a rendu, ne le lui rendez-vous pas? GENLIS, *Vieil. du chât.* t. I, p. 80, dans POUGENS. [Il a passé] et impersonnellement. Au grand jour où il sera rendu à chacun selon ses œuvres, MASS. *Avent*, *Jeunesse*. [Il s'est] rendu à chacun selon ses œuvres, ID. *Ib.* *Sermon pour le jeudi de la 3e semaine de carême*. Il viendra un jour où il rendra à chacun selon ses œuvres, ID. *Ib.* *Sermon pour le jeudi de la 4e semaine de carême*. Il viendra un jour où il rendra qu'autant qu'on aura voulu, BOYER. *Morc. choisis*, p. 127. [Le cheval rend à la main, il sent la bride et y obéit] [Bien vous le rendrez, car que prononcent d'ordinaire ceux à qui on fait l'aumône ou à qui on rend quelque service. Que n'ai-je vous le rendre, *Madame*, lui répondit-il, BOISTUAU, *Hist. parf. part.* 1, 4) 11° Rendre combat, rendre le combat, résister à une attaque, combattre. Timée, après avoir rendu un glorieux combat à Syracuse, en fut place, VALERE, *Q. C* 591. Où sont-ils ces combats que vous avez rendus? BAC. *Iphig* IV, 4. La terreur de ses armes [de Charles XII] fixa sur elle [la Russie] la moitié de l'armée saxonne s'enfuit à son approche sans rendre le combat, VOLT. *Charles III*, 3. [Fig. Ces poésies vénales où l'on voit presque toujours le génie rendre combat et faisant de la résistance.... BAC. 7e *disc. sur la cour*. Ces cris font, Angélique, et je le saurais plus Rendre contre les yeux des combats superflus, *Cocu de Palaiſ* IV, 6. J'ai peu de combats à rendre contre moi-même, J. J. ROUSS. *Hel.* I, 2. Il On a dit de même : rendre résistance, opposer de la résistance. Ils [les mauvais tyrans] emportent le courroux, Pour tirer cet aveu de la reine ou de vous; Mais partout ils perdu temps, partout même constance Rend à leur mort la force pareille résistance, CORN. *Perth.* v, 3. [12° Faire recouvrer ce qui a été perdu. Rendre la santé, la vue. Rendre la parole. A Cette fois, ô Dieu! je vois votre amant vous rendra-t-elle un père? CORN. *Œd.* V, 5. C'est ainsi que sa mort lui rend toute sa gloire, à vous aussi, Seigneur, à Cette fois, ô Dieu! je vois votre amant vous rendra-t-elle un père? CORN. *Œd.* V, 5. Et peut-on voir mensonge assez tôt avoir tout rendre à la vertu toute sa pureté? RC. *Nicom.* IV, 1. En achevant ces mots, la déesse ayant rendu Bonheur aux trois chanteurs leur intrépidité, BOIL. *Lutr* III. Il faut à votre fils rendre son innocence, BAC. *Phèdre*, V, 7. Dieux, vous rendrez Orcete aux larmes de sa sœur, VOLT. *Orcade*, 1, 3. Les dieux ne veulent que leur rendre l'innocence [aux humains], DELILLE, *Paradis perdu*, XI. Eternité, néant, passé, sombres abîmes, Qui tenez-nous des jours que vous nous devez tissez? Parlez : nous rendrez-vous ces exanes sublimes Que vous nous ravissez? LAMART. *Médit. le Luc*. || Par exagération. Rendre la vie, tirer d'une grande peine. Et par cette nouvelle il m'a rendu la vie, CORN. *Cinna*, III, 1. || 13° Rendre un au certain état, avec un nom de personne pour régime. Ce médecin la rendit à la santé. Un arrêt de non-lieu l'a rendu à la liberté. Et vous n'avez, seigneur, qu'à vous y faire voir Pour rendre à votre gloire un digne successeur, Un sort devoir, m. *Othon*, V, 2. Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue, RAC. *Phèdre*, IV, 6. Tu ne m'as donc des hommes Que pour les rendre à la vertu, LAMOTTE. *Œdr*, I, 1, p. 101, dans POUGENS. Tu me rendais à l'espoir, tu me rendais à la vie, DUCIS, *Oth-lio*, II, 4. || Cela le rendit à lui-même, cela le remit en son état ordinaire, fit cesser ses inquiétudes, ses prévenions. Ah ! je vous reconnais; et ce juste courroux, Ainsi qu'à tous les Grecs, seigneur, vous rend à vous, RAC. *Andr.* II, 5. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même; mais j'y suis rendu, cela est sûr; ou plutôt je suis tout à l'amitié... J. J. ROUSS. *Lettre à Mme d'Houdetot*, *Corresp.* t. V, p. 8, dans POUGENS. Cet excès vie fauseté me rend enfin à moi-même, GENLIS, *Théât d'éduc. le Méchant par air*, V, 2. || 14° Faire devenir, être cause qu'une personne ou une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant. Qui peut rendre par celui qui est né d'un sang impur? RAC. *Athal. Joh*, IV, 4. J'aime tout en vous, et même votre bonté... ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre fin devenait maigre par la maladie, REV. 18 oct. 1690. Si vous un ma rendez cet embroît vraisemblable, je croirai que j'ai lu un roman, ID. 18 juill. 1690. L'amitié qu'elle [Mme de la Fayette] a pour moi, qui la rend sur cette affaire la nominatrice de M. de Vendôme à la députation] comme si c'était pour son fils, en 1693, p. 1689. La mortification lui rend [au chrétien] la mort familière, nous. *Bourgeois*. Cinq jours avaient vieilli, selon le langage du prophète, rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe, FLECH. *Lamoignon*. De combien de remords m'ont-ils rendu la proie! RAC. *Andr.* I, 4. Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste, ID. *Brit.* I, 1. Aimez, profitez du temps, Jeunesse étourdie, le hasard vous désire contents, QUIN. *Isis*, II, 7. Les images des ancêtres rangées en grand nombre dans une salle rendent-elles un homme plus considérable? VOLT. *Traité de Et.* V, 1re part. § 8. Vous eût-elle [l'Eglise] appelé à son secours par l'imposition des mains, at rendu participant de ses honneurs, si vous eussiez déclaré que vous ne prétendiez point entrer en part de ses travaux? MASS. *Confer. Zèle contre les scand. Le* cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il a rendu sa fortune, en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du système qui bouleversa la France, VOLT. *Comm. Œuv. anal. Henri*. Rendre heureux et non pas malheureux, plus de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais, pour nourrir sa curiosité, on vous pressez jamais de la satisfaire, J. J. ROUSS. *Em.* liv. I, tout rendit les bienfaits obéis, les bienfaiteurs insupportables, la reconnaissance importune, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Rendre une chose particulière, une manière moins usitée qu'avec un adjectif, mais autorisée par les meilleurs auteurs. Et rendra les desseins qu'ils feront pour lui naître, rendra même pour eux déliberés, MALH. I. Rendre en si doux état les heures consumées, ID. VI, 28. Se réponse rendra nos débats terminés, CORN. *Sert*, V, 6. Un furieux vaincu avec plus de peine Rendrait ni sa victoire beaucoup plus douteuse, ID. *Tois. d'or*, I, 3. [Qu'il] Naît rendu du nos dieux le courroux! ajouta, sous le nom de Jupiter, le soleil luit, et l'écharpe d'Iris Rend ceux qui sortent avertis Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire, LA MONT. *Fabl.* VI, 1. Une seconde la bière admit Cythérée, Elle rend par ces mots son âme ressuscitée, ID. *Adonis*. Vous me dires, pourquoi cette narration? C'est pour vous rendre attentif de ma précaution, MOL. *Ec. des f.* I, 1. C'est que l'amie [Mme de Maintenon] est d'un orgueil qui la rend rebelle contre les conseils de l'amitié, LA PALATINE de Montespan], SÉV. 7 août 1675, || 15° Produire, rapporter. Se ferma lui rend dix mille francs par an. Quelques grains rendent une once d'huile, quelques centaines rendent cent, *Bible, Evang. St Math.* XIII, 8. Le cabinet de M. de Julienne a rendu à la vente beaucoup au delà de ce qu'il avait coûté, DIDER. *Salon de 1767*, I. Art. 7, dans POUGENS. Le revenu territorial, les douanes et les petites branches de commerce ne rendent pas annuellement, à Coylan, plus de 3 000 000 livres, RAYNAL, *Hist. philo.* I, 18. || Absolument. Le jeu rendait à merveille dans les commencements, HAMILT. *Gramm.* 3. J'ai grand nombre d'écoliers; mais cela rend peu, BARCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 14. Comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très-peu, du [le sauvage] sont réduits par des fatigues fréquentes, MONTBAG. *Lett. pers.* 130. Ce métier ou l'on devrait mourir de faim ne laisse pas de rendre, DID. *Sat.* 1. Il faut abandonner quelquefois tant de travail des hommes rend au delà de leurs besoins, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 8. Ce n'était [la mine d'Uranibourg, au Pérou] qu'une croûte d'argent presque massif, qui rendit d'abord beaucoup, mais qui fut bientôt épuisée, RAYNAL, *Hist. philo.* VI, 30. || Fig. Les du Maine commencèrent à me faire mille avances; jusque-là ce que cela ne rendait pas, ils pressèrent Mme de Saint-Simon de m'amener à SCEAUX, ST-SIM. 258, 211. || Ce fermier rend tant de sa ferme, il en paye tant. Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an, BOIL. *Lutr.* IV. || 16° Il se dit du suc qui sort de certaines choses. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus. Cette volaille a rendu de la graisse. || 17° Exhaler. Cette fleur rend une odeur agréable. || Fig. Rendre l'âme, l'esprit, le dernier soupir, la vie, mourir. Prêt à rendre l'âme, nous le Voltaire. Quelques heures après il rendit doucement l'esprit, le dix-septième de janvier de l'année 399, l'an soixième du son empire et la cinquantième de son âge, FLECH. *Hist. de Théodose*, IV, 72. Je rends dans les tourments Jésuïta vie, RAC. *Phèdre*, IV, 6. Ne me donnez pas plus de ces vilaines pilules; elles ont failli à me faire rendre l'âme. — Je voudrais qu'elles l'eussent fait rendre mon drap! BRUNET, *Attac. Pot.* II, 2. || 18° Faire entendre. Cet instrument rend un son harmonieux. — Il se dit encore de rendre compte en ces derniers efforts, SI.... SEGRAIS, *Eléyie* I. Le zinc rend, lorsqu'on le pile, un petit cri comme l'étain, MARC. *Mal.* I, 5, p. 407. Son armure en marchant rend un son plus horrible, DANIEL, *Fr. hist.* II. || 19° Rejeter par les voies naturelles ou autrement. Rendre de la bile. Rendre par haut et par bas. [A Vichy] On tourne, on va, on vient, on se promène; on entend la messe; on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi, SÉV. 277. J'ai une médecine à prendre, à rendre et beaucoup de lettres à écrire, MARIVAUX, *Lett. à Mme de Conlay*, 1714, I, IV, p. 46, dans POUGENS. Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures, ALEX. *Quadrup.* I, 23, p. 261. Ce paysan, âgé de trente-cinq ans, rendit par la bouche, en mai 1784, des animaux vivants de différentes grandeurs, les unes vivantes, les autres mortes, BONNET, *Contrat. corps org.* I, V, p. 144, dans POUGENS. Dans le commencement des fièvres et des maladies inflammatoires, les malades rendent ordinairement une urine rouge, très-colorée, ardente, imitant presque la couleur de sang, MAUDE et ACRE, POUCHOT, *Connaiss. chem.* I, 3, p. 172. Nous retirâmes des lits de malheureux Paul sans connaissance, qui rendait le sang par la bouche par les oreilles, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Cette plaie, en vésicatoire rend beaucoup, il en sort beaucoup d'humeur, || Populairement. Rendre gras, vomir pour avoir trop bu ou trop mangé; et lig. restituer par la force ce qui l'on a mal acquis. || Absolument, rendre, vomir. || Fig. et familièrement. Il a bon cœur, il ne rend rien, c'est-à-dire il ne rend pas ce qu'on lui prête. || 20° Livrer, céder. Le gouverneur, vieil et barbu, ne dit au roi que ces paroles : Je vous rends votre Etat à Votre Majesté, c'est tout ce que j'ai à lui dire, RAC. *Frag. hist.* Elle traita mon père, et rendit aux Romains La place et les trésors confiés en ses mains, ID. *Athal.* I, 1. Lorsque, en vertu du traité les troupes françaises qui étaient dans Dantzetta rendirent cette ville, VOLT. *Mœurs*, CL. Une seconde lettre du roi [Xavier] ne contenait que ces mots : « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre, » BARTHEL. *Anach. Introd.* II, 5. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue, Que d'un siége si long elle avait défendue, MALH. V, 4. || Fig. Rendre les armes, reconnaître vaincu dans une contestation, dans une discussion. || Rendre les armes signifie aussi s'avouer chargé à *prudence endormi* d'un fruit rendre les armes, MOL. *Fem. sav.* III, 3. || Rendre la main, céder le tour, céder la place. Ont-ils la main, ils dansent, ils se font danser les uns les autres, ils dansent encore, ils dansent toujours, ils ne rendent la main à personne de l'assemblée, LA BRUY. XVI. || 21° Terme de manège. Rendre la bride à son cheval, la tenir moins haute, moins ferme. Serrer les genoux, appuyer de l'éperon, rendre la bride, VOLT. *Bl. et noir.* || Rendre la main, lâcher un peu la bride. || 22° A certains jeux, donner à l'adversaire un ou plusieurs. Aux échecs, rendre un pion, un fou, un cavalier, se priver soi-même d'un pion, d'un fou, d'un cavalier. Si je me suis laissé battre, c'est par pure courtoisie, et je vous rendrai la tour au lieu du fou tant qu'il vous plaira, CH. DE GENL. *le Gentilh. romp.* II, § 13. || Rendre des points dans les jeux de compte se dit pour points comptés les dominos, le billard, etc. || Fig. Rendre des points, être plus fort, se croire plus fort que l'adversaire. En toutes choses, je suis humble à lui rendre des points, CH. DE BERN. *les Ailes d'icare*, § 1. || 23° Représenter, exprimer. Est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Ecriture soit si ancienne, qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? MASS. *Hist.* II, 13. Pourvu qu'on forme un tout qui rende parfaitement l'original, HAMILT. *Gramm.* 1. Aucune expression ne

Digitized by Google

dans mon cœur, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 12. Ces nuances-là étaient délicates à saisir; je ne sais si je les ai bien exprimées, mais je sais qu'il n'est difficile à une actrice de les rendre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 déc. 1761. Le livre [le conte du Tonneau de Swift] est très-mal traduit en français; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné, ID. *Mél. litt. Lett. à M. le prince de ***, 5. C'est la même idée, mais elle est grossièrement rendue dans Garnier, et admirablement dans Corneille; l'expression fait la poésie, ID. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* V, 1. Thymèle, du temps de Domitien, fut à Rome ce que la fameuse Empuse avait été dans la Grèce; il n'y avait point d'actrice théâtrale qu'elle ne rendît avec le force, la vivacité et l'énergie dont elle était susceptible, CASTEAU, *Dans. anc. et mod.* I, III, 3. Pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau et non pas des paroles, BURY. *Gic.* I, V, p. 436. Nous remarquerons que pen-er et bien rendre ce qu'on pense sont deux choses bien différentes, CONDIL. *Gramm.* I, 9. Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre; voilà où le génie triomphe du discours! MERC. *Lett. sur les sourds et muets.* On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien, D'ALEMB. *Œuv.* I, 9, p. 147. Les mots arrivent plus aisément pour rendre une passion que vue qu'une idée claire, ID. ib. I, II, p. 329. Si le traducteur ne rend pas ce style et ce goût, il n'a pas rendu; il a andant son auteur en croyant le faire revivre, ID. *Éloges, Saci.* L'objet des arts est enfin en lui-même : il n'est borné que par leurs moyens; le moraliste, le savant, qui pense bien et a tous les artistes; mais le peintre, qui n'a que les couleurs, ne peut en imiter que ce qui tombe sous le sens de la vue. le pinceau le plus fin ne rendra jamais dans une étoffe le cri des matelots et le bruit des cordages, MARMONTEL, *Œuv.* I, II, p. 110. ‖ Absolument Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, BURY *Disc. de récept.* ‖ **24°** Traduire. Rendre un passage mot à mot. Je suis bien éloigné de desapprouver qu'on traduise fait explique du latin pendant un certain temps et après avoir fait observer sur ce latin les principales règles de la syntaxe, on fasse rendre en français en latin, soit de vive voix, soit par écrit, BONARS. *Œuv.* I, I, p. 318. ‖ **25°** Réfuter. L'écho rend les sons. Chavigni en parle à Monsieur en ces propres termes en présence de Mazarin, qui le lui rendit le lendemain, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 192, dans POUJOUL. Je vous rendrai vos paroles, et ma lettre ne sera que pour vous, prononcer un arrêt, une sentence. Ce fut le 9 mars 1780 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* ‖ Rendre des oracles, prononcer des oracles. L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles, BAC. *Athal.* I, 1. On a cru dans les premiers siècles du christianisme, que les oracles étaient rendus par des démons, FONTEN. *Oracles*, I, 4. ‖ Rendre la justice, administrer la justice. Affilon-nal les malheureux, et leur fait achever, par quelque durelé, la justice qu'il leur a rendue? FLÉCH. *Lamoignon.* [Ces jugés] qui, forts de leur pouvoir, et même de leur vertu, rendaient indifféremment aux innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret, et aux autres qu'avec faveur, ID. ib. L'écriture, qui a voir représenté le courage de David dans ses combats..., ajoute incontinent, comme la perfection de son règne, qu'il rendait justice et jugement à son peuple, ID. *le Tellier.* Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier est de la différer, LA BRUY. XII. ‖ Rendre justice à quelqu'un, reconnaître son mérite, ses droits. Si vous doutez de ma sincère et parfaite j-ie, je donnerais de la vôtre : ne nous obstinons point, rendons-nous justice, l'une à l'autre, SÉV. 36 août 1680. Plaidre au fond de son cœur me rend plus de justice, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice, VOLT. *Lett. Rochefort*, 20 mai 1771. ‖ On dit dans un sens analogue : C'est une justice à lui rendre. Il faut lui rendre cette justice. ‖ Avec cette locution on ne peut représenter *justice* par un pronom et un *que* par exemple : Vous lui avez rendu justice; et il méritait que vous la lui rendissiez. Il faudrait prendre une autre tournure. Cependant cette règle, exacte en soi, n'est pas toujours observée, surtout si le sens ne reçoit aucun dommage. On ne lui avait pas assez rendu justice [à Mme de Châtelet]; mais, mon cher ami, à qui la rend-on? il faut être mort, pour que les hommes disent enfin de nous un peu de bien, qui est très-souvent la vérité, VOLT. *Lett. d'Algarotheus*, 30 oct. 1749. Aux sentiments de qui rendrez-vous justice, si vous ne la rendiez pas aux mœurs? D'ALEMB. *Lett. à Frédéric*, 2 mars 1770. ‖ **28°** Rendre ses comptes, rendre compte, soumettre à qui de droit les résultats d'une gestion. La Ménades qui paient fait des avances et du crédit à la jeunesse; elle agrée que les comptes soient rendus sans compensation; mais elle se dédommage sur la vieillesse, *Anal. de Bayle*, I, III, p. 209. ‖ [Périclès] songeait à me rendre [ses comptes], lorsque Alcibiade dit qu'il ferait mieux de songer à ne les rendre pas; et cette plaisanterie fut un conseil qu'il suivit, CORNEL. NEP. *Cim.* II. ‖ Rendre compte d'une chose, en donner le détail. Rendre compte d'un événement. Rendre compte de sa gestion. Quand je dis que je n'ai point besoin de rendre compte de ce que font les écleurs pendant qu'ils n'occupent point la scène, je n'entends pas dire qu'il ne soit quelquefois nécessaire de le rendre, mais seulement qu'on n'y est pas obligé, CORN. *2e disc.* Rien faire et bien rendre compte de tout, c'est la perfection. Je ne puis rendre compte, c'est l'aîdme, mais d'un homme qui ne rendrait pas bon compte où d'un autre qui ferait mal et qui rendrait bon compte, MARIV. *Ind.* Il ouvrait plutôt que l'autre, *Let. de Colbert*, III, p. 9. **274** Rendre compte, être responsable de. Ni nous conseillons de ne rendre où plus ni moins que ce que nous avons reçu, ID. *Inscr. d'Orl. J'en* paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens, et j'ai osé leur dire : Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate.* ‖ Avec inversion et latinisement. Elle [Thérèse] est sa maîtresse absolue, et ne rend compte à personne, I, 2. SOUHIS. *Mme d'Epinay*, 13 déc. 1768. ‖ Rendre compte de quelqu'un, veiller sur sa conduite. Puis je rendre de vous un compte exact, et vous jure par ma foi que nuit et jour vous serez près de moi, LA PONT. *Gog.* ‖ Se rendre compte à soi-même de quelque chose, y réfléchir et en faire une bonne claire. Dirai-je..., qu'il se rendait compte à lui-même de tous les jugements qu'il avait rendus, et repassait de temps en temps toutes les causes de sa vie ? FLÉCH. *Lamoignon.* ‖ Populairement et fig. Rendre ses comptes, mourir. ‖ Rendre raison d'une chose, en expliquer la cause. Les savants de différents phénomènes naturels. ‖ Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui pour réparation d'une offense, ‖ **29°** *V. a.* Absolu. Alors, ouvrant une porte secrète qui rendait dans le temple, ils l'assassinèrent à coups de pierres lui et ceux qui l'accompagnaient, RAC. *Bible, Machab.* II, 1, 4. Le petit degré qui rend à votre garde-robe, FAUTRICIER, *Cocher supp.* sc. 9. Elle s'attache à l'orteil de le sour Un brin de fil qui rendait à la porte De la maison..., LA FONT. *Cont.* Il faut dire que je logeais dans une aile du château assez retirée, et que par un escalier dérobé, rendait dans le jardin, d'où j'en pouvais venir à ma chambre, MARIV *Heureuse*, 2e part. ‖ **30°** Cette raquette rend bien, rend mal, elle est bien tendue, mal tendue. ‖ **31°** Terme de regret qui rend : votre garde-robe, autrefois, quand il s'allonge sous l'effort qu'il subit. ‖ **32°** Se rendre, v. réfl. Être rendu, donné en retour. Le mal se rend chez vous en centuple du bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. ‖ **33°** Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. Et cette âme innocente, Qui brave impunément la fortune impunissante, Regrets avec dédain ce qu'elle a combattu, Et se rend tout entière à toute sa vertu, CORN. *Œd.* V, 2. Je me rends à toute l'espérance que j'aurais, et je suis persuadée que tous viendront, comme vous me l'avez promis, SÉV. 18 nov. 1676 Je me rends tout entier à ma grandeur supérieure, VOLT. *Orph. de la Chine*, III, 4. ‖ Se rendre à son opinion, se réformer, céder à l'empire de la raison. ‖ **34°** Aller, se transporter. Se rendre aux ordres d'un chef, d'un supérieur Dans deux heures Pompée en ce lieu doit se rendre, CORN. *Nicom.* I, 3. Pendre un moment pour calmer ma chagrin. Et me rendrai chez vous à l'heure du festin, ID. *Sertor.* IV, 3. Une jeune ingénue en ce lieu se vint rendre, Et goûter je fraîcheur sur ces bords toujours verts, LA FONT. *Scamandre.* Où va donc se rendre cette multitude infinie de créatures qui disparaissent tous les jours à nos yeux ? MASS. *Carême, Elus.* La ville de mon départ, nous nous pâmes chez Platon; je m'y rendis avec Apollodore et Philotas, RATRERIÉ. *Anach. ch.* 23. ‖ Par formule de politesse. Je me rends à vos ordres. ‖ Se rendre à son devoir, se rendre au lieu où le devoir appelle. ‖ **35°** Aboutir. Le sang se rend au cœur. Où se rend ce chemin? Cette rivière se rend dans la mer, dans le grand port, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 880, dans BOISTE. ‖ **36°** Devenir, se faire. Aux dépens de Naxque il doute se rendre sage, CORN. *Polyeu.* III, 3. S'il se rendait d'une humeur trop sévère, ID. *Théod.* I, 1. Le Seigneur s'est rendu le refuge du pauvre, RAC. *Athal. Paraph.* II, 10. Ce chétif animal [grenouille] Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal, LA FONT. *Fabl.* V, 3. Vers le Levant, le Visé de la Montagne Se rendit crainl par mon propre nouveau, ID. *Poèt.* II se rend complaisant à tout ce qu'elle dit, ROU. *Tart* III, 1. Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, BOIS. *Prof.* II. Les inventions par lesquelles ils [les orgueilleux] s'imaginent former la nature, et se rendre différents des autres, malgré l'égalité qui les confond tous, ID. *Carnay* [Dans le protestantisme] Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, ID. *Retour à la relig.* [Les peuples] qui se fondent du cœur je ne sais quoi qui s'échappe..., et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre à discrétion, ID. *Jeune homme*, ch. 10. On se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches, BOURDAL. *Pursf. de la vérité*, I, II, p. 278. ‖ Se rendre à leur pulsa leur majesté terrible [des rois de Perse] Affecte à leurs sujets de se rendre invisible, RAC. *Esth.* I, 1. Ils se rendent les plus souvent aux mondains tendres, pour entrer aux passions; mais c'est la nature qui nous rend amoureux, MARIV. *Pays.* part. part. 6. Je désirais qu'on imaginât une personne qui se rendit ce que je ne puis être, MAS. *Persinne*, 6e part. ‖ Se rendre catholique, se rendre ermite, se faire catholique, se faire ermite. Ici la foi parlonne à se rendre Qu'il possède chrétien, RAC. *Ath.* V, 6. Rends-toi chrétien comme elle : accorde-moi ce prix De ses jours et des tiens, et du sang de mon fils, ID. ib. II, 7. ‖ Se rendre jurisprudence, se rendre juge contre quelqu'un, se déclarer partie contre lui. ‖ **37°** Céder, se soumettre Dès le premier essai nous courage se rend, RACINE, *Sat.* I. Cette haute vertu qui règne dans votre âme, Se rend-elle si tôt à cette lâche flamme ? CORN. *Cid*, II, 9. Vous ne vous rendez pas à la supériorité naturelle de cette statue mouvante et parlante ? MOL. *Festin*, V, 2. Ah, monsieur, rendez-vous à tant de preuves, et jetez-vous dans le repentir, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 198. Le maréchal de Prez. XVII. Vous serier bien difficile, si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons, SÉV. 8 déc. Ceux qui auraient été assez insensibles pour ne pas se rendre aux paroles du P. Bourgoing, auraient été forcés de se rendre à la force toute-puissante de ses exemples, BOSS. *Bourgoing.* Je me rends, monsieur, à vos remarques, ID. *Lett.* 157. Ces lâches combattants qui se sont rendus aux moindres assauts, BOURDAL. *Pensées*, I, III, p. 198. Le maréchal de Villars a tant fait de représentations pour n'aller pas en Italie, que le roi s'y est rendu, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juill. 1701. Il est impossible qu'on ne se rende pas à cette vérité quand on la sent, VOLT. *Ingénu*, 8. Je me rends avec plus de docilité que personne aux bonnes critiques; mais les mauvaises ne m'épouvantent pas, ID. *Lett. d'Argental*, 23 juill. 1761. ‖ Se rendre sur une chose, céder sur une chose. Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté, LA BRUY. III. L'on ne se rend point sur le désir de posséder et de s'agrandir, ID. ib. ‖ Absolument. Je me rends, dit-elle, Payché; oubliez la mal que je vous ai fait, LA PONT. *Psyché*, II, p. 312. Donnez : Il n'y a plus rien à dire, je me rends. — Cimbre : Rendez-vous ou ne vous rendez pas, je sais fort bien que vous ne me persuaderez pas de..., MOL. *Critique*, 7. Quoi ! vous ne vous rendez pas encore ? Et vous vous défendez d'être médecin ! ID. *Méd. m. lui*, I, 6.

Google

..Souple à la raison, corrigea sans murmurer; Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend. BOIL. *Art p.* IV. J'ai promis à Burrhus; il a fallu me rendre. SAC. *Brit.* IV, 4. Durand même, dit saint Chrysostome, tout le monde vous appellerait à une dignité!.... examinez les qualités de votre âme, et ne vous rendez point, si vous vous trouvez indigne de cet honneur. MASS. *Confer. Vocation*, 4. Quelquefois les institutions les plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable; mais bientôt les bons esprits se rendent. VOLT. *Leti. Rochefort*, 37 mars 1771. || Il ne se rend jamais. C'est un aphélisme. *Dict. des aphélismes*. || 38° Il se dit de l'amour qui obtient la victoire. La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion, LA ROCHEFOC. *Pens.* 1. Ah! dans mon cœur, Froisne, un peu trop faible, hélas! Se rendit à des soins qu'on ne lui rendait pas. MOL. *Dép. am.* 5, 1. Je ne viens point ici pour faire de jalouses larmes Vous envier un cœur qui se rend à vos charmes, SAC. *Andr.* III, 4. Jeunes cœurs qui cherchez à vous rendre, N'aimez pas tant. Un amour trop tendre N'est jamais content, QUIN. *Phaët.* V, 4. On dit bien que des femmes se sont rendues à des dieux déguisés en hommes, et quelquefois en bêtes; à plus forte raison devra-t-on se rendre à des hommes déguisés en dieux, FONTEN. *Diat. 2, Morte anc.* || 39° Il se dit, dans la guerre, des villes qui se soumettent, des troupes, des individus qui capitulent ou deviennent prisonniers. ....Voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats, Et que sents désormais en vain ils se défendent, Ils demandent la vie et me la nomme. Ils se rendent, CORN *Cid*, IV, 3. Jonchin, roi du Judée, sortit de Jérusalem, et vint se rendre au roi de Babylone avec sa mère, ses femmes, ses princes et ses eunuques, SACI. *Bible, Rois*, IV, 24. 12. Un des gardes du prince d'Orange qui s'est venu rendre, [en] LEMON, *Lett. Intol.* 1, 2. Il n'est plus occupé qu'à recevoir les députés des villes qui se rendent, REY. 180. Je me rends prisonnier, et demeure en otage, VOLT. *Zaïre*, I, 4. Cette île de Minorque s'appelait autrefois l'île de Vénus; il est juste que ce soit à M. de Richelieu qu'elle se rende, VOLT. *Lett. à Duffant*, 8 mars 1756. Annie avait pour [Pultava], seize mille soldats du roi Charles eussent attaqué toutes les forces de l'empire moscovite, et eussent pris jusqu'au dernier plutôt que de se rendre, tb. *Charles XII*, 4. Pondichéry, livré aux horreurs de la famine, fut obligé de se rendre le 16 janvier 1761, RAYNAL, *Hist. philo.* XV, 32. A cette ellipse du pronom personnel Les femmes de ceux qui s'y étaient retirés, ayant été prises dans la ville, ont beaucoup contribué, comme on croit, à la faire rendre, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 11, p. 128. || 40° Se rendre, n'en pouvoir plus. Je ne peux plus marcher, je me rends. Qui mange et qui boit mieux que Prusse en un seul repas? Il crève toute une compagnie et se rend le dernier, LA BRUY. III, || Ce cheval se rend, il est outré à force de fatigue, ou bien, il finit par obéir. Terme de manége. Une bête se rend lorsqu'elle commence à être mal menée et à parailre sur ses fins. || 41° Être prononcé. Les sentences criminelles se rendent à l'audience publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil, D'ALEMB. *Eloge. de Genève.* || 42° Être traduit. Cela se rend en latin ainsi. || Proverbe. Ce qui est bon à rendre est bon à prendre. || Amis au prêteur, ennemis au rendre. || Il faut rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire à chacun ce qui lui est dû. ||

— SYN. DONNER, RESTITUER. Rendre est plus général : on rend quand on remet à qui de droit ce qui a été pris, prêté ou trouvé. Restituer est plus particulier : on restitue quand on remet ce qu'on a pris, volé, ou ce qu'on gardait par quelque raison que ce fût : on vous restitue ce que qu'on m'avait confié, sans me dire qu'il fût à vous.

— HIST. 43° A. [Il] rendit ceci que il i avoit pris, *Lois de Guill. I*, Plan. Je parcs mauvaises colpe i rendent, *Ch. de Rol.* CVII. Malvais service te jur [ce jour] Il rendit Guenes, tb. CVII. Tant il le gurdent que le rendent à Barbin, tb. CXXIV. A [celant [il] rendrent en estur fort e pesant, tb. CLV. La mete mort m rent si arguimus. tb. CIX. Rendre [il] le quidet a mort o recreant, tb. CXCIII. Pais ne amer [je] ne dei à paien rendre, tb. CLXI. Et Rramidone les turs li ad rendues, tb. CCLXVIII. Bien [il] set parler o drete raison rendre, tb. CCLXXV. || 44° A. Et tuit [tout] li rendirent trei [tribut], *Machab.* I, 4. Dame, pour ce qu'il vous [je] me rent, marci, *Cours. IV.* A la plus bele du mont [monde] mon cuer [je] rent, tb. IX. Mais je ne puis mon ne mon cuer defendre Ne plus amer, qu'[car] amours me me veut rendre, tb. XXI. Cil qui premiers la trueve [dame Heliasant], à Guitechin la rant [remet], *Sax.* XII. Molemant [il] nos vuet rendre [récompenser pour] les grant bontes honors, Que il solient [nous soulient] valnere par tot les grant estors [combats], tb. XXVII. Li reis li a mandé qu'il soit prez l'endemain De re-pandre o de rendre un acunte [rendre ses comptes] tut plain, *Th. le mart.* 33. Or veit [voit] bien sainz Thomas sun martire en present, Ses mains juint à ses oilz, à danne Deu en rent, tb. 148. || XLIII. Il meus dira la verité, Et n ne faudra ochaisons [occasion] De neus rendre la droit respons [réponse], *Roman. de Comte de Poitiers*, 1. Ne pus empuanta pou rent, *Ren.* 27808. Se la raison que li parleres rent est faise, BRUN. LATIN, *Trésor*, p. 281. Se li parleres rent [il] raison que il ne doit, tb. Ensi fu la ville rendue en la merci le duc de Venise, sauves leur vies, VILLEH. XLIII. Et puis [il] se rendi moine dedans une abeie, *Berte*, II. Comme sage et courtoise, [il] chacun son salut [elle] rent, tb. IX. [Que Dieu] dont'q'onor leur en soit li guerredons rendus, tb. XXIV. [Dieu] Qui vous rende le bien dont vous vous nous avez, tb. CXXIII. Ne monne ne abbé, ordené ne rendu [entré dans une abbaye], tb. CLXXIV. Moult fu grans li hontes que il encurre rendirent au castel en celui jour, tb. DE VALENC. XXXIV. Que li baron en rengent [rendent] de la terre à l'empereur son droit, tb. XXXIX. Abesse Cris, à qui [il] Jun rendirent mal pour bien, et pour amour haine, *Pénitier*. P. 130. Et s'il vouguet [avait des nau-ees] ou rendoit par [à la] bourse, ALEMBART, P. 30. Si l'avait trouvent à taille Ces belles pierres grant plenté, Ou moult rendoient grant clarte, *la Rose*, 1374. Et [Papelardie] fu de simple contenance; Et fu chaucie et vestue en manteau lasne rendu [brun] nonne], tb. 422. Or vous levés un pol, acés à genellon, Et à rendus vos coulpes, par grant affliction, Vers perdon de vos pechés, *les trois Maries*, p. 307, dans LACURNE. Ch'est miervelle qu'il [deux chevaliers aux prises] ne s'estonnent des grans cos qu'ils se donnent, et que il ne font l'effortbeut si bras estendent, Che qu'il enpruevent, tantost rendent, *J. DE CONDÉ*, I, 11, p. 21. || 2° P. L'assaut fut moult grant et fors, Mais ens ou fossé estoient et occupyen qui estoient dedans rendoient grant entente de eux défendre, et bien le converoit, FROISS. I, 103. Isolet Maugrer fut regnvoé et rendu malade de fesie, DE CAHUL, *Veillées*. Et près d'eulx posent plusieurs bas instrumens qui rendoient de grandes melodies, *J. DE TROYES, Chron.* 1494. Les fusses qui rendent une [la] odeur fort plaisante, I, 5. Il m'est avis que desormais vous vous rendez [de veuiez plus manger], *Rec. de forces*, p. 318. Quant le Judeplus [le juif] ne se pourroit plus ne pourroit conquerre, il la rendit dedans le fourneau, et puis se lance au Badeau, et le prent à bras, *Perceforest*, I, 1, p. 139. || 3° Se rendre, se mettre en route en secret-ment, que quelque valet ne le vit entrer là-dedans un jour de jeune, et le rendist [rapportât] au lieu où il se fu, *Cent nouvelles nouvelles*, XLII. J'ay estudié à rendre fidelement ce que l'auteur a voulu dire, AMYOT, *Epit.* Chacune de ces parts pouvoit estre si soit mauvaise, par chacun se soixante et dix minots d'orge, tb. *Lyc.* 42. Il ne dedendoit de combats à ses citoyens, si non ceux là qui se rendoient à luy, c'est à dire en l'on se rend, tb. 1b. 40. Les premieres filles qui furent rendues et vouées à cette religion [vestales] par Numa fu-rent Geganie et Verenie, tb. *Numa*, 17. Ces armes rendoient un son qui donnoit quelque frayeur à l'ouir, tb. *P. Æm.* 86. Aristodemus promit à Lacedemoniens, s'il le vouloit croire, qu'il le rendroit en un lieu fort en sour pour y loger son camp, tb. *Lucul.* 38. Sur la place à laquelle se rendent ainsi tuissent tous les grands chemins de l'Italie, tb. *Galba*, 30. Pus [Gargantua s'éveillant].... rendoit sa gorge [expectorait], baudoit, crachoit, tousseit.... BAB. I, 3. Rendre son pais entre les mains d'un tyran, MONT. I, 4. Rendre une place, IB. I, 14. Rendre [accompagné] les vœux [qu'on a voués], IB. I, 19. Il jecta dans ce qu'elle rendit [vomit] une espinele tortue, IB. I, 22. Rendre longtemps d'une chose, IB. I, 213. Se rendre à la verité, IB. I, 167. Se rendre à la raison, IB. II, 70. Rendre la gorge [vomir], IB. I, 186. Rendre l'ame, IB. I, 242. Ce paoquet un ayant esté rendu pendant son souper.... IB. II, 43. Mon pourpoint estoit taché du sang que j'avois rendu, IB. II, 64. Les assiegeans gagnerent le fond des fossez par mines qu'ils rendirent [poussèrent] jusques dessous le rempart, D'AUB. *Hist. I*, 27. Cette grande armée se rendit comme qui veille, IB. II, 347. Si la sangsue est manifé à main nue, elle se rend desdaigneuse et despitteuse, et ne veut pas mordre, PARÉ, IV, 26. Qui s'oppose à ce qui est tant que c'est de rendre, COTGRAVE. Le rendre fait mal à la gorge, LEMON DE LINCY, *Prov. I*, II, p. 324. Qui prent dulit rendre, prent à mal d'autrui, pb. 3. 3. Il se blasme toutre inconsideration [de Henri IV] à vous jetter aux pertis sans besoin; cela seroit supportable à un jeune homme qui n'auroit jamais rendu preuve de son courage, SULLY, *Mém.* I, IV, p. 120.

— SYN. *Walion, rend*; provenç. *rendre, rendre, rendre, rerre*; catal. et espagn. *rendir*; ital. *rendere*, du lat. *reddere* (par intercalation de la nasale n devant d), de re..., et *dare*, donner. On remarquera que quelques termes romanes n'ont pas intercalé l'n. D'après M. Bandry, dans *reddere* il y a deux racines confondues par homonymie : *dare*, radical dd, quand *reddere* signifie redonner; et le radical dd, passer, faire, quand *reddere* signifie faire ou faire devenir. Corsens aussi (*Reitr.* p. 117) reconnaît le radical dd dans *ces-dere*, *ob-dere*.

RENDU, UE (ran-du, due), part. passé de rendre.

|| 1° Donné en retour. Le bien rendu pour le mal. || S. m. Fig. et famil-prement. C'est un rendu, un prêté rendu, se dit d'une chose tout que l'on peut à quelqu'un pour lui rendre la pareille. Alexandre s'en va, toujours tuant tout ce qu'il rencontre. — Ce n'était qu'un rendu, MOL. *Mal. imag.* III, 1. Je ne sais ce que j'ai, dit-il à Coutu, je n'ai jamais tant bâillé. — Mon révérend père, répondit frère Coutu, ce n'est qu'un rendu. — Comment, que voulez-vous dire avec votre rendu? dit frère Bertin. — C'est, dit frère Coutu, que je bâille aussi, IB. *Facéties, Relation du jésuite Berthier*. || 2° Arrivé où l'on voulait aller. Enfin, après les tempêtes, Nous voici rendus au port, MALH. II, 2. || Transporté au lieu de destination. Du rin rendu à Paris. || 3° Terme de manége. Se dit d'une manœuvre, quand elle est arrivée au point de tension qui lui convient. Une mouffe est rendue, quand les pailles se touchent. || Se dit même de la gargousse d'une bouche à feu que l'on charge. || 4° Remis en possession, ramené à, en parlant de personnes. Rendu à la liberté. J'ai cru que, tôt ou tard à son devoir rendu, Tu ma rapporterais un cœur qui m'était dû, RAC. *Andr.* IV, 5. || Rendu à soi-même, délivré d'illusion, de préventions, d'égarements. C'est malgré moi qu'à moi-même rendue J'écoute une chaleur qui m'était défendue, CORN. *Rodog.* V, 4. Rendue à vous-même et dépouillée de toute faiblesse délicateuse, vous ne me ferez nulle objection, GENLIS, *Théât. d'éduc. Charles III*, 3. || 5° Devenu. Le soldat, dans la paix, sage et laborieux, Ne artisans grossiers devient industrieux, BOIL. *Ép.* I. || 7° Exprimé, représenté. Comme les contes les plus ridicules sont souvent fondés sur une vérité, il faut vous mal rendus, MOL. *Ecr.* I, III, p. 244. Si les portraits sont bien rendus d'après nature, I. J. ROUS. *Em.* IV. Il y a dans ce morceau des pensées heureuses, ou du moins rendues avec peu d'exactitude, CONDIL. *Art d'écr.* III, 2. || Terme de beaux-arts. Se dit absolument des objets ou des détails qui sont étudiés et rigoureusement exprimés. Il n'y a rien ici de tendu, mais rien du tout, SIMIER. *Salon de 1785*, dans L. XIII, p. 85, dans POUGENS. Tout est étudiés minutieux. Les yeux dans une tête de face sont fréquemment présentés sous l'aucet qu'ils auraient dans des têtes de profil, et les mains sont souvent d'une physiolohomie rendues, RAYNAL, *Hist. philo.* V, 29. || Terme de peinture. Exécution rendue, exécution travaillée, qui exprime tout ce qui est à exprimer. Les peintres de Norvége sont plus châtiés, et leur exécution est plus rendue, AD. VIOLLET-LE-DUC, *J. des Débats*, 3 juin 1862. || S. m. Un beau rendu. La précision du rendu des objets, dans la photographie. || 8° Compte rendu, exposé ou récit de certains faits particuliers. Le compte rendu des séances de l'Académie des sciences. || 9° Traduit. On travaillait à la version italienne [de l'Exposition de la doctrine catholique] avec toute l'exactitude que méritait une matière si importante, ce qui n'est mot mal rendu pouvait gâter tout l'ouvrage, BOSS. *Expos. doctr. catholi. Avertissement.* || 10° Qui a cédé, qui s'est soumis.

Digitized by Google

Nous comptions ce matin, avant le lever du roi, jusqu'à trente ou trente-trois places prises ou non dues, depuis le deuxième de ce mois, à lui ou à ses aîlles. FELLIBIEN, *Intt. hist.* t. I, p. 162, M. de Rochefort assiége Huy; la ville est rendue, le château résiste plus, sery. 680. Tous les habitants d'une ville forcée ou rendue à discrétion, et du plus pauvre qui en dépendait, étaient esclaves du vainqueur, FLEURY, *Mœurs des Israël.* lit. XXVIII, part. 3. || Proverbe. Fille qui chante et ville qui parlemente sont à demi rendues. || S. m. Soldat qui déserte pour se venir rendre dans le parti contraire (terme vieilli). Les nouvelles qu'on a eues depuis par les rendus qui sont venus en grand nombre, FELLIBIEN, *Intt. hist.* t. III, p. 53. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que M. le prince d'Orange assemblait quelques troupes à Anderleck, qui en est à trois quarts de lieue; on demanda au rendu ce qu'on disait à Bruxelles; il répondit..., RAC. *Lett. à Boileau*, 21 mai 1692. || Il* Qui s'est laissé prendre, convaincre, persuader. Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche; leurs têtes sont charmantes; je suis rendue; cette coiffure est telle justement pour votre visage, SÉV. t. XIV, 1671. Je suis charmée que vous aimiez Abbadie *la Vérité de la religion chrétienne*; notre ami [Corbinelli] a été si rendu à lui-même témoignage... après tout, je vous souhaitais rendu, et voilà qui est fait, ib. *à Bussy*, 26 août 1688. Les voilà rendus; ils en sont émus et touchés au point de résoudre dans leur cœur sur ce sermon de Théodore, qu'il est encore plus beau que le dernier qu'il a prêché, LA BRUY. XV. Hé bien, Madame! enfin me voilà rendue et sur le point d'être désabusée, MARIV. *Homme à bonnes fort.* 3. Dursan le fils, qui se jeta sur-le-champ à ses genoux, et à qui cette grand' mère, déjà toute rendue, tendit longtemps une main, MARIV. *Marianne*, 10e part.. || 12* Las, outré. Il y a un nombre de chevaux et de mulets crevés et rendus en chemin, FELLIBIEN, *Intt. hist.* t. I, p. 378. L'équipage sault, sautflat, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Charles, à la tête de sa cavalerie, fit trente lieues en vingt-quatre heures, chaque cavalier menant un cheval en main pour le monter quand le sien serait rendu, VOLT. *Charles XII*, a. II [l'une] ne peut fournir qu'une petite carrière, pendant un petit espace de temps, et, quelque allures qu'il prenne, il en le presse, il est bientôt rendu, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 156. Souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais sur la terre, n'en pouvant plus, *ib. t.* XOUSS. *Conf.* VIII. || 13* *S. m.* Rendu, un moine (locution vieillie qui se disait, par abréviation, pour homme rendu de vin). Le pôlo avait fait d'un rendu; Comment d'un rendu? d'un ermite, LA FONT. *Poésies nelles*, XXI.

† RENDUE (ran-du-é), *s. f.* Ce dont, au XVe siècle, on certifiait de publication des bans de mariage dans les paroisses auxquelles appartenaient les futurs conjoints, *Rôle des ch.* 6e *série*, t. V, p. 252.

† RENDUIRE (ran-dui-r'), *v. a.* Enduire de nouveau. || Appliquer un enduit en général.

— HIST. XVIe S. Tous finissent leurs années d'entretenir les bâtiments qu'ils ont à ferme, dalce, de planchers, de pieux et de renduits, NOUV. nouv. *gener.* t. I, p. 512.

— ÉTYM. *Re...*, et *enduire*.

RENDURCI, LE (ran-dur-si, si), *part. passé.*

RENDURCIR (ran-dur-sir), *v. a.* Rendre plus dur. Les plaies d'Égypte ne servirent qu'à endurcir Pharaon, || Se rendurcir, *v. refl.* Devenir plus dur.

— HIST. XVIe S. Le fer, aimolly et fondu par la force du feu, se rendurcit de rechef par le froid, ANTOT, *Alc.* 9.

— ÉTYM. *Re...*, et *endurcir*; wallon, *rideurci*.

† RENDURCISSEMENT (ran-dur-se-man), *s. m.* Action de rendurcir, de se rendurcir.

RÊNE (rè-n'), *s. f.* || 1* Courroie de la bride d'un cheval. Une des rênes de la bride. Se main sur ses chevaux laissait flotter les rênes, RAC. *Phédre*, V, 6. Les tritons conduisaient les chevaux, et tenaient les rênes douces, RÉV. *Tél.* IV. Il ajuste les rênes, saisit les rênes avec le poing et l'index de la main droite, et les élever perpendiculairement jusqu'au bouton fixe qui se trouve à leur extrémité. || Partager les rênes, prendre une rêne dans chaque main et conduire ainsi son cheval. || Fausse rêne, longe de cuir dont on se sert quelquefois pour former un cheval à piaffer l'encolure. || Faux-filet, tenaille à cinq nœuds de rêne, s'attachant aux cuirs et à la selle pour retrousser son équipage sur le cheval. || 2* Fig. Gouvernement, direction. Lorsque Justinien tint les rênes du monde, BOSS. *Hist.* 1, 6. Elle secouait plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, BOSS. *Reine d'Angl.* Un héraut chargé des volontés d'Athènes De l'État en ses mains vient remettre les rênes, RAC. *Phédre*, II, 6. Henri III, roi de Pologne, s'échappa de Varsovie pour venir tenir d'une main faible, quoique sanguinaire, les rênes du plus malheureux État et du plus mauvais gouvernement qui fût alors dans le monde, VOLT. *Hist. parl.* XXII. Les plus vastes empires, où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'État peuvent tomber entre les mains d'un SOT, sans que les affaires cessent d'aller, *t. I. nouv. Hel.* VI, 6. On l'invita [Périclès] à reprendre les rênes du gouvernement, et il les reprit, mais il mourut de la contagion peu de temps après, *Hist. anc.* II, 8. Ah! si de telles mains, justement souveraines, Toujours de cet empire avaient tenu les rênes, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || 3* Terme d'anatomie. Rênes ou freins de la glande pinéale, nom donné aux pédoncules supérieurs de ce corps

— SYN. GUIDES, ARNAIS. Un cheval de selle a des rênes, un cheval de voiture a des guides. Cependant rênes se dit en tout cas dans le style noble.

— ÉTYM. Provenç. *regna*; espagn. *rienda*; port. *redea*; ital. *redine*; bas-lat. *retenæ*. Les différentes formes remontent supposent un bas-lat. *rétina* (accent sur *re*), d'où l'ital. *rédina*; le provenç. *regna* pour *renha*; le français *frêne*, avec une *r* d'allongement à cause du t supprimé.

† RÊNÉ, ÉE (rè-né, née), *part. passé* de *renaître* (peu usité). Les hommes rênés dans la vallée de Josaphat. Le bon maître Clément [Marot] qui, rené dans ce bru, Naguère fut Voiture, à présent est Chapelain, LA MONNOYE, *Comédie de Grenet*, I, II, p. 26. || Fig. Il lui déclara que, pour entrer dans le royaume des cieux, il fallait être rené de l'eau et de l'esprit, SOCIN. *Antit.* I. XII, p. 469, *dans* FOTGINS.

† RÊNEAU, AUX (rè-no, ô), *s. m.* = *f.* || 1* Celui, celle qui a rené la religion chrétienne pour embrasser une autre religion. Ainsi, laissant tomber ses rênes, il se joignit à la rebrigade, et tous deux ensemble firent ce qu'ils jurent pour me lier les mains, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Quinque renégats, il ne nous faut faire aucune bonne, LESAGE, *Diable boit.* XV. Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais qu'on a trouvés à Alger, DUCOS, *Mœurs*, XXII. *Mœurs*, XXII. || Familièrement et par forme d'injure. Ah! maudit renégat, le plus méchant du monde, qui, après avoir juré et confondu [= confondu] RICOCHARD, *Mémchm.* II, 6. || 2* Fig. Celui qui, par des motifs intéressés, ajure ses opinions politiques et trahit son parti. Il gratifia rengat de l'indépendance [reconnaît] suspicionné, dans ses gardes, CHATEAUBR. *Stuarts, le Protectorat.*

— HIST. XVIe S. Quatre à cinq cens Anglois et Normans surnommez Rénegats, J. CARTIER, *Hist. de Charles VIII*, p 104, *dans* LACURNE. || 2* Si un gentilhomme velsaye, nommé Thoyne ou Jean, renegat à la cour du grand seigneur, D'AUB. *Hist.* II, 196.

— ÉTYM. Provenç. *renegat*, du *renoyer* (voy. RENIER); espagn. *renegado*, ital. *rinnegato*. Le français *renégat* vient du provençal; l'ancien français disait *renié* ou *renoié*. Pour l'explication consultez *renié* ou son équivalent *renégat* a pu signifier qui a renié (voy. RENIÉ).

† RÊNER (rè-né), *v. a.* Mettre la rêne à un cheval.

— ÉTYM. *Rêne*. Rêner est très usité dans le Berry.

RÉNETTE OU RAINETTE (rè-nè-t'), *s. f.* || 1* Instrument que les vétérinaires emploient pour enlamer la corne, afin de fouiller profondément le pied malade, par le mal de mort, le javart, etc. || 2* Outils du fondeur de caractères. || 3* Instrument dont le chirpentier se sert pour tracer des lignes et donner de la voie aux scies. || 4* Outil du coffretier et du bourrelier pour tracer des raies sur le cuir.

— ÉTYM. *Rainer*.

RÉNETTÉ, ÉE (rè-nè-té, tée), *part. passé.*

RÉNETTER *v. a.* Couper le sabot du cheval avec la rénette.

— ÉTYM. *Rainette*.

† RÉNETTOYER (re-ne-toi-ié), *v. a.* Nettoyer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Renettoyer, COTGRAVE Afin que toute la ville soit toujours nettoie d'un tel fumier, MERLIN COCAIE, t. II, p. 243, *dans* LACURNE.

RENFAÎTAGE (ran-fè-ta-j'), *s. m.* Action de renfaîter; ouvrage qui en résulte.

— ÉTYM. *Renfaîter*.

RENFAÎTÉ, ÉE (ran-fè-té, tée), *part. passé* de renfaîter. Toit renfaîté.

RENFAÎTER (ran-fè-té), *v. a.* Raccommoder le faîte d'un toit.

— HIST. XVIe S. Renfaister une maison, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *faîte*.

† RENFANTER (ran-fan-té), *v. a.* Enfanter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Par toi [un pelite tragique] tous nos peuples beans, Et ravis de la brave veue, Contemplerent les faicts medeans [le Médée]. Renfantez de la docte haleine, J. TAHUREAU, *Poésies*, p. 100, *dans* LACURNE.

— ÉTYM. *Re...*, et *enfanter*.

RENFERMÉ, ÉE (ran-fer-mé, mée), *part. passé* de renfermer. || 1* Enfermé de nouveau. Reprisa par sa dévasion, et renfermé. || 2* Enfermé, emprisonné. Un roi renfermé dans un établissement d'alienés. Il peut venir des malheurs du ciel et de dessous terre! un éclat de foudre peut ruiner les matériaux; un vent renfermé peut faire sauter le travail de l'or, RAC. *De la cour*, 4e dise. || Substantivement. Cela seut le renfermé, se dit des choses qui sentent mauvais pour avoir été longtemps renfermées. || Odeur de renfermé, odeur d'une chambre qui n'a pas été ouverte depuis longtemps. || 3* Fig. Il se dit des sentiments, des idées, des passions que l'on enferme dans le cœur, et que l'on ne laisse point sauver vraisemblement renfermé; Enfin j'aurais voulu n'avoir jamais aimé, RAC. *Brit.* III, 7. || Il se dit des personnes. Renfermée en moi-même, mes inquiétudes n'en étaient que plus vives, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* IV. || Absolument. Un homme renfermé, un homme qui ne communique pas ses impressions, ses sentiments. M. de Montalais est incompréhensible..... on ne le connaît pas, il est renfermé, Mme DUCHESNOY, *Comtesse de Nancerre*, lett. XX. || 4* Contenu, compris. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, voir ce qui regarde ces choses, renfermé dans un abrégé, et en chercher le moyen pour l'offrir au roi et à la suite..... BOSS. *Hist. Desseins général.* Ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée du souverain, LA BRUY. I. La devise de l'homme renfermait ses renfermée dans ces deux mots, donner et pardonner, D'ALEMB. *Eloges, Fab.* de St-P. || 5* Resserré, retenu. Le désir renfermé devient plus impétueux. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi ; car votre dernière [lettre] est toute renfermée à celles de Versailles, SÉV. 12 août 1680. || Fig. Il se dit en son analogie, des personnes. Parmi ces sages pensées et renfermé dans un deuil commence avec ses amis aune modestes que lui, il goutait un véritable repos, BOSS. *le Tellier* Renfermé dans les sons de son saint ministère..... On le voit dans son temple et jamais à la cour, VOLT. *Sémiram.* 1, 1. Substantivement Il renfermé. Habitude de vivre dans une société restreinte et exclusive. Leur devotion de M. du Maine et de Mme de Maintenon], leur renfermé continuel le rassurait [le roi] sur eux, AT-BIH. 263, 36.

RENFERMER (ran-fer-mé), *v. a.* || 1* Enfermer de nouveau. Il renferma le serin, qui s'est échappé. || 2* Enfermer. Ne me repliquez plus et me la renfermez, CORN. *Théod.* III, 4. Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes? MOL. *Ec. des mar.* I, 3. Il n'avait fait renfermer dans cette tour, RÉN. *Tél.* II. || Renfermer quelqu'un, le mettre en prison. || Renfermer un prisonnier, le resserrer plus étroitement qu'auparavant. || 3* Terme de manège. Renfermer un cheval, le tenir dans la main et dans les jambes. || 4* Fig. Il se dit des passions, des sentiments que l'on enferme dans son cœur. Renfermez votre amour dans le lond de votre âme, RAC. *Brit.* II, 2. Vous semblez renfermer quelque chagrin profond, MARIVAUX, *Le Bélier*, ch. 5. || 5* Il se dit aussi de personne pour sujet, comprendre, faire tenir dans. Il renferme le village dans l'enceinte de la ville. Un rameur, sans péril, de la les tyrannes, Sur la scène en un jour renferme des années, BOIL. *Art p.* III. || 6* Avec un nom de chose pour sujet, contenir. Babylone renfermait dans son enceinte des terres labourables. Ce livre renferme plusieurs vérités. || Fig. Le capitaine n'est pas accompli s'il ne renferme en soi-même l'art et le cœur et l'homme sage, RÉNI. *Turcmne*. L'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires,

Digitized by Google

mais qui sont d'un grand usage, servent à la république, et renferment en soi l'utile et l'agréable, LA BRUY. 11. Mme Beverlei : Il n'a qu'un seul défaut....

— Henriette : Qui les renferme tous, SAUMN. *Beverlei*, *i*, 1. ‖ 2° Fig. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. Maudit roit le premier dont la verve insensée Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée ! BOIL. *Sat.* II. ‖ 3° Se renfermer, v. *réfl.* Se tenir enfermé. ‖ [Pygmalion] se renfermait dans le lieu le plus reculé de son palais, FÉN. *Tél.* VIII. Si, en sortant de son logis, la première personne qu'il rencontrait était une vieille, si un lièvre traversait son chemin, Tycho-Brahé croyait que la journée devait être malheureuse, et retournait promptement se renfermer chez lui, sans oser commencer la moindre chose, FONTEN. *Pluralités*, *Avoir*. ‖ Par extension. Les empereurs romains se renfermaient dans Pôrient et abandonnent le reste, SUST. III, 7. Sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées [à Rocroy] semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos, LOUIS DE BOURBON, ‖ Fig. Il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, n'en-serait avec elles dans le néant, sous. *Duch. d'Orl.* C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire, et que, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences, MARM. *Lamoignon*. Une vaste capacité.... qui sache aussi se renfermer au dedans et comme dans tous les détails de tout un royaume, LA BRUY. x, ‖ Se renfermer en soi-même, se recueillir. Dans ces jours de trouble et de deuil où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente et inopinée, on se renferme tout en soi-même, FLÉCH. *Oraison de sa douleur*, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ 9° Mettre en quelque chose le principe de ce qu'on est. Ecoutez-le [Jésus-Christ], et regardez-le ne chérir que dans son Evangile, dans lequel il s'est lui-même renfermé, BOSS. *Serm. Parole de Dieu*, I. ‖ 10° Être renfermé. Une haine qui se renferme en elle-même, ‖ 11° Se restreindre, se réduire, se borner à. Vous êtes bonne à toute sorte de choses ; vous ne vous renfermez pas à la parfaite capacité d'une femme, SÉV. 10 nov. 1686. Je me renferme dans les paroles de mon texte, FLÉCH. *Duc de Montausier*. Pourquoi nous renfermer dans l'usage de nos chétives sphères lorsque leur sort que ceux qui, ayant été données en spectacle au monde par leur naissance, ne font d'efforts d'encens pendant leur vie ? VOLT. *Mél. litt. Et. offerts*. Il [Pascal] se renferme dans le désert de sa place, le soin des armées, BOSS. *Claude et Nér.* I, 20. Nous nous renfermerons dans les seules Écritures, de peur de nous égarer dans un sujet si vaste, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 7. ‖ Se renfermer à, avec un infinitif, se borner à. Depuis votre dernière lettre, je me renferme à comprendre qu'on vous fait des méchancetés ; je ne puis les deviner, SÉV. 13 mai 1672. Renfermons-nous donc à observer.... SOUTHEY, *Espagne*, *Bréf. de Sparte*, p. 264.

— HIST. XIIe s. Mais il ne voit, ço dit, n'en plait, n'en cuate entre, Tresque il reis il ait fait del tut restaurer, K'à lui n'en remaigne à renfermer [confirmer de nouveau] Lur chose.... *Th. le mart.* 600. ‖ XVIe s. Ceulx de Lacédemone se plaignoient que les Athéniens renfermoient leur ville de murailles, AMYOT, *Thes.* 17.

— ETYM. *Re...*, et *enfermer*.

† **RENFERRER** (ran-fè-re), v. a. Enferrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Une main me délace, et l'autre me renferre [enchaîne de nouveau], BOSS. 208.

— ETYM. *Re...*, et *fer*.

† **RENFEUILLER** (ran-feu-llé, *il* mouillées), v. a. Regarnir de feuilles. Les arbres renfeuillés au printemps. ‖ Se renfeuiller, v. réfl. Se regarnir de feuilles.

— HIST. XVIe Meuriers se renfeuillerent de telle sorte que, dans un mois après, on dirait n'y avoir esté touché, o. DE SERRES, 887.

— ETYM. *Re...*, *en*, et *feuille*.

† **RENFILER** (ran-fi-lé), v. a. Enfiler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Pour renfiler mon histoire, je vous direy que.... CARL. VIII, 46.

— ETYM. *Re...*, et *enfiler*.

† **RENFLAMMER** (ran-flu-mé), v. a. Enflammer de nouveau. Et néanmoins, quand le printemps renflamme Nos cœurs d'amour.... PASSERAT, *Métamorphose d'un homme en oiseau*. ‖ Se renflammer, v. *réfl.* Se rallumer. Les lions se renflammèrent. ‖ Fig. Être repris d'amour, s'émouvoir. Ah ! si mon cœur osait encor se renflammer ! LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Les amis se réchauffèrent. Tous les cœurs se renflammèrent. On s'aima, même à la cour, CHAULIEU, *Voy. de l'amour et de l'amitié*.

— HIST. XVIe s. Que voudra voir comme amour me surmonte, comme il renflamme et renglace mon cœur, SOUS. L. O nuict, jalouse nuict, comme pury conjurée, Qui renflammes le ciel de nouvelle clarté, DESPORTES, *Div. amours*, XIIe, SONN. 8. *Pour une nuict trop claire*.

— ETYM. *Re...*, et *enflammer*.

RENFLÉ, ÉE (ran-flé, flée), part. passé de renfler. 1° Un « segment de volume. Une pâte bien renflée, ‖ 2° Qui offre un renflement. La terre renflée sous l'équateur et abaissée sous les pôles, ACAD. FR. 1. Le p. 98. ‖ Colonne renflée, colonne, figure qui va en grossissant dans quelque partie de sa longueur. ‖ Terme de marine. Navire renflé, navire dont les bordages, dans les jours, sont plus prochainements qu'il n'est d'usage. ‖ 3° Il se dit quelquefois pour enflé. Nous cherchons à agrandir notre figure par des chaussures élevées, par des vêtements renflés, BUFF. *Mort. choisis*, p. 84. Nous digérons, nonchalamment étendus sur des coussins renflés par le duvet, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 21. ‖ 4° Fig. Il se dit des sons qui sont forts par leur force. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille de mes sons, BERN. 8e *paysan*.

RENFLEMENT (ran-fle-man), *s. m.* ‖ 1° État de ce qui est renflé. De chaque côté de la tête on voit un renflement assez gros, formé par plusieurs qui recouvrent le trou de l'oreille, BUFF. *Oiv.* I, IV, p. 40. ‖ Portion renflée. Ce renflement [de la terre sous l'équateur, par son attraction sur les corps voisins, reçoit des mouvements particuliers qu'il communique à la masse du globe, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, III, p. 180. ‖ 2° Terme d'architecture. Le renflement d'une colonne, petite diminution qui se fait au tiers du fût de la colonne vers le bout d'en bas, et qui diminue insensiblement vers les deux extrémités, LAUGIER, *Archit.* ‖ Terme d'architecture. Les couples d'un navire vers l'extérieur, quand elle est plus prononcée qu'il n'est d'usage. ‖ 4° Terme de boulangerie. Renfoncé où une tige est enfiée, dilatée. Cette tige présente plusieurs renflements. ‖ 5° Terme d'exploitation de mine. Accident d'une couche dont le toit et le mur s'écartent de leur parallélisme ordinaire.

— HIST. XIIIe s. Eschent faire renfler l'eau, pour le rejaillissement, comme il convient, que tant que le renflement dure, au conduit de la fontaine, n'y ait ouverture par où l'eau puisse respirer, o. DE SERRES, 771.

— ETYM. *Renfler*.

RENFLER (ran-flé), v. n. ‖ 1° Augmenter de grosseur en enlant ou en fermentant. Voilà des haricots qui renflent bien ; ils ne demandent avec l'huile avoir, quand on veut exprimer l'acte : Cette pâte a bien renflé ; avez *être*, quand on veut exprimer l'état : Cette pâte est bien renflée. ‖ 2° V. a. Donner plus de volume. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, tourner autour de la femelle en renflant les plumes de son cou d'une manière étrange, BUFF. *Oiv.* I, IX, p. 380. ‖ Fig. On se nourrit des anciens et des bâilles modernes; on les presse, on en tire ce qu'on peut, on les renfle quelque avec la BRUY. I. ‖ Renfler l'avoine, pratique frauduleuse des marchands qui consiste à humecter l'avoine. ‖ 3° Se renfler, v. réfl. Devenir renflé. Qu'il se revoie clair tous cents ans, il ne sera pas encore à moitié de son compte, BUFF. *Hist. nat. des Min.* Introd. ‖ Fig. Se renfler de vent, se remplir de vent, BOSS. *Conf.* II. ‖ Une étoffe se renfle, une étoffe plus forte et plus épaisse que d'ordinaire. Du damas renflé, ACAD. ‖ 4° Un bâtel renflera, un double bâtel ‖ Fig. Et familièrement. Un paysan parvenu, un bourgeois renflera, un paysan, un bourgeois qui a de l'aisance et qui fait un peu l'important. ‖ Un fat, un sot renflera, un homme extrêmement fat, extrêmement sot. Que l'on n'assene au fine, un âne renflera, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. ‖ Il se dit, dans le même sens, des choses. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renflera, VOLT. *Lett. Hum. de Nv-Jules*, 1760. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire à une espèce de gazette renflera, exacte pour les faits et pour le style, DALEMB. *Hom. Christ. Œuv.* I, IV, p. 14, dans POUGENS.

RENFORCEMENT (ran-forse-man), *s. m.* Action de renforcer ; effet de cette action. Le renforcement d'un canon sur la culasse.

— HIST. XVIe s. Après, leurs chefs pourvoient au renforcement de la garde de ce passage, LANOUE, 661.

— ETYM. *Renforcer*.

RENFORCER (ran-forsé. Le c prend une cédille devant e et o ; renforçant), v. a. ‖ 1° Rendre plus fort. Renforcer une armée, une garnison. ‖ Renforcer un bouchon, enfoncer dans la bouteille. ‖ Des yeux renfoncés, des yeux situés profondément dans l'orbite.

RENFONCEMENT (ran-fon-se-man), *s. m.* ‖ 1° Action de renfoncer ; effet de cette action. ‖ 2° Populairement. Se dit d'un coup de poing donné dans un chapeau et qui le renfonce, de manière que la tête y entre entièrement. Donner un renfoncement. ‖ 3° Creux que forment certaines parties d'un ouvrage, particulièrement dans les ouvrages d'architecture. Un renfoncement de caisson. ‖ Nom qu'on donne à la partie d'un théâtre qui en fait la profondeur. Le renfoncement augmente par la perspective de la décoration. ‖ Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. Le renfoncement d'une décoration de théâtre. ‖ 4° Terme d'imprimerie. Action de renfoncer une ligne. Faire des renfoncements.

† **RENFONCER** (ran-fon-sé. Le c prend une cédille devant e et o : renfonçant), v. a. ‖ 1° Enfoncer de nouveau, ou plus avant. Renfoncer son chapeau. Dieu n'a qu'à retirer sa main qui nous porte, pour nous renfoncer dans l'abîme de notre néant, FÉN. t. XVIII, p. 284. Vous retomber toujours avec quelque nouvelle circonstance qui vous renfonce d'un degré dans le précipice, BOSS. *Carême, Rech.* 4. ‖ 2° Terme d'imprimerie. Renfoncer une ligne, la faire commencer en arrière de celles qui suivent ou précèdent. ‖ 3° Se renfoncer, v. *réfl.* Être renfoncé. [Les images de cervelas] je les rappelle, elles viennent ; je les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où, FÉN. *Ecrit.* II.

— HIST. XVIe s. Le plus ne moins qu'une peincture affeitée, qui, avec couleurs renfoncées, avec plis rompus et avec rides et angles, cherchoit de se montrer bien proprement apparente, AMYOT, *Comm. diurern. le fiat.* 40. Albion nous donne congé de le laisser en paix, pour nous renfoncer dans les trouhles du Pais-bas, PARD. *Hist.* II, 200. [Un capitaine espagnol] se fit faire place aux coups d'espée jusques au troisiesme rang, et, voiant que les siens abaissoient les premiers, il reçasse pour les aller querir, et renfonce pour la seconde fois, IB. IB. III, 239. Et se renfoncerent dans le lict, se remeit encores à sommeiller, MONT. I, 340.

— ETYM. *Re...*, et *enfoncer*.

† **RENFONCER** (ran-fon-sé. Le c prend une cédille devant a et o), v. a. Remettre des fonds à des tonneaux.

— HIST. XVIe s. Le tonneau est après renfoncé, si justement que l'aer n'y puisse entrer, o. DE SERRES, 687.

— ETYM. *Re...*, *en*, et *fond*.

† **RENFORÇAGE** (ran-for-sa-j'), *s. m.* Action de donner plus de force à une image photographique, action de donner plus d'intensité aux noirs, au moyen de l'acide pyrogallique ou du chlorure d'or. Ils font subir à cette épreuve une série de lavages et de bains consécutifs, puis la purgent complétement, de manière à ce qu'il ne reste plus sur le verre que l'argent métallique, *Presse scientif.* 1853, I, 1, p. 247.

RENFORCÉ, ÉE (ran-for-sé, sée), part. passé de renforcer. ‖ 1° Rendu plus fort. Renforcé par une bonne nourriture. Tenez votre voix renforcée sur cette note. M. Rousseau renforcé par Mme de Warens, J. J. ROUSS. *Confess.* II. ‖ Une étoffe renforcée, une étoffe plus forte et plus épaisse que d'ordinaire. Du damas renforcé. ‖ 2° Un bâtel renforcé, un double bâtel ‖ Fig. Et familièrement. Un paysan renforcé, un bourgeois renforcé, un paysan, un bourgeois qui a de l'aisance et qui fait un peu l'important. ‖ Un fat, un sot renforcé, un homme extrêmement fat, extrêmement sot. Que l'on m'assene au fine, un âne renforcé, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. ‖ Il se dit, dans le même sens, des choses. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée, VOLT. *Lett. Hum. de Nv-Jules*, 1760. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire à une espèce de gazette renforcée, exacte pour les faits et pour le style, DALEMB. *Hom. Christ. Œuv.* I, IV, p. 14, dans POUGENS.

RENFORCEMENT (ran-forse-man), *s. m.* Action de renforcer ; effet de cette action. Le renforcement d'un canon sur la culasse.

— HIST. XVIe s. Après, leurs chefs pourvoient au renforcement de la garde de ce passage, LANOUE, 661.

— ETYM. *Renforcer*.

RENFORCER (ran-for-sé. Le c prend une cédille devant e et o : renforçant), v. a. ‖ 1° Rendre plus fort. Renforcer une armée, une garnison. ‖ Renforcer un bouchon, enfoncer dans la bouteille. ‖ Des yeux renfoncés, des yeux situés profondément dans l'orbite.

Digitized by Google

qui] Bâtit premièrement et villes et cités, De tours et de fossés renforça ses murailles, BRODEUR, *Sat.* VI. Les vents sourds à ses cris renforcent leur haleine, LA FONT. *Adonis*. Prends-le qu'il renforce autant votre feu et votre charité, que vous avez négligé votre pénitence. RÉGN. *Duch. d'Aiguill.* Le lendemain, il [le général autrichien à Gênes] se contenta de renforcer la garde des portes, et d'envoyer quelques détachements dans les rues, VOLT. *Louis XV*, 31. Pour renforcer le tempérament et la santé, J. J. ROUSS. *Ém.* 1. L'habitude ne renforce plus les liens du sang, ID. *Ém.* 1. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée, et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon, ID. *Confess.* 1. || Renforcer la dépense, l'ordinaire d'une maison, augmenter la dépense d'une maison, en augmenter l'ordinaire. || Renforcer la voix, le son, lui donner plus d'éclat et de force. Les rossignols, presque à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer, J. J. ROUSS. *Conf.* IV, || 2° *Se renforcer*, v. réfl. Devenir plus fort, plus habile. I *armée se renforce. Son esprit s'est renforcé par l'étude. Mais moi, je suis jeune et je me renforce chaque jour, BERN. DE ST-P. *P. et Virg.* || Être renforcé. Plus l'insiste sur ma méthode inactive, plus je sens les objections se renforcer, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Cette vitre s'est un peu renforcée, BONNET, *Œuvres*, t. XI, p. 186, dans FOURNIER.

— HIST. XIIIe S. Et cil de dedens se renforcierent tant, qu'il les remistrent hors mout laidement, et en retindrent deus, VILLEH. LXXVI. Et lors fu delivrés li grans trosnes à Madame Blance; et elle l'envoia à son seignour; et il renforcia sa guerre, *Chr. de Rains*, 158. Et aussi ne doivent pas estre rachat ou tesmongnage eil qui sunt escommenié et renforcié [réagravés], BRAUM. LXXIII, 23. || Il fist faire des fortrans comme li plus ofrans et li derreniers renforsans [encherisseur], DU CANGE, *renforcium*. || XIVe S. Et [le roi] ordonna..., que on fist faire des fortrasses par tous les quartiers de Paris, et le gost fut renforcié, J. DE TROYES, *Chron.* 1405. Ils avoient contrainct l'official de Paris de faire procez contre eux, afin qu'ils fussent denoncez excommuniez, aggravez et reaggravez et renforcez, MONSTRELET, I. I, ch. 87. || XVIe S. Vous prant faire si bonne chere et tant vous renforcer, que puissiez bien retourner vers elle, MARG. *Lett.* 12. Il luy disoit en renforcant et grossissant sa voix plus que sa vieillesse ne portoit..., ARNOT. *Démét.* 48. Il y en alla à travers les combatans aux premiers rengs effroiter l'ennemy, de maniere qu'il reforces grandement le courage AUX SIENS, ID. *Philop.* 9. Tout à un coup le vent du midy se renforce, le vichetement, qu'il brisa tous ces engins, ID. *Lucul.* 30. Le duc de Guise se renforce de 17 nouvelles compagnies de gens d'armes, D'AUB. *Hist.*, t. III, 171. Le ruisseau duquel nous avons parlé estoit renforcé de la chaulde de deux estangs, ID. t. I, 328. Des phioles de verre renforcé, PARÉ, XIV, 33. Pensez enfuit qu'il [le bœuf] fust refraschie et renforcés [une jument fatiguée], MONT. I, 260.

— ETYM. *Re...*, et *force*; picard, *renforcher*.

† **RENFORCIR** (ran-for-cir), *v. a.* Rendre plus fort. || *V. n.* Devenir plus fort. Comme cet enfant a renforci!

— REM. Renforcir était usité, il n'y a aucune raison pour ne pas employer renforcir.

— HIST XIIIe S. Ceste machine estoit par le dedans bien liée et fercie de plusieurs estages et entremoyens, ARTOT. *Démét.* 36.

— ETYM. *Re...*, et *enforcir*.

† **RENFORMER** (ran-for-mé), *v. a. Ouvrir*, après les avoir humectés, les gants qui viennent d'être cousus.

— ETYM. *Re...*, en, et *forme*.

RENFORMI, MIE (ran-for-mi, mie), *part. passé* de *renformir*. Un mur renformi.

RENFORMIR (ran-for-mir), *v. a.* Terme de manœuvre. Pavétir un vieux mur d'un crépi épais pour le consolider, y mettre des moellons là où il en manque.

— ETYM. *Re...*, en, et *forme*.

RENFORMIS (ran-for-mi), *s. m.* Terme de manœuvre. Réparation d'un vieux mur sans démolition, et lorsqu'elle demande plus qu'un enduit simple.

— ETYM. *Renformir*.

† **RENFORMOIR** (ran-for-moir), *s. m.* Instrument pour renformer les gants

RENFORT (ran-for ; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas : un *renfor* inattendu ; au pluriel, l'on ne lie pas : des *renfor* inattendus ; cependant quelques uns la lient : des *ranfor-z* inattendus), s. m. || 1° Augmentation de forces. Nous n'étions que cinq cents ; mais, par un prompt renfort, Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port, CORN. Cid, IV, 3. Pour hâter les renforts et d'hommes et d'argent, ID. *Nicom.* IV, 3. M. de Turenne va avoir un renfort considérable de dix-neuf escadrons et neuf bataillons, s'il ne l'a déjà reçu, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 160. Il arrive à Alexandre, dans ce temps-là même, un renfort de trente éléphants, qui lui fut d'un grand secours, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, 11, p. 68. Quant aux renforts que nouveaux renforts que les deux flottes avaient reçus, cela des Perses montait à douze cent sept vaisseaux, celle des Grecs, à trois cent quatre-vingts, DANIEL, *Anach. Introd. part.* 2, sect. 2. || 2° Pièce de fer qu'on soude à une autre trop faible. || Terme de charpenterie. Espèce d'épaulement qu'on observe au collet d'un tenon et à la contre-partie sur une des arêtes de la mortaise. || Terme d'artillerie. Dans les bouches à feu, les parties voisines de la culasse, où l'épaisseur du métal est augmentée. Premier renfort, celui de la culasse; second renfort, celui du milieu de la pièce. || Terme de marine. Pièce de bois, de toile, qui rend plus forte une partie de toile ou une pièce de bois. || 3° *Fig.* et familièrement. Il se dit de ce qui augmente, rend plus fort. On en chanta Te Deum à renfort, LA FONT. *Fav.* IV, 17. Quoy! on trouva si bien, Qu'encore un coup on pratiqua le ruse, ID. *Gageure*. La comtesse est là-bas qui lui sert de renfort, et qui l'aide à lever contre moi un effort? SOUSY, *Deb. tromp.* IV, 13. Il faut être sorcier pour le lire [le manuscrit de Longue] ; j'espère pourtant en venir à bout, à grand renfort de besicles, lunettes, verres, etc., FRANÇOIS, P. L. CORR. *Lett. à Clarser*, 10 oct. 1809. || 4° Renfort de postage, s'est dit des plats dont on renforçait, escortait les royaux, il y a renfort de potage, pour augmenter la chose, pour combler de folie. J'ai encore oui dire, madame, qu'il a pris aujourd'hui, pour renfort de potage, un maître de philosophie, MOL. *Bourg. gent.* III, 3.

— HIST. XVIe S. Car vos rempars, bastillons et renfors furent garnez, et lors prinsiez le fuitte, LA MARCH, V, 42. Ilz feirent pour soi renforcer fort Le tiers scadron, qui fesit terrible effort, ID. V, 230. Ce musée [dégrativus] est gresle et tendit à renfort, RAB. *Garg.* I, 1. Renfort, et charroy en ses extremitez, PARÉ, IV, 9. A grant renfort de besicles, RAB. *Garg.* I, 1. Quand Sylla y fut arrivé de renfort, il forcerent aisément leurs ennemis, ARTOT, *Sylla*, 42.

— ETYM. *Re...*, en, et *fort*.

† **RENFOURCHER** (ran-four-ché), *v. a.* Enfourcher de nouveau.

— HIST. XVIe S. Il fut sur le point de cheoir lui et son cheval, car il chanoela, mais il se renfourcha, et se remit, FRANÇ. III, IV, 17.

— ETYM. *Re...*, et *enfourcher*.

† **RENFOURNER** (ran-four-né), *v. a.* Enfourner de nouveau.

— HIST. XVIe S. Auparavant il n'en alloit pas ainsi, car il y avoit peine d'y renfourner [au métier des armes] ceux qui les avoyent delessez, LANOUE, 185. L'aide de sa femme, Télémaque, pour vous renfourner en quelque legitime vocation, ID. 681.

— ETYM. *Re...*, et *enfourner*.

RENFROGNÉ (SE) (ran-fro-gné), *v. réfl.* Voy. REFROGNÉ.

RENGAGÉ, ÉE (ran-ga-jé, jée), *part. passé* de rengager. || 1° Engagé de nouveau, en parlant de personnes. Me voilà donc, dit Télémaque, rengagé dans mes liens! HTN. *Tél.* VII. Que dis-tu? — Qu'Angélique est une âme légère, Et s'est mieux que jamais engagée à Valère, BRONDAL, *le Joueur*, III, 1. || 2° Excité de nouveau. N'allez point de nouveau faire courir aux armes Un athlète tout prêt à prendre son congé, Qui, par vos traits malins au combat rengagé, Vous fera tout rouges faire verser des larmes, BOIL. *Épig.* XXXV

RENGAGEMENT (ran-ga-je-man), *s. m.* Action de se rengager Depuis son rengagement dans tel corps.

— ETYM. *Rengager*.

RENGAGER (ran-ga-jé), *v. a.* Il se conjugue comme engager. || 1° Mettre de nouveau en gage. Il sera obligé de rengager son domaine pour faire face à ses affaires. || 2° *Fig.* Faire entrer de nouveau, en parlant de sentiments, de passions, de positions. Je ne prétends pas vous rengager dans un commerce de paroles inutiles, BALZ. liv. VIII, lett. 38. Je le veux croire, et suivre le génie Qui me rengage en votre tyrannie, VOLT. *Œuv.* t. II, p. 81. Et la moindre faveur d'un coup d'œil caressant Nous rengage de plus belle, BOIS. *Ampth.* 1, 4. La mort d'un ami change nos vœux, nous rengage dans le monde d'où nous venions de sortir; et notre vocation à l'autel expire à mesure que nous voyons revivre de nouvelles espérances pour la terre, MARS. *Cartons*, Vocation. Ces négociations importantes qui, arrachant le pontife du sanctuaire, le rengagent dans le tumulte du siècle, ID. *Orr. fun. Villers*. || 3° Enflammer, commencer de nouveau. Rengager un procès. La cavalerie rengagea le combat. || 4° Se rengager, v. réfl. Rengager de nouveau. Il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde, BOSS. *Anne de Gonz.* Roi, prêtres, peuple, sillons, pleins de reconnaissance, De Janvi avec Dieu confirmer l'alliance, Et, maintenant confus de nos égarements, Nous rengager à lui par de nouveaux serments, SAC. *Ath.* V, 7. Je me vous conseillerai jamais de vous rengager, ni dans les assemblées du peuple, ni dans les festins pleins de licence, RTN. *Dial. des morts anc. Dial.* 17. Sauf à nous rengager encore l'un avec l'autre, si nous voulons, ID. *Lett. gal.* 32. Dangereux termes, et se vous rengager plus avis le joug de la dure servitude dont la grâce de Jésus-Christ vient de nous délivrer, BOSS. *Hist.* II, 2. || 5° Être contracté, entamé de nouveau. Il faudra que le procès se rengage. Le combat se rengagea et se prolongea jusqu'à la nuit, DENIS, *Hist. de Bohême*, p. 36.

— HIST. XVIe S. Quand je vins à revirre [après une syncope], je me sentis tout d'un train rengager aux douleurs, MONT. II, 86. Ce prince et le duc anant gagné le passage d'une porte de grande Provence et un autre demeurerent en la place, et convierent le duc à y retourner, et peut estre les rengager à pis, *Pas. de Gal.* I, 1.

— ETYM. *Re...*, et *engager*.

† **RENGAINE** (ran-ghè-ne), *s. f.* Terme populaire. Ennuitte, moyen usé, et trop connu. Ce connaître, ce jamais abuse de la rengaine. Autre rengaine.

— ETYM. On dit que c'est le refrain d'une vieille chanson : *turlurau rengaine*.

RENGAINÉ, ÉE (ran-ghè-né, née), *part. passé* de rengainer. Les épées ayant été rengainées.

RENGAINER (ran-ghè-né), *v. a.* || 1° Remettre dans le fourreau. Alors Séraphin rengaina la dague, LESAGE, *Diable boit.* 9. J'ai dans cet étui-là, madame, un instrument..... Écoutez-le, de grâce, un seul moment sans peine; ils n'il ne vous plait pas, soudain je le rengaine, REGNARD, *le Bal*, 10. || Absolument. Remettre l'épée dans le fourreau. Arrêtez! par la mort! le premier de vous autres qui le rengainera, je serai contre lui, LESAGE, *Jodelet ou le maître val.* III, 30. || 2° *Fig.* Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait commencé. Mais que le rengainera-t-on? Chacun rengaina son salut, SCARR. *Virg.* V. Va, va, rengaine ton conseil, Et n'en va filer ta quenouille, ID. ib. VII. Puisque cela vous incommode de rengainer ma nouvelle, et qu'en retourne droit comme je suis venu, MOL. *Amour magn.* V, 1. Le comte de Bristol n'eut qu'à rengainer ses desseins, et Mlle Brouk ses avances, HAMILT. *Gramm.* 11. La requête sera facturée, et il est allé à Paris, VOLT. *Lett. Christin.* 19 août 1721. || Absolument. Tout doux, madame, le voici; Rengainez; il ne faut point ici d'autre rôle, MONTFLEURY, *Femme juge et part.* III, 4. || Rengainer un compliment, supprimer les politesses qu'on avait envie de dire, peu, proprement et en général, supprimer ce qu'on allait dire. || Ne pas parler de. Rengainez mes inquiétudes; mais, si, dans l'occasion, on vous parlait encore de mes correspondances..., VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 déc. 1767.

— HIST. XVIe S. Si aucun desguainnoit l'espée ou baissait la picque, il ne pouvoit plus rengainner ni lever sa picque, ARTOT, *Pyrrh.* 76.

— ETYM. *Re...*, et *engainer*.

† **RENGENDRER** (ran-jan-dré), *v. a.* Engendrer de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Avarice rengendre envi nourreture, Tormoiement, rapine, larrecin et usure, J. DE MEUNE, *Test.* 1764. || XVIe S. [Dans une plaie compliquée] cuier la douleur, mondefier la bor, après rengendrer chair, et au darrenier cicatriser, LANFRANC, f° 9. || XVIe S. Sa mere enfanta un demembrée defectueux, et, l'estude et l'accroissumance le rengendra et refit maistre vertueux et parfaict, *Rencig.* IV, 19. || XVIe S. Le cartilage ne se peut rengendrer, estant desperdu, PARÉ, II, 8.

— ETYM. *Re...*, et *engendrer*.

† **RENGLOUTIR** (ren-glou-tir), *v. a.* Engloutir

Digitized by Google

de nouveau. Et la terre en courroux de n'avoir pu lui nuire [à Jason] Rengloutit l'escadron qu'elle vient de produire, conn. *Tois. d'or*, v. 9.

— HIST. XVIe s. Rengloutir, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *engloutir*.

† RENGLUER(ran-glu-é), v. a. Enginer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il remoulera à Toisenai, lequel plus se remue, Captif dans les glaaux, tant plus fort se rengluë, RONS. 1623.

— ETYM. *Re...*, et *engluer*.

RENGORGE, ÉE (ran-gor-jé, jée), part. passé de rengorger. Qui avance la gorge. Une troupe innocente De canards nasillants, de dindons rengorgés, VOLT. *Dict.* c. || Fig. Le roi lui avait demandé [au duc d'Orléans] d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui voulait, ST-SIM. 384, 166. Nos petits marquis rengorgés, VOLT. *Temple du Goût*.

† RENGORGEMENT (ran-gor-je-man), s. m. Action de se rengorger; attitude de celui qui se rengorge. Le dédain et le rengorgement dans la société attirent précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer, LA BRUY. V.

RENGORGER (SE) (ran-gor-jé), v. réfl. Se conjugue comme gorger. || 1° Avancer la gorge et retirer un peu la tête en arrière, pour se donner meilleure grâce, en parlant des femmes. Elle fait les plus plaisantes mines du monde; ce sont des simagrées, elle se rengorge, D'ALLAINVAL, *Ecole des bons*, III, 13 || Il est aussi des hommes dans la société attirent précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer, LA BRUY. V.

RENGORGER (SE) (ran-gor-jé), v. réfl. Se conjugue comme gorger. || 1° Avancer la gorge et retirer un peu la tête en arrière, pour se donner meilleure grâce, en parlant des femmes. Elle fait les plus plaisantes mines du monde; ce sont des simagrées, elle se rengorge, D'ALLAINVAL, *Ecole des bons*, III, 13 || Il est aussi des hommes dans la société attirent précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer, LA BRUY. V. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules et qui se rengorgent comme une femme, LA BRUY. VIII. Je savais me rengorger, prendre un maintien grave et fier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 4. || Il se dit aussi de certains animaux. Le paon se rengorge, VOLT. Fig. Et familièrement. Faire le fier, l'important. Bien convaincu du néant de la gloire, [Ver-vert] Se rengorgeait toujours dévotement, Et triomphait toujours modestement, GRESSET, *Ver-vert*, II. Tous les petits se rengorgent; les grands songent moins à leur grandeur, VOLT. *Dict. philos. Cynes*. || Il s'emploie aussi avec un complément. Il s'applaudissait, se rengorgeait de sa victoire, VOLT. *Hist. de Russie*, II, 1. Il se rengorgeait de sa force, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 4. || Il se dit aussi de certains animaux. Le paon se rengorge de sa queue, VOLT. Fig. Et familièrement. Faire le fier, l'important. Bien convaincu du néant de la gloire, [Ver-vert] Se rengorgeait toujours dévotement, Et triomphait toujours modestement, GRESSET, *Ver-vert*, II. Tous les petits se rengorgent; les grands songent moins à leur grandeur, VOLT. *Dict. philos. Cynes*. Il se rengorgeait de sa victoire, VOLT. *Hist. de Russie*, II, 1. Il s'emploie aussi avec un complément. Il s'applaudissait, se rengorgeait de sa victoire, VOLT. *Hist. de Russie*, II, 1.

maison; Cavoie renifla encore, mais il y fallut passer, ST-SIM. 34, 142. Mes anges, je suis épuisé, reboute, je renifle sur cette étymologie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 juin 1762. Il cacheral reniffe sur l'avoine, il refuse d'en manger. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. ‖ 2° *V.* a. Faire entrer dans le nez en reniflant. La [dans le Paradis perdu] c'est la Mort qui lève le nez pour renifler l'odeur des cadavres qui n'existent pas encore, VOLT. *Dict. phil. Epopée*, *Milton*.

— HIST. XVIe s. Souvent Marsault, comme tout courroucé, Souffle, renifle, et d'un œil retroussé Maudit ses aulx..... BERGER, 15, 5, verso.

— ETYM. Wallon, *r'nonfé*; picard, *nifler*, flairer en faisant du bruit; génev. *nifler*. Ce mot vient de *ry*, et du verbe *nifler*, *nyfferd*, *nyffert*, *nyfrot*; Berry, *gnoufe*, *gnoufle*, *neu*, muffle, grouin; *provençal*, *nefa*, gros bec de l'oiseau de proie; ital. *niffo*, *niffolo*, museau; du germanique : anglo-sax. *neb*, bec, nez; bas-allem. *nibbe*; aux. scandin. *nebbi*; suisse, *niffen*, froncer le nez; bavarois, *niffeln*, parler par le nez.

RENIFLERIE (re-ni-fle-rî), *s. m.* Terme populaire. Action de renifler. Un chien de barangueur me visit aussi charger De son hem, de sa toux, de sa reniflerie, SCARR. *D. Japhet*, III, 10.

— ETYM. *Renifler*.

RENIFLEUR, EUSE (re-ni-fleur, fleû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui renifle. Mais ne serie-vous point ce maudit reniffeur, Ou du moins le parent de ce mauvais railleur? SCARR. *Dom Japh. d'Arm.* V, 6. Ce reniffeur avec emphase Comparera dans une phrase Vos yeux aux rayons du soleil, CHAPL. *A la duch. du Maine*, le 27 mai 1672.

— ETYM. *Renifler*.

‖ **RÉNIFORME** (ré-ni-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un rein ou d'un rognon. Athérine, grisine, cotylédon réniformes.

— ETYM. Lat. *ren*, rein, et *forma*.

‖ **RENIQUER** (re-ni-ké), *s. m.* Celui qui fouille les draps avec les pieds.

‖ **RÉNITENCE** (ré-ni-tan-s'), *s. f.* Terme didactique. Caractère de ce qui est rénitent. La rénitence d'une tumeur.

— HIST. XVIe s. Dureté, mollesse, douleur, renitence d'une tumeur, PARÉ, *V*, 3.

— ETYM. *Rénitent*.

‖ **RÉNITENT, ENTE** (ré-ni-tan, tan-t'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui, à la pression, offre un sentiment de résistance et de resort. Le ventre très-gonflé, très-rénitent, DESESSARTS, *Instit. Méd. chirurg.*, t. I, p. 243. ‖ 2° Dans le langage ordinaire, qui résiste (peu usité en cet emploi). Mahomet, dous ses premiers combats en Arabie contre les ennemis de son imposture, fassaillant sans intermission ses compatriotes réniteuts, VOLT. *Mœurs*, 7. ‖ Substativirement. Le parlement de Paris ne cessait de rendre des arrêts contre les évêques qui exigeaient des mourants l'acceptation de la bulle, et qui refusaient aux rénitents les sacrements et la sépulture, ID. *Hist. parl.* 64.

— HIST. XVIe s. La tumeur est ronde, legere, renitente, PARÉ, VI, 18.

— ETYM. Lat. *renitentem*, de *renitî*, résister, de *re*, et *niti*, faire effort; génev. *renitent*, mutin, récalcitrant.

‖ **RENIVELER** (re-ni-ve-lé), *v. a.* Il se conjugue comme niveler. Niveler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Reniveler, COVARAVE.

‖ **RENIVELLEMENT** (re-ni-vè-le-man), *s. m.* Action de reniveler.

‖ **RENIXIGRADE** (re-ni-ksi-gra-d'), *adj. m.* Se dit d'un bandage à résistance graduée.

— ETYM. Lat. *renixus*, résistance, et *gradus*, degré.

‖ **RENJAMBER** (ran-jan-bé), *v. a.* Enjamber de nouveau.

— HIST. XVIe s. Se d'aventure aucun ou aucuns eugambe par dessus ung petit enfaut, il ne croistra plus, se celuy *progre* ne le regambe et retourne par dessus, *Les évang. des quenouilles*, p. 142.

— ETYM. *Re...*, et *enjamber*.

RENNE (rè-n'), *s. m.* Quadrupède du Nord, du même genre que le cerf. L'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du nord, l'élan en deçà, et le renne au delà du cercle polaire, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 338. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile : les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre et cinq cents rennes, ID. ib. p. 361. Le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour; le renne attelé à un traîneau en fait trente, et peut soutenir ce mouvement plusieurs jours de suite, ID. *Ois.* t. I, p. 42. ‖ Plusieurs naturalistes ont fait ce mot de genre féminin.

— ETYM. All. *Rene*; lapon, *reingo*.

‖ **RENNEVER** (ran-nu-lé), *v. a.* Ennuyer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Rennuyer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *ennuyer*.

RENOM (re-non), *s. m.* Opinion que le public a d'une personne, d'une chose. Ne vous acquérez pas par votre duretê Un renom odieux à la postérité, ROTR. *Antig.* II, 2. Une petite fontaine sans nom et sans renom; voilà où vous vous êtes baignée, SÉV. 19 août 1676. Je ne connais rien d'un homme qui m'a donné le renom que je l'aimais toute seule, MARIV. *l'Epreuve*, sc. 21. Si Richelieu eût été Italien, il aurait peut-être, malgré les éloges de l'Académie, un assez mauvais renom que le cardinal Mazarin, quelque d'un autre genre, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 36. ‖ Absolument, célébrité. Un homme de renom. Comme il est sans renom, elle est sans défiance, CORN. *Cid*, V, 4. Romains, souffrirez-vous..... qu'un Romain s'efforce à tacher le renom d'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom, ID. *Hor.* V, 3. ‖ Proverbe. A beau se lever matin qui a le renom de dormir la grasse matinée, ID. *Ib.*

— SYN. RENOM, RENOMMÉE. Ces deux mots, qui ne diffèrent que par un suffixe à forme de participe passé, sont, dans leur origine, synonymes d'opinion que le public a d'une personne. Mais, quand il s'agit de la voix publique qui annonce quelque chose, c'est renommée qu'on dit, et renom ne se dit pas.

— HIST. XIIe s. Puit cil [tous ceux] qui orent lor renon, si orent de lor [d'eux] paor, *Machab.* 1, 8. ‖ XIIIe s. Ah ! gentilz hom, ne vous doit pas estre croisez, Toute Egypte doutent vostre renon, QUESNES, *Rembrac.* p. 100. ....L'estre et l'errement De la grant court des Francs au deus renons, mise en la rentê, ib. p. 182. Puis que dit l'as, je point u'en dot, Fet Renart, que tu es preudon; Au maius eu as tu le renon, RTR. XIV, 1. Encor est-il [Artus] de tel renom, Que l'on conte de li les coutes Et devant rois et devant contes, *la Rose*, 1186. Gens de meuvais renom, *Bible*, *Genèse*, XLIV, 21. ‖ XIVe s. Et ne sont qui meurent sans renom, Et despuis la sepulture Presse sous mesme closture Le corps, la vie et le nom, CHRIST. DE PISAN, *Cent ballades*, 3. Ung jeune homme de renommée, Joyeusant du soleil, que mille ans de renom, Lorsque la fosse cresse enfouyra mon nom, ib. 78. On n'a pas veu sortir De Marcilhac si grand ne si noble orateur de renom, MONST. I, 281. Bou renom vaut au heritage, LEMOUR DE LINCY, *Prov.* II, p. 252. Une fois en mauvais renom, jamais puis n'est estimé bon, ID. ib. p. 423.

— ETYM. *Re...*, et *nom*; provenç. et catal. *renom*; espagn. *renombre*; portug. *renome*.

RENOMMÉ, ÉE (re-no-mé, mée), *part. passé* de renommer. ‖ 1° Nommé une seconde fois. Rousseau fut renommé à Genève. Qui a du renom. Et ce pouvoir si grand dont il [Neptune] est renommé, N'est connu que par les naufrages Dont il a gratuiti les pauvres matelots, RÉGNIER, I, 10. Ce serait une contestation bien inégale, que des paroles d'un pauvre gentilhomme comme je suis, avec les effets d'un prince tel que vous, renommé par la voix générale de tout le monde, IB. *Lettres*, 1, 4. Ce Grec si renommé, qui, depuis tant d'années, Au pied de l'Aventin prêche aux nations, CORN. *Hor.* I, 3. Rappelez en votre mémoire ces guerres si renommées dont il fut le directeur et le ministre, FLÉCH. *le Tellier*. Les habitudes que M. le Tellier avait eues avec les plus renommés politiques, avaient formé en lui cette étendue de lumières d'un ministre d'Etat, IB. ib. ‖ Mot de sonal, conserve la mémoire de ce jour à jamais auguste et renommé, BAC. *Athal.* I, 4. ‖ On dit renommé pour. Ces peuples, renommés pour leurs observations astronomiques, ont compté Abraham comme un de leurs plus savants observateurs, ROSS. *Hist.* II, 2, 7yr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce, BOILEAU, *Hist. eccl.* Œuv. t. I, p. 251, DUPIN, POUGENS. Ce pays [l'Inde], plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences et ses lois, que pour les richesses qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages, VOLT. *Lettr. XV*, 29. ‖ On dit aussi renommé par; en ce sens, *par* indiquant la cause du renom. Cette ville est renommée par ses fabriques de toiles. Un homme renommé par sa sainteté, *Dict. de l'Académie*. Mais, en cet emploi, *par* est moins bon que *pour*.

‖ **RENOMMÉE** (re-no-mée; Palsgrave, p. 67, dit, au XVIe siècle, qu'on prononçait renoumée), *s. f.* ‖ 1° Connaissance d'un nom jparmi un public plus ou moins étendu. Bonne renommée. Mauvaise renommée. Et la gloire et la renommée Ne sont que songe et que fumée, Et ne vont point jusques aux morts, VOIT. *Œuv.* I, p. 266. Ne montrez à la cour que votre renommée, CORN. *Nicom.*, I, 3. A quelque prix qu'en mette une telle fumée, l'obscurité vaut mieux que tant de renommée, ID. *Hor.* II, 3. La soin que nous prenons de notre renommée..... MOL. *Tart.* III, 3. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré! Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée N'a jamais enivré d'une vaine fumée! MOL. *Ipitre* VI. Mes malheurs font encor toute ma renommée, RAC. *Bajaz.* II, 4. Louis XIV, jeune encore a vu sa renommée, qu'il pouvait borner à la véritable gloire, se préparait à faire la guerre à la Hollande, D'ALEMB. *Eloges, Dauphiness*. Pour jouir de ce bonheur qu'on cherche tant et qu'on trouve si peu, la sagesse vaut mieux que le génie, l'estime que l'admiration, et les douceurs du sentiment que le bruit de la renommée, IB. *Eloges, Sacy*. Nous marchions vers cette petite ville [Athènes], dont le territoire s'étendait à quatre ou vingt lieues, et qui balance dans l'univers la renommée de l'empire romain, CHATEAUB. *Itin.* part. I. ‖ Terme de palais. Rétablir quelqu'un en sa bonne fame et renommée. ‖ 2° La voix publique. Nous avons appris l'événement par la renommée. La renommée accuse juste en contant, ce que vous valez, MOL. *Prec.* 10, J'ous seulo de vous nommer..... Des gouverneurs que Rome honorait de sa voix ; Je fus sourde à la brigue et crus la renommée, RAC. *Brit.* IV, 2. La vérité s'accorde avec la renommée, Madame, Osmin a vu le sultan et l'artaxe, ID. *Esth.* I, 4. Toujours la renommée met de la même éclat u'a pas semé mon nom, IB. *Bérén.* II, 2. ‖ Terme de palais. Enquête de commune renommée, sorte d'enquête de voix publique pour constater certains faits. Si le défaut d'inventaire porte sur un mobilier échu à la femme, celle-ci ne sera tenue, aux termes de la coutume, soit par titres, soit par témoins, soit même par commune renommée, de la valeur de ce mobilier, *Code Nap.* art. 1504. ‖ 3° Etre mythologique et allégorique représenté sous la figure d'une femme embouchant la trompette (ou ce sens il s'écrit avec une majuscule). Peinde, par plusieurs Renommées, lorsque d'un pied légre la première Renommée, Semant partout l'effroi, vient du chantre epeuds Contier l'affreux détail de l'oracle rendu, BOIL. *Lutr.* V. En cette acception, on s'en sert dans plusieurs phrases de style oratoire et poétique, mais sans y mettre l'r majuscule. La renommée publie sans cesse la gloire et le zèle de nos premiers alles de la renommée. Mais on croit trop ici l'aveugle renommée, Sou infidèle voix vous a mal informée, VOLT. *Adèl.* I, 2. Mon cher ami, vous savez que la renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent, VOLT. *Lett.* 3, 20 oct. 1760. La renommée a publié de ses cent bouches les victoires qu'il [Amasis] remporta sur les trois rois aux Espagnols, ROLLIN, *Hist. anc.* t. III, p. 21. ‖ *Prov.* et *fig.* *Bâtir* la renommée à cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent, VOLT. *Adèl.* I, 2. Mon cher ami, vous savez que la renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent, VOLT. *Lett.* 3, 20 oct. 1760. La renommée a publié de ses cent bouches les victoires qu'il [Amasis] remporta sur les trois rois aux Espagnols, ROLLIN, *Hist. anc.* t. III, p. 21. ‖ Proverbe. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être vêtu richement, CONTUME.

— SYN. RENOMMÉE, RÉPUTATION. La renommée a pour point de départ le célébrité; la réputation, une opinion plus circonscrite. La renommée est dans le grand public; la réputation, dans un petit public. Aussi Buclos a-t-il dit : La réputation et la renommée peuvent être fort différentes, et subsister ensemble, *Considér.* 5.

— REM. Corneille ayant dit : Et lui, désespéré, s'en alla dans l'armée Chercher d'un beau trépas l'illustre renommée, *Poly.* I, 3, Voltaire objecte que *renommée* ne convient point à *trépas*; ce mot ne regarde jamais que la personne, parce que renommée tient de nom : la renommée d'un guerrier, la gloire des trépas.

— HIST. XIIIe s. Miedx aim ‖ [aime] de li [de ma dame] avoir dure pensée, Que d'une autre gregneurs biens atenir; Tant ain de li j'aime d'elle] la doue renommée, VIDAME DE CHARTRES, *Romanc.* p. 116. Il lurent chevalier de haute renommée, ACHEPR. LE BAST. ch. p. 28. Trop doleute en serois, s'en faisez renommée [si vous en parlez], *Berte*, XVI. Bouse gent [ils sont et sage et de grant renommée, ib. XVII. Par toute la contrée en va la renommée, ib. CIV. Tant que il avint que renoumée, qui par tout vole, en vint au roi Pheippe, *Chr. de Rains*, p. 81. Et fu renoumée de cell femme qu'il vesti [voulut] puer avec elle contre se [sa] volenté, *Bibl. des chartes*,

Digitized by Google

2° sèc. t. III, p. 419. Maistre Robert de Cérisone pour la grant renommée que il avoit d'estre preudomme, il [Louis IX] le faisoit mangier à sa table, JOINV. 190. Mais de serjuis ne vos fas [je ne vous fais] renommée [récit], *Aubri*, p. 189, II XVI° S. Il est escript : la vieille renommée est tost alee quant elle n'est renouvelée, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f° 85, dans LACURNE, II XVI° S. De quoi lendits seigneurs ne voulurent mie plenté seigneurer, ni eux endormir en la renommée des mediaans, PROISS. t. I, 301. Balafre que homme rencontre en vault mieux à l'homme que fin or, B. DESCH. *Poésies mss.* f° 368. Plus grefve chose est la mouïe, de male renommée faire bonne que de la bonne faire mauvaise, *Percefforest*, t. I, f° 124. || XVI° S. Si le soing de se faire cognoistre aux siecles advenir et de la renommée, MONT. I, 291.

— ETYM. *Renommé*; provenç. *renomada*, *renomnada*; ital. *rinomata*.

RENOMMER (re-no-mé), v. a. || 1° Nommer, dire de nouveau. Les electeurs l'ont renommé. On met la table au ministère; Renommez-moi, je suis pressé, REGARD. *Ventru* aud él. || 2° Nommer avec éloge. Ce chanteur que partout on renomme, MOL. Paul enseigna aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire remmerner par leur éloquence.... nous, *Sermons, Parole de Dieu*, t. III, p. 58 de l'édition. — *v. réfl.* Acquérir du renom. Ils se renommaient trop par la grandeur de leur race, MASS. *Carême, Impiet. du m.* || 4° Se renommer de quelqu'un, se nommer de lui, s'amorcer de son nom auprès d'un autre. Il s'est renommé des charlatans et caballistes, lesquels sans se nommer de la rosecroix, nous ont montré des effets sans comparaison plus merveilleux, BAUDE. *Rosecroix*, VII, 5. Les protestants se renomment des Vaudois, les Vaudois de leur prétendu compagnon de Sathi Syriaire, JOSS. *Hist.* 211. Il a voulu de se renommer de moi, ni de dire à personne que je sois son père, DARCOURT, *Trésor de Bourbon*, ac. 10. J'écris à M. le duc d'Aiguillon, afin qu'il se renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas, VOLT. *Lett. Rochefort*, 23 sept. 1771.

— HIST. s. Charles [prince], français [ennemi] renommé, *Ch. de Rol.* CCLX. || XII° S. Le temple renomé par tot le monde, *Machab.* II, 3. Ã li reis Cuisi, qui mult est renumez, *Th. le moine* 72. Nus ne le trovast, ni chier frere, l'encommencement de l'avent, cuy [qui] nous est assez renommez et connuz al munde, si cum sunt li nom des altres solempnitez, ST SEAN. p. 251. || XIII° S. Ce fut le jour de Seinct Simon et Jude, qui jadis par son mokels Fu mal renomés et hais, *la Rose*, 21018. A briement parler, un ne dot laissier le [la] garde des enfans pour doubte des orfelins à nului qui soit mal renommés de vilain cas, BEAUM. XV, 92. || XVI° S. Les grands poussoyent dont il estoit renommé, FROISS. *Poésies mss.* f° 188. Il avoit vu celui-cy, qu'on ne m'en puisse renommer (accuser d'imratitude), De venir vers vous de ci pres, B. DESCH. *Poésies mss.* f° 188. Il avoit vu celui, dit-il, qui se renomme frere [passe pour frère] entre vous, est paillard ou avaricieux, je ne vous remonstreray de nanger sur lui, CALV. *Instit.* 899. En voyant tes grandeurs, que feroy-je sinon Renommer ta louange, et celebrer ton nom? BOIS. SAL. Que ce te renommé, D'estre tousjo nommez Dun, de qui l'univers Chanta les vers, LA CROIX DU MAINE, *L'idéalion de son épouleze*.

— ETYM. *Re...*, et *nommer*; provenç. *renomnar*, *renomnat*, *renomnar*; espagn. *renombrar*; ital. *rinomare*.

‖ RENONCANT, ANTE (re-non-san, san-t'), *adj.* Qui renonce. Mme Guyon.... le croit [le quiétisme] établi à ses visions et à ses erreurs, BOSS. *Rem. sur la rép.* III, II, 9. || Terme de jurisprudence. Qui fait une renonciation. || *N. m.* Nom donné aux anabaptistes de plusieurs sectes chrétiennes qui, pour mener une vie apostolique, faisaient vœu de renoncer aux biens terrestres.

RENONCE (re-non-s'), *s. f.* || 1° Terme de jeux de cartes. Absence d'une couleur. J'ai renoncé à pique. Une renonce et un autre rez, BORNARD, *Lett. nouv.* t. III, p. 33, dans POUGENS. Si l'on ne veut pas renoncer se mettre en état de couper une couleur, en se défaisant des cartes de cette couleur qu'on a dans son jeu. Je me suis fait une renonce en cœur, à cœur. || 2° Se dit aussi pour action de ne pas jeter d'une couleur quand on peut en fournir.

— ETYM. *Renoncer*.

RENONCÉ, ÉE (re-non-sé, sée), *part. passé* de renoncer. Desavoué, renié. Ces lépreux qui, reniés de leurs proches, languissaient aux carrefours des cités, en horreur à tous les hommes, CHATEAUB. *Genie*, IV, VI, 2. || Il ne faut pas confondre le participe passé de *renoncer* actif avec celui de *renoncer* neutre. Ce dernier ne peut être employé au passif. Un fils peut être renoncé par son père; mais le monde n'est pas renoncé par celui qui le quitte; il faut dire : Le monde auquel celui qui le quitte a renoncé.

RENONCEMENT (re-non-se-man), *s. m.* || 1° Action de renoncer à quelque chose. Je fais la révérence à la simple et modeste stipulation de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois ses aieux mérite cependant éternelle, SÉV. 19 MARS 1680. || 2° Particulièrement, renoncement de soi-même, à soi-même, acte de l'âme qui se désintéresse de ses propres intérêts. Il n'est point d'exemple d'une vertu plus sublime que celle du parfait renoncement de soi-même, BALZ. 7e *disc. sur la cour*. La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est quelquefois une chose très-pénible, MONTESQ. *Esp.* IV, 5. || Dans l'histoire d'Angleterre, ordonnance ou acte de renoncement à soi-même, bill par lequel la chambre des communes déclara que tout membre du parlement serait exclu des fonctions civiles et militaires (1644). || 3° Dans la morale chrétienne, action de renoncer aux choses du monde. Le renoncement à l'amour des créatures étant un des engagements de notre baptême, NICOLE, *Essais*, t. V, p. 116, dans POUGENS. Donnant de grands exemples de modestie, de prudence, de piété, et d'un parfait renoncement à tous les soins et à tous les plaisirs du siècle, FLÉCH. *Mém. de Nemours*, III, 88. L'abbé de Rancé, qui dès lors méditait cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple, n'ALEMB. *Éloges, Testu*. C'était une monnaie pour tenir religieux plus docile et plus renoncent à la terre, BYARL, *Corinne*, I, 4. || Abolument Je fenil de grandes austérités, des renoncements difficiles, des claustrations pénibles, dans mon conduite, PEN. t. XVIII, p. 118. Une vie de renoncement et de sacrifice, MASS. *Myst. Pursife*, 2.

— HIST. XVI° S. Si nous entendication consiste au renoncement de nostre propre volonté..... CALV. *Inst.* 230.

— ETYM. *Renoncer*; provenç. *renunciament*, espagn. *renunciamento*; ital. *rinunziamento*.

RENONCER (re-non-sé, l.e c prend une cédille devant a et o : renonçait, renonçons), *v. n.* || 1° Se désister, se départir, se priver de. Ils ont renoncé aux dettes, sous les conditions exprès, soit autrement. Renoncer à la succession de son père. Renoncer à son droit. || Abolument. Moi, renoncer à cause des dettes, c'est-à-dire renoncé à la communauté. La femme qui renonce perd toute espèce de droit sur les biens de la communauté, et ne peut se mobilier qui y est entré de son chef, *Code Nap.* art. 1488. || 2° Quitter, abandonner la possession, le droit de quelque chose. Ils renoncèrent à quelque chose. On ne renonce point aux grandeurs légitimes. On garde sans remords ce qu'on acquiert sans fraudes, dans l'intention d'y renoncer un jour avant que de vieillir, Et dans votre désert aller m'ensevelir! MOL. *V*, 7. Ciell me faut-il ainsi renoncer à moi-même, Et par un imposteur me voir seize mois trompé? *Amph.* I, 2. Et au mot, je renonce à plaire à madame de la Troche, sans renoncer à l'aimer; car elle me trouvera toujours grand zélé visiteur. Si celle-là [la duchesse du Maine] m'échappe encore [se retourne pas à la piété], je renonce aux promesses, persuadée qu'il n'est pas possible que le roi ne trouve une dame sa famille qui se tourne au bien, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 27 août 1693. Pour moi, je vous le dis encore, je me suis bien trouvé d'avoir renoncé aux affaires avant ma mort, PÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 30 (*Sylla, Catilina et César*). La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, c'est de les condamner dans les autres, LA BRUY. XI. Aimant mieux renoncer à la vie qu'à la pudeur, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 323, dans POUGENS. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre, auquel mon grand âge, mes maladies et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer, VOLT. *Lett. Lekain*, 17 juill. 1767. Mon estomac, qui ne digère presque plus, m'a contraint de renoncer aux soupers : je les ai tous, ou je fais conversation, *Lett. du* roi de Pr. à *Voltaire*, 31 juill. 1767. Les épigrammes [de Racine] contre cette même Judith de Boyer et contre l'Aspar de Fontenelle, faites dans le temps de sa plus haute dévotion, prouvent que, s'il avait renoncé au théâtre, il n'avait pas renoncé à la satire, D'ALEMBERT, *Eloy. Ch. Boileau*. Elle [Christine] renonça à la Suède pour jamais, et revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente et mal payée de ses anciennes sujets, TH. MORE. *Christ.* t. IV, p. 88. || Absolument. Vous n'avez pas de constance, il ne faut pas renoncer sitôt. C'est un homme entêté qui ne renonce jamais. || 3° Terme de dévotion. Renoncer au monde, se consacrer à la vie religieuse. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables que des hommes qui ont renoncé au monde, et qui cherchent à le gouverner, D'ALEMB. *Dest des jésuit.* GEUV. t. V, p. 91, dans POUGENS. || Renoncer à soi-même, se séquestrer de tout amour-propre. Après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même, on commence à l'aimer véritablement [le prochain], non pour soi-même, mais comme soi-même, sous. *la Vallière*. || 4° Abjurer, renier. Lucrèce : Quoi ! Il me faudrait renoncer aux dieux d'Epicure ! — Posidonius : Il vaut mieux renoncer à Epicure qu'à la raison, VOLT. *Dial.* 7. Le Conseil.... s'enhardit, en 1081, à donner une déclaration par laquelle les enfants [des protestants] étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans, ID. *Louis XIV*, 36. Mais renoncer aux dieux que l'on croit dans son cœur, C'est le crime d'un lâche et non pas un erreur, ID. *Alz.* V, 6. || 5° Terme de jeux de cartes. Couvrir une carte avec une carte d'une autre couleur qui ne soit pas atout. Renoncer à trèfle, à pique. On joue cœur, et vous jouez carreau, vous renoncez. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 6° *T. de*. Renier, désavouer. Le Christ a renoncé à mort; et le peuple qui le doit renoncer ne sera point son peuple, sact, *Bible, Daniel*, IX. Jésus lui répartit : Je vous dis en vérité, que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois, ID. *Evang. St Math.* XXVI, 34. Si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, et abandonnerons la votre colère, MOL. *G. Dand.* II, 9. Que pouvaient faire les Juifs, ses ennemis [de Jésus]? s'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception.... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation, PASC. *Pens.* XV, 8 bis, édit. HAVET. Ah! ne me parlez point de Mme de Montkerburg ; je la renonce; comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent... ? SÉV. 2 fév. 1680. Coriolan : Quand ma patrie m'a renoncé, et ne veut plus me rien devoir, le contrat est rompu entre nous, PEN. t. XIX, p. 267. Ne mettez plus le pied dans ma maison ; je vous renonce pour mon neveu, LA MOTTE, *Fables, 2e recil.* 2. Je suis un malheureux, mon oncle me renonce, PIRON, *Métrom.* III, 9. Aristocrate sous Robespierre, libéral en 1819, [Courier] est en guerre tout vrai, et ne veut renoncer qu'quand vous serez forts, c'est-à-dire insolents, P. L. COURIER, *2e lettre particulière*. || On dit aussi renoncer, en parlant de choses qu'on désavoue, que l'on abandonne. Tout lui est bon [à Agrippa], pourvu qu'il venne à son but de porter le flambeau de la rebellion dans sa patrie qu'il a renoncée, BOSS. *Def.* VAR. 1er *aver.* I, 21, p. 297. || 7° Se renoncer, v. réfl. Renoncer à soi-même, faire une abnégation complète de soi-même. Pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir, il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 477. L'Evangile, qui ne nous prêche que de nous renoncer nous-mêmes, MASS. *Carême, Parfait.* Il faut donc toujours avec les grands se renoncer soi-même et n'exister que pour eux, *Corresp. du gen.* Alinglin, I, 469.

— HIST. XIII° S. Si morrés [mûrerez] avoec vous un nostre latimer [interprète] Qui sache lor raison entendre et renoncher [expliquer], *Ch. d'Ant.* VII, 128. Nepourquant, s'il n'est assis, ne renonce il pas au privilege de clerc, BEAUM. XI, 32. || XIV° S. Il lierrnites li dist.... « Gérars, renunce au armes et à chevalerie, Jusque la penitence à sept ans soit finie. » Gérars de très bon cuer, en plorant, y renonce, *Gérart de Rou.* v. 2217. || XV° S. Servitutes et

Digitized by Google

conseillerons, En renonçant à tous les droits Que nous y avons par les loix Et establissemens de France, s. DESCA. *Miroir de mariage*, p. 119, Fut abandonné du roy René et renoncé de toutes parts [le duc de Bourgogne], COMM. V. 3. || XVIe S. C'est le bersuit, qui nous a annoncé, Que Dieu avoit de tout point renoncé De se venger contre nous de l'injure Que lui avoit fait nostre ame parjure, MAROT, t. 270. Mais chez enfant, tu n'as point mérité Que ton renoncé [désavoué], ID. IV, 38. Il nous faut regarder de nostre volonté, resigner nostre cœur, renoncer et quitter toutes les cupidités de nostre chair, CALV. *Inst.* 295. Dieu ne se peut renoncer, il fera ce qu'il a promis, ID. 58. 272. Christ veut avoir des disciples, lesquels s'estans renoncez, et ayans prins leur croix pour porter, le suivent; celui qui a renoncé à soy mesme, à denyé congé à racine de tous maux, ID. 58. 827. Femme veuve, renonçant à la communauté, jettoit jadis sa ceinture, sa bourse et ses clefs sur la fosse de son mari; maintenant il faut renoncer en justice et faire inventaire, LOYSEL, 132. Nous enrichissons les sultres animaux des biens naturels, et les leur renonçons, pour nous honorer des biens acquis, MONT. II, 167. Je renonce dez à present aux favorables tesmoignages qu'on me voudra donner, parce que je seray mort, ID. III, 302. Alors il lay envoya demander qu'il le renonceroit et repudioit pour femme, AMY.-T, *Pomp.* 61. Abjurans et renoncans tous erreurs au contraire, D'AUB. *Hist.* II, 226.

— ETYM. Berry, *renoncier*; provenç. et espagn. *renunciar*; ital. *renunziare* du lat. *renunciare*; de *re*, et *nunciare*, annoncer (voy. NONCE).

† RENONCIATAIRE (re-non-ci-a-tè-re), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle en faveur de qui on renonce.

† RENONCIATEUR, TRICE (re-non-ci-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui renonce.

RENONCIATION (re-non-ci-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de renoncer à quelque chose. Une guerre injuste ne peut pas être le crime d'un peuple qui le premier a grave dans le code de sa loi sa renonciation à toute conquête, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 324. || 2° Particulièrement. Action d'abandonner des droits, une possession. Édouard avait toujours éludé d'accepter ses lettres de renonciation à ses prétentions sur la couronne de France, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. V, p. 140, dans ROUSSEAU || Acte par lequel on renonce à une chose. Il n'y a plus de société, elle est rompue, sans qu'il soit besoin d'une renonciation plus expresse, PATRU, *Plaidoyer* 8, dans RICHELET. || 3° Au sens spirituel, abandon de son monde. Renonciation totale et douce; soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur, PASC. *Amulette*.

— SYN. RENONCIATION, RENONCEMENT. Renonciation est un terme d'affaires et de jurisprudence, en place duquel on ne peut pas dire renoncement. Renoncement est un terme de morale et de spiritualité, en place duquel on ne dit plus guère renonciation dans les emplois généraux où il s'agit simplement de l'action de renoncer, renonciation et renoncement se prennent facilement l'un pour l'autre.

— HIST. XIIIe S. Droit qui dit que generaux renonciations ne vaut, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 467. Li rois generalement a le [la] garde des eglises du roiaume, mais especialment cancuns baruons l'a en se [sa] baronnie, se par renonciation ne s'en est ostés, BEAUM. XLVI, 1. || XVIe S. Si femme veuve recele, ou detourne, la renonciation qu'elle fera ne lui profite, LOYSEL, 138.

— ETYM. Provenç. *renunciatio*; espagn. *renunciacion*; ital. *renunziazione*; du latin *renunciationem*, de *renunciare*, renoncer.

† RENONCULACÉES (re-non-ku-la-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le genre renoncule est le type.

RENONCULE (re-non-ku-l'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de plantes polypétales hypogynes, type de la famille des renonculacées, dont la corolle est le plus ordinairement composée de cinq pétales ou plus, et dont la plupart des espèces contiennent un principe âcre qui les rend toxiques et dangereuses. La renoncule âcre ou bouton d'or, *ranunculus acris*, La renoncule flamme ou petite douve, *ranunculus flammula*, La renoncule scélérate, *ranunculus sceleratus*, L. La renoncule petite chélidoine ou ficaire, *ranunculus ficaria*, L. dite aussi herbe aux hémorrhoïdes. La renoncule grande douve, *ranunculus lingua*, L. La grenouillette, *ranunculus aquatilis*, L. On cultive dans les jardins fleuristes, sous le nom de renoncule, des variétés à fleurs doubles du *ranunculus bulbosus*, L. et du *ranunculus acris*, L. || Renoncule des bois, anémone des bois. || 2° Coquille du genre cône, ainsi nommée à cause de sa coloration.

— ETYM. Lat. *ranunculus*, proprement petite grenouille (diminutif de *rana*, grenouille, voy. RAINE), nom appliqué à la renoncule aquatique ou *grenouillette*, qui nage, comme fait la *grenouille*, dans les marais, dans les fossés, sur le bord des rivières, et, par suite, à toutes les renoncules.

† RENONCULIER (re-non-ku-lié), *s. m.* Merisier à fleurs doubles.

† RENOPER (re-no-pé), *v. a.* Nettoyer le drap; en ôter les bourres et les ordures.

— ETYM. *Re...*, et *noper*.

† RENOTER (re-no-té), *v. a.* Noter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Renoter, CONTARME.

RENOUÉ, ÉE (re-nou-é, de), *part passé* de renouer. || 1° Noué de nouveau. Le ruban renoué. || 2° Se dit aussi substantivement. Vêtus de drap d'or, les cheveux renoués avec des rubans, VOLT. *Cand.* 17.

RENOUÉE (re-nou-é), *s. f.* Nom d'un genre de plantes auquel appartiennent : la bistorte, *polygonum bistorta*, L. dite aussi langue de bœuf; la renouée traînasse, *polygonum aviculare*, L. excellente pour les vaches; la renouée persicaire, *polygonum persicaria*, L. commune dans les fossés, les endroits marécageux, la renouée centinode ou des oiseaux, *polygonum aviculare*, L. dite aussi traînasse; la renouée liseron, *polygonum convolvulus*, L. commune dans les moissons, dans les vignes; la renouée poivre d'eau, *polygonum hydropiper*, L. dite aussi piment d'eau, curage.

— HIST. XVIe S. Plantin, renouée..... PARE, VIII, 33.

— ETYM. *Renoué*, à cause des nœuds de la plante.

RENOUEMENT ou RENOÛMENT (re-nou-man), *s. m.* Action de renouer, de renouveler. L'espoir d'un renouement de la vieille alliance Platée en vain nourrit; Sparte amour de vos vieux desseins, CORN. *Agés.* IV, 7. Le duc de Savoie fit semblant de prêter l'oreille au renoûment du mariage de sa fille aînée avec le roi Charles-Emmanuel, ID. 176. Je ne puis me tirer sans une peine extrême d'un renoûment avec M. du Maine], ID. 258, 309.

— HIST. XVIe S. Renouement de Raimbault de Vaqueiras] eust esté presentée aux chevaliers et dames juges d'amour, je veux croire qu'ils eussent sententié pour le renouement des amours de Beatrix avec ce gentil poete, PASQUIER, dans le *Duc. de* DOCHEZ.

— ETYM. *Renouer*.

RENOUER (re-nou-é), *v. a.* || 1° Nouer une chose dénouée. Renouer un ruban, une jarretière. || 2° Il signifie quelquefois simplement nouer pour l'ornement. Ses cheveux étaient renoués de rubans, de fleurs, etc. || Il signifie encore nouer ensemble deux fils, après qu'ils ont été coupés ou rompus. Ne débitèrez plus, tranchez mes destinées, Et renouez leur fil à celui de Sylla, DES., *Bel homme* liii resserez, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 4. || Fig. M. de Tournefort est quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avait quitté, ST-SIM. *Mém.* *In Deo vivimus, movemur et rumus*: ah! si Malebranche avait voulu nier de ce principe toutes les conséquences qu'il en pouvait tirer! peut-être quelqu'un renouera le fil qu'il a rompu, VOLT. *Dict. Calomnies*, 3e *lettre*. Ainsi, la religion n'était occupée qu'à renouer les fils sociaux que la barbarie rompait sans cesse, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 6. || 4° Fig. Il se dit pour reprendre là où il y avait eu interruption. Il bégayait encore et tâchait à renouer les misérables pièces de la harangue, VOLT. *Q. C. V.* 22. Quand les actions reviennent, il [le spectateur] n'a pas besoin de se faire effort pour rappeler et renouer son attention, CONS. 3e disc. M. de Voltaire avait renoué sa correspondance avec le roi de Prusse!, ID. 82. Il l'avait jamais interrompue avec lui? la margrave de Bareith, VOLT. *Comm.* Œuv. aut. *Henr.* Cette correspondance fut renouée, ID. *Mœurs*, 82. Ne fut jamais renouée; mais ce fut ma faute, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Renouer un traité, une alliance, renouveler un traité, une alliance dont le terme est expiré. Son mariage [de M. d'Oppède] a été renoué, après avoir été rudement ébranlé, sév. 5 févr. 1674. || [Louis XI] renoua avec les Vénitiens l'union que leur rattachement à la maison de Bourgogne avait altérée, BUCLOS, Œuv. t. III, p. 152. || Renouer des négociations, reprendre des négociations qui avaient été interrompues. Valentinien..... renoua Domnin, l'un de ses principaux ministres, afin qu'il renouât la négociation, FLECH. *Hist. de Théodose*, III, 72. || Renouer la conversation, la reprendre après une interruption. Il renoua bientôt la conversation que les coups de poing avaient interrompue, et demanda au jeune comédien..... SCARR. *Rom. com.* I, 2. Mais reprenons un traité entre deux nations que nous ne pourrons peut-être pas renouer avant la fin du jour, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 6. || Renouer amitié, renouveler une liaison rompue, ou interrompue. || Absolument. Renouer, refaire amitié. Chacun veut renouer avec ses vieux amis, COMM. *Henr.* I, 6. Cent fois on tente et cent fois on quitte, on rompt et on renoue bientôt avec les plaisirs, ROUS. *Sermons, Amour des plaisirs*. Je ne songeai pas même pour renouer, MUCLOS, Œuv. t. VIII, p. 72. Après tout ce qui s'était passé, ne pouvant plus prendre de confiance en Mme d'Épinay, je ne voulus point renouer sexe elle, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || Familièrement. Renouer une partie, reprendre le projet d'une partie. || 5° Se renouer, v. réfl. Être renoué. Mars, renversé et contraint de voir corps neuf après, Jusqu'en demandai des soufflets à Vénus, sont aussi ridicules qu'un ange coupé en deux, et qui se renoue comme un serpent, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 4. || Être rattaché. La Société de Louis XIV devrait se renouer à cette histoire générale [Essai sur les mœurs], VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 mai 1738. || En parlant de négociations, être repris. — HIST. XIVe S. Devrait le nez [il me cuyt le nasal, Tres qu'es narilles me fist sor brant [épée] coler : à mes deus mains le m'estuet relever; Grant fut la leur qui la m'a renoer; Mal soit-il mes! [indécin] qui me le dut sauer, *li Charroia de Nymes*, v. 1142. || XVIe S. ....la dame entour sol la renoe [sa robe], *Berte*, XXXIII. || XVIIe S. Tout cela rendit les choses susceptibles de renouer la ligne de Perone, D'AUB. *Hist.* II, 331. Le roi se servit d'agens de peu de marque pour renouer avec la reine Elizabeth, IB. III, 14. Ces premières douleurs d'une allegresse tainte, Renouer son lien après l'avoir deffait, DESPORTES, *Diverses amours*, XL. *stances pour Charles IX*. A quoy faire desmembrons nous en divorce un lien finement tissu d'une si rare invention, et si fraternellement joindre [le corps et l'esprit]? se renouer, renouons le par mutuels offices, MONT. IV, 200.

— ETYM. *Re...*, et *nouer*; wallon, *r'nouki*.

RENOUER, EUSE (re-nou-er, eû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, sans autre instruction que l'expérience, remet les luxations, les fractures et les entorses. || On dit aussi rebouteur, rebâilleur.

— HIST. XVIe S. Les vulgaires à bon droit appellent ceux qui redunent les os fracturés ou luxez, *Renoueurs* ou rebouteurs, PARE, XII, 4.

— ETYM. *Renouer*; wallon, *r'nouleu*.

RENOUVEAU (re-nou-vô), *s. m.* Terme encore usité, mais vieilli. Le saison nouvelle, le printemps. L'on sent au renouveau Son esprit tout rempli de sornettes, REGNIER, *Épître* III. Les oiseaux des bois et des plaines Chantent leurs amoureuses peines, Au renouveau naissant, RACAN, *Bergers*, v. chœurs. Lorsque du renouveau l'haleine caressante Rafraîchit l'univers de jeunesse paré, M. J. CHÉNIER, *la Promesse*.

— HIST. XIIe S. Au renouviau de la douçor d'este, *Couci*, XIV. || XVe S. Quant vint au renouvel de la saison, le roy Charles se partit de Paris, *Journal* attribué au dict pays, *Boucicq.* I, 28. || XVIe S. La terre devient grosse, et le champ qui est plein, à ce deuls renouveau se descharge le sein, DUBELL. IV, 77, rect.

— ETYM. *Re...*, et *nouveau*; Berry, *le renouveau de la lune*, la nouvelle lune.

† RENOUVELABLE (re-nou-ve-la-bl'), *adj.* Susceptible d'être renouvelé.

— HIST. XIIIe S. *Recidivus*, renouvelable ou renovable, ne CANGE, *recidivus*.

RENOUVELÉ, ÉE (re-nou-ve-lé, lée), *part. passé* de renouveler. || 1° Remis dans le nouveau. Pensez-vous y traîner les restes d'une armée, Vingt fois renouvelée, et vingt fois consumée? RAC. *Alex.* V, 1. Nous avons renouvelé, il faudrait conserver notre feu factice sans air, ni même avec le même air; il nous faut toujours un air renouvelé, VOLT. *Phil. Newt.* 24. Rappelons [Louis XIV] à une ordonnance de 1629, renouvelée en 1639, voulut que la langue française fût uniquement et exclusivement à tous autre employée dans tous les actes publics et privés, BUCLOS, Œuv. t. IX, p. 249. || Un système renouvelé, un système qui n'a rien de nouveau. Comme la plupart des hommes ne jugent guère des choses que sur le premier coup d'œil, il pourra très-bien arriver que, par cette unique raison de l'usage des mêmes caractères, on n'accusera de n'avoir fait que copier, et de donner ici un système renouvelé; J. J. ROUSS. *Discours sur la mus. mod. Pref.* || Le jeu d'ose renouvelé des Grecs, titre que porte ce jeu,

Digitized by Google

et qui lui a été donné pour le créhausser. Un trou-madame et un damier, avec un jeu de l'oie, renouvelé des Grecs, fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire, MOL. *Avare*, II, 1. ‖ Familièrement. Cela est renouvelé des Grecs, cela est connu depuis trois longtemps. ‖ 2° *Fig.* Renforcé. L'ennui renouvelé plus rudement l'outrage, MALH. I, 4. ....tous les sujets que j'ai de vous aimer et d'être persuadée de votre tendresse, et ainsi la même est toute choisie et renouvelée, SÉV. *à Mme de Grignan*, 18 sept. 1684. ‖ 3° Terme de dévotion. Régénéré spirituellement. Ame raisonnable, liste à l'image de Dieu, chrétien renouvelé par sa grâce, reconnaissant ton auteur, BOSS. *Médit. sur l'Év. La dern. sem. du Sauv.* 67e *jour*. ‖ 4° Fait de nouveau, recommencé. Et pour mieux recevoir ce don nouvelle..... Nouvelle, BOSS. *Serm. pour l'Assomption*. 7. Bélisaire envoya les rois des Goths captifs à Constantinople, où l'on vit, après tant de temps, les anciens triomphes renouvelés, MONTAIG. *Rom.* 30.

RENOUVELER (re-nou-ve-lé; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 288, on écrivait renouveller et on prononçait renouveuller. L'I se double quand la syllabe qui suit est muette : je renouvelle, je renouvellerai). v. a. ‖ 1° Rendre nouveau, en substituant une chose nouvelle à une autre de même espèce. Renouveler un troupeau, un haras. Renouveler sa garde-robe. L'élection a renouvelé entièrement le conseil. Et la destruction renouvelait le monde, DELILLE. *Trois règn.* I. ‖ Absolument. Au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme..... BUFF. *Hist. I.* Renouveler la moitié d'un appartement, substituer des meubles nouveaux, des meubles plus frais à des meubles qui ont servi. ‖ Renouveler ses gens, son service, changer tous ses domestiques. Renouveler un teste, accommoder un vieux texte au langage du temps. ‖ 2° Il se dit aussi des personnes que l'on remplace par d'autres dans leurs fonctions. Renouveler les préfets. La victoire en courant renouvelle les rois, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* II, 9. ‖ 3° *Fig.* Corriger, changer en mieux. Et qui y a-t-il dans toute ma vie qui n'ait besoin d'être réformé et renouvelé? BOURDAL. *Retraite spirituelle*, p. 303. L'homme, maître de tout ce qui est à la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et dit tout temps il partage l'empire avec la nature, BUFF. *Quadrup.* I. IV, p. XVIII. ‖ 4° Donner une nouvelle force. Renouveler leur haine avec leur souvenir, CORN. *Cinna*, I, 3. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis, SÉV. 27 Déc. 1671. Les chaleurs semblaient renouveler du flamme, MAUC. *Hérém.* IV, 8. ‖ Le retour du soleil, du printemps renouvelle toutes choses, renouvelle la nature, il donne un vue nouvelle à tous les êtres. ‖ En v. n. Renouveler. Que Cher aul, ce grand jour renouvelle ma vie, VOLT. *Scythes*, I, 4. ‖ Cette révolution a renouvelé la face de l'Europe, elle y a changé les institutions, les pouvernements, les mœurs. ‖ Renouveler le mal, la donleur de quelqu'un, lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. Il faut quelquefois renouveler ses dans les lettres, elle ne ferait que renouveler celle de votre cœur : cela échappe quelquefois, SÉV. 30 oct. 1684. Vous êtes aujourd'hui à Chambord..., que tout est extrême éloignement renouvelle la séparation! ID. 11 nov. 1688. ‖ Renouveler son attention, avoir une nouvelle attention, une plus grande attention. Renouvelez, je vous prie, votre attention, MASS. *Carême, Prospér. temp.* ‖ Renouveler le souvenir d'une chose, en rappeler le souvenir. Nous parlerons de vous ..... Nous renouvellerons tout vif : vous viendrez le renouveler, SÉV. 21 fév. 1680. Et leurs clameurs, en vous renouvelant sans cesse le souvenir de sa perte, vous renouvellent aussi l'espérance consolante qu'il n'est perdu que pour le temps, MASS. *Or. fun. Daupkin.* ‖ Renouveler un édit, renouveler les anciennes ordonnances, les publier de nouveau, les remettre en vigueur. Charlemagne renouvela les règlements de Pepin, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. ‖ Renouveler un traité, un bail, remettre en vigueur l'ancien pour un nouveau lapse de temps. Ossetiern renouvela avec Richelieu le traité de Gustave Adolphe, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1630. ‖ Renouveler un usage, une mode, les faire revivre. ‖ Renouveler un sujet tragique, le traiter de nouveau. Feu monsieur Tristan a renouvelé Mariamne et j'entends sur les pas du défunt sieur Hardy, CORN. *Sophon. Au lecteur.* ‖ 5° Remettre dans l'esprit. Cette mort [du duc de Lesdiguières]..... me vous a-t-elle pas surpris? elle m'a renouvelé celle de ce pauvre cardinal [de Retz], SÉV. *à Coulanges*, 20 mars 1681. Je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même toutes ces aimables idées, 10. 20 juin 1680. ‖ 6° Terme de l'Écriture. Régénérer spirituellement. Il est impossible, dit-il [saint Paul], qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence, BOSS. *Anne de Gonz.* Je renouvellerai de jour en jour ces saintes résolutions; et de jour en jour elles contribueront à me renouveler moi-même, SOUTHEL. *Retraite spirituelle*, p. 364. ‖ 7° Faire de nouveau, recommencer. Renouveler un procès. Renouveler une querelle. A peine a-je achevé que chacun renouvelle. Un noble serment, le vœu d'être fidèle, CORN. *Cinna*, I, 0. Tout ce qui reste encore de fidèles Hébreux lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, BAC. *Athal.* I, 2. Appelez tout le peuple et renouvelons un pacte! Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi, ID. II, v, 7. ‖ Renouveler connaissance, rentrer en liaison avec une personne dont on était brouillé. Il attendait qu'il vînt renouveler connaissance au cabaret, RICHARD, *le Sérén.* sc. 13. ‖ Renouveler un billet, faire, à une date plus éloignée, un billet en remplacement d'un autre. ‖ 8° *V. n.* S'augmenter, avec un nom de chose pour sujet. La fièvre de Philis tous les jours renouvelle, RACIN. *Nouvel sur la maladie de Philis.* J'en rougis dans mon âme; et ma confusion, Qui renouvelle et croît à chaque occasion, dans cette offre même, Me fait entendre que importune, CORN. *Nic.* II, 1. On nous assure ici que la petite vérole a renouvelé à Paris avec beaucoup de rigueur, MADAME DE CAYLUS, *Souvenirs*, 25 déc. 1715. ‖ Être plus vif, plus actif en..., avec un nom de personne pour sujet. Il faut que les Français et les amis du roi renouvellent leur zèle et le courage, VOLT. *Lett. au duc de Vendôme*, 10 sept. 1708. ‖ Recouvrer l'appétit, reprendre le bon appétit qu'on avait. ‖ Renouveler de jambes, recommencer à marcher avec de nouvelles jambes. Le bonhomme Tan de Mme de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir et de manger..... SÉV. 1er juin. 1680. ‖ Fig. et familièrement. Renouveler de jambes, se remettre de plus belle à l'affaire, à l'entreprise qui occupe. ‖ 9° Se renouveler. Se former nouveau. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous, BOSS. *le Tellier*. Les trois âges d'hommes que Nestor avait vus, je les ai presque vu aussi dans mes contemporains, et s'est renouvelée en deux fois sous mes yeux, VOLTER. *Disc. ouvert. Œuv.* t. III, p. 380, dans POUGENS. Les âges se renouvellent ..... les morts et les vivants se remplacent sans cesse et continuellement, MASS. *Carême, Sur la mort.* Ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature, BOSS. *Panégyr. de Paulon.* ‖ Avec éclipse du pronom personnel. Il a vu renouveler la plus grande partie du régiment, du tribunal, de l'Académie. Il y a vu entrer la plupart des hommes qui y sont. ‖ 10° Prendre des sentiments nouveaux. Souvent aussi Jupiter sut ses pas; Souvent, des Scythes inquiets Il alla renouveler

tesse, par ce renouvellement du douleur que lui apportait le souvenir de ses malheurs, que Gonalve crut plusieurs fois qu'il allait expirer, LA FAY. *Zayd. Œuv.* t. I, p. 328, dans POUGENS. ‖ 5° Rétivation. Renouvellement d'assurances de service. Le renouvellement des pensées et des désirs cause celui des discours, PASC. *Lett. d Mlle de Roannez*, 3. Par le renouvellement de vos vœux vous nous maintiendrez dans la disposition la plus sainte où puissent être sur la terre des créatures mortelles, BOURDAL. *Exhort. renouvell. des vœux*, t. I, p. 247.

— HIST. XVIe S. [Le souvenir] Me fait renouvelemens De toute joie sans non, *Couci*, XV. ‖ XIIIe S. Li philicien dient qu'on des oeuvres mès cuigier [changer] la [la viande de se se] table, et renouveler selon le renovelement du mois, *Comput*, f° 3, ‖ XVe S. A ce bon jour de renouvellement Je ne vous scay d'autre chose estrenez, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 141. ‖ XVIe S. Nous voulant asseurer de nostre plenier renouvellement... CALV. *Inst.* 143. Pourquoi veut-on attribuer aux estats le renouvellement de la guerre, puis qu'ils n'ont pas encore commencé? D'AUB. *Hist. II*, 230. Il semble que chaque siecle porte son renouvellement de malheurs, tantos sur nous comme de la boeste de Pandore, PASQ. *Au lect.*

— ETYM. *Renouveler*; provenç. *renovellament*; ital. *rinovellamento*.

† **RÉNOVATEUR, TRICE** (ré-no-va-teur, tri's), s. m. Celui, celle qui renouvelle, qui rajeunit. Ils (les philosophes allemands) se disent les rénovateurs de l'esprit humain, ils prétendent qu'ils y font une révolution, DESTUTT TRACY, *Instit. Mem. scientif. mor. et polit.* t. IV, p. 900.

— HIST. XVIe S. Renovateur, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Voy. RÉNOVATION. Ital. *rinnovatore*.

RÉNOVATION (ré-no-va-sion; on sera, de cinq syllabes), s. f. ‖ 1° Action de renouveler. La rénovation d'un titre, des vœux. ‖ Fig. La rénovation de l'homme par la grâce. ‖ 2° Transformation en mieux par la nouveauté, par l'innovation. On nous présente la doctrine de Kant comme une rénovation complète de l'esprit humain, DESTUTT TRACY, *Instit. Mem. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 894. L'Europe révéla à son fils bien aimé ses desseins sur l'Amérique: il préparait au genre humain, dans cette partie du monde, une rénovation d'existence, CHATEAUB. *Natch.* v. ‖ Grande rénovation (*Instauratio magna*), traduction du titre du grand ouvrage philosophique de F. Bacon. ‖ 3° Terme de physiologie. Rénovation médicinale, synonyme de nutrition, dans l'ancienne terme de chimie. Opération par laquelle en faisait passer un corps quelconque d'un état imparfait à l'état parfait. ‖ 4° Terme d'optique. Il se dit d'une cérémonie conventuelle où chacun renouvelle à haute voix les engagements de sa profession.

— HIST. XVIe S. Trois la gent la profitable Par convoiter ce qu'elle ne deust mie; Du monde fut grant renovacion; Aux Romains vint apres la monarchie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 141. ‖ XVIIe S. Il regnoyent l'homme en nouvelle creature; par sa parole il enseuet et incite l'homme à desirer et rechercher cette renovation, CALV. *Inst.* 324.

— ETYM. Provenç. *renovacio*; espagn. *renovacion*; ital. *rinnovazione*; du lat. *renovatum*, *renovare*, de *re...*, et *novare*, rendre nouveau (voy. NOVATEUR).

† **RENQUINAUDER** (ran-ki-nô-dé), v. a. Enquinauder de nouveau. Hélas! j'avais renoncé au trot (au bridon); tous m'avez rendu ambitieux d'avoir renquinaudé, et j'étais ma lanterne, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 février 1762.

— ETYM. *Re...*, et *requinauder*.

RENSEIGNÉ, ÉE (ran-sé-gné, gnée), part. passé de renseigner. Bien renseigné, mal renseigné, qui a reçu de bons, de mauvais renseignements.

RENSEIGNEMENT (ran-sé-gne-man), s. m. Indices, instructions qui servent à faire connaître quelqu'un ou quelque chose. Prendre des renseignements. Aller aux renseignements. Thevenin dit... les avoir fait passer... A un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, t. I, NODIER. *Litt. au comte de Tunnerre*, an sept. 1769. Je fus charmé de rencontrer ce homme, dans l'espoir de tirer de lui quelques renseignements sur les ruines dont j'étais environné, CHATEAUB. *Itin.* part. I. ‖ Terme de jurisprudence. A titre de renseignement, se dit d'une déposition reçue en vertu du pouvoir discrétionnaire du président, sans que le témoin soit astreint au serment.

— ETYM. *Renseigner*. An XIIe siècle, on trouve *reanseng*.

RENSEIGNER (ran-sé-gné), v. a. ‖ 1° Enseigner de nouveau. Il avait oublié le chemin, il fallut le lui renseigner. ‖ 2° Donner des renseignements (sens qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie). Faites-vous mieux renseigner sur cet objet, et vous verrez que vous avez tort, ‖ 3° Se renseigner, v. réfl. Prendre des renseignements. Il fit se renseigner auprès de vous.

— ETYM. *Re...*, et *enseigner*.

† **RENSEMER** (ran-sé-mé), v. a. Ensemer de nouveau.

— HIST. XVIe S. Un clerc d'oeil, un propos mon cueur viennent reprendre, Rechassent ma raison, D'renserrent mes esprits, DESPORTES, *Diane*, II, 45.

— ETYM. *Re...*, et *ensemer*.

† **RENTAMER** (ran-ta-mé), v. a. Entamer de nouveau. Ce pain avait été entamé d'un côté, et on l'a rentamé de l'autre. ‖ Fig. Reprendre un discours interrompu. Rentamer une affaire, la reprendre après l'avoir laissée.

— HIST. XVIe S. Renlamer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *entamer*.

† **RENTASSER** (ran-ta-sé), v. a. Entasser de nouveau.

— HIST. XVIe S. C'estoit un Breton nommé la Barre, rentassé d'autres bons compagnons, *Cent nouvel.* ch. 44.

— ETYM. *Re...*, et *entasser*.

RENTE (ran-t'), s. f. ‖ 1° Revenu annuel. Il vit de ses rentes. Les rentes. Un bénéfice de 2000 livres de rente, PASC. *Prov.* XII. C'est avec les deux mille écus de dame de la reine, qu'elle a toujours vingt mille livres de rente qu'elle aura tous les ans, SÉV. 25 déc. 1679. Tel, avec deux millions de rente, peut être pauvre chaque année de cinq cent mille livres, LA BRUY. VI. L'éloquence menait à tout dans les républiques grecques et dans celle des Romains; et il était aussi avantageux d'être né avec le talent de bien parler, qu'il le serait aujourd'hui dans un état monarchique, MABLY, *Observ. Anc. et mod.* II. n'y a que les sots qui vivent de leurs rentes; les habiles gens vivent de celles d'autrui, DANCOURT, *Chev. à la mode*, sc. 2. Au roi France soixante mille livres de rente, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 mars 1780. Mais, dites-vous, il vaut mieux être mort, messieurs; il lo[illegible]geait au grenier, BÉRANG. *Em. Debr.* ‖ 2° Ce qui est dû annuellement pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. Rente foncière. Bail à rente. Rente de bail, d'héritage. Rente en grain, en vin. Rente en espèces. Comme sur un bon fonds de rente sûr de recettes, RÉGNIER, *Sat.* IIV. Prenez le titre [d'une terre noble, d'un fief], et laissez-moi, en échange, le titre d'Auteur vous, dit Esthy-bron, vous êtes riche, on vous devez l'être: dix mille livres de rentes et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux, et l'on se trouve à même; tandis que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite, LA HARPE, V. Il n'a pas cru que je vivais sur la rente, *Lett. Mme de Voisinlieu*, 3 nov. 1780. ‖ Deux chapons de rente, l'un gras et l'autre maigre, VOY. CHAPON. ‖ 3° En économie politique on appelle rente de la terre, ou, simplement, rente, la part des produits afférente au propriétaire, déduction faite des frais et des profits du travail et du capital appliqué. Qu'est-ce que la rente de sol? La somme de la superiorité de force productive d'un sol comparé à d'autres sols, c'est-à-dire l'excédant de produits que donne ce sol comparativement avec égale de travail et de capital qui lui est confiée, R. LEVASSEUR, *Cours d'économ. p.* 67. ‖ 4° Bêtes de rente, bêtes qu'on entretient pour tirer un revenu de leurs produits, viande, laine, croît, lait, etc. par opposition aux bêtes de travail. ‖ 5° Ce qui est dû annuellement pour une somme d'argent aliénée par contrat de constitution. Rente constituée. Rente à quatre, à cinq pour cent. Une rente viagère sur la tête d'un enfant d'un an vaut le double d'une rente viagère sur une personne de quarante-huit ans, *ap. Proth. de la vie*, Œuv. t. I, p. 256. La rente constituée en perpétuel est essentiellement rachetable, *Code Nap.* 1911. La rente viagère peut être constituée au taux qu'il plaît aux parties contractantes de fixer, ib. art. 1976. La rente viagère ne s'éteint pas par la mort civile du propriétaire; le payement doit en être continué pendant sa vie naturelle, ib. art. 1982. ‖ 6° Aboulement. La rente constituée par l'Etat. La rente est au-dessous du pair. Acheter de la rente. ‖ Rentes perpétuelles ou rentes de l'hôtel de ville, celles qui avaient été assignées par François Ier lors des revers essuyés dans le Milanais en 1521. A votre avis, [ceux qui vendront après nous] l'amuront-ils ou l'estimeront-ils moins [richement], à cause que, de son temps, les rentes sur l'hôtel de ville se seront payées un peu plus tard? VOLT. *Lett.* 74. Les rentes de l'hôtel de ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement de bien, RETZ, *Mém.* I. in liv. III, p. 88 dans POUGENS. Le comte Maurice de Nassau, en partant de la Haye pour aller commander l'infanterie hollandaise, me demanda s'il en confisquerait les rentes qu'il avait sur l'hôtel de ville de Paris: On vous payera, lui dis-je, précisément le même jour que le comte Maurice de Saxe, qui commande l'armée française, VOLT. *Pol. et lég. Pens. sur l'adm. publique*. Beaucoup de bourgeois, qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier, pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'hôtel de ville soient payées, ID. *Mél. litt. & M. Dupont*, 2e Entr. Rente perpétuelle, quérable, voy. ce mot. ‖ 8° Anciennement. Rente infeodée, rente assignée sur des fiefs, par opposition à rente roturière. ‖ 9° Par extension, certaines charges qu'on s'impose à soi-même, et qui sont presque périodiques. Il donne beaucoup, c'est une rente pour les pauvres de son quartier. S'il [le prince] ne veut plus que la bonté d'une rente et m'ouvre ses entrailles aux rebelles, s'il se lasse d'épuiser ses coffres pour soudoyer les armées de ses ennemis,... BALZ. *De la cour*, t. II, p. 61. ‖ En sens inverse, certains profits qui sont presque périodiques. Ce nous est une douce rente que ce monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de gentilhomme qu'il est allé se mettre en tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 1.

— SYN. RENTE, REVENU. Dans le sens primitif et propre, rente est absolument synonyme de revenu annuel. Laissez-y-moi, il introduit cette différence que rente se dit surtout des revenus que procure un bien-fonds ou une somme d'argent placée, et usufruitière, et revenu, surtout celui que l'Etat, ou autres créanciers. De plus, revenu aujourd'hui comprend tout ce qu'on reçoit, tandis que rente ne comprend pas ce que l'on reçoit annuellement par son travail. Un employé a un traitement de 5 000 francs et 1 000 francs de rente; c'est 6 000 francs de revenu.

— HIST. XIIIe S. Monseigneur Thomas il estoit mis [mon] servanz, Mes rentes ad cueillites [levées] tutes par plusurs ans, *Th. le mart.* 33. ‖ XIVe S. Les gens du pois se tornerent tuit à sus [eux], et commencerent tuit à aporter as noutres leur rentes, leur avoirs et leur gaainges, VILLEH. CRIL. Margiste li fera recevoir tel reate [lui fera recevoir tel revenu] comme..., *Rente*, X. Que vous n'ill est tel [qu'il n'ache vivre De ce que sa rente li livre, *la Rose*, 5058. C'est bien de l'office au bailli qu'il vende les rentes et les issues de la terre son seigneur, BEAUM. I, 17. Et aussi il jugement qui sont fet por cozes engagiées ou por rentes à vies ne pooent pas estre mis à execucion, *Ass. de Jér.* IV, 2. L'en fait mout de sel en ceste cité, qui en donne à plus de quarante autres cités, dont le grant kaan à mout très grans rentes, MARC POL. II, 1. ‖ XVIe S. Les rentes et revenus, COTGR. ‖ XVIIe S. On les bailloit [les terres conquises] à ferme ou à rente aux pauvres citoyens qui n'avoient point d'heritages, AMYOT, *les Groiques*, t. I, p. 1. Les rentes sont reelles et immobilaires, les arrerages, personnels et mobiliaires, LOYSEL, 806. Toute rente constituée en grain ou autre espece est reductible à l'argent, ID. 810. Rentes constituées, deniers sont rachetables à toujours, ID. 811. Quand nous regardons dans nos papiers rentiers, nous y voyons un nombre de grosses rentes qui ne nous doit; il y en a aussi une très grande quantité de petites, d'un double et d'un liard, LABRUY. 180. Il a un grand train, un fort grand état, de grandes rentes, de rente, MONT. I, 324. Toutes personnes de franche condition peuvent vendre et constituer rentes héritieres et viageres sur eux et sur leurs biens, *Coust. gener.* I, 9, p. 768. Mieux vaut reiple que rente, COTGRAVE.

— ETYM. *Rendre* : proprement ce que l'on rend. Berry, *rendz*; wallon, *rinte*; provenç. *renta*, *renda*, *escaps. renta*, *penag. renda*; ital. *rendita*.

RENTÉ, ÉE (ran-té, tée), part. passé de renter 1. Qui a des rentes. A-t-on vu votre muse à la cour présenter l'ouvrier d'une rente Au roi de sa race rentée? CIRCD. *Apologie*. Je voudrais que l'Académie fût toujours libre, afin qu'il y eût quelque chose de libre en France; je voudrais que son secrétaire fût mieux renté, afin qu'il y eût justice dans ce monde, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1772 ‖ Familièrement. Cet homme est bien renté, il est riche. On lit [Chapelain] soit le mieux renté de tous les beaux esprits, SOREL. *Sat.* IX. Evêché bien renté, bonne et grasse abbaye, M. CHÉNIER, *les Nouveaux saints*.

† **RENTER** (ran-té), v. a. Assigner un revenu à. Renter des hôpitaux, une communauté.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. Tant qu'il fu jeunes homes, c'est bien la veritez, Pources chevaliers et ou pourement rentez, *Gueril.* V. 57. Rices bourgeois emparentés Qui eut boinne ville tes rentés, Soies preudens de bonne vie, J. DE CONDET, p. 182, ‖ XVIe s. Et pour la cause de la grand victoire et belle que il ot sus les ennemis de Dieu, il fit la faire et edifier une abbaye qui est de noirs moines, et les renta bien en Castille, PROISS. II, III, 24. ‖ XVIe s. Qui sanstier, fut rente, COTGRAVE.

— ETYM. *Rente.*

† 2. RENTER (ran-té), v. a. Synonyme de remplétoer, c'est-à-dire remettre un pied à un vieux bas dont on garde la jambe. Renter des bas.

— HIST. XVIe s. Car soudain Atropos jette Les fils de ses ouvrages Dans la bouche devorante Du Temps qui d'autres les rante, LOYS LE CARON, *Poëzies*, f° 60, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...*, et *enter*.

† RENTERRER (ran-tè-ré), v. a. Enterrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il en deterra quinze ou seize si deffigurez de fange et de sang, qu'il ne pust connoistre son maistre, et pourtant l'enterra tous ces corps, D'AUB. *Hist.* 1, 140. Le premier labour met à l'air les racines du mallchait, et le second les renterre, O. DE SERRES, 833.

— ETYM. *Re...*, et *enterrer*.

RENTIER, ÈRE (ran-tié, tiè-r'), s. m. et f. ‖ 1° Celui, celle qui a des rentes constituées sur l'État ou sur quelque communauté. Les rentiers assemblés au comptoir de dix très mille, tous bourgeois et vêtus de noir, avaient créé doure synodus pour veiller, disaient-ils, sur les prévaricatons du prédicateur marchand, MIRAB. *Mém.* I. II, liv. p. 89, dans POUGENS. Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier, A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, SOUL. *Sat.* III. Comme son projet principal a été de calculer la mortalité des rentiers, et que'n général les rentiers à vie sont des hommes d'elite dans un État, on ne pouit pas en conclure pour la mortalité du genre humain, BUFF. *De la vieillesse et de la mort.* ‖ 2° Bourgeois qui vit de son revenu, sans négoce, ni industrie. Un gros rentier. ‖ Rentier vinaigre, celui qui vit d'une rente viagère. Après le célibat ecclésiastique et le célibat militaire, l'un de profession et l'autre d'usage, il en est un troisième de convenance, intitulé par le luxe, c'est celui des rentiers viagers, RAYNAL, *Hist. philos.* XIII, 9. ‖ 3° Autrefois, celui, celle qui devait des rentes seigneuriales. Cette seigneurie a remis le cens ou de rentiers et de rentières. ‖ 4° Un rentier, pôle des rentes qui étaient dues à un seigneur.

— HIST. XIIIe S. Et disoient encore que il tortures de parement estoit de toute de [la] Jerusé, car il rentier poient paier à quele hore qu'il lor plaisoi, BEAUM. XXIII, 16. Sathan, plus de sept ans si tenu son sentier, Mais chans n'en fis chanter! il vin de mon chantier : Huit felonesse rente m'en rendront mi rentier, Ma char charpenteront li felon charpentier, BUTEB. II, 94. ‖ XIVe S. Les demoiselles fermiers, maniers ou anners desdis moulins paieront chascun an aus rentiers ou aux fermiers qui tenront les rentes ou fermes de la dite ville de Melesse, quatre livres de Parisis, au CANGE, *rentarius.* ‖ XVe S. Mes depuis trois mois tous entiers Sui-je à la fierce tous rentiers, FROISS. *Poésies mss.* p. 406, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Les seigneurs censiers et rentiers peuvent prouoder par saisne sur les bordages sujets à cens et rentes, laquelle tient pour les trois dernieres années precedentes et affirmant par le serment, nonobstant opposition, LOYSEL, 534. [Débiteur de rente] le seigneur n'est tenu faire vuo à son rentier [bailler ou cesser], ib. 538.

— ETYM. *Rente*; wallon, *rèvinî*; prov. *rendier*; ancien cat. *render*; espagn. *rentero*; port. *rendeiro.*

RENTOILAGE (ran-toi-la-j'), s. m. Action de rentoiler.

— ETYM. *Rentoiler.*

RENTOILÉ, ÉE (ran-toi-lé, lée), part. *passé* de rentoiler. Tableau rentoilé.

RENTOILER (ran-toi-lé), v. a. ‖ 1° Remettre de la toile neuve à une chose, à un objet garni de dentelle ou d'ornements de fil. Rentoiler des manchettes. ‖ 2° Terme de peinture. Coller un vieux tableau sur une toile neuve, ou transporter une peinture d'une vieille toile sur une neuve.

— ETYM. *Re...*, *en*, *toile*.

† RENTONNER (ran-to-né), v. a. Remettre dans le tonneau.

— HIST. XVIe S. Rentonner, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *entonner*.

† RENTORTILLER (ran-tor-ti-llé, ll mouillées), v. a. Entortiller de nouveau.

— HIST. XIVe S. Jesuilay bailly..... avoit jaré grant serment, que ledit procès seroit scelé, et l'avoit reprins en sa main, rentourtillié, et le lye d'une encroe [bande] de parchemin, DU CANGE, *escroe.*

— ETYM. *Re...*, et *entortiller*.

† RENTRAGE (ran-tra-j'), s. m. Action de rentrer; résultat de cette action. Le rentrage du bois scié. Payer tant pour le rentrage.

— ETYM. *Rentrer.*

† RENTRAÎNER (ran-trè-né), v. a. Entraîner de nouveau. Le poids de ma fatigué me rentraîne, et, malgré tous mes projets, me fait retomber dans mes premiers relâchements, ROUSSEAU. *Pensées*, t. II, p. 414. Ils [les Romains] rentraînent ces amé jestifanes, ces amis, même les plus sincères, le rentraineront, *rén.* I. LVIII, p. 13. Une légère et incontinent qui, tandis touchée de ses miseres, revient à Dieu ; tantôt, oubliant Dieu, se laisse rentrainer à ses misères, MASS. *Carême, Inconst.* Rentraînez à l'instant par le torrent fatal des exemples, la vertu..., ib. *Profess. relig.* Amour, ib. *Jeune.*

— HIST. XVIe S. Rentrainer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *entraîner*.

RENTRAIRE (ran-trè-r'), v. a. Il se conjugue comme traire. ‖ 1° Coudre, rejoindre deux morceaux d'étoffes, de sorte que la couture ne paraisse pas. Faire rentraire des draps de lit en rentraire. ‖ Absolument. Ce tailleur sait bien rentraire. ‖ Fig. Vous connaissez les faibles mortels, ils se traitent à pas lents ; quatre ans vous le jure, ou je jeur, dix ou douze le leudemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose, VOLT. *Lett. cd. Condorcet.* ‖ 2° Terme de tannerie. Recoudre les relais d'une tapisserie de hauts ou de basse lisse.

— REM. Les couturières disent d'ordinaire rentraire (à peu près) les pièces de couleur qui sont rentrées avec un goût admirable... *Monsieur* MAIR. 4 AVR. 1808, p. 479, 4e col.) ; c'est une confusion : il faut dire rentraire.

— HIST. XVIe S. Rentraire, NICOT.

— ETYM. *Re...*, en, et *traire*, dans le sens de tirer.

RENTRAIT, AITE (ran-trè, trè-t'), part. *passé* de rentraire. Car, ô malheur, pour ma tranchise, Je n'ai rien qu'un habit rentrait, SCARRON, *Poés.* Tout dire, *Œuv.* t. I, p. 1.

— REM. On trouve rentraité, qui est un barbarisme : Et si, en foulant lesdits ouvrages, il s'y fait quelques cassures, pièces rentrayées et rapetassées avec de la laine de pareille qualité, *Règlement*, mai 1734.

RENTRAITURE (ran-trè-tu-r'), s. f. Couture de ce qui est rentrait. ‖ Terme de sellerie. Couture à demi-jonction qu'on peut serrer en tirant tous les points de dessus.

— HIST. XVIe S. Rentraicture, COTGRAVE.

— ETYM. *Rentrait.*

† RENTRANT, ANTE (ran-tran, tran-t'), *adj.* ‖ 1° Terme de géométrie. Angle rentrant, angle dont l'ouverture est en dehors et la pointe en dedans, au lieu que l'angle saillant présente sa pointe en dehors. Les angles rentrants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient, VOLT. *Sing.* 14. ‖ Courbe rentrante, courbe qui revient sur elle-même et se ferme. ‖ 2° Terme de botanique. Sont des courbes rentrantes. Mes recherches sur les orbites non rentrantes, BERCKHARDT, *Instit. Hém. sc.* 1806, 1er sem. p. 16. Les feuilles figures rentrantes, la figure sphérique est la plus simple, puisqu'elle ne dépend que d'un seul élément, la grandeur de son rayon, LAMARCK, *Encyc.* I, 14. ‖ 3° Nombre rentrant, se dit du nombre des dents d'un pignon, quand ce nombre de dents divise exactement celui des dents de la roue qui s'engrène avec le pignon. ‖ 4° Terme d'histoire naturelle. Replié en dedans. Les valves du péricarpe dans le colchique sont rentrantes. Les bords du bec [d'un oiseau] sont rentrants. Les bec supérieur, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 109.

2. RENTRANT (ran-tran), s. m. Terme de jeu. Joueur qui prend la place de celui qui a perdu.

† RENTRAYAGE (ran-trè-ia-j'), s. m. Action de rentraire ou rentrayer; résultat de cette action.

† RENTRAYER (ran-trè-ié), v. a Recoudre les peaux de boiffles.

RENTRAYEUR, EUSE (ran-trè-ieur, iè-z'), s. m. et f. Celui, celle qui sait rentraire. ‖ Ouvrier, ouvrière qui, dans les manufactures de draperie, répare les pièces d'étoffes qui ont reçu pendant les apprêts quelques déchirures.

— HIST. XVIe S. 2e rang, qui sont les petits metiers : retordeur de laine, file, et soye, rentrayeur, racoustreur de bas d'estame, *Edit*, AVRIL 1597.

— ETYM. *Rentraire.*

RENTRÉ, ÉE (ran-tré, tée), part. *passé* de rentrer. ‖ 1° Qui est revenu en dedans. Rentrés dans la cabane, on servit le festin de l'amitié, CHATEAUB. *Natch.* III. ‖ Par extension. Le pouvoir de Philippe II fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes, VOLT. *Mœurs*, 166. [Sérigne sorti de son école (du philosophe Attalus)] rentré dans la société..... BURR. *Ct. Nér.* II, 34. ‖ 2° Fig. Qui a repris une certaine position morale. Rentré en grâce auprès de Mme de Pompadour, le lui communiquait sa peine, la suppliant de savoir du roi s'il me serait favorable, MARMONTEL, *Mém.* VII. ‖ 3° Fig. Qui est repoussé en dedans, répercuté, en parlant d'un mal. Dartre rentrée. Sueur rentrée. ‖ Fig. et familièrement. Ma fille, quand vous voulez rompre du fer, trouvant les porcelaines indistinguées de votre colère, il me semble que vous êtes bien fâchée; quand je songe qu'il n'y a personne pour en rire et pour se moquer de vous, je vous plains; car cette humeur rentrée me paraît plus dangereuse que la petite vérole, SÉV. 132. Cette vanité rentrée, qui, pour se consoler de l'indifférence qu'on lui montre, feint de reposser ce qu'on ne pense point à lui offrir, D'ALEMB. *Eloges acad. Préf.* Par l'ennui, les regrets, leur sagesse altérée Devient une nuit qu'un nomme ambition rentrée, A. DE VIGNY, *Manie des grand.* IV, 4. ‖ Fig. et familièrement. C'est bien rentré de pièces notres, VOY. PIGUE 9.

RENTRÉE (ran-trée), s. f. ‖ 1° Action de rentrer. La rentrée des soldats dans la caserne. ‖ 2° En parlant des productions du sol, enlèvement des récoltes. On est occupé à la rentrée des foins et des gerbes. ‖ 3° Terme de chasse. Le temps que le gibier rentre dans le bois le matin, et auquel on se met à l'affût pour le tirer. ‖ 4° Action de rentrer en fonctions après des vacances. La rentrée des tribunaux. La rentrée des classes. Un beau mémoire qu'il avait lu à une rentrée publique de l'académie royale des sciences, BONNET, *Paling. phil.* IX, 4. M. de Condorcet a lu, à la rentrée de la Saint-Martin, un éloge charmant de P. Leroux, ib. Leroux, un des derniers commentateurs de Newton, et ami de notre pauvre P. Jacquier, D'ALEMB. *Lett. d Voltaire*, 23 NOV. 1778. ‖ La réouverture des théâtres. Je ne demande que deux représentations d'Hèbe à la rentrée, pour égaler la gloire de M. Barthe, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 AVR. 1778. ‖ Ce mot n'est plus usité dans ce sens, parce qu'il n'y a plus, comme autrefois, de relache général pour les théâtres pendant la quinzaine de Pâques. On dit réouverture, quand un théâtre a fermé par une cause quelconque. ‖ 5° Rentrée d'un acteur, son retour sur la scène après une absence prolongée. Cet acteur a fait sa rentrée par tel rôle. ‖ 6° Recouvrement d'une somme, perception d'un revenu. La rentrée des impôts, des contributions. J'attends des rentrées, elles ne me manqueront pas, PIRAUD, *Revue des Parisiens*, t. 13, ‖ 7° Terme de jeux. Ce que l'on prend de cartes dans le talon, après avoir écarté. Les joueurs n'ont pas mal écarté, et la rentrée a fait gagner la partie, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Prusse*, 6 août 1738. ‖ 8° Terme de musique. Effet d'une partie d'un instrument, qui, après un silence, reprend un chant bien prononcé. ‖ Retour du sujet dans une fugue, une imitation, etc. ‖ 9° Chacune des différentes planches préparées pour l'impression en couleur. ‖ 10° Terme de marine. Quantité dont un vaisseau rapproche, par en haut, les deux cornes d'un couple qui s'était sans rentrée, affecterait la forme d'un U. L'extrême rentrée qu'on donne à la poupe est nuisible, VALLEROT, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts.* t. I, p. 189.

— ETYM. *Rentrer.*

† RENTRER (ran-tré), v. n. ‖ 1° Entrer de nouveau, entrer après être sorti. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie, SÉV. 1er FÉVR. 1690. Une femme forte, pleine d'aumônes..... tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, pour apprendre à mourir et profiter de cet exemple, BOSS. *le Tellier.* Ainsi [par les sévérités des princes catholiques] tombait l'hérésie avec non venin; et la discorde rentrait dans les enfers, d'où elle était sortie, in. ib. Je me retire donc, encor pâle d'effroi [d'un incendie]; Mais le jour est venu quand je rentre chez moi, SOUL. *Sat.* VI. Son mari.... Qui, de chez lui sortant, a tout laissé tranquille, Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison, De voir que le portier lui demande son nom, ID. ib. X. Et vous, rentrez, ma fille; et du

Digitized by Google

fois, SAC. *Iphig.* IV, 4. Mon maître en ce moment n'est pas encor rentré, REGNARD, *Joueur*, I, 5. Une femme de seize ans rentre à quatre heures du matin, Mme DE POISEUX, *Ridic. à la mode*, p. 193, dans POUGENS. Au milieu d'un travail avec le roi, chez Mme de Maintenon, il [Lemoyne] se trouva si mal, qu'il n'eut que le temps de se retirer et de rentrer chez lui, NICOLAS, *Œuv.* t. V, p. 170. || Poétiquement. Faire rentrer dans la poudre, se dit de Dieu qui renverse les orgueilleux. Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer, SAC. *Euth.* I, 3. || Par exagération, faire rentrer quelqu'un dans la poussière, dans la poudre, le terrifier par des menaces. || Fig. et familièrement Faire rentrer quelqu'un sont pieds sous terre, le couvrir de confusion, le remplir de terreur. || On dit de même : faire rentrer en terre. Ton seul regard la ferait rentrer en terre, J. R. ROUSS. *Hél.* VI, 3. || *Fig.* Rentrer dans le néant, cesser d'avoir crédit, puissance. Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir, SAC. *Baj.* II, 4. || *Fig.* et familièrement. C'est le ventre de ma mère, je n'y rentre point, je ne peut expriner qu'on n'ait pas envie de se regorger en quelque chose. || Rentrer dans l'aliegement, se retrerire sur l'aligement en reculant. Même de vitesse. Rentrer en fort, se ramasser, en parlant d'une bête. || 5° Il se dit de choses qui s'emboîtent les unes dans les autres. Les différents tuyaux de cette lunette rentrent les uns dans les autres. Ces sauvages qui se plaisent tant à défigurer la nature en aplatissant, en arrondissant, en allongeant la tête de leurs enfants, auront aussi imaginé de leur faire rentrer le cou dans leurs épaules, BUFF. *Hist. nat. homm. Œuv.* t. V, p. 200. La vieillard, une autre main informe et sèche, qui rentre en elle-même et tend à se réduire à rien, BIBER. *Ess. sur la peint.* I. || *Fig.* et par exagération, les jambes me rentrent dans le corps, je suis extrêmement fatigué, à force de marcher, de me tenir debout. Vous n'êtes pas la de tourner autour de cet immense salon ! pour moi, les jambes me rentrent dans le corps, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 148, dans POUGENS. || 3° *Fig.* Revenir à, revenir dans. Il est rentré dans l'ornière. La fusée de ces nouvelles harangues Ont fait rentrer l'État sous des lois tyranniques, CORN. *Cinna*, II, 3. Ah! si jamais ja rentre dans la vie.... LA FONT. *Féronde*. Nous ne saurions trop regretter tant de belles et honnêtes choses qui en revenaient (du comte d'Avignon, à M. de Grignan), pour rentrer dans la sécheresse et l'aridité des ténèbres, SÉV. 28 sept. 1676, t. III, p. 180. Ces échantillons qui quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ! BLECH. *Duc de Mont.* Par quel chemin, pendant tant de tourments soufferts, Pouvez-vous consentir à rentrer dans ses fers? SAC. *Andr.* I, 1. Le sénat et le peuple rentrèrent dans une liberté qui avait été confiée à des tyrans ridicules, MONTESQ. *Espr.* XI, 18. Qui d'un mot et d'un coup d'œil faisait rentrer dans l'abaissement du plus profond respect les plus grands courtisans qui osaient s'en écarter, VOLT. *Zadig*, XVIII. Dans leur origine, les sociétés n'étaient formées que d'un petit nombre de citoyens; ceux-ci, par la suite, et les généraux n'avaient de supériorité que pendant l'exercice de leurs fonctions; ce temps passé, ils rentraient dans la classe des autres, CONST. *Traité des syst.* ch. 15. || Rentrer dans son sujet, revenir, après une digression, au sujet que l'on traite. || Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un, obtenir de nouveau son amitié, sa bienveillance. Etait rentré dans les bonnes grâces du czar, VOLT. *Russie*, I, 12. || Rentrer en grâce, obtenir son pardon. Quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, BOURSAULT. *Sévérité de la paren.* 1er avert. p. 228. || Rentrer dans son crédit, en regrendre possession. Reprends auprès de moi la place accoutumée, Rentre dans ton crédit et dans ta renommée, CORN. *Cinna*, V, 3. || Rentrer dans ses droits, dans son bien, le recouvrer. Le maréchal d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre : il rentre dans tout le bien de ses grands parents, SÉV. 27 mars 1671. L'un, plein d'esprit et de feu, disipait sans éclat les biens immenses où il était rentré, HAMILT. *Gramm.* VI. Il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres ; Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres, VOLT. *Henr.* IV. Que les bénéficiers rentrerent dans leurs bénéfices, les seigneurs dans leurs terres, et que la liberté du commerce serait rétablie, BOCLOS, *Œuv.* t. II, p. 238. || Rentrer au trône, remonter sur le trône. Il ne cherchera point de chemin criminel, Quand il voudra rentrer au trône paternel, CORN. *Éd.* IV, 4 || Rentrer dans son bon sens, revenir à son bon sens. || Rentrer dans l'ordre, se remettre, se rétablir dans l'ordre. Il a fait rentrer les autres dans l'ordre. Du saltan Amurat je reconnais l'empire ; Sortez; que le sérail soit désormais fermé, Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé, SAC. *Bajaz.* II, 2. || Rentrer dans le devoir, dans son devoir, se ranger à son devoir. On oublie aisément les fautes des enfants, lorsqu'ils rentrent dans leur devoir, VOLT. *l'Ac.* IV, 8. Pour rentrer au devoir, je change de langage, DUFRESNY, *Mrlle.* II, 8. Si je m'égarais, il n'y aurait qu'à me crier rhumatisme, c'est un mot qui me ferait rentrer bien vite dans mon devoir, SÉV. 1685. Ah! qu'il est malaisé de rentrer dans son devoir quand une fois on en est sorti! MARMONTEL, *Cont. mor. Henri.* div. || 4° Rentrer en soi-même, se recueillir, se réfléchir, revenir à réspiscence. Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre; Quoi! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné! CORN. *Cinna*, V, 1. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis Grosjean comme devant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est un style qui éclaire, et qui vous fait rentrer dans vous-même, MARM. *Cont. mor. Henri.* div. Quand on dit que.... le souffle de Luther était trop faible pour abattre cette papauté tant haïe, au lieu de rentrer en soi-même, on se laissa entraîner à des combats plus violents, MARM. *Var. IV*, 2. Les fautes font rentrer l'homme en lui-même, PRS. *Tél.* XXII. Il en fut ému, il rentra en lui-même, MARM. *Duels*. Chacun a su chi-mère: voilà la menue [chasser le Turc d'Europe] : après quoi, je rentre en moi-même et suis Gros-Jean comme devant, MARM. *Cont. de Pr.* 1 sept. 1773. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit après la bataille de Chéronée] : « Philippe, vous jouez le rôle de la fortune, vous nous pouvez jouer celui d'Agamemnon. » Ces mots le firent rentrer en lui-même, RAYNAL. *Anach.* chap. 83 Dans ces instants où le cœur parle, Heureux qui peut rentrer en soi ! MARM. *Boutiq.* || On dit en un sens analogue : rentrer en soi-même, rentrer en son cœur. Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme, VOL. *Irnph.* II, 1. Rentrons en nous-mêmes, nous reçu l'esprit de Dieu, il n'y a qu'à rentrer dans notre cœur, MASS. *Myst. Pentec.* || 5° Retomber dans, en parlant de pensées, de difficultés. Je rentre dans mes premières incertitudes. Hélas! je me consume en impuissants efforts, Et rentre au trouble affreux dont je sortais, VOLT. *Iphig.* V, 4. Nous rentrons dans la première difficulté, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 6° Rentrer dans l'âme, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiments exhaustés. Si quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ! BLECH. *Duc de Mont.* Par quel chemin, pendant tant de tourments soufferts, Pouvez-vous consentir à rentrer dans ses fers? SAC. *Andr.* I, 1. Le sénat et le peuple rentrèrent dans une liberté qui avait été confiée à des tyrans ridicules, MONTESQ. *Espr.* XI, 18. Qui d'un mot et d'un coup d'œil faisait rentrer dans l'abaissement du plus profond respect les plus grands courtisans qui osaient s'en écarter, VOLT. *Zadig*, XVIII. Dans leur origine, les sociétés n'étaient formées que d'un petit nombre de citoyens; ceux-ci, par la suite, et les généraux n'avaient de supériorité que pendant l'exercice de leurs fonctions; ce temps passé, ils rentraient dans la classe des autres, CONST. *Traité des syst.* ch. 15. || Rentrer dans son sujet, revenir, après une digression, au sujet que l'on traite. || Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un, obtenir de nouveau son amitié, sa bienveillance. Etait rentré dans les bonnes grâces du czar, VOLT. *Russie*, I, 12. || Rentrer en grâce, obtenir son pardon. Quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, BOURSAULT. *Sévérité de la paren.* 1er avert, p. 228. || Rentrer dans son crédit, en regrendre possession. Reprends auprès de moi la place accoutumée, Rentre dans ton crédit et dans ta renommée, CORN. *Cinna*, V, 3. || Rentrer dans ses droits, dans son bien, le recouvrer. Le maréchal d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre : il rentre dans tout le bien de ses grands parents, SÉV. 27 mars 1671. L'un, plein d'esprit et de feu, dissipait sans éclat les biens immenses où il était rentré, HAMILT. *Gramm.* VI. Il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres ; Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres, VOLT. *Henr.* IV. Que les bénéficiers rentrerent dans leurs bénéfices, les seigneurs dans leurs terres, et que la liberté du commerce serait rétablie, BOCLOS, *Œuv.* t. II, p. 238. || Rentrer au trône, remonter sur le trône. Il ne chercha point de chemin criminel, Quand il voudra rentrer au trône paternel, CORN. *Éd.* IV, 4 || Rentrer dans son bon sens, revenir à son bon sens. || Rentrer dans l'ordre, se remettre, se rétablir dans l'ordre. Il a fait rentrer les autres dans l'ordre. Du saltan Amurat je reconnais l'empire ; Sortez; que le sérail soit désormais fermé, Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé, SAC. *Bajaz.* II, 2. || Rentrer dans le devoir, dans son devoir, se ranger à son devoir. On oublie aisément les fautes des enfants, lorsqu'ils rentrent dans leur devoir, VOL. *l'Ac.* IV, 8. Pour rentrer au devoir, je change de langage, DUFRESNY, *Mrlle.* II, 8. Si je m'égarais, il n'y aurait qu'à me crier rhumatisme, c'est un mot qui me ferait rentrer bien vite dans mon devoir, SÉV. 1685. Ah! qu'il est malaisé de rentrer dans son devoir quand une fois on en est sorti! MARMONTEL, *Cont. mor. Henri.* div. || 4° Rentrer en soi-même, se recueillir, se réfléchir, revenir à réspiscence. Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre; Quoi! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné! CORN. *Cinna*, V, 1. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis Grosjean comme devant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est un style qui éclaire, et qui vous fait rentrer dans vous-même, MARM. *Cont. mor. Henri.* div. Quand on dit que.... le souffle de Luther était trop faible pour abattre cette papauté tant haïe, au lieu de rentrer en soi-même, on se laissa entraîner à des combats plus violents, MARM. *Var. IV*, 2. Les fautes font rentrer l'homme en lui-même, PRS. *Tél.* XXII. Il en fut ému, il rentra en lui-même, MARM. *Duels*. Chacun a su chi-mère: voilà la menue [chasser le Turc d'Europe] : après quoi, je rentre en moi-même et suis Gros-Jean comme devant, MARM. *Cont. de Pr.* 1 sept. 1773. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit après la bataille de Chéronée] : « Philippe, vous jouez le rôle de la fortune, vous nous pouvez jouer celui d'Agamemnon. » Ces mots le firent rentrer en lui-même, RAYNAL. *Anach.* chap. 83 Dans ces instants où le cœur parle, Heureux qui peut rentrer en soi ! MARM. *Boutiq.* || On dit en un sens analogue : rentrer en soi-même, rentrer en son cœur. Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme, VOL. *Irnph.* II, 1. Rentrons en nous-mêmes, nous reçu l'esprit de Dieu, il n'y a qu'à rentrer dans notre cœur, MASS. *Myst. Pentec.* || 5° Retomber dans, en parlant de pensées, de difficultés. Je rentre dans mes premières incertitudes. Hélas! je me consume en impuissants efforts, Et rentre au trouble affreux dont je sortais, VOLT. *Iphig.* V, 4. Nous rentrons dans la première difficulté, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 6° Rentrer dans l'âme, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiments exhaustés. Ne craignez plus, madame, la générosité déjà rentre en mon âme, CORN. *Nicom.* V, 8. Le zèle de vos dieux rentre en votre cœur, VOLT. *Mort de C.* II, 2. Jamais soupçon, ombrage et jalousie Ne rentreront dans mon maudit esprit, LA FONT. *Fér.* || La paix ne rentre point dans mon âme à demi, VOLT. *Semiram.* I, 2. *Rien* Rien pompeux, rien enchanteur, La second article rentre dans le premier. [La jalousie] vice honteux qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 8° Reprendre, recommencer certaines choses, s'y remettre. Rentrer en fonction. Rentrer en correspondance. || Rentrer en faveur, en crédit, en grâce. || *Fig.* et familièrement. Rentrer en danse, rentrer dans une affaire, dans un embarras dont on était sorti. || Absolument, en parlant de choses que reprennent les tribunaux et des collèges, etc. Les tribunaux, les collèges rentrent à telle époque. || Terme de théâtre. Reprendre son service après une absence, en parlant d'un acteur. Il rentre ce soir par le rôle d'Oreste. || 9° En parlant de sommes d'argent, être perçu, recouvré, encaissé. Faire rentrer le compte le profit, il faut que les frais rentrent. || 10° Être répercuté, en parlant d'humeurs, d'éruptions, etc. Prenez garde de laisser rentrer cette humeur. || 11° Se soulever, en parlant d'une superficie qui empiète sur une autre. Du cap des Trois Pointes au cap Palmas, l'océan rentre un peu dans les terres, BUFF. *Hist. nat. Perrer. théor. terre, Œuv.* t. II, p. 123. || 12° Terme de jeu. Il se dit des cartes que l'on prend au talon. Il m'est rentré un vilain jeu. || Rentrer dans une couleur, reprendre la main en jouant d'une couleur. || Au trictrac, rentrer en brelouille, se dit quand l'un des joueurs, ayant été débredouillé, fait un grand coup qui lui donne l'avantage de marquer trois et même cinq trous à la fois. || 13° En musique, faire une rentrée. Les ténors n'ont pas rentré à temps. Les flûtes ont bien rentré. || 14° Terme de gravure en taille-douce. Retoucher ou fortifier les hachures. || 15° V. a. Porter dedans ce qui était dehors. Rentrer des marchandises dans le magasin. Rentrez ces fauteuils dans l'appartement. || Terme d'imprimerie. Rentrer ou faire rentrer une ligne, la renfoncer.

— REM. Rentrer, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire *être* quand on veut marquer l'état ; et avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action : Si j'ai rentré dans Rome avec quelque imprudence, CORN. *Tite et Bérén.* V, 3. Et j'ai, pour vous trouver, rentré par l'autre porte, MOL. *Fâch.* I, 8. Voy. ENTRER, à la remarque. Cependant la conjugaison avec l'auxiliaire *avoir* est peu usitée, et l'usage confond les deux emplois.

— HIST. XIIe S. L'ave ist [l'eau sort] de la cité, si l'en voit par les pleines. Rentre en ses espandes, ses rives en sont plaines, *Charlemagne*, V. 7837. || XIIIe S. Puis rentrerent en leur vessiaus, et coururent par mer, VILLEH. IX. Qui par la lance assaut longe, manevaus traitres, jamais en campaigne ne rentierés, ne vous, ne vostre cor, *Cher. de Baiaus*, p. 45. || XVe S. Je notay son habillement, son maintient, son gouvernement. Qui merveillusement rentroit [était séant], le *Blazon des faulces amours*, p. 283, dans LACURNE. || XVIe S. Rentrer en soy pour raisonner [des préjugés], MONT. I, 118. Cette malade le fit rentrer en lui-mesme, et apporta un notable changement dans ses mœurs, D'AUB. *Fœ.* XII. Le Duc estant d'entré en ses biens, par la paix generelle, in. *Hist.* I. 88, p. 111. Veut-il rentrer en un nouveau servage? BONS. 788.

— ETYM. *Re...* et *entrer*.

† 2. RENTRER (ran-trér), v. a. Corruption de rentraire [voy. ce mot].

† RENTRERIR (ran-trou-vrir), v. a. Entr'ouvrir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Puis il revient un peu, tentr'ouvrant la paupière, Et monstre par l'esprit il veut nostre lumière, DESPORTES, *Elégies*, I, 19.

— ETYM. *Re...*, et *entr'ouvrir*.

† RENTRUIRE (ran-trui-r), v. r. Endroit où doivent se rencontrer les parties d'un dessin à porter sur la toile ou le papier. || Opération du fabricant de papiers peints, laquelle consiste à apporter l'une après l'autre toutes les teintes, au moyen de planches séparées dont les reliefs portent d'autres dessus que la première, en laissant sécher entre l'application de chacune d'elles.

— ETYM. *Rentrer* ?.

† RENVAHIR (ran-va-ir), v. a. Envahir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Renvahir, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *envahir*.

† RENVENIMER (ran-ve-ni-mé), v. a. Revenimer de nouveau. L'emplâtre d'un charlatan a renvenimé sa plaie. || Se renvenimer, v. réfl. Devenir plus envenimé.

— HIST. XVIe S. Si le jour le fascheit [l'amast], la fayeur solitaire Et le silence coy rentament sa misere, Renvenimant sa plaie et frappent ses douleurs, DESPORTES, *Diane*, I, 11.

— ETYM. *Re...*, et *envenimer*.

† RENVERGUER (ran-vèr-ghé), v. a. Terme de marine. Renverguer une voile de nouveau et avec plus de soin.

— ETYM. *Re...*, *en*, et *verguer*.

† RENVERSE (ran-vèr-se), s. m. Manière de construire les talus dans les couvertures d'ardoise.

† RENVERSABLE (ran-vèr-sa-bl'), *adj.* Qui peut être renversé. Gouvernement renversable || Naguère ne pas la croire [la dynastie des Bourbons] renversable au premier choc? VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, Le Cent-Jours*, ch. 1. || Terme de technique. Se dit des feuilles susceptibles de se tourner l'une vers l'autre, sans se toucher par leur partie inférieure.

† RENVERSANT, ANTE (ran-vèr-san, san-t'), *adj.* Dans le langage familier. Qui cause stupéfaction, découragement. Cela est renversant.

RENVERSE (À LA) (ran-vèr-s'), *loc. adv.* || 1° Sur le dos. Être couché à la renverse. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous aurons en nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure, SÉV. 27 janv. 1687. J'avais onze ans quand je fus tout seul, pour la première fois, l'Amphitryon de Molière ; je fis au point de tomber à la renverse, VOLT. *Dict. phil. Rire*. || 2° S. f. Terme de manège. L'une des motions diagonales du manege.

— HIST. XIVe S. Vous eussiez eu l'assaut bien vite. Se l'eusse eu voiste prouesse, Vous eussez tost eu la renverse, VILLON, *Arch. de Bagnolet*. Si laissa courre son cheval à l'encontre de Nordrec; et, ainsi qu'il le voulait frapper, un chevalier de Northum-

Digitized by Google

berland le print à la renverse, et le frappa au costé semeste d'un gleive mouli fort et tranchant, *Lancelot du lac*, t. III, P° 187, dans LACURNE. ‖ XVI°. Je ne puis parler de cette renverse. Une troupe de soupirs et sans larmes, *Sat. Ména* p. 37. On les attacha par le mitant du corps sur l'eschaffaut, à la renverse, CARL. III, 11. Si que voyla le cheval abbattu et couché tout estourdy; mez, dit on douze pas au delà, estendu à la renverse, le visage tout meurtry.... MONT. II, 12.

— ETYM. Voy. RENVERSER.

RENVERSÉ, ÉE (ran-vèr-sé, sée), part. passé de renverser. Il l'ui est à la renverse. Une troupe de ennor sa mouricre épordue. Qui devant les lourreaux n'étoit jetté en vain, Et, faible, le tenait renversé sur son sein, *Athal.*, I, 3

de tête qui n'en soit renversé, SEV. *à Monlecuc*, 1er cahier 1686. || 6° Faire tomber une personne ou une chose. Ils renversent sur eux [les ennemis] une machine qui, tombant avec un grand fracas, écrasa tout ce qu'elle rencontra, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* III, 4. La providence fut choisie par une tempête qui renversa les bâts, ID. ib. *Ann.* XVI, 4. Qu'elle même [Rome] ne sait renverse ses murailles, CORN. *Hor.*, IV, 3. Il voulut recuir, et il tombe. L'on renverse sur un homme qui était derrière lui, et le renversa lui et son siége sur le malheureux Ragotin, qui fut renversé sur un autre, qui fut aussi renversé sur un troisième, et tout de suite jusqu'où finissaient les sièges, dont une file entière fut renversée comme des quilles, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa et son temple, SACI, *Bible, Daniel*, XIV, 21. Le ciel et la terre peuvent être renversés dans l'entraînez [le sage imaginaire] dans leur chute, LA BRUY. II. Ces grands puissants et terribles qui pouvaient convertir il n'y a qu'un moment des disciples infidèles, ou renverser des sacrilèges au jardin des Olivers, sont étoilés, MASS. *Carême, Passion*. Souza faisait renverser toutes les pagodes sur les côtes du Malabar; et l'on égorgeait inhumainement les malheureux Indiens qui allaient pleurer sur les ruines de leurs temples, RAYNAL, *Hist. phil.* 1, 24. Dans ce jour glorieux.... Que d'époux sont tombés! que de fils ne sont plus! Elles cherchent en vain leurs restes malheureux; La foudre a renversé la force, la jeunesse, MASSON, *Hélvet.* VI. || 6° Terme de guerre. Renverser les travaux des ennemis, les abattre, les combler, etc. || Renverser un corps de troupes, le mettre en déroute. Notre aile droite renversa l'aile gauche des ennemis. || Renverser un corps de troupes sur un autre, le faire reculer de manière que, tombant sur lui sur le tire corps, il le mette en désordre et l'entraîne dans sa déroute. Nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 3. || 7° Fig. Faire tomber ce que l'on compare à des choses debout. Il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fît dessein de renverser un État, en y changeant tout dès les fondements, et en le renversant pour le redresser, DESC. *Meth.* II, 2. ...tous qui renversez tout le fond de la nature, DOL. barbare, aux défunts met la sépulture, BOIL. *Satire*, 9. Ne vous mettez pas en peine, je vous répondu de renverser tout cet obstacle, et j'y vais travailler de ce pas, MOL. *Fourber.* II, 4. Nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule, ID. *Pourc.* I, 3. Nos jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point, SEV. 10 août 1680. Dieu me garde de tout ce qui pourrait renverser une si bonne philosophie [le raisonnement à la Providence] ! ID. 24 juill. 1689. Les novateurs ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, la ont été obligés de la renverser, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les livres sacrés des Romains, où Numa auteur de leur religion en avait écrit les mystères, ont péri par les mains de ses Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendants à renverser la religion, ID. *Hist.* II, 14. La Providence autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, ID. *Reine d'Anglet.* Déjà plus d'une fois.... Le Bosphore m'a vu.... chassant les Romains de l'Asie étendre, Renverser en un jour l'ouvrage d'une année, SAC. *Mithr.* III, 1. [Les pythagoriciens] avaient fait de si grands progrès dans cette science [l'astronomie], qu'ils osèrent renverser les sentiments reçus de tout le monde sur l'ordre de la nature, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 2. On présente d'abord des requêtes; on expose des griefs; on finit par renverser le trône, VOLT. *Mœurs*, 120. Il est certain que, si quelqu'un veut renverser l'empire des Persans et des Turcs, et passer ensuite en Italie, c'est Charles XII, ID. *Charles XII*, 3. || Renverser une entreprise, un autre, la faire tourner à sa ruine. L'ordre mal concerté, l'occasion mal prise Peuvent sur son auteur renverser l'entreprise, CORN. *Cinna*, 1. « Voyez-il de nouveau nous le pouvez dompter, Et renverser sur lui ce qu'il osa attenter, ID. *Att.* IV, 7. || 8° Fig. Renverser un homme, lui faire perdre la position, le rang qu'il occupe. [O Dieu] Que de fois hras la force les renverse [les méchants] ! RAC. *Esth.* III, 3. Il ne faut qu'une injure faite à un citoyen pour soulever tout le peuple; et le tyran est renversé : Hipparque et Hippias en sont la preuve, CONDILL. *Hist. anc. Lois*, ch. 6. || 9° Fig. Causer stupéfaction, trouble découragement. Cette nouvelle le renversa. La tête tourne à nos pauvres ennemis; la vue de M. de Turenne les renverse, SEV. 13 juin 1675. || 10° Terme de marine. Synonyme, aujourd'hui inusité, de transborder. || Ancien terme de marine. Mettre à la bande pour espalmer. A cause que la galère était renversée, *Comptes des dépenses*, 1611, dans JAL. || 11° V. n. Être renversé, tomber. Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine qui il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse, SEV. 30 août 1680. || 12° Se renverser, v. réfl. Tomber ou se jeter à la renverse, en général, en se cabrant, se renverse sur son cavalier. || Mettre son corps à la renverse. Il y a de certains sauts périlleux où l'on se renverse pour les faire. Le renversant dans le fauteuil où elle était assise, MARIV. *Pays. parv.* part. 2. Elles se renversaient sur leurs chaises en levant les yeux et les mains au ciel, GERLIS, *Ad. et Mélod.* I, 1, p. 210, édit. POUJOULAT. Vous êtes assis sur des selles de mauelouks.... au moindre faux mouvement, le pommeau élevé de la selle vous renverse à la renverse, et vous vous renversez en arrière, le haut rebord de la selle vous brise les reins, CHATEAUBR. *Itin.* 1er part. || Se renverser sur le dos, se renverser en arrière, ou, simplement, se renverser pour les faire. Il se renversa le dos. || Être infléchi. Sa tête [du paon] et son cou se renversent noblement en arrière, SEV. *Gr.* I. IV, p. 3. || 13° Terme de fortification. Se renverser, se dit d'un organe qui éprouve le renversement. || 14° Être transposé. Les termes de cette proposition peuvent se renverser. Il est à remarquer que les accents de cette gamme se renversent, CHÉNIER, *Meth. pour prélud.*, leçon 2. || 15° Se jeter réciproquement par terre. Les deux athlètes se sont renversés au premier choc. || 16° Se détruire en corps de troupes, reculer en désordre. La première ligne des ennemis se renversa sur la seconde, || 17° Être pris à la renverse. Se renverser : Ah! Pierre Paquier, le monde s'en va renverser. — Paquier : Tant mieux; car autrefois j'entendais dire la même chose que tout était renversé; or, si l'on renverse aujourd'hui ce qui était renversé, c'est le redressir en son sens, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 2. Temple, renverse-toi; cèdres, jetez des flammes, RAC. *Ath.* III, 7. || Fig. Tout se renverse à la pointeuse; qui a apaisé Dieu sur les Ninivites.... Dieu les menaçait de les renverser, et ils se sont renversés eux-mêmes, en détruisant par les fondements toutes leurs habitudes criminelles, BOURD. *Sermons, Satisfaction*, I. || 18° Être troublé, bouleversé. Je ne suis pas bien maître de moi et mon esprit se renverse, quand je songe à cela, *Lett.* 89.

— HIST. XIVe s. Comment les boyaulx du cochon] seront renversés pour laver, *Ménagier*, II, 8. || XVe s. Il eut en cette journée grand encliss et peine; mais il se renversa, MONSTR. I, 227. Et le pillard renversa là devant l'autel, qui mourut là de mauvaise mort, ID. II, 216. || XVIe s. Acteon tout soudain la reconnut, et, comme il fut incontinent renversa la coupe où estoit le poison, AMYOT, *Thés.* 44. Il donnoit audience estant assis en une chaire à dossier renversé, BRANT. *Rom.* 41. Les chevaulx le renversèrent avec son charriot près de la porte que l'on appelle maintenant Ratumene, ID. *Publ.* 5a. L'autre luy renversa la teste en arrière en le tenant par les cheveux, ID. *Pelop.* 66. Voyant tant de milliers d'hommes feuillans en la terre, et renversans ce champ-là, ID. *Pomp.* 11. On luy peult renverser [retrouver] sa raison en luy alleguant que..... ID. *Cons. discern. le flat.* 24. Les excessives chaleurs et les grands bruits souvent renverseut et font tourner les sens, DE SERRES, 1128. Tu regardes la mer, et vois en sourcile de mille tourbillons son onde renverse, DU BELLAY, VI, 13, verso. Et quand le bien des yeux renverser le leur vois, ID. 39, recto. Renverser [quelqu'un] dans la plume, nous.... MONT. I, 91. L'ennemy, après les avoir renversez, s'amassant à les poursuyvre, ID. I, 344. La morsure de ce serpent.... leur estonne et renverse toutes ses facultez, ID. II, 200.

— ETYM. *Re...*, et *enverz* 3, *borgne, renversé*. On disait aussi *renvers*, dans un sens analogue.

† **RENVERSEUR** (ran-vèr-seur), *s. m.* || 1° Celui qui renverse. || 2° Renverseur de noms, fauseur d'anagrammes. Et sur Parnasse nous tenons Que tous ces renverseurs de noms Ont la cervelle renversée, COLLETET, dans RICHELET. || 3° Il n'est dit de ceux qui rasent une mesure, qui mesurent à ras. Mesureurs, renverseurs et porteurs de sel, *Bail Gauthier*, c mars 1660.

— ETYM. *Renverser*.

† **RENVERSOIR** (ran-vèr-soir), *s. m.* Pièce de terre cuite, effilant les contours d'une autre pièce de poterie qu'on doit quelque part ensuite.

— ETYM. *Renverser*.

RENVI (ran-vi), *s. m.* Terme de jeu de cartes. Ce qu'on met par-dessus la vale ou l'enjeu. Faire un renvi de cent francs. || Jeux de renvi, ceux où l'on fait des renvis.

— ETYM. *Re...*, et *envi* 2; mais il faut corriger ce qui a été dit là de l'étymologie, d'après l'opinion de Génin, qui le tire de l'*envi*. Scheler, rapprochant le provençal *enviâdo*, *suriar*, et l'espagnol *enviar*, qui signifient *renvier* et qui sont les mêmes que *enviâre*, inviter, et le substantif *enviâ*, invitation, dit, à montré que l'*envi* est une invitation, une offre (voy. INVITER).

† **RENVIDAGE** (ran-vi-da-j'), *s. m.* Action de renvider.

† **RENVIDER** (ran-vi-dé), *v. a.* Tourner le fil sur la broche, en le rapprochant du rouet.

— ETYM. Ve le composé sur *dévider* (voy. ce mot).

† **RENVIDEUR** (ran-vi-deur), *s. m.* Ouvrier qui renvide.

RENVIER (ran-vi-é), je renvîais, nous renviions, vous renviiez; que je renvîe, que nous renviions, que vous renviiez, v. n. Terme de brelan. Mettre une certaine somme par-dessus la vale ou l'enjeu. || Fig. Renchérir, faire davantage. Vous êtes allée à Marseille pour me fuir; et moi, je m'en vais à Vire pour le renvier sur vous, SÉV. 1er août 1671. C'est là [dans les grandes fortunes] que la convoitise va tous les jours se substituant et renvier sur soi-même, BOSS. *Sermons, Impenit.* I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Il est possible que, dans l'exemple de Bossuet cité ci-dessus, *se* ne rapporte à *renvier* aussi qu'à *substituant*, la moins dans un exemple parallèle, il dit *se renverser* : C'est là [à la cour] que la convoitise va tous les jours se substituant, et se renvian pour ainsi dire sur elle-même, *Sermons*, *Circoncision*. || 2. Voltaire a dit : Vous hirez dans nos livres nouveaux de philosophie que Clodius renvia sur Auguste, et mille autres expressions pareilles dignes du langage des Précieuses ridicules, *Pucelle, phil. Langues*. Voltaire se trompe; *renvier* se trouve dans Sévigné et Bossuet, sans parler des écrivains du XVIe s.

— HIST. XIIIe s. ....je te renvi An gieu où nous meleons chascun Tout contre tout; tout est [sera] à un, *Merangis*, p. 194. || XIVe s. Ces lais fais font ce que j'appelle renvi, ESTUS. Que chascun veuille estre plus sire Que ses voisins, et par envie Mains mus au suscile se renvie, J. DE CONDÉ, I, III, p. 224. Moins mais la seche la mort, Et mainte homme par mauvaise Envie Renvie par son renvier, Et fait tere mainte omecide, ID. ib. || XVIe s. La cour passa de là en Avignon, où le cardinal d'Armagnac n'oublia aucune sorte de devotion [pour] laquelle il pust tant, ou parmy les concitoyens qu'ils avoient peu estudier, IB. ib. II, 8. Anne du Bourg le renvia sur tous, parla de la cause des réformez comme sienne et sans dissemblance, ID. ib. I, 83. Il y renvioit de sa reste, COTGRAVE.

— ETYM. *Renvi*. M. Scheler, dans ses remarques sur le passage de Jean de Condé cité plus haut, dit : *Se renvier*, se reproduire, prendre la vogue (littéralement se remettre en voie, lat. *re-viarare*). Cet terme *renvier* n'est pas le même que celui qui figure, comme terme de jeu, dans nos dictionnaires, et qui est composé de *envier*, défier (surtout ....le mot est absent dans les glossaires de Roquefort et de M. Burguy; je le trouve dans le Roman montons de M. Sigart, avec le sens de réveiller. « Il n'y a aucune raison pour ne pas voir ici *renvier* pris figurément; le sens en est certifié par le simple mot *envier* employé dans les vers de Baudouin de Condé, père de Jean : Car en vie n'est nus demain; Et puis n'i a'il n'a donnin en vie Ne sure, folmagnes nen sont sa vie, Ne sa vaillance, L. I, p. 202. Li cors leri mors de mort mortel; Mais il n'en l'autre mort sel lui dit; car tant est dure, Que il morte sans fin ou dure; Et il meurt mout mar fu tu; Or i pense, tant com tu vis, Que di pieur ton jeu n'envies, ib. p. 213.

RENVOI (ran-voi), *s. m.* || 1° Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée. Renvoi de marchandises. || Chevaux de renvoi, voitures de renvoi, chevaux, voitures qui s'en retournent ou qui devraient s'en retourner à vide. || 2° Renvoi du son, des paroles par l'écho, leur répercussion. || 3° Terme de serrurerie. Tringle qui sert à transmettre le

Digitized by Google

mouvement d'un cordon de sonnette. ‖ 4° Action de congédier. Le renvoi des troupes. Le renvoi d'un ministre. ‖ Il se dit aussi pour répudiation. Je ne me persuaderai jamais que si Burrhus eût Sénèque aussi approuvé le renvoi d'Octavie, *dimes*. *Claude et Nér.* t. 88. ‖ 5° Action de renvoyer une proposition, une demande à ceux qui doivent l'examiner. L'assemblée a ordonné le renvoi dans les bureaux. ‖ 6° Terme de jurisprudence. Action de renvoyer une partie, une affaire devant tel ou tel juge. Arrêt de renvoi. Le renvoi d'un procès. ‖ 7° Ajournement, remise. On a demandé le renvoi de la discussion au lendemain. ‖ 8° Marque qui, dans un livre, adresse le lecteur à une autre page placée dans le même livre ou à celle où l'on est interrompu, ou qui, dans un dictionnaire, indique les rapports de différents articles. Les renvois (dans l'Encyclopédie) indiquent visiblement les impiétés des derniers volumes: au mot arithmétique voyez friction; au mot astre voyez luxe... voyez l'art. *L'Aimbert*, 10 oct. 1784. Les renvois dans ce dictionnaire [Encyclopédie] ont cela de particulier, qu'ils servent principalement à indiquer la bonne matière; au lieu que, dans les autres ouvrages de cette espèce, ils ne sont destinés qu'à expliquer un article par un autre, VALEMB. *Diac. perfect. Encycl. Œuv.* t. 1, p. 344, *Dans le discours*. ‖ 10° La marque qui, dans un acte, dans un écrit, indique qu'une addition est écrite en marge ou au bas de la page, et qu'il faut la joindre au texte. Nous lisons au t. 4 voulut faire la loi de la fille de Gaston d'Orléans au roi d'Espagne; au bout de quelques mots, pauses longues et un peu de conversation, puis on signa ou deux et puis on signa, puis notaires et renvois, ST-SIM. 447, 240. ‖ L'addition même. Un renvoi paraît. ‖ 11° Terme de musique. Signe qui, interrompant à un endroit donné la mesure qu'il faut reventir à l'endroit où ce dernier est placé. ‖ 12° Synonyme d'éructation.

— SYN. TYP. v. Telle question comme se termine quelquefois par dubitescence, c'est à dire par renvoy accueil en autre partie, PASC, VI, 8. Le renvoy qu'ilz [les juges] feirent du différend de Bretaigne, puis traicté en pythie au plus sage], quand ilz la refuserent tous, ANTOY, *Solon*, 7. Les Athéniens s'en retournerent fort mal contens de ce renvoy, *Ib.* *Comm.* 24. Tant y a, que Alexandre fut bien mal content de ce second renvoy [message], 28. *Alex.* 42. Qu'est-ce autre chose [la philosophie] conseillant de sortir de la vie pour échapper aux maux] qu'une confession de son impuissance et un renvoi non seulement à l'ignorance, mais à la stupidité meisme, qu non sentir et non estre? MONT. II, 321.

— ÉTYM. *Re...*, et *envoi*.

RENVOYÉ, ÉE (ran-vo-ié, *ée*), part. *passé de* renvoyer. ‖ 1° Envoyé de nouveau. Le messager, revenu, puis renvoyé. ‖ 2° Congédié. Je dirai que de lui [un valet] je n'étais dédie, Que c'était un coquin, et qu'il fut renvoyé, GARNIER, *Mich. Ia.* 1, 8. Remis à un autre temps. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé, MME. 40. ‖ La décision de cette affaire est renvoyée, elle est remise à un autre tribunal. ‖ 3° Déchargé d'une accusation. Phryné est accusée d'impiété devant l'aréopage; l'orateur la voit convaincue; il marche son voile, et elle est renvoyée, ib. bien! faites donc périr tant de beautés; Phryné est renvoyée, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 214.

RENVOYER (ran-voi-ié), v. a. (Quelques-uns prononcent ran-voi-lé), v. a. Il se conjugue comme envoyer. ‖ 1° Envoyer de nouveau. Quelques liens toutefois que le ciel me renvoie, Nous osur épouvanté se refuse à joie, CORN. *Horace*, II, 1. Ordonner de retourner à quelqu'un une chose qu'il avait envoyée, oubliée, prêtée, etc. On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé. Je vous renverrai incessamment le livre que vous m'avez prêté. Je vous renvoie votre canne que vous avez oubliée. ‖ Renvoyer des lettres, envoyer à une personne les lettres écrites par elle. Son premier mouvement fut de lui renvoyer ses lettres, MARIV. *Gramon.* t. ‖ 3° Ne pas accepter. Renvoyer un présent. ‖ [Se jubilosopher] leur renvoie [à ses lecteurs] tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles, LA BRUY. I. ‖ 4° Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. On a renvoyé la courrier deux heures après son arrivée. Renvoyer une escorte. Renvoyer son équipage. Que je craindrais sa mort, enlevant votre appui, Nous renvoie à l'exil où vous serez sans lui! CORN. *Sur.* v, 1. Ce seul Agamemnon refusant la victoire.... Ne pouvant de Grecs que pour les renvoyer, RAC. *Iph.* 1, 2. Il le fait à son roi renvoyer sans l'entendre [un ambassadeur], VOLT. *Brutus*, 1, 1. Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer, J. J. SOUR. *Hél.* VI, 7. ‖ Absolument. Le livre que j'avais envoyé guerir en Angleterre est impartait; j'y renvoie, pour avoir ce qui reste, MALH. *Let.* II, 23. ‖ 5° Repousser, répercuter, réfléchir. Une plaque de cheminée qui renvoie la chaleur dans la chambre. Ce mur, ce joueur renvoie bien la balle. L'opale étincelante à la paris mêlée Renvoie un jour pourpre vers la voûte étoilée, CORN. *Pert. d'or*, II, 3. Les rais que les rochers renvoyaient plus affreux, RAC. *Mithr.* II, 3. Ce sont les surfaces solides des corps qui nous renvoient les rayons, VOLT. *Phil. Newt.* II, 4. Les mêmes préoccupations, renvoyaient et multipliaient l'éclat des flambeaux, CHATEAUB. *les Mart.* XII. ‖ Fig. et familièrement. Renvoyer la balle à quelqu'un, lui répondre, lui répliquer vivement. ‖ Se renvoyer la balle, se dit de deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'instruction d'une affaire, d'un travail, etc. ‖ 6° Fig. Reporter à, faire bonneur à. Industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires, SOUR. *le Tellier*. C'était en ces occasions que M. de Pomponne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement, FLECH. *Turenne. Pericles. Fragm. Œuv.* t. 1, p. 344, *Mêmes pensées*. ‖ 10° La marque qui, dans un acte, dans un écrit, indique qu'une addition est écrite en marge ou au bas de la page, et qu'il faut le joindre au texte. Nous lisons au t. 4 voulut faire la loi de la fille de Gaston d'Orléans au roi d'Espagne; au bout de quelques mots, pauses longues et un peu de conversation, puis on signa ou deux et puis on signa, puis notaires et renvois, ST-SIM. 447, 240. ‖ L'addition même. Un renvoi paraît. ‖ 11° Terme de musique. Signe qui, interrompant à un endroit donné la mesure qu'il faut reventir à l'endroit où ce dernier est placé. ‖ 12° Synonyme d'éructation.

— SYN. TYP. v. Telle question comme se termine quelquefois par dubitescence, c'est à dire par renvoy accueil en autre partie, PASC, VI, 8. Le renvoy qu'ilz [les juges] feirent du différend de Bretaigne, puis traicté en pythie au plus sage], quand ilz la refuserent tous, ANTOY, *Solon*, 7. Les Athéniens s'en retournerent fort mal contens de ce renvoy, *Ib.* *Comm.* 24. Tant y a, que Alexandre fut bien mal content de ce second renvoy [message], 28. *Alex.* 42. Qu'est-ce autre chose [la philosophie] conseillant de sortir de la vie pour échapper aux maux] qu'une confession de son impuissance et un renvoi non seulement à l'ignorance, mais à la stupidité meisme, qu non sentir et non estre? MONT. II, 321.

— ÉTYM. *Re...*, et *envoi*.

RENVOYÉ, ÉE (ran-vo-ié, *ée*), part. *passé de* renvoyer. ‖ 1° Envoyé de nouveau. Le messager, revenu, puis renvoyé. ‖ 2° Congédié. Je dirai que de lui [un valet] je n'étais dédie, Que c'était un coquin, et qu'il fut renvoyé, GARNIER, *Mich. Ia.* 1, 8. Remis à un autre temps. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé, MME. 40. ‖ La décision de cette affaire est renvoyée, elle est remise à un autre tribunal. ‖ 3° Déchargé d'une accusation. Phryné est accusée d'impiété devant l'aréopage; l'orateur la voit convaincue; il marche son voile, et elle est renvoyée, ib. bien! faites donc périr tant de beautés; Phryné est renvoyée, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 214.

RENVOYER (ran-voi-ié), v. a. Il se conjugue comme envoyer. ‖ 1° Envoyer de nouveau. Quelques liens toutefois que le ciel me renvoie, Nous osur épouvanté se refuse à joie, CORN. *Horace*, II, 1. Ordonner de retourner à quelqu'un une chose qu'il avait envoyée, oubliée, prêtée, etc. On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé. Je vous renverrai incessamment le livre que vous m'avez prêté. Je vous renvoie votre canne que vous avez oubliée. ‖ Renvoyer des lettres, envoyer à une personne les lettres écrites par elle. Son premier mouvement fut de lui renvoyer ses lettres, MARIV. *Gramon.* t. ‖ 3° Ne pas accepter. Renvoyer un présent. ‖ [Se jubilosopher] leur renvoie [à ses lecteurs] tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles, LA BRUY. I. ‖ 4° Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. On a renvoyé la courrier deux heures après son arrivée. Renvoyer une escorte. Renvoyer son équipage. Que je craindrais sa mort, enlevant votre appui, Nous renvoie à l'exil où vous serez sans lui! CORN. *Sur.* v, 1. Ce seul Agamemnon refusant la victoire.... Ne pouvant de Grecs que pour les renvoyer, RAC. *Iph.* 1, 2. Il le faut à son roi renvoyer sans l'entendre [un ambassadeur], VOLT. *Brutus*, 1, 1. Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer, J. J. SOUR. *Hél.* VI, 7. ‖ Absolument. Le livre que j'avais envoyé guerir en Angleterre est imparfait; j'y renvoie, pour avoir ce qui reste, MALH. *Let.* II, 23. ‖ 5° Repousser, répercuter, réfléchir. Une plaque de cheminée qui renvoie la chaleur dans la chambre. Ce mur, ce joueur renvoie bien la balle. L'opale étincelante à la paris mêlée Renvoie un jour pourpre vers la voûte étoilée, CORN. *Pert. d'or*, II, 3. Les rais que les rochers renvoyaient plus affreux, RAC. *Mithr.* II, 3. Ce sont les surfaces solides des corps qui nous renvoient les rayons, VOLT. *Phil. Newt.* II, 4. Les mêmes préoccupations, renvoyaient et multipliaient l'éclat des flambeaux, CHATEAUB. *les Mart.* XII. ‖ Fig. et familièrement. Renvoyer la balle à quelqu'un, lui répondre, lui répliquer vivement. ‖ Se renvoyer la balle, se dit de deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'instruction d'une affaire, d'un travail, etc. ‖ 6° Fig. Reporter à, faire hon

p. 79. Auxilius ajoute que les réordinations sont un crime semblable aux rebaptisations, ib. t. II, p. 90.

— ÉTYM. *Re...* et *ordonnation*.

RÉORDONNÉ, ÉE (ré-or-do-né, née). part. passé.

RÉORDONNER (ré-or-do-né), v. a. ‖ 1° Terme ecclésiastique. Conférer une seconde fois les ordres sacrés à celui dont la première ordination est jugée nulle, pour quelque défaut essentiel. Pourquoi supposer que l'ordination [des prêtres catholiques] est nulle, en réordonnant tous ceux qui l'ont reçue ? PERR. II, 2, p. 10. On décida qu'on ne rebaptiserait et qu'on ne réordonnerait personne [de ceux qu'avait baptisés ou ordonnés Lavardin, évêque du Mans]; mais quelques prêtres scrupuleux se firent ordonner une seconde fois, VOLT. *Hist. littér. de la France*, gr. 4°, VII, ‖ 8° Ordonner de nouveau : répéter un ordre.

— HIST. XVI° s. Ces sept intervalles leur servirent de places avantageuses et de retraites assurées pour se réordonner, LANOUE, 428. Comme leur cavallerie est légère, ils retourna royent soudainement derrière leur gros se réordonner, ib., 429. Il reformera sa maniere, réordonnera les choses d'ores-qu'ées, chassant tous vagabonds..., G. DE SERRES, 32.

— ÉTYM. *Re...*, et *ordonner*.

RÉORGANISATION (ré-or-ga-ni-za-sion), s. f. Action d'organiser de nouveau ; résultat de cette action.

RÉORGANISÉ, ÉE (ré-or-ga-ni-zé, zée), part. passé de réorganiser.

RÉORGANISER (ré-or-ga-ni-zé), v. a. Organiser de nouveau. La veille, il [Napoléon] reconnaissait la nécessité de sa présence à Paris pour réunir, réorganiser promptement l'armée, pour relever le moral du soldat abattu par la défaite [de Waterloo], CHARRAS, *Waterloo*, 96. ‖ Se réorganiser, v. réfl. Être rétabli dans un ordre régulier.

— ÉTYM. *Re...*, et *organiser*.

RÉORTHE (ré-or-t'), f. Nom donné dans la Loire-Inférieure à un lien de bois qui sert à fermer les fagots.

RÉOUVERTURE (ré-ou-vèr-tu-r'), s. f. Action d'ouvrir de nouveau un théâtre, un établissement qui est resté quelque temps fermé.

— ÉTYM. *Re...*, et *ouverture*.

† REPAIRE (re-pè-r'), s. m. ‖ 1° Lieu où l'on se retire, sens propre qu'a plus guère d'emploi. En vain les gardes font la ronde ; J'ai bon repaire et trous faits, BÉRANG. *Jeanne de Bouzai*. ‖ 2° Retraite, ici terrier. Lieu où se retirent les brigands, les voleurs, les gens malfaisants. La cavalerie eut ordre de sabrer ce repaire de traîtres, et de les faire passer au fil de l'épée, VAUDOR. *Q. C.* VII, 8. Les filibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue et dans les Antilles, et vont au nombre d'environ douze cents hommes stagnar Vera-Cruz, VOLT. *Mœurs*, 143. Théophon l'invita à détruire toutes les habitations qui servaient de repaires aux tyrans, BARTHEL. *Anach.* ch. 81. ‖ 3° Par extension, lieu où se retirent les bêtes féroces, malfaisantes. Sous prétexte de purger les repaires impurs, Vot de son temple saint les pierres dispersées, BAC. *Esth.* I, 1. Les paisis des rois sont devenus le repaire des bêtes farouches, VOLT. *Mœurs*, II. ‖ On dit aussi : un repaire de hibous, d'orfraies.

— REM. L'académie dit qu'en termes de chasse repaire signifie fiente des loups, des lièvres, etc., mais, évidemment, ce n'est pas sous cette rubrique que repaire en ce sens doit être rangé ; il appartient à REPAIRE 3, ou, mieux, REPÈRE ; car cette fiente n'est ainsi nommée que parce qu'elle fait trouver les bêtes.

— HIST. XII° s. Quant cascuns art [sera] à son millor repaire. *Ch. de Rol.* IV. Se vos voiez, li repaires [l'retour] est [sera] grans [difficile], ib. CLXVI. ‖ XII° s. Dites [à] chascun baron qu'il aille en son repaire (chez soi), SAR. XEXI. ‖ XIII° s. Et as departirent atant, et ils cascun à son repaire, car li nois aproçoit, *Chr. de Reims*, p. 68. Li rois (Louis IX) a mis en un repaire, MAIS DE SAI par bien por quoi faire. Trois cens aveugles roste a mis, *Poés. fugit.* 163. ‖ XIV° s. Comme ledit Jehan et icelle Juste eussent loué une certaine chambre secrete où ils avoient leur repaire, quant lon leur sembloit [retour], ou qu'ilz asemblez, LETT. 8. Et quant ledit frere Thomas estoit, comme dit est, à son logis, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans recevoir aucune personne, sinon pour aussi repaire avecque lui, MONSTR. II, 43. ‖ XVI° s. J'ay pris plaisir d'ouïr les phantasies De ceux qui sont en ce monde repaire [rés-bas], MAROT, I, 394. Toutes les choses des croisés sont en protection de saincte Eglise, et demeurent entieres et paisibles jusques à leur repaire [retour], ou qu'on soit certain de leur mort, LOYSEL, 720. Il observera les bestes, leurs repaires et gestes, lits, chambres, reposees, bauges et tanieres, O. DE SERRES, 693.

— ÉTYM. Provenç. *repaire* ; de l'anc. verbe *repairer*, *repairir*, provenç. *repairar*, *retourner dans la patrie* ; du lat. *repatriare*, de *re*, et *patria*, patrie (voy. REPATRIER).

2. REPAIRE (re-pè-r'), s. m. Voy. REPÈRE. ‖ Terme de chasse. Fiente des loups, crottes des lièvres, des lapins ; ainsi dites parce qu'elles servent à retrouver la bête. Un repaire de loup, de lièvre.

— ÉTYM. Voy. REPÈRE.

† REPAISSEUR (re-pè-seur), s. m. Celui qui repaît.

— HIST. XVI° s. Le bon vieillard, vrai confort des pauvres, fidèle et droit nourrisseur des chetifs, MAROT, II, 13.

REPAÎTRE (re-pat-t'r), je repais, tu repais, il repaît, nous repaissons, vous repaissez ; je repus, tu repus, il reput, nous repûmes, vous repûtes, ils repurent ; je repaîtrai ; je repaîtrais ; repais, qu'il repaisse, repaissons ; que je repusse, qu'il repût ; repaissant, repu, repue. v. n. ‖ 1° Manger, prendre sa réfection ; il se dit des hommes et des animaux, surtout en parlant de ceux-ci. Il fallait faire [à M. le Prince] ce jour-là trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître le fit retarder de quelques heures, LA ROCHEF. *Mem.* 1. Chacun repaît, le soir étant venu ; l'on mange peu, l'on boit en reconpense, LA FONT. *Fiancée*. Mais, seigneur Trufaldin, songez-vous que celui qui allume la plus petite ardeur [de conquérir la Sicile] fut Alcibiade, en repaissant le peuple de magnifiques espérances, SOLEIN, *Hist. anc.* Œuv. t. II, p. 472, dans POUGENS. ‖ Repaître ses yeux d'un spectacle, le regarder avec avidité. Vieus voir mourir ta sœur dans les bras de ton père, Vieus repaître tes yeux d'un spectacle si doux, CORN. *Hor.* II, 3. Tournant sa porte, au lieu de Mardochée, Apaisant par sa mort et la terre et les cieux, De mes peuples vengés il [Aman] repaisse les regards, RAC. *Esth.* III, 4. Junon et Mars, avec les Furies dégoutantes de sang, repaissaient leurs yeux cruels de ce spectacle [une bataille], VEN. TAT. II, 3. Se repaître de l'idée d'un ennemi, se repaître de sa vaine pâture, VAUDOR. *Q. C.* VII, 8. Les filibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue et dans les Antilles, et vont au nombre d'environ douze cents hommes stagnar Vera-Cruz, VOLT. *Mœurs*, 143. Théophon l'invita à détruire toutes les habitations qui servaient de repaires aux tyrans, BARTHEL. *Anach.* ch. 81. ‖ 3° Par extension, lieu où se retirent les bêtes féroces, malfaisantes. Sous prétexte de purger les repaires impurs, Vot de son temple saint les pierres dispersées, BAC. *Esth.* I, 1. Les paisis des rois sont devenus le repaire des bêtes farouches, VOLT. *Mœurs*, II. ‖ On dit aussi : un repaire de hibous, d'orfraies.

— REM. L'académie dit qu'en termes de chasse repaire signifie fiente des loups, des lièvres, etc., mais, évidemment, ce n'est pas sous cette rubrique que repaire en ce sens doit être rangé ; il appartient à REPAIRE 3, ou, mieux, REPÈRE ; car cette fiente n'est ainsi nommée que parce qu'elle fait trouver les bêtes.

— HIST. XII° s. Quant cascuns art [sera] à son millor repaire. *Ch. de Rol.* IV. Se vos voiez, li repaires [l'retour] est [sera] grans [difficile], ib. CLXVI. ‖ XII° s. Dites [à] chascun baron qu'il aille en son repaire (chez soi), SAR. XEXI. ‖ XIII° s. Et as departirent atant, et ils cascun à son repaire, car li nois aproçoit, *Chr. de Reims*, p. 68. Li rois (Louis IX) a mis en un repaire, MAIS DE SAI par bien por quoi faire. Trois cens aveugles roste a mis, *Poés. fugit.* 163. ‖ XIV° s. Comme ledit Jehan et icelle Juste eussent loué une certaine chambre secrete où ils avoient leur repaire, quant lon leur sembloit [retour], ou qu'ilz asemblez, LETT. 8. Et quant ledit frere Thomas estoit, comme dit est, à son logis, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans recevoir aucune personne, sinon pour aussi repaire avecque lui, MONSTR. II, 43. ‖ XVI° s. J'ay pris plaisir d'ouïr les phantasies De ceux qui sont en ce monde repaire [rés-bas], MAROT, I, 394. Toutes les choses des croisés sont en protection de saincte Eglise, et demeurent entieres et paisibles jusques à leur repaire [retour], ou qu'on soit certain de leur mort, LOYSEL, 720. Il observera les bestes, leurs repaires et gestes, lits, chambres, reposees, bauges et tanieres, O. DE SERRES, 693.

2. REPAÎTRE (re-pè-t'r), s. m. Voy. REPÈRE. ‖ Terme de chasse. Fiente des loups, crottes des lièvres, des lapins ; ainsi dites parce qu'elles servent à retrouver la bête. Un repaire de loup, de lièvre.

— ÉTYM. Voy. REPÈRE.

† REPAISSEUR (re-pè-seur), s. m. Celui qui repaît.

— HIST. XVI° s. Le bon vieillard, vrai confort des pauvres, fidèle et droit nourrisseur des chetifs, MAROT, II, 13.

REPAÎTRE (re-pat-t'r), je repais, tu repais, il repaît, nous repaissons, vous repaissez ; je repus, tu repus, il reput, nous repûmes, vous repûtes, ils repurent ; je repaîtrai ; je repaîtrais ; repais, qu'il repaisse, repaissons ; que je repusse, qu'il repût ; repaissant, repu, repue. v. n. ‖ 1° Manger, prendre sa réfection ; il se dit des hommes et des animaux, surtout en parlant de ceux-ci. Il fallait faire [à M. le Prince] ce jour-là trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître le fit retarder de quelques heures, LA ROCHEF. *Mem.* 1. Chacun repaît, le soir étant venu ; l'on mange peu, l'on boit en reconpense, LA FONT. *Fiancée*. Mais, seigneur Trufaldin, songez-vous que celui qui allume la plus petite ardeur [de conquérir la Sicile] fut Alcibiade, en repaissant le peuple de magnifiques espérances, SOLEIN, *Hist. anc.* Œuv. t. II, p. 472, dans POUGENS. ‖ Repaître ses yeux d'un spectacle, le regarder avec avidité. Vieus voir mourir ta sœur dans les bras de ton père, Vieus repaître tes yeux d'un spectacle si doux, CORN. *Hor.* II, 3. Tournant sa porte, au lieu de Mardochée, Apaisant par sa mort et la terre et les cieux, De mes peuples vengés il [Aman] repaisse les regards, RAC. *Esth.* III, 4. Junon et Mars, avec les Furies dégoutantes de sang, repaissaient leurs yeux cruels de ce spectacle [une bataille], VEN. TAT. II, 3. Se repaître de l'idée d'un ennemi, se repaître de sa vaine pâture, VAUDOR. *Q. C.* VII, 8. Les filibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue et dans les Antilles, et vont au nombre d'environ douze cents hommes stagnar Vera-Cruz, VOLT. *Mœurs*, 143. Théophon l'invita à détruire toutes les habitations qui servaient de repaires aux tyrans, BARTHEL. *Anach.* ch. 81. ‖ 3° Par extension, lieu où se retirent les bêtes féroces, malfaisantes. Sous prétexte de purger les repaires impurs, Vot de son temple saint les pierres dispersées, BAC. *Esth.* I, 1. Les paisis des rois sont devenus le repaire des bêtes farouches, VOLT. *Mœurs*, II. ‖ On dit aussi : un repaire de hibous, d'orfraies.

— REM. L'académie dit qu'en termes de chasse repaire signifie fiente des loups, des lièvres, etc., mais, évidemment, ce n'est pas sous cette rubrique que repaire en ce sens doit être rangé ; il appartient à REPAIRE 3, ou, mieux, REPÈRE ; car cette fiente n'est ainsi nommée que parce qu'elle fait trouver les bêtes.

— HIST. XII° s. Quant cascuns art [sera] à son millor repaire. *Ch. de Rol.* IV. Se vos voiez, li repaires [l'retour] est [sera] grans [difficile], ib. CLXVI. ‖ XII° s. Dites [à] chascun baron qu'il aille en son repaire (chez soi), SAR. XEXI. ‖ XIII° s. Et as departirent atant, et ils cascun à son repaire, car li nois aproçoit, *Chr. de Reims*, p. 68. Li rois (Louis IX) a mis en un repaire, MAIS DE SAI par bien por quoi faire. Trois cens aveugles roste a mis, *Poés. fugit.* 163. ‖ XIV° s. Comme ledit Jehan et icelle Juste eussent loué une certaine chambre secrete où ils avoient leur repaire, quant lon leur sembloit [retour], ou qu'ilz asemblez, LETT. 8. Et quant ledit frere Thomas estoit, comme dit est, à son logis, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans recevoir aucune personne, sinon pour aussi repaire avecque lui, MONSTR. II, 43. ‖ XVI° s. J'ay pris plaisir d'ouïr les phantasies De ceux qui sont en ce monde repaire [rés-bas], MAROT, I, 394. Toutes les choses des croisés sont en protection de saincte Eglise, et demeurent entieres et paisibles jusques à leur repaire [retour], ou qu'on soit certain de leur mort, LOYSEL, 720. Il observera les bestes, leurs repaires et gestes, lits, chambres, reposees, bauges et tanieres, O. DE SERRES, 693.

— ÉTYM. Provenç. *repaire* ; de l'anc. verbe *repairer*, *repairir*, provenç. *repairar*, *retourner dans la patrie* ; du lat. *repatriare*, de *re*, et *patria*, patrie (voy. REPATRIER).

2. REPAIRE (re-pè-r'

buerons nous répandent trop au dehors, MASS. *Carême, Prière* t. I, 7e Départir, distribuer à plusieurs personnes. Dieu répand ses grâces comme il lui plaît. Répandre des bienfaits. Le roi a fait en Lorraine comme les années passées en Flandre, écrit-à-dire a répandu beaucoup d'argent sur son passage en aumônes et en libéralités, PELLISSON, *Lett. Hist.* I, 11, p. 30. Je lui faisais des dons; mais, sans modestie, il me voulait toujours en rendre une partie.... Et, quand je refusais de le vouloir reprendre, Aut pauvre, à mes yeux, il allait le répandre, MOL. *Tart.* I, 6. Ami, cache ta vie et répands ton esprit, v. HUGO, *Bayona et ombres, A un poète.* || Absolument. La libéralité (du roi) est excessive, et on [Mlle de Pontanges] répand comme on respire, SÉV. 17e mars 1680. [Un roi qui] N'ouvre les mains que pour répandre, Et ne reçoit que pour donner, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 4. || 8° Faire paraître; voilà ce qui en fait répandre à votre Père Bretucier, jusqu'à s'attirer la censure de feu M. l'archevêque de Paris, PASC. *Prov.* 7e. Plus la raison manque, plus un homme violent répand d'injures, BOIL. 4e *sat.* 4. || 10° Fig. Faire entrer dans l'esprit, dans l'âme. Vous comprenez bien la peine et l'agitation immédiate que cette affaire répand de noblesse entre les Nouilles et les Bouillon] répand chrétiennement dans les cœurs, Mme DE ORIGNAN, dans GRIGNAN, t. V, p. 295, 1689. Cette belle compagnie, mon Dieu, sur Mathan et sur elle répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur. De la chaudes rois hautes avant-coureur, BAC. *Jul.* I, 3. Partout en même temps la trompette a sonné; Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné Ont répandu le trouble et la terreur subite Dont Godefroi frappa le fier Madianite, ID. *Ib.* V, 6. || 11° Propager. Saint Swibert, saint Willebrod et d'autres hommes apostoliques répandirent l'Evangile dans les contrées voisines, BOS. *Hist.* I, 11. Il y a donc un péché qu'Adam a introduit dans le monde; qu'est-ce que l'introduire, si ce n'est le communiquer et le répandre? ID. *Déf. de la tradition*, 12, 6. La loi de l'holocauste répandit un usage qui se trouvait établi en tant de lieux, *Hist. des Vaud.* dans DESCOTTANES. De là il occupa ses disciples dans toutes les parties où ils répandirent sa doctrine, PERR. *Opin. des anciens phil. (arsiatiques).* [Ulysse] répandit les soupçons, revilla les alarmes, BOIS. *Ep.* 1, 1. || 12° Faire connaître, en parlant de bruits, de nouvelles. Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été rendue et répandue avant que je le susse, SÉV. 8e *d. Bussy*, 30 août 1666. Nous avons un peu répandu.... les méchantes plaisanteries [touchant le siège d'Orange par M. de Guiscard, en 1673. La prophétie renommée en répand la nouvelle, VOLT. *Tancr.* V, 4. Je répandrai le bruit que vous avez pris la route des Indes, LES. *Turc*, I, 2. Répandre que, faire courir le bruit que. Les ennemis de la princesse des Ursins répandent qu'elle est mal avec le MAINTENON, *Lett. aux dames de Saint-Cyr*, 8 sept. 1706. On avait répandu en Franche-Comte que le sel de Montmorot s'était fermacee, objet d'une grande importance pour cette province, et qu'il empoisonnait les bestiaux. CONDAMCAY, *Mémoires*. || 13° Se répandre, v. réfl. Être répandu, être versé. Les eaux se répandirent dans la campagne. Le sang de ces héros dont la mer fait répandu, dans les profanes mains saura bien se répandre, BAC. *Iphig.* V, 6. || Fig. Avec ellipse du pronom personnel, faire rejaillir le terre, se dit, au propre, des liquides de liquide qu'un verre répand, et fig. de la déchirure chose qui produit une explosion de chagrin, de mécontentement, etc. (propre à Mme de Sévigné, dans le vers). On elle que.... le courrier de Bavière.... dont il [Pompone] se vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre, SÉV. 6 déc. 1679. || Être étendu, dispersé. Une odeur qui se répand au loin. || 14° Être départi, distribué. Les aumônes de Madame, toujours abondantes, se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, ROSS. *Duch. d'Orl.* Entrons dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination de cette princesse, ID. *Mar-Thér.* On vit de toutes parts mes bontés se répandre, BAC. *Bérén.* I, 3. || 15° *Fig.* Être épanché, par assimilation à quelque chose de liquide. La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux, BOS. *le Télier*. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire, MONTESQ. XXIII, 19. || 16° Fig. Passer dans l'esprit, dans le cœur. Vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand par tout, SÉV. *à Coulanges*, 3e avr. 1676. La terreur se répandit parmi les peuples, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 13. Se faire sentir. Cette privation [l'absence de biens quand on se marie] se répand et s'étend sur toute la vie, SÉV. *à du Plessis*, 23 sept. 1689. || 17° Être propagé. L'éclat[ère se répandit par l'univers, BOS. *Hist.* II, 2. Cité sainte dont toutes les pierres sont vivantes.... cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux, ID. *Mar-Thér.* Voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de mon douleur, quand je vous le répandre dans le monde tant de larmes, ID. *Duch. d'Orl.* 2e dim. *après la Pâq. dominic.* I, II, p. 312. || 18° Être communiqué. Que peut-être, approchant ces amants trop heureux, Quelque air mal content ne se répandait sur eux, BAC. *Iphig.* II, 1. || Il se dit des bruits, des nouvelles. Le bruit s'en répandit aux environs, ROSS. *Hist.* II, 10. Enfin je l'écrivis aussitôt [le bruit].... le bruit de cette action et celui du beau changement de tous nos bergers se répandit dans toute l'Egypte, FÉN. *Tél.* II. || Impersonnellement. Il s'est répandu que M. de Courtenvaux avait été renversé de quelques sacs de terre que le canon avait jetés sur lui, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 330. Il s'est répandu dans la province que [celle la future Dauphine] est très-laide; voilà tout ce que j'en sais, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 5 déc. 1691. Il se répand bien des calomnies, que les Parthes renouvellent leurs entreprises, DIDER. *Claude et Nér.* I, 2. || 19° Être ébruité. Ce secret restait sous sceau, et ne sortit de la mort; il se répandit un peu, SÉV. 7 août 1676. Télémaque avait souvent remarqué que les résolutions du conseil se répandaient un peu trop dans le camp, FÉN. *Tél.* XVI. || 20° Se disperser sur la surface d'un pays. Les Goths, qui conquirent l'Espagne, se répandirent dans le pays, et bientôt devinrent très-belliqueux, MONTESQ. *Esp.* XV, 10. Ces multitudes prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales, qui se répandirent dans toutes les contrées des torrents sur l'Europe, au VIe siècle, VOLT. *Dict. philosophique*. Quelque ces casse-noix se soient point oiseaux de passage, ils se répandent quelquefois pendant l'hiver pour se répandre dans les plaines, BUFF. *Ois.* I, V, p. 171. || 21° Se répandre au dehors, chercher à paraître, à se montrer. Ne pensez pas à entrer dans le monde, à vous répandre au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres, FLÉCH. *Duc de Mont.* Nous ne devons pas nous répandre au dehors pour chercher et à entier hors de nous, BUFF. *De l'homme*. || Se répandre dans le monde, voir la société. Pour moi, je hâne à plaire, et ne me répands que le moins qu'il me sera possible, PÉRON. Je ne me répands dans le monde, et je cherche le connaître, MONTESQ. *Lett. pers.* 69. Le premier avantage que donne la fortune, c'est souvent à se répandre dans le monde, c'est que leur mérite est, disait-il, connu, sa mort a été célébré, D'ALEMB. *Eloge*, I. II, p. 70. Absolument. Un homme aime à se répandre, craint de se répandre. Commueller-ment pressé par les inquiétudes qui le dévorent, il [le pécheur] se répand de tous côtés pour se délivrer de ces insupportables agitations de son cœur, BOS. *Réfl. sur l'état des pécheurs*. || 22° Se répandre en, dépenser beaucoup en. Qui s'exprime par le langage. Celui qui se répand en tant de paroles, n'écoutera-t-il pas à son tour? BAC. *Bible, Job*, II, 3. Sa fureur contre vous se répand en injures, BAC. *Phèd.* V, 3. Ce qui lui répondaient, il ne fait que se répandre en plaintes vagues, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VIII, p. 311, DAN. POIRIER. Nous nous répandons en plaintes, en cajoleries pendant le repas, MARIV. *Paysan parv.* 2e part. Il ne se répandra pas en longs compliments; mais comptez sur la sincérité de ceux qu'il vous fera, NOUS. *Prom. accpt Mém.* I, IV, p. 246, DANS POIRIER. Il se sera répandu en murmures contre une sévérité partiale, injuste, oppressive, MARMONTEL, *Mém.* VI. || On dit en un sens analogue : se répandre sur. Il me semble que vous avez pour que je ne soit ridicule, et que je ne me répande excessivement sur ce sujet [la séparation d'avec Mme de Grignon] ; non, non, ma bonne, ne craignez rien, je sais gouverner le torrent. SÉV. *à Mme de Grignan*, 8 juin 1676. || 23° Se répandre à, se laisser aller à (tournure peu usitée). C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit parler: tout se prendre Des vues où l'on voit les hommes se répandre, MOL. *Mis.* II, 6. || 24° Se livrer à une effusion de cœur. Ils [le duc et la duchesse d'Orléans] me prièrent de les entendre, afin qu'ils me pussent entretenir et se répandre avec moi, ST-SIM. 172, 176. Si j'étais quelques lignes où mon âme se répande, c'est toi seul qui m'inspires, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Co-rinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

— HIST. HIST. Il n'est pas rare de voir [cette remarque Par ces pret et reverdir, *Mer. de poés. franç. ne.* 1300, I, II, p. 328, dans LACURNE. Après dist : Il vint respandre Bien est raisons qui soit ne mi'inspire, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. .... Ces cœurs généreux Qui, méconnus, s'ouvrent encore Pour se répandre sur malheureux, LAMART. *Harm.* II, 5. || 25° Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, FÉN. *Tél.* VII.

Bibliothèque nationale de France

† **REPAILLOTER** (re-pa-pi-lo-té, *il mouillées*), v. a. Pailloter de nouveau; remettre des paillons. || Fig. et familièrement. Remettre, réparer, raccommoder.

— ÉTYM. *Re...*, et *pailloter*.

† **REPAQUETAGE** (re-pa-ke-ta-j'), s. m. Terme de commerce. Action d'empaqueter de nouveau; résultat de cette action. Harenge : 1°.... 3e sald; arrivant de la mer et vendu pour le repaquetage, pelés nets; se vend aux 100 killog... Ils fatailie restant à l'acheteur, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1826, sur les usages commerciaux.*

— ÉTYM. *Re...*, et *paquet*.

RÉPARABLE (ré-pa-ra-bl'), *adj.* Qui peut être réparé. Comme elle voit un perte aisément réparable, cons. *Sophon.* III, 4. Les pertes des planteurs sont moins réparables que celles du riche, 2. J. ROUSS. *Econ.* A. Si vous voulez faire des sottises, faites-en qui soient réparables; mais, pour le mariage, il ne faut jamais consulter que les convenances, STAHL, *Corinne*, III, 3.

— HIST. XVI° S. Ils n'avoyent encores inventé nouvelement qui ne fust reparable en quelque sorte, BRANTÔME, *Guerre d'Escosse*, I, 11. Il avait affaire à un accident reparable, MONT. IV, 241.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reparable*; du lat. *reparabilis*, de *reparare*, réparer.

† **RÉPARAGE** (ré-pa-ra-j'), s. m. Terme de beaux-arts. Action de réparer, de déguiser les défauts d'un ouvrage qui sort du moule. || Action de réparer ou d'achever un ouvrage ébauché. || Action de donner avec les forces une deuxième coupe au drap. || Façon que les cardeurs donnent aux étoffes avec le chardon.

— ÉTYM. *Réparer*.

RÉPARAITRE (re-pa-rè-tr'), v. n. Il se conjugue comme paraître. Paraître de nouveau; se montrer, se présenter de nouveau. Le comble qui avait disparu commence à reparaître. Quoil sous dites que les temps du jacobin Jacques Clément se reparaîtront plus? je l'avais cru comme vous; mais nous avons vu depuis les Malagrida et les Damiens, VOLT. *Mœurs, Rem.* XV. Les mêmes folies semblent être destinées à reparaître de temps en temps sur la scène du monde, ID. *Mœurs*, 84. Épicure avait trente-sept ans lorsqu'il reparut dans Athènes, LIBER. *Op. des anc. philosophes*. Lucrèce, Lord Clarendon sortit de ma chambre sans que je susse qu'il y fût entré, et il ne reparut plus, GENLIS, *Veuve témoin*. I, 2, 209, dans POUGENS. Catalina : Le fils de sangre Mendez, qui n'a pas reparu. — Juan : Qui n'a pas reparu? PICARD, *Ric. de Molor.* III, 48. || Se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIII° S. Et au cheval reparoit auques [il paraissait un peu] que il avoit esté espouronnés par besoing, R. DE VALENC. IV.

— ÉTYM. *Re...*, et *paraître*.

RÉPARATEUR, TRICE (ré-pa-ra-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui répare. Puissant réparateur des misères humaines, CORN. *Imit.* IV, 1. Que la nature est corrompue... qu'il y a un réparateur, PASC. *Pens.* XIII, 1, édit. HAVET. Cest sur quoi toute l'Église s'est fondée pour la qualité [dans] du médiatrice et de réparatrice des hommes, BOURDAL. *Dévot. à la Vierge, Nyst.* I, II, p. 880. .... Un insecte inutile [Taraigne], D'un vain réseau réparateur futile, DENNIS, *Epître 1re, Gédr.* || Familièrement et ironiquement. Réparateur de torts, celui qui se mêle de venger des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point. || *Adj.* Un gouvernement réparateur. Je ne pense pas que les gemmes réparateurs [en cas d'habitation de parties] soient inédés dans les parties osseuses ou qui doivent le devenir; il me paraît plus naturel de penser qu'ils sont logés dans les parties molles, BONNET, 2e *mém. reprod. salam.*

— HIST. XVI° S. Ce [réparation à un homme qu'on avait outrage] se faisoit selon la rigueur de justice, et ce reparateur à jamais estoit honoré, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 98.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *reparador*; ital. *reparatore*; du lat. *reparatorem*, de *reparare*, réparer. On trouve au XVe siècle *reparcur*. Le pays de Jennes estoit moult malade, et grand disete avoit de sage reparcur, *Bouvig.* II, 8.

RÉPARATION (ré-pa-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. La réparation d'un pont, d'une voiture. || 2° Particulièrement. Travaux d'entretien que l'on fait aux maisons. Que les prêtres, chacun à son rang, prennent cet exemple, et qu'ils en fassent les réparations de la maison du Seigneur, SACI, *Bible, Rois.* IV, XII, 5. Les réparations que je demande qu'on fasse à la tour de Sévigné, SEV. 70. || Grosses réparations, celles qui se font aux murs, aux planchers, aux toits, etc. Les grosses réparations sont celles des gros murs et des voûtes, le rétablissement des poutres et des couvertures entières, *Code Nap.* art. 606. || Menues réparations, ou réparations locatives, celles qui regardent les locataires, comme l'entretien des vitres, des serrures, du carrelage, etc. Aucune des réparations réputées locatives n'est à la charge des locataires, quand elles ne sont occasionnées que par vétusté ou force majeure, *Code Nap.* art. 1754. || Fig. Satisfaction pour une offense, pour un tort. Je vous supplie, mademoiselle, de déclarer premièrement cette entreprise [être berné] un attentat que vous désavouez; et, pour réparation, de punir et de mes forces, d'ordonner qu'un grand pavillon de gaze me sera dressé dans la chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet.... VOLT. *Lett.* 9. Ce sentiment si subtil et si délicat des injures qu'on a reçues n'est pas une chose bien commode quand il s'agit de la réparation que l'on en veut avoir, BALZ. *De la cour.* 6e *disc.* Vous connaissez la grandeur de l'offense que vous nous avez faite, et je vous fais juge vous-même des réparations qu'elle demande, MOL. *Festin*, III, 2. Avonez-le donc, imposteurs, et faites-lui une réparation publique de cette injure publique, PASC. *Prov.* XVI. .... Pour qui tenez-vous? — Pour une brave dame, Monsieur, qui vous honore, et de toute son âme Voudrait que vous vinssiez à ma connaissance Faire un petit mot de réparation, ID. *Pariol.* II, 4. J'avoue, disait-il, que les Manduriens ont sujet de se plaindre et de demander quelque réparation des torts qu'ils ont soufferts, FÉN. *Tél.* XII. Il veut mieux désormais l'outrage que d'en tirer réparation, PORTEN. *Jugem. de Pluton*. Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de faire un mauvais compliment que de faire réparation, pour VOLT. *Lett. Damilaville*, 13 juin 1764. Cette lettre [de Boileau] était à peu près une nouvelle critique de Perrault, sans le faire reparaître, la tournure équivoque, D'ALEMB. *Eloges, Ch. Perrault*. Une prompte réparation bien franche et bien claire effacera tout, ROUSS. *Nouvelle Hél. De l'Amitié*, I, 4. || Satisfaction. Faire réparation d'honneur, ou, simplement, faire réparation à quelqu'un, cesser de lui inquiéter ce qu'on nomme impunité, avouer qu'on a blâmé à tort. Je vous fais une réparation : je croyais que vous n'eussiez point fait réponse au cardinal, et, le mars était mort, me dit-elle, toute transportée, de vous faire réparation d'honneur, LESAGE, *Est. Gonz.* 39. || Fig. Faire réparation à l'esprit de quelqu'un, reconnaître qu'il a eu qu'il a eu plus d'esprit, BOILEAU, *Lett.* 11. Il me paraît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulieu..... ainsi le voilà rétabli dans votre estime, SÉV. 2 NOV. 1688. || 4° Terme de théologie. Pénitence. De toutes les marques à quoi l'on peut reconnaître les vrais pénitents, la plus infaillible, c'est sans contredit cette générale séparation des biens et des suites du péché, BOURDAL. *Pénit.* 2e *avent*, p. 488. La meilleure dans laquelle vous avez toujours vécu .....qui vous engage à des exercices pénibles d'humilité et de souffrance, MASS. *Carême, Jeûne*. || 5° Terme de jurisprudence. Réparations civiles, comme adjugées par un arrêt. La partie civile pour la dédommager du tort qui lui a été causé par un délit ou par un crime. || Dommages-intérêts accordés à un accusé contre la personne qui l'a injustement dénoncé.

— HIST. XIV° S. Que les confiscations deussent estre appliquées et converties en reparacions de la noble maison de St-Oyn, *Bibl. des ch.* 4e série, I, III, p. 426. La reparacion et regenneracion du peuple, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Les ouvriers faisant besongnes aux reparacions de l'hostel, BERLIER, *Agricult. normande*, p. 83. || XVI° S. Commissaires et contrôleurs des guerres, d'artillerie, de reparations, CARL. IX, *Ordonn.* Ils font entretenir les lieux de toutes reparations viagères qu'on dit d'entretenement, LOYSEL, 453. Le locataire peut user de réserves de ses locations et reparations necessaires, IB. 480. Le père n'en peut avoir reparation ni vengeance en Lacedæmone, AMYOT, *Pélop.* 37. Leur repentance, consistant en visible et manable reparation, MONT. I, 397.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *reparacion*; ital. *riparazione*; du lat. *reparationem*, de *reparare*, réparer.

† **RÉPARATOIRE** (ré-pa-ra-toi-r'), *adj.* Propre à réparer; qui a rapport aux réparations. On emploie ce mot journellement en Bretagne où il y a encore des domaines congéables, c'est-à-dire dont le propriétaire vend la jouissance pour un temps limité (ordinairement neuf ans), après lequel il peut, moyennant remboursement, à dire d'experts, des édifices et droits réparatoires, devenir propriétaire de la totalité, LEGUARANT.

— HIST. XVI° S. Les domaniers ont les droits contenanciers et reparatoires, ainsi nommez parce qu'ils sont maistres des edifices et superficies de leur tenue, et qu'ils sont en possession de disposer desdits droits reparatoires comme de leur heritage, *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 409.

— ÉTYM. *Réparer*; prov. *reparatori*.

† **RÉPARE** (ré-pa-r'), s. f. Réparé d'un fossé, espace libre, marge laissée au delà d'un fossé, du côté du voisin, pour prévenir l'éboulement des terres.

RÉPARÉ, ÉE (ré-pa-ré, rée), *part. passé* de réparer. || *Adj.* Remis en bon état. Une maison réparée. || Fig. Étange agitation d'un homme qui s'attendait à voir l'Église réparée, et qui la voit prête à tomber par les moyens qu'on avait pris pour la rétablir, ROUS. *Variat.* II, 41. Par ce sage écrivain [Malherbe] la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, BOIL. *Art p.* I. Il est étonnant.... que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée, LA HARPE, I. Tu verras ma victoire étonner ton empire, Le monde entier, tes ennemis en deuil, l'enfer lâchant sa proie, et ta mort au cercueil, RÉGN. *Parad. perdu*, III. || 2° Dont on a vécu dédommagé. Les pertes de l'État sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage, ROUS. *le Tellier*. || 3° Pour qui satisfaction a été donnée. Une courte erreur, réparée par de longs services, ROUS. *le Tellier*. Des fautes si sincèrement reconnues, et, dans la suite, si glorieusement réparées par de fidèles services, ID. *Louis de Bourbon*.

— ÉTYM. *Réparer* (ré-pa-ré), v. Foirée.

RÉPARER (ré-pa-ré), v. a. || 1° Remettre en bon état, refaire, raccommoder. Réparer un mur, un chemin, un fossé, un canal. Réparer des armes. Cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés semblables à autant de tours, mais à des tours qui savaient réparer leurs brèches..... sous. *Louis de Bourbon*. Tout siège de grande ville exige des frais immenses; et, quand il faut réparer, une ville, un village ruiné, on le néglige, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Absolument. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire, VOLT. *Dict. phil. Mécenes*. Il me plaît de détruire que de réparer, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 41. || 2° Adoucir les traits de la lime rude, ou effacer les coups de marteau qui sont restés après le plan. || Réparer un chef, étoffe de laine, y faire revenir le poil par le moyen du chardon. || Terme de doreur sur bois. Réparer un cadre, des moulures, les gratter jusqu'à ce que les formes que le brunissoir de blanc ont altérées ou masquées. || Terme de beaux-arts. Réparer une figure qui a été jetée en moule, donc les défauts ont été causés survenus par le jet, y mettre la dernière main. || Terme de numismatique. Faire reparaître les mots et les figures d'une médaille frustes. Réparer le cuivre de quelqu'un, continuer sa race. Je veux qu'un peut-être puisse y tenir ton rang, Soutenir ma vieillesse et réparer mon nom, RAC. *Iphig.* IV, 4. Mon fils, mon cher frère, l'amour du Père par lequel il a voulu réparer les hommes, sous. 3e *serm. Nativ.* I, 4° Fig. Rétablir. Le ciel même peut-il réparer les ruines Et ramener sèché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* I, 1. Je vais avec Brutus, en ces murs désolés, happer la justice et non aider aux crimes.... Et de la liberté réparer les ruines, VOLT. *M. de Cès.* III, 7. || Réparer ses affaires, rétablir sa fortune. || Remédier à. Le lait, qui est l'unique remède, ne peut pas réparer tant de sécheresse, SÉV. 19 mars 1672. || Réparer ses forces, les rétablir. Réparer promptement votre force abattue, RAC. *Phèd.* I, 3. || Réparer son honneur, effacer, par quelque bonne action, la honte d'une mauvaise action précédente. Que si les rois de l'Inde et de l'Égypte étaient assez prudents pour ne se point compromettre avec de tels, il [le roi de Scythie] était assez courageux pour ne pas dédaigner ce combat, et qu'il réparerait l'honneur de ses armes, VOLT. *Princ. de Babyl.* I. || Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un, donner satisfaction à quelqu'un dont on a offensé l'honneur; et aussi la venger. || 5° Effacer, faire disparaître. Mon père cependant répare sa défaite, cons. *Sophon.* I, 4. L'argent répare toute chose, LA FONT. *Scaramouche*. En déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, nos meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette angulière consolation qu'on les répare quand on les pleure, sous. *Mar. d'Angler*. Mon disciple, mon fils, vieus réparer ma honte, BOIL.

Google

Chapelain décoiffé, sc. 3. Ce n'est point à vous à réparer ni ses malheurs, ni ses sottises, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 20 oct. 1681. Même elle avait encor cet éclat empruntÉ dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage Pour réparer des ans l'irréparable outrage, BAC. *Athal.* II, 5. Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage, ID. *Bérén.* IV, 3. Que ne puis-je aussi bien, par d'utiles secours, Réparer promptement mes pleurs discours! ID. *Iph.* III, 6. C'est ainsi que notre pécheresse répara l'injuste usage qu'elle avait fait de son cœur, MASS. *Carême, Pécheresse*. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un, VOLT. *Let. Thiebewille*, 26 nov. 1777. L'empereur traita généreusement le pape [Clément VII prisonnier], pour réparer aux yeux des catholiques, dont il avait besoin, le scandale de Rome saccagée, ID. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1529. Le désir de plaire qu'inspire quelquefois le besoin de réparer des torts, STAEL, *Corinne*, XI, 4. [On dit dans un sens analogue : réparer un oubli.] Réparer une injustice, une injure, donner des satisfactions proportionnées à cette offense, à cette injure. Ah! seigneur, est-il rien que réparer l'injure Que fait à Thésée un commencement d'imposture? CORN. *Nicom.* IV, 1. Il est vrai qu'un écrivain satirique, après avoir outragé des hommes célèbres, croit réparer ses insultes par les éloges qu'il leur donne après leur mort, LAHARPE, *Mél. litt. Œuv.* t. VII, p. 276, dans POUGENS. || Réparer le passé, faire oublier par des actions meilleures les actions passées. Les désirs coutumiers de plaire au roi et de réparer le passé, SEV. *à Bussy*, 25 AVR. 1687. || 8° Compenser. Est-il quelque défaut que les talents ne réparent? CORN. *Mél.* IV, 4. Si quelque trait me mille écus de rente bien venants, Une grande tendresse et des soins complaisants, Pouvait, à son avis, pour lui tel mariage, Réparer tout le désordre illégalité d'âge, Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs. MOL. *Ec. des mar.* I, 2. Je veux jusqu'au trépas inconsolablement pleurer Que tout l'univers ne peut me réparer, ID. *Psyché*, II, 4. C'est une peine incroyable pour moi de ne pouvoir causer avec vous; ces deux mille une matinée ne me font point réparer, SÉV. 8 AVR. 1676. Son bien répare assez le manque de noblesse, TH. CORN. *la Comt. d'Org.* IV, 8. J'approvisionnai [d'un fonds] pourtant de la mine de gesse, Pensant que, pour cette année, Il dût réparer le reste, MOL. *Sal.* II, L'Europe a vu avec surprise cette femme [Catherine II*e*], qui ne sut jamais ni lire ni écrire, réparer ces défauts et ces faiblesses par son courage, et remplir avec gloire le trône d'un législateur, VOLT. *Charles XII*, 5. La politique, qui le toutes les puissances fait un corps par des négociations continuelles, et qui, réparant la faiblesse des unes ou tempérant la force des autres, les tient toutes, malgré leur audace, dans un équilibre qui fait leur sûreté, CONDIL. *Etud. hist.* III, 2. || Réparer de, avec un infinitif, faire en compensation de. Vous trouverez mon fils [Louis XIV] si changé dans vos mains; il doit bien cette civilité à notre gouverneur [M. de Chaulnes], pour réparer de n'avoir pas été plus gueux, SÉV. à Coulanges, 16 août 1681. || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé. || Réparer un dommage, dédommager d'une perte. Coulon dont le crime(a) vitre pour être utile; qu'il travaille continuellement pour son pays, parce qu'il a mis à son pays; il faut réparer le dommage; la mort ne répare rien, VOLT. *Pol. et lég. Petz just. et human.* 3. || Réparer une perte, s'en dédommager. Philisbourg qui tant se longtemps le Rhin captif sous ses murailles, Et plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte, MASS. *Louis de Bourbon*. A l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que non encore faites, POL. I. SOUHS. *Rel.* VI, 3. ‖ 7° Dans le langage de la chevalerie, réparer les torts, rétablir dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés. || 8° Se réparer, v. réfl. Être réparé. Pourvu que les ruines de votre tête se puissent réparer, et que sa beauté revienne avec les roses.... BALZ. liv. III, lett. 14. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer; que n'est cet avantage Pour les ruines du visage! LA FONT. *Fabl.* VII, 6.) 9° Être effacé. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, CORN. *Cid*, II, 3. La médisance ne se répare point par la prière, ni l'injustice par l'aumône, BOURDAL. *Pénitence*, 2e *servit*, p. 486. || 10° Être remplacé. La mort de ces hommes uniques et qui ne se réparent pas, LA BRUY. II, || 11° Être reproduit. Je m'attends bien que, s'il disparaît des étoiles anciennes, il en paraît de nouvelles; il faut que l'espèce se répare, FONTEN. *Mond. s' voir*. Platon veut même que l'on règle le nombre des mariages, de manière que le peuple se répare sans que la république soit surchargée, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 17. Ce Dieu charmant enseigne au monde Le secret de se réparer, OZANN. *Quatre sais. Prem.* Tout s'altère et tout se répare dans l'univers, VOLT. *Phil. Newt.* III, 8. Ainsi l'eau, l'air, le feu, la terre se répondent, L'océan se répare, et nos chaque se fécondent, DELILLE, *Trois règ.* III. || 12° Être régénéré spirituellement. C'est une maxime établie que le bien nous coûte plus que le mal, et que c'est un ouvrage plus laborieux de se réparer que de se perdre, BOSS. *Sermons, vérit. convers.* 2.

— HIST. XII*e* s. Enfermentiers que [pendant que] il reparoient le temple, *Machab.* I, 4. || XVI*e* s. En cure de toutes plaies dont la nature soit plaiés, que jamais la char ne soit consoudée par mire, se Pon n'est pleinement reparé avant, LANFRANC, f° 40, verso. || XVII*e* s. Ce fut en may que pres sont verds et couloures de fleurs, bons revestus de fueilles et reparez de plusieurs manieres d'oyseillons, *Percefforest*, I, II, f° 111. Elle avoit le visage [qui] estoit blanc à merveilles, reparé de fin vermeil, ib. I, V, f° 16. Et mesmement ledit dauphin fut un peu blessé; mais ses gens le tirerent hastivement hors du peril, et le menerent en lieu seur, où on le fist bref temps il fut reparé et mis en bonne santé, MONSTREL. II, 2. || XVI*e* s. Il leur faisoit reparer et amender leurs habillements par poursuyte, AMYOT, *Sylla*, 12. Voyans que les femmes mesmes se mocquoient d'eulx, et voulans reparer la honte qu'ils avoient receue, ID. *Pompée* 12. Pompeius comme voulant reparer à l'envie que l'on en eust peu concevoir contre Cæsar, pour l'amitié qu'il luy portoit, ID. *Pomp.* 51.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reparar*; ital. *riparare*; du lat. *reparare, de re, et parare, disposer*. Voy. PARER.

RÉPARITION (ré-pa-ri-sion), *s. f.* Terme d'astronomie. Voy. RÉAPPARITION.

RÉPARTIR, v. n. || 1° Parler de nouveau. Il vint à reparler deusa le bruit qui court, REGNIER, *Sat.* VIII. Enfin, ma fille, je me trouve poussée à vous reparler..... de tout ce que vous m'avez conté, SÉV. 6 AVR. 1671. Il est vrai que M. de Pomponne une idée si parfaite et si avantageuse de Mlle de Sevigné, qu'il ne peut s'empêcher d'en reparler quand toutes les affaires sont finies, SÉV. 1er JUIL. 1676. Diderot m'avait promis, de la part des libraires, une rétribution dont il ne m'a jamais reparlé, ni moi à lui, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° Se reparler, renouer amitié. Ils se reparlent. Ils se sont reparlé. || 3° Activement. Reparler une langue, la parler de nouveau.

— HIST. XII*e* s. Davïd reparlad al bachelier k'a la nuvele portad, si escundi dunt il fust, *Rois*, p. 231. De la dame leirons stant, Si reparlerons de l'enfant, Que, en la nuit que il fu nés, Fu el batel en mer getés, *Grégoire*, 1. Et si reparlerai de Kaherdin, dedens le premier an, ou dedens les deus premiers ans, entre Pierre et Jelosus, reparlerent du marché de la treffue de Pan de grace 1174, 52.

|| **REPARON** (re-par-on), *s. m.* Seconde qualité du lin qui a passé au séran. Dispensons des marques prescrites..., les toiles fabriquées en chalne et en trame avec du fil d'étoupe, du gerou et du reparon de lin et de chanvre qui n'auront point été teintes, *Lettres patentes*, 28 juin 1780, ART. 17.

— ETYM. Voy. RÉPARER 1.

|| **REPART** (re-par), *s. m.* Synonyme, peu usité aujourd'hui, de reparation. Il a le repart brusque et l'accueil toujours gracieux, DID. *Neveu*, 1, 6.

— HIST. XVI*e* S. Ny plus ny moins que le bon seigneur reconnoist aux voyes la grandeur du cerf, aussi à l'essay et repart de vos gardes et de vos effects l'on reconnoistra à quoy vous tenez, PASQUIER, *Lett.* I, III, p. 880.

— ETYM. Voy. RÉPARTIR 1.

|| **REPARTAGER** (re-par-ta-jé), *v. a.* Il se conjugue comme partager. Faire un nouveau partage.

— HIST. XVI*e* S. Il promeit secrètement aux pauvres de faire de rechef repartager les terres, AMYOT, *Solon*, 31.

|| **REPARTEMENT** (ré-par-te-man), *s. m.* Dans le langage administratif, répartement des contributions, indication des contributions que chacun a à payer.

— HIST. XVI*e* S. Repartement de debtes, COTGRAVE.

— ETYM. *Repartir*.

1. **REPARTI, IE** (re-par-ti, tie), *part. passé* de reparter 1. Dit en réplique. Des impertinences reparties au lieu de raisons.

2. **REPARTI, IE** (re-par-ti, tie), *part. passé* de repartir 2. Qui est parti de nouveau. Arrivé et ensuite reparti.

REPARTI, IE (ré-par-ti, tie), part. *passé* de repartir. Distribué entre plusieurs. Une somme répartie entre les indigents de la commune. Ces cultures, ces habitants sont répartis sur quarante-six paroisses, RAYNAL, *Hist. philos.* XIII, 44.

REPARTIE (re-par-tie), *s. f.* Réplique, réponse. Tout ce que vous alléguez là, me semble un pas tant des objections que quelques murmures qui n'ont pas besoin de réparties, DESC. *Rép. aux 5e*. object. 14. Mais l'ultime arbitre suprême de chaque repartie Dont vous..., MOL. *Femmes sav.* IV, 3. Celui qui est d'une eminence au-dessus des autres, qui le met à couvert de leurs traits et de leurs railleries, une raillerie piquante, LA BRUY. V. Pitheas avait les reparties promptes et vives, PLIN. *Pittacus*. De reparties en reparties Chacun se quitte en s'outrageant, LAMOTTE, *Fabl.* III, 17. Ces reparties heureuses qui marquent également le coup d'œil vif de l'esprit et l'élévation du cœur, MAIRAN, *Eloges, Card. de Polignac*. Un échéon nommé Arcadius, homme d'esprit et prompt à la repartie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 84. Des reparties aussi promptes que l'éclair laissent après elles autant une lumière vive, tantôt la haute opinion qu'ils [les Spartiates] ont d'eux-mêmes et de leur partie, ID. ch. ch. 48. La crainte d'une réparties spirituelle et piquante, AMYOT, dans le monde, le frein le plus sûr de l'impertinence et de la méchanceté, GENLIS, *Mlle de la Vaysse*, p. 116, dans ROUBAUD. Le portrait de généalogie devant M. de Catinat : «Pour moi, dit-il en souriant, je descends de Catilina.» De Caton, monseigneur, lui répondit quelque homme de service rapatrié à propos, VOLT. *Let.* I, p. 141. Il n'avoir de repartie à.... sinon que.... n'avoir rien à répondre ....si ce n'est que. A de telles raisons je n'ai de repartie, Sinon que c'est à moi de rompre la partie, CORN. *la Suiv.* V, 1. || Sans repartie, sans qu'il soit possible de répondre, sans contestre. Sans repartie, la femme est toujours femme, et jamais ne sera Que femme, tant qu'entier le monde durera, MOL. *le Dép.* IV, 2. Pompone les avait souvent mis [Louvois et Colbert] sans repartie, lorsqu'ils avaient haussé de la contredire, ST-SIM. 74, 168. || On dit dans le même sens : qui se souffre pas de repartie. Ce ministre [M. Basnage] était trop fier pour souffrir en silence ce qui ne souffre point de repartie, BOSS. *Déf. var.* 1re *disc.* 18.

— HIST. XIII*e* S. Celui qui nuens est tous, Ki pas n'enquiert departie De sa douce repartie, De sa douce compaignie, *Mss de poésie franç. ms.* 1300, t. III, p. 1080, dans LACURNE. || XVI*e* S. Après plusieurs reparties très aigres, il se leva de table, courtit de dépit et de colere, D'AUB. *Vie*, XLVI.

— ETYM. Repartir 1.

1. **REPARTIR** (re-par-tir; on dit souvent et à tort réparir et répartiez), *v. n.* Il se conjugue aux temps simples comme partir 2. || 1° Répliquer, répondre promptement. Il répartit de mauvaises raisons. || 2° V. n. Même sens. Le mari repart, sans songer : Tu ne fus pas toujours prêt à boire? LA FONT. *Fabl.* III, 7. Soudain il me refait une autre révérence; Moi, j'en refais de même une autre en diligence; Et lui d'une troisième aussitôt repartant, D'une troisième aussi j'y repars à l'instant, MOL. *Ec. des femmes*, II, 6. Vous me traitez comme un imposteur insigne, et aimez vous-même forces à reparter, FÉNEL. *Pens.* XII. Relevez-vous de terre, je vous prie, A l'auteur sur le champ aigrement reparti, MOL. *Sal.* III. Elle dit qu'elle en est bien mise, je lui repars, elle dit reprit; je la loue, elle me blâme, WARIN. *Pays. parv.* part. 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI*e* S. A la charge qu'on me fait, si je n'ay de quoy repartir brusquement sur le champ.... MONT. IV, 58.

— ETYM. *Le même que repartir 2*, la *repartie* étant comme une saillie qui repart.

2. **REPARTIR** (re-par-tir), *v. n.* Il se conjugue comme partir 2. Partir de nouveau, retourner. Vous dites tout sur l'espérance, et je suis si fort de votre avis, que je ne sais si je dois aller en Provence, tant j'ai de crainte d'en repartir, SÉV. 139. La cesse l'entretien; ils repartent tous deux, Adam pour son berceau, Raphaël pour les cieux, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || Terme de manège. Faire repartir un cheval, le laisser échapper de la main une seconde fois ou une troisième; le faire revenir sur sa piste. || Il se conjugue généralement avec *être*; cependant on emploie quelquefois avoir pour indiquer l'action d'une menière précise : Il a reparti ce matin à six heures.

Digitized by Google

— HIST. XVIe S. [Ils] Cauderent qu'à Postel [elle] fust arrier repartie, Bert. CIX.

— ETYM. *Re...* et *partir* 9.

RÉPARTIR (ré-par-tir), je répartis, tu répartis, il répartit, nous repartissons, vous repartissez, ils répartissent; je répartissais; je répartis; je répartirai; je répartirais; répartis, répartissez, que je répartisse; qu'il répartisse; que je répartissse, qu'il répartît; répartissant; réparti, e. v. a. Partager, distribuer. Répartir une somme. Répartir les contributions. Un chanoine mourut; on répartit sa charge sur le dos de chacun des serviteurs, VOLT. *Zadig*, 10. On va répartir aux indigents qui travaillent et surtout aux pauvres officiers, les bienfaisances de certains oisifs qui ont fait vœu de pauvreté, in. *Voyage de la raison*. Quand tout est dans l'ordre, tous les travaux sont utiles; il est vrai qu'ils répartissent inégalement les richesses, mais c'est avec justice, puisqu'ils supposent des talents plus ou moins rares, CONDIL. *Comm. gouv.*, t. 10. [Se répartir, v. réfl. Être réparti. Afin qu'un pays agricole soit aussi riche qu'il peut l'être..., il faut que les différences occupations se répartissent entre ses citoyens, et que, dans chaque profession, le nombre des travailleurs se proportionne au besoin qu'on en a, CONDIL. *Comm. gouv.*, t. 20.

— HIST. *Id.* 9. Quant Dieu nasqui en terre sous humaine figure, Il li bonne repartit (aut partì) à devine nature, *Dep. du juif et du chrétien*, *Rec. de St-Germ.*, 7e coll., dans LACURNE. [] XVIe S. Il seroit malaisé que chacun peust representer les choses mesmes qu'il auroit veues en sa personne; bastit, pour les remarier du mouveau, AMYOT, *Cam.* 16.

— ETYM. *Re...* et *partir* 1.

RÉPARTISSABLE (ré-par-ti-sa-bl'), *adj.* Qui peut être réparti. Le million offert par la banque de Savoie [à la banque de France] ne serait pas répartissable. *J. des Débats*, 8 oct. 1862.

RÉPARTITEUR (ré-par-ti-teur), *s. m.* Celui qui fait une répartition. ...Si les répartiteurs Avaient eu quelque connaissance Du du Finde et de nos mœurs, ils auraient su que les meilleurs fils, nos gens à grosse chevance, BOILEAU, *Mercure de judicat.*, 1749, dans RICHELET. [] *Adj.* Commissaires répartiteurs, commissaires chargés de répartir les contributions entre les différents impposés.

— ETYM. *Répartir*.

RÉPARTITION (ré-par-ti-sion), *s. f.* Partage, distribution. Il est vrai qu'on [Colbert et Louis XIV] aurait pu mettre, à quelques égards, plus de discernement et de lumières dans cette répartition de grâces, et ne pas confondre avec les talents éminents plusieurs talents médiocres, D'ALEMB. *Et. Ch. Perrault*. C'était là lui que la Bretagne devait à la sage administration établie depuis quarante ans, pour la répartition et la perception des impôts, in. *Eloges, Vauvenl.* Les arts emploient les moyens de fortune, et concurrent, par une plus grande distribution de richesses, à une meilleure répartition de la propriété, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 1. Ce contingent réels n'empêchèrent pas qu'on ne fît aux intéressés des répartitions arbitraires, in. ib. VII, 44. [] Terme de blason. Division de l'écu en plusieurs parties.

— ETYM. *Répartir*. On trouve, au XVe siècle *repartissement*.

† **REPARTON** (re-par-ton), *s. m.* Bloc d'ardoise divisé suivant les dimensions convenables.

RÉPAS (re-pâ), l's peut se lier : un re-pâ-z excellent), *s. m.* [] † Nourriture que l'on prend à des heures réglées (déjeuner, dîner, souper). Nos repas ne sont point repas à la légère; jamais je n'ai vu une meilleure chère, ni une plus agréable manière, SCR. 56. Erraut a beau grand fu repas dèsertez! Lui-même est au barreau par le nombre emporté, SCR. *Lutr.* v. Une table, au retour, propre et non magnifique, Nous présente un repas agréable et rustique, ID. *Ep.* VI. Parmi le peuple [d'Athènes] ainsi qu'à Parmes, on fait deux repas par jour; mais les gens d'un certain ordre en font seulement d'un seul, qu'ils placent les uns à midi, la plupart avant le coucher du soleil, BARTHEL. *Anach.* ch. 30. [] Faire ses quatre repas, déjeuner, dîner, goûter et souper Je dirai mon heureure tout comme un autre, et ferai fort bien mes quatre repas par jour, LASAGE, *Fat. Gonz.* 28. [] Il le rei d'Yvoire faisait en quatre repas Dans son palais de chaume, PERANG. *Yvetot*. [] Repas de bernardins, excellent repas. Il le mit si bien en œuvre que nos dîners et nos soupers devinrent des repas de bernardins, LESAGE, *Gil Blas*, 2, 7. [] Na faire qu'un repas, dîner seulement. Ne faire qu'un repas dans toute la journée : Un malade, entre nous, se conduirait il mieux? REGNARD, *Distrait*, 1, 6. [] Son repas est le dîner, c'est le seul qu'il fasse, ou c'est celui ou il mange le plus. [] *Le dîner*, le souper est son meilleur repas, c'est celui où il mange le plus, qu'il fait avec le plus de plaisir. [] Repas publics, repas en commun, se dit des repas que les citoyens de certaines républiques grecques prenaient ensemble. [] Repas de charité, s'est dit quelquefois des agapes. [] Repas de brebis, manger sans boire. [] ‡ Banquet, festin. La table où l'on servit le champêtre repas, Fut d'ais non façonnés à l'usde des mortels, HORT. *Phil. et Banc.* Comment! Dorante, voilà un repas tout à fait magnifique! MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Aujourd'hui ils m'ont donné quelque repas en manger à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait la *signora Balena*, SEV. 132. Je vous assure que je suis bien sur des grands repas, LA GR. 11. Il y parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos; c'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain, LA BRUY. V, [] Repas privé, un repas qui se donne à des personnes invitées. — HIST. XVIe S. La rôle pour mettre de feublesse, Couchant sur paille de destresse, Suis je bien payé maintenant De mes jeunes jours cy devant? CH. DE MOL. *Rondeau*. Les Romains n'employoient ses repas que quelques douzeines de jambons, SAM. *Garg.* 1, 21. On commencement du repast, estoit leue quelque hystoire plaisante, RAB. *Pant.* 4. Je tout seul ton boire et ton repas, MAROT, III, 167. Ils les nourrissoient de l'Amérique se levent avec le soleil, et mangent seulement quatre fois par jour dans le journée; car dis ne font autre repas que celui-là, MONTT. I, 237.

— ETYM. *Re...*, et pasti, ancien mot formé de *pastus*, action de paître, voy. PASTEL.

REPASSAGE (re-pâ-sa-j'), *s. m.* [] † Action de repasser, au sens actif, de faire traverser un nouveau. Il a payé au batelier (sic) pour le passage et repassage, 4 deniers. [] ‡ Action de repasser, d'aiguiser, d'effiler. Le repassage d'un couteau, d'un rasoir. [] ‡ Action de repasser le linge qui a été lavé. Une femme de peine chargée de blanchir au repassage, GERLIS, *Maison rust.* t. II, p. 103, dans POUGENS. [] Linge à repasser. Il y a aujourd'hui un fort repassage, LA BRUY. *Jeux de hasard*. Jetons d'un jardin. [] ‡ Cardage fait avec les repassettes.

— ETYM. *Repasser*.

REPASSÉ (re-pâ-sé), *s. f.* [] † Opération qui consiste à redistiller une eau-de-vie faible. [] ‡ Grosse farine qui doit être séparée de son qu'elle contient, et dont on fait ordinairement une série de passes et repasses successives.

— ETYM. VOY. REPASSER.

REPASSÉ, ÉE (re-pâ-sé, sée), *part. passé* de repasser. [] † Traversé de nouveau. Le détroit passé et repassé. [] ‡ Soumis au repassage. Des couteaux repassés. Du linge repassé. [] ‡ Fig. et familièrement. Soumis à une vive censure. C'était en ces séances [des roués] où chacun était repassé, les ministres et les ministres comme les autres, LA HARPE, 16e s. [] ‡ Terminé; perfectionné, en parlant de ce qu'on a remis de l'esprit pour raviver les caractères et remplacer les parties effacées, et aussi celle sur laquelle on a repassé le plume pour donner plus de corps aux pleins.

REPASSER (re-pâ-sé), *v.* [] † Passer de nouveau. Creuser, fouiller, bêcher, ne laissez nulle place Où la main ne passe et ne repasse, LA FONT. *Fabl.* v, 9. Tiens, l'homme passe ainsi; puis la femme repasse [dans une danse], MOL. *Fâch.* 1, 2. Je vais arranger mes affaires pour descendre, et repasser et repassent sans cesse les unes après les autres, sans troubler le profond repos qui règne dans ce lieu sacré, LA FONT. *Amours de Psyché*. Comme ils [les brachmanes] croyaient que les âmes passaient et repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, VOLT. *Dict. phil. Vendre*. Tous les esprits étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet Alcibiadin, surnommé *Petrus ignotus*, qui, dans la onzième siècle, avait passé et repassé sur des brasiers ardents au milieu de deux bûchers, ID. *Mœurs*, 100. Sans cesse autour de moi l'on passe, l'on repasse; C'est un mot, un coup d'œil, et cela me délasse, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 2. Comme un [un voyageur], de nos pieds secourus la poussière; L'homme par ce chemin [la vie] ne repasse jamais; Comme lui, respirons au bout de la carrière Ce calme avant-coureur de l'éternelle paix, LAMART. *Médit.* 1, 6. [] Fig. Au milieu du tant d'objets différents, qui, tour à tour et comme sur des écluses réglées, passent sans cesse et repassent, ROUSSEAU, 3e *dim. apr. Pâq. Hom.* t. II, p. 141. [] Fig. Plus d'une erreur passe et repasse Entre les branches d'un compas, PERANG. *les Sciences*. [] ‡ Après être allé d'un lieu à un autre, revenir de celui-ci au premier. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre, SOUL. *Reine d'Anglet.* Rennes étant repassé en Occident, pour en ramener un secours plus considérable, FLECH. *Hist. de Théodose*, t. 4, 8. Elle les avait engagés de venir differer chez elle en repassant, MARIV. *Pays. part.* 4e part. Vous serez plus fêté, plus honoré que tous nos ambassadeurs; mais repassez par chez nous en revenant [de Berlin], VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1er mai 1763. Ils [les tapirs] ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de voir un jour ces chemins battus, que les ne détournent jamais, BUFF. *Quadrup.* I. x, p. 4. Xercès, à la tête de la plus formidable des armées, y traversa la mer sur un double pont qu'il avait fait construire; il y repassa peu de temps après, dans un bateau de pêcheur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 2. [] Repasser se dit quelquefois pour revenir. Mille pardons; ce soir on doit me faire l'honneur d'une à trois qu'alors nous pourrons nous entendre, PICARD, *Entrée dans le monde*, II, 8. [] Fig. Ce bien à repassé dans notre famille, après avoir passé par celle d'Athènes. [] Il se dit quelquefois pour passer, avec l'idée d'un échange de pièce. Au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudrait faire repasser les Indiens et les métis en Espagne, MONTESQ. *Lett. pers.* 121. [] ‡ Fig. Aller d'un sentiment à un autre, d'une idée à une autre. Je ne cesse de repasser J'amour si la retour est doux, On repasse sicement de l'amour au courroux, CORN. *Oth.* IV, 7. [] ‡ Fig. Revenir à l'esprit. Et tout ce qui remarque un mouvement, REGNIER, *Flég.* 1. Je ne sais pas ce qui vous repasse dans la tête; pour moi, je ne vois que votre amitié, que vos soins, SÉV. 30 sept. 1672. [] ‡ Repasser sur quelque chose, l'examen, en idée. Ma jalousie à tout propos Me promène sur ma disgrâce; Et plus mon esprit y repasse, Moins j'en puis débrouiller le funeste chaos, MOL. *Amph.* III, 5. Mon esprit revient cela dans le cercle, Cercle oeille, et repasse avec plaisir sur toutes nos vieilles admirations, SÉV. 80. Conservez bien vos sentiments, vos pensées, et repassez de votre esprit, repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine d'Hongrie quand on est dans le mauvais air, SÉV. 30 sept. 1672. [] Je l'assure de chose à vous dire..., si je voulais repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté, et moi du mien! ID. 3 février 1690. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas, POIR. *Revue d'Angleter.* Nouveau en simplicité : ne repassez plus sur vos confessions, ID. *Ist. Corn.* 117. La vie est un sommeil; les véritables sont ceux dont le sommeil a été plus long : ils s'en commencent à se réveiller que quand il faut mourir; s'ils repassent alors sur tout le cours de leurs années, ils ne trouvent souvent ni vertus, ni actions louables qui les distinguent les unes des autres, LA BRUY. XI. En repassant sur les divers rôles que vous avez remplis sur la terre, MASS. *Avent, Jugem.* [] Hâter. Il a fallu repasser sur ces endroits [de mauvais goût], parce que, sans cela, l'ouvrage, t. n. se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on veut marquer l'action : Il a repassé par le même chemin; avec être, quand on veut marquer l'état : Il est repassé depuis longtemps. [] ‡ Fig. Traverser de nouveau. Encore une campagne, et nos seuls ennemis aux sujets de Syrie Nous font repasser les monts, DORN. *Sertor.* II, 2. Comme nous sortions du couvher, la roi eut des nouvelles de M. de Turenne, qui a été tué par Saint-Abre, parce que les impériaux l'avaient repassé, PELLISSON. *Lett. hist.* I. II, p. 296. Je ne voudrais point que vous allassiez repasser le Danube, pour remonter à Landshut, c'est vous jeter trop loin dans l'hiver, SÉV. 291. On dit..... que.... Il [Thésée] a vu le Coqyte et les rivages sombres.... Mais qu'il n'a pu sortir de ce triste séjour, Ni repasser les bords qu'on passe sans retour, RAC. *Phèd.* II, 1. Troupes fugitives, Repassez les monts et les mers, Rassemblez-vous des bords de l'univers, IB. *Esth.* III, 9. En repassant la grande muraille, ils [les Tartares] retombèrent dans la barbarie, et s'accrurent dans leurs déserts sans grossiers qu'ils en étaient sortis, *Nouv. Mél. phil.* V, 17. [] ‡ Transporter de nouveau. Le même batelier qui vous a passé vous repassera. [] Fig. Repassant mon esprit sur tous les objets qui s'étaient jamais présentés à mes sens, MASS. *Méth.* VI, 3. [] ‡ Mouvoir en allant et revenant. [] Repasser la lime sur quelque ouvrage de fer, de cuivre, etc. le polir de nouveau avec la lime. [] Fig. Repasser la lime sur un ouvrage de prose ou de vers, le polir par un nouveau travail. [] ‡ Repasser des couleurs, des traits, être ecsant, etc. sur la meule, sur la pierre, les aiguiser,

leur donner de nouveau le fil. ‖ 15° Repasser des cuirs, leur donner un nouvel apprêt. ‖ Repasser un vieux chapeau, le retremper, lui donner un nouvel apprêt. ‖ Repasser la laine, lui donner la dernière préparation avant la filature. ‖ Repasser des étoffes par la teinture, à la teinture, les remettre à la teinture, lorsqu'elles n'ont pas bien pris la couleur, ou qu'elles l'ont perdue par le temps. ‖ Chez les doreurs sur bois, c'est, après que le champ a été vermillonné, donner une seconde couche de vermillon beaucoup plus vif sur toutes les parties de l'ouvrage. ‖ 15° Repasser une allée, passer le râteau sur une allée pour la nettoyer, la ratisser ordinairement. ‖ Repasser une planche, chez les boisseliers, donner la dernière façon pour la rendre lisse et polie. ‖ Terme de beaux-arts. Repasser, retoucher un ouvrage, travailler de nouveau aux endroits négligés, ou qui n'ont pas la perfection requise. ‖ On dit mieux rechercher. ‖ Terme de chaudronnier. Polir une pièce au marteau. ‖ Terme d'épinglier. Passer la pointe d'une épingle au dernier degré de finesse qu'elle doit avoir. ‖ Terme de marine. Visiter et réparer le gréement d'un navire. ‖ Passer de nouveau, ou, simplement, passer les manœuvres. ‖ 13° Remettre du pain rassis au four pour lui rendre l'apparence du pain frais. ‖ Repasser les crasses chez les fondeurs, refondre les scories. ‖ Repasser du vin, jeter du vin usé, affaibli ou de mauvaise qualité sur un râpé de raisin, ou mêler avec du vin nouveau pour lui donner de la force et le rendre potable. ‖ 14° Repasser un chapeau neuf au fer, en aplatir le poil avec un instrument de fer chaud. ‖ Repasser du linge, des étoffes, passer un fer chaud sur du linge, sur des étoffes, pour les rendre plus unies. Repasser les coutures d'une robe. N'en est-il pas de même de celui qui met la première chemise? pour me servir de la fort blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un État, VOLT. Dict. philos. Luxe. J'ai depuis peu, dans ma théière, fait des chambres à coucher et à repasser le linge, in. Lett. Richelieu, 21 janv. 1768. ‖ Absolument. La blanchisseuse repasse aujourd'hui. Il appartiendrait à Repasser le buffle à quelqu'un, ou, simplement, repasser quelqu'un, le rosser. Par la jarnie! il faut la repasser, Theodat, intd. de Gherzuli, t. 1, p. 306. Après cela, nous lui avons repassé son buffle d'importance, ib. p. 885. Par ma foi, tu es un drôle de corps, tu ne l'as pas mal repassé, CAMPISTRON, l'Amant amant, IV, 3. ‖ Maltraiter de paroles, vous traiter. Il a été bien repassé par le chef d'atelier. ‖ 15° Fig. Examiner une seconde fois. Repasser un compte. ‖ Hoffert. Nous repasse sa vie [de Montaigne] depuis le temps de sa conversion, on verra que ce cœur, naturellement grand et élevé, ne pouvait avoir d'autres bornes que Dieu même, BOSC. Fun. Fonsg. de St Augustin, III. ‖ 16° Fig. Se remettre dans l'esprit, en mémoire. Repasse mes bontés et tes ingratitudes, PRAD. Test. d'or, II, 3. Ce que nous venons de vous dire est très-véritable, écoutez-le donc, et le repassez dans votre esprit, SACI, Bible, Job, V, 27. Nous le prions qu'il n'y ait point de jour où lui et le régiment lui donnent en la mémoire, PASC. Lett. à Mme Périer, 1er avr. 1648. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses anciens péchés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession générale, BOSS. de Genz. Je trouve, en repassant ma vie, que, depuis l'âge de trente-deux ans, qui fut le commencement de ma fortune, je n'ai pas été un seul moment sans penser, MARIVAUX, Lett. à Mme de Caylus, 10 SEPT. 1717. Si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure, VERT. Tél. IV. ‖ Repasser une matière, se la rappeler. Je vous vois chaque jour.... sans cesse repasser Le souvenir des traits qu'on vous ont su blesser, CORN. Tromp. d'or, I, 1. ‖ 17° Fig. Étudier à fond, parcourir, reprises. Çà, tandis que nous voici seuls, repassons un peu les leçons que je t'ai données, BRUEYS, Mont, II, 3. Je chaque pas (en Italie), Tite Live, Salluste, Tacite, Horace revenaient à ma mémoire; je repassais mes auteurs sans livres, DIDEROT, Œuv. t. VII, p. 48. Je portais toujours avec moi quelque livre qu'avec une peine incroyable j'avais trouvé, repassais tout en travaillant, J. J. ROUSS. Conf. VI. Embrasse-moi, ma fille; repasse encore ta sonate, PICARD, Manie de briller, I, 6. ‖ Redire, répéter ce qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. Repasser sa leçon. Il faut repasser ces mots souvent, de peur de les oublier : médecine rare, BALTHASAR, Crisp. méd. III, 1. Pour jouer mon rôle sans peine, je le veux un peu repasser, MOL. Amph. I, 1. Ils repassent leurs vers, s'ils n'ont su peu de temps, tout ira de travers, TH. CORN. l'Inconnu, V, 3. ‖ 18° Se repasser, v. réfl. se dit en parlant d'une étoffe qui peut supporter sans s'altérer le contact du fer chaud. La mousseline se repasse très-bien. Le crêpe noir ne se repasse pas.

— HIST. XIII° s. Se vous voulez honorer Vos prudommes et nour[ir]ssir. Il feroient repasser Les Anglois outre le mer, RUTE DE LA FERTÉ, Romancero, p. 182. [Il commande à son serviteur] Qu'il die au marinier loial, Que il les passe [les chevaliers] outre sans mal, Et repasse à leur revenir, Bibl. arch. v. 6078. ‖ XVI° s. Et [les Français] repassèrent toutes les montagnes de Roncevaux, et tout au long du pays des Basques, et entra le duc d'Alve de Bourbon en Beam, FROISS. II, III, 87. Repasser la mer, COMM. IV, 11. ‖ XVII° s. Isabelle ayant à passer de Zélande en son pays, MONTP. 1614. Cette nuit fut inutile, comme aussi le siege, qui attendit pourtant la cour à repasser.... ils furent sans exploit de guerre jusqu'au repasser du rhi, D'AUB. Hist. II, 120. Puis soit passé [un médicament composé] par dedans la chausse d'Hippocras, et après repassé avec six onces de sucre fondu, MARÉ, XXIV, 24.

— ETYM. Re..., et passer. L'ancienne langue avait un verbe repasser, et quelquefois repasser, qui signifiait rétablir, guérir, repairer.

† REPASSERESSE (re-pâ-se-rè-s), s. f. Sorte de cardo pour les draps.

— ETYM. Repasser.

† REPASSEUR (re-pâ-seur), s. m. Celui qui repasse du linge de table.

— ETYM. Repasser.

† REPASSEUSE (re-pâ-seuz), s. f. Celle qui repasse ou aiguise des lames. ‖ Ouvrier qui repasse sur la meule la pointe des épingles.

REPASSOIR (re-pâ-soir), s. f. ‖ 1° Celle dont le métier est de repasser du linge. ‖ 2° Cylindre canelé dont on se sert pour hâter et régulariser un plus grand développement du pressage.

— ETYM. Repasser.

† REPATRIAGE (re-pa-tri-a-j') ou REPATRIEMENT (re-pa-tri-e-man), s. m. Action de repatrier.

— REM. On ne dit plus en ce sens que rapatriement.

— HIST. XVI° s. Ce doux rapatriement [retour chez lui] lui estoit si necessaire.... CARL. VI, 90.

— ETYM. Repatrier.

† REPATRIER (re-pa-tri-é), je repatriais, nous repatriions, vous repatriiez; que je repatrie, que nous repatriions, que vous repatriiez, v. a. Reconduire dans la patrie.

— REM. On dit aujourd'hui rapatrier.

— HIST. XVI° s. Repatriarque vous fera repatrier [retourner dans votre pays], LOUIS XI, NOUV. XLII.

— ETYM. Lat. repatriare, qui avait donné dans l'ancienne langue repairer, repairier, de re, et patria, patrie.

† REPAUMER (re-pô-me), v. a. Retondre le drap. ‖ Refaire, tendre les peaux dans l'eau.

— ETYM. Re ..., et paume de la main.

REPAVÉ, ÉE (re-pa-vé, vée), part. passé de REPAVER. Les rues reparées lors de l'insurrection de juillet 1830, puis repavées.

† REPAVEMENT (re-pa-ve-man), s. m. Nouveau pavement.

REPAVER (re-pa-vé), v. a. Paver de nouveau.

— HIST. XVI° s. Despense faite pour avoir abatu et redrece l'autel de saint Anthoine et repavé autour d'icelly, DU CANGE, Repavare. ‖ XVII° s. Il y a, ib. p. 324.

† REPAVER (re-pâ-vé), v. a. Il se conjugue comme payer. Payer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Il a esté ordonné par Gabriet, et luy donne tel coup parmi le heaulme, qu'il fut faict tous les yeulx estincelet, et Gabertet lui repaya tel somme et tel, comment, Lancelot du lac, I, 87, f° 87, dans LACURNE.

† REPÊCHAGE (re-pê-cha-j'), s. m. Action de repêcher. Le repêchage d'un câble submergé.

REPÊCHÉ, ÉE (re-pê-ché, chée), part. passé de repêcher. Des statues de marchandises repêchées après un naufrage.

REPÊCHER (re-pê-ché). v. a. ‖ 1° Pêcher de nouveau. On assurait que les poissons qu'on avait jetés dans la mer Caspienne avec un anneau au museau, étaient repêchés dans la Méditerranée, VOLT. Physique, Chandon, du globe. ‖ 2° Retirer de l'eau ce qui y était tombé. La faction ennemie de cet Étienne qui avait fait submerger et jeter dans le Tibre le corps de son prédécesseur Formose] fit repêcher le corps de Formose, VOLT. Mœurs, 35. ‖ 3° Fig. Re..., et pêcher; wallon, repeti.

† REPÊCHEUR (re-pê-cheur), s. m. Pour jouer mon rôle sans peine, je le veux un peu repêcher, MOL. Amph. I, 1. Ils repassent leurs vers, s'ils n'ont su peu de temps, tout ira de travers, TH. CORN. l'Inconnu, V, 3. ‖ Celui qui repêche. Repêcheur des noyés, ARGOT, Rev. des Deux-Mondes, 1857, I, 91, p. 810.

REPEINDRE (re-pin-dr), v. a. Il se conjugue comme peindre. ‖ 1° Peindre de nouveau. Il y a dans ce tableau des endroits que l'artiste a repeints. ‖ Absolument. Puis travailler, donnez-nous bien de la peine, effacez, peignez, repeignez, MOL. Sicilien de 1769, Œuv. t. XII, p. 154. ‖ Fig. Depuis que tu n'es plus, la campagne déserte A choisi pour deux hivers perdu sa robe verte, Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs, MALH. VI, 25. ‖ 2° Appliquer et coucher de nouvelles couleurs sur les endroits défectueux d'un tableau. ‖ 3° Remettre en couleur. Repeindre des boiseries. ‖ 4° Fig. Retracer. Des censeurs me reprochent que j'ai déjà parlé de ces desastres [d'iniques condamnations à mort]; oui, j'ai peint et je veux repeindre ces tableaux nécessaires dont il faut multiplier les copies, VOLT. Pol. et lég. In Reprise d'Arras. ‖ Fig. Se repeindre, figurer à soi de nouveau. Je ne songeais qu'à me repeindre l'image de ce héros, PEN. Tél. IV.

— HIST. XVI° s. La campagne recolore Du tenu de ses plus belles fleurs, Se repeingt de mille couleurs, DU BELLAY, V, 3, recto. [Les fleurs batues par la pluie] Qui plus pallides se repaignent Aux rayons du nouveau soleil, RONS. 867.

REPEINT, EINTE (re-pin, pin-t'), part. passé de repeindre. Un tableau repeint. ‖ S. m. Endroit d'un tableau sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs. ‖ Restauration d'un tableau en peignant les parties effacées. Le désir de réparer les injures du temps a malheureusement aggravé le déplorable état de plusieurs tableaux par des repeints grossiers et de mauvais vernis dont on a recouvert plusieurs traits du premier pinceau, Instit. Mém. litt. et beaux-arts, I, V, p. 446.

† REPELER (re-pe-lé), v. a. Il se conjugue comme peler. Terme de dégraisseur. Peler une seconde fois.

† REPENDRE (re-pan-dr'), v. a. Pendre de nouveau ce qui était tombé ou détaché. ‖ Se rependre, v. réfl. Se pendre de nouveau.

— HIST. XVI° s. Quant il eut assez regardé l'escu, il le prendit et puis descendit; et ses compaignons montèrent pour aller pour prendre l'escu et le regarder, Percefforest, I, II, f° 89.

† REPENELLE (re-pe-nè'), s. f. Synonyme de repinglerie.

— ETYM. Ce mot signifie probablement ruade, par assimilation au ressaut d'un piège. Comparez le provençal repenada, ruade, repetnar, ruer, de re, et lat. pes, pedis, pied.

REPENSER (re-pan-sé), v. a. Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose. Tel Adonc répond à l'heur qu'il a perdu, LA PORT. Adonis. Il s'en retourne, il rumine, il repense, ID. Consid. De quelque manière que ce soit, je vous vois, vous ne m'êtes point ingrate, je pense et repense à tout, DES. 23. Qui me promit beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi, J. J. ROUSS. Confess. V. Je fus troublé de sa bonté, sans penser que je ne devais l'être et que je ne l'ai été depuis en y repensant, ID. ib. IV.

— HIST. XIII° s. Ce repenseré à lui tout mes ans en amerté [amertume] de m'ame, Paustier, I° 181, ‖ XIV° s. Quant j'oy un pou après penser, Repensé et contrepensé à ce que disoit après lui MENANT, dans Ménagier, I, p. 24. ‖ XVI° s. Quand celui qui possede la dignité royale repensera souvent en luy-mesmes, que misericorde et verité gardent le roy,... LANGUET, Epist. Après avoir bien repensé et considere ce qui avint lorsque cette tragedie se commença.... ID. 849. Il faut repenser trois et quatre fois devant que nous entreprendre le siege d'une grande ville, ID. 893. Mal pense qui ne repense, COTGRAVE. Repenser cent fois l'heure un semblable propos, pour les oindre du tout à la vérité chasser.... DESPORTES, Cléonice, XIV.

— ETYM. Re..., et penser; wallon, repinsé; provenç. et espagn. repensar; ital. ripensare.

REPENTANCE (re-pan-tan-s'), s. f. ‖ 1° Douleur qu'on a de ses péchés, de ses fautes. Ils continuent leurs fautes, à cause qu'ils ne pensent pas qu'on se contentât de leur repentance, BALE, le Prince, ch. 3. Qui gai fait une erreur, le boit à repentance, SAGNIER, Sat. II. O Jésus, faites que je ne pèche plus, et que j'efface par la repentance mes péchés, qui vous ont couvert de tant de plaies, BOSS. Elevat. sur myst. 211. Ne dédaignons pas la bonté de Dieu qui nous attend à repentance depuis longtemps, ID. Sermons, Ascension, 3. Lui-même le sentit, reconnut son péché. Sa confessa prodigue, et, plein de repentance, Offrit sur ses avis [de sa femme avare] de régler sa dépense, BOIL. Sat. X. Un pécheur ému d'une humble repentance, ID. Epît, XII. ‖ 2° Changement de résolution. Les fins et la volution de Dieu sont sans repentance, BOSS. Hist. II, 7.

— HIST. XII° s. Petit e petit est venuz à repentance, Th. le marl. 1401. Nel [= ne le de] pout

ce que soie en repentance [regret d'aimer], *Couci*, XVII. || XIII° s. (Sèle n'a repentance d'œvre si malleoite [maudite], *Berte*, CXXVII. Il est en vraie repentance Près du faire tel penitance Cotte cele enjoindre li saura. Puis que pardoné li aura, le *Rose*, 9979. || XIV° s. Mes la chose faite pour ygnorance, de laquelle.... Fen a tristece, desplaisance, et pesance ou repentance, *Lancel.* fol. 60. || XV° s. Tout lui en vint le dommage et grant repentance, COMM. 1. 10. Et selon sa grand repentance [de Louis XI] étoit à esperer que son ame est glorieuse en paradis, ID. VII, 11. || XVI° s. Quitta toutes ses bombances et pompes, pour espouser une repentance tranquille, saincte et religieuse, *Bant. Charles-Quint.*

— ETYM. *Repentant*, *prœve*, *repentenas* ; ital. *ripentienza*.

REPENTANT, ANTE (re-pan-tan, tan-t'), *adj.* Qui se repent d'avoir péché. Nestorius, patriarche de Constantinople.... obtint de cet empereur [Théodose II] qu'on persécutât ceux qui pensaient qu'on devait rebaptiser les chrétiens apostats repentants, VOLT. *Mœurs, introd.*

— HIST. XII° s. [Il] Batit sa coupe, moult fu bien repentant, *Rou.* p. 100. || XIII° s. S'une homme point vivre cent ans, Ne puet-il tant d'oneur conquerre, Com se il est bien repentans D'aleir le sepulchre requerre, ESTRR. 120. Et le confès [confessé] et repentans de ses meffais, *Chron. de Rains*, 181. Dex, qui tous repentens pleure mentescoutes, A toi donne mon cuer et mes pensees toutes, J. DE MEUNG. *Test.* 5089.

REPENTI, IE (re-pan-ti, tie), *part. passé* de repentir. || 1° Qui s'est repenti. Toi qui promets à tous que la bonté propice se rendra aux repentis, aux chœurs repentis, RACAN, *Psaume* 50. Peut-être qu'en son cœur, plus douce et repentie, Elle en dissimulait la meilleure partie, CORN. *Rod.* 1, 7. || Substantivement. Le maréchal de Villeroy [Nicolas III] fut heureusement le conducteur du vaisseau [le roi] et des repenties que celles qui n'avaient pas fait de quoi se repentir, ST-SIM. 130, 167. || 2° Les Filles repenties, ou, simplement, les Repenties, nom donné à des monastères de femmes où des filles qui ont vécu dans le désordre se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence. Sa Majesté, qui fait renfermer sur le champ Serene dans la maison des Repenties, exile le comte de Lemos, et condamne Gil Blas à une prison perpétuelle, LESAGE, *Gil Blas*, II, 1. On fit dire [à Ninon] qu'on pourrait bien le mettre aux Filles repenties; elle répondit que cela n'étant pas juste, parce qu'elle n'était ni fille ni repentie, volt. *Mél. litt. sur Mlle de l'Enclos.*

— REM. L'Académie dit, à tort, qu'il n'est usité qu'au féminin et dans cette locution : fille repentie.

1. REPENTIR (SE) (re-pan-tir), je me repens, tu te repens, il se repent; je me repentais; je me repentis; je me repentirai; je me repentirais; repens-toi; que je me repente; que je me repentisse; repentant; repenti, v. *refl.* Éprouver un chagrin qui est de la nature du regret, à propos de fautes, de manquements. Il veut qu'il se repente et se repentira, TRIST. CHRÉT. *Perthar.* II, 1. Le Seigneur exécuta alors sa parole à Samuel, et il lui dit : Je me repens d'avoir fait Saul roi, parce qu'il m'a abandonné, SAC. *Bible, Rois*, I, XV, 11. Loin de se repentir d'avoir pris les armes, la réforme ne se repent que de s'être repentie de les avoir prises, BOSS. *6e avert.* 10. Je veux bien avouer de lui [Charles IV] ce qu'un auteur a dit de César : qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir, ID. *Reine d'Angleterre*. Dans les tourments inouïs de sa dernière maladie.... elle n'a eu à se reprocher que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, ID. *Anne de Gonz.* ....Trop tard, dans le souffrage, Conçu-on ou se repent d'avoir bravé l'orage, MOL. *Sgan.* 20. Se repenti-il déjà de m'avoir apaisée ? *Sac. Bal.* III, 6. ....Des fureurs dont mon cœur outrage Ne se repentirait qu'après s'être vengé, ID. *Nithr.* II, 2. J'ai fait ce que j'ai dû, je ne m'en repens pas, ID. *Baj.* III, 1. Je me suis repenti de ne l'avoir pas fait travailler moi-même [un fort]; car il ne s'exécute que de se le trancher en dames, ESTR. *Hist. nat. Min.* t. VII, p. 284. || Avec ellipse du pronom personnel. Dans ce hardi métier [le sabre]. La peur plus d'une fois fit repentir Régnier, BOIL. *Sat.* IX. || Par menace : Il s'en repentira. Je l'en ferai repentir.

— HIST. XII° s. Se de vesir paien ne se repentent, *Ch. de Rol.* CCIIV. Si pren conseil, que vers mei [tu] te repentes, ID. CCLXII. || XIII° s. S'en vetre [vraie] humilité te veis tost repentir, Emi ains salu.... *Th. le mart.* 77. Dou se repenti que out fait rei Saul, *Rois*, p. 54. Deu ne se puet pas repentir de chose qu'il face — Il n'est pas hauts ki se repentie, ib. p. 87. || XIII° s. Si sainge bien certainement, Coment qu'el se maint [mène, conduise], sagement, N'est nus [nul] qui marié se sente, S'il n'est fos, qui ne s'en repense, *la Rose*, 8738. Quant heritages est vendus soit de fief ou de villenage, li vendere et li acetere s'en pount bien, s'il lor plest, de lor commun assentement, repentir, ASSIZ. QUAR. saisnes de seignor soit tenu, BEAUMAN. XVIII, 7. || XIV° s. Qui tost juge, tost se repent, *Ménagier*, I, 6. || XV° s. Payez, truant, caymant et coquin, Maqueriaux, ribaudes reperdies, I. MICH. *Poésies* de Villon, p. 283. L'on se se repent jamais pour parler peu, mais bien souvent de trop parler, COMM. 1, 3. || XVI° s. Elle leur dit : le premier qui mettra la main sur moy s'en repentira, AMYOT, *Artax.* 30. Je leur laissois [aux enfants] la jouissance de mes biens, mais avecques liberté de m'en repentir s'ils n'en demeuroient contents, MONT. II, 77. Des mains, nous interrogeons, nombrons, confessons, repetons.... ID. II, 159. Trop tard on se repend quand la faute est commise, BOSS. 757. M. du Belay disoit des courtisanes repenties, qu'elles estoient repenties d'autre repentance, BRANT. *Dames* gal. t. 1, p. 169, GARNIER. Qui premier prend ne se repent, CORNEILLE. Tel consent qui se repent, ID. Trop tard se repend qui tout despend, ID. Trop tard se repend le rat entre les pattes du chat, ID.

— ETYM. *Repentir*, *s'repentir* ; provenç. *repentir*, *repenedre* ; catal. *rependir* ; anc. espagn. *repentir* ; ital. *ripentire* ; de re..., et l'anc. franç. *mass.* Or, pris repentir le lai, parmi le vis, PÉNITENCE).

2. REPENTIR (re-pan-tir), *s. m.* || 1° Tristesse particulière que nous causent nos fautes. Il n'est crime envers un supérieur d'office, CORN. *Cinna*, IV, 2. Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui que nous pouvons faire encore, BOURDOUE. *Mar.* 160. Cette tristesse que nos fautes nous causent a un nom particulier et s'appelle repentir, BOSS. *Conn.* 1, 19. Le chrétien doit avoir pour son repentir ce que *Saül*, *Act. Ap.* II, 3. Dieu fit du repentir la vertu des mortels, VOLT. *Olymp.* II, 2. Le repentir, le plus grand, le plus insupportable de tous les maux, LEMAIRE, *Théât. Mondes*, 1re soir. 1re pl. 1, 4. Le repentir qui se répète fatigue l'Auc; ce sentiment ne régénère qu'une fois, STAEL, *Corinne*, X, 5. Ô mon Dieu ! s'il est vrai que votre grâce immense, Le repentir ait place auprès de l'innocence, P. LEBRUN, *Marie St.* V, 6. || *Au plur.* N'entendre point de mal d'influence, Ni de repentirs ni de honteux soupirs, CORN. *Cinna*, V, 1. Il [le roi] lui parla [au prince de Conti] d'un air de maître qui a dû causer de fâcheux repentirs, ST-SIM. 18 juill. 1693. La volupté, des repentirs suivie, J. BOSS. *Epîtres*, II, 5. Les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le sein de nos faire coupables, DE WALLON, *Jeanne des soulfrances*, I, 1. BOSSU. 2e *lett. d. M. de Malesherbes*. Quand il sura bêni toutes les innocences. Plus tous les repentirs, V. HUGO, *Chants du crépuscule*, 30. || Fig. Le mauvais temps continue.... on se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux pluies pour le repentir du temps, qui veut enfin changer de conduite, et l'on se trouve noyés, SÉV. 31 juin 1680. || Ameublement. En être au repentir, *s'entir*, l'avoir à quelque chose. Sur un ton si chagrin vous parlez des époux, Que vous avez l'air, entre eux, d'être.... ou repentir, ou pis-vous-même, MOL. *Malade imag.* amour, II, 7. || 2° Changement de résolution. Mais, puisque désormais son lâche repentir Dement le sang des dieux dont on le fait sortir, MALHERBE, *Ode* à Dumoustier sur deux sonnets, SAC. *Iph.* II, 6. Les fleaux, comme les dons de Dieu, sont sans repentir, MASS. *Or. fun. Valeurs*, I. 3° Terme de peinture. Trace d'un premier trait qui on a corrigé le 2e ; des repentirs dans ce tableau. || 4° *Au plur.* Termes de coiffure. Cheveux roulés en hélice ou en tire-bouchons que quelques femmes laissent pendre des deux côtés du visage.

— HIST. XII° s. Onques Tristans, cil qui but le brevage, Pus beaument n'ama sanz repentir, Cuer, ne vis, ne corage, qu'il n'eust follement tu le jettes, Et ou pris de la vie un repentir n'acheter, BOSS. 787. De court plaisir long repentir, COTOLAYE.

— ETYM. *Repentir* v. L'ancienne langue avait aussi *repentier*, *repentaise* et même *repentesson*.

† REPÉPION (re-pé-pi-on), *s. m.* Petit poinçon à l'usage du fabricant d'épingles.

† REPÉRAGE (re-pé-ra-j'), *s. m.* || 1° Manière d'indiquer l'endroit où les dessins des papiers peints doivent se réunir pour qu'ils soient corrects. || 2° Action de raccorder une feuille, pour la mise en couleur des dessins lithographiques, pour l'impression des cartes géographiques, etc. || 3° Repère dans l'application de la presse à l'impression de longues pièces d'étoffes.

— ETYM. V. REPÉRER.

REPÉRER, ÉE (re-pé-ré, rée), *part. passé* de repercer. Oreilles dont le trou s'était fermé, repercées pour y mettre des pendants.

2. REPÉRER (re-pé-ré), *v. t.* Galerie qui, dans une mine, revient sur une couche déjà traversée par le puits, ou qui traverse un crain pour rejoindre la couche par le mur.

REPERCER (re-per-sé), *v. a.* Il se conjugue comme percer. Percer de nouveau. || Terme d'orfèvrerie. Repercer un ouvrage, découper un ouvrage tracé pour être à jour.

— HIST. XVI° s. ....Et me gesnes de tourment sur tourment, Me repergant d'amoureuses halesnes, SCÈVE, 121.

† REPERCEUR, EUSE (re-pèr-seur, sé-z'), *s. m. et f.* Ouvrier, ouvrière qui reperce.

REPERCUSSIF, IVE (re-pèr-ku-sif, si-v'), *adj.* || 1° Qui donne un choc en retour (sens propre qui est peu usité). Nos mouvements de descente sont accélérés par des terminaisons brusques et répercussives, bien que les chocs puissent être très-adoucis. || 3° Terme de médecine. Qui a la propriété de répercuter. || Médicaments répercussifs, médicaments toniques qui, appliqués sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides tendant à l'engorger, ou arrêtent le développement d'un exanthème ou de toute autre affection morbide. || *S. m.* La glace, l'eau froide, l'air froid, etc. sont des répercussifs.

— HIST. XIV° s. Le repercutif ne puet pas debouter toute la matiere, LANFRANC, f° 60, verso. Les repercussifs, ID. ib. || XV° s. La vost repercussive (echo), En n'ayant lieu entour, ne ma plainte arrester, Se me semble tourneuter, DU BELL. II, 67, verso. Medicamens repercussifs ou repoussans, PARÉ, XIV, 9.

— ETYM. V. *repercussion* ; provenç. *repercussiu* ; espagn. *repercusivo* ; ital. *ripercussivo*.

RÉPERCUSSION (ré-pèr-ku-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme didactique. Renvoi, réflexion. Un corps contractile animé à la distance de 20 ou 21 pieds par la répercussion et la concentration de la chaleur d'un charbon situé entre deux miroirs concaves, LAVOISIER, *Exp. agr.* I. IV, p. 87, dans POUGENS. || 2° Terme de musique. Se dit de la première entrée de chacune des parties de la fugue, soit qu'elles fassent entendre le sujet, soit qu'elles contiennent la réponse. || 3° Terme de médecine. Action des répercussifs. C'est à la facilité avec laquelle l'éponge [sur les hautes montagnes] la perspiration cutanée et pulmonaire que nous devons de n'avoir rien à redouter de la répercussion de la sueur, quand nous voyageons ces cimes, bien que nous ayons passé du chaud au froid et du mouvement au repos, RAMOND, *Instit. Mém. science.* 1823, I, VI, p. 132. || Disparition brusque d'une tumeur ou d'un exanthème ou de toute autre affection qui est susceptible de répercussion.

— HIST. XIV° s. Puisque l'accident ne puest estre curé par repercussion ne par resolution, M. DE SAINT-LAY, f° 16, verso. || XV° s. La terminaison des spustemes se fait par quatre manieres, moyennant qu'elles ne soient empechiees par repercussion, PASQ. I, 3. Echo n'est qu'une repercussion d'air qui se fait à cause de quelque roches, DES ACCORDS, *Rig. Echo.*

— ETYM. *Percussion* ; *repercussif*, *repercussion* ; ital. *repercussione* ; du lat. *repercussione*, de *repercutere*, repercuter.

RÉPERCUTÉ, ÉE (ré-pèr-ku-té, tée), *part. passé* de repercuter. Le feu du soleil, répercuté sur le lune, renvoyé vers nous, et réuni au foyer d'un verre ardent, BUFF. *Hist. nat. Newt.* 1, 4.

RÉPERCUTER (ré-pèr-ku-té), *v. a.* || 1° Terme didactique. Refléchir, renvoyer. Répercuter la chaleur, la lumière, le son. ....Un coup de fusil que l'écho répercute Tonne et roule au-dessus du bruit sourd de la chute [du Rhin], LAMART. *Joc. in*, 9. || 2° Terme de médecine. Faire rentrer les humeurs. Chez froid, frappé inconsidérément sur la peau, répercute ou dedans le sœur, et empêche les pores de s'ouvrir assez pour lui donner un passage libre, J. BOSS. *Ém.* II, 3. || *Se répercuter*, v. *refl.* Être répercuté. Le son se répercute. Il est mauvais qu'une éruption se répercute.

— HIST. XIV° s. Tel corps ne est pas miroir repercutant figures, combien qui il repercute colour ou lumiere, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. Se nulle de ces causes ne se defferi, repercute chault aposteme en la maniere que nous dirons, LANFRANC, f° 60, verso. || XV° s. Comme si, battu de ce bruit, il [un homme travaillant au milieu du bruit] se ramenait et resercrait plus en soy pour le contemplatif, et que ceste tempeste de voix repercutast ses pensées au dedans, MONT. IV, 297.

Digitized by Google

— ÉTYM. Provenç. et catal. *repercutir*; esp. *repercudir*; ital. *ripercuotere*; du lat. *repercutere*, de *re*, et *percutere*, frapper (voy. PERCUSSION).

REPERDRE (re-pèr-dr'), v. a. Il se conjugue comme perdre. ‖ 1° Perdre de nouveau. Il avait retrouvé sa tabatière, mais il l'a reperdue. ‖ 2° Perdre ce qu'on avait gagné. Il a reperdu l'argent qu'il avait gagné. L'homme repenhant par la vieillesse ou d'autres accidents tout ce qu'il a perfectionné lui avait fait acquérir, *J. J.* ROUS. *Orig.* 1. ‖ Absolument. Il avait regagné, il a reperdu. ‖ 3° Perdre de vue ce qui s'était montré. Cette réflexion, plus prompte qu'un éclair, jeta dans mon âme un instant de lumière que le regards bientôt, mais qui me suffit pour me reconnaître, *J. J.* ROUSS. *Em.* IV. ‖ 4° Égarer de nouveau. Le pauvre bûcheron reperdit le petit Poucet et ses frères qui étaient revenus à la maison. ‖ 5° Se reperdre, v. réf. S'égarer de nouveau. Le voyageur qu'on avait mis dans le droit chemin se reperdit dans la forêt.

— HIST. XIIIe s. Une autre nation diminuë par une autre porte qui estoit amout, où il Grieu reperdirent assés, VILLEH. LXXVI. Et tant s'en alerent de l'ost de gent, que cil remeurent [restèrent] et qu'eu la terre, que, se nostre sires proprement ne les eust soutenue, la terre fust toute reperdue, ID. CIX. ‖ XVIe s. Le comte Derby perd au coste de Monmorenci.... qu'ils voulussent aller à Agnulion, et garder la forteresse; car trop serbit courroucé, s'il le reperdoit, FROISS. I, 2, 383. ‖ XVIIe s. Ce vieux routier [le Tarc Ulazali, à Lépante] prit deux galleres des plus mal menées, qu'il past choisir, desquelles il en reperdit deux et emmena l'autre, HAUT. *Hist.* II, 81.

— ÉTYM. Re..., et *perdre*; voy. PERDRE.

REPERDU, UE (re-pèr-du, due), *part. passé* de reperdre. Une fortune regagnée, puis reperdue.

REPÉRE (re-pé-r'), s. m. ‖ 1° Terme de quelques métiers. Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les ajuster plus facilement. ‖ On dit de même : point de repère. ‖ 2° Repère, signe, objet, point qui sert à se retrouver. Dans notre discussion cette proposition que vous admettez est un point de repère. ‖ 3° Marque sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc. qui indique et sert à retrouver un alignement, un niveau, etc. Si vous voyez à peu de distance un mur, un clocher, un parasonnerre, il suffira, de manquer sur le parapet ou sur trois trois repères pour les pieds de la lunette, DELAMBRE, *Abr. astron. Leçon* 21. Ces points disséminés sur toute l'étendue de la France sont autant de repères auxquels il sera aisé de rapporter les nivellements de cours d'eau que nous proposons d'entreprendre, GIRARD, *Instit. Hydr. Astron.* L. VII. ‖ Terme de maçonnerie. Témoin indiquant un alignement quelconque. ‖ 4° Nom que les paveurs donnent à certains pavés qu'ils placent de distance en distance pour leur niveau de pente. ‖ 5° Petit pique que l'on enfonce en terre pour fixer la hauteur d'un déblai, d'un remblai, etc. ‖ 6° Marque que l'on fait aux tubes d'une lunette pour les aligner ou raccourcir au juste point de la vue de celui qui s'en sert.

— ÉTYM. Lat. *reperire*, retrouver (voy. REPERTOIRE).

‖ **REPÉRER** (re-pé-ré. La syllabe pé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je repère ; excepté au futur et au conditionnel : je repérerai), v. a. ‖ 1° Marquer des repères. Pièces repérées. ‖ Châssis à repérer, cadre en fer, contenant en règles mobiles de cuivre, munies d'aiguilles d'acier servant de points de repère pour accrocher carrément la feuille de papier à chaque tirage, dans les presses lithographiques. ‖ 2° Se repérer, v. réf. Se donner des points de repère. Au point où en est la discussion, repérons-nous.

— ÉTYM. Verbe formé du substantif *repère*.

REPERTOIRE (re-pèr-toi-r'), s. m. ‖ 1° Inventaire, table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver. Un registre sans répertoire n'est pas commode. Cet ouvrage [l'histoire naturelle de Pline] n'est qu'un vaste répertoire auquel une mort prématurée..., l'empêché de mettre la dernière main, MONDEZ, *Instit. Hérit.* Introd. t. IX, p. 282. ‖ Fig. Un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire : il aurait trop à dire, et il voit encore plus à dire après lui; il se tait, J. J. ROUS. *Em.* IV. ‖ 2° Fig. et familièrement. Personne qui se souvient de beaucoup de choses, et qui est toujours prête à instruire les autres. Vous avez là un grand ami de s'imaginer que je suis un répertoire de conceptions et de figures, BALZ. lit. VII, *lett.* 45. Cette dame qui se souvient de si lo n, qui est le répertoire de plusieurs régnes, ID. fir. XIV, *lett.* 26. C'était l'Valincourt un homme d'infiniment d'esprit, et qui savait extraordinairement; d'ailleurs un répertoire d'anecdotes de cour, ST-SIM. 80, 104. ‖ 3° Registre timbré sur lequel certains fonctionnaires sont tenus d'inscrire sommairement et dans l'ordre chronologique tous les actes qu'ils reçoivent ou rédigent. Les notaires, les huissiers doivent tenir des répertoires. ‖ 4° Titre de certains recueils. Répertoire de jurisprudence. ‖ 5° Terme de théâtre. Liste des pièces restées en cours de représentation à un théâtre. Cette pièce fait partie du répertoire. ‖ Liste des pièces qu'on doit jouer dans la semaine. On a fait le répertoire de la semaine. M. de Ximenès m'a mandé que M. le maréchal de Richelieu avait mis les Guêpes sur le répertoire de Fontainebleau, VOLT. *Lett. d'Argental*, nov. 1769.

— HIST. XVe s. Mais ailleurs en est jà l'ystoire Escripto au long par repertoire, Pour donner essemple aux mauvais, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 146.

— ÉTYM. Lat. *repertorium*, inventaire, de *reperire*, saisir de nouveau, trouver, de *re*, et *parere*, obtenir, se procurer.

‖ **REPÉSER** (re-pé-zé), v. a. Il se conjugue comme peser. Peser de nouveau. Peser et repeser quelque chose en son esprit.

— HIST. XIIIe s. Et poez conoistre laquele [baigneir] est cest plus legiers ou greveus : prendez deus dras de coton ou de lin d'un poi, et les baignicz en diverses eves, et les repesez arere l'un l'autre, et les metez au soleil sechier ; lequels pesanteur manra [mourra], il en sera meillier seur la plus legiere, *de Phisiteon*, f° 78, verso. ‖ XVIe s. Repeser, NICOT, *Thrés.*

REPÉTABLE, ÉE (re-pé-ta-blé, blé, *fl.* mouillées), *part. passé* de répétailler. Des anecdotes sans cesse répétables par ce vieillard.

REPÉTAILLER (re-pé-ta-llé, ll mouillées, et non ré-pé-ta-ll'), v. a. Répéter la même chose jusqu'à satiété. Il répétaille toujours la même chose. ‖ Absolument. Il ne fait que répétailler.

— ÉTYM. *Répéter*, avec la finale péjorative *ailler*.

‖ **REPÉTASSER** (re-pe-ta-sé), v. a. Synonyme peu usité de repasser. Il a repétassé son linge.

— ÉTYM. Voy. BAPTASSER.

REPÉTÉE, ÉE (re-pé-té, tée), *part. passé* de répéter. ‖ 1° Redit. Quand dans un discours se trouvent des mots répétés, et qu'on ne les corrige ou les trouve pas mauvais, on dit que le discours, il les faut lasser, PASC. *Pens.* VII, 21, édit. HAVET. Ses airs [de Lulli], tant répétés dans le monde, ne seront qu'à jamais insupportables et bien décevantes, MONT. *Comédie*, 3. Courant après l'esprit ou plutôt se parant De Pesprit répété qu'elle attrape en courant, GRESSET, *Ep. Rich.* Et qu'est-ce que la gloire d'un vain son répété, Une dernière de notre vanité, ID. *Harm.* III, 4. ‖ 2° Où il y a des répétitions. Son style [du fils de Mme de Grignan] tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obliger [une permission], REV. 6 janv. 1860. ‖ 3° Reproduit, représenté de nouveau. C'était sur sa fille que Mirandi travaillait, et elle est répétée en plusieurs de ses magnifiques tableaux, ST-SIM. 28, 73.

RÉPÉTER (ré-pé-té. La syllabe pé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je répète, excepté au futur et au conditionnel : je répéterai), v. a. ‖ 1° Dire ce qu'on a déjà dit soi-même. Dieu se parle qu'une fois, et il ne répète point ce qu'il a dit, SACI. *Bible, Job.* XXXIII, 14. Que dirai-je des saintes prières des agonisants..? il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations, BOSS. *Louis de Bourbon.* On vit de part et d'autre [entre le prince de Conclé mourant et sa famille] tout ce qu'un affaiblit en le répetant, ID. *Ib.* Pendant tous les moments votre bouche répète, RAC. *Bérén.* 1, 4. Il nous semblerait qu'une telle éloquence [de Démosthène] est contraire au goût de la nature, BARTHÉL. *Voyage d'Anach.* Un lui répète souvent les mêmes choses, et que, pour les rendre plus intelligibles, on leur donne plus d'étendue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 96, dans POUGENS. Quand on répète ce qu'on a déjà dit, c'est le seul parti qu'on convienne à un niéce, GRESSET, *le Méch.* 1, 1. ‖ Ne pas se le faire répéter, exécuter sur-le-champ ce qui est commandé. La chambrière.... Ne se le fait pas deux fois répéter, LA CONT. *Goog.* ‖ Absolument. Il parle avec confiance ; il fait répéter celui qui l'entretient, et ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit, LA BRUY. VI. Allez savoir, Lisette, Si l'on peut voir Cléon.... faut-il que je répète? GRESSET, *le Méch.* 1, 3. ‖ 2° Redire ce qu'un autre a dit. Cet écho répète les mots. Il [Socrate] dit que, dans sa jeunesse, il répétait jusqu'à deux mille mots, après les avoir simplement entendus, et il les répétait dans le même ordre qu'on les lui avait récités, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 206, dans POUGENS. Ordre a conté cette affaire; la Fontaine en paris après lui; Moi je la répète aujourd'hui. Et j'aurais mieux fait de me taire, VOLT. *Filles de Minée.* C'est Platon qui l'a dit le premier, et d'autres l'ont répété ensuite, ID. *Blanc et noir.* Le moyen le plus sûr d'accréditer une opinion auprès de la frivolité française, est d'inventer quelques phrases que tous les sots puissent répéter en croyant dire quelque chose, D'ALEMB. *Eloges, Crébillon.* D'une chaste harmonie enivrant nos oreilles, Nos répétons les vers de ces hommes divins Qui portent notre image aussi que la nature, LAMART. *Harm.* I, 5. ‖ Cette mouche, cette pendule répète les heures, les quarts, ou lui fait sonner, en poussant un ressort, en tirant un cordon, l'heure et les quarts. ‖ Terme de marine. Répéter les signaux, faire les mêmes signaux que le commandant, au moyen de pavillons, de feux ou en tirant le canon, afin que les navires les plus éloignés voient ou entendent ces signaux. ‖ 3° Recommencer. La nature, si variée dans ses ouvrages, ne paraît jamais répéter aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 378. Il serait bien utile d'établir des sociétés uniquement destinées à répéter les expériences contestées sur les objets dont les arts et les sciences s'occupent, BERTHOLLET, *Fus. Chlorure*, t. III, p. 8, dans POUGENS. ‖ 4° En mauvaise part, rapporter ce qu'on a entendu. Quoi que vous lui disiez, il va le répéter partout. ‖ Absolument. Les enfants sont naturels à répéter. ‖ 5° Représenter, reproduire, réfléchir. Il fut se placer au pied d'un rocher, qui, le jour précédent, lui répétait les sons de cette voix touchante, MARMONTEL, *Cont. mor. Berg. Alp.* Des hommes et des lacs, ou sombres ou brillants, Répétant le soleil, les masses des nuages, Des troupeaux suivant ces rivages paisagers, ST-LAMB. *Saisons*, III. ‖ 6° Présenter symétriquement d'un côté l'équivalent de ce qu'on voit de l'autre. On a répété cet ornement à droite et à gauche. ‖ 7° Soutenir à dire ou à faire en particulier quelque chose qu'on devra dire ou faire en public. Puisque nous voilà tous habillés, et que le roi doit venir de deux heures, employons ce temps à répéter notre affaire, et voir la manière dont il faut jouer les choses, MOL. *Impromptu*, 1. On répète des danses dans une cabinet; j'ai plus d'envie de pleurer que de m'en divertir, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 16 févr. 1699. L'on répétait alors à Fontainebleau un ballet que le roi et Madame dansèrent à l'Opéra, *Hist. Henr. d'angl.* Nous répétâmes hier une tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir, VOLT. *Lett. d'Argt.* 9 janv. 1760. La pièce, dans l'état où je l'avais mise, fut répétée au grand théâtre de l'opéra, J. J. ROUS. *Conf.* VII. Tiens, papa, ce matin nous avons répétous Un petit dialogue à vous deux, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 3. ‖ Fig. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, sév. 488. ‖ Absolument. Soignons-la répéter, s'il vous plaît, MOL. *Impromptu*, 1. Les acteurs du divertissement vont venir répéter ici, DANCOURT, *l'Opéra de village*, sc. 10. Quand répétera-t-on? — Vos affaires vont mal; La pièce est aux arrêts chez le censeur royal, C. DELAV. *Comédiens*, II, 3. ‖ Fig. Je fus l'autre jour me promener dans ces belles allées de Chantilly.... j'répétais pour les Rochers, sév. 19 AVR. 1689. ‖ 8° Exercer en particulier des élèves sur ce qui fait l'objet de l'enseignement du professeur qu'ils suivent. Il répète ces deux élèves. ‖ Fig. Le vendredi 9 août (1715) le P. Tellier répéta le roi longtemps le matin sur l'enregistrement par et simple de la constitution, ST-SIM. 402, 317. ‖ Il se dit aussi de la chose sur laquelle on exerce l'élève. Il répète la rhétorique. Une grande économie n'eût pas suffi; il fallut qu'il répétât à d'autres écoliers plus riches et plus paresseux ce qu'on venait presque dans l'instant de leur enseigner à tous, FONTEN. *Lettre.* ‖ 9° Redemander, réclamer (il ne se dit guère qu'en termes de jurisprudence civile ou militaire. Mme de Lesdiguières m'envoyait Vince-

Digitized by Google

rot de Saint-Germain où elle était, sous prétexte de répéter quelques prisonniers. ARTZ. II, 307. Nos soldats iraient un Espagnol, prirent presque tous les effets, et ne les voulurent pas rendre, quoiqu'on les eût envoyé répéter. SY-DN. 98, 9. Les récompenses les plus dues Sont souvent des dettes perdues, Pour qui tarde à les répéter, J. B. ROUS. *Odes*, IV, 7. Les soldats vétéran, qui craignaient qu'on ne répétât les dons immenses qu'ils avaient reçus, MONTESQ. *Rom.* 12. En France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a aucune action à répéter, nul dommage à répéter contre personne, VOLT. *Pol. et leg. Comm. delits et prines, procéd. crim.* Des biens à répéter, des partages à faire, GRENIER, *le Mechant*, III, 9. Le créancier peut seulement répéter les dommages et intérêts tant contre les débiteurs par la faute desquels la chose a péri, que contre ceux qui étaient en demeure, *Code Nap.* art. 1302. ‖ Répéter des frais sur quelqu'un, ou mieux contre quelqu'un, demander qu'il rembourse les frais qu'on a faits. ‖ 10° Terme d'officialité. Répéter des témoins, entendre en déposition des témoins qui sont venus à déposition sur la publication d'un monitoire. ‖ Terme de forestier. Confronter les procès-verbaux et rapports des gardes (SAVOT, 1705.) ‖ 11° Remonter à jusqu'au lieu où il est parlé, *Nov. Test.* 1740. ‖ 12° Se répéter, v. réf. Répéter des mêmes histoires. Les vieillards sont sujets à se répéter. On dit que je me répète, écrivait-il [Voltaire]; eh bien, je me répéterai, jusqu'à ce que vous ne m'entendiez, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. C'est un charme que la mémoire: On se répète jeune ou vieux, BERANG. *Bouquet*. ‖ Se servir souvent des mêmes mots, des mêmes tours de pensée. Il commence à se répéter. Le nombre des pièces de Corneille est beaucoup plus grand que celui des pièces de Racine, et cependant Corneille s'est beaucoup moins répété lui-même que Racine n'a fait, FONTEN. *Paral. Rac. Corn.* ‖ 13° Être répété, redit. Le même mot se répète trois fois dans un rondeau. ‖ Être renouvelé, avoir lieu souvent. Cela se répète tous les jours. ‖ 14° Être reproduit, réfléchi. Les lumières se réfléchissent et se répètent sur l'argent des murs et des voûtes, GENLIS, *Veill. du Château*, I, 141, dans POUGENS. Les sapins, devenus tous blancs, se répètent dans les eaux, STAEL, *Corinne*, XIX, 8. Les flammes se répètent au loin dans la mer, ID. ib. I, 4. ‖ Être reproduit symétriquement. Les mêmes ornements se répètent sur les autres faces de l'édifice.

— HIST. XIIIe S. Jà n'i aura mot repetié, Que je sache, se de vrai [toi] non, *Renaurt*, p. 61. Le doine n'a pas atendu, Ainz a sa parole contée Devant le roi, et repetée L'amour dont ei l'aiment, ainsi, p. 27. ‖ XVe S. Et pour ce que longue chose seroit d'escripre et de repetter tout ce qu'il en monstra et dist, *Modus*, ‖ CXXXII ‖ XVIe S. Prevoyans que de brief seroit France privée d'ung tant parfaict chevalier, et que les estudes n'eussent comme à oulx de par propriété naturelle, RAB. *Pant.* IV, 27. Philippus, ayant ouy ces paroles, pour la premiere fois ne fut pas semblant de rien; mais comme il les alloit repetant plusieurs fois entre ses dents..., AMYOT, *Alex.* 9.

— ETYM. Provenç. et espagn. *repetir*; ital. *repetire*; du lat. *repetere*, de re, et *petere*, demander (voy. PETITION).

RÉPÉTITEUR (ré-pé-ti-teur), s. m. ‖ 1° Celui qui répète des élèves, qui donne des répétitions. Répétiteur au lycée. Les particuliers qui tiendront seulement des écoliers pensionnaires... étudiant actuellement en l'université... qui les instruiront aux lettres ou par eux-mêmes ou par des maîtres et répétiteurs, *Arrêt de la cour des aides*, 30 déc. 1662. Docteur en droit, maître ès arts, et répétiteur général des humanités, BANCHOT, *le Gradué*, 10. J'avais appris que le collége de Clermont, bien plus considérable que celui de Mazarin, faisait seconder ses régents par des répétiteurs d'études; on fut sur cet emploi que je fondai mon existence, MARMONTEL, *Mem.* I. ‖ *Adj.* Maître répétiteur, non qu'on donne, depuis quelques années, dans les lycées aux maîtres d'étude (voy. ETUDE). ‖ 2° Dans les hautes écoles de sciences, par exemple, à l'école polytechnique, on nomme répétiteurs des professeurs qui interrogent les élèves sur ce qui leur a été enseigné dans le cours principal. ‖ 3° Terme de marine. Vaisseau qui répète les signaux. ‖ 4° *Adj. m.* Cercle répétiteur, instrument d'astronomie. Bientôt... on donnant aux astronomes le cercle répétiteur... ARAGO, *Instit. Mem. scient.* 1806, 1re sem. p. 303.

ETYM. Provenç. *repetitor*; espagn. *repetidor*; ital. *repetitore*; du lat. *repetitorem*, de *repetere*, répéter.

RÉPÉTITION (ré-pé-si-tion; en vers, de cinq syllabes), s. f. ‖ 1° Redite, retour de la même expression, de la même idée. Il y a des répétitions d'un mot ou de plusieurs qui sont nécessaires, comme: je n'ai fait aujourd hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans; tous tous auteurs en sont pleins, et ce serait une grande faute de ne pas user de ces répétitions.... il y a une autre sorte de répétition qui est vicieuse parmi nous, et qui choque les personnes même les plus ignorantes; c'est que, sans nécessité, sans beauté, sans figure, on répète un mot ou une phrase par pure négligence, VAUGEL. *Rem.* I, 11, 9. Dans la répétition il faut toujours se ressouvenir que cette langue aime grandement les répétitions des mots, lesquelles aussi lui contribuent beaucoup à la clarté de langage, que la langue française affecte sur toutes les langues du monde, ID. *Nouv. Rem.* p. 181, dans POUGENS. Les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont tous vous êtes aperçu vous-même, BAC. *Lett. à Boileau*, 84. Toute répétition qui n'enchérit pas dans le sens est vicieuse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rod.* II, 2. En général, toute répétition affaiblit l'idée, ID. *ib. Pomp.* III, 4. Cette répétition [dans Homère] continuelle de combats qui se ressemblent tous, ID. *Essai sur la poés. épique*, 6. Je répète ce qu'un autre a dit. Je ne fais que de misérables répétitions: monsieur votre fils vous mandera tout exactement, ID. *Lett.* 3 avril 1761. ‖ 2° Montre, pendule à répétition, montre, pendule qui répète les heures et les quarts. Charles II, roi d'Angleterre, avait envoyé au feu roi deux montres à répétition, l'une pour lui, l'autre pour la reine [de France]; elles ne pouvaient s'ouvrir que par un secret, précaution des ouvriers anglais pour cacher la nouvelle construction et s'assurer qu'aucune partie du gloire et le profit; les montres se dérangèrent, et furent remises entre les mains de M. Martineau, horloger du roi, qui y fit part [pour] le plaisir de les savoir ouvrir: il dit à M. Colbert, et c'est un trait de courage digne d'être remarqué, qu'il ne connaissait qu'un jeune carme capable d'ouvrir les montres; que, s'il y réussissait, il ne pouvait le récompenser à les renvoyer en Angleterre; M. Colbert consentit qu'il les donnât au P. Sebastien, qui les ouvrit assez promptement et les remontoumoda, sans savoir qu'elles étaient au roi, ni combien était important par ces circonstances l'ouvrage dont on l'avait chargé, VOLTEN. *le P. Sébastien*. ‖ Fig. Vous me demandez, madame, des Lettres sur les animaux.... il faudrait qu'une montre à répétition [l'homme] 101 bien insentée, pour croire qu'elle est l'une [une montre] semblable de celle d'un tourne-broche [l'animal], VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 22 févr. 1769. ‖ Ellipticquement. Une répétition, une montre à répétition. On m'a apporté une répétition, belle boîte, bien ciselure au bord, diamants aux boutons et aux aiguilles, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 nov. 1775. ‖ 4° Figure de rhétorique qui consiste à employer exprès le même mot, le même tour. Cet orateur fait souvent usage de la répétition. De toutes les figures de rhétorique, la plus puissante est la répétition, BLAIR, *Rhét.* ‖ 5° Réitération. J'approuve la répétition de Balarue [aller une seconde fois aux eaux de Balarue], sév. mars 1690 (t. II, p. 479, éd. HEGNER). On dit que le chancelier est fort effrayé de Pérésipole de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir; il craint que ce ne soit une répétition pour lui, ID. *ib. Pompone*, 1er déc. 1688. Les Turcs ne reconnaissent que par l'usage et la répétition, et non pas précisément par la peine, BUFFON. *Chev.* I, 1, p. 255. Il ne me reste plus qu'une vue sans intérêt, sans regret, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins, BARTHEL. *Anach. ch.* 78. ‖ 6° Reproduction. Par la proportion des parties et la répétition de la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge, BUFF. *Ois.* I, II, p. 200. ‖ 7° Terme de beaux-arts. Se dit de la copie d'une statue, d'un tableau, exécutée par l'auteur lui-même. On dit aussi, dans ce sens, un double. ‖ 8° Leçon donnée en particulier à un élève ou à des élèves d'une même classe. Faire, donner des répétitions. ‖ 9° Action d'essayer ce qu'on doit exécuter en public. Souffrez que l'interrompe pour un peu la répétition, MOL. *Impromptu*, 2. Durant la répétition, tout ce qui était de moi fut successivement improuvé par Mme de la Popelinière et justifié par M. de Richelieu, I. J. ROUSS. *Conf.* VII. Je n'en ai point voulu entendre les répétitions, pour avoir le plaisir de la surprise, LEGRAND, *Ouvrier gentilhomme*, sc. 17 Parions de vos répétitions; tout-elles bien? MARMONTEL, *Mem.* III. ‖ Cette pièce est en répétition, les acteurs sont occupés à la répéter pour la jouer bientôt. ‖ Être en répétition, se dit quelquefois de l'auteur même dont on répète la pièce. ‖ 10° Terme de jurisprudence. Action de redemander en justice ce qu'on croit avoir le droit de réclamer. Répétition de frais. Action et répétition. Tout payement suppose une répétition, par cela même qu'il est fait en cet sujet à répétition, *Code Nap.* art. 1235. ‖ 11° Ancien terme forestier. Affirmation que les gardes font de leurs procès-verbaux sous le régime des maîtres.

— HIST. XVe S. Femme à donner ung peu s'applique Pour retirer ung plus grand don, C'est la couleur de rhétorique Que on nomme repetition, COQUILL. *Droits nouv.* ‖ XVIe S. Les demesurées repetitaons d'une mesme chose, dont usoit Ciceron à tout propos en ses oraisons, monstrouent une excessive cupidité de glaire, AMYOT, *Cicér. et Demosth.* III.

— ETYM. Provenç. *repetitio*; espagn. *repeticion*; ital. *repetizione*; du lat. *repetitionem*, de *repetere*, répéter.

† **RÉPÉTRIR** (re-pé-trir), v. a. Pétrir de nouveau. ‖ Fig. Repétrir sa fortune, refaire sa position. Il faut repétrir sa langue, la refaire sur le fortune que.... SEV. 230. ‖ Fig. Repétrir quelqu'un, en remanier le caractère. Pauline n'est donc pas parfaite! lui disait-on, vous nous avertirez à la repétrir; mener-la doucement, SEV. 8 déc. 1688.

RÉPEUPLE, ÉE (re-peu-plé, plée), part. passé de repeupler. Arctus, qui est la blehetè de Ourse à la ville repeuplée, repeuplée le nom de celui [Philippe] qui s'en était montré le plus cruel ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 578.

REPEUPLEMENT (re-peu-ple-man), s. m. ‖ 1° Action de repeupler. Le repeuplement d'une colonie. Le repeuplement d'un étang. ‖ 2° Opération qui a pour but de rajeunir d'arbres les endroits d'une forêt qui en sont dépeuplés. Le repeuplement d'une forêt. ‖ Si ce dit des arbres dont on repeuple une forêt. On ne peut recommander assez la conservation et le repeuplement de ces belles espèce de chêne, BUFF. *Exp. sur les végét. 2e mém.*

— HIST. XIVe S. Ce est endroit le repeuplement du colombier n'est besoing, *Ménagier*, II, 1843. Le repeuplement de la ville de Velitres, AMYOT, *Cèv.* 18.

— ETYM. *Repeupler*.

REPEUPLER (re-peu-ple), v. a. ‖ 1° Peupler de nouveau un pays dépeuplé. Rome, sous Auguste, se trouva presque déserte: il fallait la repeupler, MONTESQ. *Rom.* 12. Ils [v. 1.] la fable dit que Deucalion et Pyrrha repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux, DIDER, *Opin. des anc philos.* (*Locke*). ‖ Par extension. De nouvelles troupes de soldats, ailleurs attendent repeupler les déserts, MASS. *Panégyr. St Bernard*. ‖ 2° Repeupler un étang, y remettre du poisson. ‖ On dit de même: repeupler une terre de lapins, repeupler une garenne, repeupler un colombier, une basse-cour. ‖ 3° Repeupler un bois, le garnir d'arbres. M. Vallet, devenu premier médecin, entreprit de relever le Jardin royal. M. Fagon ne manqua pas de lui offrir tous ses soins, qui furent reçus avec joie; il alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes et sur les Pyrénées, et n'en revint qu'avec de nombreuses colonies de plantes destinées à repeupler ce désert, FONTEN. *Fagon*. ‖ 4° Se repeupler, v. réf. Se regarnir d'habitants. Cette forêt se repeuple d'elle-même, la basse-cour se repeuple D'où s'envolera nécessairement qu'avant qu'il soit peu, les revenus du roi et ceux des particuliers s'augmenteront notablement, et que le royaume, dont le peuple est fort diminué, se repeuplera bientôt, attendu qu'il s'y fera beaucoup de mariages, VAUBAN, *Dime*, p. 1. Les villes de commerce et où la cour réside se repeuplent toujours par l'affluence des voisins, VOLT. *Mœurs*, 29.

— HIST. XVe S. [Éléoard ordonne de faire évacuer la ville de Calais] hommes et femmes et enfans; car je vueil la ville repeupler de purs Anglois, FROISS. I, I, 332. Le roy voulut que, pour bien repeupler sa ville de Paris, qui il disoit avoir esté fort despeuplée, que quelques gens de quelque nation qu'ils fussent, peussent de là en avant venir demourer en la dicte ville, J. DE TROYES, *Chronique*, 1467. ‖ XVIe S. Monsieur [le duc d'Alençon], duquel la roine de Navarre disoit que, si toutle l'infidelité

Digitized by Google

estoit tannée de la terre, son freire la pourroit repeupler, D'AUB. *Hist. II*, 413. En moins de quinze jours la ville fut repeuplée d'habitans, CARL. VII, 19.

— ETYM. *Re...*, et *peupler*. On trouve aussi au XVIe siècle *repopuler*.

REPIC (re-pik), *s. m.* Terme de jeu de paquet. Il se dit lorsqu'un des joueurs compte quatre-vingt-dix, parce qu'il est arrivé à trente en main avant de jouer, et avant que son adversaire ait pu rien compter. Après une suite traitresse de pics, de repics, de capots, RÉGNG. *Enf. de b. maison.* || Fig. et familièrement. Faire quelqu'un repic, le faire repic et capot, le réduire à ne pouvoir rien répondre, et aussi l'emporter, exceller sur lui. Vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris, MOL. *Mis.* 10.

— ETYM. *Re...*, et *pic* 4.

† REPIGER (re-pi-jé), *v. a.* Terme populaire. Ratisser, prendre sa revanche. Je le repigerai.

† REPILER (re-pi-lé), *v. a.* Piler de nouveau. Il faut repiler cette poudre, afin qu'elle puisse passer par le tamis.

— HIST. XVIe S. Repiler, COTGRAVE.

† REPILLER (re-pi-lié, il mouillées), *v. a.* Piller de nouveau.

— HIST. XVIe S. Ce qu'il restoit du pillage des huguenots estoit repillé par les catholiques, CASTELNAU, 217.

† REPINCER (re-pin-sé), *v. a.* Pincer de nouveau. || Fig. et populairement. Ratisser, prendre sa revanche. Je te repincerai.

† REPOCHER (re-po-ché), *v. a.* Remuer avec la pioche une terre déposée sur la berge, avant de la charger dans les tombereaux.

† REPOUAGE (re-pu-kaj-j), *s. m.* || 1° Terme de construction. Action d'enlever les pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée, pour les remplacer par d'autres pavés. || 2° Terme de jardinage. Transport d'une terre dont l'agneux ou autre, du lieu où elle a été soutenant, ou du lieu dans lequel il a été semé, dans celui où il doit rester définitivement. || 3° Action de faire des carrés et des quarrés sur un papier veloutié, une moulure, une feuille d'ornement, etc.

— ETYM. *Repiquer*.

† REPIQUEMENT (re-pi-ke-man), *s. m.* Synonyme de repiquage.

† REPIQUER (re-pi-ké), *v. a.* || 1° Se conjugue comme piquer. || 1° Piquer de nouveau. || Fig. Armé de deux ou trois bons mots politiques, repiqués d'un peu de littérature [M. Ladirec], LOUIS VEUILLOT, Cas par SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. I, p. 60. || 2° Terme de ternasser. Frotcher la superficie d'une route, pour remplir les cavités, niveler ou bomber. || 3° Terme de jardinage. Faire un repiquage. || Arracher quelque un plant. || 4° Terme de brasserie. Repiquer la drèche, remuer sa superficie, l'égaliser, et y mettre de l'eau une seconde fois.

— HIST. XVIe S. Puis jusqu'au sang leurs destriers repiquent, Haussant la bride en fin les relevèrent, BOVE, II.

REPIT (ré-pi; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie; des re-pi-x agréables; PASQUIER, p. 33, dit que cet mot est prononcé sans *s*), *s. m.* Relâche, délai, surséance. Ce créancier ne donne aucun répit à son débiteur. Mes douleurs ne me laissent pas un instant de répit. Son secret les calculs, l'empire papal devrait être tombé en 1620 ou 1633; or il est encore, et il a quelque répit, BOSS. Var. XIII, 29. Prenant les deux lieues qui me restaient à faire pour un répit, je me réjouis de ce qui m'eût désolé dans un autre temps, J. J. ROUSS. *Hel.* IV, 8. || Lettres de répit, ou, simplement, répit, lettres que le roi accordait quelquefois à un débiteur pour suspendre les poursuites des créanciers. On fit casser ses lettres de répit, son repit, et la maréchale feodale, souffrante donnée au vassal par le seigneur pour lui rendre foi et hommage, ou pour remplir d'autres devoirs.

— HIST. XIIIe S. Le pat fu si unt leel respit duné, *Th. le mart.* 35. Si enveiseà à lui Nathan le prophète, e li dist cest respit (ce dire) : Deus humes furent en une cité..... *Rois*, p. 158. E il l'absolomon; fist livres trels mille de respiz *a* de sages diz, ib. 281. || XIVe S. Et il les menoit de respit en respit, et leur faisoit d'autres en autres pelis paiemens et povres, VILLEH. XLII. Et li dus lors respondi, que il lor requeroit respit jusques au quart jour, IB. XI. Quant elle s'oi escondire, se en est tot ausi [deuil] en tel vie fodrei, Et la mit en si grant despit, Que morte en fu sans lonc respit, *la Rose*, 1163. Que li vilains le dist en ses respiz : Li fiz au chat doit prendre la nourit, *Agolant*, p. 170. || XVIe S. Renonce à toutes graces, indulgences et respit données ou à donner, DU CANGE, *apostolicus*. Ainsi, com je vous di, lor fu donnez respit, *Gaucel.* 3783. Quar cent sols ou cent mars vault un jour de respit, *Girart de Rous.* v. 4870. || XVIIe S. Ce fut un grand respit pour les affaires du roy de Perse, AMYOT, *Comp.* 36.

— ETYM. Provenç. *respieg*, *respiech*, *respeit*, *respeit*; catal. *respecte*; espagn. *respecto*; portug. *respeito*; ital. *respetto*; du lat. *respectus*, de *respicere*, regarder en arrière, de *re*, et *specere*, voir (voy. SPECTACLE). L'ancienne langue avait le verbe *respiter*, donner un répit. On remarquera un des sens anciens de *respit* : prescrit, décret.

REPLACÉ, ÉE (re-pla-sé, sée), *part. passé* de replacer. La statue de Napoléon Ier replacée sur la colonne de la place Vendôme.

REPLACER (re-pla-sé). Le *e* prend une cédille devant *a* et *o* : replaçant, r. a. Remettre en place. Replacer ce livre. J'ai donné ce bureau à un replaçant [le roi des Parthes], COMN. *Surèna*, v. 1. M. Dupuis, ci-devant employé dans l'état-major, va solliciter la femme d'Ober-Kampf, *Journ. d'Argental*, 9 nov. 1771. Ce mariage vous replacerait au rang que vous devez naturellement occuper, MME RICCOBONI, *Obst.* t. III, p. 346, dans POUGENS. Il vient été prié à remplacer son sang pour replacer le prince Edouard sur le trône de ses ancêtres, CONDORCET, *D'Alembert*. || Se replacer, v. réfl. Se remettre en place. Ce domestique s'est replacé. Il appellera qui aliaient sucer le sang de leurs voisins, et venaient ensuite se replacer dans leurs bobres, VOLT. *Dict. phil. Vampire*. Après le supper, il se replaça sur le beau canapé dont on a déjà parlé, IB. *Candide*, 8.

† REPLAIDER (re-plè-dé), *v. n.* Plaider de nouveau. Qui tient dans la cause à la plus voisine juridiction du Crey, et de la replaider à Bruxelles, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 75.

— HIST. XIIIe S. Les hommes qui volent croire le bailli du recordeur... Il bailli doit fere repledoser le [la] querelle en le [la] presence des homes, BEAUM. I, 21. || XVIe S. Les dits quatre qui allaient sucer le sang de leurs voisins, et venaient ensuite se replacer dans leurs bobres, VOLT. *Dict. phil. Vampire*. Après le sou

meurs est nommée phlateur ou plenitude, PARÉ, *Instr.* 17. L'un et l'autre [le corps et l'esprit] s'apparesse cruellement en peu par la repletion, MONT. III, 398.

— ETYM. Provenç. *replenir*; espagn. *replecion*; ital. *replezione*; du lat. *repletionem* (voy. REPLET).

† **REPLEURER** (re-plœu-ré), *v. a.* Pleurer de nouveau. Je vins à Saumur où nous vînmes Vineuil: nous replorâmes M. de Turenne; il en a été vivement touché, STV. 310. || F. n. Je suis plus touchée que je ne l'étais, lorsque vous étiez en chemin; je replore sur nouveaux frais, STV. 1re édit. 1676.

† **REPLEUVOIR** (re-pleu-roir), *v. n.* Il se conjugue comme pleuvoir. Pleuvoir de nouveau.

— HIST. XVIe S. Replouvoir, *pleuvoir*.

REPLI (re-pli), *s. m.* || 1° Pli doublé. Faire un repli à une étoffe. || Pli qu'on faisait au bas des lettres patentes, et sur le revers duquel on écrivait. L'avant général Séguin [au lit de justice du 8 août 1788].... peut la forme et pour l'usage concluit à l'enregistrement, lequel fut, de l'ordre du roi, mentionné au repli des édits, LABEY, *Correspondant*, 25 mars 1867, p. 928. || 2° Sinuosités que font les reptiles quand ils se meuvent. L'adresse de sa main puissante [de Dieu] a fait paraître le serpent plein de replis, SACI, *Bible, Job*, XXVI, 13. Il [le serpent] lève un peu la tête, et puis siffle aussitôt, *Pous* fait un long repli, LA BRUY. *Pasl.* VI, 13. Sa croupe [d'un monstre marin] se recourbe en replis tortueux, BAC. *Phéd.* V, 6. Le Dragon [constellation] tient toujours les deux Ourses glacées dans ses replis divers fortement embrassées, MALFIL. *Gén. de Virg. Géorg.* II. Fig. Quand la passion devient impétueuse et rapide, les replis du dialogue se font plus dans la nature, MARMONTEL, Œuv. I. VI, p. 485. || 3° Par analogie. Il se dit de différents objets qui ont un mouvement comparé à celui des reptiles. Les replis d'une écharpe, d'un manteau, etc. ...L'un d'eux aperçut le papier attaché Aux replis de sa robe ou lui l'avait caché, MAIR. *Sophon*, I, 4. || Fig. Un voile de sagesse et d'honnêteté fait tant de replis autour de son cœur, qu'il n'est plus possible à l'œil humain d'y pénétrer, J. J. ROUS. *Hél.* IV, 14. || 4° Repli du front, ride. Il [le sage souverain qu'un homme de son âge Ait des charmes si forts pour un jeune courage, Et que d'un front ridé les replis jaunissants Trouvent leur sens pour secret de cuyer les sens, CORN. *Sert.* II, 4. || 5° Se dit aussi des sinuosités d'un sentier, d'un fleuve. Mais le plus bel objet c'est la Loire sans doute; On la voit tournoyer, s'écarter de sa route, Elle a peu de replis dans son cours mesuré, LA FONT. *Lett.* 7. Un jour que la beauté d'un ruisseau l'avait attirée, elle se laissa conduire insensiblement aux replis de l'onde, DE PURY, *Psyché*, I, p. 48. Combien de fois nous avons porté nos pas vers les bords du Méandre, qui, après avoir reçu plusieurs rivières, se promène avec majesté au milieu de cette plaine qui s'honore de porter son nom! BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. Il avait d'abord fallu passer la Loija au pied de Chambord, dans le fond d'un repli que fait son cours, SÉGUR, *Hist. de Nap.* 18, 3. || Replis de la tranchée, retours, coudes ou zigzags de la tranchée, qui servent à faire éviter les enfilades. || 6° Fig. Ce qu'il y a de plus caché en quelque chose. Et d'une main audacieuse [un savant] Vous déroulera les replis de la nature tortueuse, VOLT. *Ep.* XXVIII. Développer les replis de l'artifice et du mensonge; prendre sans ménagement la franche out l'usurpation, l'âme d'un Cromwell ou d'un scélérat confondu, MARMONTEL, Œuv. I. V, p. 368. || Particulièrement. Ce qu'il y a de plus secret dans l'âme. J'admire l'insolence de ces gens de néant en tout sens qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont le plus de part dans les affaires, RETZ, *Mém.* I. II, liv. III, p. 208, dans POUCOUL. Les soigneuses recherches que faisait Marie-Thérèse jusque dans les replis les plus secrets de son âme, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Seigneur, qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences, in *Tuerene*. Dans les replis de l'âme ils [les secrets mouvements de l'amour] viennent tous surprendre, VOLT. *Œdipe*, II, 3.

— HIST. XVIe S. Il jette les anneaux tous ensemble dans le reply de son manteau, AMYOT, *Timol.* 42. Le dundemain a esté ainsi nommé, à cause qu'il est sans revolution, reply ou entortillure..... PARÉ, I, 14. Le cerveau est divisé par les replis de la dure mère, ID. III, 8. Portant au front deux replis de laurier, Pour estre ensemble et sayant et guerrier, BOYS. 679. C'est une espineuse entreprise..... de suyvre une allure si vagabonde que celle de nostre esprit, de penetrer les profondeurs espaises de ses replis internes... MONT. II, 59.

— ETYM. *Re...*, et *pli*; provenç. *replec*.

† **REPLIABLE** (re-pli-a-blé), *adj.* Terme de boulanger. Se dit de deux feuilles qui, en s'appliquant l'une contre l'autre par leur face supérieure, rencontrent la tige parallèlement à leur nervure médiane.

† **REPLICATIF, IVE** (re-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est replié sur soi-même; se dit en parlant des feuilles pendant la préfoliation.

— ETYM. Lat. *replicare*, replier (voy. RELIER).

REPLIÉ, ÉE (re-pli-é, é), part. passé de replier. || 1° Plié après avoir été déplié. Une pièce repliée dans les mêmes plis. Les sinus reployés s'étendent au delà du milieu de la queue, BUFF. *Ois.* I, VI, 47. || 2° Plié en une ou plusieurs fois. Un serpent replié sur lui-même.

† **REPLIEMENT** (re-pli-man), *s. m.* Action de replier. Etat de ce qui est replié. Quelquefois j'ai vu le replissement [de la feuille] copier sur un des côtés de la tige, SENNEBIER, *Usag. feuilles, 2e mém.*

REPLIER (re-pli-é), *v. a.* Il se conjugue comme plier. || 1° Plier ce qui avait été déplié. Replier une étoffe. Il faut replier cette marchandise. || 2° Remettre sous le pli ce qui était déployé, exposé à la vue. Il [le paon] replie tous ses trésors, et les cache à qui ne sait point les admirer, AUVRY. *Obs.* I. IV, p. 5. || 3° Replier un détachement, un corps, un poste, l'obliger à se retirer (par comparaison des replis d'un serpent). Le duc de Lorraine, la droite disperse les ennemis dans la plaine; la gauche les replie dans un marais qui offre l'aspect d'une prairie et dans lequel l'infanterie ne peut rentrer ensuivie, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. Reille, presque au sortir de ses bivacs, donna sur les avant-postes prussiens, les força, les arma, les replia; il les replia, CHABRAS, *Waterloo*, ch. 6. Il se rapprocher de l'armée. Le général replia son avant-garde. || 4° Courber, plier une ou plusieurs fois. Un balancier replié en arc-boutant. || 5° Se replier, v. réfl. Se plier une ou plusieurs fois. Voyez comme ce serpent se replie. Il [Phédon, en l'homme pauvre] va les fouiller, et, pendant qu'il se baisse sur les yeux, pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau, LA BRUY. VI. Neptune de son trident frappait la terre, et en un voyait sortir un cheval fougueux; ses jambes souples et nerveuses se repliaient avec vigueur et légèreté, FÉN. *Tél.* XVII. Je me serrerai en moi-même, ils se replieront comme des serpents, VOLT. *Zadig*, 19. L'onde respectueuse, À ces mots suspendant sa course impétueuse, S'ouvre, se replie en deux monts de cristal, Le porte [Aristée] mollement au fond de son canal, GELLIE, *Géorg.* IV. || Terme d'équitation. Ce cheval se replie sur lui-même, il tourne subitement de la tête à la queue sans sortir pour cela de sa place même. || 6° En parlant d'un corps de troupes, faire un mouvement en arrière et en bon ordre. Le régiment se replie sous le canon de la place. Par extension. L'océan dans son lit se replie en grondant, BERNIS, *Relig. verg.* II. || 7° Se dit des sinuosités d'un fleuve, d'un chemin, d'un sentier, qui font ou semblent se replier tout à coup. || 8° Fig. Prendre de nouveaux biais pour réussir. Il faut qu'en cent façons pour plaire il replie et replie encore, BOIL. *Art p.* III. En combien de façons son esprit se replie! BESTOUCH. *Diss.* II, p. 8. || 9° Se replier sur, se ralentir sur. Puis, se repliant sur mon visage sur la morale, il [Sénèque] gourmande avec beaucoup d'éloquence l'avarice, l'abus de la richesse et l'extravagance de la dépense, *Claude et Nér.* II, 32. || 10° Se replier sur soi-même, se recueillir, réfléchir en soi-même. Que chacun se replie sur soi-même et examine la vérité de ce que je vais dire, L'ABBÉ NEUVILLE, dans GRIMM, *Mém.* Nous serions mieux qu'en laissât ces jeunes cœurs se replier sur eux-mêmes, et se livrer à une agitation qui n'est pas sans charme, J. J. ROUSS. *Em.* V. La réflexion est la puissance de se replier sur ses idées, de les examiner, VAUVEN. *Réflexion*. Sur elle-même enfin mon âme se replie, Et tombe par degrés dans la mélancolie, ET-LAMB. *Sais.* III. En me détachant de lui, ma sensibilité se replia sur moi-même, GEMLIS, *Vieux témér.* I. II, p. 2, dans POUCOUL.

— HIST. XVIe S. Tous les jours et à toutes heures nous disons d'un autre ce que nous dirions plus proprement de nous, si nous savions replier nous bien qu'estendre nostre considération..... MONT. II, 82.

— ETYM. Wallon, *ripleyi*; dit lat. *replicare*, de re, et *plicare*, plier.

REPLIQUE (re-pli-k'), *s. f.* || 1° Terme de palais. Réponse sur ce qui a été répondu; réponse à la réponse de la partie adverse. Cet avocat est fort sur la réplique. Il demande à être entendu en réplique. Vous prétendez que, si votre Demoiselle était chargée de votre cause, il la mettrait hors de réplique, DIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. Par extension. Encore un petit mot, et puis plus : c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique, SÉV. *à Bussy*, 20 août 1680. || Terme de droit romain. Exception opposée par le demandeur à l'action principale, contre l'exception opposée par le défendeur. || 2° Il signifie simplement aussi réponse à ce qui a été dit ou écrit. Je vois..... Que le temps se va perdre en replques frivoles, CORN. *Théod.* I, 4. Sans doit l'abl il n'y a pas de réplique à cela ; on le sait bien ; qui donnera peut aller là contre ? MOL. *l'Ét.* 1, 7. Le roi prit la parole..... et fit un signe de tête à l'ambassadeur qui lui fit comprendre qu'il voulait pas de réplique, SÉV. 167. Une décision qui ne souffre aucune réplique, BOSS. *Hist.* II, 4. Il faut que vous soyez capable de tout ; que je ne vous voie jamais, et point de réplique, MASIV. *Femmes confid* III, 8. J'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre cœur n'a point de réplique, J. J. ROUS. *Hél.* VI, 4. C'est ainsi que la réplique doit partir sur le trait qui la sollicite, MARMONTEL, Œuv. I. VI, p. 486. Un avantage que semble avoir l'éloquence de la chaire sur celle du barreau, c'est que l'auditeur parle seul et n'est point exposé à la réplique, TE. ch. I. VI, p. 30. Elle devinait la pensée, et ses réplques étaient des flèches qui jamais ne manquaient le but, TE. ch. V. Les hautes des difficiles à juger, une bourse d'or me paraît toujours un argument auquel rien ne réplique, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 1. || 3° Terme de théâtre. Le dernier mot que dit un acteur avant que son interlocuteur prenne la parole. Etre attentif à la réplique. Ce qui m'a vait étourdi tous les actes précédents, et fait manquer à tous moments les répliques du dialogue et tous les effets de la scène, MARMONTEL, *Mém.* VI. Bonjour, Crispin, bonjour; allons donc, à vous, puisque je vous donne la réplique, REGNARD, *Vieux comédien*, sc. 24. Aux vours ne m'arrête ; Je cours à ma réplique, C. DELAV. *les Comédiens*, V, 8. || Extension. Ce qui est ce sens est prononcé souvent réplique. || C'est aussi la réponse que fait un acteur à ce qui vient d'être dit par un autre. Ms répliques ne manquaient pas non plus, ANONYME, *Si Genest*, IV, 5. || 4° Terme de musique. Répétition; si se dit des octaves qu'on regarde comme n'étant proprement que la répétition de celles dont elles sont les octaves. L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave; il est toujours la réplique d'un intervalle simple, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || La répétition que fait un instrument d'une phrase de chant déjà exécutée par un autre instrument ou par la voix. || Se dit quelquefois pour réponse, en parlant d'une fugue. || 5° Terme d'archéologie. Répétition, double d'un monument figuré. La réplique d'un cameo.

— HIST. XVIe S. Et pour ce, sans faire replyques, Despleyez tout vostre panier, CH. BOSC. *Chanson*, 70. || XVIIe S. Responses, duplyques, repliques, tripliques, quadruplyques, etc., MONT. III, 8. Il faut bien dire n'a replique ne redite, COTGRAVE. Je suis muet, quand leur langue me pesnd ; Toute replique est tarie en ma bouche, CORN. *Sert. chercl.* XVIII, paul. 38.

— ETYM. Voy. REPLIQUER.

RÉPLIQUE, ÉE (ré-pli-ké, kée), *part. passé* de répliquer. Les arguments répliqués à la réponse faite par l'avocat.

RÉPLIQUER (ré-pli-ké), je répliquais, nous répliquions, vous répliquiez; que je réplique, que nous répliquions, que vous répliquiez, *v. a.* || 1° Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. Il me répondit telle ou telle chose, mais je lui répliquai ceci et cela, d'Aboulancour. Mon avocat a parlé le premier, le vôtre a répondu, le mien répliquera. || 2° Il signifie quelquefois simplement répondre. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête ; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer, SÉV. 42, 12 et 14 mai 1680. Qu'aurait-il répliquer, puisque, dans ces lettres mêmes, il dit pis que tout celà? DIDER. 1er *Ent.* II. Le roi de Prusse] me répéta deux fois ces paroles [je vous jure sur l'honneur que je n'ai pas fait de propositions à la reine de Hongrie contre la France], en me frappant sur l'épaule ; et vous sentez bien que, quand un roi jure deux fois sur son honneur, il n'y a rien à répliquer, VOLT. *Lett. Amelot*, 3 oct. 1743. || 3° Répondre en s'obstinant, parler quand on devrait obéir et se taire. Cet enfant a toujours quelque chose à répliquer. || Absolument. Ne réplique point, je connais bon naturel, CORN. *Cid*, I, 5. Il ne dit, je le veux, ne me répliquez pas, MOL. *Femm. sav.* V, 3. Je ne réplique pas à ce qu'un maître ordonne, ID.

Digitized by Google

Span. 7. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec sigreur ; ils attaquent souvent avec insolence ; ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, LA BRUY. V.

— HIST. XIVe S. Comment la dame des chiens replique (à la dame qui défendait la fauconnerie), *Modus*, Pe CVIII. Que vous ne soyez arrogant ne repliquant contre celluy qui sera vostre mari, *Ménagier*, t. 6 | XVIe S. La lui fist-on reconduir de rechef toutes les parties, requestes, ou pareus qui l'estoient au roi.... tantost il les repliqua doucement et sagement toutes, PROISS. II, 111, 40. Confusion te soit et deshonneur; Ty fait [les ambassad.] à toi duement, R. BESCH. *Poésies mss.* Pe 229. || XVIIe S. ...Et la mesme demande luy estant de rechef repliquée, il respondit que..... AMYOT, *Cam.* 28. Mettre dans une enfant qui jouait aux noix. Il luy respondit : Tu me tanses de peu. L'accoustumance, repliqua Platon, n'est pas chose peu, MONT. I, 107.

— ETYM. Prov. et espagn. *replicar*; ital. *replicare*; du lat. *replicare*, raconter, dire, proprement replier (voyez ce mot).

† **REPLOIEMENT** (re-plot-man), *s. m.* Action de se reployer.

— HIST. XIIIe S. Replosemens est quant il paieres dit ses dis ou trois ou plusors partiz, desquiles se ses aversaires [son adversaire] conferme l'une, quele que ele soi, certes il sera conclus... quelconque partie ou le preigne, je ne me donne pas grant merit qui le conclost par necessité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p 437.

— ETYM. *Reployer*.

REPLONGÉ, ÉE (re-plon-jé), *part. passé* de replonger. Rentré dans l'eau. || Fig. Je serais au désespoir que la jeune Mme de Vaux fût replongée dans toutes les chicanes dont elle s'était tirée, SÉV. 20 août 1690. Elle [Mme de Vins] est toute replongée dans sa famille, plus que jamais accablée de ses procès, Pe XVI. La Bohême se vit replongée dans des guerres plus sanglantes que toutes les précédentes, ROM. *Var.* II, 173. J'entreprayai le jour, et nous y affligés Dans la profonde nuit sont déjà replongés, VOLT. *Mér.* II, 2.

REPLONGER (re-plon-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* ; REPLONGEONS), *v. a.* || 1° Plonger de nouveau. Cette étoffe n'a pas assez bien pris la teinture, il faut la replonger dans la cuve. Le dauphin vit, tourne la tête, l'ai, le happe, l'emporte, replonge, l'ait qu'il n'a tiré Du fond des eaux rien qu'une bête ; Il l'y replonge.... LA FONT. *Fabl.* IV, 7. || Fig. Vous la replongerez [Rome], si vous quittez votre empire, Dans les maux dont à peine encore elle respire, CORN. *Cinna*, II, 1. Le nommeil est encore une fois prêt d'offir : il la replonge dans les charmes de ses parots, LA FONT. *Psyché*, I, p. 30. Tout ce qui se mesure finit : et tout ce qui n'est né pour finir et pas tout à fait mesuré est replongé ou il est si tôt replongé, ROS. *Duch. d'Orl.* Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite du lointain vieux de la prophétie, ACAD. *Athal.* V, 3. Une autre plus courte de Mentor la replongeant dans ses incertitudes, FÉN. *Tél.* VII. Le même coup qui replonges l'Europe dans d'éternelles guerres, J. J. ROUSS. *Pens. perpét.* || 2° *v. n.* S'enfoncer de nouveau dans l'eau. A peine sorti de l'eau, il replongea pour essayer de sauver un homme qui se noyait. Et la voilà qui Plonge et replonge encor dans une mer sans fond, C. DELAVIGNE, *Messéniennes*, *Christophe Colomb*. || 3° *Se replonger*, *v. réfl.* Se replonger dans l'eau. Doris se replongea dans ses grottes humides, Et, par cette leçon, apprit aux Néréides A fuir de semblables hasards, J. B. ROUSS. *Cant.* V. Promener sur les eaux leur troupe vagabonde, Se plonger dans leur sein, reparaître sur l'onde, S'y replonger encore, et par cent jeux divers Animer les torrents suspendus dans les airs, MILLEVOIE, *Géorg.* I. || Par extension. Comme les oiseaux obligent les chats-huants à se replonger dans les trous des masures, VOLT. *Pierre le Barbier*, 10. || Fig. Il se replonge dans tous les excès des premiers réformateurs, ROS. *Var.* 14. Que si vous dites qu'aussitôt après [l'universelle conversion des hommes], le monde se replongera dans l'incrédulité, ROS. 1re *instruct. pastor.* 16. Je me replongeai dans une affreuse rêverie, LESAGE, *Gil Bl.* II, 2. Cela est fort cruel, répondit la dame, et elle se replongea dans la mélancolie, VOLT. *les Deux consolés*.

— HIST. XIIe S. Allement vivement plus de quatre milner, Qui ou chastel les firent replonger [se retirer], *Garin le Loh.* I, 9, p. 215. XVIe S. ...et d'oeille la cire se separe facilement, en replongeant la paslebte dans l'eau fraiche, O. DE SERRES, 412.

† **REPLOYER** (re-plo-ié), *v. a.* Il se conjugue comme ployer. Le même que replier. Clymène spant enfin reploye son ouvrage, LA FONT. *Fêtes de Mnée*. Emmanuel prit Ithora de reployer ses rayons, et de n'en lasser échapper qu'un seul, CHATEAUB. *Natchez*, IV. || Se reployer, *v. réfl.* Faire un repli, présenter un repli. Et plus loin, ou la plage en croissant se reploye, LAMART. *Harm.* II, 4. || Se retirer, en parlant d'un corps de troupes. Un soir de leurs bonlets [des Anglais] eût suffi pour ensanter l'unique planche de salut qu'on allait jeter pour joindre les deux rives [de la Bérézina] ; mais cette artillerie se reployait sans que la nôtre se mettait en batterie, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 6.

— REM. Saint-Simon, 448, 82, l'a employé neutralement, pour dire faire un détour : L'ennemi tenant vers le greffier, et, reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle. Cet emploi n'est plus usité.

— HIST. XIIIe S. Il replois et mua ce que tu entendoies, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 457.

REPOLI, SE (re-po-li, lie), *part. passé* de repolir. De l'argenterie repolie.

REPOLIR (re-po-lir), *v. a.* Polir de nouveau. Repolir de l'acier. || *Par extension.* C'est que l'âme de l'homme est une chose simple. Dont l'auteur tient à tout vent qui la ride, Mais qui, dès qu'un moment le vent s'est rendormi, Repolit la surface.... LAMART. *Harm.* I, 9. Il a chargé de nouveau, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez, BOIL. *Art* P. I. Socrate a vieilli étudiant, repolissant, refaisant un très-petit nombre d'ouvrages, BARTHEL. *Anach* ch. 8.

— HIST. XVe S. Quant le chevalier au noir lyon se fut reploy [rajusté] en ses armes, et il veit par terre son homme, il en fut moult joyeulx, *Perceforest*, t. III, Pe 41. || XVIe S. Si est-ce que, quand les plus vieux mattereaux reploies [polies], elles ne laissent de donner quelque lustre, LANOUE, 537. Les coulonnes furent taillées en la quarriere du marbre pour estre apres icelles furent retaillees et repolies à Rome, AMYOT, *Publ.* 39.

† **REPOLISSAGE** (re-po-li-sa-j'), *s. m.* Action de repolir.

REPOLON (re-po-lon), *s. m.* Terme de manége qui paraît supposer lui inusité. Volte que le cheval forme en rond, TERM.

— ETYM. Origine inconnue.

† **REPOMPEMENT** (re-pon-pe-man), *s. m.* Action de repomper. || Le reprendre et continuer de cette liqueur dans le corps de l'animal, BUFF. *Hist. anim.* ch. 10.

† **REPOMPER** (re-pon-pé), *v. a.* Pomper de nouveau. Quand le bois est parvenu aux deux tiers de son dessèchement, il commence à repomper l'humidité de l'air, BOTT. *Exper. sur les végét.* 2e mém. Les buveurs..... repompent incessamment repompent par de petits vaisseaux qui les conduisent dans d'autres vaisseaux plus grands, BONNET, *Considé. corps org.* ch. 4. || Fig. Il y a dans Homère, Une lame argentée [chez le végétal].... Chassant l'air altéré, repompe un air plus frais, DELIL. *Trois règnes*, VI.

† **REPONDONNER** (re-pon-do-né), *v. n.* Remettre de la teinture dans un bain épuisé.

REPONDANT (re-pon-dan), *s. m.* || 1° Celui qui suffit un repas, qui satisfait bien l'hôte. La prédilection du répondant [pour une certaine opinion] ne s'y fit sentir [dans la thèse] que par la force des raisons qui la justifiaient, MICHEL, *Éloges, Pelignac*. || 2° Celui qui répond la messe. || 3° Celui qui se rend caution pour quelqu'un. Et je n'aurai que faire de répondant..... BALZ. *Ent.* VI, fert. 8. Vous aurez un trésor dans ce garçon-là ; je suis son répondant, LESAGE, *Estev. Gonz.* 8. Mon enfant, me dit-elle, j'aperçus une sincérité dans ce que vous me dites, que doit vous tenir lieu de répondant, Mariv. *Voyag. pert.* 1re part. || Ironiquement. Voilà un bon répondant.

— HIST. XIIIe S. Il ne le nous voudoit bailler, S'on respondant ne le bailloit, à cui il peine s'en pourroit, *Saint Graal*, V, 1810. || XIVe S. Vous serez bien assouz, de ce ne soi doutans, Mais de l'argent bailler ne sui point respondans, *Guesc.* 7870. || XVIe S. Si respondiant voulez, je le veux bien, Mon cœur respond et se met en toisige, MAROT, XI, 267. Ce sont pour mai mauvais respondants que magiciens, MONT. I, 102. Ce qui me tient aussi asseure de l'aultre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité ; les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la loy et la constance, LA BOÉTIE, *Servit. vol.*

— ETYM. *Répondre*.

RÉPONDRE (ré-pon-dr'), je réponds, tu réponds, il répond ; je répondais ; je répondis ; je répondrai ; je répondrais ; répondais, répondu ; que je réponde, que nous répondions ; que je répondisse ; répondant, répondu, *v. a.* || 1° Faire une réponse à ce qui a été dit, écrit ou demandé. Il se répondit que deux mots. Vous m'écrivez des folies, et je vous en réponds, SÉV. *d. Bussy*, 9 juin 1669. Est-ce vous, comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? est-ce vous qui m'y avez répondu en cette seule? ID. ib. 9 juin 1669. Il [Lamoignon] répondit à ceux qui le prisient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient au public et non à lui, FLÉCH. *Lamoignon*. || Répondre un mémoire, une lettre, y faire réponse. Le mémoire [de Stairs] fut répondu de manière qu'on en fut content en Angleterre, SAINT-SIM. 112. L'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 déc. 1767. J'ai continuellement un grand nombre de lettres à répondre, I. NOUAL. *Lett. à Mme Lalande*, 25 déc. 1763. || Impersonnellement, au passif. Il a été répondu que le lieu [Nimègue] ayant été accepté par toutes les parties, on n'en pouvait nommer un autre, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 228. || Répondre une requête, se dit du juge qui met son ordonnance au bas d'une requête. || Répondre une pétition, un placet, écrire au bas d'une pétition ou au bas sa résolution, sa décision sur l'objet dont il s'agit. || Répliquer. Les difficultés de la synagogue y sont exposées et répondues avec force et clarté, LAMB. HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || 2° Répondre la messe, prononcer à haute voix les paroles contenues au missel, et que dit aussi celui qui sert la messe. J'allais et venais pour eux, et c'était moi qui répondais leurs messes, LESAGE, *Gil Blas*, I, 10. || 3° *V. n.* Faire réponse. Répondre à propos, sur-le-champ. Songez à répondre résolument sur tout ce qu'il vous pourra dire, MOL. *Scapin*, I, 1. Il emprunta la voix de son confesseur pour en demander [de ses nouvelles] à sa maîtresse, à ses amis, à ses domestiques et à ses amis; on lui répondit par des sanglots; ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple, MOL. *Amis de Bourbon*. Il demeurait avec patience et répondant avec douceur, FLÉCH. *Lamoignon*. Je ne vous reponds qu'au vous obéissant, SAC. *Bible*, V, 8. Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui? ID. *Ath.* II, 7. || Fig. L'état où vous me voyez, lui dis-je, répond pour moi : je rachèterais volontiers de la meilleure grâce, Mme DE TENCIN, *Mem.* I, V, p. 203, dans POUGENS. || Répondre à ses pensées, faire une réponse non à ce qui est dit, mais à ce que qu'on pense soi-même. Ils répondaient à leurs pensées, plutôt qu'à ce qu'on leur disait; ce qui ne manque presque jamais en ceux qui savent qu'on peut leur reprocher quelque chose avec facilité, RETZ, *Mem.* I, 1, liv. II, p. 440, dans POUGENS. || Familièrement. Répondre sa rente, répondre précisément à la question proposée. || Vous ne répondez pas à ce qui est pas répondre, sans réponse est embarrassée. || Répondre en Normand, ne répondre ni oui ni non. Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, ni fade adulateur, ni railleur trop sincère, Et tâchez quelquefois de répondre en Normand, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. || 4° Terme de marine. Un bâtiment répond aux signaux qu'on lui adresse, par d'autres signaux de convention, qui indiquent qu'il les a aperçus. || Le timonier répond qu'il a compris les commandements de l'officier de quart, en répétant ces mêmes commandements. || 5° Parler à ceux qui appellent, à ceux qui frappent à la porte, à ceux qui en sentent. Ce portier est obligé de répondre à une foule de gens. On vous appelle; que ne répondez-vous? || 6° Il se dit de voix, de sons qui répondent l'un à l'autre. Le canon que nous essuiedmns n'était que celui du fort de Knotzenbourg, et peut-être celui de sa ville qui répondait, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 200. Si, à Venise, dans une église, quelqu'un récite une stance de la Jérusalem délivrée, la barque voisine lui répond par la stance suivante, VOLT. *Phil. prud. Epoque*. || Les chœurs de musique qui se répondent, des chœurs qui chantent alternativement. Les nonnains se répondent les unes aux autres, ROS. *Comédie*, V, 8. || *Fig.* Nos cœurs se répondent, ils se comprennent. Les âmes se répondent, MARIVAUX, *Marianne*, 3e part. Heureusement, l'effroi, le plaisir se confondent, Et par un même cri nous les cœurs se répondent, DELILLE, *Trois reg.* I. || 7° Renvoyer le son. L'écho seul lui répond. L'Olympe en retentit, et les monts lui répondent, MILLEVOIE, *Ecl.* XII. || 8° Répondre au lieu d'obéir, aller

Digitized by Google

guer des prêtresses, des excuses, des récriminations, au lieu de convenir de son tort. Faites ce qu'il commande, et ne répondez point. Voyez comme raisonne et répond la vilaine! MOL. *Ec. des fem.* v, 4. Je suis prompt, violent; et, s'il me répondait, je ne sais pas, monsieur, ce qu'il arriverait. PRUNAY, *Procureur subtil.* sc. 3. Et vous êtes perdu si vous me répondez. RAC. *Mithr.* III, 1. || 9° Subir un examen. Ce candidat a bien répondu. Répondre en philosophie, en droit. C'est aujourd'hui l'acte du pauvre abbé : quelle folie! on s'en va disputer contre lui, le tourmenter, le pointiller; il faut qu'il réponde à tout, SÉV. 119. || 10° Ecrire à une personne de qui l'on a reçu une lettre. Je trouve étrange qu'elle... m'appelle ingrat, de ce que je... ne lui écris point des lettres qu'elle voudrait de bon cœur n'avoir pas reçues, toutes les fois qu'il y faudrait répondre, VOIT. *Lett.* 56. Je ne sais, mademoiselle, de quelle manière je dois répondre à votre obligeante lettre, après avoir même demeuré assez longtemps sans y avoir répondu. *Lett. du duc de Saint-Aignan à Mlle de Scudéry*, dans SÉV. I, 1, p. 407, édit. HACHETTE. Dr. Parlez ou écrivez pour réfuter. Répondre à des objections, à des critiques. Personne sur la terre n'est entreprendre, ce semble, de répondre aux impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée; mais Dieu répondra lui-même, dans la vie future. Quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter (des merveilles de la vie du prince de Conde), toujours prétend-je vous apprendre plus encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous, BOURD. *Le Bourbon.* Il va nous inonder des torrents de sa plume; il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume, BOIL. *Lutr.* IV. Lorsque sur un défaut ils pensent me confondre, C'est en me guérissant que je sais leur répondre, ID. *Ep.* VII. C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, VOLT. *Dial.* 27. || 13° Réaliser les espérances qu'on a fait naître. Il n'a pas répondu à l'attente publique. Se vante-t-il que par vos vertus à votre haute destinée, PÉR. *Tél.* XXII. Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous, MASS. *Carême, Asm.* I. || 14° Payer de retour, faire de son côté ce qu'on fait à vous. C'est répondre à tout ce qu'on a fait pour vous. C'est à vous de répondre à son généreux zèle, COMN. *Heracl.* II, 4. || On dit dans un sens analogue : Répondre aux politesses, aux caresses de quelqu'un. || Répondre à l'affection de quelqu'un, lui témoigner une affection égale à la sienne. La bergère... répondit quelque tant de passion, LA FONT. *Cloch.* Cet obligeant amour a de quoi me confondre; Et j'ai regret, monseigneur, de n'y pouvoir répondre, MOL. *Pourn. sav.* v, 1. Et s'il faut qu'un feu si pur, votre flamme y réponde, ID. *Mis.* v, 8. Mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si longtemps, SÉV. *Lettres*, dans le fils se jette à son cou, et est tout étonné que son père réponde si mal à sa tendresse, PÉR. *Tél.* v. || Répondre au salut de quelqu'un, le lui rendre. || On dit dans le même sens : Les vaisseaux saluèrent le fort, qui répondit par tant de coups de canon. || 14° Opposer quelque chose comme défense, résistance. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice, RETZ, *Mem.* I. III, liv. IV, p. 442, dans POUGENS. || 15° Être caution, être garant en justice, être garant pour quelqu'un. Il a répondu de la somme qui m'est due. Ores le vicomte a-t-il voulu répondre pour un inconnu, et emporter des étages de chez lui, parce qu'il s'est obligé pour des étrangers, SAINT-SIMON, *Mém.* XIII, 26. Télémaque et moi, nous vous offrons à être des otages qui vous répondent de la bonne foi d'Idoménée, PÉR. *Tél.* XI. || Être responsable, en parlant des personnes ou d'objets. Mais sachez que vos jours me répondront des siens, COMN. *Héracl.* V, 3. Songez que c'est pour moi que vous gouvernerez, Et que je répondrai de ce que vous ferez, ID. *Cinna*, II, 1. Personne ne répond de mes lettres que moi, et je ne réponds de rien que de mes lettres, PASC. *Prov.* XVII. Le fils me répondra des mépris de la mère, RAC. *Andr.* I, 4. Le seul bien qui puisse répondre à mes mères des clauses de leurs contrats de mariage, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 mars 1770. Personne ne répond de nos articles que nous, et nous ne répondons que de nos articles : l'Encyclopédie est à cet égard dans le même cas que les recueils de toutes nos académies, D'ALEMB. *Pref.* IV. VOL. *Encycl. Œuv.* t. I, p. 324, dans POUGENS. || Être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été donnée à notre garde, et que nous sommes tenus de représenter. Répondre d'un prisonnier corps pour corps. Et ne dédaigne pas de m'instruire en la foi, Si ce n'est à moi-même à bon Dieu tu répondras de moi, CORN. *Poly.* V, 2. Vous en répondrez sur votre tête, PÉR. *Tél.* III. Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre et le contînent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha suivi de neuf cents de ses compatriotes, VOLT. *Mœurs*, 147. || Mettre quelqu'un dans un lieu où l'on répondra de lui, le mettre en prison. L'on s'en va vous mettre en lieu où l'on me répondra de vous, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 10. || On dit dans un sens analogue : Des verrous m'en répondront, je l'enfermerai sous les verrous. Si la chose ne se termine pas comme je le veux, mademoiselle, PONT DE VESLE, *Sommaire*, sc. 16. || Simplement, être garant de quelqu'un, de quelque chose. Il prit Alexandre d'avoir bon courage, et qu'il répondait de sa personne, D'ABLANC. *Artem.* II, 3. Dans le mouvement où seraient les esprits au retour des députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure de suite, VOLT. *Lett.* I, liv. II, p. 183, dans POUGENS. Je réponds d'une paix jurée entre mes mains, RAC. *Brit.* V, 3. Je réponds de ma obéissance, SÉV. 119. Non, ce n'est plus À vous qu'il faut que j'en réponde [de Néron], Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde, ID. *Brit.* I, 2. Il répondit de ma conduite sur la bonne séance, mais il ne répondit pas de mes vers, grand héros, deux dessens différents, vous de vaincre vingt rois, et moi vingt concurrents; Mais l'un de ces deux sens est bien plus difficile; Que ce pendant tout irait bien, Si vous me répondiez du mien Comme je vous réponds du vôtre! BARBIER-DE, *demandant un fauteuil*, dans LAUNAY, *Mol.* dans RICHELET. Je vous réponds que de ma sensibilité pour vos bontés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 juin 1765. Au point du jour, le médecin répondit de sa vie, GENLIS, *Vieill. duch.* II, 2. Je vous en réponds, Eh! calmez vos frayeurs: je vous réponds du tout, COLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeunes gens*, III, 8. On vous répondra que je suis... Mais, monsieur, que pouvez-vous exiger de plus? PICARD, *Inq. interrompu*, II, 14. Ne répondez plus de personne, Je veux devenir courtisan, GERBAUD, *Bal. du cour.* || Répondre de quelque chose dont on ne fait point la part. Répondre-moi de vous, et je vous réponds d'elle, COMN. *Héracl.* II, 2. .....Répondu-moi d'elle, et je répondrai de vous, *Andr.* III, 1. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi, VOLT. *Lett. Argental*, 16 sept. 1760. Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million; ceux que le connaissaient savaient bien répondre de lui par de là, D'ALEMB. *Eloges. Terrasson.* || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui servent de garant. Je le prie de me répondre de vous : je dois avoir de M. de Revel; il me semble que je suis fort décidé sur celle du marquis : il a une application et une envie de bien faire, qui répondent de lui-même, SÉV. 575. La Judée asservie et ses remparts fumants... Me répondaient assez que votre grand courage Ne voudrait pas, seigneur, détruire votre ouvrage, RAC. *Berén.* II, 2. L'intérêt que je dois prendre à cette affaire ne vous répond que trop de la vérité de mon rapport, LESAGE. *Gil Blas*, I, 10. || Se répondre, se donner soi-même assurance, certitude. Si vous voulez vous répondre des événements, où si vous ne pouvez être satisfait que lorsque tout ce qui se pourrait souhaiter vous arrive, vous faites, sans mentir, la guerre à de fâcheuses conditions, VOLT. *Lett.* 80. Toute vivo qu'elle est [la ferveur] ou qu'elle paraît, je ne saurais me répondre de sa durée, BOURDAL. *Sermons, Pensées*, I, II, p. 457. Ce grand ministre [Richelieu]... se répondit moins de l'éternelle durée de son nom après sa mort que de ses succès présents, que incroyables les ordres reçus de Louis le Juste, que pour avoir établi la célèbre compagnie dont vous soutenez l'honneur avec tant d'éclat, TH. CORN. *Disc. de récep. à l'Acad.* Vous, ma chère sœur, que la main du Seigneur conduit dans le beau saint, vous pouvez avec confiance vous répondre de sa protection et de ses grâces, MASS. *Profess. relig. Serm.* I, 30. Je n'dans me répondre de moi, dans un cas où je n'avais pas ma propre expérience pour garant, STAAL, *Mém.* I, II, p. 116. || Répondre que, affirmer que, avec une idée de responsabilité. Je vous réponds qu'il partira. J'ose te répondre Qu'il n'est pas seulement, puisqu'on veut le contondre, RAC. *Bay.* IV, 7. J'ai d'excellent vin de Malaga et du Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque, VOLT. *Duc. phil. Sobriété.* S'il veut vue je sache un secret, je puis vous répondre qu'il ne me regarde point, OZANAM, *Théâtr. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Je ne réponds pas que, je n'assure pas que. Je ne te réponds pas qu'au retour de l'Opéra), moins timide, digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide, ID. *Ecole*. Avec quelque Médor pratiquer ces leçons, SOU. *Sat.* X. Et je ne réponds pas..... Que le sénat, chargé de ses vœux du tout l'empire. Ne nous redise ce que je viens de dire, RAC. *Bér.* II, 2. || Par menace, je ne réponds pas de, tant pis pour ce qui arrivera de. Je cède aux mouvements d'une juste colère, Et je ne réponds pas de ce que je puis faire, ANS. *Mit.* IV, 2. || Je vous en réponds, se dit familièrement pour affirmer davantage une chose. Il disait du mal du nant et de la femme; mais du mal... je vous en réponds, BOILEAU, *Nouvelle bizarre*, I, 13. || Je vous en réponds, je l'en réponds, se dit quelquefois familièrement et trompeusement, pour exprimer qu'on n'engage pas foi à une chose qu'on entend dire. || 16° Aboutir en quelque endroit. Ma galère est au port toute prête à partir; Le palais répond par la porte secrète, COMN. *Nicom.* V, 5. Entretenir ce soir cet amant sous mon nom Par la petite rue où ma chambre répond, MOL. *Ecole des maris*, III, 3. Le cri de la meute répond au pied et à la jambe, SOU. *Conn.* III, 6. || Le bruit répond en tel endroit, il s'étend jusque-là, il y retentit. || On dit en ce sens : La salle répond à la chambre, dans ces deux chambres. || 17° Se faire sentir par une communication. Il s'est blessé au pied, et la douleur répond jusqu'à la gorge. || Correspondre d'une manière symétrique, avec proportion. *L'aile* droite de ce bâtiment ne répond pas à l'autre. || Se répondre, être en symétrie, en conformité. Ces deux parallèles se répondent très-bien. || Fig. Ce sont deux actes [la demande à Dieu et l'action de grâce] qui se répondent l'un à l'autre, BOURD. *Pens. chr.* I, 72. Répondre : se dit d'objets qui sont placés vis-à-vis les uns des autres. À l'empresser d'un fil de soie sur cet instrument [lunette], répond le cercle d'acier des pupilles artificielles, DUHAMEL. *Carême*. Dans les mesures astronomiques prises sur la terre, deux lignes répondent à des espaces immenses dans le ciel, VOLT. *Dict. phil. Economie*. De là vient [de la présence de quelque soleil], au lieu d'être dans la partie du ciel où était le bélier du temps d'Hipparque, se trouve répondre à celle qui répond à la balance, VOLT. *Dict. phil. Newton et Desc.* En réfléchissant sur la forme des collines dont les angles saillants répondent toujours aux angles rentrants des collines opposées, NECK. *Mél. Pref. Œuv. théor. nerv. Œuv.* t. IV, p. 412. Comme les oscillations de l'air étaient en fort peu de temps, si le soleil répondait toujours à la même ordonnée de terre, *Ib. Leçons phys. des vents*, *Œuv.* t. XIV, p. 22, dans POUGENS. || Être le représentant, l'équivalent d'une chose. L'âge ou Nature produisait Achille répond présentement à Hector, ou Corneille produisait Œdipe, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 205, dans POUGENS. Démosthène, rétiré dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 16 pyanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Callippe, et d'après l'ordre des mois attiques, 323 ans avant J. C., DARTIS. *Anach.* I, VII, *Table* I, || 18° Être égal, s'accorder avec. Ma générosité doit répondre à la tienne, COMN. *Cid*, III, 4. C'est une croyance assez générale que cette pièce pourrait passer pour la plus belle des mortes, si les derniers actes répondaient aux premiers, TH. *Mor. Examen*. Encor que le pouvoir au dieux ne réponde, Nos bêtes agréent un bœuf gras, MOL. *Pourc.* II, 1. Dans tout Rome, Je ne sais, ajouta-t-il, s'il y a dans une langue un mot qui réponde parfaitement à un mot d'une autre langue, *Encycl. Orat. Cicéron*, dans POUGENS. Mon credit ne répond pas à mes bonnes intentions, SÉV. 678. Voyons si les effets répondront aux paroles, TH. CORN. *Berger extrav.* II, 8. Les succès ne répondaient pas à son attente, STAAL. *Mém.* I, II, p. 116. Il répondit que, affirmer que, avec une idée de responsabilité. Je vous réponds qu'il partira. J'ose te répondre Qu'il n'est pas seulement, puisqu'on veut le contondre, RAC. *Bay.* IV, 7. J'ai d'excellent vin de Malaga et du Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque, VOLT. *Duc. phil. Sobriété.* S'il veut vue je sache un secret, je puis vous répondre qu'il ne me regarde point, OZANAM, *Théâtr. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Je ne réponds pas que, je n'assure pas que. Je ne te réponds pas qu'au retour de l'Opéra), moins timide, digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide, CHEVALIER... Avec quelque Médor pratiquer ces leçons, SOU. *Sat.* X. Et je ne réponds pas..... Que le sénat, charg

mort qui répondait peu à la gloire de leurs actions, SORIN, *Hist. anc. Gaul.* t. 1, p. 500, dans POUGENS. Il est certain que sa femme ne répondit pas à sa naissance, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 126, dans POUGENS. Je vous que vos sentiments répondent à votre physionomie, MARIVAUX, *Paysan parv.* 2e part. Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau [le rossignol] réponde à son ramage, BUFF. *Ois.* t. 13, p. 159. L'effet répond ici parfaitement à la cause, ID. *Hist. nat.* t. 1. Au chœur de la cathédrale répond le jubé, BRUILLE, *Ét.* 1, 2° Terme de manége. Répondre aux aides, être sensible aux appels du cavalier et y obéir. || 3° Se dit de l'état de la grande balance à son. lorsque les premiers vers commencent à paraître Cette grande répond. || 4° Terme de pratique vieille. se répondre, *v. réfl. Procurer être répondu*, être susceptible de répondre. || Proverbes. Qui répond paye, on fait payer les cautions, les répondants. || Il répondra de sa tête, il courra et il répond, se dit quand un homme exécuté lui-même ce qu'il a proposé.

— HIST. 1° S. N'y ad paien ki un sul mot respundet, *Ch. de Rol.* II. Granz trente lieves Dieus l'oreit li respundre [le cor de Roland], ID. CXXXI. Dju lorrei, Sosmeth li Sainz, e respundrai mun mal, ID. CLIX. Il nul'i. Et respont l'empereres: jel vous pri doucement, *Sax.* XXI. Il n'i a. Et femme, que devendras que? Chascun respondra pour soi; Prou i verrons avocat, Ne plus que la queue d'un chat, *Les vers du monde*. L'autre n'est preus fors por desprendre Ce ne savrai ja par entendre, Ains vaichent tuit le respondre, Qu'autor n'est preus fors por respondre Jeclier, la Rose, 5 1 1 6. Bel-Accueil ne sait que respondre, ID. 6 1 1. Se tu ne te combas, Ou te defens, ou te veuilles Que je te responde folie, ID. 7 0 2 1. Car quant plus chascun [Néron] apela, Chascuns plus s'escuisi et cela, Ne mut [nul] ne le mut respondi, ID. 6 1 5 0. Par ce que ses pères ou si devancier les avoient mal aquises, il convenroit qu'il en respondit par tout qu'il en seroit venu à la fin, FROISS. t. 11, R. Reponez-moi à ce que vos demant, *Mar. de poés. franç. armat.* 1300, t. 11, p. 715, dans LACURNE. Si comment il sait, si la fin despond, si comment il vient, Dez li salut son argument, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 4. || 2° S. Par le dit procureur, deuement convoquié sour les choses dessus dites, et respondi [répondu] fut, *Ordonn. des rois.* t. II, p. 69. Quand responderes me convenra, ce qu'à la bouche me vendra, En aventure responderai, *Ordre de cerv.*, MS. Sid-Gem. P 98, dans LACURNE. || 3° S. Aloens celuis qui estovent devant la porte du chastel, et qui respondoient à la maniere, JOINV. t. I, 66. Respondit l'evesque : Nous aurons conseil de vous respondre, et vous en serez repondus par huitain, ID. II, 8, 107. || 4° S. Qui lor qui, qui souvent, et qui repons, Pour les maniaus laisser bon bont, MAROT, IV, 499. Si respondant soniez, je le veux bien, Mais, ceux qui respond et se met en ostage, ID. VI, 207. La part le religieuse de la vigile lui lut respondue ceste propheste laut renommée..., AMYOT, *Thes.* Le mien que les Aizyptiens appeloit phantomath, reprend au mien d'ariel, ID. *Rom.* 66. Yanitoit après il montra que les effects respondoient aux passions du serment, ID. *Publ.* 3. Crassus le delivra en respondant sur lay de la somme de huit cens mille talents, ID. *Crassus*, 12. Qui respond payre, ID. *Numa*, 8. Comment respondent des pensées de personnes ungnorans? MONT. 2, 1 2 6, 1 1. Il n'y a rien si certain fruicts respondants à une si exquise culture, ID. 1, 1 8 6. Ne sçais si une plus respondante, qui et la face par la faveur quelque aultre, CORNEILLE, *Mélite*, I, 2 3 0. Faire respondre sa vie à sa doctrine, ID. III, 1 3 2. Ils se précipiteront en la mer par une sentence de leur seigneur qui y respondoit, ID. *Sert.* 67. Que si en France nous eussions eu un Tite Live, il n'y eust entre les histoires romaines exemple ou verisons fait auquel nous eussions eu occasion de nous respondre, ID. *Prologue*. Qui mal entend mal respond, CORNEILLE. — ETYM. Wallon, *respondi*; provenç. *responndre*; catal. *respondrer*; espagn. *responder*; ital. *rispondere*. du lat. *respondere*, de *re*, et *spondere*, promettre (voy. SPOND). Plusieurs peuples romans ont dit *respondre*, d'où *responsable*, non pas d'après la confusion avec *repondre*, qui aurait donné *repondre*.

RÉPONDRE, UR (ré-pon-dr, dre), *part. passé* de répondre. À quoi on a fait réponse. Bien répondu! MOL. *Amph.* 1, 4. Je ne tiens pas votre dernière lettre pour répondue, DIDER. *Lett. à Falconet*, janvier 1766.

RÉPONS [ré-pon], s. m. || 1° Paroles, ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent dans l'office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète en entières et par parties; on distingue les grands répons et les petits répons. Le roi, ayant levé ses mains, prit la bénédiction des évêques là présents, puis, s'étant assis, commanda que le diacre qui avait le matin célébré messe devant lui, entonnât un répons, et que les autres clercs chantassent tous ensemble..... *Le grand aulmosnier de France*, p. 133, dans CHARTIER, *Dict. de pièces choisi*, col. 1809. Le pasteur était à côté, Et recitait, à l'ordinaire, Maints dévotes oraisons... Et des versets et des répons. LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 2° Il se dit aussi de la note qui sert à marquer les répons, et qui a la figure d'une barre (ù). Il faut mettre là un répon.

— ETYM. Lat. *responsum*; *répons* est le même que *réponse* (voy. ce mot).

RÉPONSE (ré-pon-s), s. f. || 1° Ce qu'on dit à celui qui fait une demande ou une question. Les capucins n'ont pas pu seulement tirer parole d'elle [une vieille courtisane] qu'elle se repentirait au grand jubilé; pour toute réponse, elle a dit qu'elle n'avait pas achevé encore, SAINT-EV. liv. III, tit. 10. C'est là que... le puis honorer Rome en son ambassadeur, Faire réponse en reine..... CORN. *Nicom.* act. 1, sc. 1, dites-moi, madame, a-t-il eu sa réponse? ID. *ib.* III, 3. Consulté de toutes parts, M. le Tellier donne des réponses courtes, sans entrer dans aucune vue de surprise que de dignité, sans *le Tellier*. Les réponses que les oracles du parti [calviniste] lui avaient rendues, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il ne faut point rendre ce trait et charitable office à son père; et la fidélité de l'un fit voir la ré-ignation de l'autre; il reçut sans trembler la réponse de son père, ID. *Lamoignon*, 1 3 0. Ce fut *le Tellier*, Alexandre, je le consulte; et ses réponses sages Pour venir jusqu'à moi me trouvent mille passages, SAC. *Esth.* 1, 4. Un homme de cette sorte [*Lauzun*], de cette vivacité, de cette humeur, ne pouvait pas être longtemps sans recevoir de ces réponses, MME. DE SÉV. 1 1 6 8. Par ce que ses pères ou si devancier les avoient mal aquises, il convenroit qu'il en respondit par tout qu'il en seroit venu à la fin, FROISS. t. 11, R. Reponez-moi à ce que vos demant, *Mar. de poés. franç. armat.* 1300, t. 11, p. 715, dans LACURNE. Si comment il sait, si la fin despond, si comment il vient, Dez li salut son argument, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 4. || 2° S. Par le dit procureur, deuement convoquié sour les choses dessus dites, et respondi [répondu] fut, *Ordonn. des rois.* t. II, p. 69. Quand responderes me convenra, ce qu'à la bouche me vendra, En aventure responderai, *Ordre de cerv.*, MS. Sid-Gem. P 98, dans LACURNE. || 3° S. Aloens celuis qui estovent devant la porte du chastel, et qui respondoient à la maniere, JOINV. t. I, 66. Respondit l'evesque : Nous aurons conseil de vous respondre, et vous en serez repondus par huitain, ID. II, 8, 107. || 4° S. Qui lor qui, qui souvent, et qui repons, Pour les maniaus laisser bon bont, MAROT, IV, 499. Si respondant soniez, je le veux bien, Mais, ceux qui respond et se met en ostage, ID. VI, 207. La part le religieuse de la vigile lui lut respondue ceste propheste laut renommée..., AMYOT, *Thes.* Le mien que les Aizyptiens appeloit phantomath, reprend au mien d'ariel, ID. *Rom.* 66. Yanitoit après il montra que les effects respondoient aux passions du serment, ID. *Publ.* 3. Crassus le delivra en respondant sur lay de la somme de huit cens mille talents, ID. *Crassus*, 12. Qui respond paye, ID. *Numa*, 8. Comment respondent des pensées de personnes ungnorans? MONT. 2, 1 2 6, 1 1. Il n'y a rien si certain fruicts respondants à une si exquise culture, ID. 1, 1 8 6. Ne sçais si une plus respondante, qui et la face par la faveur quelque aultre, CORNEILLE, *Mélite*, I, 2 3 0. Faire respondre sa vie à sa doctrine, ID. III, 1 3 2. Ils se précipiteront en la mer par une sentence de leur seigneur qui y respondoit, ID. *Sert.* 67. Que si en France nous eussions eu un Tite Live, il n'y eust entre les histoires romaines exemple ou verisons fait auquel nous eussions eu occasion de nous respondre, ID. *Prologue*. Qui mal entend mal respond, CORNEILLE.

— ETYM. Wallon, *respondi*; provenç. *responndre*; catal. *respondrer*; espagn. *responder*; ital. *rispondere*. du lat. *respondere*, de *re*, et *spondere*, promettre (voy. SPOND). Plusieurs peuples romans ont dit *respondre*, d'où *responsable*, non pas d'après la confusion avec *repondre*, qui aurait donné *repondre*.

RÉPONDRE, UR (ré-pon-dr, dre), *part. passé* de répondre. À quoi on a fait réponse. Bien répondu! MOL. *Amph.* 1, 4. Je ne tiens pas votre dernière lettre pour répondue, DIDER. *Lett. à Falconet*, janvier 1766.

RÉPONS [ré-pon], s. m. || 1° Paroles, ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent dans l'office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète en entières et par parties; on distingue les grands répons et les

mande, telle réponse. À cette demande, sotte réponse. à cette demande, à folle demande point de réponse, c'est-à-dire celui qui fait une demande sotte, ridicule, n'attire une réponse peu agréable, ou n'en reçoit pas du tout.

— SYN. RÉPONSE, REPLIQUE, REPARTIE. La réponse se fait à une demande ou à une question. La réplique se fait à une réponse ou à une remontrance. La repartie se fait à une raillerie ou à un discours offensant. Le mot de réponse a dans la signification plus d'étendue que les deux autres. Le mot réplique a un sens plus restreint. Le mot de repartie a une énergie propre et particulière pour faire sentir l'idée d'une apostrophe personnelle, contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, soit sur un ton plus honnête, *Encycl.* XIV, 1 7 6.

— HIST. 12e S. || 1° Lust [remercia] son Deu, ne fist suite respunt, *Ch. de Rol.* XXI. || 13e S. Et je la [ma dame] prie [pri] sans fins respondre, CHRIST. DE PIS. Sire, fait quens Robers, suffre por Saint Denis, Que votre respuns ait si bien Henris, *Th. le mervi.* 16. || 14e S. Oui. Il son seigneur faut à son besoin, ne doit avoir respons en court, H. DE VALENC. XV. Car par raison et par droiture Doit faire estre de bon respons. *Lai du conseil*, le roy et conseil que il feroit response ou soudane de Dames par ses messages propres, JOINV. 240. Vraiment, fist-il, c'est bon respondu; que [car] encore ne reprane que vous avez fait, est exemple en cest livre que je teng en ma main, ID. 194. || 15e S. Et dit le cardinalz je vous dirai briefment la response que [car] encore ne sommes pas en conmandement, *Guesd.* 1586. || 17e S. Et que pour le present il ne demandoit qu'une response jeudiste de deux marchans d'Amyens qui monnoyoit, *Journ.* t. III, p. 710. Ou le vilain perdoit la vie, ou un membre de son corps, le noble perdra l'honneur et response en court, *Journ.* 863.

— ETYM. Wallon, *responsi*; provenç. *respor*; catal. *respons*; espagn. *responso*; ital. *responso*, *risposo*; du lat. *responsum*, de *respondere* (voy. RÉPONDRE).

† REPOPULATION (re-po-pu-la-sion), s. f. Action de repeupler. Il y avait parmi les Berbers beaucoup de Juifs; or, la conquête et la repopulation de l'Espagne ayant été faites en grande partie par les Berbers, on comprend quelle importance prit l'élément juif dans l'Espagne arabe, PARISET, *Hist. de la soc.* 2e part. p. 236.

REPORT (re-por), s. m. || 1° Terme de comptabilité. Action de reporter une somme, un total. Le total reporté ici-même. || 2° Report de faillite, fination de l'ouverture d'une faillite à une époque antérieure à la date assignée par le jugement qui l'avait déclarée. || 3° Terme de bourse. Prêt, pour un temps déterminé, d'un capital, contre remise d'un titre de fonds publics, d'actions ou d'obligations, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente à terme, par l'intermédiaire d'agents de change. La différence entre le prix de l'achat et celui de la vente représente l'intérêt du capital prêté, cet intérêt s'appelle aussi report. Le détenteur d'un titre de rente fr. de rente 3 0/0, à Bourse, pour les mois, de la valeur de cette rente ; il charge un agent de change d'emprunter cette somme, en vendant au même moment la rente au comptant, et la rachetant à terme de la même quantité : par ce simple, le vendant au comptant à 75 fr. et la rachetant à un mois de terme à 74 fr. 20 c.; la différence, 80 c. 20 centimes, est l'intérêt payé par l'emprunteur. Il le report est aussi la continuation d'une opération faite pour une certaine époque, à une date plus reculée. Il est le plus souvent. La continuation d'une opération à terme || 4° L'impression en report, nouveau procédé dû, depuis peu, à Paris, qui consiste à transporter sur pierre des planches de gravure ou de typographie, A. MASSIAT. Monsieur universel du 18 juin 1867, p. 700, 3e col.

— ETYM. Voy. REPORTER.

REPORTÉ, ÉE (re-por-té, tée), *part. passé* de reporter. Une note reportée à la fin du volume

† REPORTER (re-por-té), v. a. || 1° Porter une chose sur soi ou elle était auparavant. Reportez chez lui ces livres que vous y avez portés ce matin et sur lesquels il a reporté tout à l'heure. Va jusques leur pays leur reporter la guerre, CHAR. *Ctd.* v, 6. La retiens-je reporte le sang de tout le corps, excepte du cœur et du poumon, MONS. *Cons.* II. 8. À peine du limon où le vice m'engage, J'arrache un pied immonde, et sors en fi aintant, Que j'aime un y reporte et m'embourbe à l'instant, MOL. *Ép.* III. Ta sœur par quel conseil, rassemblant le chapitre, Lui-même [la chantre], de sa main, reporta le pupitre, ID. *Tart.* II. || 2° Porter une chose dans un lieu ou l'on retourne. Dieu voulut enfin que le carrosse la diligence

Digitized by Google

passât ; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne dînait mot, et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très-mal; il reportait en son pays quatre volumes de chansons, LA FONT. *Lettres*, 6. ‖ 8° Transporter dans un autre lieu. Ce paragraphe doit être reporté à lui chapitre. D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes ; mais M. Linnæus, *frappé* des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 48. ‖ Reporter un total, une somme au haut de la page suivante, l'y *répéter*. ‖ 4° Terme de droit. Prêter pour un temps déterminé un capital contre remise d'un titre, de même valeur, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente simultanée à terme, par l'intermédiaire d'un agent de change, avec une différence de prix qui représente l'intérêt du prêt. ‖ Se faire reporter, emprunter pour un temps indéterminé un capital contre remise d'une valeur en garantie, par intermédiaire d'un agent de change, sous la forme d'une vente au comptant et d'un achat simultané à terme. ‖ 5° Se reporter, v. réfl. Se transporter, par la pensée, à un temps antérieur. Reportez-vous au temps de l'ancien régime. ‖

— BIST. xm^e s. Car les estoiles si comporient, De signe en signe se reportent, OTH. DE CAMBRAI, *Bari. et Jos.* p. 171. Tant qu'en la terre [fût] vivant, Ne reporta [il] ne vivant, LA CURNE. Cette parole fu reportée au Barrois, qui moult le haoit [haïssait], *Chr. de Reims*, p. 70. Atant prisent [prirent] li message congié au duc, et disent que ce reporteroient il as barons, et puis si en eussent conseilg, *ib.* p. 84. ‖ XIVe s. Il se fit alors reporter à l'hostellerie et penser, FROIS. VIII, XXVI.

— ÉTYM. *Re...*, et *porter* ; *wallon*, *reporiré* ; *provençal* et *espagn. reportar* ; ital. *riportare*.

† 2. REPORTER (re-por-té), v. a. Mot anglais que les journaux emploient aujourd'hui, pour dire : celui qui rend compte (de *to report*, rapporter, le même que le français *reporter*) : les reporters du tribunal.

REPOS (re pô ; l's se lie : un re-pô-z agréable), s. m. ‖ 1° Cessation de travail, d'occupation, et de ce genre de mouvement que donnent le travail, l'occupation (sens primitif d'un mot formé de *pause*). Le dimanche chez les chrétiens est le jour du repos. On cherche le repos de l'esprit contre quelques obstacles; et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. Ils ces deux instants consacrés à l'occupation au dehors et le désir du repos], il se forme en eux [homme] un projet confus... qui les porte à tendre au repos par l'agitation. Je ne trouve toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos, ID. *ib.* Il ne perdit rien par sa disgrâce... et, ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence, FLÉCH. *le Tellier*. Donner-vous du repos; vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, BAC. *Plaid.* I, 4. Calypso... l'interrompit pour lui donner quelque repos, *TÉL.* IV. M. l'abbé Bignon se procura enfin ce repos qui termine si dignement la vie des grands hommes, mais dont les grands hommes ne veulent point, et ne jouissent en effet, qu'après mille services rendus à la patrie et au genre humain, MAIRAN, *Eloge*, *Fabbé Bignon*. Le repos serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour, J. J. ROUS. *Ém.* IV. Ma bonne fée, au seuil du pauvre bordé, Oui, vous sonnez la retraite à propos; Pour cet homme, honnête, dans ma famille, j'aurais l'oubli, père et fils du repos, BÉRANG. *Adieu chansons*. ‖ Ellipt^ement, pour : reposez-vous, en termes de commandement militaire. Repos. En place repos. ‖ FIG. Ces temps anciens où la foi chrétienne tressaillait d'une joie si pure lorsqu'on venait annoncer à ses pontifes austères et vénérables le repos du rivage de la persécution..., MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 266. ‖ 2° Lieu propre à prendre du repos. On a distribué dans un marché différents repos. Les nombreux villages qui peuplent la vallée sont presque tous situés sur les pentes rapides de la montagne ou sur de petits repos de ces mêmes pentes, RAUSSEL, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 33. De temps en temps on trouvait des repos, c'est-à-dire de petites esplanades remplies d'herbages et de rochers, DENIS, *Mém.* t. III, p. 248. ‖ Terme d'architecture. Palier d'escalier qui interrompt la suite des marches, qui est souvent formé d'une marche plus large que les autres, et qui sert à se reposer en y faisant l'entrée des cabinets entre deux étages. Escalier sans repos. ‖ 3° Repos de la terre, jachère. ‖ 4° Sommeil. Prendre son repos. Depuis l'assassinat de Duncan, Macbeth avait perdu le repos. J'aurai soin de ne pas troubler votre repos, Et de ne rien souffrir qui ne soit à propos, MOL. *Tart.* V, 6. Autre ami du repos, des songes, du silence, LAMART. *Harm.* I, 16. ‖ Lit de repos, espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour. Elle était sur un lit de repos, avec une table devant elle, *ib.* ‖ Il y avait plusieurs corbeilles pleines de roses, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, Œuv. t. II, p. 216, dans ROUBAUD. ‖ Dans le style soutenu, champ du repos se dit quelquefois pour cimetière. ‖ FIG. L'état des morts dans le tombeau. Vous, madame, agréez pour notre grand héros, Que ses mânes vengés goûtent un plein repos, CORN. *Serto.* V, 1. Ne troublez pas mon repos, violer leur sépulture. ‖ FIG. Troubler le repos des morts, insulter à leur mémoire. ‖ Le repos éternel, l'état où sont les bienheureux dans le ciel. Il ne dit en ce sens : prier Dieu pour le repos des âmes des morts. ‖ 5° Quiétude d'esprit, calme de l'âme. Remettez-vous, ne troublez point mes funèbres propos, MALH. VI, 47. Le repos d'esprit que donne à ceux qui sont innocents le témoignage de la conscience, LA ROCHEF. *Réflex.* XXIII. *Hyr le duc de Luynes*. D. Fernand : Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs. — Chimène : Mordonner du repos, c'est ordonner mes malheurs, CORN. *Cid*, II, 9. En Bétis seul est assis le repos de sa course [de l'âme], *ib. Imit.* III, 6. Le repos? le repos, trésor si précieux Qu'on en faisait jadis le partage des dieux, LAMART. *Jocel.* Il ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité, PASC. *Pens.* XXIX, 21, éd. HAVET. Enfin, ma chère enfant, il n'y a point de repos pour elle ou triste et tranquille repos dont je jouis ici, SÉV. 562. Rien ne troublera moins le repos de ma vie, ID. 72. Je n'ai point trouvé..... que le palais ajoutât [l'abbé de Coulanges] dans l'âge où il est... n'ôtât quelque chose au repos de son esprit, SÉV. *Rochers*, t. II, p. 270. Plus content en lui-même.... lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait rendu la justice toute pareille, lorsque lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice, FLÉCH. *Lamoignon*. C'est un homme sans repos ni ressources tous; Mais ce repos heureux se doit chercher en nous, BOIL. *Ép.* V. Helas! pour mon repos que ne le puis-je croire! BAC. *Bajaz.* I, 3. Je ne donne pas le que la vraie dévotion ne soit la source du repos, LA BRUY. XII. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, et le repos d'un esprit droit qui sort son domaine, IB. VIII. Tous ces petits repos qu'on se procure sont bien fragiles; l'âme n'en sent qu'en quelque sorte le contre-coup, *ib.* 2° PAR EXT. Du repos dans le crime! ah! qui peut s'en flatter? voir. *Oreste*, I, 5. La liberté est quelque chose de céleste; mais le repos est encore plus céleste, 10. *Lett. d'Arsenal*, 1re fév. 1764. Ce poids léger du temps que le travail emploie, Ce doux repos du cœur..., LAMART. *Harm.* I, 14. La splendeur imposante du siècle de Louis XIV ne pouvait pas ces longs repos de l'âme sur elle-même [seulement mélancolique] ; ou du moins, si de telles impressions pouvaient naître, elles se perdaient tout entières à la religion, VILLEM. *Litt. franç.* XVIIIe *siècle*, 2e part. 2e leçon. ‖ Mettre en repos sa conscience, en désespérées scrupules, Ce consentement doit mettre en repos votre conscience, ROTR. *Ant.* 53. Ayant mis sa conscience en repos, HAMLT *Grammt.* 8. ‖ Mettre son âme en repos, se décharger de ses péchés par la confession. ‖ Être en repos, n'avoir point d'inquiétude. Va, sois en repos, remire, et que mise laisse, SÉV. *Let. de mars.* II, 1. Soyez en repos sur la conduite de ceux qui sauront demander votre congé, SÉV. 27 DEC. 1674. Soyez en repos sur vos confessions passées, ROSS. *Lett. Corn.* 140. On s'étonnait de me voir si en repos pendant tous les mouvements que certaines gens faisaient contre moi, ID. *Rem. Sépmigne*, IS. I, 15. ‖ Être en repos de quelque objet, ne pas avoir d'inquiétude sur cet objet. Et moi à qui il reste tant d'autres choses à désirer.... j'ai été en repos de tout, quand j'ai vu que vous aviez soin de moi, voir *Lett.* 32. Soyez en repos de votre chère maman, qui se conserve pour vous, SÉV. 21 août 1689. Le roi..... lui dit [à Pompone] ....qu'il était en repos de toutes les affaires secrètes dont il avait connaissance, ID. 7 DÉC. 1680. J'avais l'esprit en repos de mille choses, on songeant qu'elle [Mme Deville] en aurait soin [du fils de Mme de Grignan], ID. 25 DÉC. 1671. ‖ Fig. Dormir en repos sur une affaire, n'en avoir aucune inquiétude. ‖ Remettre en repos, se mettre l'esprit en repos, écrire toute inquiétude. Mettez-vous en repos, CORN. *Nicom.* I, 1. Mettez-vous donc l'esprit en repos, PASC. *Prov.* II. Le confesseur [à l'aide de certaines décisions des casuistes] pourra mettre en repos tout chant la disposition de son pénitent, IB. *Prov.* X. ‖ Avoir l'esprit en repos, même sens. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos, CH. DE SÉV. *Mém.* IV, 3. Se tenir en repos, même sens. Tenons-nous en repos sur le tout, PASC. *Prov.* III. ‖ Soyez en repos sur mes affaires, ne vous en mêlez pas. ‖ Laissez-moi en repos, cessez de me fatiguer de vos importunités. Porte-lui ma réponse, et nous laisse en repos, CORN. *Hor.* II, 2. Messieurs, vous-mêmes nous devez laisser en repos! BAC. *Plaid.* II, 10. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles, MOLIÈRE, *Let. Pers.* II. ‖ Navoir point de repos, n'être pas tranquille jusqu'à ce que. Et, dès qu'un mot plaisant vient lutter à mon esprit, Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit, BOIL. *Ad.* III. Scènes de troubles, de séditions, de guerres, de persécutions. Telle est la règle qu'il [Basnage] prétend donner à tous les États protestants : l'hérétique, dit-il, y sait ses propos, BAYLE, *Dict. Le Vayer*, K. J'avait quarante-cinq ans qu'ils [les Gaulois d'Italie] demeurarent en repos; la jeunesse qui s'était élevée durant ce temps se multiplia plus aux portes passées, et commençait à menacer Rome, IB. *Hist.* I, 8. Ils [les Juifs] ont remué tout l'univers contre les disciples [de Jésus-Christ], et ne les laissés en repos dans aucune ville, IB. IX, 11, 8. Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, se détermine à renoncer à sa liberté, IB. III, 28. 7. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple [de la Bretagne], et ne le regardent que comme un fort ennuyé ; c'est pourquoi ils les laissent en repos, RÉN. *Tél.* VIII. ‖ 7° Terme de banque. Valeur à couverture de tout repos, valeur pleinement garantie. Des signatures de bon repos, de tout repos, expressions qui disent négociées à des taux inférieurs à l'escompte fixé par la banque. BÉRAC, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 264. ‖ 8° État d'un corps qui n'est pas en mouvement (sens que provient, ce qui est rare, du passage d'une acception morale à une acception physique). Le cœur devait avertir que ce qui gâte le plus la physique de M. Descartes est le cas fait principe, que le repos a de la force; car de là il a tiré des règles du mouvement qui sont fausses, MALEBR. *Rech. vér.* VI, 2, 9. Le repos est la privation du mouvement dans un corps considéré comme susceptible de mouvement, *Dict. des sc. philos.* (*par Peisse*, *article*). ‖ Terme de physique. Persistance de toutes les parties qui composent un corps dans les mêmes rapports de situation relativement à certains objets qui ne cessent pas. ‖ Immobilité, tranquillité de tout un corps. Cet enfant ne saurait demeurer en repos. Notre nature est dans le mouvement : le repos entier est la mort, PASC. *Pens.* XXV, 7, éd. HAVET. Elle a tous les jours la fièvre, et le repos la guerit; il lui faut donc du repos, SÉV. 132. La fièvre la abandonne, et le repos me tue, BAC. *Brit.* IV, 1. ‖ Inaction. En attendant, tenez-vous en repos dans Jérusalem, ROSS. *Hist.* II, 7. Il est vrai que le roi [Louis XIV] garde beaucoup de tranquillité, mais qu'ils [les ennemis] ne s'y trompent pas : son repos est agissant, son calme l'emporte sur toute l'inquiétude de leur vigilance, TH. CORN. *Rép. au disc. de récept. de Fontenelle*. ‖ Poétiquement. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, Des airs en ce moment a troublé le repos, BAC. *Phèd.* V, 6. Tandis que la nature et les autres sommeillent Dans un repos silencieux, LAMART. *Harm.* I, 10. ‖ Le repos de la contredanse, l'intervalle entre les figures de la contredanse, figurales dans, dans le repos de la contredanse, comme elle s'agite, avec

Digitized by Google

quel air familier elle parle à tous ces jeunes gens, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 000, dans POUGNS. ‖ 10° Il se dit de l'immobilité de parties destinées à se mouvoir. Ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 102. ‖ Etat d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Mettre le chien d'une arme à feu dans son repos, au repos. Ce fusil est parti au repos. ‖ Gond à repos, celui dont le mamelon a une base saillante, propre à recevoir l'épaisseur de la penture. ‖ 11° Terme de verrerie-rie française. Cloque placée dans les vers décacylindriques après la quatrième spire, ou dans les vers hexandrins après la sixième. Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots Suspende l'hémistiche, en marque le repos, SOIL. *Art p.* 1. ‖ La pause qui doit être placée dans le mouvement de sa ou de dix vers, savoir dans celles de six après le troisième vers, et dans celles de dix après le quatrième et après le septième. ‖ 13° Terme de manège. Le droit ou la phrase se termine, et où le chant se repose plus ou moins parfaitement. Mécanisme a dispose les phrases, les repos, les membres, et toutes les parties de l'air, comme s'il était chanté lui-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 101. ‖ 13° Pause que l'on fait en prononçant les discours, en déclamant, en lisant à haute voix. Rien de plus contraire à l'harmonie que des repos trop fréquents, et qui ne portent mals proportion entre eux; quelquefois l'oreille est le style qu'on voudrait mettre à la mode, D'OLIVET, *Pros. franç.* v, 2. Lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamais, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase, MARMONTEL, *Mém.* 18. ‖ 14° Se dit, dans les ouvrages d'esprit, des cessations fréquentes de morceaux, sur lesquels le lecteur peut s'arrêter et se délasser de son application à ce qui précède. Narration qui sert de repos aux descriptions et aux considérations attachées. ‖ 15° Terme de peinture. Endroit du tableau où les détails sont plus rares, les lumières moins vives, afin que l'œil, en ne s'y arrêtant pas, se fasse particulièrement sur l'action principale. Ménager des repos. Cette composition manque de repos. ‖ Attitudes des figures qui expriment mollement ou avec peu de mouvement. Il y a beaucoup de repos dans cette figure. On ne sait si cette figure est en mouvement ou de repos. ‖ Fig. Ce tableau a de repos, ‖ Par extension. Jamais, dans les comédies de Molière, les caractères annoncés ne sont donnés en repos, MARMONTEL, *Œuv.* t. II, p. 462. ‖ Terme d'architecture. Se dit des masses que l'on fait en charge pas d'ornements, des parties qui restent unies, par opposition à celles qui sont travaillées. La grande fabrique des Incas de Notre-Dame a de beaux repos par la multitude infinie des petits repos qui en divisent la hauteur et aident l'œil à les mesurer.... DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres*, t. XIII, p. 324, dans VOLTAIRE, au mot *fabrique*. ‖ 16° Terme de marine. Etat d'un navire droit dans son assiette, qui n'est incliné ni sur le vent ni sur le tangage. ‖ 17° Terme de poêlier. Repos de chaleur, voy. RÉSERVOIR. ‖ 18° Repos pour battre, se dit, au tricotage, quand l'adversaire a une maille de moins que celle de son grand jan, et qu'on l'attend avec l'un des dés, de façon à atteindre avec l'autre jusqu'à des dames deux cases du petit jan. ‖ Gond de repos, se dit, au même jeu, de la dernière fleche du grand jan, qui fait le coin du tricrac, et où l'on ne peut se placer qu'en y mettant deux dames à la fois.

— HIST. et S. Terme usité dans l'ancienne langue française (la France) remémorant en repos, *Ch. de Rol.* XLIV. ‖ XII° s. Se dit longtemps entouré [demeurement] en paix et en repos, *Job*, p. 1. Ne vous laissez point quereni lo desvoirion [interieur] repaus, *ib.* 479. ‖ XIII° s. Repos n'est mie beaultiude, porce que repos est quis pour mieulx soffrir, pour estre mieulx, non pas por soi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 328. Et il de son pais s'esloinge, Com cil qui le repos ne songe, *Blanche d'Jehan*, v. 1103. ‖ XIV° s. Le roy Artus pas donné lous repos aux Romains, BERCHEURE, t. XII, *recto*. ‖ XV° s. Et soloient loges en un bous [les Escots] pour estre plus à repos, et pour plus secretement aller et venir quand ils voudroient, FROISS. I, 13, 42. Et trouverent [les Gantois] le repos [bereau] où le comte avoit esté mis d'enfance, ib. II, 11, 122. Certes, dames, dit le chevalier, il ne vit qui n'a repos, *Perceforest*, I, III, p. 73. ‖ XVI° s. Comme il estoit homme sans repos, il en donna un peu à l'armée ennemie, qu'elle fourna son dessein vers lui, D'AUB. *Hist.* I, 272. Il devint tellement amoureux, qu'il en perdoit le repos et le repas, *Nuits de Straparole*, I, II, p. 130, dans LACURNE. Au monde n'a point de repos, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 232. Repos est demie vie, ID. ib. p. 413.

— ETYM. Substantif verbal de *reposer* (voy. ce mot); Berri, *repous*; wallon, *repoi*; prov. *repaus*; cat. *repot*; espagn. *reposo*; port. *reposos*; ital. *riposo*. La forme wallone *repoi* est singulière; elle a son analogue dans le roman français *repui*: Pur ce est France franche, par les sainz à jo fui, Que cil qui mestier unt viennent à refui; Mult sei il bien sung; ci pert avuir repui, *Le marti.* bl. Le sens paraît être retraite, demeure; il se rattache probablement au bas-lat. *repudiare*, dont le radical *podium* avait originairement le sens d'appui.

REPOSÉ, EE (re-pô-zé, zée), *part.* et *adj.* de *reposer*. ‖ 1° Qui a cessé du travailler, d'agir. Un cheval frais et reposé. Ce n'est point [dans la tragédie] la nature reposée, dans la nature en contraction et dans cet état de souffrance où la mettent les passions violentes, les grands dangers et l'excès du malheur, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 297. ‖ Qui s'est raffermi, laissant tomber au fond les parties grossières. Un vin reposé. ‖ 2° Un teint reposé, un teint frais, tel qu'il est après un mois de bon sommeil; cela ne se dit guère qu'en parlant de femmes. Vous avez le teint bien reposé, MARIV. *Sec. Surpr. de l'Am.* I, 1. ‖ 3° Tranquille, de sang-froid. Une fort bonne petite confession, qui lui fait [au jeune Grignan].... bon de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a faite, SÉV. 1668. ‖ 5° A lire reposé, *Lect. ass. adv.* Mûrement, avec réflexion. M. le duc d'Orléans devait avoir fait des choses à tête reposée, et n'avoir plus qu'à les exécuter, FORT. *Rem.* 251, 63. Je ne sens encore que quand vous l'aurez lu [Mahomet] à tête reposée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 73.

REPOSÉE (re-pô-zée), *s. f.* ‖ 1° Lieu où les bêtes fauves se retirent, DUCANGE, t. V. ‖ 2° S. reposées, *loc. adv.* En se reposant de temps en temps. J'aperçus plusieurs personnages qui tiraient une grosse corde à reposées, manœuvre qui demande goutter, tant leur travail était grand, *Francion*, III, p. 104.

— HIST. XIII° s. ...quatre vilein n'iront ivré, Qui vont lasse et reposée, *Ch. de Rol.* CCXXXVI. Cest reposée [station] faisoit-on une croix où le ymage de lui est figurée, *Chr. de Reims*, 142. Cil l'empire gaste le chemin.... que il ne font point plaisir partout par les reposées et par avoir ombre, BEAUM. XXV, 12. XIV° s. Se la reposée du cerf est bien foulée et longue, MAG. 11. 2. Selon donc qu'une partie des bestes en trois belle ordonnance, en approchant ses ennemis; puis fait une reposée, ii. LEBRAS DE SERBEN, *Hist. de Charles VI*, II, p. 93, dans LACURNE. ‖ XVI° s. Il commanda de rentrer que l'on marchast, non point le petit pas ny à reposées, mais viste et roide, ANYOT, *Pyrrus* 41. La bauge du sanglier, du cerf la reposée, CALIN. *Tragiques*, *Princes*.

— ETYM. *Reposé*.

REPOSER (re-pô-zé), v. a. ‖ 1° Mettre dans un état de repos. Reposer la tête sur un oreiller, se reposer sur un oreiller. Heureux celui qui, connaissant tout le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de la paix, MONTESQ. *Lett. pers.* 158. ‖ Fig. N'avoir pas ou reposer sa tête, être sans asile. Ce Dieu pauvre, dès dans tout le cours de sa vie n'a pas daigné reposer ou reposer sa tête, BOURDAL. *Exhort. Crucif. et mort de J. C.* t. II, p. 198. ‖ Reposer sa vue, ses yeux sur un objet, les y arrêter avec plaisir. ‖ 2° Procurer du repos, du calme, avec un mot de chose pour sujet. Un jour égal et pur y repose les yeux à la Roche-Guyon, LAMART. *Méd.* I, 9. ‖ Cela repose la vue, se dit des couleurs d'un tableau, ou de tout ensemble d'objets, qui n'attirent pas l'attention et permettent à l'œil de se reposer. ‖ Le sommeil repose le teint, le rend frais. ‖ Cela repose les humeurs, les calme. ‖ Reposer la tête, l'esprit, l'âme, leur procurer du calme. ‖ Se reposer l'esprit, se donner du calme. Il y a seul genre que je sais reposer de Rousseau, et que je me repose l'esprit, SÉV. 18 mai 1680. ‖ 3° V. n. Dormir. Portons-le reposer dans la chambre prochaine, VOLT. *Zadig*, v. Une potion anodine et astringente, pour faire reposer monseigneur, MOL. *Mal. imag.* I, 3. La nuit qu'il fallut passer en prières et en oraisons, comme un vigilant capitaine il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement, SOUL. *Sous de Bourbon*. Je vous pour reposer un effet inutile, SOIL. *Sat.* VI, 1. Les chagrins qu'il [Neron] me cause M'empêchent assez tout le temps qu'il repose. BAC. *Brit.* I, 1. Que s'étant mis au lit, elle reposait, HAMILT. *Gramm.* 11. ‖ Il se dit d'un état de repos, de tranquillité. Il ne dort pas, il repose. Qui se plaît à bien faire et sait l'art d'obliger Repose sans péril au milieu du danger, BOIL. *Rétr.* II, 9. Allez, et laissez-moi reposer un moment, BOC. *Méthr.* II, 9. ‖ Fig. Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais en paix dans la foi, PASC. *Pens.* XIV, 8, édit. HAVET. ‖ 4° Terme de manège. Reposer ou se reposer sur la main, se dit d'un cheval qui, ayant la bouche dure, pèse trop sur la main. ‖ 6° Être placé, déposé paresamment en quelque endroit. Le saint Sacrement repose dans cette chapelle. C'est sous cette pierre que son corps repose. ‖ Il y a neuf quarts pour que le corps d'Alexandre reposait sur son lit de parade, VAUGEL. *Q. C.* 8, 10. Je reposerai avec mes pères, SACI, *Genèse*, XLVII, 30. Ils reposeront où reposaient leurs cendres bénites, sons. *Hist.* II, 3. Que tes cendres reposent en paix, FÉN. *Tél.* XVII. ‖ Ici reposé.... ou ci-dessous reposé.... inscription que l'on met sur des tombes. ‖ 7° *Fig. Reposer*, l'espérance que j'ai et qui repousera toujours dans mon cœur, SACI, *Bible*, *Job*, XIX, 27. Le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Lieu terrible où de Dieu la majesté repose, BAC. *Athal.* V, 2. ‖ 8° Etre établi, fondé sur. La base de l'édifice repose sur le roc. Les villes de Clermont, de Riom, d'Issoire ne sont bâties qu'avec des laves, et ne reposent que sur des laves, SAUSS. *Mon.* I, 1, p. 33. ‖ Fig. Ce raisonnement ne repose sur rien. Son crédit ne repose que sur de faibles bases. ‖ 9° En parlant du liqueurs, se rasseoir, de manière que les parties grossières tombent au fond. Il faut laisser reposer ce vin. Il faut se presser de travailler le suc de la betterave à mesure qu'on l'extrait; si on le laisse reposer plusieurs heures, surtout quand il n'est pas concentré, il éprouve des altérations qui dénaturent le sucre, CHAPTAL, *Instit. Mem. Acad. des sciences*, t. V, 305. Alors, retire du feu, il [le sirop d'érable] repose pendant douze heures, CHATEAUB. *Amér. Récolte du sucre d'érable*. ‖ Fig. Laisser reposer ses esprits, se calmer. ‖ 10° Reposer, v. réfl. Etre dans un repos, goûter le repos. Castor et Pollux se reposent tour à tour; mais moi, je ne repose jamais, et ne fais que courir hasard de tout, CAMUS, *Lucien, trad. d'Amour, Mercure et ma mère*. Est-on, dinait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'Etat? SOUL. *le Tellier*. L'aide se reposait dans une paix profonde, BAC. *Alex.* II, 9. Ami, reposons-nous sur ce siége sauvage, VOLT. *Scythes*, I, 3. Si l'on doit qu'une partie des hommes se repose, il faut que le concours des bras de ceux qui travaillent supplée au travail de ceux qui ne font rien, J. J. ROUSS. *Em.* III. Morelli, dont il reprit trop souvent sa repose, enfant de soixante ans qui promet quelque chose, M. J. CHENIER, *le Docteur Pancrace*. ‖ Se délasser. Vous me semblez tous deux fatigués de votre voyage; reposez-vous tant du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Baue.* Je me repose des autres lettres, quand je vous écris, SÉV. 479. On voit des Calabrais qui se mettent en marche pour aller cultiver les terres avec un joueur de violon à leur tête, et dansent de temps en temps pour se reposer de marcher, STAEL, *Corinne*, XI, 1. ‖ Fig. O epee de la justice de Dieu, ne vous reposerez-vous point? remplirez-vous toute la terre de meurtres? MALEB. *Rec. mor.* 2e tait. ch. 8. ‖ Fig. Faiblèrement. Se reposer sur ses lauriers, demeurer inactif après un succès. Il [Corneille] se reposait sur sa réputation; sa gloire pouvait à son génie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth. preface*. ‖ On dit dans le même sens : reposer sur ses lauriers. ‖ *Avez-vous et laissez*, on l'a employé du pronom personnel. Faites reposer vos chevaux; laissez reposer un moment ces hommes. Laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination de cette curiosité d'une grande chose [un bon mariage pour le jeune Grignan], SÉV. 11 sept. 1680. ‖ 11° Se reposer, être au jachère, en parlant d'une terre. Il faut qu'en tout pays la nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante.... VOLT. *Lett. sur pr. roy. de Pr.* 27 mai 1747. ‖ Avec ellipse du pronom personnel. Laisser reposer une terre, la laisser en jachère, sans l'ensemencer. ‖ Fig. Laisser reposer un ouvrage, cesser de travailler à un ouvrage, pour le reprendre et le revoir à loisir. ‖ 12° S'arrêter pendant quelque temps, en parlant de la vue, de l'esprit, etc. Exposons les crimes de nos regards en les laissant reposer sur un objet désagréable, MASS. *Carême, Mauv. riche*. Il en est encore dont je n'ai pas voulu parler comme en passant, et sur lesquels nous souvenirs me plaisent à se reposer, MARMONTEL, *Mém.* V. La vue, en parcourant l'univers, se repose à droite sur cette mer qu'on appelle Propontide, CHATEAUB. *Aveh.* ch. 2. ‖ 13° Se poser, rendre. La puissance du Sei-

Digitized by Google

gnour se reposera sur cette montagne, SACI, *Bible, Isaïe*, XXV, 10. L'esprit s'étant reposé sur OUX, ils commencèrent à prophétiser, DELAB. *Nomb.* XI, 25. || Être posé sur. [La réforme] En renversant le fondement sur lequel se reposait la foi des peuples, ROSS. 8e *ouvert.* 11, 3. || 4° Fig. Se reposer sur, avoir confiance en. Sur leur ordre éternel [des dieux] mon esprit se repose, CORN. *Hor.* III, 5. Chacun se dit ami; mais fou qui s'y repose, LA PORT. *Fabl.* IV, 17. Je me reposerai sur ma conscience seule sur mon cœur, où ne peut jamais me laisser feillir sur ce qui vous regarde, SÉV. 6 AVT. 1675. Le cœur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par la sécheur du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre, FÉN. Tél. XII. Reposez-vous sur moi, je réponds de l'affaire, ARGNAN, *Fol. amour.*, III, 6. Tant une des singularités de ma mémoire qui mérite d'être dite : quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis repose sur elle; sitôt que j'en coule le dépôt au papier, elle m'abandonne, J. J. ROUS. *Confess.* VIII. Lorsque n'est-il pas mon ami? J'aime à me reposer sur sa reconnaissance, LA VIG. *Cath.* II, 1. || Se reposer de... sur..., s'en remettre à ... pour la chose dont il s'agit. Reposez-vous sur moi, seigneur, de tout son sort, CORN. *Nicom.* I, 1. Qu'un père si éclairé... se soit reposé sur vous [le fils de Condé] de choses si importantes, ROSS. *Louis de Bourbon.* Il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils, ID. *le Tell.* Vous savez qu'on s'en peut reposer sur me fois, RAC. *Esth.* II, 1. Ils se reposent du leur élévation sur leurs titres, MARM. *Pri. carlon, Testam. de gr.* Ne vous reposez pas du ordre de l'empereur et de l'impératrice de faire compliment à Marmontel, et il s'en est reposé sur soi-lui, qui s'en est acquitté on ne peut mieux, MARM. *Lett. à Mlle Volland*, 14 oct. 1767. || On a dit aussi, avec le même sens, se reposer dans. Nous sommes plaintes de nous reposer dans la société de ces semblables, misérables comme nous, impuissants comme nous, PASC. *Pens.* XIV, 1, édit. HAVET.

— HIST. 2° s. Reposer se podist [et se pût reposer], *Fragm. de Valenc.* p. 628, || 3° s. Dunc le menat endroit [directement] sus [sous] le degret, Fait li sun hit o [il] pot reposer, *St Alexis*, XLVIII, 3. Ot'ques [il se fu un sol jor reposses De Sarasins ocirre et de Persans, *li Coesnons* Firsen, v. 70. Ne fausse amors ne vuet que s'entremete De moi laissier dormir ne reposer, *Conci.* VI, || XIII° S. Dame ne puet de fere chançon..... COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 183. Ne soiés pas lonz jors en erre, mais ecoute lois lasse reposer ton corage, sans vilanie, *Percef.* V, 240. En pes me dormirét et reposeré en Dieu meismes, *Psalter.* 16. Laissez la (votre fille) reposer jusques à vespres, *Berte*, LXXXIII. Et si ne vous ai pas reposé ni Nichole, une ferme sitée à XII lieues de Cantorbile où sains Thomas li martyre repose, *Chr. de Reims*, 123. || XIV° S. En ycelle abaïe ou il a lieu jolis, Reposerent trois jours nos François poestis, *Guesclin*, 20086. Il la velle se sont nos François reposé, ib. 19616. Qui a la bonte de bien reposer, il se repose, *Menagier*, II, 3. || XV° S. La chevelure qui lui reposoit sur les espaules, *Percefforest*, II, 1re P. 69. || XVI° S. Homme reposé, non entreprenant, AMYOT, *Solon*, 81 ..... Là où il se loges pour reposer ses gens qui estoient travailléz du chemin, ID. *P. Æm.* 34. Il les avoit remparez, et reposoit sur lesdits remparemens, ID. *Caton*, 20. Il avoit beaucop de quelque homme de faict et d'entendement, sur la foy duquel il se peut reposer de la garde de son estat, ID. *Fabrement*, 6. Jusques à ceste heure qu'elle commence à reposer, elle a esté vingt-quatre heures en extremité de douleurs du pied gauche, MARG. *Lettre* 16. Tout ce jour madame a fait bonne chere, se reposant sur son petit lict, tt. 18, 93. L'asseurance que j'ay de vous me faict entierement reposer sur vostre promesse, ID. 58, 2e vous supplie vous en reposer sur moy, tt. 58, 32. Estant en nostre sens froid et reposé..., MONT. II, 348. Nous avons fort peu desbosses à dire de l'Espagne, pour ce qu'elle a repose en soy, troublant les autres nations, D'AUB. *Hist.* I, 16. Monsieur sera à se reposer, oyy de bien faire, *Disl. de Tabarin*, p. 80, dans LACROIX.

— ETYM. Berry, *arpouser*; wallon, *riposté*; prov. *repausar*; esp. *reposar*; port. *repousar*; ital. *riposare*; du lat. *repausare* (QUICHERAT, *Addenda*), donner du lour, de *re*, et pausare, pause (voy. POSER).

† REPOSITION (ré-pô-zi-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Action de mettre les substances dans un lieu convenable pour leur conservation.

— ETYM. Lat *repositionem*, *in re*, et *positio*, action de mettre (voy. POSITION).

REPOSOIR (re-pô-zoir), *s. m.* || 1° Endroit où l'on peut se reposer. Ce sont... les ombrages et les

repose qui lui ont été dressés sur le passage, RAC. *le Prince*, ch. 23. Et le nageur pousse du vert, De ses rames, pour prendre la belle.... Avec l'aide du ciel et de ces reposoirs..... Hispal, n'en pouvant plus, de faim, de lassitude..... Prit terre à le dixième traite, LA FONT. *Fiance*. Ci-gît le seigneur de Cahonne, Qui trabassait plus que personne, Il s'en venait, il s'en allait, Il ne savait ce qu'il voulait, On doute même s'il repose Au reposoir de toute chose, *Epigr.* dans SICHERET, II, Fig. Enfonce-toi, dans un écrit, l'esprit peut se reposer. J'ai trouvé d'habiles gens qui avaient à peu près le même goût pour l'Iliade et pour l'Odyssée, et qui préféraient le dernier poème au premier, à cause qu'il y avait de plus longues étés plus fréquentes narrations, et par conséquent plus de reposoirs pour l'esprit, PERRAULT, *Parallèle des anciens et des modernes*, *Homère*, I, 1. || 2° Cave dans laquelle l'indigo repose. L'habileté de l'indigotier consiste à saisir l'instant favorable où il doit faire couler l'eau chargée de fécule colorante dans le reposoir ou il viendra se déposer, que cette fécule s'y agglomère et s'y rasseye, *Dict. des arts et mét. indigotier*.

— HIST. XVI° S. Il suffisoit, ils ou en s'advançant d'une heure seulement, il defaisoit l'armée ennemye, et, par grand malheur, il en employa trois en son reposoir; bailla, [sans] aucun, le bon de nuictes, au devant de chescune ouverture des nids, une petite pierre platte ou brique, saillant trois ou quatre doigts, pour servir de reposoir au pigeon, ou se SERRES, 687. Les reposoirs d'une escalier, COTGRAVE.

— ETYM. *Reposoir*. On se servoit aussi de reposoir au sens de réservoir. Il vient du lat. *repositorium*: Ur vitier.... dict aussi reposoir et serve, o. DE SERRES, 671. Au reste, *repositoire* était usité aussi.

† REPOSSÉDER (re-po-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme posséder. Posséder de nouveau. Les Délices [château de Voltaire] seront-elles assez heureuses pour vous reposséder au mois de mai? VOLT. *Lett. Chabanon*, 14 févr. 1761.

† REPOSTÉ, ÉE (re-po-sté, tée), *adj.* En style de pratique un peu vieilli, on dit : les objets reposés dans, par exemple, les dans une armoire, pour : les objets se trouvant dans....

— ETYM. Lat. *repositus*, déposé, de *reponere*, de *re*, et *ponere*, poser (voy. POSER).

† REPOSTER (re-po-sté), v. a. Poster de nouveau. Quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter, SI-HUR. 329, 312.

† REPOUS (re-pou), *s. m.* Mortier fait avec de la brique pilée et de la chaux, DESGODETS.

† REPOUSSABLE (re-pou-sa-bl'), *adj.* Qu'on peut repousser. Cigaud même l'humilier, A vos desirs insolents le rendre plus marquis re-poussable, Ne démordez point pour cela, MOL. *Impromptu, remerciement*.

REPOUSSANT, ANTE (re-pou-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui repousse, qui fait reculer, qui éloigne. En tout pays les gens chargés de beaucoup d'affaires sont toujours repoussants et sans commisération, J. J. ROUS. *Hél.* II, 6. Qui inspire de la répugnance, de l'aversion, du dégoût. Elle était, au premier aspect, d'une laideur repoussante, MARMONTEL, *Mém.* III. Quelques-uns la disent repoussante. D'un plaisir sauvage La plupart éloignent la repoussante image, LEMERCIER, *J. Shore*, V, 3.

REPOUSSÉ, ÉE (re-pou-sé, sée), part. passé de repousser. || 1° Poussé de nouveau, poussé en arrière. De minces feuillets d'or, Tout à coup remués (par l'électricité), semblent s'animer d'essor, Attirés, repoussés, s'approchent, se retirent, DELILLE, *Trois règnes*, I. || 2° Fig. Rejeté, écarté. Me voilà repoussé par ma destinée dans ce Paris d'où j'avais eu tant de plaisir à m'éloigner, MARMONTEL, *Mém.* V. || 3° Fig. Qui ne trouve pas accueil. Je parlai l'autre jour de lui [M. Trouvé] à notre confesseur de France..... mais je me trouvai repoussée dans toutes mes approbations, SÉV. 30 AVRIL 1682. || 4° Terme de commerce. Lettres repoussées, se dit des pauvres lettres rangées dans des cases pour y être prises par les gens qui viennent les retirer. || 5° S. m. Travail de repoussé, œuvre en relief, exécutée à coups de marteau dans une plaque de métal posée sur un mastic élastique.

REPOUSSEMENT (re-pou-se-man), *s. m.* || 1° Action de repousser, de pousser en arrière. Il y a dans tous les corps et dans toutes leurs parties un effort actuel de repoussement et de pression en tous sens, LE P. CASTEL, *dans Mém. de Trévoux*, 1738, I, p. 399. || Particulièrement, en parlant d'une armée à feu, le coup en recul que la tirer en reçoit, || 2° Fig. Action d'écarter de soi avec brusquerie, mauvaise humeur. Le ministre tenait quelquefois les mauvaises nouvelles, pour éviter, en effet, les brusques repoussements dont alors il était accueilli, SÉGUR, *Hist. de Nap.* I, 6.

— HIST. XVI° S. Repoussement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Repoussant*.

REPOUSSER (re-pou-sé), *v. a.* || 1° Pousser de nou veau, rejeter, renvoyer. On lui avait poussé la balle, il le repousse avec la même force. || Absolument. Il un corps qui en pousse quelque repoussera, et repoussera d'a point de force pour résister au mouvement, MALEBR. *Rech. ver. loia des mouv.* part. 4, || 2° Éloigner. C'est par ces [fils masculs, dans les familles] que l'on peut varier ses dessins, Rapprocher et tantôt repousser les lointains, DELILLE, *Jard.* II. || 3° Terme d'imprimerie. Marquer, imprimer à la main une lettre, un signe qui manque dans une feuille tirée. Repousser un point qui manque à la fin d'une phrase. || 4° Faire reculer quelqu'un, l'écarter de soi. Quelquefois, pour flatter ses secrètes douleurs, Elle prend ses enfants et les baigne de pleurs; Et soudain, renonçant à l'amour maternelle, Sa main avec horreur les repousse loin d'elle, RAC. *Phèdre*, V, 5. Ce dieu [Charon], dont la vieillesse éternelle est toujours triste et chagrine, mais pleine de vigueur, les menace [les ombres des morts], les repousse, et admet d'abord dans sa barque le jeune Grec, FÉN. Tél. XVIII. || Fig. Nulle part sur cette côte immense on ne voit de port qui promette un asyle à celui qui repousse le navigateur, RAYNAL, *Hist. philt.* XIX, 44. || 5° Pousser en arrière. L'amiral [vaisseau], où était la reine, commença par la main de celui qui donne sur le profondeur de la mer et qui dompte les flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande, sous *Reine d'Angl.* || Fig. Repousser la calomnie..... presque policé est repoussé dans le fond des déserts, MURT. *Dict.* I, IV, p. 110. || Fig. Écarter de. C'est ainsi que Dieu..... le [le pécheur] repousse doucement [Mlle de Grignan] de ce haut degré de perfection où elle aspirait, SÉV. 25 oct. 1680. || Il se dit d'attaquants que l'on force à reculer. Trois fois il s'efforça de rompre ces intrépides combattants, trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, SOUS. *Louis de Bourbon*. Les Saddéis furent repoussés, mais ne furent pas mis en déroute, VOLT. *Russie* I, 1. || On dit en même : repousser les efforts de l'ennemi. Repousser une attaque, un assaut. Nos peuples qu'on a vus, triomphants à sa suite, Repousser les efforts du Persan et du Scythe, RAC. *Alex.* II, 1. || Repousser la force par la force, employer la force pour se défendre. || Repousser quelqu'un avec perte, lui faire subir un grand échec. || Fig. et familièrement. Il a été repoussé à la barricade, il a fait des tentatives pour obtenir cette place, mais a été repoussé vertement. || 7° Fig. Infliger un refus, un mauvais accueil. La 2e a été rudement repoussé, quoiqu'il a proposé d'aller à M. le Dauphin; il ne peut souffrir ceux qui quittent le service, SÉV. 4 IX. Quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet [les feuilles], je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, ID. 2 OCT. 1680. Quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit reposé durement, ID. 8 NOV. 1680. Comment faisiez-vous pour vivre, étant repoussé de tout le monde? SERR. DE ST-PIERRE, *Charm. ind.* || Repousser une demande, la rejeter, l'écarter. Ni la fortune insolente, Repoussant avec fierté La prière humble et tremblante De la triste pauvreté, VOLT. Ép. LXXVII. || 8° Écarter de soi quelque chose qui blesse. Et loin de repousser le coup qu'on vous prépare, Vous voulez vous en faire un mérite barbare, RAC. *Iphig.* IV, 6. Faut-il repousser la fraude par la fraude? SÉV. Tél. XI. Votre frère est prévenu, et mon honneur blessé Doit repousser les traits dont il est offensé, VOLT. *Adel. du Guesclin*, III, 3. La mère repousse vivement le soupçon, RAC. *Conférence*, VII. || Repousser une injure, s'en défendre avec force, avec vivacité. Pour repousser une légère offense qui le regue, il en fait une atroce dont il s'applaudit, BOILEAU, *Disc. dern.* 2e avert. p. 246. Outrages sans repousser l'outrage, D'ALEMB. *Éloges, Éréhelion*. || Repousser la calomnie, la réfuter hautement. Je ne borne à mon devoir; c'est celui de repousser la calomnie, VOLT. *Lett. Dorat*, 1er mars 1761. || Repousser la raillerie, faire tare le roilleur, le réduire au silence. || Repousser de soi quelque chose dont on ne veut pas. Il repoussait leurs

Digitized by Google

bouanges comme des offenses, sous *Louis de Bourbon.* On a pour les vulnères douleurs je ne sais quelle complaisance qui s'oppose aux remèdes, et repousse la canadation. FOUVEN. *Bouh.* Œuv. I. III, p. 383, dans FOUGERE. || Repousser une tentation, une mauvaise pensée, la rejeter de son esprit. || 9° Produire la repulsion, le dégoût, son air, son ton, les manières me repoussèrent à cet point qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir, J. J. sous *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 268, dans POUGERE. Avec un extérieur qui attirait on voudrait fuir pour repousser ceux qui n'y étaient pas sauvés. l'abbé d'Olivet portait au fond du cœur une envie d'obliger sincère et active, que plusieurs genres de lettres ont éprouvée, D'ALEMB. *Eloges, d'Olivet.* || 10° Produire de nouveaux jets, de nouvelles parties, en parlant de plantes et d'animaux. Cet arbre a repoussé de plus belles branches. La propriété que ces insectes ont de repousser une nouvelle tête et une nouvelle queue à la place de celles que la section leur a fait perdre, BONNET, *Observ. vers, Œuv.* t. I, p. 210, dans POUGERE. || 11° V. n. Pousser en écartant. Ce rosier repousse trop, ne repousse pas assez, il a trop de bois, il n'a pas assez de force. || Pousser en arrière, en parlant d'un fluid dont la course frappe rudement l'épaule quand on le tire. Ce fusil repousse. || Pousser contre quelque chose. || 12° Terme de peinture, en parlant des couleurs. Le bleu a repoussé dans ce tableau, c'est-à-dire qu'avec le temps il a pris une teinte noire et fera disparaître les couleurs auxquelles il était mêlé. || 13° Fig. Produire la réparation, l'antipathie. Il a une figure qui repousse, qui inspire mêmes repoussent. || 14° Produire de nouveaux jets. Il paraît une multitude de sauterelles qui se forma lorsque les dégâts du printemps commencent à faire croître l'herbe, et ces pluies la faisant repousser après qu'elle avait été coupée, BAGL, *Biblic. Annot.* VII, 1. Quelle avenue et tout ce qui précédait le soleil des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années, MAS. || Il se dit dans un sens analogue des ongles, des cheveux. || 15° Se repousser, v. réfl. Exercer l'un sur l'autre une action qui écarte. Les deux pôles d'un aimant se repoussent. Les corps célestes se repoussent, se rapprochent sans cesse, DELILLE, *Imag.* V.

— HIST. XIVe s. D'un bon esprit j'peux qu'il tint les s au repousse. Qu'il se soit malgré eux arrêté rendre, *Lancel.* MARIN, || XVIe s. Il fermoit les portes à ceux qui entroient repoulsez par les Amazones, jusques là où sont les images des Gamonides, AMYOT, *Thés.* 44. Ils tenoient les fourreaux argenté tant comme il voulait, et lui aidait à se repousser et à sault, in *Agas et Cleom.* 31. Les jettons qu'ils (les arbres fruitiers) repoussent à la prime-vere..... o. DE SERRES, 911. La mer qui gronde et se courrouce, Quand tiant vent la pousse et repousse, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, Ode. La tourbe de nos hommes..... continuellement Balance en l'onde ses pensées Et derechef ses qui la poulsent et repoulsent, MONT. I, 26.

— ETYM. *Re...*, et pousser.

† **REPOUSSA** (re-pou-sa), s. m. Celui qui repousse. || Ouvrier tourneur qui façonne en relief les chandeliers, lampes et autres objets d'ameublement.

— HIST. XVIe S. Repoulseur, GOTGRAVE.

— ETYM. *Repousser.*

REPOUSSOIR (re-pou-soir), s. m. || 1° Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville. || Poinçon pour faire sortir les clous du pied d'un cheval en le déferrant. || Terme de marine. Marteau ou boules pour repousser les gloas, les chevilles qu'on veut retirer de leur trou. || 2° Instrument de chirurgie dont on se sert pour extraire les chocts de dents. || Instrument qu'on introduit dans l'oreille pour repousser les corps qui y restent engagés. || 3° Petit morceau d'acier, rond ou carré, dont les graveurs en cuivre se servent pour repousser les planches en le mettant dessous, lorsqu'ils veulent frapper dessus avec le marteau; ce qui arrive lorsqu'en redonne qu'à cuit une planche, qu'elle avec le brunissoir, ou de gratter avec le grattoir. || Fuselet qui sert aux bijoutiers et aux tourneurs en bestiaux à repousser les reliefs qu'on avait enfoncés en les ciselant par-dessus. || 4° Outil en forme de long cosseau, dont se servent les sculpteurs. les ferblans de pierre, pour pousser des moulures. || 5° Palan dans une montre à répétition. Elle (une montre) aura cercle de diamants, boutons, repoussoir, aiguilles de diamants, crochet d'or, chaîne d'acier doré, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 7 déc. 1770. || 6° Terme de peinture. Objets vigoureux de couleur ou d'ombre, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paraître les autres objets plus éloignés. Il faut en peinture que les objets essentiels se tournent en repoussoirs, DIDER. *Essai sur la peint. chap.* 1. La décoration servira, si pour m'exprimer ainsi, de repoussoir au ballet, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 100, dans POUGERE. || Fig. Il se dit d'une chose ou d'une personne qui en fait valoir une autre par le contraste. Cette femme laide sert de repoussoir à sa voisine.

— HIST. XVIe s. Si on fait semblant quelques trebuchets ou repoussoirs, DESPER. *Contes*, XXXI.

— ETYM. *Repousser.*

† **REPOUSSAGE** (re-pou-sa-j), s. m. Action de repousser.

† **REPOUSSER** (re-pou-sé), v. a. Balloter la poudre soche, pour en détruire les petites.

— ETYM. C'est une forme altérée pour *re..., et épousseter.*

† **REPRÉBÉCHER** (re-pré-bé), v. n. Pêcher de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Et li abes de Vaus et cil qui à lui se tenoient represchierent, et disoient que tout ce estoit mal, VILLEH. *Chr.* 1.

† **REPRÉHENSEUR** (ré-pré-an-seur), s. m. Celui qui reprend, répréhende. La répréhenseur est toujours impotent et lent, de celui qui l'a reprend, FLECH. *Sermons, Correct. frateri.*

RÉPRÉHENSIBLE (ré-pré-on-si-ble), adj. Digne de blâme, en parlant des choses. Les personnes qui s'amusent à faire pour aux enfants sont très-répréhensibles, RICHARD. *Œuv. t. V, p. 103.* || Il se dit aussi des choses. Vous aviez des vices et non pas des vices; votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur, J. J. ROUS. *Conf.* VI. Il n'y a rien d'aussi répréhensible que la conduite répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu, D'ALEMB. *Eloges, Destouches.*

— HIST. XIVe S. Ordenez et establiz que ne soit reprehensible, B. DE NONDEVILLE, *J.-t.*, *Verus.* || XVIe S. La richesse de Nicias étoit plus juste ou moins reprehensible que celle de Crassus, AMYOT, *Cras. et Nic.* I.

— ETYM. Lat. *reprehensibilis*, de *reprehendere* (voy. RÉPRÉHENDRE); provenç. *reprendable.*

† **RÉPRÉHENSIBLEMENT** (ré-pré-an-si-ble-man), adv. D'une manière répréhensible, *Dict. de l'Acad.*, 1835.

RÉPRÉHENSION (ré-pré-an-non; en vers, de quatre syllabes), s. f. Action de reprendre, de blâmer. Souvent j'ai eu le tort ou la méchanceté à tire, et non pas seulement à propos, ROUSSEAU, *Lett. à Malesh.* 7 avr. 1762. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre pas la raillerie, *mon. Prof. du Tart.* Le vertueux Caton des abus criants qu'il ne semble manquer un vrai rôle, ROSS. *Médit. sur l'Evang. Dern. sermon du Sauveur, sur jour.* Il y a des répréhensions de certaines choses, comme il y en a de charité, FLECH. *Sermons, Correct. frat.* Les répréhensions fortes appartiennent au tête-à-tête, NAVERNOIS. *Lett. à Mme de la Vaffrille*, 30 janv. 1760. Son, des reproches, des répréhensions les bilanes que nous infligeons) ne doivent pas rougir de nos maîtres, MASS. *Confer. Zele contre les scandales.*

— HIST. XIIIe S. Ces choses et ces faicts ont esté suivis de reprehension, et les autres de repentance, AMYOT, *Timol.* 47. Les reprehensions que nous avons eu leur leur contredeyvent mieux qu'à ceux que le prophete reprenoit de son temps, CALV. *Instit. Ser.* La premiere reprehension qu'on faict de son ouvrage (de Seboul), c'est que les chrestiens ont tort de vouloir appuyer leur creance par des raisons humaines, MONT. II, 132.

— ETYM. Prov. *reprehension, reperencio*; esp. *reprension*; ital. *riprensione*; du lat. *reprehensionem, de reprehensum*, supin de *reprehendere*, reprendre.

RÉPRENDRE (re-pran-dr'), v. a. Il se conjugue comme prendre. || 1° Prendre de nouveau. || 2° Prendre de nouveau, en parlant de boissons, d'aliments. || 3° Être saisi de nouveau de sentiments, de passions. || 4° Fig. Il se dit des maladies, des maux qui s'emparent de nouveau d'un patient. || 5° Reprendre sur soi-même. Il faut reprendre ce qu'on avait donné. || 6° Retracter. || 8° Reprendre quelqu'un pour l'emmener. Ramener chez soi, faire rentrer au logis. || 9° Continuer ce qui avait été interrompu. || 10° Recapituler, résumer. || 11° Se mettre à. || 12° Remettre au théâtre. || 13° En maçonnerie, reprendre un mur. Nouvelle partie remplies d'une étoffe, d'une toile, d'un bas. || 15° Reprendre, en termes de marine. || 16° Recouvrer, avec un nom de personne pour sujet; avec un nom de chose pour sujet. || 17° Consacrer. || 18° V. n. Reprendre, en termes de manège et de chasse. || 19° Reprit-il, il reprit, dans un dialogue. || 20° Attaquer de nouveau, en parlant de maladies. || 21° Prendre de nouveau racine, après avoir été transplantée. || 22° Se joindre, en parlant des chairs, des plaies. || 23° Se rétablir d'une maladie. || 24° Regagner de l'activité, de la prospérité, en parlant de choses. || 25° Ce drame a repris. || 26° Recommencer, revenir. || 27° Se glisser de nouveau. || 28° Revenir sur. *Y reprit.* Se reprendre, être pris de nouveau. || 30° Se reprendre, se refermer, en parlant de plaies, de chairs. || 31° Lier de nouveau amitié. || 32° Concevoir de nouveau de l'attachement pour. || 33° Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a mal dit. || 34° En style de mystique, réfléchir sur les besoins et sur les actes que Dieu nous commande.

† Prendre de nouveau. Reprendre sa place. Je suis bien aise de vous mander que nous avons repris Corbie sur les ennemis, VOIT. *Lett.* 74. Ils reprirent leurs serviteurs et leurs servantes à qui ils avaient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau au joug de la servitude, SACI, *Bible, Jérémie*, XXXIV, 11. Vous avez fait transir le bon abbé, de ne pouvoir de pas reprendre à Paris votre petit appartement, SÉV. 381. Les Parthes, souvent vaincus, deviennent redoutables du côté de l'Orient sous l'ancien nom de Perses qu'ils reprennent, ROLL. *Hist.* III, 7. S'il est soutenir le poids des affaires, il est aussi les quitter et reprendre son premier repos. ID. *le Tellier.* Ces esclaves fugitifs qui font à tirer reprendre, ID. *Mœurs de Gons.* J'allais, en reprenant et mon nom et mon rang, Des plus grands rois en moi reconnaître le sang, SAC. *Iphig.* II, 1. ... Loin de les prendre après m'avoir chassé, Il [le peuple] croit voir un tyran dans un prince offensé, ID. *Théb.* II, 3. Me quitter, me reprendre, et retourner encor De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector, ID. *Andr.* IV, 3. Ai sais bien d'autre part que la justice approuve Qu'on reprenne son bien partout où l'on le trouve, RACONAT, *Sancho Pança*, III, 2. Je ne serai pas seul qui d'une âme enchantée Aura repris sa forme après l'avoir quittée, PICHARD, *Discours*, V, 3. Il devait délivrer des chevaliers chrétiens, Venir rompre leurs fers, en reprendre les siens, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Mlle de Sainte-Tous, en remettant ce discours, disait tout bas à sa compagne : Mademoiselle, croyez-vous qu'il reprenne sitôt ses habits? ID. *Ingénu*, 4. On saisit, on reprend par un contraire effort Ce rempart tient de sang, théâtre de la mort, ID. *Henr.* VI. Combien de fois elles la reprennent tour à tour leurs bras! J. RACINE *Les Frères*, I, 2. Les évêques déclarèrent Thetberge [femme de Lothaire] innocente [son champion ayant subi l'épreuve du feu] Boniface... excommunia Lothaire le regardant; deux ans après, elle avoua le même crime dont elle avait été si parfaitement justifiée, BOSSUET, *Hist.* II, 1, p. 230, 1. || Fig. Reprendre en grimaçant le fardeau de la vie. ARNAULT, *Oscar.* II, 1. || Reprendre un navire, enlever à l'ennemi un bâtiment dont il s'était emparé. || Reprendre son poste, y revenir. || Reprendre un emploi, y rentrer après l'avoir quitté. || Reprendre le chemin de, retourner à. Vous allez me faire le plaisir de reprendre sur-le-champ le route de Paris, *Amant de lui-même*, II, 13. *Elle allait à Bordeaux, j'en reprends le chemin*, C. DELAV. *les Comed.* I, 2. || Fig. Reprendre le dessus, regagner l'avantage perdu; Reprendre le dessus, signifie aussi se rétablir d'une longue maladie. || Reprendre terre, mettre le pied sur la terre, en parlant d'un navigateur qui arrive à l'endroit où l'eau n'est plus profonde. || Fig. Il ne s'est jamais vu d'oiseau reprendre terre comme celui-là, SÉV. 310. || Familièrement. On ne m'y reprendra plus, je ne m'exposerai plus au même danger, au même ennui. || On dit par forme de menace : que je ne vous y reprenne plus; que je vous y reprenne. || 3° Prendre de nouveau, en parlant de boissons, de potions, d'aliments. Il a repris médecine. Il est obligé de reprendre du suffixe du jalap. On nous fera venir nous chiens de qualité le morceau de sucre, Les chats reprennent leur café, BÉRANG. *Requête*, II, 3. || Fig. Être saisi de nouveau par des sentiments, des passions. Il a repris toute sa colere. Tant a nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épuvantables reprennent de courage! COMM. *Cid*, IV, 3. Reprenez un nouvel digne d'elle [femme] et de sous, IB. *Nic.* I, 2. [Toi Sylla] Tu l'as fait un parjure, un méchant, un infâme, Mais, s'il me laisse encor quelques droits sur son cœur, Il reprendra sa foi, sa vertu, son honneur, IB. *Sertor* I, 3. Sauvons-le; nos efforts deviendront impuissants S'il reprenait ici sa rage avec ses sens, RAC. *Andr.* V, 5. || Reprendre courage, redevenir cou-

Digitized by Google

rageux. Ils reprennent courage, ils attaquent le roi, Qu'un reste de soldats défendait avec moi, RAC. *Mithr.* v, 4. || Reprendre courage, signifie aussi sortir de son abattement, se ranimer. || 4° *Fig.* Il se dit des maladies, des maux, qui s'emparent de nouveau d'un patient. La goutte l'a repris. Comme les jours des misérables ne durent guère, le tendemain que je l'eus reçue [votre lettre], ma colique me reprit, VOLT. *Lett.* 30. A cette nouvelle son émotion a été si vive que la fièvre qui l'avait quittée l'a reprise, STAEL. *Corinne*, XI, 8.|| 5° Rentrer en possession. Ne plaidez pas contre ce malheureux, il n'y a rien à reprendre sur lui. Il lasse de grands biens, mais sa veuve a beaucoup à reprendre sur sa succession. || Fig. Elle savait racheter le temps, selon le conseil de l'Apôtre, et reprendre sur son sommeil les heures qu'on avait dérobées à sa retraite, PLANC. *Mar.-Thér.* II, 6° Prendre ce qu'on avait donné. Ô sort.... Reprenez la faveur que vous m'avez prêtée, CORN. *Poly.* II, 4. Ciel..., Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis, Si, donnant des sujets, il ôte des amis, TH. CORN. IV, 2. Ce roi si grand, si fortuné, Plus puissant que César, plus vaillant qu'Alexandre, On dit que Dieu nous l'a donné : Bélisé s'il voulait le reprendre! *Epigr. sur le nom de Dieudonné que portait Louis XIV, attribuée à Bussy-Rabutin.* Ma vie est votre bien; vous voulez le reprendre, RAC. *Athal.* IV, 6. Falkhill me donner ton cœur, Puisque tu voulais le reprendre? QUIN. *Alceste*, I, 4. Reprenez, reprenez vos funestes bienfaits, VOLT. *Œdipe*, V, 2. || Reprendre sa parole, retirer la promesse qu'on a faite donner. Il a donné ma parole et je viens la reprendre, BARON, *Andrienne*, III, 4. || 7° Reprendre quelque chose à quelqu'un, ou, simplement, reprendre quelque chose, retracter quelque chose, ce qu'on a dit de quelque chose. La marquise [d'Uzelles] reprend, tous les ordinaires, les nouvelles qu'elle a mandées; appelle-t-on cela savoir tout ce qui se passe? SÉV. 1 juin 1680. Il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin [célèbre empoisonneuse] : on dit au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait dit *Jésus, Maria*, dans le milieu du feu; c'est peut-être une sainte, IB. *Mercredi des cendres*, 1680. Voilà qui est bien triste, monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle [retour de la duchesse de Coulange, in *d. Mouleau*, 1er mai 1686. Pour Esther [de Racine], je ne vous reprends point du tout les louanges que je lui ai données, IB. 22 mars 1689. || 8° Rejoindre quelqu'un pour l'emmener. Il a prié en mourant la comtesse de Guiche de venir reprendre sa femme à Nancy, et lui laisse le soin de la consoler, SÉV. 20 mai 1689. Je me rends que le sien [son voyage] finira bientôt selon toutes les apparences, et qu'il me viendra reprendre ici, IB. 228. Attendez-moi, je vous prie, que quelqu'un puisse vous mener chez ma sœur, BRUEYS, *Muet*, V, 6. || Ramener chez soi, faire rentrer au logis, auprès de soi. La jeune demoiselle restera chez vous, jusqu'à ce que sa mère la vienne reprendre. Elle ne nuyait pas, non, elle ne peut jamais m'ennuyer; mais je trouvais qu'on tardait bien à venir la reprendre, Mme SIGNIER, *Ménec.* I, 2, dans FOUQUIER. Cette femme si capricieuse, si effrontée pourra bien me reprendre un jour son enfant, GENLIS, *Mères* III. I, 2, 9. Ô, dans nos cœurs, il l'ont toujours eu tout entier et vite interrompu. Reprenons notre lecture. Il me reste beaucoup d'autres choses à examiner touchant les attributs de Dieu et touchant ma propre nature, c'est-à-dire celle de mon esprit; mais j'en reprendrai peut-être une autre fois la recherche, DESCR. *Medit.* V, 4. Tu magines : Mais de grâce achève ton discours commencé. — LAONICE : Pour la reprendre donc où nous l'avons laissée..... CORN. *Rod.* I, 6. Elles [les pluies] ont cessé, et j'ai repris mes tristes et amables promenades, SÉV. 868. Si on reprend la chaleur mal atténuée de l'Encyclopédie et qu'on veuille de ces articles, je les renverrai corrigés, VOLT. *d'Alembert*, 7 mars 1758. Cette conversation intéressa tellement le roi, qu'il la reprit plusieurs jours de suite, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, 1, p. 160. Ce grand projet fut repris par les Espagnols, aussitôt qu'ils eurent fait la conquête du Pérou, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 2. Auteur du lui, le temps, sous mille aspects nouveaux, Achevait, renversait, reprenait ses travaux, GRILLET, *Trois règn.* I. || Reprendre une instance, continuer un procès qui avait été interrompu. D'après ce discours artificieux, l'accusation d'adultère était reprise, MERM. *Claude et Ner.* I, 8. || 10° Récapituler, résumer. Il [le duc de Bourgogne] reprenait tout ce qui s'était fait depuis le [illegible], et reprochait au roi [Louis XI] de vouloir rompre la paix, NUCLOS, *Œuv.* I, 11, p. 112. || Reprendre une chose, une histoire de plus haut, la raconter en commençant d'un temps plus éloigné. Disons d'Haïcarnasse...., en reprenant des leur origine les anciennes institutions de la république romaine, si propres de leur nature à former un peuple intrépide et dominateur, NOEL, *Hist.* III, 6. Après avoir raconté les prospérités, il reprend dès l'origine toute la suite des maux, ID. IB. II, 4. Il faut reprendre mon histoire de plus haut, *Vén. Tél.* XV. || Reprendre les choses de plus haut, remonter à des principes généraux, à des vérités antérieures. || 11° Se mettre à. Vous coupez court, et je reprends aussi tout aussitôt le mien, 1er mai 1680. || Reprendre la parole, se remettre à parler. || 12° Reprendre une tragédie, une comédie, etc. la remettre au théâtre. En 1717, M. de Crébillon fit représenter Semiramis; elle n'eut aucun succès, et ne sera jamais reprise, VOLT. *Mél. litt. Elog. Crébillon.* || 13° Terme de maçonnerie. Reprendre un mur, le réparer, en remplir les crevasses. || Reprendre un mur sous œuvre, en sous-œuvre, par-dessous œuvre, en rétablir les parties inférieures, en soutenant le reste par des étançons. || Fig. Reprendre un ouvrage dans un autre, 1er mai 1680. || Reprendre sur le même plan, mais avec certaines modifications. || 14° Reprendre une étoffe, une toile, un bas, en rapprocher les bords et les joindre insensiblement ensemble. || 15° Terme de manœuvre. Reprendre un mur, le raccourcir lorsqu'elle a trop allongé. || Reprendre la tournevire, en lever les tours du bas en haut de la manœuvre, lorsqu'ils tendent à se croiser par de nouvelles révolutions. || 16° Recourrer, avec un nom de personne pour sujet. Je n'ai pu reprendre la vie Sans reprendre aussitôt mon ancien caractère, V. HUGO, I, 4. Elle a repris sur vous son souverain empire, RAC. *Brit.* IV, 4. Et je reprends ma gloire et ma félicité En dérobant de mon sang à l'infâme Thésée, II, 3. Il reprit à la fin sa juste autorité, ID. *Tancr.* III, 1. Quand une fois on a perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre! J. J. ROUSS. *Em.* IV. Il reprendra son esprit, comme ses sens, en revenant à soi. Le prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits, ROUS. *Louis de Bourbon*. La voilà qui reprend ses sens, APOLLONIUS, *Marb. de Soc. IV*, 6. || Reprendre son haleine, recommencer à respirer après une interruption. || Fig. Reprendre haleine, se reposer afin d'être plus fort de se remettre à une action, à un travail quelconque. || Reprendre et dit des animaux qui reviennent à leur ancien état. Les animaux [les loups], quoique adoucis par l'éducation, reprennent bientôt leur naturel, MARMONTEL, SUPP. *Quadrup.* I, VIII, p. 9. Dans les hautes montagnes et dans les pays du Nord, ils [les lièvres] deviennent blancs pendant l'hiver, et reprennent en été leur couleur ordinaire, ID. IB. I, X, p. 418. || Se dit des choses. Cette manufacture a repris un peu d'activité. L'empire reprend quelque force sous la Justinien, dit Montesquieu et de Narsès, SOBR. *Hist.* III, 7. L'empire reprit bientôt sous lui sa première splendeur, VOLT. *Dict. phil. Diocletien*. J'en ai vu d'autres [maux], qui paissent sous une forte charge, mais qui reprennent le plus horizontal, par leur élasticité, BUFF. *Add. th. terre, Œuv.* I, XII, p. 157. Tout rentré, son séjour est plus doux, Tant par l'art, la voûte céleste a reçu son azur, DELIL. *Parad. perdu*, VII, 1. 17° Consurer quelqu'un pour qu'on juge qu'il a fait ou dit quelque chose mal à propos. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur; et ne me punissez pas dans votre colère, SACI, *Bible, Psaume*. VI, 2. Je vous en avais repris dans mes premières lettres, je n'aurais pas fait celle-ci, PASC. *Fragm. d'une lett. de M. Perier*, 1661. Quand il [le juste] reprend ses serviteurs, il souhaite leur conversion par l'esprit de bleu, ID. *Pens.* XXV, 64. Félix, Nayer, Lycurgue donnait des lois à Lacédémone; il est repris de les avoir faites toutes pour la guerre, à l'exemple de Moïse dont il avait suivi les institutions, SOBR. *Hist.* I, 6. Il a peut-être raison de reprendre ce savant auteur [Grotius] de l'excès de ses citations, ID. *d'avert.* 83. Le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité, ID. *Reine d'Angleterre*. Aimez qu'on vous censure, et, souple à la raison, corrigez sans murmurer; Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend, BOIL. *Art p.* IV. J'avoue que je dois à M. Descartes, un à sa manière de philosopher, les sentiments que j'oppose aux siens, et la hardiesse de le reprendre, MALEBR. *Rech. vér.* VI, II, 9. Aristote, dans le livre où il marque les avantages et les inconvénients du gouvernement de Carthage, ne la reprend point de n'honorer que des milices étrangères, MABLY, *Hist. anc. Œuv.* I, p. 210, dans FOUQUIER. || Il se dit aussi des choses que l'on censure. Veuillent les immortels conduire que de mal lorsque Que je ne dise rien qui doive être repris! LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Je vous dis que.... Et qu'il ne reprend rien qui ne soit à reprendre, MOL. *Tart.* I, 1. C'est par leurs actions qu'ils [les rois] doivent représenter les héros, IB. IV, 5, 6. || Absolument. A quoi qu'on reprenant ou soit assujettie, le ne m'attendais pas à cette reparite, MOL. *Misanthr.* III, 6. Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, PASC. *Pens.* VI, 26. C'est beaucoup si vous avez obtenu de vous de ne reprendre jamais en public; voyez dans vos réflexions si vous ne verrez pas bientôt une de ces choses dit vos mères en particulier, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Vieuville*, 2 mai 1709. Elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage, ID. *Tél.* XXII. Non moins prudent ami que philosophe austère, Morvau sut l'art discret de reprendre et de plaire, VOLT. *Henr.* IX. Reprenant tout bas, louant tout haut, OPHIS. *Feuil du Chât.* I, 2, p. 24. Mais comment reprendre [Être maître de justice, avoir subi une condamnation en justice. Il n'est pas rare que dans une famille il y ait un homme habile dans l'art de fortune, et un autre mal avisé qui sorti repris de justice, VOLT. *Dict. phil. Sanmonocodon* || Fig. Avec un nom de chose pour sujet, corriger, servir d'instruction. Rien ne reprend mieux que l'exemple. Ce qu'on a fait pour la paulette et pour défaults, MOL. *Tart. Préface*. [La comédie] n'étant autre chose qu'un poème ingénieux qui, par des fables agréables, reprend et reprime les hommes, IB. 5b. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir fait qui coûte tant à notre orgueil, *Rem. d'Aristote sur la Poét.* Il y a pont de vérité que nous devions aimer davantage que celle qui nous rejeend, BOURDAL. *s'dim. après Pq*. || 17° Se dit des choses qui reparaissent. MOL. *Av.* III, 7. Terme de manège. Se dit d'un cheval qui repart après un demi-arrêt. || Il se dit d'un cheval qui cesse, au galop, d'entamer avec la même jambe, et qui entame avec l'autre; ce qui s'appelle changer de pied. Votre cheval reprend bien. || Terme de chasse. Ce chien reprend bien, il retrouve bien la voie. || 19° Repris-il, il reprit, il reprirent, au pass. défini, dialogue, langage qu'on fait parler de nouveau l'un des interlocuteurs. Laissons, reprit Iris, cette triste pensée. LA FONT. *Filles de Minée*. Il est vrai que Quinault est un peu long dans ses descriptions, dit-on, MOL. *Sot.* III. || 20° Attaquer de nouveau, en parlant des maladies. Cela lui reprend de moment en moment, et je crois qu'elle le reprendra encore demain, MOL. *Amour méd.* I, 6. La fièvre a repris traîtreusement à Mme de la Fayette, SÉV. 1400. La rage des tragédies m'a repris comme vous, VOLT. *Lett. Chabanon*, 22 déc. 1768. Vous n'êtes à mes yeux qu'un malade qui, votre ancien mal vous reprend toujours, ID. *Dial.* XXVI, 2. || Il se dit aussi de sentiments, de passions. C'est sa timidité qui reprend, MARMONTEL, *Enfants*, Famille artificielle, I. || 21° En parlant des végétaux, prendre de nouveau racine, après avoir été transplanté. Ces arbres y bien repris. || On dit également d'un greffe à bien repris. || Ces greffes malheureuses qui n'ont point repris, qui touchent bien le tronc de l'arbre qui les soutient, mais qui n'en sont pas vivifiés, FLEUR. *Sermons, Jour de Noël.* || 22° En parlant des chairs, des plaies, se rejoindre, se refermer. Les chairs ont repris. La plaie commence à reprendre. || 23° Se rétablir d'une maladie. Le malade commence à reprendre. || 24° Regagner de l'activité, de la prospérité, en parlant de choses. Le commerce reprend. Ce quartier-ci se reprendre, voilà la paix, PIGAULT, *Proscrit. à Paris*, IV, 3. || 25° Ce drame a repris, il s'est relevé après avoir été mal accueilli. || 26° Recommencer, revenir. Le froid reprend. Cette mode a repris. || 27° Se glisser de nouveau. La rivière a repris. || 28° Reprendre sur, revenir sur. Puis le mercredi matin, j'en ferons encore une [lettre], et je reprendrai les chapitres que j'ai déjà commencés, SÉV. 19 août 1676. Elles [les lettres] sont écrites d'un trait, nous savons que je ne reprends guère que pour faire plus mal, ID. 2 AVT. 1671. || Reprendre, v. n. se conjugue

Digitized by Google

avec *avoir* quand on veut marquer l'action : La rivière a repris hier : avec le verbe *être*, quand on veut marquer l'état : La rivière est reprise depuis hier. ‖ **3°** Se reprendre, v. *réfl.* Être pris de nouveau. Cest l'orgueil qui n'ose pas dire ses secrets, et qui, dans les égards qu'il a pour les autres, se quitte pour se reprendre, MONTESQ. *Def. Esprit. lois*, part. 2, ‖ **10°** En partant des chaires, des *pinces*, se reprendre, se réformer. La plaie se reprend. Les chairs se sont déjà reprises. ‖ **31°** Lier de nouveau amitié. Nous étions sur le point de nous reprendre et de nous reconcilier le parlement, MAINARD, *Let.* Une amitié qui a pu se reprendre malgré les obstacles, nous. *Serm. Pen.* ‖ **33°** Concevoir de nouveau de l'attachement pour. Pendant la maladie MOL... A la vie un moment se reprendant encore, LAMART. *Méd.* II, 18, ‖ **33°** Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a mal dit. Il a mal prononcé d'abord, mais il s'est repris. Mais, quand on s'obstine on se laisse entendre que la raison nous doit donner la loi, On sent l'honneur de se reprendre, Boil. épître de ne céder qu'à soi. LA MOTTE, *Fabl.* IV, 15. ‖ **34°** Terme des mystiques. Se reprendre soi-même, réfléchir sur ses besoins et sur les actes que Dieu nous commande, ce que fait un homme intérieurement. — HIST. LIT'. Vus ne le devez pas [au roi] tut son roi conseiller, Ainz le devez sovent reprendre et chastier, *Th. le mort* 28. [Le clerc] s'agenouille devant lui et est revigoreux, *La bat. d'Alexchans*, v. 802. Chacun torna sa resne, et son tors repris, *Rose*, p. 103. Elle guerre dura tiexte mainte saison; Lors me reprist, Toute la reprit en son nom, *Saz.* III. [Sa première femme étant morte] il en reprist une autre qui fu assez vaillans, *Le V. d'Haim.* ‖ **2°** Se remarier, en parlant d'une femme Ne reprendroit en nule terre, QUI DE CAMBRAI, *Bart. et Jor.* p. 315. Et dites moi comment savés, Puisque la mort son seul fil vous a tollu, Que l'ame son cors, in. ib. p. 81. En dormant vous cuidi apresme embrasser, E quant j'i failli au reaveiller, Nule riens ne m'i peut aidier; Lors me prist a desconfortance, AUBERT. LE BAST. *Romanc.* p. 43. Le pupille de Israel le traumerent à chevaus [Ezechiel], porce qu'il les reprenoit des crimes et des malveses que il lan-sent, BATA. LATINI, *Trésor*, p. 86, MACHAUT... Qui peust en lor cuers grener, Ne reprendre ne rachemer. *Roi Guillaume*, p. 98, dans DU CANGE, *Gloss.* Français. Sa ramenerache et reprendre le regne de Normandie, que li rois Phelippes avoit conquis sour le maunis eu fehans d'Engleterre, *Chr. de Rains*, 231. Quant li vielle ot tant falsefé et tant mal fait [et tant parlé], Bel-acueil reprent la parole, *la Rose*, 11808. Ce demandement il [les pharisiens] à nostre Seigneur de mot per aprendre, *Serm. de Maurice de Sully*, dans *Arch. des mss. scientif.* t. V, p. 158. ‖ **11°** Se les ennemis eussent repris courage, MARGUERITE d'AUT. *Hept.* 1V. 2. Je ne vueil pas reprendre votre parole, mais je la veuil amender, ROBERT. IV. 1, p. 249, dans TEXTOR LATI'. Inconstance, reprise, ib. Italian cust este tut, les tiens reprirent leurs anciens noms, AMYOT. *Numa*, 31. Le mary pouvoit prester sa femme à temps, pour puis après la reprendre, ib. *Ly. et Num. comp.* 6. Et les commencea l'on à nuire en avant, qu'il estoit besoing de reprendre la source contre Mithridate, in. *Lucull.* 11. Solanus tiendra se repris de ce qu'il avoit dit, et interpreta son opinion, disant... in. *Cicéron*, 24. Faire reprendre [escatriser] une playe, in. *Comm. cour.* 28. Faisoit n'y point à aire, et luy respondit Fur le champ: Tu as dit la vérité; car, si tu ne l'eusses pas perdue [la ville de Tarente], je ne l'eusse point reprise, in. *Fab.* 47. Reprendre les faulbes d'autruy, MONT. 1, 186. Avant que se laisser reprendre, il se donna de l'espée au travers... in. II, 82. Quand je veulx à reuzire, et à reprendre mes forces, in. II, 58. Ce testu indocile pense il pas reprendre un nouvel esprit, pour reprendre une nouvelle disposte? in. IV, 284. Par ainsi, contrariants et distractions reprimes à intervalles, in. IV, 372. Ils firent un grand retranchement du cosd de la Grande Vaulx à travers la rue, pour aller reprendre [reioindre] la muraille, n'aiant, *Hist.* II, 53. Les nefs, vuides et arrivées se reprennent quelquesois, PASQ. VI, 1. Reprenons notre chevre à la barbe, CORNEILLE. — ÉTYM. Bourguig. *reprare*; wallon, *riprend*; provenç. *reprendre*, *reprendenre*, *reprenre*, *repenre*; catal. *reprendre*; esp. et. *reprender*; portug. *reprender*; ital. *riprendere*; du lat. *reprehendere*, de *re* et *prehendere* (voy. PRENDRE).

‖ **REPRENEUR** (re-pre-neur), *subj.* ‖ **1°** Se dit d'un bâtiment, d'un équipage ou d'un capitaine qui reprend sur l'ennemi un navire que celui-ci avait pris. Lorsque la reprise sera faite par un bâtiment de l'État, elle sera restituée aux propriétaires, mais sous la condition qu'ils payeront aux équipages reprenneurs le trentième de la valeur de la reprise, si elle a été faite avant les vingt-quatre heures: et le dixième, si la reprise a eu lieu après les vingt-quatre heures. *Arrêté* (3 germinal an XI) art. 1, dans JAL. ‖ **2°** *S. m.* et *f.* Celui, celle qui reprend, qui trouve à blâmer, à redire. Je ne trouve pas étrange que l'un et l'autre sonnent les soucis d'Uranie et de Job qui occupaient les beaux esprits] aunt eu des loueurs et des reprenneurs, BALZ. *Discurt. crit.* 9. Soit par rebellion ou par envie, ces reprenneurs fâcheux me sont tous en horreur, THEOPHILE, Sat. 1.

— HIST. XVI' S. Durs aux mauvais et fiers aux envieux..... Aux reprenneurs, A. CHARTIER, p. 281. ‖ XVI' S. Messiers, forestiers et autres reprenneurs [qui saisissaient les bêtes trouvées en dommage]..... *Nous, comme gde. S. p.* 873.

— ÉTYM. *Reprendre*; provenç. *reprendedor*; port. tal. *reprendedor*; ital. *riprenditore*.

REPRÉSAILLE (re-pré-za-ll', *ll* mouillées, et non re-pré-zè-ye), *s. f.* ‖ **1°** Tout ce qui se fait contre l'ennemi, pour tirer satisfaction de quelque injure, de quelque violence, de quelque dommage. Il n'y a eu aucun acte qui ne soit excusable la représaille des tortaqui il pouvait faire, J. S. NOGS. *Orig.* 2. ‖ Il s'emploie plus souvent au pluriel. M. de Boufflers fit publier à Bruxelles Camille, officier dans l'armée de M. de la Meilleraie, BRIZ. *Hem.* I, 11, liv. III, p. 169, dans POUGENS. Le roi lui ayant accordé des représailles sur les sujets du duc Jean-Sans, MAISAN, *Éloges, Cardin. de Polignac.* On croit bien que toutes ces cruautés ne furent point sans représailles. Les Français firent autant de mal qu'on leur en faisait, et la France fut un vaste théâtre de carnage, VOLT. *Hist. part.* XXIV. ‖ Droit de représailles, droit accordé par le souverain par l'autorité souveraine dont il est le sujet, de reprendre en temps de paix, même par la force, son bien ou l'équivalent de son bien sur un étranger ou les concitoyens de cet étranger, lorsqu'il n'a pu obtenir justice par les voies judiciaires du pays de son adversaire. Les princes [ont] aussi par vertu de leurs lettres de représailles, seront amenées, instruites et jugées en la même forme et manière que celles qui auront été faites sur nos ennemis, ORDON. août 1681, t. III, p. 82. Que se fut pour repousser une injure, une raillerie, un mauvais procédé, etc. User de représailles. Alors, par droit de représailles, Autorisé par cet outrage..... LA FONT. *Tas de ronge*. J'ai été bien fâché de voir que vos confrères se soient tellement emportés contre nous, qu'ils aient cru devoir leur faire une représaille aussi forte que celle que vous leur avez faite, FRANKLIN, *Fortunius*, I, II, p. 104. *Lettre de Benjy Bahadur*. Il n'y a point de faite aucune représaille du côté de la noblesse : ceux que vous pourrez attaquer en ont moins qu'ils ne pensent, mais ils en ont plus qu'il ne vous en faut, DEV. 69 déc. 1675. L'archidiacre Trublet prétend que je l'enlève; La représaille est juste..., VOLT. *Ep. M. M. Vernes*. Il n'y a pas bien juste pourtant comme la représaille. — Eusèbe : Nous voulons bien railler, mais non pas qu'on nous raille, COLLIN D'HARLEVILLE. *Ridicule pour ridicule*, I, 11.

— HIST. XV' S. Et voulons qu'ilz puissent illec marchander, sans ce qu'ilz puissent estre comprins..., en quelconques marques, autres marques ou représailles, qui ont esté ou pourroient estre... de par nous faictes contre les Cathelans, *Ordonn.* avril 1449.

— ÉTYM. Ital. *reprensaglie*, de *riprezo*, reprise, de *reprendere* (voy. REPRENDRE).

‖ **REPRÉSENTABLE** (re-pré-zan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être représenté. La réalité inutilable et représentable est presque toujours défectueuse, PROUDHON. *Du principe de l'art*, p. 88.

REPRÉSENTANT, ANTE (re-pré-zan-tan, tan-t'), *adj.* ‖ **1°** Qui représente. Ministre représentant. Signes représentants. Le corps représentant ne doit pas être choisi pour prévenir les révolutions actives, chose qu'il ne ferait pas bien, mais pour faire les lois, ou pour voir si l'on a bien exécuté celles qu'il a faites, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. ‖ **2°** *S. m.* Celui qui représente une autre personne, qui a des pouvoirs pour agir en son nom. Où se trouve le représenté, il n'y a plus de représentants, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 14. Je vous ai regardé, m'a-t-il dit, comme son représentant, et n'ai pu trop m'humilier devant ce qu'elle aime, in. *Hél.* I, 60. Persuadé que le peuple ne pouvait agir par lui-même dans la confection des lois, il [Sidon] voulut que, pour cette grande opération, la loi lui présentât de se donner des représentants, et ces représentants étaient les nomothètes, LEVASSEUR, *Instit. Hém. ac. mor. et pol.* t. IV, p. 228. ‖ **3°** Terme de jurisprudence. Celui qui est appelé à une succession, comme exerçant les droits d'une personne prédécédée. ‖ Celui qui est autorisé aux droits d'un héritier par suite de vente, d'échange, etc. ‖ **4°** Fonctionnaire nommé par élection à une assemblée législative. Tous les citoyens dans les divers districts doivent avoir droit de donner leur voix pour choisir le représentant, excepté ceux qui sont dans un tel état de bassesse, qu'ils sont réputés n'avoir point de volonté, MIRABEAU, MONTJOS. *Exp.* XI, 6. Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils peuvent discuter les affaires; le peuple n'y est point du tout propre; ce qui forma un des grands inconvénients de la démocratie, in. *ib.* ‖ Le peuple] ne doit entrer dans le gouvernement que pour choisir ses représentants; ce qui est très à sa portée, in. ib. ‖ Représentant du peuple, n'est dit des membres de la Convention, et, particulièrement, de ceux qui étaient envoyés en mission aux armées ou dans les départements. ‖ Chambre des représentants, se dit de l'assemblée élective des représentants de la nation pendant les Cent-Jours et pendant la république de 1848. ‖ **5°** Se dit des citoyens de Genève qui, dans la dernière moitié du XVIII' siècle, se montrèrent attachés aux libertés publiques. Non, messieurs, je ne vous blâme point de ne vous être pas joint aux représentants pour soutenir ma cause, J. J. ROUSS. *Lett. de la montagne*, I, 3. ‖ **6°** Il se dit, en histoire naturelle, des espèces qui sont analogues à d'autres. Non que je les regarde [les perdrix de la Nouvelle-Angleterre] comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentants, parce que ce sont ceux des oiseaux du nouveau monde qui ont le plus de rapport avec les nôtres, BUFF. *Ois.* I, IV, p. 38.

‖ **REPRÉSENTATEUR, TRICE** (re-pré-zan-ta-teur, tri-s'), *adj.* Qui sert à la représentation. Les hiéroglyphes étaient des signes représentateurs d'objets visibles. En réagissant sur les fibres représentatrices de ces bons, l'âme s'en procure un avant-goût nouveau, LAS. *anal. Anne.*

REPRÉSENTATIF, IVE (re-pré-zan-ta-tif, ti-v'), *adj.* ‖ **1°** Qui a la vertu de représenter. Les ambassadeurs ont le caractère représentatif. Ces messieurs [les protestants] expliquent [l'adoration de l'eucharistie] d'une adoration qu'on lui rendait, selon eux, comme étant représentative de Jésus-Christ, SOUR. *Lett. sur l'ador. de la croix*, 1. Pièce de l'argent.... ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses, VOLT. *Mœurs*, 170. Capable ne pouvant représenter que l'argent représentatif des vraies richesses que sont les productions de la terre et des manufactures, in. *Dict. phil. Banque*. C'est un titre accordé soit à la reconnaissance..., soit à la nature-majorité, si souvent représentative de l'autorité paternelle, MAD. *Claude et Nér.* I, 7. La troisième colonne indique le capital représentatif de ces rentes, *Décr. du 27 flor. an II, Rapp. de Camboa*, p. 101. ‖ Il sert à peindre, en termes de poésie, des sensations comme représentant les objets. Chaque sensation du tact se trouve représentative des objets que la main saisit, CONDILL. *Traité des sens. extérieurs*. Pour se former les sensations représentatives qui leur montrent les objets hors d'eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Em.* II. ‖ Espèces ou images représentatives, voy. ESPÈCE. ‖ **2°** Se dit de la forme de gouvernement où la nation nomme des représentants chargés de concourir à la formation des lois et de voter l'impôt. Elle [division des trois ordres] a produit chez les modernes le système représentatif, CHATEAUB. *Génie*, IV, 91, 11. On a dit que les Anglais avaient eu les premiers l'idée d'un gouvernement représentatif: on s'est trompé; selon, chez les Athéniens, avait connu cette grande pensée, LEVASSEUR. *Instit. Hém. ac. mor. et pol.* t. IV, p. 228 ‖ Substantivement. Le représentatif, le gouvernement représentatif. Je ne puis apprécier votre répugnance pour le système de gouvernement qui en a nommé représentatif..... le représentatif me convient à merveille, pourvu toutefois que ce soit moi qui nomme les députés du peuple, comme nous l'avons établi en ce pays fort heureusement, P. L. COUR. *Pièce diplom.* ‖ Assemblée représentative, assemblée composée de représentants

— ÉTYM. *Représenter*; provenç. *representatiu*; espan. *representativo*; ital. *rappresentativo*.

REPRÉSENTATION (re-pré-zan-ta-si-on) (*en* vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ **1°** Action de représenter, de mettre devant les yeux. On exigea la représentation de son passe-port. ‖ **2°** Qualité de celui représentés-

Digitized by Google

tif. Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées, une représentation, un gage d'échange, VOLT. *Dial.* « || 3° Image, figure. Nous [Sévigné et Morveau] sommes une vive représentation de ce que Lucain ditde César et de Pompée.... Il est vrai que dans cette représentation je suis Pompée ; mais j'espère que M. de Morveau ne me battra pas, et qu'on ne lui présentera pas me tête. Cette rév. dans sév. t. I, p. 209, édit. BOUCHER. || 4° Qualité d'une personne qui tient la place d'une autre. Je voudrais bien pouvoir adoucir ses maux [du chevalier de Grignan] ; mais il est accoutumé à ses soins, qui sont si consolants et si précieux qu'on ne fait en vérité qu'une pauvre représentation, sév. *la Toussaint*, 1688. Que je sais fâcheux les matins [à la messe] de vos Rois ! Que j'aime à votre place ! ah! quelle représentation ! ID. d *Mme de Custaud*, 28 janv. 1685. || 5° Objet exprimé par la peinture, le dessin, ou par quelque opération de la nature. La représentation d'une bataille. Les murailles [de la chambre des méditations, chez les jésuites, du temps de la Ligue] sont couvertes de représentations affreuses de l'enfer et de diables tourmentant des damnés, VOLT. *Hist. parl.* XXVII. On trouve ces prétendues représentations de plantes et d'arbres encore plus fréquemment dans les pierres calcaires que dans les matières vitreuses, DESM. *Hist. L.* VII, p. 32. Ces représentations, supposé, DESM. *Ib.* VII, p. 33. Ces représentations, supposées sur la tuile, sont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images pétrifiées, D'ALEMB. *Eloges, Desprétaux*, note 13. || 6° Espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. Il y avait un dais au-dessus de la représentation. Louis le Grand.... assemble dans un temple si célèbre [Notre-Dame] ce que son royaume a de plus auguste pour y rendre les devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que la fidèle voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, BOSS. *L. de Bourbon*. Les Corinthiens lui firent à Péraméne] une représentation de tombeau, où ils gravèrent une épitaphe pour honorer sa mémoire, FÉN. *Péri.* || Au moyen âge, figure moulée et peinte qui, dans les obsèques, représentait le défunt. || 7° Image formée par la sensation. Une femme et des enfants sont de puissants empêchements pour arrêter un homme qui court à la gloire.... le triste représentation du deuil de sa veuve et du bas âge de ses enfants lui passe continuellement devant les yeux, PASC. *Des ministres et du salut*. Ils [les mareionites] ont soutenu que son corps [du Christ était imaginaire, et par conséquent.... à les en croire, toute sa vie n'était qu'une représentation sans réalité, BOSS. *Panég. St Franç. d'As. Préamb.* Le cerveau conserve avec ordre des représentations navies de tant d'objets, FÉN. *Exist.* 41. L'un prenait qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation, J. J. ROUS. *Sciences*, 2. La distinction de la représentation d'avec la chose représentée n'est point éclaircie dans l'esprit du peuple, DUCLOS, *Œuvres*, t. I, p. 291. || Représentation singulière, se dit, dans le kantisme, d'une représentation, perception générale ou réfléchie, concept. || 8° Action de jouer des pièces de théâtre. Je sais qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir ces exercices, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses, que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes et plus vives que plaisirs de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations, MOL. *Tart. Prif.* Je vous prie de veiller à l'édification des catholiques, et d'empêcher les mascarades, ou les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées porte ou mal, BOSS. *Lett. div.* 1. Il fallait (en 1760) environ vingt représentations pour constater le succès passager d'une nouveauté; aujourd'hui on regarde une donzaine de représentations comme un succès assez rare, VOLT. *Mél. lit. Et. Corbillon*. C'est un grand jour pour le beau monde ainsi qu'une première représentation, ID. *Lett. Mme Denis*, 3 mars 1755. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs, ID. *Lett. d'Argental*, 8 déc. 1766. Croyez-moi, messieurs, ne manquez jamais la première représentation d'une pièce ; on n'est pas toujours sûr d'en voir une seconde, LEGRAND, *la Nouveauté*, sc. 6. Si les deux autres actes avaient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation, J. J. ROUS. *Confess.* VIII. Les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une lésse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours, D'ALEMB. *Cour. Genève*. Première représentation des Nuées d'Aristophane, 423 ans avant J. C. BARTHEL. *Anach.* I. VII, tabl. I. Elle[mon cher, on ne vous a pas vu depuis votre représentation de retraite, C. DELAVIGNE, *Comédi. Prolog.* || Fig. Pour de belles pièces [certains plans chimériques de politique] il n'y a point d'auteurs en toute l'Europe ; la représentation en serait difficile au roi de Perse, et ils prennent pour cela le prince de la Mirandole, ROUS. *De la cour*, 4e *discr.* || Représentation au bénéfice de quelqu'un, sorte de théâtre dont le produit lui est attribué. || 9° Manière de vivre appartenant à une personne distinguée par son rang, sa dignité, sa fortune, et aussi manière de vivre où l'on se tient comme dans une représentation théâtrale, soumis aux regards du public. Cette représentation, qui est la fatalité de bien des filles, sév. 270. Pour peu qu'on les fréquente assidûment [les Parisiennes], pour peu qu'on les détache de cette éternelle représentation qui leur plaît si fort, on les voit bientôt comme elles sont, et c'est alors que toute l'aversion qu'elles ont d'être vues, voilà pourquoi elles ne le sont en effet, J. J. ROUS. *Hél.* II, 21. Je sais ici dans mon hôtel de St-Simon, comme Sancho dans son île de Barrataria, ces représentations toute la journée, ID. *Corr. de Peyrou*, t. III, p. 103, dans ROUSSEAU. Il sait joindre à la représentation d'un homme en place les manières naturelles à l'aisance et au simple d'un particulier, DESLIS, *Ad. et Th.* I. III, p. 88, dans ROUSSEAU. La représentation m'ennuierait et me gênerait, voilà pourquoi je la refuse, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 10° Figure noble, belle prestance. Figurez-vous le jeune Bernard, nourri en homme de condition, l'esprit poli par les meilleures lettres, la représentation belle, aimable, l'humeur économe dante.... BOSS. *Panég. St Bern.* 1. Il était difficile de trouver dans la même personne titres, vertu, esprit, représentation, VOLT. *Lett. Cideville, Nouvelles*, p. 120, dans ROUSSEAU. || 11° Terme de jurisprudence. Droit que l'on a de recueillir une succession comme représentant une personne prédécédée. Il vient à cette succession par représentation. La représentation est une fiction de la loi, dont l'effet est de faire entrer les représentants dans le degré, dans le degré et dans les droits du représenté, *Code Nap.* sect. 739. || 12° Corps de représentants d'un peuple et les pouvoirs qu'exercent en leur nom leurs députés. La représentation nationale. Il ne faut pas que ces mots, liberté, publicité, représentation, soient des mots vides de sens, des représentations à notre bénéfice, P. L. COUR. *Pièce diplomatique*. Nous avons besoin au dedans et au dehors qu'il apparaisse constamment une représentation des intérêts et de la nationalité de la France, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 13. || 13° Objection, remontrance faite avec mesure, avec égards. Quand le Conseil fit stratagie du mot de représentation qui marque infériorité, en disant une chose que personne ne dispute, il exprime également que ce mot n'est pas dans le règlement, n'est pas dans l'édit auquel il renvoie, mais bien celui de remontrances qui présente un tout autre sens, VOLT. *Lett. à M. le maréchal de ....* Je n'aime pas les représentations; vous devez savoir que je suis invariable, DERNIS, *Théât. d'éduc. le Cloisonné*, sc. 1.

— HIST. XIVe s. Imitation ou représentation d'un objet, ORESME, *Thèse de* WEUWEIS. Pour avoir légère et représentation de ces choses après la mort d'icelui, *Ménagier*, t. I, 5. A Pierre Pagani, mercier, pour trois pieces de drap de racamas achaptées de luy pour faire le poiles à la représentation dudit défunt [le comte d'Eu] baillez à Colart de Laon, peintre, demeurant à Paris, pour ce faire, DE LABORDE, *Emaux*, p. 184. || XVIe s. Bire, vecy la représentation de la ville de Calais à vostre ordonnance [les six bourgeois sommés devant Edouard], ROUSS. t. I, 321. A André Manqué, orfevre de Tours, XXXVI livres pour avoir fait et taillé de fin or parfait d'une image d'argent que le roy a fait faire de sa représentation pour donner à humecgnent de St Martin de Tours, DE LABORDE, *Emaux*, p. 180. Incontinent après ledict grant escuyer, marchoient les seize gentilshommes qui portoient la licteure où estoit le corps et un-dessus dudict corps la statue et représentation du roy faicte au vif, ID. ib. p. 482. || XVIIe s. Un homme de belle représentation [mine], appuyé et bien soutenu sur un livre, *Sat. Ménip.* p. 228. Qu'représentation a lieu infiniment, ce qui échet au pere, échet au fils, LOYSEL, 323. En succession tant directe que collatérale, dans les successions de représentation on succede par lignes ; et hors les termes de représentation, par testes, ib. 324.

— ETYM. Provenç. *representacio* ; espagn. *representacion* ; ital. *rappresentazione* ; du latin *representationem*, de *representare* (voy. REPRÉSENTER).

† **REPRÉSENTATIVEMENT** (re-pré-zan-ta-ti-ve-man), *adv.* D'une manière représentative. Des métaphysiciens ont dit que le sensualisme continuait une propagation de formes extérieures jusqu'à un sensorium où elles se témoignaient représentativement. *Imagination pittor.*, pour exprimer les peintures qu'on faisait autour des autels et dans les églises ; de là vient aussi le mot *imaginarié*, pour dire représentativement, BOSS. *Déf. trad. comm.* 2e 39.

— ETYM. *Représentative*, et le suffixe MENT.

REPRÉSENTÉ, RE (re-pré-zan-té, tée), *part. passé* de représenter. || Chéquité de nouveau. Le bouverport représenté à chaque demande des agents de l'autorité. || Figuré d'une façon quelconque. Je veux que l'on prépare un tombeau magnifique où le sort d'Adraïbal étant représenté Y conserve sa gloire à la postérité, MAIR. *B. d'Adraïb.* V, 2. || Joué, en parlant d'une pièce de théâtre, d'un rôle. Le Cid représenté par les comédiens. || 4° Dont on est le mandataire, en vertu d'un droit reçu. Le département représenté par un député élu par l'électorat. Le territoire est bien représenté [par son ambassadeur] : Jamais ce nom par lui ne fut mieux mérité, C. DELAV. *Louis IX*, 2, 12.

REPRÉSENTER (re-pré-zan-té), *v. a.* || 1° Présenter de nouveau. Ne me représenter plus cet homme-là. || 2° Exhiber, exposer devant les yeux. Représenter ses patentes, ses passe-ports, son certificat de vie. || Représenter quelqu'un, le faire comparaître personnellement, le remettre entre les mains de quelqu'un qui l'avait confié à autrui. || Il se dit aussi en parlant des choses. Il fut condamné à représenter les objets qu'un avait mis en dépôt entre ses mains. || 3° Réfléchir l'image d'un objet. Cette glace représente fidèlement les objets. || 4° Figurer par la peinture, le gravure, la sculpture, etc. Cette statue représente la sainte Famille. Le théâtre représentait un palais. La personne qu'il [un portrait] représente, BOSS. *la Vallière*. Vous, dont le pinceau seul transmira fidèlement l'hiver sous l'image vulgaire d'un vieillard faible et languissant, J. B. ROUSS. *Cantate, Hiver*. Le peintre qui nous accompagna, nous avait auparavant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Saxons; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique, BARTHEL. *Anach.* ch. 74. || 5° Exprimer, peindre par le discours. Mais je ne le trouve point de ces hommes sans relief, sans nerfs. Pour ne représenter que tragiques histoires [du traumvirat], CORN. *Cinna*, I, 2. Ce que je dis là, je le dis pour moi, et non pour cette personne.... je lui représentai que défaut pour l'empêcher d'y tomber, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Je ne sais si nous avons rien bien représenté cette année ; je tiens celle que j'ai à représenter, ID. 831. Vous me le représentez [l'abbé de la Vergne] un fort honnête homme, ID. 19 déc. 1672. Quelles couleurs aussi vives pourraient vous représenter et le constance du père et les extrêmes douleurs du fils? BOSS. *Louis de Bourbon*. Je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, ID. *Duch. d'Orl.* Il [saint Jean-Chrysostome] nous représente deux villes dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte, ID. *Serm. Septuag.* 1. J'ai représenté Louis XI devoté et superstitieux, avare et prodigue, entreprenant et timide, clement et sévère, fidèle et parjure, tel enfin que je l'ai trouvé, suivant les différentes occasions, DUCLOS, *Œuvr.* I. III, p. 387. Afin que tu sachies que je te les represente [les dames françaises], non peut-être comme elles sont, mais comme je les voy, J. J. ROUS. *Hél.* II, 21. || 6° Jouer en public une pièce de théâtre, y faire un personnage. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, CORN. 3e disc. *Trois unit.* Vouloir contrefaire un comédien dans un rôle comique, ce n'est pas le prendre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, MOL. *Impromptu*, 4. Il y a une prière d'Esther pour Assuerus qui entière ; j'étais en peine qu'une petite nouvelle représentation fût ce roi ; on dit que cela est fort bien, SÉV. 842.

Digitized by Google

Par nous d'en bas la pièce [les affaires, le gouvernement] est écoutée; Mais nous payons, utiles spectateurs; Et, quand la farce est mal représentée, Pour notre argent nous sifflons les acteurs, etc. *Epigr. I*, 74. On a représenté les chefs-d'œuvre de la France devant toute les cours et dans les académies d'Italie; on les joue depuis les rivages de la mer Glaciale jusqu'à la mer qui sépare l'Europe de l'Afrique, VOLT. *Irène, lett.* Il faudra désormais représenter les pièces de Sophocle dans Athènes, si on entière la Grèce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, ID. *Lett. Richelieu*, 8 oct. 1770. Elle [la pièce du Tartuffe] fut représentée neuf fois de suite, et durera autant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites, ID. *Vie de Molière*. En 1733, Mlle Salle représenta à Londres, avec le plus grand succès, deux actions dramatiques complètes, l'Ariane et le Pygmalion, CAHUSAC. *Danses anc. et mod.* III, 17, 8. Messieurs, j'entreprends que nous allons vous faire honneur de représenter devant vous est une espèce de proclamation, un manifeste dramatique adressé à quelques alliés, D. DELAY. *Comédf. Prédicateur.* II Fig. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [la mort de Charles II], SÉV. 30 févr. 1684. || 3° Même dans l'écrit, rappeler le souvenir. Ce jeune homme représente tellement son père qu'il semble qu'on le voit. Cette vieille statue me représente les traits de cette jeunesse. || 3° Remplir l'idée, jouer le rôle de. Je suis persuadée qu'il [M. de Grignan] vous le donnera [l'argent pour vous accompagner]; il ne peut mieux faire que suivre cet exemple et un bon conducteur, SÉV. 31 oct. 1678. Pouvez que votre force répondit à votre courage, et qu'étant faible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte, ID. 6 oct. 1680. || 3° Se représenter, présenter à soi, se rappeler le souvenir de, se figurer. Je ne puis me représenter d'amitié delà celle que je vous ai toujours vue; elle sont des termes inconnus, SÉV. 29 nov. 1684. Quelle tentation de Mme de Noailles à Perpignan! le moyen de se représenter tout ce qu'elle a souffert, SÉV. 31 août 1689. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées, sous la Fabrice, se représenter un homme qui, n'ayant rien, s'en faire une image, VOLT. *Dict. Phil. Ame*, 3. Décomposer une pensée, comme une sensation, ou se représenter successivement les parties dont elle est composée, c'est la même chose, CONDIL. *Gramm.* I, 3. || 4° Être l'image de. Cependant que la lune, accompagnant son tour, forme un cercle qui représente environné d'étoiles, dans le sombre univers représente le jour, *Ode de Chapelain*. dans BALZ. *Iliv.* VIII, 161. Ses ruines [de Carthage], qui font et ma gloire et ma joie, semblent représenter les ruines de Troie, MAIR. *M. d'Andrub.* 3, 1. Ces effroyables guerres civiles et domestiques [lors de la ruine de Jérusalem] le représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 8. Chacun de nous peut facilement quer qu'il ne connaît les objets sensibles que par les sensations qui nous les représentent, CONDIL. *Log.* I, 2. Il [Pantomime] a eu, comme nous les peignons, écrivains, le style de sa pensée; ce style original et simple ne peut représenter agréablement et sa naturel un autre esprit que le sien, CAHUSAC. *Danse.* I, III. || Absolument. Je distingue deux sortes de signes, dont les uns représentent naturellement, par exemple un portrait bien fait, BOSS. *Proph.* III, 4. Toute idée ne représente pas; nulle idée universelle ne représente, FONTEN. *Frag. rois.* Assm. || Être le signe de. De même que l'argent est un signe d'une chose et la représente, l'autre chose est un signe de l'argent et le représente, MONTESQ. *Espr.* XXII, 2. || Dans le langage théologique, être le type, la figure de quelque chose. Isaïe dit... mot d'Osée: Il représenter la personne du Messie, BOSS. *Hist.* II, 4. || 11° Mettre sous la forme de. Quand on représente la raison d'une progression par une fraction qui a le premier terme pour numérateur et le second pour dénominateur,... CONDILL. *Lang. calc.* I, 13. || 12° Être manifeste, exercer les mêmes fonctions, qualité de député, d'envoyé d'un souverain, de lieutenant, de successeur. Notre nation est représentée dans cette ville par un consul. Songez à tous ces rois que vous représentez [dont vous êtes l'ambassadeur], SAC. *Andr.* II, 1. || [Le roi] représente les deux, un gouvernant ainsi à la vertu tout le genre humain, VEN. *Tél.* XXIV. L'empereur d'Orient n'avait de droit sur les Gaules que comme représentant l'empereur d'Occident; c'étaient ces droits sur des droits, MONTESQ. *Esp.* XXI, 21. Soyez digne du dieu que vous représentez, VOLT. *Olymp.* II, 2. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs, ID. *Mœurs*, 190. Il semble qu'une telle excellente province fût représentée par un de ces brouillons qui ne se plaisent que dans le désordre, TH. LECLERCQ. *Pens.* I, p. 271, dans POUGENS. || Il se dit également de celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre. Il représentera celui dont il a le pouvoir. || Il se dit encore des Lévites reçus à recueillir ou à partager une succession comme étant à la place de parents dont ils représentent le mérite, et par conséquent il doit partager avec les sœurs de sa mère. Ce n'est pas à Maximilien proprement qu'on cède ces pays, c'est à Philippe, son fils, comme représentant Marie de Bourgogne, sa mère, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric d'Autriche*, 1522. || Il se dit enfin de ceux qui, dans les cérémonies publiques, tiennent la place de personnes qui y figureraient si elles étaient présentes. Au sacre de Louis XV, le duc d'Orléans représentait le duc de Bourgogne, et le maréchal de Villars représentait le connétable, *Dict. de l'Acad.* || 13° Faire observer, faire envisager. Au lieu de me représenter que je n'étais pas digne de vous aimer,... ACAD. FR. *Comm.* I, 17. [Le loup] s'en allait l'emporter [le chien]; le chien représenta Sa maigreur; il ne plaise à votre seigneurie De me prendre en cet état pour, *Fabl.* II, 10. Il répondit à ceux qui lui représentaient ces dangers [une maladie contagieuse en Normandie, dont il était guéri] qu'il suivrait l'ordre et la protection à ce peuple, FLECH. *Duc de Mont.* II [Ulysse] me représenta l'honneur et la patrie, Tout ce peuple, ces rois à ma voix soumis,... RAC. *Phil.* I, 1. Le duc de Beauvilliers représentait avec force la misère des peuples; Mme de Maintenon en était touchée; le roi en fut plus insensible, VOLT. *Louis XIV*, 27. Il faut représenter très-humblement à Votre Majesté, à Votre Excellence.... formule dont on se servait ordinairement dans les placets, D. DELAY. *Comédf. Solle figure*, un maintien imposant. Ce général a un air martial, il représente bien. L'un représentait, et l'autre portait la parole, MONTESQ. *Lettres*, 9. Nous remarquons la liberté sur notre visage, et l'on trouvait que nous représentions assez bien, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. Il faut représenter à l'auditeur de la place qu'on occupe, se faire respecter et la faire respecter en en remplissant les fonctions. Vous irez représenter dans une ville considérable, HAMLT. *Gramm.* I. Ah, bon Dieu! disje en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais en grand seigneur, *Lett. pers.* 74. || Il se dit d'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde et qui fait noblement les honneurs de son rang, de sa fortune. Je vous prie à présent chez quelque homme un acteur sur la scène. Rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux, il représente en cinq ou six endroits, quel martyre! SÉV. 324. Ils [les Parisiens] ne... pris le roi [Charles II] de vouloir lui prêter ce char merveilleux pour y représenter, le premier lundi jour de Hyde-Park, HAMILT. *Gramm.* 7. Toujours en spectacle, ils [les grands] représentent; ils ne se montrent pas tels qu'ils sont, MAR. *Or. fun. Madame*. Il serait aussi pénible d'être obligé de mettre que de toujours tendiller, *entr. Cer.* Comme on ne peut montrer les hommes que représentant toujours, on ne les connaît que plus dans nos livres que sur nos théâtres, J. J. ROUS. *Em.* IV. || 15° Se représenter, v. réfl. Se présenter de nouveau. Qu'il ne se représente plus devant moi. || Comparaître personnellement en justice. On l'a élargi, à condition qu'il se représenterait toutes les fois qu'on voudra. || 16° Revenir à l'esprit. Cette idée se représente sans cesse à mon souvenir. || 17° Être figuré, représenté. Il danse.... d'une perfection qui ne se peut représenter, SÉV. 24 juill. 1680. || [Trope] S'ANNONCER témérairement; il juge avant que de connaître; il n'attend pas que les choses se découvrent et se représentent comme d'elles-mêmes, BOSS. *Lett. serm. Quinquagésime*. 1. || 18° Être posé sur le théâtre. Athènes, où se représentaient les poèmes dont Aristote tire ses exemples, CONDIL. *Art.*

— SYN. REPRÉSENTER, SIGNIFIER. Le sens littéral de représenter, c'est rendre présent, mettre devant les yeux; celui de remarquer, c'est faire bien remarquer, avertir avec force. Vous représenter à votre ami le tort qu'il se fait, vous lui remettrez le tort qu'il fait aux autres.

— HIST. XIIe s. Ces lettres en l'escorce existoient D'ung poplier, et representeient Que Xanthus s'en retourneroit..., *la Rose*, 13488. Pour l'amour celui qui, sans feindre, En la croix se laissa destreindre; Car le vin son sang representa, *Guerad.* Li bailla, tant qu'il est en l'office de bailie, representé le [la] persone de son seigneur, BEAUM. I, 8. || XIVe s. Ceuz que l'ymage represente. — La lumiere representa la lumiere du soleil en maniere de miroir, ORESME, *Thèse de sciences*. Aucuns veut son dieu [devil] sonjoie; car fins desirs li represente Joie à venir, dant Ph. DE REMI. Et en a leence presente, JEAN DE CONDÉ, I, III, p. 170. || Et chevaucha tant qu'il vint en Tout du roi de France, et se representa audit roi son oncle, qui ne lui fit mie si lie chere que le conte voulsist, FROISS. I, I, 80. || XVIe s. L'histoire est une peincture qui nous représente les mœurs des nations estrangeres, les loix et coustumes anciennes, AMYOT, *Prof.* IV, 20. Il serot malaisé que chascun peust representer les choses mesmes qu'il auroit eues en sa part du butin, pour les repartir de nouveau, IB. COM. 18. Ilz feront tout d'abrie que Charon obeist à ce mandement, et qu'il se representast devant les gouverneurs pour leur oster tout soupçon, IB. *Pélop.* 17. Cella nuict on dict que le mesme fantosme qui s'estoit deuz fois aparu aux fins aparoit à Brutus, se representa derechef à luy, IB. *Brutus*, 69. Representons-la [la mort] à nostre imagination, MONT. I, 78. Ces tragedies se representoient en nostre langage assez dignes, IB. I, 226. Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer [reproduire] le nid du moindre petit oyselet, IB. CONSTANT, IB. I, 208. [Le peintre] ne pouvant representer à son gré l'estume et la haye [du chien], IB. I, 284. A manier une balle d'arquebuse sous le second doigt, celuy du milieu estant entrelacé par dessus, il fault contraindre pour advouer qu'il n'en ayt qu'une, tant le sens nous en represente deux, IB. II, 208. Leurs gouvernements [des jeunes filles] n'auront aprimeé autre chose que le visage de l'amour, ne feunt qu'en le leur representant continuellement pour les en dégouster, IB. III, 238. Leur mestier en teste d'aller representer la bataille aux faux-bourgs de Dreux, n'aie. *Hist.* I, 171.

— ETYM. *Repræsentare*; de *re*, *præ*, *sentare*; il *repræsentare*; du lat. *repræsentare*, *dare*, et *præsens*, présent.

† **REPRÉSENTEUR** (re-pré-zan-teur), *s. m.* Celui qui représente.

— HIST. XVIe s. Representeur, PORTUS DE TYARY, *Dict. du temps*, P. 4.

† **REPRÉSENTER** (re-pré-zé), *v. a.* Presser de nouveau. Un pauvre pastementier dans ce faubourg Saint-Marceau était taxé à dix écus pour un impôt sur les matières; il ne les avait pas eus la pressé et représse, SÉV. 149.

— HIST. XVIe s. Deut monta de laict qu'un vent presse et represse, Qui sur le sain, sans bouger, s'esbranlement,... BOIS. 573.

RÉPRESSIF, IVE (ré-près-sif, si-v'), *adj.* Qui a la vertu de réprimer. Lois répressives. Ce malice d'humeur répressive,... Dit: je ne veux plus qu'on écrive, RENARD. *Denys*.

— ETYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. REPRIMER).

RÉPRESSION (ré-près-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de réprimer. La répression des crimes. Il éclata une révolte; la répression en fut sanglante.

— HIST. XVIe s. Repression, MONET, *dict*

— ETYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. REPRIMER).

† **REPRÊTER** (re-prê-té), *v. a.* Prêter de nouveau. Il me prend, dit-on, fantaisie de copier cette pièce, de lui reprêter l'encre, BALTH. *Lett.* 6 déc. 1690.

— HIST. XIVe s. Aucune fois advient que à celuy qui a emprunté il n'est pas convenable que l'en l'y reprenie autre fois, CHASTEAU, *Dit.* 361.

† **REPRIER** (re-pri-é), *v. a.* Il se conjugue comme PRIER. || 1° Prier de nouveau. Je vous en reprie. Si quand vous pourrez sortir, CORN. *Suite du Menteur*, III, 1. Prends garde à ne venir jamais me reprier, MOL. *le Dép.* IV, 4. Avec empressement je le prie et reprie De me dire en quel lieu vous êtes, BARON, *Andrienne*, II, 8. || 2° Inviter à son tour ceux par qui on a été invité. Tous ses voisins l'ont convié, mais il n'a reprié personne

— HIST. XIIIe s. Proi et reproi sans recouvrier, Come cil qui ne sect à pas [à moquer] Amours servir ne losengier, *Anc. poés. franç.* Valic. n° 1490, f° 106, dans LACURNE. || XVIe s. Il ne print à me prier et reprier, à cequoy une extreme affection, de luy donner une place, MONT. IV, 328.

RÉPRIMABLE (ré-pri-ma-bl'), *adj.* Qui doit ou

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Digitized by Google

peut être réprimé. Cette répriinable licence. Ce Valade me paraît répriinable, et le voleur qui lui a vendu la pièce [Los de Mimo] très-punissable, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1re fév. 1775.

— RIST. XVe s. Organisé n'ai a, me vice reprimable; Verité regne, et le mentir desplaist, R. DESCH. *Poésies mss.* f° 207.

— ÉTYM. *Reprimer*.

RÉPRIMANDE (ré-pri-man-d'), s. f. Reproche fait du ton de l'autorité. Je me hâte de m'accuser moi-même, pour arrêter vos réprimandes, VOLT. *Lett.* 196. Celui qui hait les réprimandes est un insensé, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XII, 1. Lorsque mon père apprendra les choses, je vais voir fondre sur moi un orage soudain d'impétueuses réprimandes, MOL. *Scapin*, 1, 1. Des réprimandes publiques déplaisent plus que des injures dans le tête-à-tête, MAINTENON, *Lett. à Mme de la Vieferille*, 3 mai 1708. Je dis ensuite au roi une partie de la réprimande que j'avais faite à son ministre, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 21 mai 1701. Aristide, se levant, fit une forte réprimande aux Athéniens, BELIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 137. Dans nos écoles. Les exemples corrigent bien mieux que les réprimandes, VOLT. *Jeanot*, V. On craint moins les graves réprimandes de M. de Voltaire que les reproches touchants de Julie, 2. J. ROUSS. *Hél.* IV, 167. Je ne me suis jamais permis de répriinande avec vous; je vous prie de n'en pas user avec moi, MARMONTEL, *Mém.* III. || Peine disciplinaire qui portait les lois ou les règlements pour des manquements légers.

— HIST. XVIe s. Cette bonne veuille par sa repriinande et non interdiction... MONL. III, 928.

— ÉTYM. LAT. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée, de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

RÉPRIMANTE, EE (ré-pri-man-t, ante), *part. passé* de répriinander. Ce jeune homme répriinande par son père.

RÉPRIMANDER (ré-pri-man-dé), v. a. Reprendre quelqu'un avec autorité. Il y avait peu d'années [en 1704] que l'archevêque d'Arles, ayant été sévèrement répriinandé par le roi pour avoir écrit de lui-même au pape, ce qui avoit reçu un bref, quoi qu'il ne fût question que d'un procès de religieux, BOILEAU, *Œuvr.* t. V, p. 167.

— ÉTYM. *Réprimande*.

RÉPRIMANT, ANTE (ré-pri-man, man-t), *adj.* Qui réprime, qui peut réprimer. Dans une république il n'y a pas une force répriinante qui dans les autres gouvernements, MONTESQ. *Esp.* V, 7. La honte et la crainte du blâme sont des motifs répriinants, ID. IV, 3. Nous ne trouvons rien de semblable [aux meurtres commis par les empereurs romains] dans nos histoires modernes; cela doit être attribué à des mœurs plus douces et à une religion plus répriinante, ID. *Rom.* XV. J'ai prouvé que plus le peuple est nombreux, plus la force répriinante doit augmenter, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 3. Je ne te vois plus comme autrefois répriinante et sévère, ID. *Hél.* I, 11.

RÉPRIME, FE (ré-pri-mé, mée), *part. passé* de réprimer. La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés, SOIL. *Épître* 1. De la sédition la flamme répriinée Vit encor dans ses cendres, en secret rallumée, VOLT. *Adél. du Guesc.* IV, 1.

RÉPRIMER (ré-pri-mé), v. a. || 1° Arrêter l'effet, le progrès d'une chose. Réprimer avec le mérite d'argent le bourgeonnement de la gale. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible. Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.... Il réprime des mots l'ambitieuse emphase, SOIL. *Art p.* I, 31. Il ne dit des choses qui exercent une pareille action. Les coups précipités, avant comprimé la matière [loupe détachée de la gueule], en ont été la cause, et, lorsque répriiné la flamme, MERY. *Hist. min. introd.* I, VIII, p. 41. L'oisiveté, qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime, J. J. ROUSS. *Ecr. sur l'hist. de Genève*, 10. || 2° Contenir, ne pas laisser paraître au dehors. Puisque la résistance ces transports violents, ROTR. *Pompe*. II, 4. Malherbe, réprimer ces plaintes inutiles, MOR. *Herc. mour.* V, 1. Ecoutez-moi, répriiner elle-même cette fausse pudeur [d'une mort plus douce], et, disant nommément après avec Jésus-Christ la prière du nouveau maître du jardin, SOUR. *Anne de Gonz.* Demeurons en patience et répriinons les mouvements précipités de notre cœur, BOURDAL. *Instruct. pour le 2e jour de Pâques, Exhort.* I, 11, p. 218. || 3° Empêcher de mal faire par la menace ou le châtiment. Réprimer les séditieux. Nous établirons pour règle générale qu'il [le souverain] doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour réprimer la nation, BARTHEL. *Anach.* ch. 63. || Se soi-même. Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet accendant malin qui vous force à rimer, SOIL. *Sat.* IX. Ou serais-je aujourd'hui.... Si de mon propre sang ma main versant des flots N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots? SACI. *Athal.* II, 7. De ton rébelle hardi réprime la rudesse, VOLT. *Orphel.* IV, 3. Le crime est plus grand quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes et pour protéger l'innocence, ID. *Mél. hist. Beaumont impr. Consp. contre les propr.* C'est à vous, sire, que l'humanité et la philosophie doivent rendre grâces de tout ce que les souverains font et feront encore pour bruire le libertinage et répriiner la superstition, D'ALEM. *Lett. au roi de P.* 29 juin 1781. La reine, froide pour Mlle de la Fayette, mais avec mesure et bonté, n'autorisait ni ne réprimait la conduite de ses favorites [de Louis XIII], SENAC, *Mlle de la Fayette*, p. 267, dans POUGENS. Si on est réprimé dès le commencement ces coupables excès de l'esprit inauvaise, et mis au secret le premier qui s'avisa de dire *ba, be, bi, bo, bu*, le monde était sauvé, P. L. COUR. *Lettres au censeur*, III. || Absolument. Dire que la religion seule pas un motif répriinant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif répriinant non plus, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 2. || 4° Se réprimer, v. refl. Se contenir soi-même. Autant qu'il est aisé à ce corps [une aristocratie] de répriiner les autres, autant est-il difficile qu'il se répriine lui-même, MONTESQ. *Esp.* II, 4. Il être répriiné. Une passion violente se réprime par un mouvement de passion plus violent encore, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 168.

— RIST. XIVe s. A ce que l'excellent sensibleté que le nerf ot, faut répriiinde pour l'insensibleté du flement [élément], DU GUESCLIN, *Poés. mss. verso*. Pour reprimer le bardement [la hardiesse] des mauvais, ARCHERES, I° 18, XVIe s. La vertu d'atrempance est en répriiner et refrener et reprimant les passions, ORESME, *Eth.* 38. || XVIe s. Elles se saulpoudrent de quelque poulidre pour reprimer les coeurs, MONT. *Apol.* Et si ceste chair n'est reprimée.... PARE, V, 24.

— ÉTYM. Provenç. *reprimer*; espagn. *reprimir*; ital. *reprimere*; du lat. *reprimere*, de *re*, et *premere*, presser (voy. PRESSER, PRESSION). Dans les hauts temps, *reprimere* aurait fait *repreindre*, comme *imprimere*, *empreindre*; *reprimer* est la reproduction savante.

† **RÉPRIMEUR** (ré-pri-meur), s. m. Celui qui réprime.

— HIST. XVIe s. Repriineur, COTGRAVE.

REPRIS, ISE (re-pri, pri-z'), *part. passé* de reprendre. || 1° On dit à regnuli. Régnons, l'ambition ne peut donc être [Rodogune] elle [Rodogune] quittée et reprise pour elle, CORN. *Rod.* I, 2. || 2° Sur qui on sur quoi on est revenu à plusieurs reprises. Repris à plusieurs fois, et mis dans l'état le plus affreux [par le fouet], je fus intérrogable, J. J. ROUS. *Confess.* I, || 3° Fâmilièrement. Vous y voilà repris, vous vous êtes remis dans un cas fâcheux. || *Être repris* à une reprise, à une seconde reprise, [| 4° A qui une passion, une maladie est revenue. Sans guide, sans livre, me voilà repris de cette folie la botanique, J. J. ROUSS. *Rêv.* I. || 5° Qui s'est réuni, ressoudé. Des membres rompus et repris sans autre chirurgien que le temps, J. J. ROUSS. *Orig.* I, || 6° Terme de rejet de justice, homme qui a déjà subi une condamnation pénale. || Substantivement. Un repris de justice.

REPRISE (re-pri-ze), s. f. || 1° Action de prendre de nouveau. La reprise d'une ville, d'une forteresse. || Terme de mer. Vaisseau qui, après avoir été pris par l'ennemi, est repris par un autre de la nation à qui il appartenait. || 2° Action de rentrer dans des fonds, dans des valeurs dont on a fait l'avance. Le cultivateur doit, en vendant sa récolte, faire rentrer dedans la somme nécessaire pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses avances primitives, avec le juste rémunération de son travail et de la compensation de ses risques; c'est ce qu'il [Quesnay] appelle les reprises du cultivateur; plus ses reprises sont assurées, plus la production s'accroît, DE LAVERGNE, *Quesnay et ses maximes, Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1847, p. 976. || Terme de finance. Ce qu'un comptable a droit de porter en dépense à la fin de son compte, parce qu'il l'avait porté en recette, bien qu'il ne l'eût pas reçu. Chapitre de reprise. || *En plusieurs*. Terme de jurisprudence. Ce que chacun des époux, par lui ou par ses représentants, a droit de reprendre, par forme de prélèvement, avant partage, sur les biens de la communauté. Mlle de Quintin avait été bien jolie, parfaitement bien faite, riche de ses reprises et de 30 000 livres de rente, ST-SIM. 89, 287. A sa disgrâce [de Pouquet], Bellisle fut adjugée à sa femme pour ses reprises, IB. 532, 18. Les deux héritiers de l'autre à faire la reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté, du chef de leur auteur, *Code Nap.* art. 1438. || Fig. Il est vrai qu'il a depuis exercé ses reprises, et largement, ARNAULT, *Loisirs d'un banni*, I, II, p. 88, dans POUGENS. || 3° Terme de féodalité. Reprise de fief, prise de possession d'un fief par l'héritier du vassal qui tenait ce fief. || 4° Reprise de terre, le fait d'un laboureur qui défonce, dans le temps des semailles, un sillon qui borde sa terre et le trace dans celle de son voisin à la distance de quelques décimètres. || 5° Continuation de ce qui avait été interrompu. Le roi d'Angleterre [Jacques II] se laissa forcer, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux [de Louis XIV]; le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 3 oct. 1698. Ces différentes reprises par lesquelles Dieu débrouille le chaos, BOSS. I, III, p. 80. Il faudra le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, ENCYC. *Bronf.* Je n'ai conservé que mon crédit d'or et ma croix d'argent doré; personne n'a voulu me les acheter; mais tous les orfèvres en ont payé cent fois la valeur à plus de vingt reprises, *Voyage de Bélanco, évêque de Marseille, tors de la peste*, dans les *Souvirs de la marquise de Créquy*, t. II, ch. 8. || 6° Terme de procédure. La reprise d'un procès, d'une instance, le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. Des reprises d'instance. Demander la reprise d'une cause. *Code de Procéd. rubrique du titre* 17. || 7° Terme de musique. Chaque partie d'une leçon d'équitation, donnée au manége ou au cheval, et après laquelle ils se reposent. || Il se dit également d'un nombre de cavaliers qui travaillent en même temps et ensemble. Reprise des reprises de trois ou deux chevaliers. Tête de reprise. || 8° Terme d'hydraulique. On dit que l'eau va par reprise, lorsque, élevée dans une machine hydraulique, elle se rend dans un puisard ou dans un bâche d'où une autre pompe l'élève encore plus haut. || C'est aussi, dans le cours d'une conduite, l'eau qui sort d'un regard pour prendre sa course dans une autre voie. || 9° Remise à la scène d'une pièce de théâtre. Après avoir totalement perdu de vue Tancrède pendant huit jours, je tiens de la reprise de la pièce [théâtrale], pièce touchante sur ma parole, pour quotidien pour les comédiens; je demande la reprise à la Saint-Martin avec toute la rigueur d'un père, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 oct. 1760. Dans fut remis au théâtre; il eut à la reprise le même succès que dans la nouveauté, MARMONTEL, *Mém.* III. || 10° Recommencement après une interruption. La reprise de la guerre. La reprise de la fièvre. || Reprise de froid, se dit du temps qui redevient rigoureux après s'être adouci. Après quelques jours un hiver fort doux, nous avons une reprise de froid très-aigu, *Corresp. du général Kingslin*. I, 1, p. 107. || 11° Vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson, qui se répète et qui sert de refrain. || 12° Terme de musique. Deuxième exécution d'une partie de morceau. || *Faire un air, d'un morceau* saisir des passages qui leur ayant deux points devant, si cette partie commence l'air, le morceau, ou ayant à chaque bout deux barres semblables, si cette partie est à une reprise pour qu'au commencement; ce qui indique que cette partie doit être exécutée deux fois de suite. *Le même observateur a compté dans un autre pièce* plusieurs reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'usage est varié avec goût les notes intermédiaires, SERV. *Obs.* t. VII, p. 123. || La seconde partie d'un air. || Chacune des parties d'un rondeau, qui en a souvent trois, dont on ne répète que la première. || Note ajoutée au signe qui marque qu'on doit répéter la partie de l'air qu'il affecte. || Reprise du sujet, l'instant où le sujet d'une fugue revient. || Se dit du point du clavier de l'orgue, ou un jeu qui n'en possède pas une toute l'étendue, finit et se répète aussitôt. || 13° Réparation faite à un mur. || Répare ou soin-œuvre, réparation de la partie inférieure d'un mur, en laissant subsister la partie supérieure. || 14° Action du raccommodeur une étoffe déchirée ou coupée; ce qui en est résulté. Les parties de l'étoffe à l'aide de fils passés en travers de cette déchirure et contrariés; c'est-à-dire que l'aiguille prend quelques fils de l'étoffe, passe

sur quelques autres, reprend quelques fils, et ainsi de suite; puis, en revenant, le fil est passé très-près du premier, et l'aiguille reprend les fils de l'étoffe qui n'ont pas été pris par le premier fil passé. À ton revers j'admire une reprise, C'est encore un doux souvenir, BÉRARD. *Mon habit.* Que cherchez-vous? nous dit l'institutrice chargée de cette exposition. — Des reprises, des ravaudages; en AVRE-VOUS? *Nouveau vocabulaire universel*, 4 ANT. 1840, p. 175, 4e col. || Reprise perdue, reprise faite en tirant les fils cassés et les remplaçant à l'aiguille; on les fait partir plus ou moins loin de la déchirure, afin que l'œil n'aperçoive pas la jointure des fils. || 15° Terme de jeu. Partie dont le nombre de coups est limité. On jouera quelques reprises d'hombre et de lansquenet, qui seront suivies d'un grand souper, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. Je voudrais bien madame, que, malgré la défense, nous jouassions encore quelques reprises de lansquenet, tu, *Le Joueur*, IV, 2. Je témoignai de la répugnance pour le jeu, et ce ne fut qu'après nous être un peu plus familiarisés ensemble, que je me défendis moliment de faire une reprise, 10. GUIZ. *d'Alf. v.* 3. || Cartes de reprise, celles que prennent les coupures au lansquenet, après le grand coupet; première carte a été faite. || 16° Se dit des nouvelles racines que les plantes poussent après leur transplantation. Se plaindre des mauvaises reprises des choux en forêts sur un sol ingrat ou inculte, on est plus certain de la reprise, ORELIS, *Maison rust.* t. II, p. 171; dans RICHARD. || 17° Action de mettre de la soudure pour boucher une crevasse qui n'est faite à un tuyau de conduite. || Reprise, nom donné à l'opération par laquelle on enlève tout l'argent à l'or, PORCHERY, *Chim. chim.* t. II, p. 278. || 18° Mot dit grau qui restent après la première mouture du grain. || 19° Nom vulgaire et spécifique de l'espèce reprise de certains auteurs, qui est l'espèce appelée vulgairement dit (*sedum telephium, L.*). || 20° Outil de cuivre qui fabrique les fanteuils de canne.

— HIST. ENT° 8. Tant avant dans la manière de reprises [parties de jeu] Données si curieusement..... RUTEB. 45. || XVI° 3. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une traite, mais à plusieurs reprises, RABEL. *Nar.* 16. Pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeulx par dessus, en la parcourant à diverses veues, soulaulmes reprinses et reiterées, MONT. II, 160. Ce feul.... d'exprimer particulièrement [une pie qui imitait] leurs reprinses [des trompettes], leurs pauses et leurs mesures, ib. II, 178. Il le mist en prison et l'y tint, jusques à la reprise des troisiesmes guerres civiles, D'AUB. *Fœ.* XIV. Leur empereur avoit tellement à cœur la reprise de Tunes, qu'il ne voulut entendre à autre chose, ib. *Hist.* II, 201. Bien qu'en plantant à la taravelle, presques toutes les racines des chevelures [marcottes] se coupgent, ne doutés pourtant de leur reprinse, DE SERRES, 605. Ainsi par periodes la fievre a des reprises et intermissions, qui font que pour ce sujet elle est nommée fievre [réprimande] tierce, PARÉ, IX, 17. Le comptable fait reprinse de telle somme, COTGRAVE. ...Recouvrant la parole : Pardonnez-moy, dit-il, ma reprinse [réprimande] tout à propos, O vous que j'ay repris..... RAIF, *Œuv.* p. 184, dans LACURNE.

— ETYM. *Reprise*.

† 1. **REPRISER** (re-pri-zé), v. a. Raccommoder en faisant des reprises. Repriser une déchirure.

— ETYM. *Reprise*.

† 2. **REPRISER** (re-pri-zé), v. n. Reprendre du tabac.

— ETYM. *Re*, et *priser* 2.

† 3. **REPRISER** (re-pri-zé), v. a. Priser une seconde fois; faire une seconde estimation. Si, après de ces meubles n'pas été bien faite, il faut les faire reprisser.

— ETYM. *Re-*, et *priser* 1.

† **REPRISEUSE** (re-pri-zeû-z), *s. f.* Couturière qui fait des reprises.

— ETYM. *Reprise* 1.

REPROBATEUR, TRICE (ré-pro-ba-teur, tri-s'), *adj.* Qui exprime la réprobation. Un langage réprobateur.

— REM. *Reprobateur* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ETYM. LAT. *reprobatorem*, de *reprobare*, reprouver.

RÉPROBATION (ré-pro-ba-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de réprouver, de rejeter. Réprobation des Juifs et conversion des gentils, PASC. *Pens.* XIV, 170, éd. HAVET. Réprobation du temple, ib. 18. Si le Seigneur marqua Caïn d'un signe de réprobation en lui demandant compte du sang de son frère,... MASS. *Avent, Jugement.* || Particulièrement. Jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitents. Jésus-Christ même, lequel, étant l'auteur de notre salut, devant tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation, BOURDAL. 3e *dim. après l'Épiphan. Dominic.* t. I, p. 442. Voilà le premier degré de sa réprobation [du riche de l'Évangile]: il était riche, MASS. *Carême, Riche.* || 3° Simplement. Blâme sévère. Encourir la réprobation des gens de bien.

— HIST. XVI° 8. S'il arrivait, dit-il, que ne soit signe de reprobation, il n'y aura rien si clair qui ne leur soit obscur, CALV. *Inst.* 757. ....Avant que donner sentence d'aprobation ou reprobation, *Actes*, 484.

— ETYM. LAT. *reprobationem*, de *reprobare* (voy. REPROUVER).

REPROCHABLE (re-pro-cha'-bl'), *adj.* || 1° Qui mérite des reproches. Un zèle désavoué par une conduite reprochable, est un jeu de théâtre, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales.* || 2° Terme de procédure. Récusable, en parlant soit des témoins, soit des témoignages. Témoins, témoignages reprochables. || Par extension. Pour ne point hasarder de faire une déposition reprochable, ce qui aurait été reprochable et injuste, PASC. *Pens. Mots* éd. FAUG.

— HIST XVI° 6. Il luy faut estre reprochable d'empescher la liberté des suffrages, d'un prince de son sang, CARL. I, 30. Il nettoya son ame des vices et passions que tout le monde estime reprochables, AMYOT, *Numa*, 9. Estill, mettre reprochable, ib. *Solon*, 4. Il n'est aucune si juste volupté en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit reprochable, MONT. I, 237.

— ETYM. *Reprocher*.

REPROCHE (re-pro-ch'), *s. m.* || 1° Ce qu'on dit à une personne pour la blâmer, pour la critiquer, pour lui faire honte. || Fig. Ce qui est des reproches qui louent et des louanges qui mordent, LA ROCHEFOUC. *Max.* 148. Je vous prie..... de m'épargner, en cette occasion, de tous reproches, que pourraient causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère, MOL. *G. Dand.* III, 8. Vous savez comme je traite ses reproches, ib. *Amphitryon*, III, 5. Ami sans reproche, ib. *Misanthrope*, III, 4. Ce n'est point à reproche expirer dans me bouche, ib. *Iphig.* II, 1. Les rois craignent surtout le reproche et la plainte, ib. *Esth.* III, 1. Écoutez les louanges qui vous prêtent de fausses vertus, que vous donnent publics de vos vices véritables, MASS. *Pet. carême, Tentat. des gr.* Ce qui me surprend, c'est qu'on ne voit point que Saint Louis, Charlemagne, Augustin, ait jamais fait d'un barbare le moindre reproche de tant d'horreurs, VOLT. *Ann. Emp. Interrègne*, 1307. Le grand reproche que font les Français aux Anglais nous font, c'est que tous nos héros sont français, des personnages de roman, des amants tels qu'on en trouve dans Clélie, dans Astrée et dans Zélie, in *Dict. phil. Gotd.* On a peu de reproches à faire à ceux qui ne s'en font point, et il est inutile d'en faire à ceux qui ne se font plus, DESTOUCH. *Consol. mauvais*, 3. Ne vous permettez aucun reproche; on n'en doit faire qu'à ceux qu'on estime, ORELIS, *Mœurs rur.* t. I, p. 282, dans RICHARD. Arnauld l'avait bien senti, quand il disait à Racine, dans Boileau: est-il possible aujourd'hui? le reproche était moins d'un casuiste que d'un homme de goût, D'ALEMB. *Loi. d. J. J. Rouss. Œuv.* t. V, p. 321, dans RICHARD. Que signifient les reproches en amour? STAEL, *Corinne*, XVII, 7. Le reproche est barbare à l'instant du mariage, M. J. CHÉN. *Gracchus*, dans A. || Fig. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant; Tout ce qu'il a fait parler au moment qu'il m'approche; Et sa seule présence est un secret reproche, CORN. *Nicom.* II, 1. || Les reproches de la conscience, le sentiment que l'on a d'avoir mal agi. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que, pour être heureux, la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? BOURDAL. 2e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, III, p. 142. Qu'ils craignent moins la mort et les tourments que le mordant reproche de leur conscience, FÉN. *Tél.* XIV, || Homme sans reproche, homme à qui on ne peut rien reprocher. Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche. J'ai envoyé votre lettre au chevalier sans peur et sans reproche, SÉV. 820. Voilà donc un premier fait, l'innocence de Jésus-Christ sans reproche, BOSS. *Hist.* II, 12. || On dit de même: on n'y a point de reproche. Si je ne suis pas ne noble, au moins sans je d'une race où il n'y a point de reproche, MOL. *G. Dand.* II, 2. || 2° *Au jdiurist.* terme de procédure. Raisons que l'on produit pour récuser des témoins. Il est visible que ce n'est que sa vie [du Jésus] qui les a empêchés [les Juifs] de le recevoir; par quoi ce refus, ils sont des témoins sans reproche, PASC. *Pens.* XII, 8 bis, édit. HAVET. C'est Libanius [qui accuse des chrétiens d'avoir tué Julien]..... sophiste calomniateur manifeste des chrétiens, qui porte par conséquent son reproche dans son nom, BOSS. *Hist. des Variat.* 7. || [Tacrose] ne les voit [les témoins à charge] qu'un moment à la confrontation; avant d'entendre leurs dépositions, il doit alléguer les moyens de reproche qu'il a contre eux..... il n'est plus admis aux reproches après la lecture des dépositions, VOLT. *Pol. et lég. Comm. prima et ultima, Procédure crim.* || 3° Sans reproche, *loc. adv.* Sans prétendre faire de reproches. Sans reproche, soit dit sans reproche, je lui ai rendu plus d'un service.

— REM. Reproche a été féminin : On ne se pique point d'une reproche qu'on peut faire à tout le monde, MOLIN. *Traité des Jouets de Sénèque*, IX, 10. Chiffet, *Gramm* p. 241, dit qu'il est masculin au singulier, et féminin au pluriel.

— HIST. XI° 8. Jh n'ee aront reproece mi parent, *Ch. de Roi.* LEXRIII. || XII° 4. Puis se li dist : or adés pais, Car je parler vos ai mis mais De la reproce del lignage Dont trobles ert [était] vostre corage, *Grég. le Grand*, p. 47. Et n'ai ne fust de remseoir vilitance Fi reproche, j'alse demander A ma dame congé de demorer, *Conci*, XIV. || XIII° 5. Con sen les gens ou monde qui plus honneurent gens ancienneç, puisqu'il est ainsi comme Dieu les a gardés de vilain reproche jusques en leur vieillesse, JOINV. 728. || XVI° 2. Se aucunes personnes reprocent ledit compte, et facent oppositions.... et icelles reproces et oppositions non prouvées pourtant, DU CANGE, *reprochare.* || XV° 5. Dame, dist Passebon, de la reproche me cuide je bien laver, *Percefforest*, I, IV, 7 111. Ils reconguoient à la vérité, dit-il, mais [ajoute-t-il] de nature, c'est toy par qui nous avons perdu nostre pere, ib. I, 1, f. 2. || XVI° 2. C'est à bon droit que cette reproche a fait tant objectes car si bouche..... CALV. *Inst.* 529. Reproches generaux ne sont admis [pour recuser un témoin], LOYSEL, 793. Faits de reproches d'ivrongnerie, parjure, etc..... ne seront reçus s'il n'y a eu sentence ou composition, ib. 764. Ceste parole estoit plus tost un reproche de trahison que un record de paroles, AMYOT, *Artax.* 31. Parcil il bridoit les oculles cauçots des moqueurs, et esmoussoit la pointe de ce reproche, MONT. III, 49. Toute noblesse se debvoit bien rentir de duelli à jour du trespas de son chevalier sans pour et sans reproche, *Chronique de Bayart*, ch. 6e De moi, je le dy sans reproche, Quoyque je ne me face fouse si prodhe Du deffunct comme aultres, MARTIN, *Sat. Rés. Ane liy.*

— ETYM. Berry, *reprvchc*: provenç. *reprophe*; espagn. *reproche*; ital. *rimproccio*. Les formes sont si semblables à *reprocher*, *approcher*, qu'il n'est pas possible de n'y pas voir avec Diez un représentant de *re* et *prope* (voy. PROCHE) : rapprocher, remettre sous les yeux. || Fig. objecter, reprocher; objecter veut dire aussi mettre devant.

REPROCHÉ, ÉE (re-pro-ché, chée), part. passé de reprocher. || 1° Dit comme reproche. Les guerres [civiles], tant reprochées à la réforme, sous. 5e *avert.* 7. Puis, en toutes lambeaux semés dans les marches, Souffrir tous les affronts au Jeton reprochés, SOR. *Épître.* I. || Proverbe. Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense, RAC. *Iphig.* IV, 6. || 2° Récusé, en parlant de témoins, de témoignages. Ce témoignage produit par un aussi grand théologien [saint Fulgence], n'ayant point été reproché par les hérétiques, BOSS. *Foyer de charité*, 2e point.

REPROCHER (re-pro-ché), v. a. || 1° Objecter à quelqu'un une chose en blâmable, ou fâcheuse. Et le surnom de bon me va-t-on reprochant, D'autant que je n'ai pas l'regret d'être méchant, MONTFL. *Sat. III.* Que lui peut-on reprocher [à Charles Ier], sinon la clémence? BOSS. *Reine d'Angl.* Ne pourrais-tous pas enfin espérer que les jalous de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même? ID. *Le Tellier*. Saint Paul, tout grand apôtre qu'il était, et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 80. Les deux toutes les nuits..... Me venaient reprocher ma pitié sacrilège, RAC. *Iphig.* I, 1. Et que reproche aux Juifs sa haine surannée? ID. *Esth.* III, 4. Cette reprochait à Orgène que les chrétiens venaient continuellement dans leurs écrits; qu'ils changeaient le texte de l'Évangile suivant leurs besoins, DUMARS. *Chrét.* I, VII, p. 30. || *Reprocher à quelqu'un* une personne, lui reprocher de favoriser, d'em-

ployer cette personne. Un savant de Cassini, étranger et circonspect comme il était, ne se fût pas chargé d'un aveu dont il n'eût pas beaucoup espéré, et qui lui aurait été plus reproché que tout autre qu'il eût mis à la même place, FONTEN. *Maraldi*. Clément lui reprocha [à Brunehaut] la mort de dix rois, SORTENS. *Espr.* XXII, 4. On reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phédre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 juin 1782. ‖ *Fig.* Lorsque en proie aux besoins qui pesent sur leurs têtes, Le cri de leur douleur vous reproche vos fêtes, BELL. *Pit.* I. ‖ Reprocher un service, un bienfait à quelqu'un, les lui rappeler pour l'accuser de les avoir oubliés. Ne reproche donc plus à mon âme indigner Qu'en perdent tous les miens tu m'as seule épargné, CORN. *Horace*, I, 1. Elle [Marie de Montespan] m'a reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Si-Géran*, 14 juin 1679. ‖ Familièrement. Reprocher les morceaux à quelqu'un, faire sentir à quelqu'un qu'il mange trop et paraître y avoir regret. On me reprochait chaque jour ma nourriture, on me la refusait souvent, SERGIS, *Rose de Rosemberg*, t. I, p. 72, dans POUGENS. ‖ Reprocher que, avec le verbe à l'indicatif. Vous reprochez à ma trame mémoire, Que par un simple mot (d'Augeau) mon père abusait Du trône où je le vois tait le premier degré, CORN. *Cinna*, I, 4. ‖ 3° Se reprocher, reprocher soi-même, se faire des reproches. Mlle de Guise a trop à se reprocher que la mort de son amant; elle n'a jamais voulu qu'il eût été saigné; la quantité du sang a cause le transport au cerveau, SÉV. 72. Ne parlons pas des corruptions qu'on a bonté à se reprocher, ROUS. *le Tellier*. Toute l'indulgence de l'amour-propre n'empêche point qu'on ne se reproche du moins une partie de ce qu'on a le reprocher, FONTEN. *Bonh.* L'illustre auteur de Phèdre avait déjà désiré des satiriques à se reprocher, pour qu'on devint se faire un scrupule de lui imputer ou ce genre des péchés qu'il n'a pas commis, VALCHEN. *Hégés, Garp. Abeille*, note 3. On n'est jamais pleinement malheureux quand on n'a rien à se reprocher, MME DE TENCIN, *Grav.* I, 7, p. 82, dans POUGENS. ‖ Se refuser. L'avare se reproche le nécessaire. ‖ 8° Terme de procédure. Reprocher des témoins, alléguer des raisons pour les récuser. Il reproche tous les témoins, ‖ par extension. MOL... Pour le reproche souvent mon yeux et mes oreilles, REGNIER, *Sat.* VIII.

— REM. Fascal a dit : reprocher de ce que : Pau Emile reprochait à Persée de ce qu'il ne savait dire ni vrai, PASC. *Pens.* I, 4 bis, édit. HAVET. Cela n'est pas usité.

— HIST. XIIe s. N'encore, amies, ne vous ai reprochié Mon service..... Cuoci, VI, ‖ XIIe s. Gardez que tu ne reproches ce que tu as fait, car tu le dois oblier, BIBLIN. LATINI, *Trésor*, p. 414. Part-mpoze commence si : Seignor, vos estes mi ami Et mi home, et mes parens; Nel vos reprenf pas mie, si je ne comprente mial, Peldamas me le reprochera et m'en reprendra, ORESME, *Eth.* 93. Et se aucunes personnes reprocent ledit empire et facent oppositions..., PO LANGE, *reprochare*. ‖ XVIe s. Ce que nous avons dit et juré, nous vous tiendrons loyaument, ni jà ne serons reprochés du contraire, FROISS. II, II, 4. Contre peril [bataille dans les guerres civiles], quoique la en eschappes, sont mis en mescompte de tels autres beaux fais; car à journée reprouchée n'appartiennt lou-nge, CHRIST. DE PISAN, *Dans Hist. lat. de la Fr.* t. XIII, p. 464. N'as-tu pas reprouchier, dire en proverbe, que l'arbre qui ne porte fruit Sera arrachée et destruit? o. DESCH. *Poésies mss.* 8e vée. Lasche, meschant, reprouché homme, pour qui je suis deshonorée, LOUIS XI, *Nouv. lit.* Icelluy Alaiu reprouchacha : ceste vieille ne cessera menbit de gourgousser, DU CANGE, *reprochare*. ‖ XVIe s. Il compose des vers par lesquels il reprochoit aux Athéniens leurs fautes, AMYOT, *Solon*, 64. Ils n'estaingneront (accordent) rien qu'ils ne le reprochent, qu'ils ne disent mine, ou par parole superbe, CALV. *Inst.* 1, 1, 2. Elle reprochoit de trahison, MONT. I, 30. Les Ephésiens luy reprochoient à quoy il passoit son temps à jouer avec les enfants devant le temple, ID. I, 54. Je juge n'oublia rien à l'ordonnance qui est requise en tel cas, demanda à Chauvel s'il la veut croire, s'il la veut reprocher, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. XXIII.

— ETYM. *Reproche* ; Berry, *reprocher*; provenç. *reprochar* ; espagn. *reprochar*; it. *rimproccare*.

REPROCHEUR, TRICE (re-pro-du-kteur, kti-s'), *adj.* Qui reproche, qui sert à reprocher. Les moyens reproducteurs des polypes et des pucerons, BENNEAUX, *Ext. art d'obs.* t. II, p. 423. dans POUGENS. La force reproductrice y est disséminée, chez le polype d'une grande énergie, et elle y exerce son activité jusques dans les moindres parties, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 63, dans POUGENS ‖ *S. m.* Dans l'élève des animaux, reproducteur, l'animal destiné à reproduire son espèce.

— ETYM. VOY. REPRODUIRE.

REPRODUCTIBILITÉ (re-pro-du-kti-bi-li-té), *s. f.* Faculté d'être reproduit. La reproductibilité des êtres, *Dict. de l'Acad.*

— ETYM. *Reproductible*.

REPRODUCTIBLE (re-pro-du-kti-bl'), *adj.* Qui peut être reproduit.

— ETYM. VOY. REPRODUIRE.

‖ REPRODUCTIF, IVE (re-pro-du-ktif, kti-v'), *adj.* Qui produit, qui contient la force reproductive à une si grande énergie dans cet animal, qu'elle ne paraît point diminuer sensiblement après plusieurs reproductions, BONNET, *Palingé phil.* 18, 5. Agiter par le souffle vivifiant de l'industrie tous les germes reproductifs de la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 8.

— ETYM. VOY. REPRODUIRE.

REPRODUCTION (re-pro-du-kti-on'), *s. f.* Action de reproduire. Il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 126. Empédocle avait le premier supposé la destruction et la reproduction alternatives du monde, BARTHEL. *Anach.* ch. 64. La nature se perpétue par ses reproductions, dit-on des plus vieux arbres, DUHAMEL, *Bibl. Collection*, t. V, p. 410. ‖ 2° Action par laquelle les corps organisés, animaux et végétaux, produisent des individus semblables à eux, de quelque manière que cette action s'exerce. La reproduction des êtres. Les organes de la reproduction. ‖ Il se dit aussi, dans les végétaux, des moyens artificiels par lesquels on multiplie les greffes, les boutures sont des moyens de reproduction. ‖ 3° Parties qui succèdent à celles qui ont été mutilées ou arrachées. AYMAR, *Mémoires des insectes* qui peuvent être multipliés de bouture, les physic ens connaissaient la reproduction des pattes des écrevisses, BONNET, *Œuv.* VIII, 2. Reproduction de la tête coupée de limaçon, découverte par Spallanzani, fut née en France par divers naturalistes qui ne surent pas l'observer, SENNEBIER, *Ex. art d'observ.* t. I, p. 2. Reproduction. ‖ 4° Action par laquelle on conserve, dans l'industrie, dans l'agriculture, la somme des valeurs, on reproduit ce qui a été consommé. Les consommations versent jusque dans les mains de fermiers enfin une portion de leurs recoltes, qui, reversée dans des champs fertiles, aurait eu merité graduellement la reproduction, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 8. ‖ 5° Action de reproduire, de publier une seconde fois, par contrefaçon, ou autrement, un livre, une œuvre d'art. L'éditeur de cet ouvrage en a fait la reproduction.

— ETYM. *Re...*, et *production*.

‖ REPRODUCTIVEMENT (re-pro-du-kti-ve-man), *adv.* D'une façon reproductive. Capitaux placés reproductivement.

‖ REPRODUCTIVITÉ (re-pro-du-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est reproductif.

— ETYM. *Reproductif*.

REPRODUIRE (re-pro-duir'), v. a. Il se conjugue comme produire. ‖ 1° Produire de nouveau. Qu'est-il plus facile que de reproduire un homme ou un animal, que de le reproduire ? PASC. *Pens.* XXIV, 20, éd. HAVET. Il y a, dit-il [saint Cyprien], dans l'Église catholique, une race, une source, une force pour reproduire sans fin de nouveaux pasteurs, BOSS. 1er *instr. past.* 25. Les simples vers de terre qui reproduisent leurs queues, VOLT. *Physique, les Colimaçons, Q. etc.* Les arbres, les plantes, les polypes, où l'individu tout seul reproduit son semblable, BUFF. *Hist. anim. ch.* XI. ‖ Absolument. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligents durent se faire que la sagesse suprême daignerait leur devoiler le motif de leur existence; mais elle renferma son secret dans son sein, et, adressant la parole aux animaux, elle leur dit : Croissez et reproduisez, BARTHEL. *Anach. ch.* 28. Il [Pope Cette injuste frayeur sans cesse renaît Et l'image des malheurs que j'ai vus cette nuit, CLEN. *Poly.* II, 3. Il me suffit de juger des habitudes du cerveau par les habitudes de chaque sens : il faut se contenter de connaître que le même mécanisme, quel qu'il soit, donne, conserve et reproduit les idées, CONDIL. *Log.* I, 2. ‖ 2° Présenter de nouveau, montrer de nouveau. On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine; et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, VOLT. *Pol. et leg. Avis au public*, *Exemples du fanatisme*. Parce qu'on n'observerait pas, ils reproduisaient continuellement les mêmes opinions sous de nouvelles formes, CONDIL. *Hist. anc.* III, 1. Qui reproduira les prodiges de mécanique d'Archimède au siége de Syracuse, ou qui démontrera que c'étaient des fables inventées par les Romains pour excuser aux yeux de Rome l'impuissance de leurs efforts ? MAINTENON, *Œuv.* I, VI, p. 227. Ainsi, de mille objets en silence nourris, Mes vers coulent sans peine, et ma plume féconde Reproduit sous mes doigts les merveilles du monde, DELIL. *Jardin. perdu*, III. ‖ 3° Insérer dans un journal, une revue, tout ou partie d'un travail appartenant à un autre recueil. ‖ Imprimer un ouvrage en contrefaçon. ‖ 4° Se reproduire, se perpétuer par la génération. Ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain ne produisent ensemble des individus qui eux-mêmes peuvent se reproduire, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 146. Puisqu'il faut que l'homme meure, il faut qu'il se reproduise, afin que l'espèce dure et que l'ordre du monde soit conservé, J.-J. ROUSS. *Ém.* IV. Les familles se reproduisent facilement, lorsque le gouvernement, par le respect de vente de leur travail, CONDIL. *Hist. anc. Lois, ch.* 8. ‖ Fig. Comment se conserver-t-elle [la langue française], si, au lieu de se reproduire à mesure qu'elle se dépouille, ce n'est plus qu'un vieux débris, dont les savants recachés se brisent, et qui ne reposse jamais? MAINMONTEL, *Œuv.* I, V, p. 416. ‖ 5° Être produit, créé de nouveau. Quelques idées d'idées disparu, qui reproduisent malgré nous, BONNET, *Ess. anal. Ame*, 18. Les mines s'épuisent, et les pêcheries n'épuisent pas; l'or ne se reproduit pas, et l'animal se reproduit sans cesse, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 18. Ce grand système de la nature qui se reproduit de ses débris est mieux entendu, mieux suivi à la Chine que dans tous les autres états du monde, ID. *Hist. phil.* I, 20. ‖ 6° Être produit, montré de nouveau. Les mêmes passions et les mêmes événements se reproduisent souvent dans l'histoire. Les formes et les qualités du corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours, BARTHEL. *Anach. ch.* 28. Les mêmes abus reparaissent sans cesse, fréquenter de nouveau la société, après s'en être retiré. Il commence à se reproduire dans le monde, MME DE SÉVIGNÉ, *Lett. à Mme Grignan*, 1er mars 1671. Après des fois, n'a cela la vaulée remplacier, sa fois plus qu'elle ne faisoi auparavant, D. DE SERRAS, 72.

— ETYM. *Re...*, et *produire*.

REPRODUIT, UITE (re-pro-duï, dui-t'), *part. passé de reproduire*. Produit de nouveau. Les forêts reproduites dans les lieux ravagés. ‖ Montré de nouveau. Un fait bien bizarre que de voir l'Europe transportée et reproduite, pour ainsi dire, en Amérique, pour le nom et la forme des villes, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 8.

‖ REPROMENER (re-pro-me-né), v. a. Il se conjugue comme promener. Promener de nouveau.

— HIST. XVIe s. Je lis en quelque livre, ou fois de compter, que, pour ce que je me promenois et mene encore, Essayani de tromper l'ennui qui me devore, SONS, 787.

‖ REPROMETTRE (re-pro-mè-tr'), v. a. Il se conjugue comme promettre. Promettre de nouveau.

— HIST. XVIe s. L'espoir va soulagent l'homme demy-noyé; L'espoir su prisonnier repromet delivrance, SONS. 818. Elle le somme de la promesse qu'il lui avoit faite, qui estoit de mourir en sa principauté; le mari, pour la contenter, lui reprometoit encore, MARG. D'AUT. *Hist.* III, 281.

‖ REPROMISSION (re-pro-mi-sion), *s. f.* Terme de théologie. Les choses promises par l'Ecriture sainte.

— HIST. XIIIe s. Perdus avons la terre de repromission, QUAT LIVRES DES ROIS, dans Q. avons qui erent [étaient] en prison De la terre d'Égipte par desous Farao, *Ch. d'Ans.* I, 293.

— ETYM. LAT. *repromissionem*, de *re*, et *promissio*, promission.

‖ REPROTÉGER (re-pro-té-jé), v. a. Il se conjugue comme protéger. Protéger de nouveau. Mon divin ange, j'apprends que vous êtes retenu à Paris ; vous allez donc reprotéger Tancrède, FOLT. *Lett. d'Argental*, 17 oct. 1760.

‖ REPROUVABLE (re-prou-va-bl'), *adj.* Qui doit, qui peut être reprouvé.

— HIST. XVIe s. Coulé qui, pour montrer que del letlation n'est pas louable, prononcent et mettent en avant delettations qui sont très reprouvables, CHASSE *Eth.* 899.

REPROUVÉ ÉE (re-prou-vé, vée), *part. passé* de reprouver. Une proposition prouvée par un philosophe, et reprouvée par un autre.

RÉPROUVÉ, ÉE (ré-prou-vé, vée), *part. passé* de reprouver. || 1° Rejeté, condamné. Une doctrine réprouvée par l'Église. Les mystères d'amour amant trop réprouvé, RACINE, *Esp.* IV. Malheur aux cœurs durs! lieu bénira les âmes tendres; il y a je ne sais quoi de réprouvé à être insensible, VOLT. *Lett. au pr. roy de Prusse*, 13 août 1738. || Abandonné quelqu'un sa sens réprouvé, à son sens réprouvé, le laisser dans l'erreur, à cause de son obstination. La raison ne donna avec elle, pour dans son sens réprouvé, que ce qu'il faut pour la personne, et vous verrez par l'événement qu'il n'y en eut jamais de plus réprouvé, RACINE, *Réflexions sur Longin*. Les terribles effets de la vengeance divine est lorsque, en punition de nos péchés précédents, elle nous livre à notre sens réprouvé, en sorte que nous sommes soumis à tous les sages avertissements, nous. *Hist. II*, 8. Par un juste jugement, Dieu livre au sens réprouvé, à des erreurs manifestes, ceux qui prennent des noms superbes contre son Église et entreprennent de la réformer dans sa doctrine, ID. *Inf. Lett. 1er duc.* 58. Le siècle où nous vivons est en tout sens celui de la décadence; il faut l'abandonner à son sens réprouvé, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 10 août 1758. || Substantivement. Qui est rejeté par la société, comme les parias. Crains pour toi même Le sort conçu dans d'un réprouvé qui t'aime, DELAVIGNE, *Paria*, I, 3. || 2° Particulièrement, rejeté de Dieu. Le peuple demanda un roi, et Dieu lui donna Saül, homme réprouvé pour ses péchés, BOSS. *Hist. II*, 2. Il n'est pas qui ne soit destiné ou peines éternelles. ...chacun le fait ainsi qu'un réprouvé, RACINE, *Sol.* II. Jésus-Christ sours les lois, et damna les autres à souffrir les mêmes crimes, PASC. *Pens.* XVI, 3, édit. HAVET. Après vous avoir exposé, dans les mœurs de notre riche reprouvé, l'image d'une vie voluptueuse et mondaine, MASS. *Carême, Mauv. riche*. Nous n'aurons plus de proches, de père, d'enfant, d'ami; plus de liens que les flammes éternelles. Un bon mauvais pour toujours aux réprouvés, ID. *Avent, Jugement*. Tous ces anciens sages sont vos ennemis...; je ne m'étonne pas que vous détestiez sincèrement tous ces illustres réprouvés qui ont fait, je ne sais comment, tant de bien à la terre, VOLT. *Faceties. Remerciement sincère*. C'est non qui marque leur séjour Aux réprouvés de au coffre, LAMARTINE, *Les élus de mon amour*, v. III-IV, *Odes*, I, 10. || Visage de réprouvé, face, figure de réprouvé, figure sinistre, qui annonce une âme perverse. Avant que d'avoir vaines humeurs, c'était une vraie physionomie de réprouvé, MARIVAUX. *Gramon*. 2. || Il vit un réprouvé. C'est un réprouvé, se dit d'un méchant homme.

RÉPROUVER (re-prou-vé), v. a. Prouver de nouveau, prouver surabondamment. Il a prouvé et reprouvé sa position par plusieurs titres.

— ÉTYM. *Re*, *et prouver*.

RÉPROUVER (ré-prou-vé), v. a. || 1° Rejeter, condamner. Que la réforme ne se fasse point ailleurs sur ce qu'elle pense à le fin avoir condamné en France et en Angleterre, par ses plus fameux écrivains, les guerres civiles de religion,... car les reprouver quelque temps pour y revenir après, c'est bien montrer qu'on a honte de son erreur, mais c'est montrer en même temps qu'on ne veut pas s'en corriger, BOSS. 8e *avert.* 1. Les saints anges protecteurs du temple déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, qu'y avait résidé si demeure pendant tant de siècles, l'avait réprouvé, IB. *Hist. II*, 2. Dieu réprouvera un culte où le cœur n'aurait point de part, RACINE. *Serm. sur dem. après la Pentecôt. Domin.* I, 1re p. 240. A-t-il aimé le monde, ID. [Jésus-Christ] qu'il a réprouvé? MASS. *Carême, Mauv. riche*. Il [le prédicateur] ne s'arrête cependant dans cette assemblée de colloque de Poissy] qu'il réprouvait, VOLT. *Mœurs*, 171. Le bon sens rejette ces absurdités, et l'équité les réprouve, ces calomnies, IB. *Fragm. sur l'hist.* VII. Le colonage, qui était encore à la mode dans nos premiers époux, est réprouvé aujourd'hui, IB. *Lett. d'Alembert*, 7 fév. 1770. || 2° Terme de théologie. Destiner aux peines éternelles. Les Juifs sont ennemis pour l'évangile; vous, BOSS. Dieu les a réprouvés, q'a été, ô gentils, pour vous appeler, MASS. *Hist. II*, 7. Combien d'ancêtres de Jésus-Christ ont été réprouvés de Dieu, parce qu'avec cette qualité d'ancêtres de Jésus-Christ, ils n'ont pas laissé d'être des impies et des infidèles! BOURDAL. *Instruct. Octave de l'Assompt. Exhort.* 1, 1. p. 209. C'est notre lot, si jamais nous avons le malheur d'être reprouvés, qui doctora elle-même l'arrêt de notre réprobation, IB. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 86.

— HIST. ET S. Non excient, [ils] ont me reprouvent (reprochereut), *Ch. de Rol.* LI. Et reprover (honte, reproche) à trestoux vos parens, ib. CCXVII. || XIIIe S. Par Dieu, vassal, mar vous vint en pensé Quant vous m'avez reprouvé mon sage, QUESNES, *Romancero*, p. 109. Vié honte [vieille honte], quant on la reprouve. Est aussi laide come nous, *Rut. Intr. de la Fr.* I, REIN, p. 709. Il nous reprouvera par ordre, Si nous l'evangile recorde, Et nous et maurais jugeres, J. LE MUSIS, Fr. 1380. La marchis Bonifaces.... Il reprover nous fait, Et nous reprouvera qu'il li avomi fait, VILLEH. XLII. Ce oi dire en reprover [proverbs], Que l'en ne puet fa re reprover En nulle guise d'ung home, le Roy de Navarre en reprouve ce l'opinion de ceulx qui mettent felicité en richesses, ORESME. *Eth.* VI (vi). || XVIe S. Les jugements de communauté de peuple sont souvents fois à reprouver comme deraisonnables, *Bouche.* III, 18. Gens superstitieux et reprouvés, MONSTREL. II, 80. || XVIIe S. ...Ains estoit sa compagnie et sa conversation fort plaisante et fort agreable aux femmes, si en cela nous ne voulons reprouver le tesmoignage de la courtisane Flora, ancien, *Comp.* 70. Le peuple luy donna audience telle, qu'il apparoissoit qu'il ne reprouvoit ny n'approuvoit trop ce qui avoit este fait, ID. *Cæsar*, 60. Ce qui est bien laisse en eloisné, il les reprouve, CALV. *Inst.* 707. Richesses, pere-mains,... et telle oultre basse marchandise qu'ila reprouvent, MONTAIGNE, II, 12.

— ÉTYM. Wallon, *r'prové*; provenç. *reprovar*, *reprobar*; espagn. *reprobar*; port. *reprovar*; ital. *riprovare*; du latin *reprobare*, même sens, de *re*, marquant retour, et *probare*, approuver (voy. PROUVER). *Reprouver* a signifié proverbe, le proverbe devenant facilement une leçon, une sentence.

|**REPROVIGNER** (re-pro-vi-gné), v. a. Provigner une seconde fois.

— HIST. XVIe S. On ne laisse ressortir à l'arc quelques doigts, pour le continuer leur jet, et ceux-là reprovigner à toutes les fois qu'il s'en rend capable, O. DE SERRES, 843.

REPS (reps), s. m. Étoffe de soie très-forte et façonnée. || Il y a aussi des reps en laine, en laine et coton.

— ÉTYM. Origine inconnue.

|**REPTATION** (rè-pta-si-on), *s. f.* Terme didactique. Action de ramper.

— ÉTYM. Lat. *reptationem*, de *reptare*, fréquentatif de *repere* (voy. REPTILE).

|**REPTATOIRE** (rè-pta-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère de la reptation. Mouvement reptatoire.

— ÉTYM. Voy. REPTATION.

REPTILE (rè-pti-l'), *adj.* || 1° Qui rampe. Insecte reptile. Le bœuf, le cheval, et tout son espèce, LA FONT. *Petit chien*. Les animaux reptiles sont d'une autre fabrique que le castor, le renard, BUFF. *Renard*. || *Fig.* Il faut vivre avec un esprit plus reptile? bumble pour avoir jamais fait une telle imbecile? BOURDAL, *le Divin*, I, 2. || 2° *S. m.* Deux le tongue commun, un animal rampant de pieds et qui rampe, et aussi tout animal qui a les pieds si courts qu'il semble se traîner sur le ventre. Ne soutiles point vos âmes par l'attouchement de quelques reptiles qui se remuent sur la terre, BACI, *Bible, Levit.* XI, 44. Empêchons nos pensées de ramper toujours dans les nécessités corporelles, comme font les reptiles sur la terre, BOSS. *Elevat. sur myst. IV, 7.* Sous, repaire affreux de reptiles impurs, PASC. *Ep.* IX, 3. Dans les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes, BUFF. *Ois.* I. VIII, p. 123. || *Fig.* Quelqu'un a dit que la guerre réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent, VOLT. *Lett. à Labarpe*, 29 oct. 1765. || Fig. et familièrement. C'est un reptile, c'est un homme qui se sert de moyens bas et vils pour nuire ou pour nuire aux autres. Ce reptile vous a sifflé qui j'étais la pour traîner vos secrets? BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 9. || 3° Terme de zoologie, animaux vertébrés, ovipares, à sang froid, à poumon vesiculeux, pourvus d'un cœur à une ou deux oreillettes, mais toujours à un seul ventricule, divisés en quatre ordres très-distincts : 1er les chéloniens, ex. : les tortues; 2e les sauriens, ex. : les lézards; 3e les ophidiens, ex. : les serpents; 4e les batraciens, ex. : la grenouille. C'est là (dans le calcaire) que la classe des reptiles prend tout son développement et déploie des formes variées et des tailles gigantesques, CUVIER, *Révolut. p.* 197.

— ÉTYM. Lat. *reptilis*, de *reptum*, supin de *repere*, ramper. Curtius considère repo comme égal à *serpo*, métathèse de *serpo*, ramper (comparez SKARPEN); en pareil cas, le latin laisse tomber l's.

|**REPTILIVORE** (rè-pti-li-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de reptiles.

— ÉTYM. *Reptile*, et lat. *vorare*, dévorer.

REPU, UE (re-pu, pue), part. passé de repaître. On n'attendait sa faim. Eut repu, tout s'enfuit, les petits et la mère, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne, SAINT-LAMBERT, *Quadrupèdes*, p. 211. || *Fig.* Qui a satisfait sa convoitise d'argent ou de places. Avant que de parler à la gourmande échue Pavâi de ses dîners sa muse bien repue, MARMONTEL, *le Chou et le Navet*, dans LA HARPE, *Corresp.* I, IV, p. 3. Les rédacteurs sont gens connus ..., incapables de feindre ou d'avoir d'autres vues que leur propre intérêt..., et croyant qu'eux repus, tout le monde a dîné, D. L. GOUR. *Gaz. du village*, n° 3. || Substantivement. Quand les repus du centre ont quitté leurs serviettes, BARTHELEMY, *Némésis*, dans LEGOUPART.

RÉPUBLICAIN, AINE (ré-pu-bli-kin, ki-n'), *adj.* || 1° Qui appartient à la république. Le gouvernement républicain tient au relâ ou la peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance, MONTESQ. *Esp.* II, 1. Croirions le gouvernement républicain fort l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation, ID. IV, 5. || Les armées, les troupes républicaines c'est dit des armées, des troupes de la première république française : || L'Ère républicaine, la manière de compter les années à partir du 22 septembre 1792, et de diviser l'année en mois égaux avec jours complémentaires. Un beau jour, citoyenne la république est née; Salut, vingtdeux septembre! Salut, mémorable journée! Pour prolonger dans l'avenir lointain L'ère républicaine, ouverte ce matin! POINSARD, *Charlotte Corday*, I, 1. || 2° Qui a rapport au gouvernement républicain. Âme républicaine. || Esprit républicain, goût de liberté. Un ordre de l'aversion pour l'autorité suprême, lorsqu'elle est entre les mains d'un seul mortel. L'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde et dans le nouveau, VOLT. *Mœurs*, 151. Ce prétendu esprit républicain [dans l'ancienne France], suivant la réflexion de l'abbé de Dampeau, était un grand et terrible mot employé bien gratuitement contre des ennemis très-paisibles et très-modérés, D'ALEMB. *Éloges, Dampeau*. || 3° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui habite une république. Nouveau mariage de faire aimer nos peuples aux républicains. Il était par de l'union des anciens; et ces républicains eurent une si forte haine des rois, qu'ils sopirent avec plaisir des crimes dans les plus hautes sorts de leur race, CORN. *Disc. tragédie*. Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître, VOLT. *Pol. et lég. Pens. admin.* 13. C'est ainsi de tout temps qu'au gré de leurs esprces D'ingrats républicains ont payé les services, SOUZA, *Odes*, I, 6. || 4° Celui qui est passionné pour le gouvernement républicain. || A Londres il y a trois partis, celui du roi et des évêques fort petit, celui du prince à craindre fort grand, et le troisième des républicains et tous confondus, BEY. 1812. Républicain farouche, ou vrai-le l'empereur N'as-tu voulu me voir que pour mieux m'insulter? VOLT. *Mort de Cæsar*, III, 4. Tout vrai républicain aura avec le fait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté, I. J. SOUZA. *Cours. de Prolog.* ch. 4. Il appartenait à la classe des républicains assères qui veulent mettre la société au régime du bonnet tout, BEYLE, *Rouge et Noir*, III, 3. || 5° Nom qu'on a donné à des oiseaux de l'ordre des passereaux, trouvés en Afrique.

— ÉTYM. *République*.

|**RÉPUBLICAINEMENT** (ré-pu-bli-kè-ne-man), *adv.* D'une manière républicaine. Le chef militaire unique d'une nation constituée républicainement, PR. LEMONNIER. *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, ch. IX, § 7, n° 3.

|**RÉPUBLICANISME** (ré-pu-bli-ka-ni-zm'), s. m. Rendre républicain; gagner en république. || Donner à quelque chose le caractère républicain. Cet ordre de choses ne peut pas subsister sous le régime représentatif, mais ne devons pas laisser la dette nationale reposer sur des titres consentis au nom des rois..., il est temps de républicaniser la dette, *Rapport de Cambon*, 14 août 1792, p. 92. Par cette opération vous separerez le passé de l'avenir.... vous ramenerez la titre royal, vous republicaniserez cette partie de la dette, comme vous avez fait pour la dette con-

Digitized by Google

solidée, *Décret du 23 floréal, rapport de Cambon*, p. 62

— ÉTYM. *République*.

RÉPUBLICANISME (ré-pu-bli-ka-ni-sm'), *s. m.* ‖ 1° Qualité, sentiment de république. Il s'établit..... républicanisme est une planie vivace, PANSEUP, *Pièces*, t. 449. ‖ 2° Affectation d'opinion républicaine.

— ÉTYM. *Républicaniser*.

‖ **REPUBLIER** (re-pu-bli-é), *v. a.* Il se conjugue comme publier. Publier de nouveau. Republier un ouvrage.

— HIST. XVIe s. Et quant fut ouyeurt que les hérauls republioient la feste.... *Percefforest*, t. V, f° 8.

RÉPUBLIQUE (re-pu-bli-k', *s. f.* ‖ 1° Chose publique, et, en général, toute espèce de gouvernement. Aliens, veuillard, et sans république ; il n'importe à la république que Tu fasses ton testament, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. L'autre, afin de monter aux grandes dignités, lança les emplois de Mars servant à la république, ID. *ib.* XI, 9. Les unes [filles de Mme de Guitaut] sont destinées à faire d'honnêtes femmes, et à peupler la république ; les autres, à faire une communauté à forme de voiles blancs et noirs, sév. *à Mme de Guitaut*, 10 mars 1693. La tendresse pour son époux s'accordait en cette avec les soins pour la république, FLÉCH. *Mme de Mont.* A-t-on vu quelquefois, dans la plaine d'Arrigue, Déchirant à l'envi leur propre république, Lions contre lions, parents contre parents, Combattre follement pour le choix des tyrans? BOIL. *Sat.* VIII. Vous semble croire..., que l'Évangile ne propose que des maximes funestes à la république, MASS. *Carême, Salut.* J'appelle république tout État régi par les lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être ; car alors l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 6. ‖ Fig. Car si le soleil se plaint, il le leur fera sentir ; Le république aquatique [les grenouilles] Pourrait bien s'en repentir, LA FONT. *Fabl.* XII, 24. ‖ 2° Particulièrement, Gouvernement de plusieurs ; état gouverné par plusieurs. Le peuple fit de grandes clameurs ; nous entendîmes même quelques voix qui criaient république, BATZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 457, dans RAYNOUARD. C'est chose résolue au conseil que l'on enverra un ambassadeur en Angleterre, qui reconnaîtra la république de M. Oliver Cromwell, OUT. FAIET, t. I, p. 118. ‖ [Pascal] disait que, dans un État établi en république comme Venise, c'était un grand mal de contribuer à mettre un roi, et cependant la liberté de prêcher y a été donnée, Mme PÉRIER, *Vie de Pascal*. Une affaire qui assemble dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des puissances et des républiques, LA BRUY. X. Lorsque, dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie ; lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une aristocratie, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Il y avait dans la Grèce deux sortes de républiques : les unes étaient militaires comme Lacédémone ; d'autres étaient commerçantes, comme Athènes, ID. *ib.* V, 6. République fédérative : cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un État plus grand qu'ils veulent former ; c'est une société de sociétés, ID. *ib.* IX, 1. Telle sont les principes des trois gouvernements [vertu dans la république, honneur dans la monarchie, crainte dans le despotisme] ; ce qui ne signifie pas que, dans une certaine république, on soit vertueux, mais qu'on devrait l'être, ID. *ib.* III, 11. Une république n'est point fondée sur la vertu, elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres, VOLT. *Pol. et leg. Pensées sur l'adm.* 10. J'ai pris goût à la république. Depuis que j'ai vu tant de rois, BÉRANG. *République*. ‖ La république du monde, la république romaine. Non loin de ce Rubicon on voit aujourd'hui la république de Saint-Marin, comme si ce dernier faible vestige de la liberté devait subsister à côté des lieux où la république du monde a été détruite, STAEL, *Corinne*, IV, 6. ‖ Fig. Le sépulcre, république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque ou sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau, CHATEAUBR. *Génie*, IV, I, 15. ‖ République, absolument, signifie, suivant le sens de la phrase, la république romaine ou la république française ou toute autre république. Encore, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate*. Qui nous rendra, dit cet homme héroïque, Aux bords du Rhin, à Jemmapes, à Fleurus, Ces paysans, fils de la république, Sur la frontière à sa voix accourus? BÉRANG. *Vieux sergent*. ‖ République mère, s'est dit de la république française, par rapport aux républiques établies sous ses auspices. ‖ République de Platon, ouvrage dans lequel est contenue sa politique. ‖ 3° Par analogie, la république chrétienne, l'ensemble des États chrétiens; la république européenne, l'ensemble des États européens, considérés comme n'ils formaient une fédération. Deux fois l'amour de Dieu et celui du prochain] suffisent pour régler toute la république chrétienne, mieux que toutes les lois politiques, VOLT. Mœurs, 18, fédér. DAVET. La république chrétienne, et même jusque, n'a eu que Dieu pour maître, ID. *ib.* XIV, 193. J'ai toujours considéré l'Europe chrétienne comme une grande république dont toutes les parties se correspondent, lors même qu'elles cherchent mutuellement à se détruire, VOLT. *Hist. de la guerre de 1741*, 1re part. ch. 1. Je ne voudrais, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur, car assurément Henri IV n'était pas fou, ni Sully visionnaire, J. J. ROUSS. *Paix perp.* ‖ En un sens analogue. Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une république dont Dieu est le père commun, FÉN. t. XXII, p. 216. ‖ République universelle, fédération républicaine des peuples, que beaucoup regardent comme un résultat futur du progrès politique. Ô République universelle, Tu n'as encor que l'étincelle, Demain tu seras le soleil, VICT. HUGO, *Lun. Les Rayons et les Ombres*, les gens de lettres en général considérés comme s'ils faisaient une nation. Je ne sais point un membre inutile dans la république des lettres, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. On a vu une république littéraire établir insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes, VOLT. *Louis XIV*, 32. L'auteur de Cinna aux pieds d'un financier ! O pauvre république des lettres ! qu'êtes-vous donc alors ? D'ALEMB. *Eloges, Malet*. Voyez à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 3, 8. Voyez ce que c'est, et la différence de la république gentilhomme au roturier dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Académie*, 1. L'auteur de Cinna aux pieds d'un financier ! O pauvre république des lettres ! qu'êtes-vous donc alors ? D'ALEMB. *Eloges, Malet*. Voyez à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 3, 8. Voyez ce que c'est, et la différence de la république gentilhomme au roturier dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Académie*, 1. L'auteur de Cinna aux pieds d'un financier ! O pauvre république des lettres ! qu'êtes-vous donc alors ? D'ALEMB. *Eloges, Malet*. Voyez à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 3, 8. Voyez ce que c'est, et la différence de la république gentilhomme au roturier dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Académie*, 1. ‖ 4° Par analogie, la république des abeilles, la république des fourmis, la république des castors, se dit de ces animaux, quand on les considère comme s'ils formaient une société régie par des lois. Les abeilles ont une république admirable, FÉN. *Tél.* XXIII. Les fourmis ont une république admirable, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Les castors ont une république admirable, BUFF. *Quad.* t. XIII, p. 1. ‖ 5° Par analogie, la république des mouches à miel, la république des abeilles, la république des fourmis, la république des castors, se dit de ces animaux, quand on les considère comme s'ils formaient une société régie par des lois. Les abeilles ont une république admirable, FÉN. *Tél.* XXIII. Les fourmis ont une république admirable, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Les castors ont une république admirable, BUFF. *Quad.* t. XIII, p. 1. ‖ 6° Par analogie, la république des mouches à miel, la république des abeilles, la république des fourmis, la république des castors, se dit de ces animaux, quand on les considère comme s'ils formaient une société régie par des lois. Les abeilles ont une république admirable, FÉN. *Tél.* XXIII. Les fourmis ont une république admirable, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Les castors ont une république admirable, BUFF. *Quad.* t. XIII, p. 1.

— ÉTYM. *Republicus*, de *res*, chose (voy. RIEN), et *publicus*, public.

RÉPUBLIQUABLE (ré-pu-bli-ka-bl'), *adj.* Qui peut être, qui doit être républ.

— HIST. XVIe s. Republiable, COTGRAVE.

RÉPUDIATION (ré-pu-di-a-sion ; *en vers*, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de répudier. Répudiation de succession. ‖ 2° Action de renoncer légalement une épouse. Selon le témoignage de ce grave auteur [Castelnau], la répudiation [de Catherine d'Aragon par Henri VIII] fut improuvée non-seulement en Allemagne, mais encore à Genève même, sous. *Def. Var.* 1re *disc.* 60. Il y a cette différence entre le divorce et la répudiation, que le divorce se fait par un consentement mutuel à l'occasion d'une incompatibilité manifeste, au lieu que la répudiation se fait par la volonté et pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XVI, 15. La répudiation, une fois admise, devrait être permise aux femmes comme aux hommes, D'ALEMB. *Avert. Esp. des lois, Œuv.* t. VI, p. 318.

— HIST. XVe s. En outre, à Moïse fut donné le libelle de repudiation ou refus de mariage, lequel maintenant est défendu, MONSTRAL. t. V.

— ÉTYM. Lat. *repudiationem*, de *repudiare*, répudier. Au XVIe siècle on disait aussi *repudie*.

RÉPUDIER, ER (ré-pu-di-é, ée), *part. passé* de répudier. ‖ 1° Rejeté, repoussé. Une doctrine répudiée généralement. ‖ 2° Renvoyée, en parlant d'une épouse. Quelque temps après l'aveu[e] infâme fut[e], Je sus répudiée, et c'est moi qu'on proscrit, VOLT. *Triume*, I, 4. ‖ Substantivement. Une répudiée a mérité le respect, LA HARPE, *Correr*, 7, 2.

‖ **RÉPUDIEMENT** (ré-pu-di-man), *s. m.* Action de répudier.

— HIST. XVe s. Après ce repudiement, lui depria tres humblement qu'à femme voulsist [il voulût] se auer [seuer] prendre, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 105.

— ÉTYM. *Répudier* ; tiré, *répudiamento*.

RÉPUDIER (ré-pu-di-é), *v. a.* ‖ 1° Répudiation, nous répudiâmes, vous répudiâtes ; que je répudie, que nous répudions, que vous répudiiez, v. a. ‖ 1° Rejeter, repousser. Il répudia ses dons. Et j'ai vu le bonheur croître de la moitié, quand fis cet des deux camps refuse la paix..... Si leur haute vertu ne l'eût répudié, M. DAUD. *Rom. conc. Her.* II, 1. Notre chérie a voié sa foi; Elle a répudié son époux et son père, Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère, RAC. *Ath.* I, 4. ‖ Terme de droit romain. Répudier une succession, un legs, renoncer à une succession, à un legs. Le tuteur ne pourra accepter ni répudier une succession échue au mineur, sans une autorisation préalable du conseil de famille, *Code Nap.* art. 461. ‖ 2° Renvoyer sa femme suivant les formes légales. ‖ Se répudier, s'éloigner pour une vertu, ou une femme qui ait été répudiée, RAC, *Bérén. Lévit.* XXI, 14. Louis le Jeune répudia Léonor d'Aquitaine ; et, six semaines après, elle épousa Henri duc de Normandie, VOLT. Il est clair pour moi que le Poitou et toute la Guyenne jusqu'aux Pyrénées, SAINT-FOIX. *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 220, dans POUGENS. ‖ Substantivement, répudié sa femme, fille de Didier, pour se venger de l'asile que le roi lombard donnait à la veuve de Carloman, son frère, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 772 ‖ Absolument. C'est une règle générale, que, dans tous les pays où la loi accorde aux hommes la faculté de répudier, elle doit aussi l'accorder aux femmes, MONTESQ. *Esp.* XVI, 16. ‖ Fig. Le Seigneur dit ces choses : Quel est ce libelle de divorce par lequel j'ai répudié la synagogue? BAC, XXX, 1. Il a répudié, BAUDR.

— HIST. XIIIe s. Comeut li rois Loeys prit à feme la ducoise Elienor, puis la repudia pour espouser Aelis de Champaigne, *Chr. de Rains*, f° 17^v^. Tout premierement se veulent aventurer, et jà ont requis au roy et prié qu'ils eyent la premiere bataille, et le roy les en a repudiez, PROISS. liv. III, c. 28, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Veut, devers le seigneur haut justicier ou sa justice, repulier la succession deuditz repreneur et y remonter, COUST. *gén.* t. I, p. 281. Nos anciens auteurs ecclesiastiques font aveques honneur mention d'une femme qui repudia son mari..... MONT. I, 257.

— ÉTYM. Lat. *repudiare*, dénominatif de *repudium*, qui vient de *re*, et *pudere*, avoir honte.

‖ **RÉPUDIER** (re-pu-di-er), *s. m.* Celui qui répudie.

— HIST. XVIe s. Repudieur, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *repudiatorem*, de *repudiare*, répudier.

‖ **RÉPUE** (re-pue), *s. f.* Action de repaître, de faire repaître. Si quelque saumon ou barbue

Digitized by Google

N'en a point fait une repue [d'un noyé], SCARR. *Virg.* 1. Pendant cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu, RT-DUM. 303, 460. ‖ Repue franche, repas qui ne coûte rien.

— HIST. XVI° S. Vous qui cerchez les repues franches, TAHT. jours ouvriers que dimanches, VILLON, *Repues franches*. Dans ladite ville furent ce jour faites en quantité d'endroits plusieurs repues franches, où il fut abondamment donné à manger et à boire à tous passans et repassans, PIERRE DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 196, dans LACROIX.

— ETYM. *Repu*.

RÉPUGNANCE (ré-pu-gnan-s), s. *f.* ‖ 1° Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour faire quelque chose. *Je n'ai pour Aristie aucune répugnance*, CORN. *Sertor.* V, 3. Toutes les répugnance à cette lâcheté sont *Venceal.* I, 2. Il est certain que les Romains, quoiqu'ils aient condamné Jésus-Christ, ne lui ont jamais reproché aucun crime particulier; aussi Pilate le condamna-t-il avec répugnance, BOS. *Hist.* II, 12. Les princes alliés eurent d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas dans le royaume, PER. *Tél.* 321. L'élévation à ses assujettissements et ses inquiétudes; ...la pitié elle-même, ses répugnances et ses dégoûts, MASS. *Carêm. Affict.* Ces révolutions ont vous retrouvent toujours infidèle,... ces devoirs auxquels votre cœur offre toujours la même répugnance, ID. *Carême. Prière*. Il n'a paru par les mêmes répugnances j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement avec le loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 268. Il [Fénelon] prend de Montlosier[1] remuer toutes les esprits par les répugnances qu'il soulevait, ANC. THÉBAUT, *Conséil. sur l'Hist. de France*, IV. Je ne puis approuver votre répugnance pour ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif, et que j'appelle, moi, récréatif... p. t. COUS. *Pièce diplomatique*. ‖ 2° Contradiction, répugnance, hostilité. Ce que vous dites touchant le progrès à l'infini, à savoir qu'il n'y a point de répugnance qu'il y ait un tel progrès..., DESC. *Rép. aux 5es objections*, 37. Ne devez-vous pas rougir d'appuyer une passion qui n'est qu'erreur, que faiblesse et qu'impotement, et dont tous les désordres ont tant de répugnance avec la gloire de notre sexe? MOL. *Princ. d'Él.* I, 1. Contagne est incompatible..... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, après cela, d'en bien usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères, PASC. *Entret. avec M. de Sacy*. Vous y verriez une grande répugnance et une contradiction si grossière, que vous auriez peine à me croire, ID. *Prov.* 1.

— HIST. XVI° S. Le clerc respond que, sans aucune répugnance [contradiction], une mesme personne peut exercer la jurisdiction spirituelle et temporelle aussi, *le Songe du Vergier*, I, 1, 3. Il voyant que la raison fait répugnance à leur nature impenseuse, il s'appuyant sur la force, LANOUE, 80. Ils viennent à la fin à les porter au col [les papes], combien que ce soit chose qui répugnance nature mesme fait quelque répugnance, ID. 427. On pourroit penser qu'entre saint Augustin et tous il y eust quelque répugnance [divergence], CALV. *Instit.* 467.

— ETYM. Prov. et espag. *repugnancia*; ital. *repugnanza*; dal. lat. *repugnatia*, de *repugnare*, répugner.

RÉPUGNANT, ANTE (ré-pu-gnan, gnant), adj. ‖ 1° Contraire, opposé. Choses qui sont répugnantes à la raison, BOIS. *Discpt.* 8. ‖ 2° Mal disposé. S'ils s'y trouvent répugnants [à aimer Dieu], s'ils n'y ont aucune pente, PASC. *Spir. des philos.* I, 1, 61. LAMENNAIS, I, 3° Qui implique contradiction. Il y a un grand nombre de vérités et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable, PASC. *Pens.* XIX, 12, éd. HAVET. ‖ 4° Qui blesse, répousse les sens. Une odeur repugnante. Cette viande est répugnante. Une liqueur [du cuivre], plus que répugnante au goût, annonce ses qualités funestes, *Gloss. Mich.* t. V, p. 92.

— HIST. XVI° S. Les nouveaux advis engendrent nouvelles affections et volunter discordantes et répugnantes bien souvent aux lors, AMYOT, *Lyc.* 67. Panurge se complaisant de telles repugnantes et contradictoires responses, RAB. *Pant.* III, 30. Il est certain que l'esprit n'est pas repugnant à soy [en contradiction]: quelle sena dans la concorde? CALV. *Inst.* 842.

RÉPUGNER (ré-pu-gné), t. *n.* ‖ 1° Être plus ou moins opposé, contraire, avec un nom de chose pour sujet. Il n'y a donc rien qui répugne à leur donner une reine, CORN. *Sertor. Au lecteur*. M. Caritidès : Monsieur, le temps répugne à l'honneur de vous voir, MOL. *Fâcheux*, III, 2. J'entends que vous qui dit : Il faut marcher malgré vous; ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité où la nature répugne, SÉV. 602. La justice divine, qui semble donner et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, BOS. *Sermons, Nécess. de la pénit.* 2. Les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché qualifié comme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu, BOURDAL. *Serm. pour le 19e Dim. après la Pentec. Sur l'éternité malheureuse*. ‖ Il répugne à ce devoir [avec la partie publique répugnait à l'usage du combat judiciaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. ‖ Absolument, il répugne, cela répugne, cela se contredit. Bien étant le souverain être, il est aussi nécessairement le souverain bien et la souveraine vérité, et, partant, il répugne que quelque autre vertus de lui qui tende positivement à la fausseté, DESC. *Rép. aux secondes object.* 28. ‖ 2° Avoir de la répugnance, avec un nom de personne pour sujet. Mais combien répugnons-nous à ce devoir! SOUR. *Hercule mour.* V, 2. Je répugne à l'apprendre [le secret], et m'instruis à regret, ID. *Béliz.* IV, 9. Gentilhomme! Vous répugnez à ce nom sacré. — Sgrenarelle : J'y ai répugné autrefois; mais j'ai maintenant de puissantes raisons pour cela, MOL. *Mar. forcé*, 2. Je répugne à faire un oiseau étrangler le nom de chouca..., SUTTON, *Oiseaux*, I, V, p. 115. Mon âme s, quelques jours, animé de sa vie Un peu de grand sang, mêlé à mon sang, Qui répugnait à vivre et tendait à la mort, LAMART. *Harm.* IV, 11. ‖ 3° Inspirer de la répugnance. Cet homme me répugne, cette femme me répugne, et le lait; nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes; d'abord elles nous répugnent, J. J. ROUSS. *Em.* I. ‖ *Absolument*. Cela répugne. ‖ Impersonnellement. Il me répugne de vous entretenir d'un pareil sujet. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° S. Pour ce que plus fort est de resister à elles [aux passions] et obvier ou repugner, et de nous en retraire par vertu, ORESME. *Eth.* 53. ‖ XVI° S. ...Mais je ne veux repugner [se dédire]. Par juste guerre, en soustenant le droict..., I. MAROT, V, 225. Je m'esbahy s'il y a aucun qui ignore, que la nature ne soit une limitée et une discordance de meurs qui se repugnent à soy-mesme, AMYOT, *Cruss. si Nicias*, 2. Il n'avoit point de nature celle qui repugnast à soy-mesme, ID. *Lycurg.* 67. Il n'avoit point de nature celle qui repugnast à soy-mesme, ID. *Dion*, 96. Quand donques ils trouvent quelcun qui repugne à leurs opinions, LANOUE, 101. ...Et qui ne repugne à ce qui a esté n'aguères dit, CALV. *Instit.* 40. En cela je suis contraint de leur repugner [contredire], ID. 45. 857.

— ETYM. Prov. et espag. *repugnar*; ital. *repugnare*; du lat. *re*, et *pugnare*, combattre.

‖ **RÉPULLULATION** (ré-pul-lu-la-sion), *s. f.* État de ce qui répullule. La répullulation d'un cancer. ‖ **RÉPULLULER** (ré-pul-lu-lé), *v. n.* Renaître en grande quantité. On a beau arracher les mauvaises herbes; il y en a toujours qui répullulent. Ces serres ont répullulé. ‖ Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° S. Elle [une tumeur] repullului, combien que ce fust seulement un, PARÉ, VI, 4. Si la formete, Cesar, repullulier de moi Un al meschant reject, chacun dira de toy..., DU BELLAY, III, 79, recto.

— ETYM. Lat. *repullulare*, de *re*, et *pullulare*, pulluler.

RÉPULSIF, IVE (ré-pul-sif, si-v'), *adj.* Terme de physique. Qui repousse. La force répulsive qui empêche l'électromètre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I. III, p. 309, dans POUCHET. ‖ Force répulsive, force moléculaire antagoniste de la cohésion, qui empêche le contact immédiat des molécules des corps, ou l'attribue au calorique latent. Tout porte à croire que, dans l'état gazeux, non-seulement l'influence de la pesanteur, mais encore celle de l'affinité des corps pour leurs forces attractives est insensible par rapport à la force répulsive de la chaleur, LAPLACE. *Exp.* IV, 7. ‖ Réfraction répulsive, se dit de la double réfraction, quand le rayon extraordinaire s'écarte plus de l'axe que le rayon ordinaire. ‖ Fig. Des manières répulsives. Une figure répulsive.

— ETYM Voy. RÉPULSION.

RÉPULSION (ré-pul-sion), *s. m.* Terme de physique. Force répulsive, qui sert, de quatre syllabes, *s. f.* ‖ 1° Force en vertu de laquelle les corps ou les molécules de certains corps se repoussent mutuellement; effet qui résulte de la mise en activité de cette force. L'attraction et la répulsion. Les physiciens modernes ont démontré que cette attraction et cette répulsion entre deux aimants sont égales, et que la plus forte attraction se fait lorsqu'en présente directement les pôles de différents noms, BUFF. *Hom.* I, 79, 118. ‖ 2° Fig. Sentiment qui fait qu'on repousse quelqu'un. Bientôt le jeune fille passa de la froideur à l'éloignement, et de l'éloignement à une répulsion invincible, CH. DE GRAMONT, *Un Homme vicieux*, § IV.

— HIST. XVI° S. Afin de pourvoir à la répulsion du Turc, M. DU VAIR, *Exhort.*

— ETYM. Lat. *repulsionem*, de *repulsum*, supin de *repellere*, de *re*, et *pellere*, chasser.

‖ **RÉPURGER** (ré-pur-jé), *v. a.* Il se conjugue comme purger. Nettoyer de nouveau. Ce grand démon qui se déplaît d'être profané comme il est, Par eux veut repurger son temple, MALH. VI, 19. ‖ Purger de nouveau. On parle de la repurger, et peu après ils avisèrent de lui faire prendre du lait d'ânesse, ou PATIN, *Lett.* I, II, p. 486.

— HIST. XVI° S. Au jour que je vendras en la majesté sainte. Pour juger ce grand tout, qui fera mers de crainte, Le repurger de neuf par tes feux allumez, SAINT-GELAIS, *Ovent. Paraphrase du Libera me*. Il fault repurger et nettoyer la franchise de parler de toute parole injurieuse, AMYOT, *Comm. discourent le facteur de Cicero*, 47. Inexpugner les mauvaises humeurs de ce roisume, D'AUB. *Hist.* II, 248.

RÉPUTATION (ré-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Opinion que le public a d'une personne. Il [un calomniateur] blâme avec des éloges, et non pas avec des invectives; en apparence il rend témoignage au grand mérite, et en effet il donne les prince] des soupçons de la grande réputation, BALZ. *De la cour*, 8e disc. Il fait combattre faisle contre faible.... pour perdre de réputation cette bonne et vertueuse princesse, ID. *le Barbon*. Quelque haute que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation, LA ROCHEFOUC. *Maxime* 443. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XXII, 1. Afin de se maintenir en bonne réputation auprès de son confesseur ordinaire, PASC. *Prov.* X. À quoi songez-vous, mes pères, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la réputation des hommes par leurs mouvements qu'ils ont pour votre société? ID. 18. Je trouve la réputation des hommes [à l'égard du courage] bien plus délicate et blonde que celle des femmes, SÉV. 28 juillet 1677. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait [dans la chapelle royale] tout le monde par son exemple, et y soutenait l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France, BOS. *Reine d'Angl.* Peut-être que, pris à douceur, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie, ID. *le Tellier*. Ils sont perdu: ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée, ID. *le Vallière*. Cet éclat d'une réputation saine et heureusement établie est comme la glace d'un miroir, à qui la plus faible haleine fie dans un moment l'oint son lustre, DESCAR. *Exhort. Feut témoign. rendus contre J. C.* I, II, p. 14. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut si seule solicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon*. Combien de réputations innocentes sauvera-t-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi ou la jalouse d'un concurrent! ID. *Dauphine*. Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation, LA MULT. XII. Il semblait un ceste fut plus difficile; le fils d'un riche citoyen de Samos avait acquis une haute réputation dans ce genre de combat, PER. *Tél.* V. Il connaissait le peu, si souvent ignore ou négligé, d'une reputation nette et entière, et il apportait à se la conserver tout le soin qu'elle mérite, FONTEN. *Dangeau*. Que de réputations pour les anciens, leur réputation était faite, et que le mal qu'on disait d'eux ne leur ferait point tant de tort, ID. *Jug. de Platon*. Malheur à la réputation de tout citoyen que est opprimé par un parti qui devient le dominant! MONTESQ. *Rom.* I. Je lui faisais [à Marius] une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare, ID. *Sylla et Eucrate*. Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami, VOLT. *Lett. Tauriot*, 6 oct. 1735. Que la réputation des hommes ne leur appartienne point après leur mort, qu'il faut peser les esprits et non les hommes..., ID. *Lett. Moiron*

Digitized by Google

41 sept. 1738. Vous [Anglais] avez ici la réputation de n'être ni assez dévots pour vous soucier beaucoup du vieux Lusignan, ni assez tendres pour être touchés de faire, *Ep. dédic. à Faiseur*. Le droit d'occuper une place dans l'opinion des hommes a donné naissance à la reputation, la célébrité et la renommée, ressorts puissants de la société qui parient du même principe, TOULZE, *Conard. mœurs*, v. Tel a une réputation dans no lieu, qui dans un autre en a une autre toute différente, IB. tit. Le comte : Une réputation détestable! — Figaro : Et si je vaux mieux qu'elle? y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant? BEAUMARCH. *Mariage de Figaro*, III, 5. Les hommes sont encore plus sensibles à la réputation de leur pays hors de leur pays, que dans leur patrie[1], et l'on a vu les émigrés français réclamer leur part des victoires qui semblaient les condamner à un exil éternel, CHATEAUB. *Itin.* 3e part. || Ne connaître que qu'un que de réputation, ne le connaître que par ce qu'on en a entendu dire. ZERBINETTE : Monsieur, je vous prie de m'excuser; je n'aurais pas parlé de la sorte, si j'avais su que c'était vous; et je ne vous connaissais que de réputation. — GÉRONTE : Comment! que de réputation? MOL. *Scapin*, III, 11. || Être abominable. Il se prend toujours en bonne part. Qui dispense la réputation? qui donne le respect et la vénération aux personnes, AUX ouvrages, AUX lois, AUX grands états, sinon cette faculté imaginante? PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Il est temps de rendre la réputation à tant de personnes calomniées, ID. *Prov.* XV. Mene de Coulanges soutint fort bien sa réputation, et brilla dans toutes ses réponses, SÉV. 418. Nous faisons bien ce que nous pouvons pour lui donner de la réputation [à M. Trouvé, comme professeur], IB. 4 mai 1680. Je vous conjure d'écrire au coadjuteur [d'Arles], qu'il songe à faire reponse sur l'affaire dont lui écrit Monseur d'Agen..., cela est mal d'être paresseux à vos évêques et réputation, ib *Lett.* 3 févr. 1672. Ils [les Romains] gagnaient de proche en proche, soumettant premièrement les royaumes voisins, et se contentant, pour les pays éloignés, de les remplir de leur gloire, et d'y envoyer de loin leur réputation comme l'avant-coureur de leurs victoires, BOSS. *Polit.* I, II, VI. C'est par de semblables coups dont au vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation que..... 10. *Louis de Bourbon*. Quelque honorée qu'ait été Mme la Dauphine, elle a eu moins de réputation que de mérite, FLECH. *Dauphine*. Les beautés de réputation étaient cette comtesse de... Mme de..., HAMILT. *Gramm.* 2. Quicon que n'a point acquis de réputation auprès de soi, n'en a jamais ailleurs, VOLT. *Guêbres, Disc.* 1a réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes, IB. *Lett. Schouvalof*, 15 juin 1757. *J'ai plus*, J'aime mes bonnes grâces de mon maître, que toutes les réputations du terre, CORN. *Le à Rodrobert*, dans CORNEILLE, *Lex. de Corn.* Il ne faut pas pour que les réputations mûrissent, VOLT. *Lett. Ducheuns*, 1er janv. 1763. Tant de petits talents où je n'ai pas de foi; les réputations on ne sait pas pourquoi, DIDEROT, *le Rêch.* II, 3. Les réputations ne m'inspirent guère; j'examine et je juge..... COLIN D'HARL. *Vieill, et jeune gens*, II, 4. || Il se dit des choses qui sont renommées pour quelque qualité ou vice de chacun. Il gagne son état en réputation. Cette bataille [de Fleurus] est une chose de grande conséquence et d'une grande réputation, SÉV. *Lettre* 1690.

— HIST. XVe S. Plusieurs puissent par vaine science..... car ilz ont plus aimé et enlieu estre de grant non et reputation que humbles de cuer et de bonne vie. *Internelle consolacion*, III, 3. || Fig. Quelque reputation que vous ayez de vous, qu'il vous souvienne que votre estat emporte ministere et service, non point seigneurie, CALV. *Instit.* 981. Sa reputation et l'estime que l'on avoit de sa prudhomme, AMYOT, *Cèsar.* 13. Et servoit cette reputation [l'idée qu'il avait un secret pour déjouer les conjurations] à tenir ses ennemis en crainte, MONT. I, 137. Comme moy qui plaidant ma premiere cause, je dis à ces messieurs là beaucoup de choses que n'entendoin pas, ny eux aussy, ce qui n'importa une belle reputoison, *Moyen de parvenir*. p. 350, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *reputatio*; e-pagn. *reputacion*; ital. *reputazione*; du lat. *reputationem*, compte, et, au sens général, considération, pensée, de *reputare* (voy. REPUTER). Remarquez que *réputation* est un des rares mots en tion qui ont un sens exclusivement passif.

RÉPUTÉ, ÉE (ré-pu-té, tée), part. passé de réputer. Pour une fille honnête et pleine d'innocence Crois-elle en ses valets voir quelque complaisance, Réputés criminels, les veilà tous chassés, MOL. Sal. I. Étant d'une caste réputée infâme dans mon pays, DESN. *De St-Jul.* 23 janv. 1775. || Absolument. Oui sur ce et requérant le procureur général. Il requiert pour l'empereur. Maître Omer le prendra-t-il sous sa protection ou prêtre qui avait voléj[1] requerra-t-il en sa faveur? VOLT. *Intér. d'Argental*, 31 déc. 1760. || Requérir un bénéfice, se disait de celui qui se présentait au collateur pour être pourvu d'un bénéfice vacant, sur lequel il avait droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité || Fig. Demander, exiger, avec un sens de respect et de soumission. Selon que la requiert ou l'âge ou la santé, BOSSUET, *Sal.* II. Il le combla de promesses, autant que la nécessité présente le requérait, VAUGEL. *Q. C.* V, 4. Divers chanoines des plus fidèles que j'examinais, et aussi de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux resoudre, DESC. *Méth.* II, 2 l'expérimentais qu'elles [les choses qu'elles] se représentaient sans que mon consentement y fût requis, IB. *Médit.* VI, 3. La persévérance en la foi est requise à salut, sous. FAR. 14.

— REM. L'ancien infinitif était *requerre*. Il dit : ouvrer; faut-il tant vous requerre? LA FONT. *Boli. des Augustins*.

— HIST. XIIe S. L'uns requiert [attaque] l'altre, *Ch. de Rol.* CCLXXXIV. || XIIe S. Biaus sire Diex, comment porrai avoir vraie merci que tant sui requiers? *Conet.*, XVIII. Nous a de charge de conduire requise, *Sax* XIIIe. Metez ant vostre espée, jugement ensivez; Tuit vus en requerum..... *Th. le mart.* 81. Pur qo jo, tun sarf, si pris aïde de tun gré de hardement, *Liv. des rois, consol.* 1, 3. || XIVe S. Ilz reputoient la principale force de leur armee remonter en leurs gens de pied, ANYOT. *Hab.* 8. Quand le patient ne peut ou ne veut nommer en son oeur, s'accuse et se despite contre soy, en requerant grace de ceulx qu'il estimoit avoir Dieu, CALV. *Instit.* 475. Le bon succès dudit [voyage] luy devint estre entierement requis [inputé], CARL. IX, 14.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reputar*; ital. *riputare*; du lat. *reputare*, de *re*, et *putare*, penser, de nouveau, et de là penser habituellement (voy. PUTATIF).

REQUÉRABLE (re-ké-ra-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence, qui se dit des choses incorporelles coutumes. Qui doit être payé sur le creancier en personne, par opposition à portable, qui se disait de ce qui doit lui être porté en un lieu désigné sans temps, sans date, DESP.

— HIST. XVIe S. Toutes rentes sont requerables lors les dot aller chercher chez le redevable), s'il n'en a autrement convenu, LOYSEL. Le cens n'est requerable, ains rendable et portable, IB. 821.

— ETYM. *Requérir*.

REQUÉRANT, TE (re-ké-ran, ran-t'), *adj.* et || 4e Terme de procédure. Qui requiert, qui demande en justice. Les parties requérantes. || Substantivement. Le requérant, la requérante. || 2e Terme de chasse. Un chien requérant, qui est requerant, lorsque, tombant à bout de voie, il retourne ou prend ses devants de lui-même, et qu'il fait, sans aide, tout ce qu'il faut pour retrouver son animal

— HIST. XVIe S. Un chien requerant, COTGRAVE.

REQUÉRIR (re-ké-rir), v. a. Il se conjugue comme acquérir. || 1e Quérir de nouveau. Je fus en sens il n'est usité qu'à l'infinitif. Allez le requérir. || Il se dit simplement pour querir. Va, va vite requérir le médecin, MOL. *Mal. imag.* III, 3. || 2e Prier de quelque chose. Le duc, pour récompense, a requis cette grâce, AUTR. *Fencesl.* v, 9. Une belle me voit, je suis requis d'amour, BRANTÔME, *Dames*. II, 8. Après la messe, on vient souvent le requérir de quelque bon office, SERM. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Plus souvent, sommer. Je vous prie, et, au besoin, je vous requiers de faire telle chose. Le roi George écrit incontinent en Hollande; il requiert que, suivant les traités qui lient l'Angleterre et les états généraux à leur étroite commune, le baron de Gortz soit arrêté, VOLT. *Russie*, II, 8. || 3e Réclamer. Requérir la force publique. Requérir n'est pas seulement demander, mais demander en vertu d'un droit qu'on a d'obtenir. *A. t. noms. Lett. de la Montagne*, 7, note 47. || 4e Terme de palais. Demander en justice. Soit fait ainsi qu'il est requis. Requérir l'application de la loi. Le procureur général Bourdin requit qu'on donnât la même somme [cinquante mille écus] à quiconque l'assassinerait [Lamiral de Coligny], et que, quand même l'assassin serait coupable de lèse-majesté, on lui promît sa grâce, VOLT. *Hist. parl.* XVIII. Quatre conseillers le pressaient [l'abbé général Séguier] continuellement de requérir qu'on brûlât l'histoire du parlement, IB. *Lett. Mme de St-Julien*, 23 janv. 1775. || Absolument. Oui sur ce et requérant le procureur général. Il requiert pour l'empereur. Maître Omer le prendra-t-il sous sa protection ou prêtre qui avait volé[1]' requerra-t-il en sa faveur? VOLT. *Intér. d'Argental*, 31 déc. 1760. || Requérir un bénéfice, se disait de celui qui se présentait au collateur pour être pourvu d'un bénéfice vacant, sur lequel il avait droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité || Fig. Demander, exiger, avec un sens de respect et de soumission. Selon que la requiert ou l'âge ou la santé, BOSSUET, *Sal.* II. Il le combla de promesses, autant que la nécessité présente le requérait, VAUGEL. *Q. C.* V, 4. Divers chanoines des plus fidèles que j'examinais, et aussi de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux resoudre, DESC. *Méth.* II, 2 l'expérimentais qu'elles [les choses qu'elles] se représentaient sans que mon consentement y fût requis, IB. *Médit.* VI, 3. La persévérance en la foi est requise à salut, sous. FAR. 14.

— REM. L'ancien infinitif était *requerre*. Il dit : ouvrer; faut-il tant vous requerre? LA FONT. *Boli. des Augustins*.

— HIST. XIIe S. L'uns requiert [attaque] l'altre, *Ch. de Rol.* CCLXXXIV. || XIIe S. Biaus sire Diex, comment porrai avoir vraie merci que tant sui requiers? *Conet.*, XVIII. Nous a de charge de conduire requise, *Sax* XIIIe. Metez ant vostre espée, jugement ensivez; Tuit vus en requerum..... *Th. le mart.* 81. Pur qo jo, tun sarf, si pris aïde de tun gré de hardement, *Liv. des rois, consol.* 1, 3. || XIVe S. Ilz reputoient la principale force de leur armee remonter en leurs gens de pied, ANYOT. *Hab.* 8. Quand le patient ne peut ou ne veut nommer en son oeur, s'accuse et se despite contre soy, en requerant grace de ceulx qu'il estimoit avoir Dieu, CALV. *Instit.* 475. Le bon succès dudit [voyage] luy devint estre entierement requis [inputé], CARL. IX, 14.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reputar*; ital. *riputare*; du lat. *reputare*, de *re*, et *putare*, penser, de nouveau, et de là penser habituellement (voy. PUTATIF).

REQUÉRABLE (re-ké-ra-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence, qui se dit des choses incorporelles coutumes. Qui doit être payé sur le creancier en personne, par opposition à portable, qui se disait de ce qui doit lui être porté en un lieu désigné sans temps, sans date, DESP.

— HIST. XVIe S. Toutes rentes sont requerables lors les dot aller chercher chez le redevable), s'il n'en a autrement convenu, LOYSEL. Le cens n'est requerable, ains rendable et portable, IB. 821.

— ETYM. *Requérir*.

REQUÉRANT, TE (re-ké-ran, ran-t'), *adj.* et || 4e Terme de procédure. Qui requiert, qui demande en justice. Les parties requérantes. || Substantivement. Le requérant, la requérante. || 2e Terme de chasse. Un chien requérant, qui est requerant, lorsque, tombant à bout de voie, il retourne ou prend ses devants de lui-même, et qu'il fait, sans aide, tout ce qu'il faut pour retrouver son animal

— HIST. XVIe S. Un chien requerant, COTGRAVE.

REQUÉRIR (re-ké-rir), v. a. Il se conjugue comme acquérir. || 1e Quérir de nouveau. Je fus en sens il n'est usité qu'à l'infinitif. Allez le requérir. || Il se dit simplement pour querir. Va, va vite requérir le médecin, MOL. *Mal. imag.* III, 3. || 2e Prier de quelque chose. Le duc, pour récompense, a requis cette grâce, AUTR. *Fencesl.* v, 9. Une belle me voit, je suis requis d'amour, BRANTÔME, *Dames*. II, 8. Après la messe, on vient souvent le requérir de quelque bon office, SERM. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Plus souvent, sommer. Je vous prie, et, au besoin, je vous requiers de faire telle chose. Le roi George écrit incontinent en Hollande; il requiert que, suivant les traités qui lient l'Angleterre et les états généraux à leur étroite commune, le baron de Gortz soit arrêté, VOLT. *Russie*, II, 8. || 3e Réclamer. Requérir la force publique. Requérir n'est pas seulement demander, mais demander en vertu d'un droit qu'on a d'obtenir. *A. t. noms. Lett. de la Montagne*, 7, note 47. || 4e Terme de palais. Demander en justice. Soit fait ainsi qu'il est requis. Requérir l'application de la loi. Le procureur général Bourdin requit qu'on donnât la même somme [cinquante mille écus] à quiconque l'assassinerait [l'amiral de Coligny], et que, quand même l'assassin serait coupable de lèse-majesté, on lui promît sa grâce, VOLT. *Hist. parl.* XVIII. Quatre conseillers le pressaient [l'abbé général Séguier] continuelle-

Digitized by Google

d'exercer leur religion, 1o. *Dial.* 37. ‖ La Requête des dictionnaires, pièce satirique en vers faite contre l'Académie française et son dictionnaire. La satire de Benserade, car on ne peut guère lui donner d'autre nom, fut comparée dans le temps à la Requête des dictionnaires du savant Ménage. *Ménag. Elogia. Charpent.* note 4. ‖ Dans les exploits, etc. tel pour, à la requête de telle personne, à la demande de telle personne. ‖ Mettre néant au bas d'une requête, la refuser, y répondre négativement. Ils [les amis de Mme de Grignan, dans un procès] veulent qu'on mette néant sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui decide tout. SÉV. 10 mars 1689. ‖ Familièrement et fig. Néant à la requête, se dit pour exprimer un refus. ‖ On dit aussi : mettre néant à la requête de quelqu'un. ‖ 3° A la Cour de cassation, section des requêtes, celle qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation. ‖ 3° Requête civile, voie extraordinaire, admise dans certs. ns cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. Il ne peut être accordé de requête civile sur ouverte pour moi, nac. *Plaid.* 1, 7. ‖ 4° Sur dit d'écritures signifiées respectivement par les parties, dans les instances ordinaires, pour développer leurs moyens et conclusions. ‖ 5° Maître des requêtes, magistrat chargé de rapporter les requêtes au conseil d'État ; c'est un grade entre maître et conseiller. ‖ 6° Autrefois, maîtres des requêtes, magistrats qui composaient un tribunal nommé les Requêtes de l'hôtel, et dont l'office était de rapporter les requêtes des particuliers, dans le conseil du roi, présidé par le chancelier. Vous avez bientôt une autre visite dont je vous préviens ; c'est celle de M. Boileau, docteur des requêtes, plein de philosophie, de lumière et de connaissances, et fort de mes amis, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 17 sept. 1760. ‖ Les Requêtes de l'hôtel, tribunal où siégeaient les maîtres des requêtes, au Palais. ‖ Requêtes du palais, juridiction qui jugeait, en première instance, les causes de ceux qui avaient un privilége de committimus. ‖ Requête, fig. et fam. Par le langage familier, demande verbale, simple prière. Ayez égard à ma requête. Je ne vous ferai point de requête inutile, MAIR. *Sophon.* III, 4. Benoît, pour commencer, l'une de ces requêtes, BOTR. *Brilz.* II, 6. ‖ C'est chose est de requête, se disait d'une chose rare, difficile à avoir. ‖ Faire de requête, se disait de petits plats faits du menu des volailles.

— HIST. XIIe S. Si aliens vient par la merci de prestre, ol sa requeste honnement, *Rou*, III, 3 XIIIe S. Par la loi de ceste amitié Dit Tulles dans un sien dittié, Que nous devons faire requeste à nos amis, s'ele est honneste ; Et lor requeste refuser, Nule contiens dreit ni raison, la *Rose*, 4760. S'aucuns sement son home à requeste d'autrui, BEAUM. II, 14. Et nous autres que estions contre li, qui avions [avions] fait nos plaintes oïr les plez [plaids] de la porte que en appelle maintenant les requestes, JOINV. 190 ‖ XIVe S. Notre dit peuple qui très grandement nous a aidé et secouru en toutes les requestes que nous avons fait faire pour la necessité de nos dites guerres, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 196. ‖ XVe S. Le conte de Foix remonstra grandement à roi de la grant charge que il lui monstroit et du don sans requeste que il lui envoyoit, FROISS. II, III, 41. Remonstrer, pour satisfaire à la requeste qu'il vous a plu me faire, COMM. *Prol.* Quand je considere ces testes Entassées en ces charniers, Tous furent maistres des requestes, Ou tous de la Chambre des comptes, VILLON, *Grand testament*, CXLIII. ‖ XVIe S. Donner requeste (accorder la chose demandée), BAR. *Pant.* IV, anc. prol. Puis après la salle des banquets, préparée pour les dames, masquarades et balets, servit de chappelle ardente au corps du prince [Henri II, blessé mortellement dans le tournoi], et aussi les theatres abbatus, le drap noir de requeste et toutes joies converties en deuil, D'AUB. *Hist.* I, 80. Filles jeunes sont de requeste [recherchées], PYARD, p. 444. Encore à certains jours requeste assignée, spécialement le jour du vendredi saint, où se rapportent toutes graces et remissions de tous cas tant criminels que autres, BRANTÔME, *Des cours sour.* p. 140, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *requesta* ; espagn. *requesta* ; portug. *requesta* ; ital. *richiesta* ; du lat. *requisitus*, part. passif de *requirere* (voy. REQUÉRIR).

† 2. REQUÊTE (re-kê-t'), *s. f.* Terme de chasse. Nouvelle quête, nouvelle chasse qu'on fait d'un cerf, etc. quand on est en défaut, qu'on a perdu les voies et qu'il faut recommencer.

— ETYM. Voy. REQUÊTER.

†. REQUÊTÉ, ÉE (re-kê-té, tée), part. passé de requêter. Un cerf requêté.

2. REQUÊTÉ (re-kê-té), *s. m.* Ton de chasse pour rappeler les chiens.

REQUÊTER, requêté 1.

REQUÊTER (re-kê-té), *v. a.* Terme de vénerie. Quêter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Faire enceinte ès devant, rembuscher et lancer, Requester, redresser, mettre bien sa brisée, DESPORTES, *Cartels et masquar. chasseurs*, 3.

— ETYM. *Re...*, et *quêter*. Au XVIe siècle, *requester* a le sens de réclamer : Ils furent d'avis d'envoyer une galere à Naples, avec sauf conduit, pour le requester, CARL. I, 11.

REQUIEM (re-ki-èm), *s. m.* ‖ 1° Prière de l'Église pour les morts. En attendant, je me meure, Chargé toutes vos plaisanteries, je ne sors pas ni de mon lit, et je vous demande un requiem, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 sept. 1777. ‖ Fig. Vous en rirez [de vos mots], mes ennemis, C'est le requiem ordinaire, VOLT. *Poés. mél.* 137. ‖ 2° Une des parties de la messe des morts mise en musique. Un beau requiem. ‖ Se dit aussi pour messe de requiem. Le requiem de Mozart. ‖ Messe de requiem, messe pour le repos de l'âme d'un mort. La messe du roi, qui, selon la coutume, fut de requiem, frappa tout le monde et l'attrista, M.-DE-SÉV. 1er juil. 1714.

— HIST. XIVe S. Ils [certains prêtres] chantent messes de requiem ou des morts pour aulcunes personnes contre lesquelles ilz ont aulcune haine, affin qu'ilz meurent plus tost ; c'est un très grant peché, *le Songe du vergier*, I, 179. ‖ XVIe S. Requiem gagne l'argent, et grandmaux le despend, LEDOUX DE LINCY, *Prov.* I, p. 42.

— ETYM. Lat. *requiem*, accusatif *requiem*, *repos*, de *re*, et *quies*, repos (voy. QUIÉTUDE) ; ainsi nommé de la formule *Requiem æternam dona eis, Domine*, répétée dans cette prière.

REQUIN (re-kin), *s. m.* Espèce commune de mer très-vorace, du genre des squales ou chiens de mer ; c'était pour Linné le squale carcharias, et à présent c'est le nom vulgaire du carcharias commun, selaceum. Nous avons pêché deux requins et deux requins, qui furent pour nous des mets délicieux, parce que nous étions tous réduits au lard salé, LA PÉROUSE, Voy. I, II, 9, 11. ‖ Fig. Usurier.

— ETYM. Prononciation populaire de *requiem*, à cause qu'il n'y a plus à dire qu'un requiem pour celui qu'un requin a mangé, DUMÉRIL, *Zoologie analytique*.

REQUINIQUÉ, ÉE (re-kin-ki-é, ée), part. passé de requiniquer. La voilà toute requiniquée, Qui ne songe plus à tuberculose, Et qui, plus neuf ou dix mois que dure le veuvage, La vieille requiniquée à l'amoureux rage, TH. GIRS. *Baron d'Albikrac*, I, 2. Plaisir à Dieu que nous puissions dire autant un jour de nos beaux petits-maîtres requiniqués, et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfants trente, J. JOUY, *Ermite de la Chaussée d'Antin*.

REQUINIQUER (SE) (re-kin-ki), *v. réfl.* 1° Terme familier et ironique. Se parer plus qu'il ne convient, en parlant d'une vieille. Remarquez-vous, vieille, comme elle se requinique dans, *Vieille chanson*, dans TALLEMANT, *Histor.* I, II, p. 6, édit. 1840. ‖ 2° En général, se parer d'une manière affectée. Depuis la mort d'un certain prince, il n'a plus point requiqué, SCARR. *Virg.* IV. M. le duc de Villars s'habille pour jouer à huis clos Genghis-Khan ; la Lanoue se requinique, dans quelques années, par paralysie, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 1er oct. 1760. Les femmes apprennent vite à se requiniquer, G. SAND, *la Famille de Germandre*. ‖ Fig. Être ridé. Être ridé, quand il saura que vous [Mme Turcaret] avez pris ce nom burlesque [de comtesse], pour venir vous requiniquer à Paris, LESAGE, *Turcaret*, V, 8. Activement et fig. J'ai mon drame en peinture depuis 15 ans, le parterre favorable, au lieu de sifflet m'a claqué... Mais il ne sera requiniqué Par un succès si désirable, VOLT. *Zaïre*, ép. dédic.

— ETYM. S'il. Cadmus requinique, CUTOLANE. *Requinquer* proprement veut autant à dire comme se revêtir et escayer, et se diet coustumièrement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes et tacituriens, et qui ne peuvent pas evaller comme le beuf enfermé près d'un buisson ; mais le plus souvent il se dit à vieilles gens, jeunes vulgarem cantilenam balbutiant : *Requinque le, vieillo, requinque le donc*, ONIS DE TRIOLO, *Joy. rech. de la langue tolosane*, p. 53.

— ETYM. Inusité proposant le latin *reconsinare*, recommander, Ménage *reconcrre*, peigner ; deux mots qui ne peuvent donner *requinquer*. Scheler demande s'il est de la famille de *quinaille* (voy. CLINQUANT), ou de l'ane. franç. *cointe*, joli, élégant. *Requinquer* vient de *re*, et lat. *quinquare*, nettoyer, mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le parler roman.

† REQUINQUETTE (re-kin-ké-t'), *s. f.* Terme de pêche. La tour du milieu des bourdigues.

REQUINT (re-kin), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. La cinquième partie du quint, que l'on payait à certains seigneurs, outre le quint, quand on vendait un fief dans leur mouvance.

— ETYM. Bas-lat. *retroquintum*, de *retro*, en arrière, et *quintum*, le quint.

† REQUINTERION, ONNE (re-kin-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Enfant d'un quinteron et d'une Européenne, ou d'un Européen et d'une quinteronne.

— ETYM. *Re...*, et *quinteron*.

† REQUIPER (re-ki-pé), *v. a.* Équiper de nouveau.

— HIST. XVIe S. Celle [l'armée] de Chatos, qui se r'equipoit en Normandie, fut mieux pourveue qu'auparavant, D'AUB. *Hist.* III, 24

— ETYM. *Re...*, et *équiper*.

REQUIS, ISE (re-ki, ki-z'), part. passé de requérir. ‖ 1° Prié, sommé de quelque chose. Requis d'accorder cette faveur. ‖ Dans les exploits : il a sujet, de ce requis. ‖ 2° Demandé, exigé, en parlant de choses. Ce qui est requis à une proposition pour être vraie, BESC. *Hérh.* IV, 2. M. de Beaufort nous répond sur ces mots de quelques apothicaires, qui ne manquaient jamais dans les occasions où ils étaient le moins requis, SÉVIG. *Mém.* I, II, 111, II, p. 17, dans SÉVIGNÉ. Soudenet n'a les soins qui sont requis, la PONT. *Cloch.* ‖ A l'âge requis, les qualités requises pour occuper cet emploi, pour être admis. l'âge convenable, les qualités nécessaires. Voilà un jeune homme très-bien fait, et qui a la taille requise, VOLT. *Cand.* II, 3. ‖ Se dit aussi des choses prescrites par la loi. On devrait avoir à qui on adressait des lettres de change, qu'ils eussent à en faire le requis.

REQUISITION (re-ki-si-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de requérir. à la réquisition de l'impératrice de Russie, il avait déjà commencé quelques pages de son histoire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 16 août 1778. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Demande incidente formée à l'audience. ‖ Conclusions du ministère public sur la réquisition du procureur impérial. ‖ 3° Demande faite par l'autorité, pour avoir à sa disposition des hommes ou des choses. La réquisition comprit tous les jeunes gens de dix-huit ans à vingt-cinq. Voici une réquisition de mille bœufs pour conduire de Toulouse à Pau votre artillerie, P. L. COUR. *Lett.* II, 272. Le pays était fertile, chevaux, charrois, bestiaux, vivres de toute espèce, tout fut enlevé... quelques jours après, au Niémen, l'embarras du passage et la rigueur des premières marches de guerre firent abandonner tous les fruits de ces réquisitions, avec autant d'indifférence qu'on avait mis de violence à s'en saisir, SÉGUR, *Hist. de Nap.* de 2. ‖ Disposition permanente, « se dit de la levée en masse décrétée en 1793 par le Comité de salut public.

— HIST. XVIe S. Vous pourrez donner ordre à la reformation de l'ordre ecclesiastique, restablissement de votre justice, reduction de vos officiers et reglement de vos finances et finances, suivant la requisition qui vous en a esté faite par lesdits estats, D'AUB. *Hist.* II, 286.

— ETYM. Provenç. *requisicio* ; anc. espagn. *requisicion* ; ital. *requisizione* ; du lat. *requisitionem*, de *requirere* (voy. REQUÉRIR).

† REQUISITIONNAIRE (re-ki-zi-sio-nè-r'), *s. m.* Jeune soldat appelé sous les drapeaux par la réquisition. La masse est composée de campagnards réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forcats servent sur les galères, MARMIER, *Pièces*, 6, 14.

REQUISITOIRE (re-ki-zi-toi-r'), *s. m.* Terme de procédure. Acte de réquisition fait par celui qui remplit dans un tribunal les fonctions du ministère public. Il y a deux sortes de requisitoire, le réquisitoire écrit et le réquisitoire verbal. Unser travaille à un réquisitoire pour le Dictionnaire philosophique ; on continue toujours à m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part, VOLT. *Lett. Damilaville*, 31 déc. 1764. Et des convulsions et des requisitoires Remplirent de nos temps les brillantes histoires, DE. POÏMER, *Par. rust.* Messieurs les gens du roi Soupirent et Joli de Fleuri, auteurs de ce beau réquisitoire contre l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. ‖ Adjectivement et par plaisanterie. Les juges avaient rayé l'offense à la personne du roi ; c'était le plus beau de son papier réquisitoire [du procureur du roi], P. L. COUR. *Procès*.

— HIST. XVIe S. Il s'addiance à son requisitoire, *Sat. Men.* p. 101.

— ETYM. Voy. REQUISITION.

Digitized by Google

† **RÉQUISITORIAL, ALE** (ré-ki-zi-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui tient du requisitoire. || Qui tient de la requête. On pourrait obtenir de l'empereur des lettres réquisitoriales, par lesquelles Sa Majesté impériale, à l'occasion de l'armée des Anglais, requerrait sûreté de passage par la ville de Francfort pour ses troupes auxiliaires (1743), *Corresp. de Louis XV et de Nouilles*, t. 1, p. 62.

† **RÉQUITTER** (re-ki-té), v. a. Quitter de nouveau.

— HIST. XVIe S. Les maisons les plus proches du faux-bourg furent incontinent démises d'hargebuterie; mais une sortie que firent Vignoles d'une maie et Rufigni de l'autre les firent requitter, n'ayant. *Hist.* III, 117.

† **RESALUER** (re-sa-lu-é), v. a. Saluer de nouveau. || Rendre le salut. La civilité veut qu'on re-salue ceux qui nous ont salués.

— HIST. XVIe S. Il retrouva à coups d'espée aux pieds de Marius un senateur, pour ce que Marius ne le resalua pas quand il vint un jour parler à lui. AMYOT, *Marius*, 79. Je te salue, heureuse paix, Je te salue et resalue, RONS. 249.

— ETYM. Lat. *resaluare*, de *re*, et *saluare*, saluer.

† **RESARCLER** (re-sar-klé), v. a. Sarcler de nouveau.

— HIST. XVIe S. Resarcler. COTGRAVE.

† **RESAUCER** (re-sô-sé. Le c prend une cédille devant a et o : resaucerai), v. a. Saucer une seconde fois. Je mis hier moi-même une rose dans la fontaine bouillante, elle y fut saucée et resaucée, je l'en tirai comme de sur la flame, SÉV. 282.

† **RESCELLEMENT** (re-sè-le-man), s. m. Action de resceller, son effet.

† **RESCELLER** (re-sè-lé), v. a. Sceller de nouveau.

RESCIF (rè-sif), s. m. Voy. RECIF.

† **RESCINDABLE** (rè-sain-da-bl'), *adj.* Terme de droit. Sujet à rescision. Conventions rescindables.

RESCINDANT (rè-sain-dan), s. m. Terme de pratique. Demande tendant à faire annuler un acte, un jugement.

— HIST. XVIe S. Le rescindant et le rescisoire sont accumulables, LOYSEL, 701.

RESCINDÉ, ÉE (re-sain-dé, dée), *part. passé de* rescinder. Une obligation rescindée.

RESCINDER (rè-sain-dé), v. a. Terme de jurisprudence. Casser, annuler un acte, un jugement. Les parties peuvent être rescindées pour cause de violence ou de dol, *Code Nap.* art. 887.

— HIST. XVIe S. Que si, en faisant leuels contraulx, ils eussent esté enormement deceus, que en ce cas il les rescindist, cassast et annullast, DU CANGE, *rescisio*. || XVIIe S. Se tost que quelcun estoit elen evesque de Rome par le clerge et par le senat et le peuple, seulz le signifioit à l'empereur, lequel apporoit l'election, ou la rescindoit, CARL. *Inst.* 887.

— ETYM. Lat. *rescindere*, de *re*, et *scindere*, couper (voy. SCINDER.)

RESCISION (rè-si-zi-on), s. f. || 1° Terme de jurisprudence. Action de rescinder. La convention contractée par erreur, violence ou dol, n'est annulée que de plein droit; elle donne seulement lieu à une action en nullité ou en rescision, *Code Nap.* art. 1117. La simple omission d'un objet de la succession ne donne pas ouverture à l'action en rescision, mais seulement à un supplément à l'acte de partage, ib. art. 887. || 2° Terme de chirurgie. Ablation, retranchement. Rescision des amygdales. Qu'il est possible de suppléer à l'amputation du bras dans l'article par la rescision de la partie supérieure de l'humerus, SABATIER, *Instit. Mem. scienc. et lit.* V, p. 371.

— SYN. ACTION EN NULLITÉ, ACTION EN RESCISION. Ces mots sont tout à fait synonymes. Cependant la nullité et la rescision ne le sont pas. Un acte est nul quand il est entaché d'un vice radical qui ne peut être couvert; il n'est que rescindable quand il veut tant que les parties ne l'ont pas attaqué et qu'il est ratifiable par elles.

— HIST. XVIe S. Dolabella mettoit en avant une rescision de toutes obligations, et abolition generale de toute maniere de debtes, AMYOT, *Anton.* 12. En vente faite par decret, ne chet rescision pour deception d'outre moitié de juste prix, LOYSEL, 417.

— ETYM. Lat. *rescissionem*, de *rescindere*, rescinder.

RESCISOIRE (rè-si-zoi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui donne lieu à rescision. || *S. m.* L'objet principal pour lequel on s'est pourvu contre un acte, un jugement, et qui reste à juger, quand l'acte ou le jugement a été annulé.

— ETYM. Lat. *rescissorius*, de *rescindere*, rescinder.

RESCRIPTION (rè-skri-pion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Synonyme de l'effet de commerce nommé mandat. Porteur d'une rescription sur le receveur des impositions. Sans vous, monsieur, ma rescription n'eût jamais persuadé mon partisan; elle eût été rejetée, et il serait encore insexorable, BALZ. liv. VII, lett. 24. || 2° Sorte d'actions ou obligations financières. En achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescriptions, des billets du Canada, VOLT. *Dict. phil. Intérêt.* M. de la Borde qui avait eu la bonté de placer en rescriptions toute la fortune dont je pouvais disposer, m. *Tait. Tubercu*, 3 mars 1770. Les anticipations sont une disposition des revenus de Votre Majesté, faite à l'avance par la négociation de rescriptions ou d'assignations à un terme plus ou moins long, MERIER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 20. || 3° Billet d'Etat subsistié, en 1795, aux billets nommés assignats.

— HIST. XIIIe S. Si toutes telles rescriptions portoit estre le [la] lettre faussée, et estre de nule valeur, BEAUM. XXXV, 9. || XIVe S. Et bailleront [les sergents] copie de leur rescription, se il en sont requis, DU CANGE, *rescripsio*. || XVe S. Et adonc le comte de Hainaut lui rescripvit.... que.... de ceste rescription se contenta le roi de France assez bien.... *Froiss.* I, 2. Nous le substance de leurs rescriptions [correspondance] ne puis-je pas savoir, ID. III, XV, 21. ...que, pour quelque rescription qui fut baillée par lui, il n'en payerait point. *Bibl. des chartes*, 4e série, t. I, p. 276. || XVIe S. Les autres [parmi les auteurs laisant des dédicaces] qui ne cherchent que gouvernours plus soingneux de rescriptions que de rimes, D'AUB. *Confess. Epître*. Le chancelier mit au bas de sa rescription : mon non consentant, ID. *Hist.* I, 108.

— ETYM. Lat. *rescriptionem*, de *rescribere*, de *re*, et *scribere* (voy. SCRIRE). Dans l'ancien français, *rescription* veut dire action de réciire, chose récrite ou écrite après coup. Rescription d'Perrigine, la *rescription*, au sens de mandat, de billet, était quelque chose d'écrit après coup, en marge d'autre chose.

RESCRIT (rè-skri), s. m. || 1° A Rome, pièce officielle adressée à un prince ou à un gouvernement. Voici le rescrit qu'ils firent graver sur des tables d'airain, et qu'ils envoyèrent à Jérusalem, afin qu'il y demeurât comme un monument de la paix et de l'alliance qu'ils [les Romains] avaient faite avec les Juifs, SACI, *Bible, Machab.* I, 8, 22. || Particulièrement, en droit, lettre par laquelle l'empereur, sans décider le fond d'une affaire, comme dans les décrets, indiquait aux magistrats ou aux juges la part qu'ils devaient prendre dans une hypothèse qu'ils étaient chargés d'examiner et de vérifier; le nom de rescrit tient de ce que c'était le plus souvent une réponse à un placet, souvent même écrit au marge dudit placet, que l'empereur donnait aux rescrits; il ne pouvait souffrir qu'on regardât comme des lois les réponses de Commode, de Caracalla, et de tous les autres princes pleins d'imperitie, m. ib. XXII, 17. Les jurisconsultes faisaient beaucoup de cas de ces rescrits et de ces décrets, les recueillaient aux soin, et s'en servaient pour la décision des affaires, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* I, V, p. 416. || 2° Lettres du pape, dites aussi bulle ou monitoire, lorsqu'elles portent decision de quelque point de droit, ou de quelque autre difficulté. Les décretales des papes sont, à proprement parler, des rescrits, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 17. || Expéditions pour les bénéfices. Tous les rescrits étaient expédiés, pour les bénéfices se payent à Rome suivant la taxe; et cette charge retombe sur les laïques par les impositions que le clergé supplierons en leurs biens, *Instit. phil. Tax.* || 3° Loi, ordonnance dans certains pays. Il [Charles Quint] imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits et de l'argent il pourrait se maître de l'Allemagne et de l'Italie, VOLT. *Mœurs*, 128. || 4° Rapport que faisait le sergent chargé d'une saisie.

— HIST. XIIIe S. Rescrit ne vaut rien en tel sens, s'il ne fet mention de la dignoté, *Liv. de jost.* 14. || XVIe S. Je say combien il y a de rescrits et expresdes decretales des papes auxquelles ils magnifient leur puissance jusques au bout, CALV. *Inst.* 904. Le pape peut bailler rescrit ou delegation à sujets et habitans de ce royaume, à fin de cognoistre, traiter et juger de l'utilité de la vente des biens d'eglise; P. PITHOU, 28.

— ETYM. Prov. *rescbrich*; cat. *rescrit*; espagn. *rescripto*; ital. *rescritto*; du lat. *rescriptum*, de *rescribere*, de *re*, et *scribere*, écrire.

RÉSEAU (ré-zô), s. m. || 1° Petit rets. Ce réseau me retient; ma vie est en tes mains, LA FONT. *Fabl.* VII, 22. Un insecte inutile [l'araignée], D'un vain réseau réparateur futile, BERNIS, *Epît.* 1re, *Goût*. Échappé aux réseaux de l'oiseleur cruel, Plus vive, plus heureuse, aux campagne du ciel, Philomèle chante et s'élève, A. CHÉN. *Odes*, 321. Oui, mais j'aperçois des réseaux; En cage on mettra les oiseaux, BERANG. *Enchantné*. || Fig. Et l'astre lumineux, s'élançant des montagnes, Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes, ST-LAM. *Sais.* I. || 2° Tissu de fil, de soie, de fil d'or ou d'argent, en forme de rets. Voilà un bonnet d'été voilet qu'elle m'a envoyé; ceux-ci sont de soie bonnet de mon état portera de ces garnitures en réseaux d'argent et en franges? MARIV. *Pays. parv.* part. 6. Vendre aux dames des rubans, du réseau, I. J. SCHEN. *Ent.* III, 3. Le poncet la prendra et pour leurs cheveux [des enfants] en ordre, vous leur voulez donner une coiffure durant la nuit, que ce soit un bonnet mignon, à claire-voie, et semblable au réseau dans lequel les Basques enveloppent leurs cheveux, ID. *Em.* II. II (Redi) couvrit la viande d'un réseau; il en interdit ainsi l'approche aux mouches; la viande se sécrit, et ne produisit pas un seul ver, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* I, VI, p. 289, dans ROCHOUX. || 3° Espèce de petit filet rond, sur lequel sont montés les chiffres des perruques. || 4° Réseau rond, le fond de certaines dentelles telles que la point d'Alençon, la malines, etc.; réseau carré, le fond de la valenciennes. || 5° Terme de blason. Ornement divisé par des lignes diagonales. || 6° Terme de botanique. Tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ou d'un rets. || 7° Terme d'anatomie. Entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, qui forment comme une espèce de filet ou de rets. || Réseau admirable, réseau formé par les artères du cerveau, à la base de cet organe. || 8° Il se dit quelquefois de la couche pigmentaire, chez le nègre. Le célèbre Ruysch fut assez adroit pour enlever une grande partie du réseau muqueux, VOLT. *Mœurs*. || Partie réticulée d'une substance intermédiaire. Tous ces arrêts font effervescence avec l'eau-forte; mais les parties du réseau ferrugineux en font beaucoup moins que le fond même du gris, SAUSSURE, *Voy. Alpes*. I. III, p. 272, dans ROCHOUX. || 10° Se dit d'un ensemble de chemins ou de voies ferrées qui mettent en communication les diverses localités d'une contrée. || Se dit aussi des lignes parcourues par un service régulier de bateaux à vapeur. || 11° Terme de géographie. Ensemble des lignes déterminées sur la terre par les grandes opérations géodésiques.

— HIST. XIIIe S. En sa meson repere atant, Qui prent des reseus enfumés Que mauffet [les diables] li orent donné, RUTEB. I, 347. Il dors n'avoit sente ne triege, Ou il n'eüst cepel ou piege, Ou trebuchet ou lis tendu, Ou roiz ou roisel estendu, ib. 366, dans ROCHOUX. Les Romoinans Que vendi ne ait ne ses raisins, *la Rose*, 1449. || XVIe S. Les dames couvrent leur sein d'un reseul, MONT. III, 363.

— ETYM. Lat. *retiolum*, diminutif de *rete* (voy. RETE). Inscription : *Retiolum*, qui est une ancienne forme : Concevez sa superficie comme un reseul ou lacis assez épais, *l'Homme*.

† **RÉSÉCHER** (ré-sé-ché), v. a. Il se conjugue comme sécher. Sécher de nouveau.

— HIST. XVIe S. Tout ainsi que nous voyons la terre resséchée par l'ardeur du soleil se fendre et estre fourrir, PARE, XVIII, 45.

† **RÉSECTION** (ré-sè-kslon), s. f. Terme de chirurgie. Action de couper, de retrancher; il s'emploie seulement en parlant du retranchement de l'une des extrémités articulaires d'un os malade, ou de tout des fragments dans le cas de fracture avec consolidation. On lisirait par la résection de l'os, avec la précaution de garantir les chairs de l'action de la scie par l'interposition d'un carton, SABATIER, *Instit. Mem. scienc.* I, V, p. 376.

— ETYM. Lat. *resectionem*, de *resecare* (voy. RÉSÉQUER).

RÉSÉDA (ré-zé-da), s. m. || 1° Genre de la famille des réséda, *Reseda lutéola*, L. bisannuel, commun dans presque toute l'Europe et cultivé pour la teinture en jaune. || Le réséda odorant, *reseda odorata*, L. annuel et originaire d'Afrique et d'Égypte. || 2° Réséda marin, espèce de polygnie du genre gorgone.

— ETYM. Lat. *resedare*, de *residare*, calmer, qui vient de *re*, et *sedare* (voy. SÉDATIF). Pline, XXVII, dit qu'on employait cette plante pour résoudre les tumeurs, et qu'en l'appliquant on prononçait cette formule magique : *reseda morbos*.

Digitized by Google

† **RÉSÉDACÉES** (ré-zé-da-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le genre réséda est le type.

† **RÉSÉDEUSE** (ré-zé-deû-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le réseau ou tulle qui doit supporter les fleurs, et différents dessins composant la dentelle.

— ETYM. *Réseau*, par changement de forme *resel*.

† **RÉSÉQUER** (ré-sé-ké). La syllabe *sé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réséquai, accepté au futur et au conditionnel : je réséquerai, je réséquerais), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer l'opération de la résection.

— HIST. XVIe S. Quand on vint à la seconde guerre, il ressta toute pompe superflue de son armée, et la restraignit en vray appareil et utile équipage, AMYOT, *Lucull.* 44. Ressecant le trosne d'un arbre, D. DE MARBAZ, 169.

— ETYM. LAT. *resecare*, de *re*, et *secare*, couper (voy. SECTION).

RÉSERVATION (ré-zèr-va-sion ; on vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on réserve. || Droits qu'on s'est réservés dans un acte. Le roi compris que le traité d'échange n'était valable et ne pour sur les termes données en echange, sur l'érection d'Albret et de Château-Thierry en duché-pairie, sur la réservation du simple hommage lige, BOULLON..... XVe SIÈC. 280, 66. || 2° Particulièrement. Droit que le pape se reserve de conférer certains bénéfices dans les pays d'obédience, lorsqu'ils viennent à vaquer. Cet abus, qu'on nommait réservation, prit vait du droit d'élection ou de nomination ecux à qui il appartenait légitimement, BOILEAU, Œuv. t. II, p. 131.

— HIST. XVIe S. Et saint Clément du mesme, donnoit graces expectatives aux cardinaux, JUVÉN. DES URS. *Charles VI*, 1386. || XVIIe S. Les privileges qu'ils s'attribuent quant aux reservations, CAMUS, *Instit.* 911. Avecques prealable reservation de leurs anciennes libertez, CARL. IX, 14. Le seigneur qui a reçu son vassal en sa foy sans aucune reservation, ne peut saisir le fief pour les droits par lui pretendus, LOYSEL, 603. Il fault joindre la raison à la loy, mais toujours exceptes cette reservation, tion, de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle dependa, MONT. II, 140.

— ETYM. *Réserver*; *prov. reservaio*; espagn. *reservacion*; ital. *riservazione*.

RÉSERVE (ré-zèr'v), *s. f.* || 1° Action de réserver. Dans ce contrat il a fait plusieurs reserves. Nombre d'un bien sous réserve d'usufruit. Un intérêt dès lors fut cette réserve; Tu m'as laissé la vie afin qu'elle te serve, CORN. *Hérart*, I, 2. N'avez-vous pas quelque coin de terre? DUF. *Verve*, *Barc*. Si la consuel général décide que ces réserves et limitations ne tornerent plus sa puissance, J. SOCIUS. *Let. de la Rusticque*, p. 8. Dominique de réserve, spéculation qui consiste à acheter des marchandises quand elles sont abondantes et à bas prix, pour les revendre quand elles deviennent rares et chères. || Faire la réserve, tricher à certains jeux de cartes, en faisant la distribution. || 2° *Au plur.* Choses réservées. Les réserves de sa terre nommée, plus haut que le fermage. || 3° Terme de jurisprudence. Réserve légale, portion du bien dont la loi déclare non disponible, en la réservant à certains héritiers. Les héritiers au profit desquels la loi fait une réserve, *Code Nap.* art. 917. || Anciennement. Réserves coutumières, toutes les parts et portions que les coutumes assignent aux héritiers ab intestat, dans les propres ou les autres biens. || Réserve ecclésiastique, part réservée à ceux des enfants qui avaient embrassé l'état. || 4° Réserves apostoliques, rescrits par lesquels les papes se réservaient la nomination et la collation de certaines bénéfices vacants. || Par application qu'on fait des cas réservés. Je vous avoue qu'à la vérité je ne sais pas bien si la réserve a lieu à l'égard des religieux, et si, en cas qu'ils ait lieu, leurs confesseurs sont pensez avoir les cas réservés à leur égard, SOCIN. *Lett. Alb.* 14. || 5° Terme de liturgie. Saintes espèces conservées pour la communion des malades et des fidèles communiant aux messes où l'on n'a point consacré de petites hosties. || 6° *S. f. pl.* Terme de jurisprudence. Protestations faites par une partie contre les infractions que l'on pourrait tirer d'un acte étrangé d'elle. || Fig. Faire ses réserves, garder un dessentiment qu'on exprimera plus tard. Je vous écoute en faisant mes réserves; nous discuterons plus tard. || 8° Armée de réserve, ou, simplement, réserve, partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que quand les circonstances l'exigent. || Corps de réserve, ou, simplement, réserve, troupes qu'on tient un jour de bataille, à distance de l'action, pour les diriger sur les points faibles ou menacés. Les Romains ont trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former le corps de réserve, nous *Hist.* III, 6. || 9° Cadre de réserve, par opposition à cadre d'activité, cadre sur lequel sont portés les officiers généraux arrivés à un certain âge. || Dans les villes de garnison, toute garde qui n'a pas de surveillance à exercer, et qui est réunie seulement pour attendre des ordres; c'est ce qu'on nomme autrement piquet. || 10° Terme de marine. Un certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes et destinés à secourir ceux qui en ont besoin, ou à remplacer ceux qui sont trop désemparés pour leur poste. || Vieux vaisseau qu'on fait servir, dans les ports, à certains usages. || 11° Terme de chasse. Canton de réserve, ou, simplement, réserve, canton qui est réservé pour celui à qui la chasse appartient. || 12° Bois de réserve, ou, simplement, réserve, partie du bois qu'un laisse croître sans la faire couper, afin de peut conper qu'après en avoir prévenu l'autorité compétente. Supprimant l'usage arbitraire des permissions, et établissant un ordre pour la coupe des réserves, *Mort. Hist. nat. Introd.* Œuv. t. VIII, p. 363. || 13° Terme de gravure par les acides. Dissolution de gomme laque ou de toute autre matière résinause qui protège, réserva une portion de la planche. || 14° *S. f. pl.* Terme de teinturier. Substances qu'on applique sur certaines parties de toiles, pour les empêcher de prendre la couleur bleue de la cuve d'indigo, et de manière à obtenir des dessins blancs ou colorés sur le fond bleu. || 15° Fig. Sorte de prudence qui nous fait garder ou dire ou faire. Il y a un autre Anglais qui vaut bien mieux que lui [Bolingbroke]; c'est Hume, dont on a traduit quelque chose avec peu de réserve, *Nouv. Lett. Hist. des Deffaut*, 13 oct. 1760. Vous vous tenez sur la réserve pour une grance explication avec moi! COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 2. Une femme à de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari, J. SOCIUS. *Em.* V. Les lettres de l'amant sont pleines de réserve, CHÉNIER, *Essais de Julie*. Chaque jour il se corrige, et il est réservé pour de grandes choses, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 4. (*Mercure, Caron*). Tous les malheurs aux humains réservés, VOLT. *Mérope*, V, 1. La chasse du grand plaisir à Malte était réservée au grand maître de l'ordre, avant que l'espèce de mes perdrix n'ait été poriée dans cet île vers le milieu du dernier siècle, *Quot. Dic.* t. XV, p. 173. Cette reconnaissance n'est pas un sentiment réservé pour moi seul, tous mes amis le partagent avec lui, MIRABEAU, *Mémoire*, 1780, 1. ALLEM. *Lett. au roi de Prusse*, 14 nov. 1776. || Cas réservés, péchés dont on ne peut recevoir l'absolution que du pape ou de l'évêque, ou de prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. Maceite.... Visite les saints lieux, se confesse souvent, A des cas réservés grandes latidi-pouce, MOL. *Mis.* II, 1. Le nom de Jésus toutes les indulgences, GÉNIER, *Sat.* XIII. Les confesseurs des religieuses n'ont pas les cas réservés, si on ne les leur donne expressément, BOSS. *Lett.* II, 1. || Fig. C'est un cas réservé, se dit d'une chose dont on fait mystère, et que l'on veut faire valoir par ce moyen. || 4° Fig. Qui réserve sa conduite, ses paroles, qui ne se livre pas de suite et de faire. Ce qui nous a donné le plus de peine, a été de régler les conversations entre les hommes et les femmes; car nos pères n'étaient point plus réservés sur ce qui regarde la chasteté, PASC. *Pror.* IX. Les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges, BOSS. *Pr. sermon, Pénitence*, 3. S'il était réservé, nous discutons de dissimulation et de fourberie, PORDAL. *Homél. sur l'accusé-ne*, DOMIN. I, IV, p. 181. Il faut qu'un juge se conduise entre ces deux parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur donner la rudesse et l'austérité, MONTESQ. *Dial. à la rentr. du Parlem.* Vous avez peut-être été trop réservé dans vos railleries, et moi trop inerlé dans les miennes, VOLT. *Dial. 10, Entretien Rabelais*. Vous devenez mystérieux et réservé; en amour, ce n'est souvent qu'un ménagement délicat; en amitié, c'est toujours un crime, CORNEL. *Vieux témoin*, I, 1, p. 160, dans PROUHEZ. C'est pour vous, mes enfants, un avis d'être réservés dans vos liaisons de jeunesse; car il est difficile de se tirer de celles où l'on s'est engagé, sans y laisser d'amers ressentiments et de cruelles inimitiés, MARMONTEL, *Mém.* IV. Victorine est réservée, froide même, PICARD, *Capitaine Renaudin*, II, 8. Réservé à, avec un infinitif. Autant il était réservé à parler des fautes et des travers d'autrui,

— HIST. XVIe S. C'est celui qu'aujourd'hui messires les papistes nomment pemitentier en leurs eglises cathedrales, lequel a quelque reserve des crimes les plus énormes, CALV. *Inst.* 481. J'en fais bonteux des reserves notables [d'argent], selon ma condition, MONT. I, 218. Non pour en faire magasin et reserve à mes heritiers, III, 111, 232. Il luy envoya le brevet de la reserve de la jeunesseuse au gouvernement de Bretagne, signé de 30 mains, adressant la mort du duc d'Estampes, CARL. V, 29. Toute eau, quelque de pluie, n'est bonne pour reserve en cisterne, O. DE SERRES, 777.

— ETYM. VOY. RÉSERVER.

RÉSERVÉ, ÉE (ré-zèr-vé, vée), part. *passé de* réserver. || 1° Retenu, en parlant de quelque chose, ou d'une chose entre plusieurs. La propriété d'un domaine vendue, mais l'usufruit réservé. || Bans réservés, biens dont un testateur ne peut disposer au préjudice de ses héritiers. Les biens ainsi réservés au profit des ascendants, *Code Nap.* art. 916. || 2° Mis à part, mis hors de ce qui est commun. Tout droit réservé. Et, réservé l'amour et la cuisine, Rien de bon ne me suit, THÉOPHILE, dans LAUBERT. Si quelque autre veut pris un engagement postérieur, la vieu primitif a été réservé, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique*, III. || 3° Gardé pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour une autre personne. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnait son roi gardé par la Providence et réservé à ses grandes ouvrages, BOS. *le Tellier*. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse-s... et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère, CH. *Duch. d'Orl.* Et j'approuve les soins du monarque guerrier [Alexandre] Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier Entreprît de tracer d'une main criminelle Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle, BOIL. *Disc. au roi*. Dans un des parcs aux bannes réservé, Cette femme superbe entre le front levé, SAC. *Ath.* 7, 2. J'ai vu.... mon époux sanglant traîné sur la poussière, Son fils, seul avec moi, réservé pour les fers, AC. *Andr.* II, 1. Chaque jour il se corrige, et il est réservé pour de grandes choses, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 4. (*Mercure, Caron*). Tous les malheurs aux humains réservés, VOLT. *Mérope*, V, 1. La chasse du grand plaisir à Malte était réservée au grand maître de l'ordre, avant que l'espèce de mes perdrix n'ait été portée dans cet île vers le milieu du dernier siècle, *Quot. Dic.* t. XV, p. 173. Cette reconnaissance n'est pas un sentiment réservé pour moi seul, tous mes amis le partagent avec lui, MIRABEAU, *Mémoire*, 1780, 1. ALLEM. *Lett. au roi de Prusse*, 14 nov. 1776. || Cas réservés, péchés dont on ne peut recevoir l'absolution que du pape ou de l'évêque, ou de prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. Maceite.... Visite les saints lieux, se confesse souvent, A des cas réservés grandes latidi-pouce, MOL. *Mis.* II, 1. Le nom de Jésus toutes les indulgences, GÉNIER, *Sat.* XIII. Les confesseurs des religieuses n'ont pas les cas réservés, si on ne les leur donne expressément, BOSS. *Lett.* II, 1. || Fig. C'est un cas réservé, se dit d'une chose dont on fait mystère, et que l'on veut faire valoir par ce moyen. || 4° Fig. Qui réserve sa conduite, ses paroles, qui ne se livre pas de suite et de faire. Ce qui nous a donné le plus de peine, a été de régler les conversations entre les hommes et les femmes; car nos pères n'étaient point plus réservés sur ce qui regarde la chasteté, PASC. *Pror.* IX. Les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges, BOSS. *Pr. sermon, Pénitence*, 3. S'il était réservé, nous discutons de dissimulation et de fourberie, PORDAL. *Homél. sur l'accusé-ne*, DOMIN. I, IV, p. 181. Il faut qu'un juge se conduise entre ces deux parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur donner la rudesse et l'austérité, MONTESQ. *Dial. à la rentr. du Parlem.* Vous avez peut-être été trop réservé dans vos railleries, et moi trop inerlé dans les miennes, VOLT. *Dial. 10, Entretien Rabelais*. Vous devenez mystérieux et réservé; en amour, ce n'est souvent qu'un ménagement délicat; en amitié, c'est toujours un crime, CORNEL. *Vieux témoin*, I, 1, p. 160, dans PROUHEZ. C'est pour vous, mes enfants, un avis d'être réservés dans vos liaisons de jeunesse; car il est difficile de se tirer de celles où l'on s'est engagé, sans y laisser d'amers ressentiments et de cruelles inimitiés, MARMONTEL, *Mém.* IV. Victorine est réservée, froide même, PICARD, *Capitaine Renaudin*, II, 8. Réservé à, avec un infinitif. Autant il était réservé à parler des fautes et des travers d'autrui,

Digitized by Google

autant il aimait à célébrer les belles actions, d'ailleurs. *Éloges, mss. Maréchal.* || Substantivement. Sa mâtresse eut d'abord quelque dispute Avec Jenot, qui fit le réservé, LA FONT. *Rich.* Moi-même, il m'a fallu faire le réservé, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil, t.* 4, || Il se dit aussi des choses. Il n'avait point même en certain air réservé et mystérieux qu'ont ordinairement les gens secrets. PERR. *Tit.* XVI. Si son maintien réservé n'attirait pas beaucoup les jeunes gens.... J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

† RÉSERVEMENT (ré-zèr-vé-man), *adv.* D'une manière réservée, discrète.

— HIST. XVIe S. Ne s'entremettre que bien rèservèment d'escrire de la religion, MONT. I, 401.

— ETYM. *Réservé*, et le suffixe *ment*.

RÉSERVER (ré-zèr-vé), v. a. || 1° Retenir quelque chose d'un tout, ou un objet entre plusieurs. Réserver une part du butin. Quand vous êtes père Maurice et sa famille, il vous en plut, seigneur, réserver une fille, CORN. *Héraclt.* 1, 1. || Garder pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour un autre traitement. Vous pouviez réserver cet avis à un autre temps, sans interrompre ce que j'ai à vous dire des nouvelles de la cour. PROT. VI. Et ma jeunesse même écarte loin de moi Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur feu, SAC. *Brit.* 1, 2. A quels mortels réserves-tu tant de gloire et tant de vice? IB. *Phèd.* v, 6. Lui [Epernon] qui empêche que l'on ne traite Ravaillac à l'instant qu'on le reconnoit venant son couteau sanglant, et qui voulait qu'on le réservât à la question et au supplice, VOLT. *Henriade, Sur la mort de Henri IV.* À qui réserverai-son ma appelle meurtrier? IB. *Mahomet*, III, v. || Il se construit avec à et un infinitif. Ayant vu notre contenance déterminée, ils [les voleurs] s'arrêtèrent et réservèrent à prendre leur temps pour une autre page, RENAUD, *Voyage de Pologne*. Les princesses lui apprirent en peu de paroles la violence qu'on leur avait faite, réservant à dire le reste avec un plus grand loisir, Mme DE LA FORCE, *Reine de Navarre* 1re part. p. 60. || Au passif et impersonnellement. Socrate vit et déplora les malheurs de sa patrie; c'est à Thrasybule qu'il fut réservé de les finir, J. J. ROUSS. *Disc. vérit. du héros.* || Au barreau, l'avocat a pris les juges de la veille pour la réplique, il leur a demandé le droit de répliquer quand il en sera temps. Il se réserve la réplique, déclare qu'on veut répliquer. || 2° Destiner à. Pour mériter les biens qui vous sont réservés, CORN. *Imit.* COM. 1, 2. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve? SACI, *Bible, Jérémie*, V, 21. Prince, l'heure fatale est enfin arrivée, Qu'à votre liberté le ciel a réservée, RAC. *Baj.* II, v. Les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservaient à d'autres usages, *Ecr. Vat.* 1, 3. Se réserver, réserver pour soi, garder pour soi. Il ne se peut pas dire qu'ils [les égoïstes] aient de mauvais desseins contre l'État, et qu'ils se désirent la ruine; ils se réservent seulement leurs premières et leurs plus tendres affections, BALE. *De la cour*, 4e *disc.* C'est par son désintéressement que M. de Lamoignon se réserve cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait, PLÉCH. *Lamoignon*. Dans leurs prospérités [de ses amis], il estima leur modération, et se réserva le droit de les avertir de leur exposition, IB. *Duc de Mont.* [A Rome] les rois se réservèrent le jugement des affaires criminelles, et les consuls leur succédèrent en cela, MONTESQ. *Esp. des lois*, XI, 8. Se réserver à faire quelque chose, ou de faire quelque chose, attendre, remettre à faire cette chose pour un temps, une occasion, un lieu qu'on jugera favorable. Je me réserve à vous dire le reste quand vous serez de retour d'Italie, BALE. liv. I, lett. 6. Il se réserve de payer plus ou moins, PATRU, *Plaidoyer* III, dans RICHELET. Je me réserve à vous faire un second discours où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant [Louis XIV] qui.... BOSS. *Hist.* III, 7. Dieu, qui l'accable [la paix] quand il lui plaît et comme il lui plaît, se réservant à la donner par l'entremise de notre princesse, FLÉCH. *Mar.-Ther.* || 3° Se réserver, v. réfl. Faire la réserve de soi-même. Quoi! c'est donc pour mon fils que vous vous réservez? VOLT. *Tancr.* II, 3. || 4° Se ménager pour un autre temps, pour une autre occasion. Il se réserve pour de plus grandes choses. *Je* se dissuerait pour de contredance, je me réserve pour la valse. Je me reserve pour le rôti, pour le dessert. || Absolument. Se réserver, se tenir à l'écart, afin de reparaître à son avantage. S'acheter-leur aux Romains; pour un temps vos nonsest votre vie; Allez, réservez-vous.... SAC. *Brutus*, V, 6.

— HIST. XVe S. [Le comte de Foix] enquit la charge de ce gouvernement, et jura à tenir et à garder le pays en son droit contre tout homme.... Mais il reserva tant seulement le majesté royale du roi de France, FROISS. II, III, 12. || XVIe S. Il estoit fort retenu et reservé en son parler, AMYOT, *Péric.* 19. Il se jetta inconsidéré à pied, et lui amena [au cousu] blessé son cheval, le prians de vouloir monter dessus, pour essayer de se reserver à la necessité de son pais, IB. *Pub.* 33. En mes entrées [réunions] il [mon père] reserve plusieurs façons particulières contre l'usage des collèges, MONT. I, 106. Pourquoi me reserve-je à languir davantage? MARNIX, *les Ans d'Hipp.* LI.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reservar*; ital. *riservare*; du lat. *reservare*, de *re*, et *servare*, garder.

RÉSERVOIR (ré-zèr-voir), s. m. || 1° Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. || Fig. C'est dans ce petit réservoir [le cerveau] qu'on trouve toutes les images dont on a besoin, PÉR. *Evist.* 41. || Se dit de certains coffres qui, dans les poêles de construction, servent à faire circuler la chaleur, la fumée. || 2° Particulièrement. Lieu où l'on amasse de l'eau. Un réservoir de maçonnerie. Ce réservoir sert à alimenter les eaux du parc. || Par extension. Ces montagnes qui couronnent la mer sont les réservoirs éternels où les neiges fertilisent, VOLT. *Dict. phil. Nature.* || 3° Bassin où l'on conserve le poisson. Sergius Orata forma le premier des réservoirs d'huîtres; il imagina, pour son contemporain, cet usage le premier qui en forma pour quelques poissons, PATERCT, *Instit. Rom. retenu. Hist. et litt. anc.* II, p. 380. Après la mort de Lucullus, Caton d'Utique, institué son héritier suivant Macrobe, et le tuteur de son fils selon Columelle et Varron, lui donna ses réservoirs, des poissons à vendre pour quatre millions de sesterces, neuf cent mille francs, IB. tb. p. 382. || Terme de marine. Canal ou bassin d'une longue ferme, contenant à clef, et percée de plusieurs ouvertures, dans laquelle on conserve le poisson vivant. || Terme de marine. Sur quelques navires, coffre de bois qui contient l'eau dont on fait provision à bord. || 4° Chez les sucriers, chaudière où l'on dépose le sirop dans quelques-uns des moments de la fabrication. || 5° Terme de chimie. Vase de verre, de terre, de grès, de fer, etc., destiné à contenir les matières, SUPP. *Instruct. à l'hist. des nat.* 1re part.

— HIST. XVIe S. Poissons mis en huches, sauvoirs ou reservoers, sont meubles, LOYSEL, XIII.

— ETYM. *Réserver*.

RÉSERVOIR (ré-zi-dan, dan-i'), *adj.* Qui réside. Clément VI, nouveau pape, mi Français, résidant à Avignon, VOLT. *Anm. emp. Louis V*, 1241. || Membres résidants, ceux qui, dans les sociétés savantes, par opposition à membres correspondants.

— HIST. XVIe S. Par la susdite ordonnance de Philippe tiers fils de saint Louis tous les conseillers lais de la grand chambre, nommés appelés présidents, et les autres residents; qui monstroit anciennement leur grandeur et authorité par dessus ceux des enquestes, MASSURIUS, *Hist. de la pair.* dans LACROIX.

RÉSIDENCE (ré-zi-dan-s), *s. f.* || 1° Demeure ordinaire en quelque lieu. Il a établi sa résidence en cet endroit. Fixer sa résidence dans. Il est mort dans sa résidence Non loin de ce tombeau.... LA FONT. *Matrone.* || Par extension, action de garder la chambre, de demeurer chez soi. Après le dîner, dans la chambre du chevalier [de Grignan] ; il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne,... cet état de résidence est de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs, SÉV. 14 janv. 1680. [Sans enfants] il n'y a point de résidence dans les familles, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 2° Séjour actuel et obligé dans le lieu où l'on exerce quelque fonction. Les fonctions de ce magistrat l'obligent à la résidence. Mais à l'ambition d'opposer la prudence. C'est aux prêtats du cour préfère la résidence, BOIL. *Ep.* I. Les vénérables de nos pères, ceux si ardents et si anciens de toute l'Église sur la résidence des pasteurs, il vous connut, il vous respecta, MASS. *Or. fun. Villars.* || Par plaisanterie. Madame Bogale envoya ce même officier le prier [Mathe] de lui donner sa parole qu'il ne sortirait pas jusqu'au lendemain.... un bon repas l'attendait, il mourait de faim, et rien ne lui paraissait si déraisonnable que de l'obliger à la résidence dans cette conjoncture, RABELAIS, *Gramm.* IV. || 3° Lieu où réside un prince, un seigneur. Compas fut logtemps la résidence de François 1er. || Résidences royales, château qui dépendent de la couronne. || 4° Emploi, dignité de résident auprès d'un prince. Il demanda telle résidence. || 5° Il se dit des propriétés qui sont attachées à certains corps. La résidence fixe, ainsi que la direction de la force magnétique.... dans le fer et l'aimant.... GUYT. *Mém.* I, 13, p. 147.

— SYN. RÉSIDENCE, DOMICILE. L'idée propre de résidence est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi; celle de domicile est l'idée plus restreinte d'une maison et de l'habitation. La résidence est le séjour habituelle et fixe; le domicile, le demeure légale ou reconnue par la loi. Paris est sa résidence. Son domicile est à Versailles.

— HIST. XIIIe S. Se uns frans hons y veut estre, soit qu'il face residence entre les serz ou dehors, il ne pert por ce l'estat de franchise, BEAUM. XIV, 10. || XVIe S. Et soit ecrivu ou amenuisie la quantité des choses [nudicamens] selon la saison et le residence [persistance] de la chist [longueuse], M. DE MONTAIGNE, Ire 88, ESTOU. IIe S. J'ay fait plus confidentielle residence avecques lui [Jean] que nul autre, CORN. *Prol.* || XVIIe s. Il fait quelque temps sa residence en la ville d'Argos, AMYOT, *Alc.* 82. J'appelle personnes, une résidence de trois ans de Dieu.... or ce mot de residence doit estre pris en autre sens que celui d'essence, CALV. *Inst.* 78. La residence [résidence] d'un prince crime; est quelquefois notelle de matiere cruelle et funeste, PASC. *Lett.* II.

— ETYM. Provenç. *residencia*, *residencia*; espagn. *residencia*; ital. *residenza*, *residenza*; du lat. *residere* (voy. RÉSIDER).

RÉSIDENT (ré-zi-dan), r. m. Envoyé qui réside auprès d'un souverain étranger, et qui est moins qu'un ambassadeur et plus qu'un agent. Cette voie était résident en plusieurs cours d'Allemagne dont il connaissait parfaitement le droit public, ST-SIM. 37, 60. || On dit aussi ministre résident. || Il se dit de Lavardin est mon résident aux états [de Bretagne]; il m'instruit de tout, SÉV. 6 déc. 1675. J'ai demandé à M. de Lamoignon le régiment de Saintot.... le comte de Marsilly est mon résident auprès de lui, et s'est chargé de m'apprendre la réponse, ID. 30 août 1675. || La femme du résident s'appelle la résidente.

— REM. On a dit résident au lieu de résidant; c'est en effet un seul et même mot : Si vous n'estiez que résidant à Paris, l'espérance de savoir de vos nouvelles, BALE. liv. VII, lett. 23. Tout cela se concilie, si, parmi ces glouettes, comme parmi les consonnes, il y a des voyelles et d'autres résidentes, SUPP. *Gil.* II, p. 4^1^.

— HIST. XIIIe S. Estienne Boilesve, garde de la prevosté de Paris, à tous les bourgeois et à tous les residens de Paris,... *Statut. Etr. des mét.* I. Si encore y a il de tix [telles] terres quant uns frans hons qui n'est pas gentis hons de lignage y va manoir, et il y est residens un an et un jour, qu'il estoit, soit hons, soit feme, sers au seigneur dessi que il veut estre residens, BEAUM. XIV, 10. || XVIe S. Faudra par semblable vice et ordonnez quelque docte et saint homme.... lequel sera resident auprès de nostre chef, *n'aloe. Brut.* II, 228.

— ETYM. Provenç. et espagn. *residens*; espagn. et ital. *residente*. La forme la plus ancienne était *revenant*, le composé était fait comme le simple *seant*.

RÉSIDER (ré-zi-dé), v. n. || 1° Faire sa demeure ordinaire en quelque endroit. Il réside à Paris. Il réside sur son domaine, dans son domaine. Dans ce palais antique où ses pères résidaient, VOLT. *Tancr.* I, 1. Par delà tous les cieux le Dieu des cieux réside, ID. *Henr.* VII, || 2° Absolument. Demeurer dans le lieu où l'on exerce quelque fonction. Les évêques doivent résider. Nous avons cinquante-un évêques qui ne résident pas, BAC. *Pens. div. Vert sur l'assemblé. des évêques dans la Grèce.* Quelle vertu réside en ce débile sang? SCUD. *Hern. mour.* V, 3. La souveraine puissance réside en la personne du roi, VAUGEL. *Q. C.* I, 10. Nous savons que les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, qui se fera par la vertu de cet Esprit qui réside en eux pour cet effet, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Il [le péché] y réside [dans les hommes] toujours durant cette vie, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Molière nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qui en lieu seul réside la fécondité et la puissance absolue, BOSS. *Hist.* II, 1. Songez qu'en cet enfant tout lenfi réside, BAC. *Athal.* IV, 6. Oui, peuple, c'est en vous que le pouvoir réside, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3.

Digitized by Google

|| Cet homme croit que toute la sagesse, toute la science, tout le bon sens réside dans sa tête, il croit être le seul sage, le seul savant, avoir tout le bon sens en partage. || 4° Fig. Consister en. Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, communes en tout pays, PASC. *Pens.* III, 2, édit. HAVET. Ici la nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || 5° Fig. Porter sur, reposer sur. Tout réside..... sur une tête de dix-huit ans [la jeune Grignan], SÉV. 19 fév. 1680. || Il se consigne avec l'ancillaire avoir.

— HIST. XIII° S. Si ci met avant tenure de dis ans pesible, Ass. [Si] cest ti le [le] vrai du demandeur resident ci pais, BRAUM. VIII, 9. || XIV° S. La vapeur est froide et humide, Voire que demeure et reside Et est en terre, retenue, *Nature d'Eaue, verme*, 800. || XVI° S. Il passa par Rhodes, et vit ses familiers et amis qui pour lors y residoient, AUTOT, *Cicéron*, 46. Ce mot [polygame] emporte de mauvaise, qui reside en un seul Dieu, CALV. *Inst.* 70. La sanie ne sort jamais qu'avec labite urine, et toujours reside au fond d'icelle, PARÉ, XV, 26.

— ÉTYM. Lat. *residere*, de re, et *sedere*, être assis (voy. SEOIR).

RÉSIDU (ré-zi-du), *s. m.* || 1° Ancien terme de commerce. Restant. Résidu de compte. || On dit aujourd'hui reliquat. || 2° En arithmétique, nombre qui reste d'une division. Le résidu de cette division est 6. || On dit plus ordinairement le reste. || En algèbre, les résidus des puissances, ce qui reste après que les racines ont été extraites. Euler est le premier qui, d'après la base théorème de Fermat, l'ait démontré et fait connaître les principales propriétés des résidus des puissances, POINSOT, *Instit. Mem. acadec.* 1813, I, 1815, 2, 340. Jacobi a donné des tables aux nombres dont la différence peut être divisée exactement par un autre nombre pris pour terme de comparaison, qu'il nomme module, et qu'il désigne qui reste après une opération chimique, et qui souvent peut être encore utilisée. Glauber, illustre par un grand nombre de découvertes et par son courage et sa méthode de se pas rejeter comme inutiles les résidus des opérations, POUCHET, *Cours. chim.* I, 1, p. 10. || Fig. Tout société qui perfectionnée avoir chez elle résidu de l'élection [les élus], pourra expliquer mal les Écritures, PEN. I, p. 41.

— HIST. XIV° S. La manyssion du residu [de l'apostume], LANFRANC, f° 110, verso. Et de la totalle somme..... le residu est departi en seux parties..... CAPPIGLIE, *Nicole de Dury*, p. 82. Lesdites besies..... ne savoit l'en de qui elles étoient, mais seulement demourees comme residu ou relaya de nos dis ennemis, de CANGE, *relictum*. Les eaues et le residu [d'une viande], *Ménagier*, I, 270. E. Et sur cuyt bieus sera faite satisfaction à la partie qui aura este blessée..... et le residu venra aux droits hoirs d'iceux comme s'ils fussent trepassez, PONTH. II, 3, 211. || XVI° S. Nous deux seulets [Deucalion et Pyrrha] sommes tourbe du monde, le residu posesde mer profond, RABOT, IV, 31. De sorte que des herbes champestres, cichorée, buglose, jarrus et semblables autres residus [pour les pourceaux], D. DE GENÈVE, 316.

— ÉTYM. Lat. *residuum*, de *residere*, demeurer, rester, de re reste (voy. RÉSIDER).

† RÉSIDUEL, ELLE (ré-zi-du-èl, è-l'), *adj.* Terme didactique. Qui est de reste, qui appartient au résidu. || Terme de physique. Charge résiduelle, se dit d'un phénomène appelé aussi décharge secondaire et lente par la branche de Leyde, qui, abandonnée à elle-même après une première décharge, se donne, au bout d'un certain temps, une seconde plus faible.

— ÉTYM. *Résidu*.

† RÉSIGNABLE (ré-zi-gna-bl'), *adj.* Qui peut être résigné.

— HIST. XVI° S. Les benefices sont resignables et à vie, LOYSEL, 853.

RÉSIGNANT (ré-zi-gnan), *s. m.* Celui qui résigne à quelqu'un un bénéfice, un office. Comme il arrivait rarement que les résignants décessent vingt jours après la résignation, pour prévenir le danger qu'il y avait de perdre le bénéfice, les résignataires faisaient admettre secrètement en cour de Rome les résignations de leurs bénéfices qu'ils gardaient ensuite entre leurs mains pendant la vie du résignant, sans prendre possession du bénéfice, et ils se faisaient pareille la résignation qu'après la mort du résignant, DUMARSAIS, *Lib. Espi. gallic.* part. 2, MAXIME 70.

— HIST. XVI° S. Le pape ne peut permettre qu'aucun resignant retienne au lieu de pension tous les fruits du benefice resigné, 70.

RÉSIGNATEUR (ré-zi-gna-teur'), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui résigne un bénéfice, un office. Leur accordant la faculté de les pouvoir résigner en faveur de personnes capables toutes fois et quantes que bon leur semblera, et que eux auxquels ils les résigneront y soient reçus et admis, sans que leurs résignataires soient tenus de prendre et obtenir de nouvelles provisions de nous, *Édit*, juillet 1691.

— ÉTYM. *Résigner*.

RÉSIGNATION (ré-zi-gna-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Abandon en faveur de quelqu'un. Il a fait cession et résignation de tous ses droits à son frère. || 2° Action de se démettre d'une charge. Un office. || En ce sens il s vieilli. || 3° Terme de jurisprudence canonique. Démission d'un bénéfice dans les mains du collateur ou du pape. Nous leur confirmons le pouvoir de faire leurs résignations de leurdits offices par-devant les notaires, *Édit*, juillet 1691. || 4° Fig. Soumission à la volonté de Dieu. Je vous recommanda, ma chère sœur, de vous armer pour eux [mes bienfaiteurs], mal qui ne peut me jamais lieu, et qui me contente de la résignation, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 13 mai. Il faut avoir bien loin d'attaquer le caractère d'Iphigénie [dans Racine]; sa résignation est un enthousiasme de quelques heures, DIDER. *Lett. sur Iphig.* Nov. 1760. La première loi de la résignation nous vient de la nature, J. J. SOCIÉ. *Ém.* II. L'innocence inspire facilement la résignation, GERLAN, *Veill. du chât.* I, 2, p. 368, dans POUGENS.

— HIST. XIV° S. Il le feist roy par resignation en son vivant, ORESME, *Hist. de Charles*, || XVI° S. ...Exhiber les procurations en vertu desquelles les resignations sont faictes, P. PITHOU, 82.

— ÉTYM. Provenç. *resignatio*; espagn. *resignacion*; ital. *rassegnazione*; de *resignare*, lat. *resignare*, de *resignare* (voy. RÉSIGNER).

RÉSIGNÉ, ÉE (ré-zi-gné, gnée), *part. passé* de résigner. || 1° Dont on a fait cession en faveur de quelqu'un. Bénéfice résigné. || 2° Abandonné à la volonté de Dieu. Ses réquestes malades lui mirent entre mains pour avoir l'exercice par tant de combats, il en sortait toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine, sous le *Tellier*. Qui, des cœurs résignés et soumis. Verse un baume enchanteur sur toutes leurs blessures, SAINSB. *Relig. comp.* I. Se soumettant à son sort. J'éprouve un grand contentement dans mon malheur, c'est de me sentir parfaitement résigné, GERLAN, *Veill. du chât.* I, 2, 100, dans POUGENS. N'on bas à tant d'humilité n'était point résignée, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 4.

RÉSIGNER (ré-zi-gné; d'après Bèze, XVI° siècle, on ne prononçait pas le g; c'est aussi la prononciation de Malherbe: Telle cette princesse en vos mains résignée Vaincra de ses destins la rigueur obstinée, IV, 5), *v. a.* || 1° Abandonner quelque chose en faveur de quelqu'un. Résigner d'un trône dont je n'étais pas digne, Souffrez avant ma mort que je vous le résigne, corn. *Poly.* IV, 4. Vous résignez quatre mille livres d'appointements en cela et d'autant plus beau que la fonction ne vous en saura aucun gré, VOLT. *Lett. à l'abbé Hugues*, 24 juin 1771. || 2° Je résigne ces [vos] vaines gens[...]. Avecque les plaisirs, tous les maux que j'ai eus, RÉGNIER, *Epît.* II. Il résigner quelque chose à quelqu'un, *Acad.* Il cardinal Albret] la tire [Cange], de Lucques pour en faire son secrétaire, et, depuis, lui a résigné l'archevêché de Ravenne sous une pension presque aussi grande que le revenu, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 420. Pour se faire résigner un bénéfice, PASC. *Prov.* XI. M le prieur se met en tête qu'il pourrait lui résigner son bénéfice, VOLT. *Ingénu*, 3. || Absolument, il s'entend d'ordinaire d'un bénéfice. Lasser perdre charges et bénéfices plutôt que de vendre ou de résigner, même dans un extrême vieillesse, c'est se persuader qu'on n'est pas du nombre de ceux qui meurent, LA BRUY. VI, 57. || 3° Résigner son âme à Dieu, la remettre entre les mains de Dieu. || 4° Se résigner, *v. refl.* Se soumettre à la volonté de Dieu, à son sort, à une décision. Prions avec le peuple, et résignons-nous avec les sages, VOLT. *Dict. phil. Prière*. Tout ce qui je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde, BN. *Lett. Richelieu*, 13 janv. 1787. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner, BN. *Lett. Mme de St-Julien*, 28 mai 1778. Tu m'as dit que ton nom, ton devoir, ton honneur des Romains défendes le tout le défenseur: il faut m'y résigner, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 1. Ou se résigne aisément à souffrir un mal que tous les autres endurent, *Pensée de Sénèque*, dans ORBALY-DUVIVIER.

— HIST. XVI° S. Jobans dit que il meres le maire avoit ni les contens [la dispute], et que Perres Pierre] avoit fors pez pardevant le meir [le maire], et avoit resingé à sa eslection, et li meres avoit confermé Johan..... *Liv. de pos.* 30, f° 1. Ledit Maximus qui avoit resigné [abdiqué], BOUCHEUR, f° 60, verso. Il s'est résigner purement et simplement [un droit], PASQUIER, III, IV, 784. Il s'est démys et résigné la royauté à son frere, SOUV. I, 141. Il nous faut celer de notre volonté, resigner notre cœur, renoncer et quitter toutes les cupidités de nostre chair, CALV. *Instit.* 180. Nul n'a deument renoncé à soi-mesme, sinon quand il s'est tellement resigné à Dieu, qu'il souffre volontairement toute sa vie estre gouvernee au plaisir d'icelui, ID. 68. 847.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *resignar*; ital. *rassegnare*; de re, *resignare*, de re, *ex*, et *signare*, marquer, montrer (le sens primordial est écarter le sceau, signum).

RÉSIGNER (ré-zi-gné-e-rion; en vers, de six syllabes), *v. f.* Résolution, annulation d'un acte. La résiliation d'un bail.

— ÉTYM. *Résigner*.

RÉSILIÉ, ÉE (ré-zi-li-é, *ée*), *part. passé* de résilier. Bail résilié du consentement des deux parties.

RÉSILIEMENT ou RÉSILIMENT (ré-zi-li-man), *s. m.* VOY. RÉSILIATION.

RÉSILIER (ré-zi-li-é), *je résilierai*, nous résilions, vous résiliez; que je résilie, que nous résilions, que vous résiliiez, *v. a.* Annuler, casser. Les juges ont résilié le contrat.

— HIST. XVI° S. Ayant une fois promis, il ne lui est pas, pour cela, loisible se retiler de sa promesse, PARDOUX, *Rech.* liv. II, p. 78, dans LACUNE.

— ÉTYM. Altération de l'ancien verbe *resilir*; du lat. *resilire*, sauter en arrière, de re, et *salire* (voy. SAILLIR).

RÉSILLE (ré-zi-ll'), *s. f.* Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

— ÉTYM. Autre forme de *réseau*.

† RÉSINAGE (ré-zi-na-j'), *s. m.* Rapidation de la résine. La quantité de résinage est à peu près grand, PARÉ, *Rog. sur les inconvé. des farin.* p. 38.

† RÉSINATE (ré-zi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'une résine avec une base salifiable.

RÉSINE (ré-zi-n'), *s. f.* || 1° Nom donné à des produits qui découlent naturellement, ou par suite d'incisions faites à l'écorce ou aux fruits, de beaucoup de végétaux, et qui résinent se distinguent en liquides ou térébenthines, dans lesquelles abonde l'essence, et en résines solides ou résines proprement dites, qui sont des substances cassantes, inodores, insipides ou âcres, un peu plus pesantes que l'eau, jaunâtres et plus ou moins transparentes. Le nombre des espèces de résines est très considérable; il n'est presque pas une plante, pas un végétal qui n'en contienne, et d'où on ne puisse en extraire par quelque procédé chimique, POUGENS, *Dict. chim.* I, VIII, p. 81. || Résine alouchine, résine fournie par le finpi. || Résine gutte de Siam ou véritable, résine due à la stangiangrus zeylifères. || Fausse résine-gutte ou résine-gutte de Ceylan, résine due au guttier. || 2° Particulièrement. La substance qui découle des entailles ou saignées faites aux pins. Un pain de résine. Un flambeau de résine. Ils étaient une pâte-forme circulaire de terre glaise, ou ils entassaient les pins de pin; un mettait le feu à ce bois, et la résine en découlait dans des barils placés au-dessous, SAVINAL, *Hist. phil.* XVIII, 10. || Résine jaune, résine fondue aux 3/4 de feu sec et 3/8 de galipot, et servant à fabriquer des chandelles dont les habitants des campagnes font un grand usage. || 3° Résine élastique, gomme élastique ou caoutchouc. || 4° Résine liquide de la Nouvelle-

Digitized by Google

Espagne, non qu'on donne quelquefois au baume de copahu ou à l'ambre liquide. || 5° Résines animales, se dit de l'ambre gris, de la propolis, du castoréum, de la civette et du musc. || 6° Resine de terre, bitume noirâtre de la mer Caspienne.

— HIST. XVe S. Comme resine. Qui conglutine Ce qu'elle attrape, Femme est encline, Toujours elle hape. *Blasons des fausses amours*, dans le *Dict. de* DUCHEZ. || XVIe S. Mastic, resine, terebenthine.... PARE, XXIV, 21. Les autres disoyent que nous allions bruler le cul au diable, avec de la chandelle de resine, PALISSY, 409. Quant la terebentine est cuite, elle s'endurcist, et puis s'appelle poix raisine, IB. 309.

— ETYM. Lat. *resina*, du grec ῥητίνη.

† RÉSINÉINE (ré-zi-né-i-ne'), *s. f.* Nom donné par M. Fremy à un corps resineux de la nature de ceux qu'on obtient en distillant la colophane.

† RÉSINER (ré-zi-né), *v. n.* || 1° Tirer la résine d'un pin. C'est vers le mois de novembre que l'on fait cet abattage, après lequel on donne la patte inférieure du pin qui a été résiné, en hâles de quatre à cinq pieds de long, DUALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 77. La pratique du petit feu n'est pas sans inconvénients dans des massifs de bois résinés, PARE, *Enquête sur les incend des forêts*, p. 36. || 2° Terme de marine. Enduire de résine. || Nuire résiné, navire enduit de résine sur-dessus de ses précentes.

† RÉSINEUSEMENT (ré-zi-neu-ze-man), *adv.* Terme de physique. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité résineuse, on dit qu'il s'électrise résineusement.

RÉSINEUX, EUSE (ré-zi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui produit la résine. Les arbres résineux, comme le sapin, sont rarement endommagés par les grandes gelées, ACAD. *Expos. sur les végét.* 1re dém. || 2° Se dit des substances qui circulent sur les troncs des sapins. || 3° Qui est de la nature de la résine. Goût résineux. Odeur résineuse. || 4° Terme de physique. Electricité résineuse, VOY. ELECTRICITE. || Corps résineux, corps animé de l'électricité résineuse.

— ETYM. Lat. *resinosus*, de *resina*, résine.

† RÉSINGLE (ré-zin-gl'), *s. f.* Outil pour redresser les chocts tournés.

† RÉSINIFÈS (ré-zi-ni-fè), *s. f. pl.* Terme de chimie. Famille de composés qui comprend la résine.

† RÉSINIER (ré-zi-nié), *s. m.* || 1° Arbuste qu'on appelle aussi gommart. || 2° Nom donné dans les Landes aux hommes qui fabriquent la résine.

† RÉSINIFÈRE (ré-zi-ni-fè-r'), *adj.* Qui produit de la résine.

— ETYM. *Résine*, et lat. *ferre*, porter.

† RÉSINIFICATION (ré-zi-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Terme de chimie. Production de résine. La résinification des huiles à l'air. Après avoir traité de la résinification en général, POUCHET, *Comm. chim.* 1. 1, p. CLII.

† RÉSINIFIER (ré-zi-ni-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Transformer en résine. Se résinifier, *v. réfl.* Être transformé en résine. Les huiles dites siccatives perdent en se résinifiant une quantité de carbone qui peut s'élever jusqu'à 0,06 de la matière, CLOEZ, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 982.

† RÉSINIFORME (ré-zi-ni-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence de la résine.

— ETYM. *Résine*, et forme.

† RÉSINO-EXTRACTIF, IVE (ré-zi-no-èk-strak-tif, ti-v'), *adj.* Terme de chimie. Qui participe des propriétés des résines et de celles des extraits.

† RÉSINO-GOMMEUX, EUSE (ré-zi-no-go-meû, meû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui participe des propriétés de la gomme et de celles des résines.

RÉSIPISCENCE (ré-zi-pi-ssan-s'), *s. f.* Reconnaissance de sa faute avec amendement. Sous l'espoir mal conçu de sa résipiscence, MAIM. *Sedit.* 1, 6. Il y a pour les plus obstinés des moments de résipiscence, des coups de miséricorde et de grâce qui renversent la nature la plus forte, BOSS. *Sermons, Correction fratern.* Lorsque Jésus-Christ parle de la gloire du Seigneur, ... il l'appelle ... un père de famille touché du retour et de la résipiscence de son fils, MASS. *Avent, Divin. de J. C.* Les hobereaux ne sont utiles que quand ils sont la marque de la résipiscence, BOIEB. *Opus. des anc. philos. Eclectisme.*

— HIST. XVIe S. S'il se trouvoit quelque honneste homme qui le peust admonester de son devoir, il pourroit venir à resipiscence, CARL. VII, 52.

— ETYM. Lat. *resipiscentia*, de *resipisco*, redevenir sage, de *re*, et *sapere*, être sage (voyez SAVOIR).

RÉSISTANCE (ré-zi-stan-s'), *s. f.* || 1° Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. Cette étoffe n'a point de résistance. L'art des corps les plus durs dompte la résistance, DELILLE, *Trois règnes*, IV. || Chose de résistance, chose qui dure longtemps. || Pièce de résistance, pièce de viande où il y a beaucoup à mangar. || 2° Terme de physique. Résistance des solides, force par laquelle ils résistent au choc, à l'impression d'un corps en mouvement. Un corps ne saurait employer un degré de force à surmonter la résistance d'un autre corps, sans en perdre lui-même une quantité égale à celle qu'il y a employée, BAISSON, *Traité de phys.* t. 1, p. 104. || Solide de la moindre résistance, solide cylindrique ici, que, mû dans un fluide, il trouve moins de résistance que tout autre solide circulaire de même base. Bernoulli, effrayé des calculs de Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, et ne fut pas longtemps à le trouver, D'ALEMB. *Eloges, Bernoulli*. || Terme de charpentier. Force avec laquelle les bois supportent sans se rompre le poids dont on les charge. Tous les auteurs qui ont écrit sur la résistance des solides en général et du bois en particulier, ont donné comme fondamentale la règle suivante : la résistance est en raison inverse de la longueur, en raison directe de la largeur, et en raison double de la hauteur, BELANGER, *Hist. nat. Introd. Obst.* t. VIII, p. 253. Il résulte de toutes ces expériences, que la résistance du bois n'est point en raison inverse de la longueur, mais en raison très approchée, BIOT, ib. p. 321. || Résistance des milieux, des fluides, difficulté qu'un corps en mouvement a à les traverser. La méthode des deux premiers théorèmes sur lesquelles roule le livre des Principes, est celle de la résistance des milieux au mouvement qui doit entrer dans les principaux phénomènes de la nature, FONTEN. *Newton*. Une autre cause tomberaient avec la même vitesse, s'ils ne trouvaient point de résistance, CONDILL. *Art de rais.* II, 4. La loi de la résistance que l'air fait aux boulets était un des objets les plus essentiels et en même temps le plus difficile de ces recherches, CONDORCET, *d'Arc.* La résistance des fluides dépend de la vitesse du mobile, BAISSON, *Traité de phys.* t. 1, p. 86. || 3° Terme de mécanique. Nom donné à toute force qui naît en soustrayant d'une autre force, et tendant sans cesse détruit ou diminue les effets. || 4° Obstacle, difficulté. Je voulus passer la porte, mais je sentis quelque résistance. Quelque résistance que je fisse en croix Racine le fils, prétendant que Lulli, chargé de mettre en musique l'idylle du grand Racine sur la paix, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avait pas trouvée, D'ALEMB. *Eloges, Lamothe, note* b. || 5° Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent. Opposer une longue résistance, mettre en fuite par la force de résistance. Quelle vaine résistance À son puissant aspect! MALH. II, 2. Et sans autre assistance Ce chef-d'œuvre résistant, Fait de cette sorte place, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 303. Comme ces vaisseaux étaient mal gardés, et qu'on ne se défiait de rien, il n'y eut presque point de résistance, TÉL. XVI. Il [Cogins] les attaque [les Autrichiens] dans la ville et dans les lignes [de Wissembourg].... on se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts; la résistance dura air heures entières, VOLT. *Louis XV*, 11. || 6° Fig. Défense contre ce qui est comparé à une résistance. Puis après tant d'efforts ma résistance est vaine, Je ne livre en aveugle au transport qui m'entraîne, IB. *Andr.* 1, 1. Je vois qu'en combattant vos peines, vous souffrez à la fois du mal et de la résistance, MOL. *Mél.* III, 23. || Se dit des femmes qui opposent des refus à leurs amants. Elles ne goûtent jamais le plaisir de la résistance, et elles ne lui font jamais prendre le plaisir de la victoire, FONTEN. *Dial. v, Marie mod.* Consultez leurs yeux [des femmes], leur teint, leur respiration, leur cœur réalisé par la résistance; voilà le langage que la nature leur donne, J. ROUSS. *Em.* v. Oubliant cette adroite et molle résistance, Qu'oppose aux doux ébats le pudeur qui balance, DELILLE, *Paradis perdu*, IX. || 7° Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre. M. Jurieu dira peut-être : l'Eglise, il est vrai, la résistance de la raison contre la puissance réelle; mais c'est aussi que la raison y résiste plus qu'à la Trinité, à l'incarnation et aux autres mystères que le sacrifice répète, BOSS. *Variat.* XIe avert. 28. S'il [l'homme qui se convertit] surmonte leur résistance [des pécheurs] par sa ferveur et par son courage, FLECH. *Sermons, 2e dim. de l'Avent*. Quels flots de sang pour soumettre tous ces parents? Quel déluge pour cela de votre résistance? BAC. *Iphig.* IV, 4. On ne m'opposera point de résistance, ID. *Phèd.* II, 1. Le parlement pourrait sans doute être fort utile au peuple; mais il saisit commodément fort mal les occasions de résistance, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 316. || Fig. et familièrement. Il a fait une belle résistance, se dit de quelqu'un qui s'est refusé longtemps aux instances, aux propositions qu'on lui faisait. || 8° Rébellion contre les agents de l'autorité. || 9° Terme de manège. Disposition du cheval à la volonté du cavalier. || 10° Partie de la résistance, se dit des hommes d'État qui craignent de s'engager dans des voies nouvelles, et qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réforme. || On dit aussi absolument la résistance. || 11° Force avec laquelle on se défend contre la faim, la faim. Les jeunes soldats ont moins de résistance que les vieux.

— HIST. XIVe S. Se tu nous donnes ci endroit station et resistance, je te ferai ci mettre un temple, SERCHEMBR, f° 11. Plusieurs seroient surmontez qui sont de petite vigueur et ont peu de resistence, ORESME, *Eth.* 208. Posé que une puissance meuve une resistence par certaine lassité [vitesse], IB. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Les fortreces ou tel resistance trouverroient que trop convenast perdre de bonnes gens...., DU FAIL, *Contes*, II, 2. Et à un matin frappa sur cuis, et se feirent guueres de resistence, JUVEN. *Charles VI*, 1381. || XVIIe S. Vostre bonne grace est la resistance que je trouve en tous les ennuis que puis avoir, MARG. *Lett.* XII. Elle voyant qu'il n'y avoit point de resistance [moyen de résister], et jeta entre ses bras de ce serviteur, ID. *Nouv.* XV. Theseus descendit en terre sans aucune resistance, et se saisit du port, AMYOT, *Thés.* 32. ....la chaleur ardeur retenue, au lieu de s'amortir, plus chaude est devenue, Et de sa résistance à prix accroissement, DESPORTES, *Diverses amours*, IX. *Stances pour Charles II*. Il y a repetition outre mesure, et la seconde n'estoit tenuë en resistence ou resistance, FABR, V, 7.

— ETYM. Prov. et espagn. *resistencia*; ital. *resistenza*; du lat. barbare *resistentia*, de *resistere*, résister.

† RÉSISTANT, ANTE (ré-zi-stan, stan-t'), *adj.* || 1° Qui ne cède pas à l'impression d'un autre corps. La capacité de se faire éprouver les diverses sensations constituera les différentes qualités de ce corps; mais sa qualité essentielle sera toujours d'être résistant; mais elle, je n'oserais pas nous les autres, BENTHT, *Introit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 534. || 2° Terme de physique. Qui s'oppose au mouvement. Un corps abandonné librement à la force de la gravitation dans un espace non résistant, VOLT. *Mél. litt. & M****. || 3° Qui supporte facilement la peine, le travail. Cet homme est très-résistant.

— HIST. XIVe S. Son contraire est fort resistant, *Nat. à l'Ecth.* erroni, 367.

RÉSISTER (ré-zi-sté), *v. n.* || 1° Ne pas céder au choc, à l'impression d'un autre corps. Une pierre qui résiste au ciseau. Une poutre qui résiste à une force chassante. Un corps que plus un corps peut résister, plus il est capable d'arrêter le mouvement, DESC. *Monde*, 7. Vous avez jusqu'ici Contre leurs coups épouvantables des murailles [Rêvé] d'airain pour les dos, LA PONT. *Fabl.* 1, 22. Les Romains introduisaient encore dans les chiourmes une autre substance qui les rendait capables de ramer au froid et au chaud, c'est de l'huile, MONGEZ, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 524. || 2° Ne pas se laisser pénétrer. Un chapeau qui résiste à la pluie. || 3° Opposer de la force, se défendre. La ville a résisté pendant plusieurs mois. Résister aux agents de la force publique. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant que nous résister on reprenne un rang, CORN. *le Cid*, IV, 3. Rome seule aujourd'hui peut résister à Rome, ID. *Sertor.* II, 1. Les Bauniens y entrèrent avec tant de vigueur, que cette première résistance vaincue, étant surprise, ne put résister, FEN. *Tél.* XVI. Leurs ennemis [des Spartiates] sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 531. dans ROUSSEAU. [Les Troyens] Résistent en désordre et fuyaient au hasard, DELILLE, *En.* II. || Ce cheval résiste au cavalier, le cavalier a de la peine à s'en faire obéir. || 4° Fig. Ne point aux desseins, aux volontés; tenir fermement contre quelque chose de puissant, de fort. Donne votre aveu! Pompée au ciel a résisté Quand il a combattu pour notre liberté, CORN. *Cinna*, V, 1. Qui résiste trop tard a peine à ressaisir la tentation], Et c'est au premier pas qu'il la faut arrêter, IN. *Imit.* I, 13. Je tâche à le sauver; dieux, n'y résistez pas, MOL. *Sicilien*, 21. Comme la marques par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai

Digitized by Google

à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière, boss. *Reine d'Angl.* Admirez cette femme forte, qui résiste aux faiblesses de son sexe dès son enfance, à l'orgueil dans sa plus grande élévation, à la douleur dans le temps de son abattement et de sa mort même, FLECH. *Duch. de Mont.* II [Dieu] résiste au superbe et punit l'homicide, BAC. *Athan.* II, 7. Il cherche une vertu qui lui résiste moins, ID. *Alex.* I, 4. Vous résistez, salingueur, à leur sévérité [des magistrats qui avaient prononcé une sentence de mort], ID. *Brit.* V, 3. Moi-même, résistant à mon impatience..... ID. *Baj.* III, 2. M. de Villette n'résisté à cette éloquence de M. Bossuet à laquelle personne ne résiste [Bossuet voulait le convertir], MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 24 août 1881. Telle est la faiblesse et l'inconséquence des hommes : ils ne supportent point d'eux-mêmes, et ne résistent à rien, *rêv. Tél.* XV. L'âme résiste bien plus aisément aux vives douleurs qu'à la tiédeur prolongée, J.-J. ROUS. *Hél.* I, 38. Mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux larmes, ID. *Conf.* XII. Le respect que le parlement devait au roi [Louis XIV] n'empêcha pas qu'il ne lui résistât avec beaucoup de liberté, NICOLAS, *Œuv.* I, 11, p. 290. Il résister contre, ne pas se soumettre à (locution blâmée, mais, ce semble, à tort), « Et c'est contre ce mot qu'a résisté le comte » Résister contre un mot n'est pas parler français : il eût pu dire s'abstiner sur un mot, *Arsène Cid.* [5e] Il ne dit, dans le langage de la galanterie, des refus des femmes [L'ode] Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris, qui mollement résiste, et par un doux caprice Quelquefois le refuse, afin qu'on la ravisse, ROUL. *Art p.* II. Quand on veut qu'un sexe résiste, on veut qu'il résista autant qu'il peut, pour faire mieux goûter la victoire à celui qui attaque, mais non pas assez pour la remporter, ROUSSEAU. *Dial.* III, *morte aux* [Homme] très-modeste et très-retenu, mais auquel, dit-on, nulle femme jusqu'ici n'a résisté, GENLIS, *Mères rid.* I, 1, p. 90, dans POUGENS. || 6° Se refuser à. Aux dépens de mon sang sauvé faites Chimène, Je n'y résiste point, je consens à ma peine, CORN. *Cid*, II, 9. Vous les avez menacés de leur faire signer cette constitution, quand même ils ne seraient pas y résisteraient, *Port. Royal*, quand vous la forlune l'appella une seconde fois; Narcisse, voudrais-tu résister à sa voix? BAC. *Brit.* II, 8. L'ange aspire à monter, et résiste à descendre, FÉNELON, *Fabl. prod.* IV, 11. Ne pas permettre, ne pas laisser, avec un nom de chose pour sujet. J'accours tout transporté d'un amour sans égal, Et ne résiste à rien sinon à se croire oublié, MOL. *Sgan.* 23. La coutume y résiste : si vous êtes en pays de droit écrit, on pourrait faire, ID. *Mal. imag.* III, 10. Quand nous n'aurions aucune preuve contre cette fable [d'une loi autorisant la polygamie], le nom même d'un empereur si grand, si sérieux, si chrétien [Valentinien] y résisterait, ROUS. *Inf. Var.* 1re *disc.* 23. || 7° Supporter la peine, la travail, en parlant des hommes ou des animaux. Résister à la douleur, Cheval qui résiste à la fatigue. Quoique à peine à mes maux je puisse résister, J'aime mieux les souffrir que de les mériter, CORN. *Hor.* I, 3. Il n'y pas résister, ce spectacle me livrait à terre, BAC. *Bérén.* IV, 7. Gardez qu'elle résiste à sa faiblesse, VOLT. *Orreste*, II, 4. || Familièrement. On n'y peut plus résister, se dit de quelque chose de désolant ou de peine à supporter. Il fait une si grande fumée, qu'on n'y saurait résister. || 8° Il se dit des choses qui durent malgré quelque chose qui les détruit. Cela résiste même aux gelées. Je dois être fort aise que cette amitié résiste à l'absence et à la Provence, sév. 30 nov. 1676. || Se composer avec l'ordinaire, ROUS.

— HIST. XIVe s. Une chose qui contrarie et oblige et résiste à raison, ORESME, *Eth.* II, || XVe s. Il ne pouvoit mie resister contre eux, FROISS. II, 3. 4 leur Bourguignons furent si vaillamment resistez et robustez par les notables seigneurs, bourgeros et habitans dudit Paris, *Chron. inédit. à la suite de Monstrelet*, Ire 9, dans LACURNE. || XVIe s. Afin de resister que ledit sieur de Nemours ne sa compagnie ne peust passer par là qu'estoit sa chemin constrainct pour venir audit Rouen, *Lett. de Louis XII*, t. III, p. 173, dans LACURNE. Les enfans qui sont pour estre subjects au mal caduque.... ne peuvent resister ny durer à ce lavement [lotion] de vin, AMYOT, *Lyc.* 29. Le bois seul ne pouvoit pas durer ni résister aux coups, IN. *Cam.* 28. Le peuple vouloit que l'un des consuls fust esleu des masures populaires; à quoi la senat resistoit fort et ferme, ID. *Sylla*, 7. 2. A la fin, la chose allant en longueur, sa force corporelle ne peut plus resister, sinz se laissa aller et defaillit tout à coup, ID. *Brutus*, 18.

— ETYM. Provenç. et espagn. *resistir* ; ital. *resistere* ; du lat. *resistere*, de re, et *sistere*, fréquentatif de *stare* (voy. STARE). *Résister* a été fait, en XIVe siècle, sans consulter l'accent latin.

† RÉSISTIBILITÉ (ré-zi-sti-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Propriété de résister, inhérente ou participative aux corps vivants.

† RÉSISTIBLE (ré-zi-sti-bl'), *adj.* Il qui, à quoi on peut résister. Pour montrer combien la grâce était résistible (il faut permettre ces mots qui l'usage avait consacrés, pour éviter la longueur)..... BOSS. *Variat.* XIV.

RÉSOLU, UE (ré-zo-lu, lue), part. *passé* de résoudre. || 1° Qui a disparu sans suppurer. Une tumeur résolue. || 2° Cassé, annulé. Une épouse qu'on abandonne par un divorce dont l'un et l'autre ne sait plus aucun droit, non plus qu'aille sur nous, le contrat étant résolu de part et d'autre, BOSS. *4e sermt.* 4. Dans ce cas, le contrat n'est point résolu de plein droit, *Code Nap.* art. 1184. || 3° Dont la solution est donnée. Problème résolu. Bien loin d'établir ses maximes par raisonnement, il [Socrate] semble douter des choses les plus résolues, LA NOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus, BOIL. *Descart. mor.* Préambule. || Dont on a fixé le dessein. Entreprise résolue. C'est un point résolu. || 5° Qui s'est fermement arrêté à un dessein. Résolu de tout, CORN. *Hér.* II, VII; CORN. *Hér.* I, 4. Il retint tout chez lui, résolu de jouir, Plus m'entasser, plus m'enfouir, LA FONT. *Fabl.* X, 6. De ma sœur résolu à tout entreprendre pour votre mort, sév. 4 *Ménage*, 18 août 1684. Non, je n'écoute rien ; me voilà résolue ; je vais partir, BAC. *Bér.* V, 5. Contente et résolue [à] mourir de mon père, ID. *Mithr.* I, 2. Newton,... résolu de les admettre [les principes inconnus], quelques les pût donner l'enchantement, FONTENELLE, *Newton*. || Il se dit, comme on voit, avec *à* ou *de*, et un infinitif. || 6° Qui est ferme dans ses desseins. Je saurai conserver d'une manière résolue... CORN. *Théod.* III, 1. Aussi, de ses désirs toujours reine absolue, Les plus grands changements vous trouvent résolue, ID. *Poly.* II, 2. Un homme aussi résolu et constant dans cette entreprise, et si exposé au danger qui l'environnoit, BOSSUET, *Dim. est du St-Sacrement, Pontmoiz.* I, II, p. 210. || Déterminé, hardi. Les plus résolus, MOL. *Bourg.* III, 8. Ma nièce, que vous savez être une des plus résolues femmes du monde, se jeta toute furieuse sur le premier qu'elle trouva, SÉV. 4 *Mme de Gr.* 1er août 1680. Il lui faut bien d'un ton résolu, PASC. *Prov.* IV. Tel qu'on l'avait vu dans tous les combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qui allait faire pour les soutenir, tel fait-il à ce dernier choc [la mort], sous. *Louis de Bourbon*. Ils ne paraissent bien résolus ; mais ils n'ont pas affaire à un sot, LAMARRE, *Réjouiss.* I, 2. || Substantivement [emploi dans lequel il est familier]. Un gros résolu. Il fait le résolu. || 7° Terme de beaux-arts. Contours résolus, contours hardis, francs, prononcés.

† RÉSOLUBILITÉ (ré-zo-lu-bi-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est résoluble, de ce qui peut recevoir une solution. La résolubilité d'un problème. || 2° Terme de jurisprudence. Qualité d'un acte, d'une convention qui est résoluble.

RÉSOLUBLE (ré-zo-lu-bl'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui peut être résolu, en parlant d'un point, d'un problème, d'une difficulté. || 2° Qui peut être annulé, cassé, en parlant d'un contrat, d'une obligation. Ceux qui n'ont sur l'immeuble qu'un droit suspendu par une condition, ou résoluble dans certains cas, ne peuvent le consentir pour consentir qu'une hypothèque soumise aux mêmes conditions, ou à la même rescision, *Code Nap.* art. 2125.

— HIST. XVIe s. Resoluble, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *resolubilis*, de *resolvere*, résoudre.

RÉSOLUMENT (ré-zo-lu-man), *adv.* || 1° Avec une ferme résolution, absolument. Et tout résolument je veux que tu te taises, MOL. *Tart.* II, 2. J'ai quelque impatience de savoir comment se comportera et se comporte cette jeune beauté d'Adhemar; je m'en vais lui écrire résolument; depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin, sév. 8 déc. 1679. Je vous prie de lui dire [à Panckouke] bien résolument qu'il ne mette jamais mon nom sous mon, VOLT. *Lett. la Harpe*, 4 juin 1777. Je persistai résolument dans mes refus, GENLIS, *Mme de Montenon*, I, 1, p. 83, dans POUGENS. || 2° Hardiment, avec courage. Marche résolument à l'ennemi. Sauvez à répondre résolument sur ce qu'il pourra vous dire, MOL. *Fourber.* I, 4. Pourquoi donc Caton, Brutus, Cassius, Antoine, Othon et tant d'autres se sont-ils tués si résolument, et que nos chefs de parti ne sont jamais prendre, ou bien ont laissé languir leur misérable vieillesse dans une prison? VOLT. *Dict. phil. Suicide*. Je le donnai [un morceau de musique] pour être du mot tout aussi résolument que si j'avais parlé à des habitants de la lune, J.-J. ROUS. *Confess.* IV. || 3° Décidément. Résolument, par force ou par amour, je veux avoir de toi, traîner, de toi, qu'il en verrai la fin, ID. V, 17. Je veux résolument rendre à M. de Vieillerville, le gouvernement de Metz que je lui avais donné il y a un an, ID. V, 30.

— ETYM. *Résolue*, et le suff. *ment*.

RÉSOLUTIF, IVE (ré-zo-lu-tif, li-v'), *adj.* || 1° Ancien terme de chimie. Qui résout, dissout. Il [un certain Bariel, chimiste] improuve fort l'antimoine, et appelle sa chimie l'art de Diane, la physique résolutive, OLIV. PATIN, *Lett.* I, II, p. 170. || 2° Terme de médecine. Se dit des remèdes et moyens par la propriété de faire disparaître les engorgements sur lesquels on les applique. Je viens de lui appliquer un cataplasme anodin et résolutif sur une tumeur livide, SCARR. *Rom. com.* II, 4. || Substantivement. Les résolutifs. Un bon résolutif. || 3° Qui prend un résolution, qui dénote la véritable prudence et pas seulement considérée, mais encore tranchante et résolutive, BOSS. *Sermons, Justice*, 2.

— HIST. XVIe s. Remplissoit de mauves resolutif et maturatif, N. DE MONDEVILLE, f° 48, *verso*. Resolutif en ung corps non net attrait plus qu'il ne doibt, SAULNIER, f° 61, *recto*. || XVIIe s. Un pyrrhonisme sous une forme resolutive, MONT. II, 327. Le parler dogmatiste et resolutif, ID. II, 340. Ce qui se peut cognoistre aux tumeurs qui se resolvent.... ce qui se fait par le seul benefice de nature, ou aidée de medicamens resolutifs, PARÉ, *Introd.* 17.

— ETYM. Lat. *resolutum*, de *resolvere*, résoudre ; provenç. *resolutiu* ; espagn. et ital. *resolutivo*.

RÉSOLUTION (ré-zo-lu-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Réduction d'un corps en ses premiers principes. La résolution des corps dans leurs éléments. La résolution de la neige en eau. || 2° Cessation totale de consistance; dissolution. Nos corps, par la résolution qui s'en fait dans le tombeau, SOUND. *Car. I, Cendres*, 41. || 3° Terme de médecine. Résolution des forces, abattement prononcé de l'imagination morose, ou établissement accidentel de l'usage des facultés intellectuelles. || Résolution des membres, des muscles des membres ou du tronc, se dit, dans l'anesthésie, dans l'asphyxie, dans les maladies graves, de l'affaissement ou de la cessation permanente ou momentanée des contractions musculaires, qui n'opposent plus d'obstacles à l'action de la pesanteur sur les parties du corps, ni de résistance aux efforts d'une personne étrangère. || 4° Terme de médecine. Mode de terminaison des phlegmasies, consistant dans le retour de la partie affectée à son état naturel, l'inflammation cessant insensiblement et sans suppuration. Si malgré tous ces remèdes les accidents subsistent et qu'on ne puisse pas procurer la résolution, il faut provoquer la suppuration, GENLIS, *Maison rust.* I, 1, p. 251, dans POUGENS. || Résorption du blastème accumulé entre les éléments anatomiques d'un tissu, et qui en détermine l'engorgement. || 5° Décision d'une question, d'une difficulté. Que chez eux il n'ait des résolutions à tous les doutes, BALZ. liv. VI, lett. 8. Ecoutez cette sage résolution de notre père Bauny sur un cas que vous n'auriez encore bien deviné, PASC. *Prov.* VIII. Il y a de certains cas douteux résolution serait encore difficile, quoique fort nécessaire pour les gentilshommes, ID. *Prov.* VII. C'est à que la princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes: Dieu a aimé, c'est tout dire, sous. *Anne du Gonz.* La vraie résolution de cette difficulté, c'est..., ID. *Lett.* 181, || 6° Il s'est dit pour analyse. La manière de démontrer est double: l'une se fait par l'analyse ou résolution, et l'autre par la synthèse ou composition, DESC. *Rép. aux seconds objs.* 81. || 7° Terme de mathématique. Solution, en parlant des problèmes. || Résolution d'une équation, détermination de ses racines. || Résolution d'un triangle, recherche des angles ou des côtés inconnus, au

Digitized by Google

moyen de la trigonométrie. || 8° Terme d'harmonie moderne. On dit qu'un accord ou qu'une note fait sa résolution sur tel autre accord ou telle autre note, quand il doit être suivi immédiatement de cet autre accord ou de cette autre note, et qu'il s'agit d'une succession prévue à l'avance et ne souffrant guère d'exception. La sensible fait toujours sa résolution sur la tonique. || 9° Terme de jurisprudence. Cassation d'un fait, d'un contrat, etc. On qui distingue la résolution de la résiliation, c'est que celle-ci se fait du consentement des parties, et non celle-là. La partie envers laquelle l'engagement n'a point été exécuté a le choix ou de forcer l'autre à l'exécution de la convention lorsqu'elle est possible, ou d'en demander la résolution avec dommages et intérêts, *Code Nap.* art. 1184. || 10° Projet qu'on arrête, dessein que l'on prend. Le roi fit équiper une flotte, en résolution d'aller lui-même à Athènes. VAUGEL. *Q. C.* 585. Mais rien n'ébranle-t-il sa résolution ? BOYE. *Antig.* V, 2. Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions ; et de ce moment que voici, je me sacrifi sur la place. MOL. *G. Dand.* III, 8. || Épître; veut qu'il [l'homme] soit humble, qu'il sache ses bonnes résolutions..... rien ne les mine tant que de les produire. PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Elle prend sa résolution [son parti], SÉV. 440. Je lui toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler, th. 4 août 1680. Ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenait jamais des résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités, MONT. *Hist.* II, 8. Aussitôt on cesse pour nous de compter les heures.... nous arrivons au règne de la vérité..... notre âme n'est plus en péril; nos résolutions ne sont plus liées à la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale a la force de les fixer, id. *Duch. d'Orl.* Cependant, onze jours après, résolution étonnante, il revint chez lui, à peu sortie d'une tourmente si épouvantable, ose encore se commettre à la fureur de l'océan, m. *Reine d'Angl.* Que le passage est difficile à la résolution à l'exécution, et qu'il est ordinaire d'y échouer ! BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 484. M. de Lamoignon ne se pouvait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre; c'était assez pour lui qu'on les eût prises, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est personne qui, pensant au vie, ne fasse mille fois la résolution de changer, MASS. *Carême, Impén.* Une résolution si désespérée [se brûler sur la corps de son mari] dans un sexe si timide nous étonne; mais la superstition inspire parfois une force surnaturelle, VOLT. *Mœurs*, 167. Toutes les résolutions formées dans les premiers mouvements de la colère sont toujours imprudentes, DANCOURT, *Femme d'abd.* I, 3, 3. Dans POUGENS. Les résolutions qui viennent du cœur, STAEL, *Corinne*, IV, 4. || Fanfaronnerie. Prendre sa résolution à deux mains, faire effort sur soi-même pour se décider à quelque chose. || 11° Proposition adoptée; projet de loi qui reçu l'assentiment de l'une des deux chambres. || 12° Fermeté, courage, décision. Armez-vous un moment de résolution, THÉRÈSE, *M. de Chrisipe*, II, 3. M. le comte avait tout le hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, eu plus haut point qu'un homme la puisse avoir, et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce qu'on nomme résolution, BETZ, *Mém.* I, 1, liv. I, p. 89, dans RICHELET. Si le troupiront fort étonné l'un et l'autre, ne voyant parler avec assez de résolution pour les embarrasser, SCARR. *Rom. com.* I, 13. Je vous faire voir jusqu'où peut aller la résolution d'une personne qu'on met au désespoir, MOL. *G. Dand.* III, 8. L'exemple de la mort des martyrs nous touche; car ce sont nos membres; nous avons un lien commun avec eux; leur résolution peut former la nôtre, PASC. *Pens.* XXIV, XX, édit. HAVET. Sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense de son pont, et tient ferme contre une armée... il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, FLÉCH. *Turenne*. Je vous trouve toujours tant de résolution, il y aurait un moyen, DANCOURT, *Cur. de Comp.* sc. 8. || Un homme de résolution, homme qui exécute avec fermeté ce qu'il a entrepris. Je lui ferai dire à Saldagne qu'il aura avec lui un homme de résolution de ses sous, SCARR. *Rom. com.* II, 12.

— HIST. XVIe S. Et furent alors grans resolutions et esbatemens tant en boire comme en mangier, MONSTRELET, I, II, p. 18, dans LACURNE. || XVIIe S. Nous conférerons de tes doutes ensemble, et en chercherons la resolution, RAB. *Pant.* II, 28. Cest amollissement et addoulcissement là ne procede pas by d'une paresse, ny d'une resolution de la vigueur du corps, AMYOT, *Morales*, *refrde*. Je sai L. Quinant sa resolution [fermeté], il s'ebandonna au duell, MONT. I, 6. La resolution et assurance d'une ame reglée, ID. I, 97. Il print une très noble resolution d'une tendre sans effroy ce qui... ID. I, 127. La resolution à la guerre et effection à leurs femmes, ID. I, 238. Dispute qui durera eternellement, sans resolution et sans accord, ID. I, 324. Quelques tumeurs se terminent par insensible transpiration, qu'on appelle resolution. autres par suppuration, PARÉ, V, 2. Paralysie ou resolution est ou mollification ou relaxation des nerfs, avec privation du sentiment et mouvement. ID. VII, 14.

— ÉTYM. Provenç. *resolucio*; espagn. *resolucion*; ital. *resoluzione*; du lat. *resolutionem*, de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

† RÉSOLUTIVEMENT (ré-zo-lu-ti-ve-man), adv. D'une manière qui résout, décide. Voilà ce qui m'empêche de prononcer aussi résolutivement que d'autres font, pour la félicité éternelle d'Aristote, bien que je la lui souhaite d'autant plus ardemment que je me sens son redevable de la plus solide partie de mes études humaines, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, fin. dans RICHELET.

— ÉTYM. *Résolutive*, et le suffixe *ment*.

RÉSOLUTOIRE (ré-zo-lu-toi'r'), adj. Terme de jurisprudence. Qui opère la résolution d'un acte. La condition résolutoire est celle qui, lorsqu'elle s'accomplit, opère la revocation de l'obligation ; on peut rendre les choses au même état que si l'obligation n'avait pas existé, *Cod. Nap.* art. 1183. || Substantivement. Un résolutoire.

— ÉTYM. lat. *resolutorius*, dérivé du nom d'action fictif *resolutor*, qui vient de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

RÉSOLVANT, ANTE (ré-zol-van, van-t), adj. Terme de médecine. Qui opère la résolution. Un remède résolvant. || Subst. Un résolvant.

— HIST. XVIe S. Les medicamens seront adjoustés des resolvans, PARÉ, VI, XX.

— ÉTYM. Lat. *resolvientem*, de *resolvere* (voy. RÉSOUDRE).

† RÉSOMPTIF, IVE (ré-zon-ptif, pti-v), adj. Terme de médecine. Qui fait reprendre les forces. Cycle résomptif, succession, pendant un certain nombre de jours, de nourriture et d'exercices, que les médecins anciens employaient pour ramener la santé et les forces.

— ÉTYM. Lat. *resumptivus*, de *resumptum*, supin de *resumere*, de re, et *sumere*, prendre.

† RÉSOMMEILLER (ré-so-mè-llé, il mouillées), v. n. Sommeiller encore. Je résommeille.

— HIST. XVIIe S. Resommeiller, COTGRAVE.

† RESONGER (re-son-jé), v. a. Il se songe souvent en songe. Songer de nouveau. || Faire un nouveau songe.

— HIST. XVIe S. Là je songe sans cesse l'heureux soir que je vis..... je resonge, RONSARD, IV, 89, FERON.

RÉSONNANCE (ré-zo-nan-s'), *s. f.* 1° Propriété de résonner que possèdent certains instruments, certains objets, certains lieux. Le bruit se doit mieux entendre à cause de la résonnance de l'air, DESC. *Météor.* 7. M. Rameau est le premier qui ait vu l'origine de tous l'harmonie dans la résonnance des corps sonores, et qui ait rappelé la théorie de cet art à un seul principe, CONDIL. *Cours hum.* II, 1, 6. || 2° Cause d'un instrument à cordes. || 3° Prolongation de la durée du son. La résonnance, c'est-à-dire la propriété qu'ont les métaux d'être très-sonores, paraît d'autant plus forte que les parties sont plus homogènes, BERTHOLLET, *Traité de mém.* I, II, p. 80, || Il se dit pour son, supplement. De sa douce voix la tendre résonnance Ne rappelle à mon âme et ses mœurs l'innocence, LAMART. *Joc.* III, 11. || 4° Renforcement de sons par suite de leur réflexion dans une enceinte ou trop restreinte pour donner naissance à un écho. Terme de médecine. Bruit plus ou moins éclatant que l'on distingue en auscultant le larynx, le cou et le thorax d'un individu qui parle.

— ÉTYM. *Résonnant*.

RÉSONNANT, ANTE (ré-zo-non, nan-t), adj. 1° Qui résonne, qui renvoie le son. Cette église, cette voûte est bien résonnante. Antiquaires fortis, paisibles solitudes, qui plus d'une fois avez calmé mes passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes chaînes! HERB. DE ST-P. *Harmonies*, II, 1. || 2° Qui a beaucoup de son. Une voix claire et résonnante. Les cèdres, la trompette résonnante, le bruit effroyable qui parut au peuple sur le mont Sinaï, sons. *Hist.* II, 1. L'un [source] é flots résonnants tombait dans la campagne, LAMARTH, *Foldi.* III, 7. || Simplement, qui rend des sons. D'autres disent que c'était un chêne résonnant qui semuait ses branches et ses feuilles, lorsqu'il était consulté, et qui déclarait ses volontés par des prêtresses nommées Dodonides, FONTEN. *Oracl.* I, IX.

† RÉSONNATEUR, TRICE (ré-zo-na-teur, tri-s'), adj. Terme de physique. Qui fait résonner. Un tube résonnateur, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I, LXVI, p. 1037. || *S. m.* Le résonnateur, instrument inventé par Helmholtz, qui consiste en une masse d'air enfermée dans des globes à deux ouvertures; on accorde ces appareils de manière que chacun corresponde à une note donnée; alors il suffit, par exemple, d'enfoncer dans l'oreille l'orifice du résonnateur accordé pour la note *fa*, pour qu'on entende cette note résonner fortement dépouillée de toutes les notes harmoniques et parasites, chaque fois qu'elle résonne dans un bruit ou dans un son musical quelconque.

RÉSONNEMENT (ré-zo-ne-man), *s. m.* Renvoi du son, retentissement. Frappez des mains; vous vous sperceverez au résonnement du lieu, si l'espace est grand ou petit, si vous êtes au milieu ou dans un coin, J. DUBOIS. *Em.* II. Le résonnement d'un édifice est plus remarquable qu'avantageux à la voix des orateurs, MONDEZ, *Institt. Mém. Litt. et Beaux-arts*, I, V, p. 85.

— HIST. XVIe S. Il y a qu'ique par dedans le puis il avoit un merveilleux resonnement, *Percefor* I, VI, f° 30.

— ÉTYM. *Résonner*.

RÉSONNER (ré-zo-né), *v. n.* || 1° Renvoyer le son, retentir. Et sous l'épaisseur des rameaux, il n'est place où l'ombre soit bonne Qui soit et matin ne résonne De la voix, du cri de chalumeau, MAIT. AL. 2. L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie, CORN. *Hor.* IV, 2. Le prince SIX cris s'abandonne, Et tout son camp résonne, LA FONT. *Psyché*, VII, 11. Il [Hercule] poussait des cris horribles, dont le mont Œta résonnait, PERR. *Tit.* XV. Un nombre infini d'oiseaux semblent se renoncer ces bocages de leurs doux chants, ID. ib. XIX. || Fig. Tout résonne du bruit de ses exploits, on en parle partout. Où peut-on ici chasser, Où ne résonne pour son supplice Le cerf encore ces murs que mille et mille voix Font résonner encor du bruit de ses exploits? CORN. *Hor.* V, 3. Je fis d'un son qui se prolonge, Le roi d'Ende encor résonne à son oreille, DELILLE, *En.* IV. || 2° Rendre un grand son, beaucoup de son. Une voix, une cloche, une guitare qui résonne bien. Le malheureux Iaal se dechire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, LA FONT. *Fabl.* II, 2. On voyait s'élever des fournaises ardentes... la marmite, qui résonnait sur l'enclume qui gémissait sous les coups redoublés, PEN. *Tél.* XII. || Fig. Ce n'est plus contre les réformateurs que je vous écrirai, ce temps est plus le mot d'heritique que je ferai résonner dans mes écrits et dans mes sermons; je veux poursuivre les philosophes, les encyclopédistes, VOLT. *Instit.* 81. JUBINAL..... Que pour l'eau-mi de la France Nos voix ne résonneront pas, RENARD. *Ha dernière chass.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 4° Activement et quelquefois. Mes vers brûlants d'amour ne résonnent que plaintes, RONSARD, *Elég.* I. Pour chanter les exploits des héros qu'il admire, Le fable Amphion les vers monte sa lyre; Les cordes sons ses doigts ne résonnent qu'amour, L. RACINE, *Ép. à Valincour*. Il n'est pas dans mon cœur Une fibre qui n'ait résonné sa douleur, LAMART. *Jocelyn*, II, 7

— HIST. XIIe S. Eust que par trestot le mont [monde] Resons sis nons [son nom] glorios, ANONYME, II, 1290, dans BURGUY. Et li val resoit, *Rou*, p. 88. || XIIIe S. Dites, dame, comment a non Cil ki de vo cuer a le don. — C'est cil dont li pais resonne, *Les d'Ignaurre*. Tote la chambre resonne, *Lai del desird*. Cil flens cort si joliement, Et mene tel grondellement, Qu'il resonne [a le son de] tabor et tymbre, Plus soef que tabor ne tymbre, *La Mort*, 1295. || XVIe S. Mais laissons-là ceux qui sont supposés et corrompus; et escoutons la voix du peuple, qui ne resonne que restauration, LAVARDIN, *Hist.* [Les riches] devroyent quelquefois faire resonner à leurs oreilles ceste parole de Jesus Christ..... IB. 176. Combien que les paulmes resonnent à pleine bouche, qu'ils tiennent le fils de Dieu pour redempteur du monde. CALV. *Institt.* 377. Escoutez comment ce cor resonne, PALISSAD., p. 688. [Ma lyre] Resonnant les hautes merveilles, Quand de rien la formas les cieux, BERTRAND, *Œuv. chrét.* XVIII, *Ode*.

— REM. Au XVIIe siècle, on commençait à confondre résonner avec raisonner, et à prononcer ré-so-ner, au lieu de re-so-ner : « Un nombre de gens font cette faute : Nous avons été dans un régal ; il y

Digitized by Google

avait des violons qu'ne *raisonnaient* point, comme si un bois creux avait de la raison pour pouvoir raisonner, il n'y a rien de plus ridicule que de parler si impropriement. — MARG. BUFFET, 1668, *Observ.* p. 187, On confond aujourd'hui ces deux verbes à tel point que des locutions proverbiales sont fondées sur cette confusion : on dit d'un homme dont les idées ne sont pas bien nettes, qu'il a le *cerveau fêlé*, le *timbre fêlé*. Pourquoi cela? Parce qu'il *raisonne* mal. On ne timbre fêlé ne *raisonne* pas du tout, mais *résonne* mal. On abuse donc ici de la paronyme. C'est par la même raison qu'on dit *raisonner comme une poutre*, parce qu'une pantoufle ne *résonne* pas. Ces confusions sont fâcheuses dans toute langue, particulièrement dans une langue exacte et claire comme le français (JULLIEN, t. p. 123).

— ETYM. Berry, *resonner*, *resonnaer*; prov. *resonar*, *resonnar*; esp. *resonar* : port. *resonar*, *resonnar*, *resonnar* it. *risonare* : dn lat. *resonare*, de re, et *sonare*, sonner.

† **RESORBANT, ANTE** (ré-zor-ban, ban-t'), *adj.* Qui résorbe, la multiplication des vaisseaux résorbants. BONNET, Cont. mal. Œuv. I. VII, p. 81, dans FOURNEL.

† **RÉSORBER** (ré-zor-bé), *v. a.* Terme de médecine. Opérer l'absorption d'une humeur, d'un liquide par l'animal même chez lequel se passe le phénomène, soit qu'elle se trouve dans une cavité close naturelle, comme une séreuse, ou accidentelle, comme un kyste, soit qu'elle soit formée par du sang ou de la lymphe épanchée dans l'épaisseur d'un tissu. L'épanchement a été résorbé rapidement. || Se résorber, *v. réf.* Être résorbé. Le sang épanché dans un os se résorbe par l'effet d'une apoplexie se résorbe lentement.

— ETYM. Lat. *resorbere*, de re, et *sorbere*, boire, absorber

RÉSORPTION (ré-zor-psion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'absorber de nouveau. || 2° Terme de physiologie et de pathologie. Action de résorber. La résorption d'un épanchement. Si cette résorption des liquides ne se fait pas, elles se corrompent, et cette corruption est une cause de mort, BONNET, *Consid. corps org.* Œuv. t. V, p. 168, dans FOURNEL. || Il se dit absolument de l'atrophie, jusqu'à disparition complète, d'un vaisseau ou d'un organe. La résorption du tissu osseux par l'action d'une tumeur anévrysmale. || Résorption purulente, voy. PYOHÉMIE.

— ETYM. Lat. *resorptus*, supin de *resorbere*, de re, et *sorbere*, absorber.

RÉSOUDRE (ré-zou-dr'), *v. a.* Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent ; je résolvais ; je résolus ; je résoudrai ; je résoudrais ; résous, résolvons, résolvez, que je résolve, que nous résolvions, que je résolusse ; résolu et résous, suivant le sens ; résolvant. || 1° Diviser en parties constituantes. Résoudre un corps en ses éléments. Le feu résout le bois en cendre et en fumée. || 2° Transformer en. Le froid résout la vapeur en eau, ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur moyen, dans le temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie, par le secours des vents? voy. *Lett. à M. L.* t. 23 (1752). || 3° Terme de médecine. Faire disparaître peu à peu sans suppuration. Résoudre une tumeur, un engorgement, une inflammation. || 4° Terme de musique. Opérer une résolution. Résoudre un accord sur la sous-dominante. Un phénomène qui, divisant la quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par cette cas deux tierces dans lesquelles il le résout. || 5° Résoudre *sur la vue*, *franc*. || 5° Terme de jurisprudence. Casser, annuler un acte. Le marché ne tut pas résolu faute de remplir la FONT. *Fabl.* v, 19. Le mariage consiste dans la foi, dans le lien, dans le droit mutuel qu'on a l'un sur l'autre ; et, quand on *l'a résolu*, quand il n'y a plus de foi conjugale, et qu'on résout le contrat de part et d'autre, on n'est non plus mari et femme que si on ne l'avait jamais été, MOL. *4e arrêt.* II. || 6° Décider une question, un cas douteux. Vous qui me tenez lieu d'Agrippe et de Michon, Pour résoudre ce point avec eux débattu, Prenez sur mon esprit le pouvoir qu'ils ont eu, CORN. *Cinna*, II, 1. Voyez résoudre cette difficulté à SANCHEZ, PASC. *Prov.* VII. L'objection que la réforme nous faisait est résolue par la réforme même, PASC. *2e arrêt* 23. On a proposé ce problème à résoudre : un élément étant donné, en déterminer l'état présent, passé et futur de l'univers ; ce problème est résolu par Dieu seul, VOLT. *Phys. Expos. anat. physiques*, Souvenez-vous qu'Archimède, pendant qu'on donnait l'assaut à la ville qu'il défendait, résolvait tranquillement un problème, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 5 mai 1767. Je crois que je n'aurai jamais besoin de conseil sur des doutes que la seule bonnêteté peut résoudre, J. J. ROUS. *Hél.* IV, 12. Ensuite, résolvant la question d'une manière plus générale, je donnai les équations pour déterminer la vitesse du vent, sans supposer une sa direction soit toujours dans le vertical de l'astre, D'ALEMB. *Cour. gén. des trad.* Œuv. t. XIV, p. 50, dans POUGENS. Le problème des trois corps, proposé par Newton, n'a été résolu que de nos jours, et il a été par trois hommes en même temps, MARMONTEL, Œuv. t. VI, p. 333. || Abolitionn. Minturnes... agite cette question ... et résout en ma faveur, CORN. *Poly.* *Examen*. || 7° Décider, déterminer une chose. *Proposons* à qu'un Dieu, maître absolu de tout, Du qui le seul vouloir fait tout ce qu'il veut, CORN. *Poly.* IV, 4. Résolvez ici l'un des deux, DID. *Entret. d'Alembert, soc. Amph.* II, 6. Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu, to. Span. 1. D'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment, SEV. 292. Le mariage que le roi avait résolu avec Anne de boulen, SOUL. *Var.* II. 8. L'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents personnes, to. *Hist.* IV, 8. Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance, D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux, BOIL. *Sat.* XII. Allons résoudre notre sort, et que résolvez-vous? RAC. *Andr.* III, 8. || Henri III voyait le duc et le cardinal de Guise maîtres de la deuxième place de France ; ne pouvant faire la guerre à Henri de Navarre, et ne lui refusant de l'argent pour le soutenir ; il résolut la mort de ces deux têtes, VOLT. *Lett. à M. le prince de ***. || Le parti républicain [Barneveld] n'en fit voir aux états que la danger et l'injustice [de la proposition de donner au prince d'Orange le pouvoir souverain] ; et, dès lors la ruine de Barneveld fut résolue, to. *Mœurs*, 187. Résolvez votre fuite et ne différez pas, to. *Zaïre*, III, 2. || Abolitionn. Ils ont résolu de ne plus rien entreprendre ; on agit plus qu'on ne propose ; on propette plus qu'on ne résout, DICTION. *Conseil. mœurs*, I. || Passivement et impersonnellement. Il a été résolu que nous partirions. || 8° Decider quelqu'un à consentir, le déterminer à quelque chose. Je le rencontre des âmes que le temps et la philosophie ne sauraient résoudre, MALE. *Enq.* VII, *Init.* Je n'oublierai rien mais je tâche à vous résoudre, CORN. *Cid*, II, 1. Quand tu m'as résolue à tes intentions, Lâche, t'ai-je opposé mon de pouvoir, ni mon bras, ni ma foi ? || A De désobéir l'amitez-vous résolue? to. *Œdipe*, I, 3. Il n'y avait eu que le roi capable de lui faire entendre raison [à Montmorency], de le *résoudre*, et réconcilier et communiquer ; à tous les autres elle avait dit qu'elle voulait bien communiquer, mais non pas pour mourir, MME DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, t. II, p. 160, dans SÉV. 10 nov. 1664. Mon esprit incertain qui rien n'a pu résoudre, VOLT. *Œdipe*, II, 3. || Se résoudre à, se décider à. Résous-toi à laisser si tu veux qu'elle vive, CORN. *Héraci.* I, 2. || Se résoudre à, se déterminer à. Pour se résoudre à l'intention de. Apprenez-moi, je vous prie [dans quelle cause je dois me mettre] se passe, CORN. *Sertor.* IV, 4. Cette femme résout de hasarder l'incrie requête, LA FONT. *Fauon.* II. Terme de jurisprudence. Se déterminer à remplir de prendre, MOL. *le Dep.* V, 4. || Être résolu de, même sens. Quelqu'un qui soit résolu de rendre des bien mal acquis, PASC. *Prov.* V. Nous ne pouvons nous empêcher de dire que je nous résolu de lui ne mener parde demain au bois, PERRAULT, *Contes. Le petit Poucet.* Étant résolue..... d'être toute ma vie la plus véritable amie que j'aurai jamais, SÉV. *Rouge*, 19 août 1681. Nous sommes résolus de partir dans le mois de mai, to. 29, SEV. 1672. Point de liaison qui le retienne, point d'homme qui lui cedre et dont il ne soit résolu du supporter tout l'ennui, PASCAL. *Carême*, I, 1, p. 224. || On dit aussi : être résolu à. Après tant de malheurs, enfin le ciel propice Est résolu, ma fille, à nous faire justice, CORN. *D. Sanche*, I, 1 || 10° Décider quelque chose de douteux. Vous savez l'un et l'autre à quoi je me prépare, Résolvez-en ensemble, CORN. *Othon*, I, 4. Résolvez avec moi des moyens de sa perte : la terons-nous secrète, ou bien à face ouverte? to. *Héraci* II. 4. Allons en résoudre chez moi, in. *Sertor.* IV, 4. C'est de quoi, mes amis, nous avons à résoudre, to. *Pomp.* I, 1. Il comme point résoudre avec votre maîtresse Des baux qu'on doit prendre à terminer vos vœux, Je voulais en secret vous alouer tous deux, MOL. *Ét.* IV, 4. || 11° Se résoudre, v. réfl. Être divisé en parties constituantes. L'ayant examinée au microscope, je vis cette matière épaisse se résoudre lentement et par degrés en filaments, BUFF. *Hist. anim.* 6. Les couches de ce schiste sont extrêmement d'un gris fin, peu cohérent, et qui se résout de lui-même en un sable blanc, BALSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 426, dans POUGENS. Si ces éléments, tant qu'on les conçoit étendus, pouvaient mis-mêmes se résoudre, ils se diviseraient jusqu'à ce qu'ils ressassent d'être étendus ; il n'y aurait donc plus de corps ; les corps lumberaient dans le néant, CONDILL. *Hist. anc.* III, 3. La destruction des êtres qui, en se résolvant en d'autres, nous démontre que rien ne se réduit à rien, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 20. || 12° Se résoudre en, se transformer en. L'air sur les fleurs en perles se résout, MOL. *Princ. d'Él. prol. sc.* 3. Thalès croyait qu'en dernier lieu tout se résolvait en eau, FRÉRET, *Thalès*, || Se résoudre en eau, pleurer à verse. Le ciel continue de se résoudre en eau, MME DE SÉV. *à Mlle Foland*, 15 oct 1740. || Absoudre à. D'un dépisiant si grand la noble violence Se résout tout entière en ardeur de vengeance, CORN. *Perth*, IV, 3. Quelle intelligence que celle qui saisit d'une seule vue cette chaîne immense de rapports divers, et qui les voit se résoudre tous dans l'unité et l'unité dans sa cause ! SONNET, *Paling.* XIII, 7. || Fig. Tout ce que vous dites là se résout à rien, || 13° Terme de musique. Faire sa résolution. L'accord de septième de dominante [et ré, fa, la] se résout ordinairement sur l'accord parfait de tonique (si, mi, sol). || 14° Terme de médecine. Disparaître peu à peu sans suppuration. L'engorgement se résolvait peu à peu. || 15° Être résolu, décidé, en parlant d'un cas, d'un point. La difficulté se résout pour les jurisconsultes ce point sur lequel [CORNEILLE].... SOUS. *Et. d'or.* VI, 10. || 16° Sentendre sur une solution. Comme si ce n'était pas une partie essentielle du fond, d'une question, par quelle autorité et par quel moyen Jésus-Christ a voulu que les croyants se résolussent sur les disputes qui devaient naître dans son Église, BOSS. *Variat. Conclur. avec Claude*, ouvrt. || 17° Prendre un parti, arrêter à une intention. Pensez de vous résoudre à soulager ma peine, Ou je me vais résoudre à ne la souffrir plus, MAIN. V, 2a. C'est ce que pourrait faire un homme si que moi, S'il pouvait se résoudre à vous manquer de foi, CORN. *Nicom.* IV, 2. À quoi me résoudre-je ? il est temps que j'y pense, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Il a mort ne surprend point la sage : Il est toujours prêt à partir, N'étant sa lui-même avertir du temps où l'on se doit résoudre à s'en passer, in. *Ib.* VII, 1. Celui un père cruel tin son confesseur, parut, et lui dit qu'elle ne la trouverait point ; qu'elle ne la verrait que dans le ciel ; qu'il fallait se résoudre à la sainte de Dieu, SEV. 422. Résous-toi, pauvre âme, à vivre de coulevres, SOUL. *Sat.* X. La mortalité des États se résout, pour de grands intervalles, à beaucoup de choses de quelques particuliers, PONTER. *Mœurs*, II. Pénétrait par adresse ou par présents dans tous les lieux forts, et de manière à croire qu'il y avait des passes qui n'étaient pas ailleurs ; si ces sortes de moyens ne réussissaient pas, il se résolvait plutôt à y entrer hurlivement, in. *Tournefort*, cité par POUGENS. Sa personnelle, le sentiment de tendresse qui vous fait craindre de venir tout à l'heure ici, SÉV. à *Mme de Grignan*, 8 juillet 1676. || Il se dit avec de et l'infinitif. Plus la ma conscience de vivre. Plus je me résous de mourir, MAIN. V, 8. Qu'au moins vous ne cherchiez pas si fort le titre de victorieux, que vous ne vous résolviez de vaincre, VOLT. *Lett.* 68. La reine, au demeurer de n'en rien oblenir, Se résout de se perdre ou de le prevenir, CORN. *Nod.* I, 2. Et, s'étant informé du lieu où il trouverait Vercingétorix, il se résolut d'y aller, SACRE. *Rom. com.* II, 14. A toute force enfin elle se résolut D'imiter la nature, et d'être mere comme elle, PIRON, *Fabl.* IV, 23. Sans plus de discours, résous-toi de me suivre, MOL. *le Dep.* V, 4. Si on est dans le vice, la façon qui nous y plaît, on est fort heureux et de se résoudre à embrasser tous les moyens nécessaires pour en sortir, NICOLE, *Ess. mor.* 2e traite, ch. 8. Sachant qu'elle Mme de Grignan] passerait l'hiver dans le beau pays [la Provence], je me suis résolue de venir le passer avec elle, SÉV. à *Busay*, 13 nov. 1680. Il faut partir, seigneur, soyons de parti, Dieu veut que rendez-nous-nous du n'eu sortir jamais, RAC. *Andr.* V, 1. Un homme de cette conséquence [un crocher] ne se résoudrait jamais, par une vue tout au contraire industrie, de compromettre l'honneur et la dignité de sa jeu, SOUTHEY. *Lett. pers.* 78. D'âtas jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Maître de ses mépris, in. *Satire et Excuse*. || Un trouve aussi : se résoudre de quelque chose. Nous se prouva d'y penser, de l'en résoudre et de l'en conseiller.... PASC. *Lett. à Mme Périer*, 8 nov. 1648.

— REM. 1. Se résoudre de a été contesté par l'Académie : il se résolut à faire le voyage de Ro-

ma, et non il se résolut de faire, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 74, dans POUSSINS; et par Voltaire : *Se résout de se perdre* est un solécisme; *je me résous à, je résous de*; il s'est *résolu à mourir, il est résolu de mourir*. COMM. *Corn. rem.* Rod. t. 1. NOMMOINS cette construction est appuyée par trop d'autorités pour qu'il y ait scrupule à s'en servir. ‖ 2. Régnier a dit, à l'impairfait, *résoudois* : ....Je résoudois loin du bruit de Paris.... Mégayer, *Sat.* IV. C'est aujourd'hui un barbarisme.

— HIST. XIVe s. Corps mixtes resolus en poudre et en terre et en vapeurs, ORESME, *Thèse de* MONTER. Figures resolues en triangles et en pyramides, ID. ib. ‖ XVIe s. Les humeurs et choses resolues par grand froit, par trop grant chaleur, R. DESCH. *Poésies mar.* P. 432. Ne sont pas cleres, ne n'ont pas tel les lois, ne en jeunesse ou les docteurs, par compy ils pouvent estre si resolus [instruits] comme autres gens, *le Jouvencel*, Ie 7a, dans LACURNE. Il estoit très bon grammarien et très bon philosophe et bien resolu en sept ars libéraulx, *Hist. de la reine Marg.* Ie 7o, dans LACURNE. Il fut tout à coup fondu et en eau resolu, LOUIS II, NOUV. XIe. Je m'estois resolute en Dieu, et prenois en mon cœur avoir da..., ID. ib. XXVI. ‖ XVIIe s. Si veut-il [Dieu] que nous soyons tous resolus [cer-tains, assurés] qu'il nous a en sa garde, CALV. *Instit.* 146. Ils ne peuvent se resoudre en leurs cœurs, s'ils seront exaucez ou non, ID. ib. 805. Nous assignons les fidèles de prier Dieu avec certaine assurance, ayans cela pour resolu, qu'il les ayme et les veut exaucer, ID. ib. 804. Et faites-moi, mais très resolu, que de tout ce que j'establiray et ordonneray en cette ville, je ne m'en retracteray jamais, CARL. VI, 1. Voyant que rien n'y valoit, il me resolut de ne prendre plaisir à rien, MONTAIGNE, *Apol.* XV, 42. Quant à ces lettres là, il est malaisé de resoudre, si l'on doibt croire ou decroire quelles soient de luy, ID. ib. 41. Les nuées se resolurent en trouées, et remplirent toute la plaine d'un brouillas obscur, ID. *Hamin.* 42. Stila respondit qu'il n'estoit pas encore bien resolu de ceulx qu'il devoit sauver, ID. *Stylia*, 61. Il estoit assé à voir qu'il avoit voulu de mourir, IN. *d'Ulq.* 84. Voila vostre probleme soit et resolu; faictes vous gens de bien à dessus, BAR. *Pont* 8. *Prol.* Interrogé ... d'où vous faut venir monnoie, dict il [Solon], avant que d'en pouvoir resoudre [du bonheur], MONT. 1, 68. Toute la nacesse se resolit enfin à ce point, de nous appourter à..., ID. 1, 69. Pour nuyre aucune de mon ancienne volonté la vengeance d'une injure, IN. 1, 271. Voyant l'empereur resolu de ce voyage, ID. 1, 321. Le grain s'amollit, se resolt et destrempe comme en laict, ID. II, 188. Peu de gents meurent, resolus [sûrs] que ce soit leur heure dernière, ID. II, 380. Vous ne force que rendre la pareille à l'opinion très resolue qu'il [la Boëtie] avoit de vostre vertu, ID. *Lettre au chancel. l'Hospital*. Là je me resolus de mettre en arriere toute peur et toute crainte, délibéré de leur vendre bien mon ombre, MONTAIGNE, V. Après cette, je me resolus de prendre sel et resolument en deux bataillons, mais cette grosse troupe leur passa sur le ventre, D'ACR. *Hist.* I. 86. Mais elle resolut [décidait] ses compagnons d'aller..., ID. ib. I, 20. Les perturbations diffantes ou comprimens le cœur, au moyen de quoy les esprits sont resolus ou astreints, PARÉ, *Introd.* 18. Le ventricule qui est lasé et resolut, peut descendre jusques dessous le nombril, ID. I, 48. Si lesdites escreuelles ne peuvent estre resolues, ID. V, 12. Ces vapeurs se resoudent et convertissent en humeurs, ID. XXI, 4. Et se trouva la tumeur presque toute resolue, ID. VI, 2. Autant s'en doit faire és corps resolus, ID. XVI, 13. Voyant chacun devenu aussi resolu en son courage sans autre resoul, *Nuits de Strapar.* t. II, p. 77, dans LACURNE.

— LITT. Lat. resolvere, supin resolutum, de re, et *solvere*, délier (voy. SOLUTUS).

‖ RESOUFFLER (re-sou-fle), v. a. Souffler de nouveau.

— HIST. XVIe s. Resouffler, COTGRAVE.

‖ RESOUPER (re-sou-pé), v. n. Souper de nouveau. Vous avez donc eu mon Prussien; j'aurois assurément voulu être du voyage, et resouper avec Mme d'Argental et avec vos amis..., VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mars 1761.

RESOUS (re-zou), part. passé de resoudre, différent de résolu. Il ne se dit qu'au masculin et des choses qui se changent en d'autres. Brouillard resous en pluie.

— REM. L'Académie dit que le mot ne s'emploie qu'au masculin. Il n'y a aucune raison pour ne pas employer le féminin résoute (analogue à *dissoute*) : Vapeur résoute en petites gouttes d'eau.

RESPECT (rè-spèk ; la prononciation varie; a le t ni le t ne se prononce, dit CHIFFLET, *Grammm.* p. 208, prononcez comme effet. « C'est la meilleure prononciation; cependant plusieurs prononcent ré-spek : en tout cas le t ne sonne jamais ; au plur. des rès-pè; respects rimé avec traits, succès, etc.), s. m. ‖ 1° Considération, motif (sens qui est le sens propre du latin *respectus*, mais qui a vieilli). D'où vient, pour son respect, que l'on te voit contraindre? REGNIER, *Elég.* II. Il me suffira de vous dire que plusieurs respects me rendent chère votre personne, BALZ. liv. VIII, lett. 6. Mon feu qui t'offensait est demeuré couvert; Et, si cette beauté malgré moi l'a fait naître, J'ai su, pour ton respect, l'empêcher de paraître, CORN. *la Veuve*, III, 1. Et l'intérêt d'un frère est un respect trop fort, Pour n'oser voir en vous que l'auteur de sa mort, TH. CORN. *Les illustres ennemis*, IV, 3. ‖ Égard, relation, rapport. Cette proposition est fausse sous divers respects. L'idée au respect de laquelle être objectivement ne signifie autre chose que.... BASC. *Rép. aux premières object.* 2. ‖ On entend par respect l'exemple de la campagne. La campagne dire : au respect de, au-delà : à l'égard de. ‖ 2° Déférence que l'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose; au sens actif, c'est-à-dire exprimant le respect ressenti par. Portez-lui là votre frère! ce respect du droire que, quoi que la fortune vous die, vous aurez toujours assez, tant qu'elle vous le conservera, MAIR. *Sylv.* I, 7. Timide et sans respect, semblait sainte Nitouche, REGNIER, *Sat.* XIII. Surtout, je vous prie, qu'une basse prudence ne vous retienne point par respect des grands, BALZ. liv. III, lett. 17. Pardonnez-moi, madame, si je sors du respect pour blâmer cette flamme, CORN. *Cid*, I, 3. Porter plus de respect à de tels alliés, IN. *Nicom.* II, 3. Par de petits respects, de petites assemblées sacrifices, ID. *Sertor*, II, 4. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu, RETZ, *Mém.* II, 203, dans POUGENS. Manquer de respect pour les vérités révélées, PASC. *Prov.* XI. Le respect est : incommodez-vous; cela est vain en apparence, mais très-juste; car c'est dire : je connois votre bien, je vous en aviez besoin, puisque je le fais bien sans que cela vous serve, ID. *Pens.* V, 14, éd. HAVET. Aux grandeurs du roi d'Ecbatane, il joignit encore des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures.... mais pour les respects essentiels, qui consistent en la vertu, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles, IN. *Comparaison des grands*, II. Il reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre, ID. ib. I. Il était là en héros [Condé], à l'occasion duquel on a fait cette plaisanterie : ... beaucoup de monde, mais pas encore assez ; il me semble qu'on devait rendre ce respect à M. le Prince sur ce que, dans l'oraison funèbre de la reine, aux yeux, SEV. 12 AVR. 1680. Duval ayant dit quelque chose qui manquait de respect à la princesse de Condé!, m. 23 janv. 1672. Jamais homme ne témoigna moins de respect à son bienfaict le respect, nous. *Iouis de Bourbon*. Quel respect n'avait-elle pas pour le vicaire de Jesus-Christ et pour tout l'ordre ecclésiastique! SAINT-SIMON, sous un Bossuet, heureux pour le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, IN. ib. Tâche-je tirer la vieille à morgue dominante, Qui ne veut point encore avoir de respect, LAFONTAINE, *Joconde*, IV. Exiger d'un mari les respects d'un amant? MOL. *Sicil.* X. Le prêtat voit la soupe, et, plein d'un saint respect, se prosterne jusqu'à terre et la baise, IN. *Amph.* I, 2. Une peur des lieux Étée ait un respect auxière, IN. *Art p.* III. J'ai tandit, sans respect, affligé sa misère, PASC. *Iphig.* III, 4. Jouis : Mon père, en quel état vous voir-je dans ce lieu? Quel profond respect! Je vous rends le respect que je dois à mon rang, ID. *Ath.* V, 2. Mon fils, avec respect posez sur cette table la vase sacrée, ID. *Esth.* I, 2. Sans respect, ID. ib. IV, 1. Soumis avec respect à sa volonté sainte, Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte, ID. ib. I, 1. Je fois de leurs respects l'inutile longueur, ID. *Bér.* I, 4. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre, MONTESQ. *Rom.* 6. J'ai toujours pensé que leur respect pour les choses saintes, pour les anciens, que cet choz eut une espèce de religion, était une paralysie qui les empêchait de marcher dans la carrière des sciences, VOLT. *Lett. chin.* V. Cette sainte philosophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans, philosophie sublime et circonspecte, qui apprend à ne donner que des respects extérieurs à toute espèce de grandeurs et de puissances, et à réserver les respects véritables pour les talents et pour les services, ID. *Bazzir*, II, 3. Un respect aveugle serait superstition; la vraie religion suppose au contraire un respect éclairé, BUFF. *Epoq. nat.* Œuv. t. XI, p. 43. Le respect n'est autre chose que l'aveu de la supériorité de quelqu'un, BURLIN, *Conséd. moyen*, 14 Ainsi, prêtant sa force au saint nœud qui nous lie, Le respect pour les morts gouverne encor la vie, DELILLE, *Imag.* VII. Le respect d'titigieux, le seul qu'on doive à la naissance, OZANAM, *Ad* 78. t. I, p. 196, dans POUGENS. ‖ Au sens passif, c'est-à-dire exprimant le respect ressenti pour. Le respect de l'infidèle. Le respect des musulmans. Tant que Galba vivra, le respect de son âge lui mêtra apparemment soutiendra son suffrage, CORN. *Othon*, III, 5. Nous n'aurions rien à répliquer, et, pour le seul respect de la loi [de Dieu], nous devrions être étonnés de tout, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Nyst.* I. II, p. 183. Combien de fois la vitus-vous.... insulter des sentiments de religion aux lieux les plus décrépites, et les retenir dans le silence et dans le devoir, moins par le respect de sa dignité que par l'exemple de sa modestie! FLÉCH. *Mar.-Thér.* Pour imprimer aux peuples le respect et le culte qui doit soutenir les lois, RÉN. *Tél.* V. La seconde chose qui favorise beaucoup les erreurs, est le respect de l'antiquité; nos pères l'ont cru; prétendrons-nous être plus sages qu'eux? PONTON. *Sur l'Hist. Œuv.* t. II, p. 372, dans POUGENS. J'ai fait céder mon zèle au respect des convenances, LAMOTTE, dans MARMONTEL. ‖ Quelque plus de respect à quelque chose, le respecter davantage. Gardons plus de respect aux droits de la nature, CORN. *Rod.* II, 2. ‖ Perdre le respect, ne pas conserver le respect que l'on doit. Dites si je n'ai pas perdu la raison avec le respect que je vous dois, BALZ. liv. II, lett. 1. Vous dites donc que M. de Grignan m'embrasse : vous perdez le respect, mon cher, vous parlez grossier, ID. *Lettres*. Bérenger. Perdre le respect à quelqu'un, manquer de respect à quelqu'un. Il se faire porter respect, se faire craindre. Cet homme qui se fait porter respect. ‖ 3° Parlant par respect, sauf le respect que je vous dois, ou, simplement, sauf le respect. sauf votre respect, avec le respect que je vous dois, se dit quand on veut s'excuser de quelque parole pour parler choquer, ou paraître trop libre. Madame, un homme en linge sale, croitil jamais l'échine et qui, sauf votre respect, a tout l'air d'un porte-benoîte à vous parler, LESAGE, *Gil Blas*, III, 14. Et vous, sauf votre respect, vous êtes le mortel le plus flegmatique, ORLÉANS, *Bourru bienfais.* II, 3. Je le pourrais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'assistance de ces deux messieurs gendarmes! P. L. COUR. *Lett.* II, 76. ‖ 4° Du respect, avec un substantif qui précède, qu'il faut respecter. Vous savons bien nous contraindre devant les personnes de respect, nous. 1re *scrm. jouds de la sem. de la Pass.* I. Lieu de respect, lieu où l'on doit se comporter respectueusement, discuter mieux. Les églises sont des lieux de respect, ID. 2e *scrm.* Quelqu'un de son respect, de ses respects, etc. formules de complaisance, de politesse, qui ne veulent rien nouveler mes respects, BOSS. *Lett.* 1. Je ne puis écrire à Chalons sans assurer Mme la duchesse de Nouilles de mes très-humbles respects, MONTESQ. *Lettre au cardin. de Nouilles*, 1694. Je fais mille salutations et respects à tous les habitants et habitantes de Mouleyr, I. J. ROUSS. *Lett. à Dupeyrou*, septembre 1765. Rendre, présenter ses respects, ses respects à quelqu'un, lui rendre visite pour l'assurer de son respect. J'ai eu l'honneur de lui rendre mes très-humbles respects, BOSS. *Lett.* 186. Bâjazet, étonné, rendit grâce à ses soins [de Bonaparte]. Lui rendit des respects, PAC. *Bajaz.* I, 4. ‖ Se sauver avec respect, avec un profond respect, etc. formule par laquelle on termine quelquefois une lettre à un supérieur. ‖ 5° Sans respect, sans avoir égard à. Ouï! l'on m'accusera sans respect de mon rang..... AUBIGNÉ, *Fœn.* IV, 4. Le nouveau gouverneur [Annibal] entreprit ouvertement de dompter l'Espagne sans aucun respect des traités, ROSS. *Hist.* I. 2. Il change, sans respect du Dieu qu'il a dit, LAMOTTE, *Fables*, Fin du Taureau, dans POUGENS. ‖ 6° Terme en respect, dans le respect, contenir, imposer. Il est vraisemblable que le roi fera assez accabler quelques troupes des premières venues, pour tenir les leurs en respect, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 317. Ses archers, qui, faisant briller à nos yeux la pointe de leurs hallebardes, me tiennent en respect jusqu'à son retour, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* VI, 2. Ces forces particulières tiennent en respect les généralles, MONTESQ. *Esp.* X, 18. Le saint ermitère [un prétendu illuminé] choisit l'église cathédrale de Saint-Paul [à Londres] pour faire sa démonstration [qu'il ressusciterait un mort]... des soldats furent placés pour contenir les vivants et

Digitized by Google

les morts dans le respect, VOLT. *Dict. phil. Fanatisme*, v. Élisabeth envoya une armée pour punir ces brigands, et tenir l'Écosse en respect, in *Mérope*, 1743. || 8° Respect humain, crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes, mauvaise honte. Le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain, BOURDAL. *Resp. humn.* 2e *sermt*, p. 201. Qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête? timidité si pusillanime, tit. ib. 204. Le respect humain qui fait que nous servons Dieu pour mériter l'estime des hommes, est bien plus rare que celui qui nous empêche de le servir de peur de la perdre, MASS. *l'enfme. Resp. humn.* Il change l'amour en dédain, *Damne ses disciples et ne s'affiche*, Fait quitter Adonis pour écouter Vulcain; Il mène au bal celui que le fu tyrannise; Celui que ne croit point, il le mène à l'église; Ce monstre est le respect humain, SERMAIN, *Poés.* p. 99, dans POUGENS. || On dit de même : le respect du monde. Quand un auteur vun respect que celui du monde ne fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore, BOURDAL. *Serm. sur la Magdel. de 2. C.* 1. || 9° Se dit sur-tout de la soumission que l'on a pour la volonté, pour les ordres de quelqu'un. Cette lettre, dit-il, est écrite avec tout le respect imaginable, MOL. *l'avare. Resp. humn.* Il change l'amour en dédain, Damne ses disciples et ne s'affiche, Fait quitter Adonis pour écouter Vulcain; Il mène au bal celui que le fu tyrannise; Celui que ne croit point, il le mène à l'église; Ce monstre est le respect humain, SERMAIN, *Poés.* p. 99, dans POUGENS. || On dit de même : le respect du monde. Quand un auteur vun respect que celui du monde ne fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore, BOURDAL. *Serm. sur la Magdel. de 2. C.* 1. || 9° Se dit sur-tout de la soumission que l'on a pour la volonté, pour les ordres de quelqu'un. Cette lettre, dit-il, est écrite avec tout le respect imaginable, MOL. *l'avare. Resp. humn.* Il change l'amour en dédain, Damne ses disciples et ne s'affiche, Fait quitter Adonis pour écouter Vulcain; Il mène au bal celui que le fu tyrannise; Celui que ne croit point, il le mène à l'église; Ce monstre est le respect humain, SERMAIN, *Poés.* p. 99, dans POUGENS. || On dit de même : le respect du monde. Quand un auteur vun respect que celui du monde ne fait oublier tous les droits et tous les intérêts du Dieu que j'adore, BOURDAL. *Serm. sur la Magdel. de 2. C.* 1. || 9° Se dit sur-tout de la soumission que l'on a pour la volonté, pour les ordres de quelqu'un. Cette lettre, dit-il, est écrite avec tout le respect imaginable, MOL. *l'avare.*

— REM. Cette phrase : Perdre le respect à quelqu'un; ceux qui la condamnent, parlent que l'on doit manquer au lieu de perdre, VOLT. *Rem.* t. II, p. 255, dans POUGENS. Perdre le respect à quelqu'un : cette phrase, qui était il fort de mode autrefois, et dont le duc de Sully use souvent dans ses Mémoires, a beaucoup perdu de sa faveur; je ne sache pas de bon auteur qui l'emploie, POUGENS, *Rem.* p. 256. Cette locution, dit l'Académie, est assez usitée aujourd'hui.

— HIST. XIVe S. Un droit que me dit le respect de S. Firmin, qui est tel que chacun bourgeois et bourgeoise de ladite ville [Amiens] nous doit chacun an trois deniers parisis, ou que il demeure, ne CANG. *reperias.* || XVIe S. Je me le plus aimé et honoré, mais tu es le plus vénérable, et celui à qui l'on a plus de respect, AMYOT, *Numa*, 37. Arrêtons tout à plein substance de l'amour qu'on porte à la vertu, laquelle il appelloit santé, mais selon divers respects il y en avait plusieurs différentes l'une de l'autre, *In. la vertu mor.* Nous, qui debvrions avoir respect d'en envoyer les âmes [des condamnés] au lieu estat, MONT. II, 170. Il ordonna que, aux respect de la noblesse, on choisiroit celuy qui auroit le plus de mérite; mais où la valeur seroit pareille, qu'alors on eust respect à la noblesse, III, 328. Il le voulut remuer d'autres plus douces semonces, et puis par menaces; mais le compagnon rompit le respect au disant, pour ne point mourir, qu'il estoit de fiction, D'AUB. *Fœ.* IV, 12. Le sexe a respect nous ferme la bouche, ID. *Hist. prof.* 7. Il avoit plusieurs capitaines catholiques qui, haïssant le parti, n'y estoient qu'à son respect, II, ib. II, 294. Comme les deux perdissent le respect de la personne du feu roi de son cousin, on se prit entre deux, ID. ib. En la cure des hustons faut observer cong interlocutoire, PARD. XIV, 8.

— ETYM. Bourg. *respit*; wallon, *li respe*. à cause: *respect, respect, respect, respect, respect*; catal. *respecte, respect*; esp. *respecto*; ital. *respetto*; du lat. *respectus*, qui signifie action de regarder derrière soi, d'où égard, motif, de re, et *specere*, regarder [voy. *spectre*]. *Respect* et *respit* ont deux formes d'un même mot.

† **RESPECTABILITÉ** [rè-spèk-ta-bi-li-té], *s. f.* Néologisme. Qualité d'une personne qui, par sa position sociale, mérite du respect.

— ETYM. Angl. *respectability*, qui lui-même dérive du français *respectable*.

RESPECTABLE [rè-spèk-ta-bl'], *adj.* Digne de respect. Un autre mot nouveau que j'ai trouvé à mon retour, et qui m'a paru fort bon, parce qu'il sert à enrichir notre langue d'un terme qui signifie quelque chose, et dont on peut avoir besoin, C'est le mot de respectable, CAILLHAVA, *Mots à la mode. Comm.* t. I. Ce mot est nouveau, mais il a eu toute la bonne fortune qu'un mot nouveau peut avoir; il est sur la cour, et ce sont des gens du monde qui ont dit la première fois respectables; un homme respectable, des personnes respectables, DUMARSAIS, *Traité des Tropes*, p. 178. Sur ce trône assis auprès de vous Esther, Des autres ennemis j'en crains moins la cour, Et crois que votre front prête à mon diadème Un éclat qui le rend respectable aux deux mêmes, RAC. *Esth.* II, 7. Un homme de bien est respectable par lui-même et indépendamment du lieu de débats, LA BRUY. XII.

— ETYM. *Respecter*.

RESPECTÉ, ÉE [rè-spè-kté], *part. passé de respecter*. D'une main on prompte et si souveraine, elle [la mort] renverse les têtes les plus respectées, sous. *Duch. d'Orl.* Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère, ET. depuis trois mille ans, Homère respecté est jeune encor de gloire et d'immortalité, M. J. CHEN. *Ép. d. Voltaire*.

RESPECTER [rè-spè-kté], v. a. || 1° Porter respect, honneur. Ils n'ont pas appréhendé de troubler dans la haine pour éviter le mépris; ils se sont fait craindre, ne pouvant se faire respecter, BALZ. *De la cour*. 2e *disc*. Le pape saint Léon, plus puissant qu'Attius et que les armées romaines, se fit respecter par ce roi barbare et païen [Attila], et sauva Rome du pillage, BOSS. *Hist.* 1, 11. Respectez, leur disait-il [saint Grégoire de Nazianze, aux princes], votre pourpre, respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien, ID. *Mor.-Thér.* M. de Montausier fut respecté parce qu'il était juste, aimé parce qu'il était honnête, et quelquefois craint parce qu'il était sincère et irréprochable, FLECH. *Duc de Mont.* Notre joie inaltérable en paraît, qu'il faut respecter sans le connaître, DUCIS, *Vaine frayeur*, *Acte de Nonci*. 13 mars 1710. Pourquoi donc voulez-vous que par un tel abus Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus? SOUL. *Mol.* Satin dans les ends brave l'honnêteté; Mais le lecteur français veut être respecté, ID. *Art p. p.* Sur d'éclatantes sources ma puissance établie A droit jusqu'aux deux mers respecter Athalie, RAC. *Ath.* 1, 2. Non, non : il m'en connaît respecter la misère, Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère.... Soupçonné, voilà des sous dignes de ma vieille, RAC. *Athal.* 1, 1. Quoi, l'histoire ne doit-elle pas respecter les rois? — Commines : Les rois ne doivent-ils pas respecter l'Oracle de la vérité? VOLT. *Ess. des mœurs mod. Louis XI. Commines*). Nous respectons les décisions du monde, MASS. *Panegyr. St Etienne*. Indocile à respecter le pouvoir, le peuple de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et dont n'use pas, à toute rigueur, du droit que lui donnent son ignorance et sa force, MONTESQ. *Gr. César &* vait point en le gouvernement de la Gaule transalpine, il n'aurait point corrompu sa milice, ni fait respecter son nom par des légions mercenaires, ROM. 61. Opinion publique! Des actions des rois maîtresse tyrannique! Idole imprésible, et qui fait respecter, J. CHÉNIER, *Retour*. Sc. IV. 8. || 2° Fig. Ne point toucher à, ménager, ne point interrompre. Respectez ces fatales maladies qui sont envoyées d'en haut, et dont la longueur quelque chose d'étranger et d'inconnu, BALZ. *De la cour*, 6e *disc*. Adieu, ma très-chère.... respecter votre côté, respecter votre tête, ne sait où courir, SÉV. 19 déc. 1689. Non-même, résistant à mon impatience, Et respectant la cour leur secret entretien, J. au longtemps, immobile, observe leur manœuvre, RAC. *Bajaz.* II, 3. Cet Arbre..., que la hache de la douceur a toujours respecté, FÉN. *Tél.* XIII. Il comptait tranquillement combien il lui restait encore de jours à vivre, afin, au dernier jour, combien d'heures; car cette raison qu'il avait tant cultivée fut respectée par la maladie, PONTEN, *Carter*, III. Il ne fut point respectés en un sens absolument, dans Prism sonnus fut respecté d'Achille, RAC. *Andr.* III, 8. 3° Se respecter, *v. réfl.* Agir de manière à conserver l'estime de soi-même. Sa plus grande faiblesse [de Mme de Grancey] consistait à se respecter soi-même, à ne rien faire dont elle pût rougir en secret, VOLT. *Facet. Femm.* Sa vertu. Le premier des devoirs est de se respecter, C. DELAV. *le Paria*. IV, 2.

— HIST. XIVe S. Rois à coronne ne doit estre lois [lié]. Mes par avoir [pareil] ort [sera]: tous dois respectié, li *Coron. Loiaus*, v. 6218. || XVIe S. Respectant et craignant sa raison et sa conscience, si qu'il ne puissent sans honte brancher en leur ancienne, MONT. I, 278.

— ETYM. *Respect*. L'ancienne langue avait *respoir*, mais qui venait de *re-* et *doinner* rendre.

RESPECTIF, IVE [rè-spè-ktif, kti-v'], *adj.* Qui concerne réciproquement les personnes intéressées, les choses correspondantes. Droits respectifs, formalités respectives. J'ai donné copie de cet endroit de sa lettre du roi de Prusse concernant les jeunes; aux ministres de Naples et d'Espagne, qui partagent notre tendresse pour les jésuites, et qui ont envoyé cet extrait à leurs cours respectives, comme dit la Gazette de Hollande, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 janv. 1773. Dans ces mouvements divers la position respective de tous ces autres reste la même, LA PLACE, *Exp.* I, 4.

— HIST. XVIe S. Il estoit charitable, et devantage respectif [attentif] d'adresser ses charités et aumosnes en lieu qui la meriioit, BRANTÔM. *Contes*, VIII.

— ETYM. Provenç. *respectiu*; espagn. *respectivo*; ital. *rispettivo*; du lat. *respectus*, supin de *respicere*, regarder, avoir égard à, de *re*, et *specere*, voir (voy. SPECTRE).

RESPECTIVEMENT [rè-spèk-kti-ve-man'], *adv.* 1° D'une manière respective. Ils seront respectivement maintenus dans leurs droits. || 2° Terme de censure ecclésiastique. Ces propositions sont respectivement fausses, hérétiques, téméraires, etc. il n'y a aucune de ces propositions prises séparément à laquelle ne convienne quelqu'une de ces dénominations. Il fut déclaré que ces propositions [des quésitions] étaient respectivement hérétiques, suspectes.... sous. *Ordonn. sur les Fr. d'orose.*

— HIST. XVIe S. Les gouverneurs visiteront respectivement leurs villes, *Lég. du code de Gouer*, p. 49. La pugnition selon la coulpe d'un chacun respectivement, DOMINARD, *Chron. de Gre.* IX, 12.

— ETYM. *Respectif*, et le suffixe *ment*.

RESPECTUEUSEMENT [rè-spè-ktu-eû-ze-man], *adv.* Avec respect. Il refusa très-respectueusement; l'offre qu'on lui faisait, FLECH. *Vie de Commendon*, *Préface*. Au retour de la promenade, il fit quelques parties d'échecs avec M. Goulard, qui respectueusement le laissa gagner, MARMONTEL, *Mém.* VII.

— ETYM. *Respectueux*, et le suffixe *ment*.

RESPECTUEUX, EUSE [rè-spè-ktu-eû, eû-z'], *adj.* || 1° Qui témoigne du respect. La familiarité des saints mystères me faisait que traiter Marie-Thérèse plus respectueuse et plus circonspecte, FLECH. *Mar.-Thér.* Otbon, Sévérien, jeunes voluptueux, fit de vous les plaisirs d'autres respectueux, RAC. *Brit.* IV, 3. C'est moi qui, sur le fils chaste et respectueux, Osai jeter un œil profane, inconstant, ID. *Phèd.* V, 7. Il est des parfaits des dames, qui le caractère du respect. Il apportara une hardiesse respectueuse et pleine de modestie en des occasions où les autres hommes sont tout par violence ou par leur mollesse, BALZ. *Des ministres et du ministère*. Une douleur si sage et si respectueuse ou naturel son affliction, ID. *Serm. pour Conseillers*. *Godog.* II, 4. Je plains cette douleur où votre âme est en proie .... Je laisse devant elle un œil respectueux, VOLT. *Mérope*, I, 1. || 2° Qui est respectueux, soumission qu'on fait à des ascendants. Les enfants de famille ayant atteint la majorité fixée par l'article 148, sont tenus, avant de contracter mariage, de demander, par un acte respectueux et formel, le conseil de leur père et de leur mère.... *Code Nap.* art. 151. || 3° Silence respectueux, sentiment de quelques personnes qui se bornaient à ne pas dire si elles pensaient que les cinq propositions condamnées [par Innocent X fussent ou ne fussent pas dans Jansénius.

— HIST. XVIe S. Les uns, pour une révérence respectueuse qu'ils portent au grand, ne l'osent interroger, AMYOT, *Comm. sur*, 36. Une opinion tenue et respectueuse, MONT. III, 381.

— ETYM. *Respect*.

† **RESPIRABILITÉ** [rè-spi-ra-bi-li-té], *s. f.* Qualité d'un gaz qui peut servir à la respiration.

RESPIRABLE [rè-spi-ra-bl'], *adj.* On un peut respirer, qui peut servir à la respiration. Gaz respirable. Songez.... que sous la terre on peut bien malade au haut de notre air, il n'est pas respirable pour tous dans toute son étendue, PONTEN. *Bonder*, 3e *soir*. || Gaz respirable, nom ancien de l'oxygène, le seul gaz, avec l'air atmosphérique, qui soit respirable, LAVOISIER.

— HIST. XVIe S. Pour ce je vous supplie par le ciel respirable, Par l'air, par le soleil, soyez moy secourable, BOND. RAB.

— ETYM. *Respirer*.

† **RESPIRANT, ANTE** [rè-spi-ran, ran-t'], *adj.* Qui respire, qui vit. Vaisseaux, parcs de corps, et respirants à peine, Jusqu'aux portes du Louvre et les jousse, on les traîne, VOLT. *Henr.* II.

† **RESPIRATEUR** [rè-spi-ra-teur], *adj.* Qui sert à la respiration. Nerfs, muscles respirateurs. Appareil respirateur, petit appareil composé de différentes couches de fil d'argent qu'on ajuste devant la bouche, et qui, ayant pour but d'échauffer l'air, est employé par les personnes sujettes à la bronchite chronique et aux affections pulmonaires.

— ETYM. *Respirer*.

RESPIRATION [rè-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes], *s. f.* || 1° Action de respirer. Quelle circonstance a hâté séparation que la crainte très-bien fondée que j'ai pour votre santé, et cette brevi qui vous dite la respiration? SÉV. 370. Le vue propositis.... d'aller à la Garde pour créer cette respi-

Digitized by Google

ration de pierre du taille en l'air [on bâtissait à Grignan], qui fait mourir tout le monde à Montpellier, th. xvie. 1688. La respiration, qui nous fait vivre, faisait mourir à tous moments M. de Montausier, *Duc de Mont.* Bientôt à la poitrine abreuvée de sang succédait une fièvre ardente, et qui était la respiration, rem. Tél. xvi. Il était comme un homme qui dans un songe est oppressé jusqu'à perdre la respiration, et qui, par l'agitation pénible de ses lèvres, ne peut former aucune voix, th. th. xvie. || Fig. Ce sera une paix qui donnera de la respiration au peuple après de si longues défaillances, sale. *Disc. à la régente.* La multitude des soins qui leur viennent de toutes parts l'ont mis sur le leur laissentait pas la respiration libre; la foule des affaires les étouffera..... th. *De la cour*, 1re duc. || 3e Terme de physiologie. Fonction caractérisée par l'absorption et l'expulsion simultanées des gaz venus du dehors et des gaz produits dans l'organisme. || Respiration artificielle, respiration employée chez les personnes asphyxiées, et consistant en insufflation d'air dans le larynx et en mouvements communiqués simultanément à la poitrine. || 3e Respiration des plantes, fonction par laquelle toutes les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique et exhalent une quantité égale d'oxygène; à l'ombre et dans l'obscurité elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique, mais en quantité moindre.

— etym. Prov. *respiracio*; espagn. *respiration*; ital. *respirazione*; du lat. *respirationem*, de *respirare*, *respirer*.

RESPIRATOIRE (rè-spira-to-ĕr'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert, qui a rapport à la respiration. Mouvements respiratoires. || Appareil respiratoires, les substances alimentaires neutres, telles que l'amidon, le sucre, les corps gras, etc. dans lesquels l'hydrogène et le carbone prédominent, et que l'on suppose fournir la plus grande partie des éléments sur lesquels agit l'oxygène de l'air dans la respiration. || Bandelette respiratoire, bandelette étroite de substance nerveuse blanche, située derrière le corps olivaire et descendant le long de la moelle allongée. || Appareil respiratoire, appareil au moyen duquel on peut pénétrer impunément dans les lieux remplis de gaz méphitique.

— etym. *Respirer*.

RESPIRÉ, ÉE (rè-spi-ré, rée), part. *passé* de respirer. Attiré dans la poitrine par la respiration. Des vapeurs dangereuses respirées impudemment.

RESPIRER (rè-spi-ré), v. n. || 1re Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. Approchons-nous pour voir si sa bouche respire, mol. *Sganar.* 4. L'adolescent qui paraissait perdu et suspendu à tout ce qu'il disait [un prédicateur], d'une telle sorte que l'on ne respirait pas, sév. 4 *Pensy*, 25 avril 1687. Il [Condé mourant] attendait sa miséricorde [de Dieu] et implorait un seul mot, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre, bous. *Louis de Bourbon.* A peine osait-on respirer, de peur de troubler le silence, rac. *Tél.* viii. Comme ils [les amphibies] ont le trou usale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps [dans l'eau] sans avoir besoin de respirer, liev. *Quadrup.* I. ii, p. 491. Sa course avait été si rapide, qu'on arrivait dans la chambre d'Oswald elle ne pouvait plus respirer ni prononcer un seul mot, stael, *Corinne*, viii, 1. || Fig. Elle [l'âme pénitente] se met des bornes de tous côtés..... ainsi, resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel, bous. *la Vallière.* || Il ne respire plus, il est mort. Il respire encore, il n'est pas encore mort. || 2e Vivre, en parlant de la vie. Il ne respire pas un moment après toi, corn. *Cid*, iii, 4. Tant qu'il [Britannicus] respirera, je ne vis qu'à demi, rac. *Brit.* iv, 2. Seigneur, vous pouvez tout : ceux que vous ne jugerez *pas* [parents] Vous ont cédé sur mon leur souverain empire, m. *Athir.* ii, 4. Tout se meut, tout respire, et tout exhale en lui, voltaire, *Phil. Pens.* Tout en Dieu Saint-Cyr jusqu'à quand tout-à-mand qui ne respire que pour toi, peut-il faire armer la vie? *Lettre*, bous. *Rél.* iii, 18. || Respirer en quelqu'un, se dit de ceux en qui une personne semble revivre. Que dis-je? il [Thésée] n'est point mort puisqu'il respire en vous, rac. *Phèd.* ii, 5. || 3e Fig. Se manifester. La sensibilité, l'intelligence, la charité, qui dominent et qui animaient le vertueux prélat [Fléchier] dans la conduite de ce malheureux diocèse, respirent encore dans les mandements et les lettres pastorales qu'il adressait aux réformés, d'alembert. *Éloges, Fléchier*, 1. || 4e Avoir quelque relâche après un travail, une épreuve pénible. Durant quelques moments souffrez que je respire, corn. *Cinna*, i, 1. Vous la replongerez [Rome], en quittant cet empire. Dans les maux dont à peine encore elle respire, id. *Cinna*, ii, 1. Jusqu'à quand différerez-vous de m'égarger et de me donner quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer? rac. *Bible, Deb*, vii, 10. Vous me donnez pas le temps de respirer, bol. *Tart.* iv, 6. Et jusqu'à douze qu'elle mourut à midi, elle n'a pas eu un moment pour respirer, sév. 822. Il est donc vrai que tous vous portez moins..... vous pouvez vous représenter si je respire d'espérer que vous allez vous rétablir, m. 18 juin, 1675. A l'arrivée de la reine, la rigueur se relâchait, et les catholiques respirèrent, bossu. *Reine d'Angleterre.* Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, [sut] de son travail se reposait sur vous, rac. *Phèdre*, iii, 1. La nation semblait respirer au sortir d'une longue oppression, hamilt. *Gramm.* 8. Un intervalle que nous mettons entre le monde et nous, pour y entrer avec plus de goût, et respirer un peu de la fatigue, du dégoût, de la satiété, marm. *Carême, Temps.* Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans, voltaire, *Mœurs, Introd.* xxxi, 102. Les moutons, comme vous savez, respirent un peu, quand les loups et les renards se déchirent, m. *Lett. d'Auteuil*, 1re *Lettre*. Le pauvre France aura vraisemblablement encore un an à respirer, d'alemb. *Lett.* au roi de *Prusse*, 29 sept. 1757. || 5e Respirer après, souhaiter quelque chose ardemment avec passion. Elle respire après le retour de son fils. || Respirer de, avec ne ou que et un infinitif, avoir le même sens. Je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles; dès que j'aurai reçu une lettre, j'en voudrais tout à l'heure une autre; je ne respire que d'en avoir, sév. 8 mai 1671. || Saint-Augustin ne soubaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu, ib. 17 oct. 1680. || On a dit aussi : respirer à, avec un infinitif. Voyez Marguerite de Valois, qui ne se peuples; elle ne respire qu'à les soulager, bons. *Panégyrique Thérèse*, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 6e Absolument. Laissez-le respirer. Le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris, bossu. *Gorneay.* De quel front ont-ils osé nous tendre l'hiver? Ne l'ai qu'un respire en ce lieu? rac. *Athal.* iii, 6. || Par extension. Enée en ce moment, couvert d'épais rameaux, Respirait, agité de tous les vents à la fois, des eaux, delille, *Enéide*, viii, || Fig. Arracher-vous d'un lieu funeste et profané Ou la vertu respire un air empoisonné, voltaire, *Y*, i. C'est dans le vide et dans le silence de sa maison qu'une femme de mon âge respire le poison de l'ennui, m. *Lettre à Mme Du Deffand*, 1759. Aller respirer l'air natal, retourner dans le pays où l'on est né. || Poétiquement. Respirer le jour, avoir la vie. Albe, où j'ai commencé de respirer le jour, corn. *Hor.* i, 1. Quelque temps qu'il me doit le jour qu'il respire..... rac. *Brit.* i, 1. || 7e Exhaler. La Provence odorante et de Zéphire aimée Respire sur les mers une haleine embaumée, delille, *Homme & la France*. Des lèvres demi-closes Respirent près de nous leur haleine de roses, m. *Elég.* ii. || Fig. Mes crimes désormais ont comblé la mesure : respire à la fois l'inceste et l'imposture, rac. *Phèdre*, iv, 6. || 8e Avoir la vive apparence de, annoncer. Je fus une heure entière sans rendre la vie. Mon beau-frère, qui venait d'écarter une rivale!; on n'y respire que la joie et la prospérité, sév. 14 juin 1677. Je voulais parler, quoique tout respirât le plus entier tendresse et Laurent], qu'elle ne s'achèvera pas, ib. 31 déc. 1670. Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour, respire la politesse et l'honnêteté et l'amour, bouh. *Art poét.* iii. Tout respire en Esther l'innocence et la paix, rac. *Esth.* ii, 7. Tout respirait les bons mots et les choses agréables, hamilt. *Gramm.* 8. Quelques odes galantes d'Horace respirent les grâces, comme quelques unes de ses épîtres enseignent la raison, volt. *Dict. philos.* Ordre. Son livre du Traité des droits de Reine [Marie-Thérèse] respire le bon goût et la saine littérature presque partout, th. *Temple du Goût.* || 9e Soupirer avec ardeur. Au bout de trois jours, à Vitré, je ne respirais que les Rochers, sév. 16 mars 1672. Il disait en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable : Hélas ! pourvu-t-il, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'Etat, bous. *Louis de Bourbon.* On ne respire à Saint-Cyr que simplicité, obéissance, humilité, maintenon, *Lett. au card. de Noailles*, 28 févr. 1702. Une cour qui ne respirait que les fêtes et la galanterie, ba-

MILT. *Gramm.* 8. Les Lacédémoniens ne participent point à cette délibération : ils ne respirent alors que la paix, les Athéniens que la guerre, barthél. *Anach. Introd.* part. ii, sect. 2. || Il se dit quelquefois avec un pronom personnel pour régime. Nous avons ri du soin que vous prenez de me dire d'envoyer quérir la garde et l'abbé de Grignan : hélas! les pauvres gens savaient au gant et ne respiraient que moi, sév. 2 nov. 1673. Chacun, plein de mon nom, ne respirant que moi, mol. *Intr.* vi. || 10e Se respirer, v. réfl. Être respiré. Le bonheur se respire autour de vous, comme n'il était dans l'air qui vous environne, stael, *Dict. de* touche.

— rem. D'Olivet (*Rem. Rac.* 8 24.) prétend qu'on sens de souhaiter, respirer ne se dit guère qu'avec la négative, et qu'on ne dirait pas aussi correctement : vous respirez les fleurs, vous respirez la guerre. Fausse remarque, comme le prouvent les exemples suivants : Ton ardeur criminelle à la vengeance aspire. Ta bouche la demande, et ton cœur la respire! corn. *Hor.* iv, 5. On m'a vu deux fois qu'à vous; c'est ma mort qu'ils respirent, m. *Pomp.* iv, 8. La fille le veut bien, son amant le respire, rac. *Plaid.* iii, 4. Les traductions françaises, Mithridate était celle qui lui plaisait davantage ; à Charles XII], parce que la situation de ce roi vaincu et respirant la vengeance était conforme à la sienne, volt. *Charles XII*, 6. Pourquoi, fils de Morni, ton âme respirait-elle les combats? chateaubr. *Gaul.*

— syn. respirer, soupirer après. Ces mots désignent figurement le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, on par une aspiration forte, ou par des soupirs répétés. Mais respirer marque un désir plus ardent, une passion plus violente, que ne fait soupirer après.

— hist. et rem. Le désir de l'ardeur du moment qui a-t-il en tomban qui renouvelait [exhalait] et se-paroient ses mœur, *Miracles St Loys*, p. 143. Ledit enfant gisant estendu à terre aux eaues mort, ne ne le veoit on mouvoir, ib. p. 144. || xvie : Vivre et respirer sauver sa vie et respirer une ame preeuire se faisoit bourreau de son compagnon, d'aub. *Hist.* ii, 122. Me vouoit avec de Rennes, il y a près à deux mains les occasions qui se sont présentées pour une faire respirer l'air auquel je suis né, ib. ii, 131. Il y eut bien de la peine à faire prendre de quelque laisser, ne respirant que la bonté de Monsieur, les bons deurs du roi, ib. ib. i, 329. La reyne mere du roy, qui ne respiroit que le bien du roy et de l'estat, cabrin. 1619. Tenir tous-jours ses tonneaux très-bien bouchés, sans respirer aucunement, o. de serres, 908. ...les vaisseaux et recipiens bien lutés en semble, à fin que l'esprit ne respire [s'évapore], pare, xxvi, 12.

— etym. Prov. *Respirer*, *respirer* se dit d'une terre perméable à l'air : *cette terre est trop compacte, elle ne peut respirer*; provenç. et espagn. *respirar*; ital. *respirare*, du lat. *respirare*, de re, et *spirare*, *souffler*, *respirer*.

† **RESPLENDIR** (re-splan-dir), s. f. Éclat de ce qui resplendit.

— hist. s. f. Cauire soleil jette grand resplendor, *Rose* p. 78. || xvie s. Acoustre et ceint sur la robuste cuisse Ton glaive aigu, qui est la resplendeur Et l'ornement de royale grandeur, marot, iv, 297.

— etym. Voy. *resplendir*, *provenç. replendor*; port. *resplandor*; ital. *resplendore*.

RESPLENDIR (re-splan-dir), v. n. Briller d'un vif éclat. Quand du fer, de l'airain le brillant apparut! Eclat et resplendit aux rayons du soleil, Le soldat avec joie affronte les tempêtes, delille, *Imag.* iv. || Fig. Le visage d'Antoine, à ce discours, parut resplendir d'une joie inconcevable, d'ab. *Facéties*, *Supplém. du disc. aux Vrèches.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— hist. xiie s. De la clarté tous il monstiers resplent, *Rose*, p. 173. || xvie s. Resplendir par splendeur de droiture, et entendre diligemment à faire abbaies, *Legende en presa de Girart*, dans *J. des savants*, avril 1900, p. 226. Je jouais, en princes prestous Paria resplent, *Berte*, ix. Tel clarté de la pierre yssoit, Que richece en resplendissoit Durement le lieu [visage] et la face, *la Rose*, 1441. || xvie s. En telles grans adversités relustut et resplendissoit et monstre le bon de la personne, Gerson, *Rés.* 78. || xvie s. Ils allumerent grands feux, si que le clarté en resplendissoit dedans la cite de Vennes, froiss. i, i, 109. Vostre sang valureux [de Charles V], de qui l'estat resplendit par tous pays, christ. de pisan, *Charles V*. iii, 1. || xvie s. ...Que de tant plus son regne fleurira, Vostre Paris tant plus resplendira, marot. ii, 241.

Digitized by Google

— ETYM. Provenç., *resplandre*, *resplandir*; espagn. *resplandecer*; ital. *risplendere*; du lat. *resplendere*, de *re*, et *splendere*, briller (voy. SPLENDIDE).

RESPLENDISSANT, ANTE (rè-spla-di-san, san-t'). *adj.* Qui resplendit. Un vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante [des bonheurs] et dons des états glorieux une mère si chérie et si regretée, BOSS. *Mar.-Thér.* Quatre belles ailes couvraient un corps majestueux et resplendissant de lumière, VOLT. *Zadig*, IV. Si la nature toujours également vivante, la terre également peuplée, et toujours également resplendissante de la première gloire de ceux qui l'habitent, J.-J. ROUS. *Rêveries*, IV. Resplendissante de jeunesse et de beauté, STAEL, *Corinne*, IV, 2.

— HIST. XIIe s. [Il] Fiert le sor l'eume à or resplendissant, *Rou*, p. 188, 11. Ou matin de matin plus resplendissant que le soleil, *Ménagier*, I, 4. Resplendissant et comme parure précieuse, LANFRANC, P. LEVEL [I XVIe s. Une arme tranchante et resplendissante, MONT. IV, 18.

RESPLENDISSEMENT (rè-splen-dî-se-man), *s. m.* Grand éclat formé par la réunion de plusieurs rayons de la lumière. Le resplendissement d'un phare dans l'obscurité.

— HIST. XIIIe s. Li solaus resplent ses rais parmi ces mues, et fait de son resplendissement un arc de quatre colors diverses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 118.

— ETYM. *Resplendir*.

RESPONSABILITÉ (rè-spon-sa-bi-li-té), *s. f.* Obligation de répondre, d'être garant de certains actes. La responsabilité des ministres. Le prisonnier est sous sa responsabilité ; on dit d'un embarras pas, PICARD, *Ascade de Rol.* III, 16. Les légions romaines des plus mauvais temps de Rome, l'Italique, la Rapace, troupes sans foi, sans frein, qui ne connaissaient état devant Dieu ni devant l'homme, VILLEMAIN, *Nouv. contemp. les Cent Jours*, VII. [] Responsabilité médicale, degré de responsabilité que peuvent encourir les médecins envers les particuliers ou le public, à l'occasion de l'exercice de leur profession.

— ETYM. *Responsable*.

RESPONSABLE (rè-spon-sa-bl'), *adj.* Qui répond, qui est garant de quelque chose ou de quelqu'un. Être responsable envers quelqu'un. Tout notre corps des jésuites est responsable des livres de quelques-uns pères ; cela est particulier à notre compagnie, PASC. *Prov.* IX. Non-seulement vous vous égarerez, mais, au jugement de Dieu, vous deviendrez responsable de vos égarements, BOSSUET, *Pensées*, I, 11, p. 400. Ils [les grands] leur sont responsables [aux petits] de leur obscurité, de leur pauvreté, de leur infortune, ou du moins ils leur paraissent, LA BRUY. IX. VOUS vous rendrez responsable de tous les malheurs domestiques de vos frères, VOLT. *Tr.* XXIII. La généreuse souffre des maux d'autrui, comme si elle en était responsable, VAUVEN. *Réfl.* CXXXIII. Jamais on n'a vu tant de zèle et tant d'intrépidité [que chez les Français à Prague] ; chaque soldat semble être responsable de la gloire de la nation, VOLT. *Lett. Mme de Pompadour*, 1er *janv.* 1742. Nous avons pris une si grande habitude de le gouverner [Saint-Preux], que nous sommes un peu responsables de lui à notre propre conscience, J.-J. ROUS. *Hél.* IV, 8. Croyez-moi, je ne suis pas responsable de moi-même, STAEL, *Corinne*, XVIII, 2.

— HIST. XIVe s. Responsable, MONSTRELET, *responsalis*.

— ETYM. Provenç. *responsum*, supin de *respondere*, répondre. *Responsum* de *respondere* (voy. RÉPONDRE).

† RESPONSAL (rè-spon-sal), *s. m.* Celui qui rendait à l'empereur les réponses ecclésiastiques au nom du pape ; on le nommait aussi APOCRISIAIRE (ἀπόκρισις, réponse). L'apocrisiaire du pape, ou, ce qui est la même chose, son responsal, celui qui résidait pendant un son nom à l'empereur sur les affaires de l'Église, SOS. *Def. Irod. comm.* II, 52.

— ETYM. Lat. *responsum*, supin de *respondere*, répondre.

RESPONSIF, IVE (rè-spon-sif, si-v'), *adj.* || 1° Terme de palais. Qui contient une réponse. Sur les lettres du docteur Jean Pincator, professeur à l'académie d'Herborne, responsives à celle du synode de Gap, voy. le synode de la Rochelle, en 1607, dans BOSS. *Var.* XII. || Écritures responsives, se disait des écritures qui se font en réponse de celles qui ont été produites. || 2° Terme de grammaire. Il se dit de ce qui répond à une interrogation. Le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif, DUMARS. *Gr.* IV, p. 328.

— HIST. XVIe s. Il luy presenta les lettres de la royne de Hongrie, responsives à celles qu'il luy avoit portées de sa part, CARL. VI, 41.

— ETYM. Lat. *responsivus*, de *responsum*, répondre.

† RESPONSION (rè-spon-sion), *s. f.* Ancien terme d'ontres militaires. Charge redevance. Une commanderie paye à son ordre telle somme de responsion, plus ou moins, suivant sa valeur.

— ETYM. Lat. *responsionem*, de *respondere*, répondre.

RESSAC (re-sak), *s. m.* Retour tumultueux des vagues sur elles-mêmes, quand, s'avançant de la grande mer dans un endroit creux regulier, elles viennent à rencontrer une chaîne de rochers. || Terme de pêche. Nom des embarcations qu'on amène à la côte pour y pêcher à force de rames.

— ETYM. C'est sans doute le substantif de l'ane. verbe *ressacher*, retirer, de *re*, et *sacher*, tirer.

RESSAGNER, ÉE (re-sagn-é, ée), *part. passé* de ressagner. Le malade ressagné pu de temps après une première saignée.

RESSAIGNER (re-sè-gné), || 1° *v. a.* Pratiquer une nouvelle saignée. || 2° *v. n.* Se dit du sang qui recommence à couler. La plaie ressaigna.

— HIST. XVIe s. Je fis encor d'après le ressaigner, PARÉ, VII, 14. À plusieurs leurs playes ressaignoient, voire en plus grande abondance qu'à l'heure qu'ils furent blessés, ID. I, 10, p. 79. Il faut ressaigner les finances pour le rendre capable de duc de Joyeuse en Poitou, D'AUB. *Hist.* III, 41.

— ETYM. *Re...*, et *saigner*.

RESSAIT, ES (re-sè, è-s'), *part. passé* de ressaire. Rentré dans un repris possession. Le sceptre ressaisi || Remis en possession. Par la de nos trois sœurs l'amitié ressaisie se déracinera et haine et jalousie, CORN. *Othon*, II, 4.

RESSAISIR (re-sè-zir), *v. a.* || 1° Saisir de nouveau, reprendre. Tel, dit-on en jouant, dans sa barbare joie, Mord, lâche, ressaisit et dévore sa proie, BELL. *Pitié*, II. Si les traités leur arrachèrent leur proie, ils surent bientôt peut-être l'embûter de la ressaisir, lorsque l'occasion s'en présenterait, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 15 Cependant nos soldats, ... ressaisissaient leurs fusils, ressaisissaient leurs lances, BERTIN. Venue II, II, 6. || Par extension. Il n'en reste au réveil qu'une légère trace [d'un songe]. Et j'aurais maintenant peine à le ressaisir, COUSIN D'AVALON, *Parisien*, I, 3. *Optimist.* I, 3. || Fig. La crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoir, CORN. *Poly.* III, 4. || 2° Reprendre ce qui avait été donné. Et sur une rivale, et confuse, et trompée, Ressaisir avec gloire une place usurpée, CORN. *Tout. d'or*, II, 5. || Charles XII, ayant fait la paix avec le tzar et remettant bientôt en état de ressaisir toutes ses provinces perdues, VOLT. *Charles XII*, 8. || Fig. Comme je ressaisissais mon échappe, je cherchais à la ressaisir par ses commencements, J. J. ROUS. *Confess.* I. || 3° Être ressaisi, être retenu en possession. Le prisonnier de sa foi tous être ressaisie, Parles cesser l'auteur de votre jalousie, CORN. *Perthar.* V, 3. || 4° Se ressaisir, *v. réfl.* Se saisir de nouveau, reprendre... La nature en courroux semblait prendre plaisir à fondre de le rendre et puis s'en ressaisir, ID. *Pomp.* V, 1. Le même Alexandre [Jansen] ne se ressaisit pas de moi, il m'en donna, m'apprit clairement en que c'est que mon âme, VOLT. *Phil. Ign.* 27. || Se rendre de nouveau maître. Je vous demande donc sûreté tout entière contre la violence, de peur que le fer, Si par l'une ou par l'autre il veut se ressaisir De ce qu'il ne peut vivre ailleurs sans déplaisir, CORN. *Sert.* I, 3. Assassinons-le, autant qu'il est possible d'un droit si important, ROTRON. *Bonheur*. Il y a je ne sais combien de settues que nous dirions si elles n'avaient pas été dites,... cependant il y a encore quelques-uns des modernes qui s'en ressaisissent, peut-être parce qu'elles n'ont pas encore été dites autant qu'il faut, ID. *Cosroès*, I, 1.

— HIST. XIIIe s. Et n'i prent le mien, s'il ne le fet un jor jugement de mes pers, il ne lesquex tenus à moi resaisir RAOUL que je responde à ceus que il me demant en piet, BEAUM. XXVIII, 4. || XVe s. [Nous] Qui querons estre ressais des biens ... DANCH. *Poésies mss.* f° 317, || XVIe s. La fort mal razé, Lurlegan s'en returna; l'armée du duc le vint ressaisir, redresser et agrandir, D'AUB. *Hist.* III, 201.

— ETYM. *Re...*, et *saisir*.

† RESSANGLER (re-san-glé), *v. a.* Sangler de nouveau un cheval ou une autre bête de somme à qui on a été la sangle.

— HIST. XIIIe s. Les selles metent, fort les ont resenglés, *R. de Cambrai*, 178. || XVe s. Sans arrester, fors que pour son cheval ressangler, FRANC. I, 2, 48.

— ETYM. *Re...*, et *sangler*.

RESSASSÉ, ÉE (re-sà-sé, sée), *part. passé* de ressasser. || 1° Sassé de nouveau. || Fig. Pour arriver à cette connaissance [des bons de la langue latine], il faut avoir vu ces mots, ces tours et ces phrases, manies et ressasses, si je puis ainsi parler, dans mille occasions différentes, D'ALEMB. *Loüin des mod. Œuv.* I, III, p. 273, dans BOISSIER. || Fig. Passé au sas, critiqué. Le roi, au retour de la campagne de 1667, ayant ris harangue par les compagnies supérieures, alla ensuite à la chasse; et, comme il permettait qu'on l'entretint librement au déboîté, les harangues du matin y furent toutes ressassées l'une après l'autre, FOLLETT, *Hist. Acad.* I, 1. || 2° Redit à satiété. Les arguments sont fort ressassés.

RESSASSER (re-sà-sé), *v. a.* || 1° Sasser de nouveau. Ressasser de la farine. || 2° Mêler de nouveau. Un des mots encore, et le poète peut grâce Une dernière fois les brouiller et les ressasser, BOIL. *Lutr.* I. || Fig. Et familièrement. Examiner à plusieurs reprises, reprendre un compte. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge, on la ressasse, sév. 16 mars 1684. Il ressasse sur un ouvrage, l'examiner avec soin pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. || Ressasser quelqu'un, ressasser la conduite de quelqu'un, examiner sa conduite avec soin, pour voir si l'on n'y trouve à reprendre. || On disait autrefois : ressasser les gens d'affaires, les traitants, faire de recherches contre eux. Les financiers avaient profité du temps pour faire main au besoin d'eux, jusqu'à passer tout ce qu'ils voulaient; Noailles et Rouillé voulurent les ressasser, ST-SIM. 135, 138. || 4° Faire mûrement. Reprendre une cause. Il ne faut pas ressasser les mêmes choses. Et ce faux bruit, tant soit-il innocent, Ne manquera d'être encor ressassé, J. B. ROUSS. *Ep.* I, 2. Il y avait eu une autre vérité cachée dans vos amas d'arguments qu'on ressasse depuis tant de siècles, on l'aurait découverte sans doute, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 14...

— ETYM. *Re...*, et *sasser*.

† RESSASSEUR (re-sà-seur), *s. m.* Celui qui ressasse, qui revient sans cesse sur les mêmes idées. En quelle de parfaites complaisants, par un plaisir de ressasseurs d'anecdotes, d'épluchenrs de minutes... VOLT. *Dict. phil. Samson*. Maudit grommeleur, triste ressasseur d'a et d'y, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 3 janv. 1771.

RESSAUT (re-sô), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Saillie formée par quelque partie d'ouvrage d'une pierre ou d'une surface. Selon lui [M. de la Genlette], le temple fut couvert en métal, attendu, ajoute-t-il, que, si l'on se 30, sers de dalles de pierre, d'après la position avérée des entailles, les tuiles de pierre auraient fait ressaut sur le comble en pierre du frontispice, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Mém. hist. et litt. anc.* I, III, p. 271. || On dit d'un escalier, qu'il fait ressaut, si l'appui n'est pas continué sur une même ligne suivant sa rampe. || Par analogie. Les ressauts d'un rocher. || 2° Passage brusque d'un plan horizontal à un autre. Nous franchîmes un des ressauts de la plaine, CHATEAUB. *Itin.* part. III. Les chaînes parallèles du Jura [vues du Mont-Blanc], semblables à de légers ressauts de terrain, CH. MARTINS, *Rev. des deux-Mondes*, 1845, t. II, p. 806. || 3° Terme de couture. Nom des bourrelets que l'on fait à l'extrémité des nappes de plomb d'un chéneau. || 4° Fig. Découvs des propos. Le profitant du moment de saute et de ressaut ordinaires de sa conversation [de Villeroy] ST-SIM. 303, 81.

— HIST. XVIe s. et saut; provenç. *ressaut*, ressaut; catal. *ressalt* espagn. *resalto*; ital. *risalto*.

RESSAUTÉ, ÉE (re-sô-té, tée), *part. passé* de ressauter. Le fossé sauté et ressauté.

RESSAUTER (re-sô-té), || 1° *v. n.* Sauter de nouveau. Ressauter un jusse. || 2° *v. n.* Il sautait et ressautait par-dessus la corde. || Terme d'architecture. Faire des ressauts. Corniche qui ressaute.

— HIST. XVIe s. Les entrechoquements et chevelles, un l'on ne se fait point de mal, et puis qu'on ressaute incontinent à cheval, comme si on avait devenu lecquard, LANOUE, 440. Ces gens estans rallez combattre à pied et à cheval, mesleut à coups d'espées, font ressauter la barrière, suivent leur pointe 400 pas, et laissent 100 hommes sur le pave, D'AUB. *Hist.* III, 288.

— ETYM. *Re...*, et *sauter*; provenç. *ressautar*, *ressultar*; catal. *ressaltar*, esp. *resaltar*; ital. *risaltare*.

† RESSAYER (rè-sè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme essayer. Essayer de nouveau.

— HIST. XIIIe s. Li quins [le cinquième] mettera ressayer [la sert [sa dame], si donc jouas. *Les du conseil*. Puis les li osta, puis les rendra Cum li sert bons robe de soie, le *Roue*, XLVIII.

— ETYM. *Re...*, et *essayer*.

† RESSÉANT, ANTE (re-sé-an, and'), *adj.* Ancien terme de coutume. Qui réside, dont-il. Il qu'ils aurient donné caution resséante et solvable de

Digitized by Google

rapporter un certificat en faveur du dechargement, *Ordonn.* 22 juill. 1681.

— HIST. XVIe S. Le parlement n'estoit lors resseant en la ville de Paris, ains suivoit la cour du roi, PASQUIER, Rech. liv. VIII, p. 733, dans LACURNE.

— ETYM. Le même que *résident*.

‖ RESSEL (re-sèl), s. m. Se dit, à Bordeaux, du sel qui reste au fond des vaisseaux dans lesquels on a chargé le poisson.

— ETYM. *Re...*, et *sel*.

‖ RESSELLER (re-sè-lé), v. a. Remettre la selle à un cheval. Il n'eut pas sitôt dessellé le cheval qu'il fallut le resseller.

— ETYM. *Re*, et *seller*.

RESSEMBLANCE (re-san-blan-s'), s. f. ‖ 1° Degré plus ou moins parfait de conformité entre les personnes ou les choses. Seigneur, nous n'avons pas si grande ressemblance, Qu'il faille de bons yeux pour y voir différence, CORN. *Nicom.* IV, 2. Même un singe en cette occurrence, Profitant de la ressemblance [avec l'homme], Lui donna [au dauphin], devoir son salut, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Mon bras saura bien tantôt Chatier cette insolence, Et je vais m'égayer avec lui comme il faut, Sans lui vouloir son nom avec sa ressemblance, MOL. *Amph.* I, 2. Quelque ressemblance que la nature crée ait avec son ouvrage, PASC. *Lett. à Mme Perier*, 1er oct 1656. Deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier, font rire ensemble par leur ressemblance, TH. *Prat.* VII, 39, édit. HAVET. Ce grand lieu qui l'avait fait [l'homme] à sa ressemblance, BOSS. *Hist.* II, 1. Le plaisir de la société entre les amis se cueille par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les les mœurs, et par quelque habitude contractée sur les sciences, LA ROCH. V. Il se trouvait entre leurs caractères [M. de Malezieu et M. de Court] toute la ressemblance, et de plus toute la différence qu'il pouvait servir à former une grande liaison, FONTEN. *Malezieu*. Et votre ressemblance Avec votre jumeau passe la vraisemblance, ARMAND, *Mythom.* III, 1. Nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous opercevons entre les objets se soient des différences et des ressemblances certaines et réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. C'est bien partout par le théâtre] l'art de la vérité, sa ressemblance, mais jamais sa copie, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 43. Des vieillards qui avaient connu Pisistrate croyaient le trouver dans le jeune Périclès; c'étaient, avec les mêmes traits, le même son de voix et le même talent de je parole; il fallait se faire pardonner cette ressemblance, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. ‖ Ressemblance à. Cette scène de la duchesse d'Irton avec Elisabeth a quelque ressemblance à celle d'attaide avec Roxane, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Comte d'Essex*, III, 4. Les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de pique, *I. J. ROUSS. Lett. à Du Peyrou*, 10 oct. 1764. ‖ Ce fils est la vraie ressemblance du son père, est toute la ressemblance de son père, il y a beaucoup de ressemblance entre eux ! Si trompeur à la ressemblance, prendre pour un autre même chose que pour le même personne deux choses, deux personnes qui se ressemblent. ‖ 2° Terme de peinture, de sculpture, etc. Conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. Attraper la ressemblance, et peinte assist la ressemblance. ‖ 3° Apparence. Il doit éviter le mine même et la ressemblance de la révolte, SALE. *Disc. à la rép.* L'homme qui était à pied, portant dans la simplicité de son maintien la ressemblance d'un prophète, MARM. *Confer. Usage des recrées.* ‖ Sans aucune ressemblance, ne ressemblant à rien, invraisemblable; locution aujourd'hui hors d'usage. Voilà de ces vérités exactes [sur la bataille de Rocbiaud], mais sans aucune ressemblance, et que la postérité ne croira pas, ST-SIM. 128, 248.

— HIST. XVIe S. [Sorte d'] apprentissage et ressemblance [image] de la mort, MONT. I, 68. La ressemblance des enfants aux pères.... ressemblance d'humeurs, ID. II, 248. Ils ont grande abondance de poreux et de chairs qui n'ont aucune ressemblance aux fosses, ID. I, 238.

— ETYM. *Ressemblant*.

RESSEMBLANT, ANTE (re-san-blan, blan-t'), *adj.* Qui ressemble. Des pieds jusqu'à la tête il est comme moi fait, Beau, l'air noble, bien pris, les manières charmentes; Enfin deux gouttes de lait Ne sont pas plus ressemblantes, MOL. *Amph.* II, 1. Vous m'avez dit que vous ne me causez que des inquiétudes et des douleurs.... c'est une belle idée et bien ressemblante aux sentiments que j'ai pour vous, SÉV. 12 août 1677. Je ne puis comprendre qu'un infini réel bors de moi ait pu imprimer en moi, qui suis borné, une image ressemblante à la nature infinie, REN. *Existence, id., s, Idée de l'infini*. Après avoir ainsi traité cette compagnie [l'Académie française raillée dans les Lettres persanes], il [Montesquieu] fut loué par elle, à sa réception, du talent de faire des portraits ressemblants, VOLT. *Dict. phil. Constrad.* I. ‖ Voilà dent nommes bien ressemblants, ils se ressemblent beaucoup. ‖ Ce portrait est ressemblant, il représente exactement le modèle.

— SYN. RESSEMBLANT, SEMBLABLE. Les objets ressemblants ont un degré plus ou moins parfait de similitude. Les objets semblables ont la similitude entre eux.

RESSEMBLER (re-san-blé), v. a. ‖ 1° Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. Il [Héphestion] était de son âge [d'Alexandre], et ne lui ressemblait pas moins de visage, VOLT. *Q. C.* III, 1. Ils [les Indiens] ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, BOSS. *Duch. d'Orl.* Nous nourrissons tous.... et nous allons sans cesse en tombeau ainsi que des eaux qui se perdent sans retour; et en effet nous ressemblons tous à des eaux courantes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Son père [Louis XIII] dans ses mains légères Fait ressembler la lance au sceptre des bergères, DELILLE, *En.* VII, 1e. Il se dit de la ressemblance entre les choses inanimées. Le caractère de Valens ressemble trop à celui de Félix dans Polyeucte, et a même quelque chose de plus haut, CORN. *Théod. Examen*. Il se dit aussi pour se prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Que Dieu et la nature lui rendent la fin de Madame de Montbazon! ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants.... qui lui ressemblent et qui aient pour elle ces sentiments tendres et respectueux dont elle a conservés pour son incomparable mère! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Chacun croit que l'on lui ressemble, QUINAULT, *Cadmus*, III, 4. On connaît bien des hommes à qui on serait bien fâché de ressembler pour le prohibé, MASS. *Carême, Culte*. Mais toi, Crotomate grossier, crois-tu que se vanter ressembler beaucoup ? FONTEN. *Dial. Mortis dac.* Tout homme est capable de faire du bien à un homme, pourvu qu'il ressemble assez dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Si on pouvait le comparer [Turenne] à quelque un, on croirait que, de tous les fameux capitaines des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage, VOLT. *Louis XIV*, 12. Je ressemble à Jupiter, le barbichéque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : monseigneur, répondit-il, je critique la Bible, CHAMF. *Max. et pens.* 28 août 1793. L'affectation de ne ressembler à personne fait souvent qu'on ne ressemble pas à soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 43. Il arrive rarement que les hommes célèbres aient des enfants qui leur ressemblent; le nôtre en a plusieurs d'un mérite distingué, D'ALEMB. *Encyclop.* Discours. Il semble qu'à la vérité la génération passée ressemblait beaucoup à ma pièce; que la génération future lui ressemblera beaucoup aussi, MERC. *Journ.* pour la prédilection des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage, VOLT. *Louis XIV*, 12. Je ressemble à Jupiter, le barbichéque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre : monseigneur, répondit-il, je critique la Bible, CHAMF. *Max. et pens.* 28 août 1793. L'affectation de ne ressembler à personne fait souvent qu'on ne ressemble pas à soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 43. Il arrive rarement que les hommes célèbres aient des enfants qui leur ressemblent; le nôtre en a plusieurs d'un mérite distingué, D'ALEMB. *Encyclop.* Discours. Il semble qu'à la vérité la génération passée ressemblait beaucoup à ma pièce; que la génération future lui ressemblera beaucoup aussi, MERC. *Journ.* pour la prédilection pour le passé, elle ne lui ressemble aucunement; que je n'ai jamais rencontré ni mari suborneur, ni seigneur libertin, ni courtisan avide, CHATEAUBR. *Préf. du Mer. de Jér.* Ces tableaux ne représentent dans Brutus les vertus qui ressemblent au crime, STAEL, *Corinne*, VII, 4. L'on est si souvent lassé de soi-même, qu'on ne peut guère se plaire à ce qui nous ressemble, ID. III, XVI, 1. ‖ Je n'ai pu croire telle chose de vous, cela ne vous ressemble pas, cela n'est pas conforme à tout ce que l'on connaît de vous. ‖ Si un sens opposé, cela lui ressemble, je le reconnais à cela. Je n'ai point eu qu'il [le maréchal de Gramont] ait été les médecines plaisantes qu'on vous a mandées : elles lui ressemblent pourtant assez, SÉV. 27 juin 1678. On m'a mandé que M. de Luxembourg, voyant la victoire assurée [à Fleurus], chanta entre ses dents : Sauparde, ce jour est un grand jour pour vous [Alys, de Quinault, I, 6]; cela m'a fait rire, et lui ressemble en vérité, ID. 12 juill. 1690. ‖ Familièrement. Cela ne ressemble à rien, se dit, le plus ordinairement en mauvaise part, de quelque chose de mauvais goût, bizarre; et rarement, en bonne part, de quelque chose d'un goût original, nouveau. ‖ Cela ressemble à tout, se dit d'une chose commune, banale, sans caractère. ‖ 3° Terme d'arts. Offrir l'imitation exacte d'un objet. Ce portrait vous ressemble beaucoup. Ce peintre a le talent de faire ressembler. Copie qui ne ressemble pas à l'original. ‖ 4° Se ressembler, avoir de la ressemblance l'un avec l'autre. Ces deux sœurs se sont ressemblé dans leur enfance. Newton a dit que la nature se ressemble partout, VOLT. *Oreilles*, 2. Les animaux se ressemblent, en général, beaucoup moins que les plantes; et c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnaître et de les ranger, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. La nature, qui n'a pas voulu que deux feuilles se ressemblassent, a mis encore plus de diversité dans les âmes, STAEL, *Corinne*, VII, 4. ‖ Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau, leur ressemblance est parfaite. ‖ On se ressemble de plus loin, se dit quand, en optique que la ressemblance entre deux personnes tient à leur parenté. On se ressemble de plus loin, c'est mon fils. ‖ Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Nos fiertés pour cela ne se ressemblent pas, CORN. *Attila*, III, 4. Mon Dieu, marquis, ce n'est pas à toi que je parle; c'est à une douzaine de massieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous, MOL. *Critique*, 3. Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple pour dont les sottises ne nous doivent faire trembler, FONTEN. *Orig. fabl.* Il y a des hommes qui se ressemblent si fort, que ce n'est pas la peine de les étudier séparément; qui y va dix Français les a tous vus, I. ROUSS. *Em.* V. On compare ordinairement Malebranche et Locke, sans doute parce qu'ils ont tous deux écrit sur l'entendement humain; d'ailleurs on ne peut pas se ressembler moins, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 7. Nous sommes jaloux pour les nous ressembler jamais, et pour nous convenir toujours, DENLIS, *Ad. et Th.* I, II, p. 108, dans ROQUAIN. Ainsitout se ressemble dans la nature, Image. Passe d'un monde à l'autre, et voit d'âge en âge, DELIL. *Imag.* VIII. ‖ Cela ne ressemble pas, se dit de deux choses fort différentes. Pour bâcher à ressembler, se contenter des mêmes qualités ou défauts. Pour bien faire, Nerou n'a qu'à se ressembler, BAC. *Brit.* I, 3. Les hommes ne se ressemblent pas tous, ils ressemblent pas toujours à eux-mêmes : ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain, FÉN. *Educ. des filles*, V. Je soubaitterai que vous ressemblez toujours à vous-même, et que les autres fois vous ressemblerai, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 26 août 1736. Vous avez sûrement entendu dire comme moi que M. C.... ne se ressemble plus.... rien ne ressemble moins que son portefeuille, MUSSET-PATHAY, *Contes histor.* p. 128. ‖ Ce peintre, ce musicien se ressemble, il se répète, sa manière manque de variété. ‖ Cela se dit aussi des ouvrages eux-mêmes. Les pièces de Saint-Foix se ressemblent encore plus que celles de MARIVAUX, qui du moins se varie, et ne se ressemblent pas, le bonheur ni le malheur ne durent pas toujours. Il lui représente [Scion à Crésus] que la vie de l'homme est ordinairement composée de solitude et de tristesse, qui font en tout vingt-six mille deux cents jours, dont aucun ne ressemble à l'autre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 117, dans POUGENS. ‖ Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas, tous les frères ne sont pas de même caractère, de même mérite. ‖ Qui ne ressemble à sa famille, se dit quand un même caractère se recherchent mutuellement. Cela se dit d'ordinaire en mauvaise part. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. 1. Ressembler quelqu'un, qui est resté populaire, est aujourd'hui complétement hors d'usage. On le trouve dans Malherbe, dans Régnier, dans Bossuet : Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement, Ressemblent un torrent.... MALH. I, 6. Dont la meusande mine Ressemble un de ces deux des couteaux de la Chine [sorte de couteau dont le manche était en forme de marmouset], REGNIER, *Sat.* X. Cette majesté infinie [de Dieu], toute resserrée en elle-même, cachée dans ses propres lumières, séparée de toutes choses par sa propre étendue, qui ne ressemble pas les grandeurs humaines où il y a toujours quelque faible, BOSS. 2e *sermon, Annonc.* 3. ‖ 2. L'usage ne veut pas qu'on dise : Ce portrait ressemble; mais ce portrait est ressemblant.

— HIST. XIVe S. Par tels paroles vous ressemblez enfant, *Ch. de Rol.* CXXXII. ‖ XVIe S. Ha Dex ! com mar le ressamblerent cil qui as outres pors irent vie eschiver le peril VILLEH. XI, 156, ce dit il rois, ressemblez vostre mere, *Berte*, IV. Et s'esrcirent trestuit ensemble : Sire Roonel, il ressemble

Digitized by Google

[semble] Que vos[ ]ez vaches les lous, *Ren.* 1670. || Dédui[ ]emeblo[ ]t une pasture, Tant ere [état] bians et acesmés formé], Et de tous membres bien formés, la *Rose*, 816. || xvi s. [Édouard II] qui prist ne le ressemble [Édouard I] de sens ni de prouesse, FROISS. 1, 1, 3. || xvi[e] s. Il en treuve les actes beaux, et désire ressembler à ceulx qui les font, AMYOT, *Pric.* 1. Il disoit aussi que les Romains ressemblaient un troupeau de moutons, ID. *Cat.* 10. Se ressemblant de facon, Comme on voit les trois Graces, IH. SELL. viii, 4, *recto*. Le jeune Giceron, qui m'a ressemblé son père que de nom, MONT. II, 168. Les paroles du sot ne ressemblent pas à celles du sage, CHARR. *Sag.* 1.

— ETYM. *Re...*, et *sembler*; picard, *rassaner*, *ressaner*, *reuaner*; wallon, *rirsonde*, *rursolé*; provenç. *ressemblar*, *ressamblar*; ital. *rassembrare*.

RESSEMBLAGE (re-san-ble-ja'), s. m. Action de ressembler; résultat de cette action. On peut dire à ton honneur que tu fais bon des ressemelages à crédit, TH. LEGLERCQ, *Prov.* 1, 1, p. 253, dans ROQUEFORT.

RESSEMELÉ, ÉE (re-se-me-lé, lée), *part. passé* de ressemeler. Souliers ressemelés.

RESSEMELER (re-se-me-lé), v. a. Se double quand la syllabe qui suit est muette : je ressemelle, je ressemelerai, *etc.* Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. || Fig. Dans Lavisse (Voltaire lui-même) ne s'est amusé à ressemeler sophistiquer que pour montrer qu'il y avait du truquage avant le triomphe. || Corneille, VOLT. *Lett.* 1er février 27 juillet 1770 || se ressemeler, *r. réfl.* Être ressemelé. Ces bottes ne peuvent se ressemeler.

— ETYM. *Re...*, et *semelle*; wallon, *risemlé*.

RESSEMÉ, ÉE (re-se-mé, mée), *part. passé* de ressemer. Des poils ressemés dans un champ.

RESSEMER (re-se-mé). Il se conjugue comme semer, v. 1[er]. Semer de nouveau. Ressemer un champ. Les plus avisés ressèment des orges dans les terres où il y avait eu du blé, MORTILLET, *Mus. préh.* 266. Quand je laissais les semences de quelque espèce végétale, je les ressemais, BERN. DE ST-P. *Chaum.* 108. || Fig. Pour vous [enfants] sa main [de Dieu] ressème Les champs de l'avenir, LA HARPE, *Orph.* II, 3. || ressemer, v. *réfl.* Être ressemé. Il est bien remarquable que le blé ne se ressème point de lui-même, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. 1. *Tabl. génér.*

— HIST. XVI[e] S. Les blés ressemés ne croissent à tous fois estoient mangez le nuit par une sorte de limaçons qui se cachoient de jour en terre, *Acts. Hist.* III, 86. Ce vieil capitaine se souvenoit de Dieux et de son peu d'hommes; ainsi se contenta de ressemer son arquebuserie aux endroits les plus cachés de bas, ID. II, 324.

— ETYM. *Re...* et *semer*; wallon, *risemé*.

RESSENTI, IE (re-san-ti, tie), part. passé de ressentir. || 1° Qu'on a senti, éprouvé. Une douleur subite ressentie dans le gros orteil. || 2° Terme d'arts. Il se dit des formes, des traits que l'artiste a rendus avec force et caractère. On les parties sont très-ressenties, ou elles ne sont point du tout, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. xiv, p. 446, dans ROQUENS. || Par extension. Chez le cygne, coupe de corps élégante, formes arrondies, jambes fines, plumage blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles et ressentis, BUFF. *Ois.* t. xviii, p. 6.

RESSENTIR (re-san-ti-r), v. a. Il[e] Action de ressentir. Ils [les hommes] ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient de la ressentance de leurs misères continuelles, PASC. *Pens.* IV, 3, éd. HAVET. || 2° Particulièrement. Faible ressouvellement d'un mal, d'une douleur. Je vous ai dit que je savais je vous ai assurée que je n'avais eu aucun ressentiment de néphrétique, SÉV. 421. Ces ressentiments de folie sont sans conséquence, LA FONTAINE, *Lett.* Il ne se dit, dans un sens analogue, de souffrances morales. Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment [de la mort de Pascal le plus] le coup est trop sensible, SÉV. 2 août 1672. || 3° *Percer*, 17 oct. 1684. Soloin fut touché d'un ressentiment [douleur de la mort de son fils] s'il est et si cuisant qu'il commença à détester son amour, VOLT. *Lett.* Solon. || 4° Soupçonner d'une action morale dont nous avons été l'objet. DIEUX, garants de la foi que Jason m'a donnée.... S'il me peut aujourd'hui chasser impunément, Vous êtes sans pouvoir ou sans ressentiment, CORN. *Médée*, 1, 1. || Autrefois, sentiment de reconnaissance, souvenir accompagné de soins à venir, mais, bien placé, il pourrait encore être employé. Un acte par lequel je puisse témoigner à tout le monde et le grâce que vous m'avez faite, et le ressentiment avec lequel je l'ai reçue, VOLT. *Lett.* 174. Je me trouve bien embarrassé dans la pensée que j'ai, que, si je ne remercie pas M. le procureur général autant que mon ressentiment me le conseille, il ne me soupçonne de n'en avoir guère; et, si je le remercie autant que j'en ai envie, qu'il ne croie que j'ai l'âme fort intéressée, BOSS. *Lett. Œuv.* t. I, p. 213, dans ROQUENS. Madame, je vieus.... vous témoigner avec mes transports le ressentiment où je suis des bontés surprenantes.... MOL. *Pr. d'El.* IV, 4. L'honneur impérieux de votre présence [le maréchal Schomberg] est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en témoigner mon ressentiment, BOSS. *Panég. St. Gorgon, Prémb.* Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblé, Est-il juste, seigneur, que seul, je demeure, Je demeure sans voix et sans ressentiment? RAC. *Ber.* II, 6. Gardant du lâcheté seul le doux ressentiment, DELILLE, *Trois règn.* VIII. Il Aujourd'hui, souvenir d'une injure avec désir de s'en venger. Ils en montrèrent aucun ressentiment de la mort de leurs compagnons, VOLT. *Q. C.* 3, 1. Nous enfantes du dépit, ennemis de mes gloire, Traites ressentiments, je ne veux plus vous croire, CORN. *Sertor.* III, 1. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis, ou, pour mieux dire, ses envieux, BOSS. *Mar. de Bourg.* Tandis... Que vos ressentiments se perdront en discours, Il n'en faut point douter, vous vous plaindrez toujours, RAC. *Phil.* 1, 4. Il [Phalante] conservait un ressentiment de tout ce qu'Hélas passé entre Télémaque et Hippias, FÉN. *Tél.* XVII. Ressentiment n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits, S[te] LIVET, *Rem. Rac.* § 10. Un injure blesse, et le ressentiment est la blessure même, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rod.*

— HIST. XVI[e] S. [Gellion s'amusait en exil] ils lui rappelerent pour accommoder leur punition à son ressentiment, MONT. *Ess.* II, 8. Ressentiment bien vif qui est naturellement en moi [de la poésie], ID. I, 280. Offenser un homme sans sentiment; mort plus tôt que d'encourir le honte de son ressentiment, ID. III, 113.

— ETYM. VOY. RESSENTIR.

RESSENTIR (re-san-ti'), *v. a.* Il se conjugue comme sentir. || 1° Sentir, éprouver. Il a ressenti des douleurs dans les articulations. Ressentir du bien-être, du malaise. Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës qui font quelfois regarder la mort comme une consolation, FLECH. *Duch. de Mont.* Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur? ID. *Turenne*. Les Romains ressentirent les mains vers lui [Dieu], et vous doutez même s'il existe, vous qui seuls ressentez les effets de sa libéralité et de sa puissance, BOSS. *Mar. de Terre et Gal. des Gr.* || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Tout ressent de ses yeux les charmes innocents, RAC. *Esth.* II, 9. || Simples et naïves manières antiques au sens moral. L'ayant cherché longtemps afin de divertir l'ennui que de sa perte il pouvait ressentir, CORN. *Rod.* V, 4. Mes sens par son excès [de ma douleur] avaient presque ressenti que la trop ressentir je ne la ressens plus, BOSS. *Antig.* III, 2. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit ressentir dans sa jeune âme mal [le regret de ses péchés], et, après les afres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer, BOSS. *Anne de Gonz.* Je ressens que mon âme que je puis ressentir, RAC. *Ber.* V, 6. || 2° Il se dit de l'âme saisie par un sentiment. Ressentir de l'amitié pour quelqu'un. C'est déjà ressentir l'amour que de commencer à le craindre, QUIN. *Proserp.* 1, 3. Tout ce que la reconnaissance, l'amitié, l'amour peuvent inspirer de plus tendre, je le ressentais, je le ressens, je l'éprouve pour vous, GERBIL. *Théât. d'enfer*. *l'Amant anonyme*, V, 3. || 3° Témoigner ressentiment, sympathie. Si votre affliction est une affliction publique, je ne la ressens particulièrement tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France, je pense que vous ne doutez pas que je ne la ressente extrêmement, moi que vous les honore, VOIT. *Lett.* 168. Le roi-prophète, qui ressentait le bien d'autrui comme le sien propre, FLECH. *Sermons, Entr.* Il ressent mes douleurs beaucoup plus que mes-mêmes, RAC. *Iphig.* II, 5. Je reconnais l'erreur qui nous avait séduits, Et ressens votre joie autant que je puis, ID. *Iphig.* IV, 1. Il l'éprouve ressentiment, doute de votre grâce. Plus on doit ressentir les coups de cette offense, BOS. *D. Garc. I.* 1. Plus l'offensent m'atacher, plus je ressens l'injure, RAC. *Théb.* I, 3. Jupiter pèse de vous m'envoie en diligence Vous annoncer le pardon d'une offense Qu'il ressentit avec trop de chaleur, BENSERADE, *Métamph.* III, 14. Le roi [Charles VI] voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant, et de ressentir ces insultes particulières, CHATELAIN. *Génie*, IV, v, 4. || Témoigner ressentiment, reconnaissance. Je suis par mes bienfaits ressentir à ressentir cette faveur, que vous l'avez été à me la faire, VOIT. *Lett.* 40. Ressentez donc aussi cette félicité, RAC. *Esth.* III, 4. || 4° Reconnaître, apercevoir. On ressentait dans ses paroles [de Condé] un regret sincère d'avoir été poussé si loin [à la révolte] par ses malheurs, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 5° Porter le caractère de. Tout ce qu'ils [les auteurs des Sacramentaires] composaient était fait sur le modèle de ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs; le style même ressentit l'antiquité, et les choses la ressentent encore plus, BOSS. *Expic. de la messe*, 19. Quoique tout ce qu'il [Jacob] dit des frères de Juda soit exprimé avec une magnificence extraordinaire, et ressente un homme transporté hors de lui-même par l'esprit de Dieu.... ID. *Hist.* II, 2. Il en sua de la sorte par une prudence qui ne fut ni hasardeuse ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète, BOURDAL. 1[er] *dim. après la Pentec. Dominical*. I, III, p. 128. Avec quelle severité sainte Thérèse défendit elle qu'il y eût rien dans les bâtiments de son ordre qui ressentît la vanité! FLÉCH. *Panég. Ste Thérèse*. Vous voyez en quels lieux vous l'avez amenée [votre fille]; toute pompeuse la guerre et non pas l'hyménée, RAC. *Iphig.* III, 1. Cette opinion [l'émission de la lumière] est démontrée de plus d'une façon, et, loin de ressentir la vanité philosophie, elle y est directement contraire, VOLT. *Phil. Newt.* II, 3. || 6° So ressentir, *r. réfl.* Sentir un reste d'un mal passé ou d'un état. Il a eu la fièvre pendant, il s'en ressent encore. Il s'est ressenti de sa goutte ces jours derniers. || 7° Porter le caractère de. Ce qu'est point un ouvrage médiocre qu'il y ait de sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les actions en soient héroïques, que les passions qui y soient excitées, et que tout y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie, RAC. *Bérén. Préf.* La statue du dieu, haute d'environ trente coudées, est d'un travail grossier, et ne ressent du goût des Égyptiens, BARTHEL. *Anach.* ch. 41. || 8° Éprouver une influence fâcheuse. On voudrait que ce ressent de la préparation avec laquelle il l'a composé. Sa seul a été brûlée, et les maisons voisines s'en sont ressenties. Tu te ressentiras des maux qu'on nous prépare, MONT. *Mort d'Asdrub.* IV, 1. Peut-on rit sonnablement espérer que, dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? BOURDAL. 1[er] *dim. après l'Épiphan. Dominical*. I, 1, p. 242. Il ne fut pas le seul qui se ressentit de cette bizarrerie, HAMILT. *Gramm.* 11. || Il m'a fait un tour, mais il s'en ressentira, il en portera la peine. || 9° En sens contraire, éprouver une influence favorable. Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront. La grâce n'est donnée dans l'oraison qu'afin que toute la vie s'en ressente, BOSS. *Et. d'Orsi*. VII, 16. Dans une république, tout se ressent de la liberté publique, MONTESQ. *Esp.* XVII, 9. || 10° Se souvenir, avec sentiment, d'avoir été l'objet, d'un tort, d'une offense, etc. Ils se ressentirent des outrages qu'ils avaient reçus, VAUG. *Q. C.* IV, 8. Je ne suis pas incapable de me venger, et l'on m'aurait offensé et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure, LA BOCHEF. *Portrait*. Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait, BOS. *Ler. Prêt. œuv.* Un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir est accablé d'injures, PASC. *Pens.* I, 14, éd. HAVET. Le célèbre curé d'Ouessant Cornouaille avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et, ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'ambassadeur, irrité envoya en porter Louis XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement ressenti qu'en envoyant un autre ministre à la Porte, VOLT. *Russie*, II, 4. || Absolument. Les dieux, qui ont le tort avec eux, ne ressentir, Délaissent de répondre à qui les implorent, CORN. *Œd.* I, 5. || 11° Être senti, aperçu. Vous le voyez : cette nouvelle vivacité qui animait ses actions ne ressent encore dans ses paroles, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XVI[e] S. Purquoy se tu as cueur de te ressentir jamais des dommages que t'ont fait tes ennemis, sers toy maintenant de mes coiamiez.... AMYOT, *Cor.* 35. Combien qu'à sa pourtuite et par ses moiens il eut esté banny d'Athenes, neantmoins il ne s'en voulut point ressentir lorsqu'il en eut l'occasion et la moyen, ID. *Arist.* 64. Les collations qui s'en ensuivent sont censées illicites et de nulle valeur, comme ressentant simonie, P. PITHOU. 86. La terre, ce semble, s'en ressentira d'avantage, si elle est remuée en cette saison, LA QUINT. II, 9.

Nous nions pourvuyi avecques resolue volonté la vengeance d'une injure, et ressenti un singulier contentement de la victoire, MONT. I, 374.

— ETYM. *Re...*, et *sentir*; provenc. et espagn. *ressentir*; catal. *ressentir*, ital. *risentire*.

RESSERRÉ, ÉE (re-sè-ré), part. *passé* de RESSERRER. || 1° Enfermé en des limites plus étroites. Comme il [le tourbillon de la vie de Rennes] était plus resserré, il en était plus violent, SÉV. 44 août, 1680. Ce pays [le Franc], beaucoup plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui, affaibli par les divisions du gouvernement fédéral, VOLT. *Ann. Emp. Louis V*, 1326. Le fleuve resserré en cet endroit les porta avec une rapidité et un bruit horribles, ID. *Pandide*, XVII. || Terme de botanique. Se dit de la gorge d'une fleur monopétale, quand elle est moins large que le tube. || Involucre resserré, celui qui se rétrécit du plus en plus vers son sommet. || Terme de zoologie. Nymphe resserrée, celle où l'insecte est à l'étroit. || 2° Qui a peu d'étendue. Voyez-moi dans un logement resserré, triste, MME DESBORDES, Élan. I, IV, 65, dans POUGENS. Démosthènes, qui commandait l'arrière-garde composée de six mille hommes, s'étant égaré dans un chemin fort pressé dans un lieu resserré, BARTHÉL. *Anach. Introd.*, part. II, sect. 3. || Substantivement. Revenant avec le roi de la messe, Dumont, dans le resserré de la porte du petit salon, me tira par mon habit, ST-SIM. 286, 130. || 3° Empêché, gardé étroitement. Louis XI, resserré dans ses forteresses et environné de ses gardes, ne sait à qui confier sa vie, ROSS. *Pandj. St François de Paule*, I. Ils se voient traités comme des criminels, redoutés, resserrés, renfermés dans une prison qui seule leur tient lieu de supplice, POUGENS. *Exhort. char. envers les prisonn.* I, 3, p. 98. Dans son palais il la tient resserrée. Loin de tous les plaisirs qui naissent à la cour, PERRAULT, *Griséidis*. Depuis ce temps, ce père des chrétiens, Resserré loin de nous, blanchi dans ses tètes, éclairé dans un cachot, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. Pourquoi suis-je en un point resserré par le temps? ID. *ib.* dur. || 4° Fig. Qui est retenu, limité. Cette douleur qu'elle [Sainte Thérèse] ressentait de se trouver resserrée par les bienséances de son sexe et par les règles de sa profession, elle qui eût voulu porter par tout l'univers les vérités de l'Evangile, FLEUR. *Panégyr. Ste Thérèse*. Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art p.* IV. Quand mes sentiments, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporant au dehors..., J. J. ROUSS. *Prem.* lett. || 5° Absolument. Qui n'a pas d'étendue intellectuelle ou morale. Faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que le fol et la chèrité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* L'esprit rempli d'idées magnifiques, s'ennuie de qu'il ne trouve renfermé en lui-même d'ressorti en un petit nombre d'objets languissants qui ne le frappent que faiblement, PERR. *Duch. de Mont.* || Physionomie resserrée, physionomie qui ne laisse rien voir. On ne s'explique point en ce lieu-là [la Bastille], et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question, STAAL, *Mém.* I, II, p. 94. || 6° Venire resserré, se dit quand les salles ne sont pas libres. || Absolument. Être resserré, être constipé. Comme il [le roi] devint, la dernière année de sa vie, de plus en plus resserré, Fagon lui fit manger beaucoup de fruits à la glace, ST-SIM. 213, 212.

RESSERREMENT (re-sè-re-man), s. m. || 1° Action par laquelle une chose est resserrée. Un de nos faiseurs de dictionnaires, fort loué ressentiment dans la soie, et je m'étonne qu'il y ait oublié lui-même; l'un veut bien l'autre, NOMBRES, *Satire des Rem.* p. 427. La plupart des maladies viennent que l'âme est dans la poitrine ... c'est qu'en effet, dans tous nos sentiments un peu violents, on éprouve, vers la région du cœur, une sorte d'étouffement ou un resserrement qui a fait penser que c'était là le siégement de l'âme, VOLT. *Dict. phil. Résurrection*, I. [Un hiver] le resserrement de la terre par le froid supprima une partie des émanations de la chaleur intérieure, ROUP. *Théor. hyr. part. hyp. Œuv.* I. II, p. 341. || Étranglement d'un filon ou d'une couche, partie plus resserrée. || 2° Le resserrement de l'argent, sa moins grande circulation, causée par les craintes qu'éprouvent les capitalistes dans les temps de discrédit. || 3° Fig. Il se dit de l'âme, de l'esprit. Je demeurai près du deux heures dans ce resserrement de joie, à laquelle je ne pouvais me trouver de laisser prendre un plein cœur, ST-SIM. 213, 21. Quel resserrement d'esprit, quelle absurde grossièreté de dire : le chien était étarouel, et l'ordre n'est que d'hier! VOLT. *Dial.* 28. || 4° Empêchement à l'expansion morale. Il y avait dans le jansénisme un principe concentré, d'origine, mais qui devint vite stérile et qui tendait au resserrement; il n'avait rien d'expansif, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 2e édit. I, 344. || 5° Resserrement se dit quelquefois pour constipation.

— ETYM. *Resserrer*.

RESSERRER (re-sè-ré), v. a. || 1° Replacer, remettre une chose en son lieu. Resserrez cette vaisselle dans l'armoire. Monsieur du Maine ayant eu commandement du roi de resserrer au Château-Trompette toute l'artillerie de son gouvernement, MALH. *Lett.* II, 28. || 2° Serrer davantage ce qui n'est pas lâche. Resserrez ce cordon, ce ruban. Ses lèvres s'ouvrent pendant que le turban et l'art resserrassent au dedans, MAIR. *Solim.* III, 9. Sur ses membres gonflés la cuisse se replie, Et comme un long serpent resserre et multiplie Ses nœuds et ses noeuds, V. HUGO, *Orient. Nouvppa.* || Par extension. A cette heure que vous avez eu quelque leour de resserrer vos cordons et de défendre l'entrée de votre ville aux esprits émapés en la nouveauté de cet accident, MALH. *Lett.* I, 14. || Fig. Vous avez brisé mes liens, Seigneur, vous avez rompu, vous avez resserrer les funestes nœuds, MASS. *Carême, Recluse*, 1. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de ses prisonniers, ROUSSEAU [LAROUSSE], VOLT. *Henrri*, 1649. || 3° Rendre étroit, plus étroit. Le froid resserre les pores. || Ce pays est fort resserré par la mer, il n'a que trois journées de pays dans sa voisinage de la mer. || 4° Resserrer un prisonnier, le garder très-étroitement. Les amis de Nine Guyon savent que vous l'avez laissée resserrer par vous les nuits, porté la lettre du P. de la Combe; ainsi la nécessité de resserrer cette femme augmente, MAINTENON, *Lett. aux card. de Noailles*, 30 mai 1697. || Cette place est fort resserrée, est resserrée de très-près, les assiégeants l'entourent de si près qu'il est bien difficile d'y faire rien entrer et d'en faire rien sortir. La ville est resserrée par le blocus de la capitale de la Livonie est resserré, VOLT. *Russie*, I, 19. || On dit dans un sens analogue : Cette garnison est fort resserrée. || 5° Fig. Restreindre, retirer de la circulation, le garder par devers soi. Les personnes prudentes, qui ne voulaient pas jouer leur argent, au lansquenet, le resserraient; elles attendaient le moment d'un faire usage avec moins de risque, et le commerce en souffrait, COSNAC, *Comm. gouv.* I, 1. Rendre le vente moins libre ou moins relâché. Les congés resserrent le veutre, at, absolument, resserrent. || 7° Fig. Restreindre à un terme plus étroit. Ces événements comme où il ne nous est pas permis de rien changer, qu'autant que la nécessité indispensable de les faire dans la règle, nous force d'en resserrer les temps et les lieux, CORN. *Sertor. Au lecteur*. Pour l'unité de lieu et d'action, ce sont deux règles que j'observe inviolablement toutes les fois que la chose peut être resserrée dans la même ville, ID. *Sertor. Au lecteur*. La tempérament et la coutume mettent des différences infinies entre les hommes, et resserrent ordinairement beaucoup leurs espérances, VOLT. *Lettres*. Les Polonais, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, J. J. ROUS. *Gouv. de Pologne*, 9. Si l'homme a resserré son existence au dedans de soi, ID. *Em.* II. Il se peut que la superstition littéraire at la préjugé aurait trop resserré les bornes des nos-arts, mais ce n'est pas non plus par des dissertations qu'on pourra étendre ces limites, D'ALEM. *Eloges, Lamoth.* || 8° En parlant d'un ouvrage d'esprit, l'abréger. Vous trouverez bien à resserrer, ni à étendre; cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle [Catherine II] fait naître, VOLT. *Lettres Catherine*, 1767. Que de faits inutiles il faut retrancher de l'histoire, at que je me sais bon gré d'avoir resserré celle de Charles XII! ID. *Progm. sur l'hist.* || 9° Il se dit, dans le même sens, des auteurs eux-mêmes. On ne lit jamais l'un sans être tenté de l'étendre; l'autre, sans être tenté de le resserrer, MME. *Claude et Nér.* II, 10. || Terme de musique. Resserrer l'harmonie, en rapprocher les parties les unes des autres dans les moindres intervalles possibles. || 9° Fig. Empêcher l'expansion morale. Il y a des passions qui resserrent l'âme at qui la rendent immobile, et il y en a qui l'agrandissent et la font répandre en dehors, FÉN. *Trait. de l'amour*. La médiocrité de sa fortune ne resserrait pas son cœur, MME BIGOTTINI, *Œuv.* I. II, p. 230, dans POUGENS. || 10° Fig. Rendre plus étroite l'union. Il : M. d'Amou] est envoyé du roi de Prusse, il vient resserrer les liens des deux nations, VOLT. *Lett. Mme de Argental*, 2, déc. 1760. Je resserre nos nœuds par l'hymen d'Octavie, ID. *Triumv.* 1, 2. Pour resserrer de plus en plus l'amitié. Mme des Ursins se fit nommer, on se constitua elle-même gouvernante des enfants, LEGLOS, *Œuv.* I, V, p. 80. || 11° Se resserrer, v. réf. Se rétrécir, devenir moins étendu. Ce pays, en terrain se resserre. || [Les tatous] se resserrent en boule, et, pour les faire étendre, on les met près du feu, MONT. *Quadrupl.* I, IV, p. 132. || Les pores se resserrent, ils deviennent moins ouverts. || Devenir plus denses. Les fentes perpendiculaires qui se trouvent dans les montagnes ont été formées lorsque en même temps, c'est-à-dire lorsque ces matières se sont resserrées par le refroidissement, BUFF. *Nat. part. Ep.* SAL. *Œuv.* I, XIII, p. 348. || Le ventre se resserre, il devient moins libre ou moins relâché. || Le temps se resserre, il devient plus froid. || 12° Fig. Se mettre en des limites plus étroites. Pourquoi nous resserrer dans le cercle étroit d'une petite société mêlée, quand notre société doit être celle de l'univers? VOLT. *Phil. Sermon de J. Rousset.* || 13° Il se dit de l'âme qui éprouve un sentiment opposé à un resserrement. Mon cœur s'est resserré à leur égard, parce que leur âme m'a été inhibée, SAGI, *Bible Zac.* VI, 8. Ceux dont le cœur, abreuvé, que le cœur, qui se resserra dans l'inquiétude du besoin, reprendra sa liberté tout entière dans la cornodité et dans l'aisance, MASS. *Sermons, Epiphanie*. Le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se ressere en lui-même, BOURDAL. 12e dim. après la Pentecôte, *Pensées*, II, p. 284. Mon cœur de crainte at d'horreur se resserre, SACI. *Bible*, II, 3. || 14° Fig. Restreindre, retrancher à sa dépense. Le temps sont mauvais, les plus riches se resserrent. || Dans un temps de discrédit, les bourses se resserrent, l'argent se resserre, on fait moins de dépense, on prête moins. || 15° Se restreindre dans sa dépense. Je me resserrerai dans ma réfutation des nouvelles impostures que vous employez pour la justification de ces casuistes, PASC. *Réfutat. de nos rép. à la 13e lett.*

— HIST. XVe s. La damoiselle resserra la guichet, et s'en retourna en sa chambre, LOUIS XI, *Nouv.* XXXII. || XVIe s. Elle fut entièrement resserrée, sans que personne hantast ni parlast avec elle, AMYOT, *Rom.* I. Elles ne plaignoient d'une si estroite et si resserrée closture, ENTRAGUES, *Perse*, 38. Ils furent contraints de soy retirer et resserrer au dedans de leurs Alpes, ID. *Feb.* 3. Je trouve que c'est inhumanité, que de resserrer et fermer nos portes, dites pour pouvoir aux leurs [des enfants], MONT. II, 71. Pour pouvoir de l'or qu'il avoit resserré, ID. IV, 23. Il fault refaire et resserrer, à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desserre, ID. IV, 304. Nos forces nous faillent [dans la vieillesse]; retirons les et resserrons au nous, ID. I, 279. Cela resvelle la merveille pour la resserrer au parti, D'AUB. *Hist.* II, 234.

— ETYM. *Re...*, et *serrer*; vallon. *risserré*; Berry, *resserre*, *resserrer*.

† **RESSERREUR** (re-sè-reur), s. m. Celui qui resserre.

— HIST. XVIe S. Le muscle triangulaire interne, ou resserreur des cartilages, PARÉ, IV, 16.

|| **RESSERVIR** (re-ser-vir), v. a. Servir de nouveau, dans le même ordre, emploi, ou état auxquels ont resservir. || Reprendre de l'emploi, une fonction. Cet officier désire de resservir. || Se resservir, v. réf. Employer de nouveau. Un de qui il a passé autre le roi, Cathat et Chanillart, quand le roi voulut se resservir de Catinat, ST-SIM. 189, 1.

— ETYM. *Re...*, et *servir*. Voy. RECUP.

† **RESSIRE** (re-sir), s. m. Voy. RECUP.

† **RESSUIT** (re-suir; le t ne se lie pas; un resor élastique; au pluriel, l's ne se lie pas; des ressorts élastiques; cependant quelques-uns la font : des ressuits élastiques), s. m. || 1° Propriété naturelle qu'ont certains corps de se remettre en l'état d'où on les a tirés par quelque effort. Quand un corps a ressort va frapper un autre corps à ressort, qui est en repos ou qui se meut dans le même sens que lui, BARRUEL, *Traité de phys.* I, I, p. 426. Le ressort d'une même masse d'air augmente de quantités dif-

Digitized by Google

férentes, suivant les différents degrés de chaleur auxquels elle se trouve exposée, in-12. II. t. 130. A mesure que le fluide atmosphérique s'élève au-dessus du corps, il devient plus rare, en vertu de son ressort que le dilate l'autant plus, qu'il en moins comprime, LA PLACE, *Exp.* IV, 10. || Faire ressort, se dit d'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. Quand on les abandonnait à elles-mêmes, elles (les fibres) faisaient ressort, et reprenaient brusquement leur première situation, BONNET, *Ut. fenilles*, 8e mem. || Faire ressort, rebondir. Une balle fait ressort en tombant sur une pierre, VOLT. *Fra*, t, III, 3. || 2° Morceau de métal fait de telle façon qu'il se rétablit dans sa première situation dès qu'il cesse d'être comprimé, et qui, pressant d'autres pièces, leur donne du mouvement. Ce ressort joue bien, joue mal. En poussant un ressort, on ouvre cette boîte. Notre Vénus a fait des merveilles, et l'admirable ingénieur qui s'est employé à cet artifice a si bien disposé tout.... si bien caché ses fils de fer et tous ses ressorts.... qu'il y a peu de gens qui n'y eussent été trompés, MOL. *Am magn.* IV, 4. Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts, ils lugubre lamentent d'avoir si promptement cédé les ressorts, BOIL. *Lutr.* IV. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vitesse, peut avec une vitesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, N'ALEMB. *Eloges, Bernoulli*. Les horlogers mettent sous le marteau destiné à frapper le timbre de l'horloge un petit ressort qui le relève sitôt qu'il l'a frappé, et l'empêche de continuer de le toucher, BESSON, *Traité de phyr.* t. II, p. 1. Ressort à pompe, celui qui est employé en forme de spirale. || Ressort de voiture, tout mécanisme destiné à affaiblir les secousses qu'éprouve la caisse des voitures. Le chariot roulant de recult est celui dans lequel l'acier a été chauffé au point de paraître d'un rouge sombre dans l'obscurité ; c'est le recuit que l'on donne aux différentes sortes de voitures, A. DESORMEAUX, *Traité de min.* t. II, p. 393. || Terme de métallurgie. Ressort de marteau, pièce de bois ou de fer sur laquelle frappe l'extrémité du manche du marteau des affineries, et qui le repousse à la manière d'un ressort. || Terme d'horlogerie. Ressort d'arrêt, supplique pour le première fois au balancier en 1674, et qui fut dans ses oscillations un principe de régularité nouveau et excellent, *Presse scient.* 1684, t. III, p. 710. Au troisième degré de force est celui des ressorts de montre, l'acier devient bleu, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 292. || Fig. On dirait qu'un esprit subtil anime ces ressorts; C'est bien là [à le cour] que les gens sont de simples ressorts, LA PORT, *Pens.* VIII, 49. || 3° Il se dit du mécanisme qui met les différentes parties d'un empire, le monde, etc. *Le peuple* doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait par l'hérédité], et de n'avoir pas, comme dans l'arbitraire, à remonter un si grand ressort, SOUS. 6e *ouvert.* 60. Que verrons-nous dans notre mort [si nous croyons l'âme matérielle], qu'une rupture de quelques-uns des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se dé-uncertent..., VOL. *D. d'Or.* Car de penser alors qu'un Bourne le monde [le ressort] ne ressemble de la machine ronde... SOUS. *Sat.* I. Un gouvernement modéré peut, sans périr, relâcher ses ressorts, MONTESQ. *Esp.* III, 9. Les armées sont devenues des espèces de machines régulières qui se meuvent comme par des ressorts, VOLT. *Mœurs*, 9. Sa joie en nous voyant, par de trop grands efforts, De ses sens affaiblis a rompu les ressorts, in. *Zaïre* III, 4. Souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois; car, quand une fois ce ressort est usé, l'État est perdu sans ressource, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, 10. || Familièrement. Cette personne ne se remue que par ressort, tous ses mouvements sont étudiés et constamment. Il semble que tout autre soit démonté, et que les mouvements de ses bandhre, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts, MOL. *Critique*, 3. || Cette manière n'agit que par ressort, elle n'agit que par le conseil, l'impulsion d'autrui. || 4° Fig. Force comparée à la force matérielle d'un ressort. Donner du ressort à l'estomac et aux fibres. Mme de Richelieu commence à subir les effets de la dissipation; les ressorts s'affaiblissent visiblement; elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun, SEV. 6 *oct.* 1680. Ce travail [des champs] pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de poids que de ressort, MTSP. *Mœrc. chinois*, p. 144. Il n'appartient pas à tout le monde de sentir quel ressort l'amour des choses honnêtes peut donner à l'âme, J. J. ROUSS. *Em.* V. Son âme avait encore tout son ressort, ID. IV. Il faut donc, que les délices de Paris, d'Avenay, de Passy, de Versailles avaient trop émollie, avait besoin que l'exercice lui rendît son ancien ressort et le rout sort qu'elle avait perdu, MARMONTEL, *Mém.* VII. Maintenant, je n'ai plus de ressort en moi-même, je reste abattue, je ne puis me relever, STAEL, *Delph.* 2e part. || 5° Terme de beaux-arts. Se dit quelquefois de la vivacité d'action d'une composition et de la puissance d'effet d'un tableau. Cela manque de ressort, ID. I, 6e *Fig.* Ce qui fait agir. Ils [les voltaires] dont à nos cours le principal ressort, ils font cesser de vivre avant que l'on sort mort, LA PORT. *Pens.* XII, 20. Je lis l'Arétin, je ne puis nier la fécondité et le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout, elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances, DEV. 6 *déc.* 1680. Condamnez-vous, gouverner-vous, si vous aimez votre cher fils, votre mission, votre main, votre menton, vos frères; enfin vous êtes bien dangereux de tout cela, ID. 4 *Mme de Grignan*, 6 déc. 1680. Voulez-vous voir remuer l'intérêt, ce puissant ressort qui donne le mouvement aux choses humaines? SOUS. *Hist.* I, 13. Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête [Assuérus], BAC. *Esth.* III, 6. L'amour et l'ambition, les ressorts invisibles des intrigues et des mouvements de la cour, LAMART. *Gramm.* 6. II [le système moderne de la tragédie] met en jeu tous les ressorts du cœur humain, MARMONTEL, *Poétique*, I, 3. || 7° Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. Les grands événements ne sont pas toujours produits par les grandes causes; les ressorts sont cachés, et les machines paraissent; et, quand on vient à découvrir ces ressorts, on s'étonne de leur faiblesse et si petits, BALZ. *De la cour*, 2e disc. Je ne doute point, sire, que les gens que je peins dans ma comédie ne remuent bien des ressorts pour te vous Majesté, MOL. *Tart.* 2e *placet*. Certaines âmes créées pour être maîtresses des autres et pour faire mouvoir ces ressorts dont le gouvernement se compose, BOSS. *Hist. univ.* 3e *partie*. *Aguillon*. [Au théâtre] Le secret est d'abord de plaire et de toucher; inventez des ressorts qui puissent produire cet effet, ART P. III. Juste ciel, c'est ainsi qu'assurant la vengeance, Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence, BAC. *Iphig.* I, 5. Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement fut amené ce grand événement? ID. *Esth.* I, 1. Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente, ID. *Athal.* I, 1. Aussi vont les ressorts des humains; on y voit naître de grands mouvements, mais les ressorts sont au général assez ridicules, FONTEN. *Dial. IV, morts anc.* Depuis que j'ai connu les ressorts de cette machine, l'esprit emprunteur sont diablement usés, ERCHARD, *Rabelais*, 19 août 1700. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, et ne connaît que les grands, c'est-à-dire les simples, BOILEAU, *Contad. mœurs*, 13. || Faire jouer tous ses ressorts, employer tous les moyens dont on peut disposer. Ne nous désespérons point tous les ressorts que nous ferons jouer, MOL. *Pourc.* I, 3.

— HIST. XIVe s. Lequel Moingicot print une selle de bois, et la jetta contre le dit Jehan Mel; et ne sceit se, de droit cop ou de ressourte, il en fu feru, ne cauhe, *ressourtire*. || XVe s. Du rejaulx ou ressort qu'elle [la flèche] fist contre ledit arbre, ID. 63. Pource que à celle heure, qui estoit bien basse, on veoit très peu, le supplianl, en ferant icelui Bouteiller, eust feru de ressort [de contre-coup] ledit Geuteron, qui se mettoit entre deux pour despecier et le mise, ID. 46. || XVIe s. Je ne sçais guères par quels ressorts la peur agit en nous, MONT. I, 61. J'en trouverois assez pour lesquels [le motif de ces actions], II, 1, 314. Un poinct lequel est le secret et le ressort de la domination, LA BOETIE, *Servit.* 106. Qui n'est que bien entendre cette parole rudement, contre l'opinion de ceux qui voudroient lui faire digerer la nouveauté à plusieurs ressorts [reprises], *Apol. Hérat.* III, 153. Pour cet effet il fit jouer tous les ressorts de plusieurs princes, ID. III, 449. Lair implante aux ressorts, infractionistes, ou petits labyrinthes contenus en la cavité MASTOÏDE (nommée d'aucuns tabourin), PARÉ, XVI, 40. Le grand ressort doit entre en acier trempé, ID. XVII, 17.

— ETYM. *Ressortir* 1, part. passé. Le sens propre est rejaillissement, rebondissement, contre-coup. C'est celui qu'a aussi *ressortir* 1 (voy. RESSORTIR 1, à l'étymologie).

3. **RESSORT** (re-sor; le t ne se lie pas), s. m. || 1° Etendue de juridiction. Le ressort d'un bailliage, d'un parlement. Cette affaire est du ressort de la cour impériale de Paris. Le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais qui auraient excédé leur capital, VOLT. *Dict. phil. Parlement de France*. || On dit aussi l'étendue du ressort. Celui qui acquiert de bonne foi et par juste titre un immeuble en prescrit la propriété par dix ans, si le véritable propriétaire habite dans le ressort du tribunal d'appel dans l'étendue duquel l'immeuble est situé, et par vingt ans, s'il est domicilié hors dudit ressort, *Code Nap. art.* 2265. || *Tenir en ressort* se dit, en un sens analogue, de la nature des affaires qui ressortissent à un tribunal. Les distinctions du ressort civil et du ressort ecclésiastique sont claires et fondées non-seulement sur le loi, mais sur la raison, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 5. || 2° Juger en dernier ressort, juger souverainement et sans appel. Il [Henri] établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certains cas les jugements en dernier ressort, SOUS. *Hist.* III, 7. Le parlement jugera en dernier ressort de presque toutes les affaires du royaume, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 39. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce? VOLT. *Lett. Feyrnarsage*, 28 fév. 1776. || On dit quelquefois par opposition : juger en premier ressort. (On dit aussi : jugement en premier ressort, en dernier ressort. || Par extension. Il [Lorieu] se vante de pouvoir monter qu'en toutes sortes de gouvernements le peuple est le principal, ou plutôt seul souverain en dernier ressort, SOUS. 5e *ouvert.* 30. Voici ce qui décide en dernier ressort la difficulté, ID. *Germ. quérig.* 6. || Justice de ressort, tribunal auquel on peut appeler. Il [saint Louis] établit le premier la justice de ressort; et les sujets, opprimés par les vexations arbitraires des juges des baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux créés pour les recevoir, VOLT. *Mœurs*, 68. || Fig. Être du ressort, appartenir à, relever de, être de la compétence de. ....De tels esprits volent toujours plus loin que les autres dans les choses de leur ressort, VAUVEN. *Réflexions*. Sous érudition était vraiment historie civile et littéraire, ancienne et moderne, connaissance des livres et des auteurs, critique, philologie, tout était du ressort, LA HARPE, *Siècle*, *La Monnoie*. Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance, SCARRON, *Épître à Mme de Hautel*. Tout ce qui regarde l'économie, la propreté, le soin de préparer un repas champêtre, fut du ressort de Virginie, ANDR. DE SAINT-P. *Paul et Virginie*. || Cela est du ressort de la physique, de la jurisprudence, c'est à la physique, à la jurisprudence à traiter de cette matière, à en décider. || N'être pas du ressort de, ne dépendre pas de, ne dépendre pas de, ne pas dépendre de, ne dépendre pas de, ne pas dépendre de, ne pas dépendre de, ne pas dépendre

II, II, 304. Pour ce, ma voulenté est telle, Et sera jusques à la mort. De toutjours tenir la querelle De loyauté, où mon ressort J'ay mis ; mon cueur en est d'accort, *Ch. rom.*, *Bal.* 28. || XVIe s. Depuis le ressort de Toulouse, y avoit un homme bandouiller.... DESPER. *Contes*, LXXXIV. Ressort (lieu de retraite, prononcé re-zor), PALSGRAVE, p. 36.

— ÉTYM. *Voy.* RESSORTIR, 2; provenç. *ressort*; ital. *risorto*. Le sens propre de ressort est recours, retraite, refuge.

RESSORTI, IE (re-sor-ti, tie), part. passé de ressortir 1. Entré, puis ressorti.

† **RESSORTIR** (re-sor-tir), v. n. Il se conjugue comme sortir. Il ^se^ Sortir de nouveau. Il ressortait pour la troisième fois de prison. Griffard : Hé bien, Lisette, la maîtresse est-elle revenue ? Lisette : Oui, monsieur, et elle est ressortie même, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 9. || ^2^ Sortir après être entré. Il est entré dans sa chambre, et il en est ressorti un moment après. Tout ce qu'on jetait dans la caverne la plus proche de la source allait ressortir par l'autre embouchure de la rivière, VAUBEL. *Q. C.* VI, 4. Cependant il faut boire à Vichy, et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos, SÉV. 256. La terre a repris sa couleur, et le soleil, ressorti tant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades, m. 609. || ^3^ Fig. Paraître avec plus de relief, en parlant de choses que leur opposition avec d'autres rend plus saillantes. Ces ornements ne ressortent pas assez. || Les ombres font ressortir les lumières, de légers défauts semblent donner un certain relief à d'heureuses qualités. || ^4^ Fig. Découler de, résulter. Il reste de cet examen que.... || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— HIST. XVIe S. Ces figures apparaissoient enlèves totalement, moyennant la diverse et plaisante lumière, laquelle dedans contenue ressortissoit par la sculpture, RAB. *Pant.* V, 41. Ceulx qui s'estoient jettez en leurs maisons estoient contraints par le feu d'en ressortir, AMYOT, *Dion*, 55. Il fut à la remarder d'un coup d'estoc qui luy donna droit dedans la bouche par telle violence, que la pointe de l'espée luy vint à ressortir par derrière au chinon du col, In. *César*, 59. Ce sainctz presage sembloit lui promettoyer que son voyage ne ressortiroit pas à telle issue comme il devoit, In. *Agésil.* 8. S'effrayant de faire toujours ressortir à effect les prédictions des devins, In. *Alex.* 27.

— ÉTYM. *Re...*, et *sortir* 1. Le sens ancien et propre de *ressortir* est repasser, rejaillir, comme celui de *sortir* est jaillir; voici les exemples : XIIe S. F. il meismes, ço dient, les [les loi] estorva tenir; Car il les grasoia [octroya] ; ne n'en dist mie *ressortir*, E serrement en fist.... *Th. le Martyr*, 40. || XVIe S. Por nos pechiés, furent li peleris resort de l'assaut, VILLEH. CHR. Li gent Gerart est arser resortie, *Gérard de Vienne*, v, 1670. Il est sonnarts, ressortis ici.... La sajete ressort arière, MARIE, *Guigemar*. || XVIe S. L'en luy donne bien d'une masse [à un homme mal vêtu], Quant il s'avance en jouer habit, Si grand coup qu'il s'en ressortit [retire, brusque], Tout confus et à sa grant honte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 883.

2. **RESSORTIR** (re-sor-tir), je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent; je ressortissais ; ressortissant, v. n. Être du ressort de quelque juridiction. L'affaire a ressorti à tel tribunal. Toutes les causes ressortissent, quoi ressortiront à lui [au pape], VOLT. *Mœurs*, 19. Il s'agira de voir si M. le vice-chancelier voudra qu'on dise à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit, In. *Lettr. Damilaville*, 18 mars 1766. || Fig. Il n'y a pas dans l'Océan une seule goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants qui ressortissent à nous, BERN. DE SP-P. *Paul et Virg.*

— HIST. XVIe S. Ces choses ressortissent jugement par devant un sage, COTGRAVE.

— ÉTYM. Le sens de *ressort* 2 étant retraite, refuge, le sens de *ressortir*, être sur le retirer, s'enfuir, chercher refuge ; il vient de *re*, et du latin *sortiri*, obtenir. Diez explique l'enchaînement des sens : *ressortir* est proprement obtenir de nouveau, de là prendre refuge, recours ; de là enfin le sens de reconnaître à une juridiction, d'y appartenir.

RESSORTISSANT, ANTE (re-sor-ti-san, san-t), *adj.* Qui ressortit à une juridiction. Tribunaux ressortissants à une juridiction supérieure. Il a plu à M. l'abbé Terrai de déclurer [certains habitants] ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une, VOLT. *Lett. Targès*, 28 janv. 1776.

— ÉTYM. *Ressortir* 2.

RESSOUDÉ, ÉE (re-sou-dé, dée), part. passé de ressouder

RESSOUDER (re-sou-dé), v. a. Souder de nouveau, refaire une soudure. || Se ressouder, v. réfl. Se réunir, être soudé ensemble. Le nord et le sud [de l'Allemagne] finiront par se ressouder. nul ne se fait illusion à cet égard, MIRABEAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 41.

— HIST. XIIIe S. Vuide ivre, puisque elle est brisée, ne doit estre ressoudée ; car, se elle l'estoit, elle seroit fausse et pourrie, *Liv. des mét.* 363. || XIVe S. Pour avoir rapparellé et mis à point une couppe d'or pour le roy, appellée le couppe saint Loup, laquelle il a ressoudé, DE LABORDE, *Émaux*, p. 481. Despense pour recouvrir, ressoder et mettre de nouvel plusieurs tables de plomb sur les chappelles.... *Bibl. des chartes*, 3e série, I, III, p. 240. L'aguille ressoudée [une aiguille rompue desemmêtre ; Car je suis, comme vif argent, à me ressouder diligent, DE BELLAY, VII, 79, *verso*. Mon ame.... ne haricot jamais ressouder et consolider la playe qu'en l'aurait percée, MONT. IV, 4.

— ÉTYM. *Re...*, et *souder* ; wallon, *r'soudi*.

† **RESSOUDURE** (re-sou-du-r'), s. f. Seconde soudure.

† **RESSOUFFLER** (re-sou-flé), v. a. Souffler de nouveau.

— HIST. XVIe S. ....Me ressouflant en chasque veine La vie par sa douce haleine, BONIS, 276

— ÉTYM. *Re...*, et *souffler*.

† **RESSOUFFLET** (re-sou-flè), s. m. Il se conjugue comme souffrir. Le sentir de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Por ressoufrir antel [telle] paine, BUTEB. 265. || XIVe S. Et d'oo lieu vient ce furieus amour Que devez avoir en vous, qui vous fait ressentant de muscles et de veines Pour ressoufrir tant de nouvelles paines ? MOREL, 644.

— ÉTYM. *Re...*, et *souffrir*.

RESSOURCE (re-sour-s'), s. f. || ^1^ Ce qu'on emploie pour se tirer d'un embarras, pour vaincre des difficultés. Les Tarquins demeurèrent sans ressource, sans, *Hist. ii.* 1. Frédéric, en Paule remontre au roi Louis XI, qu'il est mourant, et mourant sans ressource, FLECH. *Panég. de saint François de Paule*. Ils ne devaient pas avoir d'autre ressource que leur travail, REN. *Tel. bit.* Vous voyez le fils d'un roi qui est réduit à demander la servitude comme son unique ressource, IB. IV. Les Anglais assiégeaient la ville sans ressource, la seule ressource de Charles, et étaient prêts de s'en rendre maîtres, VOLT. *Mœurs*, 80. Ceux qui n'ont pas de ressource sont presque toujours très-suivants dans l'art qui leur est nécessaire, ID. *Russie*, II, 12. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard, In. *Lett. Du Marsillac*, 17 avril 1775. Le travail et honnêteté votre personne, et vous regardait comme la ressource et l'espérance de la vérité et de la raison, D'ALEMB. *Lett. de quelques Juifs*, juill. 1778. J'approche de cinquante ans ; je comptais sur la pension de l'Académie comme la seule ressource de me vieillesse ; et cette ressource m'est enlevée, il faut donc chercher ailleurs à m'en procurer d'autres, IN. *Lett. d Voltaire*, 30 juin 1768. Il [l'abbé Dubos] ne sut point, à la vérité, suppléer au mérite par le manége et par l'intrigue, et n'aura pas besoin de cette misérable ressource, ID. *Éloges, l'abbé Dubos*. Désespérant enfin de rentrer en grâce, après ses vaines et inutilitaires tentatives, il embrassa, comme tant d'autres de ses pareils, l'obscure ressource de la dévotion, ID. *Éloges, Rabutin*. || Il y a de la ressource avec les gens d'esprit, on peut se tirer d'affaire avec eux plus facilement qu'avec les autres. Il aimait la poésie, et il y a toujours de la ressource avec les princes qui aiment les vers, VOLT. *Zadig*, 8. || Une ville de ressource, une ville où vous aisément tout ce dont on a besoin. || Fig. L'Angleterre avait de grandes ressources en beautés, HAMILT. *Gramm.* 9. || ^2^ Il se dit des forces de l'esprit, du caractère, des acquêts de nos besoins. L'un [Turenne], par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des grands hommes, BOSS. *Louis de Bourbon*. La vieillesse n'a plus rien de capable ...elle n'a plus de ressource contre ses défauts, RÉN. *Tél.* XII. La variété a bien des ressources, RÉN. *Dial. t. Mortz anc. et mod.* II. y a pour des cœurs bien nés des ressources indépuisables dans le courage et dans la vertu, MARMONTEL, *Cont. mor. Rem. com. pou.* || Un homme de ressource, plein de ressources, qui a des ressources dans l'esprit, homme fertile en expédients, en moyens de réussir. J'avais de la pénétration, du courage, de la ressource dans l'esprit, REN. *Dial. des morts mod. Louis XI, le cardin. Bessarion*. Ce jésuite [le Telher], fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, avait dans l'esprit toutes les ressources de la profession de son père, VOLT. *Dict. phil. Bulle Unigenitus*. || Ressource ou ressources en soi, dans l'esprit, faculté qu'on a de se soutenir moralement par soi-même. L'homme a bien peu de ressource dans soi-même, LA BRUY. VIII. N'ayant nulle ressource en moi-même, j'en ai cherché dans une dissipation qui pouvait aider à m'arracher à l'ennui, CHENIER, *Mém. sur. Andrieux*. *Du monde*, III, 6. Je m'aperçus avec le temps qu'il avait peu de ressources dans l'esprit, STAEL, *Corinne*, XIV, 1. || Ce cheval a de la ressource, il supporte une longue fatigue ou tout trouve encore de la vigueur. || ^3^ Les ressources d'une langue, les moyens qu'elle offre à l'écrivain pour rendre sa pensée. L'une et l'autre avaient long bien les lois du style et les ressources de la langue.... D'ALEMB. *Éloges. Gérard*. || ^4^ Moyens pécuniaires. Il a tant dépensé qu'il est maintenant sans ressource. Ils seront sans ressource, dépouillés d'une portion de leur héritage, PATOU, *Plaid.* 4. || Faire ressource, se procurer un moyen de réparer ses affaires. J'ai tout perdu, je suis sans un sol, sans une obole, et prête à vous égorger, si vous ne me prêtez de quoi faire ressource, DANCOURT, *les Agiot.* II, 13. || Faire ressource, signifie aussi se procurer de l'argent en vendant. Il a vendu ses tableaux pour faire ressource. || Faire ressource de tout, vendre tout ce qu'on possède.

— HIST. XVe S. La seigneurie nommée plus par eulx seulement que par estrangez ennemis est déchue du tout sans ressource, A. CHARTIER, *Chr.* p. 422. Il la ressource et adresse dudit roygame de Scicile, MONSTRELET, II, 29. Il [le roi] dans [sans] || XVIe S. Les galeres furent cause de la ressource d'Athenes, AMYOT, *Them.* 7. De la prevarication de l'une raisonnable incorporée par la ressource de l'autre, MONTAIGNE, *Apol. Rai. Sebond*. *Ep. rus lect.* En vitelia beste n'a point de ressource, COTGRAVE. La pensiere [maladie].... me mettroit sans ressource, MONT. IV, 4. Sans ressource, sans remède, sans espérance. || XVIIe S. RESSOURDANCE (re-sour-se-dan-s'), s. f. Synonyme de ressouvenir 2.

— HIST. XVIe S. RESSOURDANCE, MONET, *Dict.*

† **RESSOUVENIR** (re-sou-ve-nir), v. n. Se ressouvenir. Je viens de perdre mon ami Sersale, qui est mort ce matin; je l'avais fait venir exprès ici [à Naples] pour être mon ressouvenir de Pyrrhus, MARIE-CAROL. *Mém. d'Espinay*, 9 janv. 1778.

† **RESSOUVENIR** (re-sou-ve-nir), v. n. impers. Il se conjugue comme *souvenir*. || ^1^ Se dit de ce qui revient à la mémoire et de ce qui est oublié. Vous en ressouviendra-t-il ? Il doit lui en ressouvenir. || ^2^ V. réfl. Se rappeler une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en eût conservé le souvenir. Quand je ne me ressouviendrais que vous m'avez l'honneur de vous ressouvenir de moi, VOLT. *Lett.* 34. Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire à votre santé quand vous avez vaincu à Fontenoy, I. 4. Et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur, IN. *Don Juan*, III, 6. J'ai été ressiève, il y a aujourd'hui vingt ans, je m'en ressouviens comme d'hier, ARNAUD, *Mém. d'Arnaud. Baculard*, I, 2. || Par manière de menace. Je m'en ressouviendrai quelque jour, je m'en vengerai. Vous vous ressouviendrez de ce mot, vous en pleurerez punis! Pare ressouvenir quelqu'un d'une chose, la lui rappeler. Au besoin faites-le ressouvenir de sa promesse. Je vous ferai ressouvenir avec quelle force vous osâtes mes propres paroles, PASC. *Prem. XVIII.* || Absolument. C'est offenser que de faire ressouvenir. || ^3^ Considérer, faire réflexion Ses soldats, voyant ce triste spectacle, se ressouvenaient de leur devoir, et se ressouvenant qu'ils n'avaient plus de chef, COEFFETEAU, dans VALOIS, *Remarques*. Sur quoi, me ressouvenant que le cœur de Jésus-Christ avait été pris la place des agnes romaines, et qu'alors les empereurs étaient devenus domestiques de la foi et membres de l'église, *Bat. De la cour*, 1re *diss.* Instruisez-le, exemple, et vous vous ressouvenez qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez, CORN. *Cid*, I, 6. Mériter les lauriers qui vous sont réservés. Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez, BOIL. *Lutr.* III.

— REM. L'emploi impersonnel est l'emploi ancien et correct (VOY. SOUVENIR). L'emploi réfléchi est un mot barbare singulier l'usage e fini par donner droit de cité.

— HIST. XIVe S. Il le debut ressouvenir De la charrete où ta montas, *la Charrette*, 2504. || XIIIe S. Mot

Digitized by Google

l'a fi mors [le mort] mis en effroi, Et molt le [la] doute et molt le enerrent, Et molt souvent l'en resouvient, mot DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 28. Des bons vers Gautier de Saignes Resovrint un bon bachelier [Il ressouvint à un bon bachelier des bons vers de Gautier], *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, p. 800. Il le doit resouvenir de l'amor qu'il perdirent, quant il perdirent lor mere, BEAUM. LVII, 7. || XVIe s. Et de ca scavoir, il fouldroit qu'elles [les fames] se resouvinssent encores..., MONT. II, 328. || Quelque temps après estans desenchantez, chacun s'en alla où il voulut, sans se ressouvenir de ce qui estoit passé, LABOUR, 145.

— ETYM. *Re...*, *et souvenir*; bourguig. *resodrenè*; wallon. *r'sizeurni*.

2. **RESSOUVENIR** (re-sou-ve-nir), s. m. || 1° Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. Il le roi l'avait [le cour] asez perce par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvait toujours également vif après vingt-trois ans écoulés, sous. *Mar.-Thér.* Quel ressouvenir Tout à coup vous arrête et vous fait revenir? RAC. *Méthr.* II, 1. J'avais néanmoins encore je ne sais quelle aversion pour le sage Ulysse, par le ressouvenir de mes maux, PEN. *Tél.* XV. N'avez-vous d'une mère aucun ressouvenir? VOLT. *Olymp.* II, 3. Et bientôt que leur foyer, de leurs jeunes amours Le doux ressouvenir réchauffe leurs vieux jours, BEILLE. *Trois règnes*, I. Ce doux ressouvenirs et ces tendres pensées, Par qui le cœur jouit des voluptés passées, ID. *Imag.* II. Les longs ressouvenirs conviennent aux longs malheurs, STAEL, *Corinne*, IV, 4. || 2° Sentiment d'une douleur physique qui se renouvelle. Il n'a gardé des ressouvenirs, un ressouvenir de sa dernière maladie, des souffrances qu'il a endurées sur mer. || 3° S'est dit aussi de ce que l'on écrivait de papier qu'on attache sur sa manche pour servir de mémento.

— HIST. XIIIe s. Biaus fuilis est mors à resouvenir, MÉZIÈRES, p. 83. || XVIe s. La reyne mere du roy monsieur lors le ressouvint qu'elle avoit du ses serviteurs, CASTELNAU, 147. Que ce que nous avons escrit n'estoit qu'un ressouvenir de ce que nous avions sceu, MONT. II, 390.

— ETYM. *Ressouvenir*.

RESSUAGE (re-su-a-j'), s. m. || 1° Action, état d'un corps qui ressue. || 2° Une des opérations qui concourent au traitement du cuivre argentifère, consistant à dégager du cuivre, à l'aide de fourneaux, les dernières portions de plomb et autres métaux qu'il peut contenir. || 3° Action de faire sortir, à coups de marteau, le laitier interposé entre les particules lourde de fer. || 4° L'opération par laquelle on fait ressuer la graine de cacao.

— ETYM. *Ressuer*.

RESSUER (re-su-é), v. n. Il se conjugue comme suer. || 1° Suer de nouveau. || 2° Rendre son humidité intérieure. Quand il dégèle, les murailles ressuent. || On dit que la graine du cacaoyer ressue, quand le masse de ces graines mises en tas se couvre d'une espèce de moisissure grisâtre, et laisse échapper une quantité considérable de suc. || 3° Faire ressuer le creuset, c'est faire fondre l'argent qui y est attaché. || 4° Terme de métallurgie. Faire ressuer, séparer à l'aide du feu les métaux qui sont contenu dans le cuivre, ou, par la chaleur, le plomb du cuivre. Si on expose les pains [de cuivre], devenus poreux et bien moins fusibles, à un feu doux, et à l'action d'une plus haute température pour les faire ressuer, on en sépare une nouvelle quantité de plomb, THÉNARD, *Traité de chim.* II, 1, p. 704, 4ème rotgens. || Dégager le fer des corps étrangers qui sont dans la gueuse.

— HIST. XVIe s. Lesquels valets du mareschal avoient apperceiiz et ressué une coignie, DU CANGE, *recandare*. || XVIe s. Les autres [des Escots], qui tous engelez estoient et tous morfondiz, faisoient grands feus pour eux ressuer et rechauffer, ROUSS. II, II, 17. || XVIe s. L'humidité qui ressude du bois verd brasiant ressemble à l'eau, si la cendre à la terre, PARÉ, *Introd.* 4.

— ETYM. Ce verbe est-il une autre forme de *resuyer*, ou composé de re et *suer*? Il est certain que l'exemple de Froissart appartient à *resuyer* : mais le sens le plus général appartient à *suer*; provenç. *resudar*, *rezudar*; espagn. *resudar*; ital. *risudare*.

RESUT (re-zu), s. m. || 1° Terme de vénerie. Lieu où les bêtes fauves et le gibier vont se sécher après la pluie ou la rosée du matin. || On dit qu'un cerf est au resut, lorsqu'il se met sur le ventre au bord du bois pour y rester peu de temps. || Se dit aussi lorsqu'il se repose et laisse sécher sa sueur. || À l'égard du gibier à plume, on lui donne du

ressui en le plaçant dans un parc où il trouve du sable. || 2° Défaut d'une poterie humide qui, en séchant, fait couler l'or appliqué.

— ETYM. *Voy.* RESSUYER.

RESUYEMENT (re-zu-i-man), s. m. Terme rural. Perte d'une partie de l'humidité naturelle des grains ou d'une terre. D'où résulte cet effet qu'on nomme le ressuiement, c'est-à-dire que, suivant l'expression familière du cultivateur, le blé a jeté son feu, GROLIER, *Maison rust.* I. II, p. 27, dans POUGENS.

— ETYM. *Ressuyer*.

RESUYIVE (re-su-i-v'), e. a. Suivre en revenant, suivre de nouveau. Il faut ressuyive ce chemin.

— HIST. XVIe s. Il me faut ressuyr qui me suit et vesuit, BONS. 60. Beaucoisin avec sa troupe arroit resuyi ceux de Castel-jaloux jusques à leurs gens qui estoient à pied, *n'Alx.* II, 31.

— ETYM. *Re...* et *suivre*; Berry, *ressuivre*, *ressuivre*.

RESUYSITANT, ANTE (ré-su-si-tan, tan-t'), *adj.* Qui ressuscite. Ce pauvre homme [Vardes]..., s'abandonnant enfin à M. Saoguin; d'abord ses remèdes ressuscitants l'avaient comme ressuscité, SÉV. 3 sept. 1690.

|| **RESUSCITATIF, IVE** (ré-su-si-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de ressusciter.

— HIST. XVIe s. Puis mist à l'entour [de la plaie] ung peu d'ung onguent qu'il appelloit ressuscitatif, RAC. *Pant.* II, 30.

|| **RESUSCITATION** (ré-su-si-ta-sion), s. f. Action de ressusciter.

— HIST. XVIe s. Puis enfans et espouse L'ont mis en chœur de sa fondation, Où il attend resuscitation, MAROT, III, 81. Jusques à la resuscitation de mort, paik.

RESUSCITÉ, ÉE (ré-su-si-té, tée), *part. passé* de ressusciter. Ramené à la vie. Avant Jésus-Christ, on avait vu des résuscités, mais jamais ressuscités par des hommes, BOURDAL. *Myst. Résurr. de J. C.* I. I, p. 220. Vous chantent David le fils ressuscité, RAC. *Esth.* I, 5. Se vit [dieu] glorieux et ressuscité, MASS. *Carême*, *Pâques*. || Substantivement. [Le renard] Feignit vouloir graver, se guinda sur ses pattes, comme si le mort, puis le ressuscité, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. Tous ces morts [préparations anatomiques de Ruysch], sans desséchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri, et des membres aussi souples que ceux des ressuscités, FONTEN. *Ruysch*.

|| **RESUSCITEMENT** (ré-su-si-te-man), s. m. Action de ressusciter; résultat de cette action.

— HIST. XIIIe s. Là nous feront nos yex [yeux] aperte estencion De la divinité, de l'incarnation, De la nativité et de la mort, de la resuscitement et de l'ascension, J. DE MEUNE, *Test.* 1868.

RESUSCITER (ré-su-si-té), v. a. || 1° Réveiller, faire sortir de la tombe (en parlant, qui n'est pas usité). Après un ton n relevé..., pourrais-je me rabaisser à vous supplier de ressusciter M. Boucard sur toutes choses dont je lui serais sensi? SÉV. *d Mme de Guitaut*, 1er janv. 1684. || 2° Fig. Ranimer, rendre force. Mme de Montglas vous oblige de la rompre [le portrait satirique de Mme de Sevigné par Bussy-Rabutin] que vous m'avi rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite, SÉV. *à Bussy*, 28 août 1671. J'ai eu dessein de ressusciter notre conversation, et je commence ici, ID. *à Bussy*, 24 janv. 1672. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison, ID. *à Moulceau*, 31 mars 1675. Par IV, qui se mêlait de maison de ces grands négociants et de ces grands princes ses Médicis, ressuscite la concile de Trente, VOLT. *Mœurs*, 172. Ainsi dans son monastère le pénitentisme, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Jésus-Christ*). || Fig. Ressusciter quelqu'un, lui rendre l'espérance, la courage, la force, etc. Enfin par ce dessein vous me ressuscitez, CORN. *la Place roy.* III, 4. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, me rendre cet heureux esprit? MOL. *l'Avare*, IV, 7. || 3° Particulièrement. Ramener de la mort à la vie. Jésus-Christ ressuscita Lazare. Quelques-uns disent qu'il [saint François Xavier] ressuscita neuf morts; car, dans le nombre, dans sa Vie, dans ses saints, se borna à dire qu'il n'en ressuscita que quatre, VOLT. *Dict. phil. Eglise*. Pelops, ayant été haché en morceaux par son père, fut ressuscité par les dieux, ID. *Dict. phil. Résurrection*, 4. || Absolument. C'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, BOSS. *Anne de Gonz.* Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler; Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites, RAC. *Athal.* III, 7. || Cette liqueur, ce vin serait capable de ressusciter un mort, se dit par exagération d'une liqueur, d'un vin qui a beaucoup de chaleur et de qualité. || Ressusciter un mort, se dit aussi de ce qui fait rire. Vous ressusciteriez un mort. — Dandinet : Je suis plaisant, n'est-ce pas? JOYAL, LEGRAND, *Faire le-Laurent*, sc. 7. || Par extension. Cela remède l'a ressuscité, j'le guéri d'une maladie qui paraissait mortelle. La remède fut énergique, Et son homme ressuscita, SCRIB. *Ev.* VII. Je vois très-souvent M. de Lorme [un médecin] chez Mme de Mercœur qu'il ressuscite, SÉV. 302. || Fig. Cette bonne nouvelle l'a ressuscité, l'a tiré d'une douleur mortelle. || 4° Faire renaître par la poésie, par les lettres. Bientôt, ressuscitant les héros des vieux âges, Homère aux grands exploits anima les courages, BOIL. *Art p.* IV. Du théâtre français l'honneur et le merveille, Il [Racine] sut ressusciter Sophocle en ses écrits, ID. *Poésies div.* XIX. || 5° Ressusciter, faire revivre. Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme, BOIL. *Ep.* IV. Le cardinal Bibiena, le pape Léon X, l'archevêque Thiene ressuscitèrent, autant qu'ils le purent, le théâtre des Grecs, VOLT. *Mél. litt. Chang. d'art trag.* Il ne faut ressusciter les vieux mots que quand l'oreille les adopte, LAHARPE, *Cours de litt.* I. VIII, p. 493, dans POUGENS. || 6° V. n. Revivre de la mort à la vie. La déplorable Rome est-elle en liberté, Ou l'illustre Scérole est-il ressuscité? ID. DES., *Scévole*, II, 2. Le pendu [un chat qui semblait pendu et mort] ressuscite, et, sur ses pieds tombant, Attrape les plus paresseuses [souris], LA FONT. *Fabl.* III, 18. Le corps ayant touché les os d'Elisée, cet homme ressuscita et se leva sur ses pieds, SACI, *Bible, Rois*, IV, XIII, 21. Le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Athènes : quelle raison ont-ils de dire qu'on ne ressuscite? PASC. *Pens.* XXIV, 30 bis, éd. HAVET. Jésus-Christ devait naître, mourir, ressusciter spirituellement dans ses fidèles; mais il devait naître, souffrir, mourir et ressusciter en effet et selon le chair, BOSS. VAR. III, 12. Tout est résurrection dans le monde; les chenilles ressuscitent en papillons; un noyau mis en terre ressuscite en arbre..., VOLT. *Princ. de Bologne*, I. Les Egyptiens inventèrent une autre fable : ils imaginèrent qu'ils ressusciteraient au bout de trois mille ans, ID. *Fab. et Apol. Egypt. sur l'Inde*, 54. Il l'a engagération. Revenir d'une maladie jugée mortelle. Mme de Puisieux est ressuscitée; mais n'est-ce point mourir deux fois bien près l'une de l'autre? car elle a quatre-vingts ans, SÉV. 341. || Fig. Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter, Du temps qu'il a perdu saurait se récupérer, *Ep.* VIII. || 7° Se dit, à la tontine, pour rentrer au jeu, au moyen du gain de plusieurs jetons reçus du joueur placé à droite, quand celui-ci meurt sans un. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on veut marquer l'acte : Lazare a ressuscité à la vie d'Jésus; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : Lazare était ressuscité. || 8° Se ressusciter, v. réfl. Se ramener soi-même de la mort à la vie. Le double miracle, et de ressusciter et de se ressusciter soi-même, *Myst. Résurrect. de J. C.* I. I, p. 220. || 9° Revenir à la vie. La Marbeuf s'est ressuscitée; voilà une succession qui vous est échappée, SÉV. *à Mme de Grignan*, 1er fév. 1690.

— HIST. XIIIe s. Le jor y fust mors et traiz, Que ja n'en fust ressuscitez, *Ren.* 17993. Moult riches pierres [il] en trouva, Mout qui, Qui font ressuscitez le mort, MUSET, 262. Nulz hons plus douce chose ne nous puet endiier, Que nous avez les nostres dooms [devions] ressuscitez, DE MEUNE, *Test.* 934. || XVIe s. Pelerin.... Oui devoient aler au tempin Salomon, Oui Diex resuscita, pour no redemption, *Baud. de Seb.* VIII, 707. || XVIe s. Vostre pere Jhesu Christ a vaille ressuscite maintenant en celle ville par la bonne memoire de lui, FROISS. II, II, 401. || XVIe s. Il fut rapporté en Constantinople et ressuscité civiles qui se ressuscitèrent de rechef entre les Grecs, AMYOT, *Camon*, 30. Ils ne pensèrent pas estre tiret de prison, mais estre de ressuscitez et retirez en une seconde vie, ID. *Lucul.* 39. Taschant de ressusciter la guerre de nouveau, ID. *Nicias*, 47. Qu'est-ce que pourroit avoir un mort pour estre ressuscité en vie? CALV. *Instit.* 806. Il estoit tumbé si grande abondance de sang dans mon estomach, que, pour l'en deschargier, nature eut besoin de ressuscier ses forces, MONT. II, 52. Est-ce pas de quoy ressuscier de despit, qui m'aura craché au nez pendant que j'estois, me vinnne fronter les pieds quand je commence à m'estre pin ? ID. III, 170.

— ETYM. Lat. *resuscitare*, réveiller, ressusciter, de *re*, et *suscitare* (voy. SUSCITER).

|| **RESUSCITEUR** (ré-su-si-teur), s. m. Celui qui

Digitized by Google

ressuscite. Celui qui serait le ressusciteur des morts, *Balz. Barbon.* Et du tonnerre dont il fronde [Jupiter], Mit ce ressusciteur [Esculape] du monde Dans le fond d'enfer pour jamais, SCARR. *Virg. VI.*

— ETYM. Lat *resuscitatorem, de resuscitare*, ressusciter.

† **RESSUYANT** (re-sui-ian), *adj. m.* Terme de chasse. Veni ressuyant, veni sec, aigre et piquant.

RESSUYÉ, ÉE (re-sui-ié, iée), *part. passé* de ressuyer. Un mur ressuyé. Quand le caillé est suffisamment ressuyé et qu'il a acquis la consistance d'un fromage en forme, on le sépare de l'éclisse, DUHAM, *Maison rust.* t. II, p. 87, dans ROUSSEAU. Terme rural. Se dit d'une terre qui a perdu la surabondance d'eau dont elle était imprégnée.

RESSUYER (re-sui-ié), *v. a.* Il se conjugue comme essuyer. || 1° Sécher. || *Fig.* Il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer, SÉV. 41 sept. 1680. || 2° Chauffer la pierre à chaux, ou toute autre substance, pour lui enlever l'humidité. || 3° Se ressuyer, v. réfl. Se sécher au soleil. Le chemin se ressuie. Peu à peu elles [les terres] se sont durcies et ressuyées, et, en se desséchant, elles ont diminué de volume, ROZ. *Hist. nat.* 2e *disc.* Œuv. t. I, p. 188. || Avec ellipse du pronom personnel. Il faut laisser ressuyer ce mur.

— HIST. XIVe S. *L'espérance s'en tient largement, puis se ressuiera* sur un arbre, *Ménagier*, III, 8. Marie Magdalene, quant à lui [Jésus] oit plore, Quant de ses larmes et son cuer cuve les, Et de ses baus chevreus en après ressuie, *le Bastard de Buillon*, p. 881, dans *Hist. litt.* t. XXIII, p. 907.

— ETYM. *Re-*, et *ressuer*.

RESTANT, ANTE (rè-stan, stan-t'), *adj.* || 1° Qui reste. Le nombre restant. Il est le seul restant de quatre frères. || Poste restante, voy. POSTE. || Lettres restantes, et, plus ordinairement, restant, || 2° *S. m.* Ce qui reste d'une somme, d'une quantité. Je vous paierai le restant avec les intérêts. Le restant de sa fortune. || On dit plus ordinairement le reste.

RESTAUR (rè-stor), *s. m.* Ancien terme de commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance, ou contre le maître, si l'avarie est de son fait (voy. RESTORNE).

— HIST. XIIIe S. Li seconz cas en coi nul restorz ne doit estre fes [fait], BEAUM. III, 47. || XIVe S. Li dit marschal de France prisonnié et asmerroit totalment les chevals mors et les chevals de nos gens, et nos en fera nouls ares plain restour selon leur prisie, DU CANGE, *restaurum*.

— ETYM. Voy. RESTAURER.

RESTAURANT, ANTE (rè-stô-ran, ran-t'), *adj.* || 1° Qui restaure, qui répare les forces, aliment restaurant. Potion restaurante. || *S. m.* C'est un bon restaurant que le vin. || Particulièrement. Consommé fort succulent. Le père tout tremblant le fait reposer; on lui fait prendre le restaurant le VOLT. *Jenni*, 7. || *Fig.* Chacune de vos conquêtes est mon restaurant, VOLT. *Lett. Catherine*, 62. || 2° Établissement d'un restaurateur. Dans la rue des Poulies s'ouvrit en 1765 le premier restaurant, qui fut ensuite transféré à l'hôtel d'Aligre; c'était un établissement de bouillons, où il était pas permis de servir des ragoûts comme chez les traiteurs, mais on l'on donnait des volailles au gros sel, des œufs frais, etc., Boulanger, le maître, avait pris pour devise, copiant l'Evangile : *Venite ad me omnes qui stomacho laboratis, et ego vos restaurabo*, FOURNIER, *Paris démoli*, un fragt. p. XXXII. || Restaurants des poids humides, non populaire des cuisines en plein vent des halles et marches de Paris.

— HIST. XVIIe S. ...Le plaisir le fasse pourtant. Et dont la vie est hors de restaurant, MAROT, IV, 203. L'on ne m'a fait manger que restaurants et les meilleures viandes que je mangeai jamais, MAIRET, *Nouv.* SIX. Lequel [Henri IV], pour les paier [ses soldats] des labeurs interolerables de la guerre, pensoit leur avoir donné un notable restaurant leur promettant une bataille, D'AUB. *Hist.* III, 309.

RESTAURATEUR, TRICE (rè-stô-ra-teur, tri-s'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui restaure, répare. || Restaurateur de tableaux, artiste, ouvrier dont la profession est de réparer de vieux tableaux. || 2° Celui, celle qui rétablit, refait, en parlant de villes, de monuments. Gênes, célèbre du temps des Romains, regardait Charlemagne comme son restaurateur : cet empereur l'avait rétablie, quelque temps après que les Goths l'avaient détruite, VOLT. *Mœurs*, 49. || Se dit des compagnies, des établissements qu'on remet sur pied. Il [Fléchier] fut le restaurateur et presque le second fondateur de l'Académie qui subsiste encore à Nîmes, D'ALEMB. *Eloges, Fléchier*. Ignitus de l'Elide, législateur de sa patrie, restaurateur des jeux olympiques, VIIe siècle avant J. C., SAUVEL. *Anach.* t. VII, *table*. || 3° Fig. Celui, celle qui rétablit, remet en vigueur. Il fut le restaurateur de cette observance, PATRU, *Plaidoyer* 18, dans SACHELET. Pais donc, et je te vous un temple magnifique comme au restaurateur des affaires d'Afrique, MAIR. *Sophon.* III, 1. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée [de M. le Prince], celle de conservateur de l'autorité royale fut la deuxième, SAINT-S. III, 178. Nous croyons voir que vous serez le restaurateur de cette maison de Grignan, SÉV. *à Mme de Grignan*, 31 juin 1671. Ce fut la bénédiction de Dieu, répétée, que nous prouvons spoéler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît et le lumière de la vie monastique, BOSS. *Anne de Gonz.* Le grand Galilée, le restaurateur et la victime de la raison en Italie, ce premier maître de la philosophie que Descartes eut le malheur de ne citer jamais, MAINE DE BIRAN, III, 8. Il sont deux esprits originaux [Thompson et Young] que je choisis, doux de ces hommes qui a vu tout à l'heure signaler comme les restaurateurs de la poésie anglaise, VILLEMAIN, *Littér. du XVIIIe siècle*, 3e partie, 2e leçon. || 4° *S. m.* Celui qui donne chez lui des repas (*dépréciation*). Ils auront par portions et pour des prix convenus. Un restaurateur est celui dont le commerce consiste à offrir au public un festin soigné, recherché, et dont la carte se détaillent à prix fixe sur la demande du consommateur, PHILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, *Médit.* XXVIII.

— SYN. TRAITEUR, RESTAURATEUR. Le traiteur est proprement celui qui donne à part en ville ce qu'on lui a commandé. Le restaurateur reçoit les consommateurs chez lui, et leur offre ce qu'il a. Dans les petites villes, il y a plutôt des traiteurs. Dans les grandes, le restaurateur est en même temps traiteur.

— HIST. XIIIe S. Or est la joie trespassée, Que l'on souet de vos [vous] restaurs, Et de ceo faisez restorriere Que l'on perdi en vostre pere, SERMOT, II, 12988. || XVIe S. Hé! seigneurs, ne vous desconfortez mie pour cheminer; car nous aurons pris ou ville ce qu'on lui a commandé. Le restaurateur reçoit les consommateurs chez lui, et leur offre ce qu'il a. Dans les petites villes, il y a plutôt des traiteurs. Dans les grandes, le restaurateur est en même temps traiteur.

— HIST. XIIIe S. Or est la joie trespassée, Que l'on souet de vos

s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement; mais, qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessein, et la marque de l'architecte. BOSS. *la Valière.* Je suis très-sensible à tout ce qui ne passe : c'est de quoi passer un reste de vie bien triste. MAINTENON. *Lett. à Mme de Caylus*, 28 mars 1718. J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, reste d'un trouble par les vains abattu? RAC. *Esth.* II, 9. Tirons dans son sein votre bras enfoncé Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé, m. *Andr.* IV, 3. Les îles Canaries pourraient être les restes de l'Atlantide. VOLT. *Dict. philosoph. Chang. globe.* Plus de la moitié de ma vie est écoulée; je n'ai plus que le temps qu'il faut pour en mettre à profit le reste, et pour effacer mes erreurs par mes vertus, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Il veut que par ses mains soient offerts à ses vertus Les restes somptueux de la grandeur tryenne. DELILLE, *Enéide*, I, 1 Fig. Ses deux enfants [de Mme de la Fayette] sont hors de Paris.... tous ses restes d'amis à Fontainebleau, SÉV. 8 juin. Il laissa de deux femmes, laisser disparoître. Le temps que la fièvre me laisse de reste est si court, BALZ. liv. I, lett. 4. || Devoir du reste, demeurer redevable. Il ajouta qu'il vous m'avez donné une fois la vie et avez elle tous les biens du monde, vous me devrez toujours beaucoup de reste, tant que nous ne mimerez pas, VOLT. *Lettr.* 36. Voilà justement où je vous en demande une preuve [de votre amitié]; voilà sur quoi je vous devrai du reste, si vous voulez bien, *Lettre à un ami*, 1. Il avoit beaucoup soin de vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 août 1671. || Il donne un sou à un pauvre, et demande un reste, ne dit mot. LA BRUY. II. Il ne demande pas son reste, il s'en va sans demander son reste, il se retire promptement, sans mot dire, après avoir reçu un congé ou avant de recevoir quelque mauvais compliment ou traitement. Dès que j'eus la clef des champs, je ne demandai pas mon reste, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 1. || On dit dans le même sens : Il n'a pas attendu son reste. || Être en reste, devoir encore quelque chose sur une somme. || Je roi de France m'a fait payer il y a un mois ma pension qu'il me doit encore; qu'il n'est en reste avec personne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 févr. 1 760. || Fig. La fille d'un maréchal de Boufflers ne doit pas demeurer en reste de sottises, LESAGE, *Turcaret*, v, 9. Je lui jetai les bras au cou et l'accablai de remercîments; de son côté, il ne demeura point en reste de politesses, MARM. *Arabe*, liv. II. || Fig. Il ne demeura point en reste de sottises, MOL. *Gurm. d'Alf.* IV, 4. Il y a de la justice dans le monde; et, pour peu que vous soyez poli, vous trouvez à coup sûr des gens bien élevés qui ne sont pas en reste avec vous, VOLT. *Mél. litt. Bonhomme, lett.* 14. || Voici le reste de notre été, de nos écus, se dit familièrement quand on veut marquer une compagnie qu'on y emportoit. Mme Jourdain, apercevant Dorante et Dorimène : Voici justement le reste de notre compagnie qui vous regarde dans une compagnie qu'on y emportoit. Mme Jourdain, apercevant Dorante et Dorimène : Voici justement le reste de notre compagnie qui vous regarde dans une compagnie qu'on y emportoit. MOL. *Bourg. gent.* V, 1. || 3° Absolument. *Au plaur.* Ce qui reste d'un repas. MARM. Les restes. || 3° Termes d'économie rurale. Résultat d'une soustraction, dit aussi excès ou différence. || Il se dit aussi dans la division, quand on retranche les produits du diviseur par chaque chiffre du quotient, des dividendes partiels ou du dividende total. En 36 combien de fois ? 7 à fois, avec 3 pour reste. || 4° Terme de marine. Lieu du reste, lieu de la dernière relâche que les matelots disent lorsque le voyage est fini. || 5° Fig. Il se dit des choses que l'on compare à une quantité. S'il est arrêté que la république soit gouvernée par quatre telles puissances faibles, elle était peut-être obligée de son repos aux bons et solides fondements qui avaient été posés de longue main, ne s'était point tant fruit du gouvernement présent que les restes de l'heureuse conduite du passé, BALZ. *De la cour, le duc.* Le sanglier, rapportant les restes de sa vie, Vient à lui [archer], le découd, meurt vengé sur son corps, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Ce saint [Augustin] avait une si grande capacité d'aimer, qu'après avoir aimé Dieu de tout son cœur, il trouvait encore des restes pour aimer Paulin, SÉV. 23 juin 1690. Tout devint pauvre dans sa maison et dans sa personne; elle voyait disparaître avec une sensible joie les restes des pompes du monde, BOSS. *Anne de Gonz.* Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leur portée, ne lui font autre que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut in. *Mor.-Ther.* Il fallait un homme qui... sût se conserver de la confiance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité, in. *le Tellier.* Le croirai-je, seigneur, que'un reste de tendresse Vous fasse encore chercher une triste princesse? RAC. *Andr.* II, 2. Je tremble qu'Athalie... N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes, Et d'un respect forcé ne dépouille les restes, in. *Athal.* I, 1. Et n'êtes-vous pas trop heureux que le Seigneur, toujours bon et miséricordieux, veuille bien accepter les restes lamentables de vos passions et de votre vie? MASS. *Carême, Mort. de conversion.* Il s'était formé une secte d'hommes sombres et rigides, qui voyait avec indignation dans l'Église d'Angleterre un reste de la hiérarchie et du culte catholique, une religion romaine que la reine Élisabeth y avait conservées, CONTI. *Rud. hist.* II, 8. Et tu veux qu'évellant encore Des restes d'une idole et de son culte encore Et ranimer les restes d'une extravagante Erreur, qu'un long oubli devait ensevelir? DELILLE, *Imagin.* III. || 6° Il se dit de ce qu'une personne conserve de sa première apparence. On veut ménager des restes de beauté : cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit, SÉV. 230. C'était une dame d'environ trois cents années; mais elle avait encore de beaux restes : et on voyait bien que les deux cent trente huit à quarante elle avait été charmante, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. Une femme d'environ quarante ans, qui avait encore des restes de beauté, sans avoir jamais eu d'agréments, DIDEROT, *Encycl.* I, VIII, p. 105. Mme Roger : J'étais tout de même en ma jeunesse. Mlle Lionet : Laissons là, je vous prie, de beaux restes, GENLIS, *Théâtr. d'éduc. l'Intrigante*, 1, 4. || Ce n'est plus qu'un reste, un beau reste, se dit d'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli. || Des restes d'hommes, des hommes vieillis ou mutilés. Et vous..., pauvres restes misérables, malheureux estropiés, restes d'hommes, pour parler avec saint Grégoire de Nazianze, BOSS. *Mar.-Ther.* Mais que voisje? où vont-ils ces restes d'hommes, ces guerriers mutilés, chargés d'ans et de gloire, restes d'hommes, jadis l'effroi de nos RIVAUX? DELILLE. *le Jubile.* || Un reste d'homme, un homme qui a perdu ce qu'elle avait de bien au physique ou au moral. Qu'est-ce que l'homme?... est-ce une chimère inexplicable, ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de nature? PASC. *Pens.* II, 72. *Lettres.* Ceux qui ne succombaient pas à la maladie [la peste d'Athènes] n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois, et ils en mouraient comme d'un trait qui n'enfonce plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 3, sect. 2, II. Ce qu'il y a de plus relevé à sujet le temps à tête de sa vigueur et de sa beauté, mais qui en conserve encore il ?° Ce qui reste d'une nation, d'une famille, etc. C'est une précaution pour exterminer entièrement toutes les troupes d'Israël et les restes de Jérusalem, BACI, *Bible, Machabées*, I, III, 36. On voit plus clairement ici des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains, BOSS. *Univ.* III, 6. C'est une précaution. Reste de ces esprits jadis si renommés, Que d'un coup de son art Molière a diffamés, BOIL. *Sat.* X. Que feriez-vous de plus, si vous vous aimiez? Un jeune enfant était un reste précieux? RAC. *Athal.* V, 2. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre, in. *Phèdre*, IV, 2. Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste; Et pour ce reste enfin, j'ai mon même, en un jour, sacrifié mon sang, ma haine, mon amour, in. *Andromaque*, IV, 1. Napoléon, soutenu du fol, le temps de toute cette fougue [de Murat], en disant que c'était assez de tentrités, qu'on n'avait que trop fait pour la gloire, qu'il était temps de songer à sauver les restes de l'armée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 4. || 8° Ce qui était encore à faire, à dire. Je n'ai pas le temps de vous en écrire davantage; le porteur vous dira le reste. Le chantre, s'arrêtant à cet endroit fut resté, à ses yeux effrayés laisse dire le reste, BOIL. *Lutr.* IV. Vieux mécagare ta foi, le temps me dira le reste, RAC. *Baj.* V, 4. Elle [Clytemnestre] règne avec lui [Égisthe] ; l'univers sait le reste, VOLT. *Oreste*, II, 2. Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste, DELILLE, *Pitié*, III. || Et le reste, formule qui annonce qu'on abrège une énumération, un récit, une citation. Hélas! dira-je, si pleure : Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut, Bon soupeur, bon gîte et le reste? LA FONT. *Fabl.* IX, 9. Je ne manque point de livres qui m'auraient fourni tout ce que peut dire de savant sur la tragédie et la comédie ; l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste, BOIL. *Prée. Trvf.* || Fig. Le porteur vous dira le reste, phrase dont on se sert pour se moquer d'une lettre qu'on a faite beaucoup trop longue. || 9° S. m. pl. Dépouille mortelle de l'homme. Ses restes glacés. Ce tombeau contient ses restes. Tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces tristes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Il se dit aussi au singulier, en poésie. Ô vous, à ma douleur objet terrible et tendre, Eternel entretien de haine et de pitié, Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié, CORN. *Pomp.* V, 4. Je jure donc par vous, ô pâleyâle reste, Ma divinité seule après ce coup funeste.... De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger, in. ib. || 10° Le reste signifie les autres, par rapport aux choses dont on parle. Les Macédoniens aiment le monarchique. Et le reste des Grecs la hiérit publique, CORN. *Cinna*, II, 1. Le reste [des conspirateurs avec Cinna les tuai par l'honneur d'être nommé, in. ib. V, 1. Hors ceux-là [les termes primitifs], le reste des termes qu'elle [la géométrie] emploie y sont tellement éclaircis et définis, qu'on n'a pas besoin de dictionnaire pour en entendre aucun, PASC. *Esprit géom.* 1. Quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau, BOSS. *Mar.-Ther.* Il [Dieu] les épargne si peu [les princes], qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, in. *Duch. d'Orl.* || 11° Ce que quelqu'un a refusé ou abandonné. Il n'a eu que vos restes, que votre reste. Et beaucoup, attrapés par un maintien modeste, Prenant prendre en plein drap, qui n'achètent qu'un reste, TH. CORN. *le Galant double*, I, 1. || Les restes d'un rival, en parlant de rivalité d'amour, une femme peut qu'a appartenu à un autre homme. Dans l'âme il hait Felix et dédaigne Pauline, Et, s'il l'aime jadis, il aime aujourd'hui Ses restes d'un rival indigne de lui, CORN. *Poly.* V, 1. || Fig. C'est un reste de gibet, il a mérité d'être pendu, c'est un coquin. || Un reste d'ecclésiastique, un ancien ecclésiastique. Du moins de votre gloire ayez un sort égal, Et ne me préférez qu'un illustre rival; J'en mourrai de douleur : mais je mourrai de rage. Si vous me préférez un reste d'esclavage, CORN. *Othon*, IV, 4. || 12° Terme de jeu. Faire son reste, mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi. || Fig. *Jouer de son reste*, employer ses dernières ressources, hasarder tout. S'attaquer aux esprits, c'est jouer de son reste, MAINTENON, *Rep. fab.* III, 2. Ce que voyant monsieur Sergeste, il voulut jouer de son reste, SCARR. *Virg.* V. Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles, SÉV. 316. Courage, courage, monsieur Serrefort; vous faites bien de jouer de votre reste, BARONNAT, *Chev. de la mode*, II, 2. || Il se dit aussi de celui qui, n'ayant plus que peu de chose à rester dans une place, en remplit négligemment les fonctions. Il joue de son reste. || Au jeu du quinze, être de reste, jouer son quinze. Il ne savaient d'abord que trois ou quatre pistoles, comme pour badiner; mais Cambran ayant été trois ou quatre fois de reste, il en mit un plus fort, et le jeu devint sérieux; il fut encore de reste, et il devint orageux, les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gramm.* 3. || 13° Terme de jeu de paume, de volant. Donner la reste à quelqu'un, lui pousser la balle, le volant, de telle sorte qu'il ne puisse le renvoyer. Je lui ai donné son reste. || Fig. Familièrement. Donner son reste à quelqu'un, le battre, le corriger. Il ne fera plus le tapageur, on lui a donné son reste. || Il signifie aussi : l'emporter en quelque chose. Je viens de lire Berénice ; vous m'aviez préparé à haut de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé; du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné la dernière le reste à Bérénice, *Lettre de Buzy*, citée dans BAYLE, *Dict. art. Bérénice.* Vous avez beau raisonner; monsieur est trop émondu du collége, il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. imag.* II, 7. C'est un homme qui a un nez au visage, et qui vous a diablement donné votre reste, BARONNAT, *Théâtr. Thédi ville sa vanité*, I, 1, p. 230. || 14° De reste, loc. *adv.* Pins qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. J'étais dans ce triste abandonné de reste, MARIVAUX, *Soup. mal apprêté*, 1. La maison à présent, comme savez de reste. Au bon monsieur Tartuffe appartient sans conteste, MOL. *Tart.* V, 1. Deux jours de repos me donneront de la force de reste, SÉV. 380. Il faut de l'esprit de reste, pour en vouloir fourrer partout, comme la petite baronne, HAMILT. *Gramm.* 3. Eh oui vraiment, tu es servante, je suis valet, nous nous connaissons de reste, LAFONTE, *Mélr. d'Ephèse*, sc. 13. Je ne le crois pas riche. — Bien bien! j'en ai de reste, PIRON, *Métrom.* II, 2. || On dit aussi, familièrement : que de reste. Avez-vous eu

Digitized by Google

core de la besogne? Que de reste. Vous trouverez que de reste le quoi vous en dédommager. VAOT, *Nicaise*, 7, ||15° Au reste, du reste, loc. adv. Au surplus, d'ailleurs, cependant. Ç'a été au reste un grand bonheur pour moi de n'avoir vu ce témoignage de son esprit qu'vu un temps où j'en ai un autre de sa civilité, voir. *Lett.* 36. || [Hyperide] a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise; au reste il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grâce inimitable, BOIL. *Traité du subl.* ch. XXVII. Du reste il n'a rien fait que par votre conseil, RAC. *Esth.* III, 1, ||16° Au reste, dans le sens de : parlons d'autre chose. N'en parlons plus; au reste, on a vu dix vaisseaux De nos vieux ennemis arborer les drapeaux, CORN. *le Cid*, II, 7. Cette formule de transition est blâmée par Voltaire dans son Commentaire.

— REM. 1. Le reste suivi d'un nom au pluriel se construit avec le verbe au singulier ou au pluriel, suivant l'idée : Le reste des naufragés a péri ou est péri. Puis-je vivre dans le monde, et donner l'inutilité.... tandis que le reste des hommes ont chacun une occupation dans la société? MASS. *Confer. Faute du monde.* || 2. Reste a été dans ces deux genres. Au commencement du XVIIe siècle, les grammairiens le disaient masculin excepté dans cette phrase qui n'est que satisfaite : à toute reste.

— SYN. AU RESTE, DU RESTE. Ces locutions sont très-voisines, et, dans beaucoup de cas, elles se confondent. Dans cette phrase : je vous ai dit et que je pensais de cette affaire; du reste consultez des personnes plus habiles que moi, on dira aussi bien *au reste*. Mais, quand le sens exige plutôt d'ailleurs que après tout, *du reste* est préférable à *au reste* : Cet homme est bizarre, emporté, du reste brave et intrépide; mais non pas *au reste*.

— HIST. XVIe S. S'il donnoit, aux jours de fest, A deux povres un denier, Ce n'estoit sans reschigner, Encor demandoit son reste, BARBAZAN, XLIV. Toute la reste de villes, COMM. I, 8, || XVIIe S. Il aveit fait cause que tout le reste de ses serviteurs et amis l'abandonna, ANTOY, *P. Æm.* 37. Tout le reste de sa vie, ID. 67. Et au reste, ce n'est pas que je ne me serve pas seulement pour le présent, ains fut aussi utile à l'advenir, ID. *Timol.* 24. Vous aurez le reste de l'histoire à ces heures de récréation, prochainement venantes, PAD. II, 34. Homme docte, expert, joyeulx en reste, bon compaignon, et ruiliard si oncques en fut, III, 39. Il avoyt perdu la teste et le reste du cors autant d'arreilles comme jadyz eut Argus de yeulx : on reste estoit aveugle, ID. V, 24. Et aimi du reste, MONT. I, 28. Le reste de la France prend pour reple la Guyenne, ID. II, 12, 330. Tant qu'il y a en doubt d'esperance de reste, ID. II, 30. Tant que nous vivrons enfermez en ceste prison de nostre corps, les restes et cet qui y doibt tenu, et.... n'AUB. *Fæn.* IV, 10. Le reste de ses actions paroissent en leur endroit, ID. *Hist.* II, 453. Le reste se sauva dans les fossez de la ville, ID. 466. Un soir, jouant à la prime, le roi alant cinquante-cinq fit sa reste qui estoit de quatre mille pistoles, il la tint.... ID. III, 287. Celui qui attaque les opinions reçues ressemble au hibou, lequel se monstroit.... tous les autres oiseaux le viennent becqueter et courir sus à toute reste, PARE, *Monstre et lic. Dédic.*

— ETYM. Voy. RESTER, wallon, *rest*; prov. et ital. *resta*, pause, repos. L'allem. *rast*, l'angl. *rest*, repos, ne paraissent être pour rien dans la formation du mot roman.

RESTÉ, ÉE (rè-sté, sée), part. passé de rester. || 1° Qui est de reste. De reste se dit des morts un seul ami resté, BOIL. *Art p.* IV. || 2° Se dit des choses qu'on laisse en un certain lieu ou état. Mme la princesse, craignant encore plus alors qu'on ne remuât, se trouvait contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement, STAAL, *Mém.* t. I, p. 200.

RESTENCLE (rès-tan-kl'), s. m. Un des noms vulgaires du lentisque, *pistacia lentiscus*, L.

RESTER (rè-sté), v. n. || 1° Demeurer, par opposition à s'en aller. Sens le plus voisin du latin, qui est s'arrêter). L'armée se mit en marche, et il resta deux bataillons pour garder le défilé. Restez à votre place. Reste, ahi reste; ne pouvons jamais; tu verras dram trop tard; je ne dous plus te voir; comment soutiendrai-je ta vue? *J. I.* SOUDS. *Hel.* I, 29. On dit qu'un des fils d'Onésarète, étant venu à Athènes, ne voulut plus retourner à Ecbate, ne pouvant se résoudre à quitter un lieu où il avait le plaisir d'entendre Diogène; le père envoya son autre fils, qui fut retenu par les mêmes attraits; enfin il les vint chercher lui-même, et il resta comme ses fils, CORNEL. *Hist. anc.* III, 18. Napoléon [à Moscou] ne se décide encore ni à rester ni à partir; vaincu dans ce combat d'opinitrété, il remet de jour en jour à avouer sa défaite, STAAL, *Mém. de Nap.* VIII, 11. || Ce verbe, qui se conjugue d'ordinaire avec l'auxiliaire *être*, prend l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer que le sujet n'est plus au lieu dont on parle, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Il a resté deux jours à Lyon. J'ai resté sept mois à Colmar sans sortir de ma chambre, VOLT. dans CHAULT-NOUVEL. L'engourdissement où ils ont resté si longtemps, *J. J.* SOUDS. *Em.* I. || Les exemples suivants sont incorrects. Il a resté ici. Si j'avais resté trop longtemps avec elle, *J. J.* SOUDS. *Conf.* I. Comme s'ils allaient se délasser d'avoir resté assis au salon, ID. *Hél.* VI, 10. || Fig. Il y est resté pour les gages ou pour gage, se dit de quelqu'un pris ou tué dans une affaire d'où les autres se sont tirés. Il t'est resté, il t'en est resté un argument, il y est resté, il a été tué sur le champ de bataille. La perte des Romains dans cette bataille fut d'environ sept cents hommes; les Macédoniens y perdirent trente mille hommes, dont huit mille restèrent sur le champ de bataille, et cinq mille furent faits prisonniers, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, VII, p. 277, dans FURETIÈRE. || Être de reste (ainsi qu'il est une déduction du premier sens). Voilà vingt francs qui restent de votre argent. Ô ciel ! et ne pourrai-je arrêter à mon amour le libre cours de ce qui reste du jour? CORN. *Pomp.* III, 3. Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — Médée : Moi, ID. *Médée*, I, 6. Ne reste-t-il à ce prince juste jugement et miséricorde de Dieu, était déchue de toutes les grâces, et ne tenait à Dieu-Christ par aucun lien?... il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, BOSS. *Anne de Gonz.* II. Il reste de notre famille, RAC. *Esth.* III, 4. Les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres, BOSSUET. *Rem.* VI. Il ne reste plus à Dieu, ce qui reste au nous reste? VOLT. *Tancr.* V, 4. Henri se reste à vaincre après tant de guerriers, ID. *Henr.* IX. Rien ne lui reste plus que de mourir, DELILLE, *Æn.* IX, v. || Impersonnellement. Si vous êtes en ma place, je suis assuré qu'il ne vous resterait pas plus de loisir qu'à moi, VOLT. *Lett.* 1738. Il n'est pas si j'ai encore beaucoup de temps à vivre; mais il me semble qu'il me reste beaucoup d'années à vous aimer, ID. 58. 30. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché, pour tout fonds à bâtir, pour toute acquisition le péché, BOSS. *Ame de Gonz.* Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissez des personnes dignes de votre estime, il ne vous reste qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, ID. Sénèque le philosophe nous apprend que Pompée n'avait pas mieux réussi en prose que Cicéron ne passait pour avoir réussi en vers; cependant il nous reste de très-beaux vers de Cicéron, *Ess. poét. gr.* 3. || Il reste..., a, et un infinitif. Dieu a des recrudes pour vous guérir; et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels, BOSS. *Lettres*. Que restait-il à la reine à demander au ciel, ou à desirer sur la terre? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais, quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser, RÉM. Tit. I. Il me reste à parler des guerres que les Carthaginois soutinrent en Sicile du temps de Pyrrhus en Epire, ROLLIN, *Anc. hist. Œuvr.* I, I, p. 299, dans FOUGÈRES. || Il reste.... de, et un infinitif. J'ai fait voir combien vous leur aviez imputé d'hérésies l'une après l'autre, quoique d'ès trouver une que vous ayez pu longtemps maintenir; de sorte qu'il ne vous était plus reste que de les en accuser, sur ce qu'ils refusaient.... PASC. *Prov.* XVIII. Si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose [à la Providence] que de nous frapper jusqu'à ce que nous succombe? BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous ne démentes point une race funeste.... Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin Que d'en faire à sa mère un horrible festin, RAC. *Iph.* IV, 4. || Il reste que, et un subjonctif. Il reste que nous expliquions l'article de la suprématie, BOSS. *Var.* 16. || Avec ellipse de il. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés.... demeuraient inébranlables, BOSS. *Louis de Bourbon*. Reste à trente-deux consumés par les flammes, VOLT. *Phil.* II, 8. || Reste tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir, etc. Il reste à examiner tel article, à faire attention, à savoir, etc.

|| Reste, ainsi employé, se construit aussi avec *de*. Reste donc de conclure que la foi de la plus grande partie des chrétiens.... BOSSUET. *Prædest.* I, 9, p. 190. || Dans une soustraction, de sept dix cinq, il reste deux, ou reste deux (non à deux, comme on le dit quelquefois faussement). || Bossuet a employé *rester avec avoir*, bien que la conjugaison ordinaire soit avec l'auxiliaire *être* : Tant qu'il a resté aux Romains tant soit peu de considération pour les Juifs, jamais ils n'ont fait paraître les ensegnes romaines dans la Judée, *Hist. II*, 9. || 2° Se rester à soi-même, conserver son juste milieu de soi-même, une juste confiance en soi-même. Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste; Et, pardant toute chose, à soi-même il se reste, MOL. *Fem. sav.* V, 3. || 3° Rester à quelque chose, s'en tenir à cette chose. Il est resté stupéfait. Il resta sans appui. Vieux, Girot, seul ami qui me reste fidèle, BOIL. *Lett.* IV. La seule Rotane est restée inébranlable, ID. *Ibid.* Conserve de la modestie, MONTESQ. *Lett. pers.* 134. Je resterai dans mon opinion, et vous dans la vôtre, SOUDS. *Mém.* I, 72. || 4° Rester, dans quelques locutions proscrit, vouloir rester debout, v. HUGO, *Ultima verba*. || Fig. et familièrement. Rester sur la bonne bouche, s'abstenir de tout après avoir pris quelque chose qui flatte le goût; et fig. s'arrêter après quelque chose d'agréable. || 5° Il se dit aussi des choses qui demeurent, la victoire reste indécise entre les deux armées. Cela n'est resté dans la mémoire. Son bras est resté paralytique. Quand j'ai voulu prendre cet outil, la manche m'est resté dans la main. Ruiné depuis deux ans, il ne lui est resté que l'espérance. Je sais ce qu'il en coûte, et qu'il est des blessures Dont un cœur généreux peut rarement guérir : La cicatrice en reste toujours, VOLT. *Tancr.* V, 1. || Il se conjugue aussi avec l'auxiliaire *avoir*. Il a tout perdu, mais il lui a resté l'espérance, LAVEAUX (qui admet cet exemple, quand on parle d'un malheur où un homme a tout perdu). On ne sait pas comment les choses auraient resté dans cet état, BAMILT. *Gramm.* 1. || 6° Il se rester à quelqu'un en partant d'un parent, d'un ami que l'on conserve. C'est d'ici que je date ma première connaissance avec mon vieux ami Gauffecourt qui m'est toujours resté, malgré les efforts qu'on a faits pour me l'ôter; tous leurs restés! non, belas! je viens de le perdre, *J. J.* SOUDS. *Conf.* V. || Il se dit aussi des choses que l'on garde. Le nom lui en est resté. Bâtard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglais deux cent dix ans, VOLT. *Mœurs*, 74. || 7° Demeurer dans le nombre des hommes, garder sa renommée. La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV; cette mode passera, et ces deux noms resteront à la postérité avec Racine et Boileau, VOLT. *Lettr. d Mme du Deffant*, 1er mai 1773. L'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu [avec ses prophéties] n'est plus même resté dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus, ID. *Dict. phil. Prophéties*. L'avantage unique qui le distingue [le Panégyrique de Trajan], par Pline le jeune], c'est d'être le seul panégyrique d'un prince qui soit resté après la mort du prince et de flatteur, N'ALEMB. *Eloge*. Sect. I. || 8° En rester à, se borner à. Quoiqu'il n'ait encore fait aucun avancement, il n'en restera pas là, il voudra avancer encore. Il s'arrêtera, ne pas poursuivre. Reprenons notre discours où nous en sommes restés. Nous étais resté à vous dire que.... La délicace de vos ouvrages, qui vous me faites l'honneur de m'offrir, n'a jouterait rien à leur mérite.... je ne dédie les mens qu'à mes amis; ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là, VOLT. *Lett. Guiot*, novembre 1764. L'occasion que j'avais perdue ne revint plus, et nous jeunes amours en restâmes là, *J. J.* SOUDS. *Conf.* II. || 9° Terme de musique. Faire une tenue. Rester sur une note, sur une syllabe. || 10° Terme de manége. Rester dans la main, et du cheval qui se retient afin d'éviter la pression du canon sur les barres. || 11° En termes de mer, on dit d'un objet quelconque qu'il reste à telle ville de vent ou par telle aire de vent, lorsque, relativement à un autre, il est dans la direction de cette aire de vent, TAL. Le bondi, 20e dudit décembre (1688), a sept heures du matin, le cap de Palos me restait à O. S. O. environ quinze lieues, *Journal de la route*, dans AL. || Rester de l'arrière, marcher moins vite que d'autres bâtiments qui précèdent. || Rester à l'ancre, ne pas quitter l'endroit où l'on est retenu par ses ancres.

— REM. 1. Rester à avec un infinitif ne se dit que dans le sens d'être de reste : La chose qui reste à faire; mais c'est une faute de dire : Nos amis restent bien à venir [il faut : tardent bien]; Les maçons

Digitized by Google

restèrent deux ans à bâtir cette maison (il faut: ompioyèrent). ‖ 3. C'est aussi une faute de se servir de rester au lieu de loger ou demeurer. On dit : Il demeure dans telle rue, et non : il reste dans telle rue

— HIST. XVIe. En toute la salle ne peut appercevoir homme; je soit qu'il se restoit pas qu'il n'y eust plusieurs hommes et femmes devisans les uns aux aultres, *Percefor.* I. VI, f° 37. ‖ XVIe s. Ma comedie est preste, il ne reste qu'à y adjouster les vers, MONT. I, 190. Que luy reste il à desirer? ID. I, 328. Le fol reste après la feste, OUDIN XVe.

— ETYM. Prov. et esp. *restar*; ital. *restare*; du lat. *restare*, rester, demeurer, de *re*, et *stare*, être debout (voy. STABLE).

‖ RESTIACÉES (ré-sti-a-sé), s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones voisines des cypéracées et des cypéracées, habitant surtout l'Afrique tropicale, ainsi dite du genre type *restia*.

† RESTIPORME (rè-sti-por-m'), adj. Terme d'anatomie. Corps restiformes, la partie supérieure des cordons postérieurs de la moelle qui forme les pédoncules inférieurs du cervelet.

— ETYM. Lat. *restis*, corde, et *forme*.

RESTITUABLE (rè-sti-tu-a-bl'), adj. ‖ 1° Que l'on doit rendre. Somme restituable aux héritiers ‖ 2° Terme de palais. Qui peut être remis en son premier état. Le mineur n'est point restituable contre les conventions portées en son contrat de mariage, lorsqu'elles ont été faites avec le consentement et l'assistance de ceux dont le consentement est requis pour la validité de son mariage, *Code Nap.* art. 1309.

— ETYM. *Restituer*.

RESTITUÉE, ÉE (rè-sti-tu-é, ée), part. passé de restituer. ‖ 6 Rétabli au non primitif. Texte restitué par la critique. ‖ Dont on a fait la représentation, en parlant d'un monument détruit. Le tombeau d'Osymandyas restitué d'après les données mêmes du texte de Diodore, LETRONNE, *Journ. des savants. Antiq. assyr.* I. IX, p. 323. ‖ Médaille restituée, voy. RESTITUTION. ‖ 3° Rendu à qui de droit. Un bien mal acquis et restitué à la mort.

RESTITUER (rè-sti-tu-é), je restituais, nous restituions, vous restituiez; que je restituse, que nous restituions, que vous restituiez, s. f. ‖ 1° Rétablir, remettre dans son premier état; il se dit surtout de textes. Une nuée de commentateurs qui restituaient des passages, et qui ne connaissaient pas les volumes à propos d'un mot qu'ils n'entendaient pas, VOLT. *Temple du Goût*. Nous avons tâché de restituer l'antique idiome des premiers temps, *Institl. Hém.* IE. MOT. et PRÉ. I. V, p. 83. ‖ Restituer un ouvrage perdu, le refaire d'après les indications qui en restent. M. Vivian, laissant Aristote pour quelque temps, songea à restituer le traité de manière le cinquième livre d'Apollonius, FONTEN. Vivani, ‖ Terme d'architecture. Restituer un monument, un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice en ruine. ‖ 2° Terme de palais. Remettre une personne dans l'état où elle était avant un jugement, avant un acte qui la lésait. Se pourvoir par requête civile pour être restitué contre un jugement. Se faire restituer contre son obligation, contre sa promesse. Lorsque les mineurs, les interdits ou les femmes mariées sont admis, en ces qualités, à se faire restituer contre leurs engagements, le remboursement de ce qui aurait été, en conséquence de ces engagements, payé pendant la minorité, l'interdiction ou le mariage, ne peut être exigé, à moins qu'il ne soit prouvé que ce qui a été payé a tourné à leur profit, *Code Nap.* art. 1312. ‖ 3° Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment. Je te restituai d'abord ton patrimoine, CORN. *Cinna*, V, 1. Va, va restituer tous les honteux larcins Que réclament sur toi les Grecs et les Latins, BOIL. *Femm. sav.* III, 2. Escobar fait cette règle générale : les biens acquis par des voies honteuses, comme par un meurtre, une sentence injuste, une action déshonnête, sont légitimement possédés, et on n'est point obligé à les restituer, PASC. *Prov.* VII. ‖ [Lamoignon] fit restituer à ces malheureux ce qu'ils croyaient avoir perdu, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ Absolument. Il [le jésuite] n'en apprit tant la dernière fois, que j'aurai bien de la peine à tout dire : vous verrez des principes bien commodes pour ne point restituer, PASC. *Prov.* VII. ‖ Restituer l'honneur à quelqu'un, lui rendre l'honneur. Cet arrêt lui a restitué l'honneur. ‖ 4° Les biens donnés à loyer doivent être restitués par le locataire tels qu'il les a reçus, ils doivent être remis, rétablis et rendus dans le même état. ‖ 5° Se restituer, v. réfl. Être remis en son premier état. Lorsque cette situation s'est restituée, BOSC. *Fortun.* I. ‖ 6° Revenir auprès de. Vous ne doutez pas, bonnes amies, que je ne sois aussi pressé de me restituer à ceux qui me sont chers, qu'ils peuvent l'être de me revoir, BOIS. dans le *dict. de* BOUCHET.

— HIST. XIVe s. Si se commença à restituer et à restablir la bataille, FROISSART, I° 88. Pour requerre le sesne que les biens leur fussent restituez, ID. I° 28, *verso*. Le renuncia de son courraige aussi comme se il fust restitué d'enfer, *Chron. de Saint-Denis*, I. I, f° 40. ‖ XVIe s. Son courrier lui fut rendu et restitué, FROISS. I, I, 74. Jusques à tant qu'il seroit restitué de certaine somme qu'il avoit prestd, MONSTREL. I. I, ch. 67, p. 157, dans LACURNE. Pour ce que icellui suppliant ne voult lui restituer ledit calice ne argent, *Trésor des chartes*, JJ XVI° 8. Maintenant, toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées..., RAB. *Pant.* II, 8. Et furent advins que l'on envoyast ambassadeurs devers luy, pour luy faire entendre, comme ses citoyens le rappeloient et le restituoient en ses biens, AMYOT, *Cor.* 44. Pour avoir restitué en Sicilaine la franchise et liberté de ses anciens loers loi, ID. *Timol.* 57.

— ETYM. Prov. et esp. *restituir*; ital. *restituire*; du lat. *restituere*, de *re*, et *statuere*, pour *statuere*, dans les verbes composés, (voy. STATUER).

† RESTITUEUR (rè-sti-tu-eur), s. m. Se dit quelquefois des antiquaires, des savants, qui ont restauré quelque passage d'un ancien auteur, ou qui l'ont rétabli. ‖ Terme de numismatique. Se dit des empereurs qui ont fait frapper des médailles en mémoire de leurs prédécesseurs.

— HIST. XVIe s. Qu'ils soient restituteurs [qu'ils fassent restitution], R. BRSCH. *Poés. mss.* f° 310.

— ETYM. Lat. *restitutor*, de *restituere*, restituer.

RESTITUTION (rè-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. ‖ 1° Action de rétablir, de remettre une chose en son premier état. C'était un homme d'une voix rayaut [rare] et monde de quelque importance en comparaison de la restitution d'un passage, BOIS. *N. les caractères*. Pour l'amateur de bibliophilie, la plus ancienne lettre a toujours quelque chose de piquant, CAUSSIN, *Inst. Hém. sacr. et belles-lett.* I. VI, p. 11. ‖ 2° Terme d'architecture. Représentation en élévation d'un édifice. Polent a tenté assez heureusement la restitution du temple d'Éphèse, d'après les documents amassés par Wood, *Journ. des savants. Inst. Hém. hist. et litt. anc.* I. IV, p. 332. ‖ 3° Terme de numismatique. Médailles de restitution, ou médailles restituées, ou, simplement, restitutions, celles qui reproduisent des médailles précédemment frappées, et qui portent le nom de celui qui les a renouvelées, ou qui rappellent le souvenir d'une ancienne fondation d'un ancien empereur. J'ai une restitution de Galbian. ‖ 4° Terme de palais. Jugement qui relève quelqu'un d'un engagement qu'il avait contracté. ‖ Restitution en entier, réhabilitation comptète d'un condamné gracié auquel on rend son état civil. ‖ En droit romain, on nomme restitution en entier le rétablissement, la prêteur accordait au mineur, de tout acte où le mineur était lésé. ‖ 5° Action de restituer, de rendre ce qui est possédé indûment. Si le roi Philippe de Macédoine] vous [à vous Athéniens] veut rendre l'île [de Samothrace] et que le mot de rendre soit porté par le traité, je vous conseille de la RESTITUER; si vous ne le voulez pas, s'il prétend de vous la donner, et s'il appelle bienfait la restitution de ce qui a été usurpé sur vous, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* Que s'il arrivait que personne n'eut cette restitution se puisse faire, ils la donneront au Seigneur, et elle appartiendra en propre, BAC. *Bible, Nomb.* 7. 8. Vous avez bien trouvé des expédients pour rendre la confession douce; mais vous n'en avez point trouvé pour rendre la restitution agréable, PASC. *Prov.* XII. ‖ Par extension. Tous les phénomènes naturels rendent la lumière qu'ils ont absorbée, et cette restitution..... se fait successivement et avec le temps, BUFF. *Introd.* à l'Hist. des min. I. Fig. Ils sont tenus à la restitution de leur réputation mal acquise, BALZ. liv. III, lett. 8. ‖ Populairement et bassement. Faire restitution, vomir. ‖ 6° Terme de forestier. Somme à laquelle tout délinquant doit être condamné en sus de l'amende, pour la réparation du dommage. ‖ 7° USAGE où est le page de donner le chapeau de cardinal à un des parents du pape dont il l'avait reçu lui-même. ‖ 8° Terme d'astronomie. Retour d'une planète à son apside. ‖ Période qu'un cruauté ramener tous les événements dans le même ordre. ‖ 9° Terme de physique. Mouvement de restitution, action par laquelle un corps élastique se rétablit dans son premier état.

— HIST. XIIIe s. Pere enlenne restitution, BEAUM. LXVIII, 8. Por cause de restitution, *Bibl. des ch.* 2e série, I. VI, p. 251. ‖ XIVe s. Il demandoient le restitucion des deuans dites choses, BERCHEUX, I° 28, *verso*. ‖ XVe s. [les Calésiens furent forcés après la prise de leur ville de l'abandonner sans rien emporter et si n'en eurent oncques restitution ni recouvrement du roi de France, pour qui ils avoient tout perdu, FROISS. I, 4, 323. ‖ XVIe s. Et luy promettoit rehabilitation et restitution de tous ses biens, AMYOT, *Sertor.* 31. Le peuple d'Israel ayant esté transporté en Babylone..., on ne lui pouvoit faire accroire que ce ne fust fable et mensonge tout ce que lui promettoit Ezechiel de sa restitution, CALV. *Instit.* 338.

— ETYM. Prov. *restitutia*; espagn. *restitucion*; ital. *restitutione*; du lat. *restitutionem*, de *restituere*, restituer.

‖ RESTITUTOIRE (rè-sti-tu-toi-r'), adj. Qui sert à restituer, qui a rapport aux restitutions. Arrêts, décisions restitutoires.

‖ RESTOUPAGE (rè-stou-pa-j'), s. m. Action de restouper.

† RESTOUPER (rè-stou-pé), v. a. Raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile usée.

— ETYM. *Re...*, et l'allem. *stopfen*, boucher, boucher.

† RESTRAINT (rè-strein), s. m. Mot employé aux aléditions anglais et signifiant l'emploi des moyens mécaniques de contention durant le traitement de la folie; par opposition à non-restraint, qui est la suppression de ces moyens. Il n'y a pas de contrôle [dans la loi française sur les aliénés] sur ce point important, le restraint, DUMESNIL, *Ann. médico-psych.* 1859, I, 95.

— ETYM. Angl. *restraint*, contraint, qui vient du français *restreindre*.

‖ RESTREINDRE, AINTE (rè-strè-gnan, gnan-t'), adj. Qui restreint. Quand Ferdinand III fit élire en 1654 son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, roi de Hongrie, on lui fit signer une capitulation aussi restreignante que celle des empereurs, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, Tableau*.

RESTREINDRE (rè-strin-dr'); dans son édition de Malherbe, RENOUARD a imprimé *retreindre*; je ne montre qu'alors on ne prononcait pas l'r: Mais voyant tous les jours ses chaisnes se retraindre, Désolé que je suis Que ne dois-je donc pas croire? Ou que puis-je espérer? MALH. V, 24; aujourd'hui encore, on ne prononce pas l'r en Normandie], je restreins, tu restreins, il restreint, nous restreignons, vous restreignez, ils restreignent ; je restreignais ; je restreignis; je restreindrai; je restreindrais; restreins, qu'il restreigne; que je restreigne, que nous restreignions, que vous restreigniez, que je restreignisse; restreignant; restreint, e. a. ‖ 1° Resserrer (sens propre qui est peu usité). Restreindre un lien. ‖ Absolument. Médicament qui restreint. ‖ 2° Fig. Réduire à des limites plus étroites. L'eut honte de bréler avec une âme glacée, Et, sans me restreindre à mon petit, Restreignait mon amour avec termes d'amitié, MALH. VI, 33. Se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans les bornes, BOSS. *Anne de Gonz.* Je restreins les crimes contre la true-publité aux choses qui contiennent une simple lésion de police, MONTESQ. *Esp.* XII, 4. Est-il bien vrai que vas restreindre le ressort du parlement de Paris à l'île de France? VOLT. *Lett. d'Alembt* 13 février 1771. La nature a pouvu à conserver et à restreindre les espèces; elle ressemble aux Purtugais, qui filaient et coupaient toujours, afin qu'il y eut moins de destructions, ID. *Dictionn. phil. Population*. L'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent, IB. *Moeurs*, 166. Nous sortons restreint celui-ci [un oiseau] sous la loi du climat, et n'auriens pas cru sur une simple dénomination qu'il se trouvât au Sénégal, BUFF. *Ois.* I. XVI, p. 310. Ils étendent ou restreignent mal à propos la signification des mots, COUSIN, *Art de penser*. II, 5. Les fortunes divines restreignent les sciences et les arts à l'utile, IBRE. *Salon de 1767, Œuv.* I. XIV, p. 168, dans POUGENS. Les gouvernements..., ont cru que des sociétés fondées la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme devaient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies, RAYNAL, *Hist. philt.* XIV, 47. Celui qui a formé une demande excédant cent cinquante francs ne peut plus être admis à la preuve testimoniale, même en restreignant sa demande primitive, *Code Nap.* art. 1343. ‖ 3° Se restreindre,

Digitized by Google

v. réfl. Etre serré davantage (sens peu usité). Des chaînes qui se resserignent. ‖ Fig. Ce désir se resserra à ceux qui nous plaisent. BOSS. *Serm. Chez. frateres.* t. ‖ 4° Se réduire, se borner à. Mais, dira-t-on, pourquoi vous restreignez-vous à dire que les erreurs seront toujours exterminées dans l'Eglise ? BOSS. 1ère instr. past. 7. D'où nous pouvons conclure sans rien craindre, qu'un présent seul l'homme doit se restreindre. J. B. ROUSS. *Ep.* II. 8. ‖ Absolument. Réduire sa dépense. Les temps sont durs, il faut se restreindre.

— HIST. SAINTE. Il paert qu'il restraint les dix livres à cent aus (sous), BRANTÔME, XI, 42. Lo [la] desarraine procuration qui vent en cest, restraint la premiere se ele en fait mention, ID. IV, 10. Des prelas vous dirai ; mais qu'il ne vous anuit, Dieu leur a commandé veiller et jor et nuit, Et restraindre leur rains, et porter fuelle et fruit, Et lumieres ardans ; mais ne sont pas tel tuit [tous], RUTEB. 137. Generalement plus sont de cels qui se rejoissent de trop donor que de trop restreindre, ABBR. LATINI, *Trésor*, p. 418. ‖ XIVe s. Bien pourveu de tout ce qu'est mestier à restraindre le flot de mer, E. DE MORDEV. P. 100, verso. ‖ XVe s. Adonc ressanglerent leurs chevaux, et restreignirent leurs armures, et chevaucherent tous serrés. FROISS. I, 1, 79. Mais quant ce vint au fait de la chaupre, il restraignirent eulx, chandelle at moustarde, E. DESCH. *Admin. de l'hostel du prince.* ‖ XVIe s. Ceste sedition fust bien tost sortie en evidence, n'eust esté la guerre des alliez qui survint là dessus, et la restraignit pour un temps, AMYOT, *Moriva*, 68. Pourtant l'effusion du sang se restraignit un peu apres, DE THOU, *Comment.* ID. *Admin.* 99. Cete jalousie nous rend plus espargnants et restrainz envers nos enfants, MONT. II, 71. Pourroyt Dieu aussi-il restraindre ses graces à certaine mesure ? ID. II, 291. La vertu d'asseicher ou restreindre, ID. II, 388. Cela estoit dissipez et rompre l'unité de Dieu et restreindre son infinité, CALV. *Inst.* 98. .... Estans prests de commettre toute vilenie et turpitude, sinon que l'horreur de la loy les restreint, ID. 203. Ceux qui ont mis leurs pensées [hanches] de bride pour estre restreints, ID. 58. 864. L'amitié que nous portons à nos femmes, elle est très legitime : la theologie ne laisse pas de la brider pour tant et de la restreindre, MONT. I, 235.

— ETYM. Wallon, *restrinde*, serrer, plier ; norm. *rétrenl*, resserrer ; espagn. *restrinir* ; provenç. *restrenher* ; catal. *restrenyer* ; espagn. *restriñir* ; ital. *ristringere*, *ristrignere* ; du lat. *restringere*, de re, et *stringere* (voy. STYMPHONE).

RESTREINT, EINTE (rè-strin, strin-t'), part. passé de restreindre. Borné, limité. Notre faible raison, restreinte à certains objets, BOSS. *Conn.* 1, 2. La règle étant ainsi restreinte, elle n'a besoin que de plus facile à retenir, VOLTAIRE, *Esp. gramm.* 1, 2. Les jouanges [dans une oraison funèbre de Louis XV] sont un peu restreintes ; il n'y a que celles-là de vraies, VOLT. *Lett. Richelieu*, 31 mai 1774. Quelquefois cet asile était général, quelquefois il était restreint, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 8. Restreint dans mon ambition, MAINOTTE, *Mém.* 2.

‖ RESTREINTE (rè-strin-t'), s. f. Terme de chirurgie. Ligne qui se forme, en pliant un peu le poignet, à la jonction de la main avec le bras.

RESTRICTIF, IVE (rè-strik-tif, ti-v'), adj. Qui restreint, qui limite. Une clause restrictive. Mesures restrictives de la liberté de la presse.

— HIST. XVIe s. Ce n'est qu'un restraintif d'amour, CH. ESTIEN. *Bouhi*, 83. ‖ XVIIe s. Appliquer remedes repercussifs et restraintifs au flux du sang, PARE, VIII, 4.

— ETYM. Provenç. *restrictiu* ; espagn. *restrictivo* ; ital. *restrittivo* ; du lat. *restrictum*, supin de *restringere*, restreindre.

RESTRICTION (rè-strik-sion ; en vers, de quatre syllabes), s. f. Condition qui restreint. Entendez toujours, s'il vous plaît, mademoiselle, les louanges que je vous donne, avec la restriction que je dois mettre, vous connaissant comme je fais, VOLT. *Lett.* 30. Qu'ils [les protestants] n'ont aucune raison de les limiter [les promesses sur lesquelles l'Eglise est fondée] ; et qu'ils n'y apportent que des restrictions arbitraires, BOSS. 8e *avert.* 83. Les grands mots portent leurs restrictions dans leurs propres excès, ID. *Nouv. myst.* 9. Il est vrai que l'oracle se réservait une restriction obscure pour se pouvoir sauver en cas de besoin, FONTEN. *Oracles*, II, 3. Théodore de Cyrène niait sans restriction l'existence des dieux, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, chap. II, 1, 1. L'évêque de Meaux triomphe [dans l'affaire du quiétisme] ; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite ; il se soumit sans restriction et sans réserve, VOLT. *Louis XIV*, 36. Dans l'attestation donnée pour la sortie [d'un aliéné guéri], j'avais ajouté une restriction et fait craindre une nouvelle rechute, à moins de grands ménagements pour l'éviter, PINEL, *Instit. Rém. aconit.* 1807, 1er sem. p. 197. ‖ Restriction mentale, réserve qu'on fait d'une partie de ce que l'on pense pour tromper ceux à qui l'on parle. Savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques ? — Non, mon père. — Je n'en doutais bien, dit-il, cela est nouveau ; c'est la doctrine des restrictions mentales, PASC. *Prov.* IX. Surtout on leur avait inspiré une extrême horreur pour toutes ces restrictions mentales, et pour toutes ces fausses explications, par lesquelles on éludait les promesses, dans la vue de parvenir à ses fins, ID. IV, 10. Des prelas vous dirai ; mais qu'il ne vous anuit, Dex

il ou dit cela, il s'élèva une discussion entre les pharisiens et les sadducéens.... car les sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit; mais les pharisiens soutiennent l'un et l'autre, *Actes des Apôtres*, XXIV, 8, 7 et 8. Après la résurrection les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris; mais ils seront comme les anges dans le ciel, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* XXII, 30. Qu'ont-ils à dire contre la résurrection? PASC. *Pens.* XXIV, 19, éd. HAVET. La part que nous avons aux souffrances de Jésus-Christ nous assure que nous aurons part à sa résurrection, nom. *Eucharist.* II, 7. Elle prononça sur-le-champ le fiat catholique et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des filles mourantis, IN. *Duch. de Chev.* Quand il se leva, je crus voir la résurrection du Lazare; imaginez-vous un corps si sec, qu'en le voyant à nu on aurait fort bien pu apprendre l'ostéologie, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. Je manque à la réponse du pasteur et à quelques anges d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux était la résurrection des corps, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. J'étais venu à envisager la mort comme une sorte de développement, et la résurrection comme un second développement, SENNAC, *Œuv. mêlées*, I, XVIII, p. 33, deux. rencontra. Elle que l'Église célèbre au mémoire de Jésus-Christ ressuscité. Il Tableau ou estampe qui représente la résurrection de Jésus-Christ. Une belle résurrection (avec une majuscule). Il 3° Par exagération, guérison surprenante et inattendue. C'est une résurrection, une véritable résurrection. Elle l'peut se résumer à témoigna beaucoup de tendresse à cette pauvre malade [Mme de Coulanges], et bien de la joie de sa résurrection, SÉV. VI, 21. Il y a ce dit d'un ouvrage qui, mis de côté, reparaît dans la publicité. Osera-je demander encore cette grâce [une faveur pour un médecin] à Votre Majesté le propre jour de la grande résurrection de [sa] santé? *Qu'est-ce que vos bontés?* MOL. *Pr placet au roy.* Il La résurrection des lettres et des arts, se dit des lettres et des arts qui reprennent vie et sortent de leur anéantissement.

— HIST. SIN°. Le pays privé l'empereur qu'il allait à Rome, et qu'il fust à la resurrection, *Chr. de Ni-Denus*, I, 1°. 194, dans LACURNE, *Dict. hist.* ..... de la chair à la résurrection, MAROT, IV, 242.

— ETYM. Provenç. *resurrectio*; espagn. *resurreccion*; ital. *resurrezione*; du lat. *resurrectionem*, du verbe *resurgere*, de *re*, et *surgere*, se lever (voy. SURGIR).

† **RÉSURRECTIONNISTE** (ré-re-rè-ksio-ni-st'), *s. m.* Se dit de certains hommes qui en Angleterre font métier de détrrrer furtivement des cadavres pour les vendre aux anatomistes. Il Fig. Il se dit de ceux qui exhument, veulent rétablir de vieilles choses.

— ETYM. *Résurrection*.

RETABLE (re-ta-bl'), *s. m.* Terme d'architecture. Lambris de devant de l'autel, et qui renferme ordinairement un tableau. Magnifique retable d'autel à travers le tiste à tout un petit couvent de religieuses, BERRI. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 288.

— ETYM. Schéler dit que l'italien *retabolo* a donné *retable*, que cela exclut *table*, et le rattache à un adjectif latin *retabilis*, avec le sens de fixe contre (de *re*, et *stare*, voy. ESTABLE).

RÉTABLIR, IR (re-ta-bl'ir, bliss), *part. passé* de retablir. Il 1° Remis dans son premier et bon état, en parlant d'une chose. Ainsi voilà M. Servien, après un disgrâce, tout rétabli, OT PATIN, *Lett.* t. II, p. 244. On croit que Quanto [Mme de Montespan] est toute rétablie dans sa santé, SÉV. 128. Comme nous [Louis XVIII], rétabli après vingt ans d'exil et la mort de son père, il [Charles II] déclara..... P. L. COUR. *Précis diplomatique*. Il Il se dit aussi d'une personne. Sa faveur [de Bazarin], attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie, que tout devient faible contre elle, SORB. *le Trésor*. Un prince heureusement renversé et miraculeusement rétabli, IB. *Reine d'Angl.* J'ose croire que l'Astrate de Quinault, le Scévole de du Ryer, l'Amour tyrannique de Scudéry, bien retablis au théâtre, pourraient faire de prodigieux effets, VOLT. *Souphan. Épît.* Il 2° Il se dit de la santé. Quoi donnage que vous prodiguiez vos inquiétudes pour une santé toute rétablie, et où j'ai plus à craindre que le mal que vous faites à la vôtre! SÉV. 933. Il Remis en santé, en parlant des personnes. Je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main, VOLT. *Lett. Beaudeau*, 9 janv. 1767.

RÉTABLIR (ré-ta-blir), *v. a.* I° Établir de nouveau. On fut consterné, sous le consulat de Brutus et de Pansa, de rétablir les tributs, MONTESQ. *Rom.* 12. Il 2° Remettre une personne en son premier ou dans un meilleur état. Son jeune frère qu'il rétablit dans le trône, CORN. *Pomp. Examen*. Les lois qu'il [Charles II] a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules, sous. *Reine d'Angl.* Les rois de Perse, qui les rétablirent [les Juifs], IN. *Hist.* II, 10. Endurcis dans leur crime, il [Dieu] ne les peut plus supporter, et les chasse de la Terre promise, sans espérance d'y être jamais rétablis in. ib. II, 4. Je ne vous oublierai pas. Il [Frédéric de Conti], son cher neveu.... et la lettre qu'il [Condé] écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, IN. *L. de Bourbon*. Deux jansénistes, le rétablir Jean au trône de ses pères, SAC. *Ath.* IV, 3. On le rétablit dans tous ses droits dont il était déchu, MARM. *Conquêtes*, XXIII, 1. Il se prend aussi en terme de jurisprudence. Rétablir un homme dans sa bonne fâme et renommée, effacer, par un jugement, l'infamie dont il avait été noté. Il 3° Il se dit des choses en un sens analogue. Vous lui conserverez un peu [à l'abbé du Bruel] l'état de nos affaires et tout ce que vous faites pour les rétablir, SÉV. *d'Hervyguen*, 23 oct. 1677. Enfin, fâché par ses vents et par son humble patience [de la reine], il [Dieu] a rétabli la maison royale, SORB. *Reine d'Angl.* Quand on rencontre la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée, ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth, IN. *Reine d'Angl.* II [Turenne] les arrêta [les ennemis] par deux coups hardis, quand il faut rétablir la réputation; par la modération, quand il ne faut que la conserver, PIECH. *Turenne*. Le discernement de la vérité et de l'erreur, il reconnaîtra la prudence de M. le Tellier, et la prudence de M. le Tellier servit à rétablir l'autorité de ce cardinal, IN. *le Tellier*. Ce dernier, après avoir rétabli l'embonpoint du visage, Rétablit l'appetit, réchauffe la courage, SOR. *Lutr. IV*. Puisse-t-il rétablir l'amitié dans leur cœur! LAC. *Phil.* II, 2. Fig. Il se dit d'un pays devenu détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens: Alexandre les rétablit, IB. *Esp.* I, 14. Vers l'an 728 de notre ère, un simple soldat persan, qui remportait ses affaires et payerait ses dettes, SAUSIN, *Mœurs du temps*, I. Lorsqu'il [Valentien] fut pris par les Perses en 260, Gallien, son fils, rétablit la paix; il [Dioclétien] gouverna 20 ans, la dix-huitième année de Dioclétien, comte, *Hist. anc.* XV, 9. Law promit de rétablir les finances, et fit effectivement rentrer à l'État, par un moyen inouï, disséquer et ingénieux, un plan qui lui faisait espérer de l'argent et de la gloire, NARMONT, *Hist. phil.* IV, 14. Il Rétablir une terre, la remettre en valeur. Une terre..... qui vient à vaquer, et la capacité de l'abbé Charlier et ma présence na la rétablissent, SÉV. 15, lett. 1690. Il Rétablir la batelle, le combat, les affaires, redonner les forces et des troupes qui l'avaient perdu. Je sais que sa brigade, à peine descendue, Rétablit à son yeux la bataille perdue, CORN. *Don Sanche*. Il commença de la mission du roi à rétablir les affaires, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 244. Il 4° Rétablir un passage d'un auteur, le restituer, le remettre dans l'état où il était avant d'avoir été altéré par les copistes. Il 5° Rendre ce qu'on avait été. M. le duc d'Orléans rétablit au roi devenu plus puissant les trois places par mois qu'il lui avait été retranchées depuis quelque temps, SAINT-SIM. 807, 180. Il 6° Remettre en santé. Le lait l'a rétabli, SÉV. 128. Il est aussi difficile à mettre parfaitement leurs malades à terre, où le salubrité de l'air, l'excellence des fruits, des vivres et de l'eau les rétablissaient bientôt, BANNAL, *Hist. phil.* III, 32. Il *Guérir*. On espère que le temps rétablira ce désordre [cause par une maladie du foie], SÉV. 30 sept. 1690. Il 7° Se rétablir, v. réfl. Remettre à son premier état. Le crédit commence à se rétablir. Le bois a un ressort qui se rétablit jusqu'à un certain point, NOYE. *Hist. nat. Introd.* Œuv. t. VII, p. 230. Il Se prendre le crédit, la faveur dont on jouissait. Métophin avait eu l'adresse de sortir de prison, et de se rétablir auprès du nouveau roi, VOL. *Tél.* II, 1. Il 8° Recouvrer la santé. Mon mari se rétablira; vous n'ignorez pas qui nous sommes et le besoin extrême que nous avons de votre protection, MARIV. *Paysans parvenu*, 4e part. Il Se dit, dans le même sens, de la santé. En revenant de la campagne où j'avais été passer quelques semaines pour rétablir ma santé, qui ne se rétablit guère, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 sept. 1777.

— HIST. XIV°. Sire, restables la meia anama [mon âme] et la malignitet d'els, *Lib. psalmorum*, p. 44. La sainte mère église..... Rentablissez del tut cesle disputle [l'an 1054]. Qu'ai out as ancessurs e par antiquitet, *Th. le mort*. 80. Il SIN°. A. Puissiez et bruient, grans ! fu la bondie; La perte qu'ii ont faite n'sert jamais retablie, *Ch. d'Ant* III, 182. En mouli de membres avelt l'en *Cutange*, en ce que l'en n'estoit restablie des choses don aucuns avoit mis en sesine anz droit qu'il il eust, *Liv. de jost.* 110. Ou-lonques remanoie bons d'aucune home, il doit estre bans sept ans; et, se puis revient, il convenra qu'il restaublisse a l'one toutes les coses qu'il emporta avoiez se jeal, forme, TABLIAU. *Recueil*, p. 81. Et furent ses pire [d'un infirme] desseverez [séparés] et ses gemous l'un de l'autre, et ses membres restablis à leur office, *Miracles St Loys*, p. 184. Il SIN°. 3. Je ne soufferoy point que l'en me conduise ou que l'on me restablisse en consulat, SCHERTEN, P. 58, recto.

— REN. *Re...*, et *établir*; provenç. *restablir*; espagn. *restablecer*; ital. *restabilire*; ital. *ristabilire*.

— ÉTYMOLOGIE. (ré-ta-bli-se-man), *s. m.* Action de rétablir; état d'une personne ou d'une chose rétablie. Le rétablissement de la santé Non que si jusques-là Rome pouvait renaître, Qu'elle fût en état de sa passer de maître, Je ne me crusse digne, en cet heureux moment, De commencer par moi son rétablissement, CORN. *Othon*, III, 2. Il souhaitait le rétablissement du ministre [Mazarin], comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, SAINT-SIM. *le Tellier*. Qui pourrait assez exprimer la zèle dont elle hâta le rétablissement de cette foi [catholique] dans la royaume d'Angleterre? IN. *Duch. d'Orl.* Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'ils seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empêcher la mentre du père, ni de servir au rétablissement du fils, VOLT. *Louis XIV*, c. Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs? VOLT. *Mœurs*, Introd. *Des sciences*. On verrait au rétablissement de Platée et de Thespies démolies par les Thébains, SAINT-ÉVREM. *Anach. ch.* 61. Il Absolument. *Retour à la santé. Son rétablissement*.

— HIST. XIII°. Mais ce porroit fere li sous sagrés [miracle], et demander restablissement de la [la] cose, VILL. HARD. CXV, 3. De restablissemens [en rubrique]. *Le de jost.* 110, 8° et 9°. Les gens du comte [de Flandre] ramenerent le prisonnier de Ereio, et le rendirent par la voie du restablissement, ainsi cou estoient venu, à la ville de Gaqd, FROISS. II, 82, 83, 8° XVI°. 2. En simple saisine ne se fait aucun restablissement [restitution provisoire], ains un simple ajournement, et 8° 4. Lieu de recreance ni sequeste, LOYSEL, 703.

— ETYM. *Rétablir*.

RETAILLE (re-ta-ll', *ll* mouillées, et non re-ta-ye), *s. f.* Ce qu'on retranche d'une chose en la façonnant. Il Hachure ou strie d'une meule.

— ETYM. *Retailler*, DIDEROT, ENCYCL. XIV° siècle, on trouve *retaillere*. La Monnoye, *Noëls bourguignons*, XIV, emploie *retaille* dans le sens de morceau qu'on retire d'une étoffe : J'ai quelque retaille Propre at l'amvaillôt;

† **RETAILLE, ÉE** (re-ta-llé, llée; *ll* mouillées), part. passé de retailler. Une plume retaillée pour écrire en gros.

† **RETAILLEMENT** (re-ta-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de retailler.

— HIST. XVI°. Au bout de deux ans l'on les retaillera [les aubépines], afin de les faire renforcer du pied; ce retaillement se fera en biais coupant tous les nouveaux jets, O. DE SERRES, 743.

RETAILLER (re-ta-lle, *ll* mouillées, et non re-ta-ye), *v. a.* I° Tailler de nouveau. Il faut retailler ces arbres, ils ont été mal taillés. Il 2° Terme de menuiserie. Démonter et refaire du ouvrage. Il 3° Terme de vitrier. Couper des carreaux pour les mettre à une autre mesure.

— HIST. XIII°. Il [Ils] retaillerent [circoncirent] les enfans qui n'estoient mie retaillez, *Machab.* I, 9, I SIN°. 8. Mais Dieu, qui tous leurs griefs gouverne et tout maus punit, Il retailla de son propos; et monte une grans orages en mer, *Chr. de Rains*, 182 I 8° v. Il ne lui vient point de bon acquest, mais de pilages et de roberies, et de retailler les gages des povres chevaliers et escuyers du royaume de France, FROISS. III, IV, 30, Il 8° 5. Les coulonnes furent taillées en la quarriere du marbre gentelique; depuis elles furent retaillées et reponies à Rome, AMYOT, *Publ.* 20. En semanle les questions at les retaillent, et ainsi fo[illegible] sonner le monde en quesalles, MONT. IV, 224.

Digitized by Google

— ETYM. *Re...*, et *tailler*; provenç. *retalhar*; catal. *retallar*; espagn. *retajar*; ital. *ritagliare*.

† RÉTALER (ré-ta-lé). v. a. Étaler de nouveau. || Étendre une peau.

— ETYM. *Re...*, et *étaler*.

† RÉTAMAGE (ré-ta-ma-j'), *s. m.* Action de rétamer.

† RÉTAMER (ré-ta-mé), v. a. Pratiquer de temps à autre sur les casseroles qui en ont besoin l'opération du rétamage.

— ETYM. *Re...*, et *étamer*.

† RÉTAMEUR (ré-ta-meur), *s. m.* Ouvrier ambulant qui retame.

† RÉTANCER (re-tan-sé), v. a. Il se conjugue comme tancer. Tancer de nouveau.

— HIST. XIIIe S. Et ds ceste meïsme cose Renence dans Foukiers et dans Foukiers ses *Gloss. franç.* au mot *retancer*. || XVIe S. La l'espieu dans la main, courageus je devance Ma chasse du vingt pas ; je la lance et retance, Je la presse et la bue aliant tout à l'antour, sons. 670.

RÉTAPÉ, ÉE (re-ta-pé, pé), part. passé de retaper. Cheveux retapés. Il avait les cheveux naïfs avec un chapeau retapé, et surmonté d'un vieux plumet feuille-morte, LABAUME, *Ent. Gons.* I, 5. || *S. m.* Un retapé, une coiffure en cheveux retapés. Ses cheveux sans frisure sont beaucoup plus jolis à voir que ce retapé serré, OXNEUS, *Th'dd. d'dve. la Longère*, I, 7. || Populairement, un retapé, homme qui, comme un chapeau retapé, va faire courir à des sots qui n'y pensent pas.

RETAPER (re-ta-pé), v. a. 1° Repousser en tapant. M. le duc d'Orléans fit ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour faire retaper ses yeux, ST-SIM. 393, 343. || 2° Anciennement, retrousser les bords d'un chapeau en les serrant comme la ferme. || Aujourd'hui, retaper un chapeau à neuf. || Figurément. Il a été bien retapé, il a été fort maltraité. || 3° Tenue de perruquier. Retaper une perruque, la friser et la poudrer. || Retaper des cheveux, les peigner à rebours et les faire renfler.

RETARD (re-tar ; le d ne se lie pas : au plurier, l'on se lie pas : des re-tar-ouvrage ; cependant quelques-uns la lient : des re-tar-z ennuyeux), *s. m.* || 1° Il se dit de ce qui est en se fait trop tard. Un débiteur qui est en retard de payer. Voyez l'heure qu'il est ; vous êtes en retard. Ma montre est en retard avec l'horloge du chemin de fer. Vos retards ont fait manquer l'affaire. || Retard des marées, l'espace de temps dont la marée d'un jour retarde sur celle de la veille correspondante de la veille, et qui est de 48 minutes, en moyenne. || 2° Le retard d'une montre, d'une pendule, partie du mouvement qui sert à la retarder ou à l'avancer. || 3° Terme de musique. On désigne par retard, en harmonie, le délai momentané que l'on met à frapper l'une des notes d'un accord, en prolongeant quelques instants la note de l'accord précédent, note dont celle qui est retardée forme la résolution ; pour exprimer ce fait, on emploie indifféremment le mot retard, qui s'applique à la deuxième note, ou le mot prolongation qui s'applique à la première, il y a des doubles, des triples retards.

— ETYM. Voy. RETARDER.

RETARDATAIRE (re-tar-da-tè-r'), *adj.* Il se dit des contribuables en retard du payer, des conscrits qui ne se rendent pas à temps sous les drapeaux. || *S. m.* Les retardataires, les contribuables, les conscrits en retard. || Il se dit aussi familièrement de ceux qui arrivent trop tard à quelque chose. Les retardataires n'auront pas de place à ce concert.

— ETYM. *Retarder*.

† RETARDATEUR, TRICE (re-tar-da-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physique. Qui rend plus lent le mouvement des corps. Pourquoi aurions-nous recours à ce principe dont tout le monde fait usage aujourd'hui, que la force accélératrice ou retardatrice est proportionnelle à l'élément de la vitesse ? D'ALEMB. *Traité de dynam.* Œuv. t. XIV, p. 214, dans POUCHET. Le frottement retardateur s'augmente des parois solides entre lesquelles les fluides s'écoulent, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 843.

— REM. Le dictionnaire de l'Académie ne donne que le feminin *retardatrice*.

— ETYM. *Retarder*.

† RETARDATIF, IVE (re-tar-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui tend à retarder, propre à faire retarder. Il sait ne pas réussir par cette démarche ; mais c'est pour lui un moyen retardatif, LACRETELLE.

RETARDATION (re-tar-da-sion), *s. m.* Terme de physique. Ralentissement du mouvement d'un corps. La retardation du mouvement est ici en ordre inverse de celui de l'accélération, BIOT. *Hist. astr. Introd.* Œuv. t. VI, p. 13. Les retardations imprimées à la comète ont égalé les accélérations, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 192.

— HIST. XVIe S. Si la dite retardation (de la) vient par faute des alimens..., PARÉ, XIII, 30.

— ETYM. Lat. *retardationem*, de *retardare*, retarder.

RETARDÉ, ÉE (re-tar-dé, dée), part. passé de retarder. || 1° Remis à un autre temps. Le ciel pourra venger ses ordres retardés, CORN. *Œdipe*, III, 2. Leur liberté (de captifs), par mon trop longtemps retardée, vort. *Zaïre*, I, 1. || 2° En parl. du mouvement, lorsque l'action continue de la force ou des forces qui solicitent le mobile tend à le ralentir.

RETARDEMENT (re-tar-de-man), *s. m.* || 1° Action de rendre tardif. C'est ce motif puissant qui m'oblige à cette visite ; et ce que j'ai à vous dire ne veut point du tout de retardement, MOL. *Fest.* IV, 8. Faisiez-vous un grand retardement à vous rendre bonobiste ; il ne faut pas joindre le silence avec le long retardement, SÉV. 37 mai 1679. Je ne suis pas de trop bonne humeur sur le retardement de la paix, qu'un croit pourtant immanquable, MAINTENON, *Lett. à Mme de Bouju*, t. V, p. 366, dans POUGENS. Tous vos retardements sont pour nous des crimes, BAC. *Andr.* IV, 3. Pour relonmer sans retardement en notre pays, *rés. Tel.* 1. || 2° État de ce qui est en retard, de ce qui tarde. D'où peut venir ce retardement de mon fils ? BACH. *Bible, Tobie*, V, 1. J'espère... que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste, SÉV. 26 mai 1680. Le roi (Charles II) n'a qu'un (cœur) encore exempt de revers, ni même de retardement dans ses succès, croyait qu'une année lui suffirait pour détrôner le tyran, VOLT. *Charles II*, 1. Une accélération et ce retardement du mouvement de la lune sont un effet de l'attraction du soleil combinée avec l'attraction de la lune, CONDIL. *Log.* III, 7. Donner ou conclure que le retardement des éclipses (des satellites de Jupiter) est le temps que la lumière emploie à traverser cet orbe (de l'orbite) ; car, comme le retardement, lorsqu'il est le plus grand, lui paraît d'environ onze minutes, il annonce aux savants que la lumière..., parcourait le diamètre de l'orbe de la terre en onze minutes, BAILLY, *Hist. astron. mod.* t. II, p. 417.

— HIST. XVIe S. Comme le retargement soit moult préjudicial le nullement à nostre, MONSTREL. t. II, p. 74, dans LACURNE. || XVIIe S. Il émeut une sédition entre les Sabins, qui fut cause du retardement de notre triomphe, TITE-LIVE, trad. ANYOT, *Publ.* 38. Notre retardement et séjour au bourg de Faye la Vineuse, LANOUE, 584. Elle apporta retardement aux procès, PATRU, *Plaid.* I, 1.

— ETYM. *Retarder*; prov. *retardamen*; port. *retardamento*; ital. *ritardamento*. On trouve aussi *retargement*.

RETARDER (re-tar-dé), *v. a.* || 1° Remettre à un autre temps. Retarder le jugement d'un procès. Il mande à ses agents dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération, BOss. *Louis de Bourbon*. Je puis d'une heure encor retarder mon départ, VOLT. *Zaïre*, I, 1. Que n'ai-je point souffert pendant deux ordinaires que je n'ai point eu de vos lettres !... je m'accommodais mieux d'avoir été un peu retardé de votre souvenir, que de ne porter l'épouvantable inquiétude que j'avais pour votre santé, SÉV. 21 juin 1671. || Être cause qu'une chose soit remise à un autre temps. Je ne puis différer plus longtemps à vous supplier très-humblement..... de m'appendre quel accident m'a jusques-là retardé de recevoir l'avoir une lettre de vous), VOIT. *Let.* 80. Avec ces sons et cette imitation du chrisianisme, Julien, s'il eût vécu, eût apparemment retardé la ruine de sa religion, FONTEN. *Orac.* II, 9. || 3° Rendre plus lent, empêcher d'agir immédiatement, en parlant des personnes. N'en parlons plus ; en vain votre amour me retarde, CORN. *Horace*, IV, 4. Mais quels soins désormais peuvent me retarder ? RAC. *Phèdre*, III, 5. Il se dit des choses. Cruel auteur des troubles de mon âme, Que la paix retarde un peu tes pas, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. D'un siège encor douteux la lenteur ordinaire Peut retarder ma course et borner ma carrière, VOLT. *Fanat.* II, 5. La raison n'est jamais retardée dans ses progrès, que par les vices du gouvernement, CONDIL. *Hist. anc.* III, 5. La passion pour le changement corrompt la musique au delà des Alpes, et une timidité superstitieuse en retarde les progrès parmi nous, D'ALEMB. *Lib. de la musique*, Œuv. t. III, p. 307, dans POUGENS. || 3° Retarder une horloge, une montre, faire qu'elle marque une heure moins avancée. || Faire qu'elle aille moins vite. Ma montre avance toujours ; j'ai besoin de la retarder. || 4° Terme de musique. On retarde, dans un accord, une note consonnante par une note prise dans l'accord précédent. || 5° *V. n.* Remettre à un autre temps. Le roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly [chez le prince de Condé], parce qu'il comprenait l'excès de cet embarras, SÉV. 30 avr. 1671. || 6° Aller trop lentement, en parlant d'une horloge, d'une montre. Ma montre retarde de dix minutes. || On dit dans le même sens : je retarde de cinq minutes, d'un quart d'heure. Zoé, votre mère, entre nous, Dirait de combien je retarde, Quand vient l'heure du rendez-vous, BÉRARD. *Passez, j. filles*, II, 8. Ma montre retarde, en parlant de quelqu'un qui est resté attaché à des idées surannées. || La lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure, parait tous les jours trois quarts d'heure plus tard. Ma montre retarde de même que la lune retarde. || La fièvre retarde, se dit d'une fièvre intermittente dont l'accès vient plus tard qu'il n'était venu le jour précédent. || 7° *Se retarder*, v. réfl. Être retardé. Le conducteur..... qui est engagé de mettre sa cousine d'Harcourt..... cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours, SÉV. 43.

— HIST. XIIIe S. Les querelles lesquelles ne pooent (ne pouvaient) finer sens serement de verité, pevient autrement [si on n'evoiast pas un témoin en certains cas] trop retardées, BEAUM. II, 3. Si en ont aucun jugement essé retargié, ID. LXVII, 76. || XIVe S. Empeschemens qui retardent le cure des plaiez, H. DE MONDEVILLE, P. 236. .....l'incision qui est à faire ne puisse estre retargie, ID. P. 100, *verso*. La bons sachyes se doit on bien garder de retarder de nuire à son seigneur, sa foi li doit garder, *Girart de Ross*, V. 4007. Sedicius li ceuturion les restarda [les soldats], et leur dist que il ne voloit pas estre logiez à la nuit, BESCHREIB, P. 118, *verso*. || XVIe S. Cesse, amour, tes rigueurs, mets fin à la poursuite : Voy que devant ton vol je retarde ma fuite, Et retourne au chemin que j'avoy delaissé, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Stances pour Charles IX*. Il se mesit un debat entre eux, qui fut cause de retarder un peu le combat, ANYOT, *Timol.* 42. Faisant jetter tout le bagage emmy le chemin au devant de l'ennemy pour le retarder, ID. *Lucul.* 18. De quoi Demetrius en fut trop autrement troublé, sans sentiement retarda un peu son pas, ID. *Démétr.* 49. Les Espagnols se mutinerent, ce qui retardit les affaires du duc [d'Albe], *h. Alba*. *Hist.* II, 304.

— ETYM. *Re...*, et *tarder*; bourg. *retadai*; wallon, *restarsi*; prov. et espagn. *retardar*; ital. *ritardare*.

† RÉTATER (re-ta-té), *v. a.* || 1° Tâter de nouveau. L'aveugle tâta et retâta l'objet qui était sous sa main. || 2° Manier plusieurs fois, remanier, corriger. Il est nécessaire et il faut avouer qu'elle [la Sophonisbe de Mairet] a des endroits inimitables, et qu'il serait dangereux de retâter après tout, CORN. *Sophon. au lecteur*. || 3° Prog. S'employer avec précaution. Je vais la retâter sur ce fâcheux mystère, MOL. *Amph.* III, 1. || 4° *V. n.* Goûter une seconde fois. Nous volligeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté de l'Écriture sainte, SÉV. 19 nov. 1689.

— HIST. XIIIe S. Taste et reteste et tire et sanhe.... REN. 19338. || XVIe S. Somme, il fit tant, en tastant et retastant, qu'il vint à bout de cette nouvelle et la but toute, DESPER. *Contes*, XCI. Je ne me veois et retaste plus universellement en nulle autre posture qu'en posant aux échecs, MONT. II, 37. Cependant qu'il lucite avecques sa memoire et qu'il la retaste..... ID. IV, 66.

† RETEILLER (re-tè-llé, ll mouillées), *v. a.* Teiller une seconde fois. || *Fig.* Retoiller ses chèvetoites, moûterer sa dépense, devenir ménager.

RETEINDRE (re-tin-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme teindre. Teindre de nouveau. Sa robe était bleue, elle l'a fait reteindre en brun.

— HIST. XIIIe S. Nus [nul] chapelier de feutre ne doit retaindre ne nus [nul] chapeaus vez [vieux] de feutre..... *Liv. des mét.* 348.

RETEINT, EINTE (re-tin, tin-t'), part. passé de reteindre. Étoffe reteinte. Drap teint.

† RETENDEUR (re-tan-deur), *s. m.* Celui qui étend les étoffes au sortir de la foulerie ou de la teinture. Aprbogne la vieille femme dit faire, et la mégère du boureau apposée sur lesdits drogueis en toile, ses nouais en seront coupés avant que d'être portés au foulon, par les marchands qui les achèteront en toile, ou par les retendeurs qui les iront apprêter pour le compte des fabricants. *Arrêt du Cons.* 16 août 1724.

† RETENDOIR (re-tan-doir), *s. m.* Outil du facteur d'orgues.

RETENDRE (re-tan-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tendre. Tendre de nouveau. Retendez le corge. Retendre une corde.

Digitized by Google

— HIST. XVIe S. Nous relaschons les cordes des arcs... afin que nous les pulaision retendre puis après, ANYOT. *Comme si faut nourrir les enfants*, 36.

— ETYM. *Re...*, et *tendre*, v. a.

† **RETRNDRE** (re-tan-dr'), v. a. Il se conjugue comme tendre. Étendre une seconde fois. On n'est qu'après avoir été retendu par des poids convenables et pendant plusieurs jours qu'un fil (métallique) acquiert cette force constante qui doit le caractériser, FOUILLET, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXII, p. 1248.

— HIST. 1re S. Quant ce vient l'endemein, il s'estendent leurs peleus au soleil et les conroient [corroient], JOINV. 230.

— ETYM. *Re...*, et *étendre*.

RETENDU, ER (re-tan-du, due), part. passé de retendre. Un cordage retendu.

RETENIR (re-te-nir), v. a. Il se conjugue comme tenir. || 1° Tenir encore une fois, retenir. *Je voudrais bien retenir l'argent que je lui ai prêté.* || Il voudrait bien retenir ce qu'il a dit, il voudrait ne l'avoir pas dit. || 2° Garder par devers soi ce qui est à un autre. Retenir le bien d'autrui. On lui a retenu cinq francs sur sa paye. C'est toi qui as retenu ma montre? MOL. *Scapin*, II, 5. On allait remettre de on moins retenir son linge et ses habits, quand cette femme dont je parle a payé pour elle, MARM. *Herodiens*, 11e part., IIe liv. point à désirer d'une chose, la garder toujours. Cinna, par vos conseils je retiendrai l'empire; Mais je le retiendrai pour vous en faire part, CORN. *Cinna*, II, 1. La possession d'un cœur est bien mal assurée, lorsqu'on prétend le retenir par force, MOL. *Sicil.* sc. 9. Brutus et Cassius me suivront en Asie; Antoine retiendra la Gaule et l'Italie, VOLT. *M. de César*, t. 3. || Terme de palais. Donner et retenir ne vaut, une donation n'est pas valable, si l'on ne se dessaisit en effet de ce dont l'on donne, et c'est ce qu'on appelle un brocard de droit. || 4° En parlant des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises, des observances, se garder de. Retenir l'accent de son pays. Ils retiennent encore beaucoup des mœurs de leur pays, VAUBEL. *Q. C.* 4000. Dans la suite, on se disposa à imiter cette ville, c'était l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose, SOCR. *Hist.* III, 7. Je puis être à lui [Dieu], et retenir toute mon indigence, parce que je puis être à lui et n'être pas sa meilleur, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Nyst.* t. II, p. 593. Il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, to. *Dim. Oct. du St-Sacrement, Dominic.* t. II, p. 818. Vous vous faites un scrupule de ne plus de conduite dont vous ne bannissez que vos malheurs passés; vous retenez tout ce qui peut vous y conduire par d'autres raisons, MASS. *Carême, Pécheur.* II [PYRRHON] ne retint de la doctrine de ses maîtres que les principes qui favorisaient son peu chant naturel à ce doute, ACAD. *Opin. des anc. philos. Pyrrhonisme philos.* IIe Prélever, déduire d'une somme. En me payant il a retenu la somme qu'il m'avait prêtée. Sur cette somme annuelle, on retenait une partie pour les frais, les avances et intentes, BOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 271, dans POUGENS. || 6° Réserver. Il a donné son bien, mais il en a retenu l'usufruit. Il a donné sa terre, mais il a retenu les bois et les vignes. || 7° Terme de procédure. Retenir une cause, se dit des juges qui décident qu'une cause est de leur compétence. || Il signifie aussi : la conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. || 8° Terme d'arithmétique. Retenir un plus ou moins chiffres, les réserver pour les joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après : je pose 7 et retiens 3; ou, elliptiquement : pose 7 et retiens 3. Et 4, je pose 5 et retiens 4. || 9° S'assurer par précaution de ce qu'on autre aurait pu prendre. Ce jour-là, les comédiens avaient été retenus pour représenter une comédie chez un des plus riches bourgeois de la ville, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Les violons sont retenus, le festin est commandé, et ma fille est parée pour vous recevoir, MOL. *Mar. forcé*, 14. J'ai déjà retenu quatre laquais qui jouent parfaitement du violon, BRUYS, *Grondeur*, II, 18. Cet appartement, j'irai dès ce soir le retenir pour vous, MARIV. *Paysan parv.* 3. Je lui avais retenu un intendant, qui devait aujourd'hui entrer chez elle; et ce vendant elle en a pris un autre, to. *Fausses confid.* II, 4. Il [RACINE] était bien pardonnable d'être un peu fâché contre ceux qui envoyaient leurs laquais battre des mains à la Phèdre de Pradon, et qui retenaient les loges à la Phèdre de Racine, pour les laisser vides et pour faire accroire qu'elle était tombée, VOLT. *Mél. litt. Nonnôtt. lait. préambule.* Enfin, quoiqu'il n'eût pas besoin de secrétaire. En cette qualité monsieur l'a retenu, COLLIN D'HARLEV. *Optim.* t. 3. || Fig. Attendre que nous partions ensemble, quand je me serai pris à mourir, je vous manderai, si je puis, le jour que j'aurai retenu ma place au coche, D'ALEMB. *Lett. à Voll.* 25 janv. 1770. || Familièrement et irrégulièrement. Je vous retiens, je le retiens, etc., dit à propos de quelqu'un qui dit on fait une sottise. Je vous retiens pour faire des commissions, se dit à quelqu'un qui va sortir, DUCLOS. || Populairement. Je retiens part, j'en retiens part, se dit, quand on voit quelqu'un ramasser quelque chose, pour signifier qu'on prétend avoir part à ce qu'il a trouvé. Je n'ai pu relever le pied de ma ventre de vos bontés, et ne passant a dit : je retiens part, VOLT. *Lett. à d'Argenson*, 7 mars 1738. Je lui dirai, comme les gens du peuple : je retiens part, tant ses satires me paraissent redoutables, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 4 déc. 1770. || Retenir date, indiquer à quel qu'un un jour, une heure, pour l'un exigera de lui telle chose. || Retenir une date en cour de Rome, prendre une date, s'assurer d'une date en cour de Rome. || Retenir, finances parlementaires, en conseiller a retenu le bureau, il est assuré d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé. || Se retenir à croix, je retiens pile, se dit, au jeu de croix ou pile, pour signifier que l'un gage que le côté de la pièce de monnaie qui paraîtra sera croix, sera pile. || On dit dans un sens analogue, quand on joue à pair ou impair, je retiens pair, je retiens non. || Les enfants disent de même dans leurs jeux : je retiens de jouer le premier. || 12° Se pas laisser aller à certains des choses qu'on arrête, qui sont arrêtées. S'il retient les eaux, tout deviendra sec; et, s'il les lâche, elles inonderont la terre, BACZ. *Phys.* II, 18. Ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retenir l'eau, to. ib. *Jérémie*, II, 13. C'est une chaussée qui retient les eaux de la Loire et retient cette rivière dans son lit, LA PONT. *Lettres*, 7. Le cœur voit au plaisir que l'instant e produit, Et cherche à retenir le plaisir qui s'échappe, LEBRUN, *Hom. des ch.* I. || Garder dans sa bouche. La première chose que je fis en mettant pied à terre fut d'entrer dans le lac [la mer Morte] jusqu'au gorgeon; et bien que je voulusse le retenir, il me fut impossible de l'y retenir; la salure en est beaucoup plus forte que celle de la mer, CHATEAUB. *Itinér. Jéricho.* || Garder une chose en corps. Retenir son urine. Retenir son eau. || 13° Retenir son haleine, ne pas la laisser sortir. || FIG., fondateur de la secte des quakers, qui, pour mieux y faire des conversions et des grimaces, s'étoit son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas fait mieux, VOLT. *Dict. philos. Quakers*, 2. Ils [les Prussiens] se lèvent, ils l'entourent [D'ASSAS], lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : si vous criez, vous êtes mort; il retient son souffle un moment pour crier plus fort : à moi, d'Auvergne, les voilà, et il tombe percé de coups, to. *Lett. Choiseul*, 12 nov. 1768. || On dit de même : retenir vainqueur l'ennemi, retenir son audace. Retenez des soupirs dont vous me percez l'âme, CORN. *Nicom.* IV, 1. Nous ne pûmes, en le remerciant, retenir nos larmes, CHATEAUB. *Mém.* I, 3. Il faut donner [la tragédie des Scythes] que quand Mlle Duranzy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, VOLT. *Lett. Florian*, 4 mars 1787. || Fig. Que de fois dans ce cœur, honteux de la trompe, Je retins mon secret qui voulait m'échapper! D'HERAV. *Parisi*, I, 1. || Retenir le rire, s'empêcher de rire. Elle confesse qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir le rire, quoiqu'on excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, BOSS. *Anne de Gonz.* || Retenir ses larmes, se laisser aller à pleurer, à parler, à trop parler. Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? BOURDAL. 11e dim. *après la Pentecôte, Dominic.* t. II, p. 386. || 15° Arrêter, ne pas laisser aller, en parlant des personnes. Je suis encore ici, M. et Mme de Chaulnes font de leur mieux pour m'y retenir, SÉV. 76. || Ne m'a retenu que pour parler de vous, SAC. *Brèves.* III, 3. Et qui d'honneur ont de l'appui d'Agrippine, Lorsque Néron lui-même annonce me reine, ...Quand Burrhus à sa porte eux me retenir? IN. *Brit.* I, 3. Il était tous les jours retenu pour quelque repas, HAMLET. *Gramm.* 6. Et de voir qu'on retint en prison une belle dame et deux amis pour un crime qu'il n'avait pas fait, VOLT. *Zadig*, 10. Les deux qui le retenaient [Charles XII] avait renvoyé tous ces premiers mouvoirs qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois près à Pultava, to. *Charles XII*, 4. Il voulut s'en aller, elle le retint : Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et il est de ceux que je vois avec plus de plaisir, J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Il me retint par ma robe, en me suppliant de lui accorder un moment d'entretien, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 11, p. 337, dans POUGENS. || Retenir à, avec un infinitif, garder quelqu'un pour qu'il couche, dîne dans le manoir. Mme de la Fayette me retint à coucher, SÉV. 163. Je retins mon frère à dîner, MARIV. *Paysan parv.* part. 6. || Je ne vous retiens plus, se dit à une personne qu'on renvoie, à qui on permet de prendre congé. Monsieur, peut-être ailleurs êtes-vous attendu; Je ne vous retiens point, BOURSAULT, *Poés. d'Ex.* III, 6. Je ne te retiens plus, saute-toi de ces lieux, BAC. *Andr.* IV, 2. || Il se dit aussi des choses qui font séparément, qui arrêtent. Ce rhume l'a retenu dans sa chambre. La goutte le retient au lit. La bonté du terroir y retint ceux du pays, VAUD. *Q. C.* VIII, 2. Le cour ne le retint guère [le duc d'Enghien], quoiqu'il en fût la merveille, SOUL. *Louis de Bourbon.* Ne prétendrais-tu point, par tes laisses couleurs, Déguiser un amour qui te retient ailleurs? RAC. *Bajaz.* V, 4. Pourraije m'arracher de ce séjour plein d'illusion, où rien ne m'attache, où tout me retient? GENLIS. *Mme de Maintenon*, t. I, p. 287, dans POUGENS. || Fig. Vos prêts me retiendraient à la vie, *Esth* de *Cicéron*, dans DESPORTAINES. Un ami mourant a souvent voulu que son ami lui fermât les mains, pour le retenir dans la vie, tandis qu'il se sentait entraîné par la mort, CHATEAUB. *Italie, Tivoli.* || 18° Empêcher de sortir. Des travaux forcés redoutaient le danger; Et mêmes vos fleurs qui se pressent d'éclore, J. ROUSS. *Sur un orâtoriens.* || Fig. Renfermés dans leur crimelle timidité, ils gardent un profond silence : les retiennent la vérité dans l'injustice, MASS. *Epiphanie.* || Empêcher d'avancer, de cheminer. J'ai bien tâché pendant le temps que je vivais de passer avec vous; j'admire tous les moments, et je les laisse partir qu'à l'extrémité, SÉV. *à Mme de Grignan*, 10 nov. 1673. Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui me retraîne; et cette pensée me fait grand'peur, to. *à Bussy*, 13 juillet 1681. Les jours vont si vite, et les années se succèdent si rapidement pour moi, mon cher ami, je ne puis plus les retenir, to. ib. || 14° Fixer, empêcher de tomber, de retomber. Corinne soulève la rideau, et le retient pour laisser passer lord Nelvil, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || Retenir une poutre, l'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber. || 15° Supporter l'effet prochain d'une action. Il serait tombé dans le précipice si je ne l'eusse retenu. Reviens me rendre compte, et voir s'il faut hâter Ou retenir les coups que je doi lui porter, VOLT. *Tancr.* II, 4. Même il voulait verser le sang de Tassin; Ce vieillard, dites-vous, a retenu sa main, IN. *Hérope*, IV, 4. || Fig. Le bruit de nos trèpas D'une main ennemie a retenu le bras, RAC. *Andr.* IV, 4. || 16° Réprimer, modérer, empêcher, en parlant des personnes. La crainte des peines les retient. PASTR., *Législat.* VI, 8. Ce père, retenant de toutes parts qui s'emportent, CORN. *Hor.* II, 8. Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté; On le retient fort mal par tant d'autorité, MOL. *Ec. des maris*, I, 1. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir [les esprits] sur cette pente dangereuse [de la liberté religieuse] en exerçant la plus impitoyable, BOSS. *Mme d'Angl. prem.* || Théodose l'épouvanta les hérétiques sans les punir; il les retint dans l'obéissance, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 20. Par combien de liens il attachait [encore] le protestantisme! J. DE. *Mont.* La raison pourquoi le cardinal Mazarin différait tant à accorder les grâces qu'il avait promises, c'est qu'il était persuadé que la plupart de ceux qui pour capable de retenir les hommes dans le devoir que non pas la reconnaissance, BAC. *Fragm. hist.* Ne me retenez point, monsieur le marquis, je me retenez point, LEBAGE, *Turcaret*, V, 9. Ce n'est plus le besoin que j'ai de lui qui me retient; c'est moi qui le retiens, MARIV. *Fausses confid.* II, 12. Vous êtes pour moi le démon de Socrate; mais son démon se bornait à le retenir, et vous m'inspirez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 avr. 1760. Je vous prie seulement que j'abuse, mais comment retenir celui qui se vend? J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 7. Il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, ID. *Projet d'éduc.* || Il se dit des sentiments que l'on contient

Digitized by Google

Si cethemme est à vous, imposez-lui silence, Madame, et retenez une telle insolence, CORN. *Nicom.* 1, 7. Il est aisé de conclure, que, parmi cette foule de pécheurs qui provoquent la colère du ciel, il y a quelques justes cachés qui la retiennent, FLECH. *Panégyr. Franç. de Paule.* Ja sain..... que la force peut agir..... pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice, ID. *Turenne.* Il allait porter ses encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé de poids de ses propres passions, qu'il contenait avait retenues, ID. *Duc de Montausier.* Je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience, et pour empêcher qu'on ne s'aperçoive que je la retiens, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 31 juillet 1713. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère; D'Ophiuside encor je respecte le père, RAC. *Iph.* IV, 6. C'est vous qui retenez mes passions impétueuses, RÉN. TÉL. XVII. Cette dignité qui retient les saillies du tempérament, cette humanité qui rend plus sensible aux impressions de la grâce, MASS. *Pet. carême, Vic. vert. des grands.* Il retenir avec de et un infinitif. Vous-même êtes-vous sûr que ce nouveau style ne vous aveuglera point, et ne fera point retenir de mienne? COMN. *Oth.* II, 4. Bien des raisons doivent me retenir de parler, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 31 août 1711. Cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile, J. J. ROUSS. *Lett. à Moulou*, 9e août 1762. Il retenait avec que et le verbe au subjonctif. Et le retiennent qu'il n'y fonde Ou son amour ou son espoir, COMN. *Imit.* I, 19, éd. 1681. Il 17e Retenir dans, se retenir dans. La crainte de la mort ne nous retient pas moins et, plus que tout, la confiance que vous connaissez mon cœur, m'a retenu dans un silence que je crois que vous avez approuvé, REY. *D'Pompone*, 28 nov. 1688, Il Absolument. Retenir quelqu'un, lui faire observer la discrétion, des ménagements. Vous ne pouvez le retenir que par la soufrance, CORNEILLE *Ad. et Th.* I, II, p. 140, dans POUGENS, Il 18e Retire, garder dans sa mémoire. Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu, LA FONT. *Fabl.* I, 9. J'ai dui dire, il y a longtemps, une parole d'un ancien que j'ai toujours retenue, MOL. *Scapin*, III, 9. Elle retient comme un éloge admirable ce que vous dites de M. Rouillé, que la justice est sa passion dominante, SÉV. 176. Non-seulement elle [la religion] a été bien enseignée par les apôtres, mais encore elle a été bien retenue par ceux qui les ont suivis, BOSS. 1er *ocuv.* 6. Ce qui est sûr, c'est que j'ai toujours retenu leurs visages, je les vois encore, je les peindrais, MARIVAUX, *Mariane*, partie I. La véritable éloge d'un poète, c'est qu'on retienne ses vers, VOLT. *Louis XIV*, 32. En général, nous retenons plus facilement les choses qui ont le plus de rapport aux matières qui nous ont souvent occupés, ROBERT, *Rec. anal. conn.* 26. Il Absolument. Pourquoi parle-t-on [dans la chaire] si peu pour persuader, pour instruire, et pour faire en sorte que l'auditeur retienne? REN. *Dialogues sur l'éloquence*, 1. Il Retenir des choses. Retenons bien que les objets extérieurs ne renferment rien d'agréable ni de fâcheux, MALEBR. *Rech. vér.* I, 17. Il Familièrement. Retenir quelque chose, retenir ce qu'il dit. Pour de la logique, si nature vous en avait départi, à égale mesure, il n'y aurait plus qu'à vous écouter et vous retenir par cœur, DIDEROT, *Lett. à Falconet*, VOLT. 1766. Il 19e Il se dit absolument pour être étonnées en parlant des femelles des animaux. Il serait mieux, pour avoir d'excellents chevaux, de ne laisser couvrir les juments que de deux ans après l'une; elles dureraient plus longtemps et retiendraient plus sûrement, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 18. Il 20e Absolument. Se dit des chevaux qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente. Ce cheval a les reins bons, il retient fort bien. Il 21e Se retenir, *v. refl.* S'empêcher de tomber. Il se retint sur crins du cheval. Il [le héraut] monte sur les arçons, et se retient à la main, arrière, à la queue, CURY *Quadrup.* I, VI, p. 18. Il 22e S'arrêter avec effort. Il se retint au bord du précipice. Il n'y a que fou ou s commencé à glisser ou à rouler avec un peu de vitesse, cette vitesse s'accélère continuellement, et il devient impossible de se retenir BACHELIER, *Trip. Alpes*, I, IV, p. 32, dans POUGENS. Il Il se dit des chevaux qui ne veulent point se porter librement en avant. Il Terme de manège. Un cheval se retient ou roide derrière la main, arrière, par rapport. il ralentit son allure. Il 23e Il se retient, quand on lieu d'avancer, il saute, et ne part pas facilement de la main. Il 24e Fig. Se modérer. Allons..... je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place, MOL. *G. Dand.* II, 4. Cela me paraît si horrible que j'eus peine à me retenir, PASC. *Prov.* VII. Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence : ce sont mes affaires, SÉV. 11 déc. 1676. Retenez-vous sur le jeu, vous avez été souvent témoin des malheurs que l'amour du jeu attire, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Harvincourt*, 15 févr. 1706. J'ai peine à me retenir, quand je parle de cette horrible aventure l'exécution du chevalier de la Barre], VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 oct. 1766. Il Il se dit des sentiments dans le même sens. Croyez-moi, les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin qui qu'il soit, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 7. Il faut retenir de satisfaire ces besoins, ces mouvements naturels. Retenez vous, vous ne pouvez pleurer ici. Tâchez de vous retenir jusqu'à ce que vous soyez chez vous. Je l'aimais aussi moi, madame, et j'en pleurerais, je crois, si je ne me retenais, PICARD, *Recochets*, I, 16. Il 25e Être gardé dans la mémoire. Ces préceptes se retiennent facilement.

— HIST. XIe S. De la vérité ki de l'herbere vint Tant an retint, dunt son cors en sustint, *St Alexis*, LI. Blanc il le dient, blanc le tenuhe [chenue]; Ma grant honur [fief] l'aveie retenue, ib. LXXIII. Ki retient le dener saint Pere, le deiet rendre per dis, justice de cunte ne eglise, *Lois de Guill.* 20. Retient les [gardes-]les avez vouz, c'est votre salvement, *Ch. de Rol.* LII, 1247. S. Si [elle] ne me veut retenir en quelque façon, je me chasse est aigue pour usage de retenir sor contre ses covoitises, BERN. LATINI, *Trésor*, p. 267. On este trente et retient le sorplus, *Comput*, 1. Il ne vous peut pas les retenir à lui, si nires l'en put avir comme d'espave concelée, BEAUM. XIV, 51. Et s'elle [la procuration] est soufisans, le justice le [la] retient par devers li, ib. IV, 76. Il ne se retient pas à ceste raison ordenée pour le proufit de nos subjez et de nostre royaume, nous retenons à nous pour l'escleircir, d'amender, d'ajouster et d'oster ce qui y sera à oster, ORD. des rois de FRANCE, XIIIe S. Sire clerc, fist le roy, vous avez perdu à estre presire par vostre prouece, et pour ce vous retenons à nostre conseil et nostre compaignie, ID. V, 85. Bien retient ce c'oi il enseigne, BEN. VÉRIS, II, XIVe S. Que ce soit retenu en memore ce ceus qui empire vous vendront [viendront], BRACHET, P. 73, *recto*. En son osteł a vilain oste Qui mauvais conseillier retient, J. DE CONDÉ, I, II, p. 57. Il soit et seront tenu loiaulx [fidèles] subgiez, justes et vrais et soufisamment leuldtes voler, DU CANGE, *retinere*. Il XVe S. Je le remercie grandement des beaus présens que il m'a envoiés, mais ce n'est mie l'un ni la pau du roi d'Angleterre mon seigneur que je les retienne, PACHOD, I, 1, 800. Et on y eut bien de morts quant on retint [retenait] ceulx [faits prisonniers] quatre cens, qui furent emenés à St-Omer et mis en prison, ID. IV, 7, p. 70, DANS LACURNE. Il XVIe S. Les autres plaintes ont retenu le nom des restons desquelles Teurent ailleurs transportées, RAB. *Pant.* III, 26. Madame a retenu ce portier, jusques à ce qu'elle se trouve si bien que le savoir vous en fit contentement, MARG. *Lett.* XXIII. Qui aura lou diligement, bien entendu et sidelement retenu les histoires, ANJOU, *Prof.* IV, 29. Ceste lecture retrenet et arreste tellement les bons esprits, qu'elle leur fait bien souvent oublier tous autres plaisirs, ID. *Préf.* XV, 23. Il les gaigna, leur promettant qu'il en retiendroit la charge et commandoire de la guerre, et le garde des lois seulement, ID. *Thers.* 29. Il estoit fort retenu et reservé en son parler, ID. *Pant.* IV, 51. Il se retiendront quelque chose [de cet usage], MONT. I, 46. La jeunesse, qui est desireuse de nouveauté et ardante en ses affections, ne se peut retenir qu'elle n'aille gouster, voire se saouler de ces douces poisons, LANOUE, 120. L'ame bien reiglée ne se retient pas seulement de mal faire pour crainte de punition, mais..... CALV. *Instit.* 0 ..... Pour nous monstrer que c'est à dire, lier et detier : assavoir du retenir les pechez et les remettre, ID. 98. DU CAT et retenir ne veut, LOYSEL, 889. Il estoit lourge ès de Paris; Et de fait, par un long ..sage Il retenoit du badaudage, *Sat. Ménippée*, *Vaine ligueur*.

— ÉTYM. *Re...*, et *tenir*; wallon, *rtan*; génev *retenir*; provenç. *retener*, *retenir*; espagn. *retener*; portug. *reter*; ital. *ritenere*.

† RETENTER (re-tan-té), *v. a.* Tenter de nouveau; faire de nouvelles tentatives.

— HIST. XVIe S. Nous fusmes si mal avisez que de vouloir trois jours après retenter le mesme dessein, LANOUE, 590. Qui retentera son entre et ses forces n'y verra .., MONT. II, 800.

† RÉTENTEUR, TRICE (ré-tan-teur, tri-s'), *adj.* Qui retient, qui exerce un effort pour retenir. Le pouvoir rétenteur d'un muscle, d'un ressort, LEGAVANT.

— HIST. XVIIe S. La faculté rétentrice est celle qui garde et retient ce qui a été imprimé, MALEB, *Recherche*, II, 6.

— ÉTYM. VOY. RÉTENTION.

† RÉTENTIF, IVE (ré-tan-tif, i', v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la vertu de retenir. Force rétentive.

— HIST. XIIIe S. Et la terre, qui est froide et seche, fait la vertu retentive, ce est qui retient la vaindre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 100.

— ÉTYM. VOY. RÉTENTION; provenç. *retentiu*; ital. *ritentivo*.

RÉTENTION (ré-tan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de retenir. La rétention ou l'empreinte de ce idée dans la mémoire, DUMAS, *De l'homme*. || Terme de jurisprudence. Droit de rétention, faculté, accordée à certains créanciers, de retenir la chose qui est entre leurs mains, jusqu'à parfait payement de ce qui leur est dû. || 2° Action de retenir ses urines, pour le jouissir sur chaffres qui doivent venir après. Tu sais, comme en opérant par la pluume [dans les calculs], on est à tout moment obligé de faire des rétentions ou d'exposer des urines nécessaires, et combien d'erreurs se glissent dans ces rétentions et emprunts, à moins d'une très-longue habitude, BOUCH. *Rech. archéon.* || 3° Réservation, réserve. Rétention d'une pension *sur* un bénéfice. || 4° Terme de palais. La rétention d'une chose, l'action de la retenir par quelqu'un, décidant par la connaissance d'une cause leur appartient, le retiennent. || On dit dans le même sens : un arrêt de rétention. || La rétention d'une cause se dit aussi de la décision par laquelle une cause est retenue, conservée au rôle et en son rang. || 5° Terme de médecine. Accumulation d'une substance solide ou liquide dans les conduits destinés à son excrétion, ou dans le réservoir qui est naturellement destiné à le contenir, mais où elle ne devrait séjourner que momentanément. Le repos, les passions de l'esprit, les excrétions et rétentions, *Ecole de Salerne*, *Préface*, dans POUGENS. || Rétention d'urine, ou, emphatiquement, rétention, accumulation de l'urine dans la vessie. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver durant mes premières années une rétention presque continuelle, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII.

— HIST. XIIIe S. Le locataire peut user de retention de ses loungez pour reparations necessaires, LOYSEL, *Inst.* V. Lequeuel des retentions, conserves et autres conditions, selon la portée de son domaine, o. ne saveez, 97. Des sons seront aussi empliées en halte [avec] sens avec retention [retenue de pouoir d'abuser de matiere tant precieuse, ID. 888. Il perdit connoissance et raison, avec retention des excremens, PARÉ, VII, 33. De la suppression ou retention d'urine, ID. XV, 61. Il ne m'en accuserai [de ce que j'ai eu] et, si je suis homme de quelque leçon, je suis homme de nulle retention, MONT. II, 96.

— ÉTYM. Provenç. *retenció*; espagn. *retencion*; ital. *ritenzione*; du lat. *retentionem*, de *retentum*, supin de *retinere*, *retenir*.

RÉTENTIONNAIRE (ré-tan-sio-nè-r'), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence peu usité. Celui qui retient entre les mains ce qui appartient à d'autres. || 2° Ouvrier à façon, qui retient pour lui les matières qu'on lui confie.

— ÉTYM. *Rétention*.

RETENTIR (re-tan-tir), *v. n.* || 1° Rendre, renvoyer un son éclatant. Saint Jean-Baptiste..., apelu tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert, SOUS. *Hist.* II, 6. Alors les cris redoublèrent, et durant deux heures la place publique retentissait de ces mots : La grande Diane des Éphésiens ! ID. ib. II, 13. Le bourdain se trouble, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? FLÉCH. *Turenne*. De nos cris douloureux la plaine retentit, BAC. *Phèd.* V, 6. Salomon multiplie les concerts, et son palais retentit de toutes parts de chants de volupté et de réjouissance, MASS. *Carême*, *Anc. et prod.* L'occasion d'entendre quelques-uns des prédicateurs qui font retentir les églises de Nous

Digitized by Google

pendant le carême, STAEL, *Corinne*, I, 2. || Fig. Le P. Bourgoing était sur ses bancs [de l'école de théologie], faisant retentir toute la Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science. BOSS. *Bourgoing*. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété et par les aumônes qu'elle y a répandues, retentissent du bruit de ses louanges. FLÉCH. *Duch. de Rem.* La terre a retenti assez de la misère qui valut à ce Borgie la tiare. VOLT. *Pol. et lég. Droits des hommes, acquisitions.* || On dit de même : Tout retentit du bruit de ses exploits. Il a déjà dans le port Tout retentir de nos prouesses. MOL. *Amph* I, 1. || 3° Faire ou produire un bruit éclatant. Ce coup de tonnerre a retenti avec une grande force dans le montagne. Ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit, SACI, *Bible, Machab.* I, III, 54. O nuit désastreuse, tout effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! BOSS. *Duch. d'Orl.* Ajoutez tout le peuple au secours de son roi, Et faites retentir jusques à son oreille De tous conservé l'étonnante merveille, RAC. *Ath.* V, 2. || Fig. Ses louanges retentissent partout. Les applaudissements retentir de tous côtés.... les menaces de Dieu, BOSS. *Hist.* II, 4. Toutes ces trompeuses invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les poésies [de Quinault], in, *Comédie*, 2. Je voudrais que le récit de toutes les injustices retentît sans cesse à toutes les oreilles, VOLT. *Pol. et lég.* la *Méprise d'Arras*. Quoi! du siècle passé le fameux satirique Aura fait retentir le trompette héroïque ! P. *Fontenay. Cret.* la *Satire*. Dans tout Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe et à juste titre, N'ALEMB. *Eloges. Bernoulli*. Des noms célèbres pendant huit ans, mais qui retentissent plus faiblement de génération en génération, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. || 3° Fig. Retentir dans l'âme, dans le cœur, se dit de paroles, de cris qui font une forte impression sur le cœur. Chacune de ses paroles retentissait jusqu'au fond de mon cœur, et me causait des tressaillements, GERLIS, *Tyrol Rev.* I, 15. Ferme, clair, sonore, retentissant par sa beauté à l'encontre de ses vestements, qu'estompait d'un vermeil satué, *Percefforest*, I, V, P. 8, || MV. 2. Il [un chien] se prit à japper à toute gorge, et fait retentir tout ce quartier là du bruit de son abboy, ANTOY, *Aratus*, 8. Au retentir d'un tonlon, le son d'une trompette semble.... MONT. II, 12.

— ETYM. *Re...*, et l'ancien verbe *tentir*, qui vient, indirectement et par *tentinno*, du lat. *tinnire*; *pron. retentir*, *retentir*; esp. *retintir*; portug. *retintir*.

RETENTISSANT, ANTE [re-tan-ti-sân, sant'], *adj.* Qui retentit. Voûte retentissante. Tout est lui; parle-t-il? le mot retentissant tiens sa bouche est une lame et sent fou ressaut, BILLET, *Devise. Inlitér.* Des mots retentissants résonnent en leurs bouches : Gloire, honneur, liberté, grandeur, droit des humains.... LAMART. *Harmel*, X, BILLET, *Devise*.

RETENTISSEMENT (re-tan-ti-se-man), *s. m.* Son renvoyé avec éclat. Les voûtes des sanctuaires [chez les païens] augmentaient la voix, en faisaient un retentissement qui imprimait de la terreur, FONTEN. *Oracl.* I, 12. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire que quelqu'un le voix de ceux qui les avaient bâties, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. L'office des morts est un chef-d'œuvre : on croit entendre les sourds retentissements de la mer, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 3. Cette triste récrimination [des régiments réduits] se fit à la tour de l'Hexendik Vizzma et au bruit successif des coups de canon de Ney et de Mihradowitch, dont les retentissements se prolongeaient au travers de la double obscurité de la nuit et des bois, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 10. || Fig. Cet événement a eu un grand retentissement.

— HIST. XVIe S. Le son estini si confus pour le retentissement des rochers et des monts, que l'on ne sçavoit certainement discerner dont il procedoit, AMYOT, *Aratus*, 36.

— ETYM. *Retentir*.

† **RÉTENTIVITÉ** (ré-tan-ti-vi-té), *s. f.* Faculté de l'esprit humain par laquelle il conserve une impression soit au delà de la durée immédiate de l'impression, soit pendant un temps indéfini à l'aide de la mémoire.

— ETYM. *Rétentif*.

RETENTUM (ré-tin-tom'), *s. m.* || 1° Ancien terme de procédure criminelle. Arrêter que les juges n'exprimeront pas dans un arrêt, mais qui ne laissait pas d'en faire partie et d'avoir son exécution. Lerch portait qu'il serait rompu vif, mais il y avait un retentum qu'il serait étranglé auparavant, *Diet. de l'Acad.* Je ne sais si ce commandement s'effectuera, et s'il n'y aura pas quelque retentum, quelque secret caché, OLI PATIN, *Lett. nouv.* I, 1, p. 307, dans ROQUEFORT. || 2° Dans le langage familier. Ce que l'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite avec quelqu'un. Le retentum qu'il [Mazarin] me donna chez lui pour m'aveugler, et par moi M. le duc d'Orléans; car la course qu'il me fit faire à Paris pour ou n'y apprendre ce qui fut le soir même publié à Marly, était, sans ce retentum, parfaitement inutile, MONTPENS. *Mém.* 324.

— HIST. XVIIe S. Par le 16e janvier 1823 prononcé l'arrest contre le duc de Bourbon par le chancelier du Prat, et quelques jours après celuy de Saint-Vallier, portant condamnation de mort, au-dessus duquel estoit un retentum, qu'avant de l'exposer au dernier supplice, il seroit appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, PASQ. *Rech. liv.* VII, p. 741, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *retentum*, part. passif neutre de *retinere*, dans retenue [voy. RETENIR].

RETENU, UE (re-te-nu, nue), *part. passé* de retenir. || 1° Conservé, gardé. Comme si les Juifs retenaient tout-à-fait leur ancienne liberté, ils oubliant précisément en ce temps la succession des familles, jusques alors si soingneusement et si religieusement retenue, BOSS. *Hist.* II, 1. || 2° Imprimé dans la mémoire. Des paroles fidèlement retenues. || 3° Maîtrisé en place. Un corps pesant qui n'est pas retenu tombe. Des bois retenus par une seule de leurs extrémités, BUFF. *Hist. nat. rept. Gav.* I, VIII, p. 184. || 4° Arrêté, qu'on ne laisse pas aller. Retenu au lit par la goutte. Et la foudre qu'va sentir, Tout retenu qu'il est, ne peut plus être retenue Par l'attente du repentir, CORN. *Poly.* IV, 2. Quand la reine Cléopatre vit son mari pris et retenu par Octavian, AMYOT, *Hist. rom. Œuv.* I, 17, p. 238, dans ROQUEMB. Quel indigne soldat voudrait briser sa chaîne, Alors que dans les fers son roi demeure retenu? *Zaïre*, II, 1. || 5° Empêché de s'étendre, de se manifester. La violence du parti réformé, retenue sous les rênes forts de Henri II, BOSS. *Hist.* II, Henri II, nom. 5° avert. 8. Tout ce qu'eut cours l'un de l'autre contenta Inspirent des transports retenus si longtemps, RAC. *Iphig.* I, 1. Quelque retenu peut couvrir un passage, VOLT. *Fanat.* II, 6. || 6° Chaud retenu, cheval qui ne part pas franchement de la main, et qui saute au lieu d'avancer. || 7° Fig. Modéré, sage, circonspect. Il est retenu dans ses termes de son père, Et, dans vingt et cinq ans, venant à se changer, heureu, vigilent, soigneux et prénager, Ne fera point de fautes, MONOSIE, *Ad.* 1, 1. Il est retenu dans ses traits, MARMONTEL, *Œuv.* I, VI, p. 123.

RETENUE (re-te-nu), *s. f.* || 1° Terme de manége. Cordage employé à maintenir dans sa position un bâtiment abattu en carène, un objet qui pourrait se renverser. || Câble de retenue, câble employé à retenir l'ancre un navire. Son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenue sur son arrière, GERM. DE ST.-P. *Paul et Virg.* || 2° Espace entre deux écluses, où l'eau est retenue. || Retenue de chasse, vaste espace fermé par une écluse, qu'on ouvre à la mer montante dans les hautes-mers, et qu'on ferme ensuite que la mer commence à baisser, pour la ramener tout à coup quand elle sera tout à fait basse ; l'eau, se précipitant alors avec une grande violence, chasse le galet ou les sables qui obstruaient l'entrée des ports. || Réservoir où l'on retient de l'eau. Il faut, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ces eaux pour l'irrigation, avoir des retenues où on les fait séjourner assez longtemps pour s'échauffer, GENLIS, *Maison rustique*. I, III, p. 136, dans ROQUEMB. || 3° Terme de collége. Punition qui consiste à retenir l'élève, c'est-à-dire à le priver de récréation ou de sortie. Mettre un écolier en retenue. Il est en retenue. || 4° Terme de finance. Ce qui est retenu en vertu de la loi ou d'une stipulation sur un traitement, sur une rente, sur un salaire. Je vous suis très-obligé, monsieur, de votre bonne commission sur la retenue du vingtième, VOLT. *Lett. à M. le Riche*, 16 janv. 1760. || Une pension sans retenue, exempte de retenue, une pension sur laquelle on ne retient aucune imposition. || 5° Anciennement, brevet de retenue, grâce que le roi accordait, quand, sur une charge qui n'était point héréditaire, il assurait par un brevet sa titulaire une somme payable par celui qui lui succédérait dans la charge. Harlay avait cédé deux de retenue sur sa charge de premier président, MONTP. *Mém.* 2/4. Bouffiers ne servit pas cette année; le roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de 200 0-0 livres de brevet de retenue sur sa charge, IB. 130, 141. || 6° Action terme de jurisprudence. Faculté que le seigneur avait, en vertu de quelques coutumes, de retenir l'héritage qui était mis en censive et que vint ait vendu par le censitaire, moyennant restitution du prix de la vente à l'acquereur. || 7° Fig. Acte moral par lequel on se retient, on se contient. Il faut écrire avec tant de retenue, qu'étourdi comme je suis, je ne prends jamais la plume que je ne trempe-le pour d'un trop long trait, VOLT. *Let.* 31. Cet trop de retenue, il est temps que j'éclate, CORN. *Polich.* III, 4. Je mange bien, mais avec retenue, SÉV. 204. Elle savait donner de la retenue aux langues les moins modérées, sous. *Vol. de Monterby*. Ces airs mondains si affectés, si contraires à la pu eur et à la retenue de vos premiers, BOURDAL. *Pensées*, I, 2, p. 462. On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré, la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde.... FLÉCH. *Dauphine*. Quel est la rage à la mes yens perd toute retenue, RAC. *Phèd.* IV, 2. La ville de Marseille, qui, par un heureux mélange, joint à la politesse des Grecs la simplicité et la retenue des provinces, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, IX, p. 317, dans ROQUEMB. Fi donc, peut badin, un peu de retenue, MONTANY, *Fourber*, I, 1. Les mondaines, qui ont à cet égard [l'usage des boissons fortes] une retenue naturelle, MONTESQ. *Esp.* XVI, 2. Voyez comme Joseph est retenu à Athalie; elle lui fait sentir tout ce qu'elle pense ; cette retenue habile et touchante fait beaucoup plus d'impression que des injures, VOLT. *Fragm. hist. Rem. Héraclius*, I, 2. Nous tâcherons d'entrer dans les détails avec cette sage retenue qui fait la douceur du style, SURV. *Hist. nat. Rongeurs*, I, p. 2. Dans une conférence particulière qu'il [lord Stairs] eut de ce prince [Louis XIV], il lui parla avec tant de retenue sur les intérêts qui se tramaient à Madrid, et qu'il pouvaient, disait-on, suppléer au port de Dunkerque, DUCLOS, *Œuv. soc.* I, V, p. 110. || 8° Ce que la mémoire retient. Cet enfant [une jeune pensionnaire d'une lettre] fera un tel effet dans les retenues de vos lectures, SÉV. 55 janv. 1690. || 9° Ancien terme de marine. Retenue de poupe, entablements dressés sur les galères pour recevoir le capitaine la poupe et l'étendard. Que le général et les capitaines fassent leur retenue de poupe en la galère, ou ils pourront retenir les têtes qu'ils voudront.... et que ceux ainsi retenus ne puissent durant le combat sortir de la poupe sans en avoir ordre exprès dudit général ou du capitaine, *Statuts de Jordre de St-Jean de Jerusalem*, XX, 34, dans JAL.

— SYN. RETENUE, MODESTIE. L'homme qui a de la retenue se retient, se contient; l'homme qui a de la modestie se garde de faire valoir les avantages qu'il possède.

— HIST. XIIIe S. Se elle [la vouve douairière] lais-

Digitized by Google

soit courre le [la] partie [le partage] sans fere retenue, ele n'aroit nul resne des tres plaines, ESCHE. XIII, 24. ‖ 2°† *S. Le vocable... Et lettres escrites et envoyer hastivement aux chevaliers et escuyers de France et de Picardie de sa connoissance et retenue* [suite]. FROISS. III, IV, 14. Le trop d'officiers renue [congédie]. Que tu es, comme oiseaulx en mue .... [Ils ont sans cesse retenue [gages, salaires], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 320. Et le roy lui mist donné, à sa vie, certaine pension; Qu'il vous plaise, seigneur très-redoubté, Retenue eit et confirmeation, tb. *Suppl. au roi.* De si bon engin et si grant renommée [mémoire], *Percefforest*, t. VI, f° 413. Anciens edifices dont la couverture estoit pourrie par defaulte de retenue, ob. 1. 2. *Nouv. stat.* Le retrait droit de rachat seigneurial est censuel ou feodal, et s'appelle coutumierement droit de retenue, LOYSEL, 423. Lignager sur lignage n'a droit de retenue [ni vente ayant lieu entre parents, le droit de rachat tombe], ID. 430. [Des dames se tenont toujours bien en leurs rangs dans une dame très-compliquée] Tant ces dames avoient soigneuse solide et la retenue [mémoire] bonne, GRANT. *Dames ill.* p. 61. Le pere ou la mere de mineurs aura la retenue [disposition], le maniement et le profit des biens de leurs enfants, sans rendre compte, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 980.

— ETYM. *Retenu*; suff. *-ure*; prov. *retengude*. *Retenue* sa sens de suite a donné l'angl. *retinue*.

† **RETENUEMENT** (re-te-nu-man), *adv.* D'une manière retenue.

— HIST. XVIe s. Nostre condition faultiere nous debroit faire porter plus moderement et retenuement ses nos changements, MONT. II, 321.

— ETYM. *Retenue*, et le suffixe *ment*.

RETERÇAGE ou **RETERSAGE** (re-tèr-sa-j'), *s. m.* Terme d'agriculture. Action de retercer; résultat de cette action.

RETERCÉ ou **RETERSÉ**, ÉE (re-tèr-sé, sée), *part. passé* de retercer ou retercer. Une retersée.

RETERCER ou **RETERSER** (re-tèr-sé), *v. a.* Terme d'agriculture. Tercer de nouveau.

— REM. L'académie n'a que retercer; mais *à tercer*, elle écrit tercer ou tierser, dernière orthographe qui d'ailleurs est meilleure.

— ETYM. *Re...*, et *tercer*.

RÉTIAIRE (ré-ti-è-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Gladiateur qui combattait armé d'un filet, avec lequel il tâchait d'embarrasser son adversaire.

— ETYM. Lat. *retiarius*, de *rete*, filet, voy. RÉTI.

RÉTICENCE (ré-ti-san-s'), *s. f.* ‖ 1° Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire; la chose même qu'on n'a pas dite. La réticence sur des faits si intéressants n'est point pardonnable, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* 16. Il n'y eut rien faite pour la France qu'il ne serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France! et cela, parce que je n'ai eu ni la hardiesse ni la sottise de déguiser cet éloge par de honteuses réticences et par de lâches dégoûtements, ID. *Lett. Hénault*, 1er févr. 1768. Cette réticence discrète, MARMONTEL, *Mém.* II. Divers genres de réticences peuvent être mises plus courtes, STAEL, *Corinne*, XVII, 2. ‖ 2° Figure de rhétorique. Sorte de prétérition ou, commençant l'expression de sa pensée, on s'arrête avant de l'avoir achevée: Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie Te.... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter, RAC. *Ath.* V, 8, sur un exemp « de réticence. La réticence consistait à passer sous silence des pensées que l'on fait mieux connaître par ce silence, que si on parlait ouvertement, DUMARS. *Gr.* I, 7, p. 208. Euclide répandit sur les divers ornements du discours, il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des reparties pleines de sel, BASTIEN, *Anarch.* ch. 80.

— HIST. XVIe s. *Je t'envoye les curieux aux livres faicts exprès pour la description de ces matières, afin qu'il paroisse en toi plustost de la retenance que de l'affectation*, D'AUB. *Hist.* I, 282.

— ETYM. Lat. *reticentia*, de *reticere*, taire, de *re*, et *tacere* [voy. TAIRE].

RÉTICULAIRE (ré-ti-ku-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui est en forme de réseau. Membrane réticulaire. Une membrane réticulaire observée dans des feuilles de pied-de-veau, BONNET, *Ut. feuilles, 1er supplém.* ‖ Terme d'anatomie. Tissu réticulaire, le derme sous-cutané du pied du cheval, comprenant le tissu feuilleté correspondant à la paroi, et le tissu veloute qui s'unit à sole et à la fourchette. ‖ 2° *S. f.* Genre de champignons voisins des lycoperdons, institué par Bulliard. ‖ 3° *S. m. pl.* Tribu de polypes.

— ETYM. Lat. *reticulum* [voy. RÉTICULE].

† **RÉTICULATION** (ré-ti-ku-la-sion), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Etat d'une surface réticulée. Feuilles fossiles dont la forme et la réticulation sont bien conservées.

— ETYM. Voy. RÉTICULE.

RÉTICULE (ré-ti-ku-l'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité romaine. Petit réseau dans lequel les femmes romaines serraient leurs cheveux. ‖ 2° Nom donné, sous le Directoire, aux petits sacs que les femmes portaient avec elles, et qui, par corruption, ont été dits ridicules. Je vous ai déjà dit que les femmes avaient repris le réseau à ouvrage que les antiquaires appellent réticules, attendu que ceux des dames romaines étaient formés en filet de réseau; mais les réticules que l'on portait dissent toujours des ridicules, MERCIER CHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. IX, ch. V. ‖ 3° Terme d'astronomie et d'arpentage. Assemblage de fils croisés, servant à mesurer les diamètres des astres, les angles, etc. Dépourvus de lunettes et de réticules, les anciens avaient imaginé des méthodes ingénieuses, mais inexactes, pour cette détermination du disque solaire qu'ils n'ont jamais bien mesuré, DELAMBRE, *Abrégé d'astron.* 2e *leçon.* ‖ 4° Terme de botanique. Gaine lâcheuse qui entoure la base des feuilles, dans les palmiers.

— ETYM. Lat. *reticulum*, diminutif de *rete*, filet [voy. RÉTI].

RÉTICULÉ, ÉE (ré-ti-ku-lé, lée), *adj.* ‖ 1° Terme d'architecture et d'antiquité. Maçonnerie réticulée, maçonnerie en forme de réseau, fort en usage dans les derniers temps de la république romaine. ‖ 2° Tasses en porcelaine réticulée, tasses composées de deux enveloppes: la première est pleine comme une tasse ordinaire, elle est enveloppée d'une seconde tasse découpée à jour et formant une sorte de réseau qui enveloppe la première. Ces tasses servent à mettre des liqueurs chaudes, et peuvent être prises à te main sans brûler. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Marqué de lignes entre-croisées en manière de réseau. Le roseau de madrépore qui imite un réseau par l'arrangement de ses fibres. ‖ Se dit des crustacés acicularres quand les aiguilles se croisent. ‖ 4° *S. pl.* Les réticulés, section de polypiers lapidescents.

— ETYM. Lat. *reticulatus*, de *reticulum* [voy. RÉTICULE].

RÉTIF, IVE (ré-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Se dit d'un cheval ou autre bête de monture qui refuse d'obéir à celui qui le monte ou qui le conduit. Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif, SOIL. *Art p.* I, ‖ 3°. Fig. Difficile à conduire, à persuader. Il y a ...des tempéraments ennemis de toute résistance, des naturels rétifs et à peine fait cabrer, MOL. *l'Ét.* 1, 6. Vous êtes rétive aux remèdes, mais nous saurons vous soumettre à la raison, ID. *Méd. m.* dei, II, 1. Rétif à apprendre, il peut amasser de me statue; quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 juill. 1763. ‖ Substantivement. Faire le rétif. ‖ 3° Fig. Il se dit des choses qui n'obéissent pas. Il y a des enfants ex qui la mémoire paresseuse et rétive refuse d'abord tout service, *Hist. des Et.* I, 3. Il [Abel frappé] veut du moins tomber aux pieds de sa famille; MAIS ses genoux rétifs trompent sa volonté, GILB. *Mort d'Abel*, VIII.

— HIST. XIe s. Vos cumpagnuns [nous] feruns tresiuz restifs [arrêtés, vaincus], *Ch. de Rol.* XCIII. ‖ XIIIe s. Se un home achate une beste restive, et que le vendeur li dit: ceste beste est restive, et je por restive la vous veus..., *Ass. de Jérus.* I, 162. ‖ XVe s. Les Allemans, qui nous desdaignent, seygnent de reuste de lenta li sanz a une telle proye? LANGUE, 23. On ne trouve point par escrit qu'ils ayent jamais fait les restifs de combatre, to. 421. Un cheval restif et poaltz, MONT. III, 46.

— ETYM. Prov. *restiu*; ital. *restio*; du lat. *restare*, résister, de *re*, et *stare*, se tenir debout [voy. ESTANT]. Remarquez le sens de *rétif* dans la Chanson de Roland.

† **RÉTIFORME** (ré-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un réseau.

— HIST. XVIe s. La tunique de l'humeur vitreux, nommée en grec amphiblistoeis ou retiforme, PARÉ, III, 6.

— ETYM. Lat. *rete*, filet (voy. RÉTI), et *forme*.

† **RÉTINACLE** (ré-ti-na-k'), *s. m.* Terme de botanique. Crochet qui soutient les graines des acanthacées, attachées aux parois du fruit. ‖ Glande qui fixe sa gynostème l'appareil (caudicule) qui soutient les masses de pollen solide, comme dans le genre orchis.

— ETYM. Lat. *retinaculum*, lien, de *retinere* [voy. RETENIR].

† **RÉTINALITE** (ré-ti-na-li-t'), *s. f.* Minéral d'un peut gras et adhérant à celui de la serpentine, qu'on trouve dans certains lignites.

† **RÉTINASPHALTE** (ré-ti-na-sfa-lt'), *s. m.* Minéral résineux que l'on trouve dans certains lignites.

RÉTINE (ré-ti-n'), *s. f.* Terme d'anatomie. La plus intérieure des tuniques de l'œil, membrane du substance nerveuse, qui embrasse le corps vitré et se trouve placée entre lui et la choroïde; c'est à elle que l'œil doit la faculté de recueillir les images, et d'en transmettre la perception au cerveau commun, par l'intermédiaire du nerf optique. Les tableaux que la lumière trace sur la rétine, VOLT. *Dial.* 20. Ces rayons [de lumière], avant de parvenir à la rétine, souffrent trois réfractions, la première en passant de l'air dans l'humeur aqueuse, le seconde en passant de l'humeur aqueuse dans le cristallin, et la troisième en passant du crystallin dans l'humeur vitrée, BAISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 424.

— HIST. XVIe s. De la substance nerveuse du nerf optique est engendrée la retine, laquelle est plus soutille que nulle des autres [tuniques], et avironne sans moien les humours, V. DE MONDEVILLE, f° 17. La rectine, LANFRANC, f° 28.

— ETYM. Prov. *rethina*; espagn. et ital. *retina*; du lat. *rete*, filet (voy. RÉTI).

† **RÉTINIEN, IENNE** (ré-ti-ni-in, niè-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui est à nervures ramifiées. Feuilles rétinerves.

— ETYM. Lat. *rete*, filet, et *nervure*.

† **RÉTINIEN, IENNE** (ré-ti-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à la rétine. La chromatoscope rétinienne.

† **RÉTINOPHANE** (ré-ti-no-fa-n'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la rétine.

— ETYM. *Rétine*, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† **RÉTINOPHYLLE** (ré-ti-no-fi-l'), *s. f.* Terme de géologie. Lave vitreuse, à éclat moins vif que l'obsidienne, d'un vert noirâtre, ressemblant à un verre, mais ayant un aspect résineux comme la poix.

— ETYM. Prévire, résine.

† **RÉTINOPHYTE** (ré-ti-no-fi-t'), *s. f.* Terme de chimie. Substance végétale déposée aussi sous le nom de toluène, sorte d'hydrocarbure découvert parmi les produits huileux provenant du traitement du goudron de la diverses résines. L'acide nitrique rétrobenthine, distillée, laisse passer entre 130 et 180° un produit connu sous le nom de vive essence, qui, suivant M. Unverdorben et Walter, se compose de rétinaphte et de rétinnyle. A 200° l'oxydation de térébenthine donne par la distillation l'huile fixe, qui, par un grand nombre de rectifications, fournit un troisième hydrocarbure, la rétinole.

† **RÉTINOSCOPE** (ré-ti-no-sko-p'), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme d'ophthalmoscope.

— ETYM. *Rétine*, et *scopie*, examen.

RETIRADE (re-ti-ra-d'), *s. f.* Ancien terme de fortification. Espèce de retranchement qui se fait dans le corps d'un ouvrage, pour disputer le terrain, lorsque les premières défenses ont été rompues.

— ETYM. *Retirer*. Le suffixe *ade* semble indiquer une origine espagnole ou provençale.

† **RETIRAGE** (re-ti-ra-j'), *s. m.* Action de retirer le linge du cuvier de lessive pour le porter à la rivière, DENIS, *Blanch. rust.* I, II, p. 89, dans POUGENS.

RETIRATION (re-ti-ra-sion), *s. m.* Terme d'imprimerie. Action d'imprimer le verso d'une feuille de papier.

— ETYM. *Retirer*.

RETIRÉ, ÉE (re-ti-ré, rée), *part. passé* de retirer. ‖ 1° Ramené en tirant. Un homme retiré vivant de deux coups d'abbadanies. ‖ Tiré en arrière, contracté. Ma peau est toute sèche et toute retirée, RAC. *Bérén.* 3, 4. Les pattes toutes brûlées et toutes retirées, DESCART. Raton embrassoient les mains des heureux Bertrands, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 7 nov. 1774. Nous trouvâmes cette charmante créature pâle, livide, agitée de convulsions, les lèvres retirées, tb. *Jeune*, 6. ‖ 2° En termes de vénerie, on dit qu'un cerf est retiré, lorsque, forcé, il est, pour ainsi dire, desséché, ou qui fait qu'il ne peut plus souffler ni tirer la langue. ‖ 4° Il se dit des choses qu'on retire pour les mettre à l'abri. Les récoltes retirées dans les granges. ‖ Fig. Tout le savoir du monde est chez vous retiré, SOL. *Tart.* 1, 6. ‖ Il se dit des eaux qui rentrent dans leur lit. Les eaux étaient alors retirées, puisque les deux rivages étaient habités [Angleterre] étaient unis vers le nord, et évalement peuplés d'éléphants,

Digitized by Google

BUFF. 4° *Ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 324. || 5° Qui a quitté un lieu, un séjour. Aujourd'hui même encore de deux sens affaibli, Retiré de la cour et non mis en oubli.... BOIL. *Ép.* X. || 6° Établi en un lieu de retraite. Retiré dans la province de Saintonge, où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance. FLÉCH. *Duc de Mont.* Errard seul, en un coin prudemment retire. Se croyait à couvert de l'insulte sacré. BOIL. *Lutr.* v. II, depuis trente hivers, un hibou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, ID. ib. III. Un secrétaire de la reine Marie de Médicis, nommé Chalons, retiré à Rouen dans sa vieillesse, conseilla à Corneille d'apprendre l'espagnol, et lui proposa d'abord le sujet du Cid, VOLT. *Comm. Corn., Cid, Préface.* || Être retiré, vivre retiré, mener une vie fort retirée, vivre loin du commerce des hommes. Non, me répondit elle, en rougissant un peu; tu te trompes, je ne suis pas si dévote que retirée, MARIV. *Pays. parv.* part. IV. Je ne l'ai point encore vu, parce que je vis fort retiré, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 28 avril 1777. || En un sens analogue. Nous habitons ensemble la manière retirée dont les femmes sont obligées de vivre en Espagne, comme éprouvant par nous-mêmes que c'est une perdition que d'être exposé à pas la liberté entière de nous entretenir, LE PAT. *Zayd. Œuv.* t. I, p. 213, dans POUGENS. Je pense que le signe le plus assuré d'un esprit médiocre d'esprit est la vie retirée et domestique, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 69. || 7° Être retiré, se dit d'une personne qui est chez elle le soir et qui ne reçoit point de visite. Et, retiré chez lui, le paisible marchand Va revoir ses billets et compter son argent, BOIL. *Sat.* VI. || Qui a quitté le salon, le cabinet pour s'aller coucher. Il n'écrit pas tantôt [aujourd'hui], samedi au soir ; il n'est pas dix heures, tout est retiré, sév. 1er oct. 1694. || 8° Qui se plaît à la retraite. Que, pendant ces discordes, j'ai de bons et fidèles amis retirés De qui tant de grands saints nous ont montré l'exemple! RACAN, *Psaume.* XXVI. La piété consacre dans les sentiments intérieurs et retirés de l'âme un asile même et occupée de Dieu, BOURDAL. *Exhort. Char. esc. les pour.* t. I, p. 23. Hésaü il n'est plus que quelques âmes retirées, des solitaires pendants MARM. *Carême, Jeûne.* Alors un petit juif [Spinosa], au long nez, au teint blême, Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré, Esprit subtil et creux, mon ile pour qui célèbre, VOLT. *les Systèmes.* || Qui aime la solitude retiré en lui-même, il est taciturne et peu communicatif. || 9° Qui a cessé d'exercer une profession. Un médecin retiré. || 10° Solitaire, qui vit retiré. Allez ; que l'on me laisse en ces lieux retirés, VOLT. *Orestie*, I, 3. D'ai acheté à deux lieues de mes Indices une terre encore plus retirée, où je compte finir mes jours dans le tranquillité, ID. *Lett. Diderot*, 16 nov. 1758. Nous sommes dans le quartier le plus retiré, dans la rue de Bellechasse [rue Saint-Bruxelles], in. *Lett. au pr. roy. de Pr.* mai 1739. Au fond de cette chapelle retirée, voici quatre ecuyers de matière, CHATEAUB. *Mart.* XIII, 1.

RETIREMENT (re-ti-re-man), *s. m.* || 1° Action de retirer, de reprendre une chose. || 2° Terme de chirurgie. Synonyme peu usité de contracture. Le retirement musculaire de la main.

— HIST. XVI° S. La patience dont j'ay usé, le retirement de mon armée, le commandement que je leur ay fait d'entrer en aucune guerre ne troublent l'esperance de paix.... M. DU CELL. 285.

— ÉTYM. *Retirer.*

RETIRER (re-ti-ré), *v. a.* || 1° Tirer de nouveau. || 2° Tirer à soi, tirer en arrière. || 3° Faire aller en arrière, faire reculer. || 4° Causer un retirement, une contracture. || 5° Ôter une chose, une personne de l'endroit où elle était. || 6° Prendre en retour, en parlant d'objets d'échange. || 7° Ôter de l'affiche une pièce de théâtre. || 8° Diminuer, enlever, ne pas faire. || 9° Mettre à l'abri. || 10° Percevoir, recueillir, en parlant de revenus. || 11° Fig. Ôter à. || 12° Retracter. || 13° Fig. Faire sortir de, tirer de. || 14° Reconnaître, obtenir, en bonne et en mauvaise part. || 15° Soustraire dans la propriété d'un bien. || 16° *V. n.* Tirer de nouveau. || 17° La mer retire. || 18° *V. réfl.* Se retirer, s'en aller, s'éloigner, s'éloigner. || 19° Rentrer chez soi. || 20° Ne pas paraître à quelque concours, exposition, etc. || 21° Se retirer de quelqu'un. Se retirer de quelque chose. || 22° Quitter un état, une profession, un genre de vie. || 23° Se mettre en retraite religieuse. || 24° Aller en un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. || 25° Se réfugier, se mettre en un lieu de sûreté. || 26° Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. || 27° Fig. Être reporté en arrière, se concentrer, en parlant de choses. || 28° Se recouvrer, se raccornir. || 29° Rentrer dans le lit, en parlant d'eaux débordées. || 30° Être retiré, en parlant d'une promesse.

1° Tirer de nouveau. Retirer une loterie qui avait été mal tirée. || 2° Tirer à soi, tirer en arrière en qui avait été poussé dehors, porté en avant. On retire souvent le bras pour mieux frapper, CORN. *Théod.* IV, 1. Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, BOSS. *Reine d'Angl.* J'ai vu l'assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein [de Rosane], RAC. *Baj.* V, 11. Ne lui tendez pas la main en signe de paix; mais ne la retirez pas non plus, MARIV. *Serm. Mendier.* Il faut que les princes retirent par leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux; ils les laissent pendants, BUFF. *Ois.* XV, p. 218. Retirer une clef, l'ôter de la serrure. Elle ferme la porte sur nous, ôte la clef que nous lui entendîmes retirer, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. || Par extension. Retirer nos regards de cet objet funeste, CORN. *Hor.* V, 1. || Familièrement. Retirer son haleine, faire rentrer de l'air dans ses poumons. || Fig. Le nom de chose pour sujet. Faire aller en arrière, faire reculer. Une chose, il est vrai, fait souvent balancer, Attire dit un plaisant; l'argent retire, Et dès les premiers pas les retire en arrière, CORN. *Imit.* I, 25. || 4° Causer un retirement, une contracture. Les convulsions lui ont retiré la jambe droite. || Absolument. Le mal retire, il faut tenir la jambe étendue, la elle retire, BOIS. *Serm. Resurrect. dern.* 9. || 5° Faire sortir une chose, une personne de l'endroit où elle était. Retirer un fils de prison, une fille du couvent. Retirer des papiers de chez un avoué, de l'argent de chez un banquier. Quoi! on n'est pas encor beaucoup sûr de Retirer votre votre coeur Tant que l'on PORT. *Fabl.* III, 9. || Ch. de Sévigné] me montra des lettres qu'il a retirées de cette comédienne [Champmeslé], sév. 17 janv. 1671. Un pur me chienne cabane où il [Tournefort] couchait tomba tout à coup ; il fut deux heures ensevelis sous les ruines, et y aurait péri, si l'on eût tardé encore quelque temps à le retirer, TOURNEF. *Tournefort.* On dit que ce fut Criton qui le retira [Socrate] de la boutique de son père, ayant admiré la beauté de son naturel, CHARP. *Soc. Œuv.* I, IV, p. 323, dans POUGENS. Cet article [d'un traité] se réduisit à retirer les troupes russes des frontières, VOLT. *Russie*, II, 1. Choses de moi retirer perda la moitié de son bien, et retira le reste, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 16. || Absolument. Il [le destin] ploupe dans l'abîme profond, Et ne retire, VOLT. *Orestie*, IV, 2. || Fig. Retirer du tombeau, sauver la vie. [Il] Dit qu'on l'avait retiré du tombeau. Cette son CAS, repraul force de la médecine, DIDER. *Rêve.* || Dieu l'a retiré de ce monde, il est mort. Ce prince

gain; une pièce [Rome sauvée] romaine et si peu parisienne ne peut longtemps attirer la foule, VOLT. *Mme Denis*, 19 mars 1763. || Fig. et familièrement. Se retirer sur le bonne bouche, quitter la convivialion, le jeu, etc. après avoir obtenu un petit succès, et sans attendre un changement, un retour. || 19° Rentrer chez soi. Ils se retirèrent chacun chez eux. Songeur, qu'osez-vous dire? — Qu'il faut, prince, qu'il faut que chacun se retire, SAC. *Iphig.* I, 2. || Particulièrement. Rentrer dans sa chambre, dans son cabinet. Il s'est retiré dans son cabinet et ne veut recevoir personne. || Absolument. Retirer le soir dans son appartement pour n'en pas sortir que le lendemain. Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire? MOL. *Ec. des mar.* I, 5. Ne retirer dès heures, et faire la prière avec mes domestiques, MAINTENON. — *Lett. à l'abbé Gobelin*, 16 mars 1678. Ne craignez rien pour ma santé; nous nous retirons de bonne heure, nous ne soupons presque pas, BOSSUET, *Lett. à Mlle Roland*, 16 juin 1774. Je me retirai à six heures du matin, excédé de fatigue, et fort mécontent de moi-même et de ma vitesse, *Gentilh. du chât.* I, 1, p. 7. — Fig. Mes pensées se haissent, et ses amis se retirent loin de lui, ID. *Prov. de Salomon*. XIX, 7. Nous vous ordonnons, leur Sainct-il [saint Paul], de vous retirer de toute oeuvre d'entre vos freres qui tiennent une conduite déréglée, SOCIDAL. 5e *dimanc. après l'Epiph. Dom.* I, 3, p. 239. D'elle à la pas chacun se retira, VOLT. *Poèmes, Béguerie.* || Fig. Maintenant en genie poetique [l'habitude de parler en vers chez les ancien hommes] s'est retirée des hommes, PERR. *Odes*, I, 2. || Dieu se retire, il n'accorde plus sa grâce. Il [Samson] ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui, SACI, *Bible, Juges*, XVI, 20. Tout à coup, le Saint-Esprit se retire, les ténèbres nous environnent, la foi s'éteint, SOUR. *Anne de Gonz.* Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous, SAC. *Athal.* I, 1. || Se retirer de quelque chose, y renoncer. Il s'est retiré de l'entreprise. Non, vierges, non, je me retire Du tous ces frivoles discours, MALH. III, 9. [Richelieu] eut un moment la pensée de se retirer des affaires, DUMOLIN, *Mlle de la Fayette*, p. 158, dans POUGENS. || 21° Quitter un état, une profession, un genre de vie, une situation. Il s'est retiré du service, du barreau. Se retirer du désordre, de la débauche. Fuyez-en le péril et vous en retirez sans *Procacit.* III, 1. Séléucus se relève de l'abaissure qu'il portait au roi de Babylone, SACI, *Bible, Rois*, IV, XXIV, 30. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache, BOURDAL. *Sermons*, *Serment pr.* avent, p. 444. Tous les hommes qui se retirent de la grande société sont utiles précisément parce qu'ils s'en retirent, J. J. ROUSS. *Em.* I. || Avec ellipse du pronom personnel. Les mauvais traitements qu'il ne faut endurer, Pour jamais de le cour me feraient retirer, MOL. *Fâcheux*, III, 2. || Absolument. Il s'est tout à fait retiré, il a quitté le commerce du monde, on dort il mène une vie moins dissipée. Ma fille me prie de demander pour récompense de mes services qu'il me fût permis de me retirer, LA FONT. *Psyché*, II, p. 128. || Cet officier se retire, il quitte le service. || 22° Se mettre en retraite religieuse. Je veux me retirer ce soir; je fais demain mes pâques, SÉV. 2 avril 1680. || 24° Aller dans un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. Se retirer en province, dans son pays. Il s'est retiré dans ses terres. Nous nous retirâmes au désert, avec peu de suite, sans équipage, n'emportant que quelques livres, afin que notre fuite fût plus secrète, LA FONT. *Psyché*, II, p. 128. || [François de Paule] se retira dans les déserts de la Calabre pour se dérober aux yeux des hommes, FLÉCH. *Panégyr. Franç. de Paule*. Charles s'embarque pour l'Espagne, et va se retirer dans l'Estramadure au monastère de Saint-Just, de l'ordre de saint Hiéronyme, VOLT. *Ann. Empr. Charles-Quint*, 1556. || Il se dit quelquefois simplement pour venir. Mais où va mon père? et peut-il endurer Qu'ainsi dans sa maison tu l'obes retirer? CORN. *Hor.* I, 3. || *Fig.* Sa retirer en soi-même, n'avoir plus de commerce qu'avec soi-même. Je me sais retiré au dedans de moi, et, vivant entre moi et la nature, je goûtais une douceur infinie à penser que je n'étais pas seul, J. J. ROUSS. 1er *Dial.* Cette aimable demeure porta incessiblement à réfléchir, à se retirer en soi-même, MÉDOMBI, *Œuvr. t.* I, p. 246, dans POUGENS. || 25° Se réfugier, se mettre en lieu de sûreté. L'ennemi se retira dans ses retranchements. Les bêtes se retirent dans leurs tanières. Je pourrais vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère et le pauvreté, FÉNEL. *Hom. d'Aiguillon*. Le peuple, mécontent des patriciens, se retira sur le Mont-Sacré, MONTESQ. *Rom.* 8. Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis, lorsque le fanatisme dominait dans Athènes, VOLT. *Dict. phil. Homr. Quand* Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France, *Siècle de Louis XIV*, 1re part. 1704. || Fig. S'il est vrai que la Justice se soit retirée parmi eux [les dieux], LA FONT. *Psyché*, II, p. 150. || Terme de procédure. Se retirer par devers un juge, un magistrat, s'adresser à lui pour avoir justice. || 26° Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. Il [Morice] avait ordre de défendre le Kremlin, puis, se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, SÉGUR, *Hist. de Nap.* III, 8. Que là il [Davoust] avait fait à du misérables Cosaques. Il remarcha de retirer devant eux, pas à pas et par bataillons carrés, comme s'ils eussent été des mamelouks, ID. III, 8, 8 27° Fig. Etre repoussé ou arrêté dans ses projets. Se parlant de choses. Le voici; vers mon cœur tout mon sang se retire; J'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire, SAC. *Tartuffe*, V, 3. Toute sa tendresse s'est retirée sur toi, ma chère nièce, MORIOT, *Père de famille*, III, 4. Comme un reste de vie se retire vers le cœur, à mesure que le sang s'épuise des extrémités, SOUR. *Hist. de Nap.* IX, 6. || 28° Se raccourcir, se rapprocher. Le parchemin se retire au feu. || Pronom. Mon cœur se retire [s'éloigne de mon raisne]; elle me dit : Madame de la Fayette, mon nez s'est déjà retiré; je ne lui réponds qu'avec des larmes, car en effet il était véritable, LA FAY. *Hist. d'Henr. d'Anglet.* Les grosses dents lui percèrent [au cou du Maine], en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira, MONTESQ. *Lett. pers.* 138. DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 78, dans POUGENS. || Avec suppression du pronom personnel. On a dit que l'application d'un fer chaud avait fait retirer les nerfs sans chaque feuille de volin, DAUBON, *Instit. Hém. scienc. mor. et pol.* I, IV, p. 253. || 29° Rentrer dans le lit, en parlant d'une femme en couches. Il avait que d'accidens portis sont combiés, que le mar s'est retirée de Rouette, de Ravenne, d'Argues-Mortes, VOLT. *Mœurs*, 1. Il se retira de bonne heure, DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 78, dans POUGENS. || Avec suppression du pronom personnel. On a dit que l'application d'un fer chaud avait fait retirer les nerfs sans chaque feuille de volin, DAUBON, *Instit. Hém. scienc. mor. et pol.* I, IV, p. 253. || 29° Rentrer dans le lit, en parlant d'une femme en couches. Il avait que d'accidens portis sont combiés, que le mar s'est retirée de Rouette, de Ravenne, d'Argues-Mortes, VOLT. *Mœurs*, 1. Il se retira de bonne heure, DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 78, dans POUGENS. || 30° Etre retiré. Une parole donnée ne doit point se retirer.

— SYN. ET. 1. Il ne se retira point plus loing qu'Arras], et puis tira vers le rivaige de Somme, COMM. III, 3, 4 *Ibid.* Or que tout dedans moy je me suis retiré, Sonnets, *Œuvr. t.* I, p. 1. *Ibid.* Jusques à trois jours ainsi à vie retirée, le repos et l'estude, AMYOT, *Thém.* Numa, 9. Quand les sambassadeurs se furent retirez, IB. ID. IB. — Quand chacun croisait de retirer quelque part en lieu de sauveté sa femme, ses enfans et ses esclaves, IB. *Them.* 18. Taschans à retirer leurs hommes de la marine, et les accoustumer à vivre sans bruit de la mer, IB. *Ib.* 8. Et y avoit des sergens tenans des bastons en leurs mains, pour faire retirer la presse, IB. *P. Æm.* 26. Issue à son arriver retira la foule quelque nombre en soudards grecs, IB. *Timol.* 41. Pour un petit d'argent que j'en pourrois retirer en les vendant..., IB. *Caton*, 11, 1. Ainsi se retirant pour demeurer, MASOT, IV, 319. Ayant retiré [obtenu] cette promesse, MONT. I, 17. Son ennemy s'en estoit fuy et retiré au Puis bas, IB. I, 20. Derniérement que je me retiray chez moi, IB. I, 32. Nostre vie retire [ressemble] à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques, IB. I, 171. Luy conseillant de se retirer de cette ambition du monde à quelque vie solitaire, IB. I, 201. Dieu l'ayant retiré à soy bientost après..., IB. I, 233. Le train d'un seigneur retiré et casanier, IB. I, 233. Si le pecheur se retire de son iniquité, CALV. *Inst.* 514. Pour attaquer Ostazene [ce qu'il ne eust plus permise qui retirast [abrité], donnât retraite à] ses ennemis, d'abo. *Hist.* I, 98. Le roi de France retira toutes ses forces de toutes les villes et chasteaux qu'il tenoit en Toscane, IB. ib. I, 98. Une ville retirée d'un quart de lieue dans la mer, IB. ib. I, 198. Dans [messieurs] ayder à ce pauvre innocent, retirez à vous ce pendiment, affin..., M. DU BELL. 219. Il fait bon gagner quelque chose, cette enseigne tout est si retiré [cher], *Moyen de parv.* p. 284, dans LACROIX. Qui ne retire de sa vache que la queue ne perd pas tout, COTGR. VE.

— ETYM. *Re...* et *tirer*; provenç. et espagn. *retirar*; ital. *ritirare*. *Re...* signifie ici tantôt de nouveau, et tantôt en arrière.

† **RETIRONS** (re-ti-ron), s. m. pl. Lains qui restent dans le peigne après le premier peignage.

— ETYM. *Retirer*.

† **RETIROTE** (re-ti-ro-t'). *t.* f. S'est dit, en plaisantant, de la retraite forcée d'un corps de troupes, d'un général. On dit que l'on ne part plus [pour aller donner] à M. du Luxembourg, et que l'armée de M. de Monterey a fait la retirote; voilà la même mot que dit autrefois Sa Majesté, SÉV. 6 janvier 1674.

— ETYM. *Retirer*. Au XVIe siècle, on disait *retirade*.

† **RETIRURE** (re-ti-ru-r'), s. f. Creux qui se forme dans une pièce d'étoffe mal pliée.

— ETYM. *Retirer*.

† **RETISSER** (re-ti-sé) v. a. Tisser de nouveau.

— HIST. XVIe s. Retisser, COTGRAVE.

† **RETIVITÉ** (re-ti-vi-té), subst. f. ANTIVITÉ (ré-ti-vi-té), *t. f.* || 1° Défaut consistant à être retif, en parlant d'un cheval. L'expérience a obligé l'administration de la guerre à stipuler dans tous les achats la garantie pour un an de mordant ou de rétivité, BAYLE-MOUILLARD, *Principe de l'code rural*, sess. 1er du corps législatif, p. 100. || 2° Humeur rétive.

— HIST. XVIe s. Il n'a fait chose par quoi elle [la bête] ait cesté restivité, *Ass. de Jérus.* I, 184. || XVIIe s. Aux chevaux restifs, il ne faut que leur pendre un peu de bride, CAVENDISH, *Contes*..., et perdront la restivité, DESPRÉS, *Contes*, LEVIT.

— ETYM. *Retif*.

† **RETOILER** (re-toi-lé), *t. f.* Nom que les pêcheurs français donnent à la baleine franche, par corruption du nom anglais *right-whale* (baleine franche).

† **RETONDRE** (re-ton-dr'), s. m. Nom que les réparateurs donnent vulgairement aux caustiques potentiels.

— ETYM. Est-ce une forme analogue au bourguignon *ratière*, ratière, par une comparaison de la ratière au caustique qui prend, saisit comme elle?

† **RETONDRE** (re-ton-dr'), *v. pr.* Se, bêt, part. passé retondu. || 1° Qui a été tondu une seconde fois. || Fig. Prince, vous savez mal combien charme un courage Le plus frivole espoir de retrouver un volage, De le voir, dans le bas deux fois retondu, Reparaître à l'objet qui nous l'a dérobé, CORN. *la Toison d'or*, II, 5. Les voilà retombés en main sûre et chrétienne [les princes du Comte et de la Reine-Jeanne], dont l'eur mère légaut l'éducation à Mme de Longueville], SÉV. 1 févr. 1672. Ils bien, maman, nous voilà donc retombés dans les contes de fées? ADELIE, *Feuil. du chât.* I, II, p. 32, dans POUGENS. || 2° Tombé après s'être élevé. Un petit parvenu retombé n'inspire pas une grand'considération, J. J. ROUSS. *Em.* V, || 3° Redevenu malade. Mes divins anges, je suis un peu retombé; mais Tronchin dit toujours que je ne serai pas mort de cette fois-ci, *Lett. d'Voltaire*, 1782, || 4° S. m. Terme de danse. Un retombé, chute du corps par son propre poids, après qu'on s'est élevé de terre.

RETOMBÉE (re-ton-bé), s. f. || 1° Terme d'architecture. Portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre. || 2° Dans l'impression de la musique, manière dont chacune des lignes sons tombent exactement dans la portée. Il y a eu une grande difficulté à vaincre : la retombée exacte des notes sur le haut ou entre les lignes, selon que les notes doivent être placées, CAMUS, *Instit. Mém. inst. et beaux-arts*, t. V, p. 602.

— ETYM. *Retomber*.

RETOMBER (re-ton-bé), v. n. || 1° Tomber de nouveau. Un enfant qui, commençant à marcher, tombe et retombe. Et soudain Tous les pieds des cheveux qu'un même ardre rassemble Vont tombant, remontant et retombant ensemble, Et, d'un assez égal battant le champ pourdroit, D'un tourbillon de sable obscurcissent les cieux, DELILLE, *Én.* VIII. || 3° Tomber après s'être élevé. La balle est retombée en cet endroit. Une des choses qui m'effrayaient le plus était que, lorsque j'étais bien haut [étant berné], et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite, qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans, VOLT. *Lett.* 9. Ce sont de gros nuages qui flottant en l'air, où ils sont des corps étrangers, jusqu'à ce qu'ils retombent en pluies, FONTEN. *Mond. 4e soir*. La paix le suit, les fleds séditieux, quand ils paraîs, retombent et s'apaisent, L'equilon fait, les tonnerres se taisent, MALH. *Nare.* I. Ricaut et ses quinze cents soldats dansent et sautent; Sky les lance contre l'ennemi; cette division plonge avec

Digitized by Google

la route dans le ravin, en ressort avec elle, et y retombe écrasé par la première ligne russe, SÉGUR, *Hist. de Nap. I*, 6. Ainsi parlois, quand j'ême est triste, nos pensées s'évèdent un moment sur leurs ailes blessées. Puis retombent soudain, v. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Fig. Retomber dans l'oubli, être oublié de nouveau. Et tous ces demi-dieux que l'Europe en délire A depuis cent hivers l'indulgence de lire Vont dans la nuit jusite oubli retomber désormais, GOLD. *Le XVIIIe s.*, I. || 5° Tomber après avoir fait un mouvement pour se dresser. Elle fit un mouvement pour se lever, et retomba dans son fauteuil, CHELIS, *Ad. et Th.* I. III, p. 149, dans POUGENS. || 6° Il se dit de draperies, de rideaux qui pendent. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un drap en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en plis de serges, SEV. 10 mars 1687. Ses longs cheveux, retombant sur son visage, en cachaient une partie, CHELIS. *Vestil. du chât.* I. II, p. 179, dans POUGENS. || 7° Être atteint, repris d'une maladie dont on se croyait guéri. Une véritable crainte de retomber dans mon rhumatisme, SEV. 307. Elle [Mme de Grignan] est retombée dans ces incommodités qui me paraissent très-considérables, parce qu'elles sont interrompues, *6 Guénet*, 8 SEV. 1680. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au risque de retomber quelque mal, BOSS. *le Tellier*. || On dit dans le même sens : retomber malade. Elle frémissait en songeant que la nécessité le contraindrait à travailler, au risque de retomber malade, CHELIS, *Vestil. du chât.* I. I, p. 230, dans POUGENS. || On a dit aussi : retomber à. Vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est le seul mal dont nous avons su monde à éviter, SEV. 2 févr. 1696. || Absolument. On dit que le président Hénault est fort malade; il semble qu'il retombe, et qu'il n'en a fait peine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 juill. 1762. || 8° Tomber de nouveau en de mauvaises situations. Il est retombé dans le misère, VOLT. Il est retombé dans la barbarie. Après la mort de Colbert, les affaires retombèrent dans le chaos, d'où son application et ses talents les avaient tirées, VOLT. *Hist. phil.* IV, 17. || 9° Éprouver une seconde chute, en des choses morales. Ceux qui retombent toujours dans les mêmes crimes, PASC. *Pens.* XXIII, 6. Mentor vit bien que Télémaque allait retomber dans toutes ses faiblesses, FÉN. *Tél.* VII. Elles n'auraient évité une idolâtrie que pour retomber dans une autre plus condamnable, MASS. *Avent, Divers. de J. C.* Quand ils furent une fois retombés dans leurs murmures, ID. *Carême, Recherche*. Si l'on sortit de l'agonie, c'est pour y retomber, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. || On dit : retomber de. De là vient qu'autrefois ceux qui SYN. ENT. OIS s'égaraient de la baptême, et qui y retombaient quitte ses vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, PASC. *Commission des Grecs*. || Retomber dans le vice, avec un infinitif, commettre de nouveau la faute de. Quand il [le jeune Grignan] retombe quelquefois ou à être durvail, ou à faire des sottises mal placées, SEV. 23 déc. 1680. Vous retombez toujours à confondre le prix infini du Verbe avec le prix borné que l'homme de bien a en lui-même, MASS. t. III, p. 160. || Absolument. Cent fois en moins d'un jour je guéris et retombe, COM. *Polich.* II, 6. Elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas eu tant à faire l'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier, SOUS. *Anne de Gonz.* Voulez-vous donc me plus retomber, mes frères ? MASS. *Mystères, Résurrection*. || Commettre la même méprise. *J'ai tort*, mais tu lui ressembles si fort.... Eh ! Monsieur, pardon, je retombe toujours, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 12. || 3° Se rejeter sur pour atteindre. Bajazet, laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie, VOLT *Mœurs*, 82. || 4° Retomber sur quelqu'un, recourir de nouveau à lui. Tout d'un coup, après avoir voulu le ménager, je retombe sur lui, et lui fais sentir mal que nous les autres; c'est un ami inépuisable, SÉV. 320. || 5° S'en prendre à, attribuer à. J'ai entendu louer jusqu'aux laues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur, SEV. *à Mme de Grignan*, 23 sept. 1690. || 6° Retomber sur soi-même, sur sa conscience, être mis en présence de ce qu'on ressent, de ce qu'on éprouve. Quand même .... il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des reprouvés .... qui de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment ? MASS. *Carême, Pet. nomb. des élus*. || Il est tant de moments où nous nous sommes à charge à nous-mêmes ; .... où nous avons besoin de diversions et d'amusements qui nous détournent de la vue intérieure et humiliante de nos propres défauts, et nous empêchent de retomber sur nous-mêmes, ID. *Carême, Dang. des prospér. temp.* Alors cette âme affaissée retombe douloureusement sur elle-même, et ne voit plus que le désert qui l'environne, et le desséchement qui la flétrit, D'ALEMB. *Tomb. l'Espin.* || Retomber sur le cœur, se dit de quelque chose de douloureux qui nous refoule nous affliger. Malheureux ! lui rendant tout à coup sa douleur, l'affreuse vérité retombait sur son cœur, DELIL. *Imag.* ch. II. || 7° Retomber dans, se confondre avec. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza ? VOLT. *Pyrrhon, Système, notes*. Le malheur de presque toutes les pièces dans lesquelles une amante est trahie, c'est qu'elles retombent toutes dans la situation d'Ariane, ID. *Ariane*, Intr. || 8° Tomber de nouveau sous l'autorité d'autrui. Ainsi ce fagitif retombe dans sa chaîne. Et vous pouvez, seigneur, ordonner de cette proie, CORN. *Horth.* v, 4. Le peuple, en abaissant les patriciens, ne dut point craindre de retomber dans les mains des rois, MONTESQ. *Esp.* XI, 8. || 9° Se dit d'une chose mal, de quelque dommage, de quelque charge, de quelque blâme, etc. Vous ferez retomber la perfidie du coupable sur sa tête, et vous vengerez le juste, BIBLE, *Bible, Exode*, XXVIII, 38. Il vous semble qu'il n'y a qu'à dire des injures aux personnes, sans penser sur qui elles retombent, PASC. *Pens.* XII. Votre douleur retombe sur moi, et votre mon cette condamnation indéterminée [de Jansénius] sur la doctrine de la grâce efficace, ID. *Prov.* XVIII. Dire tout ce qu'on pense sur ma tête, retombe. Il faut parler, RAC. *Iph.* III, 5. Vos censures insensées retombent sur vous-mêmes, MASS. *Carême, Mélange*. Deux malheureux qui ont trahi leur Arsinoé a subornés pour l'accuser faussement elle-même, et pour faire retomber la calomnie sur Nicomède, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Nicom.* Le mépris retombe le roi trouvera fort bon que les dépens du procès [de Sirven] retombent sur lui, ID. *Lett. d'Argental*, 20 nov. 1762. La nuit qui retombe sur Jérusalem sur lui, sans rien changer au système du monde, J. J. ROUS. *Em.* IV. || Le sang qu'il a versé retombera sur sa tête, il en sera puni du meurtre qu'il a commis. Et le sang de Labus est retombé sur nous, VOLT. *Œdipe*, II, 3. Il fut impénétration. Puisse leur sang retomber sur eux, sur sa tête ! Que leur sang retombe sur vous ! || 15° Retomber, en un sens contraire, se dit de choses favorables. Ce malheur semble moindre, et moins rudes ses coups, Tyrans que tout l'honneur de retomber sur nous, CORN. *Hor.* V, 3. Heureux, si.... Elle [votre faveur] pouvait sur moi, madame, retomber, SOU. *Mar.* IV, 1. On dit les mêmes choses de ceux qui ne font point retombe en louanges sur le cardinal de Retz, SÉV. 30 oct. 1676. || Proverbe. Qui crache contre le ciel, il lui retombe sur le visage. Il ne faut pas se prendre au ciel des malheurs qui nous arrivent. || Il se conjugue avec être, pour marquer l'état; et avec avoir, pour marquer l'action : Ils se relevaient et retombaient.

— HIST. XVIe s. O Seigneur, à qui je m'adresse, Ne souffre, hélas ! que mon jeunesse Retombe plus en cette erreur, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Ode*. Elles retombèrent en leurs premières maladies, AMYOT, *Lucullus*, 37. Ils ne purent bonne couple, ni, ayans connu les erreurs précédentes, nous y retombions, LANOUE, 411. Plusieurs, voulans s'asliver trop haut, sont retombez en bas, sinon que Dieu, ID. 466. Nous retombions toujours de fabrre en chaudé mal, MONT. I, 282.

— ETYM. Wallon, *rétoumé* ; bourg *retumbé* ; provenç. *retombar* ; espagn. et portug. *retumbar*. On trouve, au XIIIe siècle, *retombir*, avec le sens de retentir : Une fuse environ la terre en retombit, *Ch. d'Ant.* VII, 1681. Ce *retombir*, s'il est correct, n'a rien de commun avec *retomber*.

† RETOMBET (re-ton-bè), *s. m.* Gros retombet, un des noms vulgaires du *passerina tartonraira*, daphnacées.

† RETONDEUR (re-ton-deur), *s. m.* || 1° Ouvrier qui retond. || 2° Nom donné sous Charles VII à des bandes de soldats qui, chargées de purger le pays de brigands, retondaient, comme dit OL. de la Marche (*Mem.* liv. I, p. 161), et happaient tout ce que les premiers avaient failli de happer.

RETONDRE (re-ton-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tondre. || 1° Tondre de nouveau. Le poil de ce drap est encore trop long, il faut le retondre. || 2° Terme d'architecture. Retrancher les ornements de mauvais goût. || Retrancher, remuper des ornements pour rendre les arêtes plus vives. || Parfaire la surface d'un édifice, repasser sur le travail avec des fers dits à retondre, la taille ou retrancher les saillies. || Couper le parement d'une pierre pour le dresser ou pour faire disparaître une épaufrure.

— HIST. XVIe s. Je retondray le superflu, CHASTEL. *Eloge de Charles le Hardi*.

— ETYM. *Re...*, et *tondre*; provenç. *retondre*.

RETONDU, UE (re-ton-du, due), *part. passé* de retondre

† RETONNER (re-to-né), *v. n.* Tonner de nouveau.

— HIST. XVIe s. Veillons ; refont nourri Dedon par les vers de Virgile.... ou de fredons plus hauts De Guine et de Calais retonnent les assauts, RONS. 667.

† RETORCHER (re-tor-ché), *v. a.* Torcher de nouveau.

— HIST. XVIe s. Il en eut grant despit, et en commença à retorcher [essuyer] ses yeux, *Percefforest*, I, IV, 7e te.

† RETORDAGE (re-tor-da-j'), *s. m.* Synonyme de retordement.

RETORDEMENT (re-tor-de-man), *s. m.* Terme de manufacture. Action de retordre ; résultat de cette action : il se dit surtout en parlant des soies. Il serait inutile soies.... filées de deux points de retordement, *Stat. des march. de drap* d'or, 9 juill. 1667, art 70.

— ETYM. *Retordre*.

† RETORDEUR (re-tor-de-re), *r. f.* Lieu où l'on pratique le retordement.

† RETORDEUR (re-tor-deur), *s. m.* Ouvrier qui retord les fils.

— HIST. XVIe s. 8e rang, qui sont les petits mestiers : poupetier retordeur de lasne, fil et soye, RENTRAYE, *Etat de la France*.

† RETORDOIR (re-tor-doir), *s. m.* Machine qui sert à retordre les matières filamenteuses.

RETORDRE (re-tor-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme tordre. || 1° Tordre de nouveau. Tordre et retordre du linge mouillé. || 2° En parlant du fil ou de la ficelle, tordre plusieurs brins ensemble. Retordre des fils de chanvre, de soie. .... Aliton qui retordant du fil.... RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Du fil à retordre, VOL. VII, 9e t.

— HIST. XVIe s. Je [Clotho] retors la plus belle vie Qu'oques retordirent mes dois, RONS. 200. En cent façon retordent leurs cheveux, ID. 634.

— ETYM. *Re...*, et *tordre*; wallon, *rétoidi*.

RETORDU, UE (re-tor-du, due), *part. passé* de retordre. Du fil retordu. De la soie retordue.

† RETORQUABLE (re-tor-ka-blé), *adj.* Susceptible d'être retorqué.

— HIST XVIe s. Retorquable, COTGRAVE.

RETORQUER, ÉE (re-tor-ké), *part. passé* de retorquer. Les raisons qu'il alléguait, retorquées aussitôt contre lui.

RETORQUER (re-tor-ké), je retorquais, nous retorquions, vous retorquiez ; que je retorque, que nous retorquions, qu'ils retorquent, v. a. || 1° Tourner contre son adversaire les raisons, les arguments dont il s'est servi. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui [Balzac] ce même vers que Mainard a fait autrefois à sa louange : Il n'est point de mortel qui parle comme lui, SOR. *Longin, Subl. réfl.* 7. || 3° Se retorquer, v. réfl. Être rétorqué. [Objections] qui se retorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé, J. J. SOCIÉS. 3e prom. Ce qu'on a dit contre les sages de Milton peut se retorquer contre les dieux d'Homère, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 4.

— HIST. XIVe s. Et retorquoit chascune la besongne en soy mesmes, SERCHEUS, P. 37. || XVIe s. La malignité de ceux qui contre luy retorquent la propre coulpe dont ils se voient aitains, U. DU BELL. 497.

— ETYM. Lat. *retorquere*, de *re*, et *torquere*, tordre. *Retorquer* est la forme latine du verbe dont la forme française est *retordre*.

RETORS, ORSE (re-tor, tor-s'), *adj.* || 1° Qui a été retordu. Le côté du midi il y avait des rideaux de fin lin retors dans l'espace de cent coudées, SACI, *Bible, Exode*, XXVIII, 9. La partie de la soie la plus voisine du ver ne peut se dénouer ; mais ce qui est retors est de très-près, FÉN. t. XIX, p. 470. || Fig. Sens retors, signification alambiquée, recherchée. Là, point d'opinâtre au rane. De pointe, de sens retors Ne vient former les accords De ce sec et dur sublime Pour qui Roi fait tant d'efforts, CHAULIEU, *Corresp. du style*. || Terme de pêche. Se dit des fils qui sont simplement roulés les uns sur les autres.

|| *S. m.* Le retors, le second tors donné au fil. || 2° Qui est tordu en forme de crochet. ....Mais le peuple voulant Au bec retors, à la tranchoire serve, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || *Fig.* Le marsand [la Basmelle] a quelquefois le bec retors et le grille trancharde, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 oct. 1760. || 3° *Fig.* Un homme retors, un homme fin, artificieux, par comparaison au fil qui a été retordu. La première chose que je fis hier en arrivant [à la Haye] fut d'aller chez le plus retors et le plus habile libraire du pays, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 30 juill. 1740. || Substantivement. Un vieux retors, tel que Chénard, LA HARPE, *Cours de litt.* I, 203, *Ancien Théâtre*. — || HIST. XIII° s. Fil retuers, *Lit. des mét.* 90. Pour ce que la soye n'est pas filée ne retorse, ib. 286. Prendre un fil retors, et leur [fer].... ALEXANDRE, *P.* 38. || XIV° s. Ele [avarice] e cousu d'un fil retort Tous les cuers [cœurs] où ele s'est prise, J. DE CONDÉ, t. III, p. 168. || XVI° s. O beaux chevreux, d'argent mignonnement retors! DU BELLAY, t, 76, *verso*.

— ÉTYM. *Retors* est le participe régulier et ancien de *retordre*.

† **RÉTORSIF, IVE** (rè-tor-sif, si-v'), *adj.* Terme de dialectique. Qui consiste à rétorquer; qui renferme une rétorsion. Ceci sert déjà de réponse à l'objection rétorsive que j'ai prévenue, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 3.

— ÉTYM. VOY. RÉTORSION.

RÉTORSION (rè-tor-sion : en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de dialectique. Action de rétorquer. La rétorsion que j'ai prétendu que je peut faire contre M. Cudworth, BAYLE, *Lett. à Des Maizeaux*, 10 oct. 1706. Les objections graves et sérieuses, les rétorsions et les argumentations ad hominem, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 106. Il faut surtout, dans le dilemme, dans les autres raisonnements, se mettre à l'abri de la rétorsion, DUMARS. *Gram.* I, v, p. 272. || 2° Sorte de représaille qui consiste à établir, à l'égard des étrangers résidant chez nous, ou ayant des rapports avec nous, la même législation que le gouvernement de ses mêmes étrangers établit dans son pays à l'égard de nos nationaux.

— ÉTYM. LAT. *retorsum*, un des supins de *retorquere*, rétorquer.

RETORTE (re-tor-t'), *s. f.* Synonyme vieilli de cornue. L'huile qui passe est en si petite quantité, qu'elle se dessèche dans le col de la retorte, VOLT. *Inst. Mém. phys. et math. Serv. étrang.* t. I, p. 167.

— HIST. XII° s. Toutes les huiles des gommes sont tirées par un moyen appelé retorte, et cette semence des Français, à la semblance de laquelle est faite la retorte, PARD, XXVI, 14.

— ÉTYM. LAT. *retortus*, part. passé de *retorquere*, retordre.

† **RETORTILLER** (re-tor-ti-llé, *ll* mouillées). || 1° *V. a.* Tortiller de nouveau. || Retortiller la gourmette, l'accoutrer, || 2° *V. n.* Revenir souvent sur un même sujet. Je me doutais bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre [du cardinal], SÉV. 17 juill. 1680.

— HIST. XVI° s. Colique qui se fait par les vers qui s'entortillent dedans le boyau colon, qu'ils occupent ensemble, retortillent et replient le boyau, PARÉ, XV, 68 *bis*.

† **RETORTURER** (re-tor-tu-ré), *v. a.* Torturer de nouveau.

— HIST. XVI° s. Que l'on ne debvroit retorturer ung homme sur une information prinse après sa prinse, NOIRMAN, *Chron. de Gen.* III, 47.

RETOUCHE [re-tou-ch'], *s. f.* || 1° Terme de peinture. Petite repeinte d'un tableau. Un mauvais portrait très-informe qui surait grand besoin d'être retouché ; mais la retouche devient presque impraticable, CRIMM, *Corresp.* I, I, p. 93. || 2° Terme de gravure. Reprise au burin des tailles à demi usées.

RETOUCHÉ, ÉE [re-tou-ché, chée], part. passé de retoucher. Corrigé par de nouvelles touches. Endroit retouché dans une pièce de vers. Tableau retouché.

RETOUCHER (re-tou-ché), *v. n.* || 1° Toucher de nouveau. Ne touchez plus à cela; si vous y retouchez, vous aurez affaire à moi. Un revenu qui était une fois dîmé, on ne peut plus y retoucher, VAUB. *Dîme*, p. 205. || *Fig.* Au lieu de retoucher à ces funestes armes [de parler de la bataille de Pharsale], Lucain[n] pleure la plainte et déverse nos larmes, BRÉBEUF, *Pharс.* VII. || Il s'emploie aussi activement. Et j'ai soufflété, moi, son fouain de valet.... Je pouvais bien encore lui retoucher la face, SCARR. *Jodelet duell.* II, 4. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || 2° Rendre mieux fait, en taillant. Pendant qu'elle parlait, j'essuyais la plume que j'avais taillée; elle n'allait pas à ma fantaisie, et j'y retouchai pour allonger un entretien qui m'amusait beaucoup, MARIV. *Paysan parv.* part. 2. || 3° Corriger par de nouvelles touches. L'empereur faisait retoucher à son livre, sous *Var.* VIII. Elle [l'Église] n'a jamais retouché à ses décisions, jamais délibéré de nouveau sur des matières une fois résolues, ID. *Var.* XV, 124. J'ai déjà retouché à tout cela, mais je ne vous point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, BOIL. *Lett. à Racine*, 9 juin 1693. || 4° *V. a.* Terme de peinture. Reprendre sur un tableau, le corriger, y faire des changements. L'ouvrage est rapporté dans l'atelier de l'artiste, et le jour pris pour le retoucher, mais il ne le retouche pas, LAV. t. XIV, p. 88, dans PONCHON. || Terme de gravure. Retoucher une planche, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à être usée. || Il se dit, dans le même sens, des œuvres littéraires ou autres. Je voudrais que quelqu'un se roulât dirtrait à retoucher le Cid, ou les Horaces, avec autant de retenue pour ma conduite et pour mes paroles que j'en ai eu pour celles de M. Mairet, CORN. *Sophonisbe, Examen*. Tous les jours, malgré moi, closé sur une page, retouchant un endroit, ajoutant un passage, BOIL. *Sat.* IX. Je trouve qu'il est fort indigne du prêtre qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher son style, FÉN. t. XII, p. 104. Platon, à l'âge de quatre-vingts ans, retouchait encore ses dialogues, D'OLIVET, *Pros. franç.* V, 2. C'était ainsi qu'il avait coutume de retoucher un peu son style, MARMONTEL, *Mém.* V, || Absolument. Il faut avec un soin extrême Corriger, expier sa facilité même, Retoucher encore, effacer, VILLARD, *Artistes*, t. 3. || 5° Revenir sur. On [la fin de Mme de Sévigné] a retouché toutes les affaires, et partages, et comptes de tutelle, tout cela sans aigreur, mais avec des choses qui ne nous conduisit, SÉV. *Mercr. des rendres*, 1680. M. Jurieu voudrait faire entendre que ce sont ici des choses rebattues qu'il ne faudrait point retoucher, ID. *Serv. étrang.* 34.

— HIST. XVI° s. Enfin tout ce long discours n'aboutit à rien, et le monarque, se trouvant mieux le pendemain, ne voulut plus qu'on retouchast cette matière, D'AUB. *Vie*, CI.

† **RETOUPER** (re-tou-pé), *v. a.* Reprendre un ouvrage de couture. Retoupez cette manche.

RETOUR (re-tour), *s. m.* || 1° Tour contraire, tour multiplié. || 2° Action de cuir qui revient sur lui-même. || 3° Action de revenir, de retourner. || 4° Arrivée au lieu d'où l'on était parti. || 5° Retour de chasse. Retour de noces. || 6° Il se dit d'actes qui annulent les autres. || 7° Réimportation de marchandises invendues. || 8° En terme de banque, compte de retour. || 9° Au tric-trac, jan de retour. || 10° Encoignure, angle formé par un batiment en saillie. || 11° Action de revenir à une vie active. Action de revenir, || 12° Il se dit des choses qui reviennent. || 13° Rentrée dans les emplois. || 14° Retour d'une femme à son mari. || 15° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. || 16° Réflexions, vue rétrospective. || 17° Changements, vicissitudes des affaires. || 18° Il se dit des maladies qui rétrogradent, qui tendent à guérison. || 19° Changement physique. || 20° L'âge de retour; retour de l'âge. || 21° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. || 22° Réciprocité de sentiments, de services. || 23° Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. || 24° Argument par lequel on rétorque. || 25° Sans retour; || 26° Par retour.

1° Tout contraire, tour multiplié; en ce sens il ne se dit qu'au pluriel et joint d'ordinaire au mot tour. Les tours et retours incompréhensible. ....C'est ligne circulaire Et courbe que ceci; je l'ordonne d'en faire Ligne droite et sans nuls retours, LA FONT. *Ch. sans Peine imparfaite*. || Fortification. || s'attache à vous jusque dans votre cabinet et dans votre lit, où elle vous fait faire cent tours et retours, MOL. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. || *Fig.* Après moint entretien, maints tours et mains retours, MÉNAGE, *Sat.* X. || Terme militaire. Retours de la tranchée, coudes et obliquités que forment les lignes de la tranchée. || 3° Terme de vénerie. Action du cerf qui revient sur les mêmes voies, pour détourer les chiens. || *Fig.* Par analogie. Ruse, orifice. L'amour-propre abonde en retours. Ce sont là les retours des coquettes du temps, MOL. *Tart.* I, 1. || 3° Action de revenir, de retourner. Je songe à mon retour. A mon retour je le trouvai en chemin. Je presse mon départ pour hâter mon retour, QUIN. *Proserp.* I, 7. || Retour de vêpres, action de se rendre chez soi, en sortant des vêpres. L'Esprit de retour, VOY. PRIX, n° 33. || Être sur son retour, être près de partir pour retourner. || Terme militaire. Retour offensif, se dit d'un corps de troupes qui, battant en retraite, s'arrête et attaque à son tour. Blâmer n'est sauvé que.... par un retour de ses escadrons qui ramènent les ennemis [en désordre], MARMONTEL, *Héroïsme*, VIII. || Terme de marine. Retour de la marée, mouvement de la mer qui, après avoir été entraînée par le reflux, est ramenée en rivage par le flux. || 4° Arrivée ou lieu d'où l'on était parti. Le retour d'un courrier. Le retour de l'univers. Le retour des hirondelles. Me fût-il mort nous allâmes nous présenter à l'Arsenal.... je voulus au retour envoyer querir Madame Robinet [sage-femme], SÉV. 6. Au retour de ce voyage fameux d'où vous [duchesse d'Orléans] aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances, MASS. *Duch. d'Orl.* De ton retour [de la paix] le laboureur charmé Ne cessera jamais de désarmais qu'une main triomphe Moissonne avec le temps le champ qu'il a semé, RAC. *Idylle sur la paix*. Mon retour va bientôt dissiper vos alarmes, ID. *Brit.* V, 1. Hector : Vous ne me parlez point, monsieur, de votre amour. — Vérère : Non. — Hector : Il m'en parlera peut-être à mon retour, ID. *Andr.* II, 2. *Le Jeune*, III, 1. Être de retour, être revenu. Je suis de retour dans un moment : que l'on ait bien soin du logis, et que tout aille comme il faut, MOL. *Mar. forcé*, 1. Enfin me voilà de retour à la bonne ville, SÉV. 10 avr. 1676. || Elliptiquement. De retour chez moi, je trouvai votre lettre. De retour dans le Hongrie, il [Louis de Hongrie] y acquit un nouveau titre, car il fut juste, VOLT. *Mœurs*, 119. De retour à Madrid, je voulus essayer de nouveaux mes talents littéraires, BEAUMARCH. *Barbier de Sév.* I, 2. || 5° Retour de chasse, se dit d'un nevire qui revient au lieu de son départ. Ses navires ont dû être toujours leur retour dans une rade ouverte, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 24. || 6° Retour de chasse, repas qu'on fait après la chasse. Le duc de Nouilles donna à M. de Lorraine un grand retour de chasse au Val, SY-MAR. 1681, 251. || Retour de noces, repas offert aux mariés dans les jours qui suivent les noces. Mme Lhery était allée faire le retour de noces de sa fille à la ferme de Pierre Bluity, G. SAND, *Valentine*. || 6° Il se dit d'exilés, de bannis qui rentrent dans leur patrie. Plus de retour pour lui : l'exclave des Césars Ne doit rien espérer dans une république, VOLT. *Tancr.* I, 4. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avait proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles, RAYNAL, *Hist. phil.* ch. VII. || 7° Terme de douanes. Réimportation de marchandises invendues. || Terme de commerce maritime. Les retours d'un navire, les marchandises qu'il a rapportées, en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. Les retours ont été avantageux. Les Chinois gagnent 100o pour cent sur le sucre et quelquefois autant sur les retours, MONTESQ. *Esp. XX*, 9. C'est avec ces retours qu'ils conservèrent leur avantage dans la balance du commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. || Terme de retour, ceux qui restent dans un bâtiment à la fin d'un voyage. || Terme de pêche. Venir à retour, avoir fait une mauvaise pêche. Être à retour de barque. Compte de retour, compte qui accompagne une retraite et qui comprend le principal de l'effet protesté plus les frais. || Retour sans frais, indication qui se place au bas d'un effet de commerce, pour éviter les poursuites en cas de non-payement. || 8° Terme de jeu de trictrac. Jan de retour, voy. JAN. || Par un jeu de mots entre jan et Jean. Plus d'un mari se nommait Pierre, Qui s'est trouvé Jean de retour, RABAUD, *Cur.* I, II, p. 258, dans QUERARD. || 10° Terme d'architecture. Encoignure d'un bâtiment, angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. On y voit [au cap de Sunium] un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée auquel il ressemble par sa disposition générale, SIX colonnes de front et treize de retour, BARTHÉL. *Anach.* ch. 55. La cuisine sera à l'un des bouts du bâtiment dans quelque pavillon en dans le re-

Digitized by Google

tour en ais, mais à portée de la salle à manger, ORELIE, *Maison rust.* t. 1, p. 46, dans POUGENS. ‖ Profil d'un entablement, d'une corniche qui ressaute. ‖ Retour d'équerre, retour à angle droit. Les eaux de la mer baignaient le pied du phare et d'une autre longue fabrique adjacente, en retour d'équerre, qui s'enfuyait dans le lointain, MMES. *Salons de 1787*, dév. t. IV, p. 238, dans POUGENS. ‖ En retour, se dit, dans le langage général, de ce qui est disposé comme un retour d'équerre. Ce convert (de M. de Guise dînant avec sa femme) se mettait en retour au bout de la table, ST-SIM. 35, 146. ‖ 14° Terme de physique. Choc en retour, se dit de l'effet de la foudre, qui part non du nuage électrique mais de la terre, lorsque l'électricité s'y étant assez développée par l'influence du nuage électrique pour produire une décharge. ‖ 15° Picotin qui sert à hausser ou baisser les mailles de la chaîne dans un métier de rubanier. ‖ 16° Terme de marine. Retour d'un cordage, toute partie de ce cordage qui, en passant dans une poulie, a changé de direction. ‖ Poulie de retour, poulie sur laquelle un cordage se replie pour revenir sur lui-même. ‖ Virer un cordage à retour, le faire passer sur un taquet, une bitte, etc. pour diminuer par le frottement l'effort nécessaire pour le retenir. ‖ Contre-courant, reflux. ‖ 17° Terme de jurisprudence. Droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. ‖ Faire retour, revenir par droit de retour. La dotation fait retour. ‖ Donaire retour, douaire stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété. ‖ Retour conventionnel, la convention qu'un donateur stipule à son profit, pour le cas de prédécès du donataire. ‖ Retour ou soulte de partage, ce qu'on ajoute au lot d'un des copartageurs pour le rendre égal aux autres. L'inégalité des lots en nature se compense par un retour soit en rente, soit en argent, *Code Nap.* art. 833. ‖ 18° Répétition. Le retour d'une modulation. Le retour des mêmes sons. ‖ Terme du jeu. Faire un retour, se dit à l'hombre pour indiquer que l'on joue une carte de la même couleur que le précédente. ‖ 19° Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Du contraire à l'amour si le retour est doux, on repasse aisément de l'amour à la reconnaissance, CORN. *Othon*, IV, 7 ‖ Action de revenir à. Il [le troisième acte] est soutenu de la seule narration de la mort de du combat des trois frères, qui est remplie très-heureusement pour laisser Horace le père dans la colère et le déplaisir, si lui donner ensuite un beau retour à la joie dans le quatrième acte, *Hor. examen.* Si tu daignes m'écouter, que d'amour, qua de respects ne dois-tu pas attendre de celle qui te devra son retour à la vie ? LA CHAUS. *Méd.* I, 4. ‖ 17° Il se dit des choses qui reviennent. La retour du printemps. Le retour d'un mal de dents. Mais si pour son pays Scévole a de l'amour, S'il sent y voir des traces de la paix de retour, LA CHAUS. *Scévole*, v, 2. Et toi, que me veux-tu, Ridicule retour d'une sotte vertu ? CORN. *Rod.* v, 1. Mme de Coulanges a des retours de bonté dont elle est fort chagrine, SÉV. 31 oct. 1675. Triomphez des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours de mauvaises humeurs du l'habitude, BOURDAL. *Dim. oct. du saint sacrement, Domin.* t. II, p. 320. Calchas, par tous les Grecs consulté chaque jour, Leur a prédit des vents l'infaillible retour, RAC. *Iph.* I, 3. Que n'ai-je point tenté ?... Tendresse, châtiment, retour de mes bontés..., VOLT. *Oreste*, II, 8. Une opinion généralement reçue fait regarder la manie et la mélancolie comme peu susceptibles d'une guérison solide et comme sujettes sans cesse à des retours, PINEL, *Hist. Mém. science.* 1807, t. VII, p. 192. Peut-être l'avenir me gardait-il encore un retour de bonheur dont l'espoir est perdu, LAMART. *Médit. l'automne.* ‖ Retour de jeunesse, rajeunissement dont une personne âgée, lui rappelle ses jeunes années. J'ai eu avant-hier un petit retour de jeunesse, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 172, dans POUGENS. ‖ Retour de conscience, un remords de la conscience. ‖ 18° Rentrée dans les emplois. Le retour des whigs au ministère. Son retour aux affaires. J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pompone dans le ministère, SÉV. 2 août 1691. ‖ 19° Retour d'une âme à Dieu, action d'un pécheur qui se convertit. Comment serai-je avec Dieu ? ....Là crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui ? SÉV. 126. Dans le monde tous les retours sont pour Dieu, dans le couvent tous les retours sont pour le monde, MARIVEAUX, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 26 juillet 1678. Du cœur ingrat qui l'abandonne Il [Dieu] attend le retour, RAC. *Esth.* III, 9. ‖ Faire un retour à Dieu, vers Dieu, se convertir. ‖ 20° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. Quels retours ne fit-elle point sur elle-même ! LA PRAT. *Princ. Clèves*, dév. t. II, p. 121, dans POUGENS. Un pêcheur qui, durant ses désordres, n'aurait jamais eu d'un retour sur lui-même et sur son salut, MASS. *Carême, Impén. fin.* Un retour équitable sur moi-même me fit faire d'utiles réflexions sur les calomnies dont j'étais l'objet, ENFANTIN, *Mercr. nov.* t. III, p. 208, dans POUGENS. Retour sur soi-même signifie aussi le sentiment personnel qui nous approprie ce qui arrive aux autres. Qui est touché par soi-même, n'a voit son sang coulier, il crie, il pleure, il appelle au secours, sans aucun retour sur lui-même, VOLT. *Dial. XXIII*, 9. ‖ Retour sur soi-même signifie encore raisonnement intérieur de soi. Il y a des réflexions et des retours sur soi-même d'un orgueil grossier, comme celui du pharisien pour remercier Dieu, BOURDAL. *Et. d'avar.* v, 6. ‖ 21° Réflexions, vue rétrospective. Que le moindre retour vers nos belles années leste alors d'amertume en nos cœurs ! FÉN. *Lett. Pulch.* II, 1. Avec quelle barbarie ils [les gens de Bretagne] souhaitent que je passe le reste de ma vie aux Rochers, sans jamais faire aucun retour que de moi-même pour y être délivrée, SÉV. IV. Ce n'est pas tant ce qu'il voit, que son retour sur ce qu'il a vu, qui détermine le jugement qu'il en porte, J. J. ROUS. *Nouv. Hél.* III, 18. Que dirait par ces cruels retours sur me situation qui me forçaient de le cacher, m. *Conf.* IV, ‖ Regret. Ces irrésolutions et ces retours vers la vie qui font la peine de ceux qui meurent, et qui les plus désagréables de tous les exempts, LA FONT. *Psyché*, II, p. 160. L'amour, dans son transport, parle toujours ainsi ; Des retours pour moi-même il ne connaît rien ; n'une tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie Que les fâcheux besoins des choses de la vie, MOL. *F. sav.* V, 6. Heureux celui qui, libre de tout complément banal de son imagination tous les retours secrets vers le monde et les vains plaisirs, GENLIS, *Mlle de Lavergne*, I, 2. Les retours sur soi-même, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1. Changement, variété des affaires. Mais, comme la fortune est souvent journalière, il en faut redouter de funestes retours, CORN. *Hér.* II, 2. Ces éclatants retours que font les destinées, RC. *Attila*, I, 6. Craignez [Romains]..... que..... [le ciel] mettant dans nos mains par un juste retour Les armes dont ils sert us vengeances, Il ne vous fasse en a cette Rome Nos esclaves à votre tour, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas. Vous avez voulu, vous avez eu ce que vous avez voulu pas, MOL. *Tart.* V, 3. Depuis ce malheureux moment (un siège infructueux), tout alla visiblement en décadence, et les affaires allèrent toujours, ROHR. *Reine d'Anglet.* La bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs, m. ib. Mais si nous [de Rouart].... Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, SCUD. *Art p.* I. Les plus grandes prospérités ont toujours été-las des retours à craindre, MASS. *Pet. carême, Triomphe.* On a vu plus d'un roi, par un triste retour, Vaincueur dans les combats, esclave dans sa cour, VOLT. *Henr.* III. Nous [Elisabeth] fûtes malheureuse et prisonnière un jour : Craignez du sort vengeur le sévère retour, P. LEBRUN, *Marie St.* III, 1. ‖ Il se dit de la maladie qui entre graduel, qui tendent à guérison. La pneumonie est son sur son retour. Cela [des accès de fièvre] est ordinaire au retour, VOLT. *Lett. Tronchin*, SÉV. 23 oct. 1676. ‖ Râle de retour, VOY. GÉLIS. ‖ 24° Changement physique. Par un retour que je n'attendais pas, Allemais devint Teraise, BALZ. *Recrue*, Lit. ‖ Changement moral, changement de dispositions. Il ne songeait plus qu'à Psyché ; Psyché devait faire son unique joie ; résolutions d'un nouvel amour ; les mars eut de ces retours, mais ils les font peu durer, LA FONT. *Psyché*, II, p. 202. Je connais l'inconstance aux hommes ordinaire ; J'attends, sans m'étonner, les retours du volage, VOLT. *Catil.* V, 3. ‖ Retour de l'opinion, changement dans l'opinion qui devient plus favorable à une personne ou à une chose. ‖ Faire un retour. Faire un retour, se dédire, s'éveiller, à veiller. Ces enfants sont sur leur retour. Dans le déclin et sur le retour, la force commence à manquer, MASS. *Sermons, Terreur de la pénit.* I. Au commencement de la seconde guerre punique on peut dire en quelque sorte que Carthage était sur le retour ; sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étaient déjà flétries, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuvr. t. I, p. 481, dans POUGENS. Et vous voyant déjà, ma sœur, sur le retour, N'ayant, comme je crois, nul penchant pour l'amour, BACHAUM. *Bouchon*, I, 6. Guerrier dans sa jeunesse, philosophe sur son retour, BOUCHARD, Œuvr. t. IV, p. 151, dans POUGENS. ‖ 26° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. Que me donnez-vous de retour, en retour ? SÉV. 17 trop s'il donne son mulet Pour le retour ? LA FONT. *Troq.* Et j'en ai refusé cent pistoles, crois-moi, au retour d'un cheval acheté pour le roi, MOL. *Ecl.* II, 7. La greffière : Tu lui feras entendre, Lisette, que je lui donne plus que je ne lui dérobe. — Lisette : Vous devriez demander du retour, BEAUMC. *Fête de vill.* II, 6. ‖ Familièrement. Il semble qu'on lui doive du retour, se dit d'une personne qui reçoit froidement des soins utiles, ou qui montre peu de reconnaissance de services rendus. ‖ 27° Fig. Réciprocité de sentiments, de services, etc. Je l'ai donné la vie et il me rendra la gloire ; Et j'attends que l'honneur m'est plus cher que le jeur, D'autant plus maintenant je te dois de retour, CORN. *Cid*, III, 4. N'aimer personne absolument, et, par un retour que qui est infaillible, n'être aimé sinchrement de personne, BOURDAL. 1er dim. après la Pentec. *Domin.* I, 20, p. 240. Sans espoir de retour Je nourrissais encore un malheureux amour, RAC. *Bérén.* I, 2. ....Vous m'aimez, vous me le soutenez: Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez.... Que me sert de ce cœur l'inutile retour ? m. *Bajaz.* V, 1. Par un commerce ou un retour de devoir du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain, LA BRUY. X. Ils [les grands] aiment bien mieux du respect que du demande point de retour, MONTESQ. *Lett. pers.* 126. Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne; mais, en récompense, il m'offre un faible retour, Un cœur infinant, trop peu fait pour l'amour, VOLT. *Zaire*, I, 1. Bien plus, je vous réponds du plus tendre retour, LAMOUR, *Gouvern. d'Alger*, I, 4. ‖ Il se dit aussi d'un gage à payer de retour. En quoi que mon service oblige votre amour, Vos seuls remerciements me mettent à retour, CORN. *La Veuve*, V, 1. ‖ Se dit aussi par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. Un mot d'amitié, un retour, une douceur me rumène et me fait tout oublier, SÉV. I, V, p. 82, édit. HACHET. Vous avez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, m. *à Bussy*, 26 juill. 1686. J'attendais ce moment, le retour d'un parjure, RAC. *Andr.* IV, 6. Mais sitôt que l'amour s'envole, Il ne connaît plus de retour, J. G. ROUSS. *Cantates, Circé.* Soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible ; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre hommes gens, J. J. ROUSS. *Lett. à Parc-lordre*, 26 mai 1765. ‖ Il n'y a point de retour avec tel, c'est un homme avec qui il n'y a point de retour, se dit d'un homme qui conserve sans fin ses rancunes, ses ressentiments. L'offense est trop cruelle; Il n'est point de retour, et je romps avec elle, SET. *Mir.* IV, 3. ‖ 28° Argument par lequel on rerorque. Il y a quelquefois de ces retours qui sont spécieux, ingénieux, *Logique de Port-Royal*, III, 18. ‖ 30° Sans retour, loc. adv. A jamais, pour toujours. L'orgueil des Chaldéens.... est abattu sans retour, BOSS. *Hist.* II, 4. Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, m. *Duch. d'Orl.* Il n'a pu sortir de ce triste séjour [les enfers]. Et repasser les bords qu'on passe sans retour, RAC. *Phèdre*, II, 4. Un exil sans retour, VOLT. *Oreste*, II, 4. ‖ Sans retour, se dit aussi des passions violentes dont on ne se dépouille jamais. L'abbé avait mon Saint-Far,....brutal sans retour, s'il y en eut jamais au monde, SCARR. *Rom. com.* I, 10. Amant avec transport, mais jaloux sans retour, RAC. *Mithr.* I, 2. ‖ Sans retour, sans se pondre sur le sujet dont on parle dans une lettre

Digitized by Google

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour, sév. 24 juill. 1690.|| 31° Proverbes. Le retour sera pire, sera pis que matines, ou, ironiquement, vaudra mieux que matines, se dit d'une affaire peu heureuse qui sera suivie d'une plus malheureuse. || On dit dans le sens opposé : le retour vaut bien matines, veut mieux que matines. || On est sage au retour des plaids, en revenant d'un procès on a la résolution de ne plus plaider. || À beau jeu beau retour, se dit pour exprimer qu'on aura ou qu'on a eu sa revanche. Aussi bien, m'a-t-on dit, à beau jeu beau retour, cons. la Veuve, ii, 4.

— hist. xiiᵉ s. Et mi desconfort greignor, Dont je mourrai sans retor, Couci, i. [16] Ne sai se jà vous[1] verrai mais mon retor, ib. xix. Forment en fu trublez li hueus nostre seignur, Ses sauviers fist chargier en la painne de pis, Rova [defendenda] qu'il se mesissent errament et retur, Th. le mart. 147. || xiiiᵉ s. Parole volent sans retour, baud. Later., Trésor, p. 304. Fire est cest mal que fuere aguc; N'est pas retor [guérison] quand en en sue, Blanchandin, Ms. de St-Germain, f° 180, dans Lacurne. Si comme on li semonst contre si grans parties de despeeches, que il sires li doit du retour à grant somme d'argent, beaum. xxix, 16. Pou douteur la porfonde tour Dont li prisons n'ost nul retour, Où par pavrece descendons, autre, 62. || xivᵉ s. Afin que, pour l'ennui des choses presentes, le retour du premier estat leur vensi en desur, berceb., P 69, cxxv, 1.|| xvᵉ s. Il ne fu pas fait pour fort ne maison de paix, mais en a fait un fort et retour de larrons, pillars et meurtriers, pasqu. liv. iv, p. 48, dans Lacurne. Quand on ensera deux batteaux accouplez ensemble,... se pourpasser aucun pont,... il fault descoupler lesdits batteaux et passer l'un après l'autre, les mariniers qui laboureront ou batel qui premier sera passé, iront aider à ceulx du dernier, et est ceste coustume appellée d'ancienneté retour, ib. Cange, retornare. Une autre lingne qui faict retour depuis ladite arrestée jusques à une bonne [borne].... Sourcin, de la Flandre maritime, juill. et août, p. 108. Considéré, Quand vous serez Tout seul un jour, Et confrontez En deux contez Peine et séjour; Puis à l'estour Faictes meint tour, Calculant tant que vous voudrez; Toujours serez vous à retour [vous serez en reste, en perte]; Que pour un bien que donne amour, Cent mille maux y trouverez, le Mason des fauves amours, p. 247, dans Lacurne. || xviᵉ s. C'est une dame en laquelle il y a plusieurs tours et retours, à l'imitation des tournoyemens du Labyrinthe, amyot, Thésée, 20. Quand il y a retour, il fait une procession, ib. 27. Non seulement il chassa les personnes des tyrans hors de Rome, mais aussi leur osta toute espérance de retour, ib. Solon et Publ. 6. Je crains le retour et la continue de la guerre, ib. Phoc. 35. Au retour trouva sa place saisie, mont. 1, 38 || Se servir à cele d'un autre escuyer, qui, au lieu de travailler à retours, la mena droit [la tranchée], n'a'en. Hist. iii, 134. Douaire en meubles retournera aux hoirs du mary, après le decès de la femme, sinon qu'il soit accordé sans retour, loysel, 148. Comme un lierre, pressé d'une impetueuse suite De chiens, par mainte ruse entretenue Se fuite Maintenant d'un destour, maintenant d'un retour, Pour tromper les chasseurs amuser à l'entour, rons. 843. Lesquels vaisseaux font plusieurs retours et revolutions et replis, comme cancoles de vignes, pare, xvii, Prof. L'on dit qu'il n'y a rien tant à craindre que le retour de matière, c'est à dire que, quand religieux porte quelque inimitié à un autre, il lui est fort plus aisé de le surprendre, pour l'obscurité de la nuit qui le garantit, des tenebres, p-mquer, Recherches, ii, 701, dans Lacurne. Styx, des morts l'éternel séjour, Qui n'est plus passable au retour, Sat. Mén. d'une ingenue.

— Syn. Re..., et tour, s. m. : bourg; retour : propre, retorn : spagn. retorno; ital. ritorno.

† RETOURNAGE [re-tour-ne-j'], s. m. || 1° Action de faire retourner, de ramener un objet. Droit sur les fonts : pour un bateau en chaland de huit toises est dû, savoir : debiteurs, metteurs à port, retournage de bateau, Déc. 31 oct. 1741, Tarif. || 2° Action de retourner des boyaux ou autres objets semblables.

RETOURNE [re-tour-n'], s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux. Du quelle couleur est la retourne ? La retourne est de pique, de cœur.

— Etym. Voy. retournage.

RETOURNÉ, ÉE (re-tour-né, née), part. passé de retourner. || 1° Tourné en un autre sens. || Terme de botanique. Se dit des feuilles d'une feuille composée, lorsque, pendant le sommeil de la plante, elle a tout un demi-tour sur elles-mêmes. || 2° Idées retournées de différentes manières, idées qui ont été l'objet de redites. On désapprouve aujourd'hui cet ensemble de sentences, ces idées générales retournées en tant de manières, voltr. Com. Corn. Rem. Mor. 1, 1. || 3° Dont on a mis l'envers à l'endroit, en parlant d'étoffes. Un manteau de fine écarlate, Qui pourtant étoit retourné, scarr. Virg. vii. On prétend que le Mécène ne doit donner qu'un habit retourné, quand on ne lui dédia qu'une seconde édition, d'alemb. Eloges, Bouyer. || Fig. On a beau y ressasser [dans une traduction] et avoir fait des merveilles; ce n'est jamais qu'un habit retourné, et l'honnaur est toujours au premier ouvrier, lesage, Gusm. d'Alfar. Préface. || 4° Revenu là d'où il était parti. On est tenté de croire que le pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâce que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle, sous. Mor.-Thér. Voyez de vos propres yeux, dans le retour de votre cher ami Aulide avec vous retournées, sac. Iphig. 3, 5. Plusieurs d'entre eux [élèves de du Verney], retournés dans leurs pays, ont été de grands médecins, de grands chirurgiens, pourfr. du Verney.

† RETOURNEMENT [re-tour-ne-man], s. m. || 1° Action de retourner, de tourner en un autre sens, en tout sens. Le retournement, après ces deux experiences, je n'ai presque pas douté que la lumière ne soit la cause du retournement des feuilles, bonnet, Ec. Insect. 1, 3. Quel avantage peut être au polype une propriété dont il ne saurait faire usage sans le secours de l'homme ? je veux parler de l'extrême facilité de son retournement, in Contempl. nat. iii, 19. || Terme de géométrie. Polydrie symétrique par retournement autour d'une arête. || 2° Terme de fortification. Ce qu'a une taille conique, lancée par une arme à feu, à se retourner, c'est-à-dire à arriver au but par son gros bout au lieu d'y arriver par son petit bout. || 3° Terme de chemin de fer. Action de retourner un rail fabriqué de telle façon qu'il puisse servir des deux côtés. || 4° Terme de fabrication. Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un quart de cercle, en observant une étoile située près du zénith, avec le limbe de l'instrument tourné successivement vers l'est et vers l'ouest. || Se dit aussi en parlant de la rectification d'une lunette.

— hist. xviᵉ s. Qui s'en part [de la cour], au retournement Luy fault nouvel recognitement, e. pasq. Poésies mss. f° 60.

— Etym. Retourner; provenç. retornamen; ital. ritornamento.

RETOURNER (re-tour-né). || 1° V. a. Tourner dans un autre sens. Retourner une rôtie. || Retourner un habit, le mettre à l'envers, le mettre en mettant en dehors l'envers du drap quand l'endroit est usé. || 2° Aux jeux, retourner une carte, tourner une carte de manière qu'on en voie la figure. || Retourner cœur, pique etc. se dit, à certains jeux, de la carte qu'on retourne, après que tous les joueurs ont les cartes qu'ils doivent avoir. || Impersonnellement et neutralement. Il retourne cœur. Le coup précédent il a retourné pique. Tout ce qui retourne. De plus retournez-t-il? || Fig. et familièrement. Vous ne savez pas de quoi il retourne, vous ne savez ce qui se passe, quel est l'état des affaires. Je lui demandai nettement de quoi il retourna, mirabeau, Lett. orig. i, 11, p. 206. || Voyons de quoi il retourne, voyons de quoi il est question, voyons ce qui se passe. || Populairement. Il retourne, il retourne, se dit d'un malade de nouveau. Voici de quoi il retourne pour le quart d'heure. || 3° Terme de tailleur de pierres. Retourner une pierre, lui faire un mouvement opposé au premier, de sorte qu'ils soient parallèles entre eux. || 4° Retourner la salade, remuer la salade dans le saladier, jusqu'à ce qu'elle ait bien pris tout l'assaisonnement. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts [ou n'ayez aisée les jeunes dames retournassent la salade avec leurs doigts], j. j. rouss. Hél. vi, 2. || 5° Terme d'agriculture. Retourner le sol, le bêcher profondément. Le père mourut, les enfans retournèrent le champ Deçà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an il en rapporta davantage, la font, Fabl. v, 9. Car le manant avec peine et sueur La retournoit [la terre] et faisoit son labeur, th. Papefig. Vois-tu d'ici ces gens dont la fortune Est dans leurs bras, qui la bêche à la main, Le dos courbé, retournent ce jardin? voltr. Enf. prodigue, ix, 1. || On dit dans le même sens : retourner de la lurerne, du garon, bêcher un terrain semé de luzerne, de garon. || 6° Donner une seconde trempe à la chaudolle à la baguette. || 7° Tourner en arrière. Je retournais souvent la tête pour revoir encore le jeune homme que je laissais derrière moi; mais je ne croyais pas me retourner lui, marm. Marianne, 1re part. || 8° Fig. et familièrement. Retourner quelqu'un, lui faire changer d'avis, de parti. || On dit de même : il s'est laissé retourner. || Tourner et retourner quelqu'un de tous sens, prendre différents bais pour le faire parler. Je lui donnai votre lettre; elle montra la plus grande surprise en la voyant, et me formellement le fait; je la retournai de toutes les manières, chaulx, Mères vic. 1, ii, p. 16, dans rouss. Après avoir examiné strictement cet homme comme espion, et l'avoir retourné en tout sens, en lui faisant peur..., Voyage, du général Kinglin, 1, 440. || Retourner quelqu'un, signifie aussi lui causer une vive émotion. Votre récit m'a tout retourné. || 9° Tourner et retourner quelque chose, l'examiner à différents points de vue. Plus je tourne et retourne cette idée [que Dieu peut communiquer la pensée à la matière], plus elle me paraît vraie, voltr. Lett. Formont, avril 1738. || 10° Retourner une chose, la redire de plusieurs façons différentes. Quand les gens coupables tremblent, une pauvre petite vérité pour eux, ils la retournent de cent façons, et sont insupportables, sev. 118. Il dit et il retourne en quatre vers sans trève, qu'il fera un sujet fidèle, voltr. Mahomet, v, scène 1773. || 11° Rétorquer. Celui qui se sert d'un dilemme doit prendre garde qu'on ne le puisse retourner contre lui-même, Epître aux P. Port-Royal, v, 18. || Familièrement. Retourner à quelqu'un les paroles dans le bouche, se servir contre lui des mêmes raisons que celles dont il se sert contre nous. || 12° Terme de commerce. Retourner des effets de commerce, des marchandises, les renvoyer à un correspondant d'où on les a reçus. Aller de même dans un lieu. Retourner en orriere. Vous êtes déjà allé à Lyon; retournez-y. || Aller là d'où on était venu. Retournez à votre poste, et, pour vous punir, Nous trez cent mille bras tout prêts à me venger, corn. Nicom. i, 4. || Il lui fallut à jeun retourner ou loin, Hontes que nous avons encor qu'une part à moi, la font. Fabl. i, 18. Le soleil baisse fort, et je suis étonné Que mon valet encor ne soit point retourné, mol. Fâch. ii, 1. Je ne puis pas bien sûr de bien voir [M. de Mme de Chaulnes à Rennes]..., mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos [aux Rochers] me soutienne, sév. 30 juill. 1689. Aconat, c'en est fait, Vous voulez retourner, je n'ai rien à vous dire, sac. Baj. ii, 1. Il me faut sans bouneur retourner sur mes pas, th. Iphig. ii, 6. Retourner, consoler ce vieux père, Jeunesse, voltr. Tancr. iv, 4. Je vous défends de retourner sans mon ordre, j. j. rouss. Hél. i, 16. || Retourner, avec un infinitif. Retournons-nous-en apprendre à Corbeille Comme on reçoit ici les ordres de Néron, chesillon, Bhadamiste, ii, 3. || 14° Il se dit de ce qui est compté à un retour. Bonne, qui depuis trois ans, que nous sons [de Néron] gouvernée, An temps de ses consuls croit être retournée, sac. Brit. i, 1. Retourne, retourne à la fête d'Hélène, th. A. || Retourner en arrière, renoncer à une entreprise dont on est rebuté. || Retourner à Dieu, se convertir. Souvenez la [une femme] que vous tous tous les jours qu'elle fait pour retourner à lui [Dieu], sous. la Vallière. || En un sens opposé. Un Achab, qui, ayant par Elie, tamblé se courber devant le sacrifice, peut retourner à ses idoles, mass. Carême, Incrédl. Persévérance à son vomissement, voy. vomissement. || 15° Retourner à. Recommencer à. Retourner au travail, au combat. Je le prie [M. de Grignan]..... de prendre soin d'accourcir les lignes que je vous de vous; il me paraît que vous l'avez trompé ... je vous demande tendrement de n'y plus retourner, sév. 1er nov. 1687. Ce serait une folie impardonnable à son âge ; mais il n'y retournera plus, madame ; et je vous demande pardon de sa témérité, port-r. mme. Desmarets, 18. || Retourner à, avec un infinitif. C'est ce qui fait que je retourne encore à vous envoyer une de ces lettres, sév. 1er février 1689. || 16° Retourner à, par manière de réprimande. N'y retourner plus, ne retombez plus dans la même faute. Si vous y retournez, on vous apprendra le respect que vous devez à votre femme, mol. G. Dand. iii, 4. || 16° S'occuper de nouveau de, penser à, parler de Elle Mademoiselle] retourna sur la maison et sur les bonnes qualités de M. de Lauzun, sév. 49. Je ne veux point retourner sur tout ce que j'ai souffert pendant mon grand mal, ib. 18 mars 1676. Cette Providence me retient; car, sans cela, on n'aurait jamais fait de retourner sur le passé ; d'où on échevêtre que ne lionrait point, m. 24 juill. 1689. || 17° Retourner sur, retomber sur. Et souvent la perfidie

Digitized by Google

Retourne sur son auteur, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Je ne comprends que trop toutes vos peines ; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés, SÉV. 17 AVRIL 1680. || Dans un sens opposé. Toutes les louanges que je lui donne retournent à Dieu, qui en est la source, FLÉCH. *Turenne*. || 10° Être renvoyé, être répété, être mentionné dans une réponse. Parlez-moi de vous, de vos affaires.... tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne, SÉV. 28 MAR. 1681. Je suis bien aise que vous ayez vu le dessus des cartes du procédé de M. de Pompone et de Mme de Vins, et que vous soyez entrée dans leur politique, sans en avoir rien dit, comme à Paris, TH. 10 FÉV. 1676. Voilà bien des folies que je ne voudrais dire qu'à vous.... je vous prie que cela ne retourne à aucun, ID. 19 JANV. 1671. || 11° Être restitué à, faire retour à. Terres qui doivent retourner au propriétaire qui en a disposé. Cette terre est retournée depuis à la maison de Luxembourg, BOILEAU, Œuv. t. III, p. 201. || 20° Terme de magon. Retourner d'équerre, établir une perpendiculaire en un point d'une ligne droite réelle ou fictive. || Retourner, v. n. se conjugue avec *être* ; rarement avec *avoir* ; cependant il y en a des exemples. J'ai retourné depuis à Versailles avec Mme de Sennetaire, pour lire ce qui s'appelle sa cour, SÉV. 7 août 1675. || 21° Se retourner, v. réfl. Se tourner dans un autre sens. Il est si faible qu'il ne peut se retourner tout seul. Et Horace, les voyant tous de l'autre côté, se retourne, et les croit aussi tous demi-domptés, CORN. *Hor.* IV, 2. La Motte le Vayer se retourne vers lui [Saint-Sorlin], lui fait voir l'obligation de n'avoir point de religion], et disoit lui dire : Mon ami, j'ai tant de religion, que je ne sais pas de la religion, VOLT. *Pyrrh.* 1. || Se retourner vers. Il [le moyen duc] se retourne sur le dos, pour se défendre quand il est assailli par un ennemi trop fort, MONT. L. II, p. 180. Il y a longue habitude de vigne quelques-unes des principales nervures, elles n'ont pas laissé de se retourner, BOSSUET, *Ut. fruct.* IV, 2. Il [le Seigneur] fait un monde et de nous-mêmes, nous nous sommes souvent retournés vers le Seigneur, MASS. *Carême, Incessat.* || 22° Fig. et familièrement. Prendre d'autres mesures. Si je voulus après cette aventure me retourner vers la magistrature, VOLT. *le Pauvre diable.* || Absolument. Il saura bien se retourner. Une longue et heureuse pratique, de grandes affaires et un grand usage du monde lui avaient [à de Gaiche] appris à se retourner, ST-SIM. 431, 79. || 23° Se retourner d'équerre, mesurer une perpendiculaire sur une ligne droite réelle ou imaginaire. || 24° S'en retourner, s'en aller. Il est permission de faire rapporter les coffres chez lui, et il s'y en retourne sans avoir Raymond, Audience de congé, sans qu'aucun soupçon de ses présents, *Fraudeur*, liv. XII, p. 232. Je n'ai qu'à m'en retourner d'où je viens, MOL. *Festin*, I, 3. Et, dès devant l'aurore, Vous vous en êtes retourné, IB. *Amph.* II, 2. Pour moi je suis ravie, et, si vous en doutez, écrivez-le-moi à Lyon, afin que je m'en retourne mes pas, SÉV. 484. Si vous me retirez la main qui me protège, Tel que je suis venu, tel m'en retournerai-je, SOUSTRAC, *Cl. à la cour*, v, 2. Et si le bon Dieu ne prend les chemins punis S'en retournent chez eux éperclus et hébétés, BOIL. *Lutr.* v. Osborne : On m'a vu à l'hôtel de Bourgogne.... — Bon, vous vous en retournez, *Héros de roman.* Je m'en retournerai seule et désespérée, MAC. *Iph.* IV, 4. || Se retourner comme on est venu, faire un voyage, une visite, une tentative inutiles. || Proverbe. C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus, se dit d'une chose qu'on se repent d'avoir faite.

— REM. Ne dites pas : je me suis en retourné, mais : je m'en suis retourné.

— HIST. 12e s. Si le [je] returnar non l'int pois [se l'en puis detourner], *Sermon.* || 13e s. Si l'orai [ouvrai] Charles, si returnerai l'ost, *Ch. de Rol.* LXXXII. || 15e s. Il querroient lui, e returneront, e le malin venoient à lui, *Liber pasch.* p. 108. Tant fut returné, et sumes cume l'ewe si esclurse sa terre et puis se returne, *Rois*, p. 169. Et à Rome voulut aler, MAC. Mordret [en a returné (détourné) Arthur], IV, 99, dans LACURNE. Comment que longue demeure [interruption] [j'] Aie faite de chanter, ore est bon raison et heure Que m'i doie returner, *Cour*, IV. Quaut de la terre sauvage [je] Ne vu nului returner, Où cil est qui m'assauge Le cuer, quant j'en oi [oais] parler, *Dame de Fayel*, dans *Cours*. Il est en propriétaire ; Moult [j'] atent son returner, IB. || Aut° 3. Pour ce dit-je qu'amors ne vuet nenil, le neant vient et à neant returne, GUIRAUD, *Roussillon*, p. 98. Le serjant s'en retourrent, n'i font arestuison, *Berte* XXIII. Que trestous lor malices lor retourne à contraire, IB. LXII. Vers la maison Simon [elle] a son vis [visage] returné, IB. CXIV. Li Commain et li Grieu et li Blac retornerent arrieres, VILLEH. CLVII. Sire dieus, retorne à mes ansmis leur mans, *Fraisier*, f° 66. Et endementieres que [pendant que] je aloie à Blechicourt, je ne voz [vous] ongues retourner les yex vers Jouville, JOINV. 208. || XIVe s. Lequel Jehan, qui s'estoit mis en franchise au cimitire de St-Goudart, fut gité hors dudit cimitire, et se retourna en la prison, ce CANGE, *retornare*. Lessons ceste question, et retournons à la première, ORESME, Eth. 23. Teiz espargne le sien ne se bien retourner, ID. *Mon.* 1. Aidier retourner ses clefs, *Guesd.* 23180, || XVe s. Il commença à varier et ne repondit point bien à leurs propos [à la retenue des ambassadeurs], et tel dirent qu'il convenoit qu'il vinst parler à leur seigneur, FROISS. II, III, 119. A ce parlement qui fut à Gand, eut plusieurs paroles dites et retournées, et conseillerent adonc les seigneurs que.... ID. I, 1, 67. Si sommes chargés de vous dire que vous retourniez arriere [restituiez] à messire Olivier de Clisson son heritage.... ID. liv. III, p. 317, dans LACURNE. Croire vous vueil sans plus doubter, Et tout le courroux et soumy Qu'il m'a convenu endurer, En joye le vueil retourner, *Mir. N.-D. Pastelin.* || XVIe s. La dame, ces propos achevez, se retourna vers ses gentilshommes et leur dist.... RAB. *Pant.* V, 23. Retournons à nostre propos de male pasque, ID. ib. V, 36. Mais que sert tant de peine, o mortels insenses ? Il faut tous à la fin retourner à la terre, CHARRON, *Sagesse*, I, 39. Retournons, retournons, I. Jamais Pantasilée ne feut receue en tel honneur, lequel procede de vous à qui je le retourne [renvoie], ou à moi, LETT. 177. Vous pouvez estre seur que, si vous estes malade, je retourneray à vous, ID. ib. 128. Avecques vostre lettre sa santé est retournée, et, combien qu'elle soit de lict, je n'y veoy point de changement de la leuer, ID. ib. 104. Nous sentons un plaisir singulier à escouter ceulx qui retournent de quelque lointain voyage, AMYOT, *Pyth.* 311. Sa grandeur retournoit en sa conservalescence, il donnoit congé aux medecins, ID. IV, 13. Ayant receu le Mirouoir, il s'en retourna dont il estoyt party à Rome, ID. *Num.* 1. Ayant sur lequel Theseus alla et retourna, estoit une galiotte à trente rames, ID. ib. 27. Ils fuyoient toujours, et n'y en avoit pas un qui osast se retourner, ID. *Rom.* 28. Sertorius fait un tel effort qu'il retourna toute l'armée des Romains entierement en fuite, ID. *Sertor.* 17. Ayant heritement le Limon fait retourner la navire, MONT. II, 190. Les asnes particuliers en estoient extraictes [de l'ame du monde], et n'y en retournoit point, ID. II, 191. Qu'est-ce que promet Mopse au peuple, quand il se retournera à Dieu après avoir decliné en idolatrie ? CALV. *Instit.* 231. Il enseignoit que les plus grandes quelques soldats français, qui aux adversitez sont assez prompts de retourner leur robbe, LANOUE, 500. Ces coups sont bons à faire une fois, et n'y retourner pas souvent, pour le hazard qu'il y a, ID. 681. Nos ans sans retourner s'en-volent comme un trait, SONN. 703. Si ces verres retournent après estre gueries, PARÉ, I, 21. Il n'est chance qui ne retourne, CORGRAVE. Il ne va pas du tout à honte, qui de demie voye retourne, ID. Qui mieux ne peut à sa vieille retourne, ID.

— ETYM. *Re...*, et *tourner* ; bourg. *retonnai* ; Berry, *retourner*, *arteurner* ; wallon, *riteurné* ; provenç. et espagn. *retornar*, *retournar*.

† RETOURNEUR (re-tour-neur), s. m. Celui qui retourne, en parlant d'idées, qui ressasse. Il nous faisait augurer, par ses idées mêmes, que, pour captiver notre suffrage, si non des découvreurs d'idées et de paroles, ORMM, *Corresp.* I, 9, p. 100.

† RETOURNURE (re-tour-nu-re), s. f. Seconde trempe qu'on donne à la chaînette à la baguette.

— ETYM. *Retourner*.

RETRACE, ÉE (re-tra-sé, sée), *part. passé* de retracer. Dont on renouvelle la mesure. Son.... Puissé-je demeurer sans voix, Si dans mes chants la douleur retracée Jusqu'au dernier souper n'accupe ma pensée! BAC. *Esth.* II, 2. Retracerai-je le tableau de la Saint-Barthélemy, si souvent retracé ? VOLT. *Pol. et lég. Comm. Rep. des Iou, Nat. franç.* Et dans ses souvenirs le présent retracé lui montrant l'avenir écrit dans le passé, DELL. *Trois règn.* V.

† RETRACEMENT (re-tra-se-man), *s. m.* Action de retracer. Ceux dont toute la vie n'est qu'un retracement littéral de celle de Jésus-Christ, *Phrase citée* dans SOUHAIRE, *Nouv. remarq.* Retracement, effacement : ces deux mots se trouvent plus d'une fois dans des livres fort bien écrits, ID. *Suite des remarques*, p. 230. Il est un temps commodes, mais doute qu'ils réussissent à s'établir).

RETRACER (re-tra-sé. Le e prend une cédille devant a et o), v. a. Tracer de nouveau, en parlant d'un tracé de nouveau ou d'une manière nouvelle. Cette allée est mal tracée ; il faut la retracer. || 2° Fig. Rappeler le souvenir, renouveler la mémoire. Dans un temps.... on chacun, retracant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre (des défunts), fait leur éloge équitable à sa mode, FLÉCH. *Duch. de Mond.* Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse, BAC. *Esth. Prologue.* D'adorateurs aides à peine un petit nombre Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre, IB. *Athal.* I, 1. C'est une succession si rapidement variée que, si l'on peut tout sentir, je crois impossible de tout retracer, SÉV. *Pays. pays.* part. 6. C'est à la réflexion à graver les idées dans la mémoire, c'est à la mémoire à les retracer à la réflexion, CONDIL. *Gramm. Motif* des arts du dess. Tel est le médecin philosophe qui physicarie comparait à un dieu, sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même, DANTEL. *Anach.* ch. 72. Les souvenirs que retracent l'enfance sont délicieux ; c'était le temps de la paix, de la joie naïve et pure, de l'innocence, GENLIS, *Mères rid.* I. III, p. 299. Dans ces romans, l'auteur retrace à loi, rappeler dans sa mémoire. Je me retraçais toutes les traverses que j'avais essuyées, MARIV. *Pays. pays.* 7e Partie. Nous ne pouvons que nous retracer l'heureux temps où la Popellinière était pour nous un bôte aimable, MASMONTEL, *Mém.* VII. || 4° Se retracer, v. réfl. Être rappelé dans la mémoire. Ces sortes de douleurs se retracent bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser, SÉV. 7 fév. 1680. Quelquefois même ces idées se retracent sans que nous y ayons part, et se présentent avec tant de vivacité.... CONDIL. *Conn. hum.* II, 3. La nuit affreuse qui suivit se retrace encore à ma mémoire, GENLIS, *Veux témoin.* I, 1, p. 18. Mais, dans rougeur.

— HIST. XVIe s. Ces tentations retracent peu à peu ce qui plaisoit, CRESSON, dans le *Dict. de* RICHEL. || XVIIe s. Retracer un tel [répéter souvent son propre éloge], COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *tracer* ; provenç. *retraçar*.

RETRACTATION (re-trak-ta-sion), s. m. verb., de cinq syllabes), *s. f.* Désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit. Je vous supplie de m'disposer à recevoir mes rétractations, qui partent d'un cœur véritablement pénitent, BALE. liv. v, lett. 17. En signant ces articles [36 articles qui condamnent le quiétisme], dit [Mme Guyon] signait vraiment dans le fond la rétractation de ses erreurs, SOUS. *Et. d'orvié.* X, 21. Le roi fut payé du courage qu'il avait eu de se rétracter, et marqua à l'auteur de sa rétractation combien il en était satisfait, PONTIS. Reman. Ceux qui se plaisent à transcrire le soir dans leur cabinet ce qu'ils ont entendu dans le jour, devraient, comme saint Augustin, faire un livre de retractations au bout de l'année, VOLT. *Dict. phil. Ana.* Les rétractations désavouent souvent ; mais elles sont rarement utiles, parce qu'elles ne prouvent guère que la faiblesse ou l'intérêt de celui qui se rétracte, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 150.

— HIST. XIVe s. Saint Augustin en ung livre de retractation où il rappella plusieurs choses qu'il avoit escript en ses autres livres et volumes, *Songe du verger*, I, 81.

— ETYM. Provenç. *retractatio* ; espagn. *retractacion* ; ital. *retrattazione* ; du lat. *retractationem*, de *retractare*, rétracter ; *retractare* a donné *retracter*, retirer, et, par conséquent, *retracter* a donné *retractation*.

† RÉTRACTÉ, ÉE (ré-trak-té, tée), *part. passé* de rétracter. || Adjectif. Une chaise rétractée. Une chaise rétractée d'une offre en moins d'un jour reçue et rétractée, CONS. *Oth.* IV, 3. Dalignac vous expliquer davantage ; dites-moi précisément de quoi il faut que je me rétracte, et tenez-le déjà pour rétracté, J. ROUSS. *A Mme de Luxembourg*, mercredi soir 1761.

† 2. RÉTRACTÉ, ÉE (re-tra-kté, kée), *part. passé* de retracter 2. Raccourci par une contraction. Des muscles rétractés. || En botanique, se dit de la radicule quand elle semble s'être retirée en arrière.

|| RÉTRACTER (ré-tra-kté), v. a. || 1° Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée ; désavouer

Digitized by Google

se dédire. Pour s'obliger à rétracter ses doctrines, PASC. PROV. XIII. Je rétracte ce que j'avais dit en courant et sans y penser, RÉV. 438. Il faut que, lui, il rétracte ses erreurs, pens. *Lett. quiét.* 448. Je ne rétracterai jamais les promesses que mon âme.... vous fait, MASS. *Carême, Vocat.* Le petit-fils et la mère, encouragés par un homme qui fut ensuite avocat, rétractent leur aveu, VOLT. *Pol. et lég. Probab. en fait de just. Nouv. probabilités.* Il [le pape Jean XXII] avait des opinions singulières qu'il fut obligé de rétracter, in. *Ann. Emp. Louis V*, 1324. Je vous, monsieur, rétracter hautement les discours injurieux que l'ivresse m'a faittenir en votre présence, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 60. || Se rétracter, par une résolution (emploi vieilli). Sans doute il [Pompée] aurait pu tenter d'autres combats, Contre un sort indigne essayer d'autres lois, Et forcer les destins à rétracter sa perte, BRÉBEUF, *Pharsale*, VII. Pardonnez, dieux puissants, pardonnez à la terre.... Pourquoi tout renverser et pourquoi tout détruire ? Rétractez mon bonheur, c'est assez me désoler, ID. ib. || Rétracter un don, annuler un don qu'on avait fait. Guillot, sachant ce don, L'avait fait rétracter pour plus d'une raison, LA FONT. *Cas* Ses affaires [d'un prince indien] s'étant rétablies avant que ses engagements eussent été remplis, il rétracta le don qu'il avait fait [de Karikal à la compagnie des Indes], RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 30. || 3° Se rétracter, v. *refl.* Se dédire, faire une rétractation. Son texte (de saint Augustin) n'a pas le privilége d'être cancelleux; il s'est bien rétracté lui même de beaucoup de propositions, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, 1. *Aromi-propos.* Bien loin de se rétracter d'aucune de ses erreurs, BOSS. *Var.* 1. Rien n'était plus connu que son équité..... Il pouvait instruire sans se rétracter et sans se condamner soi-même, MASS. *Duc de Mont.* II n'y avait nulle apparence que Métellus se rétractât des motifs qui l'avaient fait agir étant tribun, *Exil de Cicéron*, dans DIDEROT, *Essais*, II, 8. Le gentilhomme reconnaît, et, rarement en prison le grand malfaiteur [des complices] et le frère du Dauphin d'Auvergne, qui s'était aussi rétracté, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* I, 19, p. 372, dans DIDEROT. — HIST. XIVe s. Et ycelles [lettres] voulons estre tenues et gardées perpetuellement, sans les retracter ou enfraindre comme que soit, ne par ne par autre, *tractare*. || XVe s. Et quand tu l'as et tu la tiens, Au monde ne te fault plus riens, Paradis tu en peux gaigner; Je ne t'en doy plus retracter [reprocher], *la Font.* 223. || XVIe s. Saint Augustin mesme, se retractant de l'autre sentence, maintient fort et ferme que.... CALV. *Instit.* 278. Qu'elle ne soit lourde à sacun, disent-ils, de retracter le jugement de notre siege, ID. ib. 611. A quoy Sa Majesté replioqua qu'il ne pouvoit pas retracter sa parolle, LANOUE, 32.

— ETYM. Lat. *retractare*, dénominatif de *retractum*, supin de *retrahere*, de *re*, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

† 2. RÉTRACTER (SE) (ré-trak-kter), *v. réfl.* Terme de médecine. Devenir raccourci par une lésion persistante des muscles, des tendons.

— ETYM. Voy. RÉTRACTION.

† RÉTRACTIBLE (ré-tra-kti-bl'), *adj.* Synonyme de rétractile. Des ongles crochus et rétractibles, RUFF. *Quadrup.* I, VII, p. 230.

† RÉTRACTIF, IVE (ré-tra-ktif, kti-v'). *adj.* || 1° Qui exerce ou tend à exercer une rétraction. Force rétractive. || 2° Fig. Qui revient, qui rétracte. Des requêtes explicatives ou rétractives qui ont été envoyées en Sorbonne [par les jésuites], CH. PATIN, *Lett.* I, II, p. 307.

— ETYM. Voy. RÉTRACTION.

RÉTRACTILE (ré-tra-kti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. Les ongles des animaux de genre chat sont rétractiles. Les pédoncules rétractiles, LA BILLARDIÈRE, *Instit. Hém. science.* 1817, I, II, p. 406. || On dit dans un sens analogue : force, mouvement rétractile.

— ETYM. Voy. RÉTRACTION.

RÉTRACTILITÉ (ré-tra-kti-li-té), *s. f.* Qualité d'une partie qui est rétractile.

RÉTRACTION (ré-tra-kssion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. État d'une partie rétractile, d'une partie retirée, rentrée en dedans. Une substance qui se dilate par la chaleur, éprouve en se refroidissant une contraction; lorsque une force qui tend une corde d'instrument vient à cesser, la corde se retire ou éprouve une rétraction, LAGOANARD. || 2° Terme de médecine. État d'une partie qui est revenue sur elle-même, et qui a perdu par là une partie de ses dimensions normales.

— HIST. XVIe S. Les perturbations de l'ame produisent de merveilleux effets en nos corps, par la refraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, PARÉ, *Introd.* 38.

— ETYM. Lat. *retractionem*, de *retractum*, supin de *retrahere*, retirer, de *re*, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE). On trouve au XIVe siècle *retraction*, avec le sens de blâme, et au XVIe *retractement*, avec le sens de rétraction.

† RÉTRADUIRE (re-tra-dui-r'), *v. a.* Traduire de nouveau. La lettre que M. Élie de Beaumont a adressée à M. Hourcyade, et que nous retraduisons en français d'après la traduction russe, *Journal offic.* 27 sept. 1869, p. 1276, 4e col. || Se retraduire, *v. réfl.* Se traduire soi-même. Ces mêmes nouveautés peut-être assez plaisant que je sois un auteur traduit par mes compatriotes [Voltaire avait écrit en anglais], ce que je me retraduirai moi-même, VOLT. *Lett. Brossette*, 22 nov. 1733.

† RÉTRAÎNÉE (re-trè-né), *s. f.* Traînée de nouveau. — HIST. XVIe S. [Le serpent blessé' Plia dessus plis, en cent ondes retors, Retraîne, tire et retourne son corps, BOSS. 938.

† RÉTRAÎNER (re-trè-né'), *v. a.* Il se conjugue comme traire. Terme de jurisprudence. Exercer un retrait. Retraire un héritage, des fonds. || On dit plus souvent retirer.

— HIST. XVIe S. Il velt de nostre terre la franchise retraire [ôter], *San.* XXII. Je ne m'en puis mie arriere retraire, *Conci.* II, || XIIIe S. Poi estoit eure que on ne fust retraire; mais je ne vos puis mie tout retraire [raconter], VILLEH. LXXVI. Bien avez oy dire et monte fois retraire, Que traïson et mentire Conviennent qui de pais [paix] *Berte*, LXIX. Après fu Viellecor portraite, Qui estoit bien ung pié retraite [diminué] De tele cum et soloit estre, *la Rose*, 240. Ne vous retraire [ôte ne pouvent tenir des inclinations des vilains] Fur noreture qu'il en aunt; A lor gentillece retraient, *Rot Guillaume*, p. 61. Ne vos voleyent repundant par le pais et cuerent les terres pleinnes; et quand elles se retraient..... REMY. 210. || XVe S. Or me veux retraire à la droite maniere commencée, FROISS. I, 1, 6. Quelque petit refroidissement que le sera retraict, COMM. V, 16, || XVIe S. Il redoubtoit fort le peuple, pource qu'il sembloit retraire un peu de visage à Pisistrate, AMYOT, *Solon*, 11. Il jette en terre devant lui un cuyr tout sec et retrait de grande secheresse, pun.... ID. *Alex.* 696. Voyez-vous bien la ceste rose qui s'est toute retraicte, et close Vers le soir? MAROT, IV, 173. Si le lignager retrait [exerce le droit de rachat] sur le seigneur, il lui paiera ses droits, LOYSEL, 258. Et seront retraictes principalement les parties retraictes [rétractées], PARÉ, VII, 40.

— ETYM. Provenç. *retraire*; espagn. *retraer*; portug. *retrahir*; ital. *ritrarre*; du lat. *retrahere*, de *re*, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

† 1. RETRAIT (re-trè), *s. m.* Retrait de le mer, tendance graduelle qu'a la mer, dans certains parages, à abandonner le rivage.

— HIST. XIVe S. Au retrait de none [à la fin de none, lorsqu'on se retire de l'église], DU CANGE, *Archeveq.*

— ETYM. *Retraire* (voy. l'historique).

† 2. RETRAIT (re-trè), *s. m.* Retrait de moutures. Le droit retrait de la mouture. Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de mouture ou de son gras, pétrie avec des chicorées ou des laitues, BUFF. *Ois.* I, XVII, p. 46.

— HIST. XVIe S. Ils [les seigneurs] ont les vins, les espices et les bons pains; et nous avons le seigle, le retrait [farine dont on a tiré le son], la paille, et buvons de l'eau [Jean Bulle aux serfs anglais], FROISS. II, 11, 166.

— ETYM. *Retraire*.

3. RETRAIT (re-trè), *s. m.* || 1° Synonyme peu usité de lieu d'aisances. Dites que le suisse entre Pour traîner cette infâme au centre d'un retrait, MAITRE ADAM BILLAUT, *Œuvr.* p. 14, dans POUGENS. || 2° Dans le moyen âge, appartement retiré, reservé, cabinet privé où on faisait sa toilette et où on déposait les choses de retrait, DE LABORDE, *Émaux*, p. 485. Le retrait où dit ses heures Monsieur Lonne de France, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, I, 3.

— HIST. XIIIe S. Ains fait vers un camine [chêne] à retrait [refuge], *Rot Guillaume*, p. 49. || XIVe S. Deuze barilles d'uns roze de Dumas mis ou retrait de la roze, DE LABORDE, *Émaux*, p. 482. || XVe S. S'iert ilsa femme seral le retret de ma jonesse, S'iert le baston de ma vieillesse, P. DESCH. *Miroir de mariage*, v. 11. Et après sa messe, il [le comte de Foix] les fit tous entrer dans sa chambre de retrait [cabinet], FROISS. II, 11, 18. Adonc se tire chascuns par devers son retraict [logis], si que en peu d'heure la compaignie fut toute vuide de chevaliers, *Percefor.* I, I, f° 122. || XVIe S. Heliogabalus fust tué en un retraict [latrines], MONT. II, 249. Ils n'ont pas seulement leur retraict pour retraicte [les grands], ID. III, 280. Rome est l'egout et le retrait irrespirable de toutes ordures et vilainies du monde, SCHELAN, f° 10.

— ETYM. *Retrait* 1. Le sens général est lieu où l'on se retire, demeure, et, en particulier, latrines.

4. RETRAIT, AITE (re-trè, trè-t'), *participe passé* de retraire. || 1° Repris par droit de retrait. Héritage retrait. || 2° S. m. Terme de jurisprudence. Retrait, action de retirer un héritage qui a été vendu. Faire, exercer un retrait. || Retrait lignager, action par laquelle un parent du côté et ligne d'où était venu à un vendeur l'héritage par lui vendu, pouvait, dans un délai fixé, rentrer en possession de cet héritage, en remboursant le prix de l'achat. || Retrait féodal, celui que pouvait exercer par le seigneur d'un fief sur un héritage vendu dans sa mouvance. || Retrait conventionnel, dit aussi réméré, celui qui se fait en vertu des clauses portées par le contrat de vente de l'héritage dont il s'agit. || 3° Action de retirer un projet présenté à une assemblée. Retrait d'un projet de loi. || 4° Action de retirer une somme placée à la caisse d'épargne. Il y a eu cette semaine beaucoup de retraits. || 5° Retrait d'emploi, suspension d'emploi, à l'égard d'un officier.

— HIST. XIIIe S. Et a trois sorles de retraits [rentrées en possession], conventionnel, lignager et seigneurial, LOYSEL, 422.

5. RETRAIT, AITE (re-trè, trè-t'), *adj.* 1° Qui s'est retiré, contracté. Il ne se dit que dans les locutions suivantes. || Bois retrait, bois dont les fibres se retirent par le refroidissement. || Pain retrait, qui, non encore mûr et surpris par une température trop chaude et trop sèche, se resserre et demeure imparfait. || Terme de blason. Se dit d'une pièce qui n'atteint pas jusqu'au bord de l'écu. || Terme de vénerie. Lorsqu'un cerf est forcé, qu'il ne peut souffler ni tirer la langue, on dit qu'il est retrait, qu'il a les ramures retraites. || 2° S. m. Retrait, rapprochement des molécules d'un corps, et, conséquemment, diminution de son volume, par l'action de la chaleur. Retrait successivement plus grand d'une portion d'eau le retrait qu'éprouve l'argile à une haute température, THENARD, *Traité de chim.* I, I, p 48, dans POUMET. || On dit aussi retraite.

— ETYM. C'est le participe passé de l'ancien verbe *retraire*, retirer (voy. RETRAIRE, à l'historique).

† 1. RETRAITE (re-trè-t'), *s. f.* || 1° Action de se retirer. Ce n'était qu'un prétexte à faire sa retraite, COMM. *Gal. du Pal.* III, VI. Monsieur, il faut faire retraite, MOL. *Mis.* IV, 4. Le peuple.... fit cette retraite fameuse au mont Aventin, SALUST. *Hist.* III, 7. Cette visite que vous rendes, vient de suspendre une querelle domestique, qui n'attend que votre retraite pour recommencer, LA BRUY. V. La retraite de Motiers, j'avais écrit à milord Keith, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de sa retraite dans les États de Sa Majesté le roi de Prusse, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. La Providence n'avait permis cette retraite de Moïse chez les Arabes que pour y porter la connaissance et le culte du vrai et de la religion, BIBER. *Opin. dre anc. philos. Arabes*. Je l'ai prié d'engager Mme la comtesse à me laisser sortir à l'instant, sans être obligée à remplir aucune des feuilles de ma prompte retraite, Mme RICCOBONI, Œuvr. I, IV, p. 147, dans POUGENS. || Fig. Son chagrin, à ce que je vois, A fait une prompte retraite, MOL. *Amph.* II, 8. || Terme d'escrime. Mouvement en arrière, par lequel on se met hors de l'atteinte des bottes que porte l'adversaire. || 2° Particulièrement. Marche rétrograde d'un corps de troupes qui se retire devant l'ennemi. Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles..... Font retraite en tumulte, COMM. Cid, IV, 3. Les siéges, les sorties, les tranchées retirées, ID. *Sertor.* III, 3. La constance de Fabius MAXIMUS, qui, se mettant au-dessus des bruits populaires, faisait la guerre en retraite, fut en rempart à sa patrie, MONT. *Mist.* 1, 8. Ce lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLÉCH. *Turenne*. Pensez-vous que ces cours, tremblants de leur défaite, fatigués d'une longue et pénible retraite...? PASC. *Méthr.* III, 1. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites, et, quinze jours après une bataille, il eut fallu voir en livrer une autre pour être à même de la campagne, VOLT. *Louis XIV*, 16. Il se flatte que Schwartzenberg, Bagnani, Mallebois, et autres mêmes hommes rapatrîs à Minsk, Grodno et Vilna, que nous ne connaissons même pas, ne laisseront pas

Digitized by Google

soixante mille Russes s'emparer de ses magasins et lui couper sa retraite, BÉGUE, *Hist. de Nap.* IV, 8. Depuis Villeroi, ce maréchal [Ney] avait commencé à soutenir cette retraite, mortelle pour tant d'autres et pour lui immortelle, ID. ib. IX, 12. || Retraite des dix mille, retour des dix mille Grecs qui étaient à la solde de Cyrus le jeune (401 avant J. C.). Cette retraite [des dix mille], selon les bons connaisseurs et les gens du métier, est l'entreprise la plus hardie et la plus sagement conduite que nous fournisse l'histoire ancienne, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. IV, p. 139, dans POUGENS. Si, pour satisfaire le préjugé, j'osrais préférer la retraite du maréchal de Belle-Isle à celle des dix mille : il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes, il n'en a pas trente mille..., VOLT. *Mél. hist. Mém.* Retraite. || Battre en retraite, se retirer. || Se battre en retraite, se battre en faisant retraite. || Fig. et familièrement. Battre en retraite, céder. Battre aussi, le désespoir de la maîtresse commence à battre en retraite, LAMOTTE, *Mœtr. d'Ephèse*, sc. 13. || 3° Obligation où sont les gens de guerre de cesser leurs travaux une heure; signal qu'on leur donne en conséquence. L'heure de la retraite. Le tambour a battu la retraite. Sonner la retraite. || Fig. Le temps qu'on donne le signal de se retirer. Comte, je me porte un peu mieux; Mon mal a sonné la retraite, MARTIN ARAM HILLOT, Œuvr. p. 691, POUGENS. Nous continuâmes à nous divertir jusqu'à la nuit; alors la revue du docteur Garcia fit sonner la retraite, LESAGE, *Chevm. d'Alf.* VI, 4. Ma bonne foi, au seul du pauvre barde, Chez le prince a sonné pour traite à propos, ARNAUD. *Adieu chanson.* || A bord des vaisseaux, batterie de tambour qui annonce le commencement du service de nuit. || Dans les ports, coup de canon tiré par le vaisseau amiral, par le stationnaire sur une rade, à la fin du jour et à l'heure où se commencent le service de nuit. Il arriva un soir qu'un de mes canonniers n'ayant pas pris garde qu'il y avait un boulet dans le canon qui devait tirer le coup de retraite, le boulet alla passer entre les mâts de l'amiral anglais; j'envoyai aussitôt un officier lui en faire des excuses, *Rem. de Villette* (1786), p. 83, dans JAL. || 4° Suite de la même série. Fanfare composée pour la retraite. || Sonner la retraite, rappeler les chiens. || On dit qu'un chien est de bonne retraite, quand il rentre régulièrement au chenil les jours de chasse. || 5° Il se dit aussi de ceux qui rentrent dans leur lit. Cette retraite des sœurs ne s'est pas faite tout à coup, mais par une longue succession de temps, BOSS. *Var. prot.* Œuv. t. XII, p. 313. || 6° Action de se retirer du monde, de la cour, des affaires, des emplois, du théâtre, etc. Croyez que j'approuve extrêmement votre retraite, pourvu faites de vous désabuser de la fortune et de la quitter comme une dangereuse maîtresse..., quand vous voudrez faire cette retraite, je vous conseille, en général, VOLT. *Lett.* 44. Tircis, il faut songer à faire la retraite, La course de nos jours est plus qu'à demi faite, RACAN, *Pastorale*. Mme de Maintenon a parlé d'une retraite, SÉV. 178. L'épreuve en est hasardeuse [quitter les affaires] pour un homme d'État, et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance de songer à vivre le *Telier*. Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage, LAMOTTE, *Disc.* Il l'Espagne et la Hollande, VOLT. *Louis XIV*, 12. Dieu fit la douce illusion Pour les heureux fous du lieu bas, Sonner les vieux fous [la retraite] Pour le sage, ID. *Ep.* 60. Mon peu de santé a presque éteint le peu d'ardeur et de génie que la nature m'avait donné, et il faut songer à la grande retraite, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 12 sept. 1760. Il n'y a point de malheurs réels ou fictifs qu'on ne leur impute [aux philosophes], depuis l'expulsion des jésuites jusqu'à la retraite de Mlle Clairon, ID. Œuv. t. V, p. 313. Il s'en plaignit au roi, et lui demanda décidément ou sa retraite ou celle de Sartines, MARMONTEL, *Mém.* III. || 7° L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du monde, vivant à la campagne. Si j'osais ajouter au mot de l'interprète, J'inspirerais les l'auteur de la retraite, VOLT. *Fabl.* XI, 4. Ces gens [faux dévots].... Qui, brûlants et priants, demandent chaque jour, Et prêchent la retraite au milieu de la cour, BOI. *Tart.* I, 6. Vous me louer trop, ma chère amant, de la douce retraite que je fais ici [aux Rochers], SÉV. 21 déc. 1686. Des grilles *affreuses*, une retraite profonde, une clôture impénétrable [dans un couvent], BOSS. *la Vallière*. La cour le rappelle en vain; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, ID. *le Tellier*. Ne croyez pas, madame, que la retraite ni la séparation entière du monde mettent en repos, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*. 14 FÉVR. 1710. L'éducation chrétienne est une éducation de retraite, de pudeur, de modestie, de haine du monde, MASS. *Carême, Pet. nomb. élus*. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation, VOLT. *Let. Mme du Deffand*, 16 sept. 1761. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie, *Let. Richelieu*, 8 janv. 1764. Heureux qui sait vivre dans la retraite; cela n'est pas connu aux grands de ce monde, mais cela est très-facile pour les petits, ID. *Lett. Mme de Graffigni*, 23 mars 1758. Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 1er mai 1759. Une même saine pour sentir les charmes de la retraite, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. Le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite, et le bonheur de l'obscurité, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet*. La retraite sans solitude, Avec le repos sans ennui, DESMARIS, *Poésies*, p. 179, dans LAVEAUX. Il a retiré momentanément du monde, pour se livrer à des exercices de piété. Les retraites ne réussissent pas toujours; il faut les faire sans les chercher, ID. *Mém.* Il faut faire retraite durant cette octave, BOSS. *Lett. Cons.* 103. Que fait-on dans ces retraites? on converse Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, BOURDAL. *Pens. Retr.* 1re *dim. après la Pent. Domin.* I, p. 71. J'ai passé une mauvaise nuit, et, pour me repaser, je dis que je suis en retraite, afin de n'être point interrompu, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. Le lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 8° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 9° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 10° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 11° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 12° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 13° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 14° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 15° Lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisîmes était fort cachée, LA FONT. *Psyché*, I, 139, DID. Si nous nous efforcions ne me donnent à vous, il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, QUI m'empêchera d'être à toute autre personne? ID. *Ferm. sent.* VI, 6. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, etc., ID. *Lett. Mme de Coyllat*, 31 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, GRILLE, *Ad. et Et.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 16° Lieu de refuge. Eussés-tu pour retraite Les noirs abîmes de l'enfer, CORN. *Horace*, IV, 5. Le rocaille dans les trous Trouve sa retraite prête, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Les îles de la mer Adriatique servirent de retraite contre sa fureur [d'Attila], BOSS. *Hist.* I, 14. La Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque..., la reine n'a plus de retraite, ID. *Lettre à la reine*. Saint l'infirmité naturelle demandait la sûre retraite d'une maison bien réglée, ID. *Comédie*, 9. Sortez de ces retraites où la mauvaise foi et la révolte ont caché, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il s'a coulez jusqu'à vous ses assassinats impérieux, FLÉCH. *Duc de Nem.* Qui n'a retraite que pour quelques jours peut bien dire qu'il n'en a point, MARIN. *Maximes*, 3e part. Lorsqu'on n'est plus que de mauvaises années.... on est plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté, MONTESQ. *Rom.* 20. Charles VI s'était contenté de donner une retraite au prince [ALEXIOWITZ]; et on l'avait reçu, quand le czar, irrité de sa retraite, l'avait redemandé, VOLT. *Russie*, II, 40. Des retraites honnêtes pour le vieillesse et pour les infirmités, voilà ce qu'on nécessaire, et qu'on n'a pas seulement tenté, VOLT. *Pol. et lég. Lett. d'un acclés.* || Par extension. Et nos soldats trahis au mal point achevés! Sans nulle retraite à leur blessure! ils ont donné retraite! CORN. *Hor.* III, 4. || Fig. La guerre, les périls sont vos seules retraites, BAC. *Méth.* III, 4. || 17° Lieu où l'on se cache, se dérobe. Le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs, BOURDAL. *Serm.* 2e *dim. après la Pentec. Domin.* I, IV, p. 201. Par vous auriez pris la montagne de la Grâce, Malgré tous les détours de sa vaste retraite, RAC. *Phèdre*, II, 5. Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, FÉN. *Tél.* 20. Le [le soleil] voit vingt-six fois sa retraite, VOLT. *Mér.* III, 8. Les retraites d'amour, ou fond des bois perdues, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 31. || Fig. Esprit humain.... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses.... BOSS. *Sermons, Prédication*, 2. || 18° Emploi tranquille, ou pension, ou récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service ; il se dit surtout en parlant des militaires et des employés d'administration. Prendre sa retraite. Être admis à la retraite. Un bonne retraite. La mise à la retraite. || On dit de même : pension de retraite. || Caisse des retraites, caisse qui fournit les fonds pour payer les retraites. || Il se dit aussi de la pension qu'on donne à un domestique à la fin de ses services. Donner une retraite à un domestique. || 19° Terme d'architecture. Quantité dont on diminue l'épaisseur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale. La retraite de ce mur sera de deux décimètres à chaque étage. La retraite se prend généralement à l'intérieur d'un mur dont le face extérieure peut être verticale, ou avoir du fruit. Quant à la retraite d'un mur sur les fondations, comme elle est généralement pratiquée, on la sous-entend; et, lorsqu'on dit qu'un mur a une, deux, trois retraites, etc. c'est toujours à partir de son épaisseur au niveau du sol, LEGRAND. || On dit qu'une partie est en retraite sur une autre quand elle est en dedans du plan de cette dernière. Cinq pierres brutes de couleur noire, épaisses de cinq pieds, formant les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite, BARTHEL. *Anach. Jeune*, 41. Une retraite d'un pouce six lignes de profondeur prise dans l'épaisseur de l'entablement de l'attique, RAYMOND, *Instr. Mém. Mét. et bonne cons.* II, 107. || 14° Faire en retraite, se dit de l'exploitation qui se fait d'une houillère en enlevant les piliers et abandonnant les galeries au fur et à mesure. || 15° Diminution de volume d'un corps qui se solidifie. L'on sait que le plâtre, en se séchant, au lieu du faire retraite, prend de l'extension, ROUV. *Min.* I, II, p. 57. Au fou, l'argile prend de la retraite, IB. *Min.* I, III, p. 277. Les formes régulières des basaltes volcaniques proviennent d'une retraite occasionnée par le refroidissement graduel, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, II, p. 148, dans POUGENS. Comme toute porcelaine prend une retraite à mesure qu'elle cuit, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 37. On n'oppose en partie à la retraite des pièces d'argile et, par conséquent, à la plupart des inconvénients qui en résultent, un enlisat à l'aide duquel des terres qui se soient pas susceptibles de cette diminution de volume, A. BRONGNIART, *Traité de min.* I, p. 632. || 16° Faux criminel ou criminel par retraite, criminel dans lequel on ne règnent pas le constance des angles et la netteté des arêtes. La retraite prismatique est une propriété qui paraît commune aux pierres formées sous l'eau et à celles qui ont été formées par le feu, BRONGNIART, *Traité de min.* I, p. 466. || 17° Mettre les cuirs en retraite, chez les tanneurs, les retirer de la fosse pour quelques jours; chez les chagreyeurs, les laisser tremper quelques jours dans la cuve. || 18° Longe de cuir dont les charretiers se servent pour retenir le cheval de devant. || 19° Terme de marine. Cordage qui sert à retrousser un hunier. || Synonyme de recul, en parlant d'une bouche à feu. || Abri pour les embarcations. || Rade de retraite, cens qui sont percés dans le tableau de la poupe; on y passe des bouches à feu dites de retraite. || 20° Terme de maréchalerie. Pointe du clou demeure dans l'ongle du cheval.

— HIST. XIIIe S. Isnelement il recort sore [sur], Met pié avant, jete retrese [sorte de coup porté]; Mes durement blesmi et se guete, *Ren.* 14038. Il fut jugé que en aquest n'aurait point de retraite [retrait], se cil qui avoit quesité le revendoit, *Beaum.* XLIV, 3. || XIVe S. Ne [ne] [elle] bien sert et tost Que mes vraie cuers sutre amer na porrot; Mais c'est retraite si semblance d'oubli, De legier croire encontre nos AIMS, MACHAUT, p. 61. Quant ce vint à la nuit, la retraite on sonne, *Guesc.* 3624. Et convint que Gaufroin sonnast ses oliphans Pour fere le [la] retrete, *Rond. de Cuer*, p. 208. || XVIe S. A la disne et à la retraicte, une cloche sonne.... MONT. I, 407. La retraicte des Grecs, de Babilonne en leur pays est fameuse.... ID. I, 384. Pour y establir mutre principale retraicte et solitude, ID. I, 277. Elle avoit, au dernier butin, caché une cuilliere qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvée dans la retraicte de son lict, D'AUB. *Fen.* III, 2. Mony faisoit la retraitte l'arrière-garde] avec une troupge choisie at gaillarde, ID. *Hist.* I, 220. Ces deux escheiles furent embouées at agglopées à six pas l'une de l'autre dans une retrete du murraille, où il y avoit deux carneaux, ID. ib. III, 155.—Flanquée pour le mousquet seulement, de la courtine de deux ravelins sans espaule, sans retraite, sans oreillon...., ID. ib. 228. Retraite de loup, tournant toujours la visage, SAINT. *Capit. franc.* I, II, p. 282.

— ETYM. *Retrait* 1.

2. RETRAITE (re-trè-t'), *s. f.* || 1° Terme de commerce. Traite faite après le protêt d'une lettre de change sur le dernier endosseur. || 2° Lettre de

Digitized by Google

change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui vient d'en tirer une sur lui. Il faut entendre par le mot de retraite, une lettre de change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui en avait tiré une autre sur lui, au moyen de laquelle il se remboursse son-seulement de ce qu'il a déboursé, mais encore de sa provision, courtage et port de lettres; pour l'ordinaire les retraites sont ruineuses à ceux qui les font faire, p. DIDAUDAU, *la Banque rendue facile*, p. V.

— ÉTYM. Re..., et *traite*

RETRAITÉ, ÉE (re-trè-té, tée), *adj.* Qui est à la retraite, qui a une pension de retraite. Cent mille militaires retraités, réformés, offraient encore vingt-cinq ou trente mille précieux auxiliaires pour le service des places frontières, CHARRAS, *Waterloo*, tr.

† 1. **RETRAITER** (re-trè-té), v. a. Terme d'administration. Mettre à la retraite.

— ÉTYM. *Retraite* 1.

† 2. **RETRAITER** (re-trè-té), v. a. Traiter une seconde fois une matière. Maîtbre retraite par le même auteur.

— HIST. XIIe s. Fait li bueus reis de France : re tut cet retraité E de çà e de là, n'i aurrei amitié, *Th. le mart.* 111.

— ÉTYM. Lat. *retractare*, de re, et *tractare* (voy. TRAITER).

RETRANCHÉ, ÉE (re-tran-ché, chée), part. *passé* de retrancher. || 1° Séparé d'un tout. Pour l'ordinaire [à Rome] on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la république, BOSS. *Hist.* III, 6. Le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient au milieu, ID. *ib.* II, 12. Un mois retranché du cours de nos études n'est pas digne de nos regrets, MARMONTEL, *Mém.* I. Un homme banni de son pays et retranché de la société, Mme DE TENCIN, *Chev.* I. IV, p. 153, dans POUGENS. || 2° Défendu par des fortifications. Camp retranché. Bien qu'ils combattissent dans un lieu retranché naturellement et avantageux pour de l'infanterie, LA CHAPELLE-MILON, *Relation de la campagne de Rocroi*, ii Fig. Sa vue, vous, ô présidateurs, que ce divin coopérant [Jésus] veut régner sur les cœurs par votre parole? mais ces cœurs sont retranchés contre lui, BOSS. *Epouag.* Tirésias dans un profond silence Devait toujours se tenir retranché; Mais il sent peu la triste conséquence De son récit.... MALFIL. *Narcisse*, tr. || 3° Que retranché, voy. QUE 2 N° 8.

RETRANCHEMENT (re-tran-che-man), s. m. || 1° Suppression de quelque partie d'un tout. Il serait à souhaiter que les derniers nous fissent secorde une vie plus longue ou plus heureuse; mais, puisque quelque démon envieux a raccourci notre félicité par le retranchement de nos jours, il faut tâcher de la faire durer le plus que nous pouvons, D'ALEMB. *Lucien, les Amours*. Le maréchal de Bellefond est à la Trappe pour le semaine saint; il paria fort fièrement à M. de Louvois, qui voulut faire quelque retranchement sur sa charge de grand'maître, SAINT-SIMON, *Mém.* 1691. Sa Majesté, qui donne à Mme le Dauphine le temps qu'il donnait à Mme de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement, ID. 17 mars 1690. Le retranchement du bois superflu ne faisait que rendre les fruits meilleurs, BOSS. *Hist.* II, 13. Dans les opérations que l'on fit sur les monnaies du temps de la république, on procéda par voie de retranchement, TREIL. *Exp.* XXII, 13. Cette scène [du pauvre], convenable au caractère impo de don Juan, mais dont les esprits faibles pouvaient faire un mauvais usage, fut supprimée à la seconde représentation, et ce retranchement fut peut-être cause du peu de succès de la pièce, VOLT. *Vie de Molière*. || 2° Terme de marine. Peine de discipline (voy. RETRANCHER, n° 2). || 3° Il se dit quelquefois pour suppression totale. Le retranchement de sa pension le réduit à la misère. Le retranchement des abus. Une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des plaisirs et des consolations humaines, PLÉCH. *Psych. de Mont.* || 4° En grammaire, terme générique par lequel on désigne toute suppression de lettres ou de syllabes dans un mot, de mots dans une phrase. || 5° Économie, réduction de dépense. Ô Dieu, quel changement, quel retranchement, quelle économie dans cette maison! huit enfants, n'avoir pas ou le temps d'obtenir le moindre grâce! ÉPIN. 930. Que n'avez-vous fait un équipage proportionné à celui des autres, à la mode du temps, ib. .... retranchement dont le roi donne l'exemple? 10. mars 1680. Et [ils] trouvent dans leur frugalité même de quoi faire des retranchements de piété et de pénitence, MASS. *Carême, Jeûne*. || Particulièrement, réduction dans les rentes que l'État paraît. Encore au lieu de payement. On parle d'un retranchement, SEGNIER, *Ép.* III. Vous me retrancher tout net neuf années dans votre dernière lettre; jamais notre contrôleur général n'a fait de si grands retranchements, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er fév. 1770. || 6° Suppression de certaines avances ou mêlées dans les rues et sur les chemins publics. || 7° Espace retranché d'un plus grand. Son domestique couche dans un retranchement. Elle pousse une porte qui n'était couverte que d'une tapisserie, et par où l'on entrait dans un petit retranchement où je me mis, MARIV. *Pay. parv.* part. I. || 8° Terme de guerre. Disposition employée pour couvrir les défenseurs d'une position et arrêter les assaillants (ainsi dit-on parce que les retranchements forment un espace coupé dans un plus grand). Un bon impénétrable, dont le fond est un marais, et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements, SOUR. *Lettre de Bourb.* Ne remarquez-vous pas l'ennemie qu'occupe ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Selestadt, ib. 18. Après beaucoup de travaux et de fatigues ruineuses, le czar, poussé vers le Pruth, n'avait pour tout retranchement que des chevaux de frise et des charriots, VOLT. *Charles XII*, x. Il fut dit aussi d'un obstacle naturel, comme un ravin, un bois, un cours d'eau, etc. servant à se retrancher. || 9° Fig. Les préjugés, les apparences, les excuses. Elle [Mme de Bury, dans son procès avec la maison de Grignan] croyait bien nous jeter dans le labyrinthe des semettres.... ÉTIENNE, *Mém.* Un retranchement pour le quintessence de la chicane, SÉV. 1er juin 1680. Il ne lui resta aucun retranchement à son erreur, pour... VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er juin. Quand n'aime que la vérité et vous.... qui vous dira la vérité malgré vous, qui force tous vos retranchements, REN. *Tél.* XII. Vous avez attaqué l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même, LA HARP. XI. Comme il se retranchait, il fut forcé dans tous ses retranchements, et il commença à dire force sottises, MONTESQ. *Lett. pers.* LVI. || Forcer quelqu'un dans ses retranchements, dans ses derniers retranchements, dans son dernier retranchement, détruire ses plus fortes raisons.

— HIST. XVIe s. Le retranchement de la superfluité de la dépense, AMYOT, *Pomp.* 20. J'assez soulagé mon lecteur par les retranchements que j'apporte aux longues harangues, MAIN.... D'AUBIGNÉ, *Hist.* II, 344. Les retranchements d'argent, qui un remede merveilleusement utile, peu pratiqué par le passé; mais en nos guerres civiles on n'apprend rien tout seul, LANOUE, 401.

— ÉTYM. *Retrancher*.

RETRANCHER (re-tran-ché), v. a. || 1° Ôter quelque chose d'un tout. Quelques-unes des branches ont été retranchées, BOSS. *Hist.* II, 7. Il ne fallait sur Romains que *pauem. si circumcas*; nous avons retranché *circumcas*, et c'est à-dire de l'opère comique, VOLT. *Lettre citée par* OBRMU. *Corr.* I. VI, p. 370. Il [un orbisseau] rampe près de terre, où ses rameaux retranchés par les chevreaux sont toujours retranchés, LAMARY. *Harm.* IV, 10, || Il se construit avec la préposition *de* ou *d*. Retrancher des rameaux à un arbre. Le peuple [dans la fable] a lui-même retranché [de] la verge à la main, De ses arbres à fruit retranchait l'inutile, Ébranchait, émondait.... LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Quand il [Jésus-Christ] retranche [de la vie] de l'enfance ou l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, BOSS. *le Tellier*. Si je retranchais de votre gloire ce que ne vous en épargnerait pas, si je donnais à vos soldats, à vos capitaines, au hasard même, la part qui leur en est due, FONTEN. *Dial. s. d'Arris des.* Un jour, parisanni réveur dans une assemblée où il [Phocion] se préparait à parler, on lui en demanda la cause : je songe, répondit-il, si je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire, GUILLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 82, dans POUGENS. Le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit : Nous vous avons condamné à retrancher quatre cordes de votre lyre; de quel côté voulez-vous que je les coupe? GASTBEL. *Anach.* ch. 44. || On ne se sert que de quand le régime indirect est une personne. Celui à qui on ne peut rien retrancher n'a rien dit que de parfait, PEY. *Dial. des morts anc. (Démosthène, Cicéron)*. Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avantages, qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, VOLT. *Louis XV*, 43. || 2° Ôter entièrement. Je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et solacier les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement, SOL. *Tart. prof.* Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même.... a retranché celles de Marly, SÉV. 13 déc. 1688. J'ai retranché le souper entièrement pour jamais, ib. 9 mars 1670. On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié, ID. 15 déc. 1675. Retrancher par la mortification évangélique toutes les délicatesses des sens et de la chair, BOURDAL. *Exhort. sur la flagell. de J. C.* I. II, p. 67. Quels scandales ont-ils retranchés? IB. *Dom.* I. *Pent.* II, 307. Ce mot me semble froid, je le retrancherais, SOIL. *Art p.* I. Le roi [Charles XII] retrancha de sa main tout ce qui [dans le récit de la bataille de Narva] était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar, VOLT. *Charles XII*, 3. | Absolument. Plus on retranche en prose, et vers, et tout genre, excepte en finance, moins on fait de sottises, VOLT. *Lett. Saint-Lamb.* juillet 1764. || Les médecins lui ont retranché le vin, ils lui ont interdit l'usage du vin. || 3° Il se dit quelque fois des amputations chirurgicales. Retrancher un doigt surnuméraire. Elle [une salamandre] reproduit constamment une partie égale et semblable à celle qui a été retranchée, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 253, dans POUGENS. || 4° Faire des réductions, des économies. Retrancher une dépense. Plus elle qu'un rentier à l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, SOIL. *Sat.* III. || Absolument. Et : Je serai forcé de retrancher sur ce que je donne, car la nécessité crainte qu'il vient à vous emis, lorsque des circonstances imprévues le menacent de quelque perte ou de quelque retardement, concourent à le faire, VOLT. *Fig.* 61 absolument. Quand on s'aime et qu'on prend intérêt les uns aux autres, je pense qu'il n'y a rien de plus agréable que de parler. Peut-être faut-il retrancher sur les voyages, faire cette dépense entre amis, SÉV. 8 janv. 1675. || 5° Se retrancher quelque chose, retrancher, être quelque chose à regretter. Je me suis retranché les dîners du roi [Frédéric II]; il y a trop de générauts et trop de princes, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 13 oct. 1760. || Se retrancher quelqu'un, le supprimer, le faire disparaître. Les impies ont retranché de dessus la terre, et ceux qui commettent l'injustice en seront extermînés, BAUZ. *Bible, Prov. de Salom.* II, 22. Ils [de leurs ennemis écrivains] ont bien envoyé le roi, toute la cour, Sans que le moindre doit ait, pour punir leur crime, Retranché les auteurs, où supprimé la rime, BOIL. *Lut.* IX. Dieu rejeta sa race [de Cambyse], le retrancha lui-même et vous mit en sa place, PAC. *Esth.* III, 4. Que m'importe après tout que depuis les années Cette île retranche Charles X] des têtes couronnées ? V. HUGO, *Voix*, II. || Retrancher de la communion des fidèles, excommunier. Vous ne me retranchez de l'Église que parce que vous croyez que mes lettres vous font tort, PASC. *Prov.* XV, || 7° Terme de marine. Retrancher un homme à bord d'un bâtiment, le réduire à une partie de sa ration pour le punir de quelque faute. || 8° Réduire à, borner à. Je retranche mon chagrin aux appréhensions de blâmer un homme estimé de tout, *L'Ar. I.* 4. || 9° Terme de guerre. Fortifier par des retranchements. Cette saillie augué [la pointe d'un plateau] est entourée par la Kologha et par un ravin profond et escarpé, qu'on a eu soin de creuser, la seule grimpe la grande route, en sortant de Borodino, est fortement retranchée, enfoncé, *Hist. de Nap.* VII, 9. || 10° Se retrancher, v. réfl. Se réduire à. Se retreindre à. Il s'est retranché à ne plus voir que peu de monde. Et lorsqu'on se retranche au langage des yeux, CRAS. *Agrip.* IV, 1. Et si l'on se retranchait à me dire que c'est la mort après tout qui décide du sort éternel des hommes.... BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 137. Retranchons-nous maintenant à examiner comment on peut réparer le passé, REN. *Tél.* x. || 11° Absolument. Se retrancher, faire des économies. La cour devait à la retrancher pour avoir de quoi se répandre dans l'exercice de la charité, PASC. *Prov.* XII. Si vous n'avez le courage de vous retrancher.... vous rendrez inutile le secours que la Providence vous adresse, SÉV. 10 janv. 1698. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret, BOURD. *Avent, sur l'Evang.* 417. Que de prétextes pour ne pas payer des dettes qu'on accumule, et ne pas se retrancher sur mille profusions, ou inutiles, ou criminelles ! MASS. *Prafter. relig. serm.* 2. En tout pays, lorsqu'une marchandise est chère, on en achète moins; on se retranche sur toutes les de-

Digitized by Google

penses, VOLT. *Pol. et lég. Au roi en son conseil.* || 12° Terme de guerre. Se fortifier par des retranchements. || [Pyrrhus] leur apprit [aux Romains] à se retrancher, à choisir et à disposer un camp. MONTESQ. *Rom.* 1. || On dit de même : se retrancher derrière une haie, derrière un mur, derrière un fosse, dans un village, etc. Quelque avantage que prenne un ennemi habile entant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche. MOSS. *Louis de Bourbon.* || 13° Il se dit aussi d'un position que l'on prend comme une espèce de fortification, si se retranche dans le fond de l'appartiment. Son chien se retrancha contre la porte par laquelle son maître était sorti, BUFF. *Quadr.* t. III, p. 272. || Fig. ... dans l'espace laissé où vous vous retranchez, CORN. *Suréna*, v. 4. || 14° Fig. Borner sa défense, son attitude à.... Ces dragons de vertus, ces honnêtes diablesses, se retranchant toujours sur leurs sages prouesses, MOL. *Ec. des f.* IV, 9. C'est en vain que vous vous retranchez sur une fausse modestie, in. *Comtesse*, I, 1. Il [Trop regretté] déclommage, en petits détails, des sacrifices qu'il a faits en gros; il se retranche dans un meuble, dans un habit, un livre, un rien qui n'occasionne pas de gros. *Sermons, Oblig. et. relig.* 2. On quitte ces vices qui font horreur, on se retranche dans une vie moins criminelle mais toujours haïe, PEYR. t. I, VIII, p. 33. Un caractère sérieux dans lequel il se retranche, LA BRUY. IX. Vous et vos sœurs les vertueuses. Vous vous retranchez sur l'esprit, dans *Cl.* *Cephal et Procris, prologue* adressé à Louis XIV. Il paraît de leurs actions donne d'ordinaire peu de prise à la méligneté et à la censure, on se retranche sur leurs intentions, MASS. *Carême, Mond.* Le *monde*. Le reste du jour, il se retranche dans la dignité du silence, MARMONTEL, *Mém.* II. Peut-être la meilleure chaire dont une femme puisse se faire un périeur peut reprendre sa froideur et sa dignité, c'est lorsqu'elle se retranche dans la pensée comme dans un asile, STAEL, *Corinne*, V, 3.

— HIST. XIVe s. ....Conseil d'outre la rouge mer. Le plus fort homme que l'en eût parler ; Cil retranchâ à Guillaume son nez, *Le couronnement Loois*, v. 1, p. 9. || 0V^e s. Ce grandement les desavance, En retrence leur dons parmi, *rvoins. Buisz. de jouvec.* Ces escuiers et chevaliers [qui] se retranchoient [taillaient en pièces] à la fois et raoient jus les fourageurs anglois, lb. liv. II, p. 87, dans LACURNE. || XVIe s. Et aussi ne retranchoit il pas le mal en vil amour, *Solen.* 32. Fa quoy faisant, Valerius n'abaissa pas tant sa dignité, comme il se retrancha d'envie, 10. *Publ.* 49. Il veoit, de son regne, sa dignité retranchalée et sa gloire retranchée [diminuée], *Hist. rel.* 52. Je retranche en ma maison autant que je puis de la cerimonie, MONT. I, 61. La mer a retranché à Sicile d'ecreque l'Italie, *Voy. de Thevet*. Ce demelange [de l'Italie, dans une récompense d'honneur], au lieu d'augmenter l'estimation, il la ravale et en retrenche, lb. II, 69. Les Italiens et Espagnols ont pas retranchez du tout si court, ib. III, 337. D'abordez il battit la basse ville (qui n'estoient que des maisons retranchées) de sorte, *Hist. de Bayard*, p. 31. || XVIIe s. ....canal qui retrenche le territoire de Huiés, lb. ch. III, 230.

— ETYM. *Re...*, et *branchier*, provenç. *retrencar*.

† RETRANSCRIRE (re-tran-skri-r'), v. a. Transcrire de nouveau. Je fais transcrire et retranscrire mon ouvrage de prophète [Mahomet], VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 févr. 1741.

† RETRANSPORTER (re-tran-spor-té), v. a. Transporter de nouveau.

— HIST. XVe s. Incontinent après ce, nous et nostre dit lieutenant nous retransportasmes sur le lieu où le cas de meurtre du duc d'Orléans; estoit advenu, *Bibl. des ch.* 8e *série*, I, 1, p. 119.

RETRAVAILLÉ, ÉE (re-tra-va-llé, llée, il mouillés), *part. passé* de retravailler.

RETRAVAILLER (re-tra-va-llé, il mouillés, et non re-tra-va-yé), || 1° *v.* Travailler de nouveau. Racine va retravailler à une autre tragédie, SEV. 20 févr. 1690. || 2° *V. a.* Corriger, retravailler par un nouveau travail. Retravailler une pièce d'argenterie. La tragédie d'Esphèle que j'ai retravaillée avec beaucoup de soin, VOLT. *Lett. Cideville*, 19 mai 1733.

— HIST. XIIIe s. Et puis après se retravaille De repondre le chanieur, *Fabliaux* MAR. p. 262, dans LACURNE.

† RETRAVERSER (re-tra-vèr-sé), *v. a.* Traverser de nouveau. L'empereur, pour remonter sur le trône [en 1814], avait dû retraverser le peuple, m. BEUGNOT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1866, t. IV, p. 10.

RETRAYANT, ANTE (re-trè-iant, ian-t'), *s. m. et f.* Terme de pratique. Celui, celle qui exerce un retrait.

— ETYM. Part. présent de *retraire* (voy. ce mot).

RÊTRE (rè-tr'), *s. m.* Voy. RÉTRE.

† RÊTRE (rè-tr'), *v. n.* Terme vieilli. Être de nouveau. Il se conjugue comme *être*.

— HIST. XIIe s. Que vesoiens ensemble si garni [armés] qu'il i paire [paraisse], *Sax.* 2120. || 0V^e s. Quand les dix escus refurent en la main dont ils estoient partis, *Loum du Mesn.* 2111. || XVIe s. ....car dès le jour que j'en reçu blessée, MONS. 96.

— ETYM. *Re...*, et *être*.

RÉTRÉCI, IE (ré-tré-si, sie), *part. passé* de rétrécir. || 1° Rendu plus étroit. Le canal de la rivière rétréci entre deux coteaux. || Terme de minéralogie. Se dit d'une matière dont la forme primitive étant un prisme rhomboïdal, les arêtes verticales contiguës à la petite diagonale sont interrompues par des facettes qui font paraître le prisme diminué dans le sens de sa largeur. || 2° Qui n'a pas assez d'étendue, de développement. Il trouva la partie publique trop rétrécie, et il m'engagea à l'étendre, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || 3° Fig. Qui a peu de portée, d'étendue. Il (Sénèque) n'est pour ensemble..., parmi les modernes que de très-rétrécies par un fanatisme détracteur des vertus païennes, BERN. *Claude et Nér.* II, 606. Votre âme rassasiée, vide, flétrie et rétrécie deviendrait incapable de sens, CONDIL. *Essai. hist.* III, 8. Les peuples naturellement musiciens reçoivent, par l'harmonie, des sensations et des idées que leur situation rétrécie..... ne leur permettait pas de connaître autrement, RAYN. *Hist.* I, 8. *Rétréci* au dernier point, *Hist. anim.* III, ...Théorizon, voilà par les brumes glacées, la région où l'esprit humain rétrécit mes pensées, LAMART. *Joc.* IX, 280. || 3° *V. n.* Devenir plus étroit. Cette taille a rétréci au blanchissage. Ce passage va en rétrécissant, en s'étrécir, *c. refl.* Devenir plus étroit. C'est où l'âme se rétrécit le plus, VAUVEN. *Q. C.* III, dans RICHELET. L'empire, c'est-à-dire le pays habité, s'est rétréci toujours, et l'Italie devenait frontière, MONTESQ. *Rom.* 18. || Terme de manège. Votre cheval se rétrécit, il ne parcourt point autant de terrain. Avoir moins de portée, d'étendue. Mandez-moi ....si votre esprit se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets, VOLT. *Lettre* relativement au mouvement. *Rév. a Bourg*, 27 janv. 1863. Ils [les directeurs] doivent se rétrécir en se proportionnant à ceux qu'ils veulent animer du feu divin, FLECH. *Sermons, Jour des rois.* Des gens dont l'esprit s'est rétréci dans les détails, et qui, par l'habitude des petites choses, sont devenus incapables, des plus grandes, MONTESQ. *Lett. pers.* 42. Il [Godoin] croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande police et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs, VOLT. *Louis XIV, ecrivains, Godoin.*

— HIST. XIVe s. Retrecissant le double type, *Traité d'Alch.* 11.

— ETYM. *Re...*, et *étréci*; wallon, *rastreusi*.

RÉTRÉCISSEMENT (ré-tré-si-se-man), *s. m.* || 1° Action de rétrécir ou de s'étrécir. Le rétrécissement d'un chose chose rétrécie. Le rétrécissement d'une pièce de toile. Le rétrécissement des terres et l'élargissement des mers vers les régions australes, BUFF. 2e *ép. nat. Œuv.* t. III, p. 127. || *Fig.* Le rétrécissement des vues, des idées. C'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer une science pour haïr toutes les autres, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. || 3° Terme de médecine. Resserrement, diminution d'une cavité ou d'un conduit. || Absolument. Il se dit du rétrécissement du canal de l'urètre. Il est affecté d'un rétrécissement

— HIST. XVIe s. Des pandiculations, baaillemens, restrecissemens des parties, pasleur au visage, PARÉ, XX, 17.

— ETYM. *Rétrécir*.

† RETREINDRE (re-trin-dr'), *v. a.* Modeler une plaque de cuivre au marteau, de manière à en former un vase d'une forme demandée. Lorsqu'un métal estembouti, c'est-à-dire quand on l'a battu pour en faire un cylindre, un cône, une calotte sphérique, etc. et qu'on en veut diminuer le volume ou l'un des diamètres, il faut le retreindre; mais on devrait dire enfoncer pour augmenter la surface occupée par le métal, et retreindre quand il s'agit de la diminuer; dès lors embouter deviendrait un terme générique pour exprimer l'une ou l'autre opération, LEBOCHAT.

— ETYM. C'est le même mot que *restreindre*, altéré dans le langage technique, et qu'on devrait prononcer *retreindre*.

† RETREINTE (re-trin-t'), *s. f.* Action de retreindre. || Modification subie par le métal retreint. Cette retreinte est bien faite. Dans la retreinte le métal s'épaissit.

— ETYM. *Retreindre*.

† RETREMPE (re-tran-p'), *s. f.* Nouvelle trempe de l'acier.

RETREMPÉ, ÉE (re-tran-pé, pée), *part. passé* de retremper. Le vers de Virgile cent fois retrempé au feu des Muses, CHATEAUB. *Génie*, II, 1, 2.

RETREMPER (re-tran-pé), *v. a.* || 1° Tremper de nouveau. Retremper du linge pour le blanchir. Retremper de l'acier qui a été mis à la forge. || 2° Fig. Donner une nouvelle trempe, une nouvelle vigueur. L'adversité a retrempé son âme. D'un autre côté il me flamboyer la crime, Retrempe ou feu du ciel la parole sublime, LAMART. *Harm.* IV, 12. || 3° Se retremper, *v. refl.* Reprendre de la force, de l'énergie. Il s'est retrempé dans les épreuves qu'il a subies.

— HIST. XIIIe s. Et l'autre lui retrempe de fresche eaue en son vin [lui verse de l'eau fraîche en son vin], *Berte*, 13. || XVIe s. Ces matières, retirées du feu, seront repassées par un linge, et retrempées dans l'eau rouge, OL. DE SERRES, 908.

RÉTRIBUÉ, ÉE (ré-tri-bu-é, ée), *part. passé* de rétribuer. Rétribué convenablement.

RÉTRIBUER (ré-tri-bu-é), je rétribuerai, nous rétribuons, vous rétribuez; que je rétribue, que nous rétribuions, que vous rétribuiez, *v. a.* Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite. Rétribuer un médecin, un avocat.

— HIST. XIVe s. Quand les filz retribuent à leur parens ce que appartient, et les parens font à leur filz ce que il appartient, Quelques est l'amitié prime ennale, ORESME, *Eth.* 241. Et quant il ont retribue punicion et pris vengiance, ib. ib. 129. || XVIe s. Le loyer qui nous vient n'est pas assez appelé nostre qu'il soit deu à nos merites, mais pource qu'il est retribué aux graces qui nous avoyent esté suparavant conferées, CALV. *Inst.* 830.

— ETYM. Provenç. et espagn. *retribuir*; ital. *retribuire*; du lat. *retribuere*; de *re*, et *tribuere*, accorder (voy. TRIBUT).

† RÉTRIBUTEUR (ré-tri-bu-teur), *s. m.* Celui qui retribue.

— HIST. XVe s. Vous, l'une des plus nobles du royaume, premier retributeur seigneur, A Bieu m'avez acreoy d'honneur.... Dieu vous en soit retributeur, ch. n'ose, *Rondeau*.

— ETYM. Lat. *retributor*, de *retribuere*, *retribuer*.

RÉTRIBUTION (ré-tri-bu-sion : en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Salaire, récompense d'un travail, d'une peine, d'un service. C'est à cette extraordinaire et admirable petite, madame, que la France est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières mains de son roi : les heureux succès qu'elles ont obtenus en sont les rétributions éclatantes, CORN. *Poly. A la reine régente.* Il y a plus de rétributions dans les paroisses pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession, LA BRUY. XIV. Il leur fallait savoir quelle serait pour les gens de lettres la rétribution du nouveau roi, et la vengeance avoir ce que je voulais pour le mien, MARMONTEL, *Mém.* IX. || *Fig.* Eudiez le cœur humain, et vous trouverez que cette délicatesse [en amour].... que nous [filiette] estimons tant, n'est qu'une espèce de rétribution orgueilleuse; on ne veut rien devoir, FONTEN. *Dial. Solon. Jul.*

— HIST. XIVe s. Quant on fait eu cordunnuler rétribution condigne pour ses chaucemens, et su dreplier pour ses drapz, ORESME, *Eth.* 247. Il pour ce est deu au prince loyer et rétribucion, et ce est honeur et gloire, ib. ib. 185. || XVIe s. On ne cherche autre chose sinon que les hommes servent à

Digitized by Google

Dieu pour retribution, et soyent comme mercenaires qui lui rendent leur service, CALV. *Institi.* 626.

— ETYM. Provenç. *retribuire* ; espagn. *retribucion* ; ital. *retribuzione* ; du lat. *retributionem*, de *retribuere*, rétribuer.

† **RETRIÉ** (rè-tri-é), *s. m.* Papier tiré une troisième fois. Gros retrié.

— ETYM. *Re...*, et *trier*.

† **RÉTRILLER** (rè-tri-lié, il mouillées), *v. a.* Brûler de nouveau. On rétrille un cheval quand il a sué.

— ETYM. *Re...*, et *étriller*.

† **RÉTRO**, mot latin qui entre dans plusieurs mots composés, et qui signifie en arrière, de re-, marquant itération, recul, et le suffixo tra ; *retro* est un ablatif.

RÉTROACTIF, IVE (rè-tro-a-ktif, kti-v'), *adj.* Qui agit sur le passé. Une connaissance acquise comme par hasard aura une espèce d'effet rétroactif qui détruira ou modifiera beaucoup des connaissances précédentes qu'on croyait absolument sûres, FONT. du *Verney*. Il voyait, pour ainsi dire, une ignominie rétroactive pour ses aïeux, LAMART. *Gil Blas*, VII, 12. Tel engagement ne peut avoir un effet rétroactif, *s. j.* ROUSS. *Hél.* III, 19. Ce qui est une espèce de mensonge rétroactif, to. *Em.* II. La loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif, *Code Nap.* art. 3.

— ETYM. VOY. RÉTRO.

RÉTROACTION (rè-tro-a-kcion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* L'action d'une chose dont le pouvoir ou l'influence remonte au passé.

— ETYM. VOY. RÉTROACTIF.

† **RÉTROACTIVEMENT** (rè-tro-a-kti-va-man), *adv.* D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (rè-tro-a-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est rétroactif. La rétroactivité d'une loi.

— ETYM. *Retroactif*.

† **RÉTROAIR** (rè-tro-a-ir), *v. n.* Opérer rétroactivement ; avoir une force rétroactive.

— ETYM. LAT. *retrogerre*, qui veut dire pousser en arrière, de *retro*, et *gerre* (voyez *aider*).

† **RÉTROCÉDANT, ANTE** (rè-tro-sé-dan, dan-t'), *s. m.* et *f.* Se dit de la personne qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDÉ, ÉE (rè-tro-sé-dé), *part. passé* de *rétrocéder*. Une créance rétrocédée.

RÉTROCÉDER (rè-tro-sé-dé), *v. a.* Il se conjugue comme céder. Terme de jurisprudence. Céder, pour un nouvel acte, quelque droit qu'on avait acquis par transport, et qu'on rend à celui du quel on l'avait reçu. Votre Majesté indulge aucun des engagistes à se soumettre à cette décision, s'ils préfèrent d'exiger le remboursement de la finance qu'ils ont fournie, en rétrocédant les domaines qui leur ont été aliénés, RACINE, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 18.

— ETYM. LAT. *retrocedere*, qui veut dire aller en arrière, de *retro*, et *cedere* (voy. CÉDER).

† **RÉTROCESSIF, IVE** (rè-tro-sé-ssif, ssi-v'), *adj.* Terme de jurisprudence. Par où l'on opère une rétrocession. Acte rétrocessif.

RÉTROCESSION (rè-tro-sé-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Acte par lequel on rétrocède. La rétrocession du privilége exclusif du commerce de Saint-Domingue, RAYNAL, *Hist. philt.* IV, 36. || 2° Terme de médecine. Action de se tourner en arrière, en dedans, en parlant d'une maladie dont le transport se fait sur un organe intérieur. La rétrocession d'un exanthème. || Terme d'obstétrique. Rétrocession du travail de l'accouchement, non donné, ainsi que celui de fausses eaux, de faux travail, à des cas où le travail commence pendant le cours de la grossesse, et tient à coup suspendu pour se reprendre et ne se terminer qu'au terme normal de l'accouchement.

— ETYM. VOY. RÉTROCÉDER.

† **RÉTROCESSIONNAIRE** (rè-tro-sé-sio-nè-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Se dit de la personne à qui l'on fait une rétrocession.

† **RÉTROFLÉCHI, IE** (rè-tro-flé-chi, chie), *adj.* Terme de botanique et de chirurgie. Qui se fléchit ou se courbe en arrière.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *flechi*.

† **RÉTROFLEXION** (rè-tro-flè-kcion), *s. f.* Terme de chirurgie. Inflexion en arrière. || Rétroflexion de l'uterus, déplacement dans lequel le fond de l'uterus se fléchit en arrière, sans que l'orifice utérin soit porté en avant.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *flexion*.

RÉTROGRADATION (rè-tro-gra-da-sion), *s. f.* || 1° Mouvement rétrograde, mouvement en arrière. Un coup de pied qui le fit choir, après une rétrogradation fort précipitée, SCARR. *Rom. com.* I, 10. || 2° Terme d'astronomie. Action de rétrograder, c'est-à-dire d'aller contre l'ordre des signes du zodiaque. La rétrogradation de Jupiter. || Il se dit aussi du mouvement des équinoxes. La rétrogradation des points équinoxiaux vient de ce que les pôles de la terre tournent d'orient en occident autour des pôles de l'écliptique dans un cercle d'environ 47 degrés de diamètre, BAILLY, *Traité de phys.* I, III, p. 38. || 3° Fig Mesure, tendance politique par laquelle un chercha à rétablir un passé incompatible avec le présent.

— HIST. XVI° s. Il n'y a pas plus de retrogradation, trepidation... aux astres et corps celestes, qu'ils les philosophent en cet forgé en ce pauvre petit corps humain, MONT. II, 281.

— ETYM. Provenç. *retrogradacio* ; espagn. *retrogradacion* ; du lat. *retrogradationem*, de *retrogradari*. *rétrogradation*, de *retrogradare*, rétrograder.

RÉTROGRADÉ (rè-tro-gra-dé), *adj.* || 1° Qui va en arrière. Marche rétrogradée. Mouvement rétrograde. La diminution [de l'aiguille aimantée] est quelquefois rétrograde, et par conséquent son mouvement ne perdant pas une révolution entière, BUFF. *Min.* I. 11, p. 218. || Terme de mécanique. Action par laquelle un corps se meut en sens contraire de sa direction primitive. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété de schaux carbonatée dont la cristallisation renferme deux décroissements mixtes qui sont tels, que les faces qui en résultent semblent rétrograder du côté de l'axe opposé à celui vers lequel la face sur laquelle ils naissent. || Phrases ou vers rétrogradés, phrases, vers qui présentent les mêmes mots quand on les lit à rebours, par exemple ce vers : *Roma tibi subito motivur sibi amor*. || 2° En parlant des corps célestes et du mouvement des 6 planètes. Qui va en paraît aller contre l'ordre des signes. Le soleil et la lune ne sont jamais rétrogrades. || 3° Fig. Qui veut rétablir le passé. Politique rétrograde. Une mesure rétrograde, MIRABEAU, *Collection*, I, V, p. 207. || Subsiantivement. C'est un rétrograde.

— HIST. XVI° s. L'un [mètre] est de rime serpentine, l'autre equivoque ou leonine, l'autre croisé ou retrograde, auquel on peut remplisse par ordre retrograde ce qui est dit aux trois premiers chapitres, GERMAIN, *Ith.* IV, 1° s. S'il faisoit trop galoper, le cheval devient retrograde, *Prouffits champ. et rurauls*, IX, 7. || XVI° s. Faut delaier à remettre ces arbres-ci à l'aer, jusqu'à ce que, la chaulde du soeil jugera les retrograde des froidures et gelées, ils demeurent en toute asseurance, O. DE SERRE, 714.

— ETYM. Lat. *retrogrado* ; du lat. *retrogradus*, de *retro*, en arrière, et *gradi*, aller (voy. GRADE).

RÉTROGRADER (rè-tro-gra-dé), *v. n.* || 1° Retourner, marcher en arrière. L'armée fut obligée de rétrograder. || 2° Suivre un ordre rétrograde. Mon père lui demanda ce qui lui avait fait chercher la 32e proposition d'Euclide, le Passif. Agi de 13 ans; il dit que c'était qu'il avait trouvé telle autre chose, et sur cela, lui ayant fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites, et enfin en rétrogradant il en vint à ses définitions et à ses axiomes, Mme PERIER, *Vie de Pascal*. Que le feu, se condensant, se changeait en air ; que l'air devenait eau, et qu'enfin l'eau devenait terre, et qu'en rétrogradant, la terre, se raréfiant, se changeait en eau, d'eau en air et d'air en feu, PÉN. PHIL. *Herculin*. Mais, rétrogradant dans ma jeunesse, allait toujours en avant et maintenant rétrograde, compense par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai pour jamais perdu, CHAT. *Conf.* VI, 1re part. || 3° Terme d'astronomie. Se mouvoir contre l'ordre des signes du zodiaque, c'est-à-dire d'orient en occident. Il y a des planètes qui rétrogradent. || On dit que les planètes sont rétrogrades lorsque le mouvement de la terre, plus rapide que le leur, fait qu'elles semblent aller en arrière, contre l'ordre des signes. || 4° Fig. Perdre ce qu'on avait acquis, après. Cet écolier, qui avait fait des progrès, rétrograde maintenant. Il est un terme de la vie au delà duquel on rétrograde en avançant, *J. J. ROUSS. Ém.* II. On vit cette nation [les Portugais] rétrograder et s'altérer la stupide des peuples dont elle avait exercé l'émulation et provoqué la jalousie, RAYNAL, *Hist. philt.* IX, 27. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI° s. Equivocation retrogradee (mais sont formes de vers rétrogradés), R. BRACH. *Poèmes mes.* f° 207. || XVII° s. Quel estoit l'ancien parler gaulois du temps de Cesar, il y a plus de sept cens ans, sans retrograder plus loin en arriere jusques à la tour de Babel, VIGENÈRE, *Comm. de J. Cesar*, p. 97.

— ETYM. Provenç. et espagn. *retrogradar* ; ital. *retrogradare* ; du lat. *retrogradare*, de *retrogradus* [voy. RÉTROGRADE].

† **RÉTROGRESSION** (rè-tro-grè-sion), *s. f.* || 1° Néologisme. Mouvement en arrière. || 2° Se dit d'une figure de rhétorique plus généralement appelée rétorsion.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *gressus*, pas.

† **RÉTROITION** (rè-tro-i-sion), *s. f.* Terme de médecine. Se dit des dents qui sont repoussées par d'autres en arrière de la place qu'elles devraient occuper.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *ire*, aller.

† **RÉTROMPER** (re-tron-pé), *v. a.* Tromper de nouveau.

— HIST. XVI° s. Non, Muret, non, ce n'est pas du jour d'hui que l'archerot qui cuit, CORNEILLE, *Cuisse*, 118.

† **RÉTROPENNÉ, ÉE** (rè-tro-pè-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille pennée, dont chaque foliole se prolonge au-dessous de son point d'insertion sur le pétiole.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *penné*.

† **RÉTROPULSION** (rè-tro-pul-sion), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de répercussion.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *pulsum*, supin de *pellere*, pousser.

† **RÉTROQUER** (rè-tro-ké), *v. n.* Troquer de nouveau. Comptez Gille qui regret à sa soute; il ne voulut retroquer, LA FONT. *Troq.*

— HIST. XVI° s. Tous deux posent, l'un l'escalade à propos, et l'autre le retard, et ainsi crient ville gagnée deux diuers propos; il faut de là à deuze jours, et par les entremises de la dame de Biron, retroquer place, meubles et prisonniers, D'AUB. *Hist.* II, 88, 2.

† **RÉTROSPECTIF, IVE** (rè-tro-spè-ktif, kti-v'), *adj.* Néologisme. Qui regarde en arrière. || Qui décrit des événements passés, en parlant du présent. Revue, méthode rétrospective.

— ETYM. Lat. *retrospicere*, regarder derrière soi, de *retro*, en arrière, et *specere*, regarder (voy. SPECTACLE).

† **RÉTROSPECTIVEMENT** (rè-tro-spè-kti-va-man), *adv.* D'une manière rétrospective.

† **RÉTROTTER** (re-tro-té), *v. n.* Trotter de nouveau.

— HIST. XVI° s. Et il sergens reopont : sour saints vous pais jurer, Se plus chasmes [dains] me laites retirer ne retroter, De cent soie, pour ma painne, je vous ferai panner [enattirer], *Rand. de Seb.* VII, 88.

† **RÉTROUBLER** (re-trou-blé), *v. a.* Troubler de nouveau. Cet objet, après avoir calmé mes sens, les retrouble, BERNIER, *Rétonc. norm.* II, 8.

† **RÉTROUER** (re-trou-é), *v. a.* Trouer de nouveau.

— ETYM. XVI° s. Retrouer, COTGRAVE.

† **RÉTROUSSAGE** (re-trou-sa-j'), *s. m.* Terme rural. Quatrième façon de la vigne, qui se donne 15 jours ou un mois avant la vendange.

— ETYM. *Retrousser*.

† **RETROUSSE** (re-trou-sé), *s. f.* Seconde serre que l'on donne au pressoir à vin.

— ETYM. VOY. RETROUSSER.

RETROUSSER (re-trou-sé, sée), *part. passé* de retrousser. || 1° Replié, relevé en haut. Que faites-vous, entre autres choses, de ce cocher à barbe retroussée ? DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 2. Après lui [l'évêque de Senlis, dans une procession de la Ligue] venait le prieur des Charlreux, suivi de tous ses moines, l'habit retroussé, le capuchon abattu, un cierge en la main, VOLT. *Hist. part.* XXVIII. || Avoir la bras retroussé jusqu'au coude, avoir ses manches retroussées, de manière que le bras soit nu jusqu'au coude. Car on enfle en marque votre place ; Des noirs démons les bras sont retroussés, BÉRARD. *Gobier.* || 2° Nez retroussé, nez dont le bout est un peu relevé. Quelques-uns se figurent que vous êtes laide [il s'agit d'une dame inconnue] ; et d'autres fois que vous êtes brune ; tantôt grande, tantôt petite, avec un nez agutin et avec un nez retroussé, voit. *Let.* 76. || 3° Ce cheval a les flancs retroussés, il a les flancs creux. || 4° S. m. pl. Champignons du genre oreille.

RETROUSSEMENT (re-trou-se-man), *s. m.* Action de retrousser ; résultat de cette action. Le retroussement de la barbe était autrefois à la mode. || Absolument. Action de retrousser la robe. Le retroussement étant devenu à la mode, il est temps de perfectionner les jarretières, GALIANI, *Let. à Mme d'Epinay*, 30 janv. 1778.

— HIST. XVI° s. Retroussement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Retrousser*.

RETROUSSER (re-trou-sé), *v. a.* || 1° Relever en haut ce qui est de trousse. Retrousser votre manteau. || 2° Signifie quelquefois simplement relever. Retrousser ses cheveux. Il retroussait sa moustache. Mlle de la Fayette, ainsi que ses compagnes, re-

Digitized by Google

trouvera ses manches, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 132, dans POUGENS. ‖ 2° Terme de paveur. Relever la forme en sable d'une chaussée. ‖ 4° Se retrousser, *v. réfl.* Retrousser ses vêtements. Il y a de la boue, retroussez-vous.

— HIST. XVI° S. Et mangerent et burent tant à loisir; puis retroussement pots, barrils et leurs pourceaux sur leurs charriots... ROUSS. t. I, 201. ‖ XVII° S. Il avoit le nez beau et long, autant que Maistre Jacques l'avoit connt et retroussé, SCARR. *Comiq.* t. .... Sa robe pourpoint Se retroussoit d'une sgraffo derée, SO BELLAY, liv. 10, *recto*. Si vous ne retroussez votre robbe, vous serez crotté sans pitié, REGNIER, p. 703. Ont retrousse [ent] dont les paupières sont renversees par quelque lésion], CORNEAVE. En maniere que, si vous retroussiez cet enfant impacifié [il s'agit de deux enfants joints ensemble par monstruosité], vous voyiez au dessous le nombril de l'autre, MONT. III, 136.

— ETYM. *Re...*, et *trousser*; vieilli, *tr'ourer*.

RETROUSSIS (re-trou-si), *s. m.* ‖ 1° Partie retroussée du bord d'un chapeau à l'ancienne mode, à la Henri IV. ‖ 2° Partie retroussée des pans ou basques d'un uniforme. Un habit bleu avec des retroussis jaunes. Les reptis qui formaient quelquefois les bordures des habits [chez les anciens] n'étaient pas le retrousis et le renversement de l'étoffe sous le bord du vêtement auquel elle était attachée par une couture, MONGEZ, *Antiq. Rom. hist. et hist. nat.* t. IV, p. 75. ‖ 3° Partie de cuir jaune rabattue sur le haut des bottes. Bottes à retroussis; on dit plus souvent bottes à revers.

— ETYM. *Retrousser*.

† **RÉTRO-UTÉRIN, INE** (ré-tro-u-té-rin, ri-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Siégeant en arrière de l'utérus. Tumeur rétro-utérine, RAYER, *Maladies*.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *uterus*.

RETROUVÉ, ÉE (re-trou-vé, vée), *part. passé* de retrouver. Cet heureux retour du prodigue retrouvé, BOSS. *Hist.-Theb.*

RETROUVER (re-trou-vé), *v. a.* ‖ 1° Trouver de nouveau. Je retrouvai dans le fond de ma poche ce que j'avais perdu. Il ne retrouve pas dans Bossuet une expression que j'y ai lue. Se aurais bien toujours retrouver le moment. De punir, s'il le faut, la revolte de l'univers, DES., t. II. Je le retrouve encore avec ceux des Romains. Dont j'ai plus soupçonné les perfides desseins, VOLT. *Mort de Cés.* II, 3. La réflexion peut toujours retrouver les choses qu'elle a sues, parce qu'elle sait comment elles se trouvées; la mémoire ne retrouve pas de même celles qu'elle a apprises, parce qu'elle ne sait pas comment elle apprises, DESTUTT, t. V, p. CXXII, Fig. et poétiquement. Je le veux, je l'ordonne; et que la fin du jour Ne le retrouve pas [Pallas] dans Rome ou dans la mer Noire, *Rel. fr.* t. I. ‖ 2° Trouver une personne, une chose qui avait été perdue. Ce sénateur breton demanda à Destin ses nouvelles d'Angleterre, et lui témoigna d'avoir du déplaisir de ce qu'elle n'était point retrouvée, SCARR. *Rom. comi.* II, 8. Candide caressait son mouton : Pourquoi l'as-tu retrouvé, dit-il, je pourrai bien retrouver Cunégonde, VOLT. *Candide*, 20. A peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chevrette, DE. *Zadig*, II. Il fut dans son cœur retrouvait quelque place, RAC. *Andr.* I, 1. Trouver ce qu'on a oublié, perdu de vue. Retrouver son chemin. C'est un grenier, point ne veux bien Figner : Là fut mis tout bien enfoui et bien dur ; Là fut me table. et je retrouve encore Trois pods d'un vers charbonné sur le mur, SÉGRAIS. *Grenier*. ‖ 3° Trouver une personne dont on a été longtemps séparé. Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 1. Elle retrouvera son époux, son amant son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage, MONTESQ. LETT. pers. 138. O vous [mes enfants] qu'on reprimait pour me retrouver, VOLT. *Fanat.* IV, 6. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis, IB. LETT. *Maillet du Boulay*, 30 OCT. 1761. Il retrouve sa femme, la regnaner. J'ai retrouvé toute ma vigueur, PEYR. *Tél.* IV. Là je m'enivrerais à la source où j'aspire. Là je retrouverais et l'espoir et l'amour, LAMART. *Médit.* I. ‖ 4° Trouver une personne ou une chose qui dédommage, qui tient lieu de celle qu'on a perdue Chère épouse..... Je te laisse mon fils pour gage de ma foi : S'il me perd, je prends qu'il me retrouve en toi, RAC. *Andr.* III, 8. ‖ 5° Avec *aller*, il signifie retourner vers quelqu'un. Allons retrouver Calypso, PEYR. *Tél.* IV. ‖ 7° Fig. Reconnaître. On ne retrouve presque plus ce poète dans les ouvrages de sa vieillesse. On le retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'honneur. Belio anc.... il [votre époux] a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit et dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève [le Dauphin, dont Mme de Montausier avait été gouvernante], FLECH. *Duch. de Mont.* Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père, RAC. *Phèd.* I, 3. ‖ 8° Se retrouver, *v. réfl.* Être retrouvé. La montre ne s'est pas retrouvée. Ce sont des pensées si délicates et qui dependent tellement du tour et de la finesse d'expression, qu'après avoir charmé dans le moment, elles ne se retrouvent pas aisément dans la suite, FEN. *Dial. sur l'éloquence*, I. Il lit sur dit quelquefois simplement pour être trouvé, se remontrer, se montrer d'abord vus ailleurs. Le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé de continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 212. ‖ 9° Être de nouveau dans un certain état. Nous nous retrouvons en jeunesse, le même embarras. Comme il n'y a point de plainte ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à cancer ensemble avec quelque bisbi, pour se retrouver bons amis, SÉV. 22 sept. 1680. ‖ 10° Revenir, reparaître en un lieu. Lorsque la troisième heure aux prières rappelle, Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle, RAC. *Ath.* I, 1. Il se trouvera une personne dont on était séparé. Tant y a, ma fille, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela, SÉV. 409. Quand on est sûr, on songe qu'on se retrouvera, IB. 22 sept. 1680. Par trois divers chemins retrouvon-nous ensemble, VOLT. *Orestie*, I, 1. Il fut retrouvé quelques années après égaré. Ne sachant où je suis, comment me retrouver? HAUTEROCHE, *Esp. fait.* III, 3. Et Phèbe, au bleu pâlissante sein Ne se trouvait avec vous encore retrouvée ou perdue, RAC. *Phèdre*, II, 5. ‖ 11° Fig. Revenir de son trouble, se remettre. Le malheur est la fête d'une âme courageuse Par un commun trépas Est-ce quelque dédale où la raison perdue Ne se retrouve pas? MALFILATRE, VI. 18. Là, mi, songeant à égarés de la raison, Retrouvez-vous, s'est enfin retrouvée, mais c'est pour s'élever au-dessus de soi-même et se donner tout à fait à Dieu, BOSS. *la Vallière*. Je n'étais pas moi, je ne me retrouvais retrouvais plus de rien; j'allais, je venais, j'ouvrais les yeux, j'étais étonnée, et voilà tout; je me retrouvai pourtant dans la longueur du chemin, et j'entre je ne sais comment, MARIV. *Marianne*, part. 3. A present me voilà seul, à present je me retrouve, et toutes mes blessures vont se rouvrir, LAGR. *Cornel.* I, 3. Je me reconnaître. Il n'y a que la vraie valeur qui aime à se retrouver dans un ennemi, et qui s'y respecte, FONTEN. *Cour Pierre Pr.*

— HIST. XVI° S. Et ne se trouvera de Berte aeroit riens retrouvée, *Berte*, CXV. Et de moult de sa geat la li rois [qui n'était égaré] retrouvés, IB. CCXL. Et la Berte en fiert que l'a retrouvée, IB. CCXLVI. ‖ XVII° S. Et vous desdens aussi à trestous, en ouant, Qu'à l'ost ne revenez jamais en vo vivant; Se je vous y retrouve..... *Gaydon*, Gentilment luy, ce qu'en ferai, Et encor le retrouverais; Car bonté faite sotre requiert, MACHAUT, p. 110, ‖ XVI° S. Les excès qu'on fait en jeunesse, le bore, manger su coulter, lie se retrouvent en vieillesse, Et viennent les corps tourmenter, *Rec. de farces*, p. 408. Il n'y a. Il desnrot se retrouver en sa maison avec sa femme et ses enfants, MONTLUC, XI, 80. En autres mon pays, mon pere et mon espoux, Et tous perdus en tuy je les retrouverais tous, BOSS. 874.

† **RETROUVEUR** (re-trou-veur), *s. f.* Terme de chirurgie. Renversement en arrière. ‖ Rétrocession de la matrice, renversement en arrière de la matrice; il est porté en avant. ‖ La différence de la rétroflexion, où le col n'est pas déplacé.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

RETS (rè), *s. m.* ‖ 1° Filet pour prendre du poisson, du gibier. Il n'écrit bien quelquefois une page tout entière, la plume à la main, l'autre à peu près comme dans un rets, BALZ. *le Prince. Ar.-prop.* Ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démolis la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une foi, VOLT. *Ital.* 74. Pendant que la plumer l'auteur est occupé, Lui-même sous les rets demeure enveloppé, LA FONT. *Fabl.* VI, 16. Un rets d'airier par ses mains Ide Vulcain] est forgé; Ce fut Momus, qui, je pense, en fut cause, IB. *Songe du songe de Vaux*. Comme des oiseaux pris s'battent pour ôtrer dans les rets de l'oiselier les oiseaux sauvages, CHATEAUB. *Génie*, IV, IV, 2. ‖ Pans de rets, filets avec lesquels on prend ordinairement les grosses bêtes. Il reste saillant, sorte de filet composé de mailles à losange, et qui sert à prendre des pluviers, des canards et de plus petits oiseaux. ‖ 2° Fig. Tout ce qui sert à saisir, à prendre l'esprit, le cœur, comme fait un rets. Que Zéphire au sein des rets surprend Flore la belle, RÉGNIER, SAT. XV. Ils [les philosophes] apportent les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes ignorantes et curieuses, SOUR. *Pensig.* St *André*, I, II [résun] tend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Le poète est le rets qui prend les âmes, IB. 56. Tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres méditaient en silence des rets fatals au fond des enfers, J. J. ROUSS. 3e *promen.* ‖ Fig. Prendre quelqu'un dans ses rets, le faire tomber dans un piége. ‖ 3° Terme d'anatomie. Rete admirable, VOY. RESEAU. Ces petites branches d'artères qu'on a nommées le rets admirable, BRISS. *Foetus*, 1. ‖ 4° Rets marin. Nom vulgaire des masses de coques d'œufs de mollusques, que l'on trouve dans la mer.

— HIST. XIII° S. Les rois dont [ils] soelent les pers [sangliers] prendre, Envoyer le leur [ils] ont fait tendre, *Lai de Melion*. Et i puet l'en a mel arriver et ses cordes hier as arbres qui sont nés, et sechier sa raie, et destrouer sa fet, et metre à terre seche, *Liv. de jost. et.* Avant que le flum entre en Egypte, les gens qui ont accoustumé à ce faire, getent leur rois desliées parmi le flum au soir, JOINV. 226. ‖ XVI° S. Les dens sergenteurs..... recheierent dedens les mains de leurs ennemis, et furent mieux pris qu'il n'a pris, FROISS. I, 1, 169. Les pescheur prist en ses rets une table d'or, CARLOIX, I, 21. *Charles V*, III, 14. ‖ XVII° S. L'Evangile est une rets pour attirer toute sorte de poissons, CALV. *Instit.* 1668. Ainsi qu'on peut voir au rets admirable, PARÉ, I, 30.

— ETYM. Prov. *ret*, *reth*; cat. *ret*; espagn. *red*; port. *rede*; ital. *rete*; du lat. *rete*, qui, d'après Curtius, est pour *wrete*, se rattachant à *serere*, supin *sertum*, lisser (voy. SÉRIE). Dans l'ancien français *rets*, féminin et sans *s* au nr., indique non *rete*, mais le pluriel *reta* : on sait que les pluriels neutres du latin deviennent souvent en français des singuliers féminins.

† **RETTER** (re-tè), *v. a.* Tuer une seconde fois. Je te retuerais si j'en croyais ma colère! VOLT. *Candide*, 18.

— HIST. XIII° S. Et cele ou cil qui autrui tua, Par jugement en le retue, *Blonde et Jehan*, v. 1067.

† **RÉTUS, USE** (ré-tû, tu-z), *adj.* Se dit, en botanique et en entomologie, de ce qui est très-obtus et plus ou moins déprimé.

— ETYM. Lat. *retusus*, participe passif de *retundere*, de re, et *tundere*.

† **REUCHLINIEN, IENNE** (reuch-li-liin, niè-n'), *adj.* Se dit, par opposition à érasmien, du système de prononciation du grec, introduit en Europe par Reuchlin, au commencement du XVI° siècle, et qui représente la prononciation des Grecs modernes.

† **REUILLIR** (rè-u-m, mi'), *verbe irrég. neutre*. Tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, BOSS. Hist. III, 4. Tous ces corps, partis du Nénéen à des époques et par des routes différentes, après un mois de séparation, et à cent lieues du point où ils s'étaient quittés, se trouvèrent à la fois, BRACKENRIDGE-WILL, III 36. Se rivèrent le même jour et à la même heure, RÉGNIER, *Hist. Nap.* IV, 7. ‖ Droits réunis, nom donné, sous le premier empire, à ce qui se nomme aujourd'hui contributions indirectes. ‖ Terme de grammaire. Substantifs réunis ou juxtaposés, substantifs formés de deux ou plusieurs noms en concordance ou en dépendance, comme chou-fleur, avant-bras, etc. ‖ Les réunis, nom donné aux protestants qui se firent catholiques après la révocation de l'édit de Nantes. ‖ Faux réunis, protestants qui avaient fait semblant de se convertir. Le dossein de former de bons catholiques des enfants des faux réunis, BOSS. *Lett. et mém. Refles. sur Vexpedient.*

RÉUNION (re-u-ni-on), *s. f.* ‖ 1° Action de réunir des parties divisées; effet de cette action. La réunion de deux fragments. ‖ Terme de chirurgie. Action par laquelle on tient en contact et rapprochées les parties qui ont éprouvé une solution de continuité. La réunion est immédiate, quand les bords de la plaie sont mis en contact les uns avec les autres; elle est médiate, si la cicatrisation ne peut s'opérer sans suppuration. ‖ 2° En matière de legs, de do-

Digitized by Google

maines, d'héritages, etc. l'action de rejoindre une partie démembrée au tout; ou l'action de joindre pour la première fois une chose à une autre. La réunion d'un fief au fief dominant. || 3° Action de rassembler ce qui est épars; résultat de cette action. La réunion des ravons du soleil à l'aide d'une lentille. La réunion de corps d'armée. || Il se dit aussi au sens moral. La réunion de ces preuves est accablante. Pascal a été géomètre et éloquent; la réunion de ces deux grands génies était alors bien rare, VOLT. *Pens. de Pascal, avertiss.* || 4° Fig. Réconciliation, par le rapprochement des volontés et des esprits. Ils se formaient d'heureux projets pour la réunion des esprits, MARCH. *le Tellier*. Jésus que j'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réunion, BAC. *Brit.* V, 8. Il se fit une espèce de réconciliation entre ces chefs de parti, mais cette réunion apparente ne trompa personne, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, 286. || 5° Particulièrement. Assemblée de personnes. La réunion était nombreuse. Réunions que la loi interdit. Un lieu de réunion. Mais c'est demain chez vous jour de réunion; voulez-vous me donner votre livraison? A. ROYAL, *Roman des grand.* 1. || Réunions publiques, réunions où l'on discute, expose quelque objet public. || En terme de turf, la réunion du printemps, de l'été, de l'automne, l'ensemble des courses courues pendant ces différentes saisons. || 6° Ordre impérial de la Réunion, ordre civil et militaire fondé en 1811 à Amsterdam par Napoléon Ier.

— HIST. XVIe s. Afin de leur faire plus ordonnément desirer une bonne réunion avec eux, qui sont si estrangement alienez, LANOUE, 82.

— ÉTYM. *Re...*, et UNION.

RÉUNIR (ré-u-nir), v. a. || 1° Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé, désuni. Réunir les lèvres d'une plaie. Et du latrin rompu réunissant la masse, BOIL. *Lutr.* I. || 2° Établir une communication d'une chose avec une autre. Ils croient qu'il réunissent le Louvre aux Tuileries. Ce fut à Londres qu'il [Pierre le Grand] dessina lui-même le projet de la communication de l'Yaik et du Tanaïs; il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire et la mer Caspienne, VOLT. *Russie, Anecdotes*. || 3° Rapprocher, réconcilier. Son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de toutes les sectes et de toutes les cours il réunissait

cissements qui reviennent bien à la loi ce qu'ils lui coûtent, BOLLIN, *Hist. anc. Orat.* t. II, p. 547, dans POUGENS. ‖ 2° Rendre la pareille en bien. Mon cher monsieur, lui dis-je; je vous remercie du conseil; quelque jour je vous le revaudrai, si je puis, ST-PIER. *Pays. part.* 227. ‖ Rendre la pareille en mal. Si vous me trahissez, je vous le revaudrai. DANCOURT, *Woul. Jon.* sc. 20. Il laissa les Sabins maîtres de la campagne, bien sûr de leur revaloir dans peu leur brigandage..... il revalut aux Sabins le pillage qu'ils avaient fait..... LE P. CATROU, dans PERROT. *rom.*

— HIST. XVe s. Or lui revoudra lau comte de Flandre[l'alliance qu'il avoit su duc de Bourgogne, lequel a la fille pour femme, ROISIN, t. II, p. 341.

REVALU, UE (re-va-lu, lue), *part. passé* de revaloir.

REVANCHE (re-van-ch'), *s. f.* ‖ 1° Action de rendre la pareille pour un mal qu'on a reçu. Ne triomphez point tant; vous ne tarderez guère à me faire voir ma revanche, MOL. *Amphitr.* I, 4. Annibal : Je vous ai fait passer de mauvais jours et de mauvaises nuits. — Fabius : Il est vrai; mais j'ai eu ma revanche, FÉN. *Dial. Fabius, Annibal.* Il vengeance n'est plus qu'une revanche ; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte, DUCLOS, *Considér. Mœurs*, c. 8. Quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre ma revanche, S. J. ROSES. *Conf.* I, ‖ 2° Il se dit quelquefois en bonne part pour reconnaissance. Je ne sais si je rendu un bon office, j'aurai ma revanche. Et sa revanche était indubitable, quelle gloire y aurait-il de faire plaisir ? MALH. *Traité des bons*, II, 8.

prits revêches, humeurs grossières et fâcheuses, apprenez à vous vaincre, sons. *Instr. aux srnd. sur le silence*, 11. C'est un mal que le vous conserver ; et vous avez quelquefois le tort de vous revêcher, libelle : il vaudrait mieux le laisser dire, MARIV. *le Legs*, sc. 6. Catherine était grande, maigre, mise brusquement, et portant sur sa mine l'air d'une dévotion revêche, en colère, et ardente, th. *Puys. parv.* part. 4. Elle a un certain air revêche qu'on est fâché d'apprivoiser, MM^me^ DE DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. 1, p. 03, dans POUGENS. Le singe est indocile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point extrêmement revêche, BUFF. *Quadr.* t. 14, p. 108. Il est vrai que l'encens était habilement préparé pour chatouiller la modestie revêche du Caton rigide [le duc de Montausier] à qui Iphicrate avait besoin de plaire, D'ALEMB. *Éloges, Desprréaux*. || substantivement. Il faut y joindre encor la revêche Aropos qui tout empêche, la *Rose*, 50002. Des qu'arrives lassus amont Saillent et voient les flumeches; Lors est si fiers et si revesches Li grant huans et la grant flame ! — GAUTIER DE COINCY, p. 248. || XVe s. Plus lui fist de dersion Sa femme cruesse et perverse, Si plus son courage renverse, Si a son chose qu'il veut à souffrir, R. BRUN. *Poésies mss.* f° 332. A lequelle chose il mit mout grand'peine ; car mout il lourssit dur et revesche, BERCHET, t. 1, 57. || XVIe s. Ce Tisaphernes, qui au demeurant estoit homme revesche, se laissa si bien aller à ses flatteries... AMYOT, *Alc.* 67. Vin revesche, CATON. Le lieu de l'execution estoit dans la salle, au milieu de la quelle on avoit dressé un echafaut large de douze pieds en quarré, et haut de mesme, pour y faire monter revesche notre, BERN. BRART. *Damer ridicul.* p. 147, dans LACOMBE. Des bons draps unis et forts, des haurts, des reverches, des courdillats, des serames, BAIF.

— ÉTYM. Poitev. *rouverché*, revêche, être en goût, sortug. *reveoso* ; selon Diez, du lat. *reversus*, retourné, contraire; l'historique, où *reverche*, *reverse*, *reverche* sont pris l'un pour l'autre, montre que cette étymologie est bonne. *Beresche* est l'équivalent de l'ital. *rerescio*, l'envers, qui représente le lat. *reversus*.

‖ RÉVÉ-CREUX (ré-ve-kreû), *s. m.* Synonyme de songe-creux. Un moraliste, un rêve-creux, BOSST, *Français à Lond. Lett.* 1.

‖ RÉVÉCU, REVÉCUS, REVÉCUSSE, VOY. REVIVRE.

RÉVEIL (ré-vèil, il mouillés), *s. m.* || 1° Passage du sommeil à l'état de veille. Un songe.... Qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit Forme de vains objets que le réveil détruit, DESPR. *Poés.* I, 4. .... Il son réveil il trouve l'attirail de la mort alentour de son corps, TA PONT. *Poés.* III, 7. Les réveils de la nuit ont été noirs, et les passions [= rêves] plus avancez d'un pas pour le repos de mon esprit, SÉV. 14. Quoi ! tandis que Néron s'abandonne au sommeil, Pantel que vous veniez attendre son réveil ? RAC. *Brit.* I, 1. Comme une grande image Suivit à seule au réveil dans un songe affaé, LAMART. *Méd.* 1, 6. Quand son œil s'entr'ouvre pareil Au rayon de l'aube pensive, D'un enfant le premier réveil Est moins pur aux yeux de sa mère, P. LEBRUN, *Poés.* II, 26. || 2° Dans un sommeil pesant ou qui passé leur vie. Et la mort a leur réveil, J. BOUDS. *Odes*, 1, 13. || Batterie de tambour, ou sonnerie de trompette qui annonce l'heure du lever. || Fig. Il a eu un fâcheux réveil, se dit d'un homme qui a été détrompé d'une illusion flatteuse. || 3° Poétiquement. Le réveil de l'aurore, le point du jour. Je sens je suis le cri de gens Qui sont des près à leur réveil, DE LAFRAIE, *la Chanson de l'alouette*. || Le réveil de la nature, le printemps, époque où la nature semble renaître. || 3° Il se dit de la sortie hors du sommeil de la tombe. Le tous ces vains plaisirs ou leur âme se plonge Que leur reste-t-il ? ce qui reste d'un songe Dont on a reconnu l'erreur ; à leur réveil (ô reveil plein d'horreur) !.... BAC. *Ath.* II, 9. Toute la vie n'est peut-être qu'un songe continuel; peut-être une le moment de la mort sera un réveil soudain, SÉV. *Diall. des morts anc. Doct.* XXVIII. Ce n'est qu'un passible sommeil, Que, par une conduite sage, La loi de l'univers engage À s'avoir jamais de réveil, CHAUL. *A la duch. de Bouillon*. Mourons; que craindre encor quand on a cessé d'être ? La mort, c'est le sommeil.... c'est un réveil peut-être ! DUCIS, *Hamlet*, IV, 4. Là [dans un cimetière] tout dit : espérance ; tout parle de réveil, LAMART. *Harm.* III, 10. || 4° *Fig.* Mouvement moral comparé à un réveil. Dès que le moment de ce réveil terrible sera venu, dès qu'ils [les peuples] auront pensé qu'ils se seront pas faits pour leurs chefs, mais que leurs chefs sont faits pour eux, RAYNAL, *Hist. philt.* XVIII, 39. En quel insensible sommeil, Europe, restes-tu plongée ! Le cri de la Grèce égorgée Ne hâte-t-il pas ton réveil ? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce, Prologue*. || 5° Machine d'horlogerie pour sonner l'heure du matin. Il faut mettre le reveil à telle heure. || 6° Nom que l'on donnait à un canon de 00 livres de balles. || 7° Espèce d'opiniâtre qui aime à réveille-matin.

— HIST. XVIe S.... Par ambassades, missives, reveils [adénades] et aubades, DESPR. *Contes*, CHEVIN. Las ! ce qui m'a tant plou n'estoit rien qu'un faus songe, Et mon mal au contraire est un ferme reveil, DESPORTES, *Instr. de l'Arioste*.

— ÉTYM. *Re...*, et *esveil* ; provenç. *revelh*. On trouve aussi, Peladan dit du Cerceau, *resveil* au sens de divertissement, mais ce parait être une confusion avec l'ancien substantif *reveil* qui a ce sens.

‖ RÉVEILLE (ré-vè-lli-ll', il mouillées), *s. f.* Ce qui peut éveiller. Un réveille-matin, DICT. *ad.* Qui peut être réveillé.

— HIST. XVIe S. .... Et d'un sommeil profond, Toutefois reveillé, DESPORTES, *Ps.* 101.

RÉVEILLÉ, ÉE (ré-vè-llé, llée, il mouillées), part. passé de réveiller. Tiré du sommeil. Réveillé en sursaut, il [Pierre] aperçut que nous avions l'image de nos passions si vivement réveillées [par le théâtre] ; BOSS. *Comédi.* XII. Enfin la cour de Madrid, reveillée d'un profond assoupie, changea Velasquez du salut public, RAYNAL, *Hist. philt.* VI, 23.

‖ RÉVEILLE (ré-vè-llée, il mouillées), *s. f.* Le temps pendant lequel on travaille sans interruption dans un four de glaceries.

— ÉTYM. *Réveillé*.

RÉVEILLE-MATIN (ré-vè-lli-me-tin, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Petite pièce sur laquelle on fait du bruit pour réveiller les religieux, afin d'aller à matines. || Ce qui sonne tous les matins la cloche dans une communauté. || Cloche dont la sonnerie réveille à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille ou se couchant. || Familièrement. C'est un fâcheux réveille-matin que le bruit de cette fête le matin, dans le voisinage, un serrurier, un maréchal, etc. || Fig. Un agréable, un fâcheux réveille-matin, une homme, une maison qui réveille ou réveillant. || 2° Se dit du coq, qui chante de grand matin. Le réveille-matin eut la gorge coupée, LA PONT. *Fabl.* V, 4. || 4° Espèce de pomme, *cephaloia heliocrepia*, L. || *Au plur.* Des réveille-matin.

— REM. Béranger a écrit réveil-matin : Oui, pour vous dont bellier sonne Le jour de la victoire ; l'on sera le réveil-matin, *Vieaud.*

— HIST. XVIe S. C'est ores ici devroit estre suffisant pour servir de reveille-matin aux oppresseurs, RABEL. 14. Ce fut la première plus esbahi qu'ayans de tels reveille-matins nous soyons si endormis, 10. Id.

— ÉTYM. *Réveiller*, et *matin*.

‖ RÉVEILLEMENT (ré-vè-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Act on de réveiller.

— HIST. XVIe S. Et sonnerent parmi la ville leurs trompettes de reveillement, FROISS. II, 11, 229.

RÉVEILLER (ré-vè-llé, *ll* mouillées, et non révè-yé), v. a. || 1° Tirer du sommeil. Je prie que qui n'est pas usité (réveiller n'ayant ce sens qu'au fig.). || 2° Faire cesser le sommeil. Oui vous réveille dans cette heure Ait du soleil naissant commencé la carrière ? ROTR. *Venceal.* IV, 4. On sait que le lendemain [pour de la bataille de Rocroy], à l'heure marquée, il fallut reveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, sons. *Louis de Bourbon*. || Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie, fig. Ten tirer. || Fig. Il ne faut pas réveiller ou éveiller le chat qui dort, VOY. CHAT. || Absolument. Tenir éveillé. Bien ne réveille tant qu'une extrême joie, ou que l'ancienne certaine d'un grand bonheur, MARIV. *Marianne*, part. 4. || 3° Fig. Exciter, animer, appeler l'attention, avec un mot de personne pour régime. Il n'est rien qui si fort nous réveille l'esprit, BOSSUET, *Sur. T.* Je souhaite.... que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui est de vous réveiller sur le soin que vous devez avoir de vous, SÉV. 20 déc. 1672. Il [le jeune Guignard] est sensible à tout ce que vous faites pour lui.... il n'est pas même besoin de le reveiller là-dessus, 10. 10 fév. 1680. Moi-fil a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé qui réveille le mien, D. à Montpellier, 11 juin 1690. Quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, BOSS. *Revue d'Angleterre*. C'est une chose étrange que les hommes aient besoin d'être réveillés sur cela [la différence entre l'homme et la bête], DIDR. *Comm. t.* 6. Qu'il [le public dramatique] soit ainé, solide, agréable, profond; Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille, SOUL. *Art. p.* 3. Cela [remarque sur mon procédé] le réveilla; car il ne s'en serait jamais aperçu, HAMILT. *Gramm.* IV, 1. || Absolument. La description que vous en faites réveille ; et une chose qui réveille n'est qu'un sot, SÉV. 30 juin 1675. || 4° Fig. Éveiller de nouveau, renouveler, ranimer, avec un nom de chose pour régime. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits, et qui réveillent l'attention, BAT. St. Notre souvenir.... n'a réveillé tout l'appareil de notre ancienne amitié, th. *Ménage*, 22 juin 1686. Si vous avez la bonté de le voir [M. Guillart], et de réveiller l'affection qu'il avait pour moi, D. 11 mai 1691. Les mauvaises pluies, les agonisants reveillent sa foi; son âme s'épanche dans les célestes entretiens, BOSS. *le Tellier*. || [Cyrus] sut réveiller la jalousie des peuples contre cette orgueilleuse puissance de Babylone, ID. *Hist.* III, 4. Et la honte et leurs crimes réveillant leur audace, RAC. *Milhr.* 1, 4. Ces mêmes dont ma gloire aigrit l'ambition, Réveilleront leur brigue et leur prétention, ID. *Iphig.* 3, 1. De Troie en ce pays réveillons les misères, Aux mêmes arbres où nous avons de nos pères, ID. *Andr.* IV, 3. Les objets qui réveillaient les plaies anciennes de votre cœur, MASS. *Carême, Prière*. Les mêmes objets réveillaient les inquiétudes, Qu'on réveiller la rendre des LAUDES ? GRESSET, *Épître Mus.* ....réveiller les feux sous la cendre assoupis, SOUL. *Ép.* 6. Ne faut-il pas sucuter et réveiller ses esprits endormis, 10. *Art. p.* 1. Et la honte en leurs cœurs réveillant leur audace, RAC. *Milhr.* 1, 4. Ces mêmes dont ma gloire aigrit l'ambition, Réveilleront leur brigue et leur prétention, ID. *Iphig.* 3, 1. De Troie en ce pays réveillons les misères, Aux mêmes arbres où nous avons de nos pères, ID. *Andr.* IV, 3. Les objets qui réveillaient les plaies anciennes de votre cœur, MASS. *Carême, Prière*. Les mêmes objets réveillaient les inquiétudes, Qu'on réveiller la rendre des LAUDES ? GRESSET, *Épître Mus.* ....réveiller les feux sous la cendre assoupis, SOUL. *Ép.* 6. Ne faut-il pas sucuter et réveiller ses esprits endormis, ID. *Art. p.* 1. Réveiller un procès, le recommencer. || 6° Faire naître. C'est l'hacine, me dit-il ; et ce nom seul m'avait réveillé dans votre esprit l'idée de la probité même; sa naissance est obscure ; mais son âme est infiniment élevée, MARIV. *Marianne*. *Androt.* ch. 1. || 7° Terme de marine. En parlant de la rose des vents, presser un peu du bout du doigt la glace de la boussole contre cette rose, afin de la mettre en mouvement lorsqu'elle s'arrête. || 8° Se réveiller, r. réfl. Cesser de dormir. J'ai cité, mais en vain, et, fuyant sa fureur j'd'un dragon un affreux sifflement, Je me suis réveillé de moi-même et d'horreur, SOUL. *Instr.* IV. Elle [la mort] ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus, qui fait de la peine, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 2 mai 1764. [la tombe] Où pour l'éternité l'on croise les deux bras, Et dont les endormis ne se réveillent pas, A. DE MUSSET, *Jeun Poet.* || Particulièrement. *Réveillez-vous*, disparaissez ! le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. || Se réveiller de son assoupissement, de sa léthargie, sortir de son assoupissement, d'être en éveillé, Fig. Se réveiller de son assoupissement, sortir de son inaction, de son indolence, de son erreur. Les peuples ne se réveillent que lorsque le long assoupissement, BOSS. *Hist.* II, 13. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde, th. *Revue d'Angleterre*. || 9° Fig. Se ranimer, en parlant des personnes. On ne se soucie point des choses publiques; on ne se réveille que pour les grands événements, SÉV. 2 juill. 1671. Ma fille, ses belles-filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est bien cher, th. *d Moulceau*, 17e juin 1684. Ô time, réveille-toi, reviens à Dieu, BOSS. *la Vallière*. Ce pendant Voltaire ne réveille : le Pauvre diable, le Russe à Paris, la Vanité, une foule de plaisanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. || 10° Fig. Être renouvelé, ranimé, avec un nom de chose pour sujet. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix [remis du Dauphin] : une réputation distinguée, de l'honneur, de la prudence, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, SÉV. 23 fév. 1680. Au

seul nom de l'Église, outre la foi de la reine se réveillait, sous. *Mar.-Thér.* La jalousie s'était réveillée entre les patriciens et le peuple, in. *Hist. I*, 6. Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille? RAC. *Phèd.* IV, 5. Les trois ancienne[s] factions réveillées, DOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 470, dans POUGENS. Ma tendresse s'est réveillée, MONTESQ. *Lett. pers.* VI. Je sentais de temps en temps se réveiller en moi le désir de rentrer dans la carrière littéraire, MARMONTEL, *Mém.* V.

— HIST. XVI[e] s. Mais il fois negligens se veut tous temps dormir; Et, quant il se reveille, de manger a desir, *Sa manyerre de fola.* Un chose penser qui me reveille, *Poésies mss. avant* 1300, I, II, p. 748, dans LACURNE. Amis, la nuit en mon conseiller, En dormant, [je] vous cuid emblesmer; Et quant j'ỳ faille au reveiller, Nule riens ne m'i peut aidier, *Romancero*, p. 43. // XVI[e] S. Le chien qui dort [il] a fait lasdemeni reveiller, Garot, I. // XVI[e] S. Le seigneur de Coucy reveilla chevaliers et escuyers d'Artois, de Vermandois, de Picardie, et fit son mandement à Peronne en Vermandois, ROISS. II, II, 89. L'empereur, nuestro Charles de Boheme, ne dormit pas sur celle besogne, mais se reveilla tellement que je le vous dirai, II, II, 93. Je n'ỳ fis nulle puissance fil n'apri d'un latin de nuit] de faire autre mal que de toi reveiller et destourber, quand on devroit le mieux dormir, II, II, 22. Et lui fut dit qu'il reveillast son droit ennemi, la Charoise de Brabant, II, III, 84. Les nouvelles s'espandirent par le pais d'Auvergne, que grand secours leur venoit de France; si en fut tout le pais bien reveillé et rejoui, III, IV, IV, p. 68, dans LACURNE. L'entente et empire de vreuse reveiller [attaquer] les compaignons françois, *Chron. de Bertrand*, II, IIV, III, p. 344. // XVI[e] S. Lui esveille, tous les autres esveilla, chantant à pleine voix la chanson de Roignault, reveillé [oi], veille, le Roignault, reveille-toi, RAB. I, 44. Tant dort le chat qu'il se reveille, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *éveiller*; bourg. *revoillé*; prov. *revelhar*; ital. *risvegliare*.

† **RÉVEILLER** (ré-vè-llé, il mouillés), *v. n.* Il[e] Cohn qui réveille. // Se disait d'un garde de nuit qui, dans certaines villes de France, parcourait les rues la nuit, en annonçant les heures, et en criant : Réveillez-vous, gens qui dormez ; Priez Dieu pour les trépassés ![2] Celui qui réveille le matin certaines artistes. || Religieux qui était chargé de réveiller les autres à certaines heures de la nuit. || 3[e] Espèce d'oiseau qui crie toute la nuit, le cuscan réveillier, *coracias strepera*, Lathan [genre des pies-grièches].

— HIST. XVI[e] S. Et sust dormi encor autant, n'eust esté que ceste nuict le crieur des trespassez, qu'on appelle le reveilleur, passant par sa rue, le reveilla par son cry, BONCHET, *Serées*, liv. I, p. 6.

RÉVEILLON (ré-vè-llon, il mouillés, et non ré-yè-yon), *s. m.* || 1[e] Repas extraordinaire que l'on fait dans la nuitée de la nuit. Voulez-vous que cette nuit je vous fasse faire réveillon avec elle? BANCHOT, *Fête du cours*, sc. 17. || Particulièrement. Le repas qu'on fait la nuit de Noël. La réveillon de la nuit de Noël. Ces sortes de repas qu'on appelle réveillons ont lieu dans toutes les classes, même les plus pauvres, MARCHANT, *Tristan le voyageur*, XIX, 8[e] Terme de peinture. Certains ajustements claires et brillantes qui servent à faire ressortir la lumière. Les artistes appellent réveillons des accidents de lumière qui rompent la monotonie d'un endroit de la toile, DIDES. *Pensées sur la peint. Œuv.* I, XV, p. 309, dans POUGENS.

— HIST. XIII[e] S. ... Et voici un pasté de veau; ils prenez que vous soiez en une tronchée — Dous dites ven [c'est un Gascon qui parle]; quand nous assions en Sahoye, nous trouâmes de tels robaudeus en la tente de Monsur de Bord, *Asn. Exm.* I, 5.

— ÉTYM. *Réveiller* : peut-être l'impératif réveillon, pour *réveillons-nous*.

RÉVÉLATEUR, TRICE (ré-vé-la-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Celui, celle qui fait une révélation. Il a été le révélateur du complot, || Adjectivement. Indices révélateurs. Circonstances révélatrices.

— HIST. XVI[e] S. Revelateurs [*sic*] qui révèlent les secreta d'une compagnie], *Anc. coust. de Normandie*, IV 38, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *revelatorem*, de *revelare*, révéler.

† **RÉVÉLATIF, IVE** (revé-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de révéler. Des expressions plutôt confirmatives de ce que l'on sait que révélatrices de ce qu'on ne sait pas.

RÉVÉLATION (ré-vé-la-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1[e] Action de révéler. La révélation d'un complot. Ces mémoires contiennent de curieuses révélations. L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur; celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance, tout lui est ouvert, LA BRUY. IV. Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié, IB. V. Au Japon où les lois renversent toutes les idées de la raison humaine, le crime de non-révélation s'applique aux cas les plus ordinaires, MONTESQ. *Esp.* XII, 17. La révélation de la confession de Philippe V faite au duc d'Orléans regent par le jésuite d'Aubenton, VOLT. *Lett. Rochefort*, 15 AVT. 1720. || En termes d'officialité : on publia des monitoires pour avoir révélation de telle chose. || Fig. C'est toute une révélation, se dit d'un fait qui, connu, en découvre une infinité d'autres. Ce coup d'essai nouvelles, sorties des feuilles de Sabbarah [en Égypte], est toute une révélation; car la sculpture du temps et des pyramides n'était point connue que par des échantillons rares et peu soignés, de noice, *Archives des missions scientif.* 2[e] série, t. I[er], p. 170. || 2[e] L'inspiration par laquelle Dieu fait connaître aux créatures certaines choses. Vous n'aurez pour vision qu'une nuit sombre, et pour révélation que des ténèbres, SACI, *Bible, Michée*, III, 6. Le Seigneur, le Dieu des ombres, m'a fait entendre cette parole dans une révélation, IB. vb. *Isaïe*, XXI, 14. Dans la bataille où ses affaires [de Monsieur] furent le plus mêlées, lequel avien, secrètement averti par ses amis, assure Constance que l'armée du tyran était en faute, et fit croire sa fable empreinte par révélation; et, pour satisfaire à cette fausse révélation, Constance se livre aux ariens, BOSS. *Hist.* I, II. || Il se dit aussi des communications supposées avec les esprits célestes. L'empereur, en autorisant les révélations de Socrate, en introduisant tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à tourner, DESTREZ. *Anach.* 47. || Fig. Savoir une chose par révélation, la savoir sans l'avoir apprise. Quoique ce ne soit pas la coutume de savoir les affaires de l'État par révélation, et qu'il faille les apprendre par expérience, BALZ. *De la cour*, 2[e] *disc.* || Révélation intérieure, suggestion intime qu'on rapporte à une origine divine. Une révélation intérieure me donnait sans cesse la plus forte persuasion de la certitude d'un état futur, BONNET, *Palingé.* XVIII, 4. || 3[e] Absolument. La révélation, la révélation divine. Le plus infortuné de l'Écriture salute est fondée sur la révélation, *Dict. de l'Acad.* Une religion pour vous contenter a une révélation divine, MONTESQ. *Esp. XXV*, 10. Une classe de philosophes contemplatifs qui faisait profession d'une sorte de déisme et n'admettait aucune révélation, IB. XXIV, 24. *Hist. Hém. Acad. inscr.* I, 12, p. 28. || On dit quelquefois les trois révélations, en parlant de la religion juive, de la religion chrétienne et de la religion mahométane. Dans les trois révélations, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les reçoivent. Les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec, les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe et les Arabes modernes ne le parlent plus que la langue de Mahomet, J. A. MERLET, *Le Coran*. // Chose révélée. Les révélations de saint Jean.

— HIST. XII[e] S. Après tant haute revelation, *Job*, I, 1[re] MS. Où se font par les [saints] visions ou voie revelacions, *la Rose*, 18740. Ke plusurs almes [âmes] verroient Veent le lur ert à venir,... Plusurs par revelacion, E d'autres par avision, MARIE, *Purgatoire*, 93.

— ÉTYM. *Provenç. revelacio*; espagn. *revelacion*; ital. *rivelazione*; du lat. *revelationem*, de *revelare*, révéler

† **RÉVÉLATIONISTE** (ré-vé-la-sio-ni-st'). *s. m.* Se dit, dans la philosophie catholique, de ceux qui veulent qu'une révélation extérieure et positive soit la source de la parole et de la pensée; synonyme de traditionaliste.

ÉTYM. *Révélation*.

RÉVÉLÉ, ÉE (ré-vé-lé, ée), *part. passé* de révéler. || 1[e] Qui, étant caché, est venu à connaissance. Un secret révélé. || 2[e] Connu par une communication divine. Ayant appris comme chose très-assurée que le chemin du ciel n'est pas moins ouvert aux plus ignorants qu'aux plus doctes, et que les vérités révélées qui y conduisent sont au-dessus de notre intelligence, DESC. *Méth.* I, II. S'il s'agit d'une chose surnaturelle, nous n'en jugerons ni par les sens ni par la raison, mais par l'Écriture et par les décisions de l'Église; s'il s'agit d'une proposition non révélée et contraignante à la raison naturelle, elle on sera le propre juge, PASC. *Prov.* XVIII. || Absolument. La religion révélée, le christianisme.

RÉVÉLER (révé-lé. La syllabe ré prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révèle, excepté au futur et au conditionnel : je révélerai), *v. a.* || 1[e] Tirer comme de dessous un voile, faire savoir ce qui était inconnu et secret. Les cieux révèleront son iniquité, la terre s'élèvera contre lui, SACI, *Bible, Job*, XX, 27. Ne redites point ce que vous avez entendu dire, et ne révélez point ce qui est secret, IB. XX. *Ecclesiastiq.* XIII, 4. La mort révèle les secrets des cœurs, BOSS. *le Tellier*. Les commencements de la princesse Anne étaient heureux; les mystères lui furent révélés; l'Écriture lui devint familière, IB. *Anne de Gonz.* Je ne révèle pas encore ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. Qui peut de vos desseins révéler le mystère, Sinon quelques amis engagés à se taire? RAC. *Bajaz.* IV, 7. De quel nom cependant pouvons-nous appeler l'attentat que le jour vient de nous révéler ? IB. *Brit.* I, 1. Il n'est point de secret que le temps ne révèle, ID. *Brit.* IV, 5. Comme j'ai des choses à dire qui sont de la dernière importance pour le ménagement du défunt, je serais bien aise de ne les révéler qu'à sa discrète veuve, LESAGE, *Diable boit.* IV. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir eu la conscience pure, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée, VOLT. *Mœurs*, 178. J'ai révélé mon cœur au père du Tremblay; il a vu mes pleurs pénitents, GÉN. *Imit. des psaumes*. || Révéler que. Soignez, tous vos soldats refusent de partir.... Plusieurs ont révélé que vous chassiez à Rome une guerre nouvelle, RAC. *Mithr.* IV, 6. || Révéler se dit aussi en parlant des personnes. Révélez vos complices. Le prisonnier solennel par avance se lie [les fêtres] À ce fils de David qu'on leur doit révéler, RAC. *Ath.* I, 7. || 2[e] Particulièrement. Il se dit de l'inspiration par laquelle Dieu fait connaître. Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un conseil éternel de la divine Providence nous est révélé, IB. *Hist.* II, 13. || [Deu] venait révéler aux enfants des Hébreux De ses projets saints la lumière immortelle, RAC. *Ath.* I, 4. Dieu, révélez-nous donc qu'il faut être humain et tolérant, VOLT. *Pôème, Lisbonne, notes*. || 3[e] Se révéler, *v. réfl.* Être manifesté. On entre dans le lieu sacré où se révèlent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. Les cœurs qui se révèlent par degrés aux regards observateurs d'ABEL, *Corinne*, XVI, 4. || Faire connaître ce qu'on est intimement. Il se montrera et se révèlera tout entier, jamais vaine ; elle ne se sous jamais, elle se révèle; sa correspondance traînt le secret de sa nature divine, CUVILLIER-FLEURY, *Les débats*, 9 déc. 1844.

— HIST. XII[e] S. A Deu si reveleit meun duel [deuil], *Roiz*, p. 4. || XIII[e] S. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ira, Par repentir, par reveler Les segrez que font à celer, *la Rose*, 4881. || XVI[e] S. Pour ce qu'il ne les voulurent pas revéler [des secrets chirurgicaux], comment que [quoique] il les sceussent, I. DE MONTLYEL, II, 25, verso. Un trayson en cuer [lit] porloient la banière; Du conseil revelolent aux Anglois la matiere, *Compl. s. la bat. de Poitiers, Bibl. des chartes*, 3[e] sér. I, II, p. 502. Et à ceulx qui revelerent le besongne [une conjuration d'escluves], donna l'en X mille deniers d'arain, MENCHENUS, P 80, verso. || XVI[e] S. Or alez par aventure, Reveler de cuer prové Partout, quar vous m'avez veü, *Resurrexi, de N. S.* || XVII[e] S. La terre revelera le sang qu'elle a receu, et ne cachera point plus longuement les morts qu'on y a ensevelis, CALV. *Instit.* 338. Qui leur a revelé qu'ils pourront garder chasteté toute leur vie? ID. 1060.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *revelar*; ital. *rivelare*; du lat. *revelare*, de *re* et *velum*, voile : tirer le voile.

† **REVENANT, ANTE** (re-ve-nan, nan-t'), *adj.* || 1[e] Qui revient, qui est reproduit. Je suis fort sûre que vous ayez compris la coiffure.... on marque quelques boucles; le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante [où les cheveux commencent à repousser], SÉV. 45 AVT. 1671. || 2[e] Fig. Qui plaît, qui revient. Ce canevas fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faisais voir, DANTE, III, 248. Quelquefois pourtant, nombre de gens ont entendu que j'étais un auteur assez revenant, MARIV. *le Legs*, 3. Un jeune bachelier de mes parents, de la plus grande espérance, peau d'ange, esprit, de sentiments, de talents, et d'une figure fort

Digitized by Google

revenante, REMARSCH. *Barb. de Sév.* II, 2. || Il s'est dit substantivement. Ce terme est encore fort en usage et. nouveau : quand une femme a quelque chose d'agréable, on dit : elle a bien du revenant, MARG. SUTET, *Observ.* p. 39, 1689.

— HIST. XVIe S. En effet, il n'avoit rien de revenant.... *Rem. s. du G.* ch. I.

2. REVENANT (re-ve-nan), *s. m.* Esprit qu'on supposoit revenir de l'autre monde. Nous avons un revenant dans le village qui fait toutes sortes d'espiègleries, ETIENNE, *Mœurs du t.* II, p. 370, dans PONCHON. Dans mon enfance, j'ai entendu conter beaucoup d'histoires de revenants. J'avais la tête absolument fournie par cette espèce de frayeur la plus absurde de toutes, *Acl. et Th.* t. II, p. 140. Revenants, lutins, noirs esprits, Sorciers, malignes influences, A tout croire on n'avait appris, BÉRANG. *F. follets.* || Fig. Avoir peur des revenants, craindre que ce qui paraît détruit, éteint, ne reparaisse. On les croyait [les Jésuites] si peu amantis, malgré leur puissance, qu'un régisteur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur des revenants, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 116.

— ÉTYM. *Revenir.*

REVENANT-BON (re-ve-nan-bon), *s. m.* 1° Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, d'une affaire. Sa maîtresse n'a pas lieu de se plaindre; elle fait souvent de bonnes affaires dont tous les revenants-bons sont pour elle, SAUVIGNY, *Femme d'entretien*, IV, 14. Je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'ACTEUR, ainsi que j'ai toujours depuis voulu me le profit de tous mes ouvrages, VOLT. *Lett. Richelieu*, 28 mai 1772. On dit que le contrôleur général a fait rechercher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenants-bons des financiers, ID. *Lett. Damilaville*, 15 févr. 1764. || 2° Les deniers qui restent à un comptable après qu'il a rendu ses comptes. || On dit aujourd'hui de préférence boni. || 3° Fig. Tout avantage, tout profit accidentel. La cavalerie était trop maltraitée depuis que les extrêmes besoins avaient engagé à retrancher les bons quartiers d'hiver et mille autres revenants-bons, ST-SIM. 368, 198. Courage, allons; j'aime assez les querelles : C'est un revenant-bon pour moi, RAVANT, *Solimon II*, II, 12. || C'est le revenant-bon du métier, se dit des profits attachés à telle profession, à tels situation. || Il s'emploie aussi en un sens irronique. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué; c'est, bon dieu! le seul revenant-bon de la littérature, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 oct. 1767. Un de ses revenants-bons [de la profession d'homme de lettres] est que, chaque année, on lui impute quelque ouvrage ou bien imprimant un bien scandaleux, ID. *Lett. Harris*, 24 nov. 1774. || 4° Il est d't adjectivement. Il s'y maintiennent devant les yeux que l'argent du roi, le profit d'une charge et les deniers revenants-bons de la guerre, DALE. *De la gloire.* || *Au pluriel.* Des revenants-bons. ÉTYM. *Revenir*, et *bon*.

† REVENDAGE (re-van-da-j'), *s. m.* Profession, métier du revendeur. || Action de revendre.

— HIST. XVIe S. Et supposé que on use seule letre, sous un seul scel, soient contenus un vendaige, la reprinse desus et le revendeige.... DU CANGE, *revendidio*.

† REVENDANGER (re-van-dan-jé), *v. a.* Vendanger de nouveau.

— HIST. XVIe S. Revendanger, P. BELLIER, *Trad. de Philo.*, 1576, in-f° p. 164.

REVENDEUR, EUSE (re-van-deur, deû-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui revend, qui achète pour revendre. Ils [les Juifs] firent le métier de courtiers, de revendeurs, ainsi qu'autrefois à Babylone, à Rome et dans Alexandrie, VOLT. *Mœurs*, 197. Un vieux prate, un revendeur De la féminine douceur, in *Trois manières*. A Paris, les revendeuses des halles payent cinq sols d'intérêt par semaine, pour un écu de trois livres; cet intérêt renchérit le poisson qu'elles vendent dans les rues, mais le peuple aime mieux acheter d'elles que d'aller aux halles se pourvoir, CONSID. *Comm. gouv.* I, 18. || 2° Revendeuse. femme qui achète de vieilles hardes pour les revendre. Elle a acheté ce vieux jupon à une revendeuse. || Revendeuse à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre. Aurait-tu dérobé que M. Turcaret eût une seule revendeuse à la toilette? LESAGE, *Turcaret*, IV, 10.

— HIST. XVe S. Revendeurs de pommes, COQUILLART, p. 172. dans LACURNE. || XVIe S. Un revendeur de bestial, AMYOT, *Pyrrh.* 12.

— ÉTYM. *Revendre*; prov. *revendeyre*, *revendedor*; esp. *revendedor*; ital. *revenditore*.

† REVENDICATEUR (re-van-di-ka-teur), *s. m.* Celui qui revendique.

REVENDICATION (re-van-di-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action de revendiquer. La revendication d'un terrain. L'action en restitution ou revendication pourra être exercée par les héritiers contre les tiers détenteurs des immeubles faisant partie des donations et aliénés par les donataires, *Code Nap.* art. 930. Sans revendication, VOLT. *Lett. Bl.* || 2° Dans le langage général. Action de réclamer ce que l'on regarde comme un droit. La revendication de la liberté, des droits politiques, ID.

— HIST. XVIe S. Revendication, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Revendiquer*.

REVENDIQUER, FIE (re-van-di-ké, kée), *part. passé* de revendiquer. Un héritage revendiqué.

REVENDIQUER (re-van-di-ké), je revendiquais, nous revendiquâmes; que je revendiquasse; que je revendique, que nous revendiquions, que vous revendiquiez, *v. a.* || 1° Réclamer une chose qui nous appartient et qui entre les mains d'un autre. Louis XIII revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un Visconti, héritière du cette principauté, VOLT. *Mœurs*, 140. Celui qui a perdu ou auquel il a été volé une chose, peut la revendiquer pendant trois ans, à compter du jour de la perte ou du vol, contre celui dans les mains duquel il la trouve, *Code Nap.* art. 2279. Il Saisir-revendiquer, voy. SAISIR. || 2° Il se dit aussi de ce qu'on réclame pour soi le jugement d'une affaire ou d'une personne. Le procureur impérial a revendiqué une cause qui était portée à un autre tribunal, PORTES. *Cautius*, *excepté que de Beauvau*, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de son diocèse, VOLT. *Pucelle*, I, *Pièces justificatives*. Réclamer comme sien ce qui est attribué à d'autres. Il n'y a nulle apparence que M. Desprézaux ait eu la manvaise pensée de revendiquer, ou, quand il les revendiquerait positivement, on ne le croirait pas si l'on connaissait son style, PORTES. *Lett. au Journ. des sav.* Chacun revendique ses ancêtres. Des peuples qui sont leurs aînés [des Grecs], les Egyptiens, revendiquent ces institutions [le jugement des morts, les bas-reliefs], FABRE, I, 240. L'homme qui revendiquerait les droits de l'homme périrait dans l'abandon ou dans l'infamie, RAYNAL, *Hist. philo.* XVI, 4. Il [le roi] revendiquait la médecine le revendiqu'rent [Tournefort] avec tant de force sur le théologie, qu'il n'en était rien injustement en possession, qu'il fallait en faire un abandonné, VOLT. *Tournefort*. Les femmes pensent que vous vous devez tout à l'amour; la poésie vous revendique.... VOLT. *Epît. Heinsius*, 1er mars 1750. Trop tôt, hélas! les soins pénibles, les bienséances inflexibles revendiquent leurs tristes droits.... GRESSET, *Ep ou P. Pougeau*.

— ÉTYM. *Re...* et le lat. *vindicare*, réclamer (voy. VENGER). Montaigne, IV, 157, a *vendiquer*.

REVENDRE (re-van-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme vendre. || 1° Vendre ce qu'on achète. Un marchand m'achète et me mena à Tunis; il me vendit à un autre marchand qui me revendit à Tripoli, de Tripoli je fus revendu à Alexandrie, VOLT. *Candide*, 12. || Par extension. Les hommes en place vendent le peuple au prince, qui le revend à ses valets par des traités de guerre, de subside, de paix ou d'échange, RAYNAL, *Hist. philo.* XIX, 14. || Absolument. C'est une illusion ....Qui prête, vend, revend, broquante, achète, ARSENAULT, *le Joueur*, V, 2. Je revends à la toilette, et me nomme Mme Jacob, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Terme de procédure. Revendre à la folle enchère, vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix. || Avoir d'une chose plus qu'on en a, en avoir abondamment et de manière à pouvoir en trafiquer. Depuis quatre ans, on en avait [des bestiaux] à revendre aux étrangers, VOLT. *Mœurs* XIV, 90. || Fig. Quelques dames.... croient qu'avec un peu de ruse beaucoup.... elles ont de l'honneur à revendre, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Il [un bâcheron] n'avait pas des outils à revendre; Sur celui-ci [la cognée] roulait tout son avoir, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Je trouverai parfaitement des femmes à revendre, TH. CORN. *D. Cés. d'Autice*, I, 5. Et nous ne manquerons point d'époux-eurs, Dieu merci; Car, de quelque façon que l'on puisse le prendre, Il nous en restera toujours deux à revendre, LEGRAND, *Arrogte écrit royant*, sc. 5. || Avoir de la santé à revendre. de l'esprit à revendre, se porter fort bien, être fort spirituel. || 3° Fig. et familièrement. En revendre, attraper. En revendre de cette façon-là, pour s'enfuir avec un jeune fringant! DUCLOS, *Théâtr. d'éduc. la Lingère*, II, 2. Il en vous en revendrait, il est plus fin que vous.

— HIST. XIIIe S. Vilains offices est à cels qui achatent de marchéans pour revendre maintenant, ARTH. LAVINI, *Tridor*, p. 377. || XVe S. Plus n'en dy, mieux vault que me taise; Car j'en ay à vendre et revendre; Ung chacun dont son fait entendre, CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVIe S. Si quelcun ayant de la haine à revendre.... LANOUE, 79. De pauvres chrestiens qu'ils [les Ottomans] tuoient par cri et par le chasse annoé en leurs courses, et puis les revendent de façon que le père s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre, in. 886. J'oubliois à vous dire que j'ay à revendre, CORRESP. — ÉTYM. *Re...*, et *vendre*; prov. *revendre*; esp. *revender*; ital. *rivendere*.

REVENDU, UE (re-van-du, dû-e), *part. passé* de revendre. Une terre revendue en détail.

† REVENEZ-Y (re-ve-né-zi), *s. m.* Terme familier. Mets auquel on aime à revenir. Donner encore de ce ragoût; c'est du revenez-y. || Action de recommencer. Il m'a joué un tour; mais je l'attends au revenez-y. || Un revenez-y de tendresse, un retour de tendresse. || Il n'y a pas de revenez-y, on ne peut recommencer.

— ÉTYM. *Revenez*, et *y*.

REVENIR (re-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. || 1° Venir une autre fois, de nouveau. Je reviens pour vous dire adieu. Revenez, revenez ici Souris de revenir, femme d'être en posture [pour les guettier], LA FONT. *Fabl.* II, 16. ....Le petit enfant qui va, saute et revient, Et joyeux à sa mère offre un emblème qu'il tient, SOUL. *Art p.* II. Le Temps, d'une aile prompte et d'un vol insensible, Fuit et revient sans cesse à ce palais terrible [des destins], VOLT. *Henr.* VII. Il faut revenir à la charge, retourner au combat après avoir été repoussé, battu. || Fig. Revenir à la charge, réitérer ses instances. Il ne s'embarrasse pas de vos refus; il revient. Il revient opiniâtrement à la charge, RÉGNI. *Télém.* III. || 2° Se rendre au lieu d'où l'on était parti. Nous, je ne reviens pas ici, car je ne m'en suis pas; je ne vais pas aussi, car je suis arrêté, MOL. *le Dépit*, 4, M. de la Trousse [prisonnier] reviendra sur sa parole, LA FONT. *Fabl.* X, 218. M. de Sancei reviendra le jour d'Enoch, d'Elie, de saint Jean-Baptiste, du feu marquis de Piennes et du marquis d'Estrées; quelle folie de dogner des noms aux jours! Ils ont été quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu des choses nouvelles, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le grand politique, ce judicieux favori [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais, à faut le dire, il y voulait revenir par force, VOLT. *Mœurs*, 140. Il est fou ce empereur.... Qu'on n'aille jamais voir sans revenir heureux, MOL. *Ep.* I. Milbridate revient; ah! fortune cruelle! RAC. *Mithr.* I, 1. Cette idée [que le soleil plongé dans l'océan revà à son lever par des routes inconnues] ressemble beaucoup à celle du baron de Pénenle, qui dit que, si on ne voit pas cet soleil quand il revient, c'est qu'il revient de nuit, VOLT. *Dict. phil. Cri matériel*. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les langues de la Chine contre les jésuites qui en revenaient, in. *Louis XIV, Ecrv. Alexandre*. Je sais ce que ferait le sage; il ferait à Dresde ce qu'on voyait.... Mais, retenu parles nouvelles Qui soumettent à leurs appas le cœur, les yeux et les oreilles, Le sage ne reviendrait pas, in. *Lett. en vers et en prose*, 27. || Fig. Heureux celui-là qui a vu plus de cent fois cet amant irrité revenir sous ses lois, RAC. *Andr.* I, 1. || Revenir de, avec un verbe à l'infinitif, revenir après avoir fait.... D'Hercule on est revenu de poignarder la marâtre de Grammont [lui annoncer la mort de son fils], SÉV. 13 déc. 1671. Il ne manque d'où l'on ne revient pas, le tombeau. Adieu, fragile enfant, échappé de nos bras; Adieu, dans la maison d'où l'on ne revient pas, Ce cœur, ce cœur, la source d'une enfant, ID. Revenir du pays où tout le monde va, échapper à une grave maladie. Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'ai bonté; si j'avais eu votre maladie, je vous aurais assurément écrit, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 18 oct. 1767. || Fig. Revenir au gron de l'Eglise, rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. || Revenir sur ses pas, revenir après s'être éloigné. Ne vous éloignez pas; Peut-être on vous fera revenir sur vos pas, RAC. *Bay.* II, 4. L'autre du jour à vu ma course vagabonde Jusqu'aux

Digitized by Google

lieue où, cessant d'échirer nos climats, il ramene l'année, et revient sur ses pas, VOLT. *Alz.* II, 4. || *Fig.* Revenir sur ses pas, abandonner un sentiment. Excellentes admirables [des bonbons à propos desquels Figaro dit d'abord ne pas savoir de quoi on lui parle] ! Oui sans doute, monsieur le barbier, revenez sur vos pas ! vous faites là un joli métier, BEAUMARCH. *Barbier de Sév.* III, 5. || En un autre sens, revenir sur ses pas, recapituler, résumer. Il faut donc revenir sur nos pas, et faire nos idées sur des faits incontestables, BARTHEL. *Anach.* ch. 81. || Revenir sur sur l'eau, reparaître à la surface de l'eau. || *Fig.* Revenir sur l'eau, rétablir sa fortune, sa faveur. Notre bourse est à fond; et, par un sort nouveau, Notre amour reconnoître à revenir sur l'eau, BRUEARD, *le Joueur*, IV, 13. || Or dit : avoir appris à revenir de Poitiers, pour avoir l'air étonné mal à propos d'une nouvelle, être ahuri, ne pas comprendre. || *Fig.* Revenir de Poitiers, s'est dit pour mentir, à la suite de la pièce de Corneille, le *Menteur*, où le menteur est un jeune homme qui arrive de la faculté de droit de Poitiers. De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers on dit, quand quelqu'un ment, qu'il revient de Poitiers, cons. *Suite du Ment.* I, 3. || Si il revenait au monde, se dit pour exprimer qu'il arriverait si un mort reparaissait parmi les vivants. Si Luther et Calvin revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les sectateurs et les hommes, VOLT. *Pol. et Lég.* I, *Voy. du supr.* Que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? mais que diraient les Trajan et les Antonin, s'ils revenaient à Rome? ID. *Dial. d'Antonin*, 17 juin 1773. || *Fig.* Il revient de l'autre monde, se dit d'un homme qui ne sait pas les nouvelles, les événements récents que tout le monde connaît. || 2° Son revenir, retourner au lieu d'où l'on était parti. Il s'en est revenu par le plus court chemin. Je m'en revins en France par la Hollande, sans rien voir, *Paul et Virg. Vie de Paul.* || 4° Revenir sur soi-même, se dit des choses sinueuses qui se replient. Ce ruisseau revient plusieurs fois sur lui-même. || 5° Avoir lieu, en sa faire sentir de nouveau, se présenter de nouveau. C'est un besoin qui revient tous les jours. Mon trouble se passe, et ma raison revient, cons. *Cinna*, I, 4. Du moment qu'il l'a vue, ses troubles ont cessé, sa joie est revenue, ID. *Sophon.* II, 1. On espère que son sang [du Léviathan] pourra revenir, et guérir la goutte, cardinal, SEV. 1er mars 1679. Quand tout celait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les merveilles étaient sans bruit dans les trompettes, sons. *Mar.-Thér.* La santé de M. le maréchal d'Harcourt revient, depuis qu'il se repose, MAINTENON, *Let. au duc de Noailles*, 1er juillet 1711. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain [à des oiseaux], LA BRUY. III. Quand une fois on s'est rendu vil et méprisé, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir, MONTESQ. *Lett. pers.* 80. Ces temps (des persécutions religieuses) ne reviendront plus, je le crois, mes frères; mais c'est afin qu'ils ne reviennent plus qu'il faut en rappeler souvent la mémoire, VOLT. *Phil. Honnête.* Il ne faut pas qu'un célébrait une grande fête, qui revenait tous les cinq ans, ID. *Zadig*, 8. Les ans, les mois, les jours, par nous sages lus, Tout revient, et le temps ne revient pas pour moi [Milton aveugle], DELIL. *Parad. perdu*, III. || La parole lui est revenue, se dit d'un malade qui avait perdu la parole et qui recommence à parler. || Revenir sur la tête, retomber sur la tête. Tout ce qu'il [l'homme] fait est revenir sur sa tête, cons. *Imit.* III, 34. || Revenir de ou de nouveau, repousser. Ses cheveux, ses ongles reviennent. Ces bois que l'on avait coupés reviennent bien. Les premières dents de cet enfant sont tombées; il lui en revient d'autres. || 7° En parlant des esprits, des morts, des âmes, sortir de la tombe et apparaître. Le peuple s'est mis dans la tête que son âme revient la nuit sur le lieu de sa sépulture, qu'il erre, qu'il jure, qu'il menace; et là-dessus ils veulent jeter le corps à la corne, SÉV. 242. Ce doit être sans doute un esprit qui revient, ID. *ibid.* Cons. de *Berrit. de Cig.* III, 6. On raconte aux enfants que les morts reviennent la nuit sous des figures hideuses; tout cela n'aboutit qu'à rendre une âme faible et timide, *Rév.* I, XVII, p. 43. D'où vient que les humains, malgré l'arrêt du sort, Reviennent à mes yeux du séjour de la mort? VOLT. *Semir.* III, 3. || Impersonnellement. Il y revient des lutins lutinants..... REGNARD, *Rel. impr.* 13. || Impersonnellement et absolument. On prétend qu'il revient dans ce château, on prétend que des esprits y apparaissent. || 8° En parlant des aliments, causer des rapports. L'ail revient. Le boudin que j'ai mangé me revient. || 9° S'offrir de nouveau à l'esprit. Ces coups de bâton me reviennent au cœur; je ne saurais les digérer, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 2. Et puis cette Providence me revient; car, sans cela, on n'aurait jamais fait à retourner sur le passé, SÉV. 24 juill. 1680. Les douceurs célestes qu'elle avait goûtées sous les ailes de Sainte-Fare, étaient revenues dans son esprit, SONS. *Anne de Gonz.* Monime, qu'en tes mains Mon cœur avait laissé, Monime me saurais revenir en ma pensée, REC. *Bérén.* I, 1. Mille choses de lui maintenant me reviennent, Qui veritablement engagent et préviennent, PR. *Hermion.* II, 6. || Cela me revient dans l'esprit, à l'esprit, cela me revient en mémoire, dans la mémoire, à la mémoire, je m'en ressouviens à l'instant même. || Absolument. Cannon ne me revient point, je m'en ressouviens plus. C'était dans un village de la Manche dont le nom ne me revient pas, COMTE DE CAYLUS (GOUDELY), *Œuv.* t. XII, p. 89, dans PODGIN. || Ce mot ne revient pas, je le retrouverai dans ma mémoire. Pour être de votre académie, il ne faut pas plaire à deux hommes, M. de Sacy et M. Boutrelle de Quincy, et, je crois, encore à un troisième dont le nom me reviendra, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Revenir se dit encore sans un infinitif. Rélant l'état horrible où le cœl me l'offrit [Jésus], Revient à tout moment effrayer mon esprit, RAC. *Ath.* I, 3. Ma tendre, Ma fille, Ma sœur, Ma femme! Ce mesure passe ... Revient avec horreur effrayer la pensée, VOLT. *Olymp.* I, 2. || 10° Faire retour, revenir en la possession. On vanta beaucoup la bonne prévenue attachée à l'annona de Polycrate, tyran de Samos, qu'il jeta dans la mer, et qui lui revint par un bonheur fort singulier, VOLT. *Mœurs*, *Œuv.* t. II, 1re part. p. 76, dans POUGENS. L'empire me revient-dra; je le donnerai à un autre pour le même prix, RAC. *Britan.* I, 2. || 11° Recommencer à être, à faire. Et toujours Xipharès revient vous traverser, RAC. *Mithr.* II, 1. Le refus de ma mère fut si absolu, et ses résolutions étaient toujours si fermes, qu'il n'y avait pas à revenir, BUSSIN, *Œuv.* t. I, p. 82, p. 134. Le peintre revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plaît, DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuv.* t. IV, p. 3. Revenir sur une affaire, sur une matière, sur une affaire, en reparler, la traiter de nouveau. || Revenir sur soi, faire des réflexions sur ce qu'on est, sur ce qu'on fait. Que peut-on attendre de précis de celui qui n'a aucune habitude de réfléchir et de revenir sur lui-même? DIDER. *Lett. sur les sourds*. Revenir sur, revenir sur, changer de langue, de sentiment. Il revient sur ce qu'il a dit. || Revenir sur ses engagements, les rompre. || Revenir sur un sentiment, sur un jugement, quitter l'opinion qu'on avait de quelqu'un pour en prendre une autre. Je saisis bien que vous reviendriez sur quelques uns, CORNEILLE, *Relat. des Bourgeois*, II, 8. || Terme de palais. Revenir sur quelqu'un, exercer contre lui une action en garantie. || Terme de procédure. Revenir par opposition contre un jugement, par requête civile contre un arrêt, se pourvoir en justice contre un jugement, contre un arrêt. Revenir par voie de rescision contre un traité, contre un contrat. Pour les traités contre lesquels on est tenté de revenir par des raisons de jurisprudence particulière, il faut observer trois choses, REV. LETH, p. 380. N'y a-t-il pas moyen de revenir contre cet acte-là, monsieur Turcaret? LESAGE, *Turcaret*, IV, 6. || 14° Revenir à, reprendre à. Je reviens à ma première idée. Je reviens à mon début, où toutefois je reviens, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Lui-même [Berenger] avait été élevé dans cette foi [à la présence réelle]; depuis l'on est revenu, on est revenu par deux qui sont, SONS. 1re *instr. part.* 30. Je sais revenu plus d'une fois à cette remarque, et je ne pouvais trop y revenir, pour qu'on ne prît pas le change sur le genre et le but de mon travail, MONNET, *Poésies*, XX, 3. || Revenir à son sujet, le reprendre après une digression. Revenons à Desprétaux; il est se procurer à la cour une protection plus puissante que celle du duc de Montausier, celle de Louis XIV lui-même, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux*. || Je reviens à ce que nous disions, pour en revenir à ce que nous disions, au sujet dont il était question, se dit quand, après une digression on une interruption, l'on reprend son sujet. || Je reviens toujours là, qu'il faut..., je persiste à penser, je prétends qu'il faut.... Et j'en reviens à dire qu'il y a des sortes de devoirs dont on ne peut se dispenser sans une grossièreté pleine d'ingratitude, SÉV. 306. Dieu le conserve, il faut toujours en revenir là, ID. 868. Je reviens toujours à cette Providence, qui nous a rangés comme il lui a plu, ID. 49 juin 1680. Vous en revenez toujours à vouloir que je vous charge de pratiques, nous. *Lett. Corn.* 9. || Revenir à ses moutons, voy. MOUTON. || Revenir à l'avis de quelqu'un, quitter l'avis qu'on a pour se ranger à l'avis de quelqu'un. Tout le monde revint à son avis, et la paix fut acceptée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 476, dans POUGENS. || 15° Revenir à, reprendre ce que l'on avait quitté. Quand on a une fois détruit l'autorité, on n'y peut plus revenir : on aura éternellement contre eux [les protestants] le même droit qu'ils ont usurpé contre l'Église lorsqu'ils l'ont quittée, SONS. 1re *instr. part.* 40. Ennemi du tumulte et des embarras, il [Héraclide] revint des affaires publiques à l'étude de la philosophie, LIBR. *Opin. dec anc. phil. Héracl.* || Revenir à, réussir à. Telle autre femme à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient par ses soins, LA BRUY. III. || Revenir à la vie, recommencer à vivre, après une grave maladie, de violents chagrins, etc. || 16° Revenir à soi, se remettre, reprendre ses esprits, ses esprits. Elle revient enfin; Clothon pour l'amour d'elle Laisse à Pyrame ouvrir sa mourante prunelle, LA FONT. *Fill. de Minée*. Elle [la personne de Conti] sans poule et sans parole; on la maryrise pour la faire revenir, SÉV. 3 fév. 1672. Encore un coup, vivez et revenez à vous, RAC. *Bajaz.* II, 7. Ces mots font revenir, je repris mes sens, VOLT. *Candide*, 6. || Familièrement. Le vin, les liqueurs, etc. font revenir le cœur, le vin, les liqueurs, etc. réparent, rétablissent les forces. || Il [Corbeuil] a fait une répétre contre les joueurs excessifs : elle fait revenir le cœur, SÉV. 6 juillet 1676. || Revenir à soi, prendre de meilleurs sentiments, sortir d'erreur. Sauvez une si longue captivité les fasse revenir à eux [les Juifs], SONS. *Hist. n.* 10. L'âme, délivrée par ces réflexions de la captivité des sens, se détache de son corps par la mortification, est enfin revenue à elle-même, DI. *la Folière*. D'où pouvez-vous savoir si la honte même de voir sa faute publique ne l'a pas fait revenir à lui? MASS. *Carême, Médis.* || Revenir à soi signifie aussi se calmer. Il eut un vif emportement, mais il revint bientôt presque aussitôt, ID. *Pécheur* en, dans, se rétablir, être rétabli dans l'état où l'on était auparavant. Revenir en état de grâce. Revenir en faveur auprès de son prince. J'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui était si agréable et si droit, SÉV. à *Bussy*, 6 juin 1689. || 18° Revenir d'une maladie, guérir d'une maladie, être rétabli. Il est bien revenu de sa maladie. Je vis hier Mme de Verneuil, qui est revenue de Verneuil et de la mort, SÉV. 1er mars 1673. [Par. L'aimable comédie, avec tout [Molé m'ont] terrassée, En vain d'un coup si rude espoir-a revenir, SOIL. *Ep.* II. || Absolument. Il est revenu à vue d'œil. Revisage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu, SÉV. 6 mars 1678. || En revenir, même sens. On est persuadé que Langlade en est revenu-rôtir, SÉV. 258. Se tête est frappée d'une manière effrayante; il croit qu'il n'en reviendra pas, GENLIS, *Veuve trouvé*, t. III p. 260, dans POUGENS. || En revenir, échapper à quelque danger. C'est un miracle qu'il en soit revenu [de la bataille de Senef, on son escadron fut exposé tout heures durant au feu de l'ennemi], SÉV. 5 sept. 1674. || Il en est revenu d'une belle, il a été dans un grand danger et il en est échappé. || Revenir de, se dit aussi de petites morts. Si mon cœur se livre et se brouille, je n'en reviendrai de mes jours, J. J. ROUS. *Em.* V. || Revenir de loin, échapper à quelque grand mal. Nous avons ri de ce que vous venez de dire d'Allo [Mme de Coulanges très-malade], et de la Garde [manquant de faire un mauvais mariage], comparant l'extremité où ils ont été tous deux, ID. 1er juin 1676. Ils sont revenus : car fait voir que la sagesse revient de loin, comme la jeunesse, SÉV. 226. Elle [l'âme pénitente] est revenue de bien loin, nous, la Vallière, j

nesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements. ‖ **19°** Revenir d'un état moral quelconque, sortir de cet état et reprendre ses esprits. C'est ce qui peut dans toutes les facultés de mon âme me tenter dont je ne puis revenir, BOURDAL. *Serm. 1er dim. après la Pentec. Dominic.* IV, p. 304. Mais lorsque, revenant de mon trouble fu-neste, l'admirais sa douceur, son air noble et mo-deste.... BAC. *Athal.* II, 6. Télémaque, écoutant ce discours, était comme un homme qui revient d'un profond sommeil, FÉN. *Tél.* XXII. Dès qu'il fut un peu revenu de son étonnement, HAMILT. *Gramm.* 9. ‖ Absolument. Je n'en reviens pas, je suis fort sur-pris. Voilà, je vous l'avoue, une chose terrible bonne. Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme, MOL. *Tart.* IV, 6. Il y a ici un religieux italien, homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire.* 16 juill. 1760. ‖ **20°** Revenir de, changer ses mœurs, ses opinions, sa conduite, ses sentiments. Je suis revenue, grâce au ciel, de toutes mes folles pensées, MOL. *Festin*, IV, 9. Toujours de ma colère on me voit revenir, in. *l'Et.* IV, 1. Il m'a forcé de revenir de cet injuste jugement, SÉV. 529. On remarque que c'était [le manichéisme] une de celles [sectes] dont on revenait le plus difficilement, BOSS. *Var.* 20, 57°. Lather était revenu des excès qu'on lui faisait dire que la présence de Dieu mettait le libre arbitre en poudre dans toutes les créatures, in. 16, 84, 1°. L'âme [pénitente] se dépouille des choses extérieures; elle revient de son égarement, in. *la Vallière*. On veut jouer, et c'est un principe qu'on a beaucoup pesé dans le système de sa vie que nulle considération n'en fera jamais revenir, BOURDAL. 2e *dim. après Pâq. Dominic.* I, 11, p. 97. Comme je l'ai bien dit, je n'en reviendrai point, BAC. *Plaid.* III, 4. Plutôt que d'avancer qu'on s'est trompé, et que de se donner la peine de revenir de son erreur, il faut se laisser tromper toute la vie, FÉN. *Tél.* XII. Quand on a une fois connu dans le monde une opinion des gens, on n'en saurait revenir, FONTEN. *d'Aucun.* Avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas, J.-J. ROUSS. *Confess.* III. Mais ces gens-là par les chefs-d'œuvre comiques qu'il avait osé écrire en prose, avait forcé le public à revenir d'une prévention sur la confiance en vers; à contraire à son propre plaisir, D'ALEMB. *Eloges, Lamotte.* ‖ Se dégoûter de, se désabuser de. Je suis bien revenu des choses de ce monde. Ces compliments de mode, ces vaines bienséances, Ces saluts qui font peur, ces bonjours à coup-pants. Ne revient-elle-vous point de toutes ces façons? guin. *Mère coq* I, 2. Je suis revenu de ces femmes; dans la prévention où je suis contre elles, aucune jamais ne deviendra la mienne, LESAGE, *Ester. Gons.* 44. ‖ **21°** Revenir à quelqu'un, lui redevenir favorable, reprendre pour lui des sentiments d'amitié, d'amour, de confiance. Je ne puis penser qu'elle [la fortune] vous ait entièrement abandonné, et n'ose croire qu'elle soit femme pour croire qu'elle ne vous peut haïr, et qu'elle revienne bientôt à vous, VOIT. *Let.* 68. Et tant que je serai maîtresse de moi, je ne me dois point à lui, s'il revient tout à moi, CORN. *Sertor.* I, 2. Je savais que le peuple revenait à nous, mais je n'ignorais pas qu'il n'y était point revenu, RETZ, *Mém.* I, II. liv. III, p. 106, dans POUGENS. Mme la comtesse de Soissons demandait si elle ne pourrait point faire revenir [par des sortilèges] un amant qui l'avait quittée, SÉV. 31 janv. 1680. ‖ [Louis XIV] ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle [la Vallière] que par sa douceur.... VOLT. *Louis XIV*, 36. Les hommes auraient bien revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus, J. J. ROUS. Ils prennent. Ducks, tavi de tour d'Alembert revenir à lui, MARMONTEL, *Mém.* VII. ‖ Revenir à Dieu, se convertir, reprendre des sentiments de piété. La nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de cet oracle, le peu infini du salut, BOURDAL. *Purif. de la Vierge. Myst.* I, II, p. 280. ‖ Revenir pour, reprendre du goût pour. Je suis bien aise que vous veniez pour ma fille; demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie, SÉV. 6 *Bourg.* 6 juill. 1670. ‖ **22°** Absolument. Revenir, revenir à soi, quitter un coma, un état. C'est un homme opiniâtre qui ne revient point, qui ne revient jamais. Il-est roide, Irrapable de revenir quand il avait une fois pris un parti, ARQUET, *Logue.* I, 43. ‖ S'apaiser, se reconcilier. Je reviens la première, parce que je sais de bon naturel, SÉV. 6 *Bourg.* 6 juin, 1680. Ma sœur est vive, agissante, gaie, décidée, prompte à s'offenser, lente à revenir, LOMB. *Lett. à Mlle Volland*, 31 juill. 1769. Il était aussi prompt à revenir qu'à s'offenser, D'ALEMB. *Eloges, Marivaux.* ‖ Il se dit des sentiments d'affection qui reviennent. N'espérez pas faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins et les reproches, MAINTENON, *Avis à la Duch. de Bourg. Lett.* I, III, p. 306, dans POUGENS. ‖ Il se dit du public qui reconnaît à un sentiment déplorable contre quelqu'un ou quelque chose. Molière.... sachant qu'il faut ménager les hommes quand ils ont tort [l'insuccès de l'Avare], donna au public le temps de revenir, et ne reprisa l'Avare qu'un an, après, VOLT. *Vie de Molière.* Si vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public, in. *Lett. Moyencourt*, 30 oct. 1736. Si contre, si vous revenez Dieu. Vous y admirerez avec consolation, jusqu'où va la bonté de Dieu envers un pécheur qui revient, MASS. *Carême, Prodigue.* ‖ **23°** Être mentionné fréquemment. Les vaudois et les albigeois et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte revinrent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, BOSS. *Var.* XIII, 57. ‖ **24°** S'insinuer, renvenir à, s'unir une stance.... qui revient merveilleusement bien à ce qu'on pourrait dire de l'état où se trouve M. le surintendant [Fouquet], SÉV. 6 *Bourg.* 6 juill. 1671. APRÈS. Après toujours avec vous un homme saint dont l'âme revienne à la vôtre, et qui vous aide à vous revenir sans cesse, BOSS. *Let.* 17, 3. Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre; l'un revient à l'autre, LA BRUY. II, [1]. Il dit dans le même sens : cela revient à cela. Ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute dureté ? LA BRUY. II. Liseite : Elle n'a dit de vous prier de ne point chanter à l'autre. — *Le conte* : Non plus qu'à la voir, sans doute ? — Liseite : Mais je crois que cela revient au même, MARIV. *Spect. amant.* de l'un et de l'autre, ce qui revient en servant l'État; et, mort ou aveugle, cela revient au même, MARMONTEL, *Bélis.* I. ‖ Cela ne revient à rien, cela n'a point de valeur. Le duc d'Orléans nous tint des propos qui ne revenaient à rien, et qui étaient ordinaires quand il était mécontent, SAINT-SIM. 271, III. Mais ce qui revient à rien, c'est gent qu'on retire de quelque chose. Le commandeur : Sais-tu ce qui te revient du bien de ta mère? SCARR. *Jod.* III, 3. Ce qui me reste, et je ne veux pas le savoir, MOLIÈ. *Père de famille*, II, 8. Je suis bien certain qu'il ne revient rien au roi de ces retranchements, MONTESQ. *Le chasse de Henri IV*, I, 2. ‖ **25°** Résulter à l'avantage, au désavantage de quelqu'un. Que le ressentiment-il de qu'il n'y eût rien de plus beau que le monde, quand tu seras démon, Que je ne sois pas moi, que je ne sois Soie? BOI. *Ampli.* I, 2. Nous avons ici, madame, un ballet qui nous revient, que nous ne devons point à la cour, MOLIÈ. *Ess.* I. Il ne faut point de grandes intrigues politiques...? ROUS. *Amie de Gonz.* Quel fruit me reviendra d'un aveu téméraire? BOI. *Héroïn.* I, 2. Tant qu'il ne doit nous revenir aucun dommage, [malade] SÉV. 14 fév. 1680. ‖ **27°** Être dit, être rapporté. Voici ce qu'il dit tout de suite à Bayard, et qui me revient en sens, RETZ. *Mém.* II, 1. Voici une note qui lui revienne par divers endroits, ROUS. *Lett. quiet.* 354. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques; elles vous reviennent d'une autre manière, MAINTENON, *Lett. au cardin. de Noailles*, 25 nov. 1700. Comptez que tout revient, et qu'on ne peut trop veiller sur ses paroles, 20. *Lett. à M. d'Aubigné*, 15 juill. 1674. ‖ Impersonnellement. Il nous revient ici que vous perdez tout ce que vous jouez. Tout va fort, SÉV. 88. Il me revient que vous dites tout à Tabbé Têtu, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 27 juin 1676. Quand il vous est revenu certains discours tenus en votre absence, MASS. *Carême, Médis.* Il n'est revenu qu'on vend dans votre ville de Paris une petite brochure.... VOLT. *Lett. d'Alembert*, 28 sept. 1762. Il était revenu des propos sur M. Badouard, PICARD, *Noce sans mariage*, I, 2. ‖ **28°** Plaire. Cette logique-là ne me revient point, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. Si le maître vous revient, le valet ne me revient pas moins, et je souhaiterais que notre mariage se pût faire à l'ombre du leur, in. ib. III, 7. Si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, BOURDAL. 2e *dim. après l'Epiphan. Dominic.* I, 2, p. 82. Il était seul à tout le monde, mais tout le monde ne me revenait pas, ST-SIM. 468, 457. Je ne la connais pas; mais j'aime ses minois, Et mon air lui revient, à ce que j'aperçois, DESTOUCHES, *Homme sans* I, 2. Une espèce de voyageur qui avait l'air d'arriver à l'instant; il ne m'est pas revenu du tout ces hommes-là, ROUS. *Confess.* III. Jusqu'à ce qu'il revienne à ses coeurs de rivière, Et pique promptement ces pigeons de volière, BARON, *Ecole des pères*, III, 6. ‖ On dit aussi : faire revenir. Ces mets-là font revenir la graisse, dans du beurre ‖ **31°** Se dit des fromages qui, après avoir été affinés et durcis, sont placés dans des endroits humides pour s'y ramollir. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. ‖ Proverbe. A tout bon compte revenir, il ne faut point craindre de recompter, même après un compte bien fait.

— SYN. Revenir, retourner. On revient au lieu d'où l'on était parti. On retourne au lieu où l'on était allé. On revient dans sa patrie : on retourne dans son pays.

— HIST. XIe s. Revenir, *Fragment de Valenc.* p. 667, 17e s. Li queus [le comte] Rollans revient de gastine, *Chans. de Rol.* CCXIX. Quant Oliers li revint [dévanouissement], [il] garda vers orient, *Rosc.* p. 100. Lors lui revint et vigors et membrance, p. 148. Et quant que me convendra vendre, Ne vous, dame, pour qui il m'a guerpi, Couci, IX. Car s'il [mon cruar] revient à mon, a'il faill, de l'empereur m'estuet de douz mois bailli Que je voi revenir, ib. XVIII. Je n'en revanra pieds [homme] so nous estiens cent, *Sax.* XII. ‖ XIIIe s. Revenue il a moi, monsoignor, *Chron. de Baudouin*, Revenue il a moi, monsoignor, *Revue*, XVIII, A Bertain [je] revenrai [dans mon récit] qui ert [était] au bois ramu, ib. XXIV. Por coi que tos jors i a. *Rom. Alex.* Depuis on l'arbre d'amors; L'une revient quant l'autre elet [tombe], *Fl. et Bl.* 2047. Ci qui sont en religion.... ne poent pas revenir au siecle, BEAUM. I, 1. Et revendrai à notre maistere et disons ainsi.... JOINV. 208. Je leur dis le vendredi : Seigneurs, je m'en voiz [vais] outre-mer, et je ne sai se je revendrai, in. 208. Lors la royne sa mere se fist porter la parole li revenue [au jeune Louis IX], et elle en fist si grant joie comme elle pot plus, in. 5b. Li noeuvismes [neuvième] offerra [de l'amitié] et la faire tost sa prière [de l'ami]; Salemons dit : me di pas à ton ami : va et revien demain, BRUN. LATIN, *Trésor*, p. 430. Et ne convient mie tant mangier com il seuvre de le [la] viande lor revienge à le [la] bouche, ALEBRANT, F° 1. ‖ XIVe s. Et pour ce l'incontinent après la passion il tempacion s'en revient de leiger, ORESME, *Eth.* 213. ‖ XVe s. Or me veus je tarre de monseigneur Jehan de Hainaut, jusques à tant que point sera, et revenrai au roi monseigneur Edouard d'Angleterre, FROISS. I, 1, 27. Quand revendra [viendra] le temps par mi, Que par amours porai amer, in. *Espurte amour*. Il se revenoit tousjours à la fin à ce qui luy estoit necessaire, COMM. III, 1, [XVIe s.] Il y trouvera advertissement, pour soy modérer en prospérité, et reconfort pour se revertir et soustenir en adversité, AMYOT, *Préf.* IV, 20. Romulus commenceoit desjà à se revenir du coup qu'il avait receu, et vouloit rentorner au combat, IB. *Rom.* 28. L'on disoit qu'il y revenoit des esprits, IB. *Solon*, 49. Quelques uns se resveilleront en sursault, et reviennent à soy prenant les armes, IB. *Cam.* 42. Leur remonstrant que les arbres taillez et coupez revenoient en peu de temps, IB. *Pérsic.* 69. Soudain qu'il apperceut qu'ils se repentoient du tort qu'ilz luy avoient fait, il se revint assez, IB. *Alc. et Cor.* 4. Il n'en revint pas à chaque soudard plus de cinq drachmes d'argent, IB. *P.-Æm.* 42. Force pasturages, taillis et bons ramans, IB. *Caton*, 45. Et comme on vot un harasc sur la grille se

Digitized by Google

revenir, et un chappon eu mue, Ainsi j'engraisse.... ST-GELAIS, 94. Leur ayant fait revenir le courage par cette bonne, MONT. I, 81. Il faut qu'il faulsist revenir à la premiere façon, ib. I, 100. Un paon et deux faisandes revenoient à cent ducats, ID. I, 293. Estant revenus à eulx, ils en transmirent d'entremeuz les premiers, ID. II, 22. Il tomba en evanouissement; on le fit revenir, ID. II, 129. Je me barre avec si grande faim aux asconinances qui reviennent à mon goust.... ID. III, 278. A la proportion de ces ossements, leur stature reresnoit à 30 palmes, ID. IV, 30. C'est assez parlé des fruits qui reviennent de la concorde domestique, LANOUE, 47. Tout bien caulé, il revient autant d'inconveniens, que de profits, de tels voyages, ID. 176. Il lui faisoit pour le bastiment du temple cent mille talens d'or et un million de talens d'argent : ce qui revient à six vingts millions d'escus, suivie la supputation de Budée, ID. 470. N'estimant y avoir beaucoup de contrées où les terres reviennent (rapporteut) guieres davantage, O. DE SERRES, 68. Et vous, thym, anis et melisse, vous soyez les bien venus, ID. 499.

— SYNT. Picard, *renir*; wallon, *rinni*; Berry, *arvenir*; provenç. et espagn. *revenir* ; ital. *rivenire* ; du lat. *revenire*, de *re*, et *venire*, *venir*.

† **REVENOUR** (re-ve-noir), *s. m.* Outil de l'horloger. Il faut pour donner différents reculs, en faire prendre la couleur bleue à l'acier.

— ETYM. *Revenir*.

REVENTE (re-van-t), *s. f.* Seconde vente, nouvelle vente. Soit que lesdits draps soient vendus ou revendus par les ouvriers d'iceux, ou par ceux qui en font trafic et revente, *Réglem. génér. sur les draps*, 10 oct. 1666, § Anciennement, ib. promesse qui a déjà servi. Nous faisons chercher un tapis de revente ; car, s'il le faut achetter chez la marchand, il vous coûtera avec la frange d'or et d'argent plus de quatre cents francs, VOIT. 19 août 1678. || Revente à la folle enchère, nouvelle vente d'un bien dont le premier adjudicataire n'a pas payé le prix.

— HIST. XIIIe s. Et science ce que nos avons dit des toutes et des reventes, BRAUM. III, 56.

— ETYM. *Revendre*.

† **REVENTER ou RÉVENTER** (ré-van-té), *v. a.* Terme de *marine*. Faire porter dans une voile le vent qui frappait dessus.

— ETYM. *Re...*, et *venter ou éventer*.

1. **REVENU, UE** (re-ve-nu, nue), *part. passé* de revenir. || 1° Qui s'est rendu au lieu d'où il était parti. Revenu à Paris. Revenu de Rome, LOYS. 1. || Terme de vénerie. Cerf revenu de tête, cerf chez qui le bois a repoussé ! 2° Qui s'est montré de nouveau. Lieu mercl, voilà mon congé, je suis revenu, 22 juin 1671. || 4° Revenu à soi, qui a repris ses esprits, son calme. Que l'homme, étant revenu à soi, considère.... PASC. *Pens.* I, 7. Quand il sera revenu de, qui a renoncé à, désabusé de, qui n'est plus possédé par. Me voilà revenu de mon beau mariage, SCARR. *Ch. Japh d'Arm.* III, 7. Qui, vous revoyez revenu de toutes mes erreurs, ROT. *Amour*, V, 1. Vous voilà donc revenu du café, SÉV. 373. Qui sait si, devenu de ses erreurs prodigieusement touchant la royauté, elle [l'Angleterre] ne pourroit pas plus loin ses réflexions..? ROSS. *Reine d'Angleter.* Ce père [saint Augustin] revenu du manichéisme, IN. *Ve instruct. past.* 47. Hamilton, que toujours de vérités de cette harangue frappaient à mesure qu'il y faisait attention, parut comme revenu de quelques songes, MALET, *Gramm.* 41. Et, dès que la fille marquise, je trouve à présent les mondes, les cieux, et les corps célestes si sujets au changement, que m'en voilà tout à fait revenu, MONT. *Bon. des hom.* 1. Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux eu peu de mots, I, 2. ROTR. *Corl.* VII, 1e Qui a changé d'opinion sur. Ma sœur est son chapitre est, dit-on, revenue, GRESSET, *Mech.* V, 5.

2. **REVENU** (re-ve-nu), *s. m.* || 1° Ce qu'on retire annuellement d'un fonds, d'une terre, d'une rente. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant son fonds avec son revenu, LA FONT. *Epitaphe*. N'imite point ces fous dont la folle avarice Va de ses revenus engraisser la justice, SOIL. *Ep.* II. Leibnitz avoit un revenu très-considérable, et vivoit toujours aussi pauvrement, FONT. *Leibnitz*. Nassau-se pas saict de concevoir l'espérance d'une merveilleuse fortune, en m'établissant un revenu sur les sottises d'autrui ? IN. *Dial. 1, Morts anc. et mod.* Les listes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres lors Lacédémoniens;, et leur en rendaient un certain revenu, BOLLIN. *Traité des Et.* V, 3e part. ch. 3. Un astrologue, un moine, un chimiste effroité Se font un revenu de sa crédulité [du public], VOLT. *Ep.* 66. Cette république [Genève] fabriquait pour plus de dix millions de montres par an; et c'est avec ce produit bien économisé qu'elle a acquis pour six millions de revenus sur les finances de Votre Majesté, ID. *Pol. et lég. Au roi en son conseil.* || Fig. A la fin j'ai connu Que la fidélité n'est pas grand revenu, REGNIER, Sat. II. || Dans l'ancien langage précieux. Cette proposition peut-elle être avancée par une personne qui ait du revenu au sens commun? MOL. *Crit.* 3. || 2° Revenus casuels, certains profits qui ne sont pas compris dans les revenus ordinaires. || 3° Revenus publics, ou revenus de l'État, tout ce que l'État retire des contributions et de ses propriétés. Les revenus de l'État sont une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XIII, 1. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés, ID. *Rom.* 4. La sottise, la folie et les vices font partout une partie du revenu public, VOLT. *Mœurs*, 102. Ce fut [Louis XII] n'avait environ que treize millions de revenu; mais ces treize millions en valaient vingt-cinq d'aujourd'hui, MARM. *Rem. Mœurs*, 114.

— HIST. XIIe s. L'augmentation du revenu publicque, MONT. III, 382.

— ETYM. *Revenir*. Autrefois on disait *revenue* : XIVe s. Toutes les revenue de la iste ville, DU CANGE, *accensare*. Wallon, *rinoue*, s. f.

† 3. **REVENU** (re-ve-nu), *s. m.* || 1° Terme de chasse. Se dit de la queue qui revient aux faisandeaux, aux perdreaux, du bois qui renaît à la tête du cerf, du daim, des ramereaux. || 2° Recuit de l'acier. Donner la revenu aux aiguilles.

— ETYM. *Revenu* 4.

1. **REVENUE** (re-ve-nue), *s. f.* || 1° Chemin qu'on fait en revenant. L'allée et la revenue. || 2° Terme de vénerie. Heure où les bêtes sortent du bois pour paître. || 3° Terme de fauconnerie. Le jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. Une belle revenue.

— HIST. XIIIe s. Et s'on voit qu'il [le bois] vaille mains [moins] par maistre vent ou par heure revenue, BEAUM. XVIII, 12. En cest cas servoit il atendus tant c'on saroit sa mort ou se (sa) revenue, ID. XXXIV, 63, IIe s. L'aprenta demande quel fin le dedait de faire à aguet à la revenue [du gibier], *Modus*, I^e 60. Seront gardées et defendues les revenues copées à taille et à ordut, jusques elles aient cinquante ans de leur plus feuilles, DU CANGE, *revenuta*. IIe s. Vous faites paistre chacun jour ses herbes, et manger le revenu et bourjon de ses bois à ses bestes, DU CANGE, *revenua*. IIe s. Pour la conservation des rejects et reveues jusqu'à ce que les bois se puissent defendre absolument, *Réglem. génér.* t. I, p. 423.

— ETYM. *Revenu* 4.

† **REVENURE** (re-ve-nu-r'), *s. f.* Terme rural. Seconde pousse de la vigne après la gelée.

— ETYM. *Revenu* 4.

RÊVER (rê-vé), *v. n.* || 1° Faire des rêves en dormant. Il nous révèlera un de ces matin que nous sommes poursuivis par des ennemis et agités par ces fantômes pénibles, PASC. *Pens.* III, 14, 65. HAYAT. Tel peut-être rêvera un soir et rêvera comme un homme d'esprit, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* I. XIV, p. 267, dans FOURNIER. || Familièrement. Cet homme rêve tout éveillé, rêve à ses propres affaires, son imagination enfante de chimères. Si elle [l'âme] était née avec des idées métaphysiques, comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts, VOLT. *Dict. philos.* Sommeiller, c'est quand les hommes qui rêvent éveillés, et qui sont fort surpris, lorsqu'on ne rêve pas comme eux, CONDIL. *Art de raisonn.* IV, 7, 3. Il me semble que je rêve, ou que j'entends rêver.... se dit pour exprimer qu'on croit être dans un rêve, non dans la réalité, quand.... Il me semble que je rêve quand j'entends ces choses-là, SÉV. Je crois rêver en l'écrivant, SÉV. 344. || 2° Avoir la délire, dans un accès de fièvre ou dans quelque autre maladie. La fièvre le tient encore; dès accès qui le font rêver [Mme de la Fayette], SÉV. 178 mai 1672. Il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre, IN. 1 mai 1680. Il faut faire des choses déraisonnables. C'est un vieux radoteur, il ne fait que rêver. Mécnchme : Nous rêvons, vous ou moi; quoi ! vous ne savez encore que j'ai vu notre fille? en quel temps? comment? où? — Démophon : Tout à l'heure, en ces lieux. — Ménechme : Allez, vous êtes fou, REGNARD, *les Ménechm.* III, 8. Pinton rêvait beaucoup, et on n'a pas moins rêvé depuis; il avait songé que la nature humaine était autrefois double, et qu'en punition de ses fautes elle fut divisée en mâle et en femelle ....les rêves alors donnaient une grande réputation, VOLT. *Songe de Platon.* || Rêver noir, avoir des idées tristes. On vous rêvez noir, ou il vous faut de la conversation, SÉV. 80. || 4° Penser d'une manière vague. Elles [les Muses] ne sont autrefois descendues [du Parnasse], pour venir rêver aux bords du Tibre, GODEAU, *Dist. sur Malherbe*. Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Auteur de ce qu'elle aime est toute ramassée ! CORN. *Polich.* II, 4. Comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lis, où ils vont peut-être rêver à leurs divertissements passés, FLECH. *Iamoignon*. Callimaque rêvait sur ses malheurs en menant son troupeau, FÉN. I. IX, p. 76. Notre plaideur, qui était assez lucratif, en rêvait plus qu'il ne parlait, MARIV. *Four. parv.* part. 4. Virgile abandonnait les fêtes de Capoue Pour rêver sur les bords des ramiers de Naxie, RÉGNIER, *Hérém. Epître*, V, *Amour pair*. L'oisiveté me suffit, et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Quel amoureux ennui Me rend cher ce bocage où je rêve de lui? A. CHÉN. *Nouvelle et Chiné*. Rêver que je suis libre et que je suis heureux, ID. *Elégies*, *Rêve Sixième*, VI. Au printemps sous l'ombrage, Un jour mon cœur rêvait, BÉRANG. *Rêverie*. Revenez, revenez, ô mes traites pensées ; je veux rêver et non pleurer, LAMART. *Harm. iv*, 10. || 5° Être distrait. Allons, vous, vous rêvez et bayez aux cornailles; jour de Dieu ! je saurai vous fretter les oreilles, MOL. *Fâch.* I, 1. Sa femme [de la Fontaine] dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans rendre titre muet, VILLEMAIN sur BRAY, *Historiettes, de la Fontaine*. || 6° Penser, méditer profondément. Il l'emporte Léopold !* qui avait la bouche très-grande et toujours ouverte] se plaignait un jour au prince de Porcie son favori, jouant aux quilles avec lui [la plus étant survenue], de ce qu'il pleuvait dedans. Le prince de Porcie [bel effort de génie!), après y avoir rêvé quelque temps, lui conseilla de la fermer, *Mém. du maréchal de Grammont*, I, XVII, p. 70. C'était à l'occasion fondue de Mme de Longueville qu'elles pleuraient M. de la Rochefoucauld; ils sont morts dans la même année; il y avait bien à rêver sur ce deux noms, IV, 410. Il y avait bien à rêver sur ce deux noms, IV, 410. Je vous laisse rêver sur ce grand événement [Jacques II essayant de reprendre l'Angleterre], ID. 24 déc. 1688. Je me promenais dans mon jardin d'Auteuil, et rêvais en marchant à un poème que je voulais faire contre les mauvais critiques de notre siècle, BOIL. *Discours sur la satire* XII. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, IN. *ib.* 1. Il se mit à rêver à son projet, HAMILT. *Gramm.* 3. J'y étais quand il les fit [ces vers], il était dans la colère, et il ne rêva pas un moment, MONTESQ. *Lett. pers.* 51. || Ardiennement. Rêver à la Suisse, avoir l'air de penser à quelque chose, et ne penser à rien, I^e 7e E. VOLT. Imaginer en rêve. Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours, PASC. *Pens.* II, 14. Un songe le fait roi, lui donne des sujets; il rêve des trésors, des sceptres, des palais, BELLEAU, *Imagin.* (Que) Bien ou mal mis, Tous ainsi, Dans l'ivresse endormis, Nous rêvions les veuddages, BÉRANG. *Grande orgie*. || On dit, sans article : rêver mariage, rêver amour, rêver querelle. Il vous aura rêvé cela, se dit à quelqu'un qui raconte des choses que l'on ne croit pas. Une visite rêvée, une visite avec appréhension rêvée comme tout le reste, HAMILT. *Gramm.* 4. || 8° Voir par la pensée comme dans un rêve. Ils voyaient comme en songe l'univers entier, et dans leurs yeux ils rêvaient les principes des choses, leurs essences, leur génération, et ils ne s'éveillaient point, CONDIL. *Hist. anc.* III, 1. Par la pensée rêvait-il quelquefois des cimes, Je réverai les bois, les monts, la terre et l'onde; Et dans mes souvenirs j'habiterai le monde, DELILLE, *Trois règnes*, ch. I. Aux oreilles de ces pauvres femmes [une traduction française d'une ode de Sapho], sous les changements du temps et des lieuues, rêver le ciel de Lesbos, l'harmonie des vers et celle de la lyre.... VILLEMAIN, *Ess. sur le génie de Pindare*, ch. VI, à la fin. || 9° Méditer sur, songer à. Allons sur le clerc rêver quelque moyen, CORN. *Mend.* II, 6. Un est sans doute mieux rêvé, Mieux caudait et mieux acheté; Mais je voudrais avoir fait l'autre, ID. *Sur les sonnets de Job et d'Uranie*. Il faudrait rêver quelque incident, MOL. *Crit.* 7. || 10° Dans le langage élevé, poétique. Désirer quelque chose ardemment, avec passion. Le soldat aujourd'hui ne rêve que la guerre, AÉSNIER, *Sat.* IX. Quand ils sont nés à peine, ils rêvent un empire, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 2. Cette carrière de gloire et d'honneur que j'avais rêvée,

Digitized by Google

commence dond par antichambre [par ..es sollicitations], scarse, *le Prix de la vie*, dans les *Historiettes et proverbes*.

— REM. Bétere est suivi de la préposition *de* quand il s'agit de rêve : J'ai rêvé de vous cette nuit; de la préposition *à* quand il s'agit de méditation : J'ai rêvé toute la nuit à cet incident.

— HIST. XIIIe s. Mais sul de cele gent Sigand L'arceveske s'en va galant, Ki s'est turnez en une part, & dit que reore li vuellars, *Edouard le confesseur*, v. 3763. Cuidies que dame à cuer vaillant Aint [aime] ung garçon fol et saillant, Qui s'en ira par nuit revoir, *la Rose*, 7776. Nous venions l'autrier de joer, Et de revoer, Moi et mi compaing et mi per, DE CANGE, dans le *Glos. français*. || XVe s. Comme Pouquet Hodierne fut mis en terre, les compaignons charretiers estabre et revser de nuit, DE CANGE, *recentare*. || XVe s. Sire chevalier, vous revver, et me semble; car vos raisons sont toutes contraires à cest achevement que tant desirez à avoir, *Perceforest*, I, v, f° 45.

— ETYM. Origine incertaine. Parmi les langues romanes, jusqu'à présent on ne connaît *rêver* que dans le français. Le P. Labbe, Ampère et Génin ont supposé une parenté entre *rêver* et *errer* (voy. ERRER). On a indiqué l'anglais to *rare*, avoir le délire; mais le mot anglais paraît venir du français, non le français de l'anglais ; il en est de même du flamand *reven*, *reveren*, et du moyen haut-allemand *reben*. Diez conjecture que *rêve* est une forme dialectique pour *rage*, et rapproche le latin *rabies*. Cette conjecture ne satisfait ni à la forme (*rabies* ayant déjà donné *rage*), ni au sens (*rever* signifiant essentiellement vagabonder, faire la nuitamée). On satisfait mieux à l'une et à l'autre en s'adressant au danois *reve*, angl. to *rove*, errer, vagabonder, faire le bandit, d'où, en anglais, avoir le délire, et, en français, faire un *rêve*.

† RÉVERBÉRANT, ANTE (ré-vèr-bé-ran, ran-t'), *adj.* Qui a la propriété de réverbérer; qui produit la réverbération. *Surfaces réverbérantes*, la MÉDIB. *Intl. Mem. science. 1869*, p. 645.

RÉVERBÉRATION (ré-vèr-bé-ra-sion, on entre de six syllabes), *s. f.* || 1° Réflexion de la lumière et de la chaleur par un corps qui ne les absorbe pas. La réverbération des rayons du soleil. Ces réverbérations terrestres doivent être assez constantes dans l'atmosphère des montagnes, BUAT. DE ST-V. *Harm. agoat. sav.*, liv. III, || S'est dit de la répercussion des rayons visuels par un corps poli. Plus et la puissance que donne la réverbération du soleil [le roi]?... n'aurons-nous jamais un rayon ? BOIS. 325. || 2° Fig. Reflet. Je ne me vante pas d'être aussi de M. le Premier [Berlaghen] ; mais je l'ai vu assez souvent; il me trouve avec ses amis, et vous avez les sottes de réverbérations que cela fait, REV. 11 sept. 1675. Je n'étais son amie [de Mme du Plessis-Guénégaud] que par réverbération.... mais nous étions selon son goût, 1b. 10 août 1677. Figurez-vous une quatrième, une cinquième réverbération du Voltaire, si l'on peut parler ainsi ; supposez une série d'imitations successives qui vous amènent fil descendre à une pièce de Dubeilloy, VILLEMAIN, *Littér. Tabl. du XVIIIe siècle*, 2e partie, 2e leçon.

— HIST. XIVe s. Le basilique, quant il voit sa figure ou [au] miroir, meurt pour la reverberation du venin que il miroit il remi, R. DE MONDEVILLE, f° 88, verso. Puis le fait pour la RENOU Feu de reverberation, Votre si très chault que tout fond, *Nat. d'Alchim.* 48. || XVIe s. Le rayon par le moyen de la reverberation prent corps de la nature d'enfantement, AMYOT, *Numa*, XVII. La reverberation des rayons de la lune, qui donnoit contre les bouchiers, tu, *Nicias*, XXIII. La faculté auditive faite par la reverberation de l'air, de laquelle sont faits les sons, PARÉ, III, 8. Il l'homme mordu par un chien enragé] craint Peau et toutes choses transparentes et luisantes, ayans quelque reverberation [faisant miroir], ID. XXIII, 18.

— ETYM. Provenç. *reverberatio* ; espagn. *reverberacion* ; ital. *reverberazione* ; du lat. *reverberationem* ; de *reverberare*, réverbérer.

† RÉVERBÉRATOIRE (ré-vèr-bé-ra-toi-r'), *adj.* Fournaise réverbératoire, fournaise disposée en réverbère.

† RÉVERBÈRE (ré-vèr-bè-r'), *s. m.* || 1° Miroir destiné à réfléchir dans une direction déterminée la lumière ou la chaleur || Fig. Les fleurs ont des réverbères ou des pétales pour réfléchir la lumière de l'astre du jour, BERN. DE ST-P. *Harmon.* liv. I. *Tabl. génér.* || 2° Par extension, lanterne munie d'une lampe et d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui sert à éclairer une rue, une place, etc. A la clarté, à la lueur d'un réverbère. Les voleurs de nuit redoutent les réverbères, D'ALEMB. *Eloge, duc d'Enr.* Quand les voleurs ne sont pas réprimés, il faut allumer les réverbères ; les réverbères de l'ordre social sont les journaux, FRANÇAIS DE NANTES, dans BAILLY, *Notice*, p. 70. || 3° Chasse au réverbère, chasse aux canards sauvages, faite la nuit au moyen d'une lanterne placée en avant du bateau qui porte les chasseurs. || 4° Nom qu'on donne aux grands d'un fourneau destinées à réfléchir la chaleur. Quatre onces de poudre d'antimoine calcinées quelques heures au fourneau de réverbère, VOLT. *Fen.*, I, 1. Il Feu de réverbère, feu dont on fait rabattre la flamme sur les matières que l'on expose à son action.

— ETYM. Voy. RÉVERBÉRER.

RÉVERBÉRÉ, ÉE (ré-vèr-bé-ré, rée), *part. passé* de réverbérer. Les rayons du soleil réverbérés par la muraille.

RÉVERBÉRER (ré-vèr-bé-ré). La syllabe bé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il réverbérera, il réverbérerait et au conditionnel : il réverbérera), *v. a.* || 1° Renvoyer, en parlant de la lumière et de la chaleur. Des plaques de fer réverbèrent la chaleur du foyer dans la chambre || 2° Ancien terme de chimie. Réchire les corps en chaux par un feu violent. || 3° Fig. Être réverbéré, le soleil réverbérant contre cette muraille. || Fig. L'amitié qu'il [du Courday] a pour vous réverbère sur moi, REV. 12 AVR. 1680.

— HIST. XIIIe s. Ne reverberent [reginbent] à l'esgullon, *Perceforest*, I, IV, f° 47. || XVIe s. Elle la vit contre une muraille blanche, ou reverberoit la clarté de la lune, AMYOT, *Num.* LIV. Pour reverberer la lumiere et la flamme sus la matiere à calciner ou à distiller, PARÉ, XXVI, 2. Ne se puis pas ici endurer, [le rays du soleil] se reverberant si fort, PALSGR. 882.

— ETYM. Lat. *reverberare*, de *re*, et *verberare*, frapper.

† RÉVERCHER (re-vèr-ché), *v. a.* Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

— ETYM. Dans l'anc. franç. *revercher* ou *reverchier* signifie examiner, visiter ; il représente probablement une forme *revertiare*, dérivée du lat. *reverti*, *revertere*, retourner, examiner.

REVERDI, IE (re-vèr-di, die), *part. passé* de reverdir. Redevenu vert. Se feuille remuissante et ses bras reverdis, *la Rose*, 21. || Fig. Qui semble rajeuni, en parlant d'un vieillard. Je l'ai trouvé tout reverdi.

† REVERDIE (re-vèr-die), *s. f.* Nom donné en certains lieux de la Bretagne aux grandes marées qui arrivent au début ainsi qu'au plein de la lune.

— ETYM. Probablement le même mot que les anciens dans l'ancienne langue : XIIIe s. La douçor et la melodie Ma mist ou [au] cuer grant reverdie, *la Rose*, 1811.

REVERDIR (re-vèr-dir), *v. a.* || 1° Repeindre en vert. Ces barreaux ont perdu leur couleur, il faut les reverdir. || 2° Fig. Rendre vert. Ce que vous dites des arbres qui chantent est admirable ; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse ; il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert, REV. 7 juin 1675. A ses accords les chênes reverdissent, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 8. || Fig. Et perpétuellement, à la manière de quelqu'un pour reverdir, le laisser en quelque endroit et ne pas aller le retrouver. Et la laissa là non pas pour reverdir, mais pour la mettre en plus mauvaise malheur, qui ne lui venait que de trop bonne fortune, SCARR. *Rom. com.* I, 9. La dame gagna la guérite. Et la laissa pour reverdir, in. Trig. IV || 3° Fig. Se reverdir. Frappez et ces bords [la Grèce], au gré du ciel vengeur, Reverdiront d'abondance et de gloire, RÉGNIER. *Ancien*. Ainsi, nouée en gerbe, Reverdiront mes jours, v. HUGO, *Odes*, V, 22. || Fig. S'humilierment. Reprendre du crédit. Melfort se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à St-Germain [la cour de Jacques III], SÉGUR. 1685, 139.

— HIST. XIIe s. Quant il estés et la donce saisons Font folie et flor et les pres raverdir, *Couci*, XIII. A la doque du tens que reverdoit Chaleus doisel et florissoit vergier, ID. XII. || XIIIe s. Que erbeisse poignent et pre sont reverdi, *Berte*, I. Ce fu en mai en cel termine Que la flor monte en l'aube-espine. Pres reverdissent et li bos, Et oisiel chantent sans repos, *Ren.* 4867. Toz reverdis et espranduns, [elle] Lia gent ses ires en mains [aux siens], *Lai de l'Ombre*. || XVe s. Et aucunes fois avient que pour les malices oisues qui il li maine, et aussi qu'il la bat, qu'elle se va, et plante son mary pour reverdir, *Les 15 joyes de mariage*, p. 93. || XVIe s. Muy qu portoit role reverdissante, MAROT, III, 98. La menue haine qui y soloit se reverdir de jour à autre, PASQUIER, *Recherches*, IV, ix. 438, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...* et *verdir*; Berry, *revard'sir*; provenç. *reverdir*, *reverdeiar* ; ital. *riverdire*.

† REVERDISSEMENT (re-vèr-di-se-man), *s. m.* Action de reverdir. État de ce qui reverdit.

— REM. Ce mot n'est pas un néologisme comme on l'a dit. Il est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1696, mais avec la note qu'il doit être effacé. Parenthèse l'admet dans son Dictionnaire sans aucune observation.

— HIST. XVIe s. Tant s'en faut que ce soit pour servir remède à la maladie qui s'offre, qu'au contraire c'est un rangement et reverdissement de la playe, PASQUIER, *Exhortation aux princes, cité par* PRUGNE *dans son Glossaire d'Et. Pasquier*.

† REVERDIZE (re-vèr-di-z'), *s. m.* Dans les brasseries, petite cuve placée sous la cuve dite matière, et qui est munie d'une pompe à chapelet.

RÉVÉRÉ, ÉE (ré-vé-ré, rée), *part. passé* de révérer. Traité avec révérence. Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré, MOL. *Tart.* I, 5. Son autorité révérée autant par le caractère de sa personne que par la majesté de son sceptre, BOSS. *Hist.* II, 13. Surtout qu'on vos écrita la langue révérée En vos plus grands excès vous soit toujours sacrée, BOIL. *Art* p. I.

RÉVÉREMMENT (ré-vé-ra-man), *adv.* D'une manière révérente. Les hommes sont révéremment assis à longtemps, à manquer au respect qu'ils doivent à Dieu, et à traiter peu révéremment les choses sacrées, BOS. *Serm. Acens.* || *Hom. après Pâques*.

— HIST. XVIe s. En la maison d'un roy on doit faire le service divin très révéremment, *Bibl. des ch.* 8e série, I, 162. || XVIIe s. Avec révérencement servi un maistre, MONT. I, 42. Et le saluerent fort reveremment, CARL. IV, 20. Luther traite peu reverémment la pape, SLEIDAN, I, 25.

— ETYM. *Révérer*, et le suffixe *ment*; prov. *reverenmen*; esp. *reverentemente*; ital. *riverentemente*.

RÉVÉRENCE (ré-vé-ran-s'), *s. f.* || 1° Grand respect mêlé d'un peu de crainte. Depuis que nous sommes sergents j'ai porté révérence, REGNIER, *Sat.* VIII. On vous fait exécuteur [des décrets] avec révérence, on vous accompagne de la raison que vous croyez avoir de ne pas le faire, PASC. *Prov.* XVIII. Les spectateurs et les juges publics, où la révérence de l'ordre accroissait cet oracle, BOSS. *Ordons. synodale*, 1681. Que peuvent des evêques qui ont andanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la parole, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre? 1b. *Reine d'Angleter.* II. Assistait tous les jours au saint sacrifice ; depuis avait saintement et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la manière du culte, FLÉCH. *Duc de Mont.* II. [Ruchidas] se purifia d'abord, s'aspergeant d'eau sacrée, se couronna de laurier, s'approcha de l'autel, et prit avec révérence le rameau sacré, MARM. *Hist. ane. Ouv.* I. III. p. 570, dans POUGENS. Ayez pour la grammaire un peu de révérence, REGNARD, *le Distrait*, III, 3. O révérence des temps passés et des contrées éloignées, combien tu nous fais dire de sottises! BATBAL, *Hist. phil.* I, 21. || Fig. L'histoire, les grandes actions la plus chère espérance. Que le temps traite sans avenge révérence, BOTR. *Sir-Gen.* I, 6. || 2° Popularement. Révérence parler, parlant par révérence, sauf votre révérence, excuse dont on se sert quand on dit quelque chose qui pourrait déplaire ou blesser. Et moi, monsieur, que j'ai mon haut-de-chausse tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler... MOL. *l'Av.* III, 5. Ce damoiseau, parlant par révérence, Me fait cocu, madame, avec toute licence, IB. *Sgan.* 16. Malade dépendre son bien pour acheter du mal, Révérence parler, c'est être un animal, SOUSALY. *Fabl. d'Esope*, II, 6. Sa vie de Frédéric II et, révérence parler, la mienne, sont de plaisants contrastes; mais enfin il avoue que je suis plus heureux que lui; c'est un grand point et une belle leçon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 nov. 1762. || 3° Titre d'honneur qu'on donnait à certains religieux. Il n'y a pas même jusqu'aux religieux, qui, bonobstant les continuelles humiliations auxquelles leurs règles et leur profession les obligent, ne se traitent entre eux de Votre Révérence, CALLIÈRES, *Mots à la mode*, 2e *convers.* Il dit Votre Révérence à un prince du sang et Votre Altesse à un jésuite, LA BRUY. II. || En cet emploi, Révérence prend une majuscule. || Pouvillarremail. On a bien parlé à Sa

Digitized by Google

Révérence, on l'a bien réprimandé, on l'a bien gourmé. || 4° Mouvement du corps pour saluer, qu'on fait soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue, D'une humble révérence assaisiit me sa- lue : Moi, pour ne point manquer à la civilité, je fis la révérence aussi de mon côté, MOL. *Ec. des f.* II, 6. Apprenez-moi comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise ; j'en aurai besoin. — Le maître à danser : Une révérence pour saluer une marquise ? ID. *Bourg. gent.* II, 1. Ô ciel! quelle ignorance! Ne savoir pas encor faire la révérence Depuis trois ans et plus qu'elle apprend à danser! RICHARD, *le Distr.* I, 4. Aux cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit et à celles de parlement, on fait les révérences comme on les faisait anciennement, comme les femmes les ont toujours faites, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 382, dans POUGENS. La vérité de l'histoire ne permet pas de taire qu'elle faisait mal la révérence; mais elle dansait comme les fées, chantait comme les sirènes.... VOLT. *Zadig*, 14. Il [Voltaire] fait des révérences plus flexibles; je consens à faire une révérence; mais deux de suite me fatiguent, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Mais d'où vient donc, dis-moi, qu'après que part qu'on s'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence, et voilà une cour; c'est instinct de nature, nous naissons tous valets, T. CORN. *Lettres*, 25 juin 1800. || Fig. Et faisant révérence à ma bonne fortune, REGNIER, *Sat.* XI. || Familièrement. Tirer sa révérence, saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ce que j'avais à lui dire, et lui tirai ma révérence. || Familièrement. Tirer sa révérence, saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ce que j'avais à lui dire, et lui tirai ma révérence. || Fig. Tirer sa révérence, se dit pour refuser, ne pas se prêter à. Ne compte pas sur moi en cette affaire, je te tire ma révérence. || Particulièrement. Faire la révérence, sa révérence à quelqu'un, lui présenter ses hommages, et le saluer pour la première fois ou quand on a été quelque temps sans le voir. Donner commission de lui faire la révérence de notre part, PASC. *Prov.* IX. || Le jeune Grignan] partit le jour du Noël pour aller coucher à Cavaillon, et fit en passant la révérence à Livry, SÉV. 27 déc. 1688. Quelle folie de s'appeler monsieur et madame de Grignan, et de chevalier de Grignan [son frère, second non de Provence, mais de Salon], et vous venir faire la révérence! qu'est-ce que ces Grignans-là? pourquoi n'êtes-vous pas unique en votre nom? ID. 11 oct. 1671. || Fig. Je fais une révérence à la sainte et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le monument à celle des rois ne peut donner une couronne éternelle, ID. 29 mars 1696. || Fig. Faire la révérence, s'esquiver, déserter. Il y eut des soldats qui, sur de pareils commencements, firent une révérence aux leurs, et se rendirent à nous, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 19, p. 214. || Terme de manège. Faire la révérence, se dit d'un cheval qui fait un faut pas. || 5° Sorte d'hommage rendu à un souverain, en certaines occasions. Le roi a reçu les révérences. Les voyages de Noisi sont plus fréquents que jamais, les révérences y augmentent, et les fontanges tout à fait établies, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 7 avril 1698.

— HIST. XVI. Le deprechad [brisa] le serpent de arain que Moyses fist faire, pur ço que la gent jesque à cel tens li eurent ported reverence plus que faire ne duussent : fait oblatiuns, *Rois*, 406. || Ki'n'a la reverence est : si la crenq d'enfance. Ge li port mout grant reverence, *la Rose*, 10704. Et priait par grant reverence Nostre-Seigneur, que par les merites du benoist saint Loys le delivrast de si grant langueur, *Miracles St Loys*, p. 137. Reverence est cele vertuz par non fait honor que an ad a melz personnes et à celles qui ont aucune seignorie, parin. LATINI, *Trésor*, p. 423. || XVIe s. Lequel, ols les bonns des Rogas, et le dou, et le dou à quinz visitant tramis, commença à avoir reverence à la benoyne, MACHELIER, f. 107, verso. || XVIe s. Adonc se mostra ledit roi à tout le peuple qui là estoit assemblé; et, quand ils le virent venir, tous s'inclinèrent contre lui et lui firent la reverence, FROISS. III, IV, 52. Fist le roy d'Angleterre encores une plus grant reverence [salutation], COMM. IV, 10. Ce vous prie que vous veuillez vestir mon habit de reverence, *Percefforest*, I, I, f° 138. || XVIe s. Il eut en si grande reverence la gravité venerable de ses propos et de sa conversation, que..... ANYOT, *Philop.* 27. Reverence à [pour] la religion, MONT. I, 17. Ils regardent à sa reverence, à son maintien et à ses lottes que! homme il est, III, 1, 117. Je vis du jour à la journée, et, parlant en reverence, ne vis que pour moy, ID. III, 290.

— ÉTYM. Provenç. *reverencia*, *reverensa*; espagn. *reverencia*; ital. *reverenza*, du lat. *reverentia*, de *reverri*, *révérer*.

RÉVÉRENCIELLE (ré-vé-ran-si-è-l'), *adj. f.* Il n'est usité que dans cette locution : Crainte révérencielle, la crainte respectueuse que les enfants doivent avoir pour leurs pères et pour leurs mères. La seule crainte révérencielle envers le père, la mère ou autre semblable, sans qu'il y ait eu de violence exercée, ne suffit point pour annuler le contrat, *Code Nap.* art. 1114.

— HIST. XVIe s. Par une reverentielle honte de la pauvre nature humaine, ANYOT, *Cimon*, 5. On leur enjoinct une appellation estrangiere, comme plus reverentielle, MONT. II, 78.

— ÉTYM. Révérence.

† **RÉVERENCIER** (ré-vé-ran-si-é), *v. n.* Faire la révérence. A la fin, le duc d'Orléans révérencia aussi, et tout deux [lui et Guiche], à tout de sa dire, se complimentaient de gestes, ST-SIM. 609, 214.

— HIST. XVIe s. L'illicent en toute humilité reverencier, venir et admirer ses valeurs et vertus, GNANT. *Cap. franç.* I, II, p. 252.

— ÉTYM. *Révérence*.

RÉVÉRENCIEUSEMENT (ré-vé-ran-si-eû-za-man), *adv.* D'une manière révérencieuse. Père Ytier vous salue très-révérencieusement, SÉV. 49. || Cinna dirait peut-être les mystères de Cérès telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à Théodose II, VOLT. *Dict. phil. Initiation*.

— ÉTYM. *Révérencieux*, et le suff. *ment*.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE (ré-vé-ran-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Humble et cérémonieux. Discours révérencieux. Une mine révérencieuse, MARIV. *Marianne*, part. 6. Comme il était révérencieux, on monta un moment après, il était voûté, empesé, boursier, fort poli! SENAC, *Lett. à Mlle Voland*, 22 nov. 1760. || 2° Par moquerie. Qui affecte de faire quantité de révérences. Voilà un homme bien révérencieux.

— HIST. XVIe s. Reverencieux, ANYOT, *Dict.*

— ÉTYM. *Révérence*; ital. *riverenzioso*.

RÉVÉREND, ENDE (ré-vé-ran, ran-d'), *adj.* || 1° Digne d'être révéré (vieilli en cet emploi). Qu'Archimède vienne, il sera son paquet, l'ût-il plus révérend cent fois qu'il ne nous semble, LA FONT. *Fem. savantes*, V, 2. || 2° Titre d'honneur qu'on donne aux religieux et religieuses. Révérend père en Dieu mesure N. Le révérend père un tel. La révérende mère une telle. Le révérend qu'aimable père, Vous dont l'esprit, le caractère, Et les airs ne sont point montés Sur le ton sottement austère De ces révérends Grands à manches *Epit. du P. Bourgeant*. || Substantivement. Mon révérend. Mes révérends.

— REM. 1. Il n'y a guère plus de deux siècles que le titre de révérend père se donnait aux évêques; mais, depuis qu'ils ont pris celui de Monseigneur, et que votre Grandeur a succédé à votre Révérence, les prêtres, les autres ordres religieux ont pris celui de révérends pères au lieu de celui de frères. || 2. La Fontaine a mal dit révérends : Très-révérends pères en Dieu, Saints personnages de cape, Et qui moins encore êtes mêts, On vous adore en certain lieu, D'où l'on n'use vous l'aller dire, *Pots, mêlés*, LX.

— HIST. XVIe s. Et de Bourgogne, sont le bon duc reverent, Et le comte de Blois que Dieux gart de tourment, *Guesd.* 19480, || XVIe s. Que le roi Charles les aust! Riches sur tous, reverens et adoés; Or lui doint Dieux bien achever sa guerre, E. DESCH. *S. Nom du roi Charles*. Je sens les loys et les decret comandre..... J'estoie adonc reverent, ID. *Son éducation*.

— ÉTYM. Prov. *reverent*; du lat. *reverendus*, qui doit être révéré, de *reverri*.

RÉVÉRENDISSIME (ré-vé-ran-di-ssi-m'), *adj.* Titre d'honneur supérieur à celui de très-révérend, et que l'on donne aux archevêques, évêques et aux généraux d'ordres, etc. Le révérendissime père général.

— HIST. XVIe s. Au regard de la nouvelle invention des superlatifs latins en *issime*, comme reverendissime..... MESSERET, dans LIVET, *la Grammaire*, p. 73.

— ÉTYM. Superlatif, à forme latine, de *révérend*.

RÉVÉRER (ré-vé-ré). La syllabe vé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révère, excepté au futur et au conditionnel : je révérai, v. a. Honorer avec un sentiment de crainte respectueuse. Ils [des amants] m'ont révérendus, car ils ont fort jusqu'à ce jour, Qu'ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour, MOL. *F. sav.* II, 3. Elle l'[Église catholique] défend expressément de croire aucune divinité ou vertu et efficace dans les images, pour laquelle elles doivent être révérées, ni d'y mettre et attacher sa confiance, BOss. *Prog. du révin. des protest. Explic. des points de controv.* Je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus.... et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône, ID. *Duch. d'Orl.* De quoi vous plaignez-vous, madame? on vous révère, BAC. *Brit* I, 2. Les cieux instruisent la terre à révérer leur auteur, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 1. Locke est révéré dans toute l'Europe comme un sage, VOLT. *Dict. phil. Superstition*. || Il se dit des choses en un sens analogue. Alexandre révérait la vertu et la véritable gloire, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 14. Pendant que le prince se croit le plus grand objet sur la terre des regards du genre humain, il en doit révérer l'attention, et considérer, dans chacun des hommes qui le regardent, un témoin invincible de ses actions et de sa conduite, ROUS. *Polit.* I, VI, 6. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes [de la religion], quand ils les ont vues servir aux passions et aux intérêts de leurs princes, ID. *Reine d'Angl.* Souvenez-vous des cabinets [la maison de Mme de Rambouillet] ..... où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arténice..... FLÉCH. *Duch. de Mont.* Je l'ai vu révérer la cendre de mon père, VOLT. *Orcste*, IV, 3.

— HIST. XIIe s. Altresi les destrenche o tue, Cum fait la faus l'erbe menue; Ne [je lui] voelt ne ne rent ne nes revere, Od [avec] le cler brant en fait martire, BENOIT, II, 1118. || XVIe s. Chemine droit et revere justice, ANYOT, *Cimon*, 11. La conissance de la loy de moy tant reverée, DESPORTES, *Epitaphes. Inane*, 7. Je ne voudrois importuner une personne que j'ay à reverer et craindre, MONT. III, 1173.

— ÉTYM. Ital. *riverire*; du lat. *reverari*, de re, et *verri*, craindre.

RÊVERIE (rè-ve-rie), *s. f.* || 1° Idée chimérique semblable à un rêve. Est-ce une illusion, est-ce une réverie ? CORN. *Théod.* V, 7. Les indépendants.... parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs réveries leur sont inspirées, ROUS. *Reine d'Angl.* Et cent autres réveries que je m'étonne qu'aient perdu de réputation toute l'antiquité, VOLTAIRE, *Mondain*, 1er *mor.* Les rabbins ont débité sur Adam tant de réveries..... VOLT. *Dict. phil. Adam*. Quand on reprouvelle de ces vieilles réveries, on n'a pas trop bonne grâce à se moquer des vieilles vérités, LABARRE, *Cours de litt.* I, IX, p. 208. || Faire une réverie, commencer une idée étrange, avoir une distraction. Je veux savoir si vous n'avez point ri de la réverie naturelle que je fis à Vitré, en prant ce gentilhomme de Basse Bretaigne à mon autre vis-à-vis dîner, SÉV. 4 oct. 1671. J'ai fait depuis peu une réverie sur un certain sujet; mais je hais de la dire; car il semble que l'on veuille contrefaire Rancas [le célèbre distrait], ID. 11 juill. 1677. || 2° Délire causé par une maladie, par la fièvre. Les chevaux hérissés, jouent en des réveries longues de soixante, ou sabbats, de furies, SAINTAMAND, *les Visions*. Dans mes réveries de ma grande maladie, je trouvais, et je croyais, et je disais que j'avais une certaine liaison, SÉV. 23 oct. 1676. Ordinelli est demeuré à Paris avec une fièvre tierce et une réverie qui fait peur, ID. 21 sept. 1677. || 3° État de l'esprit occupé d'idées vagues. Par le travail, en charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses réveries de l'oisiveté, BOIST. *Anne de Gonz.* Il faut aimer pour ressentir Le charme de la réverie, QUINAULT, *Phaëthon*, I, 2. Il se peut que la vue de toutes ces choses soient confusément et si disposée au hasard en mêlles figures différentes favorise la réverie et un certain désordre de pensées où l'on ne songe point assez à soi, PUYTER. *Remèdes*, VII, 201. Ma muse, pour vous entendre, D'une charmante réverie Subit déjà l'aimable loi, CRESSET, *Epît. au Bourgeant*. Dans la réverie on n'est point actif; les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil sans le concours de la volonté, J. J. ROUSS. 2e *dial.* Elle s'abandonne à cette réverie vague et délicieuse qu'inspire une musique expressive, GENLIS, *Veuf témer.* I, I, p. 98, dans POUGENS. De ces lieux s'exilent pour toujours La douce réverie et les discrets amours, DELILLE, *Jard.* II. Cette réverie, sans calcul et sans but, qui même si loin le pensée, STAEL, *Corinne*, IV, 3. La réverie est plutôt le partage des femmes, de ces êtres faibles et résignés dès leur naissance, III. 6. XVI, 4. Ce sentiment de tristesse religieuse, cette

Digitized by Google

rêverie de l'âme qui n'a point de place dans la composition dramatique où la poète s'afface et disparaît, avait assez presque manqué à la poésie de nos deux grands siècles, VILLEM. *Lit., fr. VIIIe siècle*, 3e part. 3e leçon. || Titre de certains mercœaux de poésie ou de musique. || 4° Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. || Syn. Homme qui a l'habitude de rêverie, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ne revenez donc plus, tragiques rêveries, TRISTAN *H. de Chrispe*, I. Les rêveries sont quelquefois si noires qu'elles font mourir : vous savez qu'il faut un peu glisser sur les pensées, REV. 37. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre, ID. 87. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie, J.-J. ROUSS. 1re promen. || 5° Produit de l'action de rêver, de méditer. J'accupe ma raison d'utiles rêveries, BOIL. *Epît.* VI. Dans peu vous allez voir vos froides rêveries du public exciter les justes moqueries, ID. *ib.* X.

— HIST. XIVe S. Et laissient leurs resveries, Leur carolez, leur chanteries, *Jour du Jugement*, leur riz, leur maniéres. Leur demandes et leur prieres; Ainsi chascuns se dedulsoit, MACHAUT, p. 44. || XVIe S. Il trouva remede à ceste resverie par une autre resverie [à une pensée qui l'obsédait], MONT. I, 94. Ils toutes les reveries du monde, la plus universelle est le soing de la gloire, ID. I, 370. Les reveries qui sont les songes des veillants, et pires que songes, ID. II, 369.

— ETYM. *Rêver*.

† **RÊVERIFIER** [re-vé-ri-fi-é], *v. a.* Vérifier de nouveau.

— HIST. XVIe S. Verifier et reverifier toutes les parties couchées et employées..., FROMENTEAU, *Fleurance*, I, 143.

† **REVERNIR** (re-vèr-nir), *v. a.* Vernir de nouveau; couvrir d'un nouveau vernis.

REVERQUIER(re-vèr-ki), *s. m.* Voyez REVERSIER.

REVERS (re-vèr), *s. m.* || 1° La partie, le côté opposé à ce qu'on est convenu de considérer comme le côté principal, le mieux fait, le plus naturel ou celui que l'on regarde la plus habituellement. Le revers d'une tapisserie. Le revers d'un colonel. Voyons qui de nous deux, plus ainé dans ses vers, Aura plus tôt rempli la page et le revers, BOIL. *Epît.* II. Nous avons, au haut du mat, plus de cent pieds de neige au revers du mont Jura, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mai 1773. Les revers de l'Arabie heureuse sont, comme partout ailleurs, plus escarpés vers la mer d'Afrique, c'est-à-dire vers l'occident, que vers la mer Rouge, qui est à l'orient, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 404. || Fig. .....Dieu d'entre les hommes La simple foi, le revers et le gain, MALH. Nous jetons, pauvres gens que nous sommes, Dans les proels en prenant le revers, LA PORT. *Epith.* Il est juste maintenant de considérer le revers des choses, et de montrer que l'histoire moderne pourrait encore devenir intéressante, si elle était traitée par une main habile, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 8. || 2° Le revers de la main, le côté opposé à la paume. Puis me donnant deux petits coups du revers de main sur la joue, il me dit d'être gai, J.-J. ROUSS. *Confess.* II. Marthe! dis-je, est-il vrai? — Se levant à ma voix, Et s'essuyant les yeux du revers de ses doigts : Trop vrai! LAMART. *Jocel.* p. 206. || Un coup de revers, ou, simplement, un revers, coup porté avec le revers de la main. Ha! que ne puis-je d'un revers Accompagner ces beaux vers! SCARR. *Mazarinades*, t. I, p. 296, dans ROQUEFORT. Fort bien, pour châtier son insolence extrême, Il faut que je lui donne un revers de ma main, MOL. *Tart.* II, 2. || Fig. Juges aveugles et précipités, que n'attendez-vous la fin du combat avant d'adjuger la victoire? viendra le revers de la main de la fortune qui brisera comme un verre, qui fera évanouir en fumée toute ces grandeurs que vous admirez, ROSS. *Sermons, Viriat.* 3. || Un coup de revers, un revers, signifie aussi coup donné de gauche à droite avec un instrument, avec une arme quelconque tenue de la main droite. Le héros d'un revers coupe en deux l'animal, LA PORT. *Virac.* || Frapper de revers, frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc. que l'on tient de la main droite. || Fig. Donner des coups de revers, donner des revers, faire manquer quelque chose, châtier quelqu'un. N'aller pas..... Donner de vos revers au projet que je tente, MOL. *Fâc.* II, 4. Demanda aux autres deux s'ils voulaient jouster..., telle fut leur adventure que Lyonnel les abatit à revers ennuy la prée, *Percef. forest.* I, 11, f° 30. Le supplisant respondi à icelluy Mace, qu'il falsoit que revers pailliart, de ce qu'il l'appellait revers gars, DU CANGE, *reversatus*. Il montoit au revers d'une grande escheille dressée contre un mur tout au plus haut, sans toucher des pieds, mais seulement saisiant des deux mains ansemble un escheleon en escheleon, armé d'une cotte d'acier, *Boucic.* I, 8. Mais je luy tranchy une jambe D'une revers jusques à la hanche, VILLON, *Arch. de Bagn.* || XVIe S. Ils se couvrent les testes aulcunes foys de bonnetz à quatre goullieres ou bourguettes; aultres, de chaperons à pennes; aultres, de mortiers, RAB. *Pant.* V, 44. Luy qui estoit advise, tascha de s'asseurer par le revers de ce qui l'avoit cuidé ruiner, AMYOT, *Rom.* 8. Je n'estime pas que..... mais au revers je pense que..., ID. *Com. reform. hé col.* 28. Trois mil et plus des champs furent couvers Des corps meurdris du taillis et revers, J. MAHOT, V. *Hist. de Louys* [l'opposé à la vérité a cent mille figures, MONT. I, 37. Ce nom lui semble trop revers [dur, difficile à prononcer], ID. I, 344. Tout ce qui vient au revers de la médaille, ID. IV, 287. Elle [Claude de France] donna un terrible revers à l'esperance du pours comte de Sault, et la renversa du tout, CORL. VI, 37. Il jouoit très bien à la paulme; aussi disoit on les revers de M. de Nemours, BRANT. *Cap. franç.* I, III, p. 3, dans LACURNE. — ETYM. Provenç. *revers*, inverse, renversé, envers; espagn. *reverso*; ital. *riverso*; du lat. *reversus*, retourné, de *re*, et *versus*, tourné (voy. VERSION).

REVERSAL, ALE (re-vèr-sal, la), adj. Il n'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. Diplôme réversal. Lettres réversales, ou, substantivement, réversales. || Lettres réversales, ou réversales, se dit aussi de lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

— ETYM. Lat. *reversum*, supin de *revertere*, retourner, de *re*, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

REVERSÉ, ÉE (re-vèr-sé, sée), part. passé de reverser 1. Le rin versé lui dure; le vin reversé fut bu aussi.

† **REVERSEAU** (re-vèr-so), *s. m.* Terme de construction. Pièce de bois placée au bas d'un balcon, d'une porte-cochère, en saillie sur le seuil, pour empêcher l'eau d'entrer dans sa feuillure. || On dit aussi reversoir, en ce sens.

— ETYM. *Reverser*, et *eau*.

1. REVERSEMENT (re-vèr-se-man), *s. m.* Ancien terme de marine. Action de reverser. || On dit aujourd'hui transbordement.

— ETYM. *Reverser* 1.

† **2. REVERSEMENT** (re-vèr-se-man), *s. m.* Action de la maisson, de la marée qui reverse. Nous nous exposons, en courant ainsi vent en arrière vers le fond de ce golfe, à nous affaler de manière à ne pouvoir plus nous mettre à l'attendre la reverse de la mousson pour en sortir, LA PÉROUSE, Voy. I, III, p. 83, dans ROQUEFORT. || On dit aussi renversement.

— ETYM. *Reverser* 2.

1. REVERSER (re-vèr-sé), *v. a.* || 1° Verser de nouveau. Reverser à boire. || 2° Verser une liqueur dans un vase où il y a déjà eu de cette liqueur. Reverser l'huile dans la burette. || 3° Ancien terme de marine. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre. || On dit aujourd'hui transborder. || 4° Payer, acquitter par un versement une somme d'argent. Ceux sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France, VOLT. *Lettre d'Argental*, 1er juillet 1767. Reverser d'un compte sur un autre. Cet excédant sera reversé sur tel chapitre. || 5° Fig. Faire retomber sur. Cette Rétrospective [imprimée par les magistrats aux livres et aux personnes], est-ce que vous ne savez pas que le temps l'enlève et la reverse sur la magistrature? || Il s'est élevé autrefois un temple au philosophe d'Athènes, mais *Claude et Nér.*, 1, 261.

— HIST. XIVe S. Ne vois-tu que le jour se passe? Je ne vy point su lendemain; Page, reverse dans ma tasse; Que ce grand verre soit tout plain, ROSE. 407.

— ETYM. *Re...*, et *verser*.

† **2. REVERSER** (re-vèr-sé), *v. n.* || 1° Terme de marine. Agir de manière que la manœuvre de rever 1 serve : commandement d'une manœuvre qui a pour but d'accélérer le changement des amures, lorsqu'un bâtiment est de bord. || 2° Une marée, un courant, une mousson reverse, quand la direction devient opposée à celle qu'ils avaient précédemment. À huit heures trois quarts, la marée ayant reversé, LA PÉROUSE, Voy. I, II, p. 174, dans ROQUEFORT. Je pars le 8 avril, quelque la mousson du nord-est ne soit pas reversée, ID. ib. I, IV, p. 486.

— HIST. XIIIe S. Sus lit uni, veant tuz, est el mustier parfet, Detriés le grant autel e fait e aturné, Le covertur un poi par devant reversé, *Th. le mar.*

ils batailie vont les mors reversant [retournant], *Renaud de C.* 128. || SAINT N. Tes nous ouvre la cire, la lettre reversa [dépia], *Berte*, CXXII. A un grant arbre [il] s'est heurtez, *Aroes* chet tut reversez, *Lai del desiré*. || XVe s. Ceuz qui montoient sur ces eschelles ...estoient à fons reboutez et reversez tout jus, TROISS. II, III, 88.

— ETYM. *Revers*; provenç. *reversar* ; espagn. *reversar* : ital. *rovesare*.

REVERSI, ou, suivant une orthographe usitée aussi, **REVERSIS** (re-vèr-si), *s. m.* Jeu de cartes dans lequel gagne celui qui fait le moins de levées, et où le valet de cœur, appelé le quinola, est la carte principale; il se joue à quatre. || Louis XV ne cumpli trouve le temps nos seulement d'expédier toutes les affaires de l'État, comme à Saint-Germain et à Versailles, mais même de voler la poste et de jouer au reversis, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 69, p. 41. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer ou reversi avec son jeune maître [M. le Dauphin]; deux, trois, quatre cents pistoles n'y arrêtent point, SÉV. 437. || A ce jeu, coup qui connaît à toutes les levées, et qui, contrairement à la règle ordinaire, produre le gain d'une partie. Faire le reversi, ou faire reversi. Rompre le reversi.

— HIST. XVIe s. Pour moy, je sais d'un naturel dupes et gaillard; j'aime toujours mieux jouer au reversis qu'au piquet; je ne me pique jamais au jeu, pourveu que d'autre part on ne passe trop avant dans les bornes de l'honneur, *Cymbalum Cauchoré*, p. 166, dans LACURNE. Jouer au reversis (se laisser renverser), OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Sorte de triomphe inventé, dit-on, par le duc de Savoie apporté en France, il y a quelques dix ans, COTGRAVE. *Reversis*, ce qui est la meilleure orthographe, tient donc de *revers*, renversé. Ce jeu fut, comme on voit, apporté en France dans le courant du XVIe siècle.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux ou trois vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La succession est réversible. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux ou trois vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La succession est réversible. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La succession est réversible. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La succession est réversible. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort de deux vassaux qui les possèdent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints impubères pour diminuer les peines et augmenter ces récompenses.

— ETYM. *Réversible*.

ses dames dans le coin à gauche de son adversaire; le but que chacun d'eux se propose est de faire faire à ses dames le tour du tricrac pour les faire revenir à la place d'où elles sont parties. || On disait autrefois reverseyer.

— ETYM. Lat. *reversiere*, retourner, parce que les dames reviennent.

REVESTIAIRE (re-vè-sti-è-r'), *s. m.* || 1° Terme vieilli. Lieu séparé dans l'église, ou les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin. || 2° Somme que chaque religieux prenait en certaines communautés pour son entretien d'habits, de linge.

— ETYM. *Revêtir*.

REVÊTEMENT (re-vè-t'-man), *s. m.* || 1° Ce qui revêt. Le revêtement de la peau par du poil, de la plume, des écailles, des têts, des coquilles, BUFFON, *Des sens*. Les vallées étaient étroites et boisées; quelques-unes me rappelèrent, mais sur une moindre échelle, le site de la grande Chartreuse et son magnifique revêtement de sapins, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || *Fig.* J'ai touché les raisons pour lesquelles la maréchal [de Boufflers] ne l'aimait pas [Duchâtelet], malgré toutes ses revêtements de Mme de Maintenon, pour nous parler de son dévouement pour elle, ST-SIM. 237, 168. || 2° Terme d'architecture. Espèce de placage, etc. qu'on fait à une construction pour lui donner plus de solidité ou d'accept. Du temps d'Hérodote et de Philon, il [ce monument, la grande pyramide d'Égypte] était recouvert d'un revêtement de pierres polies, qui a été détruit, GIRARD, *Inst. Hém. science. mor. et pol.* I, p. 18. On emploie aussi pierre à chaux vulgaire à Milan pour en faire des sables et des revêtements de cheminées, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 186, dans POUCHET. || Dalles de revêtement, celles qui se rapportent au droit de la retraite d'un mur. || Revêtement ou lambris de revêtement, se dit quand du lambris qui couvre un mur. || 3° Ouvrage de pierre, de brique, etc. servant à retenir les terres d'un fossé, d'une terrasse. Le revêtement d'un fossé. || Particulièrement, en fortification, les revêtements les plus forts pour soutenir ou de soutenir les talus rudes des ouvrages, ou les batteries d'artillerie. Revêtements en gazon, pisé, fascines, palissade, etc. Demi-revêtement, parce d'un fossé de fortification dont la maçonnerie n'atteint qu'à la hauteur du niveau de campagne.

— HIST. XVIe s. Les Romains avoient que l'on ne se fortifie que de terre, sans y adjouster leurs revestements de pierre ou de brique, LANOUE, 336. Sont les fossez et revestements contenuz dites et appellées revestement de lignes, *Coust. gener.* t. II, p. 1065.

— ETYM. Voy. REVÊTIR; provenç. *revestimen*.

REVÊTIR (re-vè-tir), *v. a.* Il se conjugue comme vêtir. || 1° Donner des vêtements à quelqu'un ou en manquait. || [Tobie] recherchait ceux qui avaient faim, revêtait ceux qui étaient nus, *Sacy, Bible, Tobie*, t. 3u. C'est là [dans les hospices] que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, *Journ. Encyclop.* 1er juillet 1780. Qu'il revêt de beauté le lis qui croît dans les plus profondes vallées, au milieu des épines, MASS. *Carême, Prosp.* Aurore, Aurore, qui revêts de candeur, Son corps [d'Ève] est revêtu de sa seule pudeur, DELILLE, *Paradi perd.* V. || *Fig.* et absolument. C'est par cette première grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Écriture, à nous revêtir et nous assurer éternellement la possession des biens véritables, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2° Terme de peinture et de sculpture. *Revêtir des figures*, les habiller. || 3° Mettre sur soi ou sur quelqu'un un vêtement. Revêtir un habit. || Particulièrement, il s'emploie quand il est question d'habits sacerdotaux. Deux dominicains revêtirent ce prélat de ses habits pontificaux. Il commanda qu'on le revêtit de la pourpre, qu'on lui donnât le sceptre et le globe d'or, que tout le revêtit et lui obéît, POUSSIN, *Ann. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 122. || *Fig.* Il se dit des emplois, des charges, des dignités qu'on reçoit, dont on est décoré. La place de bibliothécaire de roi n'avait jamais été si brillante, ni revêtue d'autant de titres et de prérogatives qu'elle l'y été en la personne de M. l'abbé Bignon, MARAIS, *Éloges, l'abbé Bignon*. La cour avait cru devoir revêtir son représentant d'un titre imposant et d'une autorité très-étendue, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 7. || 4° Terme de jurisprudence. Mettre à un acte tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit valide. Cet acte est revêtu de toutes les formes requises. Il faudra revêtir cet écrit, cet acte de la signature de telle personne. || 5° Fig. Couvrir comme d'un vêtement. L'adolatre..... il ne fallait que le revêtir de quelque apparence, et l'expliquer en parole dont le sen fût agréable à l'oreille, pour le faire entrer dans les esprits, BOSS. *Hist.* II, 12. Pour poster le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ, BOURD. *Serm.* 20e dim. *après la Pentec. Domin.* I. IV, p. 232. Accoutumés de bonne heure à nous dépouiller de nos sensations pour en revêtir les objets, nous ne nous bornons pas à juger que nous avons des sensations, CONDIL. *Art de penser*, I, 8. || Revêtir ses pensées d'un style poétique, les exprimer poétiquement. || Revêtir le mensonge des apparences de la vérité, donner au mensonge l'air de la vérité. || 7° Fig. Prendre, recevoir telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. N'est-ce pas [Eusèbe] un témoin qui dans cet ouvrage [la Vie de Constantin] revêt partout le caractère de panégyriste plutôt que celui d'historien? VOLT. *Dict. philos. Faiseurs de Constantin*. En même temps que les feuilles de l'acacie revêtent la livrée d'une gouttière, chaque foliole la revêt aussi, mais d'une manière moins sensible, SONNET, *Ils feuilles*, 2e *mém.* Revêtu la forme humaine et devenu l'homme-Dieu, DELIL. *Parad. perdu*, III || On dit dans un sens analogue : revêtir un personnage. || Revêtir un caractère, faire connaître la qualité, l'autorité qu'on possédait sans le montrer. Il ne passait que pour un voyageur, mais il a depuis revêtu un autre caractère et envoyé, *Dict. de l'Acad.* || 8° Terme de féodalité. Se dit des héritages et des fiefs. Revêtir un vassal de sa terre. || 9° Couvrir, recouvrir, endurire. Les poils que revêtent extérieurement les animaux. Les lames d'or qui revêtaient extérieurement les portes du Capitole. Revêtir Paire d'une grange d'une couche de sable. — Celui dont l'esprit revêtait toutes les erreurs d'applitrite à revêtir ces lieux, LA PORT. *Psych*, I, p. 17. Le voleur qui revêt la base du bec, BUFF. *Ois.* I, XVIII, p. 71. || 10° Fig. Donner un revêtement. Revêtir un fossé. Revêtir une terrasse de gazon. Vauban était d'avis de le raser; mais M. le Prince sauva la vie à ce pauvre fort, en l'en résolut, au lieu de le raser, qu'on le ferait revêtir, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 28. || Couvrir de boiseries ou de planches les murs d'un appartement. || Placer les poteaux et tournisses dans un pan de bois. || 11° Se revêtir, v. réfl. Mettre un vêtement. Revêtons-nous d'habillements. Confesses à l'horrible Dieu Que l'impie Aman nous apprête, *Esth.* I, 6. Enfin je l'étouffai [un lion] entre mes bras; et les bergers, témoins de mon courage, voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible animal, *Rois*. III, II. || *Fig.* Tâche à t'en revêtir [de ma gloire] , non à m'en dépouiller, CORN. *Cid*, IV, 7. Rappelons, revêtez-vous de ces sentiments, BOSS. *Sermons, Septuag.* t. De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées, Se revêtir encor de ces phrases usées? BOIL. *Ép.* I. La victoire se déclare pour eux [les Antoine, les Scipion, les Macaire, les Pacôme]; le Sauveur se revêt de l'Égypte, comme un berger de son manteau, *Journ. Encyclop.* 1er *avril* 1781. Prendre une charge, une dignité. Après avoir désarmé la multitude, il [Pisistrate] se revêtit de l'autorité suprême, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 3, sect. 1. || 13° Prendre telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. C'est en se revêtant d'une nature semblable à la nôtre, et en se faisant homme, que le Verbe divin est venu sur la terre, BOURD. *Instruct. pour l'Avent, Exhort.* t. II, p. 211. || En parlant des choses. Les fonctions dont la pensée se revêt.

— REM. La conjugaison de ce verbe est souvent l'occasion de fautes : On parle en soi-même un langage humain et on revêtit ses pensées de paroles.... BOSS. *Et. d'orai.* v, 20; lisez *revêt*. En te revêtissant d'une forme dernière, LE BAILLY, *Fables, les Métamorphoses du singe*; lisez *revêtant*. Dans l'exemple cité la pour conjugaison feutive que Bossuet a fait le barbarisme *revêtissement* : De même que nos paroles sont une espèce de corps et de revêtissement que nous donnons à nos pensées, *8e avent*, 2e. Voy. VÊTIR.

— HIST. XIIe s. De tout son fe [d'un baron mort] vunt estre revestu, *Roncd de C.* 38. || XIIIe s. [Berte avoit] La porre gent souvent chaucie et revestue, *Berte*, CH. Mout refu Blanchefleurs de joie revestie, ch. CXXVII. Et si demoura encore li cuens en sa baille, et fu ravestus des roiaus ornemens, n. 56 VALENC. XII. Paumée est senefiance que l'en revest l'achateor par bone foi de marchié, *Liv. de jost.* 8. || XIVe s. [La reine] leur fit oster leur six bourgeois de Calais qui s'étaient offerts à la mort, les chevestres d'entour le cou, et les emmena avec li en sa chambre, et les fist revestir et donner à dîner tout

Digitized by Google

tisse.... [les bourgeois étoient arrivés en chemise], PROUST. I, 1, 321, ||XVIe. Ils avoient les poches remplies et armées de grosses poinctes d'airain. AMYOT, *Anton.* 84. Elle est revestu de l'humaine figure, MONT. II, 272. Quelque inébrieur pourra dire que l'eau mine les fondemens d'un rempart, et que de dix ans en dix ans ils verront on n'essauroit ce qui n'a tient quand ils sont revestus, LANOUE, 360. A fin que plus aisément ils puissent se revestir des affections qu'ils doyvent avoir aux choses generalles, IB. 390. La sacrée dignité, dont il est revestu, IB. 391. Paon revestu, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...* et *vêtir* (*vestire*), *revestir*, *revêtir*, *revêtir*; *espagn. revestir*; ital. *rivestire*.

REVÊTU, VE (re-vê-tu, tue), part. passé de revêtir. || 1° Couvert d'un vêtement. ...Quand un charlatan relève son langage Et, de coquin, faisant le prince revêtu,... REGNIER, *Sat.* v. Ils marchent, dit-il [*Jésus*], avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes, B.-SS. *Mar.-Thér.* L'une regarde le corps auquel elle est unie; elle le voit revêtu de mille ornements étrangers, IB. *Le Vallière. Je* l'ai trouvé [Marchebie] couvert d'une affreuse pourpoincte, Revêtu de lambeaux, tout pâle.... SAC. *Sath.* II, 1. Le cardinal de Bouillon tout revêtu arriva de sa sacristie et dit la messe, ST-SIM. 3, 86. || Par extension. Il [*Jésus-Christ*] n'y met jour la matière [de lui] revêtu des signes représentatifs de sa mort, sous *Projet, Explic. eucharist.* || Familièrement. Un gueux revêtu, un homme de néant qui de pauvre est devenu riche et arrogant. Ah! gueux revêtue. Les plumets [les militaires] donc aussi vous donnent dans la vue. TH. CORN. *L'Amour à la mode*, II, 2. Mais lui, qui fait de l'égard du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, POIS. *Sat.* IX. || On dit de même : un sot revêtu. Elle s'était déchaînée sans ménager depuis sa disgrâce contre Mlle Stewart qu'elle avait assistée, et contre l'imbécillité du roi, qui, pour une sotte revêtue, la traitait tant d'un peu d'esprit, HAMILT. *Gramm.* 21. Narzue des vertus! On n'en sait que faire; Aux sots revêtus Le tout est de plaire, REGNARD. *Sténod.* || 2° *Fig.* Qui a reçu une dignité, une charge. Que fait-il cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain seigneur? BOURDAL. 2e *dim. après Pas. Dominic.* I, 11, p. 20. Un homme revêtu des plus grandes dignités de l'Etat, B.-SS. CARLOS, *Souvenirs*, p. 123. Tous les gouvernements du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent ils ou tard l'autorité souveraine, J. J. SOCIUS, *Contr. soc.* II, 10, || 3° *Fig.* Qui a reçu ce qu'il faut pour être valide. Les faits revêtus de leurs circonstances, BOSS. *Hist.* II, 13, || 4° FIG. Orné, décoré, fortifié. L'ambition, l'argent, l'intérêt, l'usurpation, Revêtus du nom [du roi], nous donnèrent des lois, CORN. *Sonnet sur la mort de Louis XIII.* Certaine fille..... Noble d'ailleurs, mais d'une origine ancienne, Et d'autant plus noble que quelque vieux Un tel orgueil paraissait revêtu, LA FONT. *Belph.* Et si de probité tout était revêtu, Si tous les cœurs étaient francs, justes et droits, MOL. *Mis.* I, 1. On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde, Par de sales emplois s'est poussé dans le monde, Et que par eux son sort de splendeur revêtu Fait gronder le mérite et rougir la vertu, TH. CORN. I, 1. De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus, BOIL. *Sat.* IX. Il faut être revêtu de justice et de sainteté, MASS. *Avent, Disposit. à la comm.* L'arc des puissants est brisé, et les faibles sont revêtus de force, IB. *Car. Prosper. temp.* || 5° *Garni*, muni. Ces traites divulguées d'une illustre morte, les larmes du ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, FLÉCH. *Rigaultion*, On enferma [à la Bastille] les écorcheurs revenus de la porte Saint-Jacques, revêtus de larges barres, VOLT. *Ingénu*, 9. Une grande salle revêtue de marbre de Paros, CHATEAUB. *Itinéraire*, I, II, p. 28, dans POUGENS. || Particulièrement. Mauri d'un retirement. Ces deux bastions sont bien revêtus, et de pierres de taille, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 311.

RÊVETER, RÊVÉE (re-vê-te, tée), *v. fam.* Etre rêve, qui s'entretient de ses imaginations. Sa tête sur un bras languissamment perchée, Immobile et rêveur, en malheureux amant.... CORN. *Rodog.* v. Inquiète, rêveuse, insensible aux douceurs Que par un plein succès l'amour verse en nos cœurs, TH. *Suréna*, II, 1. Que dis-tu de ni n'y rêveur, capricieux, Tantôt laissant le front, tantôt levant les yeux.... BOIL. *Epit.* XI. Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir, IB. *Poésies div.* II. Effectivement vous me paraissez rêveur, inquiet, MARIV. *le Legs*, 10. Les âmes rêveuses, que la mort occupe autant que la vie, se plaisent à contempler cette campagne de Rome où le temps présent n'a imprimé aucune trace, STAEL, *Corinne*, V, 1. || 2° Qui exprime un tel état, qui a le caractère de la rêverie, en parlant des choses. Ô bons hospitaliers, mes rêveuses douleurs N'ont pas longtemps, hélas! à jouir de votre ombre, RÉGNIER, *les Amours*, Elég. III, 2. Cette peinture ne saurait se contenter d'une expression aussi rêveuse et aussi vague que celle des sons, STAEL, *Corinne*, VIII, 3. Ses pas, en sortant du temple, étaient plus lents, et ses regards plus rêveurs, VOLT. VI, 3. L'humeur réveille souvent dans notre âme des idées rêveuses et tristes, IB. *Bêtl. sur le tut moral de Pelisson*. Il n'y avait rien que le suave et d'un peu rêveur dans son esprit [d'Amélie], CHATEAUB. *René*. Fénelon..... offrit aux imaginations rêveuses le monde antique, l'Egypte et la Grèce comme les modèles de la perfection et des vertus sociales, AUG. THIERRY, *Considér. sur l'hist. de France*, III. || 3° Il se dit quelquefois de celui qui médite. Quel est cet esprit rêveur, cet homme à rêver? C'est Descartes, ce grand génie, Qui purgea la philosophie Des préjugés et de l'erreur, *Dictatiæ. de Sceaux*, dans BESCHERELLE. Tous les sauvages ont l'air rêveur, quoique leur esprit ne rêve guère, *Hist. nat. Hom. Œuv.* I, v, p. 187, || 4° Substantivement. Celui, celle qui rêve. Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile, Ou, fou de la nature, un rêveur inutile, Il me faut du repos..... SOU. *Ép.* VI. La rêveuse dont la langueur La rend encore plus touchante; Qui se plaît d'un mal qui l'enchante, Dont le remède est dans son cœur, BERNIS, *Epît.* II, *Grâces*. || 5° Celui qui poursuit des idées chimériques. Les jansénistes disent au contraire que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés; mais ce sont des rêveurs, PASC. *Prov.* IV. Ce rêveur pourtant toujours sa chimère; en nous donnant un cœur de plus, il nous donne un sentiment, il le crée, J. J. SOCIUS. *Em.* IV. Ces espèces de rêveurs qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la hardiesse de s'occuper de grandes choses, MARMONTEL, *Hist. philos.* XII, 10. C'est un rêveur, c'est un visionnaire, qui dit d'un homme qui fait ou qui dit des choses extravagantes, dont les idées sont bizarres, sont fondées sur des fausses sciences, de celui qui fait des systèmes sans fondement. || 6° Celui qui médite. Ce fut [Malebranche] le rêveur des plus profonds et des plus sublimes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*), || Corneille a dit : Un rêveur de musique, un musicien qui rêve et qui crée des airs fantasques : Cent vers lui coûtent moins que trois de chanson; Son feu ne peut agir quand il faut qu'il s'explique Sur les fantasques airs d'un rêveur de musique, *Excuses à Boileau*. Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé la Fontaine, est encore un grand rêveur, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist. de la Fontaine*.

— HIST. Le rêveur Descartes ne doit souffrir entour il valet qui ne soit bons et loüans, ne recevoir ne mauvès garçon de quelque lieu qu'il soit, soit de Paris, soit d'ailleurs, LOYS. *Test.* 81. Que nos ne nuie doubt mestre ne soustiegne en leur mesons ou esmyes bordians de jour ni de nuit, meisnes ne menetes, renvers ne autres diffiance de nuit, *ch.* 108, || XVIe S. Larrons, murdriers, robeurs, rêveurs de nuict et autres malfaicteurs, PH. CANDE, *recentaire*. || XVIe S. Ponsard qui estoit un homme de mauvaise vie, rêveur de nuit, brigueur..... DU CANGE, *rerentaire*. || XVIIe S. Au visage de Demosthenes on lissoit toujours une activité, un chagrin rêveur et pensif que ne le laissoit jamais, AMYOT, *Cicér. et Démosth.* II.

— ETYM. *Rêver*; bourguign. *raivou*. Le sens ancien de *rêveur* est vagabond, comme celui de *rêver* vagabonder.

‖ REVIDAGE (re-vi-da-j'), *s. m.* Action de revider.

‖ REVIDER (re-vi-de), *v. a.* ‖ 1° Terme de bijoutiers. AZAIS, *Dict. des sc. nat.* Terme dont les fondateurs se servent pour exprimer la coutume où ils sont de se compenser les uns aux autres le surplus du poids qu'ils trouvent trop fort ou trop faible en un objet à un bourgeois dans une vente aux enchères.

— ETYM. *Re...* et *vider*.

‖ REVIENT (re-vin), *s. m.* Prix de revient, ou, simplement, le revient, prix auquel un objet fabriqué revient, coûte au fabricant. Dans une usine il faut bien se rendre compte du prix de revient. Le revient est de tant.

— ETYM. *Revenir*.

REVIRADE (re-vi-ra-d'), *s. f.* ‖ 1° Action de revirer, de se retourner. Comme tous étes ingénieux à trouver des souplesses et revirades contre l'honneur de l'Eglise, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 227, dans LACURNE. ‖ 2° Au jeu de trictrac, emploi des dames d'une case déjà faite pour une case avancée.

— HIST. XVIe S. J'ay autrefoys employé, à la necessité et presse du combat, des revirades qui ont faict faulser outre mon dessein et mon esperance, MONT. IV, 68.

— ETYM. *Revirer*.

REVIREMENT (re-vi-re-man), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Action de revirer. || On dit plutôt virement. ‖ 2° Retour ou renversement en parlant du marées. ‖ 3° Terme de finances. Revirement de parties, de fonds, de deniers, ou, simplement, revirement, manière de s'acquitter au moyen de transport d'une créance équivalente à la somme due. ‖ 4° *Fig.* Changement du tout au tout. Il y a un grand revirement dans l'opinion.

— ETYM. *Revirer*.

REVIRER (re-vi-ré), *v. n.* ‖ 1° Ancien terme de marine. Virer de bord. M. le maréchal d'Estrées s'opiniâtra à sortir du Texel par un vent contraire; cela ne se pouvait faire qu'en louvoyant; mon vaisseau ayant manqué à revirer, je fus obligé à monter près des Cachopes [écueils], *Mém. de Villette*, 1671, p. 84, dans LAC. || Aujourd'hui, virer de bord. Nous n'avais reviré sur la terre à quatre heures du matin, et je l'aperçus à une lieue et demie au sud-est, LAPEYROUSE, *Voy.* I, II, p. 278, dans POUGENS. || *Fig.* et familièrement. Revirer de bord, changer d'opinion, de manière d'agir. Depuis ils m'ont dit comme [dans l'*Impromptu de Versailles*], que maintenant pour les philosophes, le parti jésuitique commence à revirer tant soit peu de bord, D'ALEMB. *Lett à Voltaire*, 9 juillet 1764. ‖ 2° Revirer, au jeu de trictrac, laisser un revirade. ‖ 3° Se revirer. *Se rvf.* Faire un tour sur soi-même. Cette boule étant fort ronde, il peut arriver que, lorsqu'elle est poussée un peu fort par les deux bouts, elle ne se revire de présentant sur tout de l'essieu, BESC. *Métior.* VIII.

— HIST. XIIe S. Sire, dist-elle, quer nouvele? Or vous fait ainsine soupirer, Et tremuller et revirer? *le Roux*, 14606. || XIIIe S. Et quant il ne me bien vire et revirè Dedans mon lit, et beaucoup soupiré, MARIE, I, 356. Comment qu'ils tournent et revirent les parties de saint Augustin, CAST. *Inst.* 643. Dont mes aprisse vit bien un autre revire marion; un coup sur la joue de fortune, BRANT. *Capit. franç.* I, III, p. 214, dans LACURNE. Se revirer contre quelqu'un, ORESME.

— ETYM. *Re...* et *virer*; provenç. *revirar*.

REVISÉ, ÉE (re-vi-zé, zée), part. passé de rencontrer. Un compte revisé.

— HIST. XVIe S. Et quand le tout [re-vu], revisé, et espiellé et devisé, PH. MOUSKES, *Mar.* p. 668, dans LACURNE. || XVIIe S. Ils reviseront deux fois la compaignie d'un bout à l'autre, CAST. *Inst.* II, 16. Ses livres ont été revisés après sa mort par Nicolas [Pavid], respondent..... ID. III, 241. Et le tout bien pesé et revisé, n'en sçeust imaginer une plus propre..... ID. II, 27. Ce fut temps que je proposay de changer Pour reviser au blanc de la lounge, MOR. 432.

— ETYM. *Re...* et *viser*.

RÉVISEUR (ré-vi-zeur), *s. m.* Celui qui revise, qui revoit après un autre. ‖ Il ne laissa pas qu'd'embrasser tendrement son réviseur pour le remercier de ses corrections, et, dès qu'il eut mis la lettre au net, il l'envoya à Collardeau, *Journal de Bourg.* liv. 15, p. 248. Qu'on établisse auprès de ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage [l'Encyclopédie], et qu'on nous donne par ces moyens des entraves inviolables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 20 janv. 1758. Il juge comme pour revoir et réviseur. || Terme de chancellerie romaine. Officier de la daterie, chargé de revoir et corriger les suppliques, les dispenses, etc.

— ETYM. Il faut écrire l'accent aigu, à moins de le placer aussi sur le premier *e* de reviser, LE GOUBARD.

— ETYM. *Reviser*.

RÉVISION (re-vi-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action par laquelle on revise, on examine de nouveau. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, BOSS. *Hist.* I, 8. H [Aristarque] s'appliqua extrêmement à la critique, et il fit une révision des poésies d'Homère avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale, BOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, XI, 2e part. p. 304. Donner.... quelques moments seulement à la révision de la conscience, MASS. *Carême, Confess.* La révision de ce grand ouvrage [le Dictionnaire de l'Académie], mais révision bien plus longue et

bien plus pénible qu'une première façon, ne commença qu'en 1672, et il fut achevé d'imprimer en 1686, TOURNET, *Hist. Acad.* I, II, p. 61, dans PONCHEAU. || En imprimerie, faire la revision d'une feuille, la revoir pour s'assurer qu'il n'y reste plus de fautes. || 2° Il se dit de compte publics qui sont soumis à l'examen d'une autorité. Révision de comptes. || 3° Action de soumettre un jugement à une nouvelle autorité. Calvin..., s'objectant à lui-même que, par la doctrine qu'il enseignait, tous les jugements de l'Eglise... devenaient sujets à la révision, ROSS. 4e avert. III, 8. || Particulièrement, en matière de procès, action de soumettre à un tribunal supérieur une affaire après condamnation prononcée et exécutée. En 1698 l'électeur de Mayence le fit [Leibnitz] conseiller de la chambre de révision de sa chancellerie, JOCHER, *Leibnitz*. On ne mande que le premier président en a fait partie au refus pour prévenir cette révision [du procès de Lalli] ; je doute en effet qu'elle soit ordonnée, la famille de Thou demanda une vraie révision pareille, VOLT. *Lett. Richelieu*, 3 mars 1777. || Fig. Il ne dit que bien juge ces dieux de la terre [les juges], par ce qu'il se fait devant lui une perpétuelle revision de leurs jugements, 1D. *Polit.* VIII, I, t. [4e Conseil de revision, tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre. || Conseil de révision, se dit aussi des conseils chargés, lors du recrutement, de juger, ou de la garde nationale, de statuer sur l'aptitude des sujets présentés.

— HIST. XVI e s. Prenez un peu de patience, que j'aye fait revision de ce vieil et grand vaisseau que les orages et tempestes ont jeté sur l'arene, LANOUE, 387.

— ETYM. Lat. *revisionem*, de *revisum*, supin de *revidere* (voy. REVOIR).

† REVISITER (re-vi-zi-té), v. a. Visiter de nouveau. Le dé de colombe à la main il revisitera tout et je n'oublirais rien, LAMANT. *Soc.* I, 80. || Soumettre à une nouvelle visite de douane.

— HIST. XVI e s. Le pape revisitera ses escritures, avis que il lroit revisiter nome, PROMIS. II, II, 30. || XVII e s. Puys soigneusement revisit les livres des médecins grecz, arabes et latins, PARÉ, XXIII, 37. Ainsi fut disposant, les Ir ds se salent très bien, mouennant le remuer et le revisiter, o. DE BAINES, 926.

† REVIVAL (re-vi-val), s. m. Nom donné, aux États-Unis, à une suite d'assemblées religieuses et de prédications que les ministres des différentes sectes font à des époques à peu près périodiques, à l'effet d'entretenir la ferveur des fidèles, de ranimer la foi des tièdes, de réveiller les indifférents, et de convertir les impies. || *Au plur.* Des revivals.

— ETYM. Angl. *revival*, retour à la vie, renouvellement, dérivé de *to revive*, qui est le latin *revivere* (voy. REVIVRE).

† REVIVALISTE (re-vi-va-li-st'), s. m. Celui qui prend part à un revival.

RÉVIVIFICATION (ré-vi-vi-fi-ka-sion), s. f. || 1° Action de faire revivre la vie. || Revivification des plantes et des animaux, se dit du retour des manifestations vitales après la dessiccation, le sommeil hibernal ou la mort apparente. || 2° Terme de chimie. Synonyme de réduction. || Révivification d'un métal, retour de l'oxyde à l'état métallique. || Revivification du noir animal, opération par laquelle on le met en état de servir de nouveau.

— ETYM *Revivifier*.

RÉVIVIFIER, EE (re-vi-vi-fi-é, f.-ei) part. passé de révivifier. Retiredie par des cordiaux et par la chaleur. || Ramené à la forme métallique. Cette platine [de platine] révivifiée que l'on nous donne pour la plus pure, BOFF. *Hist. N.* V, p. 419.

RÉVIVIFIER (ré-vi-vi-fi-é-er), je révivifiais, nous révivifions, vous révivifiiez; que je révivifie, que nous révivifiions, que vous révivifiiez, etc. v. a. || 1° Vivifier de nouveau. Il avait les pieds gelés; on les a révivifiés en les frottant avec de la neige. || Fig. En revivifiant ses États, en y faisant refleurir le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Terme de théologie. La grâce révivifia le pécheur, elle lui donne une nouvelle vie spirituelle || 2° Terme de chimie. Révivifier le mercure, le remettre en son état métallique.

— HIST. XVI e s. Il n'y a rien qui conforte plustost les vertus, et qui augmente et revivifie les esprits, comme fait le bon vin, PARÉ, XXIV, 37.

— ETYM. Lat. *revivificare*, de re, et *vivificare*, vivifier.

† **RÉVIVISCENCE** (ré-vi-vi-sa-n'), s. f. || 1° Action de revivre. Mais peut-être que Démocrite, tout anatomiste qu'il était, a conservé encore l'animal, car il enseignait une révivisscence..., LEIBNITZ, *Opera phil.* I, II, p. 676, éd. ERDMANN. || 2° Terme de physiologie. Faculté de reprendre les manifestations de la vie après les avoir perdues par une dessiccation plus ou moins complète.

— ETYM. *Revivi*scent.

† **RÉVIVISCENT, ENTE** (ré-vi-vi-sant, sant-t'), adj. Qui peut être ranimé par l'humectation, après avoir perdu, par la dessiccation, toutes les apparences de la vie. Les rotifères sont réviviscents.

— ETYM. Lat. *revivi*scentem, de *revivi*scere, revivre, de re, et *vivi*scere, dérivé inchoatif de *vivere*, vivre.

† **RÉVIVISCIBLE** (ré-vi-vi-si-bl'), adj. Qui est doué de réviviscence.

† **REVIVRE** (re-vi-vr'), v. n. Il se conjugue comme vivre. || 1° Revenir à la vie. La main de Dieu qui donne la vie et la met... semblait l'impulser et la faire revivre, MASS. *Pan.* Dauphin, pour la disposer à son dernier sacrifice, FLECH. *Duch. de Mont.* Qu'ils [les suicides] voudraient bien revivre et revoir la lumière! Reconnaissez cette fois leur pénible carrière! DELILLE, *Enéide*, VI, I'ai exagération. Voilà du vin capable de faire revivre un mort. || En langage de la dévotion. Pour revivre à la grâce, il faut renoncer au péché, il faut renoncer entièrement au péché, si l'on veut recevoir les dons de la grâce. || Faire revivre une personne, prolonger une, crue qui elle est encore vivante. On en fait revivre un [fils de Maurice] au bout de vingt années, CORN. *Héracl.* I, 1. C'est ce même compte de Nevers qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite, vaine fable mêlée à ces tristes événements, VOLT. *Moeurs*, 176. || 2° Se remettre en vigueur... Revivront pour me survivre, et, bâtiment leurs murmures, Brilleront à mes yeux de nouvelles blessures, RAC. *Mith.* V, 1. Par la nouvelle disposition, lui rendre ses forces, de la vigueur, la rendre à l'espérance, à la joie. Le remède qu'on lui a donné l'a fait revivre. Cette heureuse nouvelle le fera revivre. || 3° Fig. Vivre pour ainsi dire de nouveau. S'il [Annibal] ne revivait pas au prince Nicomède, CORN. *Nic.* III, 3. Par cette poétique [ou suivant les saints avis des personnes que nous avons perdues], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui nous font agir, MASS. *Pan. de Vaintes en morts. Lett. à Mme Pévier*, 17 oct. 1681. On vit revivre Néron en la personne de Domitien, ROSS. *Hist.* I, 16. Mais peut-être que, prêt à mourir, Sévère, qui, en effet, pouvait choisir cette vie de reputation ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie, VOLT. *Lett. Tellier*. Qui dort assez pensé qu'Andromaque infidèle Pût traiter un époux qui croit revivre en elle? RAC. *Andr.* IV, 1. Vous l'ai lancée la foudre, Frappé ses coups, Revivez dans nos chants quand vous mourez pour nous, VOLT. *Fontenoi*. Ici [dans un temple] revivront à jamais Hercule, Phorbas, Iphicrate, Thémothée, et plusieurs autres généraux athéniens; leurs nobles images sont mêlées confusément avec celles des dieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 18. || Reparaître, revenir au souvenir, à l'imagination. Ton illustre audace Fait bien revivre en lui les héros de ma race, CORN. *Cid*, III, 6. Il vous, prince, qui gémissez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ces discours, BOSS. *Duch. de Bourg.* 4e En parlant des choses, renaître, se renouveler. Mon repos m'abandonne et me flamme revit, CORN. *Cid*, II, 8. Ma jeunesse revit en cette ardeur à prompte, ID. ib. 9 Ces corruptions, VOLT. *Moeurs*, 78. Les donations ainsi révoquées ne pourront revivre ou avoir de nouveau leur effet, ni par la mort de l'enfant du donateur, ni par aucun autre événement, *Code Napol.* 964. || Faire revivre, renouveler, faire renaître. Dans la solitude de Sainte-Pare... dans cette sainte montagne..., on les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, BOSS. *Anne de Gonz.* Il rétablit les études, et fit revivre dans les écoles de droit ces exercices publics et solennels et ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLECH. *le Tellier*. Tout ce qui environne le lit de sa mort [du pécheur] fait revivre dans son souvenir quelque nouveau crime, MASS. *Ascens. Mort du pech.* On disait que l'on fait revivre ce qu'on découvre, et que le passé reparaît sous la poussière qui l'a enseveli, STAEL, *Corinne*, IV, 6. || Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres, il imite les grandes actions de ses ancêtres. || Faire revivre des droits, des prétentions, etc. les faire valoir de nouveau. Pierre faisait revivre les anciennes prétentions des czars sur la Livonie, VOLT. *Russie*, II, 6. || 5° Il se dit d'une charge qui, éteinte ou supprimée, est rétablie. Faire revivre une charge. Si le bon plaisir de Votre Majesté est tel que lesdites provisions aient lieu et que ledit office revive, CONR. *Du roi et à Nosseigneurs de son conseil*. || 6° Terme de pédagogie. Se dit en parlant de l'état de nettoyage d'un tableau, du lavage d'une peinture. || Le vernis fait revivre les couleurs, il leur donne un nouvel éclat. || La nuit de gelée fait revivre les vitelots écrivains, elle les fait repaître, les rend lisibles. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 3° Activement. Revivre sa vie, recommencer le cours de sa vie. Qu'un autre, n'étant en regrets superflus, Redemande au passé ses jours qui ne sont plus, Pleure de son printemps l'aimre évanouie, Et comme lui revivre une seconde vie, LAMART. *Médit.* I, 18. Et de ceux que j'aimais l'image évanouie Se lève dans mon âme, et se revis ma vie! ID. *Rêve*, IV, 11.

— HIST. XII e s. Là fait Deus [Dieu] eius [les aveugles] veeir, sare oïr, mute parler; Lepruz munder, les morz en fait *revivre*, *le Lievre*, 1811. ...Il reis qui ert [était] mors e pedres, fus fiz e sires est trovez e revescuz, ib. 72. || XIII e s. Et se devrai moi morés, Tous les jours [mais (cour)] revivrés, après vostre mort par memoire, *la Rose*, 9184. Dangier ...D'avoi pas cure de court, Ains sembloit estre Renart Au tinel qui fust revescuz, ID. 11468. Maistre, bien sai que je morrai, Fis [certain] sui ds mort, mais je ne sai Suprès ma mort por-oi revivre, DE LA HALLE, *Rot. et Jon.* p. 40. Mais cest malvaise cestе vie, S'on sans revivre chi [ici] de vie, ID. p. 39. Chacun jor la rodoit confondre [l'hypocrisie], Se chascun ne poit revivre, *Ren.* I, 73, p. 217 b. Et quant on recoeile une gerbe, Mouit de gens en ont si grant feste, Qu'il semble qu'il voient croiz vivre Que leur grans valeurs fait revivre, J. DE CONDÉ, I, 111, p. 231. || XVI e s. Dont cuit [les hommes] et leur succession Fussent perie, tant se forfirent, Se ne fust l'incarnation Du fil Dieu par qui revesquirent, PARÉ, *de St Etienne*, I, XVII e s. Celle mort qui faict ainsi revivre N'est qu'un dormir.... MAROT, II, 433. Quand je veux à revivre et à reprendre mes forces, qui font deux ou trois heures après [une chute], MONT. II, 86.

— ETYM. Prov. revire; catal. retrure; espagn. revivir; portug. revirer; ital. rivivere; du lat. re- *revere*, de re, et *vivere*, vivre.

† 9. **REVIVRE** (re-vi-vr'), s. m. Regain. Regain revivre, TARBAR, *Dict.* 9, 1821.

— HIST. XVI e s. Leurs prez qui estoient en foins de regains, que on dit revivre selon le langage du pays [Auvergne], ne cedent en valeur, || XVII e s. Sinon que le pré porte revivre, *Coust. génér.* I, 1, p. 884.

— ETYM. On doit prendre revivre pour re et le verbe vivre ou le substantif vivre; même l'ancienne forme revivre ne doit pas en empêcher. En effet la forme revivre, comme on voit, appartient à l'auvergne; elle peut donc, par voisinage, être translatée au prov. revire, qui est l'infinitif de revivre. Cette coïncidence est décisive.

† **RÉVOCABILITÉ** (ré-vo-ka-bi-li-té), s. f. Néologisme. Qualité, état de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE (ré-vo-ka-bl'), adj. || 1° Qui peut être révoqué. Une procuration est révocable. || 2° Qui peut être destitué. Un préfet révocable.

— HIST. XVI e s. Les charges et commissions sont revocables à volonté, LOYSEL, 884.

— ETYM. Prov. et espagn. *revocable*; port. *revogavel*; ital. *rivocabile*; du lat. *revocabilem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATION (ré-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de révoquer. La révocation d'une disposition. La révocation d'un employé. Une des raisons que me donnaient tant d'avenus pour le chapeau, était la difficulté de finir la nomination, parce qu'elle peut toujours être révoquée, et je ne sache rien de plus fâcheux; car la révocation met toujours le prétendant au-dessous de ce qu'il était avant d'avoir prétendu, RETZ, *Mém.* I, II, liv. III, p. 226, dans PONCHEAU. || Acte écrit par lequel on révoque. || 2° Révocation de l'édit de Nantes, édit de Louis XIV, par lequel, révoquant l'édit de Nantes, qui accordait aux protestants la liberté

Digitized by Google

conscience, il entreprit de les forcer à se faire catholiques ; ce qui entraîna l'oppression, les supplices, l'émigration en masse et la guerre civile. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France, VOLT. *Lett. Schouvalof*, 30 sept. 1767.

— HIST. XIVe S. Révocations de tous dons à vie ou à héritage depuis le temps du roi Philippe le Bel..... *Lett. de Charles V, Bibl. des chartes*, 4e série, t. III, p. 426. || 2° S. Vous la revocation faite par ladite dame desfenderesse, de ne servir jamais amours, elle ne tendra court ne congnoissance de ceste matiere, *Arestu amorum*, p. 245, dans LACURNE. || XVIe S. Pericles resista plus que nul autre à la revocation du decret, AMYOT, *Pericl.* 17. Ayant le peuple receu et authorisé bien voulontiers ce decret de la revocation de Metellus, in *Marius*, 86.

— ETYM. Prov. *revocatiou*, *revogacio*, *revocacion* ; ital. *revocazione*; du lat. *revocationem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATOIRE (ré-vo-ka-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui révoque. L'édit de 1685, révocatoire de l'édit de Nantes.

— HIST. XVIe S. Lettres revocatoires, BONIFARD, *Chr. de Gen.* IV, 20.

— ETYM. Lat. *revocatorius*, de *revocare*, révoquer.

REVOCI (re-vo-si), REVOILÀ (re-voi-là), locutions adverbiales qui contiennent les impératifs voici, voilà, suivis de nouveau. Trois jours n'étaient passés entièrement, que Pevoici chez Alix notre belle, LA FONT. *Conte*. || Ils s'emploient souvent avec les pronoms *me*, *te*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous* et *en*, qui toujours sont placés auparavant. Les revoilà sur l'onde ainsi qu'auparavant, LA FONT. *Fables*, VII, 9. Revoilà dans mes lamentations du prophète Jérémie, DÉV. 63. Adieu, ma chère enfant.... hélas ! nous revoilà dans les lettres, IB. 8 oct. 1672. Ces lonnes Vesins, d'Assez et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande enflation ; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, IB. 30 août 1680. Par la mort de je ne sais qui, Vous n'étiez plus que neuf et trente ; Grâce à M. l'abbé Séguy, Messieurs, vous revoilà quarante, PIRON, *Epigr. contre l'abbé Séguy, son concurrent à l'Académie française*, qui avait été nommé.

— HIST. XVIIe S. REVOILÀ, DES ACCOSE, *Epigrammes*, IV, p. 68, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...*, et VOICI, VOILÀ.

REVOIR (re-voi-r), v. n. Il se conjugue comme voir. || 1° Voir de nouveau. M. le chevalier vous doit mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : Monsieur, je vous vois partir avec douleur ; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais, sav. 3 mars 1689. Après la rigueur extrême d'un fatal éloignement, Que c'est un plaisir charmant De revoir ce que l'on aime après quelque mois, *Amad.* I, 3. Mes yeux sont éblouis du jour que je revois, BAC. *Phèdre*, I, 3. Cette femme inconnue, Qui ne dit point son nom, et qu'on ne doit revoir, IB. *Athal.* II, 7. Leur profession [de certains hommes de cour] est d'être vus et revus, et ils ne se connaissent jamais sans s'être auparavant un rempli d'heures et si utile à la république, LA BRUY. VIII. || Il se dit avec un infinitif. C'est vous, s'écria-t-il [Normal], que je revois paraître, VOLT. *Pierre*, IX. || Substantivement. Adieu jusqu'au revoir, ou, simplement, au revoir. || Je ne vous reverrai de ma vie, se dit à une personne avec qui l'on rompt irrévocablement. Elle est sortie impétueusement, en criant qu'elle ne me reverrait de sa vie, GRIMM, *Ad. et Th.* I, III, p. 142, dans POUGENS. || 2° Revoir un lieu, y retourner après en avoir été absent ou exilé. Je reverrai ces campagnes si chères ; j'irai pleurer au tombeau de mes pères, BAC. *Esth.* III, 8. Les vents et les marées secondèrent son impatience, et il revit Londres avec transport, HAMILT. *Gramm.* 11. Moïse il doit espérer de revoir sa patrie..., VOLT. *Tancr.* I, 4. O France, France aimée et qu'on pleure toujours, Je ne reverrai pas ta terre douce et triste, Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours, V. HUGO, *Ultima verba*. || Revoir une pièce de théâtre, retourner au théâtre pour la voir. C'est maintenant [la tragédie de Britannicus] celle des mêmes que la cour et le public revoient le plus volontiers, BAC. *Brit. 2e préf.* || 3° Examiner de nouveau. Revois tes actions, tes discours, tes pensées ; peut-être y verras-tu, malgré ton bon dessein, À chaque occasion mille défenses glissées Contre le grand monarque ou contre le prochain, CORN. *Imit.* I, 18. Je relis vos lettres, en disant, comme à Livy : voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disait il y a huit ou neuf jours, SÉV. 424. Elles [les poésies d'Homère] furent apportées tout entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit, BOIL. *Longin*, *Subl. Refl.* 9. || [Assurées] revoit tous ces temps si remplis de sa gloire..... BAC. *Esth.* II, 4. Quand Virgile partit pour la Grèce dans le dessein d'employer le reste qu'il y allait chercher pour revoir son Enéide, BOILEAU, *Hist. anec. liv.* XXV, ch. I, II, 3. J'ai toujours cru que Pascal n'avait jeté ses idées sur le papier que pour les revoir et en rejeter une partie, VOLT. *Lett. s'Gravesande*, 1er juin 1738. || Absolument. [Dans l'étude de l'histoire naturelle] on doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent, BUFF. *Théorie de la terre*, 1re *disc.* Avec mesure et poids il faut qu'on examine ; Voyons et revoyons, BOISSY, *Impatient*, II, 7. || Elliptiquement. À revoir, pour dire qu'un nouvel examen d'un compte, d'un écrit, etc. est nécessaire. || 4° Il se dit des procès, des affaires soumises à une nouvelle juridiction. Son voulut que l'Aréopage revît l'affaire, MONTESQ. *Esp.* VI, 5. La plus grande grâce qu'elle [la famille de Lally] espérait était de faire revoir, s'il était possible, le procès par un autre parlement, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 19. || Fig. Vous me condamnâtes sans miséricorde, et toute la solicitation de d'Hecquerville ne put par même vous obliger à revoir mon procès, SÉV. 92. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infâmes juges seront condamnés par la postérité, VOLT. *Lettre au public*, 1er août 1767. || 5° *V. n.* Terme de vénerie. Revoir d'un cerf, avoir des indices du cerf par le pied, les fumées, les meurtures, etc. Le cerf a passé par ici, j'en ai revu. || Revoir de bon temps, trouver une trace fraîche et de la nuit. || S. m. Première laisser que fait un animal que l'on chasse. Un beau revoir. || 6° Se revoir, *v. réfl.* Se voir de nouveau. Qu'on nous vienne faire l'abominable compliment de nous dire : avec toute sorte d'agrément, que, pour être fort bien, il ne faut nous revoir jamais, SÉV. *A Mme de Grignan*, 9e juin 1677. Mais nous nous reverrons, adieu, je sors contente, BAC. *Ath.* II, 7. Des pères et des enfants qui se revoient après une longue séparation, SOULIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VII, p. 430, dans POUGENS. || 7° Se trouver de nouveau, être de nouveau en un certain lieu. Enfin, je me revis avec ma chère Leonore, BOIL. *Lutrin*, 4. Je me flattai que j'allais me retrouver dans mon couvent, où j'avais tant d'impatience de me revoir ; mais je n'eus pas encore au bout de mes voyages, ST-AUL. *Mem.* I. I, p. 148.

— REM. Il ne faut pas confondre à revoir et au revoir. À revoir indique qu'il faut revoir, corriger une chose, au lieu que l'autre d'adieu exprimant l'espoir qu'on se reverra bientôt.

— HIST. XIIe S. [Ils] Ne reverrunt lur meres ne lur fiz, *Chans. Ch. de Rol.* CCXI. || *Le Jol* No sai se ja [vous] verrez mais mon retour ; Aventure est que jes mais [je] vous revoie, *Couci*, XXII. || XIIIe S. Amegos que [il] la revoie, [elle] me avoil esmarie, *Berte*, LXXII. Une ymage qui vilonie Avoit non, revi devers destre, *la Rose*, 167. ....Le solail que nous voions à nuit le voiomes vers orient. Et couchier devers occident, E puis après à l'andemain Le revroon nous si au matin, *Image du monde*, II, *Mouvement de la terre*. Je ne sais mis à revoir ce que de longtemps j'avoye traduit de grec en françois des Vies de Plutarque, AMYOT, *Epît.* Voyant de loin l'enfle renommée, Il espérait plus de revoir Jamais son fils, il [Égée] se tua, IB. *Thés.* 26. Après avoir bien veu et revu le tout, IB. *Solon*, 86. Je le laisse en vos mains, et vous Mains en sy bon train, que je ne puis esperer que ung heureux revoir, MARG. *Let.* 126. De pauvres chrétiens qu'ils [les Ottomans] emmenaient pour perdre..... et puis les revendent de façon que le père s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre..... pour estre esclaves toute leur vie, sans espoir de se revoir jamais, LANOUE, 384. Etat pourtant se scauroit revoir et souvent le tumbeau de cette ville [Rome] se grande et si puissante, que je ne l'adnire et revere, MONT. IV, 129.

— ETYM. Berry, *arvoar* ; prov. *revezer*, *revoyre*, *revoer* ; espagn. *rever* ; ital. *rivedere* ; du lat. *revidere*, de *re*, et *videre*, voir.

† **REVOITURER** (re-voi-tu-ré), *v. a.* Voiturer de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *voiturer*. L'Académie, qui n'a pas *revoiturer* à son rang, l'a un mot *remercier* : Remener, en parlant des choses qui se voiturent, signifie les revoiturer ou elles étaient auparavant.

REVOLER (re-vo-lé), *v. n.* || 1° Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. Le corbeau donc vole et revole, LA FONT. *Fabl.* XII, 16. Mais la nuit succédait de ses ailes affreuses Coupes des Bourguignons les campagnes vineuses, Revole vers Paris..... BOIL. *Lutr.* III. Si Saron l'arrachait [l'aloueite] de dessus ses petits, elle revolait à eus dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois, BUFF. *Ois.* I. IX, p. 13. Les dieux qu'au lit de mort elle implorait-elle revoler vers moi ? BÉRANG. *Lampe*. || Fig. Je sais.... Que je verrai mon âme, en secret déchirée, Revoler vers le bien dont elle est séparée, BAC. *Mithr.* II, 6. || 2° Par extension, revenir avec rapidité d'un lieu à l'autre. Notre flotte est toute revenue paisiblement sur Belle-Isle, et M. de Seignanx revole à Versailles, SÉV. 7 sept. 1680. Va rassembler mes chefs, et revole en ces lieux, VOLT. *Fanat.* V, 4. || Fig. Sinon I quitte ce deuil ; vous les enfants rebelles Dans ces temps de pardon revoler dans tes bras, GIRL. *Jubild.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° Archæologiquement. Se revoler, s'en retourner par le vol. À l'voir parler, s'il ne retenait la religion ici-bas, elle s'en serait revolée au ciel, BALZ. *Le Prince*, chap. 30.

— REM. Revoler n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XIIe S. En la mort..... Tant demeure enfers, Tranche et libre des corps, et s'en revolle aut cieux, BENOOTT, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII ; *Stances* Et tous les jours passes les plus noirs de ma vie, Comme oiseaux de la nuit, devant moi revoleront, IB. *Elégies*, II, 8. Puis en tirant et sautelant, de là Ca fuis garçon [l'Amour] dans le ciel revola, BOIS. 61 b.

— ETYM. *Re...*, et *voler*.

REVOLIN (re-vo-lin), s. m. || 1° Terme de marine. Petit cordage employé par un chef quelconque. Le flambard de pêche *Eugénie*, monté par trois hommes.... en virant de lord, il a été surpris par un coup de vent du sud-ouest, LE PAYSAN, 2e serviteil, 7 septembre 1866. || Cette voile fait revolin, elle est enflée par le revolin d'une autre voile. || 2° Au pluriel, cordages tournant d'eux en pareil cas. Ils se noyèrent, ces imprudents, après avoir été aveugles par le revolin des vagues, qui leur fouettait la figure, et par des traces sanglantes, ROU-SIN, *Plik et Plok*, ch. 7.

— ETYM. C'est probablement un mot formé de *revoler* ; voler encore, voler en sens inverse.

RÉVOLTANT, ANTE (ré-vol-tan, tan-t'), *adj.* Qui révolte, qui choque, qui indigne. Il y a ici un luxe révoltant et une misère révoltante ; Paris est le rendez-vous de tous les fléaux, VOLT. *Lett. Florian*, 16 mars 1778. L'orgueil est toujours révoltant ; la vanité, toujours ridicule, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 228. Un vénal, il parle de dérobure, dissolu, de décence, vendu à la faveur, de zèle pour le bien public, il semble qu'il doive être ou ridicule ou révoltant, MARMONTEL, *Œuv.* t. II, p. 128.

RÉVOLTÉ (ré-vol-té), *s. f.* || 1° Soulèvement contre l'autorité établie. Par le droit de la guerre il fut toujours permis d'user de représailles envers ses ennemis, CORN. *Nicom.* V, 7. Magas, gouverneur de la Cyrénaïque et de la Libye, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ptolémée, SOULIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VII, p. 430, dans POUGENS. Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes de ses soldats, et par des proclamations des citoyens, MONTESQ. *Rom.* 16. Ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux, VOLT. *Mœurs*, 36. De tous ceux que Marie [d'Angleterre] fit accoutumer vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte ; la religion fut tout, IB. ib. 100. || 2° Fig. Il se dit d'un trouble moral comparé à une révolte. Je crains ce dur combat et ces troubles puissants Que fait déjà chez moi la révolte des sens, CORN. *Polyc.* I, 1. Tu sens une révolte en ton cœur mutiné Contre la patience où tu l'as condamné, IB. *Imit.* III, 12. Les révoltes du cœur, P. S. *Nouv.* I, 1.

— ETYM. Ital. *rivolta*, de *ri* ou *re*, et *volta* ; proprement l'action de faire volte, de tourner la face contre. On peut voir à l'historique de *revolter* que ce verbe a souvent le sens de faire volte-face, de changer de parti.

RÉVOLTÉ, ÉE (ré-vol-té, tée), *part. passé* de *révolter*. || 1° Qui est mis en révolte. Un pays révolté par un chef ambitieux. La petite affabilité dans vos frères par vos exemples ; leur docilité révolte par vos murmures, MASS. *Carême. Voc.* || Qui est en révolte. Une province révoltée. Moi qui, contre l'amour librement révolté, Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté, BAC. *Phèd.* II, 2. Ils étaient révoltés contre l'indolente autorité du ministre, HAMILT. *Gramm.* 9. || Substantivement. Réduire les révoltés. || 2° Choqué, indigné ; soulevé. Elle

[Mme de Vins] n'a fait cette lettre fort vive et fort jolie ....elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres.... je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté, SÉV. 3 nov. 1675. L'Académie en corps a beau le censurer [le Cid], Le public révolté s'obstine à l'admirer, BOIL. Sat. II. Révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner comme un enfant, J. J. ROUS. *Confess.* IX. Comme il [Las Cases] était plus homme que prêtre, il fut plus révolté des barbaries qu'on exerçait contre eux [les Américains] que de leurs folles superstitions, RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 18.

‖ **RÉVOLTEMENT** (ré-rol-te-man), *s. m.* Action de se révolter.

— HIST. XVIe s. Le revoltement qu'avoyent fait les Galatiens de l'Evangile, n'estoit pas une legiere faute, CALV. *Inst.* 843.

RÉVOLTER (ré-rol-té), *v. a.* ‖ 1° Porter à la révolte, mettre en révolte. Comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les puissances légitimes, ROTR. *Vuldère.* Lorsque Arbace révolta les Mèdes contre Sardanapale, ID. *Hist.* 1, 7. C'est lui [le destin] qui m'a ravi l'amitié de mon père, Qui le fit mon rival, qui révolta mon sujet, RAC. *Bérén.* IV, 5. Soulever contre. Un feu que la raison n'avait pas encore modéré le révoltait contre la discipline et la contrainte, RAC. *Duc de Bourg.* Il voyait bien juste choix qui peut vous révolter? RAC. *Mithr.* III, 5. Si l'alcuilon de Satan révolte la chair contre l'esprit, MASS. *Carême, Pardon* 3. Cette ardeur [obéissance dans le cloître] paraît révolter d'abord tous les penchants les plus raisonnables de la nature, IN. *Profess. relig.* XXIV, 3. ‖ 2° Choquer, indigner, irriter. Dès le premier chapitre du livre IV, le ministre [Jurieu] croit révolter contre moi tous les esprits, en disant.... SOCIN. 2e réponse, 2. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous met révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux, SOUL. *Lett. à Perrault.* Il vous paraît détestable de se laisser révolter par des rens, MASS. *Carême, Pardon.* Il [Louis le Débonnaire] commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais, et à révolter les esprits avant d'être le maître, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 20, Il faut dans la chaire montrer l'homme à lui-même, mettre de plus en plus le pécheur en présence, qui pour l'affliger par la ressemblance, D'ALEMB. *Eloges, Marsillon.* ‖ Absolument. Cela révolte. Il se dit aussi de choses qui font naître l'idée de révolte le bon sens. De ces républicains la triste austérité De son cœur généreux révolte la fierté, VOLT. *Brutus*, II, 3. ‖ 3° Se révolter, se révolter contre, se mettre contre l'autorité établie. C'est contre cette autorité [l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris, BOSS. *Anne de Gonz.* Quel mal, quel crime a pu me pire osant me révolter, Je mérite la mort que j'irais éviter? RAC. *Iphig.* V, 2. Mes nymphes se sont révoltées contre moi, FÉN. *Tél.* VII. Les soldats, excités par la princesse Sophie, qui espérait plus d'autorité sur Jean son frère de père et de mère, et incapable de tout, se révoltèrent en faveur de Pierre, FORTIA, *Pierre Ier.* ‖ Fig. Si on fils vous dira le bon état où je suis ; il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée a fait mine de se révolter, SÉV. 29 JANV. 1680. Du sang dont se révolte cet-ci quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 2. Contre moi-même enfin j'osai me révolter, ID. *Phèd.* I, 3. Notre condition est meilleure quand elle ne nous donne contre le bonne grâce, que quand nous nous révoltons inutilement contre elle, FONTEN. *Bonh. Gue.* I, III, p. 86. Sans remarque. Il se dit aussi du pronom personnel. C'est lui qui a fait revolter la province. ‖ En langage de dévotion. Le péché a fait révolter tacitement l'esprit. ‖ On l'a employé avec la préposition *de*. Dans ce siècle, presque tous les esprits se revoltent de la foi, BALZ. *Lett.* I, 31. ‖ 4° S'indigner, s'irriter. Elle se révolte souvent contre les moindres choses, SÉV. 374. A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ.... si j'allais vous enseigner quelque nouveauté, vous vous révolteriez sans doute de me voir ainsi me révolter contre moi, BOSS. *Le Vallière.* La reine était à la tête de ceux qui se récriaient contre un scandale si public et un si horrible désordre, et qui se révoltaient contre l'impunité si criante [lord Shrewsbury, tué en duel par Buckingham, amant de sa femme], HAMILT. *Gramm.* II. On s'est révolté contre le terme de rétrogradation, aussi bien que contre celui d'attraction, de gravitation; eh qu'importe le terme, pourvu qu'il indique une vérité? VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— HIST. XVIe S. Il se revolta et changea de party, MONT. I, 44. Nous sommes tous apostats en nous revoltant d'un seul dieu, CALV. *Instit.* 23. Se revolter de l'obeissance de la loy, ID. ib. 1040. Le roy de Navarre s'estoit revolté [renoncera, avait fait une volte, avait repris la religion catholique], LANOUE, 222. D'Aubigné, qui avoit coutume de ne dire aisné qu'à ceux qui estoient prets à mourir ou à se revolter [apostasier], dit adieu au ministre du Fervier, D'AUB. *Vie*, CXCIII. Les fregates l'ayant pris, le bacha le receut honnestement avec grandes offres pour le revolter, ID. *Hist.* I, 117.

— ÉTYM. Ital. *rivoltare*; voy. RÉVOLTE.

RÉVOLU, UE (ré-vo-lu, lue), *adj.* ‖ 1° Il se dit des cours des astres lorsqu'ils sont revenus au point dont ils étaient partis. ...L'astre des nuits vient me délivrer.... après un plein révolu de son cours, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* ‖ 2° Achevé, complet, en parlant des périodes de temps. ‖ [Platon] est inhumé auprès de l'Académie; il avait quatre-vingts ans révolus, BARTHEL. *Anach. ch.* 61. Tout rentra dans la nuit des siècles révolus, V. HUGO, *Odes*, I, 8. ‖ Fig. En vain les vagues des années révolues dans l'abîme du temps [l'oblivion] nous cachent-elles le crime? parlait révolter d'abord tous les penchants les plus raisonnables de la nature, IN. *Profess. relig.* XXIV, 3. ‖ 3° Changé, modifié, interverti. Dès le premier chapitre du livre IV, le ministre [Jurieu] croit révolter contre moi tous les esprits, en disant.... SOCIN. 2e réponse, 2. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous met révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux, SOUL. *Lett. à Perrault.* Il vous paraît détestable de se laisser révolter par des rens, MASS. *Carême, Pardon.* Il [Louis le Débonnaire] commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais, et à révolter les esprits avant d'être le maître, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 20, Il faut dans la chaire montrer l'homme à lui-même, mettre de plus en plus le pécheur en présence, qui pour l'affliger par la ressemblance, D'ALEMB. *Eloges, Marsillon.* ‖ Absolument. Cela révolte. ‖ Il se dit aussi de choses qui font naître l'idée de révolte le bon sens. De ces républicains la triste austérité De son cœur généreux révolte la fierté, VOLT. *Brutus*, II, 3. ‖ 4° Se révolter, se révolter contre, se mettre contre l'autorité établie. C'est contre cette autorité [l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris, BOSS. *Anne de Gonz.* Quel mal, quel crime a pu me pire osant me révolter, Je mérite la mort que j'irais éviter? RAC. *Iphig.* V, 2. Mes nymphes se sont révoltées contre moi, FÉN. *Tél.* VII. Les soldats, excités par la princesse Sophie, qui espérait plus d'autorité sur Jean son frère de père et de mère, et incapable de tout, se révoltèrent en faveur de Pierre, FORTIA, *Pierre Ier.* ‖ Fig. Si on fils vous dira le bon état où je suis ; il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée a fait mine de se révolter, SÉV. 29 JANV. 1680. Du sang dont se révolte cet-ci quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 2. Contre moi-même enfin j'osai me révolter, ID. *Phèd.* I, 3. Notre condition est meilleure quand elle ne nous donne contre bonne grâce, que quand nous nous révoltons inutilement contre elle, FONTEN. *Bonh. Gue.* I, III, p. 86. Sans remarque. Il se supprime avec le pronom personnel. C'est lui qui a fait revolter la province. ‖ En langage de dévotion. Le péché a fait révolter tacitement l'esprit. ‖ On l'a employé avec la préposition *de*. Dans ce siècle, presque tous les esprits se revoltent de la foi, BALZ. *Lett.* I, 31. ‖ 5° S'indigner, s'irriter. Elle se révolte souvent contre les moindres choses, SÉV. 374. A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ.... si j'allais vous enseigner quelque nouveauté, vous vous révolteriez sans doute de me voir ainsi me révolter contre moi, BOSS. *Le Vallière.* La reine était à la tête de ceux qui se récriaient contre un scandale si public et un si horrible désordre, et qui se révoltaient contre l'impunité si criante [lord Shrewsbury, tué en duel par Buckingham, amant de sa femme], HAMILT. *Gramm.* II. On s'est révolté contre le terme de rétrogradation, aussi bien que contre celui d'attraction, de gravitation; eh qu'importe le terme, pourvu qu'il indique une vérité? VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— HIST. XVIe S. Il se revolta et changea de party, MONT. I, 44. Nous sommes tous apostats en nous revoltant d'un seul dieu, CALV. *Instit.* 23. Se revolter de l'obeissance de la loy, ID. ib. 1040. Le roy de Navarre s'estoit revolté [renoncera, avait fait une volte, avait repris la religion catholique], LANOUE, 222. D'Aubigné, qui avoit coutume de ne dire aisné qu'à ceux qui estoient prets à mourir ou à se revolter [apostasier], dit adieu au ministre du Fervier, D'AUB. *Vie*, CXCIII. Les fregates l'ayant pris, le bacha le receut honnestement avec grandes offres pour le revolter, ID. *Hist.* I, 117.

— ÉTYM. Ital. *rév

détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent, *s. t. nouv. Hayg.* 3e part.

— HIST. XVIe s. La première utilité est que l'air que passe par ces perrais [les oreilles] soit altéré, qu'il ne blesse le cervel, et que l'air soit desgradé par moult de revolutions, *l.* DE MONDAVILLE, f° 18. ‖ XVIIe s. Il y a une certaine revolution et prédition de temps, coultre lequel l'homme sage ne sa doibt plus entremettre des affaires de la chose publique, ANYOT, *Lucull.* 77. Quelque totale ruyne et revolution des affaires avoient prefix et arrosté la but dernier de la liberté des Grecs à ce temps-là, 10. *Demosth.* 36. Le douchemin a esté aussi mauvais, à cause qu'il est assez revolution, reply ou entourtillieure, selon la longitude de douze doigts, PARÉ, I, 44. La revolution et vicissitude de la fortune, MONT. II, 294.

— ETYM. Provenç. revolucio; espagn. revolucion; ital. *rivoluzione*; du lat. *revolutionem*, de *revolutus*, retourné (voy. REV-LE).

RÉVOLUTIONNAIRE (ré-vo-lu-sio-nè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui a rapport, qui est favorable aux révolutions politiques. Gouvernement révolutionnaire. Après les crises révolutionnaires, il est des hommes fatigués et inutiles sous l'impression du malheur, dont il faut se remplir sorte rajeunir l'âme, TALLEYRAND, *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* I. II, p. 200. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus; et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, LETRONNE, *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* II, 3e sér. I, 208. ‖ Mesures révolutionnaires, mesures prises en temps de révolution, avec un caractère violent, extralégal. ‖ 2° Substantivement. Partisan des révolutions. Un ardent révolutionnaire.

— ETYM. *Révolution*.

‖ RÉVOLUTIONNAIREMENT (ré-vo-lu-sio-nè-re-man), adv. D'une manière révolutionnaire; comme dans les temps de révolution.

‖ RÉVOLUTIONNÉ, E (ré-vo-lu-sio-né, née), *part. passé* de révolutionner. Changé par une révolution. Comment et à quelles conditions la France a repassé de la monarchie représentative de Bonaparte à la monarchie révolutionnée des Bourbons, CARREL, *Œuv.* I, v, p. 245.

‖ RÉVOLUTIONNER (ré-vo-lu-sio-né), v. a. Révolutionner. Mettre en révolution, agiter par des idées révolutionnaires. Révolutionner un pays. Il [Fig. C'est à lui qu'il appartient de révolutionner la tragie, MORELLET, *Mém.* I, 81, p. 89, dans ROQUETTE. ‖ Neutralement. Carrier, qui a moins révolutionné que Fréron lui-même, son délateur, MAGNIN, *Fréron*, I, 108. ‖ 2° Fig. et familièrement. Mettre en révolution, causer une vive émotion. Cela m'a tout révolutionné.

‖ REVOLVER (ré-vol-vèr), s. m. Pistolet à un seul canon et plusieurs culasses, dont chacune, au moyen d'un engrenage, vient à son tour coïncider avec le canon, au moment où on veut presser sur la crau du bandé. Il y a aussi des revolvers à plusieurs canons.

— ETYM. Angl. *revolver*, du verbe to *revolve*, retourner, qui est le latin *revolvere* (voyez REVOLE).

REVOMI, IE (re-vo-mi, mie), part. *passé* de revomir. Quand pourras-je,..... Roudet avec le voyage au sein des nors albines, Et, revomi cent fois par les gouffre- aures, Flotter comme l'écume au vaste sein des mers! LAMART. *Médit.* II, 1.

REVOMIR (re-vo-mir), v. a. ‖ 1° Vomir ce qu'on avait déjà vomi. Ce chien a avalé ce qu'il avait revomi, et il l'a revomi. ‖ 2° Vomir ce qu'on avait avalé. Il a revomi son dîner. Ceux qui prennent médecine lorsque la lune est sous ces constellations, sont en danger de la revomir, *Iopique de Portroyal* (qui combat cette superstition), p. x. ‖ 3° Vomir de nouveau. En se levant il vomit, un peu plus tard il revomit. ‖ 4° Rejeter ce que l'on a été reçu, englouti. [Charybde] Et puis trois fois le revomit Vers le ciel, lequel en lèmit, SCARR. *Virg.* III. L'autre [Charybde], dans sa soif remarquable, Engloutit la mer mugissante, Qu'elle revomit d'instant, LA MOTTE, *Odes*, I, 1, p. 324, dans ROQUETTE. ‖ Fig. Combien d'hôpitaux rendez-vous aussi bien regorgeraient à la charge publique! ST-SIM. 237, 281. ‖ 5° Fig. Rendre gorge, restituer par force. Ce fut là [Bruxelles] où il fut fait prisonnier] où Stanhope, si triomphant dans Madrid, revomit les tapisseries du roi d'Espagne qu'il avait prises dans son palais, ST-SIM. I, VIII, p. 248, édit. CHÉRUEL.

— ETYM. Wallon, *rvômi*, du lat. *revomere*, de *re*, et *vomere*, vomir.

RÉVOQUÉ, ÉE (ré-vo-ké, kée), part. *passé* de révoquer. ‖ 1° Annulé. Enfin, l'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, l'exercice de la médecine fut interdit aux prétendus réformés, FONTEN. *Lemery*. La sentence de mort prononcée [par Athènes] contre les habitants de Mitylène, et révoquée le lendemain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, IV, p. 281, dans ROQUETTE.

RÉVOQUER (ré-vo-ké), je révoquais, nous révoquâmes, vous révoquiez; que je révoque, que nous révoquions, que vous révoquiez. ‖ 1° Rappeler, destituer d'une fonction. Révoquer un préfet. ‖ 2° En parlant des choses, annuler, déclarer nul. Le grec, révoquant en doute, CONS. *Cid*, V, 7. J'ai oui dire.... qu'il [le cardinal de Richelieu] fut très-fâché de cette élection [de Porchères-Laugier, qu'il blâmait] ; et qu'il en fit révoquer, et qu'il eut cette modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir, PELLISSON, *Hist. Acad.* V. ‖ [le roi d'Angleterre] révoque les lettres circulaires qu'il avait déjà envoyées pour assembler son parlement au mois de novembre, ID. *Lett. hist.* I. III, p. 379. Vous savez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes; rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable, sév. *d. Bourg*, 76 oct. Nous votre père à révoqué ses vœux, BAC. *Phèdre*, V, 4. Il arriva que la cour voulut révoquer les dons que qui avaient été faits; cela fut même question particulièrement dans la nation, MONTESQ. *Esp.* XXII, 4. S'il était question de révoquer aujourd'hui l'édit de Nantes, personne n'oserait le proposer, la question si funeste, VOLT. *Pol. et lég. Paix perp.* 3. L'indignation qu'il [Louis XIV] conserva toujours dans son cœur contre les excès auxquels le peuple s'était porté dans sa minorité, le détermine même à venir dans la grand'chambre pour y révoquer les privilèges de noblesse accordés par cours supérieures par le reine sa mère, in *Hist. part. privil.* Le sonet point prodigue en refus (à l'égard des enfants), mais ne les révoquer jamais, ID. *Ib.* ‖ Il [Dieu] ne peut révoquer le passé, on ne peut faire qu'une chose qui a été faite ne l'ait point été Je lui dis qu'on ne pouvait révoquer le passé, et qu'il avait aussi des choses que je voudrais n'avoir jamais été faites, FELLEMAIN, *Littér. franç.* 18e *siècle*, 1re *leçon*. ‖ 3° Révoquer en doute, contester, rendre en doute. Vouloir révoquer en doute le rapport des sens, PASC. PROV. XVIII. C'est bien en dire assez.... de révoquer en doute s'il y a eu des oracles où les démons aient été employés, ORAT. *Pref.* ‖ 4° Se révoquer, *v. réfl.* Être révoqué. Mais, puisque le passé ne peut se révoquer,..... CORN. *Pomp.* IV, 2.

— HIST. XVIe s. Le roy [Henri II] mourut de cuil du commandement du peuple, BRUCHESNE, f° 114. ‖ XVIIe s. Si revoque ce pape toutes graces en devant faites, PEIRESC, II, 31. Mais ce fut lors de mon ballotage Ma fut l'on trésorier sauvaige Qui fors huit jours ne me dura, Revoquer fu; avisez là Comment il s'en vous servra, *l. maire. Poésies mss.* f° 239. Ung roy ne doit rien aliener de son domaine, et, s'il l'a fait, le doit revoquer, *Bibl. des ch. de servi.* I. II, f° 41. Elle conquesta que la pucelle au cercle d'or ne se revoquerait [rétracterait] en nulle manière, ainçoys soustiendroit la partie, *Procès-verbal*, 1. Et ainsi, la revoquerent en usage l'antiquis jeu des tales, RAB. *Gorg.* I, 24. La fureur de les estudes requeroyt que de longtemps ne se revocquast, toutesy philosophicque repous, ID. *ib.* I, 20. Et fut ordonne que les heraults revoquerient les executions qu'ils avoient faictes, ENGUERRAND DE MONSTRELET, ARNOT, *Ac.* 68. On revoqua le superbe tiltre du Capitolinus qu'on avoit auparavant donné à M. Manlius, MONT. IV, 160. Mais pour bonne [raison] de chercher de grandes preuves et confirmations de ceci, veu que nul ne le revoque en doute? LANOUE, 110. Poitroi mené à Paris est tenuliti et fait à quatre ordonez, ayant revoqué sa premiere deposition, *d'Aub. Hist.* I, 241.

— ETYM. Prov. et espagn. *revocar*; port. *revogar*; ital. *revocare*; du lat. *revocare*, de *re*, et *vocare*, appeler (voy. VOCELLE).

‖ REVOULOIR (re-vou-loi-r), *v. a.* Il se conjugue comme vouloir. ‖ 1° Vouloir de nouveau. Mais si mon cœur encor revoulait sa prison, MOL. *Dép. am.* III, 3. ‖ 2° Terme de vénerie. Se dit d'un chien qui ne peut pas suivre les voies qu'il abandonne, parce qu'elles sont trop vieilles.

— HIST. XIIIe s. Et se nuls revoulist en Engleterre aler, *Th. le mart.* 67. ‖ XIIIe s. Vers mon signor ai mout mesfait; Car pou ne sai que jou ai fait De sa terre, de son avoir, Ke mes sires revelt avoir, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 75.

‖ REVOYAGER (re-voi-ja-jé), *v. n.* Faire un nouveau voyage, se remettre en route. J'aime mieux être ermite et brouter des racines, Revoyager vingt ans, pieds nus, par des épines, Que du vivre avec vous; adieu..... REGNARD, *Démocr.* IV, 7

‖ REVOYANCE (re-vo-ian-s'), *s. f.* Action de revoir, de se revoir. Jusqu'à revoyance (locution de la Bretagne).

‖ REVOYEUR (ré-vo-ieur), *s. m.* Bateau-machine servant au nettoyage d'un canal.

— ETYM. Probablement *re...*, et *voie* : qui refait la voie.

REVU, UE (re-vu, vue), part. *passé* de revoir. ‖ 1° Vu de nouveau. Un ami revu après une longue absence. ‖ 2° Examiné de nouveau. Un compte revu et arrêté. ‖ 3° Se dit particulièrement des livres, des éditions. Voilà les maximes de M. de la Rochefoucauld revues, corrigées et augmentées; c'est de sa part que je tous les envoie : il y en a de divines; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point, SÉV. 112.

REVUE (re-vu), *s. f.* ‖ 1° Action de revoir; mot seulement dans cette locution familière : Nous sommes gens de revue, nous avons souvent occasion de nous revoir. ‖ 2° Recherche, inspection exacte. Je n'aime de femme que la revue et les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher à faire choix de la meilleure, DESC. *Méth.* III, 3. Le droit [féodal] de faire parcourir tous les dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre, ID. *ib.* III, 3. Les hommes, de toujours, ont vu qu'il n'a pas fait sa revue, LA FONT. *Mal.* IV, 21. Ame faisant passer ses péchés en revue, ID. *Cas.* I. Au fait une revue est une confession d'ouïr, et je n'y trouve rien à me reprocher qui ait dû l'obliger à changer la teinte, BOURDALOUE, *Lett. nouv.* I, II, p. 216. Quelle est cette [pièce] que vous lui [Bossuet dans son Histoire universelle] fait de la terre! il est en mille lieux à le fois, CRAIT. UD. *Génie*, III, III, 2. ‖ 3° Inspection d'hommes, de troupes, que l'on fait ranger pour les examiner et les faire défiler. Le roi fit en deux jours la revue générale de son armée, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 232. Il faut passer en revue parmi les soldats cyprions, XEN. *Tél.* III. Je lis ce goût de revues, qu'il [Louis XIV] pousse si loin que les ennemis l'appellent le roi des revues, ST-SIM. 146, 76. Mr. soriel dans Potsdam; c'était sous le feu roi une place d'armes,... des revues pour tout spectacle, la liste des soldats pour bibliothèque, VOLT. *Pay. d. Berlin*. Le roi [Louis XI], voulant passer en revue les habitants de Paris, les fit ranger vers la porte Saint-Antoine, le long de la rivière jusqu'à Saint-Paul, ID. *Ib.* ‖ Il y trouva quarante mille hommes, parmi lesquels trente mille ayant armes, jaques et brigandines, BOULON, *Œuv.* I, II, p. 229. Les conquérants que dans les revues journalières la Messoui l'empereur leur prodiguait [aux soldats] n'étaient plus reçus qu'avec une joie grave, mêlée de quelque tristesse; les places vides qu'on allait remplir étaient encore toutes sanglantes, ARNOU, *Hist. de Nap.* VIII, II. ‖ La revue de l'empereur, du général, du prince, de fait l'empereur, du général. ‖ Terme de forestier. Revue des gardes, inspection que fait le conservateur, l'inspecteur. ‖ Terme de marine. Revue d'armement, ce qu'on combine de l'équipage d'un bâtiment de l'État qui doit bientôt partir; il y a aussi des revues ou inspections passées par les officiers d'un corps ou bâtiment,... ensemble des revues de toutes les galères, que je trouve en bonne forme, COLBERT, *d'Arnoul*, 4 juill. 1670, dans JAL. ‖ [Par allusion à Saint-Simon.] Faisait passer ses sujets en revue, LA FONT. *Belph.* Ja connais la force de la coutume,... dans je sens néanmoins que j'aurais l'impudence d'en proposer au Conseil, s'il passait en revue avec une personne qui serait ma femme, LA BRUY. XIV. ‖ Fig. Faisant passer tout l'enfer en revue, Les B, les F redoublaient sur son bec, CORN. *Invent.* IV, 4. Tire de certains écrits périodiques. Les revues paraissent à des intervalles plus ou moins éloignés. ‖ Quand on crie une revue en particulier, on met une majuscule : la Revue des Deux-Mondes, La Revue de Paris. La Revue d'Edimbourg.

— HIST. XVIe s. La revue et mesnire des chevaliers romains, ANYOT, *T.-Æm.* 61. A la revenu faite par l'admiral le lendemain, ne fut trouvé de perte en son armee, que de 2200 hommes, D'AUB. *Hist.* I, 170.

— ETYM. *Revu*.

‖ RÉVULSER (ré-vul-sé), *v. a.* Terme de médecine. Il se dit d'une maladie dont on s'efforce de déplacer le foyer. Révulser une irritation.

— ETYM. VOY. RÉVULSIF.

‖ RÉVULSEUR (re-vul-seur), *s. m.* Terme de mé-

Digitized by Google

decine. Instrument muni de fines aiguilles et fai-sant à la peau de petites ouvertures qu'on enduit d'une huile irritante simplésé, ce qui produit une éruption presque instantanée.

— ETYM. *Révulser.*

REVULSIF, IVE (re-vul-sif, si-v'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de divers moyens que l'art am-ploie pour détourner la principe d'une maladie, une humeur, vers une partie plus ou moins éloignée. || *S. m.* Remède révulsif. Les rubéfiants et les vé-sicatoires agissent souvent comme des révulsifs.

— ETYM. Voy. RÉVULSION.

RÉVULSION (re-vul-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action des remèdes révulsifs. Saigner du pied pour faire une révulsion ou révulsion du sang en bas, FONTEN. *Chirac.* || Fig. Il faut se servir d'a-dresse, et se représenter des choses contraires à celles qui excitent et qui entretiennent ce mouve-ment, et cela fera révulsion, MALEBR. *Rech.* VIII, 7, 8. C'est là ce qu'on appelle un air à deux motifs, mais sans retour de l'un à l'autre; tantôt il y aura un retour de l'âme sur elle-même, et comme une espèce de révulsion du second mouvement au pre-mier, tantôt.... MARMONTEL, *Œuv.* I, 7, 96.

— HIST. XVIe. Vanteurs avec force superficiaux pour faire vacuation, dartvation et revulsion des hu-meurs superflus coulans sur quelque partie, PARÉ, *Introd.* 3.

— ETYM. Lat. *revulsionem*, de *revulsum*, supin de *revellere*, de re, et *vellere*, arracher.

REZ (rè), *prép.* Tout contre, tout au niveau. Voler rez terre. Rez pied rez terre, à fleur de terre, au niveau du sol. En parlant des Pères des premiers siècles, le ministre [turcau] les a appelés de pauvres diables, d'ans qui ne voliaient que rez pied rez terre, BOSS. 8e *ouvert.* 2. || On dit de même : des branches coupées rez TRONC, à rez de, même sens. Les arbres, [les ours] montent très-aisément sur les arbres, ils s'éta-blissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont perchés à trente et quarante pieds de hauteur, BUFF. *Quadrup.* I. III, p. 83.|| Rez de mur, voy. REZ-MUR. || *S. m.* Rez-terre, superficie d'un sol sans res-sauts ni degrés.

— HIST. XIIe s. Ensi conquist il rois Philippes touts Normandie au rez de Gaillart, qui trop estoit fors, *Chr. de Rains*, p. 138. Ferir le cuida en la teste, Mes d'autre part le qui l'arreste, Vers la gorge descent l'espée, Tot res à res li a coupée, *Ren.* 1248. Une grosse bataille de Turs à cheval qui en-toient tous rez à rez des enpins qua nous aviens gaaingnés, JOINV. 230. || XIVe s. Et mesrent les pauz [pieus] dont je vous vois [vais] parlant, En terre rez à rez, GUIART. 14445. || XVe s. Nous mettrons rez à rez de terre ca chastel, FROISS. I, 1, 228. Le deuxieme jour du mois de janvier, anvinon le rez du a nuyt, MI CARON, *Varum.* || XVIe s. Le mont Olympe .... a de hauteur.... depuis le rez de la plaine d'ā-bas.... AMYOT, *P.-Æm.* 25. Il feit demolir les murailles et fortifications de la ville et mesmes jusques au rez de terre, in. *Lycand.* 30. Puis rasa rez pied rez terre toute la forteresse, in. *Démétr.* 49. Tout alentour la pala estoit vu et descouvert, *Apoph. d'Agesi.* 26. Elle sera coupée fort res de terre, o. DE SAINCTES, 131.

— ETYM. La même que ras « (voy. ce mot). *Rez* était aussi un adjectif signifiant rasé : les rez et les tondus.

REZ-DE-CHAUSSÉE (rè-de-chô-sé), *s. m.* || 1° Surface d'un terrain de niveau avec les chaus-sées ou une rue. || 2° Niveau du sol. Le mur n'était encore qu'au rez de chaussée, qu'à rez de chaussée. Pourra que ces trois petites pièces en bas ne soient pas à rez de chaussée qui s'appelle, et qu'elles aient quelque exhaussement, COULANGES, *Lett. à Lamoignon*, 16 déc. 1689. || 3° La partie d'une mai-son qui est au niveau du terrain. Rez logé au rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée, quand il est sain et sûr de quelques marches, est l'endroit le plus agréable, GERLIS, *Maison rust.* I, 1, p. 23, dans PUGNERE.

— ETYM. *Rez*, de, et *chaussée*.

REZ-MUR (rè-mur), *s. m.* S'est dit de la sur-face des gros murs au dedans de l'œuvre. Cette poutre a tant de pieds de rez-mur, c'est-à-dire de-puis une surface jusqu'à l'autre, sans compter ce qui entre dans l'intérieur du mur.

† **RHABRABARIN** (ra-bar-ba-rin), *s. m.* ou **RHA-BARBARINE** (ra-bar-ba-ri-n'), *s. f.* Terme de chi-mie. Principe jaune de la rhubarbe.

— ETYM. Voy. RHUBARBE.

† **RHABDOÏDE** (ra-bdo-i-d'), *adj.* Terme didac-tique. Qui a la forme d'une baguette. Suture rhab-doïde, ancien nom de la suture sagittale.

— ETYM. Ῥάβδος, baguette, et εἶδος, forme.

RHABDOLOGIE (ra-bdo-lo-jie), *s. f.* Manière de calculer avec des baguettes sur lesquelles sont écrits les nombres simples.

— ETYM. Ῥάβδος, baguette, et λόγος, calcul.

† **RHABDOLOGIQUE** (ra-bdo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la rhabdologie.

RHABDOMANCE (ra-bdo-man-s') ou **RHABDO-MANCIE** (ra-bdo-man-sie), *s. f.* Divination à l'aida de baguettes, et, en particulier, divination qui con-siste à découvrir au moyen d'une baguette de cou-drier les sources, les mines, les trésors cachés; la baguette tourne entre les mains quand celui qui la porte passe au-dessus d'une eau souterraine.

— ETYM. Ῥάβδομαντεία, de ῥάβδος, baguette, et μαντεία, divination.

† **RHABDOMANCIQUE** (ra-bdo-man-si-k'), *adj.* Qui a rapport à le rhabdomancie. Les prestiges rhabdo-mantiques, CUVIER et SAINT-HILAIRE, *Ménag. organ.* 1818, 1re *com.* p. 71.

RHABILLAGE (ra-bi-lla-j'), *il* mouillées, et non ra-bi-la-j'), *s. m.* || 1° Terme familier. Raccommo-dage. Un méchant rhabillage. || Terme d'artillerie. Réparation qu'on fait aux armes portatives détério-rées pour les remettre en état de service. || 2° Fig. Le sa-fit d'une affaire par le moyen de raccommo-der, de changer en mieux, sans y avoir réussi. Ce n'est qu'un rhabillage. Je ne sais trop s'il est bien sûr pour nous. Et j'y trouve un peu de rhabil-lage, BRET, *les Jeux Juives*, II, 8.

— HIST. XVIe s. Le rabillage (des fortifications en terre) coustera peu, comme aussi font les appuis qui ne soustiennent que terre, LANOUE, 340. Avec l'es-pargne du fer, s'espargna aussi la peina at le soucy du rabillage des rouhes, DE SERRES, 420. Il faut que le bonhomme [le paysan] paya la ferrure des chevaux, rabillage des selles, croppiere et autres equipages, FROISSART, *Finances*, 3e livre, p. 327.

— ETYM. *Rhabiller*.

RHABILLÉ, ÉE (ra-bi-llé, lll*e*, *il* mouillées), part. passé de rhabiller. Voy. RHABILLER.

† **RHABILLEMENT** (ra-bi-lle-man, *il* mouillées), *s. m.* Raccommodage. Un semoir coûte, et il en coûta encore pour le rhabillement, quand il est dé-traqué, VOLT. *Dict. phil. Agriculture.* || Fig. Rac-commodement. M. de la Rochefoucauld faisait tous les matins une brouillerie, et tous les soirs il tra-vaillait à un rhabillement, VOLT. 30, 386.

RHABILLER (ra-bi-lle, *il* mouillées, et non ra-bi-ylé), *v. a.* || 1° Raccommoder, remettre en état ce qui est à moitié usé. Rhabiller un habit, les cu-irons de navires et barques dudit Toulon font rha-biller et donner crédne à leurs navires et barques.... *Ordonn. du conseil d'état*, 18 sept. 1670, dans DALL. Il se retira, cela dit, Dans son cabinet et se mit Tant à découper des images Qu'à rhabiller de vieilles peaux, SCARR. *Virg. travest.* II. Rhabiller un oiseau, raccommoder le plumage d'un oiseau de proie. || 2° Fig. et familièrement. Raccom-moder qu'il y avait de défectueux dans quelque chose; lâcher de pallier une faute. Ils négligent la seconde glaire de la verte, qui est de savoir rhabiller ses fautes, BALZ. *Le diz, De la sorte*, ne rhabillons-nous que les con-naissez qui, par ce stratagème [l'hypocrisie], ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse...? MOL. *Tart.* V, 7. Rhabiller, inventer un moyen de rhabiller votre escapade, in. *D.-Garc.* III, 4. La du-chesse de Berry essayait de rhabiller avec elle [sa mère] ce qu'elle lui avait dit, ST-SIM. 308, 41. || 3° Habiller une seconde fois. Il était déshabillé, il fallut le rhabiller. || 4° Fournir de nouveaux ha-bits. Rhabiller ses domestiques. Il [Turenne] avait rhabillé à ses dépens tout un régiment anglais, et l'on n'avoit dans son coffre que neuf cents francs, SÉV. 2 août 1676. || 5° Se rhabiller, *v. réfl.* Remet-tre ses habits. Vous commencerez par chez M. de la Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller et en novice at en profes, comme le jour de la cérémonie, SÉV. 4 juin, 1684. Un jour Paris étant revanu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui, et le convoiant de se lever : « Bi-ias! messieurs, leur dit-il, ce n'est pas la peina de se rhabiller. » ID. *d. Busay*, 13 oct. 1677. || 6° Se pourvoir de nouveaux habits. Il s'est rhabillé chez un friper.

— HIST. XVIe s. Leur navire fort gastée, at mirent tant à se rabiller, qu'ils ne servirent de rien, COMM. VII, 18. || XVIIe s. Si de soy mesme s'est un homme mal nay, l'empire de l'univers ne le sçauroit rhabiller, MONT. I, 228. Au lieu du rabiller nostre faulte, nous la redoublons, in. I, 296. La France est si peuplée et si fertile, que ce que la guerre a gasté en un an, se r'habilla en deux, LA-NOUE, 180. Lesquelles [maisons] venans cuire les mains d'un bon messager, il en r'habilla quelque petit coin, les rendant logeables, in. 324. Le grand plaisir que m'avoit fait la lecture de cet historien Hérodote].... m'aurait fait oublier la peina que j'aurois prise à rabiller plusieurs at presque infinis passages de l'interprétation latine, N. BAT. *Apol. pour Hérod. à un ami.*

— ETYM. *Re...*, at *habiller*; wallon, *rabli*.

RHABILLEUR, EUSE (ra-bi-lleur, leû-z'. *il* mouillées), *s. m.* at *f.* || 1° Ouvrier, ouvrière qui rhabille, qui raccommode. || Fig. Celui qui tâche de pallier, de justifier. Rhabilleurs, qui était un son naturel grand rhabilleur, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction (c'était son mot) à ce qui était vilain pour ne malentendu, METZ, III, 82. || 2° Synonyme de remouleur.

— HIST. XVIe s. R'habiller une partie rompue, ou luxée et separée, at la réduire en son lieu, par quoi les vulgaires à bon droit appellent ces gens rebouli-seut les os fracturés ou luxés, r'habilleurs ou re-bouteurs, PARÉ, XIII, 16.

— ETYM. *Rhabiller*. Berry, *rhabilleux*, *rhabil-leux*, rebouteurs.

† **RHABITER** (ra-bi-té), *v. a.* Habiter de nouveau.

— HIST. XVIe s. Et me plairoit, entre les vieux tombeaux De mes ayeux, bastir des murs nouveaux, Et r'habiter la contrée de mes peres, RONS. 627.

— ETYM. *Re...*, et *habiter*.

|| **RHABITUER** (ra-bi-tu-é), *v. a.* Habituer de nou-veau. || Se rhabituer, *v. réfl.* S'habituer de nouveau.

— HIST. XVIe s. Se rhabituer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *habituer*.

† **RHACOSE** (rs-kô-z'), *s. f.* Terme de médecina. Inflammation.

— ETYM. Ῥάκωσις, froncement, de ῥάκος, guenille.

† **RHADAMANTHE** (ra-da-man-t'), *s. m.* Fils de Jupiter et d'Europe, et frère de Minos ; un des trois juges des enfers.

— ETYM. Ῥαδάμανθος.

RHAGADE (ra-ga-d'), *s. f.* || 1° Terme de chirur-gie. Ancanement, toute espèce de gerçure, da crevasse, de fissure des parties molles. || 2° Aujour-d'hui, gerçure ou peut ulcère long at étroit qui a son siége dans les interstices des plis de l'anus, qu'il soit dû ou non au virus syphilitique.

— ETYM. Ῥαγάς, fissure. Paré dit *rhagade*, XX, 34.

† **RHAGOÏDE** (ra-go-i-d'), *s. m.* Genre de coléoptères.

† **RHAGOÏDE** (ra-go-i-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un grain de raisin. L'urée est dite rhagoïde.

— ETYM. Ῥαγίς, grain de raisin, et εἶδος, forma.

† **RHAMNACÉES** (ra-mna-sée) ou **RHAMNÉES** (ra-mnée), *s. f. pl.* Familla de plantes dont le rhamnus est le type.

† **RHAMNÉGRIE** (ra-mné-ji-n'), *s. f.* Terma da chimie. Matière colorante jaune, trouvée dans le nerprun tinctorial, at isomère de la rhamnine.

† **RHAMNIER** (ra-mni-é), *s. m.* Un des noms du nerprun.

† **RHAMNINE** (ra-mni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune, trouvée dans le nerprun tinctorial, et isomère de la rhamnégrine.

† **RHAMNES** (ra-mn'), *s. m. pl.* Nom donné par Remulus à la deuxième tribu du peuple romain; les deux autres étaient les Tatiens et les Luciens.

† **RHAMNOXANTHINE** (ra-mno-ksan-ti-n'), *s. f.* Substance trouvée dans l'écorce et les graines de quelques rhamnus.

† **RHAMNUS** (ra-mnus'), *s. m.* Nom latin, em-ployé parfois en français, du genre nerprun type de la familla des rhamnacées, dans lequel on dis-tingue : la rhamnus cathartique, dit nerprun; le rhamnus alaterne (voy. ALATERNE); le rhamnus frangule, dit vulgairement bourdaine, bourdainier at aune noir; le rhamnus glandu-leux, appelé bourgène tongues rarte; le rhamnus alpin, nommé aussi bourgène des Alpes; le rhamnus lycioïde (voy. EPINE NOIRE); le rhamnus *spina Christi*, dit épine du Christ, parce qu'on croit qu'il a servi à faire la couronne du Christ [CAMOARINI]; le *rhamnus infectorius*, nerprun tinctorial, nerprun des teinturiers.

— HIST. XVIe s. Rhamnus, grousseiller, in *Burlin-lenni de Stirpibus* (1536).

— ETYM. Ῥάμνος.

† **RHAMPHICÉPHORE** (ran-fo-sé-h'), *s. f.* Terme de zoologie. Tégument corné ou cutané du bec des oi-seaux.

— ETYM. Ῥάμφος, bec, et φέρω, étui.

Digitized by Google

† **RHAPHIOLÉPE** (ra-fi-o-lé-pe) ou **RHAPHIO-LÉPIDE** (ra-fi-o-lé-pi-de), *s. f.* Genre de plantes rosacées, où l'on distingue la rhaphiolépe indique, dont le fois est dur at de couleur rouge.

— ETYM. Ῥαφίς, aiguille, et λέπος ou λεπίς, écaille.

RHAPONTIC (ra-pon-tik), *s. m.* Genre de plantes qui se rapprochent de la rhubarbe. || Rhapontic de montagne, le *rumex alpinus*, *L.* || Rhapontic nostras, la grande centaurée, *centaurea centaurium*, *L.* || Non ancien de la rhubarbe de France, originaire des bords du Pont-Euxin et du nord de la mer Caspienne.

— HIST. LVIe S. La charlie de coings, le rhapontic, les mirabelmus, PARÉ, XX *bis*, 19. Radix pontica, rhaponticum, *rhabarbe*, in *Ruellium de stirpibus*, — ETYM. Rha (voy. RHUBARBE), et lat. *ponticum*, du Pont, région d'Asie.

† **RHAPONTICINE** (ra-pon-ti-si-ne), *s. f.* Matière jaune qu'on retire de l'extrait de rhubarbe au moyen de l'eau et de l'alcool froid.

RHAPSODE (ra-pso-de), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Nom donné à ceux qui allaient de ville en ville chanter des poésies et surtout des morceaux détachés de l'Iliade et de l'Odyssée. Les poëmes étaient récités dans les places et dans les jeux publics par les poëtes ou par les rhapsodes, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 1. Et si, dans le chemin, rhapsode ingénieux, Tu veux nous accorder tes chants dignes des cieux..., A. CHÉN. *Idylles, l'Aveugle*.

— ETYM. Ῥαψῳδός, de ῥάπτειν, coudre (voy. RHAPSIE), et ᾠδή, chant.

† **RHAPSODER** (ra-pso-dé), *v. a.* Terme vieilli. Mal raccommoder, mal arranger. Il est vrai qu'il est jeune [Ch. de Sevigné]; mais ce qui est fâcheux, c'est que, quand on gâte un jeune homme, on gâte le reste de sa vie à les rhapsoder, et l'on n'a jamais de repos ni d'abondance, SÉV. 21 juin 1671.

— ETYM. Fait à l'imitation de *rhapsodie*. Au XVIe siècle, on disait *rapsodier* : Rapsodier une millíace de telles superstitieuses sornettes, PARÉ, XIX, 32.

RHAPSODIE (ra-pso-die), *s. f.* || 1° Chez les anciens, morceaux détachés de poésies d'Homère que les rhapsodes chantaient. Une suite de vers dont l'ensemble complétait un sujet faisait une rhapsodie, et c'est de même titre que portent encore aujourd'hui les différents livres d'Homère, LEVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I. II, p. 32. || 2° Fig. et familièrement. Ramas de mauvais vers, de mauvaise prose. Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rhapsodie de l'école des femmes, je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, BOIL. *Critique*, 8. Ne laissez pas de m'envoyer les rhapsodies de vos belles saisons, parce qu'elles sont nouvelles, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 30 mars 1754. Certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortége de vertus surannées et de rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers, BARTHÉL. *Anach. chap.* 41. || 3° Il se dit aussi quelquefois du texte d'une affaire ridicule. Cavoie écrivit au roi une rhapsodie sur sa santé et ses affaires, et demanda la permission de se défaire de sa charge, ST-SIM. IX, 140. M. de Larochefoucauld se faisait mener chez le roi pour l'intérêt du quiproquo arrivé ou pour quelque autre rhapsodie, ID. XIV, 423.

— ETYM. Ῥαψῳδία, de ῥαψῳδός, rhapsode.

† **RHAPSODIQUE** (ra-pso-di-k'), *adj.* Qui est formé de lambeaux, de fragments.

— ETYM. *Rhapsodie*.

RHAPSODISTE (ra-pso-di-st'), *s. m.* Celui qui ne fait que des rhapsodies, de mauvais ramas de vers ou de prose. Le rhapsodiste [auteur du Secrétaire du Parnasse] a déclaré son détestable Sécrétaire M. Arouet de Voltaire, ORIM, *Corresp.* 2e part. t. I, p. 65.

— ETYM. *Rhapsodie*.

† **RHAPSOMANCIE** (ra-pso-do-man-sie), *s. f.* Terme d'antiquité. Divination qui se pratiquait au moyen de passages pris at tirés au sort dans un poëte, dans Homère surtout et dans Virgile.

— ETYM. *Rhapsode*, et μαντεία, divination.

† **RHAPTOCARPE** (ra-pto-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fruits semblent chargés de cultures.

— ETYM. Ῥαπτός, cousu, et καρπός, fruit.

† **RHÉE** (rée), *s. f.* Fille d'Uranus et de la Terre, femme de Saturne (Pôa). ..... nous chanter que, dès le temps de Rhée, la chasteté déjà, la rougeur sur le front, Avait chez les humains reçu plus d'un affront, DOL. *Sat.* X.

† 2. **RHÉE** (rée), *s. f.* Genre d'oiseaux d'Amérique at de la Nouvelle-Hollande, de l'ordre des coureurs; l'on y distingue la rhée nandou.

† **RHEGMATE** (rè-gma-t'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit diéresilen correspondant à l'étaffiat de Richard.

— ETYM. Ῥῆγμα, rupture, de ῥήγνυμι, pour ῥάγνυμι; comparez le latin *frangere*.

† **RHÉGINE** (rè-ji-n'), *s. f.* Matière jaune, dite aussi acide rhégique, acide chrysophénique, que renferme la racine de rhubarbe, et qui devient d'un rouge pourpre par les alcalis.

— ETYM. *Rheum*, nom latin botanique du genre rhubarbe.

† **RHÉNAN, ANE** (rè-nan, na-n'), *adj.* Qui appartient au Rhin. Les provinces rhénanes.

— ETYM. Lat. *Rhenus*, le Rhin.

† **RHÉOMÈTRE** (rè-o-mè-t'r'), *s. m.* Terme de physique. Instrument pour mesurer la force d'un courant électrique.

— ETYM. Ῥεῦς, couler, et μέτρον, mesure.

† **RHÉOPHORE** (rè-o-fo-r'), *s. m.* Terme de physique. Nom donné aux fils métalliques qui, dans une pile, conduisent les deux courants électriques.

— ETYM. Ῥεῦς, couler, et φορός, qui porte.

RHÉTEUR (rè-teur), *s. m.* || 1° Chez les anciens grecs, terme qui avait un double sens : l'orateur, et celui qui enseignait l'art de parler. On appelle rhéteurs ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé des préceptes, ROLLIN, *Hist. anc.* Gr. t. II, p. 200. Le rhéteur latin, *Le devoir* propre du rhéteur, c'est de leur faire sentir [aux étudiants] l'économie d'un discours, les beautés qui s'y trouvent, et les fautes même qui peuvent s'y trouver, ID. *Traité des Ét.* tit. 3, II. 2. Aujourd'hui, au parlant des anciens ou de ceux qui sont morts, celui qui enseignait l'art de parler, et qui donna des règles et des préceptes d'éloquence. || 3° Par dénigrement at dans un sens détourné, l'homme qui ne cherche que la forme du discours, en s'attachant peu du tout au fond des choses, et parle beaucoup sans rien dire. Rhéteurs embarrassés dans votre toge neuve, V. HUGO, *Crépuscule*, 3. || Se dit aussi de celui qui dissimule de mauvaises ou insuffisantes raisons sous une forme passionnée.

— ETYM. Lat. *rhetorem*, du grec ῥήτωρ, Ῥῆ-τορ, dérivé de ῥῆσις, parole, ῥήτρα, convention, parler, se rattache par la digamma au lat. *verbum*, au goth. *waurd*, all. *Wort*, angl. *word*.

† **RHÉTHINE** (rè-ti-n'), ou **RETINNAPHTALTE**, voy. RÉTINITE, RETINNASPHALTE, bien que l'orthographe par eth soit meilleure.

† **RHÉTISIEN** (rè-ti-si-k'), *s. m.* Dialecte italien que l'on parle chez les Grisons.

— ETYM. Lat. *Rhætia*, la Rhétie.

† **RHÉTORICAILLON** (rè-to-ri-ka-llon), *s. m.* || 1° Celui qui sait la rhétorique. Ils [les laches conseillers] emploient tout l'art des rhétoriciens à lui exagérer [au prince] les misères de la guerre, BALZ. *De la cour*, 8e *disc.* || Adjectivement. Le prophète persuadait sans rhétorique; le paraphraste est rhétoricien sans persuader, ID. *Socrate chrét. Disc.* 7. Grégoire de Tours, qui laisse pas qui d'être fleuri et rhétoricien dans son style, CHATEAUB. *Voy. d Clermont.* || 2° Écolier qui étudie en rhétorique. Un bon rhétoricien. || S. f. Rhétoricienne, se dit quelquefois des jeunes filles qui, dans les pensionnats, suivent la classe de rhétorique française.

— HIST. XIIIe S. Et Brichebar fu en estant, Qui la parole a commencée, Bien l'a conduita at agencée Si comme bons rectoriens, *Ren.* 8869. || XVIe S. A sa belle parleure [éloquence], ..., on croy que rhetoricien quelquonques en longue françoise scevent riens amender, CHR. DE PIS. *Charles V*, 1, 17. Tout bon rethoricien. || S. f. Rhétoricienne, se dit aussi de celle qui, dans les pensionnats, suivent la classe de rhétorique française.

— ETYM. Rhétorique, et suffixe ien.

† **RHÉTORICIEN** (rè-to-ri-si-in), *s. m.* Terme d'histoire littéraire. Nom donné aux écrivains du moyen âge qui, sans être poëtes, les faire paroistre et trouver grandes; c'est un cordonnier qui ajait faire de grands souliers à un petit pied, MONT. I, 379.

— ETYM. *Rhétorique*.

RHÉTORIQUE (rè-to-ri-k'), *s. f.* || 1° L'art de bien dire ou l'art de parler de manière à persuader; le dialectique des vraisemblances, suivant la définition d'Aristote. Il paraît bien que vous avez rapporté l'air de Florence, que vous vous êtes coloré au soleil de Rome, que vous venez nouvellement du pays natal de la rhétorique, BALZ. *liv.* I, *lett.* 8. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort.... peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-breton et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique, DESC. *Méth.* I, 9. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, MASS. *Bourgogne*. Empédocle d'Agrigente, célèbre philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connaissance de la rhétorique; Corax et Tisias, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné des règles, ROLLIN, *Hist. anc.* Gr. t. II, 2e part. p. 661, dans POUGENS. Ils ne savent pas faire usage de l'apostrophe, une des plus puissantes machines de la rhétorique, P. L. COUR. *Lett. au Censeur*, I. || Figures de rhétorique, formes particulières de langage, qui donnent de la force at de la grâce au discours. || 3° Terme de collége. La classe de rhétorique, ou la rhétorique, la classe où l'on enseigne la rhétorique. Faire sa rhétorique. Il est en rhétorique. Professeur de rhétorique. Quand on sait ou qu'on croit savoir assez de latin, on passe en rhétorique; c'est alors qu'on commence à employer quelque chose de soi-même, D'ALEMB. Œuv. t. X, p. 68. || 4° Ouvrage écrit sur la rhétorique. On peut dire que la rhétorique de Quintilien, qu'il intitula Institutions oratoires, est la plus complète que l'antiquité nous ait laissée, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. XI, 2e part. p. 737, dans POUGENS. || Titre de certains traités de rhétorique. Aristote est reconnu avec raison pour la chef et le prince des rhéteurs; sa Rhétorique, divisée en trois livres, a toujours été considérée par les savants comme un chef-d'œuvre et comme le traité le plus accompli qui ait paru sur cette matière, ID. ib. p. 682. || 4° Fig. et familièrement. Tout le vain ampleur dans le discours pour persuader quelqu'un, ou pour exposer, décrire quelque chose. D'abord le temple magnifique Exerça fort la rhétorique Des Troyens que du soigneur, SCARR. *Virg.* VI. Par ces répliques et duplíques De leurs royales rhétoriques Ils firent quelques temps rage, ID. *ib.* II. Je vous prends Dieu; et votre rhétorique En termes assez forts à mon âme s'explique, MOL. *Tart.* IV, 3. Nous épuisâmes nos rhétoriques, lorsque nous pûmes persuader Mme de Chaulnes, Mlle de Chaulnes nous soutenait, SÉV. 4 sept. 1680. L'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses fleurons, sa petite rhétorique naturelle..., ID. 30 juill. 1680. Il avait tout le temps d'aller sa rhétorique sur ce beau sujet, HAMILT. *Gramm.* 11. D'Alembert vint un matin chez moi; j'écoutai une flatteuse rhétorique pour me faire goûter ce que Pontchartrain m'avait proposé, ST-SIM. 304, 218. || 5° Par dénigrement. Discours vain et pompeux. Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, Et qui, des vains efforts de votre rhétorique Instruit, s'endort ou vous critique, BOIL. *Art p.* III. Ces lois [des Visigoths] pleines de rhétorique et vides de sens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. || 6° Chambre de rhétorique, se dit de certaines sociétés littéraires qui se formèrent dans les Pays-Bas dès le moyen âge.

— HIST. XIIIe S. Rectorique est une science qui nous enseigne bien pleinement et parfetement dire es choses communes et es privées, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 476. Il y a [dit Jean Lycas] trevis la bele rhetorique et par si grand art, que ceux qui l'oyosent estoient tous resjouis de son langage, FROISS. II, III, 53. || XVIe S. Ariston definit sagement la rhétorique, science à persuader le peuple; Socrates, Platon, art de tromper at de flatter, MONT. I, 360. Je suis mieu d'une inédicible ardeur de mettre avant ma rhetorique, et estudier aux marcheandises en ce lieu, *Sat. Men. Harc. de la vecteur Rose*.

— ETYM. Provenç. *rethorica*; espagn. *retorica*; ital. *retorica*; du lat. *rhetorica*, qui est le grec ῥητορική, de ῥήτωρ, rhéteur.

† **RHINALGIE** (ri-nal-ji-e), *s. f.* Douleur qui a son siége au nez.

— ETYM. Ῥίς, nez, et ἄλγος, douleur.

† **RHINANTHE** (ri-nan-t'), *s. m.* Genre de la famille des scrophulariées.

— ETYM. Ῥίς, nez, et ἄνθος, fleur, à cause de la forme des fleurs qui simule la profil d'un nez aquilin.

† **RHINARION** (ri-na-ri-on), *s. m.* Terme de zoologie. Bout du nez d'un mammifère, quand il est couvert d'une peau humide. || Chez les insectes, espace compris entre le bord antérieur du nez et le labre.

— ETYM. Ῥίς, nez

† **RHINENCÉPHALE** [ri-nan-sé-fa-l'], *s. m.* Terme de tératologie. Monstres rhinencéphales, monstres qui ont le nez prolongé en forma de trompe.

— ETYM. Ῥίς, nez, et *encéphale*.

† **RHINENCHYTE** (ri-nan-chi-t'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument destiné à faire des injections dans le nez.

— ETYM. Ῥίς, nez, ἐν, dans, et χεῖν, verser.

Digitized by Google

1. **RHINGRAVE** (rin-gra-v'), *s. m.* Comte du Rhin, il se disait des juges, des gouverneurs des villes situées le long du Rhin, et de quelques princes d'Allemagne. Un des rhingraves, prisonnier au combat ou se trouva le duc de Coislin, lui échut, 97-98. 440, 482. Il y a femme d'un rhingrave était appelée madame la rhingrave.

— ETYM. All. *Rheingraf*, de *Rhein*, le Rhin, et *Graf*, comte.

2. **RHINGRAVE** (rin-gra-v'), *s. f.* Sorte d'ancien vêtement, haut-de-chausses fort ample, attaché par le bas avec plusieurs rubans. Est-ce par les apas de sa vaste rhingrave qu'il a gagné votre âme en faisant votre malheur? MOL. *Mis.* II, 1. J'ai chez moi un garçon qui, pour monter une rhingrave, est le plus grand génie du monde, et un autre qui, pour assembler un pourpoint, est le héros de notre temps. *Bourg. gent.* II, 4.

— ETYM. *Rhingrave*, 1.

† **RHINGRAVIAT** (rin-gra-vi-a), *s. m.* Fonction, dignité de rhingrave.

† **RHINITE** (ri-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de CORYZA.

— ETYM. Πν, nez, et la finale médicale de indiquant inflammation.

† **RHINLANDIQUE** (rin-lan-di-k'), *adj.* Pied rhinlandique, pied en usage sur les bords du Rhin, valant 313,85 millimètres. Il [un miroir ardent] a trois pieds rhinlandiques de diamètre et plus de 10 livres, ce qui est une grandeur énorme par rapport aux plus grands verres convexes qui aient jamais été faits, FONTEN. *Tschirnhaus*.

— ETYM. All. *Rheinland*, pays du Rhin, de *Rhein*, Rhin, et *Land*, pays.

† **RHINOCÈRE** (ri-no-sè-r'), *s. f.* Capitale imaginaire des rhinocéros d'après la Fontaine. L'éléphant reparti : quoi vous ne savez pas que le Rhinocéros me dispute le pas, Qu'Éléphantide a guerre sujet Rhinocère? LA FONT. *Fabl.* XII, 21.

RHINOCÉROS (ri-no-sé-ros'), *s. m.* || 1° Grand quadrupède sauvage portant une ou deux cornes sur le nez, genre de l'ordre des pachydermes. Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes, BUFF. *Quadrup.* I, IV, p. 217. Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avait été envoyé de Bengale; quoique très-jeune, parce qu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling, ID. 50. I, IV, p. 234. Ils [les anciens] connaissaient les rhinocéros à deux cornes, que l'Europe moderne n'a point vus vivants, CUVIER, *Révolutions*, p. 72. || 2° Au rhinocéros, sorte de coiffure des petits-maîtres, dans le XVIIIe siècle. Mon Dieu! que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé de blanc-poudrés coiffé au rhinocéros et à l'oiseau royal! VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 18 juin 1759.

— HIST. XVIe S. Les autres disent que la licorne ou monocéros ressemble à un rhinocéros, PARÉ, *Licorne*, 2.

— ETYM. Πνκέρως, de ῥίς, nez, et κέρας, corne.

† **RHINOPLASTIE** (ri-no-pla-sti), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération ayant pour but de refaire un nez, lorsque cette partie du visage a été retranchée ou détruite par une cause quelconque.

— ETYM. Πν, nez, et πλάσσειν, former.

† **RHINOPTIE** (ri-no-ptie), *s. f.* Terme de médecine. Strabisme qui a lieu du côté du nez.

— ETYM. Πν, nez, et ὄψομαι, voir.

† **RHINORRHAGIE** (ri-no-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie nasale.

— ETYM. Πν, nez, et ῥηγνύω, faire éruption.

† **RHINORRHAPHIE** (ri-no-ra-fie), *s. f.* Terme de médecine. Réunion, par suture, des bords d'une plaie du nez.

— ETYM. Πν, nez, et ῥάπτειν, coudre.

† **RHINORRHÉE** (ri-no-ré), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement de mucosités limpides par le nez sans aucun symptôme inflammatoire.

— ETYM. Πν, nez, et ῥέω, couler.

† **RHINOTHÉQUE** (ri-no-té-k'), *s. f.* Terme de zoologie. Épiderme du bec des oiseaux.

— ETYM. Πν, nez, et θήκη, loge.

RHIZ... Préfixe qui signifie racine, et qui vient de ῥίζα, racine.

† **RHIZAGRE** (ri-za-gr'), *s. f.* Instrument propre à extraire les racines des dents.

— ETYM. *Rhiz...*, et ἄγρα, action de saisir.

† **RHIZANTHE** (ri-zan-t'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs ou les pédoncules naissent de la racine.

— ETYM. *Rhiz...*, et ἄνθος, fleur.

† **RHIZOBLASTE** (ri-zo-bla-st'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'embryon est pourvu de racines. || Se dit de l'embryon lui-même. Embryon rhizoblaste.

— ETYM. *Rhiz...*, et βλαστός, germe.

† **RHIZOBORÉES** (ri-zo-bo-ré), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, contenant de grands arbres de la Guyane et du Brésil.

† **RHIZOCARPE** (ri-zo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fructification se développe près de la racine.

— ETYM. *Rhiz...*, et καρπός, fruit.

† **RHIZOCARPÉES** (ri-zo-kar-pé), *s. f. pl.* Plantes aquatiques, dont les fruits semblent naître sur les racines.

† **RHIZOCARPIEN, IENNE** (ri-zo-kar-pin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Se dit du végétal à racine vivace, dont la tige ne porte qu'une fois des fruits et se reproduit chaque année.

— ETYM. *Rhiz...*, et καρπός, fruit.

† **RHIZOCARPIQUE** (ri-zo-kar-pi-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes dont les fleurs et les fruits naissent de la racine.

— ETYM. Voy. RHIZOCARPIEN.

† **RHIZOCÈNE** (ri-zo-sè-n'), *s. m.* Genre de la famille des champignons, composé d'espèces parasites sur les racines des végétaux supérieurs, notamment sur les bulbes de safran, genre *rhizoctone* de Fr. Nees et de Candolle.

— ETYM. *Rhiz...*, et κενεών, ventre.

† **RHIZOGRAPHIE** (ri-zo-gra-fie), *s. f.* Terme didactique. Traité ou description des racines.

— ETYM. *Rhiz...*, et γράφειν, décrire.

† **RHIZOLITHE** (ri-zo-li-t'), *s. f.* Racine fossile.

— ETYM. *Rhiz...*, et λίθος, pierre.

† **RHIZOME** (ri-zo-m'), *s. m.* Terme de botanique. Tige souterraine ordinairement horizontale, dont s'allonge et se développent des rameaux, soit des feuilles à l'une de ses extrémités, tandis qu'elle se détruit par l'autre. Ce que l'on appelait racine tracante dans les auteurs, c'est ce que l'on nomme rhizome.

— ETYM. Ῥίζα, racine.

† **RHIZONYCHON** (ri-zo-ni-ki-on), *s. m.* Terme de zoologie. Phalange qui porte l'ongle, dans les mammifères et les oiseaux.

— ETYM. *Rhiz...*, et ὄνυξ, ongle.

† **RHIZOPHAGE** (ri-zo-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de racines.

— ETYM. *Rhiz...*, et φαγεῖν, manger.

† **RHIZOPHILE** (ri-zo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui aime les racines.

— ETYM. *Rhiz...*, et φίλος, ami.

† **RHIZOPHORE** (ri-zo-fo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des racines. || *S. f. pl.* Genre de plantes des contrées intertropicales. Les palétuviers sont des rhizophores.

— ETYM. *Rhiz...*, et φορός, qui porte.

† **RHIZOPHORÉES** (ri-zo-fo-ré), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones.

† **RHIZOPILE** (ri-zo-pi-l'), *s. m.* Base filamenteuse d'un champignon. || *S. m. pl.* Animaux dont le corps consiste seulement en une matière homogène contractile, sans épiderme, sans cavités, sans cils.

— ETYM. *Rhiz...*, et πῶλος, poêle, pied.

† **RHIZOPODE** (ri-zo-po-d'), *s. m.* || 1° Ancien nom de l'herborne; il se dit de celui qui recueille des racines et des plantes médicinales. || 2° Instrument des officines destiné à couper ou à hacher les racines.

— ETYM. Ῥίζοτομος, de ῥίζα, racine, et τομή, section.

† **RHO** (ro), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet grec.

† **RHODANIEN, ENNE** (ro-da-niin, niè-n'), ou **RHODANIQUE** (ro-da-ni-k'), *adj.* Qui appartient au Rhône. Glacier rhodanien, CH. MARTINS, *Revue des Deux-Mondes*, 1867, t. I, p. 898.

— ETYM. Lat. *Rhodanus*, le Rhône.

† **RHODANOGÈNE** (ro-da-no-jè-n'), *s. m.* Autre nom du sulfocyanogène.

† **RHODAZIE** (ro-da-zi'), *s. m.* Terme de chimie. Métal de nos sels qui sont produits par l'oxyde rhodique.

† **RHODOÉRÉTINE** (ro-dé-o-ré-ti-n'), *s. f.* Produit retiré de la racine de jalap.

† **RHODIENNES** (ro-di-è-n), *adj. ff. pl.* Lois rhodiennes, espèce de code du commerce maritime des Rhodiens, que les anciens Romains prirent pour modèle.

— ETYM. L'île de *Rhodes*.

† **RHODIQUE** (ro-di-k'), *adj. m.* Se dit d'un des oxydes du rhodium.

— ETYM. *Rhodium*.

RHODIUM (ro-di-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal peu fusible, trouvé par Wollaston en 1803, dans le platine du commerce.

— ETYM. Dit ainsi de ῥόδον, la rose, à cause de sa couleur.

† **RHODODAPHNÉ** (ro-do-da-fné), *s. m.* Laurier rose.

† **RHODODENDRÉES** (ro-do-din-dré), *s. f. pl.* Synonyme de rhodoracées.

RHODODENDRON (ro-do-din-dron), *s. m.* Nom d'un genre de plantes qui sert de type à la famille des rhododendrées, dit aussi rosage. On y distingue : le rhododendron à grandes fleurs, qui, originaire de l'Amérique septentrionale, s'est naturalisé dans nos climats; le rhododendron ferrugineux, multiplié aussi dans nos jardins; le rhododendron arboré, venu de l'Inde et qui demande l'orangerie; le rhododendron ponique, devenu célèbre parce que le miel qu'y puisèrent les abeilles empoisonna l'armée de Xénophon; le rhododendron ferrugineux, dit vulgairement laurier rose des Alpes et rose des Alpes, LEGRAND. Un rocher concave, à l'abri duquel nous brûlions des rhododendrons, le seul bois qui ordît à cette hauteur, naissons, *Voy. Alpes*, I. VIII, p. 82, dans rousseau.

— HIST. XVIe S. Voici une autre sorte de laurier, mais fort petite et basse, tenant lieu entre les arbustes; elle porte des roses, et pour ce est appelés rododendron ou rosage, o. DE SERRES, 860.

— ETYM. Ῥόδον, rose, et δένδρον, arbre.

† **RHODOGRAPHIE** (ro-do-gra-fie), *s. f.* Traité ou description des roses.

— ETYM. Ῥόδον, rose, et γράφειν, décrire.

† **RHODORACÉES** (ro-do-ra-cé), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le *rhodora* est le type.

RHOMBE (ron-b'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère, ainsi nommé dit-on, parce que, dont les côtés sont tous égaux sans que les angles soient droits; le rhombe diffère du carré en ce que celui-ci a les angles droits. Il est par conséquent de penser que toutes les figures de quatre côtés se peuvent inscrire dans le cercle, mais que, supposant une fausse autre pensée, je suis contraint d'avoir que le rhombe y peut être inscrit, puisque c'est une figure de quatre côtés; et ainsi je serai contraint d'avouer une chose fausse, DESC. *Médit.* V, 8. Le feldspath est presque toujours cristallisé en rhombes, et composé de lames brillantes appliquées les unes sur les autres, BUFF. *Min.* I, 1, p. 81. || Adjectivement. Minéral à bases rhombes. || 2° Terme d'histoire naturelle. Nom d'un genre de poissons acanthoptérygiens, dans lequel on distingue le rhombe adriatique, habitant les mers voisines de la Caroline, et qui est le chétodon nu de certains auteurs, LACEPÈDE. || Nom d'un genre de poissons malacoptérygiens subbrachiens formé aux dépens de l'ancien genre pleuronecte rhombe, appelé vulgairement barbue. On y distingue encore le rhombe podas, qui habite la pleuronecte podas; le rhombe punctué dit targeur et qui était le pleuronecte punctué; le rhombe maxime de Cuvier, commandement dit turbot, faisan et faisan turbot; le rhombe panthérin de Ruppel, qui, suivant le même auteur, est appelé vulgairement aréd, LACEPÈDE.

— HIST. XVIe S. Afin de l'entretenir à la manière de pomme des vitres, et de causer en cest endroit des quarres vuides en rhombe ou lozange, o. DE SERRES, 744. Rhombe girante [toupie], CORGRAVE.

— ETYM. Lat. *rhombus*, de ῥόμβος, que les étymologistes rattachent au latin *orbis*, *globe*.

† **RHOMBIFÈRE** (ron-bi-fè-r'), *adj.* Qui a la forme d'un rhombe.

— ETYM. *Rhombe*, et *ferre*.

† **RHOMBIFORME** (ron-bi-for-m'), *adj.* Terme de géométrie. Qui a la forme du rhombe. Figure rhomboïde.

† **RHOMBOÈDRE** (ron-bo-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Corps solide dont les faces sont des rhombes. Le carbonate de fer, la chaux carbonatée, etc. cristallisent en rhomboèdre. || Terme de minéralogie. Cristal dont les six faces ressemblent à des rhombes.

— ETYM. *Rhombe*, et ἕδρα, face.

† **RHOMBOÉDRIQUE** (ron-bo-é-dri-k'), *adj.* Qui tient du rhomboèdre, qui en a la forme. Corps rhomboédrique. Forme rhomboédrique.

RHOMBOÏDAL, ALE (ron-bo-i-dal, da-l'), *adj.* 1° Terme de géométrie. Qui a la figure du rhomboïde. || 2° *S. m.* Terme de zoologie. Le rhomboïdal, nom vulgaire du colubre *rhombatre* (ophidiens) qui habite l'Inde. C'est la couleuvre rhomboïdale de certains auteurs.

— ETYM. *Rhomboïde*.

Digitized by Google

RHOMBOÏDE (ron-bo-ï-d'), *s. m.* || 1° Figure plane dont la forme approche de celle du rhombe. Celle [la figure du quatre côtés] qui n'a pas les angles droits, mais seulement les côtés opposés égaux, se nomme rhomboïde. OZANAM, *la Géométr. pratique.* || Nous disons aujourd'hui parallélogramme. || 2° Terme d'anatomie. Muscle du dos couvert par le trapèze, et qui, des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, s'étend au bord interne de l'omoplate. || *Adj.* Le muscle rhomboïde.

— REM. L'académie le définit : corps solide ayant six faces parallèles, dont chacune est un rhombe. C'est une erreur; le rhomboïde est une figure plane.

— HIST. XVIe S. Les autres muscles sont quadrangulaires, comme le rhomboïda de l'omoplate, PARÉ, 1, 8.

— ÉTYM. Ῥομβοειδής, de ῥόμβος, rhombe, et εἶδος, forme.

† **RHONCUS** (ron-kus'), *s. m.* Terme de médecine. Espèce de ronflement plus ou moins dur et bruyant que font entendre les apoplectiques, lorsque la paralysie a gagné le voile du palais, ou les agonisants dans quelques phases de maladies graves.

— ÉTYM. Lat. *rhoncus*, du grec ῥόγχος.

† **RHOPALE** (ro-pa-l'), *s. f.* Nom donné au genre rouguie et masse rugue, protéacées, par Rudge.

† **RHOPALIQUE** (ro-pa-li-k'), *adj.* Qui ressemble, par sa forme, à celle d'une massue. || Période rhopalique, celle où les incises des membres de la période deviennent de plus en plus longues, ou de plus en plus courtes, comme fait une massue. En voici une où le second membre est divisé en trois incises croissantes : Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère et qui n'était pas de lui ; — par une force qui apparue à la faiblesse [qui arrête les chutes du ceux qui se précipitent], — qui n'a pas de faire des bonnes maximes pour conduire les bons succès, BALZAC, dans JULLIEN.

— ÉTYM. Ῥόπαλον, massue, parce que la massue grossit depuis le petit bout jusqu'au bout opposé.

† **RHOPALOCÈRE** (ro-pa-lo-sè-r'), *adj.* Qui a les antennes terminées en massue.

— ÉTYM. Ῥόπαλον, massue, et κέρας, corne, antenne.

† **RHOPACISME** (ro-ta-si-sm'), *s. m.* Prononciation vicieuse de la lettre r.

— ÉTYM. Ῥωτακίζειν, employer souvent le ῥ, de ῥῶ, r.

† **RHUBARBARIN** (ru-bar-ba-rin), *s. m.* ou **RHUBARBARINE** (ru-bar-ba-ri-n'), *s. f.* Synonyme de rhubarbarin.

RHUBARBE (ru-bar-b'), *s. f.* || 1° Nom collectif de plusieurs racines employées en médecine, qui toutes appartiennent au genre *rheum*, polygonées. Pour moi, je pendrais sous la rubrique de la Sibérie et tout le séné des apothicaires, sans que jamais je fasse un chant de la *Henriade*, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 1er janv. 1776. Il est bien connu que la vraie rhubarbe croît sans culture entre le trentième et le trente-neuvième degré de latitude boréale, BATBAL, *Hist. phil.* V, 80. La société formée à Londres pour l'encouragement des arts et du commerce distribua en 1774 des médailles à deux cultivateurs anglais qui avaient introduit de la rhubarbe d'une qualité supérieure, IB. id. V, 30. Il établit dans ses terres la culture de la rhubarbe, production inconnue en France dans sa jeunesse, CONDORCET, *Duhamel*. || La rhubarbe de Chine, de Perse ou des Indes, *rheum palmatum*, *t.* || La rhubarbe de France, *rheum compactum*, *L.* || Fig. Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, voy. SÉNÉ. || 2° Rhubarbe des moines, nom sous lequel on a désigné tantôt la patience, tantôt la rumex *alpinus*, *L.* || 3° Rhubarbe blanche, voy. MECHOACAN. || Rhubarbe des pauvres, *thalictrum flavum*, *L.* || 4° Sorte de fromage qu'on fabrique à Roquefort, avec les rachures de ceux qui sont destinés au commerce. De ces rachures on compose une espèce de fromage en forme de boule qu'on nomme rhubarbe, et qui se vend dans le pays trois ou quatre sous la livre. *Dict. des Arts et mét.* au mot *laitière*. || 5° Jaune de rhubarbe, synonyme de rhéine.

— HIST. XIVe S. Et es montaignes [de] cesta cité croist rosbarbe et gingembre aussi à grant planté, MARC POL, p. 490. XVIe S. La rhubarbe purge l'humeur colerique, OUDART, *Thèse de médecine*. || XVIIe S. Cognoistre la force de la rubarbe et du polypode, MONT. II, 174.

— ÉTYM. Prov. *rhubarba*; catal. *rhubarbaro*; espagn. *ruibarbo* ; port. *rhuebarbo*; ital. *reobarbaro*, *robarbaro*; de la, *rha barbarum*, *barbare* : la plante qui vient sur les bords du Rha des barbares. Le latin dit aussi *rhabarbarum*, et Isidore interprète *rhea* par *racine*.

RHUM (rom'), *s. m.* Alcool retiré de la mélasse, laquelle est le résidu du suc de la canne à sucre. || Quelques-uns écrivent rum, ce qui est la meilleure orthographe, étant l'orthographe des Anglais, qui nous ont transmis ce produit.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **RHUMATALGIE** (ro-ma-tal-ji), *s. f.* Terme de médecine. Douleur rhumatismale.

— ÉTYM. *Rhumatisme*, et ἄλγος, douleur.

RHUMATIQUE (ru-ma-ti-k'), *adj.* Synonyme de rhumatismal.

— HIST. XIVe S. Par quey furent causées es corps humains rumatiques enfermetez, CHR. DE PISAN, *Charles V*, II, 1. || XVIe S. Il eshira l'air pur et clair, non trop humide ne rhumatique, toutesfois un peu froid, PARÉ, V, 9.

— ÉTYM. Prov. *reumatic*; espagn. et ital. *reumático*; du lat. *rheumaticus*, de ῥευματισμός, de ῥεῦμα, rhume.

† **RHUMATISANT, ANTE** (ru-ma-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui est affecté de rhumatismes. || Substantivement. Un rhumatisant.

— ÉTYM. *Rhumatisme*; lat. *rheumatizare*, être affecté de fluxion (voy. RHUMATISME).

† **RHUMATISÉ, ÉE** (ru-ma-ti-zé, zée), *adj.* Qui est affecté de rhumatisme. Je suis tout rhumatisé.

— ÉTYM. Voy. RHUMATISME.

RHUMATISMAL, E (ru-ma-tis-mal, sma-l'), *adj.* Qui appartient au rhumatisme. Les accidents rhumatismaux. || Fièvre rhumatismale, fièvre symptomatique qui dépend du rhumatisme aigu.

— ÉTYM. Voy. RHUMATISME.

† **RHUMATISMALEMENT** (ru-ma-ti-sma-le-man), *adv.* De l'effet, de la façon du rhumatisme. Musicia qui est resté rhumatisalement contracté.

RHUMATISME (ru-ma-ti-sm'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Douleur avec gêne et quelquefois tuméfaction dans les muscles ou les articulations, et qui ne sont accompagnées ni de fièvre ni d'aucun caractère d'inflammation. Nous attendrons le retour des feuilles et celui de la sève; autrement, il me faudrait chercher en littère les avantures ; on m'appellerait le cherlatan du rhumatisme ; non qui, je ne me semble, ne connaître à un chetalier errant, LA FONT. *Lett.* XIX. La fortune l'est venu chercher dans sa chambre, assez locommodé des chicanes de ses parents, DEV. 434. || 2° Rhumatisme articulaire, dit aussi arthrite rhumatismale, inflammation du système fibro-séreux des articulations, compliquée d'une altération particulière du sang; il est aigu ou chronique. Je vous assure qu'on rhumatisme est une des belles pièces qu'un gentilhomme puisse avoir de sa vaillance, PIGOREAU, *Instit. Hem. scienc.* t. x, p. 251. || 3° Rhumatisme osseux, forme du rhumatisme qui n'est ni la goutte ni le rhumatisme aigu ou chronique, et qui se caractérise par une augmentation graduelle du volume des extrémités des os, du périoste et des ligaments.

— ÉTYM. Lat. *rheumatismus*, de ῥευματισμός, de ῥεῦμα (voy. RHUME). Le *rhumatisme* a été ainsi nommé parce que, dans l'ancienne pathologie, on le considérait comme une fluxion venant des parties supérieures.

† **RHUMATISMÉ, ÉE** (ru-ma-ti-mé, mée), *adj.* Synonyme inusité de rhumatisé. Le chevalier de Grignac, rhumatismé depuis deux mois, DEV. 30 janv. 1832.

† **RHUMATOÏDE** (ru-ma-to-ï-d'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de douleurs analogues à celles du rhumatisme, qui ne dépendent pas nécessairement d'affections de membres, aux régions cervicale, lombaire et sternale, à la suite des accidents primaires de la syphilis.

— ÉTYM. *Rhumatisme*, et εἶδος, forme.

RHUME (ru-m'), *s. m.* || 1° Terme vulgaire, synonyme de bronchite ou inflammation de la membrane muqueuse des bronches. Cela est étrange, que moi, qui vous ai tant fait la guerre d'être trop craintive en ce qui regarde votre santé, si près cette beaux cette même crainte pour ce qui vous regarde, et qu'un rhume que vous avez me tourmente plus qu'une fièvre continue que j'aurais, voy. *Lett.* 108, *à Mme de Sablé*. Vous tousse fort, madame .... C'est un rhume obstiné, sans doute; et je rois bien Que tous les jus [de réglisse] du monde ici ne feront rien, MOL. Part. V, 2. Le petit Pépeut était su chevet de mon lit pour un épouvantable rhume qui sera passé quand vous recevrez cette lettre, SÉV. 28. Le rhume a son aspect [d'un mauvais médecin] se change en pleurésie, MOL. *Art p.* IV. || On dit aussi rhume de poitrine ou de gorge. || 2° Rhume anglais, commencement de diverses espèces de phthisies. || 3° Rhume de cerveau, ou, absolument, rhume, synonyme de coryza. L'autre assaillit de rhumes. Allez-vous en, rhume : Il ne pouvait que dire Sans odorat, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. De légers engorgements des sinus frontaux, que le public appelle rhumes de cerveau, DESGENETTE, *Instit. Hem. scienc.* t. I, p. 462.

— HIST. XIIIe S. Me prist.... un reume si grant en la teste, que le reume me fluit et de la teste parmi les narines, JOINV. 237. || XVIe S. ...l'impost, les quatrièmes, Peste des bibérons, Faute d'un peu du vin, feront mourir de rhumes Les pauvres compagnons, GARNIER, XXVIII. || XVIIe S. La douleur de teste se recognoit à la reume, quand le boeuf jette eu abondance par les yeux et la bouche, O. DE SERRES, 678. Ancien Appellent [la goutte] descente, rheume ou catarre, parce que le oem de goute est odieux, principalement aux jeunes gens, PARÉ, XII, 1. Et parce qu'en la vieillesse nous apportons le pulsis encrassé de rhumes.... MONT. II, 18.

— ÉTYM. Provenç. *reuma*, s. f.; espagn. et ital. *reuma*; du lat. *rheuma*, qui vient de ῥεῦμα, fluxion, de ῥέω, couler, fut. ῥεύσω; aoriste. ἔρυ, couler; compare le lat. *rivus*, ruisseau.

† **RHUMERIE** (ro-me-rie), *s. f.* Distillerie de rhum.

RHUS (rus'), *s. m.* Nom latin du sumac.

— ÉTYM. Ῥοῦς, sumac, du grec ῥέω, couler.

† **RHYNCHITE** (rin-ki-t'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères. || Le rhynchite Bacchus, espèce de charançon ayant le plus souvent du genre attelabe.

— ÉTYM. Ῥύγχος, bec.

† **RHYNCHOLITHE** (rin-ko-li-t'), *s. m.* Nom donné à divers corps fossiles à bec pourvus de mâchoires.

— ÉTYM. Ῥύγχος, bec, et λίθος, pierre.

RHYTHME (ri-tm'), *s. m.* || 1° Qualité du discours qui, par le nombre de ses syllabes accentuées, vient frapper notre oreille à de certains intervalles; ou succession de syllabes accentuées (sons forts) at de syllabes non accentuées (sons faibles) à de certains intervalles. Lorsqu'il [Virgile] chante un fait d'armes ou décrit non tempête, le rhythme précipité, les sons retentissants de ses vers peignent admirablement une scène de fureur, de bruit ou d'épouvante, POINSIN, *Lett.* 24 nov. 1647. Le rhythme, c'est-à-dire l'assemblage de plusieurs temps qui gardent entre eux certain ordre et certaines proportions, BOILEAU, *Prosod. franç.* V, 4. Le rhythme en général est un mouvement successif et soumis à certaines proportions, ARISTID. *Anach.* ch. 27. Le rhythme de la poésie n'est qu'une imitation de celui de la musique, CABANIS, *Instit. Hem. sc. mor. et pol.* t. I, p. 170. || 2° Rhythme physiologique, voy. PHYSIOLOGIQUE. || 3° Il se dit quelquefois pour vers. Quand mon âme oppressée Sent un rhythme heureux déjà déjeder ma pensée, LAMART. *Méd.* 1, 20. || 3° Terme de musique. Systèmes des durées des sons ; succession régulière des sons forts et des sons faibles. Dans ses forêts le sauvage qui chante, Fidèle au rhythme, on observe les lois ; Tel est le chant, même dès sa naissance, MARMONTEL, *Poétique*. II. La musique dépouvue de rhythme est vague, et ne peut se prolonger sans faire naître l'ennui, PETIS, *la Musique*, II, 14. Le rhythme, de toutes les parties de la musique, nous paraît être aujourd'hui la moins avancée, BERLIOZ, *A travers chants*, p. 9. || 4° Se dit, en médecine, des battements du pouls, pour exprimer la proportion convenable entre une pulsation et les suivantes.

— SYN. RYTHME, MÈTRE. Le mètre et le rhythme sont théoriquement indépendants l'un de l'autre. Celui-ci n'existe qu'à la condition d'être entendu; il consiste toujours dans les syllabes accentuées, que l'oreille saisit parfaitement. Le mètre, au contraire, est l'évaluation des syllabes. Il existerait encore pour un sourd, si ce sourd en connaissait la valeur conventionnelle, JULLIEN.

— HIST. XIVe S. Il ne peut pas rimes, ainsi comme l'en une commouvement en françois de ce mot; il entent par rime bonte mesure convenable de sillabes ou de sons, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Je ne suis pas de ceulx qui peosent la

Digitized by Google

bonne rhythme faire le bon poeme. MONT. 1, 188. Or ce qu'ils [les ancêtres] appeloient rhythmes estoient certaines clauses [périodes]..., pour ceia ils n'entendoient que la fin des clauses fust sujette de tomber en parties de mesme terminaison; qui est toutes fois ce que nos poëtes aujourd'huy rhythmes en nostre langue, BAT. PESQUIES, *Recherches*, VII, 1.

— ETYM. Lat. *rhythmus*, du grec *ῥυθμός*, qui se rattache à *ῥέω*, *couler*, futur *ῥύσω*; sanscr. *sru*.

‖ **RHYTHMÉ, ÉE** (ri-timé, tmée), *adj.* Qui a du rhythme.

— HIST. XIVe s. Musique bien rimée, ORESME, *Thèse de mesnage*.

‖ **RHYTHMICIEN** (ri-timi-sin), *s. m.* Grammairien qui s'occupe de la rhythmique grecque ou latine.

RHYTHMIQUE (ri-timi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui tient au rhythme, qui en dépend. Harmonie rhythmique. ‖ Accent rhythmique, voy. TONIQUE. ‖ Vers rhythmique, vers constitué non d'après la quantité, mais d'après l'accent des syllabes. Le vers français, le vers italien sont des vers rhythmiques, et, en même temps, mesurés par le nombre des syllabes. Dans la basse latinité, lorsqu'on abandonna la vers métrique pour le vers rhythmique, MARMONTEL, Œuv. t. 5, 1461 ‖ 2° Terme de musique. Qui a du rhythme. ‖ 3° *S. f.* La rhythmique, la partie de la grammaire ancienne relative au rhythme des vers grecs ou latins.

— ETYM. Prov. *rithmic*, *rithimic*; espagn. et ital. *ritmico*; du lat. *rhythmicus*, du grec *ῥυθμικός*, de *ῥυθμός*, rhythme.

‖ **RHYTHMIER** (ri-timé-pé), *s. f.* Dans la musique des Grecs et des Latins, l'art de faire du bon rhythme, des phrases bien rhythmées.

— ETYM. *Ῥυθμοποιία*, de *ῥυθμός*, rhythme, et ποιέω, faire.

‖ **RHYTIDOME** (ri-ti-dô-m'), *s. m.* Terme de botanique. Gaufre de tissu cellulaire situé entre l'enveloppe herbacée et le liber, se confondant avec les feuillets extérieurs de celui-ci, et enchaînant dans sa chute; exemple le cerisier.

— ETYM. Ῥυτίδωμα, état de ce qui est ridé.

‖ **RHYTON** (ri-ton), *s. m.* Nom d'un ancien vase grec, servant à boire, large par le haut, étroit par le bas.

— ETYM. Ῥυτόν, de ῥυτός, coulant.

‖ **RIA** (ri), *s. m.* Voy. SIA.

RIANT, ANTE (ri-an, an'-t'), *adj.* ‖ 1° Qui rit. J'ai vu ici M. de Larrey, fils de notre pauvre ami Lenet, avec qui nous avons tant ri; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre et toutes les façons, SÉV. *d Bussy*, 12 juill. 1681. ‖ Dents riantes ou rieuses, dents incisives qui se montrent quand on rit. ‖ 2° Par extension, qui annonce de la gaieté, de la joie. Lèvre riante, MARM. *Solim.* IV, 6. ‖ Il rit, BOYER, *Hercule mour.* V, 1. ‖ Fou-quet] nous a saluées, et a fait une mine plus riante que vous connoissez, SÉV. 27 nov. 1664. Et d'entendre à 30 lieue une riante troupe semble bore avec les bois à pleine coupe, SAC. *Ecth.* II, 6. Quand Idomenée lui ordonne de mener les dames des jeunes Crétoises au son des flûtes, on le prendroit pour la riante Vénus qui est accompagnée des Grâces, TÉL. *Tél.* XXII. ‖ 3° Agréable à la vue. Les maisons y sont propres, commodes, riantes, mais sans ornements, FÉN. *Tél.* V. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le plus riant, VOLT. *Lett. Thériot*, 17 sept. 1760. Pendue aux buissons de ce coteau riant, La cueve aventurière a quitté [Orphée], CHÉNIER, *Bl.* de Coinc. ‖ [Vierge] ouvre aux morts heureux le riant Élysée, ID. *Convers.* ch. III. ‖ 4° Gracieux, agréable à l'esprit. Mais dans une prolase et riante promise de gloire de la faible employer le figure.... C'est d'un scrupule vein s'alarmer sottement, BOIL. *Art p.* III. Le monde a des chaînes plus riantes que la vertu, MARM. *Carthag. Deposits*. J'aperçus un avenir très-riant et très-prochain, MARIV. *Paysan. parv.* 2e part. Bocaccio dont l'imagination riante a réussi aux fables crueles de la guerre civile et de la peste, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. Je remonte, sur lueurs de ce flambeau vi-vifie [la foi], Du couchant de ma vie a son riant matin, LAMART. *Médit.* 1, 18. ‖ Substantivement. Je ne trouvais d'épine dans le riant de me situation que la peine de voir mes deux amis ... RT-SUR. 369, XIV. — HIST. XIIIe s. Le front poli et clair, les œils vairs et riant, SAR. v. ‖ XIVe s. Come cil qui rist volentiers est dit riant, non pas pour ce que il ne tousjours, mais pour ce que il puet [peut] rire et se puet tenir de rire, B. DE MONDEVILLE, 1re 63. ‖ XVe s. Mais je vendray mon heritage, Pour avoir de ce riant, BASSELIN, XXV. ‖ XVIe s. Socrates est un visage chaulant, mais serein et riant, MONT. III, 317. Verius, qui trompoit tout ainsi, S'en mocque, et sera nymphes aussi En cas les graces plus riantes, DESPORTES, *Diverses amours*, XXIII, *Ode*.

— ETYM. *Rire*; bourg. *rianté*.

‖ **RIAULE** (ri-ô-l'), *s. f.* Outil du mineur, sorte de crochet muni d'une poignée.

RIBAMBELLE (ri-ban-bè-l'), *s. f.* Terme familier et péjoratif. Longue suite. Il m'a dit une ribambelle d'injures. Cet homme a une ribambelle d'enfants. Ribambelle, par ribambelle, Viennent baiser ses pieds nus, SÉNARD, *Enfers*.

— ETYM. Il est possible que ce mot provienne, par une dérivation fantaque, de *ribau*, qui s'est dit pour ribaud.

RIBAUD, AUDE (ri-bô, bô-d), *adj.* ‖ 1° Terme populaire et grossier. Impudique, luxurieux. Un homme ribaud, une femme ribaude. ‖ Substantivement. Le jeu n'est sûr avec cette ribaude, MOL. *Ecole*, III. Ce qu'on appelle Mercure, Dieu des fripons, des filleurs et ribauds, CHAST. *Rép. d l'abbé Courtin*, Œuv. t. 1, p. 147. ‖ 2° Roi des ribauds, officier de la maison du roi dont l'emploi était de s'enquérir des crimes qui se commettaient dans cette suite et d'en faire justice; il avait aussi juridiction sur les jeux et brelans et sur les femmes publiques. ‖ 3° *S. m.* Ce dit, à Paris, d'une pomme entourée de pâte et cuite au four.

— HIST. XIIIe s. N'a en la noise ne ribaud ne garçon, *Carin*, dans DU CANGE, *ribaldi*. ‖ XIIIe s. Et li ribaut boutoient le fu partout et prendoient proie, *Chr. de Rains*, p. 126. Tiens soit li poeirs et li baus. Tu sens ains rois des ribaus, ains le vuet nostre chapitre, *la Rose*, 10274. Car voi bien ore apertement Par voitre parelère bande, Que vous estes fole ribaude, Et, comme dit est, que vous n'estes si baus, Portant sacs de charbon en grevre. Que le peine riens ne leur grieve, DU CANGE, *ribaldi*. Une femme avoit des enfans ribaus, qu'il nouroient son haron [mari], BEAUM. LXIX, 42. ‖ XIVe s. Item a le prevost le jugement des cas adveus en l'ost ou chevauchiée, des bans, des guetes, des ribauls en e l'eschaufaut.... Le roy des ribauls a de son droit, à cause de son office, connoissance sur tous jeus de dez, de berlens et d'autres qui se font en ost et chevauchiée de roy; item sur tous les logis des bourdeaulx et des femmes bourdeliores, doit avoir deux sols la sepmaine, DU CANGE, *ribaldi*. ‖ XVe s. Ils pourront mettre à la justice, si bon leur semble, pour contrebattre, dix ribaux ou varlets, FROISS. III, IV, 16. Et se trouverent jusques à cinq cens lances, chevaliers et escuiers, et bien autres tant ribaus, id. dans DU CANGE, *ribaldi*. ‖ XVIe s. Et est une chose somerveillable qu'avec le temps l'estat de ce roi des ribauds alla tant en croissant, que le roy avoit esté pris pour executeur de la haute justice, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 838.

— ETYM. Ribaut, ribaud; espagn. et ital. *ribaldo*, et aussi *ribaldo*. Mot d'origine inpertaine. quelques-uns le tirent du germanique *bald*, hardi, qui avec même basard l'auraient français, avec le préfixe germanique *ri*, qui signifie avant : le très-hardi, le très-baud. On remarquera que ceux qui ont écrit en ancien français le RIF et le RIB sibilent *ribaut* ou *bong*, *ribaldi*. Diez y voit un dervé de l'anc. haut-allem. *hripd*, moyen bout-allem. *ripe*, prostituée. Schuler préfère l'allem. *reiben*, frotter, de sorte que ribaud signifierait *un frotteur lubrique*, odieux, fourbe. L'ancienne langue avait plusieurs dérivés : *ribaudaille*, *ribauder*, *ribaudie*, *ribaudeau*. L'étymologie la plus probable, bien que ribaud n'ait pas toujours eu une acception défavorable et qu'il ait signifié, en certains moments, une sorte de soldats, et aussi portefaix.

‖ **RIBAUDEQUIN** (ri-bô-de-kin), *s. m.* Nom d'une ancienne machine de guerre, qui était un arc de douze ou quinze pieds de long, qu'on plaçait sur un mur et par le moyen duquel on lançait un énorme javelot qui tuait souvent plusieurs hommes à la fois.

RIBAUDERIE (ri-bô-de-ri), *s. f.* Terme de mépris et de blâme, mais noo, comme ribaud, terme grossier. Action de ribaud, divertissement licencieux.

— HIST. XIIIe s. Porce que les garces lessoient leur peres et leur meres, et ne fesoient se ribauderies non, *Liv. des mest.* 236. Qui louera maison à ribaude, ou recevra ribauderie en sa maison..., DU CANGE, *ribaldi*.

— ETYM. L'anc. verbe *ribauder*, de ribaud.

‖ **RIBAUDET** (ri-bô-dè), *s. m.* Espèce de pluvier.

‖ **RIBAUDURE** (ri-bô-du-r'), *s. f.* Faut pli qui se trouve aux draps qu'on foule.

‖ **RIBE** (ri-b'), *s. f.* Moulin à moule conique pour broyer le chanvre.

— ETYM. Peut-être l'allem. *reiben*, frotter.

‖ **RIBES** (ri-bès), *s. m.* Arbrisseau d'ornement (voy. GROSEILLIER).

— ETYM. Arabe, *ribâs* ou *rivâs*, que Sontheimer *Ibn beïthar*, t. I, p. 804, identifie avec le *rheum ribes*.

‖ **RIBLAGE** (ri-bla-j'), *s. m.* Action de ribler.

‖ **RIBLER** (ri-blé), *v. a.* Aiguiser une meule neuve avec de l'eau ou du sable sec, et en la frottant contre une autre.

— ETYM. Origine inconnue. Scheler propose l'allem. *reiben*, frotter. Il y a eu jusque dans le XVIIe siècle un verbe *ribler*, avec son dérivé *ribleresse*, très-usité et signifiant courir les rues comme font les débauchés, prendre, voler, piller (voy. GIBLIER).

‖ **RIBLETTE** (ri-blè-t'), *s. f.* Tranche mince de *bœuf*, sens ou pure, qu'on sale, qu'on épice et qu'on fait griller.

RIBLEUR (ri-bleur), *s. m.* Terme populaire et vieilli. Celui qui court la nuit comme les filous. Le gentil dieu, qu'on appelle Mercure, Dieu des rôdeurs, des ribleurs et fripons, Veut vous offrir présents d'autre nature, CHAUL. *Ep. à la duchesse du Maine*.

— HIST. XVIe s. En icelle ville fréquentent et repairent souvent plusieurs ribleurs, vacabons, gens incogneus, malfaicteurs et autres suspects à ladite ville, *Ordonn.* déc. 1484.

— ETYM. Il est possible que *ribler on reiber*, car il s'est dit aussi (voy. DU CANGE, *ribaldiare*), vienne du germanique *hripd*, et *rèbe*, femme prostituée, comme ibre a propose pour *ribaud*. Il est de fait que *ribler* ou *reiber* a signifié tenour mauvaise vie.

‖ **RIBLON** (ri-blon), *s. m.* Petits morceaux de fer à refondre, hors de service. Celles [serrailles] qui proviennent des rognures de la tôle ou des morceaux cassés du fil de fer, qu'on appelle des ribions, MARY. *Hist. min. introd. part. expl. Œuv.* t. VII, p. 77.

— ETYM. Scheler y voit l'allem. *reiben*, frotter.

‖ **RIBONBORDER** (ri-bon-bor-dé), *v. n.* Terme de marine peu usité. Louvoyer en faisant des bordées courtes.

— ETYM. *Ri...*, bon, et bord, d'après une conjecture de Jal.

‖ **RIBOTE** (ri-bo-t'), *s. f.* Terme populaire. Débauche de ribote (ri-bon-ri-bè-n'), *loc. adv.* S'est dit populairement pour coûte que coûte; à quelque prix que ce soit.

— HIST. XVIIe s. Puisqu'il le faut vivre, ribon-ribon Endurer comme à la quintaine, CR. MOIN. *Rondeau*.

‖ **RIBORD** (ri-bor), *s. m.* Terme de marine. Nom d'un bordage qui se confond souvent avec le gabord, et que Romme définit bordage qui est le plus voisin de la quille, et dont le bord inférieur est reçu dans la rainure de la quille.

— ETYM. Portug. *resbordo*.

RIBORDAGE (ri-bor-da-j'), *s. m.* Terme de marine. Dommage causé à chez d'un bâtiment causé un autre. ‖ Indemnité que l'on paye dans ce cas.

— ETYM. Peut-être ri ou re, marquant rencontre, et bord.

‖ **RIBOTE** (ri-bo-t'), *s. f.* Terme populaire. Débauche de table; excès de boisson. Faire ribote. Il était en ribote, il était ivre.

— ETYM. Voy. RIBOTER.

‖ **S. RIBOTE** (ri-bo-t'), *s. f.* Terme de métier. Frottement sur le papier.

— ETYM. Ce semble un substantif formé de *re* et *bouter*; ce qui viendrait à l'appui de l'étymologie de *riboter* (voy. RIBOTER à l'étymologie).

RIBOTER (ri-bo-té), *v. n.* Terme populaire. Faire une débauche de table, et surtout boire avec excès. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. En Bretagne, *riboter* se dit de l'action de battre le lait pour préparer le beurre; *ribot*, le pilon d'une barratte. On peut penser que, figurement, ce mot a été pris pour exprimer agitation, vie de cabaret, débauche de table. *Roboter* paraît l'équivalent de *rebouter*, bouter de nouveau, bouter sans cesse; on remarquera que dans la pauvre ribote e on sens qui va bien à rebouter (*bronner*). Scheler rattache *ribater* à ribaud, ce qui ne paraît pas possible.

RIBOTEUR, EUSE (ri-bo-teur, teu-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à riboter. Cependant, las de goinfrier, Nos riboteurs veulent payer, VADE, *Pipe cassée*, II.

— ETYM. *Riboter*.

RICANEMENT (ri-ka-ne-man), *s. m.* Action de ricaner. Sur la fin d'un ricanement Qui n'était que l'effet d'un gai tempérament, CHATELET, *A Lafare*, déc. 1702. Assemblées de parents, repoblets de no-

Digitized by Google

ces, plates plaisanteries, ricanements sans avoir envie de rire, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 58. Elle a des manières libres, un ricanement perpétuel qu'elle donne pour de la gaieté, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 418, dans FOUGERS.

— ETYM. *Ricaner*.

RICANER (ri-ka-né), v. n. Rire à demi. Cette liberté légère, réservée aux titres et aux richesses, qui fait dire une galanterie à une actrice, qui en fait chiffonner une autre, ricaner en celle-ci, sourire avec celle-là, MARIV. *Pays. parv.* 6e part. Il répète les derniers mots de ce que dit sa femme, il ricane et montre des dents qu'on admirait autant qu'il cachait, Mme D'ERNAY, *Mém.* t. I, p. 314, dans POUGENS. || Rire en se moquant, rire avec mépris. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà? MOL. *Tart.* I, 4. De vous on commence à ricaner beaucoup en France, VOLT. *Pols. mél.* 184. Saluer des épaules, ricaner sur un rien, obéir deux ou trois fois, LEGRAND, *Tu. du temps présent*, 2e part. sc. 4. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S. Il ouït rimer une beste moult laidement en manière d'ung asne; dont Esbouine fut moult courroucié, car bien luy fut advis qu'il le mesquinst, *Perceforest*, I, II, f° 30. Quo fait chanoine qui reanna Comme nous estions assemblez? Gargine je croy que tout se change; Chascun fait contre son mestier, E. DESCH. *Poésies mss.* P 593, f° XVI° 8. Asne à longues oreilles et habines pendantes, qui, quand il ricannoit, faisoit retentir tout le voisinage, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 257, dans LACOMBE. Le vilayn ricanne comme ung asne quant ung buis, PALMD. p. 504. L'asne demeuroit derriere, qui ricquanne et prie qu'on ne le veuille laisser seul à la garnde aux loups, RENTIN *Cocriade*, t. II, p. 381, dans LACOMBE.

— ETYM. Provenç. *reyssahar*; cat. *regnegar*; espagn. *rejedar*. Le sens propre est ébranler comme un âne, et montrer les dents comme un chien: de sorte que ce verbe paraît avoir une certaine analogie avec *rechigner*; le fait est que Oudin dans son Dictionnaire le donne sous la forme *ricagner*; il en a aussi avec l'anc. français *recaner*, qui a le deux sens de *ricaner*. Diez y voit l'équivalent du lat. *cachannare*, rire à bouche ouverte, et y étant venu à cause de l'influence de rire; mais cela, et même le sens, fait difficulté, car *ricaner* n'est pas rire à bouche ouverte. Il reste fort difficile de déterminer les rapports et l'origine de *rechigner*, *recaner* et *ricaner*; mais, en prenant en considération le sens, on peut conjecturer que *ricaner* vient de l'anc. haut-all. *grînôn*, ouvrir la bouche, avec *r* on ri prédice. Le bas-lain *gannere*, se moquer, se va pas pour le sens; le lat. *cannire*, qui signifie grogner ou grimer comme un chien, n'est peut-être pas à rejeter. La moi du Berry *ricaner* paraît former de *rire*.

RICANERIE (ri-ka-ne-rie), s. f. Bis de celui qui ricane. J'aime [des fils de la Rochefoucauld] était rogue, entre à Fresin, sans compter, que silence, ricanerie, malignité, ST-SIM. 253, 143.

— ETYM. *Ricaner*.

RICANEUR, EUSE (ri-ka-neur, neû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui ricane. Mon fils s'imaginait que cette ricaneuse l'avait pris [M. de Chalmes] de ne point parler pour lui; mais il vint bien qu'il s'était trompé, ste. 13 oct. 1689. Si quelqu'un se fût mêpué publiquement de ce tableau [représentant Ignace et Xavier montant au ciel], le révérend père Lebasse, confesseur du roi, n'aurait pas manqué de faire donner une lettre de cachet au ricaneur sacrilége, VOLT. *Dict. phil. Fr. Xavier*. || *Adj.* Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent; ha! que vous avez bien fait, ma fille, de la reprendre! SÉV. 279. Il a un air si fin, si ricaneur, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Petit neveu*, I, 1.

— HIST. XVIe S. Ricaneus, COTOGRAVE.

— ETYM. *Ricaner*.

RICARDE (ri-kar-d'), s. f. Coquillage bivalve et strié, dont on emploie à Paris la coquille du fond pour y faire graisser des bechamels aux huîtres, aux cervelles, aux champignons, etc. On dit plus ordinairement bucarde.

† **RICARDEAU, RICARDOT** (ri-kar-dô), s. m. Mauvaise connoisible qu'on nomme aussi coquille de Saint-Jacques ou coquille pèlerine.

RICA-BIC (ri-ka-rik), *loc. adv.* Terme familier. Avec une exactitude rigoureuse. Ayant du vinot qui lui serrait de route, Récité ces mots ric-à-ric, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 172, dans POUGENS. On ne compte guère ric-à-ric avec la fortune; et quand elle veut bien réparer ses torts, on les oublie, Mme DE GRIGNAN, *à Mme d'Usselles*, 12 févr. 1702, dans SÉV. t. X, p. 481, éd. MONMERQUÉ. Ça, marchandons ric-à-ric; chacun y est pour son compte, ORNEVAL, *Théâtr. italt.* t. I, p. 177. Je fais dans un pique, *Piquet* par l'alambic Six pintes ric-à-ric, *rimes*, *Chans.* || I signifie aussi avec lésinerie, en donnant, en payant le moins qu'on peut. Il n'est pas généreux, il paye ric-à-ric. Tout est [dans l'armée] sous la loi de l'ancienneté et de l'ordre du tableau: on se dit qu'il n'y a qu'à dormir et à faire ric-à-ric le service, et regarder la liste des dates, ST-SIM. 409, 126.

— REM. Ric à ric s'écrit avec ou sans tirets; l'Académie le donne avec tirets à *ric-à-ric*, et sans tirets à *payer*.

— HIST. XVIe S. — Et cinq et six [sous]. — Ventre saint Pere! ric à ric, *Contes pour engayer l'Entelin*, II, xvi° 6. Chantons, soutons, et dansons ric à ric; Puis allons veoir l'enfant au pauvre nic (il s'agit de la naissance de l'Enfant Jésus), MAROT, I, 240. Telles manieres de parler n'expriment pas tant ric à ric quel est Dieu en soy, qu'elles nous en apportent une cognoissance propre à la rudesse de nos esprits, CALV. *Inst.* 70. Raimener à nostre siecle ric à ric tout ce qu'ont escrit les anciens, D. DE SERRES, 81. Si ric à ric les deniers qui sont sortis du sel, fidelement nous en feront reponse, FOUQUENTAIN, *Finances*, 3e livre, p. 309.

— ETYM. Origine incertaine. On trouve dans un mystère ou on qui paraît avoir le même sens: Euvre tost, ou je te promets Que je te garde un entremès Dont tu seras servy au vif, *Resurrection de Notre Seigneur*, *Arpet. Notes*, vin, ric à rac, tout juste, ren d raque, rien du tout, roque, rac, court. Il y avait une sorte de chanson qu'on nommait *ricandaine*.

4. **RICHARD** (ri-char), le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Terme familier. Celui qui a beaucoup de bien, qui a fait une grande fortune. La noblesse des provinces ne tient point aux crânciers du roi qui sont tous des financiers établis à Paris, et, ce qui est bien différent, à la cour et à la mode ville, ST-SIM. 387, 166. Si vous n'êtes pas les amis des rois, des nobles et des richards, vous serez avec nous, BAUDEAU, *Mém.* III, 1.

— HIST. XVIe S. Voilà un richard qui a ruiné et mis au desespoir nos pauvres familles, CHARRON, *Sagesse*, I, 41.

— ETYM. *Riche*, avec la finale péjorative *ard*.

† 2. **RICHARD** (ri-char), s. m. Fil de richard, fil d'archal. Une grande voilure,... dans laquelle il y a des arbres tout de même [comme avec du fil de richard, *Lettres de Colbert, Voyage de Seignelay en Italie*, II, II, 228.

— ETYM. Consomption de *archal*.

† 3. **RICHARD** (ri-char), *s. m.* Genre de coléoptères.

RICHE (ri-ch'), *adj.* [I] Qui possède de grands biens. Nentrons point au société avec un plus riche que vous, SOCI. *Bible, Ecclésiastique*, XIII, 2. Il [Jacob] devint de cette sorte fort puissant riche: et il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes, ID. ID. *Genèse*, XXX, 43. Perdons des derniers moments en n'-t-on rus Qui du soir au matin sont pauvres devenus. Pour vouloir trop tôt être riches! LA FONT. *Fabl.* V, 18. Elle n'a été riche que pour assouvir libéralement les pauvres de Jésus-Christ, FLÉCH. *Aiguillon*. Quiconque est riche est tout, BOIL. Sat. VIII. Je les prisais [les Juifs] puissants, riches, seditieux, BAC. *Etat.* II, 1. S'il est vrai que l'on soit riche de tout ce dont on n'a pas besoin, un homme fort riche, c'est un homme qui est sage, LA BRUY. VI. Il est exigeant, grand, riche, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit: il est riche, ID. VI. [Nos ancêtres].... plus riches par leur économie et par leur modestie que de leurs revenus et de leurs domaines, ID. VII. Quelqu'un de ces pâtres qui habitent les salles voisines de la mer devenu riche par le péage de vos rivières, ID. XI. De tout temps, les princes asiatiques ont accumulé des trésors, ils ont été riches de père en fils successivement, au lieu que, dans l'Europe, les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs États, VOLT. *Mœurs*, 121. Une des maximes des gens riches est d'être trompés en tout, J. J. ROUS. *Em.* I. Riche de ses forêts, de ses prés, de ses eaux, Le Germain.... DELILLE, *Jard.* I. || Riche de tant, dont la fortune monte à tant. Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Fig. Je sais en parlant sainté] je me réjouis de celle du chevalier [de Grignan]; c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié; il n'était pas si riche l'année passée, SÉV. à FEUC. 1688. || Être riche comme Crésus, comme un Crésus, être extrêmement riche. || On dit de même familièrement: riche comme un juif, riche comme un puits, riche à millions. || C'est un riche parti, se dit d'un jeune homme, et plus souvent d'une jeune fille très-riche, qui est à marier. || Faire un riche mariage, épouser une personne qui a une grande fortune. || 2° Fig. Il se dit des qualités personnelles considérées comme un bien ds grande valeur. Il est riche d'esprit, de mérite, de vertus, MOL. *F. soc.* II, 4. Elle a été riche en miséricordes, FLÉCH. *Dauph.* Cet homme.... contents des témoignages de conscience riche de sa modestie, VOLT. Louer dans la plaisir qu'il a de bien faire la récompense d'avoir bien fait, ID. *Turenne*. Ces hommes pleins de génie, qui ont été riches en talents, MASS. *Villeroi*. || Familièrement et ironiquement. Il est riche en ridicules, il prête beaucoup à la raillerie. || 3° Il se dit aussi de certaines qualités corporelles. Un jeune homme, aussi pauvre d'habits que riche du mine, SCARR. *Rom. com.* I, 1. || On dit dans un sens analogue: une mine riche. La pauvreté de leur habit ne fait cacha point la riche mine du plus jeune, qui lui fit un compliment en honnête homme, ID. ib. 1, 2. || Une riche taille, une taille au-dessus de la moyenne. Une taille riche [de femme], un port majestueux, LESAGE, *Gil Blas*, I, 8. || 4° Abondant, fertile, producteur. Un pays riche en blés. La moisson a été riche. Un pays couvert de riches moissons. Et j'espérais ma part d'une si riche proie, BAC. *Athal.* III, 3. || Absolument. Un pays riche, un pays peuplé, grande et grand commerce, une agriculture florissante. Vous possédez des Grecs la plus riche contrée, BAC. *Iph.* I, 1. Pour une terre riche elle est le temps que je sers Sur la riche moitié d'un nouvel univers, VOLT. *Alz.* I, 1. || 5° Qui contient, renferme en grande quantité. Une bibliothèque riche en manuscrits, un musée riche en tableaux, etc. Il n'est plaine en ces lieux [Grèce] si sèche et si stérile, Qui ne soit en beaux noms et en riches fleurs, BOIL. Ep. IV. || 6° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, fécond en idées. Une matière, un sujet fort riche. || On dit dans un sens analogue: une riche imagination, VOLTAIRE, *Lettres sur l'esprit et la galanterie* de la vieille cour et de la cour actuelle, nous déplore cette riche mémoire à laquelle rien d'intéressant n'échappait, MARMONTEL, *Mém.* VII, || Une langue riche, abondante en mots et en tours. || Un dictionnaire riche, dictionnaire qui contient beaucoup de mots, de locutions. Dieu vient que ma demeure [de l'évêque], qui devait être si riche contre toutes les équivoques, demeure court en celle-ci [sur le bon jubilé] MOL. *Pref. sur l'Imp. par. à M. d'Ambrai*, II, 8. || Style riche, celui dans lequel on réunit en grande quantité les ornements et les figures brillantes ou agréables. La riche expression, la nombreuse mesure, BOIL. *Ep.* XII, 3. || 7° Précieux, magnifique, de grand prix. O don, si tu n'es riche, au moins es-tu heureux, MAIN. BOIL. *Ep.* V, 1. Préparez, Josabeth, le riche diadème Que sur son front sacré David porta lui-même, BAC. *Ath.* III, 7. Et tout ce qu'on a mis de riche en cette robe Vous avez pu sauver et de riche et de rare, ID. *Ib.* V, 6. || [Dieu] commande ou soleil d'animer la nature, Et la lumière est un don de ses mains; Mais si, loi sainte, sa loi pure Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains, ID. ib. I, 4. || 8° En peinture, en architecture, en sculpture, accompagné d'ornements précieux par la matière ou par le travail. Ces arabesques sont riches. Une figure riche d'ajustements. || Composition riche, composition remarquable par le nombre et l'heureuse disposition des figures. || 9° Rimes riches, celles où le son consonnant est précédé de la même articulation. Oreille et nerveuse sont des rimes suffisantes; oreille et pareille sont des rimes riches. || 10° Se dit des substances qui en contiennent d'autres. Minerai riche en argent. Les concrétions calcaires ferrugineuses sont quelquefois très-riches en métal, BUFF. *Min.* I, IV, p. 48. || En alchimie, riche se disait des métaux parfaits, l'or et l'argent. || 11° Dans le langage des paysans, un riche temps, une temps favorable aux différentes récoltes. || 12° *S. m.* Un riche, une personne riche. Lorsque le riche s'endormira en mourant, il n'emportera rien avec lui, SACI, *Bible, Job*, XXVII, 19. Comme au lever d'un soleil brillant l'herbe se sèche, la fleur tombe et perd toute sa beauté, ainsi le riche séchera et se flétrira dans ses voies, ID. ib. *St Jacq. Epît. Cath.* I, 11. Le Riche, dit-il [Jésus-Christ], a reçu ses biens, et le pauvre ses maux dans cette vie, BOSS. *le Tellier*. Vous entendrez la vérité de cette parole du Sauveur: Mal-

Digitized by Google

beur à vous, riches, ib. ib. Notre sage magistrat écoutait également et le riche et le pauvre, ib. ib. Nos riches d'autrefois, nos pauvres lucrèces, Arnaud sur les délices d'un luxe qui a été plus, DELILLE, *Hom. des Ch.* i. ‖ On ne prête qu'aux riches, voy. PRÊTER. ‖ Un riche malaisé, un homme qui, ayant de grands biens, mais beaucoup de dettes, se trouve presque toujours gêné. ‖ Le mauvais riche, celui dont parle l'Evangile. Quand je considère attentivement dans l'Evangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de le terre, COMM. le Tellier. ‖ Par extension, mauvais riche, tout homme très riche qui n'est point charitable. ‖ 13° Nom d'une variété du lapin domestique, dont le poil est très-beau et dont on estime la fourrure. Le lapin riche n'est pas qu'un spécific riche, c'est-à-dire peu blanc et peu noir-bleu, GUYT. *Quadrup.* I. VIII, p. 266. ‖ Proverbes. Celui-là est riche qui est content, ou est assez riche qui est content. ‖ Est assez riche qui ne doit rien. ‖ Pauvres gens ne sont pas riches, excuse que donnent ceux qui n'ont pas le moyen de faire des dettes, ib. CLX. ‖ Est riche, qu'il dise deux fois.

— HIST. XIVe s. Il va férir le riche duc Sanson, *Ch. de Rol.* CXVII. Ja ne verrai le riche empereur, ib. CLX. ‖ XVIe s. Mont riche ofrande [il] a donnez l'autel mise, *Rose*, p. 179. Chascun monde en sa terre sa riche [brave] barnoie, SAL. VII. ‖ XVIIe s. Quant la dame se celebroit et sioit mie, C'estoit faire son pouvre ami doulent; La joie en a li riches fais qui ment, QUINAULT, *Roumanceo*, p. 86. Et nos lyons riches d'yeux et de viandes, et contens en la terre de Babilone, VILLEHR. LEXIIX. Un très riche chastel qui siet très noblement [entre deux rivières], *Berte*, II. II XXV. Une empire ou un royaume qui soit riche ou grand les subjects sont riches, *le Songe du vergier*, I, 173. ‖ XVIIe s. Bons manieaux fourez, que le roi de France et ses seigneurs lui donnerent, pour être riches nouvelles qu'il avoit apportées que le roi d'Angleterre faisoit demander le bataille, FAVINE, I, 90. Par telles incidences, et autres semblables, les hommes et les sages de Gand à courir parmi la ville... cette ribaudaille que on nommoit les blancs chaperons, ib. II, II, 83. Un homme fort grande voulentil pas parmy l'autre, et y eut moins riche coup feru, MONSTREL. I. II, p. 40 (1429), dans LACURNE. Trouverent sur le rieu d'une fontaine une homme et une femme povres d'abit et riches d'age; car ils estoient mouult anciens, *Percefforest*, I. III, f° 21. Fresche beauté très riche de jeunesse, Riant regart trait emmouraché, CHARTIER, ap. LACURNE. IX. ‖ XVIe s. Il fut secrestement chargier sur quelques navires ses plus riches et plus precieux meubles, ANTOY, *Hom.* 18. Une autre riche de Milet, semblablement, de tant de choses, MONT I, 129. Pancontrans jhans un livrel une piece haulte, riche et edovez jusques aux nues, ib. I, 166. Une riche description, ib. I, 190. Un riche malayse, necessiteux, ib. I, 214. Pour devenir bonnist riche, il faut tourner le dos à Dieu, *ib. Apol. d'Herod.* I, 218, dans LACURNE. *Ie* n'agrandirai point, riche d'inventions, Vos beautez, vos dedoins, ma fay, mes passions, DESPORTES, *Rosne*, I, 1. Qui ne se contente de peu, jamais riche ne sera, DESPORTES, *Pens.* riche lost ne tard, LEMOYE DE LINCY, *Prov.* II, II, p. 400. Riche homme ne sait qui lui est ami, ib. p. 412. Jamais riche ne sera, qui de Dieu ne tient le sien ne mettra, QUOT, *Recréat.* I. II, p. 211. Tost riche, tost pauvre, ib. ib. p. 250. A riche homme n'en chault qui ami lui soit, COTGRAVE. La veche du riche velle sucrest, celle du pouvre avarte, ib. Je ne vois jamais chasseur qui mourust riche; sins hont toutjours esté maugre de leurs chiens, come fut Acteon, SOUHLARD, *Noblesse*, p. 3.

— ETYM. Berry, *un riche vin*; wallon, *rig*; provenç. ric, puissant, opulent; espagn. et portug. *rico*; ital. *ricco*; du germanique : goth. *rikis*; anc. haut-all. *rihhi*; all. mod. *reich*; angl. *rich*; ou traduction de celtique *reihs*, roi, le latin *rex*, le gaulois *rix*, le sanscrit *rédjas*. Le sens primitif du mot germanique est puissant, vaillant, sens qu'il conserva en français dans les premiers temps. Ce mot forme la terminaison de noms germaniques *Théodoric*, *Frédéric*, etc. où il finit par devenir un simple superlatif, comme *Frédéric*, très-pacifique.

‖ **RICHELLE** (ri-chè-l'), *s. f.* Espèce de blé de Naples.

RICHEMENT (ri-che-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière riche. Marier une fille richement. ‖ Pourvoir richement ses enfants, leur donner des établissements considérables. ‖ 2° Magnifiquement. Richement vêtu. Elle était richement parée. ‖ Par plaisanterie. Richement bâti, aussi bâti que possible. ‖ 3° Rimer richement, employer des rimes riches. Quelques versificateurs modernes, qui riment richement et s'expriment pauvrement, D'ALEMB. *Eloges, Destouches*, note 2. ‖ Par plaisanterie. ... C'est là que l'on rime richement en Dieu, que l'on épargne peu le prochain, SCARR. *Rom. com.* I, 2. Le trichercher frère indocile et inutile Vous le rima très-richement en taln, GRESSET, *Ver-vert*, IV.

— HIST. XIIIe s. Tent [vous] l'avez [le guerre] par vos armes richement [vaillamment] maintenue, Qu'alliée [fiuie] l'avez et la pais sonnée, AUBERT. LE BAST. *Romancero*, p. 12. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, *Berte*, IX. Com est berte ma fille richement atirliée! ID. LXXIII. Et s'appareillierent richement et montorent sur mer, à LIV mes [nefs, navires], *Chr. de Rains*, p. 38. ‖ XVe s. Si aloit gay et joli, richement habillé, et en toutes choses si avenant que oul ne le passoit, *Boucicq.* I, 12. ‖ XVIe s. Maison richement meublée, AMYOT, *Dion*, 12. Damoiselle richement laide, DES ACCORDS, *Bigarrures*, IV, p. 29, dans LACURNE. Richement menti, COTGRAVE. Quand il dict que [menait] chat donner monsieur le cardinal et d'autres tenus aux quand de craindre les hommes, il n'est pas possible d'en représenter plus richement l'horreur, la vilté et la desespérance, MONT. II, 36.

— ETYM. *Riche*, et le suffixe *ment*; wallon, *rigmin*; provenç. *ricamens*; catal. *ricament*; esp. *ricamente*; ital. *ricamente*.

RICHESSE (ri-chè-s'), *s. f.* ‖ 1° Abondance de biens, d'argent, de valeurs de toute espèce. C'est ainsi qu'à son flls un usurier baille Trois vers la richesse sans rouge faute, *Sat.* VII. Pour richesse je fuis charmants qu'errose le Permesse; Ce n'est pas sur ses bords qu'habite la richesse, ib. *Art p.* 3. Son argent est sans bornes, ses richesses sont infinies, RAC. *Esth.* II, 9. La richesse pécuniaire n'est que relative; et, selon des rapports qui peuvent changer par elle-même, elle est tantôt source nécessairement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature, J. SOUSS. *Oeuvres*, III, 1. Ceux qui cherchent à trouver succès ont été pris pour mesure commune des valeurs, on est porté à ne voir des richesses que là où l'on voit beaucoup d'or et beaucoup d'argent; et cette méprise a commencé dans les villes où l'argent fait toute la richesse, COMDIL. *Comm. gout.* I, 23. Vous croyez donc que la richesse et en argent est une plus grande richesse qu'un million de productions, ou qu'un million en matières premières mises en œuvres? vous ignorez que les millions et productions sont la première richesse! ID. I, 26. Quoi! ton or n'importune? ô richesse impudente! Pourquoi donc près de toi cette veuve mendie, Ces orphelins en pleurs, et ces deshérités par la faim, et ces filles sans dot, et ces vieillards sans pain? DELIL. *Hom. des ch.* I. ‖ 2° *Au plur.* De grands trésors. Qu'il est difficile pour ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! BAGI, *Bible, S. Marc*, X, 23. Vous tenez, dites-vous, vos richesses de vos ancêtres; et c'est-ce pas par mille hasards que vos ancêtres les ont acquises et qu'ils les ont conservées? PASC. *Cond. des grands*, I. Les richesses nous enflent, les vices nous abondonnent lieu de nous considérer nous-mêmes comme plus forts et plus grands; nous les regardons, selon l'expression des Saints, comme une forte qui nous met à couvert des injures de la fortune et nous donne moyen de dominer sur les autres, NICOLE, *Ess. de mor.* III, traité, ch. I. Il est pas étonnant si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres, BOSS. *la Vallière*. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées par ses profusions, ID. ib. Elle avait appris dans l'Ecriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses, FLÉCH. *Aiguillon*. De Claude en même temps épuisant les richesses, Mo main nous retire aussi trop rétablir Rome, *Brit* IV, 2. Les grandes richesses qu'il lui sont aussi inutiles que du salon [à Pygmalion], puisqu'il n'en y touchent, RAC. *Esth.* III, 3. ‖ 3° Terme d'économie politique. La richesse publique, le produit du sol, de l'industrie et du commerce d'un Etat. C'est une mauvaise espèce de richesse qu'un tribut d'accident et qui ne dépend pas de l'industrie de la nation, du nombre de ses habitants, ni de la culture de ses terres, MONTESQ. *Esp.* XXI, 22. La richesse consiste dans le sol et dans le travail; le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain, VOLT. *Dict.* I. ‖ On dit de même : la richesse des nations. ‖ De la Richesse des nations, titre du grand ouvrage d'Adam Smith sur l'économie politique. ‖ 4° Il se dit des choses avec lesquelles on gagne de l'argent. Son talent fait toute sa richesse. Dans les familles pauvres et laborieuses, les enfants sont une richesse. ‖ 5° Abondance de productions naturelles. La richesse du sol. La richesse d'une mine. ‖ La richesse minérale d'un pays, les houilles, métaux, bitumes, pierres, etc. qu'il contient dénoncé sol. ‖ La richesse d'un minerai, se dit d'un minerai qui contient beaucoup de métal. ‖ Poétiquement, la richesse des moissons, BOSS. *Ps.* II. ‖ 6° Choses de prix. J'avais beaucoup plus d'intérêt que vous, que les richesses que vous m'avez envoyées ne tombassent pas en d'autres mains que les miennes, VOLT. *Lett.* 13. ‖ 9° Fig. Richesse d'une langue, l'abondance d'une langue en expressions et en tours. ‖ Les richesses d'une langue, l'abondance des expressions et des locutions prises une à une. Les bons écrivains la découvrent [la langue française] de nouvelles translations de mots et de nouvelles alliances; mais on ne crée pas de mots, ses termes propres, ses analogues, ses synonymes, ses diminutifs, ses primitifs, ses dérivés, et, s'ose le dire enfin, ses richesses de première nécessité périssent sous les jours pour l'orateur et le poète, MARMONTEL, *Œuv.* I. x, p. 436. ‖ Richesse des rimes, qualité des rimes riches. ‖ 10° Terme de peinture. La richesse d'une composition, le nombre et la belle ordonnance des figures, jointes à la beauté de leurs formes et de leurs attitudes. ‖ 11° Il se dit d'une étoffe riche. La richesse de votre taille, LESAGE, *Diable boit.* 7. ‖ 12° Fig. Il se dit de ce qui est considéré comme une richesse, de ce qui fait la force et la richesse. La richesse du sage est la modération. L'épargne est une grande richesse. De saines méditations, de bonnes occupations, ces véritables richesses que vous enverrez devant vous au siècle futur, BOSS. *le Tellier*. On équipe par ses conseils et pressait de son père, et non point les faiblesses, RAC. *Phèd.* II, 1. L'éducation, que d'ordinaire, dans les autres hommes, embellit ou cultive un fond encore brut et ingrat, ne fit que développer les richesses de celui de M. de Montlosier, MARM. *Villerm.* II. Proverbes. Contentement passe richesse, mieux vaut être pauvre et content que riche et tourmenté par les inquiétudes. ‖ Richesse donne honneurs, les gens placés à l'abri du besoin sont rarement timides.

— SYN. RICHESSE, OPULENCE. La richesse et l'opulence ont l'une et l'autre de grands biens, mais la richesse peut les avoir sans les montrer; l'opulence les montre toujours.

— HIST. XIIe s. Valorie n'acuieus en la maison de lui, *Liber psalm.* p. 172. ‖ XIIIe s. De joiose, du richesses trestous Paris resplent, *Berte*, IX. Avoir et grans richeses [ils] pourchacent tant à leur chiés, ID. LXI. Et qu'à force [elle] leur tout [enlève] leur biens et leur richesse, ID. LXII. ‖ XIVe s. Et se to ta richesse sont, C'est trop humiteuse servitude, MACHAUT, p. 107. ‖ XVIe s. Il n'est richesse que de santé, LANOUE, 134. Outre le richesse des habits, deux choses y a qui accroissent beaucoup telles grâces, ID. 162. Enfans sont richesses de povres gens, CORGNAVE. Où richesse est, peché est, ib.

— ETYM. *Riche*; provenç. *riquesa*; espagn. *riqueza*; ital. *ricchezza*. L'ancienne langue avait aussi *richor* et *richeté*.

RICHISSIME (ri-chi-ssi-m'), *adj.* Terme familier. Extrêmement riche.

— ETYM. *Riche*, avec la désinence du superlatif latin.

RICIN (ri-sin), *s. m.* ‖ 1° Plante exotique de la famille des euphorbiacées (*ricinus communis*, L.), dite aussi palma-Christi. ‖ Huile de ricin, huile purgative extraite des graines du ricin. ‖ Ricin d'Amérique, le méhonnier. ‖ 2° Nom vulgaire donné à une espèce d'acide arachnide parasite de la famille des tiques, ainsi dit parce qu'on lui a trouvé quelque ressemblance avec la graine du ricin.

— ETYM. Lat. *ricinus*, la plante et l'insecte.

‖ **RICINÉLAÏDIQUE** (ri-si-né-la-i-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ricinélaïdique, dit aussi palmique, isomère de l'acide ricinoleaïque, pro-

Digitized by Google

dunt par une transformation moléculaire de ce dernier sous l'influence des rayons nitreuses.

† **RICINELLE** (ri-si-ni-è'l), *s. f.* Plante euphorbiacée.

† **RICINIQUE** (ri-si-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ricinique, acide obtenu en distillant le ricinoléique avec soude caustique, et qui est formé en outre après avoir extrait l'acide ricinostéarique.

† **RICINOSTÉARIQUE** (ri-si-no-sté-a-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide produit par la saponification du ricin.

† **RICOCHABLE** (ri-ko-cha-bl'), *adj.* Terme militaire. Se dit d'un terrain exposé aux ricochets de l'artillerie.

RICOCHER (ri-ko-ché), *v. n.* Terme d'artillerie. Faire des ricochets. On voulait observer sa manière de ricocher [d'un boulet], et on reconnut qu'avant touché la terre à 450 toises, il s'était reporté à plus de 600, GUYTON, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 7e *cahier*. p. 120. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. Voy. RICOCHET.

RICOCHET (ri-ko-ché'), le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne lie : des ri-ko-ché-z-effrayants ; ricochets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° C'est la chanson du ricochet, c'est toujours le même discours. || Locution qui vieillit et dont le sens propre est même perdu ; l'Académie dit que le ricochet était un petit oiseau répétant continuellement son ramage ; mais rien ne garantit cette interprétation, comme le prouve l'historique. Tout ce qu'on sait, c'est que ricochet avait un sens analogue à répétition. || 2° Par l'idée de répétition qui est dans le mot, bond que fait une pierre plate et légère, jetée obliquement à la surface de l'eau. Et l'on tombera infailliblement dans le ricochet, si l'on utilise les ricochets. Dans les sièges, ce tir se fait sous un angle assez élevé pour que le projectile, venant à raser la crête intérieure du fourneau sur lequel on tire, fasse plusieurs ricochets sur son terre-plein. || Battre, tirer à ricochet, user, monter des fortifications, du tir à ricochet. La Feuillade fut mis en place de canon du batterie et 60 autres pièces pour tirer à ricochet, disposées à ses ordres, ST-SIM. 132, 211. || Se dit de même : batterie à ricochet, feu à ricochets. || 4° Fig. Suite d'événements amenés les uns par les autres comme sont les sauts d'une pierre lancée par ricochet. Mme de Hautefort était allée une fort belle maison au bout du faubourg Saint-Germain, qui est revenue par ricochet aux Nouilles, ST-SIM. 8463, 108. Nous plumes une coquette à la coquette mange un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pille d'autres; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde, LESAGE, *Turcar.* 1, 15. Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet, VOLT. *Lett. Florian*, 22 janv. 1778. Je n'a sûrement le ricochet par lequel me venait le billet, *s. d.* NOUS. *Conf.* IX. Voilà comme dans cette vie tout s'enchaîne, et tout marche par ricochets, PIRON, *Ricochets*, 1. Ce qui [aux parents] sur elle un ascendant suprême qui, par ricochet, m'en donnerait un à peu près semblable sur mon oncle, DUMAS, *Partrems*, 1. 1, p. 90, dans ROUSSEAU. || Cette nouvelle est venue par ricochet, elle est arrivée d'une manière indirecte, on ne la tient pas de première main.

— HIST. XVIe s. Cette malicieuse voye ont faict à sauvir antre eux, pour se excuser chascun sur son compaignon, disant : Mais que n'as-tu ge redera; et semblablement respondit Hautre, et ainsi est la fable du ricochet, *Boucig.* II, 10. || XVIIe s. Votre conseil, dist Panurge, seulle correction, semble à la chanson de ricochet, MAR. *Pant.* III, 10. Ce sont comme des pleins chants et des airs de closture, que nous appellons des chansons de reillier ou du ricochet, si reliciaire et se renuyeur qu'ils se sont attiré justement la malédiction dont ils sont accablez, FRAIN, *Poetrer*, p. 281, dans LACURNE.

— ETYM. On veut par l'historique qu'il y ait une fable du *ricochet*, sans que nous sachions en ce qu'était cette fable, ni ce qu'était le *ricochet*. En attendant, on peut, par conjecture, s'essayer sur le mot en lui-même. Un *rochet*, ou jeune coq, étant jolie, dans certaines contrées, un plat que l'épousée donnait, pour se régaler, aux jeunes garçons à manger. De là peut-être *ri-rochet*, cochet en retour, c'est-à-dire chanson chantée dans les réunions de ces jeunes gens. Comparez cependant le verbe *ricocher*, qui veut dire rebattre. *C'est la chanson du ricochet* se dit en italien *la favola dell' arcellino*.

† **RICTUS** (ri-ktuss'), *s. m.* Mot latin qu'on emploie quelquefois aujourd'hui, et qui signifie fente de la bouche. Cette bouche [celle de Voltaire] — je dis mal peut-être, mais on n'est pas ma faute, — ce rictus éfouvantable, courant d'une oreille à l'autre, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersb.* II, 10.

— ETYM. Lat. *rictus*, supin de *ringor*, grogner en montrant les dents.

† **RIDAGE** (ri-da'j), *s. m.* Terme de marine. Action de rider un cordage.

— ETYM. *Rider* 2.

† **RIDAIN** (ri-din), *s. m.* Terme de pêche. Se dit de certaines rides du sol que l'on trouve au fond de la mer.

— ETYM. *Ride*.

RIDE (ri-d'), *s. f.* || 1° Pli du front, du visage, des mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge. Je sais que les ans ont tellement Comme à moi les rides au front, MAIR. IV, 48. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, CORN. *Cid*, I, 4. Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent; Pour bien écrire encore ils croyaient écrit, Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit, IB. *Au roi, sur Cinna, Pompée*, etc. Le Dauphin [duc de Bourgogne] devint sérieux avant un an même temps qu'il en eut, FÉNEL. *Instr.* 28, 181. La peau peut toujours s'étendre tant que le volume du corps augmente; mais, lorsqu'il vient à diminuer, elle n'a pas tant de vendre qu'il faudrait pour se rétablir en entier dans son premier état; il reste alors des rides et de plus qui ne s'effacent plus, BUFF. *Hist. nat. hom.* Œuv. IV, p. 82. Si l'on examine le visage d'un homme de vingt-cinq ou trente ans, on pourra déjà y découvrir l'origine de toutes les rides qu'il aura dans un autre temps, ID. *ibid.* || Rides fécales par les rides de l'âge, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, III, 4. Lorsque les yeux cherchèrent sous vos rides les traits chéris qui les avaient inspiré, BÉRANG. *Bonne vieille*. En rides sur mon front mes jours se sont écrits, LAMART. *Harm.* IV, 6. Oui, je sais jenna encore; et, jusque dans mes rides, On sent de passions et d'œuvres germent, Une ride de plus chaque jour sort tracé.... V. HUGO, *F. d'aut.* XI, 4. Fig. L'âme ne peut être exempte de rides quand elle n'est sans cesse et sans ride, BOSS. *Var.* XV. || 2° Il se dit des sillons ou plis d'une membrane ou d'une expansion quelconque. || Terme de botanique. Nom donné à des enfoncements plus ou moins allongés, irréguliers et peu profonds. || Stries irrégulières sur la robe d'un coquille. || 3° Fig. et poétiquement, le froncement que la vent fait naître sur la surface de l'eau. Les petites nuances se perdant dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l'océan, CHATEAUB. *Génie*, III, 11. || [Le soir] la mer roule à ses bords la nuit dans chaque ride, Et tout ce qui chantait semble à présent grimir, LAMART. *Harm.* II, 6. || 4° Terme de géologie. Grand pli d'affaissement les rains. Pour comprendre à quel point on ignorait la structure véritable des massifs et des rides de soulèvement qui constituent le relief de la croûte terrestre.... LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1868, p. 820. La région des hauts plateaux peut être considérée dans la province d'Alger, comme un vaste plan coupé par des rides montagneuses régulières, MASÉS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I. LI, p. 1032. || 5° *Ar. et métier de chasse*. Marques aux traces du sanglier, entre le talon et les gardes.

— HIST. XVIe s. J'ay trouvé que deçà ma peu descouverte Se voit par mes chemins de rides labourée, LA BOÉTIE, 820. Elle [la vieillesse] nous attache encore plus de rides en l'esprit qu'au visage, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ETYM. Voy. RIDER 1.

† 2. **RIDE** (ri-d'), *s. f.* Terme de marine. Cordage d'un petit diamètre qui sert à en rouler un plus gros, au moyen de poulies, de moques ou de cages de mouton.

— ETYM. Voy. RIDER 2.

RIDÉ, ÉE (ri-dé), *adj. part. passé* de rider 1. || 1° Marqué de rides. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle pourrouvait être peut-être flétris leurs déchires de ces visages ridés.... BOSS. *Anne de Gonz.* Le vieux Marton, le ride Sertorius [personnages des tragédies de Corneille], VOLT. *Lett. au prince roy. de Pr.* 5 févr. 1738. Il verra leurs enfants appuyer sa vieillesse, Et sur son front ridé rapportant la gaîté, Périer encore un chatire à sa calamité, ET LAMB. SOUV. II. || 2° Flétri, fratsué. Une pomme ridée. || 3° Terme de vénerie. Se dit des fumées des vieux cerfs et des vieilles hures.

RIDEAU (ri-dô), *s. m.* || 1° Terme de guerre Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher (par une dérivation du sens original, qui est fronconnent, repli). Vauban espère de pouvoir dérober le travail, à la faveur de la nuit, à la faveur d'un rideau qui s'y rencontre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 168. || 2° Terme de pont et chaussées. Talus élevé au-dessus d'une route, d'un canal, etc. || Mur pour soutenir le pied d'un talus, d'une berge. || 3° Morceaux d'étoffe auquel sont attachés des anneaux coulant sur une tringle, et qu'on tire pour couvrir, cacher ou conserver quelque chose. Ni-dessus de lit, de fenêtre, de carrosse. Tu formais les rideaux et veillais à l'entour, TRISTAN, *Mariane*, III, 6. ....ah ce sont bonheur Lorsqu'on est dans le rideau, LA FONT. *Tabl.* Quatre rideaux pompeux, par un double contour, En défendent l'entrée (l'une alcôve) à la chaleur du jour, NOEL, *Lutr.* Le Brahme, mon ami, lui dit-je avec un grand soupir, fermez le rideau [du lit], je suis indigne de voir le jour, RAMEAU. *Contes*. III. *Une épouse impatiente* qui compte, sous ses rideaux, tous les coups de la cloche baptismale, CHATEAUB. *Génie*, II, 3, 6. || Fig. Fâcheux comme un rideau qui tombe Du jour mal entr'ouvrant les rideaux, BÉRANG. *Maudit print.* || Tirer le rideau, le fermer, cacher quelque chose avec un rideau. Tirer le rideau, fig. Laisser dormir. Tirer le rideau sur un tableau. || Fig. Tirer le rideau sur, passer sous silence, ne plus s'occuper l'esprit de. Sur les noires coulisses d'un vaste théâtre Il faut passer l'épaisse ou tirer le rideau, CORN. *Ed.* 3, 2. Sur tout le reste ou vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, sév. *d. Bussy*, 12 nov. 1687. Dans les éloges qu'on prononce de la plupart des princes, très-ordinairement, on est obligé de tirer le rideau sur les premières années de leur vie ; on laisse dans un sage oubli tout le temps où ils se sont livrés aux emportements, MASS. *Or. fun. Villeroy*. || Tirer le rideau signifie aussi, en un sens contraire, l'ouvrir de écarter quelque chose. Tirer le rideau, c'est se mettre. Tirer le rideau de devant un tableau. || Fig. Tirer le rideau, écarter du devant les regards de l'esprit ce qui les intercepte. Redressez par votre imagination, ma chère comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir, SÉV. 7 févr. 1680. Elle [Madame de Coligny] se retire, elle ouvre les yeux, on n'est plus la même personne, voilà le rideau tiré, IB. 22 janv. 1682. Mais, madame, vous êtes si bien disposée à écrire dans tout ce que je veux vous dire que je crois que je n'ai qu'à tirer le rideau et à vous montrer le monde, ROUSSEAU, *Let. Malesh.* 2e *lett.* || Fig. Se tenir derrière le rideau, conduire une affaire sans se mettre en avant, sans se faire connaître. || On dit dans un sens analogue : Il y a quelqu'un derrière le rideau. || 4° Il se dit de ce qui sert ou est disposé comme un rideau de lit ou de croisée. Le fond [à l'opéra] est un grand rideau peint grossièrement, et presque toujours peu convenable, ce qui multiplie des gouffres dans la terre ou des trous dans le ciel, selon la perspective; chaque personne qui passe derrière le rideau le soulève le ridant, prodigieusement, et l'ébranlant, une sorte de tremblement de terre assez plaisant à voir, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23 || Fig. Tirez le rideau, la farce est jouée, tout est fini. || Fig. Passer derrière le rideau, se retirer derrière le rideau, cesser d'être en évidence, ne plus s'occuper de. Il me paraît que vous êtes bien content de la fortune de vos frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau, SÉV. 412. Ne voulez-vous pas bien me permettre présentement de passer derrière le rideau, et de vous faire venir sur le théâtre ? TH. L. VII, p. 422, éd. RÉGNIER. || 5° Toile d'un théâtre qu'on lève pour montrer le spectacle aux spectateurs, et qu'on baisse pour leur cacher la scène. La pièce fut sifflée, et la rideau tomba avant la fin. || Fig. Ici finit l'histoire [d'une querelle de Boileau avec un jésuite]; le rideau tombe; Corbinelli ma promet le reste, sév. 18 janv. 1690. || 6° Haie ou palissade d'arbres ou d'arbrisseaux, présentant de l'ombre, ou rompant la violence du vent ou de l'eau. Partout se présente sur le rivage un rideau de palétuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable, DAYNAL, *Hist. phil.* XII, 21. Comme je n'aime pas les curieux, je fais planter devant leurs croisées un double rideau de peupliers, A. DUVAL, *Maison d'rendez*, sc. 15. || Cette allée d'arbres, cette sorte de maisons forme rideau, elle arrête la vue et cache les objets plus éloignés. || 7° Fig. Il se dit de

Digitized by Google

tout ce qui borne la vue. Je ne veux point que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait; tant pis si je vous cachais, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau : il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection, SÉV. 46. Tertullian a dit : Le temps est comme un grand voile et un grand rideau qui est étendu devant l'éternité et qui nous la couvre, nous. 4e sermon, 1re dim. car. A. Le rideau de la nuit s'élève et se replie, BERN. Bolog. temp. III. La vue d'un beau visage ou d'un beau tableau affecte plus que celle d'une seule couleur: un œil étoilé, qu'un rideau d'azur, BOSS. Rech. philos. sur le beau, œuv. I, 113. Le rideau de la poussière. La lune paraissait au milieu du firmament entourée d'un rideau de nuages que ses rayons dissipaient et chassés, BERN. DE ST-PIERRE, Paul et Virginie. Ce ciel qui devant moi si tristement s'ennuie, Dont le rideau jamais n'entrouvre un coin d'azur, P. LEBRUN, Poés. I, 11, 92. || 8° Terme de ponts et chaussées. Ensemble des chaînes, tringles et barres de fer, qui soutiennent la plancher d'un pont suspendu. || 9° Terme de fumiste. Assemblage de trois ou quatre barres de tôle qui ouvrent ou ferment à volonté le devant d'une cheminée.

— HIST. XVe s. Demi journel de terre..... tenant d'une part au rideau qui boute sur le chemin public, CHARTES, hoga. Rideau de tuffeau rapte nouvellement, Bibl. des ch. 8e série, t. I, p. 382. || XVIe s. Vous allez montant de rideaux en rideaux, et nous descendons aux maisons de la ville, D'AUB. Hist. I, 298. ..Ville n'aient point de rampars, commandés tout de son long de divers rideaux de terre, ID. ib. 311. Son allanc encores fut arresté par les harquebusiers de Boisseau et Poupellinere, qui avoient fourni un rideau à 100 pas du village, et lesquels encores qu'ils ne fussent que 80..., ID. ib. II, 277.

— ETYM. Rider 1. Le sens propre est froncemant, petite ride.

† RIDÉE (ri-dée), s. f. Terme de chasse. Filet à prendre les alouettes.

† RIDELLE (ri-dèl'), s. f. || 1° Chacun des deux côtés d'une charrette qui sont faits en forme de ridelier. Les ridelles de la charrette empêchent que ce qui est dedans ne tombe. Une [marmotte], dit-on, se couche sur le dos, se bien chargé de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue et prennent garde si elle ne tombe point que la voiture ne verse, RUFF. Quadrup. I, III, p. 13. || 2° Dans les voitures d'artillerie, pièce de bois parallèle à l'axe de la voiture, et même temps que plus à la partie supérieure. || 3° Brin de chêne en grume, qu'on réserve pour les charrons, en exploitant un bois.

— HIST. XIVe s. Un grant et pesant baston, appellé ridelle d'une charete, DU CANGE, redellus. Ridelle, in ib. || XVe s. Rudella, id. ib.

— ETYM. Il y a, comme on voit, dans l'ancien français, ridelle, ruelete et rudelle; du Cange donne aussi redella, gros bâton, et redellus, bâton de fagot. On peut penser qu'en a lâ des dérivés du latin rudis, baguette, baguette, et aussi de ridet, échasse, perche.

† 2. RIDELLE (ri-dèl'), ou RIDENNE (ri-dè-n'), s. f. Voy. CRIPEAU.

† RIDEMENT (ri-de-man), s. m. Action de rider.

— HIST. XVIe s. Ridement, COTGRAVE.

— ETYM. Rider 1.

1. RIDER (ri-dé), v. a. || 1° Causer des rides. C'est alle [âme] qui nous ride ou nous aplanit le front en un instant, selon ses mouvements intérieurs, LA METTRIE LE VAYER, Vertu des païens, II. Socrate. Le temps aux plus belles choses le plait à faire un affreux, Et saura faner vos roses Comme il a ridé mon front, CORN. Stances à une marquise. Ce qui causait les autres ridé son front d'un spectateur, à l'École des femmes], MOL. Critique, 6. La vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra ridier ton visage, PUR. Tit. III, 2. Fig. et poétiquement. Le vent ride la surface de l'eau, y produit de légères ondulations. Zéphire d'un souffle égaré Ride la surface de l'onde, BERNIS, Quatre saisons. || 2° Se rider, v. réfl. Prendre, se donner un air ridé. Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges..... A l'aspect du prélat qui tombe en défaillance, il devine son mal, il se ride, il s'avance, BOIL. Lutr. I. || 3° Devenir ridé. Ces jeues-là se rideront un jour, VOLT. Mennon, || Fig. et poétiquement. Se froncer sous l'impulsion du vent. La face de la mer se ride et se noircit, LAMARTH, Dans DESSOUDAINES. || Avec suppression du pronom personnel. Le médaillo vient qui d'avanture Fait rider la face de l'eau Vous oblige à baisser la tête, LA FONT. Fabl. I, 22.

— HIST. XIIIe s. Mès cil qui jadis plus m'amoient, Vieillie ridée me clamoient, la Rose, 17068. Ne le font mie toutes, mès aucunes le font [sa larder], Quant temps et maladie les ride, gaste ou font, BRUNO, Trat. 1278. || XIVe s. [La dame] Si li ala querre une mance De drap bugras [linge] ridé et blanc, I. de Conde, II, p. 173. || XVIe s. Je ne ridois non plus la front de ce pensement là, que d'un autre, MONT, I, 77. Rien mis en repentir qui le ride, ne face fronce, qui ne froid, qui me chief decolere, ID. SELL. VI, 41, recto. .... Et que jamais son front ne ridast de vieillesse, RONS. 892. .... Il face que les Muses, ses filles à voir, et qu'elles ne rident point, PARÉ, XII, 2.

— ETYM. Ancien espagnol, en-ridar; du germanique d'après Diez : ancien haut-allem. ge-rîdan, moyen haut-allem. rîden, tourner, tordre; reid, crêpe. Les anciens étymologistes proposaient le grec ῥυτίς, ῥυτίδος; mais on ne voit pas comment ce mot grec serait devenu le français.

† 2. RIDER (ri-dé), v. a. Terme de marine. Roidir un cordage au moyen d'une ride.

— HIST. XVIe s. Lequel pont [de corde], quand on vient au combat [à l'abordage], est laissé et roidi sur le chastean devant, NICOD, Pont.

— ETYM. Autre forme de roidir.

† 3. RIDER (ri-dé), v. n. Terme de chasse. Se dit en parlant d'un chien qui suit la bête sans crier.

— HIST. XVIe s. Ils [les chiens] ne crient pas, s'ils vont ridant et singlant parmy la mer, RABEL. III, p. 98, dans LACURNE.

— ETYM. Origine germanique : angl. to ride, allem. reiten, aller à cheval, qui se dit aussi de la marche des navires, d'après Grimm.

1. RIDICULE (ri-di-ku-l'), adj. || 1° Digne de risée, en parlant des personnes et des choses. Je ne m'étonne pas que vous ayez ri tout votre soûl, en m'écrivant l'heureux état où est de moi, que je n'ai ni bonté ni amitié; car, sans mentir, il ne s'est jamais rien dit de si ridicule, VOLT. Let. 86. Alors feuler aux poules ne sera plus ridicule, CORN. Poly. II, 2. Ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule, RETZ, Mém. I, III, liv. IV, p. 233, dans PODGENS. On sera ridicule, et je n'oserai rire! NOEL, Sat. IX. Et-ce ici le chêne et le roseau? Le rougissoner d'un courroux ridicule? AAC. Bajaz. IV, 7. L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un homme de bien, et toujours fait une prière à Dieu, qui est fort courte; la voici : Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules! Dieu le lui accorde, LA BRUY. Ouv. de l'esprit, 1. || 2° Ma 1767. Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre, et pendant son ministère tout fut ridicule et tranquille, in. Mél. Il paraît que je ne serais pas que vous eussiez enterré votre médecin; je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de visillesse, in. Lett. d'Argental, 8 nov. 1767. Comme la mode est parmi nous le raison ancelleuse, nous jugeons des actions, des idées et des sentiments sur leurs rapports avec elle; tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule, BOUHOURS, Conid. moraux, IX. Ce n'est pas ce qui est criminel qui cache le plus à être, dans le monde, ridicule et honteux, L. J. BOURS. Conf. I. || Je suis ridicule, je m'ennuie facilement, je pleure facilement (parce que ne pas retenir ses larmes devant le monde passe pour ridicule). || En ne sens analogue, avoir le cœur ridicule, s'attacher facilement. Elle [la princesse de Tarente] a le cœur comme de cire, et elle l'avoue, disant assez plaisamment qu'elle a le cœur ridicule, SÉV. 15 déc. 1675. || 3° S. m. et f. Un ridicule, une ridicule, une personne ridicule. Ne voyez-vous pas que c'est un ridicule qu'il fait parler? MOL. Crit. 7. La constance n'est bonne que pour des ridicules, ID. D. Juan, 1, 2. Parbleu! je vions du Louvre, où Céante au lévé, Madame, a bien paru ridicule acheté, ID. M-c. II, 8. Et donc! c'est une ridicule; à son âge épouser un jeune homme! DANCOURT, Mme Artus, V, 11. Tarsuffe vous, s'il veut, ridicule acquérir, REGNARD, le Joueur, II, 16. || 8° S. m. Ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. Le ridicule était encore plus fort, BOILEAU, la SOCIÉTÉ, Mél. 326. Ce mot [pris substantivement] n'est pas fort ancien .....en n'a pas toujours dit : trouver le ridicule d'une chose, BOUHOURS, Entret. d'Ar. et d'Eug. p. 120 (1671). Il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments .... que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, BOIL. Critique, 7. Un homme de la cour disait l'autre jour à Mme de Ludre : Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. Tout de bon, dit-elle, j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. J'ai trouvé cela plaisant, SÉV. 355. Le ridicule ou est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise et qui instruise [au théâtre], LA BRUY. I. A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui les ridicules qu'ils couvraient et qui y étaient sans que personne s'en aperçût, ID. VI. Le mot ne se tire jamais du ridicule; c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort, ID. XII. Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le ridicule du nature? PASCAL, Prov. 8e. Le duel [entre Charles-Quint et François Ier] n'aurait point lieu; tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule, BOSS. Un tribun même ne garantit pas les hommes, VOLT. Mœurs, 128. Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond sous avec la raison, MONCIF, Conid. moral., X. Elle [Corinne] aperçevait le ridicule avec la gaieté d'une Française, et le peignait avec l'imagination d'une Italienne, STAEL, Corinne, III, 1. || En ridicule, d'une manière qui excite la moquerie. On lui dit [à la Voisin empoisonneuse] qu'elle ferait bien mieux..... de chanter un Ave maris stella au son de la voix que toutes ses chansons; elle chanta l'un et l'autre en ridicule, SÉV. 23 févr. 1680. [Napoléon] sachant bien..... que les délicatesses et les grâces que quelques-uns apportent de nos salons sont à leurs yeux [des soldats] faiblesse, pusillanimité, et que c'est pour eux comme une langue étrangère qu'ils ne comprennent pas et dont ils parlent les frappe en ridicule, SÉGUR, Hist. de Nap. III, 3. || Tourner, tradire en ridicule, se moquer. Tout de bon, mes pères, il serait aisé de vous tourner tellement en ridicule, PASC. Prov. 2e. Aimez-moi; quelque nous ayons tourné ce mot en ridicule, il est naturel, SÉV. 60. La vertu est traitée en ridicule, MARMONTEL, Domin. IV, Zélé honn. relig. 280. Quand une fois on a tourné l'anthousiasme en ridicule, on a tout défait, excepté l'argent et la puissance, VOLT. Lett. Cerisay, IV, 3. Par un jeu de mots sur traduire en ridicule, qui veut dire rendre ridicule, et sur tradire signifiant translater. Dire aux traducteurs traduisez un beau choix [pour les poètes grecs], C'est les traduire en ridicule. Que de les traduire en français, PEAUMARCH, Parallèle des anciens et des modernes, préface. On dit que l'auteur de la Bétterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule, VOLT. Lett. Le Sarpe, 1 juin 1768. || Journer, mettre en ridicule, rendre ridicule. Ne cherchez-vous pas à plaire, en donnant du ridicule à un homme qui ne plaît pas? MARM. Contes, Rédit. Quelques voyageurs nous avaient tous donné ridicules, persuadés n'est plus éloigné que vous d'en donner, D'ALEMB. Portr. de Mlle de l'Espinasse. Diogène, lui dit un Athénien, on vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les reçois pas, GARTHEL. Anach. ch. 28. || Se donner un ridicule, des ridicules, se rendre un objet de moquerie. Il faut fort bonne homme, assez sérieux, fort sévère et mortel ennemi du ridicule, la laideur de sa femme ne lui était pas tant à charge que celui qu'elle se donnait dans toutes les occasions qui s'en présentaient, MARIV. Gramm. 7. .... Que je ma donne un pareil ridicule! Bonjour mon ami! GRESSET, Méch. IV, 4. || 4° Discours ou acte par lequel on se moque d'une personne. Nos vices ne sont pas les vices qu'Horace et Juvénal ont peints; nous devons employer une autre ridicule, et nous servir d'une autre censure, SY-EVREMOND, dans RICHELET. Vous êtes cruelle de donner un fair des traits de ridicule à des endroits de l'opéra de Roland] qui vous feront pleurer, SÉV. 26 janv. 1680. Oh! je vois bien que vous n'avez pas compris les perfections de la plaisanterie, toute sagesse y est renfermée; on peut tirer du ridicule de tout, FONTEN. Dial. 1, Morts anc. mod. Les maximes du ridicule qui ont perdu tant d'honnêtes gens, ST-ÉVREMOND, Esp. VII, 8. Le ridicule est le fleau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique, DUCLOS, Considérations, 9. Mal appliquer le ridicule, c'est souffler sur une glace : l'humidité de l'haleine disparaît d'elle-même, et le cristal reprend son éclat, MARMONTEL, Mémoires, IV, 1. Au surplus, le ridicule est, à ses yeux, que la raison des sots; et rien ne rend plus insensible à la raillerie que d'être au-dessus de l'opinion, I. J. BOURS. Em. IV. || 5° Le ridicule est le fleau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique, DUCLOS, Considérations, 9. Mal appliquer le ridicule, c'est souffler sur une glace : l'humidité de l'haleine disparaît d'elle-même, et le cristal reprend son éclat, MARMONTEL, Mémoires, IV, 1. Au surplus, le ridicule est, à ses yeux, que la raison des sots; et rien ne rend plus insensible à la raillerie que d'être au-dessus de l'opinion, I. J. BOURS. Em. IV. || 6° Terme de théâtre. Ce qui prête au comique. Il peut y avoir un ridicule si bas, si grossier, ou même si fade et si insignifiant, qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir, LA BRUY. I. Que les caractères qui sont susceptibles du ridicule en grand sont presque entièrement épuisés; qu'il ne nous reste guère à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de société et de

Digitized by Google

mode, plus fait pour les sages que pour le parterre. D'ALEMB. *Éloges, la Chaussée.*

— REM. AU XVIIe SIÈCLE, MARG. Buffet, *Oberv.* p. 49, recommande de ne pas dire ridicule, ridiculement, c'est une faute qui se fait encore.

— SYN. RIDICULE, ABSURDE. Ridicule, qui excite la risée, raillerie, qui est propre à exciter le rire. On dit de ce qui est risible ; on se rit de ce qui est ridicule. Risible se prend en bonne et en mauvaise part; ridicule ne se prend que en mauvaise part. Risible prix en mauvaise part dit beaucoup moins que ridicule.

— HIST. XVIe S. Et faut ridicule l'humeur de Polycrates, tyran de Samos, lequel, pour interrompre le cours de son continuel bonheur... alla jecter en la mer le plus cher et precieux joyau qu'il eut. MONT. II, 80.

— ÉTYM. Lat. *ridiculus, de rideri*, rire.

†2. RIDICULEMENT (ri-di-ku-le-man), *adv.* Voy RÉDICULE, n° 2.

RIDICULEMENT (ri-di-ku-le-man), *adv.* D'une manière ridicule. Croire ridiculement aux démons, tandis qu'ils se font un honneur de ne pas croire en Dieu, MASS. *Carême, Douleurs.* Tout se fait bien ridiculement dans votre pays veiche, VOLT. *Let. d'Argental*, 27 sept. 1769.

— ÉTYM. *Ridicule*, et le suffixe ment.

RIDICULISE, ÉE (ri-di-ku-li-zé, zée), *part. passé* de ridiculiser.

RIDICULISER (ri-di-ku-li-zé), *v. a.* I° Tourner en ridicule. Je ne puis croire que l'auteur des Doutes ait voulu rendre ridicule M. Mesnard, ou pour me servir de son mot, le ridiculiser, dit M. Bouhours; ridiculiser est un mot très-usité parmi nous dans le discours et dans le style familier, MÉNAGE, *Observ.* 2e part. p. 260. Vous qui n'aimez pas les portraits, j'ai compris que vous serez la première à me ridiculiser, SAV. DE BRIENNE, *Mémoires* dans M. Jourdain cette prétention, si commune à la richesse roturière, de rivaliser avec la noblesse, LAMARRE, *Cours de litt.* I, VIII, p. 384. || 2° Se ridiculiser, v. réfl. Se rendre ridicule. Vous ne saurier l'épuiser, il sait toutes les manières de se ridiculiser, COYER, dans RICHELET. Ce serait se ridiculiser que d'oser autrement, MARM. *Pays. pays.* 4e part.

— ÉTYM. *Ridicule*.

† RIDICULISSIME (ri-di-ku-li-ssi-me), *adj.* Terme familier. Très-ridicule. Ils [les évêques] ont eu l'humilité de changer en monseigneur le titre de révérendissime père en Dieu, qu'ils avaient porté douze cents ans; pour Jean-George [évêque du Puy], il n'est assurément que ridiculissime, VOLT. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. Lat. *ridiculissimus*, superl. de *ridiculus*, ridicule.

RIDICULITÉ (ri-di-ku-li-té), *s. f.* [1° Qualité de ce qui est ridicule. Elle [Mlle du Plessis] a les meilleurs sentiments du monde; j'admire que cette puisse être gâtée par l'imperfinence de son esprit et la ridicularité de ses manières, SEV. 18 oct. 1676. Vous jugez très-juste du mal des *Exam de morale*; il est vrai qu'il y a, comme disait le vieux Chapelain, teinture de ridicularité dans cette expression, 30 juin, 1676. || 2° Action, parole ridicule. J'abuserais de votre patience, si je rapportais toutes les ridicularités dont ce chapitre est rempli, RABEN, *Lancr litt.* 1788, t. I, p. 86.

— ÉTYM. *Ridicule*.

† RIDOIR (ri-doir), *s. m.* Terme de maître. Machine pour rider.

— ÉTYM. *Rider* 2.

† RIDOTTE (ri-do-t'), *s. m.* Synonyme inusité de redoute. Il y a quelques cas que je le trouval su ridotte, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 36.

— ÉTYM. Ital. *ridotto*. Voy. RIDOTTE n° 2.

RIEBLE (ri-ble'), *s. m.* Le guillet accrochant (ruisacées).

— HIST. XVIe S. Rieble, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

RIEN (rièn), *s. m. indéterminé.* [1° Quelque chose. [2° Avec la négation ne, nulle chose. || 3° Nôtre rien. Nôtre de rien. || 4° De rien, avec ne, auparavant. || 5° Ne rien faire, N'avoir rien. Ne rien dire. || 6° Cela ne fait rien. || 7° Ne faire semblant de rien. || 8° Ne compter pour rien. || 9° Il n'en est rien || 10° Ne savoir rien de rien. || 11° Rien se dit quelquefois des personnes. || 12° Ne.... rien que, uniquement, seulement. || 13° Ne.... rien moins que. Ne.... rien de moins. || 14° Rien suivi d'un adjectif, dont il est séparé par de; || 15° Rien sans la négative se disant pour nulle chose. || 16° De rien, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur. || 17° Rien que cela. || 18° Il signifie quelquefois par exagération, peu de chose. Si peu que rien. || 19° Rien peut être représenté par le pronom el. || 20° *A.* m. *déterminé.* Néant, nullité. || 21° Peu de chose || 22° *Au* pluriel. Bagatelles, choses de peu d'importance. || 23° Rien pris adverbialement. || 24° En rien, nullement. || 25° En moins de rien. || 26° Comme si de rien n'était.

1° Quelque chose [sens étymologique, sens propre, qui a été longtemps le sens essentiel et qui est encore conservé). En tous les bienfaits d'importance, la preuve ne peut avoir de lieu; rarit n'y a bien souvent que deux qui en sachent rien, MALH. le *Traité des bienf. de Sénèque*, II, 10. Et si rien à present peut troubler ou bien adoucir le tout pour lui répandre tant de larmes, RACAN, *Stances. Consola à M. de Bellegarde.* Je vous envoie des vers que je fis il y a trente ans... faites-en l'honneur, s'il vous plaît, de me mander si c'est rien qui vaille, VOLT. Let. 188. Cependant plus j'y songe, et plus je m'examine, Molay m'avoue, encheres je ne reprocher rien, CORN. *Agesil.* III, 1. Son nom fait tout pour lui sans qu'il en sache rien, ID. *Sertor.* I, 1. Je croirais vous trahir.... Si je vous parlais rien des justes sentiments.... m. *Agés.* V, 4. Tu n'as pas sujet de rien apprehender, ROT. *Vén.* V, 7.... Contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire, ID. *Sérid.* Ne. Pourquoi connaître-vous à rien prendre de lui? ID. *Tart.* V, 7. Allez demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès, ID. *Mal. im.* I. Il faut que Mme la maréchale ait reconnu à louer jamais rien, puisqu'elle ne loue pas cette pièce, SÉV. 30 nov. Il me paraît que je donnerai rien par mon discours d'un mérite aussi rare que celui-là! aucun. *Orais fun. de Condé*, I. Il s'est mêlé de rien faire, un homme qui l'en croirait quelquefois ne.... par, avec rien. On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise, RAC. *Phéd.* II, 6. || Autrement que ne.... rien, ne.... pas, avec rien; construction qui est blâmée dans ces vers de Molière. Martine : Et tous vos beaux discours ne servent pas de rien.... Sganarelle : Ne me fais avec rien du fais la récidive. Et c'est, comme on l'a dit, trop d'une negative, *Fem. sav.* II, 6. || 2° Avec la particule négative ne, rien signifie quelque chose. Se croit rien précieux, ne croit rien admirable, Rien noble, rien vrâin dans la solidité, Que ce qui dort aller jusqu'à l'éternité, BOIL. *Ins.* 1. Il ne faut rien pour moi, chien, qui n'ai rien à la chose, Sans aucun intérêt je perde le repos! LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Il y a bien de la petitesse à ne point trouver rien du tout, et qui sont d'un homme qui ne sait pas le monde, SÉV. 99. Un homme [Cromwell].... qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, *Reine d'Anglet.* Non, mes frères, les Philistins défaits et les murs même déchirés de ses mains [du David] ne sont rien en comparaison de ce dernier ennemi, BOSS. *Serm. sur Thér.* Dont à coup on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle [la reine] que des pleurs, ID. *Or. fun.* Nous respectons aujourd'hui un magistrat qui n'a rien ignoré, ni rien négligé dans son ministère, PASCH. *Jansonistes.* Remonté, pendant, rien ne peut arrêter, BAC. *Brit.* IV, 2. Il ne faut rien pour gâter les plaisirs : ce sont des fils de roses, on n'est bien difficile que toutes les facilités ne nous manquent, et qu'aucune ne se plie, FONTEN. *Dial.* 2. *Notis auc.* La mesure de bonheur qui nous a été donnée est assez petite, il n'en faut rien perdre, *Mondé.* 4e sour. Rien n'est si beau à voir que l'Égypte dans deux saisons de l'année, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 44. Rien ne nourrit, n'apaise, ne fait pour nous, il n'a rien mérité, VOLT. *Mor.* 1, 3. L'axiome : Rien ne vient de rien, a été le fondement de toute philosophie, JH. DUVAL, *pbil. Condorcet.* Sumarsais, disait un riche avare, est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, et il ne m'a jamais rien demandé, D'ALEMB. *Éloges, Dumarsais.* || Que rien plus, eloigne pour : que rien ne l'est plus. Ils soutiennent qu'un tel repentir [sincère, à l'article de la mort] est si rare que rien plus, *Acad. de Bayle*, t. III, p. 202. || Cela ne ressemble à rien, se dit d'une chose inconvenante, mal faite. Vous avez bien raison de dire que dans ce siècle il y a des choses qui ne ressemblent à rien, et beaucoup de riens qu'on voudrait faire ressembler à des choses, VOLT. *Let. de l'Elect. palatin. à Volt.* 22 oct. 1758. || Fig. On ne sait rien de rien, on ne saurait réussir en quoi que ce soit, si on n'a quelques moyens, quelques ressources pour y parvenir. || Cette affaire ne tient à rien, presque rien n'empêche qu'elle ne se fasse. || Il ne tint à rien qu'il ne fît telle chose, il ne s'en fallut presque rien qu'il ne la fît. || C'est un homme qui ne met rien contre lui, c'est un homme très-circonspect dans ses actes ou dans ses discours. || 3° Nôtre rien, n'occupar aucun emploi, aucune position. Il comptait pour beaucoup cet avantage si peu recherché de n'être rien, FONTEN. *Regnard.* Vous épousez une personne qui n'est rien, et qui n'a rien, MARIV. *Marianne*, journ. 2. Je vois s'accomplir cette prédiction que me fit autrefois mon père : tu ne seras jamais rien, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscriptions.* || N'être rien, n'être d'aucun prix, d'aucune valeur, d'aucun intérêt, n'être compté pour rien. Un simple soldat qu'on emporte tout de suite, et qui ne se plaignait en le voyant tout couvert de sang : ce n'est rien, dit-il, le regrets à fait son devoir, PELLISSON, *Hist. hist.* t. I, p. 330. Je ne suis rien, et ce n'est que parce que je suis rien, C'est une femme qui se noie, LA FONT. *Fabl.* III, 10. Le concile d'Éphèse ne leur est plus rien [aux calvinistes], BOSS. *4e Avert.* 19. Les gens d'autrui ne sont rien à nos yeux, MASS. *avent, Afflict.* Mes bons amis, et bien loins et bien rire N'est rien encore sans les amours, BÉRANG. *Recluse.* || Cet homme ne m'est rien, n'est pas mon parent. Il [un pauvre diable] descend de Pierre Corneille, en droite ligne, et Mlle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille, VOLT. *Let. d'Argental*, 6 mars 1762. || N'être de rien à quelqu'un, ne l'intéresser en aucune façon. Le beau temps ne nous est de rien, nous y plus trop accoutumés, BOSS. 10 nov. 1675. [A vos calvinistes, qui pactisez avec les luthériens] ou soit bien que la sainte table ne vous en de rien, sous. 2e *avent.* 23. Sans compter quelques uns de vos sommes de rien, qui vous de rien à nous, MARIV. *Marianne*, part. 3. Cette affaire [de Sirven] agite toute mon âme : les tracasseries, les contrariétés ne me sont plus de rien, VOLT. *Let. d'Argental*, 30 févr. 1766. || N'être de rien, n'appartenir à rien. Les morts ne sont plus de rien, ils sont plus que rien, ils sont à la société humaine, BOSS. *Panég. St Franç. de Paule*, I; || 4° De rien avec ne, nullement. Elle ne peut de rien profiter ni savoir de rien autre, MONT. *Progr.* Il ne sera pas dit que je ne serve de rien dans cette affaire-là, BOIL. *Sicil.* 10. Mon indulgence ne servirait de rien, il faut qu'elle [la damnation en grâce] soit de trois autres de mes confrères, VOLT. *Zadig*, 18. || De rien, se dit absolument et popularisment, pour : ce n'est rien, ce n'est pas la peine. Je vous remercie du coup de main que vous m'avez donné.—De rien. || 5° Ne rien faire, demeurer dans l'oisiveté, le repos. Quand il n'a rien à faire, lieu de lui dispenser : Dès parte en fit, dont il sonlait passer l'anu à donner et l'autre à ne rien faire, LA FONT. *Epitaphe.* || Avec ellipse de ne. Pour.... Et c'est tout à bien dormir et le jour à rien faire, SOR. *Sat.* II. L'homme.... Et formé pour agir se plaisait à rien faire, VOLT. *Dict.* n. || Ne rien faire, n'avoir aucun emploi. || Il ne fait plus rien, il a plus d'emploi. || Ne rien faire, être sans fortune. Vous n'avez rien ; vous trouvez un établissement le plus avantageux et le plus brillant, ARNAUD, *Théâtr d'Amat. Bonne nièce*, II, 9. || Ne rien dire, garder le silence, se taire. || Ne rien dire signifie aussi dire des choses qui ne sont que du bavardage. Cela est quelquefois pris en bonne part, SOR. *Sat.* X. || Ne parler de rien, garder le silence sur un objet qu'on a sur le cœur, ou qui préoccupe, qui importune. Même de l'affaire, il ne dit rien ; mais elle me reçut avec une froideur qui me fit assez connaître son juste ressentiment, CARR. *Mém. d'Artagnan*, t. II, p. 111, dans POUGENS. || Fig. Ne rien dire, avec un nom de chose pour sujet, ne pas agréer, ne pas intéresser. Cela ne me dit rien. || 6° Peu importe. Cela ne fait rien, ce n'est pas de peu d'importance. Cela ne me fait rien. Deux ou trois pages qui ne font rien à la question, sous. 3e *Avert.* 21. || On dit de même dans le sens : cela ne fait absolument rien. || 7° Ne faire semblant de rien, se comporter comme si on ignorait, comme si on ne s'intéressait pas à. Se faire pas semblant de rien, et ne laissez faire tous deux, MOL. *G. Dand.* II, 10. || Avec ellipse de ne. Pour moi je vais faire semblant de rien, MOL. *G. Dand.* I, 9. || 8° Ne compter pour rien, mépriser aucun égard à, ne faire aucun cas de. Vous ne comptez pour rien les pleurs de Bérénice, BÉRÉNICE, *Ac.* 5. Tout le reste de la terre est compté pour rien, MAS. *Carême, Enfant prod.* || Avec ellipse de ne. Ces mauvaises dispositions introduites dans les esprits par la réforme, ajoutons l'autorité de l'Église méprisée, la succession des pasteurs comptée pour rien, BOSS. *Var. XV.* || Compte même pour rien la réputation, PASC. *Tel.* XI. Il compte-vous pour rien Dieu qui combat pour nous? SAC. *Athal.* I, 1. || On dit aussi : ne compter à rien, ne compter rien. Je ne vous compte à rien le nom de mon époux, CORN. *Poly.* IV, 3. Rien qui ne compte rien ni le vin ni la chère, Si l'on n'est plus au large assis en un festin Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin, BOIL. *Sat.*

Digitized by Google

III, 1°. Il n'est rien, la chose dont il s'agit n'existe pas. S'il y avait un homme alors auprès duquel la philosophie d'Eusèbe devait réussir, c'était l'empereur Julien ; cependant il n'en fut rien. BIBER. *Opin. des anc. phil. (Eclectisme).* || Il n'y a rien que.... Il y a peu de temps que.... Il n'y a rien qu'il était ici. || 18° Familièrement. Ne savoir rien de rien, ne savoir absolument rien. Ver-vert, c'était le nom du personnage, Transplanté là de l'Indien rivage, Fut, jeune amour, ne sachant rien de rien, Au saudit cloître enfermé pour son bien, GRESS. *Ver-vert*, ch. I. *Tous* la bêtise de dire à M. Montaigu, qu'il ne savait rien de rien, ce que j'avais fait, j'a, scène. *Cond.*, VOLT. *Un Turc* ne sait rien, ne dire rien du fait principal ni des circonstances qui s'y rapportent. || 1°. Rien se dit quelquefois des personnes. Oui, je déteste tout autre avec son entretien [de Tartufe], Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien, Et je verrais mourir frère, enfant, mère et femme.... MOL. *Tart.* I, 6. C'est l'estimer rien qu'estimer tout le monde, ID. *Mis.* I, 1. || 19° Ne.... rien mais que, uniquement, seulement. Il [le dauphin] s'aperçoit qu'il n'a rien fui fond des mots rien qu'une bête, FÉN. *Fabl.* IV, 7. L'artisan emprima si bien Le caractère de l'idole, Qu'on trouva qu'il ne manquait rien A Jupiter que la parole, ID. IX, 6. Et plusieurs qui tantôt ont appris mon martyre, Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait qu'en rire, MOL. Sgn. 18. Mener pour, vous ne rien rien qu'à dire, Je mentirai si vous voulez, IN. *Amph.* II, 1. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, SOUR. *le Télisier.* Sans rien prétendre Que quelque heure à me voir.... ID. *Sen.* II, 1. || Elliptiquement, rien que, ne faisant que, en ne comptant que. Rien que d'y penser, je gage Qu'il meurt presque en ce moment, GRAND. *Billet d'entrer.* [Le notre siècle] ne sait rien que [ne savoir des] rien que par ses tombeaux, V. HUGO, *Odes*, III, 8. On l'eût pris pour un capitaine, Rien qu'à voir sa mine hautaine, IN. *Le Romancero du Cid*, XXIII. || 19° Ne.... rien moins que, locution qui signifie nullement. Ma comédie n'est rien moins que ce qu'on veut qu'elle soit, MOL. 1re *Préf. Tart.* Je ne prétends qu'à tout coup votre femme apostrophe Du nom de bel esprit et de grand philosophe, J'homme qu'on vers galants jamais en n'égala, Et qui, n'est, comme on sait, rien moins que tout celui-là. *F. sav.* II, 6. Aujourd'hui des troupes de femmes, faisant profession de piété et conduites par un directeur qui certainement n'est rien moins que saint Augustin.... BOURD. *Pensées*, I, 11, p. 353. Je suis sûr que vous n'avez trouvé rien moins que ridicule et impertinent dans la situation où vous êtes, STAAL, *Mem.* I, 1, p. 226. Il arrive souvent [en changeant quelque chose au livre d'un autre] qu'on s'écarte du sujet et qu'on ne fait rien moins que le perfectionner, Je ne pensais à rien moins, on vint me chercher de la part du comte de la Roque, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Elliptiquement. Vous n'allez pas me faire des impertinentes Virginie, dans l'Énéide?—Rien moins.... J'y dis de très-belles choses, FONTEN. *Diction, Stratonice.* || Ne.... rien moins, en tant qu'appliqué pour rien moindre, et prend alors un sens affirmatif signifiant que l'objet dont il s'agit n'est pas moindre. Ces riches vêtements qu'on nomme brocarts et tissus; vêtements qui ne sont rien moins qu'un Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre, SOUR. *Mar. Thér.* Quand Dieu.... choisit une créature pour être un grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers, ID. *Anne de Gonz.* || Ne.... rien de moins, locution qui signifie rien de moindre. Le parti [les protestants] n'eut pas plus tôt senti sa force, qu'on n'y médita rien de moins que de purger l'autorité, SOUR. *Mar. Anne*, 6. Une indifférence, qui, selon M. Jurieu, ne tend à rien de moins qu'à renverser le christianisme, IB. *1re Avert.* III, 9. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir, LA BRUY. VIII, || 14° Quant *rien* est suivi d'un adjectif, on les sépare par la préposition *de*. Rien de fâcheux n'est arrivé. Il n'se fait rien d'utile. Il n'est rien de tel que de se bien porter. || On supprime quelquefois de dans le style archaïque et dans le style poétique. Et n'ayant rien si cher que son obéissance.... MALH. II, 4. Seigneur, réglez si bien ce violent courroux, Qu'il n'en échappe rien trop indigne de vous, CORN. *Théod.* IV, 8. Il n'est rien tel en ce monde que de se contenter, MOL. *D. Juan*, I, 2. Il n'est rien tel que les jésuites, PASC. *Prov.* IV. Il n'est rien si que d'être à son aise, HAMLET. *Gramm.* 9. || 15° Par abus, *rien*, sans la négative *ne*, se dit pour nulle chose. Tout ou rien. Rien du tout. Dieu a créé le monde de rien. Le roi et ceux qui l'accompagnaient admirèrent le courage de ce jeune homme, qui, connaissant qu'il n'avait rien à espérer, ne laissait pas de vouloir mourir, *Bible, Machab.* II, VII, 42. Qu'appelez-vous rien, dit-il?—J'appelle un rien ce que n'ai rien s'appelle » vers aime qu'on en pense ; Et rien, comme tu le sais bien, Veut dire rien ou peu de chose, MOL. *Amph.* III, 3. Et sa morale faite à inspirer le bien sur l'horreur de tout le mal, rien rien, IN. *F. sav.* II, 6. Laisser faire; ils ne sont pas sa bout; j'y verserai ma chemise, et je veux rien ou tout, ID. *Plaid.* I, 7. Quoi, dit-on, sans aucun guide? Oui, n'est-ce donc rien que d'aimer? LAMOTTE, *Odes*, I, 1, p. 230, dans ROQUEFORT. Encore une fois, le testament qu'elle a fait pour moi et rien, c'est la même chose, MARIV. *Marianne*, part. III. Il n'y a personne d'assez hardi pour dire que les choses retourneront à rien; comment peut-on être assez hardi pour dire qu'elles viennent de rien? VOLT. *Dict. phil. Nouv.* I, 1. || Par exagération. Si peu que rien, pas plus gros que rien, comme pour rien, extrêmement peu, très-petit. Donnez-m'en si peu que rien, il me semble que je vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien, SAINT. *Mal. imag.* III, 3. Pour vous pour moins que rien peut-être, RICARD, *Médisance et rancontre*, III, 8. || Dans une réponse, *rien* se dit pour nulle chose. Que vous a-t-il donné? — Rien, ! Pour rien, gratuitement, sans payer. Je vous une compagnie de cavalerie pour rien, VOLT. *l'Ingénu*, 9. || Fig. Pour rien, sans s'en ressentir. Pigeon n'aime que trop le bien. N'importe, on prendra un prêt avoire, L'oiseau de Vénus pour rien, PIRON, *Fables*. Ce roi [Frédéric II] a gravé vingt de M. le Prince et de M. de Turenne, pour aller ensuite à Rome, VOLT. *Lettre d'Alemb.* 11 juin 1770. || Réduire à rien, anéantir. Seigneur, tu te moquerais d'elles [des nations], et tu les réduirais à rien, SACY. *Philos.* III, 15. Ce qui est à rien. || Cela s'est réduit à rien, il n'en est presque rien resté; se dit aussi d'une affaire dont on se promettait un grand succès et qui a eu une issue peu heureuse. On dit dans un sens analogue : venir, devenir, aller à rien. Ce grand voyage de M. le Prince et de M. de Turenne, pour aller visiter les princes d'Allemagne, est devenu à rien, SÉV. 182. Ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais et par le peu de débit des blés et des vins, SÉV. 1677. Cette ressemblance devient à rien, ID. 886. [L'abbé d'Auvergne] C'était un fort gros homme, qui vint à rien avant qu'être arrêté dans sa chaise, SÉV. 488, 1. || 16° De rien, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur, le peu d'importance, etc. Elle a dans le style une philosophie Qui déclare la guerre au coupeau lien, Et vous traite l'amour de déité de rien, *mod. Prince. d'Él.* 5, 2. Un précipice caché dérobe une petite baie de rien, VOLT. 149 cod. Louons le dédain de cette petite église de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, SÉV. 407, 24. || Cet homme est venu de rien, s'est élevé de rien, est sorti d'une basse condition. Il s'était élevé de rien à une fortune considérable, HAMLET. *Gramm.* 9. || Dans le même sens : un homme de rien. Vous n'êtes pas homme de rien. Ou ma foi je me trompe bien, SCARR. *Virg.* I. Puis se marie, épouse une fille de rien, Dont le moindre défaut fut de manquer de bien, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 41. Chardon de la Rochette.... paysan comme moi malgré ce nom pompeux, n'ayant que de l'esprit, de la probité, des mœurs, enfin un homme de rien, P. L. COUR. *Lettre de l'Académie.* || 17° Familièrement. Rien que cela, se dit, par antiphrase, pour exprimer quelque chose qui excite l'attention, la surprise. Le roi a dit d'un certain homme, dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avait si sot, ni si gueux, rien que cela, SÉV. 208. || 18° Rien signifie quelquefois, par exagération, peu de chose. Il a eu cette maison pour rien. Il mange très-peu, il vit de rien. Il se fâche de rien. Et qu'avez-vous donc pour cela? fort bien; Un peu de votre amour? mais vraiment c'est pour rien, V. HUGO, *Hernani*, II, 4. || Rien, quoique non indéterminé, peut être représenté par le pronom il. Je suis persuadé, selon la doctrine du Seigneur Jésus, que rien n'est impur de soi-même, et qu'il n'est impur qu'à celui qui le croit impur, SACY, *Bible, St Paul, Ep. aux Rom.* XIV, 14. Quelmalheur plus grand que de ne plus rien voir tel qu'il est? SCUD. *Nature des anim.* || 20° *S. m. Abstraction.* Néant, nullité. Un rien n'assemble mal avec un autre rien, CORN. *l'Illus. com.* II, 6 (1re édit.). Quand il lui plut [à Dieu] vous donner l'être, Le rien fut sa matière, et l'ouvrier sa vuit, ID. *Trad. du pt.* CLVII. Tout ce qui n'est pas corps leur paraît un rien, SOUR. *Convivium*. « Que nous rechercher un rien comme moi, que des bêtes proportionnés au peu qu'il est? tout, 4e *sermon, Pâques*, I. Le Mercure Galant est immédiatement au-dessous du rien, LA BRUY. I. Sans sortir de mon laboratoire, Je reconnais tous les travers De ce rien qu'on nomme science, DENIS, *Epît. vu, d'une dieuse pôn.* Herschell se demande si la matière qui constitue les queues des comètes ne se réduirait pas à quelques livres ou même à quelques onces; M. Babinet a exprimé une idée analogue en disant que les comètes sont des riens visibles, GUILLEMIN, dans *Presse scientifique*, t. I, p. 128. || Terme de mystiques. Se plonger dans son rien, et profondeur sans désir, SOUR. *Instr sur les dt. d'oraison.* III, 9. || 21° Peu de chose. Un sange, un rien, tout lui [à l'ami] fait peur, Quand il s'agit de ce qu'il aime, LA FONT. *Fabl.* XI, 11. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une embre, un souffle, un rien; c'est le dernier de la vanité, SÉV. 611. Je suis rien; mais ce rien après tout, c'est ce que j'ai de plus cher, puisque c'est moi-même, SOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 419. Il engagea ce rien [le peu qu'il possédait] pour chercher la fortune, BOIL. *Sat.* I. Une terreur panique, un rien vous arrache la victoire, *Pén. Tél.* XIV. C'est un rien [une contrariété dans l'Écriture]; mais rien, c'est beaucoup, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 juill. 1760. Un rien peut la retenir comme un rien peut l'entraîner, STAAL, *Journ.* XVII, 9. Ah! pour un rien, Nous laissons tomber finir le mendre, Et nos femmes le voulaient bien, BÉRANG. *Age futur.* || En un rien, en un instant. Il changeant en un rien sa colère en larmes, SAINT. *Mal. imag.* II, 8. *S. m. pl.* Bagatelles, choses de peu d'importance. Je veux point vous écrire davantage aujourd'hui... je n'ai que des riens à vous mander, SÉV. 89. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des rims, ID. 504. J'admire quelquefois les rims que ma plume veut dire; je les efface, contrainte pour, ID. mars 1672. A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles, Et ces rimes enfermés dans de grandes paroles? BOIL. *Sat.* IX. Retrancher des longueurs, détails, des rimes : mon amitié pour vous en fera des choses, MARIVEN. *Lett. d'Aubigné*, 11 mai 1677. Comme des rimes.... dont les auteurs et les animosités puériles ne roulent que sur des rimes, MARM. *Carême, Pardon.* Tous ces aimables rims qu'on nomme amusement, SOUSY, *Poés. morales*, II, 10. Je retourne à mes rims que tu nommes frivoles, A. CHEN. *Elégie* VIII. || *Au singulier.* La bagatelle, la science, les chimères, le rien, c'est ce bon ; je soutiens Qu'il faut de tout aux entretiens, LA FONT. *Fabl.* X, 4. || 22° Rien pris adverbialement, en rien, nullement; emploi qui n'est plus usité. Que quelque chose, il n'a dit à regret; *excusez-moi*, mesdames, De vous fâcher en rien.... BOIRAT, *Bibliofard*, sc. 4. || Avec *ne*, nullement. Ce qui glace mes sens ne vous réchauffe en rien, LEMERC. *Frédl. Ier*, V, 1. || 23° En moins de rien, *loc. adv.* Très-promptement. Ma joie en moins de rien rien comme un éclair s'enfuit, BERNIER, *Sat.* I. Comme elle était jeune, belle et adroite, en moins de rien elle gouverne absolument le roi, et, bientôt après, tout le royaume, VOLT. *Gen.* I, 19, p. 277. En vit-on jamais un [sert] dent les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? COSN. *Hor.* IV, 4. En moins de rien les deux grandes armées se rencontrèrent, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Mille cuquets divers s'y feut en moins de rien, MOL. *Tart.* I, 1. || 28° Comme si de rien n'était, comme si la chose n'était pas arrivée. Tout d'un coup en lui vient dire qu'il verra clair, et que ses pauvres yeux qui la flatten avait mis hors de la tête y étaient restés remettre pensant, comme si de rien n'était, SÉV. 9. J'attends du chaud la liberté de mes mains; elles me servent quasi comme si de rien n'était, ID. 286. Cependant [pendant les exécutions de Lalli, Sirven, Calas, etc.] les Français dansent comme si de rien n'était, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 août 1765. || Proverbe. On ne fait rien pour rien. L'intérêt personnel se mêle presque toujours dans les services rendus. Rien pour rien en tous lieux est une loi suivie, Les mains vides sont sans appui, QUIN. *Alceste*, IV, 1. || Qui ne risque rien n'a rien. || Qui prouve trop ne prouve rien. || Il fait de cent soit quatre livres, et de quatre livres rien, se dit d'un mauvais ménager. Et ce que vous dites et rien, c'est tout un, c'est la même

chose, ce sont des paroles inutiles, qui ne prouvent rien.

— REM. 4. Le sens étymologique et propre de *rien* est *chose*. || 2. Avec la négation *ne*, *rien* nomme toute chose, équivaut au latin nihil. || 3. De cet emploi presque continu vient le sens de chose très-petite : des riens, un rien. || 4. De là l'inutilité d'un autre mot comme par, point, pour déterminer la négation : voy. plus haut, n° 1, et vers de Molière. || 5. De là aussi, dans le style négligé et dans des phrases très-communes, l'emploi de *rien* avec le sens négatif, sans *ne* ; emploi qui est presque toujours mauvais dans le style élevé, par exemple : Le général La Romana avait beaucoup promis, et presque rien fait, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XII, || 6. La Dictionnaire de l'Académie consolle d'éviter la locution *rien moins*, attendu qu'elle prête à l'amphibologie, signifiant tantôt un ancune façon, et tantôt au contraire rien de moindre. Il est vrai que l'Académie elle-même et plusieurs auteurs, parmi lesquels Bossuet, donnent quelquefois à *rien moins* le sens de *rien de moins*, de *rien moindre*. *Il n'est rien moins que vrai*, veut dire proprement : *il n'est aucune chose moins que vraie*, et les phrases termin'es de toutes les choses qu'il est, celle qu'il est le moins c'est sage. Cette locution est essentiellement négative, et ne peut pas être autre chose. Elle nomme ne peut pas être chose moindre, pas plus que rien plus ne veut dire dit chose plus grande. Il paraît donc qu'il faut dans tous les cas conserver à *rien moins* sa signification négative ; et, quand on voudra le sens positif, on emploiera *rien moindre* ou *rien de moins*.

— HIST. XIV e. Quant je me vy en ma chambre, et que N'oubliroit cestre honor D'amer toute la meilior, *Conci*, I. LXXI Pourquoi l'ai de mes eux [yeux] regardée, La douce rien qui fausse amie a nom ? ib. VI. Si n'ai rien mais qui m'en puisse partir, ib. VIII. Car riens, fors moi, ne porroit endurer Les grans travaus que j'ai pour li [lui] sertir, ib. X Voir, il n'est rien dont je soie en tristour, ib. XVII. Par qoi ne vuil partir à raison maintenir ; Ne j'ai pur nule rien ne m'en verres flechir, *Th. le mart.* 37. N'a baron en la cuntrée qui de rien l'en desdie, *Rou*, III, 1137 a. Chanter m'estuet, que m'en est pris courage, Non pas pour ce que d'amours me soit rien, QUESNES, *Romances*, p. 86. Se j'osoques fis rien que vous voulxissiez.... ib. LE ROI JEAN DE BOIENNE, p. 111. Quant la saison du dous temps s'asseure.... Que toute rien à sa douce nature Vieut et reclaie.... *Assegne*, dans *Conci*, p. 126. De riens que commandez, ne serez jà desdite, *Berte*, LIV. Et pour rien qui arrive pre. ne soit son lit guerpi, ib. LXXV. Fisiens [les médecins] me dient que la clarté m'empre..... naie rien ne m'est pire, ib. LXXVIII. Pour savoir se de Berte seroit riens retrouvée, ib. CXXIII. Ne pot plus honneur On'aimés ne fasiser, se vous de rien m'aimer, ib. CXXI. Jo vosusement [ils] chevauchent, n'est riens qui les tournoiste, ib. CXXIII. Ne pot agenoiller la plus bel, Ne sul porpenser d'une rien, Se vos lore que ce soit bien, *Ren.* 2526. En mal estoie, ce songoe, Il tens amoureus plain de joie, Et tens où toute riens s'égaie, *Berte*, 49. Se tu creins Dieu, si te creindront toutes les riens choses] qui te verront, JOINV. 162. Et pource que elle n'en vout riens faire, ib. 201. Ne pensez pas, chaque chosel a, si est smes ; Et qui n'a riens, s'est fois clames ; Fois est clamez cil qui n'a rien [ri], BUTEB. 328. || XIV e. C'est la cuisine de nature, qui donne à chacun que la partie on puissance irraisonnable nutritive ne appartient en rien as vertus, ORESME, *Eth.* 30. || XV e. Il fut ordonné que on feroit mestre le siege devant le chastel de Gavre.... mais il n'en fut rien; je vous dirai pourquoy, FROISS. II, II, 233. Il y a un trop grand rien à repasser par-dessus d'en mettre, ib. II, II, 328. Il furent donnés et delivrés plus de cinq cents [blanes chaperons] et tous à compagnons qui trop plus simplement chez le gentilhomme qui tout cela n'avoient rien que perdre, ib. II, II, 62. Et lui manqui [la comte d'Ermignac] que il ne pouvoit vetir, et que il ne fu en conseil ne en ordonnance pour le pays de Berne, car il n'y avoit rien [rien n'étoit arrêté], ib. II, III, 42. Ernanion de saintes-Colombe avoit un varlet qui rapportoit toutes les nouvelles de point ne se combattoit, ni aussi on ne lui demandoit rien, ib. II, III, 9. Et [Louis Rambaut] ne cuidoit avoir nulle rencontre, et ne se doutoit en rien de Limosin ; c'estoit la meslre persone que il eust, ib. II, III, 17. Messire Louis d'Espagne et sa route gardoient si soigneusement le pas de la mer, que à trop grand'meseise venoit rien en l'ost des Anglois, ib. I, I, 241. En memore me vient que j'ay souvent à plusieurs oug dire : je n'oyoye pour riens soubz le pannon de tal, AL. CHART. *Quadrif. inv.* Certes vous amez autre part, Et wy que vous ne m'amez rien, r. BRSCH. *Poésies mss.* f° 493. De rien ne servent pleurs, ne plains ; Tous mourrons, ou tart ou brièfment, CH. D'ORL. *Ball.* 70. Si ne firent les dits Anglois semblant de riens, mais hastivement tournerent bride, o. CHASTEL. *Chr. du duc Philippe*, I, 24. Et me vensez requerir que l'escrive pour vous! par la Penpolin dans notre siècle! je n'en feray rien, ib. ch. I, 60. En la saison que toute riens mainc joye, et que hois et près se revestent de fleurs et la terre verloye, *Bouciq.* I, 13. || XVI e. Tel est vestu d'habit monachal, qui on dedans n'est rien moins que moyne, BAR. *Garg.* I, *Prol.* Voyre, mais ils prient Dieu pour nous. Rien moins, respondis-je.... Si ai de mes lamyes qui honorent la France, Jo ne remporte rien qu'un vieux pour recompense, ib. 703. .... Qui fait que nostre vie est seulement un songe, Et que tous nos desseins se finissent en rien, ib. 774. Il emporta en un rien le pris d'estre un très bon capitaine, BRANT. *Médicis* Rien n'a, qu'assez n'a, CORROZET. On ne fait rien que grasse poire, ib. Qui rien ne porte, rien ne lui chet, ib. Qui ne sait rien, de rien no doute, ib.

— ETYM. BERTY, rres ; bourgeois de bressan, *ren* ; wallon, *rein* ; provenç. *re* ; anc. catal. *ren* ; catal. mod. *re*, *res* ; du lat. *res*, chose. Dans l'ancienne langue, *rien* est le nominatif singulier et rien le régime singulier; au pluriel, *riens* est le régime.

RIEUR, EUSE (re-eur, eû-z' ; du temps de Molière, rotter se prononçait ri-eû, même dans une voyelle), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui rit. Savez-vous bien, monsieur le lecteur, que je ne ris pas mol? MOL. *Fâch.* III, 1. Ris-tu par occasion, Mon fils, ou ne ris-tu pas rieur par état, BOIEAU. *Essai sur la prém. ch.* b. || Avoir les rieurs de son côté, faire rire sur dépens de son adversaire, et fig. avoir pour soi l'approbation du plus grand nombre. Si quelqu'un se sert avec l'arrogance de son côté, il faut avoir les rieurs, et il me paraît qu'ils sont pour nous, VOLT. *Lett. d'Arlembert*, 1 er août 1760 Je crois la plume, et j'ai tenu quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté, L. J. BOUHS. *Confess.* VIII. Ce n'est pas le droit d'avoir pour soi les jugés ; il faut aussi avoir les rieurs de son côté, DAUD. PATOUIS. *Louairs d'un bonni*, I, 1, p. 284, dans PATOUIS. On dit de même : Les rieurs sont de son côté, sont pour lui. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire, MOL. *Mis.* II, 5. La faveur et les rieurs, comme l'on dit ordinairement, ne sont que rarement du côté de la vérité, MALEBR. *Rech. ver.* IV, 13. Un projet assez vain serait de vouloir tourner un journal tout à fait riche en ridicule : les rieurs sont de son côté, LA BRUY. VI, || 2° Celui, celle qui aime à rire. Je me suis trouvée un jour avec de fort grands docteurs, qui m'inspiraient si fort leur rire, que je n'en pouvais jouir aux larmes, sans que je susse pourquoi je riais, MME DE SCUDÉRY, *Conversations, de la conversation*. Ma foi, monsieur, j'ai bien peur que le gardien ne prenne le galant novice, ce n'est pas ma manière de compter de la sorte, LA PONT. *Fabl.* VII, 2. Pour moi, qui suis une rieuse, je voudrais qu'un acteur parfaitement ridicule ne me divertît pas moins qu'un excellent, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 7. || *Adj.* La fête commençoit, avec les rieuses. Elle arrive accourut, Y. RIEUR, *Devins*. || 3. || Celui ou celle qui raille. Le sieur de la Rappinière était alors le rieur de la ville du Mans; il n'y a point de petite ville qui n'ait son rieur; la ville de Paris n'en a pas pour un, SCARR. *Rom. com.* I, 2. On cherche les rieurs et moi je les évite, LA PONT. *Fabl.* VII, 8. N'aller point de gaieté de cœur tourner sur armes un athlète tout prêt à prendre son congé, Qui, par vos traits malins accombat rengagé, Peut encor sur vous faire sentir ses forces, ID. *Epigr.* XXXV. Les rieurs de Madrid en eurent pour longtemps à s'égayer, et les poètes satiriques ne perdirent pas cette belle occasion de faire couler le fiel de leur plume, LESAGE, *Gil Bl.* III, 8. || 4° Coucou du Mexique. || 5° S. f. Nicouse, espèce de mouche. || Colombe rieuse, ou tourterelle à collier, *columba risoria*. L. admet nommée à cause de son roucoulement qui ressemble à un rire.

— HIST. XIV e. Com se pot à dire : Quo nous avons gran rieur et un grant mocqueur du conseil AMYOT, *Cicer. et Demosth.* 2.

— ETYM. *Rire*; wallon, *ryeu* ; Berry, *rieux*.

RIEUX (ri-eû), s. m. Terme de pêche. Filet du genre des folles, que l'on tend par le travers des courants d'eau.

RIFLADE (ri-fla-d'), *s. f.* Coup, blessure qui ne fait que raser.

— HIST. XVI e. Monsieur feslit à estre tué; mais Vens se jetta au devant de lui, et luy coupa l'oreil-

Digitized by Google

que quelques rifflades ou col, à la main gauche et à la cuisse, d'aut. *Hist.* II, 63.

— ÉTYM. *Rifler*.

† **1. RIFLARD** (ri-flar), s. m. || 1° Rabot à deux poignées, qui sert à dresser le bois de charpente. || 2° Large ciseau dont les menuisiers se servent pour ébarber les ouvrages de plâtre. || 3° Grosse lime pour dégrossir les métaux. || 4° Laine la plus grosse et la plus longue d'une toison.

— ÉTYM. *Rifler*.

† **2. RIFLARD** (ri-flar), s. m. Terme familier. Vieux parapluie.

— ÉTYM. Dû à la vogue d'une pièce de Picard (*la Petite ville*, 1801), où l'acteur chargé du rôle ridicule de *Riflard* paraît armé d'un énorme parapluie.

† **RIFLARD** (ri-flar), s. m. Terme de marine. Pièces étrangères, inclinée ou sud, dans un banc d'ardoise.

† **RIFLER** (ri-fle), v. a. Terme vieilli. || 1° Égratigner, écorcher. || Fig. Piller, voler. Animé des soutanes chinois. Ayant rifflé jusqu'aux gougats.... Parait avec nombreuse troupe, jacques MOREAU, *la Saisie du Virginie traversé*, viii. Si la mèche était éventée, qu'on ferait bonne prorée ! Ou si corsaire était Turnus, il vous rifferait raspus, ou brûlerait ribon ribon, Et vos vaisseaux et leur cargaison, ib. ix. || 3° Terme de métier. Unir ou aplanir avec le riflard. || Limer dans des sinelures ou cannelures (voy. RIFLARD 1). *Les Graveurs*, fondus au sable, ont été rifflés outre mesure; sous prétexte d'effacer les bavures, on a donné au travail du sculpteur un accent uniforme qui ne pouvait se rencontrer ni dans la terre, ni dans le plâtre, o. PLANCHE, *Revue des Deux-Mondes*, 10 sept. 1855, p. 1153.

— HIST. XIVe s. Si se trenchierent, si cume fud de nuiz, si rifle cel rellement la chars, que il fut tut sempliment sanglient, *Rois*, p. 417. || XVIe s. Vous estes hommes gens, on vous doit bien leer; Vous avez bien à hoorcet bon bon à rifler, *Gueul.* v. 7193. || XVIIe s. Tout le plat pays estoit rifle, ronce, ti, ti, 40. Et les coups s'en voyoit à neant en rifflant parmy les escus, *Percefores*, t. I, p. 19. [Au lemmes.] A nous propos, Sans nul repos, Sont demandantes.... Mais ravisantes, Riflantes, Puis tournant le dos, GUILL. D'AUVERGNE, *Blasons des fausses amours*, édit. goth. de BAUDIN OAULTIER, P. 18, recto.

— ÉTYM. Autre forme de *raffler*.

† **RIFLOIR** (ri-floir), s. m. Lime un peu courbée par le bout, qui permet d'agir dans les creux.

— ÉTYM. *Rifler*.

† **RIGAUD** (ri-gô), s. m. Terme de construction. Noyau qui se trouve dans une pierre à chaux mal calcinée.

RIGAUDON ou **RIGODON** (ri-go-don), s. m. || 1° Ancienne danse d'un mouvement vif sur un air à deux temps; elle se dansait à deux personnes, et faisait decrire des lignes assez compliquées, comme on le voit dans le Rigaudon du ballet où elle prit ouvre le recueil des danses de Feuillet. Je vous prie de songer déjà à des renouvelements pour elle [Mme Denis-Corneil], et à la nouvelle danse où elle triomphe, sév. t. III, p. 180, éd. HÉGNIER. Prologue : passe-pied pour les jeux et les plaisirs, gavotte pour les ris, et rigaudon pour les petits soupirs, DANCOURT, THÉÂTRE. *Les trois sœurs à la danse*, p. 108, scène VIII. || 2° Air à deux temps, très-animé, sur lequel on danse le rigaudon, et, par extension, tout air propre à une danse vive. || 3° Le pas : les pieds étant assemblés, on plie les genoux, on lait deux petits successivement du pied droit et du pied gauche; puis on plie, on saute et on retombe en ensemble à la troisième position; tout cela se fait sur place, sans avancer ni reculer, RAMEAU, *Maître à danser*, liv-8, 1725.

— ÉTYM. « On trouve *rigodon* dans le Dictionnaire de l'Académie ; mais cette orthographe ne nous paraît pas autorisée ; il est difficile d'admettre que le nom de cette danse venait de celui de l'inventeur, lequel s'appelait *Rigaud*, » J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* art. *rigaudon*.

† **RIGAUDONNER** (ri-go-do-né), v. n. Populairement, danser le rigaudon, se livrer à une folle joie.

† **RIGAUT** (ri-gô), s. m. Étoile de la première grandeur, située dans le pied occidental d'Orion.

RIGIDE (ri-ji-d'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui ne plie pas, dur, roide. Ce qui [Antigone] dit au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os rigide, inflexible et sans divisions des vertèbres, a été démenti par l'expérience, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 217. Ce n'est point du tout mon *rubia peregrina*, plante beaucoup plus grande, plus rigide, plus âpre, et de la consistance tout au moins de la garance ordinaire, J. J. ROUSS. 2e lett. à M. de la Tourette. || 2° Fig. Dont la sévérité ne fléchit jamais. Une ne fut pas plus rigide [que Rhadamanthe], SCARR. *Virg.* VI. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré, sous. *le Tellier*. II. Luther, méprisant les fleurs de la-bêtue comme des gens sérieux, rigides, d'un regard farouche, qui se marrtyrisaient avec la loi et les œuvres, et qui n'avaient pas la conscience joyeuse, ID. *Ver.* XI, 179. Vous êtes, contre le crime, si sévère dans vos décisions et si rigide dans vos arrêts, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 82. Ce rigide ennemi du pouvoir arbitraire, VOLT. *D. de Lamb.* I. Plusieurs philosophes, rigides partisans de la morale sévère, me blâmeront hautement : je [Arustippe] ne leur répondrai que par des plaisanteries, J. *Anach.* ch. 33. Je comptera[mai Astarté] les vierges rigides, et j'irai troubler, jusque dans leur deses, ces anarchodes qui pensent échapper à mes enchantements, CHATEAUB. *les Mart.* VIII. || Il se dit aussi des choses. Lorsque la juge veut s'agrandir, et qu'il change une sage rigueur de droit en rigide et inexorable ministère de la justice, sous. *le Tellier*. Les mœurs des Romains avaient naturellement quelque chose, non-seulement de rigide, mais encore de sauvage et de farouche, ID. *Hist.* II, 9. Mme de Longueville, M. le duc de Rounez, et un certain nombre de personnes d'esprit et les lumières n'ont pas été contestées, et dont les mœurs ou les maximes n'ont été accusées que d'être trop rigides, FONTEN. *des Billettes*. Dieu dont j'avais tant craint l'esprit trop rigide et jaloux, VOLTAIRE, t. I, p. 8. Se dit de ceux qui, étant d'une religion, en d'une secte, ou d'une école, font profession d'en soutenir tous les dogmes, tous les sentiments avec quelque rigide. C'est comme citoyen vertueux, c'est comme stoïcien rigide qu'on révère Caton, VOLT. *Triumv. Notes*. Il refusa tout. Il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que des herbes ; l'Athénien me dit à l'oreille : c'est un rigide pythagoricien, BARTHEL. *Anach.* ch. 74.

— ÉTYM. Lat. *rigidus*, même sens. L'accent sur *ri*, a donné *roide* à l'origine de la formation. *Rigide* a été calqué sur le latin.

RIGIDITÉ (ri-ji-di-té), s. f. || 1° Terme d'histoire naturelle. État de ce qui est rigide. Il a la flexion, et la pression. || Rigidité cadavérique, durcissement considérable des muscles, qui survient après la mort, et d'où résultent le rapprochement des mâchoires, la flexion des doigts, l'impossibilité de faire mouvoir les articulations les unes sur les autres. || 2° Terme d'astronomie. Inégalité, mouvement alternatif des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux parties de plaisir, ont ressenti la même rigidité de fibres, une habitude à souffrir, qui se change en une sorte d'impassibilité, RAYNAL, *Hist. philt.* XV, 1. || 3° Fig. Sévérité qui ne fléchit jamais. Le raison, autrefois rude et grossière, s'est civilisée avec le temps, et se conserve presque rien de son ancienne rigidité, ARCHENHOLZ, dans MICHELET, *Fr.* II. Faire, mon illustre ami, était non-seulement un critique, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de grande rigidité, que, ID. *Lett. à Bruxelle*, 30. || *Au plur.* Actes de rigidité. Ces rigidités salutaires Que, pour ravir le ciel, saintement violentes, Exercent sur leurs corps tant de chrétiennes austères, sous. *Egypt.* XXXVII.

— ÉTYM. Lat. *rigiditatem*, de *rigidus*, rigide.

RIGODON (ri-go-don), *s. m.* Voy. RIGAUDON.

† **RIGOLAGE** (ri-go-la-j'), s. m. Terme rural. Action de faire couler les eaux dans les rigoles.

— ÉTYM. *Rigole*.

RIGOLE (ri-go-l'), s. f. || 1° Petit fossé creusé dans la terre, ou petit canal creusé dans des pierres de taille, pour amener l'eau dans un terrain, la nécessité avait enseigné aux Péruviens à pratiquer des rigoles au detour des montagnes, sur le penchant des collines.... pour fecunder leurs champs que les pluies ne fertilisaient pas, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. S'il [l'enfant] peut, il creuse une rigole, y met de l'eau, il l'y fait circuler, RICHELET, *Nos fils*, II. || Terme de ponts et chaussées. Un artificiel, creusé pour amener les eaux d'un ruisseau, d'un réservoir, d'une source sur un point où elles n'arrivent pas naturellement. || Terme de marine. Canal creusé obliquement, de chaque côté de la cuisse d'un mât de hune ou de perroquet, pour loger la gaudeneree, pendant qu'un gaude et qu'on cale le mât. || 2° Il se dit du cours d'eau lui-même. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon aride et sad, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Il [le fleuve] vient, il se partage en fertiles rigoles. Ses limpides flots sont autant de paccles, BERN. *Hom. des ch. Var. et add.* II || Fig. On a mieux aimé se désaltérer dans les rigoles que dans les eaux pures des grands fleuves, P. LE CAT[AC]. *Prof. de l'univ. rom. dans* DESPONTAINES. || 3° Petite tranchée faite pour planter des bordures de buis, de thym, etc. || Petite tranchée faite dans le sol, TESSIER, Terme de maçonnerie. Se dit des petites tranchées de peu de profondeur faites pour fonder un mur de clôture.

— HIST. XIVe s. Quant il vesteit premierement leur estant, il peuent esclauer la riviere dessus le pont et faire rigolles [sic] pour laditte riviere escouler, DU CANGE, *rigola*.

— ÉTYM. Origine incertaine. On trouve dans les anciens textes report, mais c'est un tout autre mot (de *rp*, et l'ancien *gort*, du lat. *gurges*). Du reste que *rigole* est d'origine celtique : kymri, *rhig*, raie, rhigol, sillon. D'autres, et parmi eux Scheler, le rattachent au bas-latin *rega*, raie, qui vient de *regere*, arroser. Mais du Cange a *rigora*, petit ruisseau, *rigurdia*, même sens, ainsi que *rigur*, *rigulus*, de sorte que la dérivation par *rigare* est fort vraisemblable.

† **RIGOLER** (SE) (ri-go-lé) *r. réfl.* Terme vieilli. Se divertir, faire une petite débauche. Puis maints amours de rue et de carrefour, Se égolant, menant joyeux deduit, Et jusqu'au jour faisant le diable à quatre, J. D. ROUSSE *Poés. div. Œuv.* t. II, p. 320, dans ROUSSEAU. || *V. a.* Terme populaire. Rigoler, même sens.

— HIST. XIVe s. Et l'ung de l'autre se rigole [mocque], *Rotrou*, t. I, p. 1. Nonobstant que quelques gens l'eyoient se rigolassent de luy.... *Bouchet*. 1, 4. || XVIe s. C'estoyt passe temps celeste les vesser ainsi sur quelqu'un, *Bab. Garg.* 1, 4. Se rigoler au soleil, CHTOPAVE.

— ÉTYM. Anc. haut-all. *rigo*, allem. mod. *reigen*, danse en rond, *reigen*, danser.

† **RIGOLET** (ri-go-lé), s. m. Petite dérivation d'irrigation (dans la Drôme).

— ÉTYM. Diminut. de *rigole*.

† **RIGOLETTE** (ri-go-lè-t'), *s. f.* Nom d'un personnage de roman (*Mystères de Paris*, d'Eugène Sue), qui est devenu à peu près synonyme de grisette.

— ÉTYM. *Rigoler*.

† **RIGOLEUR** (ri-go-leur), *s. m.* Terme populaire. Homme qui se dérange de son travail pour aller boire ou s'amuser.

— ÉTYM. *Rigoler*.

RIGORISME (ri-go-ri-sm'), s. m. Attachement aux règles morales ou religieuses, poussé jusqu'à la rigueur. Du rigorisme embouche la trompette, Sous hypocrite, et la fortune est faite, VOLT. *Pauvre diable*. Il fut reconnu intolérable, même par les sans rigorisme, d'AUBIGN. *Eloges*, Fauveal. Une ville jésuitique] ou l'esprit de rigorisme et de pédantisme apporté par Calvin, avait jeté des racines profondes, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Ce rigorisme qui rend l'homme dur à lui-même, puis insociable, d'abord voisine, ensuite tyran, se déchaîne contre les quakers, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 20. Une espèce de long parlement royal dura dix-sept années pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long parlement républicain en avait existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté, CHATEAUB. *Stuarts, Charles II*.

— ÉTYM. Lat. *rigor*, rigueur, et la terminaison *isme* qui signifie attachement spécial à.

RIGORISTE (ri-go-ri-st'), s. m. et f. Celui ou celle qui pousse jusqu'à la rigueur la sévérité des principes. Si une secte affreuse de rigoristes [les jansénistes], ne succède pas aux jésuites, VOLT. *Lett. Formont*, 28 janvier 1764. Les rigoristes le blasonnent [Massillon, d'avoir assisté au sacre de Dubois], et les gens raisonnables le plaignirent et l'excusèrent, D'ALEM. *Œuv.* t. VI, p. 76. Il fut en nous jugez point d'après cette foule d'observances, la plupart ajoutées à la règle par des rigoristes qui voulaient éterniser la relâcher, BARTHEL. *Anach.* chap. 78. || *Adj.* Une secte rigoriste. Vous êtes bien rigoriste.

— ÉTYM. Lat. *rigor*, rigueur, et la terminaison *iste* qui signifie attaché à.

RIGOUREUSEMENT (ri-gou-reu-ze-man), adv.

Digitized by Google

‖ 1° Avec rigueur. Toutes mes allées sont nettes rigoureusement, SÉV. 22 juillet 1671. Elle parut les yeux baissés, couverte d'un grand voile; et elle ne parla que pour modérer la colère d'Idoménée, qui voulait faire punir rigoureusement un de ses esclaves, FÉN. Tél. XIII. Dans un poème, on n'est obligé de se conformer rigoureusement à la vérité historique, ni pour l'ordre et les détails des faits, ni même pour le caractère des personnages, VOLT. *Henr.* 1, *notes*. ‖ 2° A la rigueur, avec une exactitude parfaite. Cela est rigoureusement vrai. Cela est rigoureusement démontré. A parler rigoureusement, *Jésus-Christ* ne fut point un philosophe, ce fut un Dieu, DIDR. *Opin. des anc. philos.* (*Mme-Christ*). Ces résultats étant fondés sur le développement des quantités en séries infinies, on pourrait les regarder comme n'étant point rigoureusement prouvés, ROMAS, *Instit. Mém. science.* 1819 et 1820, I, IV, p. 378.

— HIST. XIV° s. Il rois Pietres me mande si rigoreusement, Que ‖o] vous face partir hors de mon tenement, *Guerr.* 7 Jo.'s voulu estre ma loyale espouse curieusement et rigoreusement esprouver. *Ménagier*, 1, 9. ‖ XVI° s. Si tout que le terme qu'il leur avait prêté estoit passé, il le redemandoit [le prêt] precisement et rigoureusement, AMYOT, *Crass.* 4. Tant d'amours, tant d'attraits, rigoureusement doux, Ce tendre air, ces yeux, ce front où la grace est empreinte, PASSERAT, *Chronicle*, LXII.

— *Fig. Rigoureuse*, et le suffixe *ment*.

RIGOUREUX, EUSE (ri-gou-reû, reû-z), *adj.* ‖ 1° Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes et dans sa conduite. Figurons-nous Perrin dans le rôle la victime, CONR. *Hor.* II, 8. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible. Sur vos défauts jamais ne vous laisse paisible, MOL. *Mis.* I, 1. Entre deux pour tout autre et rigoureux pour soi, ID. *Sct.* 21. [Lally] toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux, et non prévaricateur, VOLT. *Louis XV*, 34. ‖ Substantivement. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore! je sens cet éloignement; la raison dit Bretagne et l'amitié Paris: il faut quelquefois céder à cette dernière, SÉV. 28 mars 1686. ‖ 2° En parlant des choses, rude, âpre, difficile à supporter. Et les coups violents d'un rigoureux exmul.... CORN. *Médée*, II, 1. Astelle trouvé sa pénitence trop longue ou trop rigoureuse? FLÉCH. *Duch. de Mant.* Je ne puis qu'augmenter un ordre rigoureux, VOLT. *Alz.* IV, 2. A quoi tiennent, mon Dieu, les vertus politiques! Combien doivent leur faute à leur sort rigoureux, Et combien semblent pour qui me tient un heureux! J. RUOU, *Cromwell*, I, 1. ‖ 3° Il se dit d'une température dure, âpre, d'un climat soumis à une température de cette espèce. Pour me polir s'en servir aux plus rigoureux mois, Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois, BOIL. *Sat.* X. La même barre alimentée de la même manière s'acquiert pas dans l'été la même vertu que dans l'hiver, surtout pendant un froid très-rigoureux, BUFF. NOM. LIT. p. 197. Le climat [au Canada] n'avait point élevé les hommes qu'on y avait fait passer; il était rigoureux, mais sain; et les Européens y fortifiaient leur tempérament sans risquer leur vie, ANTAIL, *Hist. phil.* XV, 6. ‖ Fig. Cloi rigoureux, la froideur qui punit. Craignez, seigneur, craignez que le ciel rigoureux Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux, RAC. *Phèdre*, V, 3. ‖ 4° En parlant des choses, qui demande ou qui prouve une exactitude sévère. Maxime rigoureuse. Elle ne connut plus d'autres raisonnés que ses poésies; aucun ne lui semblait légers; elle en faisait un rigoureux examen, MME *Reine d'Anglet.* Un rigoureux devoir me condamne au silence, RAC. *Bérén.* 6. A. Au moyen de ces principes dont on est redevable à Newton, tous les phénomènes du mouvement de la lumière à travers un nombre quelconque de milieux transparents et dans l'atmosphère, ont été soumis à des calculs rigoureux, LA PLACE, *Exp.* IV, 17. Dans le langage de l'inquisition, rigoureux examen. Dans ce code infernal de l'inquisition que je viens d'étudier, le rigoureux examen est parfait synonyme de torture, EDGAR QUINET, *l'Ultramontanisme*, 4e leçon. ‖ Une dévote rigoureuse, une abstinence presque complète. ‖ 5° Incontestable, évident. Démonstration rigoureuse. Preuves rigoureuses. Et manifestant que nous connaissons la cause des petits mouvements de ces pendules, nous devons regarder cette loi comme étant rigoureuse, LAPLACE, *Exp.* IV, 16. La solution rigoureuse de ce problème surpasse les moyens actuels de l'analyse, ID. IV, 3. ‖ 6° Terme de peinture. Touche rigoureuse, touche prononcée. ‖ 7° *S. f.* Rigoureuse, temps de siège, pendant lequel un chanoine est rigoureusement astreint à l'assistance au chœur.

— HIST. XV° s. Quand ledit duc eut veu et apperceu la volonté de ceux de Gand, qui estoient assez rigoureux de vouloir conserver et maintenir leurs fascheux privileges, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 230, DANS LACURNE. ‖ XVI° s. O devenir rigoureux! ORADOUR, *Diverses amours*, XXI. *Complainte en allant en Pologne*. [Une flèche] Portant un fer forgé par desplaisance Au feu ardent de rigoureux refus, MAROT, I, 160. Que diray plus du combat rigoureux [de Paxie] ? ID. I, 256. Ton cœur est droit, quoi qu'il soit rigoureux, ID. I, 366. La fortune luy ayant osté ses toutes choses plus rigoureuse et plus dure qu'à ses ennemis, AMYOT, *Sertor.* I. De quoy s'estant plaint assez modestement, encore luy fut-on une fort rigoureuse response, ID. *C. d'Alig.* 49.

— ETYM. Provenç. *rigoros* ; catal. *rigurus* ; esp. *rigoroso*, *riguroso* ; ital. *rigoroso* ; du lat. *rigorosus*, de *rigor*, rigueur.

‖ **RIGRI** (ri-gri), *s. m.* Ancien terme injurieux chez le petit peuple de Paris. Un vilain, un ladre. Sire, me voilà devant vous, dit Perrin, votre capitale ; Tous les sots, tous les beaux esprits, Gens à rabat, gens à sandale, Petits-maîtres, pédants noirs, Parlent de nous avec mépris (intervalle, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, juin 1742.

— ETYM. Origine inconnue.

RIGUEUR (ri-gueur), *s. f.* ‖ 1° Dureté qui naît avec une sévérité inflexible. Ô jeûnes, pauvreté, disciplines, cilices, Amoureuses rigueurs et triomphants supplices, SAINT-AMANT, *Solitude*, 9, qu'il vous faut souhaiter! CORN. *Imit.* III, 16. Pourrez-vous me haïr jusqu'à cette rigueur De souhaiter pour moi la mort ou l'esclavage? ID. *Sert.* IV, 2. Les rigueurs des parents, la contrainte cruelle, Ne font que redoubler une amitié fidèle, MOL. *Pourc.* I, 3. Sans châtiment, sans rigueur, il coulera tout paisiblement de ses jours. Il ne faisait seulement sentir qu'il la connaissait, BOSS. *le Tellier*. Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime, Soutenir mes rigueurs, et mes autres crainte, ID. *Brit.* IV, 3. Tu sais de nos nations les rigueurs ordinaires : Je frère rencontrai laisse jouir ses frères De l'héritage entier, ID. *Psy.* I, 1. Puis on se met en état d'être craint, sans user souvent de rigueur, FÉN. Tél. XII. Il fallut être esclave, et souffrir pour apprendre à fuir les rigueurs de la fortune, ID. Tél. II. Il [Dracon] en publia [des lois] dont l'extrême rigueur, favorable par avance à la cruauté, condamnait presque tout délit de mort à plus légère faute, comme le plus énorme forfait, ROLLIN, *Hist. anc. Gr.* I, II, p. 258, dans FOCGNE. D'autres se donnaient la mort pour échapper aux nouvelles rigueurs ordinaires de la pénitence, MASS. *Myst. Ass.* ..., comme un esclave et comme un meurtrier Qu'à la rigueur des lois il faut arrêter, VOLT. *Rér.* I, 4. ‖ Tenir rigueur, ne pas accéder, ne pas accorder, ne pas pardonner. Savoir sa maîtresse si près de soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put jamais permettre, LA FONT. *Psyché*, II. Le langueur ne peut pas tenir rigueur, ayant intérêt de faire sortir promptement l'argent vivant, MONTESQ. *Esp.* XIII, 10. Dennes-moi de la main, dennes-moi le courte, vous ne me tiendrez pas rigueur? HENRY, *Jolous vous amour*, II, 8. ‖ 2° Ce qui est rude, âpre, difficile à supporter. La mort est pour lors supportée par les rigueurs de mon logement, STAAL, *Mém.* I, 3, p. 190. ‖ 3° Dureté, âpreté de la température. La rigueur de l'hiver, la saison qu'on était obligé de rompre à coups de hache la vin qu'on distribuait aux soldats, BOILEAU, *Œuv.* I, II, p. 363. Il n'y avait qu'eux [des étudiants qui chantaient] dans la rue; car la rigueur des frimats en écartait tout le monde, STAAL, *Allem.* I, 2. A l'instant même où Napoléon décidait son départ, l'hiver devenait terrible, comme si le ciel moscovite, le voyant près de lui échapper, eût redoublé de rigueur pour l'accabler et nous détruire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 12. ‖ 4° Grande exactitude, grande sévérité dans l'application des règles. Il ne faut pas prendre cela dans un sens de rigueur, BOIS. *Var.* IV. Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ; C'est assez qu'on curant la fiction, sensure ; Trop de rigueur alors serait hors de saison, BOIL. *Art poét.* III. Contemplez mon devoir dans toute sa rigueur, RAC. *Rér.* IV, 5. ‖ On dit en littérature, dans un sens analogue : la rigueur des règles, la rigueur de la rime. ‖ Fig. Ma fille est à AIX, où elle souffre toute la rigueur du carnaval ; vous savez comme elle est sur ces divertissements qu'il faut prendre par commandement, SÉV. *Mardi gras*, 1680. ‖ Juges de rigueur, les juges qui doivent prononcer selon la rigueur de la loi, à la différence des arbitres qui peuvent décider d'après l'équité naturelle. L'arbitre choisi est un médiateur amiable, et non un juge de rigueur, FÉN. Tél. XIII. ‖ Juges de rigueur, a été dit aussi des juges subalternes, à la différence des juges supérieurs, qui se permettent quelquefois d'adoucir la loi. ‖ La loi de rigueur, la loi de Moïse, par opposition à la loi nouvelle ou loi de grâce. ‖ Cette clause, cette règle est de rigueur, elle est indispensable. La noblesse n'est pas de rigueur pour entrer à l'Académie, P. L. COUR. *Lett. à Acad. des beaux*, ‖ *leurs* de rigueur, jouer suivant la règle exacte. ‖ Mois de rigueur, les deux mois de l'année où le cultivateur d'un bénéfice ne pouvait pas se conférer à celui des grandes qu'il en voulait gratifier. Les mois de janvier et de juillet étaient ces mois de rigueur. ‖ 5° Insensibilité, indifférence de la part d'une femme. [Elle].... croit que, trop heureux de fléchir sa rigueur, Il la viendra presser de reprendre son cœur, RAC. *Andr.* I, 1. Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'absence même, par la jalousie, LA BRUY. IV. ‖ 6° Caractère d'un raisonnement auquel l'esprit ne peut résister. La rigueur d'une démonstration, d'un calcul. C'est la place et Monge qui ont essayé heureusement et qui ont réussi à soumettre la chimie à la rigueur mathématique, CONDORCET, *Eur. sav. d'Ox.* II, 1, p. 29, dans POUCHET. ‖ 7° A la rigueur, dans la dernière rigueur, à la dernière rigueur, à toute rigueur, en toute rigueur, en toute rigueur, dans la dernière exactitude, dans la dernière sévérité. Est-ce Marie-Thérèse ou les carmélites qu'elle [Elle de Grignan] choisit? son zèle est-il mitigé ou à la rigueur? SÉV. 29 sept. 1680. Est-ce une marque de suppositon ou de nouveauté que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses, qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? BOSS. *Hist.* II, 18. Il ne faut pas pousser à toute rigueur des gens dont les intentions ont été droites, dont les bras auparavant n'ont été exactes, ID. *Et. d'orsin.* I, 6. Sinformer de la conduite de Mme Guyon à la dernière rigueur, ID. *Mme Guyon*, III, 4, 32. Nous jugeons les autres à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur, SOUDAL. *Car.* I, *Jug. dern.* 262. Nous l'avons ... manquée à la rigueur toute l'austérité des jeûnes et des abstinences, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Le monde entier est occupé à observer un seul homme [le roi] à toute heure, et à le juger en toute rigueur, VOLT. Tél. XII. Si le gardien du bureau de la ville est d'un sexe à toute rigueur avec moi, I. SOUS. *Lett. à M. de St-Florentin*, II, 1 fév. 1758. ‖ Cela est pris en toute rigueur, cela est prouvé d'une manière incontestable. Deux congrégations de cardinaux le condamnent-ni [Galilée] pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, mouvement qui était presque déjà démontré en rigueur, VOLT. *Nap. mal. XIV.* ‖ A la rigueur, à la lettre, sans modification ni adoucissement. Je le prendrai à la rigueur, il est permis de presser les temps pour faire l'unité de jour, CORN. *Sertor. au lecteur*. Vous avez bien fait de ne point prendre cela à la rigueur, SÉV. 42. Et tel qui n'admet point la peine à la rigueur, *Girart de Ross.* V, 2947. Car mieux aimer [convenir] à roy ou empereur, Qu'il doint tout sien mil livres de monnaies [sous de Metz], Qu'on li coist un denier par rigueur [malgré lui], MACHAUT, p. 481. Le supplicant doubtant rigueur de justice, DU CANGE, *abandonnata*, ‖ XVI° s. Et luy tint plusieurs grans rigueurs leur le Meleun, *Bibl. des chartes*, 4e série, I, 1, p. 268. Si fut tres mal content de ceux qui avoient usurpé cette rigueur [sédition], MONSTRELET, I, 1, chap. 65, dans LACURNE. ‖ XVI° s. Pour laquelle inconstance et inegalité de

Digitized by Google

faire faveur aux uns et tenir rigueur aux autres, il fut à bon droit repris et blasmé, AMYOT, *Pomp.* no. La rigueur [frisson lintense] n'est autre chose qu'une concussion ou esbranlement inegal de tout le corps, et principalement de tous les muscles, avec un ressentiment de froid douloureux.... Thorrreur est moindre que la rigueur.... PARE, IX, 30. Je ne leu [lui] jamais tant de rigueur, je ne dirai cruauté, comme celle qui fut exercée contre cette dame [Marie Stuart], ni de constance comme celle qui se trouva en elle, PASQUIER, *Rech.* VI, p. 662, dans LACOMBE. Les rigueurs de quoy il [Auguste] usa en commencement de son empire contre ceulx qui avoient suyvy le parti de Constantius ses predecesseur, MONT., III, 81.

— ETYM. *Rigoreç, rigueur*; espagn. *rigor*; ital. *rigore*; du lat. *rigorem*, rigueur et aussi frisson.

† **RILLETTES** (ri-lè-t', il mouillées), *s. f. pl.* Viande de porc hachée très-menu et mêlée de graisse, les rillettes de Tours.

— HIST. XIVe s. L'on peut frire les fèves à la grasse de la ribelette [lardon], *Ménagier*, II, 5.

† **RILLONS** (ri-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Menus résidus de porc ou d'oie qu'on a fait fondre pour en avoir la graisse; cela fait un mets fort agréable.

— HIST. XVIe s. Un riche fo[u]in.... qui bruloit ses pourceaux en sa chaulmes, de peur d'en bailler des rillons, BOUCHET, *Serées*, p. 181, dans LACOMBE.

— ETYM. *Rillettes, rillons*, dimin. de l'anc. franç. *rille*, qui signifiait morceau de porc : Rilles et oreilles de pourceaux (1480), du CANGE, *rilla*. On trouve dans du Cange *rielle*, *riole* et *riolet*, qui reste inconnu.

† **RIMAILLER** (ri-mâ-ll', *ll* mouillées), *v. f.* Terme de dénigrement. Poeste, vers de peu de valeur. Voici ce que dit par un trou fin rimaille assez mal tournée la dédié questionnée, SCARR. Virg. VI. Le prédit défendit, sous peine d'excommunication, de continuer cet usage, et ordonna de lire, à la place de ces mauvaises rimailles, la vie de saint Cyr en langage prose, SAINT-YON, *Hist. de Fr.* II, p. 375, dans ROQUEFORT. Veilà de la rimaille qui m'a echapé; venons à le raison, VOLT. *Let. en vers et en prose*, 28.

— HIST. XVIe s. Rimaille, CORDEMOY.

— ETYM. *Rime*, avec la finale prépérative *aille*.

† **RIMAILLER** (ri-mâ-llé, *ll* mouillées, et non ri-mâ-yé), *v. n.* Terme familier. Faire de mauvais vers. Mais j'ai pour de vous ennuyer. Depuis le temps que je rimaille, SCARR. *Poés. div.* Œuv. VI, p. 230, dans ROQUEFORT. Je t'ai vu rimailler et traduire sous moi, *Chapelain décoiffé*, I, dans les Œuvres de BOILEAU. A demain, maître fou! si jamais tu rimailles, Ce ne sera, morbleu, qu'après quatre mortelles rimes, *Mérium.* III, 9. [Il se compose avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Rimaille*.

RIMAILLEUR (ri-mâ-lleur, *ll* mouillées, et non ri-mâ-yeu), *s. m.* Celui qui rimaille, qui fait de mauvais vers. Devant combien de juges n'ai-je pas condamné [Malherbe] ? et quel petit rimailleur ne croit en conscience qu'il écrit beaucoup plus nombreux que lui ? GODEAU, *Discours sur Malherbe*. Mais les rimailleurs de bibus, Nommés poètes par abus, SCARR. *Ep. à M. d'Aumale*. Avez-vous la tragédie de Mirame, dont les trois quarts sont du cardinal de Richelieu? c'était un détestable rimailleur que ce grand homme, VOLT. *Lett. la Vallière*, mai 1761. On a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur [Voltaire lui-même] pour des sottises dont personne ne se soucie, ib. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1770.

— ETYM. *Rimailler*.

† **RIMANT, ANTE** (ri-man, man-t'), *adj.* Propre à rimer. Syllabes rimantes.

† **RIMASSER** (ri-ma-sé), *v. n.* Synonyme inusité de rimailler. Avant que de rimasser. Bâtissons de notre pensée Tout souvenir qui le travaille, SAINTON, dans SCHERER.

— HIST. XVIe s. Passe avant, passe, voilte vache, Va rimascher en celle escole, *Mart. de St Denis*.

— ETYM. *Rime*, et la finale péjorative *asse*.

† **RIMASSEUR** (ri-ma-seur), *s. m.* Synonyme inusité de rimailleur. Et que ces rimasseurs.... n'approuvent.... REGNIER, Sat. IX.

† **RIMAYE** (ri-ma-ye), *s. f.* Nom donné par les montagnards savoisiens aux crevasses qui se sont fermées dans les glaciers.

— ETYM. Lat. *rima*, fente, de *ringor*, s'ouvrir (voy. RICT-).

† **RIMBERGE** (rin-bèr-j'), *s. f.* Mercuriale, plante.

† **RIMBOMBO** (rin'-bon-bo), *s. m.* Mot italien qui signifie retentissement et a été quelquefois employé. Vous ne dites avoir reçu ma lettre ou je vous avois parlé de la prétendue histoire [affaire scandaleuse où l'on impliquait l'abbé Bussuet, alors à Rome]; cela tombe ici tout à fait [à la cour]; il faut pourtant s'attendre au rimbombo de toute la France, et à la Gazette de Hollande où les amis de M. de Cambrai font dire tout ce qu'ils veulent, ROSS. *Let. à l'abbé Bossuet*, 10 mars 1699. Il me semble qu'il y a là un rimbombo de paroles et une variété sur laquelle tous les caractères de la musique peuvent s'exercer, VOLT. *Let. en vers et en prose*, 14.

— ETYM. Ital. *rimbombo*, de *re...*, et lat. *bombus*, bruit.

† **RIME** (ri-m'), *s. f.* [1re Uniformité de son dans la terminaison de deux ou de plusieurs mots. Il faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, ou elles ne sont pas un moindre défaut que celles dont on fait un principal ornement de notre poésie, VAUGELAS, *Rem.* I, p. 398. De grâce, ensuivez-moi l'art de trouver la rime; Ou, puisque enfin tes soins y servent superflus, Mettre, enseigne-moi l'art de ne rimer plus, SAT. II. Meublé soit le premier dont la verve insensée.... Voulut avec la rime enchaîner la raison, ID. Une rime toujours le bon sens s'accorde avec la rime, l'un l'autre vainement ils semblent se haïr; La rime est une esclave et ne doit qu'obéir, ID. *Art p.* I. Si je peux exprimer un auteur sans défaut, la raison dit Virgile et la rime Quinault, ID. *Sat.* II. Peu de gens font réflexion pourquoi les rimes, qui font une partie de l'agrément des vers, le rendent insupportables dans la prose, PONTER. *Réfl. poét. Œuv.* t. II, p. 296, dans ROQUEFORT. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies sans rimes, et non pas en vers, VOLT. *Lett. St-Lambert*, 7 mars 1780. Il est indubitable que la rime n'a été inventée que pour l'oreille : et je ne sais pourquoi nous, ou des sons à peu près semblables qu'on demande, et non pas le retour des mêmes lettres, ID. *Comm. Corn. Rem. Mélan.* I, 8. Il est vrai que la rime ajoute un charme mortel ennui aux vers médiocres ; le poète alors est un mauvais mécanicien qui fait entendre le bruit choquant de ses pièces de bois mal jointes, ID. *Dict. phil. Rime*. Nous avons remarqué que l'Arioste a fait quelquefois huit mille rimes de suite dans son Orlando, sans aucune affectation, ID. *ib.* Je ne puis souffrir qu'on sacrifie à la richesse de la rime toutes les autres beautés de la poésie, ID. *Dédic. p. tet.* Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est que leurs poètes ne sont point astreints aux pauvretés et souvent dans les difficultés de la rime surmontées, et le mérite des poètes anglais est souvent dans l'exactitude des pensées, ID. *Lett. Saurin*, 26 févr. 1764. Je ne sais ce qui arrivera des vers sans rime; mais je ne désespère pas que, s'ils réussissent jamais, l'usage en commence par nos vers lyriques, par ceux qui sont faits pour être chantés, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 112. Quand le rime qu'on cherche est trop difficile, on prend celle des mots qui en sont, en regarde comme une négligence la rime qui n'est que dans le son, et qui n'est pas dans la consonne, MARMONTEL, *Œuv.* t. I, p. 111. Boileau appelait rimes de bouts rimés, celle de Sylvie et de Syrène, et la reprochait à Lamotte, ID. ib. p. 130. Il l'emploiera [le passage] pour Mettre en rimes, mettre en rime, mettre en vers. Vers-je d'un page illustre [Innocent X], armé contre les crimes [de l'équivoque], Si tout n'est rime, et toute la balle un carreau? SAT. XII. Là des Turcs amoureux, suspirant des maximes, Débitent gaiamment Sénèque mis en rimes, GILB. le *XVIIIe siècle*. Il rime pleine, riche, plus généralement, riche et pleine, celle où nous seulement le son, mais l'articulation est la même : comme vertu et abattu, étude et solitude. Il rime suffisante, celle où le même son est suivi de la même articulation comme plaisir et saphir, timide et rapide. Il rime pauvre, celle qui n'est que dans le son, et non dans l'articulation, comme vertu et vaincu, jardin et destin. Il rime rime, celle qui n'est pas juste pour l'oreille, quelque admise par la coutume, comme vertue et prudes. Il rime femme rime, rime qui se termine par un *e* muet. Les rimes féminines qui donnent une grâce si grâce à notre poésie nouveaux, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* II. Il rime masculine, celle qui ne se termine pas par un *e* muet. Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poètes qui composaient pour lui, VOLT. *Mél. litt. d'Alzire, sur la prosodie*. Il y a rime masculine et double, lorsque non-seulement la finale sonne, mais la pénultième, et le même son, comme attirer, respirer, MARMONTEL, *Élém.* I, p. 112. On dit mieux aujourd'hui rime superflue. || Dictionnaire de rimes, dictionnaire où l'on trouve, à chaque finale rangée alphabétiquement, tous les mots qui se terminent par cette finale. Il [Richelet] est le premier auteur des dictionnaires de rimes, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Richelet*. || 2e Rime parfaite, s'est dit de vers qui sur une même rime font un sens complet comme dans ces vers : Bon génie, On envoie Ton industrie, *Avec. Golaud*, ep. III, 1682, L. II, p. 273. || Rimes croisées, rimes masculines et féminines qui se succèdent alternativement. || Rimes plates, rimes qui se suivent deux à deux, comme le *Lutrin*. Les poèmes d'aventures, dans le moyen âge, sont en vers de huit syllabes à rimes plates, à la différence des chansons de geste qui sont par couplets monorimes plus ou moins longs. || Rimes mêlées, celles qui se succèdent sans aucun ordre, en observant seulement de faire alterner les masculines et les féminines. || Rimes normandes, rimes dans lesquelles on fait rimer *er* tantôt avec *er* ouvert, comme *cancer* et *Jupiter*, tantôt avec *er* ouvert le son de *ère*. || Rimes senestres, concaténées, enchaînées. Entrelacées, suite de vers dont chacun commençait par le dernier mot ou par la dernière syllabe du vers précédent. || Rimes batelées, celles d'une pièce de vers, dans laquelle en répétait, à la fin du premier hémistiche de chaque vers, le dernier mot du vers précédent. || Rime couronnée, celle qui se répétait deux fois à la fin de chaque vers. || 3e Fig. Il n'y a ni rime ni raison dans..... Il n'y a pas de bon sens dans. Il avait observé que, de tout temps, en France la rime avait plus de crédit que la raison, BALZ. *le Barbon*. Il n'y a ni rime ni raison avec ces gens-ci [le gouvernement], BETZ, III, 295. Remettons ce discours pour une autre saison; Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison, MOL. *Mal. imag.* III, 7. Le pauvre garçon fut docteur, mais nous savons pourquoi; il n'y a ni rime ni raison à la conduite des postes, SEV. 10 OCT. 1691, L. III, p. 188. Très-bon; mais, pour nos mains, il n'y a ni rime ni raison, ID. 30 mars 1672. Il dit de même : cet homme, cette chose n'a ni rime, ni raison. Ceux qui n'ont ni rime ni raison, ID. XV, 240. Une fille évaporée dont les manières n'avaient ni rime ni raison, HAMILT. *Gramm.* 9, N'entendre ni rime ni raison, ne rien entendre, ne vouloir pas entendre, soit par sottise, soit par emportement. Je porte des livres; je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer; je ne veux entendre ni rime ni raison : c'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit, SEV. 2 mai 1680. || Sil n'y a de la raison, il y a de la rime, se dit des choses qui ont de la rime. Vers. Les rimes légères et spirituelles de Voltaire. Et si, du son haidi de ses rimes cyniques, il [Régnier] n'alarmait souvent les oreilles pudiques, SAINT. *Art p.* II. || On le dit aussi au singulier en ce sens. Les officiers du roi Ne devraient exiger de moi Que de la rime et de la prose, MAIRARD, dans RICHELET.

— HIST. XIIIe s. Li sentiers de rime est plus estroit et plus fors [le passage], si comme il est qui est clos et fermez de murs et de palis, ce est à dire de point et de nombre et de mesure certaine, de sorte on ne puet ne ne doit passer outre, LATINI, *Trésor*, p. 681. A ferre ce que me delite [plait], Une aventure à mettre en rime, *Lai de l'oubrier*, I, 1re s. Il n'y a rime ne raison En tout quant que vos trouverdes, *Parthelin*. Le chevalier, qui entendoit cesse rime [les affaires d'amour] comme celuy qui y avoit esté vesse., *Perceforest*, t. IV, p. 17. Lequel Guillaume respondit qu'il ne cognoissoit point de fees, ne feroient la rime [le langage] et tout le pertinent à chalvaly, BE CANGE, *rima*. Rigune baleiee, hrisee, enchaînée, à double queue, rigune en forme de complainte amoureuse, HENRI DE CROT, dans HIST. *litt. de la France*, t. XXIV, p. 451. A la porte de mon huis et de ma chaîmbre me feroit plus de cent crot blanches et des rymes contenant que le roy de France et le conte de Vertu estoient tout ung, COMM. ch. V, || XIVe s. Peinture sauve, le homme et la rose, Sont les messels, brevisire et psautier, Qu'en ce saint temple on list, en rithme et prose; Et les leçons, que chanter on y doy, Ce sont vaudeaux, ballades, virelais, Mots à plaisir, rithmes et treslais, MAHOT, I, 186.

— ETYM. Prov. *rim*, *a*, rim, rime, pl. *rimas*, rime, poème, anc. cat. *rim*; espagn. portug. et ital. *rima*. On hésite entre le latin *rhythmus*, rhythme, et l'ancien haut-allemand *rim*, nombre, aloem. *rîmî*, *rîmen*, rime (le mot se trouve aussi dans le celtique : anc.

Digitized by Google

lel. *rim* ; kymri, *thif*). Diet se prononce pour l'étymologie allemande, vu que *rhythmus* ne peut donner en italien *rima* ; il aurait donné *ritmo* ou *remmo*, tandis que toutes les formes romanes soutenu sens pense du germanique ou celtique *rim*.

RIMÉ, ÉE (ri-mé, mée), *part. passé* de rimer. ‖ ¶ 1° Qui a des rimes. Ce n'est que de la prose rimée. Pièce de vers bien rimés, mal rimée. ‖ Bouts-rimés, voyez BOUTS-RIMÉS. ‖ 2° Mis en vers. Cette anecdote rimée par un plaisant.

RIMER (ri-mé), *v. n.* ‖ 1° Avoir le même son, en parlant des finales des mots. C'est par l'honneur qu'il [Trissotin] a de rimer à latin, Qu'il a sur son rival emporté l'avantage, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Quand je veux d'un galant dépeindre la figure, Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure, POL. *Sat.* II. Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brève, ni une longue qu'avec une longue, N'OUTRY, *Prosodie* fran. ‖ ¶ 2° Rimer à l'oreille, aux oreilles, se dit de deux finales dont le son est le même. ‖ Rimer aux yeux, se dit de deux finales qui ont même orthographe, et non même son. Monsieur et seigneur rimaient aux yeux, et non à l'oreille. ‖ Fig. et familièrement. Ces deux choses ne riment pas ensemble, elles n'ont aucun rapport. Il se trouve aujourd'hui que leur cour et leur convention ne riment pas ensemble, et qu'on est fort embarrassé de savoir ce qu'on fera de vous, MARIV. *Serm. indiscr.* IV, 3. ‖ Cela ne rime à rien, ne rime à rien, est dépourvu de sens. ‖ 3° Il se dit aussi en parlant du poète qui fait rimer les mots. Ce poète rime bien, rime mal. C'est des Arabes, à mon avis, que nous tenons l'art de rimer ; et je vois assez d'apparence que les Maures nous ont été faits à l'exemple des Juifs, RICET, *De l'origine des romans*, p. 46, dans ROQUAIN. Il faut que ceux qui ne sauraient pas que la rime est le dernier de rimer ne s'en aperçoivent pas ; et que ceux qui le savent soient surpris de ne pas s'en apercevoir, VOLT. *Rept. poét. Œuv.* t. II, p. 200, dans POUGENS. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille, VOLT. *Lett. de Boutry*, 2 déc. 1776. J'imer en Dieu, jurer, blasphemer. C'est là que l'on rime très-richement en Dieu, sacre, *Rom. com.* I, 3. ‖ 4° Faire des vers. Et, lorsque d'un mien laire [des vers] on n'a pas le bonheur, On ne doit de rimer avoir aucune envie, Qu'on n'y soit condamné sur ge'ne de la vie, MOL. *Bric.* IV, 1. Il est vrai, dit [Chapelain] m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers; il se sue à rimer ; que m'écrit-il en prose? *Sat.* SAT. IX. Tout n'en fait que mieux briller les endroits sensibles satiriques] l'engeance tout entière trait, le tête en bas, rimer dans la rivière, IB. ib. Persuade que l'harmonie ne vous est heureuse que quand elle est le matin de la vie, Et que, sans un peu de folie, On ne rime plus à trente ans, CHASSET, *Charit.* Et Desprésaux rima contre les plus grands, DELILE, *Trois rey.* VII. ‖ 5° *V. a.* Faire rimer. S'ils font quelque chose, C'est prose de la rime, et rimer de la prose, MARMA, *Sat.* IX. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, MOL. *Bourg. gen.* III, 5° Mettre en vers. Puis demande jupiter mes capitres je rime, MARMA, *Sat.* III. Gethan rime. Que j'ai rime comme vous aller voir, LA FONT. *Renaud*. Muse, c'est donc en vain que la main vous désange ; S'il faut rimer ici, rimons quelque louange, BOIL. *Sat.* XI. Et pour rimer ici ma pensée en deux mots, IB. ib. IV. Marcel bientôt après fit fleurir les ballades, Tourna des triolets, rima des mascarades, IB. *Art p.* I. Seul en un coin, pensif et consterné, Rimant une ode et n'ayant point dîné, VOLT. *Le pauvre diable*.

— SYNT. SUP. S. Qui bien voudra rimer, il faut convient contor toies les syllabes de ses diz, en tel manière que il vers soient acordables en nombre, et que li uns n'ait plus que li autres ; après ce convient il amesurer les deus derraines sillabes deus vers en tel manière que totes les letres de la derraine sillabe soient semblables, et au moins quelque la vocal syllabe qui va devant la derraine; après ce li convient il contreposer l'accent et la voix, si que les rimes s'acordent à ses acordz ; car par ce que li acordes les letres et les sillabes, certes la rime n'ert ne serai droite se li accens se descorde, MSR. LATIN, *Trésor*, p. 181. Cestes choses ci rimée Troveras escrite en l'histoire de Pilate qui de la pas trace, *la Rose*, 7248 ; XIVe s. Une chanson d'amours..., que Blanche la avoit ajres nouvellement, Un clerc l'avoit rimée tant gracieusement, *Baud de Seb.* v, 404, ‖ XVe s. Si en ; ne se sauz bardi- sarent, non pas de l'escrire, a rimer et à dicter les guerres desdessusdites, ESCHOU. *Prol.* ‖ XVIe s. Rai m'esba'ant je fais rondeaux en rithme ; Et en rithmant bien souvent je m'enrime. MAROT, II, 32. Quoy, dist Grandgousier, as-tu pris au bec quelque fin d'ermes desjà palemboux sur rimer, qui, en paioss saintongeois, se dit des viandes qui prennent au poil ? — Oui dea, respondit Gargantua, mon roy, je rime tant et plus, et en rimant souvent m'enrithme (m'enrhume), RAB. I, 13. Cela se peult bien rismer, mais il ne s'accorde pas, PASCAL, p. 681.

— ETYM. *Rime* ; provenç. espagn. et portug. *rimar* ; ital. *rimare*. L'ancienne langue disait aussi *rimoier*.

RIMER (ri-meur), *s. m.* ‖ 1° Poète et le plus souvent mauvais poète. Allez, rimeur de halle, opprobre des belles-lettres, MOL. III, 8. Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur, SAT. II. Il n'est bel et bon esprit que [LOUIS XIV] prends par centaines. Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines, IB. *Ep.* IV. Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie, IB. *Sat.* VII. *Adj.* Ce brouillard sanè par le peuple rimeur, Le nectar..., LA FONT. *Fabl.* X, 4. ‖ 2° Il se dit quelquefois de celui qui n'emploie que des rimes riches dans ses vers. C'est un excellent rimeur, mais un mauvais poète.

— HIST. XVIe S. A l'amour ne suis adonné, Et j'ame encore moins les armes, Mais le vin..... Je ne veut estre rimeur d'eau, BASSELIN, I.

— ETYM. *Rimer*.

† **RIMEUR** (ri-meur), *s. m.* Nom vulgaire du dorydium cuspidatum.

† **RIMULAIRE** (ri-mu-lè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui offre des rimules.

† **RIMULE** (ri-mu-l'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Petite fente.

— ETYM. Dimin. du lat. *rima*, fente.

† **RIN** (rain), *s. m.* Nom, en Asie, de rincer. Droits de rinçages des laitans, *Déclar.* 23 oct. 1718, *tarif*. ‖ Lavage à l'eau pour des objets qu'on vient de nettoyer.

RINCE, ÉE (rin-sé, sée), *part. passé* de rincer. Des verres rincés. Du linge rincé.

RINCEAU (rin-so), *s. m.* ‖ 1° Terme d'architecture. Ornement composé de branches et de fruits, ou de feuilles d'acanthe disposées par enroulement. C'est du milieu d'un rinceau qu'on prenait naissance le rinceau d'acanthe qui s'étendait jusqu'au chapiteau, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Hém. Inst.* et Inst. ROM. t. II, p. 203. ‖ 2° Terme de blason. Branches chargés de feuilles.

— ETYM. Lat. *runcellus*, petite branche, diminutif de *runcus*, ronce, mauvaise herbe, dans *raim*, et *ramcellus*, rinceau ; XIIe S. Et Bernier fors del buisson, Un rainsel mist par devant son escu, Que en reliefs i ot d'or fin asuis, *Le Charroi*, 2301.

† **RINCE-BOUCHE** (rin-se-bou-ch'), *s. m.* Sorte de verre ou de bol, dans lequel on offre aux convives de l'eau chaude pour se rincer la bouche et la main dans dessert. ‖ *Au plur.* Des rince-bouches.

† **RINCER** (rin-sé), *v. a.* Terme populaire et figuré. Voilà de coups, correction manuelle. Il a reçu une bonne rincée.

— ETYM. *Rincer*.

† **RINCEMENT** (rin-se-man), *s. m.* Action de rincer. Le rincement des verres.

— HIST. XVIe S. Rinsement, COTGRAVE.

RINCER (rin-sé. Le c prend une cédille devant *e* et *o* : rinçant, rinçons), *v. a.* ‖ 1° Nettoyer en lavant et en frottant. Sa tasse qu'on a avait rincée Fut d'elle en cotère cassée, SCARR. *Virg.* IV. Je vous réitérable dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, MOL. *l'Avare*, III, 2. [Des verres] Où les dregis des laquais, dans la crasse trucés, Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés, MOL. Nat. III. Pour tous les bateaux qui seront rincés, *Déclar.* 22 oct. 1718, *Tarif*. ‖ Se rincer la bouche, se laver la bouche. ‖ Fig. Voilà ce qui ne sait combien de fois que je prends la plume pour faire l'article *Maron*... malgré la bauche, il faut toujours y venir, mais dont, avant d'écrire, je me rince la bouche, afin de ne rincer la bouche après en avoir parlé, BEAUMARCH. 4e *mém.* ‖ 2° Terme de blanchisseur. Rincer du linge, le passer dans une eau claire pour en ôter le savon qui a servi à le nettoyer. Rincer à deux eaux. ‖ Se rincer les mains, passer de l'eau claire sur ses mains, après se les être savonnées. ‖ Fig. et populairement. Réprimander, battre. Un général, fâché un peu, Fond sur l'ennemi et vous le rince, FANARD (1720), dans LACHÈVRE, *Encrenticr.* etc. Apollon la tête me rince. Il s'aperçut que je vieillis, VOLT. *Ep.* 82. ‖ Il a été bien rincé, il a été fort mouillé, et fig. il a été fortement réprimandé ou battu.

— HIST. XIIIe S. Laixre embou l'ost et gaste, et rienz ne rince, *li* MAGNO, *Trat.* 1866. Cil netoye l'argue et rainse Le bon vessel, et molt l'ameude, GUYOT DE PROVINS, *Bible*, v. 2417, dans MÉON, *Fabl. et contes*, II XIVe S. Johan le Vasseur dist audit Regnaudin qu'il le rainseroit [batteau] autre part, IN CANGE, *rama. Recensire*, rinser comme un voirre, *in re-cenire*. ‖ XVe S. En rainçant nos gosiers, avalons nos miettes, BABBELIN, LXII. Bon vin et verre bien rainçé, Boire d'autant ; c'est ma devise, IB. LIII. ‖ XVIe S. Cicero, en ma semble, avoit accoustumé de rincer le nez [se nettoyer, se gratter le nez], qui signifie un naturel mocqueur, MONT. III, 3e, Je rainceray ces desgoutz que j'ay ici en la jatte, et après le ferai la lessive, PATHOR, p. 491.

— ETYM. Picard, *rinchcher*. Il y a deux étymologies : 1° bas-lat. *resincerare*, nettoyer, proprement rendre sincère, remettre en son état du, de *re* et *sincerus*, intact (voy. SINCÈRE) ; 2° après Diez, l'ancien scandinave *skreinsa*, nettoyer, goth. *hraina*, pur, all. *rein*. Il est difficile de prononcer ; le mot germanique est plus près par la forme, mais en général une étymologie latine prévaut sur une étymologie allemande ; en tout cas, le picard *rinchcher* rient mal du germanique, mais de *resincerare* Ch. Nisard croit que *rincer* dans le sens de battre vient de *rainsel*, rameau, branche ; mais, tandis que la métaphore de battre est possible avec *rincer*, *rainsel* aurait donné *rainceler*.

† **RINCETTE** (rin-sè-t'), *s. f.* Terme populaire. Nouveau genre de vin, qu'on se fait donner, mêlé avec quelque peu de verre ; petit coup d'eau-de-vie qu'on verse dans la tasse quand on a bu le café.

† **RINCEUR, EUSE** (rin-seur, seu-z'), *s.* ‖ 1° Celui, celle qui rince. Rinceur de gobelets. Et que ton chien de corps soit à cent pas sous terre, Maudit rinceur de bouteilles, ARMAND, *Gent.* I, 11, p. 181. — HIST. XVIe S. Rinseur, COTGRAVE.

† **RINÇOIR** (rin-soir), *s. m.* ‖ 1° Vase contenant l'eau qui sert à rincer. ‖ 2° Linge à rincer. Linge contenant de l'eau très-propre pour servir au rinçage du linge. Quand on n'a pas de rinçoir, on renouvelle l'eau du linge pour achever le rinçage.

RINÇURE (rin-su-r'), *s. f.* ‖ 1° Eau qui a servi à rincer un verre, une bouteille, etc. ‖ Par exagération, En rinçure de verre, ou, absolument, de rinçure, du vin dans lequel on a mis trop d'eau. ‖ Fig. Tout montrait en elle (Mme Scarron) une rinçure de Mme des Ursins ; mais, pergant cet épiderme, vous trouviez une sagesse, mesure, bonté... ST-SIM. XIII, 30. ‖ 2° Dans les pays vignobles, boisson faite avec l'eau qui a servi à rincer les tonneaux, quand on soutire le vin ; c'est de la lie délayée avec de l'eau.

— HIST. XVIe S. Et elles laissiez reposer et rasseoir vos raisneures, *Ménagier*, II, 8.

— ETYM. *Rincer*.

† **RINFORZANDO** (rin-for-san-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire en renforçant, et qui indique qu'il faut passer du piano au forte par une gradation progressive. ‖ Fig. Le mal [la calomnie] est si fort, si rinforzando, si rinforzando, et rinforzando de bouche en bouche il va le diable, MARMONTEL, *Barb. de Sév.* II, 9. ‖ Substantivement. Un rinforzando. *Le rinforzando* diffère du crescendo; il porte le plus souvent sur une seule note, tandis que le crescendo porte sur plusieurs mesures.

— ETYM. Italien, *rinforzare* [voy. RENFORCER].

† **RINGARD** (rin-gar), *s. m.* ‖ 1° Barreau que l'on soude à un morceau de fer pour la manier plus commodément. Il faut un ringard sur l'enclume ; c'est une pièce ponctue. ‖ 2° Tige cylindrique de fer adaptée par une de ses extrémités à un manche de bois, aplatie et recourbée à angle droit à l'autre ; on s'en sert pour attiser le feu et autres usages.

† **RINGEAU** ou **RINGEOT** (rin-jo), *s. m.* Terme de marine. Pièce de bois qui termine la quille à l'avant d'un grand bâtiment.

† **RINGENTE** (rin-jan-t'), *adj.* Terme de botanique. Comme rugueux, corolle à deux lèvres béantes.

— ETYM. Lat. *ringor*, faire entr'ouvert.

RINGRAVE, *s. f.* Voy. RHINGRAVE.

† **RIO** (ri-o), *s. m.* Le même que réa.

† **RIOCHE** (ri-o-ch'), *s. m.* Voy. RIOTE.

† **RIOLÉ, ÉE** (ri-o-lé, lée), *adj.* Riolé poilé comme la chandelle des rois, tout bigarré, locution que donne l'Académie en 1698, mais qui est tout à fait tombée en désuétude.

— HIST. XVIe S. Ayant des taches séparées les unes des autres, rudes, pailées, étoit à dire de diverses couleurs, comme un tapis velu, FAUC. XIII, 28.

— ETYM. *Riolé* paraît dérive de l'ancien français *ruile*, *raie*, rais, règle; quant à *poilé*, voy. ce mot.

Digitized by Google

† **RIOLITE** (ri-o-li-t') ou **RIONITE** (ri-o-ni-t'), *s. f.* Minéralure de zinc découvert par M. del Rio.

† **RIOLOGIQUE** (ri-o-lo-zi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide riologique, matière tinctoriale fort belle, en paillettes jaunes, extraite, d'après Ramon de la Sagra, du *dumerisia Barbadolii*, Lesson.

— ETYM. *Rio de la Loza*, chimiste mexicain, qui a analysé cette matière.

RIOTER (ri-o-té), *v. n.* Rire un peu, rire dédaigneusement. Le musicien riotant : Ah! monsieur a tout l'air d'un chantre de latrin, BAUTRONCHE, *Cris*. Ils [les Français] ne font que riotter, et ne font rien, MONTREUX, *Corr.* XXVIII, 6.

RIOTEUR, EUSE (ri-o-teur, teû-z'), *s. m. et f.* Terme populaire. Celui ou celle qui ne fait que rioter.

† **RIOTTE** (ri-o-t'), *s. f.* Terme vieilli. Querelle, dispute. Il est surprenant de voir la facilité de l'engrénent l'un pour l'autre, et un bon fond, il arriva de temps en temps des riottes entre nous deux, BERNY, *Lett. d'Ame de Sévigné*, 20 *sept.* 1676. Riottes entre amants sont jeux pour la plupart, LA FONT. *l'Eunuque*, V, 2. Rien n'avait pu diviser la maison d'Autriche depuis charles Quint, querelle si souvent pleine de riottes domestiques, ST-SIM. 82, 70.

— HIST. XIIIe S. Il y eut trop grevaine, pleine de travail et de peine, Et de riotte et de noises Par les orgueil des fames soies, *la Rose*, 9009, [I XVIe S. Il y a naturellement de la bigarre et riotte entre les femmes et nous, MONT., III, 329.

— ETYM. Provenç. *riota*; ital. *riotta*; angl. *riot*; d'origine inconnue. Il était aussi masculin, *riot*.

† **RIPAILE** (ri-pa-l'), *s. m.* Terme de mauvaise mine. Action de polir la pierre avec la ripe. Résultat de cette action.

— ETYM. *Ripper*.

RIPAILLE (ri-pa-ll', *ll* mouillées, et non ri-pa-ye), *s. f.* Grande chère, débauche de table. Nos ripailles pendant le carnaval, MOL. *Pourc.* 11, 10, mon cheval] Pour ripaille, Plus de paille, Plus de soin, V. HUGO, *Roll.* 12. Faire ripaille, faire grande chère. Que les malades et la canaille, Pour lui plaire, aurament fait ripaille, MALFILÂTRE, *Narcisse*, Œuvr. p. 253, dans POUGENS. Ils [les chiens] firent tous ripaille, Chacun d'eux eut part au gâteau, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Malgré la bonne chère que donne demain, Ça, faisons ripaille, Charmante Catin, l'amant BAUGENOT, *l'Amant grenadier* (chanson célèbre du siècle dernier). || Fig. Lorsque deux amis se sont bien, Quand chacun d'eux abhorre son bien, Et du bien d'autrui fait ripaille, VOLT. *Ép.* 91.

— HIST. XVIe S. Ça, ça, ripaille, vie de goulus; à la soupe, garçons, COTGRAVE. Le petit flagnolet pour faire ripaille so soir, comme ils parlent en Anjou, et respirer les compagnons, ROSE DU PAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XXI.

— ETYM. *Ripaille*, château sur le bord du lac de Genève où le duché duc de Savoie, qui fut depuis antipape sous le nom de Félix V, se retira et fut accusé de se livrer à la bonne chère, d'où *faire ripaille* : Ripaille, je te voue, Ô bizarre Amédée, Estil vrai que dans ces beaux lieux, Des sons et des grandeurs écartant toute idée, Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux, Et que, tout bonnêt de tout deux hermitage, Tu voulus être pape et cuver à l'être sage? VOLT. *Ép.* 76. *Ripaille* est l'augmentatif de *ripa*, rive (dans dit « pour ce qu'il est à la rive du lac, » MENESTRIER, *Chr. de Savoie*).

† **RIPAILLEUR** (ri-pâ-lieur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait ripaille.

— HIST. XVIe S. Aucuns pourront dire, la reserre de ce peu de solide ne suffiroit pas pour faire seulement un jour bonne chere, et crier ripaille; à la verité, je confesse que des ripailleurs il faut convertir et soulier trop peut pour leur pud, LANOUE, 279.

RIPE (ri-p'), *s. f.* Outil de maçon ou de sculpteur, pour gratter ou enduit, de la pierre, etc. Sculpteur ordinaire dans laquelle se meut une meule verticale.

— ETYM. Voyez RIPER 1.

RIPER, ER (ri-pé, pé), *part. passé* de RIPER 1.

† **RIPEMENT** (ri-pe-man), *s. m.* Bouillonnement de la mer produit par la rencontre de deux courants sous-marins. Le ripement de marée est un bouillonnement des eaux qui agite la surface avec un bruit particulier; dans certains parages, ce bouillonnement sant souvent effrayer le navigateur qui ne croit au milieu de dangereux récifs ... ce phénomène singulier est dû à deux courants sous-marins se rencontrant dans les profondeurs et s'éjaculant l'un sur l'autre à leur point de rencontre, SAINT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, T. LXVIII, p. 628.

— ETYM. *Riper* 1.

† **RIPER** (ri-pé), *v. n.* 1° Raisser avec la ripe. || 2° Terme de marine. Riper une pièce de bois, la faire glisser sur le corps qui la supporte. || 3° Terme de marine. Glisser, se déplacer. La cargaison ayant ripé.

— ETYM. Allem. *ripen*, *riben*, frotter, peigner, de *reiben*, frotter, gratter.

† 3. **RIPER** (ri-pé), *v. n.* Produire le ripement. Les vagues ripent quand elles s'épanouissent l'une sur l'autre au profondeurs inébranlables. Mot d'un ancien ouvrage, je voudrais qu'on nous la rendît, C. BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, ch. XXVII.

† **RIPIDIDÉ** (ri-pi-di-dé), *adj.* Terme de zoologie. Mot tiration qui veut dire pleio, rempli, et qui répond au mot fresçais remplissage; il s'emploie dans la musique, pour exprimer que passage doit être chanté en chœur ou exécuté par tous les instruments. Les ripieni se taisent pendant les soli.

† **RIPIDIDÉ** (ri-pi-di-dé), *s. m.* Terme de marine. Cordage de chanvre et de crin, entre les torons duquel on fait passer les fils qui sortent du goudron, pour en retirer tout ce qu'ils ont enlevé de trop.

— ETYM. *Riper* 1.

RIPOPÉE (ri-po-pé), *s. f.* || 1° Terme familier et de mépris. Mélange de choses qui ne vont pas bien ensemble. Quelle ripopée faites-vous là? || 2° Fig. et familièrement. Assemblage confus et composé d'idées communes, incohérentes, etc.

— REM. Il était autrefois masculin : J'en [de Pantomime] voudrais avoir une grave avec moi, que je veux faire prendre à Mme la duchesse d'Aiguillon, car il n'y a point de ripopé qui fasse de si bons effets, VOLT. *Lett.* 1761. || On a dit aussi *ripopée*, pour du marc de café sur lequel on a versé de l'eau.

— HIST. XVIe S. Celui qui a grand soif boit d'une petit ripopé, LE ROY, *Apol. du mariage*, p. 45. || XVIIe S. Une très bonne medecine, Boire deux dz ripopé, *La vraye medecine qui guerit de tous maux*, dans FR. MICHEL, *Argot*, 211.

— ETYM. Origine inconnue. On le trouve aussi écrit *ripopée*. A-t-il quelque rapport avec *popote*, et l'italien *pappa*, bouillie? VOLT. *Lett.* 1761.

RIPOSTE (ri-pos-t'), *s. f.* || 1° Réponse vive et prompte pour repousser quelque raillerie ou quelque attaque. Il faut, en effet, être habile à la riposte? CTES. DE BRÉ. *Pédant joué*, V, 8. Il est homme qui a toujours la riposte en main, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Lorsqu'on a délibéré s'ils pourraient le Portrait du peintre, sur la crainte d'une riposte, quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas répondu..... ils *reproupta*, a-t-on vu pris de remboucher à mon revers de faire un bon procès-verbal, sa faire se peut [dans l'affaire du libelle la Voltairomanie]..... cela lui tient de crime en respect, BOUVERT la Voltairomanie, *Acta. d'Argental*, 25 janv. 1759. || 2° Par analogie et passage à un sens physique. Ce qui se fait sur-le-champ pour repousser quelque injure. Quand on tombe sur son cocher [de Vardes], et riposte de celui de mon père, ST-SIM. 18, 130. || 3° Terme d'escrime. Botte portée en parant. || 4° Terme de musique. Action du cheval, qui rue quand il sent l'éperon, quand on le châtie. || 5° Terme de jeux. Se dit au trictrac, quand l'hombre [le trois et quatre] un des deux autres joueurs ne gagne pas entière.

— ETYM. Ital. *risposta*, de *rispondere* (voy. RÉPONDRE), avec influence *riposte* (e-même écrit Richelet), prononcé *riposte*.

RIPOSTER (ri-pos-té), *v. n.* || 1° Répondre vivement pour repousser une attaque, une attaque. Fort bien, fort bien, ma fil! Riposter prestement c'est un talent fenelle, DUFRESNY, *Mar. fait à rompre*, II, 6. Sixte qu'il n'en était un [passage], sans disputer sur la citation, je lui ripostais par un autre du même genre et qui souvent l'embarrassait beaucoup, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || En sens, il s'emploie quelquefois activement. Si vous le fichez, il vous ripostera qu'une chose de désagréable. || 2° Quelquefois il signifie simplement répondre par quelque chose de pareil. Allons, la petite, ripostons par deux révérences, et partons ensemble, MARIN, *Prés.* FRANCI, sc. 2. Moi, j'ai par un sonnet riposté galamment, JONAS, *Retrom.* II, 4. || 3° Repousser vigoureusement une attaque, rendre un coup, etc. Je suis assurée que Barbantaise ne lui jettera jamais un cornet à la tête, ou jouant au trictrac, comme une F., D'ÉP^{***}, qui lui riposta du chandelier : l'eyée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vassé tint les séparant, SÉV. 28 juin 1689 || 4° Terme d'escrime. Parer et porter la botte du même mouvement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Riposte*.

RIPUAIRE (ri-pu-è-r'), *adj.* Il se dit des anciens peuples germaniques fixés sur les bords du Rhin et de la Meuse. Les Francs ripuaires, ou, substantivement, les Ripuaires. La tribu des Francs ripuaires s'étant joints, sous Clovis, à celle des Francs saliens, MONTREUX. *Esp.* XXVIII, 1. || La loi ripuaire, la loi qui régissait ces peuples. La loi des Francs ripuaires se contentait des preuves négatives, MONTREUX. *Esp.* XXVIII, 18.

— ETYM. Bas-lat. *ripuarii*, de *ripa*, rive, et, particulièrement, la rive du Rhin, où ces peuplades habitaient. Le ripuarien peut-être de l'allemand du changement du p en c qui a fait de *ripa*, *rive*.

† **RIQUET** (ri-kè), *s. m.* Un des noms vulgaires du grillon.

† **RIQUET À LA HOUPE** (ri-kè-ta-la-ou-p'), *s. m.* || 1° Se dit d'un bossu, par allusion au personnage principal d'un conte de Perrault. || 2° Espèce de poisson, *lophie tricornis*, acanthoptérygiens.

— ETYM. On dit qu'en normand *riquet* veut dire contrefait, bossu.

† **RIQUIQUI** (ri-ki-ki), *s. m.* Terme populaire. Eau-de-vie. Un doigt de riquiqui.

RIRE (ri-r'), je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient, je riais, nous riions, vous riiez; je ris, nous rimes : je rirai; je rirais; ris, nous, riez; que je rie, que nous riions, que vous riiez : que je risse, que nous rissions, que vous rissiez; ris, nous rions; riant, ri, e. *m.* || 1° Faire un certain mouvement de la bouche causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai, de plaisant. Je vous assure qu'elle fit bien rire toute la compagnie, et que j'en ai bien ri depuis, soit qu'il y eût véritablement de quoi en rire, ou que je sois de ceiles qui rient de peu de chose, SAINT. *Bern.* com. 23. N'avez-vous pas vu Niquedouille, qui se saurait rire sans montrer les dents? CTES. DE BRÉ. *Pédant joué*, II, 2. Qu'on juge par là, en bonne foi, Ja n'ose l'assurer; mais je tendrais un roi Bien malheureux s'il n'osait rire, LA FERT. *Fabl.* XII, 12. Vicence l'an neuf, Malade est mourant, il rit ce jour, il rit tout l'année; Or la ballade a cela, ce dit-on, Qu'elle fait rire, on ne vaut un boulon, DE *Poésies mêl.* II, Horace : je ne puis y songer sans me fendre en rire, Et vous n'en riez pas assez à mon avis. — Arbiphe : Pardonnez-moi, j'en rri tout autant que je puis, MOL. *Ec. des Femm.* III, 4. Je fus sur le point d'éclater du rire, PASC. *Prov.* VII. Vous ai-je mandé que M. le président Barantin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours? sa femme, qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure? SÉV. 625. Et toi [Lamoignon].... Veux-d'un regard heureux animer mon projet, Et garde-toi de rire en ce grave sujet, BOIL. *Lutr.* I. Rire à un auteur malin qui ri et qui fait rire..... ch. *Sat.* VII. Il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer, LA BRUY. V, 11 Faut rire avant que d'être sage, *Acta. d'Argental*, *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1772. Toute joie ne fait pas rire; les grands plaisirs sont sérieux; les plaisirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire personne, IN. *Dict. phil. Rire*. L'homme est la seul animal qui pleure et qui ris, ID. ib. Comme nous ne pleurons que de ce qui nous affige, nous ne rions que de ce qui nous égaye; les raisonneurs qui prétendu que ce rire naît de l'orgueil, qu'on se croit supérieur à celui dont on rit.... quelcuque rit éprouve une joie que dans ce moment-là, sans avoir un autre sentiment, ID. ib. L'Égyptien, en riant d'un sot rire, se retira dans son quartier, IN. *Pr. de Babyl.* 4. Ils l'appelaient tous monsieigneur, et ils riaient quand il lassait des contes, IN. *Candide*, 1. Celui qui ne riait pas aux comédies de Regnard, n'a-

tant va le droit de rire aux comédies de Molière, DIDEROT. *Salon de 1765, Œuv.* t. XII, p. 183, dans POUGENS. Comme il me faisait rire, il croyait m'amuser; On ne sait pas toujours faire la différence Des ris de la pitié d'avec ceux du plaisir, LA CHAUSSÉE. *Retour imprévu*, II, 9. ‖ Rire de, avec un infinitif. Le rais de le voir avec sa même équipe, Son rabat jadis blanc et sa perruque antique..., BOIL. *Sat.* III. ‖ Rire aux larmes, rire si fort que les larmes coulent des yeux. Nous avons vu dans la même pièce Mme de la Charce et de Phélia, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans, SÉV. 514. La belle dame est enchantée de cette réponse; je ne la vis que rire à en larmes, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Haudicour*, 24 déc. 1672. ‖ Rire à gorge déployée, rire comme un fou, rire extrêmement. Je suis sûre que, si Térence et Cicéron revenaient au monde, ils riraient à gorge déployée des ouvrages intus dans Pétrone, Sannazar et des Muret, BOIL. *Lett. à Brossette*, XIX. Lorsqu'elles m'eurent reconnu, elles se mirent à rire comme deux folles, en me voyant ajusté comme je l'étais, LESAGE, *Ét. Cons.* 42. ‖ Avoir le mot pour rire, être habituellement de ces choses plaisantes, qui font rire. ... Il parle livre, il a le mot pour rire, REGNIER, *Sat.* XIII. ‖ Il n'y a pas le mot pour rire, on ne trouve pas le mot pour rire dans cet ouvrage, se dit d'un ouvrage qui a été fait pour amuser, et où il n'y a rien d'amusant, ou même d'un ouvrage sérieux où l'on cherche mal à propos l'amusement. ‖ Par extension. Il n'y a pas le mot pour rire au crime, J. J. ROUSS. *Hel.* II, 17. ‖ Pincer sans rire, voy. PINCER, 8° 4. ‖ Ce n'est pas rire, on met quelquefois à la fin d'un récit, et signifie : ce ne sait à rire. La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux mari qu'elle avait qui la faisait mourir d'ennui, et une invention pour épouser un jeune homme qui la menait non pas persécuter le roi; ce jeune homme était M. de Vendôme, qui la menait d'une main, et M. de Bouillon de l'autre; et de rire, SÉV. 21 janv. 1680. ‖ Moutier de rire, état sans chose tel qu'on le pense. Elle en pousse mourir de rire, HAMLET. *Gramm.* XI. ‖ Mourir de rire, signifie aussi éprouver un vif sentiment de contentement. J'ai reçu une lettre de Damemiri; il me mande qu'il me mourir de rire avec leurs demandes, Mme DE CHATEAUROUX, *Corresp.* t. II, p. 99, dans POUGENS. ‖ Crever de rire, même sens. Il y a trois mois que je ne fais rire en me levant et en me couchant, VOLT. *Lett. Thiriot*, 11 août 1760. Plutarque à présent me fait crever de rire : je ne crois plus aux grands hommes, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Saccy*, 3 oct. 1840. ‖ Être à mourir de rire, exciter la rate, être très-ridicule. Il est à mourir de rire avec ses idées romanesques, VOLT. *Lett. Thiriot, d'Éduc. Fausses délicat.* II, 11. ‖ Se faire rire, chercher les occasions, les moyens de rire. Celui-ci, qui ne demandait pas mieux que de se faire rire en lecrouvrement, trouva tout de nouveau son histoire, et y ajouta du plus, comme pour me désespérer, la même, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 3. ‖ Se chatouiller pour se faire rire, tâcher de rire sans en avoir sujet. ‖ 3° Fig. Rire du bout des dents, du bout des lèvres, ne rire que du bout des dents, du bout des lèvres, rire jaune, se dit d'une personne qui ne rit pas de bon cœur, qui cache sous un rire forcé son dépaisir, qui rit par contrainte, grimace ou politesse. Je te promets, marquis, qu'il fait dessous d'aller sur le théâtre rire, avec tous les autres, du portrait qu'on a fait de lui. — Parbleu! ce sera du bout des dents qu'il rira, MOL. *Impromptu*, 3. Je dissimulais, et, riant du bout des dents, je lui dis que je trouvais cette aventure plaisante, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 4. ‖ 4° Fig. Rire sous cape, rire dans sa barbe, éprouver une satisfaction maligne qu'on dissimule. Au grand plaisir de mes serpents et du gobier, qui étaient présents et qui riaient sous cape, IB. *Sb.* IV, 7. ‖ Rire intérieurement, éprouver un sentiment de joie qui ferait rire, mais que l'on ne manifeste pas. ‖ Rire aux anges, voy. ANGE. ‖ Rire à son mérite, laisser paraître sur sa figure le contentement qu'on a de son propre mérite. Cet indolent, état de confiance extrême, Qui le rend en tout temps si content de soi-même, Qui lui qu'on soit méprise incessamment il rit, MOL. *Fem. sav.* I, 2. ‖ 5° Il n'y a pas à rire pour tout le monde, se dit en parlant d'une chose qui donne de la joie à certaines personnes, mais qui en afflige d'autres. ‖ On dit dans le même sens : il n'y a pas trop à rire pour vous, de quoi rire pour vous, il n'y a pas tant à rire. ‖ Nous n'avons pas sujet de rire, il n'y a pas là de quoi rire, se dit d'une chose qui afflige ou inquiète. ‖ On dit de même : n'avez pas envie de rire. Oui, vraiment, nous avons fort envie de rire, fort envie de rire nous avons, MOL. *Bourg. gent.* III, 6. ‖ 6° Il se dit de l'aspect que prend la physionomie d'une personne qui rit. Vous aurez dit qu'il sortait de la conversation la plus badine, sa bouche et ses yeux riaient encore, MARIV. *Jeu de Tom. et du has.* I, 1. ‖ Fig. Une certaine audace qui lui rit, qui le rouge de son peu de relief et de l'inaction dans laquelle il passe la jeunesse, MARIV. *Dans DESPOTAINES.* ‖ Fig. Le cœur me rit, j'éprouve un sentiment de joie. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, J. J. ROUSS. *Lett.* I, 1. ‖ 7° Fig. Rire de, se moquer de. Avoir un aspect gracieux, qui plaît, comme est celui d'un visage riant. La terre ne lui rit plus [à Themme] comme autrefois, RAC. *Hist.* II, 1. Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue, D'un long amphithéâtre enferment ces coteaux, Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux, VOLT. *Ep. à Horace*. C'est une chose bien singulière que mon imagination ne se monte jamais plus agréablement que quand mon état est le moins agréable, et qu'au contraire elle est moins riante lorsque tout rit autour de moi, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Quand tout rit de bonheur, d'espérance et d'amour, DELILLE, *Jard.* I. Le bois rit de cette lune, de ces sillons où rit la première verdure des blés, CHATEAUB. *Mart.* I. ‖ [Il se dit] gaudis de ses feux les troncs dont l'autour rit tant et tremble, ainsi, Palyria, I, 6. ‖ 7° Être favorable. L'occasion vous rit, et vous en usez-vous, CORN. *Pomp.* II, 2. Par ses soins tout nous rit, tout nous rit, et la fortune même, NOVEL. V. Le fortune veus rit, et ne rit pas tous-jours, IB. II, 1. Tout riait au chevalier dans la nouvelle tendresse que lui montrait NOVEL. *Gramm.* 7. Ces heureux du monde à qui tout rit, MASS. *Pet. carême, Hum.* ‖ 8° Rire à quelqu'un, lui sourire avec bienveillance, lui faire un accueil flatteur. On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue, MOL. *Mis.* I, 1. Le monde est plus dangereux, lorsqu'il nous rit, que lorsqu'il nous maltraite, MASS. *Carême, Prosp. temp.* Le monde, qui rit à ceux qui rit, vous aurez bientôt oublié, ID. *Prof. relig.* 4. Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux, A. CHEN. *In Jeune captive*, II. ‖ Fig. Le bonheur lui rit, *Dépêche*, *Quin. Thés.* IV, 7. ‖ 9° Plaire, être agréable. Cela rit à l'imagination. Il me vient un projet d'une grande importance, qui me rit infiniment, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes*, 12 janv. 1762. ‖ 10° Petiller. Casaux.... Du plaisir de sa chute a fait rire nos jeux, MALH. II, 6. Elle sort le battant, et le fait rire, Tient un verre de vin qui rit dans la fougère (voy. FOUGÈRE, 3°, 3), ROU. *Luth.* III. ‖ 11° Se moquer de, plaisanter. Ne rit de Dieu, ne rit de rien, Et vouliez-vous en rire? rez-en, SÉV. 370. Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire! On sera ridicule, et je n'oserai rire! BOIL. *Sat.* IX. Le théâtre perdit son antique faveur; La comédie apprit à rire aux agreut, IB. *Art p.* III. La fanatique était si puissant, et Cromwell si redoutable, que personne ne rit d'un pareil discours [où Harry disait de Cromwell qui venait de mourir, qu'il serait assis à la droite de Jésus-Christ], VOLT. *Mœurs*, 101. Une fi, et avec raison, des satiriens des hommes, dont je ferais bien de rire aussi, et dont je rirais comme elle, si je digérais et si je dormais mieux, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr. 3 nov.* 1760. ‖ Rire de quelqu'un, se moquer de lui. Ceux-là me parlent de vous, et nous riens un peu de notre prochain, SÉV. 75. ‖ Rire au nez de quelqu'un, se moquer de quelqu'un en face. Ragotin se meurait de dépit de ne pouvoir trouver à quereller avec un homme qui lui riait au nez, et lui faisait mille affronts, SCARR. *Rom. com.* II, 16. Laissez passer les personnes sans leur rire au nez, MOL. *Pourc.* I, 8. Il veut parler, elle lui éclate de rire au nez, SAINT-SIMON, *Pens. posth. Visite du jour de l'an*, sc. 17. J'aurais dû leur rire au nez pour toute réponse, je fus assez bête pour me payer, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. Quelqu'un rira-t-il de lui, se dit de quelqu'un qui donne sujet qu'on se moque de lui. Ceux de qui la conduite offre le plus à rire, Sont toujours sur autrui les premiers à médire, MOL. *Tart.* I, 1. N'apprêtons point à rire aux hommes, En nous disant nos vérités, ID. *Amph. Prologue*. ‖ Faire rire, exciter les moqueries. Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle, MOL. *Mar. forcé*, 3. ‖ Vous me faites rire, se dit à quelqu'un qui dit ou fait des choses peu pertinentes. Vous me faites rire; est-ce qu'il faut être belle pour se croire charmante? FURET. *Dict. d'Éduc. la Rêv. ridicule*, I. ‖ 12° Absolument. Se divertir, se réjouir. Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire. — Alors, cher Cinéas, victorieux, contents, nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps. — Eh! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire, Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? MOL. *Ep.* I. Riens, chantons, dit cette troupe impie; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs, Promenons nos désirs, RAC. *Ath.* II, 9. On ne put point entre les pièces présentes et un anéantissement prochain, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mai 1773. Hélas! je crus je n'en ai guère vu, NOAILLES, *Lett. à Voltaire*, 24 déc. 1778. ‖ Rire aux dépens d'autrui, se divertir à relever les défauts, les ridicules d'autrui. ‖ 13° Badiner, plaisanter. Il ne pas avec lui de rire. Est-ce que vous rire, eu si c'est tout de bon? Ces paroles, quoique dites en riant, firent une vive impression dans l'esprit de Madame de Lamy, rabat de l'extérieur du remords, LA FAY. *Prine. de Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 167, dans POUGENS. Ces hommes, en apparence frivoles, qui détruisent tout en riant, CHATEAUB. *Natch.* I, 1, 4. Dès que je te sange coule, on ne rit plus, on blâme, C. DELAV. *Ec. des vieillards*, IV, 6. ‖ Familièrement. Vous voulez rire, se dit à une personne qui fait une proposition peu convenable, ou qui dit des choses incroyables. Il [des laboureurs à qui on adressait des questions métaphysiques] ont cru que je voulais rire, et ont continué à labourer leurs champs sans me répondre, VOLT. *Phil. ignor.* 2. ‖ C'est pour rire, ce n'est pas sérieusement dit ou fait. Si vous la blâmez, c'est pour rire; Si vous l'aimez, c'est tout de bon, RANSARD. *Œuv.* I, III, p. 408. Ne voyez-vous pas bien que c'est pour rire pour qu'elle vous donne encore une bonne, *Mém. trad.* I, 21, p. 201. ‖ Pour rire, non effectivement. Un roi pour rire En vrais apprentis ne se battent pas pour rire, *Les Fem. sav.* III, 14. ‖ Ne point se soucier de quelque chose, n'en tenir compte. Après tout cependant, riez de ma faiblesse, CORN. *Médée*, II, 5. HÉRIT, dans le prison [la turquoise de ta], J'ai ri de la menace, ID. *Poly.* IV, 4. Mon âme jouira de ton inquiétude, Je rirai de la peine, ID. *Heracl.* IV, 5. Elle a cru me punir; mais je ris de sa colère, ID. *Ia Veuve*, II, 6. Cependant Athalie, un pourgand à la main, Rit des faibles remparts de nos pertes d'Israël, RAC. *Ath.* V, 1. Je ris encore à M. le marchal de Richelieu, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très-essentielles pour les amateurs de la bonne chère, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 avril 1767. ‖ 15° Se dit, par plaisanterie, d'une chose qui se fond, qui s'entr'ouvre. Cet habit, cette maison rit. Il faut donner un coup de rire à boucher très-ouverte, parce qu'un coffre qu'on ouvre semble présenter une grande bouche. ‖ 16° Se rire, se rire de, locutions. Se quelqu'un se moque, après boire avait laissé aller une parole un peu libre, si un autre en se riant avait dit quelque chose de pareil, qui était mis aux tablettes, MALH. *Traduct. des Benef. de Sénèque*, III, 26. ‖ 17° Se moquer de, ne tenir aucun compte de, mépriser. Ils se sont ri, elles se sont rit de toutes ces propres, LA FONTAINE, *Contes*, II, 1. Les gens qui se rient de ses propres, RÉGNIER, *Sat.* V. On se rirait de vous, Alcipiste, si vous ne vous entendiez parler de la façon, MOL. *Fâc.* I, 1. L'esprit d'imposte se rit de ce qu'il y a de plus sacré, PASC. *Prov.* II. Les sages les prévirent [les malheurs qui suivraient la réforme en Angleterre]; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? *Nouv. Réfut d'Angler.* Le prêtre triomphe et se rit de ma rage, RAC. *Andr.* V, 4. ‖ Proverbes. C'est le vieux jeu, on n'en rit plus, se dit d'une plaisanterie usée. ‖ Plus on en dit de fous, plus on rit. ‖ Rira bien qui rira le dernier, se dit de celui qui parlant d'un qui se flatte du succès en une affaire on l'on compte l'emporter sur lui. ‖ Tel qui rit vendredi dimanche pleurera [RAC. *Plaid.* I, 1], souvent le contraire succède en peu de temps à la joie. ‖ Marchand qui perd ne peut rire. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— RIRE, s. m. Action de rire, ce qui en résulte. Le rire de la bouche, ou n'en rit plus, se dit d'une plaisanterie usée. ‖ Plus en est de fous, plus on rit. ‖ Rira bien qui rira le dernier, se dit de celui qui parlant d'un qui se flatte du succès en une affaire on l'on compte l'emporter sur lui. ‖ Tel qui rit vendredi dimanche pleurera [RAC. *Plaid.* I, 1], souvent le contraire succède en peu de temps à la joie. ‖ Marchand qui perd ne peut rire. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— RIRE, s. m. Action de rire, ce qui en résulte. Le rire de la bouche, ou n'en rit plus, se dit d'une plaisanterie usée. ‖ Plus en est de fous, plus on rit. ‖ Rira bien qui rira le dernier, se dit de celui qui parlant d'un qui se flatte du succès en une affaire on l'on compte l'emporter sur lui. ‖ Tel qui rit vendredi dimanche pleurera [RAC. *Plaid.* I, 1], souvent le contraire succède en peu de temps à la joie. ‖ Marchand qui perd ne peut rire. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— RIRE, s. m. Action de rire, ce qui en résulte. Le rire de la bouche, ou n'en rit plus, se dit d'une plaisanterie usée. ‖ Plus en est de fous, plus on rit. ‖ Rira bien qui rira le dernier, se dit de celui qui parlant d'un qui se flatte du succès en une affaire on l'on compte l'emporter sur lui. ‖ Tel qui rit vendredi dimanche pleurera [RAC. *Plaid.* I, 1], souvent le contraire succède en peu de temps à la joie. ‖ Marchand qui perd ne peut rire. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

Digitized by Google

Mars et Venus qui s'entr'aiment. Des dieu l ot mains qui vousseut Que il autres dieu se risissent En tel point cum il font de Mars, *la Rose*, 14264. Dont aucun furent qui disoient Que il pensoient chon Fesoient le bruit des sphères célestes, Quant il rient en leur dormant, Qu'il disent qu'il ouent chantant Les anglos Deu en grandis, Qui les ont en tel joie mis, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 314. Tous [cel] ris au mais ki au soir pleure, *Renart le nouvel*, 2206. || XIVe s. Et cependent plus et mieux gardent à ce que il facent rire les gens, que il ne font à dire choses asseurans et honnestes, ORESME, *Eth.* 148, f°. a. Quand on les trouve [les princes] en [les lettres de Philippe d'Artevelle à Charles VI], on n'en dit que rire, FROISS. II, II, 168. Car se le dire Arrayon à soy l'reconfoulre [encourager] et [le] reconfuit, il n'y auroit plus de quoy rire, A. CHART. *Livre des quatre dames*, p. 880. Jehanne s'en va riant à sa dame : de cuy vous rist-vous, Jehanne? fait la dame. *Les ix joyes du mariage*, p. 82. Ils se prindrent al fort à rire, qu'on les eust peu tous nuds desvestir, *Perceforest*, t. I, f° 20. Pourtant mes amour de joye ni, CH. D'ORL. *Bal.* VIII. Vous qui devez la loy garder, Faictez le prendre sans tarder; Sy le faictez tenir de rire, *les Pass. de N. S. J.-C.* Notre roy [Louis I] commença à dire au roy d'Angleterre en se riant, .. COMM. IV, 16. || XVIe s. Lycurgus n'estoit point à austere que l'on ne le vist jamais rire : car il fut qui deda la petite image de Bas qui est à Lacedæmone, ayant voulu entremesler le rire parmi leurs convives et autres assemblées, AMYOT, *Apo.* 34. Pour les formes de rire, voy. RABEL. *métr.* 31. An partir de là, comme ses familiers se tissent ensemble et se moquassent de luy, il leur dit .. Or ne me faictes rire. Car se je ris, mon argent à des baladins, 10. *De la trang. d'ame*, 40. Meuble est du ris que de larmes escripre, Pour ce que rire est la propre de l'homme, RAB. *Garg. aux lecteurs.* La poesie ne rid point ailleurs comme elle faict en un subject folastre, MONT. I, 223. Y meshent quelquefois des mots à pour rire, 306. Si ma santé me rid et la clarté d'un beau jour.... 10. II, 233. Ce que nous nions en elle [une aveugle qui croyait que c'était le jour qui naissait], je le prie de croire qu'il advient à chascun de nous, 10. III, 108. Le prevost lui dit en riant, mais c'estoit un tire d'hostelier [un rire du bout des dents].... RABEL. *Gonlet*, LXXIII, 87. Ils commencent à rire du coin des dents, ou comme au chien à qui on prez-ente de l'ail, à parler de gorge.... D'ARB. *Lond.* II, 1. .. Il se print rire à la fin. Du vin qui rit en verre, de dans l'or, SORB. 334. Bien dire Fait rire, Bien faire Fait taire, LABOUR DE LINCY, *Prov.* I, 9, p. 328. Rire sans propos est propre aux fols, 10. I, 81. Le commencement qui rist sous son chaperon, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 43, dans LACROIX. Femme rit quand elle peut, et pleure quand elle veut, GUTOBARX. Tel rit qui mord, 10.

— ETYM. Provenç. rire, rir; catal. rirre; espagn. reir; portug. rir; ital. ridere; wal. rir. *Ridere*. Notre verbe rire suppose une forme vulgaire *ridère* au lieu de *ridere*.

2. RIRE, s. m. || 1° Action de rire, ou, dans le langage de la physiologie, série de petites expirations saccadées, plus ou moins bruyantes, dépendant, en grande partie, de contractions du diaphragme, et accompagnées de contractions également involontaires des muscles faciaux. Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions; on dit même que quelques personnes sont mortes de rire; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin, VOLT. *Dict. phil. Rire.* Ceux qui cherchent des causes physiques du rire ne sont pas gais; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles la moitié supérieure, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants, 10. *Mb.* Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien, FROISS. *Mirmont.* 14. Le rire et les larmes sont deux passions particulières à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'âme, BUFF. *Hist. nat. Homme*, *Œuvr.* I, IV, p. 181. Que de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres? J. J. ROUSS. *Em.* II. Au lon dont il s'applique, à son air ou l'on voit, dans un rire ironique, L'estime de lui-même et le mépris d'autrui, CRESSET, *Mechant.* I, 5. Lycurgue.... n'était pas un cénobite misanthrope qui prît plaisir à tourmenter les hommes; il a fâvré des autels au rire et à la gaieté, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. Le rire lors franc et bien naturel vaut mieux pour eux [les enfants] que tous les médicaments du monde, CONDIL. *Mélanges*, p. 1. || 2° Manière de rire, ou, dans le langage de la physiologie, série de petites expirations saccadées, plus ou moins bruyantes, dépendant, en grande partie, de contractions du diaphragme, et accompagnées de contractions également involontaires des muscles faciaux. Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions; on dit même que quelques personnes sont mortes de rire; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin, VOLT. *Dict. phil. Rire.* Ceux qui cherchent des causes physiques du rire ne sont pas gais; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles la moitié supérieure, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants, 10. *Mb.* Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien, FROISS. *Mirmont.* 14. Le rire et les larmes sont deux passions particulières à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'âme, BUFF. *Hist. nat. Homme*, *Œuvr.* I, IV, p. 181. Que de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres? J. J. ROUSS. *Em.* II. Au lon dont il s'applique, à son air ou l'on voit, dans un rire ironique, L'estime de lui-même et le mépris d'autrui, CRESSET, *Mechant.* I, 5. Lycurgue.... n'était pas un cénobite misanthrope qui prît plaisir à tourmenter les hommes; il a fâvré des autels au rire et à la gaieté, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. Le rire lors franc et bien naturel vaut mieux pour eux [les enfants] que tous les médicaments du monde, CONDIL. *Mélanges*, p. 1. || 3° Manière de rire, ou, dans le langage de la physiologie, série de petites expirations saccadées, plus ou moins bruyantes, dépendant, en grande partie, de contractions du diaphragme, et accompagnées de contractions également involontaires des muscles faciaux. Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions; on dit même que quelques personnes sont mortes de rire; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin, VOLT. *Dict. phil. Rire.* Ceux qui cherchent des causes physiques du rire ne sont pas gais; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles la moitié supérieure, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants, 10. *Mb.* Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien, FROISS. *Mirmont.* 14. Le rire et les larmes sont deux passions particulières à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'âme, BUFF. *Hist. nat. Homme*, *Œuvr.* I, IV, p. 181. Que de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres? J. J. ROUSS. *Em.* II. Au lon dont il s'applique, à son air ou l'on voit, dans un rire ironique, L'estime de lui-même et le mépris d'autrui, CRESSET, *Mechant.* I, 5. Lycurgue.... n'était pas un cénobite misanthrope qui prît plaisir à tourmenter les hommes; il a fâvré des autels au rire et à la gaieté, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. Le rire lors franc et bien naturel vaut mieux pour eux [les enfants] que tous les médicaments du monde, CONDIL. *Mélanges*, p. 1. || 4° Manière de rire, ou, dans le langage de la physiologie, série de petites expirations saccadées, plus ou moins bruyantes, dépendant, en grande partie, de contractions du diaphragme, et accompagnées de contractions également involontaires des muscles faciaux. Le rire va quelquefois jusqu'aux convulsions; on dit même que quelques personnes sont mortes de rire; j'ai peine à le croire, et sûrement il en est davantage qui sont mortes de chagrin, VOLT. *Dict. phil. Rire.* Ceux qui cherchent des causes physiques du rire ne sont pas gais; ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles la moitié supérieure, l'un des treize muscles de la face, sont bien savants, 10. *Mb.* Mais le rire vous prend, et cela ne vaut rien, FROISS. *Mirmont.* 14. Le rire et les larmes sont deux passions particulières à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'âme, BUFF. *Hist. nat. Homme*, *Œuvr.* I, IV, p. 181. Que de vous n'a pas regretté cet âge où le rire est toujours sur les lèvres? J. J. ROUSS. *Em.* II. Au lon dont il s'applique, à son air ou l'on voit, dans un rire ironique, L'estime de lui-même et le mépris d'autrui, CRESSET, *Mechant.* I, 5. Lycurgue.... n'était pas un cénobite misanthrope qui prît plaisir à tourmenter les hommes; il a fâvré des autels au rire et à la gaieté, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. Le rire lors franc et bien naturel vaut mieux pour eux [les enfants] que tous les médicaments du monde, CONDIL. *Mélanges*, p. 1.

— ETYM. Provenç. rire, rir; portug. et ital. *riso*; du lat. *risus*, qui vient de *ridere*, supin de *ridere*, rire, qui a été très-certainement qu'il semble fole; tant il n'est son ris mal, Que on semble le ris d'un cardinal, D. DESCH. *Poésies mss.* f° 218. || XVIe s. Avec grandis et bonne grâce, *Pantagruel*, I, 7. Tivel. 27. De là estoit vyna qu'on dit : c'est un ris d'hoviellier. Il ne passe pas le bout des dents ou plus tost des lèvres, ROBERT, *Secrets*, I, 3. Les toujours deux ris dans le grand hanier, ENCAINVILLE, *Voy.* I, II, p. 286. Prendre des ris, diminuer la surface de la voile, en ployant contre la vergue la partie supérieure de cette voile comprise entre la ralingue et la première, la seconde ou la dernière bande de ris. || Fig. et familièrement. Prendre, larguer des ris, mettre à mettre à l'aise dans ses vêtements. || Bande de ris, bande de toile cousue sur la ligne parallèle à la ralingue. || 3° Par extension, partie de la voile comprise entre le côté qu'on attache à la vergue et une ligne parallèle à la ralingue. Le premier ris, le second ris.

— HIST. XIIIe s. Schabel l'ore portent les voiles; à deux ris courent u à treis, *Brut*, I. II, p. 141, note a.

— ETYM. Danois, *rif*, *rift*, *ris*; suéd. *ref*; angl. *reef*; compare à l'ancien provençal *resp*, anglais, *rasp*, corde.

3. RIS (ri), *s. m.* Corps glanduleux placé à la gorge du veau; c'est un manger délicat. L'une [assiette] de ris-pignons avec des ris de veau, SOUL. *Nat.* III. J'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine : je ne peux souffrir un ris de veau qui sage dans une sauce sale, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau, VOLT. *Lett. d'Autré*, 6 sept. 1768.

— ETYM. On dit que c'est une altération pour *ridre de veau*. Mais on trouve au XVIe siècle *tiske* pour fressure : Le maistre du porceau va assurer son voisin..., qu'il lui en baillerait une bonne *riske*, SOUCHET, *Serrée*, II, p. 83, dans LACROIX. *Ris* doit venir à *riske* ; mais qu'est *riste* ?

RISBAN (ri-ban), *s. m.* Terme de fortification. Terre-plein garni de fascines, pour la défense d'un port.

— ETYM. All. *Risband* : banc d'arrachement.

† RISBERME (ri-sbèr-m), *s. f.* Terme de construction. Intervalle entre les pieux garnis et le bâtardeau. || Espace réservé au pied de la jetée d'un port, pour assurer les fondations. || Talus établi pour protéger le pied de quelque ouvrage hydraulique. || Terme de fortification. Retraite garnie de fascinages, au pied d'un mur de terre.

— ETYM. *Berme* et *arrachement*, de l'all. *Riss*, arrachement, et *berme*.

RISDALE (ri-sda-l'), *s. f.* Voy. RIDALE.

RISÉE (ri-zé), *s. f.* || 1° Éclat de rire. A tous les éclats de risée [du parterre], il haussait les épaules, SOL. *Critique*, 6. Ils ne sont pas joyeux..... Vous ne les voyez pas jeter une risée, CHEVR. *Sidn.* 1. Particulièrement. Éclat de rire de plusieurs personnes qui se moquent. Elle envoya emprunter un tout toute la parure de Mme de Soubise, ne doutant point d'être contente de dès qu'elle l'aurait mise : et fut une grande risée, SÉV. 367. Que vous dirai-je? belas! leurs têtes exposées Du vainqueur inscient excitent les risées, VOLT. *Prophét.* I, 3. || Il signifie aussi moquerie simplement. C'est une grande attente aux vices, que de les exposer à la risée de tout le monde, SOL. *Tart. préface*. Ils confondent avec risée leur espérement et leur folie, PASC. *Prov.* II. La vous aurez à essuyer la risée et les railleries des libertins, PASC. 1re *apol.* 21. Il en revint contre le dieu et de risée, SOUL. *Sat.* I. Qui, moi ? j'aurais voulu, honteux et méprisée, D'un peuple qui me hait soutenir la risée? RAC. *Bérén.* IV, 5. Objet de la mocquerie. Genest, dont cette seule [le christianisme] aussi folle que vaine A si longtemps été la risée et la haine, BOIL. *Ep.* III. Sera-t-il donc mis la risée des peuples et l'objet de leur aversion, SOUL. *Hist.* II, 10. Combien de fois Isaïe a-t-il été la risée du peuple et des rois! IB. ib. II, 8. Il est honteux que les hommes de gouv.s'exposent par cette petite guerre [satires de bouteille et de Rabelais] à être la risée des sots, COUT. *Le de Rivière*. || 4° Terme de marine. Augmentation subite et peu durable de la force du vent. Sur le midi, le vent a calmé, y ayant quelques risées dépendantes du N. E. jusqu'à l'est, *Journal de la route*, 1689, DANIEAL.

— HIST. XIIIe s. Pierres qui de saint Clost fu nez, S'est tant travaillez et penez Par proiere de ses amis, Que il mis a remes mis Dus a vee si en gebet Be renart qui tant set d'abet, Ren. 4856. A iceste parole il ot mout grant risée, Qui puis lor fu a honte et a dolor tornée, *Ch. d'Av.* 4. XIVe s. Rire s. Ainsi il sanges [à la cour du roi Lion] s'apparelle à faire chose desgnees, Pour le roy servir en risée, J. DOCOURT, *Ch.* II, p. 78. || XVIe s. Si faisoit un grant risee, pour ce que c'essoient tous gens de povre estat, PERIN, 1418. Il luy eschappa ung mot de riste touchant les vins..... COMM. IV, 49. Nous ne voulons estre servant que vous ; des autres s'en voisent [s'en aillent] ; si dirons noi risees plus hardiement, *Perceforest*, I, f° 121. || V. 121. || S. [Auguste] se jouant et mettant en risee..... MONT. II, 180.

— ETYM. *Rire* I.

† RISER (ri-zé), *v. a.* Terme de marine. Amener une voile pour qu'elle prenne peu du vent et fasse peu d'effet sur la marche du navire ; par ce moyen

dit Romme, ou produit à peu près le même effet qu'en prenant directement des ris.

— ETYM. *Ris* 2.

† **RISETTE** (ri-zè-t'), *s. f.* Terme enfantin. Petit éclat de rire d'un enfant. Faites une risette à votre mère.

— ETYM. Dimin. de *ris* 1; provenç. *riset*, *s. m.*

RISIBILITÉ (ri-zi-bi-li-té), *s. f.* || 1° Terme didactique. Faculté de rire. La risibilité qu'on dit être une propriété de l'homme, *Esprique de Portroyal*, p. 98, dans ROUSSEAU. || 2° Qualité, état de ce qui est risible.

— ETYM. Lat. *risibilitatem*, de *risibilis*, risible.

RISIBLE (ri-zi-bl'), *adj.* || 1° Qui a la faculté de rire. Il était plutôt animal enviseux qu'animal risible, SAINT. *Rom. com.* I, 14. Après que les auditeurs eurent ri de toute leur faculté risible, le baron de Sagnoche voulut que son page reparût sur le théâtre, ID. ib. II, 3. Il est vrai que l'homme, qui est un animal risible, est aussi un animal orgueilleux, VOLT. *Dict. phill. Rire.* || 2° Qui est propre à faire rire. Ce quiproquo est risible. || 3° Qui est digne de moquerie. C'est un homme risible. Caractère puéril et fanfaron et que le monde lui-même a toujours regardé comme le dernier, le plus vil et le plus risible de tous les caractères, SAINT. *Rom. comédien*, *Théâtre*.

— HIST. XIVe S. Et ceals qui ne dient oncques aucune chose risible, ORESME, *Eth.* 136. || XVIe S. S'il est ainsi, comme dit Plutarque, que quelque endroit de l'Inde il y aye des hommes sans bouche .... il [l'homme] n'est plus risible [capable de rire], MONT. II, 382. Nostre propre et peculiere condition [de nous hommes] est estant ridicule que risible, ID. I, 378.

— ETYM. Lat. *risibilis*, de *ridere*, *risum*, joindre *videre*, rire.

† **RISIBLEMENT** (ri-zi-ble-man), *adv.* D'une manière risible. D'abord leurs escoffions ont volé par la place, Et, laissant voir à nu deux têtes sans cheveux, tint rende le combat risiblement affreux, MOL. *l'Ét.* V, 14.

RISQUABLE (ri-ska-bl'), *adj.* || 1° Où il y a des risques à courir. Un projet risquable. || 2° Qu'on peut risquer avec quelque chance de succès. Cette affaire est risquable.

— ETYM. *Risquer*; Berry, *chemin risquable*, chemin dangereux.

RISQUE (ri-ck'), *s. m.* || 1° Péril dans lequel entre l'idée de hasard. Encore même qu'on ne coure nul risque de la vie, PASC. *Prov.* XIV. Quand on a la poitrine attaquée..., on ne met en risque de ne pouvoir plus se rétablir, SÉV. 31 janv. 1680. Qui sait même s'ils [les esprits forts] n'ont pas déjà mis une sorte de bravoure et d'intrépidité à courir tout le risque de l'avenir? LA BRUY. XVI. Le risque n'était point égal entre ces deux rivaux, VOLT. *Hist. de Russie*, I, 10. C'est un excellent moyen de bien voir les conséquences des choses, que de sentir vivement tous les risques qu'elles nous font courir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 41. || Fig. Il n'y a plus que le mot *risque* qui dit pour *risquer*, PASC. *Pens.* II, 4. Je risque de, en s'exposant à, jurons, au risque du trépas, Que pour l'ennemi de la France Nous voir se résoudre à rien, BERAUD. *Au dern. chanson.* || Faire une chose à ses risques et périls, à ses risques, périls et fortunes, au hasard de tout ce qui peut en arriver. Ce sera à leurs risques et fortunes, je les en avertis, DIDER. *Pensées philos.* § 48. Envoyé d'être spectateur oisif, je me lançais quelquefois dans l'arène à mes périls et risques, et j'y recevais des leçons de sévérité un peu sévères, MARMONTEL, *Mém.* V. || À tout risque, à tout hasard. L'insupportable chaleur, l'espace étroit, l'impossibilité d'y marcher, la vermine me firent prendre le hasard à tout risque, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 2° Se dit, dans les sociétés d'assurance, de chaque édifice, mobilier, marine ou cargaison, que l'on assure.

— REM. Le genre de risque a été longtemps incertain; le XVIe siècle le fait tantôt féminin; et, jusqu'en 1762, l'Académie, après en faisant risque masculin, conservait le féminin dans la locution *à toute risque*.

— HIST. XVIe S. La risque [coup de main] de Monheim, Mirabel et autres, avec dix chevaux, D'AUB. *Hist.* I, 316. Je luy eppris encore à dire souvent, DAME D'ÉTAT, au mâle d'Estat, courir risque, symboliser.... in. *Conf.* 18. Tenter la risque, BRANT. *Dames gal.* I, 1, p. 311, dans LACURNE.

— ETYM. Espagn. *riesgo*; ital. *rischio*, *risco*; lat. du moyen âge, *riscus*, *risqua*. Diez le tire de l'espagn. *risco*, écueil, rocher escarpé, et *risco*, du lat. *resecare*, couper, appuyant cette étymologie sur ce que, dans le provençal moderne, *resegue* veut dire danger et *resego* couper, et que dans le dialecte de Milan *resego* signifie scie et danger.

RISQUÉ, ÉE (ri-ské, kée), *part. passé* de *risquer*. || 1° Mis au hasard d'un danger, d'une perte. Sa vie risquée inutilement. Une grosse somme d'argent risquée à propos. || 2° Tenté hasardeusement. La pesante du fleuve risqué par le général. || 3° Fig. et familièrement. Qui ne peut se plaire, en parlant de paroles, de phrases, d'actes. Une phrase risquée.

† **RISQUE-TOUT** (ris-ke-tout), *s. m.* Homme téméraire qui ne doute de rien. Un risque-tout. Des risque-tout.

RISQUER (ri-ské), je risquais, nous risquions, vous risquiez; que je risque, que nous risquions, que vous risquiez, *v. a.* || 1° Exposer au hasard d'un péril. Risquer sa vie, son honneur. Il risque de nouveau le gain qu'il avait fait, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Sachez que d'une fille on risque la vertu, Lorsque dans son hymen son goût est combattu, MOL. *Tart.* II, 3. S'il [un avocat] fait peine à l'argent qu'on vous fit trop oser, Sonnez qu'on risque bout à nue le refuser, TH. CORN. *Essex*, II, 6. || Risquer le tout pour le tout, locution prise du jeu de dés. Absolument. Vous ne sauriez faire cela sans risquer. Je n'en dois rien [de ma fortune] qu'à moi, qu'à bon sonnant, qu'à bon trébuchant, pour y risquer, et bien plaider l'argent, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || 2° Courir la chance de. Risquer le combat. Vous risquez qu'on vous voie votre vaisseau, avec une idée de péril, d'insuccès. Sans rentrer dans des détails, je risque seulement quelques idées sur.... J. J. ROUSS. *Pologne*, 16. En Angleterre, on peut tout risquer, la nature l'inspire, STAEL, *Corinne*, XVII, 4. || Fig. et familièrement. Risquer le paquet, tenter la fortune. || Fig. et familièrement. Risquer l'abordage, hasarder une démarche, une proposition embarrassante. || 4° Se risquer, v. réfl. Se hasarder, s'exposer. Se risquer dans une affaire. || Proverbalement. Qui ne risque rien, n'a rien.

— HIST. XVIe S. Qui ne se risque jamais ne sera riche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 400.

— ETYM. *Risque*; ital. *rischiare*.

† **RISSE** (ri-s'), *s. f.* Cordage dont on se sert pour attacher sur le pont la chaloupe ou une autre embarcation. || On dit aussi *risse*.

— ETYM. Il se rattache probablement à RAS 9.

† **RISSER** (ri-sé), *v. a.* Attacher avec une ou plusieurs risses.

RISSOLE (ri-so-l'), *s. f.* Viande hachée, enveloppée dans de la pâte, et frite. Boisseau de bœuf à la poivre de moscatte, saucisses, *sic*, boue, *de la marge de Crequy*, I, 3. On fait aussi des rissoles avec de la chair de poisson, des œufs, des légumes, des crèmes, des fruits.

RISSOLER (ri-so-lé), *v. actif.* Faire rissoler, attendre à rissoler. Il faut rissoler rissoler, se rissoler, *v. réfl.* Prendre une couleur dorée. Il faut rissoler du poisson : Faire rissoler de la viande.

— ETYM. *Rissole*; berrich. *rousselet*; genev. *brosseler*, *brisoler*, qui est sans doute un autre mot se rapportant à *brésiller*.

† **RISSOLETTE** (ri-so-lè-t'), *s. f.* Sorte de mets rôtie de pain garnie de viandes hachées, que l'on fait passer au four.

— ETYM. *Rissoler*, dimin. de *rissole*.

† **RISTE** (ri-st'), *s. m.* Ancien nom d'une espèce de lit de chariere et d'un espèce de toile, dans le midi de la France. Riste ou chariere lourd, *Tableau nouv. bell. pat.* 31 déc. 1780, *Provence*.

RISTORNE (ri-stor-n') ou **RISTOURNE** (ri-stour-n'), *s. f.* Terme de droit maritime. Non donné à un droit de demi pour cent, payable par un assuré qui veut faire annuler son contrat d'assurance, sot qu'avant le départ du navire il renonce à l'expédition des objets qu'il avait fait assurer, soit qu'il apprenne que des articles assurés par lui l'avaient été précédemment par un de ses correspondants, LEGOARANT.

— ETYM. Ital. *ristorno*, action de détourner, de *re*, *ex*, et *tornare*.

† **RISTORNER** (ri-stor-né), *v. a.* Faire une ristorne.

RIT (ri'), ou **RITE** (ri-t'), *s. m.* || 1° Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. || Il se dit surtout de ce qui regarde la religion chrétienne. Le rit de l'Église romaine est différent de celui de l'Église grecque. Le rite latin. Le rite grec. || On écrit toujours rite au pluriel. Les législateurs de la Chine firent plus : ils confondirent la religion, les lois, les mœurs et les manières; tout cela fut le morale; tout cela fut la vertu; les préceptes qui regardaient ces quatre points furent ce qu'on appella les rites, MONTESQ. *Esp.* XIX, 17. Les rites sont comme des guides qui nous conduisent par la main dans des routes qu'ils ont souvent parcourues; les lois, comme des plans de géographie où l'on a tracé les chemins par un simple trait, et sans égard à leurs sinuosités, BARTHEL. *Anach. ch.* ch. 30. || 2° *Au plur.* Il se dit quelquefois des cérémonies mêmes d'un culte. Les rites du paganisme. Nos rites, nos mystères Ne peuvent point changer, ne sont point traversés, Comme ces faibles lois qu'inventent les humains, VOLT. *Olymp.* II, 6. Semque arrivé à Rome sous Auguste; il était dans l'âge de l'adolescence, au temps où les rites judaïques et égyptiens furent proscrits, la conquête annonce de Tibère, DIDER *Cl. et Nér.* I, 9. Contre l'usage on trouve rite au pluriel. L'ancienne foi, l'ancien culte, les ancestres, les anciens rites des chrétiens, SOUL. 4me *instr. past.* 42. Et par des rits impurs, des rites criminelles Profanaient de bon les pompes solennelles, RACINE, *Ath.* II, 5. Rites.

— ETYM. Lat. *ritus*, rite, cérémonie religieuse, rattaché au sanscr. *riti*, allure, disposition, usage, de *ri*, aller.

† **RITARDANDO** (ri-tar-dan-do), *adv.* Mot italien employé en musique; il veut dire en retardant, et signifie que le mouvement progresse moins en mesure. || *S. m.* Un ritardando. || *Au plur.* Des ritardando.

RITE (ri-t'), *s. m.* Voy. RIT.

RITOURNELLE (ri-tour-nè-l'), *s. f.* || 1° Court motif instrumental mis en tête d'un air dont il annonce le chant, ou mis à la fin pour imiter ou assurer la fin du même chant. Il vous faudra trois vous, un dessus, une haute-contre et une basse, qui seront accompagnées d'une basse de viole, d'un théorbe et d'un clavecin pour les basses continues, avec deux dessus de violon pour les ritournelles, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. Mais attends donc la ritournelle, avant de dire ton solo, MME SOPHIE GAY, le *Maître de chapelle*, I, 1. || 2° Il se dit aussi des ritournelles au milieu d'un chant, pour renforcer l'expression, embellir le morceau, et donner au chanteur le temps de se respirer. || Fig. et familièrement. Répétition fréquente des mêmes choses, des mêmes idées. Conservez-vous, ma chère bonne, c'est une ritournelle continuelle, MME DE SÉV. 28 avril 1671.

— REM. J. J. Rousseau, *Dict. de mus.* ou mot *répondon*, nous apprend que, de son temps, ritournelle avait un double sens. Il était aussi employé pour *refrain*.

— ETYM. Ital. *ritornello*, ritournelle, dimin. de *ritorno*, retour (voy. RETOUR).

† **RITTAGE** (ri-ta-j'), *s. m.* Action de ritter.

† **RITTE** (ri-t'), *s. f.* Sorte de charrue sans oreilles. Il instrument dont l'effet a quelque analogie avec celui de l'extirpateur.

† **RITTER** (ri-té), *v. a.* Labourer avec la ritte.

† **RITTON** (ri-ton), *s. m.* Sac recouvrié en forme de sabre, dont on arme la ritte.

† **RITUALISER** (ri-tu-a-li-zé), *v. a.* Mettre en des rites d'une église.

— ETYM. *Rituel*.

RITUALISTE (ri-tu-a-li-st'), *s. m.* || 1° Auteur qui traite des différents rites. || 2° Dans l'Église anglicane, les ritualistes, ceux qui aiment à se parer d'ornements pompeux, et qui ont tendance à se rapprocher de l'Église romaine.

— ETYM. *Rituel*.

RITUEL (ri-tu-èl'), *s. m.* Livre qui contient les rites ou cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin. Le rituel romain. Le rituel de Paris. C'est [dans la défense de la comédie] un prêtre, c'est un confesseur qu'on introduit pour nous assurer qu'il ne connaît pas les péchés que des docteurs trop rigoureux attribuent à la comédie; on affaiblit les censures et l'autorité des rituels, ROUS. *Comédie*, I. Elle [l'Église] condamne les comédies, et c'est par la défendre assez la comédie : la

Digitized by Google

décision en est précise dans les rituels, la pratique en est constante, m. 3b. 11. || Fig. Je suis étonné qu'on n'ait pas fait de l'amitié un précepte de religion ; j'ai envie de l'insérer dans notre rituel. VOLT. *Dial.* XV, 5.

— HIST. XVIe s. Rituel, COTGRAVE.'

ETYM. Lat. *rituale* id. ; de *ritus*, rite, *ordine*, rit.

RIVAGE (ri-va-j'), *s. m.* || 1° Partie de la terre attenant à celle qui sert de limite à une masse d'eau quelconque, mer, lac, fleuve, rivière ou ruisseau. Sera repaît bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes et jusques sur la grand flot de mars se peut étendre sur les grèves, *Ordonn. août*, 1681. Les rivages, lais et relais de la mer, *Code Nap.* art. 538. Semblable à ces fleuves qui, ne recevant rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux, encore qu'ils aient changé de lit et de rivage, FLÉCH. *Lamoignon.* J'aurais trop de regret si quelque autre guerrier Au rivage troyen descendoit le premier, RAC. *Iph.* I, 9. Il n'y a point de rivage que le temps n'ait dévoré ou regagné sur la mer, VOLT. *Mœurs, Intr. Changem. globe.* Quand on est dans un bateau qui se meut avec beaucoup d'uniformité et sans secousses, le rivage et tous les lieux d'alentour paraissent se mouvoir et fuir, pour ainsi dire, en sens contraire, BOSSUT, *Traité de phys.* I, II, p. 436. Cour qui sont sur le rivage de la mer n'ignorent qu'elle n'est pas toujours égale et qu'elle vous regarde toujours à pleines voiles, pour vous deux yeux étonnés, VOLT. *Jeannot et Colin.* || Droit de rivage, droit levé sur les bateaux qui abordent au rivage d'un fleuve, d'une rivière. || Le noir rivage, le rivage des fleuves des enfers. Ils [les arbres] iront assez tôt border le noir rivage, LA PONT. *Fabl.* XII, 20. || On dit dans le même sens : le rivage des morts, le rivage sombre. On dit... Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu, Il [Thésée] a vu le Cocyte et ses rivages sombres, RAC. *Phèdre*, II, 1. On ne voit pas deux fois le rivage des morts, m. 18, II, 5. || 2° Par extension, contrée, pays. Tantôt, comme une abeille ardente en son courroux, Il [le duc] s'en va de fleurs dépouiller le rivage, SOIL. *Art* II. Voyage infortuné ! rivage malheureux. Fallait-il approcher de tes bords dangereux ! RAC. *Iph.* I, 3. Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour, Ne pourrons-nous jamais sur l'onde des âges Jeter l'ancre un seul jour ? LAMART. *Médit.* 1, 12.

— HIST. XIIe S. Il res de Egypte assemblat ai tes grans gent conne est la sablun qui est le rivage de la mer, *Machab.* 1, 11. Demain [je] les ferai prendre [les messagers] par deus cest rivage, Ou saillir de la tour du plus haut estage, SAG. XIVe, IIIe. n. Dame, veschi le quin vus estuet aler en cest un rivage, *Chr. de Roins*, p. 8. Or prions Deu que il l'amaint [amène] A droit port et à droit rivage, Qu'en la terre engne por que il la prendent, ORDENC. Lons en este seconde partie tretier des chaussies, des tonlius, des travers, des conduis, des rivages, des haliages, des pois, *Lit. des mét.* 18. Se hum de Paris achate vin en Greve, et il le met en son celier, il doit chole de rivage, ib. 301. Malars et ennetes [femelles de canards] sauvages, dauces et privées qui vont autour rivage, *Chr. de Roins*, p. 8. Or prions Deu que il l'amaint [amène] A droit port et à droit rivage, Qu'en la terre engne por que il la prendent, ORDENC. Lons en este seconde partie tret

talentes de sange, pleines d'or, rivent les fers de la nation, VILLEMAIN, *Souvem. cont. les Cent-Jours*, IV.

— HIST. XIIe S. Il pleut aremi [les pires ennemis] de tous sunt li prive, Et cil trais, encencis sunt a nous si joint et si rivé, Et de nous decevoir sluit et abrivé.... 3e MEUNG, *Test.* 1424. Au dolareux giglet cendre Où sera pris et mis en fer, Rivés et ataus paduraples Devant le prince des deables, *la Rose*, 10473. || XVIe s. Disans que les Bourguignons estoient tiers en leurs parolles, mais qu'ilz leur avaient bien rivé le clou, COMM IV, 11. || XVIIe s. ....d'avoir si bien rivé les clous au duc de Somerset en plain conseil d'estat, comme, par toy present, sur l'honneur de la nation françoise, CARL. II, 9. Rivez ce clou, et alors il tiendra ferme, PALIGN p. 190.

— ÉTYM. Berry, *river le lit*, replier la couverture en dedans. Dieu pense qu'il vient du germanique : ancien scandinave, *rifa*; danois, *rive*, passer le râteau, c'est-à-dire ôter tout ce qui est saillant. Le sens n'est pas très-satisfaisant. Il y avait un autre *river*, en provenç. *ribar*, qui signifiait arriver : La barge fu mout bien rivée, *Blancandin*. C'est de ce *river* que Rob. Estienne (*Gramm. franç.* p. 111, dans LACURNE) faisait venir *river un clou*; sens qui n'est pas non plus satisfaisant.

RIVERAIN (ri-ve-rin), *s. m.* || 1° Celui qui habite le long d'une rivière, d'un fleuve, d'un lac. Il n'y eut aucune communication suivie entre les riverains du Thée et ceux de la Tamise jusqu'au règne de Claude, qui la soumit sans combattre, PASTORET, *Instit. Rém. nouv. Acad. Inscr.-Belt.* t. VII, p. 444. || 2° Celui qui a une propriété le long d'une forêt, d'un chemin. || 3° Se dit de ceux qui occupent les maisons bordant les quais et chaque côté. Les riverains de chaque rue sont tenus de brisser la glace dans les ruisseaux, de balayer les neiges et glaces sur les trottoirs, et d'y répandre de la sable, des cendres et autres matières analogues. || 4° *Adj.* Les propriétaires riverains. Les propriétés riveraines. Les habitant riverains des forets, PONPAIT, *Instit. Rém. interc.* t. V, p. 210. || Terme de droit coutre maritime. Que l'on rencontre sur le bord des rivières. Les plantes riveraines.

— ÉTYM. *Rivere* ou *riviere*, dont le sens propre est terre de rive.

† **RIVESALTES** (ri-ve-zal-t'), *s. m.* Variété de rinsi. || Sorte de vin muscat. Bière du rivesaltes.

— ÉTYM. *Rivesaltes*, ville des Pyrénées-Orientales.

† **RIVET** (ri-vè), *s. m.* || 1° Clou dont la pointe ou l'extrémité est refoulée sur elle-même, de manière à former un clou à deux têtes qui ne peut plus sortir. Les feuilles de tôle dont sont formées les chaudières des machines à vapeur sont unies entre elles par des rivets. || 2° Terme de maréchalerie. Pointe du clou broché dans le pied du cheval, river sur la paroi. || Noyer un rivet, l'enfoncer dans la corne.

† **RIVETAGE** *s. m.* Un savetier qui mettait à point ses formes et ses rivets, FROISS. II, p. 40, dans LACURNE. Soit serrurier ne pourra faire serrure dont les clefs en soient fourrées ne creuses, si la broche n'est rivée à deux rivects en couverture, *Ordonn.* août 1486. || XVIe s. Tirer au rivet (tirer à la courte paille), COTGRAVE.

— ÉTYM. *River*.

† **2. RIVET** (ri-vè), *s. m.* || 1° Bord d'un toit qui se termine à un pignon. || 2° Se dit aussi des bords du fer d'un cheval.

— ÉTYM. *Rive*.

† **RIVETIER** (ri-ve-tié), *s. m.* Outil de ceinturonnier et de cordonnier, pour faire des œillets de métal.

— ÉTYM. *Rivet* 1.

† **RIVEUR** (ri-veur), *s. m.* Ouvrier qui enfonce les rivets sur un chemin de fer.

— ÉTYM. *River*.

RIVIÈRE (ri-viè-r'), *s. f.* || 1° Cours d'eau, naturelle ou non, formé primitivement soit d'une source unique, soit par la réunion de ruisseau ou de torrents, alimenté par une ou plusieurs autres rivières moins considérables et qui se jette lui-même dans une rivière plus grande, dans un fleuve ou dans une mer, LAVOISIER. Quelques rivières ont aussi leur embouchure dans un lac sans autre issue, ou se perdent dans les sables. De même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues, MME. *Staël, d'Orl.* || La rivière est marchande, se dit d'une rivière sur laquelle peut se faire le transport des marchandises. || 2° En général, tout cours d'eau, plus grand qu'un ruisseau, sans considérer s'il va ou ne va pas à la mer. Il rencontra sur son passage Une rivière dont le cours, image d'un sommeil doux, paisible et tranquille, lui fit croire d'abord ce trajet fort facile, LA FONT. *Fabl.* VII, 23. Les rivières sont des chemins qui marchent, et qui portent où l'on veut aller, BASC. *Pens.* VII, 37, édit. HAVET. Or lieu couvert d'un bois et d'une rivière, c'est le poste où il rassurait ses troupes effrayées après une honorable retraite, FLEUR. *Turenne*. Tout n'irait que mieux, Quand de ces médisans l'engeance tout entière irait la tête en bas rimer dans la rivière, non. SAT. IX. Par ce calcul, on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières, BUFFON, *Époq. de la Nat.* V, art. 3 et 4. Cette rivière [des Amazones] a plus large de l'univers, RUYT. *Hist. nat. prem. th. terr.* Œuv. t. II, p. 147. Quand on voulait connaître des eaux de la mer comme la source des rivières, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 76, dans POUGENS. Longtemps avant de l'apercevoir [le Borysthène], nos regards le cherchèrent avec une ambitieuse impatience ; nous rencontrâmes une rivière étroite et encaissée entre des bords boisés et incultes; c'était le Borysthène qui se précipitait à nos yeux avec cette humble apparence, SOUM. *Hist. de Nap.* VI, 1. || Par exagération. Et les nombreux torrents qui tombent de quatre côtés entretiennent les ruisseaux, en font fait des rivières, SOU. *Sat.* VI. || Cette ville est sur telle rivière, elle est située sur les bords de telle rivière, DAN. || 3° Eau à la rivière, porter une chose en un lieu où elle abonde. || Fig. Il ne trouverait pas de l'eau à la rivière, se dit de celui qui ne trouve pas ce qu'il cherche à trouver. || 3° Oiseaux de rivière, les canards sauvages et autres oiseaux qui fréquentent les rivières. || Veaux de rivière, les veaux gras élevés en Normandie dans les prairies voisines de la Seine. || Vins de rivière, les vins de Champagne récoltés sur les bords de la Marne. || 4° Il se dit de ce qui coule comme une rivière. La rivière de feu qui tombait du Vésuve, rendue visible par la nuit, frappa vivement l'imagination troublée d'Oswald, STAEL, *Corinne*, VIII, 1. || Fig. Rivière de diamants. Et ils de sang chrétien couler tant de rivières, BOIL. *Sat.* XII. Un seul particulier, dans un après-midi, fera des sommes d'argent plus fortes que Mazarin, Et feront subsister dix familles entières, BOISSY, *Dch. tromp. viv.* I, 5. Se dit quelquefois de valées étroites et sinueuses où coulent quelques faibles sources. || 6° La rivière de Gênes, la côte de l'ancien État de Gênes. Frédéric leur donne en fief [aux Génois] la petite république de Finale de Gênes, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric IV*, 1741. || 7° Terme de blason. Faces qui partent des deux côtés. || 8° Terme de joaillier. Rivière de diamants, collier de diamants enchâssés dans des chatons. || Proverbe. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, en amassant peu à peu on devient riche.

— HIST. XIIe S. Li reis de Egypte se tint tut coi en sa tere; car li reis de Babilonie est conquis dedenz sur lui tute la regne de Egypte jesqu'al flum de Eufrates, *Rois*, p. 422. Aspre mestier et dur a en chevalerie; Plus soef est assez riviere et venerie, *Rou*, III, p. 72, dans LACURNE. || XIIIe S. Un château qui] Entre deux grans rivieres siet mout très noblement, *Bert*, I. Si comme se non rivere a devers le chemin qui estoit sor les rivez, BRAIM. XXIV, 39. Or veons donques de ces qui sunt trové noé en rivieres, ou en rivieres, ou en fontes, ib. XXV, 13. Et la Sare bouche lequeis, passé le fleuve du Tybre, il farost passire en la rivière qui estoit herbue, BERCHEURE, P. 9. Celles sont tenues rivieres especiaus qui sont chemin royal et portant gros navires, BOUTILLIER, *Somme rural*, II, 9, p. 661, dans LACURNE. Doit avoir la moyenne rivière quatorze pieds de large, à prendre les sept pieds au milieu de la rivière, et le petite rivière sept pieds, à prendre les trois pieds et demy au milieu de celle rivière, ib. titre 94, p. 1528. || XVIe S. La rivere de Meuse [Meuse] abreuve, abache et arreste, FROISS. II, 11, 81. Et puis, une autre journée, la chasse corne; Une autre, en rivere vray [vrai] cerf prent Et chasse [au chien] de meute et sonne sur le bord de l'eau], *a.* DESCH. *Poesies mss.* F° 200. Echo parlant, quant lenyt on mine Dessus riviere ou sus estan, VILLON, *Ballade des dames du temps jadis*. || XVIIe S. En petite riviere ne se prend grand poisson, COTGRAVE. Les petites rivieres ou sont jamais grandes, LABOUR DE LINCY, *Prov.* I, 1, p. 81. Ceux [les protestants à la Saint-Barthélemy] qu'on trainoit, non sur le pave, mais sur le sang qui cerchoit la riviere, D'AUBIGNÉ, *Hist.* II, 70.

— ÉTYM. Berry, *rivée*; loung. *riveire* : provenç. *ribéira, ribayra*, rivage, bord, plage, et aussi rivière; espagn. *ribera* : ital. *riviera*; le latin a *riparium*, bienfaites de rivage, *riparius*, qui habite des côtes (QUICHERAT, *Addenda*), de *ripa*, rive; d'où l'on conclut un adjectif *riparia*, qui a donné *rivière*. Les sens propre et terre du bord, puis le cours d'eau lui-même, cela exact la dérivation par le latin *rivus*, ruisseau.

† **RIVIÉRETTE** (ri-viè-rè-t'), *s. f.* Petit cours d'eau. Petite rivière d'huiles, sur le bord de la rivièrette qui sépare la parcelle 605 et la parcelle 678, *Acte d'accusation, assises du Nord*, dans *J. des Débats*, 9 août 1865.

— ÉTYM. Diminut. de *rivière*.

† **RIVIÉREUX** (rivi-è-reu), *adj.* Terme de fauconnerie. Se dit des oiseaux propres à voler sur les rivières.

† **RIVOIR** (ri-voir) ou **RIVOIS** (ri-vol), *s. m.* Outil pour river.

— ÉTYM. *River*.

† **RIVOYEUR** (ri-vo-ieur), *s. m.* Celui qui navigue sur les rives d'un fleuve ou de ses affluents. Les rivoyeurs de la Seine.

— ÉTYM. *Rive*, par l'intermédiaire d'un verbe inusité *rivoyer*.

† **RIVULAIRE** (ri-vu-lè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les ruisseaux ou sur leurs bords. Plantes rivulaires.

— ÉTYM. Lat. *rivulus*, dimin. de *rivus*, ruisseau.

† **RIVURE** (ri-vu-r'), *s. f.* Terme de serrurerie. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes. || Espèce de tête faite au bout d'une broche de fer, pour l'assujettir dans un trou.

— ÉTYM. *River*.

RIXE (rik-s'), *s. f.* Querelle accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de coups. Il y eut des rixes entre les bourgeoys et les soldats. || 2° Vive dispute, discussion orageuse. Les rixes des joueurs, des buveurs.

— HIST. XIIIe S. Les fraudes querelloient; le fille de Jacquette, qui estoit grande, voulut ces rixes...., *Moyen de parvenir*, p. 107, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *rixa*, querelle.

RIZ (ri), *s. m.* Le z ne se prononce pas et ne se lie jamais : du ri au gros], *a. m.* || 1° Plante céréale, cultivée dans les pays chauds (*oryza sativa*, L.). La Chine, comme tous les pays où croît le riz, est sujette à des famines fréquentes, MONTESQ. *Esp.* VIII, 21. Dans la plus grande partie de l'Asie, en Perse, en Arabie, en Égypte et de là jusqu'à la Chine, le riz fait la principale nourriture, BURT. *Nouvell. d'Afric. nat. Œuv.* t. XI, p. 230. Les visages pâles et déchaînés dans le Piémont attestent les cruels résultats de la culture du riz, *Moniteur* 1802, dans POUGENS. || 2° Le grain de cette plante. Gâteau de riz. Faire crever du riz. Ainsi fut adopté par la moitié du monde le riz, fils de la terre et nourrisson de l'onde, DELIL. *Trois règnes*, VI. || Faire du riz, faire cuire du riz, préparer un plat de riz. || 3° Riz d'Allemagne, espèce de gruau gros, *orobum germanicum*, L. Dite orge pyramidale ou à éventail. || Petit riz, riz du Pérou, nom vulgaire du *chenopodium quinoa*, plante cultivée au Pérou et au Chili pour ses semences alimentaires. || Riz sauvage, le *zizania aquatica* (graminées) qui croît à la Jamaïque et dans les États-Unis. || Sous le nom de riz sauvage on a désigné aussi l'orge bâtarde (graxsalades), dit encore petite joubarbe. || 4° Grains de riz, points moins brillants qu'on observe sur les feuilles de satin (voy. SATIN), dans le dessus du satin.

— ÉTYM. Provenç. *riz*; esp. et portug. *arroz*; ital. *riso*; du lat. *oryza*; gree, ὄρυζα; persan, ὄρζ; arabe, *roz*, avec l'article, *ar roz*, d'où l'espagnol et le portugais viennent directement. Le français et le provençal viennent de l'italien, qui lui-même l'a formé par une apocope qui lui est familière : l'orsio, d'où *lo riso*.

RIZE (ri-z'), *s. m.* Monnaie de compte dans les États du Grand Seigneur. || Rechnet cent rize et dit que c'est un sac de 45 000 ducats.

† **RIZERIE** (ri-ze-rie), *s. f.* Usine où l'on pèle le riz. Cinq bâtiments de riz brûlés sont été importés cette semaine et passent, ainsi que les deux charpentiers reçus la semaine précédente, à la consommation de diverses rizeries locales, *l'Indépendance belge* des 16 et 17 août 1858.

Digitized by Google

‖ RIZICOLE (ri-zi-ko-l), adj. Qui a rapport à la culture du riz. L'industrie rizicole.

— ÉTYM. *Riz*, et lat. *colere*, cultiver.

RIZIÈRE (ri-zi-è-r'), s. f. Terrain où l'on cultive le riz. Les rizières humides et malsignes qui s'exhalent des rizières, ORFILA, *Hist. phil.* XVIII, 17. Pour pouvoir cultiver le riz, il faut des terrains unis et bas; il faut inonder les rizières jusqu'au moment de la récolte, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 62, dans ROUBAUD.

— ÉTYM. *Riz*.

‖ RIZIN (ri-zin), s. m. Espèce de riz.

‖ RIZ-PAIN-SEL (rop-in-sel), s. m. Sobriquet qu'à l'armée on donne par plaisanterie aux employés du service des sub-sistances. Un riz-pain-sel.

— ÉTYM. *Riz*, *pain*, et *sel*, à cause que, dans la cuisine, ce nom que portent les colonnes des états dressés par ces employés.

‖ ROAST-BEEF (ro-sbif), s. m. Terme de pharmacie. Sue de fruit quelconque épaissi en consistance de miel par l'évaporation, avant qu'il ait fermenté.

— ÉTYM. Engl. *rob*; proprement, *arrobe*, robe; stal, *robe*, rob; de l'arabe *arrobe*, qui vient du persan *robb*, miel de vin épuré au feu.

2. ROB (rob, ou *Robert*, ro-bèr'), s. m. Terme de jeu de whist. Le rob se compose de deux parties liées; les joueurs qui en gagnent deux, gagnent le rob.

— ÉTYM. Angl. *rubber*, rob, partie liée, proprement fretteur, de *to rub*, frotter.

ROBE (rob'), s. f. ‖ 1° Sorte de vêtement long, non feudu, qui était propre aux peuples de l'antiquité, aux Occidentaux dans le moyen âge, et qui l'est encore à beaucoup d'asiatiques. D'un des plus beaux de sa robe il [Pompée] couvrit son visage, CORN. *Pomp.* II, 2. Aussitôt que Joseph fut arrivé près de ses frères, ils lui ôtèrent sa robe de plusieurs couleurs, qu'il portait jusqu'alors, SACI, *Bible, Genèse*, XXXVII, 23. Portant une robe royale de couleur d'hyacinthe et de bleu céleste, ID. ib. *Esther*, VIII, 15. Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, dit saint Jean, viennent d'une grande affliction, afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement de sang, BOSS. et rarement dans l'éclat des grandeurs humaines, BOSS. *Marie-Thérèse*. Revenez à la maison paternelle, enfants prodigues, on vous rendra votre première robe, on célébrera un festin pour votre retour, ID. *Éclat. sur myst.* 1. 9. Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante, ID. *Duch. d'Orl.* 1. Oh! la n'ès plus au temps de cette belle robe trâmanie de pourpre, avec laquelle tu charmais toutes les femmes d'Athènes et de Sparte, BOIL. *Phèd.* des femmes d'Athènes et de Sparte, BOIL. *Phèd.* des femmes d'Athènes et de Sparte, BOIL. *Phèd.* III, 5. Cette robe, *Alcibiade*, *Périclès*, en général, la robe fut autrefois la vêtement de toutes les nations, VOLT. *Russie*, I, 10. ‖ Par extension. Notre Sauveur était en robe sans couture, fait et tissu en entier depuis le haut jusqu'en bas, ID. *Dict. phil.* ‖ Fig. Tourner sa robe, changer de parti. ‖ Robe virile, robe que les jeunes gens prenaient à Rome quand ils devenaient hommes. Neron plaida pour les habitants d'Ilion; il prend la robe virile avant l'âge, STRAB. *Claude et Neron*, I, 32. ‖ Fig. Dieu donne la robe selon le froid. Vous avez du courage au-dessus des autres, et, comme dit le proverbe, Dieu donne la robe selon le froid, REV. d'*Henry*, 23 octobre 1824. ‖ Robe de chambre, habit de robe, il faut régler ses dépenses sur ses besoins. ‖ Selon le drap la robe, se dit des choses qui ont rapport, proportion entre elles. Mais chaque âge a son temps; selon le drap la robe, BOISSY, *Nat.* XIII. ‖ S'en pare comme de sa belle robe, se dit quand quelqu'un fait usage d'une chose. ‖ Cela ne vous déshire pas la robe, vous n'en perd rien de vous en offenser. ‖ 2° Long vêtement à manches, que portent particulièrement les femmes et les enfants. Robe d'enfant. Robe de femme. Robe de bal. Robe d'hiver. Elle avait une robe d'une légère étoffe d'argent, semée de guirlandes de fleurs, qui laissait briller la beauté de sa taille, VOLT. *Crébillon fils*. Le petit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva fait à point nommé pour l'enfant [Louis XV], qui, depuis quelques jours, vaniait de quitter la robe, DUCLOS, *Hist.* I, V, p. 112. ‖ En robe détroussée, se disait autrefois pour en déshabillé. Rendre une visite en robe détroussée. ‖ Fig. Il commande, et soudain la terre, qui d'abord semble, informe et hideuse, Découvrait tristement sa nudité honteuse, Prend sa robe de fête, et de riants gazons Qui tapissé la plaine, ont habillé les monts, DELIL. *Paradis perdu*, VII. ‖ Terme bas et populaire. Couper la robe au cul, faire insulte à une femme. Lorsque ce guerrier inventeur Chat dans les ombres éternelles, La robe fut coupée au cu Des neuf savantes demoiselles, MAINARD, dans le *Dict. de* SCHELET. ‖ 3° Il se dit, en quelques phrases, de la queue d'une bête. Cette princesse dit à son page : Prenez ma robe, portez ma robe. ‖ 4° Robe de chambre, espèce de robe ou de longue redingote que les hommes mettent dans l'appartement. Il se rencontre beaucoup d'autres choses desquelles on ne peut raisonnablement douter, quoique nous ne les connaissions que par les sens; par exemple que je suis ici, assis auprès du feu, vêtu d'une robe de chambre, ayant ce papier entre les mains, DESC. *Méd.* I, 8. Ne pouvez vous servir, S'il vous plaît, de robe de chambre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Il se mit en robe de chambre, HAMILT. *Gramm.* 1. Il est vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours; il y a plus d'un an que je suis en robe de chambre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 juillet 1776. Il les femmes ont aussi des robes de chambre pour le matin et pour les accouchements. Vous devez l'aimer [la religion des Juifs] encore plus par cette année de repos et de robe de chambre [l'année du sabbat], que par tout un exemple de piété [allusion à la paresse de Mme de Grignan], SÉV. 226. ‖ Des pommes de terre en robe de chambre, des pommes de terre cuites avec leur peau. ‖ 5° Ample vêtement que portent les juges, les avocats, les professeurs, dans l'exercice de leurs fonctions. D'un magistrat ignorant, on dit que qu'on salue, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Et, feuilletant Louet allongé par Brodeau, D'une robe à longs plis balayer le barreau, SAT. I. Regarde dans un tableau et entre un garde-robe Les portraits des Dandins : tous ont porté la robe, SAC. *Phad.* I, 4. Non loin de la Robin dictait Quelques leçons à la jeunesse; Et, quoiqu'en robe, il écoutait, VOLT. *Temple du Goût*. Quoi! dans Abbeville, des Busiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de quatre ans! *Dict. des athées*, 18 juillet 1766. Il Arrêts rendus en robes rouges, les arrêts solennels que rendent les conseillers en robes rouges. Les plus grands hommes pour prendre la robe rouge, revinrent se placer aux hauts sièges, et l'arrêt fut prononcé en pleine audience et à portes ouvertes, DUCLOS, *Mœurs*, I, 6. ‖ 6° Les gens de robe, se disait de tous ceux qui portaient la robe. Les gens de robe sont ou ecclésiastiques ou officiers de justice ou finances et de police, VAUBAN, *Dime*, p. 87. ‖ Robe courte, s'est dit jusqu'au XIVe siècle, de la profession militaire. ‖ Jusques de robe courte, ceux de la guerre, des marêchaux, de leurs lieutenants, et de quelques autres officiers non gradués, qui jugeaient l'épée au côte. ‖ Robe longue, s'est dit, à la même époque, de la noblesse et du clergé. Les gens de robes longues, les gens du parlement. On a soldats de robe longue payés uniquement pour servir contre elle [la raison], *Lett. hist. et en prose*, 179. ‖ Chirurgiens de robe longue, se disait de ceux qui avaient suivi les cours des écoles; chirurgiens de robe courte, ceux qui ne les avaient pas suivies. Les chirurgiens de Saint-Côme, autrement dits de longue robe, GUI PATIN, *Lett.* II, p. 196. ‖ 7° La profession des gens de robe. Il quitta la noblesse de robe. A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. *le Ment.* I, 1. Je connais le train de notre amant, il est des premiers de la robe, SÉV. 61, 1695. Renfermé à l'exemple de ses pères dans les modestes emplois de la robe, BOSS. *le Tellier*. Une téméraire jeunesse se jetait sans étude dans les emplois de la robe, comme dans le rôle, BOSS. *le Tellier*. Il naquit d'une des plus nobles et plus anciennes maisons du Nivernais, qui, après s'être distinguée dans les emplois militaires avant le règne même de saint Louis, entrant depuis sous Henri II dans les premières dignités de la robe, ID. ib. *Lamoignon*. Chez nous le solide mérite avec et l'homme de robe est sentait, sous n'alliait pas plus loin; chez les Romains l'homme de robe avait brave et le soldat était savant: un Romain était moi-nouvelle et le soldat et l'homme de robe, LA BRUY. II. Dou vient que cet homme est entré dans la robe? MARM. *Carême*, *Vocat.* Une femme de qualité, en passant à Bordeaux, y trouva les femmes de robe un peu trop fières : « Monsieur, dit-elle, au président de G., vos femmes font les duchesses. — Madame, lui répondit le président, elles ne sont pas assez impertinentes pour cela. » MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 447. ‖ L'ainée de robe, s'est dit pour aînesse judiciaire. Il ne peut que la malpropreté prolifique des affaires, sur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier [à un magistrat] mon paquet cette fois-ci, VOLT. *Lett. d'argental*, 8 sept. 1773. ‖ Les gens de judicature. L'esprit de la robe. Les prétentions de la robe. La robe ne fournit-elle pas d'aussi jolis hommes que l'épée? DANCOURT, *la Folle enchère*, sc. 10. ‖ Par une ellipse extrêmement forte. Est-ce à que vous vous êtes mise dans l'épée? je vous ai vue si fort dans la robe, ID. *Moulin de Jav.* sc. 4; c'est-à-dire : est-ce que vous prenez vos ébats dans le militaire? je vous ai vue les prendre parmi les gens de justice. ‖ La haute robe, se disait autrefois des premiers magistrats. ‖ L'ancienne robe, se disait des familles anciennes de la robe. ‖ 8° Dans la langue familière, il se dit de l'état des ecclésiastiques, des religieux, mais elosi il est toujours précédé d'un adjectif possessif. Mon prêtre; qui aurait cru qu'un homme de sa robe...? Je n'ai pas respect à sa robe. ‖ Par dénigrement. Les robes noires, les prêtres. ‖ Jésuite de robe courte, séculier qui est affilié à la société de Jésus; et, par dérision, celui qui, sans être affilié à cet ordre, en adopte, en défend les doctrines. ‖ 9° Par extension, il se dit de ce qui revêt quelques animaux, leur donne une forme robe. Tertullien.... après avoir dit beaucoup de choses de la robe du paon, SOUT. *Lett.* 91. Une autre influence du climat est de la nature est la variété des couleurs dans la robe des animaux, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 80. Leur robe [des panthères] est variée partout de taches noires semblables à des yeux, ID. ib. t. II, p. 169. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure, ID. *Ois.* t. II, p. 304. ‖ 10° Enveloppe de certains légumes ou de certains fruits. La robe d'une fève, d'un oignon. ‖ 11° Se dit quelquefois de la couleur des vins. Les vignerons du midi piétrent leurs vins pour leur donner une couleur riche, une robe brillante et plus pure. ‖ Fig. Vous qui recouvre votre andouille. ‖ Feuille de papier qui recouvre le carton. ‖ 12° Non donné, dans la manufacture de tabac, aux feuilles qui forment l'extérieur du cigare. ‖ 13° *En sucrerie*, la robe du pain, la partie superficielle du contour du pain. Le sucre est plus pur dans la robe du pain que dans le centre. ‖ 15° Quantité de laine qu'on lève en tondant un mouton. ‖ 16° Robe de serpent, variété de prune. ‖ 17° Robe de nuit, tablissue (*bonne robe*) qui signifie bonne marchandise, bonne épée, et fig. femme assez belle, mais de conduite peu régulière; il est tout à fait inusité. Elle était bien la bonn armer un lit.... Ce qu'on appelle en français bonne robe, LA FONT. *Serrante*. ‖ Proverbes. Belle fille et vieille robe ne couvrent souvent que les sottises. ‖ Ventre do son et robe de velours, se dit d'une femme qui se prive du nécessaire pour être bien parée. ‖ Robe de Nessus ou de Déjanire, présent funeste à celui qui le reçoit, par allusion à la robe du centaure Nessus qui causa la mort d'Hercule.

— HIST. XIIIe s. Moult est riche la robe qui d'honor est vestue; Mais cele est povre et vil qui de honte est creüe, *La folie et la sage*. Bele Yolans en ses chambres seoit, D'un bon samit une robe cousoit, *Romancero*, p. 30. Il ne savoit que mainte riche robe i est faite pour le couronement, VILLEH. CH. Li tailleurs de robes lunges à Paris puent avoir et tenir tant de valor et tant d'aprentiz comme il voelent, *Liv. des mét.* 142. Il prist la reube à un garçon, et se mist en la cuisine à tourner les capons, *Chr. de Reims*, 24. Il n'est mie cil, qui tenant la robe d'estê à yver : Plus donoit-il et gris et ver C'uns autres de dis tans lès fus autant; d'Avion, *Le Conte*. Tendrent le [il] dame remembrer as murbles et as dotes, et en volent eie porter se [sa] plus bele robe à parer et son plus bel lit furni, BEAUM. XII, 34. Elle emporte tant solement se [sa] robe de cascun jor, ID. ib. ‖ XIVe s. Celles à qui ladite dame donne robes de compaignie, c'est assavoir ses deux filles.... DE CANGE, *robe*. Jehan de Ibai fut contemptepiez d'aller des prisons tout nu en robe linge [chemise].... ID. ib. Robes de corps et de nopces [robes de deuil et de noces], ID. ib. ‖ XVe s. Nonobstant qu'il eust lassé Isaïe sa robe [effets, garderobe] en une nave, *Boucq.* I, 15. Icelui Polin par manière de desrision ou moquerie dist au supplant, qu'il alast à Paris vestir les robes de soye, aussi comme s'il voulsist dire que leidit supplant estoit uns de prestre, DE CANGE, *robe*. [Quand on couche deux] L'un veult dormir, l'autre veillier; L'un veut sa robe [couverture] entourtiller Pour le frott; l'autre contrepaigne tit tire à soy.... E. DESCH. *Poésies*, f° 448, Icelluy Breton avoit mercace la chaisbrière de lui couppper la robe par dessus le cul, DE CANGE, *robe*. Madame tout à coup se leve et prend sa robe de nuit, LOUIS XI, *Nouv.* XVII. ‖ XVIe s. La semence [du pantagruelion].... est sphérique.

Digitized by Google

oblongue, noire, couverte de peluche frisée, BAR. *Pant.* III, 47.... et tu fis fesse d'avoir trouvés meilleure robe [amoureuse, fille de plaisir] qu'il avoit point vue, MARG. *Nouv.* VII. Les Français, qui aux extravertes sont assez prompts de retourner leur robe, LANOUE, 899. Il ne faut point douter que ce grand animal devenait [amoureux], passant parmi tant de provinces, n'y trouvast toujours de la pasture, et souvent la robbe du pauvre peuple qui y estoit mesleé, et quelquefois des amis, BRANT. *Dames gal.* Autrefois au temps qu'estoient coupé la teste et desposille de deux robbes..... PARE, *Introd.* Il quel est l'homme, telle doit estre sa robe, GENIN, *Récréat.* I. II, p. 348. Autres qu'estiment plus sagez en robe qu'en pourpoint, *Dial. de Tahureau*, p. 83, dans LACURNE. M. le maréchal Strozzi estoit vestu à l'eglise, et, pour un chapeau rouge qui fut demandé, quitta la robe et se mit aux armes, BRANT. *Dames gal.* I. II, p. 105. Ceux qui se sont mesléz de cet estat d'usurer, ils ont toujours tenu cette maxime, qu'il n'y a que le coup en robbe [à la dérobée], ID. ib. I. I, p. 227. Robbe d'autruy ne fait honneur à nully, CORNARE. Robbe refait moult l'homme, ID. Fille trop veue, robe trop veuse, n'est pas chère tenue, ID. Quant le duc de Savoie se fut assez cholerisé contre les Ligues, il s'apoza à la fin, et, pareillement voiant qu'il pouvoit torcher ceste ordure à autre robe que le senne, BONIVARD, *Chr. de Genève*, II, 31.

— ETYM. Provenç. *roba*, dépouille et robe; catal. *roba*; espagn. *ropa*; portug. *roupa*; ital. *roba*, effets, marchandises. Le sens propre est dépouille, particulièrement dans l'italien au sens d'objets de valeur, et particulièrement encore davantage dans les autres langues au sens de vêtement; l'étymologie est l'anc. haut-all. *rauben*, all. mod. *rauben*, angl. to *rob*, dépouiller, dérober.

† **ROBELAGE** [ro-be-la-j'], s. m. Action de rober.

† **ROBELER** [ro-be-lé], v. a. Voy. ROBOTER.

† **ROBER** [ro-bé], v. a. Enlever l'épiderme des racines de garance, et le poil d'un chapeau. || Garance robée, garance qui a été dépouillée de sa peau.

— ETYM. *Robe*.

† **ROBERT** (SAUCE) [sô-se-ro-bèr], s. f. Sauce piquante formée d'oignons hachés très-fin, cuits dans le beurre, et arrosés d'une cuillerée de vinaigre et autant de moutarde.

— HIST. XVIe s. Robert.... fut inventeur de la saulse Robert, tant salutaire et nécessaire aux connils roustis, canards, porc frais, œufs pochés, merlus salés et mille autres telles viandes, BAB. IV, 40.

† **ROBERT-MACAIRE** [ro-bèr-ma-ka-r'], s. m. Voy. MACAIRE.

† **ROBERTINE** [ro-bèr-ti-n'], s. f. Thèse que l'on soutenait pour être reçu bachelier en théologie.

† **ROBERVALIENNE** [ro-bèr-va-liè-n'], *adj. f.* Terme de mathématique. Se dit de certaines courbes décrites par Roberval.

† **ROBESPIERRISME** [ro-bè-spiè-ri-sm'], s. m. Doctrine politique de Robespierre. L'hébertisme n'est qu'à Paris et dans une petite poignée d'hommes... le robespierrisme est dans toute la république.... c'est que le robespierrisme est la démocratie, et ces deux mots sont parfaitement identiques; donc, en relevant le robespierrisme, vous êtes sûrs de relever la démocratie, DABTOUT, *Pièces*, II, 84.

† **ROBESPIERRISTE** [ro-bè-spiè-ri-st'], s. m. Partisan de Robespierre. || *Adj.* Entre tant de membres que prit rapidement le parti robespierriste, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, XII, 8.

† **ROBET** [ro-bè], s. m. Coquille du Sénégal, dite par Gmelin archi sénégalienne.

† **ROBETTE** [ro-bè-t'], s. f. Sorte de chemise de laine que les chartreux portent sur la chair.

— ETYM. Diminut. de *robe*.

† **ROBILLARD** [ro-bi-lar, *li* mouillées], s. m. Sorte de tabac.

1. **ROBIN** [ro-bin], s. m. Terme de dénigrement. Homme de robe. Il n'a jamais eu la noirceur de la magistrature, ni la mauvais foi des robins, voltz MARQ. D'ARGENSON, *Mém.* p. 132, dans POUGENS. C'est un homme isolé qui vit en volontaire. Qu'n'est bourgeois, allez, robin, ni militaire, PIRON, *Métrom.* I, 4. Les prêtres et les robins aux prises pour les sacrements, D'AUBIGNÉ, *Lett. à Vult.* 13 déc. 1706. Ma mère, en illustre personne, Dédagne robins et traitants, BÉRANG. *Enf. de b. maison.*

— ETYM. *Robe*.

2. **ROBIN** (ro-bin), s. m. || 1° Nom propre usité dans quelques locutions. || Toujours soucient à Robin de ses fâtes, voy. FLÉTE. || Il fit comme Robin fit à la dame, tout du mieux qu'il put. || 2° Un bouffon, au sot, un facéieux. Vous êtes un plaisant Robin, se dit par mépris à un homme. Oh! les plaisants Robins, qui pensent me surprendre! MOL. *l'Ét.* III, 11. || 3° Populairement. Sert à désigner un taureau. || 4° Il se dit aussi du mouton. Ils n'ont laissé ravir notre pauvre Robin, mouton, qui par la ville Me suivait pour un peu de pain, LA FONT. *Fabl.* III, VI. || 5° *adj.* Robin, mouton, qui a de l'engrent. Avec beaucoup d'esprit, elle [Mme de Sabran] était insinuante, plaisante, robine, débauchée, point méchante, charmante surtout à table, ST SIM. 480, 252.

— HIST. XVe s. Ge aimerai le beau Robin tant comme son argent lui durera, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 82. Il est des parens Robin, il n'a ne cuer ne courage, ID. ib. || XVIe s. Vous avez nom Robin mouton; voyez ce mouton-là, il a nom Robin comme vous, BON. DES P. I, 61. Il dit tout bas à l'oreille d'un sien amy : s'il le pense ainsi, il n'est pas sage, et trouvera qu'il y a du Robin dans Brion (ce dont nous ne nous apercevrons l'un de l'autre), PASQUIER, *Lett.* I, II, p. 358.

— ETYM. *Robin*, nom propre, qui est une forme variée de *Robert* (voy. ce nom), qu'on trouve dans la *Satire Ménippée*: Le bon Rabelais qui a passé tous les sottres en rencontres et belles robineries, p. 226. *Robert* est le nom propre qui représente l'anc. haut-all. *rat-berath*, bon en conseil.

† 3. **ROBIN** (ro-bin), s. m. Terme de commerce. Ustensile pour les marchands merciaires. Pouvre ou cubibe : 1°.... 2° en robins, bombes et futs, poids net, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1860 concernant les usages commerciaux.*

† **ROBINAL, ALE** [ro-bi-nal, na-l'], *adj.* Terme burlesque. Qui a rapport aux robins, à la robe. Je suis si fatigué d'avoir robinal qu'il me faliu faire aujourd'hui..... GALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 4 mai 1774.

— ETYM. *Robin*, 1.

† 1. **ROBINE** (ro-bi-n'), s. f. Nom d'une poire d'été, dans la QUINTINYE, *Jardins, préface*, p. XLVI.

† 2. **ROBINE** (ro-bi-n') ou ROUBINE (rou-bi-n'), s. f. Canal de dessèchement d'un étang salé avec la mer. Avant l'exécution des travaux de canalisation du Lez, les échanges de Montpellier avec les ports de Cette et d'Agde s'effectuaient par les ports des étangs alors navigables, qui s'étendent le long du littoral, s'effectuaient par une ancienne roubine, depuis l'étang de Pérols, dans lequel elle débouchait, jusqu'au territoire de Lattes, USANGUE, *Voies navig. de France*, p. 307. La rivière de Salaison et la roubine artificielle de Lattes, formant le prolongement sont actuellement presque entièrement comblées, IB. ib. p. 374.

— ETYM. *Robine* (ro-bi-n'), le r se prononce pas et ne se lie pas], s. m. || 1° Pièce d'un tuyau de fontaine qui sert à retenir et à faire couler l'eau à volonté. Comment, en ouvrant le robinet d'une fontaine, nous pensions former l'eau qui en coule, VOLT. *Princ. d'act.* 9. || Fig. et familièrement. Celle [la fontaine de Jouvence] de Mme de Savoie doit avoir tous ses robinets; n'êtes-vous pas bien étonnée de cette mort du duc de Savoie..? SÉV. 49 juin 4675. || Robinet de deux pouces, de trois pouces d'eau, robinet par où passent deux pouces, trois pouces d'eau. || Robinet de demi-pied, robinet par où passe un demi-pied d'eau. || Robinet à deux eaux, celui dont la clef est percée de manière à correspondre à volonté à deux tuyaux différents. || Robinet flotteur, celui qui s'ouvre ou se ferme selon l'élévation de l'eau. || Fig. Fontaine de Jouvence de donner, de fournir de l'argent. St-Amand [beau-père du jeune de Guiche] s'en trouva si affoncé [du mot de Mme de Grignan, *fontaine de jouvence*] qu'il ferma le robinet, ST-SIM. 140, 45. || Fig. Tenir le robinet, user d'une chose à sa volonté. Fénelon avait un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait pour ainsi dire le robinet, ST-SIM. 302, 177. || Fig. Un robinet d'eau bénite, un homme qui parle beaucoup et ne dit que des choses communes. || 2° Tout tuyau qui sert à donner et à retenir la liqueur contenue dans un vase. Le robinet d'un tonneau, d'une cuve, d'une fontaine de cuisine. || Fig. Il [Maupertuis] a ouvert le robinet du mauvais tonneau quand il s'est trouvé auprès de Jupiter [le roi de Prusse], voltz. *Lett. Königs*, juin 4752. Les deux tonneaux de Jupiter [du bien et du mal] ont toujours leur robinet ouvert, in. *Lett. d'Argenson*, 9 janv. 1741. || 3° Le robinet d'une machine pneumatique, ce qui sert à retenir l'air dans cette machine, et à l'en faire sortir. || 4° Se dit quelquefois pour le robinet d'un fourneau. Tourner le robinet. Lâcher le robinet. || Fig. et familièrement. Quand une fois le robinet est lâché, il a de la peine à finir, se dit d'un grand parleur qui se sait pas s'arrêter. || Fig. Le robinet [des grâces] doit tourné : Heudicourt obtint pour son fils la survivance de sa charge de grand louvetier, ST-SIM. 484, 174. || 5° Terme vulgaire du *Jardinage choisi*.

— HIST. XVIe s. Et par special ....découvrit un en oucuns carrefours abondonnant en robinets, BONIFACE, I, 284. || XVIIe s. ....commenta y mettre l'eau ou quille, en France appellée fonte, la canelle, fontaine, bobe ou robinet, ni de quelle matiere soit-elle, de letton ou de bois, O. DE SERRES, 913.

— ETYM. On pense que. *Robin* étant un sobriquet du mouton, les *robinets* furent ainsi nommés parce qu'ils étalent en forme de tête de robin, de mouton

† **ROBINETIER** (ro-bi-ne-tié), s. m. Fabricant de robinets. || *Adj.* Ouvrier robinetier.

† **ROBINETTE** (ro-bi-nè-t'), s. f. Variété de tulipe.

ROBINIER (ro-bi-nié), s. m. Genre de la famille des légumineuses, composé d'arbres quelquefois très-grands et très-beaux, la plupart originaires du nouveau monde.

— ETYM. Dédié par Linné à Vespasien *Robin*, qui sous Louis XIII fut directeur du jardin des Plantes de la Faculté de médecine de Paris, et qui introduisit pour la première fois en France le robinier faux acacia, que le vulgaire connaît encore aujourd'hui sous le nom d'acacia.

† **ROBINSON** [ro-bin-sn], *adj.* Terme de chimie. Acide robinique, acide que l'on retire du *pseudo-acacia*, L.

† **ROBINSONNADE** (ro-bi-no-kra-n'), s. f. Domination des robins, des gens de robe. Les grandes colonies de l'esclavage national, telles que le sacerdoce, la féodalité, la subnonciratie, la gabelle..... BABINET, *Pièces*, I, 144.

— ETYM. *Robin* 1, et *sonnette*, dominer.

† **ROBINSONE** [ro-bin-so-n'], s. f. Se dit familièrement d'un paraphile, par allusion à celui de Robinson Crusoé.

† **ROBLOT** (ro-blo), s. m. Nom, en Normandie, d'un petit maquereau de la grosseur d'un hareng, qui est assez estimé quoique vide d'œufs et de laitance. || Pais dont on se sert pour prendre ces petits maquereaux.

† **ROBORANT, ANTE** (ro-bo-ran, ran-t'), *adj.* Synonyme de robustal.

ROBORATIF, IVE (ro-bo-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine peu usité. Qui fortifie. || L'on dit aujourd'hui fortifiant.

— HIST. XVIe s. Si on pense guarir par les eaux resolutifz, sans y mesler des astringens et roboratifz, PARE, *Introd.* 22.

— ETYM. Lat. *roborare*, fortifier. On avait roborer au XVIe siècle : Et par leur authorité roborer notre discours, PR. DESROCHES, *Architecture*, t. I, p. 228.

ROBUSTE (ro-bu-st'), *adj.* || 1° Capable de supporter l'effort, la fatigue, le mal. Le parasite se présente avec un visage vermeil, un œil vif, un teint frais; en un mot, robuste de corps et d'esprit, D'ALEMB. *Lucien, le Parasite*. Si vous étiez assez robuste pour soutenir l'effet de ma présence, STE *Mme de Grignan*, 19 juillet, 1677. L'Eternel étant plus robuste que son adversaire; Zadig était plus adroit, VOLT. *Zadig*, 9. On se rend plus robuste en supportant l'excès du froid que l'excès de la chaleur, J. S. MOORE. *Em.* II. || Il se dit aussi de la constitution, de la santé. Complexion robuste. Une santé plus robuste [que celle de son frère] lui permettait [au chevalier de Belleisle] un travail plus infatigable, VOLT. *Louis XV*, 6. || Fig. Avoir une foi robuste, avoir une foi ferme, inébranlable, et, conséquement, avoir trop de crédulité. || 2° Il se dit des animaux et même des végétaux. Un cheval robuste. Une plante robuste.

— HIST. XVIe s. Le tournoy estoit si fort et si robuste, qu'estoit une grand merveille à voir, *Perceforest*, t. I, f. 148. || XVIIe s. Le robuste animal dont l'inde est nourricière, DESPORTES, *Diane*, II, 58.

— ETYM. Lat. *robustus*, de *robur*, archaïque pour *robur*, chêne, force.

ROBUSTEMENT (ro-bu-ste-man), *adv.* D'une

Digitized by Google

manière robuste. Rife [une femme] est robustement constituée, d'Aubigné, *Hist.* I, 3, p. 114.

— HIST. XVIe S. Robustement, COTGRAVE.

— ETYM. *Robuste*, et le suffixe ment.

† ROBUSTESSE (ro-bu-tè-s') *s. f.* Néologisme. Des grains opposés par le vent se développaient avec cette robustesse vivace, particulière aux mauvaises herbes, TH. GAUTIER, *Capitaine Fracasse*, I.

— REM. Mme d'Épinay, dans GALIANI, *Lett.* 29 juill. 1770, a dit *robusticité*; mais le mot est mal fait, supposant un adj. *robusticque*.

I. ROC (ro-k'), *s. m.* Masse de pierre très-dure qui tient à la terre. La source du fleuve Marsyas est au sommet d'une montagne, d'où il tombe sur un roc, VAUGEL, *Q.-C.* III, 1. Menez-le sur un roc, au haut d'une montagne, En des lieux où l'attiedi le moins tre son époux, LA FONT. *Psyché*, I, p. 30. Besançon fume encor sur son roc foudroyé, SOUL. *Art p.* IV. J'ai souvent compris sous la dénomination de roc vif, non-seulement le quartz pur, mais aussi le quartz mêlé de mica, BUFF. *Hist. nat.* I, p. 93. Tel qu'un roc susbendu menace, au haut d'un mont, La terre de sa chute et le ciel de son front, MASSON, *Hérbert*. III. Un roc, séjour chéri des cousins de carnage, DELILLE, *En.* VIII. Là des rocs déchirés, vieux ossements du monde..... ID. *Hom. des ch.* III. || Le roc vif, VOY. VIF. || Fig. La pierre, la colonne et les grandes qualités.... Son front ouvert dit lit, thèbre de ses gênes, Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes, SOUL. *Ép.* II. || Fig. C'est un roc, c'est une personne que rien ne peut faire céder. Calisté était un roc, rien n'émouvait la belle, LA PONT. *Contes*. Elle (une dame) tint bon; Frédéric échoua. Contre ce roc, il ne s'y entra pas, ID. Fendons [l'Un cœur de roc (ou dit plutôt de roche), un cœur dur. Il faut tâtonner de fer, avoir un cœur de roc, MARMONTEL, *Poés.* V, 11. || Fig. Bâtir sur le roc, faire quelque chose de solide, de durable.

— SYN. ROC, ROCHE, ROCHER. Le roc est une masse de pierre très-dure, ensevelie dans la terre, et ordinairement élevée au-dessus de sa surface, c'est un bloc isolé. Le rocher se distingue d'un roc en ce que dans roc c'est Pidée de dureté qui prédomine, tandis que dans rocher, ce qui prédomine, c'est l'idée de masse. La roche se distingue du roc et du rocher, en ce que, pouvant être un bloc isolé, elle peut aussi être en masse continue.

— HIST. XVIe S. Et cestui-là plus antique qu'un roc, MAROT, I, 284. Ils portent les deux escheles sur le roc, D'AUB. *Hist.* II, 264.

— ETYM. Bourg. *rô*; Berry, *ro*. C'est la forme masculine du féminin *roche* (voy. ce mot).

2. ROC (ro-k'), *s. m.* Anciennement, la tour du jeu d'échecs.

— HIST. XIIe S. Il a son roc parfere en roie mis, Et d'un peon a un chevalier pris, *Roland*, CH. XI, || XIIIe S. FOL, chevaliers, forges [dames], ne rois, la *Rose*, 701. || XVe S. Il n'épargnoit (comme on dit en commun proverbe) ni roi ni roc, JEHAN DE SAINTRÉ, CXXV. Pour entendre sans cesse et donné deux mauvais eschecs ayant pris nos roca [entendant Rouen et Bourges]; j'espere qu'a ce coup nous aurons leurs chevaliers, elle sortent en campaigne, LANOUE, 594.

— ETYM. PROV. *roc*; ital. *rocco*; du roklı, nom donné par les Persans au château-fort ambulant des archers et, par assimilation de forme, à la tour des échecs; elle a été jadis figurée par un éléphant portant une tour. C'est de ce nom, *rokh*, *rouquer*, *roc*-serve dans le langage du jeu d'échecs.

ROCAILLES (ro-kâ-ll', il mouillées, et non ro-ka-ye), *s. f.* [1e Amas de petites pierres qui se poisson étourdi s'allait cachant dans les rocailles, SCARR. *Virg.* I. || 2 Ouvrage fait avec des coquillages et des cailloux intrusés dans des pierres brutes. Six masques de rocaille, à grotesque figure, Songes de l'art, démons bizarrement forgés..., LA PONT. *Psyché*, I, p. 17. Vous n'avez ci-devant envoyé des rocailles et coquilles pour les grottes de Versailles, *Lett. etc. de Colbert*, V, 334. Un avant-corps de logis bâti de rocailles et de coquillages, et tout couvert de glaces, LESAGE, *Gil Blas*, IV, V. C'est à dans l'Isola Bella, des grottes en rocailles d'une grandeur et d'une fraîcheur prodigieuse dans la saison où l'on tient visiter ces jardins, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, VI, p. 216 dans POUGENS. Ah! ah! dit-il d'un bon mouvement, une rocaille et des treillages! je m'y attendais, GENLIS, *Veuve téméraire*, I, I, p. 28, dans POUGENS. C'est Bottger et la manufacture de Meissen, qui ont créé le goût de la rocaille et le style du dix-huitième siècle, que l'on appelle à tort le style de Louis XV, DENNIS, *Guide de l'amat. des faïence. et porcel.* p. 426. || Adjectivement. Genre rocaille. Francfort et Mayence sont deux cités gothiques déjà plongées dans la renaissance, et même, par beaucoup de côtés, dans le style rocaille et chinois, Y. HUGO, *le Rhin*, *Lett.* XXII. || 3° Synonyme de fondant pour l'émail. || 4° Nom donné, en Normandie, aux homards, langoustes et tourteaux, ainsi dits parce qu'on les prend dans les roches. Vendre de la rocaille.

— ETYM. *Roc* 1, et la finale *aille*.

ROCAILLEUR (ro-kâ-lleur, *ll* mouillées, et non ro-ka-yeur), *s. m.* Celui qui travaille en rocaille.

— ETYM. *Rocaille*.

ROCAILLEUX, EUSE (ro-kâ-lleû, lleû-z', *ll* mouillées, et non ro-ka-yeû, yeû-z'), *adj.* Plein de petite caillaux. L'époque de chaussée rocailleuse que le pied du rocher formait en se prolongeant, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 172, dans POUGENS. Une forteresse élevée et triangulaire [à Moscou], dont la vaste et double enceinte d'une demi-lieue de pourtour renferment l'une plusieurs palais, plusieurs églises, des espaces incultes et rocailleux; l'autre un vaste bazar..... SÉGUR, *Histoire de Nap.* VIII, I. || Fig. Style rocailleux, style dur.

— ETYM. *Rocaille*.

ROCAMBOLE (ro-kan-bo-l'), *s. f.* [1e Nom vulgaire de l'ail d'Espagne (liliacées), oignon serrodes prasum, *Lin.* reconnaissable aux bulbilles qui garnissent son ombelle, à la place des fleurs. La rocambole réveille l'appétit. || 2° Fig. et familièrement. Ce qu'il y a de pis quand dans quelque chose. À tout péché la loi qu'il l'interdit Est un attrait, est une rocambole, DU CERCEAU, *Poésies, la Nouvelle Ève*. Le dernier des pièces passées est la rocambole des plaisirs présents, LEGRAND, *Fleure d'oubli*, sc. II. || 3° Populairement. Et toute la rocambole, et tout le reste. C'est de la rocambole, c'est du bavardage.

— ETYM. Allem. *Rockenbolles*, de *Rocken*, seigle, et *Bollen*, oignon, parce que à cause des bulbilles comparées à des grains de seigle ?

† ROCAR (ro-kar), *s. m.* Nom vulgaire du *turdus rupestris* (insectivores), qui est le merle rocar de certains auteurs.

† ROCCELINE (ro-kse-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe extrait du *roccella tinctoria*, Achar.

† ROCCELLE (ro-kè-l') *s. f.* Genre de lichens ayant pour type le *roccella tinctoria*, dit orseille des Canaries, plante tinctoriale dont on extrait l'orseille, et qui croît en grand nombre aux Canaries et des îles du Cap Vert.

— ETYM. *Rocca*, roche : plante croissant sur les rochers.

† ROCH (rok), *s. m.* Nom d'un saint né à Montpellier en 1295 (en latin, *Rocco*, *Rocchus*); atteint de la peste, il se rétugia dans une forêt où il allait succomber s'il n'y avait été découvert par le chien d'un gentilhomme. Il C'est saint Roch et son chien, se dit de deux personnes qui vivent toujours ensemble. || Donner des benédictions de saint Roch, manière quelqu'un, ou en dire du mal.

† ROCHAGE (ro-cha-j'), *s. m.* Action de rocher.

— ETYM. *Rocher*.

† ROCHAU (ro-ché), *s. m.* Un des noms vulgaires du spare clavière, ainsi dit parce qu'il se tient dans les rochers.

1. ROCHE (ro-ch'), *s. f.* [1e Bloc considérable de pierre très-dure, en masse ou isolée. Je cours longtemps en vain; mais enfin, je découvre, Et dans cette roche (ou grotte de Pompée) vers un sable assez proche, CORN. *Pomp.* V, 1. Tant qu'une fontaine se conserve dans un canal, telle qu'elle est sortie de la roche qui lui a donné sa naissance, BOSS. 4e *sermon, Profession, Prémonde*. Dans l'autre côté du Capitole est la roche Tarpéienne; au pied de cette roche l'un trouve aujourd'hui un hôpital appelé l'hôpital de la consolation, STAEL, *Corinne*, IV, 4. Les Gaulois se retirèrent [de Rome].....ils avaient peu d'intérêt de conquérir la roche du Capitole, LEVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I. III, p. 228. || Les marins ne disent pas roc ou rocher, mais toujours roche. || Jeu de roche, tout jeu sourd d'une roche et qui est très-limpide. Clair comme de l'eau de roche. || Fig. Il y a anguille sous roche, VOY. ANGUILLE. || Fig. Cœur de roche, cœur dur, insensible. Avec ce beau visage avoir le cœur de roche! CORN. *Suivaide*, III, 3. Et non cœur, croyez-moi, n'est point roche après tout, SOL. *Ép.* III, 2. Il de roche se dit aussi quelquefois pour indiquer la constance, la fermeté. Et bien, ou maintenant est ce brave langage? Cette roche de foi? cet acier de courage? MALH. I, 4. Dites-moi qu'elle est sans reproche, Que sa constance est une roche, ID. V, 23. || 2° Terme de minéralogie. Il se dit des substances minérales considérées en masse. Roches volcaniques. Le schiste est une roche feuilletée. Les premières et les plus hautes montagnes, qui tiennent, par leur base, à la roche inférieure du globe, BUFF. *Add. théor. terre, Œuv.* t. XII, p. 447. || Roches aqueuses, roches formées par les matières que les eaux ont déposées. || Roche molle, se dit des craies. || Roche noire, se dit quelquefois des basaltes, des trapp et des roches de serpentine. || Roche morte, nom que donnait Buffon au roc vif qui a perdu sa dureté et sa consistance par l'impression des éléments humides à la surface de la terre. *Min.* t. I, p. 56. || Terme de géologie. Masses minérales de la croûte terrestre, qu'elles soient molles ou dures, comme sont pierreuses, le sable et l'argile sont compris sous cette dénomination. || 3° Pierre de roche ou, simplement, roche, pierre la plus dure d'une carrière. Les fondations se font avec la pierre de roche, ID. || 4° Roche d'émeraudes, de topazes, etc, roche contenant des émeraudes, des topazes, etc. || Turquoises de la vieille roche, turquoises qu'on retire de l'ancienne mine, par opposition à turquoises de la nouvelle roche, lesquelles proviennent de mines plus récemment découvertes et qui sont moins belles et moins vives. || Fig. Un homme de la vieille roche, un homme d'une probité antique, d'une vertu éprouvée. Dieu, non pas des nouveaux venus, mais un Dieu de la vieille roche, SCARR. *Virg.* VII. Balzac, Voiture, Corneille, Racan, Chapelain, Desmarets, d'Alembert et les autres encyclopédistes de la vieille roche, FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 83. || Il n'y a point d'esprits ni de cœurs sur ce moule [l'archevêque d'Arles, qui venait de mourir].....Il n'y en a plus de cette vieille roche, REY. 18 mars 1689. [Bignon] C'était un magistrat de l'ancienne roche pour le savoir, l'intégrité, la vertu, la modestie, ST-SIM. 43, 288. Les gueux de la vieille roche, ceux qui se font un point d'honneur de marcher sur les pas de leurs ancêtres, qui ne font rien dans la gueuserie, LAMARE, *Gueux, d'Alf.* III, 8. || Noblesse de la vieille roche, de vieille roche, noblesse ancienne. || Amis de la vieille roche, amis sûrs, éprouvés. || 5° Cristal de roche, cristal transparente, qui est une cristallisation du quartz, ou de la silice pure. || 6° Graver que l'on trouve dans une pierre précieuse. || Masse de pierre à broyer du vin de raisin qui se sont collées ensemble par l'action du feu. || 7° Sorte de fontaine faite en rocaille. || 8° Promages de roche, fromages rendus du poids de deux livres, que l'on tire de Roanne.

— HIST. XIIe S. Les roches bises, les destreit merveillus, *Ch. de Rol.* XXXIII. || XIIIe S. Chi trestuenist la pierre en estanges d'ewes et la roche en fontaines? *Liber paulin.* p. 178. || XIVe S. Au Seigneur qui de la roche fist sordre eve ou [au] desert, *Psautier*, 77. A segardé, si a chouï [vu] Tous cens hermites et moi plus, Ki en la roke le deus Menoient vie d'ermitage, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 131. Et après cou n'orent guères nagiet, quant il vens les a porté A une roche et pesoie toute la barge, *Chr. de Reims*, p. 47. De celle place où ele les vint encontrer, cendoit une roche taillee en la cité, JOINV. 276. Sire, la haute roche que tu as segardee, C'est une fermeté qui mouit est redoutee, DU CANGE, *rupes*. || XIVe S. L'Escaudre [l'Escaut] en revont par ces estrois sentiers, Plains de roiches, d'espines, de ronces, d'esgantiers, *Girart de Ross.* V. 2387. Icelluy Jehan avoit trouvé ladite ville [Rouen] en sa roche ou cave, DU CANGE, *rocha*. || XVe S. Il arriva en une roche [montagne] en laquelle avoit une petite chapelle, *Lancelot du lac*, I, III, f° 111, dans LACURNE. || XVIe S. Des roches haultaines, MAROT, I, 222.

— ETYM. Provenç. *roca*, *rocha*; espagn. *roca*; portug. *rocha*; ital. *rocca* et *rocco*; basse-latin, *rocca*, dans un texte de 767, où il paraît signifier une retraite parmi les roches; *multos rocca et spelun cas conquirierit*. Le mot se trouve dans la celtique : bas-bret. *roch*; gaël. *roc*, roc; kymri, *chuy*, quelque chose de proéminent. Il se trouve dans l'anglais : *rock*. On a voulu le tirer de *roc*, assimilation de la tour aux échecs (voy. ROC 2); mais il est trop ancien pour cela. Doit propose, par conjecture, une forme *rupea*, dérivée du latin *rupes*, roche, qui rendrait raison de l'ital. *roccia*, et une forme *rupica* qui rendrait raison de *rocco*. Mais, vu la présence du mot dans tous les dialectes celtiques, on peut croire que c'est de là qu'il vient dans les langues romanes.

† 2. ROCHE (ro-ch'), *s. f.* [1e Un des noms du lorax impair. || Terme d'artillerie. Roche à feu, artifice d'une combustion lente destiné à incendier; on en place dans des projectiles creux. || 2° Alun de

Digitized by Google

roche, alun de Syrie, il est en masses transparentes et à cassure vitreuse.

— ÉTYM. *Roche*, en arabe *rakka*, non moderne de la ville d'Édesse, d'où l'on tire l'alun de roche et sans doute aussi le borax dit roche.

1. ROCHER (ro-ché; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des ro-ché-s escarpés; au XVIe siècle, Palsgrave, p. 62, écrit *rochiere* et prononce [ri et i'r], *s. m.* [] 1° Masse de pierre, ordinairement élevée et escarpée. Le pied d'un rocher. Comme un oiseau ravissant qu'on voit chercher parmi ses rochers et dans son nid, nous *Mar. Thar.* Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux, *Bac. Mithr.* II, 8 Aranne aux rochers coutant ses injustices [de Thésée], in. *Phèd.* I, 1. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Circé, idle, interdite et la mort dans les yeux..... *L. R.* MOUTH. *Gaule, Circé.* Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrechi, est un rocher couvert d'un peu de terre stérile, habitée par de pauvres pêcheurs, VOLT. *Dict. phil. Samothrace.* Ce rocher, qui est imperméable au fer de vos instruments, est un crible percé de plus de trous qu'il n'a de matière, in. *Dict. phil. Apparence.* À environ neuf lieues septentrionales de Tchi-el-Minar Jamonne Persepolis, on voit des figures gigantesques, sculptées en demi-relief sur un rocher taillé à pic dans toute sa hauteur, NIEBUHR, *Voy. Arab. Intr. et Descr.* I, IV, p. 182. L'île d'Ormus, à l'embouchure du golfe Persique, paraît être un rocher de sel. AL. BRONGNIART, *Traité de min.* I, I, p. 182, [] Fig Parler aux rochers, à un rocher, à des rochers, se dit de ceux qui ne sont point touchés de ce qu'on dit, d'eux un aveuglement sur chaque article; toutefois je parlais aux rochers, ST-SIM. 301, 214. [] Fig. Coup de rocher, *Rude-rocher*, personnage inabordable. Parler de l'Hyménée à ce coup de rocher..... CORN. *Mél.* I, 1. Une âme de rocher n'en fût pas sauvée, Tant elle avait d'appas... in. *Hor.* III, 4. [] Fig Un cœur, une âme insensible. Je suis plus rocher que vous n'êtes, De le voir, et n'être pas ému, MAIN. V. 90. Non que j'espère encore amollir ce rocher que le respects ni vous n'ont jamais su toucher, CORN. *Perthar.* IV, 1. J'ai peint votre respect, votre amour, votre ennui; Mais le plus grand rocher est moins rocher que lui, ROTR. *Antig.* V, 2. [] Fig. Et familièrement. Faire fendre les rochers, être très-pathétique. Nous nous écrivions d'un pathétique à faire fendre les rochers, J. J. ROUSS. *Conf.* I, []2° Rocher artificiel, amas de pierres qui imite un rocher naturel. [] 3° Il se dit quelquefois d'une élévation très-haute sur laquelle est une montagne. Un seul rocher lui lui cache plus de lieues..... BAC. *Alex.* II, 2. [] 4° Terme de marine. Petit lest. [] 5° Rocher d'eau, fontaine qui figure un rocher. [] 6° Terme d'anatomie. Une des trois portions de l'os temporal, ainsi dite à cause de sa dureté. [] 7° Terme d'alchimie. Rocher des philosophes, fourneau chimique. [] 8° Genre de coquilles univalves (synonyme de murex). [] Rocher trompette, un des noms vulgaires du triton émaillé, qui était le murex triton de Linné, du murex tuberculeux petite et conque de triton (m-lluques). [] 9° Masse de mousse qui s'étend sur la bière quand cette liqueur commence à fermenter. [] 10° Rocher de constitutes, assemblage de plusieurs flacts confits d'écorce de citron et d'orange.

— HIST. XIIe S. Rochiers e dérubes (précipices) estoient merveilles pu gananz et tranchanz, par ont Jonathas dut venir al ost, *Rois*, p. 45. [] XVIe S. Ceux-mesmes qui estoient tombez du rocher retournerent à l'escalade, *d'Aub. Hist.* II, 201. Elle [la baleine] va errant çà et là, et souvent se trouvant contre les rochers, comme un vaisseau qui ne peut de gouvernail, MONT. II, 191.

— ÉTYM. *Rocher* représente une forme latine *rocarrius*, de *rocca*, roche; provenç. *rocher*, *rocail*.

† 2. ROCHER (ro-ché), *s. m.* [] Il se dit pour rocher de borax les parties qu'on veut souder. [] 2° V. *s.* l'art. gent roche, se dit lorsque, laissant refroidir à l'air l'argent qui a absorbé du cuivre, au moment de la solidification du métal, le gaz, en se dégageant, détermine une projection d'argent qui se solidifie en formant une sorte de végétation. [] 3° Monnoyer, en parlant de la lutte qui fermente, par assimilation avec le rocher de l'argent.

— ÉTYM. *Roche* 3.

† 3. ROCHER (ro-ché), *s. m.* Nom donné en Normandie aux oiseaux des poules. Une cuisinière dit qu'une poule qu'elle a vidée a le rocher bien garni.

— ÉTYM. Se rattacherait à *rogner*, cul's dépouiller.

1. ROCHET (ro-ché; le l'on ne se prononce pas et ne se lie pas, au pluriel, l's se lie : des ro-ché-s écrits; rochets entre avec traits, succès, pas, etc.), *s. m.* [] 1° Surplis à manches étroites, que portent les évêques et plusieurs autres ecclésiastiques. Tu dors! attends-tu donc que, sans bulle et sans titre, il le chantre] le ravisse aucor le rochet et la mitre? SOUL. *Instr.* I. M. d'Embrun se soutint très-dignement contre la prétention du nonce Aleotti, qui lui disait l'Excellence et le rochet découvert devant lui, ST-SIM. 40, 37. Dimmartin, le voyant un jour [le cardinal Balue] en rochet et en camail faire une revue, dit au roi Louis XII : Sire, je vous supplie de m'envoyer à Évreux ordonner des prêtres, nonces, *Œuv.* I. II, p. 21. Les profès [chez les jésuites] ont rochet et camail ecclésiastique; ils ne peuvent accepter la crosse, la mitre ou le rochet que du consentement du général, thèses *Opin. des soc. philos. (jésuites)*, 18. Les rochets, les prélats, le mot flatte sur le triste événement de la mort de M. le Dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires [les parlementaires], VOLT. *Lett. Immortalité*, 2e déc. 1768. [] 3° Se dit des manteaux de cérémonie des pairs d'Angleterre.

— HIST. XIIe S. Et puis il vieeli on le rocket qui est blans, qui semble casatel [chastel], *Dr. de Rains*, p. 101. [] XIIe S. Lequel Theseim fu [à cette semonse] desarmez, requet on cote, qu'ille avoit vestue pour aler aus champs, DU CANGE, *rochetum*. [] XVe S. Par dessus cette cotte elles avoient en manierre [à la manière] de gonnel habillement de si fine toile qu'on voyoit la cotte emaillée parmy, MATH. DE COUCI, *Hist. de Charles VII*, p. 678, dans LACURNE. [] Pourtant, prolitz, tournans à Dieu vos faces, Conversisez vos requeste en cuyraces, I. MAROT, V, 61 Leur roquet des Parques pendoit jusqu'aux bancres, RONS. 385. [] XVIe S. *Rochet*, *rochetto*, blouse, petit manteau; bourguig. *ruché*, vêtement de vignoron; espagn. *roquete*; ital. *rochetto*; diminutif du bas-lat. *rocus*, qui vient de germanique : h. all. ancien. *hroch*, *roch*, allem mod. *Rock*, robe, cassaque; comparez PROC.

2. ROCHET (ro-ché), *s. m.* [] 1° Terme de mécanique. Roue dentée, dont les dents reconnaissent bées. [] 2° Bobine sur laquelle on devide la soie, le fil d'or, etc. Ne pourront les maîtres teinturiers défaire ni diviser les rochets de leurs ouvriers ou teinture..... mais les rendront en la forme qu'ils les auront reçues... même les rochets et bobines sur lesquelles ils auront mis la soie, lesdits rochets seront à cet effet marqués par le maître auquel les dites soies appartiendront, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers*, art. 8, *Isine et fil*, art. 18. [] 3° Terme d'horlogerie. Roue dont les dents ressemblent à celles d'une crémaillère de chemisier. [] 4° Terme de rubanerie. Instrument de bois avec des relochets à chaque bout, sur lequel les rubaniers mettent leur soie. [] 5° Anciennement. Arme du genre de la dague.

— HIST. XIVe S. Car il l'atnint dessous l'oye De son bon rochet bien tempré, *Chastel. de Couci*, v. 1956. [] XVe S. Et y estoit le duc Jehan, lequel tint pelotte..... dont il fut moult grandement eslogié, le rocquet de la pelotte, FROISS. I, 1407. [] XVIe S. Extrémité dentée d'un ressort courbe, dont les dents mordent arrêtées par un cliquet [], le ressort qui pousse sur la gaschette et arreste les dents du rouquet, PARE, XVII, 12. Les lances avec lesquelles l'on jouoit en ces tournois, avoient des rochets ou mornes roules, plus larges que la paulme de la main, semblables à celles que les bateliers font au bout de leurs rames, lorsqu'ils passent sur la rivière de Seine, LA COLOMBIÈRE, *Theât. d'honneur*, I, 1, p. 323, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Rochet*, diminutif de l'anc. haut-allem. *rocco*, all. mod. *Rocken*, fuseau; ainsi dit par assimilation de forme.

† ROCHETTE (ro-chè-t), *s. f.* Espèce de soude qui vient du Levant.

— ÉTYM. Diminutif de *roche* 2.

† ROCHEUX, EUSE (ro-cheû, cheû-z), *adj.* Terme de géologie. Qui est couvert de rochers, de roches. [] Les Montagnes Rocheuses nom d'une chaîne de montagnes, dans les États-Unis.

— ÉTYM. *Roche* 1.

† 1. ROCHIER (ro-chié), *subj.* VOY. FAUCON.

† 2. ROCHIER (ro-chié), *s. m.* Le *scython catuli*, personnes solaciieux, dit aleil chat-rocher et petite roussette.

— ÉTYM. M. Boaiau, remarquant que ce poisson s'habite par parmi les rochers, compose que le nom en vienne de *roche* 1, et le rattache à l'allemand *roch*, signifiant rude. la peau de ce poisson étant recherchée pour polir à cause de sa rude-se. Il se pourrait aussi que *rocher* dût à l'allemand *locher*, *lo*, un.

† ROCHIOR (ro-chior), *s. m.* Petite boîte dans laquelle les ouvriers fondeurs ou les serruriers mettent leur sable.

— ÉTYM. *Roche* 2.

ROCK (rok), *s. m.* Oiseau gigantesque et fabuleux dont parlent les Mille et une Nuits fabuleux, *rokh*. Dans d'elles histoires a une tête d'aigle, et il nous paraît très-vraisemblable qu'elle nous offre l'image vulgaire du merokh, l'aigle tout-puissant, divinité primordiale de la théogonie assyrienne, le prototype de l'oiseau fabuleux des contes arabes, de cet aigle gigantesque qui a conservé le nom de rock, finale des noms primitif de la divinité exhibée, *rakhi*, le *Musée assyrien du Louvre*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1847, I, XX, p. 457.

† ROCOCO (ro-ko-ko), *adj. invar.* Le genre rococo, ou, substantivement, le rococo, style d'architecture, d'ornementation, d'ameublement, qui régnait en France dans le XVIIIe siècle, caractérisé par les fagots bizarres, courbes, et fronton recourbés et brisés, par la profusion des ornements insignifiants, par la préférence donnée aux rocailles, par les guirlandes de fleurs enlacées d'une manière informe. Ne permettra-t-on un mot tas? le Bernin fut le père de ce mauvais goût désigné dans les ateliers sous le nom un peu vulgaire de rococo, A. BAYLE, *Promenades dans Rome*, I, I, p. 241. [] Fig. Il se dit de ce qui tient aux vieilles traditions, aux vieilleries. Rien n'est plus rococo.

— ÉTYM. Mot formé de *rocaille*, à cause de la *rocaille* qui figurait dans le rococo.

ROCOU (ro-kou), *s. m.* Pâte sèche et dure, brunâtre à l'extérieur et rouge au dedans, en matelas d'un kilogramme environ, enveloppées de feuilles de roseau; elle est préparée par fermentation avec les graines de la *Bixa orellana* en Amérique; cette matière colorante est employée pour teindre en jaune ou en jaune orangé la soie et quelques produits. On dit aussi ROUCOU. On a dit encore, rapport et même rancourt. La couleur du rocourt étant plus chère et n'étant si belle ni si assurée que celle qui se fait avec la brasilette, avec la bourreau, parce que c'est une drogue étrangère, *Instruct. génér. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 142. [] 2° Il se dit aussi de la plante qui produit ce rocouyer.

† ROCOUÉ, ÉE (ro-kou-é, ée), *part. passé.* Coloré.

† ROCOUER (ro-kou-é), *v. a.* Teindre en jaune avec du rocou. [] Rocouer, *v. réfl.* Se teindre, se colorer avec du rocou. Les sauvages aiment à se rocouer.

† ROCOUÉRIE (ro-kou-ri), *s. f.* Exploitation où l'on produit le rocou.

† ROCOUIER ou ROCOUYER (ro-kou-ié), *s. m.* Arbre qui produit le rocou (bixiées).

† RODAGE (ro-da-j), *s. m.* Terme d'opticien. Rodage à l'émeri, polissage d'une pièce de verre qui se fait à l'émeri.

— ÉTYM. *Roder*.

† RODER (ro-dé), *v. a.* Frotter deux pièces de métal ou de cristal l'une sur l'autre, pour qu'elles s'adaptent exactement. Les parties rodées et frottantes sont ordinairement à une température convenable, *Acad. des sciences. Comptes rendus*, LXVI, p. 917.

— ÉTYM. Lat. *rodere*, ronger.

† RÔDER (rô-dé), *v. n.* [] 1° Aller, courir çà et là. [] [Anchise] m'a suivi malgré son âge Par tous les lieux où j'ai rôdé, SCARR. *Virg. vr.* Toute la nuit il rôde autour qu'un loup-garou, Il ne nous permet pas de fermer la prunelle, REGNARD, *Fol. amour*, I, 1. [] Activement Collines, plus que jamais, rôda les rues avec une fureur inouïe, qui ne la faisait paroître que pour quelque barre, *Fronton*, VI, 2. *Rôd.* Depuis plus de vingt ans je rôde à intérers, Où je fais admirer l'effet de mes concerts, REGNARD, *le Bal*, 7. Laquelle de tout le reste de France Jusqu'au nu au nu deux, rôdait l'Europe sans trouver d'emploi nulle part, ST-SIM. 45, 245. [] 2° Aller çà et là, avec l'intention d'écouter, *Ste Chercher*. Et moi, Mercile, je rôdais autour d'ici, pour voir si je pourrais le rencontrer, MARIVAUX, *Cabot pour*, sc. 1. Le voilà qui vient rôder autour de vous, MOL. *G. Dand.* II, 1. Les Écritures nous le dépeignent [Satan] comme un ennemi toujours vigilant qui rôde sans cesse autour de nous pour nous dévorer, SERM. 1er *sermon sur les démons*, 3. Il y a assez longtemps que je rôde autour du Parnasse, BOILEAU, *Lett. sur sonn.* I, II, p. 297, dans POUGENS. Alors, laissant ses barques, la bande inhumaine Quitte ses lanceurs et rôde dans la plaine, MICH. *Géorg.* III. [] 3° Terme de marine. Rôder sur son ancre, se dit d'un bâtiment qui, étant mouillé dans un courant violent, se meut de part et d'autre de la direction du courant, en manœuvrant convenablement son gouvernail. [] Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe S. Après qu'il eurent tous soupé et

Digitized by Google

joué et raudé les unge aveques les autres. BL CARDE, *collatio.* Atant se mist le roy à chemin tout courant, affin que Norhot ouyst; mais peu leur valut, car toute la nuit raudirent sans en avoir nouvelle, *Percefforest*, t. VI, P° 187. Elles s'ebattent et se raudent ensemble, *Les quinze joyes du mariage*, p. 136. Ainsi se raudent et moquent du bon homme, ib. p. 138. ‖ XVI° s. Il s'en alla rodant à l'entour des isles de Gas et de Gnidos, AMYOT, *Alc.* 66. Nous n'allons pas; nous rodons plutost, et tournoyons çà et là sur nos pas, MONT. IV, 14. Ajoncs avoit roidi les yeulx par tout, je me trouvai en pourpoinct, ib. IV, 208. Il avoit huit galeres qui raudoient par toute cette mer, CARL. I, 7. Il avoit raudé tout ce pallis, par plusieurs fois, pour mieux en recognoistre les advenues, ib. V, 11. Pour courir à clos yeux aux hasards de la guerre, Chercher toutes les mers, raudet toute la terre, DESPORTES, *Elégies*, I, 8. Il baille ton prere exhibition à l'université pour aller rauder de nuyct? PALSGR. p. 876.

— ETYM. Gdesev. *se roder*, jouer, s'ébattre; hdesc. *rodet*; provenç. *rodar, rogar*, rouler, tourner, arrondir, rôder; espagn. et portug. *rodar*; ital. *rotare*; du lat. *rotare*, tourner, de *rota* (v.), la forme provençale ou italienne étant assurée par la phrase *roder les yeux*, de l'historique. Seulement il faut remarquer que *roder* provient d'une influence provençale ou du moins des contrées avoisinant la langue d'oc; la forme vraiment française est *rouer* ou *roer* : XVI° s. Se nomma vient de nuit en nostre jardin, ou roer en nostre hostel, DU CANGE, *rotulare*.

‖ **RODET** (ro-dè), *s. m.* Sorte de roue hydraulique.

RÔDER (ro-der), *v. m.* Celui qui rôde. Un rôdeur de nuit, ‖ *Idiq.* Son pelage [du loup-marmihon] est tendu à tous les petits insectes rôdeurs; et maintenant à celui que son imprudence entraîne dans le piege que lui tend, *Condorcet*, hist. XI, 43.

— HIST. XVI° s. Rodeur, COTGRAVE.

— ETYM. *Rôder*.

‖ **RODILARD** (ro-di-lar) ou **RODILARDUS** (ro-di-lar-dus), *s. m.* Nom d'un chat dans les Fables de la Fontaine. Un chat nommé Rodilardus, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Un Falaard, leur dogue [des rats], répondonne fort prudente. Opina qu'il falloit, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot au cou de Rodilard, ib. III, 2.

— HIST. XVI° s. Le voyant ainsi esmeu..., egratigné des pyghes du celebre chat Rodilardus, RAB. IV, 67. La bataille fantastique des grands rois Rodilardus et Croacus, traduction du latin de Macchiavelli, ib. 68.

— ETYM. Lat. *rodere*, ronger, et *lardum*, lard.

‖ **RODOIR** (ro-doir), *s. m.* ‖ 1° Instrument servant à ouvrer le rodage. ‖ 2° Instrument employé, dans la fabrication des vis, pour unir le dessous de leur tête. ‖ 3° Petit tonneau dans lequel on lustre et arrondit les grains de plomb. ‖ Cuve de tanneur qu'on appelle aussi coudret.

— ETYM. *Roder*.

‖ **RODOLPHINES** (ro-dol-fi-n'), *adj. f. pl.* Tables rodolphines, tables du mouvement des planètes, dédiées par Kepler à l'empereur Rodolphe. On dit aussi Tables rodolphines.

RODOMONT (ro-do-mon), *s. m.* Terme familier. Fanfaron qui vante sa bravoure, pour se faire valoir et se faire craindre. C'est un rodomont. Le cavalier est bâti tant le rodomont se nommait don Luc de Ribera, *Guzm. d'Alf.* III, VI, 1. En partant pour la guerre, Un rodomont fait peur, PASSERAT, II, 39. ‖ 2. Cela est un peu gâté de sa trop haulteur comme s'il était au-dessus des autres. J'ose dire qu'il n'y a guère de gens à qui il convienne moins de se vanter. Tertullien de faire le rodomont, *Dict. de Bayle*, t. I, P. 240. Il faut que je sois bien possédé de démon, Pour souffrir les hauteurs d'un pareil rodomont, BESTOCHE, *Gilbl.* III, 10.

— HIST. XVI° s. Ils [les Espagnols] sont tous rodomones de piste encore que garn de courage pour la plupart, *Pelerin d'amour*, L. II, p. 31. DANCE LACUNE. On l'appelloit en Piemont un des rodomones de là [brave militaire], BRANT. *Dames gal.* I, II, P. 201, dans LACUNE.

— ETYM. *Rodomont*, personnage créé par le Boiardo et adopté par l'Arioste, et qui est renommé par sa vaillance et son caractère altier et insolent dans les guerres fictives de Charlemagne et des Sarrasins d'Afrique. Le Boiardo le nomma d'abord *Rotomonte*, signifiant, d'après Scheler : qui roule des montagnes, de *rotare*, rouler, et *monte*, montagne.

RODOMONTADE (ro-do-mon-ta-d'), *s. f.* Parole, langage de rodomont. Entre toutes ces rodomontades et autres que charun inventai pour plaire à cet homme [Xerxès marchant contre la Grèce], BALB. le *Traite des bienf. de Seneque*, VI, 31. Elle [une favorite] répondit avec une fierté digne de sa nation [espagnole] et du pays d'où nous sont venues les rodomontades..., BALZ. *De la cour*, 7e disc. Il faut l'avouer, la philosophie est bien fanfaronne; ses armes sont plus dures et plus luisantes qu'elles ne sont fortes; tous ces grands mots de Sénèque ne sont que des rodomontades d'un Espagnol qui était toujours avant l'estocade, COTTAR, I, 1, *Lett.* 81, dans RICHELET. Le roi [Louis XI], qui n'employait jamais de rodomontades, et qui les craignait encore moins, DUCLOS, *Œuv.* I, 11, P. 46.

— HIST. XVI° s. Rodomontade, COTGRAVE. Rotomontade, MONET, *Dict.* J'accuse, aux querelles, celui qui bravent et se mutinent sans partie; il fait garder ces rodomontades ou elles portent, MONT. III, 140. Les rodomontades espaignolles, certes elles surpassent toutes les autres, de quelque nation que ce soit; d'autant qu'il faut confesser la nation espaignolle.... fort prompte d'esprit et de belles paroles prononcées à l'improviste, BRANT. *Discours d'aucunes rodomontades*.

— ETYM. *Rodomont*.

‖ **RODOUL** (ro-doul), *s. m.* Voy. ARDOUL.

‖ **ROFFRIR** (ro-frir), *v. pron.* Langue comme offrir. Offrir de nouveau. ‖ Se roffrir, *v. réfl.* Se présenter de nouveau. Osera-t-jamais me roffrir à sa vue? L. RACINE, *Poés.* 1.

— ETYM. *Re...*, et *offrir*.

ROGATION (ro-ga-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme d'antiquité romaine. Projet de loi présenté au peuple. Tiberius Gracchus fit ordonner qu'on les prendrait [les juges] dans l'ordre des chevaliers; changement si considérable, que le tribun se vanta d'avoir par une seule rogation, coupé les nerfs de l'ordre des sénateurs, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. ‖ 2° *Au plur.* Terme de liturgie catholique. Prières et processions pour bénir les biens de la terre, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension [il s'écrit avec une majuscule]. Aujourd'hui, dans un siècle où si magnifique repas en magre à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait la *rigoura Balena*, SÉV. VII, 2. J'ai beaucoup aimé les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise, VOLT. *Lett. Mme de Si Julien*, 20 mai 1770. Proverbe. Telles Rogations, telles processions, — HIST. XIII° S. Si revendras après la pasque, Le jocil de revoisons, *Rem.* 13103. Mult ert la dame en croisons, Tant cum duroinet rouvoisons, ROUTEB. II, 178. ‖ 3° Nom donné à la Mi-carême du roi de Navare, *Chron. de St Denys*, I, II, P° 207, dans LACURNE. ‖ 4° S. Après pasques et les rogations, qu'il prenne d'diligence, GARNIER, *Becket*.

— ETYM. Poitev. *les rousons*; provenç. *rogazo, rogazo*; espagn. *rogacion*; ital. *rogazione*; du lat. *rogationes*, prières, demander, qui, dans l'ancien français, avait donné *roer*, et qui se rattache à *ô-pive*, sanscr. *rŷ*, s'étendre vers, désirer.

ROGATIONAL (ro-ga-sio-nal), *adj. f.* Qui l'antiquité romaine. Qui concerne une rogation. ‖ 2° Terme de procédure. Commission rogatoire, commission qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte de procédure dans l'étendue de son ressort.

— ETYM. Voy. ROGATION.

ROGATOIRE (ro-ga-toir), *s. m.* ‖ 1° Terme familier. Il s'est dit par plaisanterie pour requête, supplication. Sarrasin a fait quelques rogatoires en vers, Scipion à M. de Limoy pour un page de sa pension. ‖ Un porteur de rogatoire, celui qui porte des vers, des sonnets, des placets à de grands seigneurs pour tâcher de tirer d'eux quelque présent. ‖ 2° Par extension, en termes de littérature, prêts ouvrages de retour. Lorsqu'à Plutou le messager Mercure Rut apporté le Banquet de Platon, Il en vexa le maître d'Épicure, Et lui dit : tiens, lis-moi ou rogatoire, J. B. ROUSS. *Epigr.* I, 46. J'ai demandé à Marin si je pouvais vous faire tenir par lui le sit et scripsi, le volume des rogatoires alphabétiques [*Dictionnaire philosophique*] que je vous prie de mettre dans votre bibliothèque, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 28 mai 1771. Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thiriot les rogatoires de vers qui sont dans le paquet; cela peut servir à sa correspondance, ib. *Lett. Damilaville*, 9 oct. 1767. ‖ 3° Prêts de ville, nouvelles du jour, de peu d'importance. Vous savez comme j'aime à ramasser des rogatons pour vous divertir, REV. 14 oct. 1870. Sa curiosité sera pleinement satisfaite; il avait reçu sur ce sujet mille rogatons qui ne valaient rien, ib. 4 janv. 1890. ‖ 4° Petites choses bonnes à manger. Te voilà rari.... d'emplir tes poches de cédrat, de pistaches et d'autres rogatons, dont tu farces la panse file, malgré qu'elle en ait, HAMLET. *Gramm.* 4. ‖ 5° Restes de viandes. Ce mendiant avait sa besace pleine de rogatons. ‖ Plat composé de choses qui ont déjà été servies. Il ne nous a donné à dîner que des rogatons. ‖ Par extension et avec un sens de dérogement qui est le plus ordinaire. Remarquez que tous ces musiciens étrangers apprêtés pour enrichir le répertoire académique [de l'Opéra] nous apportaient des rogatons déjà servis sur les tables de nos voisins, CASTIL BLAZE, *Acad. de musig.* N° XIX.

— HIST. XIV° s. Jehan du Parc, lequel estoit portneur de rogaton en la cuisine de l'office de Constances, *Lett. de remission*, dans LACURNE. Lecellul bastard fist semondre par un rogaton le supliant en l'eveschié du Mans, DU CANGE, *rogatum*. ‖ XVI° s. Par devens à ce mot, lequel appelle porteurs de rogatons ceux que Maillard nomme *portateurs reliquiarum et indulgentiarum et ballatores*. R. BAY. *Apolog. d'Hérod.* p. 66, dans LACURNE. Appelez porteurs de rogatons, pour ce qu'ils ne vivent que des aumones des gens de bien et de grammaires, in. ib. p. 318. Saint Augustin.... se complaignant d'aucuns porteurs de rogatons, qui déjà de son temps exerçoient foire vilaine et deshonneste, portant çà et là des reliques de martyrs, CALVIN, *Avert. sur les reliques*. Cafars, cuppas, [sapelard..., patesplaues, porteurs de rogatons, RAB. IV, *Prol.*

— ETYM. Lat. *rogatum*, demande (qu'au moyen âge on prononçait *rogatos*), de *rogare*, demander. Après le sens de demande, le *rogatum* prit celui de ce qui était demandé, ramassé, et passa aux indulgences distribuées; et finalement il devint une chose de peu de valeur.

‖ **ROGER-BONTEMPS** (ro-jé-bon-tan), *s. m.* Personne qui vit sans aucune espèce de souci. Autrefois on ne voyait pas tant de crocheteurs par le monde.... de nourrices avant le temps, de pantalons, de rogers-bontemps, *Le bonnet-vous garde du temps qui court*, vers 1616. Je suis encore une jeunesse.... et d'humeur fidèlement, un roger-bontemps, *Mamy. l'Epreuve*, sc. 7.

ROGNE (ro-gn'), *s. f.* Estoit devenu si gras et enflambé qu'il ressemblait un Roger Bontemps, *Hypn. de Straparole*, t. II, p. 24. Roger bon temps, que nous pratiquons pour donner l'homme de bonne chere, est aussi dit par abus, au lieu de roger bontemps, PASQ. *Rech.* VIII, 5, 784, dans LACURNE.

— ETYM. *Roger*, de la maison des *Bontemps*, fort illustre dans le Vivarez, dans laquelle le nom de Roger était devenu héréditaire à l'aîné. Il était de cette famille fut un homme fort estimé pour sa valeur, sa belle humeur et sa bonne chère; on tint à gloire de l'imiter, et plusieurs se firent par bonneur appeler *Roger Bontemps*.

‖ **ROGNAGE** (ro-gna-j'), *s. m.* Action de rogner. Le rognage des sarments de vigne à quelque distance des grappes.

‖ **ROGNAUD** (ro-gnô), *s. m.* Nom vulgaire, en Berry, de l'aigle, *Aquila heliorum*, *fr.*

ROGNE (ro-gn'), *s. f.* ‖ 1° Gale invétérée. Vous pouvez avec lui [l'orsidan] braver en assurance.... La gale, La rogne, la vegnon, la fièvre, la peste, La goutte.... MOL. *Am. méd.* II, 7. ‖ 2° Terme rural. Un des noms vulgaires de la cuscute. ‖ Mousse qui vient sur le bois et qui le gâte. ‖ Excroissance qui se développe sur les meubles de l'olivier.

— HIST. XIII° S. Ou [qu'elle] ses mains en ses gans repolgne [remette]; Si n'i perra [paraitra] baïe ne rongne, *Rom. de Rou*, v. 12832. ‖ XVI° S. Je crop qu'il n'en est mors la langue, car Calvin lui gratia bien sa rogne, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 140. La rongne qui rend un homme lepre; je dis de lepre, pource qu'elle fait des mesmes accidents aux choses que la lepreurie fait aux hommes, CHARLES IX, *Chasse roy. ayun.* Quand on pensoit avoir guerí le Poictou d'une de ses rongnes, il en renaissoit deux autres, D'AUB. *Hist.* III, 365. De la lepre des Grecs, dicte ou vulgaire mal salade Mars, qui est une rougne : rongne est une aspérité du cuir, ou une ulceration legere conjointe avec un prurit.... PARE, XXII, 14.

— ETYM. Wallon. *rogn*, s. f. *gâteux*. *gratter la rogne à quelqu'un*, le flatter d'une manière vile; provenç. *rooha, ruaha*; catal. *ronya*; espagn. *roña*; portug. *ronha*; ital. *rogna*; du lat. *robigo*, rouille, d'après Ménage, approuvé par Diez, quoique la contraction soit bien forte.

ROGNÉ, ÉE (ro-gné, gnée), *part. passé* de rogner. Être rogné, être dont on a coupé, par fraude, quelque parcelle. A l'échelle chaque hébreu monte, Fraudant eau-de-vie et tabac, les écus rognés dans un sac, STRAND. *Echelle*.

‖ **ROGNE-CUL** (ro-gnn-cul), *s. m.* Terme de charpentier. Synonyme de rognoir.

Digitized by Google

‖ **ROGNEMENT** (ro-gne-man), *s. m.* Action de rogner. ‖ Effet de cette action.

— HIST. XVIe. En ce rognement [épamprement] l'on la retenue jusques là que de n'en couppe par trop. G. DE SERRES, p. 175.

ROGNE-PIED (ro-gne-pié), *s. m.* Terme de maréchalerie. Instrument avec lequel le maréchal allant du pied, c'est-à-dire enlève une partie de corne inutile sur la face inférieure du sabot. Le rogne-pied consiste ordinairement en un petit morceau de acier sur laquelle on frappe avec le brochoir. ‖ *Au plur.* Des rogne-pied.

— ETYM. *Rogner*, et *pied*.

ROGNER (ro-gné), *v. a.* ‖ 1° Retrancher sur la longueur, sur la largeur, sur les extrémités. Rogner du papier. Rogner la marge d'un livre, ou rogner un livre. Permettez donc [vous, lune] qu'à chaque patte On vous les rogne [les ongles]; et pour les dents Qu'on vous les lime en même temps. LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Il [le chanoine] avait, en pleurant, en rechet qu'autrefois Le prêtat trop jaloux lui rogna de trois doigts, SOR. *Luit.* IV. Ne pourrait-il pas me dire, comme Diogene à celui qui lui reprochait d'avoir rogné les espèces : il est vrai, ce que tu es à présent, je le fus autrefois, mais tu ne deviendras jamais ce que je suis, VOLT. *Candide et Nér.* I, 22. ‖ Fig. Rogner les ongles à quelqu'un, les lui rogner de près, lui diminuer, lui retrancher son pouvoir, son profit, sa fortune. Les opérations de finances .... m'ont rogné les ongles, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 307, dans POUGENS. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition; elle n'est plus qu'un objet d'horreur, *Lett. d'Argentel*, 4 mai 1760. Si Balthazar Beker s'en était tenu à rogner les ongles au diable, SD. *Dict. phil. Beker*. ‖ Fig. Rogner les dépenses, les dépenses d'un état, d'un ménage, d'une maison, s'élever. Si je ne vous fais pas aussi bonne chère que je voudrais, c'est la faute de monsieur votre intendant qui m'a rogné les ailes avec les ciseaux de son économie, MOL. *l'Av.* V, 2. Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ce rognon que de n'près les ailes à ces écrivains, VOLT. *Mél. litt. À un premier commis*. Platon dit que les âmes avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en sont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne, ID. *Lett. Chabanon*, 29 sept. 1770. ‖ Fig. Adoucissement. Taillez et rognez comme il vous plaira, je vous laisse la maître absolu. Que chacun taille, rogne et glose sur mes vers, AFOINE, *Sat.* XII. Je me mis à tailler et à rogner à ma fantaisie; et tout ce que je fis fut trouvé fort bon, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 9. Il est seul dans la nature, taille, rogne, gouverne, J. B. ROUS. *Flatteur*, I, 6. ‖ 2° Terme rural. Couper des branches, des racines. ‖ 3° Rogner le pied d'un cheval, abattre la mauvaise corne. ‖ 4° Fig. et familièrement. Oter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui est dévolu. M. de LOURMEL, à la mort du duc du Lude, voulut rogner l'office du grand maître de l'écurie en faveur de sa charge de secrétaire d'ÉTAT, ST-SIM. 23, 12. Le bisognone défendu va rogner ses rentes et son équipage, DANCOURT, *Désol. des journaux*, sc. I. ‖ Il se dit aussi pour dépenser, entamer. Mon fils par vous accoutumé à rogner ce grand héritage, VOLT. *Ép.* 59.

— HIST. XIIe. Toi ne autrui ne pisent un denier; *Ains* te manacent la teste à rougner, Se il te puent [peuvent] le tenir au ballier, *Roum de Ch.* 87. ‖ XIIIe. Donques me faites roignier [tonsurer], *Ren.* 11092. Les chevaliers qui se combatent pour murtre ou por homecide se doivent coumbatre à pié et sans coifes, les testes roignies à la reonde, *Ass. de Jér.* I, 163. La quarte manence de la monnoier [monnayeur], el est quanz aucuns monnoier monoie, car le [il] monnoie en pert son pois, BEAUM. XXII, 12. Ses ongles [il] roongnoit aus dens, ROTR. II, 1233. ‖ XIVe. Quelconque personne qui aire soit de ce chastel [Montereau] se peut bien vanter que ces villains de Paris sont en son danger [sont son autorité], et que bien près leur peut rougnier les oeugles, *Lett. de Marcel*, dans *Hist. de Flandre*, t. II, p. 390. ‖ XVIe. Le premier Scipion, qui leur osta et rongna aux Carthaginoises pour l'amende une bonne partie de leur empire, AMYOT, *Caton*, 82. Il a semblé la nonnoye rongnée, CUYPEAVE. Qui fiel rongne fiel perd, m.

— ETYM. Wallon, *rogné*; Berry, *rougner*, *rougnez*; prov. *redonhar*, *reonar*, *reisonar*, *roignar*, *ronsir*, *couper*; du lat. *rotundus*, *rond*; proprement *couper en rond*. *Rotundus* avait donné dans le provençal *redon*, et dans le vieux français *reon*, *roon*; le vieux français dit *roignier*, en trois syllabes.

‖ **ROGNERIE** (ro-gne-rie), *s. f.* Action de rogner les pièces d'or et d'argent. En cas que vous ayez quelque aris certain de quelque fabrication effective de fausse monnoie ou de rognerie.... *Let. de Colbert*, t. VI, p. 68.

ROGNEUR, EUSE (ro-gneur, gneû-z'), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui rogne. ‖ Celui qui rogne le papier. ‖ 2° Fig. En mauvaise part, celui, celle qui rogne les pièces de monnaie. Les rogneurs et les faux monnayeurs Le rongeur d'espèces, VOLT. *Dict. ph. Adam*.

— ETYM. *Rogner*.

ROGNEUX, EUSE (ro-gneû, gneû-z'), *adj.* Qui a la rogne. Le tout pour un âne rogneux. Pour un mouton pourri, pour quelque chien baigneux Dont j'aurai passé mon envie, LA FONT. *Fabl.* X, 6. ‖ Fig. De qui l'esprit rogneux de soi-même se grate, NAUDEUS, *Sat.* I. ‖ Substantivement. Un rogneux.

— HIST. XIIIe. Tuit [tel] rogneux doit estre bons par raison, meismement se il a les jambes aussi comme rogneuses, BRUN. LATIN, *Trésor*, p. 201. Il devient fol et ses cheveus et rogneus, Reingneus et grateleus et merencoilleus, J. BRUYERE, *Test.* 1282. ‖ XVIe s. Si on y trouve [dans l'urine] de petites escailles [furfuracées], il vesse ses rongneuse, PARÉ, IV, 23. Cheval rongneux n'a cure qu'on l'estrille, CORDAVE. Mere pieteuse fait sa fille rongneuse, ID. Mauvais cheval, mauvaise rongneuse, ID.

— ETYM. *Rogne*; provenç. *rognos*, *ronhos*, *runhos*; catal. *ronyos*; espagn. *roñoso*; ital. *rognoso*.

‖ **ROGNOIR** (ro-gnoir), *s. m.* Appareil pour rogner le carton, le papier, les feuilles d'étain, etc. ‖ Plaque de cuivre chaude, sur laquelle on rogne le pied des chandelles.

— ETYM. *Rogner*.

ROGNON (ro-gnon ; Ménage, *Obs.* 1re part. p. 414, écrit rognon, et dit qu'il se prononce comme éloignement, oignon, etc.), *s. m.* Petit animal, surtout en parlant de ceux dont les reins sont bons à manger. Des rognons de mouton sautés à la poêle. ‖ Les parties de la région hypogastrique sur le côté gauche, et le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit, CHOMEL, t. I, p. 140. Moi qui dépeune toujours avec des rognons à la brochette et des coquilles à la financière, SCRIBE, *Hôtel-Comte*, I, 1. ‖ Fig. Rognon de veau, rognon de veau, se dit de toute la partie de la longe où se trouve le rognon. ‖ 2° Populairement, il se dit des reins et de la région des reins, chez l'homme. Des filles dessous le rognon, Qui aime plus que mes rognons, SCARR. Virg. V. ‖ Tenir, avoir, mettre la main, les mains, les poings sur les rognons, mettre la main sur les rognons, mettre quelque prennent souvent les gens qui se querellent. Ayant, ainsi qu'un pot, les mains sur les rognons, RÉGNIER, *Sat.* IX. Ses mains sur les rognons, MOL. *Fâch.* III, 4. Terme de manége. Se dit de petites portions de roche irrégulièrement arrondies, englobées dans des couches de terre ou dans d'autres substances minérales. Les ardoises de nos montagnes renferment souvent des rognons soldes beaucoup plus durs que les lits feuilletés dans lesquels ils sont formés, RAYMOND, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 114, dans POUGENS. ‖ Mine en rognons, celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou filons, ID. ib. ‖ 3° Rognon des artères, espèce de champignon.

— HIST. XIIe s. Ja de Gautier ne prendrai rancons, Tant que il mete le fer par les rougnons, *Raoul de C.* 162. ‖ XIIIe s. Sire, dit sa dame Hersent, Fetes li un petit de baste [broche] De deus rongnons et d'une rate, *Ren.* 210. ‖ XVIe s. Va, luy dirent ses compaignons, Et escusse tout ton esprit à nous rechauffer les rongnons, VILLON, *Franches rep.* ‖ XVIIe s. Si les rougnons sont offensés, le malade a difficulté d'uriner et pisse du sang, PARÉ, VII, 31. Demourant au monde sans estre du monde, comme le rougnon couvert et fermé de gresse et n'en tient rien, CHARRON, *Sag.* III, 11.

— ETYM. Berry, *avoir les rognons couverts*, être dans l'aisance, par comparaison avec l'état d'un animal dont les rognons sont bien garnis; *renhos*, *runhos*, *runho*; catal. *rony*; espagn. *riñon*; du lat. *ren* (voy. REIN), avec une finale augmentative et péjorative. La forme correcte est la provençal *renhos*; les autres ont altéré la voyelle.

ROGNONNER (ro-gnô-né), *v. n.* Terme populaire. Gronder, grommeler entre ses dents. M. de Menesez y était ardent [à l'affaire du pal], sauf ses parties et sa bourse, encore payait-il bien en rognonnant, ST-SIM, 68, 240. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. L'heresie est proprement en nos ames ce qu'est un chancre en nos corps, qui les rongnonne petit à petit jusques à la gangrene, PASQUIER, *Lettres*, I, p. 802. Et parce qu'elle [la fourmi] fait son reservoir dedans terre, elle rongnonne le grain qu'elle y veut cacher, afin qu'il ne germe point, IB. id. I, p. 791. La seigneurie de Venise les a chassez [les jésuites], et m'asseure que quelque jour la ville de Rome n'en fera pas moins, et trouvera qu'elle nourrit dedans son sein un ver qui à la longue rongnonnera son estat, IB. *Recherches*, III, p. 289, dans LACOMBE.

— ETYM. Fréquentatif, ainsi que l'indique l'historique, de *rogner*, qui a pris le sens figuré de trouver à redire, grocher.

ROGNURE (ro-gneur'), *s. f.* ‖ 1° Ce qu'on enlève quand on rogne quelque chose. D'une rognure de l'ongle de son pouce, il [Micromégas] fit sur-le-champ une espèce de grande trompette parlante comme un vaste entonnoir dont il mit le tuyau dans son oreille, VOLT. *Micromégas*, 5. Le plus grand nombre des médailles est perdu de leur poids primitif par la rognure, indépendamment du feu, MONGEZ, *Instit. Mém. Acad. inscr.* I, IX, p. 223. ‖ Se dit particulièrement des débris de peaux qui servent à faire de la colle. ‖ Fig. De la rognure il a fait des gants, se dit d'une personne qui fait quelque chose avec des restes. ‖ 2° *Au plur.* Fig. et familièrement. Matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage, ou ce qu'on a retranché. Cette volumineuse compilation.... n'est qu'un ramas d'insipides rognures, DIDER. *Lett. à M. le Breton*. ‖ Par analogie. Guillaume [d'Orange] ne donnait à celle-ci [la France], pour ainsi parler, que des rognures [de l'Espagne, dans un partage], ST-SIM. 77, 231. Comme on ne peut pas se montre le premier serviteur comme réalisant de toutes les petites rognures de la liberté de chacun, DIDER, *Lett. de Ramsay*.

— HIST. XVIe s. Le corps [de cerf] que l'on fait en la prison des rongneures de mon couvertouer [couverture], JOINV. 242. ‖ XVIIe s. Les rongneures du boucher nous estoient deuës, et prenons pour nos affaires, OUDIN.

— ETYM. *Rogner*; wallon, *rougneure*, *s. f.*

ROGNURES (ro-gneur'), *s. m.* Populairement. Faudevin ou autre liqueur forte. J'aroms pris la liberté, Duquine, en faisant l'rogomme, De boire à votre santé. Sans oublier monsieur votre homme, *Chans. pour. sur le mar. de M. le Baujhin*, dans FR. MICHEL, *Argot*. Toi seule as la pomme, Toi seule as ma foi, et jamais rogomme Ne fut bu sans toi, *La Tulipe pour dans Mercure*, déc. 1720. ‖ Vote de rogomme, vote raquée de celui qui abuse des liqueurs fortes. ‖ On a écrit rogum. M. le duc ayant demandé des [sic] eau de vie, on lui en refusa, il ajouta demandé un rogum, on n'avait voulu ni qui il fût, ni qu'il mangeât, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1708.

— ETYM. Origine inconnue. Y aurait-il quelque affinité avec *rum* ?

‖ **ROGNURIER** (ro-gneu-rié), *adj.* Terme familier. Arrogant avec une nuance de rudesse en plus. M. d'Ebreuf, qui, selon le caractère de tous les gens falsifiés, était rogneur et lui, parce que n'en croyait le plus fort, ARTZ, *Mém.* I, 1, liv. II, p. 260, dans ROUBAUD. Je voudrais bien que les gens qui sont si fiers et si rognurs sur leurs paillers vos rapnassent un peu dans l'Europe, VOLT. *Lett. Chardon*, 8 avril 1767, ‖ Il se dit du ton, des manières. De qui la mine rogne et le parler confus.... REGNIER, *Sat.* X. Estoit d'un esprit doux et rogner SCAR. Virg. III. Vous avez le ton bien rogne, monsieur Remy, MARIV. *Fausses confid.* III, 8.

— HIST. XIIIe. Il est presentement atablés Les plus hauts, les plus honorables, Et les premiers sus synagogues, Com fiers et orgueilleus et rogues, *Image*, 11032.

— ETYM. Dire la tire de l'Académie. Roak, inusité, et croit que le mot a été apporté par les hommes du Nord qui s'établirent dans la Neustrie. Il regarde l'allemand *celtique* comme ayant un mot scandinave. Cependant la plupart des dialectes celtiques ont le mot : bas-breton, *rok*, *rog*; gall. *rocas*, *rocsi*; irl. *rucas*, *rocas*. Ferie croit rendu douteuse l'opinion de Diez. Dans l'anglais, rogue signifie coquin et aussi espiègle.

‖ **2. ROGUE** (ro-gh), *s. f.* ‖ 1° Nom collectif désignant les œufs du poisson, le frai. ‖ 2° Œufs de poisson salés, dont on se sert comme d'appât, pour pêcher les sardines. Dépôt de salaisons liquides connues sous le nom de rogues, *Tabl. des établissements insalubres et incommodes, annexé au décret impér. du 31 décemb.* 1866.

— ETYM. Danois, *roge*; holland. *ropher*; angl.

Digitized by Google

roe; allem. rogen, œufs de poisson, peut-être dit ainsi, d'après M. Baudry, de l'all. *Roggen*, suédois *rog*, seigle, à cause des grains.

† ROGUÉ, ÉE (ro-ghé, ghée), *adj.* Terme de pêche. Se dit d'un poisson qui contient des œufs. Harengs rogués.

— ÉTYM. *Rogue* 2.

† ROGUEMENT (ro-ghe-man), *adv.* D'une manière rogue.

— HIST. XVIIe S. Roguement, congeave.

† ROGUERIE (ro-ghe-rie), *s. f.* Humeur rogue. Le sobre du ministère approvisa la roguerie de M. de la Rochefoucauld, ST-SIM. 44, 16.

— ÉTYM. *Rogue* 1.

† ROHART (ro-ar), *s. m.* Ivoire des morses, de l'hippopotame.

— HIST. XIVe S. Un coustel à un vieil manche de rohart, de Labordе, *Émaux*, p. 424. Ivoire, l'ivire et le rochat et les parures précieuses, ou canoe, *rohanhem* (où il interprète, probablement à tort, rochal par cristal de roche). || XVIe S. Par quoy luy en fut adapter d'autres [dents] d'os ou ivoire, ou de narual, qui sont excellentes pour cest effet, PARÉ, XVII, 3.

— ÉTYM. Probablement, corruption du *rorqual*.

† ROHIRRI (ro-ir'ri), *s. f.* Voy. ROHIRRI.

1. ROI (roi), *s. m.* || 1° Chef souverain de certains États. De grands rois tous les jours la fortune se joue, THIETAR, *R. de Chrispe*, I, 2. Il n'est point jamais de fidèles ennemis, cosn, *Méd.* III, 3. Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose! ID. *Cinn.* III, 4. Un roi, quoique vaincu, garde son caractère, ID. *Perthar.* V, 2. Qui sert le mieux son roi na fait que son devoir, ID. *Agésil.* V, 7. Un grand roi plus tout d'un coup-seoit égal, bend le bien pour le bien et le mal pour le mal, ROTR. *Antig.* IV, 2. Il prendra la dime de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs, vous crierez alors contre votre roi, RAC, *Bible, Rois*, I, VIII, 17. Tout compté, mieux vaut un bonne foi S'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits personnages, LA FONT. *Fabl.* VIII, 18. Défiez-vous des rois; Leur faveur est glissante; on n'y trompe; et le pire, C'est qu'il en coûte cher.... ID. IX, 2, 16. Le purrquoi dit : sire roi, Croiez-vu qu'près un tel outrage Je me doive fier à toi? ID. XI, 4, 13. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre n'unit contre la chrétienne nacune, BOIL. I, VIII, 17. Tous sages, les rois; las ans écrivent, les autres condamnent, les autres taunt, PASC. *Pens.* XVII, 13, édit. HAVET. Dont habitué l'amitié de roi à régénérer, du roi de Pologne et de la reine de Suède [tous princes déposédés], aurait-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde? IB. III, VI, 34. Il faut parler aux rois à genoux; il faut se tenir debout dans la chambre des princes; c'est une sottise at une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs, LA BRUY. *Grands*, 4. Le roi régnait dans le grand roi [Louis XIV], la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui monte de deux côtés un front redoutable, MASS. *Marie-Thér.* Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, IB. 60. La gloire du roi et la grandeur de la nation, du peuple; sa honte et le voir amoindrir et diminué par sa faute, IB. *Politique*, X, 1, 42. Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire de tous les rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, IB. *Reine d'Angleterre.* Il est nécessaire de lui donner tout ensemble [à un Dauphin] les vertus d'un roi et celles d'un particulier, FÉLIB. *Disc. de Reçep.* A cette dre : Comment prétendez-vous que je vous traite? — Potus : En roi, RAC. *Alex.* V, 2. Je puis faire ies rois, je puis les déposer, IB. *Bérén.* III, 5. Nommer un roi près du peuple, est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition, LA BRUY. I. Les lois ces sont très-rares à la cour, et quand les méchants que les dieux ne seraient pas justes si, après avoir souffert qu'ils aient abusé de leur puissance pendant la vie, ils ne les punissent après, LESAGE, *Diable boiteux*, XIII. Dans les Romains ne voulaient point de roi, cela signifiait qu'ils voulaient garder leurs mœurs, et ne pas prendre celles des peuples d'Afrique et d'Orient, ID. *Sth.* XII, 3. J'ai dans la tête que la guerre offensive a fait les premiers rois, et que la guerre défensive a fait les premières républiques, VOLT. *Dict. xviii*, 5. Le roi est précisément et à la lettre l'économe de toute la nation, IB. *Pol. et lég. Embellies. de Paris.* Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, IB. *Mérope*, I, 3. Vous ressemblez à un marquis gaulois que j'ai connu dans mes courses [le marquis de Lassay]; il a fait des mémoires dans lesquels il dit : plus j'ai vu, plus j'ai vu que je n'étais propre qu'à être roi, IB. *Instal.* XXIX, 8. Je vous avoue une épître qui commence par ces mots : Sire, nous rois, contre lesquels tout l'univers gémit, en enviant cent fois leur fortune pénible, *Lettre du roi de Prusse à Voltaire*, 8 août 1743. Une occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se supporte à deux seuls objets : étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans, J. J. ROUS. *Pol. par Rouy.* Nous laissons à l'avoir de nommer rois les chefs des peuples barbares qui ont pillé et ensuite envahi les provinces de l'empire romain; cependant ils n'eurent pas les rois proprement : c'étaient d'ordinaire des chefs qui marchaient à une entreprise à la tête d'une peuplade qui les avait choisis, ou qui les avait librement reçus, COND. *Hist. anc.* I, 1. || Fig. Les grands hommes sont mes rois, monsieur; mais la converse n'a pas lieu ici : les rois ne sont pas toujours de grands hommes, VOLT. *Lett. Mauvertuis*, 23 juin 1740. || Faire le roi, exercer une autorité comparée à l'autorité royale. Et on leur plaindra leur pouvoir, et ils en prendront un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province! et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire plaisir les rois? c'est le service du roi, MAD. DE SÉV. 1689. || Fig. Vivre en roi, faire une dépense de roi, vivre, dépenser magnifiquement. || Il a un cœur de roi, c'est-à-dire un cœur généreux, libéral. || Être heureux comme un roi, comme un petit roi, être extrêmement heureux dans sa condition. Être heureux comme un roi, comme un roi de théâtre. Hélas! pour le bonheur que fait la majesté? VOLT. 1er dec. || Parler en roi, faire le roi, traneher du roi, être impérieux, hautain, ne souffrir rien de roi ne règne pas longtemps, cosn. Nicom. III, 1. || Par exagération. Se croire le roi du monde, être au monde les hautes et les plus grandes choses, LA FONT. *Fabl.* X, 12. Ma foi, Colette est un monarque de roi, ID. *Rêve*. || Sachant du roi, fig. et fam. Et Bleu, || Jouer au roi dépouillé, se dit quand plusieurs personnes sont après qu'un pour le piller, le ruiner, LA FONT. *Fabl.* X, 12. Ma foi, Colette est un monarque de roi, ID. *Rêve*. || Sachant du roi, fig. et fam. Et ce que, l'un étant monté sur un banc, un tas de feuilles ou de paille, un tertre quelconque, d'autres l'ont mis à terre, se sont emparés de le faire descendre et de prendre sa place. Jouer au roi détrôné.

|| Fig. En parlant de deux ou plusieurs personnes qui exercent successivement ou réciproquement une position regardée comme avantageuse. Ils jouent au roi détrôné. C'est un roi en peinture, un roi de cartes, un roi de carreau, se dit d'un prince faible qui ne sait pas user de son autorité. Un duel met les gens en mauvaise posture. Et notre roi n'est pas un monarque en peinture, RAC. *Théb.* I, 1. || Fig. Dans le temps du roi Guillemot, c'était dans l'ancien temps. Bâtiments du temps du roi Guillemot, comme celui-ci oh! ce que j'en dis à déjà vu ne date point du roi, DANCOURT, *Vacances*, sc. 4. || 2° Le roi Catholique, le roi d'Espagne. || Anciennement. Le roi Très-Chrétien, le roi de France. La reine d'Espagne crie toujours miséricorde.... elle arrêta l'autre jour la roi par delà l'heure de la messe, il lui dit : Madame, ce serait une belle chose que la reine Catholique empêchât le roi Très-Chrétien d'aller à la messe, SÉV. 374. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi Très-Chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAVIGNE, *Louis XI*, II, 11. || Roi des Romains, titre que l'on donnait dans l'empire germanique à celui qui était désigné par les électeurs pour succéder à la dignité d'empereur. || Roi de Rome, titre que Napoléon Ier avait donné à son fils. || Terme d'histoire ancienne. Le grand roi, le roi de Perse. Leur ambition fut de marcher partout, se tenant à porter seule le titre fastueux de grand roi et de roi des rois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 418, dans roi DENS. || Roi des Juifs, se dit, dans l'Écriture, de Jésus-Christ. || Roi d'Yvetot, nom que prenaient les seigneurs d'Yvetot, terre dans le pays de Caux, en Normandie. Il était un roi d'Yvetot Peu connu dans l'histoire, Se levant tard, se couchant de, bonnant fort bien sans gloire, BÉRANG. *Roi d'Yvetot.* || 3° Roi des rois, se dit d'un roi qui, par prééminence, commande à d'autres rois. Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillait du mon cœur d'orgueilleuse faiblesse, RAC. *Iphig.* I, 1. || Fig. Le roi des rois, Dieu. Il a cette différence entre les rois de la terre et le roi des rois, que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels; au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles, et qu'il les rend fidèles quand il le faut, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, V. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du roi des rois, BOSS. *Mar.-Thér.* Je vais au roi des rois demander aujourd'hui la paix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Le roi du ciel, Dieu. Il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux.... avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel, NOSS. *Louis de Bourbon.* || 4° Quand on dit absolument le roi, on entend le souverain qui règne dans le pays où l'on est. Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne Du trouver bons les vers dont on se met en peine.... RAC. *Plaid.* I, 7. Les Romains, à qui il [Charles Ier] se donne, la livrent aux parlementaires anglais, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur, BOSS. *Hist. d'Angleter.* Le feu roi, le prédécesseur du roi régnant. Il servir le roi, se dévouer pour être militaire, servir dans les troupes du royaume. || Dans la marine, bâtiment du roi, bâtiment armé par le gouvernement et monté par des officiers et des marins de la marine royale. || Il est noble comme le roi, se dit d'un homme de noblesse ancienne. || Cela est vrai de le roi n'est pas noble, se dit pour affirmer une chose. || Le roi n'est pas son cousin, se dit de quelqu'un qui est fier ou glorieux, ou qui veut avoir d'obtenir quelque grand succès. || Être sur le pavé du roi, être dans la rue. || Loger dans la maison du roi, être en prison. || Être au pain du roi, manger le pain du roi, se disait des soldats et aussi des prisonniers. || Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? se dit quand quelqu'un s'étonne de voir un homme riche bien logé, bien meublé, etc. || Pour se moquer de celui qui dit d'un tan absolu : je veux, on répond : le roi dit : nous voulons. || Populairement. Aller où le roi va à pied, au va qu'en pierons, n'avoir personne, aller à ses nécessités. || 5° Le roi ne meurt pas, se disait en France pour signifier qu'à la mort du roi, un parent naît le plus proche est dans l'instant, et par le seul droit de sa naissance, en possession de l'autorité royale. || De par le roi, voy. DE, 2°. || Vive la roi! acclamation populaire pour la longue vie at la prospérité du roi. || La maison du roi, voy. MAISON, 8° 19. || La bouche du roi, ou, simplement, la bouche, les officiers qui apprêtent le manger pour la roi, et les offices où ils travaillent. || Commissaire du roi, homme du roi, celui qui a commission du roi pour quelque affaire relative au service du roi ou du public. || Procureur du roi, avocat du roi, se disait quand la France était en royaume, voy. PROCUREUR, AVOCAT. || On disait de même au palais : les gens du roi. || Lieutenant de roi de telle place, celui qui en a la commandement en l'absence du gouverneur. || Anciennement. Main du roi, la puissance et l'autorité du roi interposées dans les procédures judiciaires entre particuliers. || Dans l'ancien style de la procédure, mettre quelque chose sous la main du roi, saisir quelque chose en justice au nom du roi. || 7° Anciennement. Les ordres du roi, les ordres de chevalerie de Saint-Michel et du Saint-Esprit. || L'ordre du roi, l'ordre de Saint-Michel, pris séparément. || 8° Anciennement. Coin du roi, morceau de fer trempé et gravé pour marquer la monnaie. || Taux du roi, le prix d'une chose réglé par l'autorité du roi (on dit aujourd'hui taux légal). || Poids du roi, et, plus ordinairement, poids de roi, le lieu où l'on pèse les grosses marchandises (on dit aujourd'hui poids public). || Les deniers du roi, le produit des impositions. || Les coffres du roi, les finances du roi. || Poid de roi, ancienne mesure, la même parisienne de toute, ou 325 millimètres. || 9° Vraiment roi, prince qui accomplit tous les devoirs de la royauté. Mais un roi vraiment roi qui, sage en ses projets,

Du bonheur du public ait cimenté sa gloire, Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire, SOL. *Epître* 1. Il Le plus roi. le prince qui porte le plus le caractère de la royauté. L'estime que le plus grand, ou, pour parler avec M. Pellisson, le plus roi entre les rois [Louis XIV] a conçue de votre mérite, *Lebrun à Boileau*, dans sous. *Projet de réunion*, *Lett. VII.* Il Être moins roi, sortir un peu de la dignité royale. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois.... LA BRUY. *X.* Il Le moins roi, le prince qui a le moins les défauts des rois. Il n'y a que le roi de Prusse que je meu du niveau avec vous, parce que c'est de tous les rois le moins roi et le plus homme, VOLT. *Lett. Mauvertuis*, 1746. Il 14° Le Livre des Rois, les quatre livres de l'Ancien Testament contenant l'histoire des Hébreux depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone. Il 11° L'élu qui commande aux choses comme fait un roi à ses sujets. Roi de ses passions, il a ce qu'il désire, SALAM, *Bergeries*, dans MICHAUT. L'homme de la nature est le chef et le roi, SOL. *Sat. VII.* Il Fig. L'avare, d'autre part, n'aime que la richesse. C'est son roi, MONTEL. *Sat. II.* Il 12° Fig. et familièrement. Le premier, le principal, le meilleur en son genre. J'ai le roi des merls, Il n'en est pas de meilleur dans Paris, LA FONT. *Coq. Jn sait....* Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs, SOL. *l'Ét.* 1, 2. Danser vite, obéisser donc. Il est le roi du rigodon, BERAND. *Héritier de Rouen* [C'est le roi des hommes, se dit d'un homme excellent qui aime à obliger, à faire plaisir. Il Le roi des fous. l'homme le plus fou qu'il y ait. Je soutiens, moi, qu'il faut être fou pour être fou Pour se faire prier d'épouser une telle femme, riche héritière et de noble famille, DESTOUCH. *Phil. mar.* II, 3. Il 13° Roi d'armes, le chef des héraus d'armes. Il Le roi du bal, celui qui donne le bal, ou en l'honneur de qui on donne le bal et qui ouvre la danse. Il Le roi de la basoche, celui d'entre les clercs du palais qui présidait une certaine jurisdiction qu'ils tenaient autrefois. Il Le roi des pélerins, celui d'entre eux qui a eu le premier le cloche du bien où ils vont en pélerinage. Il Le roi de l'exercice, celui des tireurs d'abaître qui abat l'oiseau. Il Chez les anciens, le roi du festin, celui qui présidait à un festin. Nous tirâmes au sort le roi du festin ; il devait écarter la fraîcheur, sans nuire à la liberté, BARTHEL. *Anach.* ch. 28. Il 14° Titre qui se donnait à tous les chefs de corporations jouissant de quelque privilège public. Roi des barbiers, des merciers, etc. Il Roi des voleurs, le chef des vingt-quatre voleurs du roi et de tous les voleurs de France, sans la permission duquel il n'y avait pas de volem qui osât jouer publiquement, RICHELET. Il 15° Roi, titre que l'on donnait, à Malte, au plus ancien des chevaliers embarqués sur une des galères de l'ordre ; il commandait la garde, et avait à sa charge les armes du navire. Il 16° Roi de théâtre, l'acteur qui fait les rois. Tiens-toi un peu, enfonce ton bonnet en méchant garçon ; campe-toi sur un pied; mets la main au côte ; fais les yeux furibonds; marche un peu en roi de théâtre, MOL. *Impr.* 1, 7. Il Fig. Un roi de théâtre, synonyme de roi en peinture, voy. plus haut, 11°. Il Roi de théâtre se dit aussi d'un prince qui veut toujours se montrer, se produire en public. Il 17° Chez les catholiques, le jour des Rois [avec une R majuscule], l'Épiphanie. On fetes rèoiu.... De boire et de manger on commence aux veilles des Rois, REGNIER, *Sat.* 4. Il Faire ou tirer les Rois, dîner ou souper en société ou en famille le jour des Rois, et partager un gâteau contenu un gâteau où il y a une fève. Mon fils est retourné en basse Bretagne faire les Rois, REV. 307. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de dames, STROM. 190, 38. Il Gâteau des Rois, le gâteau où il y a une fève, ce jour-là. Il Chandelle des Rois, voy. CHANDELLE. Il Le roi de Brie, voy. BRIE. Le roi fut un tel qui fut roi. Il Le roi boit, en que poussent les convives pendant que le roi de la fève boit. Il Roi se dit de certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de leur espèce. Le roi des animaux, le lion. Je bat le roi des animaux, Qui dans son antre était malade, Fut lui savoir à ses vassaux. Que chacun exposât en emblématique Envoyât gens le visiter, LA FONT. *Fabl.* VI, 16. Il Le roi des oiseaux, l'aigle. Il Roi des animaux se dit quelquefois de l'homme. Ce maître prétendu qui leur donne des lois, Ce roi des animaux, confident de il de nos bois, *Sat.* VIII. Il Par extension, le roi des forêts, le chêne. Quand le roi des forêts, victime étonnée, Tout fatiguer enfin le fer de la cognée, MASSON. *Ardeur.* in Il 18° Roi des chevrotains, nom donné à l'antilope pygmée de l'Inde, ruminants (Lap). Il Roi des vailles, le zèle des dévots. Il Roi de la mer, la corphène hippure (poissons acanthoptérygiens), appelée dauphin. Il Roi des rougets, l'aposon commun. Il Le roi, nom vulgaire du papillon grand nacré. On dit aussi roi des papillons. Il Roi du sud, belle variété de cône (coquilles). Il 20° Le roi des abeilles, voy. ABEILLE. Il 21° Les Trois Rois, nom de trois étoiles placées sur une même ligne dans la constellation d'Orion. On les appelle aussi le baudrier d'Orion, le râteau, la ceinture d'Orion, le bâton de Jacob. Il 22° Au jeu de cartes, la carte figurant un roi dans chaque couleur. Ou, querellant tout bas le cœt qu'elle regarde, A la bête gésuir d'un roi noir vous gronde, SOL. *Sat.* 1. Il Se dit absolument du roi de cœur, à la quadrille. Il Roi appelé, celui qui est avec l'ombre au quadrille. Il Roi qui parle, nom de jeu de cartes qui se jouait du temps de Louis XIV. 16 septembre : Monseigneur fit jouer vingt-huit personnes au roi qui parle, DANGEAU, t. 220. Le fit : dans l'appartement, il y eut un roi qui parle, où trente personnes jouèrent à la même table, tb. 4. p. 223. Il 23° Aux échecs, la principale pièce du jeu. On ne prend point le roi, il faut lui donner échec et mat. Il Fig. Si les petites choses peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il [Charles XII] faisait toujours marcher le roi à deux cases d'échec, et ne voulait plus que les autres pièces, et par-là il perdait toutes les parties, VOLT. *Char ex XII*, b. 1. Il 24° Dans l'ancienne micrologie, le roi des poissons, VOC. Il 25° Terme d'alchimie. Le roi, le soufre ou l'or minéral. Il Le roi et la reine, le soufre et le mercure qu'on doit faire entrer ensemble dans la vaste variété de noire. Il Proverbes. Un Dieu, un roi, une loi, se doit pour combattre les hérésies. Il Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, voy. AVEUGLE. Il C'est la cour du roi Pétaud, voy. PÉTAUD.

— SYN. ROI, TYRAN, PRINCE, SOUVERAIN, EMPEREUR. Le roi se distingue du tyran dans l'antiquité en ce qu'il prend légitimement l'autorité ; depuis le moyen âge, il se distingue des ducs, comtes, princes, souverains aussi, en ce que le roi a été dans l'origine le chef des ducs, comtes et princes; enfin il se distingue de l'empereur, en ce que l'empereur est un titre dérivé de l'empire romain.

— HIST. 1° *Le roi Pharamond.* Le roi des sous *pagiens*, *Eulalie*, Il 2° Le roi enfraint la paix le roi, *Lou de Gouil*. I. Charles le fels, bastre empereres apelez, *Ch. de Roi*, I. Il 3° *Le roi* roi [l'amour] me fut de folie, *Couci*, tb. Car eil qui vost tel amor deserver [espérer] ... A assez plus de duel [douleur] que de joie, *Couci*, tb. Il Il n'a pas vû perdoit Charles, tb. XXIV. Raoul et droit si con je ai apris; Le tort en et li rois de Saint Denis, *Raoul de Cambrai*, I. Il me soverains en eus en France et moult grant seigneurie. *Berte*, II. Ha! Dieu, fait-elle, sire, vrai rois, vrai gouverneres, tb. XLIV. [Dieu]

dent], ST-SIM. 32, 19. Messieurs les hidalgos étant ordinairement roides en fait d'alliance, et gens à observer les longues et les brèves, LESAGE, *Estr. Gonz.* 38. || Substantivement. Sa société [du P. Tellier, jésuite] pour l'ardeur de son naturel et sa roideur avait été obligée de le renvoyer en France, ST-SIM. 317, 179. || Il se dit des choses en un sens analogue. [Suivant les réformés] il n'y en avait jamais eu [de libre arbitre] ni parmi les hommes ni parmi les anges.... jamais les stoïciens n'avaient fait la fatale plus roide et plus inflexible, BOSS. *Var.* 317, 1. Les idées qu'on y prend [dans la lecture de Descartes] roides et inflexibles, faute d'être traversées, pliées par celles des autres, FONTEN. *Méry.* Les principes les plus roides de sa secte [stoïcienne], MIRAB. *Claudi et Nér.* 11, 89. || 5° Difficile à monter, escarpé. Une côte roide. Il entre dans cette grotte souterraine, et descendit un escalier excessivement roide, ANDRÉA, *Voïl. du chiff.* I, 9, p. 143, dans ROQUEF. || 6° Qui a un mouvement rapide et fort. Les pigeons ont l'aile fort roide. Le cours de cette rivière est roide, FÉN. Fr. et familièrement. Faire ce jeune homme si rite capitaine, cela était un peu roide. || Par extension. Un tel rude, se dit de quelque chose, rapide et acide, qu'il est difficile d'accepter. || 7° Adverbiellement. Vite, vivement, avec force. La Rancune se mit à pisser si largement et si roide, que le bruit seul de cet pot de chambre eut réveillé le marchand, scARR. *Rom. com.* I, 6 || Rude comme balle, très-rapidement, sans hésiter. Il ferme de volerie. Découpier roide, découpier très-vite et très-rapide, aussitôt que l'animal est passé, sans en-dre la meute. || Fig. Et familièrement. On a mené cette affaire bien roide, on l'a bien fort vivement. || Dans le même sens. On a mene cet homme bien roide. Je le mène un peu roide, RICHARD, *Ret. supr.* II.

— RUST. 2° Mets-le roide, frappe fort, RICHELET. En pur ce que vous estes e enuins et sacrez, je redées as pluseurs par le brant que portez. *Th. le Mart.* In [le bâton lancé] qui mout fu roit et pesanz acerés, *Rouc.* p. 190. E banste fort e rade a cel mestre, *Gerard de Rost.* p. 316. || RUST 8. Les lei [yeux] il et clos et le corps roide, Et en pluseurs leus la char froide, *Josaphat*, dans ROQUEF. 1171. Et se il [un ouvrier] est si fot et si roides et si abouriz que il ne vueille obeir au commendement le mestre [du métier], *Liv. des mét.* 169. Il [le cocher] ne cesse que à peinne s'i puoit tenir chevaus, JOINV. 278. A justices tenir et à droitures soles loiaus et roide, sans fauseté à destre ne à senestre, *Ib.* 12. Cette pierre est roide, et qui à repartement plus le riche home que le poure, 10. 297. || RUST 9. Homme de tres rede seigneurie et de très sur et rade empire, *Liv. coronne*, P° 84, verso. Les ames des chrestiens reçoi en ta grant sale, Dont il corps sont cy mort, tuit froit, tuit roit, tuit pale, *Girart de Rous.* 4082. || RUST 8. Par dessous cette montagne couroit une rivière forte et roide, FROISS. I, 1, 41. Ces Flamands qui deseonfortent orgueilleusement et de grant volenté, roneilent roide et durs, *Ib.* II, 31, 197. Se on meschant [le médecin] l'eusse creu, Las! je seroy, mort tout roide. Se seulement j'eusse beu Sa tisanne et son eau froide, MAROT, *Ep. au roi*. C'est la qualité d'un portefaix, d'avoir les bras et les jambes plus roides, MONT. I, 212. Roides, tendus et immobiles du froid, 1D. I, 91. Le froid joint roide, 1D. IV, 35. Et leur commandement qu'ils s'en courrussent le plus roide qu'ils pourroient vers Megares, AMYOT, *Pyrrhus*, 1h.

— ETYM. Wallon, *rou*; picard, *rade, réde*, vite; provenç. *resc, rese, rede, roi*; du lat. *rigidus* [voy. RIGIDE]. Ce mot fait difficulté. Au moins le mot *ne pise pas*, il vient de *rigidus* qui donne *roit*, ou *roide* dans le dialecte du centre, et *redde* ou *rede* dans le dialecte normand. Mais *roide* a aussi le sens de *rapide*; et *rapidus* avait donne *rade* ou *raide*. Y a-t-il eu confusion, et a-t-on mêlé les formes *roide* de *rigidus* et *raide* de *rapidus*? Cela est incontestablement possible et probable. Mais *roide* et *raide*; mais cela ne fait pas pour la dialecte du centre, là raide n'a pu être pris pour roide, car nous avons les mots *roide* et *roit* avec le fin du XIIIe siècle et le XIVe siècle. M. P., à partir de ce temps, le confusion a pu se faire. Le seul cas de confusion que l'on pourrait alléguer serait celui de Gerard de Rossillon, au XIIe siècle, où *rade* est dit pour *rigidus*; mais ce poème, écrit sur les confins entre la langue d'oc et la langue d'oïl, ne peut pas faire autorité. A ce point, si les lois phonétiques n'admettent pas la confusion, dans le dialecte du centre, entre *roide*, de *rigidus*, et *raide*, de *rapidus*, reste la difficulté de savoir comment *rigidus* a pu prendre le sens de rapide. C'est l'idée de tension qui aura servi d'intermédiaire : ce qui est tendu a para escarpé; et ce qui est escarpé a paru rapide.

‖ **ROIDEMENT** ou **RAIDEMENT** (rè-de-man), *adv.* D'une manière roide.

— HIST. XIIIe S. Se il morroit une verge roidement en l'air, elle soneroit et pliereit, BEAUM. LATIN, *Trésor*, p. 317. Qui roidement esgarde les rais dou soleil, il entenebrit si que il ne voit goute, ID. *Ib.*, p. 349. || XIVe S. Si l'espervier va querre l'aloe roidement en tirant à contre mont, que c'est belle chose à regarder! *Modus*, P. CL. || XVe S. Si en fut tout joyeux, et commença moult roidement vers lui, FROISS. I, 1, 99. || XVIe S. Commander roidement [durement], AMYOT, *Com.* 33.

— ETYM. *Roide*, et le suffixe *ment* ; provenç. *rei-dament*.

ROIDEUR (roi-deur) ou **RAIDEUR** (rè-deur ; la prononciation rè-deur est aujourd'hui la plus usitée de beaucoup), *s. f.* || 1° Tendre ou etendre avec force. Roideur de bras. || Terme de charpenterie, Raidir un clou, l'amener à une pression propre à soutenir un mur. || 2° Rendre roide, incapable de mouvement. Lorsque la vieillesse me courbera le dos et me raidira les jarrets, MARMONTEL, *Mém.* II. Leurs habits mouillés [dans la retraite de Moscou] se gelent sur eux; cette enveloppe de glace avait leurs corps et raidit tous leurs membres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 11. || 3° Fig. Rendre ferme, roide. Ce fut [l'intérêt de Mme de Maintenon et d'Harcourt] ce qui les roidit à soutenir Mme des Ursins, ST-SIM. 122, 99. Il [Colomb] avait, comme tous ceux qui forment des projets extraordinaires, cet enthousiasme qui les roidit contre les jugements de l'ignorance, BAYARD, *Hist. phil.* VI, 3. || 4° Fig. Dureté roide. Le linge mouillé roidit par la gelée. || Fig. Gauche, mal à l'aise, souffrant ah'so sous les risées de la Constituante, il [Robespierre] avait raidi de haine, et s'était comme dressé vous l'applaudissement du peuple, MICHELET, *Hist. Révol.* IV, 1. || 5° Se roidir, *v. réfl.* Devenir roide. Le linge mouillé se roidit par la gelée. Ses bras se roidissent, je ne sais si la mort courra son front, GENLIS, *Ad et Th.* I, 11, p. 80, dans ROUQUE. Il se tenir roide. Parsons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se roidissent jamais au jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent pas pour se pas tomber, *J. J. ROUSS. Corresp. du Dauph.* I, 118, p. 337, dans ROUSSEAU. Pour n'arrêter je me roid s; Mais le tourbillon me dit : passe, MÉRARD, *Duel errant.* || Se dit d'un cheval qui, par fatigue, refuse d'avancer. || 6° Fig. Tenir ferme, se roidir point se relâcher. L'âme doit se roidir plus elle est menacée, CORN. *Méd.* 1, 6. Il faut avouer que la religion a quelque chose d'étonnant; c'est parce que vous y êtes né, dira-t-on : tant s'en faut, je me roidis contre par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me subjugue, FRANC. *Pensées, Religion*, 16, édit. PARISOT. Mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on rompant tout, si l'on voulait se raidir contre la nécessité, SÉR. 28 NOV. 1684. Je vous... vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses desseins; qui, pour maintenir la raison, se roidit contre la coutume, ID. *Mme de MAINTENON*, I, 8. Sentant un grand événement, il [le diplomate] se roidit ou il se relâche selon qu'il lui est utile ou préjudiciable, LA BRUY. II. Il faut... que nous nous roidissions sans relâche contre nous-mêmes, MASS. *Carême, Tiéd.* 9. Le roi s'était roidi à n'accepter aucun de ceux qui entraient dans le service, de peur de donner dans une de ses deux compagnies de mousquetaires, ST-SIM. I, 12. Le cardinal MAZARIN, qui ne se raidissait pas contre les difficultés comme Richelieu, VOLT. *Hist. parl. IV.* || Avec ellipse du pronom personnel. Quelle est votre pensée, et quel courra transport Contre nos propres vœux vous fait roidir si fort? MOL. *Le Dép.* III, 9.

— HIST. XIIIe S. [Il] Roidist la jambe, s'afiche es estres [étriers], BEAUM. POÉS. I, 27. || XIVe S. Les tems] Saugiest ce cuer tout lessié Dou lin ou il a un chapel, lour four fros defroncier et pour redir la pel, *Contenance des femmes*. || XVe S. Le mestre le livre baiser sur la bouche, il est roidir sur lui [se roidir de charbon, *Menagier*, II, 3, 1]. || XVIe S. Les aucuns sont moins et roidir; D'eulx n'est-il plus rien maintenant, VILLON, *Grand testam.* || XVIIe S. Ce n'est pas assez de luy roidir l'ame, il luy faut aussi roidir les muscles, MOL. I, 165. Celuy qui se jeune, se roidit et se tend, pour.... ID. II, 180. Ils accommodent tous la regle de justice, la faisant propre à leur profit, et la roidissant à la roine d'autrui, LANOUE, 240. Elle le vit, froid et tremi, roidir entre ses bras, FURET, p. 93, 1690.

— ETYM. *Roide* ; BERTY, *redir*.

Digitized by Google

‡ **RODDISSEMENT** (rol-dî-se-man) ou **RAIDISSEMENT** (rè-dî-se-man), *s. m.* Action de roidir ou de se roidir.

— **HIST.** XVIe *s.* Le froid endurcit la peau, il fait des tensions de nerfs, roidissements et des convulsions. PARÉ, l. II, p. 646.

† **ROINES** (roi-n'), *s. f. pl.* Fortes pièces de bois qui forment les deux côtés du châssis dans les métiers de basse lisse.

† **ROISSE** (roi-se), *s. f.* Terme d'exploitation des mines. Couche fortement inclinée (Nord).

ROITELET (roi-te-le; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, les *t* des deux mots se lient) *s. m.* Petits oiseaux dont les mœurs, le chant, etc., ressemblent à ceux des rossignols, mais qui sont plus petits et moins estimés.

— **HIST.** XVIe *s.* Le roitelet est le petit oiseau que les rois, mais des roitelets, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuvres, t. IV, p. 337. ‖ 3° Fort petit oiseau; c'est le nom vulgaire du *régule* cristé de Vieillot, qui est la mésange régule de Gmelin et la *sylvie régule* de Latham; et du troglodyte européen, insectivores, dit aussi bécheton, fourre-buisson, raitelet, petit rat. Si bien qu'ils (les poètes) font comme le roitelet, qui, pour monter aux nues, se cache sous les ailes de l'aigle, *Francion*, v, p. 186. Un roitelet pour vous [rossignol] est un passant fardeau, LA FONT. *Fabl.*, I, 22. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires; qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, BUFF. *Ois.* I, 2, p. 42.

— **HIST.** XIIIe *s.* Si l'avoit ailliors grans esseles De roietaus et torterolles, De charalondrecaus, d'arondelles, *la Rose*, 6321. ‖ 2° *Mais par ce* endroit roytiaulx entrer en Flandre? PASQUIER, II, II, 474. ‖ XVIe *s.* Le petit roytelet, se resjouy-sant plus que de coustume, sautelant et plaisamment chantant, denote la pluye advenir, PARÉ, *Anim.* 2. Cesar appelle roytelets tous les seigneurs ayants justice en France de son temps, MONT. I, 283. Il y a une seconde entre le petit ezeau qu'on nomme le roytelet, et le crocodille; le roytelet sert de sentinelle à ce grand animal, ID. II, 498. Comme un petit roytelet est aussi bien souverain que son petit dereboit que le grand en un grand Estat, CHARRON, *De la sagesse*, I, 11.

— **ÉTYM.** Dimin. de *roitel* ou *roitet*, anc. dim. de *roi*: *wallon*, *rôietai*.

† **ROITELETTE** (roi-te-le-t'), *s. f.* Femelle du roitelet. On n'a dit que votre roitelet. Le bien soit de sa ruitelette, Et que ce petit drôle ne fait Des soupirs que pour la fauvette, *Rec. de pièces galantes*, dans SCHELLE.

† **RÔLAGE** (ro-la-j'), *s. m.* Action de mettre le tabac en rôles..... Dans les ateliers suivants, savoir : ..... rôlages et filage des rôles mouillés..... rôlages et pression; pressions des carottes..... *Ordonn. sur le serv. des manuf. des tabacs*, 30 juin 1832, *art* 319.

† **ROLAND** (ro-lan), *s. m.* Paladin des chansons de geste, célèbre par sa vaillance, qui mourut à Roncevaux. Moi, chamailler, bon Dieu! suis-je un Roland, mon maître, Qui pour l'Empereur MOL. le Dép. V, 1. ‖ Fig. Faire le Roland, faire le brave.

— **HIST.** XVIe *s.* Si je mourroye tout maintenant, Je mourroye de la mort Roland [de soul], *Rec. de pièces*, p. 189.

— **ÉTYM.** Ancien haut allem. *hruod*, *hrod*, gloire, et *land*, terre.

† **ROLEAU** (ró-l'), *s. m.* ‖ 1° Rouleau, sens propre qui n'est conservé que dans quelques termes de métier. On comprime ces cuirs entre deux rouleaux qu'on appelle rôles, faits d'un bois très-dur, et qui tournent en sens contraire, GARLIN, *Manon rust.* t. III, p. 354, DUBOIS. ‖ Petite pièce de tabac ou bouclin roulé plusieurs fois sur lui-même. Le négociant en fait leur déclaration de tout le tabac qu'ils auront fabriqué, fait et mis en rôle, *Ordonn.* 22 juill. 1681. ‖ 2° Ancien mesure, une ou plusieurs feuilles de parchemin, de papier, etc. collées bout à bout, sur lesquelles on écrivait les actes, les titres. Grand rôle, petit rôle. ‖ Rôle d'écriture, règlement pour la marine. ‖ En Angleterre, rôles du parchemin, les registres manuscrits des actes de cette assemblée. Clercs des rôles, un des rois, un des archives et registres de chancellerie sont gardes. Maître des rôles, celui qui *juge* dans l'absence du chancelier. ‖ 3° Aujourd'hui, en termes de pratique, un feuillet ou deux pages d'écriture. Une grosse composée de tant de rôles de minute, de tant de rôles. Faire des écritures au rôle. ‖ Fig. Comme en lui disait [à Corneille] qu'il y avait peu de charité dans les Petites Lettres [les Provinciales], Il tira promptement le rôle de sa poche, et fit voir que c'était ainsi que dans tous les siècles on avait combattu les hérésies et les sacrements, ARN. et NICOLE, 1677, I, 6° Liste et catalogue. Les capitaines ont un rôle de leurs soldats. Comme il y a des rôles et états de tous ceux qui tirent des pensions, gages, appointements et dons du roi, VAUBAN, *Dîme*, p. 70. Voilà, monsieur, un petit rôle Des dettes de mon maître..... RICHARD, *le Joueur*, III, 6. Le rôle de ceux qu'il entre un état et un rôle? c'est qu'on état contient une recette et une dépense, et un rôle ne contient que l'une ou l'autre, *Arch. des Rois*, *Instructions sur la Ch. des Cte de Paris*, p. 83, 1701. De puis, d'après les rôles de la capitation et du dénombrement des marchands, les villes, bourgs, villages, assurent qu'aujourd'hui la Russie contient au moins soixante-quatre millions d'habitants, VOLT. *Russie*, I, 9. Dressez, sur de fidèles mémoires et sur le rapport de la plus prudente bien vérifiée, un rôle des paysans qui se distingueraient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin de leur famille, par leurs services dans la milice, DUPONT, I. 3. ROBIN. *Palogne*, XIII. Les receveurs chargés de la perception des impôts publics conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens, BARTHEL. *Anach.* ch. 56. ‖ Terme de marine. Rôle d'équipage. Huit générale des hommes qui sont employés à bord d'un navire, avec une qualité quelconque de fonctionnaire; cette liste comprend même les passagers. ‖ Rôle de combat, d'abordage. Rôle où le poste auquel chacun est assigné sur pour le combat, soit pour le cas d'abordage. ‖ Rôle de quart, liste des hommes qui doivent faire quart. ‖ 8° Terme de jurisprudence qui signifie un interrogat sur les causes dans l'ordre où elles doivent se plaider. Rôle ordinaire. Rôle extraordinaire. Rôle de relevée. Sa cause est au rôle. Rayer du rôle. ‖ Rôles du parlement, non dont; rôles du parlement, qui contient l'énumération des parties. ‖ Fig. A tour de rôle, chacun à son tour, à son rang. Ils [des sénateurs] seraient tenus d'y assister [à des séances] à tour de rôle, J. J. ROUSS. *Pologne*, VII. ‖ 9° En termes d'ancienne chancellerie, registre sur lequel étaient portées les oppositions faites au sceau des provisions des offices, oppositions qu'on avait signifiées à des officiers nommés par des rôles. ‖ 9° Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre. Apprendre son rôle. Il est écrit sur un rôle, sur un papier. Un rôle de trois cents vers. Répéter un rôle. Nous ne savons pas nos rôles, je n'en sais pas un mot. Il arrive que je sous obliger à jouer de la sorte, MOL. *Impromptu*, I. Vous jouez chez vous la comédie? — Témoin ce rôle encor qu'il faut que j'étudie, PIRON, *Métrom.* I, 1. Il dit que, si, après qu'il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature [Voltaire], la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 déc. 1760. Cela fait un peu de tort à notre théâtre; il n'y a point de rôle pour un vieillard malade et n'y voit goutte. A moins que je ne joue celui de Tirésie, ID. *Lett. Prince de Ligne*, 1er févr. 1766. ‖ Fig. Ils [les gouverneurs de province] ne prétendaient point se personne [du roi], qu'ils ne souhaitent de quitter ces grands rôles de comédie que pour le venir regarder à Versailles, ST-SIM. *Mém.* Ils n'en devraient pas être regardés, sev. 809. ‖ Se dit, à l'Opéra, du papier contenant la partie d'un acteur. ‖ 8° Le personnage représenté par l'acteur. Les premiers rôles. Les seconds rôles. Qui est-ce qui fait tel rôle? Je confierai volontiers des rôles aux Lekain et aux Clairon; mais je ne les consulterai jamais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 déc. 1765. Quelque le rôle de Phèdre soit, d'un bout à l'autre, ce qui a jamais été écrit de plus touchant et de mieux travaillé, ID. *Dict. phil. Art dramat.* Pour le destruction de Milet par les Perses; Phrynichus, disciple de Thespis, en fit le sujet d'une tragédie ; il introduisit les rôles de femmes sur la scène, 408 ans avant J.-C, BARTHEL. *Anach.* t. VII, *table* 4. ‖ Cet acteur a bien saisi son rôle, l'esprit de son rôle, il en a bien exprimé le caractère, le sens. ‖ Il a outré son rôle, il en a chargé, il en a forcé l'expression. ‖ Créer un rôle, le jouer pour la première fois. Talma a créé le rôle de Damville dans l'École des vieillards. Un tel aussi : jouer d'original tel ou tel rôle. ‖ Prendre un rôle, se charger de jouer un rôle dans une pièce. Et j'ai pris dans la pièce un rôle ainsi que vous, LABRIT, *Jalousie sans amour*, sc. II. ‖ Fig. Prendre un rôle, se couvrir d'un masque. ‖ Fig. Rôle se dit de la part prise dans quelque affaire. Ses compagnons jouaient chacun un rôle, LA FONT. *Fèv.* Avezvous donc perdu, dites-moi, la parole ? Et faut-il qu'en ceci je fasse votre rôle? MOL. *Tart.* II, 3. Au moins, madame, souvenez-vous de votre rôle, ID. *Pourc.* I, 1. ‖ Fig. Le personnage qu'un fait avoir le monde, le caractère qu'on y montre. Ce monde présidable et sa gloire frivole Fait une comédie où l'ignorais mon rôle, MOLIÈRE, *St Genest*, IV, 5. Homme, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle [dans l'apologue], LA FONT. *Fabl.* V, 1. J'ai médité sur votre rôle [de Mme de Pompadour-Gâteau-gaud]; cette créature avait fait un grand rôle, la fortune de bien des gens, la joie et le plaisir de bien d'autres, ID. *Lett.* 1er janv. 1746. Je ne puis plus bonne à rien; j'ai fait mon rôle, et, par mon goût, je ne souhaiterais jamais une si longue vie, ID. *à Voltaire*, 16 janv. 1686. Je ne vois personne qui ne songe à sa vie et à sa santé; il n'y a que vous qui semblez avoir envie d'expédier promptement votre rôle, ID. *à Mme de Grignan*, 16 sept. 1677. Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre où chacun en public, l'un par l'autre abusé, Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé, MOL. Sgan. II, 1. Ceci-ci, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier, MONTESQ. Rom. XII. Depuis longtemps, la France et l'Angleterre jouent le principal rôle dans les guerres générales de l'Europe, BOLINGB. *Œuv.* t. V, p. 83. Monsieur Jadis est un drôle Qui soutient avec chaleur qu'il n'a joué qu'un seul rôle, ARNAUD, *Judas*. Mon cher, quittez ce rôle; vous m'ennuyez beaucoup, si vous vous croyez drôle, v. HUGO, *Roy Blas*, IV, 2. Fig. L'électricité est un jeu pour un très-grand rôle dans les tremblements de terre et dans les éruptions des volcans, BUFF. *4e Sup. nat.* (Œuv. t. II, p. 6).

— **REM.** On trouve, dans les exemples ci-dessus cités, *rôle* rimant avec *frivole*, *parole* et autres semblables. Ce sont des rimes très-défectueuses.

— **HIST.** XIIIe *s.* Ele [la fauvette] fera les paroles chevalier; Car encore servoit un role d'escuier, *Sat.* IV, ‖ XIIIe *s.* Quant on vent un eschaz, li maires fait les rentes et les menances, et a de ceus deus deniers, per cascune, *rotulus*. ‖ XIVe *s.* Les roolez de copye aurent trois espans de long, et un espan d'escriture en lè, et *rotulus*, *rotulorum*. La dreça, le statuz, poiet l'ont comme un role, *Baud. de Seb.* II, 683. ‖ XVe *s.* On a beau tenir pied à boulle; On est vaincu à tour de rolle, ROYAULMONT, *Pleading*. Ils prennent trois cens hostages nommez en une roolle par l'evesque de Lyege, *chron.* II, 4. ‖ XVIe *s.* Comme on pourra voir au tour du rolle, J. MAROT, *Ann. Louis XII*, ms, f° 88, dans LACURNE. Le dernier roolle de la mort et de mous, MONT. I, 67. Il ne sera pas mis en chaise [chaire] pour dire un roolle prescript, ID. I, 287. C'est le roolle de la cassine, non de la verité, de.... ID. II, 37. Ceux que Dieu veut exterminer de la vie celeste, ne saront point au roolle de son peuple, CALVIN, *Instit.* 811. Coste, sur les degrez de la prison, appelle par roolle tous les renfermez, que quatre ou cinq assommoient, *b. hist.* II, 72. Par la mort vient, qui nous envoye; Alors un chacun se repent Que mieux il n'a joué son role, MONS. *Odes*, V, 13. Les roles et rentiers, des juridictions seront *adornez* de dix ans en dix ans, *Const. gener.* I, II, p. 706.

— **ÉTYM.** Berry, *rôle*, rouleau : *un rôle de toile*, provenç. *rolle*, *rotlle*, rutle ; cat. *rotlle* ; espagn. *rotlo* ; portug. *rolo* ; ital. *rotolo*, *ruotolo* ; du lat. *rotulus*, rouleau, de *rota* (roy. ROUE).

RÔLER (rô-lé), *v. n.* Terme familier qui ne se dit guère qu'en parlant de certaines sortes de vers d'écriture. Plus il [un sergent] les voyait batre, mieux il rôlait, PURETIÈRE, *Roman bourgeois*, liv. II, *Hist. de Chartreuselles*, p. 218. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **ÉTYM.** *Rôle*.

RÔLET (rô-lè), *s. m.* Terme familier. Petit rôle ; il ne se dit que figurément pour signifier la vie, le rôle de chacun. Seion, ou plus ou moins, que dure le rôlet, REGNIER, Sat. XIV. Là, rien n'était réglé, tout allait en désordre, Là chacun était maître et n'avait mal valet; Là sur son compagnon chacun cherchait à mordre, Et là chacun jouait un différent rôlet, SAINT-OLAIS, *Contes* (1672), cité dans *le Chasseur bibliographe*, 3e année, n° 6. ‖ Jouer bien son rôlet, bien jouer son personnage. Il continue à jouer son rôlet, LA FONT. *Serv.* Quand sur la scène de ce

Digitized by Google

monde, chaque homme a joué son rôle, VOLT. *Poés. mêlées*, 327. || Être au bout de son rôle, ne savoir plus que dire ni que faire. Je crois que je suis au bout de mon rôle, et que j'ai épuisé toutes mes ressources (pour les corrections d'une tragédie), VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 déc. 1756.

— HIST. XIIIe S. Si pendent à l'olive escrites En ung rolet lettres petites. Qui dont à ceus qui les lisent, Qui sont l'olive en l'ombre gisent, *la Rose*, 20710, || XVe S. Voy que Salmon escript en son roulet : Homme sage (ce dit-il) a puissance Sur les planètes et sur leur influence, VILLON, *Débat du cœur et du corps, Ball.*

— ÉTYM. Dimin. de *rôle*.

† ROLETTE (ro-lè-t), *s. f.* Synonyme de betet, plante.

† RÔLEUR (rô-leur), *s. m.* Ouvrier qui fait des rôles de tabac.

† ROLLE (ro-l'), *s. m.* Tisonnier à l'usage du chaufourner.

— ÉTYM. *Rôle*, dans le sens de rouleau : XVIe S. Roolle de chesne, PERCEFOREST, *Ms.* t. II, f° 57.

† ROLLER (rol-lèr), *s. m.* Cylindre qui trsite le fer quand il est devenu malléable par le recuit.

— ÉTYM. Angl. *roller*, rouleau, dérivé, rouler, du verbe *to roll*, rouler, qui vient du français *rouler*.

† ROLLIER (ro-lié), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ancien continent (passereaux), il fait presque de l'ordre des pies ; on le nomme aussi geai de Strasbourg et perroquet d'Allemagne. Nos officiers tuèrent... au rollier d'un très-beau bleu, qu'ils ont été décrit par M. de Buffon ; il est très-commun dans l'île Sainte-Catherine, LAPEROUSE, *Voy.* t. II, p. 39, dans notre édition.

† ROMAÏKA (ro-ma-ï-ka), *s. f.* Danse nationale des Grecs modernes.

— ÉTYM. *Romaïque*.

† ROMAIN, AINE (ro-min, mè-n'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'ancienne Rome ou aux Romains. Au seul aspect de la grandeur romaine, CORN. *Sertor.* II, 1. Regarde-le-moi, seigneur, comme dame romaine, IB. III, 3. Il ne reste pas aujourd'hui dans Rome une seule famille qui puisse se dire romaine ; il n'y a que le nom et les ruines de la maîtresse du monde qui subsistent, VOLT. *Ann. Empr. Charles-Quint*, 1837, || Citoyen romain, homme qui jouissait des droits de cité à Rome. Citoyen romain, titre qui fut accordé par extension à des rois alliés et même à des villes et à des provinces affiliées. || Beauté romaine, femme aux grands traits bien marqués et un air majestueux. || 2° Chiffres romains, lettres numérales C, D, I, L, M, V, X, etc. || 3° Fig. Qui rappelle la courage, l'austérité et les autres qualités des anciens Romains. Une vertu romaine. Un cœur vraiment romain, CORN. *Cinna*, II, 1. Il se trouvera toujours quelques-uns dans qui trouveraient ceci un peu romain, Et rendraient grâce aux dieux de n'être pas Romaines, Pour conserver encor quelque chose d'humain, ETC. *Lett. à Bergier*, 18 juin 1684. Vaudois, il ne faut pas l'envoyer à Turin [sous les ordres de la Feuillade] ; cette offre romaine ne fut pas acceptée, ST-SIM. 182, 214. Impossible qui l'emporte, le roi de ce Tyrol à des entreprises romaines du côté des bâtiments militaires et civils, IB. 384, 124. Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine, J. J. ROUSS. *Conf.* I, 1° 4° A la romaine, à la manière romaine. Ils vivent à la romaine ou à la grecque, LA SAUV. III. Bonchardon a vêtu Louis XV à la romaine, et il a bien fait, DIDER. *Ess. sur la peinture*, ch. 3. || Punch à la romaine, composition de glaces au citron, avec sirop de vanille, le tout frappé, avec addition de blanc de meringue, et d'un peu de rhum ou kirsch ou vin de Champagne. || 5° Se dit aussi des personnes et des choses qui appartenant à la Rome moderne. L'Église romaine. La religion catholique, apostolique et romaine. Brèviaire romain. Rite romain. || Latine romaine, SOY. NOMAINE. || 6° *Substt.* Homme, femme de la Rome ou de Rome moderne. Puissé-je..... Voir le dernier Romain à son dernier soupir ! CORN. *Hor.* IV, 5. || Fig. De Romain, en Romain de grande race, de haut courage. Vous ferez une action de Romain, si vous parvenez à faire jouer Rome sauvée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 août 1761. Tous ses discours de la journée furent un mélange de hauteur de Romain et de bassesse de courtisan, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 140. || *Fig.* C'est un Romain, se dit d'un homme connu par de grands sentiments de probité et par son patriotisme. || Les derniers des Romains, ceux qui ont défendu les derniers la république. Regarde le malheur de Brute et de Cassie.... Ne les compte-t-on plus pour les derniers Romains ? CORN. *Cinna*, I, 3. || Familièrement. C'est le dernier des Romains, il a des vertus qui ne sont plus de son temps. || 7° Romains, nom sous lequel on a désigné, dans les temps de la monarchie franque, les Gaulois d'origine. || 8° Terme d'argot des théâtres. Claqueurs. Sous le lustre avec les romains du parterre.

— ÉTYM. LAT. *Romanus*, de *Roma*.

2. **ROMAIN** (ro-min), *s. m.* || 1° Terme d'imprimerie. Le gros romain, le caractère qui a seize points. || Petit romain, caractère très-usité, dont le corps porte neuf points. || 2° Dans chaque corps de caractères, celui dont les traits sont perpendiculaires, à la différence de l'italique dont les traits sont inclinés. || *Adj.* Caractère romain.

4. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* || 1° Balance qui consiste en un fléau divisé en deux bras inégaux : l'objet à peser est attaché au plus court, tandis qu'un anneau mobile portant un poids glisse sur l'autre bras, jusqu'à ce qu'il s'arrête au point où il fait équilibre à l'objet à peser, et indique le poids de cet objet sur une échelle gravée sur le fléau. Enjeux sont au nombre d'aunr des romaines pour peser lesdites gueuses, *Arrêt du conseil*, 4 juin 1620. La romaine n'exempte de payer à la main le poids que contient par elle, J. J. ROUSS. *Em.* III. || *Adj.* Balance romaine. Les hôteliers ne pourront tenir en leurs maisons poids, fléaux, ni balances romaines, ni autres ustensiles à peser, *Statuts et ordonn. vérifiés en parlement*, le 13 mai 1601. || 2° Terme du maréchal. Instrument en forme de levier, pour mesurer la force des chauffres. || On se sert aussi d'une romaine pour essayer la soie. Ces soies ont été essayées à la petite romaine de Bergné, pour connaître leur solidité, ROARD, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. II, p. 836. || 3° Cercueil auquel le cirier suspend les flambeaux aux quatre angles. || 4° Nom donné quelquefois, mais improprement, au dynamomètre et au peson dont on se sert pour évaluer les poids des corps par le degré de flexion que ces poids font prendre au ressort.

— HIST. XIVe S. Le suppliant retint l'autre piece du tolle avec un romman et un biquet d'argent à pesez, JUIF, *Ordonn.* II, 1.

— ÉTYM. Arabe, *rommâna*, poids et balance.

3. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Variété abondante de la laitue calliée ou de Laitue pommée.

— ÉTYM. Rapportée par Bureau de la Rivière, dans le XIIe siècle, d'Avignon, ou siégeait la cour pontificale, et qui tirait son nom de cette origine.

† 3. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Sorte de petit papier in-folio. || Petite romaine, petit papier après le poulet.

† 4. **ROMAINE** (ro-mè-n'), *s. f.* Nom qu'on donnait à Rouen, à Dieppe, etc., à ce qu'on appelle la dentelle.

† **ROMAINEMENT** (ro-mè-ne-man), *adv.* A la manière romaine. Il assure qu'il y avait des quartiers à Rome où l'on parlait plus romainement, BALZ. *le Barbon*, 1.

— HIST. XIIIe S. Si je veuil descrire briemant, Comme on vit roumainement ; Roumains a la langage sece et plain, Ne peut parler sans oignement..., DU CANGE, *romanz.serv.*

† **ROMAÏQUE** (ro-ma-ï-k'), *adj.* Qui appartient aux Grecs modernes. || *S. m.* La romaïque, le langage grec moderne. || Grec vulgaire au usage au moyen âge. || *S. f.* La romaïque, synonyme de romaika. Qui... vouloit, sous le soleil d'Afrique Voir les Grecs aux pieds nus danser la romaïque, P. LEBRUN, *Ep. le Roi de Grèce*.

— ÉTYM. *Romaïque*, terme qui, signifiant romain, a passé aux Grecs quand l'empire romain d'Orient se fixa chez eux.

† **ROMAN, ANE** (ro-man, ma-n'), *adj.* || 1° Il s'est dit d'un langage qu'on a supposé avoir été intermédiaire entre le latin et les langues qui en sont nées, mais qui, en ce sens, n'a jamais existé. Il aujourd'hui, et de ce sens, ne sont formées du latin, et dont les quatre principales sont : l'espagnol, le français, l'italien et le provençal. Les langues romanes, ou romanes, l'ensemble des langues romanes. || Roman provençal, langue d'oc. Vers la fin du onzième siècle, on vit la poésie commencer en Provence en langue romane, qui ensuite corrompu, comme elle avait fait dans la Grèce, par des chants héroïques et satiriques, MARMONTEL, Œuvr. t. IV, p. 388. || On a dit aussi roman rustique. Le roman de Philomena, écrit au XIIe siècle en roman rustique, VOLT. *Dict. philos. Français*. || 2° Se dit du style qui régna dans la construction des édifices, du Xe au XIIe siècle, et dont les voûtes à plein cintre forment le principal caractère.

— HIST. XIIIe S. Qui ceste estoire en romanz mist, *Rou*, 10442. Car à l'escholle fu quant il fu petis, Tant que il sot[ust] et romans et latin, BENOÎT, *Chronique*, II, 111e s. Il li otroie, quanqu'il voit, Il s'abaissa, si est l'asolt Noitié romanz, moitié latin, *Rou*, 10833, Un menagier qui mieu parlast, Loeroie [je conseillerais] qui i alast Sans plus stargier le matin, Qui parlast romanz ou latin, sb. 18306. S'aucuns demande por quoi chis livres est escris en romans selonc le patois de France, puis que nos sonmes Italiens, BRUN. LATIN, *Trésor*. || XVIe S. On appelle roman nostre nouveau langage, pour ce qu'il estoit corrompu du vray romain ; je trouve un passage où on l'appelle rustique romain, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 654, dans LACURNE.

— ÉTYM. PROV. *roman* ; cat. *romanz* ; espagn. et port. *romance* ; du lat. *romanus*, romain. Il est remarquable que ce mot a une ténuitaque en vieux français, et une forme analogue en espagnol. Le provençal n'a pas cette *a*.

3. **ROMAN** (ro-man), *s. m.* || 1° Narration vraie ou feinte, écrite en vieux langage ou langue roman, soit en vers, soit en prose. Le roman de Mahomet. Le roman de la Rose. Le roman de Perceforest. Les vieux romans de chevalerie. Quelque autre Jean de Meung en fera des romans, REGNIER, *Épît.* 1. || 2° Histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la peinture des passions, des mœurs, ou par la singularité des aventures. Je ne la saurais pas mettre [un principe] par force en l'esprit de ceux qui ne lisent mes délibérations que comme un roman, pour en désennuyer et sans y avoir grande attention, DESC. *Rép.* II, 11. Le conseiller dit qu'il n'y avait rien de plus divertissant que quelques romans modernes ; que les Français seuls en savaient faire de bons, SCARR. *Rom. com.* I, 21. Ce que l'on appelle proprement roman sont des histoires feintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art pour le plaisir et l'amusement des lecteurs, RUET, *De l'origine des romans*, p. 2. La fable représente des choses qui n'ont point été, et n'ont pu être ; et le roman représente des choses qui ont pu être, mais qui n'ont point été, IB. ch. p. 118. La cour est toute pleine du roman de M. le prince de Conti et de Mlle de Blois ; ils s'aiment comme dans les romans, SÉV. 394. Des aventuriers, des ogres, des chapeaux du bel air, une idée de guerre, du roman, d'embarquement, d'aventures, du chaloes, de fers, d'esclaves, de servitude, du captivité ; moi, qui aime les romans, je suis transportée, IB. 186. Elle y perdait [dans l'étude de l'histoire] le goût des romans et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions, BARB. *Bach. d'Ol.* Les romans et les autres livres corrupteurs de la vie humaine, IB. *Comédie*, 4. Un roman, sans blesser les lois ni la coutume, Peut conduire un héros au dixième volume, BOIL. *Sat.* IX. Bientôt, l'amour, feuille en tendres sentiments, S'empara du théâtre ainsi que des romans, IB. *Art p.* III. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus, comme, par exemple, ces poèmes en prose que nous appelons romans, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la honte de ceux qui font vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes, ID. *Lett. à Perrault*. Il semble que les romans et le comique pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles, LA BRUY. I. Il semble que la fortune imitât un auteur de roman qui aurait ménagé des rencontres ingénieuses et singulières en faveur des vertus de son héros, FONTEN. *Nouvelle*. La lecture des romans et des histoires fabuleuses, que d'ouffets peut-il pas l'amour et le goût du vrai, BOILEAU, *Traité des Et.* 3e part. I, 3. Il regarde ces vertus..... comme des vertus de roman et de théâtre, MARM. *Pet. rainure*. *Traduct. des Et.* Les héros des romans, lui dit un bel esprit qui était là ; c'est une excellente ressource à Paris, VOLT. *Jeannot et Colin*. L'histoire dit ce qu'on a fait ; Un bon roman dit ce qui fait foire, ID. *Le Pauvre et en prose*, 141. Je voudrais qu'on trouvât un autre nom pour les ouvrages de Richardson, qui élèvent l'esprit, qui touchent l'âme, qui respirent partout l'amour du bien, et qu'on appelle aussi des romans, DIDER. *Élog. de Richardson*. Sa dégrâce [de Fénelon] à la cour, avait encouragé par ses opinions mystiques, fut consommée sans retour par son roman de Télémaque, D'ALEMB. *Éloges, Fénelon*, Malheur à tout roman qui le cherche n'est pas pressé d'achever! MALESH. *Éloges. Marivaux*. || Napoléon, à Moscou, cherchait à

Digitized by Google

s'étourdir ; puis, s'appesantissant, ils la voyaient passer ses longues heures à demi couché, comme engourdi, et attendant, un roman à la main, le dénoûment de sa terrible histoire, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 41. || Faut le dire, messieurs, le roman disquent, le roman passionné, le roman moral et vertueux est le poème épique des nations modernes. VILLEMAIN, *Lit. fr.* XVIIIe *siècle*, 3e part., 1re leçon. Le roman profondément moral, le roman qui prend l'âme et la fait dans toutes ses nuances, le roman qui prend la vie dans toutes ses conditions, qui laisse à chaque condition son caractère, son intérêt, sa passion, son langage, le roman qui est un immense drame, n'existait pas, ib. ch || Héros de roman, le personnage principal d'un roman. Des héros de roman fuyez les petitesses ; l'humilité dans de grands cœurs donnez quelques faibles-ses, BOR. *Art p.* III. Au lieu que d'Urfé, dans son Astrée, de bergers très-frivoles avait fait des héros de romans considérab-les, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, in. *Héros de romans, discours.* || Fig. Héros de roman, homme qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. || Princesse de roman, femme qui vit, qui voyage aux parures s'occupe de galanteries intéressaires de la vie, comme font les héroïnes de roman. C'est pour le coup que mis Betsy pouvait être qualifiée par l'air d'une princesse de roman, 3me SOUVEST, *Fanny Butler*. I, 1, p. 158, dans RELGENS || Fig. Prendre le roman par la queue, se marier avant de faire l'amour. Ne faire l'amour en faisant le contrat de mariage, et prendre justement le roman par la queue, MOL. *Préc.* 8. || Prendre le roman par la queue signifie aussi : faire quelque chose en dépit du mariage. || Faire un roman, gagner le cœur, commencer tout dans les romans, d'une personne de condition supérieure. Quelque jeune princesse avec laquelle il pusse faire un roman, J. SAND, *Conf.* II. || En un autre sens, faire un roman, raconter les choses tout autrement qu'elles ne se sont passées. La belle fut lit Du long roman de ses histoires, LA FONT. *Fianc.* || Fig. Abréger le roman, arriver promptement au dénoûment d'une affaire, et sautout d'un amour, d'un mariage. Si sa réussi, nous abrégerons le roman, je te promets, DANCOURT, *les Fêtes*, I, 4. || Roman d'éducation, roman qui représente l'éducation d'un personnage fictif comme type d'éducation à donner. || Roman historique, roman dans lequel on peint une époque historique. Ce qui m'encouragea à croire que le roman historique est un mauvais genre : vous trompez l'ignorant, vous dogotter l'homme instruit, vous gâtez l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire, SENEC, *Claude et Ner.* II, 101. || Roman intime, roman où l'on peint l'intérieur d'une âme, les pensées, les mobiles. || Roman d'intrigue, roman où se déroule une intrigue plus ou moins compliquée. || Roman merveilleux ou fantastique, roman où les êtres surnaturels jouent un rôle. || Roman de mœurs, roman où l'on fait la peinture des mœurs. || Roman poétique, roman qui a la forme, le langage, la pompe d'un poème. || *Fig.* De roman, se dit pour exprimer ce qui a le charme, le merveilleux des romans. Paris semble à mes yeux un pays de romans, CORN. *le Ment.* II, 8. || 4° Aventures extraordinaires, récits ou peintures sans vraisemblance. Sa vie est un roman. Cela tient du roman. On dit que le petit prince [d'Angoisterre] n'est point à Portsmouth.... sa fuite fera roman quelque jour, SÉV. 49 déc. 1680. Elle écbit un roman avant tant d'esprit que la capitaine en fut charmé, LESAGE, *Diable boit.* 9. La Cyropédie de Xénophon et les Mémorables sont des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits, VOLT. *Pyrrh. Hist.* 10. J'aurais bien plus écrit ; mais je dois regretter Quelques beaux jours perdus loin de mon orateur : C'était un vrai roman ; le reste est de l'histoire, Et de la vanité encor [c'est Mme de Genlis qui parle], M. J. CHÉN. *Les nouveaux saints*, I, 6. Il est des idées qui n'ont pas plus de réalité que n'en ont les romans. Les spécialités composent des romans dans les romans, et font des propositions à peu près semblables à celles de cet artisan ... PAIX. *De la cour*, 4e *disc.* II [Théophile] fent, il exagère, il passe le vrai dans la nature, il le fait le roman, LA BRUY. I. Ceux qui ont fait la raison des idées se sont flattés qu'ils rendraient raison des idées de l'infini, VOLT. *Métaph.* 3. Une foule d'arguments prouvent que ce plein prétendu était un roman, M. *Nect.* II, 2. Le bonheur de mon espèce n'est si cher, que je suis toujours tenté de croire aux romans qu'on m'en fait, SENEC, *Claude et Ner.* II, 3. Fontenelle adorera Newton ; mais il n'eut pas la courage d'abandonner les romans de Descartes, BERNARDIN, *Est. sur d'observ.* I, 1, p. 81, dans FOURDRIN. Ainsi, de la nature audacieux romans. Périront, renversés sur leurs vains fondements, Tant de rêves fameux, DELIL. *Trois règnes*, I.

— HIST. XIIIe s. Ci est le Romanz de la Rose, Où l'art d'amors est tote enclose, *la Rose*, titre. Ne purroit-l'en les maus d'amor Conter en romanz, ne en livre, ch. 2615. Li uns vide [joue de la vielle] li autre conte romans, BE CANGE, *romanz. Je lai savoir à tour, que j'ai ceans mis grant partie des lais noire entre les devant dit, que je ai veu et oy*, et grant partie de ces fait que j'ai trouvez qui sont en un romant, lesquiex j'ai fait escrire en cest livre, *ouvry*. 304, 1292. Tragedies sont dites comme romans qui parlent et traitent de aucunes grans fais notables, comme, *Eth.* 37, || XVe s. Droictement sur l'eure du prime S'estant une damoiselle au lire un romant, PROISS. *Epin. amour*. Car toute la nuit men cour lit Ou [lui] romant de plaisant penser, Et ne prie de l'escouter, ch. 9004. Et [ils] ne trouverent ung noble fait, et prindrent cité, villes et chasteaulx assis sur roches, que de leur vies peust on faire romans, SENEC, *Hist. de Nap.* 1, 445, dans LACURNE. Te faudrait voir tous ces vieux romans et poetes francois, où tu trouveras un.... tanel pour leure.... et mil autres bons mots qui nous sont perdus par notre negligence, BO BELLAY, I, 29, *recto*. Ceux qui s'amusoient d'exercer les faits heroïques de nos chevaliers, prenoient cet vers pour un prose, appellerent leurs œuvres romans, PASQUIER, *Recherch* VII, p. 811, dans LACURNE.

— ETYM. *Romanz* a signifié traductions ainsi dites, parce qu'elles étaient écrites en langage roman ; prov. roman ; ancien catal. romans ; catal. mod. romans ; espagn. et port. romance ; ital. romanzo.

4. ROMANCE (ro-man-sé), *adj.* || Il n'est usité que dans cette locution : La langue romance, la langue qu'on a supposée avoir été intermédiaire entre la latine et la française, et qui n'a pas existé. La langue romance commençait à se former, VOLT. *Mœurs*, 19. La langue italienne était un composé de la langue romaine et du latin, ch. 81. Un jeune homme nommé Ilg-bert, qui faisait des vers en langue romance (du temps de Charlemagne), in. *Contes de Charlemagne*, 1re *éd.*

— HIST. XIIIe s. Lettres.... l'une en roumanch [en langue d'été], l'autre en latin, BE CANGE, *romancia*.

— ETYM. V. ROMAN.

2. ROMANCE (ro-man-s'), *s. f.* || 1° Ancienne histoire, écrite en vers simples et naïfs, dont le fond est toujours tiré de quelque ancienne chant. Chez les peuples grossiers, la facilité de retenir les vers, la vanité des nations les engages à mettre en chansons leurs actions les plus mémorables ; les sont les chants, les romances de nos gens, ceux des anciens bardes.... et les romances des peuples modernes de l'Europe, TISSOT, *Ebauche du 2e disc. Progrès de l'esprit*. Ces romances, dont j'ai regretter-tous le temps où nos vieilles romances Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté ? A. DE MUSSET, *Rolla*, I. Nous [Espagnols] avons composé divisé en stances, dont le sujet est ordinairement quelque histoire d'amour ou de guerre. || 2° Toute pièce de vers propre à être chantée, dont le sujet sur un sujet tendre ou même plaintif, et mise en musique. Si Monerif n'est pas l'inventeur de la romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il doit au moins le mérite de l'avoir fait revaître de nos jours avec des grâces nouvelles, et de Pavoir comma remise en honneur chez un nation, devenue plus sensible et plus difficile, PARNEAU. *Et. Monerif*, Nous avons des chansons plaintives sur des sujets attendrissants ; celles-ci s'appellent romances, et c'est ordinairement le récit de quelque aventure amoureuse ; leur caractère est la naïveté ; tout doit y être en sentiment, MARMONTEL, Œuv. t. VI, p. 93. La douceur de la roulis et les propos joyeux Et la vieille romance et les aimables jeux, DELILLE, *Rec. rustique*. p. 338, Corinne prit sa harpe, et devant ce tableau elle se mit à chanter les romances écossaises ; les simples notes semblaient accompagner le bruit du vent qui gémit dans les vallées, STAEL, *Corinne*, VII, 4. || 3° Air sur lequel se chante une romance. Deux mécaniers contraient la pompe [des fanquilles] en jouant sur leur violon des romances du temps de la chevalerie, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 10. || Romances sans paroles, morceaux de piano ou de quelque instrument assez court et présentant un motif gracieux et chantant. Meeddesohn a composé des romances sans paroles.

— ETYM. *Romance* t, parce que les anciennes romances étaient écrites, non en latin, mais en langue *romance ou romane*. L'ancien français avait *romancier* en un sens analogue.

1. ROMANCER (ro-man-sé ; le c prend une cédille devant a et o), v. a. Mettre en récit de roman, en forme de roman. It'Urfé, comme presque tous les romanciers, avait mis dans son roman les personnages de sa connaissance, et s'y était mis lui-même et les aventures de sa jeunesse ; mais tout cela était combiné, déguisé et romancé de telle sorte que lui seul pouvait servir de guide dans ce labyrinthe, STE-BEUVE, dans le *Dict. de* BOCHEZ.

— HIST. XIVe s. Roumancer, BE CANGE, *romanizare*.

— ETYM. *Romance* t ; PROVENÇ. *romanzer*; espag. *romancear*; ital. *romanzare*.

2. ROMANCERIE (ro-man-se-rie), *s. f.* Collection de romans. La romancerie française. L'Arioste emporta la romancerie française les enchantements et les prodiges de Merlin, M. J. CHÉN. dans le *Dict. de* BOCHEZ.

1 ROMANCIER (ro-man-sié-ri), *s. m.* Se dit de petits poëmes ordinairement écrits en strophes et contenant quelque histoire térolque ou touchante. || Il se dit aussi d'une collection d'anciennes poésies en toute autre langue. Le romancero français publié par M. P. PARIS.

— ETYM. Espagn. *romancero*, de *romance*, roman et langue romane.

ROMANCIER (ro-man-sié) ; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'r se lie : des romanciers habiles, A. M. || 1° Nom donné aux auteurs des anciens romans en vieux langage. Villon est in premier.... Debrouiller l'art confus de nos vieux romanciers, SOR. *Art p.* III. || 2° Auteurs de romans modernes. Le divertissement du lecteur, que le romancier habile semble se proposer pour but, n'est qu'une fin subordonnée à la principale, qui est l'instruction de l'esprit et la correction des mœurs, DUPIN, *De l'origine des romans*, p. 9. || Romancière, femme qui compose des romans. Mlle du Scudéri était la plus romancière du temps, et jouissait d'une réputation fabuleuse, CHATEAUB. dans le *Dict. de* BOCHEZ. || 3° Fig. Il se dit de celui dont les histoires ne sont que des chimères, comme un roman. Ces physiciens romanciers, qui, prenant leur imagination pour le livre de la nature, érigeant leurs visions en découvertes et leurs songes en systèmes suivis, MARMONTEL, Œuv. t. VI, p. 224.

— ETYM. *Romance*, dans le sens de récit; ital. *romanziere*.

1 ROMANCINE (ro-man-si-n), *s. f.* || 1° Plaine. Bouffers étant sur la lisière sa romancine, Chamillart ajoute qu'il n'y avait pas un seul régiment crépayé, SÉV. XII. 223, 100. || 2° Réprimande. La duchesse de Mortemart quitta subitement la cour, de dépit des romancines du roi, SAINT-SIM. I, 427, 144. Je tâchai de retrouver une coupe de cette vaste romancine, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er fév. 1762.

— ETYM. *Romance*, pris dans un sens dérivé.

2 ROMANCISER (ro-man-si-zé), *v. a.* Imaginer le caractère de roman. A la distance où nous sommes aujourd'hui des événements, le livre de M. Lusebe de Salles a tout l'attrait d'une chronique romancisée at pittoresque, ASSELINEAU, *Mélang. livre d'une petite bibliot. romantique*, Paris, 1868, p. 132.

1 ROMAND, ANDE (ro-man, man-d), *adj.* Se dit des parties de la Suisse où l'on parle le français et autres dialectes romans. Librairie de la Suisse romande.

2 ROMANDE (ro-ma-nd'), *s. m.* Excellent vin de Bourgogne, Côte-d'or, arrondissement de Beaune. Après un coup de romand.... La dessus ayant calmés sens, J'ai maudit ma muse obstinée A railler les hommes puissants, BÉRANG. *Gouvernan*.

ROMANESQUE (ro-man-nè-sk'), *adj.* || 1° Qui a le caractère du roman, d'un roman. Les vaisseaux relâchèrent vers les ruines de Troie; le lieu était trop romanesque pour y résister ; ils [Villers et Mlle de Scudéri] allèrent jusqu'au pied à terre et s'agenouillèrent, ST.-SIM. 39, 200. Il se fit des hommes et de la société des idées romanesques et fausses dont tant d'espérances funestes n'ont jamais pu le guérir, J. J. ROUSS. 2e *dial.* D'autres assez longtemps ont chanté les guerriers, La valeur romanesque et les vœux chevaleresc, LEGOUVÉ, *Paradis perdu*, I. || 2° Qui tient du roman, merveilleux, fabuleux. Vous avez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun, SÉV. II, 1, Duc romanesque, le chevalier de Grignan et leur cavalerie se sont distingués ; lors du combat, après la mort

Digitized by Google

de Turenne]; et les Anglais [au service de France] surtout ont fait des choses romanesques, 10. 9 août 1675. Les femmes aiment la peine, pourvu qu'elle soit bien romanesque, STAEL, *Corinne*, III, 1. Substantivement. L'étoile de M. de Lauzun reparaît; il n'a point de logement, il n'a point ses anciennes entrées; on lui a été le romanesque et le merveilleux de son aventure [auprès du roi Jacques II]; elle est devenue quasi toute une : voilà le monde et le temps, SÉV., 11 janv. 1690. La différence qui est entre le romanesque et le naturel, ROST. *Lett. gal.* 11, 7. Il y eut beaucoup de romanesque dans la conduite de Charles à Bender, VOLT. *Russie*, II, 1. [Semiose quequefois en peinture dans le romanesque.] [Subtilité, chimérique, comme les personnages de roman. Elle a un style romanesque dans ce qu'elle conte, et je suis étonnée que cela dégoûte à ceux même qui aiment les romans, SÉV. 230. Même de Fontanges jugnait à ce peu d'esprit des idées romanesques, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 41, dans POUGENS. Depuis cette conversation le roi crut essentiel que Fénelon était assez romanesque en fait de religion qu'en fait de politique, VOLT. *Louis XIV*, 38.

— ETYM. *Roman* 2; ital. *romanesco*.

ROMANESQUEMENT (ro-ma-nè-ske-man), *adv.* D'une manière romanesque. Vous aimez mieux que la faveur de Daneman à, amoureux follement comment de la princesse, est prisonnier, et qu'on lui fait son procès? SÉV. 278. La princesse [de Conti] était romanesquement belle, et parée et contente, 10. 399. M. de Lauzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes, 10. 595. La paix de Pologne est faite, mais romanesquement et des gens [bohémiens], à la tête de quinze mille hommes, entourés de deux cent mille, les a forcés, l'épée à la main, de signer le traité, 10. 7 nov. 1676.

— ETYM. *Romanesque*, et le suffixe ment.

† **ROMANIER** (ro-ma-nié), *s. m.* Terme militaire. Celui qui prend la viande avec la romaine.

— ETYM. *Romaine*, 2.

† **ROMANISER** (ro-ma-ni-zé), *v. a.* 1° Transformer en Romain, faire prévaloir l'influence romaine. Les Gaules romanisées par la conquête. 2° Terme de philologie. Ecrire en caractères romains les langues orientales, en particulier l'arabe et le persan. Deux éditions romanisées en *Belgo hollande*. [] Il y a encore les dogmes de l'Eglise romaine. Ils [certains hérétiques] se plaignaient que les calistins romanisaient en tout et partout, à la réserve de la coupe, BOSS. *Var.* 21, 173.

— ETYM. *Romain*.

§ 2. **ROMBIRER** (ro-ma-ni-ré), *v. a.* Donner une apparence romanesque à ce qu'on raconte, transformer en roman. Il ne se peut rien voir de plus juste que ses réflexions sur l'esprit qui se romanise en France, au préjudice de l'histoire, par tant de relations romanesques que l'on y publie, BAYLE, *Lett. à M.* ***, 2 mai 1697.

— ETYM. *Roman* 2. L'ancienne langue disait *romancer* pour écrire en langage roman ou faire des romans.

† **ROMANISME** (ro-ma-ni-sm'), *s. m.* Nom donné en Angleterre à l'Eglise romaine.

— ETYM. *Romain*.

† 1. **ROMANISTE** (ro-ma-ni-st'), *s. m.* § 1° Partisan du pape. M. de Sorbières veut voir Rome et le nouveau pape : est pour vous montrer qu'il a bien changé de goût et qu'il n'est pas bon huguenot; aussi n'est-il guère bon romaniste, puisque tout ce changement se fait pour une pension, ou PATIN, *Lett.* t. II, p. 165. [] 2° Nom donné aux jurisconsultes, aux érudits qui s'occupent de droit romain.

† 2. **ROMANISTE** (ro-ma-ni-st'), *s. m.* Faiseur de romans (il est inusité). La monde ne produira point des gens de cette espèce, ils ne sont que le pur ouvrage d'un romaniste, BAYLE, *Nouv. lett. crit. sur l'Instr. du catéchisme*, 31.

— ETYM. *Roman* 2.

ROMANTIQUE (ro-man-ti-k'), *adj.* 1° Synonyme de romanesque. Il y avait dans sa beauté je ne sais quoi de romantique et de fabuleux qu'on n'avait vu jusqua là qu'en idée, MARMONTEL, *Mém.* IV. L'âme ardente et l'imagination romantique de Mlle l'Espinasse lui firent concevoir le projet de sortir de l'étroite médiocrité où elle craignait de vieillir, 16. VII. En effet, le parti romantique de la cour de Berlin voulait à tout prix la guerre contre la France, BRUNOT, *Mém.* ch. VII, 3e. Particulièrement, il se dit des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. Aspect, site romantique. Les rives du lac de Bonne sont plus sauvages et plus romantiques que celles du lac de Genève, J. J. ROUSS. 1re *prom.* [] *N. m.* Cela ajoutait un charme au romantique de la scène. [] 2° Il se dit des écrivains qui s'affranchissent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. Un poète romantique. Pour lui, il ignore profondément ce que c'est que le genre classique et le genre romantique; selon une femme de génie qui, la première, a prononcé le mot de littérature romantique en France, « Cette division se rapporte aux deux grandes ères du monde, celle qui a precédé l'établissement du christianisme et celle qui l'a suivi... » il ne paraît pas démontré que les deux mots importés par Mme de Staël soient aujourd'hui compris de cette façon, V. HUGO, *Odes, Préf.* 1824, I. [] *N. m.* Le romantique est un genre nouveau. [] Les classiques et les romantiques, les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

— ETYM. *Roman*, qui s'écrivait le plus ordinairement *romant*.

† **ROMANTIQUEMENT** (ro-man-ti-ke-man), *adv.* D'une manière romantique.

† **ROMANTISER** (ro-man-ti-zé), *v. a.* Donner le caractère de roman. Schiller, romantisant l'histoire [dans don Carlos], LAGRANGE, *Journ. des Deux Mondes*, 1867, I. II, p. 792.

— ETYM. *Roman* 2, qui s'est aussi employé *romant*.

† **ROMANTISME** (ro-man-ti-sm'), *s. m.* Système littéraire des écrivains romantiques. Du romantisme jeune appui, Descends de tes nuages, BÉRANG. *Troubadour*.

— ETYM. VOY. ROMANTIQUE.

† **ROMANZOVITE** (ro-man-zo-vi-t'), *s. f.* Variété de grenat.

ROMARIN (ro-ma-rin), *s. m.* Genre de la famille des labiées, qui ne se compose que d'une seule espèce, le romarin officinal, dont les fleurs portent le nom d'anthos en pharmacie. [] Romarin sauvage, *sedum palustre*, *L.*

— HIST. XIIIe S. Il pleuvoit enfroits de la Provence et du Languedoc, le romarin (appelle aussi libanois, pour la soeteur d'encens qu'il represente) vient naturellement par tous ces pays, O. DE SERRES, 856.

— ETYM. *Ros*, rosée, *romarinus*; espagn. *romero* : ital. *romarino*; du lat. *rosmarinus*, de *ros*, rosée, et *marinus*, marin.

† **ROMBE** (ron-b'), *s. m.* Terme de marin. Morceau de bois ou de planche qu'on insère dans un assemblage de charpente pour remplir un vide ou sauver au défaut des dimensions des pièces composantes.

— ETYM. Ital. *romboli*, tout corps de forme arrondie, venant probablement de lat. *rhombus*, d'après JAL.

† **ROMBALIÈRE** (ron-ba-liè-r'), *s. f.* Terme de tonnerre. Planche longue qui fait le revêtement du plancher d'une galère.

† **ROME** (ro-m'), *s. f.* [] 1° Nom de la ville d'Italie qui compte le monde ancien, fonda le plus grand des empires et devint la capitale de la catholicité. Que Jérusalem serait réprouvée et Rome admise, PASC. *Pens.* XIX, 8. Rome, ville, détruisant et le culte de Mose dans Jérusalem, qui est le centre, dont il fait sa première église, et le culte des idoles dans Rome, qui en était le centre, et dont il fait sa première église, 10. IX, XVII, 1. [] 2° Rome chef-lieu du catholicisme est prise quelquefois pour lui, comme Genève est prise pour le calvinisme. Rome a parlé, la cause est jugée. Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y soudamne est condamné dans le ciel, PASC. *Prov.* XIV, 68 fin. Je ne décide point entre Genève et Rome, VOLT. *Henr.* II. [] 3° Rome figure dans quelques locutions proverbiales. Tout chemin mène à Rome. Jamais homme ni cheval n'arrivèrent d'aller à Rome. Vous êtes amendé du voyage de Rome. Et votre âme.... Fait mentir le proverbe, COMN. Suite du *Ment.* I, 1. Ne pas longtemps de Rome revenait. Certain cadet qui n'y profita guère, LA FONT. *Cas.* [] Le Brut dira à Rome, se dit d'une chose singulière, extraordinaire, qui ne se voit pas. Si l'on en peut voir un plus fort, je l'irai dire à Rome, MOL. *Bourg. gent.* V, 7. [] Faire Rome, n'est dit des hommes d'affaires qui se chargeaient de payements à faire à Rome. Un banquier qui fait Rome ici pour les pensions, REGNIER, Sat. IV.

— HIST. XVIe S. Le loup elle à Rome, et y laissa de son poil et rien de ses coustumes, COTGRAVE. Qui langue à à Rome va, 16.

— ETYM. Lat. *Roma*.

† **ROMÉNE** (ro-mé-n'), *s. f.* Antimoniate naturel de cuivre, du magnésie et de fer.

† **ROMESTEGQ** (ro-mè-stèk), *s. m.* Jeu du cartes qui se joue à deux, quatre ou six personnes avec un jeu du piquet auquel on a ajouté les six.

† **ROMINAGROBIS** (ro-mi-na-gro-bis), *s. m.* Voy. RABELAISIANISME.

† **ROMIPÈTE** (ro-mi-pè-t'), *s. m.* Pèlerin allant à Rome. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hajj qui ont visité le Kecque et Médine, VOLT. *Dict. philo Coquille*.

— ETYM. Bas-lat. *romipeta*, de *Roma*, Rome, et *petere*, aller.

† **ROMPABLE** (ron-pa-bl'), *adj.* Qui peut être rompu.

— HIST. XVIe S. Rompable, COTGRAVE.

ROMPEMENT (ron-pe-man), *s. m.* Action de rompre. Sa bien qu'il ne s'offensait point des persécutions et des rompements de visière que lui faisait continuellement La Rancune, SCARR. *Rom.* com. I, 18. [] Rompement de tête, fatigue causée par un grand bruit, ou par une forte application. Je comprends votre rompement de tête dans l'application dont vous avez eu besoin pour débrouiller cette confusion, SÉV. *à Mme de Coulanges*, 3 juin 1693.

— HIST. XIVe S. Sans la solucion et rompement de ceste loy, ORESME, *Thèse de mariage*. [] XVe S. La rompement des murs, des tours et des maisons, MONSTRELET, I, 1, ch. 91, p. 188, dans LACURNE. [] XVIe S. Que leur chant, c'est rompement de teste, J. MAROT, V, 319.

— ETYM. *Rompre*; prov. *rumpement*; catal. *rompiment*; espagn. *rompimiento*; ital. *rompimento*.

† **ROMPEUR** (ron-peur), *s. m.* Celui qui rompt. Ils sont fâcheux de la même manière, On un piocheur ou rompeur en visière, SCARR. *Poés. div. Chur.* I, VII, p. 176.

— HIST. XVIe S. Violence rompeuse de justice, REY, DES CHOSES, *Etat de Charles VI*, p. 200, dans LACURNE. [] XVIIe S. Rompeur de chansons, SCARR.

— ETYM. *Rompre*; provenç. *rompador*; espagn. *rompedor*; ital. *rompitore*.

† **ROMPIS** (ron-pi), *s. m. pl.* Terme de forestier. Arbres que les vents ont brisés par la moitié ou aux deux tiers, ou dont seulement les maîtresses branches sont desséchées.

— ETYM. *Rompre*, avec le finale is, comme dans *abatis*; le même que l'anc. franç. *rompeis*, qui signifiait terre nouvellement défrichée.

ROMPRE (ron-pr'), je rompis, tu rompis, il rompit, nous rompons, vous rompez, ils rompent; je rompais; je rompus, nous rompîmes, je romprai; je romprais; rompu, qu'il rompe, rompant; rompez, qu'il rompisse, rompissant, rompisse, démolir. [] 2° Briser. [] 3° Rompre le pain, faire le repas. [] 4° Couper une lance. [] 5° Rompre un condamné. [] 6° Gâter des voies de communication. [] 7° Fig. Rompre ses fers, ses chaînes. [] 8° Rompre la glace. [] 9° Rompre la paille. [] 10° Rompre la tête, les oreilles. [] 11° Rompre une troupe, l'enfoncer : Rompre une ligne de vaisseau. [] 12° En termes militaires, rompre les divisions, les pelotons. [] 13° Congédier, renvoyer. [] 14° Au théâtre, rompre un jeu. [] 15° Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose Rompre un coup. Rompre le fil, 16° En termes d'escrime, rompre la mesure, la mesurer. [] 17° Rompre les chiens. [] 18° Réfracter. [] 19° En peinture, rompre les couleurs. [] 20° Rompre une terre, la labourer après un long chômage. [] 21° En brasserie, rompre le cuvier. [] 22° Rompre la lame, en draperie. [] 23° Interrompre. [] 24° Rompre charge, transborder. [] 25° Rompre la mesure d'un vers. [] 26° Empêcher d'avoir lieu. [] 27° Détruire. [] 28° Faire cesser, mettre fin à. [] 29° Rendre nul, en parlant d'amitiés, de relations, de paix, de traité, etc. [] 30° Manquer à une obligation, à un engagement. [] 31° Fatiguer extrêmement. [] 32° Dresser, accoutumer. [] 33° V. N. Se casser, se briser. [] 34° En termes militaires, s'ouvrir, se briser, se mettre en désordre. [] 35° En escrime, reculer. [] 36° Rencontrer aux relations d'amitié avec quelqu'un. [] 37° Se dit d'un vin qui, laissé à l'air, change de couleur. [] 38° *V. réfl.* Se rompre, être rompu. [] 39° Être refracté. [] 40° Être brisé, se briser, en parlant des sons, des flots. [] 41° Perdre son ordre, son arrangement. [] 42° Être défait, changé, rendu nul. [] 43° S'accoutumer à. [] 44° À tout rompre.

1° Mettre en fragments, enfoncer, démolir. Il n'a rompu les dents, n'en laissez une seule, PATRU, *Bell. Jérôm. Lament.* III, 16. Aussitôt [Samson] rompit ces cordes comme on romprait un fétu, 10. *Juges*, XVI, 12. Voyez si vous rompîtes ces dards liés ensemble, LA FONT. *Fables*, IX, 10. Depuis plus d'une semaine le n'ai trouvé personne à qui rompre les os; La vertu de mon bras ne perd

Digitized by Google

dans le repos, SOL. *Amph.* 1, 2. Tel Hercule étant rompu tous ses fouearx, SOR. *Lutr.* V. [Alhaire] Rit des fables rempars de nos portes d'airain; Pour les rompre elle attend des fatales machines, ID. *Ath.* v, 1. Il faut vingt-six milliers pour rompre une pièce de dix pieds de longueur sur huit pouces d'épaisseur, MUY. *Hist. nat. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 177. Le Nil rompit ses digues; il se fit des ouvertures qui submergèrent une grande partie de la contrée, INCRE. *Oper. des deux Nil. (Égyptiens).* Rien que pour toucher sa mantille, De par tous les saints de Castille, On se ferait rompre les os, A. DE MUSSET, *l'Andalouse.* || Se rompre un bras, une jambe, se les fracturer. || Se rompre une veine, éprouver la déchirure d'une veine. || [Valentinien] se rompit une veine, et tomba demi-mort entre les bras de ses officiers, FLÉCH. *Hist. de Théodore*, t. 33. || Se rompre le cou, faire une chute dans laquelle on se tue ou se blesse grièvement. Le traître assurément a reçu de l'argent de mes ennemis pour me faire rompre le cou, MOL. *Fâch.* III, 44. J'ai dix ou douze charpentiers en l'air.... qui sont à tous moments sur le point de se rompre le cou, SEV. 96, 1 Fig. et familièrement. Rompre le cou à quelqu'un, lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. || On dit dans le même sens : se rompre le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence. || Fig. Rompre l'anguille au genouil, MAROLLE. || Il rompra tout si on ne le mate, se dit ironiquement d'un fanfaron. || 2° Déchirer. Le traître, l'autre jour, nous rompit de sa main Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des Saints, MOL. *Tart.* I, 2. Notre ami [Corbinelli] était sur un testament qui l'[Vardes] a rompu, SEV. *à Bussieux*, 3 sept. 1680. Elle a trois fois écrit, et, changeant de pensée, trois fois elle a rompu sa lettre commencée, BAC. *Phèdre*, V, 5. || Terme d'imprimerie. Rompre une forme, séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans leurs casses. || Aujourd'hui on dit de préférence distribuer. || Terme de gravure. Rompre une planche, la brûler ou la rayer de manière qu'elle ne puisse plus servir. || 3° Terme de l'Écriture. Rompre le pain, faire la cène, la communion. Ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple, BAC. *Bible, Exode*, XXXVI, 3, VI, 41. Un dit que vous avez communié avec lui [Jacques Clément] en rompant tous une hostie, FLÉCH. *Dial. Henri III, la duch. de Montpensier.* || Fig. Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles, prêcher la parole de Dieu. || 4° Dans les tournois et les anciens combats, rompre une lance, rompre la lance, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. || Fig. Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un, disputer en règle avec lui sur quelque sujet. Tessé avait, dès l'arrivée de Catinat, rompu lance contre lui, ST-SIM. 96, 16. || Fig. Dr. Les dialecticiens aller d'école en école rompre des arguments, comme alors les chevaliers allaient de tournoi en tournoi rompre des lances, CONST. *Rac. de rétog.* || Fig. Rompre une lance pour quelqu'un, prendre son parti dans une conversation, dans une dispute. || Rompre en visière, briser une lance dans la visière. || Fig. Rompre en visière à quelqu'un, lui dire en face et brusquement quelque chose. Je ne rompis jamais en visière aux gens pour le bien, non plus que pour le mal que j'en veux dire, SOREST, *Lett.* I, 11, p. 211, dans POUGENS. Le chevalier était le même qui m'avait surpris chez la Remy, et qui semblait ne pour me rompre parfaitement en visière, MARIV. *Pays. parte.* 6e part. I 5° Rompre un cheminé, rompre avec une barre de fer les os des bras et des jambes à un condamné. Le vieillard Martin est rompu vif en attestant Dieu de son innocence jusqu'au dernier soupir, VOLT. *Dict. philos. Certain.* Aurez peu que je croirais l'histoire de la force de l'imagination de cette femme qui, ayant vu rompre les membres à un criminel, mit au monde un enfant dont les membres étaient rompus, VOLT. *Hist. anim.* ch. XI. || Absolument. On ne fait ici que pendre et rompre, CH. PATIN, *Lett.* I, II, p. 180. || 6° Subir des voies de communications. Les chemins sont tout rompus des torrents, VAUCEL. *Q. C.* VI, 6. L'on sait il y a quelques jours que les impériaux ont rompu leur pont sur le Mein, VELLESON, *Lett. hist.* I, II, p. 74. Il y pleut sans cesse [à Lièze], et je crains fort que vos chemins... ne soient rompus, SEV. 27 mai 1676. Il suffirait de rompre deux ou trois chaussées près de la ville [Bourgueuil] pour en rendre toutes les avenues impraticables, CH. DE SOY. dans SEV. I, XI, p. XXXVI, édit. REGNIER. || Fig. Il faut penser, chrétiens, que nous étions nés pour ne mourir pas; et si notre crime nous a séparés de cette source de vie immortelle, il n'a pas tellement rompu les canaux par lesquels elle coulait avec abondance.... BOSS. 1er *sermon, Purification*, 1. || Rompre les ponts, les passages, les gués, etc. les rendre impraticables pour ne pas être poursuivi par l'ennemi. || 7° Fig. Rompre ses fers, ses chaînes, s'échapper de prison. Mais où garder des lions [Condé et Conti] toujours prêts à rompre leurs chaînes? BOSS. *le Tellier*. Rompez vos fers, Tribus captives, BAC. *Ath.* III, 9. || Rompre ses chaînes, ses liens, se dégager d'une passion, d'un attachement. || 8° Rompre la glace, la casser, afin de faciliter le moyen de cheminer. || Fig. Je vous ai souhaité ici la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur; cela se dit-il? SÉV. *à Bussy*, 3 avril 1680. || Fig. Rompre la glace, affronter, surmonter les premières difficultés que présente une affaire. Bouffers.... rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi, ST-SIM. 234, 120. || Rompre la glace se dit aussi pour faire trêve à la froideur, aux compliments, et commencer à s'entretenir familièrement, confidentiellement. || 9° Fig. Rompre la paille, VOY. PAILLE, n° 4. || 10° Fig. Rompre la tête, les oreilles à quelqu'un, le lui casser par quelque bruit importun ou par des discours hors de saison. Passez d'autres propos il me rompt la tête, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ne me rompez pas davantage la tête, MOL. *Mis.* IV, 3. Je vous écrivis, pour vous rompre la tête, assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompaient la tête, SÉV. 431. Dandin : Retirez-vous, vous dis-je, une bête. — Chicaneau : Monsieur, vous me rompez la tête. — Dandin : Vous me rompez la tête, BAC. *Plaid.* II, 11. Madame est malade; je ne veux pas lui rompre la tête de ces bagatelles, CRÉBILL. *Père*, I, 1. Assez on m'ennuye, IV, 1. || Se rompre la tête à quelque chose, s'y appliquer trop fortement et inutilement. || Rompre la tête, se dit aussi des choses qui fatiguent la tête. Hélène! que nous rompez-vous la tête affaires! vous avaient bien rompu la tête, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 20 août 1680. Un pauvre homme avec une Histoire générale sur les bras, et trente ouvriers qui lui rompent la tête, n'est guère en état de parler longtemps à ses amis, VOLT. *Lett. Thiriot*, 22 juill. 1735. || 11° Terme de guerre. Rompre une troupe, l'enfoncer, la mettre en déroute. S'il vous souvient encor du combat où les Perses furent stôt rompu les escadrons romains, ROTR. *Bélis.* V, 6. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces infatigables bataillons, *Louis de Bourbon*. Dans cette fameuse bataille [de Chéronée], pendant qu'il [Philippe] rompait les Athéniens, ID. *Hist.* I, 8. Pyrrhus voyant que les Romains étaient rompus par leurs ennemis [les éléphants], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 375, dans POUGENS. || Terme de marine. Rompre une ligne de vaisseaux, en diriger la direction, y mettre le désordre. Il [Tourville] présuma avec capacité que le vent.... obligerait les vaisseaux [ennemis] qui étaient à l'île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les prendrait en flanc en rompant contre [lui], SAINT-SIM. 6 août 1690. || 12° Terme militaire. Rompre les divisions, les pelotons, partager 1-4 divisions en petites troupes pour marcher plus commodément à l'ennemi qui est en marche. || Rompre le carré, refermer en colonne une troupe qui formait le carré. || Rompre les rangs, ses rangs, ne plus garder les rangs. La foule rompt ses rangs quand les chevaux sont passés, STAEL, *Corinne*, IX, 4. || 13° Congédier, renvoyer. Rompre une assemblée, une diète. || Rompre le camp, renvoyer les troupes dans leurs quartiers. || Rompre une armée, en renvoyer les différents corps. Le duc d'Anjou rompit son armée à la fin de juin, ANQUET. *Ligue*, I, p. 303. || Rompre une partie de jeu, la terminer, rompre la maison, son train, congédier son train, sa maison. || Rompre sa table, cesser de tenir table. || Rompre son ménage, cesser de tenir ménage. || Être cause qu'une société se dispersse. Un incident vient rompre cette joyeuse société, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Dans un sens analogue, rompre un nombre de personnes, le dimnuer, l'enlever. Il [le duc de Vauville] est mort.... il a rompu le premier le nombre des chevaliers [de l'ordre du Saint-Esprit], SÉV. 4 févr. 1680. || 14° Au tristrac, rompre son plein, être obligé de lever une des deux dames qui complètent chaque case du plein. || 15° Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompant tous ensemble le cours de l'eau, VELLESON, *Lett. hist.* I, II, p. 161. Elle [une tour] n'était point mise là pour rien : c'était un pavent, et elle rompait.... la première impétuosité [de la bise], SÉV. 1er juin 1680. Pour rompre la violence de ses eaux trop impétueuses [de l'Euphrate], BOSS. *Hist.* III, 9. Un rompant l'effort du bélier avec des cordes qui en détournaient le coup, MARLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 628, dans POUGENS. || Charles XII] s'élance dans la rivière, suivi de son régiment des gardes; cette foule rompait l'impétuosité du flot; mais on avait de l'eau jusqu'au épaules, VOLT. *Rustic*, I, 16. Nous savons, par nous art, diriger et rompre les efforts de l'eau, MUY. *Epoque nat. Œuv.* t. VII, p. 160. Barrage situé dans l'enfoncement d'une baie profonde ouverte par plusieurs lies de grandeur médiocre, qui rompent l'agitation de la mer, RAYNAL, *Hist. philos.* IX, 18. Par exemple. Toute votre chaleur se tue; j'y ai fait mettre un parevent tout au milieu, pour rompre un peu la vue, SÉV. 21. || Rompre un coup, en amortir l'effet. Leurs jambes raides et pesantes rompaient le choc et l'effet n'en était que plus [dans une chute] de s'étendre pour rompre le coup, BUFF. *Quadrup.* I, VI, p. 81. || Aux jeux de dés, rompre le coup, arrêter, détourner une chance fâcheuse en les empêchant de rouler librement. || On dit de même : rompre le dé. || Fig. Rompre le dé, interrompre. Tout le monde ensemble ne remuait pas, et l'on rompait les coups d'un autre qui aura rompu le dé, SCARR. *Rom. com.* II, 16. || Fig. Rompre un coup, le coup, empêcher d'avoir lieu, prévenir.... Et que le plus souvent ils [les desseins] ne réussissent si à propos qu'ils rompent un à de grands inconvénients qui étaient prêts pour nous arriver, MAIR. *le Traité des bord, de Senèque*, IV, 4. Il faut rompre ce coup qui me se tout, MOL. *Tart.* V, 7. Le cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, MIGNET, *Hist. de la Ligue, de France*, 1824. || 16° Terme de cartes. Rompre, à l'ombre, quand un joueur a trois hors d'état de porter le coup qu'il voulait. || Rompre la mesure, reculer en parant. || Rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || 17° Fig. Rompre les chiens, les chiens, faire cesser ce qu'ils chassent. Les clefs de mute parvenus à l'endroit où pour mort le traître se perd, Rompirent l'air de cris : leur mère les entend, Rompt les chiens, et dit : Mais où donc est mon fils, *Pont. Fabl.* XII, 28. Le 16 janv. 1686 : Nonseigneur courut le loup, et fit rompre les chiens à dix grandes lieues d'ici. || Il revint avec le loup, et fit rompre la curée, DANGEAU, I, 292. || Fig. Et familièrement. Rompre les chiens, interrompre un discours qu pourrait avoir quelque inconvénient. Il a bonne envie de rompre les chiens, || Il ne demande pas ne pas accepter, ne pas croire. Mais la mat, qu'on doutait du tour, Rompait les chiens, ne manquait au retour d'imposer mains sur Mme Fouché, VOLT. *Pucelle*, II, 19. || Terme de physique. Synonyme de réfracter. Tous les corps transparents ont la propriété de rompre les rayons de lumière qui les traversent, LAPLACE, *Système du monde*. Rompre les couleurs, les mêler pour en ôter l'éclat. || 20° Terme rural. Rompre une terre, la labourer pour la première fois après un long et dur repos. Il faut rompre le terrain de bruyères, Rompre la couche, fumer, retirer les grains du germoir. || Rompre un jeune, retirer le grain du germoir avant qu'il ait assez avancé. || 21° Rompre la laine, faire la rompre des laines de différentes couleurs sur l'ensemble pour à la fabrication des draps mélangés. || 22° Interrompre. J'ai rompu vos discours d'une mauvaise grâce, vous le pardonnerez à l'aise de mon ignorance, CORN. *le Ment.* I, 6. Mon abord importun rompt votre conférence, ID. *Gal. du Palais*, IV, 1. Il rompt l'ordre commun, et devance le temps, Pour prendre part à la gloire que promet votre entreprise, PASC. *Prov.* VIII. Une affaire qui survint et me devrès rompit notre conversation jusqu'au lendemain, MONTESQ. *Lett. pers.* LXIII. Nous nous mîmes à table, nous fûmes un moment sans parler, sans la compagnie de deux personnes. Que penseraient les domestiques, s'ils nous voyaient recevoir un homme sans la dernière compagnie que celle de rompre notre repas par la tête-à tête? GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, II, p. 273, dans POUGENS. || Rompre le sommeil de quelqu'un, l'éveiller quelqu'un, troubler son sommeil. || Rompre le fil de son discours, passer tout d'un coup d'un sujet à un autre. || Vous rompez, vous avez rompu le fil de mon discours, se dit à un interrupteur. || Rompre le silence, mettre fin au silence. Un effet de douleur rompant enfin ce long et morne silence, FLÉCH. *Turenne*. || Rompre le silence, signifie aussi cesser de se taire. Tu frémiras d'horreur si je rompe le silence, RAC. *Phèd.* I, 3. Qu'attendez-vous? rompez ce silence obstiné, ID. *Andr.* III, 6. || Rompre quelqu'un, l'interrompre. .... Tu n'es pas supportable De me rompre ainsi.... CORN. *Hér.* IV, 6. Le

Digitized by Google

maréchal de Villeroy voulut le rompre [le duc de Guerres] en parlant à quelqu'un, ST-SIM. 73, 196. || Rompre la monotonie, empêcher que quelque chose ne soit monotone. Si l'artiste introduit une façade dans son tableau, il ne manquera pas d'en rompre la monotonie par quelque artifice, mora. *Pensées sur la peint. d'hist.* 1. IV, p. 199, dans POUGENS. || Rompre l'eau à un cheval, l'empêcher de boire tout d'une haleine. || **24°** Terme de commerce maritime. Rompre charge, transborder. Sans rompre charge, sans transbordement. || **25°** Rompre la mesure, faire qu'un vers n'ait pas sa mesure. Et maîheur à tout nom qui, propre à la censure, Put entrer dans un vers sans rompre la mesure, SOIL. *Art p.* II. || **26°** Empêcher d'avoir lieu. Ce prompt retour ne perd et rompt votre entreprise, CORN. *Nic.* 4. 4. Le ciel rompt le mariage qu'on m'était promis, ID. *Cinna*, 1, 2. — Ce qu'on différe est à demi rompu, ID. *Poly.* 1, 1. J'en suis fâché, car cela rompt une pensée qui m'était venue dans l'esprit, MOL. *l'Av.* IV, 3. Je sais un sûr moyen Pour rompre cet achat où tu pousses si bien, ID. *l'Ét.* 1, 10. Cet homme me rompt tout, ID. *Ec. des f.* III, 4. Ta conjuration se Dieu de verller sur nos jours, De rompre des méchants les trames criminelles, RAC. *Esth.* III, 4. Sachons ce qui peut rompre ou servir ses projets, BOILEAU, *Parad. perdu*, V, 8. Rien ne rompt mes desseins, les mesures de quelqu'un, empêcher qu'il ne les mette à exécution. Jaloux de bons desseins qu'il tâche d'éloigner, Quand il [le démon] ne peut les rompre, il les recule, Il pousse à reculer, CORN. *Poly.* 1, 1. Allons, madame, allons employer toute chose Pour rompre le dessein dont son cœur est proposé, MOL. *Mal. i.* V, 3. Si votre cœur a été à Paris..., vous aurez rompu toutes mes mesures, je le sens, SÉV. 13 nov. 1689. Quand Assurieux, surpris par les artifices d'Arlaxe, ne pouvait rompre tout le peuple juif, Dieu rompit ce dessein simple, PASC. *Polotique*, VI, III, 5. Que l'homme, qui semble aussi le vouloir troubler [le monde], ne rompt pas la résolution et le Conseil XIV[e], obéit lui-même.... il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre, ID. *Mar.-Thér.* II. Rompre un entretien, le faire cesser, empêcher l'effet. Les prières de l'hermite Pierre et le mérite de la contrition de Renaud rompent l'enchantement [d'Armide], VOLT. *Ess. poés.* XVI. || Rompre un voyage, un départ, une promenade, une partie, les empêcher. Elle vient me prier de souffrir que sa flamme Puisse rompre un départ qui lui prenait l'âme, ROT. *Er. der mer*, III, 3. Il rompit tout ce voyage-là pour aller chez lui l'appeller, ID. *les Fâch.* III, 4. 9 janvier 1686 : on assure qu'il a changé de résolution et que son voyage est rompu, SÉV. 9 janv. 1686. *Lett. 4 mai 1686* : la pluie rompit cette promenade-là, ID. 3, 316. Je rompis cette partie, où elle aurait été appelée au-dessous de sa naissance, VOLT. *Le prince d'Ashiose.* || Rompre son dessein, son entreprise, y renoncer. Je crois que Bruis même, à tel point qu'on le prise, Voulut plus d'une fois rompre son entreprise, CORN. *Cinna*, III, 3. Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise, Et, dès ce même pas, rompre mon entreprise, *Pulch.* I, 1. || Rompre son voyage, ne pas faire le voyage qu'on avait projeté. Je crois qu'il [Coulanges] n'eu rompra pas [à cause du voyage de Bourgogne] à cause de Grignan, SÉV. 16 sept. 1680. Me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage, et n'avoir pas eu cette heureuse inquiétude le matin, ID. *Lett. 4 mai Mme Lotour*, 25 déc. 1763. || **27°** Détruire. Il [Dieu] a rompu leurs pièges, MALH. I, 2. Un amant dédaigné aura encore cent beaux sujets de chagrin, Il rompt la rembour de ce qu'on lui prêtera, CORN. *Sur.* II, 1. Des crimes qui rompent la société, qui abrègent la vie, et qui déshonorent Dieu en toutes manières, MALEBR. *Rech. rét. Instr.* liv. I, v. 140, dans POUGENS. Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, MASS. *le Tellier*. Arnauld, des novateurs ils découvrit la fraude, Et rompu de leurs erreurs les filets capteux, BOIL. *Ep.* III, 1. **28°** Faire cesser, mettre fin à. Sa fureur à la fin rompit sa modestie, ARNAUD, *Elég.* iv. Je l'ai vaincu sur l'heure apprendre cet amour, Pour le tirer de peine et rompre la colère, CORN. *la Place Roy.* v, 6. Mon amour générale Qui d'un si beau projet rompt le sort malheureux, ID. *Médée*, II, 5. Comme la douceur, selon l'Écriture, rompt la colère, on peut dire aussi que l'humilité dissipe l'erreur, FLECH. *Sermons, Envie*. Ô Christ, ô soleil de justice, De nos cœurs endurcis rompu l'assoupissement, RAC. *Hymnes, Airs des vierges*. Pour revenir, il faut rompre des inclinations que le temps a fortifiées, MASS. *Carême, Fausse conf.* || **29°** Rendre nul, en parlant d'amitié, de relations, de pais, de traité, etc. Et noyer sur que même le trépas Ne peut rompre des nœuds que l'amour se rompt pas, CORN. *Rod.* II, 4. [Que] La Perse ait osé rompre une paix si profonde, BOTR. *Bélis.* 1, 6. Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance De ces hommes sacrés rompit l'intelligence, ROTR. *Lucr.* 1. Que cette lune renonce tout d'un coup à ses plaisirs, rompe les attachements les plus vifs..., MASS. *Carême, Lazare*. C'est le seul traité [de O. Penn] entre ces peuples sauvages d'Amérique et les chrétiens] qui n'ait point été juré, et qui n'ait point été rompu, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, II. Entre tous les liens qui servent les hommes, un des plus difficiles à rompre est celui du bienfait dont l'amour-propre est flatté, BOSS. *Claude et Nér.* 1, 66. || Rompre un mariage, rompre un projet de mariage. Argante: Cela m'aurait donné plus de facilité à rompre ce mariage. — Scapin : Rompre ce mariage? — Argante : Oui. — Scapin : Vous le ferez rompre, VOLT. mol. *Scapin*, I, 6. **30°** Manquer à une obligation, à un engagement. Je rompis une fois une mesure de ma vertu, CORN. *Rodog.* III, 4. Je sais de quels serments je rompis pour vous les chaînes, RAC. *Andr.* III, 7. Rompre, rompez tout pacte avec l'impiété, ID. *Ath.* 4, 5. Qui frissant ses vœux [de chasteté] elle [Mme de Tencin] songea aux moyens de les rompre, et son directeur fut l'instrument avoué qu'elle employa pour ses desseins, PERCH. *Éloge de Mme de Tencin*, 1. Rompre, hélas! je ne craignais que tes beautés de Grèce, Et je vois qu'une Scythe a rompu ta promesse, CORN. *Toison d'or*, II, 2. Lorsque le roi [Louis-Philippe] le mit [Guizot, m. *Œdipe*, II, 4. || Rompre le jeûne, enfreindre la loi du jeûne, en mangeant avant l'heure prescrite, ou en mangeant quelque chose de défendu. Les petites incommodités qui vous ont servi de raison autrefois pour me le faire rompre [le carême], SÉV. 10 fév. 1680. || Rompre le jeûne, le carême, ne pas observer le jeûne, manger après le jeûne. Les premiers fidèles qui ne le rompaient [le jeûne] qu'après le soleil couché, MASS. *Carême, Jeûne*. Ne rompez point encore, sévère. La Babylone dont il faut rompre les prisons pour entrer ou pour retourner à notre patrie, c'est la misère avec ses douleurs, ses ennuis, ses vices : c'est là que nous sommes captifs et errants, BOSS. *Hist.* II, 6. || Rompre son ban, sortir de lieux où on était relégué. || **31°** Fatiguer, accabler. Il fait quelques efforts pour me relever; efforts inutiles qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé, GOBS. 1er *sermon, Conception*, 1. Rompre, accompagner. Rompre quelqu'un au travail, aux affaires. Rompre la main d'un enfant à l'écriture. Il le faut rompre à la dépense des exercices, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Rompre l'esprit, le cœur d'un enfant, le rendre doux et docile. || Rompre un cheval, l'assouplir. || Rompre le cou d'un cheval, l'obliger à plier l'encolure à force de mors. || Rompre la croûte [du pain], la briser légèrement avec les doigts, ACAD. 1re *Hemt.* II, 6. Les vents ne sont moins qu'à vous [chêne] redoutables; Je [le rosau] plie et ne rompre pas, LA FONT. *Fab.* I, 22. Un pressoir que l'on serre jusqu'à ce que la corde rompe, SÉV. 12 nov. 1676. Notre ressort rompit bien dans un tel moment, ID. 16 juin 1680. Il se peigne, il s'appette; l'hoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête, BOIL. *Lutr.* V. Les porriers rompent de fruits cette année, LA BRUY. II. Fruits qui avaient chacune supporte, sans se rompre, pendant un jour entier neuf milliers, avaient rompu au bout de cinq ou six mois sous la charge de trois milliers, BUFF. *Expér. sur les végét.* 1er *mém.* Des pièces de bois ainsi chargées n'ont pas rompu, mais elles ont plié considérablement, ID. ib. || Les premiers rompent, ils sont pleins au point de s'enfoncer sous le poids. Si nous mettions dans nos travaux la moitié de cette constance [des courtisans], nos greniers chaque année rompraient, P.-L. COUR. *Simple discours*. || Fig. Il rompra plutôt que de plier, il périra plutôt que de céder. ....c'est un jeug qu'à peine il recevra. — Je l'y forcerai bien; s'il ne plie, il rompra, THIESSON, *M. de Chrisye*, III, 6. || Il vaut mieux plier que rompre, il vaut mieux céder, obéir que de se perdre. Il vaut mieux beau jeu à la corde ne rompt, se dit de grandes espérances, de belles promesses. || **34°** Terme militaire. Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. Rompre par divisions, par pelotons. Rompre à droite, à gauche. || **35°** Terme d'escrime. Reculer. Rompre. Il rompit d'une semelle. || **36°** Renoncer aux relations d'amitié avec quelqu'un. Quel astre, de votre heur et du nôtre jaloux, Vous a précipué jusqu'à rompre avec nous? CORN. *Sophon.* IV, 5. On a bon de la peine à rompre quand on ne s'aime plus, LA ROCHEFOUC. *Max.* 381. Ces passages me firent tant d'horreur, que je pensa rompre là-dessus, PASC. *Prov.* 2. Il [l'abbé de Valbelle] m'a dit.... que l'archevêque de Reims romprait à feu et à sang avec le coadjuteur [d'Arles], s'il ne venait avec vous, SÉV. 19 janv. 1674. Il faillit se réformer [dans l'Église, au XVI[e] s.] ? qui ne le reconnaît? mais il était encore plus nécessaire de ne pas rompre, BOSS. *Var.* XI, 106. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse ne permettaient qu'elle partageât tant soit peu son cœur.... il fallait ou tout à fait rompre, ou se ravagger tout à fait avec le monde, ID. *Anne de Gonz.* La patience nous échappa de part et d'autre, et nous rompîmes à l'amiable, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 7. Nous rompons avec lui quand il n'aura plus rien, DESTOUCHE. *Dict.* 1, 2. Toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape nous rompre de communion avec lui, VOLT. *Louis XIV*, 14. J'ai rompu avec le genre humain pendant plus de six semaines, je me suis entendu dans mon imagination, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 13 AVT. 1746. Résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière, L. J. ROUSS. *Confess.* X. Au lieu de demeurer insensiblement, je rompus, et fut une très-grande faute, MARMONTEL, *Mém.* IV. Souvenez-vous qu'il est plus prudent de délier que de rompre, GERSON, *Exam. de Th.* 1. Fig. Il [le] rompt, dans POUGENS. || Fig. Il est vrai que c'est mon ancien ami [le serein, Mme de Sévigné l'aimait beaucoup]; et je crois qu'il a perdu à rompre tout à fait avec lui, SÉV. 253. Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, avec lequel je ne puis avoir de guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut rompre? BOSS. *Bourgeoisy*. Il resta [après des longues hésitations] le plus hésitant, les moins déterminés, ou les plus avares; ceux qui ne surent point rompre avec leur butin et quitter la fortune qui les quittait, CHATEAUB. *Mém.* [parlant des cosaques] dans leur hésitation, sûrent, *Hist. de Nap.* IX, 13. || Rompre à tout, briser toutes relations. Il n'est pas à la force de se faire un désert du monde lui-même, nous leur disons qu'il est aisé de rompre à tout quand on le veut; et ils soutiennent que la vertu de vraiment ils n'en sauraient être maîtres, MASS. *Profess. relig. Serm.* 1. || **37°** Pomper, se dit du vin qui, laissé à l'air, change de couleur. || **38°** Se rompre, v. pr. Être rompu. Ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait, SACI, *Bible, Evang. St-Luc*, V, 6. L'ensieu crie et se rompt, SAC. *Phéd.* V, 6. Ce morceau de fil de fer s'aplatit avant de se rompre, 483 livres, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* I. VII, p. 62. A deux postes d'ici ma chaise s'est rompue, ROUSSY, *Impatient*, IV, 3. || **39°** Être réfracté. Les rayons se rompent en passant de l'air dans l'eau. Un trait de lumière qui passe à travers un prisme se rompt et se brise, en parlant des mots, des flots. Les flots bruyants se rompaient en plusieurs endroits, VALCOUR. *Q. C.* VIII, 13. N'entendez-vous pas la vague qui se rompt contre ces autres rochers? FÉN. IV, 1. || **41°** Perdre son ordre, son arrangement. Les autres font leur cours, le ciel ne se rompt pas, SOTR. *Herc. mour.*, III, 2. Les bataillons du régiment des gardes, l'épée à la main, rompirent un grand bataillon des ennemis; mais, en le rompant, ils se rompirent eux-mêmes, PELLISSON, *Lett. hist.* 1, 19, p. 200. Il lui [à la phalange macédonienne] faut des lieux propres, et pour ainsi dire faits exprès, et à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement, BOSS. *Hist.* III, 6. || **42°** Être défait, changé, rendu nul. C'est un ordre des deux qui jamais ne se rompt, De nous vendre un peu cher les grands biens qu'ils nous font, CORN. *Cinna*, II, 1, La ligue se rompant..., ID. ib. II, 4. Mandez-moi d'où vient que le marché de votre terre n'est rompu, SÉV. 30 mai 1676. Ces mariages qui se rompent ou qui se consolent dans les comédies, BOSS. *Comédie*, 6. Cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée, tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, BUFF. *Ois.* I, XV, p. 82. || **43°** S'accoutumer à. Se rompre à la fatigue, aux affaires, au travail. La main se rompt à écrire ou à jouer d'un instrument, c'est-à-dire qu'elle corrige une roideur, qui tenait les doigts comme engourdis, ROUS. *Conn.* V, 1. || **44°** À tout rompre, loc. adv. Tout au plus (sens qui a vieilli). À tout rompre, on ne lui doit pas mille écus. Il est vrai de dire qu'encore qu'elle [l'Académie française]

fasse un dictionnaire grammatical, il n'y a que deux ou trois de ces messieurs, à tout rompre, qui sachent la grammaire française et les premiers éléments. FURETIÈRE, *Factums*, t. I, p. 488. Avec éclat, avec transport (sens actuel). Applaudir à tout rompre.

— HIST. XIVe s. Chevalier [il] li rumpt entresque à la charn. *Ch. de Rol.* XCIV. || XIIe s. De toutes parz le mer l'asaut. Rompent cordes. li trés [mât] lor font WACE, *Vierge Marie*, f. 9. Puis l'ont mudeu feu tout rasé [ras] un sonel; Les douves sont enprises, si rompent li cercel, *Sax.* IX. || XIIIe s. [Guine] Qui m'ont tout mon roi rompu et mon espoir et mon *Berte*, LII. Tant qu'oïsinc Passesemblant rainsi, Andors de rechief l'arsisonne, Et dist, en rompant sa parole..... *Ib.* CXXVIII. Et s'il y a beste liée, et ele ront son lien et va en damace. BEAUM. XIX, 57. Il devent dit home doivent rompre [labourer] et gragnier les terres tuz an et suz coustumes don pala, ne CANGE, *rumpere*. Vous avez une goute vive; Saint Ladres o rompu le tiers, Et sous a feu et viaire, ADENET, 313. Cil qui sont ser le mur aval esgardé ont, L'eschiele virent route rompue; *Ch. d'Ant.* VI, 793. Quant nous venimes là, nous trouvames que un vent fort ot rompues les cordes des arcres de sa nef, JOINV. 313. || XIVe s. Adonques est l'amisté dissolue et roupte, puisque les choses ne leur sont faites pour lesquelles il sendient, ORESME, *Eth.* 288. Grans roches treshechent et rompirent de montaignes, *Chr. de St-Denis*, f° 17, dans LACURNE. || XVe s. Et beaucoup de gens de bien estoient d'oppinion qu'elle n'yroit point, cuidans rompre le coup, JUVÉN. *Charles VI*, 1380. Mais, au dernier, ne sçay comment Mon fait est venu au contraire; Et à bonne heure, seurement! Tout est rompu, c'est à refaire, CH. D'OL. *Bal.* 68. Le mareschal dist : Monseigneur, ne rompez point l'alaine de vos gens, *Le Jouvencel*, f° 93, dans LACURNE. Ledit Murvilier lui rompoit toujours la parolle, COMM. t. I. Les hommes d'armes bourguignons rompirent leurs [propres] archiers et passerent par dessus..... ainsi rompirent eulx-mesmes la fleur de leur armée, ib. t. 3. Ilz font un payement de trois moys, et puis rompent leur armée [licencient], ib. IV, 1. Et taschoient à luy rompre ses vivres, qu'ilz venoient par eaue du pays de Goeldres, contremont le rivière, ib. IV, 3. Et si luy fut rompue la pension qu'il prenoit de nous, ib. V, 18. Le cardinal rompit [empêcha] que je ne m'en meisisse point, ib. VII, 3. || XVIe s. Chascune de leurs troupes, cuidant que les autres feussent rompues et mises, se rompit quand on l'alloit assaillir, AMYOT, *Publ.* 28. Le peuple leur rompoit le cueur de pitié, quand..... ib. *Cam.* 44. Il fut fort salades et morrions tous de fer bien polis par dehors, à fin que les espées glissassent au long, ou se rompissent en frappant dessus, ib. 56. Il leur remonstrerent que l'occasion se presentoit de rompre [entamer] le guerre contre les Romains, euls respondirent qu'ilz auroient bonne et seure la trugue, attendu qu'il y avoit treves jurées entre eux pour deux ans, ib. *Cor.* 41. Si me semble que ce fut chose merveilleuse et de grande force pour les Romains, que ceste guerre gaulloise ne vint point à se rompre [éclater] du temps que celle des Carthaginois duroit encore, ib. *Marcel.* 3. Vous le voyez aller par la ville avec une pauvre robbe toute rompue et usée, ib. *Arist* 62. On les nourrit inutilement recreut et rompus du travail, ib. *Caton*, 10. Le glace se rompoit et trembloit les pieds de leurs pieds, ib. *Lucul.* 62. Le chemin rompoit de joyaux d'or et d'argent, et de chevaux que l'on y envoyoit, ib. *Artax.* 33. ....ce propos dur et rude [on cest entendroit rompuy pour le present, MAROT, II, 62. Il chut du haut d'une echelle et se rompit se dennz une bersile], BRÉSIN, *Comm*, XVII. Il y auroit beau plus ou si la chorde ne rompit, BAB. IV, 6. Il le fault rompre à la peine et esprest des exercices, MONT. I, 180. Se tourmenter et rompre la teste pour le bien d'autruy, ib. I, 278. Il n'est les poursuyvre toute rompus et effroyez, ib. I, 381. Rompre un marché, ib. IV, 42. Rompre la teste à tout le monde, ib. 272. Nous disons encore, ib. IV, 48. Les nuyt-on bien marche de rompre [labourer] les prairies. o. DE SERRES, 72. Après cette prise de Saint-Jean, il voulut bien passer plus outre et entrer nauvement les provinces jusques en Gascogne et Languedoc, mais la reyne rompit ce coup, disant : *Ils grandit trop, feant Charles* IX. COMM. ..... de nous voyons encore aujourd'hui assez souvent [dans] les chemins de campagne, ib. t. III, p. 272. Nous disons encore maintenant rompre la paille ou le festu avec quelqu'un, quand nous disposons de rompre l'amitié que nous avions contractée avec luy, PASQUIER, *Recherch.* VIII, 68.

— ETYM. Wallon, *rompi*; patois des Fourgs, *rompre*; provenç. *rumpre*, *rumpre*; catal. *rumpre*; espagn. *romper*; ital. *rompere*; du lat. *rumpere*; sanscrit *vidyus*, *rup*, devenu en sanscrit classique *lup*, *lumpâmi*, je romps.

† **ROMPT-PIERRE** (ron-pi-r'), *s. m.* Nom vulgaire du genre saxifrage.

ROMPU, UE (ron-pu, pue), *part. passé* de rompre. || 1° Mis en fragments. Dont le ralait est sale et la chausse rompue, STONISE, Sat. II. On a trouvé, dans les fondes de la place, un de nos soldats qui y était demeuré avec une jambe rompue..... on, exposé à l'air et sans manger, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, 1670. Je ne trouve point..... si votre montre va bien; vous me direz qu'elle est rompue, SÉV. 97 oct. 1677. Suspendez par la peste un oiseau de rivière sur un buffet, au-dessus supposez des bustes entiers et rompus, DID. *Salon de* 1765, Œuv. t. XIII, p. 68. Fig. C'est ainsi qu'ils [les frères du Bohémond] se séparèrent des calabins; voilà comme ils sont discipler de Jean Hus; morceau rompu d'un moreau, sicaine séparé d'un schisme, SOUS. *Var.* XI, 174. || Terme de blason. Se dit des armes ou des pièces héraldiques, et des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée. || 2° Terme de marine. Bâtiment rompu, bâtiment très-orgué. || 3° Terme d'horlogerie. Trait rompu, allure qui tient du traquenard et de l'aubin. || 4° Qui est gâté, détruit, en parlant de voies de communication. Nous avons eu un chemin et des ponts insupportables; les rues étaient de grands chemins rompus d'ornières, SÉV. 27 févr. 1672. Le lendemain elle ordonna à nos pauvres malades et des voyageurs jusqu'à un pont qui, étant rompu depuis peu, était devenu un passage dangereux, VOLT. *Zadig*, 20. || 5° Mis en désordre, défait. Nos ennemis communs attendent avec joie Qu'un des partis défait leur donne l'autre en proie, LASSI, demi-rompu, vieux-queux, mais bien entier, beaucoup d'un sexeur par lui-même detruit, COTGR. *Hor.* I, 4. Un soldat romain devait vaincre ou mourir : par cette maxime les armées romaines, quoique défaites ou rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité, ROUS. *Hist. ill.* 6. || 6° Détruit, rendu nul. Et quand tout notre effort se trouvera rompu, CORN. *Pomp.* V, 1. Ce qui nous sert est rompu pour les Grignans, SÉV. 26 juin 1680. Par l'arrivée des Romains, tout équilibre fut rompu, MONTESQ. *Rom.* 6. || 7° Fig. Qui a perdu sa fermeté et son bouquet. || 8° Il se dit d'un mariage, d'un projet, d'une partie qui ne se font pas. Le mariage de Zaïde d'Elbe et de Ferdinand est rompu en me l'avait mandé: il demande du temps pour y penser, et je crois cette affaire rompue, SÉV. 1er nov. 1671. Le voyage de Villers-Cotterets est rompu, ib. 21 oct. 1676. Je suis consolée d'une partie de Trianon rompue, puisque vous n'y aurez pas été, MAINTENON, *Lett. d'Eme de Caylus*, t. I, p. 1. Dans POUCHIN. Le comte a si bien fait que tout était rompu, BERCHER, *Glorieux*, V, 4. J'avoir une côte rompue se trouve dans..... Mme de Sévigné se plaint d'un mariage manqué, par allusion à la côte d'Adam. Il avait envie d'être amoureux d'une Mlle de la Coste; il faisait tout ce qu'il pouvait pour la trouver un bon parti; mais il n'a pu; cette affaire a une côte rompue, SÉV. 20 oct. 1676. || 9° Réfracté. Les rayons sont diversement, ou réfléchis, ou rompus, MALEBR. *Rech. vér. Eclairc. sur la Nom.* I, IV, p. 280, dans POUCHIN. || 10° Terme de peinture. Ton rompu, celui qui s'élève ou se dégrade, pour figurer l'ombre avec plus ou moins d'intensité. Couleur rompue, celle qui participe d'une autre couleur, en vertu d'un reflet. || 11° Terme de littérature. Saccadé, en parlant de l'harmonie du style. Il n'y a rien qui rabaisse davantage le sublime que ces nombres rompus, et qui se prononcent vite, tels que sont les pyrrhiques, les tribraques, les anapestes qui ne sont bons que pour la danse, BOIL. *Longin*, *Subl.* ch. 33. Le style.... impétueux dans la colère, rompu dans les flatteurs, MARMONTEL, *Poét.* t. I, p. 308. || 12° Interrompu. Tout commerce est quasi rompu [à cause des mauvais chemins] dans cette province, SÉV. 6 fév. 1690. Il n'a pas besoin de remonter plus haut que le schisme des évêques anglais qui ont gardé leurs siéges; dès ce moment, la chaîne est rompue, le caractère de séparation est ineffaçable, BOSS. *Var. prot.* 22, || Temps rompus, VOLT. *Temple*, n° 8. || 13° Instruit, bien exercé à son métier. L'assemblée de Coulogne [au congrès] n'est pas si rompue, SÉV. 10 nov. 1673. || 14° Terme d'arithmétique. Accidentellement, nombre rompu, fraction. Nous avons remarqué que toute quantité peut être considérée comme un nombre entier ou comme un nombre rompu : un sou, nombre entier par rapport au denier, est un nombre rompu par rapport à la livre, CONSEIL. *Lang. calc.* II, 10. || Puissances rompues, puissances fractionnaires. On ne peut exprimer les puissances rompues ou les racines $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$ etc. de plusieurs nombres que par des suites infinies, SERV. *Exs. arith. mor.* Œuv. t. I, p. 188. || 15° Bâtons rompus, pièces de comparaison dans les vitres et dans d'autres ouvrages. || Sorte de tapisserie représentant plusieurs bâtons rompus et entremêlés. || A bâtons rompus, loc. adv. VOY. *Bâton*. Etre rompu de fatigue, être extrêmement fatigué. On va bien loin, dit-on, quand on est las; mais, quand on a les jambes rompues, on ne va plus du tout, SÉV. 88. || 17° Fig. Exercé. Le vieux Spada, rompu et corrompu dans les affaires, SEVIG. I, IV, liv. V, p. 84, dans POUCHIN. La facilité que vous trouvez en elle [Pauline] à vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte, SÉV. 11 mai 1680. Quand ils [les écoliers] seront un peu rompus par l'habitude dans les premiers éléments, ROLLIN, *Traité des Et.* I, 1. Ces artisans, ces soldats, qui assistaient à toutes les délibérations publiques [à Athènes], étaient rompus dans les affaires et entendaient à demi-mot, IB. *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 262, dans POUCHIN. Le marquis d'Arcy! Voilà un homme sans nulle pédanterie et fort rompu au grand monde, ST-SIM. 24, 26. || Etre rompu aux affaires, y être fort exercé. Zeïd] Pour moi, qui, rompu aux affaires, Fournit vingt financiers d'importants secrétaires, CH. D'ORL. *Poés.* I. || On dit de même : être rompu à faire une chose.

† **ROMPURE** (ron-pu-r'), *s. f.* Terme de fondeur en caractères. L'endroit où se rompt la lettre, et l'action de la rompre. Se rompt.

— ETYM. *Rompre*. *Rompure* était usité dans l'ancienne langue pour *rupture*.

RONCE, RONCIER (ron-s', ron-sié), || 1° Genre de la famille des rosacées. || Arbuste épineux et rampant dont le fruit, assez agréable, est nommé mures ou mûre sauvage, mûre de ronce, *Ib.* || Fig. Mettre des ronces et des chardons sur leurs autels, SACY, *Bible*, EXOD. X, 9. Les ronces dégouttantes Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes, RAC. *Phèdre*, V, 6. L'humaine race embrassera la colonie pacifique, DELILLE, *Jard.* IV. || 2° Fig. Tout ce qui pique, naît comme la ronce. Oh! que de mon esprit triste et mal ordonné, Il ne croît de ronce et de champ par où je n'aie passé, Ne puis-je faire éter les ronces, les épines! sont..... *Ib.* son *jardinier*. Chacun trouve ses vœux semblés de ronces et d'épines, MARM. *Arrest*, *Mich.* Mais plaisirs sont les fleurs que notre divin maître Dans les ronces du monde autour de nous fait naître, VOLT. 4e disc. Ma carrière est difficile, semée de ronces et d'épines; j'ai éprouvé toutes les sortes de chagrins qui peuvent effliger l'humanité, *le roi de Pr. Lett. à Voltaire*, 1er mai 1736. || 3° Ronce française, le framboisier, *rubus idæus*, *L.* || 4° Espèce de rose. || 5° Se dit des veines orbiculaires qu'on voit sur les lames de bois, sur les bois noueux.

— HIST. XIIe s. Molt i ot vive felenesse, De ronces et d'espines plaisme, CHRESTIEN DE TROYES, *Cher. au lyon*, V. 1806. Mais à vos lettres puis o veure à sentir, Que on puis pas les grapes des espines cuillir, Ne des ronces les fiches..... *Th. le mart.* 95. || XIIIe s. Kar il s'estrehesent de mort; Li uns fu ronce, l'autre espine, E tuit de male nature, *Edouard le conf.* V. 4116. || XVe s. Entroubli [piqué] d'une ronsse, NICAISE, *rancie*. || XVIe s. Et les quatre pilliers du petit bastiment [sans cage] Sont d'une grosse ronce en quatre parts fendue, BOUC. 736. Un rocher à l'escart, emmy des ronces, MONT. I, 176.

— ETYM. Wallon, *ronh*; poitevin, *ronde*; provenç. *roize*, s. m. et *ronzer*, s. m. Diez le tire du lat. *runcus*, *runcum*, qui signifiait une sorte de dard, allégation d'autant plus ingénieuse que signifie *ronce*, à les formes analogues, *ponce* de *pumicem*, *pouce* de *pollicem*, etc. Cela est fort possible. Pourtant le sens n'en est pas tout à fait satisfaisant; et d'autre part le latin donne une série de mots très-voisins de *ronce* : c'est *runcatio* ou *runca*, lieu couvert de ronces; c'est *runcus*, *runchus*, *ronchus*, ronce; c'est *runcher*, dans un texte du XIVe siècle (du Cange, *runcare*); tous mots rattachés au latin *runcare*, arracher les mauvaises herbes, les ronces.

† **RONCER** (ron-sé), *v. a.* Terme de marine. Pousser une pièce de bois, quand elle est étendue sur un plan, dans une direction perpendiculaire à sa longueur.

† **RONCERAIE** (ron-se-rè), *s. f.* Lieu rempli de ronces.

Digitized by Google

— HIST. XIIIe s. Illuec près a un buissonnai, Si espés comme un roucherai, de CANGE, *runcalis*.

— ETYM. *Ronce*.

† RONCETTE. (ron-sè-t'), s. f. Trequet, oiseau.

† RONCEUX, EUSE (ron-seû, seû-z'), *adj.* || 1° Plein de ronces. || 2° Se dit de l'acajou, lorsque, dévidé, il contient certaines dispositions veineuses qui se trouvent non à la racine de l'arbre, mais à la fourche des branches principales.

— ETYM. *Ronce*.

† RONCIN (ron-sin), s. m. Se disait, au moyen âge, du cheval de charge, par opposition au coursier ou cheval de guerre.

— ETYM. Voy. ROSSIN.

† RONCINÉ, ÉE (ron-si-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles pinnatifides oblongues, dont les lobes aigus se dirigent vers la base.

— ETYM. Lat. runcina, rabot : fait en forme d'outil à gratter.

† RONCINELLE (ron-si-nèl'), s. f. Genre de plantes rosacées.

1. **ROND, ONDE** (ron, ron-d'), *adj.* || 1° Qui est de telle figure que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. Un cercle est rond, une sphère est ronde. Table ronde. Rond comme une boule. Qu'un autre aille chercher... Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, Ou que Bernier compose et le sec et l'humide les corps ronds et crochus errant parmi le vide, *sat. Ep.* v. Péronelle faisait une danse ronde le long d'un clair ruisseau avec ses compagnes, PEN. L. XII, p. 6. De petites mains, une bouche ronde, qui semblaient un agrément en Europe, ne sont plus que difformité chez ce peuple [les sauvages de la baie d'Hudson]. parce qu'on n'y voit que l'effet d'une faiblesse d'organisation, *Lettres du chevalier de L.* || La machine ronde, le globe terrestre. Pour peupler la machine ronde, Qu'on est fou de mettre du sien ! RAGEAU, *Age fol.* || Chevalier de la table ronde (voy. TABLE). || Terme de boucherie. La pièce ronde morceau de tranche grasse. || 2° Cylindrique. Un bâton bien rond. Une borne de fer ronde. Un bras rond et potelé. || 3° Fil rond, fil un peu retordu. Toile ronde, faite avec du fil retordu. || 4° Une bourse ronde, une bourse bien garnie, une bourse pleine, qui ne damne, et cette bourse ronde, Pour la plaire, dit-il, j'irais au bout du monde, POISSY, *Impatient*, V, 2. || La pièce ronde, une pièce de monnaie d'argent. Pour avoir quelque pièce ronde, RÉGNIER. *Parlasse*. || Fig. Une fortune ronde, une fortune assez considérable. Ma fortune est assez ronde, sous le savoir, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 4. || 5° Figures de rondo bosse, celles dont les différentes parties ont tout leur contour. La sculpture de ronde bosse ne paraît souvent moins belle que la peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief, DIDER. *Observ. sur la sculpture*. *Encyc.* I, 877, 201, dans FOURCHON. || 6° Terme de peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief, DIDER. *Observ. sur la sculpture*. *Encyc.* I, 877, 201, dans FOURCHON. || 6° Terme de blason. Le rond, le point rond, le point qui est au milieu de l'écu. || 7° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || Fig. Une fortune ronde, une fortune assez considérable. Ma fortune est assez ronde, sous le savoir, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 4. || 8° Figures de ronde bosse, celles dont les différentes parties ont tout leur contour. La sculpture de ronde bosse ne paraît souvent moins belle que la peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief, DIDER. *Observ. sur la sculpture*. *Encyc.* I, 877, 201, dans FOURCHON. || 9° Terme de peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief, DIDER. *Observ. sur la sculpture*. *Encyc.* I, 877, 201, dans FOURCHON. || 10° Terme de blason. Le rond, le point rond, le point qui est au milieu de l'écu. || 11° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 12° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 13° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 14° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 15° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 16° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 17° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 18° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 19° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 20° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 21° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 22° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 23° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 24° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 25° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 26° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 27° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 28° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 29° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 30° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 31° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 32° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 33° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 34° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 35° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 36° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 37° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 38° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 39° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 40° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 41° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 42° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 43° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 44° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 45° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 46° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 47° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 48° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 49° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 50° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 51° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 52° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 53° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 54° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 55° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 56° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 57° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 58° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 59° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 60° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 61° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 62° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 63° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 64° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 65° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 66° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 67° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 68° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 69° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 70° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 71° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 72° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 73° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 74° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 75° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 76° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 77° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 78° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 79° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 80° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 81° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 82° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 83° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 84° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 85° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 86° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 87° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 88° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 89° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 90° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 91° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 92° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 93° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 94° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 95° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 96° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 97° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 98° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 99° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 100° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 101° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 102° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 103° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 104° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 105° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 106° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 107° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 108° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 109° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 110° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 111° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 112° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 113° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 114° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 115° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 116° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 117° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 118° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 119° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 120° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 121° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 122° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 123° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 124° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 125° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 126° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 127° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 128° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 129° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 130° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 131° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 132° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 133° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 134° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 135° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 136° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 137° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 138° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 139° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 140° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 141° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 142° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 143° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 144° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 145° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 146° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 147° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 148° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 149° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 150° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 151° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 152° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 153° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 154° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 155° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 156° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 157° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 158° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 159° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 160° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 161° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 162° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 163° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 164° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 165° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 166° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 167° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 168° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 169° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 170° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 171° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 172° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 173° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 174° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 175° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 176° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 177° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 178° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 179° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. || 180° Terme de manége. Rond de jambe, la ronde, sorte d'écriture à la main dont les jambages sont presque perpendiculaires ; ainsi dit à cause de la rondeur affectée aux commencements et aux finales. ||

extrême édification que, sonpant hier chez M. de Vueillernes, tu laissas faire la ronde à six bouteilles, après le repas, sans y toncher. *I. sonne. Hél.* t. 83. || 8° Terme de jeu. Impôt que chaque joueur paye pour les cartes, avant de se mettre au jeu. J'ai payé ma ronde. Il n'y a qu'à faire un fonds pour l'augmenter, en augmentant les rondes pour la payer, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 18. Et dont, tous les hivers, la cuisine se fonde Sur l'impôt établi d'une infaillible ronde. MOLIÈRE, le *Joueur*, t. 16. || 9° Chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond. La fête (des bergers) se terminait par une ronde dans la grange voisine, CHATEAUB. *Génie*, t. 1, 10. || Ronde de table, ou, simplement, ronde, chanson à refrain, où chacun chante à son tour. || Par extension, troupe de personnes qui dansent en rond. Notre foule en s'ouvrant forme une ronde immense, LAMART, *Harold*, 86. Les nuages cherchent les mains : soudain la ronde immense, Comme un orageux sombre, on tourneyant commence, V. HUGO, *Odes et ballades*, la *Ronde du Sabbat*. || 7° Untensile de blanchisseuse, qui sert à dresser le linge. || 8° Nom spécifique d'une toutie. || 9° Dans les sucreries, faire des rondes, remplir graduellement les formes, en différentes fois, mais sans interruption, de manière que les diverses qualités de sirop contenues dans les rafraîchissoirs soient également mélangées. || 10° *A la ronde*, loc. adv. ailentour. J'ai lu, dis-je, en certain auteur Que ce chat exterminateur, Vrai cerbère, était craint vivant au tombeau. LA FONT. *Fables*, VIII, 2. Dit à la ronde aux petits bambin à plus d'une lieue à la ronde, ESV. 101. En Georgie, on dit d'un seigneur, pour le louer, qu'il sait aussi bien gouverner un décâlitre qu'aucun autre seigneur à trente lieues à la ronde, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 228, dans POUGENS. Cresus [dans Thémire] de courir à la ronde, Après votre amant échappé ; Car, si l'on ne m'a pas trompé, Ce bonhomme [Macare, le bonheur] est dans l'autre monde, VOLT. *Thémire et Mac.* Le bien vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde, in *Lett. d'argental*, 26 nov. 1770. || Boire à la ronde, boire tour à tour, les uns après les autres. Il commanda qu'on verse du vin à la ronde, VARDEL. Q. C. VII, 4. || Porter des verres à la ronde, en porter aux convives suivant le rang dans lequel ils sont assis. Un si galant exploit réjouillant tout le monde, On a porté partout des verres à la ronde, SAT. IN. Populairement. A la ronde mon père en sura, m'dit en fin passer quelque chose de main en main.

— HIST. XIII° S. [Amour] Tout son peoir i assemble... Puis est venue assaut Blondo, De toutes parz à la ronde, *Bl. et Jeh.* 893. Saurerai je noitre ronde [chaise à forme ronde]; Bailez la moi apertement, RR CARON, *rondelles*, II 807 s. Connoistre puis [tu peux] certainement, Que Renart court par tout le monde; Tant comme il dure à la ronde, A espandu sa renardie, I. DE CONDÉ, I. III, p. 91. || XVI° S. Premier dois sçavoir de certain, Que, depuis nostre mere Evain, J'ai gourerné trestout le monde, Si grant qu'il est à la ronde, *Fort.* (1613) 373. || XVII° S. Un de ceulx qui faisoient la ronde, luy donna un coup de dague, AMYOT, *Alc.* 81. Avec défense de recevoir à couvert à cinq cents milles à la ronde de toute l'Italie, in. *Cicér.* 41. Il ne faut que trente deux hestes durant un jour, qui font, parlans en nombre de l'art, deux rondes; chacune de huict lieus, et chaque lieu de deux lestes [pour hâter le blé], O. DE SERRES, 132. Je prends plaisir de veoir... Brutus deschirer à ses rondes quelque beuse de nuict, pour lire et treverser [abréger] Polybe, MONT. IV, 290.

— ETYM. *Rond* 4.

3. **RONDE** (ron-d'), *s. f.* Terme de musique. Figure de durée moderne qui vaut la moitié d'une maxime, deux blanches, quatre noires, huit croches; elle a la figure d'un O incliné à droite (O). On voit communément en Italie des mesures à quatre et à deux contenir deux et quelquefois quatre rondes, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la musique mod.*

— ETYM. *Rond* 1.

3. **RONDE** (ron-d'), *s. f.* Sorte d'écriture, voy. ROND 1, n° 7.

1. **RONDEAU** (ron-dô), *s. m.* || 1° Petit poëme nommé ainsi triolet, ou le premier ou les premiers vers reviennent au milieu et à la fin de la pièce. On a de ces rondeaux de Froissart et de Charles d'Orléans. || 2° Autre petit poëme particulier à la poésie lyrique, composé de trois vers nommés par une pause au cinquième et une au huitième, dont huit sont sur rime et cinq sur une autre; le premier mot on les premiers mots se répètent après le huitième vers et après le dernier sans faire partie des vers; on voit facilement que ce rondeau est une modification du précédent: au lieu de répéter le vers entier, on n'en a reproduit que les premiers mots, auxquels on a même tâché de donner des sens différents. C'est lui (Voiture) qui renouvela en notre siècle les rondeaux, dont l'usage était comme perdu depuis le temps de Marot, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV. Trois pièces en brillant de sa propre beauté; Le rondeau né gaulois a la naïveté, BOIL. *Art p.* II. || 3° Rondeau redoublé, pièce de poésie de vingt-neuf vers divisés en cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains et que le quatrain que vous le nom d'envoi un sixième quatrain, qui doit être suivi de la répétition du premier mot ou de l'hémistiche du premier vers de l'ouvrage. || 4° Impropremeut, petite pièce de poésie qu'on met ordinairement en musique, et dont le premier vers ou les premiers vers sont répétés à la fin. || 5° En musique, rondeau, rondel en rondo, air dont le thème principal se reprend plusieurs fois. Beaucoup d'airs, dans nos opéras modernes, sont de véritables rondeaux, bien qu'ils n'en portent plus le nom. Parmi les formes d'airs qui ont eu le plus de succès, le rondeau, qui consiste à reprendre plusieurs fois la première phrase ou le premier morceau, tient la première place; son invention paraît appartenir à un compositeur italien nommé Buonocini, qui vivait au commencement du XVIII° siècle, PIZZI, *la Musique*, II, 18. || Un des mouvements ou parties de la sonate. Comme la symphonie on le quatuor, le sonate jumeau, doublé, M. DE CROY, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 481.

— ETYM. *Rond* 1, à cause du retour que fait le rondeau.

† 2. **RONDEAU** (ron-dô), *s. m.* || 1° Support où l'on place la potente pendant la cuisson. || 2° Plaque en métal d'un verre à vitre, par laquelle l'opticien façonne les vers pâtis. || 3° Pierre dont l'horloger se sert pour diminuer les verres de montre. || 4° Planche ronde sur laquelle les patissiers dressent les pains bénits.

— HIST. XIV° S. Une grosse piece de bois appellée rondeau pour casser les bloches [dans une piece de terre], DE LABORDE, *Emaux*, II, PARÉ, IV, 10. Jamais l'equierre ou le cordeau N'y traça [on un lieu] portail ne rondeau [sorte d'ornement], PERRIN, *Poésies*, I, 80.

— ETYM. *Rond* 1.

† **RONDEL** (ron-dèl), *s. m.* Voy. RONDEAU 1, n° 5.

1. **RONDELET, ETTE** (ron-de-lè, lè-t'), *adj.* Terme familier. Qui est rond, arrondi par embonpoint. Cette petite main rondelette et potelée, je vous prends sans marchander, MARIV. *J. de l'am. et du has.* III, 6. Un ventre très-rondelet et une face jumaire qu'il a rapportés de son voyage, ID. *Lett. à Mlle Volland*, 18 oct. 1762. Jeune, gentille et bien faite, Elle est fraîche et rondelette, BÉRANG. *Jean*. Il Fig. Bourse rondelette, bourse passablement pleine. Ma bourse commençait à devenir rondelette, LESAGE, *Rit. Gonz.* 6. || Sores rondelettes, les sores les plus communes.

— HIST. XIV° S. Se l'esprevier a teste petite et rondelette, *Modus*, l° XCVI. || XVI° S. Après fay luy sa rondelette oreille..... RONS. 416.

— ETYM. Diminut. de *rondel*, qui est lui-même un diminutif de *rond* 1.

† 2. **RONDELET** (ron-de-lè), *s. m.* Bâton dont le bourrelier se sert pour enfoncer la bourre.

— ETYM. *Rondelet* 1. On a dit *rondelet* dans le sens de *rondeau*; Chamans, lettres et rondelets, D. DESCH *Poésies mss*, f° 400.

† **RONDELETTE** (ron-de-lè-t'), *s. f.* Asaret. Il Lierre terrestre.

RONDELETTES (ron-de-lè-t'), *s. f. pl.* Toiles à voiles, qui se fabriquent en Bretagne.

† **RONDELETTINE** (ron-de-le-ti-n'), *s. f.* Sole formée de deux bouts très-ronds.

† **RONDELIER** (ron-de-lié), *s. m.* Ancienement, soldat armé d'une rondelle ou rondache.

— HIST. XVI° S. Tout freschement, les Hongres les meirent [les charots de guerre] très utilement en besongne contre les Turcs: en chascun y ayant un rondelier et un mousquetaire..... MONT. IV, 8.

RONDELLE (ron-dè-l'), *s. f.* || 1° Synonyme d'e rondache. || 2° Terme d'arts. Certaines pièces rondes de métal ou de cuir, etc. percées dans le milieu, et qui servent dans la construction de plusieurs machines. || Rondelles fusibles, plaques d'alliage destinées à remplacer au besoin les soupapes d'une chaudière. || 3° Rondelle ou scier grossier, haute de 70 à 80 centièmes de diamètre, ayant un rebord peu élevé, pour sécher les fruits en four. || 4° Petite tête de chardon, qu'on ne réserve pas. Il n'y a pas les étoffes de laine de peu de valeur. || 5° Se dit, dans les départements du nord, d'un petit tonneau à bière. || 6° Instrument de sculpteur, qui est une espèce de ciseau arrondi. || 7° Outil de fer avec lequel les maçons gratent et arrondissent les membres d'architecture. || 8° Asaret. || 9° Poisson de mer du genre chétodon; grondin.

— HIST. XIV° S. Une espée à croce [croix] et à rondelle devant la main, DE CAMOS, *rondelles*. Deux rondelles [tarifs] de sel, in. *rondelle*. II n° 2. Messire Jaque de Lalain estoit armé de plusieurs rondelles, l'une sur la main, l'autre sur le coude du bras de la jedde..., O. DE LA MARCHE, *Mem.* liv. I, p. 266, dans LACURNE. Doit avoir ladite masse une petite rondelle bien clouée devant la main, pour icelle guarantir, LACURNE, *Supp. Théâtre d'honneur*, t. I, p. 87, dans LACURNE. || XVI° S. Seleucus, estant son armet seulement, prit une rondelle sur son bras, AMYOT, *Démet.* 6.

— ETYM. *Rond* 1.

RONDEMENT (ron-de-man), *adv.* || 1° Uniment, également. Tarraliser rondement. || 2° Promptement, vivement. Ils avaient devant eux chacun trente pistoles, pour le moins; et je remarquai qu'ils jouaient rondement, REGNARD, *Gam. d'All.* IV, 8. Enfin l'impression fut reprise et marcha rondement, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Donner le change aux petites passions de M. le gouverneur, écrire rondement, BERNARD, *Mar. de Figaro*, I, 3. Il Mener rondement une affaire, la conduire avec suite et activité. || 3° Fig. Sans façon, sans manières. J'avoue que j'ai besoin de toute ma patience, pour m'empêcher de dire à M. Bossuet ses vérités tout rondement, JURIEU, dans ROSS. 4e avert. 40. Oh! que va rondement Ne dégage pas entre ce éclaircissement, PIRON, *Métrom.* II, 4. Dans le petit chapitre des bêtes de confession et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité, VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 janv. 1763. Ces messieurs sontils donc avec ces tournures amphibologiques moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement? J. J. ROUSS. 1re *Dial.*

— HIST. XIII° S. Il convient que il orbis [le monde] ait forme; et figure toute ronde, et que toutes choses qui sont encloses dedans lui, i fussent mises et establies rondement, en tel maniere que l'une environne l'autre, BRUNETTO LATINI, *Trésor*, I, 3, 1. Messeigneurs, je suis bien certin, que ce sont François voirement, Et viennent à nous pour huitin A nous donner assaut rondement, Que j'ay tiennent rondement Droit ci et en grant ordonnance, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 288. Autres voulurent la prime rondement sans cerymonie [vouloient quelque fois LOUIS XI prisonnier, quand il était au château de Péronne], COMM. II, 6. || XVI° S. Et pour parler rondement, CHRESTIEN, *Lettres*, 238. Lors deschausse l'arbre un pied dans terre, là on le coupe rondement [en rond], puis..... O. DE SERRES, 673. Tousjours avez besongné bien tranchenas taillera-on les arbres, tant rondement [nettement] qu'on pourra, sans en rien oublier ni escorcer, faisant la troiche fort vuide et pendante d'un costé..... ID. 732. Il me respondit et confessa tout rondement..... MONT. II, 72.

— ETYM. *Rondet*, et le suffixe MENT; proven. *redondamourat*; cat. *redonament*; espagn. *redondamente*; ital. *rotondamente*.

† **RONDETTE** (ron-dè-t'), *s. f* Espèce de lierre terrestre.

RONDEUR (ron-deur), *s. m.* || 1° Qualité de ce qui est rond, sphérique, circulaire, cylindrique. La rondeur de la terre, d'une assiette. Elle [la sagesse de Dieu] qui a compté les étoiles, qui a borné l'étendue du ciel dans une rondeur finie, BOSS. *Sermons*, *jubilé, prudence*, III. Sa taille avait pris un peu plus de rondeur, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les rondeurs de la joue et celles d'un beau sein, BELLILE, *Imag.*

Digitized by Google

‖ Son armée était reduite, il est mais saine, souple, nerveuse, telle que ces corps virils qui, venant de perdre les rondeurs de la jeunesse, montrent des formes plus mâles et plus prononcées. SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 7. ‖ Circonférence. Et remplir de votre grandeur Ce que la terre a de rondeur, MALH. IV, 8. Si l'univers dans sa rondeur N'a rien digne de vos mérites, RACAN, *Odes au roi*. ‖ 2° Fig. En parlant du style. Harmonie qui roule avec une facilité comparée à celle d'un corps rond. L'impatience de donner à mon livre plus de rondeur et une meilleure forme, LA BRUY. *les Caract.* Je n'ai pas eu le temps de donner à mon discours patriotique [lecture à l'Académie sur Shakespeare] la rondeur et la force dont il a besoin, VOLT. *Lett. la Harpe*, 14 août 1776. Cette harmonie douce et flexible, cette rondeur et cette facilité d'expression et de cadence, cette diction toujours noble et facile [dans Cicéron], D'ALEMB. *Eloges, Nary.* Sentir la rondeur périodique des vers, M.-SOPHIE, *Œuvr.* t. 2, p. 472. ‖ 3° Fig. Franchise, sans-façon, naturel. Si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'affétise [l'affectation] et feintise est contraire à la rondeur et simplicité, PAINT. FRANÇOIS DE SALES, p. 498. La rondeur de ce procédé le touche [Bezout], SY-SIM. 254, 168. ‖ Ce cordon-ci a de la rondeur, il joue avec franchise et naturel.

— HIST. XVI° s. Presque toute la rondeur de la terre habitable estoit en barbarie, AMYOT, *Arrest.* 1. Ceste rondeur, [pourtour] de la ville [Paris assiégé], quand Chastillon est commencé vers St-Marceau, fut espreu de toutes de feu, n'ayt, *Hist.* II, 333. Une tumeur de grosseur et rondeur d'un bien gros œuf de poulle d'Inde, PARÉ, XVIII, 61. Combien que la liberté, rondeur et fidelité heurte et affronte pour l'heure ceux auxquels elle s'oppose, après elle est reverée et estimée, CHARRON, *Sagesse*, p. 411, dans LACROIX. Bel espritlondre de toutes les grâces, gentillesses, coutumes et rondeurs que l'on peut souhaiter, PASQUIER, *Lettr.* t. 1, p. 567.

— ETYM. *Rond* 1. L'ancienne langue disoit *rondeur*.

† RONDOIS (ron-doi), *s. m.* ‖ 1° Cylindre pour arrondir les tables de plomb dont on veut faire des tuyaux.

RONDIN (ron-din), *s. m.* ‖ 1° Morceau de bois de chauffage qui est rond, c'est-à-dire qui n'est pas fendu, et qui se dit par opposition à bois de quartier. Des rondins de hêtre. Un pâté sur un rondin de bois, avec un verre à moitié plein de vin, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuvr.* t. XIII, p. 438, dans DOCHEZ. ‖ 2° Gros bâton. Il a reçu des coups de rondin. ‖ 3° Cylindre de bois, sur lequel le plombier arrondit les tables de plomb.

— HIST. XVI° s. Rondin, COTGRAVE.

— ETYM. *Rond*.

RONDINE, ÉE (ron-di-né, née), *part. passé* de rondiner. Rondiné d'importance.

RONDINER (ron-di-né), *v. a.* Terme populaire. Battre à coups de rondin, de canne. Qu'il prenne garde à lui; on le rondinera.

— ETYM. *Rondin*.

† RONDINETTE (ron-di-nè-t), *s. f.* Poisson fossile du genre des scarres.

† RONDIR (ron-dir), *v. a.* ‖ 1° *v. n.* Prendre une forme ronde. Nous suivîmes la côte environ à trois lieues d'éloignement; elle rondeuit insensiblement, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, II, p. 219. ‖ 2° *V. a.* Tailler l'ardoise.

— ETYM. *Rond* 4.

† RONDO (ron-do), *s. m.* VOY. RONDEAU, n° 3.

— ETYM. Ital. *rondò* ; c'est le français *rondeau*, car il s'accentue, comme on voit, *rondò*.

RONDON (ron-don), *s. m.* Terme de fauconnerie. Il n'est usité que dans cette locution : fondre en rondon, s'élancer avec impétuosité.

— ETYM. Altération : de l'ital. franç. *randon*, qui signifiait mouvement impétueux, et qui, d'après Diez, dérive du provenç. *randa*, point extrême, de l'anc. h. allem. *rand*, extrémité, lisière.

† RONDOTTE (ron-dò-t), *s. f.* Nom vulgaire du *barbarea vulgaris*, R. Br. (VOY. TERRETTE).

ROND-POINT (ron-poin), *s. m.* ‖ 1° Terme d'architecture. Partie demi-circulaire qui fait l'extrémité opposée au grand portail. ‖ 2° Grande place circulaire, à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées ‖ Au pluriel. Des ronds-points.

— ETYM. *Rond* 4, et *point*.

† RONE (ro-n'), *s. m.* Nom spécifique d'un labre.

RONFLANT, ANTE (ron-flan, flan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui fait un bruit comparé, pour la force, au ronflement. Un instrument ronflant. Une voix ronflante. La plus grosse contre-basse rond un son moins ronflant sous l'archet, BUFF. *Oit.* t. XIV, p. 164. ‖ Terme de médecine. Râle ronflant, râle bronchique, caractérisé par un bruit musical grave, ressemblant au ronflement d'un homme endormi, ou plutôt au son que rend une corde de basse sous l'archet qui la frotte. ‖ 2° Par extension, qui emplit l'oreille, en parlant de mots, de phrases. Un style ronflant. Des phrases emphatiques et ronflantes, laborieusement et péniblement construites, GERLIS, *Mères rév.* t. II, p. 161, dans ROUSSEAU. Les vers un peu faibles ne trouvoient pas de partisans déjà des dieux à noms ronflants, BÉRANG. *le Vin de Chypre*. ‖ Fig. Promesses ronflantes, grandes et vaines promesses.

† RONFLE (ron-fl'), *s. f.* Ancien jeu de cartes semblable à la triomphale. ‖ Fig. Et par calembour. Jouer à la ronfle, dormir.

— HIST. XVI° s. Pour jouer à jeu de la ronfle, DU CANGE, *ronflart* (il donne aussi *ronfler*, au sens de rester).

RONFLEMENT (ron-fle-man), *s. m.* ‖ 1° Bruit que produit quelquefois pendant le sommeil la vibration du voile du palais lorsque l'air traverse l'arrière-bouche, particulièrement pendant l'inspiration. Je n'ai osé me livrer au crénement ni plaisirement; mais ronflement ne me semble pas mauvais, et je ne crois pas qu'il doive être mis au nombre des barbarismes, VOLT. *Lettr. amus. Th. Corn.* t. II, p. 204. Un ronflement de basse-taille aussi nourri qu'il en soit, MARIN, *Arleq. poli par l'amour*, sc. 1. Fig. Fig. Bruit, comparé, pour la force, au bruit de celui d'un homme qui ronfle. Le ronflement d'une toupie. Le ronflement de l'orgue. Les sables (des lions marins) ont un mouvement semblable à celui du tuyau, et, lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un ronflement, BUFF. *Quadr.* I, XI, p. 232. C'est un bruit, comme de paroles [une scène de médecin entre deux acteurs] : l'un fait sonner toutes les r, l'autre toutes les s; il arrive un moment où le débit s'échauffe au point qu'on n'entend plus que des r et des s, et qu'un sifflement de l'autre, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art dramatique*, t. I, p. 34.

— HIST. XVI° s. Ronflement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Ronfler*.

RONFLER (ron-fle), *v. n.* ‖ 1° Faire le bruit comme ronflement. Le rondelet ronfle et bonne sorte, SCARR. Fig. Il n'y avait pas longtemps qu'il dormait, ronflant comme une pédale d'orgue, DU. CAMP. *Mém.* II, 2. Il ronfle à faire trembler les vitres, SCARR. Fig. Il ronfle en compagnie, LA BRUY. VI. J'entends ronfler autour de nous, dit Léandre Pelet, et je crois que ce sont les gens de garde que je dérobe dans un petit corps de logis, LESAGE, *Diable boit.* 16. Je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai à me tendre qui continuait de ronfler, J. J. ROUS. *Confess.* IX. ‖ 2° Il se dit d'un cheval à qui la peur, le colère, etc. fait faire un certain bruit des narines. Il s'y fut assurément, Et fera un beau voyage, en partant de certaines choses bruyantes. Le canon ronflait de ce côté. Une toupie qui ronfle. Il faut entendre ainsi ronfler les vieux, LA FONT. *Contes*, ch. 1 ‖ Fig. Faire ronfler des vers, les déclamer avec emphase. Ils ne savent pas faire ronfler les vers, et s'arrêter au bel endroit, MOL. *Prec.* 10. Nouvelle édition épris Sur de sublimes tons font ronfler Molpomène, VOLT. *Ep.* 101. ‖ Il se dit de ce qui est ronflant. Je conviendrai qu'un effet, quoique ronflant bien dans la bouche d'un acteur, quelquefois le paraîtra de me mande rien de plus, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 75. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV° s. Mais ceulx dormant à qui il s'a loit deuraignant [parlant], Nul mot n'ont respondu; Encore vont fort ronflant, *Ovide*, 14478. ‖ XV° s. Et le cheval qui devant le duc allet aussi les deux escuyers, quand il aoistit iceux derriere lui, il commença à ronfler et à avancer, MONSTRELET, I, 36. ‖ XVI° s. Il se voulait point de soudenis qui ronflassent plus fort en dormant, qu'ilz ne crioient en se battant, AMYOT, *Thémist.* 17. ...Puis on le ramenast [Hercyphon] un peu de la voix et de la main tant qu'il le veit ronflant et soufflant de courroux ... IDEM, *Alex.* 9. Ils faisoient ronfler leur contrat et ordennances bien hautement de ceste qualité, CAST. III, 26. Après avoir fait ronfler [jurer] son artillerie..., ID. IV, 18. Barbare peuple, arrogant et voiage, Vantoiut, causeur, n'ayant rien que langage, Qui, jour et nuict dans un poisle enfermé, Pour tout plaisir se joue avec un verre, Ronfle à la table ou s'endort sur la terre, BRANTÔME, *Discours amoureux*, XIII. *Adieu à la Polongne*. [Calot, petit à se tuer] se print si profondement à dormir, que ses valets de chambre l'entendeient ronfler, MONT. I, 240.

— ETYM. Provenç. *ronflar* ; toscan, *ronfare*; sicilien, *ronfuliari*; vénit. *ronflar*; ce sont, d'après Diez, des onomotopées. On a dit *ronchier*, qui vient de *rhoncare* : XIII° s. Vos me runchiez lee l'oie, Cant je dor leis vos costeiz, *Arch. Bibl.* XXXVII, 3e série, t. v, p. 240.

† RONFLERIE (ron-fle-rie), *s. f.* Synonyme de ronflement. Le bruit de cette ronflerie, *Ste Pal.* 1837.

RONFLEUR, EUSE (ron-fleur, feû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler. ‖ *Adj.* Je m'voyais forcé de réveiller ses auditeurs en leur criant : Ronfleuse assemblée, prêtez l'oreille aux belles paroles que je vous annonce, PURETIÈRE, 3e *factum*, t. 1, p. 3.

— HIST. XVI° s. Espiant, et gardant que quelque vray amy n'esveille ce ronfleur si long temps endormy, BOISSELL. VII, 38, verso. Le bon ronfleur Eolus, BAR. IV, 43.

— ETYM. *Ronfler*.

RONGE (ron-j'), *s. m.* Terme de vénerie. Il n'est usité que dans cette locution : le cerf fait le ronge, il rumine.

— HIST. XVI° s. M. de Vendosme, auquel ce langage revenoit en ronge (qui le ruminoit souvent), CARL. II, 24. On vieillard [Coligny blessé après Moncontour], pressé avec la fièvre, enduisoit tous ces points et plusieurs autres, qui lui venoyent au ronge, plus cuisans que sa fascheuse playe, D'AUB. *Hist.* I, 309.

— ETYM. *Ronger*, *ronge*, action de ruminer. Voy. RONGER, dont le sens primitif est ruminer. *Le ronge ou la ronge* se disait pour rongement, action de ronger.

RONGÉ, ÉE (ron-jé, jée), *part. passé* de ronger. ‖ 1° Entamé avec les dents ou le bec. Mais, quoique incessamment ronge, ‖ [le foie de Tityo] ne sera jamais mangé, *ainçois renaissant*, VOLT. *Dict.* La feuille immordable De tant d'écrivains divers, Chez Coignard rongés des vers, ROL. *Epigr.* XXVIII. Vous pourrez voir... vos Mémoires Parer, demeurés dans les verbeds du pont Neuf, IB. *Sat.* IX. Les mets demirongés, et son odeur impure [de la harpie], DELILLE, *En.* III. ‖ Terme d'histoire naturelle. Il n'est une partie dont les bords présentent des découpures inégales, qu'on dirait faites avec les dents. ‖ 2° Par extension, se prend à quelque maladie qui consume. Presque aveugle et rongé de vapeurs et d'ennui, MARMONTEL, *Mém.* VII. ‖ 3° Fig. En proie à quelque sentiment fâcheux qui ronge. Il est moins flatté de laisser tant d'hommes derrière lui, que rongé d'en avoir encore qui le précèdent, MASS. *Petit-Carême*, *Mauh. des gr.* [Ils arrivent] Rongé par sa propre malice, Il a nos beautés pour supplice, Et nos fautes pour aliment, LA MOTTE, *Odes*, t. 1, p. 276, dans ROUSSEAU.

† RONGEANT, ANTE (ron-jan, jan-t'), *adj.* Susceptible de ronger, de miner. Chancre, ulcère rongeant. ‖ Fig. Les soucis rongeants, les embarras, la gêne, *J. J. Rouss. Lett.* ‖ Vaches rongeantes, celles qui rongent la crèche, le râtelier, et en général les corps qui ont un goût salé; cette dépravation du goût les fait maigrir et tomber dans le marasme. ‖ *S. m.* Un rongeant, synonyme de rongeur, n° 4.

† RONGE-BOIS (ron-jo-boi), *s. m.* Cossus, insecte nuisible. ‖ *Au plur.* Des ronge-bois.

† RONGE-MAILLE (ron-je-mâ-ll', ll mouillées), *s. m.* Nom que la Fontaine donne au rat. Rongemaille (le rat est à bon droit en nom) Que les nœuds des locs..... LA FONT. *Fabl.* XII, 16. ‖ *Adj.* Un chat, perfide et fin matois, Qui déjà, dans maints batailles, Contre le peuple ronge-maille avait fait mainte sortie, Epigramme, L'ASNE BRÛTE, *Fabl.* 1, 9.

— ETYM. *Ronger*, et *maille*.

† RONGEMENT (ron-je-man), *s. m.* Action de ronger ; état de ce qui est rongé. Le cafe fort, et beaucoup, me ressuscite; il me cause une cuisson, un rongement singulier qui n'est pas sans plaisir, *Lettre de Napoléon au docteur Arnott.* ‖ Fig. Un rongement d'esprit. Ce souvenir était pour lui un rongement perpétuel. Oh! c'est-ce pas assez de la pâle vérilleuse. De tous les rongements de la vie en faiblesse?... GARNIER, *Lambert, l'Amour de la mort*.

— HIST. XVI° s. Les malades sentent un rongement d'intestins, avec grande pesanteur et ardeur d'estomach, PARÉ, XXIII, 44.

RONGER (ron-jé. Le g prend un e devant *a* et *o* rongeant, rongeons), *v. a.* ‖ 1° Couper avec les dents ou avec le bec à plusieurs reprises. Un chien qui ronge un os. Les vers rongent le bois. Un furieux oiseau de proie Sous cause lui rongea le foie, SCARR. Fig. VI. N'étant pas de ces rats qui, les livres ron-

Digitized by Google

genants. Se font savants jusques aux dents, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Cette question avait rongé une petite partie de sa queue, SCYT. *Quadrup.* I. 31. p. 92. ‖ Ronger ses ongles, se dit du geste que l'on fait, pendant que l'on médite, que l'on réfléchit. Attendre un peu que j'y songe. Pendant que mes ongles je ronge, MARM. *Poés. div. Œuv.* I. VII, p. 23, dans ROGNER. ‖ Fig. Se ronger les poings de quelque chose, en connoître une vive irritation, un vif regret. Sa femme s'en ronge les poings de fureur, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 1re oct. 1769. ‖ Par exagération. Ronger sa litière, en être réduit à manger ce qui ne vaut guère mieux qu'une litière. ....J'étais réduit, faisant autant que trois, De boire et de manger comme sur vieilles des Bons; Mais, à la fin descendu défaillant la matière, Je fus enfin contraint de ronger ma litière, BENSER, Sat. I. ‖ Fig. Donner un os à ronger à quelqu'un, lui donner quelque emploi qui l'oblige à vivre, ou lui faire quelque légère grâce pour se délivrer de ses importunités. ‖ Par allusion à cette locution. Je connais deux ou trois mariage ne se rompe ... et, si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, Mlle d'Alençon a bien l'air d'être la victime, MM. 1re oct. 1686. ‖ On lui a donné un os à ronger, on lui a suscité quelque affaire qui l'occupe fort et qui l'empêche de nuire à autrui. Le cheval rongeur son frein, il le mord, il le mâche. ‖ Fig. Ronger son frein, dissimuler son dépit. Jeanne, rongeant son frein, de même s'apaisa, RÉGNIER, Sat. XI. Elle rongea son frein, Trouva le jour obscur, quoique il soit fort serein, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 3. Jo ronge mon frein et mon âme bien tristement loin de mon char ange, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 mars 1772. ‖ 3° Par extension, consumer, corroder, entamer. L'eau-forte ronge les métaux. Un ulcere lui a rongé le nez. La passion de l'ambition a rongé l'ancien pays que l'océan a rongé et couvert peu à peu, SUPP. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* I. II, p. 117. La salive est comme depuis longtemps rongeuse rongeuse ou oxydant assez promptement le fer et le cuivre, FOURCROY, *Conn. chim.* I. II, p. 305. ‖ Absolument L'acre, à force de ronger, a creusé un lit qui lui colle les jardins, SAINTSBURY, *Voy. Alpes*, t. I, p. 16, dans ROGERNE ‖ 3° Fig. Consumer le bien d'autrui. Cet homme rouge ceux qui ont affaire à lui, le connaissais sa maîtresse, j'irais lui conseiller de le piller, de le manger, de le ronger, de l'abîmer, LESAGE, *Turcaret*, IV, 13. ‖ 4° Fig. Exercer sur l'âme une action comparée à un ronge-maille. Cet animal [le tierce] est triste, et la cruinte le ronge, LA FONT. *Fabl.* II, 14. On mange, on devrait-je inquiéter d'un songe? Entretient dans le cœur des chagrins qui le ronge, BAC. *Alb.* II, 8. Les noirs soucis qui rongeaient son cœur, PÉR. *Tel.* VII. LA. Télémaque opercut des visages pâles, hideux et livides, qui, par une tristesse noire qui ronge ces criminels, IB. XVIII. Un horrible soupçon me tourmente et me ronge, C. DELAV. *Vêpr. sicil.* III, 1. ‖ Se ronger le cœur, se laisser aller à des inquiétudes, à des chagrins qui tourmentent. Je me ronge le cœur, je me désole, SCARRON, *Virg.* II. Je ne crois pas qu'il puisse être content d'une personne qui ne lui donne pas tous les jours sujet de songer creux et de se ronger le cœur, FONT. *Lett. gal.* II, 15. ‖ 5° *V. n.* Détruire les couleurs. ‖ 6° Terme de vénerie. On dit que le cerf ronge quand il rumine. ‖ 7° Se ronger, v. réfl. Exercer sur soi un rongement. Et de quelque sucre qu'on veuillent je me ronge, MALH. V, 21. Son orgueil (l'une fame malencontreuse) fut son supplice : elle se ronge, dans la solitude, du dépit secret d'être méprisée et oubliée, VOLT. *Dict. phil. Homme.* ‖ Être rongé. Sentir son âme, usée en inutile effort. Se ronger autrement dans la rouille du sort, LAMART. *Méd.* II, 15.

— HIST. XIIe S. Mais par tel serement quida Deu enginner 'il crut tromper Deu', MAR. de Gern. *Vie de St Gilles*, 1. 1. Si ne l'ad mie enginné, *Ibid.* 32. ‖ XIIIe S. Souvent il meubre [souvient] des jolines, [poules], Dont il se sait rongier les eschines, BEN. de Ste-M. *Ibid.* Puis chaucun par rongier les os, *Trad.* de Nic. de Ma. 2 can. 6. Ne fas à cran e goss, MARIE, *Lai du Chaitif*, 20. Il tens li runge ceste vie, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 18. Et quant il a la graut quantité de forage devant eus [les bœufs], il mangent lour [leur] saulée, et puis sont et ronugent, *Bibl. des chartes*, 4e série, t. II, p. 326, ‖ XIVe S. Se comme aucuns qui rugent à dun lur ungles, DESCHAMPS, III, 260. Et passe l'espreuve la soude: duc à les [jusqu'à ces], et lo treuve soppe aussi comme qui l'ait rungié, II, 20. *Ménagier*, II, 260, ‖ XVIe S. Pui-qu'il me faut mon songe mon frain, P. DESCH. *Poésies* mss. f. 470. ‖ XVIIe S. Trois ni rongé du songe qui plus me naiçtre, MOL. II, 10, scène.

— ETYM. Berry, *rouger*; poitev. *rouger*; parod. *rogner*. *Ronger* veut dire *ruminer*, et, étant composé comme *songer de somniari*, représente *ruminare*, altération de *ruminare*, ou la forme latine populaire *rumigare* (voy. REMINER). De *ruminare* à *ronger*, le passage est facile; car le berry *rouge* ce qu'il *rumine*.

RONGEUR, EUSE (rou-jeur, jeû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui ronge. Il de ces vers rongeurs qui dévorent nos bois, BELLEAU, *Trois règnes*, VII. Tel un fruit tormenté par l'insecte rongeur Mûrit avant le temps et tombe de lui-même, MASSON, *Helv.* II. Tous ces rats, rebelles aux soins du soleil rongeur, A. CHÉN. *Idylles, la Liberté*. ‖ 2° Fig. Qui inquiète, tourmente. Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur, DELILLE, *Pitié*, II. Les remords rongeurs l'escorte vengeresse, IB. *Én.* VI. Ma mère redoutait pour moi le monotonie, l'uniformité et l'ennuyé, plus rongeuse que la douleur, de la maison paternelle et de la vie de Mâcon, LAMART, dans *la Pict.* de DOCHEZ. ‖ Le ver rongeur, le remords du coupable, et aussi, le souci qui consume constamment l'esprit. L'importance lui tournait la tête [à Pontchartrain]; son ver rongeur était de n'être point ministre, 87-88. *Ibid.* 324. Jo porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me dechire depuis l'aventure du grand Barmécide [le duc de Choiseul], VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er juin 1770. ‖ Par plaisanterie. Ver rongeur, un facre privé à l'heure qu'il vous attend à la porte. ‖ 3° *S. m.* pl. Les rongeurs, ordre de la classe des mammifères renfermant ceux dont les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes, et donnent à l'animal une grande facilité pour ronger. ‖ 4° *S. m.* Corps qui a la propriété de ronger les corps organiques.

— HIST. XVIe S. Si un homme estoit traduit en justice, ou accusé d'un fait criminel, le bailli pourroit faire saisir ses biens, et y establir deux rongeurs ou sergents, aux despens des biens, à huit sols par jour, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 713.

— ETYM. Ronger, avec le suffixe *eur* dénotant *rongeard*.

† **RONGEURE** (rondju-r'), *s. f.* Ce qui reste des choses rongées.

— HIST. XVIe S. Renouveller et remettre en lumière ce que, par longue rongeure de tems et envie de vieillesse, a esté caché et presque du tout ostant, *Les trophées de la noble dame, Ep. dédicatoire*

† **RONRON** (ron-ron), *s. m.* ‖ 1° Sorte de petit grognement continu produit par le chat, et qui marque le contentement. Minette fait son ronron. ‖ 2° Par extension, bruit sourd comparé au ronron du chat. Figure-vous [à l'opéra] un chœur varié sans fin d'instruments sans mélodie, un ronron éternel, et, pour dessus, la plus triste plainte lugubre, la plus assommante que j'aie entendue, *t. 1, passim. Hél.* II, 28.

— ETYM. Onomatopée.

† **RONRONNER** (ron-rn-né), *v. n.* Faire le ronron. Je me levais le matin à la cloche du beffroi; je descendais à la cuisine, et mon domestique [nom d'un chat] ronronnait près de l'âtre flambant, THUERIET, dans *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 875.

ROQUEFORT (ro-ke-for), *s. m.* Fromage très-estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique; il est fait de lait de brebis.

‖ **ROQUERE** (ro-ke-r'), *s. f.* Ancienne espèce de mantelet, qui se boutonnait sur le devant et qui tirait son nom du duc de Roquelaure, elle a fait place au surtout, LITTRÉ.

† **ROQUELLE** (ro-kè-l'), *s. f.* Grosse hotine horizontale dans le moulin à dévider la soie.

— ETYM. Même radical qu'à roquet 2.

ROQUENTIN (ro-kan-tin), *s. m.* ‖ 1° Nom donné à de vieux militaires en retraite qui jouissaient d'une demi-paye dans les châteaux, les citadelles, les tours forts. Les vieux tirés furent mêlés aux invalides, VOLT. Le soir à la veillée chaque roquentin chantait sa vieille chanson. ‖ 2° Chanteur de chansons qu'on ne chante plus. Il publiait une suite de couplets de vaudevilles satiriques, la plupart du temps en quatre vers. Il n'y a que les roquentins, Les Jodelet, les roquentins, Qui disent des choses saines, Pour des farces sur la vessie, FD. RICHARD, *Variétés hist. et litt.* I. VII, p. 328. Ces garçons font petite course, Et dire mes bonnes en bourres Bien souvent pour le certain; C'est l'avis de roquentin, *Le cabinet des chansons* (1621), p. 71. ‖ 3° Terme familier. Vieillard ridicule et qui veut faire le jeune homme. Ah! ce vieux roquentin fait donc l'empêtré, GHERARDI, *Théât. ital.* I. 3, p. 377. Ah! vieux roquentin, disais-je entre mes dents, chose de lonbin, veut-tu donc me faire enrager? LESAGE, *Gitan. d'Alf.* II, 3. Il me souvient d'avoir oui dire à ces vieux roquentin qu'il voulait donner aux noces de sa fille, MOLIÈRE, *le Grand.* II, 08 ‖ Il se prononce avec un vieux roquentin qui a la barbe plus longue que me chevelure, BASTOUIER, *Tambour nocturne*, III, 2.

— ETYM. ROC 1, dans le sens de forteresse sur un lieu élevé (voy. ROQUETTE 2), pour la confirmation de cette étymologie). On écrivait la plupart du temps *rocantin*.

ROQUIER (ro-kié), *v. n.* Je roquais, nous roquions, vous roquiez; que je roque, que nous roquions, que vous roquiez. Terme du jeu des échecs. Mettre le roc, la tour, auprès du roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour, lorsqu'il n'y a aucune pièce entre eux. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Roc* 2.

1. **ROQUET** (ro-kè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ro-kè-s abeyants), *s. m.* ‖ 1° Sorte de petit chien à oreilles droites. Un petit roquet des plus gentils qu'elle a pris en amitié, LESAGE, *Diabl. boit.* 16. Le roquet est un double mâtin qui vient du dogain et du petit danois, BUFF. *Quadrup.* I. 3, p. 87. Fig. et familièrement. Homme comparé à un petit chien. Cinquante freluquets, Comme autant de roquets, Chemisait à mordre, Sont contre moi ligués, VOLT. *Ninette*, II, 9. Mais.... trop entourée de ses jeunes roquets, n'avait guère le temps de m'agacer, *t. 1.* BARBE, *Conf.* VI. Les roquets de la littérature le recherchaient beaucoup, CHAMP. *Corrupt.* I. II, p. 294. ‖ C'est un roquet qui aboie, se dit d'un homme sans valeur qui prodigue des paroles insultantes. Disait Origo, il [Scipion l'Africain] n'a toujours vécu comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder, VOLT. *Lett. Berger*, 10 févr. 1770. ‖ Fig. Petit-maître. Le duc de Lune, allias, *rabat-rechet*, chien. Etymologie douteuse. Faut-il en rapprocher le poitevin *roquer*, faire un bruit de machoires, S.

† 2. **ROQUET** (ro-kè), *s. m.* Bobine qui reçoit le fil d'argent (voy. ROCHET, instrument).

† 3. **ROQUET** (ro-kè), *s. m.* Fusée de guerre qu'on appelle souvent par corruption roquette.

— HIST. XVIe S. Ayez un bastion creux et rond de la longueur de trois ou quatre perds, dedans lequel bois vous mettrez un de ces petits canons [rouleaux de papier remplis de poudre], et donnerez le feu par un bout, et incontinent vous en irez fuir faisant grand bruit; et si le dict canon ou roquet..... *Livre de Guerre*, dans RENNARD et PAYÉ, *Du feu grégeois*, p. 127.

— ETYM. Angl. *rocket*; all. *Rakete*; basbret. *rocheta*, peut-être de *rocher* (dans le sens de *roc* ancien), qui signifiait fusée, et qui vient de *roche* 2.

† **ROQUETIN** (ro-ke-tin), *s. m.* Petite bobine qui reçoit la dernière soie. ‖ Petite bobine au milieu de laquelle est une moulure à deux bords, pour recevoir ce qu'on veut y dévider. ‖ Nom donné à de petits cocons légers, produit à trois ou poids de trame, et dont l'ensemble constitue une sorte d'ourdissoir postérieur, dans la fabrication des velours.

— ETYM. Diminutif de *roquet* 3.

† **ROQUETS** (ro-kè), *s. m. pl.* Terme de pêche. Petites roches, peu élevées sur le fond, ou se retirent généralement les poissons de roche.

— ETYM. Diminutif de *roc* 4.

4. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* ‖ 1° Nom d'un genre de crucifères dont le type est *la roquette* vulgaire, cultivée dans *salades*, LAMARCK, ou *brassica eruca*, L., plante de saveur forte, et jouissant de propriétés anti-scorbutiques. ‖ Roquette sauvage, *diplotaxis tenuifolia*, L. ‖ 2° Roquette bâtarde, *résèda glauca*.

— HIST. XIIIe S. *Eruca*, entement dite roquette, PAPÉ, VIII, 99.

— ETYM. Espagn. *ruqueta*; ital. *ruchetta*; dauph. du provenç. et ital. *ruca*; dialect. *ruca*, sorte de chou.

† 5. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* ‖ 1° Molécules rubi-teuses et dures qui se trouvent dans les cendres du Levant ‖ 2° Synonyme de fondant pour l'émail.

— ETYM. Probablement un diminutif de *roche* 2.

† 6. **ROQUETTE** (ro-kè-t'), *s. f.* Nom qui a été donné à de petites forteresses.

— HIST. XVIe S. Il fut refait de nouveau un chasteau à Pignerol, ou estoit l'ancien chasteau, composé de quatre boulleverts et quatre courtines, laissant au milieu le petit ancien chasteau pour servir de roquette, M. DU BELL. 476.

— ETYM. Diminutif de *roc* 1 ou *roche*. Cette princesse qui s'avoit retirée dedans la roque de Chasteau-Neuf, ÉT. PASQUIER, *Recherches*, VI, 26.

4. **ROQUILLE** (ro-ki-l', *ll* mouillées, et non ro-ki-ye), *s. f.* Ancienne mesure de vin, valant le quart du setier.

— HIST. XIIIe S. Roquille de vin, COTGRAVE. Che jour les compaignons des bandes de la ville Assaillirent

Digitized by Google

lirent les vaches pour avoir leur requille [jeunes vivres]; c'estoit aux pauvres gens qui se viroient du laict; Le seigneur du Vervins ordre mist à ce faict, MORIN, *Siège de Boulogne*, p. 21.

— ETYM. Origine inconnue.

† 2. **ROQUILLE** (ro-ki'll', il mouillées), *s. f.* Sorte de confiture d'écorce d'orange.

† **RORAGE** (ro-ra'j), *s. m.* Exposition à la rosée, son résultat. On blanchit des toiles par la rorage. || Dans certains pays la routoisage du chanvre est remplacé par le rorage.

— ETYM. Voy. ROS, *rorig*, rosée.

† **RORIFÈRE** (ro-ri-fè'r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui arrose, qui apporte, qui retient la rosée.

— ETYM. Lat. ROS, *rorис*, rosée, et *ferre*, porter.

† **ROROUAL** (ro-roual), *s. m.* Espèce de baleine. || *Au pluriel*, des rorquals.

— ETYM. Suédi. *rorr*, tuyau, et *qual*, baleine: baleine à tuyaux, à cause des plis de la peau sous la gorge et la poitrine, d'après Cuvier.

† **ROS** (rô), *s. m.* Terme de tisserand. Espèce d'échelle couchée dans le battant du métier à tisser, entre des échines de laquelle passent, de deux en deux, tous les fils d'une chaîne, conservant ainsi leur position respective. || On l'a écrit aussi RoT. Les lames et ros servant à la fabrique des toiles serrées seront réformés et mis au état de contenir huit nombre de fils, *Arrêt du conseil*, 28 août 1701. Les serges impériales seront de 19 portées de 28 fils chacune, et passées dans des peignes ou ros de quatre pans moins un doigt, sb. 3 oct 1716.

— HIST. ETYM. Nos toiseurs ont quelquefois drap qu'il tisse, ne doit laisser que vingt ros wu [vides] que d'une part que d'autre, *Liv. des mét.* 119. || XIVe s. Toutes les tiretaines et les sarges que l'on fait doivent avoir trois quartiers en ros ou plus, DU CANGE, roc. Comme Hennequin de Tournay eustachaie deux ros de draps, in. ib. || XVe s. Les dits jurez auront pour leur peine d'aller visiter ledit mestier de dix ros... *Ordonn.* sept. 1488.

— ETYM. C'est l'ancien radical *ros*, qui signifiait roseau (voy. ROSEAU); les dents de l'échelons de cet instrument ayant été faits en roseau.

ROSACE (rô-za-s'), *s. f.* || 1° Figure symétrique terminée à ses circonférences qui présentent plus ou moins d'analogie avec une rose. || 2° Ornement d'architecture qu'on place dans le renfoncement des caissons d'une voûte ou d'un plafond. || 3° Vitraux disposés en rosace dans les églises.

— HIST. XVIe s. ROSACE, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *rosaceus*, de rose, rosa.

ROSACÉ, ÉE (rô-za-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé à la manière des pétales d'une rose. Une fleur rosacée. || *S. f. pl.* Les rosacées, famille de plantes dont la rose est le type.

— ETYM. Lat. *rosaceus*, de rosa, rose.

† 1. **ROSAGE** (rô-za-j'), *s. m.* Action de verser, dans de l'eau, du savon blanc, une livre et demie de sel d'étain et six à huit onces d'acide nitrique, à l'effet de donner de la vivacité et de l'éclat au coton teint en rouge.

— ETYM. *Roser*.

2. **ROSAGE** (rô-za-j'), *s. m.* Un des noms du rhododendron, Rosage des Alpes, *rhododendron ferrugineum*, L.

— ETYM. *Rose* 1.

† 1. **ROSAIRE** (rô-za-r'), *s. m.* || 1° Grand chapelet que l'on dit à l'honneur de la Vierge. Saint Dominique fut le premier instituteur de cette pratique de piété qui on a appelée rosaire, qui consiste à réciter quinze dizaines d'avé avec un pater au commencement de chaque dizaine, en l'honneur du mystère de l'incarnation, d'après sur la terre un chapeau renversé sur lequel il y avait un rosaire à gros grain, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. Stuart chassé par les Anglais Dit son rosaire en Italie, VALY, *Poés. mêl.* 69. || Fig. C'est là [la soumission à la Providence; ma dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, SÉV. 18 mai 1680. || 2° Coquille du genre volute. || 3° Herbe à rosaire, VOY. LARMES DE JOB.

— ETYM. *Rose* 1, vu que les gros grains de ce chapelet étaient dit des *roses*.

† 2. **ROSAIRE** (rô-zè-r'), *s. m.* S'est dit d'un vaisseau servant à la distillation.

— HIST. XVIe s. L'eau distillant plus dru que d'une rosaire De mes deux yeulx... MAROT, V, 206.

— ETYM. Probablement *rosoir*.

† 1. **ROSALIE** (rô-za-lie), *s. f.* Terme de musique. Phrase de chant qui se répète en montant chaque fois d'un degré.

— ETYM. Grétry conjecture que ce nom est celui de la chanteuse qui, la première, mit à la mode ce genre d'ornement vocal.

† 2. **ROSALIE** (rô-za-lie). *s. f.* Nom vulgaire du *cérambyx alpin* de Linné, devenu la *callichrome alpin* de certains auteurs, coléoptères.

† **ROSANILINE** (rô-za-ni-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance cramoisie obtenue de l'aniline.

ROSAT (ro-za, le t ne se prononce pas et ne se lie pas), *adj.* des deux genres. || 1° Il se dit de quelques compositions où il entre des roses rouges. On gouent rosat. *Rosée* rosat. ...les Rose de vinaigre rosat, SON. *Sat.* III, 12° *S. m.* Rosat s'est dit d'une espèce de bois. Bois rouge et rosat, le cent pesant, à dix livres, *Déc. du roi*, nov. 1610, *Tarif*.

— HIST. XVIe s. Vinaigre rosat, PARÉ, 19, 20.

— ETYM. Lat. *rosatum*, de rosa, rose.

ROSBIF (ro-sbif), *s. m.* Morceau de bœuf rôti, qui est en général le faux filet. Vous [inquisiteurs] avez plutôt fait ruine en de vos frères, que nous ne faisions rôtir un rosbif à Londres, VOLT. *Jeune*, 2. || Fig. C'est [un pamphlet de Voltaire] un rosbif anglais, très-difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 26 déc. 1770. || Quelques-uns prononcent aussi ce nom à la partie de derrière d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, etc.

— ETYM. Angl. *roast-beef*, de roast, rôti (voy. RÔTI), et *beef*, qui est le français *bœuf*.

† **ROSE** (rô'z'), *s. f.* || 1° Fleur odoriférante, ordinairement d'un rouge un peu pâle, et qui croît surun arbuste épineux. Rose simple, rose sauvage. Rose du Bengale. Rose des quatre saisons ou de Damas. Mais elle était du monde où les plus belles choses ont le plus tôt fini. Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin [la première leçon était : Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses Qui ne vivent d'autre tour, *Poés. de Malh.* I, p. 58], MALH. VI, 18. La rose de Fontenelle, qui disait que, de mémoire de rose, on n'avait vu mourir un jardinier, mais bien des jardiniers. Si l'on veut rendre d'un beau vert, sans la fétrir, une rose qu'on vient de cueillir, on la courtine entièrement de sable bien sec, DUHAMEL, *Phys. des végét.* GENLIS, *Maison rust.* I, II, p. 204, dans POUGENS. || Fig. Si.... tu t'allais engager à polir un écrit qui dit, sans s'étendre, les plus grandes choses en des termes plus secs chardons des oreilles et des roses, SOU. EP. XI. Je meurs: Avant la soir j'ai fini ma journée; à peine ouverte la rose, *Sat.* III, 12° GENL. *Elég.* VII. Il y avait bien des amis ici-bas, quand j'y vins, Bluet écles parmi les roses de Provins, REGNIER-DESMAR., *la Foulaie*, II. Rose pompon, VOY. POMPON. || Rose mousseuse, VOY. MOUSSEUX. || Rose de chien ou cynorhodon, rosier sauvage. || Fig. C'est la plus belle rose de son chapeau, c'est le plus grand honneur, le plus grand avantage qu'il ait obtenu. Pour M. de Lavardin.... c'était une fort jolie contenance que de tenir les états [de Bretagne]; mais c'était fleur la plus belle rose de ses roses, MADEMOIS. DE LA FAYETTE, SÉV. 21 sept. 1689. || Le pot aux roses, le pot dans lequel on met les roses, l'essence de rose. || Fig. Découvrir le pot aux roses, découvrir le fin, le mystère de quelque affaire secrète. Pontebarrain n'avait rien à opposer aux faits et aux preuves qu'il venait d'exposer; le pot aux roses était pleinement découvert, ST-SIM. 425, 132. || Rondeau de la Rose poème allégorique du XIIIe siècle. || La rose, ayant un des premiers fleurs une supériorité marquée pour la forme, la couleur, l'odeur, est dite la reine des fleurs. De là l'expression : mériter la rose, en parlant de celles qui, entre plusieurs rivaux, l'emporte sur les autres. || Parmi les roses on distingue : la rose jaune, rose *lutea*, Mill.; la rose capucine, rose *capucinorum*, L.; la rose muscate, rose *moschata*, Att.; la rose noisette, rose *noisettiana*, Ser.; la rose du Bengale, rose *bengalensis*, Pers.; la rose de Provins, rose *gallica*, L. dont les pétales extrêmement serrés font la conserve de rose et le miel rosat; rose à cent feuilles, rose *centifolia*, L. dont les pétales distillés donnent l'essence et l'eau de rose; la rose mousseuse et la rose pompon en sont des variétés; la rose pimprenelle, *pimpinellifolia*, Ser.; la rose des Alpes, rose *alpina*, L. qui n'a pas été confondue avec le rhododendron ferrugineux; rose de cannelle, rose *cinnamomea*, L.; rose de chien, échantine, rose *canina*, L.; rose des quatre saisons, rose *damascena*, Mill. dite aussi à Paris rose de Puteaux parce qu'on la cultive en grand près de ce village. || 2° Eau de rose ou, plus communément, eau rose, eau qu'on tire des roses par la distillation. Saladin fit laver avec de l'eau rose la mosquée changée en église, VOLTAIRE, *Mœurs*, 56. || Fig. Que dira de moi Votre Altesse Royale? on va jouer une tragédie nouvelle de ma façon [Zulime].... c'est une pièce toute d'amour, toute distillée à l'eau rose des dames françaises, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 1er juin 1738. Après avoir combattu avec succès contre toute l'Europe, il serait bien honteux de perdre par un trait de plume ce que j'ai maintenu par l'épée; voilà ma façon de penser, vous ne me trouverez pas à l'eau rose, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 22 sept. 1758. || Lit de roses, couches de feuilles de roses qu'on étend pour en tirer de l'essence. || 3° Rose, pâles, nom donné en pharmacie aux feuilles de diverses espèces qu'on emploie, particulièrement celles de la rose des quatre saisons, mais quelquefois aussi celles de la rose à cent feuilles et de la rose de chien. || Sirop de roses pâles, sorte de sirop fait avec les feuilles de ces roses; il est légèrement laxatif. || 4° Fig. Il se dit de ce qui est aussi agréable que l'est la rose. Tu ne devrais jamais marcher que sur des roses, TRUBAN, *Marianne*, V, 3. Les plus cruels tourments auraient été pour moi roses, ROTROU, *St Gen.* III, 2. J'entrerais dans les feux comme on un lit de roses, th. *Antig.* V, 3. Tout chemin qui conduit à un précipice est effroyable, fût-il couvert de roses, FÉN. t. II, p. 181. Des roses de la tendresse Venez semer mes jours, BERAND. *Rêveries*. Cueillons, cueillons la rose au matin de la vie, LAMART. 2me *médit.* XI. || Être sur des roses, être couché sur des roses, sur un lit de roses, vivre dans la mollesse, jouir d'une félicité parfaite. Gêne qui l'on peuds sont sur des lits de roses [à côté de certaines souffrances], LA FONT. *Or.* Et moi, lui dit l'empereur (du Rexique, brûlé par les Espagnols), suis-je sur des roses? moi comparable à tous ceux que l'histoire a transmis à l'admiration des hommes, RAYNAL, *Hist. philt.* VI, 14. || 5° Fig. Il se dit d'un mélange de blanc et d'incarnat que la nature le tient de vivage. Ni vue si du son teint les roses et les lis Dans l'hiver de la mort sont bien en-vevés, MAIR. Sophon. V, 6. Il ne demeure, à cette heure, que quelques roses mêlées à ses yeux, ROTR. *Bélis.* IV, 6. Le temps aux plus belles choses Se plaît à faire un affront, Et sans faner vos roses Donner il a ride dans front, *Poés. Stances à une marquise*. Ja trouvai Mila de Sacpaut très-belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, VOLT. t. 6, [Une dame] Dans quatre mouchoirs de sa beauté salis Ravoie au blanchisseur ses roses et ses lis, SOU. *Sat.* I. Les femmes ont coloré leur visage, lorsque les roses de leur teint se sont flétries, RAYN. *Merc. chois.* p. 99. || Des lèvres de rose, des lèvres vermeilles. Ne livre plus les roses de ta bouche Aux baisers morts d'un fantôme impuissant, BÉRANG. *Octavie*. || Positivement. L'auteur aux doigts de rose. Incontinent l'auteur aux doigts de rose a ouvert les portes d'orient, LA FONT. *Remède*. || 6° Nom de diverses fleurs ressemblant plus ou moins à la rose. Rose des Alpes, un des noms donnés au rhododendron ferrugné. || Rose de Jéricho, *anastatica hierochuntina*, plante hygrométrique qui semble revivre et écarter ses rameaux quand elle trempe dans l'eau. || Rose de Noël ou de Carême, ellébore noir. || Rose de Notre-Dame, pivoine officinale. || Rose pivoine, VOY. PIVOINE. || Rose rubis, espèce d'admirable, l'admirable mexaire, renoncules. || Rose de Scanie, *paronia peregrina*, pivoine voyageuse. || Rose trémière, VOY. TRÉMIÈRE. || Pomme de rose, jambosier, plantadon de fruit aune saveur de rose. || 7° Bois de rose, bois à odeur de rose et d'une couleur rouge, dont on se sert pour faire des meubles, il provient, à ce qu'on croit, du *physocalymna floribunda*. || 8° Rose d'or, figure de rose en or que le pape a coutume de bénir à la messe du quatrième dimanche de carême, qu'il porte à la procession, et qu'il envoie après à quelque prince souverain. || 9° La Rose blanche, symbole de la maison d'York; la Rose rouge, symbole de la maison de Lancastre (avec des soupçons). Guerres des deux Roses, guerres longues et sanglantes par lesquelles ces deux maisons se disputèrent la trône d'Angleterre. Et comme nous avons, Richmond, appelé les deux Roses en lui réunissant les droits, termina pour jamais ces discordes royales, l'espoir au reunir deux couronnes rivales, P. LEBRUN, *Marie* 56, t. 7. || 10° Terme de joaillerie. Rose de diamants, de rubis, rubis, diamants montés en forme de rose. || Diamant en rose, ou, simplement, une rose, diamant taillé par-dessus en facettes, et plat en dessous. Ce n'est pas un brillant, c'est une rose. || 11° Dans la boutonnerie du moyen âge, sorte de médaillon, DE LABORDE, *Emaux*, p. 186. || 12° Terme

Digitized by Google

d'architecture. Petit ornament à feuilles et circulaire qu'on place dans les plafonds des cornices ou dans le milieu de l'abaque du chapiteau corinthien. || Grands vitraux circulaires et à compartiments, placés dans les églises gothiques, dits aussi roses de moderne. || Rose du compartiment, ornement formé au milieu d'un pavé de marbre ou d'un parquet de menuiserie, et entouré d'une figure circulaire. || Rose du serrurerie, ornement à jour qui se trouve dans les panneaux des grilles, etc. || 13° Rose de luth, rose de guitare, l'ouverture qui est au milieu de la table d'un luth ou d'une guitare. || Il y a aussi des roses sur la table des claviers, des théorbes. || 14° Terme de marine. Rose de compas, rose des vents, plaque qui porte une circonférence partagée en trente-deux divisions égales, avec des lignes ou rayons qui vont du centre à chacune de ces divisions. || 15° Il s'est dit d'un ornement en forme de rose que les femmes portaient à leurs souliers. En vérité, remarquez, ce n'est pas une bataille qui est aujourd'hui la plus belle chose du monde à gagner; et vous m'avouerez vous-même qu'il y a telle rose de soulier [belle dame] qui vaut mieux que neuf cornettes impériales, VOIT. *Lett.* 66. || 16° Disposition en forme de rose. Taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les nues que dans les autres [peaux de léopards], RUFF. *Quadr.* 1. 11, p. 305. || 17° Tache jaune, orangée ou blanc que l'acier présente quelquefois ou milieu de sa cassure. || 18° Marque ronde que la teinturier laisse au bout de l'étoffe pour distinguer les couleurs qui ont servi de fond. Tous teinturiers laissent au bout de chaque pièce une rose de la grandeur d'un écu d'argent, des couleurs que aucun n'ait pu prendre ni de fonds, *Règlem. sur les manuf.* août 1680. *Teinturiers en laine*, art. 34. || 19° Ornement de velin qui entre dans la composition d'une frange. || 20° Chevrille tournée qu'on met à un rabot. || 21° Grande rose, espèce de linge damassé que l'on fabrique en Flandre ou en basse Normandie. || 22° Terme d'alchimie. Rose dans laquelle on croyait que se produit pendant la sublimation de l'or et du mercure. || Proverbes. Il n'est point de roses sans épines, de plaisir sans peine. Il ne faut point vouloir des roses sans épines, TRISTAN, *Marianne*, I, 2. || Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne gratteul.

— REM. M. Legarant veut qu'on écrive *rozier*, et *roze*, disant que découvrir le pot au rose, c'est découvrir le pot où une dame met le rose qui lui sert à se colorer le teint. Les académiciens lui répondent, mais des le XVIe siècle on écrit pot *aux roses*, et une conjecture ne peut prévaloir contre une tradition.

— HIST. XIIe s. Dame, mar [à marier] [vi] la clair vis et la face Où rose et lis florsemt chascun jour, *Cour.* II. || XIIIe s. Entour le saint Jehan que la rose est fleurie, *Berte*, IX. Elle est plus gracieuse que n'est la rose en mai, sb. LVII. Mais [i] François, s'en dire l'Ose, Sont de tous cevaliers le rose, PH. MOUSK. XXX, 24, p. 681 dans LACURNE. || Et si la plus avenlureus c'conques chainsist [ceignit] espée, Fleur de chevalerie et vertu esprouvée, Roze de hardiement, cor plus qu'achier [acier] trempée, *Rand. of Seb.* VIII, 466. Une rose d'or, ce est emaillié le roy à gensoi devant monseigneur saint Denis de l'evangliste saint Jean, BR. LE MONDE, *Emaux*, p. 466. Pour certaine maladie dont il estoit attaché, c'est assavoir du mal des roses nostre dame, DE CANGE, *morbus*, II XVe s. De tes lerres les portes closes Pensus de saigement garder; Que dehors n'achappe parler Qui descouvre le pot aux roses, CH. D'ORL. *Rond.* Et se baignoit le roy Loys en roses, ce luy sambloit, d'yver cestе bonne ventelation, G. CHASTEL. *Chr. des d. de Bourg.* III, 180. Ce ne sont certes que roses de vostre accident, si vous l'approchez et en faites comparaison avec ma fortune, *Lamad ressaincti*, p. 808, dans LACURNE. ....Meuing docteur très-sage Nous a decrit, que, pour cueillir la rose, Besoin aujourd'hui a toujours l'avantage, VIAU, *Ball* || XVIe s. Etuy : tous avec des roses [rosettes] en hyver? — Fanseste : Sur les deux pieds tranantes à terre, aux deux jarretieres pendantes à mi jambes, D'aus. *Fan.* 1, 2. Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain; Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie, RONS. 291. Outre ces roses-là, y en a de jaunes et rouges..... Aussitot pour avoir des roses vertes entiers des rosiers blancs sur des buissets, 0. DE SERRES, 855. Eau de plantain, de roses, PARE, p. 8. Fleurs de roses de Provins, IB. 211, 3. Rose ne naist sans piquerons, LEMOYE DE LUNCY, *Prov.* I, p. 81. Troye n'ome mieus bras [son] que roses, COTGRAVE. Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise. Vous avez esjouy l'automne de l'Eglise, D'autant que vous avez fleury en vostre saison, MALH. *Poés.* 1. Ce qui est rare est cher, et ces roses d'automne sont fort prisées, DUCHAT, *Rab.* III, 10. Ainsi comme la rose, qui est belle le matin, devient laide le soir, ainsi la jeunesse florissante, etc., AMYOT, *Lucien*, *Amours*, 49. Ainsi comme la rose, qui est belle le matin, devient laide le soir, ainsi la jeunesse florissante, etc., AMYOT, *Lucien*, *Amours*, 49. Ainsi comme la rose, qui est belle le matin, devient laide le soir, ainsi la jeunesse florissante, etc., AMYOT, *Lucien*, *Amours*, 49.

ROSÉ, ÉE (ró-zé, zée), *adj.* Qui est de couleur de rose. Des rubans roses. Des échappes roses. || 2° *S. m.* Couleur rose. Cette robe est d'un joli rose. Le rose va bien à cette femme. || Fig. et familièrement. Voir tout couleur de rose, voir tout en rose, voir tout en beau. || On dit dans le même sens : Tout lui paraît couleur de rose; il n'a que des pensées couleur de rose.

— HIST. XVIe s. Solution de sublimé naturelle en la face, comme goutte rose, saphyrs, chaste de poil..... PARE, XXII, 9.

— ETYM. *Rose*.

ROSÉE, ÉE (ró-zé, zée), *adj.* Qui est d'un rose faible, approchant de la couleur de la rose. Teint rosé. Couleur rosée. || Il se dit de la couleur de certaines vins. Champagne rosé.

— HIST. XIIIe s. Se coulours *roseie*, tendre, Qel vair et face riens, *Mu. de poésies franç. ararat tiers*, dans LACURNE. || XVe s. La belle et douce et débonnaire sa femme, la face toute rosée, se print à trembler, LOUIS XI, *Nouv.* C.

— ETYM. *Rose*.

ROSEAU (ró-zo), *s. m.* || 1° Plante dont la tige, lisse et droite, est creuse et remplie de moelle. Le chêne un jour dit au roseau : Vous avez bien sujet d'accuser la nature; Un roitelet pour vous est un pesant fardeau, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Un appui de roseau soulagerait un homme, VIG. *Phil. et Basile*, trai-je dans une ode, en phrases de Malherbe. Troubler dans ses roseaux le Danube superbe! DUCIS, Sat. II. Et ne m'est permis de le dire au papier, J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier, Faire dire aux roseaux par un nouvel engeoe : Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne, IB. La couverture de roseau dure quarante à cinquante ans, GENDE, *Maison rust.* I, 3, p. 30, dans FOUGERE. On fabriquait des vêtements et des nattes avec les roseau, principalement avec le papyrus, NOMOZ, *Instit. Hém. hist. et hist. anc.* I, IV, p. 240. || 2° Fig. Il se dit de l'être humain comparé pour sa faiblesse au roseau. L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant, PASC. *Pens.* I, 6, édit. HAVET. Comme un chêne est le confident de la foudre, un roseau, en levant sa petite tête, dit au chêne : Crois-de Dodone n'ont jamais mieux parlé, VOLT. *Lett. prince de Beauveau*, 1er v. 1771. Aussi, dans cette image que j'ai retracé ma soixante et seizième année en ayant tous les jours la colique; mon ami, nous sommes des roseaux qui ne sont pas faits pour être chênes, IB. *Lett. Thériot*, 9 août, 1769. Ce bras [de Dieu]... Soutiendra ce roseau plié par les orages, IB. *Zaïre*, III, 4. Je ne vis seule au monde, un grain à mon effroi, roseau faible et tremblant, n'ayant d'appui que moi, IB. *Tancr.* V, 4. Qui appuiera ce roseau [la femme], si ce roseau se soutient la fragilité ? CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 5. || C'est un roseau qui plie à tous les vents, se dit d'un homme qui cède à toutes les impulsions. || S'appuyer sur un roseau, mettre sa confiance en quelqu'un qui n'a ni force ni crédit, etc. Sur quoi fondai-je enfin ma vaine espérance? SAC. *Esth.* II, 4. || Roseau peint en fer, esprit qu'on croit ferme et qui est faible. || 3° Roseau des étangs ou de la passion, roseau à quenouille, ainsi dit parce que son épi a l'air d'une quenouille nommé aussi roseau canin ou roseau des jardins, *Tarnado donax*, graminées. || Roseau à balais, *arundo phragmitis*, L. || Roseau des Indes, bambou. || Roseau odorant, nom vulgaire de l'architecture. Se dit de certains ornements dont on remplit par lo bas les cannelures des colonnes rudentées.

— HIST. XIIe s. E nostre siere ferrad [empereur] Israël, e cruler le frad si cume fait li roseis par cele rivere, *Rois*, p. 203. Ce de Egypte ki sunt cume bastuna de roseal pussuz, Pompuz, Sur qui si l'um se apuied, tost falsed et depiescod, ib. 400. || XIIIe s. Appuiez-vous, apres lieu, sur ces espaules fermes, et non sur ces roseaux tremblans à tous vents, D'AIX. *Hist. III*, 160. Estançonner la mensonge d'un roseau, COTGRAVE. Une vaisseau d'argent doré, de forme ronde, de la longueur de près d'une aulne de Paris, dedans lequel estoit le roseau qui fut baillé à N. S. JESUS-CRIST, quant Pilate dict aux Juifs : *Ecce homo*, de LACURNE, *Ecoinc*, p. 479.

— ETYM. Wallon, *rosel*; prov. *rausel*, *rausen*; d'un radical roi ou rau qui se trouve dans l'ancien français et dans le provençal; Berry, *rauche*, roseau, norm. *rau*; du gall. *rasg*, jonc; allem. mod. *Rohr*.

ROSE-CROIX (ró-ze-kroi), *s. f.* || 1° Confrérie de la rose-croix, secte illuminée du commencement du XVIIe siècle, qui prétendait posséder la sagesse et la pierre au suprême degré, forcer à son service les esprits et les démons, et procurer la prochaine instauration de toutes les choses de ce monde en un meilleur état (voy. NAUDE, *Rose-croix*, IV, 2). L'an 1610, Jean Bringer imprima à Francfort un livre en allemand contenant deux opuscules, intitulés manifeste et confession de foi des frères de la rose-croix, NAUDE, *Rose-croix*, IV, 3. Desartes, qui a désiré trouver les frères de la rose-croix, prétendus sages dont on débitait des merveilles incroyables et absurdes, BAILLET, *Vie de Desc. anc. mod.* I, p. 132. || *S. m.* Un rose-croix, un individu appartenant à la confrérie de la rose-croix. Un inconnu lui prédit qu'il ne marierait à rien, et quelques autres choses particulières que l'événement a justifiées; il y aurait dans cet inconnu de quoi faire un devin, et l'on voulait, on un rose-croix qui courait le monde, NODIER, *Quzon.* II. || Il est dit pour toute espèce d'hommes usant d'enchantement. Nos rose-croix (Enee et Achate rendus invisibles par Venus), bien souvent De n'être pas considérés, Dans ce superbe temple entrèrent, SCARR. *Virg.* I. || 2° Il s'est dit, au XVIIe siècle, d'un lieu de dévotion, de retraite. Je suis retourné aussi confus qu'oncques rotte Désert lieu de retraite du Port-Royal]; et, quand je vous examine tous l'un après l'autre, je trouve que le vrai nouveau est perdu dans votre rose-croix en tant que mort s'en suive, et que chez moi, il n'est perdu qu'en effigie, LE CAMUS, *Lett. dans divers genres*, Paris, 1, IV, p. 810. || 3° *S. m.* Titre d'un grade de la franc-maçonnerie, qui est au-dessus de celui de maître. || *Au plur.* Des roses-croix.

— ETYM. On dit que ce nom vient de *Rosenkreutz*, Allemand, né en 1388, à qui cette confrérie se rattache.

ROSÉE (ró-zée), *s. f.* || 1° Couche d'humidité qui, sous forme de gouttelettes liquides, se dépose à la surface des corps pendant la nuit, quand le ciel est serein; cet effet est dû au refroidissement produit par le rayonnement. Telle tous les matins la manne Sur le sein émaillé de Flore Verse la rosée et le jour, CORN. *Tois. d'or*, II, 4. Un jour qu'il [le lapin] était à la rosée, Et qu'il humait de l'aurore au matin le thym et la rosée, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Elle aux éléments parlant en souverain, Les fera tout à la fermer à du matin d'Jarran. Et si ne trouvera ses ans plus et sans rosée, OAC. *Ath.* I, 1. De sang montagne arrosée, Séjour de trouble et d'effroi, Gelboé, que la rosée Ne tombe jamais sur tes [LA-FRANC DE POMP. *Cantiques sacrés*. Puisque les rosées rendent les plantes si susceptibles de la gelée du printemps, *Exp. sur les végét.* 4e mém. Jusqu'à l'heure où l'aurore humide de rosée.... BELLE, *Imag. IV*. Tu marches, et, des plis de ta robe flottante Secouant la rosée de ses cheveux les gouttes, Tes mains soment les fruits, la verdure et les fleurs, IB. *Homme des champs*, IV. || Fig. Ma générosité, qui répand la rosée de ses faveurs sur les grands comme sur les petits, VOLT. *Charlot*, *XII*, 6. Il [le souverain] tirera un une heure par leur moyen [des financiers] ce qu'il n'aurait pas eu en six mois par les ordonnances : il verra des grosnuages, enfiés de la rosée de la terre, lui rendaient en pluie ce qu'ils en recevaient, IB. *Babouc*. || 2° Fig. et familièrement. Tenir comme de la rosée, comme rosée, se dit d'une substance alimentaire fort tenire. Cette viande, cette salade est tendre comme rosée, difficilement, dans la salade, sans C'est de la rosée. || 3° Il se dit d'autres gouttelettes que la rosée. Ses yeux s'allumèrent et se couvrirent d'une légère rosée, à travers laquelle on entrevoit des traits de flamme, VOLT. *Jeune*, I. || Terme de vétérinaire. Gouttelettes du sang qui sortent de la sole du cheval, lorsqu'on pare ce pied trop près du vif. Le pied a été pare jusqu'à la rosée, il. || 4° Rosée miellause, VOY. MIELLAT. || 5° Terme d'alchimie. Rosée philosophales, l'ouvrage de la pierre des sages, lorsqu'on y travaille. || 6° Rosée-du-soleil, VOY. SOLEIL.

— HIST. XIIe s. Plue n'i chet, rusée n'i adeise. *Ch. de Rol.* LXXVI. || XIIIe s. [Le lempa] que naist la rose, et le lis, Et la rousée au vert pré, *Cour.*, III. E vus, munz de Gelboé, rusee ne pluie ne vienge sur vus, *Rois*, p. 422. Sicume la rosede chi descendit el mont de Syon, *Liber psalm.*, p. 808. || XIIIe s. [Beauté] Tendre et la char comme rousee, Simple et cum une espousee, *la Rose*, 1602. Tous rosees ne sont que rosee : Ne vous en devez desconfire; Toutes rosons se jessuit dire, BUTEB. II, 192. || XVIe s. Et n'avoit depuis l'entrer d'avril nulle douceur descendue du ciel, ni pluie, ni rosee; mais estoient les herbes toutes sees, FROISS. II, III, 61. Adonc

Digitized by Google

commencerent à tirer l'ung contre l'autre de tel cueur, que la rosée de la sueur qui d'eulx yssoit fist en peu d'heure une grant bruine autour d'eux. *Perceforest*, t. II, f° 238. Pour la moiteur de la rosée du serain, ib. t. II, f° 174. ‖ XVIe s. Or ça, dit-il, tendre rousée. Vous as-je fait de mal assez? MAROT, III, 113. Entre ceux qui à son gré se signalerent en cet affaire, nous ne lui avons oui sur-estimer que le duc de la Trimouille et celui d'Elbeuf qui se jognit à l'autre pour abatre la rosée devant le roi. D'AUB. *Hist.* III, 364.

— ETYM. Provenç. *rosada*, *rosada*; catal. *rosada*; ital. *rugiada*. C'est le participe passé féminin d'un verbe espagnol *rociar*; catal. *rozar*, arroser; lequel vient, d'après Diez, dérivé de la forme *rucidus*, plein de rosée, par la syncope du *d*, comme l'espagnol *limpiar* de *limpidus*. *Rociduar* vient de roc, qui, comme *ros*, signifie rosée, humidité, en langue celtique; voy. le gr. ἔρση, ἕλφρη, sanscr. *rarsha*, pluie.

‖ ROSELET (ro-ze-lè), *s. m.* Hermine. La belette à queue noire s'appelle hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse en jaunâtre. SUPP. *Hermine*.

— ETYM. Dimin. de *rose* 2.

‖ ROSELIN (ro-ze-lin), *s. m.* Merle couleur de rose.

‖ ROSÉOLE (ró-zé-ó-l'), *s. f.* Terme de médecine. Sorte d'éruption cutanée ou d'efflorescence de fort peu d'importance, qui survient dans les fièvres, la simple éphémère, dans le cours d'affections internes plus ou moins graves, entre autres dans le choléra.

— ETYM. Mot fait avec *rose* 2, comme *rougeole* l'est avec *rouge*.

‖ ROSER (ró-zé), *v. a.* Donner le rosage. L'urine donnait à la pourpre une teinte plus foncée, elle la rosait, pour me servir d'une expression technique, AMELIN, *Instit. Hem. litt.* 1er *mémoire*, p. 111, p. 278. ‖ Se rosir, *v. réfl.* Prendre la couleur rose. — ETYM. *Rose* 2.

ROSERAIE (ró-ze-rè), *s. f.* Terrain planté de rosiers.

— ETYM. *Rosier*. On a voulu entendre *roseraie* d'un lieu planté de roseaux; mais roseau ne peut donner *roseraie*, il donnerait *roselaie*.

‖ ROSERAUX (ró-ze-ró), *s. m. pl.* Espèces de fourrures venant de Moscovie. Hermines ou roseraux, le 1400 peaux payent comme pelleteries, 8 liv. *Tarif*, 18 sept. 1581.

— HIST. XVIe s. Loire, roserail conré ou à conrer, se il l'a queue, *Lic. des mot.* 225.

— ETYM. Ce paraît le même que *roselet*.

‖ ROSETTE (ró-zè-t'), *s. f.* ‖ 1° Petite rose (inusité en ce sens). ‖ Terme de botanique. En rosette, se dit de la disposition de feuilles naissant radicales, disposées en cercle, rapprochées, et dont l'ensemble termine une tige souterraine ou rhizome, ou des rameaux aériens, ces dans lesquels la tige prend plus particulièrement le nom de fascicule. ‖ Organe composé par l'ensemble des feuilles en rosette. ‖ Ornement fait en forme de rose, qui s'emploie dans la broderie et dans la sculpture. ‖ 3° Nœud de rubans en forme de rose. ‖ Insigne que les officiers de la Légion d'honneur portent au-dessus de la croix ou à leur boutonnière. ‖ 4° Ornement de tôle, ciselé en forme de rose, au milieu duquel passe la tige d'un bouton de porte. ‖ Roulette en cuivre, dont quelques rapporte sur les crosillons d'un balcon, etc. ‖ 5° Petits feurons de métal que les couturiers emploient pour monter les rasoirs, les lancettes, etc. ‖ 6° Terme de relieur. Les rosettes sont des fers qui, d'un seul coup, forment un dessin sans le secours d'aucun autre fer; elles se placent sur les plats, dans les entre-nerfs, ou sur les plats, dans les angles des bordures, LESNE, *la Reliure*, p. 217. ‖ 7° Un diamant rosette, synonyme de diamant en rose. ‖ 8° Terme d'horlogerie. Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre. ‖ 9° Réseau qu'une lingère fait aux petits trous qu'un accident a causés dans le linge. ‖ 10° Synonyme de rose, se parlant d'un luth, d'une guitare. ‖ 11° Terme de menuisier. Rosette de portemanteau, cheville portant tête de champignon venant s'adapter sur la traverse. ‖ 12° Altération circulaire et fendillée dans le cœur d'un arbre. ‖ 13° Fil tortillé que l'on remarque dans la matière d'une glace après qu'elle est étamée. ‖ On nomme aussi rosettes des parties qui dans le tan sont plus blanches que les autres. ‖ 14° Ancien terme de la mine. Synonyme de *rose* 1, n° 16. Les rosettes, dont la simple vue montre la force ou la faiblesse du pied qu'on aura donné à l'étoffe, *Instruct. gén. Teint.* 18 mars 1671, art. 214. ‖ 15° Terme de marine. Rosettes ou roses, femelottes des ferrures du gouvernail. ‖ 16° Terme de danse. Sorte de spirale que l'on décrit avec vitesse, en tournant sur la pointe du pied. ‖ 17° Nom d'une toile ouvrée, qu'on faisait en Flandre et en basse Normandie. ‖ 18° Terme de marine. Rappeler la rosette, ajouter en peu de poids vers l'extrémité de l'aiguille aimantée opposée à celle qui s'anime, en faisant tomber dessus quelques gouttes de cire; l'aiguille subissant l'inclinaison quand on va de l'équateur au pôle, ce qui l'empêche de demeurer horizontale et lui ôte une partie de sa stabilité, BAISON, *Traité de phys.* t. III, p. 474.

— ETYM. Diminut. de *rose* 1; provenç. et espagn. *roseta*; ital. *rosetto*.

2. ROSETTE (ró-zè-t'), *s. f.* ‖ 1° Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. Régler du papier avec de la rosette. ‖ 2° Sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre. ‖ 3° Cuivre de rosette, ou, simplement, rosette, cuivre rouge pur. Rosette ou cuivre, le quintal pesant soixante 30 livres. *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. Rosettes ou clous à selliers, ib. nov. 1640, *Tarif*. Le cuivre rosette, dont on fait les bassins, d'où on l'enlève sous forme de plaques rondes et couvercles d'spérides, plaques auxquelles on donne le nom de rosette ou de cuivre rosette, BERNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 703, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Cuivre, rosette, potin, cuiot, SERRES, *Inv.* t. V, p. 78.

— ETYM. *Rose* 2.

‖ ROSETTIER (ró-zè-tié), *s. m.* Sorte d'empottement, avec lequel le quintal pèse trente rosettes.

ROSIER (ró-zié; 1° ne se prononce pas et ne se le pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ró-zié-z en fleur), *s. m.* Genre de la famille des rosacées dont le rosier est le type. ‖ Arbuste qui porte des roses. Monsieur Jourdain, votre cour soit toute l'année comme un rosier; ce sont leçons de parler continuelles de ces pays-là, MOL. *Bourg. gent.* IV, 6. Madame, je vous souhaite toute l'année votre rosier fleuri, IB. VI, 7. ‖ Rosier du Japon, le camélia.

— HIST. XIIIe s. Ne sai quel rosier en mai florai et graine, *Conci*, XIV, 11e s. Honi soit qui croira jamais par nule chose, Que dessous espine abit n'ait manevesté estachier, Par tans soit rude rote où foloie cuers repose : Li rosiers est pungnanz et s'est souef la rose, AUBER. 178. ‖ XIVe s. Un rosier d'or, à tenir en un mais, ... la rose que le pape donne, le jour de la mi caresme, au plus noble, DE LABORDE, *Emaux*, p. 487. ‖ XVe s. Ung arbre d'or, en manière d'un rosier, qui a sa dessus son tronc et dedens ung saphir, in. ib. p. 487. ‖ XVIe s. Les rosiers sont distingués en quatre principales espèces : une de rouges, autre de blanches, ces scarlatines et aussi de blanches. Les rouges sont celles de Provins propres à faire la conserve, o. DE SERRES, 881.

— ETYM. *Rose* 1. Wallon, *rôzi*; provenç. *rosier*; ital. *rosaio*. Le lat. *rosarium* veut dire roseraie.

ROSIÈRE (ró-zi-è'), *s. f.* Jeune fille qui, dans un village, obtient la rose destinée à être le prix de la sagesse. La rosière de Nanterre.

— ETYM. *Rosier*.

‖ ROSIÉRISTE (ró-zié-ri-st'), *s. m.* Terme d'horticulture. Celui qui s'adonne à la culture des rosiers. La médaille de vermeil a été donnée à M. Granger, rosiériste à Meudon, pour sa collection de roses en 870 variétés, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 297.

‖ ROSINE (ró-zi-n'), *s. f.* Ancienne pièce d'or de Tonkin valant environ 24 fr. 80 c.; la demi-rosine, valait 10 fr. 74 c.

‖ ROSIR (ró-zir), *v. n.* Prendre la teinte rose. Ainsi Psyché devait voir sous le premier baiser de l'Amour, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Moniteur universel*, 21 oct. 1868.

‖ ROSNY (ro-gni), *s. m.* Arbre qui fut planté dans chaque commune par ordre de Sully, qui portait le nom de Rosny.

‖ ROSOIR (ro-zoir), *s. m.* Outil pour faire le trou de la rose d'un clavecin.

‖ ROSOLIQUE (ró-ro-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rosolique, nom que donne orcanne, obtenu par décomposition du styrol et donnant des liqueurs avec les bases.

ROSON (ró-zon), *s. m.* Synonyme de rosace.

‖ ROSOYER (ro-zo-ié), *v. n.* Ancien verbe inusité tomber en forme de rosée. De la douce liqueur rosoyante du ciel, REGNIER, *Sat.* V.

— ETYM. *Rosée*.

‖ ROSSANE (ro-sa-n'), *s. f.* Terme de cuisine. Manière d'apprêter les lapins et les lapereaux : on les coupe par quartiers qu'on larde, puis on les sante à la casserole.

ROSSE (ro-s'), *s. f.* Cheval sans force, sans vigueur. .... La postérité d'Alfane et de Bayard, Quand ce n'est qu'une rosse, est tendue au hasard, SOUL. SAT. V. ‖ Fig. et populairement, il se dit, par injure, des personnes. Va, crève, vieille rosse, BARON, *École des pères*, IV, 3. ‖ Proverbe. Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse, il n'est point d'homme, si vigoureux de corps ou d'esprit, qui ne s'affaiblisse par l'âge. ‖ En un sens contraire : Jamais bon cheval ne devint rosse.

— HIST. XVIe s. Un cheval generous ne devient jamais rosse, BOIS, 661.

— ETYM. Provenç. et catal. *rosse*; lat. ROSSUS. Il semble naturel de tirer ce mot de l'allemand *Ross*, cheval; mais les ZZ de l'italien ne peuvent représenter les ss de l'allemand, selon Diez; cela fait une difficulté qui jusqu'à présent n'est pas levée. Le provençal *rossa* fait remonter haut la présence de ce mot dans les langues romanes.

ROSSÉ, ÉE (ro-sé, sée), part. passé de rosser. Vigoureusement rossé.

‖ ROSSÉE (ro-sée), *s. f.* Terme populaire. Grêle de coups.

— ETYM. *Rossé*.

ROSSER (ro-sé), *v. a.* ‖ 1° Terme familier. Battre quelqu'un rudement. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance, MOL. l'Ét. III, 6. Je suis Mercure Qui, ne sachant que faire, si rossé tant soit peu Celui dont j'ai pris la figure, IB. *Amph.* III, 10. Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères, et si nous nous sentons plus forts que lui, VOLT. *Dict. philI. Instinct*. Vous, pages et varlets, Guerre aux villains, et rossez-les, BERANG. *Carabas*. ‖ Absolument. Il a toujours point de grâce, lorsqu'enfin, il ressent quelqu'un, BERNARD, *Sérénade*, II, 3. ‖ Il se dit familièrement pour battre en laitue. Quoi! c'est moi occupée à rosser la grue Moustapha.... VOLT. *Tact. à Catherine II*, 14 janv. 1773. Ceux-là ont pris Gabie; nous, on nous a rossés, P. L. COUR. *Lett.* 1, 161.

— ETYM. Provenç. *rossegar*, *arossar*, rosser, que Raynouard tire de *rossa*, rosse; ce paraît être en effet la vraie étymologie; mais Diez n'y refuse, presque aucune preuve empêchent : le flamand *rossen*, passer l'étrille, un mot latin fictif *rupitare*. Toutefois le provençal paraît montrer que le sens vrai est traiter comme un cheval.

ROSSIGNOL (ro-si-gnol), *s. m.* ‖ 1° Petit oiseau à bec fin et à plumage grisâtre, dont le chant est fort agréable, dit aussi rossignol franc et petit rossignol, qui est la *luscinia philomela*, insectivores, de Ch. Bonaparte. Tous les rossignols ne chantent pas également bien; il y en a dont le ramage est si médiocre que les amateurs ne veulent point les garder, BUFF. *Ois.* I, 11, p. 127. Le rossignol blanc : cette variété était fort rare à Paris, dans ce temps-là; il fut présenté à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, ib. III, 1, p. 1. Fai si. *Ibid.* Rossignol faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Barci le rossignol à son nive, A. J. BOISS. *Prof.* On proposait un jour à ce devineur [Apollonius] d'entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol : j'ai entendu le rossignol, répondit-il, CHEVREAU, *Anach.* ch. 70, note 4, p. 111. ‖ Familièrement. Cette femme a un gosier, une voix de rossignol, cette femme a la voix pure et très-flexible. Carle Vanloo, ce grand dessinateur et ce grand coloriste, et si fécond qui, la première, avec sa voix de rossignol, nous avait fait connaître les chants de l'Italie, MARMONTEL, *Mem.* IV. Un tel dans le même sens : C'est un rossignol. Il en un autre sens figuré, personne qui charme et sait se faire écouter. A l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas.... Il faut bien qu'il y ait des craquets; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 1 juin 1767. ‖ 2° Grand rossignol, *luscinia major* de Brisson. ‖ Rossignol blanc, un des noms vulgaires de l'*accentor modularis*, appelé encore fauvette d'hiver. ‖ Rossignol de muraille, un des noms de la sylvie rouge queue, insectivores, dite aussi rouge queue et rubiette. ‖ Rossignol des Antilles, moqueur. ‖ Rossignol de rivière, nom donné à la rousserolle, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve. ‖ Ironiquement. Un rossignol d'Arcadie, un âne. ‖ 3° Sorte de petite flûte à pistons, qui se fait ordinairement avec un tuyau d'écorce détaché d'une branche de bois vert dans le temps de la sève. Les enfants jouent du rossignol. ‖ 4° Au

plur. Les rossignols, un des jeux de l'orgue. || 5° Terme de marine. Petit affilet des maîtres d'équipage. || 6° Sobriquet donné par les libertines aux ouvrages qui ne se vendent pas, qui restent perchés sur les casiers. || Nom donné par les marchands de nouveautés aux étoffes passées de mode. Ils ressemblent aux marchands de nouveautés, qui comptent sur les visiteurs de l'exposition pour écouler leur vieux fonds de rossignols. P. DAGUET, *Opinion nationale*, 1er AVRIL 1867. || 7° Maladie des ouvriers tanneurs, consistant en un petit trou capillaire qui se forme par l'action corrosive de la chaux à l'extrémité de la pulpe des doigts, et ainsi dite parce qu'elle leur fait jeter des cris de douleur. || 8° Arc-boutant des fourches qui soutiennent l'arbre de la grande roue d'une carrière. || Coin de bois qui sert à serrer les pièces de charpente. || 9° Terme de serrurerie. Crochet dont on se sert pour ouvrir toutes sortes de serrures. Les voleurs ont ouvert son secrétaire à l'aide d'un rossignol. || 10° Terme de maréchal. Nom donné à un trou percé entre l'anus et l'origine de la queue du cheval poussif par des maréchaux ignorants, dans la fausse idée de faciliter la respiration.

— HIST. XIVe s. Et bonnement que me semont de chanter, *Couri*, vi. La douce voix du lousegnol sauvage, *lib.* XIX. || XVIe s. Li rossignox lores s'efforce De chanter et de faire noise, *la Rose*, 74. En ung leu avoit rossignieux, En l'autre gais et estornieux, *ib.* 848. || XVIe s. Luscignol, ou, selon la prononciation corrompue des Parisiens, rossignol, CH. DES ROTVELLES, *De vitia linguæ*, 1529, *in-8*, *p.* 66. Un rossignol à crocheter, D'AUB. *Fæneste*, III, 3. Rossignol de marets [grenouille], OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Berry, *rousegnol*, *rousegnaye*; wallon, *riskignou*, *raskigne*; picard, *aurignot*; bourg. *rossignô*; provenç. *rossignol*, *rosinhòu*, et *rostignòu*; catal. *ruisenyol*; espagn. *ruiseñor*; portug. *rouxinol*; ital. *ruiginuolo*. La forme correcte est dans l'anc. franç. *lousegnol*, du lat. *lusciniola* ou *luscinnola*, dimin. de *luscinia*, rossignol. C'est par corruption que l'i s'est changé en r.

† **ROSSIGNOLADE** (ro-si-gno-la-d'), *s. f.* Se dit quelquefois pour chant du rossignol. || Roulade.

— ETYM. *Rossignol*.

† **ROSSIGNOLÉ** (ro-si-gno-lé), *s. f.* Se dit, par plaisanterie, de la famille de rossignol. Le miracle est qu'un rossignol fasse un rossignolet à sa rossignole et non pas à une fauvette, VOLT. *Oreilles*, 3.

† **ROSSIGNOLEMENT** (ro-si-gno-le-man), *s. m.* Action de rossignoler.

— HIST. XVIe s. Le doux rossignolement des asnes et des truyes, SAL. *Hén.* *p.* 83.

ROSSIGNOLER (ro-si-gno-lé), *v. n.* Terme familier. Imiter le chant du rossignol. Il n'était point d'agréable partie, S'il n'y venait briller, caracoler, l'apitoiner, siffler, rossignoler, BERAUD, *Ver-vert*, I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s. Quant ele et j'entend' canter l'oselet Ki devant l'ante lousegnole, *Lai d'ignaurès*, || XVIe s. Rossignoler, COTGRAVE.

— ETYM. *Rossignol*.

† **ROSSIGNOLET** (ro-si-gno-lè), *s. m.* Jeune rossignol.

— HIST. XIIIe s. Encores est leens sans doute Deduit orendroit qui escoute A chanter aus rossignolez, *la Rose*, 613. || XVIe s. Le chantre rossignolet Nouvelet Courtisant sa bien-aimée, *Rossignol*, *ib.* *an Aubespin*.

— ETYM. Dimin. de *rossignol*.

† **ROSSIGNOLETTE** (ro-si-gno-lè-t'), *s. f.* Femelle du rossignol.

ROSSINANTE (ro-si-nan-t'), *s. f.* ¶ Nom donné par don Quichotte à son coursier. || 2° *S. f.* Mauvais cheval maigre et effilanqué.

— ETYM. Cervantes a formé ce mot du *ronin*, rosse, haridelle, qui est le même que roncin, *roussin* (voy. ces mots).

† **ROSSINIEN, IENNE** (ro-si-ni-in, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Rossini; qui tient de sa manière. Que de partisans forcenés de Gretry, qui, d'abord repoussement avec horreur les brillantes innovations rossiniennes! REVUE, *la Rue*. *A la porte de tout le monde*, XIX.

† **ROSSINISME** (ro-si-ni-sm'), *s. m.* Système musical de Rossini. || (Rossini) entendait modifier en partie sa manière dans le sens du goût du public français, et en même temps modifier ce goût dans le sens du système mélodique et vocal qui est l'essence du rossinisme dans toutes ses manifestations, AZÉVEDO, *Rossini, sa vie et ses œuvres*, XXV.

† **ROSSINISTE** (ro-si-ni-st'), *s. m.* Partisan de la musique de Rossini. Le soir de la première apparition de Matilda [di Shabran], il y eut lutte au théâtre Apollo entre les rossinistes et les derniers survivants du parti de l'ancienne musique, AZÉVÉDO, *Rossini*, XVII.

ROSSOLIS (ro-so-li), *s. m.* || 1° Liqueur composée d'eau-de-vie brûlée, de sucre, et de jus de quelque fruit doux, tel que celui de cerises, de mûres, etc. Le rossolis du roi [Louis XIV], breuvage composé d'eau-de-vie faite avec du vin d'Espagne, dans laquelle on faisait infuser des semences d'anis, de fenouil, d'anet, de carvi, de coriandre, et de coriandre, à quoi l'on ajoutait du sucre candi, dissous dans l'eau de camomille et cuit en consistance de sirop, SAINT-SIMON, *Journal de la cour de Louis XIV*. || 2° Genre de plantes habitant les prairies tourbeuses et les lieux humides, de la famille des droséracées, (Espèce, humide de rosée), ainsi nommé pour forme le type. On écrit aussi rossoli.

— ETYM. Lat. *ros solis*, rosée du soleil; ainsi dit, le breuvage, à cause de son excellence supposée; la plante, à cause que, même sous les rayons du soleil, elle garde des gouttes de rosée.

† **ROSTAGE** (ro-sta-j'), *s. m.* Terme de passementerie. Garniture de points de soie ou de métal qui embrasse toute la hauteur du bouton.

† **ROSTELLE** (ro-stè-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Petit bec. || Prolongement en forme de bec.

— ETYM. Lat. *rostellum*, dimin. de *rostrum*, bec (voy. ROSTRE).

† **ROSTELLÉ, ÉE** (ro-stèl-lé, lée), *adj.* Qui se termine en forme de petit bec.

— ETYM. *Rostelle*.

† **ROSTER** (ro-stè), *v. a.* Terme de passementerie. Garnir un bouton de points d'or ou d'argent. || Terme de marine. Rostrer, garnir, consolider, lier deux pièces de bois par une corde roulée autour et fortement dite amenant très-rapprochés.

ROSTRAL, ALE (ro-stral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Couronne rostrale, couronne donnée à celui qui avait gagné une victoire navale, ou qui s'était élancé le premier dans une galère ennemie. || Colonne rostrale, colonne érigée à Rome, en l'honneur de Duillius, après la victoire qu'il remporta sur la flotte carthaginoise; colonne ainsi dite parce qu'elle était ornée des becs ou rostres des galères prises dans le combat. || Par extension, il se dit de toute colonne à l'imitation de celle de Duillius. Sur la place de la Concorde, à Paris, les becs de gaz sont posés sur des colonnes rostrales. || 2° Terme de zoologie. Qui s'insère sur un rostre. Qui a la forme d'un bec.

— ETYM. Lat. *rostralis*, de *rostrum*, bec, éperon de navire.

ROSTRE (ro-str'), *s. m.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Bouche prolongée en forme de bec. || Siphon de certaines coquilles. || Avance de la partie antérieure du crâne de quelques crustacés. || 2° Se dit des extrémités des capuchons dans les corolles irrégulières. || 3° Terme d'antiquité. Le bec ou éperon qui armait les proues de navires de guerre. Une proue munie du rostre. || 4° *Au pluriel*. A Rome, les rostres, la tribune aux harangues, dont la base était ornée de becs ou éperons de navires. || 5° Terme d'architecture et de sculpture. Ornements qui ont le forme des becs ou éperons de navires antiques.

— HIST. Les rostres n'étaient au singulier pour tribune aux harangues : C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté..., *Harm. à Vénésie*. Cela ne peut se dire; ce sont les rostres qu'il faut au pluriel.

— HIST. XIVe s. Rostres estoit un lieu de Rome où l'en avoit mis jadis les becs des galées que l'en avoit gagné en bataille, CORBECHON, f° 3.

— ETYM. Lat. *rostrum*, bec, *rostra*, tribune aux harangues.

† **ROSTRÉ, ÉE** (ro-stré, tré), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Allongé en forme de bec.

— ETYM. Lat. *rostratus*, de *rostrum*, bec.

† **ROSTRICORNE** (ro-stri-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les antennes portées sur une sorte de bec.

— ETYM. *Rostre*, et *corne*.

† **ROSTRIFORME** (ro-stri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un bec.

— ETYM. *Rostre*, et *forme*.

† **ROSTURE** (ro-stu-r') ou **ROUSTURE** (rou-stu-r'), *s. f.* Terme de marine. Se dit de plusieurs tours de cordage qui servent à lier ensemble différentes pièces de bois. Mauvaises rouptes par des cercles de cuivre ni des rostures, LAPEYROUSE, *Voy.* t. II, p. 2, dans BOUCHER.

† **ROT** (ro), *s. m.* Se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Vent qui sort de l'estomac avec bruit. Ce grand roi fit du bruit autant Et plus même que le tonnerre, SCARR. *Typh.* III. Le terme médical est éructation; roi est bas, et l'on évite de s'en servir.

— HIST. XVIe s. Pour suit je feisse pets et rottes Voulentiers, si ne fusse sans, VILLON, *Gd. testam.* *Ballade où il crie merci.* || XVIe s. Rots aigres et puants, degoustement, ensuée, PARÉ, *Introd.* 14.

— ETYM. *Frem. rot*; ital. *rutto*; du lat. *ructus*. Le wallon *roupp*, *s. f.* et le picard *ripe*, *reupe*, paraissent venir du germanique : anglon sax. *ropian*; ancien haut-allem. *roʒôn*; all. *reupern*.

† **2. ROT** (ro), *s. m.* Voy. ROC.

RÔT (rô; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Viande rôtie à la broche. L'un me brûle mon rôt en me faisant quelque histoire, L'autre rôt à des vers quand je demande à boire, MOL. *F. sav.* II, 7. || Gros rôt, grosse pièce de viande rôtie. || Petit rôt, menu rôt, les poulets, les faisans, etc. || Le rôt de chiens, des coups de bâton. Il faut qu'il ait du rôt de chien, CHEVALIER, *Dict. des filous*, sc. 11, dans POUGENS. || Manger son pain à la fumée du rôt, envier quelque chose de bon qui est apprêté pour un autre, être témoin de quelque plaisir auquel on ne peut prendre part. || Il est à peu et à rôt dans cette maison, il y mange matin et soir, il y est très familier. || 2° Dans les festins et dans les grandes tables, service qui suit immédiatement celui des potages et des entrées, que le repas soit en gras ou en maigre. On est au rôt. J'allais sortir enfin quand le rôt a paru, MOL. *Sot*, III, 3. || 3° Il s'est dit pour repas en général. Le bruit cesse, on se retire; Rats en campagne aussitôt; Et le citadin de dire : Achetons tout notre rôt, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Deux personnages, l'un de votre fils, Du rôt d'une fille galamment leur ordinaire, *ib.* IX, 12.

— HIST. XIIIe s. Ci aimeient poeires en rost, *Fabliaux*, BARBAZAN, I, p. 96. Et en l'ave et en rost ont cha char cuisiné, *Ch. d'Ant.* V, 16. || XVIe s. Qui est celuy de nous si aspre, qu'il hotte et fouette son valet, RAB. *Pant.* II, 2. Il a cinq ou six jours bruslé le rost? ARTOT, *Comm. refrèn. la col.* 28.

— ETYM. Voy. RÔTIR; prov. ROUST; ancien catal. *rost*.

† **ROTAGE** (ro-ta-j'), *s. m.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une roue, qui s'épanouit en un limbe ouvert et plan. Corolle rotacée.

— ETYM. Lat. *rota*, roue.

† **ROTAGE** (ro-ta-j'), *s. m.* Voy. ROTAGE.

ROTANG (ro-tangh'), *s. m.* Synonyme de rotin.

ROTATEUR, TRICE (ro-ta-teur, ta-tri'), *adj.* || 1° Qui fait tourner, qui meut en rond. Force rotatrice. || 2° Terme d'anatomie. Muscle rotateur, ou, substantivement, rotateur, nom donné à certains muscles dont l'office est de faire tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont attachés. || 3° *S. m. pl.* Classe d'animaux microscopiques rangés autrefois parmi les infusoires, mais constituant la dernière classe du sous-embranchement des vers, et réellement annelés.

— HIST. XVIe s. Rotateur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *rotatorem*, de *rotare*, faire tourner, de *rota*, roue.

† **ROTATIF, IVE** (ro-ta-tif, ti-v'), *adj.* Qui agit en tournant, au moyen d'un mouvement de rotation. || Outils rotatifs, outils agissant à la manière d'un tour annulaire. || Qui est mu en rond. Lessiveurs rotatifs.

— ETYM. Voy. ROTATEUR.

ROTATION (ro-ta-sion; ce vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Mouvement d'un corps autour d'une ligne droite qui prend le nom d'axe de rotation. Nous avons eu en plusieurs endroits de nos histoires, et principalement en 1701, quelle est la méthode dont on se sert pour découvrir, par les taches d'une planète et par les circonstances de leur mouvement, l'axe de sa rotation, TERRON, *Branchini*. Galilée découvrit le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil, et sa rotation sur son axe, VOLT. *Doct. Pang.* On a conclu de l'observation suivie des taches, que la durée de la rotation du soleil est d'environ vingt-cinq jours et demi, LAPLACE, *Exp.*, 5. La rotation de la terre ne peut être sensible à sa surface que par les effets de la force centrifuge, qui aplatit le sphéroïde terrestre aux pôles, et diminue la pesanteur à l'équateur, tr. sb. tl., 4. || 2° Terme d'anatomie. Action par laquelle un organe tourne sur son axe; la rotation peut avoir lieu en dedans ou en dehors. || 3° Terme de manège. Action de tourner sur place. || 4° Terme d'agriculture. Assolement, série périodique des cultures, qui se succèdent sur un même terrain.

— ETYM. Lat. *rotationem*, de *rotare*, mouvoir en rond, de *rota* (voy. ROUET).

† **ROTATOIRE** (ro-ta-toi-r'), *adj.* || 1° Terme de mécanique. Qui est en forme de rotation. Mouve-

Digitized by Google

ments rotatoires, BONNET, *Lett. div. d'Ur.* t. XII, p. 133, dans FOUGERN. ‖ 2° Terme de physique. Pouvoir rotatoire, la propriété dont est doué un corps de modifier le plan primitif de polarisation de la lumière polarisée qui le traverse. ‖ 3° *S. m. pl.* Famille d'infusoires.

ROTE (ro-t'), *s. f.* Juridiction de la cour de Rome, composée de douze docteurs nommés auditeurs de rote, et pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. La rote est un tribunal qui juge les causes importantes de l'État ecclésiastique et quelques autres qui y viennent par appel des États catholiques de l'Europe; le tribunal est composé de douze juges qu'on nomme auditeurs.... ces douze auditeurs se partagent en trois bureaux.... quand une cause a été jugée par un de ces bureaux, on la porte devant le deuxième et ensuite devant le troisième, et l'affaire n'est pas jugée définitivement qu'il n'y ait trois sentiments conformes, et qu'elle n'ait passé et comme roulé par ces trois petits bureaux, c'est ce qui a fait que tout le corps de ces juges, entre lesquels on fait aussi rouler les causes, se nomme en italien la rota [la roue], DANCOURT, *Trag.*

— ETYM. Ital. *rota*, roue, à cause de la succession des jugements.

‖ **ROTELLE** (ro-tè-l'), *s. f.* Genre de coquilles qui répond au genre bouton.

‖ **ROTENGLE** (ro-tan-gl'), *s. m.* Nom spécifique d'un poisson de la division des ables.

ROTER (ro-té), *v. n.* Terme bas et dont on évite de se servir. Faire un rot, des rots. Et, d'ù [Tartuffe] vient roter, il [Orgon] lui dit: Dieu vous aide, MOL. *le Tart.* I, 3. C'était l'homme du monde qui retait le plus discrètement, GERARDIN, *Théâtre inéd.* t. II, p. 304. ‖ Terme de manége. Roter sur l'avoine ou sur la besogne, se dit d'un cheval dégoûté ou paresseux. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIIe S. Il mieus cuers rota bone parole [*ructavit cor meum verbum bonum*], *Psalter*, 1re S. Il n'auroit dou router sem aussi com de vin aigre, ALEBRANT, f° 19.

— ETYM. *Roi* 4. Le Wallon *reupé*, *reupi*, le picard *roper*, *roiper*, remplacé d'une autre manière (voyez roT 4).

‖ **ROTEUR** (ro-teur), *s. m.* Celui qui rote.

— HIST. XVIe S. Ce petit dieu indigeste et roteur, Dont l'odeur de la fumée de sa liqueur [Bacchus], MONT. IV, 580.

‖ **ROTI, IE** (ro-ti, tie), *part. passé* de rôtir. Cuit à la broche. Poulet rôti. ‖ Grillé sous la cendre ou autrement. MARTINS RÔTIS.

2. **ROTI** (ro-ti; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti), *s. m.* ‖ 1° Viande rôtie. Aussitôt de chez moi tout s'ôta disparut, je pensai les restiennes d'une moitié décrut, SCAR. *Sat.* X. Lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avait si bonne mine et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire saisir la révérence, et de lui dire d'un ton piteux : adieu rôti, I. J. ROUSS. *Conf.* I. A son doux tic-tac [du tourne-broche] un jeune garçon et une servante à pied entre deux rôtis, BERNARD. *Tourneboi.* ‖ Fig. La fumée du rôti, voyez RÔT. Le marquis, quoique maladet et grondeur, était un assez bon homme, pourvu qu'il n'amast pas trop à manger son pain à la fumée du rôti, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. ‖ Fig. On a accommodé cet homme tout de rôti, on l'a mis tout de rôti. ‖ Fig. et familièrement. S'endormir sur le rôti, négliger ce qu'on a à faire. ‖ 2° Il se dit quelquefois pour le service du rôti. Il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs services qui l'ont ne s'était point attendu : ceux saisit Vatel; il se dit plusieurs fois : je sens perdu d'honneur, SEV. 21 avril 1671. Le rôti fut composé de chapons-bordeux, de perdreaux, de gelinottes, de cailles et d'ortolans, avec quatre salades, VOLT. *Tauveau blanc*, 6.

— HIST. XIIIe S. Quarante rotis pour le dîner, *Ménagier*, II, 4. ‖ XVIe S. Mais celuy là qui jamais n'est content Que son rosty ou bouilly ne soit tant.... ANYOT, *Rom. refrin. la cel.* 31. J'avois vu trop de rosti et bouilli [j'avais trop d'expérience], MONTLUC, *Mem.* I. II, p. 399, dans LACURNE.

— ETYM. *Rôti* 1.

4. **RÔTIR** (rô-tir), *v. f.* ‖ 1° Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu. Mettre des rôties sous des bécasses. ‖ Il y a aussi des rôties de viandes hachées. Rôties de ragnons, de bécasses, etc. ‖ 2° Par extension, tranche de pain sur laquelle on a étendu des confitures, du beurre, etc. Une rôtie de miel, de beurre. On dit mieux en ce sens une tartine. ‖ 3° Nom marchand d'une qualité de genre rocher.

— HIST. XIIIe S. Quant ces moissons sont cueillies, Que passourans font rosties.... *Ital. fer. de la France*, I. XXIII, p. 896. Une petite rostie trempée en bon vin, PARÉ, XIV, 34.

— ETYM. *Rôti* 1; Berry, *rotire*.

‖ 2. **ROTIE** (rô-tie), *s. f.* Exhaussement pratiqué sur un mur mitoyen, de la demi-épaisseur de ce mur.

‖ **ROTIER** (ro-tier), *s. m.* Celui qui fabrique des ros ou peignes de tisserand.

— ETYM. *Rot* 2.

‖ **ROTIFÈRE** (ro-ti-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un organe de rotation semblable à une roue. ‖ *S. m. pl.* Genre de rotateurs qui, au bout de vivre et de ramper dans l'eau comme les autres, vivent dans les mousses humides, se dessèchent sans périr, roulés en boule pendant les sécheresses, et reprennent la mouvement quand il pleut. Le mouvement rotatoire des bouches du rotifère est seulement le mouvement très-prompt de quelques pointes qui les bordent, et qui s'agitent de bas en haut, SENNEBIER, *Exs. art d'obs.* t. I, p. 174, dans ROUSSEL. La résurrection des rotifères desséchés depuis plusieurs mois ou même depuis plusieurs années, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* t. VI, p. 228, dans ROUSSEL. La véritable patrie du rotifère est dans les mousses humides les eaux croupissantes; il est un animal aquatique; on ne saurait douter que les rotifères des toits n'y aient été transportés par le vent, ID. ib. p. 230.

— ETYM. Lat. *rota*, roue, et *ferre*, porter.

‖ **ROTIFORME** (ro-ti-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une roue.

— ETYM. Lat. *rota*, roue, et *forme*.

ROTIN (ro-tin) ou **ROTANG** (ro-tangh), *s. m.* ‖ 1° Genre de la famille des palmiers, composé d'arbrisseaux vivaces, à tige grêle, pouvant acquérir, dans le rotang à cordes, une longueur de 300 mètres. Des rotins qui serpentaient à son orée [d'un bois] couvraient le pied de ces arbres, SAINT-JR ST-P. *Chaum.* 1nd. ‖ 2° Partie de la tige du rotang qui sert le plus ordinairement de canne. Leur maître [des rotangs] les mena au milieu d'eux, une pipe à la bouche et un rotin à la main, BERN. DE ST-P. *Poul et Virg.* Des groupes de mendiants qui, malgré les coups de rotin, sollicitaient, aux portes des palais, quelques débris de leurs festins, ID. *Chaum.* 1nd.

— ETYM. Malay, *rotan*.

RÔTIR (rô-tir; quelques uns prononcent vicieusement ro-tir), *v. a.* ‖ 1° Faire cuire de la viande à la broche. Rôtir du bœuf. Il n'est bon ni à rôtir ni à bouillir, il n'est propre à rien. Voiture lui disait [à Mlle Clairon, dans le rôle d'Olympie] qu'on ne savait comment on s'y prenait pour n'être ni à rôtir ni à bouillir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 8 avril 1766. Il va faire rôtir un bœuf, un très-grand bœuf, SCARR. Virg. I. ‖ Fig. Rôtir le balai, VOY. PALAI. ‖ 2° Rôtir sa four, faire cuire de la viande dans le four. ‖ 3° Griller, faire cuire sur le gril ou autrement. Rôtir du poisson sur les charbons. ‖ Il se dit aussi de certaines choses qu'on fait suire dans la braise et dans les cendres. Rôtir des marrons. ‖ Absolument, chauffer trop fortement. On n'a chaud en hiver que dans les pays froids; vos petites cheminées de Paris, où l'on se rôtit les jambes pour avoir le dos gelé, ne valent pas nos poêles [de Berlin], VOLT. *Lett. Mme Denis*, 19 janv. 1762. ‖ 4° Causer un effet comparé à la brûlure, en parlant du soleil. Après une gelée, il arrive souvent que le soleil rôtit les jeunes bourgeons. ‖ 5° Il se dit, avec un sens d'ironie, du supplice du feu. Si vous pensez que les âmes des cos grands hommes [de l'antiquité] soient éternellement rôties par les diables, VOLT. *Dial.* XXVI, I [Un Académicien] marmonne encore efficace, depuis que l'empereur Sigismond, ayant protégé Jean Huss, le laissa rôtir par le pieux concile de Constance, ID. *Quest. mél.* XIII, ‖ 7° Fig. Être mal à la bouche, ou sur le gril, ou dans la braise. Le gigot rôtit. Nos deux maîtres frôpons Regardaient rôtir des marrons, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. Il y a encore quelque part le peuple [aux bêtes].... quel est le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, si cet agneau nous conjurait par un hideux attendrissement de rôtir pour à la fois assassiné et anthropophagé? VOLT. *Dict. phil. Vandale*. ‖ 8° Recevoir une trop vive chaleur. Ce sont des sables brûlants, tout y rôtit. Que faites-vous là au soleil à rôtir? ‖ 9° Se rôtir, *v. réfl.* Être rôti. Prenez garde que votre poulet ne se rôtisse trop. ‖ Familièrement. Se chauffer de trop près. Vous vous rôtissez. ‖ Eprouver l'action d'un soleil ardent. Il se rôtit au soleil.

— HIST. XIIIe S. Auquans en vit il en vit quelques uns] mis en espeit [épieu], E rostis od soufre e od peiz [poix]; Li diable les rostiveient, MARIE, *Purgatoire*, V. 1098. Que tuiz ne cuiso ou rostisse ques [ous], ou vel, agnieux, chevreus ou conchies, se il ne sont bons, boyllez et soufflesan pour mengier et pour vendre, *Liv. des mét.* 178. ....Tybert le chat qui se gisoit sor une roche, et roustoit Sa pance encontre le soleil, REN. 30814. ‖ XIVe S. Un varlet de chevaux vint en la cuisine dudit hostel, et il se despuilla pour soy toster ou rostir, DU CANGE, *rostum*. Jenlisi Perin dit audit Gilet par manière de mocquerie: un tel rosti comme tu es, est bien taillé de saillir ces deux fosses, ID. 4b. Après [à la table d'Amour] a on un mès livré Et tramis à plusieurs personnes; Il fu de rosties rampronnes [reproches, querelles] à la sausse de jalousie, J. DE CONDÉ, I. III, p. 18. ‖ XVe S. Mutinus estendit sa main devant le feu, en regardant franchement Porsenna entre deux yeux, pendant que la chair de sa main se rostissoit, ANTOY, *Publ.* 32. ‖ Il n'y a que telles gens qui ayent les bonnes graces des grands; s'ilz ont esté quelque homme qui eut eu de la doctrine, on l'eust estroyé rostir la haby, *Hopes de pantagruel* p. 114, dans LACURNE. Ils [les sauvages de l'Amérique] le rostissent [un prisonnier de guerre], et en mangent en commun, MONT. I, 379.

— ETYM. Berry, *rotire*; walloon, *rosti*: provenç. *raustir*; catal. et anc. espagn. *rostir*; de l'anc. haut all. *rustjan*, mot d'ailleurs commun au celtique : bas-bret. *rosta*; kimry, *rhostiaw*; gaélique, *rost*.

‖ **RÔTISSAGE** (rô-ti-sa-j'), *s. m.* Action de faire rôtir ou de rôtir quelque chose.

RÔTISSERIE (rô-ti-se-rie; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti-se-rie), *s. f.* Le lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes. Nous filmes d'avis d'aller jusqu'à la rôtisserie du Petit Pont; le cuisto acheta un chapon, et, voulant encore un oyson, il alla à pied chez tous les rôtisseurs, *Franciion*, liv. IV, p. 163.

— HIST. XVe S. Il vint à la rostisserie En marchandant de la viande, VILLON, *Rep. Ch. Comm. ils eurent du rôt.* ‖ XVIe S. Ils allerent en une rostisserie, où ils saisirent des broches, des coupperets et cousteaux de cuisine, ANYOT, *Crass.* 68.

— ETYM. *Rôtir*.

RÔTISSEUR, EUSE (rô-ti-seur, seû-z'; quelques uns prononcent vicieusement ro-ti-seur), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui vend des viandes rôties. Il demeure à deux pas de chez elle un fameux rôtisseur qui nous fournira de ce que nous voudrons avoir, ERASME, *Guzm. d'Alf.* VI, 6. Pythagore avait été coq.... personne n'y trouva à redire; sa secte n'en fut pas moins célèbre par tout le monde, encore des rôtisseurs et de ceux qui vraient des fèves à vendre, VOLT. *Dict. phil. Ame*. Je ne regarde l'aventure de l'Encyclopédie que comme une défense aux rôtisseurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême; je suis persuadé qu'après Pâques on fera rôtir bonne chère, ID. *Lett. Lacombe*, juin 1770. La corporation des rôtisseurs est considérable, MARCHANDY, *Tristan le cop.* LXVIII. ‖ Rôtisseur en blanc, rôtisseur qui vend et fournit les viandes lardées prêtes à rôtir, mais qui ne les rend pas toutes rôties. ‖ 2° Par plaisanterie, celui, celle qui met le feu. Toute cette troupe effarée, Qui devant craignait la marée, Ces rôtisseuses de vaisseaux [les Troyennes qui avaient mis le feu aux vaisseaux d'Énée], SCARR. *Virg.* V.

— HIST. XVIe S. Comme un rostisseur qui lave oye, MAROT, III, 8. Payez moy, disoit le rostisseur au gueux qui mettoit son pain sur la fumée du rost, SOUL. DEPAIL, *Contes d'Eutrap.* ch. XLIII, f° 170, dans FOUGERN. Les grands, pour plus de commodité, ont des offices distinguez de potagers et de rostisseurs, MONT. III, 319.

— ETYM. *Rôtir*; wallon, *rostihu*.

RÔTISSOIRE (rô-ti-soir'; quelques-uns prononcent vicieusement ro-ti-soir'), *s. f.* Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

— HIST. XVe S. Ung rostissoir d'argent blanc, à rotir rotes, armoyé de mesme des armes de Monseigneur, DE LABORDE, *Emaux*, p. 407.

— ETYM. *Rôtir*.

ROTONDE (ro-tond-d'), *s. f.* ‖ 1° Terme d'architecture. Édifice de forme ronde par dedans et par dehors, et surmonté d'une coupole, d'après la Notre-Dame de la Rotonde, église de Rome qui est l'ancien Panthéon. ‖ 2° Ainsi formé d'une petite coupole, porté par des colonnes et ordinairement placé dans un jardin. La rotonde du Palais-Royal. ‖ 3° Pièces de colifi à dentelle qu'on portait autrefois comme on porte aujourd'hui la cravate. .... Il montre sa rotonde; Cet ouvrage est-il beau?.... REGNIER, *Sat.* VIII. ‖ Aujourd'hui, partie d'un manteau. Ce

Digitized by Google

manteau [des élèves de Saint-Cyr], confectionné en drap bleu foncé, se compose d'une rotonde et d'un collet droit se relevant ou se rabattant à volonté. *Journal officiel*, 20 févr. 1869, p. 220, 3e col. || 4° Caisse située sur le derrière de certaines diligences.

— ETYM. Ital. *rotondo*, rond (voy. ROND 1).

ROTONDITÉ (ro-ton-di-té), *s. f.* Terme familier. La rondeur d'une personne fort grosse. *J'aurais un bon carrosse à ressorts bien larges*; De ma rotondité j'emplirais le dedans, REGNARD, *le Joueur*, 1, 4. Denise vous salue, elle n'attend que le moment d'accoucher, et souffre beaucoup; comme elle n'a pas d'intérêt à dissimuler sa rotondité, elle est monstrueuse, etc., MÉRY *fils*, 1, 1, p. 230, dans POUCHET.

— HIST. XVIe S. La teste [de l'enfant] estant demeurée seule, pour sa rotondité tourne en la matrice, PARÉ, 19, 30.

— ETYM. Provenç. *rotondität*; espagn. *rotundidad*; ital. *rotondità*; du lat. *rotunditatem*, de *rotundus*, rond.

† **ROTOQUAGE** (ro-to-ka-j'), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Rétablissement de la marque des futaies coupées.

† **ROTOQUER** (ro-to-ké), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Faire le rotoquage.

— ETYM. Ce semble une corruption de *retoucher*.

ROTULE (ro-tu-l'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Petit os plat, court, épais, triangulaire, à angles arrondis, situé à la partie antérieure du genou. Il s'est fracturé la rotule du genou droit en tombant, et on a dû faire figure à peu près ronde, qui est mis tout exprès dans la jointure, pour la remplir et la défendre, quand les os se rejoignent pour le fléchissement du genou, REN. *Esut.* 1, 34. || 2° Pièce du corselet des insectes. || 3° Genre d'oursins. || Genre de champignons.

— HIST. XVIe S. La rotule en palette du genouil est un os extrierement cartilagineux.... PARE, IV, 34.

— ETYM. Lat. *rotula*, petite roue; ainsi dite à cause de sa forme.

† **ROTULE, ÉE** (ro-tu-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. En forme de petite roue.

— ETYM. Lat. *rotula*, petite roue.

† **ROTULEUX, EUSE** (ro-tu-leû, leû-z'), *adj.* Garni d'étoiles ou forme de petites roues.

— ETYM. Voy. ROTULE.

ROTURE (ro-tu-r'), *s. f.* || 1° État d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. Terre en roture. Posséder en roture. A mesure d'un rang d'évêché environné, Quoiqu'en pleine roture on soit quelquefois né, RACINE, *Bourg. de qual.* 7, 6. Les Suisses s'offrent d'unir deux gentilshommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois, PASC. *Pens.* V, 8, éd. HAVET. Il s'en trouve qui, nés à Rome des clochers de Paris, veulent-être Flamands ou Italiens, comme si la roture n'était pas de tout pays, LA BRUY. XIV. On la confond [la coutume de Bar] sous la dénomination de terrier des nâles qui reste avec le père] en Bretagne, où elle a lieu pour les rotures, MONTESQ. *Espr.* XVIII, 21. Les Trusiet, se trouvant très-illustrés de l'anoblissement sans tache de leur roture, n'ont jamais eu la sotte vanité, commune tant d'autres, de se faire, de bourgeois ancien, gentilshomme nouveau, D'ALEMB. *Eloges, Trublet.* Lorsqu'un fief tombe en roture, malheur si comman de nos jours.... P. L. COUR. *Lett.* V, 1. || Fig. Mais enfin par le temps le mérite avili Vit l'honneur en roture et le vice ennobli, BOIL. *Sat.* V. Vous me peignez un fat qui met l'esprit en roture, LA BR. *Pl.* Puisque l'amour et la nature, Avec le mien, comme sont tombés en roture, LAGRANGE, *Retour impr.* 1, 4. || 2° Collectivement. Les roturiers. La fatuité égale la nature aux meilleurs nobles, VAUVEN. *Pens. Mor.* 166. Assujettie à ses emplois, Jadis l'opulente roture N'osait espirer à nos droits, ARNAUL, *Ép.* 2e, *Mevurs*. Si la nature en France n'était jamais dérogé, si la valeur dépêtrerd en gentilhommerie, jamais nos femmes n'auraient entendu battre vos tambours de vous, ennemis], P. L. COURIER, *2e lettre au cranour*.

— HIST. XVIe S. Quand droit de relief est du pour roture ou cotterez, il est coutumièrement du double du cens ou de la rente, LOYSEL, 847.

— ETYM. Lat. *ruptura*, rupture, pris dans le moyen âge au sens de champ défriché, fendu par le soc, et de la héritage de vilain; on trouve dans un ancien texte *terram in ruptura*, terre en roture (voy. mss. LANGE, *rusticus*). L'archiviste de la Manche, M. Dubosq, rencontrant en des documents du moyen âge *rentes roturieres, redditus roturares*, a pensé que *roturer* venait de là, et signifiait proprement celui qui était tenu sur un fief, *roturius*, pour le payement des redevances envers le seigneur. Il est vrai que *roturier* pourrait provenir de *roturer*; le changement de l'I en R ne ferait pas une grosse difficulté; mais de *roturier* on naturier on n'aurait jamais été *roturer*, tandis que de *roturer* on tire facilement *roturier*. Au reste, cette étymologie par *roturier* avait déjà été proposée par l'auteur des Dissertations sur l'origine des Francs, PASC. *Pens.* 1778, p. 147.

ROTURIER, IÈRE (ro-tu-rié, rib-r'), *adj.* || 1° Qui n'est pas noble. Homme roturier. Femme roturière. Bien roturier. Le duché cependant doit être roturier, HARTENFORG, *Devil.*, sc. 6. L'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités, et n'était pas composé de mêmes éléments, MOL. *Gor.* || Fig. Qu'on ne méprise plus la pauvreté et qu'on ne la traite plus de roturière; il est vrai qu'elle était de la lie du peuple; mais le roi de la fève l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, BOSS. *Sermons, Septuag.* 3. || 2° Qui appartient à la roture. Gardez votre petite réflexion roturière, et ne vous mêlez point de traiter de nos amis, MARIV. *Faust. confid.* 1, 10. Les vrais gentilshommes ce sont les honnêtes gens, il n'y a que le vice de roturier, DUCLOS, *Journal à Lond.* 8. Des vertus roturières, L'égalité d'humeur, la modeste bonté, LAMOUR, *Coquette corr.* III, 3. Outil [le drageoir épointé] roturier pour aux opprésseurs Combien la gloire est roturière, BÉRANG. *V. drap.* || 3° Qui tient du roturier, qui est grossier [empire roturier]. Air roturier. Des façons roturières. || 4° *S. m.* et *f.* Un roturier, une roturière. Toutes les personnes qui habitent le royaume sont ou nobles ou de robe longue ou courte, ou roturiers, VAUBAN, *Dime*, p. 67. Les roturiers sont ou bourgeois vivant de leurs biens et de leurs charges quand ils en ont, ou marchands ou artisans, ou laboureurs, ou manouvriers et gens de journée, ID. ib, p. 67. Ceux qui n'ont eu pour père ni échevin, ni conseiller, ni homme anobli, est été désignés par des noms qui sont devenus odieux; ce sont les noms de vilain et de roturier, VOLT. *Mœurs*, 98.

— HIST. XIVe S. Roturiers [qui semble pris dans le sens de vagabonds, qui font commerce], DU CANGE, *rotularii*. || XVe S. Aussi je laisse la bière AUX Anglois et Allemans Et Flamans, Qui ont l'ame roturiere, BASSELIN, *Vaud.* || XVIe S. Les roturiers sont bourgeois ou vilains, LOYSEL, 98. Toutes les autres rentes sont roturieres, ores [encore] qu'elles soient vendues et constituées sur fief, ID. 847. Quand, balançant d'une main equitable Le droit douteux, juge non corrompable, Faisons justice, et sans esgard d'aucun Rendons le droit roturier à chacun, BONF. 692. Tout vieil roturier de prudence et de conseil qu'il [le cardinal de Tournon] estoit, ma foy, la reyne [Catherine de Médicis] en sçavoit plus long que lui, BRANT. *Dames ill.* p. 58, dans LACOMBE. Six ans roturiers [six ans consécutifs, ainsi dit parce qu'il s'agissait de terres de roture], NOUV. cout. gen. I, II, p. 486.

— ETYM. *Roture*. Ce qui confirme encore l'étymologie de roture, c'est que roturier on voit par l'exemple de Brantôme, on a confondu *roturier* et *routrier*, qui vient de *ruptarius*.

ROTURIÈREMENT (ro-tu-rière-man), *adv.* || 1° A la manière des roturiers, selon les lois qui concernent la roture. Posséder une terre roturièrement. || 2° D'une manière basse et digne de la roture [sens vieilli]. Cet homme a passé roturièrement.

† **ROUABLE** (rou-a-bl'), *adj.* Digne d'être roué. J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du roué ou roualble que vous croyez être à Lausanne et y avoir pris votre nom [du Barri, surnommé le roue, réfugié en Suisse, sous le nom, disait-on, du chevalier berlichi], VOLT. *Lett. Delisle*, 10 juill. 1774.

† **2. ROUABLE** (rou-a-bl'), *s. m.* Outil servant à la récolte du sel. *Enquête sur les sels*, 1868, 1, p. 811.

— ETYM. Lat. *rutabulum*, spatule fourgon.

ROUAGE (rou-a-j'), *s. m.* || 1° Terme de charron. Bois de rouage, celui qu'on emploie à faire des roues. || 2° Terme d'artillerie. On dit qu'une batterie en prend une autre en rouage, quand les lignes de tir de ses pièces sont parallèles ou à peu près au front de cette batterie. || 3° La réunion, l'ensemble des roues d'une machine. Il faut raccommoder le rouage. || 4° Il se dit quelquefois des roues mêmes. Les rouages de cette machine sont trop nombreux. Les rouages n'ont pas toujours le même jeu; l'huile épaissie ou changée, la chaleur, le froid ont une influence assez grande pour y être aperçue et même sppréciée, SAINSBERIEN, *Exs. art d'observ.* I, 1, p. 212, dans POUCHET. || Debit du rouage, quantité dont chemine un rouage dans l'unité de temps. || 5° Fig. Moyens, ressorts. Les rouages de cette administration sont très-compliqués. || Nom d'un droit seigneurial qui se prenait sur le vin transporté par charroi.

— HIST. XVIe S. Dès le soir les assiegez, sans faire aucune pose, abrevent le rouage [les affuts] de fascines gouldronnées, *d'Aub. Hist.* III, 179. Le nombre de l'artillerie sur rouaige.... CARL. VII, 8. ...Pour avoir des chevaux pour mettre soubs le rouage, et faire passer ladicte pierre, M. DU PELL. 180.

— ETYM. *Roue*. Dans l'ancienne langue, *rouage* venait du bas-lat. *rotaticum* et signifiait le transport sur roues, sur voiture.

ROUAN, ANNE (rou-an, a-n'), *adj.* Il se dit d'un cheval dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. Les chevaux gagés à perdre la course qu'ont les autres sont les gris sales, les gris étourneaux, ceux de fleur de pêcher et les rouans, CENAL, *Nouv. nat. des Ois.* I, 1, dans POUCHET. || Poil rouan, mélange, en proportions diverses, de poils noirs, rouges et blancs. || Substantivement. Rouan vineux, cheval rouan dont le poil duquel le bai domine. || Rouan cap de more, cheval rouan dont la tête et les extrémités sont noires. || On dit de même : rouan clair, rouan foncé, rouan cendré, etc.

— REM. L'académie dit qu'il n'est usité qu'au masculin. Mais les vétérinaires l'emploient au feminin; il faut rouane, robe rouane.

— ETYM. Origine inconnue. Espagn. *ruano*; ital. *roano*, *roano*.

ROUANNE (rou-a-n'), *s. f.* || 1° Instrument dont les commis aux aides jadis, et aujourd'hui les employés des contributions indirectes se servent pour marquer les pièces de vin. On les prit par les chevaux [les rouannes], on leur arracha leur rouannes, sondé, giblet et bougie, *Arrêt du conseil d'Etat*, 20 déc. 1729. || La rouanne fait aussi partie de l'outillage des tonneliers. || 2° Instrument pour marquer les bois de charpente. || 3° Compas du former. || 4° Terme de marine. Espèce de tarière à longue tige, pour percer les corps de pompe.

— HIST. XIVe S. La lenticle o [avec] la roiane (rugine, roianne], H. DE MONDEV, I, 84, VERSE.

— ETYM. Peut-être de *rouan*, marque d'une robe, ornière (du Cange, *roueria*, texte du XVe siècle); poiterin, *rouan*, ornière; la *rouanne* fait une marque circulaire à la surface de roue. *Rouane* n'est qu'une mauvaise orthographe du même mot (voyez ROUANNER, à l'historique).

ROUANNÉ, ÉE (rou-a-né, née), *part. passé* de rouanner. Barrique rouannée.

ROUANNER (rou-a-né), *v. a.* || 1° Marquer avec la rouanne. Secrets des falsifies rouannées par les commis à l'exercice desdites entrées pour être représentées un mois après, s'ils en sont requis, *Règlement du* 8 *mars* 1680. || 2° Terme de marine. Percer un corps de pompe avec la rouanne.

— HIST. XVIe S. Quatre clers et commis pour veoir, visiter, inventorier, enregistrer, rouyner, marquer et certifier les vins vendus en détail et taverues et houelleries, *Édit*, 4 avril 1543.

— ETYM. *Rouanne*.

ROUANNETTE (rou-a-nè-t'), *s. f.* || 1° Petite rouanne. || 2° Instrument dont les charpentiers se servent pour marquer les bois.

— ETYM. Diminut. de *rouanne*.

† **ROUANT** (rou-an), *adj. m.* Terme de blason. Se dit du paon qu'on représente faisant la roue.

— ETYM. *Roue*; *rouant* était un adjectif fort employé pour dire tournant.

† **ROUBINE** (rou-bi-n'), *s. f.* Voyez ROBINE.

† **ROUBLE** (rou-bl'), *s. m.* Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ quatre francs de France. Il y a au roublo papier qui vaut environ un franc.

— ETYM. Russe, *roubli*, couper, l'ancien roublo étant un morceau coupé dans une barre d'argent.

Digitized by Google

† 9. **ROUBLE** (rou-bl'), s. m. Outil du briquetier.

ROUC (rouk), s. m. Voyez ROCK.

† **ROUCHE** (rou-ch'), s. f. Terme de marine. Carène d'un navire sur le chantier.

— ÉTYM. C'est le même que *ruche*.

† 1. **ROUCHE** (rou-ch'), s. f. Nom vulgaire des laîches, du roseau et de l'iris des marais.

— ETYM. C'est le radical *rou* ou *rau* de roseau (voy. ROSEAU); *poitevin*, *rouche*, *rauche*, *rauchie*.

† **ROUCHEROLLE** (rou-che-ro-l'), s. f. *Syn.* de grive.

ROUCOU, ROUCOUER, voy. ROCOU, ROCOUER.

† **ROUCOULANT, ANTE** (rou-kou-lan, lan-t'), adj. Qui roucoule. Rentrer déjà disait Edmond de cette voix roucoulante que les amoureux emprunteut aux tourterelles, CH. DE BERNARD, le Portion-nerre.

ROUCOULÉ, ÉE (rou-kou-lé, lée), part. passé de roucouler. Des plaintes tendrement roucoulées.

ROUCOULEMENT (rou-kou-le-man), s. m. Bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant. Ils (les rameurs) ont un mouvement tout pareil fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins, BUFF. *Ois.* I. IV, p. 308. Soutez du pigeon épris de sa maîtresse Le doux roucoulement exprimer sa tendresse, DELILLE, *Traité vrgn.* VIII.

— HIST. XVIe S. Roucoulement, COTGRAVE.

— ETYM. *Roucouler*.

ROUCOULER (rou-kou-lé), v. n. || 1° Il se dit du murmure doux et tendre que font entendre les pigeons et les tourterelles. Les tourterelles blanches et des pigeons bleus voltigeaient et roucoulaient dans ces arbres, CHATEAUB. *Itin.* part. I, || 2° Figurativement. Tenir à une femme des propos tendres et langoureux. Il roucoulait aux pieds de sa maîtresse. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° Fig. Moduler une voix plaintive.

— HIST. XVIe S. Ils jargonnent comme les jars, ils roucoulent comme colombes, PARÉ, *Animaux*, 25.

— ETYM. Onomatopée.

ROUCOUYER (rou-kou-ié), s. m. Voy. ROCOUYER.

RODOUL (rou-dou), **RODOUL** (ro-doul), **RÉDOUL** (ré-doul), s. m. Arbrisseau du midi de l'Europe (*cornarin myrtifolia*, *L.*) (coriariées), dont les feuilles réduites en poudre servent à la teinture des étoffes et au tannage des cuirs. Sous le nom de guile seule, on doit entendre aussi la semence, le redoul et le foric, qui sont trois ingrédients servant à engailler, *Instr. prat. pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 210, ... Et le redoul aussi. Le duc de Noailles, qui songeait à s'assurer la dépouille de M. de Beauvillier, poussait incessamment à la ruine (pour le renverser), SIMON, 18, 179. Poussant trop à la roue il peut tout renverser, SOISSY, *Impatient*, IV, 11. || Fig. Mettre, jeter des bâtons dans les roues, susciter des obstacles, entraver une affaire. || Cela sert comme une cinquième roue à un carrosse, cela est tout à fait inutile. || On dit dans le même sens : c'est une cinquième roue à un carrosse. Châteauneuf avait le talent de rapporter les affaires au conseil des dépêches, mieux qu'aucun magistrat; du reste, la cinquième roue d'un chariot, ST-SIM. 77, 299. Pontchartrain, créature de M. le duc d'Orléans; la Vrillière dont la charge et l'emploi étaient la cinquième roue d'un charot, ID. 333, 70. Fig. et populairement. Se mettre entre deux chaises, se mettre entre deux personnes de dernière, des pièces de cinq francs en argent, ainsi dites parce qu'elles sont nos plus grosses pièces de monnaie. || 3° Terme de marine. Roue de gouvernail, roue dont les rayons se prolongent au delà de la jante; ces prolongements sont les leviers au moyen desquels les timoniers font tourner la roue pour agir sur la barre du gouvernail. || 3° Faire la roue, se dit des sauteurs qui font le moulinet avec leur corps, posant les mains en terre et levant les jambes en l'air, puis retombant sur les jambes et levant les mains en l'air, et ainsi de suite. || Faire la roue sur soi-même, tourner sur son axe. Tandis que le soleil fait la roue sur lui-même, VOLT. *Oreilles*, X. || En parlant du paon, du dindon, déployer sa queue en rond. Ce paon fait la roue. C'est, ce semble, pour étaler à nos yeux toutes ses beautés qu'il [le paon] fait cette pompeuse roue qui les met en évidence, BOILIN, *Traité des Ét.* V, art. 2 et 4. || Fig. et familièrement. Cet homme fait la roue, il se pavane. Cardez-vous... les systèmes dorés aux plumages changeants Qui dans les carrefours s'en vont faire la roue, V. HUGO, *Crép.* 17. || 4° Terme de mécanique. Pièce en forme de roue entre dans la composition d'une machine et qui sert à la mouvoir. Dents d'une roue. Les roues d'une horloge, d'une montre. Mainte roue y tient, Mainte autre mentira] de tout l'esprit du monde : La première y meut la seconde; Une troisième suit : elle sonne à la fin, LA FONT. *Fabl.* x, 1. || Par extension. Des ignorants qui n'en ont examiné qu'une roue [de la nature], dont ils connaissent à peine quelques dents, forment des conjectures sur l'ouvrage entier, sans avoir mêlé autres roues, dont ils ignorent le jeu et les ressorts, BONN. *Mem. Prem. sept.* || Fig. La chaîne, cette grande roue des gouvernements arbitraires, y tenait lieu de morale et de principes, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 13. || Terme de mécanique. Roue d'angle, roue dentée dont les dents sont sur une surface conique, et qui sert à transmettre le mouvement à un arbre qui n'est pas parallèle à celui sur lequel elle est calée; le plus souvent ces deux arbres sont à angle droit. || Roue de côté, celle qui a ses dents perpendiculaires au plan. || Roue persique, roue employée à élever l'eau. || Roue à eau ou hydraulique, roue mue par l'eau. || Roue à pots, roue destinée à l'irrigation. || La maîtresse roue, la roue principale d'une machine. || Fig. Toute la cour comprit quelle [la duchesse] pourrait bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour et peut-être de l'État, ST-SIM. 70, 84. || Roue de fortune, pièce pleine frottée de colophane, qui dans la vielle tient lieu d'archet. || 5° Sorte de pupitre tournant qui se plaçait dans les anciennes bibliothèques, et dont il y a encore, à la Bibliothèque du Louvre, par exemple. || 7° Terme de marine. Roue de cordage, cordage cueilli ou plié plusieurs fois sur lui-même, et qui est ainsi mis en état de servir. || 8° Terme de théâtre. Roue de fortune, tambour en forme de roue, où l'on enferme les numéros pour les tirer au sort. || 9° Fig. La roue de la fortune, ou, absolument, la roue, les vicissitudes dans les événements humains. Sort, voilà de tes jeux, et la roue a tourné, ROTR. *Venceslt.* IV, 6. Qu'à son gré désormais la roue tourne, Je ne veux servir qu'un maître et ne veux point de roi, ID. *Ép.* V. Il y a mille Ardré dans le monde auxquels il n'a manqué qu'un tour de roue de St-Fortlaue pour en faire des hommes d'un vrai mérite, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, la *Bon sens de M. André*. Lorsque la fortune à tourné la roue de St-Fortune

soupers [du régent] étaient toujours en compagnie fort étrange : ses maîtresses, quelquefois une fille de l'opéra, souvent Mme la duchesse de Berry, et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommait jamais autrement que ses roués, DUC. 4, 284, 41. Un petit honnêtes gens d'hier qui se mêle de parodier les roués de la régence, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, XVI, [la régence]. Un homme sans principes ni sans mœurs. C'est un roué qui ne respecte rien.

ROUELLE (rou-è-l'), *s. f.* || 1° Tranche de certaines choses coupées en rond. Des rouelles de pommes, d'oranges. || 2° Rouelle du veau, partie de la cuisse du veau au-dessus du jarret jusqu'un peu avant le dessus de la queue. La belle aitst sur la front un bandeau enduit de cire et d'huile, préservatif de rides; deux petites rouelles de veau cru couvraient ses joues, URFÉ, *Rêves* C. 11, *p.* 8, dans RICHELET. || 3° Un certain ombre de rangées de cerceaux. || 4° Terme de vétérinaire. Sétou en cuir qui a la forme circulaire.

— HIST. XIVe *s.* Faire chiper le [la] racine en roielets et cuire en lessive, ALBERANT, *Pr.* 34. Mais quant aut puis ente' espousé, Si cum ci racondé vous é, Lors est tornée la roüe, Que cil qui volot servir cele, Commande que cele le serve, *la Rose*, 6327. Et grant hace tranchant, et roüe [bouclier] vergie, *Ch. d'Ant.* II, 253. Une charrue sans rouelles [roues], JOINT. 316. || XIVe *s.* Quingons cpés par rouelles, *Ménagier*, II, 6. Icellui Peletin fery le supplianz sur l'espaule de la clavicule d'icelle pioque, DU CANGE, *rotellus*. Que tous Juifs, de quelque estat qu'il soient et en quelque terre qu'ils demeurent dores-en-avant, portent, une grant rouelle bieu notable, de a grandeur de notre grant seel, partie de rouge et de blanc et telle que l'on puisse bien appercevoir ou vestement dessus son mantel, ou autre habit, en tel lieu qu'il se le puissent musser, DE LABORDE, *Émaux*, *p.* 487. || XVIe *s.* Et facilement seront charriés [les orangers] par le moien de roues mises dessous les caisses ou traînés la charge moins pesante, O. DE SERRES, 713. Une rouelle de veau, IB. 966. Les rouelles ou vertèbres, PARÉ, II, 12. La rouelle du genouil se peut distinguer en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, et non jamais en darriere, parce que les os qu'elle couvre ne le permettent, IB. XIV, 8. Concombres mis par tranches et rouelles, IB. XV, 21.

— ETYM. Berry, *ruelle : des ruelles de veau*; pico, et espagn. *rodaja* : *rodeja*; Hal. *rotelja*; du lat. *rotella*, diminutif de *rota*, roue.

ROUENNERIE (rou-a-n-ri'e), *s. f.* Toiles de coton peintes fabriquées à Rouen, par imitation, dans d'autres fabriques. Vendre de la rouennerie, des rouenneries.

— ETYM. *Rouen*.

† **ROUENNIER** (rou-a-nié), *s. m.* Nom donné, à Rouen, aux fabricants et marchands de rouenneries.

ROUER (rou-é), je rouais, nous rouions, vous rouiez; que je roue, que nous rouions, que vous rouiez, v. a. || 1° Terme de marine. Plier un cordage plusieurs fois sur lui-même en rond. Rouer à tour, le plier de gauche à droite; rouer à contre, le plier de droite à gauche. || 2° Infliger le supplice de la roue. On roua hier tout vif à Rennes un homme qui confessa avoir eu le dessein de le tuer [M. de Chaulnes]; c'est la dixième qui a eu ce dessein, SÉV. 12 nov. 1676. Comme les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits écartés, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats, *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. On fait savoir que l'ordre très-exprès de Sa Majesté, notre seigneur très-clément, est que cet homme [Pukall], qui est traître à la patrie, soit roué et écartelé pour réparation de ses crimes et pour l'exemple des autres, VOLT. *Charles XII*, 2. L'ostendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du grand Chabot qui avait dressé l'édit de Nantes, IB. *Louis XIV*, 36. || Absolument. Les hommes gens, au passant par la Grève où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin, VOLT. *Lett. Pinto*, 21 juill. 1762. Il [le bourreau] sappliaudit, il dit dans son cœur : oui ne roue mieux que moi, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersbourg*, 1er *entretien*. || 3° Ecraser entre les roues ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse. On leur a dit [aux recrues de Bretagne] qu'il ne fallait pas branler si à lier et venir quand ils sont dans leurs rangs; ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, LÉV. 16 mai 1689. Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre.... Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer [dans un embarras de voitures], je me mets au hasard de me faire rouer, SOR. *Sat.* VI. || 4° *Fig.* et familièrement. Rouer de coups, battre excessivement. On veut vendre rouer de coups, SCARR. *Virg.* IV. Et pour le coquin de Silvestre, je le rouerai de coups, MOL. *Sosqin*, 3, 6. Te voyant ces habits, on te rouera de coups, TH. CORN. *Goëlicet de soi-même*, 1, 6. || 5° Fig. et familièrement. Faire extrêmement. Les chats de cette voiture m'ont roué. Il est tout roué d'avoir passé une nuit sans dormir.

— HIST. XIIIe *s.* Puis va tout roant par la sale.... *la Rose*, 6407. || XIVe *s.* Rouer trop. Qu'ung tel qui me plaisoit trouvay, Que loyal et tou esperouvay, AL. CHART. *le liv. des quatre dames*. Et son proulx fait, [le bâtard de Bourbon] fut condamné à estre rouez et jetté dedans un sac à la rivière, MONSTRELET, II, 253. || XVIe *s.* Il alloit çà et là roant les arbres, et demandant de l'argent aux habitans, voire, les battant à la trace, et rouoit à l'entour de luy, ID. *Fab.* 11. Manger, boire, dormir; boire, dormir et manger : nous rouons sans cesse en ce repos, DU FAIL, 36. D'un horrible regard roulant ses yeux ardents, Et d'un horrible son faisant craquer ses dents, DE BELL. III, 83, *verso*. Ayeul du ciel, au sommet d'une tour nous brusler, et rouer tout eu tour Des grands palais la flamme qui oudoye, ID. V, 8, *recto*. Astres qui dans la cité roues, *verso*, IGORG. VIII.

— ETYM. Wallon, *rouwé*; prov. *rodar*, *rogar*; espagn. *rodar*; ital. *rotare*; du lat. *rotare*, mouvoir circulairement. Dans le moyen âge, *rotare* se disait, en latin, pour infliger le supplice de la roue; et *roer*, en français, pour tourner, aller à l'entour.

ROUERIE (roue-rie), *s. f.* Action, tour de roué. C'est une rouerie, une vraie rouerie. Germain d'origine, il [Bosse] surpassait en habileté pratique, en talent de ressources, en rouerie, si ce mot peut être employé ici, les hommes les plus délés parmi la race gallo-romaine, AUG. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens*, 1er *récit*.

— ETYM. *Roué*.

ROUET (roué-t, le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des rouets [rouè-z]), *s. m.* Petite roue tantôt saccadé, pais, etc.), *s. m.* || 1° Machine à roue qui sert à filer. Elle [Catherine II] se joue d'un empire et de deux mille lieues, et, en tournant son rouet, machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner un rouet, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 mars 1771. Nous surprîmes les femmes tournant rapidement un rouet, et prononçant des paroles mystérieuses; son objet était de rappeler la jeune Polycène, qui avait abandonné Damon, une des femmes les plus distinguées de la ville, BARTHEL. *Anach.* ch. 35. || Fig. On l'a mis au rouet, on l'a découcerté, il ne sait plus que dire ni que faire. || 2° Petite roue à roue, employée à faire tourner à feu portative; une roue d'acier reçoit d'un ressort un rapide mouvement de rotation, une pierre à feu vient appuyer contre elle, et en détache des étincelles qui déterminent l'inflammation de la charge; cette platine, qui date du commencement du XVIe siècle, est originaire d'Allemagne. Arquebuse, mousquet, pistolet à rouet. || 3° Roue dentée placée sur l'arbre d'un moulin à sau ou à vent, laquelle engrène avec les fuseaux de la lanterne. || 4° Terme de marine. La partie de la poulie qui tourne dans la chape. || 5° Assemblage de charpente ayant à peu près la forme de la partie intérieure d'un puits et servant à en établir la fondation. || 6° Dans une serrure, petit fer rond où passe la première ouverture de la clef. || 7° Au mail, jouer au rouet, jouer pour soi.

— HIST. XIIIe *s.* Et les dames et les puceles Qui sauvent sont enseignies, Apparoillent et mieres Et affublent au rouet, *Unicorn et serpent*, JUBINAL, I, 11, *p.* 122. || XIVe *s.* Une poivre fille qui estoit filleresse de laine au rouet, *Ménagier*, I, 9. || XVIe *s.* Cette quenouille est bien roulée et trop tendue, la met au rouet, la rompt et l'empesche, MONT. I, 41. En notre pistole il y a plusieurs pieces, la poulaille, le pierre, le rouet, ID. I, 361. Pour verifier cet instrument, il nous y fault de la demonstration; pour verifier la demonstration, un instrument : nous voylà au rouet, ID. II, 324. Pistoles, qui sont petites arcbures qui n'ont qu'environ un pied de canon, at tire l'on avec une main, donnant le feu avec le rouet, M. DU BELL. 588. La graine de la couronne impériale est dentelée, ressemblant aucunement le rouet d'un moulin, O. DE SERRES, 678.

— ETYM. Dimin. de *roue*. La locution *mettre au rouet*, que Montaigne emploie deux fois, semble indiquer que le rouet était une sorte de supplice.

† **ROUETTES** (rou-è-t), *s. f. pl.* Terme de forestier. Brins de taillis dont on fait des liens.

— HIST. XVIe *s.* La semblerelle n'outil point de beuit, pour ce que les rouetes [petites roues] de la premiere piece [du l'échalle] estoient feutrées, D'AUB. *Hist.* III, 166.

— ETYM. Dimin. de *roue* : le lien est tordu en roud.

† **ROUV** (rouf), *s. m.* Terme de marine. Petit réduit en forme de cabane dans l'arrière d'un petit bâtiment.

— ETYM. Angl. *roof*, toit.

|| **ROUPIENNE** (rou-pi-è-n'e), *v. n.* Se dit, dans quelques provinces, du chat qui fait entendre son murmure de contentement.

† **ROUQUE** (rou-k'), adj. f. Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. J'étais tout rouge du bonne d'avoir à traverser toute une ville avec tant d'appareil, SCARR. *Rom. com.*, I, 18. Ayant pris la ville par la volonté du Seigneur, [le Judas Maccabée] y fit un carnage incroyable, de sorte que l'étang d'après, qui avait deux stades de large, était tout rouge du sang des morts, BAGE, *Bible*, *Machab.* II, XII, 16. M. de Pompone sortit avec les yeux un peu rouges, SÉV. 302. Je revens aux dames; je trouve d'abord tous ou quatre de mes belles-filles [demoiselles entre qui Ch. de Sévigné cherchait une femme], plus rouges que du feu, tant elles me craignent! IB. 4 août 1680. Les Indes Arctis est alors arrivée.... Elle approche, elle voit l'Ibérie rouge et fumante, RAC. *Phèdre*, V, 6. || Elle est devenue rouge comme un écrevisse, LA CLERCQ, *Prov.* I, 9, 223, dans POUGENS. || Les diverses nuances s'expriment de la manière suivante : rouge ordinaire, pur, rouge sanguin, rouge pourpre, rouge cerise, rouge de cinabre, rouge écarlate, rouge incarnat, rouge de feu, rouge safrané, rouge orangé, rouge de chair, rouge rose ou rose. || Perdre rouge, se rembrunir, quand il a les pieds et le bec rouges. || Maladie rouge, mal rouge, VOY. MALADIE, 8° *b*. || Terme de marine. Escadre rouge, celle des officiers généraux. Batte qui est distinguée par le pavillon rouge (VOY. ESCADRE, AUX ADDITIONS ET CORRECTIONS). || Fig. Avoir le collet rouge, avoir la tête rouge. Cinq-Mars n'y joua pas bien son rôle [auprès de Louis XIII], et voulut tromper son maître [Richelieu] qui l'avait mis là; aussi en devint-il beaucoup plus rouge, et en eut le collet rouge à Lyon, l'an 1642, GUI PATIN, *Lett.* I, 11, *p.* 362. || 2° Drapeau rouge, VOY. DRAPEAU. [Dans la révolution] le drapeau rouge flotte aux remparts des cités; la guerre est déclarée aux nations, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 1. || Chapeau rouge, chapeau de cardinal. || Les enfants rouges, nom qui quelquefois les mousquetaires. || Anciennement. Livre rouge, livre sur lequel on enregistrait les débats prononcés à l'audience. || Fig. Il est écrit sur le livre rouge, il est écrit sur le livre rouge, il est au livre rouge, il est au livre rouge, il est au

teint en rouge. Les rouges-de teinture, c'est-à-dire les matières colorantes rouges qu'on peut extraire des végétaux, POITEVIN, *Comm. chim.* I, VIII, p. 70. Les principales substances dont on se sert pour obtenir les rouges sont la garance, la cochenille, le bois de Brésil ou le carthame, THENARD, *Traité de chim.* I. III, p. 320, dans POUCHET. ‖ 13° Certaines substances de couleur rouge. Rouge de montagne. ‖ Rouge des Indes ou d'Andrinople, sorte de couleur rouge solide et brillante que l'on donne aux étoffes de coton. ‖ Rouge cinchonique, corps analogue au tannin, qu'on trouve dans les écorces de quinquina. ‖ Rouge végétal, matière rouge de certaines préparations pharmaceutiques. ‖ Rouge à jouer, dit aussi rouge indien, rouge de Prusse, colcothar, substance dont on se sert pour polir les métaux, les pierres dures, les glaces, etc. ‖ 14° Prendre le rouge, passer le rouge, se dit des jeunes dindons, lorsque, à l'âge de six semaines ou de deux mois, la chair glanduleuse et les barbillons qui entourent leur bec commencent à se développer. Les dindonneaux lorsqu'ils poussent le rouge, BOITT. *Dict.* I, IV, p. 36. Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, ID. ib. I. IV, p. 103. ‖ 15° Maladie du pêcher. ‖ Maladie des vers à soie. ‖ Maladie des chiens et des oiseaux. ‖ 16° Fig. Le sang, la colère, la honte qui montent au visage. Au visage sur lequel un rouge n'est monté, MOL. *Fâch.* I, 1. Le rouge au visage et le feu aux yeux sont un signe de la colère, comme l'éclair qui nous avertit d'éviter la foudre, COSS. *Connaiss.* V, 3. ‖ 17° Fig. Fard, en parlant de l'usage des femmes. On veut parler que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle sait donner du rouge, qu'elle remettra du rouge; car ce rouge c'est là ici et les prophètes; c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme, REV. 181. Si ce rouge est condamné, [les femmes] désirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent et s'enlaminent, j'ai recueilli les voix, et je leur prononce de la part de la sainte Écriture, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégoûtantes; que le rouge est le vieillit et les dégrade, ID. ib. 182. Les Perses.... commencèrent à leur imitation [des Mèdes] à se peindre les yeux et à se mettre du rouge au visage, afin d'avoir l'œil plus vif et le teint plus permanent, BOILEAU, *Hist. anc.* VII, II, p. 208. Après qu'un pot de rouge on voit un Massilon, VOLT. *Gerirude.* Des que le rouge est quitté et que, par un extérieur d'éclat, un fard trompeur a été déclaré dévote, DUCLOS, *Œuv.* I. VIII, p. 58. Lisa a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas qu'elle ferait bien mieux de quitter l'habit de veuve, ID. *Mém.* I. III. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avait de moins frais était le visage, et je crois que le rouge le lui avait gâté, J. J. ROUS. *Confess.* VI. [Sur le théâtre] on voit Corneille en pleurs avec deux doigts de rouge, ID. *Hél.* II, 17. Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, appliquent sur leur visage une couche de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge, BARTHEL. *Anach.* ch. 20. Aussitôt qu'on a été vue de toute la salle, que le rouge se sera un peu la coiffure se dérange, on hâille, on se plaint du chaud, et l'on va se coucher, GRESSET, *Ad.* et *Th.* I, III, p. 117, dans POUGENS. C'est avec le carthame qu'on prépare le rouge dont les femmes se servent pour la toilette, THENARD, *Traité de chim.* I. III, p. 303. ‖ Par exagération. Cette femme a un pied de rouge, elle a du rouge comme une roue de carrosse. ‖ *Fig.* Vous mîtes du rouge à Virgile, y mettez des mouches à Milton, M. J. CHÉNIER, *Epître à Delille.* ‖ 18° Républicain rouge, républicain qui a pour symbole (voy. DRAPEAU). Les Rouges. ‖ Proverbe. Rouge au soir et blanc au matin, c'est la journée du pèlerin.

— HIST. XII° s. Recordez en quel manere non pere furent sauve en la mer rogo, *Machab.* I, 4, ‖ XIII° s. Qui est eli qui mes fu en pechié[péché], puisque la rogeur color s'en est sèe une fois devant? DAUN. LAVINI, *Trésor.* p. 401. ‖ XV° s. J'ay par ma conoissiie Tout perdu, argent et chemise, Pour vingt francs que je vi si rouges; Mettre les cuidoy en mes bouges, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 376. Un jour vint que le roy le mena à la chasse, et rencueillirent une beste laquelle courut longuement.... MONSTRELET. I. III, p. 89, dans LACURNE. ‖ XVI° s. Là dessus les batrins que nous avons desrogées, firent breche, et, les maisons estans à descouvert, plusieurs laies rouges y furent jetées, qui mirent en peine les assiegez, D'AUB. *Hist.* III, 237. On usera du rouge d'Espagne, PARÉ, XXV, 44. Ce fut un grand exploit et un grand heur de guerre; dont ils en vinrent si rouges et si insolens, qu'ils mespresoient toutes nations et pensoient battre tout le monde, BRANT. *Capit. franç.* I. I, p. 291. Les plus rouges [les plus malins] y sont pris, COTGRAVE. Rouge visage et grosse panse ne sont signes de penitence, ID. Ainsi donc, pour venir à conclure, c'est à toy, cardinal [le cardinal de Lorraine], plus rouge de nostre sang que d'autre teinture.... ASSIGNE DE LA PLANCHE, *De l'Estat de France sous François II.*

— ETYM. Wallon, *roq*; provenç. *rog*. sa. *rhon. roja*; cat. *roj*; espag. *rojo*, *rubio*; ital. *rogogno*, *rogazzo*; du lat. *rubeus*, rouge, comme *rage*, de *rabies*. *Rubeus* correspond au sanscrit *rudhira*, sang rouge, grec *ἐ-ρυθρός*.

2. **ROUGE** (*rouj'*), *s. m.* Oiseau de rivière qui ressemble à un canard et qui a les pieds rouges; c'est le canard souchet, *anas clypeata*.

— ETYM. *Rouge* 1.

† **ROUGE-AILE** (*rou-ji-l'*), *s. m.* Maurix ou grive. ‖ *Au plur.* Des rouges-ailes, prononcé comme au singulier.

† **ROUGEASSE** (*rou-ja-s'*), *s. f.* Variété de raisin.

ROUGEÂTRE (*rou-jâ-tr'*), *adj.* ‖ 1° Qui tire sur le rouge. Ce sang qu'la couleur il pourrait reconnaître, N'est plus qu'une eau rougeâtre, ROTROU, *Hercule mour.* II, 2. Au travers d'un gros brouillard, la lumière d'un flambeau.... paraît toute rougeâtre, BERTHEZ, *Rondris*, 3e *intr.* Les rochers rougeâtres, lapissés de sauge et de baume sauvage, CHATEAUB. *Itinér.* 1re part. ‖ 2° *S. m.* Petit sgarie à la section des balaous, en Nouvelle-Amérique.

— ETYM. *Rouge*, avec la finale péjorative *âtre*; wallon, *rogeût*.

ROUGEAUDE (*rou-jô, jô-d'*), *adj.* ‖ 1° Terme familier. Qui a le visage rouge, haut en couleur. ‖ [*Mazarin*] est enflé, bouffi, atténué, décoloré; bref il n'est plus Mazarin; Mazarin se rougeaud, et qui était si bel homme, ou PAVIN, *Lettr.* I. V, p. 200, dans POUGENS. On dirait, à vous voir, que vous venez du rouet. Tant vous êtes frais et rougeaud et l'œil serein, BAUTER. *L'amant qui ne flatte point*, V, 4. ‖ Substantivement. Un gros rougeaud. Une grosse rougeaude. ‖ 2° Fig. Terre rougeaude, rural. Maladie du raisin causée par une trop forte chaleur et qui empêche le grain de se développer.

— ETYM. *Rouge* 1 et *-aude*.

ROUGE-GORGE (*rou-je-gor'*), *s. m.* ‖ 1° Petit oiseau à bec fin, qui a la gorge et la poitrine rouges; c'est une fauvette, *motacilla rubecula*, *L.* ‖ 2° Nom vulgaire de l'iguane. ‖ *Au plur.* Les rouges-gorges.

— REM. LAVEAUX et Génin contestent la correction du pronom *les* en *ses* que donne l'Académie : le rouge-gorge étant un oiseau qui a la gorge rouge, le plurier tombe sur le mot sous-entendu : les [oiseaux] rouges-gorges.

— ETYM. *Rouge*, et *gorge*.

† **ROUGE-NOIR** (*rou-je-noir*), *s. m.* Espèce de gymnote.

ROUGEOLE (*rou-jo-l'*), *s. f.* ‖ 1° Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée surtout par une phlegmasie cutanée légère, précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, d'angine, de larmoiement et de toux; d'ordinaire on ne l'a qu'une fois. On me mande qu'il y a de la rougeole à Livry, SÉV. 78. La guerre bannit de nos cœurs la tendresse; c'est un feu qui passe vite, mais qui fait pour lui la violence dont il est, ID. *Rabut.* 1674. La maladie qui emporta le Dauphin d'un [de] rougeole, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique, VOLT. *Louis XIV*, 27. ‖ 2° Rougeole du porc, rouget, mal rouge, typhus charbonneux, maladie charbonneuse à laquelle le porc est sujet. ‖ 3° Terme rural. Maladie du seigle. ‖ 4° Nom marchand d'une coquille du genre des porcelaines. ‖ 5° Nom d'une bien forte

des proscriptions sanglantes. || 3° *T. n.* Devenir rouge. Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné, De combien ont rougi les champs de Macédoine, Combien en a versé la défaite d'Antoine. CORN. *Cinna*, IV, 3. À peine son sang coula et fait rougir la terre... *Ac. fph.* V, 6. Le cuivre et le fer rougissent longtemps avant de fondre, BAISSON, *Traité de phys.* I, II, p. 248. Les cerises commencèrent à rougir, et déjà dans les bois on pouvait cueillir des fraises, DENIS, *Voy. de chât.* I, 1, p. 148, dans POUGENS. || Faire rougir un fer au feu. || 4° Familièrement. Devenir cardinal. Deux ans après avoir rougi de la sotte, il [Barberigo de Rouen] fut chancelier de l'ordre par la mort de Cheverny, SAINT-SIM. 131, 76. || 5° Les yeux rougissent, ils deviennent rouges pour avoir pleuré. Les feux de Vénus s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous les yeux rougissent, BEV. 394. Il me fit croire que les yeux me rougissaient d'un tel mouvement, ID. 418. || 6° Il se dit des personnes. Et dans un même instant par un effet contraire Leur front pâlit d'horreur et rougit de mêlera, CORN. *Horace*, I, 3. Elle rougit, et n'ah fut que plus belle, LA FONT. *Contes*. Elle rougissait de tout, sans rien faire dont elle eût à rougir, HAMIL. *Grammont*, 3. Ces personnes ont une autre gêne pour les poètes comiques; sans mère vous pouvoir nommer sa fille au spectacle, sans avoir à rougir pour elle, si elle est innocente; et sans la voir rougir, si elle ne l'est pas, MARMONTEL, *Œuv.* I, IX, p. 402. Malheureusement, ne rougit pas qui veut, DESILE, *Ad. et Th.* I, 2, p. 173, dans POUGENS. Nous avons regardé Mlle Aline, qui a rougi jusqu'aux oreilles, ID. *Théât. d'éduc. Linguet*, I, 5. Plus d'une fois Sa Majesté rougit jusqu'au blanc des yeux, LORENZE DE MEDICIS, *Mém. inédits*, I, II, p. 63, dans POUGENS. Vous mentirez pour moi, je rougirai pour vous, DELILLE, *Conversat.* II. || 7° *Fig.* Avoir honte, confusion. Dans les monarchies absolues, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisanes, et la république ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières faites tantôt à leur déesse, BOSS. *Hist.* II, 8. La vie de celui dont je viens vous entretenir a été telle par sa grâce [de Dieu] que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son église, ID. *Bourgoing*. Si tu ne rougis pas de pécher, rougis au moins de ne pas rougir en pécbant, BOURDAL. *Exhort. sur la flagellat. de J. C.* I, II, p. 83. Il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires, il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies, FLECH. *Turenne*. Si l'homme savait rougir de soi, quels crimes, non-seulement cachés mais publics et connus, ne s'épargnerait-il pas? LA BRUY. XI. Que dira la postérité, lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de sa prise? MONTREU. *Lett. pers.* 146. J'ai une passion du roi, je rougirais de la recevoir tant qu'il y aura des officiers qui souffriront, VOLT. *Lett. Thiriot*, 31 janv. 1781. Pourquoi des malhonnêtes gens rougiraient-ils de frère, quand on en voit de si honnêtes? leur faire accueil? POLIOS, *Convid. mœurs*, 4. || Fig. Ses instructions [d'un prédicateur] ne rougissent pas de sa conduite, MASS. *Mélange*. Notre raison rougit tout bas de la faiblesse de nos penchants, ID. *Carême, Pécheresse*. || Absolument. Mais, pour moi, dont le front sans rougir connaît rougir, Ma bouche a déjà pour du t'en avoir trop dit, ROTR. *Sos.* II. N'osez-vous sans rougir être pris un moment? RAC. *Iphig.* II, 3. || Faire rougir, couvrir de confusion. Qui na nous touche point ne nous fait point rougir, CORN. *Mor.* V, 3. Adieu; ce mot lâche un fait rougir de honte, ID. *Cid*, V, 1. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient, VOLT. *Lett. Damilaville*, 10 avril 1767.

— HIST. XIVe s. Par les escus [= l'or rugis], Se passent les grans fars d'acier, BENOÎT, II, 8366. Car un veist le sanc et blanc cervel rouir, Le cervel roumeist et vermeil sanc blanchir, *Th. le mort*. 151. D'ire at de mautalent [il] roigit come cerise, *Sax.* XXIII. Li une roilit, altres pâlit, *Rou*, V, 12818. || XVIIe S. Tybère, qui [qu'il] rougit, qui [qu'il] pâlit, DELILLE, LXXIII. Ci aient honte et s'en rogissent, Qui por mes dolors s'esjoissent, *Pleurmer*, dans *Liber psalm.* p. 241. || XIXe S. Coulé qui ont vercondé rougissent, et ceulx qui ont paour de mort pallissent, ORESME, *Eth.* 428. || XXe S. Veulx rougis, plaints de poteux pleurs, CH. D'ORL. *Bal.* 88. Tant chauffé on le fer qu'il rougisse, VILLON, *Ballade*. || XVIIe S. Ne rougissant non plus d'estre rencontré en cein, que si on l'eust trouvé plantant des aulx, MONT. II, 861. J'en ai rougi pour vous, quand j'aiseu de mes vers Dumbost votre histoire aux yeux de l'univers, D'AUB. *Tragiques, preface*.

— ÉTYM. *Rouge* 4; wallon, *roqi*; norm. *faire rouir des oignons*, les faire cuire dans le beurre roux; provenç. *roujir*, l'ancienne langue avait le verbe *roujoer, roujeir*, présenter des teintes rouges.

† ROUGISSANT, ANTE (rou-ji-san, san-t'), *adj.* Qui devient rouge. Des nuages rougissants au lever du soleil.

‖ ROUGISSURE (rou-ji-su-r'), *s. f.* Maladie des fraises. || Couleur de certain rouge.

ROUI, IE (rou-i, ie), part. *passé* de rouir. || 8° Qui a subi le rouissage. Il [le chanvre] est suffisamment roui, quand l'écorce s'enlève aisément dans toute sa longueur sur la chènevotte, RENNEBIER, *Exp. arts d'obs.* I, III, p. 232, dans POUGENS. Toute tige végétale roulé est une sorte de squelette fibreux débarrassé par une alternative putride, tout ce qui l'entourait, POURCROY, *Conn. chim.* I, VIII, p. 325. || Par extension. C'est sur les vieux bois qui ont été longtemps exposés à l'action du soleil et de la pluie et qui ont été en quelque sorte rouis, que nos industrieuses mouches vont se pourvoir de la matière dont elles fabriquent leur papier, *Journ. Condempl.* oct. XI, 32. || 2° *S. m.* Action de rouir. La chaleur hâte le roui. || Cette viande sent le roui, elle a un mauvais goût provenant de la malpropreté du vase où elle a été cuite.

ROUILLE (rou-ll', *ll* mouillées, et non rou-ye), *s. f.* || 1° Oxyde qui se forme par l'action de l'humidité atmosphérique à la surface du fer. Le fer décomposé se réduit en rouille, *encyc. Méth.* I, II, p. 148. Les pièces d'un pont-levis rouille, IN. *Gu.* I, XIV, p. 163. De tous les acides, je ne connais que l'oxalique qui dissolve complétement la rouille, sans affecter l'étoffe, CHAPTAL, *Inst. élém. science*, I, VII, p. 292. || Fig. Au pédéle, cette rouille inévitable de notre nature, BOSS. 2e *sermon pour le jour de Pâques*, 1. Cesse de t'étonner, si l'envie animée, Attachant à ton nom sa rouille invétérée, La calomnie en main quelquefois te poursuit, BOIL. *Ép.* VII. Je suis fâché qu'Amyot qui, dans son siècle, a fait tant d'honneur à la langue, ait laissé tomber sur lui ce pleire par cette rouille de l'ancien, *Gallon, Traité des Et.* V, 18e part. *Solide gloire*. C'est là un trésor qui ne craint ni la rouille ni les vers, MASS. *Panég. St Bern.* Ces vers [sous Ce Cornille]..... Parés de leur rouille adorable, DUCIS, *le Ménage des deux Comédies*. || 2° Il se dit de toute matière qui se forme sur la surface et sur quelques autres métaux et les altère. La rouille du cuivre ou vert-de-gris. La simple décomposition du cuivre en vert-de-gris, produite par la filtration des eaux, forme de stalactites verles, BUFF. *Min.* I, V, p. 78. || Rouille de plomb, blanc du plomb. || Il se dit d'une matière qui se forme dans la tain est altéré. Il y a des taches de rouille à cette glace. || Se dit aussi de taches dans le verre lui-même. || 3° *Fig.* Traces d'ignorance et de grossièreté qu'on remarque dans certains siècles et dans certains écrits. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique; mais Corneille commença, en 1636, par la faire oublier, MARMONTEL, *Poét. franç.* sur le siècle de Louis XIV, VOLT. *Mœurs*, 178. La rouille de la barbarie était si forte, que des hommes ne savaient pas parler sans le secours du solécisme, IN. *Dict. philo. Bouffon*. Partout on voit des institutions antiques, mais dénaturées par la barbarie, et couvertes de la rouille des siècles, MALLET, *Allemagne*, II, 448. Ce nom [du Créateur], caché depuis sous la rouille des âges, En traits plus éclatants brillait sur les ouvrages, LAMARTINE, *Méd.* II, 19. || 4° Maladie consistant dans la présence de petits champignons à la surface des tiges et des feuilles de beaucoup de plantes et principalement de graminées; ces champignons appartiennent presque tous aux genres *uredo*, *puccinia* et *sclerotium*. La plupart des agriculteurs ne connaissent pas encore des idées; Fontana a décrit la premier l'état des plantes attaquées de cette maladie; il a montré les clavaires microscopiques qui existent à cause du mal, DUTROCHET, *Rés. crit. d'obs.* I, I, p. 283, dans POUGENS. || Une maladie semblable attaque quelques arbres. || Se dit aussi de taches rouges formées par des dépôts lenticulaires à la surface des plantes, sur des plantes tourbeuses et sujettes aux inondations. || 6° *S. m.* Terme de teinture. Le rouille, nom vulgaire, dans la teinture en noir, d'un mordant qui est un sel ferrugue que l'on combine ensuite avec les acides gallique, tannique, etc. Préparer le rouille. || Bain de rouille, mixtionsiaise de fer, employé à changer la soie, C'est-à-dire à lui restituer le peude perdu par la decrassage.

— HIST. XIIe S. Il dona à roil le fruit d'ifs, et à lor, lor travaile à salterele, *Liber psalm.* p. 103. Cette méthode [refaire les bons livres] rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 mars 1769. Dites-

de la pourre [bourre] de l'estrille, Et du ruyl de la faucille, RUTEB. 244. || XVIe S. Votre sainteté, qui, jusqu'à maintenant a esté en bonne reputation en saincte Eglise et sans tache, cherra par cette oeuvre en suspection ou rouille, MORETEL, II, 460. || XVIIe S. Les maux et desordres sont attachez au corps universel de la France, ainsi que la rouille est attachée au fer, LANOUE, 404. Et certes qui verroit aussi bien la rouille et les ennuis qu'engendrent les richesses dedans les cœurs comme on voit éclater et splandaur, elles seroient autant hates comme elles sont aymées, CHARRON, *Sagesse*, I, 23. ....Vivendo jamais le temps Que la rouil nous range et les fasches emoulues ? TAHOUREAU DE LA FRESNAYE, *Art poetique*.

— ÉTYM. *Berry, le rouil*; génev. *le rouille*; provenç. *roill, ruil, ruylha*, et *roilh, ruil*; catal. *roseli*; espagn. *robin*; ital. *ruggine*. *L'espagnol* et l'italien viennent du lat. *robiginem*, rouille, cela est certain. Les autres formes romanes sont considérées par Diez comme des diminutifs du *rubiginem*. *Roi, ro-il-le*, ainsi prononcé comme on le voit par les vers, conduisent à *rubigolum* (ru-il), et *rubigula* (ru-ile). M. Boucherie tire rouiller de *rubigare, être rouge*; mais *rubigare* a la conséquence aux formes provençales ou catalanes. *Robigo* se rattache à *ruber, rouge*, avec renforcement de la voyelle.

ROUILLÉ, ÉE (rou-ll', lée, *ll* mouillées), part. *passé* de rouiller. || 1° Qui est couvert de rouille. Des armes rouillées. Je sais aussi semblable aux guerrières qui se font voir quand elles sont rouillées, VOLT. *Lett. d'Albaret*, 10 AVR. 1758. Qu'un soc longtemps rouillé brille dans la sillon, DELILLE, *Géorg.* I. || Fig. Armer sa rouille, chose qui n'a plus d'effet, des passions. Ta fureur s'irrite encor quo cette arme rouillée [Accusation d'athéisme] dont les pareils [de Needham] se sont tant de fois servis, est aujourd'hui aussi abhorrée qu'inutile, VOLT. *Quest. encyclop.* 3e *lettre*. || Fig. Qui a perdu sa force, son éclat, comme du fer rouillé. On ne peut être moins rouillé que vous l'êtes; tout ce que vous faites est délicat, VOLT. *Lett. Thiriot*, I, VII, p. 341, édit. RÉGNIER. Lauzun [revenu de l'armée à la cour] fit l'homme rouillé et l'homme qui ne désapprend rien pendant les dernières années, SAINT-SIM. 142, 274. Quoique je soie un peu rouillé sur ces matières-là [Particle Géométrie de d'Alembert], VOLT. *Lett. d'Alembert*, 13 juin 1765. || 2° Couleur de rouille. || Crachats rouillés, crachats expectorés au début, à la fin de la pneumonie, || 4° Attaque par la rouille, maladie végétale. L'avoine rouillée. || 5° *S. m.* Un rouille, nom spécifique d'un labre. || 6° *S. f.* Une rouillée, phalène de l'aubépine.

‖ ROUILLER (rou-ll'-lé, *ll* mouillées, et non rou-yé), *v. n.* || 1° Produire de la rouille sur un corps. L'humidité rouille le fer. || *Fig.* Sur nos fers qu'il rouille, Ce fer qui servit l'ire d'un vin et deux, BÉRANG. *Exil. saoul.* || 2° Produire sur les végétaux la maladie dite rouille. Un temps humide et froid le rouille nos blés. On dirait qu'on ces jours où l'automne décline, Le soleil et la lune rouille la forêt, V. HUGO, *Orient*, 36. || 3° *Fig.* En parlant des facultés de l'esprit, altérer, faute d'exercice. L'oisiveté rouille l'esprit. Je trouve que saint Florbel atteint et moins aimable; le commerce d'une femme sans usage du monde, sans instruction et dépourvue de goût, PIRAN rouillé, GERLAN, *Parvenus*, I, III, p. 237, dans POUGENS. || Absolument. Rien ne rouille promptement comme la vie, lorsqu'on y renonce après sans réserve, GERLAN, *Mère vic.* I, II, p. 14, dans POUGENS. || 4° Se rouiller, *v. réfl.* Contracter de la rouille. Le fer et l'airain, n'étant plus polis par les cyclopes, commencent à se rouiller, VEN. *Tél.* II. Le fer.... attire l'humide de l'air, s'en ternit et se rouille, c'est-à-dire se convertit en cette espèce de terre sans liaison sans cohérence, BOFF. *Hist. min. introd. Œuv.* I, VII, p. 24. || Par extension. Quelle peine n'ai-je pas d'arracher une semblée à son ferrugo, dont l'argent, soigneusement accumulé, se rouille presque dans ses coffres? FLECHIER, *Sermons, Pentecôte*. || Fig. Ces armes [les arguments] se rouillèrent quand on ne combattit plus, VOLT. *Mœurs*, I, XIV. || Avec ellipse du pronom personnel. [Mon bisaieul] ....Laissant rouiller sa cuirasse, Jous noblement tous les jours, BÉRANG. *Enf. de b. maison*. || 6° *Fig.* Perdre son activité, sa force, oublier ce qu'on sait. Ouel'on la maison se rouille ton courage, RÉGNIER, *Épît.* I. Quelque Bondin [un médecin] ainsi mis métier, il s'y rouilla tout à fait, parce qu'il ne prenait plus la peine de voir ses malades, ST-SIM. 588, 103. Cette méthode [relire les bons livres] rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 mars 1769. Dites-

moi si l'allemand [Voltaire écrit de Potsdam] a gâté mon français, et si je me suis rouillé comme Rousseau, in. *Lett. d'Argental*, 28 nov. 1760, trait.-p, accompagné d'une femme importune. Ne rouiller dans ma terre et borner ma fortune? GRESSET, *le Méch.* II, 7. Lisons tant que nos yeux nous le permettront, et tâchons d'être en moins les égaux de nos enfants; plutôt s'user que se rouiller, DIDR. *Claude et Nér.* II, 7. || Avec ellipse du pronom personnel. Il lui faut un trop continuel exercice dans le monde des personnes de trente ans qui ont laissé rouiller de beaux talents, GENLIS, *Emploi du temps*, t. 3, dans ROQUEFORT.

— HIST. XVIe S. ..... Cest nage de fer, de vices tout rouyé, BRANTÔME, VI, 40, cerco. Si on laisse la corps rouiller et durcir par le mal gouvernement, LABOÉTIE, 328. Pour ce, estranger, la richesse mesprise, Ne rouille point ton cœur de convoitise, th. 936. Les armes se rouillent, si elles ne sont souvent nettoyées, LANOUE, 479. [Un homme] entré en desespoir, n'ayant autre chose à se tuer, se saisit d'un vieux clou de charrette rouillé, MONT. II, 139.

— ETYM. *Rouille*; prov. *roillar*, *roillhar*, *rouillar*.

† 2. **ROUILLER** (rou-ll-é, il mouillés), *v. a.* Terme augourd'hui inusité qui ne s'employait qu'avec *œil* qui signifiait rouler les yeux, les faire aller çà et là. Ce philosophe, duquel vous vous êtes ressouvenu et à propos qu'il fait quelquefois les petits yeux, à rouiller les yeux en la tête, quand je lui ai voulu endroit du votre lettre, VOIT. *Let.* 56. ..... Comme il rouille les yeux! Madame, suivez-moi de ce fol furieux, QUINAULT, *Comédie sans comédie*, I, 1.

— HIST. XIIe S. Vers l'apostolle commence à reoillier, *Guill. au court nez*, v. 864, || XIIIe S. [II] Fronce le nez, les yes roeille, *Du Sac*, 1.

— ETYM. *Berry*, *roiller*, regarder avec curiosité. On pourrait croire que c'est une forme de *rouler*; mais, si l'on considère que rouler et rouiller, et *rouiller* transylvanien, on pensera qu'il est forme de *re*, et *oil*. À la vérité, on doit convenir que le lat. *oculus*, d'où vient *œuil*, aurait pu donner un mot transyllabique, si, au lieu de se changer en *roder*, il s'était changé en *rooler*: mais il n'aurait pas le sens qu'a primitivement *rouiller*, qui est regarder autour de soi (voy. l'historique).

† **ROUILLEUX, EUSE** (rou-lleû, lleû-z', il mouillés), *adj.* Qui a la couleur de la rouille.

— ETYM. *Rouille*; provenç. *roillos*, *rouillas*.

ROUILLURE (rou-lu-r', il mouillées, et non rou-yu-r'), *s. f.* Effet de la rouille sur les métaux ou sur les végétaux. La rouillure du fer. La rouillure des blés.

— HIST. XIIe S. La vermisure ou rouillure gaste tout les arbres et les fruits de la terre, LAURENT, 15. Il faut verser de l'huile deaus la rouillure pour le ronger, et puis après fourbir et nettoyer soigneusement le fer, in. *Ibid.* ..... Quand il les faut ordinairement employer [les armes], à fin que les courages par le rouillure du hasteele ne se gastenst, id. 19.

— ETYM. *Rouiller*.

ROUIR (rou-ir), *v. a.* [1re Faire tremper pendant un certain temps dans l'eau les plantes textiles, afin de séparer la partie filamenteuse utilisable, de la matière gommo-résineuse qui en unit les diverses fibres. Rouir du lin, du chanvre. || 2e Du chanvre rouit dans ce ruisseau. Les habitants du mont Cassiana, aux environs de Pise, font rouir le genêt pour en retirer du fil, ARGENVILLE, *Instit. Mem.* lit et beaux-arts, t. II, p. 219. || Fig. L'abbé de Mailly rouit longtemps dans ce petit état, entouré des soldats à qui il voyait monter la garde, ST-SIM. 160, 185.

— HIST. XIIIe S. Roure, dans un *Charte de Tort*, voy. ROQUEFORT, *Vocab. Bourg.* || XIVe S. Pour avoir leur usage commun pour arroer lins et chanvres, DU CANGE, *arrogium*. || XVIe S. Finalement la racine de bouys est bouillie dans l'eau claire augmant chasteron, pour la rendre propre à ouvrer; preparation accompagnable pour en naiser des chanteres et lins, G. MASSAEUS, 695. Que nul ne mette lin ne chanvre ou rawir en riviere courante, *Coust. gén.* t. I, p. 923.

— ETYM. Berry, *roui*, macero, *imago roui*, *manus rouies à force de tarrer*; du germanique, d'après Diez: ang. haut-allem. *reszen*; allem. *rood*, *roten*; holl. *rotten*, pourrir, faire pourrir. D'après M. Baudry, on pourrait penser à l'ancien *routr*, signifiant devenir rouge ou rouir; mais la forme *a-rotr* s'accommode mieux de la dérivation germanique, de même que le dérivé *routoir*, bas-latin *rotorium*.

ROITISSAGE (rou-ssa-j'), *s. m.* Action de faire rouir les plantes textiles.

— ETYM. *Rouir*. On a dit aussi *rouissement*.

† **ROUISSOIR** (rou-i-soir), *s. m.* Lieu où on fait rouir le lin et le chanvre. Il est bon de porter la lin au ruisseur, aussitôt qu'on a séparé la graine, GENLIS, *Mélanie* PARL. t. III, p. 99, dans ROUSSARD.

— HIST. XVIe S. Rouissoir, COTGRAVE.

† **ROULABLE** (rou-la-bl'), *adj.* Terme de boulangerie. Qui est susceptible de se rouler en cornet ou en entonnoir.

ROULADE (rou-la-d'), *s. f.* || 1re Terme familier. Action de rouler du haut en bas. Vous avons fait une belle roulade. || 2e Terme de cuisine. Sorte de mets composé d'une tranche de viande roulée et farcie. || 3e Terme de divertissement de chant composé de plusieurs notes faites rapidement et légèrement sur une seule syllabe. Faire des roulades. Mlle Astrua est la plus belle voix de l'Europe; mais fallait-il vous quitter pour un gosier à roulades et pour un roi? VOLT. *Lett. Mme Denis*, 26 déc. 1750. — ETYM. *Rouler*.

ROULAGE (rou-la-j'), *s. m.* || 1re Action de rouler. || Facilité de rouler. Aplanir les chemins pour le roulage des voitures. || 2e Transport des marchandises sur des voitures à roues. Roulage accéléré. || Établissements où l'on se charge de ce transport. Mettre un colis au roulage. || 3e Terme rural. Action de laisser les moutons de nuit et de plomber la terrain avec un rouleau. || 4e Terme de marine. *Jeu des vergues d'un bâtiment*, par l'effet du roulis.

— HIST. XVIe S. Gabions de roulage, SULLY, *Mem.* t. IV, p. 141.

— ETYM. *Rouler*.

† **ROULAISON** (rou-lè-zon), *s. f.* Ensemble des travaux qu'exige la fabrication du sucre.

— ETYM. *Rouler*, dans le sens d'une rotation du travail.

ROULANT, ANTE (rou-lan, lan-t'), *adj.* || 1re Qui roule. || Terme de chemin de fer. Matériel roulant, les wagons et locomotives. || 2e Qui roule seulement. Un carrosse bien roulant. || Avoir un carrosse bien roulant (locution vieillie), avoir un carrosse bien entretenu. || Chemin roulant, chemin commode pour les voitures. || Chaise roulante, voiture à deux roues, traînée par un cheval de brancard et par un ou deux chevaux de côté. Il y a même vos en parler, Et vous avez, la belle, une chaise roulante, Où par deux bons chevaux, en deme nonchalante, Vous vous faites traîner partout où vous voulez, MOL. *Impr. Prologue*. || 3e Terme de chirurgie. Veine roulante, vaisseau roulant, veine, vaisseau qui change de lace quand on met le doigt dessus. || 4e Qui se meut en tout sens: roulante, la fortune sanctifié, J. S. SOUS. *Allég.* t, 4. || 5e Terme de guerre. Feu roulant, feu continu. Elle [la bataille] fut d'abord commencée par de petites escarmouches; le feu soutenu et roulants prévalu, VOLT. *Louis XIV*, 12. || Fig. et familièrement. Feu roulant de sailles, d'épigrammes, sottises et fadaises qui étincellent et frappent comme fait un feu roulant de mousqueterie. || 6e Terme de marine. Boulet roulant, boulet qui n'est pas ramé. || 7e Terme d'imprimerie. Presse roulante, presse qui est en activité. Cette imprimerie a tant de presses roulantes. Dans la manière de Senefelder [l'autographie] on dessine à deux presses roulantes pour la musique, CAHUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 307. || 8e Terme de commerce. Fonds roulant, fonds destinés à faire face aux besoins courants. On distingue deux espèces de fonds: le premier, appelé constant, fut destiné à l'acquisition de tous les effets que l'ancienne compagnie avait en Europe et en Asie, ou donne le nom de roulant à l'autre, SAVARY, *Instr. phil.* V, 3. || 9e Fig. Qui roule sur, qui a pour objet. Vous avez discours sur l'amour seul roulants, SOUL. *Sat.* X. || 10e Qui fait entendre un roulement. Le tonnerre roulant.

— ETYM. *Rouler*.

† **ROULE** (rou-l'), *s. m.* Voy. ROULEAU, n° 30.

— ETYM. Le même que *rôle*, du lat. *rotulus*, rouleau, et radical de *rouleau*.

ROULE, ÉE (rou-lé, lée), part. *passé* de rouler. || 1e Qui a avancé en tournant sur son même. Un tonneau roulé jusqu'à l'entrée de la cave. || Terme de menuiserie. Se dit d'un ouvrage de menuiserie qui est bâti de bâtis et arrondis par l'action des eaux, se dit aussi des coquilles. Des fragments de grand rouleé, BUFF. *Min.* t. I, p. 482. Ces pierres arrondies, étranglées entre elles et au sol qui les porte, sont bien certainement roulées; elles sont même accompagnées du sable et du gravier qui complètent la preuve de leur origine, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 158, dans POITEVIN. || 2e Qui est plié en rond sur soi-même. Et j'ai tout Pellisser Roulé dans mon office en cornets de papier, SOUL. *Sat.* III. || En chirurgie, bande roulée, bande pure sur elle-même en rond, pour les pansements. || Terme de botanique. Se dit des organes qui sont tournés sur eux-mêmes, et quelquefois des feuilles qui se roulent par l'effet de la dessiccation. || Roulé se dit d'une coquille univalve dont le côté spiral se contourne presque transversalement. || 3e Terme de cuisine. Roulé farcie, épaule désossée et roulée en rouleau pour être ainsi bouillie. || 4e Terme de fonderie. Bois roulé ou roulis, bois d'un arbre dont le cœur se forme comme en rouleau, et qui ne peut guère être employé au travail. || 5e S. m. Roulé de charbon, charbon qu'on tire d'un fourneau pour l'éteindre et le mesurer.

ROULEAU (rou-lô), *s. m.* || 1er Cylindre dont l'axe est beaucoup plus long que le diamètre, et construit comme pour rouler. Un rouleau de laine. Là-dessus M. de Saint-Simon prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler, l'étend tout le long de la chambre au lit, VOLT. [à M. de Chauvelin] qui il remontait et finissait deux de ses branches par des têtes couronnées, SÉV. 504. Au lieu de mettre sur une carte au pharaon cent sacs de blé, cent bœufs, mille moutons et deux cents sacs d'avoine, je joue des rouleaux d'or qui représentent ces denrées dispendieuses, VOLT. *l'Homme aux 40 écus*, *plaisanterie*. La poste arrive..... un rouleau sous le bras, DIDR. *S. Térence*. || Fig. Être au bout de son rouleau, avoir épuisé tous ses arguments; être à bout de ressources. || 2e Se dit d'une longueur de huit mètres de papier de tenture roulé sur lui-même. Ce papier coûte tant le rouleau. || 3e Se dit des manuscrits anciens, qui étaient formés d'une longue bande de parchemin ou de papier roulée sur un cylindre d'ivoire ou de bois. || Terme du moyen âge. Rouleaux des morts (*rotuli mortuorum*), rouleaux de parchemin par lesquels les communautés religieuses avaient l'habitude de communiquer la mort de leurs membres et de leurs bienfaiteurs à un grand nombre d'églises et spécialement aux maisons avec lesquelles elles avaient contracté des associations spirituelles. || 4e Anciennement, nom donné au ruban de fil. || 5e Terme d'architecture. Enroulement, volute des moulllons et des consoles. || 6e Bande à dessiner, qui sert de le bouche des figures, ou qui entoure leur tête, dans certains tableaux du moyen âge, et sur laquelle on lit le nom de personnage ou les paroles qu'il est censé prononcer. || 7e Terme de numismatique. Petit cylindre que l'on voit, sur les médailles, dans la main des empereurs et des consuls du Bas-Empire, à partir d'Anastase. || 8e Un rouleau d'argent, de sirop de guimauve, etc. une fole cylindrique contenant du sirop d'orgeat, de guimauve, etc. || 9e Cylindre de bois, de pierre, etc., servant à divers usages. || Bâton fourné dont les pâtissiers se servent pour étendre la pâte. || Morceau de bois tourné sur lequel on enroule une carte de géographie. || 10e Terme d'imprimerie. Cylindre qui sert à étendre l'encre sur les formes. || 11e Instrument agricole composé d'un cylindre en bois, ou pierre ou en fonte, ou ou armé de pointes et d'un timon et d'un axe destinées à le mettre en mouvement; instrument qui sert tantôt à briser les mottes, tantôt à tasser la terre ou même à hatire les graine. || 12e Pièce de bois cylindrique qu'on place sous un corps pesant pour aider à son déplacement. Transporter avec des machine à l'aide de rouleaux. || 13e Terme de charpente. Rouleau sans fin, espèce de machine fonctionnant au moyen d'un treuil. Terme de couvreur. Couvrir sans. || 15e Masse de terre à potier mamée en cylindre. || 16e Espèce de consolo d'or ou d'argent, qu'un met dans le corps des hosties. || 17e Ouvrage du métier de l'ourdisseur. || 18e Rouleau de plomb, table de plomb roulée sur elle-même. || 19e Terme de manufacture de soiaux. Synonyme de rôle, n° 1. Venir et distribution du tabac en feuille, corde, rouleau, parfumé et non parfumé, *Arrêt du conseil*, 29 juin 1680. || 20e Partie du corps d'un arbre destinée à être débitée en planches, dite aussi tronce, roule, bille, billon. .... En rouleau pour être débité par les scieurs de long, DUHAMEL, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 208. || 21e S'est dit des coquillages qu'on nomme aujourd hui volutes. || 22e Genre de serpents.

— HIST. XIIe S. Un rouleau de charrete or fist envoyé courant exeques une charrete ou Plesseys querit des rouleaux, pour cacher ses engins..... *Bibl. des chartes*, 3e série, t. IV, p. 393. Un rouleau d'argent doré pour eschaufter mains, DE LABORDE, *Ém.* p. 467. || XVe S. Ce petit rouleau de parchemin s'appelle aussi bien scytale comme le rouleau de bois, ANYOT, *Lycurd.* 32.

— ETYM. Diminutif de *role* ou *roule* (voy. RÔLE); wallon, *rôlai*; Berry, *roleau*, *roloau*.

† 1. **ROULÉE** (rou-lé-e), *s. f.* Terme populaire. Vigoureuse correction manuelle.

— ETYM. *Rouler*.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Digitized by Google

† 2. **ROULÉE** (rou-lée), *s. f.* Terme de pêche. Nappe de filet dont on se sert pour prendre des lamproies dans la Loire.

† 3. **ROULÉE** (rou-lée), *s. f.* En quelques provinces, manières d'accoucher une épaule de mouton. — HIST. LITT^re. Rouillée de bœuf, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. *Rouler*.

† **ROULEFFEU** (rou-le-feu), *s. m.* Terme de marine. Cylindre de tôle contenant de la braise, pour sécher les entrepots.

ROULEMENT (rou-le-man), *s. m.* ‖ 1° Mouvement de ce qui roule. Le roulement d'une voiture sur le pavé. ‖ 2° Roulement d'yeux, mouvement par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre, en sorte que la vue paraît égarée. Ces roulements d'yeux de ce maniaque. ‖ Il se dit d'un mouvement d'yeux où se voit de l'affectation. Quelque baissement de tête, un soupir mortifié, et deux roulements d'yeux rajustent dans le moment tout ce qu'ils [les laut dévôts] peuvent faire, MOL. *le Festin*, v, 2. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont pas d'ici, in. *Mis.*, 2, ‖ 3° Terme de musique. Trois différents passés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. Un beau roulement de voix. ‖ 4° Bruit d'un ou plusieurs tambours que l'on bat à coups égaux et pressés, de sorte que le son semble continu à l'oreille. Faire un roulement. ‖ 5° Il se dit du bruit continu du tonnerre, ou d'un bruit compare à celui du tonnerre. Le ciel, des aires, le nuage entrecoupé de quelques éclairs, et le roulement des tonnerres qui tombent de la montagne, J. J. ROUSS. *6e promen.* Déjà le tonnerre faisait entendre ses lointains roulements, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du vallon, BERN. DE ST-P. *Chaum. ind.* [Dans une chute d'avalanches] ils entendirent tout à coup dans l'air un bruit de tonnerre extraordinaire, accompagné d'un roulement semblable à celui d'un grand feu dans une cheminée, BOT, *Init. Mém. science, sacr.* 2e sem. hist. p. 240. A peine l'empereur avait-il passé le fleuve [Néroni], que l'air tout entier avait agité l'air; bientôt le jour s'obscurcit, le vent s'éleva et nous apporta les sinistres roulements du tonnerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.*, IV, 2. ‖ 6° Fig. Terme de commerce. Circulation ordinaire des espèces. ‖ Roulement de fonds, circulation rapide d'une certaine quantité d'argent. ‖ Fonds de roulement, fonds destinés à pourvoir aux dépenses courantes. ‖ 7° Fig. Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions, etc. Il se fait un roulement annuel dans les tribunaux entre les chambres dont ils sont composés. ‖ 8° Terme de métallurgie. Campagne d'un fourneau, temps que dure le travail depuis la mise en feu jusqu'à la cessation.

— HIST. ANT^e. Heureux... qui se laisse mollement rouler après le roulement celeste! MONT. II, 64.

— ÉTYM. *Rouler*.

ROULER (roulé), *v. a.* ‖ 1° Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même. Rouler des pierres du haut d'une montagne. Rouler un tonneau. N'examinons donc plus la justice des causes, Et cédons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* 1, 1. De même que..... les rivières qui arrosent la surface de la terre ont toutes cela de commun qu'elles tirent leur petite origine, que, dans le progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle..., BOSS. *Gern.* 1re c. Des flots confondus que l'Euphrate y fait impétueusement rouler, BOSS. *Esther*, 1re mise. Ta bouche et ton bras ont mis ce peuple à mes pieds, VOLT. *Mér.* v, 6. Les débris [de Lézarde] sont emblèmes par le Pénée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires, BARTHE. *Anach.* ch. 26. Ces pas, ces voix, ces cris, cette rumeur immense seront déjà roulés dans l'éternel silence; les générations rouleront d'autres flots, LAMART. *Harm.* 1, 10. Il fit fouiller ce grand, mais trouble, déposait un vain nom, Rouler au sein des mers sa gloire et son limon, in. ib. II, 12. Là, pour marquer la place où vous mîtes votre pied, Roulez de la montagne un fragment de rocher, in. ib. in. 2. ‖ 2° Popularement. Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. Je devrais faire dans une autre affaire; je devrais rouler carrosse, ma chère dame, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. ‖ Mme de Genlis, *Mém.* V, p. 82, édit. de 1825, a blâmé *rouler carrosse* comme une expression née dans la révolution; cette expression est bien plus ancienne. ‖ Rouler un tour, deux tours, faire, en tombant, un, deux tours sur soi-même. Si quelqu'un m'assurait que je ne me ferais point de mal [en versant], je ne laisrais pas à rouler quelquefois cinq ou six tours dans un carrosse; cette nouveauté me divertirait, SÉV. *t.* XI, 1671. ‖ Rouler un étage, tomber du haut d'un étage en roulant de degré en degré. Le garçon qui est tout froissé, qui a roulé un étage, je m'étonne qu'il ne soit pas au lit, MARIV. *le Legs*, sc. 14. ‖ Fig. Rouler doucement sa vie, passer sa vie dans une fortune médiocre. ‖ Rouler sa vie comme on peut, mener une vie assez pauvre, assez malheureuse, J. J. Rouler les yeux, les tourner de côté et d'autre avec violence ou affectation. Il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant, LA BRUY. XI. Roulant tout à tour sur les objets qui l'environnent des regards troublés et confus, où l'amour et la haine, l'indignation et la pitié se combattent et se succèdent, MARMONTEL, *Cont. mor. Laurat et Lydie*, I. Le Rodrigue vous voit, faire des roulements des yeux, des mouvements de voix. Un [chat] miaule en grondant comme un tigre en furie; L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie, SCUD. *Nat.* VI, ‖ 3° Fig. Agiter en diverses manières quelque chose en son esprit. Des rivaux de Léon il est le plus jaloux, Et roule des projets qu'il ne dit pas à tous, CORN. *Pulch.* II, 3. Il prenait des mesures secrètes pour la fuite, et roulait ce qu'il voulait dans son esprit, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 333, dans POUGENS. Le cœur plein de ressentiment, et roulant dans son esprit de noirs projets de vengeance, LESAGE, *Diabl. boit.* 6. Je roulais dans ma tête une épître à Plumanité, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* octobre 1738. ‖ 4° Plier en couleau. Rouler une carte de géographie, une pièce d'étoffe. Mais sous l'aquilon qui les roule [les nuages] En mille plis capricieux..... LAMART. *Harm.* 1, 16. ‖ En chirurgie, rouler une bande, la plier en double sur elle-même. ‖ Rouler une bande autour d'un membre, recourrir en spirale de tours de bande une partie. 7° Arrondir la plomb dans les balles. Un fer remuant avec vitesse. ‖ 8° Fig. et populairement. Duper, mystifier, battre. Notre homme fut si bien roulé qu'il ne reparut plus. Toute une révolution s'était faite dans le gouvernement des Français, longtemps roulé par le rapin, l'avait roulé à son tour, AS. SOLIGNAC, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, t. I, p. 27. ‖ 9° Fig. Balancer en tournant sur soi-même; se dit au propre d'un corps rond comme une roue, un cylindre, qui s'avance sur un plan, et, au figuré, de tout ce que l'on y compare, comme les nuages, le vent, la vie qui passe, etc. L'abondance des pleurs roulant sur mon visage A fait évanouir cette funeste image, TRISTAN, *M. de Chrisipe*, III, 1. Pendant que le sang dans les artères] est forcé, par le nouveau sang qui survient sans cesse, d'aller toujours en avant et de rouler sans fin par tout le corps, BOSS. *Connaiss.* II, 8. Tous les hommes roulent sur les mêmes pentes et fermités; dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots; leur vie roule et descend avec eux. Si la mort par sa pesanteur naturelle, IN. *Gorgas* [L'autre ecoute le coup, et l'assertie volant. Veut sa frapper le mur, et, roulant en roulant, MOL. *Sat.* III. Un torrent débordé, qui, d'un cours égal, roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux, IN. *Art p.* I. [Deux champions frappés par un infortiat]..... du bois et des chous meurtris et déchirés, Longtemps loin du centre roulent sur des guérets, IN. *Lutr.* V. Nourrie à ses pieds roule en se débattant, SAURIN, *Spartacus*, v, 9. Déjà dans les chemins les cailloux commencent à rouler sous les pas; les années cependant encore d'un pas trop loin pour pouvoir m'atteindre, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Pour Julie, je remarquai que les larmes lui roulaient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osait pourtant les pour de nous blamer davantage, IN. *Hél.* VI, 14. Ainsi l'ancre s'attache ou puissant les troupeaux. Ainsi roulent des clairs où s'égarent des vaisseaux, DELIL. *Hom. des ch.* III. Mais quand le char fumante a roulé dans la ville, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 3. Tandis que la toute Autour de lui roule, Satan jetait son regard, LAMART. *Harm.* II, 1. ‖ 10° Fig. *Roule de Rochet*, il fait beau rouler, le chemin est uni, commode pour les voitures, pour le charroi. ‖ Nous roulerons toute la nuit, nous ferons toute en voiture durant toute la nuit. ‖ 10° Terme d'imprimerie. Une presse roule lorsqu'elle est en pleine activité. ‖ Fig. Faire rouler la presse, faire imprimer des ouvrages. ‖ 11° Il se dit du mouvement circulaire apparent du ciel et des astres. Le soleil roule dans les cieux d'un mouvement éternel, BOSS. 1re *serm. Conception*, 1. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être ravassés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, IN. *Le Tiberge*. Jupiter et Saturne roulent dans ces espaces immenses, VOLT. *l'Ingénu*, II. ‖ 12° Il se dit de notre pas tournant. D'un formidable bruit le temple est ébranlé, Tout à coup sur l'airain ses pieds ont roulé, IN. *Alz. Vép. sicil.* V, 2. En effet, des cachots la porte à grand bruit roule, V. HUGO, *Odes*, 1, 4. ‖ Il a dit du mouvement violent et égaré des yeux. Le jeune lui roulaient dans la tête. Terme de magnétisme. Rouler à l'eau, éprouver des déplacements sur le cheval, bien qu'il ne fasse que des mouvements très-ordinaires. ‖ 13° Errer sans s'arrêter. En toutes les neuf années suivantes, je ne fis autre chose que rouler çà et là dans le monde, tâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les tragédies qui s'y jouaient, DESC. *Méth.* III, 4. ‖ Fig. Alors, de son destin sentant toute l'horreur, le cœur tumultueux roule de rêve en rêve, MARIV. *Iunog.* IV, 17. ‖ Fig. Errer, en parlant du temps, il a vécu. Douze lustres et plus ont roulé sur la tête, LA FONT. *Poés. mêl.* LXIX. Un philosophe vous en vain..... que vous vous êtes assez vu rouler vos années et vos jours, IN. *Le Tiberge*. ‖ 14° Il se dit des bruits qui se prolongent. Cependant, nous crûmes entendre rouler le tonnerre, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. Les bruits roulent [dans un tonneau] et ne font aucun effet, in. *Harm.* 1, 10. Ces accents, ces soupirs mêlés par la foi, Vont..... Roulant de bouche en bouche, parmi la foule [Bret], de rang en rang, IN. ‖ Rouler, tambours! commandement de battre la tambour. ‖ 15° En parlant des choses, des événements, aller. Pensez-vous faire croire, à moi comme tout roule, Que votre amour ait pu naître et foule? MOL. *Mis.* II, 8. ‖ 20° Fig. Rouler sur l'or, sur l'argent, être fort riche. Pourquoi l'ordonnateur bonne, maintenant Que vous roulez sur l'or, Prend l'argent comptant, LEGRAND, *le Bal*, 12. Tu te passais bien moins compatissant, Quand tu roulais sur l'or et sur l'argent, VOLT. *Enfant prod.* ‖ 21° L'argent roule dans les affaires. L'argent y coule dans le commerce, il passe fréquemment d'une main à l'autre. Qu'on juge de par cet argent qui roulait dans un royaume le peu à Prince, VOLT. *Mœurs*, XI. Il n'est point de ces magistrats seigneurs qui d'un trait de plume projette Paris d'un million d'habitants, et vous font sentir quinze cents millions d'argent monnayé dans le royaume, IN. *l'Homme au quarante écu*, IN. La vente de la royauté est devenue en France une grande source de l'argent qui roule dans l'État, IN. *Mœurs*, CLX. ‖ L'argent roule dans cette maison, l'argent y est en abondance. On sait rouler chez vous tout l'or de la Castille, DESTOUCHES, *Glor.* V, 5. Dans les guerres de Bohême, l'argent y roule, et on commence à en convenir, MARMONTEL, *Lett. à d'Aubigné*, 7 avril 1688. Je ne m'étonne plus si ceans l'argent roule, Et si des compagnons le font à Prince, MOL. *le Dép.* II, 1. ‖ 22° Fig. Être agité par l'esprit. Cent sortes de chagrins me roulent par la tête, MOL. *le Dép.* II, 9. Assurément quelque chose d'extraordinaire roule dans votre esprit, BOURSAULT, *Lett.* NOUV. t. II, p. 418, dans POUGENS. Pendant que ces pensées roulaient dans mon esprit, BERN. *Tél.* II. Déjà dans mon cerveau roule un épithalame, BERN. *Mémoire*, II, 41. ‖ 23° Fig. Avoir pour sujet, pour objet, pour base. Vous êtes si vite au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et sur de nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous..., SÉV. 22 déc. 1686. Toutes les conversations aux soirées [Retz] qui ont toujours roulé sur ce que vous avez de l'aversion pour les..., VOLT. *Mœurs*, CLXXXIII, et sur quoi roulent toutes ses pensées, IN. *à Mme de Grignan*, t. V, p. 347, éd. REGNIER. Elle [la réflexion] roulait également sur deux points, sur celui de la justification et sur celui de l'eucharistie, POUG. *Var.* I. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, IN. *Hist. Deuxième général*. Les affaires qui roulent sur l'argent ont toujours quelque chose de sale, MARIVAUX, *Lett. à d'Aubigné*, 20 juin 1694. Il y a peu de règles générales et de maximes certaines pour bien gouverner; l'on suit les temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent, LA BRUY. I.

Digitized by Google

les critiques qui se font aux enfers doivent être plus solides, il faut qu'elles roulent sur les choses et non pas sur les mots, PONT. *Jug. de Pâm.* Qu'de bons, à juger des mœurs anciennes par les nôtres, s'attendrait à voir rouler les propos de table parmi de grands guerriers, non-seulement sur des affaires de politique, mais sur des matières d'érudition? ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 399, dans POUGENS. Nos mœurs jusqu'ici n'ont peut-être roulé que sur ces traites alternatives du repentir et de crimes, MASS. *Carême, Incrédul.* Si cette Incertitude ne roulait que sur l'heure, sur le lieu ou sur le genre de votre mort, in. *Carême, Mort.* Il y a quatre épîtres de faites; voilà les deux premières : l'une roule sur l'égalité des conditions; l'autre, sur la liberté, VOLT. *Hist. de Pierre, Pr.* 23 janv. 1738. L'ancien adage : On ne doit appeler personne heureux avant la mort, semble rouler sur de bien faux principes, in. *Dict. philos. Bonheur.* Son chant [d'un oiseau] n'est ni varié ni brillant, il ne roule que sur quatre ou cinq notes, BUFF. *Ois.* t. X, p. 42. La discussion qui va rouler d'abord que sur des choses absolument indifférentes, CENAC, *Vœux téméraires*, t. III, p. 8, dans POUGENS. Il faut roule là-dessus, c'est là le point principal, l'affaire principale dont tout le reste dépend. Tout roula sur ce point, SEV. 603. Un protestant de bon fait différir, on a seulement quelques mots sur lesquels on convient que tout roulait, SOUS. *Prof. sur l'instr. de M. de Cambrai*, IV, 43. || L'affaire roule sur lui, il en a la principale charge, on il y a la principale influence. M. le Duc pleura; c'était sur Varaï [qui venait de se tuer] que roulait tout son regret de Bourgogne, SEV. 28 avr. 1671. N'arrez-vous pas Tortemon, Bannier et le duc de Weimar, sur qui tout roulait? VOLT. *Trait. des morts instd. Richelieu, Mazarin, etc.* Mazarin, les grandes affaires qui avaient roulé sur lui, MARAN, *Eloy. du cardin. de Polignac.* C'est sur lui [la bruit] que roulent tous les travaux de la campagne, SURV. *Quadrup.* t. II, p. 107. Tout roule sur lui dans cette maison, il y est chargé de toutes les affaires. Je vois avec plaisir que tout roule sur moi, et qu'à tous les moments je suis nécessaire, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. || 23° Fig. Avec alternativement un service à faire, une besogne à remplir, en parlant de personnes qui se succèdent. Le roi a réglé que, partout où il y aura plusieurs marchéchaux de France, l'ancien commandera, sans rouler avec les autres, que quand il en fait juge ici, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 284. Un jour que Varron commandait, car le commandement roulait de jour à autre entre les deux consuls, tout se prépara au combat des deux côtés [bataille de Cannes], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 413, dans POUGENS. Ces commandements qu'Hélène répartit à l'armée que des lieutenants généraux qui ne roulaient point avec les autres, SEV. 24 juin 1676. Il faut nécessairement subvenir à ses dépenses. Pour l'argent, mon frère en veut bien payer 2000 livres.... après cela, roulez doucement; un ne prêtera pas que vous dîniez pour rien qui est essentiel, SOUS. *Lett. quest.* 306 (à son neveu, à Rome). Mon père.... En mourant me laissa, pour toute et pour vivre. Un revenu léger et son exemple à suivre, FÉN. *Tél.* XXIII. Je n'ai pas de roulier encore, tant par le crédit qu'on lui fit, que par quelques paroles qu'il emprunta, LESAGE, *Diable boit.* 26. Cette ville [Versailles] entraînant la multitude, entretiennent le luxe des comédiens, et font rouler tout doucement les auteurs, in. *Gil Bl.* II, 8. On a consommé, on roule, et l'on pousse la vie; On va, l'on vient, on roll, on babille, on se plaint, LACHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, V, 2. || Le revenu de sa terre, de son emploi roule bon ou mal an, entre telle ou telle somme, il monte à une somme moyenne entre telle et telle somme, il monte à 25° Girodet, être répandu. Il y a un temps que la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays.... on la croit fausse, SÉV. 28 oct. 1690. || 26° Se rouler, v. réfl. Se tourner de côté et d'autre en roulant, comme le rage et de douleur le monstre bondissant Vient aux pieds des chevaux bondir en mugissant, se rouler, et leur présente une gueule enflammée, RAC. *Phèd.* V, 6. Je me roulais de désespoir sur le sable du rivage comme un insensé, VICT. Dial. *des morts anc. Achille, Chiron.* Ils se roulaient dans la poussière, déchirant leurs habits, et se remplissant que par des gémissements et des sanglots entrecoupés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 513. Il fut blessé en plusieurs endroits, et même renversé par le loup, sous qui il se roula longtemps sur les terres, MARIT. *Psay. part.* v° part. Ils [les huteurs] se dépouillèrent de tout vêtement, et, après s'être frottés d'huile, ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en roulant les saisir, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Quand il s'est dans ses nouvels roulé comme un reptile, v. HUGO, *Orientales, Mazeppa.* || Fig. Il se roule dans ses propres bourreurs; il se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui la saisit, MASS. *Ascet. Mort du pécb.* || Prov. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, il faut être constant dans une profession pour y faire fortune.

— HIST. XIVe s. [Suppl.] On roleta la mole à terre De la roche, et qua l'ira querre, Et de recloet la roleta. Ne jambe jor ne cessera, *la Rose*, 19460. Cele nuit sejornerent François en la cité, et ot lendemain [le] matin [le] roi roleé, CH. *d'Ant.* III, 580. || XVIe s. Ha! rebuit, es-tu là? tu ma fais desplaisir, mais je te rollerai [hurrai], je cauos, roulai [AVT. s. Mon Dieu!, nos arx coulent! Comme les aux qui roulent D'un cours sempiternel, nos, 482. Pour bien bander, il faut que la bande soit roulée longuement, PARÉ, XII, 3. La force de tout conseil gist au temps; les occasions et les matières roulent et changent sans cesse, MONT. III, 260.

— ÉTYM. Bourguign. *rôlai*; wallon, *rôlé*; Berry, *rôler, rôller*; provenç. *rolar, rollar*; catal. *rotolar*; espagn. *rodar*; portug. *rolar*; ital. *rotolare*; du bas-lat. *rotulare*; du lat. *rotulus* (voy. RÔLE). Il y avait aussi un verbe *ruoler, roeler*, de même origine : l'Ame de la nuit sera peut [sera] ruelée à tarnée cuma la pierre de frunde, *Rois*, p. 100. Mais celui-ci a une autre origine, à savoir *roiella*, petite roue, d'où *rouelle* et *ruer*, voy. ces mots.

† ROULET (rou-lè), *s. m.* Fuseau de bois pour fouler les chapeaux.

† ROULETTE (rou-lè-t), *s. f.* 1° Petite roue ou petite boule de bois, de fer, etc. fixés au pied d'un lit, d'un fauteuil, d'une machine quelconque, et servant à les faire rouler. Lit à roulettes. Les roulettes d'un fauteuil. J'ai vu de très-grands lits bien lourds, lesquels on avait mis des roulettes, LESAGE, *la Bonne*, p. 130. || Fig. et familièrement. Cela va comme sur des roulettes, se dit d'une marche facilement, sans obstacle. || 2° Roulette d'enfant, machine roulante qui est une planche percée à son milieu et portée sur quatre petites roues; l'enfant est placé dans la trou, debout, ne pouvant tomber, et il marche en faisant rouler la machine. || 3° Petit lit fait sur des pieds pour mettre sous de grands lits. || 4° Voy. VINAIGRETTE, chasse à porteurs. || 5° Petite roue de fer dentelée, à l'usage du coutre et de plusieurs autres pour le relâcher. Tout fer qui a la figure d'une roulette, et qui sert à pousser de simples filets ou des dessins plus ou moins variés, || 6° Petite roue de fer de l'imprimeur sur porcelaine et sur faïence. || 8° Instrument dit aussi marguerite, employé pour découper les cuirs. || 9° Machine à pulvériser le café à bouche. || 10° Cursaur d'un métier à bas. || 11° Terme de géométrie. Roulette ou cycloïde, chemin que fait en l'air le clou d'une roue, quand on la pousse de son mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, jusqu'à ce que le roulement continue de la roue l'ait rapporté à terre, après un tout autre intervalle. Si la roue est un cercle parfait, le clou en point dans sa circonférence, et la terre parfaitement plane, PASC. *Hist. de la roulette.* Le fer d'une fenêtre, comme, par le premier qui la remarqua environ l'an 1610, en considérant le roulement des roues, ce fut pourquoi il l'appela roulette, in. || 12° Roulette, || 13° Genre de coquilles univalves établi par Lamarck; || 14° Nom, à Rouen, d'un petit pain au lait.

— ÉTYM. Féminin de *roulet*, qui est un diminutif de l'ancien *roule*, qui signifiait rouleau (voy. RÔLE); wallon, *rôlète*.

† ROULETTE (rou-lè-t), *v. f.* Jeu de hasard qui se joue sur une table, avec une petite boule, poussé le long d'une rigole; d'où, surtout entre joueurs peu délicats, on dit que les coups se poussent la fait heurter, elle va se rendre dans un des portiques noirs ou blancs, qui font gagner s'ils sont de la couleur de la boule, ou perdre s'ils n'en sont pas. Mme de Vandemont fut avec le roi voir la roulette où Mme la duchesse de Bourgogne allait, ST-SIM. 178, 177.

— ÉTYM. *Roulet*, à cause que les boules roulent sur la table.

ROULEUR (rou-leur), *s. m.* 1° Celui qui roule les tonneaux. Déchargeurs, rouleurs et chargeurs de tonneaux, pour leurs droits sur les vins d'Espagne, *Décisions*, 22 oct. 1745, *Tarif*. On invita la légion des conseillers du roi rouleurs de vin, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 2° Ouvrier qui transporte dans une brouette la terre préparée pour faire des briques. || Ouvrier employé au transport du minerai. On parviendrait, avec 200 paquets et 100 rouleurs, à extraire 12000 tonnes de minerai brut, *Monit. univ.* 22 et 23 avril 1867, p. 487, 2e col. || 3° Terme de marine. Vaisseau qui a du roulis plus qu'un autre. Un gros rouleur, un vaisseau qui a beaucoup de roulis. || Grand rouleur, grand marcheur, un navire qui, avec beaucoup de roulis, a une marche rapide. || 4° Celui dont la fonction consiste à présenter les ouvrières aux matières qui veulent les emballer et à consacrer leur engagement. || *Adj.* Ouvrier rouleur, ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. || 5° Nom de plusieurs insectes qui roulent les feuilles de la vigne, du pêcher, etc. Le rouleur n'est mis dans nos vignes, || 6° *S. m. pl.* Famille de lépidoptères nocturnes, ceux dont les ailes sont roulées autour du corps, ou très-inclinées dans l'état d'inaction de l'animal.

— ÉTYM. *Rouler*.

ROULEUSE (rou-leû-z), *s. f.* Nom d'une chenille qui fait prendre aux feuilles la forme d'un tuyau cylindrique ou conique; c'est là qu'elle file sa coque.

— ÉTYM. *Rouleur*.

ROULIER (rou-lié; l'r ne se fait jamais) au pluriel, l'e se lie : des rouliers amadoués, MOL. Voiturier par terre, qui transporte les marchandises sur des chariots. || *Adj.* Qui a rapport au roulage, au rouler.

— HIST. XVIe s. Femmes selon le fil d'un rouleur, qui pour sa pauvreté se mesloit de voitures en la langue dels de Thrace, AMYOT, *Num.* 4.

— ÉTYM. *Rouler*.

† ROULIÈRE (rou-liè-r), *s. f.* Blouse des rouliers ou des conducteurs de grosses messageries.

— ÉTYM. *Roulier*.

ROULIS (rou-li), *s. m.* || 1° Terme de manne. Agitation d'un vaisseau qui penche alternativement à gauche et à droite. La gaîté des passagers affaiblie, exprimée de ces angoisses inconcevables que le roulis d'un vaisseau porte dans les nerfs et dans toutes les humeurs du corps agitées en sens contraire, VOLT. *Candide*, 21. Comme sur toutes la vague au doux roulis.... LAMART. Harm. t. 8. || Par extension. On entend les gémissements des malades et le roulis des caisses et des meubles qui se heurtent dans les flancs du brick, LAMART. *Voyage en Orient*, 21 avril 1833, *Départ de Jaffa*. || Roulis au repos, se dit lorsque un vaisseau flotte du côté du vent. || 2° Roulis d'yeux, s'est dit comme roulement d'yeux. Mme d'Alègre me prenait les mains, et, les appuyant sur ses genoux et avec des roulis d'yeux : Tout cela, monsieur.... ST-SIM. 575, 100.

— ÉTYM. *Rouler*. *Roulis* ou *roullis* se trouve dans les anciens textes, mais avec le sens de *roulement*.

ROULOIR (rou-loir), *s. m.* || 1° Outil de crier, qui sert à rouler sur une table les boules et les cierges. || 2° Cylindre pour effacer les plis de la toile. || 3° Rouleau d'un métier à bas, sur lequel l'ouvrage s'enroule à mesure qu'on le fabrique.

— ÉTYM. *Rouler*.

† ROULON (rou-lon), *s. m.* || 1° Chacun des petits barreaux d'un râtelier, lorsqu'ils sont tournés. || 2° Petits cylindres en bois, placés verticalement, et qui remplacent, dans certaines voitures, les planches de côté. Bois de charronnage.... pour une voie composée de 24 boîtes de roulons de quatre pieds de long, vaisseau par eau, *Arrêt*. 23 oct. 1745, *Tarif*. || 3° Petit balustre des lances d'église.

— ÉTYM. *Rouler*; provenç. *rullo, rullon*. On trouve dans les anciens textes *roullon*, *roullet* avec le sens de *roulette*.

† ROULOTTE (rou-lo-t), *s. f.* Terme d'argot. Voiture à la roulotte, nom donné aux voitures qui cherchent à dévaliser les voitures de roulage, celles qui sont chargées de colis, etc.; ainsi dits, parce que, en argot, une voiture se dit *roulotte*, de *rouler*.

† ROULOTTIER (rou-lo-tié), *s. m.* Terme d'argot. Synonyme de voleur à la roulotte.

† ROULURE (rou-lu-r), *s. f.* || 1° État de ce qui est roulé sur soi-même. La roulure des feuilles du bois sec au sortir de la machine. || 2° Terme rural. Maladie des arbres qui consiste dans la séparation entière ou partielle de leurs couches ligneuses. Les arbres, restant isolés, se trouvent exposés à la roulure, à la gelure et aux ravages du ver rouge, BRALLY, *Traité des forts d'arbres résineux*, p. 139. || 3° Nom sous lequel on a désigné parfois le genre cadran, unvalves.

— ÉTYM. *Rouler*.

† ROUMAIN, AINE (rou-min, mè-n'), *adj.* Qui appartient aux Principautés danubiennes, S. m.

Digitized by Google

le roumain, langue de ces principautés, c'est un idiome néo-latin.

† **ROUPE** (rou-p'), *s. f.* Sorte de bleuse en drap fendue par devant, dont se servent surtout les bergers transhumants (Drôme).

— ETYM. Anc. portug. *roupa*; espagn. *ropa*; le même que le français *robe*.

+. **ROUPIE** (rou-pie), *s. f.* Humeur qui découle des fosses nasales, et qui pend an nez par gouttes. La jeune paysanne crache sur son menton; elle a au nez une roupie gluante qu'elle essuie avec sa manche, FEN. t. XII, p. 6.

— HIST. XIIIe s. Meus [mieux] vaut rupie par b, Ke fet rupie par p, les bonnes eost tuent de rubies Cume li nez ad de rupies, Riche serelt.... WALTER DE BIBLESWORTH, dans FALSGRAVE, p. 28. XIVe s. Pierre Jud, ouuiere estoit rupeux qui vous pend on nez, BAR. t. 40. Une multitude de singes cornus.... lesquels ont toujours la roupie au bout du nez, comme nouveaux mariés, ALCOFRIBAS, Nouv. *fabrique des excellents traits de vérité*, p. 38.

— ETYM. Berry, *ruiche*, *rouiche*; poitev. *ruse*; bas-lat. *ropula*, dans un texte du XIVe siècle. Origine inconnue.

ROUPIE (rou-pie), *s. f.* Monnaie des Indes orientales. La roupie d'or des Indes vaut environ 38 fr. 70 c.; celle de Perse, 38 fr. 70 c. Les roupies d'argent valent de 2 fr. 36 c. à 3 fr. 75 c.

— ETYM. Persan, *rotpieh*, qui vient du sanscrit *rûpya*, argent.

ROUPIEUX, EUSE (rou-pi-eû, eû-z'), *adj.* Qui a souvent la roupie au nez.

— HIST. XIIIe s. Il devient froit et sec, baveut et roupieux, *J. DE MEUNG, Test.* 681.

— ETYM. *Roupie* 1.

† **ROUPILLE** (rou-pi-ll', il mouillées), *s. f.* Sorte de manteau dont les Espagnols s'enveloppaient pour dormir. La traumontane factieu A fait, par subtil menopole, Du manteau de religion Une roupille à l'espagnole, *le Miroir du temps passé*, 1636.

— HIST. XVIe s. Rouplille, COTGRAVE.

— ETYM. Espagn. *ropilla*, dimin. de *ropa*, roupe (voy. ce mot).

ROUPILLER (rou-pi-lié, il mouillées, et non rou-pi-ye), *v. n.* Sommeiller à demi. Il roupille après son dîner. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || Activement. Après avoir bu deux coups d'une main et sutant de l'autre, je vais chercher à roupiller un somme dans le jardin à la belle étoile, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guillaume, Œuv.* t. X, p. 60.

— ETYM. Dérivé de *roupille*, casaque : s'envelopper dans sa casaque et dormir.

ROUPILLEUR, EUSE (rou-pi-lleur, lleû-z', il mouillées, et non rou-pi-yeur), *s.* m. et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de roupiller. C'est un vieux roupilleur.

— ETYM. *Roupiller*.

† **ROUPT** (rou), *adj.* m. Ancien terme de mathématique. Nombre roupt, fraction.

— HIST. XVIe s. Je voudrais aussi que nostre architecte fust prompt à entendre les nombres roupts, appellez des mathematiciens fractions, PH. DE L'ESNE, *Ire livre de l'architecture*, Prologue.

— ETYM. Lat. *ruptus*, rompu, de *rumpere* (voy. ROMPRE).

† **ROUQUE** (rou-k'), *s. m.* Nom donné quelquefois à des individus qui, dans les académies de jeux, font profession de prêter de l'argent. Là les rouques se rassemblent les soirs pour fumer, pour boire, et pour s'épurer les uns contre les autres, c'est-à-dire pour tâcher de s'enlever les profits de la journée; or ces rouques sont proprement ce qu'en appelle capons ou pigeons en Hollande; gens qui portent toujours de l'argent pour en offrir à ceux qui perdent au jeu, moyennant une rétribution qui n'est rien pour les joueurs et qui ne va qu'à deux pour cent à payer le lendemain, HAMILT. *Gramm.* 21.

— ETYM. Angl. *rook*, fripon.

† **ROUQUET** (rou-kè), *s. m.* Lièvre mâle.

ROURE (rou-r'), *s. m.* || 1° Voy. ROUVRE. || 2° Roure des corroyeurs, le *rhus coriaria*, térébinthacée, ou sumac.

† **ROUSSABLE** (rou-sa-bl'), *s. m.* Atelier où l'on fume les herengs.

† **ROUSSAILLE** (rou-sâ-ll', il mouillées), *s. f.* Toute espèce de roussailles, c'est-à-dire de poissons qui n'arrivent jamais à une grosseur considérable, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 407, dans POUGENS.

ROUSSANNE (rou-sa-n'), *s. f.* Cépage de la Drôme, dit roussette dans l'Ardèche; il sert à la fabrication du vin blanc de l'Hermitage.

† **ROUSSARD** (rou-sar), *s. m.* Espèce de pigeon. || Mettu du faisan commun et du faisan doré. || Sorte de gros roussâtre. || *S. f.* Roussarde, espèce de carpe.

— ETYM. Dérivé de *roux*.

ROUSSÂTRE (rou-sâ-tr'), *adj.* Tirant sur le roux. Un poil roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue et des ailes [du rossignol] d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 160. || *S. m.* Espèce de teinte d'eau douce.

— ETYM. *Rouz*, avec le suffixe *âtre*.

† **ROUSSE** (rou-s'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire d'une coulemyre et d'une grelouville. || 2° En argot, la rousse, la police.

ROUSSEAU (rou-sô), *s. m.* || 1° Homme qui a les cheveux roux. Le roussean au tair d'un vilain roussean [Caton]; du moins, je crois que tu l'as été dans la jeunesse, FÉN. t. XII, p. 276. || *Adj.* D'ailleurs le meilleur jouteur que j'aie vu est été rousseau, SCARR. *Virg.* VII, 12e *S.* m. Espèce de pigeon. || 3° Nom donné au tourteau, crabe.

— HIST. XVIe s. Car il serpent plaies de desloiauté, Roussiauit et fel, quant il se voit pars.... *Poésies mss.* P. c. f. XVII r. Le roussean bien taché S'en vint à la roussaille, AT-GELAIS, 40. Ce fuirit rousseau Porcius aux yeux pers, Qui harassoit et morfoit tout le monde, AMYOT, *Caton*, 2.

— ETYM. Roux, avec le suffixe *eau*; *rousseau*; wallon, *rouzi*. *Rousset* se trouve avec le sens d'une sorte de gurance.

† **ROUSSE** (rou-sée), *s. f.* Reie bouclée. On dit à Rouen ruchon.

† **ROUSSELAN** (rou-se-lan), *s. m.* Un des noms vulgaires du *fringilla lapponica*, granivores, dit aussi *passereau de montagne*; il a le chant gracieux; c'est la passerine lapouique de Vieillot, LEGOARANT.

ROUSSELET (rou-se-lè), *s. m.* || 1° Variété de poire qui a le goût musqué. || 2° Nom donné aux vins surtout le rousselet de Reims. || 3° Cépage des Bouches-du-Rhône. || 3° Espèce de champignon du genre agaric.

— ETYM. Dérivé de *rousset* ou *roussean*, qui dérive de *rouz*; génev. *poire rousselette*.

† **ROUSSELINE** (rou-se-li-n'), *s. f.* || 1° Nom donné par Buffon (*Ois.* t. IX, p. 68) à l'alouette des marais, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins vif. || 2° Espèce de pêche.

† **ROUSSEROLLE** (rou-se-ro-ll'), *s. f.* Sous-genre du genre fauvette désignant surtout le *sylvia turdoides* de Temminck.

† **ROUSSET** (rou-sè), *s. m.* Espèce de sarigue. || Espèce d'agaric.

— ETYM. Diminutif de *roux*. *Rousset* se trouve comme adjectif : *poire rousset*.

† **ROUSSE-TÊTE** (rou-se-tè-t'), *s. f.* Espèce de fauvette d'Allemagne, BRISSON.

ROUSSETTE (rou-sè-t'), *s. f.* || 1° Variété de poire, dite aussi roussetle d'Anjou, bes de quessy, ou simplement quessy, autendu qu'elle tire son origine de la forêt du Quessoy, département des Côtes du Nord, LEGOARANT. || 2° Voy. ROUSSANNE. || 3° Espèce d'agaric (AGARIC ROUSSETTE). || 4° Nom d'un genre de sélaciens dans lequel on distingue : la grande roussette, qui a fait partie des squales de Linné; elle est aussi appelée communément roussette et chien marin et roussette de mer (*scyllium catulus*); la petite roussette connue encore sous les noms de rocher ou rocher, chat rochier, chat des rochers, parce qu'elle habite entre les rochers (*scyllium catulus*). La peau des roussettes sert aux menuisiers et aux ébénistes pour user et polir la surface des bois, VALENCIENNES, *Comm. chim.* t. I, p. 330. || 5° Ancien nom du genre de chroptères, chauves-souris, appelé maintenant *ptéropus*. || Grande chauve-souris, appelée aujourd'hui *ptéropus rubricaul*. || 6° Un des noms vulgaires de l'*accentor modularis*, dit aussi fauvette des bois.

— ETYM. Dimin. de *rouz*.

ROUSSEUR (rou-seur), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est roux. La rousseur du poil. || 2° En particulier, taches rouges qui viennent sur le visage et sur les mains. Il a des rousseurs, des taches de rousseur.

— HIST. XIVe s. L'aloe teute rousse de rousseur contrée, *Macer*, III, 1.

— ETYM. *Rouz*; provenç. *rossor*.

† **ROUSSI, IK** (rou-si, sie), *part. passé* de *roussir*. || 1° Devenu roux. Une étoffe roussie au feu. Une tralnée de spectres [les soldats revenant de Moscou] couverts... de nies manteaux rouges et troués par les feux, SÉGUR, *Hist. Nap.* XI, 3. || Absolument. Légèrement brûlé. Il n'importe à qui des deux Bertrands bienfaisants le baton aux pattes rousses servira, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1 déc. 1774. || 2° *S. m.* Exhalaison d'une chose près de brûler. Odeur de rousi. Qui, sur ce faneur rivage Où d'Etna le voisinage Répond un grôl de roussi, Fit ployer l'orgueil du Tage, DESNOUL. *Poés.* t. II, p. 170. || Fig. Les philosophes aussi Déjà sentent le roussi, *ÉTRENNE DES FEMMES*.

† **ROUSSI** (rou-si), *s. m.* Cuir teint en rouge on en brun, et qui vient de Russie. Les Phrygiens vinrent aussi En grosses bottes de roussi, SCARR. *Virg.* IV. || On dit aussi maroquin à la mode de Russie.

— ETYM. *Russie*.

† **ROUSSIE** (rou-sie), *s. f.* Terme rural. Réserver où se rendent les eaux des fumiers.

† **ROUSSILLE** (rou-si-ll' il mouillées), *s. f.* Espèce de bolet.

† **ROUSSLER, E.** *v. n.* Mot que les éditions attribuent à Mme de Sévigné : vin qui roussille et rejoint toute une âme, 21 oct. 1684; mais c'est une manvaise leçon pour *réveille*, que M. Régnier a rétabli dans son édition.

ROUSSIN (rou-sin), *s. m.* || 1° Cheval entier un peu épais et entre deux tailles. Être monté sur un roussin. || 2° Fig. et familièrement. Un roussin d'Arcadie, un âne. ....Le roussin d'Arcadie Craint qu'on ne prévienne un moment Il ne perdît un coup de dent, LA FONT. *Fabl.* VIII, 17.

— HIST. XIIe s. Il n'en perdirat ne runcin ne sommier [bât de somme], *Ch. de Rol.* LVIII, || XIIIe s. Si vaissiés maint bon chevalier et maint bon scrjant sier encontre, et mener maint bon destrier et maint roncin, VILLEH. LVI. Si avoit qu'autres tiegne en bail et il y a hemes de fief, par le [la] raison du bail le heme ne sont pas tenu à pairr rond de service à cels qui le bail tient, BEAUM. IX, 16. Li eagle [chevaucherent] contre les autres portes, SECR. LATIN, *Trésor*, p. 241. || XVe s. Et très bien montés sur fleur de roncins et de gros coursiers, FROISS. I, 1, 132. || XVIe s. Homme mal propre, brunette, fiascon de vin prennent tost fin, COTGRAVE. Qui a florin, latin et roussin, partout il trouve le chemin, DU FAIL, *Contes*, I, 2. Mes gens, grand et fort, auront sur un puissant roussin, MONT. II, 82.

— ETYM. Wallon, *roussin*, cheval entier; provenç. *rotsi*, *rotsi*, *rossin*; cat. *rocí*; espag. *rocin*; port. *rocim*; ital. *ronzino*; bas-lat. *runcinus*. Origine incertaine. On l'a tiré de l'allemand *Ross*, cheval; mais cela n'est pas sûr, attendu que les formes dépotent plutôt un z nn n ce que deux s. On a indiqué le bas-allemand *ruin*, cheval hongre, d'où *ruin-scine*; mais il se serait dans la forme n'y vont bien. D'autres y veient un dérivé de roux ou *rot*: un roi arabi, un cheval roux d'Arabie, se trouve souvent; mais rien n'indique que le roncin ait été primitivement un cheval roux.

ROUSSIR (rou-sir), *v. a.* || 1° Rendre roux. Roussir du linge en passant un fer trop chaud. || 2° *V. n.* Devenir roux. Les pertuques roussissent avec le temps. || 3° Se roussir, *v. réfl.* Devenir roux. Le papier se roussit à l'air. || 4° Brûler légèrement. Après m'être plongé avec l'habit dans l'eau dont il faisait son premier principe, après m'être rouss auprès du feu d'Empédocle, VOLT. *Phil. ignor.* IX.

— HIST. XIIIe s. De larrecin et ung bordon Qu'il reçut de Baraf pour don, De traite pasnee roussi; Echarpe et plaire il sousi, De la *Rose*, ITIER. || XIVe s. Aquelas mettent le cengre roussi sur le gril, *Ménagier*, II, c. Froiez au lart et au beurre tant qu'il sont cuit, et dressiez tantost, car il rousnrcit, ch. LXV. Ne soiez pas laiz et roussez les grans anuis et ces seussis, PRISS. *Poésies mss.* p. 200, dans LACURNE.

— ETYM. *Roux*.

† **ROUSSISSAGE** (rou-si-sa-j'), *s. m.* Action de roussir, de teindre d'une couleur rousse.

† **ROUSSITE**, Voy. ROUSTURE, ROUSSI, ROUSSURE.

ROUT (rout, et, plus souvent, raut), *s. m.* Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. Je prie à Pâques un jour pour recevoir du monde; mais heureusement les nuits n'étaient pas encore introduits en France, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 188, dans POUGENS. N'allez vous pas au bal ce soir de Mme d'Alvimare? CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, VI.

— ETYM. Angl. rout, dérivé de l'anc. franç. *route*, troupe, bande; *route*, dérivé, qui vient du lat. *rupta*, chose rompue (voy. ROMPRE). L'allemand *Rotte*, bande, vient du roman.

ROUTAILLE, ÉE (rou-tâ-ll', ll mouillées, et non rou-tâ-ye), *v. a.* Terme de vénerie. Suivre une bête avec limier, pour la faire virer par les chasseurs.

— ETYM. Probablement *route*: suivre par les pertes des bois.

ROUTE (rou-t'), *s. f.* || 1° Grande allée percée dans une forêt, pour la commodité du charroi, de la

Digitized by Google

chasse, ou la promenade (cela est le sens propre). Ouvrir des routes dans une forêt. On a percé une route dans ce bois. Ces spectacles qui tiennent d'ordinaire au bal du but, qui quittent les chemins pour prendre les routes, qui s'égarent pour arriver plus tôt où ils vont, SAINT. *De la cour*, 3e *disc.* Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent, les voyageurs sans guide aussi souvent s'égarent, SOUL. NAT. IV. || Terme de vénerie. Une bête va à la route quand elle suit le grand chemin. || 2° Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. Une route degradée, enfoncée, mal pavée. Je prie une route de traverser pour n'avoir pas me retrouver dans les mêmes auberges où j'avais séjourné avec lord Clarendon, OZELIX, *Voyag. Manif.* t. I, p. 238, édit. originale. Asmodeus, ill [Napoleon] se trouve au rond-point des routes de Tetenbourg et de Moscou, à vingt-neuf marches de l'une de ces deux capitales. La grande route, BESCH., *Hist. de Sup.* vi, 9. || Route royale, impériale, route entreprise et exécutée aux frais de l'État, par opposition à route départementale. Il faut néanmoins, lui dit [à un prince] celui qui les enseignait [les mathématiques], que votre Altesse se donne la peine d'étudier pour savoir s'il y a le point de route royale en mathématiques, STAEL, *Allemagne*, III, 6. || La grande route, ou la grand' route, se dit de la route principale. La grande route, ainsi d'être les marais formés par les divers affluents du Dniepper, se détournait à gauche, cherchait les hauteurs, et s'éloignait du bassin de ce fleuve, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. || Fig. La grande route, les erremens connus, vulgaires. Tendre mère qui sus l'écarter de la grande route, J. ROUSS. *Ém.* I. || Routes militaires ou stratégiques, chemins qui ont été percés pour faciliter les opérations des troupes, et aux travaux desquels on a fait concourir des corps de l'armée. Routes militaires de l'Orient, de la Vendée. || 3° Direction qu'on suit pour aller en un lieu. La route de Paris à Bordeaux. Il [Alexandre] ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, ROS. *Hist.* III, 6. D'Argos, dans un moment, vous reprenez la route, ACAD. *Inscr.* I, 8. Ce fut dans ces circonstances que Pierre-le-Grand résolut d'ouvrir leur route, au mois d'avril 1827, par la grande Novogorod, VOLT. *Russie*, I, 9. || Fig. Si j'approchais autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'entreprendrais à cette agréable route la cessation du mille petites incommodités que j'avais autrefois, SEV. 22 NOV. 1688. || Mettre en route, faire partir. Mais une ardeur languissante En route mettait chaque banian, BESANG. *Ad. à des amis.* || La route de tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre, etc., on trouve sur cette route des voleurs, mais des inconmodités, des dangers, peu de sûreté, etc. Je n'y suis pas encore [à Rome]. La route en est mal sûre. A tout considérer, ACAD. *Inscr.* II, 4. || Fig. Être sur la route de quelqu'un, lui faire obstacle. Quoi que vous en disiez, vous n'êtes sur la route de personne, MARIVAUX, *Jeu*, II, 2. Ne me dérangez pas, que les vaisseaux commandés par le sieur de Beaulieu aient mis à la voile par un vent favorable pour leur route, COLBERT, *à Levanzeur*, 3 nov. 1678, dans IAL. Je ferai que le pilote perdra sa route, et qu'il s'éloignera d'Ithaque ou il veut aller, RÉM. TÉL. IX. On voit par cette lettre la route qu'avait tenue la flotte d'Alexandre, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. || En route, à la route, commandement fait au timonier pour l'avertir de ne pas dévier de la route qui lui a été indiquée, ou de reprendre la route dont on s'est momentanément écarté. || Faire route, naviguer. || Faire fausse route, s'écarter à dessein de la route qu'on avait prise ou s'écarter de son droit chemin sans le vouloir. || Fig. Faire fausse route, se fourvoyer, employer des moyens contraires au but qu'on se propose. || Donner la route, prescrire à quel aire de vent l'officier de quart doit faire gouverner. || Être en route, avoir la vent favorable. || Faire valoir la route, manœuvrer le navire possible. || Porter à la route, se diriger exactement sur un endroit. || Chef de route, se disait, dans la marine marchande, d'un officier pris en peu près les fonctions de chef d'escadre. || 5° Terme de chirurgie. Fausse route, accident qui a lieu lorsque, en sondant un malade, l'instrument s'écarte de la direction du canal de l'urètre, et s'enfonce plus ou moins dans les parties environnantes, après avoir percé les parois urétérales. || 6° Terme de guerre. Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. Donner une route à des troupes. Indemnité de route. || Feuille de route, ou, simplement, route, écrit déterminant le chemin que doit suivre et les logements que doit occuper une troupe ou un militaire qui voyage isolément. Une feuille de route pour trente hommes. La feuille de route tient lieu de passe-port. || Demander route, se disait d'une troupe à militaire qui demandait à être remuyée chez elle. Les Suisses demandent de l'argent.... sinon, ils s'en veulent aller, et même ont demandé route qu'on leur a accordée et promise, DU PATIN, *Lett.* I, 11, p. 18. || 7° Fig. Espace que parcourent les astres, les eaux, etc. La route du soleil. La route d'un comète. Zéthès et Calais, ces héros emplumés, qu'aux routes des oiseaux leur naissance a formés, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. La lune est dans le ciel, et le ciel est sans voiles.... Elle éclaire de loin la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* I, 10. || 8° Fig. Ce que l'on suit pour arriver à quelque résultat, comme on suit une route pour arriver au terme du voyage. Je ne m'endors pas auprès de Mme de Coulanges et de l'abbé Têtu; cette route est bien dangereuse et fort en notre chain, SEV. 13 NOV. 1673. Il avait acquis, par ses lectures continuelles, des habitudes dans tous les pays et dans tous les temps, il connaissait toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle, FLECH. *Duc de Mont.* Chacun suit dans le monde une route uncertaine. Selon que son erreur le jette, ou le destin, BOIL. *Sat.* IX. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, IB. VII. Un rare passage nous [Pascal et moi] fit faire notre route fort alter au cœur à route la plus sûre, IB. *Art p.* III. Entre ces deux excès la route est difficile, IB. IB. II. O Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit aux desseins éternels! RAC. *Esth.* III, 9. Je me tins dans la route de la nature, en attendant qu'elle me donnât celle du bonheur; il s'est trouvé qu'elle était la même, et qu'en n'y pensant pas je l'avais suivie, J. J. ROUSS. *Em.* V. Force de parcourir la route sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai cherchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 9° Fig. La route de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir, SAINT-LAMB. *Calc. diff.* Introduction. TA. Ne porte point envie à ceux qu'un vaste vent Sur les routes du monde a conduits plus avant, LAMART. *Harm.* II, 12. || 10° À toute route, partout, en tout lieu. SYN. VOIE, CHEMIN, ROUTE. Voici en la terme général: Il se dit de toute cet qui mène au quelque lieu: il n'est pas besoin que la main de l'homme y soit intervenue. Le chemin est celui dont soujours des voies frayées par la main de l'homme. Le chemin est une voie de terre. La route, dont le sens primitif se rend à celui de voie, est aussi des voies par mer et des voies célestes. En général, ces trois mots sont employés indistinctement au sens propre. || [Il] est si fort en chemin pour arriver les Selues, tenant la pais des pecheurs; par pou que ma ting leur route, *Pantier*, I^e 66. J'ai ma route perdue, || [Il] est si fort en chemin pour arriver les Selues, tenant la pais des pecheurs; par pou que ma ting leur route, *Pantier*, I^e 66. J'ai ma route perdue, || [Il] est si fort en chemin pour arriver les Selues, tenant la pais des pecheurs; par pou que ma ting leur route, *Pantier*, I^e 66. J'ai ma route perdue, Lesdiz religieux avaient vendu les routpes [bois rompu] et les lignes [bois tombé] et laies.... *Charte dans de Paris*, arch. comm. II, p. 491 (M. Simonet). || 11° Ars. Après diverses opinions conclud de marcher contre les ennemis; si furent mis espies en chemins, comme soldats, compagnons, charros en voye, pietons en marche, hommes d'armes en la route, et les virres en erre, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 36, dans LACURNE. Il est vray que les gens de la vie et de forests appellent routes ces longues allées et tranchis faits au travers des forests, comme celle que le feu roy François Ier fit faire au partir de Ville-Neufve-le-Roy, pour aller à Melun au travers de la forest de Senars, FAUCHET, *Des origines*, II, p. 104, dans LACURNE. Il ne faisoyent point, pour son haut estre, de fourr toujours aval de route, AUVOT, *Rom.* 28. Mille routes devroyent du blanc: une y va, MONT. I, 27. Il n'y a route que de vingt-quatre heures, CORNEAU. || ÉTYM. Bourguig. *rôte*; du bas-lat. *via rupta*, voie rompue, voie qu'on a faite en rompant la forêt et le terrain (voy. RUPTURE). Il ne faut pas confondre ce mot avec l'ancien route qui signifiait bande, et avec *route* ou *roupte* qui signifiait défaite et qui vient aussi de *rupta*, de *rumpere*. Si la dérivation latine n'était pas si bien établie, on aurait été tenté d'accepter une étymologie celtique: *Bote-maque*, Bouret, très-probablement la ville du passage, de *rod*, *rut*, *roto*, *qué*, passage, chemin; en vieil armoricain, *rid*, *rit*, *ryt*; même sens en cambrien; *rod*, *rute*, *route*, en irlandais.

4. ROUTIER (rou-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des rou-tié-z exacts), s. m. Livre qui enseigne les chemins, les routes. || *Adj.* Carte routière, carte où les routes sont marquées. || Particulièrement en termes de marine, livres contenant, avec des cartes marines, des instructions utiles aux pilotes et aux capitaines pour la navigation dans certains parages. Routier est l'adressement des chemins par mer, et aussi par terre; de là le livre des adresses de mer porte ce titre: Routier et pilotage de mer, LE P. BINE FRANÇOIS, 1624, dans IAL. [Les professeurs d'hydrographie] étendront quatre jours au moins de chaque semaine leurs écoles ouvertes, dans lesquelles ils auront des cartes, routiers, globes, sphères, boussoles, astrolabes, astrolabes, etc. *Ordonn. d'août 1681*, I, VIII, 8. Les parties des cartes qui représentent les mers, ou seulement les côtes, ont encore leurs difficultés particulières, on ne peut trop ramasser, trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, ROSTEL. *Défaite.*

— ÉTYM. *Route.*

2. ROUTIER (rou-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des rou-tié-z exercés), s. m. || 1° Celui qui suit bien les routes [sous propre, peu usité]. || Terme du forestier. Anciens gardes supprimés en 1826. || 2° Fig. Celui qui a de l'expérience, qui connaît les finesses. Je dois être routier à la guerre d'amour, MARIVAUX, *Epit.* II. Le sultan fit venir son vizir le renard, Vieux routier et bon politique, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Un rat sans pius s'abstient d'aller flairer autour; c'était un vieux routier; il savait plus d'un tour; Même il avait perdu sa queue à la bataille, IB. III, 18. Le vieux maréchal de Bassompierre, grand routier de cour, ST-SIM. 423, 295. Tout routier qu'il était, il ne se défiait nullement d'elle, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 2.

— HIST. 1° Et plusieurs autres grans seigneurs et capitaines et routiers de guerre, fleus de droictes gens d'armes, qui par tres long temps avoient suivi le train, MONSTRAL. I, 19, p. 20, dans LACURNE. || An^e 8. Quand ce vint au squadron des vieux routiers Macedoniens, là fut le plus fort de la meslee, AMYOT, *Æm.* 30. Incontinent après s'y estre raffraischy, il alla en vray et routier courtisan trouver M. de Guyse pour la remercyer, CARL. VII, 1.

— ÉTYM. *Route.*

3. 2. ROUTIER (rou-tié), s. m. Nom donné dans le moyen âge, tantôt à des bandes de pillards, tantôt à des troupes légères. Souvent mêmes ces routiers eurent des chefs d'un courage et d'un talent distingués, que les rois se trouvèrent fort heureux d'engager à leur service, ROLAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scient. mor. et pol.* t. II, p. 328.

— HIST. XIIIe S. Puis ala tant par le pais, Qu'en Puille vint, et fu routiers. Et tint sergans et crevaliers, Tant que toute Puille conquist, FR. MOUSKES, *ms.* p. 166, dans LACURNE. || An^e 8. C'estoit fait de lui, si un celle heure, par aucune infortune, il fust eschoz es mains des routiers qui aval Bruges estoient, FROISS. liv. II, p. 182, dans LACURNE.

— ÉTYM. Basse-lat. *ruptarius*, de *rupta*, troupe, bande, division, de *rupius*, rompu (voy. ROMPRE).

4. ROUTIN (rou-tin), s. m. Terme de chasse. Petit sentier dans un bois. Un lapin qui traverse un routin.

— ÉTYM. Diminutif de *route*.

ROUTINE (rou-ti-ne), s. f. || 1° Faculté de faire ou de connaître acquise par l'usage plus que par l'étude et les règles. La Mousse m'a prise qu'il pût lire le Tasse avec moi.... ma routine est bonne mattres que j'ai eus ne rendent une bonne mine tresse, SEV. 31 juin 1671. Il n'avait pour tout esprit qu'une routine d'expressions, LAMART. *Gravm.* 2. II. [Frédéric II] a plus d'imagination que moi, mais j'ai plus de routine que lui [dans l'art d'écrire], VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 août 1760. Pour contracter la routine du calcul, non-seulement il faudrait s'exercer sur beaucoup d'exemples, il faudrait encore s'exercer continuellement; autrement on oublierait bientôt tout ce qu'on croirait avoir appris, CONDILL. *Lang. calc.* II, 8. Dorine: Vous jouez très-joliment du clavecin. — Lucie: Jetait cela se borne à trois ou quatre pièces que je sais de routine, GRELIN, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté*, I, 2. || 2° Procédé en quelque sorte mécanique pour faire ou apprendre quelque chose. La routine que je propose épargnera bien de la fatigue aux uns [professeurs] et bien des larmes aux autres [écoliers], BERNARD. *Œuv.* I, p. 28. Quand ma besogne, devenue une espèce de routine, occupa moins mon esprit, il reprit ses inquiétudes, J. J. ROUSS. *Conf.* V, || 3° Usage, consacré depuis longtemps, de faire

Google

une chose toujours de la même manière, sans s'éclairer par la théorie. Continuant de faire la besogne au hasard ou plutôt par routine, la gens- TINTE, *Jardins*, t. 4. Il est bien plus commode de suivre la routine qu'on trouve établie dans les forges, que de chercher à en perfectionner l'art, pourquoi vouloir faire du bon fer? disent la plupart des maîtres de forges; on ne le vendra pas une pistole au-dessus du fer commun. BOSC, *Hist. mis. introd. Œur.* t. VIII, p. 41. Il cherche partout à bien constater quelle est la meilleure pratique, à la réduire à des règles fixes qui la séparent de la routine, CONDORCET, *Prytanné*. Physicien d'un esprit sûr, également éloigné de s'assertir timidement à la routine ou de s'égarer dans les hypothèses et les paradoxes, m. DUPONT. L'ungueur, malheureusement trop général, d'abandonner la fabrication des mortiers à la routine d'ouvriers insouciants, VICAT, *Instit. Hém. Acad. science.* t. III, p. CLXII ‖ 4° Figil se dit d'usages, d'habitudes comparées à une routine. Il me semble qu'il ne faut point faire changer de place aux vieilles choses, mais puisqu'aux vieilles gens; la routine fait quelquefois la plus forte raison de leurs attachements; quand on les dérange, on n'en plus rien, ARC. 342. Elle (Mme de Maintenon) en a remercié [d'une lettre du jape] M. do Chaulnes avec un air de reconnaissance qui passe la routine des compliments, ib. 23 AVR. 1690. C'est une routine qu'ils ont tous prise de dire que je suis belle, ib. 20 MAR. 1675. Quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! ib. 31 AOÛT 1675.

— HIST. XVIe S. Il s'est trouvé des capitaines qui, par la seule vigueur de leur nature aidée de longue retine d'usage, ont fait de belles et grandes choses, AMYOT, *Prif.* 2, 27. Toute son éloquence n'estoit qu'une roline acquise par long exercice, in. *Cicér. et Démosth.* 3. Me voilà devenu grammairien, moy qui n'apprins jamais langue que par routine, et qui ne sçais encore que c'est d'adjectif, conjunctif et d'abatif, MONT. 1, 26.

— ÉTYM. Diminin. de *route* : proprement petite route qu'on prend, toujours la même, par habitude.

ROUTINÉ, ÉE (rou-ti-né, née), *part. passé* de routiner. Elle est routinée à tricoter.

ROUTINER (rou-ti-né) v. *a.* Apprendre à quelqu'un à faire quelque chose par routine. On l'a routiné à calculer. ‖ Se routiner, v. réfl. Se rompre à une certaine chose. Prendre des mots pour des choses, des formules pour des arguments, et se routiner vers un certain ordre d'idées, sans revenir jamais à examiner l'inintelligible définition qu'on a prise pour un axiome, MIRABEAU, *Collect.* t. 7, 288.

— HIST. XVIe S. Estrivoit sur la routine de ceste hypothese mathroffiles, qui routinez partout cette antique chicane, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 677.

— ÉTYM. *Routine*.

ROUTINIER, IÈRE (rou-ti-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui agit par routine. Ce médecin est un routinier. ‖ Terme de musique. Celui qui joue ou chante de routine sans avoir appris la musique. ‖ 2° Adjectivement. La sottise routinière, J. J. ROUSS. *Projet de paix perpétuelle*. Il faut se remuer par goût un vieux régime, simple et routinière, sans s'en rebuter jamais, in. 2e disl. Il a conservé pour le travail une sorte de facilité routinière qu'il prend pour le talent, LAHARPE, *Corresp.* t. VI, p. 18. Cette classe estimable qui, au milieu du tourbillon parisien, conserve au fond du Marais les habitudes pacifiques et routinières de l'ancienne bourgeoisie, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § 10. Les Français [sont].... vains, railleurs, ambitieux, à la fois routiniers et nouateurs, CHATEAUBR. *Genie*, in, 11, 8.

— ÉTYM. *Routine*.

† **ROUTINIÉREMENT** (rou-ti-nié-re-man), *adv.* Par routine, d'une manière routinière.

ROUTOIR (rou-toir), *s. m.* Lieu où l'on opère le rouissage du chanvre, à l'aide de l'eau. On laisse le chanvre dans le routoir plus ou moins longtemps, suivant sa qualité, celle de l'eau, la température de l'air, SENNEBIER, *Exs. art d'observ.* t. III, p. 202, dans POUCHET.

— ÉTYM. *Rouir*.

† **ROUVERDIN** (rou-vèr-din), *s. m.* Nom vulgaire du *tanagura girole*, oiseau granivore.

ROUVERIN (rou-ve-rin), *adj. m.* Terme de métallurgie usité seulement dans cette locution : fer rouverin, fer qui se casse à chaud sous le marteau, et qui est par conséquent difficile à forger. Les deux mauvaises sortes de fer sont celles qu'on nomme fer cassant à chaud et fer cassant à froid; le premier est aussi appelé fer de couleur ou fer rouverin, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 592.

— ÉTYM. Peut-être dérivé du lat. *ruber*, rouge, à cause de la couleur de ce fer. L'ancienne langue avait *rouverieur* : Quand Pepin voit son vis (le Berlet vermeil et rouvelent, *Berte*, CX.

ROUVERT, ERTE (rou-vèr, vèr-t'), *part. passé* de rouvrir. Ouvert de nouveau. Une plaie rouverte.

† **ROUVET** (rou-vè), *s. m.* Nom vulgaire de l'oxyride blanche.

† **ROUVEZE** (rou-ve-z'), *s. m.* Espèce de pomme.

ROUVIEUX ou ROUX VIEUX (rou-vieû, *s. m.* Terme de vétérinaire. Gale qui a son siége sur la partie supérieure de l'encolure du cheval, à la naissance des crins. ‖ Il se dit aussi de la gale que l'on observe à la région du dos du chien. ‖ Adjectivement. Un cheval rouvieux. Un chien rouvieux.

— HIST. XVIe S. Il [mon cheval] a les quatre pieds rouvieus [et non nouueaus, comme on a imprimé], MACHAUT, p. 80.

— ÉTYM. Alt. *Rufe*; holl. *rof*, crolte (compares *rufen*). De la sorte, l'orthographe *roux-rieux* est vicieuse.

† **ROUVRAIE** (rou-vré), *s. f.* Lieu planté en rouvres.

ROUVRE (rou-vr') ou **ROURE** (rou-r'), *s. m.* Espèce de chêne, variété à feuilles sessiles.

— HIST. XVIe S. Le nom de cheune a esté particulierement donné au quercus, estant le robur, appelé roure, ou l'ilex, l'autre espece est le vrai bois de chauffage. — Il a le trong fort et robuste, duquel mot son nom est tiré, O. DE SERRES, 704.

— ÉTYM. Provenç. *roure*, *rouvre*; espagn. *roble*; *robr* : tous dérivés du lat. *robur*, pris par le bas-latin pour occasuld.

ROUVRIR (rou-vrir), v. *a.* Il se conjugue comme ouvrir. ‖ 1° Ouvrir de nouveau. Claude même, lasse de ma plainte éternelle, éloigna de son fils tous ceux qu'il se dite l'ouvrait du tribne encor lui rouvrir les chemins, RAC. *Brit.* IV, 2. A ses cris, à nos voix elle rouvre les yeux, VOLT. *Olymp.* IV, 6. La passion de rouvrir entre source d'opulence [la culture de Saint-Domingue] les indigènes avaient été anéantis] inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 9. Fils d'Achille, pourquoi rouvrir des maux si grands, Viens-tu troubler mon ombre et rouvrir mes blessures? BRILLAT, *Ém.* III. ‖ Fig. Rouvrir une plaie, une blessure, renouveler une douleur. Quand je devrais rouvrir toutes les plaies de votre cœur, BOSS. *Louis de Bourbon*. Reliant suis-je destiné à rouvrir toutes les plaies de votre famille? et de combien de morts faut-il vous renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule? FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Elle sentit qu'il rouvrait toutes les plaies de son cœur, VOLT. *Tél.* VII. ‖ 2° Se rouvrir, v. réfl. Souvrir de nouveau. Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps; quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir, LA ROCHEFOUC. *Refl. mor.* n° 191. Le serait à ma fin que j'aurais vu refermer mes grenues lors que le prix du bled se ravalera, pour les rouvrir quand il sera à prix raisonnable, O. DE SERRES, 127. Il se fit une ouverture fluviale en l'abdomen sur la cicatrice, en sorte qu'elle se rouvrit, PARÉ, XIII, 9.

— ÉTYM. *Re...* et *ouvrir*; wallon, *ridvri*.

ROUX, ROUSSE (rou, rou-s'), *adj.* ‖ 1° Qui est d'un rouge un peu tirant de noir. Ce papier est devenu roux à la fumée. Commandez aux enfants d'Israël de vous amener une vache rousse qui soit dans la force de son âge et sans tache, SACI, *Bible, Nombres*, XIX, 2. Ce double tabellé d'écarlate, Bleue, louche et roux, RÉGNARD, *Il. rouge.* ‖ Terme de chasse. Bêtes rousses, se dit des cerfs, daims et chevreuils. ‖ Chevillières rousses, raines grossiers de fil roux. ‖ 2° Un homme roux, une femme rousse, un homme, une femme qui a les cheveux roux. Il était roux, d'une mine avantageuse, et il avait le visage fort beau, SAGE, *Bible, Rois*, I, XVI, 12. Mme la marquise de Senantes passa [à Versailles] en habit qu'a elle de passer pour rousse; mais elle aimait mieux se conformer au goût du siècle, que respecter celui des années, RAMILT. *Grammon.* IV. ‖ Substantivement. Un roux. Une rousse. Les Persans veulent des brunes, et les Turcs des rousses, MONT. *Hist. mal. hom. Mur.* t. V, p. 162. ‖ 3° Beurre roux, beurre fondu de telle sorte qu'il devient roux. Des œufs au beurre roux. ‖ 4° Terre d'agriculture. Vents roux, ou rouverains, vents d'avril froids et secs, dans nombres parce qu'ils rossissent la jeune végétation. ‖ Soleil roux, lumineux qui commence en avril. D'après Arago les effets attribués à la lune rousse résultent du refroidissement nocturne, refroidissement qui est sensible principalement quand le ciel est serein, c'est-à-dire quand la lune est visible. Tant que dure la rousse lune, Mes fruits sont sujets à *fortune*, *Calendrier des bons laboureurs*, pour 1826, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 108. Voilà qu'en une nuit un vent du nord excité par l'influence de la lune rousse, ainsi qu'ils l'appellent dans ce pays, avec une grande quantité de neige, vient reprendre le beau temps, POUSSIN, *Lett.* 14 mars 1842. Ils (les jardiniers) assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les fleurs sont exposés à cette lumière [de la lune d'avril] rousse, aissent, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre, dans l'atmosphère, ne manifestasse à plusieurs degrés au-dessus de zéro, ARAGO, *Astron. popul.* XII, 32. ‖ 5° S. m. Couleur rousse. Il est d'un roux ardent. Cette pie-grièche est très-aisée à reconnaître par le roux qu'elle a sur la tête, BUFF. *Ois.* t. II, p. 76. ‖ 6° Sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir. Faire un roux. Ne pas ni roux ni frisure; que le beurre, ni le sel, ni le laitage ne passent point sur le feu, J. J. ROUSS. *Ém.* I. ‖ 7° A. m. Espèce de canapacné. ‖ *Proverbe*. A barbe rousse et mors chevaux, ne t'y fie si tu ne vous. — HIST. XIIe S. Il celes [coutumes] at rus rei [Guillaume le Roux], li ai qui de savoir, li a veil rei Henri, li fu de grant pouer, *Th. le mart.* 92. ‖ XIIIe S. Entre rous poil et teinnie S'entreporteint grant compagnie, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 496. ‖ XVe S. Une court mantel de rousse couleur, *Mod. Modur*, CXXIII. ‖ XVIe S. Le rousseau beau laché s'en vint à la roussette, Et luy trouva caché Un leure sous son manteau, Alléchant par ce moyen pour se rendre l'accord parfaict, ST-GEL. 40. Dès son enfance il avoit esté surnommé Pyrrus, qu'il vault autant à dire comme roux, AMYOT, *Pyrrh.* 1, 1. Il estoit un peu roux de visage, et avoit les yeux pers.... in. *Coton*, 2. Quatre chandelles de roux [de cire jaune], n'aun. *Farn.* III, 3.

— ÉTYM. Provenç. et cat. *roig*; portug. *ruço*; ital. *rosso* ; du lat. *russus*, qui est un ancien participe de *rubro*, comme *jussus* de *jubeo*.

ROUX-VIEUX, voy. ROUVIEUX, *s. m.* VOY. ROUVREUX.

ROYAL, ALE (ro-yal, la-l'; plusieurs prononcent roi-sal; au XVIe siècle, libre recommandé la prononciation roi-sal), *adj.* ‖ 1° Qui appartient, qui a rapport à un roi. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées.... ont pu si spontanément conspirer ensemble contre le trône royal, BOSS. *Hist. de France*. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres royaumes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, ib. *Reine d'Angl.* Je vis [lors de la mort d'un fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse].... deux victorieuses royales lui mêler d'un commun accord leur propre cœur, ib. *Mar.-Ther.* Le respect qu'on imparait aux Perses dès leur naissance pour l'autorité royale, allait jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par la force à un empire légitime, ib. *Hist.* II, 9. Elle est de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la plus ancienne des Sinaïes, ib. *Reine d'Angl.* Ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Que du bandeau royal si tête soit ornée, RAC. *Athal.* III, 8. De tout le sang royal il ne reste que moi, ib. *Theb.* V, 3. Ces rogations [les *trois Empereurs*, le *Roi* et le *Barbarin*] pourront amener votre royal correspondant [le roi de Prusse], à qui je n'écris plus depuis près d'une année, VOLT. *Lett. Thériot*, 17 mars 1760. Il m'avoit appris, tous les princes et toutes les princesses du sang royal. On écrit d'étranges choses de ces deux sonnets [sonnets qui occupaient les beaux esprits] : on assure que l'un est royal, l'autre roux; qu'ils ont dévisé la maison royale.... BASC. *Discurs. crit.* 9. On remarque dans l'Écriture que Dieu dit donne aux hommes royales certains caractères propres, sous. *Mar.-Ther.* ‖ Famille royale, les enfants et les petits-enfants du roi régnant ou du roi défunt. ‖ Prince royal, titre du dauphin de la couronne, dans quelques États. ‖ Altesse royale, titre qui se donne à certains princes et à certaines princesses. Son Altesse royale le duc de.... la duchesse de.... ‖ Par abréviation on écrit S. A. R. ‖ La ville royale, Paris. La religion s'intéresse dans ses infortunes (du cardinal de Retz); la ville royale s'émeut, et Rome même menace, sous. le *Tellier*. ‖ 2° Festin royal, banquet royal, festin qu'un mo-

Digitized by Google

narque fait en certaines occasions solennelles, et où tous les grands officiers remplissent les fonctions de leurs charges. ‖ 3° Terme d'ancien chancellerie. Lettres royaux, ordonnances royaux, lettres, ordonnances émanées de l'autorité royale. Une compagnie qui n'agissait jamais que sur le fondement d'accorder les ordonnances royaux avec la guerre civile, ARTS, IV, 47. ‖ *Royaux* n'est point ici au masculin ; mais, suivant la règle de l'ancienne langue, les adjectifs écrits de la sorte, en finissant en, dont le masculin était semblable au féminin, faisaient aussi les deux genres semblables. ‖ 4° Cas royaux, CAS, N° 2. ‖ 5° Mesures royaux, mesures contenant, quand la France était un royaume, les noms de la famille royale et des maisons souveraines de l'Europe, et tous de hauteur inégales à la cour et de tous les fonctionnaires civils et militaires. ‖ 6° Il se dit de certains établissements qui étaient sous la protection d'un roi. Le musée royal. La Société royale de Londres. ‖ 7° Digne d'un roi. Elle eut une magnificence royale ; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas, ROSS. *Henri d'Anglet.* Il s'est un roi [l'homme, un noble femme, c'est un homme, une femme dont les excellentes qualités inspirent l'affection et le respect (locution vieillie). Parlera, mais enfin, voilà une royale femme que MME Abraham, d'ALLAINVAL, *Ec. des Bourg.*, III, 18. ‖ 8° Cour royale, aujourd'hui cour impériale, cour de justice qui prononce sur les appels des tribunaux inférieurs de son ressort. ‖ Chemin royal, route royale, se disait, quand la France était un royaume, des grands chemins, des grandes routes qui mènent d'une ville à une autre et dont l'entretien est à la charge de l'Etat. ‖ Collége royal, nom des lycées sous la Restauration et sous Louis-Philippe. ‖ Collége royal a été le nom du Collége de France (voy. COLLÈGE). Hardion aussi dit en gros et en latin, chez le peuple, qu'il faut bien se donner de garde de me donner une chaire au collége royal, VOLT. *Lett. d'Argental*, 41 mars 1763. ‖ 9° Terme de fortification. Bastion royal, grand bastion. ‖ Parapet royal, parapet de l'ensemble de la place. ‖ 10° Armée royale, celle qui était en état d'assiéger une place forte, et qui marchait avec du canon. ‖ 11° Pic royal, pic à angle royal, tigre, aigle de la plus grande espèce. ‖ 12° Herbe royale, la mâche. ‖ 13° Chant royal, ancienne espèce de poésie française, composée de cinq stances de onze vers, dont le dernier sert de refrain; on y ajoute un envoi de cinq à sept vers, qui a le même refrain. ‖ 14° Papier royal, papier, s'apier royal, le papier d'Egypte le plus blanc et le plus fin. ‖ 15° *S. m. pl.* Les royaux, les troupes royales. ‖ 16° *S. m. pl.* Terme de chasse. Les bois de quelques-uns des cactoïs et des papillons. ‖ 17° *S. m.* Un royal, monnaie d'or frappée sous Philippe le Bel et ses successeurs. ‖ 18° Marque de l'écuyer dont le fond est rouge, mélangé de blanc et quelquefois de bleu. ‖ 19° *S. f.* Royale, religieuse reçue grata dans un couvent, sans dot, à cause de ses hautes circonstances. ‖ 20° Variété de pêche, de prune, de laitue et de rose, de qualité supérieure. ‖ 21° Grosse royale, petite royale, chez les fondeurs, de deux espèces de petit plomb. ‖ 22° A la royale, à la manière royale. Une personne même de blanc, et par-dessus à la royale, bleue, doublé et fort relancée, l'apeau [le maréchal ferrant qui avait un des révélations] par son nom, ST-SIM. 68, 120. Le roi d'Israël et le roi de Juda étaient..., chacun sur son trône, vêtus à la royale, VOLT. *Phil. Bridé*, les *Rois, Etat.* ‖ 23° A la royale, médaille d'une manière d'apprêter certains mets. Boudé à la royale. Il se dit aussi d'autres choses mises à la manière de la créateur à la royale. Du talon gauche estropié, Obtint pour grâce spéciale, D'être botteux de l'autre pied, *Epigr. contre les ministres de Saint-Médard.*

— HIST. XIIe S. Cil de saint Waleri Renals i est venus ; Henris il fu Gerold, qui est des reaus drus [sang], *Th. le mart.* 55. Et ore si revient Jhesus Deu vit, ki m'ad assis et afermed al ardi real mun pere David, *Rois*, p. 230. Il sunt s. Mal semble que je sote de legnage reial, *Rome*, XXVI. Et quant li roi l'aperchevrent, si li coururent sus et le navrerent mout durement, *Chr. de Reims*, 140. Ne te chaut de grand maisnie ; car en petite maisnie pora tu [tu peux] mener reial vie, *Antre*, *Trésor*, p. 417. ‖ XIVe S. Et ly autre s'enfuient hors du palais royal, *Hugues Capet*, v. 932. Il ne s. *Leur* avec [les Francs] qui avoit esté pouru entre les royaus de France, FROISS. I, 2, 310. Desemble de royal lignee, id. I, 4, 47. Ne demoura guieres que li roy Gadifer fut apporté illec à très grant honneur ; car il n'y eut celui qui le vist, qui ne lui fist la reverence royalle [s'agenouiller], *Percefforest*, I, IV, f° 8. ‖ XVIe S. A tout le moins vous y veuille esmouvoir Royal promesse, en qui loste assurance Doit consister, MAROT, II, 167. La grandeur royale et les façons de prince qu'il avoit de nature, AMYOT, *Agésil.* 1. Depuis, Lysander espia toujours les moyes de faire oster aux deux maisons royales le principe qu'elles avoient de la royauté, id. ib. 11. Ceux qui avoient moyen portoient des royales [sorte de vêtement], mais les gens de bien, forcés contraints de les laisser, ou rougner, car à tous coups les empereurs s'engageoient dedans et faisoient faire des *patterns*, d'où il advint que ce nom demeurait : Estu de la ligue? Es-tu royal? ID. *Hist.* III, 575. L'autre fait le royal, et, flattant les deux partis, veut trahir les Bourbons et tromper ceux de Guisards, ID. *Tragiques, Prince.* J'aime à coucher duc et seul, voire sans femme à la royale, un peu bian couvert, MONT. I, III, p. 863, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *royo toir*, grand chemin ; provenç. *reial, real* ; espagn. et portug. *real* ; ital. *regale, reale* ; du lat. *regalis, de rex, rei*.

ROYALE [ro-ia-l'] *s. f.* Le plus grand diamant roi-la-t'], *s. f.* Bouquet de barbe laissé sous la lèvre inférieure; dénomination qui vient probablement de ce que Louis XIII, qui aimait bien, coupa un jour la barbe à ses officiers et ne leur laissa qu'un petit bouquet au menton.

ROYALEMENT [ro-ia-le-man; plusieurs disent roi-ia-le-man], *adv.* D'une manière royale, noblement, magnifiquement. Il s'amusa fort et par royalement, il est royalement logé.

— HIST. XIIIe S. Si le face [que le chevalier fasse le service de Dieu] si roiaument, Que Dius ne l'en seche mais [mauvais] gré, *Chevalerie* ne CONST, I, 1, p. 21. ‖ XVIe S. Alexandre lui demanda comment il le traiteroit. Porus lui respondit qu'il le traitast royalement, AMYOT, *Alex.* 61.

— ETYM. *Royal*, et le suffixe ment.

† ROYALISER [ro-ia-li-zé], *v. a.* Néologisme. Rendre royaliste. Des députés royalistes, envoyés pour royaliser les départements, puisaient la république, RABAUT, *Pièces*, II, p. 107. Désir des princes de royaliser, afin de royaliser la France [août 1814], THIERS, *Rév. franç.* Conclut, [je royalise].

— ETYM. *Royal*.

ROYALISME [ro-ia-li-sm'], plusieurs disent roi-ia-li-sm'], *s. m.* Le parti royaliste, le parti monarchique. Le royalisme de la Vendée pendant la Révolution.

— ETYM. *Royaliser*.

ROYALISTE [ro-ia-li-st'; plusieurs disent roi-ia-li-st'], *adj.* Qui est partisan de la royauté ; qui est attaché au parti du roi. Le parti royaliste. Les opinions royalistes. Il se déclara royaliste quand le roi, sedit de celui qui prend les intérêts d'un autre plus que cet autre ne les prend lui-même ou ne veut qu'on les prenne. ‖ Substantivement. Un royaliste. Dans les guerres de religion, les royalistes et les ligueurs. En Angleterre, durant la révolution, les royalistes et les républicains. En France, durant la Révolution, les royalistes et les républicains.

— ETYM. *Royaliser*.

† ROYAN [ro-ian'], *s. m.* Nom, à Bordeaux, de la sardine, ainsi dite du petit port de *Royan*, où on la pêche.

ROYAUME [ro-ô-m'; plusieurs disent roi-ô-m'], *s. m.* XIIe siècle, quelques-uns disaient re-ô-m', condamné par Chifflet, *Gramm.* p. 201 ; au XVIe, Palegrave, p. 67, dit qu'on écrivait royalme et qu'on prononçait royaume], *s. m.* ‖ 1° Etat gouverné par un roi. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnaît son roi gardé par la Providence et élevé à de grands ouvrages, ANDR. DE TELLIER. Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? ID. *Duch. d'Orl.* Quoique le roi d'Angleterre [Charles II]..... soit que la puissance si vaste de tant de rois, puissent honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde, ID. ib. L'auguste maison d'Autriche, où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande affluence de maisons royales avec tant d'Etats et de royaumes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée, ID. *Mar. Thér.* Un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef et en dépendent, BOSSUET, 2e *Serm. après Pâques, Dominic.* I, II, p. 14. Si c'est assez d'avoir à répondre de soi seul, quel poids, quel accablement que celui que donne tout un royaume! LA BRUY. X. Ingénierement. Le royaume des lis, la France. ‖ Par exagération et familièrement. Je ne ferais pas cela pour un royaume, je n'irais pas là pour un royaume, je ne ferais cela, je n'irais là à aucun prix. ‖ 2° Les trois royaumes ou le royaume uni, se dit de la Grande-Bretagne, depuis la réunion de l'Irlande et de l'Ecosse. Une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, ROSS. *Reine d'Anglet.* ‖ 3° Propre de l'Ecriture. Le royaume des cieux, le royaume de Jésus-Christ, le paradis, le règne de Dieu. Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs, SACI, *Bible, Evang. St Jean*, XVIII, 36. Seigneur, votre royaume est dans vos fidèles; et je le trouverai dans moi-même, si j'y trouve votre esprit et vos sentiments, PASC. *Bon usage des maladies*. Saint Paul est venu apprendre aux hommes..... que le royaume de Dieu ne consistait pas en la chair, mais en l'esprit, ID. *Pens.* XV, 2 bis, édit. HAVET. Le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités a voulu engager à leur donner son royaume, et, dans ce royaume céleste, une félicité parfaite, BOURDAL. 4e *dim. après l'épip. Dominic.* I, 2, p. 108. ‖ 4° Le royaume nombre, les enfers. Mais ne négligeons rien, et du royaume sombre Faisons par Tirésie évoquer sa grande ombre, CORN. *Œdipe*, I, 1. ‖ Populairement. Le royaume des taupes, le cimetière, le tombeau. ‖ 5° Fig. et par plaisanterie. Le royaume du code, tout ce que concerne le droit et son étude. Ne vous-tu rien en moi qui sente l'écolier? Comme il est malaisé qu'au royaume du code On apprenne à se faire un visage à la mode, *Le Mal imaginaire*, II, 5. ‖ 6° *Le royaume nombre*, MOL. I, 1. ‖ 7° Caisse, dit aussi loupe, qui sert aux peintres de décor à s'asseoir ou à s'élever. ‖ Proverbe. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois (voy. AVEUGLE).

— HIST. XIe S. A grant dolur [pl.] tendrai pues mun reialme, *Ch. de Rol.* CCCXXV, 4. Nus ne m'en [ara] le reiaumes en larmes et en plors, *Sax.* XXVII. Le prelat del reaume, *Th. le mart.* 81. Mais Deus sid, bien le sai, cele tre destuerat [il] avrat et reaime et partie agresde, ID. 153. ‖ XIIe S. Et lo drap [du manteau] en fut fait au reaume de Frise, *Berte*, XVII. Et cest establissement commande il à tenir par tout le reiame de France..., BEAUM. XIII, 18. Et disoit que il [un cordelier] ne trouvoit ne ot creanz ne ot mescreanz, que noquen reaume ne porteroit, tant que par delaine de drap, JOINV. 149. Semiramis, sa mere [de Ninus], tint le regne et le roiaume toute sa vie, BEN. LETTR. *Troies*, p. 23. ‖ XIIIe S. Le roi defendit, sur peinne de perdre le royaume [d'être banni], qu'il ne fust nul qui..., FROISS. I, 4, 10. Le miroer liement pris; Si le bontat delivra mon sire..... No l'laissa rendre arriere Pour le royaume de Baviere, IB. *Espinette amour.* ‖ XIVe S. La succession au royaume appartenoit au fils aisné, *Artevel.* *Agenl.* 1.

— ETYM. Provenç. *reyalme, realme* ; ancien espagn. *realme, reame* ; ital. *reame* ; mots qui supposent une forme populaire, de regale, royal.

ROYAUTÉ [ro-ô-té; plusieurs disent roi-ô-té], *s. f.* ‖ 1° Dignité de roi. Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, PASC. *Pens.* IV, 9, édit. HAVET. Jamais prince ne fut plus capable [que Charles IV] de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples, BOSS. *Reine d'Angl.* Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi bien que du saint-siége, qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? ID. ib. II [Dieu] voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'abrégé, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien elle tâche à la royauté et toute autorité légitime, tb. ib. C'est de là [l'hérésie] que nous est né ce prétendu règne du Christ, inconnu jusques à nos jours dans le christianisme, qui devait anantir toute la royauté et égaler tous les hommes, ID. ib. La très-chrétienne maison de France, qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie, dans sa force et dans sa fleur, in *Mar.-Thér.* Les princes alliés auront d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas [un simple particulier] dans la royauté, RETZ, *Tél.* XII. Si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux [peuples du Nord], c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques, MONTESQ.

Digitized by Google

Lex. pers. 121. On peut être étonné de voir que la royauté continua de subsister à Sparte, après qu'elle eut été détruite dans toute la Grèce, LESUEUR, *Instit. Hém. et. mor. et pol.* t. III, p. 283. ‖ 3° Il est dit en parlant du roi de la fève. La royauté de la fève ne dure que le temps du repas. ‖ Il a payé sa royauté, il a donné un repas à ceux avec qui il avait fait les Rois.

— HIST. XIIIe s. Mi quinzu freres tot sont roi coronue; N'i a celui n'ait quatre reautez, *Bat. d'Alexchanc*, v. 4447, ‖ XIIIe s. Au roi Venus et à sa reauté; car lui font les estoires chief des premiers rois, RAOUL LATIN, *Trésor*, p. 33. Et s'ele n'avoit mi tresor, Fors que sans pute sa grant biauté, Si aeroit une royauté, *Bl. et Jeh.* 570. ‖ XVe s. Le samedy veille du la Tiphaine [Epiphanie], après ce que le supplicant et son plus prouchain voisin orent fait leur royaulté [fête des Rois], DU CANGE, *royalitas*. ‖ XVIe s. La loy exempte et dispense de cesuy subjection les enfans qui doivent succeder à la royauté, ANTHY, *Apôtr.* 1. La royauté [c'est Charles IX qui parle] me nuit et me rend miserable; Jamais à la grandeur amour n'est favorable, DESPORTES, *Diverses amours*, II. — *Mauvaise royauté pour Charles IX.*

— ETYM. Bas-lat. *regalitacies*, du *regalis*, royal.

‖ ROYOC (ro-iok), *s. m.* Plante exotique qui donne une couleur jaune, la morinde royoc, famille des rubiacées.

‖ ROZANE (ro-za-n), *s. f.* Variété de pêche.

‖ RU (ru), *s. m.* Canal latéral à un petit ruisseau. Il n'y a que le ru entre ces deux maisons. ‖ Dans la basse Bourgogne, ruisseau provenant de source.

— HIST. XIIIe s. Or est ainsi que, quant ces deux rus de ces deux fontesnes viennent ensemmble, ce appelle l'en le fluerre de Jourdain, *Le Dieu du baptisié*, JOINV. 276. La ru de la fontesne coulroit parmi le courtil, ID. 285 ‖ XIVe s. Comme my devanchier eussent mis ou fait mettre une buiche à mettre poisson un un rieu du Somme.... DU CANGE, *riale*. ‖ XVe s. ....Il y avoit un petit ru d'eau, ils le passerent tout bellument et se fortifierent, FROISS. II, 91. Au petit ru boit tourterelle. Plus sage qu'en riviere ismelle, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 280.

— ETYM. Wall. *reu*, *rü*; provenç. *riu*; espagn. *rio*; ital. *rivo*, *riu*; du latin *rivus*, *rivulus*, *rivus*, radical sanscrit *sru*, couler.

‖ 2. RU (ru), *s. m.* Dans les danses (branles) du XVIe siècle, on nommait ru de vache une secousse donnée de côté par la jambe à la manière des vaches et des veaux quand ils jettent de côté leur jambe de derrière.

— HIST. XVIe s. Et si l'un des pieds est enlevé à coustiere de l'autre et non un devant comme la grave [mouvement de la jambe à droite ou à gauche], ny en dercier comme la ruade, ce mouvement s'appelle ru de vache, parce que les vaches ruent du coste mode à coustié et non en dercier comme les chevaux, THOINOT ARBEAU (TABOUROT), *Orchesographie*, f° 46, recto.

— ETYM. *Ruer*.

RUADE (ru-a-d), *s. f.* ‖ 1° Action par laquelle le train de derrière subitement enlevé permet à l'animal de lancer vivement en arrière les membres postérieurs, pour frapper, pour ou compléter un saut en franchissant un obstacle. L'autre [le cheval].... lui lance lui coupl une ruade Qui vous lui met en marmelade Les mandibules et les deuts, LA FONT. *Fables*, v, 9. Je voulus monter sur ma mule, qui me lança une ruade dont j'aurais été peut-être estropié toute ma vie, si j'avais mis la jambe le plus loin, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 6. L'âne lui détachait des ruades pour le faire retourner, VOLT. *Taur.* 1. Si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derriere, il est perdu sans ressource; car l'ours lui saute d'abord sur le dos, et le serre si fortement qu'il vient à bout du l'étouffer et de le dévorer, BUFF. *Quadr.* t. VIII, p. 92. ‖ 2° Fig. Emportement, violence, brutalité inattendue. Quarien X ceut que la révolution qui l'a reouversé est une conspiration creusée, minée, chauffée de longue main; erreur, c'est tout simplement une ruade du peuple, V. HUGO, *Journal d'un révolutionnaire de 1830*, *septembre*. ‖ 3° Se dit aussi autrefois, dans la danse, du mouvement par lequel le danseur lançait le pied en arrière.

— HIST. XVIe s. Ruade seiche, COTGRAVE. Et ce que les Italiens disent qu'en la bataille de Fornoue, le cheval du roy [Charles VIII] le deschargea, à ruades et coups de pieds, des ennemis qui le pressoient.... MONT. I, 259.

— ETYM. *Ruer*.

RUBACE (ru-ba-s) ou **RUBACELLE** (ru-ba-sè-l'), *s. f.* ‖ 1° Terme de jouillier. Rubis d'une couleur claire. ‖ On dit aussi rubicelle. ‖ 2° Variété de quartz hyalin, teinte artificiellement par l'introduction de dissolutions colorées dans les fissures que l'on fait naître à l'intérieur de leur masse en la chauffant au rouge et la plongeant subitement dans l'eau froide, LEGOARANT.

— ETYM. Dérivé du lat. *ruber*, rouge.

RUBAN (ru-ban), *s. m.* ‖ 1° Tissu de soie, de fil, de laine, etc. plat, mince et étroit. Beaucoup de pauvres mauvises fuseurs de rubans se plaignent fort de cet édit [qui défendait des pasmements d'or, etc.], QUI PAUM, *Lettres*, I, II, p. 237. À quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé depuis les pieds jusqu'à la tête? MOL. *l'Av.* I, 6. Le maréchal du Bellefond totalement ridicule, parce que, par modestie et par mieu indifférente, il avait négligé du mettre des rubans au bas de ses chausses de page, DEV. 807. L'argent ne nous tient pas si vitu qu'on pense; Chacun de tes rubans me coûte une somme assez forte, J. HABOT, Cornettes, pièces de toiles et rubans de toutes couleurs, et le ruban lui seul est un terrible séducteur de jeunes filles, MARM. *pour Charles IX*. ‖ Par ruban qui se porte à la boutonnière et qui indique qu'on appartient à un ordre du chevalerie. Le ruban de la Légion d'honneur, c'est à dire point avare De lois, de rubans, de grands mots, SÉNANC. *Math. Brun*. Pour des rubans la France mettra fin à ses longs débats, ID. *Mon habit*. ‖ 3° Ruban de queue, VOY. QUEUE, n° 11. ‖ 4° Fig. Ce qui présente l'aspect d'un ruban. Il [le cheval] a un rais de mulet dans le nez et blanc, BUFF. *Nouv. oiseaux*, p. 480. .... ce ruban frise qui va s'amincissant sous le rabat léger qui l'enlève en papillon, LAMART. *Voy. en Orient*, VIII. Un éclair brille dans la nuée fendue par le tonnerre, et parcourt de ses rubans de feu les nuages épars dans la région de l'air, BUFF. *Hist. nat. de l'Asie*.

Ce banc est un plâtre distribué par petits lits, dans les intervalles desquels on voit des rubans de cristaux gypseux, DESMAREST, *Instit. Hém. scient.* I, 1, p. 37. ‖ Ruban de mer, nom vulgaire d'un distingue sur la superficie d'une coquille. ‖ 5° Terme de bluture. Rubans, action de donner à la flusse la forme d'un ruban. ‖ 6° Terme d'horlogerie. Ornement en forme de ruban tortillé. ‖ 7° Terme d'anatomie. Rubans de la glotte ou rubans rouges, l'un des noms des cordes vocales. ‖ 8° Terme de blason. Bande très-étroite. ‖ 9° Canon à ruban, canon d'arme portative, forme par une lame de metal, qu'on pile en ruban autour d'un mandrin, et qu'on soude le long de la spirale de jonction. ‖ 10° Bande de pâte dont on entoure certaines pâtisseries. ‖ 11° Cire réduite en petits filets. ‖ 12° Ruban d'eau, sorte de plante aquatique, *sparganium ramosum*, typhacées, à qui ses longues feuilles ont fait donner ce nom. ‖ Ruban panaché, variété du roseau cultivé.

— HIST. XVe s. Ung riban garni d'une lerme d'or d'un bout et d'une esguille de l'autre bout, *Bibl. des Ch.* 1re série, t. I, p. 5. Je voudrois estre le riban Qui serre la belle poitrine, ROSS. 500. Petits rubans de biel, semblables à ceux dont les femmes ustorolient et lient leurs cheveux, PARC. XIII, 33.

— ETYM. Wallon et Berry, *riban*; angl. *ribbon*. Origine incertaine; il est plus ancien que ne le fait croire l'histoire du mot, donnée dans du Cange *rubanus*, en un texte de 1367. Diez y voit le mot allemand *Band*, lien, comme dans *hos-band*, *ruband*, avec la même première syllabe repoué à *Hing*, anneau : flamand, *ring-band*, cravate.

‖ **RUBANÉ, ÉE** (ru-ba-né, née), *part. passé de* RUBANER. ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Marqué de bandes longitudinales qui ressemblent à des rubans. Tout le manteau de ce pie [l'épeiche de la Louisiane] est agréablement rayé et rubané de blanc et de noir par bandelettes transversales, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 108. ‖ Qui est aplati en forme de ruban. ‖ 2° Se dit d'un canon de fusil fait d'un ruban de metal.

‖ **RUBANER** (ru-ba-né), *v. t.* Espèce de coulevre.

‖ **RUBANIÈRE** (ru-ba-niè-r), *s. f.* Terme didactique. Disposition en forme de ruban. L'état du rubanement de certaines fibres métallifères qui semble se concilier avec l'idée de leur remplissage par des incrustations successives, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 701

‖ **RUBANER** (ru-ba-né), *v. a.* ‖ 1° Garnir de rubans. Rubaner un bonnet. ‖ Garnir de petits rubans de fil l'intérieur du couvercle d'une malle. ‖ 2° Disposer en rubans les fibres du lin ou du chanvre. ‖ 3° Partager la cire en petites bandelettes. ‖ 4° Tordre un morceau de fer pour en faire un canon de fusil.

— HIST. XVIe s. Rulenner, COTGRAVE

— ETYM. *Ruban*.

RUBANERIE (ru-ba-ne-rie), *s. f.* Profession, commerce du rubanier. ‖ Petite rubanerie, celle qui comprend le ruban du fil, le ruban de laine, le ruban de coton, le ruban de filoselle, par opposition à grande rubanerie, qui ne comprend que le ruban de soie et celui où l'or et l'argent se mêlangent à la soie.

— ETYM. *Rubanier*.

‖ **RUBANEUR** (ru-ba-neur), *adj.* Terme de mature. Qui donne à la flusse la forme de ruban. Tambour rubaneur.

RUBANIER, ÈRE (ru-ba-nié, niè-r), *adj.* ‖ 1° Qui concerne le commerce, la fabrication des rubans. L'industrie rubanière. ‖ 2° *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique ou vend des rubans. ‖ *Adj.* Défense aux maîtres tisseurs et rubaniers de faire et fabriquer des étoffes croisées autrement façon de tiers d'unel, et tenir aucuns métiers des étoffes de la grande navette, *Arrêt du conseil d'état*, 8 MAI, 1666. ‖ Autrefois les marchands rubaniers prenaient la qualification de tissutiers-rubaniers; ils s'appelaient aussi ouvriers de la petite navette. ‖ 3° Rubanier, synonyme de rubaneur.

— HIST. XVIe s. Rubennier, COTGRAVE.

— ETYM. *Ruban*.

RUBARBE (ru-bar-b), *s. f.* Voy. RHUBARBE

RUBÉFACTION (ru-bé-fa-kion), *s. f.* Terme de médecine. Rougeur déterminée sur une surface par l'action d'un agent irritant médicamenteux, par exemple, par exemple d'un épispastique, d'un irritant, d'une friction sèche, etc.

— HIST. XVIe s. Chaleur immodérée fait modération, dont s'ensuit rubéfaction, PARÉ, XXV, 3.

— ETYM. Voy. RUBÉFIER. Un mot savant sous *rubefaire*.

RUBÉFIANT, ANTE (ru-bé-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit de médicaments irritants propres, lorsqu'ils sont appliqués sur la peau, déterminent un afflux sanguin dans ses capillaires, où ils font acquerir la teinte rouge de l'inflammation. ‖ *S. m.* Un rubéfiant.

— HIST. XVIe s. Vesicatoire, ou rubrifiant selon les Latins, selon les Grecs phenigme, EST.... PARÉ, XXV, 33.

RUBÉFIÉ, ÉE (ru-bé-fi-é, ée), *part. passé de* rubéfier. La peau rubéfiée par un sinapisme.

RUBÉFIER (ru-bé-fi-é), *v. a.* Du ruséfiés, nous rubéfions, vous rubéfiez; que je rubéfie, que nous rubéfions, que vous rubéfiiez. Rendre rouge, enflamme par l'application de rubéfiants

— HIST. XVIe s. Car on le doibt rubéfier, Et ce est le labour premier, *la Font* (1613), 212;

— ETYM. Lat. *rubefacere*, de *ruber*, rouge, et *facere*, faire; provenç. et espagn. *rubificar*; ital. *rubificare*.

‖ **RUBÉOLE** (ru-bé-o-l'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de rougeole.

— ETYM. Lat. *ruber*, rouge.

‖ **RUBÉOLIQUE** (ru-bé-o-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Il a rapport à la rubéole.

‖ **RUBESCENT, ENTE** (ru-bè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Un peu rouge, qui commence à rougir.

— ETYM. Lat. *rubescere*, devenir rouge.

RUBIACÉES (ru-bi-a-sée), *s. f. plur.* Famille de plantes dont quelques-unes fournissent une teinture rouge.

— ETYM. Lat. *rubia*, garance, de *rubere*, être rouge.

‖ **RUBIACIQUE** (ru-bi-a-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rubiacique, acide incolore retiré de la garance (*rubia*).

RUBICAN (ru-bi-kan), *adj. m.* Se dit de tout cheval noir, bai ou alezan, dont la robe présente des poils blancs disséminés çà et là. ‖ On ajoute rubican au nom de la robe, par exemple : bai clair rubican, ‖ *S. m.* Le rubican, la couleur d'un cheval rubican.

— HIST. XVIe s. Le cheval bay, appelé rupicuran, ayant poil gris en quelque endroit, mesmes à la queue, sera bien marque s'il a des poils blancs depuis la main en arriere, D. DE SAINCT, 302.

— ETYM. On a proposé le lat. *ruber*, rouge, et *canus*, blanc; mais ce parait être l'adj. bas-lat. *rubracanum*, rougeâtre, de *rubrica*, rubrique.

‖ **RUBICELLE** (ru-bi-sè-l'), *s. f.* Voy. RUBACE.

‖ **RUBICOLLE** (ru-bi-ko-l'), *s. f.* La salicole rubicolle, oiseau.

— ETYM. Lat. *ruber*, rouge, et *collum*, cou.

Digitized by Google

† **RUBICON** (ru-bi-kon), *s. m.* Petit fleuve d'Italie qui servait de limite entre la Gaule Cisalpine et l'Italie proprement dite, et qu'il était défendu de passer à la tête d'une armée ou d'une légion ; César le franchit quand il commença la guerre civile. || Fig. Passer le Rubicon, se décider à quelque chose de hasardeux, d'irrévocable. Je représentai au régent que mollir serait sa perte, que le Rubicon était passé, ST-SIM. 512, 41. Je laisais, en l'honneur du célibat, des prosopopées autrement éloquentes que les tiennes; et pourtant j'ai fini par passer le Rubicon [je me suis marié], CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § V.

— REM. Mme Staël a employé ce mot dans un sens que la langue n'admet pas : il [Napoléon] était au bord de ce fleuve [le Niémen], qui, on peut le dire, était le Rubicon de sa prospérité, *Hist. de l'emp.* XXV.

RUBICOND, ONDE (ru-bi-kon, kon-d'), *adj.* Qui est rouge, en parlant du visage, de la face, ce qui a la face rouge, en parlant d'une personne. Il est rubicond. Le licencié qui l'accompagne, cette face rubiconde, se sonne dans Chérubin Nou, c'était un chanoine de l'Église de Tolède, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 13. Nous ne sommes de fer ni vous ni moi ; mais, avec du régime, nous vivrons ; et je vois mourir à droite et à gauche de gros cochons à face large et rubiconde, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 18 mars 1738. D'un nez à face rubiconde Ils [nos fils] feront un épieurien, SÉNARD, *Âge fut.*

— ETYM. Lat. *rubicundus*, qui est le participe du verbe *rubico*, dénominatif d'un *rubicus*, tous deux ne se retrouvant pas et dérivés de *ruber*, rouge.

† **RUBICOT** (ru-bi-ko), *s. m.* Voy. PÉRIOT.

† **RUBIDIUM** (ru-bi-di-om'), *s. m.* Métal d'un nouveau métal découvert par MM. Bunsen et Kirchhoff, et donnant, dans le spectre, deux raies rouges. Le corps ainsi découvert [par le rubidium spectral]... fut nommé rubidium, pour rappeler les belles raies rouges que contient son spectre, et qui ont servi à le faire connaître, DELAUNAY, *Ann. du Bur. des longit.* 1869, p. 515.

— ETYM. Lat. *rubidus*, rouge brun.

† **RUBIETTE** (ru-bi-è-t'), *s. f.* Voy. HORMONC, n° 2.

† **RUBIGINEUX, EUSE** (ru-bi-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui est plein de rouille. || Qui est de la couleur de la rouille. Elles [particules calaires d'une roche] se dissolvent dans les acides avec une vive effervescence, et laissent un sédiment de terre rubigineuse assez volumineux, LAMARCK, *Voy. Alger*, I, 109.

— ETYM. Lat. *rubiginosus*, de *rubigo* (voy. ROUILLE).

RUBINE (ru-bi-n'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Préparation de métaux dont la couleur est d'un rouge approchant de celle du rubis. || Rubine d'antimoine, ancien nom de l'oxyde d'antimoine contenant « 4 à 8 atomes d'oxyde pour 1 atome de sulfure. || Rubine d'argent ou argent rouge, ancien nom sous lequel on a confondu deux espèces minérales appartenant à la famille des sulfurides et au genre sulfure ; ces espèces sont l'*argyrythrose* et la *pyrrargite*. || Rubine d'arsenic, sulfure d'arsenic composé d'un atome de chaque substance. || Rubine de soufre ou rubis de soufre, c'était un mélange de soufre avec une huile fixe, LEMORANT.

— ETYM. Voy. RUBIS.

† **RUBINIQUE** (ru-bi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rubinique, acide qui, dans un ancien temps que l'acide japonique, lorsqu'on traite la catéchine par les alcalis.

RUBIS (ru-bi ; l's ne se prononce pas même devant une voyelle ; ce que Chifflet remarque aussi au XVIIe siècle, *Gramm.* p. 216), *s. m.* || 1° Pierre précieuse, rouge et transparente. Telle qu'une bergère aux plus beaux jours de fête Jus supposés rubis ne charge point sa tête, BOIL. *Art poét.* II. Son turban disparaît sous les feux des rubis, VOLT. *Scythes*, I, 1. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale, TR. *Russie*, II, 12. Les royaumes de Pégu, d'Ava, d'Aracan, de Lagos, où l'on trouve les plus beaux rubis de la terre, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 12. L'usage du rubis est borné, à cause de sa rareté et de son peu de volume, aux bijoux et à l'horlogerie, POURCHOT, *Cours. chim.* I, p. 393. À grosseur et à qualité égales, le diamant a plus de prix que le rubis, le rubis plus que le saphir, THENARD, *Traité de chimie*, I, II, p. 203. || Rubis oriental, la première des pierres de couleur pour le prix comme pour la beauté (couleur du rayon rouge du spectre solaire). Les anciens les nommaient *carbunculus*, escarboucles. || Rubis balais, celui qui est d'un rouge tirant. || Rubis spinelle, rubis plutôt rose que rouge. || Rubis blanc, variété de corindon qu'on nomme aussi saphir blanc ; pierre blanche à quatre pans. || Rubis de Bohême, grenat d'un beau rouge ; variété de quartz hyalin. || Rubis du Brésil, nom donné à des topazes de ce pays chauffées jusqu'à les faire rougir. || Rubis de Sibérie, tourmaline rouge. || 2° Faire rubis sur l'ongle, boire et vider le verre de façon qu'il y reste à peine une goutte de vin, qui, mise sur l'ongle, représente un rubis. Je sirote mon vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau ; Je fais rubis sur l'ongle, et n'y mets jamais d'eau, REGNARD, *Jol. amour*, III, 4. || Fig. Rubis sur l'ongle, exactement, parfaitement, pour rubis sur l'ongle. Le sottise en est faite ; Il faut la boire : aussi la buvons-nous Rubis sur l'ongle, PIRON, *Contes*. || 3° Pâte rubis, variété transparente de fluorine ayant la couleur de rubis. || 4° Rose rubis, voy. ROSE, n° 6. || 5° Un oiseau-mouche. || 6° Fig. Et pourtant, rubis ! Il en dit des choses qui ont la forme ou la couleur du rubis. Et leurs pleurs, en glissant sur la terre arrosée, En liquides rubis dispersent la rosée, DELILLE, *Pitié*, IV. || 7° Rubis de soufre, voy. RUBINE. || 8° Fig. et populaire. Boutons ou dévures rouges qui viennent au nez et sur le visage. Où maints rubis balais tous rougissants de vin..., BRUNEAU, *Sat.* X. Chassis de revoir l'Aurore, Le verre en main, je lui dis : Vois-tu sur la rive more Plus qu'à mon nez de rubis? MAITRE ADAM (le menuisier de Nevers), *Chanson nouvelle*.

— HIST. XIIe S. [Charles] Qui des rois crestiens est topaze et rubis, SAC. XXVII, || XIIIe S. Li coverciles est d'un rubi bien taillié, *Bestiaire*, MICHEL, *Fartonap.* V, 1026. En ceste isle [Ceylan] treuve l'en les rubis, et en nulle autre contrée du monde ne croissent, fors en ceste, MAND. 206. Et pour ce que celi [celle] servir qui li samble Li rubis de toutes biautez, *Lai de Cheheron*, || XVe S. Beau nez, dont les rubis ont ensué couleur, MICH. DE LA VIGNE et CHALLEMEL, Et duquel la couleur richement participe Du rouge et violet, BASSELIN, *Vau de Vire*, 6. || XVIe S. Pour les rubis, rubins, qui sont au vif naïfz, appelez à Paris tanes, l'on sera de ces remedes, O. DE SERRES, 929.

— ETYM. Prov. *rubis* et *rubina* ; espagn. *rubi* ; port. *rubi*, *rubim* ; ital. *rubino* ; du lat. *ruber*, rouge. Le français devrait être *rubin* ; sous sa forme, il provient probablement du provençal ; l'a y est resté en hiatus, la règle de position nominatif.

RUBRICAIRE (ru-bri-kè-r'), *s. m.* Homme qui sait bien les règles, les rubriques du bréviaire. Si le rubricaire sortait de ses limites, devenait docteur, il décidât.... respectons néanmoins ce rubricaire, quel qu'il soit, à cause de l'autorité des auteurs qui l'ont cité, BOSS. *Var.* XI, 20. Au neuvième siècle, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 20.

— ETYM. *Rubrique*.

† **RUBRICATEUR** (ru-bri-ka-teur), *s. m.* Artiste qui écrivait les mots en couleur. || Celui qui peignait les miniatures, dans les manuscrits du moyen âge.

— ETYM. *Rubrique*.

† **RUBRIFIQUE** (ru-bri-fi-k'), *adj.* Terme didactique. Qui rend rouge. Des rayons rubrifiques, jaunâtres, rouges, rendre à chacun la sensation du rouge, du jaune, VOLT. *Phil. Newt.* I, 6.

— ETYM. Lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire.

† **RUBRIQUE** (ru-bri-k'), *s. f.* || 1° Terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang. || 2° Sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent sur le bois les lignes des pièces de bois à équarrir. || Ocre rouge artificielle. || 3° Titres des livres de droit civil et canon, qu'autrefois on écrivait en rouge. Si vous avez besoin de lois et de rubriques, Je sais le Code entier avec ses Authentiques, CORN. *Ment.* I, 6. || 4° Dans l'Église, les rubriques, les rites selon lesquels on doit célébrer la liturgie et l'office divin, parce que, dans les missels, les rituels, les bréviaires, etc. on les a communément écrites en lettres rouges. Il sait les rubriques par cœur. Sur la parole de celui qui a écrit les rubriques de l'Ordre romain, je ne me point du tout qu'on ait mêlé le pain sacré dans du vin qui ne l'était pas, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 20. || Petites règles, imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire, et qui servent à faire connaître les divers temps de l'année à chacune des heures canoniales. || 5° Par extension. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue. Cette nouvelle est sous la rubrique de Londres. || Indication fausse du lieu de la publication d'un livre. Beaucoup de livres imprimés en France portent la rubrique de Genève, de Ve Hare de Londres. || 6° Familièrement. Méthodes, règles, pratiques anciennes. On n'y sait guère alors que la vieille rubrique, CRÉB. *Galerie*, I, 7. Les grands en toutes choses se font attendre et se moulent sur de plus grands, qui, de leur part, pour n'avoir rien de commun avec leurs inférieurs, renoncent volontiers à toutes les rubriques d'honneurs et de distinctions dont leur condition se trouve chargée, LA BRUY. XIV. Moins circonspect à son égard [d'une dame] qu'au mien, il mettait en cruive avec elle les rubriques communes de la galanterie, Mme DE STAEL, *Rém.* I, p. 72. Voilà ses sots discours, toujours même rubrique, DUPERRAY, *Rubr.*, I, p. 7. Fig. et familier. MOL. Roses, finesses. Il n'a pas affaire à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas, MOL. *Méd. malgré lui*, SC. 7. Vous y savez, monsieur, d'admirables rubriques, TR. CORN. *Amour à la mode*, I, 2. C'est dans cette occasion qu'il me fit voir qu'il était consommé dans toutes sortes de rubriques, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3.

— HIST. XIIIe S. Et totes les rubriches estoient escrites, chascune par soi vermeillies, *Ast. de Lorr.* I, 31. || XIVe S. La première rubriche est de l'ordenance du premier traïté, II, DE MONSTRELLE, P. I, || XVe S. Et en effet, de ces droit rubriques, Tout le premier rubriche, C'est, de juré naturali cy, COQUILL. *Droit nouv.*

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *rubrica* ; du lat. *rubrica*, [terre] rouge, de *ruber*, rouge.

† **RUBRIQUER** (ru-bri-ké), *v. a.* Marquer à la rubrique, à la couleur rouge. En corrigeant les épreuves, en rubriquant les exemplaires, j'ajoutai à la plume les passages mal venus, il [Schæffer] étudie cet art nouveau [l'imprimerie], CH. THIAULT, *Moniteur univ.* 1er août 1858, p. 1401.

— ETYM. Lat. *rubricare*, colorer avec la rubrique.

† **RUCHAIRE** (ru-ché-r'), *adj.* Terme de zoologie. Épithète donnée à un insecte hyménoptère qui construit des ruches.

RUCHE (ru-ch'), *s. f.* || 1° Demeure où les abeilles vivent et font le miel. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière, PASC. *Fragm. sur la vide.* Une ruche est d'une structure sans comparaison plus ingénieuse que la cabane d'un Huron, FONTEN. *Sur la poés. en général. Œuvr.* t. III, p. 218. Quel admirable art vous dû sage qu'une ruche d'abeilles! quelle sagesse profonde se cache dans cet abîme! BONNET, *Insectologie*. || Particulièrement. Logement des abeilles qui reçoivent les soins de l'homme, c'est ordinairement un panier en forme de cloche. || Ruche de verre, ruche vitrée en forme de pyramide tronquée, dans laquelle on met les abeilles pour observer leurs travaux. || 2° Le panier et les abeilles qu'il contient. Il a tant de ruches. Une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, SÉVR. *Nature des unies*. || Châtrer une ruche, voy. CHÂTRER. || Fig. Il ne faut point fâcher une ruche, il ne faut pas s'attirer une multitude de petits ennemis. || 3° Habitation des insectes, des vers qui vivent en société. || 4° Ruche marine ou aquatique, éponge habitée par des animaux aquatiques. || 5° Terme de marine. Garçons d'un bâtiment neuf, avant qu'il soit ponté. || 6° Terme de pêche. Sorte de machine pour prendre le poisson. Faisons aussi défenses de se servir de ruches, mannes et autres engins, pour prendre crevettes depuis le 1er mars jusques au dernier du mois de mai, *Ordonn.* août 1681, || 7° Dans les mines de Normandie, la roche était une mesure contenant environ cinquante livres de sel. || 8° Bande plissée d'étoffe, de toile ou de dentelle qui, dans la toilette des femmes, sert d'ornement à différents ajustements, tels que bonnets, collerettes, chapeaux, robes ; ainsi dite par comparaison avec la gaufre des ruches. || Ruche chicorée, bande d'étoffe de soie, ou de laine ou de percale déchiquetée à l'emporte-pièce en forme de dents de scie ou autres, que l'on plisse à doubles ou à triples plis.

— HIST. XIIIe S. Et si post hem pestre huit rouches de tout l'hiver d'un galoun [gallon] de miel, *Bibl. des Chartes*, 4e série, t. II, p. 307. ....Sunt ensuis plus grans que de mouches Qui se recueillent en lor ruoches, *la Rose*, 8762 || XVIe S. Rucques ou vaisseaulx de mouches à miel et cire, DU CANGE, RUCHE. || XVIe S. L'on façonne les ruches de bois,

de pierre, de terre cuite, de brique, d'escorce d'arbres, de paille; on les enferme dans les murailles.... 0. DE SERRES, 435. Les Portugais présentent la ville de Tamify.... les habitants d'icelle portèrent sur la muraille grand'quantité de ruches, de quoy ils sont riches; et à tout eu feu chassèrent les abeilles si vivement sur leurs ennemis qu'ils les meirent en route, MONT. II, 490.

— ETYM. On fait venir ce mot du celtique: basbret, ruskre, écorce et ruche, gaélique, ruay, écorce: carnoouaillas du 12e siècle, ruse, écorce: les ruches étant faites d'écorce d'arbres. En provençal ruscu veut dire écorce. D'un autre côté des glosses anciennes donnent l'adv. haut-all. rusca, paille, corbeille.

† RUCHÉE (ru-ché), s. f. Produit d'une ruche. || Population entière d'une ruche.

— HIST. XVIe s. Quant à la ruchée d'abeilles qui se vint poser sur la poupe de la navire de Dion.... AMYOT, Dion, 30. Nous communiquons une question; on nous en refonne une ruchée, MONT. IV, 320.

† RUCHER (ru-ché; l'r ne se lie jamais), s. m. Endroit où sont les ruches. On doit exposer le rucher au midi et à l'abri de la pluie et de la trop grande ardeur du soleil, CHOMEL, Maison rust. t. I, p. 301, dans POITEVIN. || Lieu où il y a beaucoup de ruches.

— HIST. XVIe s. Si le pais est aucunement sujet aux vents, l'apiier ou ruschier sera hautement fermé de muraille.... O. DE SERRES, 433. Nous fournirons le rucher de toutes sortes de plantes.... ib. 423.

— ETYM. *Ruche*.

† 2. RUCHER (ru-ché), v. a. Se dit, chez les litgères et les couturières, de l'action de faire une ruche. Rucher du tulle, du ruban.

— ETYM. *Ruche*.

† RUCHEUR (ru-cheur), s. m. Ouvrier qui met le foin en petites meules.

— ETYM. *Ruche*, par comparaison de forme.

† RUCHOTTER (ru-cho-té), v. a. Terme de culture flamande. Labourer de manière à déplacer en huit années toute la terre d'un champ.

— ETYM. *Ruchoter*, diminutif inusité de *rue* (voy. RUELLE).

RUDANIER, ÈRE (ru-dà-nié, nè-r'), adj. Terme populaire, peu usité au masculin. Qui est rude à ceux à qui il parle. Adieu, beauté rudanière, MOL. *G. Dandin*, II, 4.

— HIST. XVIe s. Rude sane, rude asnier, R. BRET. *Prénôt.* p. 176.

— ETYM. *Rude*, et *danier*.

RUDE (ru-d'), adj. I° Qui n'est pas dégrossi, qui est brut, inculte (sens propre et étymologique). Vous avez oui parler de cet amas rude et indigeste [le chaos] qui précéda la disposition et la beauté des choses que nous voyons, MALH. *le Jeune*. S'ils [les vers] n'étaient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus rudes et les plus grossières, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *l'Estoile*. D'esprit, j'en ai fort peu; mais en l'aurait bien rude Si l'on ne profitait d'une longue habitude, MARIVAUX, *Mercure*, de quil. II, 9. Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes et demi-sauvages, comme leurs maîtres, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 173. || Des mœurs rudes, des mœurs d'une simplicité grossière. || 2° Par extension du sens de non dégrossi. Apre au toucher. Avoir la barbe rude. Une brosse fort rude. Qu'était-ce donc que son vêtement? un rude cilice, SAURIN. *Ert. hort. sur sainte Thérèse*, t. I, p. 200. || Couvert de petites saillies on aspérités nombreuses et sensibles au toucher. Avoir la peau rude. || Se dit des plantes qui présentent au tact une aspérité insensible à l'œil. || 3° Apre au goût. Vin rude. || 4° Apre et difficile, en parlant des choses. Rude montée, rude côte. Le rude sentier de la vertu. Le juste, s'aidant à lui-même.... ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce rude métier, BOURD. *Exh

soubs bien plus rude ciel que le nostre, in: s. 259. À rude chene dur lieu, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *rude*; espagn. *rudo*; it. *rude*; du latin *rudis*.

RUDEMENT (ru-de-man), *adj.* ‖ 1° D'une manière rude, violente. Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine [le péché originel], et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes, PASC. *Pens.* VIII, 6d. HAYET. Elle [la cavalerie des Thébains] chargea rudement les Athéniens, ROLLIN, *Hist. anc.* Gœt. t. v, p. 442, dans POUGENS. Hier matin, comme j'étais au lit, j'entendis frapper rudement à ma porte, MONTESQ. *Lett. pers.*, 5. ‖ Fig. Aller rudement en besogne, travailler vigoureusement. Il [Fénelon] travaillait rudement, se dit d'un homme qui fait quelque chose avec un excès d'ardeur, avec violence. ‖ 2° Avec dureté, sans ménagement. Je lui demandai s'ils ne décidaient pas formellement que la grâce est donnée à tous; mais il me rebuta rudement, et me dit que ce n'était pas là le point, PASC. *Prov.* I. Je partai bien rudement à Mme d'Aubigné sur ses mauvaises habitudes, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 463, dans POUGENS. Hector avait soutenu l'opinion de Huet et n'était point évêque, l'abbé Bolland tomba plus rudement encore sur Lederc, qui lui répondit de même, VOLT. *Pol. et leg. Frogm. hist. sur l'Inde*, 23. Je m'exposais à me faire demander rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlais, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. ‖ 3° Sans ménagement. Il le chevalier de Grignan] a été rudement saigné; il résista à la dernière fois, qui fut la onzième, mais les médecins l'emportèrent, SÉV. *to fevr.* 1673. ‖ 4° Popularement. Il mange, il boit rudement, beaucoup.

— HIST. XIIIe S. Se Rustebues rudement rime Et se rudece ne sa rime a, Prenez garde qui la rieie, RUTEB. II, 228. ‖ XVIe S. Et ne soit l'en ceste chose geter si rudement ne si soeuf, qu'elle ne chiece ou [meurt] tous ceurs en une heure manières, GERSON, *Eth.* 24. ‖ XVIIe S. Les Allemands.... sont rudes et vivent rudement, COMM. VI, 2. ‖ XVIIe S. Ilz le chargerent si rudement, qu'ilz le mirent en desordre, LA NOUE, ANYOT, *Philop.* 31. Moyse donc parlant rudement comme le simple populaire, CALV. *Instit.* 1023. Ainsi comme un vieux chesne agité rudement Par deux vents ennemis, DESPORTES, *Angélique*, 1.

— ETYM. *Rude*, et le suffixe *ment*; prov. *rudament*.

RUDENTÉ, ÉE (ru-dan-té, tée), *adj.* Terme d'architecture. Il se dit des pilastres ou des colonnes dont les cannelures sont remplies, jusqu'au tiers de leur hauteur, d'une espèce de bâton ou cordage. ‖ Se dit aussi des cannelures elles-mêmes.

— HIST. XVIe S. Rudenté, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *rudens*, cordage.

† **RUDENTER** (ru-dan-té), *v. a.* Tailler des ornements dans les cannelures des colonnes.

— ETYM. Voy. RUDENTÉ

RUDENTURE (ru-dan-tu-r'), *s. f.* Terme d'architecture. Espèce de bâton ou de câble uni ou sculpté, dont les cannelures des colonnes sont remplies par le bas. ‖ Il y a aussi des rudentures de relief, c'est-à-dire sans cannelures.

— HIST. XVIe S. Rudenture, COTGRAVE.

— ETYM. Voy. RUDENTÉ.

RUDÉRAL, ALE (ru-dé-ral, ra-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes qui croissent dans les décombres.

— ETYM. Lat. *rudus, ruderis*, décombres.

† **RUDÉRATION** (ru-dé-ra-sion), *s. f.* Terme de construction. Pavage en cailloux ou petites pierres. ‖ Gallicisme pour le parement d'un mur. ‖ Action d'appliquer cet enduit.

— HIST. XVIe S. Ruderation, CUBIN, *Dict.*

— ETYM. Lat. *ruderationem*, de *rudus, ruderis*, gravois.

RUDESSE (ru-dè-s'), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est brut, de ce qui n'est pas dégrossi, poli. Et que serait-ce, bon Dieu ! si j'allais rechercher toutes les imperfiances de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruities, les choses froides et platement dites qui s'y trouvent pertout! HOR. *Dissert. sur Joconde.* Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse De ces savantes mesures adoucit la rudesse, IB. *Art p.* IV. J'admirais mieux maintenir par les lois la rudesse du peuple vainqueur, qu'entretenir par elles la molesse du peuple vaincu, MONTESQ. *Esp.* 2, 13. Leurs postes [des peuples libres] auraient plus souvent cette rudesse originale de l'invention qu'une certaine délicatesse que donne le poli, IB. IB. XIX, 27. Lacépède, dont la douceur bienveillante et la politesse.... n'avaient eu d'autre tort que de se tourner en adulation un peu facile devant la rudesse du premier empire, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, 16e Cent-Jours*, XIII. ‖ 2° Qualité de ce qui est rude, âpre au toucher. La rudesse de la peau. La rudesse d'une toile neuve. ‖ 3° Par extension. Il se dit de ce qui est désagréable à voir, à entendre, à lire, etc. La rudesse de la voix, d'un style. La rudesse de son pinceau. ‖ 4° Rigueur, en parlant des saisons. La rudesse de la saison.... me fait trop de peur pour me laisser sortir de la chambre, BALZ. liv. IV, lett. 17. ‖ Il se dit aussi de ce qui affige. Et des afflictions regarde les rudesses Comme des traitements dus à la lâcheté, CORN. *Imit.* I, 21. ‖ 5° Fig. Ce qui, dans le caractère, dans les manières, dans l'extérieur d'agir, est comparé à l'action des corps rudes. Il ne faut pas..... vous figurer que ce présent [du cardinal de Retz à Mme de Grignan] soit autre chose.... qu'une pure bagatelle, dont je refus serait une très-grande rudesse, SÉV. 21 juillet 1675. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse parmi eux, *Duc de Mont.* Qu'il était éloigné de ceux qui, joignant à la sévérité de leur profession la rudesse de leur humeur.... m. le Tourneux, l'inflexible rudesse De leur superbe oreille [des princes] offensait la mollesse, BAC. *Ath.* III, 3. Nourri dans les forêts, il en a la rudesse, IB. *Alex.* II, 2. ....Que puissent nos chants Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse ! IB. *Esth.* III, 3. Il [Virziani] n'avait point cette rudesse et une certaine fierté sauvage que donne assez souvent le commerce des livres sans celui des hommes, FONTEN. *Virziani.* ‖ Politiquement. Insensibilité. J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse, BAC. *Phéd.* IV, 3. ‖ 6° Manque de soin, de douceur, de quantité. Reprends, reprends, Jason, les premières rudesses; Leur coup m'eut bien plus doux que tes hautes tendresses, BAC. *Méd. Cor*, III, 3. La privation des rudesses me tiendrait lieu d'amitié en un besoin, SÉV. 6 nov. 1680. Je lui dis à Mile du Plessis] des choses admirables, IB. 26 sept. 1675. Je ne puis lui pardonner [à la fortune] les rudesses qu'elle a pour nous tous, IB. 8 AVR. 1676. Ne vous ai-je point dit que la grande dure, chapitre quante. Reprends, reprends, Jason, les premières rudesses; Leur coup m'eut bien plus doux que tes hautes tendresses, BAC. *Méd. Cor*, III, 3. La privation des rudesses me tiendrait lieu d'amitié en un besoin, SÉV. 6 nov. 1680. Je lui dis à Mlle du Plessis] des choses admirables, IB. 26 sept. 1675. Je ne puis lui pardonner [à la fortune] les rudesses qu'elle a pour nous tous, IB. 8 AVR. 1676. Ne vous ai-je point dit que la grande dure, chapitre quante. Reprends, reprends, Jason, les premières rudesses; Leur coup m'eut bien plus doux que tes hautes tendresses, BAC. *Méd. Cor*, III, 3. La privation des rudesses me tiendrait lieu d'amitié en un besoin, SÉV. 6 nov. 1680. Je lui dis à Mlle du Plessis] des choses admirables, IB. 26 sept. 1675. Je ne puis lui pardonner [à la fortune] les rudesses qu'elle a pour nous tous, IB. 8 AVR. 1676. Ne vous ai-je point dit que la grande dure, chapitre quante [M. de Meurmel] fait l'ami de Quanto [le roi] au fils de M. de la Rochefoucauld [Marsillac] ? IB. 23 oct. 1676. Le roi sur son visage ne montrait rien, BRANTÔME, *Ses mots*. Les mots les plus flatteurs paraissent des rudesses, ROLL. *Nat.* XI.

— HIST. XIIIe S. Puisque chascuns maintenant par rudece [se] restore amés-ains que ranons l'adresse...., MÄTZNER, p. 80. ‖ XVIe S. La rudece de l'ancien langage scurmoient, BERCHERE, p. 7. La rudece de leur entendement, BRANTÔME, *Duc de MEURMEL*. ‖ XVIIe S. Et fist plusieurs rudesses audit hostel à dame Ambroise de Loré, J. DE TROYES, *Chron.* 1480. Ayez à Philoctete la fierté de la rudesse du pilote, qui resiste le plus qu'il peut à la rudece du temps et à la force des undes, ANYOT, *Philop.* 20. Et sa douleur exprimoit la rudesse de la rudesse du temps, le deslogement de l'empereur [Charles-Quint] qui s'en va et à vos armes, CALV. I, 24. Et si l'erreur de la grande rudesse [grossièreté] des traits contre moy decochez, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Plainte de l'Ausbaron*. N'ayant jamais receu de moy que rudesse, et senty qu'elle [ma vaillance] estoit plus parlant de son fils mort], MONT. II, 82. Antochus, estonné de la rudesse d'un si pressant commandement [Popilius et son cercle], IB. III, 103.

— ETYM. *Rude*; prov. et esp. *rudeza*; catal. *rudesa*. On a dit aussi *rudece*.

RUDIMENT (ru-di-man), *s. m.* ‖ 1° Premières notions, premiers principes d'une science, d'un art. Les premiers rudiments sont, en tout genre, plus longs chez les hommes que les grands-progrès, VOLT. *Newt., introd.* ‖ 2° La partie la plus élémentaire de la grammaire. Savoir les déclinaisons et les conjugaisons dans les langues anciennes, avec les premières règles de la syntaxe; chez nous, les premières règles de la syntaxe, les conjugaisons et la définition des espèces des mots, c'est savoir les rudiments. Particulièrement. Petit livre qui contient les éléments de la langue latine. Le rudiment de Lhomond. Trouvez-moi un faiseur de fagots qui..... comme moi..... ait su dans son jeune âge son rudiment par cœur, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 4. ‖ Fig. Familièrement. En être encore au rudiment, être encore novice dans un art, dans une profession. ‖ Il faut le renvoyer au rudiment, il faut le renvoyer aux premières notions de cet art, de cette profession. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Premiers linéaments de la structure des organes. Les premiers rudiments des os dans le corps humain sont de vrais cartilages, FOURCROY, *Conn. chim.* II, 2, p. 174. ‖ Organes réduits, dans de certaines espèces, à de très-petites dimensions. Dans l'espèce humaine, le mâle n'a qu'un rudiment de mamelle. L'espèce de trompe qu'il [le tapir] porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant, BUFF. *Quadrup.* I, 2, p. 2.

— HIST. XVIe S. De laquelle [l'Eglise romaine] la chrestienneté tient ses rudiments et institutions en la foy, DU CANGE, *rudimenta*.

— ETYM. Lat. *rudimentum*, apprentissage, par sens figuré de *rudis*, rude, dégrossi; voy. RUDE.

† **RUDIMENTAIRE** (ru-di-man-tè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient au rudiment, aux premières règles du langage. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Se dit de tout partie qui n'existe qu'ébauchée d'une manière plus ou moins imparfaite.

— ETYM. *Rudiment*.

† **RUDISTES** (ru-di-st'), *s. m. pl.* Ordre de la classe des céphalopores renfermant ceux dont la coquille est épaisse, grossière et extrêmement irrégulière.

— ETYM. *Rude*.

† **RUDOLPHINES** (ru-dol-fi-n'), *adj.* Voy. RODOLPHINES.

RUDOYÉ, ÉE (ru-do-yé, iée), *part. passé* de rudoyer. Un enfant rudoyé par son maître.

† **RUDOYEMENT** (ru-doi-man), *s. m.* Action de rudoyer.

— HIST. XVIe S. Les rudoyements desdaigneux, MONT. IV, 238.

RUDOYER (ru-do-yé; plusieurs prononcent rudoi-yé), *v. a.* Il se conjugue comme employer. Traiter rudement, ordinairement en paroles. Il quoiqu'il ait deux fois payé, N'a laissé d'être rudoyé, SCARR. *Virg.* VI. Je n'aime pas qu'on me rudoie, moi, inconnu, MOL. *Amph.* Arrelig, sc. 33. Comme vous rudoyez le pauvre monde ! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 6. ‖ Rudoyer un cheval, le frapper du fouet, le piquer de l'éperon, etc.

— HIST. XVIe S. Mechmet ayant enfin cullraguesment rudoyé Chasai chef de ses janissaires, MONT. II, 6.

— ETYM. *Rude*; Berry, *rudeyer*, *rudéger*.

† **RUE** (rue), *s. f.* ‖ 1° Chemin bordé de maisons ou de murailles dans une ville, dans un bourg, etc. Rue Saint-Honoré. Rue Notre-Dame-des-Victoires. Envoyer des soldats à chaque coin des rues, CHATEAUBRIAND, *Hist. de France*, t. II, p. 1. Pour traverser la rue au milieu de l'orage, Un ais sur deux pavés forme un étroit passage, DELILLE, *Imit.* VI. Pour former dans le sein de l'offense personne, RAC. *Phaid.* I, 1. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du chariot qui frappe devant la porte; cet avant-propos prévient pour le reste du discours, MONTESQ. *Lett. pers.* 62. La ville [Rome] n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient, IB. *Rom.* I. Si le mur du jardin qui donne sur la rue...., CHÉN. *Révol.* II, 4. Venise n'a point de rues; toutes les maisons sont entourées d'eau, PONFAIT, *Instit. Mém. scienc.* I, V, p. 218. La colonne s'arrête; ses derniers chevaux couvrent encore la campagne; son centre est encadré dans une des plus longues rues de la ville [Moscou]; sa tête touche au kremlin, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 4. Ceux qui avaient parcouru la ville [Moscou], assourdis par la tempête, aveuglés par les cendres, ne pouvaient plus se reconnaître, puisque les rues disparaissaient dans la fumée et sous les décombres, IB. IB. 7. ‖ Avoir pignon sur rue, voy. PIGNON. ‖ Ce cheval a pris un clou de rue, voy. CLOU, 8°. ‖ Être fou à courir dans les rues, être extrêmement fou. ‖ (Cl. Tardy) est à la veille de courir les rues, de folie et de présomption, ou d'être enfermé dans les Petites-Maisons, GUI PATIN, *Lett.* I, p. 478. ‖ Cette histoire, cette nouvelle court les rues, elle est connue de tout le monde. Je serais incroyable si j'entreprenais de décrire l'accès du monde la plus fréquentée sur des mémoires qui courent les rues, RETZ, IV, 171. L'esprit court les rues, il est commun; tout le monde en a. ‖ Être comme les rues, être fort vieux. ‖ Cela est vieux comme les rues, se dit d'une chose qui n'est plus à la mode. ‖ Le bout de la rue fait le coin, se dit pour se moquer du galimatias de quelqu'un. ‖ Fig. Les rues en sont pavées, se dit de choses extrêmement communes. ‖ Être bon à jeter dans la rue, n'être plus bon à rien. Je ne sais pas à jeter dans la rue, LA FONT. *Gog.* ‖ 2° La grande rue, ou la grand' rue, rue principale d'une ville de province. ‖ 3° Les habitants d'une rue. ‖ A Rennes: On a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les re-

Digitized by Google

cueillir, sur peine de la vie, REGN. 1220. || 4° Espace qui reste vide dans une carrière, après qu'on a exploité les différents bancs de pierre dont elle se compose; se dit aussi des chemins, issues, etc. qu'on pratique pour l'exploitation.

— HIST. XIVe s. Toutes les rues à li bourgeis estunt, *Ch. de Rol.* CXC. || XVe s. Qui done velet le duc sur un cheval gascon Poindre parmi les rues, à sa main un baston..... SAL. VIII. Es rues de Sousans se sunt entreveü, *Th. le maint.* LII. || XVIe s. En oeste cité a CLX grans rues, et en chascune rue X mille maisons, MARC POL, p. 607. || XVIIe s. Et de plusieurs maisons est faite une rue, et de plusieurs rues une cité..... ORESME, *Eth.* 283. Ensi a Bauduins le lia; grant cité cherquie [parcourue], De rue en rue va, *Baud. de Seb.* XI, 46. Le vaillant roi Henri fut pris, pieça par Paris en rues foraines [détournées], DU CANGE, *foraines.* || XVIIe s. Et nous fu dit par les gens là presens que ledit Monst. d'Orleans et ses gens avoient esté ainsi tuez et murdrix emmy la dicte rue [Vieille-Rue-du-Temple] en allant leur chemin, et que ceulx qui en estoient fait l'en estoient fouir et laissié les corps tous mors dedens la boe emmy la rue, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 217. L'escuyer, qui l'attendoit au tourner d'une rue [chemin] sur les champs, FROISS. liv. I, p. 401, dans LACURNE. || XVIIe s. Ne tirans une seule voilée qu'elle ne fist des rues dans la campagne et inutilisons du camp ennemy, SULLY, *Mém.* t. I, p. 325. N'est permis de faire fumier aux rues publiques par lesquelles le trompette ou tambour faisans les criées..... *Nouv. coust. gén.* t. IV, p. 740. Et bien, puisqu'estes d'advis que je me mette en rue [j'entre dans la dispute]..... *Contes de Choisères,* P. 103, dans LACURNE.

— ETYM. Provençc. espago. et portug. *rua;* anc. ital. *rupa;* du bas-lat. *ruga* (*rua*, dans un texte du IXe s.), place, rue, que des étymologistes dans du Cange, approuvés par Diez, regardent comme tiré du lat. *ruga*, ride, au sens de sillon, de il rang, rue. Du Cange a aussi *ruta*, *ruta*, mais le g a l'antéfricité; cependant *ruta* fait songer au celtique *rod*, *rut* (VOY. ROUTE à l'étymologie).

2. RUE (*ru-e*), f. || 1° CHARTE de la famille des rutacées. || Plante médicinale d'un goût âcre et amer. || 2° Rue des maraîtres, espèce de petite fougere, genre aspidie. || Rue de chèvre, VOY. CAPRIER. || Rue de chien, espèce de scrofulaire. || Rue des prés, *thalictrum flavum*, L.

— HIST. XIIIe s. Prenez rin e rue e peivre, *Mr. St Jean.*

— ETYM. Wallon, *rou*; génev. *rote*; provenç. *ruda*, *ruta*; espago. *ruda*; lat. *ruta*; du lat. *ruta*, qui est le grec ῥυτὴ, mot du Péloponèse, qui se rattache à ῥύω, la rue faisant couler les règles.

RUÉ, ÉE (*ru-é, ée*), *part. passé de* RUER. Une pierre ruée contre un chien. || Fig. Ses plus grands coups sont rués, se dit d'un vieillard dont les forces sont à bout, et aussi il se modère, il montre moins d'ardeur. || Les plus grands coups sont rués, se dit des grands efforts sont faits dans l'affaire dont il s'agit (les phrases ont vieilli).

† **RUÉE** (*ru-ée*), s. f. Terme rural. Amas de paille ou de chaume qu'on fait pourrir, pour le mêler ensuite avec le fumier.

— ETYM. *Ruer*, à cause qu'on *rue*, jette en tas; plutôt, à cause de la forme, que *rouir*, pourrir.

RUELLE (*ru-è-l'*), s. f. || 1° Petite rue. Je l'entendais du côté de la ruelle; ce que c'est je plus court et le plus commode..... DANCOURT, *Fête du village, in*, S. || Courreur de ruelles, celui qui fréquente les lieux de débauche à Londres, pour les maux lieux sont souvent dans les ruelles. Puis les Gascons et les trois péronnelles Y concertaient sur des tons de ruelles, cantus. *Ver-vert*, III. || Fig. Ruelle du lit, ou, simplement, la ruelle, espace laissé entre le lit et la muraille. La coutume d'Espagne est de recevoir les envoyés à la ruelle c'est le

ruffienne: Casemates, ravelines, ruffiennes, CANLOIT, IV, 46.

† **RUFINE** (ru-fi-n'). *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action de l'acide sulfurique sur la salicine à la température ordinaire.

— ETYM. Lat. *rufus*, roux.

† **RUFINO-SULFURIQUE** (ru-fi-no-sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide rufino-sulfurique, un des produits indirects de la décomposition de l'indigo par l'acide sulfurique.

† **RUGINATION** (ru-ji-na-sion), *s. f.* Action de ruginer.

RUGINE (ru-ji-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Instrument dont on se sert, dans les opérations chirurgicales, pour racler ou ratisser les os.

— HIST. ANC. Rugineux rapsodistes, BOIV. suppl. VIII, 4.

— ETYM. On ne trouve pas d'où provient ce mot, à moins que ce ne soit une altération du latin *runcina*, rabot. Au lieu de *ruginæ*, au XIVe siècle on disait *roine:* Faire de tous ces pertuis [pratiqués ou crâne] un o [avec] la lentiole ou a la roisne, H. DE MONDEVILLE, f° 55. *rogine:* [après la trépanation] ils roignent le costé aspre o une roigne, LANFRANC, f° 34, *verso. Rosane* ou *roigne* est *rouanne* (voy. ce mot).

RUGINÉ, RE (ru-ji-né, née), *part. passé* de ruginer. Un os ruginé pour en détacher le périoste.

RUGINER (ru-ji-né), v. a. Racler, ratisser avec la rugine.

— HIST. XVIe S. Faut ensuyer l'os et voir si l'encre sera entrée dedens, qui se *tira* en ruginant et raclant l'os rugines, PARÉ, VIII, 4.

— ETYM. *Rugine:* au XIVe siècle, on disait *roisner:* l'instrument de quoi l'on roisne, H. DE MONDEVILLE, f° 55.

RUGIR (ru-jir), v. n. || 1° Pousser des ruginements. Le lion rugit-il dans une forêt, sans qu'il ait trouvé ce qui répande sa faim? RAC. *Bible, Amos*, III, 4. Le quadrupède écume, et son œil étincelle; il rugit; on se cache, on tremble à l'entour, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Les lions sont très-ardents en amour; lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et se livrer des combats furieux, BUFF. *Quadr.* I, III, p. 110. || Familièrement. Rugir comme un lion, pousser des cris de fureur. A la moindre injure qu'on nous fait, nous rugissons de colère comme des lions, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 39, dans FOUGÈRE. || 2° Il se dit de ces compositions des ruginements. Ils (de saints Apôtres) allaient chercher les lieux solitaires pour donner un cours plus libre à leur douleur; on les entendait non gémir, mais hurler et rugir dans les déserts, BOSS. *Sermons, Vertu. conversion*, 1. Plus loin, la torche en main, et rugissant de joie, Alecton..... BELLEAU, * Én.* IV. Le Seigneur rugira du haut de Sion, et sa voix retentira du milieu de Jérusalem, SACI, *Bible, Joel*, III, 16. Ce lion subjugué qui rugit dans sa chaîne, S'il ne vous aimait, ne vous ferait point de haine, VOLT. *Orphel.* V, v. || 3° Il se dit de bruits comparés à des ruginements. En vain autour de lui les vents ligués rugissent, DELILLE, VII. Fils de la lance, la bataille rugira sans armor, CHATEAUB. *Dartep*, ch. I. || Fig. Naguère encor, toi qui vivais d'aumônes, Déjà l'orgueil rugit dans tes discours, SÉNARD. *Alchim.* || 4° Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4° Activement. Prononcer avec un bruit comparé à un ruginement. Il roule des yeux et frémit en lui parlant, qu'elle ne prît connaissance; ne dirait-on pas qu'il s'apprête à l'emporter dans son antre pour la dévorer? que dirai-je peut-il lui rugir? CH. DE SERVAND, *la Femme de 40 ans*, IX.

— HIST. XIIIe S. Travailler sui e humilier sui meiz, rugner del gemiscement de mon cuer, *Liber psalm.* p. 60. Li chael [les petits] des lions rugiunt, ib. p. 152. || XIVe S. Il nourvirent seur moi leur boches si comme lions ravissans et rugissans, *Bible*, *Ps.* 21. Et com lion qui prant et ruit, *Psaumes en vers*, dans *liber psalm.* p. 278. || XVIe S. Ils tirés tout que ces bourgeois..... aperçurent ces bannieres et ces pennons à grand' foison ventiler et baloier, et ouirent ces archers ruire..... si furent effrayés, FROISS. I, I, 272.

— ETYM. Provenç. et espagn. *rugir*; ital. *ruggire*; du lat. *rugire*, où semble se trouver un radical *ru*, *ru-dere*, *ru-mor*, avec des désinences différentes. L'ancienne conjugaison était: il *rugit*, au présent, et *ruisant*, au participe. Dans le dialecte normand, *rujoces* représente une forme barbare *rugiabam*; *rugiebam* aurait donné *rujoie*.

RUGISSANT, ANTE (ru-ji-san, sant'), *adj.* Qui rugit. Une bonne rugissante. Un moment changé de courage inflexible; Le lion rugissant est un agneau paisible, RAC. *Esth.* II, 9.

RUGISSEMENT (ru-ji-se-man), *s. m.* Cri des animaux féroces, tels que le lion, le tigre, la panthère. Il [un lion] poussait des rugissements qui faisaient retentir toutes les forêts, *VEN. Tél.* II. Le rugissement du lion est fort que, quand il se fait entendre par échos, la nuit, dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 113. Fig. Bien loin d'eux vont mourir les clameurs populaires Et le rugissement des factions contraires, DELILLE, *Trois rég.* V.

— HIST. XIIIe S. Les rois rugissemenz est ausi com aiwes enundanz..... *Job*, p. 470. || XIVe S. Un lion..... par un rugissement haultain et espoventable, BOIV. II, 161.

— ETYM. *Rugir. Rugement* est formé de *rugir*; *rugissement*, de *rugissant*.

RUGOSITÉ (ru-go-si-té), *s. f.* Rides sur une surface raboteuse. Avec les moules en terre dont on se servait auparavant (avant Montalembert et ses moules en sable), la surface en cannet était toujours chargée d'aspérités et de rugosités, BUFF. *Hist. nat. Introd. part. arp. Œuvr.* I, VIII, p. 149. L'on voit, sur les os des jambes [des tigres], des rugosités près des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion, IB. *Quadrup.* I, III, p. 247. || En artillerie, défaut de fabrication des bouches à feu, DELOR.

— HIST. XVIe S. Les rugosités du fond de l'estomac, PARÉ, I, 29.

— ETYM. Provenç. *rugositat*; espagn. *rugosidad*; du lat. *rugositatem*, de *rugosus*, *rugueux*.

RUGUEUX, EUSE (ru-gheû, gheû-z'), *adj.* || 1° Qui a des rugosités. || Peau rugueuse, Celle dont la surface offre des proéminences irrégulières comme dans la gauge. || 2° S. m. Terme d'artillerie et d'artifice. Rugueux, Le métal est dentelé à une de ses extrémités, qui sert, dans les étoupilles et les amorces fulminantes, à déterminer par le frottement l'inflammation de la composition spéciale.

— HIST. XVIIIe S. Rugueux, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *rugos*; espagn *rugoso*; du lat. *rugosus*, de *ruga*, *ride*.

RUILÉE (rui-lé'), *s. f.* Bordure de plâtre ou de mortier qui sert à lier une rangée de tuiles avec un mur.

— ETYM. Anc. franç. *ruile* ou *riule*, règle, rang, du lat. *regula* (voy. RÈGLE).

† **RUILER** (rui-lé), v. a. Remplir une tranchée avec du plâtre ou du mortier liquide d'un mur à l'autre.

— ETYM. Voy. RUILÉE.

RUINE (ru-i-n'), *s. f.* || 1° Destruction d'un bâtiment qui tombe en ruine. Cette maison fait tomber. Cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, qui figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en chacun de nous, BOSS. *Lettr. à Mlle de Beaunez*, 9. Toutes les ruines sont réparées [en Judée], les villes et les bourgades sont magnifiquement relâties, BOSS. *Ib.* Ces barbares [les Germains], dont l'art et le génie n'étaient guère d'attaquer les villes, et encore moins de les défendre, en laissaient subsister les murailles en ruine, MONTESQ. *Rom.* 30. Le palais de votre capitale [Paris] menace ruine; la façade en est cachée par des masures, VOLT. *Pol. et lég. Ce qu'on ne fait pas.* Chaque jour, je trouvais sur ma route des champs abandonnés, des villages désertés, des villes en ruines, VOLNEY, *les Ruines*, I. || Fig. Il [l'homme] est tombé en ruine par sa volonté dépravée, le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement, BOSS. *la Vallière*. || Battre une place en ruine, la battre de toute l'artillerie, la bombarder. || Fig. Battre en ruine quelqu'un, chercher à détruire son crédit, sa position, sa puissance. Il tient que la France est battue en ruine par la plume de cet écrivain [dans la Gazette de Hollande], MOL. *Comtesse*, I. || Fig. Tomber de ruine en ruine, tomber d'un état fâcheux en un pire. C'est en cette sorte que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || Fig. Les ruines du visage, état d'un visage dévasté par la vieillesse. Assurez-vous que, quand vous n'aurez plus que de l'éloquence, personne ne la viendra chercher dans les ruines de votre visage, BALZ. liv. II, lett. 30. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer : que n'est ces avantage Pour les ruines du visage! LA FONT. *Fabl.* VI, 5. || 2° Il se dit aussi de toute espèce de destruction. .....Le Scythe alors lui demanda [au patrimoine qui taillait ses arbres] : Pourquoi cette ruine : était-il d'homme sage De mutiler ainsi ces pauvres habitants? LA FONT. *Fabl.* XII, 20. On peut sauver la ruine des continents terrestres et leur abaissement sous les eaux, en parcourant les îles de la mer du Sud, BUFF. *Hom.* I, II, p. 19. || 3° Les débris, les restes d'un édifice, d'une ville. Voilà une belle ruine. Cyrus..... Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines; Et le temple déjà sortait de ses ruines, RAC. *Esth.* III, 4. Si quelque reste des arts asiatiques mérite un peu notre curiosité, ce sont les ruines de Persépolis, décrites dans plusieurs livres et exposées dans plusieurs estampes, VOLT. *Mœurs*, 8. Deux choses nous annoncent notre sort et nous font rêver : les ruines anciennes et la courte durée de ceux qui ont commencé de vivre en même temps que nous, BIBER. *Lett. à Mlle Volland*, 11 août 1780. Les ruines doivent être solennelles, IB. *Salon de 1767, Œuv.* I, XIX, p. 70, dans ROUSSEAU. Près du Liban était Héliopolis, nommée depuis Baalbeck, fameuse encore par ses ruines subsistantes, BAILLY, *Atlantide*, p. 82. Au sortir de cette vallée, j'aperçus dans la plaine la scène de ruines la plus étonnante, VOLNEY, *les Ruines*, I. Les ruines répandent un singulier charme sur la campagne d'Italie, STAEL, *Corinne*, VII, 4. || Fig. Infortuné le peuple..... Qui voit..... périr son nom et son orgueil, Sans qu'un beau mausolé conserve de ses ruine, V. HUGO, *Odes*, IV, 4. || Fig. Ce n'est plus qu'une ruine, se dit d'une personne qui a perdu, en vieillissant, sa beauté ou son talent. || Pierres de ruines, pierres figurées, les lenticulites ou voit des représentations de vieilles ruines, aussi naturelles que si elles étaient l'ouvrage du pinceau. || 4° Terme de peinture et d'architecture. Représentation des édifices ruinés. Une belle ruine. Les ruines de ce peintre sont estimées. Orner un jardin de ruines pittoresques. On n'y voit point de ces tombeaux vides et ces ruines toutes neuves qui ne retracent aucun souvenir, GENLIS, *Mères rid.* I, 2, p. 3. || 5° Fig. Il se dit des Etats, de la puissance, des institutions, des grandeurs, des croyances que le destruction atteint. Ainsi, par la vertu de la croix, la religion païenne, confondue par elle même, tombait en ruines, BOSS. *Hist. II*, 12. On appela [lors des guerres de religion] les étrangers de toutes parts au sein de la France, comme à un pays de conquête; et on mis ce fiorissant royaume, l'honneur de la chrétienté, sur le bord de sa ruine, IB. *b' accri.* 5. Tout est perdu, c'est fait de l'Etat, il est du moins sur la pente de sa ruine, LA BRUY. I. Vous ne trouvez plus ici maintenant que les tristes restes d'une grandeur qui menace ruine, VEN. *Tél.* III. Rhapse se ne relèvera jamais de sa ruine I IB. IX. VIII. Les malheurs et la ruine entière de Jérusalem, MASS. *Petit car. Obstacl.* Si jamais les jésuites sont détruits en France, l'auteur [Jésuite condamné de Louis XIV] aura été le principal auteur de leur ruine, DUCLOS, *Œuv.* I, V, p. 118. || On dit dans un sens analogue : la ruine des affaires. || Il se dit souvent au pluriel dans ce sens. S'ensuivit sous les ruines de sa patrie. Elever le désaine sur les ruines du christianisme, PASC. *Pens.* XVI. Des ruines de cet empire [de Sardanapale] on voit sortir trois grands royaumes, BOSS. *Hist.* I, 7. O mère, ô femme, ô prince adminable, vous avez soutenu [dans] cette attaqué par une force invincible et divine; il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi les ruines, IB. *Reine d'Angl. Fêtes sacrées*, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puisje mêler vos cérémonies et vos pompes avec les pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? IB. *Mar.-Thér.* Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous? Ce client même peut-il réparer les ruines De cet arbre? séché jusque dans ses racines? RAC. *Ath.* I, 1. Il craignait d'augmenter sa misère [de Protésilas] en lui montrant la prospérité d'un ennemi qu'on allait élever sur ses ruines, VEN. *Tél.* XIV. || 6° Perte de l'honneur, du crédit, du pouvoir, de la vie, etc. Quel chemin Exspère-t-il pour sa ruine! CORN. *Héraci.* V, 1. Ils [les anges rebelles] n'ont plus voulu reconnaître Dieu; et, quittant cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui nécessaire de leur bonheur que le seul fondement de leur gloire, tout est allé en ruine, BOSS. 4e *sermon, Démons*, I. Les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes pour pouvoir être arrêtées de toutes parts, ID. *Sermons, Ambition*, 2. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu, BOURDAL. 4e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, III, p. 404. Il faut que sa ruine [de Britannicus] Me délivre à jamais des fureurs d'Agrippine, RAC. *Brit.* IV, 3. Corinne, il fut des anges révoltés..... Deux, mais fragile, un seul dans leur

Digitized by Google

ruine Contre ses maux quand un puissant secours : Il reste armé de sa lyre divine. BERANG. *Ange civile.* ‖ 7° Particulièrement. Perte de la fortune, des biens. Si jamais je me brouille, ce ne sera qu'après la ruine totale de M. Turcaret. LESAGE, *Turcaret*, I, 11. Les ruines amendes subitement ou par le jeu, ou par la dissipation, ou par des entreprises mal calculées. RAYNAL, *Hist. phil.* V, 19. ‖ 8° Ce qui cause la ruine, la destruction. Les excès sont la ruine de la santé. Hélène fut la ruine de Troie. ‖ 9° Ce qui cause une très-grande dépense. Le jeu est une ruine. On me marie que ce régiment est une distinction agréable; mais n'est-ce point aussi une ruine ? SÉV. 1er NOV. 1674.

— HIST. XIVe S. Les ruines et embarassements de la cité grèce, MACHUEL, P. 113, *mem.* XIVe S. Il va défait nos ennemis, Le meschant en ruine mis, MAROT, IV, 344. Et fallioit qu'ilz marchassent par dessus les ruines ardentes, AMYOT, *Rom.*, 87. Cette salle me semble, dit-il, petite, pourrie et prest à aller en ruine, in. *Anton.* 56. Pyrrhus tourna Pantauchus en fuitte, en laquelle il occit grand nombre de gens et prit cinq mille prisonniers : ce qui fut la principale ruine de Demetrius, in. *Demetr.* 56. Dieu, qui a preservé nos ancestres de tant de ruines, veuille nous garantir des maux qui nous menacent ! LANOUE, 40.... Qui sont des erreurs qui souvent font trebucher en de manifestes ruines ceux qui les suyvent, in. 328. Ilz pensoient que tout tomba en accabla plusieurs, D'AUB. *Hist.* II, 88. Tirer sans bracquer ny mayer, mais seulement à coups perdus et en rupin, CAHL. I, 35.

— ETYM. Bourguign. *reugne*; prov. *roino*, *ruino*; du lat. *ruina*; espagn. *ruina*; ital. *rovina*, *ruina*; du lat. *ruina*, forme participale de *ruere*, *ruiturus* (voy. RUINE).

1. RUINÉ, ÉE (ru-i-né, née), *part. passé* de RUINER ; ‖ 1° Qui est en ruine. N'est-ce pas plutôt [l'homme] un reste de lui-même.... un édifice ruiné qui, dans ses masures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? BOSS. *la Valliere*. ‖ On dit dans un sens analogue : des chemins ruinés. ‖ 2° Fig. Qui a perdu sa force, sa vigueur. Un homme ruiné du débauche. Il est ruiné d'honneur et de réputation. Cette ville pompeuse [une ville toute complète] est ruinée, sans avoir besoin d'autres ennemis, tombera enfin par elle-même, ruinée par son opulence, BOSS. *Sermons, Septuag.* 4. On dit : les affaires sont ruinées, je suis perdu, in. *la Valliere*. Le premier soin de Séjoan n'a son arrivée fut de rétablir parmi les troupes la discipline, qu'il y trouva entièrement ruinée, BOULAIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, 5, 343. Hélas ! on va si loin pour le monde, pour la fortune, pour les plaisirs ; on tire d'une santé déjà ruinée tout ce qu'on peut et au delà, MASS. *Confer. Jubilé*. Il arrivait qu'un oracle était ruiné pour un temps, et qu'ensuite il se relevait ; car les oracles étaient sujets à diverses aventures, PONTEN. *Oracl.* II, 3. Dit dans le même sens que les jambes d'un cheval sont ruinées. ‖ 3° Qui a perdu sa fortune. Assis dessus-il qu'il y avait peu de différence entre un homme méchant et un juge ignorant.... pour ceux qui sont ruinés, il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé, FÉNEL. *Lamoignon*. Je me trouve dans le cas des gens ruinés sans qu'il y ait de leur faute ; tout le monde les encore, personne ne les assiste, IMBERT. *Claude et Ner.* II, 4. On avez-vous vu que les gens ruinés eussent des amis ? PICARD, *Marionnettes*, II, 4. ‖ Substantivement. Il y a plus de ruinés que de parvenus, J. BOUHIS. *Fin.* 1.

‖ 2. RUINE, ÉE (ru-i-né, née), *part. passé* de RUINER. Qui perte des ruinades.

† RUINEMENT (ru-i-ne-man), *s. m.* Action de ruiner.

— HIST. XVIe S. Ruinement, COTGRAVE.

— ETYM. *Ruiner* et fin. *ment*.

4. RUINER (ru-i-né), *v. a.* ‖ 1° Mettre en ruine, démolir, détruire. On se dispose à mettre une batterie sur l'ouvrage à corne, pour ruiner leurs remparts qui sont peu de chose, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 3, p. 314. Scipion Æmilien rétablissait la discipline militaire ; et ce grand homme, qui avait détruit Carthage, ruina encore en Espagne Numance, la seconde terreur des Romains, BOSS. *Hist.* I, v, II n'y eut point d'inventions et de stratagèmes dont les assiegés ne s'aviassent pour ruiner les travaux des ennemis, BOULIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, VI, p. 273, dans POUGENS. La ville de Catane, qui est au pied de la montagne [Etna], a été souvent ruinée par les torrents de laves qui sont sortis.... BUFF. *Add. Théor. terr. Œuvr.* I, XIII, p. 63. Il faut ruiner un palais pour en faire un objet d'intérêt, DIDER. *Salons de 1767, Œuvr.* I, XIV, p. 131, dans POUGENS. La mer Baltique a gagné peu à peu une grande partie de la Poméranie ; elle a couvert et ruiné le fameux port de Vineta, MONT. *Hist. nat. preuv. théor. terr. Œuvr.* I, II, p. 423. Le résultat de ce mémoire est que Cyrus fâtit le palais de Persépolis, qu'Alexandre n'en ruina que partie, et que la ville de Persépolis, aujourd'hui Isathakar, ne fut ruinée que par les généraux d'Aly à l'époque où l'islamisme y fut établi, VOLT. *Mœurs*, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, I, III, p. 302. ‖ Absolument. Sans qu'on pense que pour cela cette lettre [le V] ruine ou détruise, puisqu'il n'y a rien qui convienne moins à celui qui fait, que de ruiner et de détruire, BOSS. *Arch.* 40. ‖ 2° Ravager. Le grêle a ruiné toutes les vignes. Le sauterelle la fruits la toute ruinée, SACI, *Bible, Traumes*, LXXIX, 46. Il leur donna ordre d'aller dans le pays de Juda et de ruiner tout, selon que le roi l'avait commandé, in. 2e, *Machab.* I, III, 32. Les Russes ruinaient également amis et ennemis [en Pologne] ; on ne voyait que des villes en cendre, VOLT. *Charles XII*, I, V. Fig. Perdre, effacer, détruire, en parlant de choses que l'on compare à des édifices qu'on ruine. Je ne dis pas cet pour ruiner la réverence que nous devons à ceux qui nous ont engendrés, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 36. Plusieurs expériences ont ruiné toute la crainte que j'avais de ces choses sans, DESC. *Méthode*, VI, 6. Mais souvent un instant ruine une entreprise, BOSSUET, *Relig.* II, 8. La loi de Dieu est ruinée par cette ordonnance, *Prov.* XIII. Vous tâchez de ruiner ma réputation, ID. VII. Ah, ô ! comme vous êtes, des mauvaises têtes, cela gâte tout, et ruine toute la société, VOLT. *Jeux*, 1698. Ce redoutable parti [de Catilina] fut ruiné par l'éloquence de Cicéron, BOSS. *Hist.* I, 9. En déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, D. *Reine d'Angl.* Gratien entreprès de ruiner la religion des païens, que son père, par politique, avait toujours épargnés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 8. Une nouvelle secte ruinait presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes, BOURDAL. *1er Dim. après la Pentec. Domin.* 1er. Il ne faut pas ruiner la religion lui demanda comment il osait dire qu'une action qui donnerait une victoire certaine à la ligue pourrait la ruiner, PÉRR. *Hist.* XIVe S. [Eglise] des traditions humaines qui en ruinaient l'esprit, MASS. *Panégyr. St Bernard*. Après avoir détruit les armées d'un prince, on ruine ses peuples en tribut, par des taxes excessives ou un tribut, MONTESQ. *Rom.* 6. ‖ 4° Infirmer, en parlant de raisonnements, d'arguments, d'hypothèses. Par ce mot seul je ruine tous vos raisonnements, PASC. *Jusis*, 6, éd. FAUGÈRE. L'un [Epictète] établissant la certitude, l'autre [Montaigne] le doute, l'un la grandeur de l'homme, l'autre sa faiblesse, ils ruinent les vérités aussi bien que les fausseté l'un de l'autre, M. *Entret. avec M. de Sacy*. Toute expérience, comme tout raisonnement, ruine les tourbillons [de Descartes], VOLT. *Phil. Newt.* III, 2. Il [saint Justin] expose leur doctrine [des chrétiens] ; il ruine les calomnies dont on les noircissait.... CONDIL. *Hist. anc. Œuvr.* II. Ruiner quelqu'un, lui ôter son crédit, sa réputation. Certes c'est desrier le mal que d'entreprendre de lasser de bout celui qui nous ruine, BU AYER, *Scévole*, V, 5. Ce n'est qu'un péché vénieli de calomnier et d'imposer de fausses choses pour ruiner de créance ceux qui parlent mal de nous, PASC. *Prov.* XV. ‖ Ruiner quelqu'un auprès d'un autre, le discréditer auprès de cet autre. Pour le volume de Chartres, il fut ruiné auprès d'elle, LAFAYETTE, *Princ. de Clèves, Œuvr.* I, p. 452, dans POUGENS. On ne doutait pas qu'il [Mazarin] n'eût ruiné la reine mère dans l'esprit du roi aussi bien que beaucoup d'autres personnes ; mais on ignorait celles qu'il y avait établies, in. *Hist. Henr. d'Angl.* ‖ 5° Faire perdre la fortune. Tu es assez furieux pour te prendre à Dieu, à sa providence, de toutes les bizarreries d'un jeu excessif qui te ruine, BOSS. *Sermons, Accens de la pénit.* 1. Abreger les mauvais jours que le procès donne à des misérables, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures que par l'erreur des jugements, FLÉCH. *le Tellier*. Pour obtenir les privileges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir de quoi les acheter.... les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces impuissants volontaires à qui le pouvoir de les défendre était un titre pour les ruiner, ID. 1b. ‖ Absolument Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois : il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent, nous nous entendions bien ! SÉV. 20 I. ‖ 6° User, détériorer, en parlant du corps, de la santé. Jusqu'à passer les nuits entières dans la contemplation des choses célestes, jusqu'à s'extérioriser et se ruiner le corps par leurs fréquentes et sanglantes austérités, BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 371. J'en ferais mourir, si je voulais ruiner ma santé et un libraire, MONTESQ. *Lettr. pers.* 108. Cette méthode ruine le tempérament, J. BOUHIS. *Em.* IV, 1. Sans transition. L'affaire a duré une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme, PASC. *Pens. de l'amour*. ‖ 7° Il est des chevaux qui se ruinent à l'allongue. La chasse a ruiné ce cheval. Le pavé ruine les pieds des chevaux. ‖ 8° Se ruiner, *v. réfl.* Tomber en ruines. Ces murailles à demi élevées, qui se ruinent parce qu'on néglige de les achever, BOSS. *Panég. de sainte Cather.* I. ‖ Fig. C'est par là que se ruinèrent les affaires du l'Assyrie et d'un si grand roi, BOSS. *Polit.* X, III, 4 ‖ 9° Perdre sa fortune, sa santé, etc. Le corps se ruine par les grandes fatigues. Ceux qui se ruinent ne font pitié ; c'est la seule affliction dans la vie, qui ne laisse pas de tenir également, et que le temps augmente, au lieu de la diminuer, SÉV. 62. Je me sais un peu ruiné, mon cher ami, en libertinages et en chiffons, VOLT. *Lett. Thériot*, 9 déc. 1760. Perdant son argent en dupe, il s'est ruiné sans éclat et comme un sot, GENLIS, *Veill. du château*, I, 3. Fig. Se ruiner de réputation. Ondoit de même : la santé se ruine par les débauches. ‖ 10° Être l'un pour l'autre cause de ruine. Depuis que la justice gênait mon ambition et les désirs de regner embarrassées, et qu'on n'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ Fig. Elles [les passions] s'habituent en [de l'amour] s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent, PASC. *Pens. de l'amour*.

— HIST. XIVe S. Nul ne ruine ou abat son mur pour se mettre, ne nul ne semble à voy ne mesme ce qui est sien, ORESME, *Eth.* 168. ‖ XVIe S. Mais cure et corps si finance ruiner M'a fait du tout pensiue artilleuse, RONS. *Amours. Femme et vie*, 8. Si la maison debvoyt ruiner, fallolt il..., RAB. *Garg.* I, 21. A grands coups abattit et tours et fortereses; et rayna tout ainsi comme il fit, ID. I, 51. Il avoit preservé la ville de Rome, et gardé de ruiner l'empire romain, AMYOT, *Cicér.* 27. Peu après il s'apperceut bien que s'estoit ruiné lui mesmes, et avoit quant et quant perdu la liberté de son pais, ID. 38. Des machines d'artillerie pour ruiner et demolir les villes, M. *Bertrand*, 80. S'appuyer sur un fondement ruiné, LANOUE, 549. Une amitié molle et indiscrette, en laquelle il advient ce qui se void au lierre, qu'il estrangle et ruyne la payoy qu'il accolo, MONT. IV, 481.

— ETYM. *Ruine*; Berry (Ouest), *ruiner*; prov. *ruinar*; cat. *ruinar*, *ruinare*.

‖ 2. RUINER (ru-i-né, *s. m.* Terme de charpenterie. Ruiner une solive, y faire des ruinures, l'entailler par les côtés.

— ETYM. Quelque métaphorique que soit souvent le langage des gens de métier, il est difficile de croire qu'il s'agisse ici du verbe *ruiner*. Probablement *ruiner* a été dit par assimilation et erreur pour l'antien *ruiler*, tracer des raies, de *ruile* (voy. RUILE). *Ruiler* est encore usité en maçonnerie (voy. RUILER).

† RUINEUR (ru-i-neur), *s. m.* Celui qui ruine. Et grand ruineur de maisons, MONT. IV, 481.

— HIST. XVIe S. [Je veux qu'il] Soit de ma vie ruineur, Et mette à néant mon honneur, MAROT, IV, 238.

— ETYM. *Ruiner* ; ital. *rovinatore*.

† RUINEUSEMENT (ru-i-neû-ze-man), *adv.* D'une manière ruineuse, coûteuse. Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes, SÉV. 10 JUILL. 1680.

RUINEUX, EUSE (ru-i-neû, neû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui menace ruine. Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus former un appui d'un temple ruineux, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'orgueil, qui monte toujours, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a plus solide ou plus tôt de moins ruineux.... ID. *Mar.-Thér.* ‖ Fig. On que par une aveugle frénésie nous nous laissons flatter d'une espérance ruineuse ou mal fondée, BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 61. ‖ Fig. Bâtir sur des fondements ruineux, bâtir ses espérances sur des choses peu solides, et sans établir un temple ruineux, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'orgueil, qui monte toujours, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a plus solide ou plus tôt de moins ruineux.... ID. *Mar.-Thér.* ‖ Fig. On que par une aveugle frénésie nous nous laissons flatter d'une espérance ruineuse ou mal fondée, BOURDAL. *Pensées*, I, 1, p. 61. ‖ Fig. Bâtir sur des fondements ruineux, bâtir ses espérances sur des choses peu solides, et sans établir un temple ruineux, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'orgueil, qui monte toujours, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a plus solide ou plus tôt de moins ruineux.... ID. *Mar.-Thér.* ‖ Fig. On manquent de consistance. ‖ 2° Fig. Il

Digitized by Google

se dit de raisonnements peu solides. Les ministres ne pouvaient s'élever assez contre des principes si ruineux à la réforme, nos. *ouvert*. 2. Suite du raisonnement de saint Athanase, et combien il est ruineux aux prétentions du ministre [jurieu], th. *bo*. 66. ‖ 3° Qui cause du dommage par des dépenses excessives. Un hiver est impraticable à Grignan et très-ruineux à Aix, sév. 400. Laissez-les jouer un jeu ruineux, la brèt. xiii. C'est un plaisir excellent de voir Pétersbourg naître au milieu d'une guerre ruineuse, et devenir une des plus belles et des plus grandes villes du monde, volt. *Lett. d'Argental*, 19 août 1757. La défense du Canada, colonie ruineuse par sa situation, pour une nation accoutumée à négliger sa marine, mably, *Droit de nat.* 2. — hist. xvᵉ s. Icelui de Lanches tenoit tous les gens de la ville en telle subjetion, pour ce qu'il estoit fort craint, ruyneux et impetueux, le cange, *ruinosus*. Un acin [enclos] ou pourprins, auquel seulement a une grange bien ruyneuse, in. ancenar. ‖ xvɪᵉ s. Quand Dieu veut punir le blasphemateur il le rengue leur est donné à entendre combien les tyrannies sont ruineuses et mal fondées, amyot, *Dion*, 98. Les autres craignent d'habiter en maisons ruineuses, cas., *Instit.* 117. Ceux qui osent proposer des desseins ruineux à [pour] l'Estat, lanoue, 37. — etym. Provenç. *ruynos*; cat. *ruinos*; espagn. *ruinoso*; ital. *rovinoso, ruinoso*; de *ruina*, *ruine*, de *ruina*, ruine.

‖ **RUINIFORME** (ru-i-ni-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre des dessins ruiniformes.

RUINURE (ru-in-n'), *s. f.* Terme de charpenterie. Entailles qui se font aux côtés des solives et des poteaux, pour recevoir la maçonnerie dans une cloison. — etym. *Ruiner* ?.

RUISSEAU (rui-sé) ; au xvɪᵉ siècle Bèze dit : « On prononce ruisseo [ce faisant diphthongue] ; on y ferme s'entend avec *o* ; ne prononce pas ruisseau comme les Parisiens »], *s. m.* ‖ 1° Courant d'eau peu considérable. On remarquera, dans celui [passement] de Chatenoy, l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Soissons, roose. *Louis de Bourbon*. Les eaux pluviales ne trouvant point d'un même sort ; d'un cours précipité nous allons l'un et l'autre, Vous à la mer, nous à la mort, ronsard, *Ruisseau, idylle*. A travers de ces prés coule un ruisseau qui se mêle avec l'eau d'une source, bern. *Paul*. Ils ne trouvèrent pas même un petit ruisseau qui pût les désaltérés ranime la verdure, delille, *Géorg.* 1. Sur un ruisseau rapide Vers la France entraînée, il [l'exilé] essuiera l'eil humide de ses pleurs, chénier, *Iambe*. *l'Exil*. Alors [en] marchant sur Moscou] le Wop, qu'il traverse, n'était qu'un ruisseau ; on l'avait à peine remarqué ; [en revenant de Moscou] on y retrouve une rivière, ségur, *Hist. de Nap.* ix, 14. ‖ Fig. Et ce n'est point été, comme on a dit autrefois..., exciter des orages sur un ruisseau, balz. liv. viii, 80. ‖ 2° Canal fait de main d'homme pour l'eau. Le ruisseau est à sec. Élargir, curer un ruisseau. ‖ 3° Eau qui coule au milieu ou sur les deux côtés de la chaussée d'une rue. Un petit ruisseau de limon. Il a été tiraillé dans le ruisseau. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, Grossissent les ruisseaux, en font des rivières, boil. *Sat.* vi. ‖ Cette chose est traînée dans le ruisseau, traîne dans le ruisseau, elle est commune, triviale. De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles, mol. *Femm. sav.* iii, 7. ‖ Cette nouvelle est ramassée dans le ruisseau, elle a été prise dans le bas peuple. ‖ L'embrun par où l'on s'écoule dans les rues. Il y a un ruisseau de chaque côté de la chaussée. Quelque galante que soit la cour de Lorraine, je m'y trouve aussi seul que je faisais il y a huit mois dans les voyages de la Beauce, et je me souviens d'avoir vu quelquefois meilleure compagnie dans les ruisseaux de Paris, que je n'en ai encore rencontré dans la chambre de la duchesse, volt. *Lett. s.* ‖ Terme de paveur. Ruisseau en hiseau, celui qui n'a ni cantveaux ni contre-jumelles. ‖ Fig. Laisser quelqu'un dans le ruisseau, le laisser dans une position basse, misérable. Tressan laissa cet abbé en habit rapiécé et son autre neveu dans le ruisseau, su-sim. 230, 478. ‖ 4° Toute chose liquide qui coule en abondance. Et combien de ruisseaux coulèrent de mes yeux ! corn. *Hor.* 1, 3. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang, in. *Cid*, iv, 3. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues ; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants, flèch. *Turenne*. En vain à lever tout les valets sont fort prompts, Et les ruisseaux de vin coulent aux environs, scud. *Sat.* iii. Les ruisseaux de lait, les rivières de miel, pén. *Ériut.* ix. Les Saxons avaient été baptisés dans des ruisseaux de sang par Charlemagne, volt. *Moeurs*, 130. Ruisseaux de sang, ruisseaux... Et, sans réfléchissant sur le bronze ou la pierre, Font serpenter au loin des ruisseaux de lumière, La-mart. *Chute du cœur*. ‖ Fig. De la mer des ruisseaux d'amertume qui se répandent dans tous les états, et qui empoisonnent, dans le cœur des pères, des mères, des enfants, les sources du bonheur domestique, marmontel, *Œuvr.* t. xvii, p. 317.

— hist. xiiᵉ s. De sane i corent grant ruisseaus, benoit, ii, 2962. Et il dout sous de ruisel sur grans vens, *Conq. Irlande*, xxviii, 7 (ruisel, *ruisseau*). — prov. fr. 562. ‖ xiiɪᵉ s. Il dutent [craignent] que li rosseus prenne de la saveur de la fontaine, *Edouard le Confesseur*, 3124. Ainsi dou leu [feu] de rousel, *Dou augnel*. Qui bevelent à un rousel, marie, *Fable* 2. ‖ xivᵉ s. Du sanc des detranchiés en ruissiaus y coroit, *Chron. de Rains*, 1. ‖ xvᵉ s. Sa robe de velous bien large, Et son cheval et couverture, Estoient de mesme à feuillage De ruisseaulx d'argent et brodure, *Vigiles de Charles VII*, t. ii, p. 76, dans lacurne. ‖ xviᵉ s. Dessus, et près de ces ruisseaux courans, les oiseleis du ciel sont demourans, marot, 315.

— etym. Berry, *riau*, *rouseian* (avec le primitif *ry, riz*) ; bourguig. *russée*, picard, *rio*, *riou*, *riu*, (c'est le primitif) ; ital. *rigagnolo* (avec le suffixe français). Du lat. *rivi ferculum*, diminutif de *rivus* (voy. au).

RUISSELANT, ANTE (rui-se-lan, lan-t'), *adj.* Qui ruisselle. Des eaux ruisselantes. Un sang ruisselant. Et d'Israël, dans ses profondes entrailles, De cette populace, corn. *Pomp.* v, 4. [Le pôtre qui était tombé dans l'eau] reparaît, et, montant sur la roche prochaine, S'assied tout ruisselant, delille, *Éc.* v.

RUISSELER (rui-se-lé), *v. n.* Il se conjugue comme appeler. ‖ 1° Couler avec force d'un ruisseau. L'eau ruisselait par divers endroits. Le sang des victimes fumant de tous côtés ; on le voyait ruisseler dans les profondes coupes d'or et d'argent, pén. *Tél.* ix. Abel !... il n'est donc plus ? une sueur mortelle De son front pâlissant sur ses membres ruisselle, vill. de *Vill.* viii. Le sang ruissela, des meurtres nombreux sont connais. Ou a vu ruisseler le plus pur sang des citoyens par d'innombrables poignards, chat. *Mém.* iii. *Les morts anc.* (*Cæsar, Caton*). Le sang ruisselle à Rome, octave dort en paix, volt. *Trumv.* iv, 3. ‖ Par extension. Il [l'Indien] s'incline, il chante, il adore L'astre qui ruisselle le jour, lam. *Harm.* ii, 8. ‖ Fig. Cette iniquité publique et scandaleuse qui repoussait loin des dignités du sanctuaire la portion saine et laborieuse du clergé séculier, qui faisait ruisseler, dans le sein de l'oisiveté et de l'ignorance, tous les trésors de la religion et des pauvres..., mirabeau, *Corr.* t. iv, p. 324. ‖ 2° Il se dit des corps sur lesquels un liquide coule. ...Eh ! mon Dieu n'est point un Dieu cruel ; On ne voit point de sang ruisseler sur l'autel, chaul. à la *Fare*, t. i. ‖ Fig. Tout l'empire ruisselait du sang des martyrs, boss. *Hist.* i, 40. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— hist. xviᵉ s. Et que l'eau qui ruisselle Console la querelle Des oiseaux voyageurs, tyard, p. 270. Las ! je n'entens par mes pleurs ruisseler Des ces beaux yeux une seule estincelle, desportes, *Amours d'Hippolyte*, xxxii.

— etym. *Ruisseau*, par l'intermédiaire de *ruisseler* ; Berry, *rouseler*.

‖ **RUISSON** (rui-son), *s. m.* Petit canal servant à vider le marais, *Enquête sur les sels*, 1843, t. i, p. 541.

— etym. Même racine que pour *ruisseau*, avec suffixe différent.

RUM (rom'), *s. m.* Voy. rhum.

RUMB (romb'), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent de la boussole. Vous avez bien la mine d'avoir pris tout cela mot à mot dans un livre ; car je jurerais que vous n'avez jamais su qu'il cette heure ce que c'est qu'un rumb de vent, volt. *Lett. xi, à Cottet* (il écrit rhomb). Les distances y sont marquées [dans les routiers] selon les rumbs de vent, auxquels on ne peut se fier s'ils ont été pris sans la boussole, fonten. *De Lisle*. ‖ 2° Ligne de rumb, courbe que décrit un vaisseau, en faisant toujours le même angle avec le méridien. Comme la courbe appelée loxodromique, décrite par un vaisseau qui suit toujours le même rumb du vent, fait aussi toujours le même angle avec tous les méridiens, il s'ensuit que, si les méridiens étaient des lignes droites concourantes au pôle, la loxodromique deviendrait la spirale logarithmique, fonten. *Bernoulli*. ‖ 3° Il est ordonné aux pêcheurs de garder les rumbs les uns des autres, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se tenir par leurs aux endroits où il pourrait naître à eux qui sont arrivés les premiers.

— hist. xviᵉ s. Voguer de rumb en rumb, corbave. Arrumer une carte, c'est à dire tirer en icelle les rums du vent, nicot, *Dict.*

— etym. Rumb, rumb vent et rumb, dans J. Devalois, (1583), cité par jal ; rum dans Nicot, en 1606 ; *rumb, rumbe, run*, dans le P. Fournier, 1643 ; espagn. *rumbo*, portug. *rumo*, ital. *rombo*, angl. *rumb*, tous mots venant du français d'après jal, qui tire *rumb* du germanique : anglo-sax. *rum*, all. *raum*, espace : un *rhumb*, en parlant des vents, étant l'espace compris entre deux vents. Le *b* a été altéré par l'm, qui est labiale.

‖ **RUMBÉ, ÉE** (ron-bé, bée), *adj.* Récite rumbée, instrument à l'aide duquel on peut résoudre très-simplement et très-rapidement les principaux problèmes de navigation qui se traitent sur la carte.

‖ **RUMEN** (ru-mèn'), *s. m.* Premier estomac des ruminants, dit aussi panse ou herbier.

— etym. Lat. *rumen*, qui signifie mamelle et aussi gosier, et, selon Varron, à *ructa*, gosier, parait indiquer un radical ruc ou rug, qui est dans *ructare*, dans *erugere* et *ructus*.

RUMEUR (ru-meur) ; l'r final se fait sentir, *f.* ‖ 1° Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement, annonçant quelque disposition à la révolte, à la sédition. Exciter de la rumeur. Apaiser la rumeur. Se soulever aux rumeurs. Des rumeurs menaçantes. En ce temps un petit écrit de Luther mit en rumeur toute l'Allemagne, boss. *Var.* iv, 1. Toute la ville est en rumeur ; toutes les boutiques crient vengeance, volt. *Dict. phil. Crimes*. ‖ Fig. Des passions en vues les rumeurs ont cessé, sainte-beuve, *Ép. à Lamartine*. ‖ 2° Bruit qui s'élève tout à coup, et dont on ne connaît pas la cause, un événement imprévu. Tout le monde était aux fenêtres, il semblait qu'il y avait eu une rumeur, ou quelque accident considérable, marivaux, *Marianne*, 4ᵉ part. ‖ 3° Bruit confus de plusieurs voix. Destin allait commencer son histoire, quand il entendit une grande rumeur dans la chambre voisine, scarr. *Rom. com.* 1, 12. En nos murs tout remplis d'une rumeur guerrière, brueys, *Aman*, iii, 1. ‖ 4° Réunion de quelques ou des soupçons du public contre quelqu'un. La rumeur publique l'accusait de cet assassinat. Cependant la rumeur publique s'apaisait ; on brûla le reçu : je sais où, j. r. boiss. *Conf.* xii. ‖ 5° Bruits qui courent, qui se répandent. J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses, bac. *Brit.* iii, 3. Quoi monsieur, une rumeur odieuse Contre Marie de Médicis] l'emporte sur les pièces authentiques du procès de Ravaillac ! volt. *Philos. Conc. à M. Bergier*. De sorte que huit rumeurs, qui ne sont qu'un écho d'un bruit mal fondé, peuvent devenir une preuve complète ; et c'est à peu près sur ce principe que Jean Calas fut condamné à la roue, th. *Pol. et lég. Jansén. édités et peinet, procéd. crim.* Ne jugez pas Timon d'après de faibles rumeurs accréditées par ses ennemis, mais d'après ces effusions de cœur que lui arrachait l'indignation de la vertu, barthél. *Anach.* ch. 72. Ces petits intérêts, ces nouveautés futiles, Qui des grandes cités composent les rumeurs, ne-ville, *Contert. Prolog.* ‖ 6° Il se dit quelquefois de quelque grand bruit physique. Bientôt je distinguai, confus et veloutés, Deux voix dans cette voix [la voix de l'océan] l'une à l'autre mêlées, De la terre et des mers s'épanchant jusqu'au ciel.... Et je les distinguai dans la rumeur profonde, Comme on voit deux courants qui se croisent sous l'onde, v. hugo, *Feuilles d'automne*, 5.

— hist. xiᵉ s. De quinze lieus en el [soir] hom la rimur, *Ch. de Rol.* lxxi. ‖ xiiɪᵉ s. Ti eil [tes yeux] soient sans legiereté, et tes riz [ton rire] sanz huchier, « ta voix sans cri, s'alcune sans rumor, brun. latini, *Trésor*, p. 245. Quant il [les mangonneaux] furent dreciez, si furent tendaz ; si getterent chascun une pierre dedens la cité, et feu-

Digitized by Google

rent les pierres aux maisons, et rompirent et confondirent tout, et firent moult remuer et grant tempeste, MARC POL, p. 472. || XVe s. Jehan de Lille et Gilles Marcel Furcoit mors et occis ce jour Semblablement en la rumour, Comme le prevost [Marcel] dessus dit, E. DESCH. *Miroir de Mariage*, p. 156. || XVIe s. Tollement que la servante du sieur Pageot entendant en rumor d'une chambre haute.... Le sieur DE COUTTURES, dans FR. MICHEL, *Argot*. Aristippus établit des opinions si hardies en faveur de la volupté et des richesses, qu'il mit en rumeur toute la philosophie à l'encontre de luy, MONT. II, 124.

— ETYM. Prov. *rumor, rimor*; espagn. *rumor*; ital. *romore, rimore*; du lat. *rumorem*.

† **RUMEX** (ru-mèks'), *s. m.* Nom moderne du genre patience, polygonées. || Le rumex patience, dit vulgairement patience et parelle. || Le rumex aigu, appelé patience sauvage, herbe aux teignes, chou gras et raguelle. || Le rumex alpin de Linné, rhabarbe des moines, grande patience, rhubarbe des montagnes, LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *rumex*, patience, de *rumex*, pointe de dard, à cause de la forme hastée des feuilles dans plusieurs espèces.

† **RUMFORD** (ron-ford), *s. m.* Physicien et philanthrope anglais. || Soupe à la Rumford, soupe économique. || Cheminée à la Rumford, cheminée économique.

† **RUMICINE** (ru-mi-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré de la racine de patience, *rumex patientia*, L.

RUMINANT, ANTE (ru-mi-nan, nan-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui rumine. Les animaux ruminants. || *S. m.* Les ruminants, famille de mammifères comprenant ceux qui ont les membres en colonnes, terminés par des sabots, avec ou sans semelle calleuse. Les ruminants forment le septième ordre de la classification des mammifères de Cuvier. Je doute qu'on eût deviné, si l'observation ne l'avait appris, que les ruminants auraient tous le pied fourchu, et qu'ils seraient les seuls qui l'auraient, CUVIER, *Règne animal*, I, 204.

RUMINATION (ru-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Fonction particulière à un certain nombre de mammifères, et qui consiste dans le retour des aliments de l'estomac à la cavité buccale, où ils sont soumis à une seconde mastication après laquelle ils sont avalés de nouveau. Spallanzani remarque que la rumination divise les herbes mangées par les animaux, et que leur division favorise l'action du suc gastrique, SENNEBIER, *Exs. art d'observ.* I, III, p. 39.

— ETYM. *Ruminer*.

RUMINÉ, NÉE (ru-mi-né, née), *part. passé* de ruminer. Les aliments ruminés. || Fig. Un propos longtemps ruminé dans sa tête.

RUMINER (ru-mi-né), *v. a.* || 1° Opérer la rumination. Les bœufs ruminent ce qu'ils ont mangé. || Fig. Il y a compensation à tout : si mes plaisirs sont rares et courts, je les goûte aussi plus vivement, quand ils viennent, que s'ils m'étaient plus familiers ; je les rumine, pour ainsi dire, par de fréquents souvenirs, J. J. ROUSS. *Promen.* 9. || Absolument. Vous mangerez de tous les animaux qui ont la corne divisée en deux et qui ruminent ; mais vous ne devez point manger de ceux qui ruminent et dont la corne n'est point divisée, SACI, *Bible, Deutéron.* XIV, 6. Le pourceau aussi vous sera impur, parce qu'encore qu'il ait la corne fendue, il ne rumine point, ib. XIV, 8. || 2° Fig. et familièrement. Penser et repenser à une chose. Le bœuf rait à ses lents ; Quand il est ruminé tout le cas en sa tête, Il dit que de labourer des ans Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants, LA FONT. *Fabl.* X, 2. Les manichéens.... inféraient qu'il y avait un principe commun de tout mal, un souverain mal, pour avoir parler, en chien bechaud dont tout le plaisir est de nuire, ruminant toujours en soi-même quelque dessein tragique et funeste, BOSS. 2e *sermon, Démons*, 1. Ruminez en vos esprits ce petit mot d'Origène : ne croyez pas qu'il suffise de s'être renouvelé une fois, il faut renouveler la nouveauté même, ib. 4e *sermon, Péques*, 6. Si vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-sage, et de le confier à votre bon cœur, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 18 oct. 1770. || Neutralement. Il avait dans la terre une somme enfouie. Son cœur avec, n'ayant d'autre déduit que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Et quoique là-dessus je ruminc sans fin, *mid.* le *Dép.* II, 4. Pensif et arrêté sur mon cheval, je ruminais sur un fait si singulier, CT-SEM. II, 138. || Absolument. Je crains quelque révolte en son âme agitée ; Le voilà qui ruminc. MARIN. *Sophon.* V, 3. Qu'as-tu à ruminer ? MOL. *l'Av.* V, 2.

— HIST. XIIIe S. Quant il i a grant quantité de forage devant eus [les bœufs], il mangent lour saolée, et puis soient et rongent, *Bibl. des chartes*, 1re série, I, II, p. 368. Comme, cil abbé croulent doivent tous jours ler un piler Siaumes [psaumes] rungier et mormeler, CAUTIER DE COINCY, p. 365. || XIVe s. Sain [graine] de bestes qui ne rungent pas si comme porc, ou sius [suif] de bestes qui rungent si comme buef, H. DE MONDEVILLE, P. 40. || XVIe s. Même pour le labour, les bœufs ne cessent de ruminer, n'auschans à loisir ne qu'en peu de temps ils ont mangé, O. DE SERRES, 295. Je ruminerai ceste matiere à par moy, et prendray advis à mon oreiller, PALSGR. p. 808. Les plus grandes [rosignols] ruminent pensifs [en écoutant les autres], et prennent à imiter certains couplets de chanson, MONT. II, 174. Il y a rien, selon moy, plus illustre en la vie de Socrates, que d'avoir eu trente jours entiers à ruminer le decret de sa mort, ib. II, 286.

— ETYM. Picard, *roumer*; Berry, *roumger, rumger, roincer, roinger*; norm. *rounger* ; Nancy, *rimger*; Jura, *roingi* ; prov. *romiar, romiar* ; espagn. *rumiar* ; portug. *ruminar* ; du lat. *ruminare* ou *rumigare*, de *rumen*, gosier (voy. RUMEN).

† **RUNCAIRES** (ron-kè-r'), *s. m. pl.* Nom qui a été donné par Vandeis, ainsi dits du bas-lat. *runcaria*, broussailles (voy. RONCE), parce qu'ils s'assemblaient dans les lieux incultes.

† **RUNCINE, ÉE** (ron-si-né, née), *adj.* Voy. RONCINÉ.

† **RUNES** (ru-n'), *s. f. pl.* Caractères dont se servaient les Scandinaves, et que l'on trouve gravés sur des rochers, sur des pierres, en Danemark, en Suède, en Norwége.

— ETYM. Suédd. *rûna*, lettre ancienne; goth. *runa*, mystère, secret.

† **RUNIQUE** (ru-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux runes; qui est écrit en runes. Caractères runiques. Poésies runiques.

— ETYM. Runes.

† **RUNOLOGUE** (ru-no-lo-gh'), *s. m.* Savant qui s'occupe de l'étude des runes.

† **RUPTE** (ru-p't'), *s. f.* Terme rural. Rigole creusée entre les rangées du colza ou de la pomme de terre.

— ETYM. Dimin. de *rue* 4.

† **RUPÉAL** (ru-pé-al), *s. m.* Terme d'anatomie. L'os du rocher considéré comme un os distinct. Les rupéaux.

— ETYM. Lat. *rupes*, rocher.

† **RUPESTRE** (ru-pè-str'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît sur les rochers. Plantes rupestres. Du Buisson les nomme celles qui parmi les rochers. Dans le genre labre, poissons acanthoptérygiens, il y a un labre rupestre.

† **RUPIA** (ru-pi-a), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation particulière de la peau, caractérisée par de petites bulles dont la base est d'un rouge vif, et dont le fond offre l'apparence sale.

— ETYM. Πυπός, ordure.

† **RUPICOLE** (ru-pi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou qui vit sur les rochers.

— ETYM. Lat. *rupicola*, rocher, et colere, habiter.

† **RUPIN** (ru-pin), *s. m.* Terme d'argot. Gentilhomme, dans CHOLIER, *Cartouche*, p. 157. || Ce mot est devenu un terme populaire pour désigner des gens bien mis.

† **RUPTILE** (ru-pti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre en se déchirant d'une manière irrégulière, par l'effet du grossissement des parties renfermées.

— ETYM. Lat. *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

† **RUPTILITÉ** (ru-pti-li-té), *s. f.* État ou qualité de ce qui est ruptile.

† **RUPTINERVÉ** (ru-pti-nèr-v'), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles se rompent parallèlement aux nervures, de manière à former des lanières disposées en palmes, par exemple les palmiers.

— ETYM. Lat. *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre, et *nerf*.

† **RUPTION** (ru-psion), *s. f.* Ancien terme de peinture. Voy. RUPTURE, n° 7. Il faut distinguer deux sortes de peinture, celle qui se contentait de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans rupture ; et celle qui, après de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature, DARTHÉL. *Anach.* ch. 37.

— ETYM. Lat. *ruptionem*, de *rumpere*, rompre.

RUPTOIRE (ru-ptoi-r'), *s. m.* Ancien terme de chirurgie. Caustique potentiel, qui brûle et produit une solution de continuité.

— HIST. XVIe S. Où le malade serait craintif et ne voudroit endurer le fer, tu useras plustost d'un rupteire, c'est à dire cautere potentiel, PARÉ, V, 10.

— ETYM. Bal. *roltorio* ; du lat. *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

RUPTURE (ru-ptu-r'), *s. f.* || 1° Action par laquelle une chose est rompue ; état d'une chose rompue. La rupture d'une porte, d'un coffre. Le comte Maraglii était condamné à être déposé de tous honneurs et charges, avec la rupture de l'épée, pontife. *Marraglii*. La rupture et l'affaiblissement des cavernes par l'effort des leux sous-marins, ENCYC. *Add. théor. terr. Géor.* I, XII, p. 48. || 2° Terme de médecine. Solution de continuité survenant par suite de contractions musculaires ou de distension exagérée d'un organe creux. La rupture d'un tendon. La rupture de la vessie, de la matrice, du cœur. || 3° Il s'est dit pour hernie. || 4° Fig. Division qui survient entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. Il nous produit ceux qui l'ont commencé [le schisme grec] au milieu du onzième siècle, un Michel Cerularius qui en est l'auteur, un patriarche de Thessalonique, qui a vécu tant de siècles après la rupture ouverte, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 16. Ne craignez pas que je vous fasse un triste récit de ces divisions domestiques, et que je parle ici.... de prisons et de liberté, de réconciliations et de ruptures.... FLÉCH. *le Théol.* Je ne donne pas que Mr. de Montausier n'eût été charmé d'une rupture éclatante ; je ne lui donnerai jamais ce plaisir, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontenai*, I, II, p. 180, DANS POUGENS. Je suppose que, pour une deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux ; je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quoique le contrait que pour les limites, LA BRUY. V. On ne reprochait pas à l'élégant Racine l'amour lasbide et les expressions bourgeoises ; mais on s'aperçut bientôt que presque toutes ses pièces et celles des auteurs suivants contenaient une déclaration, une rupture, un raccommodement, une jalousie, VOLT. *Mél. hist. Chang. à l'art trag.* Je m'étais aperçu que les ruptures secrètes tourmentent à mon préjudice, ce qu'elles laissaient de masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Il faut éviter de se brouiller ; une rupture fait du bruit, et nuit toujours à la réputation des deux personnes qui se réconcilient, ROLLIN, *Ad. et Th.* I, III, p. 263, DANS POUGENS. En observant dans les ruptures certaines règles de bienséance, on s'en tire toujours avec honneur, LA BRUY. IV, 1, p. 122, dans POUGENS. || 5° Annulation d'un traité, d'un acte, etc. La rupture de la paix. L'empereur Napoléon savait bien que la rupture de la paix d'Utrecht, après de discernement, c'est toujours celui qui tire le premier coup de fusil qui est l'auteur de la rupture.... pour sauver la honte d'avoir voulu attaquer seul l'Europe de la rupture qu'il avait lui-même provoquée, il imagina.... P. LANFREY, *Hist. de Nap. Ier*, I, VI, p. 211. Rupture d'un traité. Rupture d'un projet de mariage. ....Pour rompre un hymen qu'avec peine elle endure, Elle en veut à mon gendre, et projette la rupture, COLIN D'HARL. *Inc.* 2. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions ; elle a fait souffrir héroïquement à Mlle de Camus la rupture de son mariage, SÉV. 193. || Rupture de ban, action par laquelle un homme condamné à demeurer en un certain lieu, quitte cette résidence. || 6° Séparation des membres d'une assemblée. Votre syndic sera fait, ayant qu'on entende parler ici de la rupture de votre conseil, SÉV. 8 déc. 1672. || Reconciliation à un projet, à une partie. Bien des gens prennent pour rupture ce qui n'en arrivera d'un départ pour l'armée que le retardement, c'est-à-dire la rupture du voyage de Fontainebleau, SÉV. 26 août 1677. || 7° Terme de peinture. Action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette. || 8° Anciennement. Rupture de la table, se disait quand on cessait de tenir table, de recevoir beaucoup de monde à sa table. On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de la Rochefoucault ; cet grand événement a étonné à Versailles ; il a dit au roi qu'il en était ruiné, et qu'il ne voulait point tomber dans des misères ; et non-seulement sa table est disparue.... SÉV. 484.

— HIST. XIIIe S. De foie eschaufei, de rouiture [herne] Garze je tout à desmesure, RUTEB. 256.

Digitized by Google

‖ XVe s. Car ou mallieu il a une closture, Qui le moustier separe nates pertinence, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Comme on dit quelquefois que les disposent en rumpures de conséd-rations et alliances, MONSTRELET, II, 198. ...A convenu faire une ouverture et routure en la maison du maire et muraille par le derant, *Bibl. de l'Ec. des chartes*, 3e série, I. IV, p. 385. Ledit duc de Bourgogne disoit pour excuse, que lesdits Lyegeois l'avoient nasailly, et que la rompure de la trefve venoit d'eulx et non pas de luy, COMM. II, 3. ‖ XVIe s. ....[moi Annibal] Minai, et mis les rochers en rompiture, Qui sont hauts murs massonnez par artifice, MASSIF, IV, 125. Toutes les vieilles rompures et descouvertures s'esmeuvent en nostre corps, soudain qu'il lui survient quelque nouveau mal, ambroise PARÉ, *Introduction*, *le fist*. 50. La rupture de la trefve, *D'aub. Hist.* I, 28. ....A la rupture [dissolution] du camp d'Estrée-au-pont, CARL. V, 3. Deconduites est quand le detteur fait rupture et faillite, ou qu'il y a apparence notoire que ses biens, tant meubles qu'immeubles, ne suffiront au parement de ses debtes, LOYSEL, *Inst.* 724. Plust d'un homme qui aurait une rupture [hernie] d'un seul costé, avec un brayer, PARÉ, VI, 15.

— ETYM. Lat. *ruptura*, de *ruptum*, supin de *rumpere*, rompre.

RURAL, ALE (ru-ral', ra-l'), *adj.* Qui appartient aux champs, à la campagne. Biens ruraux, la vie rurale. Les mœurs rurales. Exercices ruraux volontiers sont jalioux, LA FONT. *Féronde*. ‖ Doyen rural, curé commis par l'évêque pour avoir avec lui inspection sur les curés d'un certain district. ‖ Code rural, ensemble de réglements concernant les biens de la campagne. ‖ A même époque [1789], un jurisconsulte, M. Boucher d'Argis, introduisait un mot nouveau dans le langage législatif, en donnant le titre de code rural à un recueil de dispositions et de réglements concernant les biens de campagne, BATIE-MOUILLARD, *Projet de code rural*, session 1868 du Corps législatif, p. 8.

— HIST. XIIIe s. Un dieu rural appelé Pan, ONESME, *Thém* de MEUNIER. Ainsi comme, entre nous gens ruraulx, disons le jour depuys l'aube du jour jusques à la nuit, *Ménagier*, I, 1. Les Sabinenaz, qui n'estoit et n'est pas noble, mais de rural condition, DU CANGE, *ruralitas*. ‖ XVIe s. J'ay veu des courtisans les seulrer [les faire valoir de la grâce] aussi hien, ou mieux supporter que les plus robustes rurals soldats de l'armée, BRANT. *Capit. franç.* I, ch. 229, dans LACURNE. Les deux extremes, des hommes philosophes et des hommes rurals, MONT. IV, 470.

— ETYM. Provenç. et espagn. *rural*; ital. *rurale*; du lat. *ruralis*, de *rus*, *ruris*, la campagne.

‖ **RURALEMENT** (ru-ra-le-man), *adj.* D'une manière rurale.

— HIST. XVIe s. Je parle un peu ruralement, *Pr. d'alch.* 267. ‖ XVIIe s. Biens ruraux et ruralement tenus [en roture], NOUV. *coust. gén.* I, p. 908.

‖ **RURALITÉ** (ru-ra-li-té), *s. f.* Condition des campagnards, des biens de campagne. ....Qu'il est préférable de reviser les actes législatifs concernant la ruralité..., BATIE-MOUILLARD, *Projet de code rural*, session 1868 du Corps législatif, p. 47.

— ETYM. *Rural*.

‖ **RURICOLE** (ru-ri-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les champs.

— ETYM. Lat. *rus*, campagne, et *colere*, habiter.

RUSE (ru-z'), *s. f.* ‖ 1° Détours, expédients du lièvre, du cerf, du renard, quand on les chasse (ce qui est un des sens primitifs). Les ruses et les moyens que les animaux sauvages mettent en œuvre pour se dérober à la recherche, ou pour éviter la poursuite et les atteintes des chiens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 259. ‖ 2° Moyen qu'on emploie pour tromper. La ruse la mieux ourdie Peut nuire à son inventeur Et souvent la perfidie Retourne sur son auteur, LA FONT. *Fabl.* IV, 14. Tu prétends être fort habile; En sais-tu tant que moi? j'ai cent ruses au sac, ID. IB. IX, 14. Ce fut cette [cette] la ruse aujourd'hui qui l'emporte, MOL. *Mis.* V, 1. Osez-vous recourir à ces ruses grossières, Et croyez-vous les gens si privés de lumières? ID. *ib.* IV, 3. La ruse est un talent naturel au sexe; et, persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes, je suis d'avis qu'on cultive celui-là comme les autres; il ne s'agit que d'en prévenir l'abus, J. J. ROUSS. *Em.* V. ‖ De ruse, par la ruse. Ainsi du genre humain l'ennemi vous abuse : Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse, CORN. *Poly.* I, 1. ‖ Fig. A parler des choses les plus simples dans la vie, il serait aisé de prouver que nous ignorons tout, et nous voulons pénétrer dans les ruses de la sagesse! CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 3. ‖ Ruse de guerre, moyen qu'on emploie pour tromper les ennemis sur ses desseins, par ses opérations, etc. Gélon était fort habile dans le métier de la guerre, surtout pour les ruses, ROLLIN, *Hist. anc. Guer.* I, 3, p. 202, dans POUGENS. Une lettre de Berthier à Kalkreuth, datée du premier jour de cette marche de Jane, fut à la fois une dernière tentative de paix et peut-être une ruse de guerre, NAP. I, *Mém.* IV, 6. ‖ Actes innocentes, petites finesses dont on se sert à son dessein. ‖ Ruses de l'enfer, les suggestions insidieuses du démon. Il avait abandonné cette toilette pour la baptême. Pour opposer à bien l'intérêt de Dieu même, vous vous joignez ensemble! ah! ruses de l'enfer! CORN. *Poly.* V, 2.

— HIST. XIVe s. Comment il chiens sont si sages, qu'il deffont toutes les ruses que les cerfs font, *Modus*, f° 70, verso. XVe s. Et quand ledit Jean estoit hors de la prison, ... il rentroit en sa ruse comme devant, ROSIER. II, II, 406. Choses de commerces, dist Passalion, trop ay entendu, *Percefforest*, I. IV, f° 190. Le sappiritus, tout par ruse [peu] et par estat, comme dit est, recula un bien peu, DU CANGE, *ruzare*.

— ETYM. Voy. RUSER; Berry, *ruse*, reculement, pièce du harnais d'un cheval de trait (le sens de reculer est un des sens primitifs de *ruser*); picard, *savoir des ruses*, avoir beaucoup de mal à faire quelque chose.

RUSÉ, ÉE (ru-zé, zée), *adj.* ‖ 1° Qui a de la ruse. Laudrée, leur chef, le plus habile et rusé, NOD. *Lutr.* V. Auguste, rusé tyran, les conduit doucement à la servitude, MONTESQ. *Rom.* 13. Il faut trouver quelque moyen plus rusé encore, BRUYÈRE, *Avoc. Pat.* III, 6. ‖ Familièrement. C'est un rusé compère, c'est un homme adroit et artificieux. ‖ On dit de même d'une femme. ‖ Substantivement. Un rusé. Une ruse. Du palais d'un jeune lapin Dame belette un beau matin S'empara; c'est une ruse, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Voyez-vous Simon rusé, l'ami? oh! je le connais parfaitement; cette fois-ci, pourra que vous me disiez tout, MOL. *Mal. imag.* II, 11. ‖ 2° Qui annonce de la ruse. Mais je vois un rusé Normand de marine, Se disait d'une ancre dont les pattes n'enfoncent pas bien dans le fond.

— HIST. XIIIe s. Mout fut dolanz quand vint Francois ruse [reculés], Les rens peciez, en trois lius estroez, *Rome*, p. 143. ‖ XIIIe s. Il estoient un tant rusez, ‖ Il estoient [reculés], *la Rose*, 7540. ‖ XVIe s. Aucunes vieilles qui sont rusées et font les sages, *Menagier*, I, 7. ‖ XVIe s. La grengreur partie [des routiers] et les plus rusez [les plus habiles] de pillerie, et les plus renommés estoient de Beam, ROSIER. II, 92. Je croy que homme n'est si rusé, qu'on y laissera impourveu, VILLON, *Grand Test. Double ballade*. ‖ XVIIe s. [Le duc de Guise] Sur les bornes de Gaule affrontant sa jeunesse Aux desseins plus rusés de la prudence vieille S'était campé vaincre [Charles-Quint], ROTR. *Poèmes*, LIV. I. L'homme rusé par long usage N'est folement aventureux, BOILEAU, II, 90, *verso*. ....Et, peu rusé au maistier de la chasse, Ores ceux-cy, ores ceux-là me passe, ID. IV, 10, *verso*. Il est rusé en cela [il y est habile], ID. EST. *Précellence*, p. 70. Homme rusé tard abusé, COTGRAVE. Les plus rusez sont les premiers pris, ID.

— ETYM. RUSE; bourgeoig. *ruzé*. Les sens historiques sont *reculé*, *reposté*, *habile*, *rusé* (voy. RUSER).

RUSER (ru-zé), *v. n.* ‖ 1° Employer toutes sortes de détours et d'expédients pour échapper aux chiens, en parlant du renard, du lièvre, du cerf, etc. (ce qui est un des sens primitifs). Le renard a long temps ruse. ‖ Fig. Ces ruses des belles choses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisaps après M. de Bellebre et M. de Mirepoix; ils courent.... Ils ruserit, mais nous sommes toujours sur la voie, MÉV. 42 juill. 1675. ‖ 2° User de ruses, de moyens de tromper. ....Il faut ruser pour avoir cette proie; Buvons donc.... LA FONT. *Fabl.* V, 8. Le roi, qui fit servir M. du Maine dans son armée où son ancienneté le faisait le second lieutenant général, rusa pour qu'il fût le premier, ST-SIM. 409, 185. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions, BARTHEL. *Anach.* ch. 78. J'ai voulu ruser avec eux; ils n'ont traité comme un enfant, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 19. ‖ Se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIIe s. A la fele Engleiz reuserent [reculèrent], Et à la fele retornerent, *Rou*, V. 13189. Bien cret qu'i celle fei saint Thomas s'aïra. De ce que cil Reinalz le destraint e sache; Si sal enpaint Reinalt qu'arriere refuse, E le corn del mantel hors des mains li sache, *Th. le mart.* 448. ‖ XIIIe s. Ilec, qui le mont [monde] puet sauver, Gart France de ruser, dues ne la PERTÉ, *Romanc.* p. 492. Entre l'ave et le mont [lis] vont paines encontrer, O les branc acerins les fiaut reuser, *Ch. d'Jer.* 1032. Comment que mon temps ase usé, M'a ma conscience aeusé Et tous dis loe [conseille] le meilleur, Et tant le m'a dit et reconté Que j'ai laissié à ruser Pour tendre à venir à honour, BARBAZAN, *Fabliaux*, 2e édit. I, p. 416. C'est un homs qui ment de legier Et aime mout a ruser, comme a renart, *Jeu*, 2081. Si m'en venist mieus reuser, Mes ne poote refuser Ce que mes oeurs me commandoit, ib. 1766. ‖ XIVe s. Et de premier assaut l'ost des Romains les fist ruser arrere, BERCHEURE, f° 50, *recto*. Ainsy y fut mon sentement Mettre et mon entendement, Cuers, corps, pour et quanque j'ay; Ne je ne pris [prise] un bocle de joy Cenla qui en vers voroient ruser [écarter], MACHAUT, p. 7. Quant on et rusé longuement [quand on se fut longuement éloigné], Une chevaliere ... assellement Hacha le vin et les espices, p. 98. Adonc ma dame jura fort Que j'iroie, et, quant vint au fort, Je l'i m'approchai en rusant [tergiversant], Et tous dis en moy escusant Que ce n'doit mi m'appartenoit, ib. p. 46. Ruser vous du chemin, car je ne puis tenir mon chevaul, DU CANGE, *ruzare*. Par ma foi, chasteloin, ne me doit pas ruser; Se je devoie et o ma gent demourer, Si n'en portrez vous jà un denier enbourcer, *Chron. de Bert. du Guesclin*. Le comte de Foix ayoit usage de ruser, de solacier et de gaber, FROISS. II, 118. Mais plus y suis et moins ay de puissance, Et suis de tous acteurs plus rusez, ... Mais, *Poés. mss.* f° 329. Or veons se le hons refuse Sa femme à aucun qui la ruse [pourchasse] Plus grand de li.... ID. ch. f° 188. [Une femme] Tant sot de la langue aidier, Qu'elz'en alla droit, par son plaidier, Encontre celluy qui l'accusa; Il n'ost rien que feinme ne ruse, ib. ch. f° 509. Des longtemps scellas Simon rusé, frequentoit et reparoit ancle Michellet, soulz umbre et faintise de la prendre en mariage, DU CANGE, *ruzare*. ‖ XVIe s. Enjoys-tu, ne te mesle de guerre; car le archier qui bi hault au hau ruse, Craint et doubté plus que cil de Meaudue, I. MAROT, V, 49. No vous fiez point en luy, il se ruse avec les corps à qui il a affaire, RABELAIS, p. 734. Si je ne puis la combattre [une idée presante], je luy eschappe; et, en la fuyant, je luy-voye, je ruse, MONT. II, 209.

— ETYM. Provenç. *rubisar*, grugner (d'après Raynouard), mais plutôt tromper. Mots très-différents. Au XIIIe siècle, *reuser* signifie reculer, reposer; écarter. Au XIIIe, il signifie repousser, mais il s'y joint le sens de tromper et celui de rebattre; au XIVe, repousser, écarter, tergiverser, s'abattre; au XVe, s'ébattre, repousser, tromper, pourchasser, frégenter; au XVIe, à côté du sens de repousser qui se trouve dans J. MAROT, on a celui de cause de la ruse. Dieu a montré que *reuser* congénère à l'all. *rufuse* et à l'espagn. *rehusar*, était né d'un mélange de *refusare* et de *recusare*. Le sens primitif de *reuser*, qui est repousser, tient à *refusare*, qui signifie repousser, rejeter. Du sens de repousser, de verbe, pris neutralement, a passé à celui de reculer, puis de s'échapper par des détours, en parlant du gibier, et finalement de tromper, ruser. Les sens accessoires à s'échapper par des détours sont tergiverser, s'ébattre; celui de tromper vient aussi les sens de fréquenter une personne, la pourchasser.

‖ **RUSEUR** (ru-reur), *s. m.* Celui qui emploie la ruse, qui se plaît à en faire usage. Comme je hais souverainement les ruseurs, J. J. ROUSS. *Confess.* X.

— HIST. XVe s. Car tant savoit de menteries, qu'il se deportoit franchement, Sans paine, de ses accusours, Tenir les faisoit pour ruseurs [trompeurs], Et ainsi demouroit en grace, ROSIER. *Pocs. mss.* f° 483.

‖ **RUSOCHINE** (ru-zi-o-chi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action du chlore sur le sulfate de quinine.

‖ **RUSMA** (ru-sma), *s. m.* Préparation dépilatoire dont se servent les Orientaux, composée principalement de realgar et de chaux vive.

— ETYM. Arabe, *rusma*, trace.

RUSTAUD, AUDE (ru-sto, sto-d'), *adj.* Terme familier. Qui tient du paysan, de la campagne. ‖ [M. de Pertuis] est fait de votre portant; je vous

drais que le mien fût un peu moins rustaud; il ne me paraît point propre à être regardé agréablement ni tendrement, sér. 7 août 1678. ¶ [le Jeune Grignan] est bien fort, l'éducation rustaude est fort bonne, ib. 14 juill. 1677. ‖ *S. m.* Un gros rustaud, un gros paysan. ‖ Fig. C'est un rustaud, c'est un homme chez qui la brusquerie se joint à l'impolitesse, à la grossièreté.

—SYN. RUSTAUD, RUSTRE. On est rustaud faute d'éducation, faute d'usage, par l'habitude de vivre toujours avec des campagnards; on est rustre par caractère, par humeur, par goût, par caprice, par mécontentement.

— ETYM. Dérivé de l'anc. français *ruste* (voy. RUSTIQUE).

† RUSTAUDEMENT (ru-stô-de-man), *adv.* À la manière des rustauds. On m'a dit que vous sollicitez de demeurer sur la frontière cet hiver; comme vous savez, mon pauvre cousin, que je vous aime un peu rustaudement, je voudrais qu'on vous l'accordât, sév. 4 *Buary*, 25 nov. 1655.

† RUSTAUDERIE (*ru-stô-de-rie*), *s. f. Id.*, manières de rustaud. Mon air délicat serait encore la rustauderie d'un autre, tant j'avais un grand fonds de cette belle qualité, sév. 26 août 1678. Je ne sais si ma santé ne me rendra point ma rustauderie, ib. 20 juin 1678.

— HIST. XVIe S. Rustauderie, CORDAVE.

† RUSTICAGE (ru-sti-kaj), *s. m.* Mot inventé très-clair qu'on jette sur un mur avec un balai, pour le crépir, le rustiquer.

† RUSTICITÉ (ru-sti-si-té), *s. f.* ‖ 1° Manières rustiques, apparence rustique. Après que nous eûmes dîné très-bien, maigré la rusticité de mon château, sév. 31 oct. 1672. La simplicité, l'honnêteté dire, une sainte rusticité dans ces nouveaux adorateurs [les bergers] que l'ange vous amène [à Jésus, dans la crèche], nouv. *Recueil*, sur noël, XVI, 7. Si.... Tu t'allais engager à polir un écrit.... Qui sût même aux discours de la rusticité Donner de l'élégance et de la dignité, sat. *Ep.* II. J'ai peur qu'en quittant de ministre accoutumé aux cérémonies il n'ait été un peu choqué de ma rusticité, volt. *Lett. Mme du Deffant*, 3 juin 1772. ‖ 2° Manières rustiques grossières jusqu'à la grossièreté. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'ignorance grossière des bienséances, la Bruy. *Théophr.* IV. C'est rusticité que de donner de mauvaises gens; le plat fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire? ib. VII. Refuser des présents en gâtant d'un propos de sang, qui qu'ils me tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme bien fort que vous conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal-appris qui ne méconnaît, J. J. ROUSS. *Conf.* II. ‖ 3° Terme d'agriculture et de jardinage. Rusticité d'une plante, qualité qu'elle a de ne pas craindre les intempéries des saisons.

— ETYM. Provenç. *rusticitat*, *rustat*; espagn. *rusticidad*; ital. *rusticità*; du lat. *rusticitatem*, de *rusticus*, rustique.

† RUSTINE (ru-sti-n'), *s. m.* Face de derrière d'un creuset dans lequel on affine la fonte. Celle [la face] par où sort la matière en fusion s'appelle le devant du fourneau; celle qui lui est opposée, et par où on porte la mine dans le fourneau se nomme pied de rustine, on, simplement, rustine, *Dict. des arts et met.* Bayer.

RUSTIQUE (ru-sti-k'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient aux manières de vivre de la campagne. Je vois bien que vous n'êtes pas né pour vous reposer, et que nos plaisirs rustiques ne méritent pas d'amuser une âme de la forte, sév. 12 juill. 1671. Liv. VI. Ajouter quelques politesses de nos ingrédients rustiques de la nature, FÉNEL. *le Tellier*. Une table, au retour, propre et non magnifique, mais présente un repas agréable et rustique, BOIL. *Ep.* VI. On dirait que Ronsard, sur ses papeaux rustiques, l'avait encore fredonner ses idylles gothiques, in *Art p.* II. Vous n'aimez que la chose rustique, et j'en suis fou, j'aime mes brufs, je les caresse, ils me font des mines, volt. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761. ‖ 2° Certaines ébauches rustiques qui conviennent aux bœufs, par préférence à toutes autres, et ces chansons renferment ordinairement les noms des quatre ou six bœufs qui composent l'attelage, BLVV. *Suppl. à Phist. nat.* Œuv. L. XI, p. 191. Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles, J. J. ROUSS. *Disc. révalt. des sciences.* ‖ Maison rustique, ensemble de tous les objets indispensables au cultivateur. ‖ La Maison rustique, titre d'un ouvrage d'agriculture. ‖ *S. m.* Le rustique, ce qui est rustique. ‖ La Fontaine a écrit rustic : Nous autres gens austères voulu peu-être Du délicat; ce rustic ne m'eût plu, le *Gamant*. ‖ 2° En parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne. Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière, sat. *Ep.* II. ‖ *S. m.* Paysan, campagnard. Eh quoi! cette musique [de Philomèle] pour ne chanter qu'aux animaux, Tout au plus à quelque rustique! LA FONT. *Fabl.* III, 15. Le rustique une fois marié peuplera infiniment, MONTESQ. *Lett. pers.* 122. Qui pense à ces paysans laissés en friche, à ces rustiques sous-lis contents d'avoir été à la grande bataille sous les murs de Moscou? CHATEAUB. *Mémoires*, I. VI, p. 104. ‖ 3° Terme d'agriculture et de jardinage. Se dit des arbres, des plantes qui bravent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité, ou de végétaux exotiques qui supportent le climat comme s'ils étaient indigènes. ‖ 4° Inculte, sauvage, sans art. Apprends qu'on devine Dans ces traits rustiques les plus illustre origine, VOLT. *Scythes*, 1, 3. Je garde pour mes maisons rustiques, BOIL. ÉPIST. *Gracques*, II, 2. Virgile..... était faible de corps, rustique d'apparence, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 10. ‖ Dans les parcs, dans les jardins, banc, siége rustique, lance, siége taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique. ‖ 5° Terme de charpente. Se dit d'un bois dont les dents, les ondulées, tortues et nouées les unes avec les autres; plus souvent rebours. Comme ils [les échantes] emploient des bois dans et plus nerveux, qu'ils appellent bois rustiques, ils ont des rabots autrement disposés que dans la menuiserie ordinaire, *Dict. des arts et met.* Bayer. ‖ 6° Terme d'architecture. Ouvrage, genre rustique, ouvrage en pierres brutes ou imitant les pierres brutes. ‖ L'ordre rustique, ou, substantivement, le rustique, celui dont les colonnes et les chapiteaux sont travaillés de manière à présenter une apparence brute, par un bossage uni ou poqué. Le palais du Luxembourg, à Paris, offre un exemple de l'ordre rustique. Fig. Grossier, impoli, rude. Mais, direz-vous, j'ai à converser avec cette neuve qui est d'une humeur si rustique et si inciviles, qu'il faut avoir ma patience, pour ne la choquer ni rebuter quand elle est dans sa mauvaise humeur, ROTR. *Instruct. aux ursul. sur la sagesse*, I, 3. ‖ 7° Langage rustique, langue rustique, se dit du latin corrompu qui se parlait dans les pays latins, après l'invasion des barbares.

— HIST. XIIe S. Fierent Francois par ruistes postez, *Rom. p.* 69. ‖ XIIIe S. Il ot maint ruiste cop donc, Et mout en i fiert d'espée, *Berte*, 1725. ‖ XVe S. Deux grandes accoustumé à user de fermeures rustiques et non pas d'armes, BERCHEURE, I^e 20, *verso*. Li chevaliers chantoient et disoient rimes et vers rustiques et non compassez, en quelles il reprenoient le consul, ib. I^e 93, *verso*. ‖ XVIe S. Despourtant je faisois quelques notes De chant rustique..., RAMEY, I, 80. Rustique séjour, ST-GELAIS, 209. En l'ancienne Rome, l'estat rustique devançoit l'urbain; là les premieres places estoient pour les rustiques, ib. 208. ROSIER, 257.

— ETYM. Provenç. *ruste*, et *rustic*, *rostic*; catal. *rustic*; espagn. et ital. *rustico*; du latin *rusticus*, qui vient de *rus*, campagne. *Rustique*, avec l'accent sur *ru*, avait donné *ruste*, *ruiste*; *rustique* a été refait sur le latin au XVIe siècle.

RUSTIQUE, *s. m.* Terme d'agriculteur, *part. passé* de rustiquer. Pierres rustiquées. ‖ Se dit d'une coquille bivalve, quand les côtes perpendiculaires dont sa surface est garnie se trouvent coupées en travers par des stries d'accroissement.

RUSTIQUEMENT (ru-sti-ke-man), *adv.* D'une manière rustique. Notre Emile, plus rustiquement élevé, et à qui nous donnons avec tant de peine une conception dure, n'écoutera rien de tout cela, J. J. ROUSS. *Em.* III. ‖ D'une manière grossière. Il parle rustiquement.

— HIST. XVIe S. Rustiquement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Rustique*, et le suffixe *ment*; ital. *rusticamente*.

RUSTIQUER (rus-ti-ké), *v. a.* Je rustiquais, nous rustiquions, vous rustiquiez; que je rustique, que nous rustiquions, que vous rustiquiez. Terme d'architecture. Travailler ou crépir la surface d'une construction dans le genre rustique. ‖ Rustiquer des pierres, les tailler de manière à leur donner une apparence brute en les piquant avec la pointe du marteau.

— ETYM. *Rustique*. Dans le XVIe siècle, *rustiquer* voulait dire être à la campagne, du lat. *rusticari*.

† 1. RUSTRE (ru-str'), *adj.* Fort rustique, fort grossier. Comme les autres domestiques, le chien est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne, SUPP. *Chien*. M. Ducommun était un jeune homme rustre et violent, J. J. ROUSS. *Confess.* I. ‖ Substantivement. Ah! que d'ai-je un mari d'une assez bonne mine, au lieu de mon pelé, de mon rustre, MOL. *Span.* VI. Voilà un plaisant rustre que ce Grec, de s'assoir devant des gens comme nous, VOLT. *Mœurs*, XI. Et moi, je reste sergent? — Quoi? ce n'est pas assez pour un homme de la sorte, né rustre, fils d'un rustre, P. L. COUR. *Lettre particulière*.

— HIST. XVIe S. Ha rustre, MAROT, II, 109. D'autres les ont appelez rustres [certains soldats], ainsy que nous l'ont dans la chanson de M. de Bayard, quand M. de Bayard dit à ses rustres, appellans ainsi ceux auxquels il commandoit, BRANT. *Cap. franç.* I, IV, p. 43, dans LACURNE.

— ETYM. Autre forme de l'anc. franç. *ruste*, lequel vient de *rusticus*, rustique. L'r est épenthétique, comme dans *esclandre*.

† 2. RUSTRE (ru-str'), *s. m.* Nom d'une lance dont on se serrait pour combattre dans les lices. ‖ Terme de blason. Losange percée en rond.

‖ RUSTRE (ru-stre-re), *s. f.* Manières de celui qui est rustre.

— HIST. XVIe S. Ceste rustrere [désordres d'une compagnie d'ordonnance] dura tout oultre ou dit an, du temps du feu roy, CARL. II, 17.

RUT (rut'), *s. m.* Le temps où les bêtes fauves et quelques autres ont la chaleur. Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance Traîné du fond des bois un cerf à l'audience, BOIL. *Sat.* VIII. Par extension. Mais [en parlant de tout ce qui s'approche et me recherche, RÉGNIER, *Sat.* XI. Les cerfs ne tiennent pas, ne durent pas dans le rut, pendant le rut, ils sont assez à prendre quand ils sont en amour.

— HIST. XIIe S. .....Vueille [vieille] truye qui est en rut, *le livre du bon Jehan*, V. 2821. Les cerfs vont en rut et commencent à eschauffer, *Modus*, f. VIII, *verso*.

— ETYM. Berry, rut. La forme correcte est ruit, qui, dans l'ancienne langue, signifie proprement vient de *rugir*, et exprime ici les cris des cerfs en rut.

† RUTABAGA (ru-ta-ba-ga), *s. m.* Plante alimentaire du genre chou, provenant du Nord; c'est une variété de chou-navet, le *brassica campestris, napo-brassica*, D. G., cultivée, à peu près exclusivement pour la nourriture des ruminants domestiques; on le nomme aussi navet de Suède, chou de Suède, chou de Laponie. Le rutabaga exige un sol riche et un climat humide pour réussir, BOITEL, *Culture des plantes*.

† RUTACÉES (ru-ta-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes, à laquelle la rue, RUTA, a donné son nom (voy. SUE 2).

† RUTHÉNIUM (ru-té-ni-om), *s. m.* Nouveau métal qui se trouve dans les minerais de platine avec l'iridium.

† RUTILANCE (ru-ti-lan-s'), *s. f.* État de ce qui est rutilant. La rutilance du sang artériel est due à l'oxygène que ses globules tiennent en dissolution.

— ETYM. *Rutilant*.

† RUTILANT, ANTE (ru-ti-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'un rouge brillant. Malgré ses dimensions microscopiques, le *peytocorcus* étend sur des espaces de plusieurs kilomètres [de mr] un rutilant tapis, PATEN. *Rec. des Beaux-Mondes*, janv. 1868, p. 426. ‖ Se dit, en chimie, de l'acide nitreux et des vapeurs qu'il exhale. Lorsqu'on le mêle [le gaz nitreux] à l'air de l'atmosphère, il devient rutilant, et a l'odeur de l'esprit de nitre, BUSSON, *Traité de phys.* II, II, p. 30.

— ETYM. Lat. *rutilare*, briller, dénominatif de *rutilus*, qui est pour *rud-tilus*, ru signifiant rouge (comparez *rubrum*, *rufus* et le sanscrit *rudhira*), plus un suffixe *tilo* comme dans *fer-tilis*.

† RUTILATION (ru-ti-la-sion), *s. f.* Synonyme moins usité de rutilance. La rutilation ou la formation de vapeurs rouges par le mélange du gaz nitreux et du gaz oxygène, FOURCROY, *Conn. chim.* I, II, p. 88.

† RUTILE (ru-ti-l'), *s. m.* Espèce minérale contenant du titane, et appelée titanite par Kirwan.

† RUTILINE (ru-ti-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance rouge obtenue par l'action de l'acide sulfurique sur la salicine.

† RUTILITE (ru-ti-li-t'), *s. f.* Variété de grenat renfermant du titane.

Digitized by Google

† **RUTINE** (ru-ti-n'), *s. f.* Nom des paysans dans l'Inde.

— ÉTYM. *Rutch*, couleur.

† **RYOTT** (ri-ot'), *s. m.* Vey. RUTTIME.

† **RYPE** (ri-p'), *s. m.* Espèce de perdrix norvégienne.

RYTHME, *s. m.* Vey. RITTME.

S

S

S (ès'), *s. f.* *ou* **S** (se), dans l'épellation moderne, *s. m.* || 1° La dix-neuvième lettre de l'alphabet et la quinzième des consonnes. Une S majuscule ou un S majuscule. || Fig. Allonger les S, se disait pour faire une trompette dans un compte; locution qui venait de ce que les comptes se terminant par des *s* qui signifiaient des sols, en les allongeant on en formait des *f* qui signifiaient des francs. || Fig. Faire des S, se dit d'un homme ivre qui ne marche pas droit. Ænéas avec sa sagesse finita si bien qu'il fit manier à Didon, Virg. ». || 2° Terme de musique. S sur les partitions signifie quelquefois solo. || Traversé obliquement par une barre, il sert de signe de renvoi. || S désigne aussi le tuyau d'ajuste du basson. || 3° Dans la marine, S signifie sud. || 4° S, sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Reims. || 5° S. S. Sa Sainteté [le pape], ou Sa Seigneurie. || S. E. Son Éminence ou Son Excellence. || S. M. Sa Majesté. || S. A. Son Altesse. || S. H. Sa Hautesse. || S. V. p. S'il vous plaît. || Dans le commerce, s signifie son. S/c, son compte; s/b, son billet. || 6° Sest la marque des bobines d'or de Lyon. || 7° Terme de géométrie. Sur une figure, la section de S une certaine équation du 3e degré qui se présente dans la recherche des plans diamétraux principaux des surfaces du 2e degré. || 8° Terme d'anatomie. L'S iliaque, ou l'S du côlon, portion contournée en forme d'S, qui est logée dans la fosse iliaque gauche, et qui va se terminer à la partie supérieure du rectum.

— REM. I. S entre deux voyelles dans le même mot se prononce comme *z*. || 2 Suivi de lo et prenl le son de *z*, devant une voyelle ou un *h* muet. Les grands hommes, dites les gran-z hommes. || L's finale des verbes dont l'infinitif est en er ne se fait pas entendre dans la conversation à la 2e personne du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif. Tu aimes à rire, tu joues avec prudence, il faut que tu sailles à la campagne, il commence s'il y avait aime, joue, aille. Dans les vers cette s se lie. || 3. La finale est muette dansles mots très, tamis, navre, ce. Mais elle donne à l'a et à l'o le son d'un a et d'un o circonflexe. || 3. Dans les mots composés avec la particule de ou dé et avec la particule re, comme desuge, dessecq, desserrir, desseudre, resserrer, ressemblant, ressort, etc., le double l's pour empêcher que l's, se trouvant entre deux voyelles, ne se prononce comme un *z*. Mais on n'a évité cet inconvénient que pour user sur lier dans un autre quant à la prononciation; car, au lieu de donner à l's un son fermé comme cela a lieu pour les autres consonnes doublées et ici même pour desservir, dessoudre, etc. elle lui laisse le son muet : de-sus, de-sous, re-serrer, re-sembland, re-sort, etc. || A. Au contraire, dans certains mots où l's se trouve entre deux voyelles, comme dans vraisemblable, vraisemblance, on se la double pas quant à l'orthographe, et on ne l'articule pas comme un *z* quant à la prononciation : vrè-semblable, vrè-semblance. || 5. Toute seconde personne de l'impératif au singulier, quand elle est terminée par un e muet, comme donne, cueille, etc. prend un *s* euphonique et un trait d'union : 1° avec *y* : donnes-y les soins, portes-y mon habit; 2° devant *en*, non abstrait de chose : donnes-en peu, cueilles-en beaucoup. || Mais l's euphonique n'est pas employée non plus que le trait d'union, si le mot en est préposition : donne en petite quantité, cueille en ma présence. || Hors de là, cette seconde personne ne prend point d's; et Voltaire a péché contre la grammaire dans ce vers : Retranches, ô mon Dieu, des jours de ce grand roi, Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi, *Henr.* VII. || 6. Dans l'ancienne langue était la marque du nominatif singulier de plusieurs substantifs, et représentait l's du nominatif de la 2e déclinaison latine : *dominus*, il *dans* ou il *dans*; *lupus*, li *lous*; *oculus*, li *oils*, etc. || 7. Au pluriel, l's était la marque du régime, et représentait l's latine qui caractérise le datif ou l'accusatif. C'est cette s du régime qui, dans la langue moderne où il n'y a plus de cas, est demeurée la marque du pluriel. || 8. L's est la marque de la 2e personne du présent de l'indicatif, et représente l's latine : *amas*, tu aimes, *vides*, tu vois, etc. || 9. Dans la langue moderne, *s* est devenue la marque de la 1re personne du présent de l'indicatif, excepté dans les verbes de la 1re conjuaison : je vois, j'entends, je parl, etc. C'est une faute contre l'analogie que de commettait pas l'ancienne langue qui disait : je voi, j'entent, je part, etc.; correct-ement, car le latin n'y a point d's : *video*, *intendo*, *partio*. || 10. C'est encore une faute contre l'analogie que l'r à la 3e personne du singulier à l'impératif : *lis*, *rous*, *entends*. L'ancienne langue ne la commettait pas, disant : *li*, *voi*, *entent*, conformément au latin.

— HIST. XIIIe S. Une lettre sanctisme est *s*; Au nommer est sanctisme espaisse; Sers et silence ensemble, *Senefiance de l'A B C*, dans RUBINAL, t. II, p. 284. || XVIe S. Marchand qui avoit haussé le gaindre, et alongé les SS de son livre de raison, ters ACCORON, *Contre Ramelet*, dans LACROIX.

— ETYM. LAT. *s* : grec, sigma. Le nom de cette lettre dans la langue latine, d'après Priscien, s'écrivait par le nom de la consonne *s* pour représenter le même son, nous écrivons *esse*.

SA (sa), *adj. poss. f.* Voy. SON.

† **SABADILLINE** (sa-ba-di-li-n'), *s. m.* Vey. SABADINE.

† **SABAÏTE** (sa-ba-i-t'), *s. m.* Se dit quelquefois pour sabbéen.

† **SABAOTH** (sa-ba-ot'). Mot hébreu employé dans cette locution : Dieu Sabaoth, Dieu des armées (sabaoth signifiant des armées).

† **SABARÉLIE** (sa-ba-bé-l'), *s. f.* Espèce de champignon comestible.

† **SABAYE** (sa-ba-ye), *s. f.* Terme de marine. Nom d'un cordage employé dans les embarcations pour leur servir d'amarre, lorsqu'on a enfoncé leur ancre ou grappin dans la terre ou le sable du rivage, ALL. || La sabaye est aussi une cordelle pour haler un petit navire le long du rivage, et une corde établie en va-et-vient d'une embarcation à terre.

† **SABAZIES** (sa-ba-zie), *s. f. pl.* Fête en l'honneur de Sabazius, dieu phrygien auquel on honorait conscrvé et dont le culte présentait des cérémonies licencieuses.

SABBAT (sa-ba; le *s* se lie, du moins quand il signifie bruit, tapage : un sa-ba-t affreux), *s. m.* || 1° Non donné chez les Juifs au repos religieux. Recueillez pendant les six jours la manne; car le septième jour c'est le sabbat du Seigneur, SACI, *Bible*, *Exode*, XVI, 26. || Prescription d'observer le repos religieux. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat, SACI, *Bible*, *Evang. St Marc*, II, 27. Le sabbat fut ordonné aux Juifs; mais ce fut une stupidité à cette nation de ne point se défendre, lorsque ses ennemis choisirent ce jour pour l'attaquer, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 7. || Jour du sabbat, ou, simplement, le sabbat, le septième jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi, auquel il était commandé de garder le repos. Nous n'achèterons point aussi aux jours du sabbat ni dans les autres jours consacrés ce que les nations nous pourront apporter à vendre, ni rien de ce qui peut servir à l'usage de la vie, SACI, *Bible*, *Exode*, II, XX, 31. Il [Jésus] leur dit ensuite : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour même du sabbat? ID. *St. Evang. St Luc*, XIV, 5. || Chemin du sabbat, distance à laquelle il est permis aux Juifs de s'éloigner de leurs demeures le jour du sabbat. || 2° Assemblée nocturne des sorciers; dérivation injurieuse du sens de sabbat, à cause de l'opinion populaire qui, condamnant les Juifs, assimila leur fête à une réunion de sorciers. Un balai pour brûler en allant au sabbat, RÉGNIER, *Sat.* XI. Je gage que cet innocent [en me montrant Blanc-Ménil] avoit été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir, BRTE, *Rem.* t. II, p. 207, dans POUGENS. Au bruit d'une airgre trompette Le sabbat a commencé, BÉRANG. *Ingénu*. On tremble à chaque pas de réveiller dans l'ombre Un démon, ivre encor du banquet des sabbats, V. HUGO, *Ball.* v. Le nom lui-même de sabbat provient de la confusion qui s'est opérée entre le culte du diable et la célébration d'un culte non catholique; aussi l'Église met-elle sur le même rang le juif, l'excommunié, l'hérétique et le sorcier, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1870, p. 117. || Fig. Lisette : Cette assemblée aura assez l'air d'un petit sabbat, à ce qu'il me semble. — L'intendant : Hé! sabbat, tant qu'il vous plaira, DANCOURT, *la Désolation des joueuses*, sc. 12. || 3° Familièrement, grand bruit avec désordre. Pendant tout le sabbat qu'il [le chat] fit avec sa femelle, LA FONT. *Fabl.* II, 2. On avait fait [à Bruxelles] ... une espèce de sabbat en épouvantable par malice, qu'..... elle [la comtesse de Soissons, accusée d'empoisonnement] avait été obligée.... de quitter la place, RET. 400. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre perte, BAC. *Pland.* I, 8. Voilà le plus abominable sabbat dont on ne jamais ouï parler, LA RUE, XII. 23 ce sont des cabales, des trames, des caquets; enfin c'est un sabbat! FAVART, *Soliman II*, I, 4. Mme Durocher : Quel est le bruit que j'entends là dedans? — Catherine : Quel sabbat! GENLIS, *Théâtr. d'éduc. la Lingère*, II, 4. || 4° Fig. et populairement. Grondcrie, criaillerie. Vous pouvez penser si j'ai fait un beau sabbat à la poste (qui avait mal fait son service), LAV. 24 juin 1771. Il est toujours vrai que c'étaient des sabbats d'enfer du vivant de son mari, TH. LECLERCQ, *Prov.* I, II, p. 207, dans POUGENS.

— HIST XIIIe S. La anemi [les démons]..... si cherchierent [se moquerent] les sabbaz, *Job*, p. 681. Ji n'ai pasu [aperçu] ne [ni] sabat ne tens de festeer, *Rois*, p. 308. || XIVe S. Comme il ait esté mandé que la place ou lieu appelle le sabbat ajuifs un la ville de Soussons..... 20 CARDEL, *sabbatum*. || XVe S. Et les Anglois menoient leur sabat En grans pompes, baubans et tyrannie; Or a tourné Dieu un duel [de toi, France] en sabat, CH. D'ORL. *Fabl.* 73. || XVIe S. Mais en fait-il faire un si grand sabbat? *Les mariguerites de la marguerite*, p. 282, dans LACURNE.

— ETYM. Bourg. *sabbay* : prov. *sabbat*, *sabat*, *sapte*, *sabde* ; espagn. *sabado* ; port. *sabbado* ; ital. *sabato* ; du lat. *sabbatum*, qui vient de l'hébreu *schabat*, se reposer. On a voulu trouver l'étymologie du *sabbat*, réunion de sorciers, dans les *sabaziens* ; mais la forme ne le permet pas; d'ailleurs comment, au moyen âge, auraient-ou connu les *sabaziens*?

† **SABBATAIRE** (sa-ba-tè-r'). *s. m.* || 1° Juifs

Digitized by Google

mai convertis qui dans le premier siècle de l'Église étaient opiniâtrément attachés à la célébration du sabbat et aux autres observances judaïques. || **2°** Branche d'anabaptistes qui observent le sabbat comme les Juifs et qui prétendent qu'il n'a été aboli par aucune loi dans le Nouveau Testament.

|| **SABBATÉ** (sa-ba-té), *s. m.* Voy. INSABBATÉ.

|| **SABBATHIEN** (sa-ba-tiin), *s. m.* Secte chrétienne du IIe siècle fondée par un certain Sabbathius, qui soutenait que l'on devait célébrer la Pâque avec les Juifs le quatorzième de la lune de mars.

|| **SABBATIN, INE** (sa-ba-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient au samedi. || Bulle sabbatine, bulle contenant les privilèges du scapulaire.

— ÉTYM. *Sabbat*.

SABBATINE (sa-ba-ti-n'), *s. f.* Thèse de controverse que les écoliers soutenaient à la fin de leur première année de philosophie.

— ÉTYM. *Sabbat*; ainsi dite parce qu'elle se soutenait d'ordinaire le samedi.

SABBATIQUE (sa-ba-ti-k'), *adj.* Qui appartient au sabbat. || Année sabbatique, parmi les Juifs, chaque septième année, pendant laquelle la loi obligeait de laisser reposer les terres, et de ne pas exiger les dettes.

|| **SABBATISER** (sa-ba-ti-zé), *v. n.* Célébrer le sabbat.

— ÉTYM. Lat. *sabbatizare*, de *sabbatum*, sabbat.

SABÉEN, ENNE (sa-bé-in, è-n'), *adj.* Qui a rapport au sabéisme. || *S. m.* Celui qui professe le sabéisme. Je me borne à lever les mains vers l'étoile du nord, je suis de la religion des sabéens; ils adorraient une étoile, VOLT. *Lettre Chauffepié*, 1er août 1773.

— ÉTYM. Voy. SABÉISME.

SABÉISME (sa-bé-i-sm'), *s. m.* || **1°** Secte chrétienne des sabéens, nommés aussi mendaïtes, nazoréens ou chrétiens de Saint-Jean; elle est un mélange d'idées persanes, chaldéennes et gnostiques. C'est à tort qu'on a rendu le nom de sabéisme à la religion des Perses, adorateurs du soleil; il faut lui réserver le nom de magisme. || On dit aussi sabaïsme et sabisme. || **2°** Par abus et erreur, religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. Le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de Jésus et de celui des astres, VOLT. *Mœurs*, 6.

— ÉTYM. Syriaque, *tsaba*, ablution.

|| **SABELLE** (sa-bè-l'), *s. f.* Genre d'annélides.

|| **SABELLIANISME** (sa-bèl-li-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine antitrinitaire prêchée au IIIe siècle par Sabellius, qui enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne qui est le Père, duquel le Fils et le Saint-Esprit sont des attributs, des émanations ou des opérations, et non des personnes subsistantes.

|| **SABELLIEN, IENNE** (sa-bèl-liin, lii-n'), *adj.* Conforme à la doctrine de Sabellius. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le sabellianisme.

|| **SABIENS** (sa-biin), *s. m. pl.* Voy. SABÉISME

|| **SABIN** (sa-bin), *s. m.* Ancien peuple latin, qui s'est perdu dans la langue des Romains.

SABINE (sa-bi-n'), *s. f.* Espèce de genévrier (*juniperus sabina*, *L.*) : la petite sabine, dont les feuilles ressemblent à celles du tamarin; la grande sabine, qui a ses feuilles comme celles du cyprès.

— HIST. XVIe S. Pour faire haster la femme d'accoucher, la semence de lin pilée avec eau d'armoise et de sabine sert grandement, PARÉ, XVIII, 16. La decoction d'armoise ou de sabine, o. se SERRES, 934. Sabina salvinæ, in *Ruellium*, de *Stirpibus*.

— ÉTYM. Lat. *sabina herba*, et, absolument, *sabina*, de *Sabinus*, Sabin, nom d'un peuple voisin de Rome. En Normandie on dit du savignn.

|| **SABINIEN** (sa-bi-niin), *s. m.* Se disait des jurisconsultes romains, partisans des doctrines de Capiton.

SABISME (sa-bi-sm'), *s. m.* Voy. SABÉISME.

SABLE (sa-bl'; quelques-uns prononcent sâbl'; mais il n'y a aucune raison de lui donner le son d'â circonflexe comme dans *âne*), *s. m.* || **1°** Substance minérale, pulvérulente, provenant de la désagrégation, par les eaux, des roches calcaires, granitiques, siliceuses, etc. qui se trouve dans le lit des rivières, sur les bords de la mer, que forme les dunes, les déserts, et qui entre pour une certaine proportion dans les terrains d'alluvion. Ils se mirent tous en campagne avec leurs troupes, qui consistaient en une multitude de gens de pied aussi nombreuse que le sable qui est sur le rivage de la mer, SACI, *Bible, Josué*, XI, 4. Nous vîmes serpenter, sur un sable plus jaune que l'or, plusieurs petits ruisseaux..... LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. Triton, Cymothoé, d'une main secourable, délivrent les vaisseaux (d'Ésée) de leurs prisons de sable, Leur ouvrent une route, MALFIL. *Génie de Fry*. Ce n'est pas une supposition précaire ou gratuite, que d'avancer, comme je l'ai fait, que les glaises, les argiles et les salbesont été formées par les scories et les écumes vitrifiées du globe terrestre, BUFF. *Hist. nat. prem. théor. terre*, Œuv. t. I, p. 387. Il y a souvent de ces masses de sable en Arabie, qui obscurcissent l'air et forment des tourbillons dangereux, BR. ch. t. II, p. 206. Je suis bien perdu à écrire, comme de Lac, par les sables ne sont point tous des produits du brisement ou détritus des pierres, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 294, dans ROUSSEAU. Depuis les sables inhabités de l'Inde jusqu'aux glaces de l'Ourse, BAILLY, *Atlantide*, p. 116. On distingue trois sortes de sables, savoir : le mer, celui de rivière et celui de terre, qu'on appelle communément sable terrain ou sable de cave, parce que, pour l'avoir, il faut creuser dans la terre, LAMBERT, *Dict. rust.* t. I, p. 34, dans ROUSSEAU. J'ai connu un homme qui avait fait une collection de sables, qu'il a vendue cent louis à un amateur, DI. éd. t. I, p. 402. En Afrique, cinq lieues de continent souvent soixante-trois grains d'or, tandis qu'en France il est assez rare de trouver du sable qui, sur cent livres, en donne plus d'un à trois-quatre grains, ROUSCHOT, *Conn. chim.* t. VI, p. 354. || Sable mâle, sable femelle, se dit de deux espèces de sable dans un même lit, dont la première est d'une couleur plus foncée, et l'autre d'une couleur moins chargée. || Sables bouillants, sables mêlés d'eau qui, lorsque les eaux se sont retirées, remplacent par d'autres sables qui s'élèvent du fond en bouillonnant. || Sables mouvants, sables qui s'enfoncent sous le pied, ou qui cachent à l'œil quelque fosse

On la voyait [Mme de Maintenon], dans ce tableau, assise à côté d'une table sur laquelle étaient posés une Bible et un sablier, DERLIS, *Rose de Maintenon*, t. II, p. 233, dans POUGENS. || Fig. Et vous qui ne pouvez.... Dérober une feuille au souffle qui l'enlève.... Ni dans son sablier qui coule intarissable, Ralentir d'un moment, d'un grain de sable La chute éternelle du temps, LAMART. *Harm.* IV, 12. || Retourner le sablier, mettre l'instrument sens dessus dessous, parce que, le sablier étant composé de deux boules creuses qui communiquent par le petit trou où coule le sable, dès que la boule supérieure est vide, il faut, pour compter exactement le temps, qu'elle soit mise en bas pour que l'autre boule se vide à son tour. || 2° Petit vaisseau contenant du sable qu'on répand sur l'écriture. || 3° Petit arbre d'Amérique dont le fruit peut s'employer en guise de sablier, de vase à mettre du sable, *hura crepitans*, euphorbiacées.

— ÉTYM. *Sable* 1.

1. SABLIÈRE (sa-bli-è-r'), *s. f.* Lieu d'où l'on tire du sable. Une sablière profonde.

— ÉTYM. *Sable* 1.

2. SABLIÈRE (sa-bli-è-r'), *s. f.* || 1° Terme de construction. Pièce de bois placée longitudinalement, sur laquelle reposent soit les chevrons de la charpente, soit le pied d'étais. La sablière qui reçoit le pied des chevrons de couche. Une sablière qui pose d'à plat à un étayement. Les courbes se réunissent sur la sablière posée à l'extrémité supérieure du dièvre, RAYMOND, *Mém. litt. et hist. de Nîmes*, t. III, p. 307. || 2° Terme de marine. Nom des bordages sur lesquels on établit les ventrières et les chevalets d'un bâtiment qu'on lance avec un ber. || 3° Bateau plat employé au moins cinq tonneaux, sur le canal du Midi.

— HIST. XVIe s. Aussi peu fut utile une plateforme de deux grands vaisseaux autre ensemble des sablières encochées, bridées de landes de fer, D'AUB. *Hist.* III, 21.

— ÉTYM. Origine inconnue. Ménage suppose que *sablière* est dit pour *scablière*, représente le latin *scapularia*, et signifie *épaulière*; Scheler, qu'il est dit pour *stabilière*, représentant un type *stabilaria*, et vient de *stabilis*. Ce sont des conjectures.

† SABLINE (sa-bli-n'), *s. f.* Genre *arenaria* de la famille des caryophyllées alsinées.

SABLON (sa-blon), *s. m.* || 1° Sable fin, très-menu. Ecurer la vaisselle avec du sablon. Et dans Seine et Marne lutun Même sablon que dans Pactole, MAIR. t. v. Pendant plus de trente multipliions nos inquiétés par-dessus les sablons de la mer, nos. *Sermons, Charité fratern.* I. || 2° *Au pluriel.* Lieu sablonneux, amas de sable. Les sablons de Fontainebleau. Je passai la mer Rouge et les sablons brûlés, MARMOL, *Voiages*, V, 7, D'ÉLESSE à Rhéod sont de vastes sablons, *La Post. Capit. de St-Malo*. || Proverbe. Le sablon va toujours au fond.

— HIST. XIIe S. Il rois d'Egypte assemla si très grant gent come est le sablon qui est el rivage de la mer, *Machab.* I, 11. || XIIIe S. Et les requisent une liue lone parmi le sablon caut [chaud] et ardant, *Fet. Reyne*, p. 93. L'on dit encore, en parlant d'une traversée, puiser et abreuver ses bestes, et droiture de peste là, si et de fere i la chous [chaud] et de sablon foir, *Liv. de jost.* 141. Quant nous les vesmes venir, nous fichames les pointes de nos escus au sablon, JOINV. 213. || XVe S. Les Angliois prirent terre assez près de Nemes, 41, issirent hors des vaisseaux, et mirent leurs chevaux sur le sablon, FROISS. I, 1, 107. D'après le sablon coura et demie heure passée [dans les joutes il y avait un sablier pour mesurer le temps], O. DE LA MARCHE, *Mém.* liv. II, p. 560, dans LACURNE. || XVIe S. Par les sablons de la cuite Libye, DU BELLAY, VIII, 16, CORNU. Le cruier de sablon a passé par ici [on y a envie de dormir], COTGR. *Curios. franç.* A l'onlanges si s'en alloit Parmy les sablons et les fanges Portant sa maistresse à vendange, *Nat. Mén. Etiene Ligeur*.

— ÉTYM. Wallon, *sévion*; provenç. *sablon*, *sablo*; ital. *sabbione*; du latin *sabulonem*, dérivé de *sabulum*, sable. Le bas-latin *sablonosus* (voy. SABLONNEUX) montre que dès le VIe siècle il y avait une forme *sablonem*.

SABLONNÉ, ÉE (sa-blo-né, née), *part. passé* de sablonner. De la vaisselle sablonnée.

SABLONNER (sa-blo-né), *v. a.* || 1° Ecurer avec du sablon. || 2° Jeter du sablon fin sur le fer chaud, quand on veut souder.

— HIST. XVIe S. Plutost Xante, qui sablonne, Verra ses ruisseaux tarir.... TYARD, p. 350. Sablonner des lieus [garnir de sable l'entre-deux des lieus pour le champ clos], LAJAILLE, *Du champ de bat*, f° 67, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sablon*.

† SABLONNETTE (sa-blo-nè-t'), *s. f.* Pièce construite au-dessus du four à fritte, pour y déposer le sable lavé.

SABLONNEUX, EUSE (sa-blo-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Où il y a beaucoup de sable. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, LA PONT. *Fabl.* VII, 9. La Mesopie.... est dans un terrain si sablonneux et si ingrat, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été fondée avant les villes qu'on élèva près des fleuves dans les contrées fertiles, VOLT. *Mœurs, Introd.* L'Indostan, si l'on en excepte un petit nombre de lieux inondés et sablonneux, est encore le pays le plus fertile du monde, RAYNAL, *Hist. philos.* t. 7. || 2° Se dit des fruits pierreux.

— HIST. XIIIe S. Les orges qi creissent en terre sablonese, *Bibl. des chartes*, 1re s. II, p. 140. || XVe S. ....Et vinrent en une belle place sablonneuse par dedans le clos de Betances, ou les armes se devoient faire, FROISS. II, 94. || XVIe S. Les solitudes et les contrées sablonneuses et inhabitables, MONT. II, 492.

— ÉTYM. *Sablon*. Bas-lat. *sablonosus*, *Mer. d'Olribare*, Bibl. imp. (var sicèle).

SABLONNIER (sa-blo-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l'n se lie : des sa-blo-nié-z' actifs), *s. m.* Celui qui vend du sablon.

— ÉTYM. *Sablon*. *Sablonier* signifiait, dans l'ancienne langue, champ de sable, terrain sablonneux.

† SABLONNIÈRE (sa-blo-niè-r'), *s. f.* || 1° Mine de sablon. || La sablonnière de l'Empire, nom donné jadis au Brandebourg à cause de ses plaines sablonneuses. || 2° Terme de verrerie et corroyer le sable qui sert à faire les moules de fondeur.

— HIST. XVe S. Si repaseront tout bellement le rive que passé, et se retireront tout bellement sur une grande sablonnière qui il estoit, FROISS. II, 111, 83.

— ÉTYM. *Sablon* ; wallon, *sévionnreie*.

SABORD (sa-bor; le d ne se lie pas), *s. m.* Terme de marine. Ouverture quadrangulaire qui est faite dans la muraille d'un vaisseau pour laisser un passage à la volée d'un canon. Nous avions constamment navigué dans des mers si grosses, que depuis huit jours nos sabords et nos fenêtres passaient pas été ouverts, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 260, dans POUGENS. || Sabord de chasse, le sabord percé à l'avant qui reçoit la pièce dont on se sert pour tirer en chasse. || Sabord de retraite, || Sabord de retraite, celui qui, percé tout à fait à l'arrière, reçoit la pièce dont on se sert quand on fuit ou en retraite. || Sabord de l'avant, sabord ouvert à l'avant ou à l'arrière d'un navire dans la carène, pour le faire embarquement de certains fardeaux. || Sabord de nage, trou pratiqué dans la muraille d'un navire pour le passage d'un aviron. || Faut sabord, se dit d'une pièce de bois carrée et mobile qui sert à fermer le sabord, et à donner passage, par son centre, à la volée des canons.

— HIST. XVe S. Adonc les compagnons de Berthon prindrent [prirent] leurs bateaux [canots], et par le sabort de la nef a le jetterent en la mer, *Conquête des Canaries*, 1413, ch. 29, dans JAL.

— ÉTYM. Origine inconnue. Chassanion conjecture l'anglais *ficht sauen-board*, bord sicé.

† SABORDEMENT (sa-bor-de-man), *s. m.* Action de saborder.

† SABORDER (sa-bor-dé), *v. a.* Terme de marine. Percer la carène d'un bâtiment au-dessous de la flottaison, pour y faire entrer l'eau et le couler.

— ÉTYM. *Sabord*.

SABOT (sa-bo; le t ne se lie pas; su pluriel, l's se lie : des sa-bo-z' en bois; sabots rimé avec faux, baux, repos, etc.). *s. m.* || 1° Chaussure faite d'un seul morceau de bois creusé en forme de pied. Une paire de sabots. Princesse, je sus fils d'un fabricant de sabots, MARM. DARLANCOURT, *Hist.* p. 108, dans POUGENS. Je vous demanderai [aux jansénistes de Port-Royal] si la chasse, la musique, le plaisir de courir les cerfs, quelques autres plaisirs que vous ne refusez pas à vous-mêmes, sont fort propres à faire mourir le vieil homme, SAC. 2e *lett.* à l'*aut. des Imag.* J'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines; je me suis fait faire une paire de sabots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761. Premier peuple de l'univers, songes que vous avez dans votre royaume de Frankreich environ deux millions de personnes qui marchent en sabots six mois de l'année, et qui sont nu-pieds les autres six mois, *tn. Facéties, Dict. aux Veleches*. Ils [les jansénistes de Port-Royal] ne se refusaient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, et celui de tourner les jésuites en ridicule, D'ALEMB. Œuv. t. V, p. 317. En Dauphiné, on nomme sabot un soulier à semelle de bois, et esclot un soulier tout en bois. || Fig. Le sabot ou les sabots, une condition pauvre, misérable. Le premier [des de Mesmes] qui se trouve avoir quitté les sabots, fut un professeur en droit dans l'université de Toulouse, ST-SIM. XIII, 20. Au vrai bonheur puisqu'il mène, Le sabot vaut bien l'escarpin, MÉRARD-*Turlupin*. Plus d'un héros Dans le soulier qui le blesse Peut regretter ses sabots, DE SAINT-*Ex.* Fig. Il estvenu à Paris en sabots, avec des sabots, se dit d'un homme qui de la pauvreté est parvenu à une grande fortune. || Vivre à Paris autrefois avec des sabots, OU PATIN, *Nouv. lett.* t. II, p. 343, dans POUGENS. || Fig. Il a du foin dans ses sabots, il a garni ses sabots dans tel ou tel endroit, se dit d'un paysan riche ou enrichi. || Fig. Casser son sabot, faillir, se dit d'une fille devenue enceinte, d'une femme qui a fait une faute grave. || 2° Espèce de cornet corne entourant et protégeant la dernière phalange des pieds chez les ruminants, les pachydermes et les solipèdes. Ce cheval a le sabot bon et petit. Les jambes [du rhinocéros] sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 198. Nous voyons bien que les animaux à sabot doivent être herbivores, puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir leur proie, CUVIER, *Rèv.* p. 108. || 3° Ornement ordinairement de métal qui a au bas des pieds de certains meubles, un bureau, une commode, etc. Les pieds de cette table ont des sabots de cuivre. || 4° Garniture de fer ou de métal qui garnit l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau. Les pivots sont armés d'un sabot de fer pointu, afin qu'ils entrent plus facilement les terrains durs. || Terme de menuiserie. Bout de pinche ou de bandeau cintré que l'on rapporte haut et bas d'un pied cornier, d'une armoire ou d'une bibliothèque. || Terme de charpente. Partie en saillie qui, dans une marche palière, fait partie de la courbure de l'échiffre. || Terme d'armement. Sabot de lance, fer qui sert de garniture à l'extrémité inférieure de la hampe d'une lance. || 5° Sabot d'enrayage, ou simplement sabot, plaque de fer qu'on met sous l'une des roues d'une voiture dans les descentes, afin d'en augmenter le tirage, en substituant le glissement au roulement. Enrayer avec le sabot. Le sabot de la roue. || 6° Terme d'artillerie. Pièce en bois tourné ou en bousselerie fixée à certains projectiles sphériques. Les seuls boulets sphériques susceptibles sont ceux des batteries de campagne; cette disposition a pour résultat de ménager les pièces et de rendre le tir plus précis. Tous les obus sphériques, qui doivent être tirés dans des obusiers à âme longue, sont emsabotés; dans ce cas, le sabot a pour effet de maintenir l'œil de l'obus sur la ligne de la pièce. || Dans certaines carabines à balle sphérique, la balle est reunie à un sabot en bois, analogue au précédent. || 7° Terme de marine. Sabot de poulie, particulier pour les écoutes des huniers. || On dit aussi poulie à sabot. || 8° Espèce de baignoire, faite en forme de sabot. || 9° Sabots de fonte de fer, vases circulaires pour empêcher les fourmis de monter sur les arbres encaissés. || 10° Outil de bois dont se sert le cordier pour faire les sabres. || 11° Peton d'une pompe ordinaire. || Partie du rouet du fileur d'or. || 12° Petite niche qu'on accroche dans les voitières. || [Le serin] fait son nid dans un petit panier rond d'osier, ou dans un petit morceau de bois creuse, appelé sabot, DERLIS, *Maison rust.* t. I, p. 422, dans POUGENS. || 13° Fig. et familièrement. Mauvais instrument de musique. Ce violon n'est qu'un sabot. || 14° Crochet qui fait partie du mécanisme d'une harpe à pédales. || 15° Sorte de toupie de forme conique en bois et cylindrique en haut, que font pirouetter les enfants en la frappant avec un fouet ou une lanière. La Furie qui agitait Amate, et qui la faisait tourner un sabot, à ce que dit Virgile, VOLT. *Dict. phil. Lib. d'impr.* Nager, courir, sauter, fouetter un sabot, lancer des pierres, tout cela est fort bien; mais n'avons-nous que des bras et des jambes? J. J. ROUS. *Em.* II. Nous tournons au gré de nos passions et des circonstances comme un sabot sous le fouet de l'écolier, PICARD, *Neveu-nettes*, I, 1. Comme le sabot circule sous le fouet de l'enfant..... ainsi les esprits étaient agités, CHATEAUB. *Mart.* LIV. XVI. || Le sabot dort, se dit quand il tourne si vite, restant sur un même point, qu'il paraît immobile. || Familièrement. Dormir comme

Digitized by Google

un sabot, dormir profondément. La patronne, qui se portait aussi bien que son mari, dormait auprès de lui comme un sabot. LESAGE, *Gusm. d'Alf.* ii, 3. || On le fouettera comme un sabot, on le chatiera sévèrement. || **18°** Sabot de Vénus ou sabot des vierges, nom vulgaire du cypripède. || **19°** Terme d'histoire naturelle. Genre de mollusques à coquille univalve épaisse et dure, dont le nom latin est *turbo*, qui signifie un sabot, une toupie. — HIST. XIIIe s. Il [un enfant] respondi que, ainsi com il se jooit a son cabot [variante : a sa peloie], il chai et ceilet, *Miracle St Loys*, p. 144, || XVe s. Tous deux yvres dormans comme ung sabot, VILLON, *Ball.* || XVIe s. Je vis qu'elle deschausa un de ses escloz; nous les nommons sabots, RABEL. III, 47. Je vous sens venir, vous avez des sabots, CHOLIÈRES, *Contes*, I, 11, *Après-dîn.* v.

— ETYM. *Berry*, *rabot*; picard, *chabou*, *chabot*, *cabou*. Origine inconnue. Cependant on ne peut guère s'empêcher de le rattacher au mot *sauate*, bas-lat. *subbatum*, *chabata* (voy. SAVATE). Quant au sabot, toupie, il a été animé, suivant le mouvement, parce que ces toupies sont faites la plupart d'un morceau de vieux sabot.

† **SABOTABLE** (sa-bo-ta-bl'), *adj.* Se dit d'un bois avec lequel on peut faire des sabots. Hôpital de Chalamont, le dimanche 31 mars 1867.... il sera procédé... à la vente aux enchères de diverses natures en bois.... bouleaux sabotables, *Annonces*.

— ETYM. *Sabot*.

† **SABOTAGE** (sa-bo-ta-j'), *s. m.* || **1°** Fabrication des sabots. || Métier du sabotier. || **2°** Terme de chemin de fer. Fixation des coussinets sur les traverses.

— ETYM. *Sabot*.

SABOTER (sa-bo-té), *v. n.* || **1°** Familièrement. Faire du bruit avec ses sabots. || **2° F. a.** Fouler les draps avec des sabots. || **3°** Terme de construction. Sabotter un pieu, placer un sabot à son extrémité. || **4°** Populairement. Faire vite et mal. Sabotter de l'ouvrage. || **5°** Jouer au sabot. || Figurément. Le diable au corps, monsieur Falconet, de me faire sabotter comme un pot, et d'enfourner dans un courant d'études ma tête que d'autres appellent mienne. *Lett. à Falconet*, JANV. 1766. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVe s. Prent son cheval dont j'ai fait mention.... Monta dessus et piqua de sa sobbe; Tant piqué l'a qu'il peine se sobbe [se secoue], *Faifeu*, p. 103, dans HATZFELD, *Lexique*. || XVIe s. Sabotter une personne, la tourmenter, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Sabot*, picard, *chaboter*, faire du bruit avec des sabots; provenç. *sabotar*, secouer, agiter.

SABOTIER (sa-bo-tié), *f.* Ne se lie jamais; au pluriel, l'e se lie : des sa-bo-tié-z habiles, *s. m.* || **1°** Ouvrier qui fait des sabots. || Celui qui vend des sabots. || **2°** Il se dit quelquefois de ceux qui portent des sabots. Ces sabotiers font un bruit insupportable. Le mesnu peuple [à Naples] avait pris le nom de Lazares dès le commencement des révolutions, comme les révoltés de Flandre celui de sagueux, ceux de Guyenne de croquants, de Normandie de pieds-nus, et de sabotiers ceux de Beauce et de Bologne, *Mém. du duc de Guise*, p. 275, dans LACURNE.

— ETYM. *Sabot*; picard, *chabotier*.

† **SABOTIÈRE** (sa-bo-tiè-r'), *s. f.* || **1°** Atelier d'un sabotier. || **2°** Danse qu'exécutent des gens en sabots. Danser la sabotière.

— ETYM. *Sabotier*.

† **2. SABOTIÈRE** (sa-bo-tiè-r'), *s. f.* Corruption de *sarbotières*. Les sabotières se mettent dans un seau à compartiments, GERLIS, *Maison rustique*, t. II, p. 138, dans POUGENS.

† **SABOULAGE** (sa-bou-la-j'), *s. m.* Action de sabouler. Il y a un petit homme qui s'est vanté de s'être soustrait à cette sabbatine : vous avez assez envie de lui marcher sur le haut de la tête; mais n'avez-vous point pour d'être excommunié ? REY, 29 déc. 1676.

SABOULÉ, ÉE (sa-bou-lé, lée), *part. passé* de sabouler. Sabouléd'importance par son père. || Fig. Mal arrangé, comme si on avait été sabouléd. Exasiens-nous jamais ces que Figuiborum [le comte d'Avaux] eût fait une figure ? jamais homme n'a été sabouléd comme lui, XIV. 29 déc. 1676.

† **SABOULEMENT** (sa-bou-le-man), *s. m.* Synonyme de sabotage.

— HIST. XVIe s. Comme ils estoient en ce sabouslement, leurs chevaux s'enfouirent de dessoubs eulx, et eult tumberent tous deux en terre, AMYOT, *Eumène*, 13.

SABOULER (sa-bou-lé), *v. a.* || **1°** Terme populaire. Houspiller, tiraailler, malmener. Otez-moi mes coiffes; doucement donc, maistresse; comme vous me sabouiez la tête avec vos mains pesantes ! MOL. *Comt. d'Escarb.* sc. 2. || Fig. Mal arranger. Qui, moi, de l'ameublume, parce que j'ai pris le parti du troisième acte [de Tancrède], et que j'ai cru que Lekain me l'avait sabouléd ! VOLT. *Lett. d'argental*, 2 oct. 1760. || **2°** Fig. Réprimander avec véhémence. Voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu sabouléds, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 nov. 1763. || **3°** Se sabouler, *v. réfl.* Se houspiller l'un l'autre. Et puis c'est à se sabouler, à se patiner, à plaquer les mains sur les joues, CYR. DE BERG. *Fédamé*, act. II, 3.

— HIST. XVIe s. Le pere que le fils transcist et sabouloit emmy la rue.... MONT. I, 416. Le peuple pouiste et sabouile le meurtrier au travers la presse vers Timoleon, *Ib.* II, 32. Quand attendra l'armée du roy, en son option de combattre, ou de bazarder mil ou deaue ons chevaux, pour les sabouler parmy les gens de pied, voir s'il les pourra entamer, CASTELNAU, 443. Le bruit courroit que vous aviez eu deux chevaux tués entre les jambes, estoit porté par terre, et sabouié par mil pieds des chevaux de plusieurs escadrons, SCILLY, *Mém.* t. 3, p. 251. Incontinent la poeteraine Tu crieras et aussi le voisine, Faignant que tout coeur en pleur entre, En te eshabouiant comme un veau, le *Médecin et le badin*, dans *Recueil de farces, etc. Paris, Techener*, 1837, t. II, p. 10.

— ETYM. Origine inconnue. Serait-ce une forme irrégulière de *saboter*, secouer; prov. *sabotar*? Dans l'argot, *saboter* veut dire dénoncer; Fr. Michel croit que c'est le sens propre et il le tire du lat. *sabulum*, sable. Cette étymologie, quoi qu'il en soit de sens, n'a rien de probable.

SABRE (sa-br'), *s. m.* || **1°** Arme d'estoc et de taille, dont la lame présente une courbure, convexe du côté du tranchant, plus ou moins prononcée selon la nature du service auquel elle est destinée. Les sabres orientaux ont une courbure très-forte. Les sabres actuellement en usage dans l'armée française ne présentent qu'une légère courbure. Les députés [aux diètes de Pologne] y décident souvent leurs affaires le sabre à la main, comme les anciens Germains, dont ils sont descendus, VOLT. *Charles XII*, 3. || Coups de sabre, coups donnés avec le tranchant. || Coups de plat de sabre, coups donnés avec le plat de la lame. || Par dénigrement. Un traîneur de sabre, militaire qui affecte de mépriser le civil, et qui veut qu'on le sache militaire. || [Courser] ne s'était point déclaré avec les militaires contre les AVOCATS, ni avec ceux-ci contre les traîneurs de sabre, ARN. ARNAULT, DUVAL, etc. t. V, p. 404. || Fig. et par dénigrement. Manches à sabre, militaires considérés comme des manches à tuer. Les intérieurs d'dmes qui composent une armée, BOYER (STENDHAL), *Corresp.* 31 mai 1843. || **2°** Sabre-briquet, sabre court qui était à l'usage de l'infanterie et de l'artillerie à pied. || Sabre-poignard, à fourreau de cuir, sorte de dague qui a été en usage dans l'infanterie. || Présentement, sabre-baïonnette, sabre court, dont la lame a la forme de celle des yatagans, et dont le fourreau placé à l'extrémité du canon des fusils, de manière à y remplir le rôle de baïonnette. Les élèves de l'École [de Saint-Cyr] destinés à l'infanterie sont armés, aujourd'hui, du sabre-poignard à fourreau de cuir d'autrefois, le sabre-baïonnette à fourreau de fer en usage dans les bataillons de chasseurs à pied, *Moniteur universel*, 25 avril 1867, p. 494, 4e col. || **3°** Sabre de bois, sorte d'exclamation familière dont on se sert pour intimider les enfants, par allusion à la latte d'arlequin. || **4°** Instrument pour tondre les haies et les palissades. || **5°** Lame de courtier, monde sur un manche en bois, dont se sert le fabricant de glaces. || **6°** Haricot sabre, VOY. HARICOT, n° 4. || **7°** Terme de pêche. Espèce de truble. || **8°** Nom de plusieurs espèces [] de coquilles.

— ETYM. Espagn. *sable*; ital. *scimbolo*, *scimbia*; Venise, *sabola*; de l'all. *Säbel*, qui vient d'autres langues : hongrois, *szablya*; serbe, *sablja*.

SABRÉ, ÉE (sa-bré, brée), *part. passé* de sabrer. Tué ou blessé à coups de sabre. Un carré sabré par la cavalerie.

SABRENAS (sa-bre-nâ), *s. m.* Terme vieilli. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement. || On dit aussi sabrenand.

— ETYM. Incertaine.

SABRENASSÉ, ÉE (sa-bre-na-sé, sée), *part. passé* de sabrenasser. Comme cela est sabrenassé!

SABRENASSER (sa-bre-na-sé) ou **SABRENAUDER** (sa-bre-nô-dé), *v. a.* Termes vieillis. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit.

— ETYM. *Sabrenas*. Faut-il en rapprocher *le chiabrena des pucelles*, RAB. II, 7, et *faisant bien le chiabrena, des gens d'Eutrapel*, 12 ?

† **SABRENAUD** (sa-bre-nô), *s. m.* VOY. SABRENAS.

SABRER (sa-bré), *v. a.* || **1°** Donner des coups de sabre. Francisque, sabrons tous ces vilains avec leur Benjamin [Constant], P. L. COUR. *Lettre particulière*. || Absolument. Il sabrait à droite et à gauche. || **2°** Fig. et familièrement. Sabrer une affaire, l'expédier précipitamment, sans soin. || Sabrer de la besogne, la faire vite et mal. || Absolument. Mais fuyez cependant l'odieuse tactique De sabrer l'ouvrage d'autrui, une bonne action, LEBRUN, *la Relieure*, p. 33. || **3°** Fig. Biffer, effacer. Vous verrez peut être avec regret que j'ai sabré de longues tirades, *Mgr. Lett. à Bacon*, *Recueil de M. Naudet de Buffon*. || **4°** Fig. Critiquer à tort et à travers. Il y a un grand nombre d'imbéciles, capables de rire, qui se donnent des airs d'hommes de goût, critiquent tout, sabrent tout, CARMONTELLE, *Proc. Enfr'actes*, t. IV, p. LXVI, dans POUGENS.

— ETYM. *Sabre*.

SABRETACHE (sa-bre-ta-ch'), *s. f.* Espèce de sac plat qui pend à côté du sabre de certains cavaliers.

— ETYM. Allem. *Säbeltasche*, de *Säbel*, sabre, et *Tasche*, poche.

SABREUR (sa-breur), *s. m.* Terme familier. Militaire dont le grand connaisseur est l'art de la guerre, mais brave et se battant bien. C'est un sabreur. Ce général n'est qu'un sabreur. || Fig. Un sabreur de besogne, un homme qui fait vite et mal.

— ETYM. *Sabrer*.

† **SABULAIRE** (sa-bu-lè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans le sable.

— ETYM. Lat. *sabulum*, sable.

† **SABULICOLE** (sa-bu-li-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui habite ou qui croît dans le sable.

— ETYM. Lat. *sabulum*, sable, et *colere*, habiter.

† **SABURON** (sa-bu-ron), *s. m.* Nom donné par Adanson à la coquille du *cassque saburon*, univalves.

SABURRAL, ALE (sa-bu-ral, ra-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient aux saburres gastriques. || Etat saburral, accumulation supposée de saburre dans l'estomac, cause d'un grand nombre de maladies, selon les médecins humoristes.

SABURRE (sa-bu-r'), *s. f.* Terme de médecine. Matières que l'on a supposées retenues et amassées dans l'estomac à la suite des mauvaises digestions. Le lait cuit a la farine crue font beaucoup de saburre, I. J. ROUSS. *Em.* I.

— ETYM. Lat. *saburra*, lest d'un navire, ce qui en occupe le fond; matière saburrale; *cassque saburon*. On a dit *sarroure*, *sabourre*, pour lest, fond de vaisseau : XIIIe siècle. Les nefs qui viennant du Levant leur apportent ayus que il mettent ce leur nef pour asseurer leur nef, POL. p. 416.

† **SAC** (sak; au XVIe s. le pluriel se prononçait sa, c'est-à-dire ss, PALSGRAVE, p. 25), *s. m.* || **1°** Espèce de poche en toile, en cuir, etc., ordinairement ouverte par le haut et cousue par le bas et par les côtés. Un sac de crin. A la queuie du sac. L'entrée, l'ouverture du sac. Nous ne rougissons point d'avoir hautement la mauvaise fortune d'un de nos confrères, ni de montrer au public le sac et le bâton d'un Diogène, quoique nous soyons dans un siècle où les hôpitaux sont moins considérés que jamais, FONTEN. *Pourpart*. Mettez du blé dans les sacs de ces grands [] de Job, de Jacob, en Egypte], et faites-moi de chacun d'eux à l'entrée de leurs sacs; et mettez une coupe d'argent dans le sac du plus jeune, DELILE, *Trad. de Gen.* XLIV, 1. Il y a été caché en terre un sac de cuir où il y a vingt mille francs, RENARD, *Retour impr.* sc. 13. La pauvreté prive souvent un homme de beaucoup de droits de toute vertu; il est difficile à un sac vide de rester debout, FRANKLIN, *Bonh. du Bonh.* || Cul-de-sac, VOY. CUL-DE-SAC, n° 1. || Chaque soldat portait en bandoulière un sac de toile contenant deux pains, chacun de trois livres, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 4. || Course en sac, divertissement public, dans lequel on fait courir, pour un prix, des gens dont les bras et les jambes sont enfermés dans un sac. || Cet habit ressemble à un sac, c'est un sac, se dit d'un habit, d'une robe qui vont mal et sont trop larges. || On dit de même : On est dans cet habit comme dans un sac. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, tirer double profit d'une même affaire. || Prendre quelqu'un la main dans le sac, le surprendre au moment où il commet quelque vol, quelque infidélité. || Par exten-

Digitized by Google

son. Prendre quelqu'un la main dans le sac, trouver chez quelqu'un qui a commis une erreur ou dit une sottise, la cause de son erreur ou de sa sottise qu'il voudrait dissimuler. ‖ *Fig.* Le sac est plein, il a comblé la mesure, il faut qu'il soit puni. ‖ C'est un sac percé, on ne saurait l'enrichir, se dit d'un prodigue. ‖ *Fig.* Avoir la tête dans un sac, ne rien voir, ne rien entendre, être dans une ignorance complète de ce qui arrive. *Pemporte l'inquiétude de mon fils* [qui était à Padoue] : il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours; et vous jugez bien que, sans de bonnes raisons, je ne quitterais pas Paris dans ce temps de nouvelles, sév. 6 sept. 1676. ‖ Fig. Mettre quelqu'un au sac, le mettre hors d'état de répondre aux objections qu'on lui fait en face public, un pédant de collége, tout gonflé de son savoir, fut mis ce qu'ils appellent au sac par un capucin qu'il avait méprisé, BUBERNY, *Mém. hist. de d'Aembert.* ‖ Fig. et populairement. Un sac à vin, un ivrogne, un buveur déterminé. Infâme sac à vin, insolent, effronté, Tu te reposeras sur ta sacrée, SACRAN. *Jodelet ou le maître val.* III, 43. Madame la princesse de Conti, se tournant à Mme de Chaulieu, lui dit qu'elle aimait mieux être grave [sérieuse] que sac à vin, VIT-SUR. 23, 122. ‖ 1° Sac de papier, sorte de poche de papier, en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, et qui sert à mettre des épiceries, des dragées, des boutons, etc. ‖ 2° Sac à blé, sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre. ‖ Sac de papier, sac de toile dans lequel les perruquiers mettent leur poudre. ‖ 4° Sac de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc. ‖ Sac de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc. ‖ 5° Petit sac de grosse toile dans lequel on met l'argent des pièces de vingt sous. Un sac de mille francs. ‖ Un sac d'écus, ou, très-familièrement, un sac, un sac plein d'écus. Avez-vous le sac ? ‖ 6° Sac de blé, sac de farine, quantité de blé, de farine, de farine. Le fournisseur a livré tant de sacs de blé. ‖ 7° Terme d'artillerie. Sac à fascines, petit sac qui sert destiné à bien fermer des étoupilles. ‖ Sac à charge, sac en cuir qui sert, dans les batteries de campagne, à porter les charges du canon à la bouche à feu. ‖ Sac à terre, sac en toile qui en remplit de terre et qu'on utilise dans la construction des batteries, des retranchements. Batterie en sacs à terre. Sape en sacs à terre. Revêtement en sacs à terre. Sacs à terre, artillerie et autres choses nécessaires, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 101. ‖ Sac à feu, espèce de bombe ou de carcasse. On prétend que ces établissements seront faits, dessler la place par les bombes ou sacs à feu de la nouvelle manière, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 146. ‖ Terme d'artillerie. Sac à poudre, enveloppe qui contient la chasse des pots à feu ou à artifice. ‖ 8° En Angleterre, lord soigneau sac le sac de laine, dans lequel il préside de la chambre des lords. ‖ 9° Autrefois, sac de procès, et, absolument, sac, le sac qui contenait toutes les pièces d'un procès; on dit aussi : il lui les pièces ou le dossier. Le bon homme Boussel avait vieilli entre les sacs, dans la poudre de la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité, *Mém. de Mme de La Fayette*, p. 300, dans POUGENS. Il vous en faudra [de l'argent] pour les consultations et plaidoiries des avocats, pour le droit de retirer le sac, pour les grosses d'écritures, MOL. *Scapin*, II, 8. Jamais, contre un renard ehicanant un poulet, Un renard de son sac n'alla chercher folliet, MOL. *Fâch.* III, 2. Il ne faut pas poudreur de sacs et de pratique, Hurle tous les matins une sibylle étique, in. *Lutr.* v. Que de sacs ! il en a jusques aux jarretières, SAC. *Plaid.* I, 4. ‖ Il faut trois sacs à un plaideur, un sac de papier, un sac d'argent et un sac de patience. ‖ Sac commun, celui où sont les pièces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. ‖ *Fig.* C'est la meilleure pièce de son sac, c'est la chose la plus favorable au succès, ou la personne qui a le plus d'influence. Elle fera de ce côté-là tout ce qui Alexandre VIII, tout ce qu'on en peut faire, et ce sera pendant quelque temps la meilleure pièce de son sac, SÉV. 606. Je pense souvent, aussi bien que vous, à nos soirées de l'année passée, nous en pourrons refaire encore; mais la meilleure pièce de notre sac y manquera, m. 1re mai 1678. ‖ *Fig.* Voter son sac, dire tout ce qu'on pense sur un sujet. ‖ *Fig.* Le fond du sac, se qu'une affaire a de plus secret. Toujours le fond du sac ne vient en évidence, BOSSUET, *Sal.* II. Sans voir le fond du sac ils prononcent l'arrêt, 10. IV. 7. J'ai voulu vous le confier à vous seule, pour vous faire voir le fond du sac, SÉV. 691. ‖ Le fond du sac se dit quelquefois pour signifier ce que quelqu'un connaît en fait de ressources. Pourquoi songez-vous aux Adhémars [pour fournir à la dépense du jeune Grignan], quand vous savez le fond de sac ? SÉV. mars 1680. ‖ Fig. Juger sur l'étiquette du sac, voy. ÉTIQUETTE, n° 2. ‖ Juger sur l'étiquette du sac, signifie aussi juger une question qui ne présente point de difficulté. Cela peut se juger sur l'étiquette du sac. ‖ Fig. L'affaire est dans le sac, on est assuré qu'elle réussira. Mettre l'affaire dans le sac. — Cachin : Laissez-moi, l'affaire est dans le sac, REGNARD, *le Distr.* v, 8. ‖ 10° Petite malle dans laquelle le facteur rural apporte les lettres. Je vous mange et qu'il porte sur son dos. Chacun de ces sacs [dans le corps de Davoust, expédition de Russie], rédait au strict nécessaire quant aux vêtements, contenait deux chemises, deux paires de souliers avec des clous et des semelles de rechange, un pantalon et des demi-guêtres de toile, quelques ustensiles de propreté, une lanterne à fanal, de la charpie et soixante cartouches; dans les deux côtés étaient placées quatre biscuits, de seize onces chacun; au-dessous et dans le fond un sac de toile, long et étroit, était rempli de dix livres de farine; le sac entier, ainsi composé, ses bretelles et la capote roulée devant, pesait trente-trois livres, trente-trois livres, douze onces, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 1. Que les régiments, trop souvent recrutés, manquaient d'ensemble, de régularité, de vêtements et en vain la faiblesse des deux autres; que déjà, faute d'âge et de santé, beaucoup succombaient dans les premières marches, le seul poids de leurs sacs et de leurs armes, ib. ib. 1, 2. ‖ Il y a aussi de ces sortes de sacs pour les marins. ‖ Sac analogue à celui des facteurs. ‖ Voyage des voyageurs à pied. Quand l'argent nous manquera, nous reggagnerons la France à pied gaiement et ils sac sur le dos, FIGARD, *Voy. Vendômois*, p. 1, 4. ‖ 11° Le sac et les quilles, les quilles avec le sac pour les enfermer quand on ne joue plus. ‖ *Fig.* Trousser son sac et ses quilles, prendre son sac et ses quilles, prendre ses hardes et s'en aller, s'enfuir. Je crois qu'un son sac et ses quilles, mettre quelqu'un dehors, s'en défaire. ‖ *Fig.* Avoir son sac et ses quilles, être chassé. Il a ses quilles, il a son sac et ses quilles BOURSAULT, *Lett. nouv.* I. III, p. 386, dans POUGENS. ‖ Fig. Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, prendre et ne laisser aux autres que ce qui ne vaut rien, proprement prendre l'argent du jeu et ne laisser aux autres que les quilles et leur sac. Mettez qu'il en coûte à plaider aujourd'hui.... Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui, et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Il me sait, me dit-on, un sert en voyage à serrer les hardes de nuit. ‖ 12° Sac à ouvrage, ou, absolument, sac, sorte de poche que les femmes portent à la main, et où l'on a disposé ce qu'il faut pour coudre, broder, faire de la tapisserie. Mme Durillon avait bien un sac de velours avec des galons, BARCOURT, *les Agest.* II, 6. Sac d'église, sac dans lequel on enferme les livres de dévotion et de prières pour aller à l'église. ‖ 14° Terme de marine. Sac, se dit quelquefois pour hamac. ‖ Sac de matelas ou long sac, rempli de bourre ou de laine, sur lequel les rameurs couchaient. ‖ 15° Terme d'astronomie. Sac du charbonnier ou sac à charbon, trous noirs dans le ciel qu'on aperçut au certaines parties de la voie lactée dans l'hémisphère austral. ‖ 16° Habit simple et grossier, qui sert de signe et d'instrument de pénitence et d'affliction, chez Israël et à Ninive. Le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, et pleurez aux funérailles d'Abner, SACI, *Bible, Rois*, II, III, 31. Finir sa vie sous le sac et sur la cendre, SÉV. 2 août 1684. Mardochée..... leur faisait voir [aux Juifs] une espérance assurée de protection en la personne de la reine Esther, en sorte qu'il ne leur restait qu'à prier Dieu, dans le sac et dans la cendre, qu'il conduisit les desseins de la reine, BOSS. *Hist.* 2e *partie*, 2a. On voyait [à un autodafé] au milieu des alguazils et des grands cavalcadour quarante personnes couvertes de sacs sur lesquels on avait peint des diables et des flammes, VOLT. *Voyage de Scaramentado.* Louis [le Débonnaire] fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde, ID. *Mœurs*, 23. Un sac était l'habit ordinaire des prophètes.... Ils vivaient dans la pauvreté, séparés du peuple, occupés à la prière, au travail, à l'instruction, à l'étude, ID. *Hist. sc. Canad. sur les Juifs*, ch. 2. ‖ Grande robe dont se couvrent les pénitents dans leurs cérémonies, dans leurs processions. Les pénitents étaient revêtus de sacs. — *Fig.* Se couvrir d'un sac mouillé, se servir d'excuses, faire l'hypocrite (voy. MOUILLÉ, n° 1). ‖ L'ordre du Sac, voy. ORDRE, n° 2. ‖ 17° Terme de botanique. Corps formé par la soudure des étamines, qui, dans les astéripétales, recouvre l'ovaire comme un capuchon. ‖ 18° Terme d'anatomie. Se dit de certains organes. La rate est à l'opposite du foie; c'est une espèce de sac spongieux où le sang est appelé par une grosse artère.... SONN. *Connais* II, 1. ‖ Cavité plus ou moins grande, entourée par des parois membraneuses, souvent distinguée d'une autre cavité analogue par une simple dépression des parois. C'est dans ce sens qu'on dit : les sacs de l'estomac, les sacs du rumen. ‖ Sac lacrymal, voy. LACRYMAL. Quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée, fétrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal ? TOUT. *Dict. phil. Larmes.* ‖ 19° Ancien nom de la vessie. Dépôt d'hydatides, de matières. Quand une plaie est mal pansée, il s'y forme un sac. ‖ Terme de chirurgie. Sac herniaire, enveloppe membraneuse des organes qui constituent la hernie. ‖ 20° *Fig.* et familièrement. L'estomac, le ventre. J'ai pris des eaux, et le bon abbé avait, pour vider mon sac, ce qu'il avait trop rempli à Époisse, SÉV. 26 sept. 1677. ‖ Remplir son sac, manger beaucoup. ‖ En avoir plein son sac, être complétement ivre. ‖ Vider son sac, se purger. Je un voulais plus que deux douzaine de médecines pour vider le fond du sac, MOL. *Mal. imag.* III, 6. Le bon abbé prend des eaux pour vider son sac qui est plein, SÉV. 306. ‖ 21° *Fig.* et familièrement. Esprit, souvenir, mémoire. Le renard au chat dit enfin : Tu prétends être fort habile ; En sais-tu tant que moi ? j'ai cent ruses au sac.... Une mmute apaisa la noise. Le chat dit au renard : Fouille en ton sac, ami, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Mme de Pomponne a encore de n'être plus aimée [du roi] ; les grands établissements qu'ils peuvent consoler ; voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions, sév. 26 juin 1680. Vous avez donc fi.... de tout ce que je vous mandais d'Orléans.... C'était le reste de mon sac, qui me paraissait assez bon, ID. 6 oct. 1680. Il ne manque pas de tirer de son sac deux ou trois contes qu'il débita d'un air imposant et bien étudié, LESAGE, *Gil. Bl.* III, 11. ‖ Mettre dans son sac, dévorer un affront sans pouvoir le venger. ‖ 22° Sac à noir, petite chambre où l'on brûle de la poix-résine, pour faire le noir de fumée. ‖ 23° Terme rural. Quantité de marc qui reste après un pressurage de cidre ou de vin. ‖ 24° Terme de pêche. Espèce de filet pour le petit poisson. ‖ 25° Crépons ou sacs [étoffe de laine]. *Tabl. annuaire aux lect. par. et sept.* 1790, *Auch.* ‖ 26° Terme d'exploitation minière. Sorte de filon disposé comme un sac. Ces sacs ou nids de mine de fer ne s'étendent pas horizontalement, mais descendent presque perpendiculairement, BUFF. 2e *Époq. nat.* œuv. t. XII, p. 473. Dans les minières qui sont en sacs perpendiculaires, la partie supérieure s'use toujours la plus pure, ID. *Min.* t. IV, p. 444. ‖ 27° Gens de sac et de corde, scélérats. C'est avec ce caractère de sac et de corde [la cabale du président d'Oppède] qu'on servait sa Majesté, sév. janvier 1674. On enfermait ces malheureux dans un sac lié par le haut avec une corde ; et ils vient l'expression proverbiale de gens de sac et de corde, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, œuv. t. III, p. 77, dans POUGENS. Qu'est-ce que ces philosophes ? a dit une grande dame ; un homme grave a répondu : sundame, ce sont des gens de sac et de corde, qui examinent dans quelques lignes d'un livre en vingt volumes in-folio [l'Encyclopédie] si les atomes sont insécables ou passibles, VOLT. *Odes*, III. ‖ 28° Cul-de-sac, voy. CUL, n° 14. ‖ *Fig.* Être enfourné dans un cul-de-sac, être engagé dans une affaire dont l'issue est difficile. ‖ 29° Sac à papier, jurou qui

est un euphémisme pour un juron plus grossier. || Proverbes. Cependant le bonhomme n'a pas son sac, se dit quand quelqu'un paye de belles paroles un autre à qui il fait tort. || Il ne saurait sortir d'un sac que ce qui y est, un sot ne peut dire que des sottises, un méchant ne peut faire que des méchancetés. || Autant pèche celui qui tient le sac que celui qui met dedans, c'est-à-dire les recéleurs et les voleurs méritent une égale punition. || On frappe sur le sac, pour que l'âne le sente.

— HIST. XIVe s. « Cambre [chambre], dist elo, jamais n'estrais paree; Ne ja ledece [liesse] n'eri atteki demerende »; Sus i fait pendre, surtinn deramedes, *St Alexis*, XXII. S'il [l'objet volé] est trové dedenz sache et soche (dans une terre ayant droit de sac et de soc)..... *Lois de Guill.* 21, XIIe s. Dune cumandad il reis à Joab è à tut le peuple, k'il desirassent lur guarnement [déchirassent leurs vêtements], e vesissent sei de sacs et fresent lur plainte devant le cors Abner, *Rois*, p. 432. || XIIIe s. Autant tient poche comme sac, LEMOUR DE LINCY, *Prov.* I, 13, p. 178. Deus ait[a] au dolour alasant, Si l'ait en joie convertie, Mon sac de porvertiet tranchabat [il tranchera], *Pseaumes en vers*, dans *Lib. psalm.* p. 278. Si faite gent [les bavards] font trop diviers. De lor bouces font sas ouvers Où on ne puet riens esconser, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 60. || XIVe s. Les unes [tumeurs] sont dans un sac [kyste], les autres non, M. DE MONDEVILLE, f° 101. Il ne vous faut que tendre vo sac, s'iert tous emplis [il sera tout rempli], *Guesclin*, v. 21678-21696. || XVe s. Et trouuez vos sas et vos quilles, CH. I D'ORL. *Rondel.* Aussitost muert homs qu'a peri dure clac; Que devendra la poure ame esbahie ? Car nul ne tent qu'a remplir son sac, p. CHAMPION, *Hall. Chasses* va *pense* qu'a soi. Tout y alloit contre poil et contre ongle; y avoit ung roy assis en chaere ; autant y estoit fait un sac de laine que l'on traine par les rues, CHASTEL, *Chr. des ducs de Bourg.* III, 190. Et estoient les deux frères et le roi comme trois testes en ung sac toujours ensemble, ID. ib. III, 86. || XVIe s. Puis après il les exhorte de courir au sac et à la cendre, à pleurs et à larmes, CALV. *Inst.* 997. Ces bons valets-là ne sont pas encore trop mal habiles de se couvrir d'un sac mouillé de bonne heure, et de laisser toute la coulpe à leurs maîtres, LANOUE, 317. Il [le père de d'Aubigné] demeura malade à Amboise d'un sac qui se fit en sa playe; là il mourut, D'AUB. *Vie*, 1663. Le roi establit l'ordre et les processions des penitens, entrans la moyenne-lune le sac deus et trois fois semaine, ID. *Hist.* II, 320. Sacs de peau de veau pour la poudre et les boulets, ID. II, III, 87. Aux petits sacs sont les meilleures espices, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, 13, 179. Avarice rompt le sac, ID. ib. Il lui a laissé son sac et ses quilles [il l'a renvoyé], ID. p. 180. Le sac ne fut encopnes si plein Qu'il n'y entrast bien un grain, ID. ib. Sac plein dresse l'oreille, ID. ib. p. 414. D'un sac à charbon ne peut sortir que de la poussiere noire, COTGRAVE. Chascun sac a son semblable avec son sac, ID. On lie bien le sac avant qu'il soit plein, ID.

— ETYM. Wallon, *sey*; Berry, *sa*, au plur. *sas*; bourg. *sazy* provenç. *sag*; espagn. *saco*; ital. *sacco*; du lat. *saccus*, qui vient du grec σάκκος, σάκκος; qui paraît être dérivé des langues sémitiques : hébreu, *schak*; chaldéen, *sak*.

2. SAC (sak), *s. m.* Pillage entier d'une ville. L'avarice s'assouvit au sac de Persépolis, VAUGEL. *Q. C.* V, 6. On a de lui [le poète Aristide] cet admirable tableau (c'est toujours Plume qui parle), où dans le sac d'une ville est représentée une mère qui expire d'un coup de poignard qu'elle a reçu dans le sein, et un enfant qui se traîne jusqu'à la mamelle pour la teter, ROLLIN, *Hist. anc.* I, 21, 1re part. p. 186, dans FOURGEUX. Le sac de l'Panama en 1670 par le pirate anglais Jean Morgan, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 22. Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes le sac de Troie, CHATEAUB. *Génie*, III, 3, 4.

— HIST. XVe s. Mettre la ville à sac, qui est à dire la courir et piller et eux en aller à tout la proie, *Roncq.* III, 28. || XVIe s. On dit que la richesse qui fut lors enlevée au sac de Syracuse n'estoit pas moindre que celle de Carthage, qui depuis, non guieres après, fut saccagée, AMYOT, *Marc.* 28. Criant à sac, à sac, et tue, tue, ID. *Sylla*, 21.

— ETYM. Espagn. et port. *saco*; ital. *sacco*. Origine controversée. Schéler y voit un substantif verbal de l'ancien verbe *sacher*, tirer; pourtant, se ravisant, il trouve plus vraisemblable l'étymologie par l'ancien haut-allem. *scah*, pillage. A cela Diez objecte que ce allemand ne peut se transformer en *a* simple. Il est de fait que *scah* s'est introduit dans l'ancienne langue, mais il y a donné non *sac*, mais *cschac*. Diez pense que dans *sac*, pillage, on a simplement *sac*, dans le sens de gros paquet; ce qui a pris le sens de butin. Cette étymologie paraît la plus probable. Bas-lat. *saccomannus*, pillard; ancien franç. *saquement*, même sens; flamand, *sackmann*, voleur.

† SACATRA (sa-ka-tra), *s. m.* Nom donné à l'homme de couleur qui se rapproche le plus du nègre.

SACCADE (sa-ka-d'), *s. f.* || 1° Mouvement subit communiqué aux rênes par les mains du cavalier ou du conducteur. Le cheval ayant levé la tête pour une furieuse saccade que l'imprudent lui donna, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Son maître a beau tourner la bride et donner des saccades, serrer les genoux, appuyer des éperons..., VOLT. *Blanc et noir*. || Terme de vénerie. Donner une saccade au limier, tirer brusquement le trait lorsqu'il se rabat sur de mauvaises voies ou que l'on voit qu'il veut crier. || 2° Secousse violente qu'on donne à quelque chose. Il la prit au collet, il donna deux ou trois saccades. || Fig. Jusques à ce qu'il fut dompté [le duc d'Orléans], il ruait et donnait des saccades, BETZ, III, 107. || 3° Mouvement irrégulier et violent. N'aller, n'avancer que par des saccades. || Fig. Parlant l'enchaînement naturel des objets, dont l'un vous conduit à l'autre sans saccade, LA HARPE, *Cours de litt.* I, X, 390. || 4° Fig. Rude réprimande, correction rude. Il a eu une vigoureuse saccade. Il a semblé bon..... de vous supplier de donner une saccade et un coup d'éperon au cheval qui a rué contre la Tolérance [ouvrage de Voltaire], VOLT. *Lett. à d'Alemb.* 15 déc. 1762.

— HIST. XVIe s. Ce mot est peut-être gentil-homme, qui lui disoit en donant la sacade [coup de pied] dans les fesses : Vous estes philosophe : l'autre respond : Et vous pisque-philosophe, D'AUB. *Fœn.* III, 92.

— ETYM. L'ancien verbe *saquer*, *sacher*, qui veut dire tirer. Quant à *saquer* ou *sacher*, les opinions se divisent : les uns y voient de *sac*, et que du sens de mettre en sac que ce verbe a en effet, on a produit le sens contraire de tirer hors du sac. Scheler a cependant un passage d'un sens à son opposé; et il propose deux conjectures : l'une, que *sacher* représente l'italien *scaccare*, déchirer; l'autre, qu'il provienne de l'anglo-saxon *srdcan*, secouer; anglais *to shake*. Mais la forme des mots s'oppose à l'une et à l'autre conjecture. L'origine est inconnue; toutefois, j'incline pour la conjecture de Diez est fort probable.

SACCADÉ, ÉE (sa-ka-dé, dée), part. *passé* de saccader. || 1° Un cheval saccadé par un cavalier inexpérimenté. || 2° Mouvement saccadé, qui est irrégulier. Mouvements saccadés. || Terme de vétérinaire. La respiration est saccadée dans la pousse, parce qu'elle est interrompue, dit-on, dans l'inspiration, tantôt dans l'expiration, par un instant d'arrêt qui fait que les mouvements de dilatation ou de resserrement s'exécutent avec moins de temps. || Fig. Style saccadé, style dont les phrases sont courtes et désagréables à l'oreille.

SACCADER (sa-ka-dé), *v. a.* Terme de manège. Donner des saccades, à un cheval.

— HIST. XVIe s. Saccader, COTGRAVE.

— ETYM. SACCADE.

SACCAGE (sa-ka-j'), *s. m.* || 1° Bouleversement, confusion. Ces enfants ont fait un saccage horrible dans le jardin. || 2° Dévastation, pillage. Commis. Un saccage de meubles cassés.

— ETYM. *Sac* 2.

SACCAGÉ, ÉE (sa-ka-jé), part. *passé* de saccager. Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint, VOLT. *Henri*, 4e.

SACCAGEMENT (sa-ka-je-man), *s. m.* Action de saccager. Le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint, le pape Clément VII prisonnier au château Saint-Ange, VOLT. *Phil. Guerre pour la succ. de Pologne*, VII. Il n'y eut plus après tant de saccagements [guerres de religion] que ces petites églises [disjointes], plantées entre les deux religions], ID. *Louis XIV*, 36.

SACCAGER (sa-ka-jé), *v. a.* || 1° Mettre à sac, mettre au pillage. Avoir au soldat étranger offert la France à saccager, SCARR. *Mirabiriades*, *Œuv.* I, 1, p. 292, dans ROQUEFORT. Il n'y a point de petite ville qui ne cherche à prouver qu'elle a eu l'honneur autrefois d'être saccagée par quelque consul romain, VOLT. *Triume. prif.* || Familièrement et par exagération. On a tant saccagé chez lui, on y a tout bouleversé. Fermez aussi le potager; Si vous n'y prenez garde, ils vont tout saccager, LAVAUX, *Homère*, I, 1. || 2° Par extension, arracher, détruire. La jeune saccagerait les poils blancs à son tour, LA PORT. *Fabl.* I, 47.

— HIST. XVIe s. Je pense que, à ce matin, ayt esté j'ordre de saccager prez Encenes par les seigneurs de Tormes et Bessay saccagée et sacmentée, avecques tous les Angloys qui l'avoyent surprins, SAR *Pont*, IV, 67. Ils n'armeront pour saccager les nobles et les riches, LANOUE, 82. Après avoir saccagé toutes les richesses qui y estoyent..., ID. 467. Il y eut saccagé et mis villes toutes pillées et saccagées, ANTOINE, P. *Æm.* 49.

— ETYM. *Sacrage*; ital. *saccheggiare*.

† SACCAGEUR (sa-ka-jeur), *s. m.* Celui qui saccage. Vous savez que, chez moi, les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers : j'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable ; les saccageurs de provinces ne sont que héros, VOLT. *Lett. Thiriot*, 16 juill. 1775.

— HIST. XVIe s. Ce furieux et saccageur de villes, DU BELLAY, IV, 88, recte.

— ETYM. *Saccager*; ital. *saccheggiatore*.

† SACCATER (sa-ka-té), *v. n.* Celui qui transporte le charbon de terre en sac, dans les forges.

† SACCHARATE (sa-ka-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Composé d'une certaine combinaisons que le sucre fait avec les oxydes métalliques. Saccharate de chaux. On dit aussi sucrate (voy. ce mot), et sucrure, car aucun nom semble indiquer une combinaison avec l'acide saccharique.

— ETYM. Lat. *saccharum*, sucre (voy. SUCRE).

† SACCHARÉES, KÉES (sa-kka-ré, ré-s'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient de la nature du sucre.

† SACCHARIDES (sa-kka-ri-d'), *s. m. pl.* Famille de corps qui comprend les diverses espèces de sucre.

† SACCHARIFÈRE (sa-kka-ri-fè-r'), *adj.* Qui produit ou donne du sucre. Liquide sacchariférc.

† SACCHARIFIABLE (sa-kka-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être saccharifié.

† SACCHARIFIANT, ANTE (sa-kka-ri-fi-an, an-t'), *adj.* Qui est susceptible de saccharifier.

† SACCHARIFICATION (sa-kka-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'une substance en sucre. Dans nos climats du Midi, où la végétation plus hâtive, vaincment on a essayé d'extraire du sucre de la betterave arrachée en automne; il paraît que dans cette saison la fonction de la saccharification se passe, CHAPTAL, *Instit. Mém. science.* I, 1, p. 357.

† SACCHARIFIER (sa-kka-ri-fi-é), *v. a.* Convertir en sucre.

† SACCHARIGÈNE (sa-kka-ri-jè-n'), *adj.* Il se dit des corps tels que la cellulose, la fécule, les gommes, qui donnent du sucre en se hydratant.

— ETYM. Lat. *saccharum*, sucre, et γένος, mère.

† SACCHARIMÈTRIE (sa-kka-ri-mé-trie), *s. f.* Dosage de la quantité de sucre contenue dans une liqueur.

† SACCHARIMÉTRIQUE (sa-kka-ri-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la saccharimétrie. Un titre saccharimétrique.

† SACCHARIN, INE (sa-kka-rin, ri-in'), *adj.* || 1° Qui contient du sucre, qui en a les caractères. La richesse saccharine des betteraves. Lorsque la betterave a terminé sa végétation saccharine, si je puis m'exprimer ainsi, il se forme du nitrate de potasse aux dépens des principes constituants du sucre, CHAPTAL, *Instit. Mém. science.* I, 1, p. 358. || 2° Qui concerne le sucre. Industrie saccharine. Appareil saccharin. || 3° Acide saccharin, ancien nom de l'acide oxalique.

— ETYM. Lat. *saccharum*, sucre.

† SACCHARIQUE (sa-kka-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide saccharique, acide incristallisable produit par la réaction de l'acide azotique sur le sucre, acide ayant la transformation de ce dernier en acide oxalique; dit aussi oxalhydrique et oxysaccharique.

† SACCHARITE (sa-kka-ri-t'), *s. m.* Minéral grenu de schiste, silicate hydr. d'alumine, de soude et de chaux, ainsi dit à cause de son apparence grenue.

Digitized by Google

† SACCHARO-GLYCOSE (sa-kka-ro-gli-kô-z'), s. f. Produit de l'action des acides étendus sur le sucre de canne.

† SACCHAROÏDE (sa-kka-ro-i-d'), adj. Terme de minéralogie. Qui a l'apparence du sucre. Cassure saccharoïde, cassure grenue comme du sucre.

— ÉTYM. Lat. saccharum, sucre, et εἶδος, forme.

† SACCHAROKALI (sa-kka-ro-ka-li), s. m. Mélange de sucre et de bicarbonate de soude coloré par de la laque carminée, qu'on emploie comme absorbant dans la cardialgie et le pyrosis.

† SACCHAROLÉ (sa-kka-ro-lé), s. m. Terme de pharmacie. Médicament qui résulte du mélange ou de la combinaison d'une substance active avec du sucre en poudre avec d'autres substances également pulvérisées.

† SACCHAROLOGIE (sa-kka-ro-lo-jie), s. f. Traité sur le sucre.

† SACCHAROMÈTRE (sa-kka-ro-mè-t'r), s. f. Terme de médecine. Synonyme de glycosurie, diabète sucré.

— ÉTYM. Σακχαρον, sucre, et μέτρον, mesure.

† SACCHARURE (sa-kka-ru-r'), s. m. Terme de pharmacie. Médicaments qu'on obtient en versant une teinture alcodique ou éthérée sur du sucre blanc cassé ou morceaux, dépouillant d'alcool ou d'éther le mélange, et le réduisant en poudre.

† SACLIÈRE (sa-klu-iè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte un sac, ou quelque organe en forme de sac.

— ÉTYM. Lat. saccus, et ferre, porter.

† SACCIFORME (sa-ksi-for-m'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un sac.

— ÉTYM. Lat. saccus, sac, et forma.

† SACCOMYS (sa-kko-mi-s'), s. m. Genre de coureurs d'Amérique de la taille des lérots (σάκκος, sac, et μῦς, rat).

† SACCOPHORE (sa-kko-fo-r'), adj. Qui porte un sac. || S. m. Nom de certains sectaires qui se couvraient d'un sac en signe de pénitence.

— ÉTYM. Σακκος, sac, et φορέω, qui porte.

† SACCULAIRE (sa-kka-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacculé.

† SACCULÉ (sa-ku-lé), s. m. Terme d'anatomie. Une des deux vésicules du vestibule membraneux de l'oreille moyenne, logé dans la fossette ronde vestibulaire. Le sacculé communique avec l'autre sacculé et est tapissé d'otoconie.

— ÉTYM. Lat. saccellus, petit sac.

† SACCULINE (sak-ku-li-n), s. f. Nom d'un parasite adhérent à la queue de certains crustacés, et notamment du cancer mænas.

SACERDOCE (sa-sèr-do-s'), s. m. || 1° Ministère de ceux qui avaient le pouvoir d'offrir des victimes à Dieu chez les Juifs. Éléazar et Thamar exerçaient les fonctions du sacerdoce vivant de leur père Aaron, SACI, Bible, Nomb. III, 4. Aaron est choisi pour être souverain pontife; et le sacerdoce est ensuite héréditaire dans sa famille, S. DE ISAC, Hist. II, 4. À ces changements se mêlèrent des disputes pour le souverain sacerdoce qui établit dignité principale de la nation, ib. ib. 5. || 2° Le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie, BOSS. Bourgeois. Jésus, ayant éternellement, a un sacerdoce éternel; et c'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui, ib. Sermons, Jésus-Christ, 3. Le sacerdoce aujourd'hui se trouve comme abandonné à toutes les convoitises des hommes, BOURDAL. Exhort. Dign. et dev. des prêtres, I, 1, p. 267. Ce prêtre, de cela seul qu'il est marqué de ce caractère auguste et honoré du sacerdoce chrétien, quelque place qu'il occupe dans l'Église, est toujours chargé des intérêts du peuple devant Dieu, BOSS. Confer. Excell. du sacerd. || Fig. Il savait..... que la judicature est une espèce de sacerdoce où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre de la justice, Lamoignon. || 4° Le corps ecclésiastique. Le christianisme donna un caractère à la jurisprudence; car l'empire a toujours du respect et de la déférence, MONTESQ. Espr. XXIII, 21. Le sacerdoce et l'empire doivent concourir au maintien de l'ordre, comme s'ils n'étaient qu'une seule et même puissance, CONDILL. Comm. gouv. I, 10.

— ÉTYM. Lat. sacerdotium, de sacerdos, prêtre, qui, d'après CORSSEN, Nachtrage, p. 251, est : celui qui offre aux dieux les sacra, les sacrifices, de sacer, et dă, dare, représentant soit dare, donner, soit dhă, faire. Mais cela est seulement probable; car alors le mot devrait être sacridos, comme sacricola, sacrificium.

SACERDOTAL, ALE (sa-sèr-do-tal, ta-l'), adj. Appartenant au sacerdoce. Les prêtres se prosternaient au pied de l'autel avec leurs robes sacerdotales, SACI, Bible, Machab. II, III, 15. Il entra, sans délibérer, dans le dessein glorieux de l'oratoire de Jésus sacerdotal qu'il vit paraître cette institution, qui avait pour fondement le désir de la perfection sacerdotale, BOSS. Bourgoing. C'est déjà un grand avantage [pour la noblesse] qu'il ait plu à notre Sauveur de naître d'une race illustre par la glorieuse union du sang royal et sacerdotal dans la famille d'où il est sorti, ID. Gornay. La vraie marque sacerdotale, le vrai sentiment du grand prêtre, c'est la doctrine et la vérité, ID. Pundg. Si Bern. Prémontre. Mathathias, de la race sacerdotale, homme visible et très-prudent dans la loi de Dieu, ROLLIN, Hist. anc. Œur. I. VIII, p. 626, dans ROLLIN. [Les prêtres égyptiens] présidaient à la répartition des impôts, et les livres sacerdotaux qui contenaient leur science étaient au nombre de dix, BRET. Opin. des anc. philos. Egyptiens. En Égypte, l'ordre sacerdotal, dans la considération et le crédit : aussi protége-t-il le despotisme, qui le protége à son tour, BARTHÉL. Anach. ch. 75. La famille sacerdotale des Eumolpides, présidant aux mystères de Cérès, dans Athènes], ID. ib. ch. 21.

— HIST. XVIe S. Sel sacerdotal, CHORAVE.

— ÉTYM. Presque, et espagn. sacerdotal; ital. sacerdotale : du latin. sacerdotalis, de sacerdos, prêtre (voy. SACERDOCE).

SACHE (sa-ch'), subj. et impér. du verbe savoir.

SACHÉE (sa-ché'), s. f. Ce qu'un sac peut contenir. Une sachée de pommes de terre.

— HIST. XVIe S. Et furent les chars déchargés et les sachées de grain données et departies par connestables, FROISS. II, II, 155.

— ÉTYM. SACS : wallon, sechaie.

† SACHET (sa-ché), s. m. Ce dit des vieillards que forment le conseil de la nation parmi les peuplades de l'Amérique du Nord. Depuis la chasse du castor où le sachet semble raconta ses aventures à René, CHATEAUBR. René.

I. SACHET (sa-ché; le t ne se lie pas; au pluriel, il se lie : des sachets), s. m. Petit sac; sachets ronds avec traits, sucrés, pain, etc.), s. m. || 1° Petit sac. Pencre avec un sachet rempli de charbon pour les sables, DELAUNAY, dans l'Ordre remain de [Saint-Grégoire] à pompre de dans l'édition sainte ou le pain sacré qu'un allait distribuer au peuple; on emportait par ce moyen les parties de ce pain à leurs maisons, Dict. trad. comm. II, 18. || Petit sac rempli d'avoine qu'on attache au cou des chevaux. || 2° En artillerie, sac en serge ou en toile qu'un enferme une charge de poudre. || 3° Petit sac de toile ou de taffetas, rempli d'espèces grossièrement pulvérisées ou de poudres ingrédients entre lesquels de ces, qu'on met en contact avec diverses parties du corps. Vous pouvez leur envoyer [à vos amis] par la poste un sachet de [Saint-Grégoire] contre l'apoplexie, et il est reçu plus infaillablement qu'il ne les guérit, voy. Dict. phil. Poste. || 4° Petit coussin ou l'on met des parfums. Des sachets de roses. Des parfumeurs sont tous nourris de thym, de marjolaine et de tout ce qui fait le parfum de vos sachets, sév. 1671, 1er juin. || 5° Petit sac à musique reconnaître à l'odorat tout ce qui compose un sachet, CONDILL. Traite des sent. I, II, § 42.

— HIST. XIIIe S. Dame, fet il, en un sachet Avoit Lietard mucié son chien, Quant je ving là.... Ren. 17862. Tez [tel] veut poivre et comin et autres espices, qui n'a pas oublié sachet comi il [les vendeurs de pâte] cuit, ACTES. 258. || XIVe S. Les tousailles pour faire sachez à pain de bouche, ou LAUNOIS, Enaux, p. 488. || XVIe S. Pour la colique venimeuse, on donne clystere carminatif et en applique sachets resolutifs, PARÉ, V, 66. Ces tuniques ont un kystis ou sachet, ID. V, 18. [Pièce d'artifice] les sachets, les tuniques, les fardets, ID. II, Préf.

— ÉTYM. Dimin. de sac I; wallon, sechai : provenç. saquet; espagn. saquete; ital. saccetto. L'ancienne langue disait aussi diminutif sachel.

† 2. SAUHET, ETTE (sa-ché, ch'el'), s. m. et f. Membre de l'ordre du Sac ou de la Pénitence de Jésus-Christ.

— HIST. XIIIe S. Nostre frere [nos frères] sachier, RUTEB. 172. L'ordre des sas est povre et nue, ID. 162.

— ÉTYM. Sac I.

SACOCHE (sa-ko-ch'), s. f. || 1° Nom qu'on donne à deux bourses de cuir jointes ensemble par une courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant. || 2° Sac de toile forte ou de peau dans lequel les porteurs d'argent des maisons de banque et de commerce mettent les espèces. || Il se dit du sac et de ce qu'il contient. Une bourse sacoche. || 3° Dans le harnachement militaire, poche en cuir, fixée à la selle et destinée à renfermer différents objets. || 4° Flacon de verre, dans lequel se vend au détail l'eau de fleur d'orange.

— HIST. XVIe S. Avoir la sacosse pleine de pain, MERLIN COCCAIE, I, CII, p. 234, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. saccoccia, dérivé de sacco, sac.

† SACRAMENTAIRE (sa-kra-man-tè-r') s. m. Ancien livre d'église, où sont renfermées les cérémonies de la liturgie ou de la messe et de l'administration des sacrements. Le premier qui ait rédigé un sacramentaire est le pape Gélase, mort en 496. Dans un sacramentaire de Saint-Remy de Reims, de l'an mille ouenvirou, BOSS. Def. trad. comm. II, 37.

— ÉTYM. Lat. sacramentum, de sacrare, sacrer.

2. SACRAMENTAIRE (sa-kra-man-tè-r'), s. m. Nom donne quelquefois aux réformés qui ont publié des opinions contraires à celles des catholiques sur l'eucharistie. || [Henri VIII] mourut libre à la rivé du pape, mais non lutbérien ou sacramentaire; l'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte, voy. HUGO, Hernani, III, 4. Ce mariage [de Luther] se fit en 1525, c'est-à-dire dans le fort des guerres civiles d'Allemagne, et lorsque les disputes sacramentaires s'échauffaient avec le plus de violence, BOSS. Var. II, 13.

— HIST. XVIe S. Peu après le prevost de Paris fut recharné d'informer et punir de mort les sacramentaires, CARLOIAU, 9.

— ÉTYM. Voy. SACRAMENTAIRE I.

SACRAMENTAL, ALE (sa-kra-man-tal, ta-l'), adj. Qui appartient à un sacrement. Le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, à la messe, les paroles sacramentelles, BOSS. I, XVIII, p. 178. || Fig. et familièrement. Mots sacramentaux, paroles sacramentelles, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. Je sais bien aussi avec de M. de Longueville que vous l'êtes de M. de Lavecheloucault; les paroles sacramentales sont dites, RETZ, III, 56. Pour peu qu'on ait suivi la marche des opinions diplomatiques, on sourit en lisant à la tête des traités ces mots devenus sacramentaux : il y aura paix perpétuelle entre les puissances contractantes, ANQUETIL, Intr. Mém. scient. mor. et pol. I, 5, p. 12.

— HIST. XVIe S. Saint Augustin parle bien autrement des paroles sacramentales [dites pour les consécrations], CALV. Instit. 1028. Le manger sacramentel [qui opposition à spirituel] n'emporte autre chose que le manger visible et extérieur du signe, ib. ib. 1132. Le mot sacramentel [des prychroniens], c'est à dire, c'est-à-dire je soustiens, je le bouge, MONT. II, 324.

— ÉTYM. Lat. sacramentum, sacrement.

SACRAMENTALEMENT (sa-kra-man-ta-le-man) ou SACRAMENTELLEMENT (sa-kra-man-tè-le-man), adv. D'une manière sacramentelle. Nous confessons [disent les Églises protestantes de la Suisse] que dans la cène est présent, dans la sainte Cène à tous ceux qui croient véritablement, c'est-à-dire qu'il y est présent sacramentellement et par la communication de la foi, BOSS. Eucharistie, II, 3.

— HIST. XVIe S. Le corps de Jesus Christ est pris des infidèles; mais c'est sacramentellement [par opposition à spirituellement], CALVIN, Instit. 1033.

— ÉTYM. Sacramentale, et le suffixe ment.

I. SACRE (sa-kr'), s. m. || 1° Action par laquelle on sacre un roi. Le sacre n'est qu'une cérémonie, mais elle en impose au peuple, VOLT. Hist. Parlem. XXXIV. Quoique Philippe n'eût encore que sept ans, la cérémonie de son sacre se fit à Reims le 1er mai, jour de la Pentecôte 1059, du vivant de son père, qui mourut l'année d'après, BAILAL, Hem. hist et lit. anc. I, IV, p. 400. || Fig. [Napoléon] Des portefeuilles anglais misérable risée, Au sacre du malheur il retrempe ses droits, V. HUGO, Orient. 40. || 2° Lacération par laquelle on sacre un évêque. Prêt de recevoir de mon sacre et sur un fait dans le fond très-indifférent, étais-je indigne d'être invité par M. de Cambrai à faire son sacre, moi qu'il appelait, quelque indigne, son père et son maître? BOSS. Remarques sur la rép. de M. de Cambrai, Avant-propos. || 3° Se disait de la procession de la Fête-Dieu. Le sacre d'Angers.

— HIST. XIIe S. À tel sacre ne dut prodome mestre destre, Th. le mart. 147. || XVIe S. Ceux de la cité de Rains devront le sacre du roi, JOINVIL, II, 74. De ce sacre sont tous les rois de France Oint et sacré, et non autre lignée, ID. DASCH. Sur

quels points doit durer ce royaume. Encore ay-je d'autres veuls durer le sang que Dieu jecta. Et par le ventre Dieu le plus, l'ar le sacre que Dieu sacra, Par cil qui sa mort pardonna, ID. *Poés. mor.* f° 32. La veille du sacre [de la Fête-Dieu]. *Hist. d'Artus III*, p. 749, dans LACURNE. || 2° s. De son bon gré la gent bien disposée Au jour très saint du ton sacre courra, MAROT, IV, 231.

— ÉTYM. Voy. SACRER; provenç. et ital. *sagra*; espagn. *sacra*.

3. SACRE (sa-kr'), s. m. || 1° Grand oiseau de proie du genre faucon, *falco sacer*, Schl. Le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce particulière qu'il faut considérer à part, BUFF. *Ois.* I, II, p. 21. || 2° Ancien canon, pesant environ 2850 livres; il lançait un projectile de 8 livres.

— HIST. XIV° S. Autres faucons y a qui sont de Flandres et sont des faucons sacres, et sont entre le gentil et le vilain, *Ménagier*, III, 2. Il s'y trouve des Coueteuvrines, sacres, faucons.... noms pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons, ID. *Ib.* Cependant qui [le duc de Savoie] estoit après cestuy affaire de se venger sur ce jeune personnaige, l'on luy apporteit tous les jours des nouvelles que le marquis de Monferrat lui faisoit mille esgrades en son pays de Piedmont; mais il aimoit mieulx plumer le poucin que de se garder d'être plumé du sacre, BONIVARD, *Chr. de Gen.* III, 47.

— ÉTYM. Portug. *sacre*; de l'arabe *çaqr*, épervier. M. Dozy rejette l'opinion de Diez qui voit dans *sacre* la traduction de l'a. h. all. *sperwâri* (épervier, sacré), attendu que *çaqr* est un mot ancien dans l'arabe.

† 3. SACRE (sa-kr'), s. m. Homme capable de toutes sortes de rapacités et même de crimes. Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait, ST-SIM. 278, 6. L'abbé Dubois.... était en plein ce qu'un mauvais français appelle un sacre, mais qui ne se peut guère exprimer autrement, IB. 279, 13.

— HIST. XVI° S. Notre langage se sert, par metaphore, du nom d'un autre oiseau de proye, à scavoir, du sacre; car nous disons: c'est un sacre, ou c'est un merveillieux sacre, de celuy qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, mais tout, et se nomme auquel rien n'échappe. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison, car aucuns tiennent le sacre pour la plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proye, H. EST. *Apologie de Hérod. intitulé De la précellence du langage françois.*

— ÉTYM. *Sacre* 2, par allusion à la rapacité de cet oiseau de proie.

SACRÉ, ÉE (sa-kré, krée), *part.* passé de SACRER. || 1° Qui a reçu le sacre. Charles X sacré à Reims. || 2° Qui est consacré au culte spirituel, en parlant des personnes ou des choses. Recevez, au nom de l'Église le dévot baisé du grand saint Bernard, ou plutôt représentez-vous la mande Jésus invisiblement *étendue*; c'est lui qui vous ouvre de ce sacré evoir: qui sera le rempart de votre pudeur, BOSS. 3, *Vœure*, 2. Quelle ardeur de vengeance les ces hommes sacrés rompit l'intelligence? BOSS. *Ib.* Sert. Si l'on dit qu'une personne, un édifice sont sacrés, cela signifie qu'ils sont consacrés, employés à des usages spirituels, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique.* || Vases sacrés, vases servant au culte dans les diverses religions. Balthazar fait apporter les vaisseaux sacrés de la temple de Jérusalem, c'est-à-dire la profanation avec le luxe, BOSS. *Hist.* II, 1. || Ordres sacrés, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat, par opposition aux ordres mineurs. Les livres sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. || Les lettres sacrées, l'étude et la connaissance de ces livres et de la religion. || L'histoire sacrée, l'histoire du peuple de Dieu, par opposition à l'histoire profane ou des gentils. || Le sacré collége, le collége des cardinaux. || La sacrée faculté, la faculté de théologie. || Le Sacré-Cœur, voy. CŒUR, N° 1. || 3° Il se dit, par antiphrase, de ce qui, étant sacré de sa nature, est détourné à une mauvaise fin. [Les faux devots] d'autant plus dangereux dans leur ame qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère, Et que leur passion, dont on leur sait bon gré, veut nous assassiner avec un fer sacré, BOIL. *Tart.* 1, 6. Les sacrés attentats qu'on ose préparer, VOLT. *Lois de Minos*, 1, 4. || 4° Qui concerne la religion et le culte des dieux, chez les polythéistes. Le bœuf sacré des Egyptiens. Furieuse elle vole, et sur l'autel prochain Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein, RAC. *Iphig.* v, sc. dern. || Feu sacré, feu qui chez les Romains et d'autres peuples anciens était constamment entretenu. Le feu sacré de Vesta. Qu'un Perse ait conservé le feu sacré cent ans, Le pauvre homme est traité quand il tombe dedans, VOLT. *Ert. de Sadak*, dans VOLT. *Dict. phil. Zoroastre.* || Fig. Le feu sacré, voy. FEU 1, n° 4. || Les livres sacrés des Indiens, les Védas; les livres sacrés des parsis, le Zend-Avesta. || Guerre sacrée, se dit de trois ou trois entreprises par les Grecs pour la défense du temple de Delphes. || Bataillon sacré, voy. BATAILLON, N° 1. || Cette dénomination s'est appliquée à des corps d'élite, chez plusieurs nations modernes, et surtout à ceux qui se formèrent dans des retraites et des déroutes. L'empereur nous ordonne de tuer tous les officiers de cette arme [cavalerie] encore montés; il appela cette troupe d'environ cinq cents maîtres, son escadron sacré, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 3. Le bataillon sacré, soi devant une armée, S'arrête pour mourir, C. DELAVIGNE, *Messéniennes, Waterloo.* || Année sacrée, année pendant laquelle on célébrait des jeux périodiques. || Nouvelle ou première année sacrée, c'est dit de celle de l'avénement de l'empereur Napoléon III, les partants s'appelaient, seconde année sacrée, etc. || Danse sacrée, danse faisant partie du culte. || Poulets sacrés, poulets dont on observait à Rome la manière de manger pour en tirer des augures. Un autre fit plus, et, voyant que les poulets sacrés ne mangeaient point, il les jeta dans la mer, disant: Buvez donc, puisque ils ne veulent pas manger, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 21, 2e part, p. 414, dans POUGENS. Nos poulets sacrés et nos augures dont vous [Cicéron] vous moquez avec tant de raison, ID. *Ib.* p. 415. Etat de Divination, VOLT. *Lett. de Memmius*, 2. Un homme qui avait fait à Rome un arrangement entre les poulets sacrés se regardait comme un philosophe, VAUVEN. *Réfl. et mar.* 325. || La voie Sacrée, nom d'une rue de l'ancienne Rome. || 5° Langue sacrée, langue dans laquelle sont écrits les ouvrages qui traitent d'une religion. Le sanscrit est la langue sacrée chez les Indiens. Je sais très-bonne et que c'est la langue sacrée; et j'ai la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow, VOLT. *Lett. Bailly*, 8 *mai* 1775. Comme on a été dit de quelques malarties qu'on attribuait à une influence surnaturelle, vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies différentes, qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes, VOLT. *Mél. hist. Un chrétien contre six Juifs*, 37. || Particulièrement, le maladie sacrée, l'épilepsie. || Feu sacré, sorte de maladie (voy. BOUQUET 3). || 7° Consacré à. Qu'il que j'aime la solitude! Que ces lieux sacrés à la nuit, Élevèrent le fondateur du bruit, Plaisent à moi inquiet! ST-AMAND. *Ode à la solitude.* || 8° Il se dit des choses qui méritent d'être révérées. Le fondateur des grands ordres, Qui dieux la majesté sacrée, CORN. *Her.* III, 2. Enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec la grande âme le sacré dépôt de l'autorité si bien confié à ses soins, BOSS. *le Tellier*. La société conjugale était sacrée parmi eux [les Grecs], ID. *Hist.* II, 4, Déjà se sacrés, Le ciel ces bords sacrés qui devaient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie, FLÉCH. *Duc de Mont.* Lors même qu'on ne serait pas obligé de ménager les actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les Français, *Turenne*. Ô rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux! Sacrés monts, fertiles vallées, RAC. *Esth.* I, 3. Non, vous n'espérez plus de nous revoir entrer, Sacrés murs, que n'a pu conserver mon bonheur! ID. *Andr.* I, 4. Pais-je de ma maison en vain former l'entrée? Et ne savez-vous pas que la nuit est sacrée? P. CORN. *Cinna*, IV, *Ed d'And.* II, 2. Sacré, digne d'être respecté par. Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés, RAC. *Esth.* III, 3. Venez, les malheureux sont toujours sacrés, VOLT. *Orosie*. II, 2. Ainsi, quand sur les bords du lac qui m'est sacré, Séduit par la douceur de son flot azuré, J'abandonne mes lares à l'onde qui m'entraîne, LAMART. *Ep. à C. Delavigne*. Cross-tu donc que les rois, à moi, me sont sacrés? V. HUGO, *Hern.* II, 2. Il Sacré signifie aussi à quoi on ne touche pas. Il leur distribuait [aux pauvres] par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice; cette portion de son bien lui était sacrée, FLÉCH. *Lamoignon*. || Par plaisanterie. Venez, prenez mes cantiques sacrés; Sacrés ils sont, car personne n'y touche, VOLT. *Pauvre diable*. || C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, qui n'épargnerait pas ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, au monde, il n'est retenu par aucune considération de religion ni de morale. Près de leurs passions [des princes] rien ne me fut sacré, RAC. *Esth.* III, 3. Une ambition dont il est dévoré Est inquiète, ardente et n'a rien de sacré, VOLT. *Mér.* I, 2. Il n'y a rien de sacré pour la nature, la méchanceté et l'envie, DIDER. *Lett. à Bile* (*Salland*, 28 *nov.* 1760. || 9° Il se dit des personnes que leur qualité rend inviolables. A Rome la personne des tribuns du peuple était sacrée. Ceux qui l'avaient cul parler [le prince de Condé] se tinrent de ce grand roi [Louis XIV] dans ses entretiens familiers, pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu de plus respectueux et de plus sacré pour sa personne sacrée, BOSS. *Louis de Bourbon*. Toutefois épargnez votre tête sacrée, RAC. *Athal.* III, 5. Faut-il que je mente à la vos sacrés genous? ID. *Alex.* V, 2. || Sacrée Majesté, titre qu'on donnait à l'empereur d'Allemagne, et qu'on donne à l'empereur d'Autriche quand on lui parle. Je vous entends, Sacrée Majesté, quand vous vous êtes levé ici de bon matin, vous y trouvez la journée bien longue, J.-J. ROUS. *Dial. des morts mod.* (*Charles-Quint, un jeune moine*). Que l'empereur est le général-né, le défenseur, l'avoué de l'Église, principalement entre les infidèles; et que de là lui vient le titre de Sacrée Majesté, FONTEN. *Leibnitz*. Un petit monde de Saint-Just disait à Charles-Quint: Sacrée Majesté, n'êtes-vous pas lasse d'avoir troublé le monde? faut-il encore dessler un pauvre moine dans sa cellule? VOLT. *Lett. du roi de Pr.* 21 *avr.* 1780. || Le titre de Sacrée Majesté n'est donné jadis à d'autres souverains qu'à l'empereur d'Allemagne. Dans la fameuse traité de Munster, on nomme Sa Sacrée Majesté impériale, Sa Sacrée Majesté Très-Chrétienne, Sa Sacrée Majesté Royale de Suède, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, par de Vesiph.* || Fig. L'épître sur Sa Sacrée Majesté [Louis XIV] vaut à bien des égards de vérité, et, si cette épître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 7 *nov.* 1770. Le Sacré est une épithète qu'a joute à des termes d'injure pour leur donner plus de force; mais cela en fait des *bons mots* quand il n'est tout au plus d'un emploi bas et grossier. || Populairement. Sacré chien, de l'eau-de-vie très-forte. Un petit verre de sacré chien, DELÉC. Terme d'amitié. Qui approchant à l'os sacrum. Nerfs sacrés. || Trous sacrés, trous dont huit antérieurs, situés sur la face pelvienne du sacrum, quatre de chaque côté de la ligne médiane, et huit aussi aa-dessus des autres, et huit postérieurs, placés à la face spinale du même os, et présentant la même disposition que les antérieurs avec lesquels ils correspondent. || 12° *S. m.* Ce qui est sacré. Il paraît ici depuis peu un poëme anglais intitulé le Paradis perdu et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, ROLLIN, *Traité des Et.* III, 1.

† SACRÉDIRE (sa-kré-di'r), v. n. *Jurer.* Sacrédieu, chasse le comte de Caylus, qui sacredisait toujours, MME DE *Rue de Crequy*, I, III, p. 63.

— ÉTYM. *Sacré*, et *dire*.

SACREMENT (sa-kre-man), s. m. || 1° Acte religieux matériel de Dieu pour la sanctification des âmes. Les sacrements de l'ancienne loi, de la nouvelle loi. La circonnision était un sacrement de l'ancienne loi, BOSS. *Hist.* II, 1. Chez les chrétiens, cérémonie destinée à la consécration religieuse des diverses phases de la vie privée des fidèles; les sacrements sont au nombre de sept. Les Grecs n'ont point d'autre mot pour signifier ce que nous représentent le mystère; et les Pères latins appellent souvent le mystère de l'incarnation le sacrement de l'incarnation et ainsi des autres, BOSS. *Var.* IV, 10. Sacrement, dans notre usage ordinaire, veut dire un signe sacré; mais, dans le langage de l'Écriture, ce mot est vague, sacrement veut souvent dire haute, chose secrète et impénétrable, ID. *Ib.* IV, 10. Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce, ni des sceaux qui nous la confirment, mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous en dehors, pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition, ID. *Expos. doctr. cath.* 9. Que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements, BOURDAL. *Dim. oct. du St-*

Digitized by Google

Sacrement, Dominicé. t. II, p. 218. || Fig. Contentons-nous quelquefois du sens littéral; ne cherchons pas un sacrement sous chaque syllabe et sous chaque point, BALZ. *De la cour*, 3e édit. || Priver des sacrements, refuser les sacrements, peine spirituelle que l'Église inflige quelquefois. La décision en est précise dans les rituels, la pratique en est constante : on prive des sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renoncent à leur art, BOSS. *Comédie*, 1. || [cette proposition est aujourd'hui reconnue fausse, depuis que Mgr Affre, archevêque de Paris, sollicité à ce sujet par un comédien, a fait face des recherches et s'est assuré que l'Église n'avait jamais communié les comédiens). Bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacrements intéressent tout Paris, VOLT. *Louis XV*, 35. || S'approcher des sacrements, se confesser et communier. L'humble princesse [après son retour à la foi] ne put pas qu'il ne fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements, BOSS. *Anne de Gonz.* || Fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent. || Il a eu, il a reçu tous les sacrements, on lui a donné tous les sacrements, les derniers sacrements, se dit d'un mourant qui a reçu le sacrement de la pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. Après qu'elle [la duchesse d'York] eut reçu ses sacrements avec une piété et un zèle incomparable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 251. Tout chrétien doit presumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'Église avec tous ses sacrements, SÉV. 2 sept. 1680. Qu'elle nous parut au-dessus de tout, quand elle nous dit sans y manquer avance leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force, et qui meurent sans recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance ! BOSS. *Duch. de Luxembourg* 1661. Il [Bossuet] mourut en témoigna de la religion et de la fermeté, SÉV-SIM. XXVI, 43. || [l'abbé Houtteville] fut secrétaire de ce fameux cardinal Dubois, qui le voulut absolument recevoir les sacrements à la mort, et dont la vie a été publique, VOLT. *Phil. Déf. Boisingbroke, préambule.* || On dit dans un sens analogue, demander les sacrements. Elle [Madame] demande elle-même les sacrements de l'Église, la pénitence avec empressement, l'eucharistie avec respect, SÉV. *Lettre d'Orl.* || Popularisement et fig. Avoir tous les sacrements, se dit d'une chose à laquelle on a fait tout ce qui était à faire, et d'une personne qui a bien mangé et bien bu. || 3° Le saint sacrement de l'autel, ou, absolument, le saint sacrement, l'eucharistie. Porter le saint sacrement à un mourant. 2e sacrement, le sujet du salut de tous les fidèles, le refuge d'aujourd'hui [les calvinistes], ne conceivant pas que ce sacrement contient tout ensemble et la personne de Jésus-Christ et le mérite, et qu'il est le sacrifice et commémoration de sacrifice, croit qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans rejeter l'autre, BOSS. *Variat.* 15, 42. Le maire et le Le membre de la Convention qui a la plus grand idée de lui-même, c'est Saint-Just; on voit dans sa démarche et dans son maintien qu'il regarde la tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur les épaules avec respect et comme un saint sacrement, CAMILLE DESMOULINS, *Lettre à A. Dillon*, p. 52. || Fille du Saint-Sacrement, membre d'une communauté de femmes, dont l'institution avait pour but principal l'adoration du saint sacrement de l'autel. || 4° L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent destiné à renfermer l'hostie. Donner un saint sacrement à une église. Partout se présentaient... les saints sacrements de l'autel, portés avec pompe par les Bertrand et les Cotte, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 2. Voici la lettre que Pons m'adresse : Monsieur, vous dites que vous avez vu en vente, chez un marchand d'habits, un saint sacrement en cuivre argenté; vous avez fait une étrange méprise : vous avez indiqué le contenant pour le contenu; l'objet qui renferme le saint sacrement, l'hostie consacrée, s'appelle ostensoir, ALEM. RABB. *les Guêpes*, mars 1841. || Malgré cette erreur, le synonymie est reçue par l'usage. || 5° Absolument et par plaisanterie. Le sacrement, le mariage. Ils s'adorent l'un l'autre, et ce couple charmant s'unit longtemps, dit-on, avant le sacrement, POIR. *Lutr.* 1. Ici, c'est un miracle, quand une fille écoute sur un autre ton que celui du sacrement, HAMLET. *Gramm.* VI.

— HIST. XIVe S. Ô naissance pleine de sainteti, reuant encerchable as angles par la profondesce del saint sacrement, ST-SIMON. 330. De Deu as poestè est un sacrament; De prince ne de lai ne l'as secuelcrement; Car as prelaz apent a ordre e sacrement, *Th. le mart.* 78. Li clerc forfait seruit à l'eveseque livré; En quel guise e coment scrunt desordené ? Coment scrunt il mot del sacrement osté? ib. 30. || XIIIe S. Nous veons que se une hoss ou une clers qui ne scroit pas ordenés à prestre, disoit une messe et toutes les paroles du sacrement, por riens qu'il fust et deist, il ne feroit pas ferm sacrement, tout deist il les paroles mesmes que li prestres dist, BEAUM. XI, 26. Li sains hom is messe canta; Et quant ce vint au sacrement, que le corps Deu tint en present..., BU CANGE, *sacramentum*. || XIVe S. Beaus sires, grans merciz; car, par mon sacrement ! Je ne vous ce faudrai, sachiez-le vraiement, *Guesclin*, 1866. [Bertran] Moult bien se confessa, recut son sacrement. Et disoit maintes regrez, ib. 22684. Au sacrement [sacre] du roy et molte barnie, ib. 4950. || XVIe S. Sacrement est un signe visible de la chose sacrée, ou une forme visible de la grace invisible..., pertant est le translateur commun du nouveau testament a voulu exposer en latin ce mot grec, mystere, il a dit sacrement, CALVIN. *Instit.* 1037. Que les habitants dudit lieu [Berlhé près Bazas] estoient ignorans de la lattin et impositions, et aussi y prenoient tous leurs sacremens, *Coust. gén.* I, 11, p. 38.

— ETYM. Vallon, *sacramain*; provenç. *sacrament*, *sagrament*; esp. *sacramento*; ital. *sacramento*; *sagramento*; du lat. *sacramentum*, de *sacrare*, sacrer.

† **SACRER** (sa-kré), v. a. Conférer au moyen de certaines cérémonies religieuses un caractère de sainteté. Samuel prit l'urne pleine d'huile, et il le sacra [Saül] au milieu de ses frères, SACI, *Bible*, *Rois*, I, XVI, 13. Il [Fénelon] se récria contre ce fait, comme s'il était au-dessus de lui d'être sacré de mes mains, SAINT-SIMON, *Inquisiteur, Avant-propos*. Ce grand saint et ce nouveau Samuel [saint Remi], appelé pour sacrer les rois, sacra deux de Pepin et de Louis, comme il le dit lui-même, pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, ID. *Polat.* VII, VI, 14. David partial les herbes quand Samuel l'envoya chercher pour le sacrer, FLEURY, *Mœurs des Israël.* III, VI, part. II, p. 80. Philippe Ier est celui qui a commencé à se faire sacrer à Reims, SAINT-SIMON, *Fas. Chron.* I, V, p. 387, dans les rudiments. Pepin n'est pas le premier roi de l'Europe qui se soit fait sacrer avec de l'huile à la manière juive; les rois Visigothes l'avaient pris cette coutume des empereurs grecs, VOLT. *Anm. Emp. Charlemagne*, 751. Nicolas de Thou, évêque de Chartres, celui qui sacra Henri IV, l'honneur de sacrer le plus grand roi qui ait gouverné la France (Henri IV), ID. *Hist. part.* XXXIII, 1. Fig. De quel droit parlais-je, quand j'ai dédaigné La gloire aussi sacrée qu'elle fut, LAMART. *Méd.* XI, 7.

— HIST. XIIe S. L'archevesque Rogiers, qui nel volt refuser, le sacra [Guillaume] à rei; nel se deiat penser : Car-eil de Cantorbie deit luz les reis sacrer, *Th. le mart.* 68. En cel cuntemple, fud une eve sejo, de quei l'arcevesque Deu out à sun sers [à son service] saisie et sacrée, *Bozz*, p. 2. XIIIe S. Et fu sacrés à Reims à roi, et la li pires rois qui onques fust, *Chr. des Ducs*, f. 140. Il doit vivre d'autre labor, Puis qu'il est à prestre sacrez, REN. 30025. || XVIe S. Avec le grand qui leur tombeth à gré Du large chemin à Jupiter sacrez, SAINT, IV, 17. N'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré, DU BELLAY, I, 21, recto. Humbles vous devant sa sacrée face, et reconnoissez vos imperfections, SAINT, IV, *Noël*. Je vous ferai faire plus de signes de croix de ce que je sais des femmes, que l'on n'en fait à sacrer une « glise, MONT. XII, 6. C'est la vertu qui sacre et couronne les roys, SAL. *Mém.* p. 231. Secondement les artres crurales font les sacrées, lesquelles s'en vont à la moytié de l'os sacrum, PARÉ, V, 23, 18.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sagrar*; ital. *segrare*; du lat. *sacrare*, rendre sacré, de *sacer*, sacré.

† **SACRÉE** (sa-kré), s. f. Terme familier. Jurer, blasphémer. De leur côté les batelliers jurèrent, flumaient en bleu, blasphémaient et sacraient, CONSCIENCE, *Fer-fert*, III. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. C'est *sacrer* i, déformé de son sens de même lieu-ci que *parler* en un emploi analogue.

SACRET (sa-kré; le f ne se lie pas), s. m. || 1° Terceclet, le mâle du lucre. || 2° Anneau canon un peu moins long que le sacre; son boulet pesait 1 livres.

— HIST. XVIe S. Archuses à croq, sacrets, passevolans, et autres petites pieces, M. DU BELLAY, 385.

— ETYM. *Sacre* 2.

† **SACRIFIABLE** (sa-kri-fi-a-bl'), *adj.* Que l'on peut sacrifier.

— HIST. XVIe S. Ces pauvres gents sacrifiables [dans les sacrifices humains, au Mexique], MONT. I, 228.

SACRIFICATEUR (sa-kri-fi-ka-teur), s. m. || 1° Chez les Hébreux et chez les polythéistes, ministre prêposé aux sacrifices. Les sacrificateurs et les lévites, enfants de Kehat, qui ont gardé les cérémonies de mon sanctuaire, pendant l'erreur des enfants d'Israël, seront toujours devant ma face, BOSS. 2e *instr. pastorale, sur les proms. de J. C.* 21. Melchisédech, qui n'était point Juif, était sacrificateur de Dieu, VOLT. *Pol. et leg. Tolérance, si l'intolérance fut de droit divin.* || Chez les Hébreux, grand sacrificateur, titre du souverain prêtre, choisi dans la famille d'Aaron. Ce lieu si caché [le saint des saints, dans le temple de Jérusalem], impénétrable, était ouvert une fois l'année; mais il n'était ouvert que rarement et à une seule personne, qui était le grand sacrificateur, BOSS. *Sermons, Ascension*, 1. || 2° Sacrificateur, celle qui sacrifie; prêtresse qui offre les sacrifices. || *Ad.* Vénus Sacrificateur, surnom de Vénus dans des inscriptions.

— HIST. XVIe S. Les sacrificateurs, estans choisis de la lignée de Levi, entroyent au sanctuaire, CALV. *Instit.* 2317. Il prend en premier lieu ce qui avoit esté dit par le prophete touchant la sacrificature de Jesus-Christ; car, puisque le pere l'a constitué sacrificateur eternel, il est certain que la sacrificature levitique est cassée, ib. 2318.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sacrificador*; ital. *sacrificatore*; du lat. *sacrificatorem*, de *sacrificare*, sacrifier.

† **SACRIFICATOIRE** (sa-kri-fi-ka-toi-r'), *adj.* Qui appartient au sacrifice.

— ETYM. Lat. *sacrificatorius*, *sacrificare*, sacrifier.

SACRIFICATRICE (sa-kri-fi-ka-tri-s'), s. f. Chez les Hébreux et les polythéistes, la dignité, la fonction de sacrificateur. Dans l'ordre de sacrificature d'Aaron sera réprouvé, et celle de Melchisédech introduite par le Messie, PASC. *Pens.* XII, 68. BAYLE. Les prêtres d'Astaré de la famille d'Aaron n'y avait que ceux de cette famille qui pussent exercer la sacrificature, BAC. *Athal. Préf.* Ce dernier [Sanballat] obtint de Darius Nothus... la permission de bâtir sur le mont Garizim, près de Samarie, un temple semblable à celui de Jérusalem, et d'en donner la sacrificature à son gendre Manassé, SOLLIN, *Hist. anc. Orat.* I, VI, p. 80.

— HIST. XVIe S. Le lignage esleu et la sacrificature royale, CALV. *Instit.* 2316.

— ETYM. Lat. *sacrificatrix*, sacrifice; provenç. *sacrificadura*.

SACRIFICE (sa-kri-fi-s'), s. m. || 1° Chez les Hébreux, offrande faite à Dieu avec certaines cérémonies et consistant en des victimes ou des dons. Que les sacrifices des païens seront reçus de Dieu, et que Dieu recevra sa volonté des sacrifices des Juifs, PASC. *Pens.* XII, édit. RAYET. O'on lise le Vieil Testament en cette vue [qu'il est figuré du Nouveau Testament], on y verra que tous les sacrifices étaient vrais, si la parenté d'Abraham était la vraie cause de l'amitié de Dieu..., ID. ib. XVI, 16 *bis*. Selon la loi des sacrifices, l'immolation de la victime est assez par cette action qu'il a part à l'oblation qu'on en a faite, BOSS. *Eucharist.* II, 7. Voici comme ce Dieu vous répond par mes bouches : Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices? Ainje besoin du sang des bouts et des graisses? BAC. *Athal.* I, 1. Le peuple fait, le sacrificateur offre, ib. 3. Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus; Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices; il nous juge sur nos vertus, il veut pas sur nos sacrifices, VOLT. *Paul Alexandre*. || Sacrifice perpétuel, sacrifice par lequel on offrait tous les jours quatre agneaux en holocauste, deux le matin et deux le soir. Depuis le temps que le sacrifice perpétuel aura été aboli, et que l'abomination de la desolation aura été établie, BACI, *Bible, Daniel*, XII, 11. || Sacrifice d'louange, cérémonie religieuse le sacrificateur soumettait une femme dont le mari suspectait la fidélité. Que si elle n'a point été souillée, elle n'en recevra aucun mal, et elle aura des enfants; c'est là la loi du sacrifice de jalouse, BACI, *Bible*, Nomb. V, XXVIII, 29. || Terme de l'Écriture. Offrir au sacrifice de louanges, célébrer les louanges de Dieu. || En un sens analogue. Un sacrifice de larmes, de prières. Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes, offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières, FÉLÉM. *Mme de Montaus*. || Faire d'une vertu son sacrifice du matin et du soir, la pratiquer avec une constance invariable. Il en faisait [de l'admi-

Digitized by Google

nistration de la justice] son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : La justice vaut mieux devant Dieu que do lui offrir des victimes, MASS. *le Tellier*. || 2° Chez les chrétiens, le sacrifice de *Jésus-Christ*, la mort de *Jésus-Christ* sur la croix pour la rédemption du genre humain. || Son sacrifice continuel, sa prêtrise perpétuelle dans l'Eucharistie consacrée. Pour considérer ce que c'est que la mort, et la mort en *Jésus-Christ*, il faut voir quel rang elle tient dans son sacrifice continuel et sans interruption, et pour cela remarquer que dans les sacrifices la principale partie est la mort de l'hostie, PASC. *Lettre sur la mort de son père*. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || Le saint sacrifice de la messe, ou, simplement, le saint sacrifice, le sacrifice de la messe. Ah ! nous pouvons acheter ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance, BOss. *Duch. d'Orl.* || [Monsieur] assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainte action, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Quels châtiments réservez-vous donc, grand Dieu, aux sacrifices indignes, aux oblations profanes, aux mystères souillés? MASS. *l'onfer. Excell. du sacerd.* || Absolument. Le sacrifice, le saint sacrement. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte horreur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice; on dirait qu'il est cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, BOss. *Louis de Bourbon.* || 3° Il se dit de ce qui était offert aux dieux, dans le polythéisme. Mais nous devons aux dieux domania au sacrifice, CONN. *Hor.* v, 3. Vous armez contre Troie une puissante ville, dans un sacrifice auguste et solennel, Une fille du sang d'Hélène De Diane en ces lieux n'ensanglante l'autel, RAC. *Iphig.* 1, 1. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux, FÉN. *Tél.* VI. Il offrait tous les jours le sacrifice d'une brebis blanche et sans tache, ID. *ib.* XVII. Homère décrit avec tant de soin les cérémonies des sacrifices, dans le 1er livre de l'Iliade et dans le 11e de l'Odyssée, ROLLIN, *Traité des Et.* II, 2. Comme le sacrifice de Pluton est le plus estimé, on fait pour les pauvres de petits gâteaux auxquels on donne la figure de cet animal, et les prêtres veulent bien se contenter d'une tête défendue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || Fig. Faire sacrifice, sacrifi r. Et je n'ai pas moins qu'elle à rougir d'un supplice Qui profane l'autel où l'on fait un sacrifice, CORN. *Théod.* III, 6. || Fig. Un sacrifice, une victime. Ptolémée à César par un lâche artifice, Rome, de ton Pompée a fait un sacrifice, CORN. *Pomp.* V, 1. || 4° Sacrifices humains, sacrifices dans lesquels la victime est un être humain. Nous serions amplement dédommagés des fatigues extrêmes de cette campagne, si nous pouvions parvenir à détruire l'usage des sacrifices humains, qu'on dit être généralement répandu chez les insulaires de la mer du Sud, T. HOOK, *Voy.* I, p. 15, dans ROUSSEAU. || Sacrifices sanglants, sacrifices dans lesquels on immole des victimes. || 5° Il se dit de la consécration à la vie religieuse. Aller à l'autel, victime de la pénitence, aller achever votre sacrifice, BOss. *la Vallière*. || 6° *Fig.* Abandon, privation, perte à laquelle on se résigne. Un sacrifice d'argent. Il a fait de grands sacrifices pour l'éducation de son fils. Que ces sacrifices particuliers [de nos affections] honorent et perfectionnent le sacrifice universel où l'univers entière doit être consommée par la puissance de Jésus-Christ, PASC. *Lettre sur la mort de son père*. Je veux, dit-il, m'arracher pour qu'aux moindres vestiges de l'humanité; reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de trompe tous les bras de la chaire et du sang, et ne tient plus à la terre? BOss. *le Tellier*. Vous offrîtes à Dieu le sacrifice de vos chevaux, ID. *Lett. adh.* 20. J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice, RAC. *Esth.* I, 3. Mais le roi, qui le hait [Achille], veut que je le haisse : il ordonne à mon cœur ce cruel sacrifice, ID. *Iph.* V, 1. Il [Cromwell], dans son alliance avec le gouvernement français contre l'Espagne] traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charle II et le duc d'York.... on ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune, VOLT. *Louis XIV*, 6. Il est doux pour un véritable ami de faire des sacrifices qui lui sont tous comptés, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 11. Tel est, mon ami, l'effet avoué des sacrifices que l'on fait à la vertu ; s'ils coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, ID. *ib.* I, 44. Non, madame, dit-il, restez ; il n'est plus temps ; je ne veux point de sacrifices, MARMONTEL, *Mém.* VII. L'homme n'agit qu'en vue de son bonheur, il ne cesse point de l'aimer, et il ne s'aime jamais plus que quand il fait les plus grands sacrifices, BONNET, *Causes prem.* IV, 47. Le sacrifice des forces navales fut jugé, mal à propos peut-être, indispensable, RAYNAL, *Phil. phil.* XIII, 58. Il y a une certaine gloire attachée aux grands sacrifices, qui du moins satisfait un peu l'amour-propre, CAYLUS, *Vertue témer.* I, 11, p. 249, dans ROUSSEAU. Un sacrifice absolu est plus facile à obtenir qu'un demi-sacrifice, ID. *Ad. et Th.* I, 11, p. 292. Depuis la veille, quatre-vingt-trois braves et trois mille soldats étaient morts ou égarés; les canons et tous les bagages perdus; à peine restait-il à Ney trois mille combattants de neuf mille hommes débandés; enfin, quand tous ces sacrifices ont été consommés, et tout ce qui avait pu passer réuni, ils ont encore..., SÉGUR, *Hist. de Nap.* X, 9. || 7° Terme de peinture. Artifice qui consiste à négliger certains accessoires d'un tableau, pour mieux faire ressortir les parties principales. Proverbe. Obéissance vaut mieux que sacrifice, la prompte obéissance est particulièrement agréable. — SAC. Sacrifier à Abraham tandis que : le sacrifice d'Abraham, le sacrifice fait par Abraham ; tandis actif : le sacrifice d'Isaac par Abraham, d'Iphigénie par Agamemnon.

— HIST. ET S. Les sacrifices anciennement ordonés et tetes assemblées estoient faites après ce que les fruits sont cueillis, *OHESM.* 216, || XVII s. Les sacrifices qu'on offroit pour lors les Israelites, CALV. *Instit.* 642. Henri Cardinal, maintenant roi, craignant que Pom Antonio présent le fist déposer, comme les autres les maistes, ou craignant du roi d'Espagne ce qui parut après, lui fit un sacrifice de celuiuh, c'est à dire de peur, petits diamants en forme de roses, dont les pièces jaunes sont fabriquées de Dom Antonio, d'Aum. *Hist.* II, 307.

— ETYM. Wallon, *sacrifeg* ; provenç. *sacrifici* ; espagn., portug. *sacrificio* ; ital. *sacrificio*, du lat. *sacrificium*, de *sacer*, sacré, et *facere*, faire : action de faire une œuvre sacrée. L'ancienne langue disait *sacrifement*.

SACRIFIÉ, ÉE (sa-kri-fi-é, ée), *part. passé* de sacrifier. || 1° Offerts en sacrifice. Un bœuf sacrifié sur l'autel. || Fig. Immolé comme victime. Du vif veut jour de son ennemi c'était de son armée est hentôt sacrifié, MASS. *Petit carême, Tentations.* || Fig. Je vous vois [Dieu] sacrifié à votre ambition à vos devoirs, SÉV. à *Mme de Grignan*, mss trou. || 2° Se dit d'un homme rendu victime de quelque intérêt, de quelque nécessité. Ses qu'Amilcal et Annibal avaient qu'ils acquittait un traité [entre Antiochus et Rome], jugeant qu'ils seraient sacrifiés.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 416, dans ROUSSEAU. Un artiste de dure 6e Trésor [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les larmes aux yeux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6.

SACRIFIER (sa-kri-fi-é), je sacrifiais, nous sacrifiions, vous sacrifiiez, que je sacrifie, que nous sacrifiions, que vous sacrifiiez, v. a. || 1° Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Sacrifier des victimes. Abraham était sacrifier son fils. || Absolument. Nous trouvons une lettre de Julien l'Apostat, par laquelle il promet aux Juifs de rétablir la saint de Jérusalem, un traité [entre Antiochus et Rome], jugeant qu'ils seraient sacrifiés.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 416, dans ROUSSEAU. Un artiste de dure 6e Trésor [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les larmes aux yeux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6.

SACRIFIER (sa-kri-fi-é), je sacrifiais, nous sacrifiions, vous sacrifiiez, que je sacrifie, que nous sacrifiions, que vous sacrifiiez, v. a. || 1° Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Sacrifier des victimes. Abraham était sacrifier son fils. || Absolument. Nous trouvons une lettre de Julien l'Apostat, par laquelle il promet aux Juifs de rétablir la saint de Jérusalem, un traité [entre Antiochus et Rome], jugeant qu'ils seraient sacrifiés.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 416, dans ROUSSEAU. Un artiste de dure 6e Trésor [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les larmes aux yeux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Sacrifier tout son temps, tout son loisir à une chose, l'y consacrer tout entier. || Sacrifier un ami à son ambition, etc. à celui d'un autre, renoncer ou repos, au bonheur, etc. pour les pousser à un autre. || Sacrifier tout à ses intérêts, faire céder toutes choses à ses intérêts. || Il dit de même : sacrifier tout à sa passion, à sa gloire, à son ambition, à la vengeance, etc. || 6° Sacrifier quelqu'un, le faire périr. Pour les beaux [les grands] pour nous avertir; leur élévation en est la cause, et il les égarons et peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à la sûreté de ses plaisirs, ses passions. *Sacrifi. d'ori.* Eugène fut pris : il fallut le sacrifier à la vengeance publique, ID. *Hist.* I, 14. Sur le moindre soupçon il les sacrifiait à sa sûreté, FÉN. *Tél.* VIII. Pleurons sur des rois formé d'avis qu'il fallait, dans le doute, sacrifier Arantbe à la sûreté publique, ID. *ib.* XX. || 7° Sacrifier quelqu'un, sacrifier aussi le même victime de quelque vue, de quelque passion, de quelque intérêt. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment. || Absolument. On a sacrifié les meilleures troupes pour une attaque inutile. César n'est point à lui [Cicéron], Crassus le sacrifie, VOLT. *Lett.* VI, 11. Angeline ? Croyez-vous, monsieur, que mon oncle veuille me sacrifier? — Borsal : Qu'appelez-vous sacrifier? COLLIN, *Bourru bienf.* II, 11. Louis XI, craignant à la nécessité, accorda tout pour sortir du péril où il s'était engagé par son imprudence, et sacrifia les libertés, DUCLOS, *Chr.* I, II, p. 353. Comment, ma fante, vous avez donné Sophie à ce vieux marin! c'est la sacrifier, A. DUVAL, *les Hers-*

VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, et l'intolérance fut de droit divin.* Ensuite on sacrifia des chevaux au soleil, des cerfs à Diane, des chiens à Hécate, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || Par extension. Un ville estimé [M. Barillon, ambassadeur] plein de souplesse.... Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup [la guerre]. Je vous sacrifierais cent moutons : c'est beaucoup Pour un habitant du Parnasse, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. || Absolument. Ceux qui occupent des places comme la vôtre sont d'ordinaire traités comme des dieux; plusieurs les craignent; tous leur sacrifient, VOLT. *Lett.* 34. La victime est choisie, et le peuple à genoux; Et pour sacrifier on n'attend plus que vous, CORN. *Poly.* II, 4. Il [le roi de Babylone] commanda que l'on fît venir des victimes et de l'encens, et qu'on lui sacrifiât, SACI, *Bible, Daniel*, I, 48. Cette reine d'Israël, ajoutait-elle, sacrifiait à Samarie sacrifie à ses veaux d'or comme auparavant, MASS. *Carême, Incons.* || Fig. Sacrifier aux grâces, toutes les grâces dans ses manières, dans ses discours, dans son style. Les Grecs recommandaient aux poètes de sacrifier aux Grâces; Milton a sacrifié au diable, VOLT. *Lett. Epopée*. Thomas sacrifia toujours à la vertu, à la vérité, à la gloire, jamais aux Grâces, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Fig. Sacrifier à, devenir, rester, Gruel c'est à ces deux [l'orgueil et l'ambition] que vous sacrifiez, RAC. *Iphig.* IV, 4. En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous devez imiter le secret de faire l'éloge d'un monarque votre ami [M. de Ghoiseul].... vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité, VOLT. *Lett. Beauveau*, 8 avril 1771. || Sacrifier aux préjugés, à la mode, à l'usage de son siècle, s'y conformer par faiblesse avec excès. || 8° Sacrifier à ou pour, renoncer à.... pour l'amour de Dieu on sacrifie sa personne. Sacrifier à son ressentiment. J'ai tout sacrifié pour vous. Il a sacrifié sa vie pour son pays. Je sacrifierais tout ce que j'ai au monde pour lui. Il a sacrifié à la vanité, à son amour-propre, à son intérêt, à son ambition, à sa passion, à sa vengeance, etc. || Sacrifier à, se sacrifier à, se dévouer, se consacrer à.... Il sacrifie à sa bienfaisance, à son humanité, à son amitié, à son zèle, à son ambition, à sa vengeance, etc. || 9° Sacrifier quelqu'un, le faire périr. Pour les beaux [les grands] pour nous avertir; leur élévation en est la cause, et il les égarons et peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à la sûreté de ses plaisirs, ses passions. *Sacrifi. d'ori.* Eugène fut pris : il fallut le sacrifier à la vengeance publique, ID. *Hist.* I, 14. Sur le moindre soupçon il les sacrifiait à sa sûreté, FÉN. *Tél.* VIII. Pleurons sur des rois formé d'avis qu'il fallait, dans le doute, sacrifier Arantbe à la sûreté publique, ID. *ib.* XX. || 10° Sacrifier quelqu'un, sacrifier aussi le même victime de quelque vue, de quelque passion, de quelque intérêt. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment. || Absolument. On a sacrifié les meilleures troupes pour une attaque inutile. César n'est point à lui [Cicéron], Crassus le sacrifie, VOLT. *Lett.* VI, 11. Angeline ? Croyez-vous, monsieur, que mon oncle veuille me sacrifier? — Borsal : Qu'appelez-vous sacrifier? COLLIN, *Bourru bienf.* II, 11. Louis XI, craignant à la nécessité, accorda tout pour sortir du péril où il s'était engagé par son imprudence, et sacrifia les libertés, DUCLOS, *Chr.* I, II, p. 353. Comment, ma fante, vous avez donné Sophie à ce vieux marin! c'est la sacrifier, A. DUVAL, *les Hers-*

Digitized by Google

tiers, sc. 12. || 8° Il se dit aussi dans un sens atténué pour subordonner, mettre dans un rang inférieur. L'auteur a entièrement sacrifié ce rôle de Maxime (dans Cinna) ; il ne faut le regarder que comme un personnage qui sert à faire valoir les autres, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, III, 3. || [Le Tourneur, traducteur de Shakespeare] l'appelle le dieu du théâtre; il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, ID. *Lett. d'Argental*, 19 juill. 1776. Ce qui la choque le plus [Mme du Châtelet], ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre [l'Histoire universelle de Bossuet] au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage, ID. *Mœurs*, c. 1. || Sacrifier un amant, le quitter pour un autre. Marion de Lorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un bien objets de son amour, et elle le [le capitaine] sacrifia à des Barreaux, RETZ, *Mém.* 1, 1, liv. 1, p. 46, dans FOURNEL. || 9° Se sacrifier, v. réfl. S'offrir en sacrifice. Que le plus coupable de nous Se sacrifie aux traits du céleste courroux, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || [le Messie] devait... se sacrifier pour eux [les hommes], être une hostie sans tache..., PASC. *Pens.* XVIII, 16, édit. HAVET. Toutes ces pieuses observances avaient dans la retraite l'effet bienheureux que l'Église même demande; elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeunes et dans toutes les abstinences, ROSS. *Mar.-Thér.* || 10° Fig. Se sacrifier victime de quelque intérêt, de quelque dévouement. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la part de la chartreuse soit retardée à sa considération, ... un lui laisse suivre sa fortune; ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! ROSS. *Louis de Bourbon*. Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie, avancer à Pyrrhus le reste de ma vie, RAC. *Andr.* IV, 1. Tous deux d'intelligence à nous sacrifier, Loin de moi, par mon ordre, il conduit la nymphe, ID. *Athal.* IV, 4. Je me charge de vous excuser auprès de la marquise, n'en soyez pas en peine, et ne vous sacrifiez point, MARIV. *Vaux sav.* part. II, 9e consacrer entièrement. Un homme capable comme lui de se sacrifier entièrement à l'algèbre n'est pas un présent que la nature fasse tous les jours aux sciences, FONTEN. *Rolle*. || Se sacrifier pour quelqu'un, se dévouer à lui sans réserve.

— HIST. XIVe s. Et disoit la vergier où l'on lui soloit sacrefier [à Priape], *Rois*, p. 202. || XVIIe s. La cé deux chats sacrifiés Et deux colombiaux.... Pour cacercher la verité, *Bataille des sept arts*. || XVIe s. Comme l'on racoute d'un qui occist et sacrifia sa mere et en mengea, ORESME, *Eth.* 203. || XVIe s. Des tyrans ont esté sacrifiés à la haine du peuple par les mains de ceulx mesmes qu'ils avoient indignement advancez, MONT. IV, 9.

— ETYM. Provenç. *sacrificar*, *sacrifar*; espagn. *sacrificar*; ital. *sagrificare*; du lat. *sacrificare* (voy. SACRIFICE).

† **SACRILÈGE** (sa-kri-lè-j'), s. m. || 1° Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. La lettre que vous écrivez à votre frère est admirable; vous aviez très-bien deviné : il est dans le bel argent-bas les yeux, point de Phœbus, point de jalousie; je n'ai trouvé de bon en lui que la crainte de faire un sacrilége, SÉV. 42. Deux jeunes hommes d'Acananie... étaient entrés avec feulle de foule dans le temple de Cérès [lors des grands mystères], ne sachant pas que cela fût défendu; quoique ce ne fût qu'une faute d'ignorance, ils furent massacrés sur le champ, comme coupables d'impiété et de sacrilége, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, VII, p. 249, dans POUGENS. Si, confondant les choses, le magistrat recherche le sacrilége caché, il porte une inquisition sur un genre d'action où elle n'est pas nécessaire, MONTESQ. *Esp.* XII, 4. Par le droit civil des Romains, celui qui enlève d'un lieu sacré une chose privée n'est puni que du crime de vol; par le droit canonique il est puni de sacrilége, VOLT. *Dict. phil. Athéniens* ne sont pas plus indulgents pour le sacrilége; les lois attachent la peine de mort à ce crime, et privent le coupable des honneurs de la sépulture, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || 2° Toute action contre une personne sacrée, digne de vénération, d'égards. Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée, et qu'attenter sur eux c'est un sacrilége, ROSS. *Politique*, III, II, 2. Votre corps, en l'état où lieu l'a mis, ne peut plus être violé sans sacrilége, TR. 2e *scène*, *Phèdre*, 3. || Fig. et familièrement. C'est un sacrilége, ce serait un sacrilége, c'est, ce serait une action qui déparerait une chose à laquelle on attache un grand prix. Ce serait un sacrilége d'abattre ce bel arbre, de retoucher ce tableau.

— HIST. XIIIe s. Je dit que cist hom a fait sacrilege, porce que il embla un cheval dedans le monstier; ce n'est pas sacrileges, fait li autres, mais larrecins, BRCH. LATINI, *Tresor*, p. 477. Encore pour faire sacrilége en autre manière, si comme aucuns font autrui par maltalent en leus saint, *Beaum.* XI, 18, || XVIe s. Que le sacrilege ne soit pire que le larrecin d'un chose de nostre jardin, MONT. II, 11.

— ETYM. Prov. *sacrilegi*; espagn. et ital. *sacrilegio*; du lat. *sacrilegium*, voy. SACRILÈGE 3).

2. **SACRILÈGE** (sa-kri-lè-j'), adj. || 1° Qui commet un sacrilége. Les Français prétendaient eux [les protestants rebelles] n'ont point de privilèges; Les immortels eux-mêmes en sont persécutés, Et c'est au plus saints lieux que leurs mains sacrilèges Font plus d'impiétés, MALH. II, 12. Il [saint Louis] condamna à un supplice rigoureux toutes les langues sacrilèges, PERRAT. *Panég. St Louis*. Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilége, Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'irrite, RAC. *Athal.* I, 1. L'homme sacrilége et celui qui se parjure sur l'Évangile, qui étend sa rapacité sur les choses sacrées, qui détruit les autels, qui trempe sa main dans le sang de ses prêtres, VOLT. *Dict. philos. Blasphème*. || Substantivement. Celui, celle qui commet un sacrilége. C'est tous qui nous assurez qu'elle [l'Église] est coupable de perdre ses plus riches sujets, pourvu qu'elle garnisse le sacrilége, qui les a pris, BALL. *Lett.* VI, liv. VI. Aurais-je laissé impunis les sacrilèges qui n'ont craqué l'or de mes chevelure dans mon Olympie ? *O amans*, *Lucien*, *Jupiter le tragique*. C'est l'ennemi commun de l'État et des dieux.... Un traître, un sacrilége, un fléau, un monstre, le sacrilége impie, en un mot un chrétien, CORN. *Poly.* III, 2. || 2° Qui a le caractère du sacrilége, en parlant des choses. Il s'en faisait [des] sacrilèges et trompeuse grimace Abuse impunément et se joue, à leur gré, De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré, VOLT. *Tart.* 3. Ces [lois] qui maintenaient des affaires étant obligés d'avouer que le roi [Charles Ier] n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux actes sacrilèges, DUCLOS, *Mém. pour servir à la mémoire... sous. Règne d'Anglet.* Les dieux toutes les nuits Me venaient reprocher ma pâté sacrilége, RAC. *Iphig.* I, Ainsi pervers.... du temple de Nabuchodonosor tous ceux qui, voulant le droit d'hospitalité, et que de ce mariage naquit Clovis, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 60, dans LACURNE. Le pape Jean ne doutia pas que Théodoric ne fût hérus et sacrilége, comme celui-là, PÉN. I, II, p. 83.

— ETYM. *Sacrilége* 2, et le suffixe *ment*.

SACRIPANT (sa-kri-pan), s. m. || 1° Rodomont, faux brave, fanfaron [ce qui est le seul sens donné par le Dictionnaire de l'Académie]. || 2° Un querelleur, un mauvais sujet, un homme capable d'un mauvais coup (sens plus usité à présent que le précédent). Le mari de la belle était un vieux sacripant, HAMILT. *Gramm.* 8. Il a l'air d'un fier sacripant, comme celui, PÉN. I, II, p. 83.

— ETYM. Ital. *Sacripante*, personnage emprunté par l'Arioste au Beiardo, qui en dans son *Orlando innamorato* : Ecco Sacripante, Sacripante, Ma ne' perigli avea cara la vita. C'est par ces vers que *sacripant* est entré dans le langage commun, où il a signifié d'abord, d'après le Boiardo, un faux brave.

SACRISTAIN (sa-kri-stin), s. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église. || Celui qui est pourvu du bénéfice appelé sacristie.

— HIST. XIIe s. Roberz li segretainz..... *Th. le mart.* 121. || XIIIe s. Leens avoit un soucretain..., BUTEB. 267. || XVIe s. Varro escrivit que le secretain de Hercules, jaciant un oeil d'une main pour soy, de l'autre pour Hercules, joua contre luy..., MONT. II, 272. Estans leurs sacristains et leurs portes-torches [des grands philosophes], en manière de porter.... ordonnez pour monstrer aux hommes les reliques de leur sapience, AMYOT, *Comment il faut nourrir les enfants*, 32.

— ETYM. Bas. SACRISTIE; Berry, *secrétain*, *segrétain*; prov. *sacristan*, *sagrestan*; catal. *sagristá*, espagn. *sacristan*; ital. *sagrestano*. Ménage, recommandant *sacretanus*, dit qu'il n'y a plus que les villageois qui disent *segretain*; on voit que les villageois retenaient l'ancienne forme.

SACRISTIE (sa-kri-stie), s. f. || 1° Lieu où sont déposés les vases sacrés, les ornements de l'église, et où les prêtres et les desservants vont se revêtir des habits en usage pour les offices. J'ons beau prendre le ciel et la chambre à parure, Il faillit l'emporter [le lutrin] dans notre sacristie, Où, depuis trente hivers sans gloire enseveli, Il languit tout poudreux dans un honteux oubli, BOIL. *Lutrin*, 1. || 2° Ce qui est contenu dans la sacristie. La sacristie de cette paroisse est fort riche. || 3° Le profit qu'un titre de ce nom est donné pour faire aux messes, des services et des prières. Dans cette paroisse, la sacristie rapporte tant par an. || 4° Office classical et titre d'un bénéfice, dans certaines abbayes. || 5° Interjection, sorte de jurement adouci pour ceux qui ne veulent pas jurer le nom de Dieu. Ah! sacristie! prenez donc garde.

— HIST. XVIe s. Ordonnant que des messes soient dites en de certaines eglises dans les chapelles qui sont derriere les grands autels; que, si cela ne se peut, on les dira es sacristies ou autres lieux propices, ODOFR. *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 840, dans LACURNE.

— ETYM. Voltaire, *sacristie*; prov. *sacristia*, *sagrestia*; cat. *sagristia*; espagn. *sacristia*; ital. *sacrestia*, *sagrestia*; du bas-lat. *sacristia*, dérivé du lat. *sacer*, sacré.

SACRISTINE (sa-kri-sti-n'), s. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie. La sacristine sait que la netteté de l'église, des vaisseaux et des linges destinés au saint sacrifice, sont *Règlem. pour les filles propag. foi*, VI, 2. || Fig. Le Saint-Esprit étant descendu en nous pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple c'est la chasteté, elle en est, dit Tertullien, la sacristine, BOSS. 2e *sermon*, *Pâques*, 3.

— ETYM. *Sacristain*.

† **SACRO-COCCYGIEN, ENNE**, (sa-kro-ko-ksi-jiin, jiè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au coccyx et au sacrum. || Articulation sacro-coccygienne, celle de l'extrémité inférieure du sacrum avec la facette supérieure du coccyx.

— ETYM. *Sacrum*, et *coccyx*.

† **SACRO-ÉPINEUX, EUSE** (sa-kro-é-pi-neû, neû-z'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'épine du dos. || Ligaments sacro-épineux, ligaments, l'un supérieur, l'autre inférieur, qui s'étendent des épines postérieure, supérieure et inférieure de l'os iliaque, aux parties latérale et postérieure du sacrum.

— ETYM. *Sacrum*, et *épine*.

† **SACRO-ILIAQUE** (sa-kro-i-li-a-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'os des iles. || Symphyse ou articulation sacro-iliaque, celle de chaque face latérale du sacrum avec l'os iliaque correspondant.

— ETYM. *Sacrum*, et *iliaque*.

† **SACRO-LOMBAIRE** (sa-kro-lon-bè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et aux lombes.

— HIST. XIVe s. Deux [muscles] sacrolumbaires, PARÉ, IV, 42.

— ETYM. *Sacrum*, et *lombaire*.

† **SACRO-SAINT, AINTE** (sa-kro-sin, sin-t'), adj. Saint et sacré. Nous [Constantin] avons résolu de faire honorer la sacro-sainte Église romaine, VOLT. *Mœurs*, IV.

— HIST. XVIe s. Ce nom sacro-sainct de la Mere vierge de nostre Sauveur, MONT. I, 315.

— ETYM. Lat. *sacrosanctus*, de *sacer*, sacré, et *sanctus*, saint.

† **SACRO-SCIATIQUE** (sa-kro-si-a-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Ligaments sacro-sciatiques, ligaments membraneux qui concourent à affermir l'articulation sacro-iliaque.

— ETYM. *Sacrum*, et *sciatique*.

† **SACRO-VERTÉBRAL, ALE** (sa-kro-vèr-té-bral, bra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres. || Articulation sacro-vertébrale, celle du sacrum avec la face inférieure de la dernière vertèbre lombaire. || Angle sacro-vertébral, l'angle que le sacrum et la dernière vertèbre lombaire forment à leur partie antérieure.

— ETYM. *Sacrum*, et *vertèbre*.

SACRUM (sa-krom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os symétrique at triangulaire placé à la partie postérieure du bassin et faisant suite à la colonne vertébrale. ‖ On dit aussi l'os sacrum.

— HIST. XVIe S. Les cinq vertebres des lombes et tout l'os sacrum, PARÉ, l. 2.

— ETYM. Lat. *os sacrum*, l'os sacré, ainsi dit parce que les anciens avaient coutume d'offrir aux dieux, dans les sacrifices, cette partie de la victime.

† **SADDER** (sa-dé'), *v. m.* Livre contenant les dogmes des Parsis ou Guèbres ou zoroastriens.

— ETYM. Persan, *sadder*, cent (portes ou chapitres).

† **SADE** (sa-d'), *adj.* Terme vieilli. Agréable et gracieux. Ces femmes.... Qui, gentes en habits et sades en façons.... RÉGNIER, *Sat.* IX.

— HIST. XIIIe S. Moult est grace qui tel flor bese, Qui est si sade et bieu elent, *la Rose*, 2497. Bricmont [brièvement] et fu jonete et blonde, Sade, plaisant, aperte et conte, *id.* 1040. ‖ XVe S. Après ce commanda la seigneur du chastel qu'on appareillast bonnes viandes sades pour le chevalier malades, *Percefforest*, t. II, P 82.

— ETYM. Lat. *sapidus*, qui a du goût (voy. SAPIDE).

† **SADINET, ETTE** (sa-di-né, nè-t'), *adj.* Diminutif vieilli de sade. Autant qu'une pluie blanche il aime une brunette; Si l'une a plus d'éclat, l'autre est plus sadinette, RÉGNIER, *Sat.* VII.

— HIST. XVIe S. De sade, le composé duquel est sadinette, longtemps y a qu'on a dict sadinet, n. EST. *Précell.* édit. PEUGEOT, p. 102.

† **SADOT** (sa-do), *s. m.* Coquille du Sénégal, qui est celle de la pourpre *lapille*, unicolore.

SADUCÉEN (sa-du-sé-in), *s. m.* Secte de Juifs qui niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. Les sadducéens disaient, tout au libre arbitre, FLEURY, *Mœurs des Israel. Tit.* XXII, part. III, p. 409, dans FOUGERAS. Les sadducéens, uniquement attachés à l'Écriture sainte, rejetaient la loi orale, DIDER. *Opin. des anciens philos. (Juifs).* ‖ *Adj.* Sadducéen, sadducéenne, qui appartient à la secte des sadducéens. Les opinions sadducéennes.

— ETYM. Altération araméenne de *sa-dukim*, les fils de Zadok, ancêtre de la maison pontificale qui eut les fonctions du grand prêtre après le retour de l'exil.

SADUCÉISME (sa-du-sé-i-sm'), *s. m.* Doctrine des sadducéens.

SAETTE (sa-è-t'), *s. f.* VOY. SAGETTE.

† **SAFLEUR** (sa-fleur) ou **SAFLOR** (sa-flor), *s. m.* Ancien synonyme de safran. Curcuma ou safleur, PETRONNET, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, t. 313.

‖ **SAFRAN** (sa-fran), *s. m.* ‖ 1° Plante bulbeuse, qui porte une fleur bleue, pâle ou rouge et de purpurin, *crocus sativus, L.*, iridées; on y distingue deux variétés, le safran des fleuristes entivé pour l'ornement, et le safran du Gâtinais ou d'Autonne, cultivé comme plante médicinale et économique. Le safran, culture importante dans le Gâtinais, était attaqué d'une maladie qui paraissait contagieuse : des oignons sains, placés à côté d'oignons infectés, éprouvaient bientôt le même dépérissement, CONDORCET, *Dubamel.* ‖ 2° Stigmates de la fleur qui, réduits en poudre, donnent une couleur jaune à la liqueur où on les met, et qui servent en médecine, dans la teinture et comme assaisonnement. Couleur de safran. Colorer du beurre avec du safran. ‖ Être jaune comme du safran, avoir le teint jaune comme du safran, comme safran, être très-jaune, avoir la jaunisse. ‖ Fig. et familièrement. Accommoder au safran, faire une infidélité conjugale (par allusion à la couleur jaune, qui est celle des maris trompés). ‖ Fig. et familièrement. Il est allé au safran, il est mal en ses affaires (par allusion à la jaunisse que donne le chagrin). ‖ Jaune safran, jaune comme le safran. ‖ 3° Substantivement. Le jaune safran. Ce jaune safran ne peut guère appartenir à la femelle (du brunet), BUFF. *Oiv.* I, VIII, p. 62. ‖ 4° Proétiquement. Le safran, la couleur jaune et pourprée du jour qui se lève. Et déjà devant lui les campagnes se peignent du safran que le jour apporte de la mer, MALH. I, 1. L'auteur a comparé le safran et de roses, RÉGNIER, *Sat.* IX. Tu couvres.... les vastes campagnes... de ton voile de safran et de vermillon, SAINT-ÉT-S^t. *Horm.* liv. I, *Tableau général*. ‖ 5° Fig. Safran du Pérou, l'or, à cause de sa couleur et de son abondance dans les mines de ce pays. ‖ 6° Il se dit abusivement de certaines plantes qui ont quelque rapport avec le safran. ‖ Safran bâtard ou carthame, nom commercial de la racine du carthame tinctorial, synanthérées. Safran bâtard, le pied pesant estimé 4^s livres,

Déclar. du roi, nov. 1660, *Tarif*. Le safran-bourg ou safran bâtard n'étant ni bon ni utile à la teinture des laines, *Instruct. général pour la teint. des laines*, 18 mars 1671, art. 143. ‖ Safran bâtard est aussi un nom vulgaire par lequel on désigne la colchique d'automne, dit encore lis vert et safran des prés. ‖ Safran des indes, voy. CURCUMA. ‖ 7° Safran se dit de quelques préparations faites avec du fer et de l'antimoine, à cause de leur couleur. ‖ Safran des métaux, l'oxyxulfure d'antimoine, lavé et réduit en poudre; ainsi dit à cause de sa couleur d'un brun marron. ‖ Safran de Mars astringent, le carbonate de fer. ‖ Safran de Mars astringent, le tritoxyde de fer.

— HIST. XIIe S. Il devint vermaus et rouges comme safrans, *Fantosme*, 1re *Continuation*, p. 270. ‖ XIVe S. Mettre des herbes, de l'eau et du safran en un plat avecques la fraze [fraize], *Ménagier*, t. 5, ‖ XVe S. Le safran y peut estre mis, souffrant et le trepis en herbe, et le cueillir de son poil, sans autre dechet que general, DE SERRES, p. 761. Il n'est pas besoin que le safran soyt ainsi reduit au safran, BULLY, *Econ. royales*, éd. LEXIVY. Avoir mangé du safran [ire trop souvent et à propos de rien], LEMOINE DE LIGNY, *Prov.* t. I, p. 84. Le jaune homme [le bilieux] jestion fut condamné à payer les estoffes de tous ses challans, et de présent en est au safran, BAB. IV. 6. Les gents de village y ne paye, ils louts accidents, n'employent que du vin le plus fort qu'ils peuvent, meslé à force safran et espice, MONT. III, 208.

— ETYM. Arabe, persan, pehlvi, *zerçoug*. *safran*, *safra*; catal. *safrà*; espagn. *azafrane*; portug. *açafrão*; ital. *zafferano*; de l'arabe *az-za'farân*, qui vient du persan *zaffer*.

† 2. SAFRAN (sa-fran), *s. m.* Terme de marine. Nom donné à la partie extérieure du gouvernail, qui est en bois de sapin et se joint à la mèche. ‖ Safran de l'étrave, pièce de bois appliquée sur la face antérieure de l'étrave; on la nomme aussi taquet de gouverne.

SAFRANÉ, ÉE (sa-fra-né, née), *part. passé* de safraner. ‖ 1° Teint avec du safran. Toile safranée. ‖ 2° Qui a la couleur du safran. Le disseus le soleil [nait], Et le safrané [le fait] paroistre, SCARR. *Virg.* II. Le feuillage des arbres éclairés en dessous de ses rayons safranés [du soleil] brillait des feux de la fournaise et de l'émeraude, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. ‖ Avoir le teint, la visage safrané, avoir le visage jaune. ‖ 3° Assaisonné avec du safran. Mets safranés.

SAFRANER (sa-fra-né), *v. a.* Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran.

— HIST. XIVe S. Comme hosteliers, qui pour leurs vrauds donnoient à manger des connins etsaintez, après leur avoir safrané les pates, O. DE SERRES, 414.

— ETYM. *Safran* 1.

‖ **SAFRANIFÈRE** (sa-fra-ni-fè'r), *s. f.* Celui qui cultive le safran. ‖ 2° S'est dit d'un homme ruiné d'un banqueroutier. On vit le beau nom de la haute noblesse flétri par les safraniferes, mais reçus par les nobles pour faire nombre, ST-SIM. 427, 178.

— HIST. XVIe S. Je me suis veu d'escolier conseiller; de conseiller, ambassadeur; ambassadeur, safranier; de safranier, maistre, D'AUB. *Fœneste*, III, 6.

— ETYM. *Safran* 1.

‖ **SAFRANIFÈRE** (sa-fra-ni-fè'r), *s. f.* Plantation de safran. ‖ Lieu où l'on serre le safran.

— HIST. XVIe S. Ne voulant l'herbe du safran estre incommodée par la pesanteur et de la safranière toutes sortes de bestes, O. DE SERRES, 729.

† **SAFRANUM** (sa-fra-nom'), *s. m.* Fleurs de carthame préparées pour la teinture.

† **SAFRE** (sa-f'r), *adj.* Terme populaire. Qui se jette aisément sur le manger. Un enfant safre. Il faut prendre garde à ce chien, il est si safre qu'il emporte tout, *Dict. de Lacod.*

— HIST. XVIe S. Femme safre et tyrrogresse, de son corps n'est pas maistresse, COTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue. Diez propose soit l'anc. haut-allem. *seifar*, l'eau à la bouche, soit le verbe gothique supposé par grimm *safjan*, savourer. Le Berry a le verbe *chaffrer*, *déchiffrer*, qui paraît bien tenir à *safre*. Il n'en est pas de même du *safre* de l'ancienne langue qui signifie élégant, gentil, et qui se rattache sans doute au bas-latin *saffianus*, orfroi, broderie, d'où l'adjectif *safre*, très-employé dans la description des armures: on ne sait d'où vient *saffianus* (voy. SAFRE 2).

2. **SAFRE** (sa-f'r), *s. m.* ‖ 1° Oxyde de cobalt, noirâtre, pulvérulent, qui, mêlé avec deux ou trois fois son poids de cailloux rougis au feu et broyés, forme l'espèce de poudre grise qu'on vend dans le commerce sous le nom de safre; il sert à faire du verre bleu et à contrefaire le saphir. ‖ 2° Terme de blason. Argilière de mer, sorte de petit cieau peint sur l'écu les ailes éployées.

— ETYM. Ital. *zaffera*. On a dit que ce mot venait de *safre*, à cause que le *safre* donnait au verre la couleur bleue.

‖ **SAFREMENT** (sa-fre-man), *adv.* D'une manière safre. Nulle colombelle, on, s'il est rien de plus safrement lascif.... PAYEZ, art. *Guerini*, n. 6.

† **SAGA** (sa-ga), *s. f.* Tradition historique et mythologique des Scandinaves.

— ETYM. Allem. *Sage*, légende, dérivé de *sagen*, dire.

SAGACE (sa-ga-s'), *adj.* Doué de sagacité. Un esprit sagace. Une conjecture sagace.

— ETYM. Lat. *sagacem*, qui a l'odorat subtil, *sagire*, avoir les sens subtils.

‖ **SAGACEMENT** (sa-ga-se-man), *adv.* D'une manière sagace.

SAGACITÉ (sa-ga-si-té), *s. f.* ‖ 1° Au sens latin et propre, qui n'est plus usité, finesse de l'odorat. Ce qui avait trompé la sagacité des chiens un trompt pas la vigilance des oies, LE P. CAHOUD, Dans DESPORTARIES. ‖ 2° Subtilité de l'esprit, comparée à la subtilité de l'odorat. On lui voyait une sagacité de sentiment prompte, subtile et naïve, MARIV. *Marianne*, part. V. Une sagacité qui lui découvrait les différences où les autres hommes ne voient rien que d'uniforme, VOLT. *Zadig*. 3. La pénétration voit, et la sagacité va jusqu'à prévoir, BUCHON, *Canad. mœurs*, 13. À la sagacité de l'esprit appartient la finesse; à la sagacité de l'âme appartient la délicatesse des sentiments et de l'expression, MARMONTEL, *Elém.* t. VI, p. 292. Les sauvages ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos artifices ont perdu notre esprit paresseux, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 4.

— REM. Ce mot paraît s'être introduit dans la langue au XVIIe siècle. Bouhours, en 1688, le déclare encore nouveau.

— ETYM. Provenç. *sagacitat*; espagn. *sagacidad*; ital. *sagacità*; du latin *sagacitatem*, de *sagax*, sagace.

† **SAGAIRE** (sa-gè-r'), *s. f.* Nom donné à la farine de maïs dont se nourrissent diverses tribus sauvages de l'Amérique septentrionale. Elles m'apportaient de la sagaire de noix, de sucre d'érable, de la sagamité, CHATEAUBR. *Atala*, le *Récit*.

‖ **SAGAPÉNUM** (sa-ga-pé-nom), *s. m.* Gommerésine provenant probablement du *ferula persica*, Willdenow, ombellifères; on la nomme aussi gomme séraphique et gomme sagapin. Gomme sagapenum ou sagapin, le vent pesant, payera 6 livres, 3 sous, *Tarif*, 18 sept. 1664.

SAGE (sa-j'), prononcé sage au XVIe siècle. Palsgrave, p. 83), *adj.* ‖ 1° Qui sait, entendu, habile dans (étymologique). Il était [Salomon] plus sage que tous les hommes, plus sage qu'Ethan Errahite, qu'Heman, Chacol et Dorda, enfants de Mahol, SACI, *Bible*, *Rois*, I, 31. Affectez point à paraître sage devant le roi, ID. *ib. Ecclesiaste*, VII, 6. Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis, Pait le beau sur son lit, et pense être bien sage, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Des curieux qui, pour paraître plus sages qu'il ne convient à des hommes, voudront tout entendre et tout prévoir à leur sens, MONT. *Instr. past.* 14. Joune, l'était trop sage, et voulais tout savoir, PÉR. I, XXI, p. 298. ‖ 2° Qui a une habileté née de prudence et de bonne conduite. Les plus sages le sont dans les choses indifférentes; mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires, LA ROCHEFOUC. *Pens.* nouv. n° 37. Tous les hommes me sont à tel point oiseux, Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux, MOL. *Mis.* I, 1. Il est vrai que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre; et, quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès; cependant il est toujours bon d'être sage; car, entre qu'on a raison à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents, BOSS. *4 Mem de Nev.* 34 déc. 1678, dans SÉV. t. V, p. 341, édit. RÉGNIER. Le ton de vous impose aux plus sages, et change un discours et un poème de face, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même, et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues ni des orages, ni de son propre péril.... BOSS. *le Tellier*. Ce qu'il avait vu arriver à tant de sages vieillards, qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, ID. *ib.* L'histoire qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes,

Digitized by Google

ID. *Duch. d'Orl.* Ce n'est pas être gueux que d'être plus sage qu'il ne faut, QUIN. *Arm.* II, 4. D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins sage Croit toujours seul avoir la sagesse en partage ? SOIL. *Sat.* IV. Je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une sage et puissante république, qui, toute sage qu'elle est, a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques et sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs, VOLT. *Dict. phil. Supplices*, 3. || Par extension. Quand les malheurs nous curent rendus sages, nous reprîmes avec ameriume sur tous nos faux pas..... nous voyons que Dieu seul est sage..... BOSS. *Reine d'Anglet.* || 3° Réglé dans ses mœurs et sa conduite, modéré dans ses passions. Il est sage avant le temps. Il [le Tasse] n'ait point de son livre illustré l'Italie, Si son sage bénos, toujours en censure, N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, SOIL. *Art* p. III. Celui qui n'a point senti sa faiblesse et la violence de ses passions, n'est point encore sage ; car il ne se connaît point encore, et ne sait point se défier de soi, VÉN. *Tél.* VII. Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages ! LA SAUS. *Gil Blas*. Il n'était est sage, est bien sage, il est posé, il n'est pas turbulent. || Famihèrement. Sage comme une image, se dit d'un enfant qui se tient bien tranquille qui ne fait aucune sottise. || Montrez-vous le plus sage, se se dit à un homme qui a une querelle, pour l'engager à éviter le premier la dispute. || Soyez sage, soyez plus sage à l'avenir, se dit, par forme d'avertissement, à une personne qui a commis quelque faute. || C'est pour vous apprendre à être sage, se dit à la personne à qui l'on vient d'infliger une correction. || 4° Qui a sa raison, qui a de la raison. Il se croit sage, et il est fou. Le temps et la raison pourront le rendre sage, CORN. *Nicom.* I, 1. Il est homme se croit sage, tandisque sa folie somnelille, DESPR. *Chanls d'Ner.* II, 8. || Se rendre sage, devenir raisonnable, obéissant. Mais, si vous ne voulez allons, laissons-la faire, MOL. *Femm. sav.* III, 6. || 5° En parlant des femmes, modeste, chaste, pudique. Il est mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages; l'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre, MOL. *Critique*, 3. La fille qui m'enchantera, Noble, sage, modeste..... il est *Sat.* X. || Il est sage comme une fille, se dit d'un jeune homme timide, modeste, d'une bonne conduite. || 6° En parlant des animaux, qui a un naturel doux, obéissant. Ce cheval est sage, ne craignes rien. || Ce chien est sage, il est obéissant, il ne s'emporte pas à la chasse. || 7° Il se dit des paroles, des actions. De sages mesures, Il prit la conduite sage. Notre religion est sage et folie : sage, parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles et prophéties ; folie, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est, PASC. *Pens.* XXV, 50, édit. HAVET. Mes paroles sont sages, comme vous voyez ; mais très-souvent mes actions ne le sont pas; il y a un point que vous devriez aisément, où je ne puis ne servir de la resignation que je prêche aux autres, SÉV. *A Bussy Rabutin*, 29 janvier 1676. Je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis, qui dans le péril même pourvoit à tout..... FÉNEL. *Tarrem.* XI. Ces choses sages à dire sur les fous, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 29 sept. 1769. || Fig. Un remède si doux et si sage (un purgatif innocent), SÉV. 16 oct. 1680. || Terme de beaux arts. Cette ordonnance, disition dans laquelle il règne beaucoup de convenance et de simplicité; d'un artiste exempt de recherche et d'affectation. Mais il est sage, il est bien inspiré. — Lucile : Et moi ? perds courage. — Bernard : Moi, j'ai tous mes moyens, et mon jeu sera sage, C. DELAV. *les Comédiens*, 3. Tu chantes un paysage très-compliqué, Ou l'on voit qu'un monsieur très-sage S'est appliqué, A. DE MUSSET, *le mie Prigioni*. || 8° N. m. Celui qui est sage. La mort ne surprend point le sage ; Il est toujours prêt à partir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Le sage est ménager du temps et des paroles, ID. IX. VIII, 16. [II] VII en certains lieux Un sage assez semblable au veillard de Virgile, Homme également les rois, homme approchant des dieux, Il, comme ces devanciers, satisfait et tranquille, ID. XII, 20. A tous événements le sage est préparé, MOL. *F. sav.* V, 1. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre n'unit [contre le christianisme], les savants, les sages, les rois, PASC. *Pens.* XVIII, 12, édit. HAVET. Les sages qui ont dit qu'il y a un Dieu ont été persecutés, les Juifs haïs, les chrétiens encore plus, ID. ib. XXIV, 19 bis. Lorsque le roi Henri VIII..... commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants, BOSS. *Reine d'Anglet.* Laissons-lui [à l'Ecclésiaste] mépriser tous les états de cette vie..... laissons-lui égaler le fol et le sage, ID. *Duch. d'Orl.* Les conseils des sages sont partagés sur l'obligation où je suis de répondre à M. l'archevêque de Cambrai, ID. *Rem. rép. avant-propos.* Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie, BAC. *Esth.* III, 4. C'est un bonheur rare pour un sage modérer qu'une occasion d'être législateur de barbares, FÉNEL. *Télémach.* Les Francs étant sortis de leur pays, ils firent réclamer par les sages de leur nation les lois saliques, MONTESQ. *Esp. XXVIII*, 1. Il plaint ces faux sages enchaînés à leur vaine réputation, J. ROUSS. *Ém.* IV. La condition de sage est bien dangereuse : il n'y a presque pas une nation qui ne soit souillée du sang de quelques-uns de ceux qui l'ont professée, BIBER. *Opin. des anc. phil.* [*Pythagoriens*]. On était la France il y a peu de mots? les sages y invoquaient la liberté; et la liberté était sourde à la voix des sages, MIRABEAU, *Collect. let.* t. V, p. 80. Les sages de la Grèce, Ecrit que tout est vanité, N. J. CHENIER, *la Retraite*. Ainsi, vous revenez d'un de ces longs voyages Qui nous font vieillir avant que mourir en sages, Au sortir du berceau, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 6. || Les sages du monde, les hommes qui connaissent les bienséances. Les sages du monde représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins.... FLECH. *Panégy. St Louis*. || Les sages de la terre, les philosophes, les hommes qui consultent leur raison, et non la foi. Qu'un autre vous reproche, ô sages de la terre! Laissez-moi mon erreur : j'aime, il faut que j'espère, LAMART. *Médit.* XXIII. Le siècle, les sages, le groupe des philosophes libres penseurs. Les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ils ne sont pas assez forts, ils n'ont pas assez amis, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 déc. 1767. || 9° Absolument. Le Sage, Salomon, regardé comme auteur de quelques livres de la Bible (on met une majuscule). Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage : Le patient vaut mieux que le fort, SÉV. *A Bussy Rabutin*, 29 janv. 1676. Dans la grèce, les hommes qui se distinguaient le plus par leurs connaissances et leurs principes de morale, vers le vie siècle avant l'ère chrétienne, SOIL. *Art* I. l'un de ces sages, donnait des lois aux Athéniens, et établissait la liberté sur la justice, BOSS. *Hist.* I, 7. La grèce eut sept sages; on enchantait alors que la sagesse était capable d'en conduire d'autres, BIBER. *Opin. des anc. philos. (Grecs)*. || 11° Titre de plusieurs dignitaires de l'ancienne république de Sages de la mer, nom donné à des magistrats qui présidaient à la marine. || Proverbe. Un fou avise bien un sage.

— HIST. 1° Les sept sages, ou les sages aux tenuns, Ch. de RUL. XV. Rolans est prez e Olivers est sage, ID. LXXXV. Il de sa lei mult par [il est sauves bons, ID. CCXXXVI. Ne sai ne est parlement et li fol et li sage, *Ronc.* p. 187. Saint Thomas fu mult sages, saint esprit en li fu, *Th. le mart.* 88. Il mont [au monde] sages de trouver [sait bien le art et si sage [que ma dame], *Couci*, XII. Dites, amans, qui vaut mieuz par raison, Loial folie ou sage trait-son? ID. XX. David se sentit en chaire cume prince, e fist venir a sei entre les treis forz, *Rois*, p. 211. || XIII° s. Quesnes de Bethune, qui plus estoit sages et bien emparlés, VILLEH. XCIII. Sachiés, se ge fesse aussi sage [comme il est], Quant j'estoie de vostre aage, Des geus d'amors, cum ge sai ores, in *Rose*, 12965. Du sien garder est chascuns sages, BUTEB. I, 3. Celuy qui fut sage bon de bos, SE CANGE, *supplements*. || XIV° s. Solon fut un des sept sages qui firent des lois à ceulx de Athenes, MANSEL, *Eth.* 22. || XV° s. Si mirent leurs vaisseaux en bon estat, car ils estoient sages de mer et bons combattans [les Normands], FROISS. I, 1, 121. Les ducs de Berry et de Bretaigne, qui avoient en leur compaignie de sages et notables chevaliers, COMM. I, 3. Et sachez que les Troyens anciennement qui arriverent au pays y trouverent une nouvre d'estain; car il y avoit entre eulx ung maistre qui estoit merveilleusement sage en tous metaulx, *Percefforest*, I, 1, f° 81. Certes plus grant bien n'est au monde que de ancien homme sage, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 32. || XVI° s. En une estroite couche Le sage au milieu se couche, TYARD, le Sage, *Pror.* I, 1, p. 274. Le plus sage se saisi, ID. ib. I, II, p. 231. On est plus sage par mal avoir Qu'on n'est par joie et bien avoir, GERIN, *Récréat.* I, 11, p. 260, Quel sera le succès, le temps nous fera sages [nous en instruira], PASQUIER, *Lettres*, I, II, p. 70. Me plaist, en ce las estre, la sentence du sage mondain Aristote : jour de la vertu en affluence de biens, ID. ib. I, 2, p. 87. Bien dira je que desdans sa religion il y avoit beaucoup du sage mondain et de l'homme d'estat, ID. *Rech.* V, 1. Noble homme et sage maistre Robert Thiboust, en son vivant conseiller du roy nostre sire en sa cour de parlement, *Coust. gén.* I, 1, p. 248. Chascun est sage après le coup, CORNEAV. 72. Défaut de sage monte fol en chaire, ID. Fols sont sages quand ils se taisent, ID. Quant seroit heureuses provinces, Royaumes, villes et villages? Quant l'on fera sages les princes, On, est plus court, princes les sages, BONNARD, *Noblesse*, p. 294.

— ETYM. Berry, *temps saige*, temps calme ; bourguig. *seige*; provenç. *sage, sati, sabi* ; espagn. et portug. *sabio* ; ital. *savio, sagio* ; du lat. *sapius*, qui ne se trouve pas dans les auteurs; mais on trouve *sarapius* dans Festus, *Sapor*, 56. *Sapius* vient de *sapere*, goûter, apprécier (voy. SAVOIR). Il a donné en français ou sure, ou, comme *rage de rabies*, *sage, Sage*. A la rigueur, pourrait venir de *sapiens*, au nominatif; mais les formes *sabio, savio, saggio* n'en peuvent pas venir, les autres langues romanes ne faisant pas de dérivation du nominatif.

SAGE-FEMME (sa-je-fa-m'), *s. f.* Celle dont la profession est de faire des accouchements. Par des vues d'un bon gouvernement, on avait créé pour lui une place de professeur ou maître des sage-femmes, qui souvent n'étaient pas assez instruites, POURF. DUNY. Une sage-femme est une femme qui est appelée pour assister les femmes qui sont en travail d'enfant ; une femme sage est une femme qui a de la vertu et de la conduite, DU MARSAIS, *Œuv.* t. IV, p. 100. On la fit visiter [une fille accusée d'infanticide] par ce qu'on appelle si mal à propos des sages-femmes, des matrones; ces imbéciles attestent qu'elle n'est point enceinte, VOLT. *Dict. phil. Supplices*, 3. Nous aurons sages-femmes, nous devons être comme les confesseurs, PICARD, *Voy. intermomps*, III, 2.

— HIST. XVI° S. Socrates disoit que les sages femmes, en prenant ce mestier de faire engendrer les autres, quittent le mestier d'engendrer, elles; que luy, par le tiltre de sage homme que les dieux luy ont defere, n'en aura desfaict, en son amour virile et menatle, de la faculté d'enfanter, et se contente d'ayder et favoriser de son secours les engendrants, MONT. II, 296.

— ETYM. Sage, dans le sens d'habile, et *femme* ; wallon, *sèg-damm*.

SAGEMENT [sa-je-man], *adv.* D'une manière prudente. Opposé : Ouvrons sagement l'antidote au poison, TRISTAN, *Marianne*, III, 1. Je n'ai pas un moment de libre, je suis tout comme un autre, je mange sagement, SÉV. 7 févr. 1685. Il [Mme d'Olmelas] pleure [de la mort de Vardes], mais sagement, ID. à *Moulceau*, 3 sept. 1688. L'admirable économie de ce monde [le corps humain], le sagement et si délicatement organisé, BOSS. *Connaiss.* II, 11. Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, qui se soutenaient s'arrêtaient et se tempéraient l'une et l'autre, MONTESQ. *Rom.* 11. Dira-t-on que la nature nous a fait un présent dangereux en nous donnant la raison, si nous n'avons les moyens de corriger sagement les opérations de notre âme? CONDILL. *Connaiss. hum.* II, 11. || Mener sagement un cheval, le mener sans le fatiguer ni le brusquer.

— HIST. XIII° S. Et s'il l'a tels hom qui sagement leur die, Tost aurunt perech l'engin de leloi, *Sax.* XX. || XIII° S. Et nos François la vont sagement saluer, *Berte*, III. || XV° S. Le lançoient de leurs glaives, mais il se couvroit si sagement de son escu qu'ilz ne l'avoient navré chose qui le grevast, *Percefforest*, I, 1, f° 56. || XVI° S. Le plus simplement se commettre à nature, c'est s'y soumettre le plus sagement, MONT. IV, 284.

— ETYM. *Sage*, et le suffixe *ment* ; bourguig. *saigemen* ; provenç. *savimment, savimen* ; cat. *sabiament* ; espagn. *sabiamente* ; ital. *savamente*.

† **SAGÈNE** [sa-jè-n'), *s. m.* Mesure de longueur russe valant 3 mètres 453 millimètres.

† **SAGÉNITE** [sa-jé-ni-t'), *s. f.* Nom donné par Saussure à la variété réticulée du titane rutile, parce que les aiguilles déliées en sont croisées comme les fils d'un réseau (voyage, 611).

SAGESSE [sa-jè-s'), *s. f.* || 1° Juste connaissance, naturelle ou acquise, des choses. Moïse alla s'in-

Digitized by Google

struire dans la sagesse des Égyptiens. J'ai tenté tout pour acquérir la sagesse; j'ai dit en moi-même : je deviendrai sage; et la sagesse s'est retirée loin de moi, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, c. 24. Cette religion si grande en miracles.... si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, réprouve tout cela, et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie, PASC. *Pens.* XXV, 185, édit. HAVET. Je me suis, dit-il [l'Ecclésiaste], appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité, parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'enseveli avec elles dans le néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* La sagesse [dit-il l'Ecclésiaste] parle est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, que se corrompt dans le peuple, qu'égare dans l'avenir, in. *ib.* Il n'est question que de calculer, et la sagesse doit toujours avoir les jetons à la main, FONTEN. *Bonh. Gouv.* II, p. 261, dans POUGENS. La sagesse n'est autre chose que la science du bonheur, PIRON. *Opin. des anc. philos.* (*Encyclopédie*). Nous voudrions conserver avec les sages dont les travaux ont augmenté le pouvoir de la vertu et les trésors de la vérité; sans ce tribut, la sagesse accumulée des siècles serait un don gratuitement accordé à des ingrats, in. *Claude et Nér.* II, 3. La sagesse est une raison éclairée, qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos passions et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, BARTHEL. *Anach.* ch. 67. Il *Au plur.* D'autres siècles viendront, chargés d'autres promesses, Qui tromperont encor nos trompeuses sagesses, LAMART. *Ep. à Cas. Delavigne.* Il La sagesse du siècle, la sagesse du monde, la sagesse de la chair, celle qui consulte les intérêts du monde, de la politique, de la chair. || La sagesse divine, la sagesse de Dieu, celle que le hommes reconnaissent en Dieu. Le ciel n'est pas plus élevé par-dessus la terre, que les conseils de la sagesse divine le sont par-dessus les conseils et les maximes de notre prudence, BOSS. 2e *sermon pour une profession.* I. Se soumettre à sa souveraine puissance [de Dieu], s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité, in. *Duch. d'Orl.* Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! SACI, *Esth.* II, 8. || 2° La connaissance inspirée des choses divines et humaines. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. Nous voulons dire de Dieu, le souverain Seigneur, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, c. 1. Il a connu cette sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du père des lumières, et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice, BOSS. *le Tellier.* Jusque dans quelle grand Dieu, ta sagesse en sa bouche! SACI. *Athal.* II, 7. || Le livre de la Sagesse, ou, absolument, la Sagesse, un des livres de l'Écriture sainte (on met une S majuscule). || 3° La Sagesse éternelle, la Sagesse incrée, le Verbe; la Sagesse incarnée, le Verbe fait homme (on met une S majuscule). La Sagesse ne crie-t-elle pas? et l'intelligence ne fait-elle pas ouïr sa voix? *Bible, Prov.* VIII, 1. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu; n'attendez pas, dit-elle, ni vérité, ni consolation des hommes, PASC. *Pens.* XII, 4. De la Sagesse éternelle La voix tonne et nous instruit : Enfants des hommes, dit-elle, De vos soins qu'est-ce le fruit? RAC. *Cantique.* || 4° Qualité de celui qui unit l'habileté à la prudence et à la bonne conduite. Je fus écouté qu'un homme nourri toute sa vie entre les bras de la fortune sût tous les secrets de la philosophie, et que vous eussiez appris de la sagesse en un lieu où toutes les autres la perdent, VOLT. *Zad.* 24. Le commencement de la sagesse est le désir sincère de l'instruction, SACI, *Bible, Sagesse*, VI, 18. Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens, LA BOCHEF. *Max.* 223. Dans les choses de la chair règne proprement la concupiscence; dans les spirituelles, la curiosité proprement; dans la sagesse, l'orgueil proprement, PASC. *Pens.* XXV, 181. Levez vos yeux vers Dieu, disent les uns [aliénens] ; voyez celui auquel vous ressemblez, et qui vous a fait pour l'adorer; vous pouvez vous rendre semblable à lui; la sagesse vous y ramènera, si vous voulez la suivre, in. *ib.* XI, 4 bis. Qu'est-ce que la sagesse? une égalité d'âme que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme, ROL. *Sat.* VII. Quiconque est riche, est loué; sans sagesse il est sage, in. *ib.* Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse, RAC. *Athal.* II, 5. La sagesse, comme un sceau, tient toujours ses livres fermés à toutes paroles inutiles, FÉN. *Tél.* XIV. || 5° Modération pour les choses bien sur danger : L'un est le nécessaire, et l'autre la sagesse, P. LEBRUN, *Poésies, Bonh. de l'étude.* || 5° Il se dit des choses sages. La sagesse de sa conduite, de ses mesures, de sa politique. || 6° Acte de sagesse. Ce ne serait pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre [les troubles de la Bretagne], SÉV. 24 juill. 1675. Nous ne saurions oublier ni vos folies, ni vos sagesses, in. à *Moulceau*, 25 nov. 1680. || 7° Modération, retenue inspirée par la raison. Conserver la sagesse dans la prospérité. Dans cet état j'eus la sagesse de me taire, SÉV. 326. La sagesse est grande, et, de semblé, de souffrir la tempête avec resignation, et de jour du calme, quand il lui [à Dieu] plaît de nous le redonner, in. 4 mai 1680. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout rempli de sagesse, BOSS. *le Tellier.* [Cet enfant a de la sagesse, il est posé, docile, studieux. || Le prix de sagesse, prix que, dans les écoles, on donne à celui qui le mérite par sa sagesse. || 8° En parlant des femmes, modestie, chasteté. Cette jeune fille est un exemple de sagesse. Si elle vouvait après cela devenir folle et coquette, elle le serait plus d'un an, elle le fait croire; tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse! SÉV. 2. Qu'elle est jolie, et qu'elle a les yeux doux! Ce n'est pas tout, dit-il, il faut de la sagesse, RAC. *Plaid.* III, 4. || 9° Soin apporté, dans les ouvrages de l'esprit, à éviter ce qui est forcé, exagéré, outré, à garder le juste milieu. Cette composition manque de sagesse. Travailler avec sagesse. || 10° Sagesse des chirurgiens, nom vulgaire donné au rumex *sagina*, L., plante sans vertu maligré son nom.

— HIST. XVe s. À maint homme l'as refusé, Qui n'estoit pas d'une grande sagesse, EUST. DESCH. L'amour d'une garçon rusé Au gueu l'a peu feiz grande largesse, VILLON, *Regrets de la belle heaulmière.* || XVIe s. Sagesses et grands conseils gouvernent un manoir, LEMOYNE DE LUNCY, *Prov.* I, 11, p. 11. Mieux vaut une once de fortune qu'une livre de sagesse, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sage* ; bourguig. *saigesse*; provenç. *saviesa, savieza*; ital. *savienza*.

SAGETTE (sa-jè-t') ou SAETTE (sa-è-t'), s. f. Termes vieillis. Flèche. Sagette, bors d'usage ; je n'en vendrai point qu'il ne bouffonnerie, MALH. *Sur une élégie de Bertaut*, p. 252, t. IV, édit. LALANNE. Un pasteur dans les bois de Crète A transpercé d'une sagette, dit-on, Le coudez, d'un dard. Une huche de part en part, SCARR. *Virg.* IV. Il [loup] se jette Sur l'arc qui su se détend, et fait de la sagette Le coup mortel, in. mon loup a les boyaux percés la pont. *Fabl.* VIII, 27.

— HIST. XIIe s. Que servir as felons.... est ses saetes de sage jusk'as mirres, *Th. le mart.* 99. Ki jo vendrai (vendrai), e treis saetes i trarrai, si eum en dedalt m'aïassse à traire à aleun merc, *Rois*, 16. || XIIIe s. Ainsi comme seigneur volleent destoerdrier ses grangs d'autres seigneurs à ce qu'il n'alassent pas parmi lor justices, portant arz, ne sajettes, ne armes, ne espées, BEAUM. LIVE, t. II. || XIVe s. Les sajettes et le leur bonne et fameuse retraicte, rencontrerent une nation qui les endommagea merveilleusement à coups de grandes arcs et de grosses sagettes si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejecter à la mode d'un dard, FROIST. I, 361.

— ÉTYM. Lat. *sagittella, sagitta, sceta*; provenç. ital. *saetta*; de lat. *sagitta*; comparez le gaélique *saighead*, flèche, de *saigh*, pointe.

‖ SAGINATION (sa-ji-na-sion), s. f. Action d'engraisser. Les Chinois pratiquent la sagination du poisson de mer.

— ÉTYM. Lat. *saginationem*, de *saginare*, qui vient de *sagina* (voy. SAINDOUX).

‖ 1. SAGITTAIRE (sa-ji-tè-r'), s. m. || 1° Au sens propre, peu usité, archer. Soul fut grièvement blessé par les sagittaires, VOLT. *Phil. Bible expl. Saül.* Cette chanson sur Guillaume Tell ne paraîtra qu'en 1623, cinquante-six années après la mort de l'historien Tschudi, qui avait achevé, arrêté, fixé l'histoire, avant lui douteuse et confuse, du hardi sagittaire, MARC MONNIER, *Rev. des Deux-Mondes*, janv. 1870, p. 220. || 2° Terme d'astronomie. Constellation représentée sous la figure d'un centaure tendant un arc (on met une S majuscule). Le soleil était dans le Sagittaire. Le neuvième signe du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution de la terre, semble parcourir à peu près du 20 novembre au 20 décembre par le soleil.

— HIST. XIIIe s. Ainsi court li soleus par Libre et par Scorpion et par Sagitaire, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 136. || XVIe s. Les Germains redoutez, les sagetaires Parthes, GARNIER, *Trag. de Marc-Antoine*, II, 2.

ÉTYM. Prov. *sagittari*; espagn. *sagitario*; ital. *sagitario*; du lat. *sagittarius*, de *sagitta*, sagitte.

2. SAGITTAIRE (sa-ji-tè-r'), s. f. Genre de la famille des alismacées, où l'on distingue la sagittaire, ou flèchière, ou flèche d'eau.

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche, à cause de la forme en flèche des feuilles.

SAGITTAL, ALE (sa-ji-tal, ta-l'), adj. || 1° Terme de botanique. Qui porte des espèces de flèches. || 2° Terme d'anatomie. Qui ressemble à une flèche. || Suture sagittale, suture du crâne qui, unissant les deux pariétaux, s'étend, avant en arrière sur la ligne médiane. || Gouttière sagittale, sillon profond creusé sur la suture des pariétaux, à la partie interne de la voûte du crâne, depuis la crête coronale jusqu'à la protuberance occipitale interne, et dans lequel est logé le sinus longitudinal supérieur, ainsi quelquefois sagittal.

— HIST. XIVe s. Une jointure qui va au long de la teste, de la commisseure du coronal jusques dariere, et est appellée sagittale, LANFRANC, *Ī. 21 recto.*

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche.

SAGITTÉ, ÉE (sa-ji-té, tée), adj. Qui a la forme d'un fer de flèche. Feuilles sagittées.

— ÉTYM. Lat. *sagitta*, flèche.

‖ SAGNE (sa-gn'), s. m. Cercles ou sagnes à tasmis, la charrette estimée à 42 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1681.

SAGOU (sa-gou), s. m. || 1° Substance amylacée qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers, principalement du sagou farinifère de Rumphius, qui croissent aux Moluques, aux Philippines et dans les autres îles de Indes orientales. || Sagou blanc, le sagou. VOY. TAPIOCA. || Sagou indigène, imitation du sagou faite avec de la fécule de pomme de terre. || 2° Il se dit pour sagotier. Dans le sagou, il [l'éléphant] perfore les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et, comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines, BUFF. *Quadrup.* I, IV, p. 257.

— ÉTYM. *Sagou*, nom du sagoutier dans les langues papoues.

‖ SAGOUIER (sa-gou-ié), s. m. VOY. SAGOUTIER.

SAGOUIN (sa-gouin), s. m. || 1° Nom d'une espèce particulière de singes, qui est la queue lisse, quoiqu'ils soient fort petits. || 2° Fig. et familièrement. Homme malpropre. Débauches de profession, sans vin, preneurs de tabac, discurs de riens, sales, malpropres, sagouins, GHERARDI, *Théât. ital. Font. de Sapience*, sc. 1. L'affaire est faite, notre homme est couché; sans doute que c'est un sagouin? LEGRAND, *Métam. amour.* sc. 9. || On dit aussi au féminin : C'est une sagouine.

— HIST. XVIIe s. Belles bêtes que j'ai ces dames, Sagoin, tu n'es des plus petites : Combien que sagoin sot un mot, Et le nom d'un petit marmot, MAROT, II, 109. *Ton dessus* : Tirli, tirli sur le groin, Ton air ne dos du sagouyn, in. II, 201.

— ÉTYM. Origine inconnue.

‖ SAGOUTIER (sa-gou-tié), s. m. Genre de la famille des palmiers, composé d'arbres de moyenne hauteur, croissant sous les tropiques, dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Nouveau Monde. || Palmier qui produit le sagou.

‖ SAGRÉ (sa-gr'), s. m. Grand insecte coléoptère à corselet carré, à couleurs très-brillantes, qu'on trouve dans les régions tropicales.

SAGUM (sa-gom'), s. m. Terme d'antiquité. Vêtement de guerre, court et ne passant pas les genoux, que portaient les Romains.

— ÉTYM. Lat. *sagum*, qui était un mot gaulois; dans les langues néo-celtiques : kymri, *segan*, manteau bas-breton, *saie*, habit.

‖ SAIE (sè), s. f. || 1° Espèce de manteau grossier. L'Épitoie au front chauve, L'Etolien couvert d'une saie au poil fauve, LAMART. *Harold*, 20. || Bas de saie, partie inférieure de la saie, habit romain dont se paraient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être et de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saie et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle

plus familier, LA BRUY. X.] 3° Étoffe légère de laine, qui est une espèce de serge.

— REM. Ce mot a été masculin dans le XVIIe siècle comme il l'était au XVIe : Darius était vêtu d'un sais de pourpre mêlée de blanc, VAUQ. *Q. C.* III, 3.

— HIST. XIIIe S. Berte chaÿ pasmée sur un drap noir com saie, *Berte*, VIII, I XVIe S. Pour vos saye feurent levées mon[es] de velours bleu tainct en grene, RAB. *Garg.* I, 8. Ils ne portoient avec leurs harnois que des bas de saye, et les nostres les sayes tout entiers, mais sans manches, CAILLOIS, IV, 27. Il portoit toujours un sayon fait en pourpre, ARNOT, *Rom.* 41.

— ETYM. Prov. *saga*, *saya*, *saia* ; espagn. *saya* ; ital. *saia* ; du lat. *sagum* (voy. SAGUM).

† 2. SAIE (sè), *s. f.* Petite bresse de poil de porc, dont se servent les orfèvres pour nettoyer leur ouvrage.

— ETYM. Prononciation normande de *soie*.

† SAIETTER (sè-iè-té), *v. n.* Nettoyer avec la saie.

— ETYM. *Saie* 2.

† SAÏGA (sa-ï-ga), *s. m.* Espèce d'antilope qui vit dans les steppes de la Pologne et de la Russie méridionale.

SAIGNANT, ANTE (sè-gnan, gnan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui dégoutte de sang. Une plaie toute saignante. Ma main, saignante encore de la morsure de Pélie, CORN. *Méd.* II, 2. Il [l'autour] se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite, BUFF. *Ois.* I, 3, p. 334. ‖ 2° Viande saignante, encore toute saignante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite. ‖ Proverbe. *Bœuf saignant, mouton bien cuit*, il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient pas trop cuits. ‖ 3° Fig. La plaie est encore saignante, la douleur, l'injure est toute récente. ‖ On dit aussi un sens analogue : un cœur saignant. Frappe encore, ô douleur, si tu trouves la place ! Frappe ! ce cœur saignant t'abhorre et te rend grâce, LAMART. *Harm.* IX. Partout où sous ces vastes cieux j'ai laissé mon cœur et mes yeux, Saignant d'une éternelle plaie, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de déc.* ‖ 4° SAIGNÉ. ÉE (sè-gné, gnée), part. passé de saigner. A qui on a fait une saignée. Saigné pour une pneumonie. ‖ Fig. Saigné à blanc par les bourreaux, ce pays [la France]..., CHATEAUBR. *Mél.* p. 27, dans POUGENS.

SAIGNÉE (sè-gnée), *s. f.* ‖ 1° Ouverture de la veine pour tirer du sang. C'est une chose dont on sait non se soit contraire aux médecins ; le remède de l'Anglais [le quinquina], qui sera bientôt publié, les rend fort méprisables aux yeux de beaucoup de leurs médecines, SÉV. 477e nov. 1679. Il avait fait de pareilles observations sur la saignée : que seize onces de sang, par exemple, se répandant en moins de sept jours dans un sujet qui se portait bellement affaibli, PONTEN. *Dodart*. Ma saignée s'était rouverte, et je souffrais beaucoup de la tête, CHATEAUB. Mém. part. I.] Saignée de précaution, saignée que l'on fait faire sans être malade, mais pour prévenir des incommodités que l'on craint. Que Jupiter n'évita l'apoplexie que par les saignées de précaution ; Monsieur et son fils le reçoit, qui négligèrent ce moyen, moururent d'apoplexie, BOSSUET, Que Louvois et son frère l'archevêque de Reims, GENLIS, *Mauson rust.* I, 11, p. 170, dans POUGENS. ‖ 2° Quantité de sang tirée par l'ouverture de la veine. Il engée abondante. Une saignée de trois poêlettes. ‖ 3° Lien où l'on fait la saignée, pli du bras. Il a reçu un coup à la saignée. ‖ 4° Fig. Il se dit de ce que l'on tire comme le sang qui vient de la veine ouverte. Je me trouve un peu incommodé de la veine poétique par la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés, MOL. *Préc.* 13, 13. Une saignée déjà que trop d'argent du royaume ; les estapes prompfes épuisent bien plus que celles qui se font peu à peu, PÉR. L. XXII, p. 188. Cet ingénieur expédient fut de s'approprier, par forme d'emprunt, tout ce qui m'était revenu des saignées que j'avais faites au coffre-fort, LESAGE, *Gil Bl.* X, 11. Je trempai l'attente de ces dames, qui avaient compté qu'elles feraient à ma bourse une copieuse saignée, M. GUIZOT, *d'Aff.* VI, 2. ‖ C'est une grande saignée, une rude saignée qu'en lui a faite, qu'on a faite à sa bourse, se dit quand on a tiré de quelqu'un une grosse somme d'argent qu'il ne devait ou qu'il ne comptait pas payer. ‖ 5° Par analogie. Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit. On a trouvé l'avant-fossé plein d'eau, comme Vauban l'avait remarqué ; et on ne peut en venir à bout que par des saignées ; ce qui est un grand travail, PELLISSON, *Lett. hist.* I. III, p. 388. Eumène fit tant de diligence, qu'il gagna une éminence avec ses troupes ; et, le lendemain, il trouva le moyen de faire une saignée à l'inondation, qui fit couler l'eau, de manière qu'il en sortit presque sans aucune perte, BOLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I. VII, p. 126, dans POUGENS. Les Égyptiens fertilisèrent le sol par les saignées du fleuve, VOLT. *Mœurs, Introd. Hon. suppl.* 70. Il était si rapide que les terres mises en valeur passent être entraînées malgré les sillons, on ajouterait d'espace en espace, et dans le même sens, de petites saignées qui rompraient en partie la force et la vitesse que la roideur des collines ajoute à la chute des grosses pluies, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. ‖ Proverbe. Sur le bras la saignée, on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celui à qui on les demande.

— HIST. XIIIe S. Le Galen de Porcesse vous doi dire la vie ; Li ters se fist saignier, ce fut meult grant folie ; Car, si comme lire voit, mors fu de la saignie, *Ch. d'Ant.* I, 1300. Il [Jean] a icellui Beaujeu mie tourna le coutel contre le bras dudit Mettoier, et li coupa dudit bras bien avant par l'endroit de la saignie, VILLEH. CCXXXIII. Sans leur vue espargnier, ne doubter char navrée, Ne saignie de sang, ne sueur degoutée, *Guiteclin*, MSS. ‖ XVIe S. On pourra provoquer le sang par la nez, si on voit que nature y tende, PARÉ, XXIV, 28. Un pauvre homme estant condamné à mourir, et passant devant la boutique d'un barbier, lui ayant la justice de permettre qu'il fust saigné, prient le barbier de luy ouvrir le veine : le prevost lors luy va respondre : Hé mon amy, je le veux ; mais que te serra la saignée, puisque devant luy respond : Si fera, bien me servira ; ne dit-on pas que la première saignée sauve la vie à un homme ? Je ne l'ai jamais saignié, BONAVENT. DES PÉRIERS, II, p. 36, dans LACURNE. Les Romains,... ont à escient nourry des gourres,... pour servir de saignies à leur repugnante ardeur, et contenir un peu la chaleur trop vehemente de leur jeunesse, MONT. III, 98.

— ETYM. *Saigné* ; wallon, *saimie* ; prov. *saignia*, *sanhnia*, *senhnia* ; ital. *segnia*.

SAIGNEMENT (sè-gne-man), *s. m.* Écoulement de sang. Le saignement d'une plaie. Le roi d'Angleterre [Charles II] mourut d'un saignement de nez donné..., il avait un furieux saignement de nez, SÉV. 63 déc. 1684.

— ETYM. *Saigner*.

SAIGNER (sè-gné), *v. n.* ‖ 1° Rendre du sang, en parlant soit de la personne ou de l'animal qui perd du sang, soit de la partie dont il s'écoule. Laisser saigner une plaie. Le bœuf saigne du nez [les princes] est longtemps à saigner, CORN. *Cinna*, III, 1. ‖ Saigner comme un bœuf, rendre beaucoup de sang par la gueule, par le nez, être abondant, coupé. ‖ Fig. Elle saigne encore, se dit d'une pièce d'or récemment rognée. ‖ Saigner du nez, avoir du sang qui coule du nez. Une autre fois, saignant du nez, il croyait que son âme allait sortir dans son mouchoir, SCR. *Dial. des morts anc. dial.* I. S'il tombe, s'il saigne du nez, J. J. ROUSS. *Émile*, II. ‖ Fig. Saigner du nez, manquer de courage dans un combat. Quand quelqu'un a l'âme poltronne, à tout bruit il tremble et s'étonne, à tout coup il saigne du nez, SCARR. *Virg. ir.* Le portier [d'Elisabeth] saignait d'une hémorrhagie, au sommet de ce mont Qui menace les cieux de son superbe front ; Un des deux chevaliers sangea du nez..., LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ce G***, homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville, J. J. ROUSS. *Conf.* I. ‖ On dit dans le même sens : le nez lui saigne. Je crais que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui, *Hist. Lett.* 17, à *Boileau*. ‖ Saigner du nez, manquer à une promesse donnée. Il avait promis de me vendre sa maison, maintenant il saigne du nez. ‖ En artillerie, saigner du nez, se dit d'une pièce dont la bouche s'abaisse dans le tir, par suite de poids insuffisant de la culasse. ‖ 3° Fig. Ressentir un mal comparé à une plaie saignante. Est-ce ainsi que la mort amène vent rompre de si dour liens ? le cœur saigne, dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tiennent, BOSS. *le Tellier*. Par mon épous lui-même à Trézène amenée, J'ai revu l'ennemi que j'avais chassé ; Ma blessure trop vive aussitôt a saigné, RAC. *Phèdre*, I, 3. Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, VOLT. *Louis XIV*, 11. Le cœur doit saigner par degrés dans la tragédie, et toujours des mêmes coups redoublés et nuttrés variés, *Dr. Comm. Corn. Rem. Hor.* IV, 5. Aucune loi ne peut, sans que l'équité saigne, faire expier à tous ce qu'a commis un seul, V. HUGO, *Feuz.* 2. ‖ C'est une plaie qui saigne encore, c'est une offense, un malheur dont le souvenir est encore vif. ‖ Le cœur lui saigne, le cœur lui saigne, cela me blesse, m'affige, le blesse, l'afflige profondément. Possible que, malgré la cure qu'elle essaie, Rien ne saigne longtemps de cette plaie, MOL. *Dép. am.* IV, 8. Crois qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour, Des combats dont mon cœur saignera plus d'un jour, RAC. *Bérén.* II, 2. Le cœur me saigne de voir manger votre bien par mille gens qui croient encore vous faire trop d'honneur, BANCOURT, *Mus. de campagne*, sc. 9. Est-il possible que la plus grande partie de la vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains ? cela fait saigner le cœur, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 janv. 1761. Je raillais les Français de leurs défaites, tandis que le cœur m'en saignait plus qu'à eux, J. J. ROUSS. *Conf.* V. ‖ 3° Fig. Tirer du sang en tuant une victime. Notre bon M. Baralis a été saigné onze fois depuis six jours, cela a empêché la suffocation..., une fièvre continue, quelque-fois, ne sont tous saignés que m'en laissent un soupçon fort funeste, GUI PATIN, *Lett.* 27 mai 1659. ‖ Je me fis saigner hier du pied dans la vue de ces beaux plaisirs, SÉV. 491, 3e mois temps on ne savait ce que c'était que de saigner un enfant, m. 28 juin 1675. Il y a tel un jeune fils du landgrave de Hesse qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné ; sa mère lui avait recommandé en partant de ne se point faire saigner à Paris ; il ne s'est point fait saigner, il est mort, m. 16 déc. 1676. M. Cousinaut, qui fut depuis premier médecin du roi, fut, pour un violent rhumatisme, saigné soixante-quatre fois en huit mois, GENLIS, *Mémoir. rust.* I, 7, p. 170, dans POUGENS. ‖ Saigner jusqu'au blanc, à blanc, tirer une telle quantité de sang, que le patient devienne blanc. ‖ Absolument. Il saigne bien. Sache, mon ami, qu'il ne faut que saigner et faire boire de l'eau chaude ; voilà le secret de guérir toutes les maladies du monde, LESAGE, *Gil Bl.* II, 3. Ils [les Tatiens] ont l'usage de saigner ; mais on n'est ni au bras ni au pied ; un tuyau, c'est-à-dire un médecin du pays, ouvre indifféremment avec un bois tranchant sur le crâne du malade ; il ouvre par ce moyen la veine que nous nommons sagittale ; et, lorsqu'il en a coulé suffisamment de sang, il cesse la tête d'un bandeau qui soupatte l'ouverture, BOUGAINVILLE, *Voy. t. II, p. 414.* ‖ Tuer, égorger un animal. Saigner un porc. ‖ Par extension. Saigner quelqu'un. lui donner un coup d'épée, le tuer d'un coup d'épée. Monsieur, je veux toucher mes quatre cents pistoles, Ou, comptez-le vous-même, je vous le plombe, je vous le saigne, *le Bal*, 14. ‖ Saigner la viande, la purger du sang grossier. On n'a pas assez saigné cette viande. ‖ 5° Fig. Ruiner, tirer de quelqu'un, plus qu'il ne croyait payer. Autrefois le gouvernement saignait de temps en temps les traitants. ‖ 6° Par analogie. Saigner un fossé, un étang, en faire couler l'eau par des rigoles. Les nouvelles de Zulphen étaient ce matin, qu'il y avait deux logements de quarante hommes chacun sur la contrescarpe, qu'on saignait le fossé, PELLISSON, *Lett. hist.* I. I, p. 194. Il y eut un autre prodige [au siège de Leyde en 1574], c'est que les assiégeants [les Espagnols] ouvrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation [pratiquer par les bateliers], VOLT. *Mœurs*, 161. ‖ Saigner une rivière, détourner une partie de son cours. ‖ 7° Terme de charpenterie. Saigner une gargousse, en retirer de la poudre. ‖ 8° Se saigner, v. réfl. Être saigné. La porc se saigne d'une manière très-cruelle. ‖ 9° Fig. Se saigner, donner jusqu'au point de se gêner,

faire un sacrifice d'argent. Cet homme se saigne pour ses enfants. Mais, Prosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille? lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fît quelque effort, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-ci? MOL. *Ét.* 1. 6. Pour les frères jésuites, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée doubles frères, VOLT. *Facéties, Guz. de Londres.*

— REM. Les grammairiens ont recommandé de dire saigner au neu pour exprimer l'écoulement du sang par la veu, et saigner au neu pour étendre pied, reculer. Mais saigner au neu est une invention de ces grammairiens; saigner au neu ne se trouve nulle part, ni au propre ni au figuré. Quand à l'origine de la locution, on a dit qu'elle provenait de la peste noire du XIVe siècle, où les saignements étaient de mauvais augure. Mais cela ne s'appuie ni sur la tradition ni sur le sens. L'interprétation en est donnée par un passage de Lanoue cité dans l'historique : saigner du neu est une excuse pour ne pas agir, pour ne pas marcher à l'ennemi même, et cela a été dit figurément pour les cas où un homme recule devant une difficulté ou un péril. On dit aussi : le nez lui saigne, et cela s'explique par l'émotion vive qui cause un saignement; voyez le passage d'Amyot, cité après Lanoue.

— HIST. XIe s. Tant ad seinet Ispirit li eil [les yeus] li sunt trubiet, *Ch. de Rol.* CALVIN. || XIIe s. Ilioc [il] se fait venlouser et segner, *Bonc* p. 150, || XIIIe s. Si [elle] saignoit com ce fust persone de cheu, *Berte*, XXXII. Vous le m'aferés tout sour vostre teu, et frés plus, car nous nous saisnerons tout ensamble, et buvrons il un cel [il ami à l'autre], *Charde Rains*, p. 23. Li cervoisier de Paris qui ont soixante ans de age, et ci qui sont malade, ci qui sent saignié, se il n'ont esté semeure ains qu'il se firent saignier.... sont quite du gueit.... *Liv. des mét.* 31. Se il qui est batus saine par le nez par le [du] bature, par tel sanc l'homme ne croit de rien, BEAUM. XXX, 17. || XVe s. Le pape.... ne veult aucunement contribuer du sien.... s'aviue d'assembler les plus notables bourgeois.... pour leur representer le peril dont ils ne se pouveient garantir qu'en se saignant tous, *Mém. sur du Guesclin*, ch. LI. Les autres qui n'ont guerres envie de mordre qui feignent soigner leurs gencives pour mieux viere rompue, ou leur cheval desferré), demeurent derriere, LABOUR, 294. Il receut fiere injures et reproche que le nez lui saignoit, *Percef.* VI. MAN. Hist. I, 233. La teste lay tourna, par maniere de dire, et le nez luy saigna quand il vint à considerer la grandeur du peril, AMYOT, *Pélop.* 14. Quand ils seurent que mondict sieur le mareschal y estoit, le cueur, non pas le nez leur saigna, et se retrurent.... CARLOIX, II, 43. Il fut ainsi jours sans cesser de saigner par le nez, PARÉ, XXIV, 28. Les bonnes gens de village appellent saigner la terre, quand on la remue bien souvent, O. DE SERRES, 857. Saint Paul et sainte Barbe, pource qu'ils estoient vierges, ne saignerent que du lait quand on leur coupa la teste, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 646, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sang*; picard, *sainer*, *saner* : walon, *sainî*, *sinê*; prov. *sangnar*, *sanchar*, *signar*; espagn. et portug. *sangrar*; ital. *sanguinare*.

SAIGNEUR (sè-gneur), s. m. Terme familier. Médecin qui a l'habitude d'ordonner la saignée.

— ÉTYM. *Saigner*; provenç. *sanchaire*.

SAIGNEUX, EUSE (sè-gneû, gneû-z'), adj. Sanglant, taché de sang. Un mouchoir tout saigneux. Il a le nez saigneux. Sept ou huit de ces chiens d'Orient, maigres, saigneux, effilanqués, TH. GAUTIER, *Journ. officiel, Feuill.* 16 MAI 1870. Il beut saigneux de veau, de mouton, le cou d'un veau, d'un mouton tel qu'on le voit à la boucherie, || Abolument. Bout saigneux, le cou d'un mouton.

— HIST. XVIe s. Vous appliquerez, sur les rougeurs du visage, des pieces delyees et minces de la chair saigneuse de col de bouf, O. DE SERRES, 908. Les sous du dos qu'on leur arrachera [aux porcs], dans saincteuses [de] mettre, vous seront comme voir à l'œil la maladie entre ja arrivee, m. 909.

— ÉTYM. Sang; provenç. *sanzeus*, *sanguenor*; espagn. et ital. *sanguinoso*.

SAILLANT, ANTE (sa-llan, llan-t', il mouillés, et non sa-yan), *ante*, || 1° Qui saute; sens propre conservé seulement dans le langage du blason : Qui est en pieds, en parlant d'une chèvre, d'un mouton, d'un bélier. || 2° Qui s'élance, qui sort en dehors. Une corniche saillante. La taille hiere et les jeunes trésors S'arrondissant, saillants sur un beau corps, Du temps d'amer annoncent la naissance, MALHERB. *Nativité*, ch. I. || Angles saillants, dans un polygone, ceux dont la pointe est en dehors, par opposition aux angles rentrants dont la pointe est en dedans. Les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient, VOLT. *Singul.* 11. || Terme de fortification. Angle saillant, celui dont la pointe est tournée vers la campagne, par opposition à l'angle rentrant qui est celui dont la pointe regarde la place. || S. m. Les termes de fortification, un saillant, le sommet d'un angle saillant. Le saillant d'un bastion, d'une demi-lune. || P. Fig. Qui est en évidence, qui attire l'attention. Rendre la vertu aimable, la rendre odieux, le ridicule saillant, voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau, DIDER. *Essai sur la peint.* 8. Qui est-ce qui a plus de pensées remarquables, qui est-ce qui a plus écrit par lignes saillantes que la Bruyère et la Rochefoucauld? DE BARANTE, *Vér. et.* VI. || 4° Fig. Vif, brillant, remarquable. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, DIDER. *Salon*, M. l'abbé le Bauteux, directeur [de l'Académie française], a ouvert la séance par une harangue à ce manoque [le roi de Dahomey].... Sa figure et la ferme s'avaient rien de saillant, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. IV, p. 440. || 5° S. m. Cet homme a du saillant dans l'esprit, *Diner. sans. du café*, dans MASSONIANA.

SAILLI, IE (sa-lli, llie, il mouillés), *part. passé* de saillir. Une vache saillie par un taureau.

SAILLIE (sa-llie, il mouillés, et non sa-yie), s. f. || 1° Ce qui est saillant par sa nature, par élans. On jet d'eau ne vient que par saillies. Un animal qui marche par bonds et par saillies. Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, ib. p. 6. Ces deux expressions ne par précipices, *nos. Louis de Bourbon.* || Fig. Le style de ces cantiques [de David], hardi, extraordinaire, manquait toujours de propre à représenter la nature dans ses transports, qui marche, pour cette raison, par de vives et impétueuses saillies, *nos. Hist.* II, 2. La même énergie que dans ses premiers livres et ses saillies, *Esprit des lois*, *Avertissement*. || 2° Fig. Il se dit des mouvements de l'âme, du caractère, de l'imagination, etc. Comptez aux saillies d'un homme. || N'est pas question ici de saillie, tout dépend de la conduite, VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. Le fond de l'esprit du parlement est le même que nous avons vu observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies, RETZ, *Mém.* I, IV, m. p. 142, dans REGNIER. Jeunes gens, vous vous livrez aux saillies de votre esprit, vous vous saillies et vos fougues impétueuses, vous voulez tout emporter, BOSS. *Concupisc.* 31. Je n'ai rien trouvé à reprendre aux saillies de votre billet, m. *Lett. Corn.* 12. Qu'il vienne à leur proposer des moyens pour humilier leur esprit hautain, pour adoucir leur humeur aigre, pour modérer leurs saillies, leurs emportes.... BOURDAL. *Pens.* I, 1, p. 373. Elle [Mme de Montausier la mère] réprima (chez son fils) par une sage sévérité les premières saillies de l'orgueil et les saillies naturelles d'une liberté encore naissante, FLÉCH. *Duc de Mont.* Croyez-vous qu'un grand peintre trouvait assoupissement dans ses saillies du soir...? ID. Il faut que tout se fasse irréguliérement et par saillies, suivant que son goût le mène et que son esprit l'excite, FÉN. *Tél.* XIII. Les grandes qualités du prince de Conti ne se bornaient pas à quelques actions louables, mais rares, qui sont plutôt des saillies que des vertus, MASS. *Orais. fun. Conti*. On admira bien plus que ses concerts d'un tel amour la bizarre saillie [Orphée descendant aux enfers pour sa femme], J. B. ROUSS. *Epigr.* II, 1. Alexandre, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, MONTESQ. *Esp.* I, 13. Parlant sans saillie et par saillies, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 6. || 3° Fig. Trait d'esprit brillant et inattendu. Rose, secrétaire du cabinet du roi, avait des saillies et des réparties admirables, ST-SIM. 85, 108. Je ne sais ce que c'est, mais tout se tourne contre moi.... J'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours; j'avais on a voulu souffrir que je les fisse venir, MONTESQ. *Lett. pers.* 54. Martyr de la justesse, il [un géomètre] était effrayé d'une saillie comme une vue délicate est effrayée par une lumière trop vive, m. ib. 128. C'est là qu'avec grâce on alite Le vrai savoir à l'enjouement. Et la justesse à la saillie, VOLT. *Temple du Goût*. Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies, ID. *Louis XIV*, 28. Il est singulier qu'un homme [Montesquieu] qui écrit sur les lois dise dans sa préface qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies, ID. *Dial.* XXV, 1. Le mot de saillie vient de sauter : avoir des saillies c'est passer sans gradation d'une idée à une autre qui peut s'y allier, VAUVEN. *Saillie*. Ces saillies vives, ces traits légers, ce badinage élégant, qui sont l'âme aujourd'hui de nos fêtes de tous les jours, furent constamment inconnus aux peuples jadis les plus polis et les mieux instruits de la terre, CAMBAC, *Dans. anc. et mod.* I, m, 3. Comme il se penchait sur son lit [de Mme de Pompadour] pour lui baiser la main, le roi gaya : Ah! madame, s'écria Crébillon, le roi nous a surpris; je suis perdu. Cette saillie d'un vieillard de quatre-vingts ans plut au roi, MARMONTEL. || 4° Élévation à la surface de certains objets. M. de Monaco avait un gros ventre en pointe qui faisait peur, tant il avançait en saillie, ST-SIM. 44, 2. Les échelles des pays vers une avancee de saillie; ce qui fait paraître l'œil enfoncé, BUFF. *Quadrup.* I, XII, p. 466. Sur une saillie de ce rocher j'observai deux femelles qui tirèrent à peu près même temps pour l'effet, DIDER. *Œuv.* I, XIV, p. 178, dans OGOREN. Il y porta la main [sur un tableau], et fut bien étonné de n'y rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie, ID. *Lett. sur les aveug.* II. Fig. Pour peu qu'on voie les choses avec une certaine étendue, les saillies s'évanouissent; elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté, et abandonne tous les autres, MONTESQ. *Esp. Préface*. Les plus petites saillies de l'amour-propre, par une corniche, un balcon, etc. ou une partie de l'édifice sur une autre, dite saisi et plus exactement par les architectes projecture. Ce balcon n'a pas assez de saillie. Une aire en saillie. Il [saloton] fit tailler des chérubins, des palmes et d'autres ornements avec beaucoup de saillie, SAUI, *Bible, Rois*, III, 7, 31. Chacune [des pierres] peut laisser en haut, en saillie et soutenu en dessous par deux chevrons et deux poutres debout, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* X, 320, dans OGOREN. Ce qui est riche en architecture, c'est le mélange harmonieux des formes, des saillies et des contours, c'est une symétrie des grands et des petits membres, DIDER. *Œuv.* I, V, p. 347. On ne peut avoir des vues directes ou fenêtres d'aspect, ni balcons, ou autres semblables saillies sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a 2^m^,19 [SIX pieds] de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code Rural*, ART. 678. 2° Terme de peinture. Relief apparent des objets représentés sur un tableau. Cette figure a peu de saillie. || 3° Action d'une bête qui saillit une femelle; accouplement.

— HIST. XIIe s. Si Grieu [les Grecs] leur faisoient si sovent saillies, que ils ne les laissoient reposer, VILLEH. LXXV. Il bons dus de Buillon fu en la pramie. Et vint ad ost, si faillit [manqua] per l'erse, Que il ne facent à l'ost aus crestiens saillie, *Ch. d'Ant.* VI, 808. Dius fait la forteresce doucie [les douves] parfunde, Pour qoi n'en ne meste ne double, Et c'en ne die de saillie Parole qui soit sourssaillie, BAUDOUIN DE COND., I, 1, p. 66. || XVe s. Gil faisoit saillie et mauvaise navaile sur ceux de Cambray, FROISS. I, 1, 99. || XVIe s. Il se faisoit se doubt, à saillies et divers temps, essayer.... MONT. I, 97. Les saillies portugaises qui menacent leur autour bors de soy, m. I, 231. Si c'estoit une habitude de verrie et non une saillie, ID. I, 7. Quant à ces saillies steiques, ID. I, 22. Il fait encores une autre ordonnance, par laquelle il limita les saillies des dames aux champs, AMYOT, *Solon*, 41. Faisant demolir et abatre toutes les saillies des edifices qui s'avançoient sur les rues et places publiques, ID. *Caton*, 38. Voilà comme Paire fut rediit; mais je vous supplie me permettre de faire icy une saillie [digression], PASQUIER, *Recherches*, VI, p. 470, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Saillir*; Berry, *saillie*, sortie : *à la saillie de la messe* ; provenç. *salhia*.

SAILLIR (sa-llir; il mouillés, et non sa-yir), je saillis, tu saillis, il saillit, nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent; je saillissais; j'ai saillí; je saillis, nous saillîmes; je saillirai; je saillirais;

que je saillisse, qu'il saillît; saillissant, sailli, v. n. ‖ 1° Sortir avec impétuosité, en parlant d'un liquide. Quand Moïse frappa le rocher, il en saillit nere source d'eau. Saillir s'emploie au participe sailli, et quelquefois aux troisièmes personnes : les eaux saillissent, condil. *Gramm. Œuv.* t. v, p. 373. ‖ En ce sens, on dit aujourd'hui plutôt jaillir. ‖ 2° *V. a.* Il se dit en parlant de quelques animaux qu'on accouple (conjugué comme le précédent). Quand un taureau saillit une vache. Le cheval saillissait la jument. L'écuyer de Darius fit aller et venir le cheval au long de cette cavale.... et enfin le lendemain il saillit la jument. Hérodot. *Trad. d'Hérod.* ‖ 3° *V. n.* Être en saillie, s'avancer au dehors, déborder. Dans ce sens il se conjugue ainsi : il saillit, ils saillent; il saillait, ils saillaient; il saillit, ils saillirent; il saillera, ils sailleront; il saillerait, ils sailleraient; qu'il saille, qu'ils saillent; qu'il saillît, qu'ils saillissent; saillant, sailli, e. Le balcon saille de trois pieds hors le mur. Le bras du Jupiter feodreyant d'Apelle saillait hors de la toile, menaçait l'empire, etc. *Essai sur la peint.* 3. ‖ J'ai vu beaucoup de reliefs. Les premiers plans ne saillent pas assez dans ce tableau. ‖ Faire saillir, représenter en relief. ‖ 4° Terme de marine. Saillir l'ancre, c'est d'exécution et d'encouragement, pour faire agir plusieurs hommes simultanément. ‖ C'est l'impératif archaïque du verbe saillir dans le sens de sortir d'avancer. ‖ On dit aussi : saille la bouline, dans le commandement qu'on fait aux matelots qui vont rouir avec force une bouline.

— Hist. xiv s. Parmi la bouche en sali fors li cler sans, *Ch. de Rol.* cxxxii. ‖ xiv s. De pierre terre [il] sailli en l'acroi, *Rose*, 7776. ‖ Ne pouvoit sailli, [ome] ung grandeur, *Modus*, 1. ‖ Ne s'en ira par nuit revver.... le *Rose*, 7776. ‖ xv s. Si l'eschauffa tellement que le courseur, outre sa volonté, l'emporta; si que, à saillir de son lit, le courseur trebuche et rompit à son maistre le col, froiss. I, 1, 326. Je ne sçay de quel pié saillir, ch. d'Orl. *Chanson*, 49. Au saillir de mon advenue, comm. I, 4. Leur pere.... estoit de la maison de Saincti-Severin, aulcy d'une bis bastarde, ib. VII, 9. ‖ xvi s. Du sacré coste de Jesus Christ pour faire en la croix, est sailli sang et eau, calv. *Instit.* 1044. J'ay une reume sy grand, que je n'en ouse saillir de la chambre, marg. *Lett.* 57. Comme Pallas saillit de la teste de son pere, ronsard, le monde niquer au monde, mont. II, 288. Leur hantise avec les femelles n'est jamais profitable, que lorsqu'ils les saillent, id. ib. 289.

— Etym. Berry, *sailir*, sortir : *je n'ai pas sailli de la journée*; provenç. *salir*, *salhir*, *salire*; esp. *salir*; portug. *salir*; ital. *salire*; du lat. barbare *saltire*; grec, ἅλλομαι; celt.-bret. *sailhi*; radical sanscr. *sar*, aller, couler. Le français et le provençal viennent du bas-latin *salire*, qu'on trouve dans la Loi salique et qui est altéré de *salire*. L'ancienne conjugaison était : *je saul*, *tu saus*, *il saut*, parfaitement régulière, puisque ces formes représentaient *salio*, *salis*, *salit*. La conjugaison moderne s'est égarée entre le souvenir de l'ancienne conjugaison qui lui a donné le subst. et saillant, et la tendance de confondre avec un verbe inchoatif en *ir* qui lui a donné : *je saillis*, *tu saillis*, *saillissant*.

SAIN, AINE (sin, sè-n), *adj.* ‖ Qui est de bonne constitution, d'une constitution qui n'est lésée en rien. Je crois que vous n'êtes pas sain; Vous avez le visage bilême, regnier, *Conture en amoureux transi*. Quoique je n'aie point dormi (chose de considération) depuis trois mois, je suis ici arrivé plus fort et plus sain que jamais, voit. *Lett.* 42. Mais à quels sains Bacchus, qu'à causer des querelles, Affaiblir les plus sains, enlaidir les plus belles ? la font. *Filles de Rem.* Qu'ils [les médecins] règlent ceux qui sont malades, Sans vouloir gouverner les gens qui sont bien sains, mol. *Amph.* II, 3. Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur; il a fait selon sa parole : il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, boss. *Mar.-Ther.* Les hommes se endurcis étaient ordinairement sains, montesq. *Rom.* 3. ‖ Familièrement. Sain comme une cloche, très-sain, très-bien portant, intact. ‖ Substantivement. Que le malade au sain présente le remède.... mol. *Dép.* II, 8. Tout est sain aux sains, comme vous dites, mol. 668. Admirez les plantes qui naissent de la terre; elles fournissent des aliments aux sains et des remèdes aux malades, pen. *Exist.* I, 13. ‖ Les magnanons disent qu'un animal est sain et net, quand il est exempt de vices rédhibitoires. ‖ 2° En parlant des parties du corps. Qui est en bon état, qui n'éprouve aucune altération. Ce cheval a les jambes saines. ‖ 3° Il se dit des fruits, des plantes et du bois. Voilà des pommes bien saines. Le bois de cette charpente est fort sain. ‖ Par extension. Les fondements de cet édifice ont été trouvés fort sains, v. Pyg. Il se dit de la santé de l'âme, de l'esprit. Une tête saine. Ce vieillard, malgré l'âge, a le jugement sain. Son esprit toujours sain ne fut point altéré, bossuet, *Hero.* ss. v. ‖ Nulle censure n'est heureuse, si elle n'est saine; et c'est la même chose à l'égard de l'âme; qu'elle soit heureuse et qu'elle soit saine, boss. *Sermons, Providence*, 3. ‖ Il se dit, dans le même sens, des opinions, des idées, etc. Je connais alors que vous avez de si saines opinions de tout ce qui a accoutumé d'aveugler les hommes, que ces choses qu'ils considéraient le plus étaient celles que vous estimez le moins, voit. *Lett.* 34. Sans, soin dominant de bien employer, conn. *Pl. Roy.* IV, 8. La règle de la vraie et saine politique, *Nicom. fl.*, 4. Il faire, par des choses judicieuses et saines. Tomber à propos en de folâtres mains, normay, *Venerd.*, 1, 1. Les oreilles, dit-il [Aristote].... sont la cause de la chaleur et de la lumière sur la terre, en donnant l'air avec rapidité.... ce n'est point là, comme vous voyez, une physique bien saine, volt. *Phil.* xxix, 6. ‖ La saine raison, le droite raison. ‖ La saine critique, la critique judicieuse. ‖ Une morale saine, conforme à la saine morale, à la raison, au bon goût. Sur ce grand sacrement de l'indissoluble union de Jésus-Christ avec son Église, il a parlé comme les saints dans le barreau éclairé et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent canoniques et ne le sont point, boss. *le Tellier*. ‖ Particulièrement. Saine doctrine, celle qui est orthodoxe et conforme aux décisions de l'Église. Il y a des gens qui prennent pour un son très-sainte, boss. *Lett.* 449. ‖ Si' qui contribue à la santé. Les lieux marécageux ne sont pas sains. L'exercice est sain. Plus de lumière, je vous en conjure; elles ne vous sont pas si saines qu'à moi, sév. *à Mme de Grignan*, 16 fevr. 1672. Ils sont sauvages pour des personnes [hommes dans l'art de la bonne chère], Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain, bon. *Ep.* VI. Qu'il trouve de saveur aux simples et sains aliments Qu'une épouse alentour apprête de ses mains! st-lam. *Sain.* II. ‖ Fig. Le pain de la charité est plus sain que celui de la prostitution, chateaubr. *Génie*, IV, 11. Que d'autres de malades ne sont pas sains, se dit en se moquant de ceux qui s'efforcent de prouver une chose manifeste. ‖ 6° Sain et sauf, sain seulement, sans blessures, sans dommage, en parlant des personnes et des choses. Revenir sain et sauf. Ils sont revenus sains et saufs. Ces marchands arrivèrent sains et saufs. ‖ Au sing. on prononce sin et sauf, sans lier l'n, et au plur. sin-z et saufs, en liant l's. ‖ 7° Terme de marine. Côte saine, côte dont les abords ne présentent ni écueil, ni bancs, ni roches.

— Hist. xiii s. Qu'il revenoit [ressendrait] à lui sans detenir [tenir], et sain et sans et sans repairier, *Bat. d'Alexis*. V. 7768. Dont ewe belle e clere, nete e sane corot, *Rou*, v, 988. E li reis cumandad à Joab e à Abisaï, qu'il li guardes cel sem et salf Absalon, *Rois*, p. 606. Muit main des [beaucoup de malades] guari de sun reiet demame [par son secours capital]; Le fiz lui en rende homme en devint tuit sanz, Qui est esté heroe e mainte lunge semaine, *Th. le mart.* 95. ‖ Li sa. ti en as la voiz clere et saine, Tu ne dois mie querre semine [racine] de chanz, se l'en t'en semoit [prie], *li Rose*, 2213. Si est aussi comme s'on me prestoit un oeval de vingt livres, sain de tot membres..... beaum. xxxiv, 15. Et demanda les sacremens de sainte eaglise, et les et en sainme pensée et en droit entendement, joinv. 202. ‖ xiv s. Sanité est bonne, et dit l'en que un homme est sain, et que la viande est saine, et que la medeine est saine, et tout est ben, chesne, *Eth.* VI (42). ‖ xv s. Par le conseil de la plus saine partie de la ville, froiss. I, 1, 305. Il ne fait pas ici trop sain demeurer, froiss. II, 213. ....Le duc n'eut mie sis devant la forteresse six jours, quand elle lui fut rendue saine et entiere. ib. I, 1, 442. ‖ xvi s. Ce ne peut estre chose douteuse à gens de saine entendement, calv. *Instit.* 292. Se faire arracher des dents vifves et saines, mont. I, 208. Ce qui est plaisant n'est pas toujours nutruisible sain, id. I, 242. Le vin semble amer au malade et gracieux au sain, id. II, 262. Les seiches estoyent sains dans ce comparaison plus saines, que les humidités contenues par longues succession de temps, paré, IX, 2e *disc.* L'huile que les enfuerre. ‖ 8° Terme de pharmacie. Ecorce du garou, employée à faire une pommade à vésicatoire.

— Etym. Sain, de sanus, à cause de l'emploi médical qu'en en fait. Le *sanctum lignum* est le gaïac.

SAINDOUX (sin-doû), s. m. Graisse de porc fondue, employée aux frictures. La graisse des intestins est de l'épaloun, qui est différente du lard, fait le saindoux et le vieux oing, buff. *Quadr.* I, 10, p. 300.

— Etym. La première partie du mot est l'ancien français *sein*, graisse (*walcon*, *seyen*, *seyen*; provençal, *sagin*; esp. *sain*; ital. *sagime*), qui vient du latin *sagina*, altéré du lat. *sagina*, graisse. Quant à *doux*, il paraît être l'adjectif *doux* : le *saindoux* étant une graisse blanche, fondue, sans âpreté ni amertume. *Saindoux* vient d'une forme *sain d'oux* ; mais rien n'appuie cet interprétation.

SAINEMENT (se-ne-man), adv. ‖ 1° D'un manière saine. Être logé sainement. Vivez tous sainement et gaiement ; il n'y a que cela de bon, volt. *Lett. Florian*, 3 avril 1767. ‖ 2° Fig. D'une manière raisonnable. Parler plus sainement de vos maux et des miens, corn. *Hor.* III, 4. M. Scarron, qui juge très-sainement des choses quand il veut bien les considérer sérieusement, saint-evr. *Lett. à Mme de Palaiseau*, 1654, t. I, p. 23, dans pougens. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et la communication de la raison..... volt. *Lett. à Mme Du Deffand*, 1759. ‖ Hist. xiiie s. Une autre partie s'en tindra por terre, qui bien s'en gardra aler sainement par Esclavonie, villeh. liv. II se tia m'entens sainement, *le Rose*, 8001. ‖ xvi s. De cestui hanteure ne fut il onques puis gueri sainement, froiss. I, p. 235, dans lacurne. ‖ xvii s. Le sainement et gayement vivre, mont. IV, 161. Un jugement rond et hautain, et qui juge sainement et seurement, ib. IV, 83.

— Etym. *Saine*, et le suffixe *ment*; prov. *sanamen*; espagn. et ital. *sanamente* ; port. *sanamente*.

SAINFOIN (sin-foin), s. m. Nom d'un genre de la famille des légumineuses dans lequel on distingue le sainfoin sativé, dit vulgairement sainfoin et esparcette. *Onobrychis* vient des mots grecs ὄνος, âne, et βοσκῶ, je crie ; en dit que le sainfoin fait braire les ânes qui en mangent, tournefort, *Herb. de botan.* t. II, p. 327, dans pougens. Un sillon de vigne qui est le long d'un champ de sainfoin ou de pois est souvent tout perdu de la grêle, lorsque le reste de la vigne est très-sain, buff. *Expér. sur les végét.* 4e mem. ‖ Le sainfoin d'Espagne, *hedysarum coronarium*. L.

— Hist. xvie s. L'herbe appellée en France sain-foin, en Italie *herba medica*, en Provence et Languedoc luzerne. De l'excessive louange qu'on a donné à ceste plante, à cause de sa vertu medecinale et engraissante le bestail qui s'en paist, vient ce mot de sain, o. de sparge, 736. Les princes pourries par abondance d'eau produirent une luzerne bastarde, que la plus part tient estre le vrai treffle ou trioliet des prés : dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-treffe, et par autres, foin-de-Bourgongne, pour ce qu'en ceste province-là telle plante a esté cogneue dès long-temps, in. 274.

— Etym. Sain, et *foin*, d'après o. de Serres; en qui paraît vérifiable. Cependant Scheler y voit *seint foin*, à cause que les Allemands le nomment *heilig-heu*; et Cotgrave écrit *sainct-foin*.

SAINT, AINTE (sin, sin'), *adj.* || 1° Qui appartient à la religion, qui est dédié à des usages sacrés (sens le plus voisin du sens étymologique, le mot étant participe de *sancire*, consacrer). La sainte messe. Les églises sont des lieux saints. La sainte hostie. La sainte Bible. L'Écriture sainte. L'extrême-onction, annoncée à ce philosophe chrétien, excite autant sa pitié qu'avait fait le saint viatique; les saintes prières des agonisants réveillent sa foi, nous le *Trévoux*. Les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements, ID. *Mor.-Thér.* Tout ce que la religion a de plus saint. *Été* en proie (lors de l'Heureux Été de la révolution d'Angl.-terre), ID. *Reine d'Anglet. Venez, de l'huile* sainte il faut vous consacrer, BAC. *Ath.* IV, 3. Je l'observais hier [Athalie], et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu saint des regards furieux, ID. *ib.* I, 1. Entrez, généreux chefs des familles sacrées, Du ministère saint leur à leur honorées, ID. *ib.* IV, 2. Ne pouvant la sauver, soigneur, j'allais moi-même répandre sur son front l'eau sainte du baptême, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || Le peuple saint, le peuple juif. Du temple, orné partout de festons magnifiques, Le peuple saint en foule inondait les portiques, BAC. *Ath.* I, 1. Il a tribu sainte, la tribu de Lévi. Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte, BAC. *Ath.* III, 7. || La cité sainte, Jérusalem. Tous chantent de David le fils renaissant; Baal est en horreur dans la sainte cité, BAC. *Ath.* V, 6. || Fig. La cité sainte, la Jérusalem céleste, le paradis. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu, qu'ils frémissent de crainte, Ces malheureux qui de la cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, BAC. *Athal.* II, 9. Loin d'ici, mondains de la terre, vous n'approchez point de ces monuments de la vertu, vous n'approchez point de ces monuments de la cité sainte! CHATEAUBR. *Mart.* III. || Le saint-père, VOLT. *Mœurs*, 43. || Le saint-siége, VOLT. *Mœurs*. || Le saint-office, VOLT. *Mœurs*, 1re p. || Le saint-empire romain, ou, absolument, le saint-empire, l'empire d'Allemagne autrefois. || Saint-sépulcre, voy. SÉPULCRE. || Les lieux saints, les saints lieux, VOLT. *Mœurs*, 1re p. || Terre sainte, voy. TERRE. || Villes saintes, voy. VILLE. || Semaine sainte, voy. SEMAINE. || L'année sainte, l'année du grand jubilé qui est la dernière année de chaque siècle; et aussi l'année de chaque jubilé, qui arrive de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans. 2° Qui vit selon la loi de Dieu, qui observe ses commandements. Une âme sainte. Louis XI y est entré [à Cléry]; on le voit à genoux sur son tombeau.... Le bon apôtre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liége, LA VOYE. *Lett.* Les saints mariés, Esther [de l'exécution de la Brinvilliers] on cherchait ses os, parce que le peuple disait qu'elle était sainte, SÉV. 297. Nous avons les mêmes sanis, nous pensons les mêmes choses : c'est un saint; mais je ne puis pas sainte, voilà le malheur, ID. 7 mars 1680. Comme, dans la gloire éternelle, les saints, nos pensons les mêmes choses : c'est un saint; mais je ne puis pas sainte, voilà le malheur, ID. 7 mars 1680. Comme, dans la gloire éternelle, les saints, nos saints pénitents, couverts de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus, BOURD. *Louis de Bourbon*. La saint moine Augustin, son disciple [du pape saint Grégoire] et le premier apôtre de la nation anglaise, ID. *Reine d'Anglet.* Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église.... s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes [Judith et Esther] pour délivrer ses fidèles des mains de deux monstres, ID. *ib.* On n'est saint qu'à proportion qu'on est humble, FÉLIX. *Panég. St Fr. de Paule*. Pensez-vous être saint et juste impunément? BAC. *Ath.* I, 1. Ils [les grands] ne seront grands.... qu'autant qu'ils seront saints, MASS. *Petit carême*, *Grand. de J. C.* || Saint à Dieu, saint à l'égard de Dieu. || Jésus-Christ] a été humble, patient, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché, PASC. PEAU. XVII, 1, édit. HAVET. || Il se dit des choses en un sens analogue. Mener une vie fort sainte. Par la sainte horreur que vous fait l'infâme, Par ce lieu que j'engage, et pour qui vous vivez, CORN. *Théod.* III, 3. Et comme tous mes feux n'avaient rien que de saint, L'honneur les alluma, le devoir les éteint, ID. *Héracl.* III, 1. Là [chez les orateurs sacrés] une sainte liberté fait un saint engagement; on obéit sans dépendre, on gouverne sans commander, BOSS. *Bourgoing*. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent, ID. *Duch. d'Orl.* || 3° Il se dit des prêtres particuliers et des prêtres en général. Les saints prêtres. Les apôtres saint Pierre et saint Paul. Les saints Pères. Ange saint, qui présidez à l'oraison de cette sainte princesse, BOSS. *Mar.-Thér.* Il fut enterré à Milan; on grava sur son tombeau : Ci-git Bernard de sainte mémoire; il semble que le nom de saint en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique, VOLT. *Mœurs*, 33. || Par abréviation on écrit : S. Jean ou St Jean, Ste Geneviève, les SS. Pères, etc. || La sainte Famille, voy. FAMILLE, n° 4. || Fig. Découvrant saint Pierre pour couvrir saint Paul, remédier à un inconvénient par un autre. || Fig. La prison de saint Crépin, voy. CRÉPIN. || Saint Roch, voy. ROCH. || Fig. et par plaisanterie. Sainte liberté, l'absence de toute gêne, de toute gêne. Ma belle-fille vous fait ses compliments; elle a bien du soin de moi, sans contrainte, et toujours sainte liberté, SÉV. 32 juin 1676. Quelquefois, saint s'est dit de personnages soi-disant pieux, soi-autres, dont on voulait relever le haut caractère. Je trouve qu'on a eu raison de reprendre Erasme d'avoir osé écrire dans un de ses dialogues, qu'autant de fois qu'il lisait la belle fin de Socrate, il avait bien de la peine à s'empêcher de dire : O saint Socrate, priez Dieu pour nous, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Epiphane, saint Marc-Antonin, saint Epictète, saint Bayle et tous les saints de notre paradis, VOLT. *Lett. Hermanstel*, 31 mai 1760. J'aime Racine, j'aime saint Marc-Antonin; quand on bâtit une belle salle pour saint Racine, saint Corneille et saint Molière, ID. *Lett. de la Lande*, 10 déc. 1760. Ce raisonnement pur; il ne se dit en ce sens que de Dieu. La sainte Trinité. L'Esprit-Saint. Le Saint-Esprit. Avec le saint nom de Dieu et de Jésus, ô cité sainte, la nouvelle Jérusalem, BOSS. *Mar.-Thér.* || L'ordre du Saint-Esprit, voy. ESPRIT, n° 4. || Un Saint-Esprit, l'insigne de cet ordre. Il veut vous envoyer votre fils aîné avec deux Saint-Esprit, SÉV. 401. La reine ne put résoudre M. de Metz à porter un Saint-Esprit sur sa soutanelle comme les autres, ST-SIM. 349, IV. || Le Saint-Esprit, qui ne peut être vioié sans une sorte d'impiété. L'auguste et saint ministère de la justice, BOSS. *le Tellier*. D'ailleurs vous ne le trouverez pas seulement ses rois, Rome à ce nom, si noble et si saint autrefois, attacha pour jamais une haine puissante, BAC. *Berén.* II, 2. Et ne connaissez-vous pas la déplorable Agrippine? Mon amour inquiet déjà se l'imagine Qui m'accuse devant elle, et d'un œil enflammé Atteste les saintes droits d'un premier hymen, ID. *Britan.* II, 2. La plus sainte des lois, ah ! c'est de vous sauver, ID. *Bajaz.* II, 3. Ma fille.... ce nom seul, dont les droits les plus saints ont fléchi, ID. *Iphig.* I, 1. || 4° S. m. et f. Un saint, une sainte, personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté. Ces faux saints ne servent pas Jésus-Christ, mais ils se servent de lui; ils sollicitent leurs affaires en son nom, et recommandent sa cause bien que ce soit leur propre, BALZ. *Prince*, 1re p. Tous ces saints en fêtes; l'une fait tort à l'autre, et monsieur le curé De quelque nouveau saint charge toujours son prône, SCARR. *Poés. div.* 2. Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, PASC. PENS. XVII, 1, édit. HAVET. La vie ordinaire des hommes est semblable à celle des saints : ils recherchent tous leur satisfaction, et ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent, ID. *ib.* XV, 2. Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit le grâce; et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme, ID. *ib.* XXIV, 74. Au lieu qu'on parlant des hommes ordinaires on dit qu'il faut les connaître avant que de les aimer, les saints, au contraire, disent en parlant des choses divines, qu'il faut les aimer pour les connaître, ID. *Géomét.* II. Est-il possible que vous [protestants] croyiez que nous invoquions les saints comme Dieu, nous les honorons, et ils ne sont pas dieux; et que ce que nous ne les appelions à notre secours que comme nos conservateurs? BOSS. *Proj. de rem. des protest.* Les saints, dit-il [saint Augustin], sont morts, et la charité n'y mourra jamais, ID. 1er *instr. past.* 7. Il y a cette différence à remarquer entre le ciel et la terre : la terre fait les saints, mais elle ne fait pas les bienheureux, et, au contraire, le ciel fait les bienheureux, mais il ne fait pas les saints, BOSS. *Penseurs*, I, p. 402. Suivant la remarque de saint Augustin, un saint n'est saint que pour lui-même, ID. *ib.* I, II, p. 476. Je le vois bien, tu vas épouser une sainte, BOIS. *Sat.* X. ....Dieu ne vous a pas choisie Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie, Ni pour charmer les yeux des profanes humains; Pour un pur noble usage il réserve ses saints, RAC. *Esth.* I, 3. Souvenez-vous que les saints ont été dans tous les siècles des hommes singuliers, MASS. *Carême*, *Pet. nombre des élus*. || La communion des saints, la communication mutuelle de biens spirituels entre les membres de l'Église, sur la terre, au purgatoire, au ciel. || Par extension. Un des saints du paganisme, J. B. SOUR. *Odes*, II, 2. || Dans un sens analogue. Séchage était le saint de Saint-Cloud, BOIL. *Epître de glace*, saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais, dont les fêtes tombent au 11, 12 et 13 mai, jours auxquels, dans le centre de la France où gèle encore, il se fait souvent sentir des froids insolites. || C'est un pauvre saint, c'est un saint qui ne guérit de rien, se dit d'un homme qui a peu de crédit. || C'est un petit saint de bois, se dit d'un hypocrite. || C'est un saint qu'on ne chôme plus, se dit en parlant d'une personne qui n'a plus d'influence, de crédit. L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus, MÉNAGE, XIII. || Familièrement. De petits saints, des personnes qui affectent l'apparence de sainteté. Tous les petits saints querelleurs, jusqu'aux simples mâtins, Au dire de chacun étaient de petits saints, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Le chat et le renard, comme leurs petits saints, S'en allaient en pèlerinage, ID. *ib.* IX, 14. || Le saint du jour, se dit d'un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Il ne sait à quel saint se vouer, voy. VOUER. || Prêcher pour son saint, louer, vanter une chose, une personne en vue de son intérêt personnel. || Mal de saint, fatigue, douleur, etc., qui sont mal faits. Si c'était mal de saint ou de fièvre quartaine, MOLIÈRE, *Sal.* XI. || Feu Saint-Antoine, voy. FEU I, n° 37. || Ile des saints, voy. ILE, n° 1. || Les saints que se donnaient les puritains durant la révolution d'Angleterre et sous Cromwell. || Saints du dernier jour, nom que se donnent les mormons, secte américaine. || 7° Chez les Juifs, le saint, l'espace qui était avant le saint des saints. Le voile séparera le saint d'avec le saint des saints, SACY, *Bible*, Exode, XXVI, 33. || Le saint des saints, la partie le plus profonde et la plus sacrée du tabernacle, et ensuite du temple de Salomon, celle où l'arche était renfermée. || Fig. Bossuet a traduit que dans les parvis les plus extérieurs de ce temple où il adore le grand Être; il ne lui est point permis de pénétrer dans le sanctuaire, dans moins encore dans le saint des saints, BONNET, *Polémq.* III, n. || 8° Le Saint des saints, Dieu. Avec une dévotion pure et solide pour cet objet qui a été la mère du Saint des saints, BOURDAL. *Instr. Odeurs de l'Assompt. Exhort.* I, II, p. 204. Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les impies que par la nécessité de son être, ID. 8e *dim. après l'Epiphan. Dominic.* I, 3, p. 323. Jésus-Christ sera grand, parce qu'il sera le Saint et le fils de Dieu, MASS. *Pet. carême*, *Grand. de J. C.* || 9° Saint se joint par un trait d'union avec les noms de saint, et signifie la fête qu'on célèbre le 1er novembre; il est féminin. La Saint-Jean, la Saint-Pierre, etc. || Les herbes de la Saint-Jean, voy. HERBE, n° 1. || L'église Saint-Germain, l'église Saint-Sauveur, etc., absolument, au masculin, Saint-Germain, Saint-Sauveur, l'église qui est sous l'invocation de saint Germain, de saint Germain. Aller entendre la messe à Saint-Germain || On remarquera qu'alors on écrit Saint avec une majuscule, la Saint-Jean, tandis que, quand on nomme le saint, on ne met ni majuscule ni trait d'union, saint Jean. || Quand les noms deviennent noms de localité ou autres, on les écrit comme pour la fête, c'est-à-dire avec un trait d'union et une majuscule à Saint. La ville de Saint-Germain. La prison de Sainte-Pélagie. La croix de Saint-André. L'ordre de Saint-Lazare. La rue Saint-Honoré. Le faubourg Saint-Antoine. La porte Saint-Antoine. || 10° Un saint Augustin, un saint Jérôme, etc. les œuvres de saint Augustin, de saint Jérôme, etc. || Proverbes. A chaque saint sa chandelle, pour s'assurer du succès d'une affaire, il faut se rendre favorable chacun de ceux de qui elle dépend. || Comme on dit : Dieu donne un tel honneur, on traite un homme suivant son mérite, son crédit. || Selon le saint l'encens, il faut proportionner l'hommage au mérite, à la dignité. || Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints, il vaut mieux s'adresser au maître qu'à ses subalternes quand on veut obtenir quelque grâce. Sire, il y a dans tous les pays chrétiens un vieux proverbe qui dit : Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints ; et je le crois plus vrai en Espagne que partout ailleurs, C. DELAV. *D. Juan*, V, 2.

Digitized by Google

— HIST. XIIe s. Vus e suirez à feste Saint Michel, *Ch. de Rol.* lii. Plus vait [saut] Mahum que seint Pere de Rume, ib. LXXIII. Ne crut en Deu le fil sancte Marie, ib. CXI. Quant Caries oit [ouit] la sainte voz del angle, ib. CCLXIV. Ne place Deu ne mes seint ne ses angles, ib. CCLXX. || XIIIe s. Et que pourront dire li ennemi Là où li saint trembleront de douleance Devant celui qui oneques ne menti? QUESNES, *Romancero*, p. 96. Je sui ci qui trop se paint; Et mont [monde] n'a si caitif [chétif] saint, Fors moi, qui se [sa] feste n'ait, *Anc. poés. Vallet*, Ve 1490, P. 173; dans LACURNE. Mouit erent [ils étaient] bone gent et de très sainte vie, *Berte*, LX. Par trestoz les saint que l'en prie, Vos ressemblez le chien qui crie Aint que la pierre soit chaude, 1431. Li bon saint et les bonnes gent sont dedié et establi por fere le service nostre Seignour, REAUM. XI, 14. Les voisines de la mere dudit enfant [malade] li distrent : nous avons bons sains en nostre eglise de Saint Denis; portez vostre enfant au tombel du benoist saint Loys, *Miracles St Loys*, p. 149. Que il deust pucelle Mahiete [une enfant malade] au tombel du benoist saint Loys.... que les saint vouloient bien que l'en feist aucune chose pour eus.... ib. p. 160. || XIVe s. Tendrey vous fault la main aux saints ; Tendez. — Voulentiers, beau compains. — Or jurez le saint sacrement, Vostre foy, vo baptisement, Par les sains et toutes les saintes, Sans penser à paroles faintes, *z. bracii. Poésies mss. f.* 374. Et par sa tres-saintine grace, La plaise envoier sant espoir, En present, sanz aucun demour De ses saints ciez la digne flour, *la Nativeté de N. S. J. C. Mystère*. Et ne scavoit plus le conneschable à quel saint se vouer, LIV, 14. Le temps de Jehan Galeas, un grand et mauvais tyran, est aux Chartreux.... et un natif de Bourges le m'appela saint ; et je le luy demanday en l'oreille pourquoy il l'appeloit saint, et qu'il pouvoit voir peintes à l'entour de luy les armes de plusieurs citez qu'il avoit usurpées, où il n'avoit nul droit; il me respondit bas : nous appellons tous, dit-il, en ce pays icy saints tous ceulx qui nous font du bien, ib. VII, 9. || XVIe s. Mal saint Main [*sacrat*], JAM. *Introd.* VII. Fil saint Fiacre [*sacrobos*], ib. V, 31. [La gangrene qui va jusqu'aux os] est appelée des Grecs sphacèle ou necrose, des Latins scyberation, et esthiomenos selon les modernes, et des vulgaires le feu Saint Anthoine ou Saint Marcel, ib. X, 11. Le saint de ma volonté, son point ore [prié], ib. REST. *Précell.* p. 185. A petit sainct petite offrande, ib. ib. p. 198. Saint ne peut mentir, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 42. Quand Dieu me veut, le saint ne peut, m. ib. p. 43. Oublier Dieu parmi tous les saints, COTGRAVE. Il n'est miracle que de vieux saincts, ib. Le fleuve passé, le sainct oublié, m.

— ÉTYM. Provenç. *sanct*, *sant*, *san* ; espagn. *san*, *santo* ; portug. *santo*, *so* ; ital. *santo* ; du lat. *sanctus*, qui est le participe passé du verbe *sancire* prescrire par loi, par précepte. *Sancire* est le dénominatif de *sacer*, *sanctus* (*creon sanctus*), dont l'étymologie est la radical sanscrit SAC, SAINTE, et quelquefois, dans le Rigvéda, adorer.

† SAINTE-ANNE (sin-tà-n'), s. m. Marbre de Belgique d'un gris mélangé de blanc.

† SAINT-AUBINET (sin-tô-bi-nè), s. m. Terme de marine. Pont de corde qui couvre les cuisines et les marchandises.

† SAINT-AUGUSTIN (sin-tô-gu-stin), s. m. Terme d'imprimerie ; VOY. AUGUSTIN.

† 2. SAINT-AUGUSTIN (sin-tô-gu-stin), s. m. Espèce de poire.

† SAINT-CYRIEN (sin-ti-ri-in), s. m. Élève de l'école militaire de Saint-Cyr, VOY. ce MOT.

SAINTE-BARBE (sin-te-bar-b'), s. f. Terme de marine. Emplacement qui, dans un vaisseau, contient les ustensiles d'artillerie (emplacement qui a toujours été distinct de la soute aux poudres). || Abusivement on a dit : mettre le feu à la sainte-barbe pour : mettre le feu aux poudres, à la soute aux poudres. || Fausse sainte-barbe, espèce de sabord avant de la sainte-barbe, où sont les chambres des officiers.

— ÉTYM. Ainsi dite parce que sainte Barbe est la patronne des canonniers, et que son image était dans cet emplacement.

SAINTEMENT (sin-te-man), *adv.* D'une manière sainte. Et, saintement rebelle aux lois de la naissance, Une fois envers toi manquer d'obéissance, CORN. *Poly.* V, 1. Le cardinal de Bérulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacerdoce, n'a formé sa congrégation [de l'Oratoire] que dans la vue de ce dessein [l'unité] ; et le P. François Bourgoing l'a toujours très-saintement gouvernée dans cette même conduite, MASS. *Bourgoing*. Il avait résolu de vivre aussi saintement que je présume qu'il fût mort, FLÉCH. *Turenne*. Il [le prélat] tire du manteau sa dentre vengeresse : il part, et, de ses doigts saintement allongés, Bénit tous les passants, en deux files rangés, BOIL. *Lutr.* V. Ces fameux lévites.... De leurs plus chers parents saintement bomicides, RAC. *Athal.* IV, 3. || Ironiquement. Elle [une dame qui s'était adonnée à la dévotion] a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille, sév. 1er août 1684.

— HIST. XIVe s. Si li commanda [à une vestale absoute] le souveran prestre, que elle ne fequentast plus [ne] les maisons, ne [ne] les gouvernast des ores mes plus saintement que cointement, BERCHEURE, P° 90, verso.

— ÉTYM. *Sainte*, et le suffixe *ment* ; prov. *sanctamen*, *sanhtamen* ; catal. *sanament* ; espagn. et ital. *santamente*.

SAINTE-MITOUCHE (sin-te-ti-tou-sh'), s. f. VOY. MITOUCHE.

SAINTETÉ (sin-te-té), s. f. || 1° Qualité de qui est saint. Sainteté, n'est pas un abaissement qui nous rende incapable du bien, ni s'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est plus une marque de sainteté, c'est une opposition d'hérésie, ib. ib. XXIII, 27. Si, selon la doctrine de ce grand apôtre (saint Paul), on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, BOURD. *le Tellier*. Est-ce que la sainteté n'est pas la vocation générale de tous les fidèles ? est-ce que pour être sauvé il ne faut pas être saint ? MASS. *Carême*, *Pr. nombre des élus*. Les faits ne regardent comme la source de toute sainteté et l'origine de toute religion, MONTESQ. *Lett. pers.* 60. || Maisons de sainteté, les couvents. Il me semble que cela [l'annonce de la ruine de Jérusalem] prédit parfaitement le temps où nous sommes, où la corruption de la sainteté est aux mêmes lieux de sainteté, et dans les livres des théologiens et des religieux où elle ne devrait pas être, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 8. || Il se dit par extension en parlant de Dieu. La sainteté est en Dieu une incompatibilité essentielle avec tout péché, avec tout défaut, avec toute imperfection, BOURD. *Pensées*. Il ne voulait, sous *Élie*, *sur mynt.* 1, 11. || 2° Qualité de ce qui est saint. Mais, pour vous dire tout, la sainteté des lieux..... la sainteté des temps et plus saint et plus saint et plus inviolable, CORN. *Théod.* II, 4. Et vous doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, BOIL. *le Tellier*. Justice envers les peuples, charité envers les misérables, sévérité envers les méchants, tendresse envers les bons ; voilà les principes que la sainteté de son roi lui a fait profanée, RAC. *Athal.* V, 7. La sainteté du mariage, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 8. || 3° Titre dont on se sert en parlant de ou en parlant au pape (avec une majuscule à Sainteté et à l'adjectif possessif). Il plaira à Votre Sainteté. Le jubilé que Sa Sainteté a accordé. || Autrefois ce titre se donnait aux évêques et même aux prêtres. Le pape donna, par ses lettres et par ses légats, le titre de Votre Sainteté au grand duc Photius [de Constantinople], VOLT. *Mœurs*, 34. || Ce titre se donnait aussi aux empereurs de Constantinople. On appelait l'empereur de Constantinople Sa Sainteté, on voit dans l'histoire que souvent Sa Sainteté était un très-méchant homme, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuvr.* t. IV, p. 182, dans POUGENS. || Votre Sainteté, sorte de titre que prennent à une personne qui a la prétention de devenir sainte. Besoin n'était que Votre Sainteté, Ce lui dit-on, traversât ces campagnes, LA FONT. *Diable*.

— HIST. XIIe s. La grandece de gloríe de la tue saintoed [lis] parlerunt, e la tue grandece reconturunt, *Liber psalm.* p. 224. || XIIIe s. Seintece et grandece sunt en la seinte flance de lui [Dieu], *Fesuiter*, f° 116. Ysaïes fu hom de grant saintei, SNEIR. LATIN, *Trésor*, p. 57. Qui si pleust à Sa Sainteé [il s'agit d'un évêque]... DU CANGE, *sanctitas*. La sainteé de si devot jurce [LOUIS IX], *Miracles St Loys*, p. 121. || XVe s. [Saint Louis] ce est li glorieus patrons qui par ses prieres protege Ledit royaume, et qui l'alege De plusieurs maulx par sa

saincteté, ib. DESCA. *Poésies mss. f°* 329. || XVIe s. Mesmes en avoit escrit à la Saincteté du pape, lequel luy avoit promis un chapeau pour un de ses serviteurs, M. DU SAILL. 33.

— ÉTYM. Prov. *sanctitat*, *sanctetat* ; cat. *santedat* ; espagn. *santidad* ; ital. *santità* ; du lat. *sanctitatem*, de *sanctus*, saint.

† SAINT-GALL (sin-gal), s. m. Sorte de poire.

SAINT-GERMAIN (sin-jèr-min), s. m. VOY. GERMAIN (SAINT-).

† SAINT-LEU (sin-leu), s. m. VOY. LEU.

† SAINT-SAMSON (sin-san-sson), s. m. VOY. SAMSON.

† SAINT-SIMONIEN, IENNE (sin-si-mo-nin, niè-n'), s. m. et f. Partisan de Saint-Simon. Quand il s'agit de me donner un grade parmi les saint-simoniens, MARX, *Gazette de Cologne*, 11 juill. Qui appartient à Saint-Simon ou à ses doctrines. Les fonds saint-simoniens marchaient vers une baisse, et Malvina pressentait une déconfiture prochaine, ib. ib. II.

† SAINT-SIMONISME (sin-si-mo-ni-sm'), s. m. Système philosophique et social de Charles Henri comte de Saint-Simon, mort en 1825, qui consiste surtout en ce que tous les individus de l'espèce humaine devaient être associés et rangés selon leurs capacités; il devint religieux entre les mains de ses disciples. || La réunion de ceux qui en 1831 et 1832 voulurent appliquer le système de Saint-Simon. Quand je me décidai à entrer dans le saint-simonisme, la religion avait déjà revêtu l'habit bleu-céleste, BETRAUD, *Rév. Paterni*, II.

SAÏQUE (sa-ï-k'), s. f. Terme de marine. Nom d'une espèce de vaisseau du Levant qui n'a ni misaine, ni perroquet, ni haubans, mais qui porte un beaupré, un petit artimon, et un grand mât avec son hanier d'une hauteur extraordinaire. Elle [la petite flotte de Pierre le Grand] battit les saïques turques entrées à Constantinople, et en prit quelques-unes, VOLT. *Russie*, I, 8.

— ÉTYM. Turc, *chaïco*. Il y a eu provençal *saque*, en espagn. *saetia*, en ital. *saetta* qui désignent un bâtiment léger et qui paraissent venir d'un mot arabe; en tout cas ce n'est pas la *saïque* qu'ils désignent.

SAÏSI, IE (sé-zi, zié), part. passé. || 1° Pris par une étreinte vigoureuse ou subite. Le voleur saisi au moment où il s'échappait. Eh bien ! Valérius, [le sont saisis sans doute? ils sont au moins connus? VOLT. *Brutus*, v, 3. || 2° Retenu par acte de saisie. Ses meubles sont saisis. La partie saisie. Ma plume se refuse au détail de ce que le public de Buenos-Ayres prétendait avoir été trouvé dans les papiers saisis aux Jésuites, LAMENNAIS, *Troy.* I, 3, 201. || Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || Substantivement. Le saisi, le débiteur sur lequel on a fait une saisie. Le saisi et le saisissant. || 3° Mumi, nanti. Le voleur a été trouvé saisi du vol. ....Le greffe tient bon, quand une fois il est saisi des choses, LA FONT. *Or.* I, 3. Saisi d'une affaire, qui a à décider cette affaire. Le pape, saisi de l'affaire, envoya en France un légat, le cardinal Ives.... MABIL, *Instit. Mon. ancien. et bénédict.* I, 19, 3. Sire, lorsque les saints entraient en séance à Westminster, ils récitaient des prières, cherchaient le seigneur des journées entières, et expliquaient l'Écriture : cela fait, ils s'occupaient des affaires dont ils se croyaient saisis, CHATEAUBR. *Stuarts*, *Protecteurs*. || 5° Qui s'est emparé de. Asfide, Dieu portoit du palais saisi pour ce perfide, En fait votre prison, et lui répond de vous, CORN. *Sertor.* V, 3. || 6° Fig. Qui est capable, dominé par quelque chose. Vous m'en voyez moi-même, on est heureux moment, Saisi d'horreur, de joie et de ravissement, RAC. *Iph.* V, 2. J'avais tellement rempli d'amertume et de fiel Son cœur, déjà saisi des menaces du ciel, ib. *Athal.* III, 3. Je me sentis saisi de respect et de honte, quand j'approchai de ces vieillards, FÉN. *Tél.* V. || Il se dit d'une maladie en un sens analogue. Si j'ai jamais eu un moment de désespoir dans ma vie, je crois que ce fut celui où, saisi d'une fièvre violente, je crus que mes idées se brouillaient, CHATEAUBR. *Itin.* 1er part. || 7° Frappé subitement d'une vive émotion. Le roi [LOUIS XI].... fit arrêter le duc de Nemours à Carlat; la duchesse, qui était en couche, en fut si saisie qu'elle en mourut, DUCLOS. *Œuvr.* t. III, p. 170. Jacquani s'en aperçut, et voilà son petit cœur saisi de douleur et de crainte, MARMONTEL, *Cont. mor. Mauv. mère*. || *Absolument*. Ce pauvre doyen pénètre de douleur, la cœur saisi, disant la mauvaise pour ce frère que voilà dans l'église..... tout mort dans ce cercueil, SÉV. 6 janv. 1680. A la vue de tant d'objets funèbres la

Digitized by Google

nature se trouve saisie, *prâcn. Mme d'Aiguillon.* Amazan ne put parler, il était trop saisi, trop en fureur, VOLT. *Babylone*, 11. En disant ainsi, le bon vieillard était tout saisi, ses yeux paternels se remplissaient de larmes, J. J. ROUSS. *Lec. d'Ephr.* 1.

SAISIE (sé-zi'e), *f.* || 1° Terme de procédure. Acte d'un créancier qui, pour la sûreté d'une dette, met sous la main de justice les meubles ou immeubles de son débiteur. || L'acte même par lequel une saisie est juridiquement faite. L'huissier chargé de la saisie. Procéder à une saisie. Donner mainlevée de la saisie. || Saisie immobilière, anciennement saisie réelle. Il n'y a que dix-huit ans que le bien de ces orphelins est aux saisies réelles, VOLT. *Dial.* 2. || Saisie foraine, saisie, faite par le créancier, des effets trouvés dans sa commune, qui appartiennent à son débiteur forain. || Saisie conservatoire, espèce de saisie préalable, ayant décision judiciaire. || Saisie-arrêt, opposition par laquelle un créancier arrête dans les mains d'un tier, les sommes ou effets appartenants à son débiteur. || Saisie-brandon, saisie des récoltes et fruits pendants par branches et racines. || Saisie-exécution, saisie des meubles. || Saisie-gagerie, saisie des objets qui peuvent être engagerés pour le prix d'une ferme, d'un loyer, tels que les meubles meublants. || Saisie-revendication, saisie des effets mobiliers, sur lesquels un propriétaire a droit de propriété ou de gage privilégié. || Saisie sur soi-même, saisie qu'une personne, qui réunit les deux qualités de créancier et de débiteur, fait entre ses mains des deniers qu'elle doit à son propre débiteur. || 2° Saisie sur la main de justice des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou les preuves d'un crime, d'un délit. Saisie d'objets prohibés, de marchandises de contrebande, de pièces de conviction, etc. || 3° Terme de marine. Capture ou prise d'un navire neutre.

— HIST. XVIe S. Les seigneurs censiers et rentiers peuvent procéder par saisie sur les héritages sujets à cens et rentes, LOYSEL, *Inst. cout.* 241. La saisie du seigneur préférée à toutes autres [privilégiée], ib. 579. Pour saisie brisée, il y a amende de 60 sols, ib. 827.

— ÉTYM. *Saisi.*

SAISIE-ARRÊT, SAISIE-BRANDON, SAISIE-EXÉCUTION, SAISIE-GAGERIE, SAISIE-REVENDICATION, *s. f.* VOY. SAISIR.

SAISINE (sé-zi'n'), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Il se dit de la prise de possession ou de l'investiture qui appartient de plein droit à un héritier; et, en général, de la possession où l'on est d'un bien. Les créanciers d'une succession doivent s'adresser à celui qui en a la saisine. || Dans l'ancien droit, complainte en cas de saisine et de nouvelleté, action qu'on intentait pour être maintenu dans la possession d'un immeuble, ou y être réintégré. || 2° Saisine s'applique aussi à la prise de possession, sans investiture du droit de propriété, par les exécuteurs testamentaires. Le testateur pourra nommer un ou plusieurs exécuteurs testamentaires. — Il pourra leur donner la saisine du tout ou seulement d'une partie de son mobilier, mais elle ne pourra durer au delà de l'an et jour à compter de son décès, *Code Nap.* art. 1025 et 1026. || 3° Terme de jurisprudence féodale. Droit de saisine, le droit dû au seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevait de lui. || 4° Terme de marine. Sorte d'anneau qui servent à opérer un remorquage. || Saisine ou risse, cordage dont on se sert pour attacher sur le pont la chaloupe ou une autre embarcation.

— HIST. XIIIe S. Et si letscrost saisine faite ou eskevita, il seroit à sautanie livres de forfait, VAILLAN, *Recueil*, p. 247. Je qui suis au dessus mon cuer, Oue, tant que je vive, à nul fuer, Autres n'en sera en saisine, *Bl. et Jeh.* 1819. Sire, je demant à avoir le [la] saisine de tel heritage que me tolt Jehan, BEAUM. 31, 4. || XVe S. Et en pundrent [du chirurgien] les marcheans de l'ost possession et saisine de par le roy d'Angleterre, FROISS. 1, 1, 58. || XVIe S. En toutes saisines [contestations pour la propriété] le possesseur est de meilleure condition, LOYSEL, 741. Dessaisine et saisine faite en presence de notaires et tesmins vaut et emporte la tradition et delivrance de possession, ib. 756. Depuis que Dionysius eut abandonné la philosophie..... ils [les flatteurs] furent insolentiez en esprit d'une haute des lettres, oubliance de toute humanité, et saisine de toute sottie, AMYOT, *Comm. diss. le Fuit.* 18.

— ÉTYM. Voy. *saisir, pourvoi, saisina, sadina.*

SAISIR (sé-zir), *v. a.* || 1° Prendre avec vigueur, avec effort et tout d'un coup. Saisir quelqu'un par le bras. Mon ordre porte encor de saisir votre epee, MOL. *Mélic.* 1, 4. Je sais une ombre à ton service, Et non pas un corps qu'on saisisse, SCARR. *Virg.* v. Qu'on le saisisse, Oui, lui-même, Pharisaïne, aller; et de ce pas Qu'on[ordre] dans la tour on le jette pas, RAC. *Mithr.* III, 2. [Lors de l'enterrement de Henri IV] les gardes saisirent un conseiller qui faisait resistance [le parlement voulait présider les évêques]; c'était Paul Scarron, la père du fameux poète burlesque Paul Scarron, plus célèbre encore par sa femme, VOLT. *Hist. parl.* XIV. L'athlète Clesinide entra dans une école destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenait le toit et la renversa, BARTHEL. *Anach.* 38. Il [un homme à saisir] saisira les gens par leurs paroles, ET. J'ai présentement besoin de cent pistoles, MOL. *Ec. des fem.* 1, 6. || 2° Prendre un objet pour le tenir, pour s'en servir ou pour le porter. Le manche de cet outil est trop gros, on ne peut le saisir. Saisir une marmite par les anses. Le voleur le montrait, l'occasion favorable, on profiter. Les Romains, saisissant l'occasion de leur ressentiment [des Étoliens] qui avaient violé leur ancienne alliance avec eux, MONTESQ. *Rom.* 5. Je saisis cette occasion pour apprendre à cinq ou six lecteurs qui ne s'en soucieront guère, que mon livre, imprimé dans le grand dictionnaire encyclopédique,... n'est pas mon ouvrage..... VOLT. *Mél. litt. à M. de la Harpe.* Pour étouffer les rumeurs, il en prendre moment qu'il faut saisir, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 42. || On dit dans le même sens : saisir un avantage. Je me suis trouvé à Saint Jean-Baptiste d'une nuit qui laissait tout de place au courage, RAC. *Mithr.* II, 2. Il saisir un prétexte, s'en servir, s'en autoriser. || Se emparer de, occuper en force. Environ cette saison s'échappe coin des rues; saisissez l'Hippodrome avec ses avenues, CORN. *Heraclius*, III, 4. Nous saisissons la porte, et les gardes se rendent, ib. 5. 7. Pendant deux nuits il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible dont les sommets sont si propres pour les passages, VEN. *Tél.* XVI. || 4° Unir, aggluiner. De gros sables qui furent saisis et aggluinés par la pâte d'argile, BUFF. *Hist. nat. Terre* II. [Terme de machine. Lier étroitement deux objets par des cordes ou de toute autre façon. || 5° Fig. Embrasser par la pensée, par l'esprit, le point de vue. La peinture saisit son objet en action, mais ne le présente jamais qu'en repos, MARMONTEL, *Elém. litt.* Œuv. I. 15, 3. Un coup d'œil d'un regard saisi le monde entier, BEILLE, *Parad. perdu*, III. || 6° Fig. Comprendre, discerner. Le traducteur a mal saisi le sens de cette phrase. Il faut que je pousse loin, qu'un réeli nous l'expose; Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose; Mais il est des objets mus apercevons sans peine les rapports des parties qui font le tout ensemble, DELILLE, Œuv. I. V, 30. La plupart des jeunes gens, les plus vifs et les mieux pensants, qui ne voient que par les yeux du corps, saisissent exactement et facilement le ridicule des figures, BUFF. *Disc. nat. anim.* Œuv. I. V, p. 304. Il y a un âge pour bien saisir l'usage du monde, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Il [Sieni] est le principe de tout; il est impossible, invisible, incorporelle, il n'y a que l'entendement qui le saisisse, DIDER. *Pens. sur l'int. philosophique* (*Philosophisme*). On entend par visible ce qui est fait pour être aperçu par l'œil, et M. Buffelsson entend par beau ce qui est fait pour être saisi par le sens interne du beau, ID. Œuv. I. II, p. 443, dans notre. Il n'a pas saisi ce principe si bien développé par Locke, Boileau, Condillac, que nous recevons nos idées par nos sensations; mais il l'entrevoit, DUMARSAIS, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* I. II, p. 80. || 7° Il se dit d'une affection vive de maladie d'une impression sur les sens. Un parfum saisit agréablement notre odorat quand nous y pensons le moins, FÉN. I. III, p. 202. A cet dernières paroles [d'une harangue au roi] la voix lui manqua [à l'accent général Servin]; une apoplexie le saisit, et on l'emporta expirant, VOLT. *Il st. parl.* XIII. Le sort la mène au sujet; mais domestique se sentit frappé en même temps que moi, MARMONTEL, *Mem.* IV. || Fig. Un vertige soudain saisit les clémints, ID. ESTAIL. *Paysan*, IV, 7. || Il se dit de l'impression soudaine du froid. Le grand air l'aura saisi, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* III, 12. || 8° Fig. Mettre sous l'impression vive et soudaine de quelque sentiment, de quelque passion, de quelque vue. L'impétueuse agreeur de l'apre jalousie, Dont en secret dès lors mon âme fut saisie, CORN. *Sertor.* I, 1. Fuyez donc les fureurs qui saisissent mon âme, IB. *Nicom.* V, 7. Considérez la pieuse reine devant les autels; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu, BOSS. *Mar.-Ther.* Les cours sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, m. 68. Une sainte frayeur des jugements de Dieu le saisissait; on voyait sa foi dans ses yeux et dans ses paroles, FLÉCH. *Duc de Mont.* C'est lui! d'horreur encor tous mes sens sont saisis, RAC. *Athal.* II, 7. Que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je ne baigne mes mains? ID. *Andr.* I, 3. Il voit la douleur ne l'a point trop saisie, ID. *Bérén.* III, 4. || Il s'emploie saisitive cours, FÉN. *Tél.* XVI. Tout-il [Hombre] pendant deux hommes que personne ne puisse méconnaître et qui saisissent le spectateur, il vous met devant les yeux la folie incorrigible de Pâris et la cruelle implacable d'Hélène, ID. I. XXIV, p. 308. Il y a de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 16. Cette formule criminelle dégoûte tout au plus de Grégoire VII ou de Boniface VIII, et dont la seule lecture nous saisit d'indignation: Nous révahilitons Henri dans sa royauté [Henri IV], VOLT. *Frag sur l'hist.* XVI. Tout ce qui saisit l'imagination des hommes ne leur permet pas une justice si exacte, BARTHEL. *Consid. moeurs*, 31. Je n'avais point encore été saisie par une affection qui put me dominer, STAHL, *Corinne*, XIV, 4. || Absolument. Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache, FÉN. *Art p.* III. Ne prétendant entrer les hommes et les chevaux, ils [les montagnards écossais, à Preston-Pans] tuent les chevaux à coups de poignards, et saisissent les hommes à la main; tout ce qui est nouveau et inattendu saisit toujours, VOLT. *Louis XV*, 24. || 9° Être saisi, être frappé subitement de douleur ou de plaisir ou d'étonnement. Je suis encore tout saisi du cette nouvelle. Elle a été si excessivement saisie de ce procédé, qu'elle en est devenue aussi pâle que de Beinoit, SEV. 400. Mme de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère; elle se tut, elle rougit, elle s'apporta, ID. 36 octobre 1671. Mme SEV. 19 juill. 1680. || 10° Faire une saisie, retenir par voie de saisie. L'huissier a saisi son mobilier. Ce fut alors que ce roi, le vaisseur et le père de ses sujets [Henri IV], ordonna qu'on ne saisirait plus, sous quelque prétexte que ce fût, les bestiaux des laboureurs et les instruments de labourage, VOLT. *Pol. lég. Dutribe à l'aut. des Deux.* M. l'abbé Terrai me saisit tout le bien libre que j'avais en rescriptions, les seuls effets dont je pusse disposer, *Let. Louis. Florian*, 24 mars 1776. Aucun livre ne peut entrer en France sans être saisi par les commis, qui se font depuis quelque temps une assez jolie bibliothèque, *Let. Mme du Deffand*, 1766. Florian, 1781. J'apprends par une lettre de mon père que ma malle a été saisie et confisquée aux Rousses, bureau de l'extrême frontière de France, J. J. ROUSS. *Conf.* V. On s'était attendu, en saisissant les biens des jésuites dans cette province [Buenos-Ayres], de trouver dans leurs maisons de sommes considérables; on en a néanmoins trouvé fort peu, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, 1, p. 204. Fai de la fraude en pouvoir saisir la barrière ou navire, BÉNARD. *Portrait.* || Absolument. Permis de saisir. Pour vendre, chez le vieux Remi On saisissait avant la guerre, BÉRANG. *Jacques.* || 11° Mettre en possession de. Vous régnez en ma place, et les dieux l'ont souffert; Je dis plus, ils vous ont saisi de ma couronne, CORN. *Œd.* II, 4. Et ceux qui vous ma mort saisit de mon empire, S'instruiront contre vous, comme vous contre moi, IB. *Sertor.* III, 2. || Terme de jurisprudence. Le mort saisit le vif, l'héritier est immédiatement investi des biens du défunt. || 12° Saisir un tribunal d'une affaire, la porter devant lui [les jeunistes] disaient pour se défendre, que l'Eglise universelle était saisie de leur cause par l'appel qu'ils avaient fait au futur concile, D'ALEMB. *Destr. des jés.* Œuv. I. V, p. 77, dans POUGENS. || 13° Se saisir, v. réfl. S'emparer l'un l'autre. Nous nous saisimes l'un l'autre; nous nous serrâmes à perdre la respiration, FÉN. *Tél.* V. || 14° Se emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. Il se saisit du pouvoir, il se saisit des portes, Met des gardes partout, CORN. *Pomp.* III, 1. Vous vous saisissez par vos mains De plus que votre récompense, m. *Agés.* III, 1. Câsar m'a commandé de me saisir de vous, BOIN.

Bélis. v, 4. À dix heures du soir, ils [les partisans ennemis qui s'étaient avancés jusque près du Versailles] aperçurent sur le pont de Sèvres un cavalier rosse à six chevaux, aux armes du roi [Louis XIV] et des gens avec sa livrée; écrivit M. de Bernaghen, premier écuyer, dont ils se saisirent, croyant que c'était M. le Dauphin, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* I, III, p. 72, dans FOUGERAS. L'ordre fut donné de se saisir d'Avignon et de tout le comtat Venaissin, VOLT. *Louis XV*, 39. || Fig. Et vous vous saisissez d'un prétexte frivole Pour vous autoriser à manquer de parole, MOL. *Tart.* II, 4. || 15° Fig. Il se dit dans un sens analogue avec un nom de chose pour sujet. Tu n'as fait, lui dit-il [à Dieu], que détourner la face, Et le trouble aussitôt s'est saisi de mon cœur, CORN. *Polyeucte*, V, 3. Qu'on voit que l'esprit de séduction s'est saisi de leur cœur? NOSS. *Hist.* II, 9. Afin que la séduction se saisisse à la fois des sens, de l'esprit et de l'âme, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 276. || 16° Évoquer devant soi une affaire. On se divisa, et le parlement d'Angleterre se saisit de la cause d'Hastings, BOSS. *Hist. phil.* XIV, 22. || 17° S'émouvoir, être saisi. Cet homme se saisit au moindre contre-temps qui lui arrive. Ne s'étonne donc point de cette jalousie Dont à ce fond abord mon âme s'est saisie, CORN. *Sophon.* II, 6. Le beau vous touche, et ne serez d'ailleurs à vous saisir pour une bâtiverne, RAC. *Epig. sur la Judith de Boyer*. — HIST. XIe S. Gouenes li queus l'ad dessuz lui saisie [la lance], *Ch. de Rol.* LV. Ne il n'en fut [du fief] ne vestuz ne saisiz, *Ass. de Jérus.* VILLEH. Et nessuns hom [nul homme], puis s'amours l'a saisi, Ne devroit jà si grief fait entreprendre [que la croisade], COUCY, *Mort.* Pour quoi Mahon ne fu saisis, CORN. *Saphon.* II, 6. Le beau vous touche, et ne serez d'ailleurs à vous saisir pour une balivernе, RAC. *Epig. sur la Judith de Boyer*.

— HIST. XIe S. Guenes li queus l'ad dessuz lui saisie [la lance], *Ch. de Rol.* LV. Ne il n'en fut [du fief] ne vestuz ne saisiz, *Ass. de Jérus.* VILLEH. Et nessuns hom [nul homme], puis s'amours l'a saisi, Ne devroit jà si grief fait entreprendre [que la croisade], COUCY, *Mort.* Pour quoi Mahon ne fu saisis, CORN. *Saphon.* II, 6. Le beau vous touche, et ne serez d'ailleurs à vous saisir [maîtres de la vie des messagers], *Sat. XIII.* Tut saisi [le roi] en sa main à terre et maistres, *Th. le Martyr*, 1. Il saisit des deux enfern [l'enfer] me mut lied, et les luz de mort m'unt saisid, *Rois*, p. 206. || *Saint* 3. Et sesist chascun de la terre ensemble soi et ses, VILLEH. Cet. Et quant je serai saisis de ma terre et de ma cité, ID. CXVI. [Pinçon] Qu'espervier familleus tient saisi en la gresi [griffe], *Berte*, XXXIII. Par le droit que dient li evesque [étaient] saisi [en possession], ID. CXLIII. Par le [à] reson de ce que li mors saisist le vif, *Beaum.* XXI, 9. || 2° S. Henri, Charles... Duffin..., sexy le [ce] mot, qui ne peut se nommer roy, PENIN, 1422. Je vueil ce lion bouvier [boucher] ceoir, Qui pour coupe ne puet desmentir, le *Past. de N. S. J. C.* I, 1. Il [le lion] le saisit du baston de la croix, BAB. *Gary.* I, 27. Mon maistre est. à la fureseue venue, saisy de grand desplaisir, ID. II, 3, 31. Il le fist saisir à deux chevaux, MONT. I, 3. La ville feut saisie [prise] par surprinse, ID. I, 27. Des peuples entiers s'en veoyent soumis [se livrer] ce, ID. I, 46. Je saisis [je gagne] le mal que j'estudie, et le coupable en mesy, ID. I, 91. Son principal effect de la conscience, c'est de nous saisir de la crainte de la peine sort il en nous de..., ID. I, 115. Bonaire coutumier saisit [les gens] et arrestes en sont dus dès le decès, sans qu'il soit besoin de demande [action], LOYSEL, 145. Les creanciers leur faisoient faire plèsieeau saisir ce peu de bien qu'ils avoient, à faulte de payer les noures; et ceulx qui n'avoient du tout rien, enfermoient aulx mesmes saisis au corps, *Anjou. Cor.* 6. Il saisirent un quartier de la ville, ID. *Agenil.* 52. Il mia qu'il l'eust pris, mais il en fut trouvé saisy, *Lancelot*, *Adam*, 104.

— ETYM. Provenç. *saisir*, *sayssir*; Ital. *sagire* et *staggire*; angl. *to seize*; gaelique, *sas*; bas-latin [dans les bas barbares] *ad propium sacire*, s'approprier. Comme *ad propium sacire* a pour synonyme *ad propium ponere*. Dire pense que l'étymologie est l'ancien haut-allemand *saszen*, mettre, poser, l'ital. *sagire* s'y rapportant comme *palagio* se rapporte à *palatium*. Scheler, sans rien proposer, objecte que cette étymologie ne rend pas compte de la forme *staggire*; mais il est douteux que *staggire*, dont le sens propre paraît être fixer, arrêter, soit le même mot que *sagire*: probablement *staggire* se rapporte à *stago*, demeure, séjour, étai. Depuis, Scheler, dans un article sur l'étymologie de *saisen*, s'est rapproché de cette dernière manière de voir sur *staggire*.

† **SAISIR-BRANDONNER** (sé-zir-bran-don-né), r. *a.* Exercer la saisie-brandon (voy. SAISIE).

SAISIR-REVENDIQUER (sé-zir-re-van-di-ké), r. *a.* Exercer la saisie-revendication (voy. SAISIE). Dans le Dictionnaire de l'Académie, *saisir-revendiquer* n'est pas à son rang alphabétique: mais il est à *revendiquer*.

SAISISSABLE (sé-zi-sa-bl'), *adj.* Terme de procédure. Qui peut être saisi. Cette rente n'est pas saisissable.

— ETYM. *Saisir*.

SAISISSANT, ANTE (sé-zi-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. Un froid saisissant. || Fig. Qui est vivement ressenti. Sèche saisissante. || 2° Terme de procédure. Qui saisit, ou au nom duquel se fait une saisie. Cette femme est créancière et première saisissante. Subsidiairement. Le saisissant. La saisissante. Celui qui étant débiteur est devenu créancier, depuis la saisie-arrêt faite par un tiers entre ses mains, par action, au préjudice du saisissant, opposer la compensation, *Code Nap.* art. 1293.

SAISISSEMENT (sé-zi-se-man), s. m. || 1° Action de saisir, de prendre. Son premier saisissement des rênes de l'empire [par Louis XIV] fut marqué au nom d'une extrême dureté [l'affaire de Fouquet], ST-SIM. XIII, 64. || Terme d'escrime. Action de prendre avec la main l'épée de son adversaire. || 2° Impression subite et violente causée par le froid. Exposé à un vent glacial, il en éprouva un saisissement qui l'a rendu malade. || 3° Fig. Émotion vive et soudaine, agréable ou douloureuse. Mon cœur est soulagé d'une grande peine et d'un saisissement qui en vérité ne me donnait aucun repos, SÉV. 21 juin 1671. N'éprouvons point surprise de la mort de cette grande Reine [Anne d'Autriche]; je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur fit de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de lui, *Fam. Louis le Grand*. Il [le pêcheur mourant] entre dans des saisissements où l'on ignore si c'est le corps qui se dissout, ou l'âme qui sent l'approche de son juge, ID. *Avent, Mort*. Du reste, Le dois saisissement me fut imprévue, Tous ces plaisirs ne m'ont point rempli à sa vue, GRESS. *le Mich.* III, 1. Voilà, sire, ce que ma douleur me dicte en ce premier saisissement. Le premier saisissement dont je fus accablé à la mort de ma prétextrice [la marquise de Bareuth], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 8 *février* 1758.

— HIST. XVIe S. ...pleurant avec une admiration, amertume et saisissement de cœur, que la parole, sentiment et force lui défaillirent, MARG. *Navr.* XIX.

— ETYM. *Saisir*.

SAISISSEUR (sé-zi-seur), s. *f.* || 1° Nom des quatre grandes divisions de l'année, comprenant chacune trois mois environ, et, astronomiquement, le temps employé par le soleil pour parcourir chacune à un quart de son équinoxe à un solstice. Les quatre saisons de l'année sont: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, le printemps et l'automne commençant aux équinoxes, l'été et l'hiver commençant aux solstices. Le langage ordinaire entend plus souvent les saisons dans leur sens météorologique que dans le sens astronomique; ces saisons-là commencent un mois ou six semaines avant les équinoxes ou les solstices; ainsi on dit qu'on est en hiver vers le 15 novembre, l'hiver astronomique ne commence qu'un 20 ou 21 décembre; on est de même en été vers le 15 mai, au lieu du 21 juin, etc. Les quatre saisons de l'année, selon l'Église; toutes les saisons sont fructueuses pour les élections: tout y est plein de Jesus-Christ, SOUR. *Mor.-Théol.* Un philosophe vous dira en vain que vous devez être ravagées d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, ID. *le Tellier*. Ne me hasse pas de lui préférer [à un beau jour d'hiver] la constante mérité d'une saison plus bénigne, ID. *Mor.-Iher*. Les saisons ressemblent aux âges: Dans leurs rapports différents La main invisible des dieux Cache les conseils pour les sages, BERNIS, *Quatre mois. Print.* Ce sont l'inclination de la terre au plus de l'écliptique et son parallélisme constant qui occasionnent les changements des saisons, BUFFON, *Traité de phys.* I, III, p. 137. || Robe de demi-saison, robe qui tient le milieu entre une robe d'été et une robe d'hiver. || La saison nouvelle, le printemps. || La belle saison, la partie de l'année où le temps est beau. Trois mois et demi constituent à peu près toute la belle saison de ces cimes [Pyrénées], RAMOND, *Instit. Hem. scient.* 1832, I, VI, p. 92. || L'arrière-saison, l'automne, le commencement de l'hiver. || La mauvaise saison, la fin de l'automne, l'hiver. || La saison chaude, la saison feude, se dit des deux moitiés de l'année. || Marchande des quatre saisons, se dit, à Paris, de marchandes ambulantes, qui, dans chaque saison, vendent les fruits ou les objets de consommation que cette saison produit ou dont elle fait naître le besoin. || 2° Chez les Grecs, les trois saisons (d'après une ancienne division de l'année), decsen qui présidaient à l'année. Au-dessus de la tête de Jupiter, qui tient la partie supérieure du trône, on voit d'un côté les trois Grâces qu'il eut d'Eurynome, et les trois Saisons qu'il eut de Thémis, BANIER, *Mythol.* II, 2. || 3° Temps où chaque mouvement certains états de l'atmosphère. La saison des pluies, des frimas. La lune, à qui on attribue le changement des saisons, BUFFON, *Époques des naturelles*. PASC. *Pens.* VII, 17, éd. HAVET. S'il [le roi] marchait au milieu des hivers, l'horaison de cette princesse pénétrait les nues pour lui préparer les saisons, FLÉCH. *Mar.* [Turc] Quoique l'homme civilisé ait l'industrie de s'entourer de la saison qu'il veut, la saison de la nature est toujours la plus puissante, SAILLY, *Atlandide*, p. 232. || La morte saison, la saison où la terre ne produit rien. L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des différences durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des saisons, tous les êtres végétaux ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort, BUFF. *Quadrup.* I, IV, p. XXVII. Pour les mortes saisons nous mettons en réserve Ceux [les fruits] que le soleil mûrit et qui craignent conserve, LAMART. *Jos.* III, 107. || Temps morte, morte saison, temps de l'année où une industrie chôme. || 4° Époque de l'année où on fait une culture, où la terre donne tel ou telle production. La saison des fleurs, des semailles, des foins, des vendanges. Des légumes de la saison. La saison est avancée. Les fruits de la saison sont plus avancés dans la maturité qu'ils ne le sont d'ordinaire à pareille époque. || La saison des perdrixan, des cailles, des bécasses. Le moment de l'année où ces oiseaux abondent le plus, sont les meilleurs à manger. || Poissons de saison, ceux qui ne paraissent sur les côtes que dans certaines saisons, ou dont la chair est meilleure en certaines saisons. || 5° La saison des amours, le temps où les oiseaux entrent en amour. Dans cette espèce [les perdrix rouges], qui est très-lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour, BUFF. *Ois.* I, IV, p. 200. || 6° La saison variable pendant laquelle il convient de prendre certaines eaux thermales. Une saison de Vichy. Le temps de l'usage du remède s'appelle une saison: la durée d'une saison est de vingt-sept jours, DICT. *Méd. Vuy. Bourbonne*. || 7° Temps favorable pour faire quelque chose. Faire ses provisions dans la saison. En temps et saison. Les productions de la nature.... leur sont presque toujours présentes défigurées ou à contresaison, BERN. DE ST-P. *Études*, IV. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique est depuis février jusqu'en septembre, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 17. || Fig. Ce temps, tandis que tu fus belle, Tu le fus sans comparaison; Anne, à cette heure, est de saison, Et ne voit rien de beau comme elle, MALH. IV, 16. || 8° En général, moment, circonstance. Elles en avaient revisé l'exécution au retour de Mme la princesse: nous elles s'avisèrent depuis de ne pas différer plus longtemps, et qu'il ne fallait pas remettre davantage à une saison qu'on devait être toute destinée à la joie, VOIT. *Lett.* 9. Ne l'épouvante point, tout vient en sa saison, COMN. *le Ment.* III, 5. Je ne crois des hommes à sa raison aussi bien que les fruits, LA ROCHEFOUC. *Max.* 291. Un homme de moyen âge, Et tirant sur le grison, Jugea qu'il était saison De songer au BRÉVIAIRE, LA FONT. *Fabl.* I, 17. Ce n'est pas la saison De m'expliquer, vous dis-je, mon. le *Dep.* II, 2. Remettons ce discours pour une autre saison. Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison, ID. *F.* sav. IV, 3. Une vaine folie entraîne la raison, L'honneur brave et bonne en fait plus de saison, BOIL. *Sat.* V. La jeunesse à l'amour est livrée, Et l'âge mûr au soin d'établir sa maison; Croyez-moi, le bonheur est de toute saison, COLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 9. || De saison, en opportunité, convenable. Je ne pense pas qu'on puisse blâmer avec justice la dissimulation du comte, parce que, dans les affaires où il s'agit de notre vie et de l'intérêt général de l'État, la franchise n'est pas une vertu de saison,

Digitized by Google

AETZ, *Confyr. Fiesque.* C'est bien fait; la prudence est toujours de saison, MOL. *le Dép.* v, 9. Je garde pour une autre fois mille bagatelles qui ne seraient pas de saison aujourd'hui, REY. 16 févr. 1672. Quand on peut trouver qui nous aime, l'amour est toujours de saison, DESMARAIS, *Poésies*, p. 41, dans FOUGERAS. || Il est saison de, il est temps de. Adieu, je prendrai soin demain de votre affaire; il est saison pour vous de voir votre lingère, CORN. *Suite du Menteur*, IV, 7. || Il n'est pas saison, est-il saison de, il n'est pas temps de, est-il temps de. Carlos : Quittez ces contre-temps de froide raillerie. — D. Manrique : Il n'en est pas saison quand il faut qu'on vous prie, CORN. *D. Sanche*, I, 4. Si vous m'aviez parlé comme vous me parlez, Vous auriez obtenu le bien que vous voulez; Mais en est-il saison au jour d'une conquête...? in. *Tois. d'or*, III, 4. || N'est saison que de, avec un infinitif, la saison ne permet que de. Seigneur, il n'est saison que de verser des larmes, CORN. *Œd.* v, 10. || Hors de saison, inopportun, qui ne convient pas. On doute pour quelle raison Les destins, si hors de saison, De ce monde ont appelé, MALH. VI, 18. Il fit cent efforts hors de saison, sans jamais vouloir parler, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Cet homme se raillait assez hors de saison, LA FONT. *Fabl.* III, 16. || 9° Âges de la vie. Vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme, MOL. *l'Avare*, II, 6. Homme, vante moins ta raison.... Aussi faible que toi, dans la jeune saison Elle est chancelante, imbécile, DESMOUL. *Refl. diverses*, XIII. || La première saison de la vie, la jeunesse. Cette première saison de sa vie où il vivait encore dans l'innocence, MASS. *Carême. Enf. prod.* || La dernière saison de la vie, la vieillesse. Reine des longs procès.... Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels, L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels, Daigne encor me connaître en ma saison dernière, DOLE. *Tar.* V, 1. Il ne dit dans le même sens : la belle saison; la saison des plaisirs, des amours; l'arrière-saison. || Vie. On la voit [une herbe] sèche et morte aussitôt qu'elle est née : Et vivre une journée Est réputé pour elle une longue saison, MALH. I, 5. Pourquoi.... Passez-vous en cette aventure Le meilleur de votre saison ? ID. VI, 17. || Époque. Comme les paladins de la saison antique, DESMAR, *Sat.* VI. Ajoutez à votre louange que votre âme n'a jamais pu être vaincue par les présents, et que, dans une saison où l'avarice règne si souverainement, vous n'avez jamais porté la main sur le gain et sur le profit, RETZ, *Trad. des quest. naturr. de Sénèque*, liv. IV, *préface*. La pleine découverte de ces vérités [la résurrection, la vie future] était d'une autre saison et d'un autre siècle, ROSS. *Hist.* II, 8. || Proverbe. Saison tardive n'est pas oisive, les printemps tardifs sont les meilleurs dans un climat où les retours du froid sont habituels et funestes.

— HIST. XIVe s. Quant à estez et la douce saisons Font belle et flour et fruis après raverdir, *Gouci*, XIII. La folie [d'amour] Dont je m'acre [étais] garrie devant saison, ID. XVI. Et la guerre dura tante manière saison, *Sax.* III. || XIVe s. Li rois Richars..... aloursa son oire [espérance] à grant esploit; car il n'atendoit fors la saison deu nouvel tans, *Chr. de Rains*, p. 66. || XIVe s. En la morte saison, *Gresil. Poésies* MS. P 187. On dit qu'elle a lin de saison Pour filler et chanvre mouli fine, ID. *Ib.* P 242. L'an precedent de la destruction dudit Dyenant qui fut la saison que le conte de Charolois estoit venu de devant Paris.... CORN. II, 1. Il eust esté besoing qu'il les eust guydes pas à pas pour la premiere saison [campagne], ID. IV, 2. || XVe s. Un beau traict est toujours de saison, MONT. I, 188. En cette mesme saison de son aage, ID. I, 224. Nous continuerons toujours en la mesme affection et bienveillance en vostre endroict que vous avez esprouvée et recongneue en nous en tant de diverses et perilleuses saisons, *Lettres missives de Henri IV*, I, III, p. 780. Depuis quatre ans entiers vous m'appastez ainsi; Je vieillis cependant, vous vieillissez aussi. Et perdons de nos ans la saison mieux siglée, DESPORTES, *Diane*, II, 56. De saison tout est bon, LEBOUX DE LINCY, *Prov.* I, 1, p. 130. A bonne et male saison doit se regler toute maison, ID. *ib.*

— ETYM. Wallon, *seuhon*; prov. *sazon*; espagn. *sazon*; port. *sasão*; du latin *sationem*, action de semer, de *serere*, semer, *sata*, les fruits de la terre, *satus*, fils. La serie des sens est action de semer, temps propice aux semailles, puis temps propre à n'importe quoi, puis enfin les époques diverses de l'année. L'italien dit *stagione*, et l'espagnol, outre *sazon*, dit *estacion*. Schérer part de là pour mettre en doute l'étymologie par *sationem*; il remarque qu'il est bien difficile que les langues romanes aient eu deux mots différents, terminaisons aussi voisines que *raison* et *stagione*, et cependant radicalement différentes; qu'il est impossible de passer de *saison* à *stagione* ; mais qu'il n'est pas impossible de passer de *stagione* à *saison* par l'adoucissement de *st* en *s*. Toutefois ces remarques n'ébranlent pas l'étymologie par *sationem*. Soupçonne et *estacion* représentant le latin *stationem*, et n'ont de commun avec *saison* qu'une ressemblance fortuite.

† SAISONNER (sè-zo-né), v. n. Avoir bonne saison de fruits. Le pommier ne saisonne que tous les deux ans.

— ETYM. XVIe s. Entre deux [labours] est d'intervalle pour le moins trois semaines, afin de faire saisonner le gueret, O. DE SERRES, 93. Bons ne peuvent faillir d'estre les fumiers de diverses sortes de bestes, anis et saisonnés en un corps, les uns faisans valoir les autres, ID. 88. Fruits mieux saisonnés et plus doucs que jamais, PARE, *Dédicace*.

— ETYM. *Saison*.

† SAISONNIÈRE (sè-zo-niè-r'), *adj. f.* Terme de médecine. Maladies saisonnières, les maladies qui sont propres à chaque saison.

— ETYM. *Saison*.

† SAKM (sa-kkm'), *s. m.* Sorte de coquille, la pourpre hémastome, univalves, qui se trouve dans l'océan Atlantique.

† SAKI (sa-ki), *s. m.* Genre de singes d'Amérique.

† SAL (sal), *s. m.* Le *shorea robusta*, diptérocarpées, arbre de l'Inde employé dans les constructions. Le sal croît avec une grande rapidité, et atteint de très-grandes dimensions lorsqu'il a l'espace nécessaire pour se développer.... plus tendre encore que le teck, le bois de sal est employé dans les constructions et la charronnerie; on en a fait aussi des poteaux télégraphiques et des traverses de chemins de fer, CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 852.

† SALACE (sa-la-s'), *adj.* Qui a la salacité. Les bœufs et les chèvres, les plus salaces de tous les animaux, *Anti-ménagiana*, p. 42.

— HIST. XVIe s. Les Meridionaux sont pallards à cause de la pesdechoüe aqueuse et salace, CHARRON, *Sagesse*, p. 126, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *salacem*, de *sal*, sel, d'après l'Anti-ménagiana et Quicherat, mais, d'après Curtius, de *salire*, sauter.

† SALACITÉ (sa-la-si-té), *s. f.* Grande propension aux rapprochements sexuels, surtout en parlant des animaux. Certains vilains contes qui ne laissent pas d'avoir leur sel pour les cœurs corrompus... puisque c'est de ces sels que la salacité a pris son nom, ARNYOT-MESPLÈDE, p. 2.

— HIST. XVIe s. Salacité, COTGRAVE.

— ETYM. Ital. *salacità*; du lat. *salacitatem*, de *salax*, salace.

† SALADE (sa-la-d'), *s. f.* || 1° Mets composé de certaines herbes ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, du vinaigre et de l'huile, etc. Retourner, fatiguer la salade. Salade de chicorée, de laitue, de pommes de terre [et non pas, comme on dit en quelques provinces, salade à la chicorée, à la laitue, aux pommes de terre]. Pour bien faire une salade, il faut être très pressonné : un sage pour y mettre du sel, un avare pour y mettre du vinaigre, et un prodigue pour y mettre de l'huile, RICHELET. La salade survint [après une truite et une omelette au thon]; j'en reconnaissais jusque à tous ceux qui ont confiance en moi; la salade rafraîchit sans affaiblir, et conforte sans irriter, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, I *Omelette du curé*. || Fig. Retourner la salade avec les doigts, être encore jeune, en parlant d'une femme; dans le siècle dernier les jeunes femmes retournaient la salade avec les doigts; cette louange a disparu avec l'usage lui-même. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || Fig. et populairement. Je vais te faire ta salade, je vais te dire ton fait, te rosser. Venez promener vos belles pensées dans notre jardin, et nous vous régalerons d'une salade, DESTOUCHES, *la fausse Agnès*, II, 2. || 2° La partie de toute herbe propre à être mise en salade, avant qu'elle soit assaisonnée. Cueillir de la salade. Éplucher une salade. Secouer une salade. || 3° Abusivement, dans le langage des jardiniers, la plante même qui fournit la salade. Semer des salades. Planter des salades. || 4° Par extension. Mets composé de fruits, de viandes froides, ou de poisson salé, et assaisonné comme de la salade. Salade de câpres, d'anchois, de volaille. || 5° Salade d'oranges, oranges coupées par tranches et assaisonnées avec du sucre, de l'eau et de l'eau-de-vie. || Salade de cerises, se dit improprement d'une portion de cerises à l'eau-de-vie. || 6° Mélange de pain et de vin qu'on donne aux chevaux pour leur faire faire une longue traite. || 7° Salade de blé, un des noms du blé poulard, *triticum turgidum*, *valerianella olitoria*. || 8° Salade de Gascogne s'est dit pour le chanvre qui sert à faire les cordes pour pendre. || 9° Bataillons de salade, s'est dit de bataillons formés d'hommes tirés de divers corps, par comparaison aux diverses herbes qui composent une salade. Tout le reste de son infanterie était de nouvelles levées ou des bataillons de soldats ramassés des garnisons, ST-HIM. 40, 240. || [Bouffiers] les aguerrit [les troupes], je dis les bons soldats de salade, mêlés à plus nombreuses partie de la garnison, ID. 210, 78.

— HIST. XVIe s. Mais ne laissez pas la salade; Car c'est l'appétit du gendarme, *Rec. de farces*, 331. La prophetie semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse à crever qu'on a nommé la salade de bourrelles tirées ou des bataillons de salade ramassés des garnisons, ST-HIM. 40, 240. || [Bouffiers] les aguerrit [les troupes], je dis les bons soldats de salade, mêlés à plus nombreuses partie de la garnison, ID. 210, 78.

— HIST. XVIIe s. Mais ne laissez pas la salade; Car c'est l'appétit du gendarme, *Rec. de farces*, 331. La prophetie semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse à crever qu'on a nommé la salade de bourrelles tirées ou des bataillons de salade ramassés des garnisons, ST-HIM. 40, 240. || [Bouffiers] les aguerrit [les troupes], je dis les bons soldats de salade, mêlés à plus nombreuses partie de la garnison, ID. 210, 78.

— ETYM. *Saler*, avec la finale *ade* qui est de forme espagnole; wallon, *salâd*.

2. **SALADE** (sa-la-d'), *s. f.* Casque que portaient les gens de guerre à cheval (*adarga*); il a l'usage qu'on a parlant des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Ces quatre pièces oûtebres que montrait un charlatan.... il leur avait pris à chacune une salade en tête, leur avait passé un corps de cuirasse, LA BRUY. XII. Du mot italien *celata* qui signifie casque, armet, les soldats français firent en Italie le mot de salade, de sorte que, quand on disait, il a pris sa salade, on ne savait si celui dont on parlait avait pris son casque ou ses laitues, VOLT. *Dict. phil. Langues*. La salade avait son timbre arrondi, presque sphérique; elle était pourvue d'un grand couvre-nuque, en queue : la visière, très-courte, généralement fine, pouvait descendre un peu plus bas que le nez, *Catal. du Musée d'artill. par M. le colonel Penguilly l'Haridon*, p. 280. || C'est dit d'un soldat coiffé d'une salade.

— HIST. XVe s. A grant peine peusmes nettre audit duc sa cuyrasse sur luy et une salade en la teste, COMM. II, 8. Merry Baudet, plumassier, demourant à Tours, pour avoir garni d'or cinquant XXVIII plumeaux pour mettre sur les salades des gens du duc [de Bretagne], MR. LACROIX, *Ens.* p. 441. || XVIe s. Joyeuse envoya pour secours le gouverneur de Pezenas avec 700 harquebusiers et 100 salades, JACOB. *Hist.* VI, 178. Celuy-cy, *Dict.* Nos peres donnoient leur salade, leur lance et leurs gantelets à porter, et n'abandonnoient le reste de leur equipage tant que la courvée durost, MONT. II, 93.

— ETYM. Corruption de l'espagn. *celada* ou de l'it. *celata*, de *celare*, *celata*, sous-entendu *cuoia*, casque cisclé.

SALADIER (sa-la-dié), l'r ne se prononce jamais; au pluriel, l'r se lie : des sa-la-dié-z élégants), *s. m.* || 1° Vase où l'on sert la salade. || Ce que contient un saladier. || 2° Panier à pour pour secouer la salade qu'on a lavée. || Proverbe. La politesse est au fond du saladier, il est plus pratique de servir le premier la salade, parce que le meilleur en est au fond.

— ETYM. *Salade* 1.

SALAGE (sa-la-j'), *s. m.* || 1° Action de saler; résultat de cette action. || 2° Action d'imbiber avec un chlorure soluble, ordinairement le chlorure de sodium ou sel de cuisine, la feuille de papier destinée à recevoir une épreuve photographique

— ETYM. *Saler*; wallon, *saleg*. Anciennement, *salage* signifiant un droit sur le sel.

Digitized by Google

SALAIRE (sa-lè-r'), *s. m.* || 1° Payement pour travail ou pour service. Les ouvriers ont demandé une augmentation de salaires. Elle [la cagoule] retira l'os [du gosier du loup], puis pour un si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Enfin un médecin, fort expert en son art, le guérit [un fou]..... Mais voulant de ses soins exiger le salaire..., BOIL. *Sat.* IX. On les forçait [les cultivateurs du pays de Gex] à travailler sans salaire, eux qui ne vivent que de leur salaire, VOLT. *Pol. et lég. Remontrances au roi.* Le salaire donne régié, d'un côté par la concurrence des vendeurs, par celle des acheteurs de l'autre, la valeur de l'artisan se régière de la même manière, CONDIL. *Comm. gouv.*, I, 8. || En termes d'économie politique, l'ouvrier est un travailleur qui reçoit sur les capitaux d'autrui une rémunération stipulée d'avance, qu'on nomme salaire, pour exécuter un certain travail avec les capitaux d'autrui, LEVASSEUR, *Cours d'écon. rurale*, p. 168. || 2° Fig. Récompense. Le fils tout dégoutant du meurtre de son père, Et, sa tête à la main, demande à moi son salaire, CORN. *Cinna*, I, 3. Mais, comme aux grandes périls le salaire enhardit..., IB. *Œdipe*, 3, 4. [Le serpent réchauffé] Pour bien salaire m'allait sans doute sen bienfaiteur, son sauveur et son père. Ingrat, dit le manant, voilà donc mon salaire! LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Pourquoi juger si mal de son intention [d'Assuérus]? Il croit récompenser une bonne action; Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire qu'il en ait si longtemps différé le salaire? RAC. *Esth.* III, 4. || Par antiphrase, châtiment. Ce lâche mercenaire Qui de sa perfidie a reçu le salaire, MAIN. *Mort d'Adrien*, III, 5. Non, il faut qu'il ait le salaire Des mots où tout à l'heure il s'est émancipé, MOL. *Amph.* III, 6. Nimpotez qu'à Pallas un cuir nouvellement; Son orgueil dès longtemps exigeait ce salaire, RAC. *Brit.* III, 3.

— HIST. XIIIe S. Ils procureur..... devient avoir salaire noblirant, selon les besongnes qu'il procurent, MAUM. IV, 22. || Art. A. Robert Nichol, pour son sollaire de aidier à kierkier [charger] les beniaus..... CAPTIAUX, *Regnecz d'Aubert de Bourivès*, p. 53. La jouyssence des mollins exempte pour les salaires, BESCHERELLE, p. 823, *recto*. Je ai brassé mainz mal et si les ai fait faire, la croi que bretfnent en aray mon salayre, *Gawch.* 16295, || XIVe S. J'aij un lone tens servi Amours en espour de plaire: Mes d'un trop petit salaire M'a mon service mez [récompensé], *Poés. mss. fr.* 259, dans LACURNE. || XVe S. Il n'est pas raisonnable que les honneurs le plus relevez soient les salaires des crimes les plus abjects, *Pâtis. Farn.* I, 9.

— ETYM. Provenç. *salari*, *solari*; espagn. et ital. *salario*; du lat. *salarium*, solde du soldat, de *sal*, sel, à cause que le salaire était d'abord une ration faite pour le *sel*. On remarquera en Flandre le changement de l'a en o : *solaire*.

SALAISON (sa-lè-zon), *s. f.* || 1° Action de saler les viandes ou autres provisions pour les conserver. La salaison du porc, du beurre. Il faut prendre vos mesures de bonne heure pour faire faire les salaisons des chairs dans le mois de décembre et octobre, qui est la saison la plus propre pour les faire bonnes, *Colbert à Jaquier*, 7 juin 1676, dans LAL. || Fig. On savait qu'en effet, chez de Sévigné se passait bien des choses en causant; il se voit maintenant qu'elle se les passait en écrivant aussi; les preuves de ces bonnes et de ses salaisons de langage sont des plus significatives, STE-BEUVE, *le Constitut.* 16 déc. 1861. || 2° Viande salée, poisson salé pour l'approvisionnement de salaisons. Ils [les Athéniens] aimaient beaucoup les salaisons; et, pour récompenser un certain charcutier, excellent charcutier, ils donnèrent à un tel le rang de citoyen, LEVESQUE, *Instit. Mém. scient. mor. et pol.* I. IV, p. 127.

— ETYM. *Saler*.

SALAMALEC (sa-la-ma-lèk), *s. m.* || 1° Terme de plaisanterie. Au sens propre, qui n'est plus usité, salut. Après avoir, comme très-sage. Avec grande crainte et respect Dit par trois fois le salamalec, SCARR. *Virg.* I. || 2° Aujourd'hui et dans le style familier, révérence profonde, politesse exagérée. Faire de grands salamalecs.

— ETYM. Salutation arabe, de *salâm*, salut, et *aleik*, sur toi : salut sur toi.

SALAMANDRE (sa-la-man-dr'), *s. f.* || 1° Genre de batraciens urodèles nombreux en espèces, que le vulgaire redoute parce qu'il en croit la morsure venimeuse; ce qui n'est pas. || *Le type* du genre salamandre est la salamandre tachetée, dite vulgairement salamandre, laquelle n'habite l'eau qu'à l'état de têtard, ou lorsqu'elle y dépose ses têtards, et à laquelle on attribuait la faculté de vivre dans le feu. Cet un préjugé général parmi les gens de la campagne que les salamandres sont des animaux dangereux, BONNET, 1er *mém. reprod. salamandres*. Si l'on coupe les quatre jambes de la salamandre, elle en poussera quatre nouvelles, qui seront si parfaitement semblables à celles qu'on aura retranchées, qu'on y comptera, comme dans celles-ci, quatre-vingt-dix-neuf os, IB. *Palingén. phil.* IX, 6. La salamandre, j'ai presque honte de le dire, est si peu faite pour vivre dans le feu, qu'il est démontré aujourd'hui par les expériences de M. Spallanzani qu'elle est de tous les animaux celui qui résiste le moins à l'excès de la chaleur, BUFF. III, 8. Petite salamandre, dit un François Ier, qui avait pris pour emblème une salamandre avec cette devise : J'y vis et je l'éteins. || 2° Terme de la cabale. Nom donné aux prétendus esprits du feu. Quant aux salamandres, habitants enflammés de la sphère du feu, ils servent aux philosophes, BE VILLARS, *le Comte de Gabalis*, *Entretien*. Les salamandres sont composées des plus subtiles parties de la sphère du feu, IB. ib. À ce spectacle s'étonne, du milieu de la région de Saint-Quartier, un poète plus brillant, plus léger qu'une salamandre, GUIL. *le Carnaval des auteurs*. Au frais ondoie l'ami tendreté Salamandre, MOLIÈRE, *Ballades*, 2. || En ce sens, salamandre est du masculin quand on parle des esprits mâles, et féminin quand on parle des esprits femelles. De salamandre habité à qui je confians l'éducation du jeune prince, PETIS DE LA CROIX, *les Mille et un jours*, t. I, p. 261. || 4° Terme d'ancienne chimie. Sang de Saint-Quartier, un beau rouge qui s'élève pendant la distillation de l'esprit de nitre; c'est aujourd'hui l'acide hypoazotique. || 5° Salamandre pierreuse, nom donné autrefois à la matière fossile, qui se brûle pour quand on la jette dans le feu.

— HIST. XIIIe S. [Ils prêchent] Qui, aulant com la salamandre Aime le feu et le chaloir, Aime curicoisie et valor, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 258. Salemandre est ressemblable à petite lisarde, de sure color, MAUM. *Jourd. Blois*, p. 106. || XVIe S. Grans flecmes de lis, salmendres et autres escrihissemens, *Bibl. des chartes*, 1re série, t. III, p. 63.

— ETYM. Lat. *salamandra*; ital. *salamandra*; du lat. *salamandra* ; grec, σαλαμάνδρα, qui paraît une transcription grecque d'un mot étranger.

† **SALAMANDRÉ, E** (sa-la-man-dré), *adj.* Se dit, en termes de blason, d'un animal représenté dans le feu.

† **SALAMANDRIDES** (sa-la-man-dri-d'), *s. m. pl.* Famille d'amphibiens urodèles, dont le nom est consacré, *hérandu encuienta*, L. Ce sont certaines espèces d'oiseaux [appartenant au genre *grèbe*] qui fournissent aux salanganes la matière gélatineuse dont se composent leurs nids, ED. GERBAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 1er AVR. 1867, p. 691.

— ETYM. Mot de Laçon, *salamandre*, donné par Camelus, dans *Phil. transact.* n° 65, mai et juin 1703, p. 2366.

† **SALANGE** (sa-lanj'), *s. m.* Période de production du sel sur les marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 641.

— ETYM. *Saler*.

† **SALANGUET** (sa-lan-ghè), *s. m.* Nom vulgaire du *chenopodium maritimum*.

† **SALANQUE** (sa-lan-k'), *subj. m.* Il n'est usité que dans : marais, puits salant, marais, puits d'où l'on tire du sel. L'on observe que les vents secs font salant et peut-être plus facile, *subj. m.* le sel sur la surface des marais salants, BUFF. *Min.* t. III, p. 280.

— HIST. XVIe S. Les champs et parquetages des marais salans sont foncez de terre argileuse, PALISSY, 178.

— ETYM. *Saler*.

† **SALARD** (sa-lar), *s. m.* Nom donné en Savoie à certaines grandes micacés qui ont la propriété de résister au feu le plus violent.

† **SALARIAT** (sa-la-ria), *s. m.* Néologisme. État, condition d'une personne salariée. Le salariat lui-même [à la Guyane], là où il existe, est respectent au cadre inflexible d'un engagement annuel, LEVRAL, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1849, p. 1141.

— ETYM. *Salarier*.

SALARIÉ, ÉE (sa-la-ri-é, é), *part. passé de* salarier. || 1° Les ouvriers, les employés sont salariés. || Substantivement. Celui qui reçoit un salaire. || 2° Abusivement, il s'est dit de toute espèce de payement en retour d'objet vendu ou de service rendu. Il suffit de remarquer ici qu'à l'exception de ceux des propriétaires qui ne font rien, tous les citoyens sont salariés les uns des autres, puisque si l'artisan et le marchand sont salariés du colon auquel ils vendent, le colon l'est à son tour de l'artisan et du marchand auxquels il vend, et chacun se fait payer de son travail, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 8.

SALARIER (sa-la-ri-é), *je salarierai, nous salarierions*, vous salariiez ; que je salarie, que nous salarisions, que vous salariez, *v. a.* Donner le salaire qui est dû. Tous les évêques, chanoines et curés sont salariés par le gouvernement, LAFÉNOUSE, *Voy.* t. II, p. 264, dans POUGENS. J'entends à ce mot salarier beaucoup de murmures, et l'on dirait qu'il blesse la dignité du sacerdoce; mais, messieurs, il serait temps que l'on abjurât les préjugés d'ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots salaires et salariés; je ne connais que trois manières d'exister dans la société : il faut y être mendiant, voleur ou salarié; le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés, MARABEAU, *Collection*, t. II, p. 42.

— HIST. XVIe S. Ainsi fut le pauvre amoureux curé salarié du service qu'il fit à Amour, LOUIS II, *Nouv.* LXXXV. || XVIe S. Je trouve à cette heure occasion de l'en salarier et reconnoistre, au lui faisant present de ma prisonnière ANTYER, p. 643. Voicy entre autres un grand daffaut en la justice distribuée en punir seulement et non salarier, CHARRON, *Sagesse*, p. 470, dans LACURNE. Ses edifices s'avancent, car il a salarié plus d'ouvriers, PALISSY, p. 672.

— ETYM. *Salaire*; ital. *salariare*.

SALAUD, AUDE (sa-lô, lô-d'), *s. m.* et *f.* Terme populaire et injurieux. Personne sale, malpropre. Un salaud. Une salaude. || *Adj.* Cet homme est bien salaud.

— HIST. XVIe S. Toutes les femmes estant fâcheées de quoi leurs maris avoient osé parler d'une si salaude femme, BOUCHET, *Serées*, t. II, p. 249, dans POUGENS.

— ETYM. Dérivé de *sale*.

† **SALAUDERIE** (sa-lô-de-rie), *s. f.* Acte, parole de salaud.

— HIST. XVIe S. La reyne luy ayant demandé un jour quelques mots en espagnol pour les dire à l'ambassadeur d'Espagne, et luy, ayant dit quelque salauderie en riant, elle l'apprist aussitost..... BRANT. *Dames gal.* p. 13, dans LACURNE.

† **SALBANDE** (sal-ban-d'), *s. f.* Surface latérale d'un filon, celle qui le sépare de la roche environnante.

† **SALDANITE** (sal-da-ni-t'), *s. f.* Sulfate d'aluminе observé sur les bords du Rio Saldana, en Colombie.

† **SALDE** (sal-d'), *s. f.* Genre d'insectes hémiptères, propres à l'Europe, du latin *salio*, je saute.

† **SALDO** (sal-do), *s. m.* Mot italien qui signifie arrêté de compte, solde, et qu'on emploie quelquefois en langage de finance. Il est assez étrange qu'en face de ces délicats cadeaux on ne rencontre jamais la trace des sacrifices. *Du crédit public*, 1re partie, p. 81, à l'*art. Autriche*.

SALE (sa-l'), *adj.* || 1° Plein d'ordures, malpropre. Une chambre sale. Avoir les mains sales. Une maison sale. Une femme sale. Quelques hommes et des femmes d'une figure dégoûtante et atroce se montrent tout sens dessus sur ses murs [du Kremlin] ; ils exhalent une sale ivresse et d'horribles imprécations, SÉG. *Hist. de Nap.* VIII, 8. || Fig. Nous ne manierons point les choses sacrées avec des mains sales, nous n'apporterons point nos défauts dans le plus haut état de perfection, BALE, *Lett.* 41, liv. VI. || Bandes sales, lignes noires formant des courbes paraboliques ou ogivales qu'on aperçoit sur la glace des glaciers, et dont la convexité est tournée en sens inverse de la marche, FI, 3e sale ! || 2° Gris sale, gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. Ces boiseries sont peintes en gris sale. || On dit de même : vert sale, blanc sale. || 3° Terme de peinture. Couleur sale, couleur désagréable à l'œil, composée de couleurs sanemies. || Son pinceau est sale, se dit d'un peintre dont les teintes sont mal fondues. || Se dit des estampes qui offrent mal nettes des presses. || 4° Terme de marine. Vaisseau sale, vaisseau dont le fond extérieur est couvert de coquillages, d'herbes qui l'y soutiennent. || Côte sale, côte le long de laquelle il y a des roches, des écueils cachés sous l'eau. || 5° Fig. Qui blesse la pudeur, la modestie. Mais le plus beau projet de notre académie..... C'est le retranchement de ces syllabes sales Qui dans les plus beaux mots brouillent nos auditeurs, MOL. *Femm. sav.* III, 3. L'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms porteut avec eux les plus sen-

Digitized by Google

sacelles Idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions, BOURDAL. 8e dim. après la Pentecôte, Dominic. I. III, p. 40. Mme Guyon avait épuré ses sentiments, du moins en apparence, de tout ce qui était reproché de sale et de honteux à cette doctrine [quiétisme], ST-SIM. 45, 12. ‖ 6° Fig. Contraire à l'honneur, à la délicatesse. On sait que ce pied plat, digne qu'en le confonde, l'Ar de sales emplois n'est poussé dans le monde, MOL. Mis. 3, 1. Le concile de Nicée, qui dépose les clercs qui recherchèrent les sales gains de l'avarice, en prétaint à usure contre le précepte divin, BOSS. Univ., 3. Tout ce qu'il y avait de plus sale, de plus indigne, de plus malin, de plus sale, et de plus corrompu dans leurs sentiments, BOURDAL. 2e dim. apr. la Pentec. Dominic. I. p. 149. Une sale affaire, affaire où la probité, la loyauté sont violées. ‖ Son cas est sale, se dit d'un homme qui est justement menacé des poursuites de la justice. — HIST. XIIIe S. Du mautemps ert [était] sa robe un peu pesant et sale, Berte, XXVII. ‖ XVIe S. Le deigt sale, COTGRAVE. Actions.... deshonnestes et sales, MONT. III, 341.

— ETYM. Génev. sèle. Dies le tire de l'anc. haut-allem. sâlo, pâle, trouble, terne; angl. sallow; Chevallet, du gaélique sal, sedare, salach, salir; il est difficile de se prononcer entre ces deux étymologies.

SALÉ, ÉE (sa-lé, lée), part. passé de sal-er. ‖ 1° Assaisonné avec du sel. Manger salé. Depuis que nous êtes hors d'ici, je n'ai point trouvé de viande qui me fût trop salée, ni d'homme qui ne le fût trop peu, VOIT. Lett. 118. ‖ Familièrement. Cela est salé comme mer, cela est très-salé. ‖ Fig. Nous savons que, dans le séjour de l'horreur et du désespoir, la viande sera salée avec un feu éternel, MASS. Carême, Mauv. riche. ‖ Fig. Autant de frais que de salé, ni de l'un ni de l'autre. ‖ S. m. Le salé, la chair de porc salée. Desolle-toi-en-salé, ‖ Petit salé, la chair de cochon nouvellement salée. Le riche paîtrait qu'aura eu sur sa table pour cinq cents francs de poisson sera sauvé; et le pauvre, mourant de faim, qui aura mangé pour quatre sous de petit salé, sera damné, VOLT. Dict. phil. Carême. ‖ 2° Qui contient du sel. On sait que l'eau salée peut, sans se geler, devenir beaucoup plus froide que l'eau douce glacée, BOUV. Hist. nat. Prem. théor. terre, GENT. L. 1, p. 235. ‖ FAUX, sources salées, celles dont on extrait du sel. ‖ La Manche, la mer. Il faut en la plaine sacée Avoir lutté contre Malée.... MAIR. III, 8. ‖ Pré salé, voy. PRÉ, 2e s. ‖ 3° Fig. et familièrement. Qui agit sur l'esprit comme le sel sur la langue. J'ai vu hier une de vos lettres entre les mains de l'abbé de Pontcarré; c'est la plus drôle que vous ayez faite de votre vie; il y a trois pages et qui ne soit salé, SÉV. 19 juill. 1675. Pour M. Troyer, je l'aime toujours; ah! que nous avons encore belle de bonnes conversations les deux seuls! ID. 8 mars 1683. C'est une espèce de dictionnaire dont les articles sont courts, mais où il y en a un grand nombre de très-plaisants et des très-salés, D'ALEMB. Lett. à Voltaire, 14 août 1767. ‖ Il se dit aussi des personnes qui ont du sel, qui ne ménagent rien. J'aime fort tout ce que me mande Montglobert; elle me plaît toujours; je la trouve salée, et tous ses tons me font plaisir, SÉV. 6 oct. 1675. Je ne voudrais pas que M. de Grignan fût entendu en Père [le P. Morel de l'Oratoire]; il ne crert pas qu'un puisse, sans pécher, donner à ses plaisirs quand on a des créanciers.... vraiment c'est un homme bien salé, il ne fait aucune conscience, ID. 6 oct. 1675. La femme de Villars avait de l'esprit infiniment, plaisante, salée, ordinairement méchante, ST-SIM. 5, 51. Vous êtes assurément, men divin Prétagoras, un des plus salés philosophes que je connaisse, VOLT. Lett. d'Alembert, 13 août 1760. ‖ 4° Qui pique l'esprit; par quelque chose de trop libre, d'un peu obscène. Épigramme salée. Mme la duchesse (de Chartres), qui, avec bon de la grâce et de l'esprit, a l'art des chansons salées, en fit d'étranges sur ce ton, ST-SIM. 32, 122. ‖ 5° Dans le style familier, il se prend pour fort, excessif, très-désagréable. Il a été condamné à deux mille francs d'amende; cela est salé. Il a six mois de prison; c'est un peu salé. ‖ 6° Bourguignon salé, subriquet qui veut, dit-on, de ce que les Bourguignons ont eu beaucoup de difficultés à cause de leurs salines.

‖ SALDABIEUX, EUSE (sal-dè-brû, brè-z'), adj. Latinisme qui n'est pas entré dans l'usage. Relateur, ûre, en parlant de chemins. Saldez m. à Tulle, ni à Sarlat, m. même à Manot; vous trouverez des chemins sûrement et commodes d'un bout, VOY. LETT. à l'Abbé de Beaumont en voyage, juin 1714.

— ETYM. Lat. salebrosus, de salebra, endroit où l'on saute, venant de salire, sauter.

‖ SALÉGRE (sa-lè-gr'), s. m. ‖ 1° Masse saline qui s'attache au fond des poêles, pendant la cuisson du sel. Défense à tous salpêtriers et verriers [de retirer le sel des chaudières].... et, sur les mêmes peines, de faire aucune vente desdits sels, ni de faire aucun salègre, Bail Gautier, 6 mars 1680. ‖ Pierres provenant d'une exploitation de sel gemme, que certains fermiers surnagent dans les étables pour les faire lécher par les bœufs ou les moutons. ‖ 2° Sorte de pâtée qu'on donne aux serpes, et qui est faite de farine de la graine de millet, d'épluire et de chènevis, mêlée avec un peu de sel et petrie avec un peu de terre grasse.

SALER (sa-lé), v. a. ‖ 1° Mettre d'une manière sale. Ils sont très-propres dans l'appret de leurs viandes; mais ils mangent très-salement, LE GRAND D'AUSSY, Instit. Hern. an. mot et pol. t. v, p. 328. ‖ 2° ETYM. Sale, et le suffixe verbal.

SALEP (sa-lèp'), s. m. ‖ 1° Substance alimentaire qu'on tire des tubercules de trois ou six orchis indistinctement. Dans les Indes occidentales, un des noms de l'arrow-root. ‖ Salep des pauvres gens, salep préparé avec de la pomme de terre. Le salep ne possède pas, dit M. Parmentier, avec des tubelettes de bouillon et du pain, forme la nourriture la plus restaurante, saussure, Voy. Alpes, t. VII, p. 19. ‖ 2° Les habitants du Orientaux font avec les bulbes des orchis. Après avoir dépouillé les bulbes de leur enveloppe, ils les jettent dans l'eau froide, où ils les laissent un jour et quelques heures pour les faire cuire; puis ils les enfilent et les font sécher. Lorsqu'on veut s'en servir, on les réduit en poudre, et on en fait un-pas-deux de l'eau bouillante à laquelle on ajoute du lait ou du miel; cela donne une boisson analeptique.

— ETYM. Arabe, salab, renard; la plante porte le nom de testicules de renard, en abrégé, renard.

SALER (sa-lé), v. a. ‖ 1° Assaisonner avec du sel. Saler une soupe. La cuisinière a trop salé ce ragoût. ‖ Absolument. Ce mets est fade, il faut saler. ‖ Saler le pot, mettre du sel dans le pot où cuit la viande. Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à Mme de Grignan de saler le pot, c'est vraisemblablement pour saler le bœuf, et la vraie vérité de couronne à couronne avec la république de Berne pour saler notre pot, VOLT. Lett. 1er mars 1776. ‖ 2° Arquire du sel sur les viandes crues, les poissons crus, pour les conserver. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas remonter au delà du dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile la Hollande] une puissance respectable, MONTT. Mercat, 144. ‖ Fig. Tuez, il est bon à saler, se dit d'une affaire qu'il est temps de faire. ‖ Fig. Mettre en réserve une chose, pour l'retrouver plus tard, pour la retrouver. J'ai d'autres affaires.... il faut donc salez toutes ces propositions [de voyage], SÉV. 7 août 1675. ‖ 3° Fig. et populairement. Faire payer trop cher. On l'a salé dans les magasins. Il a mangé sale bien ce qu'il vend, il vend sa marchandise très-cher.

— HIST. XIIIe S. Aide, Dieu, fait-elle, qui fels met salez, Berte, XXVII. Que toutes chars qu'il vendroit soient cuites, salées et apparellées soufisamment.... Ler. des met. 177. Se tranchane esperons s'élever, Et bon destrier qui por lieit aller, Gil virent vos vodront saler, Ren. 8660. ‖ XVIe S. Ils saleront si bien sa noblesse [ils la lui feront payer si cher], qu'elle en aura plus que de raison, ST-ETIEN, Mod. hist. p. 638, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. et espagn. salar; portug. salgar; ital. salare; du lat. salire, saler, de sal, sel.

SALERON (sa-l'-ron), s. m. La partie creuse d'une salière, celle où l'on met le sel. Les salières seront marquées et contre-marquées au collet et au saleron, Règlem. du 30 déc. 1679.

— HIST. XIIIe S. Une saliere d'or, à une ymage fait en facon de pucelle, et sont les deus salerons de serpentine, LABORDE, Emaux, p. 191.

— ETYM. Salière.

SALÉTÉ, ÉE (sa-lè-té), s. f. ‖ 1° Qualité de ce qui est sale. La saleté de ses habits, de cette maison. La saleté des rues. ‖ 2° Choses sales, ordures. Ôtez toutes ces saletés. ‖ 3° Fig. Obscénité. Mots pour un faux plaisant à grossière équivoque. Qui pour me devenir n'a que la saleté...., BOIL. Art p. m. ‖ Parole, image sale et obscène. Je soutiens encore un coup que les saletés y crèvent les yeux [dans l'école des femmes], MOL. Crit. 3.

— ETYM. Sale.

SALEUR, EUSE (sa-leur, leû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui sale. C'est là qu'elle [la morue] est salée et rangée en piles; le saleur a l'attention d'observer qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut, RAYNAL, Hist. phil. XVII, 12.

— HIST. XVIe S. Ceux qui estoient deputés pour emmener les corps morts, qu'on appelloit saleurs ou embaumeurs, PARÉ, Momie, 1.

— ETYM. Saler.

‖ SALIVAIRE (sa-li-è-r'), adj. Terme d'antiquité romaine. Qui appartient aux prêtres saliens.

SALICAIRE (sa-li-kè-r'), s. f. Genre de plantes salicariées dont l'espèce à épis, lythrum salicaria, L. est astringente, mais peu usitée.

— ETYM. Lat. salix, saule (voy. ce mot), à cause de la ressemblance des feuilles à celles du saule.

‖ SALICARIÉES (sa-li-ka-ri-é), s. f. Famille de plantes dont le lythrum salicaria est le type; on dit plutôt lythrariées.

‖ SALICIPOLILE, ÉE (sa-li-si-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Dont les feuilles ressemblent à celles du saule.

— ETYM. Lat. salix, saule, et folium, feuille.

‖ SALICITE (sa-li-si-t'), s. f. Terme de chimie. Substance qui se trouve dans l'écorce du saule, salix alba, L.

‖ SALICOLÉES (sa-li-si-lé), s. f. Famille de plantes dicotylédones, dont le saule est le type.

‖ SALICITE (sa-li-si-t'), s. f. Terme de minéralogie. Pierre verte, grenue imitant une feuille de saule.

— ETYM. Lat. salix, saule.

‖ SALICOLE (sa-li-ko-l'), adj. Qui cultive le sel, qui produit le sel. Les plaines salicoles, Rev. des Deux-Mondes, 1er août 1850, p. 504. Les tréhamats repoussent avec énergie l'allégation souvent reproduite que la décadence des sels de l'Ouest tient surtout au défaut d'organisation et aux procédés arriérés de l'industrie salicole dans cette région.... vetre gouvernement, sire, n'avait pas attendu jusqu'ici pour se préoccuper de la situation des productions salicoles de l'Ouest, Rapport à l'Empereur par le Ministre de l'agriculture, Moniteur, 23 mars 1868. Il sera, dans les marais salants du bassin de Guérande (Loire-Inférieure), sur un développement de 12,800 mètres, établi au frais de l'État trois fours salicoles, Journal officiel impérial du 31 août 1867.

— ETYM. Lat. sal, sel, et colere, cultiver.

SALICOQUE (sa-li-ko-k'), s. f. Petite écrevisse de mer, d'un excellent goût, dite aussi crevette ou chevrette.

— HIST. XVIe S. Salecoque, salecoque, COTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue.

‖ SALIOR (sa-li-or'), s. m. ou SALICORNE (sa-li-kor-n'), s. f. Plante qui croît sur le bord de la mer, et dont on retire de la soude, salicornia herbacea, L. famille des chénopodées. ‖ Non-devez à la soude en Languedoc et dans le Roussillon. Le salicor est soude de Narbonne provient de la combustion du salicornia annua, qu'en cultive sous le nom de salicor aux environs de Narbonne, TURNARD, Traité de chim. t. II, p. 376, dans ROQUEFORT. ‖ On dit aussi SALICORNE.

— HIST. XVIe S. On y tire la matiere du verre de certaines pierres, do quelques herbes, comme soude, kosmeya, salicor, par les arabes dit alcarion, O. DE SERRES, 728.

— ETYM. Origine inconnue.

‖ SALICOLÉES (sa-li-ko-lé-e'), s. f. Production artificielle du sel, exploitation des salines.

‖ SALICYLEUX (sa-li-si-leû), adj. m. Terme de chimie. Acide salicyleux, corps retiré des fleurs de reine des prés par distillation avec l'eau.

‖ SALICYLIQUE (sa-li-si-li-k'), adj. Terme de chimie. Acide salicylique, corps obtenu en chauffant l'acide salicylieux avec un excès d'hydrate de potasse.

‖ SALICYLITE (sa-li-si-li-t'), s. m. Terme de chimie. Nom des sels de l'acide salicylieux.

‖ SALIENS (sa-liain), adj. m. pl. Terme d'antiquité romaine. Il se dit des prêtres de Mars, et des hymnes chantés en son honneur. Prêtres saliens. Chants saliens. ‖ Substantivement. Le collége des saliens.

— ETYM. Lat. salii, sauteurs, à cause des danses (trispudium) qu'ils exécutaient avec leurs chants

Digitized by Google

† 3. **SALIENS** (sa-lièn), *adj. m. pl.* Francs saliens, nom d'une tribu des Francs.

— ETYM. Voy. SALIQUE.

SALIÈRE (sa-liè-r'), *s. f.* ‖ 1° Pièce de vaisselle pour mettre du sel. Salière de faïence, d'argent. ‖ Une superstition vulgaire regarde une salière renversée comme une annonce de malheur. ‖ [Montrevel] avait ses misères des femmes qui l'avaient fait salisbster : il ne craignait rien tant qu'une salière renversée, ST-EVR. 447, 241. Verrons-nous, maintenant, tomber notre salière ? *t. hac. Religion*, v. ‖ Il ouvre les yeux grands comme des salières, se dit quand un homme regarde attentivement et avec avidité quelque chose. ‖ Dans le moyen âge, la salière, avec la nef, était, sur la table, la pièce importante, et ce rôlo lui resta si tard, que François Ier, ayant sous la main le plus grand orfèvre de l'Italie, ne sut mieux faire que de lui commander une salière, DE LABORDE, *Emaux*, p. 489. La salière servait aussi à faire l'épreuve ou l'essai des mets, et, à cet effet, olle était entourée de langues de serpent, m. *ib.* p. 489. ‖ 2° Petit vaisseau de bois où l'on met du sel; on le pend au jambage de la cheminée de la cuisine pour tenir le sel sèchement. ‖ 3° L'enfoncement plus ou moins profond qui se remarque au-dessus de l'œil dans le cheval. Les bons chevaux ont ordinairement les salières creuses ; mais ost indice est équivoque, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 60. Si c'est pour la selle qu'on achète le cheval, on examinera s'il a la tête petite, seche et bien placée, les salières élevées, GENLIS, *Mar. rust.* t. I, p. 180, dans POUGENS. ‖ 4° Populairement. Le vide qui existe derrière la clavicule, chez les personnes maigres. Cette femme montre ses salières. ‖ 5° Outil de jardinier.

— HIST. XIIe s. Tant qu'il fu ore de manguer, Et que les nappes furent mises sur les salières, *Fabliaux* Et les salieres et li pains, *Ren.* 22773. ‖ XIVe s. La grande salliere, à façon d'une nef, que la ville de Poitiers donna au roy, DU CANGE, *Emaux*, p. 160. ‖ XVe s. Une salliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en manière d'un charjot, et au bout du moyeng de chacune roe a une perle, m. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, m. *ib.* ‖ XVIe s. [chez le cheval] Les grandes et creuses salieres, LAUNAY, *Gouv.* 1. ‖ XVIIe s. Les salieres et li pains, *Ren.* 22773. ‖ XIXe s. La grande saliere, à façon d'une nef, que la ville de Poitiers donna au roy, DE LABORDE, *Emaux*, p. 160. ‖ XXe s. Une saliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en manière d'un charjot, et au bout du moyeng de chacune roe a une perle, m. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, m. *ib.* ‖ XVIIe s. [chez le cheval] Les grandes et creuses les salieres et li pains, *Ren.* 22773. ‖ XIXe s. La grande saliere, à façon d'une nef, que la ville de Poitiers donna au roy, DE LABORDE, *Emaux*, p. 160. ‖ XXe s. Une saliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en manière d'un charjot, et au bout du moyeng de chacune roe a une perle, m. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, m. *ib.* ‖ XVIIe s. [chez le cheval] Les grandes et creuses salieres, LAUNAY, *Gouv.* 1. ‖ XIXe s. La grande saliere, à façon d'une nef, que la ville de Poitiers donna au roy, DE LABORDE, *Emaux*, p. 160. ‖ XXe s. Une saliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en manière d'un charjot, et au bout du moyeng de chacune roe a une perle, m. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, m. *ib.* ‖ [XVIIe s. [chez le cheval] Les grandes et creuses salieres, LAUNAY, *Gouv.* 1. ‖ XIXe s. La grande saliere, à façon d'une nef, que la ville de Poitiers donna au roy, DE LABORDE, *Emaux*, p. 160. ‖ XXe s. Une saliere d'agathe, dont le couvercle est d'or, assise sur quatre roes d'or, en manière d'un charjot, et au bout du moyeng de chacune roe a une perle, m. *ib.* La saliere doit être au milieu de la table, m. *ib.* ‖

ib. *le Prince*, xi. ‖ Il s'est sali, se dit d'un homme qui a fait quelque action nuisible à sa reputation. — HIST. XIIIe s. Sire Dieus, genz mescreanz viennent en ton eritage, et si salirent li tens saint temple, *Pouvoir*, I° 97. Et ce est ordené li preudome par la raison de ce que, quant en porporte tex fut, il ordirent et salisent, *Liv. des mét.* 210.

— ETYM. *Sale*; *Berry*, *saleser*.

SALISSANT, ANTE (sa-li-san, san-t'), *adj.* ‖1° Qui salit. Il y a des étoffes teintes qui sont salissantes quand on les porte pour la première fois. ‖2° Qui se salit aisément. Le blanc est une couleur fort salissante.

SALISSON (sa-li-son), *s. f.* Terme populaire. Femme, fille malpropre. Quelt tu espères cette vieille salisson-là, CARMONTELLE, *le Leys*, sc. 4.

— HIST. XVIe S. Marottes font voir qui aura une belle femme s'ira accointer de sa chambrière, qui sera une salisson, une guipe, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matin*. V, p. 182, dans ROUCHER.

— ETYM. *Salir*.

SALISSURE (sa-li-su-r'), *s. f.* Ce qui salit. Ce n'est pas une tache, ce n'est qu'une salissure, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XVIe S. Salissure, COTGRAVE.

— ETYM. *Salir*.

‖ **SALITRE** (sa-li-tr'), *s. m.* Sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (sa-li-vè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la salive. Glandes salivaires. Les sucs salivaires mêlés avec les aliments, J. J. ROUSS. *Em.* ‖ Fistules salivaires, ouvertures fistuleuses résultant d'une lésion du canal excréteur principal d'une glande salivaire. ‖ Calculs salivaires, concrétions qu'on trouve quelquefois dans les glandes salivaires.

— ETYM. Lat. *salivarius*, de *saliva*, salive. Pure dit salival.

‖ **SALIVANT, ANTE** (sa-li-van, van-t'), *adj.* Synonyme de salageux.

SALIVATION (sa-li-za-sion), *s. f.* Terme de médecine. Flux surabondant de salive provoqué par des masticatoires ou par une maladie, et surtout par les préparations mercurielles.

— HIST. XVIe S. ....Faire frotter le malade dudit liniment, jusques à la salivation, PARÉ, V, 10.

— ETYM. Lat. *salivatio*nem, de *salivare*, saliver.

SALIVE (sa-li-v'), *s. f.* ‖1° Humeur inodore, insipide, transparente, un peu visqueuse, sécrétée par les glandes parotides, sous-maxillaires et sublinguales, versée dans la bouche, et destinée à imprégner le bol alimentaire et à le faire saliver, à l'aide de la mastication, un commencement d'élaboration. Avaler sa salive. L'un des effets de la salive est de ramollir les alimens durs et de les dissoudre quelquefois, et de les rendre, par cela même, d'une plus facile digestion, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 660, dans POUCHET. ‖ Fig. Avaler votre salive, se dit à quelqu'un qui vient de dire un mot un peu trop libre, et à qui l'idée suscitée par ce mot a fait venir l'eau à la bouche. ‖ Salive absorbante, nom donné quelquefois au suc pancréatique, au liquide sécrété par le pancréas.

— HIST. XIIe S. Et la salive l'ourst avalé la barbe, *Rois*, p. 85. ‖ 1377 S. Et se vous ne pocs plourer, Convertement, sans demorer, De vostre salive prenguiés, Ou jus d'oignon.... *la Rose*, 7060. ‖ XVIe S. ....la salive d'un chestif matin [enrage], versée sur la main de Socrates, secouer toute sa sagesse et toutes ses grandes et si reglées imaginations, MONT. II, 200.

— ETYM. Prov. espagn. et ital. *saliva*: du lat. *salīva*, qui veut au grec σιάλον, salive. Comparez le gaélique *seile*, salive.

SALIVER (sa-li-vé), *v. n.* Rendre beaucoup de salive. Le mercure fait saliver. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Prov. et espagn. *salivar*; ital. *salivare*; du lat. *salīva*, de salive, salive.

SALLE (sa-l'), *s. f.* ‖1° Grande pièce dans un appartement. Une grande salle, une belle salle. ‖ Salle de compagnie, salle où l'on reçoit la compagnie. Cette terrasse plus élevée que celle du château, ...sur laquelle j'avois apparavé des multitudes d'oiseaux, me servait de salle de compagnie pour recevoir M. et Mme de Luxembourg, J. J. ROUSS. *Confess.* 2. ‖ Salle à manger, la pièce dans laquelle on prend ses repas. ‖ Salle du commun, le lieu où, chez les grands seigneurs, les domestiques mangent. ‖ Salle de billard, salle où l'on joue au billard. ‖ Salle d'audience, de réception, le lieu où les personnes constituées en dignité donnent audience. ‖ Salle d'audience s'entend surtout aujourd'hui de la salle où se tribunal rend la justice. ‖ Salle de conseil ou du conseil, le lieu où se tiennent les séances d'un conseil. ‖ Salle à faire noces, ou salle des festins, grande pièce où les traiteurs font des festins pour les noces, pour des réunions nombreuses de convives. ‖ Salle de bal, de concert, grande pièce où l'on donne des bals, des concerts. ‖ Salle du trône, le lieu où est placé le trône. ‖ Salle des gardes, le lieu où se tiennent les gardes du corps du souverain. ‖ Ce garde est de salle aujourd'hui, il est aujourd'hui de garde à la salle. ‖2° Par extension, la salle, les maîtres qui occupent la salle, par opposition aux domestiques. ....Cet ailerons Mit en condition le fils du roy, FONT. *Fabl.* XII, 8. ‖3° Il s'est dit pour ce qu'on nomme aujourd'hui un salon. *L'Anti-Benaigiana* dit toujours la salle de M. Menage. ‖4° Salle de danse, pièce où les professeurs de danse donnent leurs leçons. ‖5° Salle d'armes ou salle d'escrime, lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. Le petit secrétaire, qui avoit deux ou trois ans de salle, me désarma comme un enfant, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 9. ‖ Prévôt de salle, celui qui donne les leçons d'escrime sous le maître d'armes. ‖6° Salle d'artillerie, lieu destiné à la confection des artilleries de guerre. ‖ Salle d'armes, espèce de galerie qui renferme des armes rangées en faisceaux et bien entretenues. ‖7° Terme de marine. Salle des galarits, salle sur le plancher de laquelle les constructeurs trassent les profils des pièces qui entrent dans la construction d'un navire. ‖8° Salle de police ou de discipline, lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour de légères fautes. ‖9° Lieu vaste et couvert destiné à un service public ou à une grande exploitation. Une salle de spectacle. Une salle de danse. Le cardinal de Richelieu, qui recherchait toute sorte de gloire et qui avait fait bâtir la salle des spectacles du Palais-Royal pour y représenter des pièces de théâtre devant toute la cour, VOLT. *Mérope*, *Let.* ‖ On dit dans un sens analogue : les salles d'un musée. ‖ La grand'salle ou la salle des pas perdus, grande salle qui se trouve au palais de justice à Paris, et où vont aboutir tous dont l'affreuse grand'salle soutient l'énorme poids de sa voûte infernale, BOIL. *Lutr.* V. Le feu qui servait de toute la grand'salle de la querelle des parlements] prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Dumesnes, qui allait souvent dans la grand'salle, VOLT. *Mém. sur Beaum.* ‖ 10° Dans les hôpitaux, espèce de galerie où sont les lits des malades. La salle des hommes. La salle des femmes. ‖ Il est à la salle des chirurgiens. ‖ 11° Salle d'asile, se dit de certains établissements publics qui ont pour objet de réunir les enfants de deux à six ans que leurs parents ouvrent surveiller pendant le jour. ‖ 12° Dans un jardin, lieu entouré d'arbres qui forment un couvert. Une salle d'orme, de tilleuls. ‖ Salle de verdure, salle verte, réduit entouré de charmilles épaisses ou d'arbrisseaux serrés, et qui a d'ordinaire la dimension d'une salle de compagnie. ‖ Salle d'eau, fontaine placée plus bas que le rez-de-chaussée, et au niveau de laquelle on descend par quelques marches. ‖ 13° Anciennement, à la cour des Bourbons, une sorte de serviteur qui est une espèce de sous-coupe de vermeil sur laquelle les boîtes, etuis, etc. de la reine lui étaient présentés couverts d'un taffetas brodé, qu'elle livre en la lui présentant, MÉM. 1729, 125. Mme la duchesse de Berry donna la chemise à la Dauphine, et, à la fin de la toilette, lui présenta le vase de nuit, 14. ‖ 14° Dans une salle, se disait quand on fouettait un escolier en public pour quelque faute. ‖ 15° Non-dame quelquefois salle, un sac ou poche plissées de chaque côté de la bouche dans beaucoup de singes.

— HIST. XIIe S. ‖[1] Monte al palais, est venuz en la salle, *Ch. de Rol.* CCLXI. ‖ Il a fait droit devant la sale est à pié descendue; Liiens en est entrez, *Th. le mart.* 28. ‖ IIIe S. Fit pois Charles Martiaus en sa sale trouve, *Berte*. li. Au perron de la sale la royne descendi, *ib.* IX. Il vient devant Pepin ou la sale pavee, *ib.* LXVIII. Ou mitieu est li palais quesi mout grans et biaus besans; il y a .x. saales belles et grans, MARC POL, p. 567. ‖ Ains s. Les religieus, abbe et couvent de Chaalis ont fortifie une sole ou grosse maison, sitoire et assise au pourpris et cloture de ladite abbeye, DU CANGE, *salia*. ‖ XIVe S. Les nouvelles furent sceues à Valenciennes; et les sceut le comte Guillaume, qui se dormoit en son lestel, que l'on dit en la salle, FROISS. IV, 1, p. 55, dans LACURNE. De tant que plus y a riel, Et qu'on l'oit [l'entend] plus en mi la rue, La lesse en est meilleur tenue; Nulle chose est de bruit en salle, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 354. Le maistre jouë de Noel le duc tint salle, le jeune duc de Gheldres mangea avec lui, GODEFROY, *Louis XI*, t. IV, p. 371, dans LACURNE. ‖ XVIe S. En salle ils [les Romains] faisoient souvent en leurs sales bassez couler de l'eau fresche et claire dans des canaux au dessoubs d'eulx où il y avoit force poisson en vie, que les assistants choisissoient et prenoient en la main pour le faire apprester, MONT. I, 373.

— ETYM. Bourg. *saule*; prov. espagn. et ital. *sala*; de l'ancien haut-allem. sal, maison, demeure; goth. *sal-jan*, demeurer; allem. mod. *Saal*; suéd. *sal*.

‖ **SALLERAN** (sa-le-ran), *s. m.* Ouvrier qui, dans une papeterie, trie et nettoie le papier lorsqu'il est bien sec. ‖ *S. f.* Salleraine, femme chargée d'étendre le papier.

— ETYM. *Salle*; le *salleran* étant appelé aussi *maître de salle*.

‖ **SALMAIRE** (sal-me-r'), *s. m.* Nom donné par Boudard au sel marin.

‖ **SALMIAC** (sal-mi-ak), *s. m.* Nom donné autrefois, par corruption, au sel ammoniac.

SALMIGONDIS (sal-mi-gon-di), *s. m.* ‖1° Ragoût de plusieurs viandes rechauffées. Et puis des membres refondus du fils faire un salmigondis, Le servir à table à son père, RÉGNIER, *Virg.* IV. ‖2° Fig. et familièrement, se dit de choses qui n'ont ni liaison ni suite, de personnes réunies au hasard, de connaissances, de ouvrage n'est qu'un salmigondis. Le comte de Brion faisait un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés, RETZ, I, 61. Ce salmigondis de vers, CYR. DE BERG. *Ped. joué*, I, 1. Vous ne m'avez jamais parlé de Mme de Monlferrat; c'est pourtant un joli salmigondis de dévotion et de coquetterie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 déc. 1767.

— HIST. XVIe S. Salmigondinas, RAB. *Pant.* IV, 50. Dumoulin Putaigneut endre au gouvernement de toute Piquerdie, pour la chasteau de salmigondin à Paourge..... ib. ib. III, 9.

— ETYM. D'après Ménage, du latin *salgama*, choses salées, dérivé de salmare, sic, *condire*, assaisonné. Cela est bien douteux; en serait plutôt tenté d'y voir *salmis* avec le syllabe gondis ou gondin que l'on dit de Bresse.

SALMIS (sal-mi), *s. m.* Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche. ‖ Fig. Ces sortes de salmis [pièces écrites à l'arsenal de Beaumarchais en l'on mêle tous les tons] plaisent toujours à la multitude pendant quelque temps; et le singulier prend parce un moment la place du beau, LAHARPE, *Corresp.* t. V, p. 194.

— ETYM. Origine inconnue; tout historique manque.

‖ **SALMONE** (sal-mo-n'), *s. m.* Genre de poissons de la division des abdominaux.

— ETYM. Lat. *salmo*, saumon.

SALOIR (sa-loir), *s. m.* ‖1° Vaisseau de bois dans lequel on met le sel. ‖2° Vaisseau de bois, ou grand pot de grès, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler.

— HIST. XIIIe S. Les vault mieux tenir [les lards] ou [au] saloer, comme il font en Picardie, *Ménagier*, II, 3 ter. ‖ Un estend le lard sur le larder ou saloir [qui est une grande et large table, aant des bords autour, assez sur des estaudis, pendants d'un costé], ou le mande, 825. Toutes lesquelles pieces, grasses et maigres, dites espis et Roches, sont mises saler sur un grand saloir, appelle *saloir commun*, de plusieurs ais joints ensemble, contenans trois ou quatre pas en quadrature, aant des bords es environs pour garder de verser le sang, 826.

— ETYM. *Saler*; wallon, *saleu*.

SALON (sa-lon), *s. m.* ‖1° Pièce d'un appartement, ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et où l'on reçoit la compagnie. Salon d'hiver. Salon d'été. Et ce salon pompeux est le lieu du bain, BAUD. *Crit.* 140. ‖ Au milieu des jardins, entre deux cascades, s'élevant un salon ovale de trois cents pieds de diamètre, VOLT. *Babyl.* 3. Le salon à l'italienne, celui qui comprend deux étages, dont un attique, et qui tire son jour de l'étage supérieur ou d'une espèce de coupole. ‖2° La maison où l'on reçoit habituellement compagnie, et, particulièrement, bonne compagnie, et où l'on cause. Le salon de Mme Geoffrin, de la marquise du Deffant ont été célèbres au XVIIIe siècle. La liberté..... C'est une baguette enivrée Qui dans la rue ou le salon, Pour le meindre bruit de galon, Va crant à tous la livrée! BÉRANG. *Refus*. ‖ Par extension. La bonne compagnie, les gens du monde. Il fréquente les salons. Un poète de salon. Des

Digitized by Google

nouvelles de salon. L'hostilité des salons contre le gouvernement. Les plus grandes dames [de Venise] recevaient toutes leurs visites dans les cafés de la place Saint-Marc, et cette confusion bizarre empêchait que les salons ne devinssent trop sérieusement une arène pour les prétentions de l'amour-propre, STAEL, *Corinne*, XV, 8. Les salons avaient tant de grâce [au XVIIIe s.], qu'on n'ouvrait pas la fenêtre pour regarder les champs, VILLEM. *Hist. franç.* 440e s. 3e part. 2e lec. Dans cette cour sérieuse et nouvelle [de Napoléon Ier], on parlait peu; tout était classé sévèrement, de sorte qu'un salon ignorant l'autre, *ibid. Napl. 1er*, II, 3. Il [Salvandy] ouvrait la galerie du Louvre à de fréquentes exhibition des ouvrages de peinture, de sculpture, gravure, etc. des artistes vivants. On voit tout Paris occupé de tableaux exposés au salon, VOLT. *Dict.* XXIV, 3. Je veux porter mon art à la perfection. Et dès l'été prochain exposer au salon, PICARD, *Amis de collége*, III, 9. [Augustin], le mot salon s'applique, dans le même sens, au Palais de Industrie où se font les expositions de peinture. [L'exposition même. Il a exposé au salon]. Il a manqué au dernier salon. || Compte rendu d'une exposition artistique. Les Salons de Diderot. || 4° Salle ou l'on expose des objets à être vus. Tenant un salon de dupes en cire. || 5° Terme de turf. Salon des courses, établissement où l'on s'assemble pour parier et régler les gains. || 6° Excavation creusée dans l'argile salifère, pour y rassembler l'eau nécessaire à la dissolution du sel que ces roches contiennent (par un jeu de mot entre *salon* et *saler*).

— ETYM. *Salle.*

‡**SALONNIER** (sa-lo-nié), *s. m.* Néologisme. Littérateur qui rend compte du salon, d'une exposition de peinture.

SALOPE (sa-lo-p'), *adj.* || 1° Terme populaire. Qui est sale et malpropre. Un enfant salope. Cette personne est salope. Il a la main sale et regarde qu'une mine de singe, salope, dégoûtante, CHAMPFLEURY, *Crispin chevalier*, 3e. 6. Il se piquait d'être salope, et faisait gloire de n'avoir que de l'honneur de la profession, HAMILT. *Gramm.* IV. || 2° Substantivement, au feminin. C'est une vraie salope. Ne cesse pas bien raisonner pour cela, cette salope, BERNARD, *Théâtre étal. Arlequin mitonnette. Prol.* || Fig. et par injure. Une femme de mauvaise vie. Il servit au pasteur dont la vie était si irréprochable, et fit en sorte d'assoupir l'affaire, J. J. ROUS. *Confess.* XII, 13e. Terme de marine. Marie-salope, VOY. MARIE-SALOPE, à son rang.

— HIST. XVIe s. Saloppe, COTGRAVE.

— ETYM. Diez propose l'anglais *sloppy*, boueux, fangeux. Il faut en effet supposer la forme *sloppe*, mais peut-être *salo* n'est-il fait sentir pour la transformation du mot anglais.

SALOPEMENT (sa-lo-pe-man), *adv.* Terme familier. D'une manière malpropre. Couché salopement

— ETYM. *Salope*, et le suffixe *ment*.

SALOPERIE (sa-lo-pe-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Grande malpropreté. Il y a de la saloperie ici. C'est pour avoir applaudi à ces saloperies de M. de Vendôme qu'Alberoni a fait sa fortune, VOLTA. MANG. *Alberoni*, *Mém.* IV, 293. Quelle saloperie! || 2° Discours, propos orduriers. Il ne dit que des saloperies. || 3° Mauvaise marchandise, ouvrage mal fait. Cela n'est que de la saloperie.

— ETYM. *Salope.*

SALORGE (sa-lor-j'), *s. m.* Amas de sel.

— HIST. XIVe s. Tenant un grenier à sel, saulorges, prevostes..... SUILLY, *Mem. t.* 3, p. 229. Salorge, *magazzino di sale*, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Sel*, sel, avec une désinence inexplicable.

‡**SALPÊTRAGE** (sal-pè-tra-j'), *s. m.* Formation du salpêtre, dans les intrières artificielles.

SALPÊTRE (sal-pè-tr'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du nitre ou azotate de potasse, qui parfois sulpêtre de l'Inde, qu'on tire souvent des plâtras des étables, des vieilles murailles, des vieilles demolitions. Je ne m'étonne pas que les Chimistes aient inventé la poudre quinze cents ans avant nous; leur terre est pleine d'un salpêtre excellent, et nous ne savons encore que gratter nos caves, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 6 nov. 1778. On a vu la France ensuite, pendant cette réunion d'hommes éclairés de l'immense quantité de salpêtre que la nature avait déposée dans son sein, couvertir en ateliers de salpêtriers, FOURCROY, *Conn. chim.* I, 1, p. XII. || La culture du salpêtre, les procédés à l'aide desquels on en provoque la formation. Lorsqu'on se livrera à la culture du salpêtre, *Instruct. sur la fabr. du salpêtre*, 1793, p. 9. || Salpêtre de boussage, VOY. NITRE. || 2° Par extension et poétiquement, poudre à canon. C'était peu que sa main [de l'homme], conduite par l'enfer, fût prête le salpêtre, eût aiguisé le fer, BOIL. *Sat.* VIII. Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé. Vole avec la prison qui le tient enfermé, VOLT. *Henr.* IV. || Familièrement. Faire pétter le salpêtre, faire beaucoup de décharges de canons, de fusils, de pétards, en signe de réjouissance. || Fig. et familièrement. Ce n'est que salpêtre, que du salpêtre, il est plein de salpêtre, se dit d'une personne, d'un enfant extrêmement vif. Pantchatrion, qui était tout salpêtre, ST-SIM. 174, 28. Mme de Levi avait infiniment d'esprit et beaucoup de piété solide, avec cela une vivacité de jeune fille, ID. 342, 208. La personne est sanguine? — Oui, très-sanguine; c'est un salpêtre, PICARD, *Collatéral*, I, 11. || 3° Salpêtre du chili, azotate de soude; salpêtre terreux, azotate de chaux qui est en efflorescences salines sur les murs humides. || 4° Sédiment pierreux que déposent les eaux de fontaines qui ont été lessivés pour en extraire le salpêtre, et qui sert comme mortier pour sceller les pavés.

— HIST. XVe s. ..... Le doyen des tisserands [à Gand] accusé de trahison ..... on alla en sa maison; si trouva-t-on la poudre de salpetre toute nouvelle, MONSTR. II, 93, 123.

— ETYM. Bas-lat. *salpetra*, du lat. *sal*, sel, et *petra*, pierre.

SALPÊTRÉ, ÉE (sal-pè-tré, trée), *part. passé* de salpêtrer. Pénétré de salpêtre. Les murs salpêtrés.

SALPÊTRER (sal-pè-tré), *v. a.* || 1° Répandre du salpêtre sur un espace de terre, le mêler avec la terre, et battre fortement, pour rendre ce terrain dur et imperméable à la pluie. Salpêtrer une allée de jardin, une cour. || 2° Faire naître le salpêtre. Les eaux salpêtrent les murs. || 3° Se salpêtrer, v. réfl. Être pénétré de salpêtre. Cette cave se salpêtre. La facilité avec laquelle elle [la chaux] se salpêtre, DUHAM. *fabr. du salpêtre*, 1793, p. 21.

— ETYM. *Salpêtre.*

SALPÊTRERIE (sal-pè-trc-rie), *s. f.* Fabrique de salpêtre.

‡**SALPÊTREX, EUSE** (sal-pé-trex, treû-z'), *adj.* Qui contient du salpêtre.

SALPÊTRIER (sal-pè-tri-é; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre. || Se dit aussi de celui qui a des ouvriers sous ses ordres.

— REM. Boiste écrit salpétrier et salpetre. A peine, contre les bois salpetriers et poudriers, de punition exemplaire, et contre les gentilshommes qui les emploieront, BOIST. Ordonn. des sujets, poudres, moulins et ustancilles, *Lett. pat. donnés d'Etat*, 30 nov. 1677.

— HIST. XVe s. Jehan Defreanes notre salpetreur demourant à Paris, DU CANGE, *salpetra*. || XVIe s. Salpetriers, poudriers, fauseurs de flascques, charretiers, et forgeurs, PARÉ, VII, 29.

— ETYM. *Salpêtre.*

SALPÊTRIÈRE (sal-pè-tri-è-r'), *s. f.* || 1° Lieu où l'on fait du salpêtre. || 2° Particulièrement. La Salpêtrière, bourg près de Paris, où l'on reçoit les femmes âgées et infirmes. || On y renferme autrefois les femmes de mauvaise conduite. Crispin : Ne faites point la fière, ou je vous mettre à la salpêtrière. — Lisette : À la Salpêtrière. — Crispin : Oui, m'amie, et sans bruit; De vos déportements on n'ait que trop instruit, BERNARD, *le Legat.* III, 8.

— ETYM. *Salpêtre.*

‡**SALPÊTRISATION** (sal-pè-tri-za-sion), *s. f.* Action de salpêtrer, de se salpêtrer; résultat de cette action.

‡**SALPICON** (sal-pi-kon), *s. m.* Mets composé de toutes sortes de viandes, et de légumes comme truffes, champignons, œufs d'artichauts, le tout d'égale proportion et cuit chacun partie à part pour que la cuisson soit égale.

‡**SALPINGO-MALLÉEN, ENNE** (sal-pin-go-mal-lé-in, lé-è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Le muscle salpingo-maillée, le muscle interne du marteau.

— ETYM. Σάλπιγξ, trompe d'Eustache, et *maillée*, marteau.

‡**SALPINGO-PHARYNGIEN, ENNE** (sal-pin-go-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la trompe d'Eustache et au pharynx.

— ETYM. Σάλπιγξ, trompe d'Eustache, et *pharyngien*.

‡**SALPLICAT** (sal-pli-ka), *s. m.* Vernis du Japon qui est mêlé d'or en poudre.

‡**SALSE** (sal-s'), *s. f.* Espèce de volcan qui lance de la boue et une eau très-salée.

— ETYM. Lat. *salsus*, salé.

SALSEPAREILLE (sal-se-pa-rè-ll', ll mouillées), *s. f.* Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique, *smilax salsaparilla*, L. famille des smilacinées [liliacées]. || Salsepareille d'Allemagne, la laiche des salées, *smilax aspera*, L.

— HIST. XVIe s. Les nations desquelles nous retirons le gayac, la salseperille..... ont des medecins, comblen pensons nous par cette mesme recommandation de l'estrangeté..., qu'ils facent feste de nos choulx et de nostre persil? MONT. III, 218.

— ETYM. Espagn. *zarzaparrilla*, de *zarza*, ronce, et *Parilla*, nom du médecin qui l'a employée le premier.

‡**SALSEPARINE** (sal-se-pa-ri-n'), *s. f.* Substance, dite aussi smilacine, contenue dans la salsepareille.

SALSIFIS (sal-si-fi), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du *tragopogon porrifolium*, L. qui est le salsifis blanc ou salsifis commun de l'Académie et la plante cultivée par les jardiniers sous le nom de salsifis. || Salsifis noir ou salsifis d'Espagne, dénominations vulgaires de la scorsonère. || Salsifis sauvage, un des noms vulgaires du *tragopogon pratense*, dit encore barbe de bouc et salsifis des prés. || Salsifis sauvage est aussi le nom du *tragopogon glabrum*, s. mandriceus. || 2° Nom qu'on donnait, quand on réforma la grande perruque à la Louis XIV, à une longue mèche de cheveux ou queue que l'on entourait d'un ruban.

— HIST XVIe s. Une autre racine de valeur est aussi arrivée en nostre cognoissance peu de temps en ça, tenant assez honnorable au jardin, c'est le sercifi, dont la graine, estant fort menue, ne peult on semer que trop espessement, O. DE SERRES, 830.

— ETYM. Ital. *sarsefrica*; norm. *serfi*.

‡**SALSOLÉES** (sal-so-lé), *s. f. pl.* Tribu de la famille des strupliemées, ayant pour type le genre *salsola* ou soude.

‡**SALSOLINE** (sal-so-lin'), *s. f.* Nom vulgaire du *salsola tragus*, L.

‡**SALSUGINEUX, EUSE** (sal-su-ji-neû, neû-z'), *adj.* Imprégné de sel marin. Terres salsugineuses. || Terme de botanique. Qui croît dans des terrains imprégnés de sels.

— ETYM. Picard, *salsuginos*; ital. *salsuginoso*; du lat. *salsugo*, *salsuginis*, de *sal*, sel.

‡**SALTARELLE** (sal-ta-rè-l'), *s. f.* Danse vénitienne à trois temps, qui a beaucoup d'analogie avec la tarentelle.

— ETYM. Ital. *saltarella*, de *saltare*, sauter.

SALTATION (sal-ta-sion), *s. f.* Les vers, de deux syllabes), *s. f.* Terme d'antiquité. Art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire, etc. Il se peut que les scytrales le sens de saltation à celui que nous donnons dans notre langue au mot de danse, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 41e part. 2. Les mimes, pour la saltation, les figurent pantomimes, parce qu'ils imitaient et exprimaient tout ce qu'ils voulaient dire, avec les gestes qu'enseignait l'art de la saltation, ID. ib. p. 378. || Fig. et fam. XIVe s. Comme si c'eust esté des gens qui eussent dansé, ou que l'on fait ou feste de Bacchus, avec mouvement et saltations satyriques, AMYOT, *Ant.* 99.

— ETYM. Lat. *saltationem*, de *saltare* (VOY. SAUTER).

‡**SALTATRA** (sal-ta-tra), *adj.* Se dit des descendants des nègres et des blancs, lorsque depuis les premiers parents il y a eu un nouveau mélange de sang noir.

‡**SALTIGRADE** (sal-ti-gra-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui marche et saute.

— ETYM. Lat. *saltus*, saut, et *gradi*, marcher.

SALTIMBANQUE (sal-tin-ban-k'), *s. m.* || 1° Histrion, charlatan, ordinairement placé sur des planches pour faire ses exercices et débiter ses drogues. || Par extension. Mais pour le singe, animal inutile, Malin, gourmand, saltimbanque insociable..... VOLT. *Pauvre diable*. || 2° Fig. et par dérision. Bouffon de société, mauvais orateur dont les gestes sont outrés et ridicules; Charlemagne, M. d'Ebeuil, qui était grand saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français, MAD. DE SÉV. 1676. Grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque venu. *Pens. phil.* 60. || *Adj.* C'était sur les sermons de ce prédicateur saltimbanque [Roquette, évêque d'Autun, et oncle de l'abbé Roquette] que Despréaux avait fait cette épigramme [ou dit que l'abbé Roquette l'prêche les sermons d'autrui : Moi, qui sais qu'il les achète, Je soutiens qu'ils sont à lui], D'ALEMB. *Eloges, Roquette.*

— ETYM. Ital. *saltimbanco*, de *saltare*, sauter, *in*, en, et *banco*, banc.

Digitized by Google

SALUADE (sa-lu-a-d'), *s. f.* Terme vieilli. Action de saluer en faisant la révérence. Il me fit une grande saluade. Crispin, après avoir rebûté les salutades de Marin, HAUTEROCHE, *Crispin médecin*, 1, 7.

— HIST. XVIe S. Salutade, COTGRAVE.

— ETYM. *Saluer*.

SALUBRE (sa-lu-br'), *adj.* Qui entretient la santé. Une alimentation salubre, un air salubre.

— HIST. XVIe S. On doibt estuerer les viandes salubres à l'enfant, MONT. I, 181. Ce précepte [traiter les amis comme s'ils devaient être un jour des ennemis], abominable en cette souveraine amitié, est salubre en l'usage des amitiez ordinaires, II, 245. Toute chose qui se treuve salubre à nostre vie se peult nommer medicine, III, 208.

— ETYM. Lat. *salubris*, *salus*, *salutis* (voy. SAUVER).

SALUBREMENT (sa-lu-bre-man), *adv.* D'une manière salubre.

— HIST. XVIe S. Salubrement, COTGRAVE.

— ETYM. *Salubre*, et le suffixe *ment*; provenç. *salubramens*.

SALUBRITÉ (sa-lu-bri-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est salubre. La salubrité de ce pays. L'air et l'eau ont également besoin d'être agités sans cesse pour conserver leur salubrité, MOR. I, 11, 3, p. 300. Cette salubrité renommée de l'air qu'en respire à Béziers, MASSONTIER, *Mem.* VII, 3. ‖ 2° Particulièrement. Tout ce qui est utile en vue de la santé publique. Mesures de salubrité. ‖ Salubrité publique, partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne les sous de propreté des villes, l'éclairage, la surveillance des halles et marchés, la vente des comestibles, les falsifications et sophistications des aliments et des boissons; les inhumations, construction des rues, habitations, égouts, canaux, institutions et établissements publics divers, les prisons, les hôpitaux, hospices, salles d'asile; la prostitution; les mesures concernant les épidémies, les vaccinations.

— HIST. XVIe S. Une isle.... commode en fertilité de toutes sortes d'arbres et fruicts et salubrité d'air, MONT. I, 200.

— ETYM. Lat. *salubritas*, *de salubris*, *salubre*.

SALUÉ (sa-lu-é), *part.* Qui a été salué. Salué par une personne de connaissance.

SALUER (sa-lu-é), je saluais, nous saluâmes, vous saluâtes; que je salue, que nous saluions, que vous saluiez, v. a. ‖ 1° Donner à quelqu'un que l'on aborde, que l'on rencontre, etc. une marque extérieure de civilité, de respect. Saluer la compagnie. Saluer de la main, du geste, de la voix. Allons, saluez monsieur, MOL. *Bal. imag.* II, 6. D'où vient qu'Alcipe me salue aujourd'hui, me sourit et se jette hors d'une portière de peur de me manquer? LA BRUY. II. *Les* grands sont entourés, salués, respectez; les petits entourent, saluent, se prosternent; et tous sont contents. Ils se Verez, mademoiselle, et saluez les gens, REGNARD, *le Distr.* I, 1. A l'Opéra[-Comique] les officiers anglais saluèrent les Français en étant leurs chapeaux; le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut, VOLT. *Louis XV*, 13. Et, revenant avec la chaloupe, il salue le vaisseau de son monchoir, aussi longtemps qu'il le put, STAHL, *Caroline*, XVIII, 1. ‖ Absolument. Les manières de saluer sont différentes selon les différentes nations. En Europe les hommes saluent en étant leur chapeau et en s'inclinant. Vous veyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, LA BRUY. VIII. Ils laissent croître leurs ongles comme les Chinois; ils saluent comme eux, et l'on sait que ce salut consiste à se mettre à genoux et à se prosterner jusqu'à terre, LATENDRESSE, *Voy.* I. III, p. 41, dans POUGENS. ‖ 2° On dit par civilité saluer, en abordant ou en quittant une personne. Je vous salue, j'ai l'honneur de vous saluer. Je vous salue très humblement. ‖ Je vous salue, j'ai l'honneur de vous saluer, est aussi une manière de terminer une lettre. ‖ 3° Saluer quelqu'un, faire visite à quelqu'un, lui rendre ses devoirs. Les officiers de la garnison sont allés saluer le gouverneur. Voilà, nous dit-il, un honnête homme et courtois; ce n'est pas aujourd'hui seulement que je l'ai connu civil comme celui; il m'a toujours fort salué, et m'est venu ici souvent entretenir, THÉOPHILE, Œuv. 1re part. p. 110, dans LACURNE. Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et revivre en vous au second père, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Je ne vus pas ce qui pourrait m'empêcher de venir, dans les beaux jours, saluer l'école du nord et mandiaue le Croissant, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 2 sept. 1762. ‖ 4° Faire ses compliments par lettre. Je vous prie de le saluer de ma part. Je lus hier une lettre du bonhomme la Mauve. Il ne m'en dit pas un mot [du mariage de Monsieur], et salue toujours madame la comtesse, comme si elle était encore à mes côtés, SÉV. 93. ‖ 5° Donner des marques de respect, à la vue de certaines choses. Saluez ces pénates d'argile, LA FONT. *Philem. et Baucis*. Il mourut, comme Moïse, avant d'avoir pu passer le Jourdain; il salue de loin, comme lui, cette terre heureuse..... MASS. *Pensée. St Louis*. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la nature [le soleil], J.-J. ROUSS. *Em.* III. On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. Saluer l'autel. Saluer le catafalque, la représentation. Saluer les autres, les autres saluer les armes. Saluer le lit du roi. Saluer la nef du couvert du roi. ‖ Fig. Son retour fut salué par d'immenses acclamations. On salua son avènement au trône par de grandes marques de joie. ‖ 6° Il se dit de la manière dont se rendent certains honneurs militaires sur terre ou sur la mer. Saluer de l'épée, du drapeau, en défilant devant le général. On salue à la mer en tirant le canon; on salue aussi quelquefois en baissant le pavillon. ‖ La mer salue la terre, les vaisseaux qui mouillent devant une lerteresse doivent la saluer en tirant un canon. ‖ Terme de marine. Saluer de la voix, c'est crier vive le roi, la république, l'empereur, suivant le régime; ce cri est poussé par l'équipage, ordinairement monté dans les haubans. ‖ Fig. Saluer un grain [terme de tempête], se mettre en mesure contre sa force. ‖ 7° Proclamer, en parlant des anciens qu'on élevait au trône. Ils saluèrent Baldad roi des Huns, et ils le firent proclamer par des héraults, FÉN. *Tél.* VIII. Ils trouvèrent dans un lieu obscur un homme tremblant de peur, c'était Hilderic; ils le saluèrent empereur, MONTESQ. *Rom.* 18. ‖ Saluer empereur, s'est dit aussi pour donner le salut en nommant empereur, général, le lieutenant du vaincu. Septime se présente, et, lui tendant la main, Le salue empereur en langage romain, CORN. *Pomp.* II, 2. ‖ 8° Se saluer, v. pr. Se dire l'un à l'autre un salut. Ils se saluèrent en s'abordant. Les navires se saluèrent de tant de coups de canon. ‖ Fig. Nous nous saluâmes, nous nous fîmes parfois pas, se dit quand on est en froideur avec quelqu'un.

— HIST. XIe S. S'il saluerent par amur et par buen, *Ch. de Roland*, 1. Ne soit cum s'entrevirent, lues [aussitôt] se sunt conoüte; E li reis Henris l'a, e il li, saluë, *Th. le mart.* 111. ‖ XIIe S. Et nos François la vont augmenter salluer, *Pèlerin.* 11. Et Berte vait l'espousier [épouser], *Berte aux grands pieds*, 1. ‖ XIIIe S. Et lors.... i envoia ses gens et dis chevaliers preudomes et sages qui passerent mer, et troverent cil Dieu [Dieu] a Montmiser et le saluerent de par le roi Henri, *Chr. de Reims*, p. 12. ‖ XVe S. Que je vous le trouve, ou autrement tenez vous pour salué (*salutatus*), *Petit Jehan de Saintré*, p. 16, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *saloud*; provenç. et espagn. *saludar*; portug. *saudar*; ital. *salutare*; du lat. *salutare*, de *salus*, salut.

‖ **SALUEUR** (sa-lu-eur), *s. m.* Celui qui salue.

— HIST. XVIe S. Qui auroit des saluteurs qui lui faisoient de grandes reverences et baretlades, DESPER. *Contes*, XXII.

SALURE (sa-lu-r'), *s. f.* Qualité que le sel communique. Les fleuves et les rivières prennent la salure de la mer en entrant dans l'Océan, PATRU, *Plaid.* 6, dans RICHEL. Les différentes salures des aliments prend le peuple [en Arabie] très-susceptible des maladies de la peau, MONTESQ. *Esp. Lois*, XIV, 28. Halley attribue la salure de la mer uniquement aux sels de la terre que les fleuves y transportent, et jeune même qu'en peut reconnaître l'ancienneté du monde par le degré de cette salure des eaux de la mer, BUFF. *Addit. à l'hist. nat.* I, XII, p. 167. Tout annonçait que nous étions à l'embouchure d'une très-grande rivière, puisqu'elle changeait la couleur et la salure de la mer à deux lieues au large, LA PÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 482, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe S. La salcire est de l'aver [la masse des eaux] dont li bontre sont si saure, *Image du monde*, III, *Comment la mer est salée*. ‖ XIVe S. Se un jambon est salé de longue saleure comme d'un mois, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVIe S. Toutes choses nuës, comme salleures, espuseries, aiis, etc. PARÉ, XV, 21. Le temps chaud est le moins propre pour les saleures, 0. DE SERRES, 823.

— ETYM. *Saler*; wallon, *saleur*; prov. et c.-engl. *saladura*.

SALUT (sa-lu; et ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l's se lie : des sa-lu-z échangés), *s. m.* ‖ 1° Mise hors de mal, hors de péril. Pendant que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage où il y allait de la royauté et du salut de l'Etat, *etc.* de Tellier. [Que] [à Rocroy] l'étonnement de ces vieilles trompes [espagnoles] et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qui n'y avait que le salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur [le prince de Condé]! D. L. de Bourb. Dans de telles extremités [après Cannes], Rome dut son salut à trois grands hommes, D. *Hal.* II, 8. Un vrai roi, qui est fait pour ses peuples, et qui se doit tout entier à eux, doit préférer le salut de son royaume à sa propre réputation, FÉN. *Tél.* XIII. Le salut du peuple est la suprême loi, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 23. A peine eurent-ils [le prince Charles-Edouard et ses compagnons] voqué deux mille qu'ils furent embarqués de vaisseaux ennemis; il n'y avait plus de salut qu'en rechoant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque sauvage, VOLT. *Louis XV*, 28. ‖ Il se dit, dans le style élevé, de la personne même qui est la cause du salut. Mortel chéri des dieux, mon salut et ma joie, ant. corneille des méchants ton roi n'est plus en proie, RAC. *Esth.* III, 7. ‖ 2° Félicité éternelle. Dieu a voulu racheter les hommes, et ouvrir le salut à tout qui le chercheraient, PASC. *Pens.* XX, 4, édit. HAVET. Le pouvrai bien vous parler, la première fois, des douceurs et des commodités de la vie que nous pèse permettent pour rendre le salut aisé et la dévotion facile, m. *Prov.* VII. Se retirer, et songer uniquement aux affaires de son salut, SÉV. 109. Rien n'est si bon ni si salutaire pour le repos de son âme, D. 147 mai 1671. Quand il [Henri IV, protestant] pressait ses théologiens, ils avouaient de bonne foi pour la plupart qu'avec une vie d'état plus parfait, mais qu'avec nous [catholiques] il suffisait pour le salut, SOUL. 3e ascet. 16. Tout le salut vient de cette vie, dont la foi est le principe, nous croyons toujours, m. *Nar.-Thér.* Les hommes de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la reine emporter avec une telle précipitation, dans la vivueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut, m. *ib.* Une famille.... où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages, FÉLÉM. *Lamentation*. ‖ Fig. Le vrai salut est la bienfaisance, VOLT. *Lett. au roi de Prusse Frédéric-le-Grand*, 3 févr. 1767. ‖ Faire son salut, mériter par sa vie la félicité éternelle. Vous croyez pouvoir faire votre salut en calomniant vos ennemis? PASC. *Prov.* XV. C'est une erreur intérieure, qui a provoqué les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde; c'est qui ne plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, DESMARETS, *Jésus-Christ* et son Evangile, nouv. *Panégyr. St Franç. de Sales*, I, le moyen d'éviter de faire mon salut; mais l'occasion la plus prochaine de damner la plupart des hommes, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 2 juin 1682. ‖ 3° Fig. Point de salut sans, se dit d'une condition dont il paraît pour réussir ou pour être élevé. Il conclut qu'il n'y avait point de salut pour une jambe sans bas verts, RABELT. *Gramm.* 8. Point de salut au théâtre sans la fureur des vers, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 oct. 1777. ‖ 4° Démonstration extérieure et commune de civilité, d'amitié, de respect faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite (ainsi dire parce que *saluer* c'est souhaiter le *salut*). Un salut gracieux. Le salut des armes. Le salut de drapeau, de l'épée. Je salue le roi, comme vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avais été jeune et belle, SÉV. 208. Il vous le salue quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non; et, pendant qu'il délibère, vous êtes déjà bon de portée, LA BRUY. II. Une froideur ou une incivilité qui sera de cent ans sans aucun salut de nous, nous les fait haïr; mais un salut ou un sourire nous les reconcilie, m. IX. Un salut respectueux, qui ne s'est point depuis été fait pour flatter la vanité que pour contenter le cœur, MARIV. *Paysan parv.* 6e part. A peine j'ose vous promettre de vous rendre encore vos saluts, BÉRARD. *Trembleur*. ‖ Salut militaire, salut que font les soldats à leurs chefs. ‖ On termine quelquefois les lettres et les billets par cette formule : Salut et amitié. Pendant la Révolution les lettres se terminaient souvent par cette formule : salut et fraternité. ‖ 5° Terme de marine. Echange de politesses entre navires de nations différentes ou de la même nation, entre navires et places de guerre. ‖ Salut de

Digitized by Google

mer, coups de canon tirés par un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, etc. ou pour en reconnaître la supériorité. ‖ Traiter du salut, s'informer, avant de saluer, des conditions du salut. ‖ 6° Salut se mettait quelquefois en tête d'une lettre. Quelle petitesse pour Alexandre, de retrancher de ses lettres, depuis qu'il eut défait Darius, le mot grec qui signifie salut ! ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 613, dans POUGENS. ‖ 7° Terme qu'on emploie dans le romancule des lieux, dans les lettres patentes des souverains, dans les mandements des évêques, etc. envers ceux auxquels ils sont adressés, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. N. archevêque de Paris, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction. ‖ 8° Dans le style élevé ou poétique, on l'emploie comme expression exclamative du salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure, Et vous, riant exil des bois; Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature, Salut pour la dernière fois! GILBERT, *Ode imitée de plusieurs psaumes.* Salut, s'écria-t-il, terre longtemps promise ! Salut, dieux de mes foyers paternels, *Ibn.* VR. Salut! loin de nous nés d'un reste de verdure ! Feuillages jaunissants sur les grands épars! Salut ! derniers beaux jours, LAMART. *Méd.*, p. 39. ‖ 9° Dans la poésie, la langue d'oil et de la langue d'oc, salut d'amour, pièce de vers qui commençait par une salutation à la dame dont le poète faisait l'éloge. ‖ 10° Terme de liturgie. Prières chantées dans l'après-midi ou le soir dans les églises. Le 18 mars 1695 : j'appris que M. M. à Meudon dans la chapelle de Versailles allait pour les dimanches et les jeudis, et la fete reine pour les fêtes de la Vierge, la Saint-Louis et Sainte-Thérèse, DANGEAU, t. VII. Négliger vépres comme une chose antique et hors de saison, garder sa place soi-même pour le salut, LA BRUY. XIII. Qui annoncera un concert, un beau salut, un prestige de la foire ? St. VII. Qu'on se souvienne puisque à un salut, et qu'on ne compte pour rien de manquer aux choses les plus essentielles, RAIS. *Carême.* Pour un sermon, un salut, on ne nous entendra (au roi)... ST-SIM. 148, 80. ‖ 11° Salut d'or, ancienne monnaie du temps de Charles VI, ainsi dit parce qu'il portait gravé sur l'une de ses faces que la sainte Vierge. ‖ 12° Non vulgaire des salures. ‖ Proverbe. A bon entendeur salut, voy. ENTENDRE.

— SYN. SALUT, SALUTATION. Le premier marque l'action de saluer, et salut le souhait de salut, avec les gestes qui l'accompagnent. Cette nuance est sensible dans l'anglais que Voltaire parle : salutation : il se dit surtout d'une action de saluer particulière ; une froide salutation ; une profonde salutation. A la fin d'une lettre on prodigue ces salutations, ces salutations respectueuses. Salut n'est pas usité en ce cas.

— HIST. 1° n. Et ne doceiet [n'enseignait] le salut [conservation], *Fragm. de Valenc.* p. 600. ‖ 2° s. Par hele amur malvais salue li ferent, *Ch. de Rol.* CCCI. ‖ XII° s. Nulle salue n'i est trovee, Quisse, ceinture ne doree, MARIE, II, 9056. Ainz que ne puet pas li reis aveir salu Pur tute sa grant force ne pur sa grant vertu, Nis [même] se tut li regne orent pur li sul mainburg, *Th. le Martyr*, v. 1]. XIII° s. Il est escrit que de grant conseil vient grant salus, RENN. LATINI, *Trésor*, p. 280. Pour la salu de nos armes [ames] et de trestot nostre lignage, *Bibl. des chartes*, 3e série, t. v, p. 84. Comme sage et courtoise [il chascun son salu [elle] rent, *Berte*, LI. [A] trestous ses baruns [feaulx] dist de par Pepin salus, ID. ib. XIIV. Car se tu n'es peüsses traire Fors seulement ung bras salu, *li Rose*, 3388. A soz chiar [cher] et a chers [ses] parenz serez vertuus et orroiz, li bailliz de Clermont salus, BEAUM. IV, 4. ‖ XIV° s. J'ai puis trois mois conquis conquiste fors en plus, Et vous ne m'avez fait aussi un fier salut, *Guesci.* 17349. ‖ XV° s. .... Et enfin paya pour sa rançon quatorze mille saluts d'or, un cheval de vingt queues de vin et autre tel prix et estimation, MONSTREL. II, 104. ‖ XVI° s. Ils continuerent à occire tous ceux à qui Marius ne rendoit point de salut, AMYOT, *Marius*, 79. Ile se retirerent au camp de Pompée, non pas moins qu'vn au port de salut, m. *Sylla*, 47. Voyons maintenant à qui il appartient d'avoir soin de sa tut universel, LANOUE, 389.

— ETYM. PROV. *salut*; espagn. *salud* ; ital. *salute* ; du latin *salutem*. Comparez *bleiz*, qui est *salvus*, *bloc*, *cuiser*, *sancz*, *sarra* ; *salidem* répond au sanscrit *sarvadih*, intégrité : salut, intégrité conservée. On remarquera dans l'historique que *salud* (*sala*) a été féminin conformément à l'étymologie et à l'analogie des autres dérivés des substantifs latins en *tas*, *tatis* ; il devient d'abord masculin pour l'action de saluer ; puis le féminin s'efface tout à fait.

— SALUTAIRE (sa-lu-tè-r), *adj.* ‖ 1° Utile pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'âme, etc. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. ES. [il] prévient, par un ordre à tous deux salutaire, On les maria qu'il préparé, ou ceux qu'il pourrait faire, CORN. *Nicom.* II, 1. Les grandes paroles de la reine Isabeau eurent un effet aussi salutaire [pour le peuple de Dieu], mais moins violent [que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Angl.* Jésus laisse la joie au monde comme un présent qu'il estime peu ; et le partage de ses enfants, c'est une salutaire tristesse qui ne veut point être consolée par les plaisirs, ID. *Serm.*, *Nativ. d'un. après l'Ep. Pentecôte*. Dieu voyant que nous étions contraints d'aller puiser en divers endroits les ondes salutaires de la vérité, m. *Pensée St Bernard*, *prémonstr.* Le conseil le plus prompt est le plus salutaire, RAC. *Bajaz.* I, 1. Quelle voix salutaire ordonne que je vive ? ID. *Esth.* II, 7. Ces paroles étaient salutaires ; mais je n'étais pas assez prudent pour les écouter, VÉN. *Tél.* I. ‖ 2° *S. m.* Le Sauveur, Jésus-Christ. Elevons avec joie et une sainte fierté le vrai Dieu, notre Salutaire, CORN. *Trad. du pt.* XXIV. ‖ Fig. C'est en triomphe de la raison [la tolérance] qui est mon salutaire, ID. *Pol. de Pologne*, 19 janv. 1790.

— HIST. XVI° s. Faire auvre salutaire tant pour le bien publique comme autrement, *Mr. fonds français*, 6° 1761, f° 1. *Bibl. des chartes*, 3e série, t. I, p. 201. Dieu est le salutaire Des bien-vivans.... MAROT, IV, 280. L'ignorance pure et remise tout en solitude estoit bien plus salutaire et plus sauvage que celle qui, par curiosité de sçavoir, [traduction en langue vulgaire des saintes Ecritures], nourrice de presumption et de temerité, MONT. I, 209.

— ETYM. Lat. *salutaris*, de *salus*, salut.

SALUTAIREMENT (sa-lu-tè-re-man), *adv.* D'une manière salutaire. On se propose d'intimider salutairement et de sauver le salut, [qui] ne représentant les horreurs d'une mort plus prochaine peut être qu'il ne pense, ROLLIN, *Traité des Et.* IV, II, I.

— ETYM. Salutaire, et le suffixe *ment*.

SALUTATION (sa-lu-ta-sion ; eu vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de saluer. C'est un adoucissement à la rudesse de mœurs, quand on tire plusieurs pièces en même temps. Sur le signal qu'ils donnèrent de cinq coups de canon en salve, auxquels le roi fit répondre par neuf de la batterie royale, ils mirent le feu au fourneau, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 7, 385. Cela se passait à la tranchée, d'où nous entendîmes un cri de salutation qui partait du rempart; ce cri fut suivi d'une salve de canon et de mousqueterie, MAILLET, *Gramm.* 8. ‖ 2° Une salve d'applaudissement, applaudissements éclatants dans toute une assemblée. Une salve d'applaudissements accueillit cet auteur.

— HIST. XVI° s. Saluans à vingt pas des ennemis, ils leur tournent le flanc et deschargent sur eux leur salve de pistolles, LANOUE, 312. Après que ledit esquadron auroit enduré ceste rude salve, il fut convenendre d'autre dans les piques du premier rang, ID. 322. L'harquebuserie vint comme en salve, et se tenoit trop serrée ensemble, m. 654. Premier que de joindre, il luy failloit boire la voide de 44 canons, le salve des enfans perdus et celuy du bataillon, D'AUB. *Hist.* I, 167.

— ETYM. Lat. *salvo*, formule de salutation, de *salvere*, se bien porter, de même radical que *salus* (voy. SAUF).

SALVE (sal-vè), *s. m.* Prière à la Vierge (avec une S majuscule). Dire un Salvé. ‖ Salve Regina, prière ou antienne en l'honneur de la Vierge. ‖ Morceau de plain-chant ou de musique sur les paroles de cette prière.

— ETYM. Lat. salve, impératif de *salvere* (voy. SAUF) : *salve, regina*, salut, ô reine.

† **SALVE-D'HONNEUR** (sal-ve-do-neur), *s. m.* Terme vieilli. Prêtese honnête, arrangement honnête qui sauve l'honneur. Le roi dit la cassation de la duchesse de Bourgogne des mains du P. Leoute; et, pour un salve-d'honneur, les jésuites l'envoyerent à Rome, et publièrent que de là, après s'être justifié, il retournerait en Chine, ST-SIM. 78, 9.

— HIST. Salve, *de*, et *honneur*.

† **SALVELINE** (sal-ve-li-n'), *s. f.* Espèce de truite. ‖ On dit aussi salvelin.

† **SAMARE** (sa-ma-r'), *s. f.* Terme de botanique. On a donné le nom de samare à des fruits secs contenant une ou deux graines, et dont le péricarpe est aminci en lame membraneuse qui

Digitized by Google

forme une sorte d'aile au-dessus ou autour de la loge ; tels sont les fruits de l'érable, du frêne, de l'orme, LE MAOUT, *Atlas élément. de bot.* p. 69.

— ETYM. Lat. *samarum* ou *samara*, semence d'orme.

† 2. **SAMARE** (sa-ma-r'), *s. f.* Ancien synonyme de san-benito.

† **SAMARIDIE** (sa-ma-ri-die), *s. f.* Terme de botanique. Fruit composé de plusieurs samares réunies, comme dans l'érable, le *frêne*.

† **SAMARITAIN, AINE** [sa-ma-ri-tin, è-n'], *s. m.* et *f.* Membre d'une secte juive qui existe encore dans quelques contrées du Levant. || Fig. Le bon Samaritain, un homme miséricordieux et humain. || *Adj.* Caractère samaritain, ancien caractère hébraïque. || *S. f. pl.* Samaritaines, médailles qui portent des caractères samaritains.

† **SAMBIÉE** (san-biéu) ou **SAMBLEU** (san-bleu), *s. f.* Sorte de jurement inusité. Qui brusquement eût dit avec une manière..... RÉMOND, *Sat.* XIII. Voy. PALSAMBLEU.

† **SAMBUQUE** (san-bu-k'), *s. f.* || 1° Sorte de harpe usitée chez les anciens, les psaltérions et les cithares, des sambuques, VOLT. *Taureau*, 7. || 2° Ancienne machine de guerre; c'était une échelle portée sur un chariot et terminée à sa partie supérieure par une plate-forme sur laquelle pouvaient se placer une vingtaine d'hommes.

— ETYM. Lat. *sambuca*, de *σαμβύκη*, instrument de musique ou engin de guerre, mot qui, d'après Strabon, est d'origine barbare.

† **SAMÉ** (sa-mé), *s. m.* Muge qui diffère peu du mulet.

SAMEDI (sa-me-di), *s. m.* Le septième jour de la semaine. Le samedi est chez les Juifs le jour du sabbat. || Samedi saint, le samedi qui précède le jour de Pâques. || Fig. Il est né un samedi, il aime la besogne faite, se dit d'un paresseux, d'un homme qui n'aime point à travailler. || Cela sent le samedi, se dit de quelque chose de fait à la hâte. On a accoutumé de dire d'une matière traitée superficiellement, qu'elle sent le samedi, parce que qu'on y travaille à la hâte, CH. ANCILLON, *Mél. de lett.* t. II, p. 426, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. Et défendit que il samedis ne fust fais ne gardez ne nul autre feste, *Machab.* I, ||| XIIe s. Et sachiez que la vielle loi gardoit le septisme jor que Dieu se reposa, quant il ot fait le monde, ce est le samedi, BARB. LATINI, *Trésor*, p. 145. Le sambdadi, CASTAN, *Siège de Beaucaire*, p. 18, || XVIe s. Entre deux samedis averez moult de merveilles, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 130. Nul samedy sans soleil, ib.

— ETYM. Bourg. *samedi*, *sabadi*, et aussi *disapte*; du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat.

† **SAMIENNE** (sa-mi-è-n'), *adj. f.* Terre samienne, nom d'une sorte de terre blanche et glutante à la langue, qui vient de l'île de Samos, et qu'a été employée en médecine.

† **SAMIER** (sa-mié), *s. m.* Coquille du Sénégal, le *murex trigonus*, univalves.

† **SAMMONACODOM** (sa-mmo-na-ko-dom'), *s. m.* Le dieu des Siamois, altération du sanscrit *śramana Gautama*, l'ascète Gautamade, titre que portait le Bouddha depuis le temps qu'il avait quitté sa famille.

† **SAMOLE** (sa-mo-l'), *s. m.* Genre de la famille des primulacées, dont le type est le samolus *Valerandi*.

— ETYM. Lat. *samolus*, désignant une plante à nous inconnue, et qui, au dire de Pline, passait parmi les Gaulois pour être bonne contre les maladies des porcs.

† **SAMORÉAU** (sa-mo-ré), *s. m.* Cépage de l'arrondissement de Sens.

† **SAMOS** (sa-mos'). Ile de Samos, île où naquit Pythagore, souvent désignée, par antonomase, sous le nom du philosophe de Samos.

† **SAMPI** (san-pi), *s. m.* Caractère grec (*σαμπί*), employé dans la numération et valant 900.

— ETYM. Hébreu *ou* et du *s*.

SAMSCRIT, ITE (san-skri, kri-t'), *adj.* Voy. SANSCRIT.

† **SAMSON** (san-son), *s. m.* Personnage biblique, juge et libérateur des Juifs; il fut mille Philistins avec une mâchoire d'âne. || Fig. et par plaisanterie. S'escrimer des armes de Samson, bien manger, bien jouer des mâchoires.

† **SAMSON (SAINT-)** (sin-san-son), *s. m.* Espèce de poire.

† **SAMYDÉES** (sa-mi-dé), *s. f. pl.* Famille de dicotylédones, dont le genre *samyda* est le type.

† **SAN ANTONI** (san-an-to-ni), *s. m.* Cépage des Pyrénées orientales.

SAN-BENITO (san-bé-ni-to), *s. m.* Casaque jaune que l'inquisition fait revêtir à ceux qu'elle a condamnés; le portrait du condamné y est figuré, devant et derrière, peint sur des tissus allumés, avec des flammes qui s'élèvent et des démons à l'entour. Si Newton était né en Portugal, et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison traverse du carré des diagonales, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un san-benito dans un au-to-dafé, VOLT. *Dict. phil. Newton et Desc.*

— HIST. XVIe s. La troupe des brasiers, pendus et noyez de ce siecle, tous gens mal habillez, et avec des sanbenits, paints de diables, D'AUB. *Fœn.* IV, 17.

— ETYM. Espagn. *san*, pour *santo*, saint, et *Benito*, Benoît; parce que cet habit est de la même forme que l'habit des religieux de Saint-Benoît.

† **SANCI** (san-si), *s. m.* Nœud d'un diamant de la couronne de France, ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Nicolas Harlay, de Sancy, ministre sous Henri III et Henri IV.

SANCIR (san-sir), *v. n.* Terme de marine. En parlant d'un navire, couler bas en plongeant d'abord son avant.

— ETYM. D'après DIEZ, *sancir* vient très-probablement du provenç. *sumir*, *sumpsir*, *sompsir*, *sompsir*, qui signifie *plonger*, et qui est une forte altération du lat. *submergere*.

SANCTIFIANT, ANTE (san-kti-fi-an, an-t'), *adj.* Qui sanctifie. Cet ordre, ce sont nos œuvres saintes et sanctifiantes; et voilà comment le désir de salut nous sauve, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 62. Il est fort douteux que l'âme tiède conserve, dans cet état habituel de tiédeur, la grâce sanctifiante et la justice qu'elle croit conserver, et sur laquelle elle se rassure, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante, MONTESQ. *Esp. XXIV*, 14.

† **SANCTIFICATEUR** (san-kti-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui sanctifie. On répète à la fin de la prière universelle celle de Dieu comme saint et comme sanctificateur, nous. *Et. d'Orsa.* II, 20. Donner des ministres à Israël, ce sanctificateurs aux fidèles, MASS. *Confer. Zèle c. les mondains.* || Le sanctificateur, le Saint-Esprit. || [Dieu] y envoie [dans l'âme pure] le saint, le sanctificateur invisible de ce temple, nous. *Méd. sur l'Ev. la Cène*, 93e jour.

— HIST. XIIe s. Dieu soit saintefieur et garde de nostre peuple, JOINV. 302. || XVIe s. C'estoit un signe [le sabbat] dont Israel devoit cognoistre que Dieu est sanctificateur, CALV. *Inst.* 293.

— ETYM. Lat. *sanctificatorem*, de *sanctificare*, sanctifier : fait *sanctificateur*.

SANCTIFIÉ (san-kti-fi-é), *part.* Voy. SANCTIFIER.

SANCTIFIER (san-kti-fi-é) [a-on, è-re, ons, ez, ent de six syllabes], *v. t.* || 1° Action et effet de la grâce qui sanctifie. Achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu, SACI, *Bible, St Paul, p.* 1ère, *aux Corinth.* VII, 1. La religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartiennent à tout le monde, MONTESQ. *Lett. pers.* IX. || 2° Action de procurer ce qui sanctifie. Mais, Seigneur..... que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si..... nous faisons notre principal exercice de la profondeur de votre grâce et notre félicité de la sanctification de votre peuple? nous, le *Tellier*. || 3° Sanctification du dimanche, des fêtes, leur célébration suivant la loi de l'Eglise.

— HIST. XIIe s. Il emmena eh el mont de la sue [sienne] sanctifier, *Rois*, 3e livre, p. 110. || XVIe s. Le repos, auquel nous convie ce qui est dit de la sanctification du septiesme jour, CALV. *Instit.* 102. Si nostre sanctification ne consiste en renoncement de nostre propre volonté..... ib. 256.

— ETYM. Provç. *sanctificatio*; espagn. *sanctificacion*; ital. *santificazione*; du lat. *sanctificationem*, de *sanctificare*, sanctifier.

SANCTIFIÉ, ÉE (san-kti-fi-é, ée), *part. passé* de sanctifier. Rendu saint. Tout chez Madame mourantel était sainte, tout était solide, tout était tranquille, tout partait d'une âme soumise et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit, nous. *Duch. d'Orl.* [Jacques Clément] d'un air sanctifié s'apprête au parricide, VOLT. *Henr.* V.

SANCTIFIER (san-kti-fi-é), je sanctifiais, nous sanctifiions, vous sanctifiiez; que je sanctifie, que nous sanctifiions, que vous sanctifiiez, v. n. || 1° Rendre saint, sacré, consacré. Les lieux que Jesus-Christ a sanctifiés par sa présence. Je vous ai sanctifié, avant que vous fussiez sorti de son sein, SACI, *Bible, Jerémie*, I, 5. Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages, il le ce nom sacré sanctifier vos pages, BOIL. *Sat.* IX. || 2° Rendre saint, rendre conforme à la loi divine, en parlant des personnes. Les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, nous. *Bourgoing*. C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, BOURDAL. *Myst. Epiphan.* I, 1, p. 140. Dieu sanctifia saint Louis dans la gloire, le soutint dans ses travaux ..., FLÉCH. *Pan. St Louis*. Dieu, dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier, ID. *Lamoignon*. Je nourris dans son cœur [du roi Louis XIV] la semence féconde des vertus dont il doit sanctifier le monde, MASS. *Etab. Prod.* Jamais on ne sanctifiera, mettre par de bons exemples dans la voie du salut et de la sanctification. || Absolument. Il faut ces deux choses pour sanctifier, prises et plaidurs, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. || 3° Il se dit des choses en un sens analogue. Sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux [imitation de Jésus-Christ], CONN. INAL. *Pref.* édit. 1651. Les moyens que nous donne l'Ecriture pour sanctifier la grandeur par un bon usage, nous. *Sermon sur l'ambition, fragm. sur le même sujet* Je viens..... vous faire admirer un homme ..., qui a sanctifié l'honneur et la probité par les règles et les principes du christianisme, FLÉCH. *Duc de Mont.* Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu..., un ouvrage qui sanctifie la manière dont on doit sanctifier les études profanes, ROLLIN. *Traité des Et.* 1re part. 1, 2. || 4° Dans l'Ecriture sainte, les hommes sont sanctifié, que votre nom soit loué, soit honoré dignement. || 5° Sanctifier le jour du dimanche, le célébrer suivant la loi de l'Eglise. || On dit de même : sanctifier les fêtes, les jeûnes, les abstinences. || 6° Il s'est dit pour sanctionner. Le parlement voulait demander l'assemblée des chambres, et sanctifier par ce moyen tout ce qu'il avait fait jusque-là, BOTTE, II, 24. || 7° Se sanctifier, v. réfl. Devenir saint. La reine sanctifia sa cour en se sanctifiant elle-même; pour elle appelée aujourd'hui, il ne suffisait pas de la suivre, il fallait aussi l'imiter dans ses pratiques de piété, FLÉCH. *Mar.-Thér.*

— HIST. XIIe s. Iceui lieu sera sainteffié [a bers Helchana acustumiers à visiter, pur Deu deprreier, *Rois*, I, 2. || XIIIe s. Li tiers commandements dit : Souvirgne toi de sanctefier les sabbas, BARB. LATINI, *Tresor*, p. 78. || XVIe s. Les lavemens et sacrifices par lesquels les Juifs se sanctifioyent à Dieu, les separoyent d'avec les gentils, CALV. *Instit.* 209. Et ainsi sommes sanctifiez, c'est-à-dire consacrez a Dieu en vraye pureté de vie, ID. ib. 610.

— ETYM. Provç. *sanctificar*, *sanctificat*; espagn. *santificar*; ital. *santificare*; du lat. *sanctificare*, de *sanctus*, saint, et *facere*, faire.

SANCTION (san-kti-on), *s. f.* || 1° Acte par lequel, dans un gouvernement constitutionnel, le souverain approuve une loi; approbation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. Cette loi n'a pas encore reçu la sanction. || 2° Approbation donnée à une chose. Ce mot n'a pas reçu la sanction de l'usage. || 3° La peine ou la récompense qu'une loi porte, décrète pour assurer son exécution. Sanction pénale. Sanction rémunératoire. || 4° Pragmatique sanction, voy. PRAGMATIQUE 1.

— ETYM. Lat. *sanctionem*, de *sanctum*, supin de *sancire*, voy. SAINT.

† **SANCTIONNATEUR** (san-ksio-na-teur), *adj.* m. Qui sanctionne. Pouvoir sanctionnateur, *Journ. officiel*, 8 avril 1870, p. 611, 8e col. 2e.

SANCTIONNÉ, ÉE (san-ksi-o-né, ée), *part. passé* de sanctionner. La loi sanctionnée par le prince. Un usage sanctionné par le temps.

SANCTIONNER (san-ksi-o-né) [a-on, è-re], *v. a.* Donner la sanction, approuver, confirmer.

— ETYM. Sanction.

SANCTUAIRE (san-ktu-è-r') ; dans le XVIe siècle, le *c* ne se prononçait pas : Paris est le *sanctuaire* des honnêtes gens et des gens de lettres, *Menagiana*, p. 400, 3e m. || 1° En général, lieu ferme et consacré par la religion. Les hommes ont banni la divinité d'entre eux; ils l'ont reléguée dans un sanctuaire; les murs d'un temple bornent sa vue; elle n'existe point au delà, MASS. *Pens. philos.* n° 26. || 2° Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche et qui se nommait autrement le saint des saints. Dieu n'épargne pas son sanctuaire; le beau temple, l'ornement du monde....

Digitized by Google

noss. *Hist.* II, 4. Et que de Jesabel la fille sanguinaire Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire, *Sac. Athal.* I, 4. ‖ Poids du sanctuaire, se dit des poids de pierre que les prêtres gardaient pour servir d'étalons. ‖ Fig. Presser une chose au poids du sanctuaire, dans le balance du sanctuaire, l'examiner avec toute l'attention possible, l'apprécier selon les règles de la plus sévère conscience. Des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu, BOURDAL. *Sur le scandale*, 1er avent, p. 108. On ne flatte sur ses raisons, dans le temps qu'on croit peser celles d'autrui au poids du sanctuaire, RÉFL. I, XVIII, p. 377. ‖ 2° Chez les païens, il s'est dit, dans un sens analogue, du lieu le plus saint du temple. La pythie rendait des oracles dans le fond du sanctuaire. ‖ 4° Chez les chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître autel, et qui est ordinairement entouré d'une balustrade. Un beau sanctuaire, Pâle lampe du sanctuaire, Pourquoi, dans l'ombre du saint lieu, Inspires-tu la crainte? Tu crois sûrement tu devant Dieu? LAMART. *Harm.* I, 4. ‖ 5° Fig. Le sacerdoce. Les lois, les prérogatives du sanctuaire. Les hypocrites ont trouvé moyen, mal à cause que l'attaque le vice jusques dans le sanctuaire, GALL. liv. IV, lett. 10. Il n'osa jamais entrer dans le sanctuaire, MASS. *Panégyr. St Frose, de Paule.* ‖ 6° Fig. Ce que l'on compare à un sanctuaire. J'étais convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obéissance exacte, nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autel particulier, est le plus essentiel, BEUZ. *Mem.* I, III, liv. IV, p. 294, dans FOURNIER. On dit que c'est l'arsenal de l'enfer : les inquisitions de Portugal, Espagne, en font le sanctuaire de ses grâces; on les menace de toutes les fureurs et de toutes les vengeances du ciel, et Dieu les emploie de ses foudres, BASC. *Sermon sur les pèr. de*, ÉDIT. PATOIRE. Que si elle [la justice] s'est construit un sanctuaire éternel et inaccessible dans le cœur du sage Michel le Tellier..., BOSS. *le Tellier*. Elle [la Marne] était alors le dernier asile, le temple vivant et le sanctuaire de Dieu, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* I, II, p. 82. C'est le palais des arts, c'est leur séjour sacré; je l'appelle ainsi s'y rendent en foule, et dans ce sanctuaire Chaque art a son genie et son dieu tutélaire, TRUBLET, *Pétrarque*, III. ‖ Le sanctuaire des lois, de la justice, le lieu où l'on rend la justice, et, figurément, la profession de magistrat. Ne croyez pas, messieurs, qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice, FLÉCH. *Lamoignon*. On entrait dans le sanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut qu'on suit heureux dans la profession, ID. *le Tellier*. Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus, l'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées. Sa maxime (c'est paimandas' était moins l'asile que le sanctuaire de la pauvreté; elle y régnait avec la joie pure de l'innocence, RAYNAL. *Amad.* Corneille a dit de même : Le cœur de cet homme est le sanctuaire de toutes les vertus. Un chrétien dont le cœur est le sanctuaire de la paix, BOSS. *Conf.* II, 6. Il cherchait sur la bruit de son plus glorieux Que, si la vertu même habitait sur la terre, Le cœur d'Amédée était son sanctuaire, VOLT. *Amédée*, II, 1. ‖ 7° Fig. Société, compagnie comparée à un sanctuaire et dans laquelle les profanes ne pénètrent pas. J'étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par la voie de ses principaux, ST-SIM. 239, 160. ‖ Il ne faut pas essayer de pénétrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans les secrets des gens puissants.

— HIST. XIIe S. Sis [son] sainteures fa desertez aussi come chose gastée, *Rochab.* 1, 4. Parole fud que tu e li tuens [le tien] lignages ne deit ester mei en mun sainteurie, *Ross*, p. 9. ‖ XIIIe S. Des sainteures ne des hautes reliques qui i estoient ne oreient il mie parler, WILLER. LAUSYR. Cil aporta le seintuaire, Sur quoi durent serement faire, *Rem.* 14788. Nennil, mais voisent jallent visiter Le sainteure precious Dont nus ne doit estre si vicus, *la Rose*, 2249. ‖ XVIe S. Sanctuaire, chose sainte, ou lieu où elle est mise ou portée, DE CANGE, *sanctuarium*. ‖ XVIIe S. Le sanctuaire où se rendoint les responses de l'oracle — les vœux et offrandes qui sont pendues aux voutes et parois du sanctuaire, AMYOT, *Pomol.* 60.

— ETYM. Provenç. *sanctuari*; catal. *santuari*; du lat. *sanctuarium*, qui vient de *sanctus*, saint.

‖ **SANCTUS** (san-ktus'), s. m. Partie de la messe qui suit la préface et précède le canon, ainsi nommée parce qu'on y chante *sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth.* ‖ Morceau de plain-chant ou de musique qui se chante ou s'exécute sur les paroles du Sanctus.

SANDAL (san-dal), s. m. VOY. SANTAL, qui est plus usité.

‖ **SANDALE** (san-da'l), s. f. ‖ 1° Espèce de chaussure ne couvrant le dessus du pied qu'avec les cordons, dont on se servait dans l'antiquité. Voilà les caractères particuliers qui désignent le vrai esprit des vaudois, l'affectation de la pauvreté dans les sandales qui en étaient la marque, BOSS. *Var.* XI, 82. Empédocle avait en tout temps des sandales d'airain à ses pieds, RÉN. *Appred.* Ne portant que des sandales, il se croyait marcher sans armes assez de la poussière, FLEURY, *Mœurs des Israél.* III, 2e part. p. 418, dans FOURNIER. ‖ Fig. Secouer la poussière de ses sandales, quitter pour jamais, se séparer absolument. C'est fini entre ces gens-là et moi [un candidat à la députation qui n'a pas été élu] ; j'ai secoué la poussière de mes sandales aux portes de leur ville, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 12. ‖ La sandale est propre aussi à certains religieux. Avec la robe de frère Juan, j'avais son rosaire et ses sandales, dont je ne me fis pas un scrupule de priver l'évêque de Cuenca, LESAGE, *Gil Blas*, I, 1. Dans l'Année marchait en sandales à la tête de l'armée, VOLT. *Mœurs*, 54. ‖ 2° Dans les salles d'armes, soulier qui n'a qu'une demi-empeigne avec une forte semelle, et que l'on chausse pour tirer. ‖ 3° Petite planque de bois sur laquelle on appuie le pied pour faire mouvoir un soufflet d'orgues. ‖ 4° Nom de plusieurs coquilles.

— HIST. XIIIe S. Et li fist caucier [chausser] uns solliers que il clerc apellent cendales qui senefient que il ne doit pas aler pas pas, *Chr. de Reims*, p. 104. *Sandalium*, sandales, c'est solier d'evesque quand il celebre, ou soler à cordeler, *Glos. dans* DUCANGE.

— ETYM. Lat. *sandalium*, de σανδάλιον, qui vient de σανδάλον, σάλειν, σαλεύειν, sandale. On l'tire de σανίς, planchette : mais la forme de σανδάλιον rend cela douteux. Le verbe σαλεύειν paraît qu'il se rattache au perse *sandal*, soulier ; ce serait une chaussure importée de Perse avec son nom.

‖ **2. SANDALE** (san-da'l), s. f. Sorte de bateau en usage dans la Levant et sur les côtes de l'Afrique septentrionale. ‖ On trouve aussi sandal. Cette ville commandait sur la mer par un lac qu'on ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés sandals, RAYNAL, *Hist. philt.* II, 6.

— ETYM. Ital. *sandalo*, qui, d'après d'Herbelot, *Bibl. orientale*, p. 886, est le grec σανδάλιον, sandale, soulier.

SANDARER (san-da-lé) : Pr ne se lie jamais], *v. m.* Celui qui fait des sandales.

— ETYM. Lat. *sandaliarius*, de *sandalium*, sandale.

‖ **SANDARACINE** (san-da-ra-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance résineuse particulière que remplace la sandaraque.

SANDARAQUE (san-da-ra'k'), *s. f.* ‖ 1° Résine odorante qui découle du *thuya aphylla*, Burmann, ou *supremeiformis*, Lam., réduite en poudre, sert à différents usages ; par exemple on frotte de sandaraque le papier qu'on a gratté, pour l'empêcher de boire. ‖ 2° Fig. Vieux vernis, vernis.

— ETYM. Lat. *sandaraca*, grec σανδαράκη, qui signifient un sulfure rouge d'arsenic.

‖ **SANDHI** (san-di'), *s. m.* Nom du système euphonique de la langue sanscrite, en tant que résultant de la rencontre des mots entre eux.

— ETYM. Sanscr. *sandhi*, liaison, de *sam*, avec, et *dhâ*, poser, égal à *cum-thesis*.

‖ **SANDIS** (san-dis'), *interj.* Espèce de jurement gascon.

— ETYM. *Sang*, et dis pour *Dieu*.

SANDJIAK (san-dji-ak), *s. m.* VOY. SANGIAC.

SANDJIAKAT (san-dji-a-ka), *s. m.* VOY. SANGIACAT.

‖ **SANDRE** (san-dr'), *s. m.* Genre de poissons qui se rapprochent de la perche.

‖ **SANDWICH** (san-dourtch), *s. f.* Tranche de jambon entre deux tranches de pain beurré.

— ETYM. Mot anglais.

SANG (san; devant une voyelle ou une h muette, le *g* se lie et se prononce *k*; un sang illustre; suer sang-k et eau; c'est aussi la règle que dans la 2e édition donne Chiflet, *Gramm.* p. 213), *s. m.* ‖ 1° Liquide assez épais, d'une couleur rouge tantôt claire et vermeille, tantôt foncée et comme noire, qui remplit le système entier des vaisseaux artériels et veineux. Le sang est employé dans les raffineries de sucre pour clarifier les sirops. Il tombe dans son sang, *Com. le Ment.* IV, 1. Ayant presenté les fils d'ARON, il prit du sang du bélier qui avait été immolé, en toucha l'extrémité de l'oreille droite de chacun d'eux et les pouces de leur main droite et de leur pied droit, EXOD. XXIX, 20. *Bible, Lévit.* VIII, 24. Garde-vous seulement de manger du sang de ces bêtes; car leur sang est leur vie, et ainsi vous ne devez pas manger avec leur chair ce qui est leur vie, ID. *Deutéron.* XII, 23. La belle [Fontanges] perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, SÉV. 441. Les jésuites sont plus puissants que jamais : ils ont lui, dévorée aux près de l'oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et, par conséquent, su sang de circulaire, III, 13 oct. 1689. On le vit à la bataille de Cerné charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, FLÉCH. *Duc de Mont.* Dans leur sang odieux [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, BAC. *Mithr.* V, 6. Aigre besoin du sang des hoies et des génisses? ID. *Athal.* I, 1. Il [un guerrier] paraissait comme le dieu Mars : des ruisseaux de sang coulaient autour de lui; les roues de son char étaient teintes d'un sang noir, épais et écumant, RÉN. *Tél.* II. Un seul de ces animaux [nommarins] aquid on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps, MOTT. *Quadr.* I, VI, p. 298. On a démontré que le sang mis en contact avec le gaz oxygène prend une couleur rouge très-vive, tandis que dans une atmosphère de gaz azote ou hydrogène il devient très-noir, SENNEBIER. *Exr. d'obs.* II, p. 230, dans FOURCROY. La température du sang artériel n'est que d'environ un degré plus élevée que celle du sang veineux, THENARD, *Traité de chim.* I, III, p. 106, dans FOURCROY. En montant à cet assaut De Sinnibald et moi, nous enlonnes d'attaque lansèrent une longue et large traînée de sang, du blessés et de morts, BÉRAN, *Hist. de Nap.* VI, 4. ‖ Baptême de sang, le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. ‖ Tout en sang, couvert de sang. Une belle nuit, il [un fou] se donna cinq ou six coups de couteau, et, tout en et tout en sang..., SÉV. 443. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, RAC. *Theb.* III, 3. ‖ Mettre en sang, battre, blesser jusqu'à ce que le sang coule abondamment. Le père [de Rosimond], fort emporté, battit cruellement son fils, et le mit tout en sang, FEN. I, XIII, p. 24. ‖ Fouetter, pincer, mordre jusqu'au sang, jusqu'à entamer la peau et faire paraître le sang. ‖ Se battre au premier sang, se battre en duel à condition que le combat cessera à la première blessure d'un des deux adversaires. Il y a, je l'avoue, une autre sorte de duel où la gentilhomme se bole à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hasard; c'est celle où l'on se bat au premier sang; au premier sang! grand Dieu! et qu'on veut-on faire de ce sang, bête féroce! le veux-tu boire? J. J. ROUSS. *Ecl. à d'Alemb.* ‖ Fig. et familièrement. Suer sang et eau, se donner beaucoup de peine. Je suais sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fais de son chapon, BAC. *Plaid.* III, 2. ‖ Fig. Le douceurs de mon sang, le plus pur de mon sang, je répandrais tout mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour..., se dit pour exprimer la grande affection qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. Je donnerais mon sang pour vous soulager et pour vous servir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 1er juillet 1708. Je donnerais de mon sang pour entendre dire : M. le cardinal est bien déclaré contre les jansénistes, in *Lett. au card. de Noailles*, 21 oct. 1708. ‖ On dit de même, familièrement : je voudrais qu'il n'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût ainsi, ne fût pas ainsi. Je lui ai signerais de mon sang, se dit quelquefois pour assurer la vérité d'une chose. *Léonor* : Me le signerez-vous? — Moncade : Je mon sang s'il le faut, BARON, *Hom. à bon fort.* II, 3. ‖ Fig. Le sang de l'âme, les larmes. Les larmes que saint Augustin appelle si élégamment le sang de l'âme, BOSS. *Sermons, Parole du Dieu*, 2. ‖ 2° Le sang de Jésus-Christ, le sang de l'Agneau, le sang que Jésus-Christ a versé pour la rédemption des hommes, et sa présence dans l'eucharistie. Il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs, SACI, *Bible, Evang. St Marc*, IV, 24. On voit Madame prêcher son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus-Christ, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle souhaite huile fois d'être plongée au sang de

Digitized by Google

l'Agneau, m. *Sb.* le sang des veaux et des bœufs rendoit accessible le saint des saints, bien qu'une loi si rigoureuse en fermât l'entrée, le sang de l'homme-Dieu, Jésus-Christ n'ouvrira-t-il pas le sanctuaire? *Sp. Sermone, Ascension*, t. ‖ ✠ Terme de zoologie. Animaux à sang rouge, les vertébrés. ‖ Animaux à sang blanc, les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc. Le sang des insectes est une liqueur subtile, transparente et ordinairement sans couleur, et qui, quoiqu'elle ne soit pas naturellement inflammable, résiste dans quelques espèces à un degré de froid supérieur à 100 plus rudes hivers, MONNET, *Contrepoi. nat. Œuv.* t. VII, p. 146, dans POIRSON. ‖ Animaux à sang froid, animaux dont le sang n'est pas sensiblement plus échauffé que la matière qu'ils habitent. ‖ ✠ Il se dit de différents états physiques définis par un certain état du sang. Sang allumé. Rafraîchir le sang. Le sang lui monte facilement à la tête, et il a des étourdissements. De peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui me puisse déplaire, *Sév.* 30 août 1680. On a la mal dans le sang et dans les entrailles, avant qu'il éclate par la fièvre, ROS. *Comédie.* ‖ ✠ Fig. Il se dit de différents états de l'âme définis par un certain état du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, dans *Au Roi*, 1670. Ohi si M. le chevalier avait une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait les héros et la gouttе il le mettrait bien autrement d'une autre manière que je fais, *Sév.* 884. Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne se perdent [aux jeunes gens] rien de rare n'est de modéré, MOL. *Panég. St Bernard*, t. II. Il se plaque d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 8 mai 1676. Tout sang-froid que de célèbre et de bonne s'enflemme, RAC. *Esth.* III, 4. ‖ Il a le sang chaud, il est prompt et colère. ‖ Cela rafraîchit le sang, calme le sang, met des bornes dans le sang, ce qui arrive est agréable et de nature à tranquilliser. ‖ Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir eu de l'argent, faire une soirée, LA BRUY. XI. ‖ Cela glace le sang, cela cause de l'effroi. ‖ Le sang se glace, on éprouve un grand effroi. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Esth.* I, 3. À ce nom redoutable, mon sang se glaça dans mes veines, LEMAIRE, *Gli. Blas*, IV, 1. Je n'ai pas une goutte de sang dans mes veines, je suis saisi d'effroi, d'horreur. ‖ Vous me faites tourner le sang, vous me causez des émotions pénibles. ‖ Cela fait bouillir le sang, vous me faites bouillir le sang, cela me cause, vous me causez une impatience extrême. ‖ Le sang bout, se dit d'une extrême impatience. Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée? VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 fév. 1763. Le sang lui bout dans les veines, se dit aussi de la première vigueur de l'âge. Tant que le sang bout dans nos veines, CORN. *Imit.* I, 13. ‖ Cela allume le sang, cela irrite, anime excessivement. Cette lecture m'allumait le sang. ‖ Le sang lui monte à la tête, il est près de se fâcher. ‖ Le sang lui est monté au visage, il a été ému de honte ou de colère. ‖ Tout son sang bouillonne, son courroux est extrême. ‖ Familièrement, faire du bon sang, se faire du bon sang, prendre du plaisir, éprouver du contentement. Je ne ferai de bon sang qu'à mon arrivée, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. ‖ On dit aussi : Se faire une once de bon sang, s'amuser à une chose plaisante. ‖ Faire du mauvais sang, se mauvais sang, éprouver de la contrariété, prendre de l'humeur. La lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et avec intérêt, empêche, m'a fait naître, je crois, plus de mauvais sang que les miens, J. J. ROUS. *Confess.* V. Je ne doute point que le mauvais sang que j'ai fait de cette obscence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour, ID. ib. VII. ‖ Fig. Cet homme a du sang dans les veines, il est sensible à l'injure, il est hardi, résolu; et, par la forme négative, il n'a pas de sang dans les veines, il n'est pas sensible aux injures, il est timide, irrésolu. ‖ Avoir du sang aux ongles, aux les ongles, au bout des ongles, savoir bien se défendre en toute manière, soit en action, soit en paroles; avoir de la force et du courage. Si nos ennemis avaient du sang aux ongles, *Sév.* 304. ‖ ✠ Fig. La vie des hommes, en parlant de mort, de meurtre, de carnage. Vous perdez en la mort d'un homme de son rang: Venger-la par une autre, et le sang par le sang, CORN. *Cid*, II, 9. Le terre ne cachera plus le sang qui a été répandu, RAC. *Bible, Isaïe*, XXVI, 21. Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, et ne lui imputez pas le sang innocent qui a été répandu au milieu de votre peuple, ID. *Deutéron.* XXI, 8. Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, RAC. *Athal.* II, 5. Je meurs, mais mon ombre s'envole bien accompagnée; je vieux d'envoyer devant moi ces gardiens sacrifiés [les hommes de la garde] qui ont répandu le plus beau sang du monde [tué une belle femme], MONTESQ. *Lett. pers.* 101. Serions-nous donc perclus au point de perdre, Oui, dans le mouvement de son orgueil stupide, Du sang de son Sauveur teignot Jérusalem? LAMART. *Harm.* I, 6. ‖ Le prix du sang, la vie d'un homme qui a livré ou condamné à mort. Il ne nous est pas permis de le mettre [Pierre] à [dans] dans le trésor, parce que c'est le prix du sang, RAC. *Bible, Evang. St Math.* XXVII, 6. ‖ Fig. Je [moi, Palmire] suis le prix du sang du malheureux Zopire, VOLT. *Mahom.* II, 5. Ce prix du sang, faire mourir beaucoup de monde. Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur, RAC. *Ath.* IV, 3. ‖ Épargner le sang, épargner la vie des hommes. Il verser le sang, répandre le sang, tremper ses mains dans le sang, donner la mort à un homme, à plusieurs hommes, commettre des dérèglements de ce prince [Henri VIII], ni l'aveuglement où il tomba par ses malheureuses amours, ni combien il répandit de sang, ni qu'il y fut abandonné, ROSS. *Var.* VII, 11. Ils répandraient avec plaisir la sang du fils d'Uglyse, *rév. Pol.* I. Extermineur, grande bleue, de la terre et de tous hommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, VOLT. *Mahomet*, III, 8. ‖ Aimer le sang, être altéré de sang, se repaître de sang, se plaire dans le sang, aimer à répandre le sang. ‖ Il y a beaucoup de sang répandu dans cette guerre, beaucoup d'hommes y ont péri. ‖ Faire couler le sang, être cause d'une guerre où il y a eu beaucoup de sang répandu. Il a coulé, a été répandu, il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. ‖ Par extension, le nombre de sang un pays, y faire périr beaucoup de personnes. ‖ Mettre un pays à feu et à sang, y commettre toutes sortes de cruautés. ‖ Il a fait mourir à feu et à sang, ils sont fort irrités les uns contre les autres et cherchent à se nuire de toutes les façons. ‖ Laver ses injures dans le sang, se venger en tuant celui de qui on l'a reçue. Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage, CORN. *Cid*, I, 8. ‖ Payer une dette de sang, être mis à mort pour l'avoir faite ou dite. ‖ Le sang de cet homme crie vengeance, il faut que le meurtre de cet homme soit vengé. Le sang innocent sur lui, c'est sur lui que retombe la responsabilité de sa mort ou de tout autre malheur. Puisque M. Jurieu ne veut pas suivre ces bons mouvements, et prend le sang innocent sur lui, et son crime est inexcusable, BOSS. *6e avert.* 24. ‖ ✠ De sang, de nature sanguinaire. Je pense que vous aurez particulièrement cette histoire [Judith et Holopherne], et ce vous rira bien mieux de voir une action de sang et de meurtre approuvée dans l'Écriture, VOLT. *Lett.* XI. En dont l'âme de sang, la plus barbare, la plus cruelle avec tout d'horreur la majesté royale, DU RYER, *Scévole*, III, 2. Sauvez-moi de tous ces hommes de sang, RACI, *Bible, Psaumes*, LIX. Le supplice du sang le condamne au supplice, VOLT. *Alz.* V, 4. En Saxe, charlemagne fit des lois de sang, ID. *Mœurs*, 82. Son insensibilité [du peuple] s'était au point qu'au milieu des plus belles scènes [de Térence], il demandait un ours, des athlètes ou des gladiateurs; il fallait à ce peuple des spectacles de sang, COSNE. *Hist. anc.* XI, 4. On se rappellera longtemps ces jours où des hommes de sang prétendaient élever des autels à la vertu sur les ruines du christianisme, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 4. ‖ Tribunal de sang, tribunal établi en 1567, dans les Pays-Bas, par le duc d'Albe, pour y juger, sans aucune forme de procès, les personnes qui, par leur opinion religieuse, étaient suspectes d'hérésie. ‖ Fig. Race, extraction, famille. Seigneur, je suis Romain et du sang de Pompée, CORN. *Cinna*, V, 1. La mère sort d'un sang fécond en procureurs, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* I, 4. Je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, *Sév.* 4 *Bussy son cousin*, 3 juin 1680. Il était juste que ce précieux dépôt [les princes de Condé, de Conti et de Longueville emprisonnés] demeurât entre les mains du roi, il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang, MASS. le *Tellier*. Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, l'héroïsme des derniers temps l'avait intéressé; il recevait avec ce beau sang des princes d'erreur et de mensonge, FLÉCH. *Turenne*. Sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, ID. *ib.* Tous les liens du sang n'ont pu le retenir, RAC. *Phèdre*, IV, 1. Je n'ai pu conserver Que la fierté d'un sang que je ne puis pourvre, ID. *Iphig.* II, 1. Rome, par une loi qui ne se peut changer, N'admet avec son sang aucun sang étranger, ID. *Bérén.* II, 2. Ce que le sang peut communiquer de dispositions et de talents est fort douteux, MARAN, *Eloy. Bremond*. Quoique le sang des Jagellons eût régné longtemps, ces princes ne furnissaient pas à nos yeux le motif à la pureté des mœurs de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine*. ‖ En Espagne, pureté de sang, absence de toute hérésie dans une famille. Les enfants par rapport à leurs pères, les membres de la famille par rapport les uns aux autres. Vieux, mon fils, vieux, mon sang, vieux répartez ma honte, CORN. *Cid*, I, 8. Ne me parlez jamais qu'elle est de mon sang ni ma sœur, ID. *Hor.* IV, 6. N'écoutez point pour lui ces maximes cruelles: En disposant Pauline il s'est fait un autre sang, ID. *Pol.* IV, 3. Ne vous point peur, je ne suis pas mort; va, tu es mon vrai sang, ma véritable fille, et je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel, VOLT. *Fal. Imag.* III, 10. Il vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, ID. *G. Dand.* II, 9. Enfin, vous voyez comme votre sang [votre parenté] pèse sur moi, ID. *Crispe*, 3. Adieu, mon sang, *Sév.* à *Bussy*, son cousin, 10 mai 1674. Ces monstres.... Qui, prenant en dégoût la moitié née de leur flanc, S'irritent sans raison contre leur propre sang, MOL. *Sat.* X. David m'est en horreur, et les fils de ce roi, Quoique nés de mon sang, me deviennent étrangers pour moi, RAC. *Athal.* II, 7. Et, quand je veux chercher le sang qui m'a fait naître... ID. *ib.* II, 1. Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Mauvais sang, les membres pervers d'une famille. Et quand nos vieux héros avient de mauvais sang, Ils avaient pour le perdre, souvent leur propre flanc, CORN. *Poly.* V, 4. ‖ En une autre acception, mauvais sang, personne ou personnes dignes de réprobation. Et depuis quand, seigneur, le sol du premier rang Crainl-elle de voir naître un peu de mauvais sang? ID. *Sertor.* I, 1. Les princes du sang, les princes qui sont de la maison royale ou qui en tirent leur origine. ‖ Il ne pouvait ne sera plus que le plus honnête homme du monde: vous soutenez-vous de Fleurion, en parlant de M. le Prince? Il n'avait pas un si haut rang; Il n'était que prince du sang, voilà justement l'affaire, *Sév.* 288. Vieillir fille est un piètre état; les princesses du sang ont plus de la peine à soutenir cet état contre nature, VOLT. *Lett. Thiriot*, 21 déc. 1737. ‖ Droit du sang, celui que donne la naissance. Henri IV arriva au trône par le droit du sang. ‖ Cela est dans le sang, se dit d'une personne qui a de bonnes ou de mauvaises qualités qu'elle tient de famille. ‖ Il ne se dédira donc d'une bonne d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament. Cela est dans ton sang d'adorer le vrai mérite, LEMERCIER, *Agamemnon fatur*, IV, 2. Ce sang, ce sang, La vertu des pères se passe pas toujours avec le sang dans leurs enfants, ne se transmet pas toujours avec le sang, les enfants n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères. ‖ Le plus pur du sang, le membre de la famille le plus chéri. Pourquoi, mon-même enfin me déchirant le flanc, Payer un folle amour [de Médée] du plus pur de mon sang? RAC. *Iphig.* IV, 4. ‖ Fig. Il lui en a coûté le plus pur de son sang, il a donné le plus pur de son sang, il a sacrifié la meilleure partie de ce qu'il possédait. ‖ ✠ Le sang, les sentiments d'affection entre les membres d'une même famille. Elle est

Digitized by Google

mère, et le sang a beaucoup de pouvoir, COR. *Rodog.* II, 4. ...De ce soupir que fait-il que j'augure? Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 3. Et le sang reprendra son empire ordinaire, in. *Theb.* III, 5. Ceux qui l'ont connu croiront aisément que les affections communes, le sang, le nom n'avaient pas beaucoup de pouvoir sur lui, et qu'il se tenait isolé de tout sans se faire violence, POTTER. *Lettre.* || Le murmure du sang, la force du sang, la voix du sang, sentiments qui parlent en faveur des membres de notre famille. La voix du sang se fit entendre, je me rappelai tous mes devoirs envers mes parents, LESAGE. *Gil. Bl.* X, 7. En un sens particulier, la nature du sang, les sentiments que l'on ressent quelquefois pour une personne de même sang, bien qu'on ait à combattre pas. || La chair et le sang, même signification. Le combat d'une femme chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches, RICHELIEU, *1re dém. après l'Épiphan. Dominic.* I, 1, p. 26. La nature en cette occasion [dans une contagion] refuse beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires; les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable, PASCAL. *Duch. de Mont.* || Terme de l'Écriture. La chair et le sang, la nature corrompue. La multitude adore des divinités de chair et de sang, RÉN. I. XVIII, 9, p. 181. || 44° Sang et de race, nuances, par rapport aux croisements. Le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les Chinois et de l'autre avec les hommes orientaux, DE GUIGNES. *Hist. des Huns.* Œuv. I, v, p. 20. || Sang mêlé, se dit de populations où il y a eu des croisements. Le sort des Espagnols, dans tous les pays du monde, est d'avoir du sang mêlé; celui des Maures coule encore dans leurs veines en Europe, et celui des sauvages dans l'autre hémisphère, RAYNAL. *Hist. phil.* XVIII, 7. || Un sang mêlé, un homme qui provient de parents croisements. || *Au pluriel.* Des sang-mêlé, c'est-à-dire des hommes sang mêlé. On dit que les sang-mêlé sont moins prolifiques que les individus de race pure. || Le sang est beau dans ce pays, les hommes y sont beaux et bien faits. Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent, MONTESQ. *Lett. pers.* 34. Le sang de Georgie est encore plus beau que celui de Circhemie; on ne trouve pas un laid visage en ce pays, BERT. *Hist. nat. Hom. Géor.* I, v, p. 94. C'est une ville fort agréable; l'air y est bon, les promenades y sont délicieuses, et le sang y est comme ailleurs, PICARD, *Petite ville*, IV, 8. || C'est un beau sang, se dit d'une famille composée de beaux enfants. || 45° Terme d'hippologie. Pur sang, se dit du cheval de sang, ensemble, chez le cheval, de caractères extérieurs et de qualités innées qu'on ne rencontre que chez les races nobles. Les chevaux de sang sont tirés de la distinction, de l'élégance et de la grâce dans les formes; la peau fine et souple; les crins fins et soyeux; les muscles fermes, bien dessinés sous la peau; les os durs et compactes; les vaisseaux sous-cutanés très-apparents; les allures très-rapides; le système nerveux et les facultés intellectuelles bien développés, VALLON, *Cours d'hippologie.* || Demi-sang, ou demi-race sang, produit d'un individu de pur sang avec un individu de race ordinaire. || Trois-quarts de sang, produit d'un pur sang et d'un demi-sang, sept-huitième, quinze-seizième de sang, en suivant le croisement dans le même sens. || Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître deux chevaux de pur sang: le cheval arabe, chez qui le sang est d'origine et dans le désert, et le coureur anglais, qui, n'ayant du sang que par des croisements, n'en a pas moins acquis tous les caractères, et chez qui le sang est de source humain et un don de l'hérédité. || On ne confondra pas pur sang avec pure race, qui appartient à tout animal descendant directement de la souche de la race elle-même. || Par abréviation, un pur sang, un cheval de pur sang. || *Au plur.* Des pur sang, des demi-sang. On sous-entend chevaux: des chevaux de pur sang, des chevaux de demi-sang. || 46° Terme de vétérinaire. Sang de rate, maladie propre aux bêtes à laine et aux bêtes à cornes. Plus d'un mal contagieux s'étend de l'animal à son gardien; il en est ainsi pour la morve, pour le sang de rate et pour d'autres maladies encore, RAYER-MOREL-LAVE. *Projet de code rural*, par. 80. || 14° Sang-froid, voy. SANG-FROID, à son rang alphabétique. || 15° Terme d'alchimie. Sang des philosophes, esprit minéral que l'on suppose être dans les métaux. || Proverbes. Bon sang ne peut mentir, les personnes nées d'honnêtes parents

se dégèdrent point. || Il exprime aussi que l'affection naturelle entre personnes de même sang ne manque pas de se déclarer, de se découvrir dans l'occasion. Bon sang ne peut mentir; je t'aime toujours, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, I, 11. || Se dit parfois, par ironie, d'une fille qui n'est pas moins coquette que sa mère l'a été ou l'est encore. || Qui perd son bien perd son sang, perdre son bien c'est presque la même chose que de perdre la vie. || 17° HIST. Nous les ferons [les sapèques] verser mêmes du chaid sang, *Ch. de Rol.* LXXIV. || 18° s. Ils sance de pêché coint par sanc laver, *Th. le mart.* 140. Delivre me del vermez [pour qui opèrent] sanguins, e des homes de sanc ivres, *Liber psalm.* p. 78. || XIII s. Home de sanc et trichere ai aure nostre sire Deu en contre cuer, *Pseudier*, I° 10. Tel coup que il claire sans en conoiirdra ainz, *Berte*, XIII. Quant Berte l'entendi, tout li sans lui remue, 5b. LII. Si te fremira tous li sans, Parole te faudra et sens, Quant la nadeus commandera, *la Rose*, 3107. ....Si comme aucuns fiert autrui par mal aiaent en lui saint, ou bat, ou fet sanc ou teu, BEAUM. XI, 18. || XIVe s. Selons sans ne poi falir, adès se mouvoit terra [montrera], *Baud. de Seb.* XI, 413. Quelconque personne sont dit sang ou lignage royal ou d'autre, *Ordonn. des rois de Fr.* I, p. 142. Garm ala devers le maire de la justice et se plaignit du sang que lui avoit fait ladite femme, DU CANGE, *sanguis*. Le supplians se print par le poing de la main sur le visage ledit homme, et lui fist un pou de sang volage parmi les dens, ib. 48. || XVe s. A son coste dextre estoit tout le sang de Cezare, c'est assavoir tous les grans seigneurs de France, comme Anjou, Berry, Bourgogne... *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, an 1431. A peu près tout à la renverse, sant fort fut effraye; et quand il eut son sang, il..., LOUIS XI, *Nouv.* II. Quand la jeune meunière eut qu'on trouve nouvelle sur un cas fait, le sang lui commença à revenir, 1b. 65. Et en finant, le sang lui monte et le cœur lui fremit, ib. 68. XVI, || XVIe s. Il le battit à sang, *Contes de Bonav. Des Periers*, Nouv. XLVII. Elle s'osta la vie aussi magnanimement comme il appartenoit à sa vertu et au noble sang dont elle estoit issue, AMYOT, *Vies*, Camille. Dans ce sang, de sac et de corde, Qui vous faites nommer estre, *Nat. Rém.* p. 213. Pour curer les cors, il les faut couper jusques au sang, PARÉ, V, 11. Nul sang blanc, nulle pure blanche, LIGNY, *Pers.* I, II, p. 258. Les seigneurs français simoient mieux employer à la guerre le sang de leur corps que le sang de leurs bourses, ainz aiment mieux le commencement, PASCHET, *De l'orig. des dignités de France*, liv. II, p. 89, dans LACOMBE. Par ladite coustume les vicomtois n'ont point de sang, ne ne peuvent ni ne savoir rognoissance de meslée, de debat fait à sang courant, et du larron pris en icelle seigneurie, posé qu'il doive estre pendu et estranglé, *Coust. gén.* I, 3, p. 648.

— ÉTYM. Provenç. *sang, sanc*; espagn. *sangre*; portug. et ital. *sangue*; du lat. *sanguis, sanguinem*.

— SANG DES DRAGONS (san-dra-gon), s. m. || 1° Espèce de patience, *rumex sanguineus*, L. dont les nervures sont teintes en rouge, DUCHESNE, in Aumn sur le rouge. || 2° Résine sèche, d'un rouge foncé et presque brun quand elle est en masse, d'un rouge de sang lorsqu'elle est en poudre; elle provient d'un palmier, le *calamus draco*, Wildenow; c'est un astringent employé en poudre comme hémostatique.

— HIST. XVIe s. Il y a deux arbres de vie en Inquelle avoit esté dissoult sang de dragon [la résine], aloès et poudre de mastic, PARÉ, VII, 18.

— ÉTYM. *Sang, de*, et du provenç. *sang de dragos*; espag. *sangre de drago*; ital. *sangue de dracone*. Du sang que le dragon a sucé des veines de l'éléphant, pour attendre par sa froideur l'ardeur qui le brusle dans ses entrailles, et lequel sang il revomit lorsque l'éléphant tombe sur luy et qu'il l'escrase, comme le recite Pline (VIII, 12), mais il se produit les îles Canaries, dites fortunées, selon THEVET et le médecin Monardes (*b. 26*), l'arbre qui porte la gomme appelée sangus dracones; en sanscrit, nagakésara, le fruit porte la figure d'un dragon si expressément empreinte, qu'on droit y avoir esté apposé par un peintre, LACHÈNE CATELAN, *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore*, Paris, 1624, p. 7.

SANG-FROID (san-froi), s. m. || 1° État de l'âme lorsqu'elle est calme, tranquillité d'esprit, présence d'esprit. Enfin l'Yseei est passé, monsieur le Prince l'a passé trois ou quatre fois en bateau, tout paisiblement, donnant les ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine que vous connaissez, sév. 17 juin 1672. Le sang-froid dont il me refusa, HAMILT. *Gramm.* 3. Suétone nous décrit les crimes de Néron avec un sang-froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce dont il écrit, COUSIN, *Cond., Histoire de la surprise*. Le sang-froid de ses extravagances ne fait enrager, VOLT. *Socrate*, II, 4. Oh! si la colère du peuple est terrible, c'est le sang-froid du despotisme qui est atroce, MIRAB. *Collection*, t. I, p. 317. Le sang-froid qui double les moyens et les forces, STAEL, *Corinne*, I, 4. || 2° De sang-froid, sans emportement, sans transport. Je crois que vous ne me demandez pas que je puisse être de sang-froid en cette occasion, sév. 23. Vandra-t-il de sang-froid, et sans être ameuté, fouiller sur tous les tas d'air hors le langoureux? BOIL. *Sat.* IX. Peut-être vous faites-vous une espèce de force et de vanité déplorable de nous écouter de sang-froid? MARM. *Carthage*, Parce. Lorsqu'on a corrompu le peuple, il devient de sang-froid [ce s'échauffe plus pour les affaires], MONTESQ. *Esp.* II, 3. || Par quelqu'un de sang-froid, de tuer de dessein prémédité et sans être emporté par aucun mouvement de violence. Après la bataille de Jarnac, Montesquiou tua de sang-froid le prince de Condé prisonnier et blessé. Massacrer de sang-froid un enfant au berceau, DUCOS, *Macbeth*, II, 9. — REM. Est-ce sang ou sens? On a écrit sens: de n'attendrai pas de sens froid cette nouvelle, sév. 230. D'un autre côté on a écrit sang pour *sens*: Et revint en son sang, MARMIER, liv. I, p. 91, dans LACUNE. Les grammairiens ont décidé qu'il fallait dire *sang-froid* et *sens rassis*, parce que c'est le sang qui s'échauffe ou se refroidit et le *sens* qui se trouble ou se rassoit. Mais il est très-probable que c'est *sens* qu'on a entendu primitivement dans la locution (au sens de jugement comme un jugement froid), puis la ressemblance des significations a conduit à une méprise. Il n'y a point d'historique; on trouve bien dans d'Aubigné: Quoi avoit tué de sang froid et sans aucun sujet un vieux paysan, d'AUB. *Fœ.* 31. Mais on ne peut se fier à cette édition; cette de M. DIDOT donne, p. 1: Le soldat auvergnat qui avoit tué un vieux paysan sans raison.

†SANG-GRIS (san-gri), s. m. Boisson forte en usage dans les îles françaises de l'Amérique, || Espèce de thé dans le vin usitée sur les navires du Nord.

SANGIAC (san-ji-ak), s. m. || 1° Chacune des principales subdivisions des provinces de l'empire ottoman; || 2° Gouverneur d'un sangiac. Il y avait autrefois un sangiac qui résidait à CORON, CHATEAUB. *Itin.* part. 1.

— ÉTYM. Turc, *sandjak*, étendard, administration d'une petite province, d'où *sandjak bey*, bey d'un sangiac, d'où *sangiac*, dans le français.

SANGLADE (san-glad), s. m. Titre, dignité du gouverneur d'un sangiac, ou le territoire même d'un sangiac.

— ÉTYM. *Sangiac*.

SANGLANT, E (san-glan, glan-t), adj. || 1° Taché de sang, souillé de sang. Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant, RAC. *Mithr.* V, 1. Ces Achilles sanglants, la sanglante main livrera prisonnière, in. *Iphig.* II, 1. Hélas! les pauvres gens [de Rome], quand on leur présenta ma robe sanglante, vraiment ils pensèrent, VÉN. *Disc. de morte anc. (César, Coton)*. La terre, d'un pôle à l'autre, est un champ de carnage; et la nature sanglante est assise entre la naissance et la mort, m. *Nemmius*, III, 8. || Combat sanglant, défaite sanglante, rencontre sanglante, guerre sanglante, combat, défaite, rencontre, guerre où il y a beaucoup de sang répandu. [Nos rois] occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, FLÉCH. *Lamoign.* || Mort sanglante, mort violente avec effusion de sang. Une mort sanglante est l'unique traité Qui reste entre l'esclave et le maître irrité, RAC. *Athal.* IV, 7. || Sacrifice non sanglant, le sacrifice de la messe. || Plaie sanglante, plaie dont il sort actuellement du sang. || Fig. La plaie est encore toute sanglante, la douleur est encore toute récente, ou il y a peu de temps que l'injure a été faite. On trouvera toujours aisément et sans aucun doute le temps précis de l'interruption [par le protestantisme]; le point de la rupture demeurera, pour ainsi dire, toujours sanglant, sans, 1re *instr. past.* 14. || 2° Viande sanglante, encore toute sanglante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite; on dit plus ordinairement saignant, saignante. || 3° À qui du sang est mêlé. Ils rougissent le mors d'une sanglante écume, RAC. *Phèdre*, V, 6. De tout son corps dégoutte une sueur sanglante, DELILLE, *Enéide*, II, 4° Qui a la couleur du sang. La

Digitized by Google

lune sanglante Recueil d'horreur, *i.* a. nonss. *Cant.* VII. Quand César expira, plongeant notre misère, D'un nuage sanglant tu [soleil] voilas la lumière, DELILLE, *Georg.* I. || Porphyre sanglant, porphyre de couleur de sang. || 5° Fig. Qui rappelle des idées de sang, de meurtre. Mille songes affreux, mille images sanglantes... Mont. arraché ma joie et rendu ma terreur, CORN. *Hor.* I, 3. Le dernier acte [de la vie de l'homme] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste : on jette enfin de la terre sur la tête, et on voilà pour jamais, PASC. PENS. XIV, 88, édit. HAVET. Mais ne savez-vous pas cette sanglante histoire? RAC. *Théb.* V, 3. Quand je n'en aurais pas la nouvelle sanglante, ID. *Mithr.* V, 1. || 6° Fig. Qui verse le sang. || Le pape] donna le titre de défenseur de la foi au roi Henri VIII et à ses successeurs; et à qui le donna-t-il? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome, VOLT. *Mœurs*, 126. || Qui doit faire verser du sang. Enviez l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues. Que leur ambition tourne en sanglantes ligues, CORN. *Cinna*, II, 1. Les dieux.... Vengeant de leurs autels le sanguinaire privilège, RAC. *Iphig.* I, 1. Ils vos ordres sanglants vous font la figure, IN. *Esth.* III, 4. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des ordres sanglants, MONTESQ. *Lett. pers.* 150. || 7° *Très-offensant*, très-outrageux. Lorsque m'appris qu'Ondedei était arrivé avec un mémoire sanglant contre M. le Prince, MME, *Mém.* I, II, 111, 3, 1688, 200. Mon père, c'est une pièce sanglante qu'ils nous ont faite, MOL. *Préc.* 18. Votre P. Allé fit un livre sanglant contre lui [un autre], que vous vendîtes vous-mêmes, dans votre propre église, le jour de l'Assomption, PASC. *Prov.* XV. Pour moi, je ferai un mémoire sanglant contre les bienfaiteurs, VOLT. *Lett. Mme de Pontivy*, 11 juin 1761. Lorsque Henri IV eut changé de religion, Duplessis-Mornai lui fit de sanglants reproches, et se retira de la cour, IN. *Henri*, I, notes. La princesse Hélène rietie joua un tour bien sanglant à Cornelie, quand elle le traveiller à Bérénice, IN. *Comm. Corn. Rem. Tite et Ber.* I, 3. J'apprends que le duc des vers sanglants contre le roi d'Angleterre, pour cause d'un sanglant démêlé qu'il a eu avec la maîtresse du roi, *Recueil de C.* 1684, || XIIe s. Ambedui [tous deux] venz'ebatent tout sanglant en l'eriber, *Berte*, XXXVIII. Et tant que li quens de Saint-Pol feri le conte Renaut de son poing sour le visage et le fist tout sanglant, *Ch. de Rains*, 143. || 8° v. Le femme et le suppliant se fachèrent... elle l'appella sanglant sourt, et lui l'appella sanglante ordure, DE CANGE, *sanguilentus*. Dessus se courrouça, et dit par le postron Deu sanglant, in. id. || XVe s. Le mal Saint Leu le puest abatre; Deux lui dont la sanglante estreinte [c. DESCH, *Poésies*, II, 67. Mais la sanglante mort le prangne [prenne] in. ib. 7e 252. || XVIe s. ...Elle apperceut d'adventure sa robbe toute sanglante, dont elle entra soudain en grande fraeyeur, que..., AMYOT, *Pomp.* 76. Il estoit en poinct contre ses ennemis, lesquels lui faisoient tout du sanglant pis qu'ils pouvoient, DESPER. *Contes*, XLIX. Bœuf sanglant, mouton belant et porc pourri, ID. ib. LXXIII. Son visage tout sanglant d'estrangleures, MARG. *Nouv.* IV. Leurs chevaux [des collèges] sont ponchés de troncons d'osser sanglantz, MONT. I, 183. Les gents de pied parfirent une très sanglante desfaicte, ID. I, 367. D'autres ont les yeulx sanglantz de rougueur, ID. II, 37. Mettre de l'eau du lour toute sanglante, ID. III, 183. Playes recentes et encores sanglantes, PARÉ, VII, 3.

— ETYM. *Sang*, et, on a voulu appliquer *sanglant*, outrageant, et le rapporter au verbe *sangler*; mais *sanguilentus* ne permet pas cette disposition; et il faut laisser l'emploi métaphorique de *sanglant* se compter.

SANGLE (san'gl'), *s. f.* || 1° Bande de cuir, de toile de chanvre, etc., large et plate, qui sert à cendre, à serrer, etc. || La sangle d'une selle, sangle qui passe sous le ventre du cheval, et qui est fixée à la selle des deux côtés, de manière à la maintenir. || En dit de même : sangle d'un bât. || 2° Bande que l'on clone sur les bois pour former le fond d'un lit, d'un fauteuil, etc. || Lit de sangle, lit dont le fond n'est formé que de sangles tendues sur deux brancards. On tendit un lit de sangle au milieu de toutes ces merveilles [les objets antiques recueillis à Athènes, chez M. Fauvel, connu], CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 3° Bande de cuir dont les porteurs, et surtout les porteurs d'eau et les porteurs de chaises, se servent pour porter. Sangle au dos, lâche à la main; Vite, porteurs, que l'on s'ajuste; C'est pour la foire Saint-Germain, REGNARD, *Dans ascheliet.* || 4° Terme de pêche. Cordage garni d'empaumures pour prendre des soles en autres poissons de ce genre. || Tissu de cordes, au travers duquel on passe les épaules, pour tirer les filets à bras. || Nom vulgaire, dans la Vendée et la Loire-Inférieure, de la coudrayère verte ou jaune, *zamenis viridiflavus*, Wiegl.

— HIST. XIIe s. Huit Rauquent ces cengles, et ces seles serserent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIIe s. La dervier vont parmi l'estor fuiant. Les sengles routes, les renes trainant, *Raoul de C.* 189. || XIIIe s. Et se ferirent sous les blasons si roidement, que il rompirent poutraus et changles at se porterent à terre par dessous les crupes des chevaus, *Chr. de Rains*, p. 65.

— ETYM. Wallon, *srènk*; provenç. *singla*; espagn. *cincha*; it. *cinghia*; bas-lat. *cingula*, de *cingere* (voy. CEINDRE), le véritable orthographe est *cengle* du plus ancien de nos textes. Il y a eu aussi dans l'ancienne langue *sangle* signifiant une étoffe mince, non double, sans alors il vient de *singulus*.

SANGLÉ, ÉE (san-glé), *part. passé* de sangler. Serré avec une sangle. Un mulet bien sangle. Car, ainsi bien que ses maîtres, il est sangle le messager du Mans, DUCHESNAU, *Poés. Avènement du messager.* || Les bœufs qui présentent une dépression sur le milieu du corps sont dits sanglés, et sont peu estimés des engraisseurs. || Habit sanglé, redingote sanglée, habit, redingote qui serre la taille comme une sangle. || Fig. Être sanglé, être perdu, ruiné, en tenir; on dit dans le même sens : on l'a sangle. Crient : Jupiter est sangle, REGNARD, *Joueur*, I, 1. Il a tenu un bon profité, Que l'écoutant s'encourt, et, tout outré, Trouve du bât la sangle et se l'attache, Puis va crainl partout; ce mis sans doute pour : il dit sangles, et sont peu estimés des engraisseurs. || Habit sangle, redingote sangle, habit, redingote qui serre la taille comme une sangle. || Fig. Être sangle, être perdu, ruiné, en tenir; on dit dans le même sens : on l'a sangle. Crient : Jupiter est sangle, REGNARD, *Joueur* que ses maîtres, il est sangle le messager du Mans, DUCHESNAU, *Poés. Avènement du messager.* || Les bœufs qui présentent une dépression sur le milieu du corps sont dits sanglés, et sont peu estimés des engraisseurs. || Habit sangle, redingote sangle, habit, redingote qui serre la taille comme une sangle. || Fig. Être sangle, être perdu, ruiné, en tenir; on dit dans le même sens : on l'a sangle. Crient : Jupiter est sangle, REGNARD, *Joueur*, I, 1. Envelopper le fromage dans des bandes de toile. || 3° Familièrement. Appliquer avec force un coup. Je l'avertis qu'il ne sera pas épargné, qu'il ira droit au milieu du cœur, visé, *Devineresse*, I, 13. Ce monsieur n'aime pas la compagnie; car il m'a sangle que je ne vis à demeure, d'où suive mes pas; Si quelqu'un vient encor se gausser davantage, Je lui sangle d'abord mon poing par la visage, REGNARD, *Démocr.* II, 8. || Sangler quelqu'un, lui administrer des coups de sangle ou de toute autre chose. Mais, ce raisonnement] n'étant que d'un simple chien de chasse, on le valait rien; On vous sangle le pauvre drôle, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || Fig. Faire une critique violente. Le cardinal de Richelieu se déchaînait sanglant dans ce petit livre, CIT. PATIN, *Nouv. lett.* I, 23, dans POUGENS. Je vous promets que je m'en acquitterai à cause de vous, et que j'y sanglerai les hémophiles, IN. *Lett.* I, II, p. 382. || 4° Se sangler, v. réfl. Se serrer avec une sangle. Pour courir la poste à son aise, il faut se sangler. || Familièrement. Cette femme se sangle trop, elle se serre trop dans son corset.

— HIST. XIIIe s. [Les femmes] Sangleat estreut leur testes ou d'un lac ou d'un drapel, Por leur front defroncier et estendre la pel, J. BRUYAS, *Trad.* 1273. [Femmes qui].... sunt sengliers et cruntes d'unes larges centures, qui si pon sont estraintes, Qu'on ne cuegnoit ne[s] voldes des encentes, ID. ib. 4218. || XVe s. ...Et furent sur le point que de porter l'un l'autre à terre, mais ils singlerent les chevaux de leurs jambes et bien se tarent, FROISS. III, IV, 42. Aussi fut si bien avrugié Le povre varlet malheureux Qui fut de tout cels sangle batu, VILLON, *Repue des galans sans merci.* || XVIe s. Comme si son cheval ne fust pas bien sangle, DESPER. *Contes*, XXVIII. Pour faire un corps bien espagnolé, quelle jebenne ne souffrent elles [les femmes] guindées et cengiées, à tout de grosses coches sur les costez, jusques à la chair vifve? MONT. I, 208.

— ETYM. Sangle; wallon, *srènglé*, mais *srappé*, *sanglé*, en parlant d'un coup de fouet; provenç. *cingler*; ital. *cinghiare*.

SANGLIER (san-gli'), *s. m.* Ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des sanglii-é-z étonnes, dans l'ancienne poésie, il était dissyllabique, et l'est resté jusque dans le XVIIe siècle; on prononçait *sangié* ou plus probablement *sanlié* comme on fait encore en Berry; aujourd'hui sanglier est toujours de trois syllabes; s. m. || 1° Porc sauvage. Quelquefois un sanglier, ennemi de l'herbe, frotte encor mère archer..... LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Où pourrai-je exiter ce sanglier redoutable? MOL. *Princ.* d'*El.* I, 3. Le sanglier monstrueux s'élance contre lui, semblable aux pesantes machines qui chemlent les murailles des plus fortes villes, IN. *Tél.* XIII. Percer le sanglier, qui court avant l'aurore, ST-LAM. *Sais.* III. || Fig. et familièrement. Un homme rude, brutal. Besancès était un sanglier tellement enfoncé dans sa bauge, qu'il ignorait presque tout ce qui se passait hors de sa sphère, ST-SIM. 217, 137. || Le sanglier des Ardennes, nom donné dans le XVe siècle à un rude seigneur, Guillaume de la Marck. || Les petits sangliers se nomment marcassins; à six ans on les appelle grands sangliers; et à sept ans, grands vieux sangliers. || Chair de cet animal préparée pour la nourriture de l'homme. Manger du sanglier. || 2° Sanglier d'Amérique, vulg. pécari. || 3° Nom donné par le commun à de la ressemblance avec celui d'un cochon. || Proverbes. Au cerf la biche, au sanglier la barbier, les blessures que font les défenses du sanglier sont moins dangereuses que celles des andouillers du cerf. || Assaut de levrier, fuite de loup, et défense de sanglier.

— HIST. XIIe s. Ainz est del feltre cum il fu del sengler, Dunt vous avez of en Evien cunter, *Th. le mart.* 44. || XIIIe s. Au bois avec les bestes, ours, sengliers et lyons, *Berte*, XIV. Ils sont partout parreis e grant, *Lai del desetié* || XVIe s. ....Ayant les dents caimes font longues, trenchantes et aiguës, semblables à celles d'un grand porc sanglier, RABL. *Licorne*, 14. Le sanglier n'est qu'un hoste, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *sanglé ou pourrai-sanglé*; bourguign. *sanglier*, Berry, *sanlier*; provenç. *anglar*; ital. *cinghiale*; du bas-lat. *singularius*, qui vient du latin *singularis* (voy. SINGULIER), pornar *singularis*, à cause que le mâle habite vit seul.

† SANGLON (san-glon), *s. m.* || 1° Petite sangle. || 2° Pièce de bois qu'on met aux bateaux pour les fortifier. || 3° Terme de marine. Pièces de bois triangulaires qui s'emploient en guise de varangues.

— ETYM. Dérivé de sangle.

SANGLOT (san-glo), *s. m.* Ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l's se lie : des sang-glo-z étouffés, sanglots rime avec travaux, repos, etc.), s. m. Contraction spasmodique, brusque et instantanée du diaphragme, qui est aussitôt suivie d'un mouvement de relâchement par lequel le peu d'air que la contraction avait fait entrer dans la poitrine est chassé avec bruit. Son cri [de l'hyène] ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, BUFF. *Quadrup.* I. III, p. 330. || Dans le langage général, il se dit surtout au pluriel; c'est un signe de chagrin. Le cœur gros de soupirs, les sanglots à la bouche, CORN. *Cinna*, IV, 2. Il arriva comme elle cejnait, fit des cris, poussa des sanglots, SÉV. 400. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous, que de lui percer le cœur par vos sanglots [au roi, près de la mort mourant]? MOL. *Mar. Thér.* Plusieurs et gémissons, mes fidèles compagnes; A nos sanglots donnons un libre cours, RAC. *Ethl.* 3, 5.

— HIST. XIIIe s. Se c'est sanglout ne commencement du purgier on en le [la] fin, ALEBRANT, 7-19. || XVIe s. Tous pleurans à grans sengloux de la mort de leur bon prince, MONT. III, 78. *Charles V*, III, 74. Princes qui plus riches se sent En ce monde, est le plus dolent, Quant de mort lui vient le sanglous, E. DESCH. *Poés. mor.* f. 85. || XVIe s. Il n'y a pas grande différence entre la nausée et le sanglot [lo-quet], veu que c'est aussi un effort sans effet de l'espirement du ventricule : mais le sanglot est un mouvement convulsif at qui travaille bien plus le ventricule que ne fait la nausée; d'avantage par le sanglot et hocquet le ventricule se resserre en soymeme, et tire en bas de l'estomac, PARÉ, XX, 25.

— ETYM. Picard, *songlot*, hoquet; provenç. *angloi*, *sanglot*, *singlot*, hoquet, sanglot; cat. *singlot*; espagn. *sollozo*; ital. *singhiozzo*, *singozzo*; bas-lat. *zuggultum* (dans MD, *Claus aucl.* I, VI, p. 845); du lat. *singultus*, composé, d'après M. Baudry,

Digitized by Google

de *gula*, *gosier*, et *sin* ou *sim* (comme dans *simplex*) : contraction du *gosier*.

SANGLOTER (san-glo-té), *v. n.* Pousser des sanglots. J'aurais sanglotté de tendresse, *J. J. ROUS. Conf.* v. Qui l'a fait sangloter et regarder ? Eh ! c'est la veuve du tambour, SÉNAV. *Voyag. caporal.* || Il se dit de la VOIX. Il entre en tremblant d'émotion, son cœur palpite, sa voix sanglote, VOLT. *Candide*, 22. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIIe S. Jus de mente, meliés à vin de pumes grenaues, restruiat le vouir et cote le sanglostir, ALEBRANT, f° 60. [Elle] Baubeie le [le bergere, un nom], en sanblant, *Partonop. ms. de St-Germain*, f° 180, dans LACURNE. || XIVe S. *Je sanglotis de joie*, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVIe S. ....Ainsi en ses secrets Didon allait sanglotant ses regrets, DESPORTES, 72, *recto*. Une douleur le saisit, il sanglote son ame, Et, outré de douleur, contre terre se pasme, RONS. 473. [Garganius s'éveillant].... cracheait, toussait, sanglotait et estouffait, ID., t. II, 31.

— ETYM. *Sanglot*; provenç. *sanglotar*; ital. *singhiozzare*, *singozzare*. *Sanglotir* du l'historique vient directement du lat. *singultire*.

SANGSUE (san-sue), *s. f.* || 1° Animal de la famille des hirudinées, annélides, employé en médecine de temps immémorial, pour pratiquer la saignée capillaire. Mettre des sangsues. Faire dégorger des sangsues. Etant tombé malade, un médecin lui fit, vaille que vaille, appliquer les sangsues, MONTAIGNE, *Essais*, II, 37, 301 dans POUGENS. Depuis quelques années on ne se fait tirer du sang communément que par les sangsues, GEOFFR., *Mammon. Nat.* I, p. 223, dans POUGENS. Le peuple qui tire de l'argent du peuple par des voies coupables. Ces sangsues d'Etat dont le nombre serait suffisant pour remplir les golfes, VOLT. *Dict. philos. Dieu*, p. 267. Pauvre peuple, dit un homme d'une haute naissance, prêt à s'allier avec une sangsue publique, que le peuple, le ciel qui fait rendre justice, je condamne du plus profond de mon cœur toutes les voies impies par lesquelles mon futur beau-père s'est enrichi, SAINT-PIERRE, *Harm. Nat.* IV, *Fig.* 130. Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvassent de son sang, VOLT. *Dict. philosophiques*. || 2° Celui qui dans sa profession exige une plus forte rétribution que celle qui lui revient légitimement. Cet homme de loi est une sangsue pour ses clients. || Il se dit aussi des parents, des connaissances de quelqu'un qui, sous prétexte de l'argent par lui et vivent à ses dépens. Il prit le parti de se retirer en crevant de rage et de dépit, au lieu de rendre mille grâces à ses sangsues, de se livrer d'une si dangereuse sangsue, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 5. Elle et ses autres enfants et petits enfants deviennent autant de sangsues, dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse était de la voler, *J. J. ROUS., Conf.* IX. || 4° Sangsue volante, vampire phyllostome. || 5° Terme rural. Petit fossé creusé dans les terres pour l'écoulement des eaux.

— HIST. XIIe S. Qui l'or vermeil et l'argent blanc Cuveite [convoite] cum sangsue sang, *Edouard le confes.* v. 179. Vous devez savoir qu'il y a une manière de sangsues qui sont vermineuses, ALEBRANT, f° 11. || XIIe S. L'evacuation qui est faite o [avec] ventouses, l'evacuation o sangsues, B. DE MONTPELLIER, f° 13, *verso*.

— ETYM. Picard, *sangsurne*, *sangsure*, *sansuque*; Berry, *sangsoé*, *sanguiat*, *sangsuge* ; genev. *sangrue* ; wallon, *sânsowe* ; prov. ancien *sanguisuga* ; en lat. *sanguisuga*, de *sanguis*, sang, et *suyere*, sucer. Au XIIe siècle on avait le verbe *sangsuer*, appliquer des sangsues, tirer du sang par les sangsues.

† **SANGUENIE** (san-ghe-nie) ou **SANGUENITE** (san-ghe-ni-te), *s. f.* Voyez SANGHÉNIE.

SANGUIFICATION (san-gui-fi-ka-sion) ; ni prononce comme dans huile), *s. f.* Terme de physiologie. Génération du sang à l'aide des principes qui arrivent aux vaisseaux par l'intestin, le poumon, etc. Les observateurs...découvrirent bien des choses qui rendirent les connaissances sur l'art profond que la nature emploie pour opérer la sanguification, et cette assimilation des matières étrangères qui les rend propres à s'incorporer à la substance de l'animal, PARISET, *Contempl. nat. Œuvr.* I, VII, p. 29, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. On rendra la partie [le foie] si lasche, qu'elle ne pourra plus suffire à la sanguification necessaire pour tout le corps, PARÉ, *Introd.* 22.

— ETYM. Lat. *sanguis*, sang, et *facere*, faire.

† **SANGUINON** (san-ghi-gnon), *s. m.* Plante capriféuiacée dont les baies ont un sarcocarpe qui donne une huile à brûler. || On dit aussi sanguignon, *s. f.*

SANGUIN, INE (san-ghin, ghi-n'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au sang. || Vaisseaux sanguins, ceux qui servent à la circulation du sang. || Système sanguin, l'ensemble des vaisseaux artériels et veineux qui contiennent le sang. || 2° En qui le sang prédomine. Les gens sanguins sont ordinairement d'une humeur gaie. || Tempérament sanguin, celui qui a pour attribut un visage coloré, des formes prononcées sans être dures, tout l'ensemble du corps brillant de santé, une imagination riante, le sommeil incommodé, l'esprit léger. || 3° Maladies, affections sanguines, maladies, affections occasionnées par la trop grande abondance de sang. || 4° Qui est de la couleur du sang. Un rouge sanguin. || Jaspe sanguin, jaspe vert marqueté de rouge.

— HIST. XIIe S. Li sanguina qui est cans [chaud] et moutes, ALEBRANT, f° 3. Complexion sanguine, BACH. LATINI, *Trésor*, p. 106. Il [les palais] sont remplis de mauvais fluides, L'un sanguin, l'autre sanguin, *Partonop.* V. 8333, || XIVe S. Aux sanguins, soulas et esbatemens ; et aux melencolieques on enporques, *visions Alexandre*, ms. FONT., *Charles V*, t. III. [Le comte Gaston de Foix s'étoit] sanguin et riant, FROISS. II, III, 43. || XVIe S. Phlegmons, pustules sanguines espandues par tout le corps, PARÉ, *Introd.* 8. Alexandre estoit d'une temperature plus cholere, sanguine et ardente [que César], MONT. III, 274.

— ETYM. Provenç. *sanguini* et *sanguine* ; ancien catal. *sanguí* ; espagn. *sanguino* et *sanguineo* ; port. *sanguino* ; ital. *sanguigno* et *sanguineo* ; du lat. *sanguineus*, fait de *sanguis*, sang.

† **SANGUINAIRE** (san-ghi-nè-r'). *adj.* || 1° Qui se plaît à répandre le sang des hommes. Alors commencèrent les guerres si fréquemment entre les catholiques et les protestants, et Henri VIII devint le plus sanguinaire de tous les princes, ROSS. *Var.* IX. Il [Mahomet] a fait beaucoup moins de tous livres, BAC. *Esth.* I, 3. Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle [Elisabeth] se fut jointe aux princes avec les catholiques de son royaume, comme Marie l'avait été avec les protestants, VOLT., *Mœurs*, 128. || 2° Il se dit de ce qui marque le goût de la cruauté. Cherchant à colorer leurs desseins sanguinaires, BAC. *Bajaz.* II, 4. Alors, par des ordres contraires, Révoquer d'un seul mot ces sanguinaires injustices, ID. *Esth.* III, 8. Perdidest contentez votre soif sanguinaire, ID. *Iphig.* V, 4. Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme, dit VOLT., *Mœurs*, 208, leur lit, mais après un règne sanguinaire, aussi malheureux pour le prince que pour les sujets, VOLT. *Mœurs*, 29. Après avoir honoré sa vie par des travaux utiles aux sciences et à l'humanité, par ses vertus et par un noble caractère, il [Bailly] périt victime de la plus sanguinaire injustice, CHÉNIER, *Exp.* V, 1. || 3° S. m. Membre d'une secte d'anabaptistes.

— HIST. XVIe S. Nous sommes contraints de rechercher le sang, ouvrir les veines sanguines, constituans la masse sanguinaire, PARÉ, *Introd.* 6. Qui rend les tyrans si sanguinaires, c'est le soing de leur seureté, MONT. III, 417. Les naturels sanguinaires à l'endroit des bestes tesmoignent une proppension naturelle à la cruauté, ID. II, 132.

— ETYM. Lat. *sanguinarius*, de *sanguis*, sang.

† 2. **SANGUINAIRE** (san-ghi-nè-r'), *s. f.* || 1° Nom donné à plusieurs plantes astringentes, telles que le *polygonum aviculare*, le *geranium sanguinet* et le *plantain coronope*. || 2° *S. f.* pl. Nom d'un genre de papavéracées, où l'on distingue la sanguinaire canadienne, de Linné, appelée vulgairement la sanguinaire et dont le suc contient la sanguinarine. || 3° *S. m.* pl. Famille de mammifères qui correspond aux carnassiers carnivores.

† **SANGUINARINE** (san-ghi-na-ri-ne), *s. f.* Terme de chimie. Substance trouvée dans la racine du *sanguinaria canadensis*, L. papavéracées.

SANGUINE (san-ghi-ne), *s. f.* || 1° Minerai de fer, qui est un peu plus de ce métal, dit aussi hématite rouge, qu'on emploie pour polir certains métaux et dont on fait des crayons servant à tracer des lignes rouges. Les dites empreintes seront appliquées avec de l'huilelet du nord de fumée, à l'exception des hautes, dont les empreintes seront appliquées avec de l'huile et de la sanguine pulvérisée, *Lett. pat.* 9 août 1741, *Flandre et Hainaut*. || 2° Crayon rouge sanguine, destiné à dessiner rouge. Toutre les dessins dont j'ai parlé, il y en a d'autres à la sanguine et sur papier bleu, qui sont jolis et d'un bon crayon, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. IX, p. 24, dans POUGENS. || 3° Sorte de pierre précieuse couleur de sang. || 4° Voy. SANGUINON.

— HIST. XVIe S. ...Les peintres en font des crayons. Il y a une autre espece de sanguine qui est fort dure... aucuns ont fait tailler desdites pierres pour se servir à brunir ou polir l'or et autres choses, PALISSY, 241.

— ETYM. *Sanguin*. La *sanguine* était aussi une étoffe de couleur rouge.

† **SANGUINELLE** (san-ghi-nè-l'), *s. f.* Corsouiller.

— ETYM. Dite ainsi à cause de son fruit rouge, couleur de sang.

† **SANGUINOLE** (san-ghi-no-l'), *s. f.* Variété de pêche. || Variété de poire.

SANGUINOLENT, ENTE (san-ghi-no-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Tenu de sang. Crachats sanguinolents. Selles sanguinolentes. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est d'une teinte rouge de sang. || 3° Par plaisanterie, sanguinaire. Ô de tous les vieillards le plus sanguinolent, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarral*, IV, 1.

— HIST. XVIe S. Une sanie tantost noire, tantost rousse ou sanguinolente, PARÉ, V, 27. Playe et solution de continuité recente, sanguinolente et sans putrefaction, ID. XII, 4.

— ETYM. Lat. *sanguinolentus*, de *sanguis*, sang, et le suffixe *lentus* (voy. ...LENT aux Add. et Correct.

† **SANGUISORBE** (san-gui-sor-b'), ni comme dans huile), *s. f.* Plante dite *sanguisorba officinalis*, L. vulnéraire, qui arrête le sang (impropreté des pris).

† **SANGUISORBÉES** (san-gui-sor-bé), *s. f.* Tribu des dryadées, dans le groupe des rosacées, qui a pour type le genre *sanguisorba*.

SANHÉDRIN (sa-né-dri-n), *s. m.* || 1° Nom donné aux tribunaux des Juifs. Ce que les nouveaux rabbins ont imaginé de la puissance du grand sanhédrin, ou du conseil perpétuel de la nation, où ils prétendent qu'on jugeait les crimes des rois, ROSS. 8e *ascet.* 18. Dans la Judée, les Juifs étaient gouvernés, comme aujourd'hui, par le conseil des soixante et onze vieillards qu'ils nommaient sanhédrin, d'un mot grec corrompu, FLEURY, *Mœurs des Israël.* III, XXIII, 3e part. p. 305, dans POUGENS. || 2° Fig. et par dérisoire, toute assemblée qui a juridiction. Le syndic Sarasin et le syndic Godefroy... trouvèrent le raisonnement du sanhédrin grossier [le conseil des pasteurs] admirable ; et ils condamnèrent [en 1632] Nicolas Antoine [un juif] à mourir de la mort de Calanus et de Couteau-Brûlé, VOLT. *Dict. philosophiques*, IV. Mais l'équité dans leurs sanhédrins même Trouve des amis, A. CHÉN. *Le Jeu de paume*, II. Le sanhédrin [la cour] tout avis [de l'Homme-de, la Fausse sagesse, la Volupté] partageaient l'horrible sanhédrin [des démons], CHATEAUBR. *Mart.* VII.

— ETYM. *Sedrjon*, conseil, de *sed*, avec, et *hjon*, siége, de même radical que lat. *sedere* (voy. SIÈGE).

SANICLE (sa-ni-kl'), *s. f.* Plante médicinale de la famille des ombellifères, *saxifraga europæa*, L. || La sanicle de montagne, la saxifrage granulée.

— HIST. XVIe S. Sanicle, l'on s'engeance de cette herbe par grains, la semant au printemps : demande bonne terre et bonne culture, rastreint la dissenterie et le crachement de sang, consolide les plaies, B. DE MARSEILLE, 209. Celui qui sanicle a de mire [médecin] affaire il n'a, CHRODARD.

— ETYM. Diminutif (*sanicula*) de *sana* (plante), la plante sane ; non qu'on se soupçond avec le rôle assez important que la *sanicle* jouait et joue encore dans la médecine populaire.

SANIE (sa-nie), *s. f.* Terme de médecine. Matière purulente, liquide, brune, séreuse, sanguinolente et d'une odeur fétide, produite par les ulcères et les plaies d'un aspect gâtaire. Il se fit une nouvelle tumeur et un dernier abcès de la plaie ; il en coula une grande quantité de sanie purulente, VOLT. *Lett. Bagnieux, chirurgien du roi*, 14 janv. 1764.

— HIST. XVIe S. Il faut bien une sanie tolerable, séreuse, et très pauure et eadavereuse, tantost rousse ou sanguinolente, PARÉ, I, 27.

— ETYM. Provenç. *sania* ; espagn. et ital. *sania* ; du lat. *sanies*.

SANIEUX, EUSE (sa-ni-eû, eû-z'), *adj.* Qui tient à la nature de la sanie. Une humeur sanieuse.

— HIST. XVIe S. Si la plaie est laite sanieuse ou orde par aucune cause, B. DE MONDEVILLE, P° 41. || XVIIe S. Matiere sanieuse, PARÉ, VI, 22.

— ETYM. Provenç. *sanios* ; espagn. et ital. *sanioso* ; du lat. *saniosus*, de *sanies*, sanie.

SANITAIRE (sa-ni-tè-r'), *adj.* Qui a rapport à la conservation de la santé publique. Loix, mesures, précautions sanitaires. || Cordon sanitaire, ligne de

Digitized by Google

troupes placées de manière à empêcher toute communication avec un pays infecté d'une maladie contagieuse. || Déchargement sanitaire, déchargement des marchandises d'un navire infecté avec toutes les précautions nécessaires pour prévenir, chez les hommes employés, la transmission de la maladie. Le déchargement sanitaire remplace ou abrége les quarantaines.

— ETYM. Lat. *sanitas* (voy. SANTÉ).

‖ SANKHYA (san-kiâ), s. m. Un des systèmes semi-orthodoxes de la philosophie des Hindous (mot sanscrit qui signifie proprement énumération, pensée discursive).

‖ SANNES (san-n'), s. m. pl. Terme de tricirac. Ancien nom du double-six, aujourd'hui inusité. De ces gueux fainéants ....Dont le sort est écrit sur les os d'un cornet [Is doué], *Ch. Ed.*, dédié, que les commandeurs sont les carmes et les sannes, Et qui font chez Fridor [maître d'une maison de jeu en 1671] toutes leurs caravanes, MONTFLEURY, *la Fille capitaine*, 1, 9.

— ETYM. Lat. *seni*, *sz*, *a*, six à six, qui sont six.

‖ SANOTTE (sa-no-t'), *s. f.* Champignon qu'on nomme aussi chanterelle.

SANS (san; l's se lie: san-z' un sou), *prép.* ‖ 1° Il marque le manque, l'exclusion. Ce homme est mort sans enfant, sans héritier, ou sans enfants, sans héritiers. Cet enfant a fait un exercice sans faute en sans fautes. C'est un acteur sans défaut en sans défauts. Ce que vous dites là est sans exemple. Bérénice la belle, Qui semble contre amour si fière et si cruelle, Me dit tout franchement en pleurant, J'aurire jour, Qu'elle était sans amant, mais non pas sans amour, RÉGNIER, *Dial. Chlorus et Philis*. Sépare tes présents, et ne m'offre rien sans peine. Que ton fils sans le sceptre ou le septre sans lui, CORN. *Héracl.* 1, 2. Seigneur, lui dis-je, jusqu'à quand durera votre colère? Jusqu'à ce, dit-il, que les villages soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants, et que la terre demeure déserte, SACI, *Bible, Isaïe*, VI, 11. Ils bient gagnent tous deux, Dit Phébus, sans tant de paroles, LA FONT. *Fabl.* VI, 3. M. du Maine assure que cet Anglais [Law] est un homme sans honneur, sans religion et sans foi, MAINTENON, *Lett. à la princesse Palatine*, 8 octobre 1717. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, BAC. *Athal.* 1, 1. L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse, LA BRUY. XII. ‖ [Boerhaave] n'avait que vingt ans quand la mort de son père le laissa sans secours, sans conseil, sans bien, VOLTAIR. *Boerhaave*. Une vie molle, délicieuse, sans vices ni vertus, SAINT. *Carême*, *Mauv. rich.* Il n'est pas besoin d'être un vieux seigneur fort riche, qui vivait depuis plusieurs années sans proche et sans femme, LESAGE. *Gil Blas*, IV, 1. On vit des troubles sans cause et des révolutions sans motifs, MONTESQ. *Rom.* 22. Son château [du président de Brosses] était une maison faite pour des hiboux, ... bâtie sans goût ni raison, des campagnes sans blé, et des étables sans vache, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 déc. 1758. Par lui [Jésus] les yeux revirent les aveugles sans bourrer, La douleur sans faiblesse, et la mort sans terreur, DELILLE, *Parad. perdu*, XII. ‖ Je le sais bien sans vous, sans qu'il soit besoin que vous me le disiez. Ne me contez point tant que mon visage est beau. Je le sais bien sans vous, CORN. *Galer. du Palais*, II, 1. ‖ 2° Il se met, avec le même sens, devant un Infinitif. Ce triste et fier honneur n'émeut sans m'ébrander, CORN. *Hor.* II, 3. Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes que, lorsqu'ils sont ensemble, PERR, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion, sans l'être de la personne qu'ils aiment, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 508. Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune, ID. ib. n° 497. Dumarsais, sans être aussi modeste que l'abbé Girard, ignorait encore plus que lui les moyennes de parvenir aux honneurs littéraires, D'ALEMB. *Eloges, Girard*. ‖ Sans mentir, en vérité. Sans mentir, Dieu est bien abandonné, SÉVIGNÉ, dans CHAMFORT. ‖ 3° Il se met souvent au commencement des phrases. Sans argent, sans protecteurs, que pouvez-je faire? Sans vous, je n'aurais pas réussi. Sans effort et sans bruit, il savait faire les grandes choses, MONTESQ. *Arsace et Isménie*. Sans la bataille de Chéronée, Démosthène eût sauvé la Grèce, MARMONTEL, *Œuvr.* II, p. 203. ‖ 4° Sans quoi, sans cela, autrement, sinon. Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni. Parlez à l'instant même, sans cela vous serez en retard. ‖ 5° Sans entre dans la composition de plusieurs locutions adverbiales : sans doute, sans fin, sans façon, sans faute, sans cesse, etc. Peut-on haïr sans cesse? et punit-on toujours? BAC. *Andr.* 1, 4. ‖ 6° Sans plus, sans rien ajouter. La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte : Un rat, sans plus, s'allentit d'aller flairer autour, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Je me suis présenté [à l'Académie], mais une fois sans plus, MESSERVY, P. L. COURC. *Lett. à l'Acad. des inscript.* ‖ 7° Sans plus avec un infinitif, non davantage. Et je m'en vais pleurer leurs fautes devant ceux [des dieux] qui les font fulgurer d'inutiles prières, BAC. *Phèdre*, V, 6. Et sans plus me charger du soin de votre gloire, m. *Mithr.* III, 5. ‖ 8° Sans que, local, employé avec le subjonctif. Les dignités, des biens que jusqu'au bout du monde On suit, sans que l'effet aux promesses réponde, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Je connais une ville assez capable de sentir, juger, rien davantage, Et juger impartialement, Sans qu'un ange jamais fit le moindre argument, ID. *Fabl.* X, 1. Ce complice aussitôt va remettre en sa place L'argent volé; prétendant bien Tout reprendre à la fois sans qu'il y manquât rien, ID. ib. 2, 15. Je prends pour principe que jamais un corps ne se meut par soi-même que par son centre de gravité descendu, PASC. *Equil. des liqueurs*, II. Hélas ! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire des choses, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Il se laissa grandir sans qu'il en fût aucune chose, MAINTENON. *Souvenirs*. Les puissances établies par le commerce.... s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, MONTESQ. *Rom.* 21. ‖ 9° Sans que, avec un verbe que, qui prend le sens de *sinon*. Je pensai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général, et sans m'embarrasser des sujets qui servissient à m'en rendre la connaissance plus aisée, DESC. *Méth.* II, 11. Sachant combien de différentes personnes sont demeurées [devenues] l'ornement des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, ID. éb. V, 8. Sans songer qu'à me plaire, exécutez tout, MOL. *Fâcheux*, 1, 1. Il recevra des vœux, de l'encens, des victimes, Sans recevoir par là d'honneurs que légitimes, m. *Pomp.* V, 4. Mille petits amours sont venus voltiger à l'entour d'elle à chaque instant, s'arrêter sur la pointe de leurs pieds, D'ALEMBERT, *Lucien, Dial. Notre et Zéphyre*. Sans avoir, en aimant, d'objet que celui de plaire, ID. *Mél. lit.* II, 8. Il sans parler que des gains honteux, on paye au tuilier sa taille, LA BRUY. XII. Harley était sans mœurs dans le secret, sans probité dans les affaires, SAINT-SIM. 17, 148. ‖ 10° Sans que, avec l'indicatif ou le conditionnel, signifie : n'était été que, n'était que, sans cette raison, sans ce fait, sans cette circonstance. Cette question était-elle utile, sans que la XVIIe siècle, ne l'est plus maintenant, mais rien n'empêcherait de la reprendre). Sans que je crains de commettre Genève, je pourrais tantôt un si bon guet, Qu'il serait pris ainsi qu'un trébuchet, LA FONT. *Conflal*. Sans que mon bon génie me donnait m'a pressée, déjà tout mon bonheur eût été renversé, MOL. *Tél.* I, 11. Je sais si bien de cette chienne d'écriture, que, sans que vous croiriez que je ne fusse *guérie*, si je vous écrivais plus que je ne fusse *guérie*, sic, 260. J'en prendrais présentement [d'une essence], sans que je me fierais scrupule de me servir d'un remède si admirable, quand je n'en ai nul besoin, m. 20 oct. 1676. Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurais fait plus tôt réponse, sans que j'ai eu que vous courriez par votre province, m. 25 juin 1676. Marlborough mande à Villars qu'il l'eût attaqué le 10 juin, sans que le prince Louis de Bade, qui devait arriver le 9, n'était arrivé que le 15, ST-SIM. 168, 171.

— REM. 1. Avec *sans*, la règle est que l'infinitif se rapporte au sujet de la proposition ou au régime; mais cela n'est pas absolument nécessaire quand une équivoque est impossible, et le vrai sens éclate de lui-même. Il faut éviter les locutions pareilles; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, QUIN. *Œuvr.*, I, 8. Il aurait beau crier : « Premier prince du monde ! Courage sans pareil ! lumière sans seconde ! » ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet, iraient dans l'antichambre amuser Pacolet, BOIL. *Epître* IX, 1. Les grammairiens ont condamné la locution : *sans pas ou sans point*, et critiqué cette phrase de Montesquieu : *Césur avait de grandes qualités sans pas un défaut, Rom.* 10. Mais, pas et point étant non des négations, mais des mots qui renforcent la négation, il n'y a aucune raison grammaticale pour condamner cette manière de parler. ‖ 2. La proposition *sans* reçoit également après elle ni ou ne entre deux négatives; mais dans ce dernier cas on répète *sans* : Sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu; sans crainte ni sans pudeur, sans force et sans vertu. La raison de cette différence, c'est que *sans* est exclusif par lui-même, et que ni l'est aussi, ce qui fait que ce dernier peut suppléer *sans*; au lieu que ce n'y peut pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, ce qui oblige à le répéter. ‖ 4. Lorsque *sans* précède immédiatement un verbe, ce verbe doit-il être suivi de l'article contracté du, ou bien de la préposition *de* sans article? Boileau dire : asseoir des impôts sans exciter de plaintes, comme on dirait : en exécutant pas de plaintes; ou faut-il dire : sans exciter des plaintes? Quand la tournure de phrase est affirmative, on emploie l'article : Ce sont des arrêts où l'on s'abandonne sans y penser du mal, MOL. *G. Dand.* III, 8. Tout sans faire d'apprêts s'y prépare sûrement, BOIL. *Art* p. III. Cependant on peut aussi mettre l'article, mais cela est moins usité. Au contraire, quand la tournure est négative, on met l'article : Il ne faut pas parler sans faire des fautes. Cependant l'article pourrait aussi être omis; toutefois cela est moins usité. ‖ 5. *Sans que*, suivi du subjonctif, ne prend ne, ni quand la phrase principale est affirmative, ni quand elle est négative. La négation n'est pas même admise après *sans que* suivi de ni, *aucun, personne, rien, jamais* : Je reçus et je vous le jour que je respire Sans que père ni mère ait daigné me sourire, BAC. *Iph.* II, 1. Elle n'est pas non plus admise, bien que soit suivi du verbe craindre : Vous pouvez traiter avec lui, sans craindre ou sans crainte qu'il vous trompe. Cependant on en trouve quelques exemples. Le cru de tout temps amène [lors de la mort de Turenne] ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému, SÉV. 29 août 1675.

— HIST. XIe s. Seina hume mot [la bataille ne peut entre achevée, *Ch. de Rol.* CCLX. ‖ XIIe s. Lors [là] se partissent sans cuer, CHRIST. 1, 61. Cil qui servent sans traïr, ib. m. Grans fust ma joie et ma peine legere Sans point de mescheoir, ib. XVIIe. De lait, de bure et de poison Vivent et de la venoison, Dont nulli n'apparent ni son pelice, MSCRIPT. I, 291. Il reoit bien, san le roi, ne se posit metre pais en ses choses, *Mockab* II, 4. ‖ XIIIe s. Comment osa, sans mon congié, En ma cité mettre en ban, *Id. Portenop.* 7, 1249. [Votre père] Ou vous amoit de cuer sans nul point de faintise, *Berte*, c. Nus [nul] ne s'en returne Fors sel Morant sans plus, *Id.* Percit. ‖ XVe s. La porte fut ouverte, et y entrerent les Gantois, sans ce que nul mal y fissent, FROISS. II, 87. Et pour ce que petit sans plus ma peau et le croussart derriere lui, ID. I, 1, 87. Par montagnes, par vallées, sans point de plein pays, ID. I, 1, 87. Et sans moyen, sans intervelle, (immédiatement) estoit devant luy le fils au roy de Navarre, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 36. Et parlerenteulx deux ensemble grant piece, sans ce qu'il y eust nulz de leurs gens qui les peust oulr, PERCEF. VI, 1. Grandes dissentions...., y avoit.... specialement entre les deux ducz pour le fait des aydes, et chances qu'on exigeoit sur le peuple, sans ce que comme point rien en feust mis au bien de la chose publique, JUVENAL, *Charles VI*, 1391. Sire, dirent-ilz, dist la pucelle, estes vous Godiffer qui entreprint l'adventure de la roide montaigne? Par ma foy, damoiselle, ce suis je sans autre et pour vray, *Perceforest*, I, m, f. 81. ‖ XVIe s. La vie humaine est environnée et quasi assiegée de miseres infinies, sans aller plus loin, puisque notre corps est un receptacle de maladies innumerables...., CALV. *Institut.* Notre silence n'est pas sans ingratitude, si nous passons aucune de ses graces [de Dieu] sans louange, ID. ib. 706. Mais quelque dieu, ou quelque astre irrité M'a, sans avoir ce malheur merité, De vous estre la puissance ravie, DUBELLAY, V, 40, recto. Mais je ne saurois parler de lui sans vous parler aussi d'une sorte que, sans avoir [si je n'avais] la parole du roy et votre promesse, j'aurois bien occasion de m'esmoyer, AMYOT, *Vies*, 160. Et estendue bien que, sans [à moins de] avoir paix à veus, ils sont si mal que plus ne peuvent, ID. ib. 27. Sans mentir, voilà des hommes bien sauvages, DU VAIR, I, 208. Il emplit la ville de Rome de meurtres sans fin et sans nombre, AMYOT, *Sylla*, 65. Je meurrois, sans aimer [si je n'aimais] leur gentille humeur Qui m'embrazza le cour d'une flame premiere, RONS. 808. L'homme vit assement en ce mortel séjour Sans avoir un royaume, et non pas sans amour, ID. 907.

— ETYM. Wallon, *sai*; picard, *sens*; provenç, *sens*, *senes*, *ses*; ancien cat. *senes*; cat. moderne *sens*;

Digitized by Google

ancien espagn. *senes*, *sen* ; espag. moderne, *sin* ; portug. *sem*, *sen* ; ital. *senza*. Les formes sans *s* dans le vieux français, dans les patois et dans plusieurs langues romanes, viennent du latin *sine*, que les étymologistes regardent comme provenant du prépos. *se*, *sed*, qui signifie séparation (proprement, à part soi, *sé*, *sed* étant l'ablatif du pronom réfléchi), et de *ne* sur lequel les étymologistes disputent (voy. *Journ. de Kuhn*, IX, 160). Les formes avec *s*, qui sont aussi fort anciennes, représentent un latin barbare *sinis*, formé sur le modèle de certains adverbes. Enfin Italien *senza*, que des étymologistes ont rattaché à *absentia*, ne paraît pas devoir être séparé des autres formes romanes, mais il en explique quelques. *Sens sue d'explique*, comme l'historique le fait voir, par *sens ce que*.

† **SANSAL** (san-sal), *s. m.* || 1° Ancien nom d'a gents de Jaugue ou de change. Les banquiers et les négociants qui remettent les lettres de change aux sansaux pour les négocier, les signent en blanc avec le jour de la remise ; les sansaux les donnent de même à ceux qui les prennent, sans leur être d'aucune garantie, à moins de conventions expresse ; in ce cas le sansal remplit l'ordre en sa faveur, et passe le sien à celui à qui il remet la lettre ou le billet, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 188. || 2° Il s'est dit aussi, dans le Midi, d'intermédiaires entre le vendeur et le marchand.

SANSCRIT, ITE (san-skri, skri-t'), *adj.* La langue sanscrite, l'ancienne langue des brahmanes, langue sacrée de l'Indoustan. || *S. m.* Cette langue. || Le langue sanscrite. Etudier le sanscrit. || Quelques-uns écrivent sanskrit.

— ÉTYM. Sanscrit, *sanskrita*, parfait, de *kri*, faire, ensemble, avec, le même que ἁρα, des Grecs, et *krata* (avec uns *s* épenthétique), fait, de *kri*, faire, radical du latin *creare*, créer.

† **SANSCRITAIN, AINE** (san-skrit-tin, tè-n'), *adj.* Qui a rapport au sanscrit. || *S. m.* Celui qui s'applique à l'étude du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste.

† **SANSCRITIQUE** (san-skri-ti-k'), *adj.* Relatif au sanscrit.

† **SANSCRITISME** (san-skri-ti-sm'), *s. m.* Étude du sanscrit, ensemble des doctrines philologiques et historiques dérivées de cette étude. W. Schlegel fut un quelque sorte l'agitateur de cet enthousiasme. Ex. BARNOUF. *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, p. 282.

† **SANSCRITISTE** (san-skri-ti-st'), *s. m.* Se dit de ceux qui se distinguent dans la connaissance du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste par préférence.

† **SANS-CULOTTE** (san-ku-lo-t'), *s. m.* Nom des républicains de 1792, ainsi dits parce qu'ils reprochaient la culotte courte de l'ancien régime et portaient le pantalon ; ce nom exprimait le par patriotisme de ce temps-là. De sorte que ces agiteurs font aujourd'hui cause commune avec de bons sans-culottes, *Décret du 29 flor. an II*, *Rapp. Cambon*, p. 82. || *Au plur.* Les sans-culottes.

† **SANS-CULOTTERIE** (san-ku-lo-te-rie), *s. f.* L'état, la classe des sans-culottes. || Républicanisme des sans-culottes.

† **SANS-CULOTTISME** (san-ku-lo-ti-sm'), *s. f.* S'est dit des fêtes célébrées pendant les jours complémentaires du calendrier révolutionnaire, et de ces jours eux-mêmes.

† **SANS-CULOTTISME** (san-ku-lo-ti-sm'), *s. m.* Opinion, système des sans-culottes.

SANS-DENT (san-dan), *s. f.* Vieille dame qui a perdu ses dents. || *Au plur.* Des sans-dents. S'écria lors une de nos sans-dents, LA HARPE.

— REM. 1. L'article *des*, à l'académie écrit une vieille sans dents au pluriel, et sans trait d'union.

SANS-FLEUR (san-fleur), *s. f.* Sorte de pomme appelée aussi pomme-fleur, à fleurs non apparentes. || *Au plur.* Des sans-fleur.

† **SANS-GÊNE** (san-jè-n'), *s. m.* Habitude de ne pas se gêner, de ne pas observer les règles de la civilité. Il est d'un sans-gêne incroyable.

SANSONNET (san-so-nè ; le *t* ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des sar-so-nè-z et non, quoique cet mots rime avec traits, seaux, pats, etc.), *s. m.* || 1° Oiseau noir, semé de taches blanches, qui apprend à siffler et même à parler ; dit aussi étourneau, *sturnus vulgaris*, L., famille des passereaux conirostres. || 3° Poisson de mer, espèce de petit maqueraeau. || Nom à Paris du roitelet.

— ÉTYM. Dimin. de *Samson* : le petit *Samson*, par plaisanterie. Plusieurs noms d'hommes ont été donnés à des animaux, pierrot, jacquet, etc.

SANS-PEAU (san-pô), *s. f.* Sorte de poire d'été variété du rousselet. || *Au plur.* Des sans-peau.

† **SANS-SOUCI** (san-sou-si), *s. m.* || 1° Absence de tout souci. Le sans-souci avec lequel il prend toutes choses. || 2° Un sans-souci, un homme qui ne se tourmente de rien. || 3° Nom d'une résidence de Frédéric II, roi de Prusse. Dans Sans-Souci certain roi renommé Fut de soucis quelquefois consumé, VOLT. *Stances*, 10.

SANTAL (san-tal) ou **SANDAL** (san-dal), *s. m.* || 1° Nom, en pharmacie, de trois substances ligneuses que l'on distingue par les noms de santal blanc, santal citrin et santal rouge. Poudre des trois santaux. || Santal blanc, *santalum album*, arbre de l'Inde, dont le bois plait beaucoup aux indigènes, à cause de l'odeur qu'il exhale. Le sandal n'est pas employé dans les constructions, mais on en débite des bâches. || Santal citrin, légumineuses papilionacées, arbre de l'Inde qui fournit un bois de teinture estimé. || 2° Santal d'Amérique, nom que l'on désigne aussi le commerce sous le *Ferchoisia frutiqueuse*, rubiacées. || Faux santal de Crète ou de Candie, nom vulgaire du *chêne absicas*, *quercifolius*, dit abéliens de Candie. || On appelle aussi faux santal de Candie le bois du *rhamnus alaterne*, LINNAEUS.

— SANTAL, ANT. s. Produits de coral, sandaux, poudre de calamite, PARÉ, XI, 18.

— ÉTYM. Portug. *sandalo* ; de l'arabe *sandal*, qui vient du sanscrit *tchandana*.

† **SANTALÉNE** (san-ta-lè-n'), *s. f.* Famille de dicotylédones, dont le genre *santalum* est le type.

† **SANTALÉINE** (san-ta-lé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant, l'alcool, du santal rouge, *pterocarpus santalinus*, L.

† **SANTALINE** (san-ta-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du santal rouge à l'aide de l'éther.

SANTÉ (san-té), *s. f.* || 1° Etat de celui qui est sain, qui se porte bien ; exercice permanent et facile de toutes les fonctions de l'économie. Je vous pourrais servir de quelque chose si j'avais de la santé, BALZ. liv. II, lett. 9. Je ne croirai pas qu'elle puisse douter que je ne souhaite autant qu'elle dit, ni que j'ai beaucoup de part en ses prières, si je continue à avoir si peu de santé et si peu de fortune, VOIT. liv. I, lett. 1. vous m'êtes donné la santé pour vous servir, j'en ai fait un usage tout profane, PASC. *Prière pour le bon usage des mal.* Oui, Seigneur, je confesse que j'ai estimé la santé un bien, lors parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... ID. ib. Une santé robuste, ID. ib. Ce n'est pas vivre que d'être toujours malade, ID. *Lettre* 8, nov. 1676. J'ai eu bien des vapeurs, et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis ressenti, et j'ai besoin qu'il me soit reçu un affront, ID. à *Buery*, 4 août 1678. Non, après ce que nous venons de voir [le mort précipité de Montfaucon], la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, nous. *Duch. d'Orl.* Quelle santé nous couvrit la mort que la reine portait dans son sein, après la plus profonde et belle qui eût suivie du coup ! ID. *Mar.-Thér.* Elle poursuit: Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette parvenue, ID. à *Mme de Gonz.* Vous me[je.... qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et tout usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine? ID. *Duch. de Mont.* Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais comme Adam dans le paradis pour y travailler, et reprendit depuis à ceux qui le priaient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient à Louis, et non pas à lui, ID. *Lamngnon*. Quel carême saint Louis n'a-t-il pas continué, aux dépens même de sa santé, toute précieuse qu'elle était, ID. *Panég. St Louis*. Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité, Du prince déjà mort demandait la santé, RAC. *Brit.* IV, 2. O déesse de la santé, Fille de la sobriété, Et mère des plaisirs du sage, VOLT. *Loi. en vers et en prose*, 81. Que puis-je conclure? que Pascal se portait mal, et que l'auteur [son commentateur] se portait bien: Bonne ou mauvaise santé fait notre philosophie [vers de Chaulieu], IB. *Mél. litt. Observations, avertissement*. Une première édition n'est jamais qu'un essai... je demande seulement de la santé au ciel, comme Ajax demandait du jour, in *Leti. Cidevrille*, 3 avr. 1759. Vous êtes dans une solitude complète, vous creusez de santé, GALIANI, *Corresp.* I, 13, p. 313, dans rodolets. La santé peut paraître à la longue un peu fade; il faut, pour la sentir, avoir été malade, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, I, 7. Elle se servait de la faiblesse de sa santé autant pour plaire que pour toucher, BARBI, *Corinne*, III, 2. || Faiblement et par exagération, une santé imparfaitement robuste, une santé qui n'en n'altère. || On dit dans le même sens : une santé de crocheteur, une santé d'athlète. Peut-être, avant deux jours, Courtois et Denyau, mandés à son secours (d'une prétendue maladie)... Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète, BON. *Sat.* X. Je bois à merveille; je mange de même; je dors comme une marmotte ; voilà une santé. — C'est une santé de crocheteur; un honnête homme serait heureux de l'avoir, MARIV. *la Double surprise de l'amour*, I, 9. || Une petite santé, une santé qui ne se soutient qu'à l'aide de ménagements. Pour la coquetterie la petite santé est une ressource, POINSINET, *Cercle*, 2. || Une grande santé, une santé solide qu'n'admet dérangée. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé! MAT. 25 déc. 1870. || Lui demander s'il veut cela, c'est demander à un malade s'il veut la santé, J.-JACQUES. Le lait de santé, chocolat propre à entretenir la santé. || On dit de même : flanelle de santé. || 2° *Au plur.* Les santés, la santé de plusieurs personnes. Comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, ja me réjouis infiniment avec votre santé de bons succès, BAIF, à *Mme de Grignan*, 18 oct. 1680. || 3° Complexion, constitution. Aimez-vous un peu pour l'amour de nous, commence à étudier votre santé, que vous avez jusques ici négligée, BALZ. liv. VIII, lett. 7. || *Au plur.* Même sens. Des santés qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes. Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance, MIV. 612. || 4° Etat salubre, en parlant d'une ville, d'un pays, par opposition à maladie épidémique. La santé de la ville est bonne malgré les chaleurs. La santé, dans ces murs tout d'un coup répandue, Fait croire au miracle, CORN. *Œdipe*, V, 11. || 5° Officier de santé, médecin d'un ordre inférieur, en ce sens qu'on lui demande moins de connaissances qu'aux docteurs. || 6° Service de santé, les médecins et les chirurgiens attachés au service du roi, de l'empereur, d'un prince. || 7° Maison de santé, maison où l'on reçoit des malades moyennant un prix convenu. || 8° Corps de santé, corps chargé du service médical dans l'armée, dans la marine. || On dit de même : service de santé. || 9° Lieu, maison de santé ou, absolument, la santé, maison de sûreté où l'on porte les pestiférés, et où l'on retient ceux qui viennent de lieux soupçonnés de peste (cette dénomination a vieilli, VOY. LAZARET). || Bureau de santé, établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments soupçonnés de contagion. || Bateau de santé, canot que va visiter un navire à son entrée dans le port, et qui y conduit le médecin. || On dit dans un sens analogue : un garde de santé. || Billet de santé, attestation que des officiers ou des magistrats délivrent en temps de peste pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect. || Capitaine de santé, nom, dans quelques villes, au xvie siècle, en temps de peste, d'officiers chargés de veiller à la santé publique. || 10° Au moral. La santé de l'esprit. La santé de l'âme. || 11° Action de boire à quelqu'un dans un repas, en lui souhaitant santé. Votre paté, dès qu'il paraît, Ramena les santes, et fit naître l'envie De boire à Chloris, à Sylvie, LA FONT. *Ad. et Dal.* IV, 8. Simon. La divine potion pour conserver la santé spirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la santé, *Livre d'un ferre*, 1648, privé VOIT. *Dict. phil. Boire à la santé*. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas, et avaient bu chacun quarante santés, SÉV. 77. Votre santé a été célébrée au plus beau repas que j'aie jamais vu, ID. 122. Un Allemand qui perdit la vie pour avoir bu, dans une débauche, trois santés avec de la bière dans son vin, LESAGE, *Diable boit.* 12. || Porter la santé de quelqu'un, boire des santés, boire à la santé. Cependant mon hâbleur, avec une voix haute, Porte à mes compagnons la santé de notre hôte, MON. *Sat.* III. || A votre santé, façon de parler dont on se sert à table lorsqu'au moment de boire on souhaite santé à quelqu'un. || On dit de même : à la santé de monsieur un tel. A la santé des absents. Boire à la santé de quelqu'un. On but encore à la santé de l'hôte, LA FONT. *Rem.* Nous avons bu à votre santé en vin blanc.... Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, SÉV. 4 *M. de Chaulnes*, 6 mai 1691. A ma santé coule un

Digitized by Google

vin généreux, nés. *Bon vieil.* ‖ 12° Santé du corps, nom populaire, à Paris, du cresson de fontaine. — HIST. XIVe s. Nen est sanctez en la mete carn (chair), *Liber psalm.* p. 10. Ne se dont plaindre li hons qui santé a, *Bat. D'Alexchanz*, v. 8020. Lores requist li reis le prudume, que il Den depreiset que guarisun e sanctied de la maín li dunast, *Rois*, 287. ‖ XIIIe s. Le diable me cuide bien avoir engané; Mais n'i aura poeir, se Diex me dont santé (jugement sain), *Berte*, XLV. Bien [elle] sai que se sa fille fait en bonne santé, Qu'ele l'veut veiie... ch. LXXII. Mais li espoirs d'amie avoit lai fit bon sa santé revenir, *Ith.* 8021. ‖ XIVe s. De ceste hache ci li donrai tel santé, Car il ne lui chaura combien on vende blé, *Guesci.* 19 200. ‖ XVe s. ...Si Dieu me donne bonne santé je puisse retourner en la comté de Hainaut, *Froiss.* II, 142. Si tu estoyes chose mortelle et que on te peust tenir sur mains, tu seroyes occis à la sante sanié ce preux chevalier, *Percefforest*, I, III, f° 14. ‖ XVIe s. Ilz faisoient festin pour la joye du recouvrement de sa santé, ANYOT, *Pomp.* 92. Nul ne doute de la santé du sejour ès forestz, o. DE SERRES, 784. La serenité du ciel, la santé de l'air, le plaisant aspect de la contrée, ID. 1000. Souvenez-vous du proverbe qui dit: *Il n'est richesse que de santé*, LANOUE, 168. Dieu nous garde de la santé des Allemans et de la maladie des François, oudin, *Curiosit. franç.* De grande maladie vient on bien en grande santé, COTGRAVE. Oui n'a santé il n'a rien: qui a santé il a tout, ID. La santé du corps, la chasteté des pieds, LEMOYNE DE LINCY, *Prov.* I, 9, 274. Netteté nourrist la santé, ID. III, 7, 256.

— ÉTYM. Provenç. *sanitat, sandat, sanitat, sanetat*; espagn. *sanidad*; ital. *sanità*; du lat. *sanitatem*, de *sanus* (voy. SAIN).

SANTOLINE (san-to-li-n'), *s. f.* ‖ 1° Genre de plantes très-odorantes et très-amères de la famille des composées. Le type en est la santoline, *santolina chamæcyparissus*, L. dite aussi petit cyprès, garde-robe, aurone femelle, sanguinelle et sanguenite. ‖ 2° Il se dit, à tort, pour santonine t.

SANTON (san-ton), *s. m.* ‖ 1° Sorte de moine mahométan. La façon de vivre des santons est toute contraire à celle des derviches; il semble qu'ils fassent une profession particulière d'être d'autant plus sales et négligés que les autres sont polis, *les Voyages du sieur du Loir*, Paris, 1654, p. 167. ‖ 2° En Algérie, petite chapelle ou monument contenant le tombeau d'un marabout.

— HIST. XVIe s. Hypocrites, patenostriers, chattemittes, santerons, cagots, bernittes, BAR. IV, 81. Les hermites et santerons des Pyrenées, L. LLOYD, *Discours et histoire des spectres*, Paris, 1605, p. 802. Les santons..... et autres, comme religieux et penitens, *les Voyages du sieur du Villamont*, III, IX (1604).

— ÉTYM. Espagn. *santon*, santon, hypocrite, de *santo*, saint.

† **1. SANTONINE** (san-to-ni-n'), *s. f. L'artemisia santonica, L.*, composées, dont les semences et sommités sont vermifuges.

— ÉTYM. Lat. *santonicus herba*, sorte d'absinthe, de *Santones*, la Saintonge.

† **2. SANTONINE** (san-to-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristallisable, amère et âcre, isolée des sommités fleuries de la santonine et du semen-contra.

SANVE (san-v'), *s. f.* Nom populaire du sénevé sauvage, *sinapis arvensis, L.*

— ÉTYM. Lat. *sinâpis*, avec changement d'accent *sinapi*.

SAOUL (sou), **SAOULER** (sou-lé), voy. SOÛL et SOÛLER.

† **SAP** (sap), *s. m.* Se dit dans le marine et aussi dans le peuple pour bois de sapin.

— ÉTYM. Voy. SAPIN.

SAPA (sa-pa), *s. m.* Terme de pharmacie. Moût, suc de raisin exporé jusqu'à consistance de miel; raisiné.

— HIST. XVIe s. Contre la toux, prendre au matin une once et demie de sapa de poire, ou de coing, ou sans sucre, ni miel, en bouillant le jus exprimé de coing, o. DE SERRES, 909.

— ÉTYM. Lat. *sapa*, vin cuit, qui a donné *sève*.

SAPAJOU (sa-pa-jou), *s. m.* Tous ceux [les singes du nouveau monde] dont le queue est prehensile sont en général designés sous le nom collectif de sapajous, MILNE EDWARDS, *Elements de zoologie*, Paris, 1834, p. 278. Le petit Nicolet, sapajou de Mme du Pompadour, avait dérobé ce billet et l'avait jeté par la fenêtre, DESGRANGES, *Souvenirs de la marquise de Crequy*, I, III, chap. 6. Il le sapajou proprement dit ou sapou est le genre *cebus*. ‖ Fig. et familièrement. Petit homme laid et ridicule. Les dames l'avaient à leur suite comme un petit sapajou, *s. t.* MOLIÈRE, *Confess.* IV. ‖ Terme d'injure. Ce sapajou de paix était toujours fourré au milieu de nous, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 20.

— ÉTYM. *Capuccinus*, nom brésilien qui se prononce *sapoucinousou*, BUFF. *Quadr.* I, VII, p. 139.

SAPAN (sa-pan), *s. m.* Bois du Japon, propre à la teinture.

† **SAPATE** (sa-pa-t'), *s. m.* ‖ 1° Présent considérable, donné sous la forme d'un autre qui l'est beaucoup moins, en guise par exemple, et il y a dedans un gros diamant; cela se pratique en Espagne et en Italie. Je voudrais bien vous pouvoir dépendre au moins de quoi faire un sapate. Il acclama d'Estrées o donné à Madame de Savoie en forme de sapate, et dont Mme de la Fayette a pris tout le son et donné le sucre, *Mém. sec.* 13 déc. 1678. ‖ 2° Non d'une espèce de fête en usage parmi les Espagnols, qui le font le 6 décembre, veille de la Saint-Nicolas; elle consiste à faire à ses amis des présents, sans qu'ils sachent d'où ils leur viennent. On nommait sapate cette partie du ballet; il y avait des habits cachés qui portaient ce nom; c'étaient ceux qui n'avaient pour objet que les présents qu'on voulait faire, CAHUSAC, *Danz. anc. et mod.* II, 4.

— ÉTYM. Espagn. *sapato*, soulier; c'est comme le soulier mis à Noël dans la cheminée.

SAPE (sa-p'), *s. f.* ‖ 1° Terme militaire. Espèce de petite fleau, qui est usitée en Belgique et dans le nord de la France. ‖ 2° Par extension du nom d'outil au travail même, creusement fait en terre pour renverser une muraille, une tour, etc. Il y avait une troisième tour fort ébranlée, qui fut tombée aux premiers coups de la sape, P. ARLANC, *Arrêts*, I, 7. ‖ Fig. Chacun a sa manière.... travaille par la sape, tandis que j'irai avec le fer et le feu renverser et brûler tout ce qui n'opposera quelque résistance, MIRABEAU, *Lett.* I. ‖ 3° Tranchée qu'on exécute dans les siéges en employant des procédés particuliers pour se mettre à l'abri de la mousqueterie et du canon. C'est ce qu'on désigne à l'aide de gabions qu'on se couvre; on emploie quelquefois des sacs à terre. Pousser la sape. Aller à la sape. Le maréchal prétend que l'on commencera à travailler par le sape pour percer *le fossé*, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 9, 278. ‖ Sape volante: les travailleurs placent sur le sol une file de gabions jointifs et piochent en arrière afin de les remplir de terre. ‖ Sape pleine ou simplement sape: les sapeurs font successivement les gabions du parapet les uns après les autres; ils sont protégés, dans la direction de la tranchée, par un gabion farci, qu'ils placent sur le sol. On distingue la sape simple qui n'a qu'un seul parapet, et la sape double ou sape debout qui se compose de deux sapes pleines avec parapet. ‖ Sape demi-pleine, sape pleine faite sans employer de gabion farci. M. le Prince avait résolu de différer jusques au soir, parce qu'on ne pouvait achever un autre logement, par lequel il voulait soutenir celui-là, et auquel on travaillait à demi-sape, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, 9, 300. ‖ Sape demi-double, celle qui n'a que la moitié de la largeur de la sape double; l'une de ses gabionnades est remplie par des sacs à terre. ‖ Retour de sape, changement de direction de la sape par suite duquel son parapet change de côté. ‖ Tête de sape; c'est son extrémité antérieure, le point où les sapeurs travaillent. ‖ Pagri de sape, sorte de facine qu'on plante verticalement pour recouvrir les joints des gabions, dans les sapes. ‖ L'ouvrage même qu'on fait en sapant. La sape est fort avancée. ‖ 4° Terme de maçonnerie. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber.

— HIST. XVIe s. Un baston ferré au bout, appellé sappe, DU CANGE, *sapellata*. ‖ XVIIe s. ....Pour faire provision de pelles, hoaux, sappes, et autres outils de rastadour [pâtadour], M. DE SALL. 124. ...Que le plus expedient estoit de prendre le chasteau par la sappe. ...Parquoy furent mis pionniers de tous costez pour besongner à la mine. ...Après boire, sappement qui dura environ quinze jours ou trois sepmaines, toubs la moitié d'une tour, ID. 128.

— ÉTYM. Espagn. *zapa*; ital. *zappa*. Le latin a *sappa*, hoyau (dans Isidore), et dans des textes anciens du moyen âge *sapa*. Il est vrai que le z espagnol et italien ne paraît pas représenter une *s* latine. Aussi Diez a-t-il songé, par conjecture, au grec σκαπτειν, fouiller, et Chevallet à l'ancien haut-allemand *spata*, bêche; mais il ne paraît pas possible de séparer *zappa* ou *sapa* du *sapa* latin; voy. d'ailleurs l'espag. *zafiro*, et l'ital. *zaffiro*, qui viennent incontestablement du lat. *sapphirus*. On a dit aussi *zappa*: Nous fenons délivrer.... toutes les provisions de fer et de bois et autres choses, outille, zappeur.... *Bati Boniei, Leit. past.* 27 juin 1860.

SAPÉ, ÉE (sa-pé, pée), *part. passé* de SAPER. Attaqué par les fondements. Une muraille sapée.

† **SAPEMENT** (sa-pe-man), *s. m.* Action de sapper. — HIST. XVIe s. Sappement, DUTHARAS.

SAPER (sa-pé), *v. a.* ‖ 1° Terme rural. Abattre les céréales avec le fauchon ou la sape. ‖ 2° Travailler avec la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. Puis, pour donner assaut, ils sapent ses murailles, MAIR. *M. d'Aubigné*, I, 3. Par extension. Le mot sapper commun [le latin] ils fondent en tumulte; ils sappent le pied, qui se defend en vain, BOIL. *Lutr.* IV. Semblable à ces terrains qui paroissent fermes et immobiles, mais que l'on sape peu à peu par dessous rire, *Tél.* XII. ‖ Fig. Puissent tous ses voisins (de Rome), ensemble conjurés, saper ses fondements encor mal assurés, CORN. *Hor.* IV, 4. ‖ 3° Terme de maçonnerie. Abattre un mur par le pied. ‖ Se dit aussi des rochers qu'on veut faire ébouler et qu'on abat par sous-œuvre et par le pied. ‖ 4° Fig. Miner en attaquant les principes, comme on mine une muraille en attaquant les fondements. Les sentiments (d'un livre de Buchanan) sont si excessifs, qu'il a été discuté par les plus habiles gens de la réforme; mais aujourd'hui M. Jurieu en prend l'esprit; et aussi ne lui restait-il que ce moyen-là de saper les fondements et de renverser le droit des monarchies, BOSS. *2e avert.* 6. Il y en a enfin [livres] qui sapent par les fondements de grands empires, LA BRUY. I. Il est clair que leur système [des optimistes] tourne en ridicule la religion chrétienne par les fondements, et n'explique rien du tout, VOLT. *Dict. phil. Bien, tout est bien.*

— HIST. XVIe s. Par ses longtemps jeusné que les jeusnes m'ont sappé toute la chair, RAB. *Pant.* V, 1.... A fin que tout soubs nous sappions les boultes tours et murailles de Troie, ANYOT, *Com. Hist. de puer.* 21. Quand doulcement aveoques crainte et peu à peu elle [la remontrance] vient à approcher et toucher le hault, elle sappe et mine petit à petit son vice, ID. *Comm. duc. le fast.* 86. S'ils [les médecins et leur régime] ne font autre bien, ils font au moins secr, qui ne prospere et donne heure les patients à la mort, leur sappent peu à peu et retranchent l'usage de la vie, MONT. IV, 263.

— ÉTYM. Sapp, ital. *zappare*.

† **SAPÈQUE** (sa-pè-k'), *s. f.* La fraction monétaire la plus petite en Cochinchine. A Saïgon, une pastèque (5 p. cent) vaut 3000 sapèques. C'est surtout une monnoie chinoise.

† **SAPERDE** (sa-pèr-d'), *s. f.* Genre de coléoptères fort nuisibles.

SAPEUR (sa-peur), *s. m.* ‖ 1° Soldat du génie spécialement chargé de l'exécution des sapes. Compagnie de sapeurs. ‖ Particulièrement, soldat d'infanterie armé d'une hache, qui marche à côté des régiments. ‖ Hommes chargés à l'armée de couper les haies, d'aplanir les fossés et de frayer aux troupes un passage à travers les forêts. ‖ Se sapeur-pompier, voy. POMPIER. ‖ 4° Terme rural. Celui qui se sert de la sape.

— ÉTYM. Voy. SAPE.

SAPHÈNE (sa-fè-n') *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné à deux veines de la jambe. Grande saphène ou saphène interne, celle qui naît de la face dorsale des orteils internes, et s'ouvre dans la veine crurale près de l'arcade inguinale. Saphène externe, ou petite saphène, celle qui naît des orteils externes et va s'ouvrir au jarret dans la veine poplitée.

— HIST. XVIe s. Ceste veine, pourtant qu'elle peut estre toujours apparente, est appellée des Grecs saphena, et vulgairement saphene, PARÉ, IV, 21.

— ÉTYM. Saphena; de l'arabe, safina; saphène. Paré le tire de σαφηνεια, visible, apparent.

SAPHIQUE (sa-fi-k'), *adj.* Vers saphique, ou, substantivement, le saphique, vers inventé par sapho et composé ou général de trois trochées, deux iambes et une syllabe. ‖ Saphique hexamètre, c'est selon Plutarque un hexamètre qui commence et finit par un spondée comme le cinquième de la première églogue de Virgile. ‖ Strophe saphique, strophe trouvée aussi par Sapho, c'est une des combinaisons les plus harmonieuses que les anciens aient faites de leurs vers lyriques. Elle se compose de trois saphiques et d'un adonique : c'est

Digitized by Google

avec la strophe alcaïque celle qu'Horace semble le plus affectionner.

— ÉTYM. Lat. *sapphicus*, de σαπφικός, de Σαπφώ, Sapho.

SAPHIR (sa-fir), *s. m.* ‖ 1° Pierre précieuse brillante et de couleur bleue, la plus dure des gemmes, qu'on peut regarder comme un rubis bleu. Saphir asterie ou saphir étoilé. Les saphirs d'un bleu céleste sont plus estimés que ceux dont le bleu est plus foncé ou plus clair; il, lorsque ce bleu se trouve mêlé de violet ou de pourpre, ce qui est assez rare. Les lapidaires donnent à ce saphir le nom d'améthyste orientale, BUFF. *Min.* t. VII, p. 126. ‖ 2° Pâle saphir, variété transparente et bleue de fluorine. ‖ 3° Saphir femelle, le corindon hyalin bleu. ‖ Saphir mâle, saphir oriental d'un bleu indigo. ‖ Saphir occidental, la cordiérite bleue, dite aussi saphir d'eau. ‖ 4° Saphir du Brésil, tourmaline bleue. ‖ 5° Espèce d'oiseau-mouche; il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 35.

— HIST. XIIe s. Prisrent sun bon cultel qui valeit un fedé[1]. E sun anel i out un mult vaillant estit, *Th. le mart.* 184. ‖ XIIIe s. Atemprance est seneſico par le safir, qui porte celestial color, BRUN. LATIN, *Trésor*, p. 256. Un saphir carré, très excellemment fin de couleur et de taille, assis à jour et à crosette sur une verge d'or gresletée, de LABORDE, *Emaux*, p. 492. ‖ XVIe s. Mutation de couleur naturelle on la face, comme aux saphirs, rubis, pyrs, chacte ou poil, PARE, XII, 9. Une damoiselle fort courpoenee au visage, y ayant de gros saphirs ou boutons, ID. XXIII, 36. Le saphir femelle, comme dict sus, une vaut bien pure; mais, parce qu'elle a passé par quelque minieure de saphire, elle tient un peu de la couleur et teinture dudit saphir, ID. XXIII, 37.

— ÉTYM. Provenç. *saphir*, *safer*, *safir*; espagn. *safir*, *zafiro*; ital. *zaffiro*; du lat. *sapphirus*, qui vient du grec σάπφειρος.

† **SAPHIRIN, INE** (sa-fi-rin, ri-n'), *adj.* Qui ressemble au saphir.

SAPHIRINE (sa-fi-ri-n'), *s. f.* Calcédoine de la couleur du saphir. ‖ Minéral du Groënland.

— ÉTYM. *Saphir*.

† **SAPHISTHIN** (sa-fi-stin), *s. m.* Ancien nom de la topaze, de LABORDE, *Émaux*, p. 492.

— HIST. XVIe s. Demanda icelluy. Vincent quelle pierre c'estoit; et icelluy feu Jourdain respondit que c'estoit une saphistrin d'Almaigne ou topaze, DE LABORDE, *Emaux*, p. 493.

SAPIDE (sa-pi-d'), *adj.* Qui a de la saveur. Si le goût s'exerce à des prédicamens, de manière que ce qui est sapide pour un palais est insipide pour un autre, BUCHOZ, Œuv. t. I, p. 103. Il n'y aurait point de goût sans saliire pour dissoudre les corps sapides, BENZENBERG, *Ess. art. d'obs.* t. I, p. 191, dans POIRSON. Tous les sels insolubles dans l'eau sont insipides; ceux qui s'y dissolvent sont plus ou moins sapides, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 288, dans POIRSON.

— REM. Sapide n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Lat. *sapidus*, qui vient donné *sade* à l'ancienne langue (voy. SATURÉ).

† **SAPIDITÉ** (sa-pi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est sapide. Deux corps très-colorés, très-sapides ou insipides, solubles ou insolubles, fusibles ou infusibles, fixes ou volatils, peuvent, en s'unissant chimiquement, une coloration, une sapidité, une solubilité, une volatilité moyennes, POUILLET, *Cosmogr. élém.* t. I, p. 75.

— ÉTYM. *Sapide*; provenç. *sapiditat*.

SAPIENCE (sa-pi-an-s'), *s. f.* ‖ 1° Terme vieilli qui est synonyme de sagesse. La crainte du Seigneur est la sapience, BAILLY, *le Prêtre*, ch. 25. ‖ Pays de sapience, la Normandie, ainsi dite à cause de la sagesse des lois que lui donna Rollon, en beaucoup plus à cause du caractère de prudence et même défiant des Normands. Près de Rouen, pays de sapience, LA PORT. *Trog.* ‖ La Fontaine a étendu le pays de sapience jusqu'au Maine. Pays du Mans donc, pays de sapience, LA PORT. *Remède*. ‖ 2° Terme d'ancienne chimie. Lui de sapience, celui dont on se sert pour fermer hermétiquement les vaisseaux. ‖ 3° Absolument. La Sapience, le livre de Salomon qu'on appelle la Sagesse. ‖ 4° Il se dit quelquefois pour le Verbe, la Sagesse. Ce Verbe qui était caché dans le sein du Père comme sapience, JURIEU, dans BOISSET, 6e *avert.* c. Jésus-Christ étant le Verbe, et la raison, et la sapience du Père, BOSS. 1er *sermon*, *Demons. Prémabule*. Un fleuve découle du trône du Tout-Puissant; il arrose le céleste Eden, et roule dans ses flots l'amour par et la sapience de Dieu, CHATEAUB. *Mart.* in.

— HIST. XIIe s. Tuz ces de israël oirent le jugement que fait out li reis; sil craienstrent funt le cungiement], par ce que la sapience posure seignur fuden li pur jugement faire, *Rois*, p. 237. Thers parla par molt grant sapience, *Raoul de C.* 443. ‖ XIIIe s. N'a pas grant sapience enclose En moi, quant si petite chose Com est un corbel m'ouvle [trompe], BEN. 8455. Cremor de Dieu est li commencement de sapience, *Cons. de P. et Fouf.* 2. ‖ XVe s. Car trop n'est qui vaille sapience; Rien ne se peut comparer à science, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 58. Amour de sapience, qui vault autant, en grec, comme philocalie, *Pantagr. Pantier* 1, III, 3. ‖ XVIe s. Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos sapiences, MONT. III, 282.

— ÉTYM. Provenç. *sapiensa*; esp. et portug. *sapiencia*; ital. *sapienza*; du lat. *sapere*, être habile (voy. SAVOIR). On rattache *sapere* au grec σοφός.

SAPINDACÉES (sa-pin-da-sé), *adj. m. pl.* Il ne se dit que de certains livres de l'Écriture sainte, comme l'Ecclésiaste, les Proverbes, l'Ecclésiastique, les livres sapientiaux.

— ÉTYM. Lat. *sapientialis*, de *sapientia*, sapience.

SAPIN (sa-pin), *s. m.* ‖ 1° Grand arbre résineux et toujours vert. Des vallons couverts de sapins dont la noirceur est rendue plus frappante par la brillante verdure des bêtres qui croissent au milieu d'eux, ARNAULT, *Voy. Alpes*, t. II, p. 39, dans POIRSON. Il sent très-utile de faire écorcer sur pied les sapins qu'on destine aux mâtures des vaisseaux, en les laissant deux, trois et même quatre ans secher ainsi sur pied, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VII, p. 428. Et le sapin qui croît pour affronter les mers, DELILLE, *Georg.* II. Sapin de Norvège, DUHAMEL, *Tr. d'exploit.* p. 6. Sapin de Normandie, sapin argenté, sapin blanc, abies *pectinata*, D. C. ‖ Terme de botanique. Genre de la famille des conifères, voisin des pignes pin et mélèze. ‖ 2° Bois de sapin. Une bolte de sapin. C'est du sapin. ‖ Fig. Sentir le sapin, faire pressentir un mort prochain; il a cause que le cercueil est fait en sapin). Voilà une toux qui sent le sapin. ‖ Il sent le sapin, signifie aussi : il n'a pas longtemps à vivre. ‖ 3° Terme familier. Voiture de place, fiacre. Il me faut tout haut de lui envoyer chercher un fiacre qu'il appelait un sapin, GENLIS, *Parvenus*, t. II, p. 32, dans POIRSON. M. Desmousseaux, l'abbé Delille, Isabey de Beaumont, et Kératry avaient loué pour toute la soirée un sapin national pour se faire voir dans la promenade, *Pamphlet de 1790*, dans *Dictionnaire du langage*. ‖ 4° Nom donné en Lorraine à l'ustensile dans lequel on met le raisin cueilli pour le porter à la cuve.

— HIST. XIIIe s. Il [il vait un sapin corper; Mouit par est gros, el monde n'ot son per, *Bat. d'Aleschans*, v. 3019. Or ai quanque tu me mandes, et tuit li fust plaisir de cedres et sapin, *Rois*, p. 243. ‖ XIVe s. Dirons premierement de leurs nefs... elles sont faites de sapin, MARC POL, p. 534. ‖ XVe s. Un grant sapin (il vait un sapin corper; Mouit par est gros, el monde n'ot son per, *Bat. d'Aleschans*, v. 3019. Or ai quanque tu me mandes, et tuit li fust plaisir de cedres et sapin, *Rois*, p. 243. ‖ XVIe s. Dirons premierement de leurs nefs... elles sont faites de sapin, MARC POL, p. 534. ‖ XVe s. Un grant sapin (il vait un sapin bel pin; Si est feuilis, et plus droit que sapin, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*.

— ÉTYM. Lat. *sapinus*; la provençal dit sap. Cornet (*Lexique*. 2e édit. t. I, p. 457), rapproche *sapinus*, *sapinum*, sapin, résine, et *sapa* (voy. SÈVE), y voyant un radical *sap*, dégoutter; l'arbre dégoutterait la résine.

† **SAPINDACÉES** (sa-pin-da-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes ayant pour type le savonnier, *sapindus saponaria*, L.

SAPINE (sa-pi-n'), *s. f.* ‖ 1° Planche de sapin. ‖ Solive de bois de sapin qu'on scelle de niveau sur des tasseaux pour y asseoir les cordeaux pour ouvrir des terres et dresser les murs. ‖ Pièce de bois de sapin en grume, pour faire de grands échafaudages. ‖ 2° Petit baquet savonner, de bois de sapin. ‖ 3° Espèce de chèvre employée principalement pour soulever à de grandes hauteurs des fardeaux très-lourds. ‖ 4° Pour sapine, supplément sapine, bois en sapin. Pour une grande toue sapine, chargée de fagots ou cotterets, *Déclar. du* 22 oct. 1718, *tarif*.

— HIST. XIIIe s. Ilfa de deus lances sapines Aluminées et vermés entre aus [eus], PH. MOUSKES, *Mr.* p. 581, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sapin*.

† **SAPINEAU** (sa-pi-nô), *s. m.* Petit sapin mis comme ornement au devant char de loin que l'on rentre, SOUVESTRE, *les Anges du foyer*.

† **SAPINÉE** (sa-pi-né), *s. f.* Plein un sapin; se dit en Lorraine.

† **SAPINETTE** (sa-pi-nè-t'), *s. f.* ‖ 1° Sapin du Canada. ‖ Il se dit aussi de l'épinette. ‖ 2° Espèce de boisson faite avec des bourgeons de sapin. ‖ 3° Bière médicinale, antiscorbutique, qu'on prépare en faisant macérer, dans de la bière fraîche, de la racine de raifort sauvage, des feuilles de cochléaria et des bourgeons de sapin.

— ÉTYM. Dimin. de *sapin*.

SAPINIÈRE (sa-pi-niè-r'), *s. f.* ‖ 1° Lieu planté de sapins. Le myrtil, le buis et le sureau sont le fleau des sapinières, DUHAMEL, *Traité des forêts d'arbres rés.* p. 39. ‖ 2° Bâtiment où on fabrique, à l'aire, la bateau de sapin plus large que le chaland.

— ÉTYM. *Sapin*. On trouve anciennement *sapine* et au XVIe siècle *sapinaye*.

† **SAPONACÉ, ÉE** (sa-po-na-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a les caractères du savon; qui peut être employé aux mêmes usages que le savon.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon.

SAPONAIRE (sa-po-nè-r'), *s. f.* Plante dont on fait bouillir les feuilles dans l'eau pour nettoyer les laianages, les dentelles, etc. (*saponaria officinalis*, L.). Le genre de la famille des caryophyllées, dont la saponaire est le type.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon.

† **SAPONARINE** (sa-po-na-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance cristallisable qu'on trouve dans la saponaire.

† **SAPONÉ** (sa-po-né), *s. m.* Terme de pharmacie. Préparation de savon.

† **SAPONIFIABLE** (sa-po-ni-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être saponifié. Les huiles sont saponifiables.

† **SAPONIFICATION** (sa-po-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Opération par laquelle une substance grasse se convertit en savon, à l'aide des oxydes alcalins. Un commencement de saponification, ARNOULD, *Instit. Mém. science.* 1807, p. 413. ‖ Action, art de faire la savon.

† **SAPONIFIÉ, IÉE** (sa-po-ni-fi-é), *p.* Saponifiés, nous saponifions, vous saponifiiez; que je saponifie, que nous saponifions, que vous saponifiez, v. a. Transformer un corps gras en savon. ‖ Se saponifier, v. réfl. Être transformé en savon. Toutes les huiles ou les graisses ne sont point susceptibles de se saponifier également bien, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 319, dans POIRSON.

— ÉTYM. Lat. *sapo*, savon, et *facere*, faire.

† **SAPONINE** (sa-po-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat extrait de la racine de la saponaire. ‖ On la nomme aussi struthine.

† **SAPONIQUE** (sa-po-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide saponique, poudre blanche, insoluble dans l'eau et dans l'éther, soluble dans l'eau et l'alcool bouillants. ‖ On dit aussi esculique.

† **SAPONITE** (sa-po-ni-t'), *s. m.* Minéral talqueux sorte de stéatite.

† **SAPONULE** (sa-po-nul), *s. m.* Dépôt savonneux qui se forme dans une teinture chaude et concentrée de savon dur au suif, lorsqu'on l'abandonne à elle-même.

SAPORIFIQUE (sa-po-ri-fi-k'), *adj.* Qui produit la saveur.

— ÉTYM. Lat. *sapor*, saveur, et *facere*, faire.

† **SAPOTACÉES** (sa-po-ta-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le sapotier est le type.

SAPOTILLE (sa-po-ti-l'), ou **SAPOTILLE** (sa-po-ti-ll', il se mouillées), *s. f.* Fruit du sapotier ou sapotillier. Gaudelouque, Mercier, médaille de bronze pour sa liqueur de sapotes, *Journal offic.* 1er nov. 1869, p. 1415, 4e col.

SAPOTIER (sa-po-tié) ou **SAPOTILLIER** (sa-po-ti-lli, il mouillés), *s. m.* Arbre des Antilles qui porte un fruit excellent, *achras sapota*, L.

‖ **SAPPARE** (sa-ppa-r'), *s. m.* Nom donné au *dutchee bleu* du Saint-Gothard par Saussure (*Voy. Alpes*, t. VII, p. 233). ‖ On dit aussi sapparite.

‖ **SAPPARITE** (sa-pri-ti), *interj.* Sorte de jurement, corruption de sacristie.

† **SAPROPHAGE** (sa-pro-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de matières organiques décomposées.

— ÉTYM. Σαπρός, pourri, et φαγεῖν, manger.

† **SAPROPHYTE** (sa-pro-fi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à la fièvre putride.

— ÉTYM. Σαπρός, putride, et φυτόν, fièvre, fev.

‖ **SAQUEBUTE** (sa-ke-bu-t'), *s. f.* Espèce de trompette, à quatre branches qui se démontent, beaucoup plus longue que la trompette ordinaire; elle sert de basse, en Allemagne, pour toutes sortes d'instruments à vent.

‖ **SAQUER** (sa-ké), *v. a.* Saquer une voile, c'était au XVIe siècle, la tirer au dedans du navire, la rentrer.

— ÉTYM. C'est l'anc. verbe *saquer* ou *sachier* qui signifiait tirer

Digitized by Google

† **SAQUET** (sa-kè), *s. m.* Petit sac, sachet. Guénaut.... charlatan déterminé à tout, pourvu qu'il y ait des écus blancs à mettre dans son saquet, OCT. PATIN, *Lettres*, I, II, p. 312.

— ÉTYM. Diminutif de *sac*.

† **SAR**, *s. m.* Voy. SART.

† **SARABAÏTE** (sa-ra-ba-i-t'), *s. m.* Genre de mouton qui vivaient deux ou trois réunis, sans règle et sans pasteur, et qui se prosternaient pour lire leurs écrits et leurs jouissances.

SARABANDE (sa-ra-ban-d'), *s. f.* || 1° Ancienne danse d'origine espagnole, et qui fut en vogue à trois temps très-lents. Telles gens s'introduisent ordinairement à la cour par des moyens bas et quelquefois peu honnêtes; ils doivent quelquefois le commencement de leur fortune à une sarabande bien dansée, à l'agilité de leur corps et à la beauté de leur visage, BALZ. *De la cour*, 7e *discours*. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient dans la jeunesse de Louis XIV que des danses espagnoles comme la sarabande et la pavane, VOLT. *Louis XIV*, 32. || Fig. et familièrement. Danser la sarabande au-dessus du pavé, être pendu. Pour prix de leurs larcins, en public élevés, danser la sarabande à deux pieds des pavés, RONSARD, *le Bal*. || 2° Air grave de musique à trois temps, et divisé en deux parties, dont la première est de quatre ou huit mesures, et la seconde de huit ou de douze. On trouve des sarabandes dans plusieurs opéras français du XVIIe et du XVIIIe siècle.

— ÉTYM. Espagn. *zarabanda*.

† **SARAGOUSTI** (sa-ra-gou-sti) ou **SARANGOUSTI** (sa-ran-gou-sti), *s. m.* Terme de marine. Manie pour recouvrir les coutures des bordages.

SARBACANE (sar-ba-ka-n'), *s. f.* || 1° Long tuyau creux, dont on se sert ordinairement pour jeter des pois, de petites boules de terre ou même des balles en les poussant fortement avec l'haleine. Ne l'on considère que le soufle seul est capable de pousser une balle de plomb avec violence par le moyen des sarbacanes, à cause que la force de la soufle ne se dissipe point et se renouvelle sans cesse, MALHERB. *Rech. ser. VI, II, 8.* || 2° Tuyau par lequel on transmet la VOIX. Voici par une sarbacane. Ce que lui dit en voix de canne La prophétesse..... SCARR. *Virg.* II. || Fig. Intermédiaire, personne interposée (vieilli ou en sens). Ceux-ci (Chevreuse et Beauvilliers) étaient amis entre eux, en occasion continuelle de se voir sans se chercher, affranchis des sarbacanes par leurs places, et voyant tout immédiatement, ST-SIM. 258, 162. || 3° Tube de fer à l'usage des enfants.

— REM. La forme correcte est sarbatane qui se trouve dans Balzac : Ils (les favoris) lui font entendre [au prince], par sarbatane, beaucoup de choses qu'il ne dit pas, BALZ. *Aristippe*, 2e *discours*. Mais ces prédécesseurs, qui n'étaient pas plus puissants que lui, ont bien fait de plus grandes créatures, BALZ. *De la cour*, 7e *disc.* Le changement de sarbatane à sarbacane est dû sans doute à l'influence de *canne*, qu'on croyait y retrouver.

— HIST. XVIe S. Il est des princesses où, sauf sa femme et ses enfants, aucun ne parle au roi que par sarbatane, MONT. I, 141.

— ÉTYM. Esp. *cerbatana*, *zerbatana*, *zarbatana* ; port. *sarabatana* ; ital. *cerbottana* ; grec mod. ζουφόστα-α ; de l'arabe *zabadana*, sarbacane pour tuer les oiseaux.

SARBOTIÈRE (sar-bo-tiè-r'), *s. f.* Altération grossière de sorbetière qu'il n'y a aucune raison de conserver.

SARCASME (sar-kà-sm'), *s. m.* Ironie amère et insultante. Le sarcasme n'est autre chose qu'une ironie faite avec aigreur et avec emportement, DU MARS. *Œuvr.* I, II, p. 187. Le surnom de Veau l'appelle [le maréchal de Bellefonds] l'antique Vitebaude ; c'est un nom que je lui avais donné dans mes gaguets, quand il n'était point antique : le sarcasme retombe un peu sur moi, TOUT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1778. On bien, dit-il, de ce coupe qui s'aime, Livrons la vie au sarcasme des cours, BARBIER, *Satiré*. || *Fig.* Alors je sais tirer de prendre l'existence Pour un sarcasme amer d'une aveugle puissance, LAMART. *Harm.* IV, 14.

— HIST. XVIe S. Comme *Balaam mettre jurons*, qui est proprement ut un sarcasme, c'est à dire une mocquerie que le vainqueur fait sur le corps navré à mort de son ennemy, MONT. III, 1. Ce sarcasme, auquel est dict, LUC, IV, en horrible sarcasme et sanglante dension au médecin regnigne et de sa propre santé : medicin, 6, guerre toy-mesme, BARB. IV, NOMP. *Prol.*

— ÉTYM. Provenç. *Portug.* et ital. *sarcasmo* ; du lat. *sarcasmus*, qui vient de σαρκάζω, *je déchire, je mords à la chair, je raille* (voy. SARCO...).

SARCASTIQUE (sar-kas-ti-k'), *adj.* Qui tient du sarcasme. Des paroles sarcastiques.

— ÉTYM. Σαρκαστικός (voy. SARCASME).

SARCELLE (sar-sè-l'), *s. f.* Genre de la famille des canards (*querquedula*), dont le type est la sarcelle ordinaire aquatique semblable au canard, mais plus petite.

— HIST. XIIIe S. Deux cercelles, BIBLIOG. *Agric. norm. au moyen âge*, p. 58. || XIVe S. Quatre cercelles, ID. ib. Esprevers d'yver prent, quand il est bon, la pie, la cercelle... *Modus*, I^e^ REC. *verso*. || XVIe S. D'autre volaille nourrit-on, comme perdrix, sarcelles..., O. DE SERRES, 345.

— ÉTYM. Picard (Vimeu), *sarcé*, sarcelle d'hiver ; ancien liégeois, *cherchelle*, *cercelle* ; espagn. *cercetа* ; du lat. *querquedula*, même sens.

† **SARCEUX, EUSE** (sar-seû, seû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui tient de la chair, du muscle. || TISSU SARCEUX, le tissu musculaire.

— ÉTYM. Sarc, chair ; not. mal fait, attendu qu'on donne à un mot grec un suffixe latin.

† **SARCHE** (sar-ch') *s. f.* Cercle de bois auquel on attache une étoffe pour la tendre ou la tanin.

— ÉTYM. Forme ancienne et altérée de *cercle*.

† **SARCINE** (sar-si-n'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Plante sarcoïde, grumeleuse, consistant en masses cubiques ou prismatiques, qu'on trouve quelquefois dans les vomissements des personnes atteintes d'affections graves de l'estomac.

— ÉTYM. Lat. *sarcina*, ballot.

† **SARCLABLE** (sar-kla-bl'), *adj.* Qu'on peut sarcler.

— HIST. XVIe S. Les anciens ont eu diverses opinions sur le sarcler, les aucuns tenans les bleds n'estre nullement sarclables, O. DE SERRES, 427.

SARCLAGE (sar-kla-j'), *s. m.* Opération agricole, ayant pour but la destruction des mauvaises herbes et l'ameublissement de la superficie du sol. Cet exercice [du printemps] ayant abondans fruicts, récoltes en multipliant les labours, les engraus et les sarclages, RAYNAL, *Hist. phill.* XIII, 23. Il n'est pas de plante qui (sauf peut-être plus que la betterave) du voisinage des herbes étrangères ; mais, en général, deux sarclages suffisent pour une récolte, CHAPTAL, *Chim. appl. à l'agric.* I, p. 86.

— ÉTYM. *Sarcler* ; O. de Serres dit *sarclement*.

SARCLE, ÉE (sar-klé, klée), part. *passé* de sarcler. Débarrassé des herbes qui nuisent par le sarclage. Le produit d'un arpent [de betteraves] bien sarclé est au moins double de celui qui ne l'a pas été, CHAPTAL, *Instit. chim. encyc.* I, I, p. 267. Autour sarclée : celle qui exige une terre continuellement ameublie et propre; telle est la culture des racines, du maïs, de la pomme de terre.

SARCLER (sar-klé) *v. a.* Les jardiniers maraîchers disent sarcler, c. a. Débarrasser des mauvaises herbes un terrain soit à la main soit avec le sarcloir. Toutes les mauvaises herbes qu'il faudra sarcler et cultiver ne craindront point les rouces et les épines, RAZI, *Bible, Isaïe*, VII, 23. Sarcler des luttes, bêcher la terre sur le bord des fossés, sarcler les orges, arracher les herbes d'un terrain ou l'on a semé de l'orge, || Fig. Les Indiens, à leur tour, arrachent la vie à une foule de Français, et sarclent le champ de bataille..... CHATEAUB. *Natch.* X.

— HIST. XIIIe S. Je fais sourc [sarcer], je fais sarcler, JEHAN DE BRIE, *Bon. Enseign.* I, II, p. 270. Se il connoyt les bons des malves, il pourra et devra les malves sarcler et essaucer des bons, BRACMAN. I, II, || XIVe S. A Sevestre, sarcler, pour la peine d'avoir sarcle les seurbers qui sont parmi les preaus, *Hist. litt. de la France*, I, XXII, p. 854. || XVIe S. La mort, six jours après, le rencontrant, levoit huictiché et cercle de ce costé-là, DU BELLAY, II, *Nouv. proi.*

— ÉTYM. Norm. *jercir*, et sauvt *sercir* ; genev. *sercler* ; wallon, *sécri* ; provenç. *salclar*, *xercior* ; portug. *sachar* ; ital. *serchiare* ; dal. *sarcciare*, de sarcelur, sarcloir, qui vient de *sarrire*, sarcler.

† **SARCLET** (sar-klè), *s. m.* Instrument dont les maraîchers se servent pour sarcler leurs jardins. Limitrument le plus commode pour ameublir la mousse dans toutes les branches.... le sarclet des maraîchers, GRANDS, *Horticn. fruit.* I, II, p. 605, dans POUGENS.

SARCLEUR (sar-kleur), *s. m.* Homme de journée employé à sarcler un champ, un jardin.

— HIST. XVIe S. Esparzine les sercleurs, qui garguent argent, les glaneurs, BAR. *Pant.* II, 2.

— ÉTYM. *Sarcler* ; wallon, *sécleu* ; provenç. *salcleure* ; portug. *sachador* ; ital. *sarchiatore*.

SARCLOIR (sar-kloi-r), *s. m.* Instrument propre à sarcler. || Terme de jardinage. Sorte de petite ratissoire à trer, propre à rompre entre deux terres les mauvaises herbes dans les planches de légumes plantés en lignes, et à faire en même temps un binage.

— ÉTYM. *Sarcler* ; wallon, *sécleu*, *sadcleu*. Au XVIe siècle, on a dit aussi *sarceau*.

SARCLURE (sar-klu-r'), *s. f.* Ce qu'on arrache en sarclant.

— ÉTYM. *Sarcler*.

† **SARCO...** mot qui entre dans la composition de plusieurs termes scientifiques, qui signifie chair, et qui vient du grec σαρξ, σαρκός, rattaché par les étymologistes au sanscrit *srik*, *sang*.

† **SARCOBASE** (sar-ko-ba-z'), *s. f.* Terme de botanique. Large disque charnu qui supporte l'ovaire de quelques plantes.

— ÉTYM. *Sarco...* et *base*.

† **SARCOCARPE** (sar-ko-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit est charnu. || *S. m.* Partie du péricarpe située entre l'épicarpe et l'endocarpe, parenchymateuse, plus ou moins charnue, quelquefois à peine visible, et renfermant tous les vaisseaux. Le sarcocarpe est très-développé dans la pomme, la noix, etc; c'est lui que l'on mange.

— ÉTYM. *Sarco...*, et καρπός, fruit.

† **SARCOCARPIEN, IENNE** (sar-ko-kar-pin, pi-è-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui est charnu et de la nature du fruit. || Se dit de champignons qui sont charnus au moins dans leur première âge.

† **SARCOCÈLE** (sar-ko-sè-l'), *s. m.* (ou plutôt *s. f.*, les noms de cette espèce étant étymologiquement féminins). Terme de chirurgie. Tuteur squirrheuse des testicules.

— HIST. XVIe S. S'il y a excroissance de chair en la substance dute testiculeau ou scirrhe, celle-là se nommera sarcocele ou charneuse, PARÉ, VI, 44.

— ÉTYM. Sarco..., et κήλη, tumeur (voy. SARCO...), et κήλη, tumeur.

SARCOCOLLE (sar-ko-ko-l'), *s. f.* Substance résineuse qui découle d'un végétal, et qu'on employait pour hâter la réunion des plaies.

— ÉTYM. Lat. *sarcocolla*, de σαρκοκόλλα, de σάρξ, chair (voy. SARCO...), et κόλλα, colle.

SARCOCOLLIER (sar-ko-ko-lié), *s. m.* Arbuste d'Ethiopie qui produit la sarcocolle, *penea mucronata*, famille des pénéacées.

† **SARCOCOLLINE** (sar-ko-kol-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe que l'on retire de la sarcocolle.

† **SARCODE** (sar-ko-d'), *s. m.* || 1° Substance homogène, sans légument, qui, d'après Dujardin, constitue les infusoires, par opposition à l'opinion qui leur accorde la polygastricité. || 2° Substance qui sort par exsudation autour du corps des helminthes encore vivants placés sous le microscope entre deux lames de verre, ainsi qu'autour des fragments de ces animaux des poissons, et de divers organes mous.

— ÉTYM. Σαρκώδης, charnu, de σάρξ, chair (voy. SARCO...).

† **SARCODERME** (sar-ko-dèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Parenchyme compris entre les deux pellicules du fruit charnu.

— ÉTYM. *Sarco...*, et δέρμα, peau.

† **SARCODIQUE** (sar-ko-di-k'), *adj.* Qui se rapporte au sarcode.

† **SARCODON** (sar-ko-don), *s. m.* Arbuste de l'Éthiopie, légumineuses.

† **SARCO-ÉPIPLOCÈLE** (sar-ko-é-pi-plo-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie épiplocèle compliquée de sarcocèle.

— ÉTYM. *Sarco...* et *épiplocèle*.

† **SARCO-ÉPIPLOMPHALE** (sar-ko-é-pi-plon-fa-l'), *s. f.* Hernie ombilicale formée par l'épiploon devenu dur et charnu.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *épiplomphale*.

† **SARCO-HYDROCÈLE** (sar-ko-i-dro-sè-l'), *s. f.* Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

— ÉTYM. *Sarco...*, et *hydrocèle*.

† **SARCOLEMME** (sar-ko-lè-m'), *s. m.* Synonyme de myolemme.

— ÉTYM. *Sarco...*, et λέπυς, enveloppe.

SARCOLOGIE (sar-ko-lo-jie), *s. f.* Traité des chairs et des parties molles du corps.

— ÉTYM. *Sarco...*, et λόγος, traité.

SARCOMATEUX, EUSE (sar-ko-ma-teû, teû-z'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui tient du sarcome.

— ÉTYM. *Sarcome*.

SARCOME (sar-kô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

— HIST. XVIe S. Sarcoma, autrement dit fungus, est une excroissance de chair qui..... elle jette une sorte fort puante ; les vulgaires l'appellent fil Saint Fiacre, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Σάρκωμα, de σάρξ, chair (voy. SARCO...).

Digitized by Google

† **SARCOMPHALE** (sar-kon-fa-l'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur dure développée au nombril.

— ETYM. *Sarco...*, et ὀμφαλός, nombril.

† **SARCOMYCÈTE** (sar-ko-mi-sè-t'), *adj.* Se dit des champignons dont le tissu est charnu.

— ETYM. *Sarco...*, et μύκης, champignon.

SARCOPHAGE (sar-ko-fa-j'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui ronge les chairs. Les médicaments sarcophages, ou, substantivement, les sarcophages. || 2° Terme d'antiquité. Pierre sarcophage, la pierre dont étaient faits les tombeaux dits sarcophages. || 3° *S. m.* Terme d'antiquité. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler, et qui était fait d'une pierre que l'on croyait avoir la propriété de consumer les corps. || 4° Aujourd'hui, le cercueil ou la représentation du cercueil dans les grandes cérémonies funèbres. || 5° Le dit quelquefois abusivement pour tombeau. Elle apercut de loin le sarcophage pour élevé sur la place où les restes de lord Edgermond étaient enseveli, STAEL, *Corinne*, XVII, 9.

— ETYM. Σαρκοφάγος, de σαρξ, chair (voy. *sarco...*), et φαγεῖν, manger.

† **SARCOPHYLLE** (sar-ko-fi-l'), *s. f.* Terme de botanique. La partie charnue ou celluleuse de la feuille.

— ETYM. *Sarco...*, et φύλλον, feuille.

† **SARCOPTE** (sar-ko-pt'), *s. m.* Genre d'arachnides de l'ordre des acarins qui a pour type la sarcopte de la gale. Le sarcopte est la seule cause de la gale.

— ETYM. Contraction de *sarcocopte*, de σάρκο..., et κόπτειν, couper.

† **SARCORAMPHE** (sar-ko-ran-f'), *s. f.* Genre de rapaces, dans lequel on distingue : le sarcoramphe papa, vulgairement nommé urubu, et même, à Cayenne il est appelé roi des couronnes ; le sarcoramphe de Lesson, dit vulgairement condor et nommé par Buffon vautour des Andes, LESSON, *Ornit.*

— ETYM. *Sarco...*, et ῥάμφος, bec, à cause d'une crête charnue qui surmonte le bec.

† **SARCOSINE** (sar-ko-si-n'), *s. f.* Substance que l'on retire d'une solution de créatine.

SARCOTIQUE (sar-ko-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Propre à accélérer la regénération des chairs.

— HIST. *XVIe*. Parquoy faudra aider de remèdes plus secs, tels que sont les sarcotiques, PARÉ, XI, 6.

— ETYM. Σαρκωτικός, de σαρξ, chair (voy. *sarco...*).

† **SARCOTRIPSIE** (sar-ko-tri-psi), *s. f.* Terme de chirurgie. Écrasement linéaire des chairs.

— ETYM. *Sarco...*, et τρῖψις, écrasement.

SARDANAPALE (sar-da-na-pa-l'), *s. m.* || 1° Nom d'un roi de Ninive qui vécut, dit-on, dans la mollesse et dans la volupté. || 2° Il se dit, par antonomase, des princes et des grands qui mènent une vie efféminée et dissolue. Un pourceau d'Épicure, un vrai sardanapale, qui fera consister tout le bonheur des remoranrances qu'on peut lui faire, et traite de billevesées tout ce que nous croyons, MOL. *D. Juan*, 1, 1. Hélène appelait Fréron le sardanapale, le damoiselle, ce mémoiselle, 1780, dans LARCHET, *Excentricités du langage*.

† **SARDANAPALISQUE** (sar-da-na-pa-lis-k'), *adj.* Qui appartient à Sardanapale, à un Sardanapale.

— ETYM. *Sardanapale*. Au XVIe siècle on a dit *sardanapalin*.

† **SARDANAPALISME** (sar-da-na-pa-li-sm'), *s. m.* Vie luxueuse et efféminée.

— HIST. *XVIe S.* Sardanapalisme, COTGRAVE.

† **SARDE** (sar-d'), *s. f.* || 1° Un des noms vulgaires de la baleine franche ou baleine proprement dite. La partie saillante à perpendicule de farre est faire ladite pêche et fonte des baleines, sardes, chiens et loups de mer, *Lett. pat.* déc. 1815, || 2° Nom vulgaire d'une espèce indéterminée que les pêcheurs des Canaries et de Madère prennent en grande abondance sur les côtes du Brésil, et qu'ils préparent à la manière du hareng pour la consommation des peuples de l'Archipel atlantique, LESOURNET. || 3° Nom vulgaire et spécifique de la pélamide sarde, acanthoptérygiens, qui est le seul bonite sarde de certains auteurs.

— ETYM. Σαρδίς, sorte de thon, pris dans les environs de la Sardaigne, de Σαρδώ, la Sardaigne.

† **2. SARDE** (sar-d'), *s. f.* Nom donné par les anciens, selon Pline [*sardis*, de Σαρδώ, la sardaigne], à une variété de calcédoine rougeâtre, différant par sa nuance de celle qu'ils appelaient sardoine, sardoine en France; cette sarde reçoit aussi le nom d'agate rougeâtre, LESOURANT.

† **3. SARDE** (sar-d'), *s. f.* Variété d'orge.

† **SARDINAL** (sar-di-nal) ou **SARDINEAU** (sar-di-nô), *s. m.* Nom provençal des filets en nappes simples, dont les mailles sont calibrées pour prendre des sardines, des anchois, etc.

SARDINE (sar-di-n'), *s. f.* Nom sous lequel on désigne dans l'ouest de la France la *rispe sardina*, G. Cuvier, dite royan à Bordeaux, eraduau dans nos départements du nord, et galice en Gascogne. Les sardines sont ailleurs l'aliment du pesplo; celles que nous prenons aux environs de Plaisère, mérite-raient d'être servies à la table des dieux, surtout quand on ne les laisse qu'un instant dans l'huile bouillante, BALTHAS. *Anarch. cth.* 95. || Grande sardine, nom que l'on donne, dans l'île de France, au *clupanodon*. || A Cayenne, nom de *l'odontognathe aiguillonné*, malacoptérygiens abdominaux.

— HIST. *XVIe S.* sardines effondrées, cuites en eaue et mengées à la moustarde, *Menagier*, II, 6.

— ETYM. Lat. *sardina*; grec σαρδῖνος, dimin. de σαρδίς, sorte de thon (voy. *sarde* 1).

† **SARDINERIE** (sar-di-ne-ri'), *s. f.* Lieu où l'on prépare et confit les sardines.

† **SARDINIER** (sar-di-ni'), *s. m.* ou **SARDINIÈRE** (sar-di-ni-è'), *s. f.* Filet pour les sardines. || *Adj.* Bateau sardinier, bateau employé à la pêche de la sardine. || Sardinière, nom qu'on donne aux ouvriers des sardineries.

† **SARDIS** (sar-di), *s. m.* Les drapa communs nommés sardis, qui se fabriquent à Bourg en Bresse, Pondevaux, Montluel, la Charité de Mâcon, Cluny et autres lieux,... *Lett. pat.* 21 août 1718.

SARDOINE (sar-do-in'), *s. f.* Quartz-agate d'une couleur brune dans une teinte orangée. La sardoine ne diffère de la cornaline que par sa couleur, qui n'est pas d'un rouge pur, mais d'un rouge orangé et gai. Les anciens nous ont dit même, MOR. *Min.* I, 11, p. 340. La sardoine est très-ancienne-ment connue: Mithridate avait, dit-on, ramassé quatre mille sardoines dans le trésor pourre, in. ch.

— HIST. *XIIe S.* Jurazjo : tant comme une jame [femme, perle] vaut de pailes et de sardines Vait la contesse de reines? CHRESTIEN DE TROYES, dans *Romania*, I, 72. || *XIIIe S.* Et l'ur S. Jacques, safirs, calcedoines, Esmeraudes, bonnes sardoines, *Romancero*, p. 80.

— ETYM. Σαρδόνυξ, *sardonyx*, *sardoine*, *sardine*; anc. catal. *sardena* ; espagn. *sardonix* ; ital. *sardonico* ; du lat. *sardonyx*, de σαρδόνυξ, qui vient de σάρδις, sarde, de σαρδώ, et ὄνυξ, ongle : pierre à aspect cornéé et poli comme l'ongle (voy. ONGLE).

† **SARDONIE** (sar-do-ni'), *s. f.* Nom donné par les anciens à la renoncule scélérate, *ranunculus sceleratus*, L. parce qu'elle est très-commune en Sardaigne.

SARDONIEN (sar-do-ni-in) ou **SARDONIQUE** (sar-do-ni-k'), *adj. m.* Il n'est usité que dans cette locution : *Rire sardonien*, *sardonique*, *rire convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage.* || Fig. Il a un rire sardonique, il rit à contre-cœur, ou il a un ris moqueur, ou un ris amoureux et la malignité. Je trouve dans son sourir je ne sais quoi de sardonique, qui change totalement sa physionomie à mes yeux, *J. J.* ROUSS. *Conf.* 2.

— HIST. *XVIe S.* L'ache, qui, autrement appellé sardonia, espece de ranunculus, rend les hommes insenses, ... en sorte qu'il semble que le malade rie, dont est venu en proverbe ris sardonien, pour un ris malheureux et mortel, PARÉ, XXII, 14. Avec un ris sardonic, c'est à dire un ris force, IB. XXIV, 43.

— ETYM. Σαρδόνιος (σαρδόνιον γέλωτα), de Σαρδώ, l'île de Sardaigne, à cause du σαρδόνιον, sorte d'herbe, qui, disait-on, causait le rire sardonique.

† **SARDONYX** (sar-do-niks'), *s. f.* Synonyme de sardoine. Une agate rubanée, c'est-à-dire une sardoine associée à une couche de chalcédoine et à une couche d'onyx, qui ne sont, comme elle, que des nuances de l'agate, devient une sardonyx et se prête admirablement au talent du graveur en camée, quand ses couches sont bien tranchées, ou à l'habileté du joailler pour être taille en vases et en coupes, quand les nuances de ses couches se fondent insensible, DE LAMARCK, *Encycl.* p. 472.

† **SARE**, *s. m.* Voy. SARDE.

† **SARELLE** ou **SARRELLE** (sa-rè-l'), *s. f.* Voy. SILLAMPRE.

† **SARGASSE** (sar-ga-s'), *s. f.* Genre de fucacée, dans lequel on distingue la sargasse bacciifère, dite aussi raisin du tropique (genre *cystosiera* est genre *sargassum*). || Mer des Sargasses, superficie à peu près égale à six fois celle de la France, située entre les Açores, les Canaries et les îles du cap Vert, et occupée par une agglomération de sargasses.

— ETYM. Esp. *sargazo*, varech.

† **SARGONIER** (sar-go-ni-é), *s. m.* Petit poisson de la Méditerranée, dit aussi mélandre.

† **1. SARGUE** (sar-gh') ou **SARGUET** (sar-ghè), *s. m.* Nom de poissons : le sargue vulgaire, qui est le spare sargue de certains auteurs, appelé communément sargue, sarguet, sar, sarge et sargo; le sargue annulaire, qui est le spare annulaire ou spare sparaillon de certains auteurs, appelé vulgairement sparaillon, sparalon, sparalion et raspaillon, LESOURANT.

† **2. SARGUE** (sar-gh'), *s. m.* Genre de diptères (insectes); on y distingue le sargue cuivreux, commun en Europe.

† **SARI** (sa-ri'), *s. m.* Coquille du Sénégal.

† **SARIGOVIENNE** (sa-ri-ko-vi-è-n'), *s. f.* La sarigovienne qui s'appelle aussi bob ou castor en langue russe, BOYE, *Quadrup.* I, 31, p. 434.

SARIGUE (sa-ri-gh'), *s. m.* Animal mammifère de l'ordre des marsupiaux, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits. Sarigue épineux, pour-épic à queue prenante de l'Amérique méridionale. || *S. f.* Femelle du sarigue. La sarigue attentive jette un cri; les petits... aussitôt d'accourir; la poche s'ouvre, les petits En un moment y sont blottis, FLORIAN, *Fabl.* II, 1.

— ETYM. Brésilien, *carigueya*.

† **SARISSE** (sa-ri-s'), *s. f.* Lance macédonienne très-longue qui armait la phalange (grec σάρισσα, ou σάρισα).

SARMENT (sar-man), *s. m.* || 1° Le bois que pousse un cep de vigne. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment inutile, SACI, *Bible, Ev. S. Jean*, XV, 6. Le sour, pour son retour, sa femme vigilante Préparait du sarment la flamme pétillante, DELILLE, *Trois règ.* III. Du jus de sarment, du vin. Prends-moi deux bruxs d'un fin jus de sarment, ADAM BILLAUT, *Roulleau*. || 2° Particulièrement. Bois de l'année sur la vigne. || 3° Nom que portent les tiges ligneuses souples de toutes les plantes qui en croissant s'attachent aux supports qu'elles rencontrent. || 4° Terme de marine. Sorte d'artifice employé dans les brûlots.

— HIST. *XVe S.* Après l'appointement fait, le roy [LOUIS XI] demanda à monseigneur de Montbeser, à quoy il tenoit que les vins estoient si mauvais en Indite année, à quoy ledit seigneur lui respondit qu'il ne savoit, sinon d'abaissoit pour, et que c'estoit au moyen des sarmens qui n'avoient rien valu ne ne vraidroient, *Bibl. des ch.* 4e série, I, 1, p. 122.

— ETYM. Grec σάρμη, *sarment*; provenç. *sarment*; cat. *sarment* ; espagn. *sarmiento* ; ital. *sarmento* ; du lat. *sarmentum*, qui est pour *sarpmentum*, de *sarpere*, *émonder*.

SARMENTEUX, EUSE (sar-man-teû, teû-z'), *adj.* || 1° En parlant de la vigne, qui pousse beaucoup de sarments. || 2° Par extension, il se dit des plantes dont les rameaux longs et flexibles ne peuvent s'élever qu'avec le secours de corps voisins sur lesquels ils prennent un point d'appui. Sa tige (de la vanille) est verdâtre, charnue, presque cylindrique, noueuse par intervalles, et sarmenteuse comme celle de la vigne, RAYNAL, *Hist. philt.* 71, 36.

— HIST. *XVIe S.* Sarmenteux, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *sarmentosus*, de *sarmentum*, sarment.

† **SARONIDE** (sa-ro-ni-d'), *s. m.* Classe de prêtres gaulois; espèce de druides.

— ETYM. Σάρωνες, vieux chêne.

† **SAROPODE** (sa-ro-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes velues et semblables à des balais.

— ETYM. Σάρον, balai, et ποῦς, pied.

† **SAROS** (sa-ros) ou **SARE** (sa-r'), *s. m.* Nom donné par les Chaldéens à une période de temps au bout de laquelle la lune revient occuper la même position par rapport au soleil et à la terre; sa durée, d'environ 18 ans et 11 jours, résulte de l'égalité approximative qui existe entre le temps de 223 lunaisons (6585,32) et celui de 19 révolutions synodiques des nœuds de la lune (6585,78). Toute eclipse de lune observée se reproduit, dans des circonstances plus ou moins analogues, au bout d'un intervalle de temps égal à cette période; aussi servait-elle aux Chaldéens à prédire les eclipses. Les Chaldéens avaient deux périodes appelées saros, toutes deux composées de mois lunaires : l'une de 223 mois, qui n'était employée que par les

Digitized by Google

astronomes ; l'autre, qui servait à l'usage civil, était de 18 ans lunaires, intercalés, BAILLY, *Astr. anc.* p. 297.

— ETYM. Σάρος.

† **SARRACÉNIÉES** (sa-ra-sé-ni-é), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le type est le genre *sarracenia*.

† **SARRACÉNIQUE** (sa-ra-sé-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux Sarrasins. Les monuments de l'art sarracénique.

† **SARRASIN** (sa-ra-zin), *s. m.* S'est dit, en général, durant le moyen âge, des peuples musulmans qui tenaient l'Espagne, la Sicile, la Syrie, l'Afrique. || S'est dit quelquefois du style ogival. || Tuiles sarrasines, se dit en Provence des larges tuiles que l'on croit remonter à l'époque où le pays était occupé par les Sarrasins. || Lettres de Sarrasin et aussi lettres de Damas, inscriptions arabes imitées de celles qui décoraient les étoffes et les vases de métal ou de faïence émaillés, venus d'Orient, mais imitées avec une si complète ignorance de la langue qu'elles ne conservent des caractères arabes que la forme rudimentaire et comme l'apparence, DE LABORDE, *Émaux*, p. 493. || Œuvre de Sarrasin se disait, au moyen âge, de tout ce qui avait un air oriental, y compris le grec ou, comme nous l'appelons, le byzantin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 494.

— ETYM. Arabe, *scharkiin*, oriental : les gens de l'Orient.

2. **SARRASIN** (sa-ra-zin), *adj. m.* || 1° Blé sarrasin ou blé noir, *polygonum fagopyrum*, *L.* || 2° S. m. Du sarrasin. Septembre doit et bénin mûrit le bon sarrasin, *Dicton normand*. Tout [les pays où il y a beaucoup de bois, de plaines, de sarrasin, de sainfoin, de luzerne sont les plus favorables aux abeilles, GENLIS, *Réunion rust.* t. I, p. 303, dans POUGENS. || Le sarrasin de Tartarie, *polygonum tataricum*, *L.* est un peu plus rustique que l'autre, et donne une farine inférieure. || Les grains du sarrasin. La bouillie de sarrasin. La galette de sarrasin.

— HIST. XVIe S. Le sarrasin qui nous est venu depuis soixante ans, *Contes d'Eutrapel*, dans LEINÉRICHER, *Flore pop. de Norm.* p. 83. Le millet sarrasin en est une autre espece ; c'est celuy qu'en France l'on appelle bucail ; il a la paille rouge, bas enjambé, le tige branche, le grain noir, fait à angles, la farine en dedans fort blanche, O. DE SERRES, 440.

— ETYM. *Jorrasin* (1) ; ital. *grano saraceno*. La première mention que M. Delisle ait trouvée de cette plante est de 1180 : Super decima frumenti vum sarracenorum.

† 3. **SARRASIN** (sa-ra-zin), *s. m.* Terme de métallurgie. Mélange de minerais, de cendres et de menu charbon que le vent projette, et qui s'attache aux parois des feux d'affinerie.

SARRASINE (sa-ra-si-n'), *s. f.* Terme de fortification. Synonyme de herse.

— HIST. XVIe S. Un mareschal monta dessus icelle porte, et avec son gros marteau fit rompre la sarrasine qui estoit attachée d'une chesne, mais à cause de la roulle ne pouvoit descendre, toutes fois à force rompit la chesne, et tomba en la herse, M. DU BELL. 328.

— ETYM. Comme on avait quelquefois donné aux herses la forme orientale, on appela les herses *sarrasinee*.

† **SARRASINOIS, OISE** (sa-ra-zi-noi, noi-z'), *adj.* Tapisseries sarrasinoises, nom qu'on donnait aux tapisseries de haute et de basse lisse, et qui paraît montrer que l'invention en vient des Sarrasins, *Dict. des arts et mét. haute-lisser.*

SARRAU (sa-rô), *s. m.* || 1° Espèce de souquenille à l'usage des paysans, des rouliers, etc. ; il faisait autrefois partie de l'équipement des soldats. On n'est [lors d'une invasion des Danois en Suède] ni la temps, ni les moyens de donner aux milices des habits d'ordonnance : la plupart de ces laboureurs vaincus virent les leurs sarraus de toile, ayant à leurs ceintures des poulcets attachés avec des cordes, VOLT. *Charles XII*, 3. || 2° Espèce de tablier montant à manches, en toile et en cotonnade, ouvert par derrière et refermé seulement à l'aide de cordons ou boutons, que l'on met par dessus aux enfants pour préserver les vêtements.

— ETYM. Wallon, *sâro*, *sârô*. Le bas-lat. a *serrorium*, un rechet, *sarica*, *sarrea*, une sorte de tunique ; mots auxquels *sarrau* paraît tenir. Mais on ne sait d'où ni à quoi proviennent. Chevallet les rattache à l'island. *serk*, tunique, anglo-sax. *syrc*, *syric*.

SARRETTE (sa-rè-t') ou **SERRETTE** (sè-rè-t'), *s. f.* Plante vivace, à fleurs composées, qui fournit une couleur jaune assez solide, *serratula tinctoria*, *L.* dite vulgairement sarelle ou sarrelle. Les vents feront surtout alentis, guadés avec la garde ou sarrette, et passés sur une bonne cuve d'inde, *Règlem. sur les manufac. d'août 1669*, *teinturiers en soie et fil*, art. 23. Il se fait encore une troisième sorte de jaune avec la sarrette et genestrolle, *Instruct. génér. sur la teinture des laines*, 18e mars 1671, art. 25. || Genre de la famille des composées. || On dit aussi serret. Les colorants seront guadés avec guade ou sarret suivant la nuance, *Réglem. sur les manuf.* etc. art. 21.

— ETYM. Ital. *serratella*, du lat. *serratula*.

† **SARREZI** (sa-rè-zi), *s. m.* Fromage petit avec des épices (Drôme).

— ETYM. C'est probablement ce que O. de Serres appelle *sarrasson*, p. 288.

† **SARRIETTE** (sa-ri-è-t'), *s. f.* Plante odoriférante de la famille des labiées, qui sert aux assaisonnements, *saturea hortensis*, *L.* || Genre de la famille des labiées.

— HIST. XVIe S. Sarriette me dure fors jusques à la saint Jehan, *Ménagier*, II, 2. || XVIIe S. La sarriette par d'aucuns appellée sadrée, est fort approchante du thym, O. DE SERRES, 440.

— ETYM. Dimin. d'un primitif *serrie*, qui vient du lat. *saturia*.

2. **SARRIETTE** (sa-ri-è-t'), *s. f.* S'est dit pour sarrette. Herbes de sarriette servant à teinture, le feut payera... *Tarif*, 18 sept. 1664.

SARROT, *s. m.* VOY. SARRAU.

† **SART** (sar), *s. m.* Synonyme de varech. Les habitants ....s'assembleront le premier dimanche du mois de janvier... pour régler les jours auxquels devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée varech, ou vraicq, sart ou goémon, *Ordonn. de la marine* (1681), titre X, liv. IV, art. 3 et 4.

— ETYM. Wallon, *sor*, *sour*, champ ; picard, *sart*, champ ; le même que *essart* (voy. ce mot), *sart* vient de *sartum*, *essart* vient de *exsartum* ; le *sart* et l'est l'herbe arrachée avec la racine.

† **SARTIÈRES** (sar-tiè-r'), *s. f. pl.* Terrains incultes situés sur des digues, *Enquête sur les sels*, 1868, I, 1re, p. 341.

— ETYM. *Sart*.

† **SARTINE** (sar-ti-n'), *s. f.* Énorme perruque que portaient les juges de parlements, et que portent encore en Angleterre les grands juges, le lord chancelier, l'orateur de la chambre des communes, les avocats.

— ETYM. Cette perruque tire son nom de M. de *Sartine*, lieutenant général de police (voy. FEUILLET DE CONCHES, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 253).

† **SAS** (sâ), *s. m.* || 1° Tissu de crin, de soie, etc. entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, des couleurs, des sucs. Sa drôle. || Plâtre au sas, VOY. PLÂTRE. || Faire tourner le sas, prétendu mode de divination à l'aide d'un sas qu'on fait tourner sur le bout d'un ciseau. Ceux qui connaissent le passé par le mouvement du sas, LA MOTT. XIV. Il faisait voir dans le verre, montrait à tourner le sas, devinait, pour de l'argent, tous les mystères de la cabale, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 8. Je dis la bonne aventure ; je fais tourner le sas pour découvrir les choses perdues, ID. *ib.* X, 18. || Fig. Passer au gros sas, ne point regarder de si près. Les maris d'aujourd'hui n'y cherchent pas tant de façons, et sont prêts à passer les choses au gros sas, GHERARDI, *Théât. ital. le Phénix*, t. I, p. 293. Croyez-vous donc qu'on se contente De passer, comme vous, les choses au gros sas ? LA MOTTE, *Fabl.* II, 11. || 2° Sorte de clair au cuser pour passer les terres qu'on veut épierrer.

— HIST. XIIIe S. Et le sas pour sasclier, le buleting, *Chose qui on donne*, II, XIIIe S. Goûter au plus délié sasse, *Menagier*, II, 8. Seta, inde sestaium, gallice saud, DU CANGE, *sestarium*. || XVe S. J'ay le lettre assez bien [écrit], Passant mes ennuz au gros sas, CH. D'ORL. *Rond.*

— ETYM. Espagn. *cedazo* ; ital. *setaccio* ; du bas-lat. *setarium*, qui vient du lat. *seta*, soie.

2. **SAS** (sâ), *s. m.* Intervalle qui, dans un canal, sépare les deux portes de l'écluse, et dans lequel se loge le bateau pendant l'opération. Un canal de dérivation, avec des sas pour racheter l'excès de la pente, POIRSAT, *Instit. Hem. scienc.* I, V, p. 237.

— ETYM. Ital. *sasso*, sorte de fortification, de sasso, pierre ; du lat. *saxum*, roche.

SASSAFRAS (sa-sa-fra), *s. m.* Arbre de l'Amérique septentrionale, famille des laurinées, *laurus sassafras*, *L.* dit aussi laurier des iroquois et devient le type du genre sassafras des modernes sous le nom spécifique d'officinal. Le sassafras est un des quatre bois sudorifiques. Il était mencé d'une mort lente et douloureuse, lorsque le sassafras vint à son secours, RAYNAL, *Hist. philt.* XVIII, 21. || Sassafras de Cayenne, nom vulgaire de l'*arrodendidium chrysophyllum*, laurinées, dit aussi bois de rose. Le sassafras ou rose femelle est un excellent bois, tant pour la construction navale, que pour la menuiserie, SAGOT, *Exploit. des forêts de la Guyane franç.* p. 38.

SASSE (sa-s'), *s. f.* Terme de marine. Sorte de pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des petites embarcations. ...Et dans les ports où la mer ne se retire point, d'être munis de sasses ou pelles creuses propres à tirer l'eau, *Ordonn.* août 1681

— ETYM. Origine inconnue.

SASSÉ, ÉE (sa-sé, sée), *part. passé* de sasser. Passé au sas. Du plâtre sassé.

† **SASSEMENT** (sè-se-man), *s. m.* Action de sasser. Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles et de louis d'or est arrivée avec tant de mélange, de bruit et de sassement continuels, que la boîte a crevé, VOLT. *Lett. Monsenet*, 2 janv. 1780.

— HIST. XVIe S. Sassement, CORDAVE.

SASSENAGE (sa-se-na-j'), *s. m.* Fromage du Dauphiné. De bon sassenage ; sans craquescule).

— ETYM. *Sassenage*, nom d'un village près Grenoble.

SASSER (sâ-sé), *v. a.* || 1° Passer au sas. Sasser de la farine. || 2° Fig. Discuter, examiner. Il les compare, il en sasse et ressasse, pour ainsi dire, toutes les circonstances, MARMONTEL, *Poésies*, *Philos.* Quand on lui parle Bayle, il répond Saint-Evremond ; il sasse et ressasse ce dernier auteur, et n'en sort pas, STE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, IX, 18.

— HIST. XIVe S. Sechier au four, puis broyer et sasser, *Ménagier*, II, 5. || XVIe S. Mais nous avons si bien sassé et ressassé, que tout est passé tout et mesu par l'estamyne, VILLON, *Boiller. et Malepaie*.

— ETYM. *Sas*, I.

† **SASSEUR** (sa-seur), *s. m.* Ouvrier qui sasse.

† **SASSOIRE** (sa-soi-r'), *s. f.* Pièce du train de devant d'un carrosse ; elle soutient la flèche. || Pièce qui sert dans les vases tournés d'artillerie à maintenir l'écartement des armons. Sassoire de l'avant-train du boyau à boteau.

† **SASSOLE** (sa-so-l'), *s. f.* Nom donné par Beudant à l'acide borachique.

† **SASSURE** (sa-su-r'), *s. f.* Ce qui reste sur le sas.

— HIST. XVIe S. Sassure, CORDAVE.

— ETYM. *Sasser*.

† **SÂSTRA** (sâ-stra), *s. m.* Dans l'Inde ancienne, livre, et particulièrement, livre de loix (sanscrit *câstra*, de *câs*, gouverner, enseigner, et le suffixe *tra*).

SATAN (sa-tan), *s. m.* || 1° Nom que l'Écriture donne ordinairement au chef des anges rebelles, devenu l'esprit du mal. Or il arriva un jour que les enfants de Dieu vinrent se présenter devant l'Eternel, et Satan aussi entra parmi eux. L'Eternel dit à Satan : D'où viens-tu ? et Satan répondit à l'Eternel, en disant : Je viens de courir çà et là par la terre, et de me promener, *Bible, Job*, I, 6 et 7. La conversion de Satan seul et de ses anges est la seule qu'il est défendu d'espérer, MASS. *Confer. Zèle contre les mauv. prêtres*. Le mot Satan, qui est dans Job, n'était point connu des Juifs.... Il n'apparent ce nom que dans la Chaldée, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. extrême tolérance*. || Terme de dévotion. Le royaume de Satan, le monde où nous sommes. || Les sujets de Satan, les habitants de l'enfer. Un jour Satan, monarque des enfers, Faisait passer ses sujets en revue, LA VOYE, *Relph.* || Les fils de Satan, les pervers. || Un fils de Satan, un enfant de Satan, un homme méchant. Quiconque vous a dit que Satan a supposé un Esther et détruit le fils du plus humble seigneur de l'Europe [le duc de Richelieu], est un enfant de Satan, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 janv. 1760. Osez-vous bien, fils de Satan ? Nous osons, dit le capitan, V. HUGO, *Orient. Ch. du pirate*. || Familièrement. Un orgueil de Satan, orgueil extrême. || On dit de même : orgueilleux comme Satan. || Satan est aussi un type de méchanceté. Elle ne pense pas que Satan en personne. Passe être si méchant qu'une telle fripponne, MOL. *Ec. des mar.* III, 10. || 2° Espèce de singe.

— HIST. XIIe S. L'année lui emportet Sathanas, *Ch. de Rol.* XCIV. || XIIIe S. Porquei.... la toudreit [ravirez] à un innocent Por doner la à un Sathan? BENOIT 13009.

Digitized by Google

— ÉTYM. Provenç. *Sathanas*, *Sadhanas*; espagn. *Satanas*; portug. *Satanaz*; ital. *Satan*, *Satanasso*; du lat. *Satan*, *Satanæ*, grec, Σατανᾶς, de l'hébreu *Satan*, qui signifie ennemi.

† SATANAS (sa-ta-nâs'). s. m. Se dit pour Satan dans le style familier et de plaisanterie. L'ergot de messer Satanas, VOLT. *Mahomet le prophète*.

† SATANÉ, ÉE (sa-ta-né, née), *adj.* Terme populaire. Digne de Satan. Quel satané faiseur!

† SATANICLE (sa-ta-ni-kl'). s. m. Nom que les matelots donnent à l'oiseau de tempête ou pétrel.

SATANIQUE (sa-ta-ni-k'), *adj.* Qui a le caractère de Satan, le chef et le père des démons. Recherché, exagéré, satanique. L'esprit satanique qui vous possède, LE P. SIMON RAUL, *Hyst. du roy. de Siam*, p. 1660, dans POUGENS. Ce sont les démons cherchent la marque satanique; ils la trouvèrent à un petit sein noir sur une de ses cuisses [de Michelle Chandron, sorcière], VOLT. *Pol. et lég. Comm. délits et peines*, *ouvrages*.

— ÉTYM. *Satan*; au XVIIe siècle on dit satanesque.

SATELLITE (sa-tèl-li-t'). s. m. ‖ 1° Terme qui ne se prend qu'en mauvaise part. Tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, pour exécuter ses violences, pour servir son despotisme. Mais voyant que ce prince [Sardanapale]..... s'occupoit [à Pompée] qu'un esquif rempli de satellites, CORN. *Pomp.* II, 2. Qui donc oppose vos courtes ses satellites [d'Athalie]? RAC. *Ath.* I, 2. C'est haxarder beaucoup; ses ardents satellites. Partout du Capitole occupent les limites, VOLT. *Ode sur le Capitole*, 1, 2. Fig. La faim, cette de ses deux satellites, la rage et le désespoir [dans *Jérusalem* assiégée]..... ROSA. *Sermons, Rentré de Versailles de Paris*, 2. Fig. Satellite du démon, démon pervers. Satellite du démon! et pourquoi les prophètes ne font-elles pas autorité pour vous? I. J. ROUSS. *Em.* IV, ‖ 2° Terme d'astronomie. Planète qui fait sa révolution autour d'une autre planète plus grande, et la suit dans la révolution que celle-ci fait elle-même autour du soleil. Galilée, qui était aussi mathématicien, découvrit quelques-uns de ces satellites qui tournent autour de Jupiter, aux quelles il donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis... mais on n'a dû que à un de ses disciples presque plus de ce nom-là, et qu'on les appelle simplement satellites de Jupiter, FONTEN. *Dial.* 5, *Mortz anc. et mod.* N'y eût-il dans l'univers d'une autre utilité que celle qui se tire des satellites de Jupiter [pour la connaissance des longitudes], elle justifieroit suffisamment ces recherches pénibles, ces observations si assidues et si scrupuleuses, ce grand appareil d'instruments travaillés avec tant de soin, ce bâtiment superbe uniquement élevé pour l'usage de cette science, BAILLY, *Prof. Ordi. des math.* Je ne crois pas que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort important, et qui troublerait finièrement les services que nous rend celui que nous avons depuis si longtemps, VOLT. *Lett. Diomède du Tanger*, 18 janv. Un membre de Berlin ne l'ignore pas; des 1665 un mathématicien napolitain, nommé Fontana, prétendit avoir observé autre fois ce satellite, in *Ephem. ex roe de Pr.* 3 nov. 1766. De son temps [de Képler], les révolutions des satellites [de Jupiter] n'étaient pas assez connues; ce fut Peresce qui le 1er de septembre 1610 à peu près ces révolutions, BAILLY, *Hist. astr. mod.* L. II, p. 159. Dominique Cassini fixa les révolutions de ces satellites, la distance de leurs noeuds, la grandeur de leurs cercles, la position de leurs nœuds, III. ib. I, III, p. 86. Les quatre satellites de Jupiter ont été découverts par Galilée peu après l'invention des lunettes, c'est-à-dire en l'année 1610; le quatrième satellite de Saturne a été découvert par Huygens en l'année 1655, MASSON, *Traité de phys.* L. III, p. 96. Quand Galilée eut trouvé les satellites de Jupiter, il y eut sans doute plusieurs astronomes qui en cherchèrent aux autres planètes; Huygens crut avoir découvert un, lorsqu'il tourna ses lunettes sur Saturne, SENNEBIER, *Ess. act. d'observ.* L. I, p. 69, dans POUGENS. ‖ 3° *Adj.* Terme d'anatomie. Veines satellites, celles qui accompagnent les artères.

— HIST. XIVe S. Tantost que l'en vit luy et ses satellites, RENCHERON, f° 99, *verso*. ‖ XVIe S. Les satellites du son audience [d'un président].... faisoient espier les prebstres..... BONIVARD, *Advis et devis*, p. 143. Tyran..... donne courage à tes satellites et à tes bourreaux, MONT. II, 22.

— ÉTYM. Lat. *satellitem*, que l'on compare à *stipes*, qui est pour *stespes*, compagnon.

SATIÉTÉ (sa-si-é-té), s. f. ‖ 1° Répétition d'aliments qui va jusqu'au dégoût. Il dégoûte pour une chose dont on a beaucoup usé. ‖ 2° Etat moral comparé au dégoût physique. Jamais l'âme n'a satiété des voluptés de la vertu, MASSILLON, dans DESPORTES. La grandeur et la richesse [dans l'âge mûr m'ont flatté; Les embarras, la tristesse, L'ennui, la satiété ont avec mi vieillesse Que tout était vanité, VOLT. *Ecclés. prêcis.* Ah, jeune homme! jeune homme! s'écria Bélisaire, vous ne connaissez pas la maladie de la satiété, MARMONTEL, *Bélis.* III. On est tout surpris, un beau soir, de trouver la satiété où l'on cherchait le bonheur, MARMANCEL. *Mar. de Vigarz*, V, 7. ‖ Jusqu'à satiété, jusqu'à fatiguer, ennuyer. L'abbé de Saint-Pierre] s'obstinant à estimer les hommes au delà de ce qu'ils s'estimaient eux-mêmes; ne cessant de redire[sans qu'aucun ce qu'il croyait bon, VOLTR. MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* p. 84, dans POUGENS.

— HIST XIIe S. Il envoeis saizieted es anemes [âmes] *Lèv. Liber psalm.* p. 150, ‖ XIIIe S. Nos appetits sont rares en la vieillesse; une profonde satiété nous saisit après le coup, MONT. III, 274. L'abondance des viandes se nomme satiété en satiété, PARÉ, *Introd.* 47.

— ÉTYM. Provenç. *saciedad*; ital. *sazietà*; du lat. *satietatem*, de *satis*, assez. Le sens d'accompli complet à côté de *satis*, assez, comme *magius* à côté de *magis*.

† SATIN, IVE (sa-tin, tin'), *adj.* Qu'on sème, qui vient de graines semées par l'homme. ‖ Plantes satives, se dit quelquefois par opposition à plantes agrestes.

— ÉTYM. Lat. *sativus*, qui vient de semis, de *satum*, supin de *serere*, semer.

SATIN (sa-tin), s. m. ‖ 1° Etoffe de soie plate qui est lisse d'un côté et grenue de l'autre. Satin de Lyon. Satin plain ou mieux satin uni. Gros satin. Petit satin. Vos pieds dans le satin N'osent fouler l'herbette, MALH. *Poés.* Fig. Peau douce et de coudoir, Vous souriez à mille glaces, IN. *Rontte*. ‖ Satin simple, satin avec envers, par opposition à satin double. ‖ Satin de Hollande, toile à peindre faite comme un satin, comme du satin, avoir la peau douce et fort unie. ‖ Fig. Avoir une peau du satin, avoir la peau très unie. ‖ Fig. Peau de satin, le satin de la peau. Echo l'admire; aux trésors répandus Sur le satin d'une peau blanche et fine On le prendroit pour le lis des vallons, *Narcisse*, p. ‖ 2° Toile étoffe satinée. ‖ Satin de laine, étoffe brochée et croisée employée pour robes et manteaux. ‖ 3° Fig. Il se dit de choses que l'on compare à du satin. Ces nues..... se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, CHATEAUB, *Génie*, I, V, 12. Les prés..... au gazon de satin, V. HUGO, *F. d'Amerame*, 36. ‖ 4° Satin des bois, espèce de champignon.

— HIST. XIVe S. A Jehan de Malines, ouerchier, pour deux aunes et un quartier de satin vermeil, CAPEFIGUE, *Philippe-Auguste*, p. 17. ‖ XVe S. Dix aulnes de satin turquin, estimée l'aulne deux escus et demi, *Bibl. des ch.* 6e série, I, p. 347. Toille pour faire deux draps de lit bon dieu et linsin, Vieille relique en vieil satin; De telz presens vous deporte, CH. D'ORL. *Rond.*

— ÉTYM. Ital. *setino*, *setin*, *satino*; du lat. *seta*, soie.

SATINADE (sa-ti-na-d'), s. f. Etoffe de soie très-mince qui imite le satin.

— ÉTYM. *Satin*, *ade*.

SATINAGE (sa-ti-na-j'), s. m. Action de satiner; résultat de cette action. Le satinage du papier.

— ÉTYM. *Satiner*, *age*.

SATINÉ, ÉE (sa-ti-né, née), *part. passé* de *satiner*. ‖ 1° Qui a reçu l'apprêt du satinage. Papier satiné. Ruban satiné. ‖ 2° Qui a l'apparence du satin. Des écrevisses se jouaient dans les branches de ces beaux arbres [les tulipiers], et des perruches sifflaient sous leurs feuilles satinées, CHATEAUB. *Natch.* II. Le dos tayde de strontium est blanc, brillant, satiné, THENARD, *Instit. Hem. scienc.* I, III, p. 172. ‖ Une peau satinée, une peau douce comme du satin. Talipe satiné, talipe d'un très-beau blanc de satin. ‖ 3° Se dit, chez les joailliers, des pierres qui sont taillées de manière à paraître très-claires. Il est opposé à velouté. ‖ 4° *S. m.* Le satiné, ce qui fait qu'une chose est satinée. ‖ Terme de tapisserie. Ouvrage fait en argent ou en autre dore imitant la broderie, et que l'on rapporte dans les franges et autres garnitures pour meubles.

† SATINÉE (sa-ti-né), s. f. Nom vulgaire du *lunaria rediviva*.

SATINER (sa-ti-né), v. a. ‖ 1° Donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, le lustre du satin. Il est rare qu'on fasse satiner toute une édition. ‖ 2° V. n. Terme de fleuriste. Cette tulipe satine, elle a le brillant, l'éclat du satin.

— ÉTYM. *Satin*.

† SATINET (sa-ti-né), s. m. Etoffe de soie et coton rayée.

† SATINEUR (sa-ti-neur), s. m. Ouvrier qui satine le papier.

SATIRE (sa-ti-r'), s. f. ‖ 1° Primitivement, à Rome, sorte de pièce dramatique, où il y avait un mélange de musique, de paroles et de danse, d'où le nom de *satira ou satura*, proprement farcesure; cette satire ne se développa pas; mais le nom resta et passa à la satire proprement dite, qui fut inaugurée par Lucilius. ‖ 2° A Rome, et, par imitée, chez les modernes, ouvrage en vers, fait pour censurer, pour tourner en ridicule, les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes. C'est ce qui m'a contraint de hâtonner ces vers, Et sans piquer au vif, me mettre à la satire, BOILEAU, *Sat.* I. Regarde cet homme réglementent habillé et assez antipropre; il se nommera Mégarre, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire; il sera le premier qui fera des satires en français, VOLTAIRE, *Dédic.* I, VIII, suite de la 1re partie, liv. II, p. 887. Je vais composer contre eux une satire en style de Juvénal, qui les déchirera de la belle façon, *Journ. gral. fr.* 8, 6. L'ardeur de se montrer, et non pas de médire, Arma la vérité du vers de la satire, BOIL. *Art p.* II. Je veux dans la satire un air agréable. Il faut un effronté qui prêche la pudeur, IB. IX. Muse, changeons de style, et quittons la satire; C'est un méchant métier que celui de médire, IB. VII. La satire en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile ....Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice, Va jusque sous le dais faire pâlir la vice, IB. nouvel., sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot, Va venger la raison des attentats d'un sot, IB. IX. Boileau n'a-t-il appris à plaire que la Pucelle et celui qui nous vais ouvrage? non, sans doute; à quoi donc ont servi ses satires? à faire rire aux dépens de dix ou douze gens de lettres, à faire mourir de chagrin deux hommes qui ne l'avaient jamais offensé..... VOLT. *Mél. litt. Rém. sur la sat. Desprreaux* Racine, *Corneille*, Molière, etc. ont fait associés de leurs temps par des volumes de satires; qui est-ce qui en connaît aujourd'hui une seule? D'ALEMB. *Discrs. Desprreaux*, *Notice*. Votre satire, arme dont il semble qu'il ne doit être permis de se servir que contre ceux qui par leur rang ou leur pouvoir sont à l'abri de tout autre châtiment, CONDORCET, *Haller*. Distinguons deux espèces de satire : l'une politique, et l'autre morale; l'une et l'autre ou générale, ou personnelle, MARMONTEL, *Œuv.* L. I, p. 128. ‖ Fig. Sa conduite fait la satire de la vôtre, en voyant sa bonne conduite on remarque davantage les torts de la vôtre. Se conduite [du père de famille] est dans le palais.... Mieux que leur plume [de ses fils] si vantée Fit la satire des Rollets, BOIL. *Poés. div.* X. J'ose agir sans rien craindre, sans que j'ose écrire; Je fais le mal que j'aime, et voilà ma satire, VOLT. *Ep.* 95. ‖ 3° Il se dit aussi de certains ouvrages mêlés de vers et de prose qui sont faits dans la même intention. Les Satires de Varron. La Satire de Pétrone. La Satire Ménippée, satire que Varron avait inventée en mêlant agréablement la prose avec les vers, le sérieux avec l'enjoué, et qu'il avait nommée Ménippée, parce que Ménippe le cynique avait traité avant lui des matières graves d'un style plaisant et inoppué, BOILEN, *Hist. anc.* liv. XIV, ch. II, n. 3. ‖ Par antonomase, la Satire Ménippée, recueil de pièces mordantes ou railleuses faites en faveur d'Henri IV et contre les ligueurs. ‖ 4° Tout discours, tout écrit qui reprend, qui raille. Ces sortes de satires [les comédies] touchent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion, MOL. *Critique*, 7. Les rimes sont pour vous, madame, c'est tout dire; Et vous pouvez passer contre moi la satire, IB. *Mis.* II, 2. Je voudrais bien savoir où il prend ces sortes de pensées, et ces tours nobles et galants, qui font d'une satire la chose du monde la plus obligeante, SLV. 398. La satire est sans peur pour tout ce qui est bon; qu'irrive-t-il? les sutres passent, comme dit le grand Racine, et les bons écrits qu'elles attaquent demeurent, VOLT. *Lett. Marmontel*, 18 juin 1749. Si ses armes sont la satire, Mon bouclier c'est le mépris, DESMARAIS, *Poés.* p. 23, dans POUGENS.

Digitized by Google

— REM. On se confondra pas orthographique-ment satire, de *satira*, et satyre, de *satyrus*, l'un un poème, l'autre une divinité.

— ETYM. Lat. *satira* ou *satura*, satire, propre-ment plat de différents mets, de *satur*, farci, ras-sasié. Comparez la racine *set*, qui est dans *satur* et dans *satis*, avec le grec. *sath*, *athein*. *sati*, ras-sasié, et l'homérique *kóre*, assez.

SATIRIQUE (sa-ti-ri-k'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. Poème satirique. Trait satirique. L'aristocratie est le gouvernement qui prospère le plus des ouvrages satiriques, MONT. *Esp.* 20, 1-3. ‖ 2° Enclin, porté à la satire, à la mé-disance. Son humeur satirique, [de Célimène] est sans cesse nourrie Par le coupable encens de votre flatteur, MOL. *Mis.* II, 5. Rien n'échappait à sa liberté satirique [de Diogène], PERR. *Dang.* Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Productions*. Voulez-vous re-drez [un enfant] méchant et satirique, *ib. Instruc. Em.* IV. Une autre preuve moins équivoque du caractère satirique de Racine, c'est l'épigramme qu'il fit contre le Sesostre de Longepierre, D'ALEM. *Eloges, Despréaux*. ‖ 3° Qui compose des satires. Monseigneur, il faut que je vive, disait un malheureux auteur satirique à un ministre qui lui reprochait l'infamie de ce métier : Je n'ai vois pas la nécessité. Au reprait l'homme en place, *ib. Instruc. Em.* III. ‖ Substantivement. Nous autres satiriques, Propres à relever les sot-tises du temps, Nous sommes un peu mis pour être mécontents, MOL. *Fâch.* I, 1. Boileau, le pre-mier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec les illus-tres et dangereux solitaires [de Port-Royal], VOLT. *Louis XIV*, 37.

— ETYM. *Satire*.

SATIRIQUEMENT (sa-ti-ri-k'-man), *adv.* D'une manière satirique. La pièce est surchargée de per-sonnages épisodiques, tous plus ou moins satiri-quement drolatiques, LAHARPE, *Corresp.* I, v, p. 75.

— HIST. XVIe S. Satyriquement, CONTANT.

— ETYM. *Satirique*, et le suffixe *ment*.

SATIRISÉ, ÉE [sa-ti-ri-zé, *zée*], *part. passé de* **satiriser**. Je voulais le punir de m'avoir si bien cou-vert qu'on croient satirisés par Molière, ne prenaient pas l'occasion de se venger de lui, MOL. *Impr.* sc. 3.

SATIRISER (sa-ti-ri-zé), *v. a.* Lancer des traits de satire contre quelqu'un ou quelque chose. Ce-la lui apprendra à vouloir satiriser tout, MOL. *Impr.* sc. 3. Il satirise même la femme de bien, *ib. ib.* C'est à mes yeux une horrible injustice Qu'un liber-tin satirise aujourd'hui D'autres mondains moins vicieux que lui, VOLT. *Prude, ii*, 1. ‖ Absolument. Il aime à satiriser, sobriser finement.

— ETYM. *Satire*.

SATISFACTION (sa-ti-sfak-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses sont à notre gré. Il y a des personnes si peu raisonnables, qu'on n'en peut avoir de satisfaction de quelque attachement qu'on agisse avec eux, PASC. *Prov.* 11 Mascaron, Bourda-loue me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte, SÉV. 23. Avec quelle chaleur s'intéressait il à leurs satisfactions [de ses amis], ou à leurs peines? PERRIN, *Duc de Mont.* Une âme intérieli, vertueux sans rouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfac-tion de s'en être acquitté, DE. *Lamoignon*. Des se-cours continus, des satisfactions réciproques dans la famille], tours, *Pre de famille*, II, 2. En les louant [les anciens] à l'excès sans vouloir trop leur reconnaître, il a tout à la fois la satisfaction si douce de médire de son siècle et la prudence si nécessaire de rechercher son suffrage, D'ALEMBERT, *Mélanges*, I, v, *Réflexions sur l'éloquence*. La réputa-tation est une belle chose; mais la satisfaction intérieure de soi-même vaut encore mieux, GUIOLD, *Th. crit. le Magnétisme*, II, 4. ‖ Réparation d'une offense qu'on a faite à quelqu'un. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des douceurs et des soumissions qui passent le cou-mun des satisfactions, COR. *Cid*, II, 1. Cela est juste, et c'est l'ordre des procédés : allons, faites satisfaction à monsieur. — G. Dandin : Comment satisfaction? MOL. *G. Dandin*, I, 8. Il retenait la noblesse dans l'ordre; il étouffait les querelles dans leur naissance... exonérant les satisfac-tions avec les injures, PERRIN, *Duc de Mont.* Il a ajouté qu'une demi-satisfaction était indigne d'un homme de courage, qu'il la fallait complète ou nulle, de pour qu'on ne s'avilît sans rien réparer, *s. t. noms. Hél.* 1, 60. ‖ Donner satisfaction, ac-cepter un duel avec une personne qui se prétend offensée. ‖ 3° Terme de dévotion. Ce qu'on est obligé de faire pour réparer les péchés qu'on a commis. Ces satisfactions doivent être propor-tionnées à la qualité, quantité et grièveté des pé-chés, LE P. ARNOU, *Hist. du roy. de Dieu*, p. 223, dans POUGENS. Quand elle [l'Église] impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle satisfaction, BOSS. *Exp. de la doctr. de l'Égl.* 8. Faites sentir aux pécheurs l'horreur du crime qu'ils ont commis, par quelque satisfaction convena-nable, et tâchez par là de les retenir dans la voie de perdition dans laquelle ils se précipitent, BOURD. *Sermons, Satisfaction*, 1. ‖ 4° Satisfaction par les œuvres, doctrine de ceux qui pensent que les œu-vres suffisent à mériter la grâce divine.

— HIST. XIIe S. Mais il autre prelat *e* si dul com-paignun.... Volenit repartier à satisfaction, Faire a lur acreovque e dreiture et raisun, *Th. le mart.* 132. ‖ XIIIe S. Autant fet satisfaccion comme fere *Dieu de pez*, *Th.* 27. Si vous requerons, sire, que le vous commandez à vos baillis et à vos serjans, que il contreignent les escommeniez an et jour, par quoi la satisfaccion de la justice soit faite, *Ord.* I, 290, ‖ XVe S. Et Dieux, qui vengence suelt querre Des mauvés, fist les desloyaulx Tous par tranne sur le cerrenus [le cerveau] leur mettre satisfaction, *Mirroir de mariage*, p. 649. ‖ XVIe S. Par ci devant on a fait publier des livres traduits d'italien en fran-çois, qui traitent de la satisfaction des prestres, DANIEL, 285. Comme en matiere de bonfaicts, de mesme, en matiere de meslaicts, c'est par fois satisfaction que la seule confession, MONT. III, 311.

— ETYM. Lat. *satisfactio*, de *satisfactum*, *satisfacere*, satisfaire.

‖ SATISFACTOIRE (sa-ti-sfak-toi-r'), *s. m.* Sorte de livre, dans les querelles religieuses du XVIe siècle, de ceux qui étaient partisans de la sa-tisfaction par les œuvres.

— HIST. XVIe S. En tel sens que le prennent ces nouvenant satisfactionnaires, CALV. *Instit.* 620.

— ETYM. *Satisfaction*.

SATISFACTOIRE (sa-ti-sfak-toi-r'), *adj.* Terme de dogmatique. Qui est propre à réparer et à ex-pier. Par la satisfaction [de la mort de la mort de Jésus-Christ, et des œuvres de pénitence. La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Il faut pour la conférer sous laquelle Dieu oublie nos crimes et se réconcilie avec nous; c'est à charge que nous subirons quelque peine satisfactoire, pour reconnaître ce que nous devons à la justice, BOSS. *Exp. de la doctr. Satisfaction*, 1. Impossibilités qu'on imagine et dont on se pri-vait contre tout ce qui peut en exalter l'esprit par le sacrifice de ses plus chères pensées et de ses plus satisfactoires et les plus meritoires, BOURD. *Pensées*, I, 1, p. 329.

— HIST. XIIe S. Ne a mis son ame en sueri-fice satisfactoire pour le peché, CAIT. *Instit.* 201. Excommunications aux chaux satisfactoire qu'on appelait *excommuniement sine obligatione*, *t. ri-vaux*, 28. Il jun vieillard à qui sa famille eache tout ne vond ses affaires que par une image dis-posée de manière que, sans troubler le plus qu'un peuil, pour n'eveiller son chagrin et son cour-roux, MONT. II, 80.

— ETYM. Voy. SATISFAIRE.

SATISFAIRE (sa-ti-sfè-r'. Marguerite Buffet au XVIIe siècle, *Thesaur.* p. 139, dit : Plusieurs comptent ecume, i, ajouté satisfaire et satisfaction ; il faut sou-vent une s et dire satisfaire et satisfaction), *v. a.* Il se conjugue comme faire, ‖ 1° Causer le sentiment que nous recevons quand les choses sont à notre gré. Ce n'est pas non plus [ce qui] peut satisfaire [ce qui] me cause. Un enfant qui satisfait son père et sa mère. Le pauvre satisfait bien par ses souffrances, et le riche par ses richesses, *Serm. de don. après la Pentecôte, Domin.* I. III, p. 426. Vous aurez sa-tisfait une mère, une sœur, Et vous aurez surtout satisfait votre honneur, RAC. *Theb.* II, 3. Il satis-faire ses créanciers, tear payer tout ce qui leur est dû. ‖ Satisfaire un homme qu'on a offensé, lui faire réparation. Mon père, un père enjoint que je vous satisfasse, AUTR. *Venceri.* I, 2. Il a mo-i et satisfaire les personnes ; et l'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit, MOL. *G. Dand.* I, 8. Je sais certain que vous me satis-ferez du mal que je souffrirai, MONTESQ. *Lett. pers.* 67 ‖ Donner une explication suffisante. Je vous puis sur ce point aisément satisfaire, CORN. *D. San-che*, V, 3. Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le père, vous y satisfera sur l'heure, PASC. *Prov.* VII. Approchez-vous, Néron, et prenez votre place; On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse, RAC. *Brit.* IV, 2. ‖ 2° Avec un nom de personne pour sujet et un nom de chose pour régime, donner satisfaction à. Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour sa-tisfaire l'ambition des vivants par de vains élo-ges des morts, BOSS. *Fol. de Monterby*. Tous les nouveaux désirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent les moyens de les satisfaire, *in. la lâcheté*. Il méprisa ces âmes qui n'appor-tent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir désirées... qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité que pour satisfaire leur orgueil et pour honorer leur pa-resse, FÉNEL. *Ir. Télem.* Bâtez-vous, dit-elle, non cher Télemaque, de satisfaire ma curiosité, FÉN. *Tél. liv.* II et aisé d'irriter l'humeur, quand on ne le satisfait pas; et fort mal aise de pas l'é-teindre, quand on le satisfait, FONTEN. *Dial.* 8, *Morts mod.* Et j'ai cru avoir satisfait en cet affreux sé-jour Dans les vertus de mon cœur, la vengeance et l'amour, VOLT. *Alz.* II, 4. Il y a beaucoup moins de danger à satisfaire la curiosité de l'enfant qu'à l'exciter, *t. t. noms. Em.* IV. ‖ Satisfaire l'attente de quelqu'un, répondre à ses vœux, à ses désirs. ‖ Satisfaire un besoin, faire ce que la nécessité commande. Lieu où l'on satisfait les besoins na-turels. ‖ Satisfaire sa passion, sa colère, son am-bition, sa vanité, etc. se laisser aller aux impul-sions de sa colère, de son ambition, de sa vanité, etc. ‖ 3° Payer, acquitter de chose pour sujet. Que le sang de Polyeucte à satisfait leurs rages, CORN. *Poly.* I, 1. ‖ Plaire, être agréable. Satisfaire l'esprit, le cœur, les sens, la vue, l'oreille. Son discours ne m'a pas satisfait. Peut-être.... Que, se voyant trom-per, elle feignait les yeux, Et qu'un peu de pitié la satisfaisait mieux, CORN. *Hodog.* I, 7. Voilà tous les honneurs que vous aurez de moi; S'ils ne vous satisfont, allez vous plaindre au roi, *ib. Néron*, III, 3. ‖ Absolument. Voici, mes frères, à quoi se ré-duisent toutes les espérances mondaines; tant-il s'é-tonner si elles ne peuvent satisfaire ? PASC. *Serm. Samaritaine*, 1. Voilà, sire, les doutes. Je ne touche-rai à présent qu'à ce qui regarde cette dernière [la comédie], qu'Aristote définit simplement, une imitation de la nature basse et fourbe; je ne puis m'empêcher de dire que cette définition ne me satisfait point, CORN. 1er *Disc.* Je suppose qu'on lise sur cette matière [le sentiment des bêtes] le chapitre de l'histoire des connaissances humaines, M. DE LUCHE [Essai sur l'entendement humain]; si ce qu'il dit ne sage et modeste philosophe ne satisfait pas, *t. t. noms. Lettres*, VOLT. *Mél. litt. du P. Tournemine*, 2e *lettre*. ‖ 5° V. n. Donner satis-faction à, obéir à. En vain, pour satisfaire à nos lâches désirs, Nous voudrons prix dès le matin le temps de nos vies à souffrir des mépris et ployer les genoux, MAIR. I, 3. Grande reine, je satisfais à vos plus hautes désirs, quand je célèbre ce nou-rarique [Charles Ier]. BOSS. *Reine d'Anglet.* Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle; à la vérité, elle ne l'a que satisfaire à sa dédaigneux, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, BOSS. *Reine d'Angl.* ‖ Satisfaire aux besoins naturels, faire ce qu'ils commandent. Vous ne trouvez satisfaire ni à vos besoins, retenez-vous, *Inst. de l'Acad.* au mot *retenir*. Satisfaire aux nécessités de la na-ture, ib. au mot *nécessité*. ‖ 6° Faire ce qu'on doit par rapport à quelqu'un ou à quelque chose. Pour-rai-je entre vous deux régler alors mon zèle? Sa-tisfaire aux devoirs de sœur et de Princesse? COR. *Hor.* II, 6. Mais, quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père, C'est maintenant à toi [Chimène] que je veux satisfaire, et de quoi ne se peut-il pas glorifier que ne prétends pour qu'il [pourceau] ac-se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la susdenne, MOL. *Pourc.* II, 2. Pendant qu'il [le fils de Condé] s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, rest de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire, BOSS. *Louis de Bourbon*. Pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? MONTAIGNE. *Pourt. de la Vierge, Myst.* I, 2, p. 185. Ce que j'admire, madame, c'est que vous sa-tisfaites à tout, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 mai-

Digitized by Google

1772. Je vais achever la conquête du monde, Et voir dans l'Orient le trône de Cyrus Satisfaire, en tout point, aux mânes de Crassus. || *Fig.* *Fr. Cès.* || 2. || Absolument. La mort de Notre-Seigneur étant le sacrifice de prix infini par lequel il avait satisfait et payé pour nous. BOSS. *Var.* III. Plus la satisfaction est rude, moins il y a d'empressement à satisfaire. FLÉCH. *Serm. Médit.* || Donner satisfaction, réparation. Commandez que son bras... Réparе cette injure à la pointe des armes; || satisfaire, sing.; et vienne qui voudra, Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra, coun. *Cid*, II, 7. || Satisfaire à la conscription, tirer au sort pour le recrutement de l'armée. || 3° Répondre. Mon cher et grand philosophe, je satisfais, autant qu'il est en moi, aux questions que vous me faites. J. J. ROUSS. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || Lever un doute, une difficulté. La censure ne satisfait pas aux objections, PASC. *Prov.* III. || En mathématique, satisfaire aux conditions d'une équation, se dit d'une construction, d'une solution, qui est conforme aux conditions imposées par la question. || 3° Se satisfaire, v. réfl. Donner satisfaction au désir qu'on a de quelque chose. Ne force ou de gré, je veux me satisfaire, COUR. *Horace*, I, 3, 76. Se satisfaire soi-même en faisant du bien, je ne sais pas pourquoi vous m'en ferez, SCARR. *Lettres*, Œuv. t. I, p. 223, dans FOURN. Je vais me satisfaire, par un passage, sacy, *Bible*, *Oser*, I, 10, || 10° Être apaisé. Nos deux frères sont morts, ma mère suit leurs pas. Et le ciel toutefois ne se satisfait pas, RAC. *Athal.* II, 5. || Se satisfaire soi-même, se venger soi-même d'une offense || 11° Se donner à soi-même une explication satisfaisante. Les causes, connues à vous, n'en semblent fort obscures, et je ne me satisfais d'aucunes conjectures, COUR. *Hor.* I, 1.

— HIST. XVIe s. Et ne les auriont de quoy satisfaire [payer], ou cause, *estat-général* des trois estats satisfié de autel pourfit que eulxtes terres nous deussiemes avoir eu, ID. *Ib.* Je veut et ordonne que mes debtes soient paiez et acquictez des plus apparoilhés de tous mes biens, *Testament de Robert de Navaur* (comm. par M. CAIBAUX). || 2° Se. Mais homme de ne se mellement. Satisfer si ne se mellement, il nuit outre ne le devent, *Concere. de Si Denis*. MONESTIER-gneur... pour satisfaire à la requeste qu'il vous a plus me faire..., COMT. *Prolog.* || 11° S. Aller vous en satisfaire, MONT. I, 80. Qui n'a pas allé le plus avant que je puis, si ne me suis je aulcunement satisfait, II, 1, 185. Il est plus aysé de satisfaire partant de la nature des deux, que de la nature des hommes, II, 1, 347. Anisthenes me semble avoir satisfact à celuy qui luy reprochoit... II, 1, 374. Mes escripts ne contiennent nulle recherche qui ne satisface à moy mesme, ID. II, 227. Nous trouvasmes que toute la despense estoit payée et satisfaicte, CARL. VII, 29. L'argent que leur avoient aprés avoir satisfait à leurs necessitez, ANTOT, *Calon*, 7. Le premier qui se prit à courir pour charger, fut Caius Granianus, voulant satisfaire à l'ancienne promesse qu'il avoit faite à Cesar, ID. *Pomp.* 101. Ses parens lui conseillerent d'espouser cette jeune fille, à fin que les biens d'icelle il peust satisfaire à ses creanciers, ID. *Cicéron*, 52.

— ETYM. Provenç. *satisfar*; catal. *satisfer*; espagn. *satisfacer*; portug. *satisfazer*; ital. *satisfare*; du lat. *satisfacere*, de *satis*, assez, et *facere*, faire. Dans *satis-facere*, *satis* est le complément direct de *facere*; c'est pour cela que *satisfacere* est un verbe à complément indirect.

SATISFAISANT, ANTE (sa-ti-sfe-zan, zant-t), *adj.* Qui satisfait. Une conduite satisfaisante. Des raisons satisfaisantes. Ceux-ci ne se contentent point de ces questions et dans leurs doutes, que de se dire à eux-mêmes qu'au fond tout est incertain; qu'on n'a rien de satisfaisant à leur répondre, MASS. *Myst. Passion*, 2. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grandsartistes s'honorer d'une estime mutuelle, SIRÉ. *Observ. sur la sculpt. Œuv.* I, IV, p. 249, dans FOURN.

SATISFAIT, AITE (sa-ti-sfè, fè-t), *part. passé* de satisfaire. || 1° Pour qui il a été fait assez. Ces cui assez pour voir qu'une fait pas quelqu'un accoutume à vouloir être satisfaite, ni sur les petites, ni sur les grandes choses, SÉV. 10 juillet 1677. Calme ton âme inquiète; Nomeure est satisfait. Et ton tribut est payé, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 9. || 2° À quoi on a donné satisfaction. Sa vengeance était satisfaite; mais son amour ne l'était pas, RACINE, *Gramm.* 9. [L'homme] Plus grand que son destin, plus grand que la nature, Ses besoins satisfaits ne lui suffisent pas; Son âme a des destins qu'aucun œil ne mesure, Et des regards portant plus loin que le trépas, LAMART. *Harm.* II, 10. || 3° Dont les désirs ont été remplis. Un sage aussi semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, LA FONT. *Fabl.* XII, 28. Heureux qui, satisfait de son humble fortune... RAC. *Iph.* I, 1. Dans quels yeux satisfaits Aije goûté déjà le fruit de mes bienfaits? M. *Bérén.* III, 4. Nul remords du passé n'empoisonne ma vie, Satisfait du présent, je crains peu l'avenir, CHAUL. *Retraite*, Œuv. t. I, p. 33, dans FOURN. Pour être satisfait, il faut avoir désiré; on peut être content sans avoir désiré, DALEMB. *Synon. Œuv.* t. III, p. 389, dans FOURN. || 4° En chimie, affinités satisfaites, se dit quand les principes d'un corps cuisent avec plus populaires de recevoir aucune nouvelle quantité d'un des composants. || 5° Mal satisfait, qui n'est pas satisfait. Chaisigny était très-mal satisfait du cardinal, RETZ, II, 115. Je suis mal satisfait de mon fils, MOL. *l'Ét.* I, 9. Quand il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici, MONT. II, 1, 185.

— REM. « J'ai lu dans un écrit public : *Le roi mal satisfait est à-peu-près un parlement* ; c'est un solécisme manifeste; on ne dit pas : *Un roi mal satisfait, mal* est le contraire de *satis*, qui signifie *assez*.... *Mal satisfait* est de l'ancien style des bureaux; des écrivains peu corrects se sont permis cette faute, » VOLT. *Dict. philos. Langue française*. Cette remarque de Voltaire n'est pas fondée : on dit *mal satisfait* comme mal content; Rejet et Boileau sont mal satisfaits.

† SATISFECIT (sa-ti-sfé-sit), *s. m.* Billet de satisfaction donné par le maître à son élève. Il a eu deux satisfecit.

— ETYM. Lat. *satisfecit* ; il a satisfait, de *satisfacere*, satisfaire.

SATRAPE (sa-tra-p'), *s. m.* || 1° Titre des gouverneurs de province chez les anciens Perses. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et, partout où elle fut gouvernement était le mieux cultivé, avaient la plus grande part aux grâces, BOSS. *Hist. univ.* III, 3. L'empire des Perses se divisait en cent vingt gouvernements; ceux qui en étaient chargés s'appelaient satrapes, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 206, dans FOURN. Les satrapes, dans les provinces éloignées du monarque, étaient en effet les rois des souverains; car l'usage leur avait donné plusieurs prérogatives de la souveraineté, comme, *Hist. anc.* II, 7. || 2° Fig. Se dit d'un homme puissant et injuste. Je sais fort bien de me tour loué par un homme comme vous: cela pourra engager les satrapes de la littérature à me haïr encore plus, VOLT. *Lett.* 23. Le directeur de l'Opéra lui-même, ce satrape industriel, comme nous l'appelions, ne capitulait pas, MÉRY, *Jer. Paturot*, I, 6. Malheur donc à ce malheur au mendiant qui frappe, Hypocrite et jaloux, aux portes du satrape ! V. HUGO, *Odes*, III, 1.

— ETYM. Lat. *satrapes*, du grec σατράπης; inscriptions grecques, ἐπαρχοσατράπης; hébreu, *ahachadrapénim*; du zend *chathrapaiti*, chef de région, de *chathra*, province, et *paiti*, maître, *pati*, chef (BURNOUF, *Yaçna*, p. 548).

SATRAPIE (sa-tra-pi), *s. f.* Gouvernement d'un satrape. La satrapie de Babylone, qui était la plus étendue et la plus opulente de toutes, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. II, p. 309, dans FOURN.

— ETYM. Lat. *satrapia*, de *satrapes*, satrape.

† SATURABILITÉ (sa-tu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité de ce qui est saturable. Les lois de la saturabilité, POUCHET, *Comp. chim.* t. I, p. 61.

† SATURABLE (sa-tu-ra-ble), *adj.* Terme de chimie. Qui est susceptible de saturation.

† SATURANT, ANTE (sa-tu-ran, rant'), *adj.* Qui a la propriété de saturer, d'absorber.

† SATURATEUR (sa-tu-ra-teur), *s. m.* Terme de chimie. Appareil pour saturer une eau d'acide carbonique.

SATURATION (sa-tu-ra-si-on), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Le terme où, les affinités réciproques des deux principes d'un corps binaire étant satisfaites, aucun des deux principes n'est plus susceptible de s'unir avec une nouvelle quantité de l'autre. La saturation des alcalis par les acides. Quand on saturera l'acide arsenique de manganèse, il se forme une matière épaisse vers le point de saturation, POUCHET, *Comp. chim.* I, V, p. 83. || Il se dit aussi d'un liquide qui ne peut plus dissoudre une quantité plus grande-table d'une substance soluble; d'un gaz qui ne peut pas recevoir une plus grande quantité de vapeur. La saturation de l'eau par le sucre. La saturation de l'air par l'humidité. || Point de saturation, quantité d'humidité que l'air peut dissoudre à une température donnée. || 2° Saturation de sol des cimetières, condition qui provient de ce que, des cadavres nouveaux y étant incessamment inhumés avant que les cadavres plus anciens aient eu le temps de se consumer, le sol devient impropre à opérer les changements que constituent la putréfaction. || 3° Emphysique, amanter à saturation un morceau d'acier, lui donner le plus haut degré possible d'aimantation. M. Œpinus suppose que l'on veuille augmenter jusqu'au degré de saturation la vertu de quatre barres déjà douées de magnétisme, ROYE. Mém. I, 1, 1787.

— ETYM. Lat. *saturationem*, de *saturare*, saturer.

SATURÉ, ÉE (sa-tu-ré, rée), *part. passé* de saturer. || 1° Terme de chimie. On dit qu'un corps est saturé d'un autre, lorsqu'il est combiné avec toute la quantité possible de celui-ci, THÉNARD, *Traité de chim.* I, I, p. 24, dans FOURN. || Eau de chaux saturée, eau dans laquelle on a mis la quantité de chaux qu'elle peut dissoudre. || Air saturé d'humidité, air qui ne peut en recevoir davantage. || 2° Fig. Être saturé d'une chose, en être rassasié. Le public est saturé de ce genre d'ouvrages, on en a tant publié qu'il ne veut plus en lire, en acheter. || Marché saturé de telle denrée, marché où elle surabonde. || 3° Être saturé d'un sentiment, en avoir l'âme pleine, en jouir pleinement. Je partis de Turin la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et je songeai qu'à jouir de l'ambulante félicité à laquelle je bornais désormais tous mes projets, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Alors, saturé de sentiments affectueux et tendres, et n'ayant aucune pâture d'autre nature, je ne voyais dans ces aigres sarcasmes que le mot pour rire, III, 18.

SATURER (sa-tu-ré), *v. a.* || 1° Terme de chimie. Produire la saturation entre deux substances. Saturer un acide, un alcali. Quand on sature l'acide fluorique de potasse, POUCHET, *Comp. chim.* I, I, p. 300. || 2° Nécologisme et fig. Se dit, en général, pour rassasier. On l'a saturé de frites. || 3° Se saturer, *v. réfl.* Devenir saturé. D'autres vapeurs suspendues au-dessus des vastes marécages se saturent des feut de l'astre du jour, BERN. DE ST. P. *Harm.* liv. I, *Tabl. génér.*

— ETYM. Lat. *saturare*, dénominatif de *satur* (voy. SATIRE).

SATURNALES (sa-tur-na-l'), *s. f. pl.* || 1° Terme d'antiquité. Fêtes que les Romains célébraient à l'honneur de Saturne, pendant laquelle les esclaves portaient les habits de leurs maîtres, s'asseyaient à table avec eux, et leur rappelaient le souvenir de l'âge d'or, où toutes les conditions étaient égales. || Fig. Depuis le moment qu'on prend le métier de vendangeur jusqu'à celui qu'on le quitte, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique; ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles de Rome, DUHAMEL, *J. J. ROUSS. Hél.* V, 7. || 2° Fig. Temps de licence, de désordre. Les jours gras sont de véritables saturnales. Les saturnales de l'anarchie. || Il se dit aussi des excès où tout frein est dû. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il [Galérius] fait tous ses efforts pour déguiser sa première indité sous l'effronterie de son luxe, CHATEAUBR. *Mart. IV.* Young babille la Mort d'ornements pompeux; je crois même qu'il la fait danser; mais, après ces caprices d'imagination, ces saturnales de mauvais goût, il reprend une pompe monotone, VILLEMAIN, *Lit. franç.* 18e siècle, 2e part. 2e lec.

— HIST. XVIe s. Et ceulx jours farent instituez que l'on appele les saturnales, OLIVETAIRE, P 38, *recto*.

— ETYM. Lat. *saturnalia*, de *Saturnus*, Saturne.

SATURNE (sa-tur-n'), *s. m.* || 1° Terme de la religion des Latins. Un des grands dieux qui précéda Jupiter; il était fils d'Uranus ou le Ciel. Il y avait le trône qu'à la condition de dévorer tous ses enfants mâles : il les dévora en effet, sauf Jupiter, Neptune et Pluton, que Rhée sa femme lui déroba. [La nature] Être sans attributs, force sans providence, Exerçant au hasard une aveugle puissance, Vrai Saturne, enfantant, dévorant tout à tour, Faisant le mal sans haine et le bien sans amour, LAMART. *Harold*, x. || Le temps de Saturne et de Rhée, l'âge d'or, qui dura tant que Saturne eut le sceptre du monde. || 2° Il est pris quelquefois pour le Temps. || 3° Terme d'astronomie. Une des planètes du système solaire, dont la révolution se fait en 29 ans et demi, dont la rotation se fait en 10 heures 1/2, et qui est à 416 millions de myria-

Digitized by Google

mètres du soleil (on met une S majuscule). Nous serions bien étonnés, si nous étions dans Saturne, de voir sur nos têtes pendant la nuit ce grand anneau qui irait en forme de demi-cercle d'un bout à l'autre de l'horizon, PROY. *Mond. s' soir.* Saturne est environ dix fois plus loin que nous du soleil, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 467. Saturne est environné d'un anneau fort mince et semblablement plan, qui paraît comme un prolongement de son équateur, mais qui en est séparé du corps de la planète, DELAMBRE, *Abrégé astron.* 18e *leçon.* Saturne a six satellites qui tournent à fort peu près dans le plan de l'anneau, qui est aussi le plan de l'équateur, m. 16. || En astrologie, Saturne est une planète froide, malfaisante, ennemie de la nature de l'homme et des autres créatures. || Ancien terme de chimie. Le plomb (avec une S majuscule). Dans l'alchimie, on a comparé le plomb à Saturne, non-seulement par ce qu'on a cru en métal le plus vieux et le père des autres, mais encore parce qu'on le regardait comme très-froid, FOURCROY, *Contn. chim.* t. II, p. 80. || Plomb fulminant ou Saturne tonnant, ancien nom d'un sel de plomb qui décrépite, FOURCROY, *Contn. chim.* t. VI, p. 80. || Sel de Saturne, sucre de Saturne, anciens noms de l'acétate neutre de plomb. || Extrait de Saturne, ancien nom du sous-acétate de plomb en solution.

— ETYM. Lat. *Saturnus*, probablement dérivé des semailles, de *satio*, les semailles, regardé comme le premier rôi du Latium et, en raison de cela, assimilé au Kronos grec.

† **SATURNIE** (sa-tur-nie), *s. f.* Genre de papillons.

† **SATURNIEN, IENNE** (sa-tur-nin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Saturne. Le raisonnement d'une personne qui, s'imaginant que la peste est un mal saturnien, prétendait qu'on avait guéri des pestiférés en leur pendant au cou un morceau de plomb que les chimistes appellent Saturne, *Logique de Port-Royal*, p. 429, dans POUGENS. || Vers saturniens, espèce de vers latin très-ancien, remontant, disait-on, au temps où Saturne régnait dans le Latium. M. Quicherat a indiqué en quoi consistait la seule harmonie de ces vers, par la remarque qu'il a faite que la césure y paraît constante. || 2° Terme de géologie. Période saturnienne, se dit des temps antérieurs à la révolution qui a donné aux continents leur forme actuelle. || 3° Saturnien, s'est dit d'une personne d'humeur triste, morose, à cause des propriétés attribuées par l'astrologie à la planète Saturne, par opposition à jovial, voy. ce mot. || 4° S. m. Nom que l'on a donné aux habitants de Saturne, dans son Micromégas. Comme le Sirien [habitant de Sirius] avait un bon esprit, il comprit bien vite que ce être pensant peut fort bien n'être pas ridicule pour n'avoir que six mille pieds de haut; il se familiarisa avec les Saturniens après les avoir étonnés, VOLT. *Microm.* 1.

— HIST. XVIe S. Celui qui est d'une humeur joyeuse mène l'amour gaiement et est plein d'allégresse, et le saturnien avec une plus grande crainte, PASQUIER, *Lett.* t. I, p. 33.

— ETYM. *Saturne.*

† **SATURNIN, INE** (sa-tur-nin, ni-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. || Maladies saturnines, celles que développent chez les ouvriers fondeurs ou exacteurs, potiers de terre et autres qui manient les alliages de plomb, les préparateurs de céruse, minium, litharge, minerais de plomb, etc.

— ETYM. *Saturne*, dans le sens de plomb.

† **SATURNITE** (sa-tur-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de plomb sulfaté.

† **SATYRE** (sa-ti-r'), *s. m.* || 1° Terme de la religion des Grecs et des Romains. Demi-dieu qu'habitaient les bois et qui avait des pieds et des pieds de bouc. Au fond d'un antre sauvage, Un satyre et ses enfants Allaient manger leur pâture Et prendre l'écaille aux dents, LA FONT. *F.* VI, 5. Les satyres sortaient des forêts pour danser autour de lui, RÉN. *Tél.* II. || Dans l'antiquité, petites statues qui représentaient des satyres, et qui, souvent, servaient de boîtes. || Trisirem shandy, de Sterne, ressemble à ces petits satyres de l'antiquité qui renfermaient des essences précieuses, VOLT. *Dict. philos. Conscience*, 3. || 2° Fig. et familièrement. Homme cynique, très-adonné aux femmes. Il voguait un peu partout, galantesse provençale qui tient plus du satyre que de l'honnête homme, SAINT-*Rom. com.* I, 10. Rendiscant, le fils, était une espèce de satyre, fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, ST-SIM. 188, 24. D'un vieux satyre, une de débauche, I. I. ROUSS. *Em.* IV.

|| 3° Grand singe anthropomorphe. Le satyre ou l'homme des bois, qui, par sa conformation, paraît moins différer de l'homme que du singe, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 187. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de pongos, de mandrills, d'orang-outangs, de ces mêmes êtres dont, sous le nom de satyres, de pans, de sylvains, les anciens faisaient des divinités, J. J. ROUSS. *Inég.* note 1. || 4° Genre de lépidoptères diurnes, créé par Latreille aux dépens des *papilios* de *L.* || 5° Champignon nommé aussi phallus.

— ETYM. Lat. *satyrus*, du grec σάτυρος. On trouve *satiret* dans le Rec. de, 1415 : Et li satiret et les fées. On en a rapproché l'arabe *schathira*, singe.

† **SATYRE** (sa-ti-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Chez les Grecs, pièces de théâtre dont les principaux personnages étaient des satyres, et qui n'avaient point de ressemblance avec la satire des Romains. La satyre devint une œuvre d'art pour la première fois entre les mains de Pratinas, vers l'an 500 avant J.-C. Les satyres étaient proprement des farces bouffes ou les spectateurs et les acteurs étaient jouer indifféremment, BOILEAU, *Hist. du théâtr.* ch. I, 2. La satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs, BARTHEL. *Anach.* ch. 68.

— ETYM. Σατυρικός, de σάτυρος, satyre 1.

† **SATYRIEN** (sa-ti-rièn), *adj.* Plante de la famille des orchis qui exhale une odeur de bouc fort désagréable, et dont les racines tuberculeuses ont de la ressemblance avec un scrotum, *satyrium hircanum*, *L.*

— ETYM. Σατύριον, de σάτυρος, satyre 1.

† **SATYRIQUE** (sa-ti-ri-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient aux satyres. Danse satyrique, danse qui consistait en postures lubriques.

— HIST. XVIe S. Comme n'eust esté des gens qui eussent dansé, satyrique l'un fait en fesies de Bacchus, avec mouvement et saltations satyriques, ANT. *Anl.* 98.

— ETYM. *Satyre* 1.

† **SATYRIQUE** (sa-ti-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la satyre des Grecs. Le poème satyrique, dont tire des satyres, divinités champêtres qui en faisaient toujours l'âme, et nullement de la satire, sorte de poésie méchante qui ne ressemble en rien à celle-ci, et que fort peu de Grecs, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 107, dans POUGENS. || Le drame satyrique, synonyme de satyre 2. Le Cyclope d'Euripide est un drame satyrique. || Jeux satyriques, espèces de farces qu'on jouait à Rome avant les grandes pièces et qui étaient une imitation des satyres grecques. || Par extension, au masculin, le satyrique, le genre de la poésie pastorale (imitée en ce sens aujourd'hui). [RACINE] le premier porte de la France pour le satyrique, COSTAR, *Lett. des hommes de lettres à qui on pourrait accorder une pension*, 1663.

— ETYM. *Satyre* 2.

† **SAUCE** (sô-s'), *s. f.* || 1° Assaisonnement liquide où il entre du sel et des épices. Après cela, quanto [Mme de Montespan] voulut manger, elle donna une pièce de viande toute pour elle; car ce qu'il fallait pour faire une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable, SÉV. 286. Cette sauce, dit-il, est bonne, il faut qu'on y raffine, but. ID. Le plus exquis de tous les mets [dès lors démonnes-le] tache qu'ils appellaient la sauce noire; et les vendards la parferment à tout ce qu'on leur servait sur la table, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 521. De petits os secs sur lesquels on jeta une sauce toute chaude composée de fromage râpé, d'huile, de vinaigre et de sirphium, BARTHEL. *Anach.* ch. 25. Vous irez trouver le laurier bon Pour la sauce et le jambon, BÉRANG. *Gourm.* Sauce douce, sauce faite avec du sucre et du vinaigre ou du vin. || Sauce courte, sauce peu abondante. || Cette sauce n'est pas forte, n'est pas assez faite, elle n'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée. || Sauce blanche, voy. BLANC 1. || Sauce verte, sauce faite avec du blé vert, avec du jus d'herbes crues [suivant l'Académie, voy. à REMARQUE une autre sauce verte]. Pour une sauce verte avec de l'échalote, Et tels ingrédients fins, vifs et délicats, DU CROCEAU, *Poët. ter, la Ratatouye.* || Sauce-Robert, sauce où les oignons dominent; ils sont revenus jusqu'à la couleur blonde, ensuite on y ajoute du bouillon, du jus et de la moutarde au moment de servir. Boulogne, des son age tendre, Possèda la sauce à Robert, Avant même qu'il pût apprendre Si son Père, CHAPELLE, *Chanson sur Boulogne.* || Sauce piquante, sauce faite avec du vinaigre, du thym, du laurier, ail et échalote, mouillée avec du bouillon, réduite à moitié et un peu épaissie avec du beurre manié d'un peu de farine. || Sauce à ou au pauvre homme, sauce froide, faite avec de l'eau, du sel et de la ciboule. || Familièrement. Donner ordre aux sauces, aller dans la cuisine, prendre soin que tout soit bien apprêté pour le repas. || En termes de cuisine, le mot sauce se sous-entend quelquefois : une maître-d'hôtel, une béchamel, pour une sauce à la maître-d'hôtel, à la béchamel. || Fig. Le prédicateur [le P. Guillard] reçut les félicitations avec tant de prudence, que, infant sur la fin Philisbourg, Monseigneur, le bonheur du roi, et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il le tint cela une si bonne sauce, que tout le monde pleurait; le roi et la cour l'ont loué et admiré, SÉV. 476. || 2° Fig. et familièrement. Accessoire, addition. Des le jour même, elle [Mme de Bury] entra dans le carrosse de la reine; cette sauce rend cette place des meilleures, SÉV. 24 janv. 1680. Mme de Chaulieu prend son repas avec bonne grâce et avec une nonchalance générale, RY-MM. 58, 175. Je trouvai un homme [Argenson] effarouché du poids des finances, mais bien fleté de la sauce des sceaux, PB. 480, 243. || La sauce vaut mieux que le poisson, l'accessoire vaut mieux que le principal, [Le Sage] en a même senti : La sauce fait manger le poisson. Un certain misérable serpent, nommé Magdelain, qui se dit médecin de Montpellier, et de la sauce duquel les jolies ne peuvent se mangerait pas..... GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 424. || 3° Fig. et familièrement. Il se dit pour le mode de disposer des personnes ou des choses. Vous me faites trop d'honneur et à ses pauvres lettres; je sais ravie cependant que vous mo trouviez bonne quelquefois à certaines sauces, SÉV. 53 oct. 1680. On se trouvera toujours fort bon de notre ami [Corbinelli], à quelque sauce qu'on le mette, ID. 20 oct. 1682. Vous ne sauriez faire une bonne sauce à cela, répond Corbinelli, une bonne sauce à cela, se dit en parlant d'une affaire, d'une action à laquelle on ne saurait donner une apparence satisfaisante. || On dit de même : Cela ne vaut rien à quelque sauce qu'on le mette. En apparence, un département fort étendu fut donné à M. de la Force, avec assez d'autorité; mais, à quelque sauce que cela se pût mettre, ce n'était être, en bon français, qu'intendant des finances un peu renforcé, ST-SIM. 475, 11. Il ne sait à quelle sauce il nous mange, on ne sait que faire de lui, à quoi l'employer. || Mettre quelqu'un à toutes sauces, l'employer à toutes sortes de services. On dit de même : donner à toutes sauces. || 4° Populairement. Donner une sauce à quelqu'un, faire la sauce à quelqu'un, apprêter une sauce à quelqu'un, le reprimander vertement. Tout vilain cas, dit-elle, est reniable; Ces serments vains et peu dignes de foi Mortifieront qu'on vous fit votre sauce, LA FONT. *Comfol.* C'est dans le fond un jugule qui veut faire sa cour aux persécuteurs de France, s'est déchaîné sur nous..... M. Alila devrait lui apprêter sa sauce, BAILLE. *Lett. à Menafola*, 8 juill. 1686. || 5° Sauce du tabac, eau salée dans laquelle on a mis quelques autres ingrédients et dont on se sert pour la préparation du tabac en poudre. || Terme de verrerie. Laquer pour donner le couleur à l'or. || Borure à la sauce, dorure légère obtenue par la simple immersion des objets dans un liquide hardeur. || Terme de dessin. Crayon tendre dont on se sert pour estomper. || Proverbes. Il n'est sauce que d'appétit, la faim est la meilleure assaisonnement. || Il ne sait à quelle sauce manger le poisson, il ne sait comment supporter cette affaire, comment prendre un discours qu'on lui tient, un procédé qu'on a avec lui. || Il a fait la faute, qu'il en boive la sauce, qu'il en saubisse les fâcheuses conséquences.

— HIST. XIIe S. Ki mostera la sauce, mult li bevra amere, *Th. le mart.* 145. || XIIIe S. Aussint cum fet li bons lecheres Qui des mersiuus est congnis-

Digitized by Google

sierres, Et de plusieurs viandes toute En pot, en rost, | en soust, en paste, la *Roer*, 21822. Male Rouelle soit insiocus [maudit]! *Satires*, 1608. Rousseau et fausse Mare porchaceree en sauce, th. 2806. La terre portant fruit fait Dieux revoir à sause [*salsuginem*], *Psautier*, 1er 436. 1re xxve s. En yver toutes saulces donnent estre plus fortes qu'en este, *Ménagier*, II, 8. Une sausse blanche de poisson, ib. II, 11. Les quatre pez et les oreilles et le groing, en sauce de perresil et d'espices detrenpé de vin aigre, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 217. ‖ xvie s. À chair de loup sauce de chien, Cotgrave. Robert, cestuy fut inventeur de la saulse Robert, tant salubre et necessaire aux comuns roustis, canars, porc frais, veaulx pochez, menuz saliez, et mille autres telles viandes, bab. iv, 46. Pantagruel leur donna... un morsel à gober la saulce... et l'Anarche[le] tant aussi gentil creuer de saulse verte qui fut onques veu en Utopie, id. II, 32. Ainsi est de tous hommes : en quelle saulse qu'ils soient accoustez, soit de la messe ou de l'evangile, ils demeurent tousjours hommes, Bonivard, *Noblesse*, p. 319.

— Etym. Provenç. espagn. et ital. *salsa* ; du lat. *salsus*, salé, de *sal* (voy. sel) ; *salsa aqua*, eau salée.

Sauce, fig (sô-sé), part. *passé* de saucer.

‖ 1° Trempe dans une sauce. Manger son pain sausé. ‖ Fig. et familièrement. Mon de la cuisine sausé, une grande lettre toute pleine d'amitiés et de nouvelles... elle dit que le voyage de Fontainebleau est assuré, elle parle de la santé et de la santé de Mme de la Fayette ; tout cela sausé dans mille douceurs, sév. 28 nov. 1675. ‖ 2° Trempé dans un liquide quelconque, de mis bien sausé dans l'eau dans la fontaine bouillante [de Vichy], elle y fut sausée et rassaucée, je l'en tiré comme dessus la 1ère, sév. 1er juin 1676. ‖ 3° Fig. Couvert de ses feuilles du tabac superees légèrement avec de l'eau de mer. ‖ 4° Familièrement. Mouille jusqu'aux os, et sans arrivé sausé, Mme Desbrais, *Rém.* t. II, p. 296, dans rochemont, *Ile de J. J. Rousseau*. 4° Terme de numismatique. Medaille saucee, celle qui, après avoir battue en ouvre, a été mise dans l'eau forte pour ecourter d'une feuille d'etain.

Saucer (sô-sé) v. a. prend une cedille devant e et o ; saucant, saucant, c. a. ‖ 1° Tremper dans la sauce. Saucer sa viande, son pain. ‖ 2° Par extension. Tremper dans un liquide quelconque. Saucer des branches dans de l'eau. ‖ Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, dans la riviere, il a été trainé dans le ruisseau. ‖ Fig. Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, on l'a traité avec mepris, avec insulte. ‖ 3° Fig. et populairement. Saucer quelqu'un, le gronder, le reprendre fortement. ‖ 4° Se saucer, v. réfl. Se tremper dans l'eau. Les oiseaux en mer se saucent, c'e sont les plongeons, ce me semble, scalig. *Fragm.*

— Etym. *Sauce* ; wallon, *saussi*, s. m. On trouve aussi gentil creuer de saulse verte qui fut onques veu en Utopie, id. II, 32. Ainsi est de tous hommes : en quelle saulse qu'ils soient accoustez, soit de la messe ou de l'evangile, ils demeurent tousjours hommes, Bonivard, *Noblesse*, p. 319.

— Etym. Provenç. espagn. et ital. *salsa* ; du lat. *salsus*, salé, de *sal* (voy. sel) ; *salsa aqua*, eau salée.

Saucé, ée (sô-sé, sée), part. *passé* de saucer. ‖ 1° Trempé dans une sauce. Manger son pain saucé. ‖ Fig. et familièrement. Mon de la cuisine saucé, une grande lettre toute pleine d'amitiés et de nouvelles... elle dit que le voyage de Fontainebleau est assuré, elle parle de la santé et de la santé de Mme de la Fayette ; tout cela saucé dans mille douceurs, sév. 28 nov. 1675. ‖ 2° Trempé dans un liquide quelconque, de mis bien saucé dans l'eau dans la fontaine bouillante [de Vichy], elle y fut saucée et ressaucée, je l'en tiré comme dessus la 1ère, sév. 1er juin 1676. ‖ 3° Fig. Couvert de ses feuilles du tabac superees légèrement avec de l'eau de mer. ‖ 4° Familièrement. Mouille jusqu'aux os, et sans arrivé saucé, Mme Desbrais, *Rém.* t. II, p. 296, dans rochemont, *Ile de J. J. Rousseau*. 4° Terme de numismatique. Medaille saucee, celle qui, après avoir battue en ouvre, a été mise dans l'eau forte pour ecourter d'une feuille d'etain.

Saucer (sô-sé) v. a. prend une cedille devant e et o ; saucant, saucant, c. a. ‖ 1° Tremper dans la sauce. Saucer sa viande, son pain. ‖ 2° Par extension. Tremper dans un liquide quelconque. Saucer des branches dans de l'eau. ‖ Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, dans la riviere, il a été trainé dans le ruisseau. ‖ Fig. Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, on l'a traité avec mepris, avec insulte. ‖ 3° Fig. et populairement. Saucer quelqu'un, le gronder, le reprendre fortement. ‖ 4° Se saucer, v. réfl. Se tremper dans l'eau. Les oiseaux en mer se saucent, c'e sont les plongeons, ce me semble, scalig. *Fragm.*

— Etym. *Sauce* ; wallon, *saussi*, s. m. On trouve aussi

Saucerie (sô-se-rie), s. f. Office de saucier, dans les grandes maisons, au moyen âge.

‖ **Saucier** (sô-sié), s. m. ‖ 1° Celui qui compose ou qui vend des sauces. Ce cuisinier est un excellent saucier. Dans le moyen âge, l'office de saucier avait une certaine importance. Les attributions de cet officier domestique sont fixées par les ordonnances de l'hôtel ; il aura sous lui des cleres, variets et galopins de saucerie, de Laborde, *Emaux*, p. 494. ‖ 2° Terme de marine. Morceau de bois creusé, dans lequel on fait porter le pied d'un étançon, pour l'empêcher de glisser. ‖ Massif de bois cintré placé sur les ponts pour recevoir le bout de la manche d'un cabestan. ‖ Plaque de fer sur un mât ou même cloué.

— Hist. xve s. [Hardy] saddressa à ung des serviteurs du roy, ayant charge en sa cuisine de faire saulces, et auquel ledit Hardy pour la cognoissance, durant que ledit saulcier et Hardy avoient esté en l'hostel, jean de Troies, *Chron.* 1473.

— Etym. *Sauce*.

Saucière (sô-siè-r'), s. f. Vase creux dans lequel on sert des sauces. Saucière d'argent, de porcelaine. Dans le moyen âge, les sauces se servaient à table, dans des pots appelés *saunieres*, dont la forme se rapprochait de celle que nous avons conservée, de Laborde, *Emaux*, p. 494.

— Hist. xive s. Quatorze saucyeres d'argent prisées cxvij liv., de Laborde, *Ém.* p. 494. ‖ xve s. Ung petit moustardier et quatre petites saussieres d'argent, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 127.

— Etym. *Sauce* ; wallon, *saussi*, s. m. On trouve dans le dictionnaire, Dessicrion.

Saucisse (sô-si-s'), s. f. ‖ 1° Boyau de porc rempli de viande crue, hachée et assaisonnée. Saucisses aux lentilles. Saucisses plates. Il y avait, à dix lieues de là, une autre île, où il y avait des mines de jambons, de saucisses et de ragoûts pavées, rev. t. xix, p. 28. L'hydre que je nourris [c'est Paris qui parle de sa populace], épouvante de tous, S'approvoise au premier qui caresse ses goûts; On le soûle de vin, de lard et de saucisses, Leurre-chas, la *Panhypocriade*, v. ‖ Fig. et populairement. Attacher ses chiens avec des saucisses, faire des dépenses folles, jeter l'argent par les fenêtres. Cette expression ne s'emploie qu'à la forme négative, pour dire : très-sere dans ses dépenses. Il n'attache pas ses chiens avec des saucisses. ‖ 2° Il s'est dit pour saucisson. Et je possède encore une énorme saucisse où Boulogne [Bologne] la grasse a dispensé l'épice, scarr. *Poésies div. Œuv.* t. vii, p. 177. ‖ 3° Il se dit pour saucisson, terme d'artillerie.

— Hist. xive s. Que nule ne puisse faire saucisses de nulle chair que de porc, *Liv. des mét.* 177. ‖ xvie s. De mesme pais [le Poitou] encore sont sorties les saucisses et autres inventions qui ont rendu malheureux et abusé leurs despens les ont essayez, d'Aub. *Hist.* II, 200.

— Etym. Ital. *salsiccia* ; du lat. *salsicia*, saucisse, de *salsus*, salé (voy. sel).

‖ **Saucissier** (sô-si-sié), s. m. Terme ancien, aujourd'hui hors d'usage. Celui qui fabriquait des saucisses. Les statuts des saucissiers, charcutiers portant... marchandy, *Treston le voyageur*, ch. lxvii.

Saucisson (sô-si-sson), s. m. ‖ 1° Sorte de grosse saucisse. Saucisson de Bologne, saucisson de Lyon. Saucisson cru. Saucisson cuit. D'un saucisson à l'ail faisons provision, baron, *Ecole des pères*, IV, 8. Saucisson de Bologne, tant que je vivrai, je serai fidèle que les truites du lac de Genève soient si bien des saucissons de Bologne, voy. *Lett. Allevyat.*, 1er juin 1778. Terme d'artillerie. Artifice de garniture qu'on place dans le pot de fusées volantes, afin de faire plus de bruit; on le fabrique avec des rognures de parchemin tamponnées aux deux extrémités. ‖ Saucisson volant, sorte de pétard allongé pour contenir un peu de composition qui le fait pirouetter, et qui finit par le faire enfler comme un saucisson, saucisson ordinaire, enveloppé d'étoupes mêlobées de pâte d'étoiles. ‖ 3° Terme d'artillerie. Longue charge de poudre mise en forme allongée de la boîte *goudronnée*, qu'on attache à une fusée lente qui sert d'amorce pour faire jouer une mine. ‖ Fig. La mine se chargeait avec neuf saucissons de Mme la Duchesse et des siens, sans qu'ils s'aperçussent que le feu était déjà au saucisson, st-sim. 209. ‖ 4° Terme de fortification. Fascine de bran de bois, cylindriques, réunis par des harts en bois ou en fil de fer, employés pour revêtir les batteries, les traverses. ‖ 5° Saucissons, ou boudins, nom que les drogueistes et les épiciers donnent à la gomme gutte en rouleau.

— Hist. xvie s. On charsier tous-jours fourni de lard, de jambons, de saucissots, o. de serres, 281.

— Etym. Saucisse.

Sauf, auve (sôf, sô-v'), adj. ‖ 1° Oulu'est point endommagé, qui est hors de péril. L'honneur est sauf. Que la seule Rahab courtisane ait la vie sauve, avec tous ceux qui se trouveront dans sa maison, *Bible*, Josué, VI, 17. Il se point souvent à sau : sain et sauf [voy. sain]. ‖ 2° Sauf, prép. Sans blesser, sans porter atteinte à. En vérité, sauf le respect que je dois, je crois que nous nous trompons, volt. *Amabed*, 7e *lettre*. ‖ Sauf votre respect, sauf correction, ou révérence parler, locutions qui diminuent beaucoup la force d'une parole, de Callières, 1690. ‖ Sauf votre respect, sauf respect, sauf le respect de la compagnie, se disent quelquefois pour adoucir, pour excuser des paroles trop hardies ou trop libres. ‖ Les paysans disent sauf votre respect quand ils parlent à un personne respectable d'un sujet qu'ils jugent bas et indigne d'elle, par exemple de leur fumier, de leur cochon, etc. ‖ 3° Sans préjudice, avec réserve de. Vous devez payer cette somme, sauf votre recours contre qui de droit. Je pense, sauf correction, qu'il s'e diable au corps, voy. *Azure*, I, 3. ‖ Terme de palais. Adjudication sauf huitaine, sauf quinzaine, sans préjudice de pouvoir encherir dans la huitaine, dans la quinzaine. ‖ Sauf l'appel, sans préjudice de l'appel. ‖ Terme de finances. Sauf erreur de calcul, sauf erreur ou omission, sans préjudice du droit de revenir à compte, s'il y a erreur dans le calcul. ‖ Terme de chancellerie. Sauf en autre chose notre droit et l'autrui en toutes, se disait pour exprimer que le roi n'entendait ni perdre ses droits ni préjudicier à ceux d'autrui. ‖ 4° Hormis, excepté. Il lui a légué tout son bien, sauf une terre. ‖ 5° Sauf à, *loc. prép.* À la réserve de, sans empêcher, quitte à. Faites vite, sauf à corriger plus tard. Faites-le sensi, sauf à recommencer. ‖ Sauf à... de, même sens. Sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion, quand vous saurez sur quoi je la fonde, z. i. sorus, *Dial.* 2. ‖ 6° Sauf que, *loc. conj.* avec l'indicatif, hormis que. Tout se passa bien, sauf qu'un moment on s'égara.

— Rem. On trouve quelquefois dans les écrits du jour sauf que, avec le subjonctif, pour à moins que. Cela est mauvais.

— Hist. xie s. Si [il] recevrat la notre lei [religion] plus salve, *Ch. de Rol.* xiii. ‖ xiie s. Qu'il remurout à lui sans detrier [retarder]. Se il poit sains et saus repairier, *Bat. d'Alexhanx*, v. 7708. Quittement aler s'en poroient, Salve lur meubres e salve lur cors, *Rou*, v. 9568. ‖ xiiie s. Si destrent que il rendroient à li la cité et toutes les choses, sauves lor vies, Villeh. *Hist.* Qu'il venist à lui au parlement à Parisone, sauf estant et sauf venant, *Part. de Roiaus*, 170. Sire, sauve vostre grace, je n'enleuss que je tel ajornament deve acuillir come voz me faites, *Ass. de J. t.* 81. Et por ce acordent bot d'on meite en sauve main, pur le [la] partin des enfans à mointre, por trois enfans, Beaum. xx, 4. Quant li rois dous ne conferrat, ou otroie aucune core, il est entendus, sauf li droit d'autrui, ib. xlvi, 3. ‖ 1re xve s. Le droit de notre seigneur et le notre sauf en toutes choses, et l'autrui en toutes, *Lettre de Charles V, Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 428. ‖ xve s. Et fut bien dansé et bien joué par l'espace de quatre heures, sauf tant que du moult gentil nobile et jeune bachelier y fut tué au jouter, qui sut grand plainte, froiss. I, II, 492. Le temps que le fruit est meur, cueilly il me est sauf pour en prouffiablement user, cab. de Rat. *Charles V*, I, 18. ‖ xvie s. Bonne-moi sauve assurance De tant d'ennemis inhumains, marot, IV, 325. Les truyes en font grasses, sauve l'honneur de toute la compagnie..., bab. IV, 7. Sauf sa femme et ses enfants, aucun ne parle au roy, mont. I, 411. Je regarde non tant ce qu'on m'oste, que ce qui me reste de sauve, ib. IV, 206.

— Etym. Génév. *sauvé*, adj. des deux genres ; provenç. *salv*, *salva* ; ital. *salvo* ; ancien cat. *sal* ; espagn. et ital. *salvo* ; du lat. *salvus*, qui se rattache au sanscr. *sarva*, entier.

Sauf-conduit (sôf-kon-duï), s. m. ‖ 1° Permis d'aller en quelque endroit, d'y séjourner, d'en revenir, sans crainte d'être arrêté. Violer un sauf-conduit. Les sauf-conduits nécessaires, car on était alors dans la guerre qui commença en 1688, furent bientôt expédiés, toutes les difficultés furent aplanies, *La Fayette*. Le 4 juillet de l'an 1615, Jean Hus, confesseur de la reine de Bohême, docteur en théologie, est brûlé vif par sentence des états du concile de Constance, malgré le sauf-conduit très-formel que Sigismond lui avait donné, volt. *Ann. Emp. Sigismond*, 1415. ‖ Il se dit aussi de la permission de laisser passer par quelque, un ballot. J'allai donc..... chez mon ami Orceau à la poste, il regarda ce cordon et cette croix; nous les remîmes dans la petite boîte dont nous tîmes un passe-[partout] ; certes le dessus ; il y mit un mot de sa main, qui est le sauf-conduit, sév. 518. ‖ 2° Sauvegarde temporaire accordée par les magistrats aux débiteurs opposés à la contrainte par corps. ‖ 3° Permission qu'un officier donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain que sa troupe occupe. Que les femmes de qualité eussent des sauf-conduits pour se retirer où bon leur semblerait, pellisson, *Lett. hist.* I, III, p. 214. ‖ 4° Terme de marine. Lettre en forme de passe-passer délivrée à un bâtiment de nation ennemie. ‖ *Au plur.* Des sauf-conduits.

— Hist. xiiie s. Et manderont à l'empereur que il voloient à lui parler de pais, mais qu'il eussent sauf-conduit alant et venant, *Chron. de R.* p. 121. ‖ xive s. Et par bon sauf-conduit une place baillier, Pour savoir s'on porroit ceste chose apaisier, *Guesel.* 8507. ‖ xve s. Sachez que, si ce ne fust pour mon honneur et que je vous ai donné sauf-conduit, je vous fisse à vous trancher les testes [le comte de Flandre aux Flamands], froiss. II, 93.

— Etym. *Sauf*, et *conduit*.

Sauge (sô-j'), s. f. ‖ 1° Nom d'un genre de la

Digitized by Google

famille des labiées. On y distingue : le *salvia officinalis*, *L.* plante aromatique, qui a deux variétés, la sauge à larges feuilles ou grande sauge, et la sauge à petites feuilles, ou petite sauge, ou thé de France. Le roi prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de verveine, ROUSS. XII, 103. || Sauge sauvage ou des prés, *salvia pratensis*, *L.* || Fig. Il n'y a ni sel ni sauge, se dit d'une chose qui est fade, sans goût. || ‡ Sauge en arbre, nom vulgaire du *phlomis fruticosa*, labiées. || Sauge de Jérusalem, nom vulgaire du *pulmonaria officinalis*, borraginées. || Sauge d'Amérique, nom vulgaire du tarenaudière *camphorata*, synanthérées, qui porte impropriement le nom d'Amérique, car il est non pas d'Amérique, mais du cap de Bonne-Espérance, LEGRAND. || ‡ Sauge-marron, ou sauge des bois, *teucrium scorodonia*, *L.* || 4° Foire de sauge, fruit du sauger, sorte de poire assez grosse dont on fait du cidre; on ne peut le manger que quand elle est blette, elle ressemble alors un peu à la nèfle.

— HIST. XIII° S. Onques n'i quist ne sel ne sauge; Encor aqoie qui il vint sage [folie]. Gérart. Il son amegon, *Rem.* 839. || Il s'avoit bien que la jeunesse de la cour ne se pouvoit passer, car s'estoient les jours de carneval pour le mal, de luy donner quelques algarades du chappeau de saulge, et d'autres riotes [parce qu'on lui avait enlevé sa future], CARLOIX, V, 29.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *salvia*; portug. *salva*; du lat. *salvus*, de *salvus*, sauf, à cause des vertus attribuées à cette plante.

† SAUGEOIRE (sô-joi-r'), *s. f.* Instrument pour mettre les sauges dans des paniers.

† SAUGER (sô-jé), *v. a.* Sortir de poirier sauvage ou à peu près, ainsi nommé parce que les feuilles rappellent, par leur viscosité blanchâtre, celles de la sauge commune.

† SAUGEREITE (sô-jeu-rè-t'), *s. f.* Nom normand du *salix repens*, *L.* Il n'y a point de sal qui n'ait dans le règne végétal uncorrectif appropriéà sa nature : la saugereite est celui des fondrières humides du Cotentin, BAUDE, *Études sur les côtes de France*.

† SAUGRENÉE (sô-gre-né), *s. f.* Au XVI° siècle, nom d'un assèchement des puits et des fosses, avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du sel.

— ETYM. *Sel*, et *grain*.

† SAUGRENITE, TE (sô-gre-ni-t', nè), *adj.* Terme familier. Absurde, ridicule. Franchement, ces modèles sont un peu saugrenus, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 18. Le comte : Savez-vous bien, docteur.... Barbe à l'eau ? — Barthole : Autre question saugrenue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 13. Est-ce qu'il vous a dit quelque chose de saugrenu ? FR. LECLERCQ, *Proverb.* I. III, 266, dans PROVENÇ.

— RÉM. Le Dictionnaire de l'Académie dit que saugrenu ne s'applique qu'aux choses. Cependant on le trouve, en parlant des personnes : Eh ! oui, vous dis-je encor; quel homme saugrenu ! BRET, In *Maison*, II, 6.

— HIST. XVI° S. Où diable avoit-il trouvé celui là [jurement] et autres que je nommerois plus saugrenus que ceux-là ? BRANT. *Capit. franç.* I. I. p. 062. J'ay ouuie alleguer d'aucuns, qui estoient bien plus saugreneux et mettliers, in. *Dames gal.* t. I, p. 296. Saugrenu, ocieux, CURAT. *Franç.*

— ETYM. *Sel grenené ou grené*, figurément pour salé, piquant, amusant et plus tard, inversement, absurde, ridicule.

† SAUGRENITÉ (sô-gre-ne-ni-té), *s. f.* Qualité de ce qui est saugrenu. Il y a au moins dans le saint-simonisme et le fouriérisme, au milieu de rêveries et de saugrenuités, des tentatives et des efforts pour arriver à un but de réorganisation sociale, ALEX. KARR, *les Guêpes*, août 1839.

† SAULAIE (sô-lè), *s. f.* Lieu planté de saules. Chacun a bâti à neuf quelque grange ou quelque pressoir avec jardin, chènevière, saulaie autour de sa demeure, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4.

— HIST. XIV° S. Ja Fouques ne la fera escaufaudi escuier tiens une saulaie..... DU CANGE, *saudria*. || XVI° S. Il n'eut loisir que d'avancer le capitaine Pierre dans une saulaie pour se dérober à main gauche, d'ARR. *Hist.* I, 221.

— ETYM. *Saule*, 1.

SAULE (sô-l'), *s. m.* || 1° Nom d'un genre de la famille des salicinées. || 2° Arbre qui croît ordinairement dans les prés et le bord des ruisseaux, *salix alba*, *L.* Le saule blanc est ordinairement exploité en têtard comme bois de chauffage. Le ciel permit qu'un saule se trouvât, dont le branchage après lui le sauva [un enfant tombé à l'eau], LA FONT. *Fabl.* I, 19. Les chênes à la longue vie, aux desirez fueles.... inspirenl, sous leur ombre, des sentiments d'une tout autre nature que ces saules au feuillage léger, qui virent peu et qui ont la fraîcheur des ondes où ils puisent leur sève, CHATEAUB. *Dessin.* || 3° Saule pleureur, espèce de saule dont les branches sont pendantes, *salix babylonica*, *L.* Les rois assis [de Tali] pouvoient plaider devant leurs maisons l'arbre que nous nommons le saule pleureur, ROMAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 609. Les hauts chers aux vivants sont aussi chers aux morts; Qui nous empêchera de placer sur ces bords, Près d'un ruisseau plaintif, sous un saule qui pleure, D'un amy regretté la dernière demeure? DELILLE, *Il. des champs*, I. Mes cheveux, quand je mourrai, Plantez un saule au cimetière; j'aime son feuillage éploré; La pâleur m'en est douce et chère, Et, pour mon cœur, le saule est *Lucie*. || 4° Se dit de certains arbustes ou arbrisseaux. Saule cendré. Saule des salines. Saule des dunes. || 5° Feuilles de saule, non donné, dans le soleil, à une sorte de compartiments oblongs, de formes irrégulières et changeantes, séparés par des rangées de points moins brillants, DELAMOTTE, *Le Saule marin*, nom vulgaire de plusieurs espèces de gorgones.

— HIST. XIV° S. Mais se s'alune l'appelast, li nièces tantost en aiust, Le dois bouter en l'espaule, Et s'en aiust peure [prendre] à la saule, Pour li monstrer comme il valoit. Et comment contrement saloit, MACHAUT, *Poés.* p. 44. || XVI° S. Le saule ou saule : les différentes des saules se remarquent à la couleur, aucuns estans blancs, les autres tendans sur le rouge et tané, en leurs feuilles, o. DE SERRES, 800.

— ETYM. Provenç. *saule*; Berry, *la saule*; Berry, *saule*; de l'anc. haut-allemand *salahha*, contracté en *sala*, d'après Diez. Le lat. *salix*, *salicem* ne peut donner *saule*, il donnerait *sau*, ou *saix*, ou *saie* (se rapprochant des origines, *Liber psalm.* p. 212), qui a duré jusque dans le XVI° siècle et qui persiste dans tous les patois wallon, sau, sauz, norm. *saus* ou *ses*; Berry, *saula* (prononcé *sô*) et aussi *soque* de *saligneus*; picard, *sau*, *Sauleu*, en particulier, nom d'un fief de Maurie : le village de *Sauze-Mesnil*, près Cherbourg.

† SAULÉE (sô-lé), *s. f.* Rangée de saules. Il réunit la haie et la saulée, BAUDE.

† SAULET (sô-lè), *s. m.* Moineau franc.

SAUMAIRE (sô-mè-r'), *adj.* Qui a un goût approchant de celui du sel marin d'eau douce. Elle [la Reçue] est dans un désert de sable, l'eau y est saumaire, on y meurt de faim et de soif, VOY. *Dict. phil.* Saumaire. Il [le grand Sémentin] habite constamment les eaux salées ou saumâtres, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 258. Je la trouvai l'eau du Jourdain] un peu saumâtre, CHATEAUBR. *Itin.* 3e part. Il Goût saumaire, qui rappelle le goût de l'eau de mer.

— HIST. XIII° S. Il prennent une manière de terre qui est moult saumastre et en font grans mons, VAN DER MAELEN, p. 439.

— ETYM. Ital. *salmastro* ; d'un mot altéré *salmastre*, au lieu de *salmastica*, qui a donné le grec *σαλμαστικός*, de *σάλμη*, saumure, et *σάλμαστρον*, sel marin. En Normandie, sur le bord de la mer, on dit *saumacre*.

SAUMON (sô-mon), *s. m.* || 1° Poisson de mer qui remonte les fleuves pour frayer et est rouge, *salmo salar*, dit aussi saumon commun, et, absolument, saumon. Une danse, une tranche de saumon. Une lame de saumon, VOY. L. DE, p. 66, dans POMPEIA. Il en est qui nous assurent que les saumons ont l'adresse de creuser, dans le lit des fleuves, des espèces de fossés pour y déposer leurs œufs et empêcher ainsi que le courant ne les entraîne, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 37. || 2° Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, dont le saumon commun : le *salmo fario*, qui est notre truite commune ; le saumon truite ou truite saumonée. || 3° Saumon de la Baltique ou saumon ocellé, *salmo Salar*, *L.* || 4° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 5° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 6° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 7° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 8° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 9° Saumon de Norvége, *salmo Salar*, *L.* || 10° Saumon de Suède, *salmo Salar*, *L.* || 11° Saumon de Hollande, *salmo Salar*, *L.* || 12° Saumon de Danemark, *salmo Salar*, *L.* || 13° Saumon de Prusse, *salmo Salar*, *L.* || 14° Saumon de Pologne, *salmo Salar*, *L.* || 15° Saumon de Russie, *salmo Salar*, *L.* || 16° Saumon de Sardaigne, *salmo Salar*, *L.* || 17° Saumon de Corse, *salmo Salar*, *L.* || 18° Saumon de Sicile, *salmo Salar*, *L.* || 19° Saumon de Grèce, *salmo Salar*, *L.* || 20° Saumon de Turquie, *salmo Salar*, *L.* || 21° Saumon de Barbarie, *salmo Salar*, *L.* || 22° Saumon de Tunisie, *salmo Salar*, *L.* || 23° Saumon de Tripoli, *salmo Salar*, *L.* || 24° Saumon de Tripolitaine, *salmo Salar*, *L.* || 25° Saumon de Cyrénaïque, *salmo Salar*, *L.* || 26° Saumon de Marmarique, *salmo Salar*, *L.* || 27° Saumon de Libye, *salmo Salar*, *L.* || 28° Saumon de Nubie, *salmo Salar*, *L.* || 29° Saumon de Haute-Égypte, *salmo Salar*, *L.* || 30° Saumon de Basse-Égypte, *salmo Salar*, *L.* || 31° Saumon de Syrie, *salmo Salar*, *L.* || 32° Saumon de Palestine, *salmo Salar*, *L.* || 33° Saumon de Phénicie, *salmo Salar*, *L.* || 34° Saumon de Mésopotamie, *salmo Salar*, *L.* || 35° Saumon de Babylonie, *salmo Salar*, *L.* || 36° Saumon de Perse, *salmo Salar*, *L.* || 37° Saumon de Médie, *salmo Salar*, *L.* || 38° Saumon de Parthie, *salmo Salar*, *L.* || 39° Saumon de Bactriane, *salmo Salar*, *L.* || 40° Saumon de Sogdiane, *salmo Salar*, *L.* || 41° Saumon de Margiane, *salmo Salar*, *L.* || 42° Saumon de Hyrcanie, *salmo Salar*, *L.* || 43° Saumon de Caspiane, *salmo Salar*, *L.* || 44° Saumon de Scythie, *salmo Salar*, *L.* || 45° Saumon de Sarmatie, *salmo Salar*, *L.* || 46° Saumon de Dacie, *salmo Salar*, *L.* || 47° Saumon de Germanie, *salmo Salar*, *L.* || 48° Saumon de Gaule, *salmo Salar*, *L.* || 49° Saumon de Bretagne, *salmo Salar*, *L.* || 50° Saumon de Hibernie, *salmo Salar*, *L.* || 51° Saumon de Scandinavie, *salmo Salar*, *L.* || 52° Saumon de Finlande, *salmo Salar*, *L.* || 53° Saumon de Laponie, *salmo Salar*, *L.* || 54° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 55° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 56° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 57° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 58° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 59° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 60° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 61° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 62° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 63° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 64° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 65° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 66° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 67° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 68° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 69° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 70° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 71° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 72° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 73° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 74° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 75° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 76° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 77° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 78° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 79° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 80° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 81° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 82° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 83° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 84° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 85° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 86° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 87° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 88° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 89° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 90° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 91° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 92° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 93° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 94° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 95° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 96° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 97° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 98° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 99° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 100° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 101° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 102° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 103° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 104° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 105° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 106° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 107° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 108° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 109° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 110° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 111° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 112° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 113° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 114° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 115° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 116° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 117° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 118° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 119° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 120° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 121° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 122° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 123° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 124° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 125° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 126° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 127° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 128° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 129° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 130° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 131° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 132° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 133° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 134° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 135° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 136° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 137° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 138° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 139° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 140° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 141° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 142° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 143° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 144° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 145° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 146° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 147° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 148° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 149° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 150° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 151° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 152° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 153° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 154° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 155° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 156° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 157° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 158° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 159° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 160° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 161° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 162° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 163° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 164° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 165° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 166° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 167° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 168° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 169° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 170° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 171° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 172° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 173° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 174° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 175° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 176° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 177° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 178° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 179° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 180° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 181° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 182° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 183° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 184° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 185° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 186° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 187° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 188° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 189° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 190° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 191° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 192° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 193° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 194° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 195° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 196° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 197° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 198° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 199° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 200° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 201° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 202° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 203° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 204° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 205° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 206° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 207° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 208° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 209° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 210° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 211° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 212° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 213° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 214° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 215° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 216° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 217° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 218° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 219° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 220° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 221° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 222° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 223° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 224° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 225° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 226° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 227° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 228° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 229° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 230° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 231° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 232° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 233° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 234° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 235° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 236° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 237° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 238° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 239° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 240° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 241° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 242° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 243° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 244° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 245° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 246° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 247° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 248° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 249° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 250° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 251° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 252° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 253° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 254° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 255° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 256° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 257° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 258° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 259° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 260° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 261° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 262° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 263° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 264° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 265° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 266° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 267° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 268° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 269° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 270° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 271° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 272° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 273° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 274° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 275° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 276° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 277° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 278° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 279° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 280° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 281° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 282° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 283° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 284° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 285° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 286° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 287° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 288° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 289° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 290° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 291° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 292° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 293° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 294° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 295° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 296° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 297° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 298° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 299° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 300° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 301° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 302° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 303° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 304° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 305° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 306° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 307° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 308° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 309° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 310° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 311° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 312° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 313° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 314° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 315° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 316° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 317° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 318° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 319° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 320° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 321° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 322° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 323° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 324° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 325° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 326° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 327° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 328° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 329° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 330° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 331° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 332° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 333° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 334° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 335° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 336° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 337° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 338° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 339° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 340° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 341° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 342° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 343° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 344° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 345° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 346° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 347° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 348° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 349° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 350° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 351° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 352° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 353° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 354° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 355° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 356° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 357° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 358° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 359° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 360° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 361° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 362° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 363° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 364° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 365° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 366° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 367° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 368° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 369° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 370° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 371° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 372° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 373° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 374° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 375° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 376° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 377° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 378° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 379° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 380° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 381° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 382° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 383° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 384° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 385° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 386° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 387° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 388° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 389° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 390° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 391° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 392° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 393° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 394° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 395° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 396° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 397° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 398° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 399° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 400° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 401° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 402° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 403° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 404° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 405° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 406° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 407° Saumon de Spitzberg, *salmo Salar*, *L.* || 408° Saumon de Nouvelle-Zemble, *salmo Salar*, *L.* || 409° Saumon de Sibérie, *salmo Salar*, *L.* || 410° Saumon de Kamtschatka, *salmo Salar*, *L.* || 411° Saumon de Californie, *salmo Salar*, *L.* || 412° Saumon de Virginie, *salmo Salar*, *L.* || 413° Saumon de Terre-Neuve, *salmo Salar*, *L.* || 414° Saumon de Groenland, *salmo Salar*, *L.* || 415°

l'a se lie : des só-niéz actifs, *s. m.* ‖ 3° Ouvrier qui fait le sel. ‖ 4° Colon partiaire cultivant les marais salants, *Enquête sur les sels*, t. Ier, p. 410. ‖ 5° Celui qui débite, qui vend le sel. ‖ Celui qui transporte du sel, soit à dos de mulet, soit autrement, pour en trafiquer dans les campagnes où souvent on l'échange contre du grain. ‖ Se faire payer comme un saunier, se disait autrefois pour : se faire payer comptant, à la rigueur. ‖ 6° Fauxsaunier, celui qui faisait la contrebande du sel entre les différentes provinces de France et le vendait en fraude. Les faux-sauniers à porte-col sans armes, condamnés pour la première fois au carcan, livres d'amende. *Ordonn.* mai 1680. Déjà il [Albornoz] faisait fler secrètement dans le royaume quelques troupes déguisées et à faux saunier, conduites par un nommé Colineri, VOLT. *Louis XV*, t. —. — HIST. XIIIe S. Sauniers et saumeurs qui vendent sel à mines ou à boisseaux, à fenestres ou à estal.... *Ls. des mét.* 207.

— ÉTYM. Provenç. *salinier*, *salinier*; espagn. *salinero*; du lat. *salinarius*, de *sal*, sel.

SAUNIÈRE (só-ni-è-re), *s. f.* ‖ 1° Vaisseau, coffre, souvent pendu à la cheminée où l'on conserve le sel. ‖ 2° Composition d'argile et de sel que l'on place dans les parcs à cerfs, daims et chevreuils.

— ÉTYM. Voy. SAUNIER.

† **SAUPE** (só-p'), *s. f.* Poisson de mer qui ressemble à la dorade.

— ÉTYM. Lat. *salpa*.

SAUPIQUET (só-pi-kè ; le t ne se fa pas), *s. m.* Sauce piquante, ragoût qui servait autrefois. Ha Dieu ! pourquoi faut-il que mon esprit ne vaille Autant que cil [Homere] qui mit les sours en bataille, Qui sut à la grenouille apprendre à sauter, Que, ou que l'autre [Virgile] dans le *Moreton*, qui fit en vers un saupiquet? RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XIVe S. Le saupiquet pour connoistre pour mieulx de riviere, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVIe S. Ferrau, dnyt et rusé de stile, Exerslé comme un saupiquet, COQUILL. *le Monologue de la botte de foin*.

— XVIIe S. Les prix toutes les fois mentionnés dans le livre ont des chapitre aucuns contes, si par cas elles y passent dessus, me pardonner s'ils sont un peu gras ou saupiquets, BRANT. *Dames gal.* t. I, p. 296, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sel*, et *piquet* : piquet, pointe de sel; provenç. espagn. et portug. *saupiquet*.

SAUPOUDRÉ, ÉE (sô-pou-dré, drée), *part.* passé de saupoudrer. Poudré de sel. De la viande saupoudrée. ‖ Fig. et familt. Critique saupoudrée de quelques éloges, critique où l'on a mêlé quelques éloges. Cette pièce est saupoudrée de sel attique, LE P. JU CERCEAU, dans DICTIONNAIRE. Toute cette prose d'introduction d'un petit vernis de pédantisme, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* I, m, p. 213, dans ROUSSEAU.

SAUPOUDRER (sô-pou-dré), *v. a.* ‖ 1° Poudrer de sel. ‖ *Fig.* et familièrement. Le pâle jeune homme [un poète romantique] commençait à sentir l'encens dont le baron avait habilement saupoudré son exorde, DE BONNARD, *le Saint-Simonisme*, p. 5. ‖ 2° Par extension, poudrer de farine, de poivre ou de toute autre poudre. Seize onces d'amidon saupoudrant seize onces de cheveux étrangers qui cachaient dans leur épaisseur le buste d'un petit homme, VOLT. *Dict. phil. Bêt.* 4. Ils saupoudrent une boîte de sublimé corrosif, p. *Pol. et lég. Digression sur les sacrifices*. S'il me touche entre les mains un poisson dont la chair est ferme, j'ai soin de le saupoudrer de poivre rapé et de l'arroser de vinaigre, BASTIEN, *Anach.* 35. ‖ 3° Terme d'horticulture. Couvrir légèrement de fumier.

— HIST. XVe S. Du sel pour bien saupoudrer..., E. DESCH. *Poésies mss.* f° 224. ‖ XVIe S. L'un nonire l'autre adonc se met en poinct, Ses mains saupoudre, et d'huile son corps oingt, ANTOY, *Pompey*, 77. Saupoudrer de sel fort menu, RABE, REST. 47. Elles femmes romaines] se saulpoudroient de quelque poudre pour rejoinare les sueurs, MONT. I, 374.

— ÉTYM. Génev. *soupoudrer*, de *sel*, et *poudre*.

SAUR (sor), *adj. m.* VOY. SAURE.

SAURAGE (so-ra-j'), *s. m.* Terme de fauconnerie. Première dune d'un oiseau avant qu'il ait mué.

— ÉTYM. *Saure*.

SAURE (so-r'), *adj.* ‖ 1° D'une couleur jaune qui tire sur le brun; ne se dit guère qu'en parlant des chevaux. Un cheval saure. ‖ 2° Harengs saure ou saur, le hareng salé, séché à la fumée. ‖ On dit aussi hareng saureé. ‖ Un homme, une femme maigre comme un hareng saur, un homme, une femme très maigre. ‖ 3° En fauconnerie, oiseau saure, celui qui, étant dans sa première année, a pour perdu son premier pennage, qui est roux.

— HIST. XIe S. Li Margariees sist sur un cevalsor, *Ch. de Rol.* CXLIII. ‖ XIIe S. Richece et sa ses tresses sores Ung cercle d'or... *la Rose*, 1093. ‖ XVIe S. Le visage est de belle forme en toutes façons sur le clair brun, assez coulouré, et lirtain brun et de poil brun sur le sor, *Bouciq.* IV, 1. Sor est appelé à sa couleur sorette celui [faucon] qui a vole et prins devant qu'il ait mué, DU CANGE, *saurus*.

— ÉTYM. Prov. *saur*, *sor*; ital. *sauro*; bas-lat. *saurus* et *sorius*, origine incertaine. Diez le tire du néerlandais, *soor*, sec, prenant pour primitive l'acception de *sorius* : *terra sorida*, terre sèche; mais cela est peu probable, les anciens textes étant relatifs non à la dessiccation, mais à la couleur. Mahn le tire du basque *zuria*, *churia*, blanc. On peut aussi songer au latin *aurum* ou *aurus*, sources (une nuance prise pour un autre).

SAURÉ (sô-ré), *rcel*, part. passé de saurer. ‖ SAURÉ (só-ré), *s. m.* Nom vulgaire, sur les côtes de Picardie et de Normandie, du *corana trachurus*, poisson.

SAURER (so-ré), *v. a.* Faire sécher à la fumée. Saurer des harengs.

— ÉTYM. Saure; provenç. *saurar*. On disait aussi *saurir* au XVIe siècle.

SAURET (so-ré, adj. Le même que saure, dont il est un diminutif. Maigre comme un hareng sauret, très-maigre. Pourtant Beaumont, voici le portrait : Il a tout à fait l'air d'un hareng sauret [phrase faite sur un certain Rémond, qui disait avoir été forcé par son Prince de l'Enclos.... je suis hareng sauret comme M. Rémond; mais n'ayant pas été formé par Mlle de l'Enclos.... VOLT. *Mél. litt. de Fréron*.

SAURIENS (sô-rien), *s. m. pl.* Tribu d'histoire naturelle. Deuxième ordre des reptiles, renfermant des animaux à peau grenue ou écailleuse, pourvus de deux de la plus souvent de quatre membres, et ayant le corps terminé par une queue allongée et quelquefois prenante. Le lézard, le crocodile, le caméléon sont les types les plus connus de cet ordre.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard.

† **SAURIN** (so-rin), *s. m.* Hareng saur, laité et nouveau.

† **SAURIR** (so-rir), *v. a.* ‖ 1° Saurir les harengs, les fendre, les mettre en un lieu clos, et leur donner de la fumée de feuilles ou de tan. ‖ 2° En Normandie, saurir un jambon, le fumer.

— ÉTYM. Le même que *saurer*, voy.

† **SAURIS** (so-ri), *s. m.* Saumure de harengs, bouille avec des balances de ce poisson.

† **SAURISSAGE** (so-ri-sa-j'), *s. m.* Action de saurir, de fumer les harengs.

† **SAURISSERIE** (so-ri-se-rie), *s. f.* Endroit où l'on saurit.

† **SAURISSEUR** (sô-ri-seur), *s. m.* Celui qui saurit les harengs.

† **SAUROGRAPHIE** (so-ro-gra-fi), *s. f.* Traité ou description des lézards.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard, et γράφω, décrire.

† **SAUROPHAGE** (so-ro-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit de lézards.

— ÉTYM. Σαῦρα, lézard, et φαγεῖν, manger.

† **SAURURÉES** (so-ru-rée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *saururus*, dit en français lézardelle, dont les chatons aigus ont été comparés à la queue d'un lézard (σαῦρα, lézard, et οὐρά, queue).

SAUSSAIE (sô-sè), *s. f.* Lieu plein de saules. La saussaie encor fraiche et de pluie arrosée, DELILLE, *Hom. des ch.* IV.

— HIST. XIVe S. La moitié de tous les aunois, sauchoïs.... DU CANGE, *saucetum*. Delez une saussaie, *Gaucl.* 4776. ‖ XVe S. A Cenfort dis : jusqu'à demain Ne me laissez, car je pourroye Me fourvoier, pour tout certain Par desplaisir, vers la saussoye Où est mouillere, en bois. Dou, *Departie d'Amour en Poil.* ‖ XVIe S. Qu'ilz [les bois] ne soient les estangs, saussaies, pesnilaies..... BLASMES, 16.

— ÉTYM. Berry, *saussoir*, prononcé *saussoar*; bourguig. *sôjoi*; provenç. *saussaia*; espagn. *salceral*; du lat. *salicetum* (*quicunque*, *Addenda*), de *salix*, saule.

† **SAUSSURITE** (sô-su-ri-te), *s. f.* Terme de minéralogie. Matière minérale trouvée pour la première fois sur les bords du lac de Genève, et dite aussi labradorite, jade de Saussure.

SAUT (so), le t ne se fa pas dans la conversation; au pluriel, l's se lie : des só-z-agile. Au XVIe siècle, Palsgrave écrit *saulte*, mais prononce *saut*, *s. m.* ‖ 1° Action de sauter, qui se termine de physiologie, mouvement brusque par lequel un corps vivant se détache du sol, au moyen de l'extension brusque d'une ou plusieurs parties de son corps préalablement fléchies. Ce cheval ne va que par sauts et par bonds. Le saut de la carpe. Le voyez-vous, dit-il [Daniel], de conquérant [Alexandre]?... semblable dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux et bondissants.... MASS. *Louis de Bourbon*. Elle est vive et légère, elle aime à sauter; il dans avec elle et change ses sauts en pas, *t. t.* DUPUIS. *Em.* V. Lois gaillones : Dyawal mesura toute l'île en partant de la longueur de son pied droit; trois grands pas font un pouce; trois pouces, un palme; trois palmes, un pied; il y a trois pieds dans un pas; trois pas, dans un saut; trois sauts, dans un sillon, mille sillons forment un mille, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 106. ‖ Saut de Lescade, voy. LESCADE. ‖ Franchir un fossé de plein saut, le franchir en un seul saut, sauter d'un bord à l'autre. ‖ En un saut, en trois sauts, en une course très-rapide. Dans trois sauts je suis hors de temple, *t. t.* DUPUIS. *Em.* II, 1. ‖ Par extension. Ne faire qu'un saut d'un endroit à un autre, se rendre d'un endroit en un autre avec une extrême promptitude. Nous avions à grand'peur d'arriver trop tard chez le vieux licencié, que nous ne fimes qu'un saut du cul-de-sac à sa maison, LESAGE, *Gil Bl.* II, 4. Je ne fis qu'un saut de la chambre à la porte, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. ‖ *Fig.* Le reste (des sonnets], aussi peu lu que ceux de Pelletier, N'a fait de bruit que par son titre d'Uranie, sans aller plus loin, DE LA HARPE, *Lycée*, I, 1. ‖ *Fig.* Naître que par sauts et par bonds, parler avec une vivacité précipitée, sans ordre, ou agir avec précipitation, sans réflexion. Sa muse dégèles d'un petite sans art, en ses vers vagabonds, Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds, BOIL. *Art p.* III. Ce style [Balzac] est ampoulé, incompréhensible, quelquefois, qui va par sauts et par bonds, VOLT. *Bibl. cap. Koch.* ‖ *Fig.* et familièrement. Faire un grand saut, aller s'établir dans un endroit très-éloigné, celui où l'on était. Il faire un grand saut, se dit aussi quand un homme, d'un emploi peu ou médiocre, parvient tout d'un coup à un emploi important. ‖ *Fig.* Il y eut mauvais d'un saut, d'un plein saut, il a été élevé à une place importante, à une haute dignité, sans passer par les degrés intermédiaires (On dit de même : le simple soldat il devint capitaine, d'un saut, d'un plein saut.

— 2° Terme de danse. Espèce de pas de ballet. Faire un saut, action de s'élever en l'air. ‖ Saut battu, se dit quelquefois de l'entrechat. ‖ Saut de Basque, saut pendant lequel on tourne sur soi-même. ‖ Saut périlleux, celui qu'exécutent les danseurs de corde quand leur corps fait un tour entier en l'air, ainsi dit parce qu'il est difficile et dangereux. Il n'est à la mode à Saint-Victor avec l'Orge : et à la par mer voir la Beale, et l'exercice et toutes les bauderoles, et des coups de canon, et des sauts périleux d'un lieu, MONT. I, 174. Sauts périlleux, chute périlleuse. Les chevaux, ayant pris le mors aux dents, entraînent la belle dans un précipice; son nouvel amant.... coupe les traits avec une adresse merveilleuse : les six chevaux blancs firent seuls le saut périlleux, VOLT. *Crocheteur borgne*. ‖ *Fig.* Saut périlleux, action hardie, acte hasardeux. Dont demain que je fais le saut périlleux [Henri IV à Gabrielle d'Estrées, sur son abjuration], VOLT. *Mœurs*, 178. Il sait de corps, certain saut qu'aux bateleurs exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. ‖ Saut de mouton, jeu d'adolescents, où, après avoir pris son élan, on appuyait les mains sur les épaules d'un camarade, on sautait par-dessus sa tête qu'il a laissée d'avance. ‖ 3° Terme de manége. Saut de mouton, saut exécuté par lequel un cheval, en s'élevant, baisse la tête, voûte l'épine dorsale, ramène les extrémités sous le ventre, et se jette de côté de manière souvent à désarçonner son cavalier. ‖ Saut de pie, petit mouvement de cheval, que l'on regarde ordinairement comme un signe de faiblesse. ‖ Pas et saut, air relevé qui s'exécute en trois temps : premièrement, un galop raccourci; second, une courbette; troisième, une cabriole, et ainsi alternativement. ‖ Donner un saut à la gourmette, voy. GOURMETTE. ‖ 4° Chute d'un haut lieu comparée à un saut. Le sautetait dangereux. Tomber d'un deuxième étage est un terrible saut. Le roi [père de Frédéric II] crut d'abord que la princesse Guillemine se fût tirait du complot..... il la jeta à coups de pieds par une fenêtre qui n'avait pas beaucoup de hauteur; la reine mère, qui se souvint jusqu'au précipice; la reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guil-

Digitized by Google

lemine allait faire le saut, la retint par ses jupons, voir. *Mémoires*. || Faire le saut en l'air, être pendu. || Fig. et familièrement. Faire ou franchir le saut, prendre une résolution qui coûte, ou il y a de la difficulté, du péril. Antiochus était à Éphèse, non encore bien résolu à la guerre contre les Romains; sa venue [d'Annibal] lui fit franchir le saut, MAUR. Le saint *leure de Tite Live*, t. III, 59. Est-ce à l'heure sue des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience, malgré lequel on ne laisse pas de franchir le saut et de passer outre, comme dit le P. Bauny, PASC. *Prov.* IV. De là[je vais à Port-Royal]; j'y trouve un certain grand solitaire que vous connaissez, qui commence par me dire: « Tâchez de pauvre otson a signé [le formulaire]: enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut », SÉV. à M. de *Pompone*, 30 nov. 1661. || Faire le saut, signifie aussi succomber, ne pas résister. Son honneur a fait le saut. Le pauvre diable en a tout autant qu'il en faut, Et toute sa morale a, parbleu, fait le saut, BENSERADE, *Démocrite*, II, 6. Il fit dire un sermon analogue qu'une terre a fait le saut, quand elle a été vendue pour payer des dettes. Sur mon honneur, la terre a fait le saut; Et cette maison-ci sera bientôt vendue, RESTOUCHE, *Discrip.*, I, 84. Faire faire le saut à quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Saut de Breton, le chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte (les Bretons étaient et sont encore renommés pour la lutte). || 6° Au saut du lit, au moment qu'on se lève. Le fameux duc de Valstein que l'empereur Ferdinand fit si proprement tuer au saut du lit par quatre hommes Irlandais, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 2 septembre 1742. || 7° Terme de manége. Passage d'un sault à un autre par degrés disjoints. || Saut régulier, celui qui se fait sur un intervalle consonnant, par opposition au saut irrégulier qui se fait sur un intervalle dissonant. || 8° Fig. Interruption dans la marche continue et graduelle des phénomènes. Les grands principes [de Leibnitz] étaient que rien n'existe ou ne se fait sans une raison suffisante; que les choses ne se font point brusquement et par saut, mais par degrés et par nuances, comme dans des suites de nombres ou dans des courbes, FONTEN. *Leibnitz*. On connaissait, je crois, à merveille ce moment d'analogie nous conduit de proche en proche; on le comprendra mieux encore dans la suite, et on sera bien convaincu qu'il n'y a point de saut dans l'esprit humain, CONDIL. *Lang. calc.* ch. 3. || Saut dans le raisonnement, espèce de sophisme qui consiste à sous-entendre une des prémisses, quand cette prémisse est fort contestable. L'auteur demande qu'on passe, pour ainsi dire, d'un seul saut par dessus toute la doctrine lutherienne sur la justification, et il prétend que cela ne peut, sans blesser les principes les une des autres, BOSS. *Projet de réunion, Hist.* sur l'écrit de *Molanus*, II, VI, 4. || 9° Chute d'eau, au courant d'une rivière. Le fameux saut de Niagara, qui, par sa hauteur, sa largeur, sa forme et par la quantité et l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde, RAYNAL, *Hist. philos.* XX, 13. || Saut de moulin, chute d'eau qui fait aller un moulin. || 10° Terme de haras. Action de l'étalon qui saillit une jument. L'étalon a donné trois sauts à la jument. || 11° Saut de loup, fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, et qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne. || 12° Terme de marine. *Chez*, en parlant de la poupe, de tout ce qui peut filer ou mollir un peu. || 13° De plein saut, *loc. adv.* Tout à coup, sans intermédiaire. Ce n'est mon goût; je ne veux pas qu'on aille brusquement de la ville, aimant mieux l'escalade, LA PONT. *Fer.* D'Aquin avait un fils aîné, pour lequel il n'a demander Tours de plein saut, ST-SIM. 14, 456. || Brusquement.... de grâce, Ralentissez un peu cette amoureuse audace; À vous voir on vous croit faire pour un assaut; Et chez les gens sans [ ] va-t-on de plein saut? REGNARD, *le Distr.* I, 6.

— HIST. XIIe s. [Un chien] Que vint à Carles les galops et les saiz, *Ch. de Rol.* LIV. || XIIIe s. Il les menéstreus] fesoient trois merveilleus sauts; car en leur meitoit uns tounelle desous les piez et tournoient tout en estant [debout], JOINV. 269. Se firent sort ouquoes lorral. Il lor fera, quoique il taude, Tel saut dont ne se prendront garde, REN. *Contr. de* dit Renart li desbiaus, Ainsi s'en torne les grant saut, *ib.* 1862. Plus que roussin qui est en saut [en fait], *Fabliaux mss.* p. 111, dans LACURNE. || XIVe s. La une [amant], en son desir venant, De hardi cuer son convenant [intention] list à ses dames de plain saut, J. DE CONDÉ, I, II, p. 298. || XVe s. Que je li donnasse de sault [tout d'un coup, de plein saut] L'amour de moi sans autre assault.... Hoosse. *Pourmes mss.* p. 401, dans LACURNE. Jean, Jean, venez par ces fenestres parler à nous, et nous vous recueillerons; faites le beau saut, ... il vous convient faire ce saut, ID. II, II, 95. Elle ne fit qu'un saut jusques dans sa chambre, LOUIS XI, NOUV. XXXV. || XVIIe s. Mon beau printemps et mon estéqui fut le saut par la fenestre, MAROT, III, 138. Le sault n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme.... MONT. I, 82. Ils cherchent à se reconnaître par des sauts perilleux, IV, II, 104. Au sault du lict, ID. IV, 262. Sa très-puissante main [de Dieu] est aussy preste de nous ruer de hault en bas, comme elle a este de nous enlever de bas en hault, et de tant plus hault nous fra prendre le sault-brassault plus lourd, BONNARD, *Chron. de Genève*, III, 1. Contemplons donc, Thiard, ceste grand voute ronde; Mais tu ne trouve à sault, ny commencement, ny fin, pour ne les laisser quelquefois vers la terre, Nous soyons en danger, par le hurt d'une pierre, De nous blesser le pied ou de prendre le saut [bond de la] terre, III, 104. Au sault du lict, ID. IV, 262. Sa très-puissante main [de Dieu] est aussy preste de nous ruer de hault en bas, comme elle a este de nous enlever de bas en hault, et de tant plus hault nous fra prendre le sault-brassault plus lourd, BONNARD, *Chron. de Genève*, III, 1. Contemplons donc, Thiard, ceste grand voute ronde; Mais tu ne trouve à sault, ny commencement, ny fin, pour ne les laisser quelquefois vers la terre, Nous soyons en danger, par le hurt d'une pierre, De nous blesser le pied ou de prendre le saut [bond de la terre],

pelits, scara. *Rom. com.* II, 7. ‖ Fig. Sauter aux yeux, frapper la vue tout d'un coup et sans peine. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux au ouvrant votre lettre, bay. 5 février 1690. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine ; elles sont divines ; on croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes.... mande-m'en votre avis et la nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières, ib. 30 juill. 1679. ‖ Sauter aux yeux, être manifeste, évident. Je n'ai attrapé de leur manière de rectifier que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, sol. *l'Impertinent*, II, 1. Impertinente vanité, qui d'abord vous sautera aux yeux, boursault, *Lett. nouv.* I, II, p. 178. J'y tiens des traits qui sautent aux yeux, cahusac, *Sylf. le Moch.* II, 3. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux [d'une lettre impolitée à Voltaire] ; d'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie, volt. *Lett. d'Argental*, 10 oct. 1762. Une évidence qui saute aux yeux, *J. J.* rouss. *Em.* II, ‖ 6 Il se dit des choses qui éprouvent un mouvement semblable à un saut. Le bouton sautait en l'air. Un jour il lui fit sauter un bouton de son pourpoint en lui disant : M. le cardinal vous fera sauter quand il voudra, corneille, la Suite sauter en bouton, bertz, *Mém.* I, II, liv. III, p. 364, dans POTHEAU. ‖ Faire sauter un œil hors de la tête, porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête. ‖ Faire sauter la tête à quelqu'un, la décapiter. ‖ Terme de jeu de billard. Faire sauter une bille, la faire tomber, en jouant, hors du billard. Il faut aussi lui faire faire un saut sur le billard et même par-dessus une autre bille. ‖ La bille a sauté, elle est tombée hors de la table du billard. ‖ Faire sauter la coupe, rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. ‖ Fig. et familièrement. Faire sauter ses bouteilles, faire beaucoup. ‖ 7° Terme de marine. Faire une saute. Les vents ayant sauté à l'est-sud-est dans l'après-midi, lapérouse, *Voy.* I, p. 335, dans nodier. ‖ Sauter à la lame, se dit d'un navire qui fait des tangages courts et fréquents. ‖ 8° Faire sauter, communiquer un mouvement en long, songer à un autre. Ce sont des gens qui me berneraient recommencent à me faire sauter mieux que devant, volt. *Lett.*, 9. ‖ Fig. et familièrement. Faire sauter quelqu'un, faire quelque perdre son emploi. ‖ Faire sauter agnille aussi se débarrasser de. Pour la vieille qui l'a attire chez elle, et la jeune dont il a la fille tombée, il y a beaux jours que j'aurais fait sauter tout cela, indien. *Père de famille*, II, 7. ‖ Faire sauter la charge, la terre de quelqu'un, le forcer à la vendre par voie de justice. ‖ On dit de même : Cette folie lui coûte cher ; sa place en a sauté. ‖ 9° Voler en éclats, faire explosion. Le bâtiment, la poudrière a sauté. Les troupes du roi donnèrent à M. le Prince le temps de faire sauter la tour de Tournay-Charente, la bourrouse, *Mém.* I, 1. Le résidence des bourgeois d'Auxerre, qui, dans un fac d'artifice, représentèrent le Grand Turc, un prince de l'Europe et le diable, ligués tous trois, qu'on faisait sauter par la fin, bapaume, *Ann.* II. [Particulièrement] canon de défendre le Kremlin, puis, en se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, ségur, *Hist. de Nap.* II, 6. ‖ Se faire sauter, provoquer une explosion qui tue. C'est un vrai miracle que Rouelle [le chimiste], faisant ses essais presque toujours seul, parce qu'il ne veut donner ses arcanes..... ne se soit pas fait sauter en l'air par ses tendrevinages continuelles, grimm, *Corr.* IV, 1, p. 93. ‖ Particulièrement [en cuisine] faire sauter, faire sauter son vaisseau. ‖ Faire sauter la cervelle à quelqu'un, lui casser la tête d'un coup de pistolet. ‖ Par exagération. L'autre qui depuis trois heures etermie à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle, beaumarch. *Barb. de Sev.* III, 5. ‖ Faire sauter un mauvais lieu, une maison de peu, fermer un mauvais lieu, une maison de jeu. ‖ 10° Se déplacer rapidement, passer brusquement d'un lieu à un autre. Je ne voulais pas qu'elles [les Precieuses ridicules] sautassent du théâtre Bourbon dans la galerie du Palais, mol. *Prec. prof.* Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter [le duc de Chaulnes] d'Avare à deux lieues de Grignan, sév. 3 sept. 1689. ‖ 11° Aller rapidement d'un endroit d'un livre, d'un discours à un autre. Je regardai de loin, à mesure que je la lisais une lettre], s'il n'y avait rien dedans qui fût passemate ; je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement par dessus, bac. *Let.* 63 à *Boileau*. Le jeune homme, frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints par-dessus vos discours préliminaires, *J. J.* rouss. *Conf.* V. Sautez tout de suite aux vingt dernières pages de Clarisse, rosa. *Eloq. de Richardson*. Au reste, si mes notices ne contiennent pas à quelques lecteurs, je leur dirai : Sautez par-dessus. *A. bienal, le Vieil amateur, Notice.* ‖ 12° Passer subitement d'une chose à une autre qui est toute différente. Qu'il [Montaigne] l'évitant [le défaut de méthode] en sautant de sujet en sujet, qu'il cherche le bon vin, le pot, etc., duel. bayet, I, 1. ‖ 13° Terme de musique. Passer brusquement d'un ton, d'une clef à une autre. Lorsqu'il est question de sauter d'un mode à l'autre, *J. J.* rouss. *Dissert. sur la mus. mod.* ‖ Sauter d'une octave, octavier. ‖ Faire sauter le ton, forcer l'air dans le tuyau d'un instrument à venir et faire résonner ainsi une des harmoniques du ton. ‖ Sauter d'une partie à une autre, se dit quand on chante sur la partition et qu'on veut exécuter deux ou plusieurs parties qui se succèdent. ‖ 14° Franchir à une place élevée sans passer par les degrés intermédiaires. Il a sauté du grade de capitaine à celui de colonel. Cet échelier a sauté de classe en rhétorique. Ce qui devrait réjouir l'âme d'un paysan de mon âge qui, presque au sortir de la charrue, pouvait sauter tout d'un coup à une place honorable de bon bourgeois de Paris, marv. *Pays. parv.* 2e part. ‖ 15° Fig. Être dépensé, être perdu. Il en coûte trop cher, trop à mon gré, et ces qui sautent à l'achat de ce bateleet, *Corresp. du gen. Alanjin*, I, 358. La maison sautera plutôt que j'en sortirai, corneille, *Suite Menteur*, III, 6. ‖ Faire sauter, dépenser en prodigue. Des chevaux, des valets, une bonne cave! comme je ferais tout cela sauter! mol. *Les Deux Précieuses*, II, 11. ‖ Jeux de hasard, faire sauter la banque, gagner tout l'argent du banquier. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant la Fontaine l'a conjugué avec *être* : Quelque qu'en soit plus usité : .....sa joie amoureuse N'osa celater; soyez sûr qu'à mon cou, Si j'eusse seul, elle serait sautée, la font. *Contes, le Cocu battu*. Panthier. Sauter le fossé. Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pausse, boil. *Sat.* II. ‖ Fig. et familièrement. Sauter le pas, se résoudre à une résolution extrême, hasardeuse. Il paraît que tu dises que c'est Necolette qui t'y a fait entrer, et que tu as promis de l'épouser, si tu ne sautais le pas avant la parole, tu sauteras le fossé, lefage, *Guzm. d'Alf.* III, 11. ‖ Fig. Sauter le bâton, faire quelque chose qu'on ne voudrait pas faire, être contraint. Non chez maître, je crois qu'il faudra que je saute le bâton, marin. *Surpr. de l'amour*, II, 8. ‖ 17° Fig. Omettre, passer quelque chose en lisant ou en copiant. Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin [d'une description], bon. *Art p.* I. Comment pouvez-vous sauter parmi les seize quartiers à prouver? comment la sauter? ST-SIM. 76, 238. J'ai fini Cléopatre ; j'en ai sauté les deux tiers, m^me^ du noyer, *Let.* 4. ‖ *Walpole*, I, III, p. 23, dans rocheas. ‖ 18° Familièrement. Faire sauter. Sauter un enfant au maillot. Ensuite, il ouvre une fenêtre, il prend son cousin, il le saute et le baise, ainsi de suite, *Lettres*, I. ‖ 19° Terme de cuisine. Sauter ou faire sauter, mettre dans une casserole plate à grand feu pour faire cuire rapidement une viande ou légumes. Appeler bonne à manger en très-peu de temps. Sauter un lapin. Sauter des filets. ‖ 20° Presser le poisson dans les berlis en mettant le doigt. ‖ Terme de haras. Courrir une jument, en parlant de l'étalon. Cet étalon a sauté tant de juments.

— HIST. XVe S. Les gens du roy Charles sautèrent sur eulx par maniere les tuerent jus, FENIN, 1417. Et ne vites-vous pas, ce dit Orion, quand vous sautastes hors de votre lit, monter chose? FROISS. II, III, 22. ‖ XVIe S. On recuille pour mieux sauter, wasm, II, 150. Ce chargé par le ciel haut et large Saute etressuie, et l'arie pousse et gaude, DU B. 65. Les Flamens, qui nous aimoyent, et lesquels on a coutumis de nous bair, de quelle allegresse nous sauteroyent-ils à leur venue ! ID. 241. Nous avons fait sauter nos lins par la fenestre, pource qu'elles paroyent trop haut, ID. 464, ... Qu'on avoit quitté les Tourelles exprès, les ayant remply de poudre pour les faire sauter, ID. 502. Il si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de bouiller l'espingarde, nous faisons sauter [nous voleurs] ce que nous pouvons, D'AU. *Fen.* II, 1. Estoupes le tout dans son sandon, qui sauta la muraille, ID. *Hist.* II, 223. Lors il luy sauita au col et la baisa, AMYOT, *Anton.* 14. Aussitost prest qu'un chien aut fait sauter un escaille, COTGRAVE.

— ETYM. Walton, *sâtâ* ; provenç. *sautar* ; asp. *saltar* ; ital. *saltare* ; du lat. *saltare*, dénominatif de *saltus*, supin de *salire* (voy. SAILLIR).

I. SAUTEREAU (sô-te-rô), *s. m.* Petit morceau de bois qui remue et fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette, par le moyen d'un petit bout de plume qu'on met dans la languette.

— ETYM. *Sautier*.

2. SAUTEREAU (sô-te-rô), *s. m.* Ancienne boucle à fen legère, renforcée à la chasse.

— HIST. XVIe S. Un canon de batterie leger, et de ceux qu'on appelle sautereaux, *J. DU BELLAY*, III, 24.

SAUTERELLE (sô-te-rè-l'), *s. f.* ‖ 1° Insecte allé du genre locuste qui s'avance en sautant, famille des orthoptères sauteurs. Depuis Bab-el-Mandeb jusqu'à Bara, on entile les sauterelles pour les porter au marché, *Hist. Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* I, 31, p. 262. ‖ 2° Abusivement, il se dit pour le criquet (voy. CRIQUET). ‖ qui est un insecte dévastateur. Le matin, ce vent brûlant fit élever les sauterelles, sacy, *Bible, Exode*, X, 13. L'excommunication des sauterelles et des insectes nuisibles aux moissons a été très en usage, et subsiste encore dans plusieurs rituels ; l'usage est passé, on laisse en paix Antéchrist, les sauterelles et les sauterelles, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. commenté elle peut être admise.* ‖ 3° Sauterelle de mer, la squille mantis. Il se dit aussi de la crevette. ‖ 4° Synonyme de fausse équerre, voy. ÉQUERRE, n° 2. ‖ 5° Terme de serrurier. Branche de bascule droite. ‖ 6° Terme naval. Partie de la marcotte qui est hors de terre et qui tant à la main. ‖ 7° Nom donné à de petits mécanismes qui font faire sauter sur-le-champ, et qui servent à rattacher les barres de separation dans les écuries et établies aux cordes qui les soutiennent. ‖ 8° Synonyme de sauterolle.

— HIST. XIIe S. Il donna à Ruil [feuille] le fruit d'eis, et les lur travaix à saltereie, *Liber psalm.* p. 109. ‖ XVIe S. Traignez, sautereaux, papillons, *Ménagier*, II, 5. ‖ XVIIe S. Les sauterelles pullulent du pays broutent ceux du tiers estat, mesme le pauvre laboureur, THOMASTEAU, *Finances*, III, p. 378. Soudain que le noyau est bien pourry, vous y trouverez [fausse équerre] qui s'esleve en disant : ....je fay des actes que nul ne sauroit faire, et je vous demande, sçauriez-vous rembarrer un batiment en une place basse ? PALISSY, 92.

— ETYM. Berry, *sautereau* ; provenç. *sautarela* ; de *sauter*. Dans le XIIe siècle *sauterelle* signifiait aussi une sorte de danse.

‖ **SAUTERIE** (sô-te-rie), *s. f.* Action de sauter, petite saute répétée. ‖ Petite sorte d'assaut, sans apprêt et sans façon. Venez ce soir, on n'est pas un bal, c'est une sauterie.

— HIST. XVIe S. Inventions de supplices que je n'avois jamais ouï, et surtout les sauteries de Masgon, D'AU. *Hist.* I, 155.

— ETYM. *Sauter*.

‖ **SAUTERNE** (sô-ter-n'), *s. m.* Vin blanc renommé du Bordelais.

‖ **SAUTEROLLE** (sô-te-ro-l') ou **SAUTERELLE** (sô-te-re-l'), *s. f.* Sorte de piège pour les petits oiseaux. On les prend aussi [les rouges-gorges] à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de glaux ; mais les reprs ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante, BUFF. *Ois.* I, IX, p. 291.

— ETYM. *Sautier*, la *sauterelle* faisant ressort.

‖ **SAUTE-RUISSEAU** (s-te-rui-sô), *s. m.* Petit clerc chargé des courses dans une étude.

SAUTIER, IÈRE (sô-tié, tiè-r'), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui saute, dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. ‖ Vous êtes un habile sauteur, on dit pour se moquer d'un balourd qui se tante. ‖ Fig. et familièrement. C'est un sauteur, c'est un homme sans consistance, sans caractère. ‖ 2° Cheval de manège dressé à sauter, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Le sauteur entre les piliers ou dans les piliers, et le sauteur en liberté. ‖ 3° Tonnelier qui arrange le poisson dans les barils. ‖ 4° Sauteur de rocher, nom donné à une espèce d'antilope.

— S. *f. Sautienne*, nom d'une sorte de danse, d'une sorte de valse. ‖ 5° *Adj.* Se dit des animaux dont la progression s'effectue par sauts. Les faux pucerons du lupus se transforment en moucherons qu'on nomme sauteurs, parce qu'ils sautent comme les puces, bonnet, *Observ. pucerons*.

Digitized by Google

— HIST. XVIe S. Un cheval grand sauteur, D'ARB. *Mém.* 1580.

— ETYM. *Sauter*; suffixe, *ateau*.

† SAUTILLAGE [sô-ti-lla-j'], m. Mouvements, *s. m.* Action de sautiller, de sauter à petits sauts. Gâter une danse par le sautillage.

SAUTILLANT, ANTE [sô-ti-llan, llan-t', il mouillés, et non sô-ti-yan], *adj.* Qui sautille, qui ne fait que sautiller. Des enfants sautillants. || Fig. Une sorte de modulation qui fait que le discours n'a rien de dur ni de lâche, rien de trop long ni de trop court, rien de pesant ni de sautillant, D'OLIVET, *Prosod. franç.* V, 2. Il [l'auteur de l'A B C] trouve *Pénélon* trop languissant, et quelquesuns trop sautillant, VOLT. *Leti. Saurin*, 28 déc. 1760. Par là vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instants impétueuse et presque toujours molle ou nulle, J. ROUSS. *Disl.* II. L'abbé léger, l'auguste prêtre, l'officier sautillant, GATIER, *Corresp.* I, 9, p. 102. L'anapeste, alors assez petit par le gravité du spondée, n'est plus que coulant et rapide, et cesse d'être sautillant, MARMONTEL, *Œuv.* I, 7, p. 216.

SAUTILLEMENT [sô-ti-lle-man, il mouillées, et non sô-ti-ye-man], *s. m.* Action de sautiller.

— HIST. XVIe S. Il sort de l'artère un autre sautillil..., avec pulsation et sautillement, PARÉ, II, 1.

— ETYM. *Sautiller*.

SAUTILLER [sô-ti-llé, il mouillées, et non sô-ti-yé], v. n. || 1° Faire de petits sauts ; s'avancer par petits bonds. Il fait trois serpents de deux coups, ... L'un sautil, sautillant, cherche à se réunir, LA PORT. *Fabl.* VI, 18. Le monseau a vu passer quatre ou toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, BUFF. *Ois.* I, 19, p. 318, par extension. Mon cour à les imiter Aussi s'empresse, Et je le sens sauter, sautiller sans cesse, PAVANT, *Ninette*, I, 4. Déjà retre cœur sautille, Au nom de jeune Colin, RACINE. *Rere* act. I, 3 Fig. Avoir dans le style une manière compres au sautillement. Il [Montesquieu] sautille plus qu'il ne marche, il semble plus qu'il n'éclaire, il satirise quelquefois plusqu'il ne juge, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 34. || 2° Fig. Changer brusquement de sujet en parlant ou en écrivant. J'ai écrit de suite ce qui le regarde [Pierre Ier] pour cette année, pour ne pas sautiller sans cesse d'une matière à une autre, SÉVIGN. *Let.* 1455. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Sautelier est la forme ancienne qu'on disait encore du temps de Regnier : D'échelle en échelon il falloit sautelier, *Sat.* III.

— HIST. XIIe S. Quant [je] recort à loisir Seisieu, son vis, qui de joie sautele, *Couci*, XVIII. Qui donc vaint la paile vaintre? Et les reines frenir et sautelier, DE GRANTI, *Chron.* II, 1, p. 157 et 158. Tant que le cour de plaisir nous sautelle, MAROT, II, 29. L'histoire qui traite plusieurs choses est continuelle à cela, ou il faudroit qu'elle sautelast d'une sorte et n'achevast aucun discours, D'AUB. *Hist.* II, 170. C'est mal-heur de rencontrer un que vous tournane le dos en sautelant, O. DE SERRES, 44.

— ETYM. Fréquentatif de *sauter*. Le provençal dit *saulejar*.

SAUTOIR [sô-toir], *s. m.* || 1° Anciennement, pièce du harnais du chevalier, qui lui servait d'étrier pour sauter sur son cheval. || 2° Aujourd'hui, la figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de saint André (X). On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale : en sautoir. Deux pistolets en bois mises en sautoir. || 3° Porter un ordre en sautoir, en porter le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. L'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et celui de Saint-Lazare se portent en sautoir. Les prélats ne portent les ordres qu'en sautoir. || Par extension. Porter quelque chose en sautoir, le porter sur le dos à l'aide d'une ou de deux bretelles passant sur la poitrine. J'ai quitté Madrid, et, mon bagage en sautoir, parcouruit plus sapidement les bois et les Castilles..... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || 4° Terme de blason. Pièce honorable formée de la bande et de la barre, en forme de croix de saint André ; les branches s'en étendent aux angles de l'écu. Porter d'argent au sautoir de gueules. || En sautoir. Cinq besants posés en sautoir. Il y a deux bâtons passés en sautoir derrière l'ecu des maréchaux de France, || 5° Terme de musique. Petite pointe d'étoffe que les femmes portent autour du cou, en croisant les deux bouts sur la poitrine. || 6° Pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 7° Espèce de casserole, très-peu profondo comme une tourtière. Préparer un lapin dans le sautoir.

— HIST. XIIIe S. Pour faire les tiaus et aiguillettes ausdits harnois, faire sautoueres, DU CANGE, *sotatorius*. || XVe S..... Les armes de l'Eglise, la bannière de St Pierre, de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, RECUEIL D. II, 267. Une petite croix de bois en manière d'un sautoir, laquelle est de la croix eh sainct Andry fut crucefié, DE LABORDE, *Essais*, p. 478

— ETYM. Bas-lat. *saltatorium*, de *saltare*, sauter. La forme du *sautoir* à l'aide duquel on *sautait* sur le cheval, a fourni la locution *en sautoir*.

SAUVAGE [só-va-j'], adj. Se dit des animaux qui vivent dans les bois, dans les déserts. Les cerfs, les daims sont des animaux sauvages. [Dans un désert] tout semble affreux et terrible, qui n'était interrompu que par les cris des bêtes sauvages, BOIN. *Panég. St Benoît*, I. Nous appelons sauvages des bêtes qui ne sont pas apprivoisées, et qui s'enfoncent dans les forêts, et de là nous avons donné le nom de sauvage à l'homme qui vit dans les forêts, VOLT. *Dict.* I. L'antipathie entre les oiseaux sauvages et domestiques, BUFF. *Ois.* I, XII, p. 256. || 2° Qui n'est pas apprivoisé, so dit par opposition aux animaux domestiques. Un chat sauvage. Les chevaux sauvages de l'Amérique proviennent de chevaux apprivoisés qui y furent abandonnés. || 3° Se dit des hommes qui vivent en petites sociétés, dans des huttes, et qui, n'ayant ni agriculture proprement dite ni troupeaux, ne s'entretiennent guère que du produit de la chasse. Le peuplement par la guerre nous est plus commun avec les animaux : l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser, BUFF. *Chien.* M. Fabry..... qui a fait tant de recherches dans la profondeur des terres au nord-ouest du Mississipi et..... les nations sauvages n'ont pas été détruites, m'a assuré que la partie occidentale de l'Amérique est si déserte qu'il a souvent fait cent et deux cents lieues sans trouver une face humaine, ID. *Hist. nat. Hom.* Quiver. Les Européens ont dans les forêts les sauvages humains Souvent l'un contre l'autre avaient armé leurs mains, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 4° Par extension. Les peuples sauvages sont ceux qui n'ont qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres ? ID. *Quadrup.* I. III, p. 178. De tous les animaux qui lui vus dans la forêt, les Fecherais sont les plus dénués de tous; ils sont exactement dans ce qu'on peut appeler l'état de nature, BUCHANYLE, Fog. I. I, p. 294. Il devint plus sévère aussi dans la plus rigoureuse défaya la gentille sauvage, CHATEAUB. *Natch.* 2e part. II. Fig. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la politesse, ID. *Ib.* Les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres, VOLT. *Lett. Damilaville*, 4 MARS. 1765. || 12° Fig. Celui, celui qui évite la fréquentation du monde; on dit en ce sens sauvage à qui je ferais peur, RAC. *Plaid.* I, 5. Oui, je suis un pauvre sauvage Errant dans la société, MÉRARD. *Rapsodie*.

— SYN. SAUVAGES, BARBARES. Le nom de barbares a été donné par les anciens soit à des races qui, quoique policées, avaient une civilisation différente de la civilisation greco-romaine, soit à des populations qui, comme les gaulois, les Germains, les Scythes, n'avaient qu'une société peu avancée, sans lettres ni sans sciences. Les mêmes noms donnent le nom de sauvages, par comparaison aux animaux, à des populations qui vivent dans les forêts en une existence très-inférieure à celle des barbares.

— HIST. XIIe S. La doue vuz du leussignol sauvage Qu'oï [que j'ouis] nuit et jur cointoier et tenir, *Couci*, XII. Tant par vus prus [je vous trouve] toz tens sauvage et dur, ID. XI. [Je] Ne vueill morir n'aïoler, Quant de lo terre sauvage [des Sarrasins] Ne me vouvrent arester, ID. *Chans de Faiel*. A prendre lui convient [il faut, vie d'homme sauvage, Et gesir mainte nuit al vent et al orage, NAT. LEVIS, *Hist.* I, 1. Belle fille, vous avez un homme pris avec lequel vous vos en aler, qui est auques sauvages, H. DE VALENC. XII. Li bon baron de France se vouvrent arester, En estranges pais s'aïerent deserter, Il devinrent sauvage por lor ames sauver, *Ch. d'Ant.* I, 111. Sire, si vos fustes sauvages Vers moi, je n'i pris mie garde, un CANGE, *sylvaticus*. || 3° S. Ptolomée dit que es extremitez de la terre habitable sont gens sauvages, ignoux, *Eth.* 81. || 11° S. Il portoient la litiere deus forts hommes, ordonnez et appareillez tres proprement comme hommes sauvages, FROISS. III, IV, 1. Se logerent cette nuit devuit à mesnage, sur dure terre et pierres sauvages, DE PARIS, *Rel. pèl.* II, 16. || Une façon de parler sauvage, un procede sauvage, une manière de parler ou d'agir rude, contre l'usage. Vous fut dès le premier instant? pourquoi donc, monsieur? cela serait bien sauvage, MARIV. *Serm. indiscr. III*, 7. || 7° Cruel, barbare. Peu de joudeurs eurent les pauvres gens [les pigeons! D'accommoder [de concilier]un peuple si sauvage [les vautours], LA PORT. *Fabl.* VII, 8. Le cœl avec horreur voit ce monstre sauvage, RAC. *Phèdre*, V, 6. || Rigoureux outre mesure. Ces conférences [des Anglais et des Hollandais] no durèrent pas longtemps après des propositions si sauvages, ST-SIM. XI, 109. || 8° En parlant des plantes, des fruits, qui vient sans culture. Pommier sauvage. Il s'attendait qu'elle [une vigne] pourterait de mauvais fruits, et elle n'en a porté que de sauvages, SACI, *Bible, Isaïe*, V, 2. Vous [gentils] avez été détachés de l'olivier sauvage où la nature vous avait fait naître, pour être entés dans l'olivier franc contre l'ordre naturel, SOA. *Hist.* II, 7. || Chicorée sauvage, voy. CHICORÉE. || Goût sauvage, goût âpre. Le fruit a un goût sauvage. || Huile sauvage, huile qui a un petit goût amer, ce qui ne la rend que meilleure. || 9° Populairement, feu sauvage, sorte de gale qui vient parfois au visage des petits enfants. || 10° Eau sauvage, celle qui coule sur le surface du globe immédiatement après y être tombée de l'atmosphère, et sans être contenue dans un lit. || Pilons sauvages, ceux qui sont formés de substances pierreuses, dures. || 11° S. m. et f. *Gloss.* Celui qui appartient aux populations sauvages. Les sauvages de l'Amérique du Nord disparaissent rapidement devant l'extension des blancs. L'objection à cela [qu'il faut qu'il y ait une vérité révélée primitive, puisque] l'on a et trouvé [ici] que les sauvages ont une religion; mais on répond à cela que c'est qu'ils en ont eu parler, PASC. *Pens.* XXII, 23, édit. HAVET. On [qui] ne saurait sans crainte de se tromper, que, dans une seule ville comme Paris, il y a plus d'hommes qu'il n'y a de sauvages dans cette partie de l'Amérique que septentrionale comprise entre la mer du Nord et la mer du Sud, depuis le golfe de Mexique jusqu'au nord, BUFF. *Hist. nat. Hom.* Variét. I, 7, p. 176. L'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés; cela se prouve-t-il par l'exemple des Indiens dans l'Amérique n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres ? ID. *Quadrup.* I. III, p. 178. De tous les animaux qui lui vus dans la forêt, les Fecherais sont les plus dénués de tous; ils sont exactement dans ce qu'on peut appeler l'état de nature, BUCHANYLE, Fog. I. I, p. 294. Il devint plus sévère aussi dans la plus rigoureuse défaya la gentille sauvage, CHATEAUB. *Natch.* 2e part. II. Fig. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la politesse, ID. *Ib.* Les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres, VOLT. *Lett. Damilaville*, 4 MARS. 1765. || 12° Fig. Celui, celui qui évite la fréquentation du monde; on dit en ce sens sauvage à qui je ferais peur, RAC. *Plaid.* I, 5. Oui, je suis un pauvre sauvage Errant dans la société, MÉRARD. *Rapsodie*.

— SYN. SAUVAGES, BARBARES. Le nom de barbares a été donné par les anciens soit à des races qui, quoique policées, avaient une civilisation différente de la civilisation greco-romaine, soit à des populations qui, comme les gaulois, les Germains, les Scythes, n'avaient qu'une société peu avancée, sans lettres ni sans sciences. Les mêmes noms donnent le nom de sauvages, par comparaison aux animaux, à des populations qui vivent dans les forêts en une existence très-inférieure à celle des barbares.

— HIST. XIIe S. La doue vuz du leussignol sauvage Qu'oï [que j'ouis] nuit et jur cointoier et tenir, *Couci*, XII. Tant par vus prus [je vous trouve] toz tens sauvage et dur, ID. XI. [Je] Ne vueill morir n'aïoler, Quant de lo terre sauvage [des Sarrasins] Ne me vouvrent arester, ID. *Chans de Faiel*. A prendre lui convient [il faut, vie d'homme sauvage, Et gesir mainte nuit al vent et al orage, NAT. LEVIS, *Hist.* I, 1. Belle fille, vous avez un homme pris avec lequel vous vos en aler, qui est auques sauvages, H. DE VALENC. XII. Li bon baron de France se vouvrent arester, En estranges pais s'aïerent deserter, Il devinrent sauvage por lor ames sauver, *Ch. d'Ant.* I, 111. Sire, si vos fustes sauvages Vers moi, je n'i pris mie garde, un CANGE, *sylvaticus*. || 3° S. Ptolomée dit que es extremitez de la terre habitable sont gens sauvages, ignoux, *Eth.* 81. || 11° S. Il portoient la litiere deus forts hommes, ordonnez et appareillez tres proprement comme hommes sauvages, FROISS. III, IV, 1. Se logerent cette nuit devuit à mesnage, sur dure terre et pierres sauva-

Digitized by Google

ges et toujours armés [les Anglais en Écosse], *m. t.*, 42. Au dernier il y avoit une aventure assez sauvage [une surprise de convoi avec grands combats et parties de part et d'autre], *ib.* I, 266. [Jean de Vienne] se trouvoit hors de tout confort et enclos de la mer, et veoit les Escots de sauvage opinion, *ib.* II, 328. || XVIe s. Faute de s'entre-visiter quand les occasions le requierrent, fait que nous devenons sauvages les uns aux autres, LANOUE, 601. Le sauvage et le franc [arbre], O. DE SERRES, 496.

— ETYM. Berry et bourg. *sauvage*; wallon, *sôvag*; provenç. *salvatge*, *selvatge*, *esp.* salvaje; port. *salvagem*; ital. *selvaggio*; du lat. *silvaticus*, de *silva*, forêt, le même que le grec Ὕλη, bois.

† SAUVAGEMENT (sô-va-je-man), *adv.* D'une manière sauvage. M. Boileau [son poète] vivait clasquement et le plus sauvagement du monde dans son cloître Saint-Honoré, ST-SIM. 67, 120.

— HIST. XIIIe s. Sire, si sauvagement l'ne parler ne vous vi, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 28. || XVe s. [Édouard II] fut couronné après lui, qui pont ne le ressemble de sens ne de propreté, aincois gouverne et maintint son royaume moult sauvagement par le conseil d'oultrui, PERCEF. I, 1, 2. Irlande est un des maindres pais du monde à gouverner et à soumettre; car il est fermé estrangement et sauvagement de hautes forestz, de grosses caus...., ID. liv. IV, p. 200, dans LACURNE.

— ETYM. *Sauvage*, et le suffixe *ment*; provenç. *salvatjamen*.

SAUVAGEON (sô-va-jon), *s. m.* || 1° Arbre venu spontanément, dans les bois, dans les haies, de pepins ou de noyaux de fruits sauvages; les rameaux en sont presque toujours épineux d'épines, et les fruits ont trop d'âpreté pour être bons à manger. Ce n'est pas qu'il y ait aucune de ces bonnes et nouvelles espèces qui ne soit originairement issue d'un sauvageon, ACHY. 7e *ép. mél. Œuv.* I, 343, p. 359. Cultivés, protégés par vos secours propices, Ces jeunes sauvageons croîtront sous vos auspices, DELILLE, *Hom. des ch.* I, 6, add. Ch. I. || *Fig.* Vous condamnez cette proposition-ci : l'homme d'esprit sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être, que toute haine est un sauvageon de la justé, qu'un sot porte des sottises comme un sauvageon porte des fruits amers; ah! soumettons-nous à l'école, vous persécutez un homme parce qu'il a vous hait pas, VOLT. *Dict. phil. Homme.* || 2° Terme de jardinage. Tout arbre qui n'a pas été greffé, et qui peut servir de sujet pour la greffe. J'aime un arbuste inutile qui languissait dans mon canton, Un beau jardinier de la ville Vient de greffer mon sauvageon, VOLT. *Loti. en vers et en prose*, XXIII. || *Fig.* Vous faites le plongeon, Petit noble à nasarde, entêt sur sauvageon, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. C'est-à-dire que sa coquetterie est entée sur un sauvageon de vertu, LEGRAND, *Epreuve resp. sc.* I. || 3° *Adj.* Fig. On entrevoit en quoi Diderot tenait d'elle [sa sœur] et en quoi il en différait : elle était la branche restée sur le sauvageon, lui le rameau greffé, cultivé et adonci, épanoui, SAINTE-BEUVE, dans le *Dict.* de DOCHEZ.

— HIST. XIIIe s. Avec ce a esté conquestée de prendre quatre sauvargons aux champs, lesquels il planta ou jardin de l'ostel là où il demouroit, ou CANGE, *sylvaticus*. || XVIe s. Et commment le scauriés je, dis je, qu'entend ny en quelle terre il faut planter.... ny de quelle grandeur les sauvageons doibvent estre.... T^A^ BOUTEIL, 30.

— ETYM. *Sauvage*. Or selon DIEZ *sauvageon*.

SAUVAGERIE (sô-va-je-ri), *s. f.* || 1° Période de l'histoire de genre humain, pendant laquelle les hommes ont vécu dans l'état sauvage. || Cet état lui-même. || 2° Fig. Humeur, manières sauvages. Elle adressa à M. de Meilan plusieurs plaisanteries sur sa sauvagerie, GENLIS, *Mlle de Clermont*, p. 41, dans POUGENS. Les vieilles gens disaient que la cour de la reine Christine de Suède était une merveille de bienséance en comparaison de cette sauvagerie tartare [la cour de Russie sous Pierre le Grand], DECOURCHANT, *Souven. marq. de Créqui*, I, ch. 1.

— ETYM. *Sauvage*. On trouve *sauvegeté* dans COTGRAVE.

† SAUVAGESIÉES (sô-va-jé-zi-é), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le type est le genre *sauvagesia*, ainsi dit du médecin *Sauvages*.

† SAUVAGESSE (sô-va-jè-s), *s. f.* || 1° Sent dit par plaisanterie pour femme sauvage. Vous voulez donc que ce soit la nature qui ait fait les femmes faibles! et les sauvagesses? GALIANI, *Dialogue sur les femmes*, dans *Correspondance*. En me parlant des Indiens, il [le maître de danse] me disait toujours : ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses, CHATEAUB. *Itin.* part. 7. || 2° Femme sans culture, sans monde. J'ai des bijoux, j'apprends je ne sais combien de belles choses, je ne suis plus du tout une sauvagesse, MÉNAGE, *Colombe*, p. 162.

SAUVAGIN, INE (sô-va-jin, ji-n'), *adj.* Il se dit du goût, de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang ou de marais. Goût sauvagin. Le blanc de baleine, purifié... a une odeur particulière, fade et sauvagine, qu'il ne faut pas confondre avec le rancidité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 299. || *Subst.* Sentir la sauvagine.

— ETYM. *Sauvage*.

SAUVAGINE (sô-va-ji-n'), *s. f.* || 1° Oiseaux de mer, d'étang ou de marais qui ont le goût sauvagin. On trouve parmi ces oiseaux beaucoup de sauvagine. || 2° Il se dit aussi de l'odeur, du goût, de ces oiseaux. La chair de l'huîtrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine, NOZ. *Ois.* I, XV, p. 193. || 3° Terme de commerce. Peaux de quelques bêtes sauvages dont on fait des fourrures communes.

— HIST. XIIIe s. Nuz ne nule ne ne doit comporter ne faire comporter veiaille ne sauvagine morte pour vendre fors que à la porte de Paris, *Liv. des mét.* 111. Sauvagine bien en i avoit, Moult de sauvagine i avoit Et plusieurs bestes à pleoté, *Ren.* 22016. N'a cinq lieues de toutes parts, N'ont sauvagine [lisez] et essarts, DU CANGE, *sylvaticus*. || XVe s. Moult est plaisante la matinée qui ne donna voiente d'aller chasser la sauvagine, *Percefor.* I, 19, P. || XVIe s. Il n'espargnera le leiber à ces vignes, pour adoncir la sauvagine de leur naturel, O. DE SERRES, 192. Par leur naturelle sauvagine les pensoient n'oiseil au commencement approcher des grands, ID. 371. Les abeilles appartiennent au premier occupant comme toute autre sauvagine, ID. 1-72.

— ETYM. Berry et bourg. *sôvagina*, *salvagina*; anc. catal. *salvagina* ; espagn. *salvagina*; portug. *salvaginha* ; ital. *salvaggina*.

SAUVE, DE SAUVE, adv. Hors de danger de sauver. || 1° Mes hors de péril, en sûreté. Poursuivie par ses ennemis implacables qui avaient eu l'audace de lui faire un procès, elle [Marie] sauvé, tandis prise, boss. *Reine d'Anglet.* L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres, BOS. *Art p.* II. Rome sauvée, titre d'une tragédie de Voltaire. || 2° Rendu éternellement heureux dans le ciel. Ces confessions prouvent expressément que Ravaillac aurait commis son parricide dans l'espérance d'être sauvé, VOLT. *Dissert. mort Henri IV.* || *Subst.* Vous êtes tenté d'incrédulité à la vue du petit nombre des sauvés, BOS. *Elevat. sur myst.* XVI, 5. On a démontré qu'il [Jurieu] met des idolâtres reconnus pour tels par lui-même, non-seulement au nombre des sauvés, mais encore au rang des plus grands saints, BOS. 3e *avert.* 12.

1. SAUVEGARDE (sô-ve-gar-d'), *s. f.* || 1° Protection accordée par une autorité quelconque. Le maréchal fit publier une sauvegarde, [il] la garde, le détachement qu'un chef militaire envoie dans un lieu pour le garantir du pillage. S'il vient jamais assiéger les places dont vous vous voulez donnera des sauvegardes; mais il n'en donnera pas à tout le monde, VOLT. *Lett. Florian*, 9 juin 1767. || Titre qui donne la garde ou la sauvegarde est accordé. || S. m. S'est dit, dans l'ancienne monarchie, de cavaliers qui portaient sur leur uniforme sauvegarde du roi, et qui étaient employés à prévenir les désordres des soldats débandés. Un garde du maréchal de Joyeuse, et bien reconnu pour tel avec ses armes de sauvegarde, fut battu, dépouillé et chassé, ST-SIM. 29, 88. || 3° Anciennement, lettres qu'on accordait à quelqu'un pour l'exempter de loger des gens de guerre. || 4° *Fig.* Ce qui sert de garantie ou de défense contre un danger. Son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription. || Retz a été reçu à Saint-Michel avec des transports de joie; tout le peuple était à genoux, et le recevait comme une sauvegarde que Dieu leur envoie, SÉV. 184. La philosophie, bien loin d'être, comme l'imbécile accuse, chanceté l'en accuse, l'ennemie des rois et des peuples, est au contraire leur sauvegarde la plus assurée, par l'horreur qu'elle inspire pour la tyrannie qui rend les souverains odieux, D'ALEMB. *Eloges, Vaur de St-Cyr.* Se défoule-t-il aux occasions dangereuses?... fait-il d'une humble défiance du lui-même la sauvegarde de sa vertu? J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. || 5° Terme de marine. Tout cordage destiné à empêcher qu'on ne tombe à la mer. || sauvegardes du gouvernail, gros cordages qui le retiennent en cas d'accident. || 6° Terme de reliure. Bande de papier blanc de la longueur du volume qu'on plie en deux et qu'on colle avant la garde du commencement, et après la garde de la fin de chaque volume; elles servent à garantir les gardes : on les enlève avant de terminer la reliure et le moment où l'on va coller les gardes sur les cartons.

— HIST. XIVe s. .....Et ne fay doute Qu'en ce cas [les dames] en a sauvegarde Doiesté entre, MACHAUT, *p.* 415. || XVIe s. O combien lors ceux-là seront heureux, Qui se seront mis en sa sauvegarde! MAROT, II, 229. Ayant conduit l'œuvre totale à chef, j'ai pris la hardiesse de la faire sortir soubs la sauve-garde de vostre très illustre nom, AMYOT, *Ep.* p. 21. De Saint-Denis le prince avoit saisi Angenteuil, Bonneval et autres lieuxcens, le uns par escallade, les autres en y portant des sauvegardes, les autres d'emblée, D'AUB. *Hist.* I, 211. Les habitans pouvoient demeurer en bonne protection et sauve-garde, ID. *ib.* II, 156. Sauve-garde n'est pas enfreinte par parole, mais par bris, LOYSEL, 780.

— ETYM. *Sauf*, et *garde* : garde qui rend sauf; wallon, *sêr-gâr*; provenç. *salvaguarda*, *salvaguardia*; espagn. *salvaguarda*; ital. *salvaguardia*.

† 2. SAUVEGARDE (sô-ve-gar-d'), *s. m.* Première division du genre monitor, renfermant des reptiles de ce genre distingués par l'absence de crêtes caudales et par une queue comprimée.

† SAUVEGARDER (sô-ve-gar-de), *v. a.* Néologisme. Défendre, protéger, mettre comme sous une sauvegarde.

— REM. Ce néologisme incorrect n'est pas à imiter; *sauvegarde* ne peut se transformer en verbe; le verbe serait *sauver* ou *garder*, non *sauvegarder*.

† SAUVE-L'HONNEUR (sô-ve-lo-neur), *s. m.* Ce qui sert de consolation, ce qui masque, édouit une disgrâce, en un mot ce qui sauve l'honneur, Naples et Sicile, ou plutôt l'éloignement où il a pu revenu étaient plutôt un embarras et un sauve-l'honneur qu'un accroissement, ST-SIM. 77, 252. Mme du Maine [était] auprès de Mme de Maintenon, qu'au bout d'une quinzaine on lui rendit quelques sauve-l'honneur, ID. 319, 168.

— ETYM. *Sauve*, *le*, *honneur*.

† SAUVEMENT (sô-ve-man), *s. m.* Terme de féodalité. Droit payé pour l'entretien des murailles d'un bourg. || Synonyme d'argent dû en remunération d'une protection spéciale, et payable en bloc chaque année.

— HIST. XIe s. Pro deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, *Serment*.

— ETYM. *Sauver*, *salvament*, *sauvement* était un mot très-usité, signifiant l'action de sauver; il dure encore dans le Berry avec le sens de : action de se sauver, salut.

SAUVER (sô-vé), *v. a.* || 1° Tirer hors de péril, mettre en sûreté, avec un nom de personne ou objet personnifié pour régime direct. Josué sauva Rahab courtisane, et la maison de son père avec tout ce qu'elle avait, BIBLE, *Jacob*, VI, 25. Oxandi il [Dieu] voulut sauver la ville de Béthulie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous verrez avec quelle prudence elle traitera les affaires; et une telle habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé, ID. *ib.* Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? FLÉCH. *Turenne*. Lorsque avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Mariendal, ID. *ib.* Sauvons-le malgré lui de ce péril extrême, RAC. *Iph.* IV, 7. Tout est perdu, seigneur, si vous ne nous sauver, ID. *Iphig.* III, 7. Tout ce que peut faire un grand roi pour sauver l'État et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie, MONTESQ. *Rom.* 5. Les Romains, ajoutait-il [Napoléon], donnaient des couronnes civiques à ceux qui sauvaient des citoyens; le duc de Trévise [lassé à Moscou] en mettrera autant qu'il sauvera de soldats, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 6. || Avec un nom de chose pour régime direct, et de personne pour régime indirect. Vous m'avez sauvé l'honneur. Qu'il eût volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontainet! mais il se trouva par terre parmi ses milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte, BOSS. *Louis de Bourbon*. N'y aurait-il pas moyen de me sauver les deux cent mille francs? jetons parle à cœur ouvert, MARIV. *le Legs*, 10. || 2° Être cause de salut, en parlant d'une chose qui sauve. L'opération sauva le patient. Mercy vous perte au cœur; ses mots leurs régiments sont défaits : ainsi sauve ses restes de son armée, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 3° Il se dit simplement pour préserver. N'allaquez plus ma gloire avec tant de douleurs, Et laissez-moi sauver

Digitized by Google

ma verte de vos pleurs, CORN. *Hor.* II, 5. Quelque malgré joie en son cœur s'éclenit, Dont sa gloire indignée a peine le sauvait, IN. *Pomp.* III, 1. Sauvez-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, IN. *Rodog.* V, 4. Sauvez-moi des Romains, je sais encore vaincre, IN. *Sophon.* III, 6. Je n'en vais..., me disposer à faire demain mes pâques : il faut au moins tâcher du sauver cette action de l'imperfection des autres, SÉV. 45 AVT. 1672. Il SAUVER DE, avec un infinitif. La reine a sauvé la folie [une femme qui passait pour folle] d'être chassée, SÉV. 22 octobre 1677. || 4° Procurer le salut éternel. Sauver son âme. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit, BOSS. *Duch. d'Orl.* 1. Jésus-Christ, comme un voleur..., comme un voleur, dites-vous, indigne comparaison? n'importe qu'il n'ait soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous sauve, et qu'en nous effrayant elle nous sauve, IN. *Mar. Thér.* Pour être sauveur, rien ne lui paraît [à Jésus] difficile ; pour être sauvés, tout me paraît impossible, BOURDAL. *Myst. Circoncision de J. C.* 1, 1, p. 87. || 5° Empêcher d'être perdu. Le navire a échoué, on a sauvé les marchandises. Prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus que tu pourras [des plats servis à table], pour le renvoyer au marchand, VOL. *l'Ecueil*, III, 15. J'y trouvai [dans la rue, pour dant un incendie]... plusieurs personnes sauvées et vaisseaux d'argent qu'on sauvait chez lui [l'ambassadeur de Venise], SÉV. 20 FÉV. 1671. Vouliez-vous sauver quelque chose de cet débris et universel, si inévitable? donnez à Dieu vos affections, BOSS. *Duch. d'Orl.* Et tout ce que des mains de cette reine avare, Vient au moins sauver et de rire et d'être rare, Donnez-le..., BAC. *Ath.* V, 3. || Se dit des personnes ou un sens analogue. Le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans ses actions que ces catholiques si naïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Fig. Vendjar sauver la chèvre et le chou, veulent ménager des intérêts différents ou opposés. || 6° Sauver une chose à quelqu'un, faire qu'il ne la abîme pas. Je vous le dis encore, sauvez-moi cette honte, CORN. *Théod.* III, 5. Trolle est utile à ceux qui ont trop de bien.... Il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, LA BRUY. V. Nous ne manquerons pas de joueurs, sur ma parole ; et ton mari nous sauvera les amendes, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 7. Cela suffit; je vais vous sauver sa visite, MOLIÈRE, *Philos. marié*, I, 1. Est-ce qu'on deshabille Madame quand on lui rend service, et qu'on lui sauve les reproches de toute sa famille? MARIV. *Mortaune*, part. VII. Je lui ai sauvé la honte, BRUEYS et PALAPRAT, mais je n'ai pas été fort éloigné d'y aller moi-même, VOLT. *Lett. Formont*, 10 déc. 1731. Il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me sauva beaucoup de folies, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Au lieu du pauvre il [le chansonnier Bérenger] reçoit l'allégresse, à l'opulence il donne des soupirs, BÉRARD. *Tailleur*. || En cet emploi, on dit souvent aussi écrire; c'est me parler (voy. la note à ÉCRIRE). || 7° Conserver intact. Elle sauva en quelque façon la suite de l'histoire sainte, BOSS. *Hist.* I, 7. Et je tâche en fuyant de sauver mon devoir, QUIN. *Pausan.* I, 7. Les dernières paroles de Pompée : à Lauriston furent [à Moscou] : Je veux la paix, il me faut la paix, je la veux absolument; sauvez soulement l'honneur, GOURG. *Hist. de Nap.* VIII, 6. || 8° Justifier. Quelque excuse qu'on allègue, on ne peut sauver cette action. Qui peut croire que M. de Turbi, que M. de Chartres, avec qui je n'ai eu rien dans tous les actes publics, me fussent contraires en secret, jusqu'à débourser M. de Cambrai d'approuver mon livre, qu'ils ont eux-mêmes approuvé, jusqu'à n'finir pour sauver le tort qu'ils feraient avec moi comme plein d'erreurs! BOSS. *Remarques sur la réponse de M. de Cambrai, avant-propos.* Il mentait son ignorance par un air de fierté qui, joint à celui, qui, pour dire le vrai, ne devait pas coûter beaucoup à un homme plein de talents, ROTR. V, 2a. 1677. Il SAUVER QUELQU'UN, il y a de fort belles choses, BOSS. *Variat. I ref.* Voyez que l'on vous aime, non seulement en vous proposant des questions hors de propos, mais encore en se servant une erreur par une autre, au lieu de les combattre toutes deux, IN. 2e *instr. pastorale*, 11. C'est qu'un abîme en attire un autre; on ne tombe dans ces excès que pour sauver d'autres excès où l'on était déjà tombé, IN. *Var.* XI, 81. Les anciens avaient imaginé je ne sais combien de cercles différents et enfermés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries [résultant de l'opinion que la terre était au centre du mouvement des corps célestes], FONTEN. *Ie Mondes*, IV. VOY. Virgile ....dans ses Géorgiques, où il sauve la fond de sa matière, qui est tout à fait stérile, par des digressions fréquentes et souvent fort agréables, IN. *Rond. Préf.* On ne pouvait évasser de telles promesses [de Louis XII à Maximilien que par la descente de sa fille pas tenir; c'était sauver une imprudence par une bonne, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1501. Le plus grand effort de l'art consiste souvent à sauver la difficulté, MARM. *Pensées sur la peint. flam.* I, 17, p. 175 dans PERCIER. On tout doit être pressenti, préparé, sauvé, montré, annoncé, IN. *Salon de 1767, Œuv.* I, XIV, p. 129. Ces hardiesses [en passion] jusqu'alors inusitées, sauvées, emmenées, dissonances en musique, font un effet très-brillant, CHATEAUB. *Génie*, II, 2. || 9° Sauver une contradiction, concilier deux choses, deux propositions contraires. || Sauver les défauts de la taille d'une personne, cacher, par la manière de l'habiller, quelque défaut de la taille. || 10° Terme de musique. Sauver une dissonance (voy. DISSONANCE). || 11° Terme de scolastique. Sauver les appearances, les sauver les phénomènes selon les principes de quelque hypothèse. || Fig. Sauver les appearances, ne rien laisser paraître au dehors qui puisse blesser une bienséance. Tous ceux qui ont passé le Styx après moi m'ont assuré que tu n'as pas même sauvé les appearances, RÉN. *Dial. des morts anc. Romulus, Tatius.* Pourquoi chercher-vous toujours à sauver les apparences sous le prétexte de votre cété ..., et sauver, pour ainsi dire, en gores les appearances aux Jésus-Christ? MASS. *Carême. Nativ.* Il ne faut pas tout à fait sauver ainsi cette : Sauver les dehors. Que la perdi lâchement de rase et d'artifice, POUV..., sauver les dehors d'une adresse vertu, DAN. *Ecole des femmes*, III, 2. Il envoya Sangoun comme un homme vrai et qui ne sait pas flatter : Sire, dit-il, sauvez le premier coup d'œil, et tous en seront bons ensuite, SCUD. *Clél.* 1680. || 12° Au jeu de paume, sauver la grille, sauver le dedans, parer les coups qui pourront la balle dans la grille ou dans le dedans. || Sauver à quelqu'un la grille, le dedans, le service, le mettre de ne pas compter ce que l'on gagne quand on place la balle à la grille ou au dedans. || 13° Terme de jeu de billard. Sauver la bande, le jeu de troctrac. Sauver la bredouille, empêcher l'enfilade. || 14° Se sauver, v. réf. Se mettre en sûreté, à l'abri. Se sauver d'un lieu infecté. Se sauver vite à bon vers les deux funeste, CORN. *Poly.* II, 2. Plus cruel que les Lombards même, il [Constant] ne vint à Rome que pour ne pas se sauver, et ne passa que ne s'en sauvèrent pas, BOSS. *Hist.* I, 11. Après s'être sauvé des flots, une autre tempête lui fut presque fatale : c'est piller le trésor..., *Archit d'Angel.* J'adorerais au dieu sans force et sans vertu, Reste d'un trône par les vents abattu, Qui ne peut se sauver lui-même [*Ath.* II, 2, Mardi Syrtes], je le remontre encore.... Perce de tant de coups, comment l'eut-il sauvé? IN. *Andr.* V, 5. C'est une étrange chose que l'homme, n'possible-elle en rien! il se sauve de tout, il n'y a point de système qui lui puisse faire du mal, FONTEN. *Mond. Se sur.* || Se sauver de quelqu'un, échapper à son souvenir qui nous obsède, se sauver de nous-même. Il faut notre raison de Paris ni assomme encore tous les p...es, et Livry m'achève, SÉV. à Mme de Grignan, 24 oct. 1671. Il faut que je me sauve de cacher, ne s'en fût pas sauvée d'aimer une belle femme], CORN. *le Menteur*, II, 5. Ils se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur, FÉNEL. *Prov.* II. La reine s'est sauvée de ces défauts, FÉNEL. *Mar.-Th.* Charles de Sainte-Maure se sauva, par la misère de ce de bien, de cette corruption commune : ne pas se dire la vérité les uns aux autres, IN. *Duc de Mont.* Tant il est difficile aux plus grands hommes et même aux plus éclairés, de se sauver des illusions de l'amour-propre, VOLT. *Œdipe, lett.* 4. Perdre sa jeunesse, sa beauté, ses passions, c'est le vrai malheur; voilà pourquoi tant de femmes se font dévotes à cinquante ans, et se sauvent d'un ennui par un autre, IN. *Dial.* 3. || 15° Faire son salut éternel. En sauvant le prochain, vous vous sauverez vous-même, BOURDAL. 1er *dim. après Pay. Domin.* 2. Il n'engagent dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver? IN. *Dim. de la Septuag. Dominic.* I, 1, p. 271. Peu de gens se sauvent, parce qu'on ne peut compreuer entre dans ce nombre que deux sortes de personnes : ou celles qui ont été assez heureuses pour conserver leur innocence pure et entière; ou celles qui, après l'avoir perdue, l'ont retrouvée dans les travaux de la pénitence, MASS. *Carême, Petit nomb. des élus.* || 16° Se tirer d'affaire. La cour romaine se sauvait par des équivoques, VOLT. *Mœurs*, 48. || 19° S'échapper. Il se sauva de prison. Vous allez voir par la nouvelle d'aujourd'hui, comme la roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange, SÉV. 503. Je ne le trouve plus, sauvez-le du moins, BOURS. *Mal. Andr.* IV, 8. On a trouvé une clef en dedans de la petite porte du parc, par où sans doute elle s'est sauvée; ainsi leur pouvez que c'est sans vous, CORN. *Théod. d'edue. Zélie*, V, 10. || Se sauver à la nage, s'échapper en nageant. Je me sauve à la nage et j'aborde où je puis, MOL. *Dor. en mal.* || Fig. et familièrement. Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais, se tirer d'embarras comme on peut. || 20° Prendre la fuite. Se sauver à toutes jambes. Un soldat qui se sauve quand il faut combattre est puni, VOLT. *Dict. sauvegarde sous, sur les maisons.* || Fig. Cependant, sauve qui peut, se sauve qui peut, se dit du péril qui pourra. Les premiers qui dans l'aile de gauche de Miranda oriérent sauve qui peut et la débandade rent..., LAVEST. DE GOUVEA, *Mém.* p. 48. Sauve qui peut, DUMAS. || Fig. Le duc de Villeroi a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle folie qu'il faut qu'il ait perdu tout le premier rang de toute sa fortune d'oser être aimé de ce bêtes [Turenne], et déclare qu'il méprise toute autre gloire, et désire après celle-là sauve qui peut, SÉV. 201. Quelquefois de fâcheux arrivent trois voitres, Qui du parc à l'instant assiégent les vitres; Alors sauve qui peut..., MOL. *Ec. des femmes*. Le monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut; mais je sais bien loin du rivage, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 janv. 1734. || Substantivement. Ce fut un sauve qui-peut général (avec traits d'union). || 21° Familièrement. Se retirer promptement. J'ai pensait par devant la chambre d'Angelique, j'ai un peu entendu sa voix, qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vue, MOL. *Mal. imag.* II, 10. Mon beau, je me sauve, il est midi trois quarts, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Tentative autorn.* sc. 2. Je ne veux pas être témoin de ce que vous allez lui dire; je me sauve, PICARD, *Manie de briller*, II, 16. || 22° Se refugier en quelque lieu, y chercher un asile. Pendant que le choléra était à Paris, nous nous sommes à la campagne. Toute l'Irlande est au roi [Jacques II], il s'est bien fait sûr, il s'est bien sauvé, SÉV. 512. Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, RAC. *Britannicus*, II, 2. || 23° Se dédommager. Un marchand qui vend à bas prix, se sauve sur la quantité. Andre : tichet à bas prix d'un paysan, je l'ai été moi-même. — Hassan : Bon! c'est sur eux-là que je me sauve, CRAMPON, *Marchand de Smyrne*, sc. VI.

— SE SAUVER, quelque chose s'échappe, s'évanouit quelque chose à quelqu'un. Sauver, épargner quelque chose à quelqu'un, c'est l'en dispenser, l'en préserver. Ces deux locutions ont un sens extrêmement voisin. La seule nuance qu'on y remarque, c'est que épargner implique davantage l'idée de ménagement, et sauver celle de préservation.

— HIST. 18e S. Si sauvai eo je lui dist mean frahre Karle, *Strasbourg*, I, 21e s. [Qu'ils] Salvent le roi e gardent la vie, *Rol. Cambr.* 1, 1, 1re s. Mais ore en convenant on sal à mort livrer Al plier del munster, par le purple salver, *Th. le mart.* 140. Par pechiez salver n'estoient à hésiter, *Rou*, V, 1167. Il ne s'est qu'il sauvé Marsile et son barnage, *Rone*, p. 121, II, 21e s. He lasi se nuls se doit sauver : faire son salut doisant, *Gerbert*, *Bonaventure*, p. 98. Se celui qui fait hommage, si comme est devenu dit, ou chief seigneur, a fait avant hommage au ligesse à homme ou à femme, qui ne soit homme ou chief seignor, il le doit sauver [réserver] à l'homage faire, pour ce que nul qui est homme d'autruy ne peut aprés faire homnage à autre, se il ne sauve

son premier seigneur, DU CANGE, *salcare*. Li fiz Dieu glorious, par li sien nom saintisme. Me doint, se il li plaist, par toute cest rime, Li leer, moi sauver, edefier mon prosme [prochain], ROBERT DE BRUNNE, *Test.* 31. || XIVe S. Aussi comme se superbabundance et defaulte corrumpissent la bonté de l'oeuvre et la meisen [le juste milieu] la salvast, CHESNE, *Fl.* 44. || XVIe S. Saulve soy qui peult, BERSUIRE, *Harangue au roi Charles VI*, p. 17. || XVIIe S. Il feut impossible de la secourir [elle se mourut], MONT. I, 101. Pour se sauver de continuelles et carrieres recherches qu'on faisoit de luy, ID. I, 126. C'estoit à se sauver qui peult, CARLOIX, V, 7. Quelques Troyens, n'estant satisfaits de ses propos, s'embarquerent sur des vaisseaux qu'ils trouverent d'adventure au port, AMYOT, *Rom.* 4. Si n'y eut rien qui la sauvast qu'elle ne fut promptement mise à mort que les prieres de la fille du roy, ID. ib. 4. Si par cas d'adventure elles [les vestales] rencontrent quelque passant, elles sont tenues d'en mene à la mort, elles luy sauvent la vie, ID. *Numa*, 18. Il se jetta dedans la riviere du Tybre, et se sauva à nage jusques à l'autre rive, ID. *Public.* 32. Quant à ses biens, ses amis en detournerent et sauverent une bonne partie, ID. *Them.* 11. Les uns se sauvent de vistesse ..... [les Romains] envoyerent ceulx qui s'estoient sauvez à fouyr, en la Sicile, ID. *Marcell.* 18. En quoi faisant, il sauva la ville d'estre saccagée, ID. *Lysim. et Philop.* 6. Les larmes de l'enfant cussent sauvé la mere ! SONS. 278. L'empoisonneur se sauva à la fuitte, et ainsi fut-il descouvert, ORESME, *Secret. des diables*, 90.

— ETYM. Wallon, sâvé; provenç. et espagn. *salvar*; ital. *salvare*; du lat. *salvare*, dénominatif de *salvus*, sain, de sens causatif.

† **SAUVE-RABANS** (sô-ve-ra-ban), s. m. Terme de marine. Garniture entourant les basses vergues.

SAUVAGE (sô-ve-ta-j'), s. f. Voy. SAUVAGINE. Action de retirer des fluts les débris d'un naufrage. || Se dit aussi de l'action de sauver des hommes tombés à la mer. || Se dit aussi de l'eau les personnes en danger de se noyer dans les lacs, les rivières, etc. || Pompes de sauvetage, pompes pour aider l'eau qui remplit les navires échoués. || Bouée de sauvetage, plateau de liège garni de bouts de corde, qu'on jette à un homme tombé à l'eau. || Ceinture de sauvetage, appareil pour se tenir flottant sur les eaux.

— ETYM. *Sauver*, par l'intermédiaire de *sauvetê*.

SAUVETÉ (sô-ve-té), s. f. Terme vieilli, mais qui serait à remettre en usage. Etat d'une personne ou d'une chose mise hors de péril. Ses marchandises sont en mise hors de sauveté. Cette menace pourrait donner de la crainte à un autre, et le rait songer à un plus sage qui mis à se mettre en sauveté, VOLT. *Lett.* 3. Mme Tiequet fut assez folle pour s'être laissé traiter, et mettre pas déjà en paya de sauveté, ST-SIM. 73, 206. On ne se crut en sauveté qu'au Rhin et au bout du pont de Strasbourg, ID. 436, 266.

— HIST. XIIIe S. Le chaitif dì d'Adam men ostiere de veriteit ne de celes choses à l'kar salveteit aparteneit, ST MEDD. p. 584. || XIIIe S. Et ce bien pour donoit qu'il i poissent venir, il seroient à la sauveté, VILLEH. CLVI. Et si tost qu'elle pot, elle se mist hors de son pouoir par estre à sauveté, JEAN DE VIGNAY, II XIVe S. S'esioient tous retraits dedans les forcets ..... et y avoient tout atrait et mis à sauveté, FROISS. I, 87. Nous tournerons à la sauveté en ceste mais, et prenions le chemin de sauveté, CORN. VIII, 7.

— ETYM. PROV. *salvetat*, *seubetat*; esp. *salvedad*; du lat. fémin*salvitatem*, de *salvus*, sauf.

† **SAUVETER** (sô-ve-té), v. a. Terme de marine. Faire un sauvetage.

† **SAUVETERRE** (sô-ve-tè-r'), s. m. Marbre noir veiné de blanc et de jaune, et marqueté de blanc.

— ETYM. Non de lieu.

† **SAUVETEUR** (sô-ve-teur), s. m. Celui qui prend part à un sauvetage. || Embarcation, appareil ou moyen quelconque de sauvetage. || Adjectivement. Bateau sauveteur.

SAUVEUR (sô-veur), s. m. || 1° Celui qui sauve. Qu'il soit à d'autres yeux le sauveur de l'empire, VOLT. *Irène*, III, 8. Entendre un peuple entier vous nommer ses sauveurs, C. DELAV. *Vêpres sicil.* IV, 4. || Il se dit aussi des choses. Ce remède a été mon sauveur. || *Adj.* Un dieu sauveur. || 2° Terme de marine. Se dit de ceux qui ont sauvé ou repêché des marchandises. || 3° Par excellence, le Sauveur [avec une majuscule], Jésus-Christ. Nous l'avons ou nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde, SACI, *Bible, Evang. St Jean*, IV, 42. Sauveur, père, sacrificateur, hostie, nourriture, roi, sage, législateur, affligé, pauvre, PASC. *Pens.* XVIII, 15, édit. HAVET. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix, BOSS. *Duch. d'Orl.* Voici donc le Sauveur du monde entre les mains d'un traître, MASS. *Carême, Passion.* || Il se dit quelquefois en forme d'exclamation plaise. Ah ! Sauveur ! quel coup de tonnerre! je n'ai pas une goutte de sang dans les veines, ZORILLA, *Théâtr. d'educ, la Curieuse*, V, 6.

— HIST. XIIe S. La meie anme [mon âme] s'esiecrent [se réjouira] el Seignur, s delitered sur Deu salveçon, PS. 34. || XIIIe S. Beneiz soies, salverres de Israel qui..... *Machab.* I, 4. || XIIIe S. Seigneur, or escoutés que Dieu vous a promis; Ce dist li vrais sauveres; qui en la croix fu mis, Si fit la vengeresnt as brans d'acier fourbis, *Ch. d'Ant.* II, 297. || XIVe S. Et furent les rues parées comme à la Saint-Sauveur [à la fête du Saint Sacrement], DU CANGE, *sacrum*. || XVIe S. O vrai sauveur, MAROT, IV, 235.

— ETYM. Bourg. *saurer*; provenç. *salvaire*, *salvador*; espagn. et portug. *salvador*; ital. *salvatore*; du lat. *salvatorem*, de *salvare*, sauver. Le français *salveur* a été refait sur *salvare* sont la nominatif, du latin *salvator*; *seiveur* et *salvedor* sont le régime, de *salvatorem*.

SAUVEUR (sô-veur), s. f. Espèce de petite fougère, *aspleniun ruta muraria*, L. dite aussi rue des murailles. || *Au plur.* Des sauve-vie.

— HIST. XIIIe S. Sauve-vie, COTGRAVE.

— ETYM. *Sauver*.

† **SAUVIGNON** (sô-vi-gnon), s. m. Cépage estimé de la Charente et du Bordelais.

† **SAVAGE** (sa-va-j'), s. m. Nom que porte à la Martinique la *clupée cyprinoïde*.

SAVAMMENT (sa-va-man), adv. D'une manière savante. Cet homme a savamment touché. Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché, NOD. NOT. X. Plus savamment cruel, par quels beaux gestes il a fait mourir cette fille ! Eclair, non bras lance la foudre, DELILLE, *Trois règn.* I. || Parler savamment d'une chose, en parler avec connaissance.

— HIST. XVIe S. Sçavantement, sçavamment, COTGRAVE.

— ETYM. *Savant*, et le suffixe ment.

SAVANE (sa-va-n'), s. f. || 1° Nom, dans les Antilles, la Guyane et ailleurs, des prairies et de toutes les plaines qui produisent de l'herbe pour la nourriture des bestiaux; c'est ce dernier sens qu'on lui donne d'ordinaire dans le langage général. Savane, prairie, campagne, *Dict. de Trévoux*, *Pyrat*, *Foyer*, *Raynal*, *Hist. phil.* IV, 1, 19, 1781, *Hist. phil.* XII, 24. || 2° Au Canada, nom de forêts d'arbres résineux, dont le fond est humide et couvert de mousse. Tous ces arbres, au nombre de cinq ou six nations différentes, sont connus, dans les relations françaises, sous le nom de *Sevanois*, parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, mal boisé, et qu'au Canada on appelle savanes ces terrains mouillés qui ne sont bons à rien, CHARLEVOIX, *Hist. de la Nouv. Fr.* I, 19, p. 181.

— ETYM. Espagn. *savana*, proprement drap de lit, qu'on trouve avec le sens de savane pour la première fois dans ce texte, *Hist. de las Indias*, XIV, 9; port. *sabana*, drap de lit; bas-lat. *sabana*, dans un texte de 781, dérivé du lat. *sebanum*, linge, serviette, qui est le grec σάβανον, toile, linge.

SAVANT, ANTE (sa-van, van-t'), adj. || 1° Qui sait beaucoup, qui est versé dans les matières soit d'érudition, soit de science. Il est savant en histoire, en mathématique, en chimie. Les sociétés savantes. Les corps savants. N'étant point de ces rats qui, les livres rongeants, Se font savants jusques aux dents, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, Que de me voir savant comme certaines gens, MOL. *Fem. sav.* IV, 2. Et les femmes docteures ne sont pas de mon goût; Je consens qu'une femme ait des clartés de tout; Mais je ne lui veux point la passion choquante De se rendre savante afin d'être savante, ID. ib. 3, ... Je vous suis garant qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant, ID. ib. IV, 3. Ne parlassez point si savant; de grâce! humanisez votre discours, et parlez pour être entendu, DIDEROT, *Le Père de famille*, II, 3. Les entretiens spirituels que saint Louis avait presque tous les jours avec les plus saints et les plus savants hommes de son siècle, FLÉCH. *Panég. St Louis*. L'étude qu'il fit de cette noble et ancienne antiquité, qu'il regardait comme la source de la raison et de la politesse de nos siècles, ID. *Duc de Mont.* Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires, je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe, et il a raison, LA BRUY. XII. Qu'est-ce que l'homme savant, s'il n'est que savant, sinon assez souvent un homme vain, entêté, plein de lui-même, méprisant tous les autres, et, pour le dire en un mot, un animal de gloire ? C'est ainsi que Tertullien définit quelque part les savants du paganisme, ROLLIN, *Traité des Et.* V, 1re part. § 6. Croyez que M. Abauzit, auteur de l'article Apocryphe et d'une partie de Christianisme, est non-seulement un des plus savants hommes de l'Europe, mais, à mon gré, le mieux savant, SENAC, *Lett. d'Argenval*, V, REV. 1761. Ayez, madamoiselle, le courage d'être savante; il ne faut que des exemples tels que le vôtre pour inspirer le goût des langues anciennes, DORAT, *Lett. sur les Sourds et muets*. Aristippe fut un disciple célèbre dans sa fille Arété, elle se distingua parmi les femmes savantes, ROLLIN, *Hist. anc.* III, 4. Il plus savant n'est pas toujours le mieux savant, CARACCIOLI, *Ind. Mém. scienc. mor. et pol.* I, III, p. 14. || *Fig.* ..... Les grandes villes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis; mais c'est une ignorance savante et qui se connaît, PASC. *Pens.* III, 18, édit. HAVET. || 2° Où il y a soit de la science, soit de l'érudition. De savants travaux. Des recherches, des études savantes. Savants et intéressants recueils où il renferma la jurisprudence ancienne et nouvelle, FLÉCH. *Lamoignon*. || Armes savantes, l'artillerie et le génie, ainsi dites à cause des études mathématiques qu'elles exigent. Près de lui (dans la retraite de Moscou), des officiers des armes savantes, qui entretenaient encore l'âme noire siècle, que quelques découvertes encouragent à tout expliquer, ceux-là, au milieu des souffrances inouïes que leur causait le vent du nord, cherchaient la cause de la constante direction, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 10. || Langues savantes, les langues anciennes et celles qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes, l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, etc. et non, ainsi qu'on le dit quelquefois à tort, les langues synthétiques, comme étant d'une structure compliquée et plus artificielles que les nôtres. || 3° Bien instruit, bien informé de quelque chose. Où avez-vous appris cela ? vous êtes bien savant. Ma mère bien savant sur ce chapitre, PASC. *Provinc.* VII. Je trouve ici les chrétiens trop savants : chrétien, tu sais trop la distinction des péchés venals d'avec les mortels, SOUS. *Mor.-Ther.* Voilà donc saint Pierre changé, et sa chute l'a rendu savant, ID. *Pensy. St Pierre*, 2. || Cette jeune fille est trop savante, est bien savante, elle sait des choses qu'elle devrait ..ore. || 4° Qui a de l'habileté en quelque chose. Le plus savant s'y trompe, et deux yeux valent mieux qu'un, SOUS. *Antig.* IV, 6. || Savant à, même sens. Un homme si savant au langage des yeux Ne doit pas demander que je m'explique mieux, CORN. *Suivante*, III, 9. Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire, Plus enclin à blâmer que savant à bien faire, SOUS. *Art p.* IV. Il faudrait en, dans, qui est habile en, servi se. Accoutumée au meurtre et savante en poison, CORN. *Médée*, IV, 3. Que les desseins de Dieu rendue savante en la science de l'Evangile, at qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a ani le christianisme avec les malheurs! MASS. *Reine d'Anglet.* Tantôt, savant dans l'art par Neptune inventé, Rendre docile au frein un courtier indompté, RAC. *Phèdre*, I, 4. Laurus, savant dans l'art de dompter les courtiers; Laurus, après Turnus, la plus beau des guerriers, DELILLE, *Én.* VII. || Chien savant, chien dressé à certains exercices.

On a dit savant de ce, qu'on s'est plus guères usité. Quoiqu'il fût très-savant de son humeur et de ses tromperies, il ne se put-il empêcher de se plaire à ses flatteries, n'ÜRÉ, *Astrée*, I, 8. Sans le péché du premier homme, nous naissons tous savants des arts et des sciences nécessaires pour notre conservation, BACAN, *Harangue à l'Académie*. Tes protestations ne font que m'offenser; Savante, à mes dépens, de leur peu de durée, Je me veux point en gage une foi parjurée, CORN. *Méd.* V, 3. || 5° Où il y a de l'art, de l'habileté. L'organisation

savante d'une machine. Une main savante. Les siéges, les assauts, les savantes retraites, COM. *Sertor.* m, 2. On'en savantes leçons votre muse fertile l'artout joigne au plaisant le solide et l'utile, BOIL. *Art* p. IV. || *S. S. m. et f.* Personne versée soit dans l'érudition, soit dans les sciences. Les curieux et savants ont pour objet l'esprit, PASC. *Pens.* XXV, 181, édit. HAVET. Les faux savants ne sont pas les seuls qui veulent paraître ne rien ignorer; presque tous les hommes ont ce défaut, principalement ceux qui ont quelque lecture et quelque étude, *Rech. de vér.* IV, 8. C'est cette savante Qu'estime Roberval, et que Sauveur fréquente, BOIL. *Sat.* X. Il est vrai qu'il faut craindre de faire [des filles] des savantes ridicules, PERR. I. XVII, p. 4. Un savant illustre qui est populaire et familier, c'est presque un prince qui le serait aussi, FONTEN. *Leibnitz.* Les savants du premier ordre aurament peine à le devenir, s'ils n'étaient passionnés pour leur science, et possédés par un goût supérieur à tout, TR. *Bernouilli.* Cette savante [Mme Dacier], n'étant encore que Mlle *Lefèvre*, avait dédié un livre au roi qu'elle ne pouvait lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un prince qui ne voyait point sans indignation un sujet assez téméraire pour être d'une autre région que la sienne, D'ALEMB. *Eloges, Flechier*, note 8. Quatre cent soixante savants qui s'étaient réfugiés dans des montagnes avec ce qu'ils avaient pu emporter de leurs bibliothèques, furent pris et exprimés au milieu des flammes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Chinois*). Les savants, qu'on appelle aussi érudits, ont joui autrefois d'une grande considération; on leur doit la renaissance des lettres; mais, comme aujourd'hui on ne les estime pas autant qu'ils le méritent, le nombre en diminue trop, et c'est un malheur pour les lettres, BRIZARD, *Contid. mours*, 41. Il y a un autre ordre de savants qui s'occupent des sciences exactes, on les estime, on en reconnaît l'utilité, on les récompense quelquefois; leur nom est cependant plus à la mode que leur personne, TR. sb. || Savant en us, savant qui a une teinte de pédantisme, à cause que, anciennement, les érudits latinisaient leur nom en leur donnant la finale *e*. Oui, je suis un savant charmé de vos vertus, Non pas de ces savants dont le nom est en us, MOL. *Fâch.* III, 2. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui, même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrévélius, les Ferrarelius, les Ménagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en us, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile, BOIL. *Ltil. à Perrault.* Vous n'êtes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce; Vos vers sont de Virgile, Et vos lettres sont d'Horace, VOLT. *Poés. mêl.* 200. || Demi-savant, homme dont les connaissances sont superficielles. Des demi-savants qui sont de tous les sots les plus importuns aux yeux d'un homme sensé, CONDIL. *Art. de rais.* I, 8. La charlatanerie, qui sait se mettre à la portée des ignorants ou des demi-savants, se prêter à leurs préjugés comme à leurs intérêts, CONDORCET, *Duhamel.*

— REM. Au XVIe siècle et au XVIIe, on écrivait sçavant, sçavamment, sçavoir, par une fausse analogie avec *science*, ou une fausse dérivation du latin *scire*.

— SYN. SAVANT HOMME, HOMME SAVANT. Un savant homme est un homme dont la mémoire est remplie de beaucoup de choses. Un homme savant est un homme versé dans quelque matière particulière de l'érudition, ou des sciences proprement dites.

— HIST. XVIe s. Il fallait s'enquerir qui est meuls sçavant, non qui est plus sçavant, MONT. I, 189. Il est sçavant jusques aux babines, et à manger son breviaire, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Forme participielle du verbe *savoir*.

SAVANTAS (sa-van-tâ) ou, plus souvent aujourd'hui, **SAVANTASSE** (sa-van-ta-s), *s. m.* Terme de dénigrement. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. Et des gens comme vous doivent fuir l'entretien De tous ces savantas qui ne sont bons à rien, MOL. *Fâch.* III, 3. Vous ne représentez plaisamment votre savantas; il me fait souvenir du docteur de la comédie de docteur Cornerace, dans le Mariage forcé, RÉV. 24 janv. 1680. Grands savantas, nation inutile, Dont Calepin est le seul intestin, DESMOUL. *Bail. à M. Charpentier.* Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre et que la passion domine, l'homme docte est un savantasse, le magistrat un bourgeois, LA BRUY. XII. Longepierre, feile savantasse, RÉV. 29 août, 1721. Saumaise est un savantasse qui a rendu des services à la littérature, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 79.

— ÉTYM. *Savant*, et la désinence peyorative qui est *asse*. *Savantasse* est un augmentatif; Montaigne a dit *savantasn*, qui est un diminutif: Ces scavanteaux auxquels les lettres ont donné un coup de martteau, I, 146.

† **SAVANTISSIME** (sa-van-ti-sii-m'), *adj.* Très-savant; se dit par plaisanterie. Est-il bien possible que vous soyez ce savantissime, ce bel esprit dont la réputation est si grande en ce pays-ci? LESAGE, *Gil Blas*, I, 2.

† **SAVART** (sa-var), *s. m.* Nom, en Champagne, des terres crayeuses pauvres.

— HIST. XVIe s. Un roy est comme un jardinier qui a un bel et grand jardin plein de beaux arbres portans bons fruits; mais, sans bien labourer, ils apportent grands profits, et ne les doit pas laisser en friche, savart ou desert, POCLIN, *Preuves de Louis II*, p. 290, dans LACURNE.

— ÉTYM. Bas-lat. *sarardi*, *sartardi* ignore l'origine.

SAVATE (sa-va-t'), *s. f.* || 1° Vieux soulier fort usé. Je me soucie d'une paire de bottes neuves comme d'une savate, disait le pauvre débotté, SCARR. *Rom. com.* II, 7. J'entends un trait de savates de femme dont le pas inégal annonçait une boiteuse, GENLIS, *les Parvenus*, t. II, p. 238, dans POUGENS. || 2° Homme qui traîne la savate, qui traîne la patte. Ces savates n'assoyent en rond, levant les genoux et se serrant étroitement les uns contre les autres; sous leurs genoux ainsi haussez et levez, ils font passer un soulier que l'un d'eux, debout, au milieu du cercle, cherche à saisir au passage. Celui entre les mains de qui elle est sonne, prenant la place de celui qui l'a passée, qui va chercher à son tour. || Hatire la savate, sorte de jeu ou d'exercice pour se réchauffer quand il fait froid; on dit plutôt : battre le pavé (voy. ce mot). || 3° Peu d'argent. Expèce de gymnastique qui a pour objet de passer la jambe à celui qu'on attaque ou par qui on est attaqué, et qui consiste à appliquer avec force le moulet ou talon du pied sur adversaire un coup de pied qui lui fait perdre l'équilibre. || Sorte de manière de se battre à coups de pied. Les règles de la Convention militaire appliquées aux soldats entre eux pour certains délits non justiciables d'un conseil de guerre, et qui consiste en ceci : le patient, couché sur le ventre, est lié par les pieds; la chemise retroussée, et chaque soldat de la compagnie lui applique trois coups d'un soulier neuf et bien ferré. Recevoir la savate. || 4° Anciennement, dans le service de la poste, on a fait porter les lettres dans les endroits éloignés des grandes routes; on dit aujourd'hui piéton. || 5° Terme de marine. Morceau de vieux cordage, dans lequel on fait entrer le bec de l'ancre pour le garantir, quand il repose sur la pierre d'un quai, ou pour protéger le bordage quand l'ancre est fixée au côté du navire. || On dit aussi **SAVATE**. || Pièce de bois qu'on passe de bout en bout sous la quille d'un navire qu'on veut lancer.

— HIST. XVIe s. Si nous Escos [Écossais] qui porte sa cavate, le palestinas sa chape ramendée, beschaus, nus pies, affubiés d'une nate, *Hist. ilit. de fe Fr.* t. XXII, p. 762. || XVIIe s. Tant qu'à un chavetier Baudouin s'arresta, Qui chavates cousoit.... *Baud. de Séb.* XII, 172. || XVIIe s. Le beau soulier devient enfin savate, COTGRAVE.

— ÉTYM. Picard, *chavate*; espagn. *zapata* et *zapato*, soulier; ital. *ciavatta*. Origine incertaine. Sourd le tire de l'arabe *sabata*, chausser, mais on ne trouve pas ce verbe dans Freytag. D'après Mahn, il vient du basque *zapata*, soulier, *zapatu*, mettre le pied, *zapatsain*, cordonnier.

† **SAVATELLE** (sa-va-tè-l'), *s. f.* Espèce de champignon.

SAVATERIE (sa-va-te-rie), *s. f.* Lieu où l'on vend de vieux souliers.

— HIST. XVIe s. Que les maistres dudit mestier de cordonnerie ne se mesleront point du mestier de savaterie, *Ordonn.* juillet 1580.

— ÉTYM. *Savate*.

SAVETÉ, EE (sa-ve-té, tée), *part. passé* de *saveter*. C'est de l'ouvrage savaté.

SAVETER (sa-ve-té; le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je savette, je savetterai), *v. n.* Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement, comme un savetier rapetasse un vieux soulier.

— ÉTYM. *Savate*.

SAVETIER (sa-ve-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des sa-ve-tié-z adroits), *s. m.* || 1° Ouvrier qui raccommode de vieux souliers. Un savetier chantait du matin jusqu'au soir, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Je veux pour cepion qui soit d'exacte vue, Prendre le savetier du coin de notre rue, MOL. *Ec. des fem.* IV, 5. Ce pape [Jean XXII] est un grand exemple de ce que peut la simple mérite dans l'Église; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au trône dans lequel on le voit assis les pieds, VOLT. *Mœurs*, 68. || Fig. Je ne sais s'il faut intituler la pièce le Triumvirat; le titre me ferait soupçonner; on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux culottes de Cébillon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 sept. 1768. || Fig. et populairement. C'est un savetier, ce n'est qu'un savetier, c'est un mauvais ouvrier. || 2° Marchand de vieux souliers. || 3° Epervier.

— HIST. XIIIe s. Nus [sui] ne puet estre cavaliers à Paris, se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mest.* 223, || XIVe s. Là [devant Dun] tendi un aussi grant compte d'un savettier comme d'un conte, BRUYANT, *Dans Ménagier*, t. II, p. 31. || XVIe s. Les quarreliers et savetiers ne feront aucun ouvraige de cuir neuf, mais le tout de vieil cuir, *Ordonn.* juin 1466. .... savetier, chien! Sus qu'elez, chascun m'injure, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 321. || XVIIe s. Les ames des empereurs et des savetiers sont jectées à mesme moule, MONT. II, 421.

— ÉTYM. *Savate*; wallon, *savti*; picard, *chavetier*; en Savoie, *Chavoutier*, nom propre.

SAVEUR (sa-veur), *s. f.* Qualité qui est perçue par le sens du goût. Les sels fixes, les soufres, les huiles, dissous et atténués par quelque liquide, principalement par la salive, sont la cause matérielle de la saveur, BOERHAAVE, *Inst. pract.* 32. Toutes les fois qu'on servira un mets d'une saveur désirgucé et bien connue, on observera attentivement les convives, et on notera comme indigne tout ceux dont la physionomie n'exprimera pas le ravissement, BALLAY-SAVARIN, *Physiologie du goût, Médit. XIII.* || Cela n'a ni goût ni saveur, se dit d'un mets insipide. || Fig. Il n'y a ni goût ni saveur, se dit d'une composition littéraire dépourvue de charme et d'agrément.

— HIST. XIIe s. Et joie a porte savor, Oui en tel lieu a porte, *Cours*, I, || XIIIe s. En aventure de lui prendre Me mis por ce que jel vi tendre, Jeu-net et de bone savor, *Ren.* 7257. Car encor n'ot ceyer que ne soit de bone savor de la roue, le *Bon.* 3788. || XIVe s. A ce qu'elle [la langue] face devenir entreles savours et les represente au commun sens, H. DE MONDEVILLE, f° 19. Le pigeon est chaude H. DE MONDEVILLE, f° 19. Le pigeon est chaude et humide, *Ménagier*, III, 2. || Fig. Il a savour ly en demeure longuement, *Ménagier*, III, 2. || XVe s. En l'eau n'y a savour; prendrai-je pour breuvage Ce qui n'a point de goust?... BASSELIN, p. 15. || XVIe s. La saveur mesme et delitable de ce fruict, a nostre goust mesme, excellente, à l'envi des nostres, en divers fruicts de ces contrées là [Amérique], sans culture, THEVET, *Cosmogr.* II, 919.

— ÉTYM. Prov. et esp. *sabor*; ital. *sapore*; du lat. *saporem*, de *sapere*, avoir du goût (voy. SAVOIR).

† **SAVINIER** (sa-vi-nié), *s. m.* Nom, en Languedoc et en Gascogne, du genévrier *sabine*, *L.*

— HIST. XVIe s. De deux sortes de savinier y a-il, dont la plus prisée a le feuillage approchant du cyprès, à telle chose que dit des anciens cyprès de Candie, o. DE SERRES, 857.

— ÉTYM. Dérivé de *sabine*.

† **SAVOIR** (sa-voir; Palsgrave, p. 22, écrit souvent *sauoir*; mais prononce *savoir*), *je sais*, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent; je savais; je sus, nous sûmes; je saurai; je saurais; sache, sachons, sachez; que je sache, que nous sachions, que vous sachiez; que je susse, qu'il sût; sachant, su, *v. a.* || 1° Avoir connaissance de. || 2° Qui vous savez, que vous savez. || 3° Je sais ce que c'est. || 4° Savoir une personne, une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. || 5° Ne savoir qu'une chose, être dépourvu de connaissance d'une chose. || 6° Je ne sais qui, et, substantivement, je ne sais qui. || 7° Je ne sais quoi, et, substantivement, je ne sais quoi. || 8° Je sais tout ce que je ne sais comment. || 9° Par manière de doute et d'interrogation, que savez-vous? qu'en savez-vous? que sais-je? || 10° Dieu le sait. Dieu sait! Dieu sait comme! || 11° Je ne sache. Que je sache. || 12° Savoir gré. || 13° Posséder

Digitized by Google

une science, un art, un métier. ‖ 14° Savoir, suivi d'une infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. ‖ 15° Ne pas hésiter à. ‖ 16° Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif, ne fait que renforcer l'impératif. ‖ 17° Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. ‖ 18° Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. ‖ 19° Être informé de quelque chose, apprendre. ‖ 20° Je le sais, vous le savez, nous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. ‖ 21° Avoir dans la mémoire. ‖ 22° Absolument, avoir l'esprit orné, remplí de connaissance. ‖ 23° Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. ‖ 24° Faire à savoir. ‖ 25° C'est à savoir, ou à savoir, toi, simplement, savoir. ‖ 26° V. refl. Se savoir, être su. ‖ 27° Se connaître soi-même. ‖ Proverbes.

1° Avoir connaissance de. Comme ils ne savaient pas le pays, VAUGEL, Q. C. 340. Et, pour dernier outrage.... Il faut vous voir mourir et n'en savoir la cause, CORN. Perth. IV, 18. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose; c'est qu'il est de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser, PASC. Prières t. On berger qui savait très-bien les chemins de ce pays, ST.-LAM. 18 août 1674. Je vous prie, je m'éloigne : voilà ce que je vois, et je ne sais pas l'avenir, ib. à Mme de Grignan, 10 oct. 1673. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y trouve de la commodé; sans le service ... ID. 12 juin 1680. Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, l'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut faire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas; tant il est sûr dans ses conséquences! nous. Louis de Bourbon. Qui ne sait ou son rare mérite et son éclatante beauté, pourront toujours tromper, lui firent porter ses espérances [la princesse Marie, qui devint reine de Pologne]? ID. Ann. de Gonz. Quoi! s'écriait-il, ma femme, cette vie nouvelle, lorsque, entre les mains de la mort, placée sous ses frondes mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou avec les vivants! nous, ID. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous savíez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses sans vous croire coupables, si vous savíez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et, pour ainsi dire, s'incorporent à votre cœur.... ID. le Fellier. Sachez mes frères, que, si nous voulions bien nous juger, nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu, BOURDAL. Sérér. de la pénit. 1er avent, p. 17. C'est [l'esprit] une puissance corporelle qui.... laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer, FLÉCH. Duc de Nem. Pour mieux se discernait plus [avant l'établissement d'un grand hôpital à Paris] les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage; on ne savait pas donnant l'aumône si l'on soulageait la misère, ou si l'on entretenait l'oisiveté, ID. Aiguillon. Que si quelqu'un, mes vers, alors vous imputant les vices de vos parents, ma vie et ma fortune, Contez-lui.... BOIL. Épître x. Elle [Agrippine] sait son pouvoir, vous savez son courage, RAC. Brit. II, 2. Ce palais, ces palais des détours obscurs, ID. Andr. II, 1. Des moins, si je ne sais le secret de lui plaire, je sais l'art de punir un rival téméraire, ID. Brit. II, 8. Ils raconteront une religion, une politique, une manière de se nourrir, de s'habiller, de bâtir et de faire la guerre, qu'on ne savait point, des moeurs que l'on ignorait, LA BRUY. Disc. à l'Acad. Apprenez seulement ce que savait Socrate : sachez que vous ne savez rien, LAMOTTE. Fabl. IV, 17. Je sais votre mérite, je sais votre vertu, je sais conduis, et l'on vous aimera, toute raisonnable qu'on est, MARIV. Fausse confid. I, 2. La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait, MONTESQ. Rom. 4. Oui, je sers Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache, VOLT. Lett. d'Argental, 30 janv. 1761. Il vous en vous le trop savoir, VAUVEN. Disc. Catilina, Sénécion. De vices, j'avoue que je ne vous en sais point, D'ALEMB. Portr. de Mlle de l'Espinasse. Chimon, qu'est-ce qui soutient le monde ? Un grand éléphant. Et l'éléphant, qui le soutient ? Une tortue. Et la tortue ? Je n'en sais rien, DIDER. Suffle. de la nat. 8e ent. ‖ 2. Absolument. D'où vient ce silence ? est-ce de l'oubli ? est-ce une parfaite indifférence? je ne sais : que voulez-vous que je pense ? à quoi ressemble votre conduite ? SÉV. Lett. au père de Moulceau, 8 juin 1695. Il est plusieurs enfants qui furent tous fort, comme chacun sait, VOLT. Zadig, 12. Il ne sait rien de rien, il n'est pas averti de ce qui se passe. ‖ Familièrement. Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme indécis ou dont les résolutions sont inconstantes. ‖ Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, il ne fait ni ne dit ce qu'il devrait dire ou faire, soit par ignorance, soit par trouble d'esprit. Pour M. le prince de Conti, il était transporté, il ne savait ni ce qu'il disait ni ce qu'il faisait, SÉV. 304. ‖ Il sait mieux qu'il ne dit, il parle contre sa propre connaissance. ‖ Il sait le fin du fin, se dit d'un homme habile qui a connaissance des affaires les plus secrètes. ‖ Il en sait bien long, il en sait beaucoup, il a beaucoup d'expérience, d'adresse. A vous dire la vérité, vous en savez beaucoup, CORN. Suite du Ment. II, 3. Vous en savez trop long pour moi, VADÉ, Nécessar, sc. 17. ‖ Il en sait plus d'un, ‖ en sait plus d'une, il a plus d'un tour d'habileté à sa disposition. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant; c'est tour de vieille guerre; et vos cavernes creuses No vous sauveront pas, je vous en avertis, LA FONT. Fabl. III, 18. ‖ Savoir qu'en dire, voy. DIRE n° 8. ‖ 3° Qui vous savez, que vous savez, se dit quand on ne veut pas nommer la personne ou la chose à une personne qui la connaît bien. Ne mandez point à Paris que je n'irai pas sitôt; ce n'est pas que je change que vous savez bien, mais c'est que je ne veux pas donner cette joie à qui vous savez, SÉV. Passer chez vous ne vous savez ne va pas bien, ID. Le mariage que vous savez ne va pas bien, ID. Mme de Maulé. 15 juillet 1707. Passer chez votre notaire pour ce que vous savez, DANCOURT, Chev. à la mode, I, 8. Demoulin n'est venu trouver que la nécessité, et m'a confirmé qu'il croyait l'homme que vous savez, coupable de cette trahison [une édition d'Œuvres de Voltaire], VOLT. Lett. Formont, 8 juin 1736. Cet argent, voilà ce qui fait mon malheur, Vient de qui vous savez, pour ce que vous savez, V. HUGO, Ruy Blas, IV, 3. ‖ Ce que vous savez, sert à désigner, par euphémisme, une chose qu'il ne serait pas trèsdécent de nommer. Son père me l'a accordée; mais je crains un peu ce que vous savez, la discrète dont on me plaisante, MOL. Mar. force, 8. Vous êtes vous-mis en tête qu'un homme de soixante et trois ans ait sa peau de cervelle, et considère si peu sa fille que de la vouloir donner à quelque qui n'ait que vous savez ? ID. Pourc. II, 7. ‖ 4° Familièrement. Je sais ce que je sais, se dit quand on ne veut pas s'expliquer. Il affecte de nous sacrifier ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. Méd. m. lui, I, 1. ....Mais gardons le silence; je sais ce que je sais, LE P. MARIE. Voir de Paris, 1677, II, 1. Il ne prétendait ou une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. Je sais un paysan qu'on appelait Pierre-Patenôtre, MOL. Fem. sav. Il sait des gens qui avaient coulé leurs jours dans une union étroite.... LA BRUY. V. On n'a dit, ma bonne, que les savants quelquefois des carrosses à vendre, DANCOURT, la Femme d'intrigues, III, 8. Du reste, manquant rarement d'argent quand il en savait dans la bourse des autres, ID. Chev. à la mode, I, 2. ‖ Savoir avec un participe ou un adjectif, savoir que la qualité indiquée par le participe ou l'adjectif est dans l'être sujet : ne savez-vous pas que vous savais pas malade. Quand je vous ai su à Paris. Vous aurez su M. de Vivonne pour huitième marechal de France, PELLISSON, Lett. hist. I, 11, p. 25. Semuel-elle une humble opprimée, elle animait la justice contre l'oppression, FLÉCH. Aiguillon. Quand il les sut arrivés sur les frontières de ses États, SORBIÈRE, Lett. div. I, 18, p. 101. Ma bonne, ma bonne, c'est pourquoi, n'étant point encore sorti de sa chambre, il l'aranguie de Cheseldon[dirait que, quoiqu'il la fût plus petite que lui, elle ne comprenait pas comment elle pourrait le lui paraître à la vue, CONDILL. Traité sens, III, 8. ‖ 5° Ne savoir qu'une chose, être uniquement occupé d'une chose. Les Spartiates ne savaient qu'une chose, c'était le dévouement à la patrie. ‖ On dit en un sens analogue : Ne savoir qu'une personne. L'abbé et moi nous pétillons, et nous sommes rêveurs.... de nous en aller en Provence.... pour moi, je ne sais que vous, et j'ai une telle impatience de vous aller voir, que mes sentiments pour les autres n'ont pas bien toute leur étendue, SÉV. à Mme de Grignan, 6 oct. 1675. ‖ En termes de dévotion, ne savoir que Jésus-Christ, être uniquement occupé de conformer sa vie aux doctrines de l'Évangile. Ne voulant plus savoir que Jésus-Christ. ‖ 6° Je ne sais qui, ot, substantivement, un je ne sais quoi, un homme peu connu ou peu considéré. Qu'est-ce que ce grand je ne sais qui ve penser d'elle, MARIV. Paysv. parv. 8e part. ‖ On dit de même : On je ne sais quel homme est venu me trouver. On peut jurer quelle était l'arrogance froce des seigneurs croisés par le trait que rapporte la princesse Anne Comnène de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône, dans une cérémonie publique, VOLT. Mœurs, 84. ‖ 7° Je ne sais quoi, quelque chose que l'on ne connaît pas. Que même de son maître on dit je ne sais quoi, CORN. Cinna, IV, 2. C'est un M. Amelins, qui est je ne sais quoi à Notre-Dame, MARIVAUX, Joc. sér. du cardin. de Noailles, 22 oct. 1695. ‖ Je ne sais quoi de, suivi d'un substantif. Vous maudirez peut-être un que cette victoire Qui leur je ne sais quoi d'une action trop noire, CORN. Poly. V, 1. ‖ Par extension. Je ne sais quoi, quelque chose d'indéfinissable, en parlant d'une qualité ou d'un sentiment. Je ne sais quoi pourtant dans mon cœur en murmure, CORN. Héract. v, 8. On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme, MOL. Fem. sav. sc. 3. Il avait je ne sais quoi dans ses yeux perçants qui me faisait peur, VRS. Tél. IV. Ces deux hommes sont bien différents, le jeune a je ne sais quoi de vif et d'aimable, m. ib. IX. Je ne sais quoi de grand s'imprime à mes pensées, ST-LAM. Nuit. II. ‖ Substantivement. Qu'on rêve avec plaisir quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! Vous le savez, seigneur, et comme à tous propos Un doux je ne sais quoi trouble notre repos, CORN. Pulch. II, 4. Les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer l'ar ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer, ID. Rodog. I, 7. Le sixième [discours] est de M. de Condom[, sur le je ne sais quoi, PELLISSON, Hist. Acad. III. La France le vit alors accompli par ces derniers traits et avec ce je ne sais quoi d'auguste que les malheurs assurent aux grandes vertus, BOSS. Louis de Bourbon. I[[notre corps, après la mort] devient un je ne sais quoi qui n'a plus rien de son ancienne langue, IN. Duch. d'Orl. Je ne sais, si l'on veut, ni belle ni jolie; Mais j'ai certains je ne sais quoi Qui me font préférer à la beauté accompagnée, CORN. l'Inconnu, V, 2. L'amour, ne vous déplaise, est un je ne sais quoi, Qui vous prend, je ne sais par où, je ne sais pourquoi Qui ne je ne sais où; qui fait naître en notre âme Je ne sais quelle ardeur que l'on sent pour la femme ; Et ce je ne sais quoi, qui paraît si charmant, Sert de feu aux ensers, et je ne sais comment, REGNARD, Démocrite, I, 5. Il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle point d'honneur, MONTESQ. Lett. pers. 80. Je prie l'honnête homme qui fera Matière [dans l'Encyclopédie], de bien prouver que le je ne sais que qu'on nomme matière peut avoir la force pour que le je ne sais quoi qu'on appelle esprit, VOLT. Lett. d'Alembert, juillet 1757. Il y a dans tous les arts un je ne sais quoi qu'il ne faut définir à personne, DIDER. Jeune homme qui entre dans le monde, ID. Salon de 1767. ‖ Familièrement. Je sais tout je ne sais comment, ROTROU, Démocrite, I, 5. Il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle point d'honneur, MONTESQ. Lett. pers. 80. Je prie l'honnête homme qui fera Matière [dans l'Encyclopédie], de bien prouver que le je ne sais que qu'on nomme matière peut avoir la force pour que le je ne sais quoi qu'on appelle esprit, VOLT. Lett. d'Alembert, juillet 1757. Il y a dans tous les arts un je ne sais quoi qu'il ne faut définir à personne, DIDER. Jeune homme qui entre dans le monde, ID. Salon de 1767. ‖ On dit dans un sens analogue : je ne sais quel. Un je ne sais quel charme encor vers vous m'attire, CORN. Poly. II, 3. Après de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, BOSS. le Fellier. Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me charme toujours.... RAC. Esth. I, 7. Il nous reste encore je ne sais quel désir vague, je ne sais quelle inquiétude, qui nous avertit sans cesse que nous sommes peu de chose, VOLT. Micromégas, 2. C'était un mélange de génie et de tendresse, une beauté [féncion], ne sais laquelle, qui jamais peintre n'a pu exprimer, CHATEAUBR. Natch. liv. VII. ‖ 8° Familièrement. Je sais tout je ne sais comment, j'éprouve un malaise que je ne puis définir. ‖ 9° Par manière de doute et d'interrogation. Que savez-vous? qu'en savez-vous? Que sais-je? Que sait-on ce qui arrivera? La question est de savoir si.... Reste à savoir si.... Qui sait même, qu'il sait si le roi votre père Veut que de son absence on sache le mystère? RAC. Phèdre, I, 1. ‖ Savez-vous, savez-vous bien, 9, à peu près le sens de : je vous y trompez pas. Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler? SÉV. 11. Savez-vous bien que je suis fort déconcertée de la conduite et des manières de mo mère? REGNARD, le Retard ingn. I. ‖ Que sait-on, se dit pour exprimer que l'on soupçonne quelque chose qui n'est pas su. Peut-être a-t-il deméié dans votre vie quelque intrigue que vous espérez qui ne serait pas connue, que sait-on? POINSIN. Deal. 3, morts anc. ‖ 10° Dieu le sait, se dit pour exprimer notre ignorance dernière sur une chose. Nous naissons, nous vivons, berger, Nous mourons sans savoir comment; Chacun est parti du néant. Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère, VOLT. Stances, 24. Nous savons très-bien que les tourbillons ne

Digitized by Google

peuvent causer la pesanteur; nous savons ce qui n'est pas, et Dieu sait ce qui est. *Bel. lit. J. M****. || Dieu sait! Dieu sait comme! locution familière et elliptique dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose. Il a des *feux*, Dieu sait! Ennuie on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait, sév. 77. Entre nous, les Moscovites ne sont pas des peuples bien raffinés; c'est leur folie que de prétendre ressembler aux anciens Grecs; mais Dieu sait sur quoi cela est fondé, FONT. *Dial. 4, Morts mod.* || 11° Elliptiquement, avec la négation et l'adjonction. Je ne sache personne, je ne sache rien, je ne connais personne, rien. Vapeurs.... auxquelles je ressemblerai le nom d'exhalaisons, à cause que je n'en sache point de plus propre, PRÉC. *Météor.* 2. Je ne sache aucun orthodoxe qui ait osé dire ..., BOSS. *Avert. repr. solidaire*, 17. Je ne sache rien en monde qui ne soit le monument de quelque sottise des hommes, FONTEN. *Mond. v. soir.* Je ne sache personne qui soit partagé qu'il le sera, MARIV. *Marianne*, part. 8. Cause que je ne sache pas qu'on ait encore remarquée, MONTBAS. *Esp.* LVII, 3. Des enfans disoient ordinairement des hommes vulgaires, je ne sache point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là. J. J. ROUSS. *Em.* 1. || Que je sache, terme dont on se sert à la fin d'une phrase pour indiquer que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. Est-il vrai quelqu'un, que vous sachiez, que tu saches ? Il n'est vrai personne, que nous sachions. Il n'a point été à la campagne, que je sache. Il vaudrait autant être amoureux de la femme de Mathusalem; étoit-elle belle, que vous sachiez ? FONT. *Lett. gal.* II, 20. Ne descendant, que je sache, d'aucun Prane qui ait ravagé les Gaules avec Idervic nommé Clovis, VOLT. *Lett. la Chalotais*, 16 juillet 1762. || 12° Savoir gré, voy. GRÉ, n° 2. || 13° Posséder une science, un art, un métier. Savoir le grammaire. Il sait le latin. Il ne sait pas son métier. Quand je dis qu'Ergaste écrit bien, Tu me réponds qu'il ne sait rien; Mais ton erreur est infinie; Il sait ce qu'il n'apprit jamais. Et toi qui n'as point de génie, Tu ne sais pas ce que tu sais, GOMBAUT, Dans RICHELET. Il y a longtemps que j'ai dit que, pour savoir quelque chose, il le faut écrire, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 270. Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir, MOL. *Femm. sav.* III, 2. Il sait en perfection le pleine intelligence, Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France. — Du grec, ô ciel, du grec ! il sait du grec, me dis-tu ? MOL. *Ib.* IV, 1. Les Romains ignorasient les arts de la Grèce, et se contentaient de savoir la guerre, la politique et l'agriculture, ROUS. *Hist.* I, 10. Depuis que je ne sais pas encore sa religion, il défendait déjà le sienne, *Ecole. Du Docteur*. Un esprit avide de tout savoir et capable de tout apprendre, m. *Le moignon*. Ce que l'on sait est peu de chose en comparaison de ce qu'on ne sait pas; quelquefois même ce que l'on ne sait pas est jugement sûr qu'il semble qu'on devrait le plus tôt savoir, FONTEN. *Préf. uti. des math.* On ne sait bien que ce que l'on apprend soi-même, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 38. Plusieurs ont dit : que ne sait-je pas? Montaigne disait : que sais-je? VOLT. *Dict. philos. Borne*, || Absolument. Laisse ce qu'à tes yeux le ciel défend de voir : Tout sort et d'admirer; et non pas de savoir, DELILLE, *Parad. perdu*, VIII. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || Il en sait trop, c'est un homme trop habile, dont on se défie. Ah! pour en être digne, il l'est, et plus que tous; Mais aussi, pour tout dire, il en sait trop pour nous, CORN. *Othon*, 4. || *Fig.* Savoir la carte du pays, ou, absolument, savoir le carte, savoir, connaître parfaitement les intrigues, les intérêts, les manières du monde, d'un quartier, d'une société. Il savoir bien le monde, on savoir bien son monde, savoir bien la manière de vivre dans la société. Madame, M. Jourdain n'est pas encore mon *Bourg. gent.* III, 19. || Dans un sens analogue. Laissez-moi faire : je sais homme qui sait ma seur, MOL. *Am. magn.* 3, 2. Le reproche est en sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour, LA BRUY. VIII. Un homme qui sait la cour, cet maître de son geste, de sa yeux et de son visage; il est profond, impénétrable, m. VIII. || 14° Savoir, suivi d'un infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. Savoir jouer du violon. Il ne sait pas danser. Il sait plaire. Il sait plaisanter. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais [Annibal], mais tu ne sais pas user de la victoire, ROUS. *Reine d'Anglet.* Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sens force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète, ROUS. *Disc. d'Oct.* La sainte adresse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, ROUS. *Anne de Gonz.* Que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Sainte Thérèse sait vouloir ne savoir écrire que pour publier ses défauts, FÉLÉCH. *Panég. Ste Thér.* || Il ne sait pas distinguer sa droite de sa main droite, il est sans intelligence. || Savoir vivre, savoir se conduire dans le commerce du monde. Tant les savantes savent peu vivre et ce nom appelle le décerner! *Anti-ménagiana*, p. 103. || 15° Ne pas hésiter à. Il faut savoir faire un sacrifice. Je leur savais bien dire, et à d'autres la haute, tous ces gens n'en peu soigneux, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Eh bien, il faut parler, il faut vous découvrir À ceux qui pour leur vie ont sauvent du moins manqué, VOLT. *Orosie*, III, 8. || 16° Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif ne fait que renforcer l'impératif. Sachons nous faire, c'est-à-dire savons nous faire. Sachez à mon dira-t-vous, sachez m'obéir, VOLT. *Fanat.* II, 2. || 17° Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. Je saurai bien me défendre à deux, sans qu'il m'ait en rencontre, CORN. *Sertor.* V, 2. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille !... ROUS. *Lett. de Bourbon*. Il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme, m. *Mor. Ther. Accessoires*. Il sait bien, quand il le faut, s'employer son temps et quelquefois même le perdre, FLÉCH. *le Tellier*. Celui qui met un frein à la fureur des flots Sait aussi gouverner les courages pleins de zèle, ROUS. *Athal.* I, 1. || 18° Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. L'un [le roi] n'y veut point; je ne sais pas si sot; L'autre : je ne saurais.... LA FONT. *Fabl.* II, 2. Dans tous les entretiens on les voit s'introduire : je ne saurais dire si c'est par malice ou par vous nuire, MOL. *Mis.* II, 3. Elle avoit oui dire que M. de Grignan était le plus beau garçon qu'on sût ou voir, qui savait le mieux faire trop de liaisons avec Vauban; l'estime de cet homme-là est plus glorieuse que celle de tous les courtisans, MARTINVILLE, *Mém. de Trévoux*, 1er juillet, t. I, p. 418, dans FOUGÈRE. Ne saurait-il rien voir qu'il n'emporte vos vœux ? BAC. *Brit.* I, 2. Si vous voulez, reste, Reste, je ne saurais, moi, dit-il, je vous suis obligé, je ne saurais, j'ai quelque affaire, MARIV. *Marianne*, 8e part. On ne saurait avoir une taille assez grande pour être beau trait, J. J. ROUS. *Em.* V. || 19° Être informé de quelque chose, apprendre. Sachez que ma fille se marie. Ah que vous le sachiez. Si j'avais su qu'en mains il a de telles armes... MOL. *Pourc.* I, 5. Je ne sais point qu'ès- messieurs, que le reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes, ROUS. *Reine d'Angl.* Ne théâtre, je le jure, mesdames, qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'il soit parlé d'être de la famille de Jésus Christ? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Et qui sauvait sans moi que Colin a prêché? ROU. NAT. IX. Seigneur, vous savez bien que leur artifice Un faux Astyanax fut offert au supplice, BAC. *Andr.* I, 2. Chère Œnone, sais-tu ce que je viens d'apprendre? TH. *Thésée*, V, 3. || Dans le même sens, avec un infinitif. Il marche contre les ennemis, qu'il savait avoir passé la rivière, VAUGEL. *Remarques*. Il fit du bien à tous ceux qu'il savait avoir aimé son fils, TH. ch. || Familièrement. Vous savez on vous ne savez pas, c'est une chose que je vous apprends. Vous savez, ou vous ne savez pas. Qu'autrefois ce monsieur que Léandre l'on nomme Lui fit certain billet d'une certaine somme, BOISSY. *Impatient*, I, 3. || Se dit de soi, vous le savez, sous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. Cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort, ROUS. *Duch. d'Orl.* Seigneur, vous le savez, son avis salutaire Découvrit de Thares le complot sanguinaire, BAC. *Esth.* II, 4. || 21° Avoir dans la mémoire. Bossu lui leçon. *Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas*, MOL. *L'Impromptu*, 1. Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement, BAC. *Plaid.* III, 3. La veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur; je récitais sans faute; je me remémorais toute la nuit dans ma tête, J. J. ROUS. *Conf.* III. Lorsqu'un lui demandait [à Massillon] quel était celui de ses sermons qu'il croyait le meilleur, il répondait : celui que je sais le mieux, D'ALEMB. *Eloges, Mosn.* Est-elle sue [la pièce]? — Laurette : Quant à moi, je sais mon rôle, PICARD, *Comédiens amb.* n, 3. || *Fig.* Savoir quelque air par cœur, ou, absolument, le savoir, connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. Elle sait notre syndical, notre procureur, notre greffier même, comme elle sait la carte et les intérêts des princes, c'est-à-dire sur le bout du doigt, sév. 474. || 22° Absolument. Avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. Il y a comme de différence entre le chaos et le monde, qu'entre la manière dont il sait et celle dont il faut savoir, BALZ. *le Barbon*. || Absolument. vous êtes heureux et assuré de quelque vérité, et cependant l'on peut ni savoir, ni desirer de ne point savoir, PASC. *Pens.* XXV, 37, édit. AUBERT. Voilà notre état véritable [être borné de tous côtés]; c'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument, IB. ch. I, p. 78. Amour curieux des livres, une avidité de savoir .... ont été des passions de sa jeunesse, FLÉCH. *Duc de Mont.* N'est-ce pas savoir beaucoup que savoir qu'on ne sait rien? PIC. *Dict. des sourds anc. (Pyrrhon, son maître).* [Valincourt] C'était un homme d'infiniment d'esprit et qui savait extraordinairement, ST-SIM. 68, 108. Rien de moi nous n'aimons peut-être les premiers que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, MONTESQ. *Lett. pers.* I, p. 23 Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. Je lui ai fait savoir exactement cela par un autre. Faut-il, fais-lui savoir le glorieux dessein..... CORN. *Sertor.* II, 1. J'ai fait à Josabeth savoir sa volonté, RAC. *Athal.* II, 7. Faites savoir Saisun, Bertrand, Blanchellerie et de paiis. || 24° Faire à savoir, voy. FAIRE, n° 88. || 25° C'est à savoir, ou à savoir, et, plus ordinairement, savoir, locution qui sert à spécifier ce dont il s'agit. Son revenu a plusieurs sources, à savoir sa place, le produit de sa terre, etc. L'armée était composée de quinze mille hommes, savoir : dix mille hommes de pied et cinq mille chevaux. Nous n'en trouverons [des corps] que deux..., qui pourront être comptés parmi les quatre parties [du monde], c'est à savoir le soleil et les étoiles, NICC. *Monde*, 5. J'oublias de vous overtir que le lui ai appointé et dit encore une particularité qu'l'a assez agréablement surpris, c'est à savoir que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en rimes la doctrine qu'il venait de nous débiter, BOIL. *Lett. à Racine*, mercredi 1697. || On n'en sert aussi pour marquer du doute. Il part bien tard, c'est à savoir s'il arrivera à temps. Il ne tendra qu'à vous que nous vivions en bonne intelligence ensemble. — Rustaud : c'est à savoir, LEGRAND, *Galand courrier*, sc. 12. Il a ce vers en dit substantivement : C'est un à savoir. || 26° Se savoir, v. réfl. Être su. Tout se sait tôt ou tard, et la vérité perce, ORESME, *Méchant*, II, 2. Il ne faut se connaître soi-même. Lorsqu'il se sait à fond, il s'exerture sur le talent qu'il croit reconnaître en lui, F. LE COURBEILLE, dans DESBROSSES, t. II. Il ne faut point tout voir, tout entendre, tout savoir, tout se sait son maître, Comme à l'observateur un savant sait les cieux, Et vous même, monsieur, ne vous savez pas mieux, PARNY, *Hermite*, 4. || *Proverbes*. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force. || Il sait son pain manger, il sait plaire que son pain manger, c'est un habile homme, un rusé compère. || Que plus n'en sait, plus n'en dit. || Il fait bon savoir que son pain manger, on prend toujours quelque chose. || Qui ne sait son métier l'apprenne. || Qui ne sait rien ne sait guère, se dit pour s'excuser d'ignorer une chose survenue à notre insu. || On dit encore qu'il en sait plus que le chien de Barthole, qui avait mangé un sac d'écritures, CARMONTELLE, *Provr. Entr'actes*, t. IV, p. LXXV, dans POUGÈRE.

— REM. I. Après *savoir*, pris dans le sens de pouvoir, on doit toujours supprimer *pas ou point*. Je ne saurais en venir à bout. || Après ce même verbe précédé de la négation, et signifiant être incertain, le mieux est de les supprimer. Je ne sais que devenir. Il ne sait ce qu'il veut. Mais il faut employer *pas ou point*, quand *savoir* est pris dans son vrai sens. Je ne savais point ce que vous racontez. || 2. On vers on écrit quelquefois *je sus* au lieu de *je sais*. Ce n'est point une licence poétique; c'est un archaïsme, parfaitement régulier d'ailleurs, *sapio* donnant je sai et non je sais; j'ai

Digitized by Google

est là un barbarisme que l'usage a consacré. ‖ 8. Dans la location *je ne sache pas*, comment expliquer le subjonctif? On a dit que c'était non le subjonctif, mais l'indicatif représentant *sapio*. L'explication ne peut être admise, car *sapio* a donné *sai*; et *sache* vient de *sapiam*. D'ailleurs le sens dénote un subjonctif plutôt qu'un indicatif; car *je ne sache pas* implique quelque chose de plus dubitatif que *je ne sais pas*; et ce doute, on l'exprime en substituant le subjonctif à l'indicatif. C'est pour cela qu'on ne se sert jamais de cette tournure qu'à la première personne. Elle paraît être née au XVIe siècle, voy. l'hésitation de Calvin à conjecturer que ceux qui les premiers l'ont employée ont sous-entendu : Jose dire, l'usage étant au XVIe siècle de mettre le subjonctif avec *dire*, quand l'affirmation n'était pas absolue. ‖ 4°. J. Rousseau a dit : *Je ne sache pas d'autre vie*, de ma vie, un pays antipathique à mon goût que celui-ci [Montpellier]; *Lett. à Mme de Warens*, 23 oct. 1737. La phrase est incorrecte; le d' est de trop; il faut dire : Je ne sache pas avoir vu....

— SENT. XVe s. (II) savoir ce que..., *Myst. de Valenc.* p. 468. ‖ XVIe s. Par serment nommé, ce est à savoir quatorze hommes leals par nom, *Iosse du Coudl.* (Gachet, *Actes Marnier*). Comment vous sez.... *Ch. de Rol.* XXXIX. Il n'en set mot, n'i a culpes li bers, XC. Ben [il] set parler et dreite raisun rendre, IX. CCLXXV. Ja n'i. Si m'aïst Deus que il pensent faire de nos, *Huchab.* 1, 2. Car preu le savont et de mouilt ber courage, *Bone.* p. 192. Tuit cil senner sont à ma doure amie, Ne sai mon cuer en sa balllie, *Couci*, II. Je ne m'en sai venger fors au plorer, XI. VI. Dame, merci; car à trop grant folour [je] Muir et languis, ne sai pour voir se sache, IX. XI. Encor [elle] me mara gré de mon travail et de ma longue peine, XI. XIV. Quar sa biauté me fait tant esbahir, Que je ne sai, voiz ci, mi langage, IX. XIX. Il lui sorent bien estre et felon et gaingnart, Et simple conne aignel et fier comme lepart, *Ner.* XXII. ‖ XIIIe s. De je savoie un conseil chevalier Qui de cest ames fu bien sers et prisiés, Je l'amerose de gré et volentiers, *Audefr. le Bast. Romancero*, p. 71. Il manderent maçons a mailliau. Bons ouvriers et bien le sorent faire, *ib.* p. 87. Sachiés que il reprouvent le service que il ont à vous fait, tel conne tuit la gent senvent, et pour il est aparuant, *Villehard.* XCIV. Il la Venicien, qui plus savoient de la mer, disrent que li cornes les meneut par force contreval le brus, IX. CLI. La maistreve dit : Jamais ne sarai ce que ciex ne senvent, MOSK. LATINI, *Tresor*, p. 301. Bien savez qu'on ne peut pas trestous jours durer, *Berte*, III. [Ils] Sorent jeus d'aventure bien le françois de Paris...., *ib.* V. Car bien estoit letrés et bien savoit escrire, *ib.* XIV. Puisque cle et seu que [vous] le vouez veoir, *ib.* LXXIX. Solement savoit les gens n'en seissent nouvele, *ib.* LXXVI. Saurez-vous ci près maison ne casement Où je puisse avoir aucun rassenement Ledit[e] nouvelle demain? *ib.* CX. Dieus! dont l'ot li chens guerpa, N'en sorent mes ne vent ne voie, *Ren.* 1047. Si avient bien a bacheler Que il sache de vielier, De fleuter et de dancier; Par ce se puet mouli avancier, *ib.* *Ren.* 2248. Ne l'en dot pas mal gré savoir. Ne ge ne l'en saurai jà voir, *ib.* 4177. Lors me porpensai que j'avoie vers Conguinesse que je savoie Mout à loual..., *ib.* 3120. Tant que celui venue en la presence dou seignor et de la court et offre à faire droit de ce que l'en li aura que demandé.... *Liv. de J.* 1. Je, Pierres, de tel lieu, fes savoir à toz presens et à venir que je.... BEAUM. III, 58. Ci qui sunt bailli ne baillie... doivent muit savanzir, le Roi savoir comment li tesmoing respondeut as demandes qui lor sont fetes, ou par savoir, ou par croire, ou par quidier, BEAUM. 12. Quant il dist : Je sai de certain, *ib.* 1b. Et comme tel cas ne sont pas puis avenue que noz sagons, nos creons que si soit avenuz, que cil qui...., *ib.* XXX, 190. Le [la] premiere rescon, c'est à savoir que Dex [Deus] commanda que on amast son prosisme comme soi-meisme, *ib. Prologue*. Le roy y envoia savoir par un messager chevalier, JOINV. 218. ‖ XIVe s. Envoiez une fois ou deux vers lui sauver par delà Pour parler au roi Pietres, saver comment il va, *Guesl.* 16479. Li rois Pietre d'Espaigne set vault pas qu'aus Juifs : Et vous le savez bien, et le dittes envis, *ib.* 16012. ‖ XVe s. Quand les nouvelles vinrent en l'ost que nul ne savoit à dire que le comte d'Armagnac estoit devenu, si furent tout esbahis, et ne savoient que dire ni que penser, FROISS. III, IV, 20. Roubes [hardes] de Bretons qui prennent et pillisent quant ils trouvent, et rien ne savoient que c'estoit de payer, *ib.* II, III, 19. Il leur dit qu'il savoit tout le pays et connoissoit, *ib.* I, I, 153. Si ils sevent un chemin, j'en sçais bien un autre, *ib.* I, I, 120. Je sais de tous maulx bien garny, Autant que nul qui soit en France, Deus! scet en, quel mauvais party, CH. D'ORL. *Ball.* 22. Ils avoient envoyé leurs messagiers.... pour annoncer et faire savoir la venue du mareschal, *Boucq.* II, 19. Sartan, dessus ma lealté Vous jur que mal ne vous ay fray, Ne pis pour ce ne vous vouldray : Dites ce que vous ne sayez, *Saterde de N. D. J. C. Mystère*. Leigier semblez-vous vrayment; Je vous reliens mon messagier. Maistre Sartan, sans plus tarder, Entrez en vostre office et l'y exercez. Je l'ay escript et mis par memoire.... le plus près de la vérité que j'ay pu et seu avoir souvenance, COMM. *Prol.* Et à bon qui pourra savoir et entendre, il n'y a personne sage sceust estre (pût être) ingrate de grant benefice, ID. II, 3. La moitié de l'Europe ne l'eust seu conquester (faut il était ambitieux), ID. III, 3. A ce qu'il entreprenoit, il y pourvoyoit si bien, que à grant peine eust-il seu faillir à estre le plus fort, ID. II, 16. Fait bien grant grace à une prince quant il sçait bien et mal, ID. I, 3. Tout la femme que je sache qui plus se haste de s'en venir [des fêtes] quant elle y est, *les 15 joyes de mariage*, p. 16. Au long dire fault trop et tout soit seu, ib. p. 56. Ce roi et cette reine que vous querez sont par adventure morts ou tant anciens que deduyt n'est de les veoir. Ilz sont trespassez, mais vous sçavez mieulx que vous ne dites, *Percefforest*, t. IV, f° 141. ‖ XVIe s. Nous savons bien de nostre vocation, mais de nostre élection nous sommes incertains, CALV. *Inst.* 780. Et fut conclud que on envoyeroit quelque homme prudent devers Pichrochole, savoir pour pourquoy..., RAB. *Pant.* II, 30. Phaeton, ne sçavant ensuyvre le line eclipticque.... ID. *Pant.* II, 2. Le livre n'est encores imprimé, que je sçaiche, ID. II, 18. Et ne sçay qui..... MONT. I, 70. Le sçavoir et entendre sous affermer, ID. III, 77. Sans nostre sceu, ID. I, 97. Je voudrois que chascun escrivist ce qu'il sçait, et autant qu'il en sçait, ID. I, 231. Savoir de nouvelles, ID. I, 303. Ces vers ont je ne sçay quoi de plus vif, ID. I, 222. L'ignorance qui se sçait, et qui se condamne, ID. II, 326. Qu'il trouve des medicaments, que nous sçachons, oui nouvelles de nous, ID. II, 331. On ne peut contrarroller celuy qui sçait mourir, D'AUB. *Conf.* II, 7. Il sçavoit bien que c'estoit offencé, CARLOIX, IV, 3. Aussi osé-je dire que je ne sache homme si chaleureux, qui ne.... PASC. *Pédasce au roi*. Ceux qui ne sçavent pas bien la nature versé en astrologie qui..... ID. IX, 2e disc. C'est bien le titre le plus auguste qui sçauroit estre donné à un monarque souverain, *ib.* *Apol.* Au demourant, qu'il ait esté en Afrique et en Espagne, et jusques aux Indes, je ne sache personne qui l'ait escrit, ID. I, 26. Assez sçavent vivre et se taire, COTGRAVE. Il ne sçait rien qui ne va par vifs, ID. Il ne sçait rien qui ne veut bien faire, ID. De vos beautés sçavons que j'en dirons, DU BELLAY, p. 344, dans LACURNE, *Supplément sur savez-vous*, abréviation qui s'était produite au XVIe siècle).

— ETYM. Bourguig. *sçaire*; wallon, *savwer*; provenç. *sebre*, *saure*; espagn. et portug. *saber*; ital. *savere*, *sapere*; du lat. *sapire* (avec changement d'accent, *sapére*), avoir de la saveur, avoir le goût bon, et fig. être sage, prudent, savoir connaître. C'est par une fausse étymologie qu'on s'est mis au XVIe et au XVIIe siècles à écrire *sçavoir*, comme si le mot venait du lat. *scire*.

2. SAVOIR (sa-voir), s. m. usité seulement ou singulier. Connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. *Savoir-faire*, habileté pour vous mon savez et ma main M'a fait un ennemi de tout le genre humain, COMN. *Médée*, III, 3. Laissez dire les sots : le savoir a son prix, LA FONT. *Fabl.* VII, 19. On s'y fait [à la cour] une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir mesuré des pédants, MOL. *Critique*, sc. 7. Ils ont voulu dire que Valdo était un homme de savoir, MOSH. Var. II. Que lui manquait-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère [gouverneur du Dauphin] du savoir? il avait acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles, FLÉCH. *Duc de Nemi*. M. Dacier n'étant pas seulement un homme de grande érudition et d'une critique très-fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagne rarement un grand savoir, ROL. *Longin*, *Subl. Pref.* Le savoir fait partie du mérite personnel; il ne sauve pas toujours la fortune, et est toujours d'une grande ressource dans l'adversité, DUMARSAIS, *Œuv.* t. I, p. 267. Les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature, J. J. ROUS. *Lett. à d'Alembl.* Le savoir que l'auteur [Dumarsais] y a répandu, la précision des règles et la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées, D'ALEM. *Eloges*, *Dumarsais*. N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, me pour avait été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. C'est à dater de la mort de Louis XV que la véritable science économique et, par conséquent, la science du cuisinier s'en sont allés dégringolant, DESORMEAUX, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, II, 10, ch. 6. Homme-savoir, savoir incomplet et étendue ou en profondeur.

— HIST. XIIe s. Ja quant Deus savir et podir me dunat, *Serment.* ‖ XIIe s. La misrale est mult de grant saveir, *Ch. de Rol.* CCLXXVIII. ‖ XIIIe s. Car ji met tout, cuer et cors et deuz, Sens et savoir.... *Couci*, XIX. L'arcevesque Thomas, qui mult ont grant savoir, *Th. le Mart.* 81. ‖ XIVe s. Fai je savoir ou folie. Qui me tien en la balllie D'amours...? *Mt. de poetevs fr.* avant 1300, t. IV, p. 1413, dans LACURNE. N'ai pas creü ke vous, si n'ai pas fait savoir, *Fabliaux*, JUBINAL, t. I, p. 129. ‖ XVe s. Fleurs portent odeur et sentence [senteur]. Et savoir vient d'estudier, CH. D'ORL. *Rondeau*. Il est à croire que le sçavoir emende plus tost ung homme que l'empirer, COMM. V, 18. ‖ XVIe s. Demetrius, personnage recommandé pour son eminent sçavoir, AMYOT, *Prof. XVII*, 48. Mais quiconque a le sçavoir, Celuy doit l'honneur avoir, RONS. 280. Meuls vault valoir une grand avoir, RONS. *Contre Gramm.* p. 120, dans LACURNE. Quelque sçavoir que soit en l'homme, s'il n'a de l'argent, on s'en mocque, COTGRAVE.

— ETYM. *Savoir* ↑; provenç. espagn. et portug. *saber*; ital. *sapere*.

SAVOIR-FAIRE (sa-voir-fè-r'), s. m. ‖ 1° Habileté dans un art quelconque. Le vous demande en grâce de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crère [tragédie des Lois de Minos], jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire, VOLT. *Lett. Médées*, 4 juill. 1772. ‖ 2° Particulièrement. Habileté à faire réussir ce qu'on a entrepris. Le *savoir-faire* est nécessaire : un homme sans cela n'a du service, il y a cent gens à bout par son savoir-faire; quoique ce terme exprime assez bien, les personnes qui parlent le mieux ne peuvent s'y accoutumer; il n'y a pas d'apparence qu'il subsiste, et je ne sais même s'il n'est point déjà passé; aussi est-il très-irrégulier, et même contre le génie de notre langue, qui n'a point de pareils substantifs, BOUHOURS, *Entret. d'Ariste et d'Eug.* 2. Son savoir-faire nous garantira de toutes mauvaises desseins, REMY-BELLEAU, *Lett.* I, III, p. 603, dans POUGENS. Suivez-moi dans le logis, et reposez-vous sur mon petit savoir-faire, DANCOURT, le *Parisienne*, sc. 9. Je commençois même à comprendre que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3.

— ETYM. *Savoir*, ↑, et *faire*. On remarquera la condamnation, injuste d'ailleurs, de ce mot par Bouhours. Les mots *savoir-faire*, *savoir-vivre* et autres semblables sont composés de deux infinitifs dont l'un régit l'autre.

SAVOIR-VIVRE (sa-voir-vivr'), s. m. ‖ 1° Habileté à conduire sa vie. Le bonheur tient au savoir-vivre; les Palus naissent les degrés, BÉRANG. *P. coupe*. ‖ 2° Particulièrement. Connaissance des usages du monde, et, à l'égards de politesse que les hommes se doivent en société. On trouve chez eux une prévention toute établie contre les savants, à qui ils dénient les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres, LA BRUY. III. Félins alors dans notre chambre avec Mlle Tenon, qui me montrait de belles bardes, et qui sortit par savoir-vivre des qu'il fut entré, MARM. *Horizonne*, 1er part. Je lui ai fait valoir d'abord la bonté, l'éloquence, la politesse, le savoir-vivre que vous avez employé pour m'instruire, VOLT. *Quest. sur l'Encycl.* 11. On voulut auparavant me laisser acquérir la bonne grâce du maître à danser, m'instruire de ce qu'on appelle le savoir-vivre, la politesse, Mme DE TENCIN, *Œuv.* t. IV, p. 25, dans POUGENS.

— REM. Bouhours fait sur ce mot la même observation que sur savoir-faire.

— ETYM. *Savoir*, et *vivre*.

† SAVOISIEN, ENNE (sa-voi-zin, zièn'), *adj.*

Qui appartient à la Savoie. Si le soleil luit le jour de la Chandeleur, l'ours rentre pour quarante jours dans sa tanière, dit un proverbe savoisien. || Les Savoisiens, les habitants de la Savoie.

— ETYM. Mot assez mal fait de *Savoie*, pour éviter *Savoyard*, qui déplait aux gens du pays. Bonivard disait mieux *Sauoyeu* (*Advis et devis des langues*, p. 73).

SAVON (sa-von), *s. m.* ‖ 1° Composition résultant de l'action de la potasse ou de la soude sur les corps gras, et servant à blanchir, à nettoyer. Savon de toilette. Bulle de savon. On emploie ordinairement cinq à six livres de savon pour une lessive du poids de cinq cents livres. CHALB, *Maison rust.* L. II, p. 31, dans POITRAS. Dans les mains d'un enfant, un globe de savon DES longtemps précéda le prisme de Newton, DUTENS, *Trois rég.* I. ‖ 2° Savon blanc, savon préparé en grand à Marseille, avec l'huile d'olive et la soude artificielle pure. ‖ Savon marbré, savon commercial renfermant un savon à base de fer disposé par couches dans la pâte, qui est blanche; il contient souvent aussi du sulfure de fer provenant de la réaction du sel de fer qu'on ajoute, sur les sulfures alcalins contenus dans la soude artificielle brute; c'est ce savon qui sert aux usages domestiques. ‖ Savon vert ou noir, savon mou. Le cent pesant de savon noir et vert, mot et liquide, 5 livres, *Tarif*, 10 avril 1667. On fabrique les plus communs qu'on nomme savons verts ou noirs, avec les marcs d'huile d'olive, de noir, de sarcelle, et les alcalis caustiques tirés par l'ébullition, ROSEMONT, *Comm. chem.* t. VII, p. 321. ‖ 3° Savon amygdalin ou médicinal, savon officinal qu'on prépare à froid en traitant l'huile d'amandes douces par la lessive caustique des savonniers. ‖ Savon végétal, pouvant remplacer de huit parties de gomme arabique et d'une de bi-carbonate de potasse. ‖ Savon animal ou de moelle de bœuf, savon préparé avec la moelle de bœuf purifiée, et de la lessive de savonnier. ‖ Savon sulfureux, savon à base d'huile d'olive, avec du sulfure de potassium et du sulfure de sodium; il s'emploie surtout en bains. ‖ On prépare d'une façon analogue des savons iodurés et des savons camphrés. ‖ Savon de Starkey, savonule qui résulte de la combinaison de la soude et de l'essence de térébenthine. ‖ 4° Savonnage. Ceux-là [collets] sont assez beaux, mais de mauvais service; En moins de trois savons on ne les connaît plus, GOZLAN, *Celle de Pal.* t. 6, ‖ Fig. et populairement. Donner un savon à quelqu'un, le réprimander fortement. *Le Moulin* a servi désignation cryptographique d'un officier d'ordonnance] e eu un bon savon, *Correspond. du gén. Klinglin*, 1, 426. ‖ 5° Savon de Bécœur, préparation pour préserver des insectes les peaux des animaux empaillés. ‖ 6° Savon des verriers, bioxyde de manganèse, qui sert à blanchir le verre. ‖ 7° Savon naturel, aspect d'argile très-fine. ‖ Savon de soldat, savon mou, formé de terre, bioxyde de manganèse, qui sert à blanchir le verre. ‖ 8° Terme d'alchimie. Savon des philosophes, le mercure. ‖ 9° Nom d'un poisson de l'île de Bourbon, *cryptropiste squamipenne*, VOY.

— HIST. XIII° s. Savelon, J. DE GARLANDE, p. 588. ‖ XVI° s. Une once de savon noir, O. DE SERRES, 979.

— ETYM. Picard, *saveion*; provenç. *sabo*; espagn. *jabon*; port. *sabão*; ital. *sapone*; du lat. *saponem*; *grec*, σάπων, mot que l'on croit d'origine gauloise: *Galliorum hoc vocabulum*, *Gl. PLIN.*, XXVIII, 12, 51.

SAVONNAGE (sa-von-na-j'), *s. m.* Nettoiement, blanchissage au moyen du savon. Il y a un gros savonnage à faire cette semaine.

— ETYM. *Savonner*.

SAVONNÉ, ÉE (sa-vo-né, née), part. *passé* de savonner. Barbe bien savonnée est à moitié faite.

SAVONNER (sa-vo-né), v. a. ‖ 1° Nettoyer, blanchir avec du savon. Mlle de la Saverne s'amusa à savonner son collet sale, et tint compagnie à son hôtesse, SCARR. *Rom. com.* I, 9. ‖ 2. Savonner quelqu'un, lui frotter le menton de savon pour le raser. ‖ 3° Fig. et populairement. Réprimander vivement. Comment, Henri IV sauve, dit-on, sa tête au péché mortel!... je vous réponds que Rubaudier et Copé vous lavèrent la tête, et Christophe vous savonera, VOLT. *Lett. Gaillard*, 3 mars 1760. ‖ 4° Fig. Nettoyer le corps à l'intérieur. Les eaux et la douche de Vichy m'ont si bien savonnée, que je crois n'avoir plus rien dans le corps, SÉV. 1er juill. 1676. ‖ 5° Se savonner, v. réfl. En parlant des tissus, supporter le savonnage. Cette dentelle se savonne.

— HIST. XVI° s. Elle avoit pris une petite fille pour lui aider à savonner le linge de la reine, MARG. *Pour. LII.*

— ETYM. *Savon*; wallon, *sawné*.

SAVONNERIE (sa-vo-ne-rie), *s. f.* ‖ 1° Lieu ou l'on fait le savon. Il y a aussi [à Rotterdam] des savoneries de savon noir ou verdâtre, qui se fait d'huile de baleine, de vieux beurre et de cendres qui viennent d'Allemagne, P. CHARDIAL, *le Bas que rendue facile*, p. 171. ‖ 2° Absolument. La Savonnerie, manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabriquait autrefois des ouvrages de tapisserie veloutés, et des tapis façon de Perse, qui se font aujourd'hui aux Gobelins, et qu'on nomme toujours tapis de la Savonnerie. Non, madame, tous ces tapis Où nous tissus la Savonnerie..., VOLT. *Ep. Les tu et les vous*. ‖ Aujourd'hui on fabrique à la Savonnerie des étoffes de laine longue et brillante, *Dict. de l'Acad.*

— ETYM. *Savon*; wallon, *savonnerî*.

SAVONNETTE (sa-vo-nè'), *s. f.* ‖ 1° Petite boule de savon préparé pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. Savonnette de Grasse. Permettons aux dits barbiers-baigneurs, étuvistes, perruquiers, de faire savonnettes, poudres de senteurs, pâtes et autres choses semblables pour leur usage, *Edit*, mars 1673. Je ne mets dans mon sac que des munitions de bouche, avec quelques savonnette, LESAGE, *Gil Blas*, III, 6. ‖ Fig. Savonnette à vilain, charge qu'on achetait pour s'anoblir. Il a acheté une savonnette à vilain. La loi de qualités mal décrassées par la savonnette à vilain de leurs grands-pères, CH. DE BERNARD, *un Acte de terre*, IV. ‖ 2° Savonnette à boule, BERTHOLLET, *Stat.* ‖ 3° Cavité que l'on fait lorsque, par le doucl, on veut enlever un défaut qui existe à la surface d'une glace. ‖ 4° Savonnette de pâtissier ou de mollusques, espèce qu'on trouve à la surface de la mer ou sur le rivage.

— ETYM. *Savon*.

‖ SAVONNIER (sa-vo-nié), *s. m.* Ouvrier qui savonne les cartons des cartes à jouer.

SAVONNEUX, EUSE (sa-vo-neû, neû-z'), *adj.* Qui tient de la qualité du savon. La Provence... Fournit la garance aux laqueurs savonneuses, A. CHÉN. *Hymne à la France*. ‖ Terre savonneuse, terre argileuse, fine et douce au toucher, telle que la terre de pipe. ‖ Les savonneux, les préparations médicinales où entre du savon. Administrer les savonneux.

— ETYM. *Savon*.

SAVONNIER (sa-vo-nié; j'r ne se lie jamais), *s. m.* ‖ 1° Fabricant de savon. ‖ 2° Savonnier des Antilles, *sapindus saponaria*, L. arbre de la famille des sapindacées, dont le bois, la racine et les fruits sont imprégnés d'un principe amer qui communique à l'eau la propriété de mousser fortement et de produire sur les étoffes un effet analogue à celui du savon.

— HIST. XVI° s. Savonier, COTGRAVE.

— ETYM. *Savon*.

‖ SAVONNIÈRE (sa-vo-nié-r'), *s. f.* Plante qui se nomme autrement saponaire.

‖ SAVONULE, *s. f.* Terme de chimie. Nom donné aux combinaisons que l'on croyait, à tort, analogues aux savons, et que forment quelques essences seulement au contact des alcalis.

— ETYM. Diminutif de *savon*.

SAVOURÉ, ÉE (sa-vou-ré, née), part. passé de *savourer*. Regards, soupirs, quelques baisers encor Donnés, rendus, savourés en cachette, Malgré les soins de l'aveugle Mentor, MALFI. *Narcisse*, II.

SAVOUREUR (sa-vou-reur), *s. m.* Action de savourer. Le savourement des viandes.

— HIST. XVI° s. Savourement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Savourer*.

SAVOURER (sa-vou-ré), v. a. ‖ 1° Goûter avec attention et avec plaisir. Savourez bien ce vin-là. ‖ Absolument. Convives aimables, savourant avec une attention religieuse, pendant quelque temps, à cette étude [la dégustation des mets] tout le temps qu'elle exige, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, p. 49. Ils savourent à loisir d'une chose douloureuse, CHATEAUB. *Génie*, III, 1. Il est des jours de pair, d'ivresse et de mystère Où notre cœur savoure un charme involontaire, V. HUGO, *Odes*, V, 6. ‖ Par antiphrase, il se dit des choses douloureuses, pénibles. C'est brûler à petit feu, ce me semble, que de savourer ainsi du ou douze jours une violente inquiétude, SÉV. 11 août 1676. À qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort, *J. J.* ROUSS. *Lett. à Voltaire*, *Corresp.* t. III, p. 223, dans ROUSSEAU. [Le consul Brutus] Savourant de son cœur le glorieux tourment, A. CHÉN. *le Jeu de paume*.

— HIST. XIII° s. Les cinq sens dou cors, ce est dou veoir, de l'oïr, dou flairier, dou savourer et dou touchier, SAINT. LAURENT, *Trésor*, p. 580. L'ondor des roses savoureus, *la Rose*, 4738 L'on doit avoir le cuer à ce c'on prie et eure [*ouvre*]; Car viande est perdue qui bien ne la savoure, *J. DE MEUNG, Test.* 1468. ‖ XVI° s. Entre vous, jeunes gens, qui ne connaissez le monde et qui pas ne pensez ni savourez les choses, combien tantost une folie plus que un bien, FRANÇ. M, IV, 18. ‖ XVII° s. Le goust et savourer naturel est tout ès ictériques, susquels toutes choses semblent amères, PARÉ, *Introd.* 21. Au semblable des malins, aucuns ignorant les bonnes senteurs et liqueurs, pour en odorer et savourer le fruit [rendre savoureux], O. DE SERRES, 849. [Paroles d'un sauvage d'Amérique captif à ses tourmenteurs] : Vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encores [à mes membres]; savoure les bien, vous y trouverez le goust de vostre propre chair, MONT. I, 244. Les biens de la fortune, toute telle qu'elle soit, emeuvent fault il avoir du sentiment pour les savourer, ID. I, 329.

— ETYM. Provenç. *saborar*; espagn. *saborear*; ital. *saporare*; du lat. *saporare*, donner du goût, de *sapor*, saveur.

SAVOURET (sa-vou-ré), *s. m.* Grus de ce bout ou de pore sale qu'on met dans le pot pour donner du goût au bouillon.

— HIST. XVI° s. Celle de vous qui dira le meilleur savouret [bon mot], DESPER. *Contes*, V.

— ETYM. *Savourer*.

SAVOUREUSEMENT (sa-vou-reû-ze-man), *adv.* En savourant, d'une façon savoureuse. Boire, manger savoureusement.

— HIST. XVI° s. Lors me sens par de costé luy pour sçavoir qu'il avoit, si trouvay qu'il se dormoit assez savoureusement, DESPER. *Contes*, II, p. 130. ‖ XVII° s. Un leur baillera [aux poussins].... des pourreaux hachés avec du raizitor, plus pour medecine que pour aliment, ce que toutes fois ils mangent savoureusement, O. DE SERRES, 360.

— ETYM. *Savoureux*, et le suffixe *ment*; provenç. *saborosamen*; espagn. *sabrosamente*; ital. *saporosamente*.

SAVOUREUX, EUSE (sa-vou-reû, reû-z'), *adj.* Qui a une saveur forte, une agréable saveur. Les pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui paraissent avec un très-grand soin, et dont j'ai fait le pain le plus savoureux et le plus nutritif, DUHAM. *voy. Pol. et lég. Irlande écrit en Turquie du comte* D.... ....Crois-tu qu'aisément elle puisse quitter Le savoureux plaisir de t'y persécuter? ROM. *Sid.* X.

— HIST. XIII° s. Ne la bouche [elle] est savoreuse, plus vermeille que sans [sang], SAT. V. ‖ XIII° s. Si vous pri, seigneurs amoreus, Par les gieus d'amors savoreus, Que vous nous i troeve bonne chanchons trop baudes ou trop foles..., *la Rose*, 15363. Avant qu'il peüssent parler, Les eutut entre-sauder De cinq pese, de lor savoreus, *Bl. de Norm.* 1807, ‖ XVI° s. Les estroicts baisers de la jeunesse, savoureux, MONT. I, 392.

— ETYM. Provenç. *saboros*; catal. *sabros*; espagn. *sabroso*; ital. *saporoso*; du lat. *sapor*, saveur.

‖ SAVOYARD, ARDE (sa-vo-iar, iar-d'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Habitant ou habitante de la Savoie. Il fut résolu dans une assemblée de plus de trois mille hommes tous armés, qu'on ne les appellerait plus Savoyards, mais Savoisiens, VARILLAS, *Hist. hérés. de M.****, p. 468, dans POUGENS. ‖ 2° Il se dit populairement d'un homme grossier. C'est un Savoyard. ‖ 3° *S. f.* Savoyarde, sur le canal de Lunel, petite barque grossière de transport.

‖ SAX (saks), *s. m.* Nom d'un facteur belge qui a inventé plusieurs instruments à vent dont la famille appelée les saxs; tels sont les saxhorn, les saxotrombe, le saxtuba, etc. ‖ Flûte Sax, clarinette Sax, etc. instruments perfectionnés par Sax.

‖ SAXAN (sa-kan), *adj. m.* Hercule saxan, nom sous lequel les légionnaires romains du Rhin ont consacré à Hercule des autels dans les carrières.

— ETYM. Lat. *saxanus*, de *saxum*, pierre.

SAXATILE (sa-ksa-ti-l'), *adj.* ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Se dit des plantes qui croissent dans les rochers et parmi les pierres, ou sur des rochers solés. La [à la vallée de Tempe] commencent à paraître les mousses, les plantes grimpantes et les fleurs saxatiles, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 6

Digitized by Google

‖ *S. f. pl.* Les saxatiles. ‖ 2° Il se dit des poissons qui vivent parmi les rochers. Poissons saxatiles.

— HIST. NAT. s. ‖ 1° Il s'aera de poissons, sinon de saxatiles, c'est-à-dire ceux qui vivent entre les pierres et GUVIER, PARÉ, v, 44.

— ÉTYM. Lat. *saxatilis*, de *saxum*, roche.

† SAXE (sa-ks'), s. m. Du saxe, de le porcelaine de Saxe (la Saxe est renommée pour ses fabriques de porcelaine). Un service en SAXE.

† SAXICAVE (sa-ksi-ka-v'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui perce les roches. Mollusques saxicaves.

— ÉTYM. Lat. *saxum*, pierre, et *cavare*, creuser.

† SAXICOLE (sa-ksi-ko-l'), *adj.* ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Qui habite les rochers. ‖ 2° *S. f.* Genre d'oiseaux insectivores auquel appartient le Rossignol-Bec-de-Corail, espèce d'ornanthe imitatrice de certains auteurs, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *saxum*, roche, et *colere*, habiter.

SAXIFRAGE (sa-ksi-frà-j'), *adj.* ‖ 1° Ancien terme de médecine. Propre à dissoudre la pierre; on dit aujourd'hui lithontriptique. ‖ 2° *S. f.* Genre de la famille des saxifragées où l'on distingue : la saxifrage ombreuse, appelée généralement aigrette par les jardiniers; la saxifrage granulée cultivée dans nos parterres; la saxifrage tridactyle, des aussi saxifrage rouge; la saxifrage hypnoïde de Linné, appelée mousette mousse, gazon d'Angleterre, gazon turc et saxifrage mousseuse; elle habite les montagnes de l'Europe occidentale; la saxifrage dorée, *chrysosplenium alternifolium*, L. ‖ 3° Saxifrage, nom donné à une ombellifère, le *pimpinella saxifraga*. ‖ 4° Saxifrage maritime, nom donné parfois au crithme maritime, ombellifères, dit aussi perce-pierre, casse-pierre et, absolument, la saxifrage. ‖ 5° Saxifrage tubéreuse, nom donné par les jardiniers à une plante du Cap, crassulacées, LEGOARANT.

— HIST. NAT. s. Saxifrage, de deux espèces d'oiseaux, l'un grand et petit, diverses aussi sont à la fleur; car l'une l'a jaune, l'autre blanche, o. DE SERRES, 623.

— ÉTYM. Lat. *saxifraga*, de *saxum*, pierre, et *frangere*, briser, à cause des propriétés lithontriptiques qu'on supposait à cette plante.

† SAXIFRAGÉES (sa-ksi-frà-jé), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédonées, dont le type est le genre *saxifrage*. On dit aussi saxifragacées.

† SAXOPHONE (sa-ksô-fo-n'), *s. m.* Instrument à vent inventé par Sax. ‖ Fig. Annonce, réclame bruyante. Les saxophones de la quatrième page des journaux.

— ÉTYM. *Sax*, et φώνη, voix.

† SAXONIQUE (sa-ksô-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la Saxe. Confession saxonique, confession de foi luthérienne, rédigée par Melanchthon.

† SAYE (sè), *s. f.* Dans l'ancien matériel d'artillerie, on nommait sayes des chevilles en fer qui traversaient la sellette, l'essieu et chaque bras de limonière de l'avant-train de siège.

— ÉTYM. Ce paraît être une autre forme de *soie*; la saye se dit en effet de la pièce en fer d'un couteau qui entre dans le manche.

† SAYETTE (sè-iè-t'), *s. f.* Ancien nom d'une espèce de fil. — Les lisnes, fils de sayette et autres matières propres aux manufactures établies dans les ville et châtellenie de Lille.... *Arrêt du Conseil*, 26 juin 1723.

† SAYNÈTE (sè-nè-t'), *s. f.* Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol. Il ne s'agissait plus que de la consolider [sa position dans le romantisme] par des fantaisies tatillanes, telles que sayettes et romances de cape et d'épée, BEYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 1.

— ÉTYM. Espagn. *sainete*, intermède, proprement petit morceau de graisse, morceau de lard, dessus, graisse, qui est notre *sain*, dans *saindoux*.

SAYON (sè-ion, prononcé sa-ion au XVIe siècle d'après Palsgrave, p. 11), *s. m.* Espèce de casaque ouverte, portée autrefois par les gens de guerre et par les paysans. Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre, [il] portait sayon de poil de chèvre Et ceinture de jones marins, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Quand on ne sait pas pourrir la pourpre, il ne faut pas l'accepter: mieux vaut aller le sayon de poil de chèvre, CHATEAUB. *Itin. partie* 3e.

— HIST. XVIe s. Jean Daunoy estoit armé de toutes pieces; avec ce, il avoit un sayon de cramoisi decoupé bien menu, sur son dit harnois, ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voyage de Sapies de Ch. VIII*, p. 147, dans LACURNE. ‖ XVIIe s. Quand ils estoient parvenus jusques au bage de douze ans, ils ne portoient de là en avant plus de sayons, AMYOT, *Lyc.* 34.

— ÉTYM. *Saie*.

SBIRE (sbi-r'), *s. m.* ‖ 1° Nom des archers de police à Rome et dans différents pays. ‖ 2° Par extension et par mépris, homme chargé de l'exécution des sentences judiciaires et des ordres de police. Les créanciers de mauvaise humeur lui lâchèrent [à M. Vaina] des sbires aux trousses pour l'arrêter, ST-SIM. 84, 81.

— HIST. XVIe s. Ayant envoyé le barisel avec tous ses sbierres, qui est à dire en françois le prevost et ses archers, pour executer son rigoureux commandement, CABLAIX, VII, 1.

— ÉTYM. Espagn. *sbirro*; de l'ital. *sbirro* et *birro*, qui a même sens, du lat. *birrus*, espèce de casaque de couleur rousse, sans doute parce que le sbirre était vêtu d'une casaque de ce genre.

SCABELLION (ska-bèl-lion), *m.* Terme d'architecture. Piédestal ou socle sur lequel on pose des bustes, des girandoles, etc. Six busles de marbre.... posés sur leurs piedouches et leurs scabellions, *cett. etc. de Colbert*, 1666. ‖ Sorte d'ouvrage d'ébénisterie; escabeau.

— ÉTYM. Lat. *scabellum* (voy. ESCABEAU).

SCABIEUSE (ska-bi-eu-z'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des dipsacées; on y distingue: la plante généralement connue sous le nom vulgaire de scabieuse que qui devrait le *knautia arvensis*. Coult, dans le genre *knautia*; la scabieuse fleur des veuves, *scabiosa atro-purpurea*, L.; la scabieuse des bois qui est devenue le *knautia ophurina*; et la scabieuse tronquée dite mors du diable, parce que sa racine paraît toujours avoir été rongée, *scabiosa succisa*.

— HIST. XVIe s. Tout ce qui est en la scabieuse, est profitable: sa racine, ses tronçons, ses feuilles, ses fleurs, son jus, son eau, sa decoction, o. DE SERRES, 417.

— ÉTYM. Berry, *scabieuse*; provenç. *scabiosa*; espagn. *escabiosa*; ital. *scabiosa* (voy. SCABIEUX); sans doute de scabieux, à cause des propriétés dépuratives qu'on lui supposait.

SCABIEUX, EUSE (ska-bi-eu, eu-z'), *adj.* Qui ressemble à la gale. Eruption scabieuse.

— HIST. XVIe s. Cest auxquels avec leur urine separe sortent forfures ou pestites escailles blanches, leur rend prurit, PARÉ, 24, 19.

— ÉTYM. Lat. *scabiosus*, de *scabies*, gale, de *scaber*, raboteux (voy. SCABREUX).

† SCABILLE (ska-bi'l), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Rude au toucher. Feuille scabile.

— ÉTYM. Lat. *scabrer*; d'un radical *scab*, qui est dans le grec σκάπτειν, fouiller, dans l'allemand *schaben*, gratter.

SCABREUX, EUSE (ska-breû, breû-z'), *adj.* ‖ 1° Sur quoi il est difficile de chemmer à cause des aspérités. Un vent violent de Hanovre et les flocons en ordre de bataille [à Bruxelles].... en disant qu'ils allaient à Dunkerque; le chemin est un peu scabreux, quelques-uns assez beau, VOLT. *Lett. au roi de Pr. novembre 1742*. Mon genie est vaincu: voyez ce mercenaire Qui, marchant d'pas leurds dans un sentier scabreux, Tombe sous son fardeau, GRLD. *le Poète malheureux*. Nous arrivâmes par un chemin étroit et scabreux à Bethléem, CHATEAUB. *Itin.* part. un. ‖ 2° Fig. Rude et raboteux, en parlant d'un auteur. Quintilien sera-t-il plus excusable de n'être pas éloquent en donnant des préceptes d'éloquence.... que Sénèque d'être incorrect et scabreux en philosophant? DIDER. *Claude et Nér.* II, 103. ‖ 3° Fig. Qui a des difficultés, du péril, qui embarrasse. Il est trop scabreux de se mêler de vos affaires, à vous autres grands; et je ne veux point me brouiller avec les puissances, DANCOURT, *les Fées*, 1, 2. Cette pièce a lu encore n'est pas finie; elle est d'ailleurs fort scabreuse, et elle demanderait un secret bien plus profond que le souper des Lois de Minos, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 23 oct. 1772. Il [l'enfant] me fera peut-être, au dépourvu, des questions scabreuses, J. J. ROUS. *Em.* III. Plusieurs libraires auraient envie d'imprimer le Pamphlet des pamphlets par P. L. Courier; mais aucun n'ose s'en charger; les uns refusent, d'autres promettent ou même commencent et n'achèvent pas, tant l'entreprise leur paraît hardie, périlleuse, scabreuse, P. L. COUR. *Collect. de lettres et articles*. Si la fille était assez folle pour épouser un drôle sans foi ni loi, ce qui ne aurait de mieux à faire serait de mettre ton bien à fonds perdu, à moins que tu ne te sentes assez vert pour tâter une seconde fois du mariage, ce qui est doublement scabreux à notre âge, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, § XII. ‖ Difficile à dire ou à traiter décemment. Ce conte est bien scabreux. On prétend qu'Aristide composa une tragédie de Pasiphaé.... le sujet était un peu scabreux, VOLT. *Lois de Minos, notes*.

— HIST. XVIe s. Armez-vous d'armeures scabreuses, Chargez vos fleches et vos dars, *Rec. de farces*, p. 239. Comme les moches qui ne peuvent tenir contre un corps bien poly et bien lissé, et s'attachent et arrestent aux lieux scabreux et raboteux, MONT. III, 242. Sa queste [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, ID. I, 70. Ayant estudié de le rendre le plus clair qu'il m'a esté possible, en si profonde obscurité bien souvent, et si scabreuse et raboteuse asperité presque par tout, AMYOT, *Moral. Apître*, p. 14. La première instruction des mulets et mules, il est nécessaire d'avoir un gouverneur patient, afin que, par moien, il range à la raison ces bestes scabreuses, o. DE SERRES, 314. Les affaires divins et humains, desquelle nous avons traicté et disputé,.... si soubtillement que nous avons esté pour ce reputez, par aventure, difficiles et scabreux, NONTRAL, *Advis et devis des langues*, p. 58.

— ÉTYM. Lat. *scabrosus*, dérivé de *scaber*, raboteux, galeux, de *scabere*, gratter; comparez l'allem. *schaben*, ital. *scabro*, *rogna*, gratter.

† SCABRICAUDE (ska-bri-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue rude.

— ÉTYM. Lat. *scaber*, rude, et *cauda*, queue.

† SCABRIFOLIÉ, ÉE (ska-bri-fo-lié, é), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles rudes au toucher.

— ÉTYM. Lat. *scaber*, rude, et *folium*, feuille.

† SCABROSITÉ (ska-bro-zi-té), *s. f.* Terme didactique. Etat de ce qui est scabreux, raboteux.

— HIST. XVIe s. SCHOVILLE, OUDIN, *Dict.*

† SCAFFALATI (ska-fo-la-ti), *s. m.* Tabac mis sous forme de lanières finement tranchées, et destiné à la pipe, et à la cigarette; c'est le nom technique et administratif du tabac à fumer.

— ÉTYM. Selon les uns, c'est ladénomination que les Levantins donnaient à une sorte de tabac qu'on expédiait de Turquie; selon d'autres, c'est le nom d'un ouvrier italien qui, travaillant à la ferme dans la première moitié du XVIIIe siècle, inventa un nouveau procédé pour hacher le tabac; on prétend encore que *scaffalati* est la corruption du mot italien *scaffalatti*, petits cissaux, MARMIER DU CANP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1868, 1er août, p. 742.

† SCALARIFORME (ska-la-ri-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'échelle, ou plutôt d'une rampe d'escalier. ‖ Terme de botanique. Vaisseaux scalariformes, tubes prismatiques marqués de lignes transparentes, horizontales, placées à des distances égales, en forme d'échelons.

— ÉTYM. Lat. *scalare*, échelon, de *scala* (voy. ÉCHELLE), et *forma*.

SCALDE (skal-d'), *s. m.* Nom que les anciens Scandinaves donnaient à leurs poètes.

— ÉTYM. Scandin. *skâld*, poète, qu'on tire soit de *scald*, sacré, soit de *skalla*, retentir.

SCALÈNE (ska-lè-n'), *adj.* ‖ 1° Terme de géométrie. Triangle scalène, triangle dont les trois côtés sont inégaux. ‖ 2° Terme d'anatomie. Les muscles scalènes, ou, substantivement, les scalènes, muscles qui prennent leurs insertions aux apophyses transverses des vertèbres cervicales; aussi dit-parce qu'on les a comparés à un triangle scalène. Le scalène antérieur, le scalène moyen, le scalène postérieur.

— HIST. XVIe s. Le muscle que nous avons dit mouvoir latéralement le col, qu'on appelle scalène, à cause de sa figure.... PARÉ, IX, 17.

— ÉTYM. Σκαληνός, oblique.

† SCALÉNOÈDRE (ska-lé-no-è-dr'), *adj.* Terme de cristallographie. Qui est à faces scalènes.

— ÉTYM. Σκαληνός, et ἕδρα, face.

† SCALPE (skal-p'), *s. m.* Peau du crâne que les sauvages de l'Amérique du Nord enlèvent par une incision circulaire aux ennemis abattus. Le sachem des Onondagas était un vieil Iroquois dans toute la rigueur du mot.... tunique bleue, manteau de peau, ceinture de cuir avec le couteau de scalpe et le casse-tête, CHATEAUB. *Amér.* les *Onondagas*.

— ÉTYM. Angl. *scalp*, périchine.

SCALPE, ÉE (skal-pé, pè), *part. passé* de scalper. Scalpé encore vivant par le vainqueur.

Digitized by Google

SCALPEL (skal-pèl), *s. m.* ‖ 1° Instrument à lame fixe, pointue, à un ou deux tranchants, dont on se sert pour les dissections anatomiques. Il faut souvent réduit à se rabattre sur les animaux et principalement sur les chiens, qui sont les plus exposés au scalpel, lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, FONTES. *Lettre*. C'est [Maupertuis] un philosophe qui marche en raison composée de l'air dévot et de l'air prêtripité.... portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille, VOLT. *Facéties, Destr. du Mal. Jud.* Enfin l'adroit scalpel, le verre efficace Vahiront rent ces secrets; le hardi botaniste Devint des végétaux l'habile anatomiste, DELILLE, *Trois règnes*, VI. ‖ 2° Dent de poisson fossile.

— ÉTYM. Provenç. *scapel*; espagn. *escalpelo, escarpero*; portug. *scalpello*; ital. *scarpello*; du lat. *scalpellum*, de *scalpere*, gratter, couper.

‖ **SCALPEMENT** (skal-pe-man), *s. m.* Action de scalper. Le scalpement d'un guerrier vaincu.

SCALPER (skal-pé), *v. a.* En parlant des sauvages de l'Amérique du Nord, arracher la peau du crâne à un ennemi. L'affreuse coutume de scalper l'ennemi augmente la férocité du combat, CHATEAUBR. *Amér. la Guerre*.

— ÉTYM. Voy. SCALPE; angl. *to scalpe*.

‖ **SCAMMANÉE** (ska-ma-né), *s. m.* Voyez SCAMMONÉE.

SCAMMONÉE (ska-mo-né), *s. f.* ‖ 1° Gomme-résine, très-purgative, employée en médecine, dont deux variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 2° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 3° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 4° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 5° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 6° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 7° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 8° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 9° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 10° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 11° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 12° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 13° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 14° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 15° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 16° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 17° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 18° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 19° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 20° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 21° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 22° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 23° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 24° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 25° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 26° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 27° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 28° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 29° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 30° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 31° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 32° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 33° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 34° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 35° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 36° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 37° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 38° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 39° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 40° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 41° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 42° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 43° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 44° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 45° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 46° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 47° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 48° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 49° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 50° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 51° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 52° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 53° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 54° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 55° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 56° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 57° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 58° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 59° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 60° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 61° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 62° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 63° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 64° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 65° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 66° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 67° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 68° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 69° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 70° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 71° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 72° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 73° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 74° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 75° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 76° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 77° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 78° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 79° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 80° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 81° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 82° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 83° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 84° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 85° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 86° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 87° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 88° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 89° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 90° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 91° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 92° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 93° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 94° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 95° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 96° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 97° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 98° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 99° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.* ‖ 100° Scammonée d'Alep, offrant des variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'antioche [Pisidie] et de Smyrne, et la scammonée d'Alep, différant peu de la précédente, mais moins active, BOISS. *Dict. univ. d'hist. nat.*

— ÉTYM. Provenç. *escamonea*; espagn. *escamonea*; portug. *escammonea*; ital. *scammonea*; du lat. *scammonea* ou *scammonia*; de *exaquiovia*.

‖ **SCAMMONITE** (ska-mo-ni-t'), *s. f.* Terme de chimie. Substance active de la scammonée.

‖ **SCANDAISON** (skan-dé-zon), *s. f.* Barbarisme fait par Marmontel : Le vers dont la scandaison a le plus d'harmonie, *Elém. de litt.* VERS. Cet accusation qu'il faut dire.

SCANDALE (skan-da-l'), *s. m.* ‖ 1° Terme de l'Écriture sainte. Ce qui est, ou peut être, cause de tomber dans l'erreur ou dans le péché. Si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la, BIBLE, *Evang. St Matth.* XVIII, 8. Jésus crucifié, qui a été le scandale du monde, et qui a pris ignorance et folie aux philosophes du siècle, pour confondre l'arrogance humaine, est devenu le plus haut point de notre sagesse, BOSS. *Panég. de St Bernard, préambule*. Ne souffrez pas que votre croix qui vous a soumis l'univers, soit encore la folie et le scandale des esprits superbes, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* ‖ Pierre de scandale, même sens. C'est ce que dit Isaïe, que Jesus-Christ sera pierre de scandale à plusieurs d'entre eux qui ne seront point scandalisés en lui! PASC. *Figuratifs*, I. ‖ Fig. Pierre de scandale, tout ce qui cause du scandale, ici même enfin, ce nous vous annonçons malheur à celui qui scandalise, vous y devenez vous-même une pierre d'achoppement et de scandale aux autres, MASS. *Carême*. ‖ Occasion de chute, quand donne une mauvaise action, un discours corrupteur! Malheur au monde à cause des scandales; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* XVIII, 7. Sans rechercher si ce scandale était exagéré comme une pierre qui pourrait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une séduction, tenons-nous-en à la question d'aujourd'hui : un scandale est une grave indécence; on l'applique principalement aux gens d'Église, VOLT. *Dict. phil. Scandale*. ‖ On dit de même : être, devenir une occasion de scandale. ‖ Par antiphrase, le scandale du bon exemple, le bon exemple que donne une personne au milieu de ses compagnons pervertis. Pour écarter le scandale du bon exemple, ils m'excitaient à les imiter, *t. I.* BOSS. *Conf.* VII. ‖ 3° Répulsion, indignation que causent les actions, les discours, les personnes de mauvais exemple. Il [empereur] enjoint [lui le scandale de notre Église et la gloire de l'empire romain, VOLT. *Mœurs, Zoroastre*. Il [Mahomet] se livra tout entier au corrupteur usage, au grand scandale de ses confrères, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Mahométanisme)*. J'ai lu Newenwyt avec surprise et presque avec scandale, *t. I.* BOSS. *Rem.* IV. ‖ 4° Éclat fâcheux que cause une affaire de mauvais exemple. Et ne voyez-vous pas quel scandale ce serait de surprendre du religieux en cet état [en un mauvais lieu avec son habit de religion]? PASC. *Prov.* VI. Quoi! mes pères, vous nous direz que ... on a droit de tuer pour des médisances; et, après avoir aussi violé la loi éternelle de Dieu, vous croirez lever le scandale par votre exemple, IB. *Ib.* XIII. C'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait [à propos de l'affaire des poisons], SÉV. 125. Mais que deviendra-t-il, folle en son exercice, N'ajoutant que le scandale et l'éclat dans le vice.... An fond peu vicieuse, elle aime à coqueter? BOIL. *Sat.* X. La littérature est un terrain qui produit des poisons mêlés de plantes salutaires; il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des feuilles de ces librairies, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXIX. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite [du pape Alexandre VI] ne devaient pas l'exclure de son autorité, ID. *Mœurs*, 110. Ils viendront l'infâmie à qui veut la payer, Et, moublant de Maret la boutique infernale, Ils dînent du menu de la feuille du scandale, M. J. CHÉNIER, *la Calomnie*. ‖ Par exagération. C'est un scandale, il est indigne, honteux. C'est un scandale qu'il ait obtenu grâce pour lui; c'est un scandale. ‖ 5° Insulte (sens qui vieillit). Mais, après le scandale et l'affront d'aujourd'hui, le cœur n'ordonne pas que je vive encore, *Poés. div.* I, 1. Trouvez-la beau, dis-moi, de diffamer ma fille, Et faire un tel scandale à toute une famille ? ID. *le Dép.* 10, 8. Si on ne trouve pas [dans l'affaire des poisons], voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité, SÉV. 31 janv. 1680. ‖ 6° En termes d'ancienne procédure, un ajournement sans scandale, un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui sans éclat. Point de bruit, tout doux, un amené sans scandale suffit, BOIL. *Plaid.* I, 2.

— RINT. 317e S. Locuste fait vive scandale est à elle, *Lister poulin*. p. 63. Ju [je] li durra [donnerai ni ma fille Marie] pour femme, ce que li sest a eschandele e à mal, *Rois*, p. 71. ‖ XIIe S. Au très grant eschandle, lesion et scandalle de justice, *Ordonn.* 11 oct. 1186, I, 7. ‖ L'y a une matiere de scandale qui se donne, l'autre qui se prend, CALV. *Instit.* 885. Pour dire la vérité sur cet exemple, Il y a quelques prédicateurs dans qui ont grand tort d'elles mesmes, et qui sont les vrayes causes de leur scandale et de leur deshonneur, MONT. *Essais*, II, 17. ‖ XVIe S. Génev. et Berry, *escandale*; provenç. *escandol* : espagn. *escandalo*; ital. *scandalo*; du lat. *scandalum*, du grec σκάνδαλον, proprement un piège, une chausse-trape, et de là, dans la Bible grecque, un scandale; le radical paraît être σκαλ, qui a donné σκάλλω, je creuse, je fouille. Scandalum, avec l'accent sur scan, avait donné régulièrement *escandle* (voy. ESCLANDRE).

‖ **SCANDALEMENT** (skan-da-le-man), *adv.* D'une manière scandaleuse. Trahir scandaleusement la grandeur de sa maison, PATRU, *Plaidoyer* 13. Ils continuent toujours à blâmer un peu la sagesse des juges, qui a fait taire de bruit [dans l'affaire des poisons], et nomme scandaleusement de si grands noms, pour si peu de choses, SÉV. 402. La fureur, vite et gaie, n'en est pas moins aimable, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine, BUFF. *Ois.* I, 2, 3. ‖ 2° Fig.

— ÉTYM. *Scandaleux*, et la suffixe *ment*.

SCANDALEUX, EUSE (skan-da-leu, leu-z'), *adj.* Qui cause du scandale. La vie scandaleuse de celle-ci [Catherine Howard] lui fit bientôt perdre la tête sur un échafaud, et la maison de Henri VIII fut toujours remplie de sang et d'infamie, BOSS. *Var.* VII, 36. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut, BOURDAL. *Avent, Sur le scandale*. Qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux? IB. Donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses, FLÉCH. *le Tellier*. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Ep.* VI. Punir sévèrement les vices scandaleux, LA BRUY. X. On vit bien, dans les temps passés des fortunes scandaleuses, MONTESQ. *Esp.* XIII, 20. On est scandaleux par ses écrits ou par sa conduite; le siège que soutinrent les augustins contre les archers du guet a eu pour la de la Prunde, fut scandaleux, VOLT. *Dict. phil. Scandale*. Acheter le droit de décider de la vie et de la fortune des hommes, c'est le plus scandaleux marché que les hommes aient fait, ID. *Phil. lég. Fragm. Institutions*, IV. Aujourd'hui bien des gens regardent comme une leçon de morale cette même pièce qu'on trouvait autrefois si scandaleuse [le Tartuffe], ID. *Vie de Molière*. Mandemoi les nouvelles intéressantes, c'est-à-dire

— HIST. XIIe s. Oiant Dieu commanda que li destres eil qui escandalisast faut ostez et getez hors, BIBN. LATINI, *Tresor*, p. 459, ||XVe s. Telles aventures sont tantôt eschandalisées et scues, PERSE. III, IV, 20. Icelle femme tint vie dissolue et deshonneste avecques plusieurs hommes, tellement qu'elle en estoit moult diffamée et scandalisée, DE CASSE, *scandalizare*. ||XVIe s. Il ne faut point craindre à scandaliser (déshonorer) ceux qui scandalisent les autres, MARG. NOUE. XII. Jay ouy parler d'une dame fort sujette à songer et resver des choses hautes, disant de la plus part qu'elle faisoit le jour; si bien qu'elle mesme se scandalisa [se fit connaître] à l'endroit de son mary, qui se mit à l'espyer parfect, BRANTÔ. *Dames gal.* t. II, p. 232, dans LACURNE. Cleomenes, oyant un rhetoricien harangueur de la vaillance, s'en print fort à rire, et s'autre s'en scandalisast.... BONT. III, 141.

— ETYM. Provenç. *escandalisar*; espagn. *escandalizar*; ital. *scandalizzare*; du lat. *scandalizare*, de σκανδαλίζω, σκανδαλον, scandale. On a dit aussi *escandatir* et *scandeler*.

SCANDE, ÉE (skan-de, dée), *part. passé* de scander. Cet air me scande si juste, qu'il se fait que réciter les vers.... J. BOUCH. *Conf.* III.

SCANDER (skan-dé), v. a. ||1° Terme de versification grecque et latine. Partager le vers en ses divers pieds, suivant la mesure et les longues, accents. ||Dans le français, on scande en prenant régulièrement deux syllabes pour un pied: Malher | erbeau | sur un | rocher | pendu. ||2° Terme de musique. Exécuter un trait de manière à distinguer les temps de chaque mesure, et, s'il s'agit de musique vocale, faire porter les notes fortes sur les syllabes qui doivent être accentuées.

— ETYM. Lat. *scandere*, scander, proprement monter; du même radical que le sanscrit *skand*, aller, se mouvoir, lever.

SCANDINAVE (skan-di-na-v'), s. m. Nom donné aux populations de race germanique qui occupent le nord de l'Europe, Danois, Suédois, Norwégiens, Islandais. || Le scandinave, l'ensemble des langues parlées par ces peuples.

SCANDIX (skan-dix), s. m. Genre d'ombellifères, dans lequel on distingue le scandix *peigne Veneris*, L., dit vulgairement peigne de Vénus et aiguille de Vénus.

— ETYM. Σκανδιξ, cerfeuil.

SCANSION (skan-si-on), s. f. Action de scander un vers. La scansion d'un vers n'en représente pas la prononciation.

— ETYM. Lat. *scansionem*, de *scandere*, scander.

SCAPHADRE (ska-fa-dr'), s. m. Il [le] se regarda dans le linge, au moyen duquel on se sortoit sur l'eau, sans savoir nager. || 2° Sorte d'appareil imperméable, à l'aide duquel un plongeur peut travailler sous l'eau, même à de grands profondeurs et pendant plusieurs heures. || 3° Genre de coquilles univalves.

— ETYM. Σκαφη, barque, et ανηρ, ανδρος, homme.

SCAPHANDREUR (ska-fan-dreur) ou **SCAPHANDRIER** (ska-fan-dri-é), s. m. Plongeur qui use du scaphandre, à cet de la surface, le scaphandreur, si bien carrassé qu'il soit, ne peut plus respirer, *Monit.* mars. 2e déc. 1865, p. 1e-pe, 2e col.

SCAPHOCÉPHALE (ska-fo-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'anthropologie. En forme de barque. Crâne scaphocéphale.

— ETYM. Σκαφη, barque, et κεφαλη, tête.

SCAPHOÏDE (ska-fo-id'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la forme d'une barque. Terme d'anatomie. Fosse scaphoïde, petite cavité située à la partie supérieure de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde. || On scaphoïde, et, substantivement, le scaphoïde, nom donné à deux petits os qui occupent à fonter, l'un le carpe, et l'autre le tarse.

— ETYM. Σκαφη, barque, et εἰδος, forme.

SCAPHOÏDO-ASTRAGALIEN, ENNE (ska-fo-i-do-sta-ra-ga-lin, li-è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au scaphoïde et à l'astragale. Articulation scaphoïdo-astragalienne.

SCAPHOÏDO-CUBOÏDIEN, ENNE (ska-fo-i-do-ku-bo-i-din, di-è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au scaphoïde et au cuboïde. Articulations scaphoïdo-cuboïdiennes.

SCAPHOÏDOMÉTOPIQUE (ska-fo-i-do-mé-to-pik'), *adj.* Terme de botanique. Dont la tige ressemble à une barque.

— ETYM. Lat. *scapus*, hampe, et *forme*.

SCAPIN (ska-pin), s. m. Un des personnages de la comédie italienne, et qui est passé sur la scène française du XVIIe siècle. Ce nom apparaît pour la première fois sur la scène française dans les *Fourberies* de Molière. || Fig. Se dit pour fourbe, vaut intrigant. || À la Scapin, avec une fourberie digne de Scapin. Se faire la fourberie à la Scapin, par lequel Napoléon a en partie réussi, pendant un demi-siècle, à rejeter sur ce pauvre étourneau de Marat, qui n'était que son instrument et sa dupe, la responsabilité de l'initiative et de l'événement décrié! [dans la guerre d'Espagne], LANFREY, *Hist. de Nap. I*, IV, ch. 7.

† **SCAPOLITE** (ska-po-li-t'), s. f. Synonyme de wernérite.

— ETYM. Ital. *scappino*, escapin [voy. ce mot], et ΛΙΘΟΣ, pierre.

† **SCAPTINE** (ska-pti-n'), s. f. Terme de chimie. Matière extractive, brûe de la digitale.

SCAPULAIRE (ska-pu-lè-r'), s. m. ||1° Pièce d'étoffe qui descend de plus les épaules jusqu'en bas par devant et par derrière, et que plusieurs religieux portent sur leurs habits. Des moines de Citeaux, assez puissants pour tourner aux Turcs la défense de la ville de Calatrava [contre les musulmans], armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers qui combattirent en portant le scapulaire, VOLT. *Mœurs*, 68. ||2° Deux petits morceaux d'étoffe, attachés l'un à l'autre par deux rubans que les cerfs mettent et font porter en l'honneur de la sainte Vierge, en vertu d'une vision de Simon Stock, cerme anglais du XIIIe siècle. Le scapulaire est le manteau de toutes les confréries de religion que les nouveaux exigent des Espagnols Péruviens, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. || Fig. ...soumise à cette volonté [obéissante] [de la supérieure], c'est là un dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, sév. 18 mai 1680. || Terme de chirurgie. Large bande de toile dont on a fait chefs dans les trois quarts de sa longueur, dont un tiers l'extrémité non divisée à la partie postérieure et moyenne du bandage de corps, et dont les chefs, fendus en deux, en passant l'un par-dessus l'épaule droite et l'autre par-dessus la gauche, sont attachés à la partie antérieure du bandage, pour l'empêcher de descendre. || *Adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'épaule. Veine, artère scapulaire. || Apophyse scapulaire, apophyse fixée à la partie supérieure et latérale de l'omoplate, et à la crête qui est intermédiaire aux muscles sous-épineux et grand rond. || Se dit des glandes qui avoisinent l'humérus, près de la jonction de l'aile avec le corps, et s'étendent de chaque côté, le long du dos, sans que le déplacement des glandes ait lieu dans la direction.

— HIST. XVe s. .... Frocz et capulaires Et leur gonnelle, Qui est dessoubz blanche com noif (neige) nouvelle, MICHAULT, *Dict. de Pauvy*.

— ETYM. Provenç. *escapolari*; catal. *escapolari*; espagn. *escapulario*; ital. *scapolare*; du lat. *scapularium*, épaulière.

† **SCAPULO-HUMÉRAL, ALE** (ska-pu-lo-u-mé-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus. Articulation scapulo-humérale, celle qui a lieu entre la tête de l'humérus et la cavité glénoïde de l'omoplate.

— ETYM. Scapulum, et *humeral*.

† **SCAPULUM** (ska-pu-lom), s. m. Terme d'anatomie. Os de l'épaule.

— ETYM. Mot latinisé par les anatomistes, de *scapula*, épaule.

SCARABÉE (ska-ra-bé), s. m. ||1° Genre d'insectes à ailes membraneuses, recouvertes par des élytres entières; les scarabées forment un genre dans la tribu des scarabidés, famille des pentamères, ordre des coléoptères. Ils furent observateurs se sont avisés de donner aux petits vers, et chien ont compte sacré sur la tête d'un scarabée, BONNET, *Contempl. nat.* III, 18. || Scarabée corne ou cerf-volant, la femelle, *Scarabæus cesyguer*, le dermeste. || Scarabée enterreur, nécrophore. || Scarabée pilulaire, bousier. || 2° Le scarabée sacré des Égyptiens est le genre *ateuchus*, dans la tribu des scarabéides. || Terme d'antiquité égyptienne. Pierre gravée qui porte l'empreinte du scarabée sacré. || 3° Terme de géométrie. Courbe du 4e degré; c'est le lieu des pieds de perpendiculaires abaissées d'un point de la transversale d'un angle droit sur une ligne de longueur constante, dont les extrémités glissent sur les côtés de cet angle droit, ainsi dite parce que cette courbe représente à peu près un scarabée.

— ETYM. Lat. *scarabæus*, *scarabeus*, de σκαραβος.

† **SCARABÉIDES** (ska-ra-bé-i-d'), *s. m. pl.* Tribu dans la famille des palpicornes, ordre des coléoptères.

SCARAMOUCHE (ska-ra-mou-ch'), s. m. Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne habillé de noir de la tête aux pieds. Il fait noir comme dans un four; le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche, et je ne vois pas une étoile qui montre le bout de son nez, MOL. *Sicil.* 2. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, les larmes de sa famille, ne semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche, RAC. *Plaid. Prf.*

— ETYM. Ital. *scaramuccia*, *scaramuccio*, escaramouche (voy. ce mot), transformé en nom propre.

SCARE (ska-r'), s. m. Poisson de mer.

— HIST. XVIe s. Plusieurs dit des poissons appellés scares et anthes, qu'aussi tost qu'ils ont avalé le haim du pescheur, les autres qui sont lors presens ecournent tous pour luy oder, PARÉ, *Animaux*, 16.

— ETYM. Σκαρος.

SCARIEUX, EUSE (ska-ri-eû, eû-z'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de toute partie qui est mince, sèche et demi-transparente.

— ETYM. Il est sans doute tiré de *scarie*, qui se trouve dans des glossaires, avec le sens d'arbuste épineux.

SCARIFICATEUR (ska-ri-fi-ka-teur), s. m. ||1° Terme de chirurgie. Petite boîte de cuivre ou d'argent, dont une des faces est percée d'un certain nombre de fentes longitudinales ordinairement 12, 16 ou 20, par lesquelles sortent tout à la fois, au moyen d'un ressort que l'on presse, autant de pointes de lancettes, qui sont disposées dans l'intérieur de la boîte sur un point commun, et qui font autant de scarifications. || 2° Terme d'agriculture. Instrument aratoire, composé d'un bâti portant des socs tranchants, et propre à fendre et diviser la surface de la terre pour l'ameublir.

— HIST. XVIe s. L'instrument appelé scarificateur, dedans lequel sont insérées dix-huit ou vingt tranchantes comme un rasoir, qu'on bande avec une ressort, et sont bandables par un autre, PARÉ, X, 9.

— ETYM. *Scarifier*.

SCARIFICATION (ska-ri-fi-ka-sion), s. f. || 1° Petite incision peu profonde faite avec une scarificateur, ou, plus ordinairement, avec une lancette ou un bistouri, pour opérer un dégorgement local dans une partie enflammée, ou l'écoulement d'une humeur épanchée ou infiltrée. || 2° Terme rural. Incision annuelle sur la vigne.

— HIST. XIVe s. Incision superficial qui est dite scarification, H. DE MONDEVILLE, f° 102.

— ETYM. Provenç. *escarificatio*; ital. *scarificazione*; du lat. *scarificationem*, de *scarificare*, scarifier.

SCARIFIÉ, ÉE (ska-ri-fi-é, ée), *part. passé* de scarifier. || Ventouses scarifiées, celles qu'on applique sur une partie où l'on a fait des scarifications.

SCARIFIER (ska-ri-fi-é), je scarifiais, nous scarifiâmes, vous scarifiez; que je scarifie, que nous scarifiions, que vous scarifiez, s. a. || 1° Terme de chirurgie. Faire des scarifications. On scarifie les onoplates, le dedans des mains et la plante des pieds ...lorsqu'on veut être bien convaincu de la certitude de la mort inopinée qu'on, *Mon. Hist. Nat. hom.* Gaur. I, IV, p. 379. Ils [les Indiens] ont des us aussi pour la guérison de la goutte, pour soigner et pour scarifier les membres rhumatismes, CHATEAUBR. *Génie. medecine.* || 2° En agriculture, scarifier, labourer la terre avec le scarificateur.

— HIST. XIVe s. Scarifier le cuir du chief, LANFRANC, F° 46. || XVIe s. Il s'est venu aux ventouses scarifiées et sans scarification, PARÉ, XX, 2. Les Alemands ont de particulier de se faire premièrement tousiz corneter et ventouser avecques scarification, dans le bain, MONT. II, 222.

— ETYM. Provenç. *escarificar*; ital. *scarificare*; du lat. *scarificare*, qui vient de σκαριφάομαι, scarifier, de σκαριφος, scalpel ou racler.

SCARIOLE (ska-ri-o-l') ou **SCAROLE** (ska-ro-l'), s. f. Voy. ESCAROLE.

— HIST. XVIe s. Decoction de tamarins, endive, laictue, scarole et autres qui rafraischissent sans astriction, PARÉ, XX, 22.

† **SCARLATE** (skar-la-t'), s. m. Sorte d'oiseau. Le scarlate ne se trouve que dans les climats les

Digitized by Google

plus étaudé de l'Amérique méridionale. BUFF. *Ois.* t. VII, p. 381.

— ETYM. Voy. SCARLATINE.

SCARLATINE (skar-la-ti'ne), *adj. f.* || 1° Qui est de couleur d'écarlate. La nature se voile: les paysages s'agrandissent; la lumière scarlatine des tropiques se répand sur les eaux, CHATEAUBR. *Natch.* liv. X. || 2° Terme de médecine. Fièvre scarlatine, eu, substantivement, la scarlatine, maladie générale et fébrile caractérisée par une éruption cutanée, contagieuse, et souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé d'un malaise général, de frisson, de dégoût, de céphalalgie et accompagné d'une angine.

— ETYM. *Scarlate.*

† **SCARPELIN** (skar-pe-lin), *s. m.* S'est dit pour sculpteur. *Scarpelins ou sculpteurs*, PR. DELORME, *Architecture*, t. II, p. 231.

— ETYM. Ital. *scarpellino*, tailleur de pierre.

SCASON ou **SCAZON** (ska-zon), *s. m.* Terme de versification gréco-latine. Espèce de vers iambique trimètre, qui diffrait du véritable iambique en ce qu'il prenait un spondée au sixième pied.

— ETYM. Σκάζων, boiteux.

† **SCATOPHAGE** (ska-to-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit d'excréments.

— ETYM. Σκατοφάγος, de σκατός, génitif de σκῶρ, excrément, et φαγεῖν, manger.

† **SCATOPHILE** (ska-to-fi-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou vit sur les excréments.

— ETYM. Σκατός, génitif de σκῶρ, excréments, et φίλος, ami.

SCEAU (sô), *s. m.* || 1° Grand cachet sur lequel sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un souverain, d'un État, d'un prince, d'un corps, d'une communauté, d'un seigneur, dont on fait des empreintes sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc., pour les rendre authentiques. Mettre, apposer son sceau. Le sceau de l'Académie française. Le sceau des juges de paix, des notaires. Le sceau de la Bulle et bann de ce pays pour avoir été convaincu de crime de faux sceaux, dont il pensa être pendu, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 634. [Lettres patentes, 1729, pour la distribution de l'Académie française] scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. I. Le roi fit l'heureux mérite. Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême, BAC. *Esth.* II, 1. On se tient bien sûr de les posséder [les actes de naissance] de leur Bonne, et l'on y a de quoi réfuter hautement Berlarmin [qui les accusait de faux] en rentrant dans la voie leurs attaches et leurs sceaux existants et pendants, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 429. La cire pour les sceaux est jaune, rouge ou verte; la première est naturelle; la rouge est teinte, l'une avec du vert-de-gris, l'autre avec du vermillon, GENLIS, *Maison Prêt.* t. I, p. 307, dans POUGENS. || Dans l'ancienne monarchie, le grand sceau, celui qui servait à sceller les édits, les privilèges, grâces et patentes. || Le petit sceau ou sceau de petite chancellerie, se disait de celui qui, portant seulement les armes du roi, servait à sceller les actes de justice. || Le sceau dauphin était un grand sceau particulier pour les expéditions de la province du Dauphiné. || 2° Empreinte même faite par le sceau. Le sceau est à peine visible. || 3° Absolument, les sceaux, les sceaux du souverain de l'État, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de l'autorité souveraine. Scandebergs sut qu'un secrétaire qui portait les sceaux du sultan passait près de son camp, VOLT. *Mœurs*, 90. || La cassette des sceaux, la cassette où ils sont renfermés. || Le garde des sceaux, le ministre à qui les sceaux sont confiés, le chancelier qui le ministre de la justice. || Les sceaux, fonction de chancelier. M. d'Aligre a les sceaux; il a quatre-vingts ans: c'est un dépôt; c'est un pape, SAI. 434. Le chancelier [acquiert se mettre] à la place des sceaux au roi par le duc de Coislin, 10. 444. || Rendre les sceaux, donner sa démission de garde des sceaux. Plutôt que de voir les affaires languir avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se coucherait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, MOR. *le Tellier.* || On dit dans un sens analogue: On lui a ôté, repris les sceaux. || 4° Le pape a deux sceaux, l'un qui s'appelle l'anneau du pêcheur, et qui est un gros anneau où est la figure de saint Pierre tirant ses filets remplis de poissons; il sert pour les brefs apostoliques et pour les lettres secrètes; l'autre, qui est pour les bulles, porte la tête de saint Pierre à droite, et celle de saint Paul à gauche, avec une croix entre deux, et de l'autre côté le nom du pape avec ses armes. || Le sceau des brefs s'imprime sur la cire rouge, et celui des bulles sur du plomb. || 5° Le sceau, l'attention de sceller, le temps at le lieu où l'on scelle. Il y aura sceau tel jour. Tenir le sceau. Donner le sceau. 30 octobre 1688: j'appris qu'on se servait, au sceau, de trois sortes de cire: de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce qui regarde le Dauphiné et la Provence; il y a une quatrième cire, qui est la blanche, dont on se sert pour les chevaliers de l'ordre; mais c'est le chancelier qui fait ses fonctions, et non le chancelier ou garde des sceaux de France, DANGEAU, I, 241. On dit dans un sens analogue: La division du sceau au ministère de la justice. Au conseil, comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat, MAS. *le Tellier.* || Ces lettres de grâce ont passé au sceau, on les a scellées. || Ces lettres ont été refusées au sceau, on n'a pas voulu les sceller. || Supposer au sceau, supposer à ce que des lettres soient scellées. || On dit dans le même sens: Il y a opposition au sceau. On a fait opposition au sceau, || Obtenir un sceau, sceau dont les fonctions particulières ont rapport au sceau. || Assistance au sceau, droit en vertu duquel les secrétaires du roi assistent à la séance qui autorisent au sceau. Ma famille illustre De l'assistance au sceau ne tire point son lustre, BOIL. *Sat.* 2. || 6° Tarne de l'écriture sainte. Sept sceaux, les sceaux qui scellaient le livre décrit dans l'Apocalypse. Je vis, dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, et scellé de sept sceaux, APOC. V, 1. || Par extension. L'agneau sans tache, qui rompt les sept sceaux du livre de mort, est le dernier sceau qui remplit et ferme cette prophétie inquiète, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* || Fig. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse; sur son front est écrit: *Mystère*, BOSS. *Fille Yoland*, 10 mai 1789. || 7° Fig. Ce qui ferme, scelle. C'est ce qu'ont fait Jésus-Christ et les apôtres; ils ont levé le sceau, BOSS. *Hist.* II, 1. Voy. t. I, l'autre extension. L'agneau sans tache, qui rompt les sept sceaux du livre de mort, est le dernier sceau qui remplit et ferme cette prophétie inquiète, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* || Fig. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse; sur son front est écrit: *Mystère*, BOSS. *Fille Yoland*, 10 mai 1789. || 7° Fig. Ce qui ferme, scelle. C'est ce qu'ont fait Jésus-Christ et les apôtres; ils ont levé le sceau, BOSS. *Hist.* II, 1. Voy. t. I, l'autre extension. L'agneau sans tache, qui rompt les sept sceaux du livre de mort, est le dernier sceau qui remplit et ferme cette prophétie inquiète, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* || Fig. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse; sur son front est écrit: *Mystère*, BOSS. *Fille Yolland

DUCHS, *Lour.* II, 7. ‖ Par exagération. Florine : Sécrète en amour, dont les langues traîtresses Nous font bien plus de tort que toutes nos faiblesses. LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, IV, 4, ‖ 3° En parlant des choses, qui a le caractère des grands crimes. Une action scélérate. Que voilà qui est scélérat! MOL. *Bourg. gent.* III, 10. ‖ Fig. L'air en gros y est un peu scélérat (à Marseille), SÉV. t. III, p. 183, éd. MONMERQ. ‖ 4° Fam. et *fig.* Un scélérat, une *scélérate*. Crains les dieux, scélérat, crains les dieux ou Pompée, CORN. *Sertor.* V, 4. Tu vois an don Juan, mon maître, le plus grand scélérat que le terre ait jamais porté, MOL. *Festin*, I, 1. Lui [un méchant homme] de semblables toure il ne craint point l'éclat; il a permission d'être franc scélérat, IB. *Mis.* V, 1. Toujours les scélérats ont recours au parjure, RAC. *Phèdre*, IV, 3. ‖ Par plaisanterie. Adieu, l'aimable scélérat; *scelerum* mihi done de temps en temps, SÉV. *Au prés. de Moulceau*, 1er juin 1684. ‖ Par exagération. Ah! m'assurez-vous la croyez-vous scélérate; elle m'a dit cent insolences, MOL. *Mal. imag.* I, 7. Ton pauvre Corneille, petite scélérate! allons, vite, tête-toi de mes yeux, vilaine, et me laisse en repos, IB. *Bourg. gent.* III, 9. Ah! la scélérate d'avoir pensé quand on les étranglerait tous..... BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 4. ‖ 4° *Scélérate*, s. f. espèce de reconnoître, *reconnaître scelerasse*, I. à cause de son propriétés toxiques.

— ETYM. Lat. *scelerosus*, de *scelus*, crime. Au XVIe siècle, on disait *scélerat*. *Scélérat* est un latinisme, ou un italianisme (*scelerato*).

SCÉLÉRATESSE (sé-lé-ra-tè-s') *s. f.* Méchanceté du scélérat. N'était-on pas bien scélérat de dire qu'on parvenait à votre faveur, puisqu'on n'y parvenait jamais que par la scélératesse? PÉR. *Dial. des morts mod. Louis IX, Richelieu*, etc. Ce fut par scélératesse que Louis le Débonnaire fut abandonné; a conservé le nom du Champ du Mensonge; si nos campagnes avaient été désignées par les noms de la vertu, commis, la terre entière serait un monument de scélératesse, VOLT. *Aun. Rump. Louis le Faible*, XXII. Pas toujours va avec étourdie, je l'ai bardiment, que le Photin de Corneille [dans Pompée] débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lamain, IB. *Lett. Camps*, 9 juill. 1774. On a dit qu'il n'y avait point de *grand* scélérat sans une enhance de folie; cela me paraît du moins aussi vrai de toute grande scélératesse, BERNOT, *Claude et Ner.* I, 10. ‖ Acte de scélérat. Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse que César Borgia ne mît en usage, VOLT. *Mœurs*, 141.

— ETYM. *Scélérat*.

† **SCÉLÉRATISME** (sé-lé-ra-ti-sm'), s. m. Mot forgé par Diderot, et signifiant le caractère du scélérat. Le seul vice que je connaisse dans l'univers est l'avarice; tous les autres, quelque nom qu'on leur donne, ne sont que des degrés de scélérat-isme; c'est le Prado de tous les vices; analysez la vanité, l'orgueil, l'ambition, la fourberie, la tartuferie, le scélératisme, tout cela n'est qu'un en subtil élément, le désir d'avoir, DIDEROT, dans LAVEAUX.

SCÉLITE (sé-li-t'), *s. f.* Pierre figurée imitant la forme d'un jambe humaine.

— ETYM. Σκέλος, jambe.

† **SCELLÉ, ÉE** (sè-lé, lée), *part. passé* de sceller. Il a marqué d'un sceau. Diplôme scellé en cire rouge. ‖ *Fig.* Amitié ne se fait guère à toutes ces promesses, quoique prononcées à la vue des autels, et scellées du sceau redoutable de la religion, BOILEAU, *Hist. eccl. Œuvr.* t. III, p. 342, dans DOCHEMIN. ‖ 2° *Fig.* Qui est mis comme sous un sceau. J'ai l'œil scellé d'un sceau de fer, MARMON, *Scanderg.* Les jugements de Dieu leur sont cachés, mais comme un livre scellé, PASC. *Jans*, 10, éd. FAUGÈRE. Cyprien, renouvelé par la grâce, voit ses dentes se changer; ce qui était auparavant scellé pour lui, s'ouvrir devant lui, BOSS. 1er *sermon, Dim. de la Passion*, I.

2. **SCELLÉ** (sè-lé), s. m. ‖ 1° Terme de procédure et de police. Sceau apposé à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de justice pour empêcher de les ouvrir. Apposer les scellés. Lever les scellés. Ces papiers sont sous le scellé. Briser le scellé, les scellés. Le roi avait laissé la Vrillière à Marly pour mettre le scellé partout, ST SIM. 85, 105. Si tous les héritiers sont présents et majeurs, l'apposition des scellés sur les effets de la succession n'est pas nécessaire, *Code Nap.* art. 819. Si tous les héritiers ne sont pas présents, s'il y a parmi eux des mineurs ou interdits, le scellé doit être apposé dans le plus bref délai, IB. ‖ Bris de scellé, délit que l'on commet en brisant un scellé. ‖ 2° Acte scellé. Il ajoutait en envoyant son scellé, qu'il était plus engagé par la reconnaissance qu'il lui devait que par le scellé même, BOILEAU, *Œuvr.* t. II, p. 328.

— HIST. XVIe S. L'on se peut opposer sur le prix d'une vente] entre l'adjudication et le scellé [de l'acte], LOYSEL, 908.

— ETYM. *Sceller* 1.

SCELLEMENT (sè-le-man), *s. m.* ‖ 1° Terme de maçonnerie. Action de sceller. ‖ 2° L'ouvrage qui en résulte. Un bon scellement. ‖ 3° L'extremité d'une pièce de bois ou de métal, qui, engagée dans un trou, y est retenue par du plâtre, du mortier, etc. ‖ Terme de potière. Bout de tôle rivé à l'extrémité d'un cercle en cuivre, ayant un rouge et un œil pour le passage d'une vis qui sert à fermer ce même cercle.

— ETYM. *Sceller*.

SCELLER (sè-lé), v. a. ‖ 1° Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie. On employa depuis le sceau de fleurs de lis, qui fut changé à celui de l'année suivante 1838, à lui donner [à l'Académie française] la forme qu'elle devait avoir, à dresser les statuts, et à faire sceller l'édit de son érection, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Il dit en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et de si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours, BOSS. *le Tellier*. Il lui est ordonné [à Daniel] de sceller le livre de Job, et il ferme jusqu'au temps ordonné de Dieu, afin de nous faire entendre que la pleine découverte de ces vérités [la resurrection des morts et la gloire] était d'une autre saison et d'un autre siècle, IM. *Hist.* II, 6. Il appenait alors à prononcer des arrêts, à sceller les ordres, *Vie de Tellier*. ‖ Absolument. Sceller en cire jaune, en cire rouge. Il y a des princes qui scellent en or et en argent. Les papes scellent en plomb dans quelques occasions. Le roi scellera tout Paris en blanc, et fera sceller de quatre mandres des requêtes [en place du chancelier mort], SÉV. 5 févr. 1672. ‖ 2° Appliquer les scellés. Le juge de paut a scellé chez le banquier, IB. ‖ 3° Terme de maçonnerie. Fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal dans un mur, dans la pierre ou dans le marbre, avec du plâtre, du plâtre, du mortier, etc. Sceller un baleon. Sceller un crochet. Suis-je bien assuré que le sépulcre a été scellé, et qu'on y a placé des gardes? BOURD. *Paling.* XIX, 6. ‖ Terme de paveur. Mettre du mortier sous et entre les pavés. ‖ 4° Sceller un vase, une bouteille, les boucher avec du ciment ou du mastic. ‖ Terme de chimie. Sceller hermétiquement un vaisseau de verre, en fermer le col en en faisant fondre les bords à la lampe de l'émailleur; ce qui les agglutine, de telle sorte que rien ne puisse y entrer et que rien n'en puisse sortir. ‖ 5° *Fig.* Confirmer, affermir. Ils ont scellé de leur sang les vérités qu'ils ont annoncées, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Il [Jésus] les oblige [les apôtres] à sceller leur témoignage de leur sang, IB. *Hist.* II, 9. M'approfondissez pour cela [Madame monseigneur]; quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'oracle, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination, IB. *Duch. d'Orl.* Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion d'aller du sang pour le sceller une union? BAC. *Iph.* III, 3. Non, dit-il (Charondas), je ne les vuis pas [mes lois qui défendent de paraître armé en une assemblée du peuple]; mais je les scellerai de mon sang; et sur-le-champ il se tua de son épée, SOLIN, *Hist. nat. etc. Œuvr.* t. II, p. 461, dans ROUCHER. Un dernier affaissement [chez le duc d'Orléans] aurait scellé la pierre du sépulcre où il serait enfermé tout vivant, 27-28. 253, 148. Sénèque ne forme presque pas une de ses lettres sans la sceller de quelques maximes d'épicure, BIBER. *Claude et Ner.* II, 4. Un vain deo laissera aux ivrognes les sentiments sans foi, BÉRARD. *Rosny.* ‖ 6° Se sceller, v. réfl. Être scellé. Marot se plaignait qu'on ne scellât pas le brevet de sa pension, tandis que tant d'autres se scellaient.

— HIST. XIe S. Al premer an [il] fist ses brefs sceiler, *Ch. de Rol.* CLXXIV. ‖ XIIe S. En l'orf pont [pourpoint d'épée!] il a fit bien sceler[une relique], *Rome*, p. 111. ‖ XIIIe S. Quand les chartres furent faites et seelées, VILLEH. XII. Lettres [ils] lui eut baillié en cire seelée, BERTH., LAUR. La gent est en l'eve gelée Et en la glace scellée, *Ren.* 1168. N'en porrot estre un voit quarelz osteiz, Tant est li uns an l'autre sseleiz, *Gerard de Viene*, p. 3228, Il [le testament] doit estre seelés du seel autentique, ont de jusors seut des prélas, BEAUMAN. XII, 9. ‖ XVe S. Rendront aux Flamands [Édouard III] que ils lui vouloient jurer et sceller qu'ils n'aideront à parmainteur sa guerre..... PROISS. I, 1, 96. ‖ XVIe S. Les sacrements sont comme seaux, desquels les promesses de Dieu sont scellées, CALV. *Instit.* 1042. Il avoit enfermé un poinçon de poudre dans l'espesseur d'une muraille, avec l'esmorce entre deux tuiles bien scellées comme il faut, D'AUB. *Hist.* II, 410. Philippus songea qu'il scellait le ventre de sa femme, et que l'engravure du seel dont il le scellait, estoit la figure d'un lion, AMYOT, *Alex.* 3.

— ETYM. Lat. *sigillare*, de *sigillum*, sceau; wallon, *stieli*, étaloner, imprimer une marque.

SCELLEUR (sè-leur), s. m. Celui qui scelle, qui appose le sceau. Le scelleur de la chancellerie.

— HIST. XIIIe S. Et le [la] reson pourquoi il seelleres en dost estre escuses et desculpés est teille qu'il peut estre devenus par lui cas, DR. ANC. XIV, 25. ‖ XIVe S. Ayoul de Rapine fu scelleur dudit archevesque de Bordeaux par l'espace de dix ans, DU CANGE, *sigillarius*. ‖ XVIe S. Dites sans plus il faut que le seelous [un brevet de pension]..... Considéré que tant d'autres se seelent; Mais si je touche argent par le scelleur, Je beniray Dieu plus de sept l'heur, Le chancelier, le seau et le scelleur, MAROT, II, 83.

— ETYM. *Sceller* 1.

† **SCÉLOTYRBE** (sé-lo-tir-b'), *s. f.* Dans les auteurs anciens, nom d'une affection qui attaqua les armées romaines, et qui a plusieurs traits de ressemblance avec la fièvre jaune moderne.

— ETYM. Σκελοτύρβη, de σκέλος, jambe, et τύρβη, trouble, dérangement.

SCÈNE (sè-n') *s. f.* ‖ 1° Partie du théâtre où jouent les acteurs. Les acteurs entrent en scène. Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages? BOIL. *Art p.* III. La troisième partie [du théâtre chez les Grecs] était le lieu où ils plaçaient leur symphonie; et la l'appelaient *scenicon*, parce qu'il était au pied du théâtre principal qu'ils nommaient en général la scène, SOLIN, *Hist. exot. Œuvr.* t. I, p. 146, dans POUGENS. ‖ *Fig.* Faisant de cet ouvrage[ses Fables] Une ample comédie à cent actes divers, Et dont la scène est l'univers, LA FONT. *Fabl.* V, 1. ‖ Avant-scène, voy. ce mot à son rang. ‖ *Fig.* Evénement sur la scène, voy. EVÉNOLITÉ. Mettre un ouvrage en scène, *fig.* mettre la manière dont les acteurs doivent le représenter. ‖ On dit en ce même sens : la mise en scène d'une pièce. ‖ Mettre un personnage sur la scène, le représenter dans un ouvrage dramatique. Délateur, traître, je scène il faut me suivre, RÉGNIER. *Ver.* ‖ On dit de même : mettre, transporter un événement, une action sur la scène. L'illustre Grotius a mis sur la scène la Passion même de Jésus-Christ, CORN. *Poly. Examen.* ‖ *Par extension.* Mettre sur la scène, mettre en scène quelqu'un, lui faire jouer un rôle, lui donner une place dans une composition littéraire ou artistique. Je mets aussi sur la scène des trompeurs, des scélérats, des tyrans et des ingrats, la haute imprudence précore, Force sots, force flatteurs, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Celui que j'ai mis en scène est tel qu'il serait aussi heureux pour son honorable à son pays qu'il n'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent, I. 2. NOUS. *Du sujet et de la forme de cet écrit* [*Bossuet, Jug. de I. J.*] Quand il [Bossuet] veut encore mettre en scène l'art, ne vaut-il pas mieux mettre la vertu que le vice en scène? PÉRE. *Selon de 1765, Œuvr.* t. XIII, p. 190, dans POUGENS. Il peint le caractère de Henri Goulard dans l'un des Contes de la veillée, où, sous le nom d'Alexie, je me suis mis en scène, MARMONTEL, *Mém.* VII. [Il] Met son âme en parade et nous expirit en scène, BEILLE, *Convert.* I. ‖ En scène, sous les yeux du public en une représentation quelconque. En scène, d'abord admirée. La grâce de ces deux leurons, BÉRARD. *Buzeurs.* ‖ Être en scène, se dit d'un acteur qui n'oublie pas un seul moment le rôle qu'il joue. ‖ *Fig.* Il est toujours en scène, se dit d'un homme qui a toujours un maintien apprêté, comme si un grand nombre de personnes avaient les yeux sur lui. ‖ *Fig.* Paraître sur la scène, être nommé à un emploi qui attire les yeux; commencer à prendre une part aux affaires publiques. ‖ On dit dans le même sens : être en scène, occuper la scène; paraître, figurer, briller sur la scène du monde. ‖ 2° Décoration du théâtre. La scène représente un palais. La scène change à

Digitized by Google

von. || Fig. La scène change, va changer, un changement considérable survient dans une affaire, dans les affaires. || 3° L'action même qui fait le sujet de la pièce qu'on représente. La scène est à Paris. Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué, SOL. *Art p.* III. || Ouvrir la scène, commencer la représentation, paraître le premier sur le théâtre. || Fig. Nos troupes marchent vers Cologne; c'est M. de Luxembourg qui doit ouvrir la scène, sév. 22 janv. 1672. || 4° Fig. L'art dramatique. Les auteurs qui ont illustré la scène. La scène a changé, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile, *J. J. ROUS. Hél.* II, 17. La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs, *D. LAIT. & D'ALEMBERT.* || Le scène tragique, la tragédie. La scène comique, la comédie. La scène lyrique, l'opéra. Toi donc qui, élevant sur la scène tragique, Sais les pas de Sophocle, imitais, *ESPRÉM.* || La scène française, la littérature dramatique en France. Et la scène française est en proie à Pradon, BOIL. *Epît.* VIII. En général il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française, *J. J. ROUS.* n. 7. La scène française, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, *D. LAIT & D'ALEMB.* || 5° Partie d'un acte d'un poème dramatique, laquelle apporte du changement à l'action par l'entrée ou la sortie d'un ou plusieurs acteurs. La première scène d'Athalie. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, À son comble arrive se débrouille aussi peine, BOIL. *Art p.* III. Que l'acteur, marchant ou la raison il guide, Ne se perde jamais en une scène vide, III, 46. On ne peut proposer de plus grand modèle pour ne rien mettre sur le théâtre qui ne soit très-nécessaire; et les plus belles scènes sont en danger d'ennuyer du moment qu'on les peut séparer de l'acteur et qu'elles l'interrompent au lieu de la conduire vers sa fin, RAC. *Mithr. Préf.* J'ai toujours eu dans que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir rester le plus, et sur celles dont il se défiait, VOLT. *Lett. Chabanon*, 4 déc. 1765. Nul mortel n'a jamais écrit plus mal et mieux; voilà pourquoi on disait que Corneille avait un démon qui fit pour lui les belles scènes de ses tragédies, et qui lui laissa faire tout le reste, ID. *Comm. Corn. rem. Théod.* I, 1. || Scène muette, VOY. MUET. || 6° Ensemble d'objets qui s'offrent à la vue. Le plus riche et plus fertile de ses rivages est-il, 7° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à la scène d'un théâtre. Stratagème dont il se sert pour avoir la scène libre, REMARS *Gramm.* 4. Un certain jardin devait être la scène de cette fête, ID. *Gramm.* 6. On verra le Fils de l'homme... produire sur la scène des héros de la fol, jusques-là inconnus au monde, MASS. *Avent. Jugem.* De quelque nouveau crime il prépare la scène, VOLT. *Oreste*, IV, 3. || 8° Fig. Toute action qui offre quelque chose de remarquable, d'extraordinaire. Ses scènes de plaisir et de joie. Il est vrai que ces scènes en (de cocalne) furent cruelles, RETZ, *Conclave d'Alex.* VI. Mais de Gondrin et M. de Barbézieux jouèrent bien la scène de Vardes et de Mlle de Tourzel; nous avons tous envie de pleurer; ils se manquèrent entièrement, SÉV. 1er avril 1672. Tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène (la révocation d'Anglebert), ID. 31 déc. 1688. N'attendez pas que j'œuvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FÉLÉM. *Turenne*. Le dernier acte nous offrait la plus lugubre, où cette passion [l'orgueil] hautaine et insensée donnait tous les jours les scènes les plus sanglantes, MASS. *Avent. Noël.* Il s'ouvrait alors une grande scène vers les frontières de la Suède, VOLT. *Russie*, I, 11. Je refusai de la voir (Velleda), afin de nous épargner à tous deux une scène douloureuse, CHATEAUB. *Mart.* liv. X. La seule chambre qui scène embarrassante a souvent fait prendre aux cours royales le parti de la pérfidie, GENLIS, *Mercr. rur.* t. 1, p. 77, dans POURSUIS. Quand je verrais son globe (de la terre) errant et solitaire flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit, Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit, Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres..., LAMART. *Méd.* I, 8. || 9° Sorte d'escimarre. M. de Coésignen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine et les mémoires qu'a donnés Lorsqueu levaient une belle scène, si le roi les voulait entendre tous deux, SÉV. 263. Nous lui avons parlé (au roi), M. de Paris et moi, dans les mêmes sentiments [sur les affaires quelconques], mais à diverses heures, pour ne point donner une scène au courtisan, attentif à cette affaire plus qu'on ne peut vous le dire, MME. *Lett. quest.* 438. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas, il se fait suivre, vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent, LA BRUY. IX. Je suis restrive, de peur de donner une scène à toute la maison, J. J. ROUS. *Hél.* I, 44. Quoique mes fureurs donnassent des scènes à plus d'un titre, ID. *Conf.* I. Je vieus d'avoir une scène affreuse avec M. de Limours, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 9, p. 107. Je vous..... En marquant mon étonnement de la scène plus que bizarre que M. de Lamarre s'était permise, *Papiers saisis à Berneth*, p. 180. || 10° Le fait pour donner de scène au public, il faut exciter au public des débats qui excitèrent sa malignité. Faudra donner au public une scène, MASS. *Rep. hum.* Figure une scène à quelqu'un, l'attaquer violemment de paroles. Il lui dit avec une colère concentrée et une voix tremblante : ou bien, madame, allez-vous faire une scène? GENLIS, *Ad. et Th.* I, 9, p. 108, dans POURSUIS.

— REM. Boulhours, *Nouv. remarques* : « Ce mot est depuis quelques années fort à la mode dans un certain sens. Ce fut une étrange scène, il a donné une plaisante scène au public. Ce mot est venu de la cour. »

— ETYM. Lat. *scena*; du grec σκηνή, proprement tente et, par extension, demeure, lieu ombragé; de même radical que σκιά, ombre.

SCÈNIQUE (sè-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la scène, au théâtre. Le peuple [à Rome] devint si passionné pour les jeux scéniques, que le même ouvrage eut quelquefois trente représentations dans un seul jour, comme cela arriva pour l'Eunuque de Térence, FAYDIAT, *Intell. Mem. hist. et litt.* anc. et mod. t. II, p. 1. Le talent scénique, instinct d'imitation. Il paraît que cet instinct scénique s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment, MARC. *Dict. t. XIV*, p. 16. || Style scénique, style de la tation. Il paraît que cet instinct scénique s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment, MARC. *Dict. t. XIV*, p. 16. || Style scénique, style de la scène, du théâtre. Le style y est plus facile dans la préface], plus vibrant, plus scénique en un mot que celui de la pièce elle-même, J. CLARETIE, *Feuilleton de l'Opinion nationale*, 4 avril 1868.

— ETYM. *Scène*.

† SCÉNITE (sé-ni-t'), *adj.* Qui vit sous des tentes. Les peuples scénites, D'ALEMB. *Mél.*

— ETYM. Σκηνίτης, de σκηνή, tente (voy. SCÈNE).

SCÉNOGRAPHIE (sé-no-gra-fi), *s. f.* || 1° Terme de peinture, de sculpture, qui concerne les édifices, les sites, les villes, etc. en perspective, c'est-à-dire avec les diminutions et les raccourcissements que la perspective exige pour apparition à schnographie et orthographie, qui sont des plans purement géométriques où la perspective n'est pas observée, ID. *Ibid.* || 4° Terme de peindre les dessins scéniques. || 3° Les représentations mêmes, les objets représentés. La scénographie d'un palais, d'un jardin, d'une ville, de magnumere. Art de représenter un édifice en relief, qu'on appelle aussi modèle.

— HIST. ET S. Le corps de ce jardin est représenté en scénographie ou perspective, il monte jusques à la hauteur de six toises, par six retours de la montagnente..., ou, pour mieux dire.

— ETYM. Σκηνογραφία, de σκηνή, tente, et γράφω, dessiner.

SCÉNOGRAPHIQUE (sé-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la scénographie. Art scénographique.

— ETYM. Σκηνογραφικός, de σκηνογραφία, scénographie.

† SCÉNOGRAPHIQUEMENT (sé-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Selon les règles de la scénographie; en perspective.

SCÉNOPÉGIE (sé-no-pé-jie), *s. f.* Nom que les Grecs donnaient à la fête des Tabernacles des Juifs, VOY. TABERNACLES. || On dit aussi les scénopégies, à cause que la fête dure huit jours.

— ETYM. Σκηνοπηγία, action de dresser une tente, de avoye, tente (voy. SCÈNE), et πήγνυμι, fixer, établir.

SCÉNOPÉGITE (sé-no-pé-jite), *s. m.* || 1° Docteur des philosophes qui doutent et qui examinent. Le scepticisme est le premier pas vers la vérité, DIDER. *Pens. philos.* n° 24. Le scepticisme ne convient pas à tout le monde, il suppose un esprit profond et documéresse, ID. *ib.* 24. Il me semble que le scepticisme que certaines discussions théologiques provoquent et entretiennent, n'est ni moins donne ni la moins sûre bibliothèque que les pyrrhoniens puisse conquérir, par suite, *Instit. Hum. hr. mor. et pol.* t. II, p. 242. || 2° Particulièrement, doctrine des philosophes pyrrhoniens. Pyrrhon, disciple d'Anaxarque de la secte éléatique, exerça le premier cette philosophie pusillanime et douteuse, qu'on appelle de son nom pyrrhonisme, et, de sa nature, sceptesisme, DIDER. *Opin. des anc. philos. (philos. pyrrhonienne).* Le scepticisme n'est ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun athéiste plus redoutable que Bayle, ID. *ib.* || 3° Il se dit, dans le langage général, de ceux qui affectent de douter de tout. Ce scepticisme qui fut celui de Montaigne et de tant d'autres, leur laissait du moins du respect et même de la vénération pour la culte établi, GENLIS, *Mères rivales*, t. II, p. 3, dans POURSUIS.

— REM. Scepticisme n'est pas ancien. « Pascal, non plus que Montaigne, ne se sert du mot de *scepticisme*, que nous employons aujourd'hui; on trouve dans la Mothe le Vayer *la sceptique*, *la* ouvrage, mais non le scepticisme, » HAUET, *Pensées de Pascal*, t. I, p. 45. La fable de Bayle, édit. de 1716, donne : *sceptique*, *sceptiscisme*, chercher *pyrrhoniens*; « mais à *Pyrrhon* on ne trouve pas *sceptiscisme*.

— SYN. SCEPTICISME, PYRRHONISME. Le scepticisme a un sens plus étendu que le pyrrhonisme, qui est la philosophie de Pyrrhon. Autrefois on n'avait que le mot pyrrhonisme; et on confondait les deux nuances. Aujourd'hui le scepticisme s'applique surtout à ce qu'on ne sait pas, par exemple l'essence des choses. Il se prend aussi quelquefois pour pyrrhonisme.

— ETYM. *Sceptique*.

SCEPTIQUE (sèp-ti-k'), *adj.* || 1° Se dit d'une secte de philosophes anciens, les pyrrhoniens, dont le dogme principal était de douter de tout, et, par extension, de ce qui a rapport à cette secte. Les sceptiques pyrrhoniennes, ou qui professent le doute philosophique. Le sceptique philosophe est celui qui est persécuté, VOLT. Irlande; La Mothe le Vayer, plus sceptique et moins philosophe, a été proclamer du roi Louis XIV et du frère de ce roi, MARC. *Dict. phil. Contradiction.* Le doute sceptique est ainsi nommé dans son origine, signifie proprement contemplatif, c'est-à-dire un homme qui balance les raisons de part et d'autre, sans décider pour aucun des côtés, DIDER. *Pens. philos. sceptiscisme.* Qui a rapport à cette secte. Philosophie sceptique. Maximes sceptiques. || 2° Qui affecte le doute sur toute chose. D'Alembert; Sceptique je ne sens aucune, sceptique je me lèverai. — Diderot : sceptique? est-ce qu'on est sceptique? DIDER. *Rêv. D'Alemb. Ent.* Non; du sceptique [Isnild le doute est la doctrine; Lo croissant ni la crux ne couvrait sa poitrine, LAMART. *Harold*, IX. || 3° Substantivement. Comme personne jusque là n'avait fait profession de douter absolument de toutes choses, c'est ce qui a été cause que Pyrrhon a passé pour l'auteur et le chef de tous les sceptiques, DIDER. *Pyrrhon.* M. Hume, ce fameux sceptique, est aussi honoré parmi eux [les Anglais] que l'homme le plus sensuis à la foi, VOLT. *Dict. hon.* Qu'est-ce qu'un sceptique? c'est un philosophe qui a doute de tout ce qu'il croit, et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai, *Instit. hum. Prem. philos.* n° 30. Mais du Dieu trois fois saint notre injure est l'injure; Faible l'abandonner au mépris du pauvre. Aux langues du sceptique ou du blasphémateur? LAMART. *Harm.* I, 6. || 4° Le sceptique, la doctrine des pyrrhoniens. Ils [les pyrrhoniens] se sont encore voulu asseoir de certaines façons de parler qui leur étaient particulières; ce sont celles qu'on a nommées les voix de la sceptique, comme : je ne sais, peut être, peut être, je ne comprends pas, etc., LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, ch. *Pyrrhon.*

— ETYM. Σκεπτικός, de σκέπτομαι, examiner.

SCEPTIQUEMENT (sèp-ti-ke-man), *adv.* D'une manière sceptique.

SCEPTRE (sèp-tr'), *s. m.* || 1° Bâton de commandement qui était un des signes de l'autorité royale. Dans Homère, les rois portaient le sceptre. Virgo, le sceptre d'or que tous tend cette main, Pour vous de ma clémence est un gage certain, RAC. *Esth.* II, 7. On nous prescrit d'abord à Acrate, qui, les uns son sceptre dont on nous jugeait les peuples et se préparait à un grand sacrifice, FÉN. *Tél.* t. I. Particulièrement, bâton court surmonté d'un aigle,

Digitized by Google

d'une fleur, d'une boule ou autre ornement que les consuls et les empereurs romains, les empereurs grecs et les souverains de l'Europe portèrent de la main droite comme symbole de l'autorité suprême. ‖ Fig. Que cette couronne d'épines vous est convenable [*Jésus-Christ*] ! que ce sceptre fragile est bien dans vos mains ! mass. *Sermons*, 3, *Profession*. ‖ Fig. Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis les fonctions des rois jusqu'à celles des bergers. Que ne faites-vous point?... depuis le sceptre jusqu'à la houlette, vous suffisez à tout, *sév.* 4. *Mme de Grignan*, mai, 1690. Et ils sont prend plaisir d'une chaîne secrète d'allier quelquefois le sceptre et la houlette, regnard, *Démocr.* III, 1. ‖ 2° Fig. Le pouvoir souverain, l'autorité monarchique. Elle [la justice] seule fait l'ordre, et ces sceptres des rois N'ont que des pompes inutiles, S'ils ne sont appuyés de la force des lois, malh. VI, 16. A l'épreuve d'un sceptre, il n'est point de mitié, corn. *Héracl.* 1, 3. Venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, boss. *Reine d'Angl.* La vanité des choses humaines nous montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main et dans une si haute puissance si promptement dissipée, in. *Mor.-Thér.* Il n'y a que le mot de sceptre que l'usage de notre langue nous pourrait faire prendre pour la seule royauté; au lieu que, dans la langue sainte, il signifie en général, la puissance, l'autorité, la magistrature ; cet usage du mot sceptre se trouve à toutes les pages de l'Ecriture, in. *Hist.* 1, 2. [Les rois fainéants] Laissaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte, boil. *Lutr.* II. ‖ Fig. Le sceptre et l'autorité monarchique et celle de l'autorité sacerdotale. Le sacerdoce était réuni dans leur personne avec le sceptre; les monuments des nations les plus anciennes le font voir, chateaub. *Hist. anc.* 1, 8, ‖ Un sceptre de fer, une autorité dure et despotique. Qu'aux larmes, au travail le peuple soit condamné, Et d'un sceptre de fer vous étre apprenné, rac. *Athal.* IV, 3. Alors Tayeosama [au Japon] leva un sceptre de fer, et frappa sur les chrétiens, comme ennemis de l'Etat, bayle, *Hist. phil.* 3, 7. Depuis qu'il [Boileau] avait quitté ce sceptre du Parnasse, qui avait été longtemps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût, d'alemb. *Eloges, St-Aulaire.* ‖ 3° Fig. Supériorité, prééminence. Bossuet, qui voyait s'élever dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle, et tenir le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait ouvert et tracé cette glorieuse carrière, d'alemb. *Eloges, Bourdaloue.* Le trident de Neptune est le sceptre du monde, lemierre, *Poésies, Sur le commerce.* Pour moi, quand le destin m'offrirait à mon choix Le sceptre du génie ou le trône des rois, lamart. *Méd.* 1, 18. ‖ 4° Réunion d'étoiles qui font partie de la constellation le sceptre et la Main de Justice, une aussi la Lézard, située entre Pégase et Céphée.

— HIST. XIIe s. Puis si li tolent [enlèvent] se sceptre e sa curune, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. ‖ xiiie s. La corone d'or e le sceptre que vos nos mandastes, avons receu, *Machab.* 1, 43. ‖ xvie s. A tant li rois portant curune E sceptre.... *Edouard le conf.* v, 4289. ‖ xvie s. Il [le roi] tient en sa main destre le sceptre royal qui signifie droiture et seigneurie, Virgil, *Eschés moralisés*, 7e s, verso, § xvi s. ...Les rois aux longues mains, qui leurs sceptres estendent De l'une à l'autre mer et après Dieu commandent, roms, 868.

— ETYM. *σκῆπτρον*, du grec *σκέπτειν*, bâton, sceptre, la même que *σκάπτειν*, s'appuyer, lat. *scapus*, tronc, all. *Schaft*, fût; rac. sanscr. *scandh*, tige.

‖ SCÉVOPHYLAX (sé-vo-fi-laks'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Fonctionnaire chargé de garder les vases sacrés, les ustensiles et autres choses précieuses qui se conservaient dans les églises (de σκεῦος, vase, et φύλαξ, garde).

SCHABRAQUE (cha-bra'), *s. f.* Pièce de drap ou de peau de mouton destinée à recouvrir la selle et la charge, quand elles sont sur le dos du cheval. Une schabraque de hussard. ‖ Quelques-uns écrivent chabraque.

— ETYM. Allem. *Schabracke*, du polonais *czabraq*, qui vient du turc *tchaprak*.

‖ SCHACKAL (chak-kal), *s. m.* Le même que chacal.

‖ SCHAFF (chaf), *s. m.* Se dit, dans les verreries, des étoffes à mettre les manchons de verre.

SCHAH (châ), *s. m.* Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse.

— ETYM. Anc. pers. *khosthra*, protecteur, roi ; le même que le sanscrit *kshatra*, homme de la classe militaire ou royale.

SCHAKO (cha-ko), *s. m.* Sorte de coiffure militaire à l'usage de quelques troupes à cheval et de la plupart des corps d'infanterie. ‖ Jordre de schako, lien qui sert à attacher la coiffure et à l'empêcher de tomber quand on est à cheval.

— ETYM. Hongrois, *shako* ; polon. *czako*.

‖ SCHALL (chall), *s. m.* Voy. CHALE.

‖ SCHAPSKA (chaps-ska), *s. m.* Schako polonais, dont le dessus est carré ; c'est la coiffure des lanciers.

— ETYM. Polon. *czapka*, dim. de *czapa*.

‖ SCHÉAT (ché-at), *s. m.* Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase.

‖ SCHEELIN (ché-la-l'), *s. m.* Voy. TUNGSTATE.

‖ SCHEELIN (ché-lin), *s. m.* Voy. TUNGSTÈNE.

— ETYM. *Scheele*, célèbre chimiste dont le nom fut donné à ce métal.

‖ SCHEELITE (ché-li-t'), *s. f.* Chaux tungstatée.

SCHEIK (chèik), *s. m.* Voy. CHEIK.

‖ SCHEM (chèm), *s. m.* Voy. CHELEM.

SCHELLING (che-lin), *s. m.* ‖ 1° Nom de diverses monnaies d'Allemagne, de Flandre et de Hollande (les Allemands disent schilling, les Danois skilling). ‖ 2° Monnaie d'argent anglaise qui vaut 1 franc 12 cent. de notre monnaie (les Anglais disent shilling).

— ETYM. Mots bas-lat. *skillingus* ; du germanique *angl. skilling*; dan. *skilling*; holland. *schelling*, de *schalten*, sonner; proprement monnaie sonnante.

‖ SCHÈME (chèl-m'), *s. m.* Lèche, coque. Que faisons-nous? nous allons faire égorger M. le Prince et M. le Coadjuteur; schème, qui ne recurrit (*sic*) point son [*sa*] proie, retz, II, 368.

— HIST. XVIe s. Seroient reputés comme schèmes, s'ils jeta voient abandonner, lemoyne, 354.

— ETYM. Allem. *schelm*. Ce mot, usité dans le XVIe siècle et dans le commencement du XVIIe, avait été introduit par les lansquenets allemands.

‖ SCHÈME (chèl-m'), *s. m.* Plus souvent SCHÉMA (ché-ma), *s. m.* ‖ 1° Nom générique des figures et de toutes les formes ou ornements du style ; chez les Grecs et les Latins, il se prend aussi dans un sens plus restreint, celui de figure de mots proprement dites et les figures de pensée, à l'exclusion des tropes. ‖ 2° Représentation des planètes, chacune en son lieu, tant donné. ‖ 3° En anatomie et en physiologie, nom donné aux figures qui, à l'effet de démontrer la disposition générale et les rapports des différentes parties, sont exécutées en faisant abstraction de certaines particularités de forme, de volume, de direction, de rapports des parties, parce que ces particularités empêcheraient de saisir d'un seul coup d'œil, ou rapidement, l'ensemble des notions qu'il s'agit de faire connaître. L'un des types des mollusques le plus difficile à réduire à un schéma théorique est sans contredit celui du genre des Solénobranches, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXIX, p. 1344. ‖ 4° Se dit, dans le lobuttanisme, d'un principe qui est essentiel à chaque monade et qui constitue le caractère propre de chacune d'elles. ‖ Dans le système de Kant, objet qui existe dans l'entendement indépendamment de la matière ; synonyme de forme. ‖ 5° Dans l'Eglise catholique, proposition rédigée soumise au concile ; on ce sens on dit au pluriel les schèmes ou les schémata.

— ETYM. Σχῆμα, figure, état, de σχίζω, avoir, être, sanscr. *sah*, soutenir.

‖ SCHÉMATIQUE (ché-ma-ti-k'), *adj.* Qui retrace le plan d'une chose, sans en retracer la forme. Figure schématique.

‖ SCHÉMATIQUEMENT (ché-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière schématique. Représentons par un croissant le tube digestif [des mollusques]..., ainsi réduit schématiquement, l'organe de la digestion offre des rapports constants avec les muscles adducteurs, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 1033.

— ETYM. Σχηματικῶς, de σχῆμα, schème.

‖ SCHÉMATISER (ché-ma-ti-zé), *v. a.* Dans le kantisme, considérer les objets comme des abstractions, des schèmes.

— ETYM. Σχηματίζειν, de σχῆμα, schème.

‖ SCHÉMATISME (ché-ma-ti-sm'), *s. m.* ‖ 1° Terme de grammaire. Se dit de la différence de deux mots, quand elle consiste uniquement dans la position de l'accent. ‖ 2° Dans le kantisme, acte résultant de l'application des formes de l'entendement pur à celles de la sensibilité pure.

— ETYM. Σχηματισμός, de σχηματίζειν, schématiser.

SCHÈNE (ché-n'), *s. m.* Terme d'antiquité. Mesure itinéraire qui valait environ trente mètres.

— ETYM. Σχοῖνος, schène, corde, jonc.

SCHÉRIF (ché-rif), *s. m.* Voy. CHÉRIF et SHÉRIF.

‖ SCHERLIÉVO (shèr-lié-vo), *s. m.* Maladie observée dans les provinces illyriennes et qui n'a commencé à paraître qu'en 1800.

‖ SCHERZANDO (skèr-tzan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie en badinant, et que l'on met sur les partitions, pour indiquer qu'un passage doit être exécuté d'une manière badine et légère.

‖ SCHERZO (skèr-tzo), *s. m.* Terme de musique. Morceau à trois temps des symphonies, quatuors, etc. qui a remplacé l'ancien menuet, mais avec un mouvement beaucoup plus rapide. Le scherzo [de la symphonie en ut majeur de Beethoven] est le premier né de cette famille de charmants badinages (extrait) dont Beethoven a inventé la forme, déterminé le mouvement, et qu'il a substitué dans presque toutes ses œuvres instrumentales au menuet de Mozart et de Haydn, berlioz, *A travers chants*, p. 416. Le troisième morceau [de la Symphonie héroïque] est intitulé scherzo, suivant l'usage; le mot italien signifie jeu, badinage; on ne voit pas trop, au premier coup d'œil, comment un pareil genre de musique peut figurer dans cette composition épique; il faut l'entendre pour le concevoir, in. ib. p. 82.

— ETYM. Ital. *scherzo*, badinage, de l'all. *Scherz*, plaisanterie.

‖ SCHÉVA (ché-va), *s. m.* Nom que les grammairiens hébreux donnent aux deux points qui, dans l'écriture massorétique, désignent cette voix, en plutôt ce mot. Il est prononcé si rapide que nous concevons entre les deux éléments d'une articulation double.

‖ SCHIBBOLETH (chi-bo-lèt'), *s. m.* Se dit d'une difficulté insurmontable ou d'une épreuve qui doit décider sans réplique de la capacité ou de l'incapacité d'une personne, par allusion à un passage de l'Ecriture, *Juges*, XII, 6, où l'on voit que les fuyards de la tribu d'Ephraïm étaient reconnus par les gens de Galaad qui les poursuivaient, parce qu'ils prononçaient sibboleth. Schibboleth veut dire épi.

‖ SCHIITE (chi-i-t'), *s. m.* Secteur d'Ali, chez les musulmans, qui ne reconnaissent pour premier calife, et rejettent les trois premiers, Abu-beker, Omar, et Othman. Les Persans sont schiites

— ETYM. Arabe, *schiaa*, dissidents.

‖ SCHINDYLÈSE (skin-di-lé-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Mode d'articulation qui consiste en ce qu'une lame osseuse est reçue dans une gouttière d'un autre os : telle est celle du vomer avec les os maxillaires supérieurs et palatins.

— ETYM. Σχιδυλέσις, séparation en fragments.

‖ SCHISMA (ski-sma), *s. m.* Ancien terme de musique. Petit intervalle qui valait la moitié du comma. Quelques-uns s'imaginent que le ton majeur n'est point différent du ton mineur; de sorte que le comma, qui en est la différence, leur est insensible, et n'a pas de forte raison le schisma, qui n'est que la moitié du comma, malebr. *Rech.* VI, 4.

— ETYM. Σχίσμα, séparation.

SCHISMATIQUE (chi-sma-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion des fidèles. N'admirez-vous point que tout est crime à nos pauvres frères [les gens de Port-Royal]? quand ils n'ont point consulté le pape, ils étaient schismatiques ; quand ils lui font des plaintes des opinions probables et d'autres données de cette force, ils sont révoltés, sév. 28 août 1677. ‖ Les tribus schismatiques, les dix tribus juives qui, sous Roboam, s'étaient séparées d'avec Juda et d'avec le temple. ‖ 2° *S. m.* et *f.* Un schismatique. Une schismatique. Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre; car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur, pasc. *Pens.* XXIII, 25, édit. HAVET. Ces schismatiques qui prirent le nom de donatistes, de Donat, un de leurs chefs, conciles, *Hist. anc. et m.* 1.

— HIST. XVIe s. Les trois schismatiques Dathan, Chores et Abiron, desquels nous lisons en la Bible, monstrelet, I, 1, ch. 39, p. 45, dans lacune.

— ETYM. Provenç. *ismatic*; espagn. *cismatico*; ital. *scismatico*; du lat. *schismaticus*, qui vient de σχισματικός, de σχίσμα, schisme.

‖ SCHISMATOBRANCHE (ski-sma-to-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies s'ouvrent par une fente.

— ETYM. Σχίσμα, séparation, et *branchier*.

Digitized by Google

SCHISME (shi-sm'), *s. m.* ‖ **1°** Séparation religieuse et de la communion d'une religion. Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime; tous les évêques y consentaient et le pape enfin; que dit-on à ceux qui y résistent? qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme, PASC. *Pensées sur le pape et l'Église*, 24. SOUL. FATIGNE. Nous ferons voir, par propre aveu de nos adversaires, que l'Église peut prendre parti dans les choses que l'Evangile laisse indifférentes, et que, lorsqu'elle l'a pris, on ne peut s'y opposer ni lui désobéir sans se rendre coupable de schisme, BOSS. *Def. de la trad. sur la communion, Avertiss.* 3. Je distingue le schisme ou la foi est intéressée d'avec les schismes où l'on tombe insensiblement sur de purs faits, m. 2° *instr. sur les prom. du l'Église*, 58. Le plus ancien schisme parmi les chrétiens est celui de Nestorius, 1re *instruct. past.* 18. Le schisme est toujours connu par son auteur; la plaie ne se ferme pas par le temps, et, pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et sanglante, m. *Polit.* VII, III, 5. Le jansénisme trouble la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile, VOLT. *Louis XIV*, 34. D'autres croient que le premier siége de cette peste [les guerres religieuses] fut l'Égypte, et que les chiens et les chats, qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des Égyptiens qui avaient la tête faible, m. *Dict. phil. Schisme.* ‖ schisme d'Orient ou des Grecs, séparation de l'Église grecque et de l'Église romaine provoquée par Photius en 863. C'est sous son règne [de Basile le Macédonien] que l'époque du grand schisme qui divisa l'Église grecque de la latine, VOLT. *Mœurs*, 29. ‖ schisme passif, nom que les protestants donnent à leur séparation, parce que, disent-ils, c'est l'Église elle-même qui les a repoussés. ‖ 2° schisme des dix tribus, se dit quelquefois de la séparation du peuple juif en deux royaumes, l'an 970 avant Jésus-Christ. Elle [l'Ecriture] nous parle du schisme de Jéroboam comme d'une action détestable, qui a commencé par une révolte, qui s'est soutenue par une idolâtrie formelle..... nous. VAR. XV, 77. ‖ Le schisme des Samaritains, la division qui existait entre Jérusalem et Samarie. Plutôt que répudier cette étrangère..... il embrasse le schisme des Samaritains, BOSS. *Hist.* I, 8. ‖ 3° Le grand schisme d'Occident, anarchie qui eut lieu dans l'Église catholique pendant une partie du XIVe et du XVe siècle, et dans laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes. ‖ **4°** Par analogie. Il se dit en matière de politique, de morale, de littérature, d'usages, de mécanisme, au moment de son apparition, fut un schisme dans la littérature. La réference en mante, que les dames de Lorraine virent dans un roi sur la mort de la reine-duchesse, adore de M. de Lorraine, fit schisme entre elles, ST-SIM. 53, 123.

— SYN. SCISSURE, HÉRÉSIE. Dans le langage de l'Église catholique romaine, il y a schisme quand, ne se séparant pas sur des points essentiels de doctrine, on se sépare de la communion avec l'Église et de l'autorité du saint-siége; il y a hérésie, quand on se sépare de l'Église sur des points essentiels. Les Grecs sont schismatiques, les protestants sont hérétiques. L'hérésie entraîne le schisme; mais le schisme n'entraîne pas l'hérésie.

— HIST. XIIe S. Par cel cisme qu'il fist contre Deu o raison, *Th. le mart.* 2e ‖ XVe S. Pour le temps que ce schisme vint en l'Eglise, France, Castille et Escosse estoient conjointes ensemble par alliance, PROISS. II, III, 27. O roi très crestien, enluminez vos predecesseurs, qui toujours à faire cesser le scisme de saincte eglise ont mis tout leur estude singulierement sur tous aultres, GUROY, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 376.

— ETYM. Provenç. *scisma*, *sisma*; espagn. *cisma*; ital. *scisma*; du lat. *schisma*, qui vient du grec σχίσμα, schisme, séparation, de σχίζω, fendre.

SCHISTE (shi-st'), *s. m.* Minéral de structure lamelleuse, formé principalement de silice, d'argile et de divers oxydes métalliques. Schiste, dénomination banale de toutes les pierres qui ont une disposition à se séparer par feuillets, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, I, p. 112. Les schistes ont la texture feuilletée, à feuillets droits ou courbes; leur aspect est mat, ou faiblement luisant; ils sont tous assez tendres pour se laisser rayer par le canif, A. BRONGNIART, *Traité de min.* I, I, p. 552. Les schistes forment une grande partie de la croûte du globe; les montagnes schisteuses bordent en général les montagnes de granit, de gneiss et de micaschiste; elles ont une forme arrondie, qui les fait aisément reconnaître, m. *ib.* I, I, p. 561. ‖ Schistes bitumineux, schistes argileux, imprégnés de matières bitumineuses et renfermant des débris organiques.

— ETYM. Σχιστός, coupé, fendu, de σχίζω, fendre; lat. *scindere* (voy. SCISSION).

SCHISTEUX, EUSE (shi-steû, steû-z'), *adj.* Qui est de la nature du schiste. Les sommets des montagnes granitoïdes sont généralement plus élevés que les montagnes schisteuses ou calcaires, BUFF. *Min.* I, I, p. 466. ‖ Structure schisteuse, celle des masses qui se divisent aisément par plaques. ‖ Se dit quelquefois dans le sens d'ardoisé, pour désigner une nuance de bleu.

— ETYM. *Schiste*.

† **SCHISTOCARPE** (shi-sto-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit s'ouvrant en se fendant.

— ETYM. Σχιστός, fendu, et καρπός, fruit.

† **SCHISTOÏDE** (shi-sto-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence du schiste.

— ETYM. *Schiste*, et εἶδος, forme.

† **SCHISTOSITÉ** (shi-stô-zi-té), *s. f.* Caractère de ce qui est schisteux. Je ferai remarquer que leur schistosité [de roches de micaschiste] ne prête absolument à l'action des moyens de démolition employés par la nature, FOURNET, *Acad. des s. Comptes rendus*, t. III, p. 1110.

† **SCHISTOSME** (shi-stos-m'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres schistosomes, monstres qui présentent une éventration latérale ou médiane sur toute la longueur de l'abdomen, et qui n'ont pas de membres pelviens ou n'en ont que de très-imparfaits.

— ETYM. Σχιστός, fendu, et σῶμα, corps.

† **SCHIZADELPHE** (ski-za-del-f'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres schizocéphales, monstres dont la tête est divisée longitudinalement.

— ETYM. Σχίζω, fendre, et ἀδελφός, tête.

† **SCHIZADÉLPHIE** (ski-za-del-fi'), *s. f.* Terme de minéralogie. Genre qui comprend le mica, la chlorite, le talc et la lépidolithe.

— ETYM. *Schizadelphe*, et λίθος, pierre.

† **SCHIZOPODE** (ski-zo-pod'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pieds fendus.

— ETYM. Σχίζω, de σχίζειν, fendre, et ποῦς, pied.

† **SCHIZOPTÈRE** (ski-zo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes fendues.

— ETYM. Σχίζω, de σχίζειν, fendre, et πτερόν, aile.

† **SCHIZOTHORAX** (ski-zo-to-raks'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par la division du sternum ou de toute l'épaisseur des parois thoraciques.

— ETYM. Σχίζειν, fendre, et θώραξ, poitrine.

† **SCHIZOTRICHIE** (ski-zo-tri-kie), *s. f.* Terme d'anatomie. Division des cheveux à leur extrémité.

— ETYM. Σχίζειν, fendre, et θρίξ, τριχός, cheveu.

SCHLAGUE (shla-gh'), *s. f.* Coups de baguette qu'on donne aux esclaves, dans certains pays allemands, quand ils ont commis quelque infraction à la discipline. Le soldat français, disent-ils, depuis trente ans, ne reçoit point de coups de bâton; et c'est l'Espagnol qui en reçoit aussi; pour peu que cela dure, adieu la schlague chez nous, personne n'en voudra, P. L. COUR. *Livret*.

— ETYM. Allem. *schlagen*, battre.

† **SCHLAMM** (shlam'), *s. m.* Terme de métallurgie. Résidu de l'écrasement du minerai. On n'attache aujourd'hui à éviter l'écrasement complet du minerai dans les bocards et la désintégration dans des schlamms trop houeux, GRANDEAU et LAUDOUZY, *Revue des sciences*, 1862, p. 488.

— ETYM. Allem. *Schlamm*, limon, le même que *Schleim*, ane, haut-all. *slîm*, même mot que le latin *limus*, limon, avec l'i initiale primitive.

SCHLICH (chlik), *s. m.* Terme de métallurgie. Mot allemand qui sert pour désigner le minerai écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion. Ce fourneau se charge par en haut avec du schlich et du charbon mouillé, afin que le vent des soufflets n'enlève pas le minerai, qui est très-léger, A. BRONGNIART, *Traité de min.* I, II, p. 362.

— ETYM. All. *Schlich*, limon des mines.

† **SCHLITTAGE** (shli-ta-j'), *s. m.* Opération par laquelle on fait descendre au fond des vallées, à l'aide de faites couchées sur les pentes ou de sentiers, les arbres coupés dans les montagnes.

— ETYM. Allem. *Schlitten*, traîneau.

† **SCHLITTE** (shli-t'), *s. f.* Sorte de traîneau employé dans les pays de montagne, en particulier dans les Vosges, pour faire descendre les arbres qui ont été coupés sur les hauteurs. Les schlittes descendent en glissant sur un chemin nommé *rentou*, composé d'une série de marches formées de rondins.

† **SCHLITTEUR** (shli-teur), *s. m.* Celui qui conduit un attelage de schlittes. M. Parmentier le ramena en affirmant qu'il n'y avait rien à craindre avec un schlitteur expérimenté, *Mag. pittoresque*, 1853, p. 294.

† **SCHLOT** (chlot), *s. m.* Incrustation qui se forme au fond des vases quand on fait bouillir l'eau des sources salées.

— ETYM. Allem. *Schlot*.

† **SCHLOTAGE** (chlo-ta-j'), *s. m.* Opération d'enlèvement du schlot, *Enquête sur les sels*, 1849, I, n, p. 540.

† **SCHLOTER** (chlo-lé), *v. a.* Enlever le schlot.

SCHNAPAN (chne-na-pan), *s. m.* Voy. CHENAPAN.

† **SCHNAPS** (chnaps), *s. m.* Coup d'eau-de-vie, petit verre. Un vieux soldat de Frédéric II qui recevait une petite pension, pour acheter son pain, son tabac, et de temps en temps du schnaps, ERCKMAN-CHATRIAN, *Mme Thérèse*, § 9.

— ETYM. All. *Schnaps*.

† **SCHNICK** (chnik), *s. m.* Eau-de-vie grossière (mot du patois allemand). Des médecins et de la pharmacie Un bon soldat connaît peu les secrets; le-il blessé, le schnick et l'eau-de-vie plus compresse ont bientôt fait les frais, SCHMIT ET TARNIER, le *Mariage de raison*, I, 2.

SCHOLAIRE, SCHOLIE, et leurs *dérivés*, voy. SCOLAIRE, SCOLIE, etc.

† **SCHOONER** (skou-nèr; on prononce aussi chonèr), *s. m.* Petit navire à deux mâts.

— ETYM. Angl. *schooner*, goélette, de l'all. *schoner schuner*.

† **SCHORL** (chorl), *s. m.* Nom collectif d'un grand nombre de minéraux qui sont foulés au dehors, BRARD. Le schorl est un verre opaque, c'est-à-dire composé de lames longitudinales, comme le feldspath, BUFF. *Min.* I, I, p. 105.

— ETYM. Allem. *Schorl*.

† **SCHORLACÉ, ÉE** (chor-la-sé, sé), *adj.* Qui tient de la nature du schorl.

† **SCHORLIÈRE** (chor-li-fè-r'), *adj.* Qui contient du schorl.

— ETYM. *Schorl*, et lat. *ferre*, porter.

† **SCHORLIFORME** (chor-li-for-m'), *adj.* Qui ressemble au schorl.

— ETYM. *Schorl*, et *forme*.

† **SCHORLITE** (chor-li-t'), *s. f.* Variété de topaze.

† **SCHOTTISH** ou **SCHOTTISCH** (sko-tich), *s. f.* Ancienne danse allemande de société, voy. ce mot.

† **SCHREIBERSITE** (chré-bèr-si-t'), *s. f.* Sorte de substance ferrugineuse, dont la composition atomique est celle d'un phosphure double de fer et de nickel, et qui se trouve dans certains aérolithes.

† **SCHUÉLE** (chu-è-l'), *s. f.* Instrument consistant en une masse de bois surmontée d'un bloc, et servant dans les cressonnières, pour fouler le cresson au fond des fosses inondées. Cet instrument vient d'Allemagne.

— ETYM. All. *Schuele*, pouture, bûche.

† **SCIABLE** (si-a-bl'), *adj.* Qu'on peut scier.

— HIST. XVIe S. Sciable, MONET, *Dict.* au mot *scier*.

SCIAGE (si-a-j'), *s. m.* Action, travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. ‖ Dans le sciage, bois propre à être scié. Les salives de sciage qu'on emploie pour scier un tire d'un arbre entier; elles sont faibles, et l'usage en devrait être proscrit, BUFF. *Exper. sur les végét.* 1re mém. ‖ Terme de marbrerie. Sciage grenu, celui dont tous les angles ne sont pas sur un même plan.

— HIST. XIVe S. Prenez le limon qui se chiet [tombe] du sciage de marbre, *Ménagier*, II, 8.

— ETYM. *Scier*.

‖ **SCIAGRAPHIE** (si-a-gra-fie), Voy. SCIOGRAPHIE.

‖ **SCIAMACHIE** (sia-ma-chie), *s. f.* Terme de la gymnastique chez les anciens. Sorte d'exercice dans lequel on imitait à vide les mouvements des pugilistes, et qui servait à rendre les lutteurs plus souples.

— ETYM. Σκιαμαχία, de σκιά, ombre, et μάχη, combat : combat contre une ombre, parce que les mouvements se faisaient en l'air et sans être dirigés sur quelque chose ou quelqu'un.

‖ **SCIANT, ANTE** (si-an, an-t'), *adj.* Terme populaire. Qui scie, qui ennuie.

Digitized by Google

§ **SCIASSE** (si-a-s'), *s. f.* Cordage garni d'entrepes, pour élonger les fils de carret. ‖ Terme de marine. Assemblage de bouts de cordage pour mettre une pompe en jeu.

SCIATHÉRIE (si-a-té-ri-k'), *adj.* Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. Cadran sciathérique. ‖ Télescope sciathérique, cadran horizontal muni d'une lunette pour observer le temps vrai.

— REM. L'Académie écrit à tort sciatérique. Ce mot n'est pas tellement de l'usage vulgaire qu'il ne soit pas permis de redresser une orthographe vicieuse; d'autant que la suppression de l'h mondanise à une fausse étymologie.

— ÉTYM. Σκιάθερας, de σκιὰ, ombre, et θερᾶς, poursuivre, prendre à la chasse, de θήρα, bête.

SCIATIQUE (si-a-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la hanche, au haut de la cuisse. ‖ Échancrure sciatique, échancrure située sur le bord postérieur de chaque os iliaque au-dessous de l'épine iliaque postérieure inférieure. ‖ Épine sciatique, éminence courte, pyramidale, spatiale, situé au-dessous de la grande échancrure sciatique. ‖ Tubérosité sciatique, éminence large et arrondie, formée par la réunion des bords postérieur et inférieur de l'os iliaque. ‖ Plexus sciatique, plexus nerveux intermédiaire aux plexus lombaire et sacré, et donnant naissance aux nerfs sciatiques. ‖ Nerf sciatique, le plus gros nerf de toute l'économie animale, qui naît du plexus sacré, dont il est la terminaison. ‖ 2° *S. f.* Terme de médecine. Douleur fort vive qui, se fixant sur le trajet du nerf sciatique, occupe la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. Je serais très-content que vous pussiez m'envoyer votre colique, et qu'elle se vînt joindre à la fièvre, à la sciatique et à la *gravelle*. BASC. LIV. 1, lett. 8. Le vin de Bourgogne est du de sciatique ni de rhumatisme, ST-SIM. XVI, 240. ‖ On dit aussi vulgairement dans le même sens : goutte sciatique.

— HIST. XVI° S. La première ramification s'en va vers l'os ischion, par laquelle est faite la goutte sciatique, PARÉ, IV, 31. Entre les douleurs arthritiques, la sciatique emporte le prix, ID. XII, 12.

— ÉTYM. Provenç. *sciatic*; espagn. *ciatico*; ital. *sciatica*; du lat. *sciaticus*, dérivé de *sciatica*, grec ἰσχιάς, de ἰσχίον, affection de la hanche, de ἰσχίον, hanche (voy. ISCHION).

SCIE (sie), *s. f.* ‖ 1° Instrument employé pour diviser certains corps solides, et dont la lame est sentielle est, le plus généralement, une lame métallique taillée en petites dents. ‖ Les scies ordinaires sont montées sur un châssis de bois dont la tension de la lame est obtenue par la torsion d'une corde. Et derrière son dos qui tremble sous le poids, Il attache une scie et deux limes à ressort. BOIL. *Lutr.* II. ‖ Scie à refendre, scie dont la lame assez large peut être inclinée sur le plan du châssis. ‖ Scie à chantourner, scie dont la lame est très-étroite, ce qui permet de découper le bois suivant des courbures prononcées. ‖ Scie à main, petite scie emmanchée ou montée sur un châssis très-simple. ‖ Scie à bras, grande scie dont la lame de long; elle se manœuvre verticalement, et son emploi exige deux hommes. ‖ Scie à tronçonner, scie employée pour couper des pièces d'arbres de fortes pièces de bois. La scie passe-partout, montée au même usage, se compose d'une lame dont les dents sont taillées en sens inverse à gar dans les deux sens; cette lame n'est pas montée sur un châssis, mais porte une poignée à chacune de ses extrémités. ‖ Scie anglaise, petite scie extrêmement étroite, à laquelle on communique un mouvement alternatif au moyen d'un pédale, et qui sert à faire des découpures dans des plaques de bois très-minces. ‖ Scie mécanique, scie qui reçoit son mouvement d'une machine. Scie à mouvement alternatif. Scie circulaire; cette dernière se compose d'un disque métallique monté sur un axe qui lui communique un mouvement de rotation; en l'emploie pour couper des pièces de bois de peu d'épaisseur ou des pièces de bois et de métal de chemins de fer principalement. ‖ Scie à ruban, scie qui se compose d'une lame étroite et flexible enroulée sur des poulies qui la mettent en mouvement. ‖ 2° Instrument analogue qu'on emploie en chirurgie. Scie droite, espèce de large couteau dont le tranchant est remplacé par des dentelures, et dont le dos est surmonté dans toute sa longueur par une tige de fer qui maintient la lame et lui donne la pesanteur convenable. ‖ Scie à chaînette, scie qui consiste en une petite chaîne semblable à une chaîne de montre, mais dont les paillons (petites lames allant d'un chaînon à l'autre) sont armés de dents sur un de leurs bords, de manière à former une série de petites scies articulées les unes à la suite des autres. ‖ Scie circulaire en à molette, scie qui consiste en un disque denteié, qui autrefois était mû par un axe central, mais qui aujourd'hui, par suite de nombreuses modifications, reçoit son impulsion de la circonférence au moyen de diverses roues à engrenages et agit ainsi avec une force beaucoup plus grande. ‖ 3° Terme de marbrerie. Lame de fer doux sans dents, pour débiter la pierre et le marbre. Les marbres divisés ont crié sous la scie, ST-LAMB. *Sais.* II. ‖ 4° Trait de la scie, la marque faite sur l'ouvrage par cette scie. ‖ Le trait de la scie, se dit aussi de ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est scié. ‖ Trait de scie, chaque coup qui est fait dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. Cette voie de bois a été coupée en deux traits de scie, c'est-à-dire que chaque bûche a reçu deux ou trois morceaux. ‖ 5° Sorte de supplice usité dans l'antiquité, en Orient. Ayant fait sortir les habitants, ‖ [David] les coupa avec des scies, et leur mena sur eux des chariots avec des roues de fer, SACI, *Bible, Rois*, II, XII, 84. Il était très-difficile de distinguer le faux prophète du véritable, c'est pourquoi Manassès, roi de Juda, fit périr sous par le supplice de la scie, VOLT. *Mœurs, introduction.* ‖ 6° Fil de fer avec lequel le polter de terre détache l'ouvrage de sur la surface du tour. ‖ Pierre de fer rouge dont le lapidaire se sert pour user les pierres. ‖ 7° Un fer de scie, deux scieurs de long manœuvrant ensemble une scie. La journée de fer de scie était de tant. ‖ 8° Terme de médecine. Bruit de scie, en auscultation, bruit ressemblant au frottement d'une scie sur du bois, et se produisant surtout dans les maladies du cœur et les lésions des orifices cardiaques. ‖ 9° Terme d'histoire naturelle. Poisson de mer dont le museau prolongé en une sorte de lame garnie de pointes des deux côtés. ‖ Nouches à scie, groupe des hyménoptères porte-scie. ‖ 10° Terme de marine. Action de scier. ‖ Faire scie, naviguer, vivre de bord à bord, en parlant des navires qui rentrent leurs courses [canons de courcier]; mais la Seyère tira un coup de canon de 36 de sa bande-bâbord, qui fut cause qu'elle vint à faire scie-rogue, *Relat. du combat de Lipari*, ajanv. 1676, dans JAL. ‖ 11° Scie de gondole, lame haute et large en fer, qui, à Venise et dans quelques, ainsi nommée parce qu'elle présente des dentelures; c'est un ornement (en italien, *ferro della gondola*). En cet instant, la scie de la gondole, brillante, brille la scie d'une gondole, A. DE MUSSET, *Nouv. le Fils du Tyrien*, ch. IV. ‖ 12° Populairement, chose fatigante, ennuyeuse. Quelle scie d'être là! ‖ Scie d'atelier, et, quelquefois par abréviation, scie, tourment, mystification, refrain d'une monotonie persécutrice, et répété d'autant plus de fois qu'il paraît agacer davantage celui qui l'endure. La façetie.... prit les proportions d'une scie d'atelier, d'une scie dont chaque dent s'aiguisait aux dépens de nos nerfs, CHAMPFLEURY, *les Jeudis de M. Charbonneux*. ‖ Monter une scie, organiser contre quelqu'un un ennui que tout le monde lui répète.

— HIST. XIII° S. Et sachiez que en fun de Nile est une manière de delfins qui ont sor le dos une eschiche autele comme une scie, dont il scient le escodril, RUSTIN. LATIN, *Trésor*, p. 188. Or y faut il cinudiere et scie, *Choses qui faillent en ménage*, ‖ XIV° S. Mais nos François savoient trestout le convenant, Si erent aporte maine sie trenchaut, Emmanchées à plomb, *Guesd.* 10450. Commissaires (du crime) faites com dens de scie, R. DE NIVELLES, f° 13 verso. Une pièce de pré contenant environ XVI sées [scies, autant qu'un ouvrier peut couper, scier], DU CANGE, *secta*.

— ÉTYM. Voy. SCIER ; wallon, *sèye*; picard, *soye*; ital. *seya*.

SCIE, ER (si-é, é), *part. passé* de scier. Coupé avec une scie. Du quartre scié en pièce.

SCIEMMENT (si-a-man), *adv.* Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion. Celui qui ment sciemment en est-là[t d'attrition, sans contrition], s'expose volontairement au péril moral de la damnation éternelle, SUAREZ, dans PASC. *Prov.* X. L'héritier qui s'est rendu coupable de recélé, ou qui a omis sciemment et de manière fin de comprendre, dans l'inventaire, des effets de la succession, est déchu du bénéfice d'inventaire, Code Nap. ART. 801.

— HIST. XVI° S. Les autres disent que Ciceron sciemment ne fait pas semblant d'ouir ni de sçavoir les indices que l'on lui vint descouvrir contre lui (crèse), dans le du conspiration de Catilina], AMYOT, *Cic.* 24.

— ÉTYM. L'anc. adj. *scient*, du lat. *scientem*, sachant, et le suffixe *ment*; provenç. *scientment*; portug. et ital. *scientemente*.

SCIENCE (si-an-s'), *s. f.* ‖ 1° Connaissance qu'on a de quelque chose. Seule divers besoins il est une science d'étendre les liens de notre conscience, NOD. *Tort.* IV, 6. La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures, VOLT. *Pens.* VI, 8. Avoir cet art. Il n'y a que la science des choses, c'est-à-dire celle qui a pour but de satisfaire notre esprit par la connaissance du vrai, qui puisse avoir quelque solidité, NICOLE, *Ess. de mor. traité* 1, ch. 1. Paul présent du ciel, science malheureuse, Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse ! Plût aux cruels destins, qui pour moi sont ouverts, Que d'un voile éternel mes yeux fussent couverts! VOLT. *Œdipe*, III, 4. ‖ Savoir quelque chose de science certaine, d'une certaine science, le savoir d'une façon tout à fait sûre. Mme de Guémené me dit qu'elle savait de science certaine que le cardinal croyait que j'en avais fait l'auteur [des barricades], RETZ, II, 247. Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable qu'on lui suppose. Il parle cher moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir], VOLT. *Louis XIV*, 24. ‖ Parler de quelque chose de science certaine, parler comme parfaitement informé. Ce qu'elle vous en dit est assurément vrai; Je puis vous en parler de science certaine, MONMARTEL, *Fabl. d'Ovide*, I, 3. ‖ De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, sciences formule des édits et déclarations du roi. L'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du pandis terrestre dont Dieu avait interdit les fruits à Adam. ‖ 2° Ensemble, système de connaissances sur une matière. Toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement, doivent être augmentées pour devenir parfaites; les anciens les ont trouvées seulement ébauchées, et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues, PASC. *Fragm. d'un traité du vide*. De là vient que, par une perspective singulière, non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier, ID. ib. Nous verrons que les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches, ID. *Persu.* I, I, éd. HAVET. J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites, quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres, et que je m'égarais plus de me conditions en pénétrant que les autres en les ignorant, ID. ib. VI, 23. Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis, ID. ib. III, 18. La science est ou des mots, ou des faits, ou des choses, NICOLE, *Ess. de mor. 1er traité*, ch. 6. Les sciences ne viennent-elles pas aux savants, comme les richesses viennent à la plupart des gens riches? Est-ce pas pour voir de succession? vous héritez des anciens, vous autres hommes modernes, ainsi que nous de nos pères, FONTEN. *Dial.* 2. *Mort mod.* L'ingénu plaint des progrès rapides dans les sciences, et surtout dans la science de l'homme, VOLT. *l'Ingenu*, 14. C'était une ancienne tradition passée de l'Egypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des sciences, J. J. ROUSS. *Discours sur les sciences*. Une science bien traitée n'est qu'une langue bien faite, CONDIL. *Œuvr.* t. XIII, p. 7. Il n'y a plus qu'un bouleversement général du globe qui puisse étendre les sciences, les arts, et ensevelir les nuits des hommes éclairés qui les ont cultivés, DIDER. *Lett. à Falconet*, janv. 1766. Les sciences sont une espèce de grand édifice auquel plusieurs personnes travaillent de concert; les uns, à la sueur de leur corps, tirent la

Digitized by Google

pierre de la carrière, d'autres la traînent avec effort jusqu'au pied du bâtiment, d'autres l'élèvent à force de bras et de machines; mais celui qui la met en œuvre et en place a le mérite de la construction, D'ALEMB. *Elém. de philos.* ch. 21. Si l'on ne doit dater l'origine d'une science que du temps où la méthode d'y découvrir la vérité a été développée, CONDORCET, *Bucquet.* Ceux qui contribuent par leurs découvertes aux progrès des sciences, et ceux qui les font respecter en les rendant utiles, ont également droit à l'estime des hommes et doivent nous être également chers, ID. *Montagni.* Les sciences, sans bornes comme la nature, s'accroissent à l'infini par les travaux des générations successives, LAPLACE, *Exp.* v. 6. Nous avons la nature une science renfermée en elle-même, elle est arrivé à la perfection, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. 1, p. 201. Il n'est de véritable science que celle qui n'est point fondée sur l'autorité; car la science n'est point une croyance, mais une expérience, CARRACHIUS, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. 1, p. 12. C'est une belle application des sciences exactes que d'avoir su déterminer les dimensions de ce globe que nous habitons, et d'avoir fait de sa grandeur le type invariable d'une mesure universelle, DUCY, *Instit. Mém. sc.* t. 11, p. LXXIV. La science d'une chose est l'ensemble des lois de cette chose, DUMARSL, *Méthodes dans les sc. de raisonnement*, t. 1er, p. 25. Il [science de raisonnement, science dans laquelle les vérités pourront être obtenues par le seul raisonnement, en partant de données connues, d'axiomes, de principes primitifs. Il] savoir qu'on acquiert par la lecture et par la méditation. Et, c'est une science qui exige, dans un haut degré, la science est sujette à faire de grands sots, MOL. *Femmes sav.* IV, 3. Nous voulons montrer à de certains esprits, dont l'orgueilleux savoir nous traite avec mépris, Que de science aussi les femmes sont meublées, ID. *ib.* II, 2. Quiconque est riche est tout.... Il a sans rien savoir, la science en partage, BOIL. *Sat.* VIII. Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus de sexe, j'admire, LA BRUY. III. Mes amis, une bonne science fait des sibères; une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. ‖ Demi-science, science imparfaite, superficielle, bornée. Demi-science, vaine et vaut plaisir; nous y trouvons des beautés qu'on ne voit point, quand on n'a qu'une demi-science, SÉV. 67. ‖ Le zèle et la science, voy. ZÈLE, 4°. Terme de théologie. Science de simple intelligence, faculté par laquelle Dieu se connaît lui-même. ‖ Science de vision, celle qui fait connaître toutes les choses à l'être suprême. ‖ Science moyenne, celle par laquelle Dieu aperçoit les conséquences de telle ou telle cause. ‖ La science infuse, celle qui vient de Dieu par inspiration, ou qu'on nous suppose donnée par la nature. ‖ Faiblement. Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié. ‖ 5° Connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie, à celle des affaires. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, MAIR. VI, 19. La science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut, BOSSUET, *Fête des saints, Mystère.* II, p. 446. Si dans les droits du roi sa funeste science [d'un financier] Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France, BOIL. *Lutr.* I. Cette dernière science [de danser] Est toujours d'un grand cœur la dernière science, BAC. *Brit.* 1, 4. J'ai vu Barrobus, Senecque, negrin, sans vos soupçons, De l'antique sagesse traces et leçons, Ravis d'être vaincus dans leur propre science, ID. *Brit* IV, 2. Faut-il apprendre à fendre? quelle science, hélas! VOLT. *Alz.* I, 4. ‖ 6° Science du monde. J'entends ici par la science du monde, l'art de se conduire avec les hommes pour tirer de leur commerce le plus grand avantage possible, sans s'exiter néanmoins des obligations que le monde impose à leur égard, D'ALEMBERT, *Mélanges*, etc. t. v, § 6. ‖ 7° La science du cœur, la connaissance des sentiments. Jusqu'à quel point ils [les romans de notre siècle] ont poussé la science du cœur, VOLT. *Hist. poét.* IX. ‖ Davantage sera analogue. Cet incomparable morceau [Mon jaloux! — Perdre de Racine] offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l'âme que les anciens n'ont jamais connue, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 3. Si l'on suivait les détails [de la mort de Clarisse Harlowe], si nous pouvions avoir eu la patience d'en lecture solitaire, qu'elle science prodigieuse de douleur n'apercevrions-nous pas dans toutes les nuances par lesquelles le poète a gradué le désespoir de ses personnages! VILLEMAIN, *Lit. franç.* XVIIIe *siècle*, 1re leçon. ‖ 8° Terme de beaux-arts. Se dit de tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes. ‖ 9° Terme de marine. Ligne de science, ligne qui marque la limite supérieure du doublage en cuivre de la carène. ‖ 10° Toute-science, voy. TOUTE-SCIENCE, à son rang.

— SYN. SCIENCE, ART. Au point de vue philosophique, ce qui distingue l'art de la science, c'est que la science ne s'occupe que de ce qui est vrai, sans aucun souci de ce qui peut être utile; et que l'art s'occupe seulement de ce qui peut être utile et appliqué. L'agriculture est un art qui s'appuie sur diverses sciences, la botanique, la minéralogie, la géologie, la chimie. À un autre point de vue, la science consiste surtout dans la théorie, l'abstraction; et l'art, dans l'application, la pratique. La rhétorique est la science qui traite de l'art qu'on appelle l'éloquence.

— HIST. XIe s. Puis sunt muntez [à cheval] e il unt grant science [de guerre], *Ch. de Rol.* CCXIV. ‖ XIIe s. Toute science [ils] orent à main, BENOIT, t. V, 8772. Quant un devra l'église selonc Deu conseiller, Science li couterrie as covient esluigner, *Th. le mart.* 62. ‖ XIIIe s. L'en doit requerre trois choses en celui qui est eslaué, c'est à savoir bevi sage, honeste et bien coloné science convenable, *Liv. de jost.* 30. ‖ XVe s. Adone respondirent plusieurs cardenaux et tous d'une science [unanimement] : Pere saint, nous prions d'Amiens parle bien, PROISS. *Liv.* IV, p. 308, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Sçavoir de certaine science que.... MONT. I, 203. Une consolation sçait à quoy de nous mire, c'est la science de n'avoir rien oublié à leur dire, ID. II, 83. Il rendit fidelement l'argent commis à sa seule science, ID. III, 44. Je ne trouve point de plus noble science que de l'ignorance, ID. IV, 231. Nos ancestres disoyent : diligence passe science; mais aucuns aujourd'hui disent : patience passe science, BRANT. *Capit. franç.* 31. Science sans fruit ne vaut gueres, LEMOZE DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 448. Grand science est folie, si bon sens ne la guide, ID. *ib.* p. 303. Ce science requiert tout son estude, CORROZET. Mais le vice à la point pour mere la science, Et la vertu n'est point fille de l'ignorance, d'AUB. *Tragiques, Princes.*

— ETYM. *Scientia*, même sens, de *sciens*, *-entis*, (tsi. *sciens*; du lat. *scientia*, qui vient de *sciens*, part. présent de *scire*, savoir; rad. sanscrit, *ki*, savoir, *kéa*, remarquer, *kétou*, signe, *chid*, pour *shid*, fendre; le sens de transition à l'idée intellectuelle est discerner.

† SCIÈNE (si-ène) (*sci-è-n*), *s. f.* Genre de poissons de l'ordre des acanthoptérygiens, où l'on distingue la scène aigle, de Cuvier, dite vulgairement maigre de mer (*Sciæna aquila*).

— ETYM. Lat. *sciæna*, du grec σκίαινα.

† SCIÉNOÏDES (si-é-no-i-d'), *s. m. pl.* Famille de poissons dont le type est la scène.

SCIENTIFIQUE (si-an-ti-fi-k'), *adj.* Qui concerne la science. Les matières scientifiques. Passez donc de l'autre côté; car notre oreille n'est destinée pour les langues scientifiques et étrangères, MOL. *Mar. forcé*, 6. Il est nécessaire d'y faire [dans un dictionnaire] entrer tous les mots scientifiques que le commun des hommes n'a point à entendre prononcer, ou à trouver dans les livres ordinaires, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 190.

— HIST. XVIe S. De ces parties une est scientifique ou speculative, et l'autre est rationcinative ou pratique, ORESME, *Eth.* 171. Et pour ce aussi que la proposition scientifique est le derrenier terme en este pratique, n'est pas universelle ne scientifique, c'est à dire que de elle n'est pas science, ID. 199. ‖ XVIIe S. N'étoit pas des plus scientifiques du monde, DESPR. *Contes*, LXIII. De quoy toute este scientifique assistance s'esmerveilla grandement, CARLOIX, VI, 33.

— ETYM. Lat. *scientia*, science, et *facere*, faire. Ce mot, qui paraît avoir été créé au XIVe siècle, signifie qui fait la science, et c'est aussi le sens qu'il a chez Oresme. Mais, avec le sens que nous lui donnons, il serait mieux avec la finale *al* ou *aire* : *scientifical* ou *scientifaire*.

SCIENTIFIQUEMENT (si-an-ti-fi-ke-man), *adv.* D'une manière scientifique. Procéder scientifiquement.

— ETYM. *Scientifique*, et le suffixe ment.

SCIER (si-é), *v. a.* Mais nous scions, vous sciez; que je scie, que nous scions, que vous sciez, v. a. ‖ 1° Couper avec une scie. Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre : cela est bien simple, c'est bien peu de chose; il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire, c'est encore moins que de scier du marbre, LA BRUY. XII. Je n'ai pas voulu l'outrager en disant que toute ma famille a vu ton père scier du bois à la porte des Jésuites; c'est un métier très-honnête et plus utile que le tien, surtout en hiver où il faut se chauffer, VOLT. *Mél. litt. Lett. d'un avocat de Besançon à Moncrif.* ‖ Terme de marbrerie. Scier à contre-passe, faire agir la scie parallèlement aux joints du marbre. ‖ 2° Couper les corps avec une scie, appliquée usité jadis en Orient. Ils ont été égalés, ils ont été sciés, ils ont été éprouvés en toute manière, SACI, *Bible, St Paul, Epît. aux Hébr.* XI, 37. Cette cruelle princesse commanque par faire scier en deux Isaïe.... ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 104, dans ORELLI. Est-il possible qu'un homme aussi impitoyable que David, qui vient de scier en deux, d'écraser sous des herses, de brûler dans des fours ses ennemis vaincus.... VOLT. *Philos. Bible expl. Josué.* ‖ 3° En parlant des blés, couper avec la faucille. L'août arrivé, les tranchantes est scié, LA FONT. *Paper.* ‖ 4° Fig. et absolument. Terme de manège. Serer du bridon ou du filet, faire aller et venir l'embouchure du frein, en tirant alternativement sur l'une et l'autre rêne. ‖ 5° Terme de couvreur ou de dénouement. Scier le boyau, jouer du violon plus ou moins vite, ou quelquefois en jouer mal, en racler. De cascade en cascade, j'étais tombé là [chez un financier]; j'y étais comme un rat en pâte : je devais y sortir; il faudra en vendre scier le boyau, DIDER. *le Neveu de Rameau*. ‖ 6° Fig. et populairement. Scier quelqu'un, lui scier le dos, le fatiguer, l'importuner. Il tourmente, il scie pour oublier ce qui vous scie. ‖ 7° *V. n.* Terme de marine. Ramer en arrière, ramer à rebours, revenir sur son chemin. Il y a ordre à éviter le remuement, en présentant toujours la proue. Scier tribord, scier babord, faire agir à culer les avirons du côté droit ou du côté gauche de l'embarcation, pour faire tourner le bâtiment. Il faut scier, il faut mettre les avirons des deux bords en mouvement. ‖ Anciennement, mettre les voiles à scier, orienter les voiles de manière à leur faire recevoir le vent sur leur face antérieure; ainsi placées, elles font effort sur le mât et tendent à pousser le navire en arrière. Il [un vaisseau hollandais] me laissa après une heure et demie d'un feu fort vif, et, mettant ses voiles à scier, il se laissa dériver, *Mém. de Tilleda Barney*, 1693, dans JAL, 1re éd. ‖ 8° *Se scier*, v. réfl. Être scié. Les pierres tendres se scient à sec avec la scie à dents; les pierres dures se scient avec une scie sans dents, au moyen de l'eau et du grès pilé, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 207, dans POUGENS.

— ETYM. Lat. *secare*, de *seco* [le roi] en frad ses prevoz e cunestables, des altres vilains par sa terre scer, o par ses blez scer, e par ses armes forjer, *Rois*, p. 17. ‖ XIIIe s. Mes or vendrai [les juges] les jugemens, Et berbemens, Et ceruemens, Et taillies et cueilleis et assiet; Et les portes gens trestout pasent, *la Rose*, 8067. Tout soit ce qu'il y ait.... Blés qui commencent à scier, ou après à faucher, BEAUM. XIII, 41. ‖ XIVe s. Et les grans pieux ont chevoir à une fois, Que nes gent ont scié sans noise et sans estrif, JOINVILLE, *Introd.* 1668. Comme le dit Extienne, la femme et un jeune valeton.... sassent et noaitssent en une piece de blé, DU CANGE, *Quadrupes*, 1. Sarrasins, gregeois, cruzeiens, Ne dame de cette goliere royale, n'osa pas chosquer de la proue, Ains fist hallebrent donner la tour à la sienne, et sier en arriere vers la poupe, *Gérard. Lucail.* 6. La maistre, voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de sortir hors de ceste embouchure, commanda à ses mariniers de scier en arriere pour retourner amont leau, ID. *Cesar*, 49. Soyez le bled, BAR. IV, 16. Sept ou huit petits garçons sur le point de la mare allerent de mait ser les chiens, d'AUB. *Hist.* II, 260.

— ETYM. Wallon, *soy*; picard, *soyer*; Brie, *soyer*, couper le blé; Berry, *seyer*; du lat. *secare*, couper.

SCIERIE (si-e-ri'), *s. f.* Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par un mécanisme, divisent le bois, le marbre, les pierres. Scierie de marbre. Scierie mécanique. ‖ Machine à scier.

— ETYM. *Scier*; wallon, *sieterne*.

SCIEUR (si-eur), *s. m.* ‖ 1° Celui dont le métier est de scier. ‖ Scieur de long, celui qui scie le bois en long pour en faire des planches, qui scie les

Digitized by Google

poutres pour en faire des solives, ou bien des sorlives pour en faire des chevrons. ‖ 2° Celui qui coupe les blés. Des scieurs pour couper le froment et le mettre en bottes, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 28, dans FOUCHER.

— HIST. ENT.* s. Sceeres [celui qui coupe les blés], *Ordonn. des rois de Fr.* t. v, p. 602, 2e xxv. ‖ Rem. à chacun blad chascun conduiçt nous doit chascun an ung sellier et un fenaulx un faulcheur, DU CANGE, *scilo.* ‖ XVI* s. Ne le scieur ne va taillant Tant de moissons, lorsque nous sommes En esté, que toi bataillant Tailleras de chevaux et d'hommes, ROSS. 446.

— ETYM. *Scier*; wallon, *sayeu*.

SCILLE (si-l'), *s. f.* Genre de la famille des liliacées, où l'on distingue la scille maritime, aussi dite simplement scille, *scilla maritima, L.*, qui est usitée en médecine, surtout comme diurétique. ‖ scille blanche, pancrais maritime (voy. PANCRAIS, SUR Addition).

— HIST. XVI* s. La squille cuite sous la cendre, PARÉ, XXIII, 23. Les racines et les morceaux de scille..., ID. XXV, 26.

— ETYM. Lat. *scilla*, du grec σκίλλα.

† **SCILLITINE** (si-l-li-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe actif de la scille maritime, et dont la nature est encore mal déterminée.

SCILLITIQUE (si-l-li-ti-k'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui contient de la scille. Oxymel scillitique.

— HIST. XVI* s. Un peu d'aloès destrempé en oxymel scillitique, PARÉ, XVI, 30. Vinaigre scillitique, O. DE SERRES, 903.

— ETYM. Lat. *scilliticus*, de σκιλλιτικός, de σκίλλα, scille.

† **SCILLOTE** (si-llo-t', il mouillées), *s. f.* Vase à puiser de l'eau dans une saline.

— ETYM. Dimin. de l'anc. franç. *scille*, seau.

SCINDÉ, ÉE (sin-dé, dée), part. *passé* de scinder. Publication scindée, publication par série.

SCINDER (sin'-dé), v. a. Couper, diviser, en parlant de questions, de propositions, de promesses, etc. Il serait profondément coupable de vouloir scinder, pour ainsi dire, le serment que nous avons prêté, et de séparer surtout les parties qui le composent, MIRABEAU, *Collection*, t. v, p. 304.

— REM. Ce mot est, dit-on, dû à Mirabeau. Le fait est qu'il n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ETYM. Lat. *scindere*; comparez le grec σχίζειν, fendre; allem. *scheiden*; goth. *skaidan*, séparer; sanscr. *chid*, fendre.

SCINQUE (sin-k'), *s. m.* Reptile saurien du Levant que les anciens regardaient comme aleiopharmaque et aphrodisiaque.

— ETYM. Lat. *scincus*, du grec σκίγκος.

SCINTILLANT, ANTE (sin-til-lan, lan-t'; plusieurs mouillent les ll), *adj.* Qui scintille. A mes vitres scintillantes ‖ [Thiver] trace des fleurs brillantes, BENARD, *Hiver*. ‖ Fig. Je voudrais finir par quelque échos de beau, de brillant, de scintillant, qui eût l'air d'une pensée, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* 1, 2. ‖ 2° Terme de minéralogie. Faisant feu sous le briquet.

SCINTILLATION (sin-til-la-sion; plusieurs mouillent les ll; on sent, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme d'astronomie. Vif mouvement d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, et dont la rapidité produit l'illusion de véritables étincelles. Quelles flammes brillaient dans mes deux prunelles, et d'abondant la scintillation des étoiles, comme disaient les poetes du quartier! VICT. *Cinbide*, XI. Pour une personne regardant à l'œil nu, la scintillation consiste en des changements d'éclat des étoiles très-fréquemment renouvelés; ces changements sont le plus souvent accompagnés de variations de couleur, ARAGO, *Astronomie populaire*, V, 16. ‖ 2° Action de faire feu sous le briquet. On se persuade de même la nécessité de l'air pour tirer des étincelles d'un caillou et d'un briquet, parce qu'il n'y a point de scintillation dans le vide lorsque le caillou y est frappé, SENNEBIER, *Art d'observer*. t. III, p. 26, dans POUGENS.

— ETYM. Prov. *scintillation*; it. *scintillazione*; du lat. *scintillationem*, de *scintillare*, scintiller.

† **SCINTILLEMENT** (sin-til-le-men; plusieurs mouillent les ll), *s. m.* Synonyme de scintillation. Les étoiles, vues au télescope, sont innombrables; leur scintillement prouve qu'elles brillent d'une lumière qui leur est propre, BONNET, *Contempl. nat.* I, 8. ‖ Fig. Un faiseur de pensées songe souvent à être applaudi plus qu'à être entendu, et se laisse aller à un petit scintillement qui obtient sans éclairer, PIERRE DE LIOUY, *Mélanges*, XII, 42.

— ETYM. Provenç. *scintillement*; ital. *scintillamento*, du lat. *scintillare*, scintiller.

SCINTILLER (sin-til-lé; plusieurs mouillent les ll), v. n. ‖ 1° Jeter un éclat comparé à des étincelles. MAIS J'AI vu scintiller le diamant..... Il ravonne à vos doigts, il pare vos cheveux, DELIL. *Trois règnes*, IV. Du genre humain salaons la famille: Mais qu'a-je dit? pourquoi ce chant d'amour? Aux feux des camps le glaive encor scintille..... BÉRANG. *Quatre âges*. ‖ 2° Particulièrement. Terme d'astronomie. Jeter, en parlant des étoiles, une lumière comparée à des étincelles. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI* s. Tout ainsi qu'un flambeau, quand l'humeur nourriciere Commence à luy faillir, jette haut sa lumiere, Et scintille plus fort sur le point qu'il defaut, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXIII, *Stances*.

— ETYM. Provenç. *sintiller*; espagn. *centellar*; ital. *scintillare*; du lat. *scintillare*, de *scintilla* (voy. ETINCELLE). Les étymologistes rattachent *scintilla* à un radical *scint* (ou *spint*, grec σπινθήρ, étincelle), qui est le même que *cand*, être brillant.

SCIOGRAPHIE (si-o-gra-fi), *s. f.* ‖ 1° Terme d'architecture. Dessin d'un édifice qu'on représente coupé sur sa longueur ou sa largeur, pour en faire voir les dedans, c'est-à-dire, la disposition intérieure, l'épaisseur des murs, les portes, les passages. ‖ À présent on appelle coupe le dessin qui fait voir l'intérieur d'un bâtiment; et les ombres y donnent de la force de la quantité dont la coupe est en saillie sur le fond; scénographie ne s'emploie plus guère qu'en parlant de l'antiquité. ‖ 2° Terme d'astronomie. Art de trouver l'heure par l'ombre des astres.

— ETYM. Σκιογραφία, de σκιά, ombre, et γράφειν, décrire.

† **SCIOLTO** (chiol-to), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui, placé sous un trait de chant, indique que les notes doivent être détachées. ‖ Se dit aussi d'un canon, d'un contre-point, affranchis des règles strictes de ces sortes de compositions.

— ETYM. Ital. *sciolto*, lâché, délacé.

† **SCIOMACHIE** (si-o-ma-chi), *s. f.* Voy. SCIAMACHIE.

SCION (si-on), *s. m.* ‖ 1° Petit bras, petit rejeton tendre et flexible d'un arbre, d'un arbrisseau. ‖ Fig. Et fais renaître de leur souche des scions si bruns et si verts..... MALH. II, 4. ‖ 2° Deuxième âge de l'œil, d'après quelques auteurs; le développement du scion s'appelle rameau. ‖ 3° Jeune branche destinée à être greffée. ‖ 4° Baguette pour bâtir, couper. Comme nous par ce corps d'ailbâtre qu'il [l'Amour] appelle le temple de la blancheur; prenez vos scions, filles de la Nuit, et me l'emjourrez si bien [le corps de Psyché], que cette blancheur se trouve pas même un seule en son propre temple, LA FONT. *Psyché*, II, p. 173.

— HIST. XIII* s. Bien est en lui repris il gentes D'amors, et de ses grans scions, *Roman de la Poire*. Ire le sieut [suit] de près, qui n plusieurs scions, Ranceures et haines, plaiz et detracciens, Mordres et ocisions et ardeisons, J. DE MEUNG, *Test.* 1709. Por quoi il me plest que je face De lui [une damoiselle] bele description; Ce fut le plus gentil scion Où bes arbres coupes nature, *Renaus*, p. 2. ‖ XV* s. Ainsi que dit ce proverbe commun; de bonne souche bon syon, *Boucq.* 1, 2. ‖ XVI* s. Bref il congnoust que toute nation Ployoit soubs luy comme le scion, MAROT, I, 160.

— ETYM. Picard, *chion*. D'après Diez, *scion* représente le lat. *sectionem*, de *secare*, couper; c'est ainsi qu'en allemand *scion* se dit *Schnittling*, de *schneiden*, couper; le sens concret de *scion* entraînant le genre masculin. Cette étymologie est fort probable; cependant, en ce cas, le picard devrait dire *soyon*.

† **SCIONNER** (si-o-né), *v. a.* Terme provincial. Battre avec un fléau, avec une verge. Il faut scionner ce petit drôle.

† **SCIOPTIQUE** (si-o-pti-k'), *adj.* Qui concerne la vision dans l'ombre. ‖ Sphère scioptique, instrument de verre percé d'un trou cylindrique qui contient une lentille.

— ETYM. Σκιά, ombre, et ὀπτικός, voir.

† **SCIOTE** (si-o-t'), *s. f.* Scie à main sans dents dont se servent les marbriers. ‖ Sciotte tournante, morceau de tôle cylindrique mû par un fil, et qui sert à enlever un noyau dans un bloc de marbre.

— ETYM. Dimin. de *scie*.

† **SCIOTTER** (si-o-té), *v. a.* Tranchez avec la sciotte.

† **SCIROPHORION** (si-ro-fo-ri-on), *s. m.* Mois athénien, qui était le dernier de l'année, il correspondait à partie de juin et de juillet.

— ETYM. Σκιροφόριον, de σκίρος, sorte de parasol qu'on portait dans certaines fêtes, et φέρειν, porter.

† **SCIRPE** (sir-p'), *s. m.* Genre de cypéracées.

— ETYM. Lat. *scirpus*, jonc; comparez *ξύλ*, natte, et l'allem. *Schilf*, jonc.

† **SCIRRHOPHTHALMIE** (si-ro-flal-mie), *s. f.* Synonyme de SCLÉROPHTHALMIE.

— ETYM. *Σκίῤῥος*, dur, et ὀφθαλμός, œil.

† **SCIRRHOSE** (si-ro-z'), *s. f.* Terme de médecine. Dégénération squirrheuse.

— ETYM. *Σκίῤῥωσις*, dureté, de σκίῤῥος, dur.

SCISSILE (si-sil-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui peut être fendu. L'ardoise est scissile.

— HIST. XVI* s. Scissile, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *scissilis*, de *scissum*, supin de *scindere*, fendre (voy. SCINDER).

SCISSION (si-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* ‖ 1° Division dans une assemblée politique, dans un parti, dans un État, etc. Très-souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui, pour des vues particulières, fait éluder la disposition naturelle de l'assemblée, *t. 1. SOUBS. Econ. polit.* Tout schisme à cette scission [la rupture de la dépendance entre l'Europe et le nouveau monde], et le progrès du mal dans un monde, et les progrès du bien dans l'autre, RAYNAL, *Hist. philt.* XVIII, 84. ‖ 2° Partage des opinions ou des voix dans les votes. Il y a eu une grande scission entre les opinants. ‖ 3° Terme de physique. Synonyme de fissiparité.

— ETYM. Lat. *scissionem*, de *scissum* (voy. SCISSILE).

SCISSIONNAIRE (si-sio-nè-r'), *adj.* ‖ 1° Il se dit de ceux qui font scission dans une assemblée politique. ‖ Substantivement. Les scissionnaires. ‖ 2° Qui a rapport à une scission, à une séparation. La crise scissionnaire qui a éclaté entre le Nord et le Sud des États-Unis.

— ETYM. *Scission*.

† **SCISSIPARE** (si-sis-pa-r'), *adj.* Terme de physiologie. Synonyme de fissipare.

— ETYM. Lat. *scissum*, fendu, et *parere*, enfanter.

† **SCISSIPARITÉ** (si-sis-pa-ri-té), *s. f.* Voy. FISSIPARITÉ. ‖ Fig. Les scissions, les étoiles filantes] naîtraient donc des comètes par une sorte de scissiparité suivie de diffluence, V. MEUNIER, *Opinion nationale*, 3 avril 1867.

SCISSURE (si-sur-r'), *s. f.* Terme d'anatomie. Fente que présentent certains os pour le passage de petits ramuscules nerveux ou nerveux. Scissure sphénoïdale ou de Glaser. ‖ Sillons dont est creusée la face du cerveau, et qui sépare les lobes antérieur et moyen.

— HIST. XVI* s. L'os du bras est aucunement cave sous la scissure de la teste [canal du tendon du biceps], PARÉ, IV, 35.

— ETYM. Lat. *scissura*, de *scissum* (voy. SCISSILE).

SCIURE (si-u-r'), *s. f.* Poudre qui tombe d'un corps qu'on scie. Scieure de bois. Scieure de marbre.

— HIST. XVI* s. Scieure, COTGRAVE.

— ETYM. *Scier*.

† **SCIUROPTÈRE** (si-u-ro-ptè-r'), *s. m.* Genre de l'ordre des rongeurs, où l'on distingue : le *sciuroptère volucelle*, nommé pouhyoche par Buffon, assapan par Frédéric Cuvier, et assapanick en Virginie; il se trouve au Canada et aux États-Unis; et le *sciuroptère sibérique*, que certains auteurs ont appelé sapan, LESSONA RT.

— ETYM. Σκίουρος, écureuil (de σκιά, ombre, et οὐρά, queue), et πτερόν, aile.

† **SCLARÉE** (skla-ré), *s. f.* La sauge sclarée ou la sclarée, *salvia sclarea, L.*, dite aussi orvale, toute-bonne.

† **SCLAUNAGE** (sklô-na-j'), *s. m.* Travail des sclauneurs.

† **SCLAUNEUR** (sklô-neur), *s. m.* Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux ouvriers employés au transport du charbon dans l'intérieur de la mine.

† **SCLÉR....** SCLÉRO.... mot qui entre en composition de plusieurs termes scientifiques, qui signifie dur, et qui vient du grec σκληρός.

† **SCLÉRANTHE** (sklé-ran-t'), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de fruit composé de la graine soudée avec la base du périgone endurci et persistant, par exemple dans la belle-de-nuit.

— ETYM. *Sclér...*, et ἄνθος, fleur.

Digitized by Google

† **SCLÉRANTHÉES** (sklé-ran-té), *s. f. pl.* Famille de plantes, dite aussi du genre *scleranthus*, et considérée actuellement comme une section des caryophyllées; on les appelle aussi paronychiées.

† **SCLÉRECTOMIE** (sklé-rék-to-mi), *s. f.* Terme de chirurgie. Section de la sclérotique.

— ETYM. *Sclérotique*, et ἐκτομή, résection, de ἐκ, et τομή, action de couper.

† **SCLÉRÈME** (sklé-rè-m'), *s. m.* Terme de médecine. Endurcissement du tissu lamineux des nouveau-nés.

— ETYM. Σκληρός, dur.

† **SCLÉRENCHYME** (sklé-ran-chi-m'), *s. m.* Nom donné par les botanistes aux tissus végétaux qui, tout en étant constitués par des cellules polyédriques comme celles du parenchyme des plantes, offrent pourtant une grande dureté; il ce terme a aussi été employé pour désigner les tissus dans les polypiers.

— ETYM. *Scler...*, et ἔγχυμα, ce qui a été infus, de ἐν, en, et χύω, verser.

† **SCLÉRÉTINITE** (sklé-ré-ti-ni-t'), *s. f.* Sorte de résine fossile.

— ETYM. *Sclér...*, et ἀσφίτης, résine.

† **SCLÉREUX, EUSE** (sklé-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Tissu scléreux, synonyme de tissu fibreux. L'petite sclérose, inflammation de la moelle épinière avec endurcissement.

— ETYM. Σκληρός, dur.

† **SCLÉRIASE** (sklé-ri-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Induration d'une partie quelconque.

— ETYM. Σκλήρωσις, endurcissement, de σκλήρος, dur.

† **SCLÉRIODERME** (sklé-ri-o-dè-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la peau revêtue d'écailles.

— ETYM. *Sclério...*, et δέρμα, peau.

† **SCLÉRIOMÈTRE** (sklé-ri-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Instrument propre à fournir une sorte de mesure de la force qu'on emploie pour rayer la dureté d'un minéral, c'est-à-dire pour le rayer à l'aide d'une pointe. 2° Instrument pour mesurer la densité de la poterie.

— ETYM. *Sclério...*, et μέτρον, mesure.

SCLÉROPHTHALMIE (sklé-ro-ftal-mi), *s. f.* Terme de médecine. Ophthalmie sèche, inflammation de la conjonctive sans augmentation de la sécrétion de la membrane muqueuse.

— ETYM. Σκληροφθαλμία, de σκληρός, dur, et ὀφθαλμός, ophthalmie.

† **SCLÉROPHYLLE** (sklé-ro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles raides.

— ETYM. *Sclério...*, et φύλλον, feuille.

† **SCLÉROSARCOME** (sklé-ro-sar-kô-m'), *s. m.* Terme de médecine. Tumeur dure et charnue qui affecte les gencives, et qui a quelquefois la forme d'une crête de coq.

— ETYM. *Sclero...*, et *sarcome*.

† **SCLÉROSE** (sklé-ró-z'), *s. f.* Terme de médecine. Toute sorte d'endurcissement morbide des tissus.

— ETYM. Σκλήρωσις, endurcir, de σκλήρος, dur.

† **SCLÉROSTOME** (sklé-ro-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une bouche dure et cornée.

— ETYM. *Sclero...*, et στόμα, bouche.

† **SCLÉROTICAL, ALE** (sklé-ro-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient à la sclérotique. L'anneau sclérotical cesse des oiseaux.

† **SCLÉROTICONYXIS** (sklé-ro-ti-ko-ni-kiss', *s. f.* Terme de chirurgie. Ouverture faite à la sclérotique pour arriver jusqu'au cristallin, et en opérer le déplacement.

— ETYM. *Sclérotique*, et νύξις, piqûre.

† **SCLÉROTOMIE** (sklé-ro-to-mi), *s. f.* Terme de chirurgie. Incision de la sclérotique.

— ETYM. *Sclérotique*, et τομή, section.

SCLÉROTIQUE (sklé-ro-ti-k'), *s. f.* Terme d'anatomie. Membrane blanche, fibreuse, très-solide, formant environ les quatre cinquièmes de la coque externe de l'œil, complétée en avant par la cornée transparente; elle est dite aussi cornée opaque.

— SEM. Bonnet a dit scléroticle, qui n'est pas usité; la cornée opaque ou la sclérotide, 3e *mém. regnol. anim.*

— HIST. XIVe S. De la dure mere est engendrée la tunique de l'oil dite sclerotique. H. DE MONDEVILLE, 1re 47. La sclerotique, LANFRANC, P. 72.

— ETYM. Σκληρός, dur, de σκλήρος, dur. H. de Mondeville et Lanfranc disent *sclerotique* suivant la prononciation du grec moderne.

† **SCOBIFORME** (sko-bi-fo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à de la sciure de bois.

— ETYM. Lat. *scobs*, sciure, et *forma*.

† **SCOBINE** (sko-bi-n'), *s. f.* Espèce de lime ou de râpe.

— ETYM. Lat. *scobina*, râpe.

† **SCOLAIRE** (sko-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux écoles. Année scolaire.

— ETYM. Provenç. *escolar*, écolier; du lat. *scholaris*, de *schola* (voy. ÉCOLE).

SCOLARITÉ (sko-la-ri-té), *s. f.* [1° Ancien terme de jurisprudence. Droit de scolarité, le droit que les écoliers des universités avaient de réclamer les privilèges qui y étaient attachés. ‖ 2° Aujourd'hui, cours d'études dans une institution d'enseignement. Une scolarité de quatre années est exigée pour être reçu docteur en médecine. Le pétitionnaire ne demande pas que les conditions de la scolarité, ayant été prendre des médecins, soient modifiées, ERTH, *Rapport au sénat, Moniteur du* 22 mai 1867, p. 604, 1re col.

— HIST. XIVe S. Jehan de Bouquetot estant à cause de son estude et scholarité..... en la protection et sauvegarde du roy, DU CANGE, *scholaritas*. ‖ XVIe S. Le fabus des privilèges de scolarité par ceux qui ne sont pas escoliers, CONDREAU, *Observ. sur Charles VIII*, p. 414, dans LACURNE.

† **SCOLARQUE** (sko-lar-k'), *s. m.* Nom, en certains pays, des chefs des écoles..... Un libelle scandaleux contre Louis XIV et contre le ministère de Louis XV; M. de Montperou le fit supprimer par les scolarques [à Genève], VOLT. *Philos. Remontrances*, XII.

— ETYM. Σχολάρχης, de σχολή, école, et ἄρχειν, commander.

SCOLASTIQUE (sko-la-sti-k'), *adj.* [1° Qui a rapport aux classes, aux écoles. L'esprit d'ordre et d'économie ne distinguait pas moins que le goût du travail entre l'école scolastique, MARMONTEL, *Mém.* I. Souvent encore avec délices, De nos scolastiques essais Nous nous rappellions les exquises mesures, DELILLE, *Imag.* 6e ch. Qu'a donné une suivant la méthode ordinaire de l'école. S'il [Aristote] donna des règles du raisonnement qu'on trouve aujourd'hui dans tous les traités scolastiques, VOLT. *Phil. Hist. écoles. christ.* 3. ‖ Les théologiens scolastiques, les théologiens de l'école. Jouvrai avec respect avertir les théologiens scolastiques..... BOSS. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, n. 3. Particulièrement. Qui a rapport aux écoles du moyen âge. La philosophie scolastique a fit que lui apprendre qu'on pouvait philosopher, et lui en inspirer l'envie, VOLT. *Pouparl.* Cette université [de Paris] avait le malheureux d'être renommée que par sa théologie scolastique, VOLT. *Mœurs*, XXXI. *Mœurs*, 125. La philosophie qu'on appelle scolastique, a régné depuis le commencement du XIe ou XIIe siècle jusqu'à la renaissance des lettres, BOSS. *Opin. des anc. philos. (scolastiques).* ‖ 4° S. f. La scolastique, la philosophie qu'on enseignait dans les écoles du moyen âge et qui est prolongée dans certains établissements jusqu'à la révolution de 1789. C'était [Fabroni] un bourgeois de Pistoie, venu à Rome avec de l'esprit, de la scolastique, du feu, ST-AUB. 315, 29. La scolastique est moins une philosophie particulière, qu'une méthode d'argumentation sylloglistique, sèche et serrée, sous laquelle on a réduit l'interminable fourré de cent questions puériles, BURDIN. *Opin. des anc. philos. (scolastiques).* L'artistotélisme s'enrobait peu à peu, et ce fut la philosophie régnante depuis le XIIIe et le XIVe siècles entiers; elle prit alors le nom de scolastique, ID. *Opin. des anc. philos. (Jésus-Christ).* Le mot de scolastique désigne aujourd'hui, parmi la populace philosophique, un épouvantail, comme celui d'arrivocratie ou a été un dans les premières années de la révolution, VILLERS, *Essai*, p. 112. ‖ Il se dit aussi de la théologie telle qu'on l'enseignait dans les écoles du moyen âge et dans celles qui ont succédé; c'était une alliance de la philosophie scolastique et de la théologie. Il semblait qu'une explication qui, dès sa préface, promettait tant de précision, tant d'évidence, une scolastique si rigoureuse, si éloignée de toute équivoque et de toute ambiguïté..... BOSS. *Préf. sur l'instr. pastor. de Cambrai*, I. ‖ 5° S. m. Celui qui traite de la théologie ou de la philosophie scolastique. J'ai reconnu que vous n'êtes pas bon scolastique, PASC. *Pens.* X, Les scolastiques demeurent d'accord que la plus parfaite contemplation de la nature divine est celle ou on la regarde selon les notions les moins resserrées, comme celle d'être, de vérité, de bonté, de perfection, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 16. Ce que les scolastiques appellent qualités occultes, n'étaient ce pas des causes? VOLT. *Newton.* Les scolastiques ont dit autrefois, qu'il ne faut pas qu'un philosophe ait recours à Dieu; ils appellent ce recours l'asile de l'ignorance, Anal. de *Bayle*, t. III, p. 471. Mille scolastiques sont venus, comme le Docteur irréfragable, le Docteur subtil..... qui tous ont été bien sûrs de connaître l'âme très-clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendît rien, VOLT. *Dict. phil. Locke.* Les scolastiques et les cartésiens n'ont connu ni l'origine, ni la génération de nos connaissances; c'est que le principe des idées innées et la notion vague de l'entendement d'où ils sont partis, n'ont aucune liaison avec cette découverte, CONDIL. *Art de penc.* II, 3. Les nouveaux scolastiques, ceux qui, au XVIIIe siècle, représentaient la théologie scolastique. Faites état que jamais les Pères, les papes, les conciles n'ont rien su aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte; mais que, pour des casuistes et des nouveaux scolastiques, il vous en apparaît un bon nombre, PASC. *Prov.* IV.

— ETYM. Provenç. *escolastic*; espagn. *escolastico*; ital. *scolastico*; du lat. *scholasticus*, de *schola* (voy. ÉCOLE). *Scholastique* se disait pour *scolastique*.

SCOLASTIQUEMENT (sko-la-sti-ke-man), *adv.* D'une manière scolastique. Les catéchins l'exécutaient [Wachet, de ce qu'il avait dit contre la transubstantiation], en répondant que ce qu'il avait dit contre ce dogme, il ne l'avait pas dit décisivement, mais scolastiquement, comme on parlait, c'est-à-dire par manière de dispute, BOSS. *Var.* XI, 171.

— ETYM. *Scolastique*, et le suffixe *ment*.

† **SCOLEX** (sko-lèks), *s. m.* Terme de zoologie. Mot grec employé actuellement en français pour désigner une phase du développement de certains helminthes.

— ETYM. Σκώληξ, ver.

SCOLIASTE (sko-li-a-st'), *s. m.* Celui qui a fait des notes sur quelque ancien auteur classique. Il fallait posséder à fond toute la Fable pour entendre une déclaration d'amour mise en rimes françaises par Ronsard [et il y avait là tel amant, pour l'intelligence duquel on n'aurait pas trop de cinq ou six scoliastes, BAYLE, *Instr. à Menalcas*, 10 janv. 1711. Denys, un des plus illustre époux étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs et des scoliastes très-utiles, VOLT. *Dict. phil. Scolastic.*

— ETYM. Σχολιαστής, de σχολιάζω, scolie.

† **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* [1° Terme de philologie. Note de grammaire ou de critique pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. ‖ 2° *S. m.* Terme de géométrie. Remarque sur plusieurs propositions, faite en vue d'en montrer la liaison, la restriction ou l'extension. ‖ Par extension. Dans ce scolie Spinoza répond à quelques objections qu'il se fait faire par ceux qui ne conçoivent pas que la substance étendue soit un attribut de Dieu, CONDIL. *Trait. des syst.* II, 1.

— ETYM. Σχόλιον, explication, de σχολή (voy. ÉCOLE).

† **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Chanson de table chez les anciens Grecs.

— ETYM. Σκόλιος.

† **SCOLIÉ, E** (sko-li-é, é'), *adj.* Pourvu de scolies. Un texte scolié.

— HIST. XVIe S. [Livres sur l'Écriture sainte] commentez et scholiez, *Ordonn. de Charles II*, 11 déc. 1561.

— ETYM. *Scolie* 1.

† **SCOLIEN** (sko-lin), *adj. m.* Terme de versification ancienne. Se dit du pied qu'on appelle plus ordinairement amphibrape.

— ETYM. Σκολιός, tortueux.

† **SCOLIOSE** (sko-li-o-z'), *s. f.* Terme de médecine. Déviation latérale du rachis.

— ETYM. Σκόλιωσις, de σκολιός, oblique.

† **SCOLOPACE** (sko-lo-pa-s'), *s. f.* Nom moderne du genre becasse (gralles), auquel on réunit le genre bécassine, et où l'on distingue : la *scolopace rusticole*, nommée bécasse ou becasse commune; la *scolopace gallinage*, appelée vulgairement bécassine; la *scolopace gallinule*, dite aussi petite becassine, becassine sourde, becassin, becassin, bourdin, bourdin sourdelle, foureault, la sourde et bicot; la *scolopace majeure*, connue sous les noms vulgaires de double bécasse et grande becassine; la *scolopace du Paraguay*, appelée aujourd'hui par les Portugais du Paraguay et du Brésil (GUIRAVANT). ‖ Scolopace est encore le nom spécifique du *centrisque scolopace*, poissons malacoptérygiens, qui est le *centrisque bécasse* de certains auteurs. ‖ On écrit aussi scolopax, comme en latin.

— ETYM. Lat. *scolopax*, du grec σκόλοψ.

SCOLOPENDRE (sko-lo-pan-dr'), *s. f.* [1° Terme de botanique. Genre de fougères dans lequel on distingue la scolopendre des offenses, dite vulgai-

Digitized by Google

rement langue de cerf, herbe à la rate, herbe hépatique, *asplenium scolopendrium*, *L.* ‖ 2° Terme d'entomologie. Genre des mille-pieds qui forment à présent une classe séparée de celle des insectes. La scolopendre mordante, qui habite la France méridionale, a parfois 8 centimètres de longueur; certaines espèces de l'Inde atteignent 30 à 35 centimètres. LEGGRANT.

— HIST. XVIe S. Scolopendre, appellée aussi langue de cerf, ne fait ne fleur ne semence, non pas mesme tige eslevé hors de terre, car ses feuilles sortent immediatement de ses racines. O. DE SERRES, 910.

— ETYM. Lat. *scolopendra*, *scolopendrium*, de σκολοπένδρα.

† **SCOLOPISE** (sko-lo-pi-z'), *s. f.* Terme d'anatomie, sorte de suture du crâne.

— ETYM. Σκολοψ, pieu.

† **SCOLYTE** (sko-li-t'), *s. m.* Genre d'insectes sclérodermes xylophages qui font beaucoup de mal aux arbres.

† **SCOMBÉROÏDES** (skon-bé-ro-i-d'), *s. m. pl.* Famille de poissons dont le genre scombre est le type.

SCOMBRE (skon-br'), *s. m.* Genre de poissons de mer acanthoptérygiens qui comprend un assez grand nombre d'espèces; le maquereau en est le type.

— ETYM. Lat. *scomber*, de σκόμβρος.

† **SCOPELINE** (sko-pe-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe tiré du genêt à balais, *genista scoparia*, *L.*

† **SCOPS** (skops), *s. m.* Genre de rapaces où l'on distingue : le scops européen dit vulgairement petit duc et appelé tuguet dans le Languedoc; on le trouve en France, en Afrique, au Brésil et à la Guiane. LESSONNET. Quant à la petite chevêche et aux scops, qui passent le jour dans les trous de vieux arbres et de rochers, ils en sortent le soir et vivent presque exclusivement d'insectes nocturnes, *Monit. universel*, 23 juin 1807, p. 727, 1re col.

— ETYM. Σκώψ, espèce de chouette grimacière, de σκώπτω, se moquer.

SCORBUT (skor-bu; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* ‖ 1° Terme de médecine. Affection générale ou diathèse, qui, à l'extérieur, a pour caractère un affaiblissement notable de l'énergie musculaire, et des hémorrhagies multiples dédiant presque toujours par les membres inférieurs, et s'accompagnant fréquemment, mais non toujours, d'une altération plus ou moins prononcée des gencives; elle est due surtout à un régime trop prolongé à bord des vaisseaux qui naviguent; le scorbut sévit aussi à terre dans des troupes qui souffrent du froid, de l'humidité et d'une mauvaise nourriture. Chevenix et sa femme avaient gagné le scorbut en Danemark et laisse leur santé et leurs dents, ST-SIM., 71, 173. La plaie fut continuelle, aussi le scorbut se déclara-t-il sur huit ou dix individus; l'humidité est un des principes les plus actifs de cette maladie, BOURDELIN, *Voy.* t. II, p. 19. Une théorie sur le scorbut se réduit à ces aphorismes, qui sont pas d'Hippocrate : aliments quelconques propres à l'homme et capables de réparer les déperditions journalières; air extérieur naturellement plus sourcil qu'il est possible dans les entrepostes et dans la cale; humidité occasionnée par les brumes, combattue sans cesse par des fumigations et même par des brasiers, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 327, dans POUGENS. ‖ 2° Scorbut de terre, s'est dit quelquefois du purpura hémorrhagique. ‖ 3° Scorbut des Alpes, nom donné par Odardi à la pellagre.

— HIST. XVIe S. Scurbut, OTHIN, *Dict.*

— ETYM. Ital. *scorbuto*; du germanique : allem. *Scharbock*; holland. *scharbunk*; suédois, *skarbug*; angl. *scurvy*.

SCORBUTIQUE (skor-bu-li-k'), *adj.* ‖ 1° Qui tient de la nature du scorbut. Affection scorbutique. ‖ 2° Qui est malade du scorbut. Un équipage scorbutique. ‖ Substantivement. Les scorbutiques, les malades atteints de scorbut. Un scorbutique.

— ETYM. *Scorbut*.

† **SCORDATURA** (skor-da-tu-ra), *s. f.* Se dit d'une manière d'accorder un instrument, autre que celle que l'on emploie d'habitude.

— ETYM. Ital. *scordatura*, de *s*, qui représente ex latin, et *corda*, corde.

† **SCORDINNE** (skor-di-n-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du *teucrium scordium*, *L.*

† **SCORDION** (skor-di-on) ou **SCORDIUM** (skor-di-om'), *s. m.* La germandrée aquatique, *teucrium scordium*, *L.*

— HIST. XVIe S. Le scordium a esté appellé herbe Mithridate, de Mithridates roy de Pont et de Bithynie, PARÉ, *Preface*.

— ETYM. Lat. *scordium*, de σκόροδον, espèce de plante à odeur d'ail, de σκόροδον ou σκόρδον, ail.

† **SCORIACÉ, ÉE** (sko-ri-a-sé, sée), *adj.* Qui a le caractère, l'apparence de scorie. Les injures du temps ont détruit les matières, et ont réduit en terreau, avec l'industrie des hommes, les laves scoriacées et poreuses qu'on y avait trouvées, SENNEBIER, *Ess. art. d'obs.* t. I, p. 342, dans POUGENS.

SCORIE (sko-ri), *s. f.* Matière qui, se séparant pendant la fusion des métaux que l'on purifie, vient se vitrifier à leur surface. ‖ Scories volcaniques, ou, simplement, scories, espèce de lave du même genre que la pumite ou pierre ponce. Phénomènes qui accompagnent l'éruption, comme tonnerres, éclairs, électricité positive ou négative, bruits souterrains, tremblement de terre, scories, cendres et pierres lancées à quelle hauteur? à quelle distance? SAUSSURE, *Voy. alpes*, t. VIII, p. 297.

— ETYM. Lat. *scoria*, de σκωρία, qui vient de σκώρ, ordure, excrément.

SCORIFICATION (sko-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Action de réduire en scories; résultat de cette action. Petit assure que les alcalis fixes réduisent le bismuth en scories; mais il y a lieu de croire que cette scorification dépend de l'air et des vaisseaux, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 207.

— ETYM. *Scorifier*.

SCORIFICATOIRE (sko-ri-fi-ka-toi-r'), *s. m.* Têt où écuelle à scorifier.

— ETYM. *Scorifier*.

SCORIFIÉ, ÉE (sko-ri-fi-é, ée), *part. passé* de scorifier. Ce sommet.... est formé d'un rocher entièrement bulleux et scorifié de basalte ordinaire, *Instit. Mem. scienc.* 1813, 1811, 1815, p. 66. La portion du métal qui reste au four à revivre, LEBLEN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 593.

SCORIFIER (sko-ri-fi-é), je scorifiais, nous scorifiions, vous scorifiiez; que je scorifie, que nous scorifiions, que vous scorifiiez, v. a. ‖ 1° Réduire en scorie. Quand on a scorifié un grain, on ne sert que du plomb, qui, par la fusion, sépare de l'or toutes ces matières étrangères en les scorifiant, SAUSS. *Min.* t. II, p. 208. Se scorifier, v. réfl. Être réduit en scorie. Le plomb, se scorifiant avec les autres métaux dont il s'est saisi, les sépare de l'or et de l'argent, les entraîne, ou plutôt les emporte et s'élève avec eux à la surface de la fonte, BUFF. *Min.* t. V, p. 47. ‖ Fig. Elle l'expérience] devenait la pierre de touche des théories, le creuset où se scorifiait tout ce qui est inique, SENNEBIER, *Ess. art. d'observ.* t. I, p. 377, dans POUGENS.

— ETYM. Lat. *scoria*, scorie, et *facere*, faire.

† **SCORIFORME** (sko-ri-for-m'), *adj.* Qui a la forme de scorie. La lave noire scoriforme qui se trouve dans la bouche du Vésuve, BUFF. *Min.* t. III, p. 405.

† **SCORPÈNE** (skor-pè-n'), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens dont l'espèce bizarre et hideuse, dits aussi crapauds de mer, diables de mer.

— ETYM. Lat. *scorpæna*.

SCORPIDE (skor-pi-d'), *adj.* ‖ 1° Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à la queue recourbée d'un scorpion. ‖ Terme de botanique. Qui se scorpoïde, inflorescence recourbée en forme de queue de scorpion : telle est celle des myosotis, de la consoude, etc. ‖ 2° *N. f.* Nom que Tournefort donnait au genre scorpiure.

— HIST. XVIe S. Autre singulier remede (de la piqure du scorpion), on y applique l'herbe appellée scorpioides, PARÉ, XXIII, 33.

— ETYM. Σκορπιοειδής, de σκορπίος, scorpion, et εἶδος, forme.

SCORPIOÏELLE (skor-pi-o-pi-è'l), *s. f.* Huile de scorpion.

— ETYM. *Scorpion*.

SCORPION (skor-pion; en vers, de trois syllabes), *s. m.* ‖ 1° Animal de la classe des arachnides pulmonaires, qu'on rencontre dans le sud de l'Europe, et dont la queue est armée d'un dard qui présente au-dessous de sa pointe plusieurs ouvertures communiquant avec une glande à venin. Ceux qui au rapport de saint Hiérôme étaient compagnons des serpents et des scorpions...... PARÉ, liv. II, ch. VI. ‖ Huile de scorpion, huile dans laquelle on a fait mourir des scorpions, et qu'on croyait bonne contre la piqure du scorpion. Je vous prie, ma fille, que qu'on dise, de faire faire de l'huile de scorpion, afin que nous trouvions en même temps les maux et les médecines, SÉV. 153. ‖ 2° Le huitième signe du zodiaque, celui par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru par le soleil, du peu près du 20 octobre au 20 novembre [on met une S majuscule]. Dans la constellation du Scorpion on distingue une étoile de première grandeur appelée Antarès ou cœur du Scorpion. Le Scorpion brûlant déjà loin d'Épicure s'écarte avec respect, et fait place à ton trône [d'Auguste], DELILLE, *Géorg.* I. Sa traite apothéose d'Octave, surnommé Auguste, à qui il [Virgile] dit que.... le Scorpion se retire pour lui laisser une place dans le ciel : le Scorpion aurait mieux fait de s'allonger pour percer de ses aiguillons l'auteur des proscriptions, TURT. *Singul. de la nat.* XV. ‖ Les Serres du Scorpion, le septième des signes du zodiaque, que l'on nomme le plus souvent la Balance. ‖ 2° Nom que l'un donne quelquefois à la toutue à longue queue. ‖ 4° Terme d'antiquité. Genre de petite balistе. ‖ 5° Nom d'un ancien canon.

— HIST. XIIe S. Le scorpiun ressemblent [ces lettres ressemblent au scorpion] al chief e al partir, Qui volt derrere poindre et dovant conjdir, *Th. le mart.* 86. ‖ XIIIe S. Renart, Renart, dist li Lions, Ci voi de trex escorpions Qui tus vendront encui l'orage Que fet avez en vostre aage..... *Ren.* 11586. ‖ XVe S. Se son pere les avoit [statue de verge], il les hastoit d'escorpions, *Hist. de la toison d'or*, t. II, p. 128, dans LACURNE. ‖ XVIe S. ....Comme soit les pistoles, pistolets, petite bodete, et autres semblables, petits lezards et scorpions, que l'on peut aisement cacher dedans les chaussos, PARÉ, IX, *préf.* Antonius Benivenius dit avoir eu un scrivetur, lequel fut piqué d'un scorpion, et tout subit lui survint une sueur froide comme glace, ID. XXIII.

— ETYM. Berry, *escorpion*; provençe, et espagn. *escorpion*; catal. *escorpi*; ital. *scorpione*; du lat. *scorpionem*, qui vient de σκορπίος, lequel paraît provenir du sémitique : hébreu, *akrab*.

† **SCORPIONE** (skor-pi-o-n'), *s. f.* Nom dont on s'est servi pour désigner le *myosotis annuel* et le *myosotis versicolore*, maintenant sous la dénomination de scorpioïde.

† **SCORPIURE** (skor-pi-u-r'), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses, composé de petites plantes herbacées, assez communes dans les champs.

— ETYM. *Scorpion*, et οὐρά, queue.

SCORSONÈRE (skor-so-nè-r'), *s. f.* Salsifis noir, plante de la famille des composées chicoracées, *scorzonera hispanica*, *L.* ‖ On écrit aussi scorzonère.

— ETYM. Génov. *scorsonère*, *v. m.*; Berry, *escorsonère*; espagn. *escorzonera*; ital. *scorzonera*; de l'ital. *scorza*, écorce, et *nera*, noire; l'allem. la nomme *Schwarzwurzel*, racine noire.

SCOTIE (sko-si), *s. f.* Terme d'architecture. Moulure concave, qui fait souvent partie de la base d'une colonne.

— ETYM. Σκοτία, tryglyphe, proprement obscurité, de σκότος, ténèbres.

† **SCOTISTE** (sko-li-st'), *s. m.* ‖ 1° Partisan de J. Scot, dit Erigène ou l'Irlandais, dont le traité sur la prédestination fut condamné par le pape au neuvième siècle. ‖ 2° Partisan de Jean Duns Scot, célèbre théologien, nommé aussi le Docteur subtil, dont la doctrine était opposée à celle des thomistes, au quatorzième siècle. Depuis le troisième chapitre jusqu'au huitième, ce n'est qu'une scolastique raffinée selon les principes de Scot; [mais] au-dessus de ces leçons et de celles de scotiste, POIS. *Rem. sur la myst. cité de Dieu*. Il se jetait de plus en plus dans des pensées si métaphysiques, que si Scot, le plus fin des scotistes n'en approchaient pas, ID. *Var.* IV, 16.‖ 3° Adj. Qui appartient aux opinions de ces philosophes.

— HIST. XVIe S. Combien qu'aulcunes docteurs scotistes ayent affermé que sa mere l'allaicta, et qu'elle pouvoit traire de ses mammelles quatorze cens vaux pres neuf potces de laict pour chacune fois, PARÉ, XXIII, 7.

† **SCOTISTIQUE** (sko-ti-sti-k'), *adj.* Qui se rapporte à la philosophie de Duns Scot. Elle [une mystique] outre ces principes scotistiques, jusqu'à faire dire à lieu que le decret de creer le genre humain a precedé celui de créer les anges, nous. *Rem. sur la myst. cité de Dieu*.

† **SCOTODINIE** (sko-to-di-nie), *s. f.* Terme de médecine. Vertige ténébreux.

— ETYM. Σκοτόδινος, de σκότος, ténèbres, et δίνος, vertige.

† **SCOTOME** (sko-to-m'), *s. m.* Terme de méde-

Digitized by Google

cins. Tache plus ou moins étendue, de forme arrondie et d'une teinte sombre, gris foncé ou noire, que l'œil affecté perçoit ; elle est ordinairement dans l'axe visuel, ou sur son voisinage ; elle est immobile ; elle indique une affection ci-conscrite, mais grave, de la rétine.

— ETYM. *Σκότωσις*, de *σκοτόω*, obscurcir, de *σκότος*, ténèbres.

† **SCOTTISH** (skotich'), *s. f.* Danse qui s'exécute sur la même mesure que la polka, et d'un mouvement plus lent.

— ETYM. *Scottish*, écossais.

† **SCOUFFIN** (skou-fin), *s. m.* Sac de jone à deux ouvertures, dans lequel on renferme les olives avant de les mettre sous le pressoir, et lorsqu'elles sont en pâte.

† **SCRAMAISON** (skra-mé-zon), *s. f.* Opération qui consiste à racler les impuretés qui se trouvent à la surface du verre fondu.

— ETYM. Bas-lat. *scramasaxus*, sorte d'arme, sorte de couteau ; mot qui n'a été conservé que dans le terme des verriers et dans estramaçon (voy. ce mot).

† **SCRAMASAXE** (skra-ma-sa-kse'), *s. m.* Terme d'archéologie. Arme des Mérovingiens, analogue à l'épée romaine, mais avec un seul tranchant (c'est un sabre droit en réalité) ; elle présente des rainures qui, suivant certains auteurs, auraient été imprégnées de poison.

— ETYM. Voy. ESTRAMAÇON.

SCRIBE (skri-b'), *s. m.* || 1° Homme qui gagne sa vie à écrire, à faire des copies. Un tas de brouillons d'écrivains qui ne servent que de scribes et interprètes à l'opinion des autres, NAUDÉ, *Remarques*, 18, 1. || [Postérieurement] Avant le petit scribe dans les bureaux de Versaille, ST-SIM. 443, 173. Il avait pris, pour copier les thèmes du jeune prince, l'abbé Dubois, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, DUCLOS, *Œuvr.* t. v, p. 397. Jeune personne très-aimable et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin, J. A. SOUMET, *Conf.* VIII. || Dem scribe, secrétaire du général des chartreux. || 2° Chez les Juifs, les docteurs qui enseignaient et interprétaient la loi de Moïse. Ayant ensemble tous les princes des prêtres et les scribes ou docteurs du peuple, il [Hérode] s'enquit d'eux où devait naître le Christ, SACI, *Bible. Evang. St Matth.* II, 4. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! ID. ib. XXIII, 14. Malheur à vous ; non plus seulement à vous, scribes et pharisiens ; mais à vous, chrétiens, religieux du nom que vous portez, BOURDAL. 8e *dim. après la Pentecôte, Dominic.*, I, II, p. 417. Ce que l'Ecclésiastique dit ensuite du grand loisir que demande l'étude de la sagesse, semble montrer que les scribes ou docteurs en faisaient leur unique occupation, FLEURY, *Mœurs des Israël.* III. ERSCH, III part. p. 403, dans ROQUES. Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres Chez Pilate autrefois fut traîné par des traîtres, VOLT. *Dict. sur l'homme*, II. || 3° Scribe sacré, titre du prêtre égyptien qui devait connaître les livres hiéroglyphiques, la géographie, les positions du soleil et de la lune, les mesures, etc. || 4° Terme féodal. Nom d'officiers qui étaient chargés de certaines rédactions et soumis au chancelier, et qui résidaient dans quelques villes. Le chancelier donnera un scribe à la commune.... si ce scribe ne paraît pas convenable au maire et aux échevins, le chancelier, après les avoir consultés, en nommera un autre.... le scribe jurera fidélité au chancelier et à la commune, *Chartes*, dans ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et comtes de Champagne*, t. III, p. 137.

— HIST. XVIe S. De là vient qu'encore ès juridictions ecclésiastiques nous appelons scribe celuy qui est le greffier, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 349, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *scriba*, du *scribere*, écrire (voy. ce mot).

† **SCRIBLAGE** (skri-bla-j'), *s. m.* Opération qui a pour but de dégrossir la laine, avant de la soumettre au cardage mécanique.

SCRIPTEUR (skri-peur), *s. m.* Terme de chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles expédiées en original gothique.

— ETYM. Lat. *scriptorem*, de *scribere* (voy. ÉCRIRE).

† **SCRIPTURAIRE** (skrr-pu-ré'r), *adj.* Qui appartient à la sainte Écriture. Un livre qui eut une autorité scripturaire. || *S. m.* Nom de sectaires juifs, plus connus sous le nom de caraïtes.

— ETYM. Lat. *scriptura*, écriture, de *scribere*, écrire (voy. ÉCRIRE).

† **SCRIPTURAL, ALE** (skri-ptu-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à la Bible, aux saintes Écritures.

† **SCROBICULE** (skro-bi-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Fossette du cœur.

— ETYM. Lat. *scrobiculus*, fossette.

† **SCROBICULÉ, ÉE** (skro-bi-ku-lé, lé'e) ou **SCROBICULEUX, EUSE** (skro-bi-ku-leu, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Dont la surface est creusée de petites fossettes irrégulières. Channelle, noyau scrobiculeux. Grain scrobiculeux.

SCROFULAIRE (skro-fu-lè-r'). *s. f.* Genre de plantes qui sert de type à la famille des scrofulariacées, autrefois rangées parmi les scrofulaires. La scrofulaire noueuse, grande scrofulaire, herbe aux écrouelles, *scrofularia nodosa*, L. || La scrofulaire aquatique, herbe du Saint-Esprit, bétoine d'eau, *scrofularia aquatica*, L. (voy. SIMON).

— HIST. XVIe S. Scrofulaire a prins ce nom des escrouelles, nomeches scrophules, qu'elle guerit ; est herbe de terre humide et marescageuse, o. DE SERRES, 816.

— ETYM. *Scrofules* : la *scrofulaire*, qui n'a jamais guéri de scrofules, a, aux racines, de petites nodosités qui ressemblent vaguement aux glandes engorgées des écrouelles ; de là le nom et la croyance, en vertu de laquelle que les plantes avaient des vertus médicatrices pour les lésions auxquelles elles ressemblaient.

† **SCROFULAIRÉES** (skro-fu-la-ri-sé), ou **SCROFULARIÉES** (skro-fu-la-ri-é), ou surtout **SCROFULARINÉES** (skro-fu-la-ri-né), *s. f. pl.* Famille de plantes de cette scrofulaire est le type.

SCROFULES (skro-fu-l'), *s. f. pl.* Terme de médecine. Maladie, dite vulgairement écrouelles, humeurs froides, qui se développe profondément, avec ou sans tuberculisation, des ganglions lymphatiques superficiels, et particulièrement de ceux du cou, et altération des fluides qui les pénètrent. || Se dit aussi quelquefois au singulier. La scrofule.

— HIST. XVIe S. Le pâlegme corrompu et pourri fait les scrophules, dites coutumièrement escrouelles, LARIVEY, *Fid.* I, 1.

— ETYM. Lat. *scrofulæ*, de *scrofa*, truie, à cause que les porcs sont sujets à une maladie analogue.

† **SCROFULEUX, EUSE** (skro-fu-leu, leû-z'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui a rapport aux scrofules. Tumeur scrofuleuse. Il est reconnu qu'il n'y a point de remède qui guérisse ne puisse être affecté du vice scrofuleux, PORTAL, *Instit. Méd. ancien.* 1807, 2e sem. p. 181. || 2° Qui est affecté de scrofules. Les habitants des pays marécageux sont presque tous scrofuleux. || Substantivement. Un scrofuleux. Une scrofuleuse.

— HIST. XVIe S. Il fut trouvé au mezentere soixante et dix petites tumeurs scrophuleuses, PARÉ, V, 40.

— ETYM. *Scrofules*.

† **SCROFULIDE** (skro-fu-li-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique de toutes les affections cutanées qu'on rattache à la cause scrofuleuse.

† **SCROFULOSE** (skro-fu-lo-z'), *s. f.* Terme de médecine. Ensemble des affections particulières auxquelles la scrofule, la constitution scrofuleuse, imprime un cachet spécial.

† **SCROTAL, ALE** (skro-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Appartenant au scrotum. || Hernie scrotale, descente de quelqu'un des organes abdominaux dans le scrotum.

— ETYM. *Scrotum*.

SCROTOCÈLE (skro-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Hernie qui descend dans le scrotum.

— ETYM. *Scrotum*, et κήλη, tumeur.

SCROTUM (skro-tom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Enveloppe commune des deux testicules.

— HIST. XVIe S. Le scrotum venant du vral cuir, PARÉ, I, 28.

— ETYM. Lat. *scrotum*.

SCRUPULE (skru-pu-l'), *s. m.* || 1° Petit poids de vingt-quatre grains (proprement, petite pierre, prise primitivement pour poids). Chez les Romains, la 24e partie d'un tout. || 2° Terme d'astronomie. Une très-petite partie de la minute. || 3° Fig. Ce qui embarrasse la conscience, comme une pierre embarrasse celui qui chemine. Pensez-vous que j'ignore, ou que je dissimule, Que vous n'auriez pas eu pour moi plus de scrupule [que vous m'auriez assassiné comme vous avez assassiné Pompée] ? CORN. *Pomp.* III, 2. Jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs : Mme de Chevreuse ne connaissait que celui de plaire à son amant, BRTS, *Mém.* t. I, IV, II, p. 201, dans ROQUES. La plupart des hommes ne font les grands maux que par les scrupules qu'ils ont des moindres, FR. DE SAL. III, 11, 1, p. 240. La reine dit à Sanseterre à propos de rien : Le conducteur n'est pas si hardi que je le croyais ; et le maréchal du Plessis me dit dans le même moment, à propos de rien aussi, que le scrupule était indigne d'un grand homme, DE BR. I, III, III, p. 304. Vos scrupules font voir trop de délicatesse, LA PONT. *Fabl.* VII, 1. Je puis vous dissiper ces craintes ridicules, Madame, et je suis Fort de lever ce scrupules, VOLT. *Turc. et*, 8. Après avoir montré, dans toutes nos conversations précédentes, comment on a soulagé les scrupules qui troublaient les consciences, en faisant voir que ce qu'on croyait mauvais ne l'est pas, PASC. *Prov.* X. Bon! c'est bien à le cour que l'on a du scrupule? On cherche à s'avancer, MARIVAUX, *Esope à la cour*, IV, 3. Vous ne devez pas être en scrupule pour avoir touché les reliques, MOL. *Intr. abb.* 9. Et ne me pique point du scrupule insensé De laisser sous trepas quand ils [les sultans] font prononcé, RAC. *Bajaz.* I, 1. La probité, d'accord, doit marcher la première. Notre mérite après, les scrupules derrière, DUFRESNY, *Réconcil. norm.* I, 11. Parmi tant de personnes qui font tous les jours des choix [d'état] téméraires, vous n'en voyez pas une seule qui n'ayez même d'entrer en scrupule là-dessus, MARM. *Car. Vocat.* 2e part. Et Tanguy du Châtel, quand tu fus offensé, T'a servi sans scrupule et n'a pas balancé, VOLT. *Alzire*, IV, 8. || [Abbé Abeille] pensait, et avec très-grande raison, que la scène peut être une école de vertu, et qu'à ce titre jamais un citoyen honnête ne doit avoir de scrupule d'y consacrer ses talents, D'ALEMB. *Eloges, D. Abeille.* Je découvre que vous avez beaucoup plus de bonté que de scrupules, DENIS, *Tasdi. d'educ. Dangers du monde*, II, 3. Les scrupules de la délicatesse ne pouvaient alarmer un homme qui en avait trempé si souvent, D'ARLINCOURT, *Ermites*, I, I, p. 180, dans ROQUES. Scrupule est un terme métaphorique que la langue religieuse doit aux Romains, MAYNE, *Rev. contemp.* 15 août 1859, p. 407. Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un, lui en donner du scrupule. Je lui ai fait un scrupule de son existvié. || Faire scrupule de quelque chose, se faire un scrupule de faire par scrupule de conscience. Oh! oh! dit-il [le loup], je ne reproche Le sang de cette gent : voilà ses gardiens S'en repaissant eux et leurs chiens ; Et moi, loup, j'en ferai scrupule! LA PONT. *Fabl.* X, 6. Il y a tant de faux justes qui évitent avec soin les excès visibles auxquels la monde attache de la honte, mais qui ne font aucun scrupule des démarches et des recherches que le monde autorise, MASS. *Conf. Ambition de clerc.* 1er *refl.* || Faire scrupule de quelque chose, signifie aussi ne pas vouloir faire quelque chose par délicatesse de procédé. Ne faites donc point scrupule de m'obliger, et vous obligerez un homme très-reconnaissant, BALZ. liv. VII, lettr. 41. Je n'ai point fait de scrupule d'enrichir notre langue du pillage que j'ai pu faire chez lui [Lucain], CORN. *Pharsale*, *Examen*. Il faut encore toutes ses foies; je le grande, et je fais scrupule de les écouter; et pourtant je les écoute, sév. 472. Je trouve que l'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous, ID. 699. || On dit dans la même sens : se faire scrupule, un scrupule de quelque chose, à avoir scrupule, faire scrupule, hésiter à. Le scrupule que j'ai toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires, sév. 13 juin 1685. Sa l'en avait le scrupule de ne vouloir point rire quand on ne le dent point, le plus sûr serait d'être toujours en inquiétude, ID. 43 sept. 1677. Je me porte parfaitement bien ; je fais toutes sans scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine, ID. 27 sept. 1684. || 4° Grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. Rien n'est jusqu'au scrupule. || 5° Grande sévérité d'un auteur, d'un artiste, dans la correction ou la remplissent d'ouvrages. Il faut mettre ses ouvrages avec beaucoup de scrupule. || 6° Reste de difficulté, de doute, de crainte. J'en soulagerai à vous proposer un petit scrupule, BALZ. liv. V, lettr. 48. Il n'est vous éprise un moment de petits scrupules sur le mariage, MOL. *Mar. forcé*, I, 1. || Il se dit, en un sens analogue, des doutes que l'on conçoit sur le style, sur la composition d'un ouvrage. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là.... mais je ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre, CORN. *Cid, Examen*. Lorsque, dans la fougue et dans la chaleur de la composition, ils seraient travaillés de quelqu'un de ces importuns et fâcheux scrupules sur la langue..., PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. La scureté nous a apporté M. le prevost, sans nous laisser un seul scrupule du doubte de votre santé. — MARGUERITE, *Lett.* XXXIV. Cette objection, pour ce qu'elle a quelque apparence et couleur de raison, pourroit faire quelque scrupule aux simples, CALV. *Instit.* 617, Et mesmement tiendra-on les pressoirs durant l'année, afin que le vin passant par là en sorte bon sans scrupule, O. DE SERRES, 249.

— ETYM. Provenç. *scrupuli, scrupul*; catal. *escrupol* : espagn. *escrupulo*; ital. *scrupolo*; du lat. *scrupulus, scrupulum*, 24e partie de l'once, au propre, petite pierre (de *scrupa*, rocher), et, figurément, embarras, difficulté. On a employé le verbe *scrupuler*, examiner avec scrupule.

SCRUPULEMENT (skru-pu-le-man), *adv.* D'une manière scrupuleuse. Ce qui nous a frappé vivement dans cette pièce, c'est que l'unité de temps, de lieu et d'action y est observée scrupuleusement, VOLT. *Ecoss. Préf.* Avez-vous pu croire qu'il examinerait la chose aussi scrupuleusement que vous? *I. J.* NODIER, *Mélanges*, Collection, t. V, p. 268. La raison n'a pas moins de découvertes utiles à faire dans le monde moral, que n'en font dans le monde physique les plus heureux scrutateurs, CABANIS, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. II, p. 224. || *Adj.* Scrutateur, scrutatrice. L'analyse scrutatrice. Un regard scrutateur. || 2° Dans les comices, les électeurs, que sont chargés de recueillir les suffrages, de les mettre par ceril, or de les porter au bureau des conulteurs pour y être comptés. || II se dit, dans les assemblées, dans les compagnies où l'on fait des élections par suffrages secrets, de ceux qui sont chargés de prendre part à la délibération, à la vérification et à son dépouillement.

— HIST. XVIe s. Quant à l'intérieur de la dame [Catherine de Médicis], bien est-il vrai qu'elle a eu, *Particul. concern. Jacques, duc de Guise*, p. 37, Chalons, 1589. Il n'en est une seule [chose] si vuide et necessiteuse que lui [Gassot], qu'on ne puisse trouver, en la visitant, sans cognoissance; le magistrat, sans jurisdiction, MONT. IV, 146.

— ETYM. Prov. *escrupidor*; esp. *escrudador*; it. *scrutatore*; du lat. *scrutatorem*, même sens.

SCRUTÉ, ÉE (skru-té, tée), *part.* passé de scruter. Sa vie antérieure scrutée rigoureusement.

SCRUTER (skru-té), *v. a.* Conjug. 1 é fermé. Dans l'ébranlement de l'exercice, on ne scrute pas tant les choses, VAUVEN. *Expr. hum.* 91. L'aveugle pouvait bien entendre, sans le scrutateur, y scruter la vie qu'on y menait..., LÉVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 171. Les générations à venir scruteront sévèrement votre conduite, VILLEMAIN, *Souv. contemp. 1st-Jours*, 110.

— ETYM. Prov. et port. *escrutar*; esp. *escudriñar*, de *scruta*, et *gruta*, vieilles nippes; gree, τρυτη, même sens. On a dit aussi *escruter*, *scrutiner*.

SCRUTIN (skru-tin), *s. m.* || 1° Dans l'ancienne Église, cérémonie ou les catéchumènes étaient examinés et reconnus pour croyables; dans quelques ordres religieux, lieu où le provincial et les visiteurs interrogeaient les religieux (le sens propre de *scrutinium* est urne). || 2° Manière de recueillir, dans une urne, dans une boîte, les suffrages par des billets pliés ou de petites balles; ce qui empêche que ceux qui donnent leur voix, pour ou contre, ne soient connus (ainsi dite à l'origine, parce que des examinateurs, des scrutateurs s'enquéraient secrètement des votes de chacun et les inscrivaient par écrit). Le premier tour de scrutin. Scrutin de ballottage. Le cardinal [Jean de Dormans, en 1372] fit un discours..., supplia le roi de vouloir bien prendre les sceaux... Le roi eut de la peine à se rendre à ce qu'il souhaitait, enfin il lui accorda sa demande..., après quoi Ton procéda par voie de scrutin à l'élection d'un nouveau chancelier, PÉRISSE, *Hist. de Paris*, t. I, p. 873. || Scrutin individuel, bulletin de vote qui ne porte qu'un nom. || Scrutin de liste, scrutin qui porte autant de noms qu'il y a de nominations à faire. || Scrutin secret, scrutin dans lequel le bulletin de vote est déposé dans l'urne plié et fermé. || On a dit scrutin couvert pour scrutin secret. [A Athènes] Obtenir la pluralité des suffrages, à scrutin couvert, dans une assemblée de plus de six mille citoyens, LÉVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. VI, p. 428. || Scrutin découvert, scrutin dans lequel chacun fait connaître son vote. Le scrutin découvert n'est favorable qu'aux dominateurs, qui sont toujours en plus grand nombre dans le gouvernement populaire que partout ailleurs, LÉVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 267.

— HIST. XVIe s. Et, non considerant les personnes, qui ne quelles, j'ai mis mon escrutine en leurs questions pour en decider par bien entendre, G. CHASTELAIN, *Chronique*, V, 433. Pour grant scrutine et investigation faites par nous, *Ordonn. des rois de France*, t. IX, p. 202.

— ETYM. Lat. *scrutinium*, action de fouiller, de scruter.

|| **SCRUTINER** (skru-ti-né), *v. n.* Terme familier. Faire un scrutin, des scrutins.

— ETYM. *Scrutin*. Dans le latin du moyen âge, *scrutinare* avait souvent le sens de *scruter*.

SCUBAC (sku-bak), *s. m.* Altération de usquebac (voy. ce mot).

|| **SCULPTABLE** (skul-ta-bl'), *adj.* Qui peut être sculpté; dont on peut faire le buste, la statue. Le vieux magot que l'igal vait sculpter sous vos auspices a perdu toutes ses dents et perd ses yeux; il n'est point du tout sculptable, VOLT. *Lett. d'Alembh.* 13 juin 1770.

SCULPTÉ, ÉE (skul-té, tée), *part.* passé de sculpter. Ses ouvrages sculptés au dessus de la porte de son château. || Orné de sculptures. Un meuble sculpté.

SCULPTER (skul-té; au XVIIe siècle, on prononçait sculpter), *v. a.* || 1° Tailler avec le ciseau une figure, une image, un ornement dans la pierre, le marbre, le bois, etc. Sculpter un bas-relief, des ornements. Sculpter, c'est dessiner avec l'ébauchoir et le ciseau; graver, c'est dessiner, soit avec le burin, soit avec le tourel, DIDER. *Salon de 1765, Œuvr.* t. III, p. 338, dans POUGENS. || Fig. Sans toi peut-être sa Majesté Pharaon d'un oubli fatal; Mais c'est toi qui sculptas sa gloire Visible sur un piédestal, V. HUGO, *Feuill. d'aut. À David d'Angers sculpteur*, I. || Il se dit aussi de la matière que l'on travaille. Sculpter le marbre, l'ivoire. || Fig. Elle [la terre] déroule au loin ses horizons divers Où se joua la main qui sculpta l'univers, LAMART. *Harm.* II, 4.

— ETYM. Provenç. et espag. *esculpir*; ital. *scolpire*; du lat. *sculpere*, même que le grec γλυφειν, *couper, graver*; comparez *scruter*. Le français *sculpter* vient du bas-lat. *sculptare* (*sculptator*, DANS DU CANGE), dérivé de *sculpere*.

SCULPTEUR (skul-teur), *s. m.* Celui qui fait profession de sculpter. Sculpteur en marbre. Sculpteur en bois. Tertullien disait autrefois aux sculpteurs qui fabriquaient les idoles : tu es coupable du crime d'adorer les idoles, toi qui es cause qu'on les peut adorer, NOSS. *Sermons*, I, *profaci*. I. Les sculpteurs sont proprement les artistes de la nature; c'est du ministère que leur sort dépend, DIDER. *Observ. sur la sculpt. Œuvr.* I, XV, p. 210, dans POUGENS. Canova et lord Nelvil terminèrent leur journée en allant voir l'atelier de Canova, du plus grand sculpteur moderne, STAEL, *Corinne*, VII, 2. Michel-Ange est le seul sculpteur des temps modernes qui ait donné à la figure humaine un caractère qui ne ressemble ni à la beauté antique ni à l'affectation de nos jours, DI. ID. XVIII, 3. Les sculpteurs les plus célèbres, en croyant jouir perdre leur temps, en allant étudier et même dessiner les différentes attitudes des danseurs dans les spectacles publics, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mem. Hist. et litt. nat.* t. IV, p. 474. || Fig. Les glaciers ont bien été les sculpteurs des Alpes; mais ces artistes n'ont fait qu'agrandir les rudes ébauches par des dislocations antérieures, *Presse scientifique*, 1864, t. II, p. 482. || Une femme sculpteur, comme on dit une femme auteur.

— HIST. XVIe s. Jassé de Just, sculpteur en marbre du roy, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 491. Le sculpteur excellent dessegniant pour exemplaire Une plante, un lion, un homme en element... personnes, *Cléonice*, XII.

— ETYM. Lat. *sculptorem*, de *sculptere*, sculpter.

|| **SCULPTURAL, ALE** (skul-tu-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à la sculpture. Décoration sculpturale. Ornements sculpturaux. || Fig. Se dit des écrivains. Style net et chaste, sobre et sculptural, FONTMARTIN, *Dern. semaines inst.* p. 326.

— ETYM. *Sculpture*.

SCULPTURE (skul-tu-r'; l'ancienne prononciation était sculpture), *s. f.* || 1° Le travail du sculpteur. Et quant à la sculpture, est-ce que, hors de la main des Grecs, quelqu'un l'a jamais vue vivante? PASSERAT, *Lett.* 7 avril 1602. C'était un buste creux et plus grand que nature; le renard, en lisant l'effort de la sculpture : Belle tête, dit-il, mais de cervelle point. Coubon de grands seigneurs sont basies en ce point ! LA FONT. *Fabl.* IV, 14. Quoique la sculpture ait pris naissance dans l'Égypte et dans

Digitized by Google

l'Asie, c'est, à proprement parler, la Grèce qui l'a mise dans tout son lustre et l'a fait paraître avec éclat, BOILEAU, *Hist. anc. Orient*, t. II, 1re part. p. 80, dans POMMIER. La sculpture a été poussée à sa perfection sous LOUIS XIV, et c'est soutenue dans sa force sous LOUIS XV, VOLT. *Louis XIV, artistes*. En sculpture pour le milieu, sublime ou plat, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XV, p. 319, dans POMMIER. Les Égyptiens se glorifiaient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans; la peinture en même temps, ou au moins six mille ans avant qu'elle fût connue des Grecs, RAYNAL, *Hist. ph.* ch. 37. Les monuments qui nous restent de la sculpture grecque nous apprennent qu'ils se proposaient le beau pour objet, LEVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 422. || De l'ouvrage du sculpteur. Vous appliquerez sur la bordure une couronne de sculpture à jour, haute de quatre doigts, SAUV. *Bible, Exode*, XXV, 25. Ce sont des ouvrages de sculpture qui transmettent à la postérité les progrès des beaux-arts chez une nation, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 348. Si la sculpture ne souffre point une idée commune, elle ne souffre pas davantage une exécution médiocre, m. *ib.* p. 350. || Dans la marine, l'ensemble des ornements, comme figures, attributs, emblèmes, etc., qui décorent la poupe, la proue et l'intérieur des navires. *Je croyais que la sculpture du Soleil royal fût fort avancée, Seigneulay à de Seuil*, 21 déc. 1678, dans JAL, || Nom d'un atelier où s'exécutent les sculptures des bâtiments de l'État.

— HIST. XVIe S. Sculpture, PALISSY, 308.

— ÉTYM. PROV. *sculpture*; esp. *escultura*; ital. *scultura*; all. *sculptur*, de *sculpere*, sculpter.

† **SCURRILITÉ** (sku-rri-li-té), *s. f.* Latinisme peu usité. Plaisanterie digne de la farce. Sa morale [à Molière] est bonne et il n'y a qu'à se garder de sa scurrilité, CHAPELAIN, *Projet de liste de pensions adressé à Colbert pour dans la vie de Corneille, par R. Taschereau, notes*). Cicéron tombait quelquefois dans la bouffonnerie et la scurrilité. *Jamais* TALLEMANT, *Plaisanterie, vie de Cicéron*. Si l'on fût de ce nombre [de Homère] l'oisiveté et la soi de scurrilité qui n'abandonnent jamais l'erreur, DE MAISTRE, *Du pape*, t. 4.

— ÉTYM. Provenç. *scurrilitat*; du lat. *scurrilitas*, de *scurra*, bouffon.

† **SCUTELLAIRE** (sku-tèl-lè-r'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui porte un écusson. || Angle scutellaire de l'aile des insectes, celui de leur base qui est près de l'écusson. || 2° *S. f.* Scutellaire, dite aussi toque, plante labiée, amère, astringente, jadis employée comme fébrifuge, aujourd'hui à cause de la lèvre supérieure du calice qui recouvre la fleur comme un opercule.

— ÉTYM. Lat. *scutellum*, dimin. de *scutum* (voy. écu).

† **SCUTELLAIRE** (sku-tèl-la-ri-n'), *s. f.* Espèce de lichen, remarquable par ses *scutellæ lateriformes*.

† **SCUTELLE** (sku-tè-l'), *s. m.* Nom du receptacle dans une grande partie des lichens.

— ÉTYM. Lat. *scutellum*, petit bouclier.

† **SCUTELLIFORME** (sku-tèl-li-fo-r'm), *adj.* Terme d'histoire naturelle. En forme de petit bouclier, par exemple les cotyledons dans la houlque.

† **SCUTI...** Mot entrant dans la composition de certains termes d'histoire naturelle, et signifiant bouclier, ecusson; du lat. *scutum* (voy. ÉCU).

† **SCUTIBRANCHE** (sku-ti-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont couvertes par une coquille en forme d'écusson.

— ÉTYM. Scuti..., et *branchies*.

† **SCUTIFOLIÉ, ÉE** (sku-ti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles peltées.

— ÉTYM. Scuti..., et *feuille*.

† **SCUTIFORME** (sku-ti-fo-r'm), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un bouclier. || Terme d'anatomie. Cartilage scutiforme, cartilage de l'oreille externe, servant d'attache aux muscles qui l'attirent, des muscles qui tirent l'oreille en avant. || Cartilage scutiforme, nom donné aussi au cartilage thyroïde, à cause de sa forme.

— HIST. XVIe S. Le cartilage aphoïde ou scutiforme, auquel le foye est attaché, PARÉ, VIII, 34.

— ÉTYM. Scuti..., et forme.

† **SCUTO-STERNAL, ALE** (sku-to-stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient à l'écusson et au sternum des insectes.

— ÉTYM. Lat. *scutum*, écu, et *sternal*.

† **SCUTULE** (sku-tu-l'), *s. f.* Petite carrée recouvrant les larves des oiseaux.

— ÉTYM. Diminut. du lat. *scutum*, écu.

† **SCUTULÉ, LÉE** (sku-tu-lé, lée), *adj.* Terme d'antiquité. Étoffe *scutulée*, étoffe présentant, à la surface et entre les lisières, une série de mailles à réseau ou d'yeux polygones régulièrement distribués en tous sens, avec des intervalles également uniformes, DESMARETS, *Instit. Mém. scient.* 1806, 2e sem. p. 152.

— ÉTYM. Lat. *rectutatus*, qui est à mailles, de *scutula*, plat en forme de louange.

† **SCUTUM** (sku-tom'), *s. m.* Pièce de l'écusson des insectes.

— ÉTYM. Lat. *scutum*, bouclier (voy. ÉCU).

† **SCYBALES** (si-ba-l'), *s. f.* Terme de médecine. Excréments endurcis et arrondis.

— ÉTYM. Lat. *scybala*, du grec σκύβαλα, excréments.

† **SCYLLA** (sil-la), *s. m.* Monstre que les poètes placaient dans un écueil en face du gouffre appelé Charybde; il dévorait les navigateurs qui passaient à sa portée. || Fig. Tomber de Charybde en Scylla (voy. CHARYBDE).

† **SCYLLIUM** (sil-li-om), *s. m.* Genre de poissons sélaciens appelé vulgairement roussette, et dans lequel on distingue : le *scyllium catulus*, dit petite roussette, le *scyllium canicula*, dit grande roussette, et le *scyllium stellare*, dit marin, chien de mer et à Marseille galangier.

— ÉTYM. *Scylla*, nymphe que Circé métamorphosa en monstre marin.

† **SCYPHIAL** (si-fi-al'), *adj.* Terme de numismatique. Monnaie scyphiale, monnaie qui est en forme de coupe, c'est-à-dire concave.

— ÉTYM. Bas-lat. *scyphialus*, du lat. *scyphus*, coupe.

† **SCYPHIFORME** (si-fi-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'une petite coupe.

— ÉTYM. Lat. *scyphus*, coupe, et *forme*.

† **SCYPHULE** (si-fu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Petit entonnoir que portent certains lichens, par exemple le lichen des rennes, *cladonia rangiferina*, *frices*.

— ÉTYM. Diminut. du lat. *scyphus*, coupe.

† **SCYTALE** (si-ta-l'), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Sorte de chiffre dont se servaient les Lacédémoniens pour écrire des lettres mystérieuses, et qui consistait en un bâton autour duquel roulaient de bas de grosseur égale, dont les deux correspondants avaient chacun le leur; celui qui voulait mander un secret roulait une bande de parchemin autour de son rouleau une lanière de parchemin, sur laquelle il écrivait ce qu'il voulait faire savoir à l'autre, qui, ayant reçu la lanière, l'enroulait aussi sur son rouleau et trouvait tout d'un coup les mots et les lignes dans leur ordre naturel.

— ÉTYM. Lat. *scytala*, du grec σκυτάλη, bâton.

† **S. SCYTALE** (si-ta-l'), *s. m.* Genre de reptiles ophidiens, de la famille des hétérodermes.

— ÉTYM. Lat. *scytale*, nom d'un serpent, qui, comme un bâton, se roule en spirale.

† **SCYTHE** (si-t'), *s. m.* Nom de peuples errants dans le nord de l'Europe et de l'Asie. || Fig. Hommes barbares, grossiers, qui, au delà des monts qui pensent que tous ceux qui ne sont pas Italiens sont Scythes, BALZ. Lett. 45, liv. I. || Il se dit aussi d'hommes indomptables, d'une révolution extraordinaire ! quels hommes! se sont des Scythes [paroles de Napoléon en voyant brûler Moscou, incendie par les Russes], *Mon. du Nap.* VIII, 8.

— ÉTYM. On a tenté de ce mot diverses explications : le même que *tachude*, nom donné par les Slaves aux Finnois, d'après Schafarick, cité dans GRIMM, *Gesch. der deutsch. Spr.* p. 220; l'ancien haut-allem. *thiutan*, lancer la flèche, d'après GRIMM, *ib.* Hérodote, IV, 6, nous apprend que les Scythes se nommaient eux-mêmes *Scolotes*.

† **SCYTHE** (si-te), *v. f.* Faux des Scythes. || Terme de botanique. Anneau de Scythe ou de Tartare, filament qui, dans les mousses, entoure l'anthéridie. || Sous le nom d'agneau de Scythie on a désigné aussi le *dicksonia esinita*.

† **SCYTHIQUE** (si-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Scythes. Les nations scythiques.

† **SCYTHISME** (si-ti-sm'), *s. m.* Nom donné par saint Épiphane aux religions barbares.

SE (se), pronom *réfléchi* de la troisième personne des deux nombres et des deux genres, qui se dit des personnes et des choses, et qui se place toujours avant le verbe que il gouverne, à la différence de soi qui se place après. || 1° Il s'emploie comme complément direct, se retracter. Se perdre. S'égarer. || 2° Il s'emploie comme complément indirect. Se donner du mouvement. Se prescrire un devoir. Se nuire. || 3° Il s'emploie pour donner au verbe une signification passive. Faut-il que vous trouviez étrange Que les chats-huants d'un pays du lointain de fer par un seul rat se mange, Eût-on un garçon pesant un demi-cent? LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Du temps qu'il [le second Temple] se bâtissait, DOM. *Hist. ii*, 4. Tels se laissent gouverner jusqu'à un certain point, qui au delà sont intraitables, et ne se gouvernent plus [ne peuvent plus être gouvernés], LA BRUY. IX. Les yeux de l'amitié se trompent rarement, VOLT. *Oreste, iv*, 1. || Seigneulay ayant écrit : Les voitures de ces bois se sont laites jusqu'à présent par les paysans voisins des forêts dans lesquelles ils exécutent coupes, *Lett. de Colbert*, t. III, 2, p. 378, Colbert me: en note, p. 384 : mauvaise construction; il faillait ont été faites. || 4° Avec laisser, faire, etc. le pronom personnel se supprime quelquefois. Laissons, laissons rejoindre le monde, et ne lui environs pas sa prospérité, DIDER. *Sceva, Prov.* I. — REM. 1. Se s'élide devant une voyelle et non à muette : il s'aime, il s'honore. Il s'élide aussi devant *en* et *y* : il s'en vante; il s'y rend. || 2. Se se place devant *en* et *y*. || 3. Dans le temps composés, quand se est régime direct, le participe s'accorde en genre et en nombre avec *se* : il s'est coupé; elle se est fardée; ils se sont battus; elles se sont accueillies. Le participe reste invariable quand *se* est régime indirect : elle s'est coupé le doigt; elles se sont fardé le visage; ils se sont nui. On reconnaît la différence en tournant par ayant : il est ayant soi coupé; ils sont ayant soi loués; elle est ayant coupé le doigt à soi : ils sont ayant nui à soi. Cette règle s'applique aux verbes pronoms personnels pris d'une façon réfléchie, *me, te, nous, vous*. || 4. Les verbes neutres réfléchis, c'est-à-dire les verbes neutres qui se conjuguent toujours avec re, suivent la règle de se régime direct : il s'est écrié; elle s'est écrite; ils se sont enfuis; elles se sont enfuies. Cette règle s'applique aux autres pronoms personnels. || 5. Il vient se justifier, il se vient justifier; dans le 1er cas se est régime direct, dans le 2e il est régime indirect. Dans le 1er cas le participe reste invariable; dans le 2e il s'accorde avec le régime direct, si celui-ci précède le participe, et il reste invariable si le régime direct suit le participe. Ils se sont vu battre; ils se sont battu. || 6. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif, excepté quand il est suivi de la négation ne : levez-vous; ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif, excepté quand il est précédé de la négation ne : il faut se lever; il ne faut pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent, excepté quand il est précédé de la négation ne : s'étant lavé; ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, excepté quand il est précédé de la négation ne : pour se laver, sans se laver, avant de se laver; pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 7. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 8. Se se place entre le verbe et le pronom en, y, dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous-en; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut s'en laver; il ne faut pas s'en laver; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : s'en étant lavé; ne s'en étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour s'en laver, sans s'en laver, avant de s'en laver; pour ne pas s'en laver, sans ne pas s'en laver, avant de ne pas s'en laver. || 9. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 10. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 11. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 12. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 13. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 14. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 15. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 16. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 17. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 18. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 19. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 20. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 21. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 22. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 23. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 24. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 25. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 26. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 27. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 28. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 29. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 30. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 31. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 32. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 33. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 34. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 35. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 36. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 37. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 38. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 39. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 40. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 41. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 42. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 43. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 44. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 45. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 46. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 47. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 48. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 49. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 50. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 51. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 52. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 53. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 54. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 55. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 56. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 57. Se se place après le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif affirmatif : levez-vous; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé; 4° quand le verbe est à l'infinitif précédé de pour, sans, avant, précédé de la négation ne : pour ne pas se laver, sans ne pas se laver, avant de ne pas se laver. || 58. Se se place devant le verbe dans les cas suivants : 1° quand le verbe est à l'impératif négatif : ne vous levez pas; 2° quand le verbe est à l'infinitif précédé de la négation ne : il faut ne pas se lever; 3° quand le verbe est au participe présent précédé de la négation ne : ne s'étant pas lavé

une certaine grâce. ‖ 9. On dit *s'entendre à une chose*, *se connaître à une chose*, *s'apercevoir d'une chose*. Il n'est personne à qui cette façon de parler offre un sens douteux, mais, pour le grammairien, elle est bien difficile à expliquer. Si on la prend telle qu'elle se présente, on trouve *connaître soi, entendre soi, s'apercevoir soi*; ce qui, manifestement, ne signifie pas ce que l'on veut dire. On voit tout de suite l'explication qui peut être proposée. *Entendre, connaître, s'apercevoir* sont, en ces locutions, des verbes pris neutralement : entendre à une chose, connaître à une chose, s'apercevoir d'une chose. Puis, comme, avec *entendre, connaître* et *s'apercevoir* aussi employés, une signification réfléchie arrive naturellement à l'esprit, naturellement aussi la locution de la faculté prend le pronom et lui procurait. Le fait est que les anciens textes donnent *entendre*, neutre, pour *se entendre à* : on trouve aussi *connaître en*; on trouve enfin souvent, sinon *apercevoir*, du moins *percevoir*. ‖ 10. Il ne reste plus qu'un cas à examiner : c'est une phrase comme celle-ci : *Je me suis coupé le doigt*. Là il ne peut y avoir aucun doute : l'auxiliaire *être* y est certainement pour l'auxiliaire *avoir*; il faudrait dire : *Je m'ai coupé le doigt*, et la phrase est grammaticalement irréprochable. L'explication que la grammaire refuse est donnée par l'intervention de Forelle. Quand l'usage se fut bien établi de conjuguer le verbe réfléchi avec *être*, l'assimilation exerça son influence ; les constructions parurent semblables, bien qu'elles ne le fussent pas, et on leur appliqua la même règle. Dire : *je m'ai coupé le doigt* parut dur et choquant, à cause que *je me suis coupé* se disait couramment. De là vint que la même urreur parut devoir tout créer : que était incorrect grammaticalement devint correct euphoniquement; le solécisme fut imposé.

— HIST. 1° S. Elle colpes non avret, por o no n'eusi [se fait brisle], *Eulalie*, 7. 2° Ne sai coi mi *sueffre*, *Gregorius de Valenc.* p. 488. Quant il se crest couvers de vin son mals, ib. 3° S. Entierlement se pourpenssent cil qui ses jugement ont à faire. *Lois de Guill.* 61. Puit s'en fel sicrenes, *Ch. de Rol.* p. 183. ‖ XIIe S. Lors se plaignent sans doler, *Coat.*, 1. Puisque mes cors ne puet avenir Ile vous, dame, pour qui il m'a guerpi [quitté], ib. IX. ‖ XIIIe S. Comme cil qui se dort, MOTE. LATINI, *Trésor*, p. 264. Si comme li sages champions est fort que se combat et vaint, emporte la corone de victoire, ib. p. 318. Tout ce qui a de damnable, il se l'est acquis en son pechié, *Joinville*, 1. Henri second, pendant le regne duquel plusieurs grandes corruptions en mœurs et en la poiire se concurrent, et après s'enlarirent avec une force incroyable, LAUNOY, IX. Le peuple, se promettant que ce qui auroit esté achepté, se vendroit à fort bon marché et que ce qui auroit esté donné, se distribueroit aussi par teste sans en rien faire payer, AUVOT. *Cor.* 22. Il ne s'osoit trouver ès compagnies pour devoser, ib. 24. Les mares s'enrichissoient et se donnant du bon temps, et ne se faisant que pour des affaires publiques, ib. 19. Son ambition s'estrita et estanna, de maniere que..., ib. 18. Allons vistement; la soupe se mange ; je pardierre, je cuidois dire : on mange la soupe, *Moyen de parvenir*, p. 7. Dans, ALLIBON, *Dict. anal. expl.* portug. se; du lat. se; grec, ἑ; sanscr. *sva*, qui est invariable et ne s'emploie qu'en composition.

‖ SE..., préfixe indiquant le sens à peu près négation, dans sé-duire, sé-parer, etc.; c'est le pronom réfléchi latin se, ablatif archaïque sed, par soi, à part soi.

‖ SÉAMMENT (sé-a-man), *adj.* D'une manière séante.

— HIST. XIIIe S. Seamment, *Partonopex, Ms. de St Germain*, fo 182, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Seamment, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Séant* 2, et le suffixe *ment*.

SÉANCE (sé-an-s'), s. f. ‖ 1° Acte de celui qui est séant, assistant, présent. Ou sa... tu (toi, Égyptus) que] veux gagner la cause, Porte-la dans Trévous, à ce beau tribunal Où de nouveaux Midas un séant monacal [les jésuites]. Tous les mois, appuyé de ta sœur l'ignorance, Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance, *Sat.* 8. Les Romains, infiniment sensibles à une si noble déférence, accordèrent à Marseille le privilége d'immunité et le droit de séance aux spectacles entre les sénateurs, BOLLIN, *Hist. anc. Chart.* 1. IX, p. 220, dans ROUSSEAU. Le discours que le cardinal Dubois prononça à la première séance de l'assemblée du clergé, à laquelle il présida en 1722, était l'ouvrage de Fontenelle. ‖ ALEMB. *Œuvr.* t. x, p. 421. La passion se prendrait vainement dans les yeux et dans les gestes de l'orateur; l'acrdgeur lui presque toutes ses séances pendant la nuit, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. Pour publier la loi nous reprendrons séance, M. J. CHÉN. *Gracq.* II, 1. Il [Napoléon] leuanie, dans le cours de la séance. ‖ Cette assemblée tient séance, tient sa séance, tient ses séances en tel endroit, elle s'assemble dans tel endroit. [Le parlement ayant été exilé] on erea une chambre composée de six conseillers d'Etat et de vingt-un maitres des requêtes, qui tinrent leurs séances dans l'hôtel-Angoulême, comme s'ils n'osaient pas siéger dans le palais, VOLT. *Hist. parl.* LXV. ‖ La séance est ouverte, est levée, formules par lesquelles le président d'une assemblée annonce que la séance commence ou qu'elle est terminée. ‖ Donner, accorder à quelqu'un les honneurs de la séance, lui permettre, à titre d'honneur, d'assister à la séance. ‖ 2° La portion de journée pendant laquelle une assemblée, un corps politique, une compagnie, un tribunal est réuni pour s'occuper de ses travaux ; la réunion même des membres de cette assemblée, de ce corps. La séance fut remise au lendemain. Suspendre, prolonger, lever la séance. Entrer en séance. Ils sont en séance. Le procès-verbal de la séance. [En Egypte] Le président du sénat portait un collier d'or auquel pendaient trente-six d'on pendant une figure sans yeux, qu'on appelait la vérité; quand il la prenait, c'était le signal pour commencer la séance, ROSS. *Voy.* 2, 11. 3° Droit de prendre place dans une compagnie réglée. Que chacun se range comme il pourra sans préjudice à sa qualité; une autre fois on réglera les séances, L'ABBÉ DE LONGUERUE, *Lettre à Mme la duchesse du Maine*. Constantin y prit sa séance [au concile de Nicée], et en reçut les décisions comme un oracle du ciel, ROSS. *Hist.* I, 11. Les évêques ont leur séance à la diète d'Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 83. ‖ Par extension. Sa naissance [de Jeanne-Darc], sa vie, sa mort, sa résurrection, son séance à la droite, son séance à l'écharrière, et sa séance éternelle à la droite, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. On y dit tout ce qui était convenable à la séance de Jésus-Christ dans le ciel, ROSS. *Var.* VII, 1. 4° Ancien terme de palais. La séance des prisonniers, ou, simplement, la séance, audience où les prisonniers donnaient avant chacune des quatre grandes fêtes de l'année, et qui avait pour objet de prononcer sur les demandes en élargissement des prisonniers pour dettes, et sur les plaintes portées contre eux. ‖ 5° Par extension. Temps qu'on passe à table, dans une partie de jeu dans une visite, etc. Nous avons fait une longue séance, au jeu. Dans une seule séance il a perdu avant-hier deux mille louis, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 83, dans ROQUAIN, [inexpliqué]. Il ne se prend pas de lever la séance, se dit de quelqu'un qui fait ses visites trop longues. ‖ 6° Temps pendant lequel une personne pose chez un artiste pour se peindre, pour faire son portrait. Ce peintre fait un portrait en trois séances.

— HIST. XVIe S. Ils n'allerent point à la premiere séance, non plus que les autres ambassadeurs, jusque à ce que leur séance eust esté ordonnée, comme elles furent apres ; assavoir, que la premiere séance fut donnée de la part du pape, D'AUB. *Hist.* II, 25. A la seconde séance, les ducs de Guise, arrivez de nouveau, mans leur séance à l'échafaud des princes devant le roy, un herault... ib. II, 247. Sur terre l'admiral n'a nulle seance ny commandement, CARDOEL, V, 27.

— ÉTYM. *Séant* 1.

1. SÉANT (sé-an), *part. présent* de seoir 1. ‖ 1° Terme de chancellerie et de palais. Qui siége, qui tient séance en quelque lieu. La cour royale séante à Paris. ‖ 2° *S. m.* Posture d'un homme assis dans son lit; il ne s'emploie qu'avec l'adjectif possessif : *Se mettre en son séant*; ils étaient sur leur séant. En son séant; l'Hôte s'étant leve, LA FONT. *Bere.* Nous nous levions sur notre séant, et nous nous mettions à crier, I. 2. ROSS. *Conf.* 1. ‖ Tomber sur son séant, tomber assis.

— REM. On n'est pas d'accord sur l'emploi du mot séant comme objectif ou comme participe. Nous pensons que, si l'on veut désigner telle cour de judicature ou telle société savante par le pays qu'elle habite, ou par le lieu habituel de ses séances, on doit adopter l'adjectif verbal, et dire : *la cour royale séante à Paris*, *la cour de justice séante au Palais*, *la société académique séante au Louvre*, parce que c'est une manière d'être, un usage constant. Mais, si l'on voulait exprimer une circonstance particulière, en employerait le participe, et l'on dirait : *la cour royale de Paris séant*, *on séjournait à Versailles*, *la cour royale séant ou siégeant en robes rouges*. Dans ce cas c'est une circonstance, c'est l'action de siéger en tel lieu, ou avec tel ou tel costume, que l'on veut désigner, LAVEAUX.

— HIST. XIIIe S. Sur sun cuite à un moine le saine buen s'aguia, Le sun seant s'assist..., *Th. le mort*, 139. ‖ XIVe S. En mon seant lores m'assis, Mouit angoisseus et moult pensis, *la Rose*, 1788. ‖ XVIe S. Le corps du mort n'est ja mis au lieu où on le veult enterrer, et, là, mis en son seant, MOR. t. III, 180.

2. SÉANT, ANTE (sé-an, an-t'), *adj.* Qui sied, qui est convenable. Ils ont pensé que l'exposé était bien séant à la dignité, BALZ. *Y. dict. de la cour.* M. de la Mothe le Vayer fait voir que séant se dit fort bien des habits, il en donne pour exemple : Ce court manteau n'est pas séant à un homme de la sorte, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 986, dans ROQUAIN. Oyez si mon esprit conçoit une prière, Séante dans ma bouche, et digne de mon père, MOL. *Herc. m.* III, 1. Il faut [au théâtre] placer les actions où il est plus facile et mieux séant qu'elles arrivent, CORN. 2e *dic. trag.* La mieu seante et la plus jeune d'ans De la cité..., LA FONT. Cel. Rufin..., marcha avec un train plus superbe qu'il n'était séant à un particulier, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 60.

— HIST. XIIIe S. Dont manderent machons [macons] vuillens Et bons oeivres bien seans, *Flore et Blanch.* v. 351. ‖ XVIe S. C'est aussi mal seant Quant en amours ung vieil homme folloye; Chascun s'en rit..., CH. DUPUIS. *Songe en compl.* [Les Anglois] pouvoient avoir une belle entrée en Normandie qui leur estoit trop bien seant, ROSS. II, 11, 26. Et y sont bien seans [les gens de robe entrenant] les plus grands seigneurs à la table bons; et bien dangereux quant ils sont mauvais, COMM. II, 6.

— ÉTYM. *Seoir* 2.

SÉAU (sô), la prononciation populaire est siô; au XVIe siècle, Bèze dit : -on prononce seu, on *e* serré s'entend avec *e* et ne fait qu'un son; ne prononcez pas siau comme les Parisiens), s. m. ‖ 1° Vaisseau ordinairement en bois ou en zinc, qui sert à puiser et porter de l'eau. Deux seaux alternativement Poussent le liquide élément, LA FONT. *Fabl.* II, 6. Tant de seaux d'eau que j'ai tirés au puits pour elle, MOL. *Bourg. gent.* III, 9. O toi [Muse]... Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau, Mis l'Italie en feu, mis la perte d'un seau, BOIL. *Iutr.* IV. Vous avez proposé de donner aux maisons de la ville [Paris] l'eau qui leur manque, et de nos seaux augmenter l'opulence et la richesse.. de voir des femmes enfermées dans un cerceau oblong porter deux seaux d'eau, passer ensemble trente livres, à un quatrième étage, VOLT. *Hom. aux 40 écus*, *Entretien avec un géomètre*. ‖ Seaux de la ville ou seaux à incendie, seaux dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies. ‖ Il se dit de vaisseaux de toute sorte de matière propres à contenir de l'eau. Un seau de faience, de porcelaine. ‖ Seau à la colle, petit vaisseau fait dans lequel les colleurs trempent le bout de leurs pinceaux. ‖ 2° Quantité de liquide contenue dans un seau. Un seau de vin. Quelques-uns furent d'avis de jeter deux ou trois seaux d'eau sur les combattants, et le remède eût peut-être réussi, SCAR. *Rom. comi.* 3, 3. ‖ 4° Faux-bourdon et par extension. Il pleut à seaux. Il pleut très-fort. Les femmes en temps de sécheresse portaient les statues des dieux après avoir prière; elles marchaient pieds nus, les cheveux épars, et attendoit il pleuvait à seaux, comme dit Pétrone, VOLT. *Dict. phil. Idolâtrie*, I.

— HIST. XIIIe S. Et d'encensiers et de chandelabres et de ceaus et de creuz, *Hist. occid. des croisades*, I, p. 894. Mouit m'engigna à icele oure; Il sceï entrer sans demorance; Il a corde se destortelle, Tu ieres jà en l'autre seille, *Ren.* 14341. ‖ XIVe S. Deux seaux pour gecter et recueillir lessues, mauues et choses coulans, *Ménagier*, II, 1. ‖ XVIe S. Il m'en est entré [de l'eau] en la bouche plus de dit huit seilleaux, RAB. IV, 49.

— ÉTYM. Genev. et Berry, *nau*; wallon, *seyot*; picard, *ceyau*; norm. *seille*; bourguig. *seille*; provenç. *selh*. Le français *seil*, *seau* vient d'une forme non latine *sitellus* (le latin est *situla*); le prov. *selh* vient de *situlus*; et *seille* vient de *situla*.

SÉBACÉ, ÉE (sé-ba-sé, sée), *adj.* Qui est de la nature du suif. ‖ Terme d'anatomie. Glandes sébacées, follicules sébacés, petites glandes logées

Digitized by Google

dans l'épaisseur de la peau, versant à sa surface un fluide onctueux et destiné à son assouplissement. || Matière sébacée, le produit des glandes sébacées. || Terme de pathologie. Tumeurs sébacées, tumeurs contenant une matière sébacée.

— ETYM. Lat. *sebaceus*, de *sebum* (voy. SUIF).

† **SÉBACIQUE** (sé-ba-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sébacique, acide que l'on obtient en distillant le suif.

— ETYM. Voy. SÉBACÉ.

† **SÉBAMIDE** (sé-ba-mi-d'), *s. f.* Terme de chimie. Sorte d'amide sébacique qu'on prépare en abandonnant une solution alcoolique de sébate d'éthyle avec de l'ammoniaque concentrée.

† **SÉBANIQUE** (sé-ba-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sébanique, acide contenu dans les eaux mères qui ont servi à préparer la sébamide.

† **SÉBATE** (sé-ba-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels, composés d'une base et d'acide sébacique.

SÉBESTE (sé-bè-st'), *s. m.* Fruit du sébestier, sorte de prune.

— HIST. XVIe S. Les tamarins, les sébestes, le syrop de roses laxatif, PARÉ, XVIII, 68.

— ETYM. Arabe *sebesten*.

SÉBESTIER (sé-bè-stié): l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des sé-bè-stié-r en fleur), *s. m.* Arbre d'Egypte dont le fruit s'emploie particulièrement en tisane, *cordia sebastena*, L. (borraginées).

† **SÉRIPÈRE** (sé-bi-fè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui porte du suif ou de la graisse.

— HIST. XVIe S. Les tamarins, les sébestes, le syrop de roses laxatif, PARÉ, XVIII, 68.

— ETYM. Arabe *sebesten*.

SÉBILE (sé-bi-l'), *s. f.* || 1° Vaisseau de bois rond et creux. La sébile du pressoir, *Médor* (1844). Entre ses dents sut prendre une sébile, Guider son maître et mendier pour lui, BÉRANG. *Métempsyc.* || Il est devenu rouge comme la sébile d'un pressoir, il a beaucoup rougi. || 2° Terme de marbrier. Vase en bois dans lequel on gâche la plâtre pour sceller les pièces de marbre, ou dans lequel on met le grès battu que l'on verse dans la voie de la scie. || 3° Terme de plombier. Vase en bois servant au lavage des cendrées. || 4° Terme de fabricant de glaces. Vase en bois, servant à déposer ou à verser le vif-argent. || 5° Jatte en bois sur laquelle s'appuient les culs-de-jatte. Ce sont des bossus, des culs-de-jatte sans dent leur sèche, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journal officiel*, 28 juin 1869.

— HIST. XIIe S. SEBILE, COTGRAVE.

— ETYM. Peut-être le persan *zambil*, panier, corbeille.

† **SÉBINE** (sé-bi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps analogue aux stéarines, obtenu en combinant l'acide sébacique avec la glycérine.

— ETYM. Lat. *sebum*, suif.

† **SÉBORRHAGIE** (sé-bo-rra-jie) ou **SÉBORRHÉE** (sé-bo-rré), *s. f.* Terme de médecine. Exagération de la sécrétion sébacée se montrant sous forme de matière huileuse sortie des cellules, et humectant la peau du nez ou autres parties du visage.

— ETYM. Lat. *sebum*, suif, et *φέγω*, faire craptiion, *flu*. couler.

SEC, SÈCHE (sèk, sè-ch'), *adj.* || 1° Qui a peu ou qui n'a pas d'humidité. || 2° Qui n'est plus frais. || 3° Que l'on a fait sécher, que l'on a rendu moins humide. || 4° Qui n'est pas mouillé, n'est pas mouillé. || 5° Vin sec, vin qui n'a rien de liquoreux. || 6° Qui n'a point d'embonpoint, de graisse. || 7° Il se dit de ce qui n'est pas accompagné d'un accessoire habituel. || 8° Habit sec, habit usé. || 9° Coup sec. || 10° Fig. Argent sec. Perte sèche. || 11° En termes d'art, qui manque de moelleux. || 12° Il se dit d'une prononciation qui n'a pas de moelleux. || 13° Qui est dénué d'agrément. || 14° Qui n'a point de sensibilité. || 15° Qui a une sévérité morale. || 16° Qui est d'une humeur un peu dure. || 17° Ruiné, privé d'argent. || 18° *S. m.* Ce qui n'est pas humide. || 19° Le sec, le fourrage sec. || 20° Tirer des conclusions du sec au frais, d'une façon lointaine. Boire sec, Répondre sec. || 22° A sec, sans eau. || 23° A sec, sans fournir vin, ni bière. || 24° Tout sec, uniquement, sans rien de plus. || 25° Martin-sec.

1° Qui a peu ou qui n'a pas d'humidité. Sec comme une allumette. Un temps, un froid sec. La rosée tombe sur toute la terre, et la terre seule demeure sèche, BIBLE, *Juges*, XI, 4. Vous m'avez donné une terre sèche, donnez-m'en une aussi où il y ait des eaux en abondance, JD. XIX, 15. Les grenadiers, les palmiers et tous les arbres des champs sont devenus tout secs, TH. DE *Bri*, I, 17. Deja la flamme vole, elle devore le vaisseau, qui est d'un bois sec et durant de reste, PÉN. *Tél.* VII. Un morceau de bois bien sec qui ne pèse que trois livres, en pèsera cinq lorsqu'il aura séjourné plusieurs années dans l'eau, BUFF. *Hist. nat. introd. part. exp.* I, VIII, p. 224. Il jouqu'au sec arbre, location des poèmes du XIVe et du XVe siècle pour dire : jusqu'au bout du monde. || Familièrement. Sec comme pendu, se dit d'un homme très-maigre. Terme d'histoire naturelle. Se dit en général d'un organe qui ne contient pas beaucoup de sucs. || Terme de marine. Banc sec, celui qui découvre au jusant. || Terme de graveur. Gravar à la pointe sèche, faire des traits ou des hachures sur la planche sans employer l'eau-forte. || Substantivement. Qu'il eut du chaud, du froid, du bon temps, du sec, du sec et du mouillé, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. || 2° Qui n'est plus frais, en parlant d'herbes, de plantes et autres objets. Des herbes sèches. Du fourrage sec. Des harengs secs. Des roses sèches. La gloire des méchants est pareille à cette herbe.... On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née, MALH. I, 2. || 3° Que l'on a fait sécher, qu'on a rendu moins humide. Des fruits secs. De la morue sèche. || Confitures sèches, fruits confits conservés au sirop. Accepter cependant quelque peu de douceurs.... Ces sèches sont dessous, celles-ci sont liquides, CORN. *Ment.* II, 6. || Fig. Fruit sec, MONTAIGNE, I, 26. On dit aussi, quelquefois avec abréviation : Il a été sec à l'école polytechnique, il a mal passé ses examens et est sorti sans être placé. || 4° Qui n'est pas mouillé, qui n'est pas humide. Les rues sont sèches. Il fait sec dans les rues. Les plâtres ne sont pas secs. Avoir la bouche, la langue, la gorge sèche. La rosée tombe du globe que nous habitons à être longtemps sous les eaux de la mer, BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc. Géol.* I, I, p. 115. || Il (le roi d'eau) ne quitte point des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte si voyage en pays sec à plus d'une lieue, in. *Quadrup.* I, II, p. 209. || Orage sec, orage qui n'est pas accompagné de pluie. || Passe sec, fosse d'une place de guerre, d'un château, où il n'y a point d'eau et qui n'est point destiné à en avoir. || A pied sec, sans se mouiller, en traversant un cours d'eau, un ruisseau, quand il n'a plus d'eau, en quand il n'en a plus guère. Traverser un bras de rivière à pied sec. Passer à pied sec, toucher, tousser sans cracher. || Terme d'ancienne médecine. Un sang sec, un sang où il n'y a pas assez de sérosité. || Les yeux secs, sans larmes, sans pleurer. Il est impossible de le lire avec des yeux secs, SÉV. 401. L'autre, avec des yeux secs et presque indifférents, VOLT. *Lettre aux deux Ris* par ordre alphabétique, LAC. *Rétén.* IV, 2. Se verra d'un œil sec et d'un cœur sans envie Cet hymen qui pouvait empoisonner ma vie, VOLT. *Adél. du Guesclin*, I, 1. || 5° Un vin sec, qui n'a rien de liqueux. Un vin sec, aigrelet et assez agréable qui tire son origine de Madère, et que consomment les colons riches, DUPAIN-TRIEL, *Hist.* II, 19. || 6° Qui n'a point d'embonpoint, de graisse. Des gens tout secs de taint et de pauvreté, SACI, *Bible, Job*, XXII, 9. Le jeune homme, dont parle cette Même de Charmes eût pu devenir sèche comme du bois, SÉV. 283. [Auteurs].... de qui le corps sec et la mine affamée N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée, BOIL. *Sat.* I. Bientôt de ce travail revenu sec et pâle, in. *Epît.* XI. Celui [Houblé, président de la chambre des comptes] un homme sec et sobre autant que son frère était gourmand, ivrogne et débauché, ST-SIM. 329, 79. Elle [une veille dame] était sèche comme le bois d'un vieux violon, et toute cet état prés de quatre-vingts ans, sans presque souffrir, VOLT. *Lett. à Mme de Fontaine*, 5 janv. 1726. Ce personnage sec et long qui se promène seul à l'écart, MARMONTEL, *Contes moraux*, *Connaisseur*. || Substantivement. Un grand sec. || Ce cheval a la tête sèche, il a le corps bien fait. || Il se dit d'un cheval a les jambes sèches, il les a nerveuses, peu chargées de chair. || 7° Il se dit de ce qui n'est pas accompagné d'un accessoire habituel. || Pain sec, pain tout sec, du pain pour tout aliment. Plût à tous les jours de na vie! J'aimerais mieux du pain tout sec, LA FONT. *Fable d'anguille*. On ne vit pas de pain sec et de labeur, RÉGNIER, *Treuil.* || Fig. Une âme qui vit du pain sec de la tribulation, ne se fasse jamais de chercher bleu, PÉN. I, XXIII, p. 150. || Le pain sec, punition de collège par laquelle on ne donne dans un repas à un écolier que du pain. On l'a mis au pain sec. || Nourrice sèche, mère ou nourrice qui, par une raison quelconque, ne donnant pas à tetter, crève l'enfant au biberon. || Messe sèche, voy. MESSE. || Mur de pierres sèches, mur fait sans plâtre, ciment ou mortier, mais seulement de pierres arrangées les unes sur les autres. Gerone d'abord a été une grande entreprise, ensuite on a parlé d'une murraille sèche pour toute défense, MARMONTEL, *Intl. au duc de Noailles*, 25 janv. 1711. Les colonnes sont généralement coupes en tersaises soutenues par des murailles sèches, RAYNAL, *Hist. philt.* I, 30. || On dit de même: construire en pierres sèches, conduit du pierres sèches, ouvrage à pierre sèche. || Consultation sèche, se dit d'une consultation qu'un avocat donnait par occasion sans recevoir d'argent. || Ventouse sèche, voy. VENTOUSE. || Cale sèche, voy. CALE. || Brosse sèche, se dit d'une brosse dont on voulant jouer de brio, on manque à toucher. || Terme de marine. Se dit d'une vergue qui, quoique établie en croix, n'est pas destinée à avoir une voile envergguée. || La panne et la cape sèches sont celles où l'on se tient en travers au vent sans se servir de ses voiles. || 8° Habit sec, habit usé jusqu'à montrer la corde (locution peu usitée). || 9° Coup sec, coup donné avec promptitude sans rester sur l'objet frappé. || Un pouls sec, pouls qui donne un coup sec au doigt qui l'explore. || Au billard, donner un coup sec, donner un mal coup contre au bille et retirer la queue à mi-sur-le-champ, au lieu de pousser la bille et de la conduire avec la queue. || Terme de marine. Grain sec, celui qui éclate sans pluie. || 10° Fig. Argent sec, argent comptant. || On dit de même : argent et liquide. Quarante mille écus d'argent sec et liquide ! De la succession voilà la plus solide, BERNARD, *le Leg.* II, 8. || Perte sèche, perte sans compensation, sans diminution. Il avait mis là vingt mille francs; il n'en retirera guère que le quart; c'est une perte sèche de quinze mille francs. Perte sèche de dix millions, RECHIN, *Œuv. t.* V, p. 29. || 11° Fig. Terme de peinture et de sculpture. Qui manque de moelleux, qui est dur et sans agrément. Des contours secs. Un coloris sec. Artiste qui a un faire sec, une manière sèche. Polygnote fut le premier qui varia les mouvements du visage, et s'écarta de la manière sèche et sévère de ses prédécesseurs, CHOMEL, *Anach. Introd.* part. 2, sect. 3. || 12° Fig. Il se dit d'une prononciation qui n'a pas de moelleux. Le doublet à deux prononciations en français : l'une sèche et simple qui suit l'orthographe; l'autre molle qui semble y joindre une h, *Pref. du Théâtre de P. Corneille*, édit. 1692. || 13° Fig. En parlant de l'esprit, de ses qualités, et des compositions littéraires, qui est dénué d'agrément, de grâce. Une morale sèche et rebutante. Le pauvre esprit de cette femme et le sec entretien, MOL. II, 3, 5. La conversation me paraît un peu sèche, POUSSAULT, *Fabl. d'Ésope*, III, 2. Les expressions du théâtre, ou trop sèches, effeuté, où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants.... ROSS. *Comédie*, sur la fin. Style sec et sans grâce, ses expressions sont rudes et forcées, BOIL. *Dissert. sur Joconde*. On donne aux enfants un petit catéchisme sec et qui les approuvent par cœur sans en comprendre le sens, PÉN. I, XXII, p. 108. Diogène de Laërce a écrit la vie de Socrate, mais d'une manière forte sèche et fort abrégée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, p. 347. Une langue un peu sèche et sans inversions, VOLT. *Epître à Horace*. Ce n'est pas la peine d'envoyer mes nagées de la Chine l'*Orphelin de la Chine*, qui était d'abord en trois actes]; je ne peux d'ailleurs avoir absolument que trois nagots, les cinq seront secs comme des fagots, au lieu de gros vaisseaux comme des Chinois, in. *Lett. à Mme de Fontaine*, 22 août 1754. M. Rousseau est éloquent et pathétique, Horace est sec, austère et vigoureux, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Horace*). Il Style sec, style dépourvu d'ornements, sans charmes. Il Matière sèche, matière qui n'offre pas de ressource pour la traiter avec intérêt. || Fig. J'ai sur certaine femme letté, sans y songer, quelque amoureuse flamme; J'ai trouvé la matière assez sèche de ne. Mais la belle est tombée amoureuse de moi, BERNARD, *le Joueur*, III, 11. || 14° Qui n'a point de sensibilité, en parlant des dispositions morales. Un cœur sec. Je vens de lui écrire un petit billet [à Mlle de Méry] pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il est été plus sec de ne pas soucier de ses plaintes, SÉV. 7 juill. 1680. Qu'il est sec! qu'il est brut, et qu'il est ennuyeux! VOLT. *Indiscr.* I, 7. Âmes sèches et frivoles, ce n'est pas pour vous que j'écris; âmes tendres et sensibles, lisez-moi et pardon-

Digitized by Google

bez-moi, D'ALEMB. *Lettre à Condorcet sur Mme Geoffrin.* ‖ **15°** Qui a une ardeur morale. Ma fille, je vous conseille de suivre toutes vos bonnes résolutions de règle et d'économie; cela ne rapiate pas une maison, mais cela rend la vie moins sèche et moins ennuyeuse, sév. 343. La mort de M. de Saint-Romain me fait peur; jo n'y vois pas un moment entre sa vie dure et sèche pour la religion et sa mort, in. 20 juil. 1694. Nous vîmes chez pas à une pratique sèche et sans amour [dans la dévotion]; commencez à aimer la personne; l'amour de la per-sonne vous fera aimer la doctrine, boss. *Medit. sur l'Evang.* 89e *jour.* Les premiers législateurs de la Grèce ne proposèrent pas à ces peuples des doctrines abstraites et sèches, mme. sor. *Opin. des anc. phil.* (*Grecs*). Quelle est donc la sèche amitié qui repousse mes confidences? MIRABEAU. *Mère coupable*, I, sc. 1. ‖ **16°** Qui est d'une humeur un peu dure. Ne laisserai-je défaut par un air de capacité ou de hauteur,... qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arroser de vous la matière appréhensive? LA SABL. IX. Si je veux être austère et sec avec mon élève,... J. J. ROUSS. *Em.* IV. ‖ Il se dit aussi des choses. Quand il était en particulier avec nous, ses manières étaient respectueuses et modérées, mais sèches. VÉR. *Tel.* XIV. Pourquoi avez-vous écrit une lettre sèche et pas courtoise à M. Racine du Chatelet, dans les circonstances présentes? VOLT. *Lett. thériol.* 7 janv. 1738. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme sur mes réponses, ne me donnaient aucune confiance, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Vous forcerez-vous toujours à ne pouvoir plus répliquer que par un sec il n'y a lieu, to. *Lett. à Delue*, 3 juill. 1762. ‖ Mine sèche, mine qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. Une grande femme maigre et mesme. dont le visage était sec, et qui paraissait une mine froide et sèche, MARIV. *Marianne*, 6e part. ‖ Réponse sèche, réprimande sèche, réponse, réprimande désobligeantes. ID. *Ibid.* ‖ On dit de même : parler, répondre d'un ton sec. Messieurs, leur dit Mlle Hulsert, d'un ton assez sec, je serai fâchée de tous gêner, vous êtes à la maison, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. ‖ Il lui a fait un compliment fort sec, il lui a parlé d'une manière brève et un peu dure. Il a donné sèche-là, la donné sèche-là, faire une proposition désagréable, donner quelque alarme sans precaution. Mais lui [un fâcheux], pour le quitter, me voyant étonné : Seriez-vous, m'a-t-il dit, le monde est écoulé; Et, sortis de ce lieu, me la donnant plus sèche : Marquis, allons-nous ours faire voir ma calèche, MOL. *Ire Fâch.* I, 1. ‖ **17°** Raide, privé d'argent. N'est-ce pas une rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à AIX.... cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier, sév. 4. *Mme de Grignan*, 6 mai 1680. Le marquis : Je suis sec, abîme, mais parbleu J'ai deux bons appuis, — Chloé : Qui? — Le sieur Lenclos : Les femmes et le jeu, DESTOUCHES. *Dissip.* I, 9. ‖ **18°** *S. m.* Ce qui n'est pas humide. Le sec et l'humide. ‖ Tirer au sec, à sec, se dit de tout ce qu'on retire du bain. ‖ Tornia du marine. Mettre les vaisseaux au sec, les déployer pour les faire sécher. ‖ **19°** Fourrage sec, c'est-à-dire le foin, la paille et l'avoine. Un magasin de sec. Ce cheval est nourri au sec, tandis qu'il faudrait lo mettre au vert. ‖ Fig. Employer le vert et le sec, employer toute espèce de moyens. ‖ **20°** Terme de chiffre. Tirer des confitures au sec, les tirer do leur sirop. Une corbeille, une assiette de sec, une corbeille, une assiette remplie de confitures sèches, et que l'on sert au dessert dans un repas. ‖ **21°** Sec pris adverbialement. ‖ Boire sec, ne pas mettre d'eau dans son vin, bon boire. Chers amis, voulez-vous vivre autant que Melchisédec? Dépêchez-vous de me suivre, Et comme moi buvez sec, PANNARD, *Œuvr.* I, 22, p. 607. J'ai fort mauvaise opinion d'un homme-là; il mange fort, il boit sec, il parle la bouche pleine, PICARD, *Deux Philibert*, fi, 4. ‖ Répondre sec, parler sec, répondre, parler sèchement, brusquement. ‖ Prendre sec, prendre un air agréable et sans mielleux. ‖ Filer sec, filer de la laine dégraissée avec du savon noir. ‖ **22°** *A sec*, *loc. adv.* Sans eau. Leurs nefs à sec sur le rivage Ne craignaient plus vent ni naufrage, SCARR. *Virg.* VII. Se sais bien assurée que vous n'aiez pas d'eau dans votre petite rivière, puisque notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits SÉV. 289. Il fallut mettre à sec une rivière si rapide et si profonde, en détournant ses eaux dans un lac immense que la reine avait fait creuser

nos. *Hist. m.* 4. ‖ Un bâtiment est échoué à sec lorsqu'il reste à découvert sur la côte quand l'eau se retire. ‖ Mettre à sec, se dit d'un vase que l'on vide jusqu'à la dernière goutte. Pour laquelle aussi manate coupe Fut aussi soudain mise à sec, SCARR. *Virg.* VII. En moins d'un mois, pour loger ma sagesse, J'ai mis à sec un tonneau de vin vieux, MIRABD. *Nour. Dog.* ‖ *Fig.* et familièrement. Être à sec, se trouver à sec, avoir perdu tout son argent, tout son avoir. Cesse-t-on de payer [la pension à M. de la Garde] sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? SÉV. 1er janv. 1690. On bien, réduit à sec, d'une âme familière Pour sept à huit jours d'une étrange manière, RICHARD, *Joueur*, I, 2. J'allai à mes abbes gascons et à quelques autres de cette classe : jo les trouvai à sec, RAMONDE, *Mém.* III. ‖ Fig. et familièrement. La bourse est à sec, il n'y a plus rien dedans, ou, dans un sens plus étendu, on n'a plus d'argent. Mettre à sec, ruiner une personne, lui faire perdre tout ce qu'elle a. Il joue, et, qui plus est, il y fait bien son compte; car j'ai vu mettre à sec un franc provincial, PIRON. *Glorieux*, I, 3. Il faut que je me sauve pour plus rien à dire. Sur ce chapitre on n'est jamais à sec, MOL. *Renverr. au rol.* Et partout sur le Wal, ainsi que sur le Loire, on est en Hollande, et je suis à sec, BOIL. *Epître* IV. ‖ Terme de marine. A sec, sans l'aide des voiles, sans déployer une voile. Tous les vents lui sont à bon compte [de Lisbonne au Port-Louis], que jo vins à sec, *Mém. de Villette Murnay*, 1681, dans JAL. ‖ On dit aussi à sec de voiles. ‖ **23°** A sec, en Bretagne, dans les lieux où l'on donne à manger, quand on ne fournit ni vin, ni cidre, ni bière. ‖ **24°** Tout sec, uniquement, sans rien de plus. Son revenu consiste tout sec en quelques rentes de rente. ‖ On dit de même toute sèche avec un nom féminin. Ainsi la cruauté..... paraît officieuse [dire du mal de quelqu'un] pour nous donner, s'intéresser à lui,... pire mille fois que la médisance toute sèche, BALZ. 8e *Disc. sur la cour.* ‖ **25°** Martin-sec, voy. MARTIN-SEC. A son sec, voy. SEC.

— HIST. X° S. E cilg cedre [ce lierre] fu seche, *Fragm. de Valenc.* p. 605. ‖ XII° S. Comment que la parleure soit, si ne sera par pruo, ne garde que ti dit ne soient ni maigre, ni sec, ROSH. LATINI, *Trésor*, p. 402. Il ses deniers sec [argent comptant] me paya, *Fabl.* II, 5. Se li arbres est sec..... BEAUM. XXV, 12. Co n'est pas por co à entendre qu'il puist le vivier rompre, no moter à sequex, IB. XXXVII, 14. Il i aut le [la] cote dont notre bailie ne l'emporten pas..., s'il ne paie tout sec [comptant], IB. XXXIV, 58. Lasens vendent, jo vous afi Le patrimoine au crucefi à boens deniers sec et contans, BERTH. II, 75. ‖ XIV° S. Il n'en a marce [marche] ne pais ne regné, Desc'au sec arbe no tant c'on puet aler, Si n'ait Dieu, là où je n'ai cest esté, *Perceforest*, V, 3079. Les unes [vaches] sont plus tost letées que les autres, et les unes plus tost seches; et les pouons ne rendent pas à tant de lors les uns comme les autres, *Bibl. des ch.* 4e série, I. II ou XI, p. 389. ‖ XV° S. Et faisoit une tres belle saison et seche, FROISS. II, 31, 21. Et devint [Charles V de France] aussi sec qu'un baston, IB. II, 70. Qui vouli avoir les avocas, Avant qu'on tour dio son cas, C'est un noble office du bec, Où il convient parler tout sec, E. DESCH. *Poésies* non P. 72. Il Jouis Pl parlori aussi sec comme se jamais n'eust esté malade, COMM. VI, 12. Le chevalier se deffend comme preux qu'il estoit, et bien peu de gens eut on donne coup que celluy ne luy rendo tout sec, *Perceforest*, I, 1, P. 28. ‖ XVI° S. Plusieurs ruisseaux tout à sec demeurerent, MAROT, II, 397. Et la place où il avoit livré bataille à pied sec, l'este venu..... MONT, I, 261. Un parler sec, rond et crud, ID. I, 292. Diagoras et Theodorus insistent tout sec, AMYOT, *Pomp.* IX, 2. Sec, IB. 349. Les bergers ayans quitté leurs petits pasteaux de pierre seche,..... D'AUB. *Hist.* I, 69. Le sang qui a coulé la guerre n'est encores sec par les champs; et aussi peu seche l'encre qui vient de signer la paix, ID. ib. II, 253. Le reste estoient Fertugni, presques seches et besongnes, ID. ib. II, 301. Il est temps de mettre en vese Dona Jouan, qui emploie verd et sec, ID. ib. II, 403. Si Luc en coste ordonnance, saint gagné le sec de l'isle, fait aise, ID. ib. III, 12. ....Auquel est plus commode paier ses ouvriers à l'argent sec, que d'y ajouster la nourriture, O. DE SERRES, 85. Les sages font comme les abeilles qui tirent du thym le plus penetrant et le plus sec miel, AMYOT, *De la trang. d'ame*, 8. Ils sont à sec, et sans grace ou science Demeure à plat morte tout-e-loqueure, IB. *Sacrif.* 3. Un pays aride et sec, IB. *Pomp.* 47. Ils no parlent pas sec [notrement], CHARRON, *Sagesse*, p. 228, dans LACURNE. Si je ne luy, je suis à sec, me veili mort..... en bon jamais l'ame n'habite, RAN. *Carg.* I, 8.

— ETYM. Picard, *sè*; Berry, *chèche*, sec, et aussi *sè : du linge sè, des draps sès*; bourguig. *sè*; wallon, *seg, segn. norm. sec* et au fém. *séque*; provenç. *sec*; espagn. *seco*; ital. *secco*; du lat. *siccus*; comparez le celtique: gaël. *seac*; kimry, *sych, sich*; bas-breton, *seach, sech*; racine sk. qui est dans le sanscr. *sik-ata*, sable; bactrien, *hik-us*, sec.

SÉCABLE (sé-ka-bl'), *adj.* Qui peut être coupé. On suppose dans les atomes ne sont pas sécables.

— ETYM LAT. *secabilis*, de *secare*, couper.

† **SÉCANT, ANTE** (sé-kan, kan-t'), *adj.* Terme de géométrie. Qui coupe.

— ETYM. LAT. *secans*, coupant.

SÉCANTE (sé-kan-t'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de géométrie. Toute ligne ou toute surface qui en coupe une autre. ‖ **2°** La sécante d'un arc ou d'un angle est la portion d'un diamètre comprise entre le centre et le point où ce diamètre rencontre la tangente menée à l'autre extrémité de l'arc; en trigonométrie, sécante *a (sec a)* est la nombre positif ou négatif qui mesure la sécante do l'angle ou de l'arc *a*, la rayon étant pris pour unité. On attribue à Rhéticus l'usage des sécantes dans le calcul astronomique; celui des tangentes avait déjà été introduit par Regiomontanus, VARD. *Hist. astr. mod.* t. I, p. 365.

— ETYM. *Sécant*.

† **SÉCATEUR** (sé-ka-teur), *s. m.* Instrument da jardinage composé de deux branches croisées se terminant en forme de ciseaux courbes, par deux lames, l'une est ovale et tranchante, l'autre an forme de croissant fournit la point d'appui; ces deux lames peuvent se saisir le scion ot le couper ainsi quand il est de la grosseur du petit doigt. Onn fabrique de dimensions assez fortes pour couper des branches d'une épaisseur de la grosseur, d'autres au moyen de manches do 1 m. 80 à 2 m. permettent d'atteindre les branches élevées.

— ETYM. Lat. *secatum*, couper.

† **SÉCESSION** (sé-sè-sion), *s. f.* ‖ **1°** Terme d'histoire romaine. Se dit des trois époques où la plèbe se retira en masse hors de la ville, pour forcer le sénat à reconnaître ses droits. ‖ **2°** Séparation d'un État confédéré d'avec la fédération dont il fait partie. La sécession du sud dans les États-Unis.

— ETYM. Lat. *secessionem*, de *se*, à part, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† **SÉCESSIONNEL** (sé-sè-si-on-nè-l'), *s. m.* Celui qui prend part à la sécession.

† **SÉCHAGE** (sè-cha-j'), *s. m.* Action de faire sécher. ‖ Dans les poudreries, action de faire sécher la poudre, soit naturellement, soit artificiellement.

† **SÉCHARDE** (sè-char), *s. m.* Nom du vent du nord-est à Genève. Il souffle le séchard qui nous promet du bias vers la rive opposée, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 18.

— ETYM. *Sécher*.

† **SÉCHARDE** (sè-cha-rde), *s. f.* Pomme qui fait sécher los pains de sel.

1. **SÉCHE** ou **SEICHE** (sè-ch'), *s. f.* Nom d'un genre de céphalopodes, dont chaque espèce a dix bras. Ion y distingue la séche officinale, commune sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan, dont le corps contient un os spongieux employé autrefois comme absorbant, divers auteurs anciens et modernes avaient prêté à la séche la petite ruse de troubler l'eau par l'émission volontaire de son encre..... Ils disaient d'autres auteurs, moins sots du merveilloux, préfèrent de penser que l'émission de la liqueur n'est que l'effet de la peur qui saisit l'animal, BOSCHAT, *Compend. nat.* III, 27. L'encre de la séche est une sorte de précipité charbonneux indissoluble dans la plus grand nombre des réactifs, et supposant une liqueur muqueuse, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 333.

— HIST. XIII° S. Seches en chanrotes doivent quatre deniers, *Liv. des mét.* 96, § XVI°. S. Le principe qu'il prend est comme une seche, lorsqu'on jettant son sang qui est noir comme oncre, trouble l'eau d'alentour pour cacher une grande multitude de queues, CALV. *Instit.* 873.

— ETYM. Prov. *sepia*; catal. *sipia, cipia*; esp. *sepia, jibia*; it. *seppia*; du lat. *sepia*, du grec σηπία.

† 2. **SÉCHE** (sè-ch'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de marine. Vergue barrée grêle sur le mât d'artimon. ‖ **2°** Nom donné à des parties du fond de la mer, qui s'élèvent à une hauteur assez grande pour paraître à découvert au-dessus du niveau de l'eau, à

Digitized by Google

l'époque de la basse mer ou dans des temps calmes. Nous avons fait le nord-est pour passer entre Indiè Ile et Palme, rangeant toujours de fort près Indiè Vache à cause d'une sèche qui est presque au milieu de la passe. *Journ. de la route du vaisseau le More*, 1688, dans JAL.

— ETYM. *Sec*; ital. *secco*.

SÈCHE, fŕ. (sè-ché, chée). *part. passé* de sécher. Rendu sec. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arure séché jusque dans ses racines? RAC. *Athal.* 1, 1. Quelques pleurs.... Versés par le regret, et séchés par la paix. PRADE. *Iconog. IV.*

† **SÉCHÉE** (sé-ché), *s. f.* Terme de métier. Action de faire sécher; temps pendant lequel on fait sécher.

SÉCHEMENT (sè-che-man), *adv.* || 1° D'une manière sèche, à l'abri de l'humidité. On doit tenir sèchement et à couvert tout le charbon; ceux de bois blancs surtout s'altèrent à l'air et à la pluie dans très-peu de temps. DUTF. *Min.* t. IV, p. 107. || 2° Fig. D'une manière froide et peu agréable. Mlle de Méry dit que le lui ai écrit fort sèchement, SÉV. 7 juill. 1680. J'ai parlé deux fois au roi des ministres d'école du diocèse de Séez; et, les deux fois, il m'a répondu très-sèchement pour vous et pour moi. MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 25 avril 1699. La visite se fit [de M. de Chevreuse chez M. et Mme de Chaulnes], et fut très-sèchement reçue, ST-SIM. 27, 18. || 3° Sans ménagement, en parlant d'ouvrages d'esprit. Des maximes de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du P. Coton formant, dans Daniel, le règne de Henri IV. VOLT. *Mœurs*, t. 174. || Écrire sèchement, avoir un style sec, dénué d'agrément. || Peindre sèchement, peindre en marquant durement les contours.

— ETYM. *Sèche*, et le suffixe *ment*; provenç. *secramens*; catal. *seament*; espagn. *secamente*; ital. *secamente*.

SÉCHER (sè-ché; la syllabe *sè* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; je sèche, excepté au futur et au conditionnel; je sécherai, je sécherais), v. a. || 1° Rendre sec. Sécher ses vêtements mouillés par la pluie. Le grand hâle sèche les fleurs. Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché, Qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché! RAC. *Athal.* 1, 2. Et j'essuyai mon front que vint sécher la brise. LAMART. *Jocelyn, Prologue*. || 2° Mettre à sec. Il a changé les fleuves en lieux secs et déserts, et séché les sources et les ruisseaux, RAC. *Bible, Psaume*. CVI, 33. Nous avons appris qu'à votre sortie d'Espagne, le seigneur sécha les eaux de la mer Rouge, ID. *Josué*, II, 10. || Par extension. Déjà l'ardente soif le sèche et le dévore. RAC. *Athal.* 1, 2. Je sais trop combien j'ai ressenti du mauvais succès de mes affaires, et cette inquiétude sèche toutes les pensées de vers. RAC. *Lett. pr. à Lesueur*, 3 fŕ. Dans l'argot de certaines hautes écoles, sécher un élève, lui donner des notes par suite desquelles il sera déclaré n'avoir pas satisfait aux examens de sortie (VOY. SUITE 1, n° 2). || 3° Fig. Sécher les larmes, consoler, empêcher de pleurer. Quels pleurs ai-je séchés? Dans quels yeux satisfaits Ai-je déjà goûté le fruit de mes bienfaits? RAC. *Bérén.* IV, 4. C'est moi, mon ami, qui ai séparé vos premiers cris, séché vos premières larmes, A. DUVAL, *Mm. de Lindsay*, III, 11. || On dit de même sécher les yeux. Cette pitoyable nouvelle n'a pas séché mes yeux, SÉV. 118. Il sèche ses pleurs, cesse de pleurer, sèche ses pleurs, sèche ses larmes, se cache à ma vue. CORN. *Hor.* IV, 7. D'Antin pleurait et disait que.... il sécha et regretta bientôt ses larmes, CT-SIM. 197, 123. La cuisinière sèche ses larmes, il sèche ses pleurs. MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || 4° V. n. Devenir sec. Les arbres sèchèrent sur pied. Faire sécher des fruits au four. Au même moment le figuier sèche. RACI. *Bible, Evangile. Matth.* XXI, 19. Tout le reste du peuple a sèche de soif, ID. *Ib. Isaïe*, V, 13. Cette belle espérance de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs se seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau. FLÉCH. *Duch. de Montausier*. Sa justice [de Dieu], indignée que vous employiez contre lui ses propres bienfaits.... renverse vos fortunes, éteint vos annales, fait sécher la racine de votre postérité, MASS. *Pet. carême, Vices et vert.* La superbe Carthage n'était point encore un port de mer; il n'y avait là que quelques Nomades qui faisaient sécher des poissons au soleil, VOLT. *Princ. de Babyl.* XI. Faut-il demander.... pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? VAUVENAR. *Discernons ou la Vertu malheureuse*. || Par extension. Je vis sa femme [du maréchal de Créqny qui venait d'être dotué].... elle n'est pas reconnaissable; les yeux ne lui sèchent pas, SÉV. 26 août 1675. || Se tarir. Cette horrible famine.... funeste aux mères qui voyaient sécher leurs mamelles, ROSS. *Hist. II.* 8. || Fig. Les paroles sèchent, la langue sèche, se dit quand on ne peut parler. Que dit-on quand on a tort? pour moi, je n'ai pas le mot à dire; les paroles me sèchent à la gorge, SÉV. 8 *Bussy*, 29 mai 1679. La langue de l'impie sèche toujours devant lui de honte et de confusion, BOURD. *Dr. Templ.* 2e fŕ. || 5° Être frappé d'un dessèchement, en parlant d'une partie du corps. La jambe droite lui a séché. || Fig. Si j'avais écrit comme on le désirait, j'aurais bien dit d'autres sottises; mais j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, SÉV. 23 janv. 1680. || 6° Fig. Languir, dépérir. Je crois qu'ayant deux jours je sècherais d'ennui, CORN. *Galerie*, IV, 8. Pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur leur comme le prophète? ROLLIN. *Ecluct. cher. ens. un sémin.* t. I, p. 181. Mme de Montespan sèche de notre joie; elle meurt de jalousie, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 7 août 1680. Je me consume de chagrins et de veilles: je sèche à vue, ID. *Lett. à l'abbé Gobelin*, 29 juill. 1676. Que faut-il faire? Il faut travailler pour entretenir Comme tout étant plein, tout a pu se mouvoir, non. *Epît.* V. Va, maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre, ID. *Lutr.* IV. On voit quelquefois des enfants que s'obstinent à qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus caressés qu'eux. PEN. t. XVII, p. 33. Rousseau a, de son aveu même, séché souvent sur l'invention d'un caractère, GUIL. *Lett. à M. Imbert*. || Éprouver un sentiment d'impatience, de contrariété. On sèche quand on entend une sotte bêtise, on sèche quand on [Fénelon] ; qu'aurait-on pas plus tôt fait d'avouer une faute humaine... ROSS. *Pref. Instruct. pastor.* 8e fŕ. || 7° Sécher sur pied, se dessécher, HAMIL. *Gramm.* 7. Voici l'heure fatale où l'arrêt [au théâtre, sur une pièce] se prononce! Je sèche, je me meurs, j'ai déjà la mort sur les lèvres, FR. *Héron*, t. I. Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné [Calas], qui est mort avec plus de courage que Socrate, VOLT. *Lett. Damilaville*, 25 juill. 1766. || Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse, ou être en proie à une inquiétude qui cause une sorte d'abattement. La répétition du mariage de Monsieur me fait sécher sur pied, SÉV. 95. Malgré toutes les attentions de mes hôtes, malgré la beauté du séjour de la Haye, je sèche sur pied. Je ne sais pas comment revoir tout, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 3 sept. 1774. || Mme de Sévigné a dit: sécher sur le pied. On verra bientôt cette dernière [Mme de Maintenon] le noël 1676,] sécher sur pied, se dit aussi, par plaisanterie, d'une fille qui ne trouve point à se marier. || 7° Se sécher, v. réfl. Se dessécher. Les bons allumés, ils [les soldats] passèrent la nuit à se sécher, au bruit des imprécations, des gémissements de ceux qui achevaient de mourir de leurs blessures, et que du haut de ses berges roulaient se perdaient dans ses glaçons, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 13. || Devenir à sec. Quelque temps après le torrent se sèche, CHAT. *Itinéraire*, III, 11. || On dit de même sécher les yeux. Cette pitoyable nouvelle n'a pas séché mes yeux, SÉV. 118. Il sèche ses pleurs, cesse de pleurer, sèche ses pleurs, sèche ses larmes, se cache à ma vue. CORN. *Hor.* IV, 7. D'Antin pleurait et disait que.... il sécha et regretta bientôt ses larmes, CT-SIM. 197, 123. La cuisinière sèche ses larmes, il sèche ses pleurs. MARIV. *Pays. parv.* 3e part. || 8° V. n. Devenir sec. Les arbres sèchèrent sur pied. Faire sécher des fruits au four. Au même moment le figuier sèche. RACI. *Bible, Evang. Matth.* XXI, 19. Tout le reste du peuple a sèche de soif, ID. *Ib. Isaïe*, V, 13. Cette belle espérance de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs se seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau. FLÉCH. *Duch. de Montausier*. Sa justice [de Dieu], indignée que vous employiez contre lui ses propres bienfaits.... renverse vos fortunes, éteint vos annales, fait sécher la racine de votre postérité, MASS. *Pet. carême, Vices et vert.* La superbe Carthage n'était point encore un port de mer; il n'y avait là que quelques Nomades qui faisaient sécher des poissons au soleil, VOLT. *Princ. de Babyl.* XI. Faut-il demander.... pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? [essayer] pour mieux apprendre, Pieeha s'en dist : qui siet, si seche, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 17. || XIVe s. Ne ja il ne l'aura si sèche, Qu'il ne le face tout sechier. Et qu'il ne le foille [ôte] vigour. MACHAUT, p. 27. || XVe s. Pour quoi fait donc dame no pucelete Si grant daugier de s'amour à ami, Ou sechera nonbi le cor com l'erbette? E. DESCH. *Prufter de la jeunesse*. Ne laissons pas sécher Le passage des vivres; Mais que nous soyons yvres, Nous nous ferons sécheres, BASSEL. XLIII, 8. XVIe s. Qu'en dictes-vous, quel dueil, quel ennuy est-ce, De veoir secher la fleur de tous nos champs? MAROT, II, 101. Le meilleur conte du monde se seiche entre mes mains et se ternit, MONT. III, 37. C'estoient jaspisteres que l'on avoit tendues pour les secher, AMYOT, *Thém.* 54. Quoi! je ne boy que par procrastination; mesmes-tu pour seicher, ou seicher-vous pour mouiller, RAB. *Garg.* 1, 5.

— ETYM. Wallon, *sechi*; Berry, *chécher*; norm. *séquer*; prov. *secar, secar, sechar*; catal. *secar*; esp. *secar*; ital. *seccare*; du lat. *siccare, de siccus*, sec.

SÉCHERESSE (sè-che-rè-s'), *s. f.* || 1° État, qualité de ce qui est sec. La sécheresse de la terre fait grand tort aux moissons. La sécheresse de la langue dans la fièvre. || 2° Absolument. Disposition de l'air ou du temps contraire à l'humidité. Cette année, la sécheresse fut très-grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent de fourrages, tandis que celles qui portent être arrosées furent très-fertiles, MONTREUIL. *Lett. pers.* 11. Ces sécheresses dévorantes qui désolent si souvent les meilleures îles de cet hémisphère [Amérique], NATAL, *Hist. polit. Ind.* II, 20. || Absence d'embonpoint, de graisse. Vous me paraissez à peu près dans le même cas que moi : faiblesse et sécheresse, voilà notre partage. Cependant, malgré ces deux ennemies, je n'ai pas laissé de passer soixante ans, VOLT. *Lett. Mme Fontaine*, 1er janv. 1761. || Fig. Manque d'onction pathétique ou pulmonique. || 4° Fig. Manque d'argent, gêne. Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse économie qu'on exerce sur nous, cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? MOL. Fâc. 1, 2. Quelle augmentation de dépenses, et quel temps de sécheresse! SÉV. 9 déc. 1676. Ce n'est à cause la sécheresse où j'ai été.... c'est que j'ai donné beaucoup d'argent pour les rachats des terres de Basse-Bretagne, où, ne sév. dans SÉV. t. 3, p. 400, édit. MÉNIÈRE. || 5° Fig. Etat d'une personne qui manque de sensibilité, d'abandon. Mlle de Méry dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être qu'elle voit ici sécheresse, comme la pigûre n'est pas dans l'épine, SÉV. 7 juill. 1680. La sécheresse des nouveaux mystiques, qui ne veniert rien absolument à Dieu et ne connaissent de l'origine du christianisme, ROSS. *Et. d'orais.* VI, 18. Autant que nous pourrons, corrigeons les sécheresses, pour ne pas dire les dureté qui se trouvent dans les lettres [les lettres de controverse], ID. *Confér. avec Claude, Avertissement*. Je vous aime plus que ma sécheresse ne me permet de vous le dire, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 7 sept. 1682. Cette force de caractère allait quelquefois jusqu'à la sécheresse, J. JOSEPH. *Confess. de J. J.* La sensibilité extrême allait à la sécheresse, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. || Manque de facilité. La Rancune l'en remercia autant que la sécheresse de sa civilité le put permettre, SCARR. *Rom. com.* 8, 6. Je sais qu'il règne toujours entre hommes une sécheresse qu'une femme sait mieux adoucir, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || Manière de répondre, de se comporter, froide et dure. Je vis bien à l'extrême sécheresse de ses manières, que je n'obtiendrais jamais de cette vieille, DENIS. *Mme de Maintenon*, t. I, p. 78, dans ROUSSEAU. J'ai beaucoup vu en Italie une femme qui vous intéresse particulièrement, ce me le dit-on pas, répondit lady Edgermond avec sécheresse, STAEL, *Corinne*, XVI, 6. || 6° Terme de dévotion. État de froideur, de peine ou de pénible exécution dans les exercices de piété. Vous tirerez tout le fruit que Dieu veut de vos sécheresses, ROSS. *Lett. abb.* 61. Des sécheresses, des ennuis et des dégoûts, SOUBL. *Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*, 239. Que remporte-t-on de la plupart des conversations? un cœur vide, une imagination égarée, beaucoup d'indifférence et de sécheresse dans le service de Dieu. ID. *Retraite spirituelle*, 6e jour. Aux jours que Dieu épreuve.... et qu'il livre à tous les dégoûts et à toutes les sécheresses d'une vertu triste et amère. MASS. *Nym. Aux.* || 7° En parlant des ouvrages de peinture, manque de moelleux dans les contours. Cela est peint avec une grande

Digitized by Google

secheresse. ‖ Se dit aussi en parlant des ouvrages de sculpture. ‖ 8° Il se dit de l'esprit et de ce qu'il produit, où manque le charme, la grâce, l'agrément. Il y a une grande sécheresse de style dans tout ce qu'il écrit. Mon dieu! quels amants sonne-là? et quelle sécheresse de conversation! MOL. *Préc.* 3. La contrainte des préceptes ne fait qu'affaiblir les ouvrages, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés, MONT. *Longeur, Sublime*, II. Notre siècle, reconnaissable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse, VOLT. *Inct. phil. Chenit.* Il y a près de quarante ans que vous n'avez fait autre chose que la sécheresse des mathématiques, ID. *Lett. d'Argental*, 17 août 1774. En dégageant les scènes de la sécheresse où en écarte la plupart des romances, il [Fontenelle] les rendait agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amusement, DUCLOS, *Chr.* t. IX, p. 329. La fable de la mort et du bûcheron a été mise en vers par la Fontaine et par Desprèaux; qu'on les compare ensemble : la sensibilité respire à chaque vers dans la fable de la Fontaine; chaque vers de celle de Desprèaux semble flétri par la sécheresse, D'ALEMB. *Eloges, Despr.* Si, d'un côté, l'emphase, l'enflure, la redondance sont un excès contraire à la propriété, la sécheresse est l'excès opposé, MARMONTEL, *Élém.* t. X, p. 211.

— HIST. XIIIe S. Et la voie est dure et pesans, La sechereche est grande sus, MIL DE CABESTAL, *Roman et Jos.* p. 260. En la secherece del desert il encorecrent Dieu per leur manvestiez, *Psautier*, f° 93. Par une grenade valent li fie] sechereche de leur gorge, ALEBRANT, P. 52. ‖ XIVe S. Quant aussi il fait sechereesse, *Modus*, f° CXXIII, recto. ‖ XVe S. Faute d'humeur, nos choux sont morts En nonpardins par sechereesse, BASSELIS, XVIe. — ETYM. *Sécher*; wallon, *segress*; Berry, *chéchéresse*; norm. *séquerresse*; provenç. *secaressa*.

† SÉCHERIE (sé-che-rie), *s. f.* Il faut un fait sécher des substances mouillées, des étoffes lavées, teintes, etc. ‖ 2° Lieu ou l'on fait sécher la poudre. Dans les sécheries artificielles, on fait passer sur la poudre un courant d'air échauffé par la vapeur. ‖ 3° Lieu où les pêcheurs font sécher le poisson, acton de la faire sécher.

— HIST. XVIe S. Que ceux qui auront poisson à secher au Seillon, s'ils tombent en différend à cause de la secherye et estendue d'icelluy, en leur poisson.... *Articles de la charge, etc. de Saint-Maio*, dans JAL.

— ETYM. *Sécher*.

† SÉCHERON (sé-che-ron), *s. m.* ‖ 1° Terme rural. Pré situé dans un lieu sec. Les séchérons ont donné cette année à cause des pluies fréquentes qui ont inondé les prés. ‖ 2° Fig. et familièrement. Il se dit d'une personne très-maigre.

— HIST. XVIe S. Les prez appellez secherons sont defensables, et n'est permis y mettre ne mener bestes depuis la nostre dame de mars jusqu'à la my aoust, *Coust. gén.* t. II, p. 283.

— ETYM. *Sécher*.

† SÉCHETTE (sé-che-t'), *adj. f.* Qui a une teinte de sécheresse. Votre jettre du 2e est un peu secchette, 20 juil. 1775.

— ETYM. Dimin. de *sec*, forgé par Mme de Sévigné.

† SÉCHEUR (sé-cheur), *adj. m.* Appareil séchoir, ou, substantivement, le séchoir, se dit, dans les machines à vapeur, d'un appareil où circule la vapeur séparée du contact de l'eau bouillante.

† SÉCHOIR (sé-koir), *s. m.* Genre de machines à coudées, dans lequel on distingue le *schéion ordule*, appelé vulgairement chayote, et dont le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule; la chayote est cultivée en Algérie, LEGOARANT.

SÉCHOIR (sé-choir), *s. m.* Endroit où, dans les fabriques, on fait sécher les toiles, les papiers, etc.

— ETYM. *Sécher*.

SECOND, ONDE (se-gon, gon-d'; au XVIIe siècle, Marg. Buffet, *Observ.* p. 121, regarde comme une faute de prononcer le t comme un g), *adj.* numéral. Chiffet, *Gramm.* p. 225, dit que le c se prononce comme un g; le d se lie : un se-gon-t ayes; Chiffet dit que le d ne se lie jamais, quoi que le suivi, au pluriel, l'y se lie, les se-gon-z-et les combattants), *adj.* ‖ 1° Deuxième, qui suit immédiatement le premier. Il n'est pas premier, il n'est que second. Remporter le second prix. Se marier en secondes noces. ...Ô bon Dieu, Nous le sommes si chers qu'entre les créatures, Si l'ange est le premier, l'homme a le second lieu, MALH. I, 4. Seconde partie : Que l'homme sans la foi ne peut pas contenter le vrai bien ni la justice, PASC. *Pens.* VII, 3, éd. HAVET. Et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, renfermée dans le tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde, MASS. *Duch. d'Orl.* La princesse Anne n'était point heureuse pour avoir la confiance de Philippe et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour, ID. *Anne de Gonz.* Utique était la seconde place d'Afrique, fort riche et fort opulente, SOLLUST. *Hist. conj. Catil.* I, 2, p. 317, dans ROUSSEAU. L'impression est le juge naturel du premier moment; la discussion l'est du second, CHAMF. *Œuv.* t. II, p. 8. Il fut le dernier de chasse. Cet écolier est second, ou, substantivement, le second, il est celui que le professeur a jugé avoir le mieux fait une composition après un autre élève. ‖ Terme de vénerie. Ce cerf est à sa seconde tête, il prend trois ans. ‖ Se dit, dans certains calendriers, d'un mois emboîtiniaque. ‖ Pour second, VOLT. FAM. n° 1. ‖ En chose, au second, eau-forte affaiblie. ‖ Causes secondes, les créatures, autant qu'elles sont causes elles-mêmes, comparativement au Créateur qui est la cause première. Dieu agit par les causes secondes; il a voulu que ces causes produisissent leurs effets, et que ces effets dépendissent entre eux, BOSSUET, *Connaiss. divin.* II, 8. ‖ Causes secondes se dit aussi des lois irrédictibles ou effets généraux auxquels l'intervention conduit. Il a en main, un intermédiaire. Acheter une chose de la seconde main, l'acheter à celui qui l'a achetée au producteur. ‖ Fig. Ne tenir une nouvelle que de seconde main, ne l'avoir appris que par un intermédiaire. ‖ Érudition de seconde main, érudition qui est puisée non aux sources, mais aux compilations. ‖ Il a fait un livre qui, dans une série de mêmes noms, y est le deuxième. Le second des Césars, le premier des humains, C'est Auguste, JASAL. *Auguste*. Auguste. Autre. Pour lui les plus beaux jours sont de secondes nuits, VOLT. *Poés. mêlées*, XVIII, *Elegie pour Iouquet*. Que vos vaisseaux combien qu'ils soient encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? MASS. *Duch. d'Orl.* Bientôt après on accourut Versailles, MAINTENON, *Lett. ou cordin. de Noailles*, 19 juil. 1688. Qu'ils cherchent dans l'Épire une seconde Troie, BAC. *Andr.* I, 2. Une manière de faire des grands crimes un second bienfait, LA BRUY. I, 3 [4e Fig. Qui s'ajoute à. C'est un second crime de tenir un serment criminel. Que Joad mette un voile sur ses horreurs, Et ne m'ajoute point par un second outrage, RAC. *Athal.* II, 2. ‖ 5° Inférieur, surtout au féminin. Qu'avec une vulgaire et seconde beauté, MALH. II, 10. Sa gloire à donner et chanter ....À nulle autre n'était seconde, IB. IV, 8. Mon cœur vous trouve en vérité Femme à pas une seconde, MOL. *Ec.* 28. ‖ 6° Poétiquement. Sans seconde, sans pareille. Mais puisque par sa perte à jamais sans seconde, CORN. *Pomp.* III, 3. Notre gloire, il est vrai, demeurera sans seconde, si nous finissons, sans eux, la liberté du monde, ID. *Sertor.* II, 2. Ah! quelle audace sans seconde Ile marcher à l'heure qu'il est! VOLT. *Amph.* I, 1. Nègre sans pareil et sans seconde; Français, où sont nos rivaux? MÉANG. *Bon Franç.* ‖ On dit de même : N'avoir point de seconde, en parlant d'un objet du genre féminin. Leur fureur n'a point de seconde, LA FONT. *Tabl.* ‖ On le trouve au masculin, avec un nom masculin. [Cher Marie-Thérèse], de fort brune chevelure blonde, Une vive blancheur, les plus beaux yeux du monde, Et d'autres appas sans seconde D'une personne sans seconde, LA FONT. *Rich.* I. ‖ 7° Terme de musique. Épithète qui, entre deux parties ou voix égales, indique la plus basse. Second violon. Second tenor. ‖ On dit seconde basse pour tenor ou basse normale, et basse proprement dite. ‖ 8° Terme de marine. Second foc, synonyme de faux foc. ‖ Second pont, pont supérieur au premier, pont qui porte la seconde batterie. ‖ Second entrepont, faux entrepont. ‖ La seconde ancre, celle qui est immédiatement inférieure en grosseur à la maîtresse ancre.‖ 9° S. m. Le second, le second étage d'une maison. Il demeure au second. Livette : Dis-moi de la place Maubert, chez un marchand de café; au second. — Frontin : Une place Maubert, une madame Bertuan, un second! non, mon enfant, je ne connais point cela, et je prends toujours mon café chez moi, MARIV. *l'Épreuve*, SC. 12. ‖ Les personnes qui habitent cet étage. Le second était brouillé avec la troisième. ‖ 10° Terme de jeu de paume. Outerture de la galerie qui est entre le dernier et la perie. ‖ 11° Celui qui tient le second rang. Jonathas demandait pour toute grâce à David d'être le second après lui, SOUS. *Ie n'ecrit.* 28. Je vous fis... Le second de la terre, et non pas mon égal, VOLT. *Sémir.* II, 7. ‖ Celui qui, dans une partie de pauvre, tient le second lieu d'un chef. ‖ 12° Celui qui accompagnait un homme dans un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. Meilhaucour, étoyer dans un frère qui non servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier du Plessis, second de Praslin, nous voulurent séparer, SAINT-SIM. *Mém.* I, liv. I, p. 82, dans ROUSSEAU. M. de Nemours estime assez Villars pour le prendre pour second au duel qu'il eut contre M. de Beaufort, SP.-SIM. 3, 86. Ils [les ducs de Beaufort et de Nemours] s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds, VOLT. *Louis XIV*, 5. ‖ Aujourd'hui les seconds ne sont plus en usage; dans un duel il y a des témoins qui ne se battent pas. ‖ 13° Celui qui fait société à un autre. L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut qu'il trouve un second pour être heureux, PASC. *Pens. de l'amour*. ‖ 14° Celui qui aide un autre dans une entreprise, dans une affaire. Ce sont les vœux de notre première ardeur Que les seconds des Alexandres et des Césars; ils soulagent le prince dans ses grands travaux.... BALE. *De la cour*, 1re *part.* Que les tels seconds reçu n'est pour vous douleur, CORN. *Nicom.* III, 6. Mon fils, dit-il, tout soupire est un grand poids : Sois mon second, prends la férule, sois-moi, *Bengs*. ‖ Celui qui appuie ou soutient quelqu'un dans une discussion. Mon second, soutenant mon discours, lui dit : Vous ferez bien mon père.... PASC. *Prov.* IV. Je viens à la bâte vous prier d'être un mois, Cénie, et je mène avec moi un bon second pour vous persuader; c'est Catilina, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 28. ‖ 15° Terme de marine militaire. Le second rang, ou, plus souvent, le matelot d'un vaisseau, le vaisseau qui est destiné à en soutenir un autre dans le combat. Second et matelot. Le second de l'amiral se dit pour marquer le poste que le second doit prendre dans le combat. M. du Quesne, qui avait MM. de Valbelle et de Tourville pour ses seconds, était au centre de notre corps de bataille, *Mém. de Villette*, 1675, dans JAL. ‖ Le second se dit du second capitaine ou lieutenant. ‖ Terme de marine marchande. Le second est commandé après le capitaine. Le capitaine et le second. ‖ 16° Terme de musique. Partie secondaire ou d'accompagnement dans un duo. Faire le second. ‖ 17° Mon second, se dit, dans une charade, de la seconde partie du mot décomposé. On dit mieux le dernier : le premier, le dernier et l'entier, à moins que le mot ne soit partagé en plus de deux parties, ce qui est rare. ‖ 18° En second, loc. adv. qui exprime subordination, infériorité, d'un pas le premier place, il n'est qu'en second. L'âme perd sa faculté de juger, et même son empire; elle ne veut plus qu'en second, et soumise et elle veut l'impossible, MARM. *Nature des anim.* ‖ Capitaine en second, le capitaine qui doit commander à défaut du capitaine en pied. ‖ On dit dans le même sens : colonel en second, lieutenant en second. ‖ Signer en second, se dit d'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

— REM. 1. Il se met toujours avant son substantif, excepté quand on parle d'un tome, d'un livre, d'un chant, où l'on peut le mettre avant ou après : le tome second, ou le second tome, le second livre ou le livre second de Téléma que, le second chant ou le chant second de l'Iliade. ‖ 2. Beaumarchais dit peu employé au XVIIIe siècle; cependant on le trouve dans Balzac : *Aristippe, Discours excellents*, édit. 1658; dans Descartes : La deuxième objection n'est qu'une supposition.... *Réponse aux instances de Gassendi*, 4; dans la Fontaine : Le premier fait] passe, aussi fait ce deuxième, *Paysan*; et dans Bossuet : Deuxième point, 1er *sermon sur le Providence*. ‖ 3. Deuxième ne se dit guère (si ce n'est dans les nombres composés : vingt-deuxième, cent-deuxième, etc.); c'est second qu'on emploie le plus souvent. En faveur de deuxième, on a prétendu qu'il valait mieux que second, pour n'avoir le nombre des objets depuis deux, second terminant une énumération après premier, et deuxième indiquant qu'il sera suivi de troisième, etc. Mais cette raison, tout arbitraire, laisse prévaloir l'usage.

Digitized by Google

— HIST. XIIe s. L'an secunt que li her icel essuil suffri, E qu'il out près deus ans esté à Puntelgni, *Th. le mart.* 68. || XIIIe s. Simplece et [la Biche] nom : c'ert la secunde Qui maint homme parmi le monde Et mainte lame a fait amer, la *Rose*, 4748. Li secons cas de quoi le [la] juriditions apartient à nuste Eglise, c'est de mariage, BEAUM. II, 3. || XIVe s. Car [ies pêchours] point ne se sont percéu D'aquerre la vie nouvelle, Pour le faisun qui ter haloundo de leule [sein] lous [les hons terres-tres]..... J. DE CONDÉ, t. III, p. 59. || XVe s. La dame de Coucy qui secunde estoit de la reyne d'Angleterre, FROISS. liv. IV, p. 329, ms. ANCIENNE. De li veoir m'apparoit, Car second n'a n'a pareil, E. DESCH. *Poésies mss.* P 201. Seconde n'a ne premiere En amours, en sens, en manere, N'en gentil corps fait à tour, m. 4b. Faites ainsi, servez-moi de second; Servez-vous point, voisin, de la partie? BASSELIN. Nonobstant les prevaleir et amitié qui estoient entre ces deux seconds [amis] et compagnons d'armes, LOUIS XI, *Nouv. LETT.* || XVIe s. ...Es quels actes Aristides ne fut à nul second, quand à l'effet de nostre vaillantemant la main à l'œuvre, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 10. Les nopces secondes que fit Caton.... lb. 12. Les temoignages humains lors ne seront point vains, quand ils surront de temoignage principal et souverain, comme aides et moyens seconds pour subvenir à nostre imbecillité, CALVIN, *Institt.* 66. J. mon ayeul avoit eu mal entendre quel est le vray office des seconds en différent d'honneur : j'estime qu'ils representent les parts qui se choisissent et font, dans, LANOUE, 219. Ceux-ci [généraux en chef] ayans de bons seconds, cela leur faisoit moins craindre le danger de leurs personnes, lb. 580. C'est une espece de laschété qui a introduct en nos combats singuliers cet usage de nous accompaigner de seconds et tiers et quarts, MONT. III, 112.

— ETYM. Berry, *seu* ; provenç. *seyon*, *segon* ; espagn. et portug. *segundo* ; ital. *secondo* ; du lat. *secundus*, de *sequi*, suivre (voy. ce mot).

SECONDAIRE [se-gon-dè-r'], adj. || 1° Qui n'existe qu'en second, accessoire. Ce fut une faction qui perdit Socrate ; on l'accusa au bassard de ne pas reconnaître les dieux secondaires, VOLT. *Dict. philos. Blasphème*. Rien ne détourne plus de la route qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, que ces principes secondaires dont on fait de petits axiomes absolus, BUFF. *Hist. n.* III, p. 176. Que peut être une femme chargée d'elle-même et devant seule guider.... non existence secondaire ? BTAEL, *Delphine*, part. v, fragm. 2. || Substantivement. Un secondaire, une personne qui tient un second rang. Il [un curé] ne parle aux ecclésiastiques, aux paroissiens, qu'en commandant.... il faut qu'un secondaire soit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maison, FLECH. *Sermons, 8e disc. du synodal*. || 2° Terme d'astronomie. Planètes secondaires, les satellites. || Cercles secondaires, cercles qu'on fait passer par les pôles de l'écliptique, et qui la coupent perpendiculairement ; par leur moyen on détermine la situation de chaque étoile ou de chaque point du ciel, par rapport à l'écliptique. || 3° Terme de physique. Piles secondaires, celles qui ne développent pas directement l'électricité. || 4° Terme de géologie. Période secondaire, période relative à des terrains ou dépôts dans lesquels on ne trouve plus rien des roches primitives, mais seulement des matières de transport, des roches pleines de débris d'êtres organisés. Les montagnes qui bordent cette vallée sont toutes secondaires, calcaires pour la plupart, RAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 461. || 5° En termes de botanique, les racines secondaires ou dentons du pétiole commun dans la feuille composée, et du rachis dans les pédoncules ; en zoologie, celles des pennes de l'aile qui s'attachent à l'avant-bras. || 6° Autrefois, écoles secondaires, écoles où l'on donnait un enseignement plus relevé que dans les écoles primaires, distinguées en écoles secondaires communales ou colléges communaux, et en écoles secondaires privées ou institutions. Il écoles secondaires, écoles ecclésiastiques pour les jeunes gens qui se destinent au ministère des autels. || Aujourd'hui, enseignement secondaire, enseignement comprenant les colléges, les lycées où l'on enseigne les langues anciennes, les langues vivantes, l'histoire, les mathématiques, la physique, la chimie et la philosophie. L'enseignement public se donne en enseignement primaire, secondaire, supérieur. || 3 Les écoles secondaires ecclésiastiques sont maintenant les petits séminaires, correspondant aux colléges et lycées. || 7° Terme de pathologie. Se dit de phénomènes subséquents ou subordonnés à d'autres. Les accidents secondaires de la syphilis. || Fièvre secondaire, affection fébrile qui survient après une crise, après l'issue de quelque matière morbide, et aussi au déclin de la petite vérole et de la rougeole. || Hémorrhagie secondaire, hémorrhagie survenant après des blessures ou des opérations, non immédiatement, mais quand la perte de sang n'aurait pas lieu si les parties opérées régulièrement. || Amputation secondaire, amputation qui, dans les cas d'une fracture compliquée ou de quelque autre grave lésion, est remise jusqu'à ce que les premiers effets de la lésion sur la constitution soient passés et que la suppuration soit établie.

— HIST. XIIe s. Secondaire, officier public.

— ETYM Provenç. *secundari* ; espagn. *secundario* ; ital. *secondario* ; du lat. *secundarius*, de *secundus*, second.

SECONDAIREMENT [se-gon-dè-re-man], adv. D'une manière secondaire ; accessoirement.

— HIST. XIVe s. Secondairement et moins principalement, oresme, *Thom de Marcien*.

— ETYM. *Secondaire*, et le suffixe *ment* ; prov. *segundarament* ; espagn. *segundariamente* ; ital. *secondariamente*.

SECONDE [se-gon-d'], s. f. || 1° La cause qui précède la rhétorique. Il est en seconde. Il fait sa seconde. Professeur de seconde. Ensemble des élèves qui font leur seconde. Il lieu où se fait cette classe. || 2° Terme de typographie. Epreuve d'une feuille déjà corrigée. || 3° Terme de chasse. Seconde ou seconde vieille meute, le relais qui se donne après la vieille meute. || On dit des hommes, des chevaux et des chiens qu'ils trouvent, qu'ils sont de seconde. || 4° La soixantième partie d'une minute d'heure. La lumière emploie huit minutes treize secondes à venir du soleil. Je tirelai bien quatre secondes avec, épuisant mon esprit à trouver l'art d'éviter le sentiment de la vie, STAEL, *Delph.* part. v, fragm. 8. ....Et ce que l'homme estime le plus sur la terre, c'est la seconde ou seconde vieille meute, le relais qui se donne après la vieille meute. || On dit des hommes, des chevaux et des chiens qu'ils trouvent, qu'ils sont de seconde. || 4° La soixantième partie d'une minute d'heure. La lumière emploie huit minutes treize secondes à venir du soleil. Je tirelai bien quatre secondes avec, épuisant mon esprit à trouver l'art d'éviter le sentiment de la vie, STAEL, *Delph.* part. v, fragm. 8. ....Et ce que l'homme estime le plus sur la terre, c'est-à-dire un écho qui dure une seconde, LAMART. *Harm.* III, 8. || La soixantième partie d'une minute de degré. Deux secondes d'un degré de cercle mesure de l'arc céleste donnent trente-deux toises d'erreur sur le degré ; et quel observateur peut répondre de deux secondes ? LAPL. *Exp.* II, p. 162. Ce que nous appelons une seconde, la douze centquatre-vingt-seize-millième partie de la circonférence d'un cercle, est encore insensible dans le ciel, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 641. || 5° Terme de musique. Intervalle de seconde, ou, simplement, seconde, l'intervalle qui suit l'unisson et précède la tierce. Il a nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. La seconde est le renversement de la septième. Il seconde majeure, intervalle formé de neuf demi-tons ; c'est le renversement de la septième mineure. Il seconde mineure, intervalle formé d'un seul demi-ton ; c'est le renversement de la septième majeure. || Seconde augmentée, intervalle formé de trois demi-tons ; c'est le renversement de la septième diminuée. || Seconde diminuée, intervalle formé par deux degrés homophones, mais représentant en réalité des fonctions différentes. La seconde diminuée est le renversement de la septième augmentée. || Seconde doublement augmentée, intervalle formé de quatre demi-tons ; c'est le renversement de la septième doublement diminuée. || Seconde de supposition, par le mot seconde, la seconde note du ton, c'est-à-dire la sus-tonique ; c'est une locution vicieuse. Ainsi l'on dit : un accord de septième de seconde ; il faut dire : un accord de septième de sus-tonique, afin de bien distinguer les degrés des intervalles, A. LOQUIN. || 6° Terme d'escrime. Estocade de seconde, ou, simplement, seconde, botte dite aussi tierce basse, semblable à la botte de tierce, excepte que la lame passe sous le bras de l'adversaire.

— ETYM. *Second*. Pour *seconde*, division de l'heure ou du degré, on remarquera que les auteurs, ayant divisé l'heure ou le degré en six parties, les avaient appelées *minutæ*, parties menues, ou minutes ; qu'ayant divisé de nouveau ces parties en six autres plus petites, ils avaient nommé les premières *minutæ primæ* et les autres *minutæ secundæ* ; qu'ils avaient divisé ces dernières en six autres parties qu'ils avaient nommées de même *minutæ tertiæ*, etc. Nous avons abrégé tout cela en disant *minute*, *seconde*, *tierce*, etc.

— SECONDE, EE [se-gon-dé, dée], *part. passé* de seconder. Je me trompe, on vos veux par l'aider secondés Obtiendrait plus encor que vous ne demander, RAC. *Esth.* III, 2.

— SECONDEMENT [se-gon-de-man], *adv.* En second lieu. Les quérélaires, qui rendent premièrement dans certains états la passiveté perpétuelle ; qui la rendent secondement fort commune et fort usée, MONT. *Etats d'Orléans*, 2, 14.

— HIST. XVIe s. Secondement, comme ceulx que presse un furieux desir de guarison se laissent tirer à toute sorte de conseils, MONT. I, 166. Premierement..., segondement, BONIFAD, *Advis et devis*, p. 186.

— ETYM. *Seconde*, et le suffixe *ment*.

SECONDER [se-gon-dé], v. a. || 1° Suivre, venir en second lieu (emploi qui vieillit). Je ne varierai point ma méthode, et, mon bras [*Mahomet*] agissant, à vu mes trois combats ; il est bien mal assé qu'un pareil les seconde. Qu'une autre occasion à celle-ci reponde, CORN. *Hor.* V, 2. Jusqu'ici les effets secondent sa promesse, RAC. *Mithr.* IV, 1. || Absolument. Cette puissance royale, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a jamais jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans les affaires spirituelles, BOss. *Panég. St Thomas de Cantorb.* 1. || Répliquer sur le même ton. Il m'abesbe en tremblant avec ce compliment : Vous m'attirez à vous ainsi que fait l'aimant. Il pensait m'avoir dit le meilleur mot du monde ; Entendant ce bon mot, je faillis en seconder, Et répondis brusquement sans beaucoup m'émouvoir : Vous êtes donc de fer, à ce que je puis voir, CORN. *Veuve*, I, 3. || Favoriser, accueillir, seconder, secourir. Je seconderai Rome, et veux vous introduire, CORN. *Nicom.* II, 4. Chrysale : Seconde-moi bien tous. — Bélise : Laissez-moi, j'ai mes vapeurs. De vous encourager, MOL. *Femm. sav.* V, 1. Le prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi, s'il ne connaît les grands hommes que le ciel semble n'fait naître et naître et naître pour le seconder, BOss. *le Tellier*. Quoi ! madame, est-ce ainsi que vous me secondez ? RAC. *Iphig.* V, 2. || Il se dit aussi de ce qui seconde, favorise. Tant que sa faveur [du sort] vous seconde, Vous êtes les maîtres du monde, Votre gloire nous éblouit, LA SOUS. *Odes*, II, 6. || Par extension. Il prend un nom de chose pour régime. Quand je serai à Paris, nous tâcherons de seconder vos bons commencements, RAC. 287. On sage et intelligent chancelier seconde les désirs d'un roi zélé pour l'Eglise, BOss. *le Tellier*. Les exemples secondent les préceptes, lb. 4e *Serm sur les Vœux*. Arist. t. II. Je suis très-persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses [au sujet des serfs mortaillables de saint-claude], VOLT. *Lett. Christin*, 1er oct. 1775. || 3° Terme du jeu de paume. Servir de second dans une partie. Prenez ce joueur-là : il vous secondera bien, LABRUYÈRE. Il n'est pas bon pour primer, mais il seconde bien. || 4° Se seconder, *v. refl.* Se donner mutuellement du secours. Cette disposition à se seconder mutuellement multiplia à l'infini les avantages que donnaient déjà à l'homme noble son adresse et son intelligence, CUTTER, *Hist. de Dict. de noblesse*.

— HIST. XIIe s. Frere Jean demanda maniere de haulser le temps en calme ; l'aurage seconda soubdain, et demanda pareillement remede contre fascherie. Epistemon tiercen en guayeté de cœur, demandant.... RAB. *Pant.* IV, 63. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde fromme un parti, ou qu'il tierce, se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, LANOUE, 218. Il est vray-semblable que ceux qui feront au premier rang, sont hommes choisis, et que ceux du second les secondent [les suivent] en valeur, lb. 296. Cette nouvelle fut secondée [suivie] d'une autre : à scavoir.... lb. 584. J'ai embouché nostre bon amy Sainct-André, qui répondra pour vous, ou qui vous secondera, si vous parlés le premier, CARLOIX, t. 35. ....Pour ne se pas vouloir demettre jusques à seconder (être le second après) seulement un homme romain, qui naturellement son beaupere, et au demourant pouvoit estre le premier de tous les hommes, AMYOT, *Pomp.* 107. Et si n'avait jamais le timon ni l'authorité de piloter en main, sinon s'attacha seulement à manier les voiles et le cordage, en assistant et secondant ceulx qui avoient plus de credit et de puissance que luy, in. *Phocion*, 5. Demoicelleres les secondoit et aidoit de tout ce qu'il pouvoit à solliciter les Grecs de vouloir prendre les armes avec les Atheniens, in. *Demosth.* 29. Chassons avec le vin le soin et les mal-

Digitized by Google

baurs; Je combas les soucis quand le vin me seconde, ROM. 573.

— ETYM. Provenç. *segondar*; catal. *secundar*; espagn. *segundar*; ital. *secondare*; du lat. *secundare*, de *secundus*, second.

SECONDINES (se-gon-di-n'), s. f. pl. ‖ 1° Terme d'obstétrique. Le placenta et les membranes. ‖ 2° *Au sing.* Terme de botanique. La secondine, seconde membrane perforée de l'ovule.

— HIST. XVIe s. L'une [membrane] appellee chorion, autrement dite secondine, arriere-fais ou delivrance, combien que les vulgaires appellent ainsi toutes les tuniques ensemble, PARÉ, I, 25.

— ETYM. Lat. *secundæ*, secondines, de *secundus*, second.

† SECOUADE (se-kou-a-d'), *v. f.* Réprimande, paroles vives. M. de la Force, qui craignant les secouades du marechal de Tallard, ST-SIM. 309, 247.

— HIST. XVIe s. Lui donnant telles secouades qu'il la contraint de bugler, MERLIN COCAIE, t. II, p. 170, dans LACURNE.

— ETYM. *Secouer*.

SECOUÉ, ÉE (se-kou-é, ée), *part. passé* de *secouer*. Picard avait découvert le premier en 1675 que nos baromètre, secoué dans l'obscurité, doit nuit de la lumière, principalement à sa partie supérieure, D'ALEMB. *Eloges. Bernoulli*.

SECOUEMENT ou SECOUREMENT (se-kou-man), s. m. ‖ 1° Action de secouer. Ce n'était plus le temps où le langage, les grands airs et les secouements de perruque [de Villeroi] passaient pour des raisons, ST-SIM. 163, 153. Ils [les Anglais] rejeter loin de soi. Le secouement de l'autorité et le mepris des décisions engagent dans mille erreurs, *Sermons de ****, dans BESOIGNE.

— HIST. XVIe s. Cela se fait des exhalaisons de la terre par le secouement ou esbranlement d'icelle, PARÉ, XXV, 3.

— ETYM. *Secouer*.

SECOUER (se-kou-é'), je secouais, nous secouions, vous secouiez; je secoue, que nous secouions, que vous secouiez, fr. a. ‖ 1° Remuer fortement et à plusieurs reprises. Secouer une porte. Son cheval l'a un peu secoué. Le vent secoue les arbres. Secouer un tapis, une robe. La maladie ne peut les nos corps : là elle étend, là elle retire, là elle relache, là elle engourdit; là elle cloue un corps perclus et immobile, là elle le secoue tout entier par des tremblements, nos. *Sermons, Retur. dern.* 2. L'amour, qui vit changer son triomphe en une heureuse défaite, s'élera au milieu de la victoire et secouant ses ailes, PÉN. *Tél.* VII. Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'entrer à été enchaîné de votre souverir ; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, VOLT. *Lett. à Mme de Saint-Julien*, 3 mars 1769. Il [Pyrrhus, successeur de [le Romain], les portes de nos temples [pour une déclaration de guerre]; un ambassadeur se transporte sur la frontière ennemie, et qu'il y secoue la guerre du pan de sa robe, au son de la trompette du héraut qui l'accompagne, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 14. ‖ Absolument. Cette voiture secoue beaucoup. ‖ Il ne l'a guère tenu, mais il l'a bien secoué, on dit que cela maltraitant quelqu'un. ‖ 2° Secouer la tête, faire un mouvement de tête par refus, par improbation, par doute. [L'Ane] Connut de ses chardons, et secouant la tête : Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête, BOIL. *Sat.* VIII. Son billet que je lus, en secouant la tête, à l'endroit où il me recommandait le silence, MARMONTEL, *Mémoires*, I, 7. A ce discours, tous les philosophes secouèrent la tête, VOLT. *Micr.* 7. ‖ Fig. Secouer les oreilles, ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. ‖ Se dit aussi d'un homme qui ne veut point accorder ce qu'on lui demande. A cette proposition il secoua l'oreille, les oreilles. ‖ Fig. et familièrement. Il ne fait qu'en secouer les oreilles, se dit d'un homme qui, éprouvant quelque accident fâcheux ou redoutant quelque affront, témoigne n'en être pas sensible. ‖ Fig. Il n'y a qu'à secouer un peu l'oreille et cela est passé, se dit pareillement d'une petite peine qu'on oublie bientôt. ‖ 3° Secouer la poussière, faire tomber la poussière de dessus quelque chose. Secouer la poussière d'un habit. [Le hibou] De ses ailes dans l'air secouant la poussière, BOIL. *Lutr.* III. Oui, je secouerai la poussière Qui ternit ses nobles couleurs [du drapeau tricolore], BÉRANG. *Drapeau*. ‖ Secouer la poussière de ses souliers, ôter la poussière qui les couvre, et fig. s'en aller avec indignation, douleur, affliction. Secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* X, 14. Eleignez-vous de celles-ci [les sœurs qui ne sont pas suffisamment fidèles à leurs obligations], secouant même contre elles la poussière de vos pieds, comme parle l'Evangile, nos. *Lett. Corn.* 149. Comme lui [le voyageur], de nos pieds secouera la poussière; L'homme par ce chemin [la vie] ne repasse jamais, LAMART. *Médit.* VI. ‖ 4° Se défaire, s'affranchir de quelque chose par un mouvement violent. Ce bonnet a secoué le joug. ‖ Fig. Secouer le joug, s'affranchir violemment d'une autorité qui pèse. Ils [les Machabées] secouèrent le joug des rois de Syrie, qui les persécutaient pour leur religion, BOSS. 5e *devot.* 24. Quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, nos plus que ses mœurs, que sur ses propres pensées, PR. *Hist.* II, 43. Personne n'ignore comme, au seizième siècle, la moitié de l'Europe, lassée des crimes d'Alexandre VI, de l'ambition de Jules II, des extorsions de Léon X..... secoua enfin le joug appesanti depuis longtemps, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXI. ‖ On dit de même *secouer les chaînes*. Il se fut une très-grande révolution dans les esprits en Italie et en Espagne; le Nord entier secoua les chaînes de la superstition, VOLT. *Lett. Rebe*, 1er mars 1768. ‖ Secouer le joug des passions, les refréner, les dompter. ‖ Il se dit aussi de tout ce qui est regardé comme pesant, gênant, et qu'on écarte. Le moine secoua le cilice et la haire, BOIL. *Lutr.* VI. Mon cœur, enivré d'une folle passion, secouait presque toute pudeur, PÉN. *Tél.* IX. Tarsis qui le croit plus libre en secouant l'obéissance qu'il doit à Dieu seul .... il multiplie ses maîtres, MASS. *Carême, Lazare*. Je vous aime tendrement, mais quand même je secouerai avec moi votre paresse, VOLT. *Lett. Thibouville*, 26 nov. 1777. ‖ Il signifie aussi écarter par un effort de l'âme. Secouons Il ne faut pas nous laisser l'impression que cet enfant y a faite, BOSS. *Père de famille*, II, 5. Le poète.... cherche.... S'il pourra de sa tête arracher ce visage, Et secouer le dieu qui fatigue son sein, A. CHÉNIER. *l'Invention*, v. 345. ‖ 5° Fig. Donner une commotion morale. Mes événements sont incroyables; rien ou savez une partie, et j'avoue que c'est ce qui m'a le plus secoué pour me marrier rien qui secoué davantage mon âme, GALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 25 juill. 1778. ‖ 6° Fig. Secouer, Reprimander, gronder. Son père l'a secoué d'importance. Il [le jeune Grignan] n'est que trop sage et trop posé; il faut le secouer quelquefois, SÉV. 9 juin 1680. ‖ Populairement. Secouer les puces à quelqu'un, le battre. ‖ 7° Se dit de maladies qui remuent fortement et violemment beaucoup. Cette maladie l'a bien secoué. ‖ Être bien secoué, passer par une maladie qui tourmente beaucoup. Sa mère était continue, allies les tragédies à quatre-vingts ans, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 août 1766. ‖ Se secouer, v. réfl. Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. ‖ Fig. et familièrement. Il faut se secouer, il faut prendre de l'exercice, se donner du mouvement. Amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 déc. 1771. ‖ Il faut se secouer, signifie aussi : Il faut agir dans cette affaire, il ne faut pas rester oisif. ‖ 9° Familièrement. Se secouer, ne pas se laisser aller à son malaise, ne pas s'écouter.

— HIST. XIIe s. Ses ailes sanz sequeuent et joent cortoisement, DU CANGE, *succutsiso*. ‖ XVe s. Il fut percé au bras tant que la lance se tint dedans son bracelet; mais il le secoua [secouru] tantost sur le sablon, MONSTRELET, I, II, p. 110, dans LACURNE. Lors commencerent à secourre la neige et le gresil jus de leurs haubierz, *Percefforest*, I, IV, f° 34, Quant l'esperit veit ne, il print à secourre l'arbre comme pour le hocher jus; et lors fut le chevalier tumbé sur la roche, si que il ne tint que une branche, ib, f° 127. ‖ XVIe s. De mauvais garsons... lesquels ne cessoient faire mille insolences... si que, une sour, les compaignons de la ville les rencontrarent qui leur secouerent bien leur pellisson, BONIFARD, *Chr. de Genève*, II, 32. Pour eux tombe en abondance Le gian des chesnes secoue, BOIS. 921. Adonc commencerent les bœufs à se debattre, et à secouer leurs testes, et, en ce faisant, se couvrirent de feu les uns les autres de feu en plus, AMYOT, *Eth.* 17. Il luy osta la dague qu'elle portoit, et secoua ses habillemens, de peur qu'elle n'eust dedans quelque poison caché, M. *Anton.* 102. Ce que la considere, je l'asurpe, une sette contenance.... une ferme de parler ridicule; les vices plus; d'autant qu'ils me poignent, ils s'accrochent à moy, et ne s'en vont pas sans secouer, MONT. III, 256. Comme les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branslant et secouant, le 1, 275.

— ETYM. Wallon, *brâre*; mintur. *cheâre*; normand. *secourer*; provenç. *secodre, socodre*; catal. espagn. et portug. *acudir*; du lat. *succutere, de sub*, sous, et un radical *cutere*, frapper. L'infinitif *secourre* est régulier, du latin *succurere*; le participe *secous* l'est aussi, de *succursum*. Quant à *secouer*, il ne l'est pas; il est probablement une altération pour *secourre* (comme *pour puer pour pusir*), qui serait la forme correspondante aux autres langues romanes.

† SECOUFUR (se-kou-eur), s. m. ‖ 1° Instrument pour rompre les mottes après que le terrain a été coulé. ‖ 2° Secoueur, ouse, ouvrier, ouvrière qui secoue. ‖ 3° Membre d'une secte des États-Unis, espèce de convulsionnaire.

— HIST. XVIe s. Secoueur, COTGRAVE.

SECOUMENT (se-kou-man), s. m. VOY. SECOUEMENT.

SECOURABLE (se-kou-ra-bl'), *adj.* ‖ 1° Qui secourt, qui aime à secourir. Assistez-moi en ce besoin, vous qui m'êtes toujours si secourable, VOLT. *Lett.* 25. Jésus-Christ parcourut toute la Judée, qu'il remplit de ses bienfaits, secourable aux malades, miséricordieux envers les pecheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. Phéniciens si secourables à toutes les nations, ne refusez pas la vie à deux hommes qui l'attendent de votre humanité, PÉN. *Tél.* VIII. Notre-Dame d'Espérance, soyez-moi secourable! C. DELAVIGNE, *Louis II*, III, 3. ‖ Il se dit aussi des choses. Nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement combien la main de Louis était secourable, ROSS. *Mar.-Ther.* Sa vertu [de Moïse] toujours secourable aux opprimés, ID. *Hist.* I, 3. Il est vrai que du roi la bonté secourable N'a tirer desormais Phébus de l'hôpital, BOIL. *Sat.* I. ‖ 2° Au sens passif, qui peut être secouru. Cette place est si étroitement bloquée qu'elle n'est plus secourable. La place est secourable par mer.

— HIST. XIIe s. Bele estieg et honorable, Et as besoigneus secourable, *Fl. et Blanch.* 741. ‖ XVIe s. Homme secourable et qui supportoit les pauvres et petits, AMYOT, *Rom.* 19. Il se monstroit secourable envers les pauvres, et moderé mesme envers ses ennemis, ID. *Solon*, 61.

— ETYM. *Secourir*.

† SECOURANT, ANTE (se-kou-ran, ran-t'), *adj.* Qui secourt. Assistance encore plus forte, et voyons la faiblesse de cette amitié [l'amitié humaine], lorsqu'elle semble le plus secourante, nos. 2e *sermon. Passion*, I.

† SECOURBEUR, EUSE (se-kou-reur, reû-z'), *adj.* Qui secourt. ‖ *S. m.* Membre d'une secte presbytérienne fondée en Écosse en 1733.

— HIST. XVIe s. Que ne fus pas secoureres, Quant tu regnoies es delices, E. DESCH. *Poesies mss.* f° 80.

SECOURIR (se-kou-rir), v. a. Il se conjugue comme courir. ‖ 1° Donner à celui qui est dans un ces pressait le moyen d'en sortir. Secourez-nous donc, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu, SACI, *Bible, Paralip.* II, XIV, 11. Secourir quelqu'un de vivres, D'ABLANC. *Tac.* 200. Plus ils voyaient la place de près, plus il leur semblait difficile et presque impossible d'empêcher qu'elle ne fût secourue, quand les ennemis voudraient, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 33, p. 282. On ils [les ans] se deslachent par attrés, ou ils nous quittent par faiblesse, ou ils nous secourent à contre-temps, selon leur humeur et non pas selon nos besoins, nos. *Sermons, Passion*, I. Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? ID. *Reine d'Angleb.* D'un mot ou d'un regard Je puis le secourir, RAC. *Bajaz.* I, 4. Les deux m'ont secourue, et mon cœur affermi N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'à demi, ID. *Mithr.* II, 2. Ils ont secouru et ils ont ouvrum quatre millions par année, VOLT. *Louis XIV*, 25. ‖ Absolument. Il y a des bienfaits qui doivent être secrets, ce sont ceux qui secourent; il y en a qui doivent être publics, ce sont ceux qui honorent, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 58. ‖ Fig. Que voulez vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût, Ou qu'on leur devint désespérables le secourût, CORN. *Hor.* III, 6. ‖ Se dit de l'action d'administrer aux convulsionnaires ce qu'ils appellaient des secours. ‖ Terme de manège. Secourir un cheval, lui donner des aides à temps et à propos lorsqu'il se ralentit. ‖ 2° Venir en aide à quelque chose. Voici un tarif très-honnête des monitres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander....

Digitized by Google

secourez notre entreprise, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 mai 1770. || 3° Se secourir, c. réfl. Venir en aide à soi-même. Peut-être je saurai, dans ce désordre extrême, Par un heau désespoir me secourir moi-même, RAC. *Bajaz.* I, 3. || Se secourir l'un l'autre. Dans ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* VII, 16.

— SYN. SECOURIR, AIDER. On secourt celui à qui la détresse ôte les moyens de se secourir lui-même. On aide celui dont les efforts ont besoin d'être secondés par les efforts d'autrui.

— HIST. XIe s. Succurra nous li reis od son barnet [sa baronie]. *Ch. de Rol.* LXXXIII. || XIIe s. Dame, merci; trop [vous] me secorez lent, *Conon.* II. E la brun francese le runt tant succuru. Bien pout aider as suens qui la furent venu. *Th. le mart.* 65. || XIIIe s. Et car me secourez, merre Dieu benoîte, *Berte*, XXIX. La geut de cascune partie vousoerres lo sien, *Chr. de Hains*, p. 78. Curiusie est que l'on secqueure Celi dont l'en est au dessaure, *la Rose*, 3293. Miez [mieux] vaut c'on secqueure au commun preiit. qui le l'ait volentiers de que c'est [qu'] violent lo vans enqueure [produire un encheriissement], BEAUM. XLII, 2. || XIVe s. Il veulent bien l'un à l'autre, et secourent ou doivent as necessites l'un de l'autre, ORESME. *Eth.* 239. || 5° Se. Las! on ne pense qu'à suyr Le monde.... Et quand on cuide qu'il secqueure, Au plus grant besoin vient faillir, CH. D'ORL. *Rondel.* 53. || 6° S. Il lay secourt de gens, d'argent et de conseil, BAR. *Gary.* I. 28. Les grans tresors, en lieu de secourir, Rontiennement me menerent mourir, MAROT, I, 305. Sinz est contrariné de se retirer pour secourir à son pays, CALV. *Institl.* 143. Et pour ce que j'ay trouvé la faulte ne venir point d'eux, j'ay plus voulentiers mis peine de leur secourir, MARG. Lett. cit. Elle rend un homme incapable de secourir autruy, et de se secourir a soy, MONT. I, 225. Je mettois que la memoire me secourut mieulx, m. 258. J'ai fait tout ce qui m'a été possible pour secourir et défendre ma loi et la liberté de mon pays, AMYOT, *Solon*, 61. A chacun nature donne des pieds pour le secourir; Les pieds suivent la pensée. Il n'est rien d'égal de bien courir, SAL. *Mêl. les Pièces de imposture.*

— ETYM. Prov. *socorre, secorre, secorrer*; espagn. *socorrer*; portug. *succorrer*; ital. *soccorrere*; du lat. *succurrere*, de *sub*, sous, et *currere*, courir.

† **SECOURISTE** (se-kou-ri-st'), *s. m.* Celui qui portait secours (voy. SECOURS, n° 8) aux convives soumaires de Saint-Médard. Le directeur et deux autres diumitaires ini ont reproché d'avoir, pour le secours du gros ter, il fallait un secouriste extrêmement dans la sapience, DIDEROT, *Nouveaux de la marquise de Croupil*, II, ch. 3.

SECOURS (se-kour; l'r ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient; des se-kour-z habiles), *s. m.* || 1° Ce qui sert dans un cas pressant pour en sortir. Il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours; Et, grâce au dous de la nature, la main est le plus sur et le plus prompt secours, LA FONT. *Fabl.* X, 16. Je fis ouvrir un porte, J'aurois un prompt secours [dans un cas pressant], SAL. p. 26. Voyons ce qu'il faut attendre de ceux [les amis] qui semblent les plus assurés : faiblesse, mécontentement, secours en parole, abondance en effet, MASS. *2e sermon, Passion*, 2. Heureuse, d'un si grand cœur, est compatible de demander du secours: Anne, d'un si grand cœur, n'eu peut donner assez, Id. *Reine d'Angl.* L'année victorieuse d'Annibal n'eut vraiement au secours de Capoue, Id. *Mort*, II, 6. Les dieux m'ont donné du courage. Et c'est un assez grand secours, ROTR. *Cadmus*, IV, 4. ...Que tous les Juifs dans Sion répondus ...Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire, RAC. *Esth.* I, 3. Le péril des Juifs presse et veut un prompt secours. Id. ib. m. 8. || Si on dit, au sens actif, du secours que l'on donne. Mon secours vous est inutile. Tel qu'un naufragé docile objet à la main qui détourne son cours, Et, laissant de ses eaux qui paissent le secours, VAL. FLACC. *Argon.* VI, 1

gué, que l'on tient caché. Des agents secrets. Hélas ! rien aux jabout ne peut être secret, MARIVAUX, *Ehég.* II. Ordre tient [les chrétiens] pour sorciers dont l'enfer est le maître ; Il sur cette croyance on punit du trépas. CORN. *Pol.* IV, 6. L'amour aime surtout les secrètes faveurs. MOL. *Fâch.* III. 1. Il reçut des avis secrets que vie n'était pas en sûreté, nos. *le Tellier.* J'ai craint, j'ai soupçonné quelques ordres secrets, BAC. *Mithr.* V, 4. Les discours secrets doivent être regardés comme des pensées, VOLT. *Pol. et lég. Relat. mort de la Barre.* || Sciences secrètes, prétendues sciences, telles que la cabale, la magie, qui n'étaient connues que d'un certain nombre d'adeptes. *Hermétique* secrète, maladie syphilitique. || Il se dit aussi de toute maladie affectant des parties secrètes. Il [le Seigneur] ne punit les Philistins [que avaient pris l'arche]d'en les frappant d'une maladie secrète ressemblant aux hémorrhoïdes, VOLT. *Pol. et lég. Si l'intolérance est de droit divin.* Maladie secrète, voy. REMÈDE. || Le Chapelet secret du saint sacrement, petit écrit de trois ou quatre pages contenant des pensées affectueuses sur le mystère de l'eucharistie ; il était de la mère Agnès de Port-Royal. || 2° Il se dit des parties d'une habitation qui est fermée au public, qui n'est que l'usage de la famille. Escalier secret, escalier dérobé par lequel on peut monter dans les appartements d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. || On dit dans le même sens : degré secret. || Porte secrète, porte dérobée. Ma galère est au port toute prête à partir ; Le palais y répond par la porte secrète, CORN. *Nicom.* V, 5. || Il se dit aussi analogue. Le vois sourdre Nos pénates secrets couronnés de rameaux, A. CHÉNIER, *Tyrannides.* || 3° Il se dit des assemblées qui ne sont regardées comme des public. Comité secret, séance ou une assemblée délibère à huis clos. || Conseil secret du roi, conseil où l'on agitait les affaires les plus importantes, et où certains membres du conseil d'état seulement avaient droit de siéger. || Sceau secret, ou, substantivement, le secret, petit sceau à mettre les lettres et expéditions particulières. || 4° Fonds secrets, fonds dont un gouvernement use sans être tenu à en rendre compte ; ils sont destinés surtout à un service de police et de surveillance. || 5° Qui ne peut être pénétré. Vous n'aurez point pour moi de langages secrets, RAC. *Brit.* II, 3. || Qui se cache. Sentant que j'avais des ennemis secrets et puissants dans le royaume, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || Partie secrète, personne qui, agissant, solliciant contre une autre dans un procès, est pour toute autre affaire, ne veut point paraître. C'est sa partie secrète. || On dit dans le même sens : C'est son ennemi secret. || 6° Il se dit aussi de tout ce qui n'est pas divulgué des particularités secrètes. Que je suis mécontent des Mémoires secrets de Bolingbroke ! je voudrais qu'ils n'eussent jamais vu, VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 mai 1754. J'apprends qu'on vient d'imprimer en Hollande mes Lettres secrètes ; je crois en effet que ce recueil est très-secret, et que le public n'en saura rien du tout, ID. *Lett. à P. Rousseau*, 10 nov. 1765. || 8° Qui n'est pas apparent, visible. Tout était en charme secret de nos entretiens, ROSS. *Reine d'Anglet.* C'était [dans la réforme anglaise] un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, ID. ib. Outre les plaies visibles dont avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons une secrète affinité avec Dieu, ID. *Duch. d'Orl.* Oui, vos murailles discours ont des grâces secrètes, RAC. *Esth.* III, 4. || 9° Qui sait se taire, tenir une chose secrète. Un moins en a-t-il appris de meilleure heure à être secret, RAC. *le Prince*, 23. Dom Carlos lui promit d'être secret, et entra vite dans le jardin, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Vos amis et les miens, jusqu'ihors si secrets... n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises, FÉN. *Tél.* XII. Il a une grande fille qu'on appelle Mlle Rose, qui serait très-bien aussi se marier sans le dire à son père ; ils sont fort secrets dans cette famille-là, DANCOURT, *Faire Beaux*, sc. 18. || Ironiquement. Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre, se dit d'un homme qui divulgue les choses qu'on lui confie. || Qui cache sa conduite. Jeanne que vous voyez, dont on ne parle point, Qui fut si doucement la simple et la discrète, Elle n'est pas plus sage, mais elle est plus secrète, REGNIER, Sat. XIII. || Terme de chasse. Chien secret, limier qui pousse la voie sans appeler. || Lieu secret, lieu où ce qui s'y dit ne se répète pas. Il a eu l'intrépidité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luxembourg*, 12 déc. 1760.

— HIST. Iᵀᴱ. En son temps il [le chevalier Guichart d'Angle] eut toutes ces nobles vertus que un chevalier doit avoir : il fut sage, secret, large, pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux, FROISS. II, II, 118. II [Hue le Depensier] envoya grant et grant argent à plusieurs cardinaux et prélats, les plus secrets et les plus prochains du pape, II, I, 111. Se nuls m'en sent dire aucun bien, je le tendray [tiendrai] secret comm prestre, E. DESCH. *Poésies mss.* P 247. Après vint la royne et ses secrettes pucelles [compagnes d'affaires], *Percefforest*, t. VI, f° 95, VAT. 9. Toutes les secrettes pensées ne se peuvent communiquer aux enfants, MONT. I, 26. Le soudard luy confessa, que c'estoit une maladie secrette, qu'il ne luy orroit bonnement declarer, AMYOT. *Pelop.* 1.

— ETYM. Lat. *secretus*, de *secernere*, mettre à part, de *se*, indiquant séparation, et *cernere*, distinguer, séparer, le même que *spérer* (voy. CARD) ; c'est la racine SKAR, allem. *scheren*, couper.

2. SECRET (se-krè ; le c se lie ; on se-krè-t'ab-solu ; au pluriel, l's se lie : des se-krè-z étrusques ; secrets rime avec traits, succès, paix, etc.) la prononciation ancienne était segret), R. M. || 1° Ce qui doit être tenu secret ; ce qui ne doit être dit à personne. Celui à qui on a confié un secret, devient maître de votre liberté, LABOCHEFOUC. *Mem.* 44. Rien ne pèse tant qu'un secret : Le porter hors lui est difficile aux âmes bien nées, Et ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. Sans cesse il a, tout bas, pour rompre l'entretien, Secret à vous dire, et ce secret n'est rien, MOL. *Mis.* II, 5. C'était un secret que j'ai forcé, SEV. 492. Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle, dont je ne lui fais point un secret, ID. 602. Qu'un secret à garder est un pesant fardeau! TH. CORN. *Feint astrol.* I, 2. Je ne sais pas un histoire qui doive développer le cœur des hommes, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties, ROSS. *Reine d'Anglet.* Pendant qu'il tirait le secret du fond des cœurs, il se dérobait aux yeux de chacun, que ce qu'il voulait, ib. *le Tellier.* Avez-vous un secret important, versez-le hardiment dans ce noble cœur, ID. *Louis de Bourbon.* Un secret échappé ne se rappelle plus, QUIN. *Agripp.* IV, 3. Il n'est point de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* II, 4. L'amour le découvre, et ce secret échappé ne peut échapper son secret, ID. *Bajaz.* II, 8. Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'à son propre ; un femme n'est pas toujours maîtresse de son secret que celui d'autrui, LA BRUY. II. Ils peuvent en abuser, et vous tenir ensuite malgré vous par votre secret, chaîne plus difficile à rompre que toutes les chaînes de fer, FÉN. *Tél.* XXIV. Trop et trop peu de secret sur nos affaires témoigne également une âme faible, VAUVEN. *Refl. et max.* 104. Il n'est pas permis de révéler un secret qui ne nous est pas confié ; il est souvent plus criminel de surprendre à un homme ses pensées que son argent, VOLT. *Dict. phil.* Pour surtout de tous secrets soyez toujours le maître : Qui dit celui d'autrui doit passer pour un traître ; Qui dit le sien, mais fils, pour un sot, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Les âmes généreuses Respectent le secret des âmes malheureuses, DELILLE, *Imag.* VII. Avouer qu'on sait un secret, c'est toujours le trahir à moitié, et souvent le découvrir tout à fait, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 9, 122, dans POUGENS. || Demi-secret, secret à moitié révélé, devenu ou moins. Ce que j'avais confié à M. de M*** me revenait par ce demi-secret qui est prise qu'une divulgation entière, FÉNEL, dans le *Dict. de* POUGE. || N'avoir point de secret pour quelqu'un, ne lui rien cacher. Je n'ai point de secret pour vous, sachez donc que je suis amoureux, CAMPISTRON, *l'Amante amoureuse*, II, 2. || C'est non-seulement de lui [un secret] que j'ai refusé de lui donner connaissance d'une chose. || Avoir le secret de quelqu'un, savoir son secret. Vous avez mon secret, j'ai pénétré le vôtre, RAC. *Mithr.* I, 5. || Commettre à le secret de telle négociation, ou, absolument, il a le secret, il est le seul des ministres employés dans cette négociation qui connaisse les véritables intentions du prince. || Avoir le secret d'une chose, en connaître le motif, la raison. Mais qu'était-ce donc que ces sacrifices que les gentils offraient dans tous les temples ? Porphyre en avait trouvé le secret, ROSS. *Hist.* II, 12. || C'est le secret de Polichinelle, de la comédie, c'est su de tout le monde. Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'Etat, qui est le secret de la comédie ; les Espagnols eux-mêmes le bien reellement la Floride? VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 nov. 1762. || Être du secret, dans le secret, avoir part à quelque chose caché. Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici ? tout le monde en est dans le secret BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 11. || 2° Il n'est dit quelquefois des mystères religieux des anciens. Mais Cérès Éleusine et la bonne déesse Ont leurs secrets comme eux à Rome et dans la Grèce, CORN. *Polyeu.* IV, 2. || 3° Il s'est dit pour confidence. Il faut que je vous avoue la faiblesse de M. Pousay ; ne le dites à personne, mais je veux bien vous faire ce secret dont vous n'abuserez pas..., SÉV. *à Mme de Coulanges*, 7 août 1680. En vous encore un autre ; c'est le jour des secrets, comme la journée des souhaits, ID. 1ᵉʳ juin 1676. || « Lieu retiré, caché. Il dort sous l'ombre dans le secret des rosiers et dans les lieux humides, SACI, *Bible*, *Job*, XL, 16. Ce baudeau dont il faut que je parraisse ornée... Seule et dans le secret je le foule aux pieds, RAC. *Esth.* I, 4. Et Judith dans le secret de sa maison, et la veuve Anne dans le temple..., MASS. *Carême, Prière t.* || Fig. Il [Dieu] ne sort [par les miracles] du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connaissons avec plus de certitude, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. || 5° Ce qu'il y a de caché dans certaines choses. Les choses qui se passent dans un entier secret, PASC. dans CONSTR. La mort le découvrit le secret des affaires, et le public n'y a rien vu que de modéré, ROSS. *le Tellier.* || Le secret des consciences, des cœurs, ce qu'il y a de plus caché dans les consciences, dans les cœurs. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort ; c'est le fruit des méditations et de la préparation de toute sa vie ; il ne mort révèle les secrets des cœurs, ROSS. *le Tellier.* Dans le secret des cœurs, Oronte, n'as-tu rien lu? RAC. *Bajaz.* I, 1. [elle] Dans le secret du jour pourrait entendre Des bons honneurs passés l'importun souvenir, VOLT. *Scythes*, I, 3. || On dit en un sens analogue : le secret de soi-même, il est conscient de ne pas se reprocher une folle confiance, ou, si l'on peut s'en accuser, d'en rougir seule et dans le secret de soi-même, ROUSSEAU, *Hél.* II, 17, p. 324, dans POUGENS. || 6° Lieu séparé où on enferme le prisonnier, en le lui laissant de communication qu'avec le geôlier. Le prisonnier est au secret. Il fut arrêté par ordre de la cour, et conduit à la tour de Segovie, où il fut mis au secret, LESAGE, *Hist. Gonz.* III, 7. || De Silence, discrétion. Pour faire garder le secret, on n'eut jamais besoin de supplices.... le secret se recommandait comme tout seul, et par sa propre importance, ROSS. *Hist.* II, 6. Je vous prierai de le secret, ID. *Lett.* 466, 1 vol. Tout dépend du secret et de la diligence, RAC. *Iphig.* IV, 10. Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent aussitôt ; ils ont la bouche si remuant pas les lèvres, et on les entend ; on lit sur leur front et dans leurs yeux ; on voit au travers de leurs poitrines ; ils sont transparents, LA BRUY. V. Elle ne se fait point encore assez à son secret pour hiconfier ses desseins, FÉN. *Tél.* VII. Beringhen était sur le pied qu'on le supposait se fier à son secret et à sa parole, ST.-SIM. 9, 440. || Fig. Commandez à vos yeux de garder le secret, RAC. *Andr.* III, 1. || Je vous dis cela dans le secret, sous le secret, en grand secret, dans le dernier secret, je vous le confie à la condition de ne le dire, de ne le révéler à personne. Ce domestique, nommé Thucydide, me vint dire un jour en grand secret qu'il avait découvert une affaire très-dangereuse, FÉN. *Tél.* XIII. || 8° Dans les arts, dans les sciences, moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets quelques autres qui n'y entendent rien [à la médecine] que de la charlatanerie, des secrets et de la fourberie, OUT PATIN, *Lett.* t. II, p. 201. Vous m'avez enseigné la science terrible Des murs enchantements qui font pâlir le jour ; Enseignez-moi, s'il est possible, Le secret d'éviter les charmes de l'amour, QUIN. *Amand.* II, 3. Ce n'est que par hasard que son père et son aïeul [d'un charlatan] qui avaient le secret [de la panacée universelle], sont morts fort jeunes, LA BRUY. XIV. Caretti, laissé

Digitized by Google

à secrets qui avaient souvent réussi, PT-SUR. 26, 42. Ce n'est pas que M. Fagon reçoit tout ce qui s'appelle secrets; au contraire, il en a fait acheter plusieurs au roi; mais il voulait qu'ils fussent véritablement secrets, c'est-à-dire inconnus jusque-là et d'une utilité constante, FONT. *Fagon*. Tout à coup initié dans les secrets de la chimie, ou plutôt dans une chimie qui faisait gloire de bannir les secrets, MARAN. *Elog. Lémery*. On était persuadé [à la Chine] qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels, VOLT. *Mœurs*, 158. Nous en serons encore à la recherche des arts les plus simples et les plus importants, si ceux qui les ont découverts en avaient toujours fait des secrets, DIDER. *Peinture en cire*, Œuv. t. XV, p. 239, dans FOUCHE. Il savait que les secrets des arts, dont une politique peu éclairée rend quelques nations si jalouses, ne sont jamais assez bien gardés pour que le mystère soit utile, et qu'ils servent bien moins à donner à un peuple une supériorité exclusive qu'à tenir la nation tout entière dans la dépendance de quelques artistes, et à opposer aux progrès de ces mêmes arts un obstacle presque insurmontable, CONDORCET, *Mauperlus*. || Dire son secret, faire connaître comment on s'y prend pour exécuter quelque chose. Le divin architecte qui a bâti cet univers, n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 28 août 1736. || 3° Fig. Moyen de parvenir à une chose, d'y réussir. Le secret que pratiquèrent les peuples de la Chine pour remédier au même désordre..... fut beaucoup plus gentil et industrieux, R. MAIRE, *Cons. sur le coup d'Etat*. Il s'il n'avait laissé dans de si dignes mains l'infaillible secret de vaincre les Romains, CONN. *Nicom.* III, 2. Le secret d'écrire toujours une page, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement, PASC. *Pens. de l'auteur*. Le secret [le chemin] est d'aborder plaire et de toucher, BOIL. *Art p.* III. Elle avait trouvé le secret de contenter tout le monde, HAMILT. *Gramm.* 10. Desprèaux, entre autres conseils qu'il s'applaudissait d'avoir donnés à Racine, se vantait de lui avoir appris à faire toujours le second vers avant le premier, FERAUD, selon lui, un des plus grands secrets de la poésie, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux*, note 41. || Par antiphrase, trouver le secret, arriver à un résultat qu'on ne cherche ni ne désire. Il a trouvé le secret de se ruiner. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 nov. 1761. || 4° La partie la plus difficile et la plus essentielle d'un art, d'une science, etc. Les secrets de la guerre, de l'art de la guerre. Les secrets de la nature. Il ne fallait qu'ouvrir l'entrée des affaires à un génie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, BOSSUET, *Le Tellier*. Lorsqu'on présenta à Voltaire Denya le Tyran, première et dernière tragédie de Marmontel, le vieux poète dit: il ne fera jamais rien; il n'a pas le secret, DIDEROT, *Salon. de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 209, dans FOUCHE. On dit que c'est un métier [métier de courtisan] si difficile — Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, PEAUMARCH. *Mariage de Figaro*, II, 2. Galilée, qui fut persécuté par les hommes pour avoir découvert les secrets du ciel, STAEL. *Corinne*, VIII, 3. Dans la composition, il [Hérodote] cherche, coupe par intérêt, le dénoûment de l'harmonie;... mais, avec tout cela, il n'a su ce que c'était que le style soutenu et cet agencement des phrases et des mots qui dit la douceur au long; secret découvert par LYSIAS, mieux pratiqué encore depuis au temps de Philippe et d'Alexandre, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod. préface*. || Le sens caché. Le Saint-Esprit dit que Dieu confie ses secrets, qu'il les imprime pas, qu'il les couvre; il dit aussi qu'il les lave, qu'il les éloigne de nous et qu'il les efface; pour entendre le secret de ces expressions... nous, V. *sermon. Carême, pénitence*, I, || 11° Il se dit de remèdes recoctés particuliers qui servent à différents usages. Le secret d'un mécanisme, d'une serrure. Il se donne qu'il y a un secret à une de mes boîtes; il a offert dix guinées pour s'en assurer, BOSWELL, *Œuv.* t. I, p. 226, dans FOUCHE. J'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, J. JOUSS. *Prom.* 2. || Fig. Le secret a joué, le moyen employé a réussi. Cependant... nous, V. *sermon. Carême, pénitence*, I. tout: Voyez, elle se rend Plus douce qu'une épouse, et plus souple qu'un gant. — Devante: Le secret a joué, CORN. *Ment.* IV, 6. || 12° Cache pratiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet. || 13° Endroit d'un brûlot où se met le feu pour faire sauter ce brûlot, quand il est accroché à un bâtiment ennemi. Il s'est dit, dans la marine, de la lumière du canon sur laquelle on applique une plaque de plomb. || 14° Dans l'orgue, la caisse où l'on réserve le vent pour le distribuer suivant les besoins. || 15° Secret d'Etat, VOLT. dit pour coup d'Etat. Les Florentins, en se réjouissant,... ne connurent pas un secret d'Etat, mais une action très-blâmable et honteuse, G. NAUDÉ, *Cons. sur les coups d'Etat*, ch. II, édit. de 1667, p. 109. || 16° En secret, *loc. adv.* En particulier, sans témoin, d'une manière secrète. Car lu ne seras point de ces jaloux affreux Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole, Pensent toujours qu'un autre en sait la cause, et, sourd, Sol. I. La Mérie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui fit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 2 sept. 1751. Je te dis, mais tout bas : heureux un peuple libre! Je le sais en secret dans mon obscurité, in. *Ep. à Horace*. Ils [les Anglais] ont le cœur, en soi-même. Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur, il est fâcheux, grand roi, de se voir sans flatteurs, SOL. *Epître I*.

— HIST. XIIe S. Lai ester les devins segrès, Pense de ce que faire dei, *Brut*, MS. f° 61, dans LACURNE. Si mun ju l'ot ore par confession), e plusur, en secrei, *Th. le mart* 100. || XIIIe S. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ire, Par losenge, par *rois*, par *secrez* que gent à celer, le *Rose*, 1952. Nels [même] Tulles, qui mist grant eure En cercheir secrès d'escripture, ib. 5815. Et quelconques ele [la femme] soit, on en fait as dames, ib. 16550. Sache que c'est moult plesant chose, Quant l'on a homme à qui l'on soe Son conseil dire et son segré, ib. 2725. Yseutus, qui ta vers moi pensée Et ton secrei celée, Fu avoc li cinq ans, ex cest, De son conseil, de son secrei, BUTEB. II, 188. Mais Dex, à qui reons n'est celé, Cui tuit secrei sont plain, *Vie Ste Richeb.* p. 182. || XIVe S. Nous avons entendu que plusieurs lettres prohes ont esté ou temps passé scellées de nostre secrez [petit sceau] ou de nostre contre secrez], senz ce que elles aient esté veues ne examinées en la chancellerie; nous avons ordené et ordenons que d'ores en en avenir nulles lettres patentes ne soient scellées pour quelconque cause que ce soit dudit scel ou secrei, mais seulement lettres closes, par CANGE, *Joinville*, dissert. ou chappellain estoit au secret de sa messe, ID. *secretum*. || XVe S. Chappouy tira à part le supplian et lui dist secrètement, au CANGE, *Lettres de Charles VII*. Le gouverne lui envoya ung homme de secret, lequel luy apporta..... COMM. III, 2. || XVIe S. Deceler un secret à quelqu'un, MONT. I, 247. Je vous envoye ung autre fort petit secret, le mien et scellé de mon secret [sceau secret], contenant l'asseurance que dessus, CARLOIX, II, 2. ... Par le secret des rivages, DESPORT. *Cléonice*, 1re églogue. Le regret privé, PALISSOT. p. 926. C'est mon dernier amour qui tousjours gardera Le segret de mon cœur..... AM. JAMYN, *Diane*, II. Sonnets secrets. On ne doibt dire son secret à femme, fol et enfant, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 301. Secret de deux secret de Dieu, secret de trois secret de tous, ID. II, 307, 418.

— ETYM. Provenç. *secret*; espagn. et ital. *secreto*; du lat. *secretum* (voy. SECRET 1).

2. SECRET (sè-krè-ta), s. m. Pol. Mot latin employé en hygiène, pour désigner l'ensemble des produits de sécrétion.

— ETYM. Lat. *secreta*, les choses sécrétées (voy. SÉCRÉTER).

† SECRÉTAGE (sè-krè-ta-j'), s. m. Terme de chapellerie. Action de sécréter les poils. Vers 1727, lorsque le secrétage, ou préparation chapelier, introduisit le secrétage à Paris, on dissolvait trois livres de mercure dans seize livres d'acide nitreux, TENON, *Instit. de Mars*, 1808, 1re semest. p. 104. Les accidents qui paraissent dépendre du secrétage sont le tremblement des dents, des bras, souvent de tout le corps, ib. p. 107.

SECRÉTAIRE (sè-krè-tè-r'): la prononciation ancienne était segrétaire; quelques-uns l'ont encore aujourd'hui; beaucoup de gens prononcent à tort secrétaire ou sécrétaire), *s. m.* || 1° Anciennement, confident, celui à qui l'on confie ses secrets. Vous [devins], qui des puissants dieux êtes les secrétaires, CORNEILLE, *Dynastes*, I, 2. Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire, Et de tous mes secrets le grand dépositaire, CORN. *Ment.* IV, 6. || 2° Celui dont l'emploi est de faire ou d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Secrétaire des commandements d'un prince. Il a, Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je suis votre affaire, RAC. *Plaid.* II, 8. || Il [M. de Crèci] avait eu d'abord auprès de Louis XIV une place de secrétaire du cabinet, qui contenait tous les jours le marquis à portée de le sonder et de le juger, D'ALEMB. *Eloges, L. Verjus*. || Par extension, être le secrétaire de quelqu'un, servir à quelqu'un de secrétaire, écrire pour lui une lettre ou toute autre chose. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas longtemps, je m'offre d'être son secrétaire, SÉV. 474. Je n'aime point à avoir des secrétaires qui aient plus d'esprit que moi; ils font les entendus, je n'ose leur faire écrire toutes mes sottises, IB. 8 SEPT. 1676. Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé; Je ne sais si ma lettre avait pu lui déplaire, Mais il me répondit par un plat secrétaire [Clément, auteur d'une réponse de Boileau], VOLT. *Ep. à Horace*. || Fig. Celui [n'existait] qu'on a eu raison d'appeler le secrétaire de la nature, vu qu'il semble qu'elle-même lui ait dicté ce qu'il a écrit de toutes ses opérations, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Aristote*, chap. VIII [Bulzac, d'après Moreri] a dit que Charron n'était que le secrétaire de Montaigne... en effet, il a pris beaucoup de sentences philosophiques, non pour moi, des Essais, *Acad. de Bouje*, I, IV, p. 189. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de tous ceux qui ont des lumières et du goût, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 août 1761. || Secrétaire de la main, nom, sous l'ancienne monarchie, de celui qui écrivait ou recevait les lettres du roi ou de la reine, et en imitant plus ou moins bien l'écriture du prince. || 3° Secrétaire d'ambassade, celui qui est nommé par le gouvernement pour aider, pour écrire, le député de l'ambassade. || 4° Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. Les secrétaires du Corps législatif, la fonction du secrétaire [de l'Académie française] est d'écrire les résolutions et d'en tenir registre, signer tous les actes, garder tous les titres et tous les papiers de l'Académie, et expédier des certificats à ceux du corps qui ont besoin de justifier qu'ils en sont, PELISSON, *Hist. de l'Acad. franç.* I. La charge de secrétaire perpétuel n'avait encore vaqué depuis l'établissement de l'Académie que trois fois; et M. Conrart avait succédé à M. de Serizy, et à celui-ci M. l'abbé Regnier, N'OLIVET, *Hist. Acad.* I, II, p. 22, dans FOUCHE. En 1743 il [M. Hailey] fut choisi pour être secrétaire de la Société royale, place dont les fonctions consistent principalement à transcrire et à publier avec choix les ouvrages qui ont été présentés à la compagnie par ses membres, MAIRAN, *Eloges, Hailey*. Jean ou John Hailey, longtemps maître d'école à Londres, puis secrétaire, pour le latin, du parlement nommé le Croupion, VOLT. *Dict. philos. Nombres*. Le secrétaire perpétuel académie dont non-seulement avoir une connaissance étendue des différentes matières dont l'académie s'occupe, mais encore entendre la langue avec perfectionné par l'étude des belles-lettres, la finesse de l'esprit, la facilité de saisir les objets et de les présenter, qui l'éloquence même, MARMONTEL, I. III, p. 200. Les éloges historiques sont en usage dans nos académies des sciences et des belles-lettres, et, à leur exemple, dans un grand nombre d'autres; c'est le secrétaire qui en est chargé, ID. ib. p. 277. || 5° Secrétaire d'Etat, titre de chacun des ministres qui ont un département et qui contre-signent les ordonnances du souverain. On l'avait fait ministre et secrétaire d'Etat sur sa mine, MALLET, *Gramm.* VII. M. de Pontchartrain, qui en qualité de secrétaire d'Etat avait le département de la maison du roi, était chargé du sous des académies, FONTEN. *Hist. Acad. scienc. Quest.* t. I, p. 25, dans FOUCHE. Ils [les secrétaires d'Etat] ne sont point appelés monseigneur, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers; et les secrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction est de signer des patentes, VOLT. *Mœurs*, 98. Cette charge de secrétaire d'Etat est restée sans interruption dans la famille des Phélypeaux pendant 163 ans, ID. *Louis XIV, Secrétaires d'Etat*. || Anciennement. Secrétaires d'Etat, officiers de la couronne, au nombre de quatre, dont chacun, dans le mois de son ministère, expédiait les grâces, conduisait à l'audience les de-

Digitized by Google

putations envoyées au roi; c'est par ses mains que passaient les dépêches du roi et celles qu'on adressait au roi. Les secrétaires d'État, qui n'ont originairement d'autres droits que de signer les expéditions, et qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clercs du secret, secrétaires-notaires du roy, sont devenus des ministres et des organes tout-puissants de la volonté royale toute-puissante. VOLT. *Mœurs*, 99. ‖ 6° Secrétaire général du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture, employé supérieur qui a principalement la charge de garder les archives, d'entretenir la correspondance et d'expédier les actes du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture. ‖ 7° Secrétaire d'une mairie, celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie et d'en donner des extraits. ‖ On dit de même, dans les places de guerre : secrétaire de la place; et au palais, secrétaire du parquet. ‖ 8° Secrétaires du roi, officiers qui dressaient les lettres expédiées en chancellerie. La charge de secrétaire du roi anoblissait. *Je l'entends*, et je vous l'ai vu dire en les fait-secrétaire du roi, sou. Sat. 1. Cet an l'édit de cette année (1482, 22 décembre) qu'on doit rapporter la forme du collége des secrétaires du roi, telle à peu près qu'elle est aujourd'hui, DOLLOS, Œuvr. t. III, p. 816. Nicolas Malebranche naquit à Paris, le 16 août 1638, d'un secrétaire du roy, MAIN, *Opin. des anc.*, préface, *Malebranche*. ‖ 9° Secrétaire général de la marine, fonctionnaire placé près de l'amiral jusqu'en 1792, depuis 1798 près du ministre, et chargé d'attributions diverses dont la nature et l'importance ont souvent varié. Le sieur de Valincourt ayant été nommé secrétaire général de la marine, l'intention du roi est qu'à l'avenir vous ne donniez aux officiers de vos vaisseaux de pareils..... *Lett. de Pontchartrain*, 17 déc. 1702, dans LAL. ‖ 10° Anciennement, par plaisanterie, secrétaire de Saint-Innocent, celui qui creuse une fosse dans le cimetière des Innocents, à Paris. Saint-Innocent a sa fosse et son secrétaire; Après, montant d'état, il fut clerc d'un notaire, CORN. *Illus. com.* 1, 3. ‖ 11° Se dit de manuels contenant des modèles de lettres à l'usage des personnes qui n'ont aucune habitude de l'art d'écrire. ‖ 12° Bureau sur lequel on écrit, et dans lequel on serre des papiers. Secrétaire à cylindre. Percer un secrétaire. ‖ 13° Oiseau de l'ordre des rapaces, dit aussi messager, auquel le nom de secrétaire vient de la longue huppe étoile qu'il porte à la tête et qui lui donne une grossière ressemblance avec les employés de bureau, qui avaient l'habitude, quand on se servait de plumes d'oie, de placer leur plume à l'oreille (*falco serpentarius*, L.).

— HIST. XIIIe S. Ieist sans Jaques fu secretaires [ami particulier] notre seigneur, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 71. ‖ Nus ne doit estre secretaires [entroyé] le fiaz Vierge secretaire [confidente de Dieu], *Baud. de Sob.* 1, 10. Notre, vous me deistes, Quant secretaires me feïstes, Com nobles hommes entiers. Que vous m'aidenez volentiers. Se j'avoie necessité, MACHAUT, p. 78. Tous les eschevins, conseillers et autre s'en vont pour recherchange en leur lieu secretiere [lieu de séance]; et illecques nous aidns que les sieges deputeni..... DU CANGE, *secretum*, IIe s. Son chancelier, qui estoit moult secretaine [confident d'un prince], PROISS. III, IV, 28. En telle maniere que vous dicies que je suis votre secretaine [confident], dis-je que vous estes la mienne dessus toutes autres. Et ce que je vous diray je comment il m'en est, *Perceforest*, I, VI, P 95. ‖ XVIe S. Bois tristes et solitaires, De ma peine secretaires, Je salue, VI. 30, *Vers*. Ces clercs du secré furent contraints d'apporter une autre qualité au met de secretaires, et s'appeler tant secretaires des commandements, à la difference des autres; ce qui fut continné en eut jusque vers la fin du regne de Henri II, lorsque nous traitasmes la paix avec Philippes roy d'Espagne vers l'an 1559, parce que ceux qui la negotierent, ayans que les secretaires des commandemens de l'espagnol s'appelloient secretaires d'estat; comme naturellement les François sont soucieux de nouveautez, nous quitasmes le mot de commandement en ces secretaires, et commencesmes de les nommer secretaires d'estat, ainsi que nous les appellons encore aujourd'hui, ayans laissé ce qui estoit de moitre creu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 681, dans LACURNE. Un brevet contre-signé de deux secrétaires des commandements que l'on appelle aujourd'huy d'estat, CARLOIX, I, 32. Il (un seigneur breton retiré) oyt parler de son maistre une fois l'an, comme du roy de Perse, et ne le reconnoissoit que par quelque vieux cousinage que son secretaire tient en registre, MONT. I, 333. Qui le prend en garde [un secret] le doibt tenir religieusement; et, pour ce faire, estre bon secrétaire, CHABROL, *Coût. d'Auv.* I, 491, dans LACURNE. Escoutez mon histoire.... voilà Monluon qui a esté mon clerc; mes successeurs usent de secretaires, d'autant qu'ils sont du monde, et nous n'en sommes plus, *Moyen de parvenir*, p. 69, dans LACURNE. En cette generalle corruption de toutes bonnes façons, comme il n'y avoit jadis que les roys et princes souverains qui eussent des secretaires, si maintenant ils sont si absolument communs à tout qui ont des clergy entre eux sous eux, ST-JULIEN, *Mél. hist.* p. 184, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Prov. secretari*; ital. *secretario*; du lat. *secretarius*, de *secretum*, secret.

SECRÉTAIRERIE (se-krété-re-rie), *s. f.* Lieu où les secrétaires d'un ambassadeur, d'un gouverneur, etc. font et délivrent leurs expéditions. ‖ Ensemble des emplois d'une secrétairerie.

— ÉTYM. *Secrétaire*.

SECRÉTARIAT (se-krè-ta-ri-a; le f ne se lie pas), *s. m.* ‖ 1° Fonctions, emploi de secrétaire. Le secrétariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mezeray, il [Regnier Desmarais] fut jugé plus propre à remplir cette place, D'ALEMB. *Éloges, Regnier Desm.* ‖ 2° Temps durant lequel on exerce cette fonction. ‖ 3° Lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'une maison fait et délivre ses expéditions, et où sont déposés les registres, les archives, etc. Le secrétariat de l'Institut.

— ÉTYM. *Secrétaire*.

SECRÈTE (se-krè-t'), *s. f.* ‖ 1° Terme de liturgie catholique. Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe avant la préface, et qui précède l'action de la liturgie et le sacrifice, ou qu'on repasse sur les hymnes, sur les collectes, sur les secrètes, sur les post-communions, *Journ. de Verdun*, t. I, p. 8. Anciennement. Calotte d'acier qui se portait en dessous du heaume.

— HIST. XIIIe S. Chascun de ciaus ou de celles qui ont chartres de ces parties, devrent prier le seignor que il face escrire en la secrete [trésor du prince] les parties si come elles sont escrites en leur chartre, *Ass. de J.* 1, 2. Secrète, synonyme à la secrète, BONIFARD, *Chron. de Genève*, IV, 25.

— ÉTYM. *Secret* 1.

SECRÉTÉ, ÉE (se-krè-té), part. passé de sécréter. La bile sécrétée par le foie.

SECRÉTEMENT (se-krè-te-man; anciennement on prononçait *secrètement*, prononciation qu'on entend encore quelquefois), adv. 1° D'une manière secrète, à l'insu de tout le monde. Ce ministre [Richelieu] se crut obligé de l'élever [Mazarin] à la grandeur, afin de le soutenir en son successeur à la France, et le cardinal Mazarin s'avançait secrètement à la première place, *mons. le Tellier*. La reine, qui aimait secrètement auprès d'eux au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement ses desseins, m. *Mar.-Ther.* Thésée avec Hélène [au secrètement], *Acad. fpb.* V, 6. ‖ 2° Dans le fond du cœur. Ces idoles [les grands] que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées!... ne s'adorent-elles pas secrètement? BOS. *Duch. d'Orl.* ‖

— SYN. SECRÈTEMENT, EN SECRET. Agir secrètement, c'est faire une chose à l'insu de tout le monde; agir en secret, c'est la faire sans témoins. On trame secrètement un complot; on fait une confidence en secret, c'est-à-dire sans que personne la voie faire ou l'entende. LAM.

— HIST. XIIIe S. Le detraiant [celui qui dit du mal] secrètement à son prusisme [prochain], *Liber psalm.* p. 144. ‖ XVIe S. Car on le mettoit ou mesnie. Ou par tes fais, ou par tes dis. Secrement t'en puis reprendre, *la Rose*, 7045. ‖ XVIIe S. S'esteons [nous sortirons] du chastel, se bon le nous conseut; Pais en irons as très [aux tentes] si très secrètement, Ne s'en perchevreont, *Baud. de Seb.* VII, 453. Secrètement il [les Tarquins] faisoient conseils comment il pesseent le royaume recouvrer, BERCHEURE, Ire *part.*, *revers*. ‖ XVIIe S. Et veniont souvent au pays..... de Saintes prendre prisonniers secrètement, PEYRAS, 1421. ‖ XVIIe S. Il essaya de les faire secrètement ocorir par uguet, AMYOT, *Pélop.* 11.

— ÉTYM. *Secrète*, et le suffixe *ment*; provenç. *secretamen*; espagn. et ital. *secretamente*.

‖ **SECRÉTER** (se-krè-té), v. a. Terme de chapellerie. Faire dissoudre du mercure dans l'acide nitrique, et frotter des peaux du côté du poil avec des brosses trempées dans cette dissolution; cela a pour but de procurer le foutrage de certains poils qui ne se feutrent pas bien. Secréter des peaux, des poils.

— ÉTYM. *Secret* (d'art, de métier).

SÉCRÉTER (sé-krè-té; la syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; sécrète, excepté au futur et au conditionnel : sécrétera, sécrétérais), v. a. ‖ 1° Terme de physiologie. Opérer la sécrétion. Le rein sécrète l'urine. ‖ 2° Se sécréter, v. réfl. Être sécrété. La salive qui se sécrète pendant la mastication.

— ÉTYM. Lat. *secernere*, supin de *secernere*, séparer, de *se*, indiquant séparation, et *cernere*, séparer (voy. CRISE).

‖ **SECRÉTEUR** (se-krè-teur), *s. m.* Terme de chapellerie. Celui qui fait le secrétage. Le secréteur, âgé de cinquante-cinq ans, était déchargé et sujet à des tremblements, TENON, *Instit. Mém. science*, 1008, 1re^ sem. p. 104.

SÉCRÉTEUR, TRICE (sé-krè-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui est l'agent d'une sécrétion. Organes sécréteurs.

— HIST. XVIe S. Nostre corps est gouverné de faculté secretice, qui peut trier et faire choix des matieres entierement confuses et mesliées de bon et de mauvais, PARÉ, XV, 52.

— ÉTYM. *Sécrétion*.

SÉCRÉTION (sé-krè-sion; on ters, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme de physiologie. Propriété organique ou vitale des tissus, en vertu de laquelle sortent de leur substance les molécules intérieures, qui, suivant leur nature, sont rejetées au dehors ou réabsorbées, ou même séjournent dans les cavités de l'organisme. La sécrétion des larmes, de la salive, de la bile. Il ne put retenir ses larmes, et il se sentit alors un peu moins oppressé..... toute sécrétion fait du bien au corps, et tout ce qui le soulage, soulage aussi l'esprit, VOLT. *Ingénu*, 13. ‖ 2° La matière même de la sécrétion. ‖ 3° Absutvement, les matières qui sortent du corps et surtout l'urine et les excréments. Le sang, poussé dans tous ses canaux, s'épure de lui-même; c'est un fleuve qui entraine mille immondices; il s'en décharge par la transpiration, par les sueurs, par toutes les sécrétions, par toutes les évacuations, VOLT. *Dict. phil. Fièvre*.

— HIST. XVIe S. Secrétion, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *secretionem*, de *secernere* (voy. SÉCRÉTER).

‖ **SÉCRÉTISTE** (sé-krè-ti-st'), *s. m.* Celui qui possède un secret en quelque art. J'ai été une fois guéri [d'un cor] à Paris par un emplâtre appliqué par un sécrétiste que la baronne et Mme Helvétius m'avaient fait connaître, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 25 AVR. 1772.

‖ **SÉCRÉTIVITÉ** (sé-krè-ti-vi-té), *s. f.* Penchant ou faculté affective qui, dans le système de Gall, répond à la discrétion et à la dissimulation.

SÉCRÉTOIRE (sé-krè-toi-r'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a rapport aux sécrétions. Les phénomènes sécrétoires.

— ÉTYM. *Sécréter*.

SECTAIRE (sè-kè-r'), *s. m.* ‖ 1° En général, membre d'une secte, d'une religionnaire est hérétique et monstrueux; pour le moins il n'est pas français, et n'a garde d'être si bon que sectaire, duquel néanmoins on ne se sert pas, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 10. Les sectaires de Mahomet, l'année mouteville, dans DESPORTARES. ‖ 2° Particulièrement. Celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. Les partisans de la bulle se croyaient fondés à traiter les jansénistes comme des sectaires déclarés, D'ALEMB. *Œuvr.* I, V, p. 77. ‖ Il se dit surtout d'une secte nouvelle qui s'efforce de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine. Barneveld favorise un sectaire insensé, LEMERRIER, *Barneveld*, I, 8. ‖ *Adj.* Un culte sectaire.

— REM. M. Villemain, dans un discours prononcé à l'académie le 30 juin 1842, a dit : « Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlent, il..... célèbre cet irréprochable saint de la science et de la foi. » Cet emploi de sectaire n'est pas juste; il faut sectateur ou partisan.

— ÉTYM. *Secte*.

SECTATEUR (sè-kta-teur), *s. m.* Celui qui professe les principes d'un philosophe, d'un docteur, d'un littérateur, les opinions d'un hérésiarque. François de Chauvigny, sieur de Grandmont, fut de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut disciple et sectateur, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Co-*

Digitized by Google

lomby. Les sectateurs enfin de ce crucifié vous diront si sans cause ils l'ont déifié, BOYROU, *St Genest*, v, 2. Calvin fit de grands progrès en France; et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs, ROSS. Var. II, 76. Comparisse et sectateur de Newton, il [M. Hailey] a parlé de Descartes avec respect, MARMY, *Eloges, Hailey*. Le grand visir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar, MONTESQ. *Lett. pers.* 123, || Par extension. La vertu applaudie, honorée, favorisée, ne manque jamais de sectateurs, MASS. *Hypt. Paun.* L'auteur de l'Esprit des lois n'est point du tout sectateur de la religion naturelle; mais il voudrait que son critique fût sectateur de la logique naturelle, MONTESQ. *Def. Esp. lois*, part. I, || On peut dire au féminin sectatrice, MIST. XVIe S. Ce parti [l'Académie qui doute] a su laplus grande suite et les sectateurs les plus nobles, MONT. II, 230. Luther et ses sectatrices, BOSS. VARD. *Adres et decurs difformes reformateurs*, p. 161,

— ETYM. Lat. *sectatorem, de sectari*, fréquentatif de *sequi* (voy. SUIVRE), ou plutôt de la forme ancienne *secto*.

SECTE (sè-kt'), *s. f.* || **1°** Ensemble de personnes qui font profession d'une même doctrine, si elle ne fait être de quelque secte, ce ne sera pas de celle qui maintient que la douleur n'est point un mal, et que le sage est toujours heureux, VOLT. *Lett.* 28. En lisant cet auteur [Montaigne] et le comparant avec Epictète, j'ai trouvé qu'ils étaient assurément les deux plus grands défenseurs des deux plus célèbres sectes du monde [le pyrrhonisme et le stoïcisme], PASC. *Entr. avec M. de Saci*. La secte des philosophes italiques et celle des monades le remplissaient [la cour] de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagants à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de philosophes, ROSS. *Hist.* I, 6. Quand vous dites que le sage, circuit, pour l'apprêse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'Harvey, ni de celle de Torricelli, ni de celle de Newton; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, et l'univers entier sera à jamais de votre avis, VOLT. *Dict. philos.* Secte et erreur sont synonymes : tu es perpétuellement et mal platonicien; nous avons donc tous deux tort; car tu ne combats que l'erreur, que ses chimères t'ont révolté, et moi je ne m'éloigne d'Aristote que parce qu'il m'a paru qu'il ne sait ce qu'il dit, IB. *Sect.* I. Elle [la philosophie] fait secte encore, comme elle faisait autrefois chez les anciens, et comme elle faisait chez nous dans les siècles passés, c'est-à-dire que l'on adopte à quelques variations près, le système entier des opinions d'un philosophe, MESTUTT TRACY, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* I, IV, p. 547. || **2°** Particulièrement. Ensemble de ceux qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilège, COEFF. *Polyc.* I, 3. Toutes les religions et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide; les seuls chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'enfoncer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens, PASC. PENS. XIII, XI, éd. HAVET. Le premier qui a fait secte dans l'Eglise, c'est Berenger, ROSS. *Var.* IV. Faire secte à part, c'est rompre les liens extérieurs de l'unité de l'Eglise, IB. *ib.* La Hollande elle-même, d'où nous viennent tous ces écrits, n'est-elle bien déclarée en faveur de la liberté de toutes les sectes et même de la scurrilence? IB. *Def. Var. 1re disc.* I. Assez n'ont-ils jamais remarqué qu'une secte, une fois introduite dans un Etat, était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. Veut-ce pas quelque chose plaisante que Luther, Calvin, Zwingle, tous convaincus qu'on ne peut être, sans fondé des sectes qui partagent l'Europe, et que MM. Newton, Clarke, Locke, le Clerc, etc. les plus grands philosophes et les meilleurs plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir une paix triomphante? VOLT. *Dict. philos. Sectaires*. L'Angleterre et la Hollande doivent peut-être autant leur tranquillité religieuse à la multiplicité des sectes qui leur paraissent, MONTES. *Mœurs*. I, 7, p. 186. Je considérais cette diversité des sectes qui régnent sur la terre, et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'erreur, je demandais : quelle est la bonne? chacun me répondait : c'est la mienne, J. J. ROUSS. *Em.* IV. On sait que la secte des Druses a commencé en Egypte vers l'an 1000 de l'ère grec, sous le règne du khalife Abou-Ali-Mansour, SILV. DE SACY, *Instit Mem. hist. et litt. soc.* I, III, p. 82. || Fig. Faire secte, faire secte à part, se distinguer des autres par des opinions singulières.

— HIST. XVIe S. ....Generalement n'estoit-ce mie pour la doute des mauvais qui estoient dans l'une secte, PRONE. II, 11, 1607. — Dissentions, sectes, envies, homicides, CALV. *Instit.* 201. Ils aiderent à repousser les trois assauts, mais puis après firent secte à part, D'AUB. *Hist.* I, 282.

— ETYM. Provenç. et espagn. *secta*; portug. *seita*, *seita*; ital. *setta*; du lat. *secta*, de *sequi*, suivre, ou de *secare*, couper. Les étymologistes varient; mais il est certain que *sequi* a pu donner, comme on le voit par *sectari*, et par *secta* au sens de poursuite, manière de suivre.

SECTEUR (sè-kteur), *s. m.* || **1°** Terme de géomètre. La surface du cercle comprise entre un arc et les deux rayons menés aux extrémités de l'arc. || Secteur sphérique, le solide engendré par un secteur circulaire qui tourne autour d'un diamètre du cercle auquel il appartient. || **2°** Terme d'astronomie. Instrument qui consiste en un arc de 90 à 30° et une lunette : l'arc est divisé en deux parties égales par le zéro; la lunette est suspendue à un axe horizontal posé sur deux fondements. Graham, fameux horloger anglais, construisit un grand secteur avec lequel Bradley reconnut en 1727 l'aberration des étoiles fixes, VOLT. *Ess. sur l.* V, 1. || **3°** Terme de fortification. Portion d'une enceinte fortifiée qui est sous le commandement d'un officier. Le sixième secteur, ou celui de Saint-Victor, IB.

— HIST. XVIIe S. Cette section ou portion commune de deux lignes venans ou sortans du centre, et d'une partie de circonférence, se nomme secteur du cercle ou de cercle, ROBERVAL, *Elements d'Euclide*, p. 4, *verso*.

— ETYM. Lat. *sectorem, de secare*, couper.

SECTILE (sè-ktil-l'), *adj.* Terme didactique. Qui est susceptible de se diviser. Les masses pulpeuses sont sectiles, quand les grains, agglutinés par une sorte de mucosité, peuvent se séparer par une traction. || Ognons sectiles, ognons plantés par quartiers.

— HIST. XVIe S. Sectile, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *sectilis, de sectum*, supin de *secare*, couper.

SECTION (sè-kcion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || **1°** Action de couper. Section des tendons. Pourquoi les tyrans n'ordonnaient-ils pas la bissection des membres, et non pas entiers, dont un périt si rapidement? ROTR. *Claude et Nér.* I, 11. || **2°** Terme de géométrie. Ligne ou surface suivant laquelle se coupent deux surfaces, deux solides, une surface et un solide. Section conique, celle qui est produite par un plan dans une surface ou un volume. || Sections coniques, ce sont les sections planes d'un cône droit à base circulaire : cercle, ellipse, parabole, hyperbole. || Section normale, c'est la section plane d'une surface qui contient la normale. || Sections principales, ce sont les sections normales en un point d'une surface, qui contiennent les rayons de courbure minimum et maximum. || Point de section, nom des trois lignes s'entrecoupent. || **3°** Terme d'astronomie. Section vernale, le point où le zodiaque coupe l'équateur à l'époque du printemps. Section automnale, le point où commence l'automne. || **4°** Section d'un cours d'eau, surface qu'on obtiendrait en coupant transversalement son lit par un plan vertical. || Section d'un bâtiment, le profil ou la délinéation qui se fait des hauteurs et des profondeurs élevées sur le plan, comme si l'on coupait le bâtiment pour voir l'intérieur. || **5°** Division ou subdivision d'un compte, d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité. Les chapitres se divisent en articles, les articles en sections; on marque ordinairement la section par cette figure §. Et parce que cet art [la démonstration] consiste en deux choses principales, l'une de pouvoir chaque proposition en particulier, l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, j'en ferai deux sections dont l'une, PASC. *Esprit géom.* I. Les mathématiques, les repos, les sections ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, BUFF. *Disc. de recept.* || **6°** Terme d'histoire naturelle. Division d'un genre. || **7°** Chacune des divisions d'une ville, d'un conseil, d'un tribunal, d'un collége électoral, etc. || Division d'un corps administratif. Les sections du conseil d'Etat. La section du contentieux. || Sections, n'est dit des divisions électorales de la France sous la république. || Sections armées, la garde nationale, après le 10 août. Les tribunes des quarante-huit sections de Paris retentirent des plus véhémentes attaques, LANFREY, *Hist. de Napoléon Ier*, ch. 2. || **8°** Terme de théorie militaire. La moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. Rompre par sections. || En artillerie, une section est la subdivision d'une batterie, comprenant le personnel et le matériel de deux bouches à feu. Section de droite, du centre, de gauche. Chef de section. Ecole de section.

— HIST. XVIe S. Le duc de Montmorency alloit en ceci pesamment en besongne, et cherchoit tous remedes sans faire section [scission], D'AUB. *Hist.* II, 116. Ne propose de prendre à la section du membre, PARÉ, I, 24. Il fut grai par section de veine [saignée], IB. XXV, 24. Les sections ou portions ou parties d'un cercle sont esgalles ou inesgalles, FORCADEL, *Elements d'Euclide*, p. 4.

— ETYM. Lat. *sectionem* (voy. SECTILE).

|| **SECTIONNAIRE** (sè-kcio-nè-r'), *s. m.* Habitant d'une section. Le lendemain matin, 13 vendémiaire, lorsque l'armée des sectionnaires déboucha de toutes les rues environnantes..., LANFREY, *Hist. de Nap. Ier*, ch. 2.

|| **SECTIONNEL, ELLE** (sè-kcio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à une section.

|| **SECTIONNEMENT** (sè-kcio-ne-man), *s. m.* Action de sectionner. Le sectionnement d'un district électoral.

|| **SECTIONNER** (sè-kcio-né), *v. a.* Couper par morceaux. || Diviser par sections.

SÉCULAIRE (sé-ku-lè-r'), *adj.* || **1°** Terme d'antiquité romaine. Qui a lieu de cent en cent ans. Les jeux séculaires. Les jeux séculaires avaient été institués par Valerius Publicola, premier consul après l'abolition de la royauté; Septime-Sévère fut le dernier qui les célébra. Ces fêtes ou ces jeux qu'on appelait séculaires, devaient être célébrés suivant une prétendue prédiction contenue dans les livres des sibylles, comme le monument que l'empire romain se maintiendrait dans toute sa gloire, tant que ces fêtes seraient exactement célébrées, BOURG. DAC. L. p. 35. || Par extension. Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakespeare, en Angleterre; un vaisseau d'être célébrés avec une extrême magnificence, VOLT. *Lett. Champfort*, 27 sept. 1769. || Poème séculaire, pièce de poésie lyrique, qui était composée pour les jeux séculaires. Il faut avouer que le poème séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, VOLT. *Dict. philos. Oratorio*. || **2°** Année séculaire, l'année qui termine un siècle. A chaque année séculaire on ouvre la porte sainte à Rome. || **3°** Dans le style soutenu. Qui a eu qui dure beaucoup plus de temps. Vous vous trompez, par sa durée séculaire, insultant à la fragilité des générations humaines, DELILLE, *Trois rég. Duc. prés.* Au pied du trône séculaire Ils s'assoud un autre Nestor [Louis XVIII], De la tempête populaire Le flot calmé murmure encor! LAMART. *Médit.* 1, 15. Quand Dieu, dans son forfait, se lève en sa colère, Il suscite un fleau formidable aux cités, Qui lasse après sa suite un effet séculaire, V. HUGO, *Odes*, V, 4. || **4°** Séculaire, séculaire, il se dit de qui erge des siècles pour que l'effet s'en fasse sentir. Inégalités séculaires.

— HIST. XVIe S. Seculaire, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *secularis, de seculum*, voy. SIÈCLE.

SÉCULARISATION (sé-ku-la-ri-za-sion; on vers. de sept syllabes), *s. f.* || **1°** Action de séculariser un religieux, une communauté religieuse. Bulle de sécularisation. || Se dit aussi d'un bénéfice qui cesse d'appartenir au clergé, d'un lieu, d'un édifice qui cesse d'être sacré. || **2°** Acte par lequel on fait passer dans le domaine séculier une propriété, un établissement ecclésiastique. Je ne crois pas qu'il [le roi de Prusse] voulût que la France se mêlât de cette sécularisation [de principautés ecclésiastiques en faveur de l'Autriche], VOLT. *Lett. Lenoble*, 6 oct. 1744. || Sécularisation des biens du clergé, leur transformation en biens nationaux pendant la Révolution.

— ETYM. *Séculariser*.

SÉCULARISÉ, ÉE (sé-ku-la-ri-zé), *part. passé de* séculariser. Un monastère sécularisé.

SÉCULARISER (sé-ku-la-ri-zé), *v. a.* Rendre séculier. Les vœux furent déclarés abusifs, les jésuites sécularisés et dissous, leurs biens aliénés et vendus, D'AUBIGNÉ, *Hist.* I, V, p. 109.

— ETYM. *Séculier*.

SÉCULARITÉ (sé-ku-la-ri-té), *s. f.* La juridiction séculière d'une église pour le temporel. || Etat du séculier.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. Secularité, COTGRAVE.

— ETYM. *Séculer*.

SÉCULIER, IÈRE[sé-ku-lié, liè-r' ; au XVIIe siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 189, dit que séculer se prononce comme hiver], *adj.* || 1° Qui n'est pas engagé par des vœux dans une communauté religieuse, en parlant tant des ecclésiastiques que des laïques. Clergé séculier. Vie séculière. Si, en Hollande et en Angleterre, le corps de l'État n'était formé que de barons séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas, dans la guerre de 1701, tenu la balance de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 83. || On dit de même : le seigneur séculier, la juridiction séculière, la justice temporelle. || On dit de même : les tribunaux séculiers. Quand ce sage magistrat remoyait les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquaient la voie qu'ils devaient tenir, ROSS. *le Vélitier*. || Le bras séculier, la puissance de la justice temporelle. Le prononcé de nos réformés permet le recours au bras séculier, ROSS. *Var.* 16. Louis de Bavière prononça la sentence par laquelle il privait le pape [Jean XXII] de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique, VOLT. *Mœurs*, 68. || 2° Mondain. Une vie séculière et nullement chrétienne. Ces désirs séculiers auxquels nous nommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'esprit rempli, FLÉCHIER, *Sermons*, *Translgurations*. Le pape Martin V, quelque temps qu'il dit la messe en habit séculier, VOLT. *Mœurs*, 72. || 3° Même sculpteur s'est dit quelquefois pour chevalier de la Malle. De ses deux fils, l'un était trait aumônier de la reine et l'autre était ce qu'on appelle monte séculier, qu'n'aut de son ordre que la libertinage et la réputation qu'on leur attribue, HAMLT. *Gramm.* II. || 4° S. m. et f. Laïque. Les séculiers. Un séculier. Il [Homère III] permettait aux religieuses de se marier, loyal de donner certaine à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux, BAC. *Hist. Port-Royal*.

— HIST. XIIe s. Jugée ne pose estre vous, clercz ! par prince séculer, *Rois*, 75. || XIIIe s. Lors va tout pendre à ung crochet, Et vest sa robe seculiere Qui mains encombreuse li ere [était], *le Bone*, 10013. Or n'en met hors ton se prelas, Ne juge de quelconque mane, Soit seculier ou soit d'eglise, ib. 8010. Qui prede lame veut congnoistre, Soit seculiere, soit de eleresie, se trouvait vuet mettre en li querre, C'est ouuel eler soeur en terre, ib. 8742. À ses seculieres voisines, Par jeunes et par droicturiers. Enseignoit à faire le sacrifice, Ne va pas à droite regle, BUTEB. II, 177. Le duc Godefroi establi deus cours seculiers, *An. de J. I.* 32. || XIVe s. Privilege, usage et jouissance que les dits manasteres ont toujours eu de succeder aux biens à leur religieux advenant et qui leur adviendroient, si encores estoient seculiers, en la succession de leur pere et mere tant seulement, *Cout. gen.* t. I, p. 449.

— ETYM. Provenç. et espagn. *seglar*, *seclar* ; ital. *secolare* ; du lat. *saecularis*, dérivé de *saeculum* (voy. SIÈCLE).

SÉCULIÉREMENT [sé-ku-liè-re-man], *adv.* D'une manière séculière.

— HIST. XIIe s. Et eil premiers martyres fu en amendement Des pechiés qu'il out fait jadis seculierment; Encoiene les grant aises suffri les grant turmenz, *Th. le Mart.* 1. 1. || XIIIe s. Ne, premierement et en commencement, ne vivi seculierement, ib. 75.

— ETYM. *Séculière*, et le suffixe *ment*.

† **SECUNDO** (se-kon-do), *adv.* Secondement, en deuxième lieu. N'employon pour désigner le deuxième article d'une *série*, 2°, quand on a commencé à compter par primo.

— ETYM. Lat. *secundo loco*, en second lieu (voy. SECOND).

† **SÉCURIFORME** (sé-ku-ri-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une hache.

— ETYM. Lat. *securis*, hache, et *forme*.

SÉCURITÉ [sé-ku-ri-té], *s. f.* || 1° Tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourrait y avoir sujet de craindre. M. Coiffeteau n'a jamais usé de ce mot ; mais M. de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent : N'avez-vous pas honte de vous plonger, dit-il, en une sécurité aussi profonde que le dormir même ? VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 71, dans POUGENS. M. de Vaugelas a prévu avec raison que sécurité deviendrait fort *en usage* ; on s'en peut servir sans y apporter aucun adoucissement, ACAD. *Observ. sur l'angel.* p. 53, dans POUGENS. Avec cette certitude que mettait Luther de la remission des péchés, il ne laissait pas de dire qu'il y avait un certain état dangereux à l'âme, qu'il appelle la sécurité, ROSS. *Var.* t. 12. Les voluptés de Salomon fournissent des blasphèmes et des dérisions aux impies, et des motifs de sécurité au libertinage, MASS. *Pet. carême*, *Vices et cent.* Cardonne continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes dernières jours dans une cruelle trop londée..... je sens toujours prêt à aller chercher ailleurs non pas le repos, mais la sécurité, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er AVR. 1767. Où la douce et charmante sécurité que celle qui vient du sentiment d'une union parfaite ! J. J. ROUSS. *Hel.* I, 69. Il faut montrer de la sécurité quand on en jouit ; il en faudrait montrer bien davantage si l'on n'en jouissant pas, DIDER. *Claude et Ner.* I, 69. || 2° Sécurité se prend aussi pour indiquer non pas la tranquillité d'un seul homme, mais celle d'un peuple, d'une association, d'une corporation entière. La sécurité du commerce. La sécurité avec laquelle on est toujours assez riche ; la sécurité sans laquelle on ne l'est jamais RAYNAL, *Hist. philos.* III, 1. Il faut à la sécurité, pour naître et se développer, des conditions de longue et constante sécurité, BEYBAUD, *Dict. Paturot*, III, 14.

— REM. D'après Chifflet, *Gramm.* p. 24, secunité est dû à Malherbe ; c'est une erreur ; le mot est plus ancien.

— HIST. XVIe s. Une sainte pleine, telle qu'autre fois la verdeur de la vigne, la sécurité ne le fournissoient, MONT. III, 249. Je prends plaisir de vesqu'... Brutus, ayant le ciel et la terre conspirez à l'encontre luy et n'ayant plus de compagne, desrobber à ses roudes quelque heure de nuict, pour faire et brevcer Polybe en toute sécurité, IB. II, 286.

— ETYM. Lat. *securitas*, de *securus*, à été relui sur le latin (voy. SÛRETÉ, qui est la forme ancienne.

SÉDAN (se-dan), *s. m.* Drap fabrique à Sedan.

SÉDANOISE [se-da-noi-z'], *s. f.* Terme d'imprimerie. VOY. SÉDATIF.

SÉDATIF, IVE [sé-da-tif, ti-v'], *adj.* Terme de médecine. Qui modère l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organes. Sel sédatif de Homberg, ancien nom de l'acide borique. || *Subst.* Un sédatif. La digitale est un sédatif de l'action du cœur ou de la circulation.

— HIST. XVIe s. Ces choses sont grandement sedatives, B. DE MONDEVILLE, *Pr.* 81. || XVIIe s. Et si la partie est vicieuse, il faut y appliquer par medicament sedatif de douleur contraire à icelle, PARÉ, V, 8.

— ETYM. Voy. SÉDATION.

† **SÉDATION** (sé-da-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action exercée par les médicaments sédatifs.

— HIST. XVIe s. Sedation de douleur, B. DE MONDEVILLE, *Pr.* 81. Le remède de soulagement et sedation totalle des douleurs, discors, debaz.... *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 261, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *sedationem*, de *sedare*, du lat. *sedationem*, *de sedare*, apaiser, proprement remettre en son premier état, faire asseoir, de *sedes* (voy. SIÉGE).

SÉDENTAIRE [sé-dan-tè-r'], *adj.* || 1° Qui demeure ordinairement assis. Cet homme ne fait point assez d'exercice, il est trop sédentaire. Ces barbares sédentaires qui, dans de leur cabinet, ordinement, dans le temps de leur digestion, le massacre d'un million d'hommes, et qui cauzie en font remercier Dieu solennellement, VOLT. *Mœurs*, 8. || Os sédentaire, os qui contribue au soutien de l'action, tubérosité sciatique. || 2° Par extension, qui se tient presque toujours chez soi. M. de la Bruyère est fort sédentaire ; aussi est-il les rendait [lui et Mme de la Fayette] nécessaires l'un à l'autre : rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié, SAY. 413, Des Manseaux a écrit sa vie [de Baylej en un gros volume ; elle ne devait pas contenir so pages ; la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits, VOLT. *Louis XIV*, *Écrix. Bayle* Tout est parvenu ou roman pour un homme sédentaire ; la vérité n'est que pour ceux qui la cherchent : il est vrai la nature, qu'lui ne peut demeurer, BAILLY, *Atlantide*, p. 125. || Fig. Vin papillon, difficile à saisir, De tous les dieux c'est le moins sédentaire, SUTAINE, *la Fantaisie*. || 3° Qui ne bat, se passe sans sortir de la maison. Elle appelle cela des divertissements paresseux et sédentaires, BALZ. liv. VII, lett. 12. Vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments ses et délicats, VOLT. *Lett. Damilaville*, 3 AVR. 1764. Qu'il fallait laisser aux cancres des meubles [les bibliothèques] si propres à les détourner de l'exercice militaire, et à les amuser à des occupations oiseuses et sédentaires, J. ROUSS. *Dict. Rétabl. des s.* La vie sédentaire et obscure de la plupart des gens de lettres offre pour l'ordinaire peu d'événements, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avaient mérité par leurs travaux, D'ALEMB. *Éloges, Dumarsais*. || Il se dit aussi de ce qui se fait, s'exerce sans sortir d'un même lieu. Emploi, profession sédentaire. || 4° Fixe, attaché à un lieu, par opposition à ambulatoire. Philippe de Valois rendit le parlement tout à fait sédentaire à Paris, réglé le nombre de ses conseillers, et ordonna qu'ils travailleraient toute l'année, chanst, *Hist. de Phil. de Valois*, liv. II, dans MICHELET. Le saint-siége était toujours sédentaire à Avignon, VOLT. Ins. *Emp. Charles IV*, 1355. || 5° Il se dit, en termes de législation et d'administration militaire, des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne. Troupes sédentaires. La garde nationale mobile et la garde nationale sédentaire. || 6° Terme d'entomologie. Qui ne tient immobile. || 7° Terme de pêche. Se dit de lignes attachées à des corps lixes ou peu d'être tenues à la main.

— HIST. XVIe s. Se retirer à des occupations sedentaires, MONT. I, 152.

— ETYM. Lat. *sedentarius*, de *sedere*, être assis (voy. SOIR).

SÉDIMENT (sé-di-man), *s. m.* || 1° Dépôt produit par la précipitation des matières dissoutes ou suspendues dans un liquide. Ou laisse reposer un vaisseau, dans sa marche fécunde, Sous mille aspects nouveaux reproduire le monde ! Qui l'eût cru qu'un sans de lèpres ou de pustules. Brillerait en chevaux, lurent en diamants ? DELILLE, *Trois règnes*, V. La mer jette dans les ports, dans les anses, dans tous les lieux où ses eaux sont plus tranquilles, des vases et des sédiments, VOLT. *Retrol.* p. 39. || Fig. Un autre monde par est au-dessus de ce ciel par où sont les astres ; la terre que nous habitons n'est que le troisième grossier de ce monde céleré, VOLT. *Phil. Inf. de Boingbr. Addition*. || 2° Il se dit, en médecine, des parties solides que laisse déposer l'urine, surtout en des états pathologiques. Un sédiment briqueté. || 3° Terme de géologie. Sol ou terrain de sédiment, ou, simplement, sédiments, couches formées par les matières que les eaux ont laissées en se retirant. Examinons de près la possibilité ou l'impossibilité de la formation d'une montagne dans le fond de la mer, par le mouvement et par le sédiment des eaux, BUFF. *Hist. nat. 2e disc.* t. I, p. 120. Si les couches des montagnes n'avaient été produites que par les accumulations de sédiments successivement dits, comme on le croit communement, il n'aurait point pu se former de couches dans une situation verticale, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 209.

— HIST. XIIe s. Quand on voit en l'urine un sediment ou lie espesse, *Regim. sanit.* p. 1248, 28.

— ETYM. Lat. *sedimentum*, de *sedere*, être assis (voy. SOIR).

† **SÉDIMENTAIRE** [sé-di-man-tè-r'], *adj.* Qui a le caractère d'un sédiment ; qui est le produit d'un sédiment.

† **SÉDIMENTATION** [sé-di-man-ta-sion], *s. f.* Terme de géologie. Formation de sédiments. Plans de sédimentation. Des calcaires jurassiques dont les fossiles indiquent une sédimentation opérée à froid, *Acad. des sciences rendus*, t. LIII, p. 1.

SÉDITIEUSEMENT [sé-di-si-eu-z'-man], *adv.* D'une manière séditieuse. Les premiers des chrétiens qui ont pris séditieusement les armes avec une ardeur furieuse, sous prétexte de persécution, ont été les domaines, ROSS. 8e *avert.* 2.

— HIST. XIVe s. Il les fait mourir séditieusement et traitreusement contre les riches, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe s. Lesquels séditieusement font esmeutes, violences, oppressions et autres malefices, CALV. *Inst.* 1260.

— ETYM. *Séditieuse*, et le suffixe *ment*.

SÉDITIEUX, EUSE [sé-di-si-eu, eu-z'], *adj.* || 1° Qui fait une sédition, qui prend part à une sédition. Populace séditieuse. Les plus séditieux sont déjà loin du bord, BAC. *Nothr.* IV, 8. || Enclin à la sédition. Je les peignis [les Juifs] puissants, riches, séditieux, BAC. *Esth.* II, 1. L'Anglois, naturellement libre ou séditieux, BUFFON, *Œuvr. div.* t. II, p. 317. || Substantivement. Claude [le ministre protestant] était un séditieux qui les confirmait dans leurs erreurs, MAINTENON, *Lett. à Mme de Sévigné*, 25 oct. 1685. Et si le sceau de la mo-

Digitized by Google

toire N'eût consacré ces demi-dieux, Alexandre aux yeux du vulgaire N'aurait été qu'un téméraire, Et César qu'un séditieux. MALFILÂTRE, *Odes*, t. Ier, p. 113, dans POUGENS. Les séditieux qui n'ont ni la volonté ni l'espérance de renverser l'État, ne peuvent ni ne veulent renverser le prince. MONTESQ. *Esp.* v, 11. || 2° Qui a le caractère de la sédition, qui provoque à la sédition. Dans tous vos sujets Ces cris séditieux n'ont autant de forfaits. CORN. *Nicom.* v, 7. L'esprit turbulent et séditieux qui avait été conçu et qui s'était conservé dans l'hérésie, BOSS. 5e *avert.* 8. Il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie, in *Reine d'Anglet.* Ce prétendu règne de liberté, inconnu jusques alors au christianisme, qu'devait anéantir toute la royauté et égaler tous les hommes, songe séditieux des indépendantes et leur ambition impie et sacrilége, in.-fo. Lai [Mardochée], fièrement assis et la tête immobile.... Présente à mes regards un front séditieux, BAC. *Esth.* II, 1. Un auteur dont les sédituons écrits respirent l'insubordiné républicaine, *z.* 1. BOURS. 1er *dial.* || 3° Fig. Il se dit de ce qui trouble moralement comme une sédition trouble un État. Conservez à la raison cet air de commandement avec lequel elle est née; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme par son aspect tous les mouvements séditieux, BOSS. 1er *serm. Purific.* 2. Que me sert on effet qu'un admirateur Suit l'ante mon embonpoint, si je me sens malade, Si dans ce même instant un feu séditieux Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux? BOIL. *Ep.* IX. Ce fruit séditieux [de la raison défendu] Qui le sédit [Adam] bien moins qu'un regard de ses yeux [d'Ève], DELILLE, *Parad. perdu*, II.

— HIST. XIVe S. Grand multitude de peuple requerans la paix par cri sedicieus, BERCHEURE, Pe 14, verso. Cité séditieuse, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Seditieux, troublerons de paix, MARMONTEL, DU CANGE, *tribulare*. || XVIIe S. ....De laquelle opinion je laisse à penser aux autres combien elle est dangereuse et séditieuse, CALV. *Instit.* 1303.

— ÉTYM. Lat. *seditiosus* (voy. SÉDITION).

SÉDITION (sé-di-sion; on vers, de quatre syllabes), s. f. Trouble contre l'ordre public, contre l'autorité légale, qui est concerté, a des meneurs et n'est pas l'action d'un rassemblement fortuit. Comme, en matière de sédition, tout ce qui peut la rendre l'augmente, nous faillimes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis bon jours à empêcher, AMYOT, *Mor.* I, 1, 11, p. 383, dans LITTRÉ. Dans les séditions populaires, un homme puissant ménager avec art les esprits de la populace irritée, lui fera aisément tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le soupçonner, 2e *sermon*, *Nativité de la sainte Vierge*, 2. Dans de si longues souffrances [les persécutions], les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition, BOSS. 1er *serm.* 10. Les chrétiens s'y obstinèrent; la chose en vint à une sédition ouverte, PLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 112. L'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition, MONTESQ. *Lett. pers* 136.

— SYN. SÉDITIEUX, ÉMEUTE. L'émeute se forme dans la rue et commence par un rassemblement fortuit, sans chef, sans dessein préalable. La sédition est concertée, elle obéit à un mot d'ordre, elle a des meneurs; c'est l'action non pas d'un rassemblement, mais d'un parti.

— HIST. XIVe S. La sedicion et l'esmouvement du peuple, BERCHEURE, Pe 25, verso. Cause de seditions, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Reprimer les seditions des hommes noiseux et ennemis de la paix, CALV. *Instit.* 1300.

— ÉTYM. Provenç. *sedicio*; espagn. *sedicion*; ital. *sedizione*; du lat. *seditionem*, de *sed* ou *se*, indiquant séparation, et *itio*, aller (voy. ISAAC); proprement, action d'aller à part. C'est là l'opinion des anciens. D'autres (M. Baudry, approuvé par M. Bréal) décomposent le mot en *se-ditio*; *ditio* comme en *per-ditio*, en *con-ditio*, venant du radical latin *da* qui signifie donner, mettre, faire : action de mettre, d'agir en dehors, à part.

I **SÉDLITZ** [sèd-litz], lieu de Sedlitz (village de Bohême), eau minérale froide et chargée d'une assez forte proportion de sulfate de magnésie, qui la rend purgative. On fait de l'eau de Sedlitz artificielle.

I **SÉDOR** (sé-dor), *s. m.* Terme de pêche. Filet dont un bout est dans le bateau et l'autre, qui reprend à une bourse, flotte au gré du vent.

SÉDUCTEUR, TRICE (sé-du-kteur, ktri-s), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou faute. Ceux à lui [le corps] principalement pour l'âme s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur, BOSS. In *Valière*. Te voilà, séducteur, De lugubre, de complots pernicieux auteur, Qui dans le trouble seul as mis tes espérances, BAC. *Athal.* V, 5. De ma faible jeunesse infâme séducteur, VOLT. *Fanat.* V, 7. Habile séducteur, LEMERC. *Frédég. et Br.* II, 3. || Fig. L'or est d'un grand secours pour acheter un cœur; Ce métal, en amour, est un puissant séducteur, *le Joueur*, II, 2. || Absolument. Celui qui corrompt l'innocence, la vertu des filles ou des femmes. Le séducteur amoureux est d'une comédie. Vous, séducteur renommé de tant de femmes, GENLIS, *Veuve trémeraire*, I, II, p. 222, dans POUGENS. || 2° *Adj.* Un talent séducteur. Des charmes séducteurs. C'est pourtant ce qu'Arlcie one dire dans le sujet tragique de Phèdre; mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentiments d'une coquette de comédie, BOURSAULT, *Phèd. phil. Stoïc.* I, 1. L'esprit séducteur, le démon. Voilà comment est esprit séducteur s'insinue, commence il introduit le péché de comédie, BOURDAL. 1er *dim. après l'Epiph. Dominic.* I, 2, 228.

— HIST. XIIe S. ....Et alsiatz Jhesum christum, nostre seignor, per lo temptador seduitor, WACE, *Vierge Marie*, p. 71. || XVIe S. Multitude decue par aucuns faulx seducteurs, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIIe S. .....Qu'autrement droit, seroit menteur et seducteur [voy. MANOT, I, 37]. Aimé.

— ÉTYM. Lat. *seductorem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUCTION (sé-dn-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on séduit. Séduction de témoins. La séduction que le serpent fit à Ève, BOSS. *Serm. de la sainte Vierge*, III, 223. Il est une autre sorte de violence, qui n'en a ni le nom ni l'extérieur, mais qui n'en est pas moins dangereuse, et que j'ose dire la séduction, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 11, p. 428, dans POUGENS. || 2° Attrait, agrément attaché à certaines personnes. La plus forte des séductions est de n'en point employer, *z.* 2. BOURS. *Hél.* I, 43. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti de s'enfuir [de Socrate], BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || Attrait, agrément attaché à certaines choses. Les séductions des plaisirs. La séduction de son style, de son regard. Ces séductions Qui vont au fond du cœur chercher nos passions, VOLT. *Adél.* III, 3. La palatine m'introduisit dans son boudoir, où tout respirait la séduction et la grâce, *Mém. de Brandebourg*, II, 76. || *Au pluriel*. Influences fâcheuses. Dira-t-je que l'empereur Antonin est encore au-dessus d'Épictète, parce qu'il trouve moyen de plus de séductions, et qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne se pas corrompre qu'à un pauvre de ne pas murmurer? VOLT. *Phil. Dict.* Ne connaissant pas, ignorez-le toujours, Quelles séductions habitent dans les cours, P. LEBRUN, *Marie St.* II, 2.

— HIST. XIIe S. ....del regno nos a sacrez, E fors chaeiz en traison, Par sa laide seduction, BENOIT, II, 1607. De si laide seduction [perfidie] E de si mortau traison Fu grant merveille..... ID. II, 32686.

— ÉTYM. Provenç. *seduccion*; espagn. *seduccion*; ital. *seduzione*; du lat. *seductionem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUIRE (sé-dui-r'), *v. a.* Il se conjugue comme conduire. || 1° Faire tomber dans l'erreur; détourner du chemin de la vérité. Au nom de cet auteur, daignez suivre mes pas [devenir chrétienne]. — Pauline : C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire? CORN. *Pol.* IV, 3. Expliquer à de nouveau peuple [les protestants après la révocation de l'édit de Nantes] la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant de fois séduit, BOSS. *le Tellier*, II. n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise, ID. *Hist.* II, 8. Une femme italienne (dans le XIIe siècle) avait apporté une secte damnable hérésie [le manichéisme]; deux chanoines d'Orléans, qui étaient en réputation, furent les premiers séduits, ID. *Var.* 25, 18. || *Fig.* Evite un malheureux, abandonne un coupable; Cher Pylade, crois-moi, ta pitié te séduit, BAC. *Andr.* III, 1. || Il se dit quelquefois des sens qui trompent. Ses yeux ne l'ont-ils point séduite? Roxane est-elle morte? BAC. *Bajaz.* V, II. || 2° Faire manquer à un devoir, à ce qu'on doit. Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres, CORN. *Cinna*, V, 2. Adam n'a pas été séduit; mais la femme ayant été séduite est tombée dans la désobéissance, BAC, *Bible*, *St Paul*, 1re *épit. à Timoth.* II, 14. Une partie de ces anges se laissa séduire à l'amour-propre, BOSS. *Hist.* II, 1. Il brave ce faste orgueilleux, Et ne se laisse point séduire À tous ses attraits périlleux, BAC. *Athal.* II, 9. Le sénat fut séduit : une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, ID. *Brit.* IV, 2. Ces deux qui ne sont fait une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle, ID. *Phèdre*, II, 5. Il se laissa séduire par la vaine gloire des conquérants, SÉN. *Tél.* Acte II, Absolument. Ces discours sont dangereux et propres à séduire. C'est un homme habile à séduire. || Particulièrement. Corrompre l'innocence, la vertu d'une fille, d'une femme. Ces amis serables femmes, en se laissant séduire, ne savent guère les maux qu'elles apprêtent, BEAUM. *Mère coup.* II, 2. || Absolument. Moi, plus soldat que tendre, et dédaignant toujours ce grand art de séduire, invented dans les cours, VOLT. *Adél.* II, 7. || Il se dit quelquefois pour subornor. Séduire des témoins. Les deux accusateurs, que lui-même a produits, Que pour l'assassiner je dois avoir séduits, CORN. *Nicom.* III, 8. Femmes, gardes, VIZIR, pour lui j'ai tout séduit, BAC. *Bajaz.* I, 3. || 3° Plaire, bon cher, persuader. Cet homme nous a séduits par le charme de ses manières. Une telle vertu séduirait plus tout autre cœur que tout l'or de ces lieux n'ébloui nos vainqueurs, VOLT. *Alz.* IV, 2. Et la seze impudent, que tant d'éclat séduit, ID. *Tancr.* IV, 2. Si, contre toute apparence, un misérable ennemi de notre espèce avait séduit quelques-uns de nos lecteurs, ID. *Distribe du docteur Akakia*. || Absolument. Son ton séduit. Cela séduit. C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît, BOIL. *Sat.* III, 4° Se séduire, v. réfl. Être à soi-même une cause de séduction, de faute. O anges inconsidérés, vous vous êtes séduits vous-mêmes, BOSS. *Trad.* Prenez de votre nature qui vous a enfés, ces belles lumières par lesquelles vous vous êtes séduits, BOSS. 1er *sermon*, *Dimanche*. || Se dit aussi en bonne à son sens. Aimé, se séduisent eux-mêmes ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ selon les sentiments qu'il demande, c'est-à-dire qui n'aiment pas sa croix, BOSS. *Panég. St Pierre*, 1. Cédons-la; vains efforts qui ne font qu'irriter les désirs! Ne nous séduisons pas, ROTROU, *Diet. sur la patience*.

— SYN. SÉDUIRE, SUBORNER. Séduire, c'est mener hors du chemin de la vérité, du devoir, d'une façon quelconque, par tous les moyens, par les écrits, par les exemples. Suborner, c'est acheter, au moyen d'un prix quelconque, des services qui ne devraient pas être rendus.

— HIST. XIIe S. Se or vesquit Nevun, jà truvast lost Srmun, Qui seduit tut le mund e par buche e par bun, *Th. le mart.* 29. || XVIe S. Povres brebis, où vous a leur grande femme de nostre seducteur? Où sont les loups, qui les troupeaux seduisent Du droict chemin, et à mal les induisent, ID. I, 314. Tenant avec luy une grande femme de nostre seducteur qu'il avoit desbauchée et seduitte, AMYOT, *Alc.* 61. Pestime la beauté qualité puissante et advantageuse.... nous n'en voyons point qui la surpasse en force; elle tient le premier rang au commerce des hommes; elle se presente au devant, seduict et prevoyant nostre ingrement, MONT. II, 233.

— ÉTYM. Provenç. *seduire*; catal. *seduir*; espagn. *seducir*; portug. *seduzir*; ital. *sedurre*; du lat. *seducere*, de *se*, indiquant séparation, et *ducere*, mener (voy. DUC).

SÉDUISANT, ANTE (sé-dui-zan, zan-t), *adj.* Qui séduit, qui est propre à séduire. Quel espoir séduisant m'offrez-vous dans mon cœur et revolte? VOLT. *Œdipe*, I, 1. Je crains les discours séduisants D'un ministre vieilli dans l'art des courtisans, ID. *Brutus*, II, 4. || Qui plaît, qui charme. Combien de citoyens aujourd'hui prévenus pour les arts séduisants que l'Arabe cultive! VOLT. *Tancr.* I, 1. C'est la plus séduisante des femmes; elle est une Italienne, STAEL, *Corinne*, IV, 1. || *S. f.* Étoffe unie dont la chaîne est en soie grenadine et la trame en fantaisie.

SÉDUIT, UITE (sé-dui, dui-t), *part. passé* de séduire. Qu'on a fait tomber dans l'erreur. Les

Digitized by Google

peuples séduits par cet hypocrite. || Il s'en dit d'une méprise. Rosdor, séduit d'un faux cartel, CORN. *Clit.* I, 5.

† **SÉBERRIQUE** (sé-ll-rri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient six fois autant d'oxyde de fer que d'acide.

— ETYM. Lat. *sex*, six, et *ferrique*.

† **SÉGÉTAL, ALE** (sé-jé-tal, ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît dans les champs de blé.

— ETYM. Lat. *segetalis*, de *seges*, moisson.

SEGMENT (sè-gman), *s. m.* || 1° Partie d'un tout. On n'a point encore pénétré dans une longueur, une surface, un solide par une ligne ou une surface qui les coupe. || Segment de ligne droite, longueur déterminée par une ligne droite par une ligne qui la coupe. La perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle sur l'hypoténuse est moyenne proportionnelle entre les deux segments. || Segment circulaire, portion de la surface d'un cercle comprise entre un arc et la corde qui le sous-tend. Un segment capable d'un angle donné est celui dont l'quel cet angle peut être inscrit. || Segment sphérique, portion du volume de la sphère comprise entre deux plans parallèles dont l'un est tangent.

— ETYM. Lat. *segmentum*, du *secare*, couper.

† **SEGMENTAIRE** (sè-gman-tè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est forme de plusieurs segments.

† **SEGNO** (sè-gnò), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire signe. On l'emploie dans cette locution : al segno, qui, sur les partitions, signifie qu'on doit reprendre le morceau à partir du signe indiqué.

SÉGRAIRIE (sé-grè-rie), *s. f.* Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec l'État, soit avec des particuliers.

— REM. L'orthographe et la prononciation par *g* de *ségraire* et *ségrais*, qui sont de même formation que *secret*, montrent combien la prononciation par *g* de *secret*, aujourd'hui vieillie, est ancienne.

— HIST. XIII' s. De la seconcrie est de la Flèche et de la segraserie de la forest de Mellinais, pc CANGE, *secretarius*.

— ETYM. Anc. franç. *segraier*, garde d'une *ségraierie*, en bas-lat. *secretarius* (voy. SECRÉTAIRE).

SÉGRAIS (sé-grè), *s. m.* Il se dit des bois qui, séparés des grands bois, sont ravagés et exploités à part.

— ETYM. Voy. SÉGRAIRIE.

† **SÉGRÉGATIF, IVE** (sé-grè-ga-tif, ti-v'), *adj.* Qui dénise, qui sépare plusieurs objets les uns des autres.

— ETYM. Lat. *segregativus*, de *segregare* (voy. SÉGRÉGATION).

SÉGRÉGATION (sé-grè-gn-sion ; on vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action par laquelle on met à part, on sépare d'un tout, d'une masse.

— HIST. XIV' s. Après cela, la segregation faicte par eux mesmes de leurs deputez d'avec les autres qui n'estoient que de la suite, ils entrerent, CARLOIX, IV, 8.

— ETYM. Lat. *segregationem*, de *segregare*, séparer, de *se*, indiquant séparation, et *grex*, troupeau.

† **SÉGRÉGATIVEMENT** (sé-grè-gn-ti-ve-man), *adv.* Séparément ; d'une manière ségrégative. Les voix prises par masses et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individus, *J. J. Rouss. Polonge*. 2.

† **SÉGUE** (sé-gnè), Terme de musique. Mot italien qui veut dire : suis. On l'emploie sur les partitions, pour indiquer que l'on doit continuer à exécuter ce qui suit, comme on a exécuté ce qui précède, quoique le passage ne soit plus indiqué qu'en abrégé. || Segue l'aria, segue l'allegro, indiquent que l'on doit attaquer sans interruption l'air, l'allegro qui suit.

† **SÉGUEDILLE** (se-ghe-di-ll', il mouillées), *s. f.* Genre de chanson espagnole ; air de chant et de danse, à trois temps et d'un mouvement animé, avec une ritournelle. || Danse sur cet air. Il se met en marche à reculons, danse en chantant la séguedille suivante, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 23. || On dit aussi séguidille.

— ETYM. Esp. *seguidilla*.

† **SEICHE** (sè-ch'), *s. f.* Voy. SICHE.

† **SÉIDE** (sé-i-d'), *s. m.* Sectateur dévoué, fanatique, capable de commettre un crime par zèle religieux, etc.

— ETYM. *Séide*, personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire ; il est dévoué au prophète jusqu'au point de commettre un assassinat par son ordre.

† **SÉIDISME** (sé-i-di-sm'), *s. m.* Disposition d'un séide.

SEIGLE (sè-gl'), *s. m.* || 1° Genre de la famille des graminées. Une gerbe de seigle. Terre à seigle. || Seigle multicaule, variété dite aussi seigle de Saint-Jean ou de la Saint-Jean, parce qu'elle peut être semée de la Saint-Jean à la fin de février en 1826 de la Hesse électorale. || Faire les seigles, couper les seigles. || On l'a battu comme seigle vert, on l'a bien battu, parce que le grain vert sort difficilement de l'épi de seigle. || Les seigles, un champ de seigle. ....le père, au loin accroupi dans les seigles, y sarclait, *Id.* I, 2. Le grain que produit cette graminée. La paille de seigle est moins blanc et moins nourrissant que le pain de froment. || Seigle *ergoté*, seigle ergoté, voy. ERGOTÉ.

— HIST. XIII' s. Tout froumant, tout blé, tout orge, tout seigle, tout pois, totes feves, *Liv. des mest.* 202. Si comme il avenoit, quant ce vient el tans d'esté, il prenoient as besongnes soile, en tele maniere qu'il en rendront fourment après aoust, BEAUM. LXVIII, 3. Et pains de soile est mult bons et mangier en fievre et en esté, *Ib.* LXIII, 2. || XVI' s. Deux especes de seigle, dont l'une est de l'hyver, et l'autre du printemps : ceste ci par aucuns estant appellée semeau. Les formes nuancées le terre boueuse, Les seigles logeras en la terre pouldreuse, O. DE SERRES, 109. Puys il courut après, tant qu'il attrapa les derniers, et les abattyst comme seille, frappant à tort et à travers, RAB. *Garg.* I, 43. La seigle deue en d'autres lieux à cause des bœufs aratz, *Coust. gén.* I, 11, p. 840.

— ETYM. Berry, *seille*, *s. f.* ; picard, *soile* ; namur. *soil* ; provenc. *segurl*, catal. *segol* ; ital. *segale*, *segale* ; del. *secle*, *secle*, avec les formes nuancées proviennent non pas de *secale*, mais de *secale* prononciation vicieuse qui a fait déplacer l'accent.

† **SEIGNETTE** (sè-gne-t'). Sel de Seignette, voy. SEL, n° 6.

SEIGNEUR (sè-gneur; au XVI' siècle, d'après Palsgrave, *p.* 86, on prononçait seisieur ; et d'après Pellerin, *p.* 142, seigneu). *s. m.* || 1° Celui qui a l'autorité féodale sur certaines personnes ou sur certaines propriétés. Rendre foi et hommage à son seigneur. Il est seigneur de cinq ou six paroisses, SÉV. 161. Sans commettre l'autorité du roi son seigneur, la reine d'Angleterre emploie et met crédit à propos ses propres avantages à l'État qu'ils aient tout perdu, que s'ils avaient tout conservé, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 6. || Fig. Les grands apôtres eux-mêmes, pleins de cet esprit qui est le seigneur du monde, ne le source des lumières, MASS. *Carême*, *Vert. culte*. || 2° Par extension. Maître, possesseur d'un pays, d'un État. Ne connaissant que vous pour maître et de seigneur, MOLIÈRE, *Sicil.* II, 6. Osez arrogamment se vanter à mes yeux D'être juste seigneur du bien de nos aïeux, CORN. *Heraclit.* II, 2. Le gouvernant maître, voy. MAÎTRE I. || 3° Titre qu'on donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang pour leur faire honneur. Haut et puissant seigneur. Un seigneur de la cour. Je m'imagine que celui qui s'est le premier appelé haut et puissant seigneur, se regardait comme élevé sur la tête de ses vassaux, et que c'est ce qu'il a voulu dire par cette épithète de haut, si peu convenable à la bassesse des hommes, NICOLE, *Ess. de mor. 1re traité, ch.* 1. Seigneur, qui était le plus grand seigneur de Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, 11, p. 347, dans FOUGÈRE. C'était un de ces vieux seigneurs qui, par leurs manières galantes et polies, font oublier leur âge et savent encore plaire aux femmes, LESAGE, *Gil Bl.* I, 11. Je conviens qu'il y a de fort plats seigneurs qui ne méritent guère qu'on ait de la considération pour eux ; mais ils peuvent naître, il faut les craindre, ID. III, 3. N'as-je pas l'air un peu trop seigneur? MARIVAUX, *l'Épreuve*, sc. 1. Tous ces demi-seigneurs sans talents et sans biens, Qui bornent leurs exploits à tromper quelques fewmes, DORAT, *Feinte par amour*, II, 3. Marcelin : Sébastien, gérant, gérant, gérant..... — Barthole : Comme un voleur. — Marceline : Comme un seigneur, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. C'est un vieux seigneur qui a toute la galanterie et toute la politesse de l'ancienne cour, DENIS, *Théâtre d'éd. Mechant par air*, I, 7. || Vêtu, logé comme un seigneur, très-bien vêtu, très-bien logé. Vivre en seigneur, en grand seigneur, vivre sans rien faire et magnifiquement. || En plaisantant et par ironie, homme qui est loin d'être un seigneur. Vous voyez un seigneur [Stralon, suivant de Démocrite] fort satisfait de soi, l'on convive échappé de la table du roi; Il tient bon ordinaire et je l'en félicite, REGNARD, *Démocrite*, IV, 7. Ce discours me surprend de la part d'un seigneur [un financier] de qui je ne croyais pas avoir l'honneur d'être connu, ALAIN, *l'Epreuve rezipoque*, sc. 6, Fig. C'est un petit seigneur, se dit d'un homme qui affecte une importance ridicule. || 4° Un grand seigneur, un seigneur d'un très-haut rang. En une en grand seigneur, N'épuise en dons, LA FONT. *Beiph.* Qu'est-ce à votre avis, que d'être grand seigneur? c'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux désirs de plusieurs, PASC. *Condit. des grands*, III. C'est ainsi qu'il faille de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de qu'importe? d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital, SÉV. 10 déc. 1ans. Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes, c'est leur affaire : ils ont des inférieurs, LA BRUY. VII. Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des anciens, des dettes et des pensions, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. Un vil flatteur sera paraître leurs courtisans par l'intérêt unis.... Vint un courrier, qui dit qu'auprès du maître Vaquait alors un beau poste d'honneur, Un noble emploi de valet grand seigneur, VOLT. *Temple de l'amitié*. M. le duc de Choiseul m'a écrit une fort jolie lettre; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer, ID. *Lett. d'Argental*, 4 mai 1701. Grand seigneur est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire, MICHAUD, *Conséd. mœurs*, X. Mon fils, c'est l'étoile rapide D'un très-grand seigneur nouveau-né; Je devrais qu'il a laissé vide, D'or et de pourpre était orné, BRIZEUX. *Etoile qui filent*, I. Fig. La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable..... toutes ces misères mêmes prouvent sa grandeur ; ce sont mœurs de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé, PASC. *Pens.* I, 9, éd. NAVET. || Ne pas sortir du grand seigneur, avoir inessaimmenti à la bouche le nom de grands seigneurs. Ô l'ennuyeux langage! Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur, MOL. *le Mis.* II, 5. || N'être pas grand seigneur, être un petit personnage, n'avoir guère de fortune. Comme Janot l'avait fait fort grand seigneur, Pour ceci étous vous lui feree tout dire, LA FONT. *Rich.* I. 5° Grus seigneur se dit quelquefois pour grand seigneur, mais avec une nuance qui indique surtout la richesse. Le comte est trop gros seigneur pour se laisser gouverner par l'intérêt, DANCOURT, *la Folle rencontre*, sc. 20. || Il s'est dit d'un comte terme de civilité à peu près comme on dit aujourd'hui monsieur. La jeune Dorménie fille du seigneur Alcantor avec le seigneur Sganarelle qui n'a que cinquante-trois ans! 6 le beau mariage! MOL. *Mar. forcé*, 2. || 7° Terme de convention dont les poètes tragiques usent pour le dialogue de leurs personnages. Achille à Agamemnon : Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi; Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi.... RAC. *Iph.* IV, 6. Le mauvaise habitude où nous avons toujours été d'appeler nos personnages de tragédies seigneurs; c'est un mot que les Romains ne se donnaient jamais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* 1, 1. Les étrangers crèvent de rire quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille qui font un maudit raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine, P. L. COUR. *Trad. Oreste*, *préface*. || 8° Titre que l'on donnait collectivement aux membres des états généraux et des cours souveraines. Au roi et à nos seigneurs de son conseil. || 9° Absolument. Le Seigneur, Dieu (on met une S majuscule). Le Seigneur notre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, SACY, *Bible, Deuteron.* X, 17. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse le pain que vous mangerez et les eaux que vous boirez, et que je bannisse toutes les maladies du milieu de vous, ID. *Exode*, XXIII, 25. Mais, à vous dire tout, ce Sei-

Digitized by Google

gneur des seigneurs Veut le premier amour et les premiers honneurs, CORN. *Pol.* 1, m. || Le jour du Seigneur, le samedi chez les *Juifs*, le dimanche chez les chrétiens. || Seigneur Dieu! ou, simplement, Seigneur! sorte d'exclamation. Ah! Seigneur! quelle nouvelle est-ce là?|| Le Seigneur, se dit aussi de Jésus-Christ. || **10°** Notre-Seigneur, Jésus-Christ (avec une X et une S majuscules). || Recevoir Notre-Seigneur, recevoir l'eucharistie. Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rocheloucauld; sa fièvre a continué; il reçut hier Notre-Seigneur, SÉV. 443. || **11°** Le Grand Seigneur, l'empereur des Turcs, le sultan (avec un G et une S majuscules). Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires, PASC. *Pens.* II, 3, 6Di. HAVET. Si l'on demande pourquoi le Grand Seigneur a fait depuis peu périr cent mille hommes devant Candie, on peut répondre sûrement que ce n'est pas que cette matière encore à cette image inférieure qu'il a de lui-même le tire de conquérant, NICOLE, *Ess. de mor.*, 1re traite, ch. 1. Au milieu de ces grandes embarras (1743), on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du Grand Seigneur, son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes, VOLT. *Louis XV*, 17. || **12°** Terme d'astrologie. Seigneur d'une maison céleste, la planète qui domine dans une maison. || Proverbes. Tandis que le vassal dort, le seigneur veille, le seigneur peut saisir et faire les fruits siens, tant que le vassal néglige de lui porter foi et hommage. Seigneur de parchemin, homme de robe anobli. || Un grand seigneur, un grand clocher et une grande rivière sont trois mauvais voisins. || A tout seigneur, tout honneur, ou à tous seigneurs tous honneurs, il faut rendre à chacun ce qui est dû à sa dignité. || Tant vaut le seigneur, tant vaut le terre.

— REM. On peut dire : de grands seigneurs, ou des grands seigneurs, suivant que l'on considère grands seigneurs comme formant des mots ou formant une locution. Des princes au peu subalternes, Des grands seigneurs un peu modernes Ont aujourd'hui les vieux châteaux, M. J. CHÉNIER, *Epît. à Delille.*

— ÉTYM. Comme, dans l'ancienne langue, *tire* et *seigneur* sont un même mot, dont l'un est le nominatif et l'autre le régime, tout l'historique est renvoyé à *tire*.

SEIGNEURIAGE (sè-gneu-ri-a-j'), s. m. Droit qu'un souverain prend sur la fabrication de la monnaie. Le droit de seigneuriage, ou le revenu fondé sur la fabrication, est-il nécessaire, est-il raisonnable? BIRAN. *Colbertisme*, t. 1, p. 96.

— ÉTYM. *Seigneur*; il y avait aussi *seigneurage*, *signorage*, mais qui signifiait la qualité, l'autorité de seigneur.

SEIGNEURIAL, ALE (sè-gneu-ri-al, a-l'), adj. || **1°** Qui appartient au seigneur. Titre seigneurial. Il ne faut des redevances, des honneurs seigneuriaux, I. J. ROUSS. *Emile*, VI. || Maison seigneuriale, la maison affectée au seigneur du lieu. || **2°** Qui donne des droits de seigneur. Il y a des terres plus seigneuriales les unes que les autres. La terre pour laquelle nous vous demandons des conclusions définitives, est une des plus seigneuriales de *France*, SCARR. *Ecl. Gouv.* I, 233, dans ROLLAND.

— HIST. XVIe s. J'ay inventé une moyen..... le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expedient que jamais fut veu, RAB. I, 51. Il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, H. ESTIENNE, *Précellence*, édit. PICOCHE, p. 61. Quand leur souverain seigneur, leur père et mere, leur eust commandé de puissance seigneuriale, ou paternelle, de desister,... LAVOUE, 814.

— ÉTYM. *Seigneur*; provenç. *senhorau*. L'ancienne langue disait *seignoril*, *seignoril*.

SEIGNEURIE (sè-gneu-rie, d'après Palsgrave, p. 57, au XVIe siècle, on prononçait sei-neurre), s. f. || **1°** Droit de seigneur sur une terre et sur tout ce qui en relève. Une seigneurie très-ancienne. || **2°** Mouvances, droits féodaux d'une terre indépendamment de la terre même. Il vendit sa terre et s'en reserva la seigneurie. En donnant à plusieurs personnes divers genres de seigneuries sur la même chose, ces lots ont diminué le poids de la seigneurie entière, MONTESQ. *Esp.* XXX, 1. || **3°** Fig. Vertus seigneuriales, chevaleresques. Un reste de seigneurie palpitait encore en ce temps-là, ST-SIM. 77, 167. || **4°** Terre seigneuriale. Qui, diable, vous a fait aussi vous avisor. A quarante-deux ans, de vous déhaptiser, Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie Vous faire dans le monde un nom de seigneurie? MOL. *Ec. des f.* 1, 4. || **5°** Titre d'honneur donné aux pairs d'Angleterre et aux anciens pairs de France. Votre Seigneurie. A Sa Seigneurie M. le comte un tel, pair de France. || **6°** Par plaisanterie, en s'adressant à une personne avec qui on est familier. Salut à Votre Seigneurie. Disparaissez donc, je vous prie, Et que le ciel par sa bonté Comble de joie et de santé Votre défunte Seigneurie! MOL. *le Dép.* II, 8. Très-humble serviteur à Votre Seigneurie, id. *Sganar.* 22, 7e. Non que portant le gouvernement de Venise. L'illustrissime seigneurie de Venise.

— HIST. XIIe s. Car vostre sui, en vostre seigneurie, *Conci*, XXI. Si nous portera Charles Martel et seignorie, NAT. XXIII. Eres, li ordené [les prêtres] sont saint Eglise en bailie; fes as poestez del siecle ne la bailie Deus mie; Tut feet sunt sur lui [sous elle], ele ad la seignurie, *Th. le sart.* 75, 1re leçon. Qu'en ce monde n'ait point [dame] en a deconi, Quand j'en euidai avoir la seignorie, QUESNES, *Romancero*, p. 80. Et de Troie r'aije ci conquis, Qu'en Troie n'ai ge pas la seignorie, D. p. 100. Ta requistrent le marche Boniface qu'il preist la croz, et qu'il pour l'amour de Deu receust la seignorie [commandement] de l'ost, VILLEH. XXIII. Il seront bien fers, qui ainsi les vendengeance à Deu, et l'obtint de son sabre, VOLT. vengeront, qui ainsi les vendengeront de l'ost, VILLEH. XXIII. Il seront bien fers, qui ainsi les feront, mauvaises estre, et si est en leur seignorie deu faire ou de non, DES X. LATINI, *Trésor*, p. 370, 2e de la 2e col. Il avoit trop grant [le comte] le [la] seignorie et le [la] connaissance, BEAUM. XIII, 47. || XIIIe s. Sa dame, je vous supplé que vous ne laissiez pas seignorir; car c'est trop plus biaus dous d'ami ou d'amie: quar, quant signorie sante en place, amour s'enfuit, MACHAUT, p. 136. La contignaissance receuistes grandement et en tant que elle aura dominacion et seignurie par dessus nus, ORESME, *Eth.* 100, || XVe s. Vous devez savoir que les seigneuries de ce monde et des seigneuries à faire au couronnement du jeune roi Charles de France, FROISS. II, 71. Et par cas d'aventure, se il a [vous] seigneurie en Florence (car laidite seigneurie se change et se mue de deux mois en deux mois), COMM. VII, 10. || XVIe s. Qui en amour veut estre heureux Fault tenir train de seigneurie, Et ne faut point qu'on voit la voix du cry disant : « Vouli nonsseur monseigneur d'Aubigné; » mais que ceste seigneurie ne lui fust ostee de cueur, BRANT. *Dames*, VII, 180.

— ÉTYM. *Seigneur*; ital. *signoria*.

|| **SEIGNEURIER** (sè-gneu-ri-é), s. m. Terme de chasse. Donner la curée au seigneur. || Se seigneurifier, v. réfl. Devenir seigneur. Par ce mariage Prometheus s'était seigneurifié, et avait le titre de comte de la Marche, VOLT. id. 180.

— ÉTYM. *Seigneur*, et le suffixe ...*ier*.

|| **SEILLE** (sè-l', il mouillées), s. f. Sorte de vase. Ses seilles, ses écuelles, avec une grande anse de bois. || Sorte de tonneau servant à porter le vin du pressoir dans les caves.

— ÉTYM. Lat. *situla* (voy. SEAU).

|| **SEILLEAU ou SEILLOT** (sè-llo, il mouillées), s. m. Terme de marine. Espèce de vase de bois dont on se sert à bord des bâtiments.

— ÉTYM. Dim. de *seille*.

|| **SEILLERIE** (sè-lle-rie, il mouillées), s. f. L'ensemble de des seilles et autres objets de boisselerie. Depuis quelques années, d'ardoise, tuffeaux, merrain, seillerie..... *Loi du 5 août 1821, tarifs des pays de Laval.*

SEIME (sè-m'), s. f. Terme de vétérinaire. Division ou solution de continuité qui survient quelquefois à la corne de la paroi du sabot des mouchardettes, ayant la direction de ses fibres, et de haut en bas. On distingue ces seimes d'après la position, en seimes en pince, vulgairement sole, pied de bœuf, celles qui occupent le sabot par le milieu, et seimes quartes, ou, simplement seimes, celles qui affectent un des quartiers.

— ÉTYM. Comme la *seime*, filet, se disant dans l'ancien français *seime*, il est possible qu'on ait assimilé les raies que la *seime* produit sur le sabot à une *seime* ou filet.

SEIN (sin), s. m. || **1°** Au sens propre, courbure, sinuosité; de ce sens il ne reste que quelques emplois techniques. || Terme de marine. La partie de la voile qui est gonflée et arrondie par le vent. || Ancien terme d'hydrographie. Golfe ou petite mer, qui n'a de communication avec la grande mer, que par un étroit passage. Sur des nèques et sur des glaces, dont la commodité est si grande qu'on peut facilement, par le moyen des traîneaux, aller en un jour de Finlande en Laponie, et traverser sur les glaces le sein Bothnique, BERNARD, *Voyage en Laponie*, 101. Il découvrit que le sein Persique était un golfe de l'Océan, MONTESQ. *Esprit*, XXI, 8. || **2°** La partie du corps humain qui porte les mamelles, qui forme l'extérieur de la poitrine, et qui, étant bombée, a mérité d'être appelée sein. Isaac présentait le sein à l'épée que son père lui tenait toute prête à frapper, SENS. *Hist.* II, 2. Quelle santé nous couvrait la nuit que la reine portait dans le sein? D. M. *Mart.-Theor.* J'ai vu l'assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein, RAC. *Baj.* V, 11. Quelle voix salutaire ordonne que je vive, Et rappelle en moi sein mon âme fugitive? D. ÉLÉM. II, 5. Ce sein qui t'a porte..... Portera sur mes flancs une main criminelle, Déchirera son sein, et, d'un œil curieux, Dans son cœur palpitant consultera les dieux! D. *Iphig.* IV, 4. Le premier dans un transport amoureux se perça le sein à ses pieds, LA HARP. III, 1. La partie des vêtements qui couvre le sein. Le sein qu'il en tient partit pour ne pas donner, Elle tenait cache ce poignard dans son sein, MOTT. *Antig.* V, 8. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. *Bajaz.* IV, 3. || [Amour] tire le traite [volé par les chrétiens] de son sein, il demanda vengeance à Deu, et l'obtint de son sabre, VOLT. *Dict. philol. Grèce*, I. L'espace renfermé entre les deux bras. Bassien ou Caracalla, son fils aîné, aussitôt après la mort de son père, lui son frère Géta, empereur comme lui, dans le sein de Julie leur mère commune, SENS. *Hist.* I, 16. MAIS DEUS..... Permit que..... Josabeth dans son sein l'emportât tout sanglant [Joas enfant], RAC. *Ath.* IV, 2. || Fig. Réchauffer, nourrir un serpent dans son sein, recevoir chez soi un homme qu'on a tiré de la misère, et qui fait tourner nos bienfaits contre nous. Vous-même, de vos soins mal-payés Le récompense! Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, RAC. *Andr.* I, 3. Savez-vous qui se nourrit inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? D. *Iph.* V, 4. || Fig. Le plus intérieur du sein, l'intimité même. Sa belle-sœur devenait un ennemi dangereux dans le plus intérieur de son sein, ST-SIM. I, VIII, p. 221, édit. CHÉRUEL. || Fig. Mettre à quelqu'un un poignard dans le sein, lui causer un tel déplaisir, un cruel chagrin. Vous m'avez percé le sein de mes larmes. Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein, RAC. *Mithr.* IV, 5. || Fig. Être au sein de l'amitié, être parmi ses amis. Oui, que ses malades attendent, il est au sein de l'amitié, BÉRANG. *Doct. et mod.* || Fig. Le sein des pauvres, les pauvres. Elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* || **3°** Fig. Il s'emploie en un sens analogue dans le langage religieux. Elle [l'Église catholique] leur [aux païens] ouvrait son sein par toute la terre, BOSS. *Hist.* II, 12. Elle jette, comme dans son sein, toutes ses pensées et tous ses frayeurs dans le sein de Dieu, MASS. *Myst. Samarie.* C'est un si grand bonheur d'être à Dieu..... d'être enfin rentrés dans le sein paternel de sa miséricorde, D. LEFÈVRE, *Pâques*. || Le sein d'Abraham, le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de Jésus-Christ. Il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham; le riche mourut aussi, et il eut l'enfer pour séjulere, RAC. *Bible, Evang. St Luc*, XVI, 22. || Le sein d'Abraham se dit aussi du paradis. Du milieu des flammes ces enfants de colère verront dans le sein d'Abraham, pendant tous les siècles, leurs frères, leurs amis, leurs proches, avec qui ils avaient vécu, jour de la gloire des saints, MASS. *Car. Mour. riche.* || Le sein de la gloire, le séjour des bienheureux. Dieu ouvrira pendant toute l'éternité le sein de sa gloire, MASS. *Car. Mour. riche.* || Le sein de l'Église, la communion des fidèles. Récarelé le catholique, qui venait de rentrer au sein de l'Église, SENS. *Hist.* I, 11. || On dit aussi : mourir dans le sein de l'hérésie. || **4°** Par antonomase, sein se dit pour mamelle. ....Couvrez ce sein que je ne saurais voir; Par de pareils objets les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées, MOL. *Tart.* III, 3. || Il se dit de chacune des mamelles. Le sein droit, le sein gauche. Un enfant au sein droit. || Donner le sein à un enfant, lui donner à teter. || Le siège de la conception, l'endroit où les femmes portent l'enfant. Jacob lui répondit en colère : Suis-je, moi, comme Dieu, et n'est-ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit? RAC. *Bible, Genèse*, XXX, 2. Songez qu'une barbare en son sein l'a formé, RAC. *Phèd.* III, 1. ....Au sein d'une chaumière [Sala-

Digitized by Google

din] avant pris naissance, VOLT. *Zaire*, IV, 1; Fig. Jérusalem renaît plus brillante et plus belle; D'où lui viennent de tous côtés les enfants qu'a mis son sein elle n'a point portés? RAC. *Athal.* III, 7. ‖ Fig. Le sein de la patrie, la patrie considérée comme une mère. Quel autre motif [aurait une ambition] dénaturée! le porte [César] à tourner contre le sein de la patrie les armes mêmes qu'elle lui avait mises à la main contre les ennemis de l'Etat? BOILEAU, *Traité des Et.* V, 1re part. ‖ 5° Fig. Le sein de la terre, la partie de la terre comparée au sein de l'homme, de la femme. La terre ne se lasse jamais de répandre ses bienfaits sur ceux qui la cultivent; son sein fécond ne peut s'épuiser, RÉN. *Tél.* V. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue, ID. XII. Pour cela la fertile Cérès, Tendant sur la terre embrasée, Rafraîchit son sein altéré, J. B. ROUSS. *Odes*, II. La terre sur son sein les porte avec colère [les parricides], CORNEILLE, *Pertharite*, I, 1; ‖ 7° Fig. Ce qui cache, enferme, recèle. Après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sort du ventre de la baleine, BOSSUET. *Myst. Rétorrect. de J. C.* I, 1, p. 122. L'impatience que nous avons de recevoir de vos lettres, l'attention qui nous les fait entrevoir chercher jusque dans le sein de la poste, SÉV. 25 oct. 1688. La Seine, au pied des monts que son flot vient laver, Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever, SOUL. *Epît.* II. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, RAC. *Esth.* III, 9. Les morts dormeut en paix dans le sein de la terre : Ainsi doivent disparaître les sentiments éteints, A. DE MUSSET, *Nuit d'octobre*. ‖ Le sein d'une contrée, la partie intérieure de cette contrée. Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce, Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse, RAC. *Mithr.* V, 2. Quoi, depuis si longtemps la reine Bérénice Vous arrache, seigneur, du sein de vos États? m. *Bérén.* V, 3. ‖ 8° Fig. Sein, J'ai porté la guerre jusque dans le sein de la maison d'Autriche, TRÉV. *Dict. des morts mod. Richelieu, Mazarin*. ‖ 9° Fig. Le milieu, les sentiments intimes dans les places publiques, Les autres dans le sein de leurs doux domestiques, CORN. *Cinna*, I, 2. Un avare, idolâtre et fou de son argent, Dans le sein de la disette au sein de l'abondance, BOIL. *Sat.* IV. Mais une égliste seule à ses yeux immolaite Garde au sein du tumulte une sainte retraite, ID. *Lutr.* I. Du triste état des Juifs jour et nuit agité, Il me tira du sein de mon obscurité, RAC. *Esth.* I, 1. Je remercie le digne petit-fils de Louis le Grand[e] de daigner se souvenir de mes du sein de sa gloire, VOLT. *Lett. Tourvaille*, 5 janv. 1770. *L'Observateur*..... critique ce vers du Gresset : Au sein des mers dans une île enchantée; le sein de la mer, dit-il, ne peut s'entendre de la surface; il devrait au moins savoir qu'en poésie on dit : au sein des mers, au lieu de l'intérieur, de l'abîme, de l'océan, etc. m. *Wil.* lit. *Prérerrotif*, 24. Mais quand du sein des morts il viendrait en ces lieux..... m. *Wipope*, I, 3. Sur le sein des monstres massacrés [sur les rives du NIL], *Contempl. mot.* I, 4. Né dans le sein des arts, il aimait la nature, DELILLE, *Imag.* I. ‖ 9° Fig. L'esprit, le cœur de l'homme..... c'est aux faibles courages Qui toujours portent la peur au sein, De succomber aux orages, MALH. V, 27. La muse..... m'échauffait le sein De gloire et de renom rêvé mit mon dessein, DELILLE, *Imag.* III. Sans les filles, seschères amies, vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein quelquefois de votre vérité les secrètes consolations qu'elle en recevait, MASS. *Reine d'Anglet.* Non, quoi que vous disiez, cet horrible désastre Ne fut jamais, seigneur, connu dans votre sein, RAC. *Brit.* IV, 3. Il s'épanchait en fils qui vont en liberté Dans le sein de sa mère oublier sa fierté, m. *Brit.* V, 1. Le sein de l'amitié, le sein d'un homme fameuse, ID. *Phèdre*, V, 7. Que jamais la douleur, même inquiétude, N'approchent du sein de Fanny, A. CHÉN. *Odes*, V, 1. Porter quelqu'un dans son sein, le chérir tendrement.

— HIST. XIIIe s. Toutelles eschauffées [ils] le boutent en son sein, *Berte*, XLIX. Et qui chi [ici] morra par lui [Dieu], il ira el sein saint Abraham par devant lui, H. DE VALENC. VIII, 1re s. En mon sain le mist doulcement, Pour en faire ce que voudroie, CH. D'ORL. *Dép. d'am. en bail*. ‖ XVIe s. Ces femmes qui ont si grans sens (si grosses mamelles], *Rec. de farces*, p. 190. Cachant l'enfant au repiis de mon sein. Je le sauvai de l'espée homicide, ROns. 586. La terre ouvre son sein [au jugement dernier]; du ventre des tombeaux Naissent ceux des enterrez les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement*.

— ÉTYM. Bourguig. *soin*; provenç. *sen, se*; espagn. *seno*; portug. *seio*; ital. *seno*; du lat. *sinus*.

SEINE (sè-n'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet qu'on traîne sur les grèves; il a souvent un sac dans son milieu.

— HIST. XIIIe s. Je mains avec les orgueilleus, Qui mondaines honors convoitent... Et la poverte mout pes-chaut, Et les grans richeces peschant As saymes et as traïnaus, *la Rose*, 11085. Les saymes et les traïnes à bois de l'eau le roi doivent estre faites [et] les boudes, mables] le roi, *Lir. des met.* 262, f° xvi° a. Comme les supplians feissent aler peschier en un marchaiz comunm un huissier vilz de Chesoy en Gastinois à un instrument appellé seigne, IB. CANGE, *seyna*. ‖ XVIe s. Au travers des filets et de la seine, MONT. II, 481.

— ÉTYM. Wallon, *saynon*; du lat. *sagena*: grec, σαγήνη, filet.

† **SEINER** (sè-né), *v. n.* Pêcher avec la seine. Nous serinerons demain.

† **SEINETTE** (sè-nè-t'), *s. f.* Filet plus petit que la seine, mais dont on se sert de la même manière.

† **SEINEUR** (sè-neur), *adj.* Qui pêche à la seine. La pêche de la morue se pratique sur la côte de l'Ile de Terre-Neuve, de deux manières : au filet appelé seine, et à la ligne. Lorsqu'un bateau seineur a commencé à jeter son filet, une chaloupe à la ligne qui se placerait dans l'enceinte qu'il doit renfermer portant un grand dommage, NAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 348. ‖ substantivement. Le seineur, celui qui pêche avec la seine.

SEING (sin; le g ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des un z authentiques), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, la marque, le signe qu'une personne met à un écrit pour le rendre authentique. Autrefois, quand un noble ne savait pas écrire, il suppléait à la signature du nom par le seing et le sceau. ‖ Aujourd'hui, le seing ici de nul usage, dit Paul; c'est là mon seing dans toutes mes lettres, BACI, *Bible, St Paul, 1re épît. aux Thess.* III, 17. ‖ 2° Signature, marque de signature. Le quatrième fils mit au bas d'une lettre, d'un écrit, d'un acte. Ce billet démenti pour n'avoir point de seing, MOL. *D. Garcie*, I, 5. Madame, on a du cœur examiné le seing : Les écrits sont de lui, nous connaissons sa main, VOLT. CORN. *C. d'Exez*, II, 3. Adorez, à tel dit, l'ordre de votre maître, De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. *Baj.* V, 11. Voyez, lisez vous-même; Vous connaissez, madame, et la lettre et le seing, m. *ib.* IV, 3. ‖ 3° Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. Une promesse sous seing privé. Aujourd'hui, pour épargner les frais d'un contrat, la plupart des gens se marient sous seing privé, MARIV. *Le Paysan et la Paysanne parvenu*, II, 3. ‖ 4° Blanc-seing, papier ou parchemin signé que l'on confie à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. Ils ont donné leurs blancs-seings aux arbitres. ‖ 5° Sous-seing, voy. ce mot à son rang.

— HIST. XIIIe s. En aucunes viles est il, que nul n'i pot avoir mesures à grain, s'ele n'est seignie au seing du seigneur, BEAUM. XXXI, 11. ‖ XIVe s. Estre fleter d'un fer chaut au seing de fleur de lis, *Rôle*, 1350, 2e ser. I, 11, p. 425. ‖ XVIe s. Les enfans apportent du ventre de leurs meres plusieurs taches ou naevules dites vulgairement seings, PARÉ, XXIII, 17.

— ÉTYM. Provenç. *sring, seng*, signe; ital. *segno*; du lat. *signum*.

† **SEISSAQUE** (sè-sa-k'), *adj.* Voy. SESSIQUE.

† **SÉITÉ** (sé-i-té), *s. f.* Terme de scolastique. La qualité du soi. La séité ou le soi, la qualité ou le caractère de soi, DIDER. *Opin. anc. philos. (éclectisme)*.

— ÉTYM. Lat. *se*, soi.

† **SEIZAIN** (sè-zin), *s. m.* ‖ 1° Sorte de drap à chaîne de trois fils. Les draps du sevrage de Bourgn, Darnetal, Dieppe, les seizains de Sastes, *Réglem. sur les manuf.* 1008, art. 2. ‖ 2° Ancienn. nom, un quart d'once. ‖ 3° Pièce de seize vers.

— ÉTYM. *Seize*.

† **SEIZAINE** (sè-zè-n'), *s. f.* ‖ 1° Ensemble de seize objets. ‖ 2° Petite corde dont les emballeurs font usage.

— ÉTYM. *Seize*; provenç. *setzena*.

SEIZE (sè-z'), *adj.* numéral des deux genres, ‖ 1° Dix et six. Seize personnes, seize cents francs, seize mille livres. On peut parler 11111 contre 99, ou près de 117 contre 1, qu'une personne de seize ans vive un an de plus, MONT. *Probab. de la vie*. Œuv. t. I, p. 200. ‖ En généalogie. Faire preuve de seize quartiers, prouver sa noblesse du côté tant des pères que des mères en remontant jusqu'à la quatrième génération. ‖ 2° Seizième. Le chapitre seize. La page seize. Louis seize (on écrit Louis XVI). Louis quinze fut le coupable; Louis seize fut le puni, T. MICH. *les Tant antérieures*, 3. ‖ 3° Se. Le produit de seize multiplié par deux. ‖ On dit de même : le nombre seize, le numéro seize. ‖ 4° Le seizième jour du mois. C'est aujourd'hui le seize de juillet. ‖ 5° Un seize, la seizième partie d'une aune. Les draps blancs de Gisors auront une aune et un seize de largeur entre les lisières, *Réglem. sur les manufac.* août 1009, art. 5. ‖ 6° Les seize, faction à Paris au temps de la Ligue, ainsi dite parce qu'elle avait seize chefs qui représentaient les seize quartiers de Paris (on met une s majuscule). Il [Harlai] se présenta aux Seize, il demande des fers Du front dont il aurait condamné ces pervers, VOLT. *Henr. IV*.

— HIST. XIIIe s. Elle ert [était] sage et courtoise, n'ot pas plus de seize ans, *Berte*, XL. ‖ XVIe s. Seize, mot qui tombe ordinairement dans nos bouches, quand nous parlons de la furieuse desbauche qui fut dedans Paris depuis la journée des barreades, PASQUIER, *Lett.* I, 13, p. 15.

— ÉTYM. Wallon, *sez* : provenç. *sedze*; du lat. *sexdecim*, de *sex*, six, et *decem*, dix. *Sexdecim*, avec l'accent sur *sex*, a donné régulièrement *seize*.

SEIZIÈME (sè-zi-è-m'), *adj.* ordinal de seize. ‖ 1° Qui suit immédiatement le quinzième, il est le seizième sur la liste. Le seizième jour du mois. ‖ 2° La seizième partie, chaque partie d'un tout divisé en seize parties. ‖ 3° *S. m.* Le seizième, le seizième jour d'un mois. Le seizième du mois. ‖ 4° La seizième partie d'un tout. Il n'est dans cette affaire que pour un seizième. ‖ 5° Le seizième, la seizième, celui, celle qui occupe le seizième rang. ‖ 6° *S. f.* Une seizième, au piquet, sur cartes de même couleur qui se suivent sans interruption; aune dite pareille qu'elle se compte seize. Le seizième majeure, celle qui commence par l'as. Une seizième au roi, une seizième à la dame, celle qui commence par le roi, par la dame.

— ÉTYM. *Seize*; wallon, *sezinmon*; provenç. *sezen, sedzen*.

SEIZIÈMEMENT (sè-zi-me-man), *adv.* En seizième lieu.

— ÉTYM. *Seizième*, et le suffixe ment; provenç. *sezenmen*.

SÉJOUR (sé-jour), *s. m.* ‖ 1° Résidence plus ou moins longue dans un lieu, dans un pays. Mme la princesse [de Condé] partera ..... pour Chateaurout, où M. le Prince désire qu'elle fasse quelque séjour, SÉV. 11. Je ne ferai jamais de séjour à cette terre [de Bourbilly], ID. *à Guitaut*, 9 févr. 1685. On était de séjour dans un pays, ouvert et plein, MARMT. *Grasmn.* 16. ‖ Le séjour d'un lieu, la résidence en ce lieu durant un certain temps. Craignez-vous la présence De ces paisibles lieux échers à votre enfance, Et dont je vous ai vu préférer le séjour Au tumulte pompeux d'Athène et de la cour? RAC. *Phèd.* I, 1. Germanie était vous soustraire cette curiosité [des dames de la cour] par sa présence, et, quoqu'on trouvât son brillant un peu brouillé par le séjour de la campagne..... HAMILT. *Grasmn.* 10. ‖ 2° Fig. Il se dit des eaux, du sang, des humeurs dont le mouvement est arrêté. Le séjour des mers sur un continent. Le séjour du sang extravasé en une partie. Par cette immense quantité de sang que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, nous. *Hist.* II, 1. ‖ 3° Intervalle de temps que l'on prend en voyage. Les troupes ont une longue marche à faire, et peu de séjours. Les lamas prennent d'eux-mêmes un séjour de 24 à 30 heures avant de se remettre en marche, BUFFON, *Mors. chassis*, p. 188. ‖ Bête de séjour, bête malade qui doit rester à l'écurie. ‖ 4° Terme de marine. Temps qu'un bâtiment passe en relâche. Le séjour de la frégate dans tel port. ‖ 5° Lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y fait. Cette ville est un agréable séjour, est le séjour des plaisirs. Je vous vois à regret, tant mon cœur amoureux Trouve la cour pour vous un séjour dangereux, CORN. Néom. I, 1. Mais si dans ce séjour de gloire et de lumière Le Dieu tout juste et bon peut souffrir ma prière, m. *Poly.* IV, 3. Et [certaines femmes] font de leur maison..... Un séjour de douleur, de larmes et de cris, BOIL. Sat. 3. Ces

Digitized by Google

images de félicité me font comprendre que vous êtes déjà descendu dans le séjour des âmes bienheureuses que les dieux récompensent de leurs vertus par une éternelle tranquillité, FÉN. *Tél.* XVIII. ‖ Peut-séjour, nom qu'on donnait aux maisons de campagne qu'avaient les princes et les princesses aux environs de Paris, ‖ il se dit poétiquement dans plusieurs locutions. L'humide séjour, la mer. ‖ Le séjour infernal, l'enfer. ‖ Le séjour ténébreux, le séjour du tyran, l'empire des morts. Du séjour du trépas quelle voix me rappelle? VOLT. *Zaïre*, II, 3. Que les morts déchaînés du séjour ténébreux De la terreur en vain brisent les murs de la trace, ID. *Semir.* IV, 4. ‖ Le séjour des dieux, le céleste séjour, le séjour du tonnerre, le ciel. ‖ 6° Retard, délai. Sans discourir, faites ce qu'il faut faire; Un moment de séjour peut tout déconcerter, CORN. *Oth.* IV, 2. Je me rendrais suspect par un plus long séjour, BAC. *Brit.* V, 1.

— HIST. XIIe s. Entrez qu'à Aix ‖ il ne velt prendre séjurn. *Ch. de Rol.* CCLXX. ‖ XIIIe s. Tant s'est amours afermée En mon cuer à lone *sejor, Coust.*, I. Courtois mesor [amants]. Qui à sejor [en repos] Gisez en chambre coie, *Romancero* p. 68. L'arcevesque Thomas n'out cure de sojur: Bien fui fo meintité, s'il atendist le jur. Il fust mis en prueves..... Je *mart.* 49. ‖ XIVe s. Et empereres est [était] à sejour à Constantinuble, ‖. DE VALENC. II. Le dieu d'amors et nuit et jor Serves loiaument sanz sejor [relâche], *la Rose*, 7321. Ci Guillaumes dont je vos conte, Qui est à monseigneur le conte De Poitiers, chasoit l'autre jour Un levrer qui ert à sejour, BUTEB. 290. ‖ XIVe s. Semblablement pourront entretenir toutes manieres de bestes arables desdiz habitans, et chascun desdiz habitans avec deux bestes de sejour, avec leur sequence de lait, DE LAURIÈ, *Ordonn.* I, XV s. Ils ont le sejour elles leaut manoirs; et nous avons..... la pluie et le vent aux champs [aux Halle aux serfs auprès de ses seigneurs], FROISS. II, 106. Quant me souvient des bons jours, les sejours, Des grans festes, des estours, Qui furent en mainte ville, à pompe, *Poèmes mss.* f° 70. Pierre de Lerauit, concierge du sejour de Neelle du duc de Berry, DU CANGE, *sejornare*. ‖ XVIe s. Vous mes bons hostes perpetuelz, et quelques autres fois de sejour, lisans les joyeulx tiltres d'aulcuns livres de moiste invention..... BAB. *Gary.* I, prol. Cy entrez, vous..., en ce passaige est le sejour d'honneur, ID. *Sth.* I, 31. Une maniere d'hommes las du repous et fachez du sejour, ID. ib. I, 38. En ces meuus devez arrivarent en leurs navires, et plus long sejour ne firent en vielle isle de Chely, ID. *Pant.* IV, 44. Adieu aussi à toutes celles Qui emhellissent ton sejour [LYON], MAROT, II, 180. Dictes pourquoy faites si long sejours à me donner ce que tant veux cherir? ID. II, 226. Autour de luy sont en ce beau sejour L'air et les mets, les sieges et le jour, III, 17, 57. ....Combien qu'ilz [mes chevaux] soient tout frais et de sejour, ID. IV, 60. Il fault choisir une occupation non pensible; autrement pourroient leriues mes maladyes estre vrays chercher le sejour [repos], MONT. I, 282. C'est un grand sejour d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voye tracée, et à respondre que de soy, ID. I, 230. Le soleil brunde, sert, seroyt, sa course ordinaire, ID. II, 261. La salle du plaidoyer du sejour d'Estampes, lieu destiné et prins pour faire la sentence, arrest, lecture et publication desdites coustumes, *Coust. génér.* I, I, p. 241.

— ETYM. Voy. SÉJOURNER; bourguig. *sejor*, provenç. *sojorn, sejorn*; anc. espagn. *sojorno*; ital. *soggiorno*.

SÉJOURNÉ, ÉE (sé-jour-né, née), *adj.* Qui a pris du repos, L'un gros, gras, mol, court, séjourné..., VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 2.

— ETYM. *Séjourner* (voy. l'historique).

‖ **SÉJOURNEMENT** (sé-jour-ne-man), *s. m.* Action de *séjourner*.

— HIST. XIIe s. Après le séjournement, le roi, tenant quelque promesse d'intelligence sur deux ou trois journées, s'y acheminа, n'ayant, *Hist.* 233.

SÉJOURNER (sé-jour-né), *v. n.* ‖ 1° Demeurer quelque temps dans un lieu. Il doit séjourner à Paris cinq ou six mois, ? Fig. Volontiers où souvent on séjourne..... LA FONT. *Coupe*. ‖ Se reposer en un lieu durant un voyage. Ce régiment, en allant à sa garnison, ne séjournera qu'en deux endroits. ‖ 2° Retarder, faire un délai. Et s'il séjourne plus, pensez-vu que je vive? TRISTAN, *Pamth.* II, 2. ‖ 3° *Fig.* S'arrêter sur quelque objet pour y songer. Une absence continuelle, avec la tendresse que j'ai pour vous, ne compose pas une part bien profonde à un cœur aussi dévoré de philosophie que le mien; il faut passer sur ces endroits sans y séjourner, sév. à *Mme de Grignan*, 7 août 1675. ‖ 4° *Fig.* Il se dit d'un liquide qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit. L'eau du Nil, après avoir séjourné sur les terres, se retire et rentre dans son lit. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. E alerent s'en andui, e surjurnerent Naioth, *Rois*, p. 73. Li apostoiles ert de Rome [dame fuitis, E surjorna à Sanz mens, semaines o dis, *Th. le mart.* 55. Grant desroi menent cil destrier sujorné [lenus au repos], *Rome*. p. 45. ‖ XIIIe s. Et quant il furent là venu, si sejornerent deus jours, *Ch. de Reins*, p. 60. Quatre chasnes bien sejornez Lor avoit un borjois donez, *Ren.* 13295. Li sejorner i estoit bas, ib. 7294. Lesse li [à la fortune] ne vos sorner, Qu'il torne adés sans sejorner, *la Rose*, 5926. Li tens qui ne puet sejorner, Mais vait tous jors sans retorner. Cum l'aue qui avalle toute Nil n'en retorne arriere gonte, ib. 373. ‖ XIVe s. Icelluy supplianz pour rafreschir et sejourner ses chevaulx, qui estoient las et travaillez, *Ordonn. sejornare*. ‖ XVe s. Le roi de Navarre..... estoit durement courroucé de ce que les Anglois séjournoient tant à venir, PROISS. II, 8. ‖ XVIe s. Les bons mesnagiers [les gens de Lombardie que la France] et plus fertile tant en bons fromens, qu'en bons vins et fructs, et ne séjournent jamais leurs terres, COM. VII, 2. ‖ 1° Pierre Thibaut séjourné, gros et gras, MONT. II, 63. Aucunes fois vers l'occident se tourne, Aucunes fois son œil jecte et séjourne Sur l'orient, ID. II, 66. Rien feinte ne séjourne Que le vouloir, ID. III, 5. Proserches, pour le sejourner de ceste vehemente intention des esperitz, ID. I, 21. On se sejourne volontiers de tout autre labeur estant en ceste delectation, MONT. III, 295. Chrysyppus..... conelud en elle [l'ame] une singuliere science des affaires du ciel, de l'enfer et d'icy, où elle s'estoit, dict-il, séjournée à plusieurs voyages, ID. II, 308. Le plus exquis mets est celuy qui séjourne au fons du pot, O. DE SERRES, 634.

— ETYM. Provenç. *sojornar, sejornar*; ital. *soggiornare*. Le mot *jour*, c'est-à-dire le lat. *diurnum*, est évidemment dans *séjourner*; schéler le tire d'un verbe fictif *sedjornare*, et le lat. *diurnare*, durer longtemps; cela est certain pour l'ital. *soggiornare*; mais les plus anciennes formes françaises ne contiennent pas *superdiurnare*.

— SEL (sèl), *s. m.* ‖ 1° Substance sèche, dure, friable, solidde dans l'eau et d'un goût piquant, servant d'assaisonnement aux mets, qui se mange, se cuisine, et, dans le langage chimique, chlorure de sodium. Sel gemme ou fossile. Sel fait par évaporation, ... par le Boulanger du sel, Et mes enquilles vendre à ceux de Saint-Michel, RÉGNIER, *Sat.* IV. ..... la raison du secret pour faire de la glace en été, qui est de mettre du salpetre aux sachets les eurouet encore qu'il ne soit pas des plus rares; ils mettent du sel mêlé avec une égale quantité de neige ou de glace pilée tout autour d'un vase plein d'eau dessous et au dessus, et à mesure que ce sel et cette neige se fondent ensemble, l'eau qui est enfermée dans le vase devient glace, DESCARTES, *Météores*, III. La femme du Lot regarda derrière elle, et elle fut changée en une statue de sel, SACI, *Bible, Genèse*, XIX, 26. Car, lichui on cette fit ceruage, Nenni pas sel, les gens on mange, SARRASIN, *Virg.* III. Le sel est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel par consequent il semble qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt, VAUBAN, *Dime*, p. 102. Par le sel irritant la soif est allumée, BOIL. *Luir.* V. Combien le sel au roi paroît nécessaire, *Ib. Sat.* VIII. Athalie : Quels sont donc vos plaisirs? — Joas : Quelquefois à l'autel Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel, SAC. *Athal.* I, 7. Nous mettons du sel dans la bouche de cette personne, afin qu'elle conserve, par le sel de la sagesse évangélique, la pureté de la foi, FÉN. I. XVIII, p. 169, du sénat du sel sur leurs ruines [des murs et des edifices de Milan], selon l'ancien préjugé, très-faux, que le sel est l'emblème de la stérilité, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric* Ier. Le compte en semer d'un sel sur nos champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité, ID. *Lett. Turgot*, 18 févr. 1776. Un grain de sel marin est un cube composé d'une infinité d'autres cubes, BUFF. *Anim. reprod.* Depuis plus d'un siècle on fait le sel en France par la seule évaporation, en attirant l'eau de la mer dans de grands terrains qu'on appelle des marais salants, ID. *Min.* I, III, p. 221. En Franche-Comté, en Lorraine et dans plusieurs autres contrées de l'Europe et des autres parties du monde, le sel se tire de l'eau des fontaines salées, ID. *Ib.* p. 104. Des murailles de sel [dans les mines de Wieliska] se montrent à sa vue [au voyageur] : Le sel se forme en vedir, en colonne, en statue; Le sel se creuse en temple, et se dresse en autel; Le travailleur s'assied à des tables de sel, DUILLE, *Trois régnes*, I. Corée, impôts rongeurs, tributs, levée de gabelle. Le sel, dit-on de la terre, ou même l'eau des mers, Source d'oppression et de fléaux divers, A. CHÉNIER, *Hymne à la France*. La mer est la mine de sel la plus abondante, puisque la troisième partie de cette énorme masse de liquide est de sel marin, A. BOUCHARDAT, *Traité de min.* I, 3, p. 121. C'est dans cette contrée [la Libye] qu'on trouvait, suivant les historiens [Hérodote], des habitations construites en sel, comme celles de la Caramanie et de l'Arabie, ID. *Ib.* I, 3, p. 125. ‖ Viande au gros sel, viande servie dans son bouillon et parsemée de gros sel. Un chapon au gros sel. ‖ Prendre le sel, son sel, se pénétrer de sel, en parlant des viandes qu'on sale. La viande prend mieux le sel quand elle est fraîche. ‖ Ce jambon, ce saucisson, ce ragoût, etc. sent de bon sel, d'un bon sel, ils sont salés à point. ‖ Ils sont rudes de sel, ils sont trop salés. ‖ Manger une chose à la croque au sel, la manger sans autre assaisonnement que le sel. ‖ Mettre un grain de sel sur la queue d'un oiseau, se dit, en cuisine, comme un moyen de prendre les petits oiseaux, et fig. de tout moyen illusoire. ‖ Vaches de sel, nom-ceaux de sel, terme de verrerie en plusieurs lieux de Poitou, pour le faire sécher. ‖ Sel par impôt, certaine quantité de sel que tout particulier était tenu de prendre et de consommer dans les greniers du roi. Le sel fen raison des forts impôts qui le grevaient] fut un engrais enlevé aux terres : on cessa d'en donner aux bestiaux, et beaucoup de sujets ont entièrement à en consommer que parce qu'on les contraignait à ne pas se passer d'une chose nécessaire, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 7. ‖ *Fig.* Tous deux ont pris de la terre que le sel y fait la force, avec quoi salera-t-on? SACI, *Bible, Evang. St Matth.* V, 13. Le ministre de Jésus-Christ, destiné à être le sel de la terre, ID. *Ib.* Pour arrêter la corruption des peuples, MASS. *Carême, Vocation*. ‖ 2° Faux sel, sel de contrebande, le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait pas été pris dans les greniers du roi. Déclarons faux sel..... le sel venu des pays étrangers sans notre permission et par écrit..... Le sel qui aura été pris dans les pays et ailleurs que dans nos greniers ou regraies, *Ordonn.* mai 1680. ‖ 3° *Fig.* Ce qui relève, donne du piquant, de l'intérêt. Il faut, en matière encore, certains adjuvant par rapport à vous; c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais, sév. 12 juv. 1680. Tout ce qui s'appelle devoir attriste l'âme, frétri l'imagination, refroidit le désir, émousse cette pointe d'amour-propre qui fait tout le sel de l'homme, MASSILLON, *Contre mor. Solitaire* II. ‖ 4° *Fig.* Ce qu'il y a de fin, de vif, de piquant dans les discours, dans un ouvrage d'esprit. Je n'ai point trouvé le moindre grain de sel dans tout cela, BOIL. *Critique*, 8. Vous savez me manier l'ironie avec..... tout est si plein de sel, que nous croyons que vous n'avez pas d'autre poudre pour vos lettres, SÉV. à *Mme de Coulanges*, 1er déc. 1680. [Nous] laissons que votre frère à la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère; c'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'en sait se voir que d'être dans cette docilité, ID. 1er avril 1671. Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains, Se joue à tout propos des Belleaux et des Pelletiers, SAINT-*Sat.* IX. Un ouvrage à beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs; s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût délicat des honnêtes gens, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, ID. *Œuvr. Prof. général.* Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire; à mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes, ID. *Ib.* C'est en vain qu'un écrivait nous peut nous narrations divertissantes; il semble que leur sel s'évapore sur le papier, RAMLT. *Gramm.* 8. La vérité demande un peu de sel, Et l'enjouement est non aut naturel, J. B. ROUSS. *Epît.* I, 4. Répandez sur eux

Digitized by Google

[les ennemis de la philosophie] le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1767. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières Lettres provinciales; Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières, m. *Louis XIV, écrivains, Pascal.* Qui ne connaît le sel de leurs reparties? J. ROUSS. *Em.* II. Quand on fait à des satires l'honneur d'y répondre, on doit être avec le sel et la gaieté de la Mutte, et non avec le fiel et la fange de Scaliger, D'ALEMB. *Eloges, d'Olivet.* Le sel du goût et de l'esprit n'a pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire, MARMONTEL, *Œuvres*, t. XVII, p. 33. De sel sans âpreté, de gaîté sans grimace [il] Assaisonne ses moindres mots, DELILLE, *Conversation*. Il a le fel de l'épigramme comme trait plaisant, ingénieux et inattendu, dans une pensée qui pique, qui intéresse, qui est rendue d'une manière vive et agréable et qu'on appelle la pointe ou le bon mot, DOMERGUE, *Poétique, De l'épigramme.* || Sel attique, certaine fine saveur dans les pensées qui était particulière aux habitants du pays attique, et qui est un mérite de l'esprit dans tous les temps. || [un sonnet] est de sel attique assaisonné partout. Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût, MOL. *F. sav.* III, 2. Il lui échappa je ne sais combien de traits pleins de sel canstique, qui vaut bien le sel attique, LESAGE, *Gil Bl.*, II, 1. || Du sel, des plaisanteries de mauvais goût, ou du moins de goût équivoque : || 5° Terme de l'ancienne chimie. Tout corps cristallin, soluble dans l'eau. Tous les sels dissous dans l'eau et ensuite laissent en forme assez régulière par une évaporation lente et tranquille, ROZIER *Mém.* t. III, p. 319. M. Margraaf trouva que le *perpétuel* tel-commun employé pour faire le phosphore pouvait se réduire à distiller avec une matière charbonneuse la substance qui, combinée avec l'acide flor, forme le sel fusible de Pavine, CONDORCET, *Margraaf.* || Les sels, sels volatils qu'on fait aspirer pour ranimer les esprits. Respirer des sels. Des sels [de sels] de Suzanne! un million, si vous la sauvez, BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 18. || Sel de vinaigre, acide acétique mêlé au sulfate de potasse de manière à l'humecter, enfermé dans de petits flacons de verre, et servant d'excitant. || Sel essentiel, sel existant tout formé dans les végétaux, et tiré par l'évaporation de leur jus ou de leur décoction. || [le lait] donne, comme les plantes, un sel neutre essentiel, J. J. ROUSS. *Em.* I. || Sel essentiel d'oseille désignait ce que, dans le commerce, on appelle actuellement sel d'oseille; il est constitué par un mélange de bioxalate et quadroxalate de potasse, où dominent ordinairement la première et moins de substances. || Sel essentiel de quinquina, ancien nom du kinate de chaux et de l'extrait sec de quinquina par la méthode la plus simple, CHEVALLIER, sous-carbonate de potasse obtenu par l'incinération de la grande absinthe. || Sel admirable, sel découvert et dénommé par Glauber; c'est le sulfate de soude; on le nomme aussi sel admirable de Glauber. || Sel admirable perlé, phosphate de soude. || Sel ammoniac, chlorure d'ammonium. || Sel anglais, sulfate de magnésie. || Sel volatil d'Angleterre, sous-carbonate d'ammoniaque. || Sel de crâne humain volatil, sous-carbonate d'ammoniaque huileux. || Sel de crâne humain fixe, sous-phosphate de chaux || Sel digestif, sel découvert et dénommé par Sylvius, c'est l'hydrochlorate de potasse. || Sel de duobus, sulfate de potasse. || Sel d'Egra ou sel d'Epsom, sulfate de magnésie. || Sel infernal, acétate de potasse. || Sel de mirre, acétate de potasse. || Sel phosphorique acéreux, nom qui fut donné d'abord au phosphate de chaux. || Sel de Saturne, acétate de plomb cristallisé. || Sel de Seidlitz, sulfate de magnésie. || Sel de Seignette, tartrate de soude et de potasse, ainsi nommé de Seignette, apothicaire de la Rochelle, qui l'a obtenu le premier. || Sel végétal, tartrate de potasse neutre. || Sel végétal fixe, sous-carbonate de potasse. || 6° Aujourd'hui, toute combinaison de deux corps composés, dont l'un pour le rôle d'élément électro-négatif ou d'acide, et l'autre celui d'élément électro-positif ou de base, de manière qu'ils forment un composé ayant des caractères nouveaux, et dans lequel les propriétés des deux ou de l'un d'eux sont plus ou moins complétement neutralisées. Lorsque l'eau a pris tout ce qu'elle peut dissoudre d'un sel, elle peut encore dissoudre beaucoup d'un autre sel; on a même remarqué qu'elle dissolvait quelquefois une plus grande quantité du second sel que si elle ne tenait plus le premier en dissolution, BERTHOLLET, *Instit. Mém.*

science. t. II, p. 25. La plupart des sels ne sont connus que depuis cinquante ans: avant cette époque on en connaissait peut-être vingt-cinq à trente, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 210, dans ROUSSEAU. || Sels terreux, sels dont la base est un oxyde métallique terreux. || Sel double, sel qui renferme deux bases. || 7° Sel vengeur, sel libérateur, s'est dit, pendant la Révolution, du salpêtre nécessaire pour la fabrication de la poudre, qui était mis en réquisition dans toute la France. || 8° Terme d'alchimie. Sel fleuri, sel honoré, sel des philosophes, sel de terre, sel de verre, sel de mer, noms divers du mercure. || Sel naturel, substance solide et compacte opposée à l'esprit. || Proverbes. Ils ne mangeront pas un miuot de sel ensemble, se dit de deux personnes dont les mauvais humeurs qui s'associent, et desquelles on prédit qu'elles ne vivront pas longtemps ensemble. || Pour connaître les gens, il faut avoir mangé ensemble plus d'un minot de sel.

— HIST. XIIIe S. Ce fu un pol devant Noel, Que l'en metoit bonne baleine au sel, *Ren.* 4123. Il doit conduit 'péage', fors de sel s'il est seues [sien]; et si il seus est autrui..... TAILLAR, *Recueil*, p. 18. || XVe S. Sire, où il ne pert, ne vaut, ne soiez bien veuus seions [ceans]; Vous eaimez les nouveles. Et les malades garissez, la *Pass. de N. S. J. C.* Et my bon jour sont à present cessé.... Dont mon cuer est triste; las, et cassés; Car mes bons jours sont au sel et à l'yaue. P. DESCH. *Poésies mss.* f° 471. Les exposans mirent l'enfant sur un estal au devant de la boucherie d'Amiens.... et assez près dudit enfant amidrent du sel, en signe de ce qu'il n'estoit pas baptisé, DU CANGE, *sal.* Par une grevance l'on dit que le sel est avant le gouz ....ainsi est l'amy, et fault qu'il soit amy avant qu'on le cognoisse, *Dit de la Taxon d'or.* t. II, f° 11, dans GACHET. || Sel. J'estois en ce temps-là bien dout de sel [timide], parce que je n'avois encores eu traicter les playes faites par harquebuses, PARÉ, *Liv.* VIII, 1. Rapprocher ces deux aphorismes d'Hippocrates avec un grain de sel, c'est à dire avec cette distinction.... ID. XX, 90. Toutes espèces de sel, salpestre, sal-nitre, sel ammoniac, sel gemme, sel commun, eau salée, in. XXV, 7. Devant que bien l'on cognoisse un amy, Manger convient muy de sel avec luy, LEMOT in LEROUX, *Prov.* II, 170. Il n'y a verye chetif à la lune; on le nomme aussi ἁρπαλέμυρος, écume de lune.

— ETYM. Bourguig. *sé*; wallon et picard, *sè*; Berry, *sau*, saumâtre, *sau*, fumier; provenç. espan. et portug. *sal*; ital. *sale*; du lat. *sal*; grec, ἅλς; comparez le celtique : gaélique, *salann*; kymr. *halen*, *halen*, bas bret. *halon*, et le sanscr. *sara*, eau, lait caillé, sel.

|| **SÉLACIEN, IENNE** (sé-la-sin, siè-n'), *adj.* Terme d'ichthyologie qui a trait aux squales cartilagineux. || *S. m. pl.* Les sélaciens, raies et squales.

— ETYM. Σέλαχος, raies et requins.

|| **SÉLAGE** (sé-la'j), *s. m.* Nom d'une plante sacrée que les druides cueillaient en grande pompe. || Nom spécifique du *lycopode sélage* (lycopodium cæsa), que l'on suppose être la plante que les druides cueillaient, comme le gui, avec des pratiques superstitieuses. On le trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et il passe pour purgatif, d'où on l'appelle vulgairement *mouche purgative*, LEGOARANT. || Nom générique du *selago spuria*, *L.* du cap de Bonne-Espérance.

— ETYM. Lat. *selago*, même sens.

|| **SÉLAGINÉES** (sé-la-ji-nées), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *selago spuria*, *L.*

|| **SÉLAGINELLE** (sé-la-ji-nè-l'), *s. f.* Nom d'un genre de lycopodiacées qui habite les montagnes des deux hémisphères.

SÉLAM ou **SÉLAN** (sé-lan), *s. m.* Bouquet de fleurs dont l'arrangement forme un langage muet.

— ETYM. Arabe, *salam*, salut.

|| **SÉLECTIF, IVE** (sé-lè-ktif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la sélection.

|| **SÉLECTION** (sé-lè-ksion), *s. f.* || 1° Action de choisir. || 2° Terme de zootechnie. Chaux bien entendu de reproducteurs doués des caractères que l'éleveur désire fixer dans une variété animale distincte. || 3° Sélection naturelle, prédominance que la nature accorde à une espèce, à une variété, grâce à une adaptation plus grande de ses caractères à ceux du milieu, au point de vue de la nutrition, de la conservation, de la reproduction, etc. avec disparition des espèces, des variétés qui ne peuvent lutter. Ce mot de sélection est entré en français par l'anglais. On l'avait d'abord employé en zootechnie, et le système de Darwin l'a tout à fait répandu.

— ETYM. Lat. *selectionem*, choix, de *se*, signifiant séparation, et *legere*, prendre, trier (voy. LIRE).

|| **SÉLÉNÉTHYLE** (sé-lé-né-ti-l'), *s. m.* Sélénure d'éthyle.

|| **SÉLECTIVEMENT** (sé-lè-kti-re-man), *adv.* D'une façon sélective.

|| **SÉLÉNHYDRATE** (sé-lé-ni-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui résulte de la combinaison de l'acide sélénhydrique avec les bases.

|| **SÉLÉNHYDRIQUE** (sé-lé-ni-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sélénhydrique, gaz très-délétère, qu'on se procure en versant de l'acide chlorhydrique étendu d'eau sur un sélénure.

|| **SÉLÉNIATE** (sé-lé-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par la combinaison de l'acide sélénique avec les bases.

|| **SÉLÉNIDE** (sé-lé-ni-d'), *s. m.* Terme de chimie. Sélénure qui, en se combinant avec d'autres sélénures, joue le rôle de base ou d'élément électro-positif.

|| **SÉLÉNIDE** (sé-lé-ni-d'), *s. m.* Terme de chimie. Sélénure qui, en se combinant avec un autre sélénure, joue le rôle d'acide par rapport à ce dernier. || *S. m. pl.* Les sélénides, famille de minéraux qui comprend le sélénium.

|| **SÉLÉNIÉ** (sé-lé-ni-é, *ée*), *adj.* Qui contient du sélénium; se dit principalement de sélénié.

|| **SÉLÉNIEN, IENNE** (sé-lé-niin, niè-n'), *s. m.* et *f.* Se dit des habitants supposés de la lune.

— ETYM. Σελήνη, lune.

|| **SÉLÉNIEUX** (sé-lé-ni-eû), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

|| **SÉLÉNIFÈRE** (sé-lé-ni-fè-r'), *adj.* Qui contient du sélénium.

|| **SÉLÉNIQUE** (sé-lé-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

|| **SÉLÉNISÉL** (sé-lé-ni-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de deux sélénures.

|| **SÉLÉNITE** (sé-lé-ni-t'), *s. f.* Nom ancien du sulfate de chaux.

— ETYM. Σελενίτης, de σελήνη, lune, ainsi dit parce que, la nuit, cette pierre réfléchit l'image de la lune; on la nomme aussi ἀφρολίθος, écume de lune.

|| **SÉLÉNITE** (sé-lé-ni-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

|| **SÉLÉNITEUX, EUSE** (sé-lé-ni-teû, teû-z'). *adj.* Qui a rapport à la sélénite. || Eaux sélénitteuses, eaux qui contiennent du sulfate de sélénite ou sulfate de chaux. Lorsqu'on évapore des quantités souvent répétées d'eaux sélénitteuses, sans enlever le dépôt qui se forme, on remarque que le sulfate de chaux qui s'est déposé affecte quelquefois la forme cristalline en fer de lance, CHAPTAL, *Chimie.*

— ETYM. Sélénite.

|| **SÉLÉNIUM** (sé-lé-ni-om'), *s. m.* Métalloïde qui se rapproche beaucoup du soufre, et qui fut découvert en 1817 par BERZELIUS.

— ETYM. Σελήνη, la lune, à cause de ses analogies chimiques avec le tellure, métalloïde déjà connu à l'époque de la découverte du sélénium.

|| **SÉLÉNURE** (sé-lé-nu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison du sélénium avec un autre corps simple.

|| **SÉLÉNOCENTRIQUE** (sé-lé-no-san-tri-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui a rapport au centre de la lune. Les longitudes et les latitudes sélénocentriques de toutes les taches remarquées [de la lune], DELAMBRE, *Abrégé astr. 100e leçon.*

— ETYM. Σελήνη, lune, et *centre*.

|| **SÉLÉNOGRAPHE** (sé-lé-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de sélénographie.

|| **SÉLÉNOGRAPHIE** (sé-lé-no-gra-fie), *s. f.* Terme d'astronomie. Description de la lune. Le premier ouvrage par lequel Jean Hevelius s'annonça fut la sélénographie ou description de la face de la lune et de ses taches, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 377.

— ETYM. Σελήνη, lune, et γράφειν, décrire. Σελήνη se rattache au lat. *serinus*; c'est le sanscrit *sur*, briller, qui a donné *sarar*, le ciel, et *surya*, le soleil.

|| **SÉLÉNOGRAPHIQUE** (sé-lé-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la description de la lune. Cartes sélénographiques.

|| **SÉLÉNOSTAT** (sé-lé-no-sta), *s. m.* Instrument adapté au mouvement de la lune, comme l'héliostat à celui du soleil.

Digitized by Google

— ETYM. Σελήνη, lune, et στάσις, qui arrête, qui fixe.

† **SÉLÉNOTOPOGRAPHIE** (sé-lé-no-to-po-gra-fie), *s. f.* Description détaillée de la surface de la lune.

— ETYM. Σελήνη, lune, τόπος, lieu, et γράφειν, décrire.

† **SÉLECCIDÉS** (sé-leu-si-dé), *s. m. pl.* Famille de rois grecs, descendant de Seleucus, général d'Alexandre, qui ont régné dans la Syrie.

† **SÉLIN** (sé-lin), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères, composé d'un petit nombre de plantes herbacées, vivaces.

— ETYM. Σέλινον, persil.

† **SÉLINE** (sé-li-n'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie des ongles caractérisée par des taches qui se montrent dans leur substance.

— ETYM. Σελήνη, la lune, à cause qu'il y a à la base de l'ongle une partie qu'on nomme lunule ou petite lune.

† **SELLAGE** (sè-la-j'), *s. m.* Action de seller. Le sellage et la promenade des chevaux avant la course.

SELLE (sè-l'), *s. f.* || 1° Petit siége de bois à trois ou quatre pieds sans dossier (vieux en ce sens). Être assis sur une selle. Je vous dirais de marcher... la selle pourrait (la plupart des mains viennent) d'avoir le cul sur la selle. *Sév. à Mme de Grignan*, 28 août 1671. || Fig. Demeurer entre deux selles le cul à terre, de deux choses auxquelles on prétend n'en obtenir aucune, ou, ayant deux moyens pour réussir en une affaire, eclouer dans tous les deux. Mazarin, il ne faut pas se mettre follement, comme on dit, le cul entre deux selles, ST-SIM. 500, 222. || Selle à modeler, escabeau sur lequel le sculpteur gose son ouvrage. L'autre bras posé sur la selle à modeler, l'ébauchoir à la main; il y a sur la selle un buste commencé, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 31, dans PLANCHE. || Terme de marine. Escabeau où s'asseoit le canif. || 2° Homme placé sur le dos du cheval pour recevoir le cavalier. Selle à la hussarde, à la hongroise. Ce que nous avons de la peine à comprendre, c'est que tous les peuples anciens les cheveux n'avaient ni étriers ni selles, et les cavaliers étaient sans bottes, SALLIN. *Hist. anc.* t. XI, 1re part. p. 391. || La selle à piquer pour le manége, celle dont les battes de devant et de derrière (voy. le supplément) sont plus élevées au-dessus des arçons. Saut par terre le cavalier plus ferme. || La selle rovale, celle dont les battes sont moins élevées et qui est le plus en usage pour la guerre et la course. || La selle rase, celle qui n'a des battes que devant et peu élevées. || La selle anglaise, celle qui n'a point de battes ni devant ni derrière, et qui est par conséquent la plus légère. || Selle de femme, celle qu'on n'a qu'un étrier ou planchette et dont l'arçon de devant porte à gauche un croissant. || Familièrement. Avoir continuellement le cul sur la selle, ne dit d'un homme qui est toujours à cheval. || En selle, à cheval. La dame en croupe et le galant en selle n'en vont souper; et moi, je vais me promener, SÉV. 432. || Être bien en selle, être bien à cheval. || Remettre en selle, remettre à cheval un homme qui en est tombé. Les écuyers des jeux accoururent à lui en riant, et le remirent en selle, VOLT. *Zadig*, 19. || Fig. En selle, se dit d'une personne qui est bien affermie dans sa position. Le cardinal de Beaulon espère les remettre en selle [les quatristes] par le jugement qu'il se promettait de faire rendre à Rome, ST-SIM. 43, 47. Chamillart avait eu des prises avec elle [Mme de Maintenon], pour me remettre en selle auprès du roi, DE MÉM. 481. D'Antin était trop courtisan et trop mal en selle auprès du régent pour oser souffler, ID. 481, 240. || Cheval de selle, cheval propre à être monté par un cavalier. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, nerveuses et peu chargées; le cheval de trait, au contraire, doit les avoir grosses, toutes et charnues, ACAV. *Quadrup.* t. I, p. 40. || Cheval de selle et de trait, cheval qu'on peut à volonté monter, ou atteler à une voiture. || Aller une selle sur un cheval, le seller à la selle. Courir une ou deux selles, courir une ou deux postes. || Chez les maîtres de poste, la première selle, le meilleur lodet de l'écurie. || Courir à toutes selles, courir la poste sans avoir une selle à soi, et en se servant indifféremment des selles que la poste fournit. || Selle à bons chevaux, selle pouvant servir à toutes sortes de chevaux, à cause que les arçons sont mobiles. || Fig. Une selle à bons chevaux, lieu commun, banalité, compliment vague, remède qu'on applique à toutes sortes de maladies. Je reçois toutes les extravagances qui se présentent à moi, plutôt que ces selles à tous chevaux dont nous avons tant vu ici, SÉV. 1er juill. 1671. Saignez toujours, clystérisez et purgez; c'est une selle à tous chevaux, BARBARIN, *Théâtr. ital. les Médecins rustiques*, II, 10. || Terme de manége. Gagner le fond de la selle, s'y tenir avec fermeté. || Selle sans tonne, selle mal faite, sur laquelle on n'est point assis. || On dit que la selle porte, lorsqu'elle touche le dos ou le garrot. || 3° Terme d'anatomie. Selle turcique, cavité de l'os sphénoïde contenant la glande pituitaire. || 4° Dans le moyen âge, selle nécessaire, la chaise percée. || Par métonymie. L'évacuation qu'on fait sur la selle, sur la garde-robe. Je suis monté dans la chambre où vous avez couché, et j'y ai poussé une grosse selle tout au travers du lit, MAD. DE SÉV-GR. 10, 84. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pas vuidé à bout de pousser sa selle sera plus sujet à la colique qu'un autre, VOLT. *Dict. phil. Vestes parvenue*. || Aller à la selle, aller à la garde-robe. Monsieur, on m'a dit que vous aviez des remèdes admirables pour faire aller à la selle, MOL. *Amour médi.* III, 8. || 5° Nom, en quelques provinces, de la planche sur laquelle les blanchisseuses lavent le linge. || Batoir de selles, se dit des bateaux immobiles qui servent aux blanchisseuses. || Planche inclinée sur laquelle on entasse les feuilles de papier quand elles ont été soumises à la presse. || Établi de charron, de tonnelier. || Terme de cordonnerie, en parlant d'un terrain (peu usité). Les terres grasses sont sujettes à se seller.

— HIST. XIIe s. Chivals seler et enfrener, *Lois de Guill.* 22. || XVIe s. Il le sella, et sangla, puis monta dessus, *Sat. Ménip.* 1, 476.

— ETYM. *Selle*.

† **SELLER** (SÉ) (sè-lé), *v. réfl.* Terme d'agriculture. *Se seller*, se tasser, s'endurcir, en parlant d'un terrain (peu usité). Les terres grasses sont sujettes à se seller.

— ETYM. Origine inconnue.

SELLERIE (sè-le-rie), *s. f.* || 1° Art de faire des selles et tout ce qui concerne le harnachement des chevaux. || Commerce pour l'équipement, le harnachement des chevaux. Ouvrier en sellerie. || 3° Ensemble des selles et des harnais des chevaux que l'on possède, dont on a besoin. || 4° Lieu où l'on serre les selles, les harnais.

— ETYM. *Seller*.

SELLETTE (sè-lè-t'), *s. f.* || 1° Petit siége de bois sur lequel on faisait asseoir, pour les interroger, ceux qui étaient accusés d'un délit pouvant faire encourir une peine afflictive. Aujourd'hui lundi 17 novembre, M. Fouquet a été interrogé pour la seconde fois sur la sellette, il s'est assis sans façon comme l'autre fois, SÉV. *Let. à Pompone*, 17 nov. 1664. L'affaire de Mme de Guercheville était sur le parterre; les charges de la Tournelle sont enchéries depuis qu'elle doit être sur la sellette, ID. 16 février 1672. Ce vieillard [Calas] criait que cet appareil [au bûcher où l'on brûlait un livre] était celui de son supplice; il tomba évanoui; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette; son trouble servit à sa condamnation, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à Elie de Beaumont*. Juges, quel est celui que vous avez mis sur la sellette? DIDER. *Claude et Nér.* I, 1re. || Fig. Et mis sur la sellette aux pieds de la critique. Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique, SOR. *Sat.* x. Cela veut dire que la morale de Conrini fut un arrêt d'absolution pour la Providence, qui était en quelque façon sur la sellette, *Analyse de Bayle*, I, II, p. 238. Il était bien ridicule qu'un petit écolier, qui s'assied le calfat. || 4° Harnais placé sur le dos du cheval de charrette pour soutenir les branches du timon ou brancards. C'est une selle courte et fourchue dont les étriers sont remplacés par une large courroie. Avant d'aller à une charrette, on verra si la sellette qu'on met sur le dos ne peut pas causer quelques blessures, QUINQUET, *Maison rust.* I, p. 185, dans POUGENS. || 5° Établi du vannier pour tourner les paniers. || Chaises pour accueillir le haut du travail du moulin. || Pièce de bois moisée, posée de niveau au sommet de l'arbre d'un engin, et sur laquelle sont assemblées les deux bouts qui portent le fauconneau. || 6° Partie de la charrue sur laquelle le timon est appuyé. || 7° Dans le matériel d'artillerie, nom d'une pièce qui porte la cheville ouvrière, et qui est en général placée au-dessus de l'essieu ou du corps d'essieu des avant-trains. Grande et petite sellettes de l'avant-train de triquebalte. Sellette de l'avant-train du haquet à bateau. Sel-

Digitized by Google

lette-fourchette de l'avant-train de siége. || Dans les affûts de place et de côte, on nomme sellette de cheville ouvrière le bâti en fonte qui porte la cheville ouvrière. || 5° Boîte des décrotteurs où l'on pose le pied quand on veut se faire décrotter. || 6° Morceau de planche qui forme le fond des crochets du crocheteur.

— HIST. XIVe s. Guillaume Bacon..., disoit que, se il eust aucun des freres de ladite maison [de l'ordre de St-Jean de Jérusalem] mis a la sellette pour aucun meffait, il le pooit oster et faire seoir au dais, et li pardonner son meffait, DU CANGE, *sella*. Ainsi me firent pas comme fait le mechani [le bateleur] qui entre devant la sellette, puis le trebuchant, *Gueux*. 2138. || XVIe s.... Sinon qu'ils soyent aparavant comparus devant leur sellette, pour faire la chanssette, CALV. *Inst.* 868.

— ETYM. Dimin. de *selle* dans le sens de siége.

SELLIER (sè-lié ; l'r ne se lie jamais : la plurié, l'r se fait ; des sè-lié-z haches), s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses. Maître sellier. Sellier-carrossier. || *S. f.* Sellière, la femme d'un sellier. Hector : Je vous veux sellière : Elle a flairé l'argent. — Vallere, mettant promptement son argent dans sa poche : il faut nous en défaire, REGNARD, *le Joueur*, III, 6.

— HIST. XIIIe s. Nus [oul] ne puet estre sellers à Paris, ne vendre seles garnies de cordouan [cuir], s'il n'achaile le mestier du roi, *Liv. des mét.* 200. || XVIe s. Deux petites villettes bien peuplées de mareschaut et de selliers, d'AUB. *Hist.* II, 448.

— ETYM. Selle.

SELLIR (se-lir), *prép.* || L'r s'égard à, conformément à, à proportion de. Ses châtiments [de Dieu] égalent sa miséricorde, et il juge l'homme selon ses mœurs, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* XII, 24. Ordonnés selon son goût, SÉV. XIII, 28. Toute sorte d'apparence que tout ira selon nos désirs, ib. 467. Homme enfin selon le cœur de Dieu, BOss. *Hist.* I, 5. Depuis quarante-deux ans, il a bourgeonné, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, in. *le Tellier*. Et cette guerre, Arras, selon toute apparence, Aurait dû plus longtemps prolonger son absence [d'Achille], RAC. *Iph.* I, 1. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon les besoins des enfants qui méritent ses fruits par leur travail, RÉN. *Tél.* V. Les lois selon lesquelles il [Dieu] a créé, sont celles selon lesquelles il conserve, MONTESQ. *Esp.* I, 1. || Selon le monde, dans l'esprit du monde, du siècle. Mon Dieu, quel fléau pour un siècle, quel malheur pour les peuples, qu'un grand selon la nature, selon ce que nous croirait pas, qui ne nous connaît pas, et qui méprise vos lois et vos ordonnances éternelles! MASS. *Pet. carême*, l'Avent, 2e point. || Selon que, selon ce que je pense. Selon le docteur, je suis fort bien ; et selon moi, je suis fort mal, MARIVAUX, *Jeu d'amour et de hasard*, I, 10. || Selon, dans l'opinion de

‖ 4° Celui, cette qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse. ‖ 2° Comédi-n chargé, pendant une semaine, de tous les détails relatifs à la composition et à l'exécution du répertoire.

— HIST. XVIe S. Quand il y avoit plus de septmaines que de jours dans la sepmaine.... BONIVARD, *Advis et devis, idolatrie*, p. 70.

— ETYM. *Semoine*: provenç. *setmanier*; catal. *semmaner*; espagn. *semanero*.

† **SEMAISON** (se-mé-zon), *s. f.* ‖ 1° Dispersion naturelle des graines d'une plante. ‖ 2° Temps pendant lequel on fait les semailles. D puis la mi-janvier jusqu'à la semaison.

— HIST. XIIIe S. Trop a male semence en semoisons remüe, De qui l'ame sera en enfer forsenée, AUBERT, II, 80.

— ETYM. *Semer*.

SÉMAPHORE (sé-ma-fo-r'), *s. m.* Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres des bâtiments voisins, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

— ETYM. Σῆμα, signe, et φορέω, qui porte.

† **SÉMAPHORIQUE** (sé-ma-fo-ri-k'), *adj.* Qui appartient au sémaphore, qui y a rapport. Postes sémaphoriques, *Lois du 28 mai 1829, art. 28.*

SEMBLABLE (san-bla-bl'), *adj.* ‖ 1° Qui est de même apparence. Ces deux idées que je conçois du soleil [sa politesse apparente et sa grandeur réelle] ne peuvent pas être toutes deux semblables au même soleil; et la raison me fait croire que celle qui vient immédiatement de son apparence est celle qui lui est le plus dissemblable, PASC. *Médit.* III, 9. Ô généralité qui n'a point de semblable! MARMT, *M. d'Andrah.* IV, 4. Du côté de la France rendez-le [Louis XIV] ambitieux; C'est par là que les rois sont semblables aux dieux, LA ROST. *Poésies mêlées*, 28. Tous les hommes sont semblables par leurpeau, et ce n'est que les actions qui les découvrent différents, MOL. *Far.* I, 1. L'épée à frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable, BOSS. *Reine d'Anglet.* Souvent, sans y penser, en écrivant, qui s'aime Forme tous ses beaux semblables à lui-même, MOL. *Art* p. m. C'est l'effet ordinaire de notre ignorance de nous-pendre tout semblable à nous, et de répandre nos portraits dans toute la nature, PASCAL. *Dial. Greffe*, I. m, p. 87. dans POIRSON. S'il faut de l'ordre dans les choses, il faut aussi de la variété; sans cela l'une languit; car les choses semblables ne paraissent les mêmes, MONTESQ. *Goût, variété.* ‖ 2° Il se dit quelquefois pour tel. Et, pour être approuvés, de semblables projets veulent être achetés, BAC. *Métho.* III, 5. ‖ 3° Par extension, qui est de même qu'un autre objet. Comme on ne peut trouver deux visages qui se ressemblent entièrem-nt, on ne peut trouver deux imaginations qui a fait semblables, MALEBR. *Rech. cer.* II, II, 1. Un sage, selon vous, serait comme nous autres morts, pour qui le présent et l'avenir sont parfaitement semblables; et le sage par conséquent s'ennuierait autant que je fais, PONT. *Dial.* 6, *Morts mod.* Nous ne connaissons point [disent les lobitariens] deux corps entièrement semblables dans la nature; et il ne peut en être; car, s'ils étaient semblables, cela marquerait dans Dieu tout-puissant et tout-étendu un manque de fécondité et de puissance, les newtoniens répondaient : il est faux que plusieurs êtres semblables marquent de la stérilité dans la puissance du créateur, VOLT. *Phil. Newt.* 3, 3. ‖ 4° Terme de géométrie. En général, figure semblable, figure aussi définie : s, d'un point pris dans le plan d'une figure on mène des rayons à tous ses points, si sur chacun de ces rayons on porte des longueurs proportionnelles à la distance comprise entre le centre de similitude et les points de la figure donnée, on obtient une seconde figure qui lui est dite semblable. ‖ Particulièrement. Triangles, polygones semblables, TERQUEM, *Nouv. Ann.* I, 1. Angles égaux et les côtés homologues proportionnels. ‖ Polyèdres semblables, ceux qui sont compris sous un même nombre de plans semblables, et qui ont les angles solids égaux chacun à chacun. ‖ Terme d'algèbre. Quantités semblables, celles qui contiennent les mêmes lettres affectées des mêmes exposants. ‖ 5° *S. m.* Le semblable, la même chose. Il n'y a point d'autre animal [que l'homme], tout pariait et tant heureusement ne qu'il puisse être, qui fasse le semblable [qui parle], PASC. *Rétb.* V, 9. Comme de mouvoir le cœur, de digérer les viandes, et semblables, ID. *Fortur*, I, 1. ‖ 6° Être semblable à un autre être. Chaque arbre porte des semences propres à engendrer son semblable, BOSS. *Conn.* V, 2. Voilà où M. Jurieu et ses semblables est entrepris de mener tous les fidèles, ID. *Avert.* 26. On rapporte des pièces de l'un, Corneille; le désir d'être vertueux, et des pièces de l'autre [Racine] le désir d'avoir des semblables dans ses faiblesses, BOILEAU, *Parall. Corn. Rac.* Je n'ai point de complice; et ces noms méprisables Sont faits pour vos salvants, sont faits pour vos semblables, VOLT. *Triumv.* V, 2. ‖ N'avoir pas son semblable, se dit d'une personne ou d'un objet qu'on ne peut comparer à rien. Cet homme n'a pas son semblable, ACAD. Ce mot, non gré, bien supérieure à celle des opéras, et qui n'a pas sa semblable en Italie, J. J. BOUSS. *Conf.* VII. ‖ 7° Se dit, avec l'adjectif pluriel, de plusieurs hommes par rapport aux autres hommes. On sait que, dans tous les peuples du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont sacrifié leurs semblables, BOSS. *Hist.* II, 3. La bonheur de mes semblables, à quelque distance qu'ils existassent de moi, ne m'a jamais été indifferent, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 38. Adèl, pour tous hecours, dans nous d'innuerable. Qui dans mes pitié, vit encor son semblable, DUCIS, *Romeo*, IV, 8.

— HIST. XIVe S. Nous semblable aime son semblable, ORESME, *Eth.* 339. ‖ XVe S. .... Et ....comme dict le proverbe commun : que chacun aime son semblable.... Semblable, se veult là leur prendnient l'oreille, que toute la reste des villes de ce royaulme feroient le semblable, COMM. I, 5. ‖ XVIe S. Les pasteurs ont une semblable charge qu'estoit celle des apostres, CALVIN. *Instit.* 449. Si un semblable paisan que celui qui habitoit es rivages du Danube.... s'eslevast aujourd'hui parmi nous.... LANOUE, 1870. Nous jurey ma foy, vous feistes le semblable, BOSS. 231.

— ETYM. *Sembler*; provenç. *semblable*, semblable; ital. *simile*; espagn. *semejante*.

SEMBLABLEMENT (san-bla-ble-man), *adv.* D'une manière semblable, autant, autant que, par-lesmêmes moyens. Semblablement les corporels sont semblablement organisés, BUFF. *Diar. nat. anim. Œuv.* V, p. 310. Toutes les fois que la raison double augmente en même temps, la force augmente et diminue semblablement, et par conséquent le moyen terme est changé, J. J. BOUSS. *Contr. soc.* III, 1.

— HIST. XIVe S. Semblablement appartient-il à autre philosophe de terminer et traitter l'eppinion des vifves, ORESME, *Eth.* VII (12). ‖ XVe S. .... Et que semblablement ilz veuent tous les autres princes de France..... COMM. I, 2. Lesquels compagnons, pour assavanter les autres ou ils estoient, semblablement [en semblable manière], DU CANGE, *Simplifim.* Semblablement, où est la vogue Qui commanda que Buridan Fut jetté en nag sac en Seine? VILLON, *Ballade des Dames du temps jadis.* ‖ XVIe S. Plusieurs de ses parents avoient semblablement perdu la veuë, AMYOT, *Timol.* 49.

— ETYM. *Semblable*, et le suffixe *ment*; provenç. *semblablament*.

† **SEMBLANCE** (san-blan-s'), *s. f.* Terme vieilli. Extérieur, ressemblance. Pressoit-il un dieu sous humaine semblance, RÉGNIER, SOAN. I. De cela seul que Dieu m'a créé, il est fort croyable qu'il m'a en quelque façon fait son image et semblance, DESCART. *Médit.* III, 24. Elle [Mme de Cologny] le veut faire [son enfant] à l'image et semblance de sa comme de Grignan, BUSSY. *Lett. à Mme de Sévigné*, 26 déc. 1675, dans SÉV. I, IV, p. 302, édit. REGNIER. Il me semble que vous deviez vous contenter que votre fille fût faite à son image et semblance [du souverain d'Arles], SÉV. *à Mme de Grignan*, 16 oars 1672.

— HIST. XIIIe S. En semblance de vis et d'ewe fait user Deus son sanc par le mandé par les anceaus [âmes] salver, *Th. le mart.* 159. ‖ XIVe S. Tu es de la semblance à la gent antecrétin, *Bertz*, XCII. ‖ XVe S. Les fist [les Anglais] fuir, car la peur est très impetueuse quant as perils, ORESME, *Eth.* 86. ‖ XVIe S. Ils ressortoient au angels ni esprits, mais humaines semblance à la semblance de leur seigneur, TROUSS. II, n. 108. ‖ XVIIe S. Comment connoissent-ils la semblance de ce dit quoi ils ne connoissent pas l'essence? MOLT. III, 318. Orgueilleuse semblance monstre folle cuidance, COTGRAVE.

— ETYM. *Semblant*; provenç. *semblanza*, *semblansa*; espagn. *semblanza*; ital. *sembianza*.

SEMBLANT (san-blan), *s. m.* ‖ 1° Ce partant des personnes, apparence. Prendre le feint semblant d'un satyre sauvage, RÉGNIER, *Élég.* IV. Si vous ne l'aimez pas, faites-le le semblant, THEBIAN, *Hérisine*, II, 1. Souvent un visage moqueur N'a que le beau semblant d'une mine hypocrite, CORN. *Métite*, III, 2. Et sur lui [un cheval difficile], quoique aux yeux il montrât beau semblant, Peut-Jean de Gaveau ne montait qu'en tremblant, MOL. *Fich.* II, 7. On devrait châtier sans pitié Ce commerce honteux de semblants d'amitié, ID. *Mis.* I, 1. Pour faire semblant d'assurance, Je veux chanter un peu d'ici, ID. *Amph.* I, 3. Je savais que, malgré tous les beaux semblants, il parlait contre moi dans tous les cours génevois une secrète jalousie qui n'attendait que l'occasion de s'assouvir, J. J. BOUSS. *Conf.* XI. J'ignorais même Dupin, qui ne m'a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruit, ID. ib. VIII. C'est lui [le démon] qui, le premier, dégouta sa malice, D'un semblant de vertu sut habiller le vice, BELLEAU, *Parad. perdu*, IV. ‖ *Fig.* Je ne les puis former [mes mains malades] qu'autant qu'il faut pour tenir une plume; le dedans en fait aucun semblant de vouloir se désenfler, SÉV. 4 juin 1676. ‖ 2° Faire semblant, avoir l'air. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant, SÉV. 441. ‖ Faire semblant de, avec un infinitif. J'aimais mieux faire semblant d'entrer dans son opinion, BALZ. *Liv.* VI, 168. ‖ Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien, MOL. *Am. méd.* I, 5. L'on ne peut presque faire semblant d'aimer celui que ne soit bien près d'être aimant.... car il faut avoir l'esprit et les pensées de l'amour pour le semblant, PASC. *Pens.* de l'essence. On fait semblant d'aimer le vrai, et on n'aime que les richesses qu'il donne, PÉR. *Tél.* II. Après cela paraîtront des troposis, en mangeant tout vif quelque prisonnier de guerre, qui fera semblant de vouloir se soucier, PONT. *Dial.* 6, *Sept.* On ne faisait semblant d'aimer Catilina [de Crébillon] que pour me faire enrager, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1 fév. 1763. Il voulait, il voulait, il ne faisait semblant de ne pas vous entendre ou de ne pas vous croire; mais je ne fais jamais semblant, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaisse.* Il faire semblant, avec l'indicatif. Profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, MOL. *Critique*, I. L'archevêque, dans cet embarras, crut devoir prendre le parti de ne point répondre à cette requête, et il fit semblant qu'il ne l'avait point reçue, BAC. *Hist. de Port-Royal*, 2e part. ‖ 3° Ne faire semblant de rien, feindre l'indifférence, l'ignorance, de manière à détourner l'attention. Mon grand-père ne fit aucun semblant de rien; mais un moment après il demanda la permission de sortir, ST. SIM. 80, 118. Elle va venir sans faire semblant de rien; pour lors vous l'aborderez, vous, en faisant de rien; elle vous écoutera faisant semblant de rien; voilà comme se font les mariages des Tuileries, REGNARD, *Attends-moi à...* *Forme.* 8. Si on siffle la tragédie du Tyrannicide que Voltaire donnait sous un nom supposé], mes anges [M. et Mme d'Argental] ne feront semblant de rien; ce sera comme arrivé, c'est un ouvrage sur pour eux, et c'est tout ce que je prétendais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er août 1763. ‖ 4° Faire semblant, apparence trompeuse. D'un faux semblant mon esprit abusé, CORN. *Cinna*, III, 4. Et sous un faux semblant d'un peu d'humanité, ID. *Perthar.* V, 3. Tout cela n'était qu'un faux semblant, BOSS. *Var.* 15.

— HIST. XIe S. Si vuil [je veux] vedeir alques de sun semblant [de sa contenance], *Ch. de Rol.* XIX. ‖ XIIe S. Ne sai mie trasse grat sume Qui font semblant sans talent [passion], *Coucy*, IV. El mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson C'um fel semblant et corage felon, ID. *Gratet.* Je prie fait qui son homme veut prendre Par biau semblant monstrer, tant que bien tient, ib. XXI. De leur seigneur aidier [aider] feront semblant assez, *Sax.* IV. Car felenesse gent a mult à guverner, E par ou ci covient mult fier semblant mustrer, *Th. le mart.* 167. ‖ XIIIe S. Ce est biaus semblans que li cuivert font [le semblant] par les termes eshuedre, ib. 47. ‖ XIIIe S. Ce est biaus qui fait semblant que il dorme. *Pastur.* 8. Sachiés que moult de mes gens me mostrent grant semblant d'amor, qui ne m'aimeut mie, VILLEH. LXXVIII. Quant il le vit, s'aperçut bien Que Renart i enfenengien. Mes il n'en fet semblant ne chiere, *Ren.* 2013. Lors s'est Bangeer en pies dreciés; Semblant fet d'estre corrocies, *la Rose*, 3766. A tex manieres de gent [les méchants] doi [le bailli] monstrer tout semblant de cruauté et de felonie et de force de justice, BEAUM. I, 4. ‖ XIVe S. Chando ne fit semblant du horon qu'il sent, Ains escrieit eon haut : Or avant, beune gent, *Cassel.* 19226. ‖ XVe S. Mais un

Digitized by Google

bouche fait semblant Qu'elle rie, Quant mantes fois je sens mon cueur plourer, Ch. D'Orl. *Bal.* 26. ‖ XVIe s. Grippeminaud, faisant semblant n'entendre ce propos, s'adresse à Panurge, disant... RAB. *Pant.* V, 43. Eux non seulement se taisans et faisans semblant de rien, mais.... CALVIN, *Instit.* 918. Lors qu'il fera trop de chaud ou trop de froid, ou qu'il fera semblant de pleuvier.... D. DE SZANDA, 282. Romulus l'inhuma fort honorablement, mais au reste il ne monstra aucun semblant de vouloir venger sa mort, ANYOT, *Rom.* 36. Neoptolemus, oultre plusieurs autres honneurs et semblanz d'amitié qu'il feit à Pyrrhus, lui donna deux parties de la cité à labourer, ib. *Pyrrh.* 96.

— ETYM. *Sembler*; Berry, *semblant*, ressemblance, à *mon semblant*, à mon avis; wallon, *sôvan*; provençal, *semblant*, *semblansi*; espagn. *semblante*; ital. *sembiante*.

SEMBLER (san-blé), v. n. ‖ 1° Avoir une certaine apparence, être partiel de personnes ou de choses. La mort éteint en nous ce courage par lequel nous semblions la déifier, nous. *Duch. d'Orl.* M. de Gornay n'était pas de ceux qui semblent être prompts que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de parler de leurs actions et de leurs empleis, D. *Gornay*. Ma pitié semblerait un effet de ma peur, RAC. *Iph.* IV, 7. Ses superbes coursiers.... L'œil morne maintenant et la tête baissée, Semblaient se contenter à la triste pensée, in. *Phèd.* I, 6. Ce songe, ce rapport, tout me semble effroyable, ID. *Ath.* II, 2. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux et être la reine de la mer, REN. TÉL. III, 3. Délicté se trouve bien souvent, et il semble aut que nous-mêmes; plus on s'élève, plus elle semble s'éloigner de nous, LASS. *Corrèze*, *Malh. des gr.* 81. Qui semble avoir été créé pour le genre humaine plus qu'il ne l'a comme, VOLT. *Mél. litt. Observ. sur le liv.... de J. P. Norat*. Les grands poètes semblent n'avoir été créés que pour les grands peintres, MARMONTEL, Œuvr. I, VII, p. 433. ‖ 2° Absolument. Être jugé vrai, bon (vieux en ce sens). Ce qui vous semble ne les persuade point, et il n'ont pas d'oreilles pour nos remontrances, BALZ. *Ce disc. sur la cour*. ‖ 3° Se sembler l'un à l'autre, sembler réciproquement. Nous avons toujours été insensés les uns aux autres, disait autrefois saint Jérôme, nous. 3e *sermon*, *Quinquagésime*. ‖ 4° Impersonnellement. Il semble que, à bien voir, il y a (avec l'indicatif). Vous tournez les choses d'une manière qui n'semble que vous avez raison, MOL. *D. Juan*, 1, 2. Ma foi, monsieur, voilà qui est bien fait [un portrait en marbre]; il semble que l'on voit en vie et qu'il s'en va parler, IB. sb. II, 6. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances, CHAR. *Théoph.* IV. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse, IB. III. Il semble que Mars et Bellone allaient de nos jours changer tout-à-fait leurs noms, LA CHAMBRE, *Nouv. Franç. du Temps*, II. Avec le subjonctif. Il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié, SÉV. 26. Quand quelqu'un traduit avec effet, il semble qu'il ne doit qu'subir son rang, pour ne se soutenir que par sa raison, sous. *Duch. d'Orl.* Il semble que la race de l'homme est toute venue en Laponie ou elle espère particulière, dont tous les individus ne soient que des avortons, BUFF. *Hist. nat. de l'h. Variétés*. Il semble que ces philosophes [les stoïciens] aient imaginé qu'il était de dire qu'il n'y a rien de réel ni de vrai, pour se rendre insensible à l'un et à l'autre, CONDIL. *Hist. anc.* liv. III, ch. 22. Il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste et plus étrange, BARNAV. *Hist. phil.* XIV, 48. ‖ 5° C'est l'idée que j'écrivain a dans son esprit qui, en peint ou, décrivant, il faut mettre l'indicatif ou le subjonctif. Il semble est plus certain avec l'indicatif, plus douteux avec le subjonctif. ‖ Quand la phrase est interrogative ou interrogative, il faut toujours le subjonctif. Il ne semble pas qu'il ait fait une faute. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? RAC. *Andr.* V, 1. ‖ À ce qu'il semble, autant qu'on en peut juger. L'affaire tourne mal, à ce qu'il semble. ‖ Bussy a dit : À ce qui semble : Vous ma parlez de désespoir et larmes, tout exprès, à ce qui semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi, *Lett. à Mme de Sévigné*, 13 août 1668, ‖ 6° Il me semble, il vous semble, etc. que, je crois, vous croyez, etc. que. Il me semblait que, quand vous seriez revenues, je serais bien trois ou quatre mois sans vous voir et sans en mourir, VOIT. *Lett.* 182. Il semble à trois gredins dans leur peau cervelue, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Avec leur plume ils font les destins des couronnes, VOL. *Fem. sav.* IV, 3. Il faut douter de toutes choses, et vous ne devez pas dire que je vous ai battu, mais qu'il vous semble que je vous ai battu, ID. *Mar. f.* 8. Sganarelle : Parbleu! il faut bien qu'il me semble, puisque cela est. — Marphurius : Ce n'est pas une conséquence; et il peut vous sembler, sans que la chose soit véritable, ID. *sb.* 8. Je m'étonne pour moi, qu'étant, comme il me semble, Vous et le genre humain si fort brouillés ensemble..... ID. *Mis.* I, 1. Il me semble déjà que cet usage des ces visites Vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser..... RAC. *Phèdre*, III, 3. Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour ces Français que d'être doux, gais et aimables, VOLT. *Lett. Delisle*, 10 juil. 1774. Il dans cet emploi on met, comme on voit, le verbe suivant à l'indicatif. Cependant on trouve aussi le subjonctif. Il nous semble que nous fussions seuls au monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 2. Pur le cours que prend votre génie, il me semble qu'elle veuille se transformer en créatrice, J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 18 sept. 1767. ‖ Employé avec une négation ou une interrogation, avec le subjonctif. Il ne me semble pas qu'on puisse penser différemment. Eh quoi! te semble-t-il que la triste Eryphile Doive être du nombre des morts si tranquille? RAC. *Iph.* II, 4. ‖ Il me semble peut être suivi d'un infinitif. Il me semble encore l'entendre. Il me semblait, dit la princesse palatine, sentir la présence réelle de Jésus-Christ, *Mém. de Gonz.* Il me semble déjà dans mon oreille entendre De sa touchante voix l'accent tremblant et tendre, CAMART. *Joseph*, épître. Il me semble, si cet ordre m'est donné, Que je le sens déjà dans mon cœur. ‖ Il me semble de le voir : la première façon est la plus usitée aujourd'hui; l'autre cependant n'est pas fautive. Quand il a dit qu'il ne voyait rien, il semble d'entendre : Va vitement chercher un heau pour te pendre, MOL. *le Dép.* V, 1. Il lui semblait toujours [à moi] de voir et d'entendre, ID. *Mis.* II, 1. SÉV. 17, SAV. 1674. Il me semblait d'être le premier qui eût pénétré dans ce désert, J. J. ROUSS. *Bél.* IV, 11. Tout ce qui l'a me semble étonnant, c'est que..... ID. *Lett. à Delar*, 26 fév. 1763. ‖ À ce qu'il vous semble, à ce que vous croyez. ‖ 6° Il me semble, il me semblait, il me semble à moi, il me sujetait. Il me semble raisonnable d'agir ainsi. Ô toi qui me connais, le semblait-il croyable que..... Un cœur tout jours nourri d'amertume et de pleurs Dût connaître l'heureux charme, *Phèd.* IV, 1. Ô ! lui lui semble; si bon leur semble; comme bon vous semblera; il en a usé comme bon lui a semblé; il nous a semblé bon, etc. Ce qui vous plaît; s'il leur est agréable; comme il vous plaira; comme il l'a trouvé à propos; nous avons trouvé bon. Je pense nous prendre à Saint-Denis, il semblait, HAMILT. *Gramm.* 2. Faites donc, ajouta-t-il, le serment que j'exige de vous, et retirez-vous ensuite où bon vous semblera, DIDEROT, *Bijoux indis.* 42. ‖ Dans l'exemple d'Hamilton en remplissant l'ellipse on a : que bon lui semblait de prendre. ‖ 7° Que vous semble de cette affaire? Que vous semble de cet votre opinion sur cette affaire? Mais que vous semble encor maintenant de Paris? CORN. *le Menteur*, 1. Que vous semble, dit-il, de son lui semble; si bon leur semble; comme bon vous semblera; il en a use comme bon lui a semble; il nous a semble bon, etc. Ce qui vous plaît; s'il leur est agréable; comme il vous plaira; comme il l'a trouve à propos; nous avons trouve

Orient. la Bataille perdue. || 5° Il se dit d'un bruit, d'une nouvelle qui se répand. Mais le bruit gloreux que fait la renommée, De climat en climat supertement semée, ADAM BILLAUT, *Odes du card. de Richelieu.* La nous n'avons rien su que de la renommée Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renvers-sements.... conv. *Rod.* 1, 1. De sa mort en est bien la nouvelle semée, RAC. *Mithr.* v, 4. Ce secret au dehors est-il aussi semé? m. *Athal.* 1, 1. Quel bon droit votre glorie en tous lieux ai semée! ID. *Phèdre*, II, 3. || 6° Terme de vénerie. Mal semé, se dit des andouillers du cerf, de dix andouillers devant, quand le nombre n'en est pas le même de chaque côté. || On dit dans le même sens : un cerf mal semé.

|| **SÉMICAPRE** (sé-mi-ka-pre), *s. m.* Genre de térébinthacées, tribu des anacardiées; on y distingue le *semecarpus anacardium*, L.

SÉMIOLOGIE, SÉMÉIOTIQUE, SÉMIOGRAPHIE. Mots mal faits, la diphthongue ei se rendant toujours en français par i; voy. SÉMIOLOGIE, SÉMIOTIQUE, SÉMIOGRAPHIE.

|| **SEMEL** (sé-mèl), Mot latin qui signifie une fois, et dont on ne sert en comptant des articles : semel, bis, ter, etc.

|| **SÉMÉLÉ** (sé-mé-lé), *s. f.* Plante télescopeuse, portant le nº 80, découverte par M. Tietjen, en 1860.

SEMELLE (se-mè-l'), *s. f.* || 1° Pièce ordinairement de cuir qui fait le dessous de la chaussure. Mon cordonnier l'a mis (mon nom) autour de ma semelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. Pourquoi faut-il que mon élève soit forcé d'user trois paires de vos ses pieds une peau de bœuf? quel mal y aurait-il que la sienne propre pût au besoin lui servir de semelle? J. J. ROUS. *Ém.* I. Pour ces derniers voyages, j'ai préféré des souliers dont l'épaisse semelle de cuir est armée de fortes vis à haut ou neuf lignes de distance l'une de l'autre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 345. Trop fait impossible..... et puis, il [Boulon] aimait son pays : « Emportez-ton, s'écriait-il, sa patrie à la semelle de ses souliers? » THIERS, *Hist. de la Révolution*, ch. XVIII. || Battre la semelle, voyager à pied. || Battre la semelle, se dit aussi des ouvriers et compagnons qui vont de ville en ville pour chercher maître et travail, et quelquefois des vagabonds. S'il fut ici demeuré jusqu'à la fin de mes leçons, il eût pu apprendre quelque chose de bon, qu'il ne trouvera pas à Londres; tous ces étrangers aiment trop à battre la semelle, OZI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 501. || Fig. Pour la première proposition, elle a tant couru la semelle, que je pense qu'elle est maintenant rompue et harassée, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 149, dans LACURNE. || 2° Au même sens. Battre la semelle, se dit de deux coutiers qui, pour s'échauffer, frappent en cadence leurs pieds l'un contre l'autre. || [Fhver] chante dans un pays peu sûr les airs vieillots et chevrotants; Son pied glacé bat la mesure Et la semelle en même temps, TH. GAUTIER, *Emaux et camées, Fantaisie d'hiver.* || Un gentilhomme à simple semelle, se disait de celui dont la noblesse était douteuse. || Semelles de plomb, semelles pesantes avec lesquelles les coureurs s'exercent. Les semelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes coureurs, pour les faire courir plus légèrement quand ils en sont délivrés, J. J. ROUS. *Hist. de mon Double Emploi* 2° Morceau d'étoffe dont on garnit le dessous du pied d'un bas. Metire des semelles à des bas. || 3° Semelles de liège, de feutre, etc., morceaux de liège, de feutre, taillés en forme de semelles, qu'on met en dedans de la chaussure pour se garantir de l'humidité. || Semelles de cuir, espèce de couvertes de cuir qui ont la même forme et qui servent au même usage. || 4° Mesure de la grandeur du pied. || Sauter tant de semelles, sauter un espace contenant tant de fois la longueur du pied. || Terme d'escrime. Reculer d'une semelle, rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || Fig. Ne pas reculer, ne pas rompre d'une semelle, ne pas céder, tenir ferme dans ses prétentions. Je ne romprai pas d'une semelle devant ces coquins, répondit le juge de paix, ce ne sera pas, *le Gentilhomme campagnard*, II, 6. || Fig. Ne pas avancer d'une semelle, ne faire aucun progrès dans l'avancement d'une affaire. Je me fatigue en efforts superflus, sans avancer d'une semelle, *le Jet Ailes à leurs*, I, 5. || 5° Il se dit du cuir en forme de semelle qui sert à mettre le pied de certains quadrupèdes. Une semelle calleuse en forme de celle sous la plante des pieds, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 42. || 6° Terme de charpenterie. Pièce de bois couchée à plat sous le pied d'un étai. Pièce de bois méplate qu'on rapporte sous une autre pour la renforcer. || Terme de menuisier. Semelle ou talon, feuillet de bois propre à être plaqué, le quel est refendu obliquement dans une pièce de bois. || Terme de construction. Espèce de tirant fait d'une plate-forme, où sont assemblées les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. || 7° Terme de marine. Assemblage de plusieurs planches (généralement de trois), composant un corps plat, dont la forme a été pas sans analogie avec celle de la semelle d'un soulier; elle est dite aussi, vile de dérive, et, placée à tribord ou à babord, elle sert à diminuer la dérive des bâtiments à fond plat. || Semelle d'arcre, synonyme de sentine. || Pièce de bois plate mise sous un corps pesant, pour le faire glisser plus facilement. || Semelle d'un bateau. || 8° Terme d'artillerie. Semelle de l'affût du mortier de 61 centimètres; c'est le plateau en bois sur lequel sont boulonnées les crapaudines qui portent le mortier. || Semelle du petit châssis de l'affût de place; elle est formée par deux pièces de bois assemblées en croix, sur lesquelles repose le plateau circulaire mobile de la cheville ouvrière. || Semelle du sabot d'enrayage, pièce de fer soudée sur la face inférieure du sabot d'enrayage. || Dans les petites marines, les semelles extérieures d'un bateau sont des planches fixes de chaque côté sous le fond, à fleur des bordages, pour protéger le fond dans les échouages. Les semelles du chevalet à deux pieds sont des planches dans lesquelles sont engagés les pieds du chevalet; un cercueil appuyé sur un pan de la rivière, elles empêchent les pieds d'enfoncer plus qu'il ne faut || 9° Terme de meunier. Pièce de bois qu'on place sous les pattes d'une roue pour empêcher de s'enfoncer dans un terrain meuble ou tendre. || Plancher ou sol d'une mine de charbon de terre. || 10° Pièce de bois qui supporte le pressoir à huile de noix. || Chacun des deux plateaux d'une presse, entre lesquels on place la substance à comprimer. || Morceau de fer aplati pour faire des soulèves de la roue. || 11° Terme de fabricant de papier. Pièce de la cuve du bourbier ou nomme aussi gîte à la roue. || 12° Poids de semelle, poids qui représente les 24 carats de l'or ou les 12 deniers de la pièce; on se sert de ces poids pour les essayeurs, ainsi dit parce que, le battant, ils le rendent mince comme une semelle. || 13° Au pluriel. Feuilles de fer-blanc superposées et au troisième laminage. || Pièces d'appui de l'ordon d'un marteau.

— HIST. XIIIe S. Nus [nul] ne puet estre banderoux à Paris, ne vendre de semelle, ne de cuir pour le fere courroues à cendre et por fere semeles à sauliers, se il n'acate le mestier du roy, *Liv. des mest.* 224, 1re XIVe s. Soles, semelle, SCHELER, *Glost. rom. lat.* p. 47. || XVIe s. Encore que son argent fust egare dedans les semelles de ses souliers [qu'il fut sans le sou], pour cela il ne perdoit pas l'heur, DESPER. *Contes*, XV. Sot à triple semelle, PASQUIER, *Lettres*, L. II, p. 790. Semelles et du vin passent chemin, COTGRAVE. J'ai veu encores des vaines fureurs de plomb, desquelles on dict qu'il [le père de Montaigne] exerceoit ses bras.... et des souliers aux semelles plombées, pour s'alleger au courir et sauter, MONT. I, 25. Bie de semence.

— ETYM. Wallon, *simell*. Origine inconnue. Mérage y voit *sapella*, diminutif tire de *sapunus*, sapin, selon lui, avec un autre *sapella*, *stapella*, *stapa*, chaussure, objet servant à marcher; mais ailleurs, *Glass. rom. lat.* p. 47, il pense que la forme primitive est *semmelle*, qu'il tire de *semen*, charge, poids.

SÉMENCE (se-man-s'), *s. f.* || 1° Grain que l'on sème, en parlant de la récolte. Bie de semence. Dans une mauvaise année on ne recueille pas même la semence. J'ai vu dans le marc d'huile et dans une autre [détremper la semence avec soin préparée, BERLÈSE, *Georg.* I. Les plantes de Byzance, Cette semence, selon Pline, sont cinquante mesures de blé pour une seule mesure de semence, MONGEZ, *Instit. Rem. hist. et litt. nat.* I, II, p. 656. Plus le sol est riche et propre au froment, plus on doit diminuer la quantité de semences, ARAGO, *Mémoir. inst.* I, III, p. 21. Au printemps il faut ce qui se sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. Chaque fruit a sa semence. Deux dit encore : que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux mêmes pour se reproduire sur la terre, SACI, *Bible, Genese*, I, 11. La semence, partie la plus solutrable et la plus incompréhensible des végétaux qui les contient tout formes sous un très-petit volume, est, en général, composée de trois substances, l'embryon, le ou les cotylédons et le périsperme, POUCHET, *Cours. chim.* t. VII, p. 15. || Fig. L'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million, J. J. ROUS. *Econ. polit.* || 2° Terme de pharmacie. Les quatre semences froides majeures, celles d'anis, de fenouil, de cumin, de carvi. || Les quatre semences froides mineures, celles d'ache, de persil, d'ammi et de cartote. || Semences froides majeures, celles de concombre, de melon, de citrouille et de courge. Semences froides mineures, celles de laitue, d'endive, de chicorée et de pourpier. || 4° Semence de champignon, espèce de champignon. || 5° Fig. Il se dit de ce qui, comparé à une semence, doit germer dans l'esprit, dans le cœur. Isabelle semble prendre dans ces hautines les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises, sot. *Ec. des mar.* I, 4. Qui pourrait exprimer la joie que ressentait Mme de Montmaixer, lorsqu'elle voyait éroître les bonnes habitudes du jeune prince [le Dauphin], et germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle y avait jetées avec tant de soin dans son cœur? FÉNELON, *Mme de Mont.* Les semences de piété et de religion que vous et moi avons reçues de notre éducation, ch. DE SÉV. *Mme de Grignan*, dans SÉV. t. X, p. 418, éd. HACHETTE. Les personnes d'esprit ont en elles des semences de toutes les vertus, LA BRUY. I. L'ingénu, qui avait un grand fonds d'esprit, fit de profondes réflexions sur cette idée [ce qui soulage le corps soulage l'âme], dont il semblait qu'il avait la semence en lui-même, VOLT. *l'Ingénu*, 10. Ce sont des semences que je jette dans votre esprit, et, pour qu'elles germent un jour, il faut que Dieu en veuis prévenir de bonne heure contre le mauvais goût, CONDIL. *Art. d'écr.* II, 10. Cyrille fut choisi d'un commun accord pour être un des premiers évêques de la foi dans le cœur de la future catéchumène, CHATEAUB. *Mart.* XIII. || 6° Fig. Cause qui doit produire avec le temps certains effets. La victoire est presque toujours qu'une semence de nouvelle guerre, VAUGEL. *Q. C.* VII, 8. Elle laissa en mourant une semence éternelle de division entre les enfants qu'elle avait eus des deux lits, Démétrius Nicator et Antiochus Sidètes, BOSS. *Hist.* II, 9. Ils le second et le troisième siècle. l'Église a vu naître et Celsus, et Marcion, et Manès, ces ennemis du Créateur; on trouve partout des semences de cette doctrine [le manichéisme]. ID. IV, 14, 204. Le monde n'avait pas manqué de mêler, parmi ses faveurs, des semences d'amertume, qui en étaient inséparables, BOURDAL. *Sur la Passion, des saints, 1er avent*, p. 3. Le sang des martyrs était encore la semence des fidèles, MASS. *Panég. Ne Agnès.* || 7° Fig. Et fanatiérement. Préparation à quelque chose de mieux. Mme de Soubise est aussi bien disposée que moi, et, tant pis, tricarche qu'on lui ei en sa semence toutes ces naissances qui oublaient leur crémeur seraient bénites, MOL. *Mal. im.* II, 7. || 8° Semence de perles, perles très-petites, dont ordinairement quatre ou cinq ne pesent qu'un grain. La semence de perles se vend à l'once. Semence de perles, la livre pesant 3 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664. || Semence de diamants, petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux. || 9° Semences, sorte de petits clous employés par les tapissiers et les bourreliers.

— HIST. XIIIe S. Enis defina li ljingages à l'empereour que ses fils, ou tel manière que ce fu ou se ses fils n'est demorée en here nulle semence, BRUNETTO LATINI, *Trésor*, p. 101. Semenche de porete et d'orgueuse dont on deuque à cil, et à dos deus deneers, *Liv. des mest.* 283, XVIe S. Il desirroit qu'il y eust des roys de Lacedemone engendrez de sa semence, AMYOT, *Agésil.* 3. Bien, disoit-il, en un pais courert pour estre bien retraitz par sa semence, et sans rien engager par infanterie, DARU. *Hist.* I, 215. Le prince de Condé plus facile, desireux de la cour, ou il avoit laissé quelque semence d'amour-propre.... ID. II, 231. || usera souvent des quatre semences froides, PARÉ, V, 20. Telle semence, telle moisson, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *semaine*; Berry, *semence* et *semont*, m. et f.; prosenç. *semensa*; ital. *semenza*; du latin bal. *semetia*, dérivé de *semen*, graine.

|| **SEMENCEAU** (se-man-só), *s. m.* Betterave qu'on replante, afin de la laisser venir en graine pour la seconde année.

SEMENCINE (se-man-si-n'), *s. f.* Terme de pharmacie. Nom donné aux fleurs non épanouies et

Digitized by Google

mêlées de l'armoise judaïque et de l'armoise persique. || On dit aussi sementine.

— ETYM. *Semence*.

SEMEN-CONTRA (sé-mèn'-kon-tra), s. m. Terme de pharmacie. Substance vermifuge, d'une saveur âcre, amère, d'une odeur forte, d'une teinte verdâtre, constituée par des fragments de diverses espèces d'armoises d'Orient.

— HIST. XVIe s. Si vous donniez incontinent semen contra, ou theriaque vieille.... PARÉ, XXII, 8.

— ETYM. Lat. *semen*, graine, *contra*, contre (*vermes*, les vers).

SEMENCE (se-man'-se), s. f. Voy. SEMENCIER.

SEMER (se-mé. La syllabe se prend au second grave quand la syllabe qui suit est muette : je sème, je sèmerai). s. a. || 1° Mettre du grain dans une terre préparée. Semer du blé, de l'orge, semer à la volée. Semer clair. Semer épais. Semez votre grain dès le matin; et que le soir votre main ne cesse pas de semer, SACI, *Bible, Ecclésiaste*, XI, 17. Il faut un homme alerte pour semer les avoines, et un homme lent pour semer l'orge, *Cult. des grains*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.*, t. I, p. 80. || Semer à la volée. Répandre d'un serpent ensemencer la terre Dont la stérilité, fertile pour la guerre, Produisait à l'instant des escadrons armés Contre la même main qui les avait semés, CORN. *Méd.* II, 2. || Fig. Il sema des malheurs, il en cueille le fruit, MAIN. *Sotmen.* IV, 2. Et comme il n'a semé qu'épouvante et qu'horreur, il n'en recueille enfin que trouble et que terreur, CORN. *Her.* I, 1. || Semer un champ, semer des terres, semer une planche, une couche, y semer de la graine. || Semer du froment, du seigle, de la laitue, des pavots, etc., semer de la graine d'oseille, de persil, de laitue, de pavots, etc. D'abord il a semé, croissant avec le temps, de vastes États À nos derniers neveux réserve son ombrage, DELILLE, *Georg.* II. || Absolument. C'est la saison de semer. Que dira-t-on quand on verra qu'un semeur mène récolte du, *Cult. des grains*, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.*, t. I, p. 85. Les Carthaginois, pour rendre les Sardes et les Corses plus dépendants, leur avaient défendu, sous peine de la vie, de planter, de semer, et de faire rien de semblable, MONTESQ. *Rom.* 11. Semer pour récolter, c'est une précaution qui demande de la prévoyance, J. J. ROUSS. *Ess. sur l'orig. des langues*, 9. Ah! qui voudra semer s'il ne doit recueillir? M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 5. || Fig. Nourrissons-nous de cet exemple, et doutons si dans Rome il n'instruit pas le peuple à prendre loi d'un homme, Et si votre valeur, sous le pouvoir d'autrui, Ne sème pas pour nous lorsqu'elle agit pour lui, CORN. *Sertor.* III, 2. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était horrible que le genre humain se semât, et que le petit recueillît, VOLT. *Dict. phil. Gouvern. anglais*. Quand vous semez dans le vaste champ de la république, vous ne devez pas compter le prix de cette semence : après le pain, l'éducation est la première besoin du peuple, DANTON, *Moniteur* du 15 août 1793. || Fig. Semer une terre ingrate, faire du bien à une personne qui n'en a pas de reconnaissance, ou donner des enseignements à quelqu'un qui n'a pas de dispositions pour en profiter. || Semer en terre ingrate se dit encore pour faire un travail difficile ou pénible dont personne ne vous saura gré. Les traducteurs semeront en terre ingrate; le soin de leurs veilles ne pauvrit sous leurs mains, DE WAILLY, *Mercure de France*, vendémiaire an XI, p. 85. || 2° Remplir d'choses remarquées aux passages jetées en semant. Je verrai les chemins entre tout parfumés Des fleurs dont sous ses pas on les avait semées, SAC. *Iph.* IV, 3. D'indignes ennemis Des préjets de la mort ont semé les chemins, VOLT. *Hérope*, II, 8. Le jour venait de naître, et semait en riant Les cimes des forêts des perles d'Orient, MARIN. *Parad. perdu*, XI. || Fig. L'on a beau faire bien et semer ses écrits De cuvettes..., RÉGNIER, *Sat.* IX. Elle met sa piété à semer sa journée de bonnes œuvres, MARIVEAUX, *Lett. à Mad.* 3e partie, 2 avril 1733. Et le docteur en chaire en sema [de pointes] l'Évangile, BOIL. *Art p.* II. || Le colporte de chagrins ma pénible carrière, VOLT. *Temple du Goût*. || Fig. Semer de fleurs le bord du précipice, cacher les périls sous d'adroites flatteries. Je leur semai de fleurs les bords des précipices, SAC. *Ath.* III, 2. || Semer de fleurs, louer. Qu'on ce jour la poésie Sème leurs tombeaux de fleurs, RR. *Jour des morts*. || 3° Répandre çà et là, disséminer, parsemer. On a semé des libelles dans toute la ville. Il semait son argent le long des chemins sans sen s'apercevoir. Semer des chausse-trapes dans les cir-

conférences où doit passer la cavalerie ennemie. Pour jeter un obstacle à l'ardente poursuite Dont mon père en fureur touchait déjà la fuite, Semai-je avec regret mon frère par morceaux? CORN. *Méd.* III, 3. || Par extension. Je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits tendres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre, SÉV. 4 *Busny*, 26 août 1688. || [Xénophon] nous montrait ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage; et nous vîmes presque partout, réduits en pratique, les préceptes qu'il avait semés dans ses différents ouvrages, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. || Fig. Pour toi, de qui la main sème en vers, VOLT. *le Pauvre*, dans M. J. || Et poétiquement. Semer les funérailles, donner la mort à beaucoup de guerriers. Puis passant près des lieux où du haut des murailles Son bras armé pour nous lançait les funérailles, C. DELAV. *Paria*, V, 6. || Fig. Semer des pièges sur les pas de quelqu'un, lui tendre des embûches secrètes. || Fig. et familièrement. Semer des perles, des marguerites devant les pourceaux, parler devant des ignorants de choses qui sont au-dessus de leur portée, ne prodiguer à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix. || 4° Terme de vénerie. Un cerf sème ses fumées, lorsque en marchant il les jette les unes après les autres. || 5° Distribuer. Que pour les aumônes que vous aurez semées en ce monde, il [le Sauveur] vous rende en la vie future la moisson abondante qu'il vous a promise, BOSS. 2e *sermon pour l'Avent. de la sainte croix*, 2. La mère de M. de Lamoignon crut que ses aumônes ne seraient pas infructueuses, qu'elle recueillerait dans sa famille ce qu'elle aurait semé dans les hôpitaux, FLÉCH. *Lamoign.* || Absolument. J'ai su qu'à deux mains il semait, Sans bruit faisant l'aumône, MOL. *Tart.* I, 1. Tous les jours il [Argant] distribue de l'argent à des personnes pour les gagner. || Semer l'argent, être prodigue. || 6° Fig. Répandre, faire courir, répandre des nouvelles, de paroles. Cette fable que vous avez semée contre M. d'Ypres, PASC. *Prov.* XVI. Ce bruit scandaleux que vous semez, MOL. *Tart.* III, 3. || Fig. De nouveau tu semas tes captieux mensonges, soul. XII. Tandis qu'on verra d'une voix suppliante Semer ici la plainte et non pas l'épouvante, SAC. *Brit.* I, 1. Toujours la renommée avec le même éclat n'ajoua semé mon nom, DE. *Berén.* II, 2. On sème de sa mort d'incroyables discours, DE. *Phèdre*, II, 1. Diderot est mort. || 7° Disséminer, multiplier et faire se semer en courant le trait empoisonné, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* II, 8. || 8° Il se dit, dans un sens figuré, des passions morales. Quand pour vous acquérir je gagnais des batailles.... Que je semais partout la terreur et l'effroi, CORN. *Perth.* I, 1. Les calvinistes semaient ces erreurs; les calvinistes marchent après pour les recueillir, BOSS. 2e *sacrt.* 24. Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre sensibilité pour il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur [le Dauphin], FLÉCH. *Duc de Montaus.* Heureux, si les fleches, pompeux à nous y chercher.... N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse! BOIL. *Épît.* VI. Ainsi Mars commençait, par le bruit des armes et par l'appareil frémissant de la guerre, à semer dans les esprits les cours, PÉN. *Tél.* XX. || [Charles V] sut d'abord semer la division entre ce prince [le prince Noir] souverain de Guienne et ses vassaux, VOLT. *Mœurs*, 78. || 9° Se semer, v. réfl. Être semé. Le seigle se sème en automne. || Fig. Après les trois ans il se sema un esprit de sédition, VOLT. [Allusion ch] et les habitants de Sichem, qui commencèrent à le haïr, BOSS. *Polit.* IX, 6, 7. || Proverbes. Il faut semer pour recueillir, il faut travailler pour avoir droit à un salaire, à une récompense. || La crainte des pigeons n'empêche pas de semer, il ne faut pas laisser d'entreprendre une affaire, bien qu'elle présente des difficultés, des inconvénients.

— HIST. XIIe s. Qui petit seme petit keuli [*cueillit*], recueilli[], CHRESTIEN DE TROYES, dans LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 207. Qui semert en lermes, en esledeconcert [rejouissance] cueilent, *Liber poenit.* p. 302. || XIIIe s. Cil Pedros de strait la cité de Medune [Milan], et la fist ser et semer de sel, BRUN. LATIN, *Trésor*, p. 89. Car cil rekeut qui plus semine, *Roman de Mahomet*, p. 75. Or devrions panre [prendre] tel porpens, Chascuns de nos selun son sens, Que nos iel chose i semissemens..... REN. 19013. Remari est cil qui toz mas semie, ib. 8283. Es blés semés et printans, porte les gens aler por querre les reb-s et les porés, BEAUM. III, 11. [Baisers] qui furent de lermes semé, Et de dolçor abaissemé [embaumé], *Chev. au lyon*, V. 2027. || XIVe s. Et la grace [il] et de toute geut, Car il semoit l'or et l'argent, Essi c'on seme blés as cans [champs], J. DE CONDÉ, t. II, p. 292. Quant li ennemi sont aus portes de Rome, il sement civiles discordes, MENCHIUS, P. 81, *recto*. Chevaliers d'Engleterre, vous faites grant peschié De travailler les poures, ceulz qui sement le blé, *Combat des Trente*, p. 15. || XVe s. [A l'entrée de la reine Isabelle] le grand pont de Paris estoit couvert d'un cel estoille de verd, et de vermeil semé, MONSTRE. liv. IV, p. 4, dans LACURNE. Non promovoir gens ignorans les sciences, car il sement trop d'erreurs et grevent tout le peuple, *Bibl. des Ch.* 6e série, t. II, p. 438. Et le semble une assez mauvaise raison, c'estoit que..... COMM. II, 7. Toutefois il faisoit semer en ost tout le contraire, ib. III, 3. || 5° Il y a deigne qui trouve ma jeunesse asservie, Semant devant le temps des rides sur mon front, DESPORTES. *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 14. Il leur commanda qu'ils semassent au bruit tout au contraire de ce qu'ils luy avoient dit, AMYOT, *Ages*. 26. On peult dire, d'un costé, que de laseher la bride aux parts [aux parties religieuses], d'entretenir leur opinion, c'est espandre et semer la division, MONT. III, 11. Ils avoient semé des chausses trapes soubs l'eau, ib. II, 193. On sceut mesme n'aller deschaus, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 86. Teste de cerf bien semée, COTGRAVE. Semer un grain d'orge pour attraper un papeau, ib.

— ETYM. Norm. *semer*; Berry, *seumer* et *sumer*, dans l'Est, *sener*; provenç. *semenar*, *semnar*; esp. *sembrar*; portug. *semear*; ital. *seminare*; dès lat. *seminare*, de *semen*, semence. Semine, que les étymologistes rattachent à *serere* : *se* et le suffixe *men*. *Severe*, *severi*, *astum*, est le grec σάω, *sráhier*.

† **SEMESTRE** (se-mèss'-tre), s. m. (se-mèstral, stra-l'). *adj.* Terme de médecine. Caractère semestral des maladies, caractère que leur imprime, dans le semestre actuel, la constitution qui vient de l'écouler.

SEMESTRE (se-mèst'), s. m. || 1° Espace de six mois consécutifs. Les rentes sur l'État se paient par semestre. || Semestre de janvier, le semestre qui commence le premier jour de janvier; semestre de juillet, le semestre qui commence le premier jour de juillet. || On dit aussi MOIS. Le semestre d'été, le semestre d'hiver. || Dans les lycées, prix de semestre, VOY. EXCELLENCE. || 2° Par extension, rentes, traitements qui se payent par semestre. Recevoir son semestre. || 3° Il se dit de la somme exigible qu'on est obligé de remplir pendant une moitié de l'année. Servir par semestre. Il est de semestre. Il est hors de semestre. || Fig. Pendant du père Rapin, qui faisait tour à tour des livres d'érudition et des livres de piété, il l'abbé de la Chambre] disait que le jésuite servait Dieu et le monde par semestre, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 77. || Cet officier a servi son semestre, il a servi à son régiment les six mois qu'il est obligé de servir. || Le grand conseil, la chambre des comptes de Paris, etc. servaient par semestre, C'est-à-dire qu'un moitié de ces compagnies servait pendant six mois, et l'autre moitié pendant les six autres mois. || Semestre s'est dit de chaque moitié d'une telle compagnie. Assembler les semestres, les deux semestres. M. de Pontchartrain, maître des requêtes, âgé de soixante-seize ans, et doyen de tous les semestres, GUI PATIN, *Lettr.* t. II, p. 267. || 4° *Congé de semestre*, congé, ordinairement, de quatre, ou de six mois accordé aux militaires. Être en semestre. || Par extension, celui à qui a été accordé ce congé. Rappeler les semestres. Les ordres donnés les plus sévères sont arrivés pour faire rejoindre sur-le-champ les jeunes gens de la première réquisition et les semestres, *Corresp. du gén. Alix*, t. I, p. 150. || On dit aussi semestrier. || 5° Mesure fiscale qu'employait la royauté et qui consistait à exercer, moyennant finance, de nouveaux tirages pour exercer les mêmes fonctions que les anciens pendant un semestre de l'année, réduisant les autres à n'exercer que pendant l'autre semestre, ce qui doublait le nombre des charges et en diminuait le revenu. Le semestre excita bien des bons les réclamations des parlements. || 6° *Adj.* Anciennement, il se disait des corps judiciaires qui avaient six mois d'exercice. Le roi [Henri II] le rendit semestre [le parlement de Paris], et augmenta le nombre des charges, VOLT. *Hist. parl.* XX. || Il s'est dit aussi de certains fonctionnaires publics qui ne servaient que par semestre dans une compagnie. La moitié des conseillers d'Etat est ordinaire, l'autre moitié semestre..... les semestres sont tenus de.... ST-SIM. 191, 85.

— HIST. XVIe s..... Et portant en leurs mains les

Digitized by Google

premiers des fruits.... Supplicient la deesse [Cérès], et sa semestre fille, Leur donner bon mari et plenté de famille. ROns. 672. La chambre, les deux semestres assemblez, ayant mis l'affaire en deliberation, *Arrêt de la Ch. des comptes*, 4 janv. 1576.

— ETYM. Wallon, *semestru*; du lat. *semestris*, de *se*, pour *sex*, six, et *mensis*, mois. Au XVIe siècle, il était adjectif : jugges semestres, COTGRAVE.

† **SEMESTRIEL, ELLE** (se-mè-stri-èl, è-l'), *adj.* Qui se fait, qui a lieu chaque semestre. Revue semestrielle.

— ETYM. *Semestre*.

SEMESTRIER (se-mè-stri-é; l'r ne se prononce pas; au pluriel, l's se lie : des se-mè-stri-é-z en roule), *s. m.* Militaire absent de son corps par congé de semestre. On a publié en hautes Alsace l'ordre aux nombreux semestriers de partir dans les vingt-quatre heures pour rejoindre leurs bataillons. *Corresp. du gén. Klinglin*, t, 127.

— ETYM. *Semestre*.

SEMEUR (se-meur), *s. m.* || 1° Celui qui sème du grain. Un semeur expérimenté est un homme infiniment précieux. BERNIS, Maison rust. t. II, p. 20, dans FOUDRNS.FR. || MAIS le temps, grand semeur de la ronce et du lierre, Touche les monuments d'une main familière, v. HUGO, Voix, x. || Le semeur éternel, Dieu, la force qui produit tout. Pareil au temps ce faucheur sombre Qui sait le semeur éternel, v. HUGO, Voix, ib. || 2° Fig. Celui qui distribue à droite et à gauche. Vous souhaitez un Montausier... le semeur de négatives, SÉV. 17 NOV. 1675, t. II. Fig. Celui qui répand, propage. Le semeur de rapports soulèva son âme; et il sera hai de tout le monde. SACY, *Bible, Ecclésiastiq.* XXI, 31. On dit que c'est [Sasas] un semeur de nouvelles doctrines, qui abuse le peuple, sous. *Instr. aux Synod. sur le silence*, 3. || Semeur de faux bruits celui qui répand de fausses nouvelles || Semeur de discorde, etc. celui qui se plait à brouiller, à diviser les esprits. Un semeur de zizanie, VOLT. *Lett. Damilaville*, 11 mai 1761. || 4° Semeurs de peste, gens qu'on accusait de propager la peste en semant çà et là des linges provenant de pestiferes. || 5° Hochequeue ou lavandière.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin semeuse. Rien pourtant ne doit empêcher de l'employer.

— HIST. XIIIe S. Qu'il [les oisillons] alassent les lins mengier, Qu'il ne pussent fructefier; Mais li plusour nel voldrent [soulagèrent]. Au semeour i vunt retraire. MARIE, *Fables*, 18. Un semere issi pour semer, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 34, || XVIe S. Semeurs de courroux et de guerres, *Ces.* à dire faiseurs de noises et de guerres, *Bibl. des ch.* 8e série, t. II, p. 149. || XVIIe Les trasvires, les menins, les semeurs de querelles, DESPORTES, *Rodomont.*

— ETYM. Wallon, *semeu* ; provenç. *semeaire*, *semeador* ; espagn. *sembrador* ; portug. *semeador* ; ital. *seminatore*; dalm. *seminatorem* ; de *semare*, semer.

SEMI (se-mi), mot latin qui joue le rôle de préfixe, se joignant toujours à un nom, ou par une particule seulement de son étendue.

† **SEMI-AMPLECTIF, IVE** (se-mi-an-plè-ktif, ti-v'), *adj.* Qui embrasse à demi. La prédicatrice est semi-amplective quand les feuilles, placées longitudinalement, ont leurs bords embrassés par une autre feuille pliée de la même manière.

† **SEMI-AMPLEXICAULE** (se-mi-an-plè-ksi-kô-l'), *adj.* Se dit des feuilles sessiles qui embrassent la moitié de la tige.

† **SEMI-AMPLEXIFLORE** (se-mi-an-plè-ksi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui entoure les fleurs à demi.

† **SEMI-ANIMISTE** (se-mi-a-mi-sti'), *s. m.* Terme de médecine. Celui qui admet à demi les doctrines animistes. Voilà ce que disent à peu près les stahliens, les semi-animistes, les nouveaux solidistes d'Edimbourg, CABANIS, *Instit. Méd. science, mor. et pol.* t. II, p. 102.

† **SEMI-ANNULÉ, ELLE** (se-mi-a-nu-lé, è-l'), *adj.* Qui a la forme d'un demi-anneau.

† **SEMI-ARBANISME** (se-mi-a-ri-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des semi-ariens.

† **SEMI-ARIEN** (se-mi-a-riin), *s. m.* Nom donné à ceux des ariens qui nient que le Fils fut consubstantiel au Père, quoiqu'ils parageassent d'ailleurs toutes les opinions des ariens.

† **SEMI-BRÈVE** (se-mi-brè-v'), *s. f.* Terme d'ancienne musique. Valeur qui représentait la moitié d'une brève. Trois valeurs temporaires seulement, la longue, la brève et la semi-brève, étaient en usage au XIIIe et au XIVe siècles, COUSSEMAKER, *De l'art harmonique*, p. 12.

† **SEMI-CIRCULAIRE** (se-mi-sir-ku-lè-r'), *adj.* Qui a la forme d'un demi-cercle.

— HIST. XVIe S. La semicirculaire [incision] est tous jours ouverte, H. DE MONDEVILLE, f° 101.

† **SEMI-COLON** (se-mi-kô-lon), *s. m.* Ancien signe de ponctuation qui valait une demi-pause ou une virgule.

† **SEMI-COMMA** (se-mi-ko-mma), *s. m.* Un demi-comma. DIDEROT, Un majeur est deux comma et deux semi-comma, VOLT. *Dial.* 22.

† **SEMI-CUBIQUE** (se-mi-ku-bi-k'), *adj.* Terme de géométrie. Parabole semi-cubique, courbe dans laquelle les cubes des ordonnées sont comme les carrés des abscisses. On dit aussi seconde parabole cubique.

† **SEMI-DÉPONENT** (se-mi-dé-pô-nan), *adj.* Voy. DÉPONENT.

† **SEMI-DIATON** (se-mi-di-a-ton), *s. m.* Nom donné par Chiron à ce qu'on nomme plus souvent demi-ton, ou semi-ton (VOY. DIATON).

† **SEMI-DIBLE** (se-mi-dib-l'), *adj.* Qui ne dure que la moitié d'un jour.

† **SEMI-DOUBLE** (se-mi-dou-bl'), *adj.* || 1° Terme de liturgie. Se dit des fêtes qui, sans être très-importantes, sont plus importantes que les fêtes simples. || 2° Terme de botanique. Fleurs semi-doubles, fleurs qui ne sont doubles qu'à moitié, c'est-à-dire qui ne sont couvertes en pétales qu'une partie des organes sexuels.

† **SEMI-FIGURINÉ, ÉE** (se-mi-fi-gu-ri-né, née), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur se compose de demi-fleurons.

† **SEMI-FLOSCULEUX, EUSE** (se-mi-flo-skuleû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur résulte d'un assemblage de demi-fleurons.

† **SEMI-GOTHIQUE** (se-mi-go-ti-k'), *adj.* Se dit de l'écriture gothique altérée par un mélange de caractères romains.

† **SEMI-HIBERNIQUE** (se-mi-i-sto-ri-k'), *adj.* Se dit d'un livre qui renferme des faits historiques arrangés arbitrairement ou entremêlés de faits romanesques.

† **SEMI-INÉRE** (se-mi-in-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est à demi inférieur à une autre partie.

† **SEMI LIQUIDE** (se-mi-li-ki-d'), *adj.* A demi-liquide. Couleur de laves semi liquides.

† **SEMILLANCE** (sé-mi-lan-s'. Il mouillées), *s. f.* Néologisme. Vivacité, promptitude, en parlant de l'esprit, du regard (MUNCKER).

SEMILLANT, ANTE (se-mi-lan, lan-t', Il mouillées, et non se-mi-yan), *adj.* D'une vivacité qui veut plaire. Cette beauté [Mme de Schrewsbury], moins fameuse pour ses conquêtes que pour les malheurs qu'elle a causés, mettait son plus grand mérite à être plus sémillante que les autres, HAMIL. *Gramm.* 6. Un enfant semillant, BOISTE, Supplément, 2e édition, 1809. Je ne connais pas comment Mme du Deffant peut être si gaie et si sémillante, après avoir perdu la vue, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 févr. 1772. [Dans un tableau] un grand personnage semillant est ridicule; un petit personnage grave ne l'est pas moins, DIDER. *Salon de 1767*, t. II, p. 60, édit. 1821. Ils [les enfants] sont vifs, étourdis, semillants, comme il convient à leur âge, jamais importuns ni criards, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2. [Dans l'émigration] le marquis semillant au comptoir est tranquille; Plus d'un jeune guerrier tient le rabot d'Achille, DELILLE, *Pit.* IV. || Fig. Un esprit semillant. Vous voulez bien que la maison d'un homme de mon âge n'ait pas bien semillante, VOLT. *Lett. prince de Ligne*, 11 mars 1765.

— HIST. XVIIe S. Semillant, SCON.

— ETYM. *Semiller*.

† **SEMILLER** (se-mi-llé. Il mouillées, et non se-mi-yé), *v. n.* Être semillant. Cet étourdi qui court, saute, semille, Sort, rentre, va, vient, ri, parle et frétille, VOLT. *Prude*, tit. I. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe S. Ci fist parloir le feu estandre, Tant semilla [se remua] por gens destraindre, Et le lor fist querir es pierres, *la Rose*, 20 338.

— ETYM. Il vient du celtique d'après Diez : kymri, *sim*, remuant, ègre. Fortune la semilleuse [la remuante], *la Rose*, 20 338 ; Berry, *semiller*, garnir d'agrès un bateau.

† **SEMI-LUNAIRE** (se-mi-lu-nè-r'), *adj.* En forme de demi-lune. || ON semi-lunaire, le second os de la rangée antibrachiale du carpe. || Cartilages semi-lunaires, cartilages de l'articulation tibio-fémorale, qui sont arrondis au milieu de leur bord interne. || Ganglions semi-lunaires, nom donné à deux renflements nerveux situés dans l'abdomen, un de chaque côté de la colonne vertébrale, au-dessus et en arrière de la capsule surrénale correspondante.

SÉMINAIRE (sé-mi-nè-r'), *s. m.* || 1° Proprement, pépinière (sens qui n'est pas usité). || Fig. Vous les gâterez [les bienfaits], si vous en faites un séminaire de procès, BALZ. *Lettres à Mme de Sévigné*, III, 11. || 2° Fig. Maison ecclésiastique ou l'on prépare, dans chaque diocèse, les jeunes clercs à la prêtrise et aux ordres. Entrer au séminaire. Fonder un séminaire. Petit séminaire, école secondaire ecclésiastique. || 3° Tous les ecclésiastiques qui y demeurent. Tout le séminaire assistait à ce sermon. || 4° Temps qu'on doit y passer pour être admis aux ordres. C'était un jeune abbé qui faisait son séminaire, BOILEAU, *Conf.* III. || 5° Pour extension, établissement où l'on se forme à une profession quelconque. Cette école est un séminaire de bons officiers. Une école [école polytechnique], après avoir été un foyer de lumières pour la France et pour l'Europe, venait d'être reconstruite sur un plan plus étroit et moins libéral.... Napoléon transformait une pépinière de savants en un séminaire de guerriers, GÉNÉRAL FOY, *Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 125. || 6° Nom que portent en Allemagne les établissements d'instruction publique et spécialement les écoles normales.

— HIST. XVIe S. Les principaulx facteurs s'en allerent mutant et quant, et tout le seminaire de sedition qui estoit demeuré en la ville, se voyant sans chef.... CARLOIX, IX. 21. C'est le clapier qui est le seminaire de la garenne, o. DE SERRES, 418. ....Encore que la nature[des carrotes requiere plus de demeurer en leur seminaire, que la transplantement, ib. 421. L'envie et jalousie des egaux est le seminaire des troubles, seditions et guerres civiles, CHARRON, *De la Sagesse*, I, 50.

— ETYM. Lat. *seminarium*, pépinière, de *semen*, semence.

SÉMINAL, ALE (sé-mi-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la semence. Vésicules séminales, voy. VÉSICULE. Ce que la liqueur séminale est à l'œuf, la poussière des étamines l'est à la graine, BONNET, *Consid. corps org.* Œuv. t. VI, p. 84, édit. in-8°. Vaisseaux séminaux, nom donné autrefois aux spermatozoïdes. || 2° Terme de botanique. Qui a rapport à la semence on graine des végétaux. || Lobes séminaux, les deux corps qui servent des semences des dicotylédons, quand elles germent. || Feuilles séminales, feuilles produites par les cotylédons eux-mêmes.

— HIST. XVIe S. La trop grande abondance de sang et de matiere seminale, PARÉ, XVI, 40.

— ETYM. Formé, avec le suffixe *seminal*, du lat. *semine*; du lat. *seminalis*; de *semen*, graine; de *se* et *sem*, terminaison participale : la chose semée.

SÉMINABISTE (sé-mi-na-ri-st'), *s. m.* Celui qui est élevé dans un séminaire. Jean, roi de France, portait les cheveux aussi courts qu'un séminariste le plus réformé, THÉVET, *Hist. des personages*, dans RICHELET. L'abbé de Saint-Aignan parut en parfait séminariste, jamais rien de si gauche, de si plat, de si bête, ST-SIM. 344, 8.

— ETYM. *Séminaire*.

† **SÉMINATION** (se-mi-na-sion), *s. f.* Terme de botanique. Dispersion naturelle des graines d'une plante. La sémination a été uniquement l'ouvrage de la nature, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 427.

— ETYM. Lat. *seminationem*, de *seminare*, semer.

† **SÉMINÉRÉE** (sé-mi-né-ré'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui porte des graines ; qui porte des semences. Se dit particulièrement des glossons et des

Digitized by Google

valves du péricarpe, lorsque les graines y sont attachées. ‖ 2° Terme d'anatomie. Vaisseaux ou conduits séminifères, ceux dont l'assemblage constitue la substance du testicule, et dans lesquels se forme la semence ou sperme.

— ÉTYM. Lat. *semen*, graine, et *ferre*, porter.

† **SEMI-NOCTURNE** (se-mi-no-ktur-n'), *adj.* Terme d'astronomie. Arc semi-nocturne, portion de cercle comprise entre la partie inférieure du méridien et le point de l'horizon où le soleil se lève ou se couche.

† **SEMI-NOVENAIRE** (se-mi-no-ve-nè-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de neuf pieds, ou quatre mesures et demie.

† **SÉMINULE** (sé-mi-nu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Corps reproducteur d'une plante cryptogame, synonyme de spore.

— ÉTYM. Dimin. de *semen*, graine.

† **SEMI-NYMPHE** (se-mi-nin-f'), *s. f.* La entomologie, nymphe qui diffère peu de l'insecte parfait.

‖ **SÉMIOGRAPHIE** (se-mi-o-gra-fi'), *s. f.* Notation par signes. Depuis 1650, la notation musicale avait subi des transformations qui l'avaient amenée à la sémiographie moderne ; on avait renoncé aux anciens caractères; la gravure avait remplacé l'impression, A. MIRAULT, *Moniteur universel*, 18 juin 1867, p. 700, 3e col.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe, et γράφειν, écrire.

SÉMIOLOGIE (sé-mi-o-lo-ji'), *s. f.* Terme de médecine. Partie de la médecine qui traite des signes des maladies.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe, et λόγος, doctrine.

‖ **SÉMIOLOGIQUE** (se-mi-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la sémiologie.

‖ **SÉMION** (sé-mi-on), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Valeur d'une brève, qui était, suivant Quintilien, prise pour unité, quand on voulait rapporter la quantité prosodique à une valeur commune.

— ÉTYM. Σημεῖον, signe.

‖ **SÉMI-OPALE** (se-mi-o-pal'), *s. f.* Pierre transparente du genre de l'opale.

SÉMIOTIQUE (se-mi-o-ti-k'), *s. f.* ‖ 1° Terme de médecine. Synonyme de sémiologie. ‖ 2° Art de faire manœuvrer les troupes en leur indiquant les mouvements par signes et non de vive voix.

— H. ST. 1re s. Je ne m'estens point icy sur la difference des sueurs et leur signification, veu que cela appartient à la semeiotique, PARÉ, IX, 822, 2e.

— ÉTYM. Σημειωτική, de σημειοῦν, signifier.

‖ **SÉMI-PÉLAGIANISME** (se-mi-pé-la-ji-a-ni-sm'), *s. m.* Voy. PÉLAGIANISME.

‖ **SÉMI-PÉLAGIEN** (se-mi-pé-la-ji-in), *s. m.* Voy. PÉLAGIEN.

† **SÉMI-PÉRIODIQUE** (se-mi-pé-ri-o-di-k'), *adj.* Qui paraît par livraisons publiées à des intervalles plus ou moins réguliers.

‖ **SÉMI-PIPE** (se-mi-pi-p'), *s. f.* Moitié d'une pipe.

‖ **SÉMI-PLAT, ATE** (se-mi-pla, pla-t'), *adj.* Ancien synonyme de meplat, en parlant de charpente. Les bois semi-plats et semi-quarrés seront reduits comme la charpenterie, et les droits payés sur le même pied, *Declarat.* 22 oct. 1715, *tarif*.

† **SÉMI-PRÉUVE** (se-mi-preu-v'), *s. f.* Voy. PREUVE, 8° t.

† **SÉMI-PROTESTANT** (se-mi-pro-tè-stan), *s. m.* Celui qui est à demi protestant. On a dit que les jansénistes étaient des semi-protestants.

† **SÉMI-QUART** (se-mi-kar), *adj. m.* Il s'est dit de bois de charpente plus épais que quarrés. SEMI-PLAT.

‖ **SÉMI-QUARTILE** (se-mi-kouar-ti-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 45°.

‖ **SÉMI-QUINAIRE** (se-mi-ki-nè-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de cinq parties, ou deux mesures et demie; c'est la même chose que pentheminis'ne.

† **SÉMI-QUINTILE** (se-mi-kin-ti-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 36°.

‖ **SÉMI-RADIANT, ANTE** (se-mi-ra-di-an, an-t'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la couronne des composées, quand elle n'est radiante que d'un côté.

SÉMIS (se-mi), *s. m.* ‖ 1. Jeune oiseau, pris vivant de grandeur. Un semis d'oiselets, de rossignols, de ramiers, de pinsons. ‖ 2° Particulièrement, terrain dans lequel on sème les graines d'arbres ou d'arbustes pour y former un bois, ou pour en élever les plants lorsqu'ils auront acquis un certain degré d'accroissement, et de là les mettre en pépinière. Eux seuls [les muets] font plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble, DUFF. *Quadrup.* I, II, p. 291. ‖ 3° Travail que l'on fait pour former ce plant. Faire un semis.

— ÉTYM. *Semer*. Cf. de *semer* été.

† **SÉMI-SAGITTÉ, ÉE** (sé-mi-sa-ji-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. En demi-fer de fleche.

† **SÉMI-SEPTENAIRE** (se-mi-sè-pte-nè-r'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Qui a la moitié de sept parties ou trois mesures et demie; c'est la même chose que heptheminis'ne.

† **SÉMI-SEXTILE** (se-mi-sè-ktil-l'), *adj. m.* Terme d'astronomie. Se dit de l'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 30°.

† **SÉMI-STAMINÉ, ÉE** (se-mi-sta-mi-né-r'). *adj.* Se dit des fleurs doubles où une portion des étamines seulement est changée en pétales.

† **SÉMITE** (sé-mi-t'), *s. m.* Nom de peuples asiatiques ou africains qu'on rattache, d'après la Bible, à Sem, comme à leur auteur. Les Sémites comprennent les peuples qui parlèrent ou qui parlent babyloniens, chaldéen, phénicien, hébreu, samaritain, syriaque, arabe et éthiopien.

‖ **SÉMI-TERRAIN** (se-mi-tè-rin), *adj.* Qui a la moitié de trois parties ou une mesure et demie.

† **SÉMI-TIERCE** (se-mi-tièr-s'), *adj.* Voy. SEMITRITE.

SÉMITIQUE (sé-mi-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Sémites. Les peuples sémitiques. Les langues sémitiques.

‖ **SÉMITISME** (se-mi-ti-sm'), *s. m.* Caractère propre aux langues sémitiques, aux peuples sémitiques. M. de Saulcy a très bien reconnu le sémitisme de la langue [des écritures assyriennes], fait que les études ultérieures ont pleinement confirmé, VIVIEN ST-MARTIN, *Rev. Germ.* t. XIX, p. 300.

† **SÉMI-TON** (se-mi-ton), *s. m.* Terme de musique. La moitié d'un ton.

— HIST. XIVe s. Les aux font semititon mineur, Les autres font semititon majeur, CAGE DE LA MARCHE, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 751.

‖ **SÉMI-VOYELLE** (se-mi-vo-ièl-l'), *s. f.* Voy. VOYELLE.

‖ **SÉMONPITHÈQUE** (sé-mon-pi-tè-k'), *s. m.* Nom scientifique du singe du guenon.

— ÉTYM. Σεμνός, vénérable, πίθηκος, singe.

SEMOIR (se-moir), *s. m.* Sac ou le semeur sorte le grain. ‖ 2° Instrument propre à répandre les grains sur le sol pour les semer. La méthode la plus usitée aujourd'hui est l'emploi du grain qu'à l'ordinaire est de se servir de semoir.... le semoir ne convient ni à toutes sortes de terrains, ni à tous les labours, *Encycl. méth. Agricult.-Jard.* Il est bien gens de cour[qui plaît] inventé cela [l'achat de Chambord] que le semoir de Felleberg, P. L. COUR. *Bauern*.

— HIST. XVe s. Golias semoit sondit blé, et le portoit en une semoire, DU CANGE, *semoirus*. Une semoire à semer grans, *ib.* XVIe s.

— ÉTYM. *Semer*.

SEMONCE (se-mon-s'), *s. f.* ‖ 1° Convocation des personnes et des assemblées, telle que le ban et l'arrière-ban, la convocation de l'ost, et par la comparution en justice. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amour de toute la noblesse pour lui [le duc de Guise]. Il a très peu de gens qui puissent faire voir une si belle suite pour une si légère semonce [de l'accompagner au siège d'Orange], SÉV. 4 déc. 1672. Il invitait à cette dans les formes pour une cérémonie. Faire la semonce d'un enterrement, c'est-à-dire inviter les parents et les amis d'y assister. ‖ En deux sens semonce a vieilli. ‖ 3° En général, invitation. Ulysse fit à tous les compagnons changés en bêtes[une] même semonce [de reprendre la forme humaine], LA FONT. *Fabl.* XII, 1. De tous côtés se trouvant assaillie, elle se rend aux semonces d'amour, *ib. Orais.* Il ne me reste plus qu'à répondre à vos semonces d'esprit à M. le duc d'Albe VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 sept. 1772. ‖ Fig. et par plaisanterie. Nos cailles grasses [de Grignan] don il n'ait qu'à la cuisse se separer à coup à la premiere semonce; elle n'y manque jamais, SÉV. à *Coulanges*, 9 sept. 1694. ‖ 3° Avertissement mêlé de reproches, fait par un supérieur. M. le Prince croit que Monsieur ne pourrait pas tenir contre une semonce du parlement; il se trompa, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 44, dans remarq. Je vis venir chez moi mes deux abbés gascons de la rue des Mathurins, et j'eus reçu une semonce du sérieux le plus comique, MARMONTEL, *Mém.* III. ‖ 4° Terme de marine. Ordre donné, au moyen du porte-voix, par un navire à un autre, de se faire connaître pour ami, pour neutre ou pour ennemi.

— HIST. XIIIe s. Et par celle semonces les voleri esluignier, Et à tar diz del tut prosenre e essilier, *Th. le mart.* 67. ‖ XIVe s. Grimbert, qui ot tant la semonce, N'en osa ese Renart escondire, *Ren.* 9050. Chi commence à enquerre des semonces [également], GRACIN. II, 1. ‖ XVe s. Et elz répondirent qu'il estoit à une semonce du comte de Hainaut contre le duc de Normandie..., FROISS. I, 1, 119. ‖ XVIe s. Ce fut au Peloponnese que cette semonce [appel à un conseil] fut premierement rejettée, AMYOT, *Péric.* 37. Et ce qui lui fut le plus introduit par une juste semonce du temps, s'est depuis tourné en police jusques à bay à la grande foule et oppression du peuple, PASQUIER, *Lett.* liv. 8, édit. de 1586, p. 200.

— ÉTYM. *Semondre*; provenç. *somonsa*, *semonta*, *somonta*, *somonsa*, *Somonsar*, pour *semonre*, est le féminin du participe passé *semons*, de *semondre*.

SEMONCÉ, ÉE (se-mon-sé, sée), part. passé de *semoncer*. Ce jeune homme semonce par son père.

SEMONCER (se-mon-sé; le c prend une cédille devant a et o : *semonçant*, *semonçons*), v. a. ‖ 1° Terme fauconnier. Faire une semonce, une réprimande. ‖ 2° Terme de marine. Obliger un bâtiment à arborer ses couleurs ou à mettre en panne.

— REM. Semoncer, usité au XVIe siècle, cesse de l'être au XVIIe, et ne reparaît plus qu'avec le sens de réprimander.

— HIST. XVIe s. Semoncer, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Semonce*.

SEMONDRE (se-mon-dr'. L'Académie dit qu'il n'est usité qu'à l'infinitif; le fait est que la plupart des temps sont tombés en désuétude; cependant on peut employer le présent au singulier : je semons, tu semons, il semoud; le futur semondrai, le conditionnel semondrais, et l'impartait je semonnais, avec toutes leurs personnes), v. a. Terme qui vieillit. ‖ 1° Convier à une cérémonie, à un acte public, à une réunion, à un rendez-vous. Son père n'eut pas la peine de le semondre deux fois, LA FONT. *Fabl.* V, 7. Quand les rois semonnaient pour le service du fief militaire leurs vassaux directs, cela s'appelait le ban, CHATEAUB. *Mem.* I. Dict. de DOCHEZ. ‖ Semondre quelqu'un de sa parole, de sa promesse, le sommer de sa parole, de sa promesse, DUCANGE, *Acad. de la crus.* I, 1. ‖ 2° Par extension, exciter. De peur que ce objet, qui le rend hypocondre, A Dire un vilain coup ne me l'allât semondre, MOL. *Tart.* II, 2. ‖ 3° Réprimander. Accité, levant son ami, Qui jurait en diable et denni, Se mit tout bas à le semondre, RABEL. *Ury.* V.

— HIST. XIIe s. Ne le semunt, quant nus [n'il] ne vus sumunt, *Ch. de Rol.* XVIII. Charles, semun les or [armées] de tun empire, *ib.* CCXCIII. ‖ XIIIe s. Me semont mes cuers [mon cœur] de son lyre, *Conci*, II. Adès amors me semont e a se De li [la] amer..., *ib.* XI. Ne remest à semondre chevaliers ne rans bones, SAR. XIV. Et quant nos cez heneres de nostre aveglement egardons sonnoissement, si sommonvnous re pense à pleremenz, *Jeb*, p. 469. ‖ XVIe s. Dont vindrent avant eil qui se deseroient, et semondirent les autres de leur sermens, et distrent..., VILLEH. LXXIII. Se tu as la voie clere et sante, Tu de dois me querre essone [excuse] De chaut, se l'en t'en semont; Car bel chanter abelist [plaît] mont [moult], *la Rose*, 2248. Au baillif de Senlis, salut : comme nous l'avons mandé que tous ceux de la baillie..... semoniesses que il soient à Arras à la quinzaine de la Magdelaine en armes, *Lettre du Philippe le Bel*, dans DU CANGE, *submonere*. ‖ VIe s. Ainsi dist en ce vraiz semblant que Dex i est qant efforcé et contraint ou semons de mouvier plus durs sigues et de nous batre de plus pesanz verges, COMM. 7, 18. ‖ XVIIe s. Tels de mes amis, ou de leur propre mouvement, ou semons par moy comme d'un office..., MONT. III, 380.

— ÉTYM. Berry, *semonner*, *semonner*; provenç. *semondre*, *somondre*, *somonre* ; d. l. lat. *submonere*. de *sub*, sous, et *monere*, avertir (voy. MONITOIRE). *Semondre* a été fait sur un *monire*, rattaché à la 3e conjugaison; il est devenu en anglais to summon.

SEMONNEUR (se-mo-neur), s. m. Terme vieilli. Celui dont la fonction était de porter des billets pour certaines convocations. Semonneur d'enterrements.

— HIST. XIIIe s. Par matinet droit à cler jor Sont monté li semoneor, Et font monter ces cevaliers, *Fartonop.* V, 2899.

— ÉTYM. *Semondre*.

SEMOULE (se-mou-l'), II mouillées; c'est la prononciation indiquée par l'Académie et certainement aussi celle de l'usage; mais on trouve aussi semoule, sans mouillure, dans LITTRÉ, BESCH. et autres; il est vrai que LITTRÉ, qui écrit *semoule*, dit que l'Académie écrit *semoule*, ce qui est inexact), *s. f.* Pâte alimentaire faite avec de la farine de blé dur, et qui se présente sous la forme de petits grains.

— ÉTYM. Ital. *semola*, son, issue, du lat. *simila*, fleur de farine.

Digitized by Google

ment la plus queuelle; mais elle n'est pas fondée en raison, puisque l'Italien, d'où le mot vient, n'a pas de son meuillé, s. f. 1° Grains de blé passés au four, puis concassés en grains plus ou moins gros. || 2° Pâte en grains, faite avec ces grains. || Semoule blanche, celle qui se fait avec de la fleur de froment, dans laquelle on ajoute de la teinture de safran, de la coriandre et des jaunes d'œufs.

— HIST. XVIe s. Semole, COTGRAVE.

— ETYM. Ital. *semola*, du lat. *simila*, *similago*, fleur de farine, qui tient au grec *σεμίδαλις*. Le genre. dit *simalat* : on trouve dans le basilat. *simella*, pain de fleur de farine, et, dans l'anc. français, *simle*, *rimenel*, sorte de gâteau.

SEMPER-VIRENS (sin-pèr-vi-rènss) s. m. Sorte de chèvrefeuille pontant, toute l'année, des feuilles et des fleurs, *lonicera sempervirens*, AIL.

— ETYM. Lat. *semper*, toujours, et *virens*, verdoyant (voy. VERT).

|| SEMPITERNE (sin-pi-tèr-n'), s. f. Espèce d'étoffe de laine croisée autre-ment dite sempiternes, sempiternes croisées (étoffe de laine de Beauvais). *Tabl. annexé aux lettr. pat.* du 22 juillet 1786.

— ETYM. Provenç. *sempitern* ; espagn. et ital. *sempiterno* ; du lat. *semper*, *sempiternus*, toujours : *semper-ternus*, le suffixe *ternus* comme dans *hesternus*. *Sempiterne* a été employé comme adjectif : Odieu atien sempiterne, CHASTEL. *Eloge de Charles le Hardi*.

SEMPITERNEL, ELLE (sin-pi-tèr-nèl, nè-l'), *adj.* || 1° Terme peu usité. Qui dure sans fin. Dieu bénisse les vivants, et qu'il accorde à mes anges [M. et Mme d'Argenlal] la vie sempiternelle le plus tard qu'il pourra, voy. *Lett. d'Argental*, 30 nov. 1761. Il y a trois sortes de substances, deux naturelles, dont l'une est corruptible, comme les animaux, et l'autre sempiternelle, comme le ciel ; la troisième immobile, DIDER. *Opin. des anc. philos. Phénic. péripatéticienne*. || 2° Terme familier. Continuel, qui ne cesse point. Un petit sempiternel. Des remontrances sempiternelles. || 3° Il se dit aussi, par dédain, au féminin, des femmes qui vieillissent beaucoup. Une vieille sempiternelle. Une femme sempiternelle l'friend pronvent à tout fidèle Que jamais Ver-vert n'exista, GRESSET, *Ouvr.* || On le trouve aussi au masculin. Barthole : Je t'aime point qu'on regarde ma femme de si près. — Le comte : E le est votre femme? — Barthole : Eh quoi donc? — Le comte : Je vous ni pria pour son lustinel sempiternel, matériel, sempiternel, BEAUMARCH. *le Barbier de Séville*, II, 11.

|| S'abstiuctivement. Quelle est cette marquise? — Une sempiternelle, Qui jouera encore son rôle, et ercot encore belle, TH. COMN. *Baron d'Alokhrac*, I, 8. Je crois que, sans me flatter, je puis compter sur votre amitié, et que vous ne m'en avez autant pour moi qu'on en peut avoir pour une sempiternelle, Mme DU DEFFAND. *Lett. à H. Walpole*, I, IV, p. 8 dans NOUVEAU. Je vais, je vais de ces sempiternelles Tout de ce pas égayer les cervelles, VOLT. *Prude*, II, 9.

— HIST XVIe s. Sempiternel, MONET, *Dict. Alexi* le lyon guers se pourmenoit par la foresi, à quelle heure une vieille sempiternelle eloschetoit, BAB. II, 43, édit. BATHERY (d'autres éditions ont sempiterneux).

— ETYM. *Sempiterne*; lat. *sempiternale*.

|| SEMPLE (sin-p'), s. m. Se dit d'une certaine disposition de ficelles qui forme une partie du métier à tisser les étoffes de soie. Le semple fait lever la chaîne. || Bâton de semple, morceau de bois sur lequel les ficelles de semple sont attachées.

|| SEMPLICE (sèm'-pli-tchè), *adj.* Terme de musique. Mot italien qui signifie simple. Sur les partitions, il indique que le passage doit être joué ou chanté simple nent, sans ornement.

— ET.-M. VOY. SIMPLE.

|| SEMPRE (sèm'-pré), *adv.* Terme italien. Mot italien qui signifie Toujours. Sur les partitions, il s'emploie dans ces expressions : semper legato, toujours lié ; sempre piano, toujours doucement.

— ETYM. Lat. *semper*, toujours. *Sempre* avait donné à l'ancien français *sempre* ; 2e siècle : Ne vilonie non la pouez onque plesir, La pelle sempre non aunez le deu mesestrier, *Eulalie*, XIe siècle). Adhez vos, sempres aurez bataille, *Ch. de Rol.* CCXXVI.

|| SÉNAIRE (se-nè-r'), *adj.* Disposé six à six. Il forme de versification ancienne. Se dit d'un vers formé de six pieds, et du vers hexamètre ou iambe.

— ETYM. Lat. *senarius*, de *seni*, six, dérivé de *sex* (voy. SIX).

S'EN ALLER, voy. ALLER.

|| SÉNAMMONIUM (sé-nat-mon-ni-'), s. f. Terme de minéralogie. Acide antimonieux cristallisé, ainsi dit du nom de M. de Sénarmont.

SÉNAT (sé-na; le *t* ne se lie pas dans la conversation), s. m. || 1° Conseil perpétuel de Rome, établi par les rois et abolt par Justinien. Remains, et vous sénat assis pour m'écouter.... LA PONT. *Fabl.* XI, 7. Le sénat se défendait (contre les entreprises démocratiques) par sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie.... MONTESQ. *Rom.* Cinéas, ambassadeur de Pyrrhus, interrogé sur le sénat romain, répondit que tous ceux qui composaient cette auguste assemblée lui auraient paru autant de rois, MICHAUD. *Instit. Hom. sr. mor. et pol.* t. III, p. 193. Mais que sont désormais les pères de l'État? Un fantôme avili qu'on appelle sénat, id. *ib.* CHATEAUB. *Tibère*, I, 2. || 2° Par analogie. Le premier corps politique d'un État. Le sénat des États-Unis. L'ancien sénat de Venise, de Gênes. || Le peuple! a-t-on dit souvent, honneur les hommages et même plus qu'eux, d'être consulté par un conseil ou sénat : mais, pour qu'il y ait confiance, il faut qu'il en *ait* les membres, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Dans une ville fait pour être la règle, et, pour ainsi dire, le dépôt des mœurs, les sénateurs doivent être eux pour la vie : dans un sénat fait pour préparer les lois, les sénateurs peuvent changer. id. *ib.* V, 7. || Sénat conservateur, corps créé en France par la constitution de l'an VIII, et qui a été relatif par le second empire. Un signe était un ordre pour le sénat, qui toujours faisait plus qu'on ne désirait de lui, NAPOLÉON. *Pradt-matien du 18 brumaire*, II, 2. Dans le sénat s'assemble. Cesar fut tué en plein sénat. || 4° On a donné aux anciens parlements le nom de sénat. Dieu dispose de tout. Il a donné à chacune naissance M. de Lamoignon à exercer ses jugements dans le plus augusie sénat du monde, FLÉCH. *La mongnon*. || 5° Dans quelques villes, un conseil municipal dont est composé un tribunal qui juge en dernier ressort. C'est ainsi qu'on disait le sénat de Chambéry ; le sénat de Nice.

— HIST. XIIIe s. Empereur moult orgueillous. Moult fel et moult malicious, Les hoiers de Rome gavia, Et la noble gent alsoura, L'ordre du sené abati, Et fist d'un roiaume roi, *Ren. ms.* Ier 14, dans LACURNE. || XIVe s. L'ordenance du senat, BERCHEURE, Ier 3. || XVIe s. Les vieux du senat, memorables des merques de leurs ancestres, AMYOT, *Rom.* 14.

— ETYM. Provenç. *senat*, *senede* ; du lat. *senatus*, de *senex*, vieillard (voy. SENILE). L'ancienne forme *senet* est le latin primitif *senatus* avec *senatus* et ; *senat* a été refait au xvie siècle sur le latin.

SÉNATEUR (sé-na-teur), s. m. || 1° Celui qui faisait partie du sénat de l'ancienne Rome. Soit qu'il fasse au conseil contre les sénateurs, D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs, SOU. *Art p.* II. Sénateurs romains qui avaient vécu pour tous meubles une robe d'un mauvais drap gris, ornée d'une bande couleur de sang de bœuf, deux petits pommeaux d'ivoire ou plutôt d'os de chien aux bras d'une chaise de bois, et, dans leurs cuisines, un morceau de lard rance, VOLT. *Dict. phil. Antiquité*. Cicéron était sénateur; et le sénat était un tel que César avait dépeint, par ses mœurs, DUREAU. I, VI, p. 145. || 2° Il se dit aussi des membres d'un sénat, mais que le sénat romain. Un sénateur de l'empire français, dit Saint-Just, l'esprit, dit Aristote, vieillit comme le corps : cette réflexion n'est bonne qu'à l'égard d'un magistrat unique, et ne peut être appliquée à un collége de sénateurs, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || Familièrement. Un train de sénateur, une demeure leste et grave. Ayant, dès-lors, des gens de robe pour sénateur, pour dormir et pour se vouter D'où vient le vent, il lasse la tortue Aller son train de sénateur, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. || 3° Il se dit aussi de celui qui, dans un sénat, a le premier empire, de ceux qui furent nommés dans les sénatoreries des pays réunis à la France. || 3° Trois Romes naquirent. Le Sénateur avec une Vaticane, le magicien qui est à la tête du corps de ville. Rome classique a eu son sénateur comme protecteur de sa liberté : Manlius, Pierre d'Arnaud son guide, le duc d'Aiguin, Charles, frère de saint Louis, brignent tous trois cette dignité, qui était celle de patrice sous un autre nom, voy. AMP. *Emp. intérieurs*, 1840-1850. Le puissant magistrat qui porte à lui tout seul ce nom immense de Sénateur romain, SISMI. *Corinne*, IV, 4. || 4° Il se dit quelquefois pour désigner, pour nommer d'une cour souveraine. Voyez-le [un grave magistrat] entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot.... que le prédicateur vienne à paraître : il a la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage barbare ... je jurais la perte de la gravité de notre sénateur, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. || 5° Moucile blanche, large *rhurneau*, GRÉBILLON.

— HIST. XIIIe s. Il n'a si vaillant homme de Romme jusqu'à Tours, Soit cuens, ou rays, ou dus, princes ou senateurs, Por qui elles laissassent leur cuvieu ateurs, J. DE MEUNG, *Test.* 1240.

— ETYM. Lat. *senatorem*, de *senatus*, sénat.

|| SÉNATORERIE (sé-na-to-re-rie), s. f. Sous le premier empire, terre dont l'usufruit était affecté à un sénateur. || District dans lequel un sénateur jouissait de certains privilèges.

— ETYM. *Sénateur*.

SÉNATORIAL, ALE (sé-na-to-ri-al, n-l'), *adj.* Qui appartient au sénateur. Ornements sénatoriaux. À la vérité, Héroxyme durant son règne, n'avait point causé l'ordre sénatorial, LE P. CATROU, dans DESPORTES. Peut-être Lycurgue a-t-il établi-il dans le sénat sextil composé de vingt-huit membres; ce fut peut-être lui qui fixa l'âge sénatorial à soixante ans, ENCYCLOPÉDIE, *Instit. Hom. sr. mor. et pol.* t. III, p. 254.

— ETYM. *Sénateur*. Au XVIe siècle on disait *senatoire*, du lat. *senatorius*.

SÉNATRICE, IENNE (sé-na-to-tiin, tiè-n'), *adj.* De sénateur. Maison, famille, race sénatorienne.

— ETYM. *Sénateur*.

SÉNATRICE (sé-na-tri-s'), s. f. || 1° Femme de sénateur, en parlant des femmes des sénateurs de Pologne, de Venise et autres pays. Mon sentiment est qu'on place la dogesse et les sénatrices en telle sorte qu'elles représentent un petit sénat, si-t-on-veut, DIDER. *Salons*, III, 6. || Par plaisanterie. A propos de chimères, je n'ai jamais su quels sexes jouaient dans Sophronisie, excepté le Kain : je ne connais personne des sénateurs et des sénatrices du trijol, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 janv. 1774. || 2° Il se dit aussi de la femme du Sénateur de Rome. Madame la Sénatrice (avec une *S* majuscule).

— ETYM. *Sénateur*.

SÉNATUS CONSULTE (sé-na-tus'-kon-sul-t'), s. m. || 1° Terme de l'ancien sénat de Rome. Le sénat avait coutume de confirmer les plébiscites; mais à présent le peuple s'attribue le pouvoir de confirmer ou de rejeter les sénatus-consultes, TÉN. I, XIII, p. 100. On fit lecélèbre sénatus-consulte, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on donnait aux dieux infernaux, et l'on déclarait sacrilége et parricide quiconque, avec une légion, avec une armée, ou avec une cohorte, passerait le Rubicon, MONTESQ. *Rom.* 11. || 2° Aujourd'hui, décision du sénat conservateur du premier ou du second empire.

— HIST. XVIe s. Pendant le pontificat estoit aucun statu ou aucun droit fet par l'ordenance du senat, senatcheure, Ier 3.

— ETYM. Provenç. *senatconsult*, *senatusconsult* ; du lat. *senatusconsultum*, de *senatus*, sénat, et *consultum*, décision (voy. CONSULTER).

SÉNAU (sé-nô), s. m. Terme de marine. Navire dont le gréement se diffère de celui du brick ordinaire que par un mâtereau établi derrière son grand mât, et qui porte la corne d'artimon. || Mât de senau, nom donné à ce mâtereau. || On a dit aussi senne. Ce capitaine a dit, ainsi que tous ses officiers, que, sans ces vingt matelots, il n'aurait jamais pu réussir, comme ils firent, à une frégate et à un senne anglais qui les combattirent pendant trois jours, *Affaire de la Renommée*, 1756, dans LE.

— ETYM. Corruption de l'anglais *snow*, qui est l'allem. *schnauc*; holland. *snauw*.

SENÉ (se-né), s. m. || 1° Nom des petits arbustes de la famille des légumineuses, qui croissent dans la haute Égypte, l'Arabie et la Syrie. || 2° Famille de plusieurs espèces du genre *cassia* que Linné avait confondues sous le nom de *cassia senna* ; ces espèces sont le *cassia acutifolia*, Delile, le *cassia obovata*, Colladon, et le *cassia lanceolata*, Colladon, ou *acuta*, Mœnch, ou *arabica*, Guibourt. || 3° Feuilles de séne, gousses des trois espèces de cassia dont il vient d'être question; ce sont des fruits ou gousses planes, allongées, obtuses à leurs deux extrémités, se séparant difficilement en deux valves. On en distingue trois sortes, sous les noms de feuilles de la palte, de Tripoli et

Digitized by Google

d'Alep. || Tout le séné du commerce nous vient de l'Égypte, par le grand Caire, où est établi le dépôt général. Dans cette ville on le monde soigneusement; on sépare les folioles pour les vendre à part, et l'on nelle ensemble les feuilles de deux espèces sous le nom de séné de la palte (palte est le nom d'un impôt auquel le séné est assujéti). || Séné de Tripoli; il est fort presque entièrement de folioles et de gousses du *cassia acutu ou ethiopica*. || 4° Médicament purgatif qui résulte du mélange, en différentes proportions, des folioles et des gousses, ou folioles de ces arbustes. Plus, du 25e, une bonne médecine purgative et corroborante, composée de casse récente avec une livre tamisée et autres, suivant l'ordonnance de M. Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur, MOL., *Mal. imag.*, I, 1. L'un tuerait vite de séné, l'autre plein de sené, MOL. *Ait p.* IV, 7. Fig. Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné (voy. RHUBARBE). || 5° Séné mekki ou séné de la pique, séné venant d'Arabie; il est en feuilles longues de plus de 3 centimètres et très-étroites; sa saveur est mucilagineuse: il est presque inerte et ne doit pas être employé. || 6° Séné bâtard, séné d'Europe, séné sauvage, voy. BAGUENAUDIER. || 7° Séné bâtard, voy. ORME. || Séné des prés, gratiole officinale. || Séné des Provençaux, globulaire turbith.

— HIST. XVIe s. Les médicamens doux et benins, comme est la casse, les tamarins, le sené du Levant, PARÉ, XX, 31.

— ETYM. Ital. *sena*; de l'arabe *sená*, séné.

‖ **SÉNÉBIÉE** (sé-né-bié), *f.* Genre de plantes formé par une espèce de *lepidium* et une de *cochlearia*, crucifères.

— ETYM. Dénommée d'après *Senebier*, savant genevois, né en 1742.

SÉNÉCHAL (sé-né-chal), *s. m.* || 1° Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice et commandait la noblesse lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban. La sénéchal d'Aquitaine. L'intendant ou sénéchal doit être un homme désintéressé, prudent, pénétrant, discret, modeste, doux, de mœurs irreprochables, MARCHANGY, *Tristan le voyageur*, XXIIIe. Le bailli était le premier des officiers subordonnés au sénéchal, MICHELET, || Grand sénéchal, espèce de maître d'hôtel ou d'intendant des princes. || Grand sénéchal de France, titre d'un emploi dans l'hôtel du roi. || Office royal de robe longue, chef d'une justice subalterne. Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un livre sur ce sujet? *Art de gouverner*, un tous volumes in-4°? c'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu, VOLT. *Lett. Chanceliu*, 18 sept. 1762. || 2° Chef d'une justice seigneuriale. Le sénéchal était, en principe, le lieutenant général du comte, ANDRÉ DE FLORIVAL, *Bull. des Arts et comtes de Champagne*, t. II, p. 125. || Au pluriel, les sénéchaux.

— HIST. XIIe s. Après mengier font les napes cueillir: Cil seneschal portent le mangier et li escope d'or.... DE CANGE, *seneschalcus*. A Alam, qui estoit si hom, Livra sa terre en commandee Conte à seneschal et justice, in *ib.* La cerre-cogie, le jor à sa mangier; Ses seneschaus li vint la novele nuncier Que li reis out tut fait son plenage essoillier, *li. de mort*, 64. || XIIIe s. En la cour de la conte de Champaigne se trouva Joffrois de Joinville, qui seneschaus estoit de la terre.... VILLE. Ni. Car chevance est vers seneschaus, Qui d'aquerre est ardans et chaus, *la Rose*, 11,147. « Le plus sage et loyal chevalier, messire Thomas de Percy, avoit esté un grand temps nouvreur et gouverneur de l'hostel du roy d'Angleterre, c'est à dire en françois maistre et seneschal; car l'estat du roy passoit par luy, FROISS. liv. IV, p. 278, dans LACURNE.

— ETYM. Provençal, et espagn. *senescal*; ital. *sinisculco*, *siniscalco*; du bas-lat. *senescalcus*; du germanique *sin* goth. *sinista*, le plus âgé; de même radical que le latin *senex*, vieillard, et le gael. *sean*, vieux, et *skalke*, serviteur; allem. *Schalk*.

SÉNÉCHALE (sé-né-chal'), *s. f.* Femme d'un sénéchal. Mme la sénéchale.

— HIST. XIIIe s. Beatriz dame de Joinville, seneschale de Champaigne, DE CANGE, *senescalissa*. Ge Beatrix, dame [dame] de Joinville, seneschalesse de Champagne, in. *ib.*

SÉNÉCHAUSSÉE (sé-né-chô-sée), *s. f.* || 1° Étendue de la juridiction d'un sénéchal. La sénéchaussée d'Agenois. Ce Villars est le père du deuxième de ces deux archevêques et du lieutenant général au présidial et sénéchaussée de Lyon, ST-SIM. 143, 81. || 2° Tribunal dont le sénéchal était le chef, et lieu où se tenait ce tribunal.

— HIST. XIIIe s. Et li empereres li acrut son fief de la seneschaucie de Boumeue, B. DE VALENC. XXIII. || XVe s. Et commanderent les seigneurs que ceux de Toulouse, ceux de Carcassonne, et ceux de Beaucaire et leurs senescheaux assaillissent du matin jusques à midi..... FROISS. I, 1, 261.

— ETYM. *Sénéchal*; provenç. *senescalcia*; espagn. *senescalcia*; ital. *seniscalcia*.

SENEÇON (sè-ne-son), *s. m.* Genre de la famille des composées. On y distingue le seneçon commun, *senecio vulgaris*, *L.* qui abonde dans nos champs et que l'agriculture regarde comme nuisible quoiqu'il soit mange par les porcs, et le *senecio jacobæa*, commun dans les prés et plus nuisible encore que le précédent. || Seneçon en arbre, joli arbrisseau à feuilles persistantes qu'on nomme aussi bacharide à feuilles d'halime.

— HIST. XIIIe s. Seneseon, garde sa fueille verte presque toute l'année, fleurit plusieurs fois, croist facilement en tous lieux, mesmes es vieilles murailles, sans fumer, CH. ESTIENNE, 617.

— ETYM. Lat. *senecionem*, du lat. *senex*, vieillard (voy. SÉNILE); mot à mot, petit vieillard, à cause qu'au printemps il prend le teint blanc en développant les aigrettes de ses graines, en grec πάππος, vieillard du printemps.

SÉNÉGALI (sé-né-ga-li), *s. m.* Joli petit oiseau exotique (genre gros-bec).

‖ **SÉNÉGINE** (sé-né-ji-n), ou **SÉNÉGUINE** (sé-né-gui-n'), *s. f.* Terme de chimie, principe particulier, tiré de la racine du *polygala senega*, *L.*

‖ **SÉNÉGRE** (sé-né-gr'), **SÉNÉGRÉ** (sé-né-gré), **SÉNÉGRAIN** (sé-né-grain), *s. m.* Noms vulgaires du fenugrec.

SÉNELLE (sé-né-l'), *s. f.* Voy. CENELLE.

SÉNESTRE (sé-né-str'), *adj.* || 1° Terme vieilli. Gauche. La ville intérieure est dans la chambre des comptes du côté sénestre, la cour de parlement et des aides tenant la dextre, ST-SIM. 145, 206. || 2° Terme de blason. Gauche. Le côté sénestre. || À sénestre, à gauche.

— HIST. XIIe s. Il ceint s'espée al senestre costet, *Ch. de Rol.* CLXXXIX, 11. || XIIIe s. A dextre et a senestre mout souvent [elle] regardoit, *Berte*, XXVIII. || XVIe s. .....Maugre les fortunes senestres, MAROT, VI, 304. La pointe senestre de la bande fut incontinent rompue par les Gaulois, ANTOY. *Cam.* 39.

— ETYM. Provenç. *senestre*, *sanestre*; du lat. *sinistra*, gauche. Gauche est nouveau dans la langue; c'était *senestre* qu'on disait.

‖ **SÉNESTRÉ, ÉE** (sé-ne-stré, strée), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un animal dont la tête est accompagnée à sénestre d'une autre pièce.

‖ **SÉNESTROCHÈRE** (sé-ne-stro-kè-r'), *s. m.* Terme de blason. Bras gauche, représenté sur l'écu.

— ETYM. Lat. *sinistra*, gauche, et *chir*, main.

‖ **SÉNESTROGYRE** (sé-ne-stro-ji-r'), *adj.* Terme de physique. Qui a le pouvoir de dévier le rayon lumineux dans le sens de la gauche. Substances sénestrogyres, telles que l'essence de térébenthine, la gomme arabique, le sucre incristallisable, etc. sont sénestrogyres. On dit aussi et plus souvent lévogyre.

— ETYM. *Sénestre*, et lat. *gyrare*, tourner.

SÉNEVÉ (sé-ne-vé), *s. m.* || 1° Genre (*sinapis*) de plantes de la famille des crucifères. || 2° Même graine produite par cette plante dont on fait la moutarde. Il est semblable à un grain de sevevé, qui, étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème, monte quand il est semé, jusqu'à devenir plus grand que tous les légumes, *Bible, Evang. St Marc*, IV, 31, 32. Les heures qui vous resteront, pourvu que vous les ménagiez bâblement, seront le grain de sevevé marqué dans l'Évangile, VEN. L. XVII, p. 416. L'institut célèbre l'ordre des bénédictins] dont il jeta les fondements, semblable au grain de sevevé, devint bientôt un grand arbre que couvrit tout le champ de Jésus-Christ, MASS. *Panegyr. St Benoît*.

— HIST. XIIe s. Une grains de senevel est grans enmi la prée, *Bund. de Sch.* XII, 200. || XVe s. *Sinapis*, semvel, MOLELLE, *Glos. rom. latin*, p. 42. || XVIe s. .....Les eschaufans [les poules] avec du senevé, et des soupes au vin, et du pain blanc, o. DE SERRES, 257.

— ETYM. *Senevel*, *senevell*, d'où *senevé*, d'une forme fictive *sanapillus*, de *sinapi*, grec, *sinapi*, oisen; le lat. *sinapi* avec l'accent sur *na* ne peut donner *senevé*; le picard *sanere*, le normand *sanre* indiquent un changement d'accent : *sinapis*, ou une influence de l'accent grec, comme par exemple dans *encre* (voy. ce mot). *Senève* est aussi une forme vulgaire; celle-là vient directement de *sinapi*.

‖ **SÉNICLE** (sé-ni-kl'), *s. f.* Arroche paunte, *chenopodium rubrum*, *L.* (chénopodiacées).

‖ **2. SÉNICLE** (sé-ni-kl'), *s. f.* Synonyme vulgaire de venturon, *fringilla citrinella* de Linné, tandis que le sern est la *fringilla canaria* du même auteur.

— ETYM. Bourguig. *senicle*, serin.

SÉNIEUR (sé-ni-eur), *s. m.* Ancien nom du doyen, du plus ancien dans plusieurs communautés. Le seniour de Sorbonne.

— ETYM. Lat. *seniorem*, de *senex*, vieillard (voy. SÉNILE). C'est la forme savante dont *seigneur* est la forme populaire.

SÉNILE (sé-ni-l'), *adj.* Qui a rapport à la vieillesse. Démence sénile. Gangrène sénile. Dans l'existence prolongée de l'homme et des animaux naît peu à peu la cause de la mort sénile et naturelle, dont la lenteur des mouvements est la source nécessaire, et dont un symptôme précurseur est la surabondance et la déviation du phosphate cal caire, BOURDON, *Conn. chim.* I, x, p. 460. Dans la mort sénile, le malade n'éprouve que cette difficulté d'être dont le sentiment lui manque, sauf la seule agonie de Fontenelle, CABANIS, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. II, p. 160.

— HIST. XVIe s. Un laboureur, perceant de son coultre profondement la terre, en veit sourdre Tages, demi-dieu d'un visage cunfalin, mais de senile prudence, MOY. 3, 11.

— ETYM. Provenç. et espagn. *senil*; ital. *senile*; du lat. *senilis*, de *senex*, vieillard; comparez le goth. *sinista*, le plus vieux, et le gaël. *sean*, vieux.

‖ **SÉNILITÉ** (sé-ni-li-té), *s. f.* Néologisme. Affaiblissement physique et moral produit par la vieillesse. La sénilité s'emparant de Louis XIV et de son gouvernement.....

— ETYM. *Sénile*.

‖ **SÉNILLE** (sé-ni-ll', ll mouillées), *s. f.* Nom vulgaire du *cardamine hirsuta*, *hesperanum*. (Crucifères). C'est une amerine pour les auteurs qui emploient ce dernier mot comme synonyme générique de rhagadiole, ANDRÉ, XXI. || Nouveau nom, un des noms vulgaires du *polygonum aviculare*, *L.*

‖ **SÉNISSE** (sé-ni-s), *s. f.* Terme de métallurgie. Poussière de charbon entraînée avec la fumée.

SENNE (sè-n'), *s. f.* Voy. SEINE.

‖ **SÉNONIEN** (sé-no-ni-in), *adj. m.* Terme de géologie. Terrain sénonien, vaste banc de craie qui occupe une partie du Sénonais et d'autres contrées de la Champagne.

— ETYM. Sens : l's se lie : un sen-z actif; il ne faut pas faire entendre l'z ni dire : les cinq sans, un homme de sans. Au XVIe siècle, Chiffiet, *Grammp.* 293, recommande de toujours prononcer l'z finale pour le distinguer de sang. C'est ainsi, dit-il, que parlent les plus discrets, *s. m.* || 1° Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions. || 2° Sens musculaire. || 3° Sens interne. || 4° Sixième sens. || 5° Sens moral. || 6° Sens pratique. || 7° Les sens, conscupiscence, sensualité, plaisir de l'amour propre. || 8° La faculté de sentir, en général. || 9° La faculté de comprendre les choses et d'en juger savamment. || 10° Le bon sens. || 11° Sens commun, l'intelligence et la manière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens. || 12° En une autre acception, sens commun, concentration de toutes les impressions et de toutes les idées à un point fixé. Sens rassis. || 13° Sens reprouvé. || 15° Avis, opinion. || 16° Il s'est dit pour idée, pensée. || 17° Signification, manière de comprendre. || 18° Ce qui fait la solidité d'un discours. || 19° Manière, façon, par extension d'acception, de signification. || 20° Un des côtés d'une chose, par extension de sens. || 21° Sens. || 22° Direction. || 23° A contre-sens. || Proverbe.

1° Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui. Les cinq sens de nature. Il y a cinq sens, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue. Pendant qu'un philosophe assure que toujours par les sens les hommes sont dupés, Un autre philosophe jure Qu'ils ne sont qui jamais trompés, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Mais aussi, si l'on restitue l'image de l'objet sur son éloignement, Sur le milieu qui l'environne, Sur l'organe et sur l'instrument, les sens ne trompent pas, DIDEROT, *Interpr. de la nat.* 1. Ces deux principes de vérités, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un

Digitized by Google

l'au're; les sens abusent la raison par de fausses apparences; et cette même pierre qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour. PASC. *Pens.* II, 19, éd. HAVET. Parce, dit-on, que vous avez eu des l'enfance qu'on souffre étant vide lors que vous n'y voyez rien, vous avez eu le vide possible; c'est une illusion de vos sens, fortifiez par la coutume, qu'il faut que la science corrige. ID. ib. II, 3. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême : trop du bruit nous assourdit... ID. ib. I, 1. Nous devons observer exactement cette règle de ne juger jamais par les sens de ce que les choses sont en elles-mêmes, mais seule ment du rapport qu'elles ont avec notre corps, MALEBR. *Rech.* I, 5, II. Et c'est dans le tout ceci, que les sens ne nous sont donnés que pour la conservation de notre corps, et non pour apprendre la vérité, ID. ib. I, 10. Aujourd'hui même encor, de deux sens affaibli, Reinel de la cour, et non mis en oubli, BOIL. *Epit.* X. C'est lui d'hurter rencor tous mes sens sont saisis, BAC. *Athal.* II, 7. On a dit qu'il pourrait bien nous manquer un sixième sens naturel, qui nous apprendrait beaucoup de choses que nous ignorons; ce sixième sens est apparemment dans quelque autre monde, où il manque quelqu'un des cinq que nous possédons, FENTEN. *Nombre, 2e sur.* Un homme à qui ses cinq sens disent sans cesse qu'il est tout, et que les autres ne sont rien, est naturellement paresseux, ignorant, voluptueux, MONTESQ. *Esp.* II, 8. Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Il se peut que, dans d'autres globes, en ait des sens dont nous n'avons pas l'idée; ne peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres, ID. ib. Nos sens, qui sont la boussole et tout de toutes nos idées, ID. ib. *Distance.* Il nous est impossible de savoir comment nous pensons, par la même raison qu'il nous est impossible d'avoir l'idée d'un sixième sens; c'est parce qu'il nous manque des organes qui enseignent ces idées, ID. *Traité de metaph.* 3. *Les sens sont* des espèces d'instruments dont il faut apprendre à se servir, BUFF. *De l'enfance.* L'homme, supérieur à tous les êtres pensants, a le sens du toucher et celui-ci produit celui du goût plus parfaits qu'aucun des animaux; mais il est inférieur à la plupart pour les trois autres sens, ID. ib. I, 7. De tous les sens, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel; l'oreille, le plus orgueilleux; l'odorat, le plus voluptueux, le goût, le plus superficiel et le plus inconstant; le toucher, le plus profond, BERN. *Intell. sur les sourds-muets.* Toutes nos connaissances viennent des sens; or nos sens ne pénètrent point jusqu'à la substance des corps; ils en saisissent que les qualités, CONDIL. *Traité des syst.* 40. Chacun de mes sens est en rapport avec la manière d'agir des objet s dont j'ai une image! les impressions; chaque sens a sa lin, et la structure de chaque sens est le moyen ou l'assemblage des moyens relatifs à cette fin, BONNET, *Oeuv. mêlees.* I, XVII, p. 240, dans FOUGERE. Les sens sont à l'âme ce que les machines sont au physicien, ID. ib. p. 100, ...Chaque sens par un domaine encours Prête aux sens alliés un mutuel secours, DELIL. *Imag.* I. || Système sens, nom qu'on a donné quelquefois aux sensations de l'âme rapportées à elle. || Fig. Mettre, appliquer tous ses sens, et, familière ment, tous ses cinq sens de nature à quelque chose, y employer tous ses sens, y faire tous ses efforts. Cela tombe sous les sens, sous le sens, cela se conçoit aisement, cela est évident. Il ne tombe pas sous le sens qu'on puisse haïr la vérité prise en elle-même, MASS. 3e *sermon, Démanche de la Passion, prémanbule.* || Terme de théologie. La peine du sens, la peine du feu, dans l'enfer. || Fig. Il manque un sens aux incrédules; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean : il nous a donné un sens pour connaître la vrai Dieu, BOSS. *Lettre de Desprez.* Il est très facile de se laisser entraîner par le charme d'une éloquence qui flatte les sens, qui agite, qui émeut, qui remue le cœur, MASS. *Pan. de la Vierge.* Il faut que les sens se taisent, pour que la raison parle, FÉN. *Tél.* XIII.

m. ib. Cet homme n'a pas le sens commun est une grosse injure ; cet homme a le sens commun est une injure aussi ; cela veut dire qu'il n'est pas tout à fait stupide et qu'il manque de ce qu'on appelle esprit, m. ib. Je suis de votre avis sur Rodogune ; il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille, th. Lett. d'Argental, 13 déc. 1758. Un l'esprit, si l'on veut, mais pas le sens commun. GRESSET, le Méch. iii, 9, p 132 En une autre acception, sens commun, s'est dit quelquefois de la connaissance de toutes les impressions et de toutes les idées. Cette faculté qui réunit les sensations en tant qu'elle ne fait qu'un seul objet de tout ce qui frappe nos sens, est appelée le sens commun, terme qui se transporte aux opérations de l'esprit, mais dont la propre signification est celle que nous venons de remarquer, sens commun, s. m. || 2° Sens froid, calme et fermeté. Tout le monde dit du bien de votre fils; on vante son application, son sens-froid, sa hardiesse, et quoi encore ? REV. d. Mme de Grignan, 17 nov. 1688. || On dit de même façon : sens rassis. Lorsque, forcé par la rencontre des choses, il reviendra son sens rassis, il ne verra rien en ses mains de cette haute fortune dont il embrassait une vaine image, BOSS. Pouvy Ste Ther. t. Je bas ces vains autiques. Qui n'admirait pas ses, et, fous de sens rassis, s'érigent pour rimer en amoureux transis, SCUD. Art p. n. II. || 4° Sens répouvé, vicy. réprouvé. || 5° Avis, opinion. Chacun fit à ma mère les mêmes discours, et chacun toucha les mêmes, chacun alouda si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de docteurs, MOL. Amph. vi, 2. Chacun selon son sens en croit divers mets, BOYSOU, St Gen. II, 8. La reine même donna avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne, RETZ, Mém. II. C'était l'impératrice Justine] une princesse fière, impérieuse, attachée à son sens, et prévenue de toutes les inquiétudes de son époux, Hist. de Théodose, III, 118. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands, c'est d'entrer toujours dans leur sens, m. Connaydan, II, 10. Je voudrais de bonnes pouvoir vous satisfaire ; Mais à mon sens, Philis, l'hymen est une affaire Où, plus on est prudent, plus on est empêché, PERRAULT, Griseldis. Je tire de bonne heure les sens de mes autres et d'être de l'avis de quelqu'un, LA BRUY. I, 14 Il s'est dit pour idée, pensée. J'avais corrigé cet article, sans en ôter aucun sens, par un d'Hardouville même mieux l'envoyer promptement, SÉV. 21 oct. 1676. || 7° Signification, manière de comprendre. Mais de ses derniers mots nous avons le sens douteux..., CORN. Rodog. v, 4. L'effet expliquera le sens de la menace, th. Théod. I, 2. Vous prenez tout d'un sens contraire à mon intention, MARIV. Ind. II, 4. La seule resolution que Mme de Longueville prit de se retirer en Berri avec Mme la Princesse, eut aussitôt le sens et d'interprétation et d'offense, qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut de raisonner, RETZ, Mém. I, II, IIV. III, p. 301, dans FOUCHER. Hormis l'extrémité des mauvais sens, jean II l'entendant en un bon sens, CHRIST. DE PIS. XVII, J'entends ce mot au sens des nouvelistes, m. ib. I. Pour entendre l'Écriture, il faut avoir un esprit droit et pur, dont les yeux ne soient point offusqués de corps, PL. Pens. XII, 10 bis. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple (les Hébreux) était ennemi, sous le prétexte de leur sens ami, m. ib. XV, 7. Les mots diversement rangés font un divers sens, et les sens diversement rangés font différents effets, m. ib. XI, 1. Un mot change et change selon les paroles qui l'expriment ; les sens regardent des parties leur dignité, au lieu de la leur donner, m. ib. VI, 32. Les demandes sont des demandes au sens que tout le monde entendait, BOSS. Nouv. Myst. 10. Si le sens de vos vers tardait à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, SCUD. Art p. I. Un oracle toujours se plaît à se cacher; Toujours avec un sens il en présente un autre, RAC. Iphig. II, 4. Ses paroles étaient entrecoupées, obscures, quelquefois elles n'avaient aucun sens, FÉN. Tél. XII. Il y a toujours un sens dans lequel on peut condamner un écrit, et un sens dans lequel on peut l'approuver, VOLT. Dict. Lisbonne, pref. Toute expression qui ne trouve pas hors de notre esprit un objet sensible auquel elle puisse se rattacher, est vide de sens, DIDER. Opin. des anc. philos. (Locke). || Sens propre. Sens figuré. Les grammairiens distinguent ordinairement deux espèces de sens dans les mots : le sens propre qui est leur signification originaire et primitive, et le sens figuré par lequel on détourne le premier sens, le sens propre, en l'appliquant à un objet auquel il ne convient pas naturellement, D'ALEMB. Œuv. t. II, p. 249. || Sens par extension sens différent du sens propre, mais sans être métaphorique. Il y a, outre le sens propre et le sens figuré, un autre sens que j'appelle sens par extension, qui tient en quelque sorte le milieu entre ces deux là, m. ib. || Contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Faux sens, erreur commise dans une traduction, c'est moins que le contre sens, mais c'est à celui du sens de l'original, m. ib. 19 Ce qui fait la solidité du discours. Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants, Affecte d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. Art p. II. Lycurgue voulait que la monnaie fût chère par le poids de valeur, et, au contraire, que le discours compût en peu de paroles l'énorme de sens, BOLLEN, Traité des Et. 3, 3e part. 2. Mettre aux commun, sans-sens, ni facile, de clore en peu de mots beaucoup de sens, P. L. COURIER, Pamphlet des pamphlets. || 19° Manière, façon, par extension. Sa position, de signification. Il faudrait avoir une règle ; la raison n'offre, mais elle est ployable à tous sens, PASC. Pens. VIII, 6. Les hommes, en tous sens, ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses..., lentes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour le bien, MASSILL. XI. Régulations pour toujours et en tous sens cette puissance [de produire l'impartial] que l'auteur [Malebranche] attribue à Dieu, FÉN. t. III, p. 21. C'est sans doute un grand avantage, de quelque sens qu'on le considère, VAUVEN. Jutteuse. Le bon sens consiste à prendre les choses dans le bon sens, ID. B. sens. Puisqu'on le force, à quelque sens qu'on le tourne [l'inquisition] ? tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autre solution, sinon que tout a été nécessaire, VOLT. Lettre à Beccaria. Il [Guise] était l'idole des catholiques et le maître de la cour, affable, généreux et en tous sens le premier homme de France, D'ALEMB. Œuv. t. III, Tournez quelqu'un de tous les sens, le questionner de toute façon pour lui faire avouer quelque chose, || 20° Un des côtés d'une chose, opposé à celui de manière, façon. On a mis cette étoffe du mauvais sens. La pièce tourne autour de son objet comme la scalpure, et le présente dans tous les sens, MARIVAUX, Ind. II, 4. Ce qui me plaît le plus en tout sens sa fluide colonne [de l'air], DEIBLE, Trois règnes, II. || 21° Direction. La Méditerranée, cette mer si sensa, ce qui est dans le sens de la longueur, par une infinité de navigateurs, FONTEN. Delisle. Pourquoi tourne-t-il [le soleil] sur son axe ? et pourquoi en un sens plutôt que un autre ? VOLT. Ph. ignor. 45. Un aimant attire le fer de quelque côté qu'on le présente, au lieu qu'il n'attire un autre aimant que dans un sens, et qu'il le repousse dans le sens opposé, MOY. Min. I, II, p. 136. Le torrent des préjugés l'entraîne ; pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire, FÉN. t. II, p. 1. Adres. En. II, 32° A contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Prov. verbe. On perd le sien pour le sens.

— SYN. SENS, ACCEPTION. Sens diffère d'acception en ce qu'il a plus d'étendue ; on dit : le sens d'un mot et le sens d'une phrase ; mais on dit seulement : l'acception d'un mot, sans pouvoir dire l'acception d'une phrase.

— HIST. XIIe S. A bien petit que il ne pert le sens, Ch. de Rol. XXII. Car assuiage par sens [avec prudence] n'en pas folie, ADAM DE LA HALLE, II. Si j'avoie le sens qu'ot Salemons, Couci, XII. Car g'i met tout, cuer et cors et desir, Sens et savoir.... ib. XIIe S. Quant Karles le tint, Sénéque, que pensetu ? Cuides me tu sorvaincre ? tu as le san perdu, Sat. II. Mais ce fesoit trop avoc Que c'est li drois chemins batus. Lesque pe ni sai arbatuz. Je ne tornerai autre san [côté], la Charrette, 1378. De tuiles terres venoient geuz par oir le sens le roi Salemon, Rois, p. 211. Ja voir, ces mures ne vos aquerront garant, Ne ces pilers où vos iuez et resplant ; Tel le serrout [serrez] depecier en mil seus, la Prise d'Orange, v. 1102. Quant vint une e eguaité, Que la paz fer est stable, E. en taz seus plus profitable, BENOIT, II, 4088.] XIIIe S. Qui font tant par trop boire Que il en perdent si le seus et la memoire.... Berte, LXVI. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, ib. II. Se tu ne voloies lassier aler, je t'aprendroie tous seus qui t'averoient grant mesuer, Ch. de Buiues, 2216. Car quant il vit qu'il ne porroit Acomplir ce qu'il desirroi, Et qu'il y fu si pris du sort, Qu'il n'en pooit avoir confort En male guise, n'en nul seus, Il perdi d'ore tout le sens, la Rose, 4340. Bahloinne, si com je pens, Dure eingt lues de tos seus. Flor. et Bl. 1787. ...Se on savoit ni tout nostre pooir, ...por le petit seus qui est en noz, nostre cevre..., fust mates prise, BEAUM. Prologue. Quant cailloit corrent par mer, Et tornent eel seus [de ce côté] por rober, Partonop, v. 1745.] XIIIe S. La partie qui comprenoit peut estre appélée sens, et celle qui appete est nommée appetit sensuif, ORESME, Eth. St. Le bon sens naturel que Dieu vous a donné, Renaiart, I, 2. || XVe S. Les sens acquis profite plus, Quant au naturel est unis, E. DESCH. Poés. mss. I° 242. Sans nul delay, sy le querrons, Et Il.-sons que le trouverons : Je vous dy y et nous ferons sans [sensément], Resurrect. de N. S. Myst. Et fut celle prise moult honorable ; car grande defense y trouverent, parquoy coururent de tant plus grand sens et leur a en venir à chef, ROUSSD. Hist. I, 19. Et ne m'est pas advis que le sens d'ung homme sceust porter et donner ordre à ung si grant nombre de gens, COMM. I, 3. Si tost que les princes furent venus devant le roy, il les regarda, puis dist : seigneurs, je n'en vous nommeray point ung seul [seulement] laisse, c'est que nul de vous ne vueille herberger jeunes amours en ung vieul corps ; car celluy qui le fait, il herbergera sa destruction et sa mort, Perceforest, I, VI, f° 86. Elle y aura employé son cuing sens de nature, Les 11 joies de mariage, p. 83, dans LACURNE, I° S. La chose est tant abherrente de sens commun, que..., BAB. Gargy. I, 34. Chascun abuinde en son sens, mesmement en choses foraines, externes et indifferens, th. Pant. II, 7. Prenier à un homme ung sens qu'il n'a pas, MONT. I, 134. L'usage des parfums, pour nous resjouir, esveille et purifier le sens, ib. I, 992. Chascun est peult estimer de dire selon son sens, ib. I, 399. Il n'y a sens qui n'ayt une grande domination, et qui n'apporte par soi moyen un nombre infini de cognoissances, ib. II, 366. Il est en grande admiration son bon sens et sa hardiesse, AMYOT, Them. 51. Leur ayant le mal trouble le sens, ils se mutinerent contre eux, ID. Pyrrh. etc. Caton se levant, non comme picqué de soudaine cholere ny d'envie de contester, mais de sens froid et rassis, ID. Cat. d'Ut. 68. Pertuisé le sens commun est comme un receptacle universel des sens exteriours, PARÉ, XVIII, 61. En amour est folie et sens, CORNEILLE. Il est bien fol qui à fol sens demande, Qui n'a titre pour lui, voy de sens, ib.

— ETYM. Wallon, sain ; du lat. sensus. À côté de sens, l'ancienne langue avait son ou son (provençal, son ; ital. senno), qui vient aussi du lat. sensus, mais de l'allem. Sinn, sens, et qui a donné ferconé. Sens et son avaient pris l'un et l'autre le sens de direction, de côté ; c'est une extension de la signification primitive, qui allà à manière, mode d'être, sinn que le latin mens l'a fait dans les compositions admirables des langues romanes.

2. SENS DESSUS DESSOUS (san-de-su-de-sou), SENS DEVANT DERRIÈRE (san-de-van-de-rière), loc. adv. || 1° Sens dessus dessous, dans une situation telle que ce qui devrait être dessus se trouve dessous. Cette boîte est sens dessus dessous. Nos loueurs tombaient à tous moments sur ces demi-lunes, et semblaient les remuer sens dessus dessous, RAC. Lett. XVIII à Boil. || Fig. et particulièrement. En parlant de ce qui est dans un grand désordre de fortune, de malheur. Je crois qu'à nous avis tout le monde radote. Qu'il a la tête vide et sens dessus dessous, RÉGNIER, Sat. XIV. Vous devriez... Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune, Et nous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous, où nous voyons aller tout sens dessus dessous, MOL. F. sav. II, 7. Cette religieuse qui met tout son diocèse sens dessus dessous, SÉV. 74, 3e Ignorai à Epouse, parce que Bourbilly est sens dessus dessous, ib. 30 juil. 1677. Il mettre quelqu'un sens dessus dessous, lui causer un trouble violent, une vive émotion. Cet enfant m'avait mis tout sens dessus dessous, TH. CORN. le Geôlier de soi-même, V, 7. || 2° Sens devant derrière, loc. adv. Dans une situation telle que ce qui devrait être devant se trouve derrière. Sa perruque est sens devant derrière.

— HIST. XIIIe S. Si vuelent estre piedeeur, Et pensent boras et cauteles, Dont il bestornent les querelles, En meiere ce devant derriere, AUTUN. 232. Et bien est voir [vrai] qu'il souloit estre En tel maniere ; Mais tout a ja devant derriere, Du dit de vertié. Et ainsi seroit li plais ce devant derriere, BEAUM. II, 3. Leur glouionie nous fist tel domage que nous en fumes delaié [retardé] huit bones journées, pour ce que le roi fut tornez les nefs en devant derriere, JOINV. 286. || XIVe S. Li jeus est retournés che que devier devant, Boud. de Sch.

Digitized by Google

v, 260. Retourner la lampe(e) ce dessus dessoubz ou faul pel. *Menagier*, 1. 3, ¶ xv° 8. On lui tourne [au duc de Lancastre] ses armes ce dessus dessus, comme si il lust traistre, MONST. II, 117. Renverser s'en dessus dessoubz, Estre bien fait, je vous en prie? GR. DODE. *Rondeau*, p. 290. Princes, vous qui tenez les grans estats Sans regarder la fiçon et maniere, Vous renversez tout de gens en ung tas, Que tout pour vous va en devant derriere, COQUILLART, *Ball. contre les princes*. Renverser ces choses dessous. La terre... sanbouzer, *Parce à le saute du pu Prince des rats*, ¶ xv° 8. Ce petit paillard lastonnoyt ses gouvernantes ces dessus dessous, ces devant derriere, RAB. *Garg.* I, 11. Craignant que s'il attentoit de remuer et tourner sans dessoubz tout le gouvernement de la ville,... AMYOT, Sol. 23. De tremblement de terre si violent que quelques villes en furent renversées sans dessus dessoubs, II. *Fab.* 6. Bien que vraisemblance alors dessus dessoubz ses les murs de Troye parurent, DE BELLAY, IV. 39. Cela estoit pour renverser entierement nostre chastean c'en dessus dessous, PARE, I. III, p. 711. Plusieurs ans le pour l'on nomme et vient à dire sus dessous la fueille de mesurer, O. DE SERRES. 310. Cette maison est transposée cen dessus dessoubz, PALSGR. p. 121. Fortune lui a voulu changer ces dessus dessoubz, II. p. 540. Et ayant presque renversé s'en dessus dessous, SIBADRADE, 2e *nouv. Fabl.*, I.

— ETYM. Vaugelas écrivant sans *dessus dessous*, sans *devant derriere*, comme qui diroit sans *dessus* ni *dessous*; Mme de Sevigne sans *devant* cette orthographe, qui avant des precedentsdans le XII° siecle. Chapelain et Menage écrivaient *sens dessus dessous*, conformement à l'avis de l'Académie, et cette orthographe a prevalu, *sens* est supposé avoir ici la signification de direction, de côté, comme qui diroit : le sens qu devant etc. de ce qui est devant. Mais on comprend tout d'abord combien une pareille locution seroit forcée; au reste, toutes ces hypothèses tombent devant l'historique; la locution est simple et correcte : c'est de *dessus dessous* c'est-à-dire ce qui est dessus mis dessous. Au XII° siècle, on a dit *c'en dessus dessous*; ce qui est en dessus mis en dessous. Enfin, au XV° siècle, l'intelligence de la locution se perdant, on ne sait plus l'écrire; la prononciation se conserve par la tradition et reste la même; mais l'orthographe se corrompt. La vraie locution est donc *c'en devant derriere*, *c'en dessus dessous*; ce qui a exactement le même sens que *sens dessus dessous*. Il faudrait donc bien vite en opérer cette locution. Il appartiendrait à l'Académie, que les imprimeries suivent, de rectifier une aussi vicieuse orthographe. D'ailleurs plus qu'il n'y a rien à changer à la prononciation.

¶ SENSAL (san-sal), *s. m.* Voy. SANSAL.

— ETYM. Ital. *sensale*; de l'arabe *simsir*, entremetteur.

SENSATION (san-sa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ¶ 1° Impression produite par les objets extérieurs sur un organe des sens, transmise au cerveau par les nerfs, et aboutissant à un jugement de perception. Les sensations sont passives, lorsque l'organe reçoit l'impression sans l'avoir cherchée; elles sont actives, lorsque l'attention de l'individu se concentre pour les juger avec plus d'exactitude. La sensation du froid, du chaud. La sensation des saveurs, des odeurs, des couleurs. Nous pouvons la définir la sensation la première perception qui se fait en notre âme à la présence des corps que nous appelons objets, et ensuite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens, nous, COTARET, I. 1. Il y a dans le nom de couleur blanche à la sensation que la neige a coutume de produire en nous, ROHAUT, *Phys.* I, 27. Les sensations ne sont rien autre chose que des manières d'être de l'esprit; et c'est pour cela que je les appellerai des modifications de l'esprit, MALEBR. *Rech. ver.* I, 1. Toutes les facultés de l'ame ne sont que des sensations plus ou moins vives que nous connoissons par sentir, et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée, VOLT. *Dict. phil. Sensation*. Nous sentons toujours malgré nous, et jamais parce que nous le voulons; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre main nous destine, quand l'objet nous frappe, ID. ib. Brisky (l'idéaliste) attend encore une réponse : lire l'existence réelle de son propre corps avec la sensation n'est point une chose facile, MICH. *Charité et Art*, II, 31. Les sensations n'avaient rien qui ressemble essentiellement aux objets..., ID. *Lett. sur les arts*. Distinguons la sensation du sentiment : la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens; et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible, BOSC. *Quad.* I. II, p. 114. Le mot sensation, pris abstractivement, n'exprime proprement aucune chose; ce mot est seulement une expression commune à toutes les idées que nous recevons par les sens, D'ALEMB. *Rel. de lister.* I. V, § II. Toutes nos facultés viennent des sens, ou, pour parler plus exactement, des sensations; car, dans le vrai, les sens ne sont que cause occasionnelle, CONDIL. *Gram.* I, pt. 2. La philosophie fait un nouveau pas. Elle devoue que nos sensations ne sont pas les qualités mêmes des objets, et qu'au contraire elles ne sont que des modifications de notre âme, DE TRACY, *Ess. de gramm.* I. I. Il ne suffit pas d'avoir des sensations pour avoir des idées, et nous n'avons des idées qu'autant que nous remarquons nos sensations, DE. *Art de penser*, I. 3, EN 1765 il donna un mémoire sur la durée des sensations de la vue, CONDORCET, d'ARG. La statue [imaginée par Condillac] commence à jouir de ses sensations; mais elle ne sait point encore qu'elle existe; une sensation n'est pas une notion; et combien l'idée d'existence en est loin! BONNET, *Ess. anal. âme*, 6. L'habitude a exposé un grand nombre des effets de la sensation dans l'entendement, avec une analyse si exacte et si claire, qu'il ne reste plus aucun doute sur la génération de nos idées, DESTUTT TRACY, *Instit. Hens. ac. mor. et pol.* I, p. 280. Les sensations répetées souvent nuisent toujours à notre bonheur qui ne peut avoir raison de la délicatesse de nos sens, de l'intensité et de la durée de la sensation, SENNEBIER, *Ess. sur Coloyer*, I. 1. Habituée à exposé un grand nombre des effets de la sensation dans l'entendement, avec une analyse si exacte et si claire, qu'il ne reste plus aucun doute sur la génération de nos idées, DESTUTT TRACY, *Instit. Hens. ac. mor. et pol.* I, p. 280. Les sensations répetées souvent nuisent toujours à notre bonheur qui ne peut avoir raison de la délicatesse de nos sens, de l'intensité et de la durée de la sensation, SENNEBIER, *Ess. sur Coloyer*, I. 1. Par l'habitude, impression produite par les objets extérieurs sur les sens et aboutissant au cerveau, et par la mémoire, qui conserve dans la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux, un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des animaux comme dans le cerveau de Newton, VOLT. *Dict. phil. Sensation*. ¶ 2° En général, action de sentir, action d'éveiller à certaines parties du système nerveux périphérique et central, l'état connu de la vie de l'animal qu'interne ou sympathique, c'est-à-dire de la vie végétative, d'sensations externes, celles qui appartiennent aux sens, et de la vie de l'animal. ¶ sensations internes, celles qui appartiennent au nouveau de la vie végétative; elles font percevoir aux organes et aux parties du corps ou les actions des êtres du milieu ambiant, mais l'état où se trouvent certains organes de l'animal lui-même, plus ou moins forte sensation, faire une sensation, produire une impression marquée dans le public, un sure compagnie, etc. On est toujours subjugué par de l'étendue et abasourdi jugement de Toulouse; on ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemy ne produit pas une sensation si vive, VOLT. *Lett. Damilaville*, 17 avr. 1762. Nous sommes dans un temps où rien ne fait une grande sensation; tous les objets, de quelque nature qu'ils soient, sont effacés les uns par les autres, ID. *Lett. Richelieu*, 19 juill. 1774. Il n'y a de bruyantes que les folies; les femmes sages ne font point de sensation, ID. *Lett. Mme Du Deffand*.

— HIST. XII° s. De toute chose qui ouvre l'opéré selon nature des sens naturels, la sensation ou connoissance de [la] regart de la chose sensible, GUIOM. *Fit*, 301.

— ETYM. Prononc. *sensation*; espagn. *sensazion*; ital. *sensazione*; de l'anc. v. *sensationeru*, de *sensatus*, doué de sens, de *sensus*, sens.

SENSÉ, EE (san-sé, sée), *adj.* ¶ 1° Qui a du bon sens, du jugement. Après qu'il eut dressé des fils il s'en trouva sensés [accouvert rarement le fond de leurs pensées, COUR. *Méd.* III, 4. Si vous en consultez des sensés, SENNEBIER, *Ess. Newton*, II, 3. Cette importante difficulté de la petitication, de laquelle leurs premiers auteurs [des pétitionnaires], eut été bien fort, n'est plus à présent considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qui aient entre eux, PASC. *Exp. de la doctr. de l'Egl.* 11. Un sage conseiller, Conseiller très-sensé d'un roi très-impudent, VOLT. *Fabl.* I. 1° Conforme au bon sens, à la raison. Un discours sensé. Une réponse bien sensée.

— ETYM. Lat. *sensatus*, de *sensus*, sens. Le mot est moyenâ. L'ancienne langue disait *sené*, de son pays. Thésaurisque de sens).

SENSÉMENT (san-sé-man), *adv.* D'une manière sensée. Il parle, il écrit sensément. À l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste, VOLT. *Lett. au Pr. reg. de Prusse*, 26 août 1736.

— REM. Ne confondez pas ce mot avec le terme populaire *sensément*.

— ETYM. *Sensé*, et le suffixe *ment*.

¶ **SENSIBILISARLE** (san-si-bi-li-za-bl), *adj.* Terme de photographie. Qui peut être sensibilisé.

¶ **SENSIBILISATEUR, TRICE** (san-si-bi-li-za-teur, tri-s'), *adj.* Terme de photographie. Qui sensibilise. Le bain sensibilisateur.

¶ **SENSIBILISATION** (san-si-bi-li-za-sion), *s. f.* Action de sensibiliser.

¶ **SENSIBILISER** (san-si-bi-li-zé), *v. a.* Terme de photographie. Rendre sensible à l'action de la lumière la surface d'une feuille de papier.

— ETYM. *Sensible*.

SENSIBILITÉ (san-si-bi-li-té), *s. f.* ¶ 1° Qualité de sentir, c'est-à-dire propriété décidée à certaines parties du système nerveux, par laquelle l'homme et les animaux perçoivent les impressions soit faites par les objets du dehors, soit produites à l'intérieur. Quand la chaleur de la terre s'est assez attiédie pour ne pas offenser la sensibilité des êtres qui nous environnent, BUFF. 2e *époque*, Œuv. I, XII, p. 293. Je ne saurais douter raisonnablement que je ne sois doué de sensibilité, d'entendement, de volonté, parce que j'exerce à chaque instant ces facultés, ROUSS. Œuv. *mêlées*, I, VIII, p. 236, dans ROUSSEAU. Entier pour nous, c'est sentir; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, J. J. ROUS. ID. Ib. La source de toutes les passions est la sensibilité; l'imagination détermine leur pente, ID. ib. ¶ 2° Sensibilité organique, impression encore fréquemment employée mais tout à fait abusive, par laquelle on désigne l'aptitude des éléments anatomiques à s'assimiler un principe quelconque, et par inaptitude à en assimiler d'autres. ¶ 3° Il se dit de la susceptibilité à l'impression des choses morales. La sensibilité que la peur tous les intérêts [de ma chère enfant], MAD. 9 mai 1680. Il se forme dans les grandes ames une nouvelle sensibilité pour les défauts, dont le coup est d'autant plus rude qu'on a moins prévu à le recevoir, MARM. *Prév. Islam*. Une âme faible..., qui n'apporte jamais à l'autel que des promesses qui les violent, que des sensibilités de circonstance, qu'emporte plaisir d'oraille, MASS. *Arent. Dispos. à la comm.* Un reste de respect, et une certaine sensibilité pour la vérité, ID. *Carême, Parad. perdu*. Dans votre sensibilité sur les injures, toujours trop écouter, à passe votre orgueil à un tel point, que..., ID. *Carême, Tard.* 3. Sensibilité de vanité offensée de l'age... la même sensibilité pour le plus léger refroidissement du maître, que dans l'aigle le plus vif et le plus féroce ressaut, ID. *Carême, Dang. des pouvoir, Temp.* Mais la vie se passe, la conscience s'use, la sensibilité au bien s'émeut, ID. *Carême, Pâques*. J'avais apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la manière italienne; mais j'avais aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas, J. J. ROUS. *Conf.* I, 7. Les sentiments d'humanité, de justice, de tendresse. Ce n'était pas ici une de ces sensibilités de caprice, qui n'ouvrent le cœur à certains maux à la honte d'y rester fermé à tous autres, MASS. *Or. fun. Villart*. Les sensibilités vulgaires que les faiblesses déshonorent, et où, à force de donner tout à la tendresse, on ne donne rien à la raison et au devoir, ID. *Or. fun. Madame*. La sensibilité fait tout notre génie; Le cœur d'un vrai poète est prompt à s'enflammer, Et l'on ne sait ce qu'il est qu'après l'on sait bien aimer, PIRON, *Métrom.* I, 3. Il y a une espèce de sensibilité vague qui n'est qu'une faiblesse d'instances, plus digne de compassion que de reconnaissance, MARM. *Conrad. mourt.* 11. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugements et de les fortifier pas, ID. ib. La sensibilité est jamais sans bâtisse d'organisation, PIRON. *Paradoxe, comed. Rém.* I, II, p. 12, dans ROUSSEAU. La tendresse se borne au sentiment qui tait naître; la sensibilité a pour objet tout ce qui peut affecter l'ame en bien ou en mal, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* I, III, p. 329. ¶ 5° Terme de physique. Grande justesse d'un instrument par le rend capable d'indiquer les différences les plus légères. Sensibilité d'une balance. ¶ Sensibilité de la main, qualité par laquelle le cavalier sent immédiatement si les rênes produisent l'effet nécessaire. ¶ 6° Fig. Qualité d'être sensible, c'est-à-dire caractère sensible matériel. Il faut bien prendre garde à tempérer de

Digitized by Google

telle manière la sensibilité de ses expressions que l'on ne fasse que rendre l'esprit plus attentif, MALEBR. *Recherche*, VI, 3.

— HIST. XIVe S. L'utilité de la sensibilité de cuir fa que le cors, qui en est avironné, ne fust pas blecié sans le savoir, H. DE MONDEVILLE, f° 10, verso. L'excellent sensibilité que le nerf ot [eut], m. f° 31, verso. Ce [que l'humaine] est nécessaire] pour estre prouvé en trois manieres: la premiere par autorités; la seconde par sensibilité semblable (un exemple semblable), la troisieme par raison, m. f° 7, verso.

— ETYM. Provenç. *sensibilitat*; espagn. *sensibilidad*; ital. *sensibilità*; du lat. *sensibilitatem*, de *sensibilis*, sensible.

SENSIBLE (san-si-bl'), *adj.* ‖ 1° Qui est doué de sensibilité. Les êtres sensibles et les êtres inanimés. Il vaut mieux enlever l'esprit hors de ses réflexions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable, MONTAIG. *Let.*, pert. 33. ‖ 2° Par extension, qui joint à une sensibilité exquise, plu grande qu'à l'ordinaire. Un cheval qui a la bouche sensible. En vedû pour tuer une oreille sensible, MOL. *Fourb.* ACT. II, 6. Jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie, VOLT. *Mél. litt. Nme du Châtelet.* ‖ Sensible à l'éperon, se dit d'un cheval qui obéit à cette autre [à l'aide] que donne impression trop vive des objets. L'œil est une partie fort sensible. Il est sensible aux moindres variations du temps. ‖ Sensible aux piqures, se dit d'un cheval qui craint beaucoup la poûre de ces insectes. ‖ Terme de botanique. Se dit des plantes qui ferment leurs feuilles quand on y touche, ce qui ont des feuilles tellement délicates qu'on ne peut y toucher sans les froisser. ‖ 3° FIG. Qui reçoit une impression morale. Puisque Rome le veut, puisqu'il est impossible De la rendre une fois à la pitié sensible, MAIRET, *Mort d'Adr.* I, 4. Vous ne vous montrez point sensible à cet outrage! CORN. *Hor.* II, 3. Aux larmes de sa mère il a peu sensible, RAC. *Théb.* II, 3. Peu sensible aux charmes d'Hermione, ID. *Andr.* I, 1. A mes périls Atalide sensible, ID. *Baj.* II, 5. Quelle est cette Spartiates, s'écria par admiration l'un des seigneurs persans, qui ne sont sensibles qu'à l'honneur et point à l'argent? BOILEAU, *Hist. des Flag.* t. III, p. 221, dans POUGENS. Peu de gens aussi sensibles au mérite sont à portée de le favoriser, ou peu de gens à portée de le favoriser y sont aussi sensibles, FONTEN. *Oraison.* ‖ On le dit avec et en un infinitif. N'étant guere moins sensible à reconnaître les obligations que j'ai aux autres excellentes personnes..., VOLT. *Let.* 90. Il semble que vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé, SEV. *à Mme de Grignan*, 8 mai 1674. Mes parents sont si peu sensibles à ce que je fais pour eux, et le sont tant sur ce que je ne puis faire, que leur commerce ne me donne que du chagrin, LAMBERT, *Lett. à Mme de Lambert*, 1° nov. 1684. ‖ On a dit, mais on ne le dit plus, sensible en. Trop sensible en ton mal, de regret je me pâme, MÉZERAY, *Rôle*. ‖ Particulièrement, se dit d'une chose à quelque chose, en éprouver un vif déplaisir. Docile à la censure quand elle était juste, Moncrif y était pourtant très-sensible, LAUJON, *Éloges, Moncrif.* ‖ Absolument. Un plus sensible que moi se plaindrait du monde; mais je me contente de l'oublier, BALZ. liv. V, fait. 25. ‖ C'est son endroit sensible, sa partie sensible, se dit d'un endroit par lequel on est le plus touché. Ah! tu sais me frapper par où je suis sensible, CORN. *Cinna*, I, 3. S'il savait encore dans le cœur quelque endroit sensible, quelque endroit sensible, c'était à l'amour de la gloire et plus encore au salut de son époux, RACIN. *Josaphat.* C'est l'endroit par où on endroit sensible, MASS. *Pet. carême, Glorie hum.* ‖ 4° Absolument. Qui est aisément ému, attendri. Non sont que tu plains le doit faire penser que son cœur est sensible et qu'on peut le percer, CORN. *Pomp.* IV, 1. Ma voix rendrait les bois et les rochers sensibles, BOIS. *Et. Gr.* II, 3. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers et presque sans intervalle les plus vives douleurs, BOSS. *Anne de Gonz.* Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément [le duc de Choiseul]; je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq, VOLT. *Let. Mme de St-Julien*, 22 janv. 1772. Les ames sensibles ont plus d'assurance que les autres; les leurs et les nôtres se multiplient à leur égard, BALZAC, *Consol. encore*, 4. A la moindre circonstance inopinée, l'homme sensible la perd [la tête]; il ne sera ni un grand roi, ni un grand ministre, ni un grand capitaine, ni un grand avocat, ni un grand médecin, DIDER. *Parad. comed. Mém.* I, IV, p. 12, dans POUGENS. Je me connais sensible, je ne me crois pas faible, MARMONTEL, *Œuv.* I, IV, p. 56, dans POUGENS. Soit homme sensible, mais sois homme sage; si tu n'es que l'un des deux, tu n'es rien, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Voyez fermes et non pas opiniâtres; courageux, et non pas tumultueux; libres, mais non pas indisciplinés; sensibles, mais non pas enthousiastes, MIRABEAU, *Collection*, I, p. 51. Sensible assez pour être aimante et bienfaisante, mais pas assez pour être le jouet de ses passions, MARMONTEL, *Mon. vie.* ‖ Particulièrement. Qui est sensible à l'amour. Hermione est sensible; Oreste a des vertus, RAC. *Andr.* II, 1. Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi, ID. *Phèdre*, IV, 3. ‖ 5° Au sens passif. Qui peut être senti, qui fait impression sur les sens. Les objets sensibles. Le monde sensible. Les qualités extérieures et sensibles, et non pas sensibles : nous ne les sentons pas, nous les souffrons, PASC. *Pens.* I, 6, édit. HAVET. ‖ Idées sensibles, idées immédiatement reçues par les sens. Une idée abstraite veut être expliquée par une idée moins abstraite, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on arrive à une idée particulière et sensible, CONDIL. *Traité des syst.* 2. ‖ 6° Qui cause une impression pénible. Le froid a été très-sensible cette année. ‖ Par extension, douloureux. Le mal de dents est un mal très-sensible. Un doigt de poignard ne me serait pas plus sensible, SÉV. 224. ‖ 7° FIG. Qui fait une vive impression agréable ou pénible, qui est vivement senti en bien ou en mal. Rome avec une joie et sensible et profonde, CORN. *Cinna*, V, 3. Les reproches me sont sensibles; il faut qu'ils me le fassent connaître, puisque j'y ferai céder, s'il le faut, mes plus sensibles intérêts, SÉV. 325. Vous me parlez de la mort de M. de la Rochefoucauld; il a perdu avec toute sensible en ce pays-ci, m. 8 AVR. 1680. Ce revers est sensible, il faut le confesser, TH. CORN. *Ariane*, IV, 3. C'était été un sentiment sensible, comme la jeune scène, d'accompagner grands ouvrages pour le service de Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Encore s'il est plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la prière qu'il avait eu dans le cours au commencement de sa pénitence, ID. ib. Je fais cette lecture avec une sensible consolation, ID. *Lett.* 60. C'est qui s'abandonne à toutes ces sortes de divertissements très-sensibles et très-agréables, ne sont pas capables de pénétrer des vérités qui renferment quelque chose de solide, MALEBR. *Recherche*, II, 2e part. ch. 8, 1. Amitiés sensibles qui font une impression plus vive sur le cœur, qui le touchent, qui le remuent, MARMONTEL, *Penseurs*, t. II, p. 255. Liaisons aux inimitiés ces longues et sensibles douleurs [pour la mort des personnes chères] que le temps ne guérissait pas, FLÉCH. *Lamoignon*. Ce qui fut le plus sensible au général carthaginois [Annibal], fut de voir Capoue assiégée par les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 150, dans POUGENS. Ne me semble-t-il point sensible de vous voir faire une injuste préférence? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 2. Ce n'est rien, grand Dieu! que les consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, MASS. *Paraphr. Ps.* XV, 8. ‖ 8° Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Mais quand on l'étudie, et l'on amour en vain voudrait me l'observer; Mais le détail encor ne m'en est pas sensible, MOL. *Amph.* II, 2. Pour moi, je ne sentis point à quel sensible de vous voir faire une injuste préférence? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 2. Ce n'est pas grand Dieu! que les consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, MASS. *Paraphr. Ps.* XV, 8. ‖ 9° Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Mais quand on l'étudie, et l'on amour en vain voudrait me l'observer; Mais le détail encor ne m'en est pas sensible, MOL. *Amph.* II, 2. Pour moi, je ne sentis point à quel sensible de vous voir faire une injuste préférence? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 2. Ce n'est pas grand Dieu! que les consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, MASS. *Paraphr. Ps.* XV, 8. ‖ 10° Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Mais quand on l'étudie, et l'on amour en vain voudrait me l'observer; Mais le détail encor ne m'en est pas sensible, MOL. *Amph.* II, 2. Pour moi, je ne sentis point à quel sensible de vous voir faire une injuste préférence? BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, I, 2. Ce n'est pas grand Dieu! que les consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, MASS. *Paraphr. Ps.* XV, 8.

— HIST. XIVe S. Vertuz morel, qui apartient à l'ame sensible; vertuz intellectuel, qui apartient à l'ame raisonable, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 297. ‖ XIVe S. Icelle Marion, qui est non sensible [intelligente], et ainz comme toute fi-lastre, DE CANGE, *Folia*. Nature a mis [e Vénus] faisons amer Bestes, oisiaus, poissons de mer, D'angue courant et de pasible, K'il ont en laus [eu] amer sensible, J. DE CONDÉ, I, 39. Les cercles de la teste sont appelez sensibles, et si ne sont ilz pas du tout sans mouvement, LANFRANC, f° 28. ‖ XVIe S. Mon ame sensible en compagnie d'un corps si sensible, MONT. I, 165. Si nos facultez intellectuelles et sensibles sont sans fondement, ID. II, 318. Je ne sourois, dit-il, trouver en conversez avec un homme qui ait la parolle et la langue plus sensible que le cueur, AMYOT, *Cat.* 18. L'air se feudit soudainement, sans que l'on eust eu paravant apperceu aucune sensible mutation de temps, M. *Lucull.* 16.

— ETYM. Esp. *sensible*; portug. *sensivel*; ital. *sensibile*; du lat. *sensibilis*, de *sensus*, sens. Dans l'anglais, *sensible* veut dire intelligent; c'est un sens qu'il tient de l'ancien français.

SENSIBLEMENT (san-sible-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière sensible, perceptible, appréciable. Songe avant curseur d'aventure tragique! Combien sensiblement cet accident s'explique! BOIS. *Vencesl.* V, 2. Si les grandes [maladies] l'altèrent sensiblement [le sang], je ne doute point que les petits n'y fassent impression à leur proportion, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. On voit fort sensiblement de dans la lune notre terre tourner sur son centre,

Digitized by Google

PONT. *Mond. S' mir.* Quand les temps ont sensiblement changé, il y a des lois qu'il faut changer. VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 18. ‖ 2° D'une manière qui affecte le cœur. Ô Dieu! que ce discours sensiblement me blesse! MARMT, *Mort d'Adélr.* III, 4. Il saura, je le jure, Combien sensiblement me touche cette injure. ROTR. *Antig.* IV, 6. M. de Lamoignon ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison, que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux, FLÉCH. *Lamoign.*

— HIST. XIV' S. On [on] corps qui reçoit toutes sensiblement ceste contrarieté et tel malvais mouvement, et en l'ame nous ne le voyons pas aussi, ORESME, *Eth.* 31. Monstrer poliquement sensiblement es escoles selonc la practique [opération de cyrurgie manuel, H. DE MONDEVILLE, f° 4.

— ETYM. *Sensible*, et le suffixe *ment*.

SENSIBLERIE [san-si-ble-ri', z. f.] Terme familier. Sensibilité fausse, affectation de sensibilité. Il est ridicule par sa sensiblerie. Je suis obligé d'avouer l'air do comprendre toute cette sensiblerie allemande, de connaître un tas de ballades, toutes drogues qui me sont défendues par le médecin, H. DE BALZAC, *la Peau de chagrin*.

— ETYM *Sensible*, par l'intermédiaire d'un mot factice *sensibler*, cel.-ci qui fait métier de sensibilité. Ce mot est dû à Mercier, qui dit dans sa *Néologie*, I, 87 : J'ai employé plusieurs fois ce mot dans mes rapports, et j'ai toujours vu qu'il y faisait un bon effet.

SENSITIF, IVE (san-si-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui se rapporte aux sens. La vertu, la faculté sensitive. Nous connaissons notre âme par ses opérations, qui sont de deux sortes : les opérations sensitives et les opérations intellectuelles, ROSS. *Connaiss.* I, 1. Si la réflexion est jointe au sentiment, l'être possédera à la fois la vie végétative, sensitive et réfléchie; l'homme seul, sur la terre, réunit en soi ces trois sortes de vues, CONDILLAC, *Instit. hist.* II, 8. 2° Qui a la faculté de sentir. L'être sentif, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On peut considérer les opérations de la sensibilité comme se faisant en deux temps : d'abord les extrémités des nerfs reçoivent et transmettent le premier avertissement à tout l'organe sensitif.... ensuite l'organe sentif réagit sur elles, pour les mettre en état de recevoir une autre impression. CABANIS, *Instit. Mém. sr. mor. et pol.* I, 2, p. 141. ‖ Dans l'ancienne philosophie, âme sensitive, âme particulière qui avait la fonction de percevoir les sensations. Il faut avouer que c'est une personne toute pleine d'enchantements; et il n'y en aurait pas une sous le ciel si digne d'affection, si elle connaissait ce que c'est, et si elle avait l'âme sensitive, comme elle a la raisonnable, VOLT. *Lett.* 48.

— HIST. XIII' S. La seconde [puissance] est apelée sensitive, et est commune de toutes bestes; car eles ont unes sensitives, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 266. ‖ XIV' S. Ceste [vertu] qui sentent du cervel sont dix sentils, H. DE MONDEVILLE, f° 9, recto. Animal signifie toute chose qui a une sensitive et sent quant on la touche, ORESME, *Eth.* Prol. Baisun humaine si veult ung, et l'appetti sensitif veult l'autre tout contraire, *le Songe du Vergier*, I, 184. ‖ XVI' S. Ceux qui disent qu'il y a plusieurs ames en l'homme, comme la sensitive et la raisonnable.... CALV. *Instit.* 128. Et y eut quelques nins qui estoyent là, plus sensitifs et imparfaictes que les autres, qui tindrent de langage, LANOUE, 807. S'il est vray ou non, laissons le decider et juger à ceulx qui ont le palais plus apte et plus sensitif que le cueur. ANYOT, *Comm. tire les parties*, I. La faculté sensitive consiste en cinq sens extérieurs, PARÉ, *Introd.* 5. Les propriétez que nous appellons occultes en plusieurs choses, comme à l'homme d'attirer le fer, n'est-il pas vrayresemblable qu'il y a des facultés sensitives en nature propres à les juger où à les appercevoir? MONT. II, 308.

— ETYM. Provenç. *sensitiu*; espagn. et ital. *sensitivo*; du lat. *sensus*, sens.

SENSITIVE (san-si-ti-v') s. f. Plante de la famille des légumineuses, qui replie ses feuilles dès qu'on la touche, *mimosa pudica*, L. La sensitive, qui a plus d'une ou une idée plus fine que les autres, FONTEN. *Fayon*. Le sage du Fal, parmi ses plants divers, Végétaux rassemblés des bouts de l'univers, Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive Se flétrit sous nos mains honteuse et fugitive? VOLT. 4e *disc.* Qui ne croit reconnaître une vierge craintive Dans cette délicate et tendre sensitive Qui, courbant sous nos mains son feuillage honteux, De la douce pudeur offre l'emblème heureux? DELILLE, *Trois règnes*, VI. ‖ Fig. C'est une sensitive, se dit d'une personne que les moindres choses blessent ou effarouchent.

— ETYM. *Sensitif*.

‖ **SENSITIVITÉ** (san-si-ti-vi-té), s. f. Suivant quelques auteurs, propriété simple de sentir, inhérente à chaque partie du système nerveux centripète, et qui est distincte de la sensibilité cérébrale.

‖ **SENSITIVO-MOTEUR, TRICE** (san-si-ti-vo-moteur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert au mouvement et à la sensibilité, comme les nerfs mixtes; qui se rapporte à ces deux actes nerveux.

— ETYM. *Sensitif*, et *moteur*.

‖ **SENSORIAL, ALE** (san-so-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au sensorium. Fonctions sensoriales. Phénomènes sensoriaux.

‖ **SENSORIEL, ELLE** (san-so-ri-èl, è-l'), *adj.* Qui a rapport aux sens. Les trois appareils sensoriels supérieurs sont ceux de l'œil, de l'oreille et de l'organe olfactif.

SENSORIUM (sin-so-ri-om), s. m. Le cerveau considéré comme centre des sensations. ‖ Fig. Il y a un être qui, dans l'espace infini comme dans son sensorium, voit, discerne et comprend tout, VOLT. *Newton*, I, 2. ‖ On dit quelquefois, en se servant du latin, *sensorium commune*. Le cerveau est le siége des sensations, le *sensorium commune*, le premier foyer de la vie, la source générale des fonctions qu'on nomme animales ou spirituelles, POUCHET, Cons. chir. I. IX, p. 393.

— ETYM. Lat. *sensorium*, de *sensus*, sens.

‖ **SENSUALISME** (san-su-a-li-sm'), s. m. Terme de philosophie. Système qui ramène tout, ou attribue, dans la génération des idées, tout à l'action des sens extérieurs. ‖ Par dénigrement, et comme si sensualisme voulait dire sensualité, tandis qu'il vient du latin *sensualis*, principes ou conduite des hommes sensuels.

— ETYM. Lat. *sensualité*.

‖ **SENSUALISTE** (san-su-a-li-st'), *adj.* Qui appartient au sensualisme. Doctrine sensualiste. ‖ S. m. Sensualiste du sensualisme.

— REM. Les philosophes de cette école se plaignent d'être appelés *sensualistes*, et qu'on abuse contre eux d'une dénomination de secte; et Buckle (*Hist. of civil.* I, 1, p. 146) demande qu'on dise *sensationnaliste*, *sensationnalisme*. Le fait est que *sensualisme* vient, non du français *sensuel*, mais du latin *sensualis*.

SENSUALITÉ (san-su-a-li-té), s. f. ‖ 1° Attachement aux plaisirs des sens. La sensibilité du cœur n'a point de sensualité en elle même, mais c'est le principe de bien des crimes, car aisément elle se change en sensualité, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 206. C'est bien moins de la sensualité que de la vanité qu'il faut préserver un jeune homme entant dans le monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. ‖ Bonne avec sensualité, dure avec un plaisir, avec volupté. ‖ 2° *Au pluriel*, plaisirs sensuels. Quand il [Jésus-Christ] comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à ses sensualités, à ses délicatesses, avec nos vengeances, avec nos sensualités, BOURDAL. 1er *avent*, *Jugem. dern.* p. 50. Au milieu.... de tous les abus, de toutes les sensualités, de toutes les dissipations que le monde autorise, MASS. *Carême*, *Excidence de la loi*.

— HIST XIII' S. Delui [plaisir] est de natural sensualité, qui est commune as bestes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 208. ‖ XIV' S. Contrariesté en l'ame entre raison et la sensualité qui lui contrarie et obvie, ORESME, *Eth.* 31. Et ainsi que dit Isidre Pierre, depuis un an en ça, par impatience, fragilité ou diminution de son corps et de sa sensualité, soit devenu tout ydiote, ou CANGE, *Assumptions*. ‖ XV' S. Pense à cecy, non mie, et y regardes, et cios les huys et portes de la sensualité, *Intern. consol.* II, 1. ‖ XVI' S. Ce n'a pas esté son appetit intérieur ou sensualité ou servualité. Qui la sâtiche à mal.... CALV. *Instit.* 157. Lascher en abandon la bride à toute sensualité et à toute gloutonnie, ANYOT, *Epr.* 19. Ou sensualité domine, mais est proche la ruyne, LEROUX DE LINCY, *Prov. fr.* II, p. 362.

— ETYM. Provenç. *sensualitat*; espagn. *sensualidad*; ital. *sensualità*; du lat. *sensualitatem*, sensualité, faculté de percevoir, de *sensualis* (voy. SENSUEL).

SENSUEL, ELLE (san-su-èl, è-l'), *adj.* ‖ 1° Qui recherche les plaisirs des sens. Paris est peut-être la ville la plus sensuelle et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mène la vie plus dure. MONTESQ. *Lett. pers.* 108. Homme sensuel, ne saura-t-on jamais aimer? J. J. ROUSS. *Hél.* II, 18. Comme elle était peu sensuelle, m. *Conf.* V. ‖ Substantivement. Personne sensuelle. Combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs, et de la poursuivre jusqu'à la sévérité! BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *avent*, p. 200. ‖ 2° Qui flatte les sens. Les plaisirs sensuels. Une vie sensuelle. Nous ne pouvons le scandale de nos sacrifices que par celui d'une piété sensuelle, MASS. *Carême*, *Pécheresse*. Le dégoût inséparable d'une félicité sensuelle, m. *Petit Carême*. Nos dévots, qui calomnient la terre, ont dit mille fois que la religion (de Mahomet) n'a réussi que parce qu'elle est toute sensuelle, VOLT. *Dict. philos. Tolérance*. ‖ On dit également : les passions sensuelles. Les dispositions sensuelles qui viennent en conséquence des choses nécessaires, comme le sommeil, encore qu'on y consente, ne doivent point faire de scrupule, ROSS. *Lett. xlvb.* 60.

— HIST. XIV' S. Les mouvemenis ou appeuis qu'on appelle sensuels.... CALVIN, *Instit.* 177. Hommes dissolus et abandonez à toutes sensuelles voluptez, ANYOT, *Comment nourrir les enfants*, 13. Les sauvages qui font des fractures du crâne sont sensibels, c'est à dire monstrent au doigt et à l'œil telle chose, PARÉ, VIII, 8.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sensual*; ital. *sensuale*; du lat. *sensualis*, relatif aux sens, aux sensations, de *sensus*, sens.

SENSUELLEMENT (san-su-è-le-man), *adv.* D'une manière sensuelle. Vivre sensuellement.

— ETYM. *Sensuelle*, et le suffixe *ment*.

‖ **SENTANT, ANTE** (san-tan, tan-t'), *adj.* Qui a la faculté de sentir. Les êtres sentants.

SENTE (san-t'), s. f. Synonyme populaire de sentier. On a cru que les feux [de l'Etna] s'ouvriront en deux, et que la moitié de la part et l'autre iront une sente à ces jeunes hommes de qui l'audace était à la vérité digne d'un bon événement, MALHE. *De Tende*, *Archives de Condom*, III, 40.

— HIST. XII' S. Achimas s'en turnad, e eurut par sentes e adrecement.... *Rois*, p. 188. ‖ XIII' S. Lors m'en aloie par une sente. Par une autre petite sente Pleine de fenoil et de mente, *la Rose*, 719. ‖ XV' S. Quand il eust un petit chevauché, il eut bussoné par une sente, si feut son chemin des esperons, et vint cele part, droit à la sente de ses hommes, II, 127. ‖ XVI' S. Il y a.... une sente fort estroite au long de l'eau, si mal aisée qu'à grand'peine.... AMYOT, *Thém.* 4.

— ETYM. Espagn. *senda*, du lat. *semita*. Il y a dans l'arabe *sanata*, aller, *sent*, voie, chemin; un mot sémitique aurait-il passé dans le latin?

SENTENCE (san-tan-s'), s. f. ‖ 1° Parole qui renferme un grand sens, une pensée morale. Les saints disent de grandes choses, mais, qu'il faut les aimer pour les connaître, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité; dont ils ont fait une de leurs plus belles sentences, PASC. *Grandeur*, II. N'attendez pas [du prince de Condé mourant] de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître sinon un orgueil secret, du moins les efforts d'un homme qui s'est combattu qui désintimule son trouble secret; le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences, BOSSUET, *Or. fun.* Enghien. A-t-on jamais retenu une seule phrase de trente ou quarante mille discours moraux, et ne sait-on pas par cœur ces sentences admirables, éparses avec art dans des dialogues interessants? VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. Il parle peu et d'un grand sens, mais sans affecter ces grandes sentences, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20. [Dans la tragédie du XVIII' siècle] Pour expirer en forme, on roi par bienséance Doit exhaler son âme avec une sentence, GILBERT, *Le Tibère siècle*. Cette sentence du Baron : Celui qui a épousé une femme, et qui a mis des enfants au jour, a donné des otages à la fortune, MARMONTEL, *Cont.* I, VIII, p. 178. ‖ Il ne parle que par sentences, se dit d'un homme qui débite à tout propos des généralités, des moralités. ‖ 2° Jugement rendu par des juges, par des arbitres, par une assemblée. Le président du sénat [en Égypte] portant un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux qu'on appelait la vérité.... Il l'appliquait au parti qui devait gagner sa cause, et c'était la forme de prononcer les sentences, nous-*Tint.* III, 3. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit était le plus apparent, indignés d'un jugement si inique.... IDID. III, 6. Chacun de ses rabins me donne une sentence. PAC. *Plaid.* I, 4. L'arrivée à haute voix se déclare contre elle, Et prononce à Calchas sa

Digitized by Google

sentence morteille, sm. *Iph.* v, 4. ‖ Fig. Il se dit de quelque décision comparée à une sentence. Sans être étonné de la dernière sentence qu'on lui prononça [qu'il fallait se préparer à la mort], [le prince de Condé] demeure un moment dans le silence, ROSS. *Louis de Bourb.* En vain quelque rieur, prenant votre défense, veut faire au mons de grâce adoucir la sentence [de noyer les satiriques], BOIL. *Sat.* IX. ‖ 3° Dans le langage technique. Jugement rendu par des juges inférieurs. Sentence contradictoire. Faire signifier une sentence. Appeler d'une sentence. J'ai vu le marchand flamand qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois l'exécution de sentence, MOL. *Pourc.* II, 7. ‖ Fig. Appeler de la sentence de quelqu'un, ne pas s'en tenir à sa décision. J'appelle de votre sentence, oui, simplement, j'en appelle. ‖ *En particulier*, jugement qui prononce la peine capitale. On lui fut sa sentence. Il écouta sa sentence avec calme. Une sentence de mort. D'un tranquille visage elle apprit la sentence, P. LEBRUN, *Marie St.* v, 1. ‖ 5° Il se dit des jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique et dont l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois sentences conformes. Sentence du primat, de l'évêque. ‖ 6° *Les diverses décisions*, les divers jugements que rendent certains tribunaux étrangers. Les sentences de la rote. ‖ 7° Jugement de Dieu sur les hommes. Il entre dans la tranquillité et de Jezabel leur fut prononcée par la bouche du prophète Elie, ROSS. *Hist.* I, 6. On ne songe plus à cette terrible sentence de saint Paul : la mort nous passe sa vie dans les plaisirs est morte toute vive, DD. *Anne de Gonz.* L'humble reine se sentait dans son état naturel, quand elle était à la sentence du tribunal aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ, DD. *Mar.-Thér.* Phrase, élevé à l'empire par des sentences de la table [le maître de Maurice], tâcha de gagner les peuples en honorant le saint-siège, dont il confirma les privilèges; mais on ne voit point que la sentence, IB. *Hist.* II, 11. Nous rendrons tout à coup au dernier jour ; la sentence partira d'en haut : la fin est venue, IB. *Mar.-Thér.* Il n'y a que le dimanche et ses anges pour qui il ne soit plus permis de prier, parce que leur sentence est déclarée, et leur éternel endurcissement revé-é, IB. *Et. d'Aras.* II, 2. Il vagara de recevoir de lui une sentence de salut ou de damnation, BOURDAL. *Instruct. Pendance du salut, Exhort.* I, II, p. 121. ‖ Proverbe. De fou juge contre sentence, c'est à dire, qu'il ne faut point qu'on se mutine pas suffisamment une décision.

— HIST. XIIe S. Nos prehumes tuit un Adam, et en lui recevumes tuit la sentence de damnedeu, *Job*, ST BERN. p. 823. ‖ XIIIe S. Li sages hom ne veult engingner autrui, ne ne pant [peut] estre engingnez ; les hom [les] apmans saens aiment sentences, BEAUM. XII, 19. ‖ XIVe S. Il ne me mandа que.... autrement il jetteroit sentence contre eux [Philippe de Valois contre les partisans d'Édouard III], FROISS. I, 1, 100. ‖ XVIe S. Et fut cette sentence de juniter sentence exécutée à Lyon, MONT. I, 86. Escornifflant dans livres les sentences qui me plaisent, ID. I, 143.

— ETYM. Provençal, *sentensa*; espagnol, *sentencia*; ital. *sentenza*; du lat. *sententia*, de *sentire*, sentir, avoir une opinion.

SENTENCE, **En** (san-tan-sé), *adv.* part. pauvre de sentencier. Un homme sentencié.

SENTENCIER (san-tan-si-é), je sentencians, nous sentenciions, vous sentenciiez, je sentenciai, que nous sentenciions, que vous sentenciiez, v. a. Terme qui vieillit. Condamner par une sentence, et surtout par une sentence en matière criminelle. Les preuves contre tous ces gens-là [conspirateurs en Lorraine] se trouvèrent complètes ; ils furent contumacés et sentenciés, DUMONT, 344, 34.

— HIST. XIVe S. C'est chose droiturière que aucune chose soit qui adresse toute défiante et qui die et sentencie comme celui sentiement qui lui la loi, ORESME, *Eth.* 168. ‖ XVe S. En ce temps, estoit grand nouvelle en France et ailleurs d'un gage de bataille qui se devoit faire à Paris jusques à outrance ; ainsi avoit-il esté sentencié et arresté en la chambre du parlement de Paris, FROISS. II, III, 49. ‖ XVIe S. Les avocats et juges ont beau quereller et sentencier, MONT. I, 99.

— ETYM. *Sentence* ; provenç. et espagn. *sentenciar* ; ital. *sentenziare*.

SENTENCIEUSEMENT (san-tan-si-eu-zə-man), *adv.* D'une manière sentencieuse. Les sentences sont un grand ornement de l'histoire, pourvu qu'elles n'y soient pas proposées sentencieusement, BUFF, *Orig. des romans*, p. 88, dans POUGENS. Le maréchal de Villeroy faisait remarquer au roi [enfant] cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, ST-SIM. 470, 224. ‖ Il se dit *quelque qu'un* tronquement et en mauvaise part.

— HIST. XVIe S. Sentencieusement, CORDIAVE.

— ETYM. *Sentencieux*, et le suffixe *ment*.

SENTENCIEUX, SE (san-tan-si-eu, eû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui contient des maximes, des sentences. Le style de Térence est pur, sentencieux, mais un peu froid, comme César, qui excelloit en tout, le lui a reproché, VOLT. *Fils de Molière*. Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sentencieux le langage des habitants de la campagne, BARTHÉL. *Anach.* ch. 123. ‖ On dit de même : phrase sentencieuse. ‖ Ton sentencieux, un ton de gravité affectée. — On lui sentencieux. Cache leur nullité sous un air dédaigneux, GRESSET, *Méchant*, IV, 4. ‖ 2° Qui s'énonce ordinairement par maximes, par sentences. Un écrivain sentencieux. Il est peu sentencieux, parce qu'il n'a pas à généraliser ses idées, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Lent, posé, réfléchi, circonspect dans la conduite, dans ses manières, laconique et sentencieux dans les propos, ID. *Confess.* V.

— HIST. XIIIe S. Mais Grammaire la contraile De ses sentenc sentencieux, *Enfances des apz ostz.*

— ETYM. Lat. *sententiosus*, de *sententia*, sentence. On a dit aussi *sentential*, du lat. *sententialis*.

SENTER (san-té), v. a. Voy. CENTRER 2.

SENTEUR (san-teur), s. f. ‖ 1° Ce qui frappe l'odorat, ce qui est senti. Ils [Boileau et Racine, à l'armée comme toujours] aimaient qu'encore que le roi craigne les senteurs, ce grand'Espagne [la ville de Gand prise] ne lui fera point de mal à la tête, SÉV. 8 *Ouvry*, 18 mars 1693. J'odorai appartiennent les bonnes et mauvaises senteurs, ROSS. *Connais.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Une biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 2° Composition parfumée pour bonne et mauvaises senteurs. *Connais.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 3° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 4° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 5° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 6° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 7° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 8° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 9° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 10° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 11° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 12° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 13° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 14° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 15° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 16° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 17° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 18° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 19° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 20° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 21° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 22° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 23° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 24° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 25° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 26° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 27° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 28° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 29° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 30° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 31° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 32° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 33° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 34° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 35° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 36° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 37° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 38° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 39° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 40° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 41° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 42° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 43° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 44° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 45° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 46° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 47° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 48° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 49° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 50° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 51° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 52° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d'un petit quadrupède. ‖ 53° Composition parfumée pour bonnes et mauvaises senteurs, *Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur ! ID. *Sermons, Nécess. des souffrance.* I, 3. Biche petite bête d'un petit faon, ahi que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sa piste, VEN. *Exist.* I, 26. *Alors*.... Que les champs enjaunis, les prés embaumés, v. HUGO, *Crép.* 23. ‖ Pois de senteur, voy. POIS. ‖ Raide senteur, nom d

sentiment inférieur qu'on en a, MALEB. *Rech. rér.* VI, II, 6. Je distingue entre connaître par idée claire, et connaître par sentiment intérieur, m. *Rech. rér. Rép. à Regis*, ch. 2. || 6° Faculté de comprendre, d'apprécier certaines choses. Il n'a pas le sentiment de la musique, des beaux-arts. Sentiment musical. À mesure que le souvenir de nos chutes s'éloigne, le sentiment de notre fragilité s'affaiblit, MASS. *Carême, Mélange.* Uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, MONTESQ. *Rom.* V. Au sentiment de sa faiblesse l'homme joindrait le sentiment de ses besoins, m. *Esp.* I, 1. Ému de compassion sur les faiblesses humaines par le profond sentiment des siennes, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Ce sentiment des convenances si juste, si délicat, si fin, qui semblait être en elle le pur instinct du goût, MARMONTEL, *Mém.* 4. Le sentiment du beau physique, soit en architecture, soit en harmonie, dépend essentiellement du rapport des objets avec nos organes, ID. *Œuv.* I, VII, p. 240. || Choses de sentiment, choses qui appartiennent à l'appréciation du sentiment, par le côté de la raison. Ceux qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes, et ne pouvant voir d'une vue, PASC. *Pens.* VII, 33, édit. HAVET. || Juger par sentiment, juger par l'impression qu'on reçoit. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement; car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue, et ne sont point accoutumés à chercher les principes, ID. ib. Ils examinaient le Cid par l'exacte raison, et ils ne voyaient pas qu'au spectacle on juge par sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Poly. Ep. dédic.* || 7° Il se dit des affections, des mouvements de l'âme, des passions. Ah! mon père, prenez un plus doux sentiment, CORN. *Her.* IV, 1. Ceux à qui dans la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés, PASC. *Pens.* VII, 8. La raison agit avec lenteur, le sentiment n'agit pas ainsi, il agit en un instant, et toujours est prêt à agir, ID. ib. XXIV, 52. Madame confesse hautement avec tous les sentiments d'une profonde douleur que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu.... ROSS. *Duch d'Orl.* Comme Dieu ne voulait former que deux sentiments du monde les sentiments d'une paix si sincère, il a fait ce que dit le Sage, il s'est bâté, m. ib. II s'y a rien de sauvage dans ces peuples de ces nations sauvages et mal cultivées; si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais, m. *Hist.* III, 3. Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments, y remplit du théâtre ainsi que des romans, BOIL. *Art p.* III. Et vous-même, d'ailleurs tout sentiment humain.... PASC. *Ipb.* 78, 8. Je n'ai plus de sentiments que pour la tristesse, RÉN. *Tél.* XX. Quand ils virent qu'Odomède prenait des sentiments d'humanité et qu'il voulait être leur ami, ID. ib. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'âme du lecteur, VOLT. *Éducation*, 5 mai 1768. Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort : une mère n'aime pas son fils parce qu'on le lui dit qu'il faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle, ID. *Dict. phil. Préjugés.* Qui n'ont que des opinions et jamais des sentiments, BOCLOS, *Considérations sur les mœurs*, 5. On cherche dans le ciel les mêmes sentiments qui ont occupé sur la terre, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. || 8° Particulièrement, les affections bonnes, bienveillantes, pures. Les sentiments du cœur me paraissent seuls dignes de considération; c'est en leur faveur que l'on pardonne tout; c'est un fonds qui nous console, et qui nous pave de tout, SÉV. 280. || Absolument. Avoir des sentiments, avoir de l'honneur, de la probité, etc. Il manque à cet auteur les sentiments, || Sentiments naturels, certains mouvements qui sont inspirés par la nature. || On dit dans le même sens : Cet homme a perdu tous les sentiments de la nature, || Familièrement. Grands sentiments, sentiments exagérés de probité, d'honneur, etc. Il me fallait des romans à grands sentiments, J. ROUSS. *Conf.* IV, || 9° Absolument. Le sentiment, l'ensemble des affections tendres qui sont dans le cœur de l'homme. C'était [une dame] dans la plus sensible et l'esprit le plus réglé qui fut jamais; tout était sentiment en elle, jusqu'à ses pensées, mais sentiment dans un accord parfait avec les lumières les plus pures, STAEL, *Mem.* I, III, p. 145. Vous savez bien qu'on a du sentiment avant d'avoir de l'esprit, MARIVAUX, *Marion.* 2e part. Il ne nous reste plus pour achever l'homme que de faire un être aimant et sensible, c'est-à-dire de perfectionner la raison par le sentiment, J. J. ROUSS. *Em.* III. Des hommes plus faits pour juger Despréaux ont mieux rencontré ce talon d'Achille dans la partie du sentiment dont il paraît avoir été privé; c'était, qu'on nous permette cette expression, une espèce de sens qui manquait à cet illustre écrivain, D'ALEMB. *Eloges, Introduction.* Voulez-vous vous assurer d'avoir parlé le langage du sentiment, considérez si votre discours rend les accessoires qu'on devrait lire sur votre visage, dans vos yeux et dans tous vos mouvements, CONDIL. *Condor.* II, 12. N'y a-t-il pas dans le cœur de l'homme une pitié divine pour les erreurs que le sentiment ou du moins l'illusion du sentiment aurait fait commettre? STAEL, *Corinne*, V, I. || Être capable de sentiment, se piquer de sentiment, avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse ou même de spécialement. La passion de l'amour. Témoignez-lui pour moi les moindres sentiments? CORN. *Poly.* IV, 3. Son sentiment était si profond, que rien au monde ne pouvait la divertir des objets qui servaient à le nourrir, LA FAY. *Princ. de Clèves.* J'apprends que les Anglais se sont élevés contre quelques-uns de mes ouvrages, à propos et hors de propos, ont voulu faire les bêtes agantis, et leur font pousser à toute outrance les sentiments tendres, durs et sensibles, LE Gendre, le malheur ajoute au sentiment, VOLT. *Orphel.* II, 7. Je suis à peine en mon printemps, Et j'ai déjà des sentiments. — Vous êtes un petit prodige, m. *Rois*, act. 1, 72. Tendres amis, jeunes fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et dont qui la nourrit, qui la sauve sans autres, ROUSS. *Hél.* III, 18. || Par plaisanterie. Pousser les beaux sentiments, affecter de dire des choses recherchées et passionnées, MARIVAUX *Spectateur*. Héroïnes du temps, mesdames les savantes, POINSOUSES de tendresse et de beaux sentiments, MOL. *Les Fem. sav.* I, 1. Pour exprimer à être facilement touché, attendri. Le théâtre met à profit le sentiment. Feindre, jouer le sentiment. || Mouvement affectueux. Ce sentiment [chez Laurent] lourg mourant] quelquefois, par honneur plus que par sentiment, ST-SIM. 28, 43. || 12° Dans la littérature, la peinture, la musique, expression vive, animée, douce. Ce tableau est plein de sentiment. Un morceau rempli de sentiment. Dans les vers de Virgile, tout pense, tout a du sentiment, tout intéresse, DELILLE, *Géorg.* IV, 307. Il faut s'interdire ce ton didactique; on doit le plus qu'on peut mettre les maximes en sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompét.* I, 1. Il y a de la naïveté [dans cette romance].... du sentiment même, BEAUMARCH. *M. de Vigarro*, II, 4. || Trait de sentiment, vers de sentiment. Ce vers est plein d'une grande mouvement du cœur. Combien d'excellents vers on peut citer où il n'y pas l'ombre d'images! combien même où il n'y a pas de sentiment! Ce sentiment, que toute espèce d'image affaiblirait, qui n'est que l'expression la plus simple et qui n'en peut être autrement, SAINTE-BEUVE, *Port. litt.* I, 161. || 13° Manière de percevoir les impressions morales. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment; on se l'altère, on le fausse par les conversations; on se gâte l'esprit et le sentiment par les conversations, PASC. *Pens.* VII, 16. Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment; mais comment distinguer le véritable et instinctif au sentiment, de sorte qu'on ne peut distinguer entre ces contraires; l'un dit que mon sentiment est instinct, l'autre que c'est une fausseté de sentiment, m. ib. VII, 4. Elles [les lettres de Balzac et de Voiture] sont vides de sentiments qui n'ont règne que depuis leur temps, et qui donnent aux femmes leur naissance, LA BRUY. II, 1. || 14° Avis, opinion qu'on a sur quelque chose, jugement qu'on en porte.... Le mien [intérêt] me n'est pas si cher que je ne fusse libre volontiers en cette occasion, et ne sorte de mes sentiments pour entrer dans le dessein de la Providence, BALZ. *Lett. fr. fav.* VI. Cet avis, qui tombait dans le sentiment de tous les autres académiciens, lui généralement suivi, PELLISSON, *Hist. acad.* I. Parlez-moi franchement, je serai fort aise de savoir votre sentiment là-de-sus, MARIVAUX, *Crisp. méd.* II, 9. Et je crois, à parler à sentiments ouverts, Que nous ne nous en devions guère, MOL. *Amph. Prolog.* Heurter de front ses sentiments, c'est le moyen de vous les gâter, m. *Fâc.* I, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments Ne se masquent jamais sous de vains compliments, m. *Mis.* I, 1. Tout cela.... Madame, fut blâmé d'un commun sentiment, m. ib. II, 5. Il était lui-même dans ce sentiment, PASC. *Prov.* I. Je vous pardonne d'avoir cru qu'Aristote ait été de ce sentiment, m. ib. IV. Elle [Rose de Grignan] a le même sentiment que nous des jolis vers que nous lui avons mortifiés, SÉV. 4 *Busuy*, 4 mai 1680. L'Angleterre trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, ROSS. *Reine d'Angl.* Pour entrer dans les sentiments de ces sages historiens, m. *Hist.* III. Nous voyons par de vous que nous pensent diminuer la gloire de Dieu et de Jésus-Christ, quand ils prennent de hauts sentiments de la sainte Vierge et des saints, m. *Serm. Dévotion à la Ste Vierge*, 2. Quoiqu'il ait eu sur la pénitence des sentiments outrés, BOURDAL. *Avent, Sur la pénit.* 200. Voilà l'homme en effet: il va du blanc au noir, il condamne au matin ses sentiments du soir, SOL. *Sat.* VIII. Le courtisan n'est plus de sentiments à soi, ID. *Epît.* IX. Avec mes violentes non sentiment contraires, SAC. *Enth.* II, 8. Puis-je, laissant la feinte et les déguisements, Vous découvrir ici mes secrets sentiments? m. *Bérén.* I, 2. Le sentiment de ces ayant éteint les comètes des corps éternels, aussi bien que les planètes, FONTEN. *Gnglielmus.* Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Au sentiment de, selon l'opinion de. J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour avoir manière de bel esprit, m. *Mol. Préc.* 1, 1. Proverbe. Autant de têtes, autant de sentiments, sur une chose il y a autant d'avis qu'il y a de personnes.

— HIST. XIIe s. Et le li amors de la devantriene [intérieure] compassion surmontai en lui lo sentiment de pechiet, LIVRE DES REMEDES, p. 143. || XIIIe s. Là je choisi [vis] un papegaut [perroquet], Qui priost amoreusement Et doucement De sentiment l'amor qui m'ocist, *Chans. saxons, Leg. d'amours, Journal*, I, II, p. 130. || XIVe s. Il [le nerf] a la naturalité du cervel ou de la nuche, portant le sentiment et le mouvement à ceus à chaeun membre, m. DE NOMPLEILLE, P° 9. Baudouin de Sebourc chante joliement Une chanson d'amours, faite par sentiment, *Que Blanche la nonpareille*, MARTIN, *Baud. de Seb.* VI, 293. || XVe s. Et là [Philippe d'Artevelle aux Gantois] de grand sentiement parla, FROISS. II, II, 155. Prince, selon mon sentiement, Il [Bois-Yvain] est vraiment, CH. D'ORL. *Ball.*, 144. Si print à faire balades, rondeaux, virelais, lais et complaintes d'amoureux sentiment, *Boucic.* I, 8. Le roy, qui avoit en grant joye ces nouvelles.... combien que deuja paravant en pavoit bien avoir eu quelque sentiement, mais non pas si ample, comme il y fut, ID. ib. II, 25. Pour ce disoit-on, que les beates en eurent incontinent le sentiment, qui virent manger la chirogne, ID. *Noue. LVII.* Le sentiment [l'odorat] de ce qui est, BOUT. 1, 12. Sans respiration et sans sentiment, ib. 1, 93. Ces discours [sur l'amitié] me semblent lasches au prix du sentiment que j'en ay, ID. I, 218. La segesse doibt alleger le sentiment des maux, ID. I, 228. Le peuple, qui reçoit oppression des soldats, ne les excuseroit pas tant, pour ce qu'ils le defendent, comme il le hayt pour ce qu'ils le devorent, ensevelissant le souvenir du bien dans le sentiment des maux, LANOUE, 190. Il avoit fait geste escapoit contre le sentiment de ses amis, D'AUB. *Vie*, LVI. Il avoit deux fils et une fille, qui n'avoient pas grand sentiment ny guerres de cognoissance pour leur calamité, pour le bas age auquel ils estoient, AMYOT, *P. Æm.* 56. L'ouye est celuy de tous les sentiments, qui plus promptement et plus vivement emeut l'ame et les passions d'icelle, m. *Crassus*, 44. Au corps sont les sentiments interieur, que sont entendu, parsi, vigueur, puissance, santé, fermeté de corps et le playsr espanché par tout ledit corps, BOUCHAUD, *Amoris-genèse*, p. 150.

— ETYM. *Sentir*, et le suffixe *ment* (voy. ...MENT, n° 2); provenç. *sentiment*; espagn. *sentimiento*; ital. *sentimento*.

SENTIMENTAL, ALE (san-ti-man-tal, la-l'), *adj.* || 1° Qui a de la sensibilité, qui annonce du sentiment. Un bon sentimental. Des vers sentimentaux.

Digitized by Google

En style sentimental, je pourrais vous dire que je me plais parmi les tombeaux, P. L. COUR. *Lett.* t. 34. || 2° Qui affecte une grande sensibilité. Un homme sentimental. Une femme sentimentale. || Ecole sentimentale, celle qui prend pour base le sentiment. || Au XVIIIe siècle on a dit sentimenté en un sens analogue. Le style de l'élégie doit être doux, naturel, touchant et sentimenté, LE P. BOUHOURS, *Dans. DESFONTAINES.*

— ETYM. *Sentiment.*

‖ **SENTIMENTALEMENT** (san-ti-man-ta-le-man), *adv.* Néologisme. D'une manière sentimentale.

‖ **SENTIMENTALITÉ** (san-ti-man-ta-li-té), *s. f.* Néologisme. Caractère de ce qui est sentimental. || Affectation d'une personne sentimentale.

‖ **SENTINATEUR** (san-ti-na-teur), *s. m.* Terme de marine. Celui qui a soin de la sentine.

1. **SENTINE** (san-ti-n'), *s. f.* Terme de marine. La partie la plus basse de l'intérieur d'un navire où les eaux s'amassent et d'où on les met dehors par la pompe, à la poupe, dans la mauvaise mer, parce que là le mouvement du navire, RÉN. *Tél.* XV. || Se dit aussi quelquefois en parlant d'un canot, || Fig. Cette Balany-Bay, sentine de tous les vols, la rapine et la sédition En foule sont venus, et, purgeant l'Angleterre, Dans leur exil lointain vont étendre la terre, MALHERBE, *Pièt.* || Fig. C'est la sentine de tous les vices, se dit d'un lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de très-mauvaise condition. || On dit aussi : Cet homme est une sentine de vices.

— HIST. XIIe S. Vers ci celuy ki est venus por espurgier cette sentine, et nettier la maison, *Ps. de Cambridge*, ...Parties qui sont quasi comme un esgout commun de tout le corps, dans lequel toute l'ordure et sentine des humeurs flue et s'arreste, PARÉ, XX, 14.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *sentina* ; du lat. *sentina*, sentine.

‖ 2. **SENTINE** (san-ti-n'), *s. f.* Anciennement, sorte de bateau servant à transporter le sel, ou à passer une rivière. Deux sols bournois pour chacun chaland, bateau, sentine, droit de marchandises, *Arrêt du conseil*, 23 juin 1643.

— HIST. XVe S. Comme le dit pource pescheurs eussent mené en une leur sentine plusieurs amont ladite rivière de Loire, certaine quantité de poissons, DU CANGE, *sentina*. || XVIe S. En la rivere y avoit seullement une sentine où il y avoit deux hommes pour passer ceulx qui vouldroient aller d'une costé à l'autre, COMM. IV, 9.

SENTINELLE (san-ti-nè'), *s. f.* || 1° Guet qui fait un homme et surtout un soldat; en ce sens on ne s'emploie qu'avec *en*, *de* ou *faire*. Isabelle Durant notre entretien demeure en sentinelle, CORN. *Ment.* II, 5. Sur la branche d'un arbre avait en sentinelle Un vieux coq adroit et matois, LA FONT. *Fabl.* II, 15. || Mettre quelqu'un en sentinelle, le mettre de sentinelle en quelque endroit. Le capitaine ce qui se passe, || Fig. Vos talents [d'un danseur], quels qu'ils soient, n'auraient qu'un faible éclat Sinon ce juge subtil de tact et délicat Qui mettra sentinelle à nos pieds, BOILEAU, *Lutrin*, III. || Faire sentinelle, attendre, épier, [l'alouette] ....avertit ses enfants d'être toujours au guet et faire sentinelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Je m'éloignai un moment, et il profita de mon absence, BARANT, *Jalons* 3. *amour*, V, 1. || Fig. et familièrement. Relever quelqu'un de sentinelle, voy. ARTER. || 2° Soldat qui fait le guet pour la garde de la camp, d'un poste, d'un monument, etc. Poser des sentinelles. Relever une sentinelle. Il revenait au fort, quand une sentinelle Dans l'ombre de la nuit reconnut le rebelle, MARIET, *Bord d'Isle*, III, 3. La nuit finissait .... quand tout à coup les Russes de Detcroff sortent des bois avec des cris épouvantables; nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. Le prince est une sentinelle sur la terre garder son État; il doit veiller plus que tous les autres, BOSS. *Polit.* V, n, 2. De nouveaux citoyens que le premier éveil du patriotisme mit aux mêmes postes dans toutes les parties de l'Empire, et qui, sentinelles les uns des autres, communiquent rapidement toutes leurs espérances et toutes leurs craintes,... MIRAB. *Collection.* I, 1, p. 312. Les êtres sensibles et compatissants sont des sentinelles bienfaisantes placées sur la terre pour veiller sur le malheur, GUIZOT, *Jeune de France*, I, II, p. 31, dans POUGENS. || Sentinelle perdue, soldat placé dans un poste avancé et pé-

rilleux. || 3° Tuyau de conduite de l'air dans un appareil de soufflets hydrauliques.

— REM. Quelques poètes ont fait ce mot masculin. Sur leurs corps et leurs ailes Brillent des yeux sans nombre, assidus sentinelles, DELILLE, *Paradi. perdu*, XI.

— HIST. XVe S. Il vault mieulx près beau feu boire la muscadelle, s'aller sur une rempart faire la sentinelle, BASSEL. *Vau de Vire*, 19. ||XVIe S. Ces mille ans devant toy sont comme la journée Qui fut hier finie, ou l'espace ordonnez Pour une sentinelle en sa garde de nuit, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVII, *Prière de Noyse*. Il met en divers endroits sentinelles perdues, fournit le corridour de fondes, et les rues de patrouilles, n'AUB. *Hist.* II, 61. Qui se fâche quand on l'appelle à la sentinelle, à la sentinelle, n'en rampart, il n'est point de la bonne part, *Sat. Ména.* p. 142. Nous ne serons plus subjets aux gardes et sentinelles, ou nous perdons la moitié de notre temps, *Ib.* p. 177. Poser une sentinelle, *asseurer la retraite*, COTGR. *Dict.* Cependant qu'il[un veillard maître impérieux et jaloux] se contente de l'espargne et chacun de sa table, tout ira bien, il aura en divers reduicts de sa maison.... chascun est en sentinelle contre luy, MONT. II, 79.

— ETYM. Espagn. *centinela* ; de l'ital. *sentinella*. Ou le tire ordinairement de l'ital. *sentire*, entendre ; mais, comme le dit Diez, il manque dans la dérivation un intermédiaire, *sentinella*. Aussi s'est-on tourné du côté de Galvani qui y voit un diminutif de *sentina*, sentine, signifiant le gardien qui veillait à la sentine, ou mieux encore

qu'un, être disposé à l'aimer, ou l'aimer déjà. Cependant, quoique aimable et peut-être plus belle, Je la voit, je lui parle, et ne sens rien pour elle, TH. CORN. *Ariane*, I, 4. || Il se dit aussi, en parlant de ce qui agit sur elle. Il ne sent point les affronts. Il sent vivement les services qu'il a reçus. Vous ne sentez pas votre bonheur. Il y a de choses qu'il ne faut que sentir. On n'a tous deux qu'un cœur qui sent mêmes traverses, CORN. *Poly.* I, 3. C'est dommage de la perte de cet enfant [un enfant né à huit mois!] : je la sens, et j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler, SÉV. à *Mme de Grignan*, 23 févr. 1676. Le prince se souvint de toutes les fautes qu'il avait commises; il y trouva fallait pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis, BOSS. *Louis de Bourb.* Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté; vivé à les sentir, facile à les pardonner, DUCH. *d'Orl.* Il me semblait sentir la présence réelle de Jésus-Christ, comme on sent les choses visibles et dont on ne peut douter, DE MAINTENON *Lettre*. S'il [le poète] ne sent pas du ciel l'influence secrète, BOIL. *Art p.* I. Il sent soudain frapper et son cœur et ses yeux Par l'objet le plus agréable..., PERRAULT, *Contes en vers, Griseli*. Elle [la Dauphine] a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les misérancordes divines, FLÉCH. *Dauphine*. Quoique Chamillart ne pût me recommander avec le roi, je ne sentis pas moins cette tentative, ST-SIM. 114, 252, illustres malheureux, que j'aime à voir vos cœurs Embrasser mes douceurs, et sentir mes fureurs! VOLT. *Ale.* II, 6. Mon père, en tous les temps, je sais que votre cœur Sentit tous mes chagrins, et voulut mon bonheur, TH. CORN. *Ariane*, I, 3. || Sentir de, avec un infinitif, éprouver un regret, une peine de. Je sens vivement de ne plus causer avec le chevalier [de Grignan], sév. 22 janv. 1690. Il [le chevalier de Grignan] a bien fait de choisir la demeure de Grignan pour être malade, plutôt que celle de Paris, où l'on sent encore plus de n'être pas comme les autres, m. 4 janv. 1680. || S'Avoir l'appréciation délicate et instinctive de ce qui est beau dans une œuvre, dans une personne, dans un auteur ou un artiste. Sentir la musique. Quand je ne vous nomme point Pauline [fille de Mme de Grignan], c'est une faute; car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge, SÉV. à *Mme de Coulanges*, 19 nov. 1694. Ou il est présenté à une troupe d'ignorants qui ne sont pas en état de le sentir, ou il est semé parmi quelques envieux qui se tiennent offensés de ses beautés, BOURS. *Rech. phil. sur le bon, Œuv.* I, p. 466, dans FOURGEON. On peut dire sans paradoxe que les Français ne sentent pas les arts, mais qu'ils les comprennent, D. SUZON, *Esquisses morales*, p. 145. || 6° S'apercevoir, connaître. Alexandre dit qu'on le faisait fils de Jupiter, mais qu'il sentait bien qu'il était fait comme les autres, VAUGEL. *Q. C.* VII, 10. Rien n'est plus insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion.... il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide, PASC. *Pens.* XIV, 28, éd. HAVET. Toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fut plus faible que celle des ennemis, BOSS. *Louis de Bourbon*. Elle vit le moude, elle en fut tue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait, ID. *Anne de Gonz.* Il sens de jour en jour dépérir mon génie, BOIL. *Epît.* VII. L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher, ID. *Art p.* IV. Britannicus le gêne [Néron], Albine, et chaque jour le sentaje je devenis importune à mon tour, RAC. *Brit.* I, 1. Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui la bassesse et la malice qu'il ne sent point en lui, ID. *Esth.* II, 8. Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime, ID. *Bajaz.* II, 1. Je sentais renaître mon courage au fond de mon cœur à mesure que ce sage ami me parlait, FÉN. *Tél.* II. Les honnêtes-gens vous tentqu'on sente leur droiture, ID. IX. Le chevalier sentant le dénoûment de l'aventure, HAMILT. *Gramm.* 11. Le mouvement de l'homme propre nous est si naturel, que le plus souvent nous ne le sentons pas, et que nous croyons agir par d'autres principes, POURET. *Mondes*, 1er *jour*. La société nous apprend à sentir les ridicules; la retraite nous rend plus propres à sentir les vices, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Vous sentez sans doute ces vérités si épuchées que Voltaire adresse à Frédéric], SOUT. *Trib. au roi de Pr.* 21 avr. 1760. Celui sentit son neant et pleura, ID. *Jeannot* et *Colin*. Malherbe, le premier, sentit quel heureux choix de mots pouvait donner aux vers français de la pompe et de l'harmonie, MARMONTEL, *Œuv.* I, IV, p. 309, dans POUGENS. Vous paraissez trop sentir votre tort, pour qu'il me soit possible de vous le reprocher, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, III, 9. || Vous sentez que, si vous est apparent, vous reconnaissez que. Vous sentez que ma fille au sortir de l'enfance Pourrait s'effaroucher de ce sévère accueil, VOLT. *Tancr.* I, 2. || On dit de même : on sent que. On sent assez que je parle des Romains, ROLLIN, *Anc. Hist. Œuv.* I, p. 373, dans POUGENS. || 7° Éprouver. Tout notre sang doit-il sentir votre colère? RAC. *Théb.* II, 2. Plus d'un monstre farouche, et qui sent la peste, Infecte la contrée, ID. *Phèdre*, III, 5. Ainsi mes ennemis sentiront mon courroux, VOLT. *Eanai.* V, 4. Qui n'est me vengez sentira ma justice, ID. *Orest.*, V, 6. || 8° Se sentir quelque chose, se sentir en soi quelque chose. Je me suis senti des forces que je ne me connaissais pas, ROLLIN, *Anc. Hist.* Je pense arrêter l'impétuosité de mes désirs; je me sens un cœur à aimer toute la terre, MOL. *D. Juan*, I, 2. Si jamais votre cœur se sentit de la pitié pour mes peines, qu'il ne trouvera pas en lui-même, J. J. ROUSS. *Let. à Mme d'Houdetot*, 13 juill. 1758. || 9° Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Les rois [d'Angleterre] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, ROSS. *Reine d'Angl.* Les bontés que vous m'avez fait sentir me donnent la force de me servir d'un nom si tendre, FÉN. *Tél.* XI. Je faisais même de temps en temps sentir à Protésilas que je supportais non jong avec chagrin son humeur. Je ne me ferai pas toujours sentir à votre cœur, MASS. *Or. fun. Prof.* 4. Je ne sais qu'une suivante, et vous me le faites bien sentir, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* III, 8. Cette victoire d'Hollosin, en combiant Charles XII de gloire, pouvait lui faire sentir tous les dangers auxquels il allait se pénétrant dans des pays si éloignés, VOLT. *Russie*, I, 10. Comme je l'ai déjà fait sentir, la nature n'a ni classes ni genres; elle ne connaît que des individus, BUFF. *Hist. anim. ch.* 14. || Faire éprouver. Avant que de frapper, elle [son entreprise] lui fit sentir [à Brutus, meurtrier de César] Plus d'un remords en l'âme et plus d'un combat, CORN. *Cinna*, III, 3. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, BOSS. *Louis de Bourb.* Il fit sentir à Charles-Quint et à Henri II et heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, ID. *Reine d'Angleterre*. Ce n'est point à lui [le roi] que j'ai donné foin faire sentir tout le poids de ses fers, RAC. *Mithr.* III, 1. La colère des dieux se ferait sentir aux Phrygiens par une cruelle peste, FÉN. *Tél.* XIII. Il fit sentir à tout le monde le pouvoir sacré des lois, et ne fit sentir à personne le poids de sa dignité, VOLT. *Zadig*, 6, || Marquer par signes, par actes. Il fallait faire sentir cela davantage. || Se faire sentir, imprimer sa marque. La physique est à la poésie ce que l'anatomie est à la peinture : elle ne doit pas s'y faire trop sentir; mais, revêtue des grâces de la fiction, elle y joint le charme de la vérité, MARMONTEL, *Poésie*. I, II, p. 146. || Se faire haïr, répandre une odeur. Cela sent la fleur d'orange. J'aime nos Bretons, ils sentent un peu le vin; mais votre fleur d'orange ne cache pas de si bons coups, SÉV. 6 juin 1680. Quant le levrett qui a donné la première chasse à un jeune homme qui était venu tout parfumé pour l'en remercier, et ajoutant : j'aimerais mieux qu'il sentît mauvais, BOILEAU, *Traité des Et.* V, 1re part. 4. D'honneur, il sent la fièvre d'une lieue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 11. || *Fig.* Cet ouvrage sent l'huile, sent la lampe, il paraît avoir coûté beaucoup de veilles, beaucoup de travail à son auteur. || *Fig.* Cette chanson sent le corps de garde, elle est libre et grossière. || *Fig.* Cette action sent le gibet, la roue, la hart, les coups de bâton, celui qui l'a commise mérite d'être pendu, ROQUE, trad. BÂTONNÉ. Souvent vous, mes décès, Que cette chanson sent Sur ces épaules Les coups de bâton? ROL. *Satil.* sc. 9. || *Fig.* Sentir le fagot, VOLT. *PASQU.* || *Fig.* Sentir le sapin, VOLT. *Mérope*, II. || Sentir la Brinvilliers, avoir l'air aussi malade que si on avait été empoisonné par la Brinvilliers (phrase de Mme de Pompadour au moment où l'on soupçonnait des crimes de cette célèbre empoisonneuse, et qui est oubliée avec cet événement). Le prince [chevalier de Lorraine] est d'une malgreur et d'une longueur qui sent la Brinvilliers, SÉV. 19 août 1676. || Il s'emploie souvent comme neutre. Cela sent bon, sent mauvais. D'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums? c'est sans doute que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais comme les vertus sentent bon, SÉV. 501. || Sentir comme baume, avoir une très-agréable odeur. || *Fig.* Nous ne vous donnons que des effets vérexe [effets de commerce]; Cela sent comme baume, REGNARD, *Joueur*, III, 4. || Absolument. Sentir se dit pour sentir mauvais. Cette viande commence à sentir. C'est, dit-il, un cadavre, dions-nous, car il sent, LA PONT. *Fabl.* V, 20. || Impersonnellement. Il sent bon dans cette chambre. Il sent le brûlé dans la cuisine. Il sent mauvais. || *Fig.* et impersonnellement. Ouais, je ne sais d'où cela vient; mais il sent ici l'amour, MOL. *Am. magn.* V, 3. Que regardez-vous? Ce n'est qu'il sent le bâton du cédé que voilà, ID. *le Dép.* V, 4. || *Fig.* et familièrement. Cela ne sent pas bon, l'affaire prend une mauvaise tournure, elle peut avoir des suites fâcheuses. || 11° Avoir telle ou telle saveur. Cette soupe ne sent rien. Ce vin sent le fût, sent le terroir, sent un goût. Ce cidre sent le pourri. || *Fig.* et familièrement. Sentir le terroir, se dit d'un homme qui a les défauts des gens de son pays, ou d'un ouvrage dans lequel se trouvent des défauts qui tiennent à des habitudes de localité. Ragotin, chien picard et sentant le terroir, LAMOTTE, *Fabl.* V, 4. || *Fig.* Avoir telle qualité, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter Cela sentirait trop sa fin de comédie, CORN. *Gal. du Pal.* V, 8. Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage, bien que mes malheurs m'en aient fait l'esclave, ID. *Poly.* V, 2. Elles [les lettres patentes de l'Académie française] sont conçues en termes fort purs et fort élégants, qui sent d'ailleurs des clauses et des façons de parler ordinaires de la chancellerie, sentent néanmoins la politesse de l'Académie et la cour, PELLISSON, *Hist. de l'Ac.* Je me dispenserai seulement de suivre toujours et pas à pas l'ordre des dates, qui sentirait un peu trop le journaliste, et m'obligerait à revenir trop souvent sur les mêmes choses, ID. *ib.* Un vieux renard, mais des plus fins. Sentant son renard d'une lieue, LA PONT. *Fabl.* V, 9. Quelques esprits boiteux [chez qui devinrecesse], un manche de balai, Tout sentait son sabbat et sa métamorphose, ID. *ib.* VII, 15. Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur; Cérès sent sa dernière province, et n'a nullement l'air de cour, ID. *Psyché*, II, p. 214. Cela sent son vieillard, qui, pour en faire accroire, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire, MOL. *Ec. des mar.* 1, 1. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se donner de sa marchandise, ID. *Am. méd.* 1, 1. La ballade, à mon goût, est une chose fade: Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps, LA FONT. *Joconde*, au lt. *Le Faucon*. Le château de Grignan est parfaitement beau, il sent bien les anciens Adhémars, SÉV. 600. J'espère que ceux qui sont à Paris vous auront donné des nouvelles; je n'en sais aucune, comme vous voyez; ma lettre sent la solitude de notre forêt, m. 28 août 1676. Persuadé que rien ne sentant plus le grand seigneur, monsieur, *Lett. mour.* I, p. 283, dans POUGENS. Les Locriens, venus de la Grèce, sentent encore leur origine, et sont plus humains que les autres, FÉN. *Tél.* X. Vous sentez bien le roman. HAMILT. *Gramm.* 3. Ils [les Anglais] ont un penchant pour ce qui sent le gladiateur, ID. ib. 8. Rollin, d'un style naïf et difficile, prédomine encore, dans le style de Tite-Live, de la patavinité, c'est-à-dire apparemment quelques termes ou quelques tours qui sentaient la province, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XIV, II, 3. Barbereux, avec tous ses grands airs, sentait plus l'intendant que le général d'armée, SOUT. *Mém.* 3. Rameuer tout à l'amour de Dieu sent peut-être moins l'amour de Dieu que la haine que tout janséniste a pour un prochain mûmisme, VOLT. *Rem. Pens.* 200. De tous ceux qui ont un peu vécu avec M. le cardinal de Polignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était prétentieux, et que ses noms étaient ridicules et surtout son attachement scrupuleux à l'athéisme, ID. *Dict. phil. Newton.* 2. || Je roi de Prusse] vous a envoyé sans doute le petit ouvrage qu'il a composé en dernier lieu dans le goût de Marc Aurèle, pendant qu'il avait la goutte; cela sent encore plus son Frédéric que son Marc-Aurèle, IN. *Lett. d'Alembert*, 27 avr. 1770. Qui est-ce qui dit mon père, à la cour? Monsieur, appelez-moi monsieur! vous sentez l'homme du commun nez, BEAUMARCH. *Mère coupable*, 4, 12. || Cet homme, ce valet sent

Digitized by Google

le vieux battu, sent son vieux batu, locution vieillie qui signifie : il est devenu insolent, négligent, parce qu'il y a longtemps qu'il n'a été châtié. || Sentir son bien, avoir de bonnes manières, être de bon lieu, locution vieille, qu'on trouve Dictionnaire déchiraut du dernier bourgeoisie. Une particulière noble et galante qui sent son bien et sa personne de condition, PELLISSON, *Hist. Acad.* t. Vous savez vivre, vous sentez votre bien, et vous avez l'air français, ROISSY, *François à Lond.* sc. 1. La raffinerie de Corèon a je ne sais quoi d'honnête et qui sent son bien, GERVOY, *Trad. de Quintil.* 6, 1[12] Terme de marine. Sentir le fond, se dit d'un bâtiment qui est mouillé sur un fond presque égal à son tirant d'eau. || Un navire sent bien sa barre [se gouverne], lorsqu'il obéit vivement à ses mouvements. || 14° Se sentir, v. réfl. Être senti, faire éprouver une sensation. Les marbres et les métaux se sentent plus froids que le bois, PASC. *Mélanges*, t. || 15° Être l'objet d'un sentiment. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies, PASC. *Pens.* VIII, 6, édit. HAVET.|| 16° Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est, il ne se sentait pas mourir. Il n'est pas croyable que les hommes ne se connaissent pas; il y a des temps mêmes où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point, MOL. *Mis.* I, III, III, 1, p. 399, dans notre édit. Quelques qu'en soient sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout! MOL. *Dach. d'Or!*. Madame savait estimer les uns sans fâcher les autres, et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée, m. ib. Au moment où j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle du prince de Condé, je me sens également confondu par la grandeur du sujet.... m. *Louis de Bourbon*. L'esprit ne se sent point plus virement [vivement] frappé de son sujet.... BOIL. *Art* p. II. Jamais je ne me suis senti plus amoureux, RAC. *Bérén.* V, 7. Il y a de la douceur à se sentir vertueux, m. *Britann.* V, 2. Apprenez. Rédaite au sentiment fondamental, elle [la statue] se sentira comme dans un point, s'il est uniforme; et, s'il est varié, elle se sentira également de plusieurs manières à la fois, CONDIL. *Traité sensat.* II, 12. || Je ne me sens pas bien, je ne me sens pas à mon aise, j'éprouve quelque indisposition. || À la lettre. Se sentir, se bien sentir, avoir conscience des forces qu'on a, du mérite qu'on possède, de ce qu'on est en droit d'exiger. Petit serpenti que j'ai réchauffé dans mon sein, qui, dès qu'il se sent, par une humeur ingrate Cherche à faire du mal à celui qui le flatte! MOL. *Er. des Fem.* V, 1. Il faut se sentir, et, lorsqu'on a de certaines choses décisives où l'on ne peut vous conseiller que faiblement, MOL. *Polit.* X, IV, 4. Les ligues et les guerres, au contraire, sont des vices, aussitôt que les protestants se sentirent, deviennent pernicieux, MOL. *Var.* X. On écrit signé de la main de Perse, qui sentant sa fin approcher, vient d'être dit, et qu'elle devait remettre entre les mains de lui, Philippe, lorsqu'il serait en âge de se sentir, SOLLIG, *Hist. anc.* XI, 3, 2. Ainsi, disait-il, il se noble orgueil du mérite qui se sent, qui s'estime, et qui veut être honoré comme il s'honore, I. 2. BOURS. *Ém.* V. || Se sentir, ressentir les premières impressions de la jeunesse. Dans les premiers temps où M. le comte de Toulouse commença à être hors de page et à se sentir, elle [Mme d'O'] lui fut par sa conduite, CHAMP. *Mém.* 39, 202. || 17° Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Ne pas se sentir de colère que je ne me sens pas, MOL. *Mar. forcé*, 6. Je ne me sens pas, je l'avoue; je jette des larmes de joie; tous mes vœux sont satisfaits, m. *Festes*, V, 1. || 18° Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. Par d'inquiétants transports me sentant émouvoir, CORN. *Poés. div. Élégie*. Ah! je me sens saisir d'horreur, CRÉBILLON, *Pharèh.* I, 8. Mon cœur tremble, soupire et se sent oppressé, m. ib. II, 4. Je ses bras innocents je me sentis presser, RAC. *Ath.* I, 2. De ce discours, ô ciel! que je me sens confondre! VOLT. *Alz.* III, 8. || Se sentir, se dit aussi avec le participe passif : se sentir ému. Mais cela rentre alors dans le cas du n° 16. || 19° Se sentir de, éprouver, ressentir. Il commence à se sentir de la goutte, des incommodités de la vieillesse. Je sais trop que vous vous sentez aussi quelquefois de la faiblesse humaine, SÉV. *à Mme de Grignan*, 19 juin 1675. Il éprouver quelque mal, quelque dommage. Il se sentira longtemps de cette blessure. Il se sent de s'être exposé au froid, à l'humidité. Comme nous eûmes part à vos prospérités, il nous faut bien sentir de vos adversités, MAIR. *Sophron.* II, 5. Il faut que les affaires de M*** se sentent du temps, comme celles de tout le monde, SÉV. 17 juil. 1680. Quand il considère qu'un lasse, un ennuyant, un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer, LA BRUY. II. Son éducation se sentit de cette négligence, I, 2. BOURS. *Cal.* I, || En un mot, se contenter, recevoir quelque bien, quelque avantage. On a donné tant pour les domestiques; il faut le distribuer entre tous, afin que chacun s'en sente, *Dict. de l'Acad.* Cette marquise a des soins de M. de la Garde, dont vous vous sentirez, SÉV. 473. Le jeune prince se sentira éternellement moins chaud et cuisiné par de telles mains, MOL. *Louis de Bourbon*. Les ignorants même d'un siècle savant se sentent un peu de la science de leur siècle, FONTEN. *Hist. Théth. Pr. Char.* t. III. p. 51, dans POUGENS. Le monde entier se sent de leurs vertus ou de leurs vices [les grands] : ils sont, à l'un et à l'autre égard, les tuniers, MASS. *Petit. car. Etrenpl.* || Porter la marque de, la trace de. De son orgueil ses habits se sentaient, LA FONT. *Contes*, Mon Dieu, ma chère cousine, que mon bonet est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal, il se sent de la tristesse de mes rêveries, SÉV. 843. Le vers se sent toujours des hasseses du cœur, BOIL. *Art* p. II. Heureux si ses discours [de Régnier], crants du chaste lecteur, Ne se sentirent des lieux où fréquentait l'auteur! m. ib. II, VIII. Il ne se sentait de la frugalité de ce temps de pénitence ? MASS. *Carême, Jeûne*. Un autre ouvrage [la Chronologie réformée] plus à la portée du grand nombre que les Principes, mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que M. Newton portait dans toutes ses recherches, VOLT. *Dict. phil.* Chronologie. || Prendre. La cause sent toujours le hareng, VOY. CAUSE.

— REM. Au présent, 1° personne du singulier, dans l'interrogation et avec ne, que se trouve dans quelques auteurs, ou est-ce que je sens. Sentè-je ici un grossier barbarisme.

— HIST. XIIIe s. Il ne se sentit que à mert est fet, *Ch. de Rol.* CXLIV. || XIIe s. Or est amers tornée à fable, Por ce que eil qui rien n'en sentient, Dient qu'il aiment, mieus il mantent; Et cil fable et mançonge, si font, Cil qui chantent de flor de verdure. Se sentent pas la douleur que je sent, RUST. LE PEINTRE, dans *Coucy*. Berte pleure du fruit et du mal qu'elle sent, ADENÈS, *Berte* Quant Berte sent le feu, à Dieu graces en rent, ib. XLVII. Du duel [deuil] qui ele en est, jusqu'au cuer [elle] s'en sent, ib. XLVIII. Il ne se sentoit passer de goute [trempérie]. Que ne volt pas estre veiz, Par ces haies, par ces seis [saules] S'en va le pas, sentant le vent, *Ren.* XXIII. Il fut en tans et en leus Se sentir mon pooir et sa force, *Lai de l'oubliet*. Qu'est-ce qui si m'a alegié De toute ma grant maladie. De mes doleurs? ne les sent mie, *M.-Grenl.* V, XCVI, XIVe s. Ilz font mention des nerz ou [au] cors est que tous les membres sentent et aient mouvement par eulx, m. DE MONDEVILLE, f° 9. La chose qui ne sent et la plus terrible en qui est sentue, ORESME, *Eth.* 306. Icelluy exposant dist audit Creton qu'il sentist audit bailly pour cembon il donnoit son office de bailli, m. CANGE, *Ordre*. Laquelle Marguerite estoit grosse d'enfant sentant, dès six septmaines avoit, m. *Ch.* LXVe s. Quelle la jeune ne se sentit être [par Robert Bruce] ROSSI. I, 1, 29. Il avoit intention de chevaucher contre les Anglois, qu'il sentoit moult efforcement en Cambresis, I, 1, 81. Par quoi il estoit [gardes et écoutes] seulement ne estoient sien, ils le signifiassent en l'ost, III, 1, 15. Si j'ay mon temps mal despendu, Par Dieu j'ay pour cela sel de folie; Je m'en sens et m'en sans seuin Et derreniers jours de ma vie, CH. D'ORL. *Ball.* 106. Tantost après que le comte de Warwye.... sentit ces nouvelles, il se hasta.... COMM. III, 7. Ses bonfaitz n'estoient point fort grans, pource qu'il vouloit que chascun s'en sentist, III, v, V, XVIe s. Ce ne sont pas tant remedes pour admorir le mal, que venins arrousez de miel, afin de n'offenser point trop par leur rudesse le premier goust, afin tromper et entretenir parties cordiales avant qu'estre sentuz, CAUV. *Instit.* 499. Qui n'est vous faiteri sentir humblement de neus devant Dieu, et avoir neantmeins nostre justice en quelque estime, m. ib. 806. Vostre haisine me sent le vin.—La tremie me sent la fièvre, RAD. *Pant. iv, Prol.* Mon language françois est altéré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu; je ne vois jamais homme des contrées de deçà qui ne me sentist bien evidemment son ramage, et qui ne blecast les aureilles pures françoises, MONT. III, 39. Se sentir incapable de..., II, 12. Nous sentons nostre corps agrité, II, 1, 91. L'entreprinse se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde, II, 1, 76. Livia sa femme [Auguste] en est aussi engessees, II, 1, 428. Invention qui ne sent aulcunement la barbarie, II, 1, 244. Je hais à mort de sentir au flatteur, II, 1, 322. La plus exquise sentenr d'une femme, c'est ne sentir à rien.... c'est pûer que de sentir bien, II, 1, 391. Democrites, ayant mange des viandes que qui soubleuast le miel.... II, 1, 242. J'estime que les anciens aveient encore plus à se plaindre de ceulx qui apparisient Plaute à Terence feictive et y sent bien meuls son gentilhomme) que Lucrece à Virgile, II, II, 102. Elle nous faisoit sentir tous les plaisirs du monde à nous feindre, LA SOEUR, 1626. .... Dieu, de tous les actes de creature, il n'y en avoit point qui sentist moins son homme que la danse, DESPER. *Contes*, LI. Il commencea à user d'une franchise par laquelle il se sentit plus en accusateur que en libre defense, ANYOT, *Cor.* 26. Il se saisirent de la place, avant que ceux de la ville en sentissent rien, m. *Pyrrhus*. Ceslent un pais bossu et malaisé pour gens de elieval, en quoy il se sentoit le plus foible, m. *Agés.* 43. Adieu ma lyre, adieu filetes. Adieu mes douces amenetries, Adieu, je sens venir ma fin, RONS. 493. Ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe [façons de parler ajeunées, ironiques, etc.], MONTAIGNE, *Pat. apol.* *Ierires*. I, II, p. 280.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sentir*; ital. *sentire*; du lat. *sentire*, composé avec l'allem. *sinnen*. Le participe *sentise* conforme à la 4e conjugaison, tandis qu'en latin il perd ce caractère (*sensus*).

† SENZA (sèn'-tza), adv. Terme de musique. Mot italien qui signifie sans, et qui s'emploie sur les partitions, dans plusieurs expressions destinées à indiquer les instruments qui se taisent. Senza fagotti, sans les bassons. Senza sordini, sans les sourdines. || On dit aussi senza tempo, sans mesure, dans le même sens que à piacere.

— ETYM. Ital. *senza*, sans (voy. SANS).

I. SEOIR (soir), v. n. *séf.* qui n'est guère usité qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, je siede, tu siedz, il siet, nous seyons, vous seyez, ils seient; à l'impératif, siedz-toi, seyons-nous, seyez-vous; au part. présent, ci au part. passé ms. || 1° Être assis. Thrasaudon a le sceur autrefois des reines au trône des rois, MAIR. III, 1. Il la fit seoir, LA FONT. *Court*. Comme Jésus-Christ a souffert durant sa vie mortelle, est mort à cette vie mortelle, est ressuscité d'une nouvelle vie, est monté au ciel, et sied à la droite du Père, ainsi le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Pas un évêque n'a voulu entrer au conseil, par l'indécence d'y seoir après un homme de cette sorte, SAINT-SIM. 87, 127. Les chevaliers de l'ordre, mandés par le roi, seoient en bas, et n'oient point de voix, III, 278, 288. || 2° Se seoir, v. réfl. Se asseoir; peu usité, s'employe quelquefois familièrement ou en poésie au présent de l'indicatif, à l'impératif et à l'infinitif. Je m'appercoyve, me-siedz, m'asidant au besoin.... RÉGNIER, Sat. X. Carlos, y voyant une place vide, s'y veut seoir, CORN. *Don Sanche*, I, 2. Siedz-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux, m. *Cinna*, V, 1. Il se sied, il lui dit qu'il veut la voir pourvue, m. *le Menteur*, II, 6. Seyez-vous, et quittons ces petits différends, m. *D. Sanche*, I, 3. L'heure du repas étant venue, chevaliers et dames se furent seoir à leurs tables assez mal serrées, LA FONT. *Œuv. Lett. à Mme de la Fontaine*, 20 août 1662. Sala! VOY. l'on s'apporte et la table et le pain: Siedz-toi, A. CHÉN. *Idylles*, *le Mendiant*.

— HIST. XIIe s. Et si [il] sist contrarioetem civitatis, *Fragm. de l'oiseau*. p. 164. || XIIIe s. Sur police blanx siedeut cil chevalier. *Ch. de Rol.* VIII. Alez sedeir, quant nuls ne vos semund, ID. XXIII. || XIVe s. Je sui reçeuz en mon reuse, « si sis sor le siege de mes peres, MACHAR. I, 10. Que li

Digitized by Google

faus enfes [enfant] ki cese Pour la bele reistot avur, Qu'il voit haut et cler seoir, *Conci*, m. Entour lui [il] vit ses homes seir et arcangiier, *Sax.* vi. E Helly sedeit sur le chemin devers l'est, *Rou*, p. 16. Sire, sire, as-tu cumandé que Adonias regne et siesced en tun trone ceume reis après tun decet? ib. 223. [] xiv s. Cis Nullis siet entre Largni sur Marne et Paris, VILLEN. 1. Cil dame Dieu, fait ele, qui haut set et loin voit, *Berte*, xxvIII. Et se tu sez bien à cheval, Tu dous pondre ameint et aval, *la Rose*, 2267. Si vrit à l'arz, si voit que c'esloinst sis vallet et feines aveec eus, et soutenit à une table, BLAUM. LEER. 21, [] xiv s. Ladite confrarie doit sovur jusur ses-séancez le premier dimanche, *Ordonn. der rois de Fr.* 1. III, p. 583. Messire Charlet de Blois et les seigneurs dessus nommés seront assez longuement devant la cite de Rennes, FROISS. 1, 9, 171. Le chapperon luy eschuppa de la main dextre, et s'en alla seoir à l'aide du vent assez pres d'aug chevalier que se debvoient à regarder vers les pueilles, *Perceforest*, 1, VI, f° 40. [] xiv s. Comme un pelerin lassé ou defaillant se sied au milieu de la voye pour reposer, CALV. *Inst.* 360. Il [Jésus-Christ] est seant à la dextre du pere, IB. 16. Tiou. Je veuls que l'esprit s'y seye [au plaisir de la table], non qu'il s'y couche, MONT. IV, 290. Ja Dieu ne plasse que je seye jamais en chaiere, dont je ne me puisse lever au devant d'un plus vieil que moy, AMYOT, *Lyc.* 13. Il voulut que les serfz, c'estes-de Saturne, se seoyssent en terre, et marchassent avec leurs propres maistres, IB. *Lyc. et Numa*. 3. Caton y arriva, que tous les autres estoient desjà à table, et demanda où il se-oyoit, IB. *Cat. d'Utiq.* 59. [O Dieu, est-ce que] Ne partiront jamais du throsne où tu te sieds Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds? 2 s. A. *Hebd.* 1, 1.

— ETYM. Berry, se *soger*, au subj. *qu'il sorge*; provenç. *seser*, *cezer*, *sezer*; anc. catal. *tezer*, *stuer*; catal. mod. *estorer*; gén. de lat. *sedere*; comparez le grec θέος, nège; goth. *sitan*, être assis; allem. *sitzen*.

2. SEOIR (*soir*), v. n. *déf.* qui ne s'emploie plus guère qu'aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siera, ils seront; il siérait, ils siéraient; qu'il siée, qu'ils siéent; au part. seyant, seoir, il ne forme aucun temps composé, le part. passé ne s'étant pas usité en ce sens. [] † Être convenable, bien aller. Ces ouvrages ne sont pas tout ce qui sera si bien, vous devez les préférer aux autres. Si près de voir sur sa bonde de vils orages. L'obrantement sied bien aux plus grans courages, CONS. *Mor.* 1, 1. Mme de la Fayette lui reprochait bonnement: hai mon Dieu, madame, ne le faites point, cela ne sied bien qu'aux jeunes personnes, SÉV. 37. Mais, hélas! en ce temps d'opprobre et de douleurs, Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs? RAC. *Athal.* 3, 3. Il les donnait [les mémoires] avec une modestie et une espèce de timidité qui seyait tout à fait bien à un homme de guerre transplanté dans une assemblée de savants, POTTER. *Lafaye*. Des sociétés qui ne seient ni à votre rang ni à votre sexe, MASS. *Carême*, *Fanfelu du temps*. Ce qui sied bien au corps sied très-mal à la bonne, MONTESQ. *Esprit*, 1, 1. Ce qui sied mal, IB. 2. Un peu d'aide souvent sied bien à la beauté, IB. ib. IV, 2. La voilà dans un âge où un mari ne lui sera pas mal, LAMARTIN. *Raphaël*, 1774. Le vrai âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point, VOLT. *Lett. Dupont*, 23 mars 1774. Je compte à croire que nous deviendrons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français, IB. *Lett. Richelieu*, 10 oct. 1760. Elle mange peut ce qu'il faille, mais ce qui sied, 2 s. Le roi se. *Ém.* V. La marquise: Voilà un drôle de bonnet. — Mlle Ledoux : Je l'ai inventé et fait cette nuit; il sied bien à madame, MERCIER, *Tableau de Paris. Dangers du monde*, t. X. [] Impersonnellement. Quoi! vous trez dire à la vieille Emilie qu'il sied il mal de faire la pilo? MOL. *Ét.* 1, 4. Il sied à bien peu de dieux de dire qu'ils sont las? IB. *Amph. prolog.* C'est à toi, Lamoignon.... Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois, BOIL. *Épître* IX. Mais pour seoir, *Idem*. à des erreurs générales. De leurer seoraient, *Idem*. à des erreurs générales. De leurer seoraient, *Idem*. au supplice un enfant malheureux? RAC. *Athal.* 3, 2. Quand je vous traite avec bonté, il vous sied mal de montrer de la hauteur, MOLIÈRE, *Dépit*. I, III, p. 187, dans portraits. Il vous sied, mon ame, D'être dans mon malheur toujours plus entière, V. HUGO, *Hernani*, II, 11. [] Ironiquement. Il sied bien.... Trop grande ministre, Il le sied bien d'avoir cru que si jeunes mains, Chargé d'ans et d'honneurs, conf. ces desseins! RAC. *Bajaz.* IV, 7. Perfide, il vous sied bien de tenir ce discours! IB. *Mithr.* IV, 1. [] 2° Concorder, aller ensemble. Avecque la beauté nous humeur ne sied pas, HONNEL. *Elég.* 60. Qui c'est lui qui le dit; et cette vanité, Monsieur, ne sied pas bien avec la piété, MOL. *Tart.* II, 2.

— REM. Si Simon a dit vrai au partiqpe, mais cela est barbare: J'avais avec eux la liberté de leur tout dire qui n'était pas seyé de même à la dévotion du duc de Chaurot, 302, 283.

— HIST. XIIe s. Bien li sistrent les armes, si s'en sait bien aidier, *Sax.* IV, [] xiv s. Ce qu'aut chascun jadis veut la fame qui mieu li seoit, *la Rose*, 14118. Grailles et bons bacins, blanc, Mout li siet bien sa destre mance, *Fl. et Bl.* 2907. [] xiv s. Il n'est nul quelconque à qui il stece ou appartenge [soit associé] ne chevalier chevs et plusieurs, que il apartenit au prince, GRESME, *Prol.* [] xv s. Et, se Dieu m'aist, le courage n'en sied trop bien [au moins en certaines circonstances], FROISS. 1, 1, 17. [] xvi s. Pensez qu'à Ambres bien seerroit, Où à Carres, qui les verroit Combattre en ordre et equi page, L'un un valet et l'autre un page, MAROT, 13, 201. Le critique dit là devant : ... Mais si tu leur laulles ung oeilhee Du mot serroit, qui n'est mot gree, Il dit laiun n'a delitrance; Parle françois, ou chie le lec. Car serroit qui peeut en France, IB. ib. vi, 91. Il sici mal à un homme qui n'a plus de ville ny de maison, de prescher ceulx qui en ont de les abandonner, AMYOT, *Démétr.* 24. Il sied à la gue un peu grasse, ce qui ne luy sent pas mal, IB. *Alc.* 2. Il n'est homme à qui il seesse si mal de.... MONT. 1, 33. Si on ne le fait, il sied mal, IB. 1, 55. Il sied bien mieux de vous resserrer dans le vostre ancienne, IB. II, 341. [] 3° Être propre, être *assez* 1, parce que ce qui est *bien assis est seant*.

† SIÉ (si-é), s. m. [] 1° En parlant de la charrue, le point d'appui de la partie du corps de la charrue à laquelle s'emmanche ou s'ajuste le soc, et sur laquelle repose l'étançon et l'avant-corps; c'est ce qui glisse au fond du sillon (*voy. corp.*). [] 2° Terme de marine. Sep de dauie, pièce de bois, élevée au pied d'un mât, sur lequel sont plusieurs roues de poulie par où passent les grandes drosses.

— ETYM. Créé le même que *cep*, bloc de bois.

† SÉPALE (sé-pa-l'), s. m. Terme de botanique. Chacune des folioles du calice.

— ETYM. VOY. SÉPAL.

† SÉPALOÏDE (sé-pa-lo-i-d'), *adj.* Qui a la forme d'un sépale.

SÉPARABLE (sé-pa-ra-bl'), *adj.* Qui peut se séparer, qui peut être séparé. Il n'y a pas de corps qui les puissent rendre inséparables. L'entendement, de soi, n'est point attaché à un organe corporel, et il est, par sa nature, séparable du corps, nous. *Connaiss.* 1, 15. On peut avec raison [sous le rapport de Bourgogne] que le monstre ne ne sera plus séparable de la théologie, SÉ-SIM. 265, 77.

— HIST. XVIe s. Séparable, OUDIN. *Dict.*

— ETYM. Lat. *separabilis*; du lat. *separabilis*, de *separare*, séparer.

† SÉPARAGE (sé-pa-ra-j'), s. m. Terme de métier. Achat de sépares, LAVOISIER.

† SÉPARANT, ANTE (sé-pa-ran, ran-t'), *adj.* Qui sépare ou peut séparer. Par l'action séparante de la pile voltaïque on sépare l'eau, les alcalis, les métaux, etc., dans les [pôle et Sardaigne] est le trait principal, l'accident le plus remarquable de leur fonte; et ce phénomène, cette faculté séparative se reproduit dans les chaînes de montagnes..... VILLENEUVE-FLAYOSC, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 201. [] Qui marque, qui indique la séparation. Le mur séparatif de deux propriétés. La ligne séparative de deux héritages.

— ETYM. Provenç. *separatiu*; espagn. et ital. *separativo*; du lat. *separativus de separare*, séparer.

SÉPARATION (sé-pa-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. [] 1° Action de séparer, de se séparer, résultat de cette action. La séparation des chairs d'avec les os. Il est visible que, puisque la séparation est la seule cause intérieure de l'échec la cite la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par les retours à l'unité, BOSS. *Reine d'Angl.* Après la séparation du monde, Mme de Montmaur, accablée sous le poids de ses infirmités, s'applique à les souffrir chrétiennement, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Jésus-Christ n'a pas prétendu nous prescrire des devoirs faciles, commodes, et qui ne prissent rien sur nos passions : il est venu porter le glaive et la séparation dans les cœurs, MASS. *Carême*, *Immutabilité*. Les crimes, que nous traitons de simples faiblesses, étaient cajolés par la séparation de l'assemblée des fidèles, IB. *Conf. Zèle contre les scandales*. Quand même, dans cette terrible séparation que ce fera un jour, il ne devait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés, IB. *Sur le petit nombre des élus*. [] 2° Particulièrement. Action de quitter des maux, des parents, des personnes chères. Il est fort dangereux de s'accoutumer à une bonne compagnie; la séparation en est rigueur, SÉV. 275. C'est une horrible chose que les séparations, IB. ib. Je sens la séparation de ma petite [Marie Blanche, fille de Mme de Grignan]; est-elle fâchée d'être en religion? 20 avr. 1670. L'idée d'une séparation éternelle est sans doute pour nous aussi déchirante que terrible, GUIZOT, *Cath. du clois.* I, II, p. 111, dans POUJOUL. [] 3° Terme géométrique par lequel est indiqué la désunion de quelques éléments. La séparation des métaux. [] Fig. Plus l'autorité ajoutera le vase où les vérités nagent [plus-belle] avec les erreurs, plus elle retardera la séparation des unes et des autres, D'ALEMB. *Éloges*, *Bossuet*. [] Ancien terme de droit. Séparation civile, séparation par laquelle on fait la séparation de l'or d'avec l'argent, en fondant les métaux dans des creusets.

— ENCYCL. Le droit qui fait séparation de biens, hare, etc. Être cette séparation. Mur de séparation. [] Fig. Mur de séparation, cause, sujet de division. Un mur d'airain élève un mur de séparation entre des deux familles. Voilà à quoi vous tenez; voilà le mur de séparation qui vous éloigne de Dieu, MASS. *Carême*, *Doutes*. [] 4° Particulièrement. Il se dit de la séparation de l'union conjugale. Ma fille, de semblables séparations ne se font point sans scandale; et vous devez vous rendre plus sage que lui, et prendre encore cette voie, MOL. *G. Dand.* III, 11. J'ai trouvé, dans les lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, qu'il y avait eu une séparation en forme au Châtelet de Paris entre M. et Mme de Montespan, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 174, dans POUGENS. Toute séparation volontaire est nulle, *Code Nap.* art. 1451. [] Terme de jurisprudence. Séparation de corps, jugement qui autorise les époux à vivre séparément. La séparation de corps laquelle la séparation de corps sera prononcée pour cause d'adultère, sera condamnée par le même jugement et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction pendant un temps déterminé, *Code Nap.* art. 308. [] Séparation de biens contractuelle, stipulation qui interdit la communauté de biens entre les époux. [] Séparation de biens judiciaire ou par jugement, jugement qui rompt cette communauté. La séparation de biens ne peut être prononcée qu'en faveur de la femme dont la dot est mise en péril, *Code Nap.* art. 1443. [] Séparation de patrimoines, mesure conservatoire qui empêche la confusion des biens d'une succession avec ceux de l'héritier. [] Séparation de dettes, cause par laquelle des époux déclarent exclure de la communauté les dettes antérieures au mariage. [] 6° Brouille, froideur. La reine l'accuse [Mme de Maintenon] de toute la séparation que j'ai eue et que Mme la Dauphine, SÉV. 3 juin 1680. [] 7° Abstention, retraite. Il est vrai que je sens quelquefois blessée.... du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine à Dieu que cette part que nous avez cette séparation de toute sorte de confidences, SÉV. à *Mme de Grignan*, I, V, p. 230, éd. MONMER. Plutôt que de donner la séparation de corps aux femmes de ce divin mystère [la communion], IB. 6 mars 1680.

— HIST. XIVe s. O [Ave] cele espreuve [seule] soi faite separation entre la plaie ingerreement, II. DE MONDEVILLE, P. 41. *verso*. [La charnalité] Le fos donne et le mangié Amsy comme il vient à son gre. Si qu'elle fait par nachoux Contens [querelle] et separations, *Fauvel*, dans *Jahrbuch für romanische literatur*, t. VII, p. 442. [] XVIe s. Je vous prie que votre contente que la separation soit faite de nos dicts, LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII. [] XVIIe s. Il fallut nécessairement qu'il y eust separation de marailles entre eulx, AMYOT, *Cicéron*, 49. L'ulcère

Digitized by Google

sera touché d'eau toute entière, dit eau de séparation, PARÉ, XI. 16.

— ÉTYM. *Provence, separatio*; espagn. *separacion*; ital. *separazione*; du lat. *separationem*, de *separare*, séparer. Palsgrave, p. 463, dit *separasion*; c'est une forme archaïque, le latin *atomem* donnant *atome*.

† **SÉPARATISME** (sé-pa-ra-ti-sm'), *s. m.* Schisme des séparatistes. || Tendance dans les différentes parties d'un même pays à se former une existence séparée.

† **SÉPARATISTE** (sé-pa-ra-ti-st'), *s. m.* Nom donné, dans différentes sectes, à ceux qui se détachent de la communion dans laquelle ils sont nés || Ceux qui se séparent d'une confédération. Aux États-Unis, les separatistes du Sud.

† **SÉPARATOIRE** (sé-pa-ra-toi-r'), *s. m.* Ancien terme de chimie. Vaisseau de figure oblongue et presque uniforme, inventé pour séparer les liqueurs.

SÉPARÉ, ÉE (sé-pa-ré), *part. passé* de séparer, || 1° Désuni, disjoint. Mon lieu, ne quittez-vous? que je n'aie soin de séparer entièrement? PASC. *Amulette*. Sa pensée n'a pas été un moment séparée de vous, je vous ai suivie partout, sév. *A Mme de Grignan*, 11 déc. 1676. Les mêmes braves aime la moitié séparée A marché sur les pas du courageux Osmin, RAC. *Bajaz.* v, 9. Mais, du sol maternel une fois séparée, sa feuille se flétrit et meurt décolorée, DELILLE, *En.* XI. || Absolument. Séparé se dit des Églises, des sectes séparées du catholicisme. L'erreur est d'associer des sectes séparées à des communautés régulièrement; cet été données à la tige d'où elles se sont détachées, ROSS, *n. arrêt.* 64, || Mener un chemin à deux séparés, se guider en tenant une rène de chaque main. || 2° Mis, placé à part, isolé. Notre bon ange..., à un commerce tout séparé avec vous, qui roule sur les fruits de votre bon pays [semar], sév. 4. *Guitaut*, 4 mars 1680. Une terre inoccupée et désertée, séparée de bien loin du commerce et de la société des hommes, BOSS. 2e *sermon, Quinquagésime, Preambule*. Dans un lieu séparé des profanes témoins, le mets à les former [de jeunes filles] mon étude et mes soins, RAC. *Esth.* I, 1. Ils ne sont à Dieu, hostiles, je vivais séparée, in. ib. || 3° Il se dit des gens qui ne sont pas ensemble. Les temps de barbarie étaient la mère d'or, non parce que les hommes étaient unis, mais parce qu'ils étaient séparés, J. J. ROUS. *Orig des langues*, 9. || Séparé de corps, séparé de biens, se dit d'époux qui, par justice, ou intervenu un jugement de séparation de corps, de biens. Mme de Germeuil est séparée de son mari, et absolument bannie de la maison, LACLOS, *Lil.* et *Th.* I, 11, p. 343, dans romans. La femme séparée soit de corps et de biens, soit de biens seulement, *Code Nap.* art. 1449. Se marier séparé de biens, contenir par le contrat de mariage qu'il n'y aura point communauté de biens entre les époux. || 4° Différent, distinct. La nature et l'amour ont leurs droits séparés, CHAT. *Mod.* IV, 2. *Ce sont* deux questions fort séparées, PASC. *Prov.* XII. Tous les auteurs du temps nous ont montré les vaudois et les albigeois comme deux sectes séparées, BOSS. *Var.* XI, 91. Tombant incessamment sur les uns ou sur les autres de ces barbares qui avaient leurs intérêts séparés, il les défit entièrement, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 9. Aucun n'avait d'enclos ni de champ séparé, BOSS. *Nat.* XI.

† **SÉPAREMENT** (sé-pa-re-man), *adv.* Action de séparer.

— HIST. XVIe S. Séparement, ORON. *Dict.*

— ÉTYM. *Séparer*; ital. *separatamente*.

SÉPARÉMENT (sé-pa-ré-man), *adv.* À part l'un de l'autre. De la réflexion ou du pouvoir de disposer nous-mêmes de notre attention, naît le pouvoir de considérer nos pièces séparément, CONDIL. *Conn. hum.* II, 6.

— HIST. XIVe S. ....Ou se elles sont vers aucuns nécessairement et par espécial, ORESME, *Eth.* VIII, 1. || XVIe S. Il partent séparément à ceulx qui estoient chefs des parts, AMYOT, *Solon*, 16.

— ÉTYM. *Séparé*, et le suffixe *ment*; provenç. *separadamen*; espagn. *separadamente*; ital. *separatamente*.

SÉPARER (sé-pa-ré), v. || 1° Désunir ce qui était joint. || 2° Ôter les unes d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. || 3° Mettre à part les unes des autres des objets de différentes espèces. || 4° Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre les parties. || 5° Former, être une séparation entre deux choses. || 6° Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. || 7° Mettre une certaine distance entre. Il se dit aussi de la distance dans le temps. || 8° Il signifie quelquefois simplement diviser. || 9° Couper les communications entre. || 10° Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. || 11° Renvoyer des troupes militaires. || 12° Faire cesser un combat, une lutte. || 13° Fig. Entretenir l'inimitié. || 14° Séparer de biens, de corps un mari et une femme. || 15° Prononcer une sentence d'interdiction. || 16° Considérer à part, mettre à part. || 17° Rendre différent. || Se séparer, se quitter les quelques. || 18° *V. refl.* Se séparer, être désuni, disjoint. || 19° S'éloigner l'un de l'autre, en parlant des personnes. || 20° Se séparer, en parlant du ciel. || 21° Cesser de se battre, d'être aux prises. || 22° Cesser de vivre en commun. || 24° Subir une séparation. Se quitter l'un l'autre. Quitter quelqu'un. || 25° Rompre des liens qui nous attachent à quelqu'un. Rompre des liens qui nous attachent à quelque chose, se séparer de soi-même.

I. Désunir ce qui était joint, ce qui formait un tout ou était considéré comme tel. Séparer la tête du corps. Séparer les chairs d'avec les os. Elle [Rome] qui de la paix pour toutes les amorces, Qui par le seul besoin de séparer nos forces, CORN. *Nicom.* I, 4, Il était juste de la haïr [la mort], quand elle séparait une tendre et jeune amitié; mais il est juste de l'aimer, quand elle sépare une âme sainte d'un corps impur, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. || Fig. Ainsi Rome n'a point séparé son cœur; Elle est en lui sans lui, comme dans la maison d'Horace] un chien inégitime, CORN. *Hor.* II, 4. || 2° Ôter les unes d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées, MARMT, *Sophon.* III, 1. Quand deux chevaux tirent à la même voiture, on a mis pêle-mêle; il faut les séparer et les ranger par ordre de matières, *Dict. de l'Acad.* || 3° Mettre à part les unes des autres des différentes espèces. Séparer dans la cave le vin vieux du vin nouveau. Séparer tes présents, et ne m'offre au pouvoir qui leur tue Si tu sais séparer ce qu'on te juge sans lui, CORN. *Héracl.* I, 3. Séparez le soldat d'avec le citoyen, MARMT, *Sophon.* III, 1. Quelque fou du bon or je séparai le faux, MOL. *Ét.* II, 8. Quand Dieu voulut juger les vivants et les morts, Et des humbles agneaux, objet de sa tendresse, Séparera des boucs la troupe pécheresse, in. *Ep.* VI. On mettait mon cœur et ma manière Séparer Phonsibe de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'Alcionée et de Maranne à côté de ces chefs-d'œuvre [Andromaque et Britannicus]! Tor est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare, VOLT. *Lettre à Beaumelle*, 18 sept. 1760. Séparer quelque chose, mettre quelque chose à part pour soi. Ce grand Dieu..., au milieu de la corruption, commença à se séparer un peuple élu, BOSS. *Dict.* I, 2, 8. || 4° Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre ses parties. Séparer une cour en deux par un mur. Séparer une chambre en deux par des cloisons. || 5° Former, être une séparation entre deux choses. Le mur qui sépare ces deux maisons. Un sentier sépare ces deux propriétés. || Fig. Il faut que le sublime du tourmente. || 6° Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. Cette rivière sépare ces deux provinces. Les Pyrénées séparent l'Espagne de la France. J'ai connu les deux mers que sépare Corinthe, RAC. *Phèdre*, I, 4. Ne vous figurez pas que de Corinthe Pour d'éternels remparts Rome soit séparée, in. *Mithr.* III, 1. Le mont Pindus au levant et le golfe d'Ambracie au midi séparent cet espace [Dodone] Entre du reste de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 31. || 7° Mettre une certaine distance entre. Un long chemin sépare et le camp et Byzance, RAC. *Baj.* I, 1. Dans un mois, dans un an, nous serons séparés, nous-mêmes, Seigneur, que tant de mers me séparent de vous? in. *Berén.* IV, 5. Il il se dit aussi de la distance dans le temps. Les années qui nous séparent de nos ancêtres depuis ce temps-là, à peu près comme je parlerais de deux mille ans qui nous sépareut des Gaulois, PERRIN. *Vie de Corn.* || 8° Il signifie quelquefois simplement diviser. Séparer les cheveux sur le front. || Terme de manège. Séparer les rênes, en prendre une dans chaque main. || Terme de vénerie. Séparer l'empaumure, se dit d'un cerf dont les andouillers commencent à paraître. || 9° Couper les communications entre. Son ambitieuse [d'Alexandre] fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs, MONTESQ. *Esp.* X, 14. || 10° Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. Séparer des chevaux en différentes écuries. Ensemble nous cherchons l'honneur d'un beau trépas : Vous voulez nous unir, ne nous séparez pas, CORN. *Cinna*, V, 2. Joignez à ces raisons qu'un père un peu sur l'âge..... Ne saurait se résoudre à séparer de lui De ses débiles ans l'espérance et l'appui, in. *Méd.* II, 6. Le vent en a égaré et séparé cinq ou six [des vaisseaux du prince d'Orange], sév. 20 oct. 1688. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée [les révoltés bretons]; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs bœufs, in. 24 juill. 1675. La mort ne la sépare de rien, parce que la loi l'avait déjà séparée de tout, MASS. *Avent, Mort du pécb.* Il me semble que la vertu, l'étude et la gaieté sont tr ès sours qu'il ne faut pas séparer, VOLT. *Lett. au pr. royal de Prusse*, juillet 1737. Le mot pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir, J. J. ROUS. *Hel.* I, 11. Oswald soupirait en admirant Corinne, comme si chacun de ses succès l'eût séparée de lui, STAEL, *Corinne*, VI, I. || 11° Renvoyer des troupes militaires. On n'a point encore séparé ce régiment de noblesse, sév. 24 juill. 1690. On va séparer la noblesse [appelée sous les armes en Bretagne]; voilà un air un peu tranquille, in. 6 août 1689. || 12° Séparer des hommes, des animaux qui se battent, faire cesser leur combat en les éloignant les uns des autres. La nuit sépara les combattants. De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare, BOIL. *Sat.* III. Ceux qui l'ont vaincu n'osent pas s'en admirer, Tant qu'il s'y prenait en brave cavalier, PIRON, *Métrom.* IV, 1. || 13° Fig. Entretenir l'inimitié. Trop de haine sépare Andromaque et les Grecs, RAC. *Andr.* I, 3. Séparer deux amis, faire cesser leur amitié. Le sang les avait joints; l'intérêt les sépare, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Je ne sais qu'une chose encore qui sépare de Lesdiguières ce qui les a séparés (elle et M. Trouvé], sév. 30 avr. 1684. || Il se dit, dans un sens analogue, des intérêts. Pendant qu'il [Scipion] la guerre ressuscitait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage, MONTESQ. *Rom.* I. || 14° Terme de jurisprudence. Séparer de biens un mari et une femme, prononcer en justice qu'il n'y aura plus entre eux communauté de biens. || Les séparer de corps, ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. Je ne me sais fait séparer de corps et de biens d'avec mon pénultième mari, que parce qu'il m'endurcissait tous les jours de quelque barbarie nouvelle, DANCOURT, *Le Femme d'intrig.* I, 7. || Il se dit aussi d'une séparation non judiciaire. Je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurais vivre, MOL. *Ét.* III, 4. || 15° Prononcer une sentence d'interdiction. Le conjurant au nom de Jésus-Christ de ne les point séparer des sacrements, sans leur expliquer le crime pour lequel on les en séparait, RAC. *Hist. Port-Roy.* 3e part. || 16° Fig. Considérer à part, mettre à part. M. Le Tellier s'applique à séparer les formalités inutiles d'avec ces procédures obligues et ces malignes subtilités...., FLÉCH. *le Tellier*. On dit mille fois à M. de Montausier qu'il y avait à la cour un homme qui honorait le pur pensées d'avec les paroles, in. *M. de Mont.* Séparant Geneviève de ce qui l'entourme, il ne s'est attaché qu'à un seul personne, DANCOURT, *Chevalier*, II, 8. En un mot, séparez ses vertus de mon crime, RAC. *Bay* V, 4. Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, de séparer par ce point mon sort du vôtre, MASS. *Petit nomb. élus*. || Séparer à deux, partager entre deux. Cette duplicité d'action particulière ne rompt point l'unité de la principale; mais elle gêne un peu l'attention de l'auditeur, qui ne sait à laquelle s'attacher, et qui se trouve obligé de séparer son deux et qu'il ne peut accorder de donner à aucune, CORN. *Ex. du Ment.* || 17° Rendre distinct. La raison sépare l'homme de tous les animaux. || 18° Terme de chasse. Séparer les quêtes, faire courir aux valets de limer une forêt par canton pour y aller débourner un cerf. || 19° Se séparer, v. *refl.* Être séparé, disjoint. Lécorce de cet arbre s'est séparée du bois. Au lieu de m'abandonner à un ennui, qui ne se peut pas séparer de la suieur [à Vichy], sév. 20 mai 1676. Je pense de Guiche à fait une action dont le succès se courre de gloire...., vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés, in. 3 juill. 1672. || Être partagé en, divisé en. À cet endroit le chemin se sépare en deux. La rivière se sépare en plusieurs bras. || 20° En parlant des personnes, s'éloigner l'une de l'autre. Après tant

Digitized by Google

causé quelque temps, ils se séparèrent. Il est tard, il faut nous séparer. || Il se dit d'une multitude qui se disperse. De ses partis sacrés j'ai deux fois fait le tour : Tout a fui, tous se sont séparés sans retour, Racˢ. *Ath.* III, 7. || En parlant d'une compagnie régulière, cesse de tenir ses séances etc. L'assemblée s'est séparée en tumulte. || L'armée se sépara, elle cessa de tenir la campagne, et les différents corps retournèrent à leurs cantonnements. || **1°** Terme de vénerie. Le cerf cherche par des bonds à se séparer de sa voie, ou, simplement, à se séparer, à interrompre la trace, les émanations odorantes qui dirigent les chiens. || On dit encore, lorsqu'un cerf quitte les fers dont il est accompagné, qu'il se sépare ; et, si alors les chiens abandonnent le change pour suivre sa voie, on dit qu'ils l'ont lancé, qu'ils se sont offerts à lui. As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle [la femme] y consente? SOR. *Sal.* x. || Terme de jurisprudence. Se séparer de corps ou de biens, se dit d'époux qui obtiennent en justice la séparation de corps ou de biens. || **2°** Subir une séparation. Le moment où l'on ne retrouve et celui où l'on se sépare sont les deux plus grandes époques de la vie, comme dit le grand livre du Zend, VOLT. *Zadig*, 18. || Se quitter l'un l'autre. Nous séparer! qui? moi? Titus de Bérénice! Racˢ. *Bér.* III, 1. Séparons-nous, dit-il, je pense être aux enfers et souffrir leurs supplices, Lorsque je m'en sépare [d'une dame] une heure seulement, MAIR. ᵛ. *Jésus-Christ* : je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié, PASCAL, *Amulette*. Partez, séparez-vous de la triste Aricie, Racˢ. *Phèdre*, v, 1. || **3°** Rompre des liens qui nous attachent à quelque chose. Ils ne se peuvent séparer des affaires, pour le regarder avec quelque liberté de jugement, SAILL. *De la cour*, tᵛ *disc.* Malheur à la créature qui ne se voit point en lieu, et qui, se tirant en elle-même, se sépare de la source de son être, qui l'est aussi par conséquent de sa perfection et de son bonheur! NICOL. *Concupisc.* **96**. Séparons-nous du monde, ayant que le monde se sépare de nous, BOURDAL. *Serm.* **17e dim. après la Pentecôte, Dominic.* I. IV, p. 73. || Se séparer de quelque chose, d'être soi, d'être homme. Lorsqu'un homme premier maître est formé le cruel projet de me confier ses femmes, m'est oublié, par des séductions soutenues de mille menaces, de me séparer pour jamais de mon mari-même, MONTEAG. *Lett. pers.* x.

— HIST. XIVᵉ s. [L'office de chirurgie est] séparer les choses conjointes, rejoindre les choses séparées, J. DE MONDEVILLE, Tˢ *de la chirurgie*. Cet ouvre particulière de cyrurgie qui devise et separe les choses continues o [avec] instrument tranchant, ID. Tˢ 100. Vélez séparer, ID. *Ibid.* — Substances séparées [spirituelles]. — Vertu incorporel ou separé, ORESME, *Thèse de* MICHEL, f XVIᵛ o. Mesiapha, après avoir séparé ses soldats un jour entier, redonna un grand assaut que la nuit sépara, SARR. *Hist.* 3, 344. Une partie de l'os se sépare, corrode et rouge, ID. 3, 34. A la fin le combat ayant duré toute la journée, la nuit survint qui les sépara, AMYOT, *Pyrrh.* 86. Les testes toutes coupées et séparées des corps, ID. 76. Il ordonna des sièges séparés pour les chevaliers romains, de là ou ils verroient des lors en avant jouer les jeux, ID. *Cicéron* 18.

— ÉTYM. Provençᵃˡ. *sebrar*, *separar* ; espagn. *separar* : ital. *separare*, du lat. *separare*, de se indiquant séparation, et *parare*, disposer, arranger (voy. PARER). *Separer* a été refait sur le latin au XIVᵉ siècle ; la forme ancienne et française était *serrer* (voy. ce mot).

† **SÉPÉ** (sé-pé), s. m. Morceau de fer qui sert à assujettir le canon du fusil dans la coulisse.

— ÉTYM. Il faut sans doute écrire *cepé*, et le rattacher à *cep*.

† **SÉPHIROTH** (sé-fi-rot), s. m. pl. Terme de la cabale. Non divers dix perfections de l'essence divine, dont la connaissance était le plus haut degré de la vie contemplative ; s'élancer la conscience, la sagesse, l'intelligence, la force, la miséricorde, la beauté, la victoire, la gloire, le fondement et la royauté.

— ÉTYM. Hébreu, *sephiroth*, les splendeurs.

SÉPIA (sé-pi-a), s. f. Matière colorante que répand la seiche, et qui sert pour le dessin au lavis. Dessin à la sépia. || Dessin fait avec cette matière. Une sépia.

— ÉTYM. Lat. *sepia* (voy. SEICHE).

† **SÉPIE** (sé-pie), s. f. Os de seiche fossile.

— ÉTYM. Lat. *sepia*, seiche.

† **SÉPLOMBUQUE** (sé-plon-bi-k'), *adj.* m. Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient six fois autant d'oxyde de plomb que d'acide.

— ÉTYM. Lat. *sex*, six, et *plumbum*.

SÉPS (sèps), s. m. Lézard dont les jambes sont si peu apparentes qu'il ressemble à un serpent.

— ÉTYM. Σήψ, de σήκω, corrompre, à cause des qualités putréfiantes attribuées à la morsure du serpent appelé sepa par les anciens (voy. LITTRÉ, IX. : Le sepe qui dissout et la chair et les os, BERGUY).

† **SEPSINE** (sèp-si-n'), ou **SEPTINE** (sèt-ti-n'), s. f. Terme de médecine. Virus qui se développe particulièrement à la surface des plaies exposées, et qui produit la pourriture.

— ÉTYM. Σῆψις, putréfaction ; σηπτός, putréfié.

SEPT (sèt ; le p ne se prononce jamais ; le t se lie : sé-t-hommes ; le t se prononce lorsque le mot est pris à part : le nombre sept, ils étaient sept, dix-sept, un sept, le sept de pique ; le p se prononce aussi le sèt' du mois, le sèt' de cœur), *adj. numéral.* || **1°** Nombre impair qui suit immédiatement le nombre six. Il y a dans l'Europe..... qu'un homme âme ainsi sept personnes à la fois ; car, pour moi, je n'en ai jamais aimé que six lorsque j'en aime le plus ; et il faut bien compter pour eu même sept, VOLT. *Lett.* 132. Les sept vaches si belles et les sept épis si pleins dont parle le roi a vus en songe, marquent la même chose, et signifient sept années d'abondance, SACY, *Bible, Genèse*, XLI, 26. Mme de Montespan a eu sept enfants du roi, Mme CAYLUS, *Souvenirs*, p. 65, dans POUGENS. Voyez la Cantate de Jean-Jacques Rousseau : Lecteur! il suffit de sept pièces de famille pour établir au calme public approuvé par la loi, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, et lettre au gouverneur*. Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours : on distinguait la vie de l'homme en sept âges ; que de raisons en faveur de ce nombre sept ! *Dict. phil. Nombre*. On peut parier 1204 contre 210, ou un peu plus de 50 contre 1, qu'un enfant de sept ans vivra un an de plus, ADAM. SMITH, *de la richesse des nat.* L. 2, p. 270. || Terme de médecine. Mal de sept jours, affection épidémique de l'Amérique du Sud, qui, dit-on, sait des enfants de sept ans, et qu'on suppose semblable au trismus des enfants dans les Indes occidentales. || Les sept mers, nom que les anciens donnaient à la Méditerranée, à cause du Pô. || La ville aux sept collines ou aux sept montagnes, Rome. || Les sept électeurs, princes qui avaient le privilége d'élire l'empereur d'Allemagne. || **2°** Septième. Chapitre sept. Psaume sept. || On écrit ordinairement en chiffres romains les noms de princes : Charles VII, || **3°** S. m. Sept multiplié par deux donne quatorze. Il est du sept même : le numéro sept. || **4°** Le sept du mois, le septième jour du mois. || Le sept d'une maladie, le septième jour d'une maladie, il est [le duc de Bedan] dans le sept d'une fièvre très-mortelle, SÉV. 114. || Le sept se dit aussi du septième mois d'une grossesse. Cette femme est dans son sept. || **5°** Le caractère qui marque en chiffres le nombre sept. Le chiffre sept (7). Un sept de chiffre, ou, simplement un sept. Soixante-dix-sept s'écrit par deux sept (77). || On dit de même : le numéro sept. || **6°** Terme de jeux de cartes. Carte marquée de sept points. Le sept de cœur, de pique, d'atout. Du tous les sept dans mon jeu. Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept. Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet, BOIL. *Sat.* IX.

— HIST. XIIᵉ s. Et li aperieur jurra [jurera] par set homes nomes que..... *Loi de Guill.* 16. Set anz tuz pleins ad ested en espagne, *Ch. de Rol.* I, 1207 s. Et sont en sa compaignie pius de mil et sept cent, *Berte*, IX.

— ÉTYM. Provençᵃˡ. *set*, espagn. *siete* ; portug. *sete* ; ital. *sette* ; du lat. *septem* ; comparez le grec ἑπτά, le sanscr. *saptan*, le gaël. *seachd* ; le goth. *sibun*, l'allem. *sieben*, l'angl. *seven*.

† **1. SEPTAIN** (prohablement se un, comme septan), s. m. Sorte de droit qu'se prélevait sur le sel. Le septain des sels à nous appartenant en nos salins de Peccais a été vendu à faculté de rachat... nous accordons audit fermier la jouissance dudit droit de septain, *Bail Gautier*, 6 mars 1440.

— ÉTYM. *Sept*.

† **2. SEPTAIN** (sè-tin), *s. m.* Petite pièce de sept vers.

† **SEPTAINE** (sè-tè-n'), s. f. Quantité de sept choses semblables.

† **SEPTANE** (sè-ta-n'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre septane, fièvre dont les accès reviennent chaque septième jour.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept.

SEPTANTE (sè-ptan-t'), *adj. num.* || **1°** Soixante et dix (il a vieilli). Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois, MAIS, *Bible, Evang. St Matth.* XVIII, 22. Quatre mille trois cent septante-neuf livres douze sous huit deniers à votre mirabeau, MIR. *Bourg.* III, 4. Ces septante fi meuses semaines où les temps du Christ et la destruc de puuple juif sont exprimés, MASS. *Hist.* I, 7. M. de Villars] vient quelquefois dîner à Fervay ; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui.... observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, quoi qu'on die, VOLT. *Lett. à Mme Necker*, 4 janv. 1763. || **2°** Les septante interprètes, ou, absolument, les Septante (avec une majuscule), les soixante-dix interprètes qui traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'ancien Testament sous Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Sous son fils Ptolémée Philadelphe, leurs recueils, qu'on nomme encore les Septante, et où un tel parairie cette célèbre version appelée la version des Septante, BOSS. *Hist.* I, 8. || Chronologie des Septante, calcul qui donne au monde 1 ans de plus que le texte hébraïque. || *S. S.* f. La Septante, la version, la traduction des Septante.

— HIST. XIIIᵉ s. Septante, quoique bon gendarme à soixante-dix, puisqu'il est dans l'analogie de quarante, cinquante, soixante, n'est guère usité que par les personnes appartenant au midi de la France. Il serait à désirer qu'il revînt dans l'usage et chassât soixante-dix.

— HIST. XVIᵉ S. Les mesliers qui sont septante et deux, CARLOIX, II, 1.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *setenta* ; catal. *setanta* ; ital. *settanta* ; du lat. *septuaginta*, dérivé de *septem*, sept.

† **SEPTANTIÈME** (sè-ptan-tiè-m'), *adj. numéral ordinal*, indiquant le rang après le soixante-neuvième. Il se trouve dans le commentaire de Daniel, PASC. *Prosh.* 18, éd. CONDAMIN.

† **SEPTEMANGULÉ, ÉE** (sè-ptè-man-gu-lé, lée), *adj.* Qui a sept angles. Qui offre sept angles.

— ÉTYM. Lat. *septem*, sept, et *angulus*, angle.

† **SEPTEMBRAL, ALE** (sè-ptan-bral, bra-l'), *adj.* Qui appartient à septembre. || La pureté septembrale, le vin.

— HIST. XVIᵉ S. Par trop bumer de poste septembrals, SARR. II, 1.

SEPTEMBRE (sè-ptan-br'), s. m. Le neuvième mois de l'année. Car la saison approchant de septembre, Mois où le froid et le chaud sont douteux, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Les mois de septembre [de 1477] ne contrefont ni l'été ni l'hiver, il est le plus beau mois de septembre que vous ayez jamais vu, SÉV. 396. Lorsqu'il arrive ici, sous les plus longues frais, Attendre que septembre ait ramené l'automne, MOL. *Epit.* VI. Un même [Napoléon à Moscou] sent l'insuffisance de ces mesures, et prétend septembre n'est déjà plus ; octobre commence, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 6. || Journées de septembre, massacres de septembre, gens de septembre, septembre, massacre des suspects et principalement des prêtres non assermentés (Paris 1792). Que dis-je? quand septembre, aux Français si fatal, Du massacre partout donnait l'affreux signal, DELILLE, *Pit.* III. || Le 22 septembre 1792, date de la fondation de la république. Un beau jour, citoyens! la république est née : Salut, vingt-deuxi septembre, immortelle journée! PONSARD, *Charlotte Corday*, I, 1. || La pureté de septembre, le vin, parce qu'on vendange en ce mois. || Proverbe. Septembre est le mai saisonnière.

— HIST. XIIIᵉ S. Lors commença l'on à livrer les nés et les vaisseaux pour mouvoir, dont termes estoit jà tant passés que septembres aprochoit, VILLEH. III. Se li septembres tient le [la] nature de l'este ALBERTAN, 16.

Digitized by Google

— ETYM. Wallon, *septoingz*; bourguig. *septaube*; provenç. *septembre*, *setembre*; espagn. *setiembre*; portug. *setembro*; ital. *settembre*; du lat. *septembre*, de *septem*, sept, parce que, dans l'ancienne année romaine commençant au mois de mars, *septembre* était le septième mois.

† SEPTEMBRISADES (sè-ptan-bri-za-d'), s. f. pl. S'est dit des massacres de septembre, et, par allusion, de quelques événements analogues.

† SEPTEMBRISEUR (sè-ptan-bri-zeur), s. m. S'est dit des auteurs des massacres de septembre.

† SEPTEMDIGITÉ, ÉE (sè-ptèm'-di-ji-té, tée), adj. Terme de botanique. Qui est partagé en sept lobes ou digitations.

— ETYM. Lat. *septem*, sept, et *digitus*, doigt.

† SEPTEMLOBÉ, ÉE (sè-ptèm'-lo-bé, bée), adj. Terme de botanique. Qui est partagé en sept lobes.

— ETYM. Lat. *septem*, sept, et *lobe*.

† SEPTEMVIR (sè-ptèm'-vir), s. m. Titre de sept magistrats et prêtres de Rome.

† SEPTEMVIRAT, de *septemvir*, de *septem*, sept, et *vir*, homme.

† SEPTEMVIRAL, ALE (sè-ptèm'-vi-ral, ra-l'), adj. Qui appartient aux septemvirs.

† SEPTEMVIRAT (sè-ptèm'-vi-ra), s. m. Magistrature, fonction de septemvir.

SEPTÉNAIRE (sè-pté-né-r'), adj. || 1° Qui vaut, qui contient sept. Nombre septénaire. || 2° *S. m.* Espace de sept jours. Le premier, la seconde, la troisième année ou fièvre typhoïde. || 3° Espace de sept ans dans la vie de l'homme. || *Adj.* Qui dure sept ans. Le bill qui rendait le parlement [anglais] septénaire fut enfin passé, en 1716. 141, 114. Sans doute que les Anglais ont découvert qu'il leur était plus avantageux d'avoir un parlement septénaire que triennal; mais je ne crois pas que je devine pour leurs raisons, CONDIL. *Etud. hist.* II, 8. || On dit aujourd'hui plutôt : parlement septennal. || Professeur qui avait enseigné pendant sept ans dans l'université de Paris.

— ETYM. Provenç. *setenari* ; espagn. *setenario* ; it. *settenario* ; du lat. *septenarius*, de *septem*, sept.

† SEPT-EN-GUEULE (sè-tan-gheu-l'), s. f. Nom d'une poire très petite, dite aussi poire petit museau. || *Au plur.* Des sept-en-gueule.

SEPTENNAL, ALE (sè-tè-nal, una-l'), adj. Qui arrive ou qui se renouvelle tous les sept ans. L'année sabbatique des Juifs était septennale. Des parlements septennaux.

— ETYM. Dérivé du lat. *septennis*, qui dure sept ans, de *septem*, sept, et *annus*, année.

SEPTENNALITÉ (sè-tè-nan-li-té), s. f. Qualité de ce qui est septennal. La septennalité d'une chambre législative.

— ETYM. *Septennal*.

SEPTENTRION (sè-ptan-tri-on), s. m. || 1° Le nord, celui des pôles du monde qui est au nord. Les glaces du septentrion. Les contrées septentrionales prennent une âme du septentrion, où il entre plus de terre que de feu, et quittons cet esprit d'orient dont le feu est si subtil qu'il semble plutôt être illusion que vérité, BALZ. *De la cour*, 1re *part.* || Ce pays est au septentrion de tel autre, est plus près du septentrion que tel autre. L'Écosse est au septentrion de l'Angleterre. || Le feu dit plutôt : Ce pays est au nord de tel autre. || 2° Terme d'astronomie. La Petite Ourse.

— HIST. XIIe s. C'est ordeni, meridiés, E occident qui vient empreis, Septemtrien..... OENOIR, V. 61.

— ETYM. Provenç. *septentrio*, espagn. *setentrion*; ital. *settentrione*; du lat. *septentrio*, de *septem*, *septentrionet*, les sept étoiles de la Grande Ourse, de *septem*, sept, et *triones*, bœufs de labour. Il y a d'autres noms d'animaux donnés aux étoiles : le Chien, l'Ours, etc.; et les Cynosures et la *Bouvier*, Bouvier, tout à côté des *Bœufs* des Latins.

SEPTENTRIONAL, ALE (sè-ptan-tri-o-nal, na-l'), adj. Qui est du côté du septentrion. Les peuples septentrionaux. Les contrées septentrionales du globe ont joui pendant longtemps du même degré de chaleur dont jouissent aujourd'hui les terres méridionales, BUFF. 5e *époque*, *Œuvr.* t. XII, p. 330. || *Subst.* Les Septentrionaux, les gens du Nord (avec une S majuscule).

— ETYM. Provenç. *septentrional* ; espagn. *setentrional* ; ital. *settentrionale* ; du lat. *septentrionalis*, de *septentrio*, septentrion.

† SEPT-ET-LÉ-VA (sè-tè-le-va), s. m. Terme de jeu. Se dit au trente et quarante, et au pharaon, pour exprimer sept fois la première mise. Il remarquait tous les paroli et les sept-et-le-va de campagne (voy. CAMPAGNE, n° 6), VOLT. *Cand.* 22.

† SEPTICÉMIE (sè-pti-sé-mi), s. f. Terme de médecine. Altération du sang par les matières putrides.

— ETYM. *Septique*, et *sang*.

† SEPTICIDE (sè-pti-si-d'), adj. Terme de botanique. Qui s'ouvre par le dédoublement des cloisons.

— ETYM. Lat. *septum*, cloison, et *cædere*, couper.

† SEPTICITÉ (sè-pti-si-té), s. f. Terme didactique. Qualité septique. Septicité urinaire, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Hérm. scient.* I. IV, p. 370.

— ETYM. *Septique*.

SEPTIDI (sè-pti-di), s. m. Le septième jour de la décade républicaine.

— ETYM. Lat. *septem*, sept, et *dies*, jour (voy. DURNY).

SEPTIÈME (sè-tiè-m'), adj. || 1° Nombre ordinal de sept. Le septième jour sera plus célèbre et plus saint que les autres : vous en ferez un ce jour-là aucune œuvre servile, SACI, *Bible. Lévit.* XXIII, 8. Enoch, septième homme après Adam, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par saint Jude, VOLT. *Dict. phil. Rire*. || Le septième partie d'un tout, chaque partie égale d'un tout qui en a sept. || Septième ciel, le ciel de la plus haute planète, selon les idées anciennes. || Fig. Le septième ciel, la lieu où l'on jouit du bonheur la plus pur, de la suprême félicité la plus parfaite. Le mariage, mon cher, n'est pas précisément le septième ciel, comme tu pourrais le croire, CH. BERNARD, *Un acte de vertu*. || *Substantivement*. Vous êtes la septième sur la liste. Être le septième de sa classe. || 2° *S. m.* Le septième, la septième partie d'un tout. Prendre le septième d'une somme. || 3° Le septième jour d'une période. Le septième du mois. Le septième de la lune. Le septième d'une fièvre. Le malade est dans son septième. Le septième mois de la grossesse. Cette femme est dans son septième ou dans son sept. Il me semble que vous êtes dans votre septième, on fait tremblier, et d'autant plus que c'est un garçon, SÉV. 83. || 4° *S. f.* La septième, la septième classe. Être en septième. Faire sa septième. Forme de jeu de piquet. Suite de sept cartes de même couleur, on dit plus souvent dix-septième. || 5° Terme de musique. La septième, l'intervalle qui suit la sixte et précède l'octave, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. La septième est le renversement de la seconde. L'accord de septième fondamental sur tous les degrés de la gamme, ONÉTRY, *Méth. pour prél.* 3e lec. || Septième majeure, intervalle formé de onze demi-tons; c'est le renversement de la seconde majeure. || Septième mineure, intervalle formé de dix demi-tons; c'est le renversement de la seconde majeure. || Septième augmentée, intervalle formé de douze demi-tons; c'est le renversement de la seconde diminuée. La septième augmentée ne figure pas dans le tableau [des intervalles], parce que cette altération, se confondant avec l'octave, ne pourrait être employée, puisqu'on devrait la résoudre sur ce dernier intervalle, REYER, *Traité d'harm. et de la pratique de l'harmonie*, p. 7, note 3 (opinion combattue par M. LOQUIN, dans son *Essai sur la tonalité moderne*, p. 141). || Septième diminuée, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la seconde augmentée. || Accord de septième diminuée, accord composé de la sensible, de la sus-tonique, de la sous-dominante et de la modernante majeure (si, ré, fa, la bémol). || Septième doublement diminuée, intervalle à peu près inusité, formé de huit demi-tons; c'est le renversement de l'intervalle du seconde doublement augmentée.

— HIST. XIIe s. Le seiesme bataille [corps d'armée] fet li marchis de Monferrat, VILLEH. LXI. Le septimes cas qui appartient à sainte Eglise, si est des testamens, BEAUM. XI, 40. Li septimes [commandement] dit : ne faire larrecin, BIBL. LATINI, *Trésor*, p. 70.

— ETYM. *Sept*, et la finale *ième*, formée du lat. *esimus* ; wallon, *setoûmn*. Il y avait une forme ancienne *sestime*, *seme*, qui répondait au latin *septimus*.

SEPTIÈMEMENT (sè-tiè-me-man), adv. En septième lieu.

— ETYM. *Septième*, et le suffixe *ment*.

SEPTIER (sè-tié), s. m. VOY. SETIER.

† SEPTIES (sè-pti-ès), adv. lat. signifiant sept fois, et s'employant quelquefois quand on a commencé à compter par semel, bis, ter, quater, quinquies, sexies.

† SEPTIFÈRE (sè-pti-fè-r'), adj. Se dit des vaisseaux qui entraînent la cloison avec elle dans la déhiscence.

— ETYM. *Septum*, et *ferre*, emporter.

† SEPTIFORME (sè-pti-for-m'), adj. Qui a la forme d'une cloison. Les valves du péricarpe sont quelquefois septiformes.

— ETYM. Lat. *septum*, cloison, et *forme*.

† SEPTIFRAGE (sè-pti-fra-j'), adj. Se dit d'une variété de déhiscence du fruit dans laquelle les cloisons du fruit sont rompues dans leur continuité.

— ETYM. Lat. *septum*, et *frangere*, briser.

† SEPTILE (sè-pti-l'), adj. Terme de botanique. Qui tient aux cloisons du fruit. Le placentaire est septile, quand il est attaché aux cloisons de l'ovaire des plantes.

— ETYM. Lat. *septum*, cloison.

† SEPTILION (sè-pti-li-on), s. m. Sextillion multiplié par 1000.

— HIST. XVIe s. Ung septillion vault mille millyers de sixtiens (voy. BILLION), DE LABOCHE, *Arithmétique*, f° 7.

— ETYM. Voy. BILLION.

† SEPTIMO (sè-pti-mo), adv. lat. En septième lieu. Il s'emploie pour désigner le septième objet d'une série, 7e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

— ETYM. Lat. *septimo*, sous-entendu *loco*, en septième lieu.

† SEPTINGENTESIMO (sè-ptin-jin-tè-zi-mo), adv. lat. Sept-centièmement. Il s'emploie pour désigner le sept-centième objet d'une série, 700e, quand on commence à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite septingentesimo primo, secundo, etc.

— ETYM. Lat. *septingentesimo*, sous-entendu *loco*, au sept-centième lieu.

SEPTIQUE (sè-pti-k'), adj. || 1° Qui produit de la putréfaction. || Poisons septiques, poisons qui déterminent des affections gangreneuses : tels sont le soigle ergolé, le venin de la vipère; ou qui détruisent une sorte de décomposition des liquides et des tissus organiques : tel est l'acide sulfhydrique. || 2° Il se dit des topiques qui font pourrir les chairs.

— HIST. XVIe s. Les autres pyroitques [caustiques] sont septiques; c'est à dire putrefactifs, autrement aussi dits vesicatifs, qui pourrissent la chair au dedans, et eslevent le cuir en vessie, PARÉ, XXV, 18.

— ETYM. Σηπτικός (voy. SEPS).

† SEPTMONCEL (sè-mon-sèl), s. m. Sorte de fromage (Jura).

† SEPT-OEIL (sè-teuil, il mouillées), s. m. Nom vulgaire de deux poissons dont Lacépède a fait son pétromyzon septœil et son petromyzon noir, et que Cuvier considère comme des variétés du pétromyzon de Planer. || On trouve aussi sept-œille, s. f. et même septeille. Voy. la sept-œille.

— ETYM. *Sept*, et *œil*, ainsi nommé à cause de sept petites marques qu'il a à la tête.

† SEPTOMÈTRE (sè-pto-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument destiné à recueillir et mesurer la quantité de matières organiques viciant l'air, en les faisant à l'aide d'une solution de permanganate de potasse.

— ETYM. Σηπτός, putréfié, et μέτρον, mesure.

† SEPTON (sè-pton), s. m. Ancien nom de l'azote, parce qu'on lui attribuait la propriété de déterminer les premiers phénomènes de la putréfaction.

— ETYM. Σηπτός, chose pourrie.

SEPTUAGÉNAIRE (sè-ptu-a-jé-nè-r'), adj. Âgé de soixante-dix ans. Un homme, une femme septuagénaire. Le rôle du jeune Machabée (dans une pièce), à peine sorti de l'enfance, fut remplir par le fameux Baron, presque septuagénaire, b'ALEMB. *Eloges, Lamotte*. || Substantivement. Un septuagénaire, une septuagénaire. Il suffit que le soixante-dixième soit commencé, pour jouir de la faveur accordée aux septuagénaires, *Code civil*, ART. 1030.

— ETYM. Lat. *septuagenarius*, de *septuageni*, *septuaginta* (voy. SEPTANTE).

SEPTUAGÉSIME (sè-ptu-a-jé-zi-m'), s. f. Terme du calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède de soixante-dix jours l'octave de Pâques, cet trement la dimanche qui se trouve vingt-et-un jours avant le 1er dimanche de carême (on met une S majuscule). Le dimanche de la Septuagésime.

— ETYM. Lat. *septuagesima*, sous-entendu *dies*, la soixante-dixième jour.

† SEPTUAGÉSIMO (sè-ptu-a-jé-zi-mo), adv. lat. Soixante-dixièmement. Il s'emploie pour indiquer le soixante dixième objet d'une série, 70e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite septuagesimo primo, secundo, etc.

— ETYM. Lat. *septuagesimo*, sous-entendu *loco*, au soixante-dixième lieu.

Digitized by Google

§ **SEPTULE** (sè-pti-l'), *s. m.* Terme de botanique. Cloison qui partage l'anthère des orchidées en deux loges.

— ÉTYM. Diminutif de *septum*, cloison, de *sepire*, part. passé de *sépire*, dénominatif de *sépes*, haie, cloison.

§ **SEPTUM** (sè-ptom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné à certaines cloisons membraneuses ou charnues qui séparent deux cavités. § Septum médian, la cloison qui sépare les deux ventricules ou les deux oreillettes du cœur. § Septum staphylin, le voile du palais. § Septum lucidum [cloison transparente], la cloison médullaire très-mince qui sépare les deux grands ventricules du cerveau.

— HIST. XVIe S. Il y a au cœur deux ventricules séparés par un septum, ou entre moyen, ou mur nettoyen, ou atrier et oreillette. PARÉ, 11, 12.

— ÉTYM. Lat. *septum*, cloison, de *septus*, part. passé de *sepire*, dénominatif de *sepes*, haie, cloison.

§ **SEPTUPLE** (sè-ptu-pl'), *s. m.* Terme de musique. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments; quand on parle d'instruments, on compte toutes les parties; quand le septuor est pour les voix, on ne compte que les voix, on ne compte pas les accompagnements. Le septuor vocal des Huguenots, de Meyerbeer. Le septuor instrumental de Hummel, pour piano, flûte, clarinette, cor, alto, violoncelle, basse et contre-basse. Le septuor de Beethoven, pour clarinette, cor, basson, violon, alto, basse et contre-basse. Le fameux septuor du Roi Théodore [opéra de Paisiello] fut un pas immense dans l'art de jeter de l'intérêt sur les scènes lyriques à personnages nombreux. FÉTIS, *la Musique*, XI, 48.

— ÉTYM. Mot formé de *septem*, sept, avec la finale de *quatuor*, parce que, de même que, pour l'harmonie complète, est le modèle de tous les morceaux où il y a un plus grand nombre de parties récitantes.

SEPTUPLE (sè-ptu-pl'), *adj.* § 1° Qui vaut sept fois autant. Une valeur septuple d'une autre. § 2° *S. m.* Gagner le septuple.

— HIST. XVIe S. Septuple, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *septuplus*, de *septem*, sept.

SEPTUPLÉ, ÉE (sè-ptu-plé, plée), *part. passé* de septupler. Une somme septuplée.

SEPTUPLER (sè-ptu-plé), *v. a.* Rendre sept fois aussi grand. Il a septuplé son revenu.

— ÉTYM. *Septuple*.

SÉPULCRAL, ALE [sé-pul-kral, kra-l'), *adj.* § 1° Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. Inscription sépulcrale. Urne sépulcrale. VOLT. *Olymp.* V, 2. Chaque tribu distingua les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avait eu soin d'exprimer le nombre et le cœur de leurs pères. BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. Ainsi, sur les confins de la nuit sépulcrale, l'Alfrosme mort au fond de la rouge fauld Laisse encore pour lui quelques gouttes de miel, DELILLE, *Trois règn.* VII. Parmi les édifices sépulcraux dont on avait montré les restes à Dodone de Scrile sur le penchant de la montagne, LEVESQUE, *Institl. Mém. acad. inscr.* I, IX, p. 376. § Colonne sépulcrale, colonne élevée sur un tombeau, avec une inscription gravée sur sa base. § Chapelle sépulcrale, chapelle destinée à contenir des tombeaux. § Lampe sépulcrale, lampe qu'on tient allumée auprès d'un tombeau. § Statue, figure sépulcrale, statue, figure destinée à décorer un tombeau. § 2° Fig. Qui a l'apparence de la mort, du sépulcre. Cet homme a une figure sépulcrale, de nouveau divertir de mes pensées nalancoliques; ces imaginations sépulcrales seront bien souvent l'ame auparavant le corps, CYR. DE BERG. *Ped. joué*, II, 8. Et d'une bouche sépulcrale M'annonce que l'heure latale Rambne le démon du lieut, GRESSET, *Ombr.* II Voix sépulcrale, voix sourde, qui semble partir d'un sépulcre. Il répondit, sépulcral, l'organe de la voix, lorsqu'il est rauque et sourd. Suivant à peine un sépulcral organe: Père éternel! dit la sœur Bibiane, CHATEAUB. *Rev.* IV, IV.

— ÉTYM. Lat. *sepulcralis*, de *sepulcrum*, sépulcre

SÉPULCRE (sé-pul-kr'), *s. m.* § 1° Tombeau, en parlant des anciens. Les sépulcres de l'Égypte. § Le saint sépulcre, le sépulcre où Jésus Christ fut déposé après sa mort. § Le Saint-Sépulcre, nom d'une église à Jérusalem construite, à ce qu'on rapporte, le sépulcre où fut mis Jésus-Christ. § Chanoine du Saint-Sépulcre, chanoines institués par Godefroy de Bouillon pour desservir cette église. § Chevaliers du Saint-Sépulcre, ordre militaire fondé en 1103 par Alexandre VI. § Fig. Dans le langage de l'Écriture, des sépulcres blanchis, des sépulcres; location tirée de ce que, les tombeaux étant impurs chez les Juifs, on avait soin de les blanchir à la chaux, pour avertir de ne pas s'en approcher; de sorte que la sépulcre, blanc et hideux, était impur au dedans. L'ambition fait trouver ces expédients dangereux ou, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice, BOSS. *le Tellier*. Découvrant .....la puanteur de ces sépulcres blanchis, MASS. *Or. fun.* Villeroi. § 2° Dans le langage élevé ou poétique, monument funéraire. On enveloppe presque de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts : un berceau a quelque idée d'un sépulcre; et c'est ainsi que la notre mortalité qu'on nous enseveliesse en naissant, ROSS. 4er *sermon, Nativité*, 2. Lazare meurt; son corps abandonné trouve la paix au sein de terre qui lui serre de sépulcre, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Si la moindre persécution y venait [à Ferney] effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres, rien ne se trouve plus aisément, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1760. Dans un même sépulcre entre enfermés tous deux, DE. *Scythes*, IV, 4. § Fig. Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde, Et vous que notre Égypte en miracles féconde Serez un sépulcre de sa gloire, ou d'plus qui, CORN. *Pomp.* I, 4. La demeure de l'oisif est un sépulcre, DIDER. *Claude et Nér.* II, 20. § 3° Fig. Il se dit de ce qui enveloppe, enferme comme un sépulcre. Ces hommes sépulcres où nos âmes sont gisantes et ensevelies, ROSS. *Pensées chrét.* 7. Enfermé dans ce sépulcre blanc [au pays couvert de neige], J'entends les cris des élus, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 févr. 1774.

— HIST. XIIe S. Bastars, dist-il, vos me contrebiez; Vos m'avez mon sepulcre ci fait confundre, *Ja* vostre dreu n'en eserra batuz, *Raoul de C.* 157. § XIIIe S. Vous ne meustes que pour la sainte terre d'outre-mer, et Jhesu Crist et la sainte cross conquerre, VILLEH. LXII. § XVIe S. Cheval courant est un sepulchre ouvert, COTGRAVE. Enfer, que theologiens appellent le sepulchre des morts eternellement, BOUCHET, *Amarigenule*, p. 81.

— ÉTYM. Provenç. *sepulcre*; espagn. *sepulcro*; ital. *sepolcro*; du lat. *sepulcrum*, de même radical que *sepultura* (voy. SEPTUM).

SÉPULTURE (sé-pul-tu-r'), *s. f.* § 1° Action de mettre en terre un mort. Allons à nos martyrs donner la sépulture, VOLT. *Dial.* 7, 6. Il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne qui plaît et qui touche infiniment, DES. ARS. *Corr.* Il [Molière] ne [Molière] que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture, VOLT. *Essai sur la Poésie épique*. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet,... refusa la sépulture à Mlle Lecouvreur, qui avait légué mille francs à son église, *Journ. de Paris, Chronos*, 27 août 1781. J'admirais la sagesse des anciens législateurs qui imprimaient un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnent, MARMONTEL, *Bélis.* I. L'Église met le pays qui paraît avoir porté au plus haut point les dépenses de la sépulture de ses rois : il est remarquable que Paris ne possède encore aucun grand monument de sépulture, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et lit. anr.* I, IV, p. 417. § Fig. Ne pouvoir se sauver, chercher la gloire, donner à ses talents la mer pour sépulture? DELILLE, *Enéide*. IV. § Être privé de sépulture, rester sans sépulture, ne pas avoir de sépulture. Que de corps entassés! que de membres épars, Privés de sépulture! BAC. *Ath.* I, 5. § Être privé des honneurs de la sépulture, ou, simplement, être privé de la sépulture, n'être pas mis en terre avec les cérémonies convenables, usitées. Aussitôt qu'un homme était mort [en Égypte], on l'amenait en jugement; personne n'était admis à rendre à celui prononcait que la conduite du mort était mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture, BOSS. II, 3. § Être privé de la sépulture ecclésiastique, n'être point inhumé en terre sainte. § 2° Il s'est dit quelquefois pour la mort, la fin de la vie. Vivez, regnez, soupirez, jusqu'à la sépulture, Et laissez faire après ou Rome ou la nature, CORN. *Nic.* II, 3. Jeu si tu [des chrétiens], que le temps pouvait par la nature Etait près de pousser dedans la sépulture, Ils sous les échafauds presser ce dernier pas, Il était gême courage affronter le trépas, MASSON, *Saint Genest*, II, 7. Recut une blessure Qui le mit dans la sépulture, LA FONT. *Fiancée*. § 3° Droit de sépulture, le droit qu'un a d'être enterré en tel lieu. § Droits de sépulture, ce qui est dû à une église pour l'inhumation d'un mort. § 4° Le lieu où l'on enterre les morts. Saint-Denis est la sépulture des rois de France. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étaient privés de la sépulture de leurs ancêtres, BOSS. *Hist.* III, 3. Parmi ces tombeaux, Des princes de ma race antiques sépultures, BAC. *Phèdre*, V, 4. Avant Adrien, les empereurs n'eurent certainement pas d'autre sépulture que celle d'Auguste, MONTF.-CAUCH. *Instit. Mém. hist. et lit. anc.* I, p. 256. [Il se dit quelquefois pour tombeau. M. le Tellier l'avait bien nommé, que cette dignité et cette gloire dont on l'honorait n'était qu'un titre pour la sépulture, FLÉCH. *le Tellier*.

— HIST. XIIe S. Quatre enfoïrent la vasal conbatsant. Sa sepulture sevent bien li auquant, *Roumd de Camb.* 145. § XIIIe S. Là sus eimi cele costure Me fetes une sepulture Entre ce plain et ce jardin, *Ren.* 10081. Et furent ses os gardés en un escrin et enlouis à Saint Denis en France, là où il avoit estise sa sepulture, auquel lieu il fut enterré, JOINV. 303. Après je eslis et voudré avoir ma sepouture en Val nostre Dame, DU CANGE, *sepultura*. § XIVe S. Homme ne femme de ladite ville et franchise ne y doivent [au cimetière] rien paier de sebolture, mais ce qu'il leur plaira tant soulement, ID. ib. § XVe S. Qui estoit cestuy qui est gisant Sous ceste froide sepulture? Un riche avare qui, vivant, Ne buveit que l'eau toute pure, BASSELIN, LVII. N'y est memoire d'avoir jdes Francais en Sicile] que pour les sepultures de leurs predecesseurs, COMM. VI, 3. § XVIe S. Platon, en ses Lois, ordonne sepulture ignominieuse à celuy qui a privé son plus proche parent de vie sans avoir esté iuste iuge de la vie et du cours des destinées, MONT. II, 28.

— ÉTYM. Provenç. *sepultura*, *sebultura*; espagn. *sepultura*; ital. *sepoltura*; du lat. *sepultura*, de *sepultum*, supin de *sepelire*.

SÉQUELLE (sé-kè-l'), *s. f.* § 1° Terme familier de mépris. Certain nombre de gens qui suivent quelqu'un, attachés aux intérêts de quelqu'un ou d'un parti. Fuyez le monde et sa séquelle, LA FONT. *Sœur Jeanne*. Que maudit soit Oside et toute sa séquelle! VOLT. *Berger retiré*, VI, 2. M. de Richelieu ne le craignait [M. de Luxembourg] ni à pied ni à cheval, ni lui ni sa séquelle, ST-SIM. IV, 223. Le gentilhomme sans le sou sortit de la salle avec sa séquelle, c'est-à-dire avec son secrétaire et le commissaire, LESAGE, *Bar. Gand.* 10. Je vois avec cette séquelle, dans cette l'infernale séquelle, II [Frédéric II] sera près de Cicéron Et d'Aristide et de Platon, Ou vis-à-vis de Marc-Aurèle, VOLT. *Ép.* 71. § Se dit, familièrement, en parlant des choses. Cet homme est venu me faire une longue séquelle de questions ridicules, *Dict. de l'acad.* § 2° Dime de séquelle, nom qu'on donne, dans quelques provinces, à une dime que le curé perçoivait, hors des terres de sa dîmerie, par le droit qu'il avait de suivre le laboureur allant cultiver des terres étrangères.

— HIST. XIIIe S. Monsire Richart, escuier, et ile deux autres escuiers de sa compagnie et sequelle.... *Quittance de 1300, Bibl. de l'École des Chartes*, 3e série, I, p. 128. § XVe S. Il [Saint Denis] continuent s'enfuyt de la ville ledit messire Rata de Lairre et toute sa sequelle [patti], COMM. II, 3. Se il veut soulz ung tiltre oudit mariage la duché de Guyenne et le comestable et plusieurs autres, ilz et leurs sequelles se feussent tournez des sens contre Loys, ID. III, 2. Face-souldoiers, Poignans mamelles Vaient or fin; Mais les sequelles Sont moult cruelles X la parfin, *Blason des fausses amours*, p. 293, dans LACURNE, *Compl.* Combien que les femmes amour sarve elle De vrais subjets veut peute sequelle, MONOT, I, 495. Ceux-là [maux] sont executables, qui se contentent de leur possession, sans vouloir estendre et sans introduire leur sequelle, MONT. IV, 274.

— ÉTYM. Provenç. *sequela*, conséquence, séquelle; espagn. *secuela*; ital. *sequela*, *seguela*; du latin *sequela*, de *sequi* (voy. SUIVRE).

§ **SÉQUENCE** (sé-kan-s'), *s. f.* § 1° Terme de jeu de cartes. Suite d'au moins trois cartes de la même couleur. Séquence de roi de cœur. Séquence de dame de pique. Les tierces, les quatrièmes, les quintes sont des séquences. § 2° Arrangement particulier donné aux jeux de cartes par chaque fabricant.

— ÉTYM. Lat. *sequentia* (QUICHERAT, *Addenda*). Suite, de *sequens* (voy. SUIVRE).

§ 2. **SÉQUENCE** (sé-kan-s'), *s. f.* Pièce de plain-chant en vers mesurés et rimés, qu'on appelle

Digitized by Google

aussi prose ; ainsi dite parce qu'elle se chante aux messes solennelles, après le gradnel et l'alleluia. *Le Stabat mater*, la *Victima paschali laudes*, le *Dies iræ*, le *Lauda Sion* et le *Veni, sancte Spiritus* sont les séquences les plus célèbres. Sainte Rotecarde...., mourut à la grand'messe, comme elle l'avait prédit, pendant la séquence ; c'est ce qu'on appelle la prose, sous. *Dif. trad. commun.* II, 41.

— HIST. XIIIe S. Et quant l'en a dit l'epistle et la sequence, *Ass. de J.* I, 30. || XIVe S. Comment le roy Robert, fils de Hun Capet, fut bien moriginé et grand clerc, et comment il fit plusieurs nobles sequences de l'Eglise, *Chr. de S.-Denis*, I, 7 214, dans LACURNE. || XVIe S. Nombrez voulus tout par ordre et sequence les liens ayeulx, MAROT, IV, 115.

— ETYM. Bas-lat. *sequentia*, séquence, le même que *sequentia*, suite.

SÉQUESTRATION (sé-kè-stra-sion) ; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action par laquelle on met en séquestre ; état de ce qui est séquestré. Séquestration de biens. Séquestration de personnes. || Fig. Qu'y ne sais quin vous attire à la séquestration du Créteur, sous. *Lett. Corn.* 109. || 2° Séquestration de personne, action d'arrêter et de détenir illégalement une personne. Si la détention ou séquestration a duré plus d'un mois, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité, *Code pen.* art. 342. || 3° Peine de police sanitaire consistant à bat d'isoler absolument des animaux sains ceux qui sont affectés ou suspects de maladies contagieuses, afin de prévenir la contagion.

— HIST. XVe S. Le pape ne peut user de France de sequestration reelle en matiere beneficiale ou autre ecclesiastique, P. PITHOU, 32.

— ETYM. Lat. *sequestrationem*, de *sequestrare*, séquestrer.

SÉQUESTRE (sé-kè-str'), *s. m.* || 1° Etat d'une chose ou d'une personne en main tierce, en vertu de la justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé à qui elle appartiendra. Le roi [Philippe le Bel] convoqua une grande assemblée à Tours, pour résoudre, en la présence du pape et en la sienne, quel usage on ferait du bien des templiers mis en séquestre, VOLT. *Hist. parl.* IV. Le roi de Prusse avait délégué les Suédois de cette lla [Sudeen], et s'en était saisi, aussi bien que de Stettin, qu'il gardait en séquestre, m. *Charles XII*, 8. Le séquestre est un conventionnel, ou judiciaire, *Code Nap.* art. 1958. Il combien pour avoir mis leur honneur en séquestre Ont-elles..., MARNIX, *Sat.* VIII. || 2° Il se dit aussi des personnes. Mettre une fille en séquestre dans un monastère. Les parents s'accordèrent à mettre cette jeune fille en séquestre chez le curé. || 3° Se dit de chose séquestrée. Le séquestre a été disjoint par un gardien infidèle. || 4° Celui entre les mains de qui les choses ont été mises en séquestre. Choisir un séquestre solvable. || 5° Terme de pathologie. Portion d'os nécrosée, ainsi appelée parce qu'elle se sépare du reste de l'os encore vivant. Il se dit aussi de toute portion privée de vie d'un tissu quelconque qui reste enclavée dans le tissu encore vivant, bien qu'elle en soit distincte et s'en sépare plus ou moins vite.

— HIST. XVIe S. Or vive autant que il peult ; car de ce fer mourir luy convient ; ces paroles finies, elle mist le fer en lieu sequestre, *Perceforest*, IV, 7 63. Ir 418. || XVIIe S. En simple saisine ne se fait aucun retablissement ; sans un simple ajournement ; et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOYSEL, 763. Sequestre garde, et la main de justice ne desaisit et ne prejudicie à personne, ID. 768.

— ETYM. Provenç. *sequestre*, espagn. *secuestro*, ital. *sequestro* ; de *sequestrum*, chose séquestrée, on *sequester*, celui qui séquestre, probablement celui qui intervient, de *sequi*, suivre, d'après les étymologistes ; mais approuvés par personne.

SÉQUESTRÉ, ÉE (sé-kè-stré, trée), *part. passé* de séquestrer. || 1° Mis en séquestre. Ses biens sont séquestrés. || 2° Fig. Séparé de, isolé de. La modestie ou plutôt la réserva naturelle à de superbes esclaves séquestrées de la société des hommes [dans ses harems] ne peut balancer les prestiges de ces courtisanes exercées, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 9. || Abolument. Qui vit solitaire. La raison d'ordinaire N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Je suis plus séquestrée que jamais, je ne puis m'accoutumer à tel que je vois, MAINTENON, *Lett. au duc de Noaill.* 22 mai 1714.

SÉQUESTRER (sé-kè-stré), v. a. || 1° Mettre quelque chose en séquestre. On a séquestré ses biens, ses revenus. Le pape Urbain VIII avait obtenu qu'on séquestrât cette province [la Valteline] entre ses mains, et se désespérait pas de la garder, VOLT. *Henri.* VIII. || 2° Mettre à part, mettre de côté. Il avait séquestré les meilleurs effets pour frauder les héritiers de sa femme, *Dict. de l'Acad.* Pour ne s'en point servir aux fêtes rigoureux mois, Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois, sous. *Sal.* x. || 3° Renfermer illégalement une personne. || 4° Fig. Ecarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. Lorsque Ozias, frappé de la lèpre par un coup manifeste de la main de Dieu, prit la faute tout hors de la maison, on entendit bien que la volonté de Dieu était qu'on le séquestrât, selon la loi, de la société du peuple, sous. *S-evers.* 31. Il établit une colonie, lorsqu'il lui resta d'une maladie une surdité assez considérable qui le séquestra presque entièrement du commerce des hommes, du moins du commerce intime, FONTEN. *Abandon.* En le séquestrant tout à fait du commerce des hommes qu'il fait, quel mal lui fait-on ? *id. nosos.* 1er *disl.* || 5° Se dit en parlant d'animaux atteints de maladie contagieuse. || 6° Se séquestrer, v. réfl. Se mettre, se tenir loin du commerce des hommes. Certains saints, Pour mieux vaquer à leurs pieux desseins, Se séquestraient, vivaient comme des anges, LA FONT. *Diable.* Je me sais séquestrée du monde, parce que je me sens aperçue que j'ai besoin de rien moi-même, sous. *Vêture d'une postulante bernardine*, 3. Je pris la vie en dégoût et le monde en horreur ; je ne désirais plus que de m'en séquestrer, STAAL, *Mém.* I, 111, p. 87.

— HIST. XVIe S. Ce n'est pas assez de s'estre escarté du peuple ; ce n'est pas assez de changer de place ; il faut changer des conditions populaires qui sont en nous ; il se faut séquestrer et s'avoir de soy, MONT. I, 278. Nous nous preterons à nous-mesmes, nous nous sequestrons de leur condition et société, ID. II, 206. Quant les preuves des possessions sont incertaines,... les choses controverses sont sequestrées, LOYSEL, 726. Et sçauront ceux qui seront pestiferés, et les feront sequestrer, PARÉ, XXIV, 11.

— ETYM. Provenç. *sequestrar*, *secuestrar* ; ital. *sequestrare* ; du lat. *sequestrare*, de *sequestrum*, séquestre.

SÉQUIN (sé-kin), s. m. Monnaie d'or qui avait cours en Italie, où sa valeur était de 11 à 12 francs, et qui a cours en Egypte où elle vaut 6 francs.

— ETYM. Ital. *zecchino*, de zecca, atelier monétaire, qui vient de l'arabe sekkâ, son servant à frapper la monnaie.

† **SÉQUOIA** (sé-ko-ia'), s. m. Nom d'un arbre gigantesque de la Californie, ainsi nommé en l'honneur d'un Indien ; on avait d'abord nommé cet arbre wellingtonie.

† **SÉRAC** (sé-rak), s. m. || 1° On donne le nom de sérac dans nos montagnes à une espèce de fromage blanc et compacte, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, VII, 551. || 2° Se dit, dans le Jura, de fontes, non, en Savoie, de grandes masses de glaces plus ou moins compactes, sur le Mont-Blanc.

— ETYM. Voy. SÉRACER.

† **SÉRACÉE** (sé-ra-sé), *s. f.* Lait caillé dont on a séparé le petit-lait et qui fait masse ; dite aussi seret, brocuite, recuite.

— ETYM. Du vieux mot normand écrit *séracte* (voy. ce mot) ; mais cette orthographe n'est pas bonne ; *séracée* vient de *sérum*, petit-lait.

† **SÉRAÏL** (sé), fait au pluriel *séraïls*. Voy. SÉRAIL.

† **SÉRAIL** (sé-rail, il mouillées), s. m. || 1° Palais de l'empereur, des princes et de quelques grands en Turquie. Le sultan a des séraïls dans plusieurs villes. Le Grand Seigneur.... dans son superbe séraïl, PAUL. *Pens.* III, 3, édit. MAYEUX. Nourri dans le séraïl, j'en connais les détours, RAC. *Bajaz.* IV, 7. On lui permit [à l'ambassadeur] d'avoir [nouscrite] d'avoir un séraïl, c'est-à-dire un palais dans le quartier des Francs, VOLT. *Charles III*, 5. || 2° Plus ordinairement, mais improprement, partie du palais où sont les femmes ; le véritable nom est harem. On dit que le roi de Maroc a, dans son séraïl, des femmes blanches, des femmes noires, des femmes jaunes, MONTESQ. *Esp.* XIV, 8. La raison, l'humanité, la justice réclament contre ces séraïls odieux où l'on sacrifie à la passion brutale un dédaigneuse d'un seul homme la liberté et le cœur de plusieurs femmes, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* I. IV, p. 257. Les grands mettent dans leur séraïl une femme, comme nous mettons un oiseau dans une volière, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, Œuv. I. XII, p. 31, dans POUGENS. || *Fig.* Chaque femme de Turis rassemble dans son appartement un séraïl d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toute sorte d'hommages, bors celui du cœur dont elle est digne, I. I. SOUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 3° Toutes les femmes qui sont dans le séraïl, avec leur suite. Le séraïl était en fête. || 4° Abusivement, maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir, et la réunion même de ces femmes. Cette maison est un vrai séraïl.

— HIST. XIVe S. Le grand seigneur en son serrail, MONT. I, 233. Lequel, ayant esté pris petit enfant au siege de Patras, fut magnardement nourri au sarrail, et puis affranchi de tous bandages, D'ALA. *Hist. I*, 242. Prince voluptueux, et auquel un serrail de femmes n'eust pas suffi, CARLOIX, II, 7.

— ETYM. Ital. *serraglio*, du persan *serdj*, palais, hôtel.

† **SÉRAN** (sé-ran), *s. m.* || 1° Instrument qui sert à peigner le lin et le chanvre. || 2° Terme de marine. Se dit quelquefois du chanvre qui reste après l'extraction du premier brin.

— HIST. XIIIe S. Tant t'eroit les épines s'étaient empesseront Dronz et poignons non cerpes, naturoux DE CONDÉ, I, 1, p. 227. Conscience le foulse, conscience le froisse ; Conscience le point plus que serans ne broisse [broie], J. DE MESCHI, *Test.* 1576. || XVIe S. Vous nous nacquez ou nous faites les bées, Monstrant vos yeux plus agus que serences, G. CHASTEL, *Epitaphe sur vérité mal peinte*.

— ETYM. Berry, *seran*, *seranin*, *seron* ; picard, *cherain* (voy. SÉRANCER).

† **SÉRANÇAGE** (sé-ran-sa'j), s. m. Action de séranser ; résultat de cette action.

† **SÉRANCER** (sé-ran-sé. Le c prend une cédille devant a et o : sérançant, sérançons), *v. a.* Broyer la filasse du chanvre ou du lin avec le séran pour la rendre propre à être filée. Leur peau [des herissons], dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frottoir pour séranser le chanvre, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 214.

— HIST. XIIIe S. Carete qui maine lin, six deniers [de péage] ; et s'il est cherenadhis.... TARIFS, p. 18. || XVIe S. Finalement le chanvre est assorti, pour les divers ouvrages on l'on le destine ; et solon lesca, broué, seroué, peigné, filé, et converti en toiles et cordages, O. DE SERRES, 732.

— ETYM. Picard, *cherainchar* ; du bas-allem. *schrantzen*, déchirer, moyen haut-allem. *schrenzen* ; anc. haut-allem. *schrant*, déchirure. La formation régulière aurait dû être *sérancer*, dit Dicz ; mais la prononciation romane réduisit le mot à *seranson*, d'où, par adoucissement, *séranser*.

† **SÉRANCEUR** (sé-ran-seur), s. m. Ouvrier qui sérance, ou qui fabrique des sérans.

† **SÉRANÇOIR** (sé-ran-soir), *s. m.* Se dit quelquefois pour séran.

SÉRANCOLIN (sé-ran-ko-lin), *s. m.* Marbre des Pyrénées, du couleur d'agate, ainsi nommé du lieu d'où on le tire.

† **SÉRAPÉUM** (sé-ra-pé-om'), s. m. Voy. SÉRAPEUM.

SÉRAPHIN (sé-ra-fin), s. m. Ange de la première hiérarchie. Instruits d'un si haut mystère [la Trinité], et choisis de sa profondeur incompréhensible, nous couvrons notre face devant Dieu avec les séraphins qu'il baie, et nous adorons avec eux celui qui est trois fois saint, sous. *Bist.* II, 6. Je crus entendre la voix d'un séraphin, lorsque cet homme me dit en posant le sac sur une table : Seigneur Gil Blas, voilà ce que Mme la marquise vous envoie, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 8.

— HIST. XIIIe S. Deserve [qu'il mérite] la haute corone que Deus a ses chers amis donne Durablement ou lui sans fin. En la compaignie serafin, BENOIT, I, V. 7950. || XVIe S. Et se interprete seraphin ardent charité en amour de Dieu, *Bibl. des ch.* 6e série, I, II, p. 87.

— ETYM. Provenç. et espagn. *seraphin* ; catal. *serafi* ; ital. *seraphino* ; du latin *seraphim*, grec σεραφιμ, de l'hébreu *seraphim*, anges de feu, plur. de *seraph*, ardent, brûlant.

SÉRAPHIQUE (sé-ra-fi-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux séraphins. Ardeur séraphique. || 2° Cette séraphique, famille séraphique, institut séraphique, noms donnés à l'ordre des religieux franciscains. François d'Assise, fondateur de l'ordre séraphique, disait aux élèves et aux frères : chantez, ma sœur la cigale ; brother, mon frère le levrant, VOLT. *Dict. phil. Genèse.* || Vision séraphique, se dit particulièrement d'une extase de saint François d'As-

Digitized by Google

sise. || Le docteur séraphique, saint Bonaventure. || 3° Gomme séraphique, voy. DRAGAGANTH.

— ETYM. Voy. SÉRAPHIN.

† SÉRAPION (sé-ra-pi-on) ou SÉRAPÉON (sé-ra-pé-on) ou SÉRAPÉUM (sé-ra-pé-om), *s. m.* Temple de Sérapis.

— ETYM. Σαραπεῖον, temple de Sérapis.

† SÉRAPIS (sé-ra-pis), *s. m.* Grand dieu de l'Égypte, qui était représenté avec un panier plein d'épis de blé sur la tête.

SÉRASQUIER (sé-ra-ski-é), *s. m.* Titre donné en Turquie aux pachas qui commandent les troupes d'une province, et surtout au chef suprême de ces forces militaires de l'empire.

— ETYM. Turc, *serasker*, chef d'armée, du persan *ser*, chef, et de l'arabe *askar*, armée.

† SERBOCAL (ser-bo-kal), *s. m.* Petit cylindre de verre à l'usage du fileur d'or.

SERDEAU (sèr-dô), *s. m.* || 1° Officier de la maison du roi qui recevait des mains des gentilshommes servants les plats que l'on desservait de la table royale. || 2° Lieu où l'on portait cette desserte, et où mangeaient les gentilshommes servants. Le roi, sortant de table, apercut un valet du serdeau qui, en desservant le fruit, mit un biscuit dans sa poche. ST-SIM. 30, 97. || 3° Endroit où se faisait la revente de la desserte des tables royales. Un poulet acheté au serdeau.

— RÉM. Ménage dit qu'à tue on dit *écriteredeau*; orthographe suivie par quelques auteurs. Vulcain, tout frais banni du céleste cordeau, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 7.

— HIST. XVIe s. Huissiers d'armes, cirurgiens, Chappellains, clercs de chapelle, Et sert de l'eau, tout il appelle. L. DESCH. *Poésies mss.* f° 379. || XVIIe s. Tous menus officiers du roy, jusques aux valets de pied, portiers, huissiers de salle, valets de fourriere, serdeaux, trouvent à souhaict abreuvez, CARLOIX, III, 20. On observe à la cour cette coutume ancienne en tels jours de festes solennelles et de ceremonie, que le grand pannetier est appeié par un officier de cour, le plus souvent le serdeau, à haute voix, le roy allant à la messe, par ces mots : Messire Charles de Cossé, grand pannetier de France, venez couvrir pour le roy, nostre SAULMONT, *Des cours souveraines*, p. 401.

— ETYM. La forme ancienne est *serd de l'eau*; il est donc impossible de n'y point voir un officier ou un domestique, qui, primitivement, *servait l'eau*. E. Deschamps a dit de même *serd de brouet* : à nos amez lappelopin, Sert de brouet, et galopin, *Poésies mss.* f° 416. Cela écarte l'étymologie proposée par Scheler : *servitelum*, diminutif de *servitium*, service.

1. SEREIN, EINE (se-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent, en parlant de la constitution de l'air. Le ciel était serein. Temps, air serein. Quand, dans la nuit serenine, une blanche nuée Danse autour du croissant des cieux, V. HUGO, *Orientales*, 4. Au figuré et extension. Montrez-lui cette mer sereine, bleue, unie, Belle des bords charmants qu'elle pare à son tour, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 2, || 2° Fig. Qui annonce une grande tranquillité d'esprit. Voulez-vous que je montre un visage serein? MAIR. *Sophon.* V, 2. Ses yeux furent-ils jamais moins sereins? perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire? PLÉCH. *Reine de Montauvier*. Et sous un front serein déguisant mes alarmes, RAC. *Phèd.* IV, 6. Je n'ai rien vu de si serein dit à peu près et en même temps de si grave que cette physionomie-là, MARIV. *Marianne*, 5e part. || 3° Fig. Exempt de trouble, d'agitation. Je souhaite que cette nouvelle soit suivie d'un aussi beau jour qu'elle le mérite, et que tous ceux de sa vie soient exempts de nuages et aussi clairs et sereins que son visage et son esprit, VOLT. *Lett.* 34. Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, RAC. *Esth.* II, 7. Dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas me dire avoir eu un jour serein et un moment tranquille, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. Je vous souhaite un soir serein sur la fin de ce jour tracassé qu'on appelle la vie, VOLT. *Lett. à Mme de Luizelbourg*, 2 sept. 1753. Que peu de temps suffit pour changer toutes choses! Nature au front serein, comme vous oubliez! V. HUGO, *Bayons et ombres*, 31. || 3° Subst. en un sens analogue, des personnes. La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus sereine, BOIS. *Epît.* 1. C'était [le comte d'Oxford] une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice, VOLT. *Louis XIV*. 24. M. Gordon était un vieillard frais et serein, qui savait deux grandes choses, supporter l'adversité, et consoler les malheureux, ID. *Ingénu*, 10. Fontenelle, qui allait quelquefois le voir [le cardinal de Fleury] ou plutôt l'observer, et qu'il recevait avec plaisir, parce que le philosophe n'avait jamais de demande à lui faire, était surpris de trouver toujours ce ministre tranquille et serein, au milieu du tumulte des affaires et des intrigues de la cour, D'ALEMB. *Œuv.* I, p. 97. || 4° Terme de médecine. Goutte sereine, privation de la vue causée par la paralysie de la rétine; ainsi dite parce qu'une opinion populaire attribuait la paralysie à une goutte d'humeur qui tombait sur l'œil, mais sereine, limpide, parce qu'en cette affection la transparence de l'œil n'est pas troublée. On ne mande que se sont les attaques d'une goutte sereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre; l'amour était avugle, mais il ne fait pas que Vénus le soit, VOLT. *Lett. d'Argence*, 28 févr. 1762.

— HIST. XIIIe s. Li jours estoit biaus et serins, H. DE VALENCIENNES, *Hist. de l'empereur Henri*, Que il fesoit seri et bel, *Ren.* 2662. Et el vergier au tans seri Des oisiaus i a si douc cri, *Fl. et Bl.* 1097. Li soirs estoit seris et biaus Et ont le feut eû, Sont en mai por le tens serin Si hé [joyeux] que.... *Ia Rose*, 73. || XVIe s. Comme la lune aux estoilles esclaire le serein la quelque nuict bien clere, DU BELLAY, III, 3, verso. Ma raison a bien son cours plus delivre en la prosperité.... je veois bien plus clair en temps serein, MONT. III, 272.

— ETYM. Provenç. *serm*, *serr*; cat. *serè*; espagn. et ital. *sereno*, dans le lat. *serenus*, comparé par Curtius à *σείριος*, Σείριος; Sanscr. *sarc*, *sarya*, soleil.

2. SEREIN (se-rin), *s. m.* Humidité fine, pénétrante, généralement froide, nocturne, qui tombe après le coucher du soleil, ordinairement pendant la saison chaude et sans qu'il y ait de nuages au ciel. Et celui-ci [le serein] vous gardât du serein, VOLT. *Mal. inaug.* I, 7. Je fus avant-hier toute seule à Livry me promener délicieusement avec la nuit; il y avait un serein, MAD. SÉV. 213. Je revins quand il fait du serein, de peur de vous déplaire, ID. 432. Une sotte timidité me fait rompre avec l'aimable serein, le plus ancien de mes amis, que j'accuse toujours de vouloir me tuer les deux mains que j'ai eus, ID. 9 oct. 1676. Il vaut mieux rapporter ici vos belles nouvelles que de les perdre en Provence par le serein, ID. *Supplément*, 18 oct. 1671. Hélas! du serein, lou Dieu! où le pourrions-nous prendre? Il faudrait qu'il y eût de l'air, m. 27 sept. 1687. Il faut que la nuit là, elle observa que le serein tombait et pourrait incommoder Léocadie, GENLIS, *Mères rus* I, 11, p. 133, dans PROVENÇAL. Je prendrais l'air un moment sous ces arbres. — C'est le serein que tu prendras, BEAUMARCH. *Mar. de Fig* V, 5.

— HIST. XIIIe s. Li martin tresk' al serain, *Poeme d'Havelok*, v. 708. || XIVe s. Perchiez l'expervier et respasez et laissez le chault, et après voiez au serain, *Ménagier*, III, 2. || XVIe s. Abusé m'a et fait entendre.... Du matin qu'estoit le serain, VILLON, *Gd Test. Double ball.* || XVIIe s. Ostez-vous du serein, craignez-vous point le rheume? MOLIÈRE, *Diverses amours*, XIV, *contre une nuit trop claire*. J'avais toujours appris que le serein ne s'espandoit qu'à la naissance de la nuit, MONT. III, 12. Se mettre à l'abri du serein, ID. II, 342.

— ETYM. Berry, *serein*, promenades et repas nocturnes que l'on fait faire aux brebis à partir de la mi-juillet; *mener les brebis au serein*, *mener les oueilles au serein*; provenç. *serem*; catal. *serè*; espagn. portug. et ital. *sereno*. Ménage le dérive de *serenus*, parce que le serein tombe particulièrement *les jours sereins*. Mais déjà La Monnoye a contesté cette étymologie, et remarqué qu'il s'agissait non du temps serein, mais du temps de *soir*. Cette conjecture prend une grande force par l'historique, où, dans les textes anciens, *serain* n'a que le sens de *soir*. Il faut donc admettre une dérivation de *sero*, le soir, ou plutôt une confusion de la très-ancienne langue qui rattacha *serenus*, serein, à *serum*, soir.

† SEREINER (se-ri-né), *v. a.* Rendre serein.

— HIST. XVIe S. La philosophie faict estat de sereiner les tempestes de l'ame, MONT. I, 176.

— ETYM. *Serein* 1.

SÉRÉNADE (sé-ré-na-d'), *s. f.* Concert de voix ou d'instruments qui se donne le soir ou la nuit sous les fenêtres de quelqu'un. Je vous cherche en tous leurs aux bals, aux promenades; Vous n'avez que de moi reçu des sérénades, CORN. *le Ment.* I, 3. Vous savez qui était celui qui donnait cette sérénade, MOL. *le Sicilien*, 7. Grenade efface en tout ses rivales; Grenade Chante plus mollement la molle sérénade, V. HUGO, *Orientales*, *Grenade*. || Par plaisanterie et antiphrase, charivari. Perceval n'osa, dit-on, revenir ici de peur de la sérénade; quelle faiblesse! je me moquerais de la sérénade et du mes commentaires, P. L. COURIER. *Lett. particul.*

— ETYM. Espagn. *serenada*, qui doit provenir de *sereno*, pris au sens de soir. Le provençal a dit *serena* au sens de *sérénade*.

† SÉRÉNADER (sé-ré-na-dé), *v. a.* Donner des sérénades.

† SÉRÉNAGE (sé-ré-na-j'), *s. m.* Action d'exposer au grand air les objets que l'on soupçonne imprégnés de miasmes dangereux.

— ETYM. *Serein* 1.

SÉRÉNISSIME (sé-ré-ni-si-m'), *adj.* Très-serein. || Titre qui l'on donne à quelques princes. Votre Altesse Sérénissime. Il m'a fait l'honneur de me promettre son portrait et celui de sa sérénissime famille, BOIS. *Lett. quelt.* 170. || Il s'est dit de certains États. La sérénissime république de Venise. L'ambassadeur des Vénitiens [était en robe de chambre et en perruque [dans un incendie], et conserva fort bien la gravité de la sérénissime, SÉV. 29. Iles [les ambassadeurs de Pologne] voulurent d'abord faire quelque cérémonial que le roi ne connaissait pas; ils demandèrent qu'un traitât la république de sérénissime ....on leur répondit que la république serait appelée très illustre, et non sérénissime, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ETYM. Lat. *serenissimus*, superlatif de *serenus*, voy. SEREIN 1.

SÉRÉNITÉ (sé-ré-ni-té), *s. f.* || 1° Etat du temps, de l'air qui est serein. Les coeurs sont saisis d'une joie soudaine et inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient rejoindre la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la sérénité et la douceur d'une saison plus bénigne, BOIS. *Mar.-Ther.* Semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière que l'environne, *Journ. des Débats*, 1er juillet. L'air était pur, l'horizon sans nuages; la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs, J. J. ROUSS. *Conf.* VI, 8. Le spectacle du ciel était dans tous les temps l'attention des hommes, surtout dans ces heureux climats où la sérénité de l'air invitait à l'observation des astres, LAPLACE, *Exp.* V, 4. || 2° Fig. L'état d'un esprit tranquille, d'une âme sans agitation. La joie et l'espérance admirent sur le front du visage; ce qui répand sur le front une image de sérénité, BOSS. *Connaiss.* II, 13. La reine disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas, ID. *Reine d'Anglet.* La sérénité s'habite que dans l'âme de l'homme de bien; il fait sans cesse un temps mêchant, comme *l'envie sur la peint. Œuv.* I. XV, p. 183, dans ROUSSEAU. || Calme, tranquillité. Aucun nuage ne trouble depuis la sérénité de sa vie, PLÉCH. *le Tellier*. Quel bonheur de sortir enfin d'un lieu où tout nous lasse..... et d'aller dans un séjour de paix, de joie, de sérénité! MASS. *Avent*, *Mort du pech.* || 3° Titre d'honneur qu'on donnait à quelques princes. Jamais les rois de Danemark n'ont eu le traitement de Majesté des nôtres, ils se sont toujours contentés de la Sérénité, ST-SIM. III, 180. Les souverains ajoutèrent à leur Altesse simple le Sérénissime qu'ils prirent apparemment sur la Sérénité des doges de Venise et de Gênes, VOLT. ID. 327, 61. L'empereur [d'Allemagne], dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, refusa à cette souveraine sa bienfaisance le titre de Majesté; on ne la traita que de Sérénité, VOLT. *Louis XIV*, 10.

— HIST. XIIIe s. Serieté liès [joyeuse] de prosperité à volenté leur rist, DU CANGE, *serenitas*. || XVIe s. Non plus que toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas le santé, MONT. IV, 224.

— ETYM. Provenç. *serenitat*; espagn. *serenidad*; ital. *serenità*; du lat. *serenitatem*, de *serenus* [voy. SEREIN 1].

† SÉRET (sé-rè), *s. m.* Synonyme de sérace.

— ETYM. Dérivé du lat. *serum*, petit lait.

SÉREUX, EUSE (sé-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Terme de physiologie. Qui a les caractères de la sérosité. Humeur séreuse. Le nouveau lait est tout à fait séreux, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 2° Terme d'anatomie. Qui concourt à l'exhalation de la sérosité. Membrane séreuse. || Membrane séreuse, ou, substantivement, séreuse, membrane qui tapisse les cavités du corps et qui sécrète la sérosité. Les séreuses.

— ETYM. *Sérum*, et suffixe *eux*.

Digitized by Google

vemant, une séreuse, membrane circonscrivant une cavité généralement close de toutes parts, et sécrétant une humeur dite sérosité. ||Système séreux, l'ensemble des membranes séreuses. ||Tissu séreux, celui qui forme les membranes séreuses. ||3° Terme de pathologie. Abondant en séreuses, aqueux. Sang séreux. || Ancien terme de médecine. Maladies séreuses, maladies dans lesquelles la sérosité est exhalée en trop grande abondance.

— HIST. XVI° S. Il y a un autre humeur sereuse, inutile à nourrir.... et est appelé le vehicule du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Lat. *serum*, petit lait (voy. SÉRUM).

SERF, ERVE (sèrf, sèr-v'; au pluriel, la plupart font entendre l'*f*; cependant quelques-uns le prononcent sè, sève), sm. et f. Homme, femme qui n'est que serf. Ce mot est du XV° siècle; Palsgrave, p. 88, indique la prononciation; Masson, *Hérésie*. 1, l'a fait rimer avec fers : Et fussions-nous vaincus, nous ne serons point serfs; Aime que le vaincur sar son rocher sauvage, Tu pourras dominer entouré de carnage; Mais nos ossements seuls resteront dans tes fers. Au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des serf affranchis; cependant, quelques-uns la lient : des serf-z affranchis), s. m. et f. ||1° Celui qui ne jouit pas de la liberté personnelle, esclave. Qu'était Rome, en effet? que devenait son ancêtre? Un vil amas de serfs, échappés à leurs maîtres, SALDIN, *Spartacus*, III, 4. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen; la disproportion fut encore plus grande à Rome. Devenue la maîtresse du monde, RAYNAL, *Hist. phili.* XI, 21. || Fig. Etant serf du désir d'apprendre et de savoir, RAYNAL, *Ib.* XIX, 1. Une superstition guide leurs pas errants; Elle-est reine du peuple et sers des tyrans, MASSON, *Hérésiens*, V. || Serfs de la sainte Mère de Dieu ou Blancs-Manteaux, ordre religieux fondé à Marseille (au XIII° siècle). || 2° En particulier au moyen âge, sous la féodalité et dans les pays qui sont encore régis par des institutions féodales, personne attachée par glèbe et ne pouvant disposer ni de sa personne ni de son bien. Les serfs du domaine du roi furent affranchis par un édit de Louis XVI, 8 août 1779. Un serf n'a point de famille, ni par conséquent de nation, MONTESQ. *Esp.* XXI, 25. Les seigneurs, en affranchissant leurs serfs, se prévalaient de leurs droits; il fallut donc régler les droits que les seigneurs se réservaient pour l'équivalent de leurs biens, ib. XXVIII, 45. Louis VI déclara par une charte que les serfs ou hommes de corps de l'église de Paris pourraient témoigner contre qui ce fût, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, (Œuv. I, 111, p. 814, dans TOULOTTE). C'est en vertu de cette loi [du pape Alexandre III, que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude] que, longtemps après, le roi de Louis Hutin dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, parce que c'est, dit-il, le royaume des lumières et de la liberté, et que tous les serfs et d'une serve des chanoines de Saint-Claude, ib. *Lett. duc de Chouseul*, 7 sept. 1770. Les moines possédaient le droit de tenir de la main à main, BAILLY, *Instit. Hém. marr. et bell. lett.* I, VIII, p. 365. || 3° Terme d'alchimie. Le serf rouge, la magnésie. || 4° *Adj.* Qui appartient au servage. Les hommes serfs. Condition serve. Ces mêmes [les Saint-Claude] prétendent justifier cet abominable usage [le servage conservé chez eux]; ils répandent partout que ces serfs sont les plus heureux de tous les hommes, et que les terres serves sont les plus peuplées, VOLT. *Pol. et lég. Extrait d'un mémoire*. || Héritage serf, héritage qui relève d'un autre fief ou d'une somme au seigneur. || Fig. Qui est sans indépendance. Des esprits serfs, VOLT. *Dial.* XXV, 8. || Serf arbitre, se dit, par opposition à libre arbitre, de la volonté déterminée par l'ordre de Dieu ou par l'ordre des choses. Luther a écrit un livre sur le serf arbitre.

— HIST. XI° S. Pur le franc home dix sol, et pur le serf vingt sols, *Lois de Guill.* I, 8. A une estache l'ust atachié cil serf, *Ch. de Rol.* CCLXXII. || XII° S. Vendre [elle] me puet [peut] ou donner. Ses sers sui sans racheter, *Conci.* p. 193. Encor ne vous a pas Charles à sers conquis, *Sax.* XVI. Tolune s'en sunt parti li serf ensemble, *Th. le mart.* 161. || XIII° S. Aliandres eveques, sires des sers de Dieu, à nos chiers feus Lambert et les freres malades de Doais, TAILLAR, *Recueil*, p. 500. Margote votre serve avec vous lairemai, *Berte*, VII. Il sont appelé *serf*, porceque il empereur comanderent que li chetif fussent vendu et ne fussent pas occis; et ensi estaient il garde, *Dupin*, 1. Brefment tant est chatis et nices, Qu'il est sers à trestous les vices, la *Rose*, 19486. Vous voiés que jeneure et serve Grete gent qui est fausse et serve, ib. 7830. Tant sunt d'avarice ié.... Qu'il sunt tuit serf à lor deniers, ib. 8177. Se il sires qui le poursuit par ouriee [urgence] ne le delivre, marc de se [sa] mere fust se [sa] serve, BEAUM. XLV, 13. Lequel Humbert, en eschange de ce, bailla audit chapitre tous les hommes et femmes serfs que les ot sa femme havoient à Eglugny, sers et serves de chefs et de corps, avec la propjuneee et la signance du tous les hommes et de toutes les femmes, DU CANGE, *serv.* I. || XIV° S. Qui de son serf fait son seigneur, ses ennemis monteplie, MACHAUT, p. 136. On dit communement que qui essaie son serf, il en fait son ennemy, *Ménagier*, I, 8, 1. || 2° A. Un commencement du monde n'avoient esté serfs, YPOIUS. II, 11, 16. Nous sommes appelés serfs et batus, se nous ne faisons presentement leur service [des nobles], III. II, II, 106. Si vous me voulez faire ce que vous promettez par vostre courtoisie, je demeurerai volontiers en vostre pays [la reine Isabelle remerciait Jean de Hainaut], ib. I, 1, 44. Je voy seigneurie descendre Es sers par science affranchir; Je voy les pors seoir en chaires, Et les riches nobles tout perdre, Pour ce qu'ilz ne veulent sardre Leurs sers à apprendre science, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 1. Ainsi...Dieu veut et avoir ne sont que assesoires et serves à verta et comun chambrieres, ALAIN CHART. *Quadrilogue invectif*, || XVI° S. [Une dame] ....pour le bon d'amant que merite ma loyauté, l'ai fait mon serf ne me daigne honorer, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamande*. || Dieu, || La flamme, l'air, la terre et l'eau sont-ce pas choses communes, ID. *Ekar. chreal.* XVIII, ode. Et faudra que notre ennemi, qui n'est tant faite ressommer par vray valiance, se voye serve de celles qui lui ont autrefois obéi, LANOUE, 203.

— ETYM. Provençal, *serf*; esp. et port. *siervo*; du lat. *servus*, esclave. Ce mot a signifié valet (*Dig. de statu hominum*, II, 5) ont rattaché *servus* à *servare*, comme étant l'homme pris à la guerre, conservé au lieu de mort; des étymologistes modernes le sont aussi rangés à cet avis; mais il est évident que *servire* est le dénominatif de *servus* (voy. donc SERVIR).

SERFOUETTE (sèr-fou-è-t'), *s. f.* Terme de jardinage. Outil de fer à deux branches ou à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères. Les bracelets étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc de leurs charrues, leurs coignées et leurs serfouettes, voy. BIBLE, *Sam.* I, 13, 20.

— HIST. XVI° S. Aucuns trouvent plus profitable d'ouvrir la terre avec la serfouete, pour l'ainance d'arranger à volonté les herbes dans le rang, soient-elles enrasinées ou non, O. DE SERRES, 583.

— ETYM. Voy. SERFOUIR.

SERFOUIR, IE (sèr-fou-ir, ie), *part. passé* de serfouir. Les blattes serfouies.

SERFOUIR (sèr-fou-ir), v. a. Terme de jardinage. Serfouir une plante, lui donner un léger labour avec la serfouette.

— HIST. XIII° S. Avant que Jupiter venist, N'ert hons qui charue tenist, Nus [nul] n'avoit coignes ne champ ars, ne serfoï, ne tuelé, la *Rose*, 20022. || XIV° S. Si tost que les fevres ont sus fueilles, l'en les doit serfouir, *Ménagier*, II, 2, 1. XVI° S. La terre de vos lasteres sera ramolie avec un peu d'eau, advenant que, par trop de secheresse, elle soit reduicte en poussiere, l'arrousant doucement par dessus, et après la serfouiant de mesme, O. DE SERRES, 811.

— ETYM. L'ancienne orthographe est *cerfoir*, et parait indiquer le lat. *circumfodere*, fouir autour. Schuler y voit une altération du provenç. *sofoir*, qui est le lat. *subfodere*, en une contraction de *serge-foir*.

SERFOUISSAGE (sèr-fou-i-sa-j'), *s. m.* Action de serfouir.

— ETYM. *Serfouir*.

SERGE (sèr-j'; Chifflet, *Gramm.* p. 182: le pupile dit serge, mais la cour dit sarge), *s. f.* Etoffe commune de laine qui est croisée. Que d'une serge honnête elle ait son vêtement, il ne porte le noir qu'aux bons jours seulement, MOL. *Ec. des mar.*, I, 2. Serges de Mesme, ou demi-Londres qui se fabriquent à Sedan, *Arrêt du Conseil*, 8 avril 1718. Son legement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapissérie, lit et chaises, d'une serge violette; vous aussiez cru entrer dans la chambre d'une déesse, DUCLOS, *Œuvr.* I, 2, p. 40. Serges ou frons, serges croisées, serges doubles trémières blanches ou grises, serges sur étain blanches et grises de première qualité, serges drapées, serges croisées doubles à deux chaînes, *Tableau annexé aux Lett. pat.* du 28 juillet 1780. || Il y a aussi des serges de soie, qui portent en nom parce que leurs fils travaillées et croisées comme la serge de laine.

— HIST. XIV° S. Six sarges rouges, DU CANGE *sarga*. || XV° S. Un sarx à vil prix de serge, *Pas tends que le bagage on charge*, MAROT, II, 155.

— ETYM. Berry, *serge*; provenç. *serge*, *sirgue*; catal. *serga*; esp. et. *sarga*; portug. *sarja*; ital. *sargia*. Origine douteuse. Diez le tire du lat. *serica*, étoffe de soie, parce que la soie s'y mêlait à la laine. Sonna le tire d'un mot arabe *saraka*. Le basilain offre comme synonyme du *sarga* les mots *sarcile*, *sarcilus*, *sarcilis vestis*; ce qui conduirait au lat. *sarcire*, faire les habits, qui aurait pris un sens particulier.

SERGENT (sèr-jan), *s. m.* ||1° Serviteur, en vieux langage (ce qui est le sens propre). L'ambassadeur du roi de Danemarck [la princesse de la Marche d'Annibal en ces mots : Je vous dis le ban de notre Seigneur Jésus-Christ, et de Louis, roi de France, son sergent, CHASTELAIN, *Chron.* I, 7. || 2° Anciennement, officier de justice chargé des poursuites judiciaires; on dit aujourd'hui huissier. Avec d'hommes gens autrement en en use; Envoyer un sergent qu'un treboche, *Souper mal apprêté*, sc. 20. Et j'ai toujours été nourri par feu mon père Dans la crainte de Dieu, monsieur, et des sergents, ACAD. *Regnard*, II, 5. Oui, vrai Sergent, monsieur, et très-sergent, ID. ib. II, 4. Il n'y avait [sous Louis XIII] dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergents; et à présent il y en a plus de cinq cents, VOLT. *Mœurs*, 114. Il [Sergents à verge, ceux qui avaient le droit d'être jurés présents et vendeurs de bans. || Sergents à cheval, ceux qui allaient exploiter à la campagne. || Sergents royaux, ceux qui appartiennent à une juridiction royale. || Sergents de fiefs, ceux qui faisaient les exploits pour les droits des seigneurs. || 3° Autrefois, sergent de bataille, ou sergent général de bataille, officier qui, dans un jour de combat, recevait du général de plan la disposition de l'armée, et dont la fonction était de ranger les troupes en bataille. Il semble que ce soit Un sergent de bataille allant et chaque endroit Faire avancer ses gens et hâter la victoire, LA PONT. *Fabl.* VII, 9. || 4° Sergent d'armes, officier qui servait autrefois dans les cérémonies, dans les tournois. || 5° Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. Comme les grenadiers lui dirent [à un sergent qui s'offrait à les conduire] : Qui t'a nous donné ? répondit : Un sergent du regiment des gardes vaut bien un officier; suivez-moi. Et en effet il les mena où il fallait, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 344. Près du rouet de sa fille chérie, Le vieux sergent se distrait de ses maux, RÉMAD. *V. Sergent.* || Sergent-major, le premier sous-officier d'une compagnie, celui qui est ordinairement chargé de la comptabilité. C'était autrefois le nom du sergent de bataille, officier supérieur dans un régiment d'infanterie, servant à cheval. || 6° Sergent de ville, agent de police portant l'épée et chargé du maintien de l'ordre public. La baine du sergent de ville faisait partie de ses convictions politiques, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VII. || 7° Terme de menuiserie. Barre de fer ou de bois longue à volonté, recourbée en crochet, un peu aplatie par un des bouts, et qui sert à tenir serrées les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut réunir. || On a prétendu que ce mot était une corruption de serre-joint; mais cela paraît une pure hypothèse, serre-joint ne se trouvant nulle part, et sergent de serrer étant tout à fait dans les habitudes du langage figuré des ouvriers; en preuve, le valet, instrument de fer qui maintient sur l'établi la planche à travailler. || 8° Terme de marine. Petit crochet de fer, attaché à un cordage et servant à soulever un tonneau. || Outil pour faire courber les bordages que l'on chauffe. || 9° Forte barre de fer qu'on place devant la gueule de l'arche du four d'une glacerie. || 10° Crabe droit.

— HIST. XII° S. Dunc prent li pedre [le père] de

Digitized by Google

ses meilurs sergans; Par multes de ses bones serjanz sun amfaist, *Si Alexis*, XXIII. ‖ XII° S. Le premier roi de France fut Dieu par son commant Coumencha ès anges élgnement en chantant, Puis le comanda estre en terre son sergent, Tenur droite justice, et la loi mettre avant, *Sat.* I. ‖ XIII° S. Avoec cela aleront moult de sergens et de chevaliers dont li nom ne sont mis en escrit, VILLEH. XXXIII. Ha! lasus sire Diex, je sui vostre sergenz et sui en vostre besoigne, *Chr. de Rains*, 39. Mes serjant en vain se travaille De faire service qui vaille, Quant li serviees n'aalent ‖ Et plaisirs à celui en l'en le presente, *la Rose*, 2029. Si parlerons.... des contes que li sergenz doivent faire à lor seigneurs, si que cil qui servent sacent comment il doivent servir, BEAUM. XXIX, 4. Et se nous ne le faison ainsi, il [Dieu] fera aussi comme le bon seigneur doit faire à son mauvais sergenl, JOINV. 197. ‖ XIV° S. Ce que nos amis ou sergeans font pour nous, ilz le font pour acomplir nostre volonté et intention, ORESME, *Eth.* 68. Les sergens d'armes sont les maniers que il n'ay a en son office, qui portent maces devant le roy, DU CANGE, *servientes*. Jehan, dit Trayneau, sergent des causes, in *serviens quarumcumque*. ‖ XV° S. Le roy d'Angleterre et le prince de Galles, son fils, avoyent en leur route environ trois mille hommes d'armes, six mille archers et dix mille sergens de pied, FROISS. I, p. 143, dans LACURNE. Jehan Maillefer et Philippot Chaloalt, eus disans sergens voluns et messagers [parce qu'ils allaient çà et là], in *Cancy, serviens campanus*. ‖ XVI° S. Plus pour dix braves sergens que j'estime qui devroyent estre aussi entretenus, mille livres, et pour un sergent mayor, trois cens, LANOUE, 278. La patisserie Descarneau voulut estre sergent majeure des amandons, *D'Ach. Fam. IV*, 43. En ce serge de Bazas, le roy l'homme [d'Aubigné] de sergent de bataille.... in *Mém.* 1688. Je n'ay point d'autre sergeant de bande à ranger mes pieces, que la fortune : à mesure que mes reserves se presentent, je les entasse, MONT. II, 99. Sergeant, grande rafale, MONET, *Dict.* Sergeant de tonnelier, COTGRAVE. ....Lucifer, qui se deschasnaysnt en ce temps-là à cause d'une coloque que le tourmentoyt extraordinairement pour avoir mangé l'ame d'ung sergeant en fricassée à son despiuner, RAB. *Pant.* IV. Sergens, quans lavers-gens, d'autant que leur estat est voué à la capture des malfaisans, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 901, dans LACURNE. Ses plus vieux françois firent du latin *servicus* un *sergiens*, que nous avons depuis appellé sergent, ID. ib. Il y a plusieurs autres edicts qui sont en brande sur le latin nom, comme celuy de dix huit mil sergens par tout le royaume, je ne pense pas qu'il doive passer; car, s'il avoit lieu, il offuerroit la moitié de cette mille doubles. Ont on parloit du temps de nos bons vieux peres, in *Lettres*, I, 1, p. 230. Un advocat en une ville, un noyer en une vigne, un pourceau dans un blé, une taupe dans un pré, un sergent dans un bourg, c'est pour achever de gaster tout, BOUCHET, *Serées*, I, p. 327, dans LACURNE. Il le guette comme le diable fait le sergent, *ouvrs. franç.*

— ETYM. Bourgnig. *sorjan*; provenç. *servent, sirvent*; espagn. *sirviente*; ital. *servente*; du lat. *serviendus*, de *servire*, servir.

SERGENTÉ, ÉE (ser-jan-té, tée), part. passé de sergenter.

SERGENTER (ser-jan-té), v. a. ‖ 1° Terme vieilli. Poursuivre par le moyen des sergents. Cest un mauvais payeur, il le faut sergenter. ‖ 2° Fig. Presser, importuner pour obtenir quelque chose. On n'aime point à être sergenté. ‖ 3° Fam. Remplir l'office de sergent.

— HIST. XIII° S. Ce ne li vaut rieus, se li sergens avut le pour du sergenté de sergenter en tel cas, BEAUM. LI, 23. Quant li sergans s'entremet des cozes qui ne li sont pas baillies à sergenter, ID. XLVII, 3. ‖ XIV° S. Simon Bertelot, officier de sergenter de par le roy d'Angleterre en moitié vicomte de Larcenin, *Charte de* 1347, *Arch. de l'Emp. sect. hist.* 3991, p. 852.

— ETYM. *Sergent*.

SERGENTERIE (sèr-jan-te-rie), s. f. Terme vieilli, office de sergent. Sergenterie royale. Sergenterie héréditaire. ‖ On appelait autrefois grands sergenteries les hautes terres du roi seul, dont le seigneur n'était obligé, à cause de son fief, d'aller servir le roi en personne dans ses armées, ou de mettre plusieurs personnes à sa place; et petites sergenteries, celles qui, n'étant pas tenues du roi, obligeaient le vassal aux mêmes devoirs à l'égard de celui dont il relevait.

— HIST. XIII° S. Sergenterie de penne autreiment por faire detes paier ses offices haneus, CART. LIV, 8. ‖ XIV° S. Quant Bauduins perçoit si grande chevauchie venir par le marchiet, dont ne l'aresta mie; Contre eus vest adrecios o sa sergenterie, *Bond. de Seb.* II, 343.

— ETYM. *Sergenter*.

1. SERGER (sèr-jé) ou **SERGIER** (sèr-jié), s. m. ‖ 1° Ouvrier qui fabrique des serges. Enjoint à tous les maîtres drapiers draps et sergiers de faire la luisire des draps de pareille longueur que l'estaple, *Statuts sur les manuf.* art. 31, août 1540. ‖ 2° Morceau de drap fin dont le raccineur [voy. aux *Addit. et Corr.*] se sert pour frotter son ouvrage, MONET. ‖ XIV° S. La sarge fu parcreut de chascun estail solz, DU CANGE, *sargo*.

— ETYM. *Serge*.

2. SERGER (sèr-jé). Le g prend ue devant e et o), v. a. Terme de relieur. Frotter toute la couverture et le dos à sec avec un morceau de drap fin (nom de serge); on dit mieux draper.

— ETYM. *Serge*.

SERGERIE (sèr-je-rie), s. f. Fabrique ou commerce de serges. ‖ Atelier des ouvriers en serges. ‖ Art de fabriquer des serges.

— ETYM. *Serger*. 1.

‖ **SERGETTE** (sèr-jè-t), s. f. Serge légère et mince. Sergette de soie, laine mêlée, lustrée, *fabriquée au moins*, 22 juill. 1780, Potthier. ‖ Petite tunique de laine que les bénédictins portaient au lieu de serge.

— ETYM. Dimin. de *serge*.

SERGETTIER (ser-j-je-tié), s. f. Nom qu'on donnait en Picardie à la manufacture des serges. Les études de draperie, sergetterie et toute étoffe de laine seront fabriquées d'après les règles prescrites, *lett. pat.* du 3 mai 1779, art. 2.

‖ **SÉRIAIRE** (sé-ri-è-re), s. m. Qui appartient à la série; qui se fait par classes et par séries.

‖ **SÉRIAL, ALE** (sé-ri-al, a-l'), adj. Qui tient, qui a rapport à la série. La disposition sériale se poursuit, et en même temps le cycle s'achève, GUINOT, *De l'enchaînement des idées fondamentales*, t. II, p. 1.

‖ **SÉRIATION** (sé-ri-a-sion), s. f. Terme didactique. Action de mettre en série.

‖ **SÉRICAGRICULTEUR** (sé-ri-ka-gri-kul-teur), s. m. Celui qui s'occupe à la production de la soie.

‖ **SÉRICICULTURE** (sé-ri-si-kul-tu-r'), s. f. L'ensemble des opérations qui ont pour but la production de la soie.

— ETYM. lat. *sericum*, soie, et *cultura*, culture.

‖ **SÉRICIGÈNE** (sé-ri-ji-jè-ne), adj. Qui produit la soie. Les insectes sériciqènes.

— ETYM. lat. *sericum*, soie, et le suffixe grec γενὴς, pris à contre-sens pour signifier qui engendre.

‖ **SÉRIDIQUE** (sé-ri-di-k'), adj. Terme de chimie. Acide sériaique, autre nom de l'acide myristique.

— ETYM. lat. *sericum*, soie.

SÉRIE (sé-rie), s. f. ‖ 1° Terme de mathématique (c'est en cet emploi le seul introduit d'abord été introduit). Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. Série infinie. Trouver la somme d'une série. Quel philosophe voudra admettre cet infini actuel ? ne faut-il pas que dans une série quelconque il y ait un dernier terme ? l'infini est des nombres, où un véritable infini ? BONNET, *Œuvr. mêlées*, t. XVIII, p. 22, dans LOUVEAU. ‖ 2° Suite, succession (sens laiu qui est venu, une fois que le mot, introduit par les mathématiques, a été pris par l'usage). Une série de questions, d'idées. Une série de soins. L'homme a porté ses regards dans l'avenir; et la série des événements que le temps doit développer s'est offerte à sa vue, LAPLACE, *Expos.* I, III. ‖ 3° Il dit des différences divisées dans lesquelles on classe des objets. Cette loterie est divisée en tant de séries. ‖ 4° Terme de marine. Collection d'objets servant à faire des signaux. ‖ Livre des manœuvres à exécuter. ‖ 5° Terme didactique. Ordre de faits, de choses, d'êtres d'une nature quelconque, classés suivant une même loi, d'après un même mode. ‖ 6° Terme de chimie. Réunion de corps homologues. ‖ 7° Terme de zoologie. Disposition des différents animaux, telle que l'on passe successivement d'un groupe d'organisation moins compliqué à un groupe d'organisation plus compliqué. ‖ 8° Dans la philosophie positive, série des sciences, arrangement établi dans les sciences fondamentales et abstraites par Auguste Comte, et dans lequel la science supérieure est plus compliquée que la science immédiatement inférieure; ce sont les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la sociologie. ‖ 9° Se dit, dans le langage des fourreistes, d'un ensemble de dieers groupes échelonnés en ordre ascendant et descendant, et particulièrement d'un nombre de travailleurs appliqués à un ordre déterminé de fonctions et classés par groupes.

— REM. Série n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762, et encore au seul sens mathématique. C'est un néologisme du XVIII° siècle; on voit par ses acceptions actuelles comme ce mot s'est développé.

— ETYM. Lat. *series*, enchaînement; comparez *sero*, je rattache, et *sera*, *serui*, fil.

‖ **SÉRIÉ, ÉE** (sé-ri-é, e), adj. Qui est disposé par séries.

‖ **SÉRIEMENT** (sé-ri-è-za-man), adv. ‖ 1° D'une manière sérieuse, grave. Si on n'est pas obligé de parler du diable d'Antoni avec révérence, on est obligé d'en parler sérieusement, BALE. *Luc.* VI, *lett.* 4. Anne de Gonzague confesse qu'elle avait tellement perdu les principes de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des saints mystères, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, dans *Ann. de Gonz.* Ceux mêmes qui s'étaient le plus divertis [aux Plaideurs] eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire, RAC. *Plaid. pref.* J'aime un ouvrage sérieux qui ne soit pas écrit trop sérieusement, VOLT. *Mél. litt.* *Anti-Machiavel*, I. Interroger une chose sérieusement, se fâcher, se formaliser d'une chose dite en badinant. ‖ 2° Sans plaisanterie. Je vous parle sérieusement. Voyez les premiers traits de la jeunesse de ces bons pères jésuites, de ces hommes élémants en doctrine et en sagesse, qui sont tous occupés par la sainte divine qui est plus sensible que toute la philosophie; vous pensez peut-être que je raille; je le dis sérieusement, on plutôt ce sont vos oublies qui le disent dans leur livre intitulé *Imago primi sæculi*, PASC. *Prov.* V. Non, je ne puis croire que vous m'parliez sérieusement, GENLIS, *Theât. d'éduc.* I, *Test sage*, II, 3. Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse? SOU. *Mis.* I, 1. ‖ En ce sens, il peut se mettre en tête de la phrase. Sérieusement, qui voudrait me croire? Sérieusement, je reçu sérieusement. ‖ 3° Tout de bon, d'une façon déterminée. Il travaille sérieusement à sa fortune. ‖ 5° D'une manière grièvement ou sérieusement malade. Vous savez qu'il me parla, et avec beaucoup de douleur; car il s'affige sérieusement de tous ces désordres, PASC. *Prov.* V.

— HIST. XVI° S. Cette volupté, pour estre plus gaillarde, robuste, n'en est que plus serieusement voluptueuse, MONT. I, 69.

— ETYM. *Sérieux*, et le suffixe *ment*.

SÉRIEUX, EUSE (sé-ri-eû, eû-z'), adj. ‖ 1° Qui ne se laisse pas aller facilement à la distraction. Le genre de vie que caractérise [dans la satire de Chaisseul] un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 25 mai 1770. J'ai encore une chose à vous dire dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt; quelquefois fait des tragédies et écrit des histoires et naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être, in *Lett. à Richelieu*, 19 août 1766. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux au sermon; je n'ai pu encore me corriger de cette idée, in *Lett. d'Argental*, 2 août 1761. Il est sérieux sans donner cause de l'être; au contraire, son abord serein semble m'inviter à l'enjouement, J. J. ROUS. *Hél.* III, 20. ‖ Substantivement. Donne ce que je conclus, la belle sérieuse. C'est que depuis trois jours vous êtes amoureuse, DESTOUCHES, *Irrésolu*, II, 2. ‖ Il est des choses dans le même sens, visage, air sérieux, mine sérieuse, manières sérieux. Il en est des écrits comme des hommes :

Digitized by Google

les caractères sérieux sont les plus estimés. VOLT. *Poésie ep.* 7. || 3° Qui s'applique fortement à son objet. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires ; par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux ni ensemble de plus enjoué, nous. *Anne de Gonz.* Tout cédait aux lumières de son esprit, aussi net, aussi pénétrant qu'il était grave et sérieux, ID. *le Tellier.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Une conversation sérieuse. Une pièce sérieuse. Un poème sérieux. Ceux qui... font de cette recherche [si l'âme est immortelle] leur principale et leur plus sérieuse occupation. PASC. *Pens.* x, 9, éd. HAVET. Il n'apportent presque jamais une attention forte et sérieuse pour découvrir la vérité, MALEBR. *Rech. vér.* 1, 18. À la fleur de l'âge, né pour plaire... au milieu de tout ce frivole, il a des vues sérieuses, ses vues. *Or. fun. Conti.* L'étude sérieuse des mathématiques et de l'histoire, dont on s'occupe plus que jamais, laisse peu de temps pour examiner si une ode nouvelle ou une petite épître sont bonnes ou mauvaises, VOLT. *Mél. litt. Utile examen.* || 4° Important, de grande conséquence. Il s'agit d'une chose sérieuse. Avoir avec quelqu'un une explication sérieuse. La jeunesse ressent un plaisir inexprimable, lorsqu'on commence à se faire écho et à la faire entrer dans quelque affaire sérieuse, RÉN. *Educ. filles*, 12. Qui, à la vérité, n'avait encore aucun engagement bien sérieux dans l'état ecclésiastique, LA HARPE, *Mahomet*, 1re part. || 5° Néologisme. Un homme sérieux, un homme qui s'est occupé de son affaire sans distraction ni caprice, et qui, par là, s'est acquis beaucoup de considération. || Par ironie, celui qui a la prétention d'être un homme sérieux et qui n'en a que l'apparence. Apprenez qu'à dater d'aujourd'hui vous n'êtes qu'un appelle en langage parlementaire un homme sérieux ; ceci veut dire.... la démarche grave, le front soucieux, le regard hébété, la parole lente, l'air composé, le ton péremptoire, l'accent emphatique, le geste solennel, la parole abondante, le cerveau vide, beaucoup de prétentions, peu d'argument d'ennui, un peu de ridicule, un homme sérieux, enfin. CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXVIII. || 6° Qui convient aux gens sérieux. Une couleur sérieuse. Une étoffe sérieuse. Elle portait la plus bel habit de la cour et le mieux assorti ; c'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit si sérieux qu'on fût pas noir ; et je le dirai, ces sortes d'ouvrages sont tailleurs les plus éclairés, SOR. *Bourg. gent. II*, 8. || 8° Qui peut avoir des suites fâcheuses. Une maladie sérieuse. La querelle devint sérieuse lorsque le commencement de l'attaque [à Malo-Jaroslavetz], ses éclats [du canon] avaient été, à trois lieues de là, porter un vide [l'Europe] la nouvelle d'un combat sérieux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 2. || 9° Sincère, vrai. Les protestations d'amitié qu'il vous fait sont sérieuses. || 8° Terme de jurisprudence. Qui n'est pas simulé, qui n'est pas feint. Un contrat sérieux. Une dette sérieuse. || Intervention sérieuse, intervention qui n'est pas feinte, qui est faite par quelqu'un ayant un véritable intérêt dans l'affaire. || Acheteur sérieux, qui a l'intention et les moyens de payer. || 9° Se dit, gravité dans les manières. Tenir son sérieux. Elle [Mlle de Vendôme] avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de langueur, avec un petit grand de hauteur, et cette sorte de sérieux cache bien des défauts, RETZ, *Mém.* I, 1, liv. I, p. 70, dans POUGENS. Il écouta la pièce avec un sérieux le plus soutenu du monde, SOR. *Cril.* 6. Vous tenez votre gravité ; comme est-ce vous, encore une fois ? gardez ma lettre, je vous prie ; relisez-la, démontez votre sérieux, SÉV. *Lett. à Bussy*, 6 juin 1689. Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain, LA BRUY. 8. À ces mots, quelque envie qu'eût l'un leur montrer de garder son sérieux, il lui en est échappé un éclat de rire, LESAGE, *Diable boit.* II, 1. Puis, reprenant son sérieux : *Gonzalez*, dit-il, si tu possèdes effectivement ni bien ni trésor, tu seras bientôt riche, ID. *Est. Gonz.* 40. Le sérieux n'est jamais gracieux ; il n'attire point ; il apprête trop du sévère qui rebute, VOLT. *Dict. phil. Grâce.* La douceur honnête, le tendre sérieux de son frère persuaderaient facilement qu'il est né du sang des lions, CRAMPONT, *Litt. opéra.* 15. Dans sa politesse le sérieux de l'homme en place et du supérieur se faisait ressentir, MARMONTEL, *Mém.* V. Hamilton [l'auteur des Mémoires de Grammont], qui montre dans la conversation tout le sérieux de sa nation, et dans ses écrits toute la légèreté française, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 166, dans POUGENS. || 10° Terme d'art dramatique. Genre qui exclut la plaisanterie, la frivolité. Cet acteur joue bien dans le sérieux, n'est bon que pour le sérieux. || 11° Ce qui est important, essentiel. Qu'on quitte un peu la bagatelle pour en venir au sérieux, MAHULT. *Gramm.* 1. Ce premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, MASS. *Or. fun. Conti.* M. du Fay avait beaucoup de goût pour les choses de pur agrément, et il a donné à ces petits riens [de fleurs] toute l'élégance que le sérieux de leur destination pouvait permettre, FONT. *du Fay.* Prendre les choses trop au sérieux, s'attacher trop d'importance. Vous prenez les choses d'un trop grand sérieux ; cela fait mal, PEXEL. *Dial. des morts* anc. 18. || Prendre une chose dans le sérieux, la tenir pour vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par plaisanterie et par jeu. || On a dit dans un sens analogue : donner de son sérieux dans une chose. Nous n'avons gueri, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le deuil de votre flatterie, SÉN. *Prér.* 10. || Prendre une chose au sérieux, se formaliser d'une chose qui n'a été dite en badinant. C'est prendre au sérieux une plaisanterie, A. DUMAS, *Fille d'honneur*, IV, 1. || 12° Effort sérieux, intention sérieuse. Sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, MME. DESH. *d'Orl. Enfance*, vous trouverez partout [à la cour] des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain, ID. *Anne de Gonz.* Vous qui ne succombez point à l'application et au sérieux d'un jeu entre, MME. DE STAËL, *Corinne*, XIII, 1.

— REM. Il y en a qui, au lieu de *sérieuté*, font *sérieux* substantif, et disent, par exemple : il est dans un sérieux, il est tout dans un sérieux, mais, quoique cette façon de parler soit très-fréquente à Paris, elle ne laisse pas de déplaire à beaucoup d'honnêtes gens, MÉNAGE, *Rem.* I, 1, p. 435, dans POUGENS. Un peu plus tard, Th. Corneille dit que ce mot est présentement au gré de tout le monde, Exemple : Il est tout en place.

— HIST. XIVe S. Et dire que les choses qui sont faites en soy grevant, soient meilleures que les choses vertueuses et sérieuses qui sont faites à grant estude, c'est une grant folie, ORESME, *Eth.* 313.

— XVIe S. Les offices sérieux de la devotion, MONT. I, 198. Un ouvrage sérieux [oppose à ouvrage gaillard et espiegle], ID. II, 12. Choses sérieuses et de grande conséquence, AMYOT, *De la maur. homie*, 10.

— ÉTYM. Berrié du lat. *serius*, sérieux.

‖ **SÉRIMPENT** (sé-rin-pan'), s. m. Instrument au moyen duquel on peut apprécier l'élasticité et la ténacité relatives des fils de soie.

— ÉTYM. *Séri*, pour le lat. *sericus*, de soie, et *mètre*, mesure.

SERIN, INE (se-rin, ri-n'), s. m. et f. || 1° Serin vert de Provence, nom vulgaire de la *fringilla serina*, L. (granivores). Le serin vert habite la France méridionale, l'Espagne et l'Italie ; son chant est agréable et fort. || 2° Par extension du nom d'un seul genre, petit oiseau jaunâtre, originaire des îles Canaries, dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler et à chanter (*fringilla canaria*, L.). Même en hiver, pas, Serins de Canarie et autres lieux, tant mâles que femelles, le cent 30 livres. *Declar. du roi*, mai 1689, *Instr.* Se reconnaît et se chante des bois, le serin est le musicien de la chambre, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 1. Le serin peut parler et siffler ; le rossignol méprise le premier, quand que le siffle, et revient sans cesse à son brillant ramage, ID. *ib.* I, VII, p. 3. Ce tableau n'a rappelé celui de Greuze qui représente une petite fille pleurant la mort de son serin, GENLIS, *Ad. et Th.* II, p. 411, dans POUGENS. Il serin jaseur ou mulet, produit du serin et du linot ou du chardonneret. || 3° Serin d'Abyssinie, nom donné par Vieillot à la *loxia melanogastra* (Sénégal, Abyssinie) de Latham, *fringilla abyssinica*, L. || 4° Populairement. Personne qui se laisse leurrer ou mener facilement, ainsi dite parce que le serin se laisse séduire. C'est un serin. Ils sont tous comme cela ses serins d'hommes : en public, rôdes comme des ours, dans le tête-à-tête, souples comme des gants, BEYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 2.

— HIST. XVIe S. On pas à pas le long des buissonnetz Adoès cherchant les nids de chardonneret. Ou des sereins, des pinsons ou lyndes, MAROT, I, 217.

— ÉTYM. Le serin, que Marot allait chercher dans les haies, est le serin vert de Provence, non celui des Canaries, qui, chez nous, ne vit qu'en cage. Ce même *serin* est dit *serena*, dans un traité du XVIe siècle : *serena, avis viridis coloris, apes edens*, DU CANGE. Enfin, *serena* en provençal, et *serène* en vieux français est le nom de la *serène*, appliqué à un oiseau indigène d'un chant agréable, et étendu à l'oiseau nouveau venu des Canaries.

‖ **SÉRINAGE** (se-ri-na'), s. m. Action de seriner. Quel temps a-t-il fallu aux élèves.... pour se mettre en état d'aborder cette messe, sans recourir au procédé barbare du serinage ? A. AZEVEDO, *Opinion nationale*, 2 avril 1867.

‖ **SÉRINE** (sé-ri-n'), s. f. Cépage du département du Rhône.

‖ **SÉRINE** (sé-ri-n'), s. f. Nom donné par Denis en 1858 au principe appelé albumine du sang, qui, en effet, diffère beaucoup du principe primitivement appelé albumine ou blanc d'œuf.

— ÉTYM. Lat. *serum*.

SERINÉ, ÉE (se-ri-né, née), part. *passé* de seriner. Un oiseau serini, mais qui n'apprend rien.

— ÉTYM. *Serin*.

SERINER (se-ri-né), v. a. || 1° Instruire un serin au moyen de la serinette. || 2° Jouer un air avec la serinette. Seriner un air à un oiseau. || 3° Fig. et familièrement. Loger dans la mémoire certaines choses à force de les répéter, absolument comme si l'on faisait l'éducation musicale d'un serin. On l'a seriné ; il sait ce qu'il a à dire. Aussi dut-il [Brameau] serriner ses airs aux chanteurs qui ne savaient pas lire la musique, AD. ADAM, *Souv. d'un musicien*, I, 1, p. 11. || Répéter souvent une chose à quelqu'un. On lui a serriné cela pendant toute la journée.

— ÉTYM. *Serin*.

SERINETTE (se-ri-nè-t'), s. f. || 1° Espèce de petit orgue renfermé dans une boîte, et dont on se sert pour apprendre aux serins des airs nouveaux. Quelques-uns de ces hommes qui se croient fins parce qu'ils sont supposent et crédules, ne voyaient dans le flûteur [un automate] qu'une serinette, et regardaient comme une charlatanerie les mouvements des doigts qui imitaient ceux de l'homme, CONDORCET, *Encyclopédie*. || 2° Fig. et familièrement. Chanteur ou chanteuse qui ne fait que répéter les airs appris, sans y mettre aucune expression.

— ÉTYM. *Serine*.

‖ **SÉRINGAGE** (se-rin-ga-j'), s. m. Arrosage des arbres fruitiers en espalier et des serres, à l'aide d'une seringue, d'un tube. L'arrosage et le seringage des vitres d'une serre.

— ÉTYM. *Seringuer*.

SERINGAT (se-rin-ga) ou **SYRINGA** (si-rin-ga), s. m. Arbrisseau dont les fleurs sont blanches et d'une odeur très-forte et très-suave, *philadelphus coronarius*, L. Philadelphées.

— ÉTYM. Lat. *syrinx*, tuyau, flûte de Pan, parce que le bois de cet arbrisseau, vide de sa moelle, est creux comme le corps d'une flûte.

‖ **SÉRINGUES** (se-rin-gu'), s. m. pl. Dysenterie particulière des Cafres, dans laquelle le dysentérie caractérisée non par un flux du sang, mais par un flux purulent ; elle a été observée à l'île de la Réunion sur les hommes atteints de la maladie vénérienne.

SERINGUE (se-rin-gh'), s. f. || 1° Petite pompe portative, qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. Une grande seringue pour le réservoir d'eau pour y mettre les eschelles, crocs, seringues, seaux et autres instruments pour le feu, CHARTIER, *Lettres*, etc., V, 253. || 2° Particulièrement. Instrument dont on se sert pour donner ou prendre des lavements. Ensuite de quoi, toute l'assemblée, composée de huit cents seringues, six mille apothicaires, vingt-deux docteurs.... MOL. *Mal. imag.* 3e *interm.* || Populairement. Chanter comme une seringue, chanter très-mal, parler avec une voix désagréable et presque aussi sévère. || 3° Populairement. Personne sotte et mauvaise qui fatigue.

— HIST. XIVe S. Ulcere parfont est euré en pesant dedens jaunisse, bons avec la seringue des lavement, LAVERNAG, f° 47. || XVIe S. Puis fut faicte injection de choses détersives, avec une petite seringue, PARÉ, VIII, 31. Aucuns se servent de seringues, soupapes, fuscules.... pour ramonter l'eau des puits, O. DE SERRES, 774.

— ÉTYM. Provenç. *siringa* ; espagn. *xeringa* ; portug. *seringa* ; ital. *siringa*, *zeringa* ; du latin *syringa*, seringue, qui vient du grec σύριγξ, tuyau.

SERINGUÉ, ÉE (se-rin-ghé, ghée), part. *passé* de seringuer. De l'eau seringuée.

‖ **SERINGUEMENT** (se-rin-ghe-man), s. m. Action de seringuer.

Digitized by Google

—HIST. XVIe s. Seringuement, COTOGRAVE.

SERINGUER (se-rin-ghé), je seringuais, nous seringuions, vous seringuiez; que je seringue, que nous seringuions, que vous seringuiez, v. a. || 1° Pousser une liqueur avec une seringue. || Par extension. Des baleines de tous corsages, Seringuant de larges ruisseaux Par les canaux de leurs museaux, SCARR. Virg. v. || 2° Seringuer une plaie, y injecter une liqueur pour la nettoyer.

—HIST. XVIe s. Et après fut syringué avec du vin et un peu d'eau de vie, PARÉ, IX, 44.

—ÉTYM. *Seringue*; provenç. *seringar*; espagn. *seringar*: ital. *seringare*.

† **SÉRIOSITÉ** (sé-ri-o-zi-té), *s. f.* Caractère de ce qui est sérieux. Ne vous ayant rien écrit qui ne sorte d'un ceur plein et d'une âme persuadée, je réponds dans une grande sérieuté ou aux railleries ou aux civilités de votre lettre, BALZ. liv. XII, lett. 18. Donnez vous bien garde de douter de la sérioisité de mes paroles, ID. liv. II, lett. 3. Sérioisité : puisque ce mot a déjà tant fait que de naître.... il ne lui faut plus qu'un peu de temps, joint à la nécessité et à la commodité qu'il y amas d'en user, pour l'établir tout à fait; déjà un de nos plus fameux écrivains [Balzac] s'en est servi dans son nouveau recueil de lettres; j'ai vu exactitude aussi recuilé que sérioisité, FAUGER. *Rem.* I, 1, p. 435, dans POUGENS.

—ÉTYM. *Sérieux*. Ce mot, que a été recommandé par Marg. Buffet et par Chiffiet, n'a pas pris; cependant il mérite de prendre.

† **SÉRISTÈRE** (sé-ri-stè-r'), *s. m.* Salle du phalanstère consacrée aux fonctions d'une série, dans le langage des fouriéristes.

† **SÉRIVAN** (sé-ri-van), *s. m.* Oriolan des rossignols.

SERMENT (sèr-man), *s. m.* || 1° Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. *Je te* vous dis rien, monseigneur, dont je ne fasse de serments, BALZ. lett. 5, liv. IV. Je n'en serai pas cru à mon serment, et l'on dira que je rêve, MOL. *Sc. Dim.* éd. II, 8. Ce même jour, M. de la Feuillade fut reçu à la tête du régiment des gardes, et prêta le serment entre les mains d'un maréchal de France, comme c'est la coutume, SÉV. 109. Mais la plupart des amants Sont sujets à faire Bien des faux serments, QUIN. *Thés.* I, 5. Je fais mille serments de ne jamais écrire, BOIL. *Sat.* II. Sur ma bonheur non sept chefs impitoyables Épouvantent les dieux de serments effroyables, ID. *Sublime*, 13. Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse, SAC. *Bérén.* I, 4. N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe, Et qui de ville en ville attestez les serments Que d'Hélène autrefois firent tous les amants? ID. *Iphig.* I, 3. D'un amour éternel Nous vous confirmer le serment solennel, ID. ib. V, 1. Un serment solennel par avance les lie à ce fils de David qu'on leur doit révéler, ID. *Ath.* I, 2. Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce qu'on dit dans la conversation, jusqu'aux choses les plus indifférentes, par de longs et fastidieux serments, LA BRUY. v. Celui qui trompe par un faux serment déclare ouvertement par là qu'il craint son ennemi, mais qu'il méprise Dieu, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 77, dans POUGENS. Le serment est tant de force chez ce peuple [les Romains], que rien ne l'attacha plus aux lois, MONTESQ. *Esp.* VIII, 12. Il est à remarquer que tous ces serments [de fidélité] se faisaient à genoux, les mains jointes, et que c'est ainsi que les évêques prêtaient serment aux rois. VOLT. *Ann. Emp. Othon II*, 978. C'est un second crime de tenir un serment criminel, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Il est certain que la religion du serment était en grande vénération chez ces peuples, MABLY, *Œuvr.* t. I, p. 304. On a vu que les serments sur les reliques étaient fort en usage dans ces temps-là, et que Louis XI avait une foi particulière à la croix de Saint-Lô, VOLT. *Mœurs*, 77. p. 400. Il semble que les serments ne soient pour certains princes qu'une expression du malheur, et que le succès absolve du parjure, ID. *Œuv.* t. II, p. 407. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi très-chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAVIGNE, *Louis XI*, II, 11. || Rendre à quelqu'un son serment, l'en délier. Moi-même je vous rends le serment qui vous lie, SAC. *Iph.* IV, 6. || Familièrement. Faire serment de, déclarer que. J'ai gagné douement la porte sans rien dire, Avec un bon serment, que, si, pour l'avenir, En pareille cohue on me peut retenir, Je consens de la bon cœur.... BOIL. *Sat.* III. || Fig. Faire serment, s'entendre, se concerter. De ne rien prendre à la lettre Nos juges ont fait serment, BERARD. *Interprétations*. || On a dit dans le même sens : *être de serment*. Comme les auteurs semblent être de serment de ne jamais rapporter les choses les uns comme les autres, BAYLE, *Dict. art. sur le second Pyrrhus, note* h. || Proverbe. Serment de jouer, serment d'ivrogne, serment d'amant, serment sur lequel il ne faut pas compter, || 2° Jurement, imprécation. Il fait des serments exécrables quand il est en colère. Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés.... Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise, Pâle, écumant les serments tous les saints de l'Église, BOIL. *Sat.* IV. Après avoir fait des serments horribles qu'il poursuivrait cette affaire jusqu'à la mort, il marqua le jour que le peuple en devait prendre connaissance, VERTOT, *Révol. Rom.* liv. III, p. 255.

—HIST. XVe s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, *Serment*, || XIIe s. Mais tous lor sairemanz [ils] fusserent de legier, Sax. IV. Lui [Thierri laïque] en fierent mis partut à serement, *Th. le mart.* 66. || XIIIe s. Li sairement qui furent juré ne furent mie bien tenu, VILLEH. LIV. Le roy manda aux barons à Paris, et leur fist faire serement que foy et loiauté porteroient à ses enfans, JOINV. 200. Le roy ama tant Dieu et sa douce mere, que tout coulz que il post atteindre qui disoient de Dieu ne de la benoiste chose debonneste ne vilein serement, que il les fesoit punir grefment, ID. 232. || XIVe s. Lor dis : vueillez me pardonner; car je ne vous donrai point. Que conseil vous cuide donner À mon povoir très loyaument, CH. D'ORL. *Bal.* 6. Nostre seigneur, ny la mort, ne hachai, ne le jeu de la quintaine ne le soufferoit jurer à nul autre de son hostel, *Boucig.* IV, 3. || XVe s. Les serments des quatre rois Quant la pasque descenda [Louis XI], Par le jour Dieu luy succeda [Charles VIII], Le diable m'emporte s'en tint près [Louis XII]; Foy de gentilhomme n'y apparut [François Ier], MAROT. *Cap. franç.* I, 1, p. 226, dans LACURNE. [Dans la colère] l'inflammation du visage, les serments insistes, MONT. III, VIII.

—ÉTYM. Bourguig. *serment*; wallon, *sermain*; provenç. *serment* et *sacrament*; espagn. *sacramento*; ital. *sagramento*; du lat. *sacramentum*, sorte de somme d'argent consacrée (voy. SACRÉ) d'abord chose consacrée, et, en particulier, la somme que les plaideurs déposaient et que perdait le perdant (voy. *sacramentum* à la langue religieuse); puis enrôlement, serment militaire, et enfin le serment en général.

† **SERMENTÉ**, **ÉE** (sèr-man-té, tée), *adj.* Terme qui vieillit et pour lequel on dit plutôt assermenté. Qui a prêté le serment d'usage, le serment requis. La mauvaise coutume de ne pas remplacer en payant [Valenciennes] de faire l'évaluation, par des gens que vous appelez sermentés, du produit des terres, *Instruc. etc. de Colbert*, 1771.

— HIST. XIIIe s. Quiconques vende son grain à Paris, il puet apeler un mesureur qui que il veut, pourtant qu'il soit jurés et sermenés de la vile, *Liv. des Mest.* II, 21. Quant nous fusmes advertis de l'escu que vous portiez, nous allasmes tous trois d'ung accord sermenter que jamais nous n'aurions prouffit que vous aurions mis à mort, *Perceforest*, I, II, f° 91.

— ÉTYM. *Sermenter*.

† **SERMOCINER** (sèr-mo-si-né), *v. n.* Parler en termes de rhétorique. Sorte de diafoiguine où l'homme est donné comme conversant avec lui-même.

SERMON (sèr-mon), *s. m.* || 1° Discours chrétien qui se prononce en chaire, pour annoncer et expliquer la parole de Dieu et pour exciter à la pratique de la vertu. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, PASC. *Pens.* VII, 36, édit. HAVET. Vous n'êtes pas digne, dit-elle, de la bonté de l'argument et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons, SÉV. à *Coulanges*, 2 avril 1680. Les sermons du P. Bourgoing n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, NOSS. *Panégyrique*. Ce dernier et célèbre sermon où il [Grégoire de Nazianze] rendit compte de son administration et de sa conduite, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 57. Avant lui Jurieu avait dit en latin Qu'on est assis à l'ouïe aux sermons de Cotin, BOIL. *Sat.* IX. Cotin, à ses sermons traînant toute la terre, Feuil des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire, ID. ib. Un sermon où les applications de l'Écriture sont fausses, où une histoire profane est rapportée d'une manière froide et puérile, où l'on voit régner partout une affectation de bel esprit, est-il bon? FÉN. *Dial. sur l'éloq.* 1. Il y a quelque temps que je m'endormis à un sermon : vous savez que le sommeil surprend aux sermons de l'après-midi, ID. ib. II. Projet pour rendre les sermons plus utiles, *Titre d'un ouvrage de l'abbé de St-Pierre*. Un sermon en France est une longue déclamation scrupuleusement divisée en trois points, et récitée avec enthousiasme; en Angleterre, un sermon est une dissertation solide et quelquefois sèche qu'un homme lit au peuple sans geste et sans aucun éclat de voix, VOLT. *Exa. poét. ép.* 1. Les sermons qu'on a imprimés de lui [de Bossuet], tenus d'une multitude immense, par jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés, ALEMB. *Éloges, Bossuet*. || Par extension. Je me contente des Evangiles expliqués de M. le Tourneux : ce sont les vrais sermons; c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement, SÉV. 18 févr. 1690. || 2° Familièrement. Remontrance ennuyeuse et importune. Jeanne, ce temps pendant, me faisait un sermon, RÉGNIER, *Sat.* XII. Et vous lui fait un beau sermon Pour l'exhorter à patience, LA FONT. *Fab.* III, 8. Comment, ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser? SÉV. 18. Je la nourrirai [de Phèdre, dans Racine] lui fait un sermon fort chrétien Contre l'affreux dessein d'attenter à soi-même, MAINARD, *Poés.* 1646, p. 70. Ne lui faisant point de sermons, se mettant toujours à sa portée, J. J. ROUSS. *Em.* IV.

— HIST. XIIIe s. Sermon [il] apelet, un sermon [discours] lur ad dit, *Ch. de Rol.* LXXVII. Tant [elle] ad oït e sermuns e essamples [qu'elle se fit ehrétienne], *Id.* CCCXCVII. || XIVe s. Le roy Edouard de Londres i ad fait un sermun, Pur le rei e pur lui dist sa confessiun, *Th. le mart.* 160. || XIIIe s. Chascuns i a faeit [prêché], cours en fut li sermons [discours], *Berte*, XXIII. Et puisqu'à fortune venons, Et de s'amor [de son amour] sermon tenons, Dire l'en voil fiere merveille, *Fl. et Blanc. Rose*, 1864. Le legat fist le sermon por deus sanedis, JOINV. 240. || XVe s. Et de l'ame avons nous dit en aucuns sermons hors ceste science, ORESME, *Eth.* 29. C'est que par tous [ces, les prêtres] nouveaux sermons Par paroles et par sermons, Que nous nous gardons de messeprendre, J. DE COND. I, II, p. 88. || XVIe s. De devant [à Berne] les seigneurs longtemps plaidoit la messe et ce sermon [le protestantisme], lequel seroit maistre; mais cette année le sermon gaigna, et chassa la messe hors de la ville, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 23.

— ÉTYM. Provenç. *sermo*, *sermon*; espagn. *sermon*; ital. *sermone*, du lat. *sermonem*, discours.

SERMONNAIRE (sèr-mo-nè-r'), *s. m.* || 1° Recueil de sermons. Fléchier ne se faisait aucun scrupule de prendre dans un autre sermonnaire toutes les pensées heureuses qu'il y trouvait, et dont il cousait ses discours, D'ALEMB. *Éloges, Fléch.* || 2° Auteur de sermon. Un prédicateur de mes amis ne songe à une matière que quand il est question d'en traiter; il feuillette la Concordance, Combefis, quelques sermonnaires qu'il a achetés, FÉN. I. XII, p. 40. || 3° *Adj.* Qui convient au sermon. Le genre sermonnaire.

— ÉTYM. *Sermon*.

SERMONNÉ, **ÉE** (sèr-mo-né, née), part. *passé* de sermonner. L'enfant sermonné dans la fable de la Fontaine par le maître d'école.

SERMONNER (sèr-mo-né), *v. a.* Terme familier. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. Il vient nous sermonner avec des yeux farouches, MOL. *Tart.* I, 1. N'vas m'aver brusquée, sermonnée afin de m'engager à vous quitter, ONNIS. *Théât. d'éduc. la Curieuse*, 1, 1. || Absolument. C'est un homme qui ne fait que sermonner. || Impersonnellement et en parlant. Mais c'est trop sermonné de vice et de vertu, RÉGNIER, *Sat.* I.

— HIST. XIIe s. Mais le jur de Noël, quant il out sermoné, De saint iglise avoit Robert del Bec levé [retranché], *Th. le mart.* 431. || XIIIe s. Moult fut Quenes preus, quant il s'en ala [à la croisade], De sermoner et la gent prescher, MOES N'OMS, *Romancero*, p. 104. Le chardonaus [le cardinal] qui de par l'apostole de Rome estoit, en sermona et en fist pardon à tous ceus qui en la bataille moroient, VILLEH. CLX. Renart, fet Primaut, que ce monte? Ne m'alez pas ci sermonant, *Ren.* 8803. Renart ot que cil le sermone, Et que moult bon conseil li

Digitized by Google

dene, ib. 13644. Faites ce qu'il sermonneront, Ne faites pas ce qu'il feront, *la Rose*, 11949. || XIVe s. Bertran, venez avant à ce herauz parler. — Avant, dit Bertran, que veut il sermoner? *Cuesd.* 1393. || XVIe s. M. le curé estoit monté en chaire pour sermonner, DESPER. *Contes*, XXXII.

— ÉTYM. *Sermon*; provenç. et espagn. *sermonar*; ital. *sermonare*.

SERMONYER (sèr-mo-noi-é), *s. m.* || 1° Celui qui fait des sermons; n'est guère usité en ce sens qu'avec un sens de dépréciation. En un mot, le sermoneur est plaisir évêque sur le plus haut dérivain n'est revêtu d'un prieuré simple, LA BRUY. XV. || 2° *S. m.* et *f.* Sermonneur, sermonneuse, celui, celle qui fait des remontrances, des discours ennuyeux et hors de propos. La voix manquant à notre sermonneuse, LE SONY. *Peaut.* Voyez sermonneurs, toujours pédants, J. DE NESME. *Rem.* II. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple est la vie, in. *Contr.* III, 9.

— HIST. XIIIe s. Mes li chetif sermonneor En il[l] large donnent si formenti les enregistrant [les femmes], Que lor roses lor enchérissent, la *Rose*, 7488. || XVIe s. Les danses sans instrumens ou sans chansons, semblent les gens en vie, leur d'habitation sans sermonneur, DESPER. *Contes*, XL.

— ÉTYM. *Sermoner*; prov. *sermonaire*; ital. *sermonatore*. L'ancienne langue a dit aussi *sermoneur*.

† **SÉROLINE** (sé-ro-li-n'), *s. f.* Terme de chimie organique. Principe non azoté, voisin de la chelérine, retiré dans le sérum du sang.

† **SÉRO-SANGUIN, INE** (sé-ro-san-ghin, ghi-n'), *adj.* Terme de pathologie. Formé d'un mélange de sérosité et de sang. Rosée ou humeur séro-sanguine.

SÉROSITÉ (sé-ro-si-té), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Humeur qui est habituellement exhalée par les membranes séreuses. || 2° Terme de pathologie. Humeur qui forme l'épanchement dans les hydropisies, celle qui s'amasse dans les phlyctènes produites par la brûlure et sous l'épiderme soulevé par les saillies des éruptions. || 3° Dans un langage peu précis et plutôt populaire que médical, partie la plus aqueuse des humeurs animales. Un sang plein de sérosités. Les vaisseaux séreux du sang, DESC. *Fœtus*, 3. Je me trouvai pleine de sérosités, par les continuelles petites sueurs dont je suis impatience, que je comprends qu'une bonne fois il faut sécher quelque peu, ID. *Lettres*, 1re.

— HIST. XVIe s. Les rongneux tirent la sérosité du sang et la mettent à part, qui est jettée par l'urine, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. *Sérum*.

† **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), *adj. f.* Terme d'anatomie. Membrane séreuse, qui est formée par la séreuse, membrane qui est entre l'utérus et le placenta, et ne touche pas avec lui.

— ÉTYM. Lat. *serotinus*, tardif, parce que, croyant cette membrane caduque, ce qu'elle n'est pas, on croyait qu'elle se détachait plus tardivement de la face interne de l'utérus que le reste de la muqueuse.

† **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), *s. f.* Terme de chauve-souris. La sérotine de la Guyane, DESM. *Quadrup.* I, XIII, p. 190.

— ÉTYM. Lat. *serotinus*, du soir; animal du soir.

SERPE (sèr-p'), *s. f.* || 1° Instrument de jardinage et de bûcheron à manche court, à lame courte, à tranchant concave, servant à tailler, à émonder. Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage..... LA FONT. *Fabl.* XI, 20. || Fig. Jouer de la serpe, retrancher, supprimer. Le censeur vient de sabrer sous à donné pour l'ouvrage [l'Encyclopédie], est un capucin renfoncé qui joue de la serpe à tort et à travers, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 2 sept. 1760, || Cela est fait à la serpe, on en ferait autant avec une serpe, se dit d'un ouvrage de main grossièrement fait. || Fig. Fait à la serpe, se dit d'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné. Un billet de Linant a annoncé gravement qu'un thème fait à la serpe.... l'avait forcé de retenir l'enfant en punissance, MME D'ÉPINAY, *Rem.* I, 9, 388, dans RECUEIL. || Fig. Il semble que cet homme ait été fait avec une serpe, se dit d'un homme mal fait, mal bâti. || 2° Outil de tréfilerie. || Outil de fontainier. || Outil d'orfèvre. || 3° Segments hélicoïdes rampants qui poussent alternativement et transversalement le hérisson, dans les moulins à dévider la soie.

— HIST. XIIIe s. Sa serpe et sa coignie prist, Dont aguisié avoit ses piez, REN. 16424. || XVIe s. Tu as conseau, serpe, ne serpillon, Qui sceuil coupper corde, ne cordillon..... MAROT, II, 43. Boys de dix ans et au dessus qu'on appelle boys de serpe, *Coust. général*, t. II, p. 268.

— ÉTYM. Berry et pérens, *serpe*; du lat. *sarpere*, moi archaïque qui signifiait émonder, congénère à *sarire*, faux, à l'anc. haut-allem. *scarf*, allem. *scharf*, aigu, ranger. *calpa*, faucille.

SERPENT (sèr-pan), *s. m.* || 1° Nom donné à une classe de reptiles sans membres ou à membres rudimentaires, qui rampent sur la terre. Le serpent était le plus fin de tous les animaux, BIBL. *Genèse*, III, 1. Le Seigneur viendra avec sa grande épée pénétrante et invincible, pour punir Leviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis, IB. *Isaïe*, XXVII, 1. On contre qu'un serpent volait d'un horloger..... Entra dans sa boutique, et, trouvant un serpent. N'y rencontra pour tout potage que une lime d'acier qu'il se mit à ronger, LA FONT. *Fabl.* I, 12. Que le ciel vous donne la force des lions et la prudence des serpents! MOL. *Bourg. gent.* IV, 6. Le serpent venimeux rampa dans les forêts, SOU. *Epît.* III. Il n'est point de serpent si méchante odeur Qui par l'art inité ne puisse plaire aux yeux, ID. *Art p.* III. Il se peut que Dieu ait permis que la salive de l'homme fut des serpents; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien [qui disait les tuer en les frappant légèrement d'une baguette mouillée de sa salive] ait assommé des serpents à grands coups de pierre et de bâton, VOLT. *Dict. philosophiques*. Les Égyptiens désignaient le temps, le siècle et sans doute toute espèce de révolution par l'emblème d'un serpent qui, en mordant la queue, formait un cercle, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 515. Si les vastes serpents ne trônent sur les plantes En longs cercles lisses écailles sonnantes, A. CHÉN. *Hymne à la France*. Des serpents oiseleurs sifflent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes, CHATEAUB. *Atala*, *Prologue*. Voyez-vous ce serpent longtemps caché sous l'herbe? P. LEBRUN, *Poés.* I, 1. || Serpent à sonnettes, serpent à sonnettes, ainsi nommé à cause de la peau qu'il fait tomber aux heureux mobiles et cornés qui terminent sa queue. || Fig. Que si on rapproche de ceci son caractère [du duc du Maine], on verra que ce serpent a sonnettes n'était dans le plus intérieur du roi, ST-SIM. 363, 20. || Serpent d'eau, couleuvre à collier. || Serpent de terre, nom donné à la couleuvre *lisse*, parce que, pris, ses muscles se roidissent au point qu'il se brise, abandonnant une partie de lui-même pour se sauver, DUMÉRIL, *Zoologie analytique*, p. 120. || 2° Dans la mythologie, les serpents étaient un attribut des Furies. Filles d'enfer... Pour qui ces serpents sifflent sur vos têtes? RAC. *Andr.* V, 5. || Fig. Et potiquement. Les serpents de l'envie, de la calomnie, l'envie, la calomnie. Les serpents de l'envie s'sifflé dans son cœur, FRÉRON, *Mélanges*, III, 1. || 3° Le terme d'acmonde, serpent sert à désigner le duché de Milan. L'ours, l'aigle et le serpent ont cédé à la salamandre. || 4° Le serpent d'Ethiopie, figure de serpent que Moïse éleva dans le désert, et dont la vue guérissait les Israélites qui avaient été mordus par des reptiles, BIBL. *Nombres*, XXI. Les personnes qui l'on compare pour leur malice ou perfidie à un serpent. Je fus appelé dans une seule maison où un petit serpent de fille se plaisait à me montrer beaucoup de mauvaise dent; je ne puis lire une note, I. I. ROUSS. *Confess.* IV. || C'est une langue de serpent, se dit d'une personne médisante. Langue de serpent, fertile en impostures, Vous osez sur Célin attacher vos morsures, MOL. *l'Ét.* III, 1. || Rechauffer, retirer un serpent dans son sein, faire du bien à un ingrat. Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, MOL. *Ec. des fem.* V, 4. Vous même, de vos soins craignez la récompense, De peur dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, RAC. *Andr.* I, 2. Sauve-toi quel serpent inhumain Iphigénie Avait retiré dans son sein? ID. *Iphig.* V, 4. || Il se dit des choses méchantes ou tortueuses comme le serpent. [La chienne] l'assit, les yeux en feu, c'est un lion superbe; l'assit, humble serpent, il se glisse sous l'herbe, BOIL. *Lutr.* V. C'est trop flatter la teigne [la haine], et de ma propre main Caresser le serpent qui dechire mon sein, VOLT. *Oreste*, II, 8. || Le serpent est caché sous les fleurs, se dit en parlant de choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. De quelque belle apparence que l'injustice se couvrit, M. le Tellier savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier*. Combien de fois arrêtai-je une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du jeune Dauphin]! FÉLÉON, *Duc de Mont.* I. || 5° Terme de l'écriture. Le serpent, le démon tentateur. Enfin le vieux serpent tâchera de l'aigrir Contre les moindres maux que tu voudras souffrir; Il fera mille efforts pour brouiller ta conduite; Mais avec l'raison tu le mettras en fuite, CORN. *Imit.* III, 12. Qu'est-il nécessaire de vous raconter plus au long l'histoire de nos malheurs? vous savez assez que le premier homme, séduit par les fraudes cruelles de ce serpent frauduleux, voulut faire une funeste épreuve de sa liberté, BOSS. 1er *sermon, Pâques*, I. || 6° Instrument à vent dont on se sert dans les chœurs de musique d'église pour soutenir la voix, et qui est fait en forme de gros serpent; aujourd'hui l'on en abandonne l'usage. Au frémissement des serpents et des basses, cette hymne [*Te Deum*] faisait résonner les vitraux, CHATEAUB. *Génie*, III, 3, 2. Cet instrument fut inventé en 1590 par un chanoine d'Auxerre, nommé Edme Guillaume; la construction en est vicieuse de tous points; beaucoup de ses intonations sont fausses, et, à côté de notes trop fortes, on en rencontre qui sont très-faibles; l'expulsion du serpent des églises sera un pas de fait vers le bon goût en musique, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. || Celui qui joue du serpent. Il y a dans cette église un bon serpent. || 7° En jouillerie, œil-de-serpent, voy. œil, n° 32. || 8° Longue de serpent, plante, voy. LANGUE. || 9° Mot de serpent, voy. SERPENTINE, 3. || 10° Serpent de mer, poisson de la Méditerranée. || 11° Tarme de marine. Espèce de pirogue de la côte de Malabar. || 12° Constellation boréale. || 13° Terme de marine. Se dit du mercure. || Serpent de Pharaon, jouet fabrique avec du sulfocyanure de mercure, qui, ne décomposant par la combustion avec bourre-soufflement, prend une apparence vermiculaire.

— HIST. XIIe s. Serpens e guivres, dragon e averser, *Ch. de Roland*, CCXXXIII, 3. Le serpent qui vulgain prea..... MARIE, *Fabl.* I, 11, p. 207. Folie est combatre sanz armes et dormir près del serpent, MIRÉ, *Rose*, 3, 391. Le vieil serpent, de vieillesse anuiez, Pour jeonne suir eschange sa viel pel, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 347. Et dit ainsi que qui veulent tuer premier le serpent, il li devert esquacher [écraser] le chief, JOINV. 319. || XIVe s. Deut broches garnies de langues de serpent, DE LABORDE, *Ennaz*, p. 487. || XVe s. Han, dame, disiez, encore est ce dedans mon marché jusques à la fontaine; et, se je ne craignois deffence du serpent [défense équivoque, plutôt apparente que réelle], encore fesse autre chose, *Percefforest*, I, IV, f° 113. || XVIe s. La grand serpente au pole arctique empeinte, MAROT, IV, 65. L'herbe dite langue de serpent, PARÉ, XVI, 23. Un bois.... Où coulent en serpent une eau luisante et claire, DESPORTES, *Angélique*, I. Quand elle sceut sa mort [du duc d'Orléans fils de FRANÇOIS Ier], elle sceut en longue temps celle de son mary, qui luy ada à celer et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son prince, que plusieurs qui n'en sçavoient le secret en dessous l'herbe, attribuèrent du tout ce grand dueil pour le mary, BRANT. *Capit. franç.* I, 1, p. 319, dans LACR. || Il se dit encore le serpent du buisson par la main d'autruy, COTGRAV.

— ÉTYM. Génev. *une serpent*; bressan, *la serpan*; wallon, *sierpain*; Berry, *serpent*, *serpenti*; provenç. *serpen*, *serpent*, et aussi *serp*, *ser*, *cala*; *serpent*; espagn. *serpiente*; portug. *ital. serpente*; du lat. *serpentem*, de *serpere*, ramper, grec, ἕρπειν, sanscr. *sarpâmi*. Le prov. *serp* vient non de *serpentem*, mais de *serpere*, accent sur *ser*. *Serpent* est quelquefois féminin dans l'anc. langue et dans les patois.

† **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tè-r'), *s. f.* || 1° Espèce de cactier à tiges rampantes, dit aussi cierge flagelliforme. || 2° Serpentaire de Virginie, *aristolochia serpentaria*, *L.* || La racine de cette plante. || On appelle aussi parfois serpentaire de Virginie, le *collinsonia pérota*, labiées. || 3° Serpentaire commune, *arum dracunculus*, *L.* qui est le gouet à serpentaire. || Serpentaire fenestle, la histoire.

— HIST. XVIe s. Serpentaire : il y an a de deux sortes, l'une grande, l'autre petite; cestu herbe a esté ainsi appellée à cause du serpent qu'elle représente en sa figure, le sommet de la plante semblant la teste d'un serpent, et son tige meucheté et tachelé de rouge et de jaune lui en marquant presque la couleur, O. DE SERRES, 813.

— ÉTYM. Lat. *serpentaria*, de *serpent*, serpent.

† **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tè-r'), *s. m.* Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère boréal avec une 3e nébuleuse), dite aussi Ecuelaye, Ophiuchus. Hevelius, pour immortaliser la gloire de la patrie [Sobieski], forma, entre Antinous et le serpentaire, une constellation qu'il nomma d'abord

Digitized by Google

— ETYM. Lat. *Serpens*, serpentaire; ainsi dit parce qu'on y représente Esculape tenant un serpent.

† 3. **SERPENTAIRE** (sèr-pan-tè-r), s. m. Oiseau de proie qu'on appelle aussi secrétaire ou messager, ordre des rapaces, ainsi nommé parce qu'il attaque les serpents, les coupe en deux, et puis les redoint en tronçons aussi menus que ceux d'une matelote, *Falco serpentarius*, L. Cuvier a fait de cette espèce un genre et une famille des serpentaires, et alors il se nomme *serpentarius cristatus*, Lesson.

† **SERPENTANT, ANTE** (sèr-pan-tan, tan-t), *adj.* Qui serpente. La forme d'une trochoide, c'est-à-dire d'une courbe serpentante, pourson, *Instit. Mem. Acad. scienc.* t. 1, p. 72.

† **SERPENTARIDES** (sèr-pan-ta-ri-d'), s. m. pl. Famille d'oiseaux qui se nourrissent de reptiles.

† **SERPENTARIÉES** (sèr-pan-ta-ri-é) ou **SERPENTINARIÉES** (sèr-pan-ti-na-ri-é), s. f. pl. Nom commun des aristolochiées et des népenthées.

† **SERPENTARINE** (sèr-pan-ta-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Principe amer tiré de l'*aristolochia serpentaria*.

† 1. **SERPENTE** (sèr-pan-t'), s. f. Mot employé par la Fontaine pour la femelle du serpent. Dragon, genti dragon, à la gorge béante, le sais messagère dieu dieux; ils m'ont envoyée en ces lieux l'attendre que bientôt une jeune serpente Et qui change au soleil de couleur comme toi. Vaudra partager ton empire, LA FONT. *Psyché*, II, p. 478.

2. **SERPENTE** (sèr-pan-t'), s. f. || 1° Sorte de papier très-fin et transparent. Grande serpente. Petite serpente. || *Adj.* Papier serpente. Les relieurs ont la mauvaise habitude de coller le papier serpente près du cadre de la glace, le papier incommence, avant à se déchirer, laisse toujours quelques traces de la colure, LESNÉ, *Reliure*, p. 151. Ceut qui mettent du soin à leur ouvrage laissent et pressent le livre comme il faut, placent les figures, ensuite mettent à chaque figure un papier serpente de la grandeur du texte, in-ib. p. 152. Mauvaise habitude encore de coller le papier serpente, LESNÉ, *Reliure*, p. 151. || 2° Papier dont on se servait pour faire des châssis, des écrantails. Le papier dont on se sert le plus ordinairement pour couvrir les écrantails est celui que, dans le commerce de la papeterie, on appelle papier à la serpente, *Dict. des arts et met.* [*Encyclopédie*], 1767.

— ETYM. Papier ainsi dit parce qu'il porte une figure de *serpent*.

SERPENTEAU (sèr-pan-tô), s. m. || 1° Petit serpent nouvellement éclos. Une couvée de serpenteaux. || 2° Terme d'artificier. Artifice de garniture pour les pots de fusées volantes; les serpenteaux renferment une composition spéciale contenant : de pulvérin et 1,25 de charbon; ils se détachent d'une fusée plus grosse qui crève en l'air, et ils voltigent en serpentant. || 3° Par extension, nom donné anciennement à des boucles de cheveux. Quatre douzaines de mouches et dix serpenteaux de cheveux été qu'on avait faits de ses cheveux, qui dérobaient la vue [du visage d'une mariée], RABELT. *Gramm.* 21. || 4° Cercle de fer mum de petites grenades chargées de poudre fin de qu'on jette sur une brèche. || 5° Terme rural. Rameau long et flexible qui, courbé en terre pour être marcotté, y entre et en ressort plusieurs fois. || 6° Terme de marine. Bout de cordage non tendu, entrelacé en forme de serpenteau.

— HIST. XIVe S. Un baston de yhenne, à deux serpentelles d'argent sur le bout, in CANGE, *serpentella*. || XVIe S. Et au talon un serpenteau la biesse, Dont languissoit comme une fleur eueille, RABOT, IV, 138.

— ETYM. Diminutif de *serpent*.

† **SERPENTELLE** (sèr-pan-tè-l'), s. f. Genre de plantes à fleurs composées, *diastephus*, CASS.

— HIST. XIVe S. Un baston... à deux serpentelles petits serpentz sur le bout, DU CANGE, *serpentella*.

— ETYM. Diminutif de *serpent*, à cause de la tige rampante, cylindrique et dépourvue de poils et de feuilles.

SERPENTER (sèr-pan-té), v. n. || 1° Avoir un cours tortueux, une direction sinueuse. Les ruisseaux de lait serpentaient dans les plaines, BOIL. *Epît.* III. Après avoir traversé l'Ethiopie en serpentant beaucoup, il [le Nil] se rend enfin en Egypte, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuvr. t. 1, p. 31, dans POUGENS. Il souffla, et il sortit de sa bouche une vapeur violette qui descendit en serpentant comme un feu d'artifice, et se répandit sur la table de dona Thomasa, LESAGE, *Diabl. boit.* c. .... Près de ces bords fleuris, on la Seine serpente en fuyant de Paris, SOUL. *Heur.* 1. Son front bas, étoile de petits diamants. Et mille autres encore, offensifs, ornements, serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles, GILBERT, *Le XVIIIe siècle*. Suivant les détours d'un chemin qui montait toujours en serpentant, BERN. DE ST-P. *L'arcadie*, II. Il vient de toi ce cachet où le lierre Serpente en or, symbole ingénieux, BÉRANG. *Cachet*. Que je vois.... Les étoiles des chars se croiser dans le ciel. Et serpenter le peuple en l'école, MICHELET, *Orient*. 35. || Fig. Le Lacéon souffre, il ne grimace pas; cependant la douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son orteil jusqu'au sommet de sa tête, DIDER. *Est. sur la peint.* 4. Les mots [de la période], par de fréquentes inversions, semblèrent serpenter dans l'espace qui leur était assigné, MARMONT. *Mém.* t. 1, p. 1. Pour serpenter, faire glisser à travers. Faire serpenter dans toute la pièce un personnage ami de toute la famille, OEUVR. *Corresp.* t. II, p. 74. || Terme de manege. Conduire un cheval en traçant une piste tournée en ondes. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° T. de. Terme de marine. Etablir un serpenteau.

— HIST. XVIe S. Ignorants nos baisemains et nos inclinations serpentées, MONET, II, 478.

— ETYM. *Serpent*.

† **SERPENTIFORME** (sèr-pan-ti-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un serpent.

— ETYM. *Serpent*, et *forme*.

4. **SERPENTIN, INE** (sèr-pan-tin, ti-n'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de lignes longitudinales flexueuses. || Marbre serpentin, marbre d'un fond vert, avec des taches rouges et blanches. || 2° Qui ressemble au serpent, qui tient du serpent. Ne retiendra-t-il point la langue serpentine? MALHERBE, *Consol. à Duperr.* II, 3. || Terme de manége. On dit que le cheval a la langue serpentine, lorsque non-seulement il l'agite continuellement, mais encore il la tient pendante hors de la bouche. || Terme de beaux-arts. Ligne serpentine, ligne ondueuse.

— HIST. XIVe S. Ses cheveux [son cou, de l'autour] doit estre longs et sonis [unies] et serpentins, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 100. || XVIe S. L'un [métre] est de rime serpentine; l'autre equivoque ou leonine, MACHAUT, p. 9. || 3° S. Femmes de leur nature sont de telle condition, qu'elles refusent souvent plusieurs choses de parolles, qu'elles voudroient que fussent faites, et le font de fait, défense serpentine [défense équivoque, plus apparente que réelle] et aux paroles veues, mieulx pourrez veoir son gré, CHRISTINE, IV, p. 117. Plusieurs pierres exemples une grant langue serpentine, lesquelles pierres n'ont point este estimées, pource que on ne sait pas leur vertu, *Id.* 6e siècle, t. I, p. 355. || XVIe S. Voudrions-nous faire une ligne serpentine, que les enfants meurtrissent leur mere? CALVIN, *Instit. chr.* 1. Mais vous vilains à langue serpentine.... Qui meurtrissez vostre propre origine, J. MAROT, V, 284.

— ETYM. Lat. *serpentinus*, de *serpens*, serpent.

2. **SERPENTIN** (sèr-pan-tin), s. m. || 1° Anciennement, nom du chien de l'arquebuse à mèche. || Canon supprimé en 1572, dont le boulet pesait vingt-sept livres. || 2° Tuyau qui descend en spirale ou en serpentant depuis la chapiteau de l'alambic jusqu'au récipient; il est destiné à condenser les vapeurs, et est maintenu froid par l'eau froide dont on l'entoure. || 3° Se dit d'un appareil récent pour empêcher les cheminées de fumer. || 4° Terme de minéralogie. Roche dure nommée aussi porphyre et ophite.

— HIST. XVIe Gros serpentins et autre artillerie, J. MAROT, V, 22.

— ETYM. *Serpentin* 1.

† 3. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), s. f. Figure de manége : les cavaliers marchant de file décrivent une ligne sinueuse analogue à la sinuosité.

† 2. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), s. f. Ancienne bouche à feu dont la volée était vissée sur la culasse. || Depuis, on donne ce nom à celle qui a la précédente, et construite de la même manière.

— HIST. XVIe S. La grande multitude des grosses couleuvrines, des serpentines quelquefois qui rompirent les palz et tuuent les gens de guerre qui iveent à la defense..... RONSIBRL. t. III, p. 38, dans LACURNE.

— ETYM. *Serpentin* 1.

3. **SERPENTINE** (sèr-pan-ti-n'), s. f. || 1° Sorte de pierre fine, ainsi dite de la variété de pontes la plus que ces pierres présentent lesquelles sont pulues, assez semblables aux taches de la peau d'un serpent. Les serpentines ne sont pas aussi rares en France qu'on l'a cru : il y en a de très-belles, marquées de veines noires et tertes entrelacées, dans le département du Var, A. BROGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 480, dans POUGENS. || serpentine noble, silicate de magnésie verdâtre, ordinairement compacte. C'est avec cette serpentine [noble], taillée et polie, qu'on fait des tabatières, des vases et d'autres objets d'ornement; elle porte en Italie les noms de *verde di prato*, *verde di Susa*, a, anciennement, *Traité de min.* t. I, p. 486. || Serpentine commune, silicate de magnésie mélangé au fer oxydulé, au talc, à l'amphibole; c'est une roche verdâtre, barrulée, compacte et susceptible d'un beau poli. || 2° Se dit du marbre serpentin. || 3° Arbre exotique dont le bois est appelé bois de serpent, *ophiorylon serpentinum*, appendices, L'on voit aussi de la serpentine de Maryland, pentianées, et du cierge flagelliforme. || Nom vulgaire du salsifis et de la serpentaire pied-de-veau. || 4° Espèce de couleuvre. || Une tartare à boire.

— HIST. XVe S. Une serpentine enchassée en or, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 306.

— ETYM. *Serpent*.

† **SERPENTINEUX, EUSE** (sèr-pan-ti-neû, neû-z'), *adj.* De la nature du serpentin, roche. Roches serpentineuses, porphyriques ou trappéennes, *Journ. offic.* 25 déc. 1869, p. 1719, 1re col.

† **SERPER** (sèr-pé), v. a. Ancien terme de marine. Sur les galères du temps de Louis XIV, serper le fer, son absolument, serper, lever l'ancre.

SERPETTE (sèr-pè-t'), s. f. || 1° Instrument de jardinage destiné à tailler les arbres fruitiers; la lame est en acier fin, et courbée en dedans par le haut; le manche est fait d'une matière qui ne glisse pas dans la main et ayant au bas un point d'arrêt qui le maintient dans sa position. Déjà d'un fer courbé la serpette tranchante Taille et forme à son gré la vigne obéissante, DELILLE, *Georg.* IV. || Serpette de bourreliер. || Outil d'ouvrier. || Outil de plombier.

— HIST. XVIe S. Il n'appartient qu'au savetier à parler de la serpette, *Cinquiès de l'accouchée*, p. 184, dans LACURNE. Chantons la serpette; Tous vignerons ont à elle recours, C'est leur secours pour tailler la vignette, MAROT, II, 251.

— ETYM. Dimin. de *serpe*.

† **SERPIGINEUX, EUSE** (sèr-pi-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des dartres et des ulcères qui gagnent peu à peu un point de circonférence, tandis qu'ils s'étendent du côté opposé.

— ETYM. XVIe S. Des dortres ou scossures serpigineuses, PARÉ, XIX, 36.

— ETYM. Provenç. *serpiginos*; du bas-lat. *serpigo*, dérivé du lat. *serpere*, ramper (voy. SERPENT).

† **SERPILLIÈRE** (sèr-pi-liè-r'), s. f. (il mouillé; et non sèr-pi-yè-r'). || 1° Toile grosse et claire qui sert à différents usages et entre autres à emballer les marchandises. Et son séant en serpillière, Chapeau pailles, pour théâtres, *Acad.* 1835, VIII. || 2° Grosse toile que les marchands mettent au devant de leurs boutiques pour se défendre du soleil. || 3° Grosse toile cirée que certains marchands et leurs garçons mettent devant eux en forme de tablier. || 4° Par extension, linceul pour ensevelir les gens très-pauvres. Rasiant, qu'on le suspenne et à qui la charité fournira la serpillière dont on l'enveloppera, DIDER. *le Neveu de Rameau*.

— HIST. XIIIe S. Sacum, serpillière, ou pelse, vieille sarge, DU CANGE, *sarpillera*. || XVe S. Certaine marchandise de laine que l'on nomme communement une serpillere de laine d'Angleterre, in. *serpillera*.

— ETYM. Génev. *charpillère*, *cherpillère*; provenç. *sarpelhera*; anc. cat. *sarpelera*; espagn. *arpillera*. Raynouard le rattache au provenç. *pella*, peau, pellicule, laine, sans s'expliquer sur le préfixe *ser*. On trouve dans les glossaires du moyen âge *serapellum*, *serapellus*, *serapellus cestes*, et aussi *serapillare*, qui signifie de vieux habits, de vieilles peaux, des peaux de peu de valeur. C'est sans doute le même que *serapellum* avec changement de suffixe; le sens du moins ne fait aucun obstacle : mais *serapellum* du bas-latin n'est pas autre chose que le latin *pannus pellitius*, *pannus pellitius*, qui se dit aussi d'une étoffe couleur de feuille morte de vigne, c'est-à-dire, comme dit le scoliaste de Juvenal, *vitor coccineum et muricum*. Le moyen âge y vit une vieille étoffe : et le bas, pendant sans cesse de sa dignité, en tint à signifier une grossière étoffe.

† 2. **SERPILLIÈRE** (sèr-pi-liè-r'), il mouillée), s. f. Insecte du ordre aussi taupe grillon et courtilière, qui coupe les racines des plantes et qui est nuisible aux jardins.

— ETYM. Probablement dérivé de *serpe*, comme *serpillière*, et signifiant la coupeuse.

Digitized by Google

† **SERPILLON** (ser-pi-lon, *ll* mouillées), *s. m.* Petite serpe.

— HIST. XVIe S. Les outils pour entrer sont petites scies, haches, serpes, serpillons..... O. DE SERRES, 687.

— ETYM. Dimin. de *serpe*.

SERPOLET (sèr-po-lè; le t ne se lie pas), *s. m.* Plante labiée dont les sommités sont aromatiques et stimulantes. La croissant à plaisir l'osseille et la laitue.... Peu de jardin d'Espagne, et force serpolet, LA FONT., *Fabl.* IV, 4.

— HIST. XVIe S. Pentaphyllon, qui a cinq feuilles, serpoullet, qui herpe contre terre, RAB., *Pant.*, III, 50.

— ETYM. Provenç. et espagn. *serpol*; ital. *serpolle*, *serpillo*; du lat. *serpillum*, de *ἕρπειν*, de même sens, ramper, à cause de ses tiges flexibles.

† **SERRADELLE** (sè-rra-dè-l), *s. f.* Plante légumineuse, *ornithopus sativus*, Brot. La serradelle remplace le trèfle dans les sables, *Journal officiel*, 10 avr. 1869, p. 523, 3e col.

† **SERRAGE** (sè-ra-j), *s. m.* 1° Action de serrer. Vis de serrage. Le serrage des freins dans un convoi de wagons. || Action de consolider les diverses pièces d'un boisage de mine. || 2° Terme de marine. L'ensemble des serres. || L'opération qui consiste à établir les serres à bord d'un navire.

— ETYM. *Serrer*.

† **SERRATÉ, ÉE** (sè-rra-té, tée), *adj.* Le même que SERRÉ 2.

† **SERRATIFOLIÉ, ÉE** (sè-rra-ti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles en forme de scie.

— ETYM. Lat. *serra*, scie, et *folium*, feuille.

† **SERRATIFORME** (sè-rra-ti-for-m), *adj.* Qui a la forme d'une scie.

— ETYM. Lat. *serra*, scie, et *forma*, forme.

† **SERRATILE** (sè-rra-ti-l), *adj.* Dispose en scie. || Terme de médecine. Le pouls est dit serratile, quand les artères, appliquées sur une certaine étendue du l'artère, sentent une pulsation dans divers points à la fois, et ne sont pas frappés dans les intervalles de ces points.

— HIST. XVIe S. Cette manière de conjonction d'os est dicte serratile, M. DE MONDEVILLE, f° 13, verso.

— ETYM. Lat. *serra*, scie.

† **SERRATUS** (sè-rra-tuss'), *s. f.* Genre de synanthérées cynarées, dont l'espèce linctoriale, *serratula tinctorum*, *L.*, commune en Europe, donne une belle matière jaune unitée dans les arts.

— ETYM. Lat. *serratus*, ainsi dite de la dentelure des feuilles.

SERRE (sè-r), *s. f.* || 1° Action de serrer; résultat de cette action. Donner une serre. || Populairement. Il a la serre bonne, se dit d'un homme qui a le poignet vigoureux. || Fig. Cela ne dit d'un homme avare ou rapace. || Il a la serre bonne, se dit aussi d'un homme qui dans un écrit pour fortement un adversaire. || [Linguet] a de l'esprit pourtant, et l'emploierait à vous faire rire, si vous l'osiez, *Lett. d'Alembert*, 23 déc. 1768. || 2° Action de serrer, de presser les fruits dans un pressoir. La première serre. *La seconde serre.* || 3° Terme de marine. Action de contre l'autre les deux parties d'un moule de fonderie. || En charpente, serre-fine, voy. SERRE-FINE. || 4° Petit cadre qui s'enchâsse dans les moules ou l'on jette en lames les matières d'or et d'argent. || Gun pour affermir un chassis. || 5° Terme de marine. Synonyme de serrage, dans ce qui est sens 2e. Le navire est dans la serre, se dit quand il est au-dessous des membres du navire.

Serre-bauquière, pièce placée immédiatement au-dessous de la bauquière. || Serre-gouttière, serre placée au-dessus de la fourrure de gouttière, pour seconder l'effort de cette ceinture. || Serres de mât, pièces de bois qui on met au pied des mâts pour les affermir. || 6° Pied des oiseaux de proie; dit main en termes de fauconnerie. Le milan a les serres longues. L'aigle a les serres très-larges. Mais la pauvrette [l'alouette] avait coupé sans l'autour aux serres cruelles, LA FONT., *Fabl.* V, 17. Le peuple vautour, Au bec rouge, à la tranchante serre, IB., *Fabl.* VII, 8. || Fig. La serre du malheur me tient, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. Comme un vautour qui plonge sur sa proie, Le malheur.... Et prenant l'univers dans sa serre cruelle..... LAMART., *Médit.* 1, 7. Quand l'impuissance ou la bassesse Livraient l'innocente faiblesse Aux serres du crime puissant, IB., *Harm.* IV, 4. || Fig. La serre, la rapacité. Craignez pour le fer du soldat et la serre des agents français fleurissent les beautés naturelles de Rome, P. L. COUR. *Lett.*, 14, 31. || Terme de fauconnerie. Chausser la grande serre de l'oiseau, entraver l'oiseau du gros doigt du fauconi avec un petit morceau de peau. || La femelle a dit serre en parlant de l'ours. Car il [l'ours] s'approchait de bien près, Te retournant avec sa serre, *Fabl.* V, 20. || 7° Galerie close de vitrages dans une exposition chaude, où l'on serre pendant l'hiver les plantes qui craignent la gelée. On admet trois espèces de serres: les serres chaudes, où le degré de chaleur doit être maintenu depuis quatre degrés jusqu'à trente; la serre tempérée, où le thermomètre ne doit pas descendre en hiver au-dessous de six degrés, ni monter au delà de quinze; et la serre froide, où le thermomètre ne doit pas descendre au delà du terme de la congélation, ni monter au-dessus de huit ou dix degrés. || Fig. Cela est venu en serre chaude, Il a été mis en serre chaude, se dit de talents précoces dont on a hâté la maturité par un travail forcé. || Fig. Être tenu en serre chaude, l'avoir entièrement dirigée. Nous ne songeons pas que cette énorme population [de Paris] a été longtemps entretenue, comme en serre chaude, par l'amour ordre de choses, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 222. || Serre chiousse, serre enfoncée dans la terre. || 8° Serre à légumes, espèce de cellier. || 9° Terme de pêche. Chambre de la bourdigue, qui sert de décharge à la dernière tour, quand il y a beaucoup de poissons.

— HIST. XIIIe S. Et le roi Magot que il enclost et prist, Et estouja la serre del mur que il i fist, *Rom. d'Alexandre*, dans LACURNE. Bien l'a apris à este fos, Comment et par quel art tu dois Amer acquist et reposer, Et garder et doner clez et serre, Par quoi loncterz garder porras L'amor que porchacie aurai, *Ovide, ms. de St-Germ.* 7 095, dans LACURNE. Et cent mile de sa serre, Ne doubtoient prison ne serre, O. DE CAMBRAI, *Bart. et Jos.* p. 4. Et maintenant virrent au portes, et brisierent les serres sour le mur, *Chr. de Rains*, dans LACURNE, 110. Descor un. palefroi forcins, Dont les regnes erent d'orfreis, La chevecerre est bien ovrée; Un frenc i mist assez privé, Les serres et les serres, *Blanchandin, mss. de St-Germain*, f° 177, dans LACURNE. Com il cuers el ventre voas serre, Quant Dex a mis sitost en serre Los conte à la doulce enseignal [s. f], *Ch. d'Aiol*, 2 111. Nous est femme en serre, Et moins est du mari guetiée, Et tant sera meilleur trouvée, Que celle à la queille on defient D'aler au marchié où l'an vent, IB., *Poés. mss. fr.* 854, 5, 24e s., 221. Il a mauvais en enfer tiendra serre, Fust le sien corps sous l'autel enserré, MAISTRE, III, 280. Non les palays, maisons, loges, gruyeres et celliers, Non les pourpris, non les plains de gens en bien grande serre, mais aussy les toictz, *San Sciomach.* Nous empeschons la prinse et la serre de l'aue de Seine, *Ord.* I, 760. Ne choses à saisir, MONT. IV, 484. Il languissoit d'estre tenu en serre, Ne demandoit que d'aller à la guerre, XANTO, *Apol. de Lucrece*, 1. Une nouvelle marque que nulle autre est celle qui se fait en la serre ou greffe des pigeons, O. DE SERRES, 402. [Ils] mettent leur corps sous l'aisle, et cependant leur esprit en serre, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Bourguig. et Berry, *serre*; provenç. et ital. *serra*; du lat. *sera*, barre pour fermer une porte, serrure.

† **SERRÉ, ÉE** (sè-ré, rée), *part. passé* de serrer. || 1° Étreint, pressé. Noud bien serré. Un homme serré dans ses soutiens. Télémaque et Mentor, les larmes aux yeux, prennent congé du roi, qui les tient longtemps serrés entre ses bras et qui les suit des yeux aussi loin qu'il le peut, FÉN. *Tél.* XXIII. || [Forang-outang] a les vertèbres du cou plus courtes [que l'homme], les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates..... BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 85. Mes deux bras lui servirent de ceinture, très-serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment, J. J. ROUS. *Conf.* IV. || Fig. L'une, qui me sent pont qu'il puisse sortir d'elle autre chose que du mal, libé d'ailleurs et serrée par une main souveraine..... ROUS. *Et. d'amit.* 2, 17. || De la toile bien serrée, du drap bien serré, de la toile, du drap qui a été bien frappé, bien battu avec le peigne. || 2° Rapproché. Il va les quatre serrées, le chapeau abaissé sur les yeux pour n'être point vu, LA BRUY. VI. || Terme d'histoire naturelle. Se dit de parties qui sont dressées et rapprochées les unes des autres ou d'un axe commun. || Terme de vénerie. Tête serrée, celle dont les perches sont rapprochées, en parlant du cerf. || 3° Étroit. La retraite leur était difficile et par un lieu serré, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 227. Voyez comme la vertu est contrainte de marcher dans des voies serrées; on la méprise, on l'accable, sous. SERMONS, *Devours des rois*, I. || Terme hippique. Un cheval serré du devant, du derrière, cheval étroit par le devant, par le derrière. || Qui est à l'étroit. Ce fougueux l'Angeli [Alexandre] qui, de sang allié, Maître du monde entier, s'y trouvait trop serré, BOIL. *Sat.* VIII. || Resserré. Le chemin, serré entre l'Arve et le pied de la montagne, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, II, p. 145. || 4° Dont les communications sont coupées. Quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville [les Romains], inondaient tout leur pays, et les tenaient serrés dans la capitale, ROSS. *Hist.* III, 2. || 5° Qui est mis près à près. Ils marchèrent serrés dans leur rang, sans que jamais ils quittent leur route, SACI, *Bible, Joel*, II, 7. Restant cette redoutable infanterie espagnole, dont les gros bataillons serrés..... demeurèrent inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, ROSS. *Louis de Bourbon*. Les Parthes, se séparant, se mirent de tous les côtés à tirer de loin, sans qu'il leur fût possible, quand ils l'auraient voulu, de manquer leurs coups; tant le bataillon des Romains était serré, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 501, dans POUGENS. O gens philosophes, ils faisaient marcher serrés comme la phalange macédonienne; elle ne fut vaincue que parce qu'elle combattit dispersée, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 31 juill. 1769. Ils volent serrés [les pinsons d'Ardenne], se posent et partent de même, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 183. || Terme d'architecture. Ordonnance serrée, se dit en parlant de colonnes plus serrées que de coutume. || 6° Au trictrac, jeu serré, jeu qui n'est pas étendu, et où l'on ne se découvre pas. || 7° Terme de fabrique. Pouls serré, pouls dont les battements sont séparés par de courts intervalles, et se présentent durs et tendus. Le malade se plaignait de froid; le pouls redevint serré, et la peau sèche, la respiration laborieuse, BESSERARTS, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 443. || Avoir le ventre serré, ne pas aller facilement à la garderobe. || 8° Fermé, de manière à être près d'être saisi. Il se vit si serré, qu'il fut contraint de combattre sur le sommet de la montagne, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 458. || 9° Fig. Qui est concis, précis, qui n'a rien de trop, en parlant du style. Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressés, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. *Art* p. II. Lecteurs sages, remarquez que Pascal, ce écrivain plein de pensées, n'a dit dans tout ce livre sur la religion chrétienne que ce qu'ont dit les jesuites; il l'a dit seulement avec une éloquence plus serrée et plus mâle, VOLT. *Pensées de Pascal*, AVERTISS. Il [milord Tyrconnel, ambassadeur] fit discours serré et catastique, je ne sais quoi de franc que les Anglais ont, et que les gens de son métier n'ont guère, IB. *Lett. d'Alemb.* 31 janv. 1769. Ce qui consiste le style serré? à mettre chaque idée à sa véritable place, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 268. Cette langue forte et serrée, qui semble indiquer bien plus de sentiments encore qu'elle n'en exprime, STAEL, *Corinne*, XVI, 4. || Il se dit aussi de l'écrivain lui-même. L'auteur est serré dans ses preuves, ROSS. *Etym. docir. anvt. Lettres.* Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis, et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus, LA BRUY. c. Chilon était fort court et fort serré dans tous ses discours, FÉN. *Chilon*. || 10° Fig. Un cœur serré, un cœur qui ne se dilate pas. Sentiers-sous cette dalle part sans laquelle le cœur demeure toujours serré et hérissé au milieu des délices? FÉN. Tél. XVIII. || Avoir le cœur serré de douleur, de tristesse, et, absolument, avoir le cœur serré, être très-affligé. J'ai le cœur si serré que je ne puis parler, TRISTAN, *Mariane*, II, 1. J'ai le cœur serré de ma petite fille [Mme Blanchard]; elle sera au désespoir de vous avoir quittée [pour être mise au couvent], sév. 3 *Mme de Grignan*, 6 mai 1678. Nulle partie ne sortait de sa bouche [de Pherecyde] car son cœur était trop serré [à cause de la mort d'Appias qu'il avait élevé], FÉN. Tél. XVII. Il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse, MONTESQ. *Lett. pers.* II. || Avoir le gosier serré, ne pouvoir parler, à cause de l'émotion qu'on éprouve. Mme de Chaulnes avait les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu; avec un gosier serré, sév. 25 mai 1680. || 11° Fig. et familièrement. Un homme serré, un homme avare.

Digitized by Google

qui a de la peine à donner, à dépenser. Les discours de son confesseur forcèrent Monsieur de vivre d'une manière qui pouvait passer pour serrée à son égard [quant à lui], ST-SIM. 93, 210. On appelle ordinairement ces avares qui ne donnent pas, des gens serrés, des vilains, des ladres, CHAMPAGNE, *Instit. Hém. ac. mor. et pol.* t. III, p. 100. ‖ 13° Fig. Fortune serrée, situation où l'on est à l'étroit quant à l'argent. Une mère et un fils dans la fortune la plus serrée, VOLT. *Pol. et Lég. Déclaration de M. de l'Attaire.* ‖ 13° Mis dans quelque lieu pour être gardé. Ses habits sont confiés à Beutrande, ses joyaux serrés par la bonne femme, RICHOMME, *Malades*, I, v, p. 301, dans POUGENS. ‖ 14° *Adv.* D'une manière serrée, près à près. M. d'Humières, quoiqu'il ait marché aussi serré qu'il a pu, a perdu cent cinquante cavaliers, qui sont prisonniers à Mons, pour s'être écartés, tantôt les uns, tantôt les autres, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 44. ‖ 15° Fig. Sans se compromettre, sans se découvrir. On s'était écouté l'un l'autre pusillanime; en parlait de part et d'autre assez serré, sans. *Confér. avec Cicade*, p. I. ‖ 16° Bien fort. Il pèle serré. Quand un coup il a desserré, il en reçoit un bien serré, SARR. *Virg.* VI. Je dormais bien serré, BANCHOU, *Nancho Pança*, I, 12. Adieu, je vient malade de Verney vous embrasse bien serré, VOLT. *Lett. la Harpe*, 23 janv. 1773. Je ne peux vous écrire de ma main; j'ai la fièvre bien serré à présent, ID. *Lett. d'Argental*, 12 sept. 1760. ‖ [Il rat de Madagascar] mord assez serré, et ne s'apprivoise pas, BUFF. *Quadrup.* I, VIII, p. 316. Lorsqu'on voulait prendre ces oiseaux [des goélands], ils cherchaient à mordre et pinçaient très-serré, ID. *Ois.* I, XVI, p. 184. ‖ Mentir serré, bien serré, mentir effrontément. ‖ Jouer serré, ne point se hasarder, ne jouer qu'à beau jeu. Ira-t-u à notre société demain? je n'irai plus, moi; on y joue trop petit jeu, et puis ils y ont admis des artistes; cela gêne serré, FRANÇAIS, *Vanis de briller*, I, 13. ‖ Fig. Jouer serré, agir avec prudence, avec réserve, de manière à ne pas se compromettre. Figaro à Voyez-le venir : jouons serré, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5

‖ 2. **SERRÉ, ÉE** (sè-rée, rée), *adj.* Terme de botanique. Se dit quelquefois des feuilles qui ont leur bord garni de dentelures à sinus anguleux, à la différence de denticé, qui a les dentelures à sinus arrondis.

— ÉTYM. Lat. *serratus*, en forme de scie, de *serra*, scie.

‖ **SERRE-BOSSE** (sè-re-bo-se), *s. m.* Terme de marine. Cordage à l'aide duquel on retient, on serre contre le bord l'ancre qu'on a traversée.

‖ **SERRE-CISEAUX** (sè-re-si-zô), *s. m.* Outil du coutelier.

‖ **SERRE-COU** (sè-re-kou), *s. m.* Terme de vétérinaire. Instrument inventé pour exercer une compression sur la veine jugulaire du cheval, lorsqu'on a pratiqué la saignée sur cette veine. ‖ *Au plur.* Des serre-cou ou serre-cous.

‖ **SERRE-FEU** (sè-re-feu), *s. m.* Outil pour retenir le charbon autour d'un creuset. ‖ *Au plur.* Des serre-feu.

SERRE-FILE (sè-re-fi-l'), *s. m.* ‖ 1° Terme militaire. Officiers et sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. Se placer en serre-file. ‖ Dernier soldat de chaque file. ‖ 2° Terme de marine. Vaisseau qui forme la ligne, qui marche le dernier de tous. Être le serre-file. ‖ *Adj.* Vaisseau serre-file. ‖ *Au plur.* Des serre-files.

— ÉTYM. *Serrer*, et *file*.

‖ **SERRE-FINE** (sè-re-fi-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Petit instrument qui a pour effet de saisir les lèvres d'une plaie sans pénétrer dans la peau; et de les tenir au contact pendant un certain temps; ces instruments laissent comme des pinces à pression continue. ‖ *Au plur.* Des serres-fines.

— ÉTYM. *Serrer*, et *fin*.

‖ **SERRE-FREIN** (sè-re-frin), *s. m.* Employé chargé de serrer le frein dans un convoi de chemin de fer. ‖ *Au pl.* Des serre-freins.

‖ **SERRE-GOUTTIÈRE**, voy. SERRE, n° 5.

SERREMENT (sè-re-man), *s. m.* ‖ 1° Action par laquelle on serre, on presse; état de ce qui est serré. Ces serrements de mains dont on vous estropie, BEAUMARCH. *le Joueur*, II, 4. Il ne s'explique que par un serrement de main, MARIVAUX, *Marianne*. 4e part. Le mercredi suivant, qui était le samedi par depuis sa chute, il se réveilla avec un serrement dans les mâchoires, qui ne lui permettait pas de desserrer l'une de l'autre, SABATIER, *Instit. Hom. mor.* t. I, p. 253. Il sentit, il éprouva le mal cherchés en vain. Tout son cœur me parler d'un serrement de main, LAMART. *Jocelyn, Prologue.* ‖ 2° Cicéron que l'on contraint à l'intérieur d'une mine, peut empêcher les eaux de passer d'une partielle galerie à l'autre. ‖ 3° Fig. Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse. Les serrements de cœur ne sont pas bons, quand on est vieux, sév. 273. Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue, ID. 17 juin 1671. J'ai toujours un serrement de cœur que je voudrais bien que vous ne connussiez pas, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 15 mars 1712. ‖ 4° Fig. XVI[e] s. Quand la moisson de moissonner le rie, je vous rentoie au serrement de vos autres bleds, o. DE SERRES, 181.

— ÉTYM. *Serrer*, et le suffixe *ment*; *sarramens*; espagn. *cerramiento*; ital. *serramento*.

SERRÉMENT (sè-ré-man), *adv.* D'une manière serrée, parcimonieuse, avare. Il vit serrément.

— HIST. XVI[e] S. Ils se traitèrent ensemble Abner et si compagnèrent, et eturent serrément comme en eschiele [escadron] au samet de une boge, *Rou*, p. 127. ‖ XVII[e] s. Serrément fut [le fut] au pertius, REN. 3200. ‖ XVI[e] s. Pour il fermement attacher le cep avec une ou deux ligatures d'osier, non trop serrément, pour ne fendissez, o. DE SERRES, 181.

— ÉTYM. *Serrée*, et le suffixe *ment*; provenç. *sarradamen*.

‖ **SERRE-NEZ** (sè-re-né), *s. m.* Petit appareil pour assujettir les chevaux, dit aussi torche-nez. ‖ *Au plur.* Des serre-nez.

‖ **SERRE-NŒUD** (sè-re-neu), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à divers moyens employés par les chirurgiens pour exercer une constriction sur une ligature passée autour d'une tumeur pédiculée, ou de toute autre partie que se proposent de détruire lentement et par degrés. ‖ *Au plur.* Des serre-nœuds.

— ÉTYM. *Serrer*, et *nœud*.

SERRE-PAPIERS (sè-re-pa-pié), *s. m.* ‖ 1° Cabinet de derrière où l'on serre des papiers. ‖ 2° Table à dessus mobile, ou autrement disposée, où l'on range des papiers et qui ne sert ordinairement au bout d'un bureau. ‖ 3° Petit meuble de marbre, de plomb, etc. qu'on emploie sur des papiers pour les empêcher de se disperser.

— ÉTYM. *Serrer*, et *papier*.

‖ **SERRE-PÉDICULE** (sè-re-pé-di-ku-l'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument en forme de compas avec branches transversales et obliques courbées, disposées de manière à opérer la constriction d'un pédicule dans une plaie triangle à angles arrondis. ‖ *Au plur.* Des serre-pédicules.

‖ **SERRE-POINT** ou **SERRE-POINTS** (sè-re-point), *s. m.* Voy. SERRE, n° 5.

SERRER (sè-ré), *v. a.* ‖ 1° Étreindre, presser. Serrer un nœud. Oui! vous me serrez trop, MOL. *Tart.* III, 6. Ce qu'on sait, ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent; plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent, MARM. *Bel. mot.* Elle la *Cloe*, 90e chanson. La main [à sa maîtresse], MARMT. *Gramm.* 4. Cresphonte en expirant me serra dans ses bras, VOLT. *Mérope*, I, 1. On se serre point ses dernières dépouilles [de l'enfant] avec des liens qui en suspendraient les mouvements, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. Paul, les yeux enflammés de colère, criait, serrait les poings, frappait du pied, ne sachant à qui s'en prendre, REM. DE ST-F. *Paul et Virg.* ‖ Absolument. Et votre dieu de l'assemblée? madame, il est auprès [dans] un état mille fraises; voilà qui est fort bien; notre pressoir est bon, il n'y a qu'à serrer, SÉV. 331. Ces animaux montent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup, BUFF. *Quadrup.* I, IX, p. 22. Il serre le cou, étrangler. Et qu'un heureux sultan, dans le sein du lotus, de la droit de serrer le cou de sa sultane, VOLT. *Mél.* 85. Autrefois, serrer les pouces à un accusé, le soumettre à une torture où les pouces étaient violemment serrés pour le forcer à faire des aveux, ID. *Dict. phil.* Torture. Si quelqu'un, exercer sur lui une contrainte morale, lui faire avouer ce qu'il veut taire. ‖ Fig. et familièrement. Serrer le bouton à quelqu'un, le presser vivement sur que que chose. À Valère de près j'ai serré le bouton, REGNARD, *le Joueur*, IV, 9. ‖ Fig. Serrer la bourse, rendre économe, empêcher de dépenser de l'argent. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile [le remonnayeur sur l'ancelle pour Mlle Corneille]... voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du monde; cela serre les bourses et les bourses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 avril 1760. ‖ Fig. Serrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié plus intime entre deux personnes. Dès nos plus jeunes ans.... L'amour serra les nœuds par le sang commencés, RAC. *Bajaz.* I, 4. M. de Beauvilliers tenait au Dauphin [duc de Bourgogne] par tous les liens les plus forts qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites, FÉNELON, 338, 17. Dans le langage poétique, serrer les nœuds de l'hymen, épouser. Si le don de ma main peut contenter vos vœux, Je pourrai me résoudre à serrer de tels nœuds, MOL. *Mis.* V, 7. ‖ Fig. Serrer le cœur, causer une vive douleur. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande à la fin de mauvaises nouvelles, SÉV. 401. Je sens une main qui me serre le cœur, ID. 28 mai 1680. Le monde est rempli de misères qui me serrent le cœur, VOLT. *Socrate, plaidoyer.* ‖ Que la fièvre le serre, se dit par imprécation d'un homme de qui on a à se plaindre. Que la fièvre le serre, chien de vilain, à tous les diables! MOL. *l'Avare*, II, 4. Que la fièvre quarteuse suisse serrer bien fort le bourreau de tailleur, ID. *Bourg. gent.* II, 7. ‖ 2° Joindre près à près, mettre près à près. Vous nous avez trop serrés, ils serrer les dents, presser les deux mâchoires l'une contre l'autre. ‖ Familièrement, en parlant des animaux, serrer la queue, mettre la queue entre les jambes, ce qui est un signe de peur, de désappointement. Il lui fallait à jeun retourner au logis.... Serrant la queue et la gueule basse, VOLT. *la Pucelle*, 21, PONT. *Fabl.* t. III. ‖ Serrer son écriture, rapprocher les lettres et les lignes les unes des autres. Votre écriture est trop fâche, trop distantaige. ‖ 3° Terme d'art militaire. Serrer les rangs, les rapprocher. Serrez vos rangs: marche. ‖ Fig. Mon Dieu! que vous me rendites bien sur la mort de M. de la Rochefoucauld et de tous les autres : on serre les files, il n'y paraît plus, sév. 4 *Mme de Grignan*, 8 juin 1680. On avait serré les rangs, et la générateen des enfants ennemis avait remplacé ceux des pères, STAEL, *Corinne*, I, 7. ‖ Absolument. Serrez, serrez les rangs. Celui qui a dit qu'à bon coup comme à l'armée, quand on est obligé à diriger à droite ou à gauche, on crie : serrez, et en avance, n'a eu que trop raison, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 3 mars 1760. ‖ Serrez, se dit aussi à des troupes qui marchent et qu'on veut faire avancer plus diligemment ‖ Serrer sur, marcher à la suite d'une troupe en s'en tenant fort près. Ce n'est que vers trois heures qu'il [le 4e corps] a commencé à marcher; il a constamment serré sur le 3e corps, LE GÉNÉRAL GÉRARD, *Quelques documents.* ‖ Serrer sur, se dit aussi avec le même sens en terme de manège. Chaque vaisseau doit serrer sur son matelot d'avant, pour empêcher l'ennemi de couper la ligne. ‖ 4° Terme du jeu de billard. Serrer la bande, ne pas l'étendre, couvrir autant qu'on le peut toutes ses dames. ‖ Serrer trop son jeu, s'être à soi-même ses meilleures chances, pour ne laisser aucune issue à battre. ‖ 5° Terme d'escrime. Serrer la mesure, serrer la botte, presser vivement son adversaire. ‖ Fig. Serrer la mesure, serrer la botte, presser son adversaire dans sa dispute. ‖ 6° Terme d'équitation. Serrer l'éperon à un cheval, lui donner de l'éperon. ‖ Serrer la volte, s'approcher du centre de la volte. ‖ Serrer la demi-volte, faire revenir le cheval avec justesse sur le terrain où il commence la demi-volte. ‖ Serrer la botte, serrer les jambes pour presser un cheval d'avancer. ‖ 7° Rendre étroit. Les deux mers, venant à serrer la terre des deux côtés, font une langue, VAUGEL. *Q. Curt.* ‖ Se rendre plus rare place, la gêner, en couper les communications. La dernière sortie n'a pas été faite du côté où est la redoute, mais d'un autre côté qui serrait la ville de plus près encore, *Lett. hist.* t. II, p. 162. Tes ennemis [de toi, Jérusalem] t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, BOss. *Hist.* II, 9. Mahomet II emmena par mer la ville [Constantinople] du côté de l'Europe et du côté de l'Asie, VOLT. *Moeurs*, 91. ‖ [Dieu] serrait la citadelle de si près, que la famine, faute de vivres, n'obligeraît plus aucune discipline, BARTHÉL. *Anach.* ch. LX. Charge de s'emparer d'une hauteur voisine, qui veut le camp romain, le serre et le domine, SAUSIN, *Spartac.* IV, 6. ‖ Serrer de près une ville, en presser le siége. ‖ 9° Pousser, presser. Notre armée est retournée au camp de Binchen, qui était celui où M. de Turenne était si bien fortifié, et dont il était sorti pour serrer les ennemis contre la montagne et les combattre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 200. Le marquis de la Fare, chargé des gardes du regent, se présente entre la porte et le maréchal [Villeroy], l'arrête, lui demand-

Digitized by Google

son épée; Leblanc lui remit l'ordre du roi; et, dans le même instant, le comte d'Artagnan, commandant des mousquetaires gris, le serre du côté opposé à la Fare. BOILEAU, *Œuvr.* t. VI, p. 147. Son second en [du goéland] qu'il ne jetait que quand on le poursuivait ou qu'on le serrait de près, ce qui par conséquent était une expression de crainte ou de colère. RUFF. *Ois.* t. XVI, p. 101. ‖ Serrer de près une femme, lui faire une cour assidue. Serrait de près sa servante aux yeux dout, SOU. *Epigr.* III, ‖ 16° *Fig.* Être pressant dans une discussion. Voici un témoignage pour les protestants: les serrera de près, ce sera celui de Bucer, BOSS. *Var.* V, 14. Le maraud m'embarrassait! en disputant il prend son avantage, il veut serrer, vous enveloppe, BEAUMARCH. *Barb. de Figaro*, III, 8. ‖ 17° Passer très-près de.... Serrer la muraille. Et s'écrie écumant de rage : Serra, serre donc le rivage, SCARR. *Virg.* V. Le courant nous portait malgré nous de ce côté, et nous obligeait de serrer la rive, CHATEAUBR. *Amér.* 5e part. ‖ Terme de marine. Serrer la terre, s'approcher de la terre. Nous avons serré la terre de Feu d'assez près pour apercevoir, avec nos lunettes, des sauvages qui attisaient de grands feux, sans doute qu'ils avaient d'exprimer leurs désirs de voir relâcher les vaisseaux, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 80, dans POUGENS. ‖ Serrer le vent, s'approcher beaucoup de la direction du vent. Je crus devoir atténter une circonstance plus favorable, et serrer le vent qui battait en côte, ID. ib. t. II, p. 417. ‖ Serrer de la voile, gouverner le plus près du vent que possible. ‖ Serrer un bâtiment, s'en approcher. ‖ Serrer la ligne, tenir très-près les uns des autres les vaisseau qui forment une ligne de combat. ‖ 18° *Fig.* Serrer son sujet, en retrancher tout ce qui est inutile, écrire avec concision. ‖ Serrer un sujet, le traiter sans digression. ‖ Serrer, *serrez*, réduire dans de moindres qu'est trop forte, rabattez-en. On parla beaucoup de Thèbes aux cent portes et du million de soldats qui sortait par ces portes..... Serrez, serrez, disait M. André; je soupçonne, depuis que je me suis mis à lire, que le même genre qui a écrit Gargantua écrivait autrefois toutes les histoires, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, d'un bon sauper.* ‖ 19° Mettre une chose en un lieu où elle ne court aucun risque. Serrer des hardes. Serrer de l'argent. Serrer quelque chose sous la clef Laurent, serre ma haire avec ma discipline, MOL. *Tart.* III, 3. ‖ Serrer les foins, les blés, les mettre à couvert dans le grenier, dans la grange. ‖ Serrer de main. Serrer une voile, la plier et l'attacher avec des cordelettes. ‖ 15° Se serrer, v. réfl. Exercer sur soi-même une contrainte, une compression. Se serrer avec une ceinture. ‖ Absolument. Se serrer, porter un corset trop étroit, des vêtements trop étroits. Cette jeune fille s'abîme la santé à force de se serrer. ‖ 16° Se joindre près à près, se mettre près à près. Se serrer les uns contre les autres. Serrez-vous contre moi, MAINTT. *Sylliam*, V, 8. Labérius [après avoir joué dans les mimes par l'ordre de César] alla pour prendre sa place parmi les chevaliers, qui se serrèrent de telle sorte qu'il n'en trouva point, BOSS. *Hist. univ.* III, 2, ch. I, § 2. Et d'un cri de menace. Défiant les Romains, qui se serrent, font face, SAURIN, *Sparticus*, I. Les rangs s'éclaircissent, les uns par la fuite, se sont serrés et restent fermes, CHARRAS, *Waterloo*, 12. ‖ Se serrer contre le mur, se mettre tout contre. ‖ 17° Se serrer, se parler intimement, se traiter familièrement. Il se serrait peu avec ses égaux, qu'il s'étreint, ne s'étend pas assez d'une main à l'autre, et ne prend pas assez de terrain. ‖ 18° Devenir serré, dru. Cette boisson se serre dans les cordons. ‖ *Fig.* Le cœur se serre, on est saisi d'affliction.

— HIST. XIIe S. Il mult [des assiégés] li crient grant mercî, Qu'il les mecne a sa hoir [leur] en grant sofraite [manque] unt de vitaille; Mandent cum l'om les a serrez, chos e assis [assiégés] e esforcez, BENOÎT, v. 31547. ‖ [1] Nor ne entent, tant a plodé, E si par a le cuer serré, Que ne sai, ne veuz ne n'oi, ne ne muert, IB. v. 43533. [2] Un haubert] Fort et espais et serré et entier, *Rou.* p. 49. Li eurs li faut, s'a la bouche serée, ib. p. 117. [Elle] Perna les huis et serra durement, ib. p. 178. ‖ XIIIe S. Elle aura, dist li reis, baleine prochaine, Puis la fera serrer ens en la tour haitaine, AIMERI, *Bonaventure, le bast.* p. 14. Il premier est travail d'aquerre [les richesses]; Li second qui le cuer lor serre, C'est puor qu'en ses tolt ou emble, *la Rose*, 8311. ‖ XIVe S. S'en eu [j'eus d'ivresse] si serrée la teste, Que riens ne veoie, n'oïe, J. DE CONDÉ, I. III, p. 19. ‖ XVe S. Les ennemis se tenoient moult serrés, leurs lances retaillées de cinq pieds par derrant eux, FROISS. I, I, 308. N'a home nul qui ait esté restraint [à] qui on ait fait des retranchements]. Fors Eustace, qui de ce se soupçonnoit, à qui on a vingt jours serré le ventre, SANS CROIX AVOIR.... P. DESCH. *Poésies mss.* f° 240. Entre les deux maisons y avoit une grande grauche, en laquelle il serra trois cens hommes d'armes, COMM. II, 41. Que la fievre quartaine serre Celuy qui vous a mis PELLEAN, *Archer de Bagnolet*. Un jour advint que le preux Nabel s'en alloit esbatre aux champs, arme et monté, la lance au poing et l'escu au col, appatis d'un grant nombre de gens [venus] du tref [de la teute] de Lucès, *Perceforest*, I. III, f° 102. La response amoureuse fut si grande qu'elle leur serra la bouche, IB. I. IV, f° 31. Le tiers conseil serré [secret], *Vigiles de Charles VII*, p. 108, dans LACURNE. Cette escarmouche dura tant qu'il fut nuict serrée et obscure, *Hist de la Puc. d'Orl.* p. 627, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Le pere estoit si serrant [avare], qu'il lui semblait que ce qu'il tenoit en une main, l'autre lui deroboit, MARG. *Nouv.* XLIV. Empaqueter et serrer soigneusement quelque chose, MONT. I, 410. Un parler court et serré, IB. I, 491. Tant le cœur luy serroit de condamner un homme à mort, IB. II, 13. Ne fait, il faut consacrer deux sortes de pais, l'un pleut et l'autre serré, LANOUE, 424. Il s'approcha à quatre lieues près du camp, logeant assez serré; car il estoit à craindre, nous molester grandement ID. 634.... Et partit-on pour serrer [assiéger] Poictiers, ID. 680. Le pont levis fut baissé et la porte serrée, quoyque peu de peine, ID. 681. Le roy de Navarre fut advers par un intime du duc de Guise qu'on le vouloit serrer [emprisonner], D'AUB. *Hist.* I, 102. Purgez vostre conscience, qui la me serre, et ne me permets que le duc d'Albe ne le sache aussitôt, ID. ib. II, 61. Ce vieux capitaine serra la main à son homme, IB. II, 272. Il s'estoit retiré à Bourges, fois bien serré, CARLOIX, I, 21. Quant à Périthous, il le fit incontinent desfaire par son chien, et feit serrer Thesée en estroites prisons, THEV. *Hist.* 30. I'eut des tonnoires horribles, qui feurent fouyr le menu peuple, et l'escartercent çà et là; mais les senateurs ne serrerent ensemble, IB. 80. Fabius, qui congnoissoit le pais, luy serra le pas par où il pouvoit sortir de ceste vallée, avec 6000 hommes de pied qui y estoient, AMYOT, *Fab.* 11. Il le mordit si serré qu'il sembloit qu'il luy voulut manger la main, IB. *Alc.* 3. Il s'endormit si serré, qu'à peine se peut il esveiller pour le bruit de la roupte et faitte de ses gens, IB. *Sylla*, 6. Quand il est parlant serré, et n'y a rien qui ne presse et qui ne poigne à bon escient, IB. *Cicéron et Démosth.* 2. On les mit dans des basses fosses [cachots] [écrites], O. DE SERRES, 684. Il n'y a rien sur la terre qu'on temps et lieu ne se serre, CEN. *Récréat.* I, II, p. 244.

— ETYM. Wallon, *serré*: bourg. *serrai*; Berry, *sarrer*; picard, *serer*, fermer, tout *serant*, tout près; provenç. *serrar*, *serrar*; espagn. et portug. *cerrar*; ital. *serrare*; du lat. *serare*, de *sera*, barre. La double rr dans *serre*, *serrer*, *serrure*, etc. est fautive : il n'en faut qu'une; cette erreur vient de ce que les peuples romans ont confondu *sera*, serrure, avec *serra*, scie. En Normandie, *serrer* signifie, lier, récolter : serrer des pois. Malherbe remarque qu'en Provence serrer a la signification de fermer : serrer la porte signification de fermer en France, mais en Provence et autres lieux où l'on dit : serrer les yeux, serrer la porte, serrer la fenêtre, pour clore, *Comm. sur Desportes*, t. IV, p. 302.

‖ SERRET (sè-rè), *s. m.* Nom, dans le département de la Drôme, d'un fromage volumineux, blanc et tendre qu'on laisse mûrir dans une épaisse enveloppe de foin.

— ETYM. *Serrer*.

‖ SERRETELLE (sè-re-tè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Nom donné à des lystitomes modifiés pour l'extraction des débris de la capsule du cristallin et des cataractes secondaires par la cornée.

SERRE-TÊTE (sè-rè-tè-te), *s. m.* Ruban ou coiffe dont on se serre la tête. ‖ *Au plur.* Des serre-tête.

— ETYM. *Serrer*, et *tête*.

SERRETTE (sè-rè-t'), *s. f.* Voy. SARRETTE.

‖ SERREUR (sè-reur), *s. m.* Embarcation dite aussi chareui, servant aux bâtiments qui font la pêche de la morue à Terre-Neuve.

‖ SERRIORNE (sè-rri-kor-n), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes dentelées en scie.

— ETYM. Lat. *serra*, scie, et *cornu*, corne, antenne.

‖ SERRIÈRE (sè-rri-è'), *s. f.* Pièce de fer qui sert à boucher le trou du fourneau.

— ETYM. *Serrer*.

‖ SERRIROSTRE (sè-rri-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le bec dentelé en scie.

— ETYM. Lat. *serra*, scie, et *rostrum*, bec.

SERRON (sè-ron), *s. m.* Terme vieilli. Petite cassse dans laquelle on apporte différentes drogues des régions étrangères. Un serron de baume.

— ETYM. *Serrer*.

‖ 2. SERRON (sè-ron), *s. m.* Espèce d'anserine, Le chénopode bon-henri, chénopodiacées.

‖ SERROT (sè-ro), *s. m.* Bâton qui fait partie d'une machine à prendre les oiseaux.

‖ SERRULÉ, ÉE (sè-ru-lé, ée), *adj.* Terme de botanique. Synonyme de denticulé.

— ETYM. Lat. *serrula*, scie.

SERRURE (sè-ru-r'), *s. f.* ‖ 1° Machine qu'on applique à une porte, à un coffre etc. et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef. Une serrure à double tour. Une serrure à secret Lever une serrure. D'une main tremblante je mis la clé dans la serrure, GENLIS, *Veuve Amour*. t. I, p. 201, dans POUGENS. ‖ Tenir sous la serrure, tenir enfermé. Tenant leurs femmes sous des serrures, HAMILT. *Gramm.* II, 3. Brouiller une serrure, la déranger. ‖ Fig. Sa serrure est brouillée, il a l'esprit troublé. Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant; la serrure était bien brouillée; mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore beaucoup, SÉV. 623. Quand je l'entends parler à l'infini [il Rouillé].... je ne puis oublier ce qu'on a dit de lui, que c'était une chef dans une serrure, qui tourne, qui fait du bruit, et qui ne saurait ouvrir ni à droite ni à gauche.... franchement la serrure est brouillée fort souvent, IB. 10 mai 1680. ‖ Serrure de sûreté, serrure à deux pênes, avec garnitures soit droites soit cintrées. ‖ Serrure de sûreté à pompe, serrure dite incrochetable. ‖ Serrures béarades, celles dont le clef n'est pas forée. ‖ Serrure à deux pênes, à clef forée ou à clé bérarde. ‖ Serrure à pêne dormant, serrure à deux tours. ‖ Serrure demi-tour, serrure à cloison dite à garde-robe. ‖ Serrure tour et demi, avec bouton double ou simple en fer ou en cuivre; elle peut avoir un ressort de nuit. ‖ Serrure à vieille, serrure garnie d'un loquet sans cloison. ‖ Serrure de coffre, serrure avec morailon à abronnière. ‖ Serrure à ressort, celle qui se ferme en tirant la porte. ‖ Serrure à combinaisons, celle qui ne peut être ouverte que lorsque les différentes pièces de son mécanisme sont ajustées dans certaines positions. ‖ 2° Boucle, agrafe. Et seront lesdits ouvrages faits d'une égale force et bonté dans tous leur étendue, sans maille, brisure, morsure, arrachures, serrures ni ouvertures, *Arrêt du Conseil*, 30 mars 1700. ‖ Proverbe. Vous avez la clef, et nous avons la serrure, c'est-à-dire malgré toutes les précautions que vous prendrez, nous obtiendrons ce que nous voudrons.

— HIST. XIIIe S. Lode [loue] tun Deu, Syon; kar il confortad les seredares de tes portes, *Liber psalm.* p. 228. Cist estoit maistres sur sexante citez li grandes erent [étaient] e closes de mur à portes e à serrures e à barres, *Rois*, p. 338. ‖ XIVe S. Il conforta les serreures de tes portes, *Pautier*, f° 177. [Moi saint Pierre] Ki du ciel [ciel] guvern la serreure, *Edmond de Conf.* v. 1. Par. Nus serreuriers ne puet vendre à Paris serreure deuve, se ele n'est garnie de toutes gardes; quar ele est fause, *Liv. des mét.* II, 1. ‖ XVIe S. Une serrure à deux clez, mise à le cambre [la chambre]..... S. CAPTAIX, *Nicole de Bury*, p. 98. Il s'en va tins à l'huys, tac : quelle serrure a elle? *Je regarday par la serrure*; la chambriere je veiz là. Qui me vint faire l'ouverture, COQUILLART, *Monol. de la botte de foin*. Le supplicat et icelluy huissier rompirent la serreure d'un coffre, auquel ilz prindrent trois pauletz, trois tasses, une serreure bouclé d'argent à usaige de femme, IB. CANGE, *serrurio*. La serrure d'un buffet, IB. ‖ Il faut serrurers, il faut serreures, Et mirlifiches: Il faut fourreures. Il faut serreures Jouelesl, bagues et nuiques, *le Blason des fauces amours*, p. 270, dans LACURNE. L'ostel de Guillemin Sanguin, en la rue Bourbonnois, d'excellent edifice, ou il a de serreures autant comme il a de jours en l'an, DE LAMARE, *Estancy*, p. 488, f° 1re. Elle appril comment, la clef du cellier estant perdue, la femme du gouverneur avoit fait lever les serreures, D'AUB. *Hist.* II, 66. Ils savent tant bien approprier leurs clefs à toutes serreures et à tous huis, qu'on diroit qu'ils ont exercé l'art de serrurier toute leur vie, CALV. *Instit.* 974. Contre concrée serreure ne peut, COTGRAVE.

— ETYM. Berry, *sarrure*, *sarrusse*, *serrusse*; wallon, *sa'rr*; prov. *serradura*; catal. *cerradura*; ital.

Digitized by Google

serraturæ; du lat. *serare* (voy. SERRER). On remarquera dans le Berry *serrure*, qui se trouve aussi dans le XVe siècle, et qui était dû à un vice de prononciation des Parisiens substituant le *z* à l'r; *zerrure* se dit aussi dans le pays de Caux (Normandie).

SERRURERIE (sè-ru-ra-rie), *s. f.* 1° L'art du serrurier. Connaître la serrurerie. ‖ 2° Ouvrages du serrurier. La serrurerie de cette maison est fort belle. ‖ 3° En termes de construction et de mécanique, la serrurerie s'entend de tous les ouvrages en fer forgé autres que ceux qui sont relatifs aux machines proprement dites. ‖ La grosse serrurerie se dit de l'emploi du fer dans les édifices et les travaux publics.

— HIST. XIVe S. Les maistres serruriers d'Angiers requierent leur estre baillée pour statuts de leur mestier de serrurerie.... *Ordonn.* août 1440.

— ÉTYM. *Serrurier*; wallon, *serrerie*.

SERRURIER (sè-ru-rié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des sè-ru-rié-z habiles), *s. m.* ‖ 1° Artisan, ouvrier qui fait des serrures et des ouvrages de fer. Un affreux serrurier, laborieux Vulcain, On s'éveillera bientôt l'ardente nuit du gain. Avec un fer maudit qu'à grand bruit il appprête, De cent coups de marteau on a fendu la tête, Id. *Sat.* VI. ‖ Serrurier en bâtiments, celui qui s'occupe des ouvrages en fonte, des gros fers, des serrures et objets de quincaillerie employés dans les constructions. ‖ Serrurier mécanicien, celui qui s'occupe des pièces en fer forgé employées dans la construction des machines. ‖ Serrurier charron, celui qui travaille au ferrage des voitures. ‖ 2° Nom vulgaire des pies et des mésanges.

— HIST. XIIIe S. Nus [sui] *serruriers* ne peut faire clef à serrure, ni se ouverir n'est bien fait par un son hostel, DE LABORDE, *Emaux*, p. 498. Evre marischal, grossier et greffier et hiaumier pueent ovrer de mai si leur plaist, et tuit li mestier devant dit, hormis serreuriers et coutelliers, *Lie. des mét.* 48. Il puet estre serruriers à Paris qui veut, pour tant qu'il ait apreniz le mestier du ruy, D. 51. ‖ XVIe S. Nul serrurier ne pourra faire serrure de fer où le pesle soit fourché, *Ordonn.* août 1189.

— ÉTYM. *Serrure*; wallon, *serui*; Berry, *serrurier*, *serruzier*.

† **L. SERRE** (sèr-l'), *s. f.* Enchâssement des diamants.

— ÉTYM. Voy. SERTIR.

† **2. SERRE** (sèr-l'), *s. f.* L'*abramide vimbe*, poisson cyprin.

SERTI, IE (sèr-ti, tie), *part. passé* de sertir. Diamant bien serti, mal serti.

SERTIR (sèr-tir), *v. a.* ‖ 1° Terme de joaillier. Enchâsser une pierre dans un chaton. ‖ 2° Terme de serrurerie. Réunir une pièce de fer à une autre par de petites lèvres qui sont au bord du trou où l'on ajuste la pièce.

— ÉTYM. Il se rattache au lat. *sertare*, couronner, de *sertum*, couronne, qui vient de *serere*, entrelacer (voy. SÉRIE).

† **SERTISSAGE** (sèr-ti-sa-j'), *s. m.* Action de sertir.

† **SERTISSEUR** (sèr-ti-seur), *s. m.* Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE (sèr-ti-su-r'), *s. f.* Manière dont une pierre est sertie. Pour faire une bague à une pierre seule, on prend une sertissure d'or, qui est un fil d'or destiné à entourer la pierre, et on adapte cette sertissure à la pierre, *Dict. des arts et m. Joaillier*. ‖ Partie du chaton qui entoure la pierre et qui la retient. Ayant sous les yeux le poids et les modillons ornés, et ne pouvant retrancher de ce poids celui des sertissures et des bélières, MONGEZ, *Instit. Nom. Acad. sacr.* I, 12, p. 276.

— ÉTYM. *Sertir*.

† **SERTULAIRE** (sèr-tu-lè-r'), *s. f.* Genre de polypiers phytoïdes.

— ÉTYM. Voy. SERTULE.

† **SERTULE** (sèr-tu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Assemblage de fleurs dont les pédoncules partent tous du même point.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *sertum*, couronne.

† **SÉRUÉ, ÉE** (sé-ru-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en forme de bouquet.

SÉRUM (sé-rom'), *s. m.* Terme de physiologie. Liquide qui se sépare du caillot du sang quelque temps après la coagulation de ce liquide. ‖ Sérum de lait ou petit-lait, liquide limpide, inodore, de saveur douce, sucrée, un peu acide, formant les neuf dixièmes du lait, duquel il se sépare par la coagulation spontanée ou artificielle du caséum.

— HIST. XIVe S. La faculté segregatrice du sereum, PARÉ, XV, 51. Le serum du lait, ib. XX, 23.

— ÉTYM. Lat. *serum*, petit-lait, de même radical que ὄρος ou ὀράω, petit-lait, σόμφος, sérosité (voy. ce mot); russe, *sir*, lait caillé; sanscr. *sara*, lait caillé.

SERVAGE (sèr-va-j'), *s. m.* ‖ 1° Modification de l'esclavage antique et de la servitude barbare qui, commençant avec la féodalité, met le serf en jouissance d'une liberté et d'une propriété qui, bien que fort restreintes, n'en sont pas moins très-réelles. Le servage n'est pas l'esclavage, mais c'est quelque chose que l'esclavage. ‖ 2° Par extension, esclavage, servitude, en général. Craignant de son époux la honte ou le servage, THÉAT. *H. de Chrisque*, 1, 2. Donnez-moi ce breuvage, Par où j'éviterai la honte du servage, RABUT, *Sophon.* V, 5. Tous deut [le comte et la comtesse de Rouey] rogues et glorieus à l'escès, tous deus les jusqués en servage, *Chron. des ducs de Norm.* 27-XIV, 929, 240. Tu vois régner [aux États-Unis], sans trouble et sans servage, La paix, les lois, le travail et le marteau, DÉRANG. *Lafayette*, II. Postlquement. Amoureux servage, ou, simplement, servage, sommission enmière à la femme qu'on aime. Qu'à la fin la raison emporte sur la passion, ma plaie, Cela ne peut facilement; Mais que d'un si digne servage Sa reconnaissance me dégage, Cela ne se peut nullement, Id. V, 10. Il a sauvé du plus rude servage Qui tint jamais un généreux courage, TORT. *Poésies*, Œuv. I, 11, p. 83. Clarice, unique objet qui me tienne en servage, *Tendre*, IV, 1. Si je vivais dessous votre servage Comme autrefois.... LA FONT. *Rich.*

— HIST. XIIIe S. Ceul peples est tis peples [tot peuple] e tis herdages; lur tut meuas de Egypte hors de servage e de anguisse, *Rois*, 261, ‖ XIIIe S. Une Mainfroin, par sa tyrannie, avoit occupé le regne de Puille et de Sezile, que il avoit mis en prelat et les eglises en servage, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 99. Li baron de France.... vous erient merci, que il vous pregnie grasce de la eité de Jerusalem, qui est en servage des mescreans, VILLEH. XVI. Bien savez que tous trus de servage [je] jetai, *Berte*, VII. Serviteurs, serfs de gens, par quel aventure est, contre nature, souguez à aucune seigneurie, *Liv. de jost.* 84. Et qui ainsis le francist [le serf], il le porroit bien faire, car il avoit mis en prelat et les eglises en servage, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 99. Li baron de France.... vous erient merci, que il vous pregnie grâce de la eité de Jerusalem, qui est en servage des mescreans, VILLEH. XVI. Bien savez que tous trus de servage [je] jetai, *Berte*, VII. Serviteurs, serfs de gens, par quel aventure est, contre nature, souguez à aucune seigneurie. *Liv. de jost.* 84. Et qui ainsis le francist [le serf], il le porroit bien faire, car il avoit mis en servage qui de jour jouste dame de septembre; et c'est assavoir que ceus qui sont serfs, quant ils se marient, doivent cinq sols parisis, et à leur repast cinq sols, BR. CASSE, *Sergiarum*. Il n'est rens plus serf ny de plus grand servage que de jonne homme simple et debonnaire qui est en petite compaignie. *Les 15 joyes de mariage*, p. 177, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Amour me retient en servage, MAROT, II, 209. Puis, mettant l'enfant en un berceau fort renommé, ou il leut soubdain enveloppé et mis en pièces, se sauvant ainsi du servage, MONT. II, 32. La liberté est estimée d'aucuns un souverain bien, et le servage un mal extrême, CHARRON, *Sagesse*, I, 218, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Serf*.

SERVANT (sèr-van), *s. m.* Non vulgaire et spécifique du chat serval, dit aussi chat-tigre, chat-tigre des fourreurs, chat pard. ‖ *Au plur.* Les servals.

SERVANT (sèr-van), *adj.* ‖ 1° Qui sert : usité seulement dans certaines locutions. ‖ Gentilshommes servants, officiers qui servaient à table chez le roi. ‖ Dans l'ordre de Malte, frères servants, ou quelquefois chevaliers servants, nom donné au troisième rang, qui ne demande pas la noblesse quoiqu'il porte l'habit de la croix; il est après les chevaliers et les prêtres. ‖ Frères servants, les frères convers employés aux œuvres serviles d'un monastère. ‖ Dans la franc-maçonnerie, on appelle frères servants, ou, substantivement, les servants, les gens de service. ‖ Terme de féodalité. Fief servant, celui qui relevait d'un fief dominant. ‖ 2° S. m. Servant d'amour, un amant, un amoureux. Depuis l'heure charmante où le servant d'amour.... Venait pour une amante Soupirer sous la tour, LAMART, *Harm.* III, 10. ‖ 3° Soldat d'artillerie spécialement chargé du service des pièces dans l'exécution des feux. Premier, deuxième servant de droite; premier, deuxième servant de gauche, pointeur-servant, celui des servants qui aide le pointeur à pointer la pièce. (Servant se dit par opposition à conducteur, soldat d'artillerie chargé de conduire les pièces attelées.)

— HIST. XIIIe S. Firent li servant Saiulalur seigneur., *Rois*, p. 60. Je n'iere pas [je n'étais pas] si povre rant in me vas disant, quant li fus nostre sire me fist sun haut servant, *Th. le mart.* 87. Li saint leuem ne lut me ses servans esveillier, Al matin [au matin] à un irver n'i sovint, n'al chaufer, ib. 108. ‖ XIIIe S. Tant sont vaillant et preu et bien servant li frere, Que mouit les aime et croit et prise l'empereur, ADENÈS LE ROI, *Roumans*, p. 25. Et li servant qui estoient à la comté Le sens, la valour, la bonté De Jehan, son servant nouvel, *Bl. et Jeh.* 183. ‖ XIVe S. Nostre aiqe vallet servant de l'escuelle en nostre cort, *Ord. servions servans*, I, 1. Pierre de Cise nostre amé varlet servant de vin, en sale, ib. *servions* final. ‖ XVe S. Car chasteté Quiert liberté, Et liesure vous fait servant, *Le Blason des fausses amours*, p. 290, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Faut sain pour toy de corps, d'esprit et d'ame Ce que servant pour faire pour sa dame, MAROT, I, 342.

— ÉTYM. *Servir*; wallon, *siervan*.

SERVANTE (sèr-van-t'), *s. f.* ‖ 1° Femme ou fille gagée pour faire l'emploi aux travaux du ménage dans une maison. La vieille n'avait point de plus pressant souci Que de distribuer aux servantes leur tâche, LA FONT. *Vieill. et Poul.* V. Nous défendons à tous ecclésiastiques constitués dans les ordres sacrés.... de retenir en leur maison aucune servante qui n'ait atteint l'âge de cinquante ans accomplis, *Const. Honorius*, *apostolicæ*, 1091. On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante; et je me souviens que Molière m'a montré assez plusieurs de ses vieille servante qu'il n'a fait rien lui, à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies, et il m'assurait que, lorsque des endroits de plaisanterie ne faisaient point frapper, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient pas, MOL. *Impromptu de Versailles*, 1. De sorte qu'il n'y a personne qui ne soit admis à lire mon ouvrage [sur la pesanteur], sans en excepter peut-être même la servante de Malherbe, LE P. CASTEL, dans *Rem. de Trévoux*, 1726, I, 1, p. 309. Molière avec raison consultait sa servante, PIRON, *Mémoires*, II, 41. ‖ Fig. On disait dans le moyen âge que la philosophie était servante de la théologie. Il faisait régner dans ses sermons la vérité et la sagesse; l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais ajustée par les choses mêmes, BOSS. *Bourgoing*. La sottise, la calomnie, et la renommée leur très-humble servante grossissent tout, VOLT. *Lett. La Fontaine*, 1er janv. 1760. ‖ Servante-maîtresse, servante qui a pris autorité dans la maison. Il écrire comme une servante, se dit de qui, n'ayant pour reçu d'éducation, écrit mal. J'ai vu de ses lettres [la sœur de Linant, précepteur chez Mme du Châtelet]; elle écrit comme une servante; si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas de quoi pourra faire d'elle, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 févr. 1730. ‖ 2° Terme d'humilité chrétienne. C'est dans la retraite que Marie-Thérèse d'Autriche [née en 1638], soigneur, votre servante a trouvé son cœur pour vous faire cette prière, BOSS. *Mar.-Ther.* La princesse Anne entre comme une vraie paterne la lui disait : Je sera ma servante, je l'ai choisie dès l'éternité. *Id. Anne de Gonz.* Être servantes des pauvres, c'est être servantes de Jésus-Christ, BOURDAL. *Exhort. chat.* 1686. ‖ 3° Terme d'injure. t. 1, p. 10. ‖ 3° Terme de civilité dont se servent les femmes en écrivant. Je serai toute ma vie la plus reconnaissante comme la plus soumise de vos très-humbles servantes, SÉV. *Lett. à Menage*, 23 juin 1656. Trouvez bon qu'avec tout le monde je souhaite avec passion le retour de Votre Altesse Royale à Paris, et que je l'assure que je suis plus que jamais sa très humble et très-obéissante servante, ib. *Lett. à Mademoiselle*, 30 oct. 1656. ‖ Fig. Devinette 8. Si la troyenne Hélène, je sais fort sa servante : aussi : conserve-moi l'honneur de ses bonnes grâces, SÉV. à *Mme de Grignan*, 14 mars 1671. ‖ Fig. Être servante à qq. chose, être adonné à, renoncer à, n'avoir pas de goût pour. Ah! très-humble servante au bel esprit; vous savez que ce n'est pas là que je vise, MOL. *Critique*, I. Je suis très-humble servante au seigneur Anselme : mais, avec votre permission, je ne l'épouserai point, ID. *L'Avare*, I, 6. Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage [dans les Alpes].... je suis servante de ces passe-là, je n'irai de ma vie, SÉV. 2 juin 1672. Je leur promis qu'à moins d'une Danphine [Mme de Maintenon] elle n'irait pas [à la cour pour voir la Danphine], j'étais bien ser-

Digitized by Google

vante. à mon âge et sans affaires, de ce bon pays là, m. 29 mars 1680. L'histoire des Croisades [du P. Maimbourg] est très-belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse .... mais je suis servante du style des jésuites, m. 14 sept. 1675. || 4° Petite table qu'on dresse dans les repas, tout près de la grande table, pour y déposer différentes pièces de service, et suppléer au service des domestiques. On voit au Louvre une table volante merveilleuse par sa construction : elle s'élève du fond du parquet, couverte d'un service, avec toutes autres petites tables, appelées servantes, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin, et se passer d'officiers subalternes autour d'eux, BACHAUM. *Mem. sec.* 31 juin 1708. || 5° Terme d'imprimerie. Petite planche sur laquelle repose la frisquette, tandis que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer. || 6° Support en bois qui sert à soutenir une voiture dans la position de tirage, quand cette voiture est arrêtée. || 7° Terme de métallurgie. Anneau de fer pour servir les tenailles d'une forge.

— HIST. XVe s. Lequel me tient sa servante très chere, CH. D'ORL. 1. || XVIe s. La chambrière estoit destinée pour servir sa maistresse et non autrement; maintenant les damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suivent chambrières, ains les appelleroit servantes, mot beaucoup plus doulx que l'autre, que l'on appropria à celles qui servent à la cuisine, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 663, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Servant*, Berry, *servande*, Bourbonnais, *servante*, prov. *servento*, *sirvento*; espagn. *sirviente*.

† **SERVANTINE** (ser-va-ti-n'), *s. f.* Variété de figue.

† **SERVE** (sèr-v'), *s. f.* || 1° Terme rural. Mare creusée dans la cour d'une ferme, || 2° Réservoir d'irrigation (Dauphiné).

— ÉTYM. *Id.* *servare*, conserver.

† **SERVENTOIS** (ser-van-toi), *s. m.* Voy. SIRVENTE.

† **SERVÉTISTE** (ser-vé-ti-st'), *s. m.* Membre d'une secte antitrinitaire fondée par Servet (XVIe siècle).

† **SERVEUR** (sèr-veur), *s. m.* Se dit, à la paume, de celui qui jette la balle sur le tout.

— ÉTYM. *Servir*.

SERVI, IE (sèr-vi, vi'), *part. passé* de servir. || 1° Qui reçoit les offices de domestiques. Il n'est vi, mal servi. Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi, MOL. *Fourb.* sc. II, 9. || 2° Couvert de mets. Il faut quatre repas; il y aura vingt cinq tables servies à cinq services, dans chacune une infinité d'autres qui surviendront, SÉV. 43. || 3° Se dit du repas même. Une collation servie à sa serviette, CORN. *le Menteur*, III, 2. || 4° Se dit de la messe. Je célébrais la messe servie par mes élèves, SENECÉ, *Maison rust.* I, II, p. 8, dans POUGENS. || 4° Bonne pour ou de. Le roi .... la mena [la reine d'Angleterre] à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes, SÉV. 40 janv. 1690. Jeal [sel] subtil établi dans l'armée qui assiegeait Amiens] un hôpital beaucoup mieux servi que ne l'a jamais été celui de Paris, VOLT. *Mist. pacif.* Amiens. Le temps de chasse. Tut avec telle ou telle arme. L'un de ces derniers saugliers, servi au couteau de chasse .... la faillit faire périr elle-même audacieux assemblé.... *Monsieur vient*, 23 nov. 1667, *Journ.* d'Olt.

† **SERVIABILITÉ** (sèr-vi-a-bol-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de celui qui est serviable. Dans ce cours-là profitable en la serviabilité empressée de l'homme d'état n'était rien à la dignité un peu haut-monté grand seigneur, Chouseul .... DE CARNÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 févr. 1853, p. 751.

SERVIABLE (sèr-vi-a-bl'), *adj.* Qui aime à rendre service. Que viens-tu faire ici? — Ce que je fais partout ailleurs : un entremetteur d'affaires, me rendre serviable aux gens, DUR. *l'Avare*, II, 5. C'était [Villaceri] un homme brusque, mais franc, vrai, droit, serviable et très-bon ami, SAINT-SIM. 50, 129. Mme Doreau voyait tout, songeait à tout, devenait plus serviable et se croyant obligée de le devenir à mesure qu'elle vous obligeait, MARIV. *Marianne*, 5e part. Souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Lmant [précepteur chez Mme du Châtelet] d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos leçons qui l'ont gâté, VOLT. *Lett. l'ideville*, 22 fév. 1736. Dans le monde on n'est jamais opprimé, quand on est constamment aimé serviable et dangereux ennemi, GENLIS, *Mères rix.* t. II, p. 210, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Et vole ehent [tombe] en maladie, Droit est, s'il puet, qu'il vestuide [s'habille] si mout serviables. Por estre après plus serviables, *les Rose*, MSS. [XIIIe s. Le peuple auquel il auoit fait ayliaus et serviables. BERCHEUR, IV, 35, *recto*. Et tout jours n'y ay estey obedients et serviable en ce qui touche le roy, ID. IV, 19. || XVe s. Puis monta le roy et les autres chevaliers de son hostel, et le prince Nerbot, qui toujours estoit au frain du roy; car il estoit moult serviable enfant [faisant bien son service], *Perceforest*, I, VI, f. 192. [XVIe s. Soys serviable à tous les prisonniers, et les ayme comme toy mesme, BAD. *Pant.* II, 8. Personnage serviable, soigneux de faire plaisir, et secourable, AMYOT, *Thémist.* 6. Vous me ferez grand plaisir, comme vous voyez, par les droits des combats; je me puis servir de vous autres en telle et telle condition servable qui me plaira, BRANT. *Dames ill.* 377, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *serviable*, qui sert; *cet instrument est bien serviable*; provenç. *servable*, *sauvable*; catal. et espagn. *servible*; du lat. *servire*, servir. La formation française et provençale est irrégulière, comme si le thème était servi, et non *serv*.

|| **SERVIABLEMENT** (sèr-vi-a-ble-man), *adv.* D'une manière servable.

— HIST. XVIe s. Serviablement, CHRESTIEN.

SERVICE (sèr-vi-s') *s. m.* || 1° Etat, fonction d'un domestique. Entrer en service. Un juge, l'an passé, me prit à son service, BAC. *Plaid.* 1. I, II se prit au service du pays, MASS. *Carême, Enf. prod.* || Le service de la chambre, de l'office, des écuries, etc. les fonctions particulières d'un domestique attaché à la chambre, à l'office, etc. || Porte, escalier, couloir de service, se dit des dépendances par où passent les domestiques pour servir la table, etc. || Le service d'un domestique, manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. Ce domestique a le service leni. || Service d'un maître, manière dont un maître se fait servir. Il a un service bien exact et bien pénible. || 2° Le service de Dieu, le soin de se consacrer aux œuvres de piété. Sans mentir, Dieu est bien abandonné; il ne reçoit pas tout au temps ou le service qu'on lui rend lui est bien agréable, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Au lieu que les rois ont une infinité de personnes à leur service, pendant dans leur obéyssance, il arrive au contraire que ceux qui subsistent dans le service de Dieu lui sont eux-mêmes à charge par leurs misères, ID. *Ib.* || Se consacrer au service de Dieu, embrasser la profession ecclésiastique, et aussi se donner entièrement aux œuvres de piété. || 3° Par formule de politesse, assurer quelqu'un de ses services, lui dire qu'on est son humble serviteur. M. de la Rochefoucauld m'a fort bien prise de vous assurer de son service, SÉV. 11 juin 1675. Ma fille me prie de vous assurer de ses très-humbles services, ID. à *Mme de Guitaut*, déc. 691. Tout ce que je puis faire pour votre service, tout ce que je puis faire pour vous être servable, utile. Tout ce que je puis faire pour votre service et de mon entière sorte, si vous voulez, MOL. *Mél. m. lat.* m. 6. Avez-vous la cruauté de ne point achever l'acte?.... si vous lui faites ce tour, mandez-moi vous prend ou vous prie de ne point l'achever-tez; c'est tout ce que je puis faire pour votre service, SÉV. 67. || Se mis à votre service, tout à votre service. Formule de politesse pour dire à une personne que son offre ne peut à faire ce qui pourra lui être utile ou agréable. Et de vous venir, mais sans nul artifice. Assurer que je suis tout à votre service, MOL. *Ec. des mar.* I, 8. Vous priez de mettre à votre service. Elle est à votre service; j'ai mill ' rances à votre service, etc. Elle est, monsieur, fort à votre service, LA BOET. *Rem.* Vaugelas nouvelle. Qu'y a-t-il pour votre service? se dit à une personne qui paraît vouloir nous demander quelque chose. Reniers [celèbre duelliste] .... versa dans un fossé : il s'y établit si bien qu'il demandait à ceux qui allaient le secourir ce qu'ils désiraient de son service, SAINT-SIM. 40. Que n'allez-vous faire votre service? voyons, BANCHERT. *Impromptu de garnison*, sc. II. || 4° Service loyal, les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur. Il [service de la chambre du pape, ce qu'un nonce évêque paye à la chambre apostolique. Il termes de jurisprudence. Services fonciers, synonyme de servitudes, que les rédacteurs du Code Napoléon ont ajouté au mot de servitudes, qui fait l'intitulé du titre IV, du livre XI, afin d'éviter tout souvenir des lois féodales et de la prééminence qu'elles établissaient d'un héritage sur un autre. || 5° Anciennement, il se disait de tous ceux qui étaient nécessaires au service actuel du roi. Le roi ne mène à ce voyage que le service. | 6° Attachement pour une femme que l'on courtise et que l'on sert. Mais aussi ne sont-elles pas [les Muses] De ces beautés dont les appas Ne sont pas tigueur et que glace, Et de qui le cerveau léger, Quelque service qu'on leur fasse, Ne se peut jamais obliger, MALH. IV, 8. Depuis le premier jour que je vis Artémice, Et qu'elle prit en gré les vœux de mon service, RACAN, *Berg. Alcidor*, I, 1. Il dit à Matta d'offrir ses services à Mme de Soustet, HAMIL. *Gramm.* 4. || 7° Emploi, fonction de ceux qui servent l'Etat dans la magistrature, dans l'administration, etc. Prendre sa retraite après trente ans de service. Le service de l'Etat. Le service militaire. Le roi Charles II n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si hais, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, POSS. *Reine d'Angleterre*. Hélas! disait le prince de Condé, je me reprirais que le service du roi et la grandeur de l'Etat. In. *Louis de Bourbon*. J'ai rés. lu de ne me mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu, S.-EVREM. *Lett. à Volt.* 22 décemb. 1760. Il fut de service, être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, où on les exerce réellement. || Prendre son service, s'acquitter des obligations de sa charge. || 8° Absolument. Le service militaire. Produire ses états de service. Il a trente ans de service. On ne connaît que M. de Robton a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier, SÉV. 263. Sa femme [de Mérinville, officier retiré] a été au poêle du roi; il lui a dit que ce n'était pas aussi pour lui faire plaisir qu'en l'était du service, ID. 18 juin 1677. Son père, qui n'était qu'un cadet et qui, de plus, vécut ruiné dans le service, en lui laissa une bonne éducation et un mousquet, FONTEN. *Vauban*. Tant de murmures et de charges à la cour, tant de dégoût dans le service, MASS. *Carême, Tentation*. Vous avez du service, un nom, de la valeur; il faut vous distinguer dans un poste d'honneur, auSORAND, *Diet. hér.* II, 7. Les deux premiers [Romains] étaient au service; ses revenus suffisaient à peine pour les y soutenir, MARIV. *Marianne*, 9e part. Se mettre au service, être soldat. Se loue à Trebon compte pour aller taer les gens qui ne nous ont fait aucun mal, J. J. ROUS. *Em.* V. J'allai chercher du service chez un prince étranger, ID. *Hél.* IV, 12. Deux fut de veiller au service, MÉNAG. *le Vieux Cuporal*. || Etre de service, faire le service, monter la garde, être de piquet, etc. Il n'est pas de service demain. Hommes de service. || Ensemble des obligations et des devoirs qui résultent de l'état militaire. Ce soldat fait bien son service. || Obligations et devoirs d'une position particulière. Service en temps de paix, en campagne, dans les places, dans les sièges. Ce soldat fait bien son service en campagne; il ne connaît pas encore le service dans les sièges. || 9° Le service de la marine, de l'artillerie, du génie, etc. les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, du génie, etc. M. de Vallier, lieut-nant général, homme qui avait passé tout le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, VOLT. *Louis XIV*, 10. || 10° *Au plur.* Manière dont quelqu'un a servi, temps pendant lequel il a servi. Obtenir la récompense de ses services. Faire valoir ses services. Il ne fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer; quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette : ce qui est certain, c'est que, lors de tuit, tous les services sont perdus; c'était autrefois le contraire, SÉV. 208. Il rend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques; avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblée de ses dons, BOSS. *Louis de Bourbon*. Un beau-frère sacrifié malgré ses services, ID. *le Tellier*. Je sais rendre aux suivans de hôtes services, BAC. *Bal.* I, 8. || 11° Ce que l'on fait pour quelqu'un et que l'on compare à ce que fait un serviteur. Pour être plus adroit à te faire service, DESNIER, *Sat.* I. De grâce, acceptez mon service, CORN. *le Cid*, III, 2. Cependant s'il est vrai que mon service plaise, Sire, un bon mot de grâce au père de la Chaise [qui avait la feuille des lettres], m. An. 1676. Bizarres est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service, SÉV. 4. Je vous assure que je lui rendrai tout le service que je pourrai, m. 24 AVR. 1672. Aussi bien ce n'est pas la première injustice Dont la grèce d'Achille a payé le service, BAC. *Andr.* I, 2. Les services présents effacent dans un moment tous mes services passés, MOLIÈRE, *Lett. pers.* 9. Je vous ai prodigué mon service et ma foi, VOLT. *Cath.* II, 2. || Petits services, petits of-

Digitized by Google

fices qu'on remplit pour être utile ou agréable. Qu'à la vérité il [Linant, précepteur chez Mme du Châtelet] ne rendrait jamais, dans une maison, de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesanteur de sa machine le rendent incapable, VOLT. *Lett. Cideville*, 22 févr. 1736. || **13°** Ensemble d'opérations, de travaux, etc., pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses. Le service de la poste, des messageries. Organiser les services publics. Le service est bien fait dans cet hôpital. Les besoins du service. || **23°** Terme d'artillerie. Service d'une bouche à feu, ensemble des opérations et des manœuvres que nécessite l'emploi d'une bouche à feu. Service du mortier de 32 centimètres. Service du canon de 4 rayé de campagne. || Le Dogge qu'un retire de certains animaux et de certaines choses. Un cheval, une étoffe de bon service. Cuir là [celles] sont assez beaux, mais de mauvais service; En moins de trois années on ne les connaît plus, CORN. *Galerie*, 1, 6. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service, SAINT-SIM. *Hist.*, I, 2. Quelque avantageusement que les anciens aient parlé des courages faits de fils d'amiante..... il y a lieu de juger que ces ouvrages n'ont jamais pu être d'un bon service, HIST. *Nin.* t. VII, p. 116. || Les jambes, l'estomac, lui refusent le service, me font leurs fonctions qu'avec peine. La jambe gauche, qui me refuse un peu le service, BANCOUST, *l'Opérateur Barry*, sc. 2. || En termes forestiers, les hauts services, les coupes de bois de haute et de première qualité. Le terme de soixante à quarante-vingts ans est celui auquel il faut couper tout frêne du bois duquel on veut faire de hauts services, tandis que pour les hauts services, BOSC, *Instit. Hem. science*, 1809, p. 225. || **15°** Bon service, et, absolument, service, assistance, bon office. Un service au-dessus de toute récompense, CORN. *Sertorius*, III, 1. Ce fut lui qui, pensant rendre un bon service au roi d'Angleterre [Charles Ier], negocia qu'il fût mis entre les mains des Français, VILLAMONT, *Hist. Acad. iv, Monsieur*l. ..... Comme ton ami..... Je te viens contre tous faire office de service, MOL. Éch. III, 8. Artaxerce..... commença un régal, et reçut peu de temps après une lettre de Thémistocle, qui, proscrit par ses concitoyens, lui offrait ses services contre les Grecs, BOSS. *Hist.* I, 8. Il est banni de cœur et de service, in. *Lett. quiet. Mem.* On y conserve écrits [dans les Annales royales] le service et l'affection, BAC. *Hist.* h. VI. *Je* me promettais ici vous vanter mes services, in. *Athal.* III, 4. Les hommes ont la volonté de rendre service, jusqu'à ce qu'ils en aient le pouvoir, VAUVEN. *Mor.* 1747, n° 21. Dès qu'il était de service rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre, VOLT. *Lett. Vernes*, 13 nov. 1760. Un service est un secours par lequel on conclame à faire obtenir quelque bien, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. || Rendre un mauvais service, de mauvais services à quelqu'un, lui nuire, le desservir, le mettre dans embarras. || Je vous prie de me rendre service, impolitesse quand on s'adresse à un homme en crédit et supérieur; il faut dire : Je vous prie de me rendre vos bons offices, DE CALLIÈRES, 1690. (La première partie de la remarque est juste; mais la seconde partie n'est plus motivée aujourd'hui.) || **16°** Terme de liturgie. Célébration solennelle de l'office divin. Le service se fait fort bien dans cette église. Les pères de l'Oratoire donnèrent par leur piété aux autels de la chapelle royale leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle, BOSS. *Reine d'Angl.* || Messe haute et prières qui se disent pour un mort. Je n'en vais demain à neuf heures au service du pauvre Saint-Aubin; c'est un devoir que nos saintes carmélites lui rendent par pure amitié, SÉV. 400. On lui a fait à Turenne] un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil, in. 214. L'Archevêque [France] a fait encore aujourd'hui faire pour M. de Voltaire le service qu'elle a coutume de faire pour tous les membres qu'elle perd, D'ALEM. *Lett. au roi de Pr.* 1er juill. 1778. Elle [Mme de Maintenon] se rendit à l'église ou reposaient les cendres de sa mère; elle y fit célébrer un service funéraire, GERLIS, *Mme de Maintenon*. t. I, p. 184, dans FOUGÈRE. || Service du bout de l'an, service qui se célèbre pour une personne, au premier anniversaire de son décès. || **17°** Tous les plats qu'on sert et qu'on enlève à la fois. Vous saurez seulement qu'en ce lieu de délices On servit soudain plat, et puis on fit aux services, CORN. *le Menteur*, I, 5. Il se soulèvent exactement de quels plats on a relevé le premier service, LA BRUY. XI. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1768. || **18°** Assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table. Service de linge damassé. Il y a eu dix mille louis d'envoyés, et un service de campagne de vermeil doré, BOIL. 409. Il [le roi Stanislas] m'a envoyé un joli petit service de sa porcelaine, qui est plus belle que celle de Saxe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 21 nov. 1752. || **19°** Terme de jeu de paume. Action de celui qui jette la balle sur le tout pour être reçue par ceux qui jouent. Un mauvais service. Un service difficile. || Côté où est celui à qui on sert la balle. || **20°** Terme de construction. Transport des matériaux sur un chantier, ou au pied du bâtiment qu'on élève. || **21°** Terme de théâtre. Billet de service, ou, simplement, service, enfoncé gratuite qu'a un journaliste chargé de rendre compte des pièces d'un théâtre. Le service des premières représentations..... (Quelquefois) il n'obtient n'est pas bétrage, on y est souvent mal récompensé, il n'y faut pas faire fonds. Me voilà bien chanceuse ! hélas ! l'on dit que le public ne paye point son chien l'accuse de la rage, Et service d'autrui n'est pas un héritage, MOL. *Fourm. rar.* II, 8.

— HIST. Service militaire, [il a été permis] à ségurance degarnir les cultivans de leur terre, par tant cum il pussent le droit servire fare, *Lois de Guill.* 33. Cadre connaissait que [le] faire sun service, *Ch. de Rol.* CLXXXIII, 8. Mort est Turpins al service Charlon, *Rone.* p. 101. Malement si mon service emplesé, Se par merci ne vieng de guerredon, Ja ne m'i remerverai pour quer li reis si le hal, Se par eo non qu'il ot sun servise guerpi [quitté], *Th. le mart.* 37. L'apost-de s'apresse pour lui, Quant fa fait li serviz, si sont alé laver, *Saz.* III. Qui done veist le due nostre seigneur prier Qu'il ait merci de s'ame, que Dex li face pardon, Et meurt à son service, ib. II. Qui service et chevage nous requiert toutes fois, Du chevage est pechés, mais du sertir est droiz, *Ass. Jér.* 1. Ne vos ne vostre gent ne sont en son service, ib. XXIII. || XIII° s. Mais espoir [sans doute] ce m'a grevé, Qu'on ne connoit bon service, Ne qui bien veut faire, *Rom. de Berte aux grans pies*, *Romanc.* p. 137. Il firent faire au mort tout son servise, AUDEFR. LE BAST. fib. p. 46. Sire, tu vois le service que nos avons fait à ton fil, VILLEH. LXXIII. Et cil departirent de lui, et honors as princes et as hommes, et puis devisierent quel service l'en en ferait à l'empereur, ib. CI. Toute ceste nuit vos tuens tenrons nous pour un an, dès le jor que nous dui port de Venise departirons, pour faire le service de Dieu et des pelerins, ib. XIV. Et Tybert dist : Se Dex me veit tant de bien, que l'eglise Ou tu vas sir le servise? *Ren.* BOMOS. Et se tu me fais cest servise, *la Rose*, 6395. Tant ai oï de vous bien dire, Que bien veil tout à devise Oser et cors en votre servise, ib. 1928. Puisqu'il vous plaist, vostre service Soit prest de prendre volentiers, ib. 7011. Hé ! sui-je tenus en tenement pour nuit Cil qui m'ont mis hors du service, *Dit de cervic.* || XIV° s. Convient que le corps soit garni en santé, et que l'en ait viande et autre service, ORESME, *Eth.* 241. Les différentes grandes natures et coustemens que le feu eveseque a faites à commencer son estat, à payer le service de la chambre du pape, à Jehan de Lisieux, au CANGE, *servitium cameræ*. Les barons sont hommes liges monseigneur, et il doivent s'orvices de corps et de chevaux et d'armes, ou *servitium corporis*. Il lourgeus de Calais ne doivent nul service à leur seigneur, ne de besche, ne de pele, se ce ne veit monstrer la defense de leur sire, ID. *servitium ligonis*. Que ce qui est deu par general coustume ne peut estre appellé service banoux, ID. *servitium servile*. Une seul à qui on n'aura jamais fait bien, fera à l'adventure une tel service que..... COMM. II, 2. Soyez tous certains qu'il ne vous demourera ung tout seul pord de terre ne ung denier de service tel qu'il le pourra scavoir, et vous lairay de mon royaulme, *Percefor.* I. IV, f° 40. Au nom de Dieu, Iconnel, dist le roy, aussi fait le bon service bon loyer; le sage dist : A tel service telle deserte, ib. I. I, f° 106. Et les vieilles barbues memoient si laid service de braire et de reclignier les unes contre les autres, qu'il estoit advis à Esionne qu'elles fussent toutes enragées, ib. I. II, f° 29. De là vient le proverbe qui dit : service de seigneur n'est pas heritage, le *Jouvencel*, f° 43, dans LACURNE. || XVI° s. Son rapport du second service..... BAB. *Pant.* IV, 51. Estant mort au service de leurs guerres en la Bresse, MONT. I, 44. Il fault emporter ces lettres et certaines semences pour nostre service, ID. I, 54. Ils avoient des cuisines portatives, dans lesquelles tout leur service se trouvoit apprest cuict, ID. I, 371. Ils avoient des plats et services me deplaist, ID. IV, 282. Cest cruauté..... qu'ils [les tyrans de Montaigne] puissent dire : nous luy condonnons la libre continuation de nostre divin en la chapelle de sa maison, toutes les eglises d'autour estants par nous desertes et ruynées, ID. IV, 83. Beau service fait aussi, et vrai dire ennemis, COTGRAVE. Un asne sans tache et sans vice, Ne pouvoit faire aux dames service, Et non point pour estre sommier, Comme ces porteurs de fumier, *Sat. Mén. l'Asne leporel*. Nos rois..... Ployant la piété au joug de leur service, Gardent religion pour autre chose, d'AUB. *Trag.* Depuys, dict. LALANNE, p. 97.

— ÉTYM. Wallon, *viercist*; provenç. *servisi*; espagn. *servicio*; ital. *servizio*; du lat. *servitium*, de *servire*, servir.

SERVIETTE (sèr-vi-è-t), *s. f.* Linge dont on se sert à table et pour la toilette. Donner la serviette pour mettre les mains. On, simplement, donne la serviette. Entra, serviette au bras et fricassée en main, REGNIER, *Sat.* x. Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos serviettes, Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes, SCARRON, *Chanson à boire*. De la défunte mère est-ce là la leçon?... Elle eut du buvetier emporte les serviettes, Plutôt que de mettre au logis les mains nettes, BAC. *Plaid.* I, 4. S'il conte un fait, la dame du logis De ses bons mots pâme sur son assiette, Et le laquais derrière en serviette, ID. *Amis*. *Epît.* I, 2. || Prendre la nappe pour serviette, s'essuyer avec la nappe faute de serviette. L'amour nous fait bien broyer : Partout ce dieu sans foyer Prend la nappe pour serviette, BÉRANG. *Bon vin et fillette*. || Donner la serviette au roi, aux princes, présenter au roi, aux princes une serviette empesée sur un bout, afin qu'ils s'en servent pour laver et essuyer leurs mains. M. de Chaulnes lui donna la serviette [à Jacque-II], et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais, et le fit souper avec lui, SÉV. 529. On apporte à boire à Mademoiselle, il faut donner la serviette : je vois Mme de Gèvres qui dégaine sa main maigre; je pouce Mme d'Arquien : elle m'entend et se dégaine, et, d'une très-bonne grâce, elle avance un pas, coupe la Gèvres, et prend et donne la serviette, ib. 13 mars 1671. Il [Marlborough] allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi; il lui présenta la serviette à genoux, et ne fit rien de semblable de sept à huit mille soldats, VOLT. *Louis XIV*, 18.

— HIST. XIV° s. Ris et amandes fraites; petites serviettes [pour le dessert], *Ménagier*, II, 4. Orenges, verjus, et à ce fraches tounailles ou serviettes, ib. II° s. ....Le maistre d'hostel print le chenevas du pain, la serviette, et se mist l'espaule Jehan de Saintré la mist, *Petit Jehan de Saintré*, chap. XIV. || XV° s. Estre servis à rudes serviettes, A. MAROT, V, 39. Aliens estre d'argent, Ou plus y a de beau langage Que de servietie d'ouvrage, Et moins de vraie affection Que de dissimulation, MAROT, II, 125. Les médecins m'ont ordonné de me presser et cependant d'une serviette le bas du ventre, pour remédier à cet accident [le malaise causé par le mouvement d'un bateau], MONT. II, 34. Le gouverneur se défendit de l'ordonnance des prisons pour laquelle la serviette tient lieu et place des abscès, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Carrap*, ch. XXIII, f° 130, dans LACURNE. En un festin public qui me fut fait, il y avait dix-sept tables, dont la moindre avoit seize serviettes [couvertes], MONT. V, VII, p. 168.

— ÉTYM. Espagn. *servilleta*; ital. *salvietta*. Ménage, à cause de l'italien, croit que ce mot vient du lat. *salvare*, la *serviette* préservant le vêtement; cela est bon pour l'italien. Depuis DU CANGE, *servietie* est pour *servoiette*, et vient du participe *servi*, provenç. *servit*, ital. *servito*. Il est plus simple d'y voir, comme pour *servable*, une dérivation du fou thème *servi*. On remarquera que, dans J. Marot et Cl. Marot, *serviette* paraît signifier *service*, petit service.

SERVILE (sèr-vi-l), *adj.* || **1°** Qui appartient à l'état d'esclave. Je laisse la contrainte aux serviles personnes, THOM. *Marianne*, II, 1. Philippe d'autre part, montrant sur le rivage Dans une âme servile un généreux courage, CORN. *Pomp.* II, 2.

Google

‖ Guerre servile, guerre terrible qui éclata, vers la fin de la république romaine, entre les esclaves soulevés et leurs maîtres. ‖ 2° Qui appartient à l'état de serf, de serviteur. ‖ Œuvres serviles, celles qui ont pour objet du gagner de l'argent. L'Église catholique interdit les œuvres serviles le dimanche. Les hommes qui portaient les armes étaient libres, dans le sens que le seigneur supérieur ne pouvait leur commander des œuvres serviles; mais ils étaient indissolublement liés au service militaire de leur seigneur, LÉVESQUE, *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* t. v, p. 286. ‖ 3° Fig. Qui enchaîne comme fait un service. [Soleil] Tu dois la flamme à tout le monde; Et ton allure vagabonde, comme une servile action Qui dépend d'une autre puissance... LA H. 8. Et ces mains [Bacchus] recueillirent des tributs serviles Que payait à leur art le luxe des nos villes. BOIL. *Ep.* 1. Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile, BAC. *Andr.* 3, 5. Est-il juste après tout qu'un conquérant s'abaisse Sous la servile loi de garder sa promesse? ID. *Ib.* IV, 8. Et ce sont ces pleurs et ce sein de fer, Qui d'un service infâme hymen feraient l'ignominie, ID. *Bajaz.* II, 3. ‖ 4° Qui a un caractère d'esclave, en parlant des personnes. Pour qu'il pousse, enrichi de ses affronts utiles, Enrichir à son tour quelques têtes serviles, A. CHÉN. *Elég.* 1, 21. ‖ *S. m.* S'est dit des membres des cortès espagnoles qui se montrèrent partisans de l'absolutisme en 1823. ‖ 5° Qui est digne d'un esclave, bas, rampant. Je n'ai fait action ni lâche, ni servile, BOTR. *Andry.* IV, 2. Jamais il n'exigea de circonspection plus servile ni d'assiduité servile, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentiments et des inclinations basses et serviles puisse jamais rien produire qui soit merveilleux ni digne de la postérité, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 7. Dès qu'on a peint l'âme servile, il n'est rien qu'on ne fasse pour plaire aux princes]..... SÉN. *Tél.* XIV. Cette flerté d'âme qui déshonore les serviles bienfaiteurs, et ainsi si bien à la mode, MASS. *Mél.* t. 9, p. 9. Plaire mieux un tilleul que la simple nature Élève sur les bords d'une onde toujours pure, Qu'un arbuste servile, qu'on force toujours En vain à surmonter en rampant les chênes fastueux, SAINTE, *Épît. IV, Indép.* ‖ Terme de théologie. Crainte servile, se dit par opposition à crainte filiale. Une servile peur lui fit de Dieu le tyran, BOIL. *Ep.* 1. Veux-tu ne connaître qu'une crainte servile, BAC. *Athal.* 1, 4. ‖ 6° Terme de littérature et d'arts. Qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, à la lettre d'un original. Imitateur, traducteur servile. Quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile, et de manquer de respect *magistri, p. 1.* ROLLIN. *Conf.* VI. Une servile admiration, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. ‖ On dit dans un sens analogue : imitation, copie servile. Dans la plupart des cas, il n'y a pas même de mérite à une copie servile, BOIL. *Réfl. sur Longin*, ch. 13. Il [Racine] a toujours évité avec le ridicule les temps des verbes et les cas des noms. ‖ Dans d'autres langues. Lettre servile, lettre qui n'appartient pas au nom et qui n'y est que pour remplir un certain office. Dans *dessaisir*, composé du préfixe *dé*..., et *saisir*, la première n'est que lettre servile, et n'a d'autre office que d'indiquer la prononciation et d'empêcher qu'on ne prononce l'autre *s* comme un *z*. ‖ 8° *N.* m. Ce qui est servile. *Je commencerai à soupçonner l'humour fantasque de ce vieillard* [le duc de Gesvres], à laquelle le service surnageait toujours, ST-SIM. 73, 19.

— HIST. XIVe *s.* Et domiques sont leiles débitations et nombleat estre serviles, BESTAUIX, *Ethi.* 97. Et veulent à chescun plere, il sont flateurs et de servile condicion, ID. ib. 124. Offices de fevres et ouvriers et autres serviles, MONSTRELET, t^e 2e, verso. Il consideroit que leur manieres n'estoient point vileines ne serviles, ID. t^e 9. XVIe *s.* La guerre servile y estoit encore plus grande que civile vigueur, AMIOT, *Pomp.* 30. Une simple et servile obligation à l'auteur, MONT. 1, 243.

— ETYM. Provenç. et espagn. *servil*; ital. *servile*; du lat. *servilis*, de *servus* (VOY. SERF).

SERVILEMENT [sèr-vi-le-man], *adv.* ‖ 1° D'une manière servile, rampante. Je vous ai vus cent fois sous sa main bénissante Courber servilement une épaule tremblante, SOUL. *Lutr.* IV, 1. ‖ 2° Terme de littérature et d'arts. Trop exactement, trop à la lettre. Traduire, imiter servilement. Je prends l'art des anciens.... mais je ne dépends pas servilement de leur esprit, BALZ. DR. III, *lett.* 40. Quiconque avec une ténacité et pensante à sentir le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi de productions étrangères, J. J. ROUS. 1er *Dial.*

— HIST. XIVe *s.* Estre subject servilement [comme un serf], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVIIe *s.* Ce conseil n'est pas legitime, n'estant servilement et mal à propos inutile sa superiorité au pape, *Le Tableau du concile de Trente*, p. 342.

— ETYM. *Servile*, et le suffixe *ment*.

‖ **SERVILISME** [sèr-vi-lis-me], *s. m.* Néologisme. Esprit, système de servilité

— ETYM. *Servile*.

SERVILITÉ [sèr-vi-li-té], *s. f.* ‖ 1° Esprit de servitude, bassesse d'âme. La servilité de son caractère. ‖ 2° Terme de littérature et d'arts. Exactitude servile, scrupuleuse à l'excès. Une traduction qui a trop de servilité. Cette intéressante collection était unique, parce qu'elle n'avait rien de la servilité des copies ordinaires, LAMART. *L.* VIII, p. 87.

— SYN. Servilité se prend en mauvaise part, bien que servile soit susceptible des deux sens.

— ETYM. *Servile*.

‖ **SERVIN** [sèr-vi-on], *s. m.* Outil de saunier.

‖ **SERVIO** [sèr-vi-o], *s. f.* Terme de marine. Pièce de sapin qui forme et contient l'éperon.

SERVIR [sèr-vir], *je sers, tu sers, il sert*, nous servons, vous servez, ils servent; je servais; je servis; je servirai; je servirais; sers, qu'il serve, servons, servez, qu'ils servent, que je servisse, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent; que je servisse, servant; servi, e. *v. t.* ‖ 1° Être à la volonté d'un homme domestique. ‖ 2° Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. ‖ 3° Rendre à quelqu'un les mêmes services qu'un domestique rend à son maître. ‖ 4° Dans le culte catholique, servir le prêtre, le célébrant à l'autel, tenir le livre, le répondre, le bonnet. ‖ 5° Remplir des emplois de guerre, de magistrature, d'administration. ‖ 6° Être dans le service militaire, dans la marine, avec un grade ou sans grade. ‖ 7° Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. Il ressemblait à son père, il servit le roi, il fut chambellan, il devint gouverneur de Paris, il fut ambassadeur, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentiments et des inclinations basses et serviles puisse jamais rien produire qui soit merveilleux ni digne de la postérité, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 7. Dès qu'on a peint l'âme servile, il n'est rien qu'on ne fasse pour plaire aux princes]..... SÉN. *Tél.* XIV. Cette flerté d'âme qui déshonore les serviles bienfaiteurs, et ainsi si bien à la mode, MASS. *Mél.* t. 9, p. 9. Plaire mieux un tilleul que la simple nature Élève sur les bords d'une onde toujours pure, Qu'un arbuste servile, qu'on force toujours En vain à surmonter en rampant les chênes fastueux, SAINTE, *Épît. IV, Indép.* ‖ Terme de théologie. Crainte servile, se dit par opposition à crainte filiale. Une servile peur lui fit de Dieu le tyran, BOIL. *Ep.* 1. Veux-tu ne connaître qu'une crainte servile, BAC. *Athal.* 1, 4. ‖ 6° Terme de littérature et d'arts. Qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, à la lettre d'un original. Imitateur, traducteur servile. Quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile, et de manquer de respect *magistri, p. 1.* ROLLIN. *Conf.* VI. Une servile admiration, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. ‖ On dit dans un sens analogue : imitation, copie servile. Dans la plupart des cas, il n'y a pas même de mérite à une copie servile, BOIL. *Réfl. sur Longin*, ch. 13. Il [Racine] a toujours évité avec le ridicule les temps des verbes et les cas des noms. ‖ Dans d'autres langues. Lettre servile, lettre qui n'appartient pas au nom et qui n'y est que pour remplir un certain office. Dans *dessaisir*, composé du préfixe *dé*..., et *saisir*, la première n'est que lettre servile, et n'a d'autre office que d'indiquer la prononciation et d'empêcher qu'on ne prononce l'autre *s* comme un *z*. ‖ 8° *N.* m. Ce qui est servile. *Je commencerai à soupçonner l'humour fantasque de ce vieillard* [le duc de Gesvres], à laquelle le service surnageait toujours, ST-SIM. 73, 19.

— HIST. XIVe *s.* Et domiques sont leiles débitations et nombleat estre serviles, BESTAUIX, *Ethi.* 97. Et veulent à chescun plere, il sont flateurs et de servile condicion, ID. ib. 124. Offices de fevres et ouvriers et autres serviles, MONSTRELET, t^e 2e, verso. Il consideroit que leur manieres n'estoient point vileines ne serviles, ID. t^e 9. XVIe *s.* La guerre servile y estoit encore plus grande que civile vigueur, AMIOT, *Pomp.* 30. Une simple et servile obligation à l'auteur, MONT. 1, 243.

— ETYM. Provenç. et espagn. *servil*; ital. *servile*; du lat. *servilis*, de *servus* (VOY. SERF).

SERVILEMENT [sèr-vi-le-man], *adv.* ‖ 1° D'une manière servile, rampante. Je vous ai vus cent fois sous sa main bénissante Courber servilement une épaule tremblante, SOUL. *Lutr.* IV, 1. ‖ 2° Terme de littérature et d'arts. Trop exactement, trop à la lettre. Traduire, imiter servilement. Je prends l'art des anciens.... mais je ne dépends pas servilement de leur esprit, BALZ. DR. III, *lett.* 40. Quiconque avec une ténacité et pensante à sentir le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi de productions étrangères, J. J. ROUS. 1er *Dial.*

— HIST. XIVe *s.* Estre subject servilement [comme un serf], ORESME, *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVIIe *s.* Ce conseil n'est pas legitime, n'estant servilement et mal à propos inutile sa superiorité au pape, *Le Tableau du concile de Trente*, p. 342.

— ETYM. *Servile*, et le suffixe *ment*.

‖ **SERVILISME** [sèr-vi-lis-me], *s. m.* Néologisme. Esprit, système de servilité

— ETYM. *Servile*.

SERVILITÉ [sèr-vi-li-té], *s. f.* ‖ 1° Esprit de servitude, bassesse d'âme. La servilité de son caractère. ‖ 2° Terme de littérature et d'arts. Exactitude servile, scrupuleuse à l'excès. Une traduction qui a trop de servilité. Cette intéressante collection était unique, parce qu'elle n'avait rien de la servilité des copies ordinaires, LAMART. *L.* VIII, p. 87.

— SYN. Servilité se prend en mauvaise part, bien que servile soit susceptible des deux sens.

— ETYM. *Servile*.

‖ **SERVILLIE** [sèr-vil-li-e], *s. f.* Genre de plantes, de la famille des composées.

— ETYM. *Servillius*, nom d'homme.

SERVIR [sèr-vir], *je sers, tu sers, il sert*, nous servons, vous servez, ils servent; je servais; je servis; je servirai; je servirais; sers, qu'il serve, servons, servez, qu'ils servent, que je servisse, que tu serves, qu'il serve, que nous servions, que vous serviez, qu'ils servent; que je servisse; servant; servi, e. *v. t.* ‖ 1° Être à la volonté d'un homme domestique. ‖ 2° Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. Il ressemblait à son père, il servit le roi, il fut chambellan, il devint gouverneur de Paris, il fut ambassadeur, FLÉCH. *Lamoignon.* Il ressemblait à son père, il servit le roi, il fut chambellan, il devint gouverneur de Paris, il fut ambassadeur, FLÉCH. *Lamoignon.* Il ressemblait à son père, il servit le roi, il fut chambellan, il devint gouverneur de Paris, il fut ambassadeur, FLÉCH. *Lamoignon.* Il ressemblait à son père, il servit le roi, il fut chambellan, il devint gouverneur de Paris, il fut ambassadeur, FLÉCH. *Lamoignon.*

un sens analogue : servir l'Église. On ne s'engage à *servir* l'Église que dans l'espérance d'y dominer; et, si l'on n'espérait pas y dominer ou pour, ou ne se rébiliarit jamais à la service, BOURDAL. *1er dim. après la Pentec. Dominic.*, II, p. 312. || Fig. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu; servir le monde pour le monde, c'est un désordre, BOURDAL, *3e dim. après la Pentecôte. Dominic.*, II, p. 400 et 401. On sert mal à la fois la fortune et l'amour, J. J. ROUSS. *Dec. du rél. sc.* 4. || 8° Absolument. Être dans le service militaire. Il a longtemps servi, il sait bien, dans la cavalerie, dans l'infanterie. Il y a vingt ans qu'il sert. Ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et, comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire, ROUS. *Jours de Bourbon.* M. de Servière, gentilhomme d'une ancienne noblesse, qui, après avoir longtemps servi, mais peu utilement pour sa fortune, parce qu'il n'avait songé qu'à bien servir, s'était retiré couvert de blessures, FONTEN. *Teuchet.* Où voudriez-vous servir? vous n'avez qu'à dire : dans l'infanterie, dans la cavalerie, ou dans les dragons? BARCHET, la *Cazotte*, sc. 18. || Faire son service. Ce soldat sert bien. Vous as-je pas connu comme il l'eurenne rhabilla ce régiment anglais?... les Anglais ont oublié... qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour le venger, mais qu'après ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres, DÉV. 16 août 1672. Le maréchal de Richelieu venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Hessois qui ressemblait à celui des fourches caudines : leur armée ne devait plus servir, VOLT. *Comm. Œuver. aut. Henriade.* || 9° Terme de guerre. Servir une batterie, une pièce de canon, etc. faire les manœuvres nécessaires pour la commander du feu. Le canon des assiégés a été très-bien servi, FELLISSON, *Lett. hist.* 1, III, p. 230. || On dit dans un sens analogue : On fut obligé de le faire bien servi, mal servi. || Servir une pompe, la faire jouer. || 10° Place les mets sur la table. Servir le dîner, le souper. Si l'on ne veut servir à table que deux ou onces de pain, PASC. *Prov.* II. Ainsi dit Gilotin, et en ministre sage Sur table au même instant fait servir le potage, ROIL. *Lutr.* I. Les nymphes... servirent un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, FÉN. *Tél.* I. Ce fut l'orateur Horténsius qui imagina le premier de faire servir des paons sur sa table, *Dict.* t. IV, p. 49. La chair du cygne est noire et dure; et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il était servi dans les festins chez les anciens, et par la même ostentation chez nos ancêtres, in. ib. I. XVII, p. 23. On voit dans les dépenses du XVIe siècle qu'on servait à la table de François Ier des cervelles de faisans, des langues de carpes et des fèses de bêtes cuvés au vin d'Espagne, DE CORCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, I. IV, ch. VI. || Fig. Servir un mauvais compliment, faire un mauvais compliment. La voyant échapper, je courais après elle. Mais un malheureux galant m'est venu brusquement Servir à la traverse un mauvais compliment, CORN. *Place Roy.* IV, 4. || Absolument. Voulez-vous qu'on serve? Servez à six heures. Madame, on va servir sur table, MOL. *Critique*, 8. Un petit laquais vicndra dire qu'on a servi, on se lèvera, et chacun ira souper, in. ib. || Se servir chaud, froid, se dit, dans les livres de cuisine, termine toutes les recettes de mets qui doivent être mangés chauds. || Fig. et familièrement. Servez chaud, Folies vite, dînez promptement. || Le dîner, le déjeuner est servi, il est sur la table. || On dit dans le même sens : Vous êtes servi; Madame est servie; on va servir sur table, MOL. *Critique*, 8. Un petit laquais viend

lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? nos. *Anne de Gonz.* Qu'a-t-il donc servi, ô philosophie! ID. *Hist. ii, 11.* Quand on n'a rien à répondre, à quoi sert-il d'écouter? cors. *Cadm.* 1, 4. Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste? BOIL. *Sat.* I. Mais que sert que la main leur desselle les yeux? ID. *Ép.* III. Du zèle de ma loi que sert de vous parer? RAC. *Athal.* 1, 1. Que vous aura-t-il servi de croire, si vos mœurs ont démenti votre croyance? MASS. *Carême, Vérité de la religion.* À quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis? BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. || Impersonnellement. Mais bien vous sert que l'ignorance la langue à dieux, BAIF. liv. v, feil. 15. Rien ne vous a servi, seigneur, de me nommer, cors. *Othon*, 1, 3. Rien ne lui servit de se défendre avec ses armes ordinaires, et de raconter des apologues: les Delphiens s'en moquèrent, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Rien ne sert de courir: il faut partir à point, ID. *Fabl.* vi, 10. || En ce sens, servir prend de avec *rien, peu, beaucoup, guère, quoi.* Si bien que tous mes froids dédains n'y servirent de rien, MAGNIEN, *Decl.* Hélas! de quoi ne servit ce dessein de salutaire? CORN. *Héracl.* 1, 1. L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guère, BOIL. *Ec. des f.* 1, 1. Qui dit suffisant, manque souvent; qui dit nécessaire pour agir, et il servirait de peu aux demi-habiles, et encore qu'ils donnent un autre sens au mot de suffisant, PASC. *Pens.* IX. Ils ne servirent de peu quand il s'agit de prouver, SEV. 49. 1676. Il ne sert de rien à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* Les titres ne servent de rien pour la postérité, VOLT. *Louis XIV*, 13. || Cela sert comme un cautère, comme un emplâtre sur une jambe de bois, comme une goupillon sous le cul d'un carrosse, cela est tout à fait inutile. || 25° *Servir à*, être destiné à tel usage, être propre à. Les juges que leurs sens ne servent à rien, ne doutent jamais sans crédit: leur nom ne servirait qu'à rendre la justice plus attentive, BOSS. *le Tellier.* Je ne saurais qu'il nous en coûte rien pour avoir autant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine (César), par l'avantage des postes, soutenait avec quelques légions romaines de cette chétive péninsule à poser les armes sans combats, lui-même si avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à le grand dessein, ID. *Louis de Bourbon.* S'il y a des choses que l'on doive ignorer, ce sont celles qui ne servent à rien, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 3. Méophis s'enfuyoit vers les montagnes du désert d'Oasis avec ses esclaves, afin que le servisse avec eux à conduire ses grands troupeaux, FÉN. *Tél.* II. Les médiocres pour servir à l'histoire de leurs XIV, qui (si l'abbé de Choisy) avait aussi écrits dans ses moments de loisir, n'ont paru que depuis sa mort, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisy.* Il ne sert pas de servir pour. J'unite les Boutaires ....à qui l'on permettait... de reprendre et de dire ce qu'ils pensaient servir pour le bien de l'état, VOLT. *Louis XV*, *Sol.* I. || 26° Absolument, être utile, avec un nom de chose pour sujet. Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture, BOIL. *Sat.* IX. Tout ce qui peut servir s'est tourné contre nous, VOLT. *Oreste*, V, 6. || 27° Être d'usage. Ces gants ne peuvent plus me servir, l'humeur qui les sert est encore en ses mains, VOLT. *Orphel.* II, 1. || 28° Faire usage, employer pour un but, pour un résultat. Vous voyez combien cette boîte est dangereuse, par la fin où l'on veut faire servir, PASC. *Prov.* XVI. Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en veu z encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts, BOSS. *Mar.-Thér.* Ils font servir à leurs convenances les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité, FÉN. *Tarch. d'Arguillon.* Ils [les dieux] ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie, FÉN. *Tél.* XIX. Il [saint Augustin] veut qu'on fasse servir l'éloquence humaine à la parole de Dieu, et non qu'on reide la parole de Dieu esclave de l'éloquence humaine, BOSSUE, *Traité des Et.* IV, 2. Le devoir degré de la perversité est de faire servir les lois à l'injustice, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || 29° Terme de marine. Faire servir, faire fonctionner telle voile qui ne fonctionnait pas, de manière qu'elle serve au navire pour sa route ou pour une évolution. Tout cela fut exécuté avec tant de diligence et si à propos, que les ennemis n'eurent qu'à deux portées de canon de mer, lorsque je commençai à faire servir, *Rapport de J. Bart*, 8 juill. 1696, dans JAL. || 30° Se servir, *v. réfl.* Faire pour soi ce qu'on pourrait faire faire à un domestique. Ils [Charles XII et ses compagnons chez les Turcs] se servaient eux-mêmes; et ce fut le chancelier Ruilern qui fit pendant tout ce temps la fonction de cuisinier, VOLT. *Charles XII*, 7. || 31° Prendre de ce qui est sur la table. Servez-vous, point de façons. || 32° Faire usage de. Dieu, qui emploie aux choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles de leurs ennemis, BOSS. *Reine d'Angl.* Ne puis-je pas dire, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gêne? DE BROSSES, *Lettres à mon ami.* Je ne me suis bien servi de la grâce que Dieu m'a donnée sur sa vie [de Bazire], BAC. *Bajaz.* 1, 3. Je veux l'avancer, désormais conduire de la lance, surchargez-le de terres, de titres et de possessions; servez-vous du temps; nous vivons dans un siècle où elles [la force] plus d'assurance que la vertu, LA BRUY. II. Également capables de se servir de la fortune et de l'attendre, MONTESQ. *Rom.* V, || Il se dit aussi des personnes qu'on emploie. Il se sert depuis longtemps de ce tailleur. Je viens remercier et mon père et mon roi D'avoir eu la bonté de s'y servir de moi, CORN. *Nicom.* 1, 2. Il [feu Benaulé] se servait de Bourdaloue et de Massinieux pour subjuguer Philippe et Antioche, comme ils s'étaient servi des Latins et des Hermann pour subjuguer les Grecs et les Toscans, MONTESQ. *Rom.* VI. Ô puissant Orosmade, vous vous servez de moi pour consoler cet homme; de qui vous servirez-vous pour me consoler? VOLT. *Zadig*, 17. || Se servir d'une chose à, s'en servir pour tel usage. Je ne puis former les mains; mais je les remue, et s'en sert à toutes choses, SÉV. 9 juillet 1676. || 33° Se servir chez un marchand, avoir l'habitude d'acheter chez lui. || 34° Se rendre service à soi-même. Ma situation est singulière; je sers les autres, et ne me sers pas moi-même, VOLT. *Lett. d'Argental*, 84 sept. 1773. || Se rendre service l'un à l'autre. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république dont les membres, toujours actifs, se secourent et se servent mutuellement, SOUTHEY. *Espr. des femmes.* || Il n'y a qu'un mot qui serve, signifie : on bien décider-vous, dites-moi votre dernier mot, ou bien : je vous ai dit mon dernier mot. Il n'y a qu'un mot qui serve; je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et vos marraines, MOL. *Prec.* 5. Il n'y a plus qu'un mot qui me serve. M. de Meynières peut-il vous dire tout net ce que j'ai à espérer de M. Hérault? VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 janv. 1730. || On n'est jamais si bien servi que par soi-même. — HIST. 1° S. Voldrest [fils vraisemblement] la faire divin servir, *Eulaire*. II 18 S. Bel sire reis, ipo les a servit tant, *Rol.* CLXXXIII. 4. Il sien les feroient [frappasent], Et des espées les serveient, A vint et à cens les occistrent, *Brut. ms. f°* 110. Dans LACURNE. Ne se servoient point pas grever Ceus qui paient toz jors de lui servir, *Cour.* 1. Cele cui [que] j'ai toz jors en remembrance, Si que mes cuers ne soit ailleurs, CHASTEL. XII. Aiçon me deut [je crains] qu'en trestout mon age Ne puisse asseir li [elle] et s'amer servir, ID. IX. De puis [peut] me sert que en vue veul [veut] conforter D'autrui amer..., ID. X. Et sachiez bien, se bastel servirs ne ment [trompe]..., ID. XIII. On ne puet [peut] pas servir à tant seigneur, ID. XXIV. De mari amoit [l'] un qui bien servir Et eschaper de perilleuse voie, ID. p. 126. Cel jour firent Francois d'Anseys chevalier; Car encores servoit au rolé d'oeuvres, SOC. IV. Car one ne lui rendimes... Coustume ne peuge fors de nos aieres frois; Mais de ce l'avons bien servi par maintes fois, ID. XXIII. Une saint home li a dit, cui il l'ala gehir [avouer], Que l'endemain main, quant devra Deu servir, Qu'il chant de sainz Esteine le primerain Mere, *Th. le mart.* 35. A ton escuelle [il le sert le] E del peisson e del gastel, *Grégoire*, p. 89. || XIII° S. Mains grans mireles ce jour de servir [à table] se presenta, *Berte*, x. Com celle qui ne fine [cesse] De servir plus à gré qu'une povre meschine [servante], th. LVI. Et dist Belins : je n'en pus mès, Je serf à un vilein felon Qui onc ne me fist se mal non, *Ren.* 13873. Et quant par vôtre fel respons M'avés men songe ainsme espones, Servi m'avés de grans tormenz, *le Rose*, 6811. Toutes fames vers et honore, D'eles servir pome et labore, ID. 2292. || XIV° S. Tousjours il mieuz servi seni toujours li plus grant, *Guerdin*, var. des vers 18418-18421. J'ai tout adez et et dire et recorder; Qui sert et ne parsert, il ne peut profiter, ID. 9016. Jehan Dourderon, poure valet charton, servant devant autrui [un service d'autrui], no CANGE, *servire*. Il s'en revint à S. Felix le dimanche suivant, pour servir son jour [comparaître à l'assignation] à l'endemain ensuivant comme lendit David, ID. *Jean V*. Nonobstant qu'ils eussent bien servy son pere au recouvrement et paisiteuten du royaulme, COMM. I, 3. C'est si tard qu'il ne sert plus de guerre, ID. I, 10. Et pour les pers de France s'y trouverent ceux qui s'ensuivent : le premier fut le duc d'Alençon (qui servoit pour le duc de Bourgogne); le deuxiesme, monseigneur de Bourbon (qui servoit pour le duc de Normandie).... ID. VIII, 20. Tout sert; mais par sainte Marie, il ne lui fait pas bon que vui veuli, VILLON, *Rouz. ball.* || XVI° S. Il mentoit sur une vieille mulle, laquelle avoit servi neuf roys, RAB. *Garg.* 1, 32. Cestes relations ne leur sert de rien, CALV. *Inst.* 94. Ils avoient la charge de penser les povres, et leur servir, ID. 482. Il n'est question sinon de nourrir entre nous charité, en servant les uns aux autres, ID. 867. Dans la ville d'Amboise demeurait le serviteur d'une princesse, qui la servoit de valet de chambre, MARG. DOMS. *Hept.* III. Se servir d'une dolosse, ID. 10. Le trompeur peult servir pour le coup, ID. 24. Moyen qui sert à vaincre, ID. I, 28. Quoi qu'il en soit, je ne vouldroys pas estre serve de cette façon, ID. I, 58. Qui a apprins à mourir, il a desapprins à servir, ID. I, 77. J'en sçais à qui il a servy d'apporter..., ID. I, 94. Les exemples falloient y servent comme les vrais, ID. I, 103. Je ne fus jamais mais qui m'en jenail], ID. I, 195. Le sommelier servit de ce vin à table, ID. I, 263. On trouve des personnes ayans des opinions differentes, quant à la maniere de servir à Dieu, LANOUE, 79. Les sciences servent à l'ornement aussi bien que aliments, ID. 131. Il les fait servir de viandes fort simples et communes, AMYOT, *Numa*, 76. Servir et honorer les dieux, ID. 83. Il n'y a point tout cela ne serve de rien, ID. *Sylla*, 72. Il estoit servy en vaisselle d'or et d'argent, ID. *Lucull.* 80. L'epiglotte sert de competiteur le poulmon et conduict des cartilages de la tryne, PARÉ, IV, 18. Un seul hemmeau, et le plus souvent le plus laiche et femenin de la nation.... tout empesché de servir vilenant à la moindre femmelette, LA BOÉTIE, *Serv. volont.* Qui sert commun, nul ne le paye, s'il defaut, chascun l'abaye, CHTOPAVE. Assez demande qui bien sert, im. Un bien servy [certifiée donné à un domestique], OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Bourguig. *servi* ; Berry, *servir*; wallon, *sierti*; provenç. *servir, tirer*; espagn. *servir*. ital. *servire*; du lat. *servire*.

† SERVITE (sèr-vi-te), s. m. Membre d'un ordre religieux professant une dévotion particulière pour la Vierge, fondé au XIII° siècle.

— ETYM. Lat. *servitus ou servi beatæ Mariæ*, DU CANGE.

SERVITEUR (sèr-vi-teur), s. m. || 1° Celui qui est au service, aux gages d'autrui. Je dois vous avertir, en serviteur fidèle, qu'on se trouve déjà la ville se rebelle, CORN. *Poly.* III, 5. Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Tel est le courage de Dieu, et la sage économie que ce grand père de famille a établie dans sa maison : il a voulu avoirdes serviteurs vigilants et perpétuellement attentifs, BOSS. *Sermons, Nécessité persévér de s'exercer.* Ce n'est pas à nous [nous] que le serviteur peut valoir mieux que son maître, DIDER. *Claude et Nér.* II, 67. || Dans le langage biblique, au lieu de domestique, en ait toujours servi. Serviteurs, soyez soumis à vos maitres avec toute sorte de respect, SACI, *Bible, St Pierre, 1re épît.* II, 18. || 2° Fig. Il se dit de ceux qui rendent des services à l'État, au prince. Comme ils [les rois] n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs : Et comblent avec eux d'une chute commune Toutes ceux que la fortune Faisait leurs serviteurs, MALH. I, 3. La reine croyait assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles, BOSS. *Reine d'Angl.* M. de Montausier racontait que ses pères avaient toujours été fidèles serviteurs des rois leurs maîtres, mais qu'ils n'avaient pas été leurs flatteurs, FÉN. *Duc de Mont.* || Serviteur de l'État, homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État. || 3° Il se dit de ceux qui servent Dieu. Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans, SACI, *Bible, juges*, XI, 8. C'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les ani-

Digitized by Google

maut ... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets, sous. *Reine d'Anglet.* Nous pouvons dire que nous voyons en Louis, non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, in. *Mar.-Thér.* Quo qu'on pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs, BOSS. *Condé.* 2e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* 1. III, p. 70. || C'est un grand serviteur de Dieu, c'est un homme d'une grande piété. || Serviteur des serviteurs de Dieu, qualification que le pape se donne dans ses bulles. || 4° En termes de civilité, attaché à, disposé à rendre service. Pardieu, monsieur, je vous suis serviteur, RÉGNIER, *Sat.* III. Toute votre maison m'a toujours été chère; il [Louis XIV] conserve de monsieur votre père, MOL. *Tart.* V, 4. Vous savez combien je suis de ses serviteurs, BOSS. *Lett. quiet.* 428. || Votre serviteur, se dit pour se désigner soi-même sans se nommer par son nom. Pour dire, Dites-lui de ma part, que votre serviteur, DRESSET, *le Méch.* II, 6. Quoi ! m'écrirai-je encore, c'est donc vous qui êtes le mari qu'on me propose, monsieur ? C'est justement votre serviteur, me dit-il, MARIV. *Marianne*, 2e part. || Je suis votre serviteur, ou, elliptiquement, votre serviteur, et quelquefois, simplement, serviteur, formule de politesse dont on se sert en saluant quelqu'un. Votre serviteur Gille, Cousin et gendre de Bertrand, Sieuge du pays non vivant, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Après s'être bien dit serviteur, mon le vôtre, ROUSSEAU, *Fables d'Ésope*, II, 6. ...Si l'on ne voulait vous souffrir si vous vivir, On vous dirait: monsieur, serviteur et bon sour, BARON, *le Jaloux*, III, 12. Quel honneur! quel bonheur! Ah! monsieur le sénateur, Je suis votre humble serviteur, BOIL. *Sénateur*, satire, votre très-humble et très-obéissant serviteur, formule de politesse pour finir les lettres. || Ironiquement et familièrement : je suis votre serviteur, je suis son serviteur, ou, elliptiquement, serviteur, se dit à quelqu'un ou de quelqu'un quand on n'est pas de son avis, quand on refuse ce qu'il propose, ce qu'il demande. Serviteur, c'est un fourbe, je le connais et je ne m'y fie point. Serviteur au patron, DIDOT, et de courir, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. Je louerai, si l'on veut, son train et sa dépense, Son adresse à cheval, aux armes, à la danse : Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur, MOL. *Mis.* IV, 4. Vaîre : Si je ne vous croyais l'une trop occupée, J'irais parfois chez vous passer l'après-souper. — Sganarelle : Serviteur, in. *Ec. des mar.* I, 1. Elle [la Bible hérosé de Voltaire] se marient à des bourgeois de Paris, serviteur très-humble, elles sont perdues pour moi, VOLT. *Lett. Thiriot*, 21 déc. 1760. Du grand Napoléon je sais l'admirateur; S'il me croit son sujet, je suis son serviteur, GUICHARD, *Epigr. contre Napoléon.* || Familièrement. Serviteur à, se dit pour signifier qu'il n'y a plus moyen de faire telle ou telle chose. Voilà l'hiver; serviteur à la promenade. J'ai la goutte, serviteur au bal, bonne dîner. Avec une femme on a des enfants, c'est la coutume; auquel cas, serviteur au collateral, MARIV. *Faust. confid.* 1, 3. || Populairement. Faites serviteur à monsieur, à madame, et à mes petits enfants à qui l'on dit de faire la révérence. Il [le bourgeois] fit venir son fils, qui était un petit garçon de sept ans: Jeannot, faites serviteur, lui dit-il. CALLIÈRES, *Bon et mauv. usage, Conversa.* 1re. || 5° Celui qui courtise une femme. Les hommes eurent tous ne sont que des serviteurs; Vraiment, c'est bien à moi d'avoir des serviteurs, COMM. *Gal. du Palais*, IV, 10. On devient grandelette, Puis grande tout à fait, et puis le serviteur, LA FONT. *Coupe* J'ai perdu tout mon bonheur; J'ai perdu mon serviteur, J. 1. BOSS. *Devin du vill.* sc. 1.

— SYN. SERVITEUR, DOMESTIQUE. Ces deux mots sont synonymes pour le sens de celui qui sert pour l'emploi. Dans le style et le parler ordinaire on dit domestique et non pas serviteur : Mon domestique vous portera mes lettres ; j'ai un nouveau domestique, etc Mais, hors de l'usage de la conversation et du style semblable à la conversation, on peut, si l'on veut, dire serviteur au lieu de domestique : Un fidèle serviteur; le maître et ses serviteurs, etc.

— HIST. XIe s. Deus fist l'ensurance, pur sue amur, parler Al servitor ki servirat à l'altor [autel], *Saint Alexis*, XXIII. || XIIe s. Mais nus lisiez [nous lisiez], qui en nostre monstre a servitur [si un nouveau domestique, etc Mais, hors de l'usage de la conversation et du style semblable à la conversation, on peut, si l'on veut, dire serviteur au lieu de domestique : Un fidèle serviteur; le maître et ses serviteurs, etc.

— HIST. XI

— ETYM. Provenç. *sersitul*; anc. espagn. *sersil*; bud; ital. *sersitu*; du lat. *serrisitum*, de *serrus*, serf. L'ancien *serrisitum* vient du lat. *servitudinem*.

SÉS (sé; l's se lie : sé-z ami), *plur. de l'adj. posé*, son (voy. SON 4).

SÉSAME (sé-za-m'), *s. m.* Genre de la famille des sésamées. L'espèce principale est le *sesamum indicum*, plante oléagineuse, dont une de ses variétés, décrite sous le nom de *sesamum orientale*, L., est cultivée en Orient et fait l'objet d'un commerce considérable. || Sésame, ouvre-toi, se dit quelquefois pour : paroles qui doivent produire un effet magique, par allusion au conte des Mille et une nuits, où l'on ne pouvait faire ouvrir une porte qu'en prononçant : Sésame, ouvre-toi.

— HIST. XIIIe s. Ilz [les habitants de Ceylan] n'ont aulz bléz, mais ris et susemam, de quoy ilz font huylles, MARC POL, p. 584.

— ETYM. Lat. *sesamum*, du grec σήσαμον.

† SÉSAMÉES (sé-za-mé), *s. f. pl.* Petite famille de plantes dicotylédones, voisine des bignoniacées.

SÉSAMOÏDE (sé-za-mo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui ressemble à la graine de sésame. Les os sésamoïdes, ou, substantivement, les sésamoïdes, petits os courts, arrondis, présentant une organisation fibreuse, analogue à celle de la rotule, qui se développent dans l'épaisseur des tendons, au voisinage de certaines articulations.

— HIST. XVIe s. Les os sesamoïdes sont dix-neuf aux articulations internes de chascune main, et autant à chacun pied, PARÉ, IV, 37.

— ETYM. Σησαμοειδές, de σήσαμον, sésame, et εἶδος, forme.

† SÉSAMOÏDIEN, IENNE (sé-za-mo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux sésamoïdes du carpe ou du tarse chez le cheval. Ligaments sésamoïdiens.

† SESBAN (sè-sban), *s. m.* ou **SESBANIE** (sè-sbanée), *s. f.* Genre de légumineuses papilionacées dont l'espèce d'Égypte, *zachynomene sesban*, L., est un arbrisseau dont les feuilles sont employées en Égypte comme le séné.

SÉSÉLI (sé-sé-li), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères, dont une espèce, le séséli de Marseille, *seseli tortuosum*, *L.*, *seseli massiliense* des officines, a des semences de la grosseur de celles de l'anis; elles sont réputées carminatives.

— HIST. XVIe s. graine de séseli..... DU SERRES, 945.

— ETYM. Σέσελι.

† SÉSQUE... Mot dérivé du latin *sesque* (contracté de *semisque*, de *semis*, demi), qui se met en tête de différents termes scientifiques et signifie un et demi.

SÉSQUIALTÈRE (sè-skui-al-tè-r'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

— ETYM. Lat. *sesquialter*, de *sesqui...* et *alter*, autre.

† SESQUIAMMONIQUE (sè-skui-a-mino-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel ammonique contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre. On dit semblablement sesquiargentique, sesquibarytique, etc.

† SESQUIARSÉNIATE (sè-skui-ar-sé-nia-t'), *s. m.* Terme de chimie. Arséniate contenant une fois et demie autant d'acide que le sel neutre. On dit semblablement sesquicarbonate, etc.

† SESQUIBASIQUE (sè-skui-ba-zi-k'), *adj.* *m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre correspondant.

† SESQUIERREUX (sè-skui-fè-reu), *adj.* *m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel ferreux contenant une fois et demie autant de base que le sel neutre. On dit semblablement sesquimanganeux.

† SESQUIFLORE (sè-skui-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui contient une fleur comprise et une fleur arrière.

† SESQUIHYDRIQUE (sè-skui-i-dri-k'), *adj.* *m.* Se dit d'un composé contenant une fois et demie autant d'hydrogène que de l'autre corps.

† SESQUIOXYDE (sè-skui-o-kssi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde renfermant une fois et demie la quantité d'oxygène que contient le protoxyde ou le monoxyde, c'est-à-dire 1 atome 1/2 pour 1 atome du corps uni à l'oxygène, ou 2 atomes pour 2 atomes de ce même corps. etc.

— ETYM. *Sesqui...*, et *oxyde*.

† SESQUIPHOSPHURE (sè-skui-fo-sfu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Phosphure qui contient une fois et demie autant de phosphore que de métal. On dit semblablement sesquichlorure, sesquisulfure.

† SESQUIQUADRAT (sè-skui-koua-dra), *adj.* et *s. m.* Terme d'astronomie. Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de quatre signes et demi ou 135°.

† SESQUISEL (sè-skui-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel contenant une fois et demie autant de base ou d'acide que le sel neutre correspondant.

† SESQUITIERCE (sè-skui-tiè-s'), *adj.* Terme de mathématiques. Se dit de deux nombres, ou de deux lignes, dont l'une contient l'autre et un tiers de plus.

— ETYM. *Sesqui...*, et *tiers*.

† SESSEVENT (sè-sè-ve-man), *s. m.* Terme de grammaire. Prononciation trop forte des consonnes sifflantes.

SESSILE (sè-si-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Il se dit d'une partie quelconque qui n'a pas de support particulier, qui repose immédiatement sur une autre. Fleurs sessiles. Feuilles sessiles. || Lattes sessiles, celles qui ne s'élèvent pas. || 2° En pathologie. Tumeur sessile, tumeur qui n'a pas de pédicule.

— HIST. XVIe s. Verrue sessile, CotGRAVE.

— ETYM. Lat. *sessilis*, de *sedere* (voy. SEOIR 1).

† SESSILIFLORE (sè-si-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs sessiles.

SESSION (sè-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. La durée, l'ouverture de la session. || 2° Temps pendant lequel un tribunal non permanent est assemblé. La session de la cour d'assises. Il ne sera jugé qu'à la prochaine session. || 3° Séance d'un concile. La première, la seconde session. Le concile [de Constance], en la session XV, confirma la proposition de Jean Petit [apologiste du meurtre des tyrans], *Anti-Cotton*, t. I. L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

— HIST. XIIIe s. Pour lo plorement est demestreie la pieteir, et la discretion parmi lo dechirement des vestures, et la humilitei parmi la session, *Job*, p. 454. || XVIe s. Mes beaux amis, quelle est l'occasion De ceste vostre estrange session [ma mère d'être assis]? AMYOT, *Comm. ire les poet.* 22.

— ETYM. Lat. *sessionem* (de *sessum*, supin de *sedere*).

SESTERCE (sè-stèr-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Monnaie d'argent qui faisait le quart d'un denier, et valait deux as ou l'évaluer généralement à 1 f. 20 c.; c'était du sesterce que les Romains se servirent dans leurs comptes. Il [Crassus] possédait en bien fonds deux cents millions de sesterces [quarante-cinq millions de notre monnaie]; et pourtant, ne se croyant pas assez riche encore, il bruia d'envahir tous les trésors des Parthes, PLUT. *Crass.* 2. — *Mon. hist. litt. anc.* t. III, p. 411. || Grand sesterce, monnaie fictive ou de compte qui valait mille petits sesterces.

— ETYM. Lat. *sestertius*, contient deux et demi, de *semis*, demi, et *tertius*, troisième.

† SÉTACÉ, ÉE (sé-ta-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une soie de cochon, c'est-à-dire qui est grêle et roide.

— ETYM. Lat. *seta* (voy. SOIE).

† SÉTAIRE (sé-tè-r), *s. m.* Genre de graminées voisin des panics, dont il se distingue par la présence de soies verticillées à la base des fleurs; on y distingue le *setaria italica*, Palissot (de *setia*, soie, à cause de ses épis soyeux).

† SÉTÉRÉE (sé-té-rée), *s. f.* Nom, dans quelques provinces, d'une mesure agraire équivalant à une étendue que se sème d'un scétier de blé.

— ETYM. *Setier*; provenç. *setairada*.

† SÉTEUILLE (sé-teu-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. SEPT-EUIL.

† SÉTIEUX, EUSE (sé-tieû, tiè-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé de poils roides.

— ETYM. Lat. *setosus*, de *seta*, soie.

† SÉTHIEN (sé-ti-in) ou **SÉTHIEN** (sé-tiin) ou **SÉTHITE** (sé-ti-t'), *s. m.* Membre d'une secte de gnostiques qui rendaient un culte à Seth (1er siècle).

† SÉTICAUDE (sé-ti-kô-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue terminée par une soie.

— ETYM. Lat. *seta*, soie, et *cauda*, queue.

SÉTIER (sé-tié; l'r se lie les jamais; au pluriel, l'r se lie : des se-tié-z emplis), *s. m.* || 1° Ancienne mesure de grains de la contenance d'environ six litres. Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt deux, VOLT. *Lett. Florian*, 25 févr. 1774. Le prix du blé a toujours été assez uniforme; et, année commune, un setier de blé a toujours payé quatre pistoles de souliers depuis Charlemagne, th. *Dict. phil. Blé.* || 2° Ancienne unité de capacité qui contenait 8 pintes de 48 pouces cubes chacune; la même que la veltc; valant 7 litres, 61. || Demi-setier, ancienne mesure de capacité, quart de pinte. Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés, pour tout mets, d'un petit morceau de fromage et d'un demi-setier de vin que nous bavions à nous deux? J. J. ROUSS. *Conf.* VIII, || Demi-setier, se dit à Paris d'un quart de litre. || 3° En matière de terre, autant de terre labourable qu'on peut ensemencer avec un setier de blé; c'est ce qu'on nomme autrement sétérée.

— HIST. XIIe s. L'un [l'an] vendal plains une dissettel le chief de un adne [âne] quatre vinz deniers de argent, e cinc deniers d'argent le setier de fiente de colons, *Doc.* p. 360. || XIIIe s. Et dit Renaut par saint Richier, Jel veil ami que boive un setier Ne vin cil qui pis sonera, *Ren.* 21524. N'est nus [ail] qui chascun jor ne porte De ces tonneaus ou quarte ou pinte, Ou mui, ou setier ou chopine, *la Rose*, 6683. Mesures de vins ne sont pas ommes [unies, uniformes], ne poz, quant on conte en cascun nini vuit quarte sestiers, BEAUM. XXVI, 8. || XVIe s. Quand le malade aura pris demy septier de ceste poition, PARÉ, x, 2. Le muid de bled, mesure de Paris, contient douze sestiers; le sestier deux mines, O. DE SERRES, 11.

— ETYM. Wallon, *sti* ; provenç. *sestier*; espagn. *sestario*; ital. *sestiere*; du lat. *sextarius*, de *sex*, six.

† SÉTIÈRE (sé-ti-è-r'), *adj.* || 1° Qui porte des soies. || 2° Qui produit de la soie. Les bombys sétières. || 3° Qui a rapport à la soie. Industrie sétière.

— ETYM. Lat. *seta*, soie, et *ferre*, porter.

† SÉTIFORME (sé-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme de soies.

— ETYM. Lat. *seta*, soie, et *forma*.

SÉTON (sé-ton), *s. m.* || 1° Terme de chirurgie. Longue bandelette de linge fin effilé sur les bords, ou mieux longue mèche cylindrique de coton à broder qu'on passe, à l'aide d'une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir un exutoire. || Séton armé, séton enduit de basilicum, de vésicatoire, ou de tout autre corps gras; dans ce cas contuire, il est simple. || Terme de vétérinaire. Séton à rouelle, dit aussi séton anglais, ordinairement, de vésicatoire, séton consistant en une rondelle de cuir ou de feutre qu'on introduit par une incision faite à la peau, chez les animaux. || 2° Improprement, l'exutoire entretenu au moyen du séton.

— HIST. XVIe s. Puis on passera une aiguille à seton enfilée d'un fort fil par sous l'artere, PARÉ, V, 30. Tant de pansements, clisteres, onctieres, unctions, soiées, sedons..... MONT. II, 275.

— ETYM. Bas-lat. *seto* et *setaceum*, séton, du lat. *seta*, soie.

† SÉTOPHAGE (sé-to-fa-j'), *s. f.* Genre d'insectivores où l'on distingue la sétophage rouge Mexique), de swainson.

— REM. Lesson a préféré écrire *cétophage*, du lat. *cetonia* et du grec φαγεῖν, manger, pour désigner ce genre dont les espèces, fort petites, se nourrissent d'insectes, et principalement de ceux du genre cétoine, LEGOARANT.

† SEUIL (seuil, *il* mouillées, et non seu-yé), *s. m.* || 1° Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. Vous, dès que cette reine, ivre d'un lol orgueil, De la porte du temple aura passé le seuil,... RAC. *Ath.* V, 5. Ses enfants l'attendaient, et brûlaient sur le seuil Et son premier sourire, et son premier coup d'œil, DELAVIGNE, *Vêp. Sic.* I. *Vix.* Je les aurais tenus morts qu'une hupote altière, Qui, dans son fol ouvrage, avait engendré ses fils lumière, A peine sur le seuil de la création, Pour attendre au sommet de la perfection, soul. *Sat.* X. || Fig. Le seuil de la vie, le commencement de la vie. Et du seuil de la vie enlevez sans retour, CASTIL. *les Plaintes*, I. || En un sens contraire, le seuil de la vie, la fin de la vie. Nos amis ne peuvent nous suivre que jusqu'au seuil de la vie, STAEL, *Corinne*, XV, 5. || 2° Seuil d'écluse, pièce de bois posée en travers de la porte et entre deux poteaux, au fond de l'eau. || Pièce de bois ou pierre qui reçoit le pontlevis, quand on l'abaisse. || On dit aussi élever le seuil. || 3° Dalle en pierre ou sole en bois sur laquelle repose un vannage. || 4° Se dit des pièces de bois qui ferment les bateaux, tant à l'avant qu'à l'arrière. || 5° Se dit, en terme de marine, de la pièce de bois qui forme le bas d'une écoutille, sur laquelle on heurte le pied en montant ou en descendant, RUTIER, 137. Quant Primaut le vit, si fu liez [joyeux],

Digitized by Google

Sot le sol au mains et au pier Font fosse dessz 10. — **Sot le sol, disait-on, savait dire et taire ce qu'il fallait, 19. *le Tellier*.** Ellon'a eu à se repentir que d'avoir une fois souhaité une mort plus douce, 19. — **Une *Anne de Gonz.*** Tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'un homme seul est une calamité publique, FLÉCH. *Turr.* Vous verriez M. de Lamoignon, recevant une foule d'amis comme si chacun où été le seul, 19. — **Lamoignon.** Y a-t-il un homme de bon sens qui daignat comparer tous les ouvrages d'un ensemble au seul Œdipe de Sophocle? BOIL. *Longin*, Sulh. ch. 27. Il fut des Juifs, il fut une insolente race.... Un seul osa s'élever dans l'univers à la vertu. Aussitôt de tous côtés ils disparurent tous, RAC. *Esth.* II, 1. Je suis, et je serai la seule infortunée, 19. *Iphig.* IV, 4. Ce Mars, qui, étant blessé par Diomède, cria, dites-vous, comme neuf ou dix mille hommes et n'agit pas comme un seul, FONTEN. *Dial.* 8, *morts sans.* On seul mot m'accablait, un seul mot me rassure, VOLT. *Adél. du Guesel.* 1, 1. De toutes les guerres, celle de spartacus est la plus juste, et peut-être la seule juste, 19. *Dict. phil. Esclaves.* Je lisais [dans Tacite] les crimes de Rome, Et l'empire à l'heureux vendu, Et, pour élever un seul homme, l'univers se bas descendu, LAMART. *Médit. le Lézard* (1816). || Un seul..... ne..... un. Mille fours y sont, un seul ne s'allume pas, 19. — **Un seul.** *Phil. et Banc.*, II. 4° Seul, en parlant d'un privilège affecté particulièrement à certaines personnes. L'exercice sacré de la médecine est seul dévolu, RAC. *Athal.* II, 2. L'honneur..... D'être seuls employés aux autels du Seigneur, 19. *Ath.* IV, 2. || 5° Qui n'a pas d'autre égal ni d'autre pareil. Et qu'il vaut mieux souffrir d'un seul au nombre des Iouis, Que du sage parti se voir seul contre tous, MOL. *Ec. des mar.* I, 1. || NAVIRE seul, sans mission, 19. — Exemple des dieux, Soutiens tout par toi-même, et vous tout par tes yeux, BOIL. *Disc. au roi.* J'ai mis seul autrefois plaidé tout un chapitre, 19. *Lutr.* Pour pouvoir de leurs rois vanger seuls la querelle? RAC. *Athal.* I, 2. || Tout seul se dit dans le même sens. C'est une grande folie de vouloir être tout seul, LA BRUY. *Des jug.* 1. Il est tout seul, 19. Ses écrits tout seuls doivent parler pour lui [au sujet de] seul. SAL. 31. Il faudrait avoir vu naître des hommes et des dieux tout seuls de la terre et des blés sans germe, pour oser affirmer que la matière toute seule se donne de telles formes, VOLT. *Dial.* 7. Vous devez être avec grand plaisir chez tout seul; et sans être malade estu pauvre sipus, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. IV, p. 34. || Aller tout seul, se dit des choses qui procèdent d'elles-mêmes, se font sans difficulté. Que n'avons-nous pas de ma grande santé? je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule, SÉV. 25 déc. 1679. Ous les hommes ne pensent pas que tout va tout seul, et que ce qui a été sera toujours comme du lui-même, ROUS. *Hist. ii.* 4. Je gâterais peut-être tout, si je m'en mêlais : cela va tout seul, 19. *Journ. turpr. de Fam.* 1, 14. || 6° Simple, sans rien autre. A cette seule pensée tous mes sens sont glacés. Je tremble au seul récit de la tempête qui..., BOIL. *Rome d'Angl.* Voilà l'indigeste seul dont on parle ou ne nuit, RAC. *Mithr.* IV, 2. Renvoyé dans Paris sur ma seule parole, VOLT. *Zaïre*, II, 1. || 7° Le seul..... qui..... Seule l'indigeste seul dont on parle veut rendre l'idée positive. Il [Dieu] a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu [aux Egyptiens] et que rien n'était le seul lien qui entretient l'ordre du monde, BOSS. *Hist. ii.* 4. Ils [les Egyptiens] se vantaient d'être les seuls qui aussent bien, comme les Grecs, des ouvrages immortels, 19. *Ib.* 3. L'homme est le seul de tous les animaux qui est droit sur ses pieds, FEN. *Fénel.* 1, 42. Le jeune comte de Noailles mourut de la petite vérole à Perpignan, au beaucoup de frères qu'avait eus le duc de Noailles, c'était le seul qui restait, ST-SIM. 284, 105. || Le seul..... qui peut. Le seul chose qui dépende de nous c'est de rendre nos souffrances méritoires, MASS. *Avent, Affect.* Les Maraites, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres, VOLT. *Louis XV*, 29. || 8° Où il y a peu de monde, seulement, en parlant d'un lieu. Je suis en peine de savoir où vous irez après votre assemblée : cependant est bien froid; Salon est bien seul, SÉV. 25 déc. 1672. || 9° N'avoir pas pour un seul cu homm, logis, etc. avoir plus d'un enfant, d'un logis, etc. fiocution que beaucoup rendraient aujourd'hui par la tournure barbare: n'avoir pas qu'un enfant, qu'un logis, et qui s'interprète par : n'avoir pas enfant qui soit unique). Nous n'ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du monde]; Les autres les clotûrent n'ont pour un seul adversaire : Tentation, fille d'oisiveté..... LA FONT. *Mazet.* || 10° De tous auteurs ont employé, par pléonasme, seul avec ne..... que. Ce n'est qu'après moi seul que son âme respire, MOL. *Ec. des mar.* II, 14. Notre sort ne dépend que de sa seule tête, 19. *Ec. des f.* II, 3. Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce seul éloge, qu'il n'avait que le seul défaut de la religion où leurs cœurs fussent déunis, sous. *Reine d'Anglet.* || 11° S. m. Le gouvernement d'un seul, la monarchie absolue. Le gouvernement d'un seul est celui que l'usage aura introduit le premier; et ce gouvernement se sera conservé, tant que les familles régnera auront eu à se défendre contre des ennemis inconnus, COND. *Hist. anc.* liv. 1, ch. 7. || On dit de même : le pouvoir, l'autorité d'un seul. Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu; une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république bien fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Proverbe. Un malheur ne vient jamais seul, 19. || En sens inverse. Un bonheur n'arrive jamais seul, RAC. 2216.

— REM. 1. *Seul* suivi du pronom relatif *qui, que, où, etc.* se met avant son substantif. || 2. Place avant son substantif, seul a un sens différent de seul placé après. Dans le premier cas, il signifie qu'entre toutes la chose que l'on considère est celle qui..., sans qu'il soit question d'un cas, qui l'autre seule, sans rien autre, est celle qui..., etc. Un seul mot convient ici, c'est-à-dire il n'y a qu'un mot entre tous les mots qui convienne. Un seul mot convient ici, c'est-à-dire qu'il n'est besoin que d'un mot sans rien autre. Ces deux sens sont bien marqués dans ces vers de Boileau : Un seul des bons mots qu'on lui donneur solide, C'est de prendre toujours la vérité pour guide..... D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire, Et d'être juste avec tout autre qu'avec soi-même, SAT. 9. Dans l'édit. de 1701, il y a : *Ce seul mot* veut tout dire: ce qui signifie : ce mot est le seul qui veuille dire quelque chose; sans bien différent de la pensée du poète. Ainsi il ne faudrait pas dire : Le seul honneur est son guide, mais l'honneur seul est son guide. Il n'y a pas de personne que cela est admis. — REM. 2. Si au lieu de dire : Il ne faut jamais lui ne sul mot respondre, Ch. de *Bol.* II, Boileau s'en tarnet, par le changement d'un seul mot, en ne disant : Ne jamais répondre un mot de blanc ne nuisa que sul les dieux, Ib. CELIL. || XII° S. Il [le tribuit ne lor fut requis nes [même] une seule fois, RAC. XVIII, 1. XIII° S. Nen i a un tout seul [qui] n'ait la table guespie, *Berte*. Ibid. venez vous si seule paruit ce sauf feuille? Ib. 11. Ennuit mu sul et bois toute seule grève, ib. 111. En une [abbaye] de Cisterciennes il n'y a sul vivrément. Que il n'ait huite de la gent, *Liu de Meliun.* N'en ahi tout seus cebatant. Et les cuseles cocoutant, *Ib. Seul* se. Et s'il le reprent, il le prie il aler tor seus es besognes de l'executeum accompli, BEAUMAN. LII, 28. Ce ne les cesuse pas, quant il sont tous seul à seul en leu prise, IB. XXI, seul. Et au cief de cinq ans, en un sol jor et en un sole hore, toutes les viles de Lombardie ouurrent sus le Pape, et qui estoient à l'empereur, IB. XXI, 13. || XV° S. Le seul parler de saint Augustin [les Solliloques de saint Augustin], *Intrent. des livres de Charles V*, dans LACURNE. Se j'y allois, vous demeureriez tel toute seule de femes, TOUTES SI, NOVE. XXIII. || XVI° S. Il n'est pas eschappé un seul, IL REY. *Conformité*, p. 18. Il se trouva tout seul, ibid. Ayant songé de son imagination seul, IBID. 21. Gagnons sur nous de pouvoir vivre seuls, IB. 1, 277.... de telle façon que l'un ny l'autre ne puisse discerner ne reconnaître ce qui luy appartient ou seul, ne ce qui est à l'autre, LA BOÉTIE, 98. La puissance d'un seul, dès-lors qu'il prend en titre de maistre, est dure et desraisonnable, IB. *Servit. volont.* Son fils conduisit seul à seul contre Brutus, AMYOT, *Publ.* 30. Ils tenoient les barbares loing de la Grece, sans qu'eulx contrainssent pour ce faire un seul homme, un seul cheval, ny un seul vaisseau, sinz seulement de l'argent, IB. *Peric.* 24. Caton avoit dit ces paroles à Mamilius de seul à seul, IB. *Cat. d'Ut.* 50.

— ETYM. Bourguig. *sô, sole* au féminin; Berry et limousin, au pluriel, *seuls pronounciez neu*; wallon,

Digitized by Google

seu; provenç. *sol*; espagn. *solo*; portug. *só*; ital. *solo*; du lat. *solus*, enc. lat. *sollus*; esque, *sollo*, comparez le gree δλος, lat. *salvus*, entier, sain, et sancr. *sarva*, tout.

SEULEMENT (seu-le-zeu), *adv.* || 1° Rien de plus, pas davantage. Trois ou quatre seulement au nombre desquels on range Peuvent donner une louange Qui demeure éternellement, MALH. m, 2. Sur ce point seulement contente mon désir, CORN. CHRIST, v, 1. Il était plein d'esprit, de sens et de raison; Seulement pour l'argent un peu trop riche faiblesse De ses vertus en lui ravalait la noblesse, BOIL. *Sat.* x. Je vous répondis de vous, concentez seulement, RAC. *Brit.* II, 3. Donnez-moi seulement le temps de respirer, IB. *Ath.* V, 2. || 2° Uniquement. Je vais en spectacle seulement pour la musique. Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire, nous, *Reine d'Anglet.* Suis-je leur empereur seulement pour leur plaire? RAC. *Brit.* IV, 3. Je me consacrerais à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse seulement parce qu'il la trouve belle, MONTESQ. *Dic. de récré. à l'écad. de Bord.* || 3° Au moins, du moins. Si je pouvais, comme je vous ai dit souvent, Si ce pouvoir, comme je vous ai dit souvent, Si j'avais seulement deux cents ans, il me semblerait que je serais une personne bien admirable, BAY. 30 oct. 1672. Semblait seulement qu'il eût paré la mes larmes? RAC. *Andr.* V, 1. || 4° Même. Ces hommes que l'on disait mort n'as seulement été malade. M. le Tellier, renfermé dans les modestes emplois de la robe, ne pensait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux de la cour, SOUL. *le Tellier.* || 5° Non... que.... Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui; D'aujourd'hui non seulement je jouis de ma gloire, RAC. *Andr.* II, 6. || 6° A la seule condition que. Parlez librement; seulement respectez les convenances, J. J. ROUSS. *Julie.* Cette locution qui exprime le désir d'une chose qui suffira pour satisfaire. Si seulement il rendait l'argent. || 8° Non-seulement, loc. adv. Voy. NON. || 9° Seulement explétif avec *ne*... que, comme on a vu que *seul* (n° 9), est quelquefois. Quand j'irai en Provence, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi; vous serez logé d'une bonnoise.... vous n'y perdrez rien, il ne faudra seulement que chan ger de ton, SÉV. *à Mme de Grignan*, 21 juin 1674. || 10° Tout seulement, voy. TOUT.

— HIST. XII° S. Et mes chançons [je] fais por vous solament, *Conci*, VII. || XIII° S. Je ne chantai fors d'une seulement. Qui tant forfist que tres vengeance en fust prise, QUESNES, *Romancero*, p. 80. Et qu'il n'ont mais nul hoir.... Fors seulement Berte, BERTE, XXVIII. Là la laissa-t-on, ne sai se ce fu au bois seulement [seule], ib. XCV. || XVI° S. Non seulement il.... mais il.... MONT. I, 25. Vois ne les leur ferai pas seulement regarder en face, IB. I, 64. On leur a mis des gens seulement pour nombrer la mort, IB. I, 72. Lysander ne gaigna seulement que deux batailles navales, IB. III, 156. Par ce moyen il fut roy que huit mois seulement, en tout, AMYOT, *Lyc.* 3.

— ETYM. *Seule*, et le suffixe *ment*; Berry, *seurment*, *sermin*; wallon, *seulmint*; provenç. *solamen*; catal. *solament*; espagn. *solamente*; portug. *somente*; ital. *solamente*.

SEULET, ETTE (seu-le, lè-t'), *adj.* Diminutif de seul, usité seulement dans le style pastoral et surtout au féminin. Ce soir que, vous ayant seulette rencontrée.... VOIT. *Poés.* CXXII. Il a, je crois, Ma chère Annette, Toi si jeunette, Tu vas seulette! FAVART, *Annette et Lubin*, sc. 2. Je génais d'être seulette, En prison sous le verrou, BÉRANG. *Chatir.*

— HIST. XIII° S. Je ne li ai riens mesfait, Ne riens ne li ai meudit, Fors s'acoilier mon ostel seulette, *Arch. mis. trimest.* 2e série, I, 1, p. 267. || XVI° S. Et direut les oueus qui avoient vu passer messire Yvain tout seulet.... FROISS. III, 19, 23. || XVII° S. Laissant sa sœur auprès de la mère Epicène, demeurer toute seulette, AMYOT, *Cimon*, 27.

— ETYM. Dimin. de *seul*; génev. *soiet*, *soilet*, *soilette*; provenç. *solet*; espagn. *solito*; ital. *solletto*.

SÈVE (sè-v'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Liquide que les racines puisent et absorbent dans le sein de la terre, pour le faire servir à la nutrition du végétal. La sève ascendante. La sève descendante. De quelque façon qu'on intercepte la sève, on est sûr de hâter les productions des arbres, surtout l'épanouissement des fleurs et la production des fruits, BUFF. *Hist. nat. Intr. Œuv.* I, VII, p. 243. M. Hales, dans son admirable statique des végétaux, a très-bien prouvé que les feuilles sont les principaux organes de la transpiration; il les a regardées comme les puissances qui élèvent la sève, BONNET, *Considi. corp. org. Œuv.* I, V, p. 206, dans POUGENS. J'ai pu juger, à l'œil, de la rapidité de la sève dans les plantes que j'ai abreuvées de liqueurs colorées, IB. *Ib.* I, V, p. 295. || En sève, en pleine sève, durant le temps où la sève est en mouvement dans les végétaux. *Arbre en sève*. On n'a point observé que ce bois, quelque coupé en pleine sève, ait été piqué des vers, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2e édition. || 2° Par extension, certaine force qui rend le vin agréable. Ce vin est trop vieux, il n'a plus de sève. De vous parler.... d'un vin à sève veloutée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Oui, je cognois bien à ce vin-là que vous êtes Vénitien. Vous dri prserait sa sève et sa verdeur [d'un vin], non. *Sat.* III. || 3° Fig. Il se dit des choses intellectuelles ou morales qui ont quelque chose comparé à la sève du vin. Il y a de la sève dans cet ouvrage. Ce qui jette l'âme dans un labyrinthe et un étourdissement de plaisir, c'est de voir dans nos actions et toute la bonne sève de la piété, nous. *Etats d'orais.* V, 9. A quatre-vingt-un ans, M. de Maraldi avait conservé la fleur de la jeunesse et la sève de l'âge mûr, BUFF. *Rep. à Watelet, Œuv.* I, X, p. 22. La première sève de l'enthousiasme s'évapore, ID. *Hist. nat. Intr. Œuv.* VII, p. 398. Sa sève, nuit et jour, s'épuisant aux orgies, V. HUGO, *Crépuscule*, 13. || En mauvaise part. Ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la sincérité, LA BRUY. *Ix.* 30.

— REM. L'Académie écrit fève avec un è, et très avec un é. Pourquoi figurer de trois manières différentes une prononciation qui est la même? L'accent grave seul devrait être employé, PAUTEX.

— HIST. XIII° S. Tu trovas ou gastel la feve, Et mains en lusent soubtilment, DE MICHEL, *Test.* 874. Prit à ton fil qu'il nous en tende Et nous enleve De l'ordure qi aparu Eve, Quant de la pome usta la seve, BUTEBEUF, *Ave Maria*, 18. Je dessoubz de ses ans perfais, après les jours d'enfence qui la eeve monte pontremont la jueune plante, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 1. Les petits buissonnets n'ont seve ny puissance; Je voudrois estre grand comme ces grands forests, GODB. 747.

— ETYM. Berry, *séve*, sirc; dans l'Angoumois, *saber*, *sabeur*; dans le Jura, *sabe*; du lat. *sapa*, sue, jus; comparez l'allem. *Saft*, sue; dan. *safte*; angl. *sap*; le grec ἁπός, sue (voy. SAVON).

SÉVÈRE (sé-vè-r'), *adj.* || 1° Qui impose rigoureusement les choses, qui n'a point d'indulgence. Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. Oh! qu'il est aisé de se faire dans le monde la réputation d'homme sévère et de magistrat integre! depens d'autrui! BOURDAL. *Pensées*, I, 2, p. 402. Quiconque est plus sévère que les lois, est un tyran, VAUVEN. *Réfl.* CCCXXXIII, 140. Je me loue qu'il [mon père] m'apprit jehargé de prix du collége], il nous sevon ouvrage, il s'avança sur sa perte, et me mita plureur; c'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure, SAINT-EVR. *à Mlle Volland*, 10 oct. 1760. Les juges les plus sévères ne sont pas toujours ceux auquels il serait le plus permis de l'être, CONDORCET, *Vie de Turgot*, I. Sévère à.... Le juste, sévère à lui-même et persécuteur de ses propres passions, BOSS. *Reine d'Anglet.* Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère? RAC. *Brit.* II, 2. Promettez-... Oui, sévère aux méchants et des bonnes refuge, Pour le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge, IB. *Athal.* IV, 3. || 2° Il se dit des choses en un sens analogue. Une punition sévère. La piété sévère exige son offrande [le sacrifice d'Iphigénie], ACAD. *Inscr.* V, 3. Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère, IB. *Andr.* I, 2. Une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, IB. *Brit.* IV, 2. Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous viviez le maître, elles devraient des crimes affreux dès que vous ne l'aurez plus, MONTESQ. *Dial. de Sylla et Eucr.* Dans ton courroux sévère, Songe au moins, mon père, que fils, qu'il a sauvé ton père, VOLT. *Alz.* III, 6. Nous avons, au jour de nos grandeurs, D'un cœur trop complaisant écouté les flatteurs: Il est juste sans doute, au jour de nos misères, D'accoutumer notre âme aux paroles sévères, J. LEBLIN, *Marie Stuart*, I, 1. Soit sévère, destin sévère, mort, destin qui traite l'homme sans indulgence. Je l'expose aux rigueurs du sort le plus sévère, TH. CORN. *Ariane*, IV, 5. Et puissent désormais les destins moins sévères..... VOLT. *Olymp.* III, 8. Climat sévère, climat froid et dur. || 3° Qui exige une exactitude rigoureuse. Ayez pour la cadence une oreille sévère, BOIL. *Art p.* I. Qui est tenu rigoureusement. Un blocus, une quarantaine sévère. La seule chose dont nous puissions répondre, c'est l'assiduité de notre travail et l'emploi sévère de notre temps, D'ALEMBERT, *Œuvr.* I, p. 382. || 4° Qui marque, qui annonce qu'on est sévère. Un front sévère. Une mine sévère. Je devins plus rouge que le ruban que vous m'avez envoyé; et celui devant qui j'étais prit un visage aussi sévère que si..... VOLT. *Lett.* A. Quel sujet inconnu vous trouble! et vous sévère? Pour vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère? BOIL. *Sat.* III. || 5° Très-régulier, conformeaux règles. Une vertu, une morale sévère. Ses mœurs étaient pures, sévères, blâmant les fictions littéraires et d'certs. Noble et régulier, sans élégance affectée, sans ornements recherchés. Un style sévère. Les ornements sévères, d'un goût sévère. || 7° Il se dit aussi d'une figure qui a plus de régularité que d'attrait. Une beauté sévère. Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles, mais ce sont des beautés sévères et imposantes. BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || 8° *N. m.* Ce qui est sévère. Passer du grave au doux, du sévère au sévère, MOL. *Mis.* I, 2. || Popularement et au fém. En voilà une sévère, voilà un fait bien surprenant, et aussi bien révoltant. || 9° *Sf.* Espèce de vipère.

— HIST. XVI° S. Si le minois du medecin chagrin, rebarbatif, mal plaisant, malcontent, severe, rechigné, contriste le malade, RAB. IV, *Ep. au card. de Chastillon.*

— ETYM. LAT. *severus*, d'un radical ser, qui se trouve dans le grec σέβω, σεβάς. *Severe* paraît être un néologisme du XVI° siècle.

SÉVÈREMENT (sé-vè-re-man), *adj.* || 1° D'une manière sévère. Punir sévèrement. La politique romaine, qui distribuait si sévèrement les religions étrangères, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, IX, p. 177, dans POUGENS. Tout pourrit, en un mot, périt par l'indulgence, Et le sévèrement produit l'obéissance, VOLT. *Alz.* I, 1. || 2° *Au plur.* Actes de sévérité. Que la violence et son amour et ses sévérités de son père me firent prendre la résolution de.... MOL. *Ab.* V, 5. Les sévérités âpres, PASC. *Pens.* VI, 34, éd. HAVET. Parlement alors, seigneur, si, plein de tes bontés, Je n'ai pu concevoir que mes fructifiés Pussent être l'objet de tes sévérités, CRAIL. *Sur la mort.* Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des lois semblait exiger une rigueur effrayante, VOLT. *Russie*, II, 17. || 3° Grande régularité. La sévérité de ses mœurs, de son caractère. Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science. Burrhus, et je serais quelque difficulté D'abaisser jusqu'à votre sévérité, RAC. *Brit.* II, 1. || Il se dit des mortifications n'on s'impose. A quatre-vingt-onze ans, ni ses fatigues continuelles, ni son extrême caducité ne le purent obliger de modérer la sévérité de sa vie; il fait un carême chrétien..... BOSS. *Panég. St François de Paule*, I. || 4° La sévérité des femmes, le soin avec lequel elles repoussent les tentations amoureuses. La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 67. Les femmes n'ont pas de sévérité complète sans aversion, ID. *Max.* 333. || 5° Il se dit du goût, des compositions littéraires ou artistiques. La sévérité du goût. La sévérité de cette

Digitized by Google

composition, de ce style. || 4° Il se dit des climats. Les mernes sévérités d'un climat dur et capricieux, CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mond.* déc. 1869, p. 777.

— SYN. SÉVÉRITÉ, RIGUEUR. La sévérité se trouve principalement dans la manière de penser et de juger : elle condamne facilement, et n'excuse pas. La rigueur se trouve particulièrement dans la manière de punir ; elle n'adoucit pas la peine et ne pardonne rien. L'usage a consacré le mot rigueur et sévérité à de certaines choses particulières. On dit la sévérité des mœurs, la rigueur de la saison. La sévérité des femmes selon l'auteur des Maximes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. Dans ce cas le mot de rigueurs au pluriel, répond à celui de sévérité, Encycl. IV, 142.

— HIST. XVIe S. Et des anges la troupe sainte N'oseroit paroistre, en la cruaute De la justo severité, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, 206.

— ETYM. Lat. *severitatem*, de *severus*, sévère.

† **SÉVEUX**, **EUSE** (sé-veû, veû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport à la sève, qui en a les propriétés. || Vaisseau séveux, vaisseaux dont on suppose la présence dans les plantes pour expliquer le passage des liquides de l'un de leurs extrémités à l'autre. Dans les vaisseaux séveux tendre en ligne droite vers les feuilles, et y porter en fort peu de temps le suc coloré dont ils étaient remplis, BONNET, *Ch. feuilles*, 1, 8me.

— HIST. XVIe S. SEVEUX, CUTORAVE

— ETYM. *Seve*.

SÉVICES (sé-vi-s'), *s. m. pl.* Terme de palais. Mauvais traitement d'un époux envers l'autre, d'un père ou d'une mère envers leurs enfants, d'un maître envers ses serviteurs, et qui pourrait aller jusqu'aux coups. Les époux pourront réciproquement demander le divorce pour excès, sévices et injures graves de l'un d'eux envers l'autre, *Code civ.* art. 231.

— ETYM. Lat. *saevitia*, cruauté, de *saevire* (voy. SÉVIR, 1).

† **SÉVIR** (sé-vir), *v. n.* || 1° Agir avec rigueur contre les personnes. Il est imprudent de sévir, à moins qu'on sévrit l'en ne puisse punir, CHAMFORT, *Caractères*, IV, 4. A quoi servent les lois, si vous vous mettez à leur place, et si vous sévissez pour les crimes inconnus? DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 28 sept. 1761. Sachantes parfaict ces choses ie chesche ce passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires en ménageant les auteurs, J. S. BOUSS. *Conf.* XI. || Agir avec rigueur contre les choses. Il faut sévir contre cet abus, contre ce genre de crimes. Nous avons déjà sévi contre la dernière ridicule et scandaleuse qu'ils [les jansénistes] eherchaient à répandre par leurs nouvelistes; que ne sévirons-nous contre les intrigues sourdes qu'ils font jouer pour exciter du trouble? que ne sévirons-nous contre l'acharnement avec lequel ils violent sans cesse la loi du silence, en disant toujours qu'il faut se taire? D'ALEMB. Œuv. t. V, p. 221. || 2° Terme de palais. Il se dit d'un supérieur à l'égard d'un inférieur; d'un père à l'égard de son fils, etc. Maltraiter, user de violence. || 3° Exercer des ravages, en parlant d'un fléau, la peste sévissait en Egypte. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Lat. *saevire*, exercer des actes de cruauté, de violence; dérominatif de *saevus*.

† 2. **SÉVIR** (sé-vir), *s. m.* Titre de six officiers romains, choisis des six décuries de chevaliers.

— ETYM. Lat. *sevir*, de *sex*, six, et *vir*, homme.

† **SÉVIRAL**, **ALE** (sé-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux sévirs.

† **SÉVIRAT** (sé-vi-ra), *s. m.* Dignité de sévir.

SEVRAGE (se-vra-j'), *s. m.* || 1° Action de sevrer un enfant, ou un jeune animal. || Maison de sevrage, maison où l'on prend des petits enfants pour les sevrer, pour les nourrir au temps du sevrage. || Se dit aussi des animaux. || 2° Temps nécessaire pour sevrer un enfant. Mon fils est en sevrage.

— ETYM. XVIe S. On ne peut certainement désigner ne limiter le temps legitime d'un sevrement, PARÉ, XVIII, 26.

— ETYM. *Sevrer*.

SEVRÉ, **ÉE** (se-vré, vrée), *part. passé* de *sevrer*. Enfant sevré. || *Fig.* Mon dieu, qui connais peu Phrigias et ses douceurs, Qui suis heureux sevré sur le mont des maux sous, BOIL. *Disc. au roi*.

SEVRER (se-vré). La syllabe se prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je sevre, je sevrerai, n. a. || 1° Retrancher à un enfant le lait de sa mourrice, et le faire passer à une nourriture plus solide. Comme on sèvre les enfants, lorsqu'il est temps de leur ôter le lait pour leur donner des aliments solides, RÉM. *Pel.* XXII. On sèvre trop tôt les enfants : le temps où on doit sevrer est indiqué par l'éruption des dents, et cette éruption est communément pénible et douloureuse, J. J. ROUSS. *Em.* I. || 2° Il se dit aussi des animaux domestiques. Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans une écurie propre, qui ne soit pas trop grande, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 23. || 3° Terme de jardinage. Couper et separer de la plante mère les marcettes lorsqu'elles ont pris racine, ou les ramauds arrêtés en approche. Sevrer une marcotte. || 4° Fig. Priver, frustrer. l'honneur.... Qui traînt notre espoir, qui sèvre nos désirs, RACINE, *Sat.* VI. [Grec] Il ne sèvre point d'un autre air les plaisirs, Dont le penchant de l'âge a servi leurs désirs, MOL. *Tart.* I, 1. Si l'on demande de quoi donc il faut sevrer les enfants, on répondra, selon la méthode des nouveaux spirituels, que c'est des motifs répandus partout dans l'Ecriture, ROUS. 4e *écrit*, 1, 22. Autant que je les en crois pervers, Autant, m'aimt-Dieu! de tous les plaisirs de dehors, autant suis-je soigneuse de leur en procurer au dedans, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 19 juin 1711. Se sevrer de vos *refl.* Se priver, s'abstenir. Se sevrer des plaisirs du monde. C'est donc alors qu'il se faut sevrer de tous les motifs du salut et de bonheur éternel; mais qui bannira ces motifs? qui aura l'autorité d'exempter les âmes d'un motif répandu partout dans l'Ecriture? BOSS. 4e *écrit*, 1, 22.

— HIST. XIIIe S. Il jurront ser sainz qu'il norriront un enfant qui lor sera portez si chierement comme leur le puis fist, et ne le feront mesmes, et en serverront lou leur, *Merlin*, Ire 97, *verso*. Si comme li enfes qui est sevrez de la mamelle.... *Fauvinet*, f° 162, 1re c. Mouls fist nourrir sarre sa fille Vasse, qui tant il fut si grant qu'elle le sevra.... *Ménagier*, I, 8. || XVIe S. Faut borner le temps de sevrer l'enfant par la sortie des dents, PARÉ, XVIII, 26.

— ETYM. Poitev. *sebrer*, *sibrer*, *soubrer*, mettre en pièces; provenç. *sebrar*, séparer, sevrer; du lat. *separare* (voy. SÉPARER). Sevrer est la forme française très-de *separare*; *separer* a été refait sur le latin. *Sevrer* exist constamment le sens de *séparer* dans la phrase : Ne sevrez, Ch. de *Rol.* cvi, et, par restriction, celui de sevrer.

† **SÉVRES** (sé-vr'), *s. m.* Porcelaine fabriquée à la manufacture de Sèvres, qui fut fondée en 1756. || Vieux sèvres, porcelaine de Sèvres fabriquée avant le rétablissement de la manufacture sous le Consulat.

SEVREUSE (se-vreû-z'), *s. f.* Femme qui a sou de sevrer un enfant. Je vais me mettre maîtresse d'école, ou, pour parler plus correctement, tout bonnement nourrice, Mme D'EPINAY, *Mem.* I, III, p. 374, dans POUGENS.

— ETYM. *Sevrer*.

† **SEX...** Nom de nombre latin [voy. SIX] qui signifie six et sert de premier membre dans certains termes composés.

SEXAGÉNAIRE (se-gza-jé-né-r'), *adj.* Qui a soixante ans. Un homme, une femme sexagénaire. Oh! que cela doit plaire Bo voir un sogenaire jusqu'aux sexagénaires! MOL. *Ec. des maris*, I, 3. Maintenant que j'écris ceci, infirme et presque sexagénaire, accablé de douleurs de toute espèce.... J. J. ROUSS. *Confess.* VI. || Substantivement. Un sexagénaire. Une sexagénaire.

— HIST. XVIe S.... Comme quelque sexagenaire ou casanier, qui n'a plus la force ni vigueur de voir dans les armes et en campagne, CARLOIX, V, 29.

— ETYM. Lat. *sexagenarius*, de *sexaginta*, soixante.

† **SEXAGÉSIMAL**, **ALE** (sé-gza-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Terme de mathématique. Qui se rapporte au nombre soixante. Nous supposerons que la projectile connue du nombre sexagésimal, qui a beaucoup de diviseurs, et qui par conséquent est très-commode pour le calcul, fut la source d'une infinité d'usages et de périodes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* p. 70. || Fractions sexagésimales, fractions dont le dénominateur est une puissance de soixante. || Division sexagésimale, la division du cercle en 360 degrés subdivisés chacun en 60 minutes et celles-ci en 60 secondes. Le degré sexagésimal est la trois-cent-soixantième partie de la circonférence. Degrés sexagésimaux.

— ETYM. Voy. SEXAGÉSIME.

SEXAGÉSIME (se-gza-jé-zi-m'), *s. f.* Le dimanche qui précède de quatre jours le premier dimanche de carême (on met une majuscule). Le dimanche de la Sexagésime.

— ETYM. Lat. *sexagesima* sous-entendu *dies*, le soixantième jour, de *sexaginta*, soixante; ainsi dite, parce qu'elle est soixante jours avant Pâques.

† **SEXAGISIMO** (sé-gza-ji-zi-mo), *adv.* Soixantièmement. Il s'emploie pour désigner le soixantième objet d'une série, *sexto*, quand on a commencé à compter par primo, secundo. On dit ensuite septagesimo prime, secundo, etc.

— ETYM. Lat. *sexagesimo*, sous-entendu *loco*, en soixantième lieu, de *sexaginta*, soixante.

† **SEXAGULAIRE** (sé-gza-gu-lè-r') ou **SEXANGULE**, **ÉE** (sé-kzan-gu-lé, lée), *adj.* Terme didactique. Qui a six angles.

— ETYM. Lat. *sexangulus*, angle.

† **SEXCENTISIMO** (sé-kzin-té-zi-mo), *adv. lat.* Six-centièmement. Il s'emploie pour désigner le six-centième objet d'une série, *sexto*, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite sexcentesime prime, secundo, etc.

— ETYM. Lat. *sexcentesimo*, sous-entendu *loco*, en cent^e lieu, de *sex*, six, et *centum*, cent.

† **SEXDÉCIMAL**, **ALE** (sèks-dé-si-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme de cristaux terminés par seize faces.

— ETYM. *Sex...*, et *décimal*.

SEX DIGITAIRE (sèks-di-ji-tè-r'), *adj.* Qui est né avec six doigts. Des enfants nés d'une mère unidigitaire, et qui tenaient leurs doigts surnumeraires d'un père sexdigitaire, BONNET, *Considé. corps org. Œuvr.* I, VII, p. 499, dans POUGENS. || Substantivement. Un sexdigitaire. Une sexdigitaire.

— ETYM. *Sex...*, et lat. *digitus*, doigt.

SEX DIGITAL, **ALE** (sèks-di-ji-tal, ta-l'), *adj.* Il se dit d'une main ou d'un pied qui a six doigts.

— ETYM. *Sex...*, et lat. *digitus*, doigt.

† **SEX-DIGITISME** (sèks-di-ji-ti-sm'), *s. m.* Disposition qui fait naître des doigts à une ou plusieurs extrémités. Le sexdigitisme se transmet également par le père et par la mère; il n'altère par l'alliance de quelques parents, BONNET, *Considé. corps org. Œuvr.* I, VII, p. 499, dans POUGENS.

SEXE (sè-k's), *s. m.* || 1° Différence constitutive des mâles et des femelles dans les animaux et les plantes. Le sexe mâle. Le sexe femelle. Beaucoup de plantes réunissent les deux sexes dans leurs fleurs. Reine, sirs, a-t-il dit, de ne leur redonner le Dieu le bannit ton sexe et ton impiété, *Ath.* II, 2. Ce n'est plus cette reine enlaidrée, infirmée, flétrie au-dessus de son sexe timide, III, 3. En tout ce que j'ai pu pas au sexe, la femme est homme, J. J. ROUSS. *Em.* V. Et puis, avec cet air de supériorité masculine qui n'abandonne point même les humbles laboureurs, tu me reprochas d'avoir été de mon sexe une fois en ma vie, comme si jamais une femme devait cesser d'en être, in. *Hél.* 1, 66. || Navoir plus de sexe, être privé par accident ou par vieillesse des facultés sexuelles. A quoi me serviront tous les plaisirs des champs, lorsque je n'aurai plus ni langue ni palais pour savourer leurs fruits, ni sexe pour en ressentir les délices? BERN. DE ST-P. *Mort de Nore.* || 2° Collectivement, les hommes ou les femmes. Des personnes des deux sexes, de l'un et l'autre sexe. Tout sexe [des femmes] aime à jeter d'un peu de liberté : On le retient fort mal par tant d'austérité, MOL. *Ec. des mari.* 1, 2. C'est faire à notre sexe [aux femmes] une trop grande offense. De n'étendre l'effort de notre intelligence Qu'à juger d'une jupe ou de l'air d'un manteau, De des beautés d'un point, ou d'un bouclart nouveau, TH. *Fem. sav.* III, 2. Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge, RAC. *Esth.* II, 8. Ce sexe sans bonté, sans foi, sans f'a dit une femme aussi spirituelle que sensible, le commencement de notre vie serait privé de secours, le milieu de plaisirs, et la fin de consolation, D'ALEMB. *Eloges, Mariv.* Bellis Octavie.... Ton sexe faible est coubleux des crimes, BÉRARD. *Octavie*. || 3° Le beau sexe, ou, absolument, le sexe, les femmes. Commander à ses plaisirs est cette extrémité. C'est montrer, pour le sexe, assez de fermeté, CORN. *Hor.* I, 1. Car en ce siècle ignorant Le beau sexe était sauvage; Il ne l'est plus maintenant, LA FONT. *Cand.* Mme de Pronlenac en est toute honteuse [de la mort de Mme Bertille, amoureuse et victime de Caderousse], aussi bien que tout le sexe, qui devrait déchirer Caderousse comme Orphée, SÉV. 24 janv. 1680. Et tous ces vieux recueils de satires naïves, Des malices du sexe immortelles archives, BOIL. *Sat.* X. Il a pour tout le sexe une haine fatale, RAC. *Phèdre*, III, 1. La superstition est sans doute à craindre pour le

Digitized by Google

sexe; mais rien ne la déracine ou ne la prescrit mieux qu'une instruction solide, FÉN. *Educ. filles*, 7. Dans cet âge où les charmes du beau sexe commencent à s'épanouir, RAMEAU. *Erasm.* 7. La honte, qui est dans le sexe une passion violente..., VOLT. *Pol. et leg. Comm. délits et peines, occasion.* Une organisation délicate, une grande sensibilité, une imagination heureuse, des passions vives donnent au sexe une disposition universelle à tous les talents et à toutes les vertus, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames et de ces messieurs*, Œuv. t. XII, p. 410. — ||Les personnes du sexe, les femmes. Nouveau genre d'étude et presque inconnu aux personnes de l'âge et du rang de Madame, ajoutons, si vous voulez, de son sexe, elle étudiait ses défauts, nous, *Disc. d'Orl.* Ah! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux infinis que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, BOURDAL. 2e *dim. après Pâq. Dominic.* t. II, p. 113.

— HIST. XVIe S. Ainsi mourut cette reine [Jeanne d'Albret], n'ayant de femme que le sexe, l'ame entière aux choses viriles, l'esprit, aux plus grands affaires, le cœur invincible aux adversités, D'AUB. *Hist.* II, 8. .... Avec une resjouissance des habitans de la ville de laquelle elles ont obtenu ce *sexe*, incroyable, CARLOIX, VII, 16. Le sexe n'est autre chose que la différence du masle et de la femelle, RAB. *Introd.* 11.

— ETYM. Provenç. *sexe*; espagn. *sexo*; ital. *sesso*; du lat. *sexus*, pour *secsus*, sectum, separation.

‖ **SEMESNAL, ALE** (se-kse-nal, nal-l'), *adj.* Qui a lieu tous les six ans.

— ETYM. Tiré du lat. *semenis*, âgé de six ans, de *sex*, *six*, et *annus*, an.

‖ **SEXIDIGITÉ**, **DE** (sè-ksi-di-ji-té), *s. f.* Qualité de ce qui revient périodiquement tous les six ans.

‖ **SEXIES** (sè-ksi-ès), *adv. lat.* Il signifie six fois, et s'emploie quelquefois après seuiel, bis, ter, quater, quinquies.

— ETYM. Lat. *sex*, six.

‖ **SEXIFÈRE** (sè-ksi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de six semences.

— ETYM. Lat. *sexus*, sexe, et *ferre*, porter.

‖ **SEXIGUE**, **E** (sè-ksi-gu, gu-è), *adj.* Terme de botanique. Composé de six paires de folioles; se dit seulement des feuilles composées.

— ETYM. SEX..., et *jugum*, paire (voy. JOUG).

‖ **SEXILOCULAIRE** (sèk-si-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en six loges.

— ETYM. SEX..., et lat. *loculus*, loge.

‖ **SEXINSECTILE**, **E** (sèk-si-nn-ksè-ti, ti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de six points colorés.

— ETYM. SEX..., et *punctum*.

SEXTANT (sèk-stan), *s. m.* ‖ **1°** Instrument à réflexion, portant un limbe divisé en 60 degrés, qui sert à mesurer les angles; peu exact, mais d'un peu besoin d'être fixe, il est tenu à la main pendant l'observation; ce qui le rend particulièrement utile aux marins. Nous disons que Tycho est l'inventeur du sextant, du moins en Europe, car il n'avait sûrement pas entendu parler de celui que les Arabes avaient fait construire cinq cents ans avant lui; et il paraît être le premier des modernes qui s'en soit servi, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 501. En 1604, Jansen s'était plaint à Louis XIV que les instruments manquassent en France; ce défaut fut bientôt réparé; dès 1667, l'Académie eut un quart de cercle de neuf pouces, et en 1760 elle eut un sextant de dix pouces pour la mesure de la terre, HUB. t. II, p. 247. ‖ **2°** Terme de géométrie. Sixième partie d'un cercle, arc de 60 degrés. ‖ **3°** Petite constellation boréale.

— ETYM. Lat. *sextantem*, la sixième partie d'un tout, de *sex*, six.

‖ **SEXTE** (sèk-st'), *s. f.* ‖ **1°** Terme d'antiquité. La troisième des quatre parties du jour chez les Romains. ‖ **2°** Terme de liturgie catholique. Une des heures canoniales, appelées ordinairement petites heures, qui devait se dire après l'heure de prime, à compter du soleil levé. Dans la maison, il [saint Pierre] avait ses heures réglées pour la prière; il monta à l'heure de sexte, c'est-à-dire vers le midi.... BOSS. *Med. sur l'Ec. la Cène*, 2e *pour*.

— ETYM. Lat. *sexta hora*, la sixième heure, de *sex*, six.

2. SEXTE (sèk-st'), *s. m.* ‖ **1°** Nom donné, dans le moyen âge, au 6e livre des Décrétales publié par Boniface VIII. Il fut nommé ainsi, au féminin, la sexte. ‖ **2°** *Adj.* Registre sexte, voy. REGISTRE, n° 2

— ETYM. Lat. *sextus*, sixième, de *sex*, six.

SEXTIDI (sèk-sti-di), *s. m.* Le sixième jour de la décade républicaine.

— ETYM. Lat. *sextus*, sixième, et *dies*, jour.

SEXTIL, ILE (sèk-stil, sti-l'), *adj.* ‖ **1°** Terme d'astrologie. Aspect sextil, ou sextil aspect, l'aspect de deux planètes qui sont éloignées entre elles de soixante degrés, ou de deux signes entiers, qui font la sixième partie du zodiaque. ‖ **2°** Se disait, dans le calendrier républicain, de l'année qui avait un 6e jour complémentaire et de ce jour lui-même.

— ETYM. Lat. *sextilis*, sixième, qui ne se disait que du mois d'août, de *sex*, six.

‖ **SEXTILION** (sèk-ti-li-on), *s. m.* Quintillion multiplié par mille.

— HIST. FAM. Il [le salon vault mille millions de quillion, DE LA ROCHE, *Aristocratie*, t. 7.

— ETYM. *Sextus*, sixième [voy. MILLION pour la manière de compter au XVIe siècle].

‖ **SEXTINE** (sèk-ti-n'), *s. f.* Stance de six vers blancs, dont les derniers mots reviennent à la fin des vers des stances suivants, toujours dans cet ordre : le dernier, le premier, l'avant-dernier, le second, le quatrième, le troisième.

‖ **SEXTO** (sèk-sto), *adv. lat.* Sixièmement. Il s'emploie pour désigner le 6e objet d'une série, 8°, quand on a commencé à compter par prime, secundo, tertio, quarto, quinto.

SEXTUOR (sèk-stu-or), *s. m.* Terme de musique. Sixième de musique pour six voix, ou pour six instruments. Quand on parle d'un sextuor vocal, les instruments ne viennent pas; il y a donc six voix outre les accompagnements; quand on parle d'un sextuor instrumental, il n'y a exactement que six parties, comme le Boccherini pour deux violons, alto, cor et deux violoncelles, LAFAGE, *Manuel de musique*, t. VI, p. 223.

— ETYM. Fait de lat. *sex*, sixe, et la finale du mot *quatuor*; presque toute l'harmonie se réduisant au quatuor, celui-ci a été le modèle de toutes les compositions de ce genre.

SEXTUPLE (sèk-stu-pl'), *adj.* ‖ **1°** Qui vaut six fois autant. Dont est sextuple de deux. ‖ **2°** *S. m.* Nombre sextuple. Le sextuple de deux est douze.

— HIST. XVIe S. Il [le sextuple se sextuple du second], EST. DE LA ROCHE, *Aristocratie*, f° 63.

— ETYM. Lat. *sextuplus*, de *sex*, six.

SEXTUPLER, **ER** (sèk-stu-plé, plè), *part. passé* de sextupler.

SEXTUPLER (sèk-stu-plé), *v. a.* Rendre six fois aussi grand, six fois plus fort, vous aurez doune.

— ETYM. *Sextuple*.

‖ **SEXUALISME** (sè-ksu-a-li-sm'), *s. m.* ou **SEXUALITÉ** (sè-ksu-a-li-té), *s. f.* Ce qui forme le sexe, qualité, manière d'être de ce qui est sexuel. La sexualité des plantes, des animaux. Cette génie vaste [Aristote] avait eu des idées sur le sexualisme des végétaux, BONNET, *Ess. sur l'obst.* t. III, p. 142, dans FOURCROY. ‖ Mode de répartition des parties génitales sur un même individu (sexualité particulière), ou sur des individus différents (sexualité individuelle).

— ETYM. *Sexuel*.

SEXUEL, ELLE (sè-ksu-èl, è-l'), *adj.* ‖ **1°** Qui a rapport au sexe, qui le caractérise, dans les animaux et dans les plantes. Parties sexuelles. ||Système sexuel, théorie qui reconnaît les deux sexes dans les plantes. Linné, pour établir le système sexuel des plantes, fait voir les petits et les étaminines dans toutes les fleurs et tous les végétaux, BONNET. *Ess. sur l'obst.* t. II, p. 121, dans FOURCROY. ||Organes sexuels, dans les animaux les parties génitales externes; dans les plantes, les étamines et les pistils. ‖ Qui forme un sexe. Instinct sexuel.

— ETYM. Lat. *sexualis*, de *sexus*, sexe.

‖ **SEYANT, ANTE** (sè-ian, ian-t'), *adj.* Qui sied, qui va bien. Une étoffe, une coiffure seyante.

— ETYM. *Seoir* 2 : saintong. *seiant*.

‖ **SEYBERBITE** (sè-bèr-bi-t'), *s. f.* Silicate d'aluminne, de magnésie et de fer, originaire de l'Alaska de New-York.

‖ **SFORZANDO** (sfor-tsan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui, sur les partitions, signifie en forçant, et marque que l'on doit passer du piano au forte avec gradation.

— ETYM. Ital. *sforzare*, le même que *efforcer*.

‖ **SFUMATO** (sfou-ma-to), *s. m.* Se dit d'une manière de peindre, moelleuse et vague, propre à rendre l'effet des objets placés à une certaine distance et enveloppés des vapeurs de l'atmosphère.

— ETYM. Ital. *sfumato*, dulat. *ex*, *et fumus*, fumée.

SGRAFFITE (sgra-fi-t'), *s. m.* Espèce de camaïeu qui se fait en enduit d'une couche foncée l'enduit d'un mur, et en écorchant cet enduit avec une pointe de manière à produire ainsi les clairs d'un dessin à l'imitation d'un bas-relief. ||Ce procédé de dessin, qu'on a aussi nommé peinture égratignée, est abandonné aujourd'hui; il était spécial à l'Italie.

— ETYM. Ital. *sgraffiato*, proprement égratigné.

SHAKO (schi-ko), *s. m.* VOY. SCHAKO.

SHALL (chèl), *s. m.* VOY. CHÂLE.

SHELING (chè-lin), *s. m.* VOY. SCHELLING.

‖ **SHELTOPUSIK** (chèl-to-pu-zik), *s. m.* Nom indigène du *peradopus* de Pallas (saurien), qui habite la Dalmatie, l'Istrie, la Morée, les côtes méditerranéennes d'Afrique, la Crimée, la Sibérie méridionale.

‖ **SHÉRIFIENNE** (chè-ri-fi-è-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées, dédié à *W. Sherard*, botaniste anglais du XVIIe siècle.

SHÉRIF (chè-rif), *s. m.* Magistrat anglais dont les fonctions sont annuelles, obligatoires et gratuites, et qui, placé à la tête de l'administration civile d'un comté, est chargé de veiller au maintien de la paix publique, de présider aux élections et de donner les ordres du jury.

— ETYM. Angl. *sheriff*, *de shire*, comté; anglosax. *scyre*, province, province, et *rif* ou *reef*, abréviation de l'anglo-saxon *gerifa*, en allem. *Graf*, comte.

‖ **SHILLING** (chi-linngh'; on prononce plutôt chelin), *s. m.* Monnaie d'Angleterre, valant 1 fr. 25.

‖ **SHRAPNEL** (chra-pnel), *s. m.* Nom anglais de l'obus à balles. Ce nom a été longtemps conservé parce que, dans l'artillerie moderne, ce projectile a été resté en usage par les Anglais.

1. SI (si), *conj.* ‖ **1°** Si on me quitte, pourvu que, supposé que. Il viendra s'il fait beau. Si on vous dit que je ne sais pas votre ami, ne le croyez pas. J'ai cru qu'il ne serait pas contre le devoir d'un philosophe, si je faisais voir.... BAC. *Esq.* 8. Nous couvrons un peu les yeux, et si nous considérons la suite des choses, ni ce crime des Juifs ni son châtiment, ne pourront nous être obscurs, BOSS. *Hist. II*, 8. Le bien qu'on fait n'est jamais perdu : si les hommes l'oublient, les dieux s'en souviennent, et le récompensent, FÉN. *Tél.* XXIX. Philippe, répliqua: si j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous. Il lui répondirent : si, SAUMAIS. *Anach.* ch. VII. ||Quelquefois. Il prie Sainte qu'il était le maître (comme il parlerait s'il était....) Il est plus content que si on lui donnait un trésor qu'il ne serait content si on....) ‖ **2°** Si gouverne l'indicatif : s'il venait, il me ferait plaisir, s'il était venu, je l'aurais su. ‖ Cependant on peut mettre aussi le plus-que-parfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif : s'il fût venu, je l'aurais su. Sage s'il eût remis une légère offense, LA FONT. *Fabl.* IV, 13. Si vous fussiez venue à Vichy et de là ici, c'était une autre chose naturelle, SÉV. 294. Si l'on eût fait cette question [sur Deus] aux gens du peuple, ils n'auriens su que répondre; si à des théologiens, ils auraient parlé sans entendre, VOLT. *Mœurs, Concorc.* Si tu fusses tombée en ces gouffres lugubres, A. CHÉN. *Elég. Amymone.* ||Si ne prend ce subjonctif qu'à l'été

et qu'on n'en vit remercier, MOL. *D. Juan*, III, 4. Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable comme toutes les choses humaines, et qu'une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement..... *sous. Hist.* III, 4. || Quand la construction est négative, au lieu d'un second *si*, on de son remplaçant *que*, on peut mettre ni. Si on n'aimait pas les justes, ni on ne les protégeait pas pour eux-mêmes, il les faudrait protéger pour le bien public, SOUS. *Hist. sur l'Evang. Dern. sem. du Sauveur*, 8e *jour*. || 5° Si peut se répéter devant deux substantifs. Et je serais heureux, si la foi, si l'honneur, Ne me reprochaient point mon injuste bonheur, RAC. *Bajaz.* III, 4. || On peut mettre le verbe au singulier, si les deux substantifs sont pris dans un sens disjonctif : Si votre père, si votre mère vient à mourir, c'est-à-dire si votre père meurt, ou si votre mère meurt; c'est l'un des deux substantifs qui est sujet. Mais en dira : Si l'amour, si la reconnaissance m'attachent à vous, parce que ces deux choses existent ensemble et que les deux substantifs sont le sujet complexe de la proposition. || 6° *Si*, dans une construction elliptique où il n'y a pas de membre principal, exprime une sorte de souhait. Si j'arrondissais mes États! Si je pouvais remplir mes coffres de ducats! Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire! Tout cela c'est la mer à boire, LA FONT. *Fabl.* VII, 26. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence! ROSS. *Anne de Gonz.* Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre! v. REGN. *Crépuscule*, 5. || Dans une construction semblable, il a souvent quelquefois une fort affirmation et comme une sorte d'indignation de ce qu'on sait la chose en doute. Comment, je suis coupable, si je suis fou, si je suis malade, impudente! MOL. *Mal. imag.* I, 6. Albert : Vous avez donc guéri de ces maux quelquefois? — Crispin. Moi? Si j'en ai guéri! j'ai, j'ose dire, le secret de la

lieu de nos jeux nous estions espier..... 19. 744. Je veux entonner la louange, Et l'envoyer de Loire à Gange, Si tant lion peut aller ma voix. 16. 456. Et bien ! vous, conseillers des grands, et empagnes, Fils d'Adam qui jouez et des biens et des vices, Dites vrai, c'est à Dieu que compte vous rendez, Rendez-vous la justice, ou si vous la vendez ? D'AUB. *Trag.* III. Que si Dieu prend en grés ces premices, je veux, Quand mes fruicts seront meurs, lui faire d'autres vœux, 10. 1b. IV. On ne peut rien objecter à cette reyne [Catherine de Médicis], sinon le seul si de vengeance, si la vengeance en un si, puisqu'elle est si belle et si douce, BRANT. *Dames ill.* p. 7, dans LACURNE. Si on y employera les armes, *Mim. de Bellièvre et de Sillery*, p. 303, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. et espagn. si ; portug. et ital. *se* ; du lat. si, archaïque, *sei* ; ombrien, *sei* ; osque, *svai*. Les formes *sei*, roui font conjecturer que *sei* ou si représente le locatif de *eo*, et signifie *en soi, étant que*.

2. SI (si), adv. || 1° Tellement (sens le plus voisin de l'étymologie : tel, ainsi). Il y a si, avec que quatre petits mots dans la langue française : la reine est si bonne! BELZ, *Mém.* 1. Il ne faut pas toujours être si délicat, LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. Voilà le plus beau des éventails.... je n'ai jamais rien vu de si joli, *Sév.* 6 AVR. 1672. Une main si habile eut sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé, SORB. *Reine d'Anglet.* Et j'espérais ma part d'une si riche proie, RAC. *Athal.* III, 3. Je veux aujourd'hui vous exposer les règles de la lui sur un point si important de la doctrine chrétienne, BOURD. *Carême*, Focation. Jean Corvin Humide, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent aussi et Mahomet II, MONTAIGNE, II, 32. Ces pauvres Savoyards sont de si bonnes gens, *1.* 2. NODIER. *Conf.* VI. La nymphe était si belle, et son assaut si tendre, imitait, *Ib.* *Contes*, IV. || Pamlièrement, pas si bête, c'est-à-dire il n'est pas si bête, ou cela n'est pas si bête, ou je ne suis pas assez bête pour faire cela, || 2° Si, servant dans un autre membre de phrase et l'indicatif, tellement.... que. Le vent est si grand qu'il rompt tous les arbres. Ce temps, si long que fut le vôtre, compte sur une longue carrière, [Le Conducteur devant] l'employer à se rendre si maître de sa matière, que les tours et les expressions naissent dans l'action et coulent de source. LA ARPE. XV. Le Dieu qui a composé que l'on acquiert la réputation d'homme de bien seulement en se faisant pas de mal, DE LIGNE, *Fragm.* V, 1. || 3° Si, avec que, et subjonctif. *Mot* au point de. Je ne me repais pas de pensées si vaines que de m'imaginer.... BESC. *Mith.* VI, 7. Quelques prêtres se trouvaient si hérétiques, qu'ils croyaient de se laisser aller à cette diabolique impiété, *Nouveau synod. de Le Gouvernour, évêque de Saint-Malo*, art. 21 (1581). Celui-ci [Eunus subjugué par Scipion] le paya d'ingratitude, et fut si méchant que de souiller le lit de son bienfaiteur, LA FONT. *Vie d'Epope*. Mais je ne me crois pas si chère du Parnasse, Que de savoir entre toutes ces fictions, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps, que d'avoir permission de rendre tout son bien pour le vendre d'outre-mer, MOL. *G. Dandin*, 1, 5. Quant je ne croyais pas que ma fille fût si habile que de changer ainsi à livre ouvert, IB. *Mal. imag.* II, 6. En bien! nous avons aimé un homme.... et nous avons été si sotte que de l'épouser [marraine de Mme de Caylus et de la Bruyère], SÉV. 4 MAI 1672. *Gustave*, 23 JANV. 1682. Il me semble qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans vous n'étiez point si insensible que de ne pas savoir quel jour c'était que vous demain de la veille de la Pentecôte, IB. à *Mme de Grignan*, 12 JANV. 1676. Et-tu toi-même si crédule Que de me soupçonner d'un courroux ridicule? RAC. *Britt.* IV, 3. Un petit vaisseau, qui ne peut pas se tenir si ferme qu'il ne tombe, *Ib.* *Lettre*, 1. Elle [Mme d'Heudicourt] a été si sotte de donner scrupuleusement dans l'école dépense en étoffes], sans rien mettre à part pour une somme donnée pour des habits], SÉV. 16 OCT. 1671. Le pauvre Chardon de la Rochette, qui toute sa vie fut si simple de croire obtenir par la science une place de savant, P. L. COUR. *A M. de l'Académie*. || 4° Si, dans une phrase négative ouvrir de que, veut le subjonctif. Il n'a pas été si leste qu'il ne soit tombé. || 5° Si, suivi de qui, ne s'emploie que dans une phrase négative et veut le subjonctif. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se prêtre au labourer qui puisse du cœl, LA BRUYÈRE, VI, || 6° Si devant un adjectif ou un adverbe, au commencement de la phrase et ayant une force exclusive, tant est.... ! Si fort tous les pêcheurs s'endorment tranquillement dans cette espérance qu'ils se convertiront un jour! MASS. *Avent, Délai*. Il [Dieu] nous a pour ainsi dire portés lui-même sur ses ailes au haut de la roue; si rapidement nous y sommes monté! Ib. *Carême, Danger des prosper. temp.* || Incrément. Vous devez si bien venir! je vous si attends toute la journée. || 7° Il peut s'employer devant les expressions adverbiales; des grammairiens ont prétendu le contraire; mais de bons auteurs en ont usé. Je ne saurais voyez bien, mes pères, qu'il y a peu d'opinions que vous ayez si à tâche d'établir, PASC. *Prov.* XV. L'extravagance y paraît si fort, qu'elle ne laisse presque pas de lieu à la mépriser, MASS. *Carême, Resp. humain.* || Il peut même précéder un substantif Ces conjectures ne sont pas si conjectures que je pense, *L. de* BOCHE. *Hél.* V, 13. || 8° Il sert d'adverbe de comparaison en place de *aussi, autant* ; mais il ne s'emploie qu'avec la négation ou dans une phrase interrogative. Mais de ces soupirants qui vous effraient leur fol, Aucun ne vous soit mise alors si haut que moi, CORN. *Tout ri Fabl.* 1, 2. Eh bien, dit le lecteur, puisque vous le voulez; Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez? IB. *Cid*, II, 8. Avez-vous jamais cru qu'un parler d'amour pût tenir que celui du roi? SÉV. 23 OCT. 1677. Je n'ai jamais vu rien de si beau, de si bon, de si aimable, de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot de si merveilleux, BOILEAU, *Lett. à Mme de Champigny*, I. III, p. 173, dans PROUDHON. Dans la monarchie il n'y a pas une force si repoussante que le cours de ces longs ressentiments, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || 9° Si employé pour aussi dans une phrase affirmative a vieilli. Plein d'un amour si tendre, si pur, si sincère, CORN. *Sur.* 1, 3. On y fait si bonne chère qu'on veut, HAMILT. *Gramm.* 10. || L'usage n'a conservé que la locution familière : Si bien que, signifiant, si peu que rien, c'est-à-dire aussi peu que vous voudrez, très-peu. Si si..... comme, se disait jadis pour aussi... que; cette tournure a vieilli. Il n'est rien de si beau comme Calixte et belle, MAIR. Je veux féliciter, vous, d'avoir une femme si belle, si sage, si bien faite comme elle est, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 4. Il ne pouvait pas se faire voir si proche et comme je vous l'avais mandé, SÉV. 24 JUIN 1675. || 10° Si..., que, quelque.... que. Si mince qu'il puisse être, quelque peu fidèle de l'original, Paris saura prêt à le faire [le lion] avec vous pour conserver l'autorité; mais, si peu qu'il sente en vous de facilité à vous rendre.... à moi, il ne faut pas moins du que. Une figure, si régulière soit-elle, n'est pas agréable à la vue lorsque.... BESC. *Magique, chœurs à remarquer*, || Si peu que je puisque, si peu que j'ai d'espérance [qui qu'avec confiance, CORN. *Poly.* III, 1. Divers petits commandants qui étaient le jouet des barbares [sur la fin de l'empire romain], et qui consumaient si peu qu'ils étaient, à se les disputer les uns aux lesautres, MEZER. *Abr. de l'hist. de France*. ann. 455. On ne reçoit de ce qu'on pourra faire bonne chère la raison, si ce n'est de la part d'ivrognes; si peu de soin que nous ayons peut-être apporté durant ce carême à réprimer le désordre de nos appétits, nous avons rebellement tout à fait, nos. 1er *sermon, Jour de Pâques*, 1. || 11° Si que, de telle sorte que. La belle sut de la beauté le prix. Si que bientôt, pour la chercher, Paris la vit en secret mues admirée, CHAUL. à *Mme de Valois*. || 12° Si bien que, tellement que, de sorte que. La plaie nous surprit en chemin, si bien que nous nous arrêtâmes.... Si bien qu'encor qu'elle ait des yeux, si ne voit-elle rien, RÉGNIER, *Sat.* IX. Nul moment n'avait affaire Dans les lieux que Pluto habitait, Si bien qu'il était, Il vint se... à s'ennuyer, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. || Si bien donc, ne dit interrogativement en reprenant un sujet de conversation. Si bien donc que vous allez trouver M. et Mme Oronte? LE SAGE. *Crispin rival*, 10. || 13° Si, signifiant étymologiquement aussi, est quelquefois employé comme particule affirmative, mais seulement dans le cas où il s'agit de détruire une négation précédente. Vous dites que non, je dis que si. Vous gagne que non, je gage que si. Est-ce que vous n'allez pas à Paris? Si, j'y vais. || On répond si et non ou, parce que, les phrases étant négatives, on ne saurait se tout détruit la négation ou la confirme. Il faut ajouter que le mot *si*, étant destiné à détruire une opinion exprimée par notre interlocuteur, n'est pas une tournure polie quand on parle à ses supérieurs. On emploie alors une autre formule, comme : je vous demande pardon, JULLIEN. || 14° Si fait, *factum*, qui s'emploie pour affirmer le contraire de ce qui a été dit. Je crois qu'il n'a pas été là. — Si fait, il y a été. Si fait vraiment. Je ne saurais manger. — Si fait bien mal, je meure, MOL. *Sgan.* 7. Si fait, mon enfant, par-ci, par-là, dans de certains moments, DANCOURT, *Renaud et Armide*, sc. 13. || Si fait, c'est-à-dire aussi fait. || Si ferai, si ferai-je, autres façons d'affirmer, qui signifient je ferai ainsi. Quand dit-il, sans mourir, je perdrai cette somme! Je ne sais. Mais il paraît qu'il viendra et ferai, Ou de cerde je manquerai, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Cette tournure a vieilli ; cependant elle se dit encore. On la trouve dans cette phrase de J. J. Rousseau : Les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus; s'aperçoit-on que les entretiens de la belle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute ? si font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudrait mieux qu'une jeune fille vît cent pendre qu'une seule représentation de *Tancrède, Lett. à d'Alemb. sur les spectacles*. || Si donnons en mandement, formule fréquente dans les anciens édits. || 15° Pamlièrement. Que si, pour si fait. Veux-n'y irez pas? — Que si. Vous ne ferez donc pas cela? — Oh! que si. || Substantivement. Est de reconnaissance à la dispute à. Il n'est sur le que si, que non ; tous deux étant ainsi, Une mette apaisa la noise, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. On la [la Discorde] reçut à bras ouverts, Elle et qui-si-que-non son frère, *Ib.* IV, 20. || 16° Pamlièrement, autrefois (ce sens vieillit). Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promesse, MAIR. IV, 4. Si ne faut pas abandonner tout à coup à la censure publique quinze ou seize années de notre histoire, BALZ. *Disc. à la rép.* Mais, quelque le repos règne en ma conscience, Si ne puis-je avoir de pâtre, CORN. Des termes dont un jour vous vous repentirez, MAIR. *Sœur*, IV, 4. On m'a pourvu d'un coeur peu content de sa maîtresse, Jusqu'ici j'étend en nouvelles amours; Il aimera s'engager, mais non pas pour toujours; Si faut-il une fois brûler d'un feu durable, LA FONT. *Rêve*. III. Moron : Je le connais, ma peine sera inutile. — La patience : Si faut-il pourtant tenter toute chose, et éprouver si son âme est entièrement insensible, MOL. *Princ. d'Él.* III, 8. Je n'aime point d'argent à prêter, si si bien à mettre à profit bonn'ête, PASC. *Prov.* VIII. Vous avez beau faire ; si faut-il croire, ou nier, ou douter, IB. *Pens. chrét.* 33, édit. HAVET. Ma parle est puissante et j'ai tout lieu de craindre.... Si pourtant, j'ai bon droit, RAC. *Phaid.* I, 7. Jamais de ses pays on n'eut lettre de change, Et, quoiqu'il amène peu, si faut-il bien qu'il nance, REGNARD, le *Bal*, 13. Le roi, se fâchant davantage, dit que si Allah-il pourtant qu'elle [Mme de Grey] le dît [ce qu'il avait dit], ST-SIM. 1862, 238. On a dit dans le même sens : si est-ce que. Me trompe qui pourra ; si est-ce qu'il ne saurait jamais tromper que ne soit rien, tant que je penserai être quelque chose, DESC. *Méd.* III, 3. Et encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, si est-ce que l'homme qu'elle est la partie dominante, DESC. *Pens. chrét.* 33. || Si si, même signification. Depuis trente ans, c'est elle, et si, ce n'est pas elle, REGNIER, *Sat.* X. Je la fuis, je la crains, et si je l'aime encore, TRISTAN, *Pantalie*, II, 4. J'ai la tête plus grosse que le poing, et si, je ne l'ai pas faite, MOL. *Bourg. gent.* III, 8. Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre instruction : et si, j'en ai qui parle à bon des gens, MARIVAUX, *Jalou. du cœur*, 6e Journal, 3 déc. 1697. Il n'y en aura jamais qui fasse son chemin si promptement que vous; et si, ils aiment à aller vite, ces messieurs-là, DANCOURT, *Vacances*, sc. 2. Dans cet exemple on pourrait se supprimer et en faisant une petite pause. Ce mal encrogne et vil, quoiqu'il ait vieilli, ne doit pas bannir de dictionnaire.

— REM. 1. Si ne doit modifier les participes passés que lorsqu'ils sont adjectifs. On dit bien : un homme si éclairé, si ramené; mais on ne dit pas : une échèque si observée; il faut dire : si exactement observée; et alors si modifie, non le participe, mais l'adverbe. || 2. Il vaut mieux répéter le si devant les adjectifs et les adverbes, et dire : vous êtes si sage et si avisé, que de dire : vous êtes si sage et avisé. Cependant cette dernière façon n'est pas absolument à repousser.

— HIST. 12e s. In quant Deus savir et podir me donat, si salvarai eo [je].... *Serment*, 2. S. E. si

Digitized by Google

distrent [dirent], *Fragm. de Valenc.* p. 407. Si estoit [sortit] fors de la cristale, et si mi contra orsentem, *ib.* p. 408. Si astrenent li judei perdut, si eum il ore sant, *ib.* Chi sil [sunt] le feent cum farre lo deent, *ib.* || xve S. Si me gardez e de mont e de hunte, *Ch. de Rol.* n. Vous n'irez pas sau [este aniez] de mei si loin, *ib.* xvii. Par ce sunt Franc si fier cume lion, *ib.* cxl. Dreiz emperere, cher sire, si farons, *ib.* clxxiv. || xve S. Mais madame est de si très grant vaillance [prix], qu'à son ami ne doit faire faillance, *Cowci*, xxiv. Dieu me ramaint à li [que Dieu me ramène à elle] par sa douçor, si voirement com j'ai grant a dolor, *ib.* Tuit garni de lor armes si com pour hostoier [faire la guerre], *Saz.* vi. Onc mais n'avint en France nule si grans dolors, *ib.* xxiii. Et après alons sur nostre roi forfaire, Si que li rois puist dire…, *ib.* xxvi. Li reis jurad : si voirement cume Ieus vit, David ne marrad, *Rois*, p. 74. E, entre tute la gent, est si filed cume David vostre gendre est ? *ib.* p. 87. E fud à curt si cume il out ested devant, *ib.* p. 74. || xiiie S. Nule gent qui seur mer soeurt, n'ert si grant pour combatre vos avez [vous Vénitiens], VILLEH. xvi. Et ne furent mie si poi que il ne fussent encore quinse mile, ID. ccl. Il avoient si toute la terre perdue, ID. ccl. Ne tenoient defors Constantinoble fors Rodestoc et Salemebre, ID. cli. Il n'[y] a si bele femme deçe ne dela *mer*, *Berte*, xi. Pasnr [i^l^] a[qui^l^] ne vous ste, si ne puist Dieu aider, *ib.* xi. Dest i u que [ainsi que] de vous croire [je] sui fine et vraie et cerie, *ib.* xxxv. Ou'il [Dieu] sost garde de vous, si [ainsi] puist ge avoir [qu'j'en puisse avoir], *ib.* lix. Aueun ont doute que, puisque li heritages est partis du pere ou de le [la] mere et vestus à le enfans par don ou par vendage, qu'il ne puist puis reverir au pere ou à le [la] mere; mais si fait, BEAUM. xix, 22. Tandis que le roy fermoit [fortifiait] Sayete, je alai à la mere au pont du pour, et il me dit que le Tartaine, que il vaudroit chevaucher; et je si fis, JOINV. 270. Et si feble comme il estoit, si fit il feste grande en Prance, puis-il encore avoir vesin assez, et fait moult de biens, *ib.* 300. Il semble que toute la chambre feust embasmée, si sourd [suave] fleroit, *ib.* 200. Gau des esparde sour aus, Qui et nes et si et si, *Parionop. ms. de Si Germ.* P 184, dans LACURNE. || xive S. C'est si comme l'en demanderoit que c'est cheval, l'en respont : c'est beste, ORESME, *Eth.* 43. || xve S. Quant mes-ire Gosseaux et Enguerrand vit rent le convenant, si feurent tous eshahi, et non pas si [à ce point] que ils ne prenissent conroi en eus, FROISS. II, II, 229. Va, va, dit le sire de Corasse, tu n'es que un bourdeur; tu te devois si bien monter à mon hier qui fu, et tu n'en avois mie, *ib.* II, II, 22. Et avoit mandé…. que tous seigneurs…. dames et damoiselles y vinssent [à la joute], si cher qu'ils avoient l'amour de lui, *ib.* I, 1, 19. Et bien sachiez que, s'il ne venoit dedans le premier jour de mai ensuivant, si puissamment pour ressaer aux Anglois et defendre son pays, ils se rendroient au roy anglois, ID. I, 1, 169. Oyez, seigneurs cardinaux, delivrez vous de faire pape; trop y mettez ; et si, le faites romain, nous ne voulons nulz, ID. II, II, 80. Ne fut renvoya il le bourgeois de Gand qui estoit en sa prison? — Si m'aist Dieu! si fit, ID. II, II, 62. Ha, madame, dit-ent-elles en riant. — Et que si et que non, dit madame, *Jehan de Saintré*, 9. Et si elle ne l'est du tout [sa maison destruicte], si est elle bien demolie. CALLOT, 1. 4. Naturellement les Anglois qui ne sont jamais partis d'Angleterre sont fort colleriques, si sont toutes ces nations de pays froit, ID. IV, 6. La plupart de ses soeurres il [Mahomet II], les conduisoit de luy et de son sens, si faisoit nostre roy et aussi le roy de Hongrie, ID. VI, 12, || xvie S. Dea, non sauy, ne sçavez vous parler françoys? — Si fays très bien, respondist le compaignon, *Bab. Pant.* II, 9. Vous mesme, aymez boyre du meilleur : si fuct tout honneur de boire, ID. *Gar.* I, 27. Si peu que rien, ID. *Pant.* III, 22. Nous ne sommes point si malades les uns que les autres, ni d'une mesme maladie, CALV. *Instit.* 952. Je respon que si ji, ID. 870. La vie des fidèles doit estre attremple d'une sobrieté perpetuelle, si qu'il y ait comme une espece de jeune en l'homme chrestien, pendant qu'il vit en ce monde, ID. ib. 709. Je ne crains vous recommander une si honneste de bien, MARGUER. *Lett.* 120. Quelque mine que l'on me fasse, si n'ai-ie vy ceduroide que ne sceuvent que dire, ID. ib. 31. Qui sont merveux, si se mocquent, MAROT, IV, 153. Se fait il plus rien de nouveau? si fait, ID. I, 195. Alexandre, si gracieux et si vaillant, MONT. I, 1. Il faut si fort esprelue de frayeur que de se jecter…., ID. I, 62. Tel pere est si sot de prendre à bon augure…. ID. I, 167. Ne voulans perdre un si bon mereau qu'estoit celuy-là, LAGROIX, 854. Qu'cusse-je fait? l'archer estoit si doux, si doux son feu, sidoux l'or de ses nouds…. SONN. 2. Nous avions battu leurs deffenses et dressé notre batterie à coste de leur fossé par dedans et debors la ville aveeq si peu que nous avions de pieces, que nous les avions contrainets ce jourd'hui de capituler avecq nous, *Lett. mist. de Henri IV*, I, IV, p. 370. Si est-ce que Dieu est très-doux, d'AUB. *Hist.* V, 18.

— ETYM. Berry, *si*, qui s'utilise et qui vend des bestiaux réserve *le si du maître*; bourguig. *sia, ma tse*, mais si; prov. si; ital. si, oui; du lat. *sic*, ainsi.

3. SI, s. m. Instrument de musique. Je te la rends dans peu, dit Solan, favorable, mais par tel si, qu'à lieu qu'on obéit au diable, Quand il a fait en plaisirs-là, les commandements le diable obéira, LA PONT. *Ch. impost.*

— HIST. XIIIe S. Que li rois n'assenti à ce qu'il vodst [allât], mais que soit pour un si…. *Berte*, LXII. Ge Amerir sires de Damrnaj; fais savoir à tous ces qui verront ces lettres, que je ay rendu Hugon de Bourgogne mon chastel de Monnet sans nul si, ne charge, ID. LXIV. p. 8. Si firent traité avec les comunis dudit conte par tel si, qu'eux et les leurs n'en iroient sauvement avec leurs biens, MONSTREL. II, 18, || XIVe S. Il [le roi] commanda de grouetire qu'ils demeureroient encore l'esté par tel si que, si, durant ce temps, il ne venoit personne leur prendre et tenir la bataille, ils s'en pourroient aller, ANTOY. *Lucult.* 69.

— ETYM. Lat. *sic*, ainsi. Ce qui prouve qu'il s'agit de l'adverbe et non de la conjonction si, c'est que les anciens textes portent *si*, qui est adverbe, tandis qu'il n'ont que la forme *se* pour si conjonction.

4. SI (si), s. m. Terme de musique. La septième note de la gamme d'ut. Si naturel. Si bémol. Le si bémol majeur est triomphant, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* La rythme si parfait, dit M. S. Moreiot, avoit été employée pour la première fois par un Flamand nommé Anselme, contemporain de Walrham, *ib.* Il est si difficile à entendre l'homme d'avoir simplifié la solmisation; c'est, du moins, le témoignage de Zacconi, dans un ouvrage publié en 1622, nommé *Prattica*, *Dictionnaire de Plaichant*, article si. Il l'a nommé du signe qui représente cette note.

† **SIAGONAGRE** (si-a-go-na-gr'), *s. m.* Terme de médecine. Rhumatisme fixé sur l'articulation de la mâchoire inférieure.

— ETYM. Σιαγών, mâchoire, et ἄγρα, prise.

† **SIALADÉNITE** (si-a-la-dé-ni'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des glandes salivaires.

— ETYM. Σίαλον, salive, et *adénite*.

SIALAGOGUE (si-a-la-go-gh'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque la sécrétion de la salive. Remède sialagogue. || *S. m.* Des sialagogues.

— ETYM. Σίαλον, salive, et ἀγωγός, qui amène, de ἄγειν (voy. AGIR).

SIALISME (si-a-li-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Excrétion abondante de la salive.

— ETYM. Σιάλισμος, de σίαλον, salive.

† **SIALISTÈRE** (si-a-li-stè-r'), *s. m.* Organe qui sécrète la salive, dans les insectes.

— ETYM. Σίαλον, salive.

† **SIALOLITHE** (si-a-lo-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul salivaire.

— ETYM. Σίαλον, salive, et λίθος, pierre, calcul.

† **SIALOLOGIE** (si-a-lo-lo-jie), *s. f.* Traité de la salive.

— ETYM. Σίαλον, salive, et λόγος, traité.

† **SIALORRHÉE** (si-a-lo-rrée), *s. f.* Terme de médecine. Salivation abondante.

— ETYM. Σίαλον, salive, et ῥέω, couler.

† **SIALOZYMASE** (si-a-lo-zi-ma-z'), *s. f.* Ferment que contient la salive.

— ETYM. Σίαλον, salive, et ζύμη, ferment.

† **1. SIAM** (si-am), *s. m.* || 1° Nom d'un jeu de quille qui se joue avec une roulette dont une face est plus petite que l'autre, de sorte qu'elle ne roule pas en ligne droite, mais décrit une courbe sur le sol. || 2° Siam blanc, espèce de turbinelle, coquille.

† **2. SIAM** (si-am). Race porcine de Siam, race de porcs originaire des contrées du sud-est de l'Asie, de la Cochinchine, de l'empire des Birmans, et notamment du royaume de Siam. || *S. m.* Les siams, les porcs de cette race.

SIAMOISE (si-a-mo-z'), *s. f.* || 1° Étoffe mêlée de soie et de coton, imitée en France, de celle que portaient les ambassadeurs de Siam qui furent envoyés à Louis XIV. Siamoises bouillonnées, chaîne chanvre plein, trame coton; siamoises guillochées, chaîne lin en couleur, trame coton, *Tabl. ann. aux lett. pat. du* 30 sept. 1780, *Auvergne*. Les fabricants de siamoises et de mouchoirs, de la généralité de Rouen, *Lett. pat. du* 28 févr. 1782. || Siamoise flambée, nom qui fut donné au chiné, étoffe qui imitait parfaitement la siamoise. || 2° Espèce de punaise. On dit aussi adjectivement : punaise siamoise.

SIBARITE (si-ba-ri-t'), *s. m.* Voy. SYBARITE.

† **SIBÈCHE** (si-bè-ch'), *s. m.* Terme de médecine. Nom que les Écossais donnent à une maladie contagieuse et endémique qui commence ordinairement par des ulcères à la gorge, lesquels finissent par gagner le palais, les amygdales, la luette, et même les os propres du nez.

† **SIBÉRI** (si-bé-ri), *s. m.* Nom donné en Normandie à une espèce de sarrasin venu de Sibérie (*polygonum tataricum*, L.).

† **SIBIRITE** (si-bi-ri-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de tourmaline qui a une teinte rouge.

† **SIBILANCE** (si-bi-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Caractère des râles qui sont sibilants ou sifflants. || Sibilance de la poitrine, se dit pour indiquer que le poumon fait entendre partout des râles sibilants.

† **SIBILANT, ANTE** (si-bi-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère d'un sifflement. || Terme de médecine. Râle sibilant, qu'on entend dans la bronchite, et qui dépend de l'obstruction des petites bronches par un liquide visqueux; il manque de sonorité.

— ETYM. Lat. *sibilantem*, de *sibilare*, siffler.

† **SIBILATION** (si-bi-la-sion), *s. f.* Sifflement, action de siffler. Sibilation de siffler. La sibilation de l's a donné de l'aversion à d'autres, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dialogue* 1.

† **SIBOU** (si-bou), *s. m.* Espèce de coucou, *coluber sibou*, L. Sibou est le nom que les Hottentots donnent à ce serpent.

SIBYLLE (si-bi-l'), *s. f.* || 1° Chez les anciens, femme inspirée qu'on croyait en attribuait la connaissance de l'avenir et le don de prédire. L'antre de la sibylle. Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte; ainsi les livres des sibylles et de Trismégiste et tant d'autres qui ont eu crédit au monde, sont faut, et se trouvent faux à la suite des temps, PASC. *Pens.* XIV, 8, éd. HAVET. Ces livres des sibylles, qui n'étaient recommandables que par la crédulité des Romains, étaient gardés par quinze prêtres dans le temple de Jupiter. Auguste fait bâtir sur le mont Palatin en l'honneur d'Apollon, DUMAS. *Œuvres*, t. I, p. 45. Le plus grand embarras pour les anciens était d'expliquer par quel heureux privilége ces sibylles avaient l'addon de prédire l'avenir; les platoniciens en trouvaient la cause dans l'union intime que la créature parvenue à un degré élevé de perfection pouvait avoir avec la divinité; d'autres rapportaient cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons souterraines qu'elles habitaient; d'autres enfin attribuaient l'esprit prophétique des sibylles à leur humeur sombre et mélancolique, ou à quelque constellation, VOLT. *Dict. phil. sibylle*. || Par extension. Là, sur des tas poudreux de sacs et de procluse, Hurle tous les matins une sibylle toujour, De l'appelle chicane, BOIL. *Lutr.* V, 1. Fig. Quand on l'appelait [Christine de Suède] la divinière Muse et la sibylle du septentrion, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 114. || Varron en distingue dix : la Persique, appelée Sambèthe; la Libyenne; la Delphique; la Cimmérie, qui résidait à Cumes en Italie; l'Erythrienne; la Samienne; la Cumane, née à Cumes, suivant Eusèbe; l'Hellespontine; la Phrygienne, qui rendait ses oracles à Ancyre; et la Tiburne, qui fut honorée comme une divinité à Tibur, sur le Tiverone, LENORMANT. || Les feuilles de la sibylle, feuilles de chêne sur lesquelles la sibylle écrivait ses oracles, que le vent dispersait, et qu'il fallait toujours aller en retrouver les vers [voy. PERRAULT, n° 1). On ne sait guère rien de l'ensemble en toutes choses qu'à l'aide des détails; et la nature n'est pour l'homme que les feuilles éparses de la sibylle, STAEL, *Allem.* III, 10. || 2° Fig. Femme qui affecte l'enthousiasme et l'air inspiré. || Fig. et familièrement. Une vieille sibylle, une femme âgée qui a quelque prétention à l'esprit, ou qui est méchante. Voyez cette vieille sibylle! parce qu'elle a lu quelques études et tourmenté la jeunesse de madame, elle veut tout dominer au

Digitized by Google

château, BEAUMARCH. *Mar. de Figar.* 1, 8. || Fille qui vieillit sans se marier. Les trois filles [de la Rochefoucauld] moururent sibylles dans un coin de l'hôtel de la Rochefoucauld, SI-BEUV. 387, 1785.

— HIST. XVIe S. Quelque grande vieille sebille, Cadençue, mesonsi-sante, Qui glosera sur l'Escangille Et fera au cas bonne mine, COQUILLART, *Droits nouveaux*. || XVIIe S. On m'a dict qu'à Panzoust.... est une sibylle très insigne, laquelle predit toutes choses futures, RAB. III, 16.

— ETYM. Provenç. *sibilla*; espagn. *sibila* ; ital. *sibilla*; du lat. *sibylla*: grec, σιβύλλα, de Σιος, en dorien, pour Διός, Jupiter, et βόλλα, volonté, de βούλεσθαι, vouloir.

SIBYLLIN, INE (si-bil-lin, li-n'), *adj.* De sibylle. Les prédictions sibyllines. Les oracles sibyllins. Écrire, ne dissuit que les vers sibyllins pour se promettant l'avenir aux murs des sept collines, V. HUGO, *Odes. Chant de fête de Néron*. || Livres sibyllins, livres qui contenaient les oracles des sibylles. Ces mêmes Romains ont à la fin laissé périr les livres sibyllins, si longtemps révérés parmi eux comme prophétiques, ROLL. *Hist.* II, 42. La première collection de vers sibyllins, achetée par Tarquin, contenait trois livres; la seconde fut compilée après l'incendie du Capitole, mais on ignore combien de livres elle contenait; et la troisième est celle que nous avons en huit livres, et dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde, VOLT. *Dict. philos. Sibylle*.

— HIST. XIVe S. Livre fatal ou livre sibilin existoient quelques livres qui estoient dits sibilins, le commencement, lesquels sibile avoit aporté, BERCHEURE, *T.* 3, *verso*. On conseilla sur ce une manière (politique) les livres sibilins, BERCH. *T.* 3, *verso*. || XVIIe S. Feuilles sibyllines, MONT. IV, 272.

— ETYM. Lat. *sibyllinus*, de *sibylla*, sibylle.

† **SIBYLLISTE** (si-bil-li-st'), *s. m.* Se dit de ceux qui prétendaient trouver des prophéties concernant Jésus-Christ dans les livres sibyllins.

† **SIC** (sik), *adv.* (latin signifiant ainsi). On le met quelquefois à la marge d'un écrit ou, entre parenthèses, dans le cours d'un texte, à la fin d'une citation, pour indiquer que l'original est bien tel qu'on le donne, avec la faute ou l'étrangeté qu'on peut remarquer, et qui, sans cette précaution, pourrait être attribuée à une faute de copie ou d'impression.

— ETYM. Lat., *sic*, ainsi (voy. SE 2).

† **SICAMOR** (si-ka-mor), *s. m.* Terme de blason. Cercle relié comme un cercle de tonneau. || Synonyme de eclamor (voy. ce mot).

SICAIRE (si-kè-r'), *s. m.* Assassin gagé. Armez tout, affranchis, esclaves et sicaires, VOLT. *Rome sauvée*, III, 8. Ils se sont emparés des chaires, liés ont prodiguées à leurs sicaires, A. DUVAL, *les Nuageds*, 18. Les sicaires ou assassins du chef des Israélites, BIBLE DE SACY, *Instit. Mon. hist. et bibl.* DAC. I, IV, p. 79.

— HIST. XIVe S. Put occis à deux coustiaux de deux sicaires que l'on appelle assassins [les Assassins], CHRON. *franç. ms. de G. de Nangis*, p. 1, dans LACURNE. Crime de sicaire, si comme faire homicide, BOUTEILLER, *Somme rural*, p. 176, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *sicarius*, assassin, de *sica*, poignard.

† **SICCATIF, IVE** (sè-ka-tif, i-v'), *adj.* (1re Qui a la propriété de faire sécher en peu de temps les couleurs. Huile siccative. || Substantivement. Les siccatifs. On bon siccatif. || 2e Terme de médecine. Qui dessèche, qui tâche à les humeurs excessivement sécrétif, médicament qui dessèche les plaies, les solutions de continuité, en absorbant le pus et en modifiant les surfaces lésées; par exemple les astringents.

— ETYM. Lat. *siccativus*, de *siccare* (voy. SÉCHER).

† **SICCATIF** (si-ka-tif), *s. f.* Qualité, état de ce qui est sec, privé d'humidité. || Évaporer à siccité, faire évaporer un liquide, jusqu'à ce que le résidu soit sec.

— HIST. XVIe S. La siccité de l'air, PARÉ, XIII, 3. En une si grande siccité de dévotion, nous avons mille et mille colleges qui la passent commodement, attendants tous les jours de la libéralité de celle qu'il fault à leur dîner, MONT. I, 313.

— ETYM. Provenç. *siccitat*; ital. *siccità*; du lat. *siccitatem*, de *siccus* (voy. SEC).

† **SICILIENNE** (si-si-li-è-n'), *s. f.* Espèce de danse. || Air sur lequel on l'exécute, à 6/8, d'un mouvement modéré ; chaque mesure de cet air commence par trois croches, dont la première est pointée, FLUTIB. *Dict. de mus.*

SICILIQUE (si-si-li-k'), *s. m.* Poids de droguiste, qui pèse un sextule et deux scrupules (un peu plus de six grammes et un tiers).

— ETYM. Lat. *siciliicus*, la 6e partie de la livre.

SICLE (si-kl'), *s. m.* Poids et monnaie des Hébreux. Le poids du sicle équivalait à 6 grammes, et l'argent que le sicle contenait à 4 fr. 50. La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent, SACI, *Bible, Genèse*, XXIII, 15. || Le sicle du sanctuaire était le sicle à valeur exacte, plutôt forte que faible. Toute estimation se fera au poids du sicle du sanctuaire; le sicle a vingt oboles, SACI, *Bible, Exod.* XXVII, 25. || Il y avait aussi des sicles d'or. Il mit en tête un casque d'airain; il était revêtu d'une cuirasse à écailles, qui pesait cinq mille sicles d'airain, IB. *Bible, Rois*, I, XVII, 5.

— HIST. XIIe S. Sicle fud apelet anciennement un peis, si cume nus apelum ore unce, u demie, u altre peis, *Rois*, p. 218. Si fud vers, par quei bastivement ne l'oceis? e jo te donasse vint sicles d'argent e un baldrei, IB. 187.

— ETYM. Lat. *siclus*, de l'hébreu *shekel*.

SICOMORE (si-ko-mo-r'), *s. m.* Voy. SYCOMORE.

SIDÉRAL, ALE (si-dé-ral, ra-l'), *adj.* || 1re Terme d'astronomie. Qui a rapport aux astres. Influence sidérale. Son esprit.... VOLT.... Et contemple de près ces splendeurs sidérales.... V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 7. || Astronomie sidérale, étude des étoiles. || Révolution sidérale, retour à la même étoile. || *Jour sidéral*, temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs d'une même étoile au méridien d'un lieu. Le jour sidéral est plus court que le jour ordinaire; il en diffère d'environ quatre minutes, PELAGAUD, *Cours d'astronomie*. || *Année sidérale*, laquelle le soleil a mis à diviser le jour sidéral par 24. || Pendule sidérale, celle qui marque le temps sidéral. || Année sidérale, temps compris entre deux coïncidences successives du centre du soleil avec une même étoile : elle est de 365 jours 6 heures 9 minutes 12 secondes, un peu plus longue que l'année tropique ou solaire, et qui y a plus souvent été prise pour chronologique. L'année sidérale commence quand le soleil paraît être au point équinoxial du printemps, et se termine au retour apparent du soleil au même point. L'année sidérale excède l'année tropique moyenne de 20^m^ 20^s^ par suite de la précession des équinoxes. L'année sidérale est celle que la terre emploie autour du temps nécessaire au soleil pour décrire un arc égal au mouvement des équinoxes.... LA PLACE, *Expos.* V, 2. || Révolution solaire de la lune, temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport aux étoiles.

— ETYM. Lat. *siderealis*, de *sidus*, astre.

† **SIDÉRANT, ANTE** (si-dé-ran, ran-t'), *adj.* Qui cause la sidération.

† **SIDÉRATION** (si-dé-ra-sion), *s. f.* || 1re Terme d'astrologie. Influence subite attribuée à un astre, sur la vie ou la santé d'une personne. || 2e Terme de médecine. Etat d'anéantissement subit produit par certaines causes qui semblent frapper les organes avec la promptitude de l'éclair ou de la foudre, comme l'apoplexie; état autrefois attribué à l'influence malfaisante des astres.

— HIST. XVIe S. Sideration, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *sideratio*, de *sidus*, astre.

† **SIDÉRIDES** (si-dé-ri-d'), *s. f. pl.* Terme de minéralogie. Famille générale qui renferme le fer.

— ETYM. Σίδηρος, fer.

† **SIDÉRITE** (si-dé-ri-t'), *s. f.* Substance métallique que l'on trouve combinée avec certaines espèces de fer.

— ETYM. Σίδηρος, fer.

SIDÉRITIS (si-dé-ri-tis'), *s. m.* Voy. CRAPAUDINE, plante.

— ETYM. Lat. *sideritis*, du grec σιδηρῖτις, de σίδηρος, fer.

† **SIDÉROGRAPHIE** (si-dé-ro-gra-fi'), *s. f.* Art de graver sur planche d'acier.

— ETYM. Σίδηρος, fer, et γράφειν, graver.

† **SIDÉROLITHIQUE** (si-dé-ro-li-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui a des roches ferrugineuses. Les lassins sidérolithiques.

† **SIDÉROMANCIE** (si-dé-ro-man-si), *s. f.* Divination qui se faisait avec un fer rouge sur lequel on jetait des brins de paille, pour juger, par les figures qui résultaient de leurs étincelles et de leurs cendres, ce qu'on devait craindre ou espérer de l'avenir.

— ETYM. Σίδηρος, fer, et μαντεία, divination.

† **SIDÉROPLÉSITE** (si-dé-ro-plé-zi-t'), *s. f.* Fer carbonaté magnesien cristallisé.

† **SIDÉROSE** (si-dé-ro-z'), *s. f.* Minéral qui est un carbonate de fer.

— ETYM. Σίδηρος, fer.

† **SIDÉROSTAT** (si-dé-ro-sta), *s. m.* Instrument inventé par M. Foucault, et permettant à l'astronome d'étudier la lumière des astres exactement comme le physicien étudie la lumière du soleil dans la chambre obscure.

— ETYM. Lat. *sidus*, astre, et στατός, fixe.

† **SIDÉROTECHNIE** (si-dé-ro-tè-knie), *s. f.* Synonyme de sidérurgie.

— ETYM. Σίδηρος, fer, et τέχνη, art.

† **SIDÉROTECHNIQUE** (si-dé-ro-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la sidérotechnie.

† **SIDÉROXYDE** (si-dé-ro-ksi-d'), *s. m.* Genre qui renferme les oxydes de fer.

— ETYM. Σίδηρος, fer, et oxyde.

† **SIDÉRURGIE** (si-dé-rur-jie), *s. f.* Fabrication du fer; art de travailler le fer.

— ETYM. Σιδηρουργία, travail du fer, de σίδηρος, fer, et ἔργον, œuvre.

† **SIDÉRURGIQUE** (si-dé-rur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la sidérurgie. L'industrie sidérurgique.

SIÈCLE (siè-kl'), *s. m.* || 1° Espace de cent années. Le siècle actuel a commencé le premier jour de l'année 1801, et finira le dernier jour de l'année 1900. Et de ses successeurs l'empire inébranlable Sera dédié au siècle enfin si redoutable, Qu'un jour dans la terre en recevra des bois, CORN. *Attila*, I, 2. Il [Alexandre] vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, BOIL. 2e *Epître*. Sous lui [Louis XIV] la France a appris à se connaître; elle se trouve des forces qu'les siècles précédents ne savaient pas, IB. *Mar. Thér. Eveque* [Condé et Turenne] que la voix commune de toute l'Europe élevait aux plus grands capitaines des siècles passés, IB. *Louis de Bourbon*. A lecter tous les siècles passés, BOIL. *Sat.* V. Les siècles différent entre eux comme les hommes : ils ont chacun leur tour d'imagination qui leur est propre, VOLTER. *Hist. Thédt franç. Œuvr.* I, III, p. 241. J'ai vu souvent neuf ou dix femmes, ou plutôt neuf ou dix siècles, rangées autour d'une table, MONTESQ. *Lett. pers.* 85. Le sage, qui voit de sang-froid tous les siècles, et même le sien, pense que les hommes y sont à peu près semblables, D'ALEM. *Œuvr.* I, III, p. 34. Elle [la cochenille] ne se gâte jamais; sans autre précaution que celle de l'enfermer dans une boîte, on la garde des siècles entiers avec toute sa vertu, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 16. Le quatrième siècle avant Jésus-Christ, celui où l'esprit humain a fait les plus grands progrès, et où s'est trouvée une réunion bien étonnante d'hommes de génie, d'artistes célèbres, et d'écrivains illustres en tous les genres, BARTHÉL. *Anach.* I, VII, tab. 6. Et vous, Pompée, qui avez si souvent triomphé de vos propres bornes? Le jour présent vaut mieux que mille des siècles qui ne sont pas nés, LAMART. *Méd.* II, 8. Et le siècle qui vient racontera ses travers Au siècle renaissant, ID. ib. I, 7. || Un demi-siècle, l'espace de cinquante ans. Ce bouquet vient m'annoncer qu'un demi-siècle sur ma tête achève aujourd'hui de passer, MÉRARD, *Cinquante ans*. || 2° Les siècles futurs, les siècles à venir, et, absolument, les siècles, la postérité, l'avenir. Je suis maître de mon compte de l'univers; je le suis, je veux l'être; 6 siècles ! 6 mémoire ! Conservez à jamais ma dernière victoire, CORN. *Cinna*, V, 3. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable : on viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Pétion et des merveilles dont il fut suivi, BOIS. *Louis de Bourbon*. Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés.... RAC. *Esth.* II, 8. Et les siècles obscurs devront moi se découvrir, ID. *Athal.* III, 7. || Les siècles les plus éloignés, les siècles les plus reculés, les siècles qui ont précédé de beaucoup le nôtre, ou qui viendront longtemps après le nôtre. || 3° Grand espace de temps indéterminé. C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui, BOIL. *Ms.* IV, II. Il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes, PARC. *Past. de l'amour*. Vous voilà un peu mortifiés, messieurs les grands seigneurs.... il faut suivre les siècles ; celui-ci n'est pas pour vous, SÉV. 6 oct. 1675. Quel spectacle pour vous et d'oublier ces deux hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! c'est ce qu'a vu notre siècle, BOSS. *Louis de Bourbon*. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour qu'il y eût

Digitized by Google

horrible que le grand nombre semât, et le petit recueillît. VOLT. *Lett. sur les Anglais*, 9. || 4° Époque célèbre par quelque prince renommé, par quelque grand homme, par quelque grande œuvre. Le siècle d'Homère. Le siècle de l'invention de l'imprimerie. Le siècle de Périclès. Corneille commença, en 1629, par le siècle du Cid, le siècle qu'on appelle de Louis XIV, VOLT. *Mœurs*, 176. Dans le siècle qu'on nomme de Périclès, ce page Léon X avait-il tout fait ? n'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain ? ID. *Lett. Horrey*, 1740. Notre siècle, j'en conviens encore avec Votre Majesté, ne vaut pas le siècle de Louis XIV pour le génie et pour le goût; mais il me semble qu'il l'emporte pour les lumières, pour l'horreur de la superstition et du fanatisme, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.*, 14 février 1763. Le siècle de Louis XIV a-t-il un ouvrage philosophique à mettre à côté de l'Émile? MARMONTEL, *Œuv.* I, IV, p. 130. Le siècle de Médicis, qui fit pour l'Italie le règne le plus florissant des lettres et des arts, ID. ib. p. 202. || 5° Il se dit relativement à la civilisation, à l'état des mœurs des hommes dans le temps dont on parle. Un siècle de corruption. Cet homme n'est pas au niveau de son siècle. Tu vous, ma Sirmonde, en quel siècle nous commes, CORN. *Poly.* I, 3. Mais son triste mérite, abandonné de tous, Contre ce siècle avengle est toujours en courroux, ROT. *Hér.* I, 3. Quand il [Dieu] a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents, c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent, sous *Louis de Bourbon*. Vous le lirez [le livre] à Juriew | aujourd'hui débiter les siècles les plus purs, fleurir le christianisme dès son origine.... IB. *1er avert.* IB. Sachez que le soleil ou l'on veut pecher avec raison, où la faiblesse veut s'authoriser par des maximes, in. *Anne de Gonz.* Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous ces siècles où le libertinage a régné, BOURDAL. *Serm. 2e dim. après la Pen. lecôte. Dominic.* I, IV, p. 440. Ainsi qu'on nous auteurs, Notre siècle est fertile en beaux caractères, BOIL. *Art p.* I. Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits, LA BRUY. I. Le beau siècles de la république romaine, VOLT. *l'Ingénu*, 10. Personne n'ose oser franchement des recherches de son siècle; tous sommes comme les ouvrez, qui disent toujours que le temps est dur. ID. *Mél. litt. Hour. du Parnasse.* Dans quel siècle vivons-nous, et après quel siècle! MALH. II. *Lett. Colleville*, 8 déc. 1736. Il semble que le propre des siècles d'ignorance est de représenter la nature plus grossière, mais aussi plus vraie; et ceux des siècles de lumière, de la peindre plus délicate, mais plus déguisée, D'ALEMB. *Œuv.* I. III, p. 341. Ah! madame, me dit le comte avec dépit, vous dies bien de votre siècle! MARMONTEL, *Cont. mor. Heureusement.* Il est un degré de talent où l'on ne peut plus apercevoir, entre deux hommes livrés aux mêmes recherches, aucune différence que celle de leur siècle, CONDORCET, *Linné*. Eh quel temps fut jamais un vices plus ferile? Quel siècle d'ignorance, en beaux faits plus stérile, Que cet âge nommé siècle de la raison? GILBERT, *Le XVIIIe siècle*. D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte, A. DE MUSSET, *Rolla*. || 6° Époque de la vie, dans laquelle on fait ou distingue par des idées plus grandes, plus humaines. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle, VOLT. *Lett. Laharpe*, 1er oct. 1776. || 6° Par exagération et familièrement. Un espace de temps qu'on trouve trop long. Votre absence a duré un siècle. Un siècle de tourments, de ténèbres. Il y a un siècle que l'on ne vous a vu, DANCOURT, *Agioteur*, II, 8. Il y a un siècle, mon cher et grand Philalèthe, que je ne vous ai rien dit. c'est un siècle, FÉNELON, 3 sept. 1706. S'il ne me trouve pas, il faudra faire un siècle des siècles, POINSINET, *Cercle*, sc. 3. || 7° Terme de l'Écriture. Dans tous les siècles des siècles, à tous les siècles, aux siècles des siècles, éternellement. C'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles, BAUD. *Bénéd. Pasaum.* XLIV, 18. Ces corps malheureux dévoués à l'étang de soufre et de feu dont la fumée monte jusqu'aux siècles des siècles, ENS. I. XVII, p. 294. || 8° Le siècle à venir, le siècle futur, la vie future, la béatitude éclesie. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force [au moment de la mort], sous. *le Tellier*. Un chrétien n'est plus de ce monde, c'est un homme du siècle à venir; c'est le juge et l'ennemi du monde. MASS. *Carême, Samaritaine*. Vous êtes un homme du siècle, mais vous n'êtes pas un homme du siècle à venir, in. *Carême. Pardon des offenses*. || 9° Le monde, la vie mondaine, par opposition à la vie religieuse. Puissances du siècle, voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même et par l'effort de ceux qui la persécutent, BOSS. *Reine d'Angl.* On voulait avoir des interesseurs les ecclésiastiques; pure du commerce des hommes, et en craignait de les rengager dans le siècle, d'où ils avaient été séparés pour être le peuple de Dieu, DELFGUES, *le Tellier*. Carloman, dégoûté du siècle.... embrassa la vie monastique, IN. *Hist.* I, II. Un religieux qui, malgré ses vœux, quitterait son cloître et son habitude pour rentrer pour toujours dans le siècle, VIN. *Édic. Silles*, 6. Si vous êtes disciple de Jésus-Christ, ou enfant du siècle, MASS. *Mystères, Résurrection*. S'il [un enfant] paraît moins que les autres à soutenir le gloire de son nom et l'estime publique, on le séparé pour la terre; on le regarde comme comparé et comme un sujet de naissance, IN. *Mystères, Dispositions p. se consacrer à Dieu*. Un de ces hommes que le siècle loue, IN. *Carême. Hum.* riche. Nous sommes les hommes dans le siècle et non pas dans la foi, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 6. || 10° Les quatre différents âges du monde, tels que les poètes les supposent, âge d'or, d'argent, d'airain, de fer. Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter, Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer, BOIL. *Sat.* XI. || Fig. Siècle d'or, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. Le siècle doré En ce mariage Nous est assuré, MALH. VI, 7. On a inventé de certains termes bizarres : siècle d'or, merveilleux, de fer, etc., qu'on appelle ce jargon beauté poétique, PASC. *Pens.* VII, 29, éd. RAVET. Je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter : je n'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne, je me faisais un siècle d'or à un fantaisie, J.-J. ROUSS. *Lett. à M. Malesherbes*. || Fig. Siècle de fer, un temps rempli de guerres, de misères, de corruption. C'est par là..... que le sort barbesque, en ce siècle de fer, pédant, quand il vint, sut faire un duc et pair, BOIL. *Sat.* I. [On a dit semblablement : siècles de boue et de sang, pour désigner des temps marqués par beaucoup de bonheur et beaucoup de vices.

— HIST. 2° S. [Elle] Voit le seule lacsier, si rouvet Crist, *Eulalie*, || 3° S. La fin del secle qui nus est en present, *Alexis*, 1. || 4° S. Notre Signor Iheu Crist, à cui est honors et gloire en seules des seules, 87-BERN. p. 860. Si li a dit : mes sire Iesus Quel siècle vos puis ci? Tel, fet il, qui molt m'a plu. Prié? por Deu, dites vos voir [vrai]? Comnet puet dons bons siglo avoir, Qui voit qu'a lui apuiert cortoisie? *Chev. au lyon*, v. 1860. Tant com durerat li siegle, en sera reparlance, *Rose*. p. 197. || 5° S. [Si le sorle] qu'à Deus et au siècle renonce, *Vie des pères* [parnasse], *Bertr.* IV. Trois chevalier d'amors me proiesci, Et mouit me dient qu'il voudroient de moi avoir l'amour entire : Il vour savez, fet-ele, sire, Du siècle li donnai; il en apenre Li queli doi estre amiex amez, *Loi du conseil*. Mouit erent li siècles de soufreie, se marcoandise n'aleut par tere, BRAUNAN. XXV, 13. Il fi estoit ses fil, qui mouit y a de eaus [eous] qui forment volontiers sommenti il fi-on-et riches.... *Am. de J.* I, 248. Et li disoient : siègle le rendi à Jupiter siecle, si me rendras ce que je te baille, ROMV. 266. Ne mi estet tant bien assis En tot le siècle, ce m'est vis, *Parsoup.* V, 1711. Ce fu la plaide ville avoit fonte pour une fillette de siecle, DE CANGE, *Exercitat.* || 6° S. Elle qui pra sçavoit du siècle encore, et moins lui en chaloit que la saison d'jeunesse.... *Perceforest*, I, 1, p. 91. Or vous sera auprès de moy, et me compter de vos nouvelles; par vostre venue me semble une autre siecle, ib. P. 113. Les compaignons de la paroisse Sainte-Marguerite en la ville de St-Quentin signifierent que ilz donneront un chapel de fleurs au mieulx etant tant une chançon de siecle, DU CANGE, *Accolarii*. || XVI° S. Siecle sa ml met au cul un sul, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 446. Du siecle jusqu'au siecle à jamais tu es Dieu, BERSUIRE, *Œuvres chrest. xvim. Prière de Moyse*. Apres un siecle d'ennuis et d'ordes et viles practiques, MONT. IV, 666. Ce siecle, naitre en ses mœurs, demande un autre vsyle; Cueillons les fruicts omers desquels il est fertile, D'AUB. *Tragiques, Princes*.

— ÉTYM. Bourg. *saique*; wallon, *sièk*; provenç. *secle, segle*; catal. *sigle*; espagn. *siglo*; portug. *seculo*; ital. *secolo*; du lat. *seculum*. On en a rapproché le gothique *saughal*, temps de la vie. La seule orthographe authentique est *seculum* ; par conséquent le rapprochement est bon avec *saughal*; si il ne le serait pas avec *segui*, qui a été proposé.

SIÉGE (siè-j'), s. m. || 1° Meuble fait pour s'asseoir. Prends un siège, Grima, prends, et sur toute chose observe ce que je vais te dire, VOLT. *Voyage*, conv. d'ama. v, 4. Ma chère, il faudrait faire donner des sièges, MOL. *Pres.* ro. J'avais un siège sous le pied; car, sans cette attention, je craindrais de ne plus reconnaître la jambe saisie, et de m'y tromper comme Arlequin, SEV. 29 avril 1688. Nos sièges étaient les garons, *rén. Tel.* II. Si on le prie de s'asseoir, il se met à genou sur le bord d'un siège, LA BRUY. II. Le siège du roi de Perse était célèbre chez les Grecs et les Romains; on conservait à Athènes, dans le Parthénon de Minerve, le siège de Xercès, qui avait des pieds d'argent, et on l'appelait le captif, XENOPH. *Instit. Mem.* III, 6. *Bonne-Arts*, I, IV, p. 92. || Sièges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc. sièges dont le fond est de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie. M. le comte d'Artois donnait l'autre jour très-sérieusement à Saint-Germain, que Monsieur de R*** avait fait un siège admirable; on crut que c'était une lecture où l'on avait vu les grands R*** dans les guerres civiles; non, c'était celui-ci qui a fait un siège de tapisserie admirable, que l'on voit dans la chambre de sa femme, SÉV. 26 juin 1680. Un siège de tapisserie. Quelques sièges tripiement piqués. || Sièges de pierre, de marbre, de gazon, bancs de pierre ou de marbre, pelouses, gazons naturels qui forment des sièges dans les jardins. || On dit dans un sens analogue : siège rustique. || 2° Le siège d'un cocher, l'endroit où le cocher est assis pour conduire les voitures. Le cocher était sur le siège. Il monta sur le siège et se mit à côté du cocher. Le siège d'une selle, la partie sur laquelle le cavalier s'assied. Faire un siège; il sert de base au siège, et est composé de sangles et de toile. || Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase. || 3° Meuble percé en entre-haut du sol d'un cabinet d'aisance, sur laquelle on s'appuie. || Siège à l'anglaise, siège composé d'un bâti dormant et de plusieurs trappes mouvantes. || 4° Terme de marine, Assemblage de roues, montants, traverses, molettes, servant au commerage de certains cordages. || 5° La partie inférieure d'une voiture sur laquelle on s'assoit. Un bain de siège. || L'anus. Mettre des sangsues au siège. || 6° Place où le juge s'assied pour rendre la justice. Le juge était dans son siège, sur son siège. || 7° Lieu où l'on rendait la justice dans les juridictions subalternes. Je lui suis bien obligé, madame ; si elle n'a jamais quelque procès en notre siège, elle verra que je n'oublierai pas l'honneur qu'elle me fait, de se rendre auprès de vos beautés l'avocat de mes flammes, MOL. *Comtesse d'Escarbagnas*, II. Par extension, le corps et le juridiction de ces juges. Siège royal. Siège présidial. Le ressort de ce siège était de telle étendue. || 8° Évêché et sa juridiction. Siège épiscopal. Siège archiépiscopal. Siège pontifical. Il se fit cinq sièges, que dans la suite des temps on appela patriarcats; la présidence fut était donnée dans les conciles; entre ces sièges, le siège de Rome était toujours regardé comme le premier, et le concile de Nicée règle les rangs sur celui-là, BOSS. *Hist.* I, II. Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siège de l'Église, ID. ib. II, 13. || En ce sens il se dit absolument. Cet évêque a tenu le siège pendant tant d'années. || Le saint-siège, le siège apostolique, le siège du chef de l'Église catholique. Paul IV tenait le siège apostolique, BOSS. *Var.* 16. Trois hommes apostoliques qui leur appartaient [aux catholiques anglais] les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siège, IN. *Reine d'Angl.* Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui est son centre, IN. ib. On ne te s'y trompe pas : le saint-siège ne peut jamais oublier la France, et la France manquer au saint-siège, IN. *Mar.-Thér.* Grégoire VII est le premier pape qui ait osé dire que le saint-siège avait une autorité temporelle sur les rois, qui étaient ses vassaux et ses tributaires, SAINT-YOST, *Etr. Paris*,

Digitized by Google

Œuvr. t. IV, p. 221, dans rousseau. Il faut, comme Damiron l'observe après plusieurs écrivains, distinguer avec soin le cœur de Rome, le pape et le saint-siége, BALEMB. *Eloges, Dumarsais.* || Le saint-siége fut transféré à Avignon, le pape alla résider à Avignon avec toute la cour pontificale. || 8° Capitale de certains empires. Le siége en [de l'empire assyrien] fut établi à Ninive, ville ancienne et déjà célèbre, mais ornée et illustrée par Ninus, boss. *Hist.* 1, 4. Quatre ans après, l'empereur rebâtit Byzance, qu'il appela Constantinople, et en fit le second siége de l'empire, ID. ib. 1, 14. Bientôt après la fameuse ville de Thèbes, et y établit le siége de l'empire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 119. || Fig. Elle [Rome de la Tosquelle] n'est établie dans cette bonne ville [Paris], y faisant le siége de son empire, et le lieu de toutes ses affaires, sév. 226. || Le siége de l'empire fut quelque temps à Bénévente, l'empereur Honorius demeura quelque temps à Ravenne. || Le siége d'un tribunal, d'une cour, le lieu où réside un tribunal, une cour de justice. || On dit de même : le siége du gouvernement. Sous l'ancienne monarchie, Versailles était le siége du gouvernement. || 9° Lieu où certaines personnes sont principalement résidentes. Quoiqu'elle [une compagnie de commerce] ait des agents à Bone et à Calle, c'est à Calle qu'est le siége de ses opérations, RAYNAL, *Hist.* philos. liv. 7. || Fig. Ils [ignorance naturelle, qui est le vrai siége de l'homme, PASC. *Pens.* III, 18, éd. HAVET. || 10° Lieu où certaines choses sont, pour ainsi dire, leur demeure. Athènes était le siége des beaux-arts. Il lui promit une terre (ce fut celle de Charnain), pour servir de demeure fixe à sa postérité, et de siége à la religion, boss. *Hist.* II, 2. Maître de cette ville [Jérusalem], il y établit, par ordre de Dieu, le siége de la royauté et celui de la religion, ID. ib. II, 8. || Fig. [Tyr, sous la domination des Turcs,] continuait d'être flattée de la gloire de posséder l'empire de la mer, d'être le siége du trafic de toutes les nations... ROLLIN, *Histoire ancienne*, liv. XIII, part. II, p. 299, dans rousseau. Ce vaste pays de l'Yémen est si beau, ses ports sont si heureusement situés sur l'Océan indien, qu'on prétend que Mahomet ne voulut conquérir l'Yémen pour en faire le siége de son empire, VOLT. *Mœurs*, introd. || Fig. Cette partie de l'Asie [de Jésus-Christ] est tout entière le Saint-Esprit a mis son siége, gardera toujours sa sérénité, malgré les tempêtes qui grondent au-dessous, BOSS. 2e *sermon, Compassion de la Vierge*, 2e point. 2. N'est-ce pas que le fruit est le siége de la pudeur? ID. 1er *serm. pour l'Avait, de la Ste Croix*, 2. Le tribu lui-même, grand Dieu, ne vous n'y êtes assis avec le souverain, et ne vous y *Parad.* soucis, MASS. *Pet. carême, Mauv. des grands.* Elle vient, et son front, siége de la candeur, annonce, en rougissant les vertus de ce qu'il va voir, VOLT. *Panth.* 11. Sa droitue [de l'Évangile] n'a point son siége dans la tête, mais dans le cœur, CHATEAUB. *Génie*, 1, 1, 1. || 12° Terme de médecine. Siége de la maladie, le lieu du corps où gît l'altération matérielle dont l'existence ou la disparition coïncide avec la présence ou la cessation des phénomènes morbides, || 13° Ensemble des opérations qu'on fait une armée pour attaquer une place et la prendre, à l'aide de travaux de terrassement combinés avec l'usage de ses armes : ainsi dit parce que l'armée assiégeante établit pour ainsi dire son siége, se demeure autour de la place assiégée. M. le Duc fait le siége de Luxembourg, MÉM. 1680. Un quartier-général, redoutable dans les siéges et dans les batailles, boss. *Louis de Bourbon*. Quelle ville a jamais vu périr coup cent mille hommes en sept mois de temps dans un seul siége? c'est ce que virent les Juifs au dernier siége de Jérusalem, ID. *Hist.* II, 8. || [Jean Hyrcan] soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur, ID. ib. I, 9. Enfin, après un siége aussi cruel que lent, RAC. *Bérén.* 1, 4. Nabuchodonosor mit le siége devant Tyr, et la détruisit en partie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 203, dans rousseau. La ville de Troie fut prise par les Grecs après un siége de dix ans, ID. ib. p. 204, dans le temps que Jephté combattait les Ammonites, ID. ib. I, II, p. 499. De là... [chez Louis XIV] coupait de siéges pour y montrer sa bravoure à bon marché, BT-SIM. 406, 76. Le roi de Suède, dans le commencement du siége [de Strasbund], disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée et munie d'une garnison suffisante pouvait être prise, VOLT. *Charles XII*, 2. Charles en forma le siége [de Frederichshall], au mois de décembre, ID. ib. La duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, animait avec fureur les Parisiens à soutenir toutes les horreurs du siége, ID. *Hist. Parl.* XXII. Militude, n'ayant pas réussi au siége de Paros, est poursuivi en justice, et tenant en prison 180 ans avant Jésus-Christ, DARTHIL. *Anach.* t. VII, table 4. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue Que d'un siége si long elle avait défendue, MAIR. V, 4. Le mauvais air fait, pour ainsi dire, le siége de Rome; il avance chaque année quelques pas de plus, STAEL, *Cor.* v, 3. || Batteries de siége, batteries construites par l'armée assiégeante. || Pièces de siége, les bouches à feu plus particulièrement affectées au service dans les siéges. || Affût de siége, affût d'une pièce de siége. || La guerre de siéges, la guerre considérée dans l'exécution des siéges. || Une guerre de siéges, une guerre où l'on fait beaucoup de siéges. || Couvrir un siége, empêcher que des troupes venues du dehors n'attaquent et ne dérangent les assiégeants. Ces forces suffisaient, à la rigueur, pour l'attaque de la place [Arrdal]; mais on avait lieu de craindre qu'elles ne fussent insuffisantes, s'il fallait couvrir le siége contre les attaques très-vraisemblables du dehors, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XII. || Lever le siége d'une place, y renoncer de devant une place qu'on assiégeait. Au lieu que devant Amiens les Espagnols s'étaient une armée que cinq mois après le siége pour aux être levé..., VOLT. *Lett.* 74. || Fig. et familièrement. Lever le siége, s'en aller, quitter une compagnie : Fig. Mon siége est fait, mon parti pris, mon opinion est formée, par allusion à l'allée de Veriot, qui, ayant longtemps attendu en vain des notes exactes sur le siége de Lille, se retira et termina l'histoire avant qu'elles arrivassent, et se contenta de dire : J'en suis fâché, mais mon siége est fait. || Herbe de siége, la scrofulaire aquatique, ce nom vient de ce qu'on a cru que les feuilles de cette plante servirent exclusivement, assure-t-on, à défaut d'autres médicaments, pour panser les personnes qui, affectées de fistules à l'anus, [l'état de siége, état des places dans lequel les pouvoirs passent de l'autorité civile à l'autorité militaire, L'État de siége ne peut être par une loi ou un décret; il résulte nécessairement de l'investissement ou de toute tentative de l'ennemi contre la place. || Interroger, par un siége [un] homme de revolte ou de sédition, de l'action des lois, et mise d'une ville, d'une province sous le régime militaire. En 1832, après l'insurrection des 5 et 6 juin, Paris fut mis en état de siége.

— HIST. XVe S. Al siege fen sa demeurez] ad Ais en serez amenez. *Ch. de Rol.* XXIX. Sieges arez al gregneur pleit, *Ib.* CCXXVIII. Il vint à Ais et le meilor set de France, *ib.* CLXXX. || XIIe S. Que s'il le vunt decunt l'apostolie apeler, K'ensi le purtrent hors del siege, *Th. le mart.* 42. E ore ai fait temple e l'an mes [son service], oi tu purras, se tes plaisirs est, habiter en sied estable permanablement, *Rois*, 1133. || XIIIe S. Sauge est chaus et moistes, et a son siege au feie, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 107. A Rome... Il est du monde il mieus-seoir le plus haut siege du monde], *Edouard le Conf.* v. 2283. Si vous dirons deus roi qui tenoit son siege devant Damiette, *Chr. de Reims*, p. 100. Tout ainsi qui ont ordonné un hautain siege en la cité Ladre, ont de chascun trasnel, soit glaiz, soit peiz, soit vendue ou non vendue, deus sols du siege, *Liv. des mest.* 328. Il quant ce vint à l'ordenance qu'il fist de siege et dut rendre le [la] sentence, sa conscience le reourt, BEAUM. XI, 22. La repeus de bois, selon droite pris, est persone de son Parpen, mais on doit regarder le siege du bois et le [la] valor qu'il vaut, ID. XXVII, 12. Dont soit tout ao baron à un conseil ale, se sont examinateurs et dit et donné Que li sieges soit me plus pres de la cité; Car Sarrasin s'en iesent oiement à le, *Ch. d'Ant.* IV, 232. || XVe S. Item il doit [revenir] [chascun] au Pardemain de Ladite feste de Saint-Pol, DU CANGE, *sedes*. Pour toutes verrerie pour doubler une couverture du siege de la roy se agenoille, DE LABORDE, *Emaux*, p. 198. || XVIe S. Le pape Grégoire onzieme de ce nom tenoit le saint siege de Rome en la cité d'Avignon, PASQUIER, II, II, 29. Recepte des sieges de trés hauts en-pechierie de hancras à payer au jour de Saint Nicolas d'yver, DU CANGE, *sedes*. Du second jour de mai prolongé fut l'autre siege [séance] jusques au dixieme jour dudit mois, MONSTRAL. I. 1, ch. 52. p. 87, dans LACURNE. || XVIIe S. L'impression des passions va perpetrant jusques au siege de la raison, MONT. I, 80. Avant faict donner un siege à Cuma, ID. I, 129. L'empereur, contre l'avis de son conseil, se vint camper à une canonnade du siege [de l'armée assiegeante], d'acc. *Hist.* I, 21. A la sollicitation du siege de Rome, l'empereur ayant donné une armée de nar à Chrestienne, ID. ib. I, 44. ...des meilleurs hommes de siege qui fussent en France, ID. ib. I, 200. Il lui dist qu'il avoit toujours creu et espéré, qu'il estoit venu lever le siege à M. de Gyé [occuper sa place], CARDIN. MI, 30. Ils estoient venus assieger Yerouane d'un siege veinat, M. DU BELL. 79. Ces muscles relevent le fondement quand il est devalé, au moyen de quoy nous les pouvons appeller relevateurs du siege, PARÉ, I, 48. Merque ou siege est toute incision du crane, retenant la figure du lozenge, ID. XIII, 1. Des lunulins à vent assis sur le fiel, le proprietaire du fief en retient tout ce qui ne tourne point, et semblablement des moulins à eau, comme le siege et le pivot et tout ce qu'on ne voit point, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1061.

— ETYM *Wallon*, *sij*, établissement; prov. *setge*, *sege*, *séde* d'une place de guerre, et *ses*, *siège*; ital. *sedio*, *seggio*. Le vieux français a deux formes : *riet* et *siege*, toutes deux masculines, qui supposent un barbar. *sedium* ou *sedum*; comparez le lat. *obsidium*, de *sedere* (voy. DIEZ 1).

SIÉGER (*siè-jé*. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : *il siégeait*, *siégeons*) *v. n.* Être assis même participe à la syllabe qui suit est muette : je siége, je siégerai, etc. bien que la prononciation fasse entendre un *e* ouvert), ce. || 1° Tenir le siége pontifical ou épiscopal. Tel pape siégea tant d'années. || 2° Il se dit des juges, des tribunaux, etc. La cour de cassation siége à Paris. || Il se dit de la place qu'on occupe dans une assemblée délibérante. Les avocats cessèrent de plaider, comme le parlement avait quelquefois fait avant de rendre la justice. Ils semblaient plus en droit que le parlement de suspendre leurs fonctions; car les juges sont seniant de siéger, et les avocats n'en font point de plaider, VOLT. *Hist. parl.* Chapitre. L'obstacle aux titres serait faible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourraient être supprimés sans inconvénient. J. L. BARTHÉL. *Gouvern. de Pologne*. ch. VII. || Occuper le fauteuil dans une assemblée délibérante, dans un tribunal, comme président, comme juge. || 4° Fig. Être, se trouver. C'est là que siége le mal.

— REM. Dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie de 1694, de 1718 et de 1762, *siéger* a la même signification ; accepter le siége pontifical; et on note qu'il vieillit. Dans l'édition de 1762, on efface cette note, et on ajoute à l'ancienne signification celle qui est relative aux tribunaux : Le tribunal siége en tel endroit.

— ETYM *Siége*.

SIÉN, SIÉNNE (*siin*, *siè-n'*; au masculin, l'*n* se lie quand *sien* précède son substantif : un sien ami ; l'*n* ne se lie pas dans les autres cas : le mien, le nôtre ; au pl. *siens*, d'après Ségrais, p. 3, *siennes* se prononçait *siannè*), *adj.* pous. relatif à la troisième personne du singulier. || 1° Avec l'article, *le*, *la*, *les*. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance, BOSS. *Louis de Bourbon*. Non écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? BOIL. *Épît.* II. || [Moufort] travaillait depuis un temps à l'histoire de la géométrie, chacun siennes, chacun un article pour la science, FONTEN. *Monfort*. Hellegrabale alla jusqu'à vouloir déifier une toutes les déesses de la vénération de Rome, et être tout les dieux ensemble pour y placer le sien, MONTESQ. *Rom.* XVI. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eut mieux aimé avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : les *Lettres provinciales*, VOLT. *Louis XIV*, 32. Je voudrais en fait de belles-lettres qu'on fît aussi les pays, mais surtout du sien, ID. *Mél. litt. Cont. à un journaliste*. Plus heureuse que son ancienne amie, elle [Ninon] ne se plaignit jamais de son état, et Mme de Maintenon se plaignit quelquefois du sien, ID. *Mél. litt. sur Mlle de l'Enclos*. || 2° Il s'emploie sans article, et signifie à soi. Ainsi ce rang est sien, cette faveur est sienne. Et je n'ai rien enfin que d'elle je ne tienne, CORN. *Poly.* II, 1. Dans ce penser, il [Jane] se carrait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Dieu prodigue ses biens À ceux qui font vœu d'être siens, ID. *Fabl.* VII, 2. Mais surtout fais-le tien, Qu'elle garde à soi, quoique ce soit un vœu, MOL. *l'Ét.* 1, 6. Arnault prétend que la doctrine de Malebranche n'est

Digitized by Google

BI nouvelle si ouienne. BIBER. *Opin. des anc. philos.* (*Malebranchisme*). || 1° Familièrement, avec l'article *un*. *une*. Resté seul au palais avec un sien ecclave. DESMARETS, *Mirame*, IV, 4. Un sien ami, voyant ces somptueux repas, lui dit.... LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || Au lieu de *un*, *une*, on met parfois *quelque*. Que, déguisant son cœur et cachant sa famille. Il avait fait merveille aux guerres de Castille, l'on quelque sien voisin, depuis peu de retour, l'avait vu plein de gloire et fort bien à la cour. CORN. *D. Sanche*, V, 8. || 2° Substantivement. Le sien, son bien. Ne point mentir, dire contenu du sien, C'est le plus sûr.... LA FONT. *Fabl.* V, 1. || D'aubigné appelle Henri IV le conquérant du sien; c'est renforcer, ce me semble, en deux mots toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérants. Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 9, dans POUGENS. Qui donne de l'ennemi ne donne rien du sien, LA CHAUSSÉE, *Gouvernante*, 1, 3. || Proverbe. Chacun le sien n'est pas trop. Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de plaider; chacun le sien, ce n'est pas trop, MOL. *Mal. imagi.* 1, 2. Bonne-foi vaut à votre fils; Chacun le sien n'est pas trop, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, t. III, p. 247. || Fig. Mettre du sien dans une affaire, y contribuer de son argent, de sa peine, de son imagination. Ce cavalier en était toujours fort (aux collations, divertissements, etc.); et c'était un grand hasard quand il n'y mettait pas quelque chose du sien, pour surprendre agréablement, ou par une trait de magnificence et de galanterie, HAMILT. *Gramm.* 7. || [Méry] n'a rien mis du sien dans sa réputation que son mérite, FORTIS. *Méry*. Il est content de mille volumes, et il n'en a mis que deux; il ne met rien du sien, LESAGE, *Diable boit.* 6. La connesse : Mais surtout que personne.... — Sazanne : Ah ! Figure ! — La comtesse : Non, non, il voudrait mettre ici du sien, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 21. || Familièrement, mettre du sien, ajouter à un récit des détails imaginaires. Il a mis de son sien dans cette histoire. Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien, LA BRUY. IX. || [Ajouter du sien à un texte, y ajouter des choses qui n'appartiennent pas à ce texte. Quoi qu'il en soit, je ne prends au mot [Burnet rétractant un passage de son livre], et je le leve de désavouer de bonne foi ce qu'il dit que son traducteur avait ajouté du sien, BOSS. *Hist. Var.* 11e *disc.* 16. || 3° Au pluriel, tout ceux qui sont en relation avec celui dont on parle, à quelque titre que ce soit (parents, descendants, héritiers, soldats, domestiques, partisans). Pour être mieux reçu [d'un jésuite], je feignis d'être fort des siens, PASC. *Pror.* 1. Mais un reste des siens, entourés dans leur fuite, se fait jour, ATHAL. *Athal.* I, 7. Tu n'as pas vu tous les siens reprocher le trépas^ m. *Andr.* III, 8. Antoine [père de Henri IV], mandé dans la chambre de François Ier, se jette sur le pont, par un des siens, du comploi forme contre sa vie, VOLT. *Hist. parl.* XIII. || Proverbe. On n'est jamais trahi que par les siens, c'est-à-dire par ceux à qui on se fie le plus. || 4° Dans le langage de l'écriture, les siens, en parlant de Dieu, ceux qui se consacrent, se dévouent à lui. Dieu connaît les siens. Il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire toutes les persécutions, BOURDAL. *Regr. humain*, 2e avent, p. 574. || 5° Familièrement, au féminin pluriel. Faire des siennes, faire des fredaines, des folies, des tours, sont de jeune homme, sait de fripon. S'il pense aussi faire des siennes, à la fin je ferai des miennes, SCARR. *Typh.* I. Vaudeville avait quitté le service de France, et faisait des siennes dans ses terres, ST-SIM. 154, 1. Oui, comme un petit fripon, que de temps en temps fait des siennes, DANCT. *Jaloux sans amour*, V, 8. || Fig. J'ose dire qu'encore qu'au siècle on nous soumette, la fortune fasse bien des siennes, elle ne sera pas si folle que de se commettre avec un mérite comme le vôtre, SCARR. *Epît. dédic. Ulur.* I, 1, p. 162, dans POUGENS. Je vous dirai que l'amour fait ici des siennes, BUSS. *Rabut.* 2, 62, dans POUGENS. Le tonnerre a fait des siennes, en attendant le canon : il est tombé sur le chevalier de la Luzerne, qui était à la tête de sa troupe; il a brûlé ses habits et sa culotte, sans lui faire beaucoup de mal, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 28 mai 1760.

— HIST. XIe S. Que l'empereur nessun lasciasi des soens ni perdre, *Ch. de Rol.* LXIII. Estraniar i est, une soens compains, IB. LXXIV. || 12e S. Je sui si serez quites ligement. Que tout [elle] me puet ou engager ou vendre. *Courci*, v. [le] Kerci amour, de ce qu'elle me deigne Tenir à sien.... ib. IX. Car qui le sien done retraiement [de mauvaise grâce], Son gré en pert.... ib. XVI. || XIIIe S. Et uns siens chevaliers fu montés à cheval, qui avait nom Nicoles le Jaluisin, VILLEH. LXXII. Un jour estoit rois Floré à un sien grand manoir, *Berte*, LXV. Chascune [dame] cuide k'il soit siens [au amant]; Si s'en fait molt joie et conte, *Lai d'Ignaure*. Nus [nul], par reson de garde ne pat reson de bail, ne pot faire siens les frais des villages, BEAUM. XXI, 60. || XIVe S. Se Dex reprent cou qui est siens, Encore ne nous en mesfait rien; Tout sommes siens.... J. DE CONDÉ, I, p. 459. Et s'il est ainsi que les siens [ses concitoyens] se reprendent et s'emmordent de son gouvernement, BERCHEUR, P. 24, *recto*. || XVe S. Jean Lyon.... se tessit en sa maison, et vivoit du sien, FROISS. II, 11, 52. Ils prirent leurs haches, et se commencerent de hacher à combattre et à donner grandes et horribles horions, et chacun avoit le sien, IB. II, 11, 9. L'on doit faire servir le sien, Non pas qu'homme ou femme s'asserve au sien avoir.... E. DESCH. *Poetrie mar.* P. 352. Mandà au duc de Bourgogne qu'il vint, et qu'il pouvoit estre sceur que la ville estoit sienne, COMM. III, 10. Pent des exactions faites par les officiers du peuple et à leur profit particulier; et, pour abreger, sont detruits de tout, et qui perd le sien perd le sens, PECHON, *Theol. mor.* 1, 1, 1, 1, dans LACURNE. || XVIe Estre toujours recors de la dignité et magnificence tant sienne que de ses ancestres, SAINCAN, P. 8. Malheureux est celuy qui, pendant qu'il est sain, n'a pensé que, qu'il voit, qu'il oyt, qui ne fait bonne chere, BOSS. 707. Cette sienne resolution arresta sus bout la furie de son maistre, MONT. I, 3. Ce n'est pas le moindre, c'est nature qui faict des siennes, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Berry, *sen*, *senne*; saintong. *son*; *son vent pert son sen*, il ne sait tout son. VEY. MEY. l'opinion que mien, tien, sien sont des formes diphthongues de *mon*, *ton*, *son*, ou *men*, *ten*, *sen*, appuyées d'un *i*.

SIESTE (sié-st), s. f. Temps qu'on donne au sommeil, pendant la plus chaude partie du jour, après le dîner, qui est ou était le midi. Lorsque nous étions rassemblés à deux affamés, et bu à proportion, nous nous levâmes de table pour aller au jardin faire voluptueusement la sieste en quelque endroit frais, CHAPELLE et BACHAUM. *Gil Bl.* 3, 2. Le sot s'assoupit et fait la sieste en bonne compagnie, VAUVEN. *Max.* CCLIX.

— REM. Du temps de Mme de Sévigné le mot n'était pas encore naturalisé, et elle disait *siesta*.

— ETYM. Espagn. *siesta*; du lat. *sexta hora*, la sixième heure après le lever du midi, suivant la manière de compter des Latins.

SIEUR (sieur), s. m. || 1° Espèce de titre d'honneur donné dans les chartes aux hauts gradoyers, dans les actes publics et autres écritures de même sorte. Je plaide pour le sieur un tel, pour les sieurs tels. On qualifiait d'ordinaire les états généraux de France d'assemblée de trois états, quand c'était le roi de France qui parlait, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III*, PAIX de *Vestph.* || 2° Titre donné dans une lettre missive à un égal ou à quelqu'un d'un inférieur. Vous direz au sieur un tel de.... || 3° Par une sorte de mépris. Un sieur Paul est venu me faire visite, mais quelle récréation.

— HIST. XVe S. Je suis sieur de la maisen, *Les six joyes de mariage*, p. 183, dans LACURNE. C'est folie d'admirer les grandeurs et hommeries du monde; car ils ne font estre des pauvres femmes, quand ils sont sieurs d'elles, tant sont traitres, sh. p. 78.

— ETYM. Contraction de *seigneur*.

SIFFLABLE (si-fla-bl'), adj. Qui mérite d'être sifflé. Qui, désertant sur les pièces nouvelles, En font encor de plus sifflables qu'elles, VOLT. *Pour. de Boileau*.

— ETYM. *Siffler*.

† **SIFFLADE** (si-fla-d'), s. f. Concert de sifflets.

— HIST. XVIe S. Sifflade, ORNIN, *Dict.*

† **SIFFLAGE** (si-fla-j'), s. m. Terme de vétérinaire. Synonyme de coruage.

SIFFLANT, ANTE (si-flan, flan't), adj. Qui siffle. Une respiration sifflante. Terme de grammaire. Lettres, ou consonnes, ou articulations sifflantes, celles qui laissent échapper un peu d'air avant l'explosion définitive. *S*, *z*, *x*, *ç*, *ch* sont des lettres sifflantes. || Substantivement. Une sifflante. S est une sifflante. L'ordre des sifflantes. || Phrase sifflante, vers sifflant, phrase, vers, où il y a beaucoup d'*s*.

† **SIFFLASSON** (si-fla-son), s. m. Sorte de bécassean, dans le parler gévenol. Je m'amusais à replacer de temps en temps des SIFFLASSONS, J. L. ROUSS. *Hel.* IV, 10.

SIFFLÉ, ÉE [si-flé, flée], *part. passé* de siffler. || 1° Chanté en sifflant. Des airs sifflés par un merle. || Consonnes sifflées (VOY. SIFFLANT). || 2° Il se dit d'un oiseau instruit à dire un air. Une linotte sifflée. || Fig. Instruit comme un oiseau qu'on siffle. Mazarin me renvoya à la reine; je la trouvai siffée et aigrie, RETZ, II, 78. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie tous les ramas de tout ce que j'ai vu, entendu et senti; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets, VOLT. *Dict. philosophique*. || 3° Qui a été l'objet de coups de sifflet. Sifflée et reniflée. — Et le méritait-elle [la pièce] ? PONS, *Mercure*, V, 2. Tout ce qui peut arriver, c'est d'être sifflé; et c'est le plus petit malheur du monde, VOLT. *Lett. Marin*, 30 oct. 1773. C'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les ifles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé, IB. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1762. Les auteurs qui, dans les discours préliminaires de leurs tragédies ou comédies tombées dans un éternel oubli.... vous prouvent que l'endroit le plus siffé est le meilleur.... IB. *Homél. lit. Préamb.* Non, Laharpe au serpent n'a jamais ressemblé; le serpent siffle, et Laharpe est sifflé, LEBRUN, *Épigr.* || Ce qui est effacé n'est pas sifflé (adage dramatique qu'on attribue à Scribe, ce que dément, dans LACURNE, VENT, quand il invitait ses collaborateurs à retrancher quelque chose).

SIFFLEMENT (si-fle-man), s. m. || 1° Bruit fait en sifflant. Il monta étourdit par ses sifflements continuels. || 2° Certain bruit qu'on fait en respirant avec peine. Dans l'asthme, la respiration est souvent accompagnée d'un sifflement. Le chatiment que quelques animaux font en soufflant. Le sifflement des oies, des merles, des serpents. Leur ert est une espèce de sifflement que [les oies] font entendre par rarement, REPP. *Obs.* I, 1, p. 182. || 4° Par analogie. Bruit aigu du vent ou d'une flèche, d'une pierre lancée avec force. Les vents, échappés de leurs cavernes sombres, Mêlent à leurs clameurs [des ânes] d'horribles sifflements, J. A. SIMON. *Castalie, Cyrce*. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousquetaire chargée à balle, demanda au major général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles, VOLT. *Charles XII*, I, 2. Le sifflement des fouets dans l'air au loin gémit, DELILLE, En. VI. Quoique la chaux dégage beaucoup de chaleur avec l'eau, la potasse, la soude, la hydryle et la strontiane en dégagent probablement plus encore.... c'est pourquoi, lorsqu'on verse de l'eau sur ces oxydes, il en résulte un sifflement plus fort qu'avec la chaux, THENARD, *Traité de chimie*, I, II, p. 166, dans POUGENS. || 5° Il se dit des articulations, des prononciations sifflantes. Il [Pope] a rédui les sifflements aigus de la trompette anglaise aux sons doux de la flûte, VOLT. *Dict. phil. Pope*. || 6° Improbation manifestée par des cris ou des sifflets. Tous ceux qui passeront au travers d'elle [Jérusalem], lui insulteront, avec des sifflements et des gestes pleins de mépris, SACI, *Bible. Sophonie*, II, 15. Marie-Antoinette fut accueillie pour d'un temps [La question n'est pas moins belle] Qui du fade Boyer ou de sa Chapelle EXCITA plus de sifflements, BOIL. *Epître*, XIX. Mais quand il se promet des applaudissements, L'air sombre et indistinct d'horribles sifflements, DELILLE, *Paradis perdu*, I.

— HIST. XIIe S. Et après la'commetsen fous [feu]; et el fon n'est mie li sires [le Seigneur], et après le fou un schielement d'une temue oro fouffle; *Job*, XLI, 7, VVe S. Les astuyeres.... Font leur feid les andes.... Commitire [comites] y sunt, qui font maint sifflement, E. DESCH. *Poetr. mor.* P. 215. || XVIe S. Quand les arbres se font le dos, et ouy le sifflement des harpiedurades, LANOUE, 348. ....Dont s'ensuivit grand flux de sang, et un chief-flement par lequel tous furent arrez, PARÉ, VIII, 20. D'un sifflement aigu l'orage tourne[nt], DUBELLAY, VI, 56, *recto*.

— ETYM. *Siffler*.

SIFFLER (si-flé), v. n. || 1° Former un son aigu en serrant les lèvres, ou avec un sifflet, ou avec une clef forcé, etc. Les voleurs sifflent pour s'avertir. On entend les oiseaux siffler. M. d'Orléans finissait l'empressé et le passionné en parlant à la reine; je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchy dans la petite chambre grise, RETZ, II. Je les rassemblerai, comme le pasteur en sifflant rassemble son troupeau, SACI, *Bible. Zacharie*, X, 8. C'est un petit jeune homme à quatre pouds de terre,

Digitized by Google

Homme de qualité qui revient de la guerre, qu'on voit tousjours sautant, dansant, gesticulant, Qui veut parle en sifflant, et qui siffle en parlant, RENARD, *Distr.* 3, 4. ‖ Il siffle en parlant, sa prononciation est accompagnée d'un certain sifflement, qui arrive surtout quand manque quelque dent de devant. ‖ Siffler un pauvre, disposer la paume de la main au devant de sa bouche, de manière à produire un sifflement prolongé. ‖ Fig. et familièrement. Il n'a qu'à siffler, il n'a qu'à faire connaître sa volonté pour être obéi. Mais qu'entendez-je de certains personnages qui sont à la promenade? je ne dis pas des comtes ou des marquis, dont la terre fournille, mais des princes et des souverains? qui viennent trouver ces bonnes gens qu'il a sifflé, ils se découvrent dès son antichambre, et ils ne parlent que quand on les interroge, LA BRUY. an. ‖ Il n'y a qu'à siffler et remuer les doigts, c'est une chose fort assez. ‖ 2° Par extension, faire entendre un bruit aigu en respirant, quand la respiration est gênée. Sa poitrine siffle. ‖ Il se dit du son aigu que font entendre certains animaux, le serpent, le cygne, etc. quand ils sont en colère. La Discorde, à l'aspect d'un casque qui flottoit, Fait siffler ses serpents..., BOIL. *Lutr.* 1. Ils boivent filles d'onfer, ve mians sont-elles prêtes? Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? RAC. *Athal.* 5, 6. Fig... A son aspect, la vipère et le serpent de l'envie a sifflé dans son cœur, PASCAL, *Mérom.* II, 4. ‖ 4° Il se dit du bruit aigu que fait le vent, une flèche, une balle de fusil, etc. Le volume orageux..... Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac, BOIL. *Lutr.* v. L'air siffle; une horrible tempête s'apprête, RAC. *Esth.* 2, 7. Quand la main te sera dans le port, I. DE SOUCI. *Odes*, II, 4. [Le vent] siffle et frappe la voile à grand bruit et déchire, MALLET. *Ex.* 4. Le vent siffle dans la cheminée, il siffle aussi dans notre château; je l'entendais siffler la nuit à travers les longs corridors de notre demeure, STAEL, *Corinne*, III, 4. ‖ Au ménage, siffler la cuisine, la faire vivement, pour le cheval, quand il se ralentit. ‖ 5° Siffler sur, desapprouver, blâmer. Le Matamo étant l'autre jour seule en musique chez Mme de Longueville, on siffloit dessus, SÉV. 12 févr. 1672. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 6° V. a. Chanter un air en sifflant. Il siffle un air avec les doigts. Il siffle un vilain plusieurs airs. ‖ 7° Appeler en sifflant. Je siffai vainement le chien du pauvre pecheur, LAMART. *Jocel.* ‖ 8° Siffler un oiseau, apprendre à un oiseau par l'ouïe à imiter le chant d'un autre. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet, et de faire danser des cabrettes [chèvres], LA BRUY. XII. ‖ Fig. Siffler la linotte, voy. LINOTTE. ‖ Fig. et familièrement. Siffler quelqu'un, l'instruire de ce qu'il doit dire ou faire en certaine occasion. Le docteur politique qui les a sifflés, et qui leur a mis dans la tête cinq ou six mots de notre langue..., leur a reconnoître le secret de la République, BALZAC, *le le cour, 1re disc.* ‖ 9° Ironiquement se dessapprobation, soit à coups de sifflet, soit par quelqu'autre bruit. Il siffle un pauvre acteur, on le paroît comme un étourneau, SCARR. *Virg.* VII. Il fut sifflé de tout l'auditoire, BOILEAU, *Hist. mer. Œuvr.* I, v, p. 332, dans FOURNIER, *Les Variétés amusantes*. Pour bien Shakespeare au-dessus de Corneille, et où l'on sifle tout qui l'auntent, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Hercul.* v, 8. Ils m'ont sifflé; aussi n'ont-ils pas lu, pas ressaisi, BEAUMARC. *Barb. de Sev.* I, 2. Il chassa de Rome et de l'Italie Pilade lui-même, pour avoir montré du doigt et fait remarquer un spectateur qui le sifloit, VOLT. *Dict. philos. Hom., insect. et belles-lett.* I, VIII, p. 297. ‖ Absolument. Si un auteur hasardoit aujourd'hui sur le théâtre une telle reconnoissance, le parterre, comme un amant, et effectivement assassiné, comme on se recréoit comme on sifloit! VOLT. *Comm. Corn. Rem. Bodog.* v, 6. Il a perdu entièrement. Au beau drame de Cléopatre, On fut l'aspic de Vaucanson, tant fut sifflé, qu'à l'univers Sifflant et parlerre et loges; il le sifflent, et cela, Quand on entend courir soudier, sifflatrices, *Épistr. sur la Cléopatre de Marmontel*, ‖ 10° Fig. Désapprouver avec dérision. Se faire machine, accroche vos demandes [engager le style officiel des notaires], je me ferais siffler de bonnes compagnies, MOL. *Femmes sav.* III, 2. Qu'elle nous mette au rang des grands et le fait espérer Ici bonté dont partout on sifle les cœurs, III, 3. Mais bien que ses dons aux vers, d'équitable oreilles, Soient de la nouvelle grimande et de Message sifflés, BOIL. *Sat.* IX. Faire siffler Coun chez me-

derniers neveux, III, ép. 11. O vieux Denys, je me ris de ton glaive; Je bois, je chante et je siffle tes vers, BERARD. *Damoclès*. ‖ 11° Populairement. Boire. Siffler une bouteille. Le long de la journée il siffle autant que trois, *Chanson bachique* dans FR. MICHEL, *Argot*. ‖ On a dit de même : Siffler la rôtie. Vaut mieux à Saint-Denys être dessous la mitre à siffler la rôtie, Et prendre du tabac, Que de se faire perdre au milieu des combats, *Chanson nouvelle*, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— REM. On a dit chiffler jusqu'au commencement du XVIIe s. Encore chiffloient-ils..... Il méritait au louvre estre chifflé des pages, REGNIER, *Sat.* x. La calomnie a eu le succès qu'elle meritait : elle a été chiffée, elle est jouée et chantée par apothicaire, BALZ. *Lett. XXVII, lett.* 9.

— HIST. XIIe S. Et dient que Mahommes et sa loi ne vaut rien, si ne le fet on chastoier son, ORIEL DE TYR, I. II, p. 614. Moll jolies i jetent à grant fuison Bax gas, biax dis, biel acointier, Dom il trouvent à lui mestier, Celeur et celeuse et si ricen, CHEVAL. *Renart, el Jor.* p. 220, DIEZ. Adonc commença ledit Jehan le boulier à sifler et crier si haulx..... Ne cessez, sibilare, JEAN DE BRIE, *Le Bon Varlet de Commun*, p. 4. Ainsi que je sifflerai, FROISS. II, II, 6. Le comte sifla un levrier qui n'avoit debot lui, ID. II, III, 13. Le supplicant ayant de la faveur avecques icelui, et alors Chauveau sublo aussy, ID. CHR. II, 24. La femme l'oublia et en fut son compaignon. — Sublé : à bon sifler [bonne] est bon lasser, *Recueil de farces*, dans GUESSARD, *Anc. mystères*. ‖ XVIe S. Quy j'entendis d'autre part le pivert jargonner, Siffler l'escouffle [taillon] et le bolot tonner, MAROT, I, 217. Nous nous jouons en vain, nous ne vaincrons les peuples infidèles pour destruire Israël, CALV. *Instit.* 220. Ses compagnons ne faisirent pas, dès qu'ils eurent sifflé Guillaume Farel, de se prendre leur course, BÈZE, *Hist.* 125. Au lendemain de ces jeusnes ce qui demeuroit à cuire estoit sifflé, IB. II, 180. Ces reffuseurs de vin ne cessent d'oüir siffler les balles de Paris, IB. II, 181. Des oiseaux qui parloient, subl-ret sifflent, PARE, *Animaux*, 20. Nous ne sifflons pas nos paroles en levres comme les nobles peres, BIBLIAN, I, 23. Et ceux dont plus j'espere Ouy favorees sifflent sur mon d'une longue rese. Se vengeances de m'avoir voulu bien, IB. VII, 66, verso. Sifflant et jargonnant, je ne rendrai à vous, COTGRAVE. Frappant et jouant des doigts sur le pommeau de son espee, sublant ou sifflant, lequel signe l'on nomme, ou bien sur le chien ou dit pays fort hennissement, SOUL. DE PAR, *Propos rustiques*, 181, dans JAUBERT, Gloss. du Berry.

— ETYM. Berry, *siffler*; Lim. *siblá*; wallon, *huffer*; tournac. *chuffer*; lorraine, *subiau*; chablais, *bublar*; picard, *pouseng*, *subiar*, *ridar*, *siuter*, *ruchenlar*; Calvados, *siffler*; Jersey, *siffle*; Guernesey, *sibler*; nat. *sibilare*, *sibilare*; du lat. *sifilare*, pour les formes en f, et *sibilare*, pour les formes en b. De *sibilare*, les anciens dialectes ont produit *sublá*, etc., *siffler*, *sifflo*.

‖ **SIFFLERIE** (si-fle-rie), s. f. L'action de siffler, comme marque d'improbation. J'ai bon pour que mes pieces ne tombent pas sous la coupe de nos Almons [tragédie]; quelques bonnes gens auront subtilité des vers bonnes à des vers un peu bonnes, et c'est encore un amusement à la siffleries: car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids, VOLT. *Lett. Marin*, 13 nov. 1774.

— HIST. XIIe S. SIFFLERIE, COTGRAVE.

SIFFLET (si-flè : je tire le bec pas; au pluriel, l's se lie des siffle-z aimés; sifflets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. ‖ Petit instrument avec lequel on siffle. Les machinistes sur les théâtres se servent d'un sifflet pour commander les manœuvres. Ce volatigeur, j'ai bien appelé à pendre des, Pipeaux qu'on sauroit sonner à traites de sifflet, RABEL. *Rondon*. ‖ Jeu du sifflet, jeu qui consiste à faire passer de bouche en bouche, en main, tantôt de quelque personne cherche à le saisir. Il faut le marier, les maîtres d'équipages des vaisseaux, les patrons de chaloupe ne se servent sifflent pour commander les matelots; le sifflet dont ils se servent est en métal, en argent ou en cuivre. Les maîtres d'équipage portoient toujours, lorsqu'ils servoit de service, une chaîne d'argent au col avec la plaque aux armes du roi, et le sifflet de commandement, *Ordonn. du 1er février 1742*, art. 31. ‖ 2° Coup de sifflet. Terrien de souffler dans cet instrument, il ne lui qui en résulte. Un bon coup de sifflet va vous être facile, FR. MICHEL, *Argot*. ‖ 3° Il se dit tenu à mon lit, qui est un peu de gloire et quelques coups de sifflets, VOLT. *Lett. Monsieur*, oct. 1737. Puis un soufle d'en haut se lève, et toute chose change, tombe, périt. Ind, meurt, se décomposé, comme au coup de sifflet des décorations, LAMART. *Harm.* IV, 62. ‖ Fig. On les rassemblerait d'un coup de sifflet, totit de personnes, éloignées à la vérité les unes des autres, mais se pouvant réunir facilement au premier signal. Nous espérons que toute cette noblesse pourra bientôt être renvoyée; on la rassemblerait dans le besoin avec un coup de sifflet, SAY, 544. ‖ 3° Imputation manifestée par des coups de sifflet ou par quelque autre marque de mépris. Au nauvais goût public le belle y fait la grimace; Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre, BOIL. Sat. I. Mais quand sifflets prirent commencement, C'est (Je ignore). Jen vous tenais bien délicat, C'est à l'ayar du sieur de Fontenelle, RAC. *Epigr.* VII. Même on n'avait promotique Ce sifflet tant opposé vantable, Avec quoi le public choque le gant un auteur misérable, VOLT. *Zaire, lett.* On n'entend point à cent lieues le bruit des louanges; celui des sifflets est perçant et porte au loin du monde, IB. *Lett. Mme Dubocage*, 3 sept. 1758. ‖ 4° Fig. et populairement. Le combat par lequel on respire. Ce combat qu'on nomme le sifflet, par où entre l'air de la respiration, BOILEAU, *Rech.* V. Le bruit [qui je n'en puis plus, vous serrez le sifflet, BERARD, le *Distr.* V, 6. ‖ Couper le sifflet, couper la gorge, tuer. Ajoutons d'une sainte rage, Et, coupant le sifflet au roi, Venge Rome. Il lui et moi, *Henriade travestie*, V. ‖ Fig. Couper le sifflet, interrompre, interloquer, mettre hors d'état de répondre. Je vous voulez que je dise des merveilles, que monsieur ne me vienne jus couper le sifflet, *Trad. de Don Quichotte*, dans LARIV. *Dict. comique*. ‖ 5° Le qui sert à donner du vent aux buffets, par analogie avec l'extrémité d'un sifflet. Tailler une pièce de bois en sifflet, lui donner cette forme. ‖ Terme de jardinage. Sifflet de cheval, voy. ACHALAS. ‖ Terme de vétérinaire. Echancrure faite sous la pince d'un cheval atteint d'une seime, pour empêcher l'appui du fer sur la partie de la paroi qui est fendue. ‖ 6° Terme d'artillerie. Defaut de fabrication des bouches à feu en bronze. Les traces ou sillons formés par les gaz se nomment sillons, *Traité d'artillerie du gén. Piobert.* ‖ 7° Terme de maréchalerie. Ouverture que les ignorants ont imaginé de pratiquer sous la queue du cheval poussif, pour faciliter sa respiration. ‖ 8° Fig. Style qui ne flatte pas l'oreille. Le style marotique a depuis quelque temps gâté on peu la poesie..... on entend dans quelques pieces de comedie les sons du sifflet de Rabelais parmi ceux de la flute d'Horace, VOLT. *Dict. philol. Style*, 2. ‖ 9° Au pluriel. Terme de menuiserie. Sections attachées au rugueil. Proverbe. Si vous n'avez point d'autre sifflet, votre chien est perdu, vos chiens sont perdus, si vous n'avez pas d'autre moyen de succès, vous ne réussirez pas.

— REM. Autrefois on disait aussi chiflet : tout-haut dit que ce livre [de chiffet, sur le quinquina] est un coup de chiflet qui a étourdi les esclits, GUI PATIN, *Lett.* 46 fév. 1654.

— HIST. XIIIe S. Maintenant que il vit le roy sur le flum, il sonna un siblet, et au son de sa siblet..... DONT. 249. ‖ XVIe S. Ils supplicants audit seigneur ailleurs soubtilz, sive sifflez gallice, DU CANGE, *sibilus*. ‖ XVIIe S. ...Tous ces motis allechans Font gouverner de l'appetit des chiens. Quelquefois ils font etouner son sublet, Pour prendre au bric l'oiseau qui se est sublet, MASON, I, 254. Ces planches bouchent non seulement la langue, mais aussi avec toutes les autres parties de la bouche, comme le sifflet et l'entroit de la gorge, PARE, IV, 2. Sifflet [cabaret], avant accepte de notre vie, Avale-sauce, chasse-marinière, Quant par ton bruit, sans louchon, l'on entend Aussi soudain ou le lieu vin se sert, BOILEAU, *Berger*, I, 24, 102, dans LACURNE. — ETYM. Diminutif d'un substantif supposé, *siffe*, représentant le lat. *sibilus*; norm. *sublet*; picard, *chiflet*; bourguig. *subló*; Berry, *chiffet*, *subiet*.

SIFFLEUR, SE (si-fleur, fleu-z), s. m. et f. Celui, celle qui siffle. Il n'est pour le coup, voilà les sifflets pris pour dupes, et les amateurs de sifflets ruinés, BALZAC, le *Prince d'intrigues*, v, 2. Je ne voix..., que des sifleurs dispersés et prêts à se répondre, TRASSE, *Critique de Turcaret*. ‖ Le bouvreuil. ‖ 2° Adj. Les oiseaux sifleurs. Pendants les gens joueurs et les moines sifleurs, V. HUGO, *Journal*. ‖ Terme de vétérinaire. Cheval sifleur, voy. CORNAGE.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. Bonques, sifleurs [buveurs] compagnons de cet ordre, Vivez unis, en paix et sans desordre, Vivez heureux, et buvez à longs traits, B. BELLEAU, *Berger.* 1. 1^p. 163, DARMESTETER.

— ETYM. *Siffler.*

† SIFFLOTER (si-flo-té), v. n. Siffler souvent ou négligemment. || Activ. Siffloter un air.

— ETYM. Fréquentatif de *siffler.*

† SIFFLET (si-flè), s. m. Espèce d'oiseau de paradis.

† SIGE (si-jé), s. f. Littéralement. Le silence, un des deux principes qui constituent le dualisme valentinien.

— ETYM. Σιγή, le silence.

† SIGILLAIRE (si-jil-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux sceaux. L'histoire sigillaire de telle ville. Les pierres sigillaires des cachets antiques.

— ETYM. Lat. *sigillum*, sceau (voy. SCEAU).

SIGILLÉ, ÉE (si-jil-lé, lée), *adj.* Marqué d'un sceau. La souche est dite sigillée, quand elle représente de distance en distance des traces ressemblant à l'empreinte d'un cachet; par exemple : le sceau de Salomon. || Conserver la lettre sigillée. On imprime sur cet ecrit le sceau du Grand Seigneur ou celui du gouverneur de l'île; de là vient le nom de terre sigillée qu'on a donné à ce sol, BRONGNIART, *Traité de min.* t. 1^p. p. 544, dans pourgons. || On a dit sigellée : terre citrine ou sigellée, le cent payera 40 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XIVe s. Terre sueliée, R. DE HONDEVILLE, P. 75, *verso.*

— ETYM. Lat. *sigillatus*, de *sigillum* (voy. SCEAU).

† SIGILLOGRAPHIE (si-jil-lo-gra-fie), s. f. Description des sceaux. La sigillographie byzantine.

— ETYM. Lat. *sigillum*, sceau, et γράφω, décrire.

SIGISBÉE (si-ji-zbé), s. m. Homme, dit aussi cavalier servant, qui fréquente assidûment une maison et se montre très-empressé auprès de la maîtresse. On nomme hardiment amour un caprice de quelques jours... on substitue de sigisbée, une froide habitude..... VOLT. *Dict. phil. Amour.* Je remplis, en ces lieux, des fonctions qui consistoit à venir dîner tous les jours, à découper à table, à raconter des histoires, à être l'ami de mouseur, le chevalier de madame; c'est ce qu'on appelle en Italie le sigisbée, le cicisbée, parmi et bonbeau, *la Pension bourgeoise*, sc. 2. Le duc avait chez lui, sans s'en douter et dans la même personne, un sigisbée précieux et une dulçoe momeparabilité qui ne lui coûtaient rien, SCRIBE, *Nouvelles, la Maîtresse anonyme*, § 8. || Quelques-uns écrivent et disent cisisbée.

— ETYM. Ital. *cicisbeo*, galant, danseur, qui vient, d'après Pasquaino, cité par Diez, du français *chiche*, petit, et *beau*.

† SIGISBÉISME (si-ji-zbé-i-sm'), s. m. État d'un sigisbée ou des sigisbées. Sordeuil s'assit à côté de Mme d'Epernay, en homme decidé à maintenir les droits du sigisbéisme qui venait de lui être conféré, CH. DE BERNARD, *la Prise du talon*, § 2.

|| Habitude, coutume d'avoir des sigisbées.

† SIGLE (si-gl'), s. m. Se dit des lettres initiales employées comme signes abréviatifs sur les monuments, les médailles et dans les manuscrits anciens. Il y a des sigles dans lesquels une même lettre est doublée. Le système de tachygraphie ou sténographie antique consistait soit en abréviations, soit en signes tout à fait spéciaux : dans la première espèce, on consacrait le C pour signifier *Caius*; le P pour *Publius*; D pour *dedicat*; S. P. Q. R. *senatus populusque romanus*, etc.; c'est ce que les Romains appelaient *litteræ singulæ*, dont ils ont fait par abréviation *sigle* et nous *sigles*, FEUILLET DE CONCHES, *Causer. d'un curieux*, t. 1, ch. 7.

— REM. Certains auteurs l'font fait féminin; mais on doit préférer le masculin à cause de son origine neutre.

— ETYM. Les étymologistes latins disent : *singula*, caractères isolés, d'où *singla*, *sigla*.

† SIGMA (si-gma), *s. m.* La dix-huitième lettre de l'alphabet grec.

— ETYM. Σῖγμα.

† SIGMATIQUE (si-gma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au sigma. Aoriste sigmatique, l'aoriste premier dans les verbes grecs, parce qu'il a le sigma pour lettre formative.

† SIGMATISME (si-gma-ti-sm'), *s. m.* Emploi fréquent de mots où le sigma se trouve. Le sigmatisme d'Euripide était célèbre. || Par extension. Multiplicité des lettres sifflantes dans une même phrase.

— ETYM. Σιγματισμός, de σῖγμα, sigma.

† SIGMOÏDAL, ALE (si-gmo-i-dal, da-l), *adj.* Syndesme de sigmoïde.

SIGMOÏDE (si-gmo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'un sigma. || Cavités sigmoïdes du cubitus, deux cavités de l'extrémité humérale de cet os, distinguées en grande et petite. || Valvules sigmoïdes ou semi-lunaires, non dondé à trois replis membraneux que présente l'orifice de l'artère pulmonaire dans le ventricule droit du cœur.

— ETYM. Σιγμοειδής, de σῖγμα, sigma, et εἶδος, forme.

† SIGNAGE (si-gna-j'), *s. m.* Dessin d'un compartiment de vitres tracé sur le verre, à la pierre noire ou au blanc, et qui sert pour les panneaux et autres ouvrages.

— ETYM. *Signe.*

SIGNAL (si-gnal), *s. m.* || 1° Tout ce qui sert d'avertissement entre quelques mots sont d'intelligence. Tu veux m'assassiner, demain, au Capitole, Pendant le sacrifice, et ta main pour signal Ne doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal, CORN. *Cinna*, v, 1. Cétait alors qu'il fallait sortir [de Jérusalem, menacée]; c'était le signal que le Fils de Dieu donnait aux siens, ROSS. *Hist.* II, 9. Déployez en son nom cet étendard fatal, Des extrêmes perils l'ordinaire signal, BAC. *Baj.* 1, 2. Et criez pour signal : Vive le roi Jean ! ID. *Alh.* V, 4. Déjà de tout le camp la discorde maîtresse Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, Et donné du combat le funeste signal, VOLT. *Hen.* 8. La trompette a jeté le signal des alarmes, LAMART. *Nouv. médit. les Préludi.* || Fig. A la vue du sacré signal, [la croix] on se renferme dans la plus profonde prudation de toutes ses merveilles [du Sauveur], BOSS. *Lett. sur l'odor. de la croix.* || Fig. Donner le signal, donner le premier l'exemple de quelque chose. Donner le signal de la révolte. || 2° Non de moyens de diverse nature employés pour porter au loin et rapidement des nouvelles, des ordres, etc. Dans tous les temps et dans tous les pays, on a cherché de trouver et d'employer des moyens de recevoir et de donner aux autres de prompts nouvelles; et les signaux par le feu sont un de ces moyens, BOILEAU, *Hist. eccl.* Œuvr. t. VIII, p. 169, dans POUGENS. Cet artifice des signaux qui fait une partie de l'art militaire, appartient aux anciens, HUGUES DE FLEURY, et montre jusqu'à quel point de perfection ils avaient porté toutes les parties de ce grand art, ID. ib. t. VIII, p. 171. Il fut arrêté et fixé de s'être amparé d'un pays désert, que, par des signaux placés de distance en distance, soit dans les îles, soit dans le continent, il en avertît Xercès, qui était encore à Sardes, LYDIE, BARTHEL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || Terme de marine. Signe indicatif de certains ordres ou de certaines aventures. Signal de reconnaissance, pendant le jour, avec des pavillons, des flammes, des guidons, avec des verges mises dans des positions diverses, avec de voiles flottant au vent, chargées, serrées à demi ou tout à fait ferlées, avec des coups de canon; pendant la nuit, avec des fanaux, des amorces ou des fusées, des signaux de jour. Signaux de nuit. Signal de détresse. Je dois dire que les Anglais, qui ont été nos maîtres, nous ont avoué que le vieux Trongo avait le tort de leur; que c'est lui qui a mis en vogue tous les signaux dont nous nous servons, et qu'avant lui tous les combats de mer se décidaient uniquement ou par la valeur ou par la fortune, BOMARE, *Vilicte*, 1673, dans JAL..... Que le Brésil aurait adhéré aux propositions du gouvernement impérial pour l'adoption d'un code international de signaux maritimes, *Moniteur universel*, 22 juill. 1869, p. 1093, 1re col. || Fig. Boissy m'écrivit une lettre qui était un signal de détresse, MARMONTEL, *Mém.* V, || Qualité, appropriation. Quilles d'un même signal, quilles pouvant servir à des bâtiments de même tonnaillon. || Terme de pêche. Se dit d'une bouée de liège, d'un morceau de bois ou de fer-blanc fixé de roseaux, flottant sur l'eau, pour désigner l'endroit où ont été placés des filets et des cordes. || 3° Nom donné aux repère dans des mesures trigonométriques. Il nous reste un problème intéressant à résoudre, c'est de déterminer les longitudes, les latitudes de tous nos signaux, et leurs distances à la méridienne de Dunkerque, ainsi que leurs distances à Dunkerque comptées sur la méridienne, DELAMBRE, *Hist. astron.* 3e *Introd.* || *Au plur.* Signaux, mesure de police sanitaire ayant pour but de faire connaître l'existence d'une maladie contagieuse dans une étable ou dans une commune. L'article 6 de l'arrêt du 21 janvier 1774, particulier aux cas de typhus contagieux des bêtes bovines, ordonnait de placer ces signaux à la porte des étables infectées et à l'entrée des chemins et avenues. || 5° Fig. Ce qui annonce et provoque une chose. La prison du roi [Jean] fut dans Paris le signal d'une guerre civile ; chacun pense alors à se faire un parti, VOLT. *Mœurs*, 76. || 6° Signal, les gros grains qui forment les séparations entre les grains de chapelet, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499.

— HIST. XIIIe s. Sept signaux [sceaux, cachets] y a en un livre, Que lieu, qui siet ou trouve, livre à l'aignel qui sept cornes a Et sept yeuls..... J. DE MEUNG, *Tr.* 1232. Et en chascune chartre avoit le sceau et le seignoeul ou reit et des patriarche, *An. de Jersa.* t. 20. Maintenant qu'ils voient aucuns voilles [de navires], si font feu ou lumées pour seignal, MARCO POL, p. 668. || XVe s. Treize signaulx et plus à CC et à fusile, pour mettre à putenostres, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. || XVIe s. On entendit les canonnades redoublées qui se tiroyent dudit camp, pour signal à leur cavalcherie de s'y venir joindre, LANOUE, 568. Je vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre soucieux de ma bibliothèque, *Paradoxes de la Boëtie à Montaigne*, dans MONT. *Lettre* V.

— ETYM. Provenç. *senhal*, *senhau*, *senhal*; cat. *senyal*; espagn. *senal*; portug. *sinal*; ital. *segnale* ; bas-lat. *signale*; du lat. *signalis*, mis en forme de sigue, de *signum*, signe. L'ancienne langue avait *signacle*, qui venait de *signaculum*.

SIGNALÉ, ÉE (si-gna-lé, lée), part. passé de signaler. || 1° Marqué par quelque signe. Saerés monts, fertiles vallées, Par cent miracles signalées, BAC. *Enfl.* 2. Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs; ainsi, dans mes voyages, je marque d'un caillou les bancs de mes semblables, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || 2° Remarquable. H. Estienne prétend que nous pourrions nous passer de *signalé*, qu'on ne peut le dissir même plus de son temps qu'en parlant de personnes, et qu'on n'imitait pas encore les Italiens qui disent *rizi signalati*: mais aujourd'hui on dit fort bien avec M. de Wailly : Vous leur devez une faveur signalée (VOLT. *Lett.* 41), VAUGEL. *Nouv. Rec. obs. de Mme*, p. 319. Voici une des plus signalées sottises que jamais faites, SCRIB. *Nouvelles*, II, 11, p. 35. Consultons sur ce point quelque auteur signalé, BOIL. *Lutr.* IV. Le roi [Louis XV] dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec tes siens, et qu'aucun depuis saint Louis n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais, VOLT. *Louis XV*, 18.

SIGNALEMENT (si-gna-le-man), *s. m.* Description d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Prendre le signalement de quelqu'un. Oh ! je vous ai reconnu à votre signalement, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 13. || Description qu'on donne de la figure d'un criminel pour le faire arrêter. || Description des particularités qui peuvent faire distinguer un animal d'un autre. Voilà son signalement [d'un oiseau] fait en trois coups de crayon, BUFF. *Ois.* t. II, p. 81.

— ETYM. *Signaler.*

SIGNALER (si-gna-lé), v. a. || 1° Anciennement (sens aujourd'hui inusité), faire savoir une exception de bannie. Le roi de la personne d'un soldat qu'un ordre, indiquant son âge, sa taille, la couleur de ses cheveux. Signaler les soldats de réserve. || 2° Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Il est signalé à la police. || 3° Par extension. Appeler, attirer l'attention sur quelqu'un sur une personne, sur une chose. Signaler quelqu'un à l'autorité. Les vues ingénieuses d'après lesquelles le général Bourgogne signala la première à l'attention des physiciens la loi d'Huyghens sur la double réfraction, BOT, *Instit. Hem. acad. sc.* t. III, p. 182. || 4° Terme de marine. Donner avis par des signaux. Un final signalé de bon et bande à table. Une flotte française très-considérable vient d'être signalée on craint une descente, AL. DUVAL, *Edouard en Ecosse*, III, 10. || On dit aussi : signaler des ordres, des instructions, des avis. || Par analogie et dans le langage ordinaire. Il dit, s'éloigne.... et sans retour la dernière fouille qui tombe A signalé son dernier jour, MILLEV. *Eleg.* 1, 1. || 5° Fig. Rendre remarquable en bonne ou en mauvaise part. Nous nous consolons aisément des disgraces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux, LA ROCHEFOUC. *Max.* 238. Jean Hyrcan, qui l'avait suivi [Sidetes] dans cette guerre avec ses Juifs, y signala sa valeur, ROSS. *Hist.* I, 9. Cet empereur..... Qui soupirait le soir, si sa main fortunée N'avait par des bienfaits signalé

Digitized by Google

la journée, SOIL. *Epit.* 1. Entre les noms fameux Qu'une guerelle haine a signalés entre eux [les Romains], BAC. *Mithr.* v, 5. A peine elle vous vit, Que votre exil d'abord signala son crédit, ID. *Phèdre*, 1, 6. La bataille de Pharsale, où plus de vingt combats, signala l'année 4689, qui finit par la bataille de Mont-Contour, la plus meurtrière de toutes, VOLT. *Hist. parl.* LXVIII. Celle [maison] d'Yorck, dont la marque était la rose blanche, et celle de Lancastre, qui portait la rose rouge; on compte jusqu'à trente batailles qui signalèrent la haine des deux partis, MICHEL. *Œuvr.* t. II, p. 160. ‖ 8° Se signaler, v. réfl. Se distinguer, se rendre remarquable en bien ou en mal. Il [le prince d'Orange] avait envie de se signaler par un grand combat, et croyait en avoir trouvé l'occasion favorable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 280. André Osiander s'était signalé parmi les luthériens par une opinion nouvelle qu'il y avait introduite sur la justification, SOCIN. *Var.* VIII, 11. Hébineï je me trompe, Burrhus, dans mon cœur, *Œuvr.* t. II, p. 160. ‖ 8° Se signaler, v. réfl. Se distinguer, se rendre remarquable en bien ou en mal. Il [le prince d'Orange] avait envie de se signaler par un grand combat, et croyait en avoir trouvé l'occasion favorable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 280. André Osiander s'était signalé parmi les luthériens par une opinion nouvelle qu'il y avait introduite sur la justification, SOCIN. *Var.* VIII, 11. Hébineï je me trompe, Burrhus, dans mon cœur, ID. *Britt.* III, 3. Par une belle chute il faut me signaler, ID. *Bajaz.* IV, 7. Rien n'égale les horreurs par lesquelles se signalèrent les Iconoclastes et les Bourguignons, MICHEL, *Œuvr.* t. V, p. 56. Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil; il voulut dès lors se signaler, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. ‖ Absolument. Se signaler, faire de grands efforts pour quelque chose. Pour madame de Coutanges, elle s'est signalée, SÉV. 428. Les habitants de Thessalonique, affectionnés pour la gloire de leur patrie et naturellement portés à toute sorte de spectacles, se signalèrent en cette occasion, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 1.

— HIST. XVIe S. Capitaines signalés, LANOUE, 409. Des emulations honnestes, à qui se signalerait le plus, tant à bien obeir qu'à bien commander, ID. 120. Aiant signalé soi et son cheval de casaques, d'escharpes, bardes, et autres habillemens, *frain* et en croupe..... il se signalà à bon escient, D'AUB. *Hist.* II, 310.

— ETYM. *Signal*; provenç. *signalar*; catal. *senyalar*; espagn. *señalar*; portug. *sinalar*; ital. *segnalare*.

† **SIGNALÉTIQUE** (si-gna-lé-ti-k'), *adj.* Terme de police. Qui contient la signalement. Etat signalétique.

— ETYM. *Signaler*.

SIGNATAIRE (si-gna-tè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui a signé. Le signataire, le signataire de cet acte. Il a voté [Napoléon] prendre pour confident de son Acte additionel le signataire de la Déclaration [Benj. Constant] de la protestation publique contre son despotisme, VILLEMAIN, *Souvenirs contempor. les Cent-Jours*, ch. 8.

— ETYM. *Signer*.

SIGNATURE (si-gna-tu-r'), s. f. ‖ 1° Le seing d'une personne écrit de sa main. Reconnaître une signature. Un homme me disait l'autre jour : c'est un crime que sa signature [de M. de Pompone], au bas d'un accommodement avec les Anglais, à cause du nom d'Arnauld qu'il portait, persécuté pour jansénisme], SÉV. 8 déc. 1678. Vous me parlez, ma bonne, de cette étroîque signature que vous avez faite pour lui [Mme de Grignan s'engageant pour son mari], ID. 8 nov. 1675. La défense si expresse qu'on a faite à tous les docteurs [de Port-Royal, auteur d'ouvrages mystiques] de les répandre, à quoi elle s'est soumise par sa signature, BOSS. *Et. d'orais.* 24. Il faut qu'ils [les huissiers] soient encouragés autant au moins pour ce qu'ils feront, que le furent les Boileau, les Racine, les Valincourt, pour ce qu'ils ne feront point, c'est que je dise pas d'eux ce que disait de ces messieurs un commis du trésor royal, homme d'esprit : nous n'avons vu encore d'eux que leur signature, DIDEROT, *Méd. hist. Progn. sur l'Hist.* XIII. ‖ Fig. Parmi nos poètes modernes, Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir souvent de ces vers heureux qui appartiennent au poète, et qui sont comme sa signature, PALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 12. ‖ 2° Terme de banque et de commerce. Le seing que met un banquier, un commerçant sur des billets qui garantit de la sorte. La banque doit toujours veiller à ce qu'il n'y ait pas dans son portefeuille de signatures collusoires, de ces signatures qu'on appelle du papier de circulation, A. DURAND, *Enq. sur la banq.* 1867, p. 260. ‖ Jetons de signature, l'indemnité qui, dans les compagnies financières, est allouée aux administrateurs, directeurs ou agents comptables chargés d'apposer une signature au bas des titres mis en circulation. ‖ 3° Action de signer. Ce ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature. ‖ Mettre, envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature, les mettre entre les mains de celui qui doit les signer ou les faire signer. L'ordonnance est à la signature. ‖ 4° Signature en cour de Rome, la manière originale de la concession d'une grâce, qui porte le *fiat* écrit de la propre main du pape, on le *concessum* écrit en sa présence. ‖ Signature de justice, signature de grâce, nom de deux tribunaux établis à Rome pour connaître de différentes sortes d'affaires. ‖ 5° Terme d'imprimerie. Lettres de l'alphabet qu'on met au bas des feuilles, et qu'on reconnence, en les doublant, lorsque l'alphabet est fini, pour servir à guider les relieurs, et leur faisant connaître l'ordre des feuilles. On n'a chiffré ni les feuillets ni les pages; il n'y a point de signatures aux feuilles, point de réclames, CAHUS, *Initiat. Mus. hist. des arts*, t. II, p. 6. ‖ On se sert aussi de chiffres pour cela. ‖ 6° Signature des plantes, certaines particularités de leur conformation ou de leur coloration, d'après lesquelles on les juge propres ou non à tel ou tel remède, LADELIE. *L'echium vulgare* étant tacheté comme la vipère, on l'a appelé vipérine, et on l'a prescrit contre les morsures de cet animal. On définissait la signature des plantes, un rapport entre leur figure et leurs effets. ‖ C'est dit aussi des caractères mystiques écrits ou gravés, auxquels chaque homme était marqué par l'astre sous lequel il naissait.

— ETYM. Lat. *signatura*, de *signare* (voy. SIGNER).

SIGNE (si-gn'), s. m. Ce qui fait connaître, prononcez sine; au XVIIe, on trouve souvent signe écrit sine, ce qui indique la prononciation courante), s. m. ‖ 1° Indice d'une chose présente, passée ou à venir. Là [dans les Pyrénées] quelques signes de vie, CONR. *Poly.* I, 4. Oh, que voilà bien, entre vous deux tout, un signe de longue vie! MOL. *Fâc.* II, 2. S'il se trouve quelque soupçon de sa douleur, PASC. *Prov.* X. Il faut qu'on n'en puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est homme de bien..... quand on voyant un homme on se souvient de son livre, c'est manvais signe, ID. *Pens.* VI, 15 bis, ed. HAVET. Si je ne vous mande point la mort de Condé, avant que de fermer doman ma lettre à Paris, c'est signe que cela est vrai, SÉV. 144. Il [Jésus] vint au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification, BOURDAL. *Myst. Nat. de J. C.* t. I, p. 18. Et ne devrait-on pas, à des signes certains, Reconnaître le cœur des perfides humains? RAC. *Andr.* IV, 3. Il n'a pas laissé, avant que de combattre contre Persée, immoler de suite à tercule jusqu'à vingt bœufs, sans trouver dans toutes ces victimes aucun signe favorable; ce ne fut qu'au vingt-et-unième qu'il crut en voir qui lui promettaient la victoire, BOLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* 3e part. p. 60, dans DELATOUR. C'est bon signe quand un roi et un simple homme pensent de même, TOUL. *Lett. du roi de Pr.* 27 juill. 1770. Si quelque chose nous console de ce que nous avons dit au sujet de la cessation graduelle de la vie, et prouver encore mieux que sa fin n'arrive que par nuances souvent insensibles, c'est l'incertitude des signes qui décrit cette fin, BICHAT, *Rech. phys.* 277. Je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote : je lui demanderai si quelque signe ne précède pas son heure; il me répondit : s'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. ‖ Fig. Il ne nous a donné aucun signe de vie, il n'a pas donné le moindre signe de vie, il n'a pas donné signe de vie, se dit d'un homme absent qui n'écrit point, ne donne aucune marque de souvenir. Il y a longtemps, monsieur, et illustre maître, que je n'ai entendu parler de vous, et que de mon côté je ne vous ai donné signe de vie, PALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 févr. 1774. ‖ Donner signe de vie, signifie aussi montrer qu'on existe. M. de Marsillac a paru un peu sensible à la perte de la belle Pontanges, il n'a voulu donné jusque-là aucun signe de vie, SÉV. 448. ‖ Un signe de vie, lettre ou moyen quelconque par lequel on se rappelle au souvenir de quelqu'un. Je remercie M. de Dangeau de son signe de vie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, t. VII, p. 93, dans POUGENS. ‖ 2° Marque distinctive. L'Espagne, l'Afrique et l'Asie reçoivent des prédicateurs dans lesquels Dieu a mis son signe, afin qu'ils découvrent sa gloire sur le gentils, BOSS. *Hist.* II, 4. Et notre père même, en commençant à croître, Nous attachait un signe afin de nous connaître [deux jumeaux], REGNARD, *Heureux*, I, 2. ‖ 3° Ce qui sert à représenter une chose. Les mots ne sont que les signes des idées. Les signes algébriques, géométriques. Les signes de la ponctuation. À l'égard du gouvernement, propose-t-on, ce serait un prodige si les choses y représentaient leur signe, MONTESQ. *Esp.* XXII, 2. Lorsque l'on a des signes de richesses, on peut faire un amas de ces signes et les distribuer à qui l'on veut, ID. XXII, 17. Lettré, ilche, hypocrite et charlatan, parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées, J. J. ROUSS. *Hel.* IV, 3. En général, ne substituez jamais le signe à la chose, ID. *Em.* III. Paraît dénommant que, les signes de la musique étant restés aussi longtemps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public qu'c'était là faute des caractères et non pas celle de l'art, ID. *Dissert. sur la mus. mod. prof.* Je suis convaincu que l'usage des signes est le principe qui développe le germe de toutes nos idées, CONDIL. *Conn. hum. introd.* L'arithmétique fournit un exemple bien sensible de la nécessité des signes, ID. *Art de pens.* I, 5. Le plus frappant des avantages des signes, celui qui se présente le premier à la vue, est de transmettre à l'individu toutes les idées acquises par l'espèce jusqu'à lui, DESTUTT TRACY, *Mem. ac. mor. et pol.* t. I, p. 448. ‖ 4° Dans les sciences naturelles, les caractères particuliers, différents des lettres proprement dites et des abréviations, qui servent à désigner certains objets, certaines qualités, ou à remplacer des phrases et des expressions qui reviennent souvent dans une description. Signes botaniques. Signes zoologiques. ‖ 5° Démonstration extérieure pour faire connaître ce qu'on pense, ce qu'on veut. Les muets parlent par signes. On illumina en signe de réjouissance. Vous regardez d'un autre œil; je vous le dis en signe tant que je puis, SÉV. 129. Le roi prit la parole..... et dit..... et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne voulait point de réplique, SCUD. 409. Ma pauvre tante me pria l'autre jour par signes de vous faire mille amitiés, ID. 449. J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contenances étudiées, et faisant signe des yeux à droit [droite] et à gauche, BOSS. In *Valérie*. Jupiter, pire et en des jours et en des hommes, qui d'un signe de sa tête ébranle l'univers, FÉN. *Tél.* VIII. Je faisais signe de la main pour demander qu'on m'écoutât, ID. *ib.* VI. Elle fit signe qu'elle ne voulait point être soulagée, ID. *ib.* VIII. Les enfants de cette grande famille [les pythagoriciens] dispersée en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes, et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. Un regard, un vain signe, une bouche fruit d'oper me glose, J. PARIN, III, 4. ‖ 6° Le signe de la croix, l'action que les catholiques font en portant la main du front à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. Faire le signe de la croix. Faire des signes de croix. Une tour,... qui.... Fut bâtie en trois nuits, au dire de nos pères, par un ermite saint qui, ayant reçu les pierres dans le pli de sa robe, V. HUGO, *Bali. les Deux archers*. ‖ Faire le signe de la croix derrière son dos, se dédit des écoliers qui plaident dans leurs manches pas-dessus leurs épaules, en faisant avec précipitation le signe du saint, *Sour. de la marq. de Créqny*, t. I, p. 120. ‖ 7° Terme de marine. Nom générique donné à ce qui sert à faire un signal. ‖ 8° Terme de médecine. Tout phénomène apparent, tout symptôme et toute disposition ou caractère par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus cachés, dérobés au témoignage direct des sens. On distingue trois espèces de signes dans la maladie : les diagnostiques, les commémoratifs et les pronostics. ‖ 9° Marque ou tache naturelle sur la peau. Le signe noir qu'elle avait à côté de l'œil gauche, était une des plus grandes séductions que l'amour eût attachées à toute sa personne, COMTE DE CAYLUS, *Contes orient. Œuvr.* t. VII, p. 409, dans POUGENS. ‖ 10° Miracle, manifestation d'une puissance surnaturelle. Ils demandent un signe; et il ne leur en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas, SACI, *Bible, Evang. St Luc*, XI, 29. Et on demande : qu'est-ce-vous pour vous faire plaît-à croire que les autres? quel signe faites-vous? vous n'avez que des paroles, et nous aussi, PASC. *Pens.* XVIII, 21, éd. HAVET. Faisant des

Digitized by Google

signes et des prodiges que nul autre avant lui n'avait jamais faits, MASS. *Acrost, Dupor. à la comm.* ¶ 11° Phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel et qu'on regarde comme des présages. Cela ne fait souvenir d'une invention pour faire paraître des signes dans le ciel, TRÉV. *Mémoires*. ▸. Voici ce jour horrible où tout périt pour moi.... Que ce jour est marqué par des signes affreux ! VOLT. *Alz.* 1, 4. ¶ 12° Terme d'astronomie. Les douze constellations qui forment le zodiaque. Les douze signes du zodiaque. Rapparque fut le premier qui chez les Grecs s'aperçut que le soleil ne se levait plus au printemps dans les signes où il s'était levé autrefois, VOLT. *Newt.* iii, 10. || Particulièrement, la douzième partie de l'écliptique, division qui n'a plus non de commun avec les douze constellations zodiacales. Les signes sont des espaces égaux, chacun de trente degrés, formant ensemble les 360 degrés du cercle de l'écliptique, BAILLY, *Hist. astr. mod.* i, iii, p. 179. Les signes du zodiaque sont actuellement séparés des constellations; ce sont deux choses distinctes, qui il ne faut pas confondre, D. lb. Maintenant que l'on cherche à tout traiter avec méthode et aux expressions les plus simples, on commence à ne plus considérer les signes du zodiaque, et à marquer la position des astres sur l'écliptique par leur distance à l'équinoxe, LAPLACE, *Expos.* v, 1. ¶ 13° Il s'est dit anciennement pour sexe. Plus il plut à Dieu qu'il ne fallût ni secours ni armes pour l'assurance de ces pucelons, et que la conservation de la foi en fussent les seules dépositaires! MARL. le. *Traité des harnf. de Sénèque*, iii, 15. ¶ 14° Ebénard (latinisme inusité), étendard ou disant en latin *signum*). Ils [les vexillaires] ne le font pas de simples matériaux des colories, l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure, CHATEAUB. *Mart.* VI. ¶ Proverbe. *Jeunesse* qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— SYN. 1. SIGNE, SIGNAL. Le signe fait connaître, il est quelquefois naturel; le signal avertit, il est toujours artificiel. On s'explique par des signes les sourds; et on convient d'un signal pour se faire entendre à des gens éloignés][2. SIGNE, symptôme. En médecine, le signe est tout objet ou son que l'esprit tire des symptômes observés. Le signe appartient plus au jugement et le symptôme aux sens. Le pouls de cette est un symptôme de la pléthore; il ne devient un signe que quand il a perçu-connu constate de la manière dans la poitrine.

— HIST. XIII° s. Le signe de la mort estoit tel [dans une épidémie], que la oil le se sentoit, il convenoit *mestir*, DOM. 236. || XIV° s. Icellui de Chevresse passe faire dresser signe de justice [gibet] à deux pulliers ou lieu convenable, et faire tout ce qui à hault justice appartient en cas pareil, *Lettres*. Je dit, n. qu'il ait fiune amour. Ce ne puis lestre sans cremour [grainte]; c'est d'amours il plus certains signes, J. DE SAINTRÉ, L. fl. p. 308. || XV° s. Et lit tout trousser et charger, chars et sommiers, et fit signe [feignit] qu'il voulloit aller autre part, FROISS. 3, 1, 233. Et quant aux signes especiaulx, Le caprocerus, il lucrasit, La Verrue, le moulon, L'acuire [*aquarius*], E. DESCH. *Poésies mss.* f. 471. Pour ce que les Lygeens faisoient signe de soy vouloir rebeller, COMM. II, 9. Dont le commandant monstroit signe de desloyauté, in. iii. 3. || XVI° s. Sa vérité est signée par les croisans, comme quand on met signe [seing] ou paraphe en une lettre, CALV. *Instit.* 1, 1. Faire très-signes de crevi au le redécrire, MONT. 1, 306. Et tout ainsi que c'est signe de valance de bien executer, aussi est-ce signe de prudence de bien deliberer, LANOUE, 678. Quelque fois banlle le signe et le mot de la bataille, AMYOT, *Sylla*. 61. Du sel et des lentilles, que les Romains estiment signes de deuil et presage de mort, in. *Crassus*, 28. Il feut signe de la feste, qu'il avoit la voix empeschée, et qu'il ne pouvoit parler, in. *Ti-monoth.* 36. Le surnom faisant signe de se mesurer, après en avoir osté les fleurs de laurier, le rebouillirez..... o. ne SERRES, 858. Les vertus surmontentles signes [influences astrologiques], CORNAVE.

— ETYM. Wallon, *sinn*; Berry, *sine*; provenç. *signe*; espagn. *signo*; ital. *segno*; du lat. *signum*.

SIGNÉ, LE (si-gné, gnée), *part.* passé de signer. À quoi on a mis sa signature. Un ordre signé du ministre. Dans un ouvrage signé en commun, il [Pouchet] montrait au dessein formé de division, quand il méprisait les pensées des autres, POIR. *Rem. Réponse*, VIII, IV, 11. || Signé à la manuite, tel, telle, tous tels, telles. L'on aurait tort de faire accorder le mot signé, en le mettant soit au féminin, soit au pluriel, suivant la désignation des signataires. Signé est là un participe dont le verbe auxiliaire est sous-entendu; c'est comme s'il y avait : A signé à la minute, madame une telle, ou bien : ont signé à la minute, messieurs tels et tels, LAGRANAT. || Se dit d'une chrysalide offrant en relief plusieurs parties déjà formées de l'insecte parfait.

SIGNER (si-gné; au xvi° siècle, bien dit : prononcez siner), au XVI° Chiffet, *Gramm.* p. 227, dit que le g ne se prononce pas; et en conformité la Fontaine, *Poésies t°*, met : En attendant que Mars m'en donne un [passe-port] et le sine), v. a.][1° Au sens latin, faire une marque; se sous n'existe que dans quelques termes d'art.][Marquer les endroits des pièces de verre qu'on veut couper.][Terme de charpenterie. Marquer les bois avec la couannette.][En orfèvrerie. Marquer l'argenterie avec le poinçon.][2° Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. pour le rendre valable, pour s'engager soi-même. Le mariage de Mlle d'Houdancourt et de M. de Vergebaud a été signé ce matin, SÉV. 14, 11. Il [le signe de la croix], DAC. *Evith.* 1, 3. Ils font comme les jeunes. qui, dit-on, forcaient tout le monde à signer la constitution, sans vouloir la signer eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 2.][Fig. Cela le vrai caractère que nature a gravé sur le front de ceux qu'elle a conçus pour les sculpteurs..... pious. par *Terence*.][Fig. Je vous le signerai, je vous le signerai à vous le signer de mon sang, se dit pour attester énergiquement la vérité de ce qu'on avance.][Les martyrs ont signé leur foi de leur sang, ils ont souffert la mort pour la défense de la religion. Ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang, BOSSUET, *Serm. de Nativ. Mar.* 1. || XVI° s. *Domin.* 1, 19, p. 219.][On dit de même : signer du sang de quelqu'un, faire jurer quelqu'un en accompagnant cette action de menaces. Ils signèrent ces injustes, CORN. *Héracl.* iii, 1.][Signer une paix, un traité, conclure une paix, un traité. Ordonne, et j'espère Signer en votre nom cette paix salutaire, VOLT. *Alz.* v, 3. || XVII° s.][Fig. Signer la paix, effectuer une réconciliation. Le transport du vice marquait sur son visage Qu'un heureux changement les avait réunis. Et qu'il y venait signer une éternelle paix, RAC. *Bajaz.* iii, 1.][3° Absolument. Apposer sa signature. Si vous n'aimez pas signer [dire de Grignan s'enseigna et vient sous la barre], je vous prie de lire le modèle aurait fait; et, en signant, vous fassiez au delà de tout le monde, SÉV. 2, nov. 1675. J'ai dit qu'il [Pétrone] avait signé [avec obéissance] quand on signa de cette sorte, on fait ce que la théologie appelle *deposer* son doute ou son opinion, ROUS. *Rem. sur la réponse*, VII, 11, 17. Tout est perdu, monseigneur; je ne signerai jamais une compagnerie qui souvent signer pour rile le moindre de ses actions; je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante, VOLT. *Lett. à Schomberg*, 28 mai 1765. Si le testateur déclare qu'il ne sait ou ne peut signer, il sera fait mention de la déclaration, ainsi que de la cause qui l'empêche de signer, *Code civ.* art. 979. Si, au contraire, il sait signer et ne sa signature comme témoin ou par honneur. Assurément je ne signerais point à son contrat de mariage, SÉV. 284. Ah! sire, vous avez signé à mon contrat de mariage, *Contr. de mar.*][4° Familièrement. Signer sa main, écrire son nom, sa signature, Et quand un gentilhomme en commençait à savoir signer, il voulait, lorsque ce signer son nom, Il est ainsi savant que défunt Calcion, RICHARD, *Mémoires*. III, 8. Et bien on mal enfin je sais signer mon nom, MONTLEURY, *Femme juge et partie*, II, 8. Ramband, secrétaire de Charlemagne, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom; cependant il conçut par la force de son génie combien les belles lettres étaient nécessaires, VOLT. *Mœurs*, 49.][Il ne sait pas signer son nom, il ne sait pas signer.][5° Signer une œuvre, se dit d'un artiste qui met son nom au tableau, à la statue, à la gravure, etc. qu'il a exécutée.][6° Fig. Approuver. A : Que la loi règne et non le caprice. — B : Je gerre humain est prêt à signer tout cela, VOLT. *Ibid.* XXIV, 12.][7° Se signer, v. réfl. Faire le signe de la croix. La vieille se signa pour l'agonie que sonnait la cloche, CHATEAUB. *Natch. 2e part. vers le 1er quart.*][Avec ellipse du pronom personnel. La chimie curieuse a des transmutations, des précipitations, des détonations, des explosions..... et mille autres merveilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 2.

— HIST. XII° S. Se sa main destre [il] l'ad asols e seignct [marqué du signe de la croix], *Ch. de Rol.* XXV. || XIII° s. Quant evesque et abbé reverent ou seignier [faire le signe de la croix sur] le lit au roi Pepin..... *Berte*, 21. Et la roine se sua de sa main destre, et se commanda à Dieu, *Chr. de Reims*, p. 20. Dieu les maint et ramaigne! l'apostoles de Rome les benéist et seigne, *Ch. d'Ant.* 1, 943. Et qui veut avoir certaine mesure et oder sa de peril, si face se [sa] mesure seignier au seing le conte, et aiust porte mesure sans peril, BRUNET. XXVI, 6. Et lost le saint roi [je vouroie estre seigné [marqué] d'un fer chaut, par tel convenant [à condition] que tous viliens seremens feussent ostez de mon vysaume, JOINV. 293. Nadame ma mere me dit que toute foiz que je trouroie dire aucune chose, que je appelasse l'aide du saint Esprit et que je seignasse ma bouche [fisse le signe de la croix], in. 37. || XVI° s. Pour avoir signé et ourlé une douzaine de touailles de poile de Reins, pour serrir en la chambre du roy, or. LARIVEY, *Esmaur*, p. 498. A Jehan Nalin, orfèvre, pour seigner, aux armes de monseigneur le duc, v douzaines d'escuelles et un plat d'argent, in. ib. || XVI° s. Quant Wautre Tillet vit le roy, qui estoit assis, il fit un grant ; vez ici le roy ; je veux parler à luy ; ne vous mouvez d'icy, se je ne vous signe [fais signe], FROISS. 2, 111. Dans quel temps il eut dit sa messe, après le très vaillhat prince; mais luy, comme expert au mestier d'armes, escheva le coup, non pas si tout que l'escu, qu'il jecta au devant, ne fust un peu signé, *Quinze J. de G. de la T.* xvi, 5. Les marques desquelles nostre Seigneur a accoustumé de signer les brebis de son troupeau, CALV. *Instit.* 653. En leur signant, je scay bien qu'ilz signent ces vyandes, CORN. *Hécacl.* iii, 1.][Signer une paix, un traité, conclure une paix, un traité. Ordonne, et j'espère Signer en votre nom cette paix salutaire, VOLT. *Alz.* v, 3. || XVII° s.][Fig. Signer la paix, effectuer une réconciliation. Le transport du vice marquait sur son visage Qu'un heureux changement les avait réunis. Et qu'il y venait signer une éternelle paix, RAC. *Bajaz.* iii, 1.][3° Absolument. Apposer sa signature. Si vous n'aimez pas signe [dire de Grignan s'enseigna et vient sous la barre], je vous prie de lire le modèle aurait fait; et, en signant, vous fassiez au delà de tout le monde, SÉV. 2, nov. 1675. J'ai dit qu'il [Pétrone] avait signé [avec obéissance] quand on signa de cette sorte, on fait ce que la théologie appelle *deposer* son doute ou son opinion, ROUS. *Rem. sur la réponse*, VII, 11, 17. Tout est perdu, monseigneur; je ne signerai jamais une compagnerie qui souvent signer pour rile le moindre de ses actions; je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante, VOLT. *Lett. à Schomberg*, 28 mai 1765. Si le testateur déclare qu'il ne sait ou ne peut signer, il sera fait mention de la déclaration, ainsi que de la cause qui l'empêche de signer, *Code civ.* art. 979. Si, au contraire, il sait signer et ne sa signature comme témoin ou par honneur. Assurément je ne signerais point à son contrat de mariage, SÉV. 284. Ah! sire, vous avez signé à mon contrat de mariage, *Contr. de mar.*][4° Familièrement. Signer son nom, écrire son nom, sa signature, Et quand un gentilhomme en commençait à savoir signer, il voulait, lorsque ce signer son nom, Il est ainsi savant que défunt Calcion, RICHARD, *Mémoires*. III, 8. Et bien ou

sires, qu'ensemble nous comptons; Et, s'il oublie vous le, nous vous le rendrons, Ou soubz notre signot [seing] lo vous assignerons, *Guerel.* 10855. ‖ XVIe s. J'ay depuis veu ung signet [cachet] à Milan que maintes fois avoye veu pendu à son pourpoint [au duc de Bourgogne] qui estoit ung anneau.... COMM. V, 9. L'on doit avoir un petit sel ou signet qui sera tout propre et perpetuel à signer tous les actes ou memoriaulx, *Ordonn.* nov. 1482. ‖ XVIIe s. Ce larron ayant laissé apprentissage à Romme de contrefaire les escritures et les signets, H. EST. *Apol. d'Herod.* p. 167, dans LACURNE.

— ETYM. Dimin. de *signe*; provenç. *signet*, seing; ital. *segnetto*.

† SIGNEUR. (si-gneurl, s. m. Celui qui donne sa signature. A vous dire vrai, tous ces maîtres signeurs [médecins qui avaient signé une déclaration en faveur de l'antimoine] sont le fretin et la racaille de l'école, OU PATIN, *Lett.* t. II, p. 92.

† SIGNIFIANCE (si-gnifi-à-nse), *s. f.* Terme populaire. Indice, marque. Quand on a dit quelque chose pour les personnes, l'on on baille toujou quesque petito significance, MOL. *Festin*, II, 1. Je veux vous bailler ici quelque petite significance de ce que j'ai remarqué de la littérature actuelle, P. L. COUR. *Lett.* 3, 39.

† SIGNIFIANT, ANTE (si-gnifi-an, an-t'), *adj.* ‖ 1° Qui signifie. ‖ Terme de théologie. Les sacrements sont les signes signifiants et effectifs de la grâce, ils la signifient et l'opèrent. ‖ Qui a force de signification, qui exprime beaucoup de choses. Cela est très-signifiant. Cette oppression n'est pas assez signifiante. Je ne sais pas encore assez d'audacieux pour articuler une parole signifiante dans le cercle des princes qui sont restés enfermés dans leurs palais, ST-LAM. *Revol. franç.* IV, 10. Quelque plaisanterie est peu signifiante, elle est insipide.

— HIST. XVIe s. C'est un langage beau, sec, bref, signifiant, MONT. III, 29.

† SIGNIFICATEUR (si-gni-fi-ka-teur), *adj.* Terme d'astrologie. Il se dit dans des aspects, des signes, des planètes annonçant quelque chose de remarquable dans un thème de nativité.

SIGNIFICATIF, IVE (si-gni-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Qui exprime un grand sens. Ce terme est bien significatif. Se servir de mots significatifs. Vous n'y verrez que quatre paroles, mais elles seront bien significatives, MONTESQ. *Lett. pers.* 112. ‖ 2° Qui exprime sensiblement la pensée, la volonté. Ce geste, un ton, un regard significatif. ‖ 3° Terme d'arithmétique. Chiffre significatif, se dit, par opposition au signe 0, des chiffres dont se compose un nombre.

— HIST. XVIe s. Mes livres sont sans aucun fard de paroles, me suffisant que je parle proprement, et que de mes dits on puisse quelque fruit tirer, MONT. I, 26.

— ETYM. Provenç. *significativa*; espagn. et ital. *significativo*; du lat. *significativus*, qui vient de *significatum*, signifier.

SIGNIFICATION (si-gni-fi-ka-sion; ce vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Ce que signifie une chose. La signification d'un tableau, d'un symbole. Il en expliquera le voyage de Pompone dans sa vraie signification, sév. 27 janv. 1672. Dans son Cruelle, il [Pâtou] agrée l'ancienne et fameuse question, si la signification des mots leur est naturelle, ou si elle est arbitraire et fondée uniquement sur la volonté des hommes, à qui il a plu d'attacher telles idées à tels mots, BOILEAU, *Réfl. sur Longin*, XI, 1, 2e part. p. 582, dans POUGENS. C'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours, DUMARS. *Œuv.* t. II, p. 237. La signification des mots s'établit par de bonnes définitions; leur usage, par une excellente syntaxe; leur nature enfin, par l'objet du dictionnaire lui-même, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 183. ‖ 2° Terme de procédure. Notification, par huissier, d'un acte, d'un arrêt. La signification d'un exploit, d'une requête.

— HIST. XIIe s. Et por ce quant tex [tel] est vicenet ainsi, doit on moult penre garde as significations des paroles qui sont contenues et entrelaiment, BEAUM. XII, 43. Ce fil de soie lié à qu'ainz tendu voit-on, Pour quoi y est-il mis, no pour quelle raison? Il n'y est pas mis sans signification, *Guerel.* 21584. ‖ XVIe s. C'est la cause pour laquelle les Romains jusques aujourd'huy les significations et prononciations du vol des oyseaux observent fort les vaultours, ANYOT, *Rom.* 44. [Des prisonniers] tenus en condition et en lieu où ils n'ont moyen quelconque d'expression et significations de leurs pensées et de leur misère, MONT. II, 85.

— ETYM. Provenç. *significatio*; espag. *significacion*; du lat. *significationem*, qui vient de *significare*, signifier.

† SIGNIFICATIVEMENT (si-gni-fi-ka-ti-ve-man), *adj.* D'une manière significative.

— ETYM. *Significatif*, et le suffixe *ment*; provenç. *significativament*; espagn. *significativamente*.

SIGNIFIÉ, ÉE (si-gni-fi-é, é), *part. passé* de signifier. Indiqué. Les vérités cachées par des symboles. ‖ Terme de théologie. Volonté signifiée, volonté par laquelle Dieu nous commande ce qu'il veut de nous, BOSS. *Et. d'orais.* IV, 2.

SIGNIFIER (si-gni-fi-é), *v. a.* Prononciation populaire sinifier; au XVIe siècle, on prononçait sinifier, voy. LITTRÉ, *Gramm. franç.* p. 105; au XVIIe siècle, le g ne se prononce pas, CHIFFLET, *Gramm.* p. 227), je signifiais, nous signifions, vous signifiez, que je signifie, que nous signifions, que vous signifiez, v. a. ‖ 1° Donner signe de quelque chose; dénoter quelque chose. Cette fable signifie qu'on a souvent Lesson de plus petit que soi. J'écrivis, dit le Seigneur, à mon serviteur, le nom de la cité de mon Dieu, le nom de la nouvelle Jérusalem; et ces noms signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques de la piété et la fréquentation des sacrements, BOSS. *Méd. sur l'Apoc.* n'il est contant que tout ce qui est intelligible se réduit aux êtres et aux manières d'être, il est évident que tout terme ne signifie que l'un de ces choses ne signifie rien, MALEBR. *Rech. sur. Eclaire.* liv. III, t. II, p. 220, dans POUGENS. Comment pourrez-vous prêcher, leur dira-t-on, aux hommes, des crimes qui sont sans raison et qui ne signifient rien? C'est précisément pour cela que nous les aimons, répondront les sacrilèges, MASS. *Pr. Carêt.* N

silences de ce court de la politique, CONN. *Pulch.* v, 4. || Elliptiquement, silence ! Chères sœurs, suspendons nos chants : Respectons ses chagrins ; elle approche, silence ! C. DELAV. *Paria*, II, 6. Silence au camp ! la vierge est prisonnière..... Silence au camp ! la vierge va périr, ID. *Messén. Mort de Jeanne d'Arc.* Son cercueil est fermé : Dieu ! la jupe ; silence ! LAMART. *Hour. Médit. Bonaparte.* || On dit aussi quelquefois : du silence, un peu de silence. || Fig. Réduire au silence, être tout proche de faire une réponse qui satisfasse. On ne parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances ; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'anéantir à la persuasion ? J. J. ROUS. *Em.* IV. Fig. Imposer silence aux médisances, à la calomnie, au mensonge, etc. les réduire au silence, faire que les médisances, que les calomnies, que les mensonges ne trouvent plus crédit et n'osent plus se produire. Prêt d'imposer silence à ce brutal imposteur, BAC. *Iphig.* II, 1. || 2° Par analogie, il se dit du langage écrit. Le silence des journaux sur ce fait. Le silence est la plus grande persécution : jamais les saints ne se sont tus, PASC. *Pens.* XXIV, 28. Le seul qui s'y fait entendre [parmi les protestants] depuis tant d'années, et à qui, par un si grand silence, nous les autres semblent laisser la défense de votre cause, c'est le ministre Jurieu, BOSS. 1re *avertissement*, II. Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence, j'ai demeuré pour ici dans un humble silence, SOIL. *Disc. au roi.* J'imite de Cornett le silence prudent, ID. *Epît.* I. Le peu que nous venons de dire est suffisant pour engager les lecteurs éclairés à se tenir sur leurs gardes, à se défier et de la louange et du blâme, et du silence même ; car le silence a aussi sa malignité et son injustice, L'ABBÉ D'ART. I, 3, p. 13. || On dit, en ce sens, sans analogue : J'ai adressé une demande à cet administrateur, à cette administration ; mais il garde, elle garde le silence. || Pour une chose sur le silence, n'en point parler. || Ancien terme de chancellerie et de matière criminelle. Le roi imposait silence à ses procureurs généraux, lorsqu'il leur défendait de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il avait donné des lettres d'abolition. || 3° Le silence de la loi, se dit en parlant d'un cas que la loi n'a pas prévu. || 4° Interruption dans un commerce de lettres. Je ne puis expliquer votre long silence. Après avoir été longtemps sans vous écrire, je rompis enfin le silence. Un même raison, monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien, SÉV. *à Lamoignon*, 27 août 1690, II, 5e Secret. Tout cela sera éprouvé, s'il plaît à Dieu, dans le silence ; c'est tout le mieux, SÉV. 27 déc. 1688. Cet auteur s'est longtemps accru dans le silence, BAC. *Méth.* 1, 1. Le secret et le silence sont les conditions d'un pacte entre le bienfaiteur délicat et son obligé, DIDER. *Claude et Nér.* II, 58. Ce qui naîtrait s'il était connu, doit demeurer à jamais caché ; et la vérité dangereuse a le silence pour asile, MARMONTEL, *Cont. mor. Amitié à l'épr.* [A Venise, sous l'inquisition d'Etat] la mort frappe sans bruit, le sang coule en silence, POUS. *Othello*, II, 7. || 6° Oubli. Elle [cette affaire] n'est bonne qu'à jeter dans l'abîme du silence, SÉV. 21 juin 1680. Leur vie [des pêcheurs] passe comme l'ombre ; et vient un jour fatal où périssent toutes leurs pensées ; leur mémoire fait un peu de bruit, et va se perdre dans un silence éternel, MASSILL. *Carême*, || 7° Fig. Calme, absence de bruit. On n'eût que le silence, en ne voit rien que l'ombre, TRIBOUBET, *Pyrame et Thisbé*, IV, 1. Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, PASC. *Pens.* XXV, 47 bis. Ma seule, qui peut causer votre sombre tristesse ? Le silence des bois sert à la rêverie, DELAV. *Sicil.* II, 9. Pour animer ma voix, j'ai besoin du silence et de l'ombre des bois, SOIL. *Epît.* VI. Là parmi les douceurs d'un tranquille silence, IL. *Luc.* I. Des victimes vous-même interrogez le flanc ; le silence des vents demandez-leur la cause, BAC. *Iph.* I, 2. Il semble profond et éternel de nuit ou repos ; on s'imagine que les étoiles marchent avec plus de silence que le soleil, ROUSS. *Rêveries*, 1re *soir*. Un silence absolu porte à la tristesse ; il offre une image de la mort ; alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, J. J. ROUS. 3e *prom.* Il regarde, il écoute ; hélas ! dans l'ombre immense, il ne voit que la nuit, n'entend que le silence, DELRIL, *Imaginat.* IV. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques, VOLNEY, *Ruines*, IX. Le silence est profond dans cette ville (Venise), dont les rues sont des canaux ; et le bruit des rames est la seule interruption à ce silence, ARNAL, *Corinne*, XV, 2. [Durant la nuit] Un silence pieux s'étend sur la nature, LAMART. *Harm.* II, 4. || En le personnifiant. J'écoute, à demi transporté, Le bruit des ailes du Silence Qui vole dans l'obscurité, SAINT-AMAND, *le Contempl.* II° Fig. Absence d'agitation morale. Si nous imposons silence à nos sens, ROUS. *Hist.* II, 6. || Le silence des passions, le temps où elles laissent l'âme libre et calme. Il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel, s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et se contempler la nature divine dans le silence des sens et des passions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 54. || Imposer silence à ses passions, les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme. || Entendre dans un bruit. Il n'y a point d'intervalle sensible entre les vibrations ; il n'y a point de silence entre les sons : voilà pourquoi le son paraît continu, CONDIL. *Traité anim.* ch. 6. Ces échos asseupis ne livrent au zéphire Que des soupirs mourants, de silences coupés, LAMART. *Méd.* II, 3. || 8° Terme de musique. Chacun des moments pendant lesquels, dans le courant d'un morceau, les chanteurs ou les instruments se taisent. Ces différentes phrases (du chant du rossignol) sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodie, concourent si puissamment à ces grands effets, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 121. Les sons et leur durée ne sont pas les seuls éléments de la musique ; le silence joue aussi un grand rôle, et y joue aussi un rôle fort important, PETIS, *la Musique*, I, 6. || Par extension. Silences, signes répondant aux diverses valeurs des notes, lesquels, mis à la place des notes, marquent que pendant le temps de leur valeur doit être passé en silence, J. J. ROUS. *Dict. de mus. silence.* || 9° Il se dit, dans la déclamation, des suspensions que fait celui qui parle, soit pour la grâce, soit pour des silences trop longs ; il en faut comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er janv. 1761. Mlle Duranecy entend, comme je le crois, la grand art des silences, IB. 3b. 11 févr. 1767. || 12° Terme de peinture. Se dit, par opposition, du jour, du calme ou de la simplicité qui règne dans une composition, dans le coloris et la disposition des lumières. Il y a du silence dans ce tableau.

— HIST. LITT. Silence se convient avoir, Silence est signe de sacrée, *le Castoiement d'un père*, dans le Dict. de rimes, p. 1. Il fut silence fait, RECHERCHE, P. 67, *recto*. Une absence est entre vous, que, si une de vous soit mise en silence par sa culpe, elle ne devroit lire, ne chanter, ne user le sacrement de la messe, *Statuts silentium* || XVe s. En imposant, sur ce, silence à nostre procureur et à tous autres procureurs d'office, JUVÉNAL, *Charles VI*, 1412. Il commandoit sur tout il au fort Sa silence jusqu'à la mort, E. DESCH. *Poésies mss.* P. 509. || XVIe s. — D'un tel propos la silence compris, RABEL. IV, 66. Tout le monde assistant et escoutant en bonne silence, — RAB. *Pant.* D, 19. Frere Jean rumpant oestuy tant obstiné silence, Ib. IV, 13. Ils [les Turcs] observent aux champs, d'autant qu'ils ne peuvent supporter le moyen ni le silence de la solitude, ARTUY, *Des la curios.* 13. Soit de la nuict, soit de jour, Couvre la terre et guide le silence..., DESPORTES, *Œuv. chrét. Prière*.

— ETYM. Provenç. *silenci*, s. m. et *silencia*, s. f. espagn. *silencio*, ital. *silenzio* ; du lat. *silentium*, de *silere*, se taire, qu'on rapproche du goth. *silan*, être tranquille ; comparez aussi le bas-bret. *tioul*, tranquille. L'ancienne langue avait le verbe *taire*, se taire : *taire soleir*, le soleil [se couchait] S'en va et si va silant, *Bibl. des chartes*, 4e série, I, v, p. 329.

† SILENCIAIRE (so-lan-si-è-r'), s. m. || 1° Terme d'antiquité romaine. Officier qui faisait observer le silence aux esclaves. || 2° Se dit de quelques religieux qui gardent un grand silence. Les trappistes sont des silenciaires. || Par extension, gens qui gardent le silence. Quand on demandait à ces silenciaires d'où ayaient vu passer la belle princesse, VOLT. *Pr. Babyl.* 1.

— ETYM. Lat. *silentiarius*, de *silentium*, silence.

† SILENCIEUSEMENT (so-lan-si-eu-se-man), *adv.* D'une manière silencieuse ; en silence. Afin que retranchant aux jeunes gens le souvenir des hommes illustres, ils instruisent silencieusement à les mépriser, STAEL, *Corinne*, V, 1.

† SILENCIEUX, EUSE (si-lan-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui ne parle guère, qui garde le silence. L'émotion de la dévotion ne peut se conserver que dans une âme silencieuse, attentive sur soi-même, POUS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, 1. Philippe V, qui avec un sens droit, mais peu étendu, était silencieux, réservé, même timide, se défiant de lui-même, DUCLOS, *Œuvr.* I, VI, p. 413. Le silencieux Pythagore voulait qu'on les éloignât [les canards] de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation, BUFF. *Ois.* II, XVII, p. 329. Bien qu'il fût silencieux naturellement, il était inépuisable en sujets de conversation, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Substantivement. Je lui ai dit [au jeune Grignan] que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio, ne s'accommodérait pas d'un silencieux, SÉV. à Bér. 1689, 3e Oct. Pan n'entend pas de bruit. Une retraite silencieuse. En général, la scène silencieuse nous plaît plus que la scène bruyante, ANDRIEUX. *Pensées sur la poésie*. || Qui ne fait pas de bruit. Le soleil de ses feux ne rougit plus la plaine ; Et cet astre plus doux, qui fait au haut des cieux, Argenter mollement ses flots silencieux, J. J. ROUS. *Promenade*. Les pas silencieux du prêtre dans l'enceinte, A. MUSS. *Rolla*.

— SYN. SILENCIEUX, TACITURNE. Le silencieux garde le silence soit par nature, soit accidentellement. Le taciturne le garde par nature

— ETYM. *Silence*.

† I. SILÈNE (si-lè-n'), s. m. || 1° Demi-dieu, fils de Pan et d'une nymphe, père nourricier et compagnon de Bacchus. Les satyres et Silène. || Les silènes, les autres compagnons de Bacchus. || Terme d'antiquité romaine. Petite figure de marbre représentant un silène. || 2° Nom donné au *satyre corcé* [midi de l'Europe] de Latreille, qui est un papillon.

— HIST. LITT. Silenes estoient jadis petites boëtes..... painctes au dessus de figures joyeuses et friveles..... pour exciter le monde à rire, quel fust ainsi qu'on veult, dans le cavalet du Bacchus, RAB. 5, *Prologue de l'auteur*.

— ETYM. Σειληνός.

† II. SILÈNE (si-lè-n'), s. f. Genre de plantes de la famille des dianthacées (caryophyllées) : on y distingue : la silène muscipule, dite vulgairement attrape-mouche ; la silène enflée, attrape-nouche de certains auteurs ; la silène enflée de Smith (*Europ.*), appelée vulgairement cornillet ou cornillet, et bec d'oiseau ; la silène couchée ; la silène penchée, la silène noctiflore, dite fleurde la nuit, LEGOARANT.

SILEX (si-lèks), s. m. Terme de minéralogie. Genre de pierres renfermant les deux espèces quartz et opale, considérées par Haüy comme silicique. On taille, on polit les silex pour en faire des bijoux durs et des ornements ; ils servent à l'homme pour allumer du feu par le choc de l'acier, FOURCROY, *Conn. chim.* t. 9, p. 288. Les principaux dépôts chimiques du sol secondaire sont les silex et les grès purs. Les silex, qui doivent incontestablement leur origine à des dissolutions d'hydrate de silice ; les gypses, qui ont été précipités par la réaction mutuelle du carbonate de calcium de la mer, sont par des combinaisons sulfureuses, sont plutôt par du sulfate de magnésie, L. COMBIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 1273. Si-lex résinite, voy. QUARTZ. || Silex pyromaque, la pierre à fusil, qui servait à mettre le feu aux fusils et aux pistolets avant l'invention des brûchets chimiques, à se procurer du feu à l'aide de l'amadou. || Platine à silex, platine dans laquelle les étincelles, qui doivent communiquer le feu à la charge, sont produites par le choc d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien contre une pièce d'acier à chambrée nommée batterie. || Arme à silex, fusil à silex, arme, fusil muni d'une platine à silex.

— ETYM. Lat. *silex*, caillou.

SILHOUETTE (si-lou-è-t'), s. f. || 1° Dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre d'un visage. Un portrait à la silhouette, ou, simplement, une silhouette. || De château de Bry-sur-Marne] fut construit en 1750 par le comte de Silhouette.... une des principales distractions de ce seigneur consistait à tracer une ligne autour de l'ombre d'un visage. Afin d'en tirer le profil dessus sur le mur ; plusieurs salles de son château avaient les murailles couvertes de ces sortes de dessins que l'on appela des silhouettes, du nom de leur auteur, dénomination qui est toujours restée, *Journ. officiel*, 29 août 1860, p. 1154, 3e col. || 2° Une silhouette, un des côtés par lesquels on voit une statue. Une statue pouvant occuper une place qui permettra de la voir de tous côtés, les maîtres l'ont toujours conçue et exécutée de manière que toutes les silhouettes fussent favorables que possible, OTIN, *Penser scientif.* 1864, t. I, p. 336. || 3° Découpet en silhouette. Depuis plus d'un siècle on laisse traîner sur les quais, dans les boutiques nomades de pauvres antiquaires, les pièces les plus intéressantes des peintres, ou bien on a

Digitized by Google

n'est pas la moindre cause de destruction, on les destine à en barbare amusement qui a déjà tant coûté à l'art, j'entends ce passe-temps qui consiste à découper en silhouette, pour coller, sur un fond blanc, des figures que l'artiste s'était donné bien de la peine à harmoniser avec le fond : toutes les anciennes collections, surtout celles des anciennes cours, portent des traces de ces ravages, L. DELASORDE, *Hist. graveurs en manière noire*, p. 108. ‖ 4° *Fig.* La silhouette, d'une manière incomplète. Silhouette, nom d'un contrôleur général du XVIIIe siècle; il fit, quoique doué de beaucoup d'esprit, plusieurs sottises; dès lors tout parut à la silhouette, et non nom ne tarda pas à devenir ridicule; les modes portèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesquinerie... les habitudes étaient de bois brut; les portraits furent des visages tirés de profil sur du papier noir d'après l'ombre de la chandelle sur une feuille de papier blanc, SENECIER, *Tableau de Paris*, 117. En mal, la pais s'est faite; et, le 9 juin, il a été déporté; vous voyez qu'il a paru chez nous à la silhouette, *Papiers saisis à Barruth*, Paris, vent. an 3, p. 209.

— ETYM. *Silhouette*, traducteur de Pope, et fi nancier (voy. *Lett. en vers et en prose*, 129).

† SILICATE (si-li-ka-t), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide silicique avec une base.

† SILICÉ, ÉE (si-li-ka-sé, sée), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'une base qui est convertie à l'état de sel par l'acide silicique.

† SILICATION (si-li-ka-ti-za-sion), *s. f.* Action de couvrir, d'une couche siliceuse, des statues de pierre, des ornements d'architecture, etc.

SILICE (si-li-s'), *s. f.* Substance qui fait la base des silex, des quartz, etc. et qui, à l'état de sable, se combine avec la chaux et forme avec elle un mortier très-résistant; c'est l'oxyde de silicium, considéré dans son état naturel et non acidifié et appelé en conséquence acide silicique. La silice, une des terres les plus abondantes, fait la base des pierres les plus dures qui paraissent au-dessus du sol jusqu'au globe, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 136. La silice.... presque pure dans le cristal de roche, très-abondante dans les cailloux et les pierres, soluble dans l'acide fluorique, formant des poteries dures avec l'alumine, du mortier avec la chaux, et du verre avec les alcalis fixes, BECHERUS, *Diagr. chim.* p. XLIII.

— ETYM. *Silex*.

† SILICÉ, ÉE (si-li-sé, sée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de la silice; qui en a les caractères.

SILICEUX, EUSE (si-li-seû, seû-z'), *adj.* Qui est de la nature du silex. ‖ Qui contient de la silice. ‖ Terme d'agriculture. Terrains siliceux, terrains fournissant au moins 0,85 de silice libre.

— ETYM. *Silex*.

† SILICICO-ALUMINIQUE (si-li-si-ko-a-lu-mi-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel silicique uni à un sel aluminique. On dit semblablement, silico-argentique, silicico-cobaltique, etc.

† SILICICO-CUIVREUX (si-li-si-ko-kui-vreû), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel silicique uni à un sel cuivreux. On dit semblablement silicico-mercureux, etc.

† SILICICOLE (si-li-si-ko-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des plantes qui ne croissent que sur les terrains siliceux, ou qui croissent d'autant mieux que le sol est plus riche en silicates.

— ETYM. *Silice*, et lat. *colere*, habiter.

† SILICIDES (si-li-si-d'), *s. m. pl.* Terme de minéralogie. Famille qui comprend la silice et ses combinaisons.

† SILICIFÈRE (si-li-si-fè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui contient de la silice.

— ETYM. *Silice*, et lat. *ferre*, porter.

† SILICIFICATION (si-li-si-fi-ka-sion), *s. f.* Fossilisation par la silice. La silicification de jeunes feuilles de palmiers.

† SILICIFIÉ, ÉE (si-li-si-fi-é, ée), *adj.* Fossilisé par incrustation de silice. Végétaux silicifiés, *Acad. des scienc. Compt. rend.* t. LXX, p. 1070.

— ETYM. *Silice*, et lat. *facere*, faire.

† SILICIQUE (si-li-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide silicique, voy. SILICE. ‖ Ethers siliciques, éthers qui s'obtiennent en versant de l'alcool sur le chlorure de silicium.

† SILICIUM (si-li-si-om'), *s. m.* Métal qui produit la silice en se combinant avec l'oxygène.

— ETYM. MOT latin forgé par la nomenclature chimique, comme *calcium*, *sodium*, etc.

† SILICURE (si-li-si-u-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison du silicium avec un autre corps simple.

SILICULE (si-li-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Silique dont la hauteur ne dépasse pas quatre fois la largeur.

— ETYM. Dimin. de *silique*.

SILICULEUX, EUSE (si-li-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit ou qui porte des silicules. Plantes siliculeuses. ‖ *S. f. pl.* Les siliculeuses, tribu de la famille des crucifères.

† SILIGINOSITÉ (si-li-ji-nô-zi-té), *s. f.* Qualité de la farine de pur froment.

— ETYM. Lat. *siligo*, farine de première qualité.

SILIQUE (si-li-k'), *s. f.* ‖ 1° Terme de botanique. Fruit sec allongé, bivalve, dont les graines sont attachées à deux trophospermes suturaux, ordinairement séparés en deux loges par une fausse cloison qui n'est qu'un prolongement des trophospermes, et qui persiste souvent après la chute des valves. La silique et la silicule caractérisent particulièrement la famille des crucifères. ‖ 2° Silique douce, fruit du caroubier et de l'arbre de Judée; cette silique est non une silique, mais une gousse. ‖ 3° Petit poids des Romains. ‖ 4° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XVIe S. Au rang des plantes toujours verdoiantes, nous logerons le garrubier, aussi appelé en Provence, par d'aucuns silique, O. DE SERRES, 886.

— ETYM. Lat. *siliqua*, gousse.

SILIQUEUX, EUSE (si-li-keû, keû-z'), *adj.* Qui porte des siliques, qui ressemble à une silique. Plantes siliqueuses. ‖ *S. f. pl.* Les siliqueuses, tribu de la famille des crucifères.

† SILIQUIFORME (si-li-ki-for-m'), *adj.* Genre de plantes qui se rapprochent un peu du pavot, genre *hypecoum*.

† SILIQUIPORME (si-li-ki-for-m), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une silique; se dit de quelques inflorescences différant de la vraie silique, en ce que les placentas en sont alternes et non opposés aux lobes du stigmate; tels sont les fruits de la staphylée.

† SILLAGE (si-lla-j', ll mouillées, et non si-ya-j'), *s. m.* ‖ 1° La vitesse absolue d'un navire. Quel sillage avez-vous? Faire un bon sillage. Mesurer le sillage d'un bâtiment. J'avais passé très-près de la partie du sud sans sonder, pour ne pas raidentir le sillage de la frégate, LAPÉROUSE, Voy. I, II, p. 209, dans BOISTE. Il faudrer le sillage d'un navire, aller une fois plus vite que lui. ‖ Proverbe de marin. Il fait plus de remous que de sillage, il fait plus de bruit que de besogne. ‖ 2° Trace que fait un bâtiment lorsqu'il navigue. Les vagues étaient trop hautes pour qu'on pût remarquer le sillage, VOLT. *Candide*, 22. Pour jeter de loin la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* I, 10.

— ETYM. *Siller*.

† 2. SILLAGE (si-lla-j', ll mouillées), *s. m.* Veine de prolongement d'une mine de bouille en superficie ou en profondeur.

— ETYM. Même radical que *sillon*.

† SILLE (si-l'), *s. m.* Poème mordant et satirique des Grecs.

— ETYM. Σίλλοι, raillerie, de σιλλεῖν, railler, mordre, causer, parce qu'un tel fait de cette façon est un signe de moquerie.

† 2. SILLE (si-ll', ll mouillées), *s. f.* Grande table d'un plan incliné dont on se sert dans les salines.

— ETYM Scand. *sila*, inciser, diviser (voy. SILLON).

SILLER, ÈRE (si-llé, llè, ll mouillées), *part. passé de siller*. 2. Dont les yeux sillés et VOS.... RÉGNIER, *Épît.* I.

† SILLÉE (si-llé, ll mouillées), *s. f.* Terme rural. Fosse dans laquelle on plante la vigne.

— ETYM. Même radical que dans *sillon*.

† SILLER (si-llé, ll mouillées, et non si-yé), *v. a.* Terme de fauconnerie. Coudre les paupières d'un faucon. Quand, voulant porter un oiseau de proie, on n'a point de chaperon pour lui couvrir la tête, on fait sille les yeux, c'est-à-dire on lui coud les deux paupières d'un point d'aiguille; l'oiseau ne se débat plus. ‖ 2° *Fig.* Fermer, en parlant des yeux. Mes yeux.... Depuis d'un bon sommeil ne se sont vus sillés, RÉGNIER, *Elég.* II. ‖ Absolument. (Un fantôme, en rêve) Me prédit mes malheurs, et longtemps, sans siller, Me contempla, debout comme mon oreiller, SAINT-AMAND, *les Visions*.

— HIST. XVIe S. ....En leur ostant les sens, et leur sillant les yeux, DURANDAL, III, 74, *recto*. [Le ciel] Comme jaloux d'un bien si precieux, Silla la monde et m'aveugla les yeux, Pour de luy seul seule estre regardée, RONS. 40. Amour ce regne point sur la troupe blesmie Des morts, qui sont sillez d'un long somme de fer, m. 468. .... Qui eust adiouci la rage Du plus foible helliqueur, Si la faveur de courage Ne luy eust sillé le cœur, m. 348.

— ETYM. La véritable orthographe est *ciller*, qui vient de cil (voy. CILLER et DESSILLER).

SILLET (si-lli, ll mouillées, et non si-yè; le t ne se lie pas), *s. m.* Terme de lutherie. Petit morceau d'ivoire, ou de bois fin, appliqué au haut du manche de la plupart des instruments à archet, et sur lequel portent les cordes. La longueur des cordes se mesure du sillet au chevalet. Le sillet empêche que les cordes n'appuient sur la touche.

— ETYM. *Sille* 2.

† SILLIMANITE (sil-li-ma-ni-t'), *s. f.* Corps bifréringent à deux axes.

† SILLOMÈTRE (si-lo-mè-tr', ll mouillées), *s. m.* Terme de marine. Instrument pour mesurer le sillage.

— ETYM. *Siller* 1, et μέτρον, mesure.

† SILLONIQUE (si-llo-ni-k', ll mouillées), *adj.* Qui appartient au sillonnière, à la manière des sillonniers.

SILLON (si-llon, ll mouillées, et non si-yon), *s. m.* ‖ 1° Tranchée ouverte dans la terre par la charrue. Tracer un sillon. Des sillons bien espacés. Enivrez d'eau ses sillons [de la terre]; multipliez ses productions, et elle semblera se rejouir de l'abondance de ses rosées par les fruits qu'elle produira, SACI, *Bible, Pseaum.* LXIV, 11. Aucun champ où la main de l'homme ne laisse sillonner ne fût imparfait; partout la charrue avait laissé de creux sillons, RÉN. TEL. V. Les anciens avaient borné à une longueur de cent pas le plus grande étendue du sillon que le bœuf devait tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvements, BUFF. *Quadrup.* I, 3, p. 188. Vous ne labourez, constant dans ses travaux, Traverser ses sillons par des sillons nouveaux? DELILLE, *Géorg.* I. Ainsi, sur les moissons quand l'orage a souffié, Repoussent, confondus dans le sillon comblé, Le convolve amoureux, la renoncule agreste, Et l'ivraie ennemie et les épis de blé, MASSON, *Helvétiens*, VI. Quand trois années aux années passé ont mère semblé.... Quand nos fosses auront fait place à ces sillons, V. HUGO, *Feuil. intér.* VII. ‖ Fig. Faire son sillon, faire l'ouvrage qu'on est tenu de faire par état. ‖ [Le contrôleur des finances Silhouette] n'est pas comme la plupart de ses prédécesseurs, gens estimables, mais sans génie, qui traçaient leur sillon comme ils pouvaient avec la vieille charrue, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. ‖ C'est un bœuf qui fait bien son sillon, se dit d'un homme médiocre et laborieux. ‖ Petits sillons, se dit d'un ancien genre d'écriture des Grecs (voy. BOUSTROPHÉDON). Ensuite ils s'avisèrent d'écrire par sillons, c'est-à-dire en retournant de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche alternativement, J. J. ROUSS. *Essai sur l'orig. des langues*, h. ‖ 2° Dans la Saintonge, sillon signifie la longue arête que forme la terre en remuant de chaque côté du soc, et il faut deux *règes* pour faire un sillon. ‖ 3° Terme de jardinage. Petite rigole profonde de 10 ou 12 c., faite avec une binette, pour recevoir certaines graines, ou tenir certaines racines bulbeuses en ligne. ‖ 4° *Au plur.* Absolument et poétiquement. La campagne, les champs. Assez dans ses sillons [de l'Afrique] votre sang engloutit A fait fumer le champ dont il était sorti, RAC. *Phèdre*, II, 2. Et l'homme cependant, est inconnu invisible, Rampant dans les sillons d'un globe imperceptible, Mesure de ces feux [les astres] les grandeurs et les poids, LAMART. *Harm.* II, 1. ‖ 5° *Fig.* Traces que certaines choses laissent en passant. Le sillon des roues. La charge guerrière De son pied trace en l'air un sillon de lumière, RON. *Lutr.* II. Le char d'Amphitrite, traîné par des chevaux marins, plus blancs que la neige, et qui, fendant l'eau salée, laissaient loin derrière eux un vaste sillon dans la mer, RÉN. TEL. IV. La foudre à longs sillons éclatant dans les mers, DELIS, *Hamlet*, I, 1. ‖ 6° Rides. Le temps sur son visage A tracé ses sillons, a gravé son outrage, DELIS, *Roméo*, II, 4. ‖ 7° Terme de botanique. Cannelures parallèles et profondes occupant la surface

Digitized by Google

d'une tige, etc. ‖ Terme de zoologie. Raies ou stries profondes. Les valves de cette coquille ont des sillons. ‖ Terme d'anatomie. Rainure que présente la surface de certains os ou de certains organes parenchymateux, et qui, pour la plupart, sont destinés à loger des vaisseaux. ‖ Terme de pathologie. Galerie sous-épidermique creusée par les sarcoptes dans la gale. ‖ 8° Rides qui se trouvent au palais des grands quadrupèdes, surtout des chevaux. On peut aussi connaître, quoique moins nettement [que par les dents], l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit, BOURG. *Quadrup.* t. I, p. 53. ‖ 9° Evolutions que forme le fil sur la bobine de l'ouvrier. — HIST. ANT. s. Que trop me fetes demorer A arer un sollon de terre, *Rem.* 15377. ‖ XIV° s. Le supplant doit à icelui heritaut, quant il lui voudra rendre et restituer sept seillons de terre, que il detenoit par force, DU CANGE, sello. Jehan Guyart le prent pour deux seillons de vigne, contenans environ quarante perches, ib. Loquel Soulabadureuil soya trois soiglons de seigle ou environ, ib. ‖ XV° s. Quoques de terre d'un sillon, *Villon, Epitaphe.* ‖ XVI° s. Ils les vers sillons ployans Par les campaignes ondoyent, DUBELL. vii, 18, recto.

— ETYM. Berry, *seillon*; du scandinave *sèla*, sillonner, inciter. Le sens ancien est un espace de terre, aussi de *sèla*, couper, diviser. (voy. SELLER 3).

SILLONNÉ, NÉE (si-llo-né, née; il mouillés), *part. passé* de SILLONNER. ‖ 1° Ouvert par des sillons. Un champ bien sillonné. ‖ *Fig.* La France est partout sillonnée de routes. Un visage sillonné par les rides. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Marqué de stries profondes, de cannelures. Sillonné, des deux côtés, de rudes longitudinales, REYN. *Quadrup.* t. VII, p. 120. ‖ 3° *S. f.* Sillonure. Sillonnée de coulevrures.

SILLONNER (si-llo-né, il mouillés, et non si-yo-né), v. a. ‖ 1° Faire des sillons. Je crois que Lucullus seroit bien votre fait, La fortune lui rit, soit-il vivant à Rome ou vingt lieues au delà; il sillonne la plaine, RACAN, *Silene*, 1, 3. La terre obéissante et les flots étonnés Par la rame et le soc déjà sont sillonnés, DESMARETS, *Géorg.* 1. ‖ 2° Fig. Laisser une trace, un sillon en passant. Sur cet amas brillant de nacre et de corail, Qui sillonne les flots de ce mouvant cristal, CORNEILLE, *Pol.* 1, 2. [Les oiseaux d'eau] également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer, ou plonger sous les flots, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 168. Alors, en se jouant, des pieds armés de fer Vont sillonnant ces flots endurcis par l'hiver, DELILLE, *Trois règn.* III. Si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, STAEL, *Corinne*, I, 4. L'éclair sillonne le nuage, Mais il n'a point frappé vos yeux, MARMONT, *Organt*, IV. Le soleil dans ses rides. L'âge a sillonné son visage.

— HIST. XVI° S. Je voy la fayante suyte D'une eau sillonnant en fuyte Au pied d'un rocher moussu, DUBELL. VII, 90, recto. Nous vismes un homme à pied, en la plaine, qui venoit droict à nous à grande course, traversant les champs, et les sillonnant [franchissant] les bleds verds, CARLOIX, V, 48.

— ETYM. *Sillon*.

† **SILLONNEUR** (si-llo-neur, il mouillées), *s. m.* Terme d'agriculture. Sorte de boue à cheval, fort légère, et propre à biner la terre.

— ETYM. *Sillonner*.

SILO (si-lo), *s. m.* Excavation ou fosse creusée dans le sol, où l'on dépose les grains battus pour les conserver. ‖ *Fig.* Dans les cavernes les ont gardient fidèlement la forme que la vie leur avait donnée pour une heure; lorsque des hommes instruits curieusement descendirent dans ces silos de l'histoire, ils ne commencèrent pas par s'apercevoir des trésors que le destin y avait successivement accumulés, CHATEAUB. *Mélanges*, 1825, t. I, p. 192. ‖ Fosses recouvertes de terre dans laquelle on place les betteraves pour les conserver. ‖ Cadres en charpente, isolés et suspendus, employés pour remuer le blé en grenier.

— ETYM. Espagn. *silo*; du grec σιρός, silo.

SILOETTE, *s. f.* Voy. SILHOUETTE.

† **SILPHUM** (sil-fo-m'), *s. m.* Gomme-résine de la cyrénaïque [en grec, σιλφιον], très-estimée chez les anciens, et dont, à ce qu'on croit, au *thapsia silphium*, Viviani, confondu avec

SILURE (si-lu-r'), *s. m.* Genre de poissons abdominaux.

— ETYM. Σίλουρος, de σίελος, sillet, et οὐρά, queue.

† **SILURIEN, IENNE** (si-lu-riin, ri-è-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain silurien, série de couches fossilifères placées sous le vieux grès rouge, ainsi dit parce que cette formation a son type dans l'ancien pays des Silures, nom du peuple breton qui occupait une partie du pays de Galles et les contrées contiguës; dans la Grande-Bretagne. Formation silurienne.

† **SILVERET** (sil-ve-rè), *s. m.* Étoffe croisée en chaîne de soie et trame de fil.

SILVES, SILVESTRE, SILVICULTURE, SILVIQUE, voyez ces mots par y.

† **SILVINE** (sil-vi-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Chlorure de potassium.

SIMAGRÉE (si-ma-grée), *s. f.* Manières qu'on affecte pour dissimuler. La reine de Suède est entrée à Rome avec beaucoup de simagrées à l'italienne, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 147. C'est être libertin [esprit fort] que d'avoir de bons yeux; Et qui n'adore pas de vaines simagrées N'a m respect ni foi pour les choses sacrées, MOL. *Tart.* 1, 6. Il [le duc d'Orléans] le manda [l'évêque de Troyes] : il arriva, il accepta sans simagrée [une place au conseil de régence], ST-SIM. 422, 96. Dubois, pour être cardinal, avait fait recevoir la constitution Unigenitus et les formulaires et toutes les simagrées ultramontaines dont il se moquait, VOLT. *Hist., Parl. LIX*, le monstrui consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sans toutes ces simagrées, ib. *Lett. Villevieille*, 30 déc. 1758. La simagrée du serment, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 8. C'était uniquement par respect pour les simagrées qu'elle ne faisait point en public la dévote, ib. *Conf.* n. On a essayé sur mon toutes les simagrées magnétiques, LAHARPE, *Correesp.* t. IV, p. 373.

— HIST. XVI° S. Ilz font plusieurs autres processions de diverse qualité et condition, mocquées et ensimagrées [masquées], affoiblissement d'estat, SULLY, *Mem.* t. VII, p. 178. Ilz font plusieurs autres signes et simagrées du pape par chimagrées et belles paroles, RABELAIS, *Recherch.* p. 287, dans POUGENS.

— ETYM. Berry, *simagrie*, wallon, *simagrot*, t. f.; *chamagrée*, dans ORELLI, *Curiosit. franç.* Origine inconnue. Schérer demande si c'est une forme altérée de *simulacrée*, ou s'il vient de *simius*, singe. Frisch le lait venir d'un vieux mot, non, dit-il, d'un ancien jeu; étymologie suivie à peu près par Brachet, *Dictionn. étymologique*, qui dit : « Corruption de l'ancienne locution *faire la segrée* (sans m'agrée), prévenance affectée, obséquiosité. » Pourrait-on utiliser le berrichon *chimer, simer, simuler*, pleurnicher?

SIMAISE, *s. f.* Voy. CYMAISE.

SIMAROUBA (si-ma-rou-ba) *s. m.* Arbre de l'Amérique méridionale dont l'écorce est employée en médecine, quassia simaruba.

‖ **SIMAROUBACÉES** (si-ma-rou-ba-sé) ou **SIMAROUBÉES** (si-ma-roubé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des quassiées qu'on a séparée pour en faire une famille à part (type, le simarouba).

SIMARRE (si-ma-r'), *s. f.* ‖ 1° Habillement long et traînant, dont les femmes se servaient autrefois. Il s'est dit aussi d'une robe d'homme. Le père Fatlot est entré couvert d'une simarre de soie légère, VOLT. *Amabed*, 8e *lettre*. ‖ 2° Espèce de soutane que certains magistrats portent sous leur robe. ‖ Par la métonymie du signe pour la chose signifiée, la place de grade des acteurs ou musiciens de la justice. Si j'en veux avoir mes entrailles, répondit-il; je serais peut-être un peu plus exigeant que vous ne le supposez [je voudrais être plus que premier président], MOL. *Mal. imag.* III, 3. Quand la simarre qu'il vous faut, demanda le vieillard d'un air ironique, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, 3 XVI.

— HIST. XVI° S. Vostre espée sur les plies de vostre chamarre, PALISSARE, p. 458.

— ETYM. Wallon, *chamarr*, habit de fête; espagn. *zamarra*; ital. *zimarra*. On a tiré de l'espagnol *marra*, peau de mouton.

SIMBLEAU (sin-blô), *s. m.* ‖ 1° Cordeau qui sert aux charpentiers à tracer des cercles plus grands qu'ils ne peuvent l'être avec le compas. ‖ 2° Assemblage de ficelles qui fait partie d'un métier à tisser. ‖ 3° Tracé pour des cercles brochés.

— ETYM. Comme *simpler* s'est dit pour mesurer avec le cordeau, et qu'en ce sens il est le même que *compler* 2, on admettra que *simbleau* est pour *simpleau* ou mieux *cimpleau*, pop. CIMBLEAU, 2, et comparez SIMPLIMENT.

† **SIME** (si-m'), *adj.* Latinisme qui n'est dit, en histoire naturelle, pour canard. Sa femme [du tadorne] est aussi un canard, BUFF. *Hist. d. anim.* p. 207.

— ETYM. Lat. *simus*; grec, σιμός, camus.

† **SIMERI** (si-me-ri), *s. m.* Coquille du Sénégal, nom donné par Adanson à la *volvaire triticée*, univalves.

† **SIMIEN, IENNE** (si-miin, mi-è-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient au singe. La modification du type simien dans le nouveau monde, QUATREFAGES, *Acad. des Sc. Comptes rendus*, t. LXIV, p. 1227. ‖ On a dit aussi simian, simianc; cela ne vaut rien.

— ETYM. Lat. *simius*, singe.

† **SIMIESQUE** (si-mi-è-sk'), *adj.* Qui a un caractère de singe. Des grimaces plus simiesques qu'humaines, TH. GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIII.

SIMILAIRE (si-mi-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui est de même nature, dans toute matière liquide ou liquéfiée, il ne faut que de l'espace, du repos et du temps, pour qu'il se forme des cristallisations par l'attraction mutuelle des parties homogènes et similaires, BERT. *Min.* t. V, p. 98. L'or et tous les corps inorganisés qui ne sont point enlangés par agrégation, sont composés de parties semblables ou de molécules similaires, A. BONNASTRE, *Traité de min.* t. I, p. 8. ‖ Terme de géométrie. Se dit des rectangles ou des parallélépipèdes formés par la multiplication de nombres proportionnels entre eux. ‖ Terme d'optique. Rayons similaires, rayons également réfrangibles. ‖ 4° Terme de conchyliologie. Se dit d'une charnière semblable sur les deux valves. ‖ 5° Terme d'anatomie. Parties similaires, ou organes primaires, les parties fondamentales qui constituent les systèmes, et qui se réunissent pour former les organes proprement dits. ‖ 6° Terme de chimie. Se dit de deux corps de la même nature. Sous Colbert, un tarif protecteur frappa de droits élevés les produits étrangers dont les similaires étaient naturalisés en France.

— HIST. XVI° S. Les elemens de nostre corps sont les parties solides et similaires, faites et produites des elemens de generation : tels sont les os, membranes.... Paré, *Introd.* 4. Ces parties sont appelées simples ou similaires, pour ce qu'elles ne se peuvent diviser qu'en parties semblables, ou de semblable nature, ib. 1, *Pref.*

— ETYM. Lat. *similis*, semblable (voy. SIMILITUDE).

SIMILARITÉ (si-mi-la-ri-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité des choses similaires. Il [Anaxagore] croyait qu'un os visible était composé de plusieurs os invisibles.... C'est pour cela qu'il appelait ses propriétés homéotpiès; similarités, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 132.

† **SIMILI** (si-mili), *adj. m. pl.* Terme de musique. Mot italien qui signifie semblables, et qui, place sur une partition, marque que des arpèges ou notes en abrégé sont semblables à ceux qui les précèdent.

† **SIMILIFLORE** (si-mili-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs toutes semblables.

— ETYM. Lat. *similis*, semblable, et *florem*, fleur.

SIMILITUDE (si-mi-li-tu-d'), *s. f.* ‖ 1° Ressemblance, rapport exact entre deux choses. Il n'y a point de semblable entre ces deux objets. Nous n'avons d'idée que de proche en proche; nous ne connoissons presque rien que par similitude, VOLT. *Philos.* 2e *homelie*, *superstition*. ‖ 2° Figure de rhétorique dite aussi comparaison, par laquelle, pour délaisir une idée ou pour orner le discours, on applique à un objet des traits de ressemblance empruntés à un objet différent. On prouve les similitudes et les comparaisons, soit qu'elles soient étendues, soit qu'elles ne soient que courtes et réduites en métaphores, quand on les explique et qu'on en montre les convenances, nous, 6e *alerte*, 30. Jésus-Christ use souvent de mêmes exacte recherchée: ses similitudes sont tirées des choses les plus communes, de l'agriculture, de la pêche, du trafic, de la marchandise.... ils dure LAFAYE, *Synonymes*, ‖ 3° Terme de géométrie. Etat des figures qui sont semblables. La similitude des triangles. Théorie de la similitude. ‖ Centre de similitude, point situé sur la ligne qui joint d'une figure et d'un parallélogramme, et qui, par conséquent, est le même pour les deux figures. ‖ 4° Terme de peinture

comme en un tableau, la vraye image d'humilité, CALV. *Instit.* 847. La dissimulitude s'engere d'elle mesme en nos ouvrages; null art ne peut arriver à la similitude, MONT. IV, 232. Un [livret, libelle] qui, pour allonger et remplir la similitude qu'il traitte touchant du gouvernement de nostre pauvre feu roy Charles deuffesme avecques celuy de Neron..... II. III, 448.

— ETYM. Lat. *similitudinem*, de *similis*, semblable, radical de *sembler* (voy. ce mot).

SIMILOR (si-mi-lor), *s. m.* Alliage qui résulte de la combinaison de 20 à 40 parties de zinc avec 80 à 60 parties de cuivre, laiton, or de Mannheim ‖ Fig. De Similor, à charge de revanche, Glanquart publie un éloge funèbre, *Franc. Epagt.*

— ETYM. Lat. *similis*, semblable, et *aurum*, or.

SIMONIAQUE (si-mo-ni-a'k), *adj.* ‖ 1° Où il entre, où il y a de la simonie. Contrat simoniaque. Ordination simoniaque. Une entremise simoniaque, PATRU, *Plaidoyers*, 1. ‖ 2° Qui parlant des personnes, qui commet une simonie. Je vous demande si un bénéficier sera simoniaque, selon vos auteurs, en donnant un bénéfice de quatre mille livres de rente, et recevant dix mille francs argent comptant, non pas comme prix du bénéfice, mais comme motif qui le porte à le donner, LAC. PERR. M. Jurieu nous reproche les papes latrus et simoniaques du XIe siècle, REN. I, 11, p. 68. ‖ Substantivement. Ils savent que trafic ou fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il faltait s'en rapporter à ce que saint Thomas et les anciens en ont écrit, il y auroit bien des simoniaques dans l'Église, PASC. *Prov.* 11. Ils [les casuistes] auront tant ou veute toutes ces dignités de l'Église, et ouvert l'entrée de la maison de Dieu à tous les simoniaques, par la distinction imaginaire de l'intérieur et de l'extérieur, et nous n'oserons publier qu'on ne peut entrer sans crime dans le ministère de l'Église que par l'unique porte qui est Jésus-Christ ID. 2e *factum pour les curés de Paris*.

— HIST. XIIe S. Ou s'il iert [était] trop luxurieus, ou lerres [larron], ou simoniacs, ou autrement defaillanz, ou prestres officiaus, ou prelas de jolive vie, *la Rose*, 11938. ‖ XVIe S. Les ambitieux, les avaricieux, les symoniaques, les paillars, les incestes et tous meschans, CALV. *Instit.* 908.

— ETYM. *Simonie*; provenç. *simoniac*, *simoniatz*, *simoniai*; espag. et ital. *simoniaco*.

SIMONIE (si-mo-nie), *s. f.* Convention illicite par laquelle on reçoit une récompense temporelle, une rétribution pécuniaire pour quelque chose de saint et de spirituel, tel que l'exercice du culte, les prières de l'Église, les bénéfices, etc. Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, c'est une simonie visible, PASC. *Prov.* 11.

— HIST. XIIe S. Là peut le poi vaillant symonie oshaucer [la simonie peut élever celui qui vaut peu], *Th. le moult*, 43. ‖ XIIIe S. Se les evesques saintes vuut baillies à loier, ce est simonie, BEAUM. XXXVIII, 14. Simonie et ligmages, prieres et services Donnent lui dignités, provendes et yglises, J. DE MEUNG, *Test.* 1141. ‖ XIVe S. Ne soit nul si hardi, tant de simonie a, D'envie, d'avarice, plus qu'on ne vous dira, *Guesci.* 44761. ‖ XVe S. Tant avez fait d'armes hay par deseurs tant de prestrise comme en chevalerie, que le pris et honneur vous est octroyé sans discorde et sans simonie; si en receyez cestes couronnes, *Percefforest*, II, 1, 1.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *simonia*, de *Simon* le magicien, qui voulut acheter de saint Pierre le don de conférer le Saint-Esprit.

‖ **SIMONIEN** (si-mo-nin), *s. m.* Membre d'une secte fondée par Simon le magicien (1er siècle).

‖ **SIMOUN** (si-moun'), *s. m.* Vent brûlant qui souffle de l'intérieur de l'Afrique. ‖ Par ext. Vent asus semoun. On entendait mugir le semoun meurtrier, V. HUGO, *Orient.* 1.

— ETYM. Arabe, *semoum*, vent brûlant, pestilentiel, de *semm*, empoisonner. Les arabisants recommandent d'écrire *semoum* et non *simoun* ou *samoun*.

‖ **SIMPLE** (sin-pl'), *adj.* ‖ 1° Qui n'est point composé. Deu, l'âme sont des êtres simples. Idées simples. Mouvements simples. Certains rayons de lumière firent apercevoir à M. de Turenne qu'il n'y avoit une vérité simple et indivisible qu'on ne se montre qu'à ceux qui la cherchent, FÉLIX. *Turenne*. Qui peut corrompre ou séparer un être simple, et qui n'a point de parties? LA MOTH. XVI. Le point mathématique est simple, me dira-t-on: mais le point mathématique n'existe pas réellement, VOLT. *Philosoph. ignor.* 23. ‖ Terme de chimie. Corps simples, corps que jusqu'à présent il a été impossible de décomposer, dits aussi corps élémentaires ou élements. Tous ces êtres simples ou indécomposés [éléments chimiques] (car le mot simple n'est pris ici que d'une manière relative et n'a rien d'absolu)..... FOURCROY, *Conn. chim.* I, 1, p. LVII. ‖ Sels simples, sels dans lesquels le poids atomique de l'acide est égal au poids atomique de la base. ‖ En termes de commerce, simple se dit d'un mot qui n'est pas composé. Il y en a [des adjectifs] qui n'ont pas de simple: on dit inutilable, indubitable, mais on ne dit pas sa tilable, dubitable, manquable, VAUGEL. *Rem. nol. Th. Corn.* I, II, p. 1027. ‖ Terme de métrique ancienne. Pieds simples, pieds de deux ou trois syllabes au plus, parce qu'ils ne peuvent pas se décomposer en deux autres. ‖ 2° Qui n'est pas double ou multiple. Une ouverture simple, dit Chevalier, est celle qui n'a qu'un tuyau. Un homme était devenu louche par l'effet d'un coup à la tête, et les objets doubles pendant fort longtemps, mais cette peu à peu et vint à ne paroître simples que comme les plus familiers, BURY. *Hist. nat. Hom. Guer.* I, IV, p. 453. ‖ Écho simple, écho qui ne répète chaque son qu'une seule fois. ‖ Bâtiment simple, bâtiment qui n'a qu'un rang de chambres, par opposition à bâtiment double, celui qui renferme deux rangs de chambres, ACAD. Terme de botanique. Tige simple, tige qui n'est pas ramifiée. ‖ Calice simple, celui qui n'est point environné d'un second calice extérieur. ‖ Fleur simple, fleur dont la corolle n'a pas de doubles pétales. ‖ Fleur simple, se dit aussi par opposition à fleur composée. ‖ Un fruit simple est tantôt celui qui paroît tel, uniquement par sa nature naturelle ou plutôt accidentelle; tantôt celui qui est devenu solitaire par l'avortement de ceux qui, dans le plan normal de la fleur, devaient former un verticille complet. ‖ Terme de zoologie. Antenne simple, antenne qui n'offre aucun prolongement, aucune ramification. ‖ Nerveux simple, nerveux qui ne donne que un point rouil, etc. ‖ Animaux simples, ceux qui ne reuissent pas de l'agrégation d'un certain nombre d'individus. ‖ Insectes simples, ceux qui n'ont aucune différence bien marquée entre eux, qui ne laissent entre deux individus appartenant à des espèces chez lesquelles les sexes sont séparés. ‖ Terme de marine. Ordre ou ligne simple, disposition de voiles sur de quarts qui ne sont que seule ligne. ‖ Tour simple, se dit quand un câble n'embrasse que la bitte. ‖ Poulie simple, poulie qui n'a qu'un rôa. ‖ En simple, se dit d'un câble qui arrive directement, sans passer par une poulie. ‖ 3° Médicaments simples, ceux qui n'ont subi aucune préparation pharmaceutique, ceux qui ne contiennent qu'une seule substance. ‖ Plantes simples, s'est dit au sens de plantes médicinales, de simples. Un simple, un remède, CORN. 1696 livres, *Lettres, etc. de Colbert*, V, 493. ‖ 4° Terme de liturgie. Fête simple, office simple, se dit par opposition à fête ou office double ou semi-double, et simple vaut se dit de la fête ou de l'office simple. ‖ Vous simple, vous qui n'est pas fait en face de l'Église et n'est pas accompagné des formalités requises. ‖ 5° Multiplication, division simple, celle ou il n'entre que des grandeurs de même espèce. ‖ Terme de minéralogie. Formes simples, formes terminées par des faces planes. ‖ 6° Corps simple, se dit, au tritre, de deux des dissemblables quant au nombre. ‖ 7° Qui n'est que—, qui n'a pas d'autre qualité, d'autre caractère que celui que vous justifier mes ordres et mes vœux, Je croyais qu'il suffit d'un simple, je le vous ordonne, *Athalie*, IV, 3. Son raisonnement [au chien] pouvait être fort loin dans la bouche d'un maître. Mais, n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Vous calomniez plus adroitement pour vous en faire[un profession de dire avec saint Paul que les simples médisants sont indignes de voir Dieu, PASC. *Prov.* XVI. Et son rare mérite, sous le simple nom de soldat, Le fera par degrés au rang de chevecier, BOIL. *Lutr.* 1. Belle sans ornement, dans le simple appareil D'une beauté qu'on veut bien que de l'orcher on soupçonne, *Brit.* II, 2. Dieu, qui veut bien que de simples enfants Avec eux [les ages] chantent les louanges, IB. *Esth.* I, 8. Lorsque son cœur, tantôt m'exprimant sa tendresse, Refusait à donner une simple promesse, IB. *Bay.* III, 3. Une simple femme venait exposer simplement à David ses chagrins domestiques. MASS. *Pan. crône, Hum. des grands*. Trois simples écuyers, sans bien et sans secours, VOLT. *Taucr.* I, 1. Arrêter un homme sur de simples soupçons, C'est agir en tyran, nous qui les punissons, IB. *Brut.* IV, 7. Bernard, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe, IB. *Mœurs*, 86. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua, IB. *Louis XIV*, 13. La force de son union [du mercure] par simple contact avec une glace de miroir a été mesurée par un de nos plus savants physiciens, et s'est trouvée beaucoup plus forte qu'on ne pouvait s'imaginer, BUFF. *Min.* I, V, p. 294. Elle était née en Bretagne, d'une simple famille de paysans, BARR. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ Il ne faut pour cela que le simple sens commun, que le simple bon sens, se dit d'une chose fort aisée à comprendre. ‖ Simple manoir, se dit quelquefois de la plus demeure modeste, par opposition à grande maison, à château. ‖ Simple tonsure, la tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques. ‖ Bénéfice à simple tonsure, un bénéfice simple, bénéfice qui n'a point charge d'âmes, et que peut posséder un clerc qui n'a que la tonsure. Il ne voulut jamais posséder que des bénéfices simples, parce qu'en le dispensant des pénibles et redoutables fonctions du ministère, ils lui permettaient de donner sans scrupule tout son temps aux lettres, MALEBR. *Ec. Théologiens*. ‖ Simple clerc, celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. ‖ Simple prêtre, prêtre qui n'a point de bénéfice simple. ‖ Simple religieux, religieux qui n'a point de charge dans son ordre ni dans son monastère. ‖ Simple soldat, simple cavalier, fantassin, cavalier qui n'a point de grade. ‖ Simple particulier, homme qui n'a point de fonctions publiques. Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen le vœu d'un empereur, ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, IV, 1. ‖ Simple gentilhomme, gentilhomme qui n'est point titré. Je n'aime plus Rodrigue, un simple gentilhomme, CORN. *Cid*, V, 1. ‖ Donation pure et simple, donation faite sans condition. ‖ On dit dans le même sens : résignation pure et simple, démission pure et simple, etc. ‖ 8° Qui n'est pas compliqué, qui est facile à employer, à comprendre, à exécuter. Des moyens simples. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, établir ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut..... MASS. *Louis de Bourbon*. Cela est si simple qu'on croirait inutile de le remarquer; mais souvent les choses les plus simples échappent précisément parce qu'elles sont simples; nous dédaignons de les observer, CONDL. *Log.* I, 4. Je me rappelle mille traits de sa vie qui me paraissent tout simples, parce que non pas les trouvait tels, STAEL, *Corinne*, XII, 1. ‖ Le sujet, l'intrigue de cette pièce de théâtre est fort simple, l'intrigue y est peu chargée d'incidents. ‖ Familièrement. C'est tout simple, cela est naturel, convenu, va de soi. Tous mes amis devinrent les siens, cela était tout simple; mais aucun de ces siens ne devint jamais le mien, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Il y a des moments où je trouve tout simple que les rois aient des flatteurs et des courtisans, PICARD et MAZÈRES, *Petits quartiers*, II, 2. ‖ 9° Sans ornement, sans faste, sans recherche, sans affectation. Des meubles simples et communs. Avoir des goûts simples. Vie simple. Un abord simple et ouvert. Tout était simple dans Madame, ROUS. *Duch. d'Orl.* Le mariage, plus simple et plus noble en son tour, Exprime la douceur la tendresse et l'amour, BOIL. *Art p.* III. Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté, IB. III, 111. Cet âge est innocent, son ingénuité N'altère point encor la simple vérité, RAC. *Ath.* II, 7. Les plaisirs simples sont toujours des plaisirs, et ils ne coûtent rien, PONTEN. *Bonh.* Les sentiments qui échappent à une âme qui veut les cacher, demandent les expressions les plus simples, VOLT. *Dict. philo. Trend.* Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi; les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes, IB. *Lett. Malesh.* 28 déc. 1761. De ce que le beau est toujours simple, ils en conclurent que le simple est toujours beau; et ils appellent simple ce qui est froid et commun, sans force et sans idée, DIDEROT, *Œuv.* I, III, p. 365. Cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funèbre d'Henriette : Madame se meurt, Madame est morte! c'est le mot simple et commun qui en fait toute la force; s'il eut dit : Madame est expirante, Madame expire, il n'eût produit aucun effet, MARMONTEL, *Œuv.* I, V, p. 218. ‖ Il se dit, dans le même sens, des personnes. Être

Digitized by Google

simple dans ses habits, dans ses meubles. Sois doux, simple, équitable, SOL. *Sat.* XI. Soyez simple avec art, ID. *Art p.* 1. Permettez-moi de vous dire que, malgré tous vos talents et tout votre mérite, je vous ai trouvée la femme du monde la plus simple, la plus aisée à vivre, la plus digne d'avoir des amis, VOLT. *Lett. Mme du Bocage*, 3 sept. 1768. Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple, MARMONTEL. *Él. Maximilien*, note 40. [‖ 10° Sans désagrément, sans malice. Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes, SACY, *Bible, Evang. St Matth.* x. Il se débarbouilla; était simple et crédule; les bons esprits le sont souvent, DOS. *Var.* V, 8. Voilà comme, infectant cette simple jeunesse, Vous employez tous deux le calme où je vous laisse, RAC. *Ath.* II, 7. Votre cœur généreux, trop simple et trop ouvert, VOLT. *Sém.* II, 4. Il faut, pour m'attacher, une âme simple et pure, Comme Chloé, qui sort des mains de la nature, GRESSET, *le Méch.* IV, 9. ‖ 11° Qui a peu de lumières. Et, pour ne point gâter la bonté naturelle [d'une jeune fille], Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle, MOL. *Ec. des fem.* 3, 1. Ne vous donnez pas de voir des personnes simples croire sans raisonnement; Dieu leur donne l'amour de soi et la haine d'eux-mêmes, PASC. *Pens.* XIII, 40, éd. HAVET. Le magicien pouvait répondre à ne traiter pas pour les philosophes; j'ai fait voir des ombres à des dames très-respectables, à des gens simples qui ne disputent pas, VOLT. *Dict. philol. Magie.* ‖ 12° Qui se laisse facilement tromper, niais. Simple, n'as-tu point vu que c'était une feinte, Un effet de l'amour dont mon âme est atteinte? CORN. *Suite du Ment.* I, 3. Jusques-là paraît sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'exprotent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, ANNE *de Gon.* Que vous êtes simple de vous tourmenter! ID. *Lett. Corn.* 79. Le roi avait répondu qu'il [Chamillart] était bien simple de penser que tout le bruit fit sur lui [le roi] de mauvaise impression, ST-SIM. 190, 181. Cet homme [Théodore]..... pernanda le bey qu'il pourrait lui montrer à Paris la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille seguins et quelques provisions : la régence de Tunis fut assez simple pour les donner, VOLT. *Louis XV*, 40. Ce successeur de Charlemagne, De simple mérita le nom, BÉRARD. *Charles le Simple*, [‖] Il est quelquefois des choses. [‖ 1bis Publicanti qu'en moment Claude, avec sa puissance, M'avait encor laissé sa simple obéissance, RAC. *Brit.* IV, 2. ‖ 13° S. m. Homme, esprit simple. Les simples, les gens qui n'approfondissent pas plus avant les choses se contentent de ces preuves, PASC. *Pens.* V. Le simple ne voyait pas cela dans le texte de saint MATHIEU, JURIEU, dans SOCIN. 2e *instr. past.* 5. Les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants, SURREAU. *Fête des saints myst.* I, 9, p. 235. Partout le Seigneur n'aime à s'entretenir qu'avec les simples et les petits, MASS. *Carême, Dang. des prosp. temp.* Ce n'est pas aux savants tout seuls qu'elle [la religion] a réservé la connaissance sublime de ses mystères; le simple a prophétisé comme le sage..... in. *Pan. carême, Triomphe de la relig.* Le moindre parlementaire [les députés] se divise en deux classes, les hommes d'esprit et les simples..... les hommes d'esprit, d'une part, ceux qui usent de leur position; les simples, de l'autre, ceux qui n'en usent pas, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, II, § 20. ‖ 14° Ce qui n'est pas composé. On commence en tout genre par le simple; ensuite vient le composé; et souvent enfin on revient au simple par des lumières supérieures; telle est la marche de l'esprit humain, VOLT. *Dict. philos. Religion.* ‖ 15° Ce qui n'est que l'unité, par opposition à ce qui est double. Panier le double contre le simple. J'affluence des spectateurs fut si grande, que les cochelets, après avoir fait quatre fois le simple et trois premières représentations [d'Andromède], et avoir ensuite mis la pièce au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule, D'ALEMB. *El. Compositron.* ‖ 16° Ce qui est sans ornement et sans recherche. La nuance du simple et du familier est délicate; il faut la saisir, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* 1, 3. En voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes, BARTHÉL. *Anach.* 71. ‖ Terme de rhétorique. Un des trois genres d'éloquence. Le simple, le sublime, le tempéré. ‖ 17° Terme de musique. Air, chant naturel, sans variations, par opposition à double, qui se dit du même air, du même chant varié. On ne chante guère la double d'un air, qu'on n'en ait chanté le simple.

— HIST. XIIe S. [Le corps de ma dame] Simple et cercoié, de bian conformeüre, *Couci*, XVI. Ne regarder n'os [je n'ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes leur à departir, *Ib.* XIX. Et quant revert [je me rappelle] la simple cortoisie Et les doux mot que sot à li parler [que j'ai l'habitude de lui dire], *Ib.* XXII. Et simple come signel, et fier come liepart, SAIX. XXII. ‖ XIIIe S. Large, cortois et débonnaire, Si [ce roi] le euer et plan de pitié, S'i quiert du peuple l'amitié, Sans qui rois en nule seson Ne puet plus ne qu'uns simples hon, *la Rose*, 6016. [La fontaine] Or fait la simple, or fait la sage; Qui plus l'agueite, plus est fous, *Contenance des femmes.* ‖ XIVe S. Il simple qui se separe de ses bons secrez, Tesmoignent qu'en ce ment [monde] ha moult de grans secrez, *Girart de Ross.* V. 241. ‖ XVe S. Quand ils furent si avant en la largece, ils commencerent à assaillir faintement et à faire les simples, FROISS. III, 17, 14. Estiez vous si simples de penser que...? COMM. IV, 11. Le bon mari, tant simple [prenaud] et tant piteux qu'on le veut appeler, *Quinze joyes*, XI, *Nouv.* XXIII. La pucelle fusoit très simple chere [avait l'air très-affligé]; car bien luy estoit advis que le tourner ne bien ne valoit, *Percefforest*, I, VI, P. 17. Sire chevalier, vous estes mal advisé; car ce que vous cuidez n'est pas veritable; mais tousjours dit on que le sage la sens, qui le simple la tient, I, II, P. 97. Quant il vint à l'huys dutemple, il voit qu'il falsoit dedans moult simple de clarté, et non pourtant vesoit on bien, *Ib.* I, II, P. 42. ‖ XVIe S. Le traducteur ne donne à son ouvrage Rien qui soit sien que le simple langage, LA BOÉTIE. 478. Homme simple et soupçon, MONT. 1, 100. Les enfants y peuvent combattre et le plus simples comme les subtils, ID. 1, 177. Un parler simple et naïf, ID. 1, 191. Que feroit pis un simple maistre d'escholle? ID. 1, 213. Un simple simple, ID. 1, 270. La table de Tiberius estoit simple et sobre, AMYOT, *Œuvres*, 3. Feuilletez nos romans et desrouillez force beaux traicts exquis que vous composez, qui ont pris rouille pour avoir esté si longtemps hors d'usage, H. EST. *Conform. préface.* Il appelle Socrate et les Dieux simples témoins, *Nuits de Straparole*, I, 1, p. 33, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *sinp*; provenç. *simple, sem-ple*; espagn. *simple*; ital. *semplice*; du lat. *simplex*, *simplicis*, même sens, et *plico*, pli, suivant les étymologistes latins.

2. SIMPLE (sin-pl'), *e*, m. Nom donné à toutes les plantes dont on fait usage en médecine. Il faut à pas comptés, Se dit écolier d'Hippocrate, Qu'il connaît les vertus et les propriétés De tous les simples de ses prés, LA FONT. *Fabl.* V, 8. Louis Un médecin qui coupe du bois? — Valère : Qui n'amuse à cueillir des simples, voulez-vous dire? MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. On ne cherchait des plantes que pour trouver des remèdes; on ne cherchait pas des plantes, mais des simples, J. J. ROUSS. *Botanique, Introduct.* ‖ On le trouve féminin, ce qui n'est plus usité. Le médecin qui découvre la vertu de quelque simple inconnue auparavant est quasi adoré, COMMAT, *Dict. sur Malherbe.*

— HIST. XIIIe S. Ne sont pas en ma medecine Simple qui soit plus excellent Que la noble plante de vigne, D'où le bon vin clairet provient, BAUDOUIN, XV, P. 5. Auchun y mesdient en le cuisant [le galoe] certains simples pour rendre son action meilleure, PASC. XVI, 8.

— ÉTYM. *Simple* 1 : le *simple*, plante, étant regardé comme un médicament simple.

SIMPLEMENT (sin-ple-man), *adv.* ‖ 1° Sans complication. L'action de cette pièce est conduite simplement. ‖ 2° Sincèrement. Avez-vous jamais rien vu qui parassse plus contraire [les lois de l'Évangile et les lois du monde]? et cependant, quand je vous dis que nous ne faisons que ces choses, vous me dites simplement que cela vous étonne, PASC. *Prov.* VII. Dans la pensée que ce n'est pas votre faute [si je n'ai pas reçu vos dernières nouvelles], je me l'en simplement que me plaindre de l'infidélité de nos courriers, SÉV. *4 Ménagt*, 19 août 1672. Lorsque ne fut pas simplement un critique habile : ce fut un ministre d'État considérable, BOUL. *Longin, Subl. Pref.* ‖ 3° Purement et simplement, sans réserve ni sans condition. ‖ 4 Donné sa démission purement et simplement. ‖ 4° D'une manière simple, sans recherche, sans ornement. La tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser, DU MARS. *Tropes*, II, 8. On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort, VOLT. *Lett. Mme Dupuy*, 20 juin 1758. S'il [Marivaux] ne pouvait se résoudre à dire simplement les choses même les plus communes, du moins la facilité avec laquelle il parlait de la sorte, semblait demander grâce pour ses écrits, D'ALEMB. *El. Marivaux*. Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Mais, madame, vous serez la seule à vous être fait cette idée aussi simple, CHÉNIER, *Veill. du chât.* I, 4, p. 304, dans ROUSSEAU. ‖ 5° Naïvement, sans détour. Je vous raconterai la chose simplement. Il donnerait, sans finesse, C'est un bon homme, il y procède simplement.

— HIST. XIIIe S. Ci n'entent pas la trahison; Mais si, sont bons de bonne foi, Bessont moit simplement al roi, DIT DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 17. ‖ XIVe S. Ceste icy [science] enseigne estre bon homme, et estre bon simplement, ORESME, *Eth. Prol.* La danse respont simplement [avec douceur], *Chastel. da Couci*, V. 1953. ‖ XVe S. Et ne les vouloit on reprendre à mercy, s'ils ne se rendoient simplement, FROISS. I, 1, 479. Sur le vespre [de la bataille de Crevy], le roy [de France] fut admoneste par monseigneur Jehan de Heynaut de se retirer, et lui dissent : Sire, croyez-nous, il est temps, ne vous perdez mie si simplement [imprudemment], ID. I, 1, 158, dans LACURNE. Tant s'y maintindrent simplement [se comportèrent honnêtement à un repas], qu'il en estoit blasmé par les tables, *Percefforest*, I, VI, P. 42. ‖ XVIe S. Le plus grand homme, le plus simplement homme [homme naturel à J. C.], Alexandre..... MONT. 1, 72. Elle avoit esté nourrie simplement et sans aulcune instruction de lettres, ID. I, 240. Elles se laissent quelquefois abuser bien simplement, BRANT. *Dames*, I, 3. Voyez-le mets simplement le plaisir en avant, DESPORTES, *Diverses amours, Sonnet* V.

— ÉTYM. *Simple*, et la suffixe *ment*; provenç. *simplament, simplemen*; espagn. *simplemente*; ital. *semplicemente*.

SIMPLESSE (sin-ple-s'), *s. f.* Naturel sans déguisement, doux et facile. Pourquoi non? c'est erreur de la simplesse humaine, DÉSORMES, *Dial.* Vous reconnaissez quelquefois si facile, si Noy, D'une ingénuité, d'une simplesse extrême, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, I, 3. ‖ Il ne demande qu'amour et simplesse, il n'est pas d'humeur à questionner sur quelque ce soit.

— HIST. XIIIe S. Si disoient : nos morrons tuit en nostre simplece, *Machab.* I, 2. ‖ XIVe S. Se cil buans vit [engeance] par la simplece, *Le Chevalier Charles*. Quant en fut fet, le baillif reconnurent par devant le roi lor folie, et li mettes ausint [aussi], et requistrent pardon de lor simplece, *Liv. de jost.* 61. Car orgueus ne doit pas regner En chevaliers, ne demoner, Mais aidés à simpleche tenbre, BARBAZAN, *Méréaux*, I, 68. ‖ XIVe S. Et vez par feeble maistres l'ignorance, la simplesse et la jeunesse dudit Jaquet, *Chartes de 1343*, dans *Trés. des chartes* 1174, 1er 100, verso, p. 167. ‖ XVe S. Ceslost grant simplesse de croire paroles volans si legerement, ROUSS. II, 9. ‖ XVIe S. Tant il seust finement ma simplesse abuser, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Rodomont*.

— ÉTYM. *Simple*; provenç. et espagn. *simplesa*; ital. *semplezza*.

‖ **SIMPLET, ETTE** (sin-plè, plè-t'), *adj.* Qui est un peu simple, crédule, naïf.

— HIST. XVIe S. La simplette le regardait en pitié, LOUIS XII, *Nouv.* XXXIII.

— ÉTYM. Dimin. de *simple*.

‖ **SIMPLETER** (sin-ple-té), v. a. Former d'un seul il la chaîne d'un tissu plein léger.

‖ **SIMPLICIALE** (sin-pli-si-a'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la tige simple.

— ÉTYM. Lat. *simplex*, simple, et *caulis*, tige.

‖ **SIMPLICITÉ** (sin-pli-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est simple, non composé. Comme si notre vaine pompe et notre grandeur artificielle pouvaient donner quelque envie à celui qui possède tout dans l'immense simplicité de son essence, BOSS. 1er *sermon, Nativ. de N. Seigneur*, 3. ‖ Ne reste pour tout bien en lui [le réprouvé] que la simplicité de son être; et s'est son malheur et

Digitized by Google

butte éternellement à ses vengeances et le sujet de toutes les misères possibles, ID. *Pensées chrét.* 9. ‖ 3° Qualité de ce qui n'est pas compliqué. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens, RAC. *Bérén. Préf.* On n'admire point la nature de ce qu'elle n'a composé tous les visages que d'un nez, d'une bouche, de deux yeux; mais on l'admire de ce qu'en les composant tous de ces mêmes parties, elle les a faits fort différents : voilà la simplicité et la diversité qui plaisent par leur union, PONTEN. *Befter. pref.* 76. La simplicité ne plaît point par elle-même, elle ne fait qu'égarner de la peine à l'esprit; la diversité, au contraire, par elle-même est agréable, ID. *ib.* La simplicité est un des principaux caractères de la beauté : elle est ennemie de tout ornement superflu, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 220. Ce qui caractérise les hommes, Ferrare, c'est le talent de réduire les questions au plus grand point de simplicité, BAILLY, *Histoire de l'astron. moderne*, t. II, p. 807. Tout arrondit dans ce système [de Copernic] cette belle simplicité qui nous charme dans les moyens de la nature, quand nous sommes assez heureux pour les connaître, LA PLACE, *Expos.* V, 4. ‖ 4° Qualité de style simple. Le sens simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, ROSS. *Louis de Bourbon.* Le style qui est le mode me paraît le plus convenable à écrire avec la plus grande simplicité, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 11 oct. 1763. ‖ *Au plur.* Je ne prendrai pas votre P. Senault [le père Senault, auteur sur l'Usage des passions]; on aliez-vous chercher cet obscur galimatias? que ne donneurs-vous dans les divines explicatifs de nous [Port-Royal], *Lett. sér. à Mme de Grignan*, 9 juin 1680. ‖ 4° Qualité de ce qui est sans faste, sans recherche, sans apprêt. M. le Tellier goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accompagnée à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, ROSS. *le Tellier*. La prudence change un moment la simplicité naturelle en parure que la simplicité, nul ornement que la modestie, ID. *Anne de Gonz.* Le plaisir de voir à la messe le roi très-aimable et très-chrétien ne pouvait manquer quand vous viendrez ici, non plus que de voir la simplicité de ma chambre, MAINTENON, *Lett. à Fabbé Gobelin*, 8 juin 1684. La simplicité plaît sans étude et sans art, BOIL. *Ep.* IX. Le philosophe fut heureux de n'avoir pas perdu dans cette situation passagère le goût de simplicité, qui lui devait être d'un plus long usage, PONTEN. *Lagny.* ‖ 5° Qualité des personnes qui ne recherchent ni le faste ni l'apprêt. Le monde estil donc devenu, par ses vains et frivoles ornements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles? BOURDAL. *Dim. de la Quinq. Dominic.* I, p. 408. Souvenez-vous de la sainte simplicité de nos pères : chacun mesurait ses emplois à ses propres forces, *le Tellier.* ‖ 6° Qualité qui fait que cette innocence et cette simplicité de mœurs que l'on conserve ordinairement, quand on a moins de commerce avec les hommes qu'avec les livres, PONTEN. *Bernard.* II [Virgile] fuma les délices des sens amis par cette simplicité qui s'accorde si bien avec le génie, et qui semble être donnée aux véritables grands hommes pour amuser l'envie, VOLT. *Ess. poét. ép.* 2. ‖ 6° Caractère d'innocence sans déguisement et sans malice. La simplicité affectée est une imposture délicate, la nôtre, une honte, BOS. 280. Je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur et avec joie, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXIII, 17. Ces petites et non humbles que la simplicité de croire met dans une entière sureté, BOSS. 4e *instr. past.* 42. La reine a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fut, ID. *Mar. Thér.* Je ne crains point d'assurer que, si on a bien connu notre conscience sur la plupart des devoirs du christianisme, la simplicité et la bonne foi sont de grands docteurs, ID. 2e *sermon, Dim. de la Passion*, 1. Cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Fénelon a caractérisé tout-à-fait la simplicité de mœurs qui entretient le rendait si cher à tous les cœurs : La simplicité, disait-il, est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions, D'ALEMB. *Él. Fén.* La modestie est quelquefois hypocrite, et la simplicité ne l'est jamais, ID. *Dial. Christ. et Descart.* La simplicité consiste à montrer ce que l'on est; la modestie à le cacher, ID. *Synon.* La simplicité tient plus au caractère; la modestie, à la réflexion, ID. *ib.* Ma fille aînée, bonne, jolie, simple; simplicité n'est pas sottise, PICARD, *Filles à marier*, I, 7. ‖ 7° Manque de lumière, crédulité trop grande, naïserie. Et j'en sais tel qui croit, dans sa simplicité, que, pour punir Phœbus, Dieu l'a ressuscité [Héraclius], COMN. *Héracl.* II, 1. Un trait bardi qu'a fait cette jeune beauté, Et qu'en n'attendait pas de sa simplicité, MOL. *Ec. des femm.* III, 4. Si on l'eroyait à la simplicité de me croire l'auteur de cette rhapsodie [une épître], dans laquelle il est très-ridiculement loué, VOLT. *Lett. d'argental*, 1er mai 1776. Malheureusement celui qu'elle [l'Académie] proposait avait eu la simplicité de prendre quelque part aux querelles du jansénisme, auxquelles on attachait encore, il y a trente ans, quelque espèce d'importance, D'ALEMB. *Eloges, St-Aulaire.* ‖ 8° *Au plur.* Choses simples, naïvetés. Dans ses simplicités à tous coups je l'admire, ES. parfois vain et dont je plume de rire, MOL. *Ec. des femm.* I, 1. Voyez si vous ne reconnaissez pas votre mère à ces sottes simplicités qui vous ont fait tant rire, ID. *ib.* IV, 2. Il [un homme] avait eu la simplicité d'en tomber dans des faiblesses pitoyables et en mille simplicités qui inspirent pour lui du mépris, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 286. Je crois simplement que mon fils se bouche. A cet air si naïf, croirait-on qu'elle y touche? REGNARD, *le Distrait*, I, 4. Les simplicités nous délassent des grandes applications, VOLT. *Nouv. mél.* XXV. 294.

— HIST. XIIe S. Et si tu me sers cume fist tis pères [ton père] en simplicited de son quer [cœur] et en equité, *Rois*, 2, 6. Par ceste oevre de simplicité Eidure multipliété, *Laich. à nat.* 699. ‖ XVIe S. Il se fiot de toutes choses à ses gras par une grande simplicité, AMYOT, *Ant.* 28. Né à la temperance et à la simplicité et suffisance de peu, ID. *Agis et Cléom*, 20. Le cardinal prenant plaisir en la simplicité de la bonne femme, ID. *Comparaison*, 3.

— ETYM. Provenç. *simplicitat*; espagn. *simplicidad*; ital. *simplicità*; du lat. *simplicitatem*, de *simplex*, simple. Quelques-uns disait aussi *simplété*, tiré directement de *simple*.

† **SIMPLIFIABLE** (sin-pli-fi-a-bl'), *adj.* Que l'on peut simplifier.

† **SIMPLIFICATEUR** (sin-pli-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui simplifie. Franklin était, dans ses manières générales de vivre, un simplificateur; les choses, un grand, un trop grand simplificateur, BIR-REYRE, dans le *Dict. de* NOAILLE. ‖ *Adj.* Principe simplificateur.

† **SIMPLIFICATION** (sin-pli-fi-ka-sion) *s. f.* Action de rendre simple, de simplifier; résultat de cette action. Chez les mystiques une prétendue simplification, une prétendue réduction de tous nos actes à un acte perpétuel et universel, BOSS. *Et. d'orais.* II, 2.

— ETYM. *Simplifier*.

† **SIMPLIFIÉ**, E (sin-pli-fi-é, ée), *part. passé de* simplifier. Une méthode simplifiée.

† **SIMPLIFIER** (sin-pli-fi-é), je simplifiais, nous simplifiions, vous simplifiiez; que je simplifie, que nous simplifiions; il s'était simplifié, T. de physiologie. ‖ 1° Rendre simple, moins composé, moins compliqué. Aussi, lorsqu'un homme se rend plus absolu, songez-y d'abord à simplifier les lois, MONTESQ. *Esp.* VI, 2. Simplifier les causes, et généraliser les effets, doit être le but du physicien; et c'est aussi tout ce que peut le génie, aide de l'expérience et guide par les observations, BUFF. *Hist. n.* I, IX, p. 401. Ces mêmes ouvriers qui, dans un voyage qu'il avait fait à Lyon, le poursuivirent à coups de pierres, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il cherchait à simplifier les métiers, *comment*, VAUCANSON. Simplifier la marche de votre administration, mettre de la justice et de l'exactitude dans vos payements, BATNAL. *Hist. pad.* XIII, 8. Si l'on est quelquefois égaré en voulant simplifier les éléments d'une science, c'est qu'on a établi des systèmes, avant d'avoir rassemblé un assez grand nombre de faits, PRESNEL, *Instit. Hist. science*, 1824 et 1825, t. V, p. 346. Simplifier un bénéfice, faire d'un bénéfice à charge d'âmes ou qui demande résidence, un bénéfice simple. ‖ 2° Se simplifier, v. réfl. Devenir plus simple. Quand on observe la chaîne de tous les genres d'animaux depuis les quadrupèdes jusqu'aux polypes, on voit l'organisation se simplifier, CONDORCET, *Lavoi.*

— ETYM. *Simple*, et le lat. *facere*, faire.

† **SIMPLISME** (sin-pli-sm'), *s. m.* Dans l'école socialiste, vice de raisonnement d'un esprit simpliste.

† **SIMPLISTE** (sin-pli-st'), *adj.* Dans le langage de l'école socialiste, se dit de ceux qui ne considèrent qu'une seule face de l'objet, et qui raisonnent en conséquence. ‖ Substantivement. Un simpliste. ‖ Ce mot a passé du langage fouriériste dans le langage ordinaire.

— ETYM. *Simple*. Dans le XVIe siècle, *simpliste* ou *simpliciste* signifiait herboriste.

SIMULACRE (si-mu-la-kr'; au XVIIe siècle, l'a était long : simulcre, d'après Chifflet, *Gramm.* p. 143), *s. m.* ‖ 1° Image, représentation d'une divinité païenne. Je défends qu'il y eût dans les temples aucun simulacre, parce que la divinité qui anime la nature ne peut être représentée, VOLT. *Dict. phil. Religion*. Déjà tel est le nouveau Cyrus qui brisera les derniers simulacres des esprits des ténèbres, et mettra la tombe des Césars à l'ombre des saints tabernacles, CHATEAUBR. *Mart.* IX. Les Grecs n'eurent d'abord que des pierres ou des morceaux de bois pour simulacres de leurs dieux, LEVESQUE, *Instit. science. mor. et pol.* t. II, p. 42. ‖ 2° Spectre, fantôme; en ce sens il se joint le plus ordinairement à l'épithète vain. De vains simulacres, ‖ 3° Fig. Image, représentation. J'accorderai, si l'on veut, au divin Platon, au presque divin Malebranche (car Platon l'eût regardé comme son simulacre ou métaphysique)..., BUFF. *Hist. anim.* ch. V. Peuple entier [le peuple indien avec ses trois castes], qui présente à la divinité Le simulacre humain de son triple unité, DELAV. *Paria*, IV, 3. Il plus particulièrement, vaine apparence, vaine image de quelque chose. Quoi! tu te laisses aller au simulacre de la vertu contente et décentcertés?... va, tu n'étais qu'un vain simulacre de la piété chrétienne, ROSS. *Panég. St André*, 3. C'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans le fond du cœur, en adorent le simulacre dans leurs cavernes, J. J. ROUSS. *Économ. polit.* Un simulacre de liberté fait endurer plus impatiemment la servitude, ID. *Lett. de la Mont.* 7. ‖ 4° Action de feindre l'exécution de quelque chose. Le simulacre d'un combat naval. Ils simulacre d'un combat naval.

— HIST. XIIe S. Et tu fist depescier a esmier cel vilain simulacre; ke eu en [était] ydle [idole] de pecchié e de leecherie, *Rois*, 3, 283. ‖ XVIe S. Simulacres divins, flammes saintes et claires. Qui luisez dans le ciel..., DESPORTES, *Cléonice*, XXXII. Je ne suys pas la secte de Pythagoras, que les hommes prennent une autre nouvelle quand ils approchent des simulacres des deux pour recueillir leurs excles, MONT. III, 287.

— ETYM. Provenç. *simulacra*, *simulacra*, féminin; catal. *simulacre*; espagn. et ital. *simulacro*; du lat. *simulacrum*, qui vient du radical *simula*, thème du démonstratif *similis* (voy. SEMBLER), avec le suffixe *cro*, de *crere*; sanscr. *bri*, faire.

† **SIMULATEUR, TRICE** (si-mu-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Personne qui sait simuler. Il appréhende, avec raison, qu'il ne soit une maladie. Il y a pour chaque forme d'aliénation mentale un ordre particulier dans la succession des symptômes, que le simulateur ignore, et dont l'absence ne saurait tromper le médecin aliéniste, *Gaz. med. de Paris*, 1er juill. 1843, p. 298.

— HIST. XVIe S. Simulateur, COTGRAVE.

— ETYM. Ital. *simulatore*; du lat. *simulatorem*, de *simulare* (voy. SIMULER).

SIMULATION (si-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de simuler. Il y a bien de la simulation dans ce contrat. ‖ Il se dit aussi dans le langage ordinaire. La simulation d'une maladie. Qu'en politique la dissimulation est permise, mais non pas la simulation, MARMONTEL, *Mor.* I, 2, p. 424.

— HIST. XIVe S. Se il est deu par la simulacion et par la fiition de l'autre, adonques est-ce chose juste que il accuse celui qui l'a deceu, ORESME, *Eth.* 504, f. 97 b. Se ne soubliés encores qu'il vous est deubtes simulations, comme il avoit accoustumé, COMM. IV, 6. ‖ XVIe S. Si no fut point une simulation, AMYOT, *Lyc.* 51.

— ETYM. Provenç. et espagn. *simulacion*; ital. *simulazione*; du lat. *simulationem*, de *simulare*, simuler.

SIMULÉ, ÉE (si-mu-lé, lée), *part. passé de* simuler. ‖ 1° Qu'on a fait paraître comme réel, quoique ne l'étant pas. Cette résistance du parlement de Bordeaux a été traitée de simulée par presque tout le monde; mais elle m'a été confirmée par

Digitized by Google

véritable et pour très-sincère par M. de Bouillon, SACY, *Mém.* t. II, liv. III, p. 164, dans POUJOULX. Tant de contrastes simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, BOURDAL. *Serm.* 22e dim. *après la Pentecôte, Domin.* t. IV, p. 330. Il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat; Becquet revint donc en Angleterre..... VOLT. *Mœurs*, 60. ‖ Maladies simulées, maladies dont on détermine en soi les symptômes par des moyens artificiels et qu'on paraît avoir, afin de s'exempter ainsi de remplir des devoirs imposés par la société ou par les lois. ‖ 5° Qui veut paraître ce qu'il n'est pas. Moins simulés dans nos refus, Nous ignorions l'indigne abus De colorer par des soupirons Une amitié qu'on ne sent plus, BERNIS, *Epît.* II, *Mœurs.*

SIMULER (si-mu-lé), *v. a.* ‖ 1° Terme de jurisprudence. Faire paraître comme réel ce qui ne l'est point. Simuler une donation, une vente. ‖ 2° Il se dit aussi dans le langage ordinaire. Simuler un combat, une attaque. Simuler une réconciliation. Il [Juste-Lipse] simula une maladie, DIDER. *Opin. des anc. phil. Stoïciens.*

— ETYM. Dans le Dictionnaire de l'Académie, jusqu'à l'édition de 1835, simuler n'était donné que comme terme de jurisprudence; seul le participe avait un emploi général; c'est à cela que se rapporte la remarque de Marmontel : « Pourquoi du verbe simuler n'avons-nous que le participe, et ne disons-nous pas, comme les Latins, simuler et dissimuler? » Rendre exprimer des sentiments de l'imagination, simuler exprimerait les mensonges du sentiment ou de la pensée, » *Œuv.* t. X, p. 421.

— SYN. I. SIMULER, FEINDRE. *Feindre* est un peu moins précis que simuler. Celui qui feint une maladie peut simplement se mettre au lit, et faire croire qu'il est malade. Celui qui simule une maladie, en détermine en soi quelques symptômes. ‖ 2. SIMULER, DISSIMULER. Dissimuler, c'est feindre de ne pas avoir ce qu'on a réellement. Simuler, c'est feindre d'avoir ce qu'on n'a pas réellement. Simuler une maladie, c'est feindre de l'avoir; dissimuler une maladie, c'est feindre de ne l'avoir pas.

— HIST. XVIe S. Il se rendit difficile à lui accorder sa requeste, voulant par ce simulé luy enflamber d'avantage le courroux, M. DUBAIL, 406. Une vertu feinte et simulée, AMYOT, *Lucullus*, 80.

— ETYM. Provenç. et espagn. *simular*; ital. *simulare* : du lat. *simulare* (voy. SEMBLER).

SIMULTANÉ, ÉE (si-mul-ta-né), *adj.* Qui se fait, qui a lieu dans le même temps. Alors on démêle tous les objets dont on a saisi la forme et la situation, et l'on embrasse d'un seul regard, l'ordre qui est entre eux dans votre esprit n'est donc plus successif, il est simultané, CONDIL. *Log.* I, 2. Une multitude d'idées simultanées ne sauraient être distinctes qu'autant que nous nous sommes fait une habitude de les observer les unes après les autres, ID. ib. II, 2. ‖ Coutraste simultane des couleurs, VOY. CONTRASTE. ‖ Se dit d'un mode d'enseignement dans lequel le professeur s'adresse constamment à la masse des élèves de la classe ou d'une division de la classe, et fait faire en même temps les mêmes exercices. ‖ Terme de grammaire. Passé simultané, se dit quelquefois pour imparfait.

— REM. 1. L'Académie dit que plusieurs écrivent encore simultanément ou musicalin. C'est une ancienne orthographe qui n'est dans la dernière édition qu'en cercle par é les finales dérivées du latin ens. ‖ 2. Simultané joua la ferme de simultanée, au lieu qu'il n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1762.

— ETYM. *Simultaneus* n'est pas dans le latin; il est dans le bas-latin, mais signifiant simulé. Ce n'est donc pas l'origine du terme moderne. Toutefois le bas-latin a aussi *simultim*, au sens de en même temps, lequel est dérivé du latin *simul*, en même temps. C'est de ce *simultim* qu'aura été formé simultané.

SIMULTANÉITÉ (si-mul-ta-né-i-té), *s. f.* Terme didactique. Existence de deux ou plusieurs choses dans le même temps. Des mots, des images, ces mouvements qui ne sauraient être prononcés ou excités à la fois, mais qui peuvent se succéder dans l'âme avec une rapidité équivalente à la simultanéité, BONNET, *Ess. psychol.* 28. Je laisserai ce que je vous ai promis, lorsqu'il n'est survenu une affaire, qui a un rapport de simultanéité avec une chose antérieurement, CONDIL. *Gramm.* II, 27.

— ETYM. *Simultané*.

SIMULTANÉMENT (si-mul-ta-né-man), *adv.* En même temps, au même instant. Deux corps de fusil partis simultanément. Le culte grec, le culte catholique et le culte juif existent simultanément et paisiblement dans la ville d'Ancône, STAEL, *Corinne*, I, 4.

— ETYM. *Simultané*, et le suffixe *ment*.

† **SINAPINE** (si-na-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base non suffurée qui est à l'état de sulfocyanhydrate dans la moutarde blanche.

— ETYM. Σίναπι, moutarde.

† **SINAPIQUE** (si-na-pi-k'), *adj.* Qui concerne la moutarde et ses produits, la sinapine et ses composés. ‖ Acide sinapique, acide qui est le produit du dédoublement de la sinapine.

SINAPISÉ, ÉE (si-na-pi-zé, zée), *part. passé* de sinapiser. Cataplasme sinapisé.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie n'a pas le verbe sinapiser, et n'a sinapisé que comme adjectif.

† **SINAPISER** (si-na-pi-zé), *v. a.* Terme de médecine. Il se dit des médicaments où l'on met de la farine de graine de moutarde pour les rendre plus actifs. Il faudra sinapiser le pédiluve.

— HIST. XVIe S. ... Puis on le sinapise. C'est à dire saupoudre d'une poudre subtile faite de choses astringentes, PARÉ, XVIII, 83.

— ETYM. *Sinapisare*, de σινάπεως, qui vient de σίναπι, moutarde.

† **SINAPISME** (si-na-pi-zi-m'), *s. f.* Terme de chimie. Matière blanche sulfurée, cristallisable en aiguilles, extraite de la semence de moutarde blanche.

SINAPISME (si-na-pi-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Cataplasme dont la base est faite de la farine, et qu'on applique pour déterminer la rubéfaction de la partie, et produire une excitation générale ou locale.

— HIST. XVIe S. Les sinapismes, vesicatoires et cautères, PARÉ, XX, 5.

— ETYM. *Sinapisma*, de σινάπεως, *sinapisare*, sinapiser.

† **SINAPOLINE** (si-na-po-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base cristallisée obtenue par l'action de l'oxyde de plomb hydraté humide sur l'essence de moutarde.

SINCÈRE (sin-sè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui exprime avec vérité ce qu'il sent, ce qu'il pense. Je veux qu'on soit sincère, et que, de mon bonheur On ne fâche aucun mot qui ne parte du cœur, VOLT. *Mis.* I, 1. La fortune, trompeuse entre toute autre chose, est des moins sincères à celle qui ne nous cache pas ses tromperies, nous. *Sermons, Ambition*, 2. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, BOIL. *Epît.* III. Et je ne puis trouver cette peur sincère..... Des crimes de Néron approuver les horreurs, RAC. *Britt.* II, 2. De ce qu'dont vu les yeux Nous ont pas même laissés dans l'incertitude, SÉV. 29 août, 1676. ‖ Il se dit aussi des choses. Sinon, je crorai que cette reconciliation si precipitée qui fut faite si peu de temps devant mon depart, fut feinte, et qu'il y eut de la ruse en vous que votre froideur et votre indifference, VOIT. *Let.* 19. On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été trompé [jusqu'à la révolte] par ses malheurs, nous. *Louis de Bourbon*. Un discours trop sincère aisément nous outrage, BOIL. *Sat.* VII. Observons le moins périlleux des larmes sincères? SAC. *Bap.* II, 1. Aux yeux des hommes, les actions sont toujours plus sincères que les motifs; et il leur est plus facile de croire que l'action de dire des injures atroces est un jeu, que de se persuader que le motif qui les a fait dire est un bien, MONTESQ. *Esp. des lois*, 2e part. Il y a peu de passions communes; il y en a beaucoup de sincères, VAUVEN. *Réfl. et max.* 40. ‖ 3° Terme de diplomatique. Authentique. Actes, diplômes sincères.

— HIST. XVIe S. Homme net et sincere sans aucune passion, AMYOT, *Comm. discr. le flatt. de l'ami*, 57.

— ETYM. Lat. *sincerus*, de *sine*, sans, et cera, cire, d'après les étymologistes latins. Mais les étymologistes modernes n'admettent pas cette opinion, disant que *sine* est trop récent en latin pour une telle composition, que l'équivalent archaïque de sine est *se*, et qu'il faut voir dans *sincerus* le représentant de *sin*, dans *sin-ul*, sanse. *sama*, et dans *cerus* le ḥ. allem. *skirj*, pur : *sincerus* voudrait dire *tout pur*.

SINCÈREMENT (sin-sè-re-man), *adv.* Avec sincérité. Des fautes si sincèrement senties et dans la suite si glorieusement réparées, nous. *Louis de Bourbon*. Il jugera chaque homme selon la loi qu'il aura sincèrement adoptée, DIDER. *Relig. nat.* 7.

— ETYM. *Sincère*, et le suffixe *ment*.

SINCÉRITÉ (sin-sé-ri-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de l'homme sincère. La sincérité est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se débarrasser de ses défauts et de les diminuer même par le mérite de les avouer, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 412. Je trouve cet endroit un des plus touchants de la doctrine chrétienne, parce que le Fils de Dieu y établit la plus amable de toutes les vertus, qui est la sincérité, nous. *Médit. sur les Evang. Sermon sur la montagne*, 11e *jour*. M. de Montesquieu, montrant les vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle, fit admirer à cette nation une judicieuse sincérité qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses, FLÉCH. *Duc de Mont.* Je sais que, du mensonge implacable ennemie, Josabet livrerait même sa propre vie, S'il fallait que sa vie à sa sincérité Coûtât le moindre mot contre la vérité, RAC. *Athal.* III, 4. ‖ La treille de sincérité, vigne naturelle dont le vin fumait involontairement parler avec sincérité ceux qui en buvaient. ‖ Il se dit aussi des choses. La modestie du visage de Marie-Thérèse répondait de la sincérité et de la bonté de son cœur, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Dans ses vers pleins de sincérité, BOIL. *Ep.* I. ‖ 2° *Au pl.* Actes, paroles de sincérité. Les flatteurs puisent au commencement des règnes cet ingrédient dont ils flattent toujours, et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables, BUSSY, dans SÉV. t. VI, p. 427. ‖ 3° Terme de diplomatique. Authenticité.

— ETYM. Lat. *sinceritatem*, de *sincerus*, sincère.

SINCIPITAL, ALE (sin-si-pi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sinciput. Les os sincipitaux.

SINCIPUT (sin-si-put), *s. m.* Terme d'anatomie. Le sommet de la tête. J'ai frotté, J'ai gratté Occiput, Sinciput, Ma foi rien Ne vient bien, CHAULIEU, *Réponse à Servan*, oct. 1703.

— ETYM. Lat. *sinciput*, de *semi*, demi, et *caput*, tête, d'après les étymologistes latins.

SINDON (sin-don), *s. m.* ‖ 1° Le linceul dans lequel Jésus-Christ fut enseveli; on le distingue du suaire, qui n'était qu'un mouchoir dont sou visage était couvert. ‖ 2° Terme de chirurgie. Petit morceau de toile en petit plumasseau arrondi, soutenu par un fil attaché à sa partie moyenne, qu'on introduit dans l'ouverture faite au crâne avec le trépan.

— HIST. XIVe S. Apportez moi trois sydoines de soye, et enveloppez d'iceulx le corps de Adam, DU CANGE, *sindones*.

— ETYM. Σινδών, toile fine de lin, probablement de σινδέω, ἰσδέω, inden; du moins voyez dans Hésychius σινδεῖν χτείνειν, expliqué par σφάττειν.

SINDURÉ (si-ndu-ré), *s. f.* Place rétribuée qu'obtient à aucun frais un homme à aucune fonction. Sir John Bickerstaff ne fut pas au parlement de Suède; il voilà qui remplette contre la corruption, les sinécures..... P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* Malheureusement il n'y a pas l'amour des sinécures..... MIRABEAU. *Prof.* 1833.

— ETYM. Mot anglais qui vient du latin *sine*, sans, et *cura*, soin, travail.

† **SINÉCURISME** (si-né-ku-ri-sm'), *s. m.* Abus de ceux qui veulent maintenir ou multiplier les sinécures; qui prennent les sinécuristes pour appui de l'administration.

— ETYM. Angl. *sinecurism*.

† **SINÉCURISTE** (si-né-ku-ri-st'), *s. m.* Celui qui jouit d'une sinécure, de plusieurs sinécures; il ne se dit que par dénigrement. Il ne faut pas confondre les retraites avec les sinécures; les retraités sont ceux qui ne travaillent plus; les sinécuristes, ceux qui n'ont jamais travaillé, PONTMARTIN, *les Jeudis de Mme Charbonneux*, § 14.

† **SINÉ QUA NON** (si-né-koua-non'), *s. m.* La condition indispensable, sans laquelle on ne peut rien. ‖ Adjectivement. Condition sine qua non.

Digitized by Google

— ÉTYM. LAL. *res* (sous-entendu), chose, *sine*, sans, *qua*, laquelle, *non*, non.

† SINÉGRE (si-né'gr'), s. m. Un des noms vulgaires du ferai grec.

SINGE (sin'j'), s. m. ‖ 1° Nom vulgaire de tout mammifère faisant partie de la famille des singes, dans l'ordre des quadrumanes; animal qui dans sa conformation ressemble le plus à l'homme et qui est très-intelligent. Ennuyé de la plume, il la quitta soudain, Et fit danser un singe au faubourg Saint-Germain, CONN. *Ulliac. com.* 1, 3. Le lion, pour bien gouverner, Voulant apprendre la morale, Se fit un beau jour amener Le singe, maître ès arts chez la gent animale, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. D'un joli singe et d'un beau perroquet, on n'en fait qu'un sot homme, PÉN. I. XII, p. 86. Un auteur va mettre au grand jour l'Utile et la profonde leçon que les singes qui sont à loire, Et de ceux qui vont à la cour, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er fév. 1773, J'appelle singe un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les pieds et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 2. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *tecforo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or, le singe craignant que, quand elles seront les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se refermer; et ensuite il mange l'huître sans crainte, tb. *Quadrup.* t. VII, p. 62. Les singes sont tout au plus des gens à talent que nous prenons pour des gens d'esprit, tb. *Hist. nat. anim.* Il singes anthropomorphes, singes ayant la forme humaine, le goriile, l'orang-outang. ‖ Les faux singes, nom donné quelquefois aux lémuriens, qui forment la famille intermédiaire entre les singes et les quadrupèdes à face allongée, tb. *Quadrup.* t. VII, p. 2. Il ressemble à un singe, il est laid comme un singe. Il a le visage d'un singe, il est extrêmement laid. ‖ Mains, comme celles d'un singe, très-maln. Malheureux comme un vieux singe, et enlevés comme un chien, SCARR. *Rom. com.* I, 8. Un enfant mis sur un char plaît et bête, mais qui a de l'esprit comme un démon, et qui est plus malin qu'un vieux singe, DIDEROT, *le Neveu de Rameau*. Il adroit comme un singe, très-adroit. Il est adroit comme un singe au moins, DANCOURT, *la Désolat. des joueuses*, sc. 3. ‖ Il est fourni d'argent comme un singe de queue, il n'en a point du tout; par allusion aux singes sans queue. ‖ Dire la patenôtre du singe, faire craquer les dents les unes contre les autres. ‖ Je suis un trop vieux singe pour qu'on m'apprenne ce que c'est que la grimace, c'est à dire j'ai trop d'expérience pour ne pas reconnaître ce qui est grimace, démonstration, soutenue. ‖ Monnaie de singe, grimace. ‖ Payer en monnaie de singe, se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire, le leurrer de belles paroles et de fausses promesses. ‖ Soufflet qui vient de ce que les montreurs de singe, au lieu de payer le péage, faisaient ramboler leur singe devant le peager [voy. l'historiette], BOIST. ‖ Fig. Il se dit d'une personne à qui on attribue l'apparence, le caractère du singe. Si tu savais l'indignité que cette vieux singe de Parisdel vient de me faire, DANCOURT, *Foire de St-Germain*, sc. 20. Ce vieux singe de Thersite, Au sourcil noir, à l'œil noir, au teint gris, Bel esprit fina qui hait les bons esprits, VOLT. *Epît.* XI. Une converse, infatué de sa vertu, devenu vieille, squelette octogénaire, CHAMFT. *Ver-vert*, IV. ‖ 3 Fig. Celui qui contrefait, qui imite. Les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, MOL. *Prec. Prof.* Écolier ou plutôt singe de Boudaloue, BOIL. *Sat.* X. Amant de la faveur et singe de son roi, Du courtisan jaloux imitateur fidèle, le François à la cour va chercher son modèle, REGNIS, *Relig. rengée*, IX. Rémond de St-Mard, auteur de quelques ouvrages assez médiocres, où il a eu le singe de Fontenelle, se déchaînait contre son modèle avec une espèce d'acharnement, J'AUMN. *Rl. Desprdeaux*, note 32. Messieurs, l'homme fut en tout temps le singe de l'orang-outangs, BERANG. *Or. out.* ‖ Adjectivement dans le même sens. [Les courtisans] Peuple canaillesson, peuple singe du maître, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. ‖ 4° Nom donné par plaisanterie dans les ateliers aux compositeurs typographes. ‖ 5° Instrument très-simple, servant à copier mécaniquement des dessins, des estampes, sans connaissance du dessin, fondé sur les propriétés des triangles semblables, et qu'on a perfectionné en l'appelant un pantographe. ‖ 6° Terme de marine. Nom donné à un treuil horizontal monté sur deux chevalets. ‖ 7° Singe de mer, bicorne baveuse. ‖ Proverbe. C'est comme le singe de Nicolet, se disait d'une chose curieuse, vers laquelle se porte la foule [Nicolet était le directeur de la comédie italienne], BACHAUM. *Mém. secr.* 28 fév. 1767.

— HIST. XIIe s. Singes est une beste qui volentiers contrefait ce que elle voit faire as hommes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 250. Et sachiez que singesce porte deus fiz, tb. 68. Li singes au marchant doit quatre deniers, se il pour vendre le porte; et se li singes est au jouseur, jouer en doit devant le peagier, et pour son jeu doit estre quites, *liv. des mest.* 287. ‖ XVIe s. Voyez les; ils sont plus redoutables aux singes qu'ils mangent poires, si enfans les leur veulent tollir, FROISS. II, p. 127, dans LACURNE. En ce temps les hommes se prindrent à vestir plus court qu'ils n'avoient coustumé fait, tellement que l'on vit la façon de leurs culs et de leurs genitoires, ainsy comme l'on souloit vestir singes; qui estoit chose très-malhonneste et impudique, MONSTRELET. I. II, 146?, p. 129, dans LACURNE. Toujours vieux synge est despiaisant, VILLON, *Ballade en vieux langage*. La plus sage *femme* du monde, au regard du sens, en a autant comme j'ay d'or en l'œil, ou comme un singe a de queue, *Les 16 joyes du mariage*, p. 162, dans LACROIX. Il n'y a point de singes comme un vieux singe qui avalle pillules, RAB. *Pant. IV*, 3. Frere Jean achapta deux rares et precieux tableaux, et les paya en beaux escus, tb. *V*, 3. Il disoit la patenostre du singe, tb. *Garg.* I, 11. Oniques vieil singe ne fit belle mone, tb. tl. *Prologue*. Comme il le diable la nature se monstrer toujours le singe de Dieu, et jouer en toute histoire double rolle, BONIFARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 6. Ressemblans au singe qui tire les chastaignes devoulx la braise avec la levrier endormy au foyer, *Contes d'Eutrapel*, p. 100, dans LACURNE. Espanols, qui sont soubçonneux comme singes de queue, tb. *Apol. pour Herod.* PRAET. *Capit. extr.* t. I, p. 25, dans LACURNE. ‖ XVIIe s. Il disoit la patenostre du singe, tb. *Garg.* I, 11. Oniques vieil singe ne fit belle mone, tb. tl. *Prologue*. Comme il le diable la nature se monstrer toujours le singe de Dieu, et jouer en toute histoire double rolle, BONIFARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 6. Ressemblans au singe qui tire les chastaignes devoulx la braise avec la levrier endormy au foyer, *Contes d'Eutrapel*, p. 100, dans LACURNE. Espanols, qui sont soubçonneux comme singes de queue, tb. *Apol. pour Herod.* PRAET. *Capit. extr.* t. I, p. 25, dans LACURNE. ‖ XVIIIe s. Il disoit la patenostre du singe, tb. *Garg.* I, 11. Oniques vieil singe ne fit belle mone, tb. tl. *Prologue*. Comme il le diable la nature se monstrer toujours le singe de Dieu, et jouer en toute histoire double rolle, BONIFARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 6. Ressemblans au singe qui tire les chastaignes devoulx la braise avec la levrier endormy au foyer, *Contes d'Eutrapel*, p. 100, dans LACURNE. Espanols, qui sont soubçonneux comme singes de queue, tb. *Apol. pour Herod.* PRAET. *Capit. extr.* t. I, p. 25, dans LACURNE.

— ÉTYM. BERTY, *chinge*; provenç. *simi*, *eschimi*; espagn. *simio*, *mono*; ital. *simia*, singe, qui vient de *simus*, camus; grec, σιμός.

SINGE, ÉE (sin'je, jée), part. passé de singer. Les manières de grand seigneur singées par un maître.

SINGER (sin-jé. Le g prend un e devant a et o : singeant, singeons), v. a. Imiter, contrefaire, avec l'intention de se moquer. Singeant l'homme. Des travers étrangers [il] fait nos amusements, Singe les lords anglais, les burons allemands, RICHELIEU, *Concert*. Ils veulent singer l'allure pompeuse des grands principes, dans la vue de capter la confiance du peuple, BARANTE, *Pièces*, t. 147.

— ÉTYM. Singe.

† SINGERESSE (sin-je-rè-s'), *adj. f.* Qui singe, qui imite. Le craignis de lui voir cette politesse maniérée, et ces singeresses qu'on ne manque jamais de contracter à Paris, *t. 1.* BOUSS. *Rel.* IV, 9. La preface singeresse qu'ils ont mise à la tête de livre, tb. *Ver dan.* Les talents modernes sont moins graves : leur imagination singeresse et imitative, peut me servir de l'expression de Montaigne, à voulu essayer de tout, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 45.

— HIST. XVIe s. J'ai une condition singeresse et imitatrice, MONT. III, 350.

— ÉTYM. Singe.

SINGERIE (sin-je-rie), s. f. ‖ 1° Grimaces, gestes, tours de malice. Chaque jour nous apercevons que tout n'a plus de singerie et les singeons font une grimace pour une grande contrefeire, le diable fut pris, 1617, dans *Rec. de l'instr. publ.* 22 fév. 1866. ‖ Il autour force grimaces, Tours de souplesse et mille singeries, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Après avoir passé plus d'une grosse demi-heure à se divertir de leur inquiétude, et à faire mille petites singeries qu'elle voyait bien ne pouvoir être plus mal placées, HAMILT. *Gramm.* 4. ‖ 2° Agaceries, minauderies. Et l'on fait mille petites singeries aux personnes et les sous du bon du cœur, MOL. *D. Juan*, II, 1. Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel, *t. 2.* BOUSS. *Em.* II. En donnant au bailli tantôt un coup de pied, tantôt un coup de bâton, et par d'autres singeries très-agréables, LABARRE, *Cours de fût.* t. IV, p. 421. ‖ 3° Imitation gauche ou ridicule. La fracassée d'anges de Fragonard est une singerie de Boucher, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XV, p. 31, dans POUGENS. Malheureusement, je remarque dans son style une singerie continuelle de ces trois plumes célèbres [Voltaire, Diderot et J. J. Rousseau], GRIMM, *Corresp.* 2e part. t. I, p. 160. La plupart de nos poésies du jour, légères ou non légères, sont remplies de ces plates singeries d'un excellent original, LABARPE, *Correspond.* t. II, p. 181. ‖ 4° Manières hypocrites. Celui-ci [le Tellier] avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries d'un homme qui redoutait cette place [confesseur du roi], 27-août 1717, les enfants ont une espèce de singerie pour démêler, à travers toutes les singeries de la décence, les mauvaises mœurs qu'elle couvre, *t. 3.* BOUSS. *Em.* IV. Une longue et habituelle singerie de bravoure lui avait imposé, DIDER. *le Neveu de Rameau*. Va, dans le siècle du bon ton Les mours sont une singerie, SONAT, cité dans LABARPE, *Correspond.* t. III, p. 17. ‖ 5° Réunion de singes. Le vaisseau heurte un roc et se brise à leurs yeux, Et la mer nhima toute la singerie, LA MOTTE, *Fabl.* II, 8. ‖ Ménagerie de singes. L'aménagement de la singerie du jardin d'acclimatation, *Journ. offic.* 17 nov. 1860, p. 1478, 3e col. ‖ 6° Tableau, estampe représentant des singes ou contenant d'homme et dans différentes actions de la vie humaine. La singerie de Teniers.

— HIST. XVIe s. Pour leur bailla une petit saincot pour leur cabanoyer; si ne pourriez croire les joyeuses singeries qui furent entre les enfants et le synge, *Perceforest*, t. III, f° 80. Plusieurs de pensée monueuse Font faire mille singeries, Aux maris chere inermitaue, Aux fringants mille fringueries, coquille, *Blason des vertus et des dames*. ‖ XVIIe s. Et autres pareilles singeries [tours de force] de quoy il vivoit, MONT. t. 368. Je ne m'estonne plus de ceulx que les singeries d'Agrippa et de Mahumet enbaufferent [seduisirent], IB. IV. 181.

— ÉTYM. *Singer*. On trouve *singeur* au XVIe siècle; mais il vient aussi de singe marchand de singes.

† SINGLETON (sin-gle-ton), s. m. Se dit, au boston et au whist, d'une seule carte d'une certaine couleur qu'on a dans son jeu. Avoir un singleton. Jouer le singleton.

— ÉTYM. Dérivé de l'anglais *single*, unique.

† SINGLIOTS (sin-gli-o), s. m. *pl.* Se dit des foyers de l'oflge traités avec une corde et qu'on appelle le trait ou l'ovale du jardinier.

— ÉTYM. Dérivé de *singler* ou mieux *cingler* [voy. CINGLER 3].

SINGULARISÉ, ÉE (sin-gu-la-ri-zé, zée), part. passé de singulariser. Singularisé par la manière de se vêtir.

SINGULARISER (sin-gu-la-ri-zé), v. a. ‖ 1° Rendre singulier, extraordinaire. Prends un parti solide, et fais choix d'un état qu'ainsi que le tient le bon sens naturel, Qui le distingue et le rende qui le singularise, PRINON, *Mélrom.* III, 7. ‖ 2° Se singulariser, v. réfl. Se distinguer, se faire remarquer par quelque chose d'extraordinaire, et ordinairement par quelque chose qui n'a rien de louable. L'orgueil cherche toujours à se singulariser; la véritable humilité aime les voies communes, BASS. *Confér. Zèle contre les scandales*. La manie de se singulariser dénature les meilleurs esprits, parce que plus on cherche à se singulariser, plus on s'écarte du vrai, CONDIL. *Lang. calc.* IV, 3. Je déteste le rouge; on prétend que je pourrais m'en passer; mais je crains tant de me singulariser! GENLIS, *Théât. d'educ.* la Bonne mère, I, 3.

— ÉTYM. LAT. *singularizatio* (QUICHERAT, *Additions*), de *singularis*, singulier.

SINGULARITÉ (sin-gu-la-ri-té), s. f. ‖ 1° Qualité de ce qui appartient à un seul individu. Ils ne se rendent ni à la raison évidente, ni à la coutume établie, ni à l'usage reçu : ils opposent la singularité de leur opinion au consentement des peuples et à la foule des exemples, BALZ. *De la cour*, 6e disc. Il ne leur restait aux [plaignons] que la malheureuse consolation de se dire eux-mêmes ce petit nombre de sages qu'il fallait croire plutôt que la multitude..... ce qui était, même en se vantant, un avec formel de la singularité, et, par conséquent, de la nouveauté de leur doctrine, SOUL. 1er *avert.* 21. Je ne crois pas qu'il y ait parmi eux [les protestants] aucun homme de bon sens qui se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât,

Digitized by Google

n'eût horreur de sa singularité, ID. *Exposé de la doctr. cath.* 19. ‖ 2° Ce qui rend une chose singulière. Ce monument frappe par sa singularité. En un mot, que vous périssiez, c'est la destin ordinaire des pécheurs qui vous ressemblent; que vous vous convertissiez, c'est une singularité qui a peu d'exemples, MASS. *Carême, Femme conf.* Vous l'avez admiré comme un des premiers hommes de son siècle pour la guerre..... comme un des plus éclairés par la singularité des connaissances, et la supériorité des lumières, ID. *Or. fun. Conti.* La quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité, BUFFON, *Disc. de réception.* ‖ 3° Manière extraordinaire, bizarre, d'agir, de penser, de parler, etc. Vous savez que je n'ai guère d'inclination à la flatterie; et une des plus remarquables singularités qui soient en Monseigneur est de ne la pouvoir souffrir, VOIT. *Lett.* 38. On voit qu'il [Warlef] ressent une horreur secrète des blasphèmes qu'il profère; mais il y est entraîné par l'esprit d'orgueil et de singularité auquel il veut livrer lui-même, SAC. Tur. 11, 153. Nulle singularité ni naturelle ni affectée : il savait n'être, dès qu'il le fallait, qu'un homme du commun, FONT. *Xenton.* Dans la cinquième lettre sur la singularité, il [Sénèque] adresse à Lucilius des conseils dont quelques-uns d'entre nous pourraient profiter, BOIL. *Claude et Nér. Ir.* 11, 61. La singularité n'est pas précisément un caractère; c'est une simple manière d'être qui n'unit à tout autre caractère, BUCLOS, *Consid. mœurs*, 1. ‖ 4° Actes, paroles de singularité. Il y a un peuple, dit-il au roi [Aman à Assuérus], dispersé par tout votre empire, qui trouble la paix publique par ses singularités, MASS. *Polit.* 1, 11. Ames parées, âmes innocentes, vous ne savez où conduisent de présomptueuses et spirituelles singularités, ID. *Et. d'estat.* x, 2. Vous vous informez..... vu pour servir Dieu, il est nécessaire d'affecter des singularités qui vous donnent du ridicule aux yeux des autres hommes, MASS. *Carême, Fêtes. Ed. de la loi.* Les singularités de la piété dégénèrent souvent en hanatisme, ID. *Myst. Assomption.*

— SYNT. XVIe S. La quinte bouche qui vient d'orgueil, si est singularité, c'est à dire quand la personne fait ou dit ce que nul autre ne sauroit [saurait] dire ou faire, et voulu surmonter et estre sauelier en dis et en faits, *Ménagier*, 1, 3. Et de la basselque qui vient dessoubz l'aiselle, sont departiz deux rains [rameaux], et chascun a sa singularité [une sorte spéciale], LANFRANC, f° 38, *verso*, ‖ XVIIe S. ..... ny visitor pas une des autres singularitez et merveilles tant renommées qui sont en Egypte, ARTOT, *Lucull.* 3.

‡ SINGULAXE (sin-gu-la-ks'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est à axe principal. Prisme singulaxe, type ternoclinoédrique, type caractérisé par trois axes égaux, mais tous obliques les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *singulus*, unique, et axis, axe.

SINGULIER, ÈRE (sin-gu-lie, liè'r'; l'r au masculin ne se fie pas; an sin-gu-lié'évènement; au pluriel, l'e se lie : de sin-gu-lié'é-évènementeu), *adj.* ‖ 1° Qui appartient à un seul, individuel. Cette fermeté d'âme, à vous si singulière, MOL. *Femm. sav.* 1. Et ainsi l'ignorance qui rend les actions involontaires et excusables est proprement celle qui regarde le fait en particulier et ses circonstances singulières, PASC. *Prov.* IV. Le pape sant très-grâce à donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, BOSS. *Reine d'Angleterre.* ‖ Idées singulières, idées qui nous viennent d'objets considérés isolément. C'est par les idées singulières que nous nous élevons aux idées générales; ce sont les divers objets blancs dont j'ai été affecté, qui m'ont donné l'idée de la blancheur..... CONDIL. *Gram.* 1, 1, 2. ‖ 2° Combat singulier, combat d'homme à homme. On se souvient encore de son père Arbiluse, qui, terrassant Mithrane en combat singulier, Nous acquit sur la Perse un avantage entier, CORN. *Perth.* 1, 4. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je consierai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers, sév. à *Bussy*, 4 sept. 1668. ‖ 3° Terme de grammaire. Le nombre singulier, ou, substantivement, le singulier, le nombre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose. Le mot ténèbres n'a pas de singulier. Quand deux substantifs ont une signification fortrapprochante, on emploie volontiers l'adjectif au singulier : une force et une fermeté admirable, une politesse et une cordialité affectée, CONDIL. *Gramm.* II, 6. ‖ 4° Qui ne ressemble point aux autres. Ce qui nous paraissait terrible et singulier, S'apprivoise avec notre vue, Quand ce vient à la continue, LA CHAUS. *Fabl.* IV, 11. Nous ses façons d'agir il est fort singulier, MOL. *Mis.* IV, 4. Ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans sa grandeur, et dans laquelle l'embarras et le tumulte des affaires, PÉLIS. le *Tellier*. Ceux qui ont quelque talent singulier peuvent l'ignorer quelque temps, MASS. Il ordinaire avertis par quelque petit événement, par quelque hasard favorable, ROUSS. *Truchet*. Ce sont là quelques faits uniques et singuliers qui sortent de l'ordre commun, et qui n'ont jamais de suite, MASS. *Carême, Salut*. Les privilèges de votre vertu sont bien plus brillants et plus singuliers que ceux de vos titres, ID. *Pet. auditeurs, Vert. des grands.* Artificieux dans ses discours [Absalard], vain de mille connaissances singulières, ID. *Panegyr. saint Bernard.* ‖ 5° D'une excellence rare. Ledit sieur Cassini mérite la grâce qu'elle [S. M.] lui veut faire en ce rencontre, étant d'une doctrine très-singulière, CASSINI, *Mém.* V, 281. Et je ne veux aussi, pour grâce singulière, que montrer à vos yeux mon âme tout entière, MOL. *Tart.* III, 3. Hier [*Etats de Languedoc*] une singulière, ID. *Mis.* III, 4. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés pendant quatre trois années par une femme, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Pour toute ambition, pour vertu singulière, Il excelle à conduire un char dans la carrière, RAC. *Brit.* IV, 4. Calvin..... étonné qu'on ne pensât qu'on le peut faire dans une langue morte, et en français avec une pureté singulière pour son temps, D'AUBIG. *Hist.* I, 1. Il a une vue singulière des personnes. De chercher surtout ces hommes rares et singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'étude et d'usage, D'ALEMB. *Et. Montesq.* ‖ 6° Qui affecte de se distinguer. L'envie d'être singulière..... est..... la source de bien des vertus, ID. *Mél. lit.* Ce n'est pas le peuple qui craindre de paraître singulier..... allait lui seul au temple de Jérusalem, BOSSUAL. *Accent, Resp. hom.* BOIL. Les saints ont été dans tous les siècles, des hommes singuliers, MASS. *Carême, Elus*. Quand on veut vivre dans le monde..... il ne faut pas y porter un esprit farouche, singulier, intraitable, ID. *Confér. Paris du monde.* Soyons singuliers, mais, surtout dans notre âge, Qui se fait singulier pour être un personnage ! VOIT. *Vanité*. ‖ 7° Il se dit de ce qui, en bonne ou en mauvaise part, excite l'étonnement, paraît extraordinaire. Voilà un fait bien singulier, une aventure bien singulière. Le propos est singulier. Il est bien singulier que M. Dalet, comblé de biens par Votre Majesté, lui et sa famille, ait obtenu son congé si aisément après vingt-six ans de service, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 26 mai 1766. Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses singulières ou communes d'une manière singulière ou pompeuse, SERV. *Disc. de réception.* ‖ Substantivement. Ce qui est singulier. Elle [la duchesse de Guyenne] venait quelquefois à la cour, et y admirait et vit l'air de la famille où son mari l'avait réduite, ST-SIM. 113, 226. ‖ 8° Il ne dit des personnes en un sens analogue. ‖ Il paraît avancé ce pays-là, que les hommes y bien singuliers : ils avaient de l'humanité, ils connaissaient la justice, ils aimaient la vertu, MONTESQ. *Lett. pers.* 12. Descartes était bien d'une autre imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner, VOLT. *Mél. philosophie et Descartes.* Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette heureuse décisive de Poltawa, entre les deux plus souverains monarques qui fussent alors dans le monde, ID. *Charles XII*, 4. C'est dans cette occasion surtout [faire arrêter Marie de Médicis] qu'il employa le capucin Joseph du Tremblay, homme, en son genre, aussi singulier que Richelieu même, ID. *Mœurs*, 176. Sous ce tombeau repose un frisseur; il fut de son état l'honneur et la critique. Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier. Il soulagea la misère publique : Pavsani, prez pour lui, car il fut le premier (*Epitaphe de la Pompadour*), PACHAUM. *Mém. secr.* 2 janv. 1763. ‖ Familièrement. Vous êtes bien singulier de me parler ainsi, c'est chose singulière, peu convenable que vous me parliez ainsi. ‖ 9° Terme de géométrie. Point singulier, point d'une courbe où présente quelque particularité remarquable : point d'inflexion, point de rebroussement, point d'arrêt, etc.

— HIST. XIIe S. Tel était le fait personnel del verbe impersonal; Singuler e plurel avait tut par igal, *Th. le mart.* 55. ‖ XVIe S. Il cuidert et tiennent que en tel cas [la pauvreté et souffrance] le val et est singulier refuge c'est à ses amis, ORESME, *Eth.* 229. Toutes prevention et enquestes commanceés contre lesdits accusés et aultres habitans et singuliers [particuliers] de ladicte ville, ne CANGE, *singulares.* ‖ XVIIe S. Nous ne pouvez pas tous seuls et singuliers sauver nos âmes en cette besogne, PASCAL, II, 29. Envoya la cornaille querre, Le chathuant et le corbeaut, Et le renard, qui est trop baut, Chacun à un jour singulier, Pour parler en particulier..... il mesme, *Pathelin* 22. ‖ XVIIIe S. L'ance qui apporte des commodités singulières, MONT. 1, 12. J'ai toutes mes autres parties vides et communes; mais en cette là [la faiblesse de la mémoire] je pense estre singulier et très rare, ID. 1, 33. En nos combats singuliers..... ID. III, 113. Les chevres singulieres, qui ne portent qu'un chevreau à la fois, D. DE SERRES, 430.

— ETYM. Provenç. et espagn. *singular*; ital. *singolare*; du lat. *singularis*, de *singulus*, unique.

SINGULIÈREMENT (sin-gu-liè-re-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière singulière, spéciale, individuelle. Ce mot [*Providence*] désigne singulièrement Dieu, singulièrement choisi de Dieu, et l'objet de ses complaisances, déclare aux gentils leur jugement, BOSS. *Hist.* II, 4. Voilà ce dont nous avons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu, BOURDAL. 1er *avent, Sur le scandale*, 89. Saint Pierre, consolant sa vigilance sur tout le troupeau et singulièrement sur les apostats, partage les Juifs, *rés.* 1. II, p. 49. Ce genre de bien [les dîmes]..... étant singulièrement donné à l'Eglise, il fut plus aisé d'en reconnaître les usurpateurs, FLEURY, *Mœurs*, 12. ‖ 2° D'une manière singulière, extraordinaire. Ce même Jacques Nompar de la Force, si singulièrement sauvé de la nuit, dans sa cour, aux massacres de la Saint-Barthélemi, VOLT. *Mœurs*, 178. ‖ 3° Principalement, beaucoup, sur toutes choses, dans le même sentiment. Ce fut surtout Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, devient-ils prendre singulièrement garde à être soigneux dans leur pièce, et surtout, s'il se peut, exempts de toute reproche, BOURDAL. 1er *avent, Sur le scandale*, 114. Le principe de la monarchie se corrompt, lorsque des âmes singulièrement basses tirent vanité de la grandeur que pourrait avoir leur servitude, MONTESQ. *Esp.* VIII, 7. En ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* I. ‖ 4° En mauvaise part, d'une manière affectée, bizarre. Il parle, il s'habille singulièrement, ID. ‖ D'une manière difficile à expliquer. Il s'est conduit singulièrement dans cette affaire.

— REM. XVIIe S. Tout comme nos dit que cascune personne de commune singulierement se pot neroistre en heritages vilains..... BEAUM. 1, 16. ‖ XVIIIe S. Ile ne souffrent pas que nul singulierement [à lui seul] vaut ceste puissance, MONTAIG. *Thése de* MEUNIER. ‖ XVe S. Messire Galeas, comte de Verius..... ne prendit ni levoit nulles aides ni nulles tailles, sinons vivoit de ses rentes singulierement (seulement), FROISS. II, II, 228. Vous devez savoir que le duc de Lancastre fut moult courroucé, et non pas sur le chevalier singulierement, mais sur ceux dont l'ordonnance venoit, ID. II, II, 116. ‖ XVIIe S. Il desiroient singulierement faire quelque bon service au roy MONTLUC, *Mémoires*, *Pompe*, 82.

— ETYM. *Singulière*, et le suffixe *ment*; provenç. *singularment*; espagn. *singularmente*; ital. *singolarmente*.

‡ **SINGULTEUX, EUSE** (sin-gul-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère du sanglot. ‖ Respiration singulteuse, respiration gênée, qui semble entrecoupée de sanglots.

— ETYM. Lat. *singultus* (voy. SANGLOT).

SINISTRE (si-ni-stre), *adj.* ‖ 1° Qui fait craindre des malheurs. Et, dans le ventre creux du papitre fatal, Va placer de ce pas le sinistre animal [le hibou], BOIL. *Lutr.* III. Toute la nature Conspire à l'avertir par un sinistre augure, VOLT. *M. de Voltaire*, 6. (Un oiseau funèbre)..... Et lui fut bouclier de son nile sinistre, DELILLE, *Én.* III. ‖ Terme de chiromancie. Ligne sinistre, ligne qui présage des

Digitized by Google

malheurs. ‖ On disait de même dans l'escrime : L'aspect sinistre des astres. ‖ 2° Il se dit de l'apparence sombre et méchante des traits, de l'œil. Un fou noir et sinistre allume son regard. BELLEAU, *Imag.* II. On remarquait dans ses yeux et dans ses sourcils je ne sais quoi de sombre et de sinistre qui frappait au premier abord. SAINT-EVR. *Ad. et Theod.*, t. II, p. 339, dans POUGENS. ‖ 3° Pernicieux, dangereux, funeste. Après ces sentiments à mon honneur sinistres, norra. *Venceti.*, II, 4. Oh ! que, je vous sous les règnes sinistres De ces rois nés valets de leurs propres ministres..... ROL. *Epit.*, VII. Laissez les pleurs, madame, à vos seuls ennemis; Qu'ils mettent ce malheur au rang des plus sinistres. ID. *Brut.*, V, 6. Ah ! de tant de conseils événement sinistre ! ID. *Bajaz.* IV, 7. Je vis moi-même alors le fruit de leurs sinistres ! D'un sinistre avare je devenais serf. ID. *Iphig.* V, 2. Hé bien ! que nous fait-elle annonces de sinistre ? Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre ? ID. *Athal.* III, 4. ‖ On l'a dit des personnes. Cet insolent ministre Qui vous est précieux autant qu'il m'est sinistre, norra. *Venceti.*, I, 4. Infâmes politiques, qui nous cachez vos pratiques Sous tant de voiles épais, Cessez de troubler la terre, Moins terribles dans la guerre Que sinistres dans la paix, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 4. ‖ 4° Tourné en mauvaise part. Il se fera un odieux plaisir de chercher à tout de sinistres interprétations, et à ne voir en bien rien même de ce qui est bien, J. J. ROUSS. *Rêv.* 8e *prom.* Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre ? ID. *Athal.* III, 4. ‖ On l'a dit des personnes. Cet insolent ministre Qui vous est précieux autant qu'il m'est sinistre, norra. *Venceti.*, I, 4. Infâmes politiques,

l'endroit où elle communique avec la petite. ‖ Sinus longitudinal inférieur; il occupe le bord concave inférieur de la grande faux du cerveau jusqu'à la grande tente du cervelet, où il s'ouvre dans le sinus droit. ‖ Sinus longitudinal supérieur, canal triangulaire qui occupe la base de la grande faux du cerveau, depuis l'apophyse crista-galli jusqu'à la bosse occipitale interne. ‖ 3° Sinus veineux, nom donné à deux grands vaisseaux veineux qui occupent le canal vertébral, et se continuent dans l'intervalle du grand trou occipital à l'extrémité inférieure du sacrum. ‖ 4° Sinus de la veine porte, tronc veineux volumineux résultant dans le milieu transversal du foie, résultant, chez le fœtus, de la réunion de la veine porte et de la veine ombilicale, d'où part le canal veineux allant à la veine cave. ‖ 5° Sinus utérin, nom donné aux veines de l'utérus et du placenta, dans l'état de grossesse. ‖ 6° Sinus laiteux, la réunion de tous les canaux excrétoires des glandes mammaires. ‖ 7° Terme de botanique. Échancrure profonde séparant deux lobes dans les organes mineurs. ‖ 8° Terme de chirurgie. Conduit, excavation anfractueuse, qu'on observe dans une plaie et qui y permet l'accumulation du pus.

— BIST. ET S. La ligature expulsive se fait avec une bande à un seul chef, commençant à comprimer en fond du sinus, auquel lieu doit entre plus exactement serrée.... PARÉ, VII, 8.

— ÉTYM. Lat. *sinus* (voy. SEIN).

‖ **SINUSOÏDAL, ALE** (si-nu-zo-i-dal, da'l), *adj.* Qui appartient à la sinuseïde.

‖ **SINUSOÏDE** (si-nu-zo-i-d'), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe qu'on nommait du temps de Pascal et de Wallis ligne des sinus, et dont les abscisses, en coordonnées rectangulaires, représentent des longueurs d'arcs, et les ordonnées, les sinus correspondants.

‖ **SION** (si-on), *s. m.* Voy. SIUM.

SIPHILIS, SIPHILITIQUE, voy. SYPHILIS, SYPHILITIQUE.

SIPHON (si-fon), *s. m.* ‖ 1° Tube recourbé, à branches inégales, qu'on emploie pour transvaser les liquides, en les faisant passer au-dessus des parois des vases qui les contiennent. Siphon simple. Siphon double. La lettre de M. Guglielmini à M. Leibnitz fut suivie, en 1692, d'une autre adressée à M. Magliabechi sur les siphons, parce qu'il avait gêne. Grâce à la mendicité des Romains, qui devinrent d'étranges sires, SCARR. *Gigant.* 1. Car chacun sait que vous méprisez l'or; J'en fais grand cas; aussi dit-il sire Pierre Mal-Avisé, enfin sotte la terre : Toute la terre à peut-être raison, LA VOST. *Poés. mél.* LXXII. Quand l'animal portecoquille a rendu carbonique, et ayant un petit appareil qui laisse échapper le contenu avec bruit comme le vin de Champagne, mais à volonté. ‖ 2° Le coulage à siphon des bouches à feu est un procédé dans lequel on fait arriver, au moyen d'un siphon, le métal fondu à la partie inférieure du moule. ‖ 4° Terme de zoologie. Canal qui traverse la cloison des coquilles polythalames. ‖ Bouts de quelques crustacés et de divers arachnides sucœurs. ‖ 5° Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de cône creux; c'est un autre nom de la trombe; ainsi dit parce qu'on en compare l'action à un siphon. Les mers de Chine sont exposées à des siphons, espèces d'ouragans très-redoutables pour les vaisseaux, LAPÉROUSE, *Voy.* I. 11, p. 119, dans FONDGENS.

— HIST. S. Siphen, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *siphonem*, du grec σίφων.

‖ **SIPHONNEMENT** (si-fo-ne-man), *s. m.* Action de siphon. Une simple cuvette en fonte, dittée par une cloison transversale qui plonge légèrement dans le liquide, constitue tout l'appareil; l'eau du ruisseau passe sous cette cloison par siphonnement, et s'épanche librement par le déversoir, LANDOUZY, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXI, p. 525.

— ÉTYM. *Siphon.*

‖ **SIPHONIÉ, ÉE** (si-fo-ni-é, de), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche prolongée en siphon ou suçoir.

‖ **SIPHONIE** (si-fo-nie), *s. f.* Genre de plantes euphorbiacées; type, l'espèce qui donne le plus de caoutchouc, *siphonia elastica*, Persoon.

‖ **SIPHONIFÈRE** (si-fo-ni-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un ou plusieurs siphons.

— ÉTYM. Lat. *sipho*, siphon, et *ferre*, porter.

‖ **SIPHONOBRANCHE** (si-fo-no-bran-sh'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont contenues dans une cavité prolongée en siphon.

— ÉTYM. *Siphon*, et *branchies*.

‖ **SIPHONOÏDE** (si-fo-no-i-d'), *adj.* En histoire naturelle, qui a la forme ou l'apparence d'un siphon.

‖ **SIPHONOPHORE** (si-fo-no-fo-r'), *adj.* Synonyme de siphonifère.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et φορέω, que porte.

‖ **SIPHONOTOME** (si-fo-no-to-m'), *adj.* En zoologie, qui a la bouche prolongée en forme de siphon.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et τέμνω, bouche.

‖ **SIPHONULE** (si-fo-nu-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Petit siphon qui est placé au bout de l'abdomen des pucerons, et par lequel ils rendent leur liqueur sucrée.

— ÉTYM. Dimin. de *siphon*.

‖ **SIPPAGE** (si-pa-j'), *s. m.* Apprêt des cuirs à la danoise. Les cuirs qu'on veut apprêter ou à la danoise se tannent en deux ou trois mois, *Dict. des arts et mét. Tanneur*, 1767.

‖ **SIQUE** (si-k'), *s. m.* Genre d'insectes diptères.

‖ **SIRAT** [si-rat'], *s. m.* Nom donné par Adanson au *murex senégalen*, univalves de Gmelin.

SIRE (si-r'), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, titre donné à tous les seigneurs, aux justiciers, aux féodaux, et à plusieurs autres personnes. Le sire de Joinville a écrit l'histoire de saint Louis. Le percepteur dit : sire roi, écoute-la; après un tel outrage de me doive fier à toi ? LA FONT. *Fabl.* X, 12. Le bon sire [le roi Solveau] le souffre, et se tient toujours ou, un tb. IX, 13. Il [le roi] ne voulut pas beaucoup que d'écrire Pour un tel roi qu'est le roi notre sire, ID. *Poésies mêlées*, LXXII. Il y avait toujours eu des sires en France, des seigneurs [seigneurs] ou Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 96. Braque les lunettes, vieux sire [Jupiter], Sur le front couronne par nous, RÉGNARD. *Bluette.* ‖ Par antonomase. Titre qu'on donne aux empereurs, aux rois. Chimène : Sire, sire, justice. — D. Diègue : Ah! sire, écoutez-nous, CORN. *Cid*, II, 9. Puis en autant de parts le sert il [le lion] séparer, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Prendre en qualité de sire, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Le prince d'orange ne se mela point aux compliments, parce qu'il n'aurait point eu de sire, VOLT. *Mœurs*, 168. Sire, 101. Un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, voulut qu'un l'appelle Majesté, et non Excellence : Sire, sire, justice. — Prendre à descendre! P. L. COUR. *Corr. mat* 1804. ‖ 3° Familièrement. Il se dit en parlant d'une personne sur laquelle on s'exprime sans gêne. Grâce à la mendicité des Romains, qui devinrent d'étranges sires, SCARR. *Gigant.* 1. Car chacun sait que vous méprisez l'or; J'en fais grand cas; aussi dit-il sire Pierre Mal-Avisé, enfin sotte la terre : Toute la terre à peut-être raison, LA VOST. *Poés. mél.* LXXII. Quand l'animal portecoquille a rendu carbonique, et ayant un petit appareil qui laisse échapper le contenu avec bruit comme le vin de Champagne, mais à volonté. ‖ 3° Le coulage à siphon des bouches à feu est un procédé dans lequel on fait arriver, au moyen d'un siphon, le métal fondu à la partie inférieure du moule. ‖ 4° Terme de zoologie. Canal qui traverse la cloison des coquilles polythalames. ‖ Bouts de quelques crustacés et de divers arachnides sucœurs. ‖ 5° Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de cône creux; c'est un autre nom de la trombe; ainsi dit parce qu'on en compare l'action à un siphon. Les mers de Chine sont exposées à des siphons, espèces d'ouragans très-redoutables pour les vaisseaux, LAPÉROUSE, *Voy.* I. 11, p. 119, dans FONDGENS.

— HIST. S. Siphen, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *siphonem*, du grec σίφων.

‖ **SIPHONNEMENT** (si-fo-ne-man), *s. m.* Action de siphon. Une simple cuvette en fonte, dittée par une cloison transversale qui plonge légèrement dans le liquide, constitue tout l'appareil; l'eau du ruisseau passe sous cette cloison par siphonnement, et s'épanche librement par le déversoir, LANDOUZY, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXI, p. 525.

— ÉTYM. *Siphon.*

‖ **SIPHONIÉ, ÉE** (si-fo-ni-é, de), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche prolongée en siphon ou suçoir.

‖ **SIPHONIE** (si-fo-nie), *s. f.* Genre de plantes euphorbiacées; type, l'espèce qui donne le plus de caoutchouc, *siphonia elastica*, Persoon.

‖ **SIPHONIFÈRE** (si-fo-ni-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un ou plusieurs siphons.

— ÉTYM. Lat. *sipho*, siphon, et *ferre*, porter.

‖ **SIPHONOBRANCHE** (si-fo-no-bran-sh'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branchies sont contenues dans une cavité prolongée en siphon.

— ÉTYM. *Siphon*, et *branchies*.

‖ **SIPHONOÏDE** (si-fo-no-i-d'), *adj.* En histoire naturelle, qui a la forme ou l'apparence d'un siphon.

‖ **SIPHONOPHORE** (si-fo-no-fo-r'), *adj.* Synonyme de siphonifère.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et φορέω, que porte.

‖ **SIPHONOTOME** (si-fo-no-to-m'), *adj.* En zoologie, qui a la bouche prolongée en forme de siphon.

— ÉTYM. Σίφων, siphon, et τέμνω, bouche.

‖ **SIPHONULE** (si-fo-nu-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Petit siphon qui est placé au bout de l'abdomen des pucerons, et par lequel ils rendent leur liqueur sucrée.

— ÉTYM. Dimin. de *siphon*.

‖ **SIPPAGE** (si-pa-j'), *s. m.* Apprêt des cuirs à la danoise. Les cuirs qu'on veut apprêter ou à la danoise se tannent en deux ou trois mois, *Dict. des arts et mét. Tanneur*, 1767.

‖ **SIQUE** (si-k'), *s. m.* Genre d'insectes diptères.

‖ **SIRAT** [si-rat'], *s. m.* Nom donné par Adanson au *murex senégalen*, univalves de Gmelin.

SIRE (si-r'), *s. m.* ‖ 1° Anciennement, titre donné à tous les seigneurs, aux justiciers, aux féodaux, et à plusieurs autres personnes. Le sire de Joinville a écrit l'histoire de saint Louis. Le percepteur dit : sire roi, écoute-la; après un tel outrage de me doive fier à toi ? LA FONT. *Fabl.* X, 12. Le bon sire [le roi Solveau] le souffre, et se tient toujours ou, un tb. IX, 13. Il [le roi] ne voulut pas beaucoup que d'écrire Pour un tel roi qu'est le roi notre sire, ID. *Poésies mêlées*, LXXII. Il y avait toujours eu des sires en France, des seigneurs [seigneurs] ou Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 96. Braque les lunettes, vieux sire [Jupiter], Sur le front couronne par nous, RÉGNARD. *Bluette.* ‖ Par antonomase. Titre qu'on donne aux empereurs, aux rois. Chimène : Sire, sire, justice. — D. Diègue : Ah! sire, écoutez-nous, CORN. *Cid*, II, 9. Puis en autant de parts le sert il [le lion] séparer, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Prendre en qualité de sire, LA FONT. *Fabl.* I, 8. Le prince d'orange ne se mela point aux compliments, parce qu'il n'aurait point eu de sire, VOLT. *Mœurs*, 168. Sire, 101. Un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, voulut qu'un l'appelle Majesté, et non Excellence : Sire, sire, justice. — Prendre à descendre! P. L. COUR. *Corr. mat* 1804. ‖ 3° Familièrement. Il se dit en parlant d'une personne sur laquelle on s'exprime sans gêne. Grâce à la mendicité des Romains, qui devinrent d'étranges sires, SCARR. *Gigant.* 1. Car chacun sait que vous méprisez l'or; J'en fais grand cas; aussi dit-il sire Pierre Mal-Avisé, enfin sotte la terre : Toute la terre à peut-être raison, LA VOST. *Poés. mél.* LXXII. Quand l'animal porte-coquille a rendu carbonique, et ayant un petit appareil aux ongles tout d'acier Prend le nez du chasseur, happe le pauvre sire; Lui de crier, chacun de rire, ID. *Cand.* ‖ Le pauvre sire, un homme sans fortune, sans considération, sans capacité. Elle [Mme de Montbazon] disait à qui la voulait entendre que le pauvre sire [Beaufort] était impuissant, HTTE, III, 81. Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire; il n'osait voyager, craintif au dernier point, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. ‖ Il se dit semblablement en parlant de sa femme à qui l'on parle. Oui, sire, oui, beau sire. Or çà, sire Grégoire, Que gagnez-vous par là? LA FONT. *Fabl.* VII, 2.

— REM. SIRE et SIRESSE sont dans le même mot, l'un au sujet, l'autre au régime, l'historique les comprend tous les deux.

— HIST. ET S. Karlus meos sendri [au nominatif], *Sermeut.* ‖ x° s. Tu n'es mes hom, ne je ne sai tis sire, *Ch. de Rol.* XII. Sire [il] est par mer de quatre cens drasnoit, IB. CXVII. [La lance] Dunt nostre sire Jesu Crist fut en la croiz enfiere, IB. CLXXIX. E lui aidez a par seignur tenez, IB. XXXI. Seignur barun, de Deu nez vertuz, IB. LXXX. ‖ XII° s. Bauz sire, ne vus pleunt porzai aveir Vene mere? *Couci*, XVII. Ou ne puet pas servir à tuit seignour, ID. XXIII. Sire clerc, tout en haut [à haute voix] nous dites la leçon, NOEL AV. Qui donc veid le duc nostre seignor prier Qu'il ait merci de s'ame, com de son chevalier... IB. XI. Lui [Loisse] nant ignie aver ses hoem ne ses fedz; Lie est espuse Deu, qui est sire des reis, *Th. le mart.* 29. Se nos avons les bons reneur de la main lo sanior, par ces no vosterriens nos les mais? *Job*, p. 232. ‖ XIII° s. Veus aviés dit que vostre sire se mervelle mout pour quoi nostre seignour sont entre en sa terre no en son reigne, VILLEH. LXII. Ha, sire Dieu! fait-ele, qui es souverain pere, *Berte*, XVII. Que tout li grand seignor, li comtezt li marquis.... ID. V. Bien cuidoit estre sires [être heureux], qui veoit la [Berte] pont, ID. CXXIII. Il est assis sire [maître, seigneur] du cors, Qui a le cuer en sa commande, *la Rose*, 2006. Li maris, de drois communs, est sires de la rens et des biens à se [sa] feme, BEAUM. LVII, 3. Si comme nos avons entendu des signeurs de lous [jurisconsultes], ID. XII, 40. Li grant seigneur qui tiennent en homme pooni [peuvent] bien donner de lor heritage à lor homes, ID. LXII, 4. Et pour ce demouns cele emprise, que les seigneurs terriers de s'i voudront acorder que il y aïst, JOINV. 278. Je, Jehane, dame de Fontainnes sur Soume, le [la] vente devant dite vuil, gré, otri et confirme comme sires, en cascun, *privilèges.* ‖ XIV° s. Messire Jehan Taupin seigneur en leux, clere et conseiller de la chambre des enquestes, DU CANGE, *dominus.* Se son palu n'est pas sires qui est absens, *Guesnl*, 17846. Et letres dou roy nostre sire, *Bibl. des chartes*, 4e série, I. III, p. 278. Or est il aimi que le serf du seignour d'un hostel, c'est sa possession, il est sien, *ibid.* 1845. L'exposant fut conseillez d'aler à son parsire en grant sire, DU CANGE, *viraticus.* ‖ XV° s. Monseigneur, le comte leur sire m'avoit clairement tenir en Flandre, rhetss. I, 1, 9. Et chevauchoient [tous les seigneurs] ordonneement et par connestablie, chacun sire estre en gresse, ID. I, 1, 84. ... La comtesse de Montfort.... quasi elle entendit que son sire estoit pris [le comte de Montfort], II, 1, 3, 148. Un sire entre commun [un chef de bande entre le peuple] ne vaut mie, *Ysaïe* n'est redouté et renomme à la fois de cruauté, ID. II, 9, 101. Aussi furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois journées.... ID. I, 1, 273. Bel ordonné, pourtant que le payes ne pouveit longuement demourer sans seignour, que.... [Edouard II] vesant [il être enfermé] en la chastiau de Berclet], II, 1, 2, 26. Le supplïant dist à icelui Martin par douseur : Beau sire, vous avez tort de prandre noise pour vostre argent, *Lettre de rémission* (1391). Qui n'estoit sire, et qu'il ne savoit se ledit supplïant l'estoit; laquele parole de sire lui fut à monit grant desplaisance, pour ce que en dicte ville [de Han] qui appelle une beau sire, est autant comme de l'appeler coulx [sots], DU CANGE, *virtus.* Mes qu'ilz aura bens soit bien vestus et ferrés.... On ly dit : Sire, passez avant, Pour son habit, et c'est ce qui me tue, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 661. Jamais sire ne se face subjet, Mais ses subjez en tiengne en franchise, ID. f° 127. Item qu'en leurs lettres en escrits [les échevins de Gand] ne se nommeront plus seigneurs de Gand, ains se nommeront comme font ceux des autres villes en nommant, MONSTREL. I. 18, p. 84, dans LACURNE. Seigneurs varlet, quant viendra le roy mon seigneur? Ha dieu, sire, disoit la valet, il viendra tantost, *Perceforest*, I. II, f° 41. Et pour ce dist le saige verité; car on ne peult servir à deux seigneurs, que l'ung ne se plaingne, ib. I. I, f° 188. Je vous prie pour vostre grant bonté [grand'père] et son frere le roy Perceforest, qui vivent à grand peine par leur meshan et vieillesse, ib. f° 141. Sire, dist Agenor, qui bon seigneur sert, bon lover en attent, ib. I. I, f° 206. Le bon seigneur fut à bonne mesgnie, et la bonne mesgnie regarde la bonté du seigneur, ib. I. II, f° 4. Si le mur commun eb-t, tombe eu est en danger de ruine, les seigneurs dudit mur commun seront tenus à contribuer à faire commun, *Coût. gén.* t. I, p. 882. Quel appetit ne se rebutteroit à veoir trois cents femmes à sa merci, comme les a le grand seigneur en son serrail? MONT. I, 322. Sire, c'est un titre qui se donne à la plus relevée personne de nostre estat, qui est le roy; et se donne aussi au vulgaire comme aux marchands, et ne touche point cueils d'entre deux, ID. I, 327. Il demanda qui estoient ces seigneurs; on lui respondit qu'ils estoient seigneurs vraiement, que c'estoient les bourcheres de la ville, D'AUB. *Fen.*, I, 5. Le roy, qui, pour son excellence et prerogative de dignité, est par ses sujets appellé sire, n'a peu empescher que ce mesme titre n'ait esté baillé aux simples marchands; et de là est venu ce grand lord epramonne du Clement Marot, où il appelle deux marchands ses creanciers : sire Michel, sire Bonaventure, PASQUIER, *Recherches*, VIII, 5. Sei seignur, tel chien, COTGRAVE. Au monde n'a si grand dommage que de seigneur à fol courage. Jamais ne gringne qui aime à bien vivre seigneur, ID. On ne doit pas bonne terre pour mauvais seigneur laisser, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 99.

Digitized by Google

Gringalet et ses associés... arraisonnent maistre Pierre [un apothicaire] (car la mot de sire ne luy estoit encore convenable pour n'estre que garçon et non marié). MOLIÈRE, *Cont. d'Eutrarc* (ch. xxx).

— ETYM. Provenç. *sire, cyre, senhâre, senher, senhor*; catal. *senyor*; espagn. *señor*; portug. *senhor*; ital. *sire, seru, signuore*. L'étymologie de ce mot est restée longtemps obscure. Aujourd'hui il est établi que *sire* est le nominatif, et *seynor* le régime; que *sire* est une altération de la forme primitive *sendra* ou *sendre*, laquelle représente le latin *senior* avec l'accent sur *se*; et que *seynor* représente *seniorem*, avec l'accent sur *o*. *Senior*, qui signifie plus vieux, est le comparatif de *senex* (voy. SÉNILE et SÉNAT); l'autorité accordée à l'âge a fait passer le sens de vieillard à celui de seigneur.

SIRÈNE (si-rè-n'), *s. f.* || 1° Zoo. fabuleux. Nom d'une femme, moitié poisson, qui, par la douceur de son chant, attirait les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile où ils périssaient. Incrédulité aussi lue en versant des pleurs, La sirène en chantant, et l'aspic sous les fleurs, BOILEAU, *Bélia*. v, 8. Avec tant de charmes trompeurs, elle avait, comme les sirènes, un cœur cruel et plein de malignité, FÉN. *Tél.* m. || 2° Fig. Femme qui séduit par ses attraits. Ces sirènes, dont parle Isaïe, qui font leur demeure dans les temples de la volupté, et dont les regards sont mortels, et qui reçoivent de tous les côtés, par des applaudissements qu'on leur renvoie, le poison qu'elles répandent par leur chant, MASS. *Comédie*, 8. Nanqis, sirène enchanteresse dont on ne se pouvait défendre qu'en la fuyant, PR. SOM. 34, 193. Vous êtes une sirène, méchamment, FLORIAN, *Berg. de Bériller*, I, 8. || Un vaisseau de sirène, une voix douce et qui charme. Qui pourrait résister à sa voix de sirène? DESTOUCHE. *Phil. marié*, V, 6. Nous sommes aujourd'hui [dans] une fabrique, jeune, naïve, charmante, voix de sirène, cœur sensible, avec deux yeux qui fondent en larmes (on le tient pas, VOLT. *Lettre* du 29 mars 1760). Elle chante comme une sirène, elle a une voix de sirène, elle chante très-bien. || 3° Terme de physique. Instrument destiné à démontrer la vibration des liquides par les sons qu'il rend sous l'eau; une intermittence de l'écoulement déterminant une suite de chocs produits par l'eau, lait entrer celle-ci en vibrations sonores. || 4° Genre de reptiles voisins des salamandres. || 5° Nom donné à une famille de mammifères marins. || De ces mammifères marins, la crédulité avait fait des femmes de la mer. On trouvera-t-on un animal terrestre aussi industrieux que cette sirène qui parut en Hollande sur la fin du siècle passé, et qui apprit à parler de temps à fâire? BOUDOUIN, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* I.

— HIST. XIIIe s. Sereine, se dient li autor, sont trois qui avoient semblance de femme, et chié [puisques] as cuisses; mais de celui leu en aval avoient semblance de poisson... qui por lor très dous chant livoient perir les nefs et les gens par le mer aloient, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 189. A chant de serasnes de mer, Qui par lor voiz qu'oïes ont saines fit morez, ont non serasnes, la Rose, p. 11° XVIe s. Lesquels feurent logés à la Serune en la rue de la Harpe, et feurent gardez par personne ne parlant à eux sans leurs gardes, JOVIN, *Des tra. Charles IV*, 1418. Et si y avoit encore bien belles filles faisans personnages de serasnes toutes nues, J. DE TROYES, *Chron.* 1461. Et avoit dessous le dit échafaud une fontaine pour laquelle par trois serasnes dedans, MONSTRELET, II, 109. La royne Blanche comme un lys, Qui chantoit à voix de serayne, VILLON, *Ball. des dames du temps jadis*. || — ETYM. Provenç. *serena*; espagn. *serea, sirena*; ital. *serena, sirena*; du lat. *sirena*, qui succède à *siren*, lequel vient de σειρήν, que l'on dérive du phénicien *sir*, chant.

† **SIRÉNOMÈLE** (si-ré-no-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstres qui ont leurs deux membres abdominaux très-incomplets, terminés en moignons ou en pointes, sans pied distinct.

— ETYM. Σειρήν, sirène, et μέλος, membre.

SIRIUS (si-ri-us'), *s. m.* || 1° Terme de mythologie. Étoile de la constellation du Grand Chien (avec une S majuscule). Sirius, étant la plus belle, la plus brillante étoile du ciel, semble être la plus proche de nous; elle devrait avoir la parallaxe la plus sensible, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 656. Le défaut de parallaxe bien reconnu dans Sirius nous a fait conclure qu'il était au moins cent mille fois plus loin que le soleil, ID. ib. I, II, p. 685. || 2° La canicule. Ainsi du Sirius, ô jeune bon aimée, Un moment l'haleine enflammée De la beauté vermeille a fatigué la fleur, A. CHÉN. *À Fanny maîade*.

— ETYM. lat. *Sirius*, du grec Σείριος, pour σείριος; sanscr. *svar*, ciel, *sûrya*, soleil.

† **SIRLI** (sir-li), *s. m.* Nom vulgaire et, pour quelques-uns, nom spécifique de l'*alauda africana*, oiseau granivores.

SIROC (si-rok) ou **SIROCO** (si-ro-ko), *s. m.* Sur la Méditerranée, vent du sud-est, lequel est brûlant. || Sirocs et levants, vents d'est. || Sirocs et midjours [midi], vent de sud-sud-est, JAL. || On trouve aussi sirocco.

— HIST. XVIe s. Éole roy des vents lasche la bride au fort et impetueux sirroc, lequel aussi tost avec ses vapeurs embrouille tout le ciel, et avec un fier bouillon en fait tomber dessus la mer, *Merlin Coccaie*, I, II, p. 280, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *sirroc, syrroc, sirolot*; catal. *xaloc*; espagn. *zoroco, jaloque*; portug. *zoroco, xaroco*; ital. *scirocco ou sciloco*; de l'arabe *charqui*, oriental : vent de l'est.

SIROP (si-ro; je ne me prononce jamais; au pluriel, l's se lie : des si-ro-z excellents), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Médicament liquide et visqueux, destiné à l'usage interne, qui résulte de l'union de certains liquides avec la quantité donnée nécessaire pour les en saturer. Qu'à un des coins de la chambre on fris à toute heure des confitures; que l'on donne [à manger] du syrop qui causé le bernement de Voiture! souffrir la fourneau, et l'autre ne fera autre chose que mettre du sirop sur des assiettes, BALZ. *Le Prince*. refroidir et ne l'apporter de temps en temps, VOIT. *Let.* 9. Elles contribueront au soulagement des malades, pour lesquels elles seront données en forme de sirops, onguents, huiles et confitures, ROUS. *Régl. pour les filles propag. foi*, II, 11. On connaît qu'un sirop est cuit lorsque, étant refroidi, la cuillerée goutte fait la perle, DENIS, *Maison rust.* I, II, p. 130, dans ROUBAUD. || Sirop des chantres, sirop fait avec orge mondé, raisins secs, racine de réglisse, || Sirop de violettes, sirop purgatif composé avec sucs dépurés de mercuriale, de bourrache et de bugloose, etc. || Sirop simple ou sirop de sucre, sirop fait avec parties d'eau battue, de l'eau et du sucre. || Fig. et par plaisanterie. Le sirop de l'aigrieure, l'eau. || 2° Sirop de raisin, sucre non cristallisé que l'on retire du raisin, et qu'on employait, quand le sucre était cher, pour sucrer. || 3° Dans les sucreries, nom que l'on donne au jus, lorsqu'il a subi quelques manipulations. || Sirops mauves, se dit par opposition à sirops liquides.

— HIST. XIIIe s. Sirop de douce confiture. De quatre herbes plaines de santé, *Chanson de la Vierge*, dans *Bibl. des chartes*, 1re série, t. v, p. 494. Hector ne copa d'esayrot à boire por refreschir, O. DE NAV. I, II, p. 29. || XVIe s. Cyrop leur fault [aux enfants] ou lectuaire, p. DE LESTOILE, *Mercur de mariage*, p. 51. Lequel apoticaire bailla à diverses fois des poudres, yssopops.... au CANGE, *collatum*. || XVIIe s. Ainsi font nos médecins, qui ordonnent au malheureux le vin pour frez, cependant qu'ils tiennent leur patient obligé au syrop et à la panade, MONT. IV, 129.

— ETYM. Espagn. *xarope* et *xarabe*, *syrop*, *xirop*; bas-lat. *syrupus*; de l'arabe *charab*, boisson (voy. SORBET).

SIROTE, ÉE (si-ro-t', tée), *part. passé* de *siroter*. Un petit verre de malaga siroté avec plaisir.

— ETYM. *Siroter*.

SIROTER (si-ro-té), *v. n.* Terme familier. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps. || Activement. Je me porte encor mieux qu'tous tant que vous êtes; Je fais quatre repas, et je lis sans lunettes; Je sirote mon vin, qu'il soit vieux, nouveau, REGNARD, *Folies amour.* III, 3.

— ETYM. *Sirop*; le sens propre est boire en dégustant, boire à petites gorgées; ce qui vient de ce que le sirop, étant visqueux, ne peut se boire que peu à peu. *Siroter* et non *siruper* ; c'est ainsi qu'on dit *labaster*, de *labac*, et non *labaquier*.

† **SIROTEUR** (si-ro-teur), *s. m.* Terme populaire. Celui qui aime à siroter.

SIRSACAS (sir-sa-kâ), *s. m.* Étoffe de coton fabriquée aux Indes.

SIRTÈS, *s. f. pl.* VOY. SYRTES; il n'y a aucune raison pour ne pas suivre en ce mot l'orthographe étymologique.

SIRUPEUX, EUSE (si-ru-peû, peû-z'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui est de la nature et de la consistance du sirop. Une liqueur sirupeuse.

— ETYM. Bas-lat. *syrupus* (voy. SIROP).

SIRVENTE (sir-van-t'), *s. f.* Sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères, ordinairement satirique, et quelquefois consacrée à la louange, et qui est presque toujours divisée en strophes ou couplets pour être chantés. Robert [comte d'Auvergne] lui-même était poète, et échangeait des sirventes avec Richard Cœur de Lion, CHATEAUB. Trop, *Clermont*. 8 On dit aussi sirventès.

— HIST. XIIIe s. N'entendi mie à pas d'aquelles paries] n'à faire serventois, WACE, *Rou*, v. 8880.

— ETYM. Provenç. *sirventes, serventes*, s. m.; ital. *serventese*; de *servir*, d'après Diez, parce que c'est, proprement, un poème composé par un musicien au service de son maître. *Servoir est* tiré du provençal; mais la langue d'oïl avait *serventois*, qui est l'équivalent du provençal *serventes* (en égale *ai*).

† **SIRVENTOIS** (sir-van-toi), *s. m.* VOY. SIRVENTE.

SIS, SISE (si, si-z'), *part. passé* de *seoir* 1. Il ne se dit guère que des termes de pratique. Situé. Une maison sise à Paris. Un domaine sis à tel endroit.

† **SISMAL, ALE** (si-smal, si-sma-l'), *adj.* Synonyme de *sismique*. || Ligne sismale, direction de l'onde d'ébranlement qui se propage à la surface de la terre, dans un tremblement.

† **SISMIQUE** (si-smi-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est relatif aux tremblements de terre. || Mouvement sismique, mouvement vibratoire donnant lieu aux tremblements de terre, et consistant en des oscillations verticales, horizontales ou circulaires. Le journal sismique tenu à Reggio, en Calabre, FERRARI, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I, 14, p. 160.

— ETYM. Σεισμός, succussion. Il ne faut pas écrire *seismique*, la diphthongue ai se rendant par i.

† **SISMOGRAPHE** (si-smi-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à indiquer l'intensité des tremblements de terre. Le sismographe thermo-électrique a signalé un frisson continuel du sol avec des secousses de tremblement de terre.

— ETYM. Σεισμός, succussion, et γράφειν, écrire.

SISON (si-zon), *s. m.* Genre de plantes de la famille des ombellifères, où l'on distingue le *sison amomum*, dont le fruit est appelé vulgairement faux amome, et le *sison ammi*. L. devenu l'*héliosciadum leptophyllum*, ombellifères.

— ETYM. Σισών.

† **SISSONE** (si-so-n'), *s. f.* Sorte de danse. || Pas de sissone, sorte de pas assemblé où pas seul qui consiste, d'après Compan, à plier la jambe gauche et à ouvrir la droite pour la croiser devant la gauche en sautant à la troisième position. On fait la même chose en plant la jambe droite, etc. Le pas de sissone se compose proprement de deux assemblés alternatifs avec plies. || C'est par abus que quelques-uns écrivent et prononcent *sis-sa*. Tenez, regarde-moi ce sis-sol, ces ailes de pigeon et ces entrechats, *r.* SOUVIE, *la Chaserie des genêts*, II, 1.

— ETYM. Le comte de Saint-Maurice, auteur de cette danse.

SISTRE (si-stre), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Instrument de musique d'Égypte, à l'usage des prêtres d'Isis, qui était un petit cerceau de métal, traversé de plusieurs baguettes, lesquelles produisaient un son lorsqu'on les agitait. Il employait même, au milieu des combats, Du sistre égyptien anime ses soldats, DELILLE, *Enn.* VIII. || 2° S'est dit, chez les modernes, d'un instrument à cordes du genre du luth. Il [l'abbé de Bouffiers] fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouillant un peu du sistre, J. ROUS. *Confess.* II. || Figure encore quelquefois dans la musique militaire. || Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIVe s. J'aurois un sistre d'or, et j'aurois tout auprès Un cymbale tout chargé de flammes et de traits, ROSS. 1491.

— ETYM. Lat. *sistrum*, du σείειν, qui rient de σείειν, agiter.

SISYMBRE (si-zin-br'), *s. m.* Genre de la famille des crucifères; on y distingue : le sisymbre officinal, *sisymbrium officinale*, scopoli, *erysimum officinale*, D. C.; et le sisymbre sagesse, sagesse des chirurgiens, ou *sisymbrium sophia*, L., plante regardée comme vulnéraire, vermifuge et lithrifuge, mais sans action réelle.

— ETYM. Lat. *sisymbrium*, du σισύμβριον.

† **SISYPHE** (si-zi-f'), *s. m.* Personnage mythologique, condamné, dans les enfers, à porter sur le haut d'une montagne un rocher énorme, qui roule dans le vallon sitôt qu'il est placé sur le sommet. || Fig. Un travail de Sisyphe, un travail qui se défait et qu'il faut sans cesse recommencer.

— HIST. XVIe s. Un chacun la desire [une belle femme]; et vouloir l'empescher, c'est egaler Sisiphe et monter sus rocher, DESPORTES, *Diverses amours*, XII, *Stances du mauvays*.

Digitized by Google

† **SISYRINCHION** (si-zi-rin-ki-on) ou **SISYRINQUE** (si-zi-rin-k'), *s. m.* Genre de plantes iridées où l'on distingue le sisyrinchion bermudien.

SITE (si-t'), *s. m.* ‖1° Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente. À son exposition. Allez à Veva, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire, pour un Saint-Preux; mais ne les y cherchez pas, *J. J. ROUS. Conf.* IV. Obz à Watteau ses sites, sa couleur, la grâce de ses figures, de ses vêtements, ne voyez que la scène et jugez, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. Il fut un temps funeste où, tourmentant la terre, aux sites les plus beaux l'art déclarait la guerre, DELILLE, *Jard.* I. ‖2° Terme de fortification. Plan de site d'un terrain, plan qui, prolongé jusqu'à la limite de la portée des armes, laisse complètement le terrain au-dessous de lui, tout ou s'en rapprochant le plus possible.

— ÉTYM. Lat. *situs*, site, de *situs*, placé, participe passé de *sinere*, laisser, permettre. On trouve dans les anciens textes *site*, mais il est flamin, signifiant rang, et paraît être une forme de *suite*.

† **SITOLOGIE** (si-ti-o-lo-ji), *s. f.* Traité des aliments.

— ÉTYM. Σιτίον, aliment, et λόγος, doctrine.

† **SITOPHORIE** (si-ti-o-fo-hie), *s. f.* Terme de médecine. Refus absolu de nourriture.

— ÉTYM. Σιτίον, aliment, et φόβος, crainte.

† **SITOPHAGE** (si-to-fa-j'), *adj.* Qui vit de blé.

— ÉTYM. Σῖτος, blé, et φαγεῖν, manger.

† **SITOPHYLACE** (si-to-fi-la-s'), *s. m.* Nom de quinze magistrats d'Athènes, qui avaient pour fonction de veiller à l'approvisionnement au blé, et d'empêcher que les citoyens n'eût acheté aussi plus qu'il n'était permis par la loi, afin que l'abondance régnât toujours dans la ville, qui était dans un canton peu fertile en grains.

— ÉTYM. Σῖτος, blé, et φύλαξ, gardien.

SITOT (si-tô), *adv.* ‖1° Si vite, si promptement. Une ligne de l'histoire de Vespasien lui serrit de texte pour commencer, et les premières de M. le landgrave l'obligèrent à ne pas finir sitôt, BAILZ. *à la reine de Suède*. Comment puis-je sitôt servir votre courroux? *Sacr. amour*, IV, 3. J'étais un homme sitôt vu, qu'il n'y avait rien à voir de nouveau dès le lendemain, *J. J. ROUS. Conf.* VIII. ‖Sitôt que, aussi vite que. Gageons, dit enfin-il [la tortue], que vous n'atteindrez pas Sitôt que moi ce but.—Sitôt! êtes-vous sage? Répartit l'animal léger [le lièvre], LA FONT. *Fabl.* VI, 10. ‖De sitôt; il ne se dit qu'avec la négation, et signifie si prochainement. Il ne viendra pas de sitôt. Il ne me le pardonnera pas de sitôt. ‖1° Sitôt que, *loc. conj.* Dès que, aussitôt que. Sitôt qu'il se connaît, il sait à mer y pourvoir, CORN. *Héracl.* III, 2. Mais, sitôt qu'elle [la perdrix] eut vu cette troupe [les coqs] enragée S'entre-battre elle-même et se percer les flancs, Elle se consola.... LA FONT. *Fabl.* X, 8. Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre, C'est en me corrigeant que je sais leur répondre, BOIL. *Épît.* VII. Sitôt qu'il aperçut le gros de la troupe ennemie annonçait le retour, BAC. *Alhal.* I, 1.

— REM. Des grammairiens pensent que, puisqu'on écrit *plus tôt* en deux mots dans ces phrases: Il était venu plus tôt que moi, le roi Fluelique s'en prend plus tôt que le mien, il faudrait de même écrire *si tôt* en deux mots, dans celles-ci: Je n'arriverai pas si tôt que vous; votre vitre a mis en sera pas si tôt finie que la mienne. Ailleurs on continuerait de n'en faire qu'un seul mot: Sitôt qu'il reçut la nouvelle, il partit.

— HIST. XIIIe S. Si tost que dit lui ot (je lui eus dit), errahment [il] me guerpi, *Berte*, CXVIII. Sitost comme Acre fu prise, le roy Fluelique s'en retourna en France, JOINV. 302. ‖ XVIe S. Ils remplissoient le palais d'une très soueffve vapeur qui ne se perdoit pas sitost, BONIF. I, 302.

— ÉTYM. *Si*, et *tôt*.

† **SITTELLE, SITTÈLE** (si-tè-l'), *s. f.* Genre d'oiseaux grimpeurs, où l'on distingue la sittelle d'Europe, dite vulgairement petite poë.

SITUATION (si-tu-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖1° Manière dont un objet est placé. Nous rentrâmes le soir.... coucher à Remchen.... votre carte vous fera voir ces situations, sav. 12 août 1698. Nous ne jugeons des situations que parce que nous voyons les objets dans un lieu où ils occupent chacun un espace déterminé; et nous ne jugeons du mouvement que parce que nous les voyons changer de situation, CONDIL. *Traité des sys.* I, II, 9. ‖ Particulièrement, manière dont une ville, une maison, un jardin, etc. est placé. La situation naturelle de ce passage semble imiter les fortifications faites par la main des hommes, VAUBL. *Q. C. m.* I. Je ne suis pas surprise que Savigny vous ait paru beau : c'est une situation admirable, sév. 29 sept. 1687. J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville [Tyr], qui est au milieu de la mer dans une île, *rés. VOLT.* III. La ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes, VOLT. *Louis XIV*, 2. ‖Terme de marine. Synonyme de gisement. ‖2° Position, posture des hommes, des animaux. Je suis fort en peine du chevalier; vous me représentez son mal d'une étrange manière.... Cette situation ne doit apaiser des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on souffre, sév. 29 AVR. 1680. La sculpture, qui, naturellement froide, ne peut mettre de feu que par la force du contraste et de la situation, MONTESQ. *Goût, conversates*. Les enfants en liberté pourraient prendre de certaines situations, *J. J. ROUSS. Em.* I, I. ‖3° Fig. Disposition de l'âme. Ce courage paisible s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables, ROUS. *Duchesse d'Orl.* Il y a peu de gens qui quelquefois en leur vie n'aient eu regret à quelque situation dont ils n'avaient pas assez goûté le bonheur, FONTEN. *Bonheur*. L'âme ne peut pas contenir longtemps les mêmes situations, parce qu'elle est liée à un corps qui ne peut les souffrir, MONTESQ. *Goût, pensées*. ‖4° Rang d'une personne par rapport à sa condition, à ses passions, à ses intérêts. Il [Epaminondas] n'avait point encore été en situation de montrer de grandes éclatantes de sa grande capacité pour commender des armées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, V, p. 201, dans ROUSSEAU. Vendre cette terre, c'est me mettre dans toutes les faiblesses serètes, toutes les indignités, toutes les démarches, tous les sentiments insenses, toutes les situations pueriles où cette passion [l'argent] veut s'établir, *Corresp. Corresp. Ref. prod.* Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, *Lett. pers.* 124. Ma situation m'oblige à fuir la société, et mon goût me porte à chercher la solitude, DENIS, l'esl. *du Mal.* I, 1. ‖ Fig. Il se dit des choses. Il se dit aussi des affaires. Ses affaires sont dans une bonne situation. Sa situation se complique. ‖5° Terme de littérature. Moment de l'action qui excite l'intérêt, soit dans un drame, soit dans l'épopée, soit dans un roman. Pour de belles situations sans de grands combats; point de passion vraiment intéressante sans de grands sacrifices, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 janv. 1740. C'est presque toujours la situation qui fait le succès au théâtre, TH. COMM. *Corn. Avant-pr.* Une situation véritablement théâtrale n'est autre chose qu'un tableau vivant, CART. SAC. *Dunses anc. et mod.* III, 4, 10. Corneille (dans le Devin du village) intéresse et touche comme Julie, sans magie de situations, sans agrètes d'événements romanesques, *J. J. ROUSS.* 2e *Dial.* La fameuse situation de Phèdre dans Racine, lorsque entre son fils et son ennemi, et ne pouvant discerner l'un de l'autre, il dit ces vers si beaux et tant de fois cités... MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 148. Les mêmes personnages sont les moments de l'action qui mettent le plus en évidence l'adresse des fripons, la sottise des dupes, le faible de travers. La ridicule vanité du personnage qu'on veut jouer, IB. ib. p. 180. On n'obtient ni grand pathétique, ni profonde moralité, ni bon et vrai comique au théâtre, sans des situations fortes, ARNAUBACH. *Mar. de Fog. Préf.* ‖Ce personnage est en situation, il est placé en scène de manière à produire de l'effet sur les auditeurs. ‖ Vers de situation, mot de situation, vers, mot qui tire de la situation sa force, son effet. On est quelquefois étonné que le même vers, le même hémistiche fasse un très-grand effet dans un endroit, et soit à peine remarqué dans un autre; la situation en est cause; aussi on appelle vers de situation ceux dont la force n'avait rien de sublime, le devenment par les circonstances où ils sont placés, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Nicom.* V, 4. ‖On dit dans le même sens : homme de situation. ‖6° Terme de finance et d'administration. Etat d'une caisse, d'un magasin d'approvisionnements. Examiner la situation d'une caisse, d'un magasin. État, tableau de situation. C'est un événement ordinaire à tous les corps marchands qui ont des affaires compliquées, étendues, étagnées : presque jamais ils n'ont une juste idée de leur situation, DARNAL. *Hist. phil.* IV, 25.

— REM. Boulhours, dans ses Remarques, à la fin du XVIIe siècle, dit : « Ce mot autrefois ne se disait que dans le propre : la situation de la ville. On se servait toujours du mot d'assiette dans le figuré. Depuis quelques années, situation se dit dans le figuré plus élégamment qu'assiette. »

— SYN. I. SITUATION, ASSIETTE. Situation est plus général qu'assiette, qui ne se dit que de ce qui peut être considéré comme assis. On dira l'assiette ou la situation d'une ville; mais on ne dira pas l'assiette d'un domaine. ‖ 2. SITUATION, POSITION. [Au propre] Situation est plus'tôt relatif à la manière dont un objet est placé; position plutôt relatif au lieu où il est. La position d'un lieu; la situation d'un domaine.

— HIST. XVIe S. Il regardera à bien situer la partie, parce que par la mauvaise situation les accidents mauvais accroissent, PARÉ, VII, 42. Situation de tout le vers est dite plate ou croisée : situation plate est quand le vers a consonnance à son prochain; situation croisée est quand le précédent vers respond à la consonance du vers non prochainement suivant, *Poétique de Rossetier*, p. 327, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Situer*.

SITUÉ, ÉE (si-tu-é, é), *part. passé* de situer. Cette maison est bien située, mal située. Domaine avantageusement situé. Appartement situé au levant. Ville située sur un roc escarpé, D'ARLANCOURT, *Artus*, I, 11. Les rossignols.... ne font pas avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part : ils sont situés d'une manière à ne pas faire de tout sorte d'attention, sév. 31 juin 1674. J'oiceru devoirreemencer par l'hémisphère nord, et finir par celui du sud, dans lequel est situé le Pérou, DE FRANCE, *Voy. angl.* comme le terme de mon voyage, LAPÉROUSE, Voy. I, IV, p. 423, dans POUCHET. ‖On dit en termes de pratique : une maison, une pièce bien ou mal située.... ‖ Fig. Bien, mal situé, n'est point d'usage en bien située Qui veuille d'une estime ainsi prostituée, MOL. *Mis.* I, 1.

SITUER (si-tu-é), *je situais*, nous situions, vous situiez; que je situe, que nous situions, que vous situiez, v. a. ‖1° Placer en certain endroit par rapport à la ligne de l'horizon. Situer un plan. Situer ce pavillon. ‖2° Par extension, assigner la place. Dans les carles particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume, d'une province ou elle-même; dans les cartes universelles vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout, BOSS. *Hist. Dessein général*. De là vient le peine qu'on a de situer dans l'histoire grecque le fait qui ouvrit eu le nom d'Asséries, autant inconnu aux Grecs que connu aux Orientaux, ID. *Hist.* I, 7. ‖ 3° Situer, fig. Il se dit de l'esprit sur une certaine étendue. Quand notre corps se situe de la manière la plus convenable à se soutenir, BOSS. *Conn.* 7, 3.

— HIST. XIIIe S. Nous situons la justice en la foy non pas aut œuvres, CALVIN, *Instit.* 628. Le chirurgien situera l'enfant au lit, ou sur une table, la tesle au bas, les pieds en haut, PARÉ, XIII, 3. La déesse fondatrice de la ville d'Athènes choisit, à la situer, une temperature de pais qui feist les hommes prudents, MONT. II, 237.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *situar*; ital. *situare*; du lat. *situs*, site, position. L'ancienne langue disait *sité* : *bâtir sicile*, une ferme sité à douze lieues de Cantorbie, *Chr. de Reims*, p. 182.

† **SIUM** (si-om), *s. m.* Genre de plantes ombellifères où l'on distingue : le *sium latifolium*, dit berle et berle à feuilles larges; le *sium sisarum*, dit chervi; le sium de la Chine, dont la racine est de celles qui sont connues sous le nom de ginseng; et le *sium angustifolium*, nommé vulgairement cresson sauvage et perd-boeuf des jardins.

— ÉTYM. Lat. *sium* ou *sion*, du grec σίον.

† **SIVA** (si-va), *s. m.* Divinité qui fait partie de la trinité indienne, et qui présida à la destruction de la forme des êtres.

— ÉTYM. Sanscr. *çiva*, heureux.

† **SIVATHÈRE** (si-va-tè-r'), *s. m.* Nom des adorateurs de Siva, secte religieuse qui regarde Siva comme le principe de l'univers.

SIX (si; 2e se lit : si-z'ami, si-z'hommes; quand il est substantif ou final, il se prononce sis : le sis' du mois, Louis sis', un sis' de cœur; nous étions six), *adj. numéral.* ‖1° Nombre pair composé de deux fois trois. Le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour, SACI. *Bible. Exode*, XX, 11. Les six jours que Moïse représente pour la formation d'Adam, ne sont que la

Digitized by Google

peinture des six âges pour former Jésus-Christ et l'Église, PASC. *Pens.* XXV, 09, éd. HAVET. Je fus à la comédie [à Vitré]; ce fut Andromaque qui me fit pleurer plus de six larmes; c'est assez pour une troupe de campagne, SÉV. 42 août 1671. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie [Olympie]; hâter, juger, mais pleurer, VOLT. *Lett. d'Argental*, 20 oct. 1784. On peut parler 42 256 cents 307, ou près de 40 cents 4, qu'un enfant de six ans vivra un an de plus, SUPPL. *Prob. de la vie, Œuvr.* L. I, p. 273. ‖ 2° Six vingts, voy. VINGT. ‖ 3° Il se dit quelquefois pour sixième. Page six. Numéro six. Le roi Charles Six, [il écrit ordinairement : Charles VI.] ‖ 4° *S. m.* Six multiplié par deux donne douze. ‖ On dit de même : le nombre six. ‖ 5° Le sixième jour. Le six de décembre. Le six de janvier. Il est dans le six de sa fièvre. ‖ Avec le nom d'un mois, on peut supprimer de. Le six janvier, le six février, etc. ‖ Cette femme est dans son six, elle est dans le sixième mois de sa grossesse. ‖ 6° Caractère qui marque en chiffre le nombre six. Ce six est bien fait. Un six de chiffre, en chiffre, ou, simplement, un six. Soixante-six s'écrit par deux six. ‖ On dit de même : le numéro six. ‖ 7° Un carte, un côté du dé marqué de six points. Le coup de dé a amené deux six. Et par un six de cœur je me suis vu capot, Sans pouvoir de dépit proférer un seul mot, MOL. *Fâcheux*, II, 2. ‖ Au domino, double-six, le dé qui porte deux fois le point six. Poser le double-six. ‖ 8° Terme de musique. Mesure à six-quatre, mesure composée de six noires. ‖ Mesure à six-huit, mesure composée de six croches. ‖ Mesure à six-seize, mesure composée de six doubles croches formant deux temps. ‖ 9° Terme de chasse. Six chiens, relais composé de vingt chiens que l'on donne sur les fins de l'animal.

— HIST. XVe s. Jusqu'à six ans que nostre enfance estoit, DESCH. *Deprec.* I, 1. Perse.

— ÉTYM. Wallon, *sih*; provenç. *seis*; *sez*; espagn. et portug. *seis*; ital. *sei*; du lat. *sex*, grec, ἕξ; gaélique, *se*; anc. allem. *sechs*; anglo-sax. *siex*.

SIXAIN (si-zin), s. m. ‖ 1° Petite pièce de poésie composée de six vers. Monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à madame de Longueville, VOLT. *Prec.* 16. Il [le roi de Prusse] écrit en français beaucoup mieux que plusieurs de nos académiciens; et quelquefois, dans ses lettres, il laisse échapper de petits sixains qui ne sont pas faits pour aller désavouer[ir]-vous pas, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 juin 1740. ‖ Sizain composée de six vers. Malherbe voulait que les sixains eussent un repos à la fin du troisième vers, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. ‖ 2° Paquet de six jeux de cartes. Il y a plus de fatigue à remuer des paquets de six que des sixains de cartes; et cela faisait que je m'accommodais facilement au goût de madame, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 7. Point d'assemblées, point de bal; je gage qu'on n'use pas là deux sixains de cartes dans toute une année, DIDER. *Mem. Est-il bon? est-il méchant?* I, 4. ‖ 3° Paquet de six pièces ou demi-pièces de ruban de fil ou de laine. Chaque sixain de marchandises de bonneterie sera traversé d'un fil à l'extrémité duquel ils appliqueront un petit cachet de plomb, l'empreinte de leur bureau, à condition que, si les sixains qui auront été ainsi plombés ne se trouvaient pas assortis convenablement pour la vente, lesdits gardes seront tenus de plomber de nouveau les mêmes sixains, *Lett. patentes*, 1er mars 1730, § 4. Paquet d'épingles ou demi-pièces de rubans. ‖ 5° Sixain ou demi-tiercerolle, barique contenant 110 litres.

— HIST. XIIIe s. Sixain denier [six deniers], *Liv. des mét.* 385. ‖ XVIe s. Dans les usages de l'Argenterie du roi pour l'année 1560 (Arch. de l'Emp. KK. 122), je lis : « Pour deux sixaines de cartes tines pour servir audict seigneur [François II] au four de 25 sols tournois la sixain, cy L.S. t. » On voit par là que la coutume de débiter les jeux de cartes par sixains est ancienne, A. JAL. *Dict. crit. Carte à jouer.*

— ÉTYM. *Six*. *Sixain* veut dire proprement sixième; provenç. *seizen*.

† **SIXAINE** (si-zè-n'), s. f. Collection de six choses.

— ÉTYM. *Six*; provenç. *seizena*.

† **SIX-BLANCS** (si-blan), s. m. Ancienne pièce de cuivre valant deux sous et demi. Un six blancs. Tiens encor ton couteau : la pièce est riche et rare; Il te coûta six-blancs, lorsqu'au tu m'en fis don, MOL. *Dép. amour.* IV, 8.

— ÉTYM. *Blanc*, sorte de monnaie (voy. BLANC).

† **SIX-DOIGTS** (si-doi), s. m. Terme de pêche. Espèce de filet à larges mailles dont on se sert en quelques endroits.

† **SIXENIR** (si-ze-nir), v. n. Ancien terme d'agriculture. Durer six ans, en parlant des semences.

— HIST. XVIe s. Les semences ne font communement, mesme es bonnes terres, que cinquener ou sixener, DE SERRES, 112.

— ÉTYM. *Sixaine*, un ensemble de six choses, ici de six ans.

SIXIÈME (si-zi-è-m'), adj. ‖ 1° Nombre ordinal de six. Le sixième jour de la semaine. ‖ Sixième degré, nom que certains harmonistes, parmi lesquels est M. Péclo, donnent à la sus-dominante. On dit plutôt la sixte. ‖ La sixième partie d'un tout, chaque partie d'un tout considéré comme divisé en six parties égales. La sixième, une sixième partie d'un tout. Un sixième d'once. Il se trouve par ce calcul [du *solide* ou sou, valant primitivement la 10e partie d'un once d'argent et étant aujourd'hui une monnaie de cuivre], qu'une famille qui aurait eu autrefois cent solides de rente et qui aurait très-bien vécu, n'aurait aujourd'hui que cinq sixièmes d'un écu de six francs à dépenser par an, VOLT. *Pol. et lég. Observ. des monnaies.* ‖ 2° Le sixième, le sixième jour d'une période. Le sixième du printemps. Le sixième de la lune. Le sixième de la maladie. ‖ On dit plus ordinairement : le six de janvier (voy. DE, Rem. 10), ou le six janvier, le six de février, etc. Le sixième de mai. ‖ 4° *S. f.* Aux jeux de cartes, suite de six cartes de même couleur. Une sixième majeure, une sixième qui commence à l'as. Une sixième de roi, ou, plus ordinairement, au roi, sixième qui commence par le roi. Mais mon homme, avec l'as.... Des bas carreaux sur table étale une sixième, MOL. *Fach.* II, 2. ‖ On dit plus ordinairement : les sixièmes des lycéens et des collégiens, la sixième, la sixième classe. Professeur de sixième. Je ne m'étais jamais mêlé d'être sa savante que ces, et toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 1. ‖ Ignace de Loyola alla se mettre en sixième dans Paris au collége de Montaigu, où il se soumettait au fouet comme les petits garçons de la classe, VOLT. *Mœurs*, 139. ‖ Ensemble des élèves d'une classe de sixième. La sixième s'amuse. ‖ Au maréchalin, un sixième, un élève de sixième. Ce rhétoricien a fait une faute qu'un sixième n'aurait pas commise. ‖ Les sixièmes, les élèves de la sixième.

— HIST. XIIIe s. Ce vindrent dit li contes que au sisoisme jor vindrent li message, *Merlin*, f° 45, recto. Au sisime jor commanda Duex que les bestes fussent faites qui vont par terre, DIDER. LATINI, *Trésor*, p. 42.

— ÉTYM. Wallon, *sihafnm*; de *six*, et la finale numérale *ième*. L'ancienne langue avait *sexte* formé directement du latin *sextus*, *sixième*.

SIXIÈMEMENT (si-zi-è-me-man), adv. En sixième lieu.

— ÉTYM. *Sixième*, et le suffixe *ment*.

SIXTE (sik-st'), s. m. Terme de musique. Note qui suit la quinte et qui précède la septième, dans la même succession des notes par ordre d'acuité. La sixte est le renversement de la tierce. Quand cinq ondes d'une note entrent dans l'oreille dans le même temps que trois ondes d'une autre, l'intervalle entre ces deux notes est une sixte majeure. ‖ Sixte majeure, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la tierce mineure. ‖ Sixte mineure, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la tierce majeure. ‖ Sixte augmentée, intervalle formé de dix demi-tons; c'est le renversement de la tierce diminuée. ‖ Sixte diminuée, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la tierce augmentée.

— ÉTYM. Lat. *sextus*, sixième, de *sex*, six.

† **SIZE** (si-z'), s. f. Instrument pour peser les perles.

† **SIZERIN** (si-ze-rin), s. m. Un des noms provinciaux de la linotte.

— ÉTYM. Bas-allem. *zieche*; allem. *Zeisig*; angl. *siskin*, *sizerin*.

SIZETTE (si-zè-t'), s. f. Jeu de cartes qui se joue à six personnes, et où chaque joueur reçoit six cartes.

— ÉTYM. *Six*.

† **SLARGANDO** (slar-gan-do), adv. Terme de musique. Mot italien qui, sur les partitions, indique qu'on doit donner plus de largeur au mouvement.

— ÉTYM. Ital. *slargando*, en élargissant.

† **SLAVE** (sla-v'), adj. Se dit d'une population et d'une langue qui occupent le Nord et l'Orient de l'Europe. Les langues slaves appartiennent à la famille aryenne. ‖ *Subst.* Les Slaves.

SLOOP (slo-p'), s. m. ‖ 1° Terme de marine. Petit bâtiment ayant un mât vertical sur lequel se gréent un bunist, une grande voile carrée ne servant que dans les très-gros temps, et une voile trapézoïde, JAL. ‖ 2° Sloop de guerre, corvette au-dessous de vingt canons.

— REM. Quelques-uns écrivent sloope; d'autres prononcent chloup.

— ÉTYM. Angl. *sloop*; danois, *slup*; holland. *sloep* (voy. CHALOUPE).

† **SMALAH** (sma-lâ), s. m. Chez les Arabes, réunion des tentes d'un chef puissant, sa capitale mobile. ‖ Par extension, famille nombreuse. Il est venu avec toute sa smalah.

† **SMALT** (smalt'), s. m. Le smalt est du verre coloré en bleu par de l'oxyde de cobalt et pulvérisé, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 371.

— ÉTYM. Voy. ÉMAIL.

† **SMALTINE** (smal-ti-n'), s. f. Terme de minéralogie. Cobalt arsenical cristallisé.

† **SMARAGDIN, INE** (sma-ra-gdin, gdi-n'), adj. Terme didactique. Qui a la couleur verte de l'émeraude.

— ÉTYM. Lat. *smaragdus*, émeraude.

† **SMARAGDITE** (sma-ra-gdi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Nom d'une espèce minérale qui, avec le jade, forme la roche dite euphotide par Haüy. Un granit composé de jade et de smaragdite lamelleuse grise, BOUÉ, *Voy. Alpes*, t. IV, p. 74.

— ÉTYM. Lat. *smaragdus* (voy. ÉMERAUDE).

† **SMARIS** (sma-ris'), s. m. Genre de poissons acanthoptérygiens où l'on distingue : le smaris vulgaire, qui est le type des smaris de certains auteurs, il est appelé picarel et garou sur les côtes de la Méditerranée; le smaris ribeti, qui a été le spare ribbé; le smaris sibra, qui était le spare zébre, LACOMBE.

† **SMECTIQUE** (smè-ktik'), adj. Terme de minéralogie. Se dit des substances dont on se sert pour dégraisser la laine. Argile smectique.

— ÉTYM. Σμεκτικός (voy. SMEGMA).

† **SMECTITE** (smè-kti-t'), s. f. Terme de minéralogie. Nom de diverses terres argileuses.

— ÉTYM. Σμεκτὶς, terre à nettoyer.

‖ **SMEGMA** (smè-gma), s. m. Terme d'anatomie. Matière blanchâtre et consistance de savon mouillé, qui s'accumule dans les replis des organes génitaux.

— ÉTYM. Σμῆγμα, savon, proprement ce qui sert à frotter.

‖ **SMILACE** (smi-la-s'), s. f. Genre de la famille des smilacées qui contient la salsepareille, la smilax.

‖ **SMILACÉES** (smi-la-sé), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes séparée des asparagines, et dont le type est le genre smilace.

SMILLE (smi-l', ll mouillées, et non smi-ye), s. f. Terme de maçon. Marteau à deux pointes qui sert à piquer la pierre. Pierres piquées à la smille.

— ÉTYM. Peut-être du lat. *scalpellum*, petit scalpel, en grec σμίλη, passé à un autre sens dans un autre métier ?

SMILLÉ, ÉE (smi-llé, llé), part. passé de smiller.

SMILLER (smi-llé, ll mouillées, et non smi-yé), v. a. Piquer la pierre à la smille.

— ÉTYM. *Smille*.

† **SMITHSONITE** (smi-tso-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Carbonate de cuivre.

† **SMOGLER** (smo-glèr), voy. SMUGGLER.

‖ **SMORZANDO** (smor-tsan-do), adv. Terme de musique. Mot italien qui veut dire en affaiblissant. Sur les partitions, il indique que le passage doit être exécuté en amortissant progressivement le son. Synonyme de diminuendo.

‖ **SMUGGLER** (smo-gleur), s. m. ‖ 4° Navire qui fait la contrebande entre l'Angleterre et la France. ‖ Adjectivement. Navire smuggler. ‖ 2° Celui qui fait la contrebande entre l'Angleterre et la France. De hardis smugglers. ‖ On le trouve écrit smoglour. De son port clandestin le smoglour qu'a séance, *Scènes de la vie maritime*, dans JAL.

— ÉTYM. Angl. *to smuggle*, faire la contrebande.

‖ **SNOBISME** (sno-bi-sm'), s. m. Mot anglais, signifiant l'état d'un homme qui admire platement des choses vulgaires. Ce sont ces réflexions qui m'ont fait décider de ne laisser publier qu'après ma mort mon grand ouvrage : Introduction à l'histoire du snobbisme parfumé, H. DE LAGARDIE, *Journ. des Débats*, 12 mai 1847.

— ÉTYM. Angl. *snobbism*, de *snob*, savetier; moi tout récent et forgé par le romancier Thackeray

Digitized by Google

† **SOBOLE** (so-bo-l). *s. f.* Terme de botanique. Rudiment d'une nouvelle branche ou d'un nouveau pied.

— ÉTYM. Lat. *soboles*, progéniture.

† **SOBOLIÈRE** (so-bo-li-è-r'). *adj.* Terme de botanique. Qui porte ou pousse des soboles, des rejetons.

— ÉTYM. *Sobole*, et lat. *ferre*.

SOBRE (so-br'), *adj.* || 1° Tempérant dans le boire et le manger. Se servi toujours sobre.... Je me mangerai que pour le besoin, VOLT. *Memnon*. Il l'âne] est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture, BUFF. *Quad.* I, 19, 120. Sparte était sobre, avant que Socrate eût loué la sobriété, J. J. ROUS. *Em.* IV. J'ai toujours remarqué que les pays bien sobres étaient aussi ceux où l'on observe de la table annonce assez souvent des mœurs feintes et des âmes doubles, m. *Hél.* I, 23. Le travail de l'imagination ne veut pas être embarrassé par celui des autres organes; les Muses le disent, sont chastes; il aurait fallu ajouter qu'elles étaient sobres, MARMONTEL, *Mém.* IV. Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse, Qui de Socrate Epicure a fait un demi-dieu, A. DE MUSSET, *Exp. en Deux.* || Substantivement. Ils eussent appelé Jules César ivrogne une heure après avoir dit de lui qu'un sobre était venu ruiner la république, SALL. *In Ia conc.* 6° *disc.* || Il se dit des choses dans le même sens. Un repas sobre. Un régime sobre. Une table sobre. || 2° Fig. Qui use de certaines choses avec discrétion, modération, réserve. M. Jurieu, sans cet entrepreneur de les justifier [Calvin et moi sur la prédestination], n'en avait pu être autre chose, sinon qu'ils étaient sobres en comparaison de Luther, BOSS. 7e *avert.* 6. Puisqu'il est certain que tous ces grands hommes, si vantés dans l'histoire profane, ont eu le malheur d'ignorer le vrai Dieu et de lui déplaire, il faut être sobre et circonspect dans les louanges qu'on leur donne, BOLEAU, *Hist. anc. Preface.* Il faut.... être sobre à blâmer les abus, de peur d'autoriser la libertinage, MASS. *Carême, Vérit. cath.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Ses pensées [de Nounus], je dis les plus réglées et les plus sobres, vont bien au delà de l'extravagance ordinaire, BALZ. *Disserti. critiques*, 7. En inspirant cette sobre sagesse qui remplit avec dignité les devoirs de son état, MASS. *Carême. Confession.*

— REM. Sobre se construit avec de et un substantif : sobre de paroles, sobre de louanges; avec à et un infinitif : sobre à blâmer.

— SYN. SOBRE, FRUGAL. L'homme sobre évite l'excès; mais il peut user de mets recherchés. L'homme frugal évite aussi l'excès, mais il se contente des mets les plus simples.

— HIST. XIIe S. Ne me tenez pur fille de Belial; kar sebre sui, e en anguisse et en plur, *Rois*, p. 4. || XIIIe S. De la bouche fu il [saint Laurent] si sobre, que onques jeur de ma vie je ne li oy deviser [demander] nulles viandes, JOINV. 182. || XIVe S. Sains François et sains Dominques.... Leur sobre vie pourcacoient, Les bons mercisiaus pas ne cacoient, J. DE CONDÉ, I, m, p. 254. || XVIe S. Sobre jugement, et sens fort sec et clair vojant, AMYOT, *Cicéron*, 21. Ilz sont fort sobres et retenuz en leur vivre, m. *Philop.* 14. Sa table estoit sobre et simple, mais ouverte à tout le monde, m. *Cimon et Lucull.* 2.

— ÉTYM. Lat. *sobrius*, de *se*, pour *sine*, sans, et *bria*, vase à boire; comparez *ebrius* (voy. IVRE).

SOBREMENT (so-bre-man), *adv.* || 1° D'une manière sobre. Vivre sobrement. || Il [l'âne] boit aussi sobrement qu'il mange, et n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, parla peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles, BUFF. *Quad.* I, 19, 120. Vivre, non de ce dont dont l'orgueil nousenivre, Mais de ce pain du jour qui nourrit sobrement, de travail, de prière et de contentement, LAMART. *Harm.* I, 5. || 2° Fig. Avec circonspection, avec retenue. Il a usé sobrement de cette permission. Comme il ne louait guère personne, aussi ne blâmait-il que rarement; mais il digérait sobrement les tout seul ses mouvements, GUI PATIN, *Lettres*, I, m, p. 273. Je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi, SÉV. 22 juill. 1680. Apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange, VOLT. *Fr.* IV.

— HIST. XIIIe S. Saint Pol, qui sert si hautement. Enseigne à savoir sobrement. Et son sens si hautement que connient, J. DE MEUNG, *Tr.* 454. || XIVe S. L'omme n'a qu'une boche, et deus mesures que l'omme doit sobrement mengier et boire, et sobrement parler, *Menagier*, I, 3. || XVe S. Item doit un roy vivre sobrement et peu mengier et peu boire et peu seoir, pour en estre plus sain, *Bibl. des ch.* 8e série, t. II, p. 142. Si dous prendre des biens de ce monde sobrement, tant comme est besoing pour lon usaige tant seulement, *Intern. consol.* II, 16. Et bref le vin pris sobrement Est toujours une bonne chose, BASSELIN, LX. || XVIe S.... Et Marcellus après luy respondit sobrement, et ne voulut parder, pour se justifier sellement, AMYOT, *Marcell.* 40. A ce biais s'accommode la voix divine [saint Paul] : ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages, MONT. I, 224.

— ÉTYM. *Sobre*, et le suffixe *ment*.

SOBRIÉTÉ (so-bri-é-té), *s. f.* || 1° Tempérance dans le boire et le manger. La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup, LA BRUYÈRE, *Jeux*. Ce fut par sobriété, la modération et les mœurs pures de ce peuple lui donnent une vie longue et exempte de maladies, FÉN. *Tél.* VII. Les mœurs, la simplicité, l'égalité faisaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande, VOLT. *Mœurs*, 166. || 2° Fig. Modération, retenue. L'orateur peut se permettre quelquefois la finesse des pensées et des tours, pourvu que ce soit avec sobriété, D'ALEMB. *Œuvr.* I, m, p. 205. Une règle plus délicate est celle qui établit la sobriété, l'économie et la sobriété dans la distribution des images, MARMONTEL, *Œuvr.* I, VIII, p. 177. || D'après saint Paul, il faut garder la sobriété, il faut garder, même dans les meilleures choses, une certaine mesure, de peur de les outrer. La parfaite raison fait toute la sobriété, et c'est ce que l'on sait sage avec sobriété, MOL. *Mis.* I, 1.

— HIST. XIIIe S. Sobrietez est à donter le droit [plaisir] du goster et de la bouche par attemprance et par mesure, LAURENT, *Trésor*, p. 281. Ne savoir pius que ne l'est besoing de savoir, mais pene tiu de savoir a sobrieté, c'est pou ne trop, ID. ib. p. 173. Il [saint Augustin] tire abstinence Et sobrieté sa compaigne, J. BRUYANT, dans *Menagier*, I, II, p. 42. Li dus fut si tres plesins de grant sobrieté, Qu'il ne prenoit pas l'autrui tant con eleritez, *Girart de Rous.* V. 3990. || XIVe S. Numa leur osta toute curiosité, leur enseigna sobrieté, et les accoutuma à nourrir [élever] enfans, *Trad. comp.* 7. S'ils estiment mots : etrangez ceux qui ont esté curieusement inventez et s'en défendent superstitieusement.... J'apperceus grandement leur sobrieté, CL. MAROT, I. Il y a trois choses que donnent crédict au parlant : sa vie, la vertié de la chose, et la sobrieté de la parole, BONIFANT, *Adrie et Arria de Pœtus*, p. 4.

— ÉTYM. Provenç. *sobrietat*, *sobriat*; espagn. *sobriedad*; ital. *sobrietà*; du lat. *sobrietatem*, de *sobrius*, sobre. L'ancienne langue savait aussi *sobreté*.

SOBRIQUET (so-bri-kè; l' *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des so-bri-kè-z injurieux; sobriquets *rem* aux traits, JAUF. *Sobrique*, s. m. Surnom qu'on donne à une personne soit par dérision, soit autrement, et qui est fondé sur quelque particularité de corps ou d'esprit. Plusieurs rois portèrent de sobriquets : Charles le Mauvais, Guillaume le Roux, Robert Courte-Heuse, etc. J'aime les sobriquets qu'un corps de garde impose; ils conviennent toujours, VOLT. *Lett. d'un Turc*. Louis [Monseigneur, le fils de Louis XIV] le bien nommé, c'est Louis le Hardi, LA PONT. *Poésies mêlées*, LIV. Nous n'avons que Louis XII qui ait eu ce beau surnom [de juste]; Dieu sait comme il le méritait; ce titre de juste fut la définition d'artiste, et le sobriquet de Louis XIII, VOLT. *Lett. Mme de Graffigny*, 22 mars, 1758. Ce Cheredin, vice roi d'Alger, est le même que les auteurs nomment Barberousse; ce sobriquet est dû encore à son frère, conquérant d'une partie des côtes de la Barbarie, mort en 1540, ID. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1537. C'était autrefois du nom de jeunesse que la méchanceté gratifiait les objets de sa haine; ce sobriquet a vieilli; celui d'encyclopédiste y a succédé, et ne tardera pas à vieillir de même, D'ALEMB. *Eloges, de Hautet. note* 8. N'est-ce pas les d'anabitions vulgaires, De sots pairs de pompeux sobriquets? DELANG. *Comèt.*

— HIST. XIVe S. Le supplians donna audit Michiel deux petits coups, appelez soubzbriquez, des dois de la main soubz le menton, DU CANGE, barba. || XVIe S. Et voilà les sobriquets [propos railleurs] que ces soldats romains donnoient à leur empereur [J. César], qui ne s'en soucioit point, BRANT. *Bourbon*. Sobriquet, *dictérium*, NOM. ESTIENNE. *Dict.* Le soubriquet de tremblant, duquel le douziesme roy de Navarre Sancho feut surnommé, MONL. I, 587.

— ÉTYM. Picard, *surpiquet*. Origine inconnue. Diez prenant en considération l'orthographe *sobrequet*, le tire de *sod*, et du vieux français *briquet*, mauvais drôle; mais cette étymologie ne peut subsister devant l'historique. Le sens primitif est coup sur le menton; puis le sens figuré est propos railleur, bon mot et surnom. Malheureusement, cela n'apprend rien sur l'étymologie.

SOC (sok), *s. m.* Pièce de fer aiguë, large, triangulaire, tranchante en dedans, fixée au sep de la charrue, et destinée à ouvrir le sillon. Qui forgea le soc était sage; Et qui fit l'épée était fou, LAMOTTE, *Fabl.* III, XI. Sous l'une on triomphait [des vaincus Romains] la terre encorguellie Fournissait avec joie aux besoins de la vie, m. I, *cath. Grasques*, II, 3. Les Allemans, peuple qui habitait les bords occidentaux de la mer Caspienne, ne labouraient point encore, au temps de Strabon, avec un soc de fer; mais ils se servaient pour charrue d'une seule pièce de bois, MONDEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* I, II, p. 626. Le pain que l'on fait croître est le plus savoureux; Va, le soc et l'épée comptent la main des braves, MASSON, *Helvétiens*, V. L'on dirait qu'aucune nation n'a osé succéder aux maîtres du monde dans leur terre natale [la campagne de Rome], si ce n'est ceux qui sont tels que les a laissés le soc de Cincinnatus ou la dernière charrue romaine, CHATEAUB. *Itinér. Intr. à R. de Fontanes.*

— HIST. XIIe S. Si [l'église voié] est trové dedenz soc sache et soche [dans une terre ayant droit de sac et de soc], *Lois de Guill.* 31. || XIIIe S. E ces de lezal veneront a la mesure par aguiet et a derecier e le soc, e le picois, a la cuignee, e la houe, *Rois*, p. 44. || XIIIe S. Les jachicrres, qui n'i reliche Le soc, dessirrant en fruite, le *Roi*, 19772. || XIVe S. Deux grosses pieces de fer pour faire deux socs ou coustres à charrue, DU CANGE, *socca*. Soch. ib. ib.

— ÉTYM. Berry *ső* [et dans l'ouest *soe* : *aguser un soe*]; patois des Fourgs, *sou*; du celtique : basbreton. *souch*, *soc'h*; gaël. *soc*; Cornouailles, dans un texte du IXe siècle, *soch*. L'antiquité de ce mot dans le celtique montre que le mot français en vient, et non le celtique du français; cela écarte aussi le lat. *sulcus*, sillon, et *vomer*, soc, auxquels par quelques-uns à cause que le soc de fer chausse, comme un soulier, la pointe de bois.

† **SOCAGE** (so-kaj), *s. m.* Opération qui consiste à faire évaporer l'eau salée pour en obtenir le sel. || Temps que dure cette opération.

† **SOCHET** (so-chè), *s. m.* Sorte de charrue sans roue.

— SYN. Dimin. de *soc*.

† **SOCIABILISER** (so-si-a-bi-li-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre sociable. || Accoutumer des chevaux d'attelage à aller ensemble. En les accouplant selon leurs aptitudes et leur tempérament [les chevaux d'omnibus], on tend à les séparer pas du compagnon auquel ils sont habitués, en les laissant sous la même main dont ils connaissent la moindre intention, on les « sociabilise », MME DUGANT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mai 1867, p. 346.

SOCIABILITÉ (so-si-a-bi-li-té), *s. f.* || 1° Disposition innée qui porte les hommes et plusieurs autres animaux à vivre en société. Les hommes naissent formellement un code de l'humanité, et en même temps un principe de sociabilité d'où découlent toutes les lois de la nature qui recommandent aux devoirs envers les autres hommes, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, IV, p. 407. || 2° Manière, propre à l'homme, de vivre en société. Les grands principes de la sociabilité, BONNET, *Palingén.* XII, 1. || 3° Qualité de l'homme sociable. Nous demandons à la perfection de nos objets n'est pas essentielle aux agréments de la société, dans une nation dont la sociabilité est le principal caractère, D'ALEMB. *Eloges acad. Prof.* La tendance naturelle aux Français contribue beaucoup à cette sociabilité qui les distingue, GENLIS. *Mères* VII. I, II, p. 163, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sociable*.

SOCIABLE (so-si-a-bl'), *adj.* || 1° Qui est naturellement porté, qui est propre à vivre en société. Ce philosophe [Sénèque] reconnaît que nous sommes nés sociables, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, IV, p. 406. || Se dit aussi des animaux. L'abeille est un animal sociable. || 2° Avec qui il est aisé de vivre. Mensegnieur, je n'ai pas été sociable depuis que vous êtes parti d'ici; personne n'a su me faire parler, et je ne rompis encore ce morne silence que pour vous dire que je suis le plus triste de tous les ermites, BALZ. *Lett.* II, liv. VI. Il n'y a point sous le ciel deux autres personnes sa bonne,

Digitized by Google

si sociables, si généreuses, VOLT. *Lett.* 148. L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit, LA BRUY. IV. Soyons moins sociables et plus affectionnés à la société, SAINT-VOLT. *Ec. Paris. Œuvr.* t. III, p. 433, dans nos cités bien ne read les hommes plus sociables, n'adoucit plus leurs mœurs, ne perfectionne plus leur raison, que de les rassembler pour leur faire goûter ensemble les plaisirs purs de l'esprit, VOLT. *Orph. de la Chine, ép.* L'homme sociable inspire le désir de vivre avec lui; on n'aime qu'à rencontrer l'homme aimable, PEZON, *Combat.* p. 2. Il se dit aussi des choses. Un caractère sociable. Des mœurs, des manières sociables. Le philosophe est un homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables, DUMARS. *Œuv.* t. VI, p. 38.

— HIST. XVIe s. Tant est mal sociable, cruelle et bestiale la nature de l'ambition et la convoitise de dominer, AMYOT, *Pyrrh.* 18.

— ÉTYM. Lat. *sociabilis*, de *sociare*, mettre en société, qui vient de *socius*, compagnon (voy. SOCIAL).

SOCIABLEMENT (so-si-a-ble-man), *adv.* D'une manière sociable. Il est condamné assez sociablement, MOLIÈRE, *Mal. imag.* III, 5. Ils ne peuvent pas s'exposer à confondre les pouvoirs, en véritable pratique sociale, que de les rapprocher de si près^1^ ID. ib. I, 11, p. 328. [Dans l'Europe moderne] un esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé, AYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. La vie sociale de chaque homme n'est point concentrée dans le théâtre actuel qui en est le théâtre et dans le moment qui s'enfuit; elle se répand dans toutes les relations qu'il a contractées sur les différents points de la société, GUIZOT, *Hist. de la civ. en France*, 8e leçon. Ce n'est pas seulement la différence du nord et du midi, comme le veulent d'ingénieux écrivains, qui détermine les caractères de la littérature ; c'est tout l'ensemble social, VILLEMAIN, *Litt. franç.* XVIIIe siècle, 2e part., 1re leç. Il [l'homme] fonde ses cités, familles immortelles; Et, pour les soutenir, il élève les lois, Qui, de ces monuments colonnes éternelles, Du temple social se dirisent le poids, LAMART. *Harm.* II, 10. Il [Être social, l'être vivant en société]. Science sociale, science de la structure et du développement des sociétés. Il en est de la science sociale comme de toute science d'observation et de médecine, il n'y a qu'un fait est borné; ce qu'on ne sait pas est infini, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mem. sr. mor. et pol.* t. III, p. 14.] 3° Qui convient, qui est propre à la société. Sans la malndre vertu sociale, il [le père Tellier, confesseur de Louis XIV] avait tous les vices d'une haute prêtre, BUCHON, *Œuv.* t. V, p. 110. Il possèda au suprême degré toutes les qualités sociales; il est discret, facile et doux, CRÉBILLON, *Mères rir.* t. I, p. 194, dans POUGENS. 1° Il se dit, par opposition à politique, des conditions qui, laissant en dehors la forme des gouvernements, se rapportent au développement intellectuel, moral et matériel des masses populaires. La question sociale, la question du socialisme, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. Il République démocratique et sociale, celle qui se propose des réformes sociales. 4° Qui concerne les société de commerce. La raison sociale de cette maison. Les engagements sociaux. || 5° Terme de botanique. Se dit des plantes d'une espèce donnée qui vivent habituellement réunies par groupes plus ou moins nombreux. || Terme de zoologie. Se dit d'animaux qui vivent en troupes nombreuses et de masses animales composées d'une réunion d'individus. || 6° Terme d'histoire romaine. La guerre sociale, ou des alliés, fameuse guerre qui commença l'an de Rome 661, et qui n'a pour objet, de forcer que les alliés de Rome avaient de devenir citoyens romains.

— HIST. XVIe S. Les uns suivent la vie civile et sociale, CHARRON, *Sagesse*, I, *Prof. du th.* 55.

— ÉTYM. Lat. *socialis*, de *socius*, compagnon; de même radical que le sanscrit *sacé*, amitié, *sacéra*, compagnon, du radical *sac*, *sequi*, suivre.

† **SOCIALEMENT** (so-si-a-le-man), *adv.* En société. || Relativement à la société, à la science sociale. || Dans l'ordre social.

† **SOCIALISME** (so-si-a-li-sm), *s. m.* Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales. Le communisme, le mutuellisme, le saint-simonisme, le fouriérisme, sont des socialismes.

† **SOCIALISTE** (so-si-a-li-st), *adj.* Qui a rapport au socialisme. Les opinions socialistes. || *S. m.* Partisan d'un système de réformes sociales.

† **SOCIALITÉ** (so-si-a-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de l'être social, mode de vie de l'être social.

— SYN. SOCIALITÉ, SOCIABILITÉ. La sociabilité est la tendance à vivre en société ; la socialité est le résultat de cette tendance, le mode de vie qu'elle détermine.

— HIST. XVIe S. Socialité, MONET, *Dict.*

— ÉTYM. Lat. *socialitas*, de *sociatis*, social.

† **SOCIATIF, IVE** (so-si-a-tif, i-v), *adj.* Terme de grammaire. Qui marque l'association de deux objets. Un cas sociatif. || Substantivement. L'instrumental, qui paraît avoir été d'abord un sociatif, MÉRAL, *De la forme et des fonctions des mots*, p. 17.

— ÉTYM. Lat. *sociare*, associer.

SOCIÉTAIRE (so-si-é-tè-r), *adj.* Qui fait partie de quelque société littéraire ou musicale. || 1° Particulièrement. Qui fait partie, comme associé, de certaines entreprises dramatiques. Cet acteur n'est point sociétaire, il n'en a que pourraire. || *S. m.* et *f.* Les sociétaires de la Comédie française. Une des sociétaires. || 2° École sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || 3° Terme d'histoire naturelle. Sociétaires, animaux qui vivent en société, en troupe. Poissons sociétaires.

— ÉTYM. *Société*.

† **SOCIÉTAIREMENT** (so-si-é-tè-re-man), *adv.* Néologisme. En sociétaires. Se réunir.

† **SOCIÉTARIAT** (so-si-é-ta-ri-a), *s. m.* Qualité de sociétaire ; réunion des sociétaires d'une entreprise. Le sociétariat du Théâtre français.

SOCIÉTÉ (so-si-é-té), *s. f.* || 1° Réunion d'hommes ayant une même origine, mêmes usages, mêmes lois. Les hommes ne vivraient pas longtemps en société, s'ils n'étaient les dupes les uns des autres, la sociétéreste. Le grande société que l'Écriture appelle le monde a son esprit qui lui est propre; et c'est ce que l'apôtre saint Paul appelle l'esprit du monde, nous l'avons, *de saint Sulpice, Préambule*. Loin de la société des hommes ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent que gémir sous le langue indiscrète! ID. *ib. d'Ori.* Selon l'Écriture, il n'y a que deux sources d'hommes, dont les uns composent la monde et les autres la société des enfants de Dieu, ID. *Pensée, de saint Augustin*, 2. Depuis[lors-nous ici d'une vaine fierté, Nous naissons, nous vivons pour la société, POT. *Sat.* X. Le désir de vivre en société est une satisfaction naturelle, BUFFON, *Rép.* 1, 2. Satisfait que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse, ID. ib. 1, 3. Une société ne saurait subsister qu'en remplissant un vide, ib. 1, 3. Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours lustre devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de certaines petites bêtes, qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 41. Quelque différentes les animaux, les sociétés ne peuvent s'étendre au delà de certaines bornes sans s'affaiblir, CONDIL. *Etud. hist.* III, 3. Des sociétés plus ou moins nombreuses d'hommes; des cités de quatre à cinq cent mille âmes; ce sont des monstres dans la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 8. La société a, quoi qu'on fasse, beaucoup d'empire sur le bonheur; et ce qu'elle n'approuve pas, il ne faut jamais le faire, STAEL, *Corinne*, II, 4. Fortement que la connaissance exacte des tarifs et des règlements et la manœuvre des chaffres ne constituaient pas seules le savoir en finesse; que l'étude de cette science ne pouvait au complet que par celle de la société même, dont elle devait toujours avoir en regard les mouvements progressifs, conséquemment tous les intérêts nouveaux, dans l'application de chacun de ses actes, MOLIEN, *Mém. d'un ministre du trésor public*, I, 10. Sans doute M. de Colonne était fort inférieur à M. Turgot dans ce qu'on appellera un jour la science des sociétés humaines, ID. ib. I, 9. Société, vieil et sombre édifice, Ta chute, hélas! menace nos abris, Tu vas crouler..., DESAUG. les *Quatre âges*. Nous sommes en possession de deux éléments primitifs et fondamentaux de la civilisation française : nous avons étudié d'une part la société romaine, de l'autre la société germanique, chacune en soi et avant leur rapprochement, GUIZOT, *Hist. de la civil. en France*, 8e leçon. || 2° Réunion d'animaux qui concourent à un même but, qui ont un intérêt commun. Les fourmis vivent en société. || 3° Communication, rapports, relations. C'est ici qu'il faut vous apprendre, par la sainte société que nous avons avec les saints anges, que notre origine est céleste, poss. *Sermons, Anges gardiens, Préambule*. L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité et selon cet ordre de société fraternelle qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre, ID. *Expos. doctr. cath.* 4. [Dieu] défendit à leur postérité [les Juifs] Avec tout autre dieu toute société, BAC. *Athal.* II, 1. Les deux inférieurs, pour parler comme les païens, ou plutôt les hommes divins, peuvent avoir part de la société avec les hommes mortels, en leur donnant des secours invisibles, PÉV. L. XXII, p. 237. L'agriculture et l'industrie sont deux sœurs qui, par leur société entre elles, ont entraîné la société générale, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sr. mor. et pol.* t. III, p. 6. 4° Association, participation. Il a connu parfaitement les biens qui [l'esprit de Dieu] vous donne : un trésor qui ne se perd pas, une vie qui ne finit pas, l'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône, nous. *Panég. de saint Sulpice, Préambule*. Combien d'âmes touchées de Dieu ne résistent à sa grâce et à son esprit, que de peur de perdre auprès de vous ce degré de confiance qu'une longue société de plaisir leur a donné! MASS. *Pet. carême, Vices et vert. des gr.* Une société de guerres avec les Romains, MONTESQ. *Rom.* I. || On dit quelquefois dans un sens analogue : la société conjugale. || Ouvrage fait en société, fait avec avec quelqu'un, ouvrage fait en commun par deux ou plusieurs personnes. || 5° Terme de commerce et de jurisprudence. Union de plusieurs personnes qui sont jointes pour quelque affaire, pour quelque intérêt; contrat d'association formé entre plusieurs personnes. Former, rompre une société. Dissolution, liquidation d'une société de commerce. La gérance, la chèvre et leur sœur la brebis Avec un fier lion, seigneur du voisinage, Firent société, dit-on, au temps jadis, Il mirent en commun le gain et la dommage, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Ils [les marchands] laissent en société les entreprises qu'ils ne pouvaient faire seuls; et la police de ces sociétés était invisible, PÉV. *Tél.* III. Toutes les sociétés doivent être rédigées par écrit, lorsque leur objet est d'une valeur de plus de cent cinquante francs, *Code civil*, art. 1834. On distingue deux sortes de sociétés universelles, la société de tous biens présents, et la société universelle de gains, *ib.* art. 1838. La société universelle de gains renferme tout ce que les parties auperont par leur industrie, à quelque titre que ce soit, pendant le cours de la société, *ib.* art. 1839. La société particulière est celle qui ne regarde qu'à certaines choses à déterminées, ou à leur usage, ou aux fruits à percevoir, *ib.* art. 1841. || La société en nom collectif, celle que contractent deux ou plusieurs personnes pour faire le commerce sous une raison sociale. || Société en commandite, celle qui a lieu entre plusieurs personnes qui fournissent leur apport en argent, et un ou plusieurs gérants administrant l'affaire sous leur responsabilité. || Société anonyme, celle qui a des actionnaires, et est administrée par des mandataires révocables, sans nom social. || La société en participation, celle qui a lieu entre commerçants pour des opérations transitoires et déterminées. || Terme d'arithmétique. Règle de société ou de compagnie, voy. COMPAGNIE, n° 8. || Société léonine, société où tous les profits sont pour l'un, et toutes les charges pour l'autre. || 6° Réunion de personnes qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer sur certaines sciences. Société de la morale chrétienne. On aura peut-être de la peine à comprendre comment une société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété que l'est celle des jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies, BAC. *Hist. Port-Royal*. La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adopter les mœurs en éclairant les esprits. VOLT. *Mœurs*, 102. Desprézaux n'était guère mieux dévoué aux écrivains de l'illustre société de Port-

Digitized by Google

royal, dont les ouvrages ont tant contribué à rétablir parmi nous l'étude et le goût de la saine antiquité, D'ALEMB. *Él. Destr.* Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres [que celle des jésuites], D'ALEMB. *Œuvr.* t. v, p. 38. La Société royale de médecine établie à Paris, et composée de ce qu'il y a dans la Faculté de meilleur et de plus instruit, m. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. L'astronomie n'est pas moins redevable à la Société royale de Londres, dont l'origine est, de quelques années, antérieure à celle de l'Académie des sciences, LAPLACE, *Exp.* v, 4. || La société de *Jésus*, l'ordre des jésuites. Il sont à présent aux yeux de tous les gens du parlement, qui trouvent que la société de Jésus est contraire à la société humaine, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juil. 1761. Absolument, la Société, l'ordre des jésuites [avec une S majuscule]. L'inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité, PASC. *Pens.* XIX, 6, *éd. Havet.* L'Esprit de Mesmer, malgré les coups que la Société lui portait sourdement, était lié, au moins d'intime, avec quelques *jésuites*, D'ALEMB. *Mél. Bon.* tom. IX, 1). On met une S majuscule aux associations pour lesquelles la mot société, joint à une qualification, fait une sorte de nom propre. || Société littéraire, association de gens qui se réunissent pour cultiver les lettres. Le plus grand service que les sociétés littéraires pourraient rendre aujourd'hui aux lettres, aux sciences et aux arts, serait de faire des méthodes et de tracer des routes qui épargneraient du travail, des erreurs, et conduiraient à la vérité par les voies les plus courtes et les plus sûres, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 12. || Société du Temple, Société des Tournelles, s'est dit de deux réunions littéraires et publiques. || Société savante, association de gens qui se réunissent pour cultiver les sciences. M. de Haller savait que, si c'est le génie seul qui fait dans les sciences les grandes découvertes, ce sont les sociétés savantes, les établissements d'instruction publique qui éclaircissent les découvertes, les font répandre et les perfectionnent, CONDORCET, *Haller.* || Société d'Arcueil, société scientifique qui s'occupait de physique et de chimie, et qui était composée de Laplace, Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thenard, da Candolle, Collet, Descotils et A. Berthollet; ainsi dite parce qu'elle se réunissait au château d'Arcueil, près Paris, chez Laplace. || Quelquefois, dans un sens plus étendu, sociétés savantes, au pluriel, comprend les sociétés littéraires. || Il se dit aussi d'associations pour exécuter de la musique. Sociétés chantantes. La Société de l'Orphéon. || 8° Société secrète, association de conspirateurs. Les sociétés secrètes travaillaient activement, mais en vain, après la restauration, à renverser les Bourbons. || 9° Rapports qu'ont entre eux les habitants d'un pays, d'une ville. Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parfaite de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont néanmoins très-différentes : la première a plus d'élévation et d'humidité, et la plus grand mérite de l'autre est de lui ressembler, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 132. Il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société que, quand je ne le regretterais que comme mon voisin, j'en serais fâchée, SÉV. 206. L'esprit d'union, de déférence et de société, caractère si essentiel à la république, MONTESQ. *Lettres. Dict. à l'Acad.* Dans les lettres de Sévigné, l'on voit distinctement ce que l'esprit de société avait acquis de politesse, d'élégance, de subtilité, de souplesse, d'agrément dans sa negli gence, de liresse dans sa malice, de noblesse dans sa gaieté, de grâce et de décence dans son abandon même et dans toute sa liberté, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 443. Il y a très-peu de société en Angleterre, parce qu'il faut être invité pour aller dîner et souper chez ses amis les plus intimes, GENLIS, *Mères rer.* t. II, p. 345, dans POUGENS. || 10° Compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement les unes chez les autres. La bonne société. La mauvaise société. Les mauvaises sociétés l'ont perdu. Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il prenât bien de ceux qui vivent avec lui, I. J. ROUSS. *Ém.* IV. La promenade même n'est presque entièrement interdite, quoiqu'elle soit ma seule ressource, mes sociétés d'hiver étant toutes dispersées, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 28 juill. 1777. Fontenelle ayant consenti sans peine à conserver cette réputation d'insensibilité; il avait souffert les plaisanteries de ses sociétés sur sa froideur, sans chercher à les détromper, CONDORCET, *Malouin.* On peut prévoir assez sûrement en qu'un jeune homme doit être un jour, en le jugeant d'après ses sociétés, m. *Indulgent.* || Absolument, la société, les gens qui ont des salons et ceux qui les fréquentent, pour la conversation, pour la causerie, le jeu. Voir la société. Calvin eut par hasard les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement; il les envoya à Lyon, avec les lettres qu'il avait reçues de lui; action qui suffirait pour le déshonorer dans la société; car ce qu'un appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévère que tous les synodes, VOLT. *Mœurs*, 134. J'aimerais mieux, à tout autre égard, être à la tête d'un état de m'y montrer non-seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis, I. J. ROUSS. *Conf.* III. On n'irait donc toujours pour ce que la société dira de nous, reprit Oswald; et ce qu'on pense et ce qu'on sent ne servirait jamais de rien, STAEL, *Corinne*, IX, 6. Des femmes de société, de graves philosophes avaient leurs chaires d'incrédulité, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1. La société était si brillante dans le dix-huitième siècle, était si spirituelle, qu'elle était à elle-même son unique point de vue, VILLEMAIN. *Littér. franç. XVIII siècle*, 2e part. 1e leçon. || Talents de société, petits talents qui plaisent et qui amusent dans les réunions. Les talents de société ne sont presque plus compté pour rien, Mme DE PUISIEUX, *Réfut. à la mode*, t. II, p. 214, dans POUGENS. || Vie de société, vers faciles et sans prétention qui se font pour l'amusement de certaines sociétés. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à la légère, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle vers de société, faits dans des sociétés illustres, tout cela, avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages, VOLT. *Louis XIV, écrivains, St-Evremond.* || 11° Commerce habituel que l'on a avec certaines personnes. Cette personne est de notre société. Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté; il ne faut point se gêner, ni se trop sujétion, et pour se divertir ensemble; il faut pouvoir se séparer, sans que cette séparation apporte du chagrin, LA BRUYÈRE, *Différ.* éd. D, p. 124. Elle est d'une bonne société, et nous sommes fort loin de nous ennuyer, SÉV. 310. Elle ne serait nullement incommode, si elle était toujours accordée avec elle qu'autant que l'on voudrait, m. 222. Je vous remercie, ma fille, de me mettre si jolîment de votre société en me disant ce qui s'y passe, m. 2 oct. 1680. Ma société, qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela est aisé! la liberté est un supplice, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 8 janv. 1767. Un souverain spirituel et qui veut plaire a, dans la société intime, un tyran qui ne sait nulre ne peut avoir, GENLIS, Mme DE MAINTENON, t. I, p. 56, dans POUGENS. — HIST. XIVe s. Sous ombre de la société et alliance qu'ils avaient aux Romains, BERCHEUR, 1re l. Nous n'avons avenu les Faliques nulle société qui ait esté conjointe par commune alliance, m. 1re l. XVIe s. La société est aisée à entretenir, MONT. I, 199. La douce compagnie et société de ce personnage, ID. I, 219. Il y a une pareille société entre le rossignol et le crocodile, ID. II, 195. Le seigneur du bestail qui l'aura baillé à société, MONT. *Essais*, I, 3, p. 107, 2e. — ETYM. Provenç. *societat*; espagn. *sociedad*; du lat. *societatem*, de *socius* (voy. SOCIAL).

SOCINIANISME (so-si-ni-a-ni-sm'), *s. m.* Hérésie qui rejette la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Il avait perdu plus de moitié des protestants pour rejeter l'autorité de l'Église, les condamnant tôt ou tard au socinianisme, D'ALEMB. *Él. Dest.* note 40.

— ETYM. *Socinius.*

SOCINIEN, IENNE (so-si-nin, niè-n'), *s. m.* Nom des hérétiques, dits aussi unitaires, qui professent le socinianisme. S'il faut être dialecticien ou philosophe pour être chrétien, je veux l'être partout, dira le socinien; je veux soumettre à ma raison tous les passages de l'Écriture où je la trouverai choquée, et autant ceux qui regardent la Trinité et l'incarnation que ceux qui regardent la présence réelle, SOSS. 6e avert 29.

— ETYM. *Socin*, italien, auteur de cette secte.

SOCIOLOGIE (so-si-o-lo-jie), *s. f.* Terme didactique. Science du développement et de la constitution des sociétés humaines.

— ETYM. *Socio...* dit pour *société*, et *logie*, doctrine; mot hybride dû à Auguste Comte, dans son Système de philosophie positive; il est prononcé, entré dans l'usage.

† **SOCIOLOGIQUE** (so-si-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à *Sociologie*, lisez *Société*.

SOCLE (so-kl'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Membre carré moins haut que large, corps qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifice. || Petit piédestal sur lequel on place des vases, des bustes. Socle de bois. Socle de marbre. || 2° Terme de menuiserie. Petite issue servant à porter quelque partie d'architecture ou à la terminer. || Large plinthe au bas d'un lambris. || Revêtement de bas d'un pilastre, d'un montant de chambranle, etc. || 3° Terme de serrurerie. Bande de tôle qu'on rapporte sur la sommier d'une grille. || 4° Terme de marbrerie. Petit champ qui se rapporte en saillie au bas d'un montant de chambranle et d'un revêtement. || Bande de marbre posée au bas d'un mur ou d'un lambris. || 5° Socle ou plinthe, nom des carreaux qui portent et forment le premier rang d'un poêle de construction.

— ETYM. Ital. *zoccolo*; du lat. *soccolus*, dim. de *soccus* (voy. SOQUE), d'où le sens de base, piédestal.

† **SOCLÉTÈBE** (so-klé-tèb'), *s. f.* Terme de pêche. Filet de fil très-fin, que l'on tend entre deux eaux, pour prendre de petites sardines.

SOQUE (so-k'), *s. m.* || 1° Chaussure basse des acteurs comiques de l'antiquité; par opposition au cothurne, qui était une chaussure haute à l'usage des acteurs tragiques. || Fig. La comédie, par opposition à la tragédie. La comédie doit prendre un ton moins haut que la tragédie : le socque est inférieur au cothurne, FÉN. L. XII, p. 221. || En ce sens on dit plus ordinairement brodequin. || 2° Chaussure de bois à la semelle et le talon sont en bois, portée par certains religieux, et, en particulier, par les récollets. || 3° Aujourd'hui, chaussures de bois et de cuir adaptées à la chaussure ordinaire pour mieux garantir les pieds de l'humidité. Puelet des soques. Soques articulés. Pour venir dîner au Marais, quand terre classique des boues à semelle de liége et des soques articulés, il avait mis des souliers verts et des bas à jour, ca. de Segrais, *Segraïs.* — ETYM. Provenç. *soc*; portug. *soco*, *socco*; ital. *zocco*; du lat. *soccus*, brodequin.

† **SOCQUEMENT** (so-ke-man), *s. m.* Action de curer les poêles de dessus les fourneaux, dans une saline.

† **SOCQUER** (so-ké), *v. a.* Faire le socquement.

† **SOCQUETTE** (so-kè-t'), *s. m.* Ouvrier qui fait le socquement dans les salines.

SOCRATIQUE (so-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à Socrate, à sa philosophie. Ironie socratique. || Humour socratique, se dit quelquefois, par l'effet d'une vieille calomnie contre Socrate, d'un vice honteux, le pédé contre nature.

— ETYM. Lat. *Socrates*, Socrate, Socratès.

† **SODA** (so-da), *s. m.* On ne l'emploie guère que dans ces locutions anglaises : soda-powder, (so-da-pau-dèr), bicarbonate de soude en poudre pour la préparation de l'eau de soude carbonatée; soda-water (so-da-oua-ter), eau minérale gazeuse naturelle ou factice; c'est une eau minérale. || Boisson préparée avec l'acide tartrique ou l'acide citrique et le bicarbonate de soude. || Dans les cafés, eau, terre de sorop de groseille mélangé d'eau de Seltz.

— ETYM. *Soda*, nom de la soude, et angl. *powder*, poudre, *water*, eau.

† 2. **SODA**, nom d'un ancien terme de médecine. Violente douleur de tête.

— ETYM. Arabe, *rodaa*, fendre, qui se dit au lig. pour affecter violemment.

† **SODAÏQUE** (so-da-i-k'), *adj.* Synonyme peu usité de soude.

† **SODE, ÉE** (so-dé, dée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de la soude.

— ETYM. *Soude.*

† **SODICO-AMMONIQUE** (so-di-ko-a-mmo-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel sodique combiné avec un sel ammonique. || On dit semblablement sodico-argentique, etc.

† **SODIQUE** (so-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne la soude ou ses composés. Sels sodiques.

— ETYM. *Soude.*

Digitized by Google

SODIUM (so-di-om), *s. m.* Terme de chimie. Corps simple, métallique, qui forme le radical ou l'élément électro-positif de la soude, découvert en 1807 par DAVY.

— ETYM. *Voy.* SOUDE.

SODOMIE (so-do-mie), *s. f.* Péché contre nature. La novelle 141 de Justinien est le premier recueil impérial dans lequel on ait employé le mot sodomie, VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et hum.* 19.

— HIST. XIVe S. La sixième branche de luxure si est un pechié qui est contre nature, comme soy corrompre par sodomie, *Ménagier*, I, 3.

— ETYM. *Sodome*, ancienne ville de la Palestine où toute sorte de luxure était pratiquée.

† **SODOMISER** (so-do-mi-zé), *v. n.* Commettre le péché de sodomie.

SODOMITE (so-do-mi-t'), *s. m.* Celui qui est coupable de sodomie.

— HIST. XIIIe S. Orgueilleus est [l'homme], murdriers et lerres, Fel, convoiteus, avers, trichieres, Traitres, et faus yporites, Et parceneus et sodomites, *la Rose*, 19134.

† **SODOMITIQUE** (so-do-mi-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la sodomie. Les turpitudes sodomitiques.

† **SOÉE** (so-é), *s. f.* Nom donné dans l'Ain au *rhondrostoma nasus*, *Agassiz*, *cyprinus nasus*, *L.*, dit aussi quelquefois sandoise ; mais la vraie sandoise est le *cyprinus leuciscus*, *L.*

SOEUR (seur), *s. f.* [1] Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou née de l'un des deux seulement. Les habitants de ce pays-là lui demandant [à Isaac] qui était Rébecca, il leur répondit : c'est ma sœur, SACI, *Bible*, *Genèse*, XXVI, 7. Jacob avait trois femmes unies par des liens ni si doux ni si puissants, nous *Anne de Gonz.* La princesse Palatine n'ôta tout ce soulager une quelque chose. Nous nous voyons sœurs d'infortune, MOL. *Psyché*, I, 4. || Sœur de père et de mère, ou sœur germaine, celle qui est née de même père et de même mère ; sœur d'une autre personne. || Sœur de père ou sœur consanguine, celle qui n'est sœur que du côté paternel. || Sœur de mère ou sœur utérine, celle qui n'est sœur que du côté maternel. || Les trois sœurs sont germaine, sœur consanguine et sœur utérine ne s'emploient guère qu'en jurisprudence. || Demi-sœur, celle qui n'est sœur que du côté paternel ou du côté maternel. || Sœur naturelle ou sœur bâtarde, celle qui est née de même père ou de même mère, mais hors du mariage. || Belle-sœur, voy. ce mot à son rang alphabétique. || Sœur de lait, fille qui a eu la même nourrice qu'une autre personne. *J'ai l'honneur d'être fils de feu votre nourrice et sœur de lait*, MOL. *Mariage forcé*, 6e part. || Se dit aussi, mais rarement, de celle qui est sœur de la vôtre. || 2° Poétiquement. Les neuf Sœurs, les Muses. Dieu ne fit la sagesse Pour les cerveaux qui bâtissent les neuf Sœurs, LA FONT. *Clochette*. Quelle verve indiscrète Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu poète ? ROUS. *Sat.* IX. || Les sœurs blanches, les Parques (voy. PALASIDADE). || 3° Nom qui fut longtemps donné aux chrétiennes par tous les membres de la chrétienté. || Sœur en Jésus-Christ, se dit des femmes chrétiennes par rapport au Père qui est au ciel. || 4° Titre que les reis de la chrétienté donnent aux reines en leur écrivant. || 5° Il se dit, dans le langage élevé, de filles, de femmes qui vivent ensemble, sans être unies par les liens du sang. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ? RAC. *Ath.* II, 9. || Non que les religieuses qui se sont prises en charge, qui n'ont point atteint un certain âge, prenant dans les actes publics, se donnent entre elles, et qu'on leur donne en leur parlant ou en écrivant, le nom de sœur Thérèse, sœur Marie de l'Incarnation. Vous m'étonnez de Pauline ; ah ! ma fille, gardez-la auprès de vous ; ne croyez point que vous puissiez redresser une éducation ni sur le sujet de la religion que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses, SÉV. 340. || Sœur colette ou colette, religieuse de l'ordre de Sainte-Claire. || Fig. et familièrement. Faire la sœur colette, faire la sucrée, avoir des manières, un langage affecté. Vous rîmes fort de ses manières, pour nous les tournâmes en ridicule ; elle n'a point le style des sœurs colettes ; elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état, SÉV. 183. || Sœurs laies, et, plus ordinairement, sœurs converses, les religieuses qui ne sont pas du chœur, qui ne sont employées qu'aux œuvres serviles du monastère. || Sœur écoute, religieuse désignée pour accompagner une autre religieuse ou une pensionnaire qui va au parloir. || 6° Nom donné à certaines filles qui vivent en communauté sans être religieuses. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre ; mais je vous assure qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la Charité fait plus de bien de près qu'Esculape du haut, VOLT. *Lett. Demoiselle*, 18 mai 1785. Je ne vois plus ces sœurs dont les sons délicats Apaisaient la souffrance, ou charmaient le long ennui, DELILLE, *Jardins*, chant. Une sœur grise, nommée Marie, qu'on a donné quelquefois aux sœurs hospitalières du tiers ordre de Saint-François. La sœur grise sourt admirablement l'indigent dans sa chaumière, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6. || Sœurs du pot, filles qui vivent en communauté et qui soignent les malades. || Fig. Mme la duchesse d'Aiguillon, la sœur du pot des philosophes, VOLT. *Lett. Thériot*, 27 févr. 1768. || 7° Fig. Il se dit de choses assez liées ensemble pour qu'on les assimile à des sœurs. Socrate... n'aura pas voulu s'échapper de la prison sontre l'autorité de ces lois [d'Athènes], de peur de tomber après cette vie entre les mains des lois des enfers lorsqu'il aurait manqué à la défense des lois civiles, leurs sœurs ; car c'est ainsi qu'il parlait, nous, 5e secr. 23. Oui, la sagesse aimable est sœur de la vertu, et seule connaît le secret qu'on ignore d'assurer l'immortalité, BERNIS, *Epît.* 12. || 8° Fig. Il se dit de choses (du genre féminin) qui se répètent. Cette nuit eut des sœurs et même en très-grand nombre, VOLT. *Petit chien*. Comme Charbs, capitaine des Athéniens, après un grand avantage... écrivit au peuple d'Athènes qu'il avait remporté une victoire qu'on pouvait appeler la sœur germaine de celle de Marathon, DACIER, *Plutarque, Aratus*. Un démon qui m'inspire Vers quelque sœur de dernière nature Se vienne en nombre pair joindre à ses onze sœurs, SOL. *Sat.* XII. || 9° Le bouillon des deux sœurs, un lavement, SAUMAISE, *Incl. Pr.* 1, 11, p. 81. || Dans le Berry, tomber sur ses deux sœurs, tomber sur son séant.

— HIST. XIIe S. Ne pouz veir ma genie sorur Alde.... *Ch. de Rol.* CLXVIII. || XIIIe S. A l'entrée de quaresme.... se croisa li queus Baudouins de Flandre et de Haynaut, à Bruges, et la contesse Marie sa femme, qui pas ne laissa à aler en la terre de Champaigne, VILLEH. VI. De là s'en ala-il vers le roi Philippe d'Alemaigne qui sa serour avoit à feme, ib. XLII. [Nous] nous sommes [à Bethléem], où est Berte, pour sainte charité? *Berte*, CXXV. Li barun [i disent que Henris li queus de Champagne, qui nouli avoit mie Lusignan, une fille bele et genie, qui avoit non Aelis, et estoit suer germaine l'arcevesque Guillaume blanc-main, *Chr. de Reims*, p. 9. Tobelins et ses sorours, *Rôm.* II XIVe S. Se nous ou notre hoir marions l'une de nos sœurs, ou l'un de nos enfans, II XIVe S. De ce messire Edouard de Guerles ne demourra nuls enfans ; mais de serour germaine... avoit des enfans, ROUSS. II, III, 92. || XVIe S. Thalusi, qui ouyt ces motz, estimant qu'on parloit de sa femme, qui puet-estre aimoit l'amble comme estant de nos sœurs [femme galante], *Moyen de parvenir*, p. 127, dans LACURNE.

— ETYM. *Bourg.* sœu ; provenç. *sor*, *seror* ; espagn. *sor* ; portug. *ror*, *sorore* ; ital. *sorore* ; du lat. *soror* ; comparez l'allem. *Schwester* ; angl. *sister* ; goth. *swistr* ; sanscrit, *svasrs*. Dans l'ancien français, *suer* (prononcez *seur*) est le nominatif, du lat. *sóror*, avec l'accent sur *so* ; *serour* est le régime, de *sorórem* avec l'accent sur *ró* ; contre l'habitude, c'est la nominatif, et non le régime, qui est resté dans le français moderne.

SOEURETTE (seu-ré-t'), *s. f.* Terme familier d'amitié. Petite sœur.

— HIST. XVIIIe S. Soeurette, COTOGNAT.

— ETYM. Dimin. de *sœur*.

SOFA ou **SOPHA** (so-fa), *s. m.* || 1° Estrade fort élevée et couverte d'un tapis. Il faut que ce prince [Moustapha] soit ensorcelé, si de son sofa il ne demande pas la paix à votre trône, VOLT. *Lett. Catherine II*, 25 oct. 1770. || 2° Lit de repos à trois dossiers qui sert de siége, et que l'on confond souvent avec un canapé. On appelle un sofa une espèce de lit de repos à la manière des Turcs, CAILLEAUX, *Mots à la mode*, *Convers.* 2e. La dame s'affigee le mena dans une chambre parfumée, et le fit asseoir avec elle poliment sur un large sofa, VOLT. *Memnon*.

— ETYM. Portug. *sopha* ; de l'arabe *soffah*, banc, estrade.

SOFFITE (so-fi-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Dessous d'un ouvrage suspendu, comme le dessous d'un plancher, mais ornè de compartiments, de caissons, de rosaces, etc. Le soffite du plancher, du larmier, de l'architrave.

— ETYM. Ital. *sofitto*, qui, d'après Scheler, représente *suffictus*, pour *suffixus*, de *sub*, sous, et *fixus*, fixé.

† **SOFRE** (so-fr'), *s. m.* Terme de métallurgie. Assaut de fer qu'on place sous la pièce qu'il s'agit de percer.

† **SOFI** ou **SOUFI** (so-fi), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois dans l'Occident au rabbi de Perse. Quand je suis seul, je fais au plus bravo un défi ; Je m'écarte, je vais détrôner le sophi ; On m'élit roi, mon peuple m'aime, LA FONT. *Fabl.* VII, 16.

— HIST. XVIe S. Hé ! qu'avons-nous affaire Du turc ni du sophy ? Pourvu que j'aye à boire, Des grandeurs je di fy ! RABELAIS, IVIII. Sophie, voyant qu'il avoit subjugué et mis en obeissance la region et pays dudit Usson Cassan, et mis seurement et stablement chacun en son endroit, retourna en la dicte ville de Thaurys, qui est la cité principale du pays, P. DERREY, *A la suite de Monstrelet*, p. 106, dans LACURNE.

— ETYM. Persan *sefevy*, adj. patronymique dérivé du nom du chef *Sefy*, sixième ancêtre de Chah Ismaïl, fondateur de la dynastie des *sophis*.

† **2. SOFI** (so-fi) ou **SOUFI** (sou-fi), *s. m.* Nom de philosophes musulmans qui ont établi une école panthéistique, et dont les principes essentiels sont que Dieu seul existe, qu'il est dans tout, et que tout est Jui-même ; que tous les êtres visibles et invisibles en sont une émanation ; que le paradis, l'enfer et tous les dogmes des religions positives ne sont que des allégories dont le sofi a la clef ; qu'il n'existe pas réellement de différence entre le bien et le mal, puisque tout se réduit à l'unité, et qu'aimer Dieu est le seul devoir. L'auteur des actions de l'homme ; que l'âme est préexistante au corps et y est renfermée comme dans une cage ; que la mort, qui doit être soudaine, et l'anéantissement en Dieu ; que c'est par la métempsycose que les âmes sont purifiées et obtiennent d'être réunies à Dieu ; et que la principale occupation du sofi doit être de mortifier sur l'unité, et de s'avancer par les divers degrés de la perfection spirituelle.

— ETYM. Arabe, *sofi*, vêtu de laine, de *suf*, laine ; à cause qu'on se revêt de laine est le costume ordinaire des derviches ou faquirs, tous contemplatifs et spiritualistes.

† **SOFISME** (so-fi-sm'), **SOUFISME** (sou-fi-sm'), *s. m.* Doctrine des sofis ; doctrine mystique qui a cours dans l'Orient et qui s'accommode à toutes les religions positives au sein desquelles vivent ses sectateurs.

— ETYM. *Sofi* 2.

SOI (soi), *pronom réfléchi* de la troisième personne des deux genres et des deux nombres, qui s'emploie comme régime d'une préposition ou quelquefois comme régime direct d'un verbe actif. || 1° Il se rapporte d'ordinaire à un mot général et indéterminé, tel que *on*, *chacun*, *quiconque* ; il se construit aussi avec un verbe à l'infinitif. L'amour de soi. Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille, CORN. *Cid*, I, 6. Tout tend à soi ; celui est contre tout ordre : il faut tendre au général ; et la pente vers soi est le commencement de tout désordre, PASC. *Pens.* XIV, 66, édit. HAVET. La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi, ID. ib. II, 8. On est comme Mlle d'Ausale : on aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler, SÉV. 338. M. l'abbé de Louvois sentit plus que jamais, par tant de pertes importantes, combien il était à propos d'avoir un mérite qui soit à soi, FONTEN. *Abbé de Louv.* On se trouve même encore actuellement dans des engagements trop vifs, et qu'il n'est point en soi de rompre, BASS. *Arrest, Délai de la convers.* La bonté d'une action rejaillit sur les parents.... Il est rare qu'on ne fasse du mal qu'à soi, BRUN. *Claude et Nér.* II, 22. On ne gagne jamais rien à parler de soi, et c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé, *L. XIV. Rép. au roi de Pologne*. Des passions la plus triste en la vie, C'est de n'aimer que soi dans l'univers, FLORIAN, *la Pouvre de Cour.* || Proverbe. Chacun pour soi, Dieu pour tous. Comme j'a dit un certain philosophe, il ne faut pas

purger les petits-fils pour le malade de leur grand-père : chacun pour soi ai Dieu pour tous. VOLT. *Facéties*, 1re *année. sur Bélis.* || **3°** Il se rapporte très-bien à un mot déterminé, quand c'est un nom de chose. Cet état porte avec soi des obligations, qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître. BOURDAL. 2e *dim. après l'Epiphanie*, *Domin.* I. 1, p. 66. La recommandation que porte avec soi la vertu, *rédcl.* *Duc de Montausier*. Célèbre la gloire immortelle d'un cœur toujours maître de soi. PONTEN. *Endym.* II, 41. Le crime traîne toujours après soi certaine bassesse, dont on est bien aise de dérober le spectacle au public. MASS. *Mystères, Visitation.* L'esprit de commerce s'allume avec soi celui de frugalité. MONTESQ. *Esp.* V, 6. || **3°** Il se construit aussi avec un nom de personne pour sujet déterminé ; c'est l'usage des meilleurs auteurs. ....Une jeune merveille Seule semblable à soi, MALH. V, 21. Qu'il fasse autant pour soi-même qu'il fais pour lui, CORN. *Poly.* III, 3. Si quelqu'un s'y joue, il peut bien prendre garde à soi, MOL. *Ampli.* I, 3. Ils [les princes] sont environnés de personnes qui ont un soin merveilleux de pourvoir garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi-même ; il n'est pas si misérable, tout roi qu'il est, s'il y pense, PASC. *Pens.* IV, 3. J'honore l'aime pas à demeurer avec soi, IB. *Pens.* de l'e mour. Le plus vil artisan eut ses dormes à soi (chez les protestants), BOIL. *Sat.* XI. Phèdre, mais avec soi, perfide, inexorable, ID. *Ep.* VI. Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi, RAC. *Andr.* IV, 5. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi, ID. *Phèdre*, II, 5. Il faut laisser Alceste parler proverbe ; Mélinde parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines, de ses insomnies, LA BRUY. V. Il n'ouvre la bouche que pour répondre : il tousse, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi, ID. VI. Gnathon ne vit que pour soi, ID. XI. L'homme ne doit la vérité et la vertu qu'à soi, DELILLE, *Parad. perdu*, III. || **4°** Chez soi, dans sa demeure. Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. *Fabl.* VII, 28. Cette aimable personne a suivi la conseil que nous lui donnez ici, N'a plus voulu songer à retourner chez soi, MOL. *Ec. des f.* V, 2. Il s'assied, il se repose, il est chez soi, LA BRUY. XI. Plus on avance vers le midi, plus on est convaincu que l'on n'est bien que chez soi, VOLT. *Lett. Cideville*, 28 mars 1760. C'est depuis Charles-Quint et François 1er que cette politique entre les princes catholiques d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi, ID. *Mœurs*, 176. On dort si bien en Angleterre chez soi, et comme chez soi, MARMONTEL, *Zém. et Az.* I, 1. || Vivre chez soi, vivre sans liaisons au dehors. Heureux qui vit chez soi, De régler ses vœux faisant tout son emploi ! LA FONT. *Fabl.* VII, 12. || Familièrement. Avoir un chez-soi, une habitation en propre. || 11 n'y a pas de petit chez-soi, on est toujours mieux chez soi que chez les autres. || **5°** Redevenu en soi, dans de plus sérieuses, de plus sages réflexions. || Revenir à soi, reprendre ses esprits. Idoménée, revenant à soi, les remercie, RÉN. *Tél.* V. || Pop. Revenir à soi, reprendre son sang-froid, son bon sens. Leur funeste rigueur, qui l'avait poursuivie, M'privait le conseil de revenir à soi, MALH. I, 9. || **6°** Être à soi, ne dépendre de rien, de personne. Quand on est au service de quelqu'un, on n'est plus à soi. || Être à soi, être en face de ses propres pensées. Possédé d'ou ennui qu'il ne saurait dompter [Alexandre], il craint d'être à soi-même et songe à s'éviter, BOIL. *Ep.* V. || N'être pas à soi, signifie aussi avoir perdu le sens. Dans le délire on n'est plus à soi. || Terme de fauconnerie. Être à soi, se dit de l'état d'un oiseau qui n'a jamais été pris par les fauconniers. || **7°** En certaines locutions, soi est employé comme une sorte de nom et sans sens de régime. On a souvent besoin d'un plus petit que soi, LA FONT. *Fabl.* II, 11. Il n'est meilleur ami si parent que soi-même, IB. IB. IV, 22. Cela [la douleur d'endosser] se passe dans un endroit si secret et si intime, si bien retiré en soi que souffre, que..... SÉV. 24 janv. 1680. La vieretrève y contribuait ; à son orgueil aussi.....s'accoutume trop dans la solitude à ne penser que comme soi, JOUBERT. *Mery*. Il n'y a que deux personnes à consulter en telles affaires [expiscations], son métier et la personne à qui l'on écrit, VOLT. *Lett. Thériot*, 18 janv. 1759. Il faut être tout à fait comme les autres, ou tout à fait comme soi : pensez-y, J. J. ROUSS. à M. *d'Ivernois, Corresp.* I. 31, p. 158, dans POUGENS. || Être soi, garder son caractère. On n'est jamais bien que soi-même ; Et me voilà tel que je suis, ORESTE. *Ep. Bouginant*. Changeons de goûts avec les années, ne déplaçons pas plus les âges que les saisons ; il faut être soi dans tous les temps, et ne point lutter contre la nature, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Qui ne voudrait pas remettre fille et mère, et consentant serait-on soi si l'on ne ressentait plus les mêmes amitiés? STAEL, *Allem.* III, 7. || **8°** Ile soi, de sa nature. Il est, de soi, si évident que c'est moi qui doute, qui entends et qui desire..... DESC. *Médit.* II, 7. Cet accident, de soi, doit être indifférent, MOL. *Ec. des f.* IV, 8. Qu'aigle fait, s'il vous plaît, de si brillant de soi, Pour me plaindre à la cour qu'on ne fait rien pour moi? ID. *Mis.* III, 7. Certaines lois fondamentales contre lesquelles on ne peut rien faire par soi, ni par soi, ni, nos. 4e *mert.* 56. L'entendement, de soi, est fait pour entendre, ID. *Comm.* I, 18. || **9°** En soi, dans sa nature. Chacun pris dans son air est agréable en soi, BOIL. *Ep.* IX. Il sera toujours vrai, en soi, que la même chose ne peut tout ensemble être et n'être pas, ID. *Réfl.* sur *Long.* || **10°** Sur soi, sur son corps, sur sa personne. Porter des armes sur soi. La santé demande qu'on soit propre sur soi. Cette diversité fera juger que soit un soi, nous [éopard l'a sur soi seulement : Moi je l'ai dans l'esprit, LA FONT. *Fabl.* X, 3. La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée, Est aussi sous le nom de beauté négligée, MOL. *Am. m.* II, 5. || **11°** Familièrement. À part soi, au son particulier. Faire des réflexions à part soi. || **12°** Quant-à soi, *subst.* (voyez 2, n° 3). || **13°** Soi-même, voy. MÊME, n° 12. || Substantivement. Un autre soi-même, voy. MÊME, n° 13. || Terme d'art du moyen âge. De soi-même, de sa nature, sans aucune addition. Un animal ennuillé de soi-même, c'est-à-dire de sa couleur naturelle ; un vase avec les anses de soi-même, c'est-à-dire prises dans la masse, DE LA BORDE, *Emaux*, p. 903.

— REM. 1. L'usage tend continuellement à substituer *lui ou elle à soi* dans presque tous les cas. Il est de cette tendance, *soi* étant plus clair que *lui ou elle*. || **2.** *Soi* est de rigueur avec un nom indéterminé, *on*, *chacun*, et avec un verbe à l'infinitif. || 3. Avec un nom déterminé, on le rencontre plus souvent *lui ou elle* que *soi* ; même des grammairiens prétendent que c'est une faute de mettre *soi* ; mais on a qu'à lire les meilleurs auteurs, et on verra que l'usage des bons auteurs soutient très-bien l'emploi de ce mot au nom de personne. || 4. Quand le nom est un nom de chose, on est préférable à *lui ou à elle*. || 5. Des grammairiens ont prétendu que soi était toujours singulier. C'est une erreur : *soi* est aussi bien au pluriel qu'au singulier que *se* ; et ces exemples-ci le montrent au pluriel. Ce sont choses, de soi, qui sont belles et bonnes, BOIL. *Ep.* IX. Ces choses, de soi, ne sont pas bonnes, MASS. *Petit carême, Bended. des drapeaux*. || **6.** La Fontaine a employé *soi* au lieu de *se* : c'est un archaïsme tombé en désuétude. Tant se mettre en soin à servir divin, Qu'à soi nourrir..... LA FONT. *Nouvel.*

— HIST. XIe s. Il borne mort sens devise [testament], si dreguiet li enfant [ne] entre ses per awel [égal], *Lois de Guill.* 30. Ses meilluns homes il eumunet ensemble od soi, *Ch. de Rol.* XXXVI. || XIIe s. Ne ne vit ne ne sent de son vosin ne tant ne [ne puit], *Sat.* XVII. || XIIIe s. .....De sa robe, et la dame entour soi la renoue, *Berte*, XXIII. Mais je cuit qu'il vous ert bien avis que se j'i entroie ; L'en dit : a'i a tel comme sos, *Lai de l'ombre*. Il s'est alorner por movoir, Sor teze [lui troisième] de compaignons, sans plus, *ib.* || XIVe s. Et perdirent plus lez seneroz qu'ilz n'y gaignerent, ainz qu'il vent souvent en soi trop follement abandonnant, FROISS. I, 1, 172. Les pluyes les plus grandes qu'il est possible de dire, et les plus de soy tant largement et moi que à merveilles, COMM. II, 3. || XVe s. Les seaux qui sont mis et apposez aux lettres et instructions publiques, prins en soy, MONSTR. I, 1. *Italy. Initiat.* 1828. ....Et n'ont le goust ny la couleur si franche, Quand de soy mesme ilz tumbent de la branche, Que ceulx..... PERR. *Que ayme* III, 31, 34, *recto*. Il semble que l'ame se prenie en soy mesme, MONT. I, 21. Interrogé lequel il estimoit le plus, ou Chabrias, ou soy-mesme, IB. I, 27. Faisant requeste à Dieu de l'appeler à soy, IB. I, 252. Ilz feront contraincts de soy retirer au dedans de leurs Alpes, AMYOT, *Fab.* 4. Et en fut l'effroy si grand, qu'il n'y avoit homme qui fust à soy, ne qui eust la sens rassis, IB. IB. ». Mais luy mettant tout son espoir de victoire en soy mesme..... IB. IB. 11. La vertu est honnore pour l'amour de soy mesme, et non pour estre jointe à la noblesse, IB. *Sylla et Lysand.* 8. Ce ne fut pas, à considerer la chose en soy, un grand exploit de guerre, IB. ib. 7. Il rendit ses citoyens pires que soi, IB. ib. 6. Il pourroit vraisemblement dire ce que la roy Agesilaus dit de soy mesme en la tragedie d'Euripides, IB. *Nicias*, 9. On trouve souvent le tendemain les intestins reduits de soy-mesmes, AMB. VI, 18. De tous les animaux qui marchent sur la terre L'homme est le plus chetif ; car il se fait la guerre Luy-mesmes à soy-mesme, et n'a dans soi-cercueau Autre plus grand desir que d'estre son bourreau, RONS. 818.

— ETYM. Autre forme de *se*. *Moi et me*, *toi et te*, *soi et se* ne sont identiques, et ne diffèrent que parce que *moi*, *toi*, *soi* représentent *me*, *te*, *se* latins, avec un relèvement dû à l'accent, tandis que *me*, *te*, *se*, étant proclitiques, sont réduits à l'e muet.

SOI-DISANT (soi-di-zan), *loc. adv. interr.* || **1°** Terme de pratique. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. On lui, soi-disant légataire. Il y a actuellement dans ce pays-là dix sept ou dix-huit ci-devant soi-disant jésuites, comme les classes du parlement les appellent, VALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 sept. 1762. || **2°** Il se dit aussi par dénigrement dans le langage ordinaire. Tandis que je foulais aux pieds les jugements insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissais subjuguer et mener comme un enfant par de soi-disant amis, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Si elle [Mme Geoffrin] employait quelquefois des mots scrupule, des expressions familières, populaires même, que la soi-disant bonne compagnie se serait refusée à user avec délicatesse, c'était un usage qu'un les relevant par le grand sens qu'elles renfermaient, D'ALEMB. *Lett. à Condorcet sur Mme Geoffrin*. || **3°** En un sens absolu. Présentement, je ne sais fort bien que sur moi l'on babille, que soi-disant J'ai le ton trop plaisant, BÉRANG. *Bonne fille*.

— REM. 1. On l'a dit, isolément, alors que les participes présents se déclinaient. Alors toutes les honnêtes femmes ou soi-disantes abandonnerent Ninon, VALLEMONT, I, VII, p. 61. Quand on revient de chez ces sorcières soi-disantes [la vieille et ses parelles], SÉV. 29 janv. 1680. || 2. Soi-disant ne se dit jamais des choses. C'est une grosse faute d'avoir donné l'ouverture de soi-disant lavaux, s'étayer de soi-disant titres.

— SYN. SOI-DISANT, PRÉTENDU. Prétendu implique que plusieurs personnes préfèrent, mais seulement que tel ou tel caractère appartient à une personne. Une prétendue jolie femme est une femme qu'un certain nombre de gens veulent faire passer pour jolie. Soi-disant implique seulement l'intention de la personne dont il s'agit : une soi-disant jolie femme est une femme qui se donne pour jolie, et qui là-dessus pourrait être seule de son avis.

— HIST. XVIe s. Il rencontra par cas d'aventure Gerylus Lacedemonien, soy disant estre envoyé de Lacedemone pour le mesme effect, DYON, 32.

— ETYM. *Soi*, et *dire*.

1. SOIE (soi), *s. f.* || **1°** Fil délié et brillant, produit par le ver à soie. Ce ne fut environ qu'en 1130 que Roger, roi de Sicile, en établit une [fabrique de soierie] à Palerme ; on vit alors, dans cette île et dans la Calabre, des ouvriers en soie qui furent une partie du butin que ce prince rapporta des villes de Grèce, ROLLIN, *Hist. anc.* I. 8, 349, dans POUGENS. Les ouvrages de soie étaient encore si rares, même à la cour, qu'Henri II fut le premier qui porta un bas de soin aux noces de sa sœur, ID. ib. p. 867. La soie est le produit du parcourir des feuilles, combiné avec la matière animale du ver à soie, BUFF. *Epoq. nat. Œuv.* I, p. 109. Les annales de la Chine attribuent la découverte de la soie à une des femmes de l'empereur Hoang-ti, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 28. Les soies de Bologne eurent longtemps la préférence sur celles de toute autre manière ; depuis que celles de Piémont ont été perfectionnées, elles tiennent le premier rang pour l'égalité, la finesse, la légèreté, IB. IB. V, 28. Les soies de la manière Piémontaise, transparente, assez solide, qui est filée par la chenille de l'espèce de phalène nommée bombyx ou ver à soie, *phalæna mori*, FOURCROY, *Conn. chim.*, I. 2, p. 351. La longueur d'un fil de soie qui peut se dévider de dessus la coque, est, suivant Malpighi, de 1091 pieds et quelques pouces, mesure de Paris, GERBIER, *Maison rust.* I. 1, p. 404, dans POUGENS. Elagabale s'habilla le premier d'étoffes de soie sans mélange, MONGEZ, *Instit. Hérm. hist. et litt. anc.* I. IV, p. 257. Les filles [de Chios] aux yeux noirs, au sourire éclatant, Dans les vergers fleuris

Digitized by Google

recueillient en chantant Les cédrats, le miel et la soie, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, IX. || Soie grège ou crue, soie telle qu'on l'obtient par la tirage du cocon. Soie plate, soie grège commune formée par 20 ou 30 brins tirés ensemble. || Soie sauvage, soie tirée de cocons de vers vivant à l'état sauvage sur les arbres. || Soies folles, soies non torses, ainsi dites parce que leur extrême légèreté ne leur permet pas de soutenir le moindre effort. || Fig. C'est soie sur soie, se dit de deux choses agréables qui arrivent l'une sur l'autre, de deux avantages qui se rejoint coup sur coup. || 3° On confond sous le nom de soie trois matières distinctes: la soie proprement dite, qu'on obtient en dévidant le cocon de la chenille nommée vulgairement le ver à soie, la pelote (voy. ADDIT.), tirée de cocons percés provenant du bombyx du mûrier, eardés et filés; la bourrasse, tirée de cocons percés provenant des autres bombyx, cardés et filés comme les précédents. || 3° Poétiquement. Des jours filés d'or et de soie, le cours d'une vie heureuse et brillante. Ainsi de tant d'or et de soie, Ton âge dévide son cours, Que tu reçoives tous les jours Nouvelles matières de joie! MALH. IV. 5. || 4° En zoologie, fil délié que divers insectes parfaits ou à l'état de larves sécrètent pour en former un cocon dans lequel leur larve se transforme en chrysalide. || 5° Étoffe de soie. Un habit de soie. Que ceci fût de soie, et non pas d'étamine, RÉGNIER, Sat. XIII. || Demi-soie, étoffe tissue de laine et de soie, ou de coton et de soie. || Cordon de longue-soie, ou, substantivement, le longue-soie, sorte de coton, de première qualité. || 7° Terme de marine. Soie à voiles, nom donné à deux fils de voiles qui, plus ebérées, semblent comprendre le prix par la durée. || Bas de soie, se dit de ceux de cette espèce, sorte de punition. || Fig. Prendre ses chemins Bas de soie, manière d'apprécier les pieds de cochon. Pieds en bas de soie. || 8° Soie d'Orient, ou soie végétale, espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie. || Soie de mer, le byssus soyeux produit par une espèce de moule. || 11° Terme de corroyeur. Noir de soie, second noir donné aux peaux.

— HIST. XIIIe s. Et riches trez [tentes] de soie à girons et à pans, SAINT-R. || XIIIe s. Bien surent les deus fils d'or et de soie ouvrez, *ivain*. || Il a nul jor mès veu n'avoie Chapel si bien ouvré de soie, *la Rose*, 864. Il n'ait jour en l'an que, de soie seulement, n'y mette quelque charnière de fantaisie [Cambaise], MARC FOL, p. 417. Sor une vielle robe vuell mieu que mete soie, Que je faise seille desor une de soie, JUBINAL, *Contes*, cit. t. II, p. 76. || XIVe s. La corde de l'arc doibt estre de soye verde ou autre, pour ce qu'elle dure plus sans rompre, *Modus*, f° 111.

— ÉTYM. Wallon, *seuie*, *séie*; bourg. *sé*; prov. et espagn. *seda*; ital. *seta*; du lat. *seta*, soie de porc, que l'on rapproche de *yaira*, crinière. *Seta* n'a pas de rapport avec le mot grec qui veut dire *ver*, *zêp*, qui est, dit M. de Rosny, le chinois *sse*, soie, par l'intermédiaire de la forme coréenne *sir*.

2. SOIE (soi), s. f. || 1° Poil long et rude de certains animaux, non des fins (du sanglier) était armé d'une soie dure aussi hérissée que les piques d'un bataillon, PÉR. t. XII, p. 70. || Dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. Des soies de sanglier d'une belle extension, poil long et doux de certains chiens, etc. Cet épagneul a de belles soies. || 2° Terme de botanique. Organe présentant des caractères de la soie de porc. || Poils raides qui garnissent le sommet des enveloppes florales de certaines graminées. || Pédoncule qui soutient l'urne des mousses. || 4° Terme de zoologie. Partie du suçoir des insectes hémiptères. || 5° Terme de vétérinaire. Soie du pore, soyon, soies piquées, poil piqué, maladie jaunâtre, piquet, bosse, maladie particulière aux porcs, qui a son siége à l'un des côtés du cou, quelquefois aux deux, entre la jugulaire et la trachée artère, et quelque distance des parotides et directement sur les amygdales.

— HIST. XIIIe s. Le roy lui fist mettre fau-dessus de la tête; un glaive bien trenchant, et le fist grocher à la soie d'un cheval, VIGNAY, *Échecs moralisés*, f° 74, *verso*. || XVIe s. Soie de porc, PARÉ, XIII, 28. Cribles de parchemin, soie de cheval, ID. XXV, 8.

— ÉTYM. Prov. et espagn. *seda*; ital. *seta*; du lat. *seta*.

3. SOIE (soi), s. f. Partie de la lame d'un sabre ou d'une épée qui traverse la monture et qui est rivée sur la calotte.

— HIST. XVe s. Les soyes ou chevilles qui tenoient le couvercle, DU CANGE, *soyes*.

— ÉTYM. Dit ainsi par comparaison avec une *soie* de cochon. L'ancien français *sose*, scie, n'a rien à faire ici.

4. SOIE (soi), s. f. Terme de vétérinaire. Nom donné à la seime quand elle siége à la pince.

— ÉTYM. Ainsi dite peut-être parce qu'on a comparé la fente du sabot dans cette maladie à un fil de *soie*.

SOIERIE (soi-rie), s. f. || 1° Étoffes faites de soie. De belles soieries. Les soieries de Lyon. Louis XI, en 1470, établit des manufactures de soieries à Tours, BOILEAU, *Hist. anc.* t. X, p. 647, dans RECUEIL. || 2° Fabrique de soie. Établir une soierie. || 3° Manière de préparer la soie; lieu où on la prépare.

— ÉTYM. *Soie* et le suffixe *erie*.

SOIF (soif; au XVIe siècle, on prononçait soi, PALSGRAVE, p. 28, et, au commencement du XVIIe siècle, l'f ne se faisait pas plus entendre que dans chef), s. f. || 1° Sensation du besoin de boire, d'introduire des liquides dans l'estomac. L'incommodité de la soif, la faim insupportable, et incombable à qui ne l'a pas éprouvée, BETZ, *Mem.* t. III, liv. IV, p. 486, dans PONCHIN. Il [l'homme] sut qu'il n'était plus..... Qu'un chétif animal pèse d'un peu de terre, À qui la faim, la soif partout faisaient la guerre, SOIL. *Sat. XII.* Guérissez-moi ma fièvre seulement, Et pour ma soif ce sera mon affaire, J. B. ROUSS. *Epigr.* I, 12. Déjà l'ardeur de la soif sèche, le dévore, DELIL, *Abuf.* I, 9. Boire sans soif et faire l'amour en tout temps.... BRANTÔME, *Mar. de Fay.* I. II. || Avoir de soif, avoir soif. Qu'une soif un peu vive, BERANG. Roi d'Yvetot. || Fig. De ce sable étanché la soif démesurée, BOIL. *Epît.* XI. || 2° Fig. Désir vif, immodéré. Une soif de nom sang, elle avait a voulu l'épandre, CORN. *Rodog.* V, 1. Après m'avoir montré cette soif du baptême, ID. *Poly.* V, 3. Ce fut donc qu'a pressé la soif de la victoire, ID. Nicom. I, 1. Avoir la soif du pouvoir, c'est l'un Dieu, ma chère! venez dans nos bois, c'est une solitude parfaite, SÉV. 220. || (Ch. de Sévigné) voient avec une soif insatiable, ID. *Abbad.* I, 1. Ne ministre du dieu qu'en ce temple on adore, Peut-être que Mathan le servait encore, Si l'amour des grandeurs, la soif de commander Avec son joug étroit pouvait s'accommoder, ID. ib. I. Voilà, monsieur, ce que les hommes de tous les temps et de tous les pays ont appelé héros [Charles XII]; mais c'est le vulgaire de tous les temps et de tous les pays qui donne ce nom à la soif du carnage, VOLT. *Lett. Schomberg*, 15 juillet 1736. || Jin finance! avait brûlé, toute sa vie, de la soif d'avoir; le démon de la convoitise l'avait perpétuellement tourmenté, D. DAT. *Mém. d'avance*. La soif du bonheur ne s'éteint pas dans le cœur de l'homme, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. La soif la plus ardente est celle de la recherche, DIDER. *Opin. des anc. philos. Sarravina*. || 3° Fig. Grand besoin d'argent. J'ai donné ce que j'avais d'argent, à cause du décri; ainsi ma soif est grande, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 7 janv. 1693. C'est qui attendra le mieux cette soif grand'soif, ID. *ib.* à juin 1693. Toujours une soif et un besoin d'argent... sa main [de Ch. de Sevigné] est un creuset qui fond toujours, ID. 1er mai 1680. || Proverbes. Il faut garder une poire pour la soif, il faut réserver quelque chose pour le besoin. Songez..., que Bourbilly est à vous, c'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif; mais vous ne saurez être plus altérée que vous l'êtes présentement, SÉV. 1er *Mme de Grignan*, 22 janv. 1680. || On ne saurait faire boire un âne s'il n'a soif, qui n'a pas soif, se dit de ceux qui n'ont pas envie de faire une chose, quoique cette chose soit agréable. || La faim excuse le loup, se dit de deux personnes pauvres qui se aiment ensemble. || On dit aussi de deux époux sans bien: c'est la faim et la soif. || Quand il n'y a rien, l'auteur veut boire, se dit de deux compagnons de bouteille.

— HIST. XIIe s. Il posad flums [fleuves] en desert e essecuerat d'ewes en seol, *Liber psalm.* p. 185. || XIIIe s. Mas tu vendras [viendras] encor ça jus, À tot le moins quant auras soi, Ten convendra venir par moi, *Ren.* 839. || XVe s. Quant on sen va sur la soif, Ce n'est jamais en bon escot, BASSELIN, XXII. || XVIe s. Il n'a pas soif qui de l'eau ne boit, CUTGRAVE.

— ÉTYM. Bourg. et saintong. *soi*; Berry, *soi*, *soué*; wallon, *sru*, s. m.; provenç. *set*; espagn. *sed*; portug. *sede*; ital. *sete*; du lat. *sitim*, f changé en *f*, comme dans *fet* de *feudum*, *maruf* de *modus*, etc.

† SOIFFEUR (soi-feur), s. m. Terme populaire et bas. Ivrogne.

— ÉTYM. Ce mot vient, non pas, malgré l'apparence, de *soif*, mais de l'allem. *Säufer*, buveur, importé par les ouvriers allemands, et converti par les ouvriers français en *soiffeur*, à cause de la fausse idée qu'ils avaient de l'étymologie de ce mot.

† SOIFFIÈRE (soi-fiè-re), s. f. VOY. COURTE-SOIFFIÈRE, AUX Additions et corrections.

SOIGNÉ, ÉE (soi-gné, gnée), part. *passé* du soigner. || 1° Qui reçoit des soins. Malades soignés dans les hôpitaux. || 2° A quoi on a donné des soins. Une éducation soignée. Un style soigné. || Terme de beaux-arts. Se dit de certains ouvrages faits avec un soin minutieux. || Un faire soigné, manière de peindre avec une propreté recherchée, un fini estrême. || On dit substantivement : le soigné. || 3° Populairement. A quoi il ne manque rien, en parlant de gronderie, de punition, etc. Une raclée soignée. || C'est du soigné, exclamation populaire pour dire : c'est mal.

SOIGNER (soi-gné), v. a. || 1° Avoir soin de quelqu'un ou de quelque chose. Ils [certains hommes] envient la condition des bêtes, qui n'ont que leur corps à soigner, SAINT-R. *Conn.* I. Enfin je tombai tout à fait malade; elle me soigna comme jamais mère n'a soigné son enfant, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Les nouveaux mariés, les plus jeunes accompagnés des anciens à soigner leurs habits, leur linge, à conserver leurs livres, MARMONTEL, *Mem.* I. Jadis les demoiselles soignaient les chevaliers qui les battaient pour elles, COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Esp.* IV, 5. Elle m'avait répondu qu'une femme était faite pour soigner le ménage de son mari et la santé de ses enfants, DUMAS, *Corsaire*, XIV. || Soigner des enfants, veiller à ce qu'ils soient propres, bien entretenus, etc. || 2° Soigner un malade, signifie aussi l'assister comme médecin. On l'a soigné longtemps pour une névralgie opiniâtre. || 3° Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. Soigner les ornements d'un tableau. De même que Platon, Zenius et tous ceux qui aspirent à la perfection, il [Euripide] jugeait ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignait avec la tendresse d'un père, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. Massillon, le plus élégant de ses orateurs sacrés, n'a rien tant soigné que son Petit carême, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 152. || 4° Populairement. Soigner quelqu'un, le gronder, le punir, le battre. On le soignera. || 5° V. fr. Veiller à quelque chose [emploi qu'a vieilli]. Sous cambe que vous avez à cette heure une infinité d'affaires; que vous soignez à fortifier un camp et à peindre une ville..... VOLT. *Lett.* 82. Le prince [Frédéric] observer qu'aucun ne nous écoute. — Théodore : Soignez-y, Léonore, DORN. *Vencesl.* IV, 2. Rien, rien, dit-il : à cela je soignerai. LA PORT. *Faisnar*. Soignez, avant de l'offrir, qu'il soit bien ajusté, ID. *Eunuque*, II, 2. || 6° Se soigner, v. refl. Avoir soin de sa personne. Il aime à se soigner. Vous ne vous soignez pas assez.

— HIST. XIIIe s. Cevax et reubes lor feubist Soignier tant come il en voloient, *Roi Guillaume*, p. 17, dans DU CANGE, *Glos. franc.* Et dist qu'en retir à mien toutes les menandies ka il signors ont à Antillei, se il me veulent songnier [fournir] marrien en leur bois, DU CANGE, *sonnare*. Et se nous ou nostre hoir voliens faire over aus murs de la vile de Vauquelour pour la fermeteï, il nous soingneroient [fourniraient] une charrete à deus chevaus et le eharretier à tout lour coulz, *Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 286. || XVe s. Si leur prie..... qu'ils veuissent si bien penser et soigner de leur Tournay, que nul dommage ne l'en prist, FROISS. I, 1, 126. Si soignez de la garnison [le comte de Flandre] de Daniel de Halleyn qu'il face capitaine d'Oudenarde], m. II, 11, 161. || XVIe s. Il entendit qu'ils se soignassent d'eulx MONT. I, 233. De n'en soigner [des affaires d'autrui], ouy; de m'en passionner, nullement, ID. V, 147. Je n'ay jamais aimé à besongner, Ny du mesnage aucunement soigner, AMYOT, *Arrêt. et Cas.* 6. Pour la premiere année se faudra soigner qu'aucun bestail ne paisse dans le nouveau pré, O. DE SERRES, 784.

— ÉTYM. *Soin*.

SOIGNEUSEMENT (soi-gneu-ze-man; d'après Rochelet, on prononçait soi-nieu-ze-man), adv. D'une manière soigneuse, avec soin. Et si soigneusement à l'envi le bouillèrent..... MAIRET, *Sophon.* I, 4. Si M. de Cambrai peut rendre raison pourquoi il m'a

caché si soigneusement son livre des Maximes, Boss. *Rem. réponse*, VIII, 1. Quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés; quand je regarde ces années si pleines et si bien remplies par les bonnes œuvres, ID. *Yolande de Monterey*.

— SYN. SOIGNEUSEMENT, CURIEUSEMENT, SOIGNEUX, CURIEUX. La manière curieuse est plus recherchée, plus minutieuse, plus difficile que la manière pure-ment soigneuse. On garde soigneusement ce qui est utile; on garde plutôt curieusement ce qui est rare. Soigneusement est toujours pris en bonne part; curieusement se dit quelquefois d'un zèle ou d'un soin excessif. Voy. ci-dessous l'exemple de Boileau opposé *soigneux* et *curieux*.

— HIST. XIIe S. Se ele l'ame[ne] soiglousement n'est sotinite des choses qui par defors l'enlacent, *Job*, 444. || XIIIe S. Qui pour le [la] foiblete de leur corps ne pueent soigneusement entendre à lor [la] deffense de lear choses, TAILLAR, *Recueil*, p. 80. Doivent [ils exercent] garder et oreillier et entendre soigneusement que nus de nostre [de notre] gent, *carit.*, II XVIe S. Les lecteurs mettoient peine d'entretenir et augmenter soigneusement leur embonpoint, AMYOT, *Phil.* 4.

— ÉTYM. *Soigneux*, et le suffixe *ment*.

SOIGNEUX, EUSE (soi-gneû, gneû-z'; du temps de Richelet, la prononciation étant soi-nieuû), adj. Qui met du soin, de l'attention à ce qu'il fait. Un ouvrier, un domestique soigneux. A-t-il été près de vous un plus soigneux agent? CORN. *Nicom.* IV, 3. || 2° Qui range, qui ménage les objets d'usage, de service. Je suis fâché qu'elle ne soit pas soigneuse; c'est un défaut auquel on fait trop peu d'attention, MOLIÈ. *Ad. et Th.* I, II, p. 140, dans POUGENS. || 3° Qui prend soin, souci de quelque chose. Il avait été malpropre toute sa vie; mais l'amour, qui fait de plus grands merveilles, le rendit soigneux de sa personne sur la fin de ses jours, SCARR. *Rom. com.* I, 9. Madame, soigneuse de se former sur le vrai, BOIS. *Duch. d'Orl.* Vous êtes si soigneuses d'orner votre esprit, vous aussi pour cela de tant d'artifices, BOURDAL. *Myst. Très-saint sacrem.* Aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avais été autrefois curieux de faire parler de moi, BOIS. *Disc. sur le sol.* XII. Cette cour.... A ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire, RAC. *Bérén.* 3. Que l'homme m'offense, il offre à ma colère Un rival des longtemps soigneux de me déplaire, ID. *Mithr.* II, 3. Le peuple de Dieu qui habitait cette terre sainte, très-soigneux de l'alliance de ses pères.... MASS. *Panégyr. saint Bernard*. Il était économe et soigneux de son bien, A. CHÉNIER, *Bucol.* [*Œ.*]. En parlant des choses, qui est fait avec soin. De soigneuses recherches.

— HIST. XIIe S. Et ce ne fait vivre amoureus Et desireus D'estre soingneus De nature[r] ne de plaisance, JUBINAL, *Contes*, éd. 1, II, p. 102. Or soiez bien soingneus de son reposement [de la reconforter], *Berte*, XLVII. XIIIe S. Soit voir soingneus de son regne garder; Ses barons doit et predommes chierir, E. DESCH. *Gouvern. des rois*. XVIe S. Inspirants que soyons des affaires pervers, ils leur le seroient des publiques, MONT. II, 9. La delicatesse y est à fuyr [à table], et le soigneux trange du vin, ID. II, 15. Personne servable, soigneuse de faire plaisir, et serviable, AMYOT, *Cæsar*, 15.

— ÉTYM. Soin; provenç. *sognos*.

SOIN (soin; l'n ne se lie pas: un soin extrême, au pl. l'n se lie: des soins extrêmes), s. m. || 1° Attention, application de l'esprit à une chose, à faire quelque chose. Ou l'amour de la terre et le soin de la chair Aux laiches pâtres ayant ouvert la porte, MAIR. I, 4. Ainsi donc un sujet très-ingrat à si peu de respect et de soin de me plaire! CORN. *Cid*, II, 6. Et comme je l'offrais [appliquerai mes soins, ID. *Nicom.* I, 5. La chose n'était à haïr par son soin diligent, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Pour toi l'astre du jour prend des soins si pareils [tu es aveugle, et le soleil lui en vaut] ID. *Phil.* I, 1. Ils disent, défendre nous ne vaze [ne se donner des soins pour le plaisir d'autrui], ID. *Ib.* II, 3. Il y a trop d'affaires de se tirer d'un démêlé sans... je ne balance point de mettre tout mon soin au rétablissement parfait de ma santé, SÉV. 8 mars 1676. Les soins que vous avez de m'écrire me sont de continuelles marques de votre amitié, ID. 30 juin 1677. Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, BOIS. *Ann. de Gouz.* Un homme du naturel pressant en M. le Tellier les soins de l'éducation, FÉLIX. *le Tellier*. Même elle avait encore cet éclat emprunté. Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage, RAC. *Athal.* II, 5. D'où vient que d'un soin si cruel L'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel? ID. *Iphig.* III, 2. Les soins que j'ai pris pour vous rendre sage, PÉN. *Télem.* XII. L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis, LA BRUY. II. J'apprends avec plaisir le soin que tu te donnes de l'éducation de la jeune [fille] MONTAIGNE. *Lett. pers.* 74. || Prendre soin de avec un infinitif, veiller à, faire en sorte que. Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse Ne m'a jamais appris à faire une bassesse, CORN. *Nicom.* I, 3. Quelle injustice aux mânes, en ternant tous ces noeuds, A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux? RAC. *Phèdre*, I, 3. Les amants de ma sœur prirent soin surpris de mon départ; j'avais pris soin de le leur cacher, connaissant leur perfidie, PÉN. *Télem.* I. Il Prendre soin, avoir soin de quelque chose, veiller à ce que quelque chose se conserve, réussisse. C'est lui [l'amour] qui, sous les lois me tenant asservie, M'a fait en ces climats prendre soin de ma vie, CORN. *Clitan*, III, 4. Vous voyez bien que je regarde ma santé comme une chose qui est à vous, puisque j'en prends un soin si particulier, SÉV. 8 sept. 1676. En vérité, j'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le réconcilier avec ces messieurs, *Iphig. Prof.* Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire, ID. *Phèdre*, I, 3. || Prendre soin, avoir soin de quelqu'un, signifie aussi pourvoir à ses besoins, à ses besoins nécessaires, à sa fortune. De vous-même, seigneur, daignez mieux prendre soin, CORN. *Heraclt.* I, 3. Il n'est pas encore que les rois aient assez apprécié combien, en aurait soin de lui, sév. 800. Rois, pensez soin de l'absent Contre sa langue homicide de la calomnie], RAC. *Esth.* III, 3. Mais d'un premiers soins qu'elles naissent on peut sonner, ID. *Athal.* II, 7. || Populairement. Avoir soin de ses fièvres, se bien nourrir. || 3° La charge, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. C'est lui qui a le soin de la cave. Le soin de la république, RAC. *Iphig.* I, 1. Le soin de la république tête était capable de soutenir tout le soin d'un État, SÉV. 28 AVR. 1674. Et depuis encore ne sest-elle pas appliquée avec autant de soin à conserver cette même intelligence [entre les royaumes de France et d'Angleterre]? ces soins regardent maintenant Vos Altesses Royales, d'y veiller. Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. C'est lui qui a le soin de la cave. Le soin de la république, RAC. *Iphig.* I, 1. Le soin de la république, RAC. *Iphig.* I, 1. Le soin d'une injure, mon cœur, moi, du soin de son supplice! VOLT. *Adél. du Guesc.* IV, 5. || Le soin d'une injure, la charge de venger une injure. Et je charge ce serment de tout le mon injure, RAC. *Andr.* V, 5. || Fig. Il laisse au temps le soin de venger sa mémoire. || Les soins du ménage, les détails du ménage, de l'économie qui les demandent. || On dit de même : les soins d'une maison, d'une ferme. || 3° Souci, inquiétude, préoccupation. Si mes amis ont quelque soin de me pouvoir avec-laire, MAIR. V, 7. Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun soin me réveille, DESC. *Lett. à Balzac*, 29 mars 1624. [Le chat vit] Sans aucun soin ne pas avoir l'œil et sur ses gardes; Ah! mon frère, dit-il, veux-tu m'embrasser; lon soin Ne fait injure.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. A quoi bon [être trop curieux], RAC. *Brit.* IV, 4. D'un soin cruel ma paie est ici combattue, ID. *Iphig.* II, 3. Petit voleur commodé et sans où je vis, m'endors et m'éveille. Sans aucun soin du lendemain, BOIS. *A son logis*. || Être en soin, être inquiet, être en peine. Je sais en soin de ce qu'elle put dire à ses parents.... LA FONT. *Double en enfer*. Changez de lieu, dit-il. — Comment le ferons-nous? — N'en soiez point en soin : je vous porterai tous, ID. *Fabl.* X, 4. Ils ne sont jamais en soin de leur bure et de leur manger non plus que de leurs habits, coucher et lever, ce sont les matières qui en sont charges, PATHAR, *Dime*, p. 82. || 4° Sollicitude. Tous les jours je l'invoque [Dieu], et d'un sein pénitent Il me nourrit des dons offerts sur son autel, RAC. *Athal.* II, 7. || 5° *Au plur.* Services qu'on rend à quelqu'un, attentions qu'on a pour lui. Ô vous pour qui les dieux ont des soins si pressants, Bourbon, Conti.... LA FONT. *Fabl.* XII, 25. Elle a des soins infinis de me divertir, SÉV. 880. Mme de Coulanges a des soins de moi admirables, ID. 4 sept. 1677. Mmes de Lavardin, de la Troche et de Villars m'acablent de leurs billets et de leurs soins, ID. 28 mai 1678. Je lui rendais [à Mme de la Fayette] beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance ou l'amitié que nous engage y eût aucune part, ID. 9 juin 1693. Les soins qu'il avait eus de mon enfance, PÉN. *Télem.* VI. || Donner des soins à un malade, avoir des soins d'un malade, l'assister avec habileté de médecin. Pecquet [le médecin] eut de moi des soins extrêmes, SÉV. 58. || Politesse, galanterie. Il rendait assez de soins à Camille, CORN. *Hor. Examen*. Il n'est soins empressés, devoirs, respects, services Dont il ne nous ait fait d'amoureux sacrifices, MOL. *Fem. sav.* IV, 2. Adélie épuisait tous ces soins délicats Qu'voudrient être vus, mais ne se montrent pas, DELIL. *Imag.* II. || On l'a dit quelquefois au singulier. Il rendait quelque soin à Mégiste, à Cyane, TH. CORN. *Ariane*, I, 1. || Rendre des soins à quelqu'un, le voir avec assiduité, lui faire la cour. M. de Venne me rend des soins très-obligeants, SÉV. 23 AVR. 1672. Vous connaissez les soins qu'il me rend tous les jours, RAC. *Alex.* I, 1. || Petits soins, toutes sortes de petites galanteries. De tous les petits soins il [Pecquet] est incapable : Un amant sûr d'être aimé Cesse toujours d'être aimable, DESMOUL. *Poés.* I, 1, p. 68. Ces petits soins, la grande affaire Et le grand savoir des amants, LAMOTTE, *Odes*, I, 13, dans POUGENS. Les petits soins, les attentions fines, GRESSET, *Verit.* ch. I. || Dans le langage des romans de Clélie, de Cyrus, etc. Le village de Petits-Soins, un village de la carte du royaume de Tendre. Il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur estime, Tendre sur inclination et Tendre sur reconnaissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur estime, il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, soit. *Hér. de roman*, II, 1. Ce petit soins tant recherchés que qu'un, avoir des attentions recherchées, délicates, de manière à lui épargner les moindres peines.

— REM. 1° Il ne se dit point qu'on se donne ni d'autres. *Ch. de Bel.* CLÉMENT, I, 2° 2. Mais il reis d'Engleterre n'out suing de l'acorder, *Th. le mart.* 404. || XIIIe S. Son vis [visage] n'a soig [besoin] de mireor, *Ib.* 1. Il ne sont cors de bel aor, *Partonopex*, mss. de St-Germ. 2 184, dans LACURNE. || XIVe S. La dame moult senée et sage De malades sul [soit] soingneuse; Car lui garder n'a en grant soigne, J. DE CONDET, p. 87. || 2° RAC. Disoit qu'il voudroit bien estre joyeux, mais que personne qui vient à soing ne le peut estre, *Lettre amoureuse*, p. 35, dans LACURNE. || XVIe S. Estendre le soing de nous au delà de cette vie, MONT. I, 48. Les bons legislateurs ont eu le soing de l'ame plus expres que de la justice, ID. I, 267. Tous les jours je les en des auteurs, sans soing de leur science, y cherchant leur façon non leur subject, ID. IV, 53. Le soing cachié se croyait à la face, BOSQ. 103.

— ÉTYM. Wallon, *soun*, *s. f.* peur, besogne; provenç. *sonh*, *soing*, *suenh* ; anc. ital. *sogna*. Origine douteuse. Plusieurs y voient un dérivé du bas-lat. *sunnia*, *sunnia*, *sonia*, qui signifie empêchement juridique, d'où l'idée de s'arrêter à une affaire difficile, de soin. Sunnia, qui se trouve dans les lois barbares, est un mot germanique. Cependant il faut dire qu'on n'a pas une série d'intermédiaires qui établissent nettement le mot en question et celui empêchement juridique à celui de soin ; à moins qu'on ne regarde comme tels *es-soine*, exemption, et *ensoigné*, chargé d'embarras, de soucis. Du Cange a mis en avant le lat. *sonnium*, le trouvant dans un glossaire avec le sens de soin; l'anc. franc. *songne* et le wallon *soga* en viennent sans doute.

SOIN (soin), s. m. || 1° Déchet de laine, passage du soleil au côté occidental de l'horizon. J'ai vous voir demain au soir, lundi au soir. Un beau soir d'été. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, C'est assez pour ce soir, CORN. *Cid*, p. 7. C'est dans votre festin Que ce soir par votre ordre on tranche son destin, ID. *Nicetor*, I, 1. Du soir jusqu'au matin ils demeurent au guet, TH. CORN. *Festi astrol.* I, 2. Je sais las de me voir les sours en ma maison Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours à coup sûr ennemis de leurs maîtres. SOU. *Sat.* X. Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ? ID. *Épît.* I. Sitôt que du soir les ombres

Digitized by Google

pacifiques, D'un double cadenas font fermer les boutiques, ID. *Sat.* 71. Vous n'y trouverez [à Fernoy] d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture, VOLT. *Let. d'Etallonde*, 20 déc. 1773. Le soir ramène le silence; Assis aux ces rôts *Devris*, Je suis dans le vague des airs Le char de la nuit qui s'avance, LAMART. *Medit.* I, 1. || Fig. Du soir au matin, du matin au soir, en très-peu de temps. Ces sortes de résolutions prennent changent du soir au matin, PELISSON, *Lettr. hist.* t. I, p. 189. Combien on [de gens] a-t-on vus Qui du soir au matin sont pauvres devenus, Pour avoir pu trop tôt être riches? LA FONT. v, 13. Il en est qui ne font que se montrer à la terre, qui finissent du matin au soir, MASS. *Carême, Mort.* La haute dame son printemps Belle pompeuse et chérie, Semblable à la fleur des champs, Le matin épanouie, Le soir livide et flétrie, En horreur à ses amants, VOLT. *Pers. de l'Oct.* || 2° Bon soir, voy. BONSOIR, à son rang. || 3° A ce soir, locution elliptique dont on se sert en se quittant pour dire qu'on se reverra le soir. || 4° Poétiquement, L'occident. Qu'un vent vienne à souffler du soir ou de l'aurore.... LAMART. *Harm.* I, 6. || Le soir, le soleil du soir. Déjà des minarets le soir dore le faite, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, I. 15. || Fig. Le soir, proprement. Le soir de la vie, ou, simplement, le soir, la vieillesse. Et sans aucun nuage un matin Et le déclin Confondent votre soir avec votre matin, MAIRET, *Sophon.* v, 9. [Le sage] Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour, LA FONT. *Fab. et Banc.* Il embellit l'aurore et le soir de la vie, ST-LAMBERT, *Sais.* I. Au soir des ans dut soudoyer Dont Ce chant qui nous a charmés, Mais *Nourrice*. Quel est sur mon le froid qui soudoyer? C'est le froid du soir de mes jours; Promotez un rêve à ma tonne; Muses, reniez, reniez, amours, ID. *les Sciences*.

— REM. On dit hier au soir, lundi au soir, etc. et, par abréviation, hier soir, lundi soir, etc. Bien que des grammairiens aient cherché à établir une forme, l'usage l'a adoptée, de la même façon qu'on dit hier matin, lundi matin.

— HIST. XIIe s. En [fils] [j'ies vous, qu'il fut ces her soir, *Ch. de Rol.* CCCIII. || XIIIe s. Que n'oi [que je n'ouïs; chanter par breuille [bocage] Oisel n'ai mais d'ui ne soir, *Cours*, VIII. Et quant il s'en ala matin en l'ocist seir.... *Th. le mart.* 82. || XIVe s. Us mens anis ne vint ès er sor nconter..... *Berte*, XI. Mouli se peinent de cuer à soir et à matin, 18. LV. Tout droit en Hongherie, au demanche au soir, 1D. LXV. || XVIe s. Nul soir sans jour, GUTORAVE. Les paroles du soir ne ressemblent pas à celles du matin, ID. Les'ides le point du jour non soir autrement, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Stances*.

— ETYM. Berry, *à soir*, hier au soir, *à ce soir*, ce soir, *de soir*, le soir de la journée, *tout le soir*, toute la nuit, *ser, seré*; provenç. *ser, sera*; ital. *sera*; du lat. *serus. Serus*, se rattachant au radical *sanscrit*, *sir*, *se suivre*, veut dire long, lent, tard. *Voy. sur*.

SOIRÉE (soi-ré), s. f. || 1° Espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. Une belle soirée. Les soirées d'automne. Les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour être fastidieuses, BEV. 214. Mon fils avec moi vient passer la soirée; Elle y vient avec un style et modeste ornement, CHAULIEU, *Madrigal à Mme D....* t. II, p. 136. Or maintenant que le beau dieu du jour des Africains va brûler la contrée, Qu'un orient de feu, qu'un midi borne son tour, Et que l'hiver allonge la soirée, VOLT. *Ce qui plaît aux dames*. || 2° Assemblées, réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver pour causer, jouer, etc. Il donne des soirées charmantes. Aller on soirée. Une soirée dansante. Ces petits événements qui sont le vrai tableau d'une soirée à la mode, POINSINET, *Cercle*, sc. 12. C'est pour elle [cette société] qu'il [Chamfort] imagina de peindre les soirées de Anton en vers qu'on ne saurait trop regretter, *Chamfortiana*, nouvelle, —

— HIST. XVIe s. Je te rendray bon compte de ma vie, Depuis qu'à toy parlay l'autre serée : Ce soir fut court.... MAROT, III, 124.

— ETYM. *Soir*; Berry, *soirette*; norm. *séreje*; poit. *serée, seraye*.

SOIT *Soa*; le *e* lie : soi-t avec lui, soi-t avec nous; certains font sentir le *t*, quand soit est isolé, cela ne vaut rien), adv. || 1. Que cela soit, j'y consens, voy. ÊTRE 1, 2, 3, 4, 5. Ainsi soit-il, voy. CYRUS, au n° 16. || 2° Conjonction exprimant une alternative. Soit innocent, soit un coupable, n'importe, CORN. *Androm.* IV, 4. Soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas, elle [l'Eglise] le considère toujours, ou comme étant l'un de ses enfants, ou comme étant capable de l'être, PASC. *Prov.* XIV. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, un raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, BOURDAL. *Jugem. dern.* 1er *avent*, p. 76. Non dautez point, seigneur, soit raison, soit espèce, Rome ne l'attend pas pour son impératrice, RAC. *Bérén.* II, 2. || 3° On emploie aussi ou, au lieu de répéter *soit*. Soit qu'ils se trompent ou non dans cette supposition, PASC. *Prov.* XIII. Hérodote avait promis une histoire véritable des Assyriens, que nous n'avons pas, soit qu'elle ait été perdue, ou qu'il n'ait pas eu le temps de la faire, ROSS. *Hist.* I, 7. Le mort, soit qu'elle eût sainte ou criminelle, BOURDAL. *Carême, II, Prépar. à la mort*, 109. Soit dans l'ordre de la nature ou dans l'ordre de la grâce, ID. *Carême, II, Parole de Dieu*, 3. Soit que je vous regarde ou que je l'envisage, Partout du désespoir je rencontre l'image, RAC. *Bérén.* V, 7. Et, soit travers encore, ou peut-être caresser, De ses bras amoureux je me sentis presser, ID. *Athal.* I, 2. Soit qu'il parle ou qu'il écrive, LA BRUY. V. Ainsi, soit que nous considérons l'éclat de la vertu, soit que nous regardions [de plus], MASS. *Avent, Divinité de J. C.* || 4° En supposant. Soit quatre à multiplier par six. || 5° C'est-à-dire, à savoir. Un capital d'environ quatre cent mille florins, soit un million de livres italiennes. || 6° Tant soit peu, voy. TANT.

— REM. 1. *Soit* que veut le subjonctif. || 2. Les grammairiens ne veulent pas qu'on mette ou devant *soit* : Soit qu'il l'accorde, ou soit qu'il le refuse; mais ils veulent qu'on mette ou devant : Soit qu'il l'accorde, soit qu'il le refuse, ou bien : soit qu'il l'accorde ou qu'il le refuse. Cette prescription était inconnue au XVIIe siècle, et, de fait, on n'est qu'un pléonasme qui ne mérite pas condamnation.

— HIST. XIIIe s. Prendre mari est chouse à remonant; Nous ne savons pas bien laist quant [on] se repent; Tenir l'estuet, soit lait ou avenant, *Romancero*, p. 73. Garde que tu aies en ta compagnon preudomme et loyal, ou soiras pas plein de convoitise, soient religieus, soient seculers, JOINV. 308. || XIVe s. La meilleure manière de prier est de regarder que nous faire bon, soit que nous le demandions ou no le demandions pas, CALV. *Inst.* 743. Soit que je vive, ou bien soit que je meure, Le plus heureux des hommes je serai, MAROT, II, 31, *Rondeau*. La mort, soit que nous la voyons en nous ou en autruy.... MONT. I, 89. Le senat ompescha qu'il ne se feist, soit ou par une simple loy ou par un formulaire contre tout ce que le peuple desuroit, on pour ce qu'il ne voulust point que ce personnage retournast par la grâce, ID. *Caton*. || XVIe s. Soit que, AMYOT, *Cor.* 8a. Tous animaux, ou soient ceux des campagnes, Soient ceux des bois, ou soient ceux des montagnes, SONN. 1016. Qu'en ses flancs sitôt que le poignant aiguillon On soit de prophète, ou soit de poésie, ID. 784. Mais nous pouvons chercher, soit de jour, soit de nuit, Toujours quelque tristesse espérance nous suit, ID. 845. Toutes nées et places, soient terres labourables, vignes, prez, bois et autres, ID. DESBRS, 31.

— ETYM. Troisième personne du présent du subj. du verbe *être*. Anciennement, alors qu'on avait le sentiment que soit était un verbe, on le mettait au présent quand la proposition principale était, quand le phrase était au passé, au lieu de *soit*, on se servait de *fut*, fut. Il se connoissoit detteur de Dieu à plus grande somme que fust par vie, fust par mort, CALV. *Inst.* 661.

SOIXANTAINE (soi-san-tè-n'), s. f. || 1° Nombre de soixante ou environ. Une soixantaine de personnes. || Soixantaine de l'Empire, état de la diète de Nuremberg ordonnant que les seigneurs et les villes ne pourront comparaître les hostilités que soixante jours après l'offense reçue, VOLT. *Lois, Empire, Charles IV*, 1372. || 2° Absolument et familièrement. La soixantaine, soixante ans accomplis. Quand on a la soixantaine. Entre nous c'est bon la peine De voler deux ou trois ans, MAS-MONTEL, *Faune nouv.* sc. 6.

— ETYM. *Soixante*.

SOIXANTE (soi-san-t), *adj. numéral*, || 1° Nombre composé de six dizaines. Eh bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? voilà bien de quoi, SOL. *L'avare*, II, 6. Voiture et Sarrazin n'ont pas, à eux deux, plus de soixante pages, VOLT. *Temple du goût*. On peut parier 4133 contre 185, ou 22 à contre 1, qu'une personne de soixante ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* I, 2, 299. || Soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, etc. soixante et dix, soixante-douze, soixante-treize, etc. On peut parier 3476 contre 196, ou 40 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de soixante-cinq ans vivra un an de plus, BUFF. *ib. Œuvr.* I, 2, 419. On peut parier 2240 contre 189, ou 11 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 425. On peut parier 661 contre 134, ou 4 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix-neuf ans vivra un an de plus, ID. *ib.* p. 426. || On dit moins souvent soixante-un, soixante-dix. || Les soixante-douze, se dit des membres de la commune qui furent exécutés après le 10 août. || Les soixante-treize, se dit des membres de la Convention qui protestèrent contre les actes du 31 mai 1793. || 2° Soixantième. Vous trouverez ce passage à la page soixante. || 3° *S. m.* Le produit de soixante multiplié par dix. || On dit du même : Le nombre soixante.

— HIST. XIIe s. Ne mes [excepté] seraute que deus ad esparuin, *Ch. de Rol.* CXXX, || XIIIe s. A chascun d'ois quatre ad sessante mars dunez, *Th. le mart.* 137. || XIVe s. Sixante sols [un ehoval] cousta, un an, à Orliens, DU CANGE, *Sexaginta*.

— ETYM. Lat. *sexaginta*, de *sex*, six.

SOIXANTER (soi-san-té), v. n. || 1° Tourne do jeu de paume. Compter soixante pour soixante, premier, avant que l'adversaire ait rien compté. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *v. a.* Terme rural. Chauffer le blé jusqu'à 40 degrés, pour détruire certains insectes.

— ETYM. *Soixante*.

SOIXANTIÈME (soi-san-tiè-m'), *adj. numéral ordinal* de soixante. Chapitre soixantième. Il n'est pas inutile d'observer que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver peu de chaleur dans le cœur de N. Fontenelle, ne font que connaître que depuis sa soixantième année, âge où presque tous les hommes ont perdu les premiers et par conséquent les plus chers objets de leurs affections.... âge enfin où l'on est réduit aux larmes de société, NICOLAI, *Eloges, Fontenelle*. || La soixantième partie, chaque partie d'un tout divisé en soixante parties égales. || S. m. Le soixantième, la soixantième partie d'un tout. Il a un soixantième dans cette affaire-là.

— HIST. XIIIe s. Ne mes ne tos pris de jarer au monstier, Mes sissantisme de barons chevaliers, Ne vos conui, par le cors saint Richier, *Oyer le Danois*, V. 3072.

— ETYM. *Soixante*.

SOL (sol), s. m. Voy. SOL.

2. SOL (sol), s. m. || 1° Surface sur laquelle reposent les corps terrestres. A deux pieds du sol. Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui. Le sol de cette ville est ingral. Un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge, Et qu'on ne voit jamais un dans le traste sol où j'habite aujourd'hui, *t. 1.* sous. *Confess.* IV, || 2° Particulièrement. La couche supérieure de la terre, considérée par rapport à sa nature, à sa qualité. Un sol fertile. Un sol ingrat. Un sol marécageux. Un sol calcaire. Il reconnaît une quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol, BARTHÉL. *Anach. introd.* ch. 1, sect. 2. L'arbre dans la terre, et ses rameaux flétris X leur sol maternel vont mêler leur débris, DELILLE, *Homme des champs*. Vous ne reverrez jamais la bonde de notre père.... Le sol croît pour nous le deux fruit du dattier, BRIZ, *Abufar*, I, 3. || En agriculture, sol actif, sol que forme la portion soluble par les instruments aratoires, celle qui reçoit les engrais et les semences; il sert directement à la végétation de la plupart des plantes herbacées. Sol inerte, la portion placée entre le sol actif et le sous-sol; il repose sur ce dernier. || 3° Terme de géologie. Sol primordial, nom donné, non aux terrains primitifs, mais à ceux qui sont les premiers dans l'ordre des superpositions et qui forment l'échelle géognostique. || 4° Terme de minéralogie. Marnille, partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé. || 5° Terme de marine. Place de l'arrimage des marchandises dans un navire de commerce. || 6° Terme de blason. Se dit du champ de l'écu. || 7° Dans le Saintongeais, on appelle sol l'aire sur laquelle on bat le blé. Un beau sol, c'est-à-dire une belle aire.

— HIST. XVIe s. A quiconque appartient le sol, c'est à dire l'estage du rez de chaussée, appartient le

Digitized by Google

dessus et dessout du sol, *Journ. gén.* t. 1, p. 528.

— ÉTYM. Provenç. *sol*; espagn. *suelo*; ital. *suolo*; du lat. *solum*. Au XVIe siècle on disait *solage*, encore usité dans le Berry.

2. **SOL** (sol), *s. m.* Terme de musique. Cinquième note de la gamme d'ut; signe qui représente cette note. Du sol dièse. Le ton do sol. La clef de sol. || Lorsqu'on a cessé de faire usage de la solmisation par muances, et qu'on a donné à chaque son un nom particulier et toujours le même, on a appliqué le nom de sol au son G, qu'on appelait auparavant G ré sol.

— HIST. XVIe s. Argent monte de l'un en sol Ceulx qui bas et poures estoient, v. BERCH. *Poésies mss.* f° 100.

— ÉTYM. Voy. FA.

† 3. **SOL** (sol), *s. m.* Terme d'alchimie. Nom de l'or, sous l'emblème du soleil.

— ÉTYM. Lat. *sol*, soleil.

SOLACIÉ, ÉE, (so-la-si-é, ée), *part. passé* de solacier.

SOLACIER (so-la-si-é), je solacisis, nous solacisions, vous solacisiez; que je solacie, que nous solacisions, que vous solaciez, v. a. Terme qui vieillit. || 1° Consoler, soulager. Quoniam Capudox, qui me vit pâle et triste, Me dit : ami, pourquoi te soucier? Lors m'envoya, pour me solacier, Tout son cortége et celui de la cité, J. D. MOTAIX, *Epigr.* t. 7. || 2° Se solacier, v. *réfl.* Se divertir. Plein de courroux et vide de pécune, Léger d'argent et chargé de rancune, Il va trouver le marchant qui rient Avec sa femme et se solacisait, LA FONT. *Papef.* Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, J. DE NOUE. *Lett. à Du Peyrou*, 17 oct. 1767.

— HIST. XIIIe S. Li primeraine [premier] heure qui solace Ceus que il mauvais dahé enlace, C'est Dous-Pensers, *la Rose*, 2655. S'il d'une chose mouli bon tens; Car à bale riens je ne pens Qu'à moi joer et solacier, Et mon chief pigner et tracier, *ib.* 887. || XVe S. Adonc commencerent à multiplier festes pour cause du jeune roy, à qui jeunesse, passaunce et seigneurie adjoustoient de se solacier et esbattre, *Bouciq.* t. 1, II XVIe S. Ne vois-tu pas, Hurault, ces jeunes aroudelles, Ces pigeons tremoussant et du bec et des ailes, Se lasser goulument, et de nuict et de jour Sur le haut d'une tour se solasser d'amour? RONS. 804.

— ÉTYM. *Soulas*.

SOLAIRE (so-lè-r'), *adj.* || 1° Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. Éclipse solaire. Roue déterma la vitesse des rayons solaires, VOLT. *Louis XIV*, 31. Les lois du mouvement périodique de la chaleur solaire qui pénètre la masse terrestre jusqu'à une certaine profondeur, à cause des variations diurnes ou annuelles, FOURIER. *Instit. Mém. scientif.* t. VIII, p. 383. || Climat solaire, état d'un climat en tant qu'il dépend uniquement de ses rapports avec le soleil, par opposition à climat réel, c'est-à-dire le climat solaire modifié par les circonstances locales. || Été solaire, hiver solaire, quantité de chaleur ou froyde que le soleil pendant l'été, pendant l'hiver, Mairan avait trouvé que, dans la zone tempérée, la chaleur de l'été solaire est à celle de l'hiver solaire, comme 40 est à 1, L. DE BUMOLD, *Mém. de la Soc. d'Arcueil*, t. III, p. 472. || Année solaire, voy. ANNÉE TROPIQUE. || Jour solaire, temps compris entre deux passages successifs du soleil au méridien. || Heure solaire, la 24e partie du jour solaire. || Temps solaire, temps évalué au moyen du jour solaire et de ses subdivisions. || Cadran solaire, instrument indiquant directement l'heure solaire au moyen de l'ombre portée par une tige parallèle à l'axe terrestre, laquelle reçoit le nom de style. || Cadran solaire, jolie coquille de la Méditerranée. || Système solaire, ordre et disposition des corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil. || Terme de botanique. Fleurs solaires, plantes dont les fleurs ne s'épanouissent que lorsqu'elles sont frappées des rayons du soleil. || Terme de marine. Rose solaire, rose vitrée dans la même direction des rayons du soleil. || 2° Fig. Visage solaire, s'est dit d'une personne qui a le visage ouvert, plein d'une heureuse physionomie. Le coadjuteur s'est fort bien démêlé de l'affaire de ses bois, il les vendra : il me paraît le faire de M. Colbert; sérieusement il est heureux, son visage est solaire, sév. 342. Jamais aussi ne vit-on M. du Maine si solaire et si désinvolte qu'alors [à la mort du duc de Berry], *ib.* 356, 302. Il [Harlay, archevêque de Paris] rassemblait.... tout ce qui peut fixer agréablement les yeux, une physionomie solaire, un grand air de majesté, un geste libre et régulier, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans POUGENS. || 3° Terme d'anatomie. Plexus solaire, vaste réseau nerveux formé par la réunion de ganglions et de rameaux appartenant spécialement aux deux grands nerfs splanchniques, dont ce plexus est le terme commun, tandis qu'il est l'origine de presque tous les plexus intestinaux. || 4° Dans la grammaire arabe, lettres solaires, linguales et dentales, par opposition aux lettres lunaires qui comprennent toutes les autres.

— HIST. XIIIe S. Li ans solaires sormonte l'an lunaire de onze jors, *Comput*, f° 9. || XVIe S. Le vent d'Orient, qui est dit en latin subsolanus, en français solaire, de nature chaude et seiche, RAB. *Introd.* 13.

— ÉTYM. Lat. *solaris*, de *sol* (voy. SOLEIL).

† **SOLAK** (so-lak), *s. m.* Nom donné à des espèces de gardes du sultan, dont les turbans sont ornés de plumes si hautes qu'elles le dérobent à la vue du peuple, VOLT. *Charles XII*, 6.

† **SOLAMIRE** (so-la-mi-r'), *s. f.* Étoffe à clairevoie dont on garnit les tamis.

† **SOLANDRE** (so-lan-dr'), *s. f.* Terme d'art vétérinaire. Crevasse au pli du jarret du cheval, d'où suinte une sanie fétide.

— ÉTYM. Voy. SOLANDRE.

† 2. **SOLANDRE** (so-lan-dr'), *s. f.* Genre de plantes malvacées.

SOLANÉES (so-la-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui renferme les solanums.

— ÉTYM. *Solanum*.

† **SOLANDINE** (so-lan-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de dédoublement de la solanine.

† **SOLANINE** (so-la-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extraite des baies de la morelle noire, des tiges de la douce-amère, des germes de la pomme de terre.

SOLANUM (so-la-nom'), *s. m.* Genre de plantes type de la famille des solanées, qui distingue : le solanum cylindrique, dit vulgairement aubergine; le solanum tubéreux, qui est notre pomme de terre; le solanum mélongène, appelé faux piment, amoune des jardiniers, morelle pernette, et petit cerisier d'hiver, LEGOARANT.

— HIST. XVIe S. Quant à la racine du solanum mandragore on montre [vend] des petites figures, PARÉ, XXIII, 14.

— ÉTYM. Lat. *solanum*, douce-amère, de *solari*, consoler, à cause des qualités calmantes, stupéfiantes de la plante.

† **SOLARD** (so-lar), *adj.* Terme rural. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage.

— ÉTYM. Inconnue.

† **SOLARIEN, IENNE** (so-la-rin, ri-è-n'), *s. m.* et *f.* Se dit des habitants supposés du soleil.

† **SOLARE** (so-la-r'), *s. m.* Bécasse.

SOLBATU, UE (sol-ba-tu, tue), *adj.* Terme de vétérinaire. Se dit d'un cheval dont la sole est foulée.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant battu par deux *t*, écrit solbatu par un seul. Il faudrait mettre de l'uniformité dans l'orthographe.

— ÉTYM. *Sole* 3, et *battre*.

SOLBATURE (sol-ba-tu-r'), *s. f.* Maladie du cheval solbatu, ou sole contusionnée. || On dit plus ordinairement : sole battue.

SOLDANELLE (sol-da-nè-l'), *s. f.* || 1° Petite plante qui croît sur les hautes montagnes, auprès des neiges (familles des primulacées). || 2° Espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer, convolvulus soldanella, L.

— HIST. XVIe S. Soldanelle, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **SOLDANITE** (sol-da-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre météorique.

SOLDAT (sol-da; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des sol-da-z' aguerris), *s. m.* || 1° Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État. Nos princes ont-ils eu des soldats plus fidèles [que les chrétiens? CORN. *Polyeucte*, v. Ils marquaient de mêmes sentiments; ils promettront de faire rage; Mais au moindre danger adieu tout leur courage; Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Enfin, ma fille, nos bras Bretons sont étrangers; je ne sais comme faisait Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France, sév. 851. Il était encore plus aisé de lever des soldats que de les armer, BOSS. *Reine d'Angl.* Qu'il est beau, dans le tumulte des armes, de savoir encore goûter cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune ! MASS. *Louis de Bourbon*. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards, ID. *ib.* Implacable ennemi de Rome et du repos, Comptez-vous vos soldats pour autant de héros? RAC. *Hébr.* III, 4. Quoi! la perte d'un grand homme indignes soldats! ID. *Ath.* V, 5. Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi, ID. *Ath.* V, 5. Nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, MONTESQ. *Rom.* 2. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César, ID. *Rom.* 9. Toutes les dentées (excepté les soldats, que j'ai appelés la plus nécessaire dentée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères [que du temps de Henri IV], VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris*. Comme un soldat debout qui veille sous les armes.... LAMART. *Nouv. Méd.* VII, II || 2° Celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade. Maintenir la discipline parmi les soldats. Ce capitaine est le père de ses soldats. Quelle différence entre un soldat et un charretier quant à l'obéissance? PASC. *Pens.* XXIV, 37, édit. HAVET. Les simples soldats, qui, ayant toute leur vie dans le moment passé, et attendant peu de l'avenir, ne s'en inquiètent guère, conservaient [à Mosconi] leur insouciance, la plus précieuse de leurs qualités, SISM. *Hist. de Nap.* III, 14. Ce fut ainsi que, depuis ce déluge de neige, chacun, chef comme soldat, conserva ou perdit sa force d'esprit, suivant son caractère, son âge et son tempérament, ID. *ib.* II, 11. Le devoir de chacun lui suffit..... et les regards d'un prélion excitent un soldat, comme ceux d'une armée enflamment un général, ID. *ib.* IV, 13. Il semblerait que, si c'est que soldat, ce n'est qu'un soldat, il n'a que de la bravoure. || Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, il a montré plus de bravoure que d'habileté. || Soldat de fortune, homme qui s'est élevé des derniers rangs de l'armée à une haute position. Diocletien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite, VOLT. MOURG. 8. || Faire des soldats, se disait, sous l'ancienne monarchie, du recrutement régulier des soldats. Il vous manque quatre ou cinq soldats que M. de la Rose et moi trouverons moyen de faire, DANCOURT. *La Gazette*, sc. 2. || 3° Soldat de marine, voy. MARINE. || Soldat-matelot, nom d'une troupe de mer que créa Louis XIV. || 4° Il se dit, en général, de tout homme qui appartient à la profession militaire. Depuis plus de six ans, il n'est fait combat Qui ne m'ait bien acquis ce grand nom de soldat, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Je parlerai, madame, avec la liberté d'un soldat qui sait mal parler la vérité, RAC. *Brit.* I, 2. Moins instruit que fidèle, Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle, VOLT. *Zaire*, III, 4. Je prendrai qui fut ne fut pas soldat heureux, ID. *Mérope*, I, 2. Et tout homme est soldat contre la tyrannie, ID. *Sophon.* III, 3. ....Qu'il ne tombe point comme un noble artisan, Tout vivant de la lutte et du feu du combat; Il serait trop heureux; il mourrait en soldat; Qu'il tombe en criminel, LAMART. *le Cid d'Alm.* III, 3. Tandis que le soldat sage et simple qui avait été son collègue [de Marmont] dans cette journée du 30 mars, qui lui aussi avait le visage noirci par la poudre, l'arme déchirée et la douleur..... THIERS, *le Consul. et l'Emp.* LIII. || Soldat du pape, mauvais soldat, soldat mou. || Adjectivement. Il a fait soldat. || 5° Fig. et populairement, serviteur. Soldat de Dieu. Lors même que M. de Turenne commande, il se regarde comme un soldat de Jésus-Christ, TURRETIN. *Serm.* I, 4. || 6° La soldate, à la manière des soldats. Ses cheveux de drille.... ses serments à la soldate.... tout cela donna dans la vue d'une vieille veuve, SCARR. *Rom.* II, 8. Plusieurs cavaliers.... le convièrent de courir la bague avec eux, ce qu'il fit, habillé à la soldate, *ib.* II, 18. || 7° Soldats de plomb, infanterie et cavalerie avec les divers costumes de toutes les armes, soldats et officiers fabriqués en plomb de toutes les grandeurs et qui font le joie des petits enfants. || Fig. Vaut soldats de plomb que nous sommes, Au cordeau nous alignant tous.... MÉRARD. *Rosa*. || 8° Terme de zoologie. Soldat de mer, papure. || En Saintonge, soldat du guet, petit capricorne rouge, comme était la casaque des soldats du guet. || Soldat des bois, espèce de punaise. || Nom donné à des individus neutres à grosse tête et à fortes mandibules, parmi les termites. || Proverbe. Le soldat doit avoir assaut de lévrier, faite de renard, dent de sanglier, c'est-à-dire assaillir comme fait un bon lévrier, se retirer comme fait le loup

Digitized by Google

qui s'entretient toujours en haleine, et se défendre avec l'opiniâtreté du sanglier.

— HIST. XVIe s. Les uns se disent gens d'armes, les autres archers; mais peu sont soldats. DU ROUE, 221. Les simples soldats, m. 265. Ils les connaissoient plus soldats et beaucoup mieux armez qu'eux, D'AUB. *Hist.* III, 283. Leurs chausses descouppées à la soldate, CARLOIX, VI, 32. N'estants soldats, pas seulement souldrilles ny dignes de ceste qualité, et n'ayants jamais faict serment ny service à sa majesté, m. VIII, 11. Le capitaine Chancée, gentil soldat certes, BRANT. *Sur les dames*, p. 322, dans LACURNE. Depuis tous ces noms se sont perdus et se sont couverts un beau nom de soldat, à cause de la solde qu'ils tirent; les Espagnols et Italiens nous les ont mis en usage, encore que quelquefois les Italiens les appellent fantassins; mais l'Espagnol use toujours de ce mot *soldadot*, qui est le plus beau nom qu'on peut imposer aux gens de pied, et n'en déplaise aux Latins avec leurs mots *milites* et *pedites* qui sont fort sots et laids auprès de celuy de soldats, m. *Capit. franç.* I, IV, p. 47. Quant aux sommes imposées pour les petits soldats (*Soldaten*), SULLY, *Mém.* I, III, p. 269. A jeune soldat vieil cheval, CORGRAVE. Solde de courte espée [larron, coupebourse], SCHM., *Dict.* De chevaux et de soldats, de gentilhomme, et puis marquis, si fortune en dit, LESAGE DE LINCY, *Prov.* I, 3, p. 103.

— ETYM. Espagn. *soldado*; ital. *soldato*, de *soldare*, solder (voy. SOLDER). L'ancienne langue dit aussi *soldoier*, d'où l'anglais a fait *soldier*.

‖ **SOLDATE** (LA). voy. SOLDE, 3.

SOLDATESQUE (sol-da-tè-sk'), s. *f.* ‖ 1° Terme collectif et de mépris. Troupe de soldats, et, le plus souvent, de soldats sans discipline. Le peuple vivant de la divinité [Jésus] et exposé aux yeux d'une populace insolente et à la rixe d'une brutale soldatesque, BOURDAL. *Pensées sur la Pasquelot. Jésus J. C.* I, p. 75. Souvent la soldatesque elle-même se montre redoutable à ses maîtres, les fait trembler, et quelquefois même leur impose des lois, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mon.* II, 2, p. 201, dans LACURNE. Mes maltraitaient les habitants, pillaient les maisons, et commettaient tous les crimes dont peut être capable une soldatesque effrénée, BUCHON, *Œuvr.* I, II, p. 397. ‖ 2° *Adj.* Qui sent le soldat. Un ton soldatesque. Et la profonde dérision De ces disputes soldatesques et folles s'insuite à l'univers Pour des misères pédantesques, GRESSET, *Chartr.* ‖ A la soldatesque, à la façon des soldats. L'autre plus approchant accordant dans un camp à la soldatesque qu'à représenter dans un palais, DIDER. *Claude et Ner.* I, 47.

— HIST. XVIe s. J'aime un parler, non pedantesque, mais plustost soldatesque, auquel Seneque appelle celuy de Jules Cesar, MONT. I, 201. L'oisiveté et licence soldatesque, LANOUE, 161. Sans oublier la hideuse, myne, autrement la piaffe soldatesque, CARL. IX, 28.

— ETYM. Ital. *soldatesca*, de soldate, soldat.

‖ **SOLDATESQUEMENT** (sol-da-tè-sk'-man), adv. D'une manière soldatesque.

— HIST. XVIe s. Soldatesquement, COTGRAVE.

1. **SOLDE** (sol-d'), s. *f.* Paye donnée aux gens de guerre. Théodose avait pris à sa solde les meilleurs soldats des Goths, des Huns, des Scythes et des Alains, FLECH. *Hist. de Théod.* III, 88. Je parlerais des Grecs qui furent à la solde des Perses, comme les Francs furent à la solde des Romains, MONTESQ. *Esp.* XXX, 24. Louis XIV a eu, en comptant tout le corps de la marine, cinquante-quatrante mille hommes à sa solde pendant la guerre de 1701, VOLT. *Pol. et leg. Observ. sur Lass, Melon et Dutot.* ‖ PAR EXTENSION, état de la solde de, être payé par..... Cet écrivain est à la solde d'un parti. ‖ FIG. Les biens de l'Église sont une solde sainte, et vous n'y avez droit qu'autant que vous servez dans cette milice spirituelle, MASS. *Confer. Ambid. des clercs.* ‖ Demi-solde, appointements d'un militaire qui, sans être en activité, n'est pourtant pas hors de service. Officier à la demi-solde, en demi-solde.

— HIST. XIVe s. Et [il] overi [ouvrit] ses tresors, e dona sous as gens à un an, *Nachab.* I, 3. ‖ XIIIe s. Et li roi le refist castelain et li donna ses soldes pour la loiauté de lui, *Chr. de Reims*, 141. ‖ XVe s. Gens de soulde, COMM. I, 3. Il avoit perdu devant Nuz quatre mil hommes prenans soulde, m. IV, 6. ‖ XVIe s. Ces pauvres citoyens, neuf mois de l'an durant, prenoient soulde du public, AMYOT, *Pyrr.* 22. GISCO, à son arrivée, retira à sa soulde quelque nombre de soudards grecs, m. *Timol.* 41.

— ETYM. Bas-lat. *solidum*, *solidus*, *soldum*, solde, de *solidus*, sorte de monnaie (voy. SOU), la pièce de monnaie ayant été prise pour la somme payée. L'ancienne langue disait bien plus souvent *soulde*, provenç. *soldada*.

2. **SOLDE** (sol-d'), s. m. Terme de commerce. Complément d'un reste de compte. Le solde est de 65 francs. Si la Hollande était dans un cas contraire avec la France, et que pour solde elle lui dût mille marcs, SOUVENIR. *Esp.* XXII, 10. ‖ Terme de la tenue des livres. Solde de compte, somme qui fait la différence du débit et du crédit, lorsque le compte est vérifié et arrêté. ‖ Solde de marchandises, marchandises qui restent en magasin à la fin d'une saison, et qui, diminuées ou défraîchies, se vendent au rabais.

— ETYM. Le même que *solde* 1; provenç. *soud*, espagn. *sueldo*.

1. **SOLDÉ, ÉE** (sol-dé, dé'), part. *passé* de *solder* 1. Troupes soldées. ‖ Demi-soldé, qui reçoit une demi-solde, une demi-paye. .....AUX ouvriers demi-soldés de la marine, P. BETHMONT, au Corps législatif, *J. officiel*, 24 AVRIL 1869, p. 490, 1re col.

2. **SOLDÉ, ÉE** (sol-dé, dé'), part. *passé* de *solder* 2. Tous nos comptes sont soldés.

1. **SOLDER** (sol-dé), v. *a.* ‖ 1° Donner une solde à des troupes, les enrôler à prix fait. ‖ 2° Par extension, payer des gens pour faire quelque chose. Solder des chefs d'émeute.

— ETYM. Solde 1; bas-lat. *soldare*; ital. *soldare*. Le prov. disait *soldadar*, de *soldada*, soudée, solde.

2. **SOLDER** (sol-dé), v. *a.* Terme de commerce et de comptabilité. Acquitter un compte, une dette. Solder un mémoire. Il ne m'avait donné que des à-compte, mais il vient de me solder. ‖ Absolument. Le petit drapier de Batavia une partie de la nourriture et du vêtement de ses Etats, et cependant on est obligé de solder avec lui en plastres, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 12. ‖ Se solder, v. réfl. Être soldé. Se solder par un déficit.

— HIST. XIIe s. Acerrat [emprantara] li pechere, e ne soldorat, *Liber paulin.* p. 18.

— ETYM. Le même que *solde* 2.

1. **SOLE** (so-l'), s. *f.* Plaque cornée formant la partie inférieure du sabot chez le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf. ‖ Partie cornée du bord inférieur de la paroi, la fourchette et les arcs-boutants qui l'entourent. ‖ Terme de maréchalerie. Sole chaude, se dit d'une fourure appliquée trop longtemps le fer chaud à la surface; sole brûlée, quand la lésion est plus prononcée. ‖ Sole battue, synonyme de soliature.

— HIST. XIIe s. La biebe a la sole du pied plus large que n'a nng jeune cerf, *Modus*, f° 7, *verso*. ‖ XVe s. Ils lui chauffèrent si fort les plantes des pyes, que les soles d'icelles en sont cheutes, DU CANGE, *attidere*. De trop parler me fist defferre, Et à mouvoir de chaude sole, Et me dust par belle raison Estre toulsis vers la parole, E. DESCH. *Bail. Il faut toujours tenir sa parole*. ‖ XVIe s. L'aponeurose du gros tendon composé des trois muscles qui soutiennent de la jambe, qui s'implante sous le talon, et sus toute la sole du pied, PARÉ, *Mumie*, c. [II] Cognoissont bien le pied, la sole et les jambures, ET. CLOPIN, Sous avoir vieil le cerf, quelle teste il avoit, ROns. 240.

— ETYM. Provenç. *sola*, et *sol*, masculin; esp. *suela*; portug. *sola*; ital. *suola*, sole, qui est de même origine que *solum*, le sol.

2. **SOLE** (so-l'), s. *f.* Partie des terres arables d'une exploitation qui reçoit successivement chacune des cultures qui forment la base de l'assolement ou rotation. Diviser une terre en trois soles. La sole de froment est plus forte cette année qu'à l'ordinaire. Le bail des terres labourables, lorsqu'elles se divisent par soles ou saisons, est censé fait pour autant d'années qu'il y a de soles, *Code civ.* art. 1774.

— HIST. XVIe s. [Le chasseur] Va dressant son chemin vers les plus grandes plaines. Ou pour estre en estat tout à coup des avenues, *Plaisir des champs*, p. 233.

— ETYM. C'est une forme féminine de *sol* 2.

3. **SOLE** (so-l'), s. *f.* ‖ 1° Poisson de mer plat et presque ovale, *pleuronectes solea*, Linné, ordre des malacoptérygiens subbrachiens. Une sole frite. ‖ Sole normande, grosse sole avec une suace dans laquelle entrent comme ingrédients des moules, des huîtres, des crevettes, des champignons. ‖ Proverbe. Il se vend plus de harengs que de soles, les marchandises communes sont de plus prompt débit que les marchandises de prix. ‖ 2° Une coquille bivalve, espèce de peigne.

— HIST. XIIIe s. Une grant sole longue et lée, BARBAZAN, *Fabliaux*, IV, 89.

— ETYM. Lat. *solea*, sole, proprement sandale; ainsi dit à cause de la forme de ce poisson.

‖ **SOLE** (so-l'), s. *f.* ‖ 1° Nom donné à des pièces de bois placées horizontalement pour soutenir des étais dans une galerie de mine. ‖ Pièce de charpente posée à plat, et servant à faire les empatements des machines. ‖ 2° Terme de marine. Nom désignant, à bord, différentes pièces de bois minces, telles que le feuillet d'un sabord, la savate de l'ancre, etc. ‖ Fond d'un bateau qui n'a point de quille. ‖ 3° Construction en briques qui reçoit les cendres, dans un four à fourneau. ‖ 4° Sole d'un affut de canon, la planche qui, dans d'anciens affûts, porte sur les deux essieux.

— HIST. XIVe s. Les soles qui portent et soutiennent le solier de la haute maison de Luques, *Très. des chart.* ‖ 71, p. 289, f° 180. ‖ XVIe s. Lesquels carpentiers seront tenus de mettre et faire en la grange une solle, pour ce que celle qui y est est pourrie, DU CANGE, *solea*.

— ETYM. Ce paraît être encore le lat. *solea*, sandale, semelle.

‖ **SOLE** (so-l') ou **SOLLE**(so-l'), s. *f.* Ancien nom d'une sorte de magasins. Sans qu'elle puisse être déchargée, vendue ni mise en montre ou sole à dit heues à la ronde d'icelle ville, *Règlement du parlement*, 20 FÉVR. 1810. Voulons que tout le sel qui se fera et cuira sur les salines soit incontinent apporté de jour à autre par les sauniers en la sole ou magasin de Tousques, *Ordonn. mss* 1400. ‖ On trouve aussi seulle.

‖ **SOLE** (so-l') ou **SOULE** (sou-l'), s. *f.* Boule de bois, dite aussi choule qu'on poussait avec une crosse.

SOLÉAIRE (so-lé-è-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle soléaire, ou, substantivement, le soléaire, muscle qui s'attache supérieurement à la partie supérieure et postérieure du péroné, et se terminе inférieurement par un tendon qui concourt à former le tendon d'Achille.

— HIST. XVIe s. Jumeau est le tendon fait des [muscles] gemeaux et solaire de la jambe, PARÉ, I, 8.

— ETYM. Lat. *solea*, plante du pied.

‖ **SOLÉCISME** (so-lé-sis-m'), s. m. Faire des solécismes. Quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains d'un moderne qui solécisait par principe de religion, qui s'imaginait qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat? BOISA. *Pens. phil.* 44. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. Solécisme, commettre des solécismes, de Σόλοι, ville de Cilicie, colonie athénienne, qui avait pris un mauvais parler.

SOLÉCISME (so-lé-si-sm'), s. m. ‖ 1° Faute contre la syntaxe. Sur ce qui est observé que l'usage favorise souvent des solécismes, M. Chapelain dit qu'alors ces solécismes sont des élégances, VAUGEL, *Rem. nat. Th. Corn.* I, I, p. 146, DANS FOUGERE. Non-seulement n'admet point en pompeux barbarisme, Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme, BOIL. *Art p.* I, 30. Combien de lettres supprimées par la prononciation, mais dont la suppression dans l'écriture serait un solécisme? MOLIÈRE, *Ec. femm.* I, 7. Tant pis pour qui ne fait pas de solécisme en parlant [dans la conversation]; on pourrait dire que ces personnes-là disent toujours et ne parlent jamais, D'ALEMB. *Œuv.* I, III, p. 132. Quelquefois à la langue, en dépit du purisme, Ose faire présent d'un heureux solécisme, Scandale du grammairien, TERRILLE, *Convers.* III, 2° *Fig.* et familièrement. Faute quelconque. Le moindre solécisme en parlant veut être; Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite, MOL. *Fâch.* III, 7. Il est parlé, dans les anciens auteurs, de solécismes en fait de gestes, TIGNEUX-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 100.

— ETYM. Lat. *solœcismus*, de σολοικισμός (voy. SOLÉCISER).

SOLEIL (so-lèl), il mouillées), s. m. ‖ 1° Astre qui donne la lumière et la chaleur aux planètes. Le soleil occupe un des foyers de chacune des orbites que décrivent toutes les planètes. Là, sous d'épres rochers, près d'une source pure, Lieu respecté des vents, ignore du soleil, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. Noble et brillant auteur d'une triste famille, Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille, Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois, Soleil! je viens te voir pour la dernière fois, RAC. *Phèdre*, I, 3. Il [Dieu] commande au soleil d'animer la nature, Et la lumière est née de ses mains, m. *Athal.* I, 4. Le soleil est plus près de la terre en hiver qu'en été d'environ deux

Digitized by Google

cent mille lieues, VOLT. *Phil. Newt.* II, 6. On ne peut s'empêcher de conclure que l'étendue de l'empire du soleil, ce rai de la nature, ne soit une sphère dont le diamètre est de six cent vingt-sept millions de lieues, BUFF. *Théor. terre, Œuv.* I, 13, p. 203. Il [Pythéas] alla jusqu'en Islande ; il prouve qu'il y a réellement pénétré, en racontant un phénomène qu'il ne pouvait deviner, qui est que, le jour du solstice d'été, le soleil ne fait que toucher à l'horizon, et recommence à s'élever aussitôt, BAILLY, *Hist. anc. anc.* p. 353. Le soleil, qui est à lui seul plus considérable, plus volumineux que tous les êtres ensemble, est deuze cent mille fois plus grand que le globe que nous habitons, et où nous croyons être quelque chose, IB. *Hist. anc. mod.* t. II, p. 202. Le soleil fait le tour des Pérvviens ; et en effet quel être dans la nature est plus digne des hommages de l'homme ignorant, que son éclat éblouit? RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. Le globe immense du soleil, foyer principal des mouvements divers de la terre, tourne en vingt-cinq jours et demi sur lui-même, LA PLACE, *Expos.* V, 6. Je ne sais qu'au printemps, je veux voir la moisson, Et, comme le soleil, de saison en saison, Je veut achever mon année, A. CHÉN. *Le Jeune captive*. Dans l'abîme sans fond mon regard a plongé ; De l'azome au soleil, j'ai tout interrogé, LAMART. *Méd.* t. 2. || Le soleil se lève, il paraît au-dessus de l'horizon. Rodogune a paru sortant de sa prison Comme un soleil levant dans notre horizon, CORN. *Rod.* I, 6. L'Église parle pour l'absent [l'un des conjoints par mariage], et ne permet pas qu'on l'oublie, ni qu'on mette au rang des morts celui pour qui le soleil se lève encore, BOSS. 4e avert. 6. Quand tout change pour toi, la nature est la même, Et le même soleil se lève sur les pleurs et sur les fleurs, LAM. *Méd.* t. 2. || Adorer le soleil levant, pratique religieuse commune à certains peuples de l'antiquité, qui saluaient le soleil à son lever. Ils se combat nocturne qui décida de l'empire romain entre Vitellius et Vespasien, une légion d'Asie, voyant le jour paraître, salua le soleil levant, TACITE, *Hist.* III, 24. || Fig. Adorer le soleil levant, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. Courage ! inclinez-vous vers le soleil levant [une riche héritière], après tourneviés, PICARD, *Le Marchand de Smyrne*, V, 8. Vous, messieurs, qui, le nez au vent, Encensez tout soleil levant, BÉRANG. *le Vieux.* || Le soleil se couche, il disparaît à nos yeux. Nous avons lu dans les Écritures qu'il y a un temps de pleurer et une mesure de larmes : que le soleil, qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction, FLÉCH. *Lamentations.* || Le soleil se lève bien ou mal, se couche bien ou mal, il se couche avec des signes qui annoncent un autre soleil, plusieurs temps. || On dit de même : le lever, le coucher du soleil. Un beau lever, un beau coucher de soleil. || Un lever, un coucher de soleil, tableaux représentant le soleil levant, couchant. || Dans le langage poétique ou mythologique. Le char du soleil. Les chevaux du soleil. Le fils du soleil, et l'on qu'on dans cette contrée Reconnaîs le vrai fils et l'héritier d'Aïrée, Toi qui n'osas du père éclairer le festin, Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin, RAC. *Iph.* V, 4. || Fig. et par plaisanterie. Faire bonneur au soleil, le laisser lever le premier, ne se coucher que lorsque le soleil est déjà sur l'horizon, dormir la grasse matinée. || Fig. et badinement. Se soir contre le soleil, offenser ses amis, ses protecteurs. (Urner contre le soleil était défendu par d'autres lois anciennes.) || Fig. et badinement. Nous donné à tous les astres qui, comme le soleil, ont une lumière propre, et non, comme les planètes et les comètes, une lumière réfléchie. Un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. V. Puisque nous avons regardé les étoiles comme autant de soleils, nous devons regarder notre soleil comme une étoile, et même comme une des petites, BAILLY, *Traité de phys.* t. III, p. 36. Portons maintenant nos regards au delà du système solaire, d'innombrables soleils, qui peuvent être les foyers d'autant de systèmes planétaires, sont répandus dans l'immensité de l'espace, à un éloignement de la terre tel que le diamètre entier de l'orbite terrestre vu de leur centre est insensible, LA PLACE, *Exp.* V, 6. || Lumière, chaleur, clarté, que donne le soleil. La glace fond au soleil. Il faut mettre votre cidran au soleil, afin qu'on le regarde, SÉV. 26 janv. 1674. Une compagnie vient de former un établissement digne de la ville de Syharis; elle a obtenu un privilége exclusif pour avoir des parasols, et en fournir à ceux qui enrandiront d'être incommodés du soleil pendant la traversée du Pont-Neuf, BACHAUM. *Mém. secr.* à sept. 1769. || Fig. Des rayons de soleil, du soleil, des alternatives de joie et de tristesse. Il n'y a plus de chagrin maintenant; mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil, SÉV. 30 oct. 1677. Ces jours mêlés de plaintes et de peines, Mêlés de pluie et de soleil, BÉRANG. *Non habit.* || Avoir place au soleil, recevoir comme les autres la chaleur et la lumière du soleil. Il y a droit divers entre mêlés l'espace; Chacun de vous aura place au soleil, RÉGNARD, *Ste Alliance.* || Fig. Avoir sa place au soleil, tenir un rang, une position. Mon soleil, la chaleur, la lumière que je reçois du soleil. Ôte-toi de mon soleil. || Fig. Des vaines honneurs trop enclin à mentire, Auprès des rois je crains pour prendre ce parti, SÉV. 410. || Il fait du soleil, il fait soleil, le soleil se montre sans être caché par aucun nuage. Le soleil qui? Il samedi matin pour prendre ce parti, SÉV. 410. || Il fait déjà grand soleil, il fait encore grand jour. || Il fait trop de soleil, le soleil est trop grand jour. || Il fait trop de soleil, le soleil est trop brûlant. || Il fait du soleil dans le haut, le coucher du soleil est encore loin. || C'est un déjeuner du soleil, se dit d'une couleur qui passe vite à l'éclat du jour. || Dans les fortunes, partager le coucher du soleil, c'était placer les combattants de telle sorte que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre. || Sous le soleil, sur la terre. Le plus heureux, j'ai entendu plus heureux que les uns ou que les autres celui qui n'est pas né encore, et qui n'a point vu le malheur sous le soleil, BOSS. *Sermon sur Bible, Ecclésiaste*, IV, 3. Tout est vanité sous le soleil, dit l'Ecclésiaste, c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Avoir du bien au soleil, avoir des propriétés en immeubles. Son père possédait beaucoup de bien bien au soleil, sans celui qu'il ne montrait pas, LESAGE, *Gil Blas*, I, 1. || Fig. *Œuvr.* L. CHÉN. p. 428, dans FOURGNY. || 4° Coup de soleil, effet produit sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action du soleil ardent. Il a un coup de soleil sur le visage. Mourir d'un coup de soleil. || Familièrement. Un coup de soleil, un fort mal de tête, rougeur qui monte au visage. || 5° Il se dit de la manière dont le soleil éclaire et échauffe suivant les lieux et les saisons. Le soleil d'Afrique, au moins à midi, les plus épais chagrins, SÉV. 171. La de plus beaux soleils durent l'azur des cieux, A. CHÉN. *Élégie*, II, 1. Il y a dans le soleil d'Italie un éclat qui donne à tout un air de fête, CHATEAUB. *Itin.* I. || Fig. Un soleil plus serein se lève sur vos têtes, VOLT. *Œdipe*, V, 8. Le soleil de nos jours paît des son auréole, LAM. *Pr. Hist.* Le soleil d'un, se hâtait d'aurait maintenant, MAIRET, *Solim.* I, 1. Non derniers soleil se lève. Et votre souffle m'enlève De la terre des vivants, *Ps.* CXLII, *Cantique*, XI, 4. Plongée, à ton départ, dans une nuit profonde, Ses yeux n'ont vu lever que de tristes soleils, IB. *Odes*, IV, 3. Aussi coule la vie en paisibles soleils, LAMART. *Méd.* t. 2. Je n'en jure par le matin dans un monde pareil, Non, je ne voudrais pas rajeunir d'un soleil; Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe, IB. *Ibid.* t. 1, 18. || Terme de pêche. Cette morue a reçu six soleils, elle est restée six jours sur la grève. || Entre deux soleils, de la veille au coucher du soleil, jusqu'au lendemain. Il faut chaud et qu'un vent une brillante lune [à Lizzy], en aimé à faire un tour ; mais ici [aux Rochers] nous n'y pouvons pas, nous allons entre deux soleils, SÉV. 5 nov. 1684. Quelques hommes n'osaient plus marcher qu'entre deux soleils, encore avec peu d'assurance, et s'imaginaient des lueurs surnelles sur pour être plus partout, ST SIM. 172, 12. || Il an soleil à l'autre jour, de jour au lendemain. || 9° Poétiquement. Une année. Douze lustres et plus ont roulé sur la vie de toi, la Fontaine!; les suivante soleils la course entre-surrie Ne t'a pas fait goûter un moment de repos, LA FONT. *Poés. mol.* LXII. || 8° Fig. La puissance royale. On ne peut sans péril approcher du soleil, TASTAN. *Panthée*, I, 7. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la représentation du soleil... n'auriez-vous jamais un tyran? SÉV. 21 oct. 1676. Il n'y a rien de si amiable que l'enfance des princes destinés à l'empire.... ce sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux et qui ne les éblouissent pas encore, FLÉCH. *Mme du Montausier*. || Il fait loin d'être plus du soleil, c'est bien d'être sous les yeux du roi ou des ministres pour avoir part aux faveurs dont ils disposent. || 9° Il se dit de quelqu'un qui se distingue par quelque grande qualité. Pradon comme un soleil en nos ans a paru, BOIL. *Sat.* IX. Sonnets.... Ob toujours le héros passe pour sans pareil, Et, fussé-l louche ou borgne, est réputé soleil, IB. *Épît.* IX. ....Ce Caton de basse Normandie, Ce soleil d'équité qui n'est jamais serai, RAC. *Plaid.* III, 3. Une personne très-importante et très-nommée [dans l'exercice] un soleil ou tout au moins une aurore, PÉR. I. XXI, p. 212. Les Prudous, dit-il [Boileau], à qui on lisait le Rhadamiste de Crébillon, dont nous vous nommes tant moques, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci, VOLT. *Dict. phil. Vers.* || Le roi soleil, c'est dit de Louis XIV, à cause de la magnificence et de sa splendeur. || 10° Terme de l'Écriture. Soleil de justice, Deus. Le soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom, SACI, *Bible, Malachie*, IV, 2. Montrez aux enfants cette gloire de Jérusalem, dont Sion leur lui-même le soleil, PÉR. I. XVII, p. 58. || 11° Par analogie. Pièce d'artifice qui jette des feux en forme de rayons. || 12° Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à recevoir l'hostie, et qui est porté sur un pied ordinairement du même métal. Les soleils seront marqués et contre-marqués à la croix du poinçon de la ville, ARRÊTS DU PARL. Les soleils, pris d'ès sont carrés, sinon au bouge.... *Règlem. orfèv.* se déc. 1679. || 13° Dans le blason, on donne douze rayons au soleil, droits, ondés, flamboyants, simail d'or. S'il est de couleur, il s'appelle ombre du soleil. || 14° Soleil, ou tournesol, ou grand soleil des jardins, nous vulgaires de la famille des *tournesol*, *L.* *helianthus annuus*. sa graine fournit une huile fine appelée huile de grand soleil, et c'est à tort que certains ouvrages la disent produite par les fleurs de la *Soucie tubéreuse*, MAT. *Les Soleils* sont, au Pérou, de vrais arbres qui s'élèvent en une saison à plus de dix mètres et dont la fleur n'a pas moins de trois pieds de circonférence; leur tige unique est d'une richesse de végétation telle, que, même dans nos climats et en pleine air, il a pu servir aux plus curieuses expériences sur l'absorption et sur la transpiration végétales; c'est ainsi qu'on a constaté que chez nous le grand soleil exhale près de 60 grammes de liquide par heure, NOEL, *Bulletin de l'Académ. scientif. littéraire*, 1859, p. 199. || Grand soleil d'or, un des noms vulgaires du narcisse tazette, amaryllidée de Lunné, France méridionale, Espagne. || 15° Soleil, nom sous lequel on désigne l'*orthagoriscus mola*, poissons plectognathes de Cuvier. || 16° La perruche soleil, nom d'une espèce de perruche. || 17° Soleil couchant, nom vulgaire de la *psammobia respertinalis*, coquille bivalve. || Soleil levant, la teinture radice. || Petit soleil, un des noms vulgaires de la *tulipe tolière*, variété de Lunné, sabot molette de certains auteurs, dit aussi éperon, c'est le *calcar sperou* de Moufort, LEBOBART. || 18° Terme d'horlogerie. Ver. || Fig. Le soleil, voy. VER. || Proverbes. Le soleil luit pour tout le monde, il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. || Cela n'a vu ni lune ni soleil, se dit d'une chose longtemps cachée, enfermée dans un coffre. || C'est un soleil de janvier qui n'a ni vertu ni force. || Soleil qui luit le jour de Saint-Vincent fait mourir la vigne ou la sarmente.

— HIST. XIVe S. Rels fut li vespres, et li soleilz fut eler, *Ch. de Rol.* LI. Quant il se dreecet, li soleilz est enlevez, CLIGÈS. Turne sue vers midi le soleil levant, IB. CCXXII. Tant s. Cler est li jer, li solaus esclarci, *Rose*, p. 41. Contre soleil flamboie ses oevres, *ib.* p. 75. || 1re S. Fille, à Dieu je vous commant, par qui li soleus raie [ravonne], *Berte*, VIII. La nuit trespasse, l'aube crieve, La coulevs par matin se lieve, *Ren.* 1186. Ses li rais [les lumières] fermoit lonc et haut, Ei, por le leu garder de chaut, Furent si espés par deseure, Que li solais en nesuige [assenue] eure Ne peust à terre descendre, Ne faire mal à l'erbe tendre, *la Rose*, 1380. Li solaus luist sor les escumenes, SAINT. LATINI, *Trésor*, p. 413. La cubes dou soleil, IB. ib. p. 419. Les gardes dou champ doivent partir le soleil, si que il ne sot contre la chere [face] de l'un plus que de l'autre, *Assises de Jérusal.* ch. 167, p. 1. dans LACURNE. || XVIe S. Ainsi la fleur perverse mitton qui sot au monde ni dessous le soleil, FROISS. II, 87, 63. Et le beau temps se monstrera....

Digitized by Google

Quant le doux soulcil gracieux De vostre beaulté entrera Par les fenestres de mes yeulx, CH. D'ORL. *Ball.*, 41. Leur titre n'ayet qu'ainz comme la lune (neige), Qui hui apert, demain tout au soulcy, E. DESCH. *De l'amour de Dieu.* Par la division esperent de voir ce que longtemps fils desirent; c'est de vous voir amoindrir et fondre comme neige au soleil, CHASTELAIN, *Chron. des ducs de Bourg.* II, 23. — ¹XVI^e s. Les Albanois lui apprenoient comment à demi soleil ils avoient trouvé un grand corps d'infanterie et quelque cavalerie à leurs aises, D'AUB. *Hist.* III, 8. Sa juridiction est bien estoignée du soleil [du roi]; car elle est à Dreppe, CARLOIX, V, 27. Six vingtz escus d'or soilleil, à 51 sols pièce [en 1528], *Bibl. des ch.* 4e série, t. I, p. 178. Le soleil oultrage ses fumiers, sans en avoir aucune odeur ni senti, CHARRON, *Sagesse*, I, 32. Comment entendez-vous dormir en chien ? c'est, respondit Ponocrates, dormir à peu en un hault soleil, comme font les chiens, RAB. IV, 63.

— ETYM. Wallon, *sole*; bourg. *sôle*; Berry, *soulesl, soulel*; picard, *solé*, mod. *soulet*; wallon, *solea*, *soleih*; d'un diminu. non latin *solaculus*, qui vient de *sol*, soleil. Ce diminutif est étranger aux autres langues qui n'ont que le simple : provençal et portug. *sol*; ital. *sole*. Ce simple ne manquait pas à l'ancienne langue, mais il est rare : SUR s. p. 100. Le latin *sol* se retrouve dans le composé *obnave sôl*, au sancr. *sûrya*, védique *súra*, *súr*, d'un radical védique *svar*, lumière, soleil, ciel.

† **SOLEILLÉ, ÉE** [so-lè-llé, lée, *ll* mouillées], *adj.* Qui a reçu la chaleur, la lumière du soleil.

— HIST. XVIe s. Ses beaux yeux soleillés qui la faisoient paroistre Vrai tige lumineux de Phebus son ancestre, GARNIER, *Hippolyte*.

† **SOLEMENT** [so-le-man], *s. m.* Filet de plâtre au pourtour des dormants de croisées, de portes, etc. || Espèce de ravalement pour soutenir l'égout d'un toit.

SOLEN [so-lèn'], *s. m.* || 1° Coquillage bivalve en forme de manche de couteau. || 2° Terme usité de chirurgie. Boîte longue et oblongue qui servait, après réduction, à maintenir un membre fracturé.

— ETYM. Σωλήν, canal, tuyau.

† **SOLÉNIER** [so-lé-nié], *s. m.* Mollusque qui habite les solens.

† **SOLÉNITE** [so-lé-ni-t'], *s. f.* Solen fossile.

SOLENNEL, ELLE [so-la-nèl, nè-l'], quelques personnes prononcent so-lan-nèl, nè-l'; mais la prononciation des gens du midi, peut-être ancienne, aujourd'hui vicieuse], *adj.* || 1° Célébré chaque année avec des cérémonies publiques et extraordinaires de religion. Sacrifice solennel. Pâques, la Pentecôte, etc. sont des fêtes solennelles. Messe solennelle. Je veens, suivant l'usage antique et solennel, Célébrer ces jours la pompe et la magnificence, Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Ath.* I, 1. Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle Qui chaque fois ce jour la pompe et la magnificence, Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Ath.* I, 1. Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle Qui chaque fois ce jour la pompe et la magnificence, Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, RAC. *Ath.* I, 1. Vœu solennel, vœu fait en face de l'Église avec les formalités requises par les canons, pour engager à vie simple. || 2° Pompeux, accompagné de cérémonies. Il fit dans la ville une entrée solennelle. Des exercices publics et solennels, || 3° Authentique, accompagné des formalités requises. Une déclaration solennelle. Un arrêt rendu en forme solennelle. Un serment solennel par avance les lis A ces fils de David qu'on leur doit revelez, RAC. *Athal.*, I, 3. || Terme de jurisprudence. Contrat solennel, contrat soumis à certaines formes dont l'omission emporte nullité. Les testaments reçus par le chancelier dans l'étendue du consulat en présence du consul et de deux témoins seront réputés solennels, *Ordonn. marine*, août 1681, || Par extension, manifeste, public, en jour ainsi dire, revêtu de formes authentiques. Jugez, s'il vous plaît, quelle commotion put faire dans le parlement une réponse si peu conforme aux usages solennels que la reine lui avait réitérés plus de dix fois, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 128, dans POUGENS. Pour faire voir un exemple solennel de la patience et de la miséricorde de Jésus-Christ, FLÉCH. *Panég.* I, p. 453. Sulpice commence par le mépris solennel qu'il en fait [des charges], IB. II, I, p. 318. || 4° Familièrement. Un sot solennel, un ton emphatique. || Un homme solennel, un homme qui a habituellement un ton emphatique. || 5° S. m. Terme de liturgie. Solennel majeur, fête moins importante que les fêtes annuelles. || Solennel mineur, fête célébrée avec moins de pompe et dont l'office n'est pas obligatoire.

— REM. Plusieurs écrivent solennel, solemnellement, solemnisation, solemniser, solemnité; mais la prononciation est la même.

— HIST. XIIIe s. Aus hautes vegiles des festes solempnieles, JOINV. 298. || XIVe s. L'ostel de S. Pol, lequel nous avons achecté et fait edifier de nos propres deniers, en hostel solennel et de grant edifiemens, DU CANGE, *solemnis*. || XVe s. Trestout ainsi comme qui vouldroit descripre un arbre solennel, le plus haut et notable du monde, en la loange de luy serout parlé de la bonté, douleeur et vertu de son fruit, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 11. La superfluité [des déguisemens] ne sera pas moult à hommes solennels, quoyque ils en usent assez en France, *Boucicq.* II, 7. || XVIe s. Et estoit encore lors le prix de la course solennelle ordinaire appellée la couronne d'ache, AMYOT, *Timol.* 38. Obliger par solennel serment, MONT. I, 48.

— ETYM. Forme dérivée du latin *solennis*, *solennis*, *solemnis*, que l'on tire de *solus*, entier, ou que *solo*, *solio*, et *annus*, année; *solennis* signifiant ordinaire, habituel, qui revient tous les ans.

SOLENNELLEMENT [so-la-nè-le-man], *adv.* D'une manière solennelle. Ce mariage a été fait solennellement. Le lendemain, Leurs Majestés font prier Dieu solennellement pour tous les rois et reines qui sont là [à l'Escurial], *Lettres de Mme de Villars*, 10 oct. 1680. Richelieu, ayant fait déclarer solennellement à la reine la mission d'Autriche, VOLT. *Hist. part.* LII. Des circonstances dont il [le P. Bouhier] ne fut pas le maître, ne lui permirent pas d'exécuter la promesse qu'il avait donnée solennellement, D'ALEMB. *Eloges, Bouhier*.

— HIST. XIIIe s. De ci jusques à tant que juré avera Ja solempneliement qu'à chascun souffira, *Gaucl*, 12377.

— ETYM. *Solennelle*, et le suffixe *ment*.

SOLENNISATION [so-la-ni-za-cion], *s. f.* Action de solenniser; en vers, de six syllabes; *s. f.* Action par laquelle on solennise. La solennisation d'une fête.

— HIST. XVe s. Nostre Seigneur demeura en Nazareth.... bien accompagnée de ses parens.... pour l'approchement de la solennisation des nopces, GERSON, dans le *Dict. de* DOCHEZ. || XVIe s. Solennisation, BOR. 167, 3.

— ETYM. *Solenniser*.

SOLENNISÉ, ÉE [so-la-ni-zé, zée], *part. passé* de solenniser. Anniversaire solennisé avec pompe.

SOLENNISER [so-la-ni-zé], *v. a.* Célébrer avec cérémonie. Encore qu'ils ne solennisassent pas le jour du solstice, LA BOD. VATEN, *Terre des peines*, I, *Etat de la loi*. Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage, RAC. *Athal.* III, 4. Cette ville [Toulouse] solennise encore tous les ans par une procession et par le feu le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques il y a deux siècles, VOLT. *Pol. et lég. Hist. de la nuit de Calas*. || Il signifie aussi célébrer le jour de votre départ? j'en solennise souvent la mémoire, SÉV. 27 sept. 1670.

— HIST. XVe s. Et la feste à tenir et à durer d'un an en, et à solenniser à Windsore le jour saint George, FROISS. I, I, 213. Et fut celle dame accompagnée et solennisée par toutes les gistes de Portingal, lb. II, III, 29. || XVIe s. Ils ont accompaigné le duc d'Alve, pour solempniser et honnorer le mariage de leur roy, CARLOIX, VII, 24. Veuillez en vostre endroit le solenniser, solennisant tout le reste de sa vie la feste de Venus, AMYOT, *Cimon et Lucull.* 1.

— ETYM. Depuis du latin *solennis*, *solennisé*.

SOLENNITÉ [so-la-ni-té], *s. f.* || 1° Fête célébrée tous les ans avec éclat. Voire saint fondateur, dont la solennité rencourt si heureusement aujourd'hui avec votre consécration, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. || 2° Cérémonie publique qui rend une chose solennelle. Solennités et lois n'empêchent pas Qu'avec l'hymen Amour n'ait des débats, LA FONT. *Belph.* Quand on ne prend ou en dot que la seule beauté, Le remords est bien près de la solennité, *Ib. Cont.* I, 8. Le mystère dont nous faisons la solennité, BOURDAL. *Naissde de J. C. 2e avent*, p. 529. Que vos heureux enfants, dans leurs solennités, Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire, RAC. *Esth.* III, 7. Hélas! la plupart voient avec un chagrin secret la solennité sainte, MASS. *Carême, Sur la communion*. || 3° Formalités qui rendent un acte authentique. La solennité d'un testament, d'un serment.

— HIST. XIIe s. Et glorieé [glorifiée] sunt chi hallertent tei et millliu de la tue solennitie, *Liber psalm.* p. 86. Nos faisons ui, chier freire, l'encommencement de l'avent, cuy nous est assels renommeez et coustume si mande, si cum sunt il nom des sitres solempniteiz, 87 BERN. 834. || XIIIe s. Et la roine fu mendé à Paris, et fu fet grans à grant solleempneté, *Chr. de Rains*, p. 50. || XVe s. Le roi d'Angleterre se tenoit en l'abbaye de Poissy-les-Dames; et fut là le jour de Nostre Dame my noust, et y tint sa solennité, et sist à tables en draps fourrés d'ermines, de vermeille escariate sans manches, FROISS. I, I, 273. || XVIe s. A vostre très bien ordonné toutes choses apparteinantes à la solennité de la feste, AMYOT, *Flamin.* 23.

— ETYM. Lat. *solennitatem*, de *solennis* (voy. SOLENNEL).

† **SOLÉNOÏDE** [so-lé-no-i-d'], *s. m.* Fil électrique enroulé en spirale, dit aussi aimant électrique ; cet appareil est à l'électro-dynamie ce que la machine électrique à l'électricité.

— ETYM. Σωλήν, tuyau, et εἶδος, forme.

† **SOLÉNOSTOMES** [so-lé-no-sto-m'], *s. f.* Plante asclépiadée purgative qu'on mélange quelquefois au sené, *solenostemma argel*, Hayne.

† **SOLÉNOSTOME** [so-lé-no-sto-m'], *adj.* Terme de zoologie. Qui a la bouche prolongée en forme de tube.

— ETYM. Σωλήν, tuyau, et στόμα, bouche.

† **SOLERET** [so-le-rè], *s. m.* Chaussure de l'homme d'armes, composée de lames d'acier articulées. Les chaussures en fer lamé, appelées soleretz et pédieux, apparaissent partout au XIVe siècle, A. BENOIT, *Journal officiel*, 1869, p. 280, 6e col.

— ETYM. Diminu. de l'anc. français *soler* (voy. SOULIER).

† **SOLFATARE** [sol-fa-ta-r'], *s. f.* Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses, et où se dépose du soufre. Les solfatares ne sont ni des volcans agissants ni des volcans éteints, et semblent participer des deux, BUFF. *Add. theor. terr. Œuv.* t. XII, p. 132.

— ETYM. Dérivé de l'italien *solfato*, soufré, de *solfo*, soufre (voy. ce mot).

SOLFÉGE [sol-fè-j'], on prononce *fé* malgré l'accent aigu], *s. m.* || 1° Exercice pour apprendre à solfier. || 2° Le livre même qui contient de tels exercices.

— ETYM. Dérivé de l'ital. *solfeggiare* (voy. SOLFIER).

† **SOLFIATION** [sol-fi-a-sion], *s. f.* L'action de solfier. La solfiation d'un air de Rossini.

SOLFIÉ, ÉE [sol-fi-é, ée], *part. passé* de solfier. || 2° Air solfié.

SOLFIER [sol-fi-é], je solfais, nous solfions, vous solfiez; que je solfie, que nous solfions, que vous solfiez. || 1° Déchiffrer en lire une leçon, un morceau de musique, en prononçant les noms des notes. Solfier un morceau. Apprendre à solfier. || Absolument. Mais, monsieur, solfiez pour plus d'intelligence: je comprendrai mieux. — Qu'y moi! non solfier! C'est me traiter par là de petit écolier, HAUTER, *Crisp. music.* II, 10. L'usage de solfier avec certaines syllabes, *Dubos, J. t.* XXXIII, 11.

— HIST. XIIIe s. Nient plus ne les prise que la soris fait chas, Quant à ses dens la tient, et cil en fait ses gas: Souvent parole à nus cesi qu'in avocas, Qui va solefiant devant juges ses cas, *Baud. de Seb.* dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 581. || XVe s. Maroun, qui bien s'entendi, A solfier mit son cure et cure, E. DESCH. *Ball. Leçon de mus.* || XVIe s. Gens qui auparavant les santes barricades, estoient tous tarez, et entachez de quelque note mal-solfiée, et mal-accordante avec la justice, *Sat. Mén.* p. 66.

— ETYM. PROV. et ital. *solfa*, solfège; de *sol et fa*.

† **SOLIDAGE** [so-li-da-j'], *s. f.* Genre de la famille des composées, dont le type est la solidage verge d'or, *solidago virga aurea*, L.

SOLIDAIRE [so-li-dè-r'], *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui fait que, de plusieurs débiteurs, chacun est obligé au payement total de la dette. Un acte solidaire. Un engagement solidaire. Caution solidaire. || 2° Par paraient de personnes qui sont obligées les unes pour les autres. Des débiteurs solidaires. La Société [ordre de jésuites] est déclarée solidaire du Pape, dit Voltaire [qui avait fait banqueroute], BIBER. *Opinion des anc. philos. [Jésuites]*. || 3° Par extension, il se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes pour les autres. Il [Sénèque] s'écrie de deux amis : Ce sont deux hommes solidaires sous le destin, BIBER. *Claude et Nér.* II, 8. Il nous dit que nos fautes rejaillissent sur nos fils, que nous sommes tous solidaires, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 2. Il l'esprit de corps] rend le bon sens, quoi qu'on dise, Solidaire de la sottise, BLANC. *Acad. et Cour.*

Digitized by Google

— ÉTYM. *Solide ; in solidum* ayant pris dans le langage du droit le sens de solidairement.

SOLIDAIREMENT (so-li-de-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une façon solidaire, d'une manière où chacun répond pour le tout. Une bonne amende de mille écus, à quoi vous êtes solidairement condamnée avec votre M. le baron, BANCOUT, *Démoût du pharaon*, sc. 6. Dès lors [depuis que tient] IV prit un jésuite pour confesseur; chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi, VOLT. *Dict. phill. Jésuites.* Dans les sociétés autres que celles de commerce, les associés ne sont pas tenus solidairement des dettes sociales, *Code civ.* art. 1862. Si plusieurs ont conjointement emprunté la même chose, ils en sont solidairement responsables envers le prêteur, *ib.* art. 1887.

— ÉTYM. *Solidaire*, et le suffixe *ment*.

† **SOLIDAIRISER** (so-li-da-ri-zé), *v. a.* ‖ t* Néologisme. Rendre solidaire. On devrait solidariser tous les matoires de chaque arrondissement, afin de les rendre scrupuleux dans l'admission de leurs colliguez, LEGRAND, ‖ Fig. Plus vous solidarisez ce mouvement, et plus.... il arrivera que les oscillations se manifesteront avec un caractère général, BOULAND, *Enquête sur la Bourse*, 1867, p. 58. ‖ 2° Se solidariser, *v. réfl.* S'unir par la solidarité. Les ouvriers doivent se solidariser par des sociétés d'assurances mutuelles. ‖ Fig. Ces amendements se solidarisent les uns avec les autres, ils font partie d'un même système, DE STOURNEL, *Au Corps lég. Monit.* univ. 20 juin 1868, p. 890, 1re col.

SOLIDARITÉ (so-li-da-ri-té), *s. f.* ‖ 1° Terme de jurisprudence. Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous. La solidarité ne se présume point; il faut qu'elle soit expressément stipulée, *Code civ.* art. 1202. ‖ Il se dit aussi de la part de plusieurs créanciers dont chacun a le droit de réclamer seul la totalité de ce qui leur est dû. ‖ 2° Dans le langage ordinaire, la solidarité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. La solidarité qui nous lie. ‖ 3° Terme de physiologie. Solidarité organique, relation mutuelle qui existe d'un acte de l'économie avec tel ou tel autre acte différent, ou s'accomplissant dans une région éloignée de celle où a lieu le premier.

— ÉTYM. *Solidaire*.

SOLIDE (so-li-d'), *adj.* ‖ 1° Qui a de la consistance, dont les particules demeurent naturellement dans la même situation, par rapport les unes aux autres; il est opposé à liquide et à gazeux. Les parties solides du corps animal sont les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les vaisseaux, les nerfs, les membranes, les ligaments, etc. La mécanique des corps solides n'étant appuyée que sur des principes métaphysiques et indépendants de l'espérience, D'ALEMB. *Œuvr.* t. XIV, p. 190. ‖ Terme de géométrie. Angle solide, figure formée par plusieurs plans qui se coupent à même point. ‖ 2° Aliment solide, par opposition à aliment liquide. Le médecin lui a interdit tous les aliments solides; il ne prend rien de solide. ‖ Fig. Ils auraient besoin de lait, et ils exigent de nous une nourriture solide, MASS. *Carême, Etat.* ‖ 3° Qui a une consistance capable de résister au poids, au choc, au temps; par opposition à fragile et peu durable. Bâtir sur des fondements solides. Cet édifice est beau, mais il n'est pas solide. Voilà des meubles solides. L'édifice n'est pas plus solide que le fondement, MASS. *Duch. d'Orl.* ‖ En termes d'architecture, il se dit quelquefois pour massif, plein. ‖ Terrain solide, terrain qui est assez ferme et quel on peut bâtir en toute sécurité. ‖ Terme de minéralogie. Roche solide, roche dont les parties sont liées fermement entre elles. ‖ Terme de zoologie. Antennes solides, celles dont les articles sont soudés de manière à ne présenter aucun interstice. ‖ 4° Dans la conversation, on donne souvent à solide le sens de fort, très bras solides. Un solide gaillard. Un solide coup de poing. Poignet solide. Si je veux défaire ces vents glacés tellement solides qu'ils renversent les tours, CYRANO DE BERG. *Contre l'huer.* ‖ 5° En termes militaires, il se dit d'une troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. Ce[illegible]les soldats des colorites] des soldats de vingt-deux à vingt-sept ans, gens robustes, un peu ramassés, mais destinés à former une infanterie solide et intrépide, THIERS, *Consul. et Emp.* XLVIII. Notre armée [à Wagram], toujours aussi brave, était cependant moins expérimentée que celle d'Austerlitz ou de Friedland, et trop nombreuse, mêlée d'éléments trop divers, pour être ferme, solide, manœuvrière autant qu'autrefois, m. ib. XXIV. ‖ 6° Il se dit des couleurs de bon teint. Une couleur solide. Terme de peinture. Coloris solide, coloris dont les tons sont nets et vigoureux. ‖ 7° Fig. Reel, effectif, durable, par opposition à frivole, chimérique. La solide vertu dont je fais vanité...., CORN. *Hor.* II, 4. Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, LA FONT. *Poés. mêl.* LXIII. Quelques secours puissants qu'on promette à ma flamme, Mon plus solide espoir, c'est votre cœur, madame, MOL. *F. sav.* IV, 8. Je paye mes ouvriers en bâle, et je ne trouve rien de solide que de s'amuser et de se débarrer de la triste médiation de nos misères, SÉV. 329. Si vous demeurez sur la frontière, s'immisce-t-il trouvera son compte; il y a tous revenus, l'amitié tendre sera satisfaite, m. à Bussy, 25 nov. 1655. La solide gloire dont il [Turenne] était pénétré, sans art et sans ostentation, m. 10 août 1676. On dit de solides biens de Mme la Dauphine, m. 22 mars 1680. Tout ce qui paraît de plus solide [dans le monde] n'est qu'une figure qui passe, et qui, dans peu de jour, qu'une ombre figurine qui disparaît, BOSS. *Sermons, Obliq. de l'état relig.* I. La tempérance toujours uniforme [dans Socrate] faisait les esprits solides et constants, ib. *Hist.* III, 3. Je ne crois pas qu'il y ait rien de solide dans les bruits qui ont couru, m. *Lett.* I. Le plus admirable discours que celui qu'on vient d'entendre! LA BRUY. XV. Les plus vils métiers ont une fin solide, PÉR. *Disl. 1er sur l'éloq.* Quelques-unes [des merveilles où il n'entre rien de plus solide que d'en connaître le néant, MASS. *Profes. relig. Semonce.* Il acheta un grande quantité de livres: ainsi les livres de morale et de théologie, LEZAGE, *Exter. Gonz.* 9. Clément XI, qui occupait alors le saint-siége et qui joignait l'amour des belles-lettres à une solide piété, BARRAU, *Ed. Ecclesiast de Bossuet*. ‖ Bouhours qui a quelques effectives, en parlant des personnes. Vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qu'n'applique point; c'est un homme solide et d'avant tant d'esprit, on n'en porte pas mieux, *Rev. d'Anne de Grignan*, 17 mai 1680. Faites choix d'un censeur solide et judicieux, BOIL. *Art. p.* III. Elle aurait souvent voulu qu'on la crût moins solide, pour la laisser se divertir, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 84, dans recueil. Ce n'est que chercher des phrases et de l'esprit, et qui veulent échouer par des épigrammes, quand il faut être solide! VOLT. *Lett. à Chabanon*, 28 février 1763. ‖ 8° S. m. Ce qui a de la consistance. Il faut creuser jusqu'au solide, avant de faire les fondations d'un bâtiment. ‖ 9° Portion de l'étendue, considérée comme avant les trois dimensions. La pratique de la géométrie de solides a été obligée de se borner à la mesure des grands corps et des corps réguliers. Le diamètre est bien petit en comparaison de celui des autres corps, BUFF. *Ess. arithm. mor. Œuvr.* t. X, p. 214. Il est certain qu'un solide pesé dans une liqueur, et qui est en même temps impénétrable à cette liqueur, occupe la place d'un volume de cette liqueur précisément égal au sien, BOSSUT, *Traité de phys.* t. I, p. 283. ‖ 11° Fig. Ce qui est réel, durable, effectif. Je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier [de Grignan], SÉV. 47 déc. 1688. Vanité des vanités, il tout est vanité; et plus l'orgueil n'imagine avoir donné dans le solide, plus il est vain et trompeur, BOSS. *Concupisc.* 17. Voilà les vains et sanguinaires vœux des fictions, Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile, BOIL. *Art poét.* IV. Dans le solide de la religion prend la place, dans un bon esprit, de tout le frivole qui l'avait amusé, MASS. *Carême, Mat. de l'aum.* Pour l'amélioreront, le solide, l'argent, la position. Les louanges toutes pures ne méritent pas un homme à son aise; il faut y mêler du solide, MOL. *Bourg. gentil.* I, 1. Il faut du solide, et un honnête homme ne doit faire le métier de poète que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, RAC. *Lettr.* juin 1661. ‖ 12° Au plur. *Les solides*, les parties solides du corps animal. Les solides et les liquides.

— HIST. XIIIe s. La terre, qui est li plus grez [pesist] elemens et de plus soude nastance, BIBL. LATINI, *Trésor*, p. 142. ‖ XVIe s. O Pan, grand dieu, [vois] solide memoire Que.... MAROT, I, 282. Je n'ay dressé rommerce aucuns livres solide, si non Plutarque et Seneque, MONT. I, 151. Il est malaysé d'y estahlir aucun solide jugement, ib. I, 158. A quelles marques on cognoist le vray et solide contentement, ib. I, 172.

— ÉTYM. Lat. *sólidus*, de *sólum*, le sol [voy. SOL 2]. *Solide* a été refait sur le latin au XVIe siècle; la forme ancienne et régulière est *soude*.

SOLIDEMENT (so-li-de-man), *adj.* D'une manière solide. Les conquérants trouvèrent une forteresse solidement bâtie, RAYNAL, *Hist. phill.* II, 14. ‖ Par extension. Peut-être que, prêt à mourir, on compterait pour quelque chose cette imagination de revivre dans sa famille, que l'on croira laisser solidement établie, nous, le *Tribun*. ‖ En termes militaires, s'établir solidement dans une position, s'y établir de manière à ne pouvoir en être délogé. Au lian de s'y arrêter et de s'y [au village d'Aderkiaa] établir solidement, ces deux régiments.... THIERS, *Cons. et Emp.* II. Fig. C'est à ses solidement bonnes qualités [de M. de Lavardin] que je me suis attachée, SÉV. 16 oct. 1675. Le grand Béthune disait, quand il [le Saint-Géran] eut le coup de canon : Le gros Saint-Géran est bon homme, honnête homme, mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement, m. 6 janv. 1678. Vous ne savez pourquoi solidement qu'un orateur sert le public en lui enseignant l'éloquence, PÉR. *Disl. 1er sur l'éloq.* C'établi-ce qui s'appelait traiter les matières solidement, FONTEN. *Jugem. de Plut.* ton.

— HIST. XIVe s. Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait prendre assez assurément cette dernière action de la vie [la mort], MONT. 13 nov. 1687.

— ÉTYM. *Solide*, et le suffixe *ment*.

† **SOLIDIFÈRE** (so-li-di-fè-re), *adj.* Terme de zoologie. Dont les antennes forment une masse solide.

— ÉTYM. Lat. *solidus*, solide, et *cornu*, corne, antenne.

† **SOLIDIEN, ENNE** (so-li-di-in, di-è-n'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient aux corps solides, qui leur est propre. Les fluides solidiens, ceux qui sont dus au choc d'un solide contre un solide, comme les sons produits par le rapprochement des dents.

† **SOLIDIFICATION** (so-li-di-fi-ka-tion), *s. f.* Faculté, action de se solidifier.

SOLIDIFIER (so-li-di-fi-é, *ée*), *part. passé* de solidifier. Toutes ces grandes masses de matières calcaires une fois établies et solidifiées, BUFF. MIN. I, 194, 148.

SOLIDIFIER (so-li-di-fi-é), *v. a.* Je solidifiais, nous solidifiions, vous solidifiiez; que je solidifie, que nous solidifions, que vous solidifiiez. ‖ 1° Rendre solide. Peut-être l'air, qui pénètre tout le corps humain par plusieurs voies, est-il essentiellement destiné à précipiter et à solidifier la fibre et l'humeur, CHAPTAL, *Instit. Méd. méd.* t. I, p. 200. ‖ 2° Se solidifier, *v. réfl.* Devenir solide. Le mercure ne se solidifie qu'en se glaçant comme l'eau; il faut donc pour cela un bien plus grand degré de froid, BUFF. *Min.* t. V, p. 244.

— ÉTYM. Lat. *solidus*, solide, et *facere*, faire.

† **SOLIDIMÈTRE** (so-li-di-mè-tr'), *s. m.* Terme de médecine. Docteur des médecins qui rapportent toutes les maladies aux lésions des parties solides de l'économie.

† **SOLIDISTE** (so-li-di-st'), *s. m.* Celui qui est attaché à la doctrine du solidisme.

SOLIDITÉ (so-li-di-té), *s. f.* ‖ 1° État des corps solides, caractérisé par l'immobilité moléculaire, la permanence de la forme, et la force de résistance contre les puissances qui tendent à en dissocier les parties. On juge de la solidité d'un corps par la difficulté qu'on éprouve à désunir ses parties, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 535. ‖ 2° Terme de physique. Il s'est dit aussi pour volume des corps en tant que ce volume est exprimé par un nombre. Le globe terrestre, dont la solidité n'est que de 1 280 à 1 300 lieues cubiques, BOSSUT, *Hist. Théor. sur l'Œuvr.* t. IX, p. 197. ‖ Mesures de solidité, celles qui servent à mesurer les solides. ‖ 3° Qualité de ce qui est solide, peu facile à détruire. La solidité d'un bâtiment. Le long séjour qu'ont des Égyptiens leur fit aimer des lors la solidité et la régularité toute nue, MASS. *Hist.* III, 3. ‖ Par extension. C'est en vain, dit M. Walckenaer, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qu'n'est pas dans leur nature, J. J. ROUS. *Rêv.* VI, 7. ‖ 4° En termes militaires, force de résistance. Des recrues ne peuvent avoir la solidité de vieilles troupes. ‖ [Wellington] était parvenu à réunir sur l'Agueda sept divisions d'infanterie anglaise, 25 à 26 mille hommes d'une solidité à l'épreuve, THIERS, *Cons. et Emp.* XLVI. ‖ 5° Qualité de ce qui est réel, effectif. La solidité d'un discours, d'un raisonnement. La solidité du cœur, du caractère. Vous voyez que de

Digitized by Google

grands personnages se sont amusés à des vétilles, et que celui-ci [Démosthènes, conseillant de refuser une île, si le traité portait : donner et non rendre] faisait plus de cas de la vanité du mot que de la solidité de la chose, BALZ. *De la cour*, 1re *Diat.* Il le jaune de Grignan] à un sérieux et une solidité qui plait fort, SÉV. 27 déc. 1688. || [Barillon] nous contait la solidité de ses vertus [de Turenne], combien il était vrai.... IB. 28 août 1676. Je ne sais pas fort surpris que les sciences profanes soient considérées comme un divertissement de l'esprit; elles ont si peu de solidité que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu, BOSS. *Panég. Ste Cath.* || 6° Il se dit de ceux qui ont les qualités solides. Les autres [que le courtisan] commencent à louer, il repoussait leurs louanges, et, indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence; telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la solidité de ce prince, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ma solidité [Louis XIV appelait Mme de Maintenon Votre Solidité, comme on dit Votre Majesté] est assez étonnée de ces choses-là, MAINTENON, *Let. à de Villette*, 24 août 1708. || 7° Autrefois, il se disait pour solidarité, sens qu'a en effet le latin *soliditas*. A l'égard de la solidité entre les différents d'un même village, on a dit qu'elle était raisonnable, parce qu'on pouvait supposer un complot fraudueux de leur part, MONTESQ. *Esprit*, XXI, 19.

— ETYM. Provenç. *solidetat*; ital. *solidità*, du lat. *soliditatem*, de *solidus*, solide.

‡ SOLIDO (SO-li-do), loc. adv. Voy. ado. En masse.

— ETYM. Lat. *in solido*, en masse, en solidité.

‡ SOLIDONGULÉ, ÉE (so-li-don-gu-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a qu'un seul sabot à chaque pied.

— ETYM. Lat. *solidus*, solide, et *ungula*, sabot (voy. ONGLE).

‡ SOLIDUS (so-lid), *s. m.* Nom, en Normandie et ailleurs, du grenier.

— HIST. XIIe S. Ces verra l'en des murs et des soliers, ne *solarium*, *solarium*.

— ETYM. Bas-lat. *solarium*, charpente du haut de la maison, du latin *solum*, sol.

‡ SOLIFLÉ (so-li-flé), *s. m.* Terme de métallurgie. Espèce de verge aplatie.

SOLILOQUE (so-li-lo-k'), *s. m.* Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Ce fut un soliloque [du roi] auquel il ne fut pas répondu un mot, ST-SIM. 573, 18. || [Séneque] parle du soliloque, la pratique admirable de Socrate, qui, à la fin de la journée, retiré dans sa chambre à coucher, s'entretenait, et se répondait, DIDER. *Claude et Nér.* II, 49. || Les Soliloques, titre d'un ouvrage de saint Augustin. Il savait même un peu de Scholastique, et les traits fins de Marie Alacoque, GRESSET, *Ver-vert*, II. || Le Soliloque, ou avis à un auteur, titre d'un ouvrage de Jord. Sharlesbery.

— SYN. SOLILOQUE, MONOLOGUE. Ces deux mots désignent le discours de quelqu'un qui parle seul; mais l'usage veut qu'on ne se serve que de monologue quand il s'agit d'un personnage qui, seul sur la scène, ne parle que pour les spectateurs.

— ETYM. Lat. *soliloquium*, de *solus*, seul, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

SOLIN (so-lin), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Intervalle entre les solives. || 2° Pièce de bois mise sur la poutre pour séparer les solives. || 3° Endroit de plâtre le long d'un pignon pour joindre les tuiles. || Tout filet de plâtre propre à boucher certains vides. || Nom des plâtres qu'on fait le long des murs au pourtour des parquets.

— HIST. XVIe S. A este donné congié..... pour mettre bastiaux au long des solins d'icelle maison, DU CANGE, *solinum*.

— ETYM. *Sole 4*.

‡ SOLINOTE (so-li-no-t'), *adj.* Terme de musique. Qui est à une seule note. Instrument solinote.

— ETYM. Lat. *solus*, seul, et *nota*.

SOLIPÈDE (so-li-pè-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Famille de mammifères comprenant ceux qui ont un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied, comme le cheval, l'âne, le zèbre, etc. La réunion des individus solipèdes dans une même classe avec d'autres individus, DAUBENTON, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 204. || *S. m.* Un solipède. La méthode ancienne de la division des animaux en solipèdes, pieds fourchus et fissipèdes, BUFF. *Hist. nat.* 1re *Dise. Œuvr.* t. I, p. 64.

— ETYM. Contraction du lat. *solidipes*, de *solidus*, solide, et *pes*, pied.

‡ SOLISTE (so-li-st'), *s. m.* Terme de musique. Celui qui exécute un solo.

SOLITAIRE (so-li-tai-r'), *adj.* || 1° Qui est seul; qui aime à être seul. Ella [Mme de Thianges devenue dévote].... est toujours de très-bonne compagnie, et c'est pas solitaire, SÉV. 8 janv. 1674. L'admirable saint François de Paule est solitaire jusque dans la cour [de Louis XI], est toujours recueilli en Dieu parmi ce tumulte, BOSS. 1er *pan. Ste Franç. de Paule*, 2. On m'élevait alors, solitaire et cachée, RAC. *Esth.* I, 3. Je suis devenu solitaire, on connu, très discret, inscrutable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paraît préférable à la société des méchants, qui ne se nourrit plus de sottises et de haines, J. ROUSS. 7e *promen.* || Il se dit des choses. Vie solitaire. Il a l'humeur solitaire. Qu'il y ait, pour ainsi dire, des plaisirs solitaires, BOSS. *Connaiss.* Besoin de se communiquer, FONTEN. *Trai. des sorts mod.* 1. Ceux qui accusaient sa bienveillance [de l'abbé de Saint-Pierre] d'être froide et puisée au pouvoir au moins la taxer d'être solitaire et personnelle, D'ALEMB. *Eloges, l'Ab. de St-P.* Quelque chose manquait à ce coeur solitaire, DELILLE, *Paradi. perdu*, VII. || 2° Qui résulte de la solitude, ou qui n'est pas partagé. Vieux, tu souffres, ami; quelque ennui solitaire Te ronge, A. DE MUSS. *la Nuit de mai*. || 3° Il se dit de quelque chose qui a besoin d'être associé à quelque autre semblable. || Fleurs solitaires, fleurs qui naissent séparées les unes des autres sur la plante qui les porte, DEVERGNE, *Lexic.* || Terme d'architecture. Colonne solitaire, colonne isolée qui ne fait pas partie d'un ordre, qui ne porte pas un entablement. || Mur solitaire, mur qui se cabinet, superbe et solitaire, Des secrets de Titus est la dépositaire, RAC. *Bérén.* I, 1. Remplissent de vos cris les antres solitaires, *Athalie*, IV, 4. Ah c'est trop tôt chercher ce solitaire asile, in. *Zaïre*, IV, 3. || 4° *S. m.* Anachorète qui vit dans la solitude. Les solitaires de la Thébaïde. Mes amis, dit le solitaire, ne me regardent plus; En quoi peut un pauvre reclus Vous assister? que peut-il faire? LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. C'est dans la classe des solitaires que se trouvent les hommes qui poussent le plus loin la carrière de la vie, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. Il visita la grotte de saint Quentin, couverte maintenant de ronces et de framboisiers, CHATEAUB. *Atala*, *Epilogue*. || 6° Tout homme qui vit seul ou très-retiré. Un solitaire qui ne connaît point le monde fera celui qui vit avec les autres et qui s'y compare, FONT. *Ecclésiast.* Peu de gens peuvent comprendre la félicité d'un solitaire qui l'est par un effet tout les jours renouvelé, in. *Labire*. Ceux me rappelle ici mot d'un solitaire qui disait aux personnes dont il recevait quelquefois la visite : Vous voyez un homme très-heureux que s'il était mort, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 nov. 1776. || 7° Terme d'argot de théâtre. Les amateurs fréquentent les spectacles et cureut d'assister aux premières représentations payent leur billet au chef [des claqueurs], et n'exigent aucun relais sur le prix du bureau,.... exempts de toute surveillance, ils vont se porter loin de la troupe vénale qui les désigne sous le nom de solitaires, à cause de leur indépendance typographique et tout à fait indépendante, CASTIL-BLAZE. *Hist. de l'Acad. de musique*, XXIX, I, p. 446. || 8° Terme de vénerie. Vieux sanglier mâle, sorti de compagnie. || Je lui qu'on nous fait une petite table percée de trente-sept trous, et avec trente-six chevilles. Il faut jouer au solitaire. Quand on n'est plus dans le besoin d'un jeu, BENNARD, *Œuvr.* t. III, p. 388. || Terme de jeu. Espèce de quadrille, dans lequel on joue toujours seul, sans appeler. || 10° Terme de jouiller. Diamant détaché, monté seul; lorsque le diamant est petit, il se nomme étincelle. Acheter un solitaire. || 11° Espèce de papillon. || 12° Petite combinaison de nombres. || 13° *S. f.* Espèce de fleur. Vous le voyez planté, et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la solitaire, LA BRUY. XIII.

— HIST. XIIe S. Et sui faiz aussi comme li moinaus solitaires en la mesun, *Poumier*, P. 150. Il n'est nul qui vossist voalsist avoir tout le bien de l'abbaye pour vivre solitaire, ce est à dire tout seul, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 322. Et je qui demore tot seus [seul]. Si quis [cherchai] les solitaires leus [lieux], *Roman de la poire*, ms. || XIIIe S. Et li celui qui est solitaires, sa vie esforte et griieve, ORESME, *Eth.* 284. || XVIe S. ..... J'ermis entre les bois Seul à par-moy sauvage et solitaire, BOIS. 720. Et m'esloignant du monde, afin de vous complaire, Je vivray dans un antre, hermite solitaire, DESPORTES, *Elégies*, I, 4.

— ETYM. Provenç. *solitari*, *solitari*; espagn. et ital. *solitario*; du lat. *solitarius*, dérivé de *solitas*, qui vient de *solus*, seul.

‡ SOLITAIREMENT (so-li-tè-re-man), *adv.* D'une manière solitaire. Vivre solitairement.

— HIST. XVIe S. Et quant ledit frere Thomas assoit, comme dit est, à son lopin, il se tenoit en une chambre moult solitairement, sans vouloir souffrir que nulle personne eust repaire avecque lui, MONSTRELET, II, 83. || XVIIe S. Errant tout seul tout solitairement, J'entre en un pré, du pré en un bocage, Etdu bocage en un desert sauvage, BOSS. 739.

— ETYM. *Solitaire*, et le suffixe, *ment*; peut-être *solitariament*; espagn. et ital. *solitariamente*.

SOLITUDE (so-li-tu-d'), *s. f.* || 1° Etat d'une personne qui est seule, qui n'a avec lui [Dieu] qui, étant riche de sa propre essence, jouisse d'une solitude bienheureuse et abondante en toutes sortes de biens, BAUD. *De la cour*, 1re *disc.* Je n'avais pas voulu que la princesse [de Tarente] vint ici [aux Rochers] : je lui avais fait valoir nos dévotionsde jeudi [jour de l'Assomption].... j'ai donné cet ordre en solitude, SÉV. 18 août 1680. Cette âme qui est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter, naissitôt qu'elle est seule à vouloir-même; je solitude lui fait horreur, BOSS. *le Vellière*. Il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme, in *Mor.-Ther.* Ne vous offense pas, si mon rôle [mon devoir] de votre solitude interrompt le secret, RAC. *Bérén.* II, 4. Laissez-moi, j'ai besoin d'un peu de solitude, in. *Bajaz.* III, 6. Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards, LA BRUY. XI. A moins d'une extrême pitié, l'homme sera toujours malheureux dans une solitude absolue, DENIS, *Hèros rix.* I, 1, p. 267, dans FOUGÈRE. || *Fig.* Si l'on ne sait pas une solitude intérieure, d'où notre opinion sorte bien rarement, et où celle d'autrui ne pénètre jamais.... BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || 2° Etat d'une personne retirée du commerce du monde. La solitude effraye une âme grande et noble, RAC. *Mith.* V, 3. De là viennent les hommes aimant tant le bruit et le remuement.... de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible, PASC. *Pens.* II, 3, 42. HAYET. Après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même réduit à une espèce de retraite et de solitude; mais il la sut soutenir, BOSS. *le Tellier*. Dans sa treizième année il quitta la maison paternelle; il se jeta dès lors dans la solitude, il embrassa dès lors les austérités, in. 2e *panég. St Franç. de Paule*, I. Si la solitude a ses jouissances, elle a ses privations, BERN. DE ST-P. *Chauvn. ind.* Tout homme qui a eu besoin de se plaindre des hommes, cherche la solitude, in. *Paul et Virginie*. L'esprit de la prière et de la solitude Qui plane sur les monts, les torrents et les bois, Dans ce qu'aux yeux mortels la terre a de plus rude, Appela de tout temps les âmes de son choix, LAMART. *Harm.* I, 14. || Se jeter dans la solitude, se retirer du monde, se faire ermite. Il ne perdra guères de temps à se jeter dans la solitude, SÉV. 288. || S'honnêtement de gens qui n'ont point de semblables à eux. Leur solitude [des Frères de Bohême, qui ne trouvaient nulle part des chrétiens semblables à eux], dénuée de la succession et de toute ordination légitime, leur fit tant d'horreur qu'encore du temps de Luther ils envoyaient de leurs gens qui se coulaient furtivement dans les ordinations de l'Eglise romaine, BOSS. Var. XI, 178. Ne trouvez-rien pas ici un homme de cœur? en vérité, quand on en cherche, on est effrayé de sa solitude, A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, I. || 3° Fig. Isolement moral, privation d'affection. Cette tristesse vient de la solitude du cœur, qui se sent toujours fait pour jouir, et qui ne jouit pas; qui se sent toujours fait pour les autres, et qui ne les trouve pas, MONTESQ. *Arx. et Ismén.* Voyez mon malheur et mes larmes, la solitude de mon âme, Le vide affreux que vous y avez fait, et l'abandon cruel où vous me laissez ! D'ALEMB. *Aux mânes de Mlle de l'Espinasse*. || 4° Lieu éloigné de la fréquentation des hommes. Solitude où je trouve une douceur secrète, Lieux que j'aimai toujours, Ne pourrai-je jamais, Loin du monde et du bruit, Goûter l'ombre et le frais! LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Je vous avons que j'ai été ravie de voir cette divine solitude [Port-Royal], dont j'avais tant ouï parler; c'est un vallon affreux, tout propre à faire son salut, SÉV. 30 janv. 1674. Nous naissons, nous vivons pour la société; à nous-mêmes livrés dans une solitude, Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude, BOIL. *Sat.* X Je me suis fixé dans cette

Digitized by Google

lle peu habité, sédnit par la douce température et par ses solitudes, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Poétiquement. Ils passent de la nef la vaste solitude, ROL. *Lutr.* III. 4° Lieu devenu inhabité, dépeuplé. Pourquoi veulez-vous périr et faire de cette ville une solitude? PONS. *Hist.* II, 8. Oui! ces tyrans cruels.... Ont dépeuplé la terre et dont la barbarie En vaste solitude a changé ma patrie, VOLT. *Alz.* II, 2. Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort, VOLNEY, *Ruines*, II. Rome sommeille au milieu de ces ruines; est-astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini et dépeuplé, promène ses pales solitudes au-dessus des solitudes de Rome, CHATEAUB. *Italie*, 3e *lettre, prosmen.* || Par extension. Les morts ne sont pas plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine; c'est pourquoi les tombeaux sont appelés des solitudes (dans Joh), PONS. 1re *passag. St Franç. de Paule*, I. || Fig. Depuis son départ, depuis sa mort, ma maison n'est plus qu'une solitude. || 5° Désert, étendue de pays inhabitée, inculte. Etant sortis de Socoth, ils campèrent à Ethan, à l'extrémité de la solitude, SACI, *Bible, Exode*, XIII, 20. Ils vous exposeront de vastes solitudes, Des déserts que le vent seul refuse d'éclaircir, RAC. *Alex.* V, 1. Solitude absolue [le Sahara], mille fois plus affreuse que celle des forêts, car les arbres sont encore des êtres pour l'homme, qui se voit seul, plus isolé, plus désert, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, BERN. *Quadrup.* 1. v, p. 14. Ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux ANIMAUX, AUX OISEAUX, DE. *Obs.* II, XIV, p. 42. — HIST. XIVe s. Il aimoit solitude, mais ne nulle manière ne vouloit pour lui mariage, *Menagier*, I, 6. Ceste solitude et famine, BRANCHUE, I° 93. — ETYM. Lat. *solitudinem*, de *solus*, seul.

† **SOLIVAGE** (so-li-va-j'), *s. m.* Supputation du nombre des solives qu'on peut extraire d'une pièce de bois.

SOLIVE (so-li-v') *s. f.* || 1° Pièce de charpente qui soutient les planchers, et qui porte sur les murs ou sur les poutres. Un barreau ou une solive résiste bien davantage, lorsqu'il est placé de manière qu'il se compose sont situées perpendiculairement, BUFF. *Hist. nat. part. expr.* Œuvr. I, VIII, p. 198. Mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || Fig. Compter les solives, se dit d'une femme qui, dans le temps dans une chambre. Quand je serai lasse de compter vos solives, ne pourrai-je point aller sur vos belles terrasses? et ce sera encore assez faire pour donner des figues et des muscats? SÉV. 160. || 2° Anciennement, parmi les charpentiers, nom d'une mesure qu'ils établissaient de dix pouces d'équarrissage sur douze pieds de longueur, c'est-à-dire formant un parallélipipède rectangle dont la base était un carré de six pouces de côté et la hauteur douze pieds; cette base, ou le carré du pied de côté, contient 1 de pied carré; et en multipliant par la hauteur 12, on trouve trois pieds cubes pour le volume de la solive. || Pied de solive, une des divisions de la solive contenant 1 pied cube, ou six pouces cubes. || Pouce de solive, une des douze divisions du pied de solive, contenant 72 pouces cubes.

— HIST. XIIIe S. Le pont caident abatre et trestout pecoier, Les estaches copper, les solives brisier, *Ch. d'Ant.* II, 348.

— ETYM. Bas-lat. *soliva*, *suliva*. Origine incertaine. On le tire soit du lat. *solum*, sol, soit de l'anglo-sax. *syl*, colonne, soit du celtique : bas-bret. *sil*, poutre, gaël. *sail*, solive; mais les dérivés en ire sont tous des mets verbaux; et cela rend ces étymologies bien douteuses. Dès demande si ce ne serait pas un composé de *solum*, le sol, avec *ire*, du lat. *equus*, remarquant que *poutre* signifia effectivement solive et cavale; mais il s'objecte à lui-même que, jusqu'à présent de mots, on ne connaît point *ire* avec le sens de poutre. Enfin Vossius avait songé au lat. *subtilis*, peu; on peut avoir prononcé *subtica*, et l'on sait que *mendica* avait donné *mendire*; mais à cela Dez objecte que le sens n'est pas satisfaisant.

SOLIVEAU (so-li-vo), *s. m.* Petite solive. Or c'était [le roi envoyé par Jupiter] un soliveau, De qui la gravité fit peur à la première grenouille; Qui, de sa cour s'avançant, osa bien quitter sa tannière, LA FONT. *Fabl.* III, 3. || Fig. Un roi soliveau, ou, simplement, un soliveau, un homme sans force morale ni autorité.

— ETYM. Dimin. de *solive*; Berry, *soliveau*.

† **SOLIVURE** (so-li-vu-r'), *s. f.* Ensemble des solives d'un bâtiment.

— HIST. XVIe S. Seront tenus lesdits fermiers.... de entretenir les maisons, granges.... de pel, vergue, couverture et soliveure, DU CANGE, *soliveare*.

SOLLICITATION (sol-li-si-ta-sion) *s. f.* (de SOLLICITER, 2 syllabes). *v. f.* || 1° Instance de solliciter. J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. D***, SÉV. 18 janv. 1680. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut sa seule sollicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon*. Mes vœux pour le maréchal d'Estrées, et mes sollicitations pour un autre, MAINTENON, *Lett. sa card. de Noailles*, 9 nov. 1700. || Fig. Les grandeurs sont des malheureux plus dieurs qu'il croyait entendre nuit et jour étaient pour M. le Tellier une perpétuelle et vive sollicitation, BOSS. *le Tellier*, II. La sollicitation de, sur les instances de. J'ai fait cette démarche à la sollicitation de mes amis. || 2° Soins, démarches pour le succès d'une affaire. Il a employé bien du temps à la sollicitation de ses procès. Chargé de la sollicitation des affaires de telle ville. || 3° Particulièrement. Recommandation à des juges. Il me dit qu'il avait assez à solliciter pour vous; je lui fis promettre qu'il m'en avertirait, afin que je prenne part de la sollicitation, GUY PATIN, *Lettres*, I, p. 581. Ils [les juges] ont aussi fort à combattre contre les fables, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple.... qui refusent les petits présents, les mépriseront, les leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules pouvent corrompre! LA BRUY. XIV. Il me semble que les sollicitations de vos parents et leu dans aucun procès, VOLT. *Lett. la Michodière*, 23 févr. 1763.

— HIST. XIVe S. Tant pour ses raisons et pour la sollicitation que faisoient ceulx de Beuvynes, comme il, I. Par une solicitation d'aucuns, il commença foliier par la paix Hubinette, sœur de l'exposant, DU CANGE, *follia*.

— ETYM. Lat. *sollicitationem*, de *sollicitare*, solliciter.

SOLLICITÉ, ÉE (sol-li-si-té, tée), part. passé de SOLLICITER. || 1° Qui a été l'objet de sollicitations. Une colère..... DU BOIS, *Sévérola*, II, 3. || Fig. Les champs sollicités par les mains des Camilles..... ST-LAMB. *Les Mois*, Août. Les astres sollicités par ma demande. Le ministre sollicité d'accorder cette grâce. Etant sollicité d'une telle princesse, Tout autre aurait cru.... manqué de promesse, MAIRET, *Mort d'Ador.* II, 1.

SOLLICITER (sol-li-si-té), v. a. || 1° Exciter à, pousser à, avec un mot de personne pour sujet. Solliciter à la révolte. Il [Louis XIV] s'occupait de fois m'avez-vous averti, sollicité, important d'entrer dans vos vues! MASS. *Mystères*, *Visitation*. || Il a construit ainsi avec art un substratif pour servir à prendre le parti dont je vous sollicite, LA FONT. *Fables de Bidpai*. || Solliciter quelqu'un de son désintéressement, lui faire des offres désintéressées, lui demander de faire quelque chose qui le déshonorerait. || 2° Exhorter, porter à, avec un nom de chose pour sujet. La conscience rebelle sollicite l'âme au contraire [de la chose commandée], PASC. *Prov.* IV. Si Henriette de France eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait rentretenir le désir qui sans cesse la sollicitait à faire du bien, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'humilité de la reine la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse, BOSS. *Mar-Thér.* Quels sont les transports des amis de Dieu, sentant l'amour-propre en eux-mêmes, qui, par toutes sortes de flatteries, les sollicite de rompre avec Dieu? BOSS. 2e *panég. St Fr. de Paule*, 4. L'erreur pour moi vous sollicite; Et je vois que votre cœur, Pour me tromper, a besoin du mien, Et que votre faveur, tout me presse de retourner à vous, Á mon Dieu, MASS. *Panég. Sainte Agnès*. || Avec de et un substantif. Ils ont à moins de vents qui ses vagues irritent, Que je n'ai de pensers qui tous me sollicitent D'un funeste dessein, MAIN. I, 21. Je crois que vous avez pour moi quelque bonté, Qui d'un peu de pitié mon feu vous sollicite, MAIN. *D. Garc.* I, 2. || Absolument. Le théâtre aujourd'hui fameux par son mérite, à ce mérite pleinement passionnelle solliciter, *St Lem.* I, 7. || 3° Solliciter, sans régime indirect, mettre en mouvement, en action. Une troupe d'amis chez moi prête sa main solliciter mon âme encore boiteuse à troubler, CON. *Cid*, IV, 3. Enfin son charme inévitable [du vin] Sollicite un malin chanteur, RÉGNIO. *Appui prouve*. La voix du laboureur ou de l'enfant joyeux Solliciant le pas du boeuf laboriaux, LAMART. *Harm.* I, 8. || Exercer une tentative de séduction. Darius sollicitait la fidélité des domestiques d'Alexandre, RACINE. *Q. C.* III, 6. On me vient rapporter que vous avez de l'amour pour moi, et que vous faites des desseins de me solliciter; j'en témoigne mon dépit, ROL. *G. Pland.* II, 10. Mithridate avait l'art de solliciter les peuples, et de faire révolter les villes, MONTESQ. *Rom.* 7. || Terme de manège. Solliciter un cheval, l'exciter à marcher, l'animer. || 4° Requérir, par une demande instante, quelqu'un de quelque chose. On l'a sollicité à faire cette démarche. Je l'ai sollicité de venir me voir. || On dit dans ce sens solliciter de, avec un nom de chose. Faire reposa en reine et comme le mérite Et de qui l'on ne parle, et qui l'on ne paste, et qui m'en sollicite, CORN. *Nicom.* III, 1. J'ai cru faire assez de foir l'engagement dont j'étais sollicité, VOLT. *Am. magn.* IV, 7. Pour moi, madame, je vous sollicite de vos suffrages, pour obtenir celle [la princesse] que je souhaite, m. *Princ. d'El.* IV, 1. Ne me refusez pas la grâce dont je vous sollicite, m. l'Av. II, 4. Mais vous, au lit de la mort, osez-vous présenter à Jésus-Christ ses fatigues et les désagréments journaliers de votre emploi? oserez-vous le solliciter d'une récompense? MASS. *Pet. carême, Dispersion*. || Requérir, par une demande instante, quelque chose de quelqu'un. Solliciter les bons offices de quelqu'un. Solliciter des audiences. On n'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver, SÉV. 6 *Janvy.* 25 nov. 1655. Il ne l'avait point sollicitée [la grâce], et on n'avait pu telle lui en était mieux due, FONTEN. *Bourdelin*. || 5° Solliciter une affaire, faire des démarches nécessaires pour qu'elle ait un heureux succès. Il [le homme distrait] sollicite l'autre pour un procès à la seconde des enquêtes; c'était à la première qu'on le sollicitait, SÉV. 68. Ceux qui veulent rendre compte d'un affaire publiques ou solliciter des affaires particulières, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 2. Il prend soin de leurs affaires, sollicite leurs procès, et met la main à tout, LA BRUY. III. Le premier usage de ma lettre est de vous remercier de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont X. A'Argental vous a parlé; il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de Mme la duchesse d'Enville, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 24 nov. 1774. || Solliciter un juge, un rapporteur, les prier d'être favorables. Celui qui sollicite un juge ne lui fait pas honneur, LA BRUY. XIV. Solliciter un juge! il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour en rien faire, car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'achorte à remplir son devoir, ou alors il lui fait une injure, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, I. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || Absolument. En parlant des juges, il faut dire qu'un plaideur, des affaires dont on poursuit l'issue, des procès. Il ne fait que solliciter. Philinte : Mais qui vouler-vous donc que je vous sollicite? — Alceste : Qui je veux? la raison, mon bon droit, l'équité, MOL. *Misanthr.* I, 1. Potneaux est toujours accablé de procès extraordinaires.... il sollicitait l'autre jour à Rennes, SÉV. 58. On cousin..... Veut qu'encor tout pourdreuit, et sans me débotter, Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter, MOL. *Rpdt.* VI. || Se dit des besoins ou de ses font sentir. Que fait l'homme pierrier et vorace, après s'être emparé de sa proie? il regagne le sommet de son roc, pour n'en descendre que quand il sera de nouveau pressé par le besoin, BATNAL, *Hist. philo.* V, 1. || Déterminer quelque mouvement dans le corps, dans un organe. Tel médicament solliciter l'estomac et le débarrasser de ce qui le surcharge. || 7° Exercer une action physique, en parlant d'une force. Dans son mouvement naturel autour de la terre, la lune est sollicitée par une force égale à la somme des masses de la terre et de la lune, divisée par le carré de leur distance mutuelle, LAPLACE, *Exp.* IV, 1. || Fig. L'âme entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur; lorsqu'en cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicité le terme le plus bas pour exprimer ce qu'il y a de plus vil, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 9. || 8° Solliciter sa maîtresse, lui donner des soins [emploi aujourd'hui tout à fait inusité). Ayant été requis par M. de Montgeron.... de rechercher dans nos journaux tout ce temps on nous avons sollicité Mlle tarnier

Digitized by Google

la cadette dans une maladie qu'elle eut dans le cours de l'année 1731, *Certificat de médecin*, dans MATHIEU, *Hist. des mercuriales et des consuls. de St-Médard.*, p. 149, éd. de 1864.

— REM. Solliciter suivi d'un infinitif prend à ou *de*.

— HIST. XIVe S. Il transistrent leur legaz à solliciter les peuples des Latins à mouvoir guerre encontre les Romains, BERCHEURE, Ire 25, *recto*. Qui se mouvroit à solliciter et à troubler l'estat, ID. Ire 27 *verso*. Le tribuns ne cessoient d'esmouvoir et de solliciter le pueple, que, laissies les ruines de Rome [après la sac par les Gaulois], il s'en alast à Veies, ID. Ire 118, *verso*. Il [les tribuns] sailloient avant en oroisons publiques pour solliciter les courages des peuples, ID. Ire 96, *verso*. || XVe S. Le roy le sollicitoit que il se mist aus champs, MONSTR. IV, 1. || XVIe S. Deffend ladite chambre à tous medecins, chirurgiens, barbiers, apoticaires, gardes de malades et autres, qui auront visité, gardé, pansé, servi ou sollicité au mal desdits pestiferés, de communiquer avec autres, *Ordonn. des rois de Fr.* I, II, p. 285. La beualité de l'acte en soy estoit ce que plus le sollicitoit et l'egaillonnoit, AMYOT, *Pélop.* 57. Au second appareil et autres suivans, je fus sollicité [soigné] de mes compagnons et amis, chirurgiens jurés de Paris, PARÉ, XIII, 25. Un abbé de moyen aage, estant en ceste ville pour solliciter un procès, sollicita pareillement une honneste femme de son mesme pays de venir coucher nuict avec elle, ID. XXIII, 36. Ils [Cicéron et Pline le jeune] sollicitent, au sceu de tout le monde, les historiens de leur temps de ne les oublier en leurs regnires, MONT. I, 387. Je ne puis pas dire que la bonne raison de le solliciter; mais de l'importuner trop est contre toutes bonnes meurs, PALISSY, p. 239.

— ETYM. Provenç. *sollicitar*, espagn. *solicitar*, ital. *sollicitare*, *sollicitare*: du lat. *sollicitare*, de *sollus* ou *solus*, entier, et *citare*, exciter (voy. CITER). *Sollicitare* est de formation ancienne, car il forme ancienne est *soucier* (voy. ce mot), et c'est le sens de *soucier* ancien, qui, pénétrant dans *solicitier*, lui valut foit attribuer à celui-ci les sens, celui de solgner, prendre soin d'un malade.

SOLLICITEUR, EUSE (sol-li-si-teur, teû-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui sollicite, postule pour soi ou pour autrui une grâce, un emploi, une faveur, etc. Je m'en vais en être la solliciteuse auprès du père de la Chaise, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 14 mai 1698. Il avait demandé pour soi son successeur, que tous les solliciteurs de bénéfices appelaient le chef de l'Église gallicane, SOUT. *l'Empire*, ch. 42. Mais avoir à braver le sourire ou les larmes d'une sollicitease aimable et sous les armes, FIN. *Métrom.* III, 9. || Fig. Si mon livre est bon, il sera mon solliciteur auprès de vous, BALZ. LIV. VI, *lett.* 8. || 2° Se dit de celui, de celle qui sollicite un procès, une affaire pour soi ou pour autrui. Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur, abordant sans argent et sans rapporteur, BON. *Lutr.* III. Ira-t-il faire le solliciteur chez les juges? J. J. ROUSS. *Em.* IV, || Fig. Autres fourberies semblables, dont l'artifice est connu des solliciteurs en ce siècle maudit et pervers, OUT PATIN, *Lett.* I, II, p. 231. Rappelez en votre mémoire... cette paix fortunée dont [il] a [le Tellier] fut le solliciteur et, pendant le traité, le dépositaire, RICH. *le Tellier.* || 3° En particulier, celui qui est chargé de solliciter un procès, les procès d'autrui. Il envoya chercher un solliciteur de procès qui demeurait dans son voisinage, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 74. Un solliciteur de procès (je ne puis l'appeler autrement) qui, pour avoir achété ce procès de votre grand'mère pour la somme de cent quinze mille livres, VOLT. *Pol. et lég. Probabilités en particulier, intermittent.* || Fig. Je me trouve depuis vingt-cinq ans solliciteur de l'intérêt public, mais sans crédit et par conséquent fort peu utile au public présent, L'AMI DE LA PATRIE, dans *Rev. des deux Mondes*, 1er février 1869, p. 800.

— HIST. XVIe S. Me Jean Chappelles, sollicitor fréquentant audict Bourdeaulx, FR. MICHEL, *Hist. du comm. et de la navig. à Bordeaux*, t. II, p. 299. || XVIIe S. Ne pourront lesdits greffiers et tous autres et leurs clercs exiger ny prendre des parties, leurs procureurs et solliciteurs, aucune chose plus avant qu'il ne leur est taxé par les ordonnances *derniers*, *Court. gén.* II, p. 880.

— ETYM. *Solliciter*, provenç. *sollicitador*; espagn. *solicitador*; ital. *sollicitatore*, *sollicitatore*.

SOLLICITUDE (sol-li-si-tu-d'), s. f. || 1° Soin plein de souci. Cette affaire lui cause beaucoup de sollicitude. Chrysale : Et vous n'avez nul soin, nulle sollicitude Pour.... Philaminte : Ah ! sollicitude à mon oreille est rude; || par étrangement son ancienneté, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Pour peu qu'on cesse d'avancer [dans la voie de la perfection], on est entraîné; ce qui oblige à une sollicitude qui ne se relâche jamais, BOSS. *Et. d'orais.* VI, 28. Le cardinal de Fleury, dont la sollicitude ministérielle s'étendait jusqu'aux plus petits objets et peut-être y mettait quelquefois une importance qu'ils n'avaient pas, N'ALEMB. *Eloges, Cardin. de Soubise.* || Terme de l'Écriture. Les sollicitudes du siècle, le soin des affaires temporelles. || 2° Soin plein d'affection. Une sainte et religieuse sollicitude pour la vie de son époux, pour le salut de homme proposé à la conduite des autres, BOILEAU, *Traité de l'Et.* III, 2. L'évêque n'imposait les mains sur des hommes choisis par son peuple, que pour sur cux d'une partie du fardeau et du détail de la sollicitude pastorale, MASS. *Confér. Fuite du monde.* La sollicitude maternelle ne se supplée point, J. J. ROUSS. *Em.* I. La seule singularité qu'on ait pu observer dans sa vie privée était l'excès auquel il portait la sollicitude paternelle, CONDORCET, *Berain.*

— REM. On voit par le Temple de Molière que de son temps, les puristes regardaient sollicitude comme un mot vieux et hors d'usage; il est aujourd'hui plein de vie.

— HIST. XIIIe S. Choses qui sont de grant estude et sollicitude et travail, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 308, || Et si a bien singulariste qu'on ait pu observer dans sa vie privée était l'excès auquel il portait la sollicitude paternelle, CONDORCET, *Berain.*

— REM. On voit par le Temple de Molière que de son temps, les puristes regardaient sollicitude comme un mot vieux et hors d'usage; il est aujourd'hui plein de vie.

— HIST. XIIIe S. Choses qui sont de grant estude et sollicitude et travail, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 308.

parties apparavant continues. || 3° Dénoûment d'une difficulté. Cet argument [tiré des paroles du Jésus-Christ: ceci est mon corps] tourmentait Zwingle; il y chercha[it] une solution, nous. *Var.* 2. Les solutions les plus élevées, les plus hardies et les plus inespérées naissaient sous leurs pas, FONTEN. *Leibnitz.* Favais déjà le malheur de faire un système [sur la question pourquoi la lune et le soleil paraissent plus grands à l'horizon], lorsque la solution mathématique de ce problème fut M. Smith me tomba entre les mains, et m'épargna les erreurs d'une hypothèse, VOLT. *Phil. Newt.* 6. Javoue que tout cela [la question de l'heure] me paraît très-hasardé, et que c'est un aveu plutôt qu'une solution de la difficulté, m. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 23 janv. 1738. La solution de cette question difficile dépend quelquefois de la manière de la poser, *z.* 1. nous. *Em.* v. En mathématiques, on entend par une belle solution, la solution simple et facile d'un problème difficile et compliqué, BERN. *Rech. phil. sur le beau.* Sa solution [de Newton] du problème de la précession des équinoxes, quoique fort ingénieuse, en malgré l'accord apparent de son résultat avec les observations, est défectueuse à plusieurs égards, LAPLACE, *Exp.* v, 9. || Il se dit aussi de ce qui termine une affaire quelconque. Il fallait une solution. Cet événement est une solution. || 4° Terme de jurisprudence. Payement final. Jusqu'à parfaite solution et payement, ou, simplement, jusqu'à parfaite solution. || 5° Terme de médecine. La solution d'une maladie est sa terminaison, accompagnée ou non de phénomènes critiques.

— HIST. XIVe S. Environ la solucion des poins [l'action de définir les points du suture] deux choses sont à entendre, m. *de Chauliac*, f° 42. Il fu dit devant qu'est solucions de continuité, m. f° 79, *verso*. Pour la response et solucion de la question maintenaut proposée, ORESME, *Eth.* 484. || Fig. La solution d'unité ou de continuité, en la chair est nommée plaie, en l'os fracture, et ainsi des autres, PARÉ, *Introd.* 30. Quand aux oppositions et arguments [de ceux qui condamnaient les sorciers] ....je n'en sy point senty qui m'attachent, et qui ne souffrent solution toutjours plus vraysemblable que leurs conclusions, MONT. III, 187.

— ETYMOL. Provenç. *solution*; espagn. *solucion*; ital. *soluzione*; du latin *solutionem*, de *solutum*, supin de *solvere*, que des étymologistes regardent comme composé de *se*, indiquant séparation, et *luere*, délier, laver, effacer.

SOLVABILITÉ (sol-va-bi-li-té), *s. f.* État d'une personne solvable. Le crédit ne roulant que sur le solvabilité du sujet qui s'en sert, BOISGUILLEBERT, *Dét. de la Fr. supplément.*

— ETYM. *Solvable*.

SOLVABLE (sol-va-bl'), *adj.* Qui a de quoi payer. Si toutes sortes de gens solvables sont reçus aux crédirentiers..., VAUBAN, *Dîme*, 11.

— HIST. XVIe S. Il donna à perpetuité 3369574 nobles à la rose, de rente foncière, indemnes, amortyz et solvables [payables] chascun an à la porte de l'abbaye, RAB. *Garg.* I, 53.

— ETYM. Mot fait du latin *solvere*, payer, comme il l'on en avait tiré le verbe *solver*, d'où *solvable*, comme *exprimable*, d'*exprimer*.

† **SOMASCÉTIQUE** (so-ma-sé-ti-k'), *s. f.* Exercice du corps, synonyme de gymnastique.

— ETYM. Σῶμα, corps, et ἀσκεῖν, exercer (voy. ASCÈTE).

† **SOMASQUES** (so-ma-sk'), *s. m. pl.* Religieux de la congrégation de Saint-Maieul, fondées en 1540, et ayant pour occupation d'instruire les enfants.

— ETYM. *Somasque*, lieu entre Milan et Bergame.

† **SOMATIQUE** (so-ma-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient au corps. || Doctrine somatique de la folie, doctrine qui attribue la folie non à des causes psychiques, mais à des lésions matérielles du système nerveux.

— ETYM. Σωματικός, de σῶμα, corps.

† **SOMATISTE** (so-ma-ti-st'), *s. m.* Médecin partisan de la doctrine somatique de l'aliénation mentale.

SOMATOLOGIE (so-ma-to-lo-ji'), *s. f.* Terme de médecine. Traité du corps humain.

— ETYM. Σῶμα, corps, et λόγος, traité.

† **SOMATOLOGIQUE** (so-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la somatologie.

† **SOMBOUT** (son-bout), *s. m.* Nom de la racine d'une omelellère qui nous arrive par la Russie.

† **SOMBRAGE** (son-bra-j'), *s. m.* Terme rural. Premier labour donné à la vigne.

— ETYM. *Sombrer* 2.

SOMBRE (son-br'), *adj.* || 1° Qui reçoit peu de lumière, peu éclairé. Une chambre sombre. Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres ailes! LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Et le temps aujourd'hui EDI sombre: tout cela me donne un peu d'ennui, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* II, 2. J'aimais le beffroi des alarmes.... Les vitraux éclatants ou sombres, V. HUGO, *Odes*, II, 3. || Fait sombre, le temps est sombre. || Fig. Dites le vrai, monseigneur, ne fait-il jamais plus sombre à Munster, depuis que Mme de Longueville n'y est plus? VOLT. *Lett.* 186. || Il fait sombre dans cet appartement, cet appartement est peu éclairé. || Fig. Que son intelligence est épaisse et sombre! Il est sombre dans son bonheur, PROV. 6, 9. || Terme d'eaux et forêts. Coupe sombre, voy. COUPE 8, n° 3. || Substantivement. Ne faire qu'apparoir dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme au brédime dans le sombre de son cerbeuil, LA BRUY. VII. Les Juifs avaient le goût du sombre et du grand dans leurs édifices, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. || 2° Qui est d'une teinte plus ou moins brune ou noirâtre. Cet oiseau a un plumage sombre. La gorge et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux comme bonchetté de brun, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 248. Ses airs étaient serein; des soleils radieux Semaient de leurs traits d'or le bleu sombre des cieux, ST-LAMB. *Sais.* IV. || Couleur sombre, couleur éclatante et qui tire sur le brun. || Lumière sombre, lumière qui éclaire mal. Quand de sombres clartés qu'on ne peut bien définir, Le jour et ses yeux et ses pas pas, MILLEVOYE, *Phars.* VI. Déjà le jour plus sombre, Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre, ROC. *Poés.* Il y a chagrin le plus noir elle [Esther] écarte les ombres, Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, RAC. *Esth.* II, 7. || Fig. Sombres, impitoyables jours, Parques dont les ciseaux S'acquièrent chacque jour des triomphes nouveaux, Fleuves toujours latents, demeures toujours sombres, MILLEVOYE, *Phars.* VI. Dès que la nuit plus sombre Aux crimes des mortels viendra prêter son ombre, VOLT. *Zaïre*, IV, 7. La sombre éternité, sans terme dans ses cours, Des mortels qui naissent ou meurent tous les jours, BERNIS, *Relig. vengé.* I. || Par extension. Leurs jours les plus brillants [des riches] ont les plus sombres nuits; une seule terreur y jettent mille alarmes, CORN. *Imit.* III, 42. || Fig. Obscur, difficile à comprendre. Il est certains esprits dont les sentiments sont si rouges épais tous jours embarrassées, BOIL. *Art p.* I. Si elle [l'étude de l'histoire ancienne] se bornait à la stérile connaissance des faits, elle manquerait et à la source recherche des dates et des années où chaque événement s'est passé, ROLLIN, *Hist. anc. Préf.* || Poétiquement. Les sombres bords, les royaumes sombres, les rivages sombres, RAC. *Phèdre*, II, 4. Puisque les rivages sombres, le séjour des morts, suivant la croyance des anciens. Il a vu le Cocyte et

SOMMAIRE (so-mè-r'), *adj.* [I° Exprimé, exposé en peu de mots. Réponse, traité, discours sommaire. || Fig. et par plaisanterie. De taille sommaire, très-petit, en parlant d'un homme. || Pour médecin pris un apothicaire Pas pas haut que ma jambe et de taille sommaire, BRNARD, *le Lég.* 1, 4. || 2° Terme de procédure. Matières sommaires, affaires qui doivent être jugées promptement. || Exécution sommaire, exécution qui n'est précédée d'aucun jugement. || 3° *S. m.* Extrait, abrégé, résumé. Là-dessus, de la pièce il m'a fait un sommaire, MOL. *Fâch.* 1, 4. Votre ministre [Jurieu] s'élève contre moi, sur ce que je dis : que les peuples étaient sauvés sans qu'il fût impossible encore chose que le sommaire de la foi dans le Symbole des apôtres, BOSS. 2e *instr. past.* 123. Après avoir connoissé sa vie par un sommaire de ses divers exploits, HAMILT. *Gramm.* 4. On doute avec fondement que les épitomes ou sommaires qui sont à la tête des livres de Tite-Live soient de Florus, ROLLIN, *Hist. anc.* I. III, p. 209, dans POUGENS.

— HIST. XIVe S. Complainte en cas de propriété, si est la sommiere et dernier mentre et forme de requerir droict sur aucun heritage dont on se roit de longtemps despoinié, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 93, p. 304, dans LACURNE. Suit le grant esclarcissement Et meilleur sommaire Après ce qu'avons-je en non sommaire Par trop brief laissé de l'affaire, *Tr. d'alch.* 963. || XVIe S. Tel fut le sommaire de la harangue prononcée par quelques uns lors Æmilius devant le peuple romain, AMYOT, *P. Em.* 50.

— ETYM. Provenç. *sommari*; espagn. *sumario*; ital. *sommario*; du lat. *summarium*, abrégé, sommaire, de *summa*, somme (voy. SOMME 3).

SOMMAIREMENT (so-mè-re-man), *adv.* D'une manière sommaire, en peu de paroles. Auprès du grand marché [à Mexico] était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction ordinaire, et auquel qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique, VOLT. *Moeurs*, 147. Jurisdict n'a point, Jérôme qui fort sommairement; pour en avoir la clef, il faut chercher dans plusieurs de ses ouvrages, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 31.

— HIST. XIVe S. Se eux se complaignent de ceux qui se sont entremis des impositions au temps passé ou d'aucuns de nos officiers, faites leur sont, sauvement et de plain oster tous bouques [difficultés], fuites et cavillations, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 688. || XVIe S. Avise toi sommairement. Que fols consaulx conseil] ne te doyvent, FROISS. *Poésies mss.* p. 34, dans LACURNE.

— ETYM. *Sommaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *sumarimant*; espagn. *sumariamente*; ital. *sommariamente*.

† **SOMMATEUR** (so-ma-teur), *s. m.* Celui qui fait une sommation. Il répondait au sommateur, ...

4. **SOMMATION** (so-ma-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de sommer. Cette forteresse capitula à la première sommation. Les trois sommations qui précèdent l'emploi de la force armée contre les attroupements séditieux. J'ai toujours mandé qu'on se trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain, après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte [scélérat et criminel], VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 août 1762. || Fig. Je me rends à la première sommation que vous me faites, BALZ. liv. VIII, lett. 8. || 2° Acte par écrit contenant la sommation faite en justice. Voilà les trois sommations qui lui ont été faites. Recevoir une sommation. || Sommation respectueuse, acte extrajudiciaire qu'un fils de vingt-cinq ans ou une fille de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à leurs père et mère ou à leurs aïeuls et aïeules, pour leur demander conseil sur leur mariage, lorsque ces parents n'ont pas donné leur consentement. La fille de St-Aulaye fit à sa mère des sommations respectueuses et se maria, ST-SIMON, 166, 199.

— HIST. XVe S. Si leur fit on sommation De vouloir la ville au roi rendre, MARTIAL DE PARIS, dans le *Dict. de* DOCANGE.

— ETYM. *Sommer* 4.

2. **SOMMATION** (so-ma-sion), *s. f.* Terme de mathématiques. Opération par laquelle on trouve la somme de plusieurs quantités en série. La sommation des suites. || Terme de physique. Sous de sommation (voy. SON 3).

— ETYM. *Sommer* 2.

1. **SOMME** (so-m'), *s. f.* || 1° Terme de mathématiques. Résultat des quantités additionnées. La somme des unités. La somme des termes d'une équation. || Dans le calcul aux différences finies, la différence prise en sens inverse. || 2° Particulièrement, une quantité d'argent. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec, n'ayant d'autre désdut Que d'y ramener jour et nuit, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Ils dépensaient tous les jours sur la somme Qu'il [Belphégor] ne devait dépenser qu'en dix ans, BR. *Belph.* Parcourrai-je les sommes inconnues que Mme d'Aiguillon a distribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en divers lieux? PÉRÉF. *Mme d'Aig.* Celui qui a gagné un procès d'où on lui a compté une grosse somme, LA BRUY. VI. Cet homme avait reçu de grandes sommes d'Adreste, pour lui manger tous les deserves des élus, TÉLÉM. XVI. L'empereur était alors si pauvre, qu'il accordait les plus grandes choses pour les plus petites sommes, VOLT. *Ann. Emp. Sigismond*, 1434. Petit à petit ces fait sommer, DIDER. *Entretien avec la maréchale* ***. [Par extension. Étant accoutumés par notre courte existence à regarder ceux ans comme une grosse somme de temps, BUFF. *Hist. de l'ép. nat. Œuvr.* t. III, p. 67. || Somme totale, la quantité qui résulte de plusieurs sommes jointes ensemble. || Adverbialement. Somme toute, en somme, en faisant toutes les sommes. Somme totale, il en coûte tant. || Terme de marine. Haute somme, dépense extraordinaire qui fait un navire désarmer. || 3° Fig. Ce qui est comparé à un total. La somme des biens serait infiniment plus grande que celle des maux, si les hommes avaient le bon esprit de prendre la première classe et les sensations agréables, et les moments exempts de trouble et de chagrins, BARTHEZ, *Anach. ch.* 78. Il faut toujours, dans nos tableaux, unir le bonheur à la vertu, et faire la somme des maux un peu plus forte que celle des biens, comme dans la nature, CHATEAUB. *Génie*, II, 2. || 4° Titre des livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science. Chargés d'une somme de théologie qui eût été capable d'assommer, BALZ. *Socr. franc.* Il n'y a pas de savant homme, Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme, MOL. *Lutr.* IV. Il y a dans sa Somme ultramontaine [de saint Thomas] des décisions que les gens pariements de France feraient brûler, si on voulait s'en servir pour troubler l'État, VOLT. *Louis XV*, 28. || 5° Terme de jeu. Somme, et même, simplement, somme, loc. *adv. et fig.* Enfin, en résumé, pour conclusion. Ce qui lui fit conclure en somme qu'il avait à grand tort son village quitté, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Somme, qu'enfin il ne lui manquait rien, IB. *Coc.* Somme toute, avec de belles paroles, il refuse l'épreuve proposée? J. J. ROUSS. 2e Dial. — REM. « Puisque l'on ne veut plus recevoir en somme, on recevra moins somme pour en somme, dont nos meilleurs écrivains se servaient il n'y a pas longtemps, pour moins encore somme pour toute, » VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 53. Cette décision de Vaugelas et des puristes n'a pas été consacrée par l'usage.

— HIST. XIIIe S. La somme de leur conseil fu tiex [telle], que se Johannis li Blas venoit seur eïs, qu'il arroient bien, CHRESTIEN DE TROYES, Du conte de la chose [de l'histoire], *la Rose*, 1804. Mes [mais] povres fames, povres hommes, Qui de deniers n'ont pas grans sommes.... ID. 11396. Et quant toutes les gens furent à la somme fete, après dest estre fete la somme des despenses, BRACH. XXIX, 14. En cort terme [il] set bien la somme De ses avoz.... BUTEL. 31. Il [le sultan] appert [appelait] en somme la sentence de ces deux chapitres, ORESME, *Eth.* 68. || XVIe S. Il leit condemner Menecrates en une somme de deniers pour l'amende, AMYOT, *Pélop.* 46. La raison doibt tendre en somme à nous faire bien vivre, MONT. I, 80. Somme, il faut certain que.... ID. I, 66.

— ETYM. Provenç. *somma*, *suma*, *sumna*; somme, comble, sommet; espagn. *suma*; ital. *somma*; du lat. *summa*, de l'adj. *summus*, le plus haut (voy. SOMMET), pris substantivement au féminin.

2. **SOMME** (so-m'), *s. f.* || 1° Charge d'un cheval, d'un âne, d'un mulet. Somme de blé. || Bête de somme, bête propre à porter des fardeaux. Le Sori, de sa plainte toucha Loui [à l'âne] mon ancêtre maître, et l'annual de somme Passe du jardinier aux mains d'un corroyeur, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || Familièrement, être la bête de somme de tout le monde, être chargé de toutes les corvées. || 2° Sedit, chez les cloutiers, de 12 milliers de clous. || Somme de verre, se disait d'un certain nombre de morceaux de verre faisant de 90 à 96 pieds carrés de vitrage.

— HIST. XIIIe S. Il grant chaneau sont bon pour porter grandisnes sommes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 231. Nus seliers ne doit ferre somme ne sele grasse ne cordouane ne de bazane noire, se li cuiriens n'en est corréez bien et soufisamment, *Liv. des mét.* 201. || XIVe S. Et envoyerent leurs gregeois, leurs barnois, sommes, mulles et habits par mer, FROISS. I, 1, 44. || XVIe S. Nostre mere es, et nous tes enfants sommes, Prests de porter de la guerre les sommes, J. MAROT, V, 18. Le vial threscot est le contencement. Non les grands biens, lourde et faschease somme, BONS. 400. Servir à sac et à somme, COTGRAVE.

— ETYM. Environs de Paris, *sôme*; génev. *saume*, limous.; provenç. *saumo*; espagn. *salma*; ital. *soma*; du bas-lat. *salma*, qui vient du lat. *sagma*, qui est le grec σαγμα, selle, bât, charge. La vraie prononciation conservée encore dans quelques campagnes est *sôme*; ici comme en bien d'autres mots il s'est fait un vicieux travail d'assimilation, et la prononciation a confondu *sôme* avec *somme*.

3. **SOMME** (so-m'), *s. m.* || 1° Synonyme de sommeil. A la fin le pauvre homme S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus : Rendez-moi, lui dit-il, mes chaînes et mon somme, Et remportez vos cent écus, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Je ne dormirai point sous de riches lambris; Mais voit-on que le somme en perde de son prix? DES. *Ir.* II, 2. Belle nécessité d'interrompre mon somme! IB. III, 11. Le laboureur, l'artisan, qui chaque soir prend somme et répare la nuit les fatigues du jour, P. L. COUR., *Lett.* VIII. || Avec personnification. Ces parots qu'ici-bas pour leur suc on renomme, Tout fraîchement cueillis dans les jardins de Somme, La FONT. *Songe de Vaux*, *Progm.* 7. || 2° Particulièrement. Moment assez court que l'on donne au sommeil soit le jour soit la nuit. Sous un chêne assisté Il va prendre son somme, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. La nuit revient, et l'une et l'autre était au premier somme.... ID. *Herm.* Il faut donc en ce lieu-ci attendre le jour, et que dessus ce lit je fasse un petit somme, BOURSAULT, *le Mort ressuscité*, III, 2. C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner, faisait ordinairement d'un leger somme, attendit le dîner, BON. *Lutr.* I. Certes je n'ai jamais dormi d'un si bon somme, ACAD. *Plaid.* III, 3. || Un somme, sans sens que le somme soit interrompu. La Fable imagina qu'un Épiménide avait dormi d'un somme pendant vingt-sept ans, et qu'à son réveil il fut tout étonné de trouver ses petits enfants matrés qui lui demandaient son nom, VOLT. *Dict. philos. Les Sept dormants.* || Familièrement. Il a fait la nuit tout d'un somme, il a dormi toute la nuit sans se réveiller. || On dit dans le même sens : Il a fait qu'un somme toute la nuit. Il [Amazan] lui explique le système qui fut, après tant de siècles, oulié de Pythagore, de Platon, de Pythydre, de Salomon; sur quoi, milord s'endormit, et ne fit qu'un somme, jusqu'à ce qu'on fut arrivé à sa maison, VOLT. *Pr. de Babylone*, 11. Adieu : Je ne pouvais dormir; Oh! maintenant la nuit je ne fais plus qu'un somme, DIDER. *Jaloux sans amour*, IV, 4. || 3° Haut somme, nom que l'on donne quelquefois par emphèmisme à l'apoplexie.

— REM. 1. Les premiers que se sont servis de somme sont Ronsard et Belleau... ces deux auteurs disaient somme quand ils voulaient parler de l'action de dormir, et somme quand ils voulaient signifier le dieu du sommeil, VAUGEL. *Nouv. Rem.* observ. de M***. p. 304, dans POUGENS. Cela n'est pas exact; dès le XIIIe siècle on a dit *somme* ou *soume*. || 2. Je dors d'un bon somme est bien mieux dit que d'un bon sommeil, qui néanmoins ne serait pas mauvais; il est vrai que l'usage de sommeil a plus d'étendue, et qu'on le dit en beaucoup de lieux où il ne faudrait pas dire somme, par exemple quand on dit : accablé de sommeil, et non de somme, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 304, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe S. Quant li sanges aperçut [aperçut] les homes porpeure, *Job*, p. 470. || XIVe S. Et la nuit dou premier somme issirent dou castiel et vinrent as loges des garnisons.... *Chr. de Rains*, p. 139. || XVIe S. ....en sot veue Il [Mercure] envoye Ores le somme, et oresle reveil, Ores les clost d'un eternel sommeil, BUBELL. IV, 13, *recto*. Et eus la nuict, environ le premier somme, se partirent de Theleos, AMYOT, *Lysand.* 23.

— ETYM. Saintongt. *songhe*; poitev *faire un songe*; prov. *som*, *son*; cat. *son*; esp. *sueño*; ital. *sonno*, *sogno*, *sonno*; ital. *sonno*; du lat. *somnus*; de même radical que le grec ὕπνος, le sanscrit *svapna*, le

Digitized by Google

gaélique *suain*, sommeil, et la vieux norrois *svefn*.

† 4. SOMME (so-m'), *s. f.* Terme de marine. Bane de gravier, de sable, ou de vase, situé au dehors d'un port ou de l'embouchure d'un fleuve.

† 5. SOMME (so-m'), *s. f.* Synonyme de jonque. Sommes ou champans, LAFRESQUE, *Voy.* I, p. 288.

I. SOMMÉ, ÉE (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 1. Il qui on a déclaré qu'il ait à faire telle ou telle chose. La place sommée de se rendre. Il se voyait pressé de tous côtés, sommé de sa parole, obligé de combattre contre les étrangers, ANQUET. *Ligue*, II, p. 270.

2. SOMMÉ, ÉE (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 2. Dont on a formé la somme. Suites sommées.

† 3. SOMMÉ, ÉE (so-mé, mée), *adj.* Terme du vénerie. Tête de cerf sommé d'empaumure, de broche, de fourchure, tête de cerf qui a tel ou tel nombre de cors en fourchie, etc. || Terme de blason. Se dit pour surmonté. || Terme de fauconnerie. Se dit des plumes du faucon, quand elles sont parvenues à toute leur longueur.

— ÉTYM. Lat. *summus*, le plus élevé (voy. SOMMET).

SOMMEIL (so-mèll, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Entier assoupissement des sens, du moins à longue physiologique, cessation momentanée de l'activité propre aux systèmes doués des propriétés de la vie animale. Je dérobe au sommeil, image de la mort, Ce que je puis du temps qu'elle laisse à mon sort, ROTR. *Venceel.* IV, 4. Une nuit que chacun s'occupait au sommeil, Et mettait à profit l'absence du soleil, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Personne n'a d'assurance, hors la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller et aussi fermement que nous faisons, de sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil.... qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir? PASC. *Pens.* VII, 1, édit. HAVET. Si j'avais envie de faire un petit somme, je n'aurais qu'à prendre des cartes; rien ne m'endort plus sûrement, SÉV. 41 juin 1676. Il y a en nous une partie languissante qui est toujours prête à s'endormir.... l'esprit veille et dispute contre le sommeil, sos. *Pensép. II Recueil*, 3. Le coucher dessus la dure, la paillasse et le bruit et le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit, et qui n'interrompt presque point ses actions, BOSS. *la Vallière*. Il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux, in. *le Tellier*. Qui sait le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, in. *Louis de Bourb.* Le sommeil sur ses yeux commence à s'épaisser, BOSS. *Not. fun.* Elle plaint la malheur de la nature humaine, Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit Tant d'heures sans jouer se consument au lit, DE SCUD. *Scud.* Tandis que Néron s'abandonne au sommeil. Faut-il que vous veniez attendre son réveil? RAC. *Brit.* I, 1. Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux, Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux, in. *Phèdre*, I, 3. Le laboureur, qui a bien travaillé sans shagrin, et bien mangé sans excès, dort d'un profond sommeil et tranquille que les rêves ne troublent point, VOLT. *Dict. phil. Sommanbules*, II. L'état de l'âme dans le sommeil est quelque chose de très-singulier et dont nous n'avons encore que des notions très-imparfaites; il doit paraître intéressant à un psychologue d'approfondir cet état, SOUVET. *Ess. anal. âme*, 23. N'est-ce pas ce qui fait par le sommeil de l'enfance? A. DE MUSSET. *Rolla*. || Demi-sommeil, état où le sommeil n'est pas profond. Les mêmes fruit avancés dans l'automne passive ou de quiétude, dit le P. Paleau, éprouvent une chose fort surprenante, qui est qu'elles n'ont la nuit qu'un demi-sommeil; de sorte qu'elles plus, se semble, en elles durant la nuit et dans le sommeil que pendant le jour, BOSS. *Etats d'orais.* I, 10. || Par exagération. Un sommeil de mort, un très-profond sommeil. Pendant le sommeil de mort! favorise ma rage! VOLT. *Tribut.* IV, 4. || Dans le st le poétique ou oratoire. Les pavots du sommeil. Le prince Télémaque, prévenant par ses soins la vigilance des plus vieux capitaines, s'arrachait d'entre les bras du doux sommeil, FÉN. *Tél.* IX, || Dans la mythologie, dieu qui était fils de la Nuit et frère de la Mort. Sœurs est le sommeil qui succède à l'effort; Mais ce fils de la nuit au frère de la mort, DORANT. *Jurétée*, IV, 1. || Grande envie de dormir. Avoir sommeil. Tomber de sommeil. J'ai toujours cru et je le crois encore, que le sommeil est une chose invincible, LA FONT. *Psyché*, II, p. 131. Pour moi, fermant ma porte et cédant au sommeil, BOIL. *Sat.* VI. || 2° Terme de médecine. Maladie du sommeil, état nerveux particulier dans lequel le patient a une propension invincible pour le sommeil, qui se prolonge par accès jusqu'à cinq ou six jours et même beaucoup au delà, sans addition de la santé. || 4° Fig. En parlant de la mort. Il s'endormit du sommeil des justes. Suava, ayant été tué de cette sorte, passa du sommeil naturel à celui de la mort, SACI, *Bible, Judges*, IV, 21. Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière, BOSS. *Méditat.* L'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, BOURDAL. 15e *dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, p. 447. Les corps de plusieurs saints enseveliz dans le sommeil de la mort ressuscitèrent, in. *Myst. Passion de J. C.* I, p. 229. L'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, FLÉCH. *Rose de Montaur*. Hélas! il m'a parlé de calme, de repos, d'un long sommeil de paix qui finit tous nos maux, DUCIS, *Othello*, IV, 2. Sommeil éternel, d'inertie. L'enfance est un sommeil. Dans un lâche sommeil cross-tu qu'enseveli, Achille aura pour elle impunément bravé tes lois? RAC. *Iphig.* I, 1. Ceux-ci plongés dans un lâche sommeil.... Ne s'empressent pas à sauver notre exemple? in. *Athal.* IV, 2. Le triste héros, saisi de dégoût, et de temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature, BUFF. *la Faverelle*. Le repos de l'Europe fut court; les passions des princes ne tardèrent qu'un léger sommeil, MIRABEAU, *Collect.* I, IV, p. 33. ... L'âme, vierge encor dans le sommeil des sens, les folles passions ignore les tourments, LEGOUVÉ, *les Sonn.* L'indolence pour les richesses de vouer encore sommeil ou d'oubli dans la vie; mais elle n'use pas ni ne flétrit le cœur, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || 5° Fig. Inertie, repos, état de non-activité du sommeil. C'est ce qui se fait trouver de l'argent caseuil en manquant ici une partie de ce que me doit une fille, et, en attendant, je vous trouve pour le payement de mes dettes; ce sommeil m'est d'autant plus nécessaire.... SÉV. 13 déc. 1680. || Repos. Les richesses de vous laisser respirer à Grignan jusqu'au mois d'octobre; c'est pour ne pas interrompre ce sommeil que je n'ai point voulu que vous fussiez à Vichy, SÉV. 18 juin 1676. || 6° Sommeil d'hiver, engourdissement particulier qui saisit certains animaux, lorsque la température s'abaisse; il dure des mois entiers. || Sommeil d'été, phénomène analogue observé chez quelques animaux. Les amphibies, durant la saison sèche, se couchent et tombent dans un état analogue au sommeil de l'hiver, et ne se réveillent à l'apparition de la saison pluvieuse. || 8° Sommeil des plantes, position particulière que certains organes des plantes, les feuilles principalement, prennent chaque jour, à l'approche de la nuit, et qu'elles conservent tant que dure l'obscurité. L'influence de la lumière sur le sommeil des feuilles et des fleurs, DE CANDOLLE, *Instit. Hém. sc. phys. et math. Sor. dir.* t. I, p. 320.

— HIST. XIVe s. Elle rougissait de honte de s'exprimer ainsi sur un sujet aussi, ANYOT, dans le *Dict. de* ROCHE.

— ÉTYM. Wallon, *someie*; provenç. *somelh*; du diminutif latin *somniculus*, de *somnus* (voy. SOMME 3).

SOMMEILLER (so-mè-llé, *ll* mouillées, et non son-mè-yé), *v. n.* Être à demi (ou de sommeil). La nuit quand tout sommeille. Il élevait sa queue, il la faisait briller, Et cent mille autres badinages, Pendant que mon époux dormait ou cet sommeillait, LA FONT. *Fabl.* III, 18. Le quartier allemand n'a plus d'yeux qui commeillent, BOIL. *Sat.* IV. Lorsque tout sommeillait dans l'ombre de la nuit, LESAGE, *Mélanges*, I, 1. Fig. Alors, on sont alliés vos pères, Dormir supres de vos aïeux; De ce lit où la mort sommeille, On dit qu'un jour elle s'éveille, LAMART. *Méd.* II, 1. Sertorius s'endormait. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil inquiet. Je ne dormais pas tout à fait; je ne faisais que sommeiller. Où l'a interrogé M. Pasquet! sur les octrois : il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'aurait fort embarrassé, si on avait été fort habile et bien éveillé; mais, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeillait doucement, SÉV. *Lett. à Pompone*, 31 nov. 1688. Au précis sommeillait elle adresse ces mots, BOIL. *Lutr.* I. Comme on voit sommeiller cette pâle statue Qui montre, en nos jardins, Ariane abattue Posant sur un bras faible un front décoloré. P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 3. || Par extension. Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille; Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. || Fig. Cerveau de ma chère paresse, Pourquoi viens-tu me réveiller An seiu de l'aimable mollesse Où j'aime tant à sommeiller? MARM. *Poés.* V. *Paresse*. || 3° Fig. Il se dit de ce qui est dans un état d'inactivité, d'inertie. La nature sommeille. Ses passions sommeillaient encore. Dans l'erreur ils soupçon votre raison sommeille, MARIET, *Soliman*, II, 7. Tantôt, dans un enfilade où l'homme l'amoncelle, Il [le fluide électrique] sommeille, il attend la rapide étincelle, DELILLE, *Trois règn.* I. Qu'ils renaissent pour vous ces heureux entretiens Où le choc fait jaillir la flamme qui sommeille, DELILLE, *Imagination*, *Ulster*. || 4° Fig. Se laisser aller à quelque négligence. Il n'y a guère d'auteurs qui ne sommeillent quelquefois. Il est temps que tu t'éveilles : Dans la sanglante ivresse où mon âme se plonge, Tandis que tu sommeilles, RAC. *Esth.* III, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s. Sommeille la proie ancrue [âme] pur cenni, *Liber psalm.* p. 184. Je dormi e si sumeillai e relevai; kar nostre sire me rescout, *Arch. des mon. anter.* I, v, p. 140. Dunc les mes [mes armes] por Dieu le drouturier; Car trop laissons Berengon sommillier; Or le verons [nous verons de nouveau], se Dieu plaist, everillier, *R. de Cambrai*, 148. || XIVe s. Merc, de quoi me chastiez? Est-ce de coutre ou de tailler? Ou de filer ou de broissier? Ou me dors et est de trop sommillier? *Fr. manuscrs*, p. 84. Coucher s'en va, plus n'i atent, Semble bien et fermement, REN. 17826. L'université qui lors sere [était] endormie, leva la chiere; Ire brait de la cloche, qui sonne par matin. N'onc puis ne fu someilla, LE ROUX, 1023. N'ot point de conche apparellie, Ne dras de lin, ne oreiller. A terre l'estut sumpoiller, *Ren.* II, 118. || XVe s. Heureux quand je regarde Ses beaux yeux sommeiller, nos. 188. [Caton] se renfonçant dans le lict, se reprit encore à sommeiller, MONT. 3, 260.

— ÉTYM. *Sommeil*; provenç. *someillar*, *somellar*, *sonilhar*; ital. *sonnecchiare*.

SOMMEILLER, ÈRE (so-mè-llé, llè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans une maison, dans une communauté, a la charge de la vaisselle, du linge, du pain, du vin, etc. || Chez un restaurateur, le sommelier est chargé que de la cave.

— HIST. XIVe s. Sommeliers, barilliers, portebouts, audeurs et autres appartenant à l'eschançonnerie, RAYNOUARD, *Lexique*. Sommeliers de corps, des armeures et de la chambre, IB. *ib.* Lorin du Buisson, sommelier des espices, IB. *ib.* Raoul Baron, sommelier de la paneterie, IB. *ib.* || XVIe s. Barnia à un sommelier d'eschansonnerie de ce jeune prince.... elle se mit en pension chez sa seur la sommelière, MARG. DE NAV. XIII.

— ÉTYM. Bas-lat. *somarius*, *summularius*, de *suma*, *summa*, *sagma*, charge, fait (voy. SOMME 2).

SOMMELIÈRE (so-mè-llè-r'), *s. f.* || 1° Charge de sommelier. Il exerce bien dignement bien la sommelière. || 2° Lieu où le sommelier garde ce qui lui est confié. Les sommelières, les offices, tout cela formait un spectacle dont la diligence et la propreté ravissaient d'admiration, ST-SIM. 69, 3.

— HIST. XVIe s. N'estant notre messager si avant instruit en l'art de sommellerie, OL. DE SERRES, 913. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau; et, quand je suis en ma maison, d'une ancien usage que nous avons mesdits ordonnoit à mon pere et à soy, en mesle eslieu qu'il me fault, dez la sommelerie, deux ou trois heures avant qu'on serve, MONT. II, 291.

— ÉTYM. *Sommelier* et *-ière*.

I. SOMMER (so-mé), *v. a.* Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose, ou à payer la somme de payer. On sommait le seigneur devant bonnes gens, et on le faisait sommer par le souverain, dont on devait avoir permission, LOYS. *Déguerp.* XXVIII, 11. || Fig. Et n'allez point quitter, de quel que l'on vous somme, Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme. Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur, Celui de ridicule et misérable auteur, MOL. *Mis.* 1, 2. Se pardonner je vous somme, Mes enfants, embrassez-vous, adieu, MÉNAGE, *Ménetr.* || Sommer quelqu'un de sa parole, lui demander qu'il remplisse une promesse. Je vous veux sommer de votre parole, et vous faire souvenir de ce que vous avez fait devant cet autel, MOL. *2e sermon, Pourc. Sir Vertpr.* || Sommer une place, sommer le commandant de la rendre.

Digitized by Google

L'après-dînée, M. d'Elbeuf somma la Pellisson, RETZ, II, 212. M. de Rochefort demandait des dragons pour aller sommer et attaquer Utrecht, PELLISSON, *Lett. hist.* I, I, p. 480.

— HIST. XIIe S. Et s'il avenoit qu'il laissast les rentes à paier, li sires le pot sommer qu'il li paie dedens un et yer les rentes et les arrierages, BEAUM. XXIV, 40. Et s'il n'en font ce qu'il doivent et qui appartient au resort, quant il en sont sommé souffisamment, on en pot aleracus mys, ID. II, 42, 13 var. S. De vostre raençon vous ne m'orrez sommer; jà plus n'en paierez que vous voldrez nommer, *Guerr.* 12811, p. 21. Et envoya encores autres messagers pour le suffisamment sommer, et après pour le defier, FROISS. I, 1, 55. || XVIIe S. ....Qu'il le sommast de le luy rendre entre ses mains, SAINTOM. Il lui denençoit la guerre; ceulx qui furent presens à ceste sommation, cogneurent bien que Tigranes..., ANTOY, *Lucull.* 39.

— ÉTYM. Bas-lat. *summare*, dire en somme, et de là sommer. On l'a fait venir du lat. *submonere*, dont la signification est en effet plus voisine, mais qui donne non pas *sommer*, mais *semondre*, *semonner*. *Poés. mar.* 1re 389. Deux petits getoiers à compter et à sommer, BU CANGE, *summare*. || XVIe S. Il demeura plusieurs jours à sommer ses pesds et à la balance le trésor d'or et d'argent qui estoit au temple de la deesse de Hierapolis, AMYOT, *Crass.* 24. Mais un franc coeur se doit à ce sommer [borner] D'estre sentu..., MAROT, *Ep.* 1. Ilz sommoient [calculaient] les grains de l'arene sommer, Que l'eau de l'Ocean lave aux bords de la mer? BAÏF, *Œuvres*, p. 78.

— ÉTYM. *Somme* 1, pris comme verbe; espagn. *sumar*; portug. *sommar*; ital. *sommare*.

SOMMET (so-mè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*e* se lie : des so-mè-z aigus), *sommets*, terme de paix, succès, traité, etc.). s. m. || 1° La partie la plus élevée de certaines choses. (L'or et les grandeurs) Véritables statuors que le fils de Japet a représentés enchaîné sur son triste sommet, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Ne les savez-vous pas sur ce mont sacré [le Parnasse], Qui se rend le plus bas degré? MAIL. *Sat.* IX. Il monta sur le sommet de la salle église, ID. *Luth.* III. Ô mont de Sinaï, conserve la mémoire De ce jour à jamais auguste et renommé, Quand ses flancs tout entiers s'enflammé..... RAC. *Athal.* I, 4. Cet inconnu qu'ont nommait Cleombrote avait erré quelque temps dans le milieu de l'île, montait sur le sommet de tous les rochers, et considérant de là l'espace immense des mers avec une tristesse profonde, REN. *Tel.* XXIV. Sur un rocher désert, Qu'ont fait la nature, Dont l'aride sommet semble toucher les cieux, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Plus la montagne est haute, plus son sommet est froid, VOLT. *Phil. Newt.* 5. 5. Les îles du cap Vert ne sont que des sommets de montagnes, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr.* I, II, p. 207. Cet oiseau [le figuier à tête rouge] a le sommet de la tête d'un très beau rouge, ID. *Ois.* I, II, p. 446. La montagne [montagne de glace qui flotte dans les mers polaires] balance sur les flots ses sommets hardis qui se perdent dans les nues de neige, CHTEAUB. *Gén.* II, 1, 14. || Fig. Toi ! son lecteur a jamais! Eve qu'aucun fruit ne tente, Qui de la vertu connoît Habiles les pours sommets, V. HUGO, *Crépuscr.* 36. || Poétiquement, le double sommet, le Parnasse, la poésie. || 2° Fig. Il se dit de ce qui est le plus haut dans l'ordre moral, intellectuel. Voilà l'état où se trouve l'âme.... presque au sommet de la perfection, ROSS. *Et. d'orait.* IX, 5. Puissez-tu, de toi-même élevant tes vertus, Arriver sur le sommet de tes grandeurs stériles, Un plus affreux désert que ceux où tu m'exiles! C. DELAV. *Paria*, V, 5. || 3° Terme d'obstétrique. Présentation du sommet, la présentation de la tête du fœtus, dans le commencement de l'accouchement. || 4° Le sommet de quelques-uns pour extrémité. Elle coupa le sommet des ailes de l'Amour, MONTEYR. *Cephis et l'Am.* || 5° Terme de botanique. La partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. || Sommet du fruit, le point d'où le style sort ou s'orgine, et qui ne correspond pas toujours au sommet géométrique. || Sommet se disait autrefois pour anthère. || 6° Terme de zoologie. Sommet d'une coquille, le point par lequel elle commence à se développer. || Sommet des élytres, la partie qui avoisine l'anus. || 7° Terme de géométrie. Le sommet d'un angle, le point où se coupent les deux côtés. || Angles opposés au sommet, angles dont les côtés sont dans le prolongement les uns des autres. || Le sommet d'une courbe, le point où sa courbure, s'arrondissant symétriquement, en borne l'extension. Le sommet d'une parabole. || Sommet d'un triangle, l'angle opposé à la base. || Se dit de même de la pointe d'une pyramide.

— SYN. SOMMET, CIME. Sommet est plus général que cime. Sommet se dit de toute partie la plus élevée; cime, des montagnes, des rochers, des grands arbres : la cime ou le sommet d'une montagne; mais le sommet de la tête et non la cime.

— HIST. XIIe S. Lors se traistrent ensemble Abner e si campaignon, e esturent serréement, cume en eschiele [en escadron], el sumet de une hoge, *Rois*, p. 127. || Sire, je te jur et te promet Qu'il estoit en si haut sommet D'honneur..... MACHAUT, p. 194. Et s'il y a femme qui gise [soit en couche], soit lendemain ou enseigne mise sur le sommet de la maison, ID. p. 415. || XVIe S. Et si avoit [le duc d'Orléans assassiné] deux grans plaies de taille en la teste, l'une au front tellement que on lui veoit le servel, et l'autre derriere le sommet de la teste, *Bibl. des ch. 4e série*, t. I, p. 238. || XVIIe S. Qui en sommet [de l'amitié] et les exerce.... il a attainct le sommet de la sagesse humaine et de nostre bonheur, MONT. IV, 154.

— ÉTYM. Diminut. de l'anc. franç. *som*, qui signifiait le point le plus élevé, qui subsiste encore dans quelques noms de montagne, le grand Som, le petit Som, dans le Dauphiné auprès de la Grande-Chartreuse; qui vient de sa racine *summus*, le plus élevé. Le diminutif provençal est *somelh*. *Summus* est pour *sup-mus*, superlatif de *super*.

SOMMI (so-mmi-si; la 2e ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des so-mmi-z égaux), s. m. Terme de finance. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent sommier des usuriers, des gabelles. Payement inscrit au sommier, sur le sommier.

— ÉTYM. *Somme* 1.

SOMMIER (so-mié; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : les so-mié-z et leurs conducteurs), s. m. || 1° Cheval de somme. On fit marcher la cavalcade et les sommiers devant son dîner, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 93. || Se dit aussi d'un mulet. || 2° Matelas de crin piqué qui sert de paillasse dans un lit. Un traversin de coutil rempli de plume, un sommier de crin, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 282. || Par extension. Sommier élastique, matelas dont l'élasticité est dû à un système de ressorts. || 3° Sommier d'orgues, espèce de coffre ou réservoir, d'où le vent des soufflets se distribue dans les tuyaux. Ce sommier est dû à un système de ressorts. || 4° Pièce de bois où sont attachées les fiches qui servent à tendre les cordes d'un clavecin, d'un piano, etc. || 5° Terme de maçonnerie. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. || Pierre posée à plomb sur une colonne, à laquelle se rattache l'architrave. || Première pierre à chaque extrémité d'une plate-bande. || Pièce de charpente qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées, etc. Un misérable qui n'a que ses bras pour livre..... dans les portes et les sommiers de pierre de sa maison pour satisfaire au surplus d'un impôt..., NOISSELLEMENT, *Dict. de la Fr. supplément*. || Grosse pièce de bois qui soutient une construction très-lourde. || Traverse passant sur la tête des pieux, dans un pont en bois. || Pièce de bois qui soutient le dessus d'une coupure. || 7° Terme d'imprimerie. Pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse. || 8° Partie supérieure d'une galoche. || 9° Pièce de bois sur laquelle un moulin tourne. || Pièce de bois qui porte une grosse cloche. || 10° Terme de tonnelier. Sommier simple, l'avant-dernier cerceau de chaque bout, lorsqu'ils ne sont pas doubles; sommier double, lorsque ces deux cerceaux sont doubles. || 11° Terme de serrurier. Traverse du bas de toute espèce de grille ouverte ou dormante. || 12° Terme de marine. Pièce de bois qui borde, en haut, l'ouverture du sabord.

— HIST. XIIe S. Getet-lseres sur un nalvais sumer, *Ch. de Bol.* XXIV. || XIIIe S. [II] N'i ot sommeur à coffres ne dras trousséz en male, BERTE, XXVII. Si le fient prendre à un escuier et monter sour un sommier, et le menerent avoec aus [eux] en un tournoi, *Chr. de Reims*, p. 84. || XVe S. Et si n'eust esté le vicomte Roquebertin qui les rafraischit de gens d'armes et de sottoniers sommiers de vitaille, [les Espagnols] se fussent partis très à la Toussaint FROISS. II, II, 40. La chambre se print à trembler, et issit un des sommiers de la chambre de la mortaise, MONSTRET. I, III, p. 102, dans LACURNE. || XVIe S. Il y eut un des sommiers qui portoient sa tente qui tumba par cas d'aventure en une riviere, AMYOT, *Them.* 24. || Le père de Prestantius, dans saint Augustin[fantasia [en rêve] estre jument, et servir de sommier à dos soldats, MONT. IV, 187.

— ÉTYM. Wallon, *soûmi*, poutre; provenç. *saumier*, âne; ital. *somaro*; du bas-lat. *saumarius*, qui vient de lat. *sagmarius* (voy. *somme* 2). On remarquera que *sommier*, qui veut dire bête de somme, a pris figurément le sens de poutre.

† **4. SOMMIÈRE** (so-mmi-è'r), s. f. Place découverte dans une forêt. Il est recommandé aux gardes d'abandonner tous les espaces, toutes les routes, les sommières, sur lesquels ils avaient l'habitude de faire paître leurs propres bestiaux, *Journ. offic.* 9 juill. 1870, p. 1206, 4e col.

† **2. SOMMIÈRE** (so-mié'r), s. f. Ancien nom d'une espèce de serge. Sommières étroites croisées, sommières croisées larges, *Tabl. annexe aux lett. pat.* du 22 juill. 1776.

— ÉTYM. *Sommier*, en Languedoc (d'après Rochelet), où cette étoffe se fabriquait.

† **SOMMISTE** (so-mmi-si'st), s. m. Terme de chancellerie romaine. Officier de la chambre, pour l'expédition des bulles, dont la fonction est de faire faire les minutes et de les faire plomber.

SOMMITÉ (so-mmi-té), s. f. || 1° Le point le plus élevé de certaines choses. La sommité d'une tour, d'un toit, d'un coteau. || Les sommités des montagnes, ou, absolument, les sommités. Au lever de l'aurore, leurs sommités et leurs rochers [de montagnes] sont couleur de rose, et les monceaux de glaces qui les couvrent ressemblent à des nuages transparens, RENOUL, *Voyil. du duc*, t. I, p. 241. || 2° Fig. Terme de littérature. Les sommités d'un sujet, les parties qui en sont les plus saillantes. Il s'approfondit pas ce sujet, il se borne à en saisir les sommités. || 3° Terme de botanique. L'extrémité d'une tige, la pointe des herbes. La sommité des jeunes arbres. Des palmistes dont ils mangent les sommités, BERN. DE ST-P. *Étude*, V. || Terme de pharmacie. Sommités, ou sommités fleuries, l'extrémité de la tige fleurie des plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément : telles sont les sommités d'absinthe, de centaurée, etc. || 4° Néologisme. Les sommités de la science, de la littérature, les hommes les plus éminents dans la science, dans la littérature.

— HIST. XIIIe S. Pensez de la roe de fortune.... Et, quant homme est en la sommité de la roe, coment par meschance chet [tombe] petit et petit en povrete, *Bibl. des chartes, 4e série*, t. II, p. 128. || XVIe S. Les sommités de chanvre, les sommités de ronces, PARÉ, XVI, 26. Si se campa sur la sommité d'une montagne, où il se fortifia, MACHIAVEL, *Disc. sur Tite Live*, p. 154, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *summitas*, même signification, sur le haut (voy. SOMMET).

SOMNAMBULE (so-mnan-bu-l'), s. m. et f. || 1° Celui ou celle qui se lève, agit et parle tout endormi. J'ai vu un somnambule, mais il se contentait de se lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet avec assez de grâce; après quoi, il se déshabillait, se recouchait et continuait de dormir, VOLT. *Dict. phil. Somnambule*, I. Le somnambulisme est un état naturel dans lequel nos mouvements sont dirigés par une âme qui voit très-clair; mais la vue est tout intérieure; elle se porte uniquement sur les objets que l'imagination lui retrace avec autant de force que d'exactitude, BONNET, *Ess. psych.* 40. Comme un somnambule, errant durant son sommeil, marche en dormant sur le bord d'un précipice, dans lequel il tomberait s'il était réveillé tout à coup, ainsi mon Émile, dans le sommeil de l'ignorance, échappe à des périls qu'il ne connaît pas; si je l'éveille en sursaut, il est perdu, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || *Adj.* Il est somnambule. || 2° Nom donné vulgairement aux personnes qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs, soit pour leur fournir des renseignements sur l'état d'un malade, soit pour donner elles-mêmes des consultations d'après les renseignements qu'elles sont censées avoir ainsi recueillis. La somnambule lui dit qu'il avait le foie malade et lui prescrivit eau et cela.

— ÉTYM. Lat. *somnus*, somme, et *ambulare*, marcher.

† **SOMNAMBULIQUE** (so-mnam-bu-li-k') *adj.*

Digitized by Google

Qui appartient aux somnambules. Sommeil somnambulique. Crises somnambuliques.

SOMNAMBULISME (so-mnan-bu-li-sm'), *s. m.* ‖ 1° Affection des fonctions cérébrales caractérisée par une sorte d'aptitude à répéter pendant un sommeil les actions dont on a contracté l'habitude, ou à marcher et à exécuter divers mouvements, mais sans qu'il reste, après le réveil, aucun souvenir de ce qui s'est passé. ‖ 2° Somnambulisme magnétique, état nerveux particulier dans lequel on peut juger, par une sorte d'influence morale, des individus d'une grande susceptibilité, et particulièrement des femmes hystériques.

— ÉTYM. *Somnambule*.

‡ **SOMNIAL, ALE** (so-mni-al, a'l'), *adj.* Terme didactique. Qui a rapport aux songes. ‖ *Hercule somnial*, surnom d'Hercule, envoyant des songes.

— HIST. XVIe s. Vaticinations somniales, BABEL. *Pant.* II, 13.

— ÉTYM. Lat. *somnialis*, de *somnium*, songe.

SOMNIFÈRE (so-mni-fè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme de médecine. Qui provoque le sommeil. Le pavot est somnifère. ‖ *S. m.* Un somnifère. ‖ 2° Fig. Qui endort par l'ennui. Orateurs somnifères, J. B. ROUSS. *Ep.* II, 2.

— ÉTYM. Lat. *somnifer*, de *somnus*, somme, et *ferre*, porter.

‡ **SOMNILOQUE** (so-mni-lo-k'), *adj.* Qui parle durant le sommeil.

— ÉTYM. Lat. *somnus*, sommeil (voy. SOMME 3), et *loqui*, parler.

SOMNOLENCE (so-mno-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. Assoupissement peu profond, mais pénible et insurmontable. ‖ Fig. Engourdissement moral.

— ÉTYM. Provenç. *somnolencia*; espagn. *somnolencia*; ital. *sonnolenza*; du lat. *somnolentia*, de *somnolentus*, somnolent.

SOMNOLENT, ENTE (so-mno-lan , lan-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la somnolence. Un état somnolent. Il qui est porté à la somnolence. Le malade est somnolent.

— HIST. XVIe s. Nostre miserable chair est toute malade et toute paresseuse et somnolente et debile à se prier, CALVIN, dans le *Dict. de* NODEZ.

— ÉTYM. Provenç. *somnolent*; espagn. *soñoliento*; ital. *sonnolento*; du lat. *somnolentus*, de *somnus*, somme.

SOMPTUAIRE (son-ptu-è-r'), *adj.* ‖ 1° Qui restreint et règle la dépense dans les festins, les habits, les équipages, etc. en parlant de lois, d'édits. Un État peut faire des lois somptuaires dans l'objet d'une frugalité absolue; c'est l'esprit des lois somptuaires des républiques, MONT. *Esp.* VII, 8. Les lois somptuaires ne peuvent plaire qu'à l'indigent oisif, orgueilleux et jaloux, qui ne veut ni travailler, ni souffrir que ceux qui ont travaillé jouissent, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 23. On a d'angusta des lois somptuaires sur la parure et sur les repas, PASTORET, *Instit. Mém. Inscr. et b-lettr.* I, 7, p. 86. ‖ 2° Dans le langage général, relatif à la dépense. Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui était beau et en quantité, J. J. ROUS. *Conf.* VIII.

— HIST. XVIe s. Somptuaire, CORDIAVE.

— ÉTYM. Lat. *sumptuarius*, de *sumptus*, dépense, qui vient de *sumere*, prendre.

SOMPTUEUSEMENT (son-ptu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière somptueuse. Vivre somptueusement.

— ÉTYM. *Somptueux*, et le suffixe *ment*.

SOMPTUEUX, EUSE (son-ptu-eû, eû-z'; au XVIe siècle, on prononçait sumlueux, PALSGR. p. 323), *adj.* ‖ 1° De grande dépense, magnifique. Un sien ami, voyant ces somptueux repas, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Ils ne se contentèrent pas de faire approprier à leur fils le latin et le grec; ils y joignirent le dessin, la musique, les instruments, qui n'entrent que dans les éducations les plus somptueuses, POUGENS, *Bodart*. Le fait était que Néron soupait tout jour dans cette maison somptueuse, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. On trouve à Gênes de somptueux palais, GENLIS, *Ad. et Théod.* I, 2, 440, dans POUGENS. ‖ Substantivement. Le somptueux des ornements. ‖ 2° Il se dit aussi des personnes. Il est somptueux en habits. Ainsi parlait tous les jours le monde, et le monde le plus brillant et le plus somptueux, MARM. *Carthe, Aumône*.

— HIST. XIVe s. Vie somptueuse = oblicions somptueuses, CHRESME, *Thèse de* RECTORIS. Grief et prolixe chose serait et somptueuse de soy mettre en procès, *Arch. nation.* JJ65, p. 128. ‖ XVe s. Il fist faire ung grant et sumptueux palais à St-Marc, qu'il laissa imparfait, *Bibl. des ch.* 4e série, t. I, p. 226. Saint Barthélemi prais à tesmoin traire, Qui dit que nopces sumptueuses Aux marians sont dommageuses, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 39. ‖ XVIe s. Ils aiment de se nourrir de viandes grossieres et non somptueuses, CALVIN, *Instit.* 1018.

— ÉTYM. Provenç. *somptuos*; espagn. *sontuoso*; du lat. *sumptuosus* (voy. SOMPTUAIRE).

SOMPTUOSITÉ (son-ptu-o-zi-té), *s. f.* Grande et magnifique dépense. Toutes les fenêtres de la chambre étaient ouvertes.... afin que l'on pût s'apercevoir de sa somptuosité, quand on lui enlevait un habit neuf, FRANCION, p. 201. Ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, inepție dans le particulier, LA BRUY. VI. ‖ [au sous-entendu] metaît, dans sa manière de représenter le gouvernement aux yeux de ses administrés, une sorte de somptuosité vaniteuse, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § 3.

— HIST. XVIe s. Tant les délices, la superfluité et la somptuosité s'alierent multipliant en peu de temps à Rome, AMYOT, *Romains*, 60.

— ÉTYM. Lat. *sumptuositatem*, de *sumptuosus*, somptueux.

1. **SON** (son, l'u se lie : so-n ami), *adj. m. pour* SA (sa), *f. sing.* SES (sé), l's se lie : sé-z amis), *pluriel* des deux genres. Adjectif possessif qui représente la possession de la 3e personne singulier, *il, elle, on*, *se*. ‖ 1° Il détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Son père. Sa mère. Ses oiseaux. Chacun, à ses périls et fortune, peut croire tout ce qu'il lui plaît, PASC. *Pens.* II, 3. Nul homme n'est à soi-même sa raison, sa lumière, sa sagesse; si ce n'est peut-être lorsque sa raison est une raison particulière, et que sa sagesse est une lueur, sa sagesse une folie, MALEBR. *Rech. vér. éclair.* liv. I, t. IV, p. 61, dans POUGENS. Cette femme qui prend un air si sérieux en masque, lorsqu'elle l'avait sur son visage, LA BRUY. XI. La peine a ses plaisirs, le péril a ses charmes, VOLT. *Henr.* IV. Il faut que la vérité perde, en somme matière, trois chaque parti avait son chansonnier, ID. *Lett. Damilaville*, 15 oct. 1766. Rien de Robert ne me plaît que lui-même, et ses amis et ses gâteaux que j'aime, ID. *Ce qui plaît aux dames*. Les lacs ont leurs oiseaux, la mera ses serpents, Et ses poissons naïés et ses poissons empanés, DELILLE, *Trois règnes*, VIII. ‖ Pronom. A chacun pour suffit sa peine. ‖ 2° Dans des cas rares, où un verbe à l'infinitif donne quelque chose de général à la phrase, on peut quelquefois mettre son, sa, ses à la 3e personne principal ne soit pas à la 3e personne. Le trouve fort triste de vivre et de mourir sans son archevêque, MAINTENON, *Lettre*, 24 oct. 1700, dans POUGENS. ‖ Dans des cas encore plus rares et qui ne sont pas à imiter, son se rapporte à un possesseur vaguement qui n'est pas pour cela le meilleur de tous les biens, s'il y a de biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine, LA BRUY. *De la cour*. Il faudrait : qui n'est pas notre domaine. ‖ 3° Dans le langage familier, *son, sa, ses*, joint au verbe *servir*, équivaut à l'article..... pour me l'amener tu t'en vas en personne, MOL. N'oseriez-vous un petit sentiriez son mépris, COUR. *le Menu*. IV, 4. Un vieux renard, mais des plus fins..... Sentant son renard d'une lieue, LA FONT. *Fabl.* V, 8. La ballade, à mon goût, est une chose fade; d'en est plus à la mode, elle sent son vieux temps, MOL. *Fem. sav.* III, 8. Cela sent son vieillard, qui, pour s'en faire accroire, cache sa vieillesse d'une perruque noire, M. *Ec. des mariis*, I, 1. *Comme le vrai mérite a ses prérogatives*..... cette phrase, ce comme ne convenaient pas à Bourdaloue; cela sent trop son rhéteur, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* III, 2. Sa conversation, bon mots instructive qu'amusante, lui sentait point son docteur, village, J. J. ROUS. *Conf.* x. ‖ 4° Posséder son Homère, son Cicéron, ses auteurs anciens, connaître bien Homère, Cicéron, les auteurs anciens, LA BRUY. Rabelais et son saint Augustin, VOLT. *Marseill. et Lyon*. Il n'avait en littérature qu'une légère superficie, si ne savait que son Ovide, MARMONTEL, *Mém.* II. ‖ On dit de même : Il possède bien son arithmétique. Pontchartrain était appliqué, savait bien sa marine, assez travailleur, SAINT-SIM. 208, 233. ‖ 5° Quelquefois *son*, *sa*, *ses* a une signification méprisante et de reproche. M. Burnet me passe tous les faits que j'ai rapportés sur la réforme anglicane et sur son Grammer, aussi bien que sur ses autres saints, sans en contredire aucun, ROSS. *Déf. Var.* 1re disc. 31. ‖ 6° *Son, sa, ses*, placés devant les adverbes comparatifs, forment un superlatif. Son plus riche habit. Sa moins belle robe. ‖ 7° *Son*, quelque masculin, se dit au féminin devant un nom commençant par une voyelle ou une à muette : son âme, son épée, son héroïne. Ce soir-là, son épouse, qui est passé dans l'usage, n'était pas soumis par nos aïeux, qui disaient en élidant l'e comme dans l'article : *s'ame, s'espée*; ce n'est qu'au XVIIe siècle qu'il a commencé à s'introduire.

— REM. 1. La règle générale est d'employer l'adjectif *son, sa, ses*, lorsqu'on parle des personnes ou des choses personnifiées, c'est-à-dire auxquelles on attribue des vues et une volonté. Hors ces cas, il vaut mieux employer *en*. Au lieu de dire : Le soin qu'on prend de l'avenir, il vaut mieux dire : sa fatigue; dites : d'en sentir la fatigue. Cependant ce n'est point une loi grammaticale qui y oblige, c'est la clarté et l'élégance, et plus d'une fois les écrivains s'en sont départis. J'ai honte de ma vue, et je hais son usage, puisque je la dois aux effets de sa rage, COMN. *Méd.* III, 3. On ne peut d'ailleurs qu'user de *son, sa, ses* quand le nom est en complément indirect, comme ici : Lysidas : parlant de sa pièce] : Tous ceux qui étaient là doivent venir à la première représentation, MOL. *Critique*, 7. ‖ 2. Pour l'emploi de *son, sa, ses* avec chacun, voy. CHACUN, REM. 4.

— HIST. XIe s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat..... *Serment*. Et karlus meos sendra [mon seigneur], de suo part..... ib. ‖ XIIe s. De ordre [barre] sore ses chevz [tête] *Frag. de Valenc.* p. 468. Mult lietatus, por que Deus cel edre li donat à son soueir e à sun repaaisement, ib. Ne aiet nuls male voluntatem contra sen [per, ib. p. 466. Elle est adunez [abandonné] lo suon element [doctrine], *Eulalie*. Qu'elle perdesse sa virginitet, ib. Par sosue clementia, ib. ‖ XIIe s. Jo vos mete sovrez [de ces trésors], *St Alexis*, XIV. Sa [il] mesfaist as homes de sa bailie, *Lois de Guill.* 2. Serez ses hom [son homme] par homes et par lieu, *Ch. de Guill.* 11. Li reis est fiers, et sis curages pesmes, ib. IV. ‖ XIIe s. [que je] Ne puisse assez li feile] et s'amor servir, *Coust.*, cod. I, 127. En terre sen fil [fils] [il] envoia, Qui aveques nous conversa, *St Graal*, I, 2183. En sun lit en seant [elle] prist ses heures à dire, *Best.* XIV. Mil lui monstrerent semblant ges seions si ami, ib. LXII. Et l'apostoles li manda qu'il sermonnast de la croix par s'auctorité, VILLEH. I. Savés-vous qui estoit s'amie? *le Roy*, 838. Diex, en qui il mist sa fiance, le pardoit tout jours dis s'enfance, SERV. 201. ‖ XIIIe s. Cest os ou son extremité vers la jointure du conde, M. DE MONDEVILLE, *Pr. de la Corbie*. Et le veist voie parmi la courbe aveques son espée, BENCHEUR, f° 23, *recto*. Son ire croissoit, in f° 40, *verso*. Il avoit defraudé son esperance, ib. f° XVIIe 2. Ainsi que le doit leiallez prodeur dire tout ce qui peut grever son ame, *Menagier*, I, 3. ‖ XIVe s. Du temps de ses feu pere et mere, LOUIS XI, *Nouv.* 22. Il n'y a point de plus grieus ennemi à l'amoureux peine, Que sans s'amour avoir liesse plaine, MAHOT, II, 378. Sy luy diroit la peine que l'endure. Pour son amour, et elle aussi la plaindre, ID. *Ibid.* Ce disant, Dindesanit desgaunyot son espée, RAB. *Pant.* IV, 8. Il tua son homme en ce mesme combat, MONT. III, 266. Le roy prest son commencement, accroissement et perfection à la parole, CALV. *Instit.* 1034..... que la loy n'a de rien profité à ses observateurs, ID. ib. 1018. Au gentilhomme bien né, non seulement exercice et plaisir, doit estre en toutes les vertus, LANOUE, 201. Ainsi qu'on void avenir à une lanterne : car plus sa vitre est claire, plus sa lumière est interieure d'appercu, ID. 341. Il commences à user d'une franchise de parler, qui sentoit plus son accusateur que sa libre defense, AMYOT, *Cor.* 34.

— ÉTYM. Poit. *seun*; picard *sin* ou *sen* devant une voyelle, *chin*, *son*, *che*, *sa*; provenç. *ses*, *son*, au fém. *sa* au plur. *sieu*, *ses*; as fém. *sas* et *cas*, *sen*; espagn. *suyo*; ital. *suo*; du lat. *suum*; comparez le grec σεῖο, et l'allem. *sein*. Dans l'ancienne langue, on disait la nominatif, *son* le régime, au sing. masculin; *se* le nominatif pluriel, *ses* la régime pluriel.

2. **SON** (son), *s. m.* ‖ 1° Résidu de la mouture des grains, qui est principalement composé des débris de leur écorce. Le père à s'engraisser coûtera pen de son, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. C'est trop d'honneur que vous me faites; et, si j'avais su ca tantôt, je n'aurais pas manqué de les laver [mes mains] avec du son, MOL. *Festin*, II, 3. Le son lui forme [au cheval] un aliment très-rafraîchissant et d'une facile digestion, GENLIS, *Mme. rust.* I, p. 199, dans POUGENS. ‖ Fig. Les femmes galantes finissent souvent par en elles auraient dû commen-

Digitized by Google

cer; il faut que les seigneurs aiment mieux le son que la farine. LESAGE, *Ht. Gonz.* 29. Si bien donc désormais que vous serez plus fine, Et vendrez votre son mieux que votre farine. LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 7. || Fig. Motifé farine et moitié son. se dit de choses mêlées, et aussi moitié de gre. moitié de force, || Son gras, celui dans lequel il reste beaucoup de farine. || Eau de son, eau dans laquelle on a mêlé du son. || 2° Popularisment, taches de rousseur. Elle a du son plein la figure. || 3° Non que les enfants donnent à la scène qui remplit les poupées. || Proverbe. Ventre de son et robe de velours, se dit de ceux qui, étant fort bien habillés, mangent chez chez eux de mauvais.

— HIST. XVIe s. Son blé mouln, il y paroit, il le sasse, Le son demeure et la farine passe, ne BELLI, fil, 1, recto.

— ETYM. Dire dit que *son* est l'anc. franç. *son* ou *sonn*, sommet : ce qui reste sur le haut du tamis; et il cite l'espagn. *somo*, qui signifie fleur de farine. Il n'y a guère d'historique; mais on ne peut écarter le bas-lat. *seumnum*, son, qui se trouve dans un texte du XIIIe siècle, et qui, appartenant à un document français, doit montrer que l'ancienne forme était *seun*. *Neun* peut conduire à *seumnum* (voy. l'Hist. de SALON) : ca serait donc la *seconde* nuance.

2. SON (son), *s. m.* || 1° Ce qui frappe l'ouïe, par l'effet de mouvements vibratoires rhythmiques et pendant quelque temps appréciables. Les mêmes, par opposition au bruit, où les mouvements sont confus, de durée et d'intensité inégales. Sans être écarté ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni parle cri des hiennes, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ces esprits frivoles Que tout flatteur met au son de ses paroles, MOL. *Tart.* II, 1. Quelques-uns dansaient au son du chalumeau, RÉN. *Tél. XVI*. Jusqu'au son de sa voix, Tout me pénètre en elle, PRACON, *Hérem.* II, 2. L'intendit de ses mêmes, par opposition au bruit, où les mouvements sont confus, de durée et d'intensité inégales. Sans être écarté ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni parle cri des hiennes, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ces esprits frivoles Que tout flatteur met au son de ses paroles, MOL. *Tart.* II, 1. Quelques-uns dansaient au son du chalumeau, RÉN. *Tél. XVI*. Jusqu'au son de sa voix, Tout me pénètre en elle, PRACON, *Hérem.* II, 2. L'intendit de ses soldats, Et les sons de la guerre, et les cris du trépas, VOLT. *Adél. du Guesel.* I, 1. Les longues phrases et un une expression, les cœurs ont un autre, et, à proprement parler, le plus grande, lorsque les mots y contribuent, non-seulement comma signes des idées, mais encore comme signes sonores, *Harmonie imitat.* 3. Ces mêmes sons réunis rendaient les sons remarquablement favorables sur la cima du Mont-Blanc; un coup de pistolet n'y fit pas plus de bruit qu'un petit pétard sur la Chine n'en fait dans une chambre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, p. 348, dans FOURNIER, *Cons. chim.* I, p. 116. Non toutefois que l'évêque de Clermont n'ait en partage que la tendresse du génie; il sait aussi faire entendre des sons mâles et vigoureux, CHATEAUB. *Génie*, III, 3, 1. Sous de combinaison, sons que l'on entend lorsqu'un produit simultanément deux sons de hauteur différente, intenses et soutenus; sons de différence, sons de résultant, sons qui

tranchants au milieu des organes. || Sonde à panaris, petite sonde cannelée, très-fine et sans plaque, assez mince pour être introduite dans les parties les plus serrées. || Sonde brisée, long stylet droit composé de deux parties qui se vissent à volonté au bout l'une de l'autre; elle est boutonnée à l'une de ses extrémités et percée d'un chas à l'autre. || Sondes creuses, sondes destinées à pénétrer dans les réservoirs, pour évacuer des liquides qui s'y trouvent accumulés. || Instrument qui sert à pratiquer le cathétérisme. Toutes les fois qu'une sonde séjourne trop longtemps dans la vessie, elle se recouvre d'une croûte terreuse, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 600, dans POUTEAUX. || Sondes de caoutchouc, sondes flexibles. sondes de gomme élastique, celles qui sont formées d'un tissu de soie recouvert d'huile de lin mélangée à la litharge; on les remplace aujourd'hui par d'autres faites exclusivement avec le caoutchouc vulcanisé. || Sonde d'Anel, stylet d'argent très-fin, en forme d'hâme à l'une de ses extrémités, dont on se sert pour sonder les points lacrymaux. || Sondes de la trompe d'Eustache, sondes de gomme élastique ou d'argent pourvues d'un petit mandrin, avec lesquelles on pénètre dans la trompe d'Eustache. || Sonde à dard, instrument employé dans l'opération de la cystotomie sus-pubienne. || Sonde œsophagienne, sonde creuse qu'on introduit dans l'œsophage, pour faire pénétrer des substances dans l'estomac. || Terme de vétérinaire. Sonde ou poussoir, sorte de longue tige destinée à repousser vers corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. || * Tige ou aiguille emmanchée de bois dont se servent les commis préposés, aux barrières, à la visite des voitures chargées, pour reconnaître si elles ne contiennent rien de la contrebande. || * Terme de plomber. Instrument pour enlever ou précipiter les ordures qui engorgent les tuyaux de descente. || * Terme de fontainier. Instrument pour sonder les tuyaux de conduite. || 10° Aiguille dont l'éventailliste se sert pour ouvrir le papier dans son épaisseur, afin d'y insérer les branches de l'éventail.

—HIST. XVIe s. On vit à mi mer trouble, et en petita la sonde, *Journ. de J. Parmentier*, dans IAL.

—ETYM. Voy. SONDER; esp. et port. *sonda*.

SONDÉ, ÉE (son-dé, -dée), part. passé de SONDER. || * Reconnu par la sonde. On sait sondé avec soin. || * Terme de chirurgie. Examiné avec la sonde. Une plaie sondée par une main habile. || Fig. Les plaies diaconar peuvent être sondées jusqu'au fond, son, la Vallière. || A qui on a minutieusement sondé dans la vessie. Sondé par le chirurgien pour une rétention d'urine.

SONDER (son-dé), v. a. || * Reconnaître par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde, la profondeur d'une eau dont on ne peut voir le fond. Sonder une rivière, le rivage, la côte. Il n'y avait point de passage difficile qu'il [Pierre le Grand] n'eût sondé lui-même, depuis le fond du golfe Bothnique jusqu'à l'Océan, VOLT. *Charles XII*, 7. || Terme de marine. Sonder une pompe, s'assurer combien il existe d'eau à son pied dans la cale. || Fig. Sonder le gué dans une affaire, tâcher de connaître s'il n'y a point de danger, et de quelle façon il faudra s'y prendre. || 2 Reconnaître les diverses couches d'un terrain à l'aide de la sonde. Si les rois d'Égypte, au lieu d'élever tant de pyramides et élevé d'aussi fastueux monuments, eussent fait la même dépense pour sonder la terre et y faire une profonde excavation, comme d'une lieue de profondeur..., BUFF. *Hist. nat. Privat. th. terre, Œuvr.* t. II, p. 18. || Fig. Sonder le terrain, examiner soigneusement une affaire avant de l'entreprendre; regarder d'un œil pénétrant. Mon maître, qui m'attend au cabaret prochain, Mesure-t-il devant pour sonder le terrain, ACHARD, *Fil. ass.* t. I, p. 3. || Reconnaître un instrument fait exprès dans certaines choses, pour en connaître la nature, la qualité. Sonder un fromage, un jambon. Sonder une cheminée, la fera pour savoir si elle ne renferme pas de contrebande. || On dit à peu près dans le même sens : sonder une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie. || Terme de manufacture. Sonder le bois, découvrir les planches sur le plat avec la demi-ratoire, pour voir si elles sont d'une belle couleur. || Fragner sur un œil et pour juger de son état. || 4° Terme de chirurgie. Reconnaître l'état d'une plaie, en y introduisant une sonde. Le premier [médecin], avant sonde ses plaies [d'un patient], les pansa mortelles. PASC. *Prov.* n. || Introduire une sonde dans quelque cavité naturelle, pour reconnaître si l'état, ou pour en faire sortir un liquide accumulé. || Particulièrement. Sonder un malade, introduire une sonde dans la vessie, soit pour reconnaître si le malade a la pierre, soit pour faire sortir l'urine retenue par quelque empêchement. || Absolument. Ce chirurgien n'a pas la main rude, il sonde doucement. || 5° Fig. Porter comme une sonde en quelqu'un, essayer de découvrir quelles sont ses dispositions. Monsieur, laissez-moi faire, je m'en vais la sonder un peu, MOL. *Am. méd.* 1, 3. Enfin, j'ai voulu vous parler pour m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis, ID. *D'Ac.* 1, 2. Ce n'est pas vivre avec eux [les hommes] que de les voir en public.... le meilleur moyen de les voir en particulier.... de les lâter de tous côtés et de les sonder pour découvrir leurs maximes, VIN. *Tél.* XXIV. Ce prélat voulut voir M. Bouvreur; il le sonna sur plusieurs matières de physique, le sonda, et le connut bien, FONTEN. *Nouveau*. || Il se dit aussi des choses. Sonder les sentiments, le répugnance sur eux, CORN. *Tite et Bérén.* IV, 4. Dieu, qui sonde les cœurs, BOSS. *Sermons, Soumission*, 3. || [Valentinus] sonda les esprits des gens de guerre, RÉBEL. *Hist. de Théodose*, t. IV. Rodolphe, exemple de la charité [de Mme d'Aiguillon], et n'en sondons pas les mystères, ID. *Mme d'Aiguillon*. Entreprenez, si vous le voulez, de sonder le fond de l'abîme des jugements divins, RÉN. t. III, p. 274. Misérable mortel, si je ne puis sonder ma propre inutilité-avance, et si je ne trouve ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préside visiblement à la nature entière? VOLT. *Phil. ignor.* 19. Il faut sonder, chercher s'il ne renferme pas d'ennemis. Il [Napoléon] marchait lentement... faisant sonder devant lui les bois et les ravins, DE SÉGUR, *Hist. de Nap.* t. II, p. 7. S'enfoncer dans la mer, en parlant de la baleine. Dès qu'elle est harponnée, la baleine sonde avec une vitesse de quinze à dix-sept nœuds, J. ROQUART, *Manuel amat. baleine*, 1. || Absolument. Il se sonde, or, v. réfl. Pratiquer sur soi-même l'opération du cathétérisme, s'introduire une sonde dans la vessie. Ce malade a une rétention d'urine, il apprend à se sonder. || 8° Fig. Reconnaître quelles sont les dispositions où l'on est. Il faut... se sonder, s'examiner, avant que se commander, VOLT. *Not.* 1. Il faut s'instruire et se sonder soi-même, s'interroger.... VOLT. *Pauvre diable*.

—HIST. XIIIe s. Il [les chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de profondir la playe [de Henri II blessé dans le tournoi], et sondant, feindrent à la cervesa ou les aquilles du tronson de la lance pouvoient avoir donné, CARLOIX, VII, 28. Themistocles voulant sonder quelle seroit l'opinion d'Aristides, AMYOT, *Them.* 20. Quand ils seront prins, ils trouveront qu'il estoit impossible de la gagner [une rivière], ID. *Pyrrhus*, 3. Si c'est un subject que je n'aimende point, à cela, mettre je l'essaye [mon jugement], soudant le gué de bien loin, MONT. I, 276. Se voir destituer en pieces, et arracher une partie de son estre, ne se souffrir recoudre, contenter et sonder.... ID. I, 302.

—ETYM. Origine incertaine. Diez admet que, si *sonder* veut que *sonder* vient de *subundare*, *sonder* est pour *so-sondar* [sous onde], étymologie fortifie peut-être par le sens du n° 6.

SONDEUR (son-deur), s. m. || * Celui qui sonde. Fontainier, sondeur et fouveur de puits artésiens, *Tarif des patentes*, 1850. || * Terme de marine. Instrument pour sonder. || * Celui qui cherche, fouille, va partout dans ce calcul, fausse caverne, cherche à découvrir la vérité, les sondeurs devaient se croire arrivés à leur but, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 14 août 1871.

—ETYM. *Sonder*.

SONGE (son-j'), s. m. || 1° Opérations irrationnelles des facultés intellectuelles qui s'exercent chez une personne qui dort. Un songe en notre esprit passe pour ridicule, Il ne nous laisse espoir, si ce n'est trompeur, Mais il passe dans Rome avec autorité Pour fidèle miroir de la fatalité, CORN. *Poly.* 1, 3. Je sais ce qu'est un songe et la peu de croyance qu'un homme doit donner à ses extravagances, qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit forme de vains objets que le réveil détruit, ID. *Pulch.* 1, 4. Songes pas à ceux qui n'ajoutent de croire l'interprétation des songes? SACI, *Bible, Genèse*, XL, 8. Mon songe m'est échappé de la mémoire, ID. *ib. Daniel*, II, 5. 1° Médecin : Entre-vous des songes? — Pourquoi? — Quelquefois. — 1° médecin : Ils quelle nature sont-ils? — Pourc.: De la nature des songes; quelle diable de conversation est-ce là? MOL. *Pourc.* 1, 11. Que quitte-t-on en quittant le monde? ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétudes? NOSS. *Sermons, Obstig. de l'état relig.* 1. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, ID. *Anne de Gonz.* La voilà donc tuée, cette hydre épouvantable Que m'a fait voir un songe, hélas! trop véritable! ROT. *Lustr.* IV. C'est une chose assez ordinaire à certaines personnes d'avoir, la nuit, des songes assez vifs pour s'en ressouvenir exactement lorsqu'ils sont réveillés, MALEBR. *Rech. cur.* II, 3, éd. dern. Un songe me devenait inquiéter d'un songe? Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge, RAC. *Athal.* II, 5. La postérité éclairée pourra-t-elle se croire? on a fait pendant plus de mille ans une étude sérieuse de l'intelligence des songes, VOLT. *Dict. phil. Figure*. Les songes sont une grande partie de l'histoire ancienne, ainsi que les oracles, ID. *ib. Somnambules*. Dans un de mes rêves je songeais avec M. Toulon, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait; je lui fis ces quatre vers dans mon songe : Mon cher Toulon, que tu m'enchantes Par la douceur de tes accents! Que tes vers sont doux et coulants : Tu les fais comme tu les chantes, ID. *ib. Somnambules*, IV. Ce songe est beau [dans les Horaces], en ce qu'il alarme un esprit rassuré par un oracle; je remarquerai un songe pareil un songe aussi qu'un oracle doit servir au neveu de la pièce : tel est le songe admirable d'Athalie, ID. *Comm. Corn. Rem. Hor.* I, 3. Je sais bien qu'il n'y a point d'homme pas entièrement; mais j'ai toujours peur que l'événement d'arrive à sa suite, I, 3. BOSS. *Héloïse*, VI, 2. Nos songes sont souvent des déclarations secrètes, De nos vœux les plus sourds confidents indiscrets, BOUS, *Macbeth*, III, 1. Les songes de tes nuits sont plus purs que le jour, A. DE MUSSET, *Rolla*. || Fig. Chose qui a le caractère changeant et vain; il me semble que je rêve; car la vie est un songe un peu moins inconstant que le songe ordinaire], PASC. *Pens.* III, 1, éd. Havet. || Il me semble que c'est un songe, que j'ai fait un songe, ou fig. c'est un songe, si on peut exprimer que ce que m'arrive ne paraît plus réel. Toute ce qui s'est passé n'est qu'un songe pour moi, RAC. *Théb.* V, 4. Tout ce que Termosiris m'avait prédit, et tout ce que j'avais entendu dans la caverne, ne me paraissait plus qu'un songe, ID. *Tél.* II. || FIG. Est-ce un songe? n'est-ce point un songe? se dit pour exprimer qu'on croit à peine ce qu'on voit, ce qu'on entend. Veille-je? ou n'est-ce point un songe? RAC. *Iphig.* II, 7. Est-ce un songe? et mes yeux ne m'ont-ils point trompée? ID. *Bajaz.* II, 4. || 2° Fig. Fictions comparées à un songe pour en faire tout éveillé. Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes, Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges, BOIL. *Art p.* III. Il faut avoir désabusé la tête des folles fictions des songes aussi creux, MERABEAU, *Lett. orig.* t. II, p. 482. Qu'un songe au ciel m'enlève; Que, plein d'ombre et de vent, Aussi il se trouve, En que la nuit je rêve à mon rêve du jour! V. HUGO, *Odes*, V, 28. || Faire de beaux songes, concevoir des espérances chimériques. L'on fait, dans la vie, de si beaux songes, que c'est souvent perdre tout son bonheur que de s'apercevoir que ce sont des songes, CHATEAUBRIAND, *Acad. de ce dames*, dans LAL. I, III, p. 92, dans POUGENS. || 3° Souvenir qui a laissé peu d'impression. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, RAC. *Athal.* I, 2. || 4° Fig. Ce qui n'a pas plus de solidité, de réalité qu'un songe. Ma gloire n'est qu'un songe et ma grandeur qu'une ombre, TRISTAN, *Varianne*, I, 2. Mais, à bien regarder ceux [les maux] où il se plonge, Les rêves auprès d'eux vous semblent un songe, CORN. *Hor.* III, 4. Elle vous dit par ma bouche que la grandeur est un songe, la joie une fumée, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur, BOSS. *Mar.-Thér.* Voilà par quels plaisirs nous nous donnons d'abrégé le songe de la vie! MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 17 sept. 1714. Tu n'étais qu'un philosophe chimérique; la république n'était qu'un beau songe, etc., *Dial. des morts anc. (Platon, Denys le Tyran)*. Ce qui fait la surprise et le désespoir du pêcheur au lit de la mort, c'est de voir que le monde, en qui il avait mis toute sa confiance, n'est rien, n'est qu'un songe qui s'évanouit et qui lui échappe, MASS. *Avent, Mort du pécht.* La vie n'est qu'un songe; nous voudrions bien, votre ouvrage mol, votre avec vous, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 8 janv. 1730. || * Fig. Ce qui occupe l'esprit, sans avoir

Digitized by Google

une réalité assurée. De ces divisions nous est né ce prétendu règne de Christ, qui devait égaler tous les hommes, songe séduisant des indépendants, pour. *Reine* d'Anglet. La vie, en commençant, l'a fait d'heureux mensonges; Je ne veux point t'être, mais te choisir tes songes, DELILE, *Imag.* VI.] 4° Les Songes (avec une 3e majuscule), divinités qui présidaient aux songes, et qui, la nuit, pénétraient dans les demeures des hommes; ils étaient les fils du Sommeil; ils sortaient des enfers par deux portes, l'une d'ivoire qui donnait passage aux Songes vains, l'autre de corne qui donnait passage aux Songes véridiques. Les Songes voltigeaient autour des lits des rois, VOLT. *Dict. phil. Songes*.] 5° Songe-creux, fantôme, vain objet. Je leurs chroses nébuleux les Songes l'environnent, V. HUGO, *Odes*, VI, 2.] 6° En songe, loc. adv. Pendant qu'on songe en dormant. Une divinité me l'a fait voir en songe, DOTT. *Lutr.* I. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et dialogués, des actes meilleurs qu'on n'en ferait sur le mêmesujet, étant éveillé? que l'on résout même des problèmes de mathématiques? voilà des idées très-combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière, VOLT. *Dict. phil. Imagination*. Le chien est à la chasse en songe, il aboie, il suit sa proie, il est à la curée; ib. *Dict. phil. Somnambulisme*. II.] 7° Songe-creux, l'on respire en n'est heureux qu'en songe, M. J. CHÉN. *Tiridate*, II, 3.] Proverbes. Tous songes sont menteurs, tout esprit rusé sait trouver le songe d'autrui n'est point mensonge; Le mon sera bientôt parfaite vérité, DANCOURT, *Prix de l'arquebuse*, sc. 8.] Mal d'autrui n'est que songe, on n'en plaint touché du mal d'autrui que d'un songe.][Mal passé n'est qu'un songe, quand un mal est passé, il ne touche plus. On dit que le mal passé n'est que songe, un homme, il n'a faire sentir le bonheur présent, CHAMFORT, *Morch. de Smyrne*, sc. 4.

— SYN. SONGE, RÊVE. Le langage physiologique distingue le songe du rêve, que le langage vulgaire. Quand, durant le sommeil, les sensations et la perception, la locomotion et la voix sont seules suspendues, tandis que les facultés morales et intellectuelles restent en exercice, il y a songe. Quand, les sensations étant suspendues, la voix et la locomotion ensemble sont mises en jeu par des actions continues à s'exercer en même temps qu'une ou plusieurs facultés cérébrales, il y a rêve.

— HIST. XIIe s.][Songa un songe qui grant duel [deuil] senefie, *Rome*, p. 32.][XIIIe s. Son songe [elle] dist au roi, a bien li avertí, *Berte*, LXII. Maintes gens dient que en songes N'a se fables non et mencongnes, *la Rose*, 1. Mais l'en puet tiex songes songier Qui ne sont mie mencongnier, ib. 3.][XVIe s. Elle n'avoit qu'un songe et une umbre des biens qu'elle avoit espéraz, AMYOT, *Thémist.* 32. Comme grand dormir n'est pas sans songe, grand parler n'est pas sans mensonge, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 275.

— ETYM. Berry, *sunge*; wallon, *song*; provenç. *somnhe*, *songe*, *songe*, *somni*; espagn. *sueño*; ital. *sogno*; du lat. *somnium*, de même sens [voy. SOMMEIL].

SONGÉ, ÉE (son-jé, jée), *part. passé* de songer. Qui a été objet de songe. Ce qui avait été songé durant le sommeil s'oublia au réveil.

SONGE-CREUX (son-je-kreû), *s. m.*][1° Homme qui, affectant de beaucoup songer, entretient continuellement de pensées chimériques. Il vaut mieux être injurié du nom de songe-creux que de rendre d'écervelé, LA MOTHE LEVAYER, *Dial. d'Orat. Tub.* t. I, p. 216. Ces traités songe-creux valent pas que les autres, DOM. CONF., *Baron de l'Absûrre*, IV, 5. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde deviendrait tant qu'on l'eut des systèmes, et que depuis les savants épuisés, ce monde finirait, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 sept. 1768.][2° Celui qui songe souvent à faire des malices, des méchancetés (rarement en ce sens). Prenez garde; c'est un songe-creux qui vous trompera.][*Au plur.* Des songe-creux.

— HIST. XIIe s. Je sais de nuy mesme non melancolique mais songecreuz, MONT. I, 77. Un almanach de 1527 est intitulé Prenosticatio de matistre Albert Songecreux bleschin (BRUNET, v° *Prenosticatio*). — P. Grimpret (lib. v° *Grimpret*) a fait : Contredicts du prince des sotz autrement dit Songecreux, qui commence par ces vers : Pour éviter les abus de ce monde, De Songecreux lisez les contredicts.

— ETYM. *Songer*, et *creux*.

SONGE-MALICE (son-je-ma-li-s), *s. m.* Terme vieilli. Celui qui fait souvent des malices, de mauvaises tours.][*Au plur.* des songe-malice ou malices.

— HIST. XIIe s. Songe-malice, COTGRAVE.

— ETYM. *Songer*, et *malice*.

SONGER [son-jé] ; le g prend un *e* devant a et o : songeant, songeons], v. n.][1° Faire un songe. Saint-Aoust avait songé, la veille qu'il a été tué, qu'il avait eu un démêlé avec M. le prince d'Orange, sér. 4 sept. 1675.][Penser avec songé, douter de la réalité de ce que l'on voit. Ils se regardèrent les uns les autres, étonnés comme gens qui pensaient avoir songé, MALH. *Le XXIIIe livre de T. Live*, ch. 32.][Se dit avec *de*. Vous autres fait d'un mort la rencontre fâcheuse, Cassé quelque miroir et songé d'oeu bourbeuse, MOL. *Tart.* II, 4. Je m'en vais dire aux gens de la poste que mon Corbeuille est témoin; je lui dis lundi matin que j'avais songé toute la nuit d'une Mme de Rus, que je ne comprenais pas d'où on revenait cette idée; et que je voulais vous demander des nouvelles de cette sorcière; là-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'avez entendue, sév. 209.][* Fig. S'abandonner à ses rêveries. Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus dout ; Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes, la PONT. *Fabl.* II, 16. Un rêve en son gîte songeait ; Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe? ib. II, 4.][songer creux, rêver profondément, se livrer à des idées chimériques. Songer creux signifie aussi songer à quelque malice ; mais ce sens a vieilli.][* Fig. Avoir en l'idée, considérer, se souvenir de, s'occuper de. Ah! n'allons point songer au mal qui nous peut arriver, et songeons seulement à ce qui peut donner du plaisir, MOL. *Pourc.* III, 3. Le maréchal de Grammont, on ne songe déjà plus au comte de Guiche (qui avait été tué), sév. 176. Songez que cette guerre fassiit le petit bonheur de nous deux cette vie, MOL. *Dach. d'Or*. Sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs est morte toute vive, ib. *Ame de Cour*, 1. 1. Il [Jean de Nivelle, homme de Saint-Germain en me loue; et nulle part on ne songe à me plaindre ni à me servir, MARIVEAUX, *Lett. à Mlle de Tiercelin*. Quand je lui ses Guêpes d'Aristophane, je ne songeais guère que j'en dusse faire les Plaideurs, RAC. *Plaid. Préf.* Allez, Irène, faites vos préparatifs, je veux voulez redevenir les grâces, Et pour plaire n'y songez pas; N'y point songer, c'est trop; eh bien n'y songez guère, MARIVEAUX, *Jeu*, I, 2. Ne songeons qu'à bien dîner; en partant je ne songeais qu'à bien marcher; je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte; je ne songeais qu'à faller chercher, *t. c. Conf. tr.* II.][Fenelon] était bien mieux que modeste; car il ne songeait pas même à l'être, d'ALEMBERT, *El.* FÉN.][Il se distaus encore de songer aux affaires, LA BRUYÈRE, *Caractères*, II. songe rarement d'affaires.][Il s'est dit avec *en*; ce que n'a guère fait. On m'envoie les gazettes; vous songez à tout, vous êtes admirable, SÉV. 27 sept. 1684.][Y songer-vous? vous n'y songez pas! à quoi songez-vous! se dit par reproche à une personne qui dit ou qui fait une chose déraisonnable.][Songez-y, songez-y bien, se dit par menace ou comme avertissement. Songez-y bien : il faut désormais que nous soyons, s'il n'arrive avec transport, haine et fureur funeste, RAC. *Andr.* V, 5. Songez-y : vos rôles pourraient me confirmer Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer, ib. *Athal.* III, 4.][Songer à deux fois, songer à deux reprises. Toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence, SÉV. *Au duc de Chaulnes*, 31 mai 1671.][* Songer de, avoir en vue. Le jeune prince [Cyrus], sauvé de la prison et de la mort par sa mère Parysatis, songe à la vengeance, MOL. *Brit.* I, 8. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à cimenter l'alliance, cette alliance toute indépendante réforme elle-même à son insu le parlement, ib. *Bourg. d'Anglet.* Le prince de Conde avait songé à une autre ligue, dans laquelle seulement il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, ib. *Louis de Bourbon*. A la cour tout est couvert d'un air gai, et vous direz qu'on ne songe qu'à s'divertir, ID. *Anne de Gonz.* L'âge vint plus mûr inspire un air plus sage,... Contre les coups du sort songe à se munir, ROTR. *Art p.* III. Cléophon et Euphrosine se voient tous les jours, s'aiment, songent à s'épouser, s'épousent, LA BRUY. III.][Molière a construit songer en ce sens, avec *de*; cequi ne se dirait plus qu'en vers. Je vous dis, et vous redis encor Que Valère chez lui tient votre Léonor, Et qu'ils s'étaient promis une foi mutuelle, Avant qu'il eût songé de poursuivre Isabelle, MOL. *Ec. des mar.* III, 6.][Songer à soi, s'occuper de soi, de son salut. Une possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors de soi-même, n'a garde de songer à soi, ni par conséquent de s'enorgueillir, BOSS. *la Vallière*. Visir, songez à vous, je vous en avertis, Et, sans compter sur moi, prenez votre parti, RAC. *Bajaz.* II, 3.][Songer à quelqu'un, s'occuper de le satisfaire pour une affaire, pour une commande. Avez-vous songé à moi, ma chère madame Thibaut? vous avez tant d'affaires..., DANCOURT, *Femme d'intrigue*, V, 7.][Songer toujours à soi, à matière, à la malice, il songe à faire quelque malice; et, en un autre sens, il prête un sens trop libre à des choses très-innocemment, ou bien il interprète malignement tout ce qu'on dit ou fait. Tandis que, sans songer à mal, tandis qu'innocemment, sans malice, comme un jeune homme, je vous regarde, MOL. *Prec.* 16.][Songer à mal signifie aussi avoir quelque mauvais dessein. Une femme qui ne songeait point à mal, BAMLY. *Gramm.* 9.][* V. a. Voir en songe. C'est une faveur que je ne sais encore si j'ai reçue ou songée, BALZ. *Lett.* 2, livre I. Pauline, sans raison, dans la douleur plongée, Craint et croit déjà voir un mort qu'elle a songé, CORN. *Poly.* I. 1. Je ne songerai plus que rencontre funeste, Que fausses, que réseaux, LA PONT. *Fabl.* IX, 2. J'ai songé cette nuit un autre songe, VOLT. *Philos. Bible appl. Genèse*.][* Fig. S'occuper de, avoir en l'idée. Vraiment vous n'avez garde, en l'état où vous êtes, De songer des festins, des danses et des fêtes, MAIRET, *Sophon.* II, 3. Mascarille : C'est une faible ruse; Fen songeais une..... — Lélie : Et quelle? SOL. *Fil.* I, 3. J'avais songé cette comédie où il y aurait eu un rôle à faire, *Impromptu*, 1. Il m'entend ordinaire à le pouvoir de ne pas songer à ce qu'il ne veut pas songer... mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de n'être pas capable de songer, et qui songent d'autant plus qu'on leur defend, RAC. *Pens.* XXV, 20, éd. HAVET. Songez..... non, ne songez à rien, Insensiblement dans votre âme ces mes grandes allées, dont la tristesse augmentera la meune, SÉV. 34. Je ne songe et je ne respire que l'honneur de vous revoir, ID. 1er 1680.

— RÉM. 1. *Songer de, c'est faire un songe sur Songer à*, c'est avoir en l'idée, avoir en vue.][2. Du temps de Vaugelas, des parsones condamnent encore employé au sens d'avoir en l'idée; mais dès lors les meilleurs auteurs s'en servaient.

— SYN. SONGER, PENSER. Songer indique plus particulièrement que la pensée roule dans l'esprit depuis plus ou moins de temps. Penser indique simplement l'existence de la pensée.

— HIST. XIIe s. Sanjit [a qu'il crut [était] al pregnor port de Fize, *Ch. de Rol.* LX.][XIIIe s. Lors commencerai à plorer, Et dirai : Dieu! a-je songié? *la Rose*, 1703. Il est [à Antioche] plus rente, n'avoit laiens son per, bis tors [six tours] ot a baillier et la porte et l'entrer; Cil songiot toute nuit, quand devoit ouvrer, Que Dieu venoit à lui visiblement parler, *Ch. d'Ant.* VI, 324. Et il soupera toujours plures et rivieres, ALEBRANT, f° 14 [et, plus loin, songera]. Et en songe furent les sept vaches et les sept espis que Pharaon songea, PRIN. LATINI, *Trésor*, p. 64. La bon d'amours sont tout tresplus de vent; Tost sont passé; on n'i fait fors songier, *Mod. Ancr. Ars de vert.* 2e sern. I, v. p. 46.][XVe s. Nuit et jour je la songioe. La veuye Parlet, ale et venir, ch. ROUL. *Rondeau*. Je n'en vois chasser mes soucis, Puis je ne songe à rien songer [tirderai] plus guere que je ne parle, LOUIS XI, JOHN. XLIII. Ceste fantaisie nouvelle Me faisoit songer en veillant, Et est chose desraisonnable, a. CHART. *Charr.* p. 724.][XVIe s. Les filles prophetiseront, les jeunes gens verront visions, et les anciens songeront songes. CALV. *Institt.* 1041. Veiller, veiller pour pleurer cette perte : Ou, si dormez, en dormant songez-la; Songez la mort, songez le tort qu'elle a, MAROT, III, 270. Ainsi ma veue, helas dont me survient cest ennuy de songer, qui desormais me tiennent? DUBELL. IV, 8, cerso. Iray-je songer au branle du monde? MONT. I, 174. Aulcuns nous songent deux ames, d'autres deux puissances qui... ID. II, 6. Mais il se songea [s'avisa] de..... DESPER. *Contes*, LX. Encore y en avoit il [à Athenes] qui songeoient deçà à conquerir la Thessaye, AMYOT, *Pericl.* 42. Il ne songeoit d'autre chose la nuit en dormant, et ne parloit d'autre chose le jour avec ses amis en veillant, ID. *Marcell.* 22. Toujours traye songe bran, CORROYE. Par trop songer cervenu rongez, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 307.

— ÉTYM. Wallon, *sonj* ; Berry, *sonjer, songer, chonger* ; bourg. *sogeai* ; prov. *somjar, songar, somjaihar, somjaiar* ; cat. *somiar* ; esp. *soñar* ; port. *sonhar* ; ital. *sognare* ; du lat. *somniare*, qui vient du nom. *somnium*, songe. Dans *songer* il y a doux sens : faire un songe, ou penser à ; le second de ces sens peut sans doute provenir du premier ; mais il y a eu aussi une influence de *songe* au sens de *soin* : RIF'S. Par rom grant songe l'om doit enquerre les pechiez, *Job*, p. 841.

† **SONGERIE** (son-je-rie), *s. f.* État de celui qui se laisse aller à songer. Cette manière bergaut si bien mes songeries… THEURIET, *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1888, p. 877.

SONGEUR (son-jeur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui songe, qui fait des songes. Jadis Joseph, le Hongui eût un songe… Le même songeur vit en une autre contrée Un hermite entouré de fen, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Il est dit dans le chapitre 42 du Deutéronome, que le songeur du songes doit être mis à mort dans certains cas, VOLT. *Phil. Bible capi. Gen.* Tous les songeurs ne sont pas endormis, CABANOLIS. *Lett. rev. et mor.* I, p. 119, dans NODIER. ‖ 2° Particulièrement, dans le style biblique, celui qui raconte ses songes, en parlant de Joseph, fils de Jacob. Voici notre songeur qui vient ; allons, tuons-le, et le jetons dans une vieille citerne, BOILIN, *Traité des Et.* V, 3e part. II, 1. ‖ 3° Fig. et familièrement. Homme accoutumé à rêver, à former des projets chimériques. ‖ Proverbe. Il est logé chez Guillot le songeur, se dit d'un homme qui a quelque fâcheuse affaire, et qui a sujet d'y penser beaucoup. Bref, il en est logé chez Guillot le songeur, COURVAL, *Satire*, p. 158, dans PODGENS. Le gardeur est logé chez Guillot le songeur, OUI PASSE, *Nouv. lett.* I. I, p. 7, dans PODGENS. ‖ Adjectivement. Esprits actifs, quoique songeurs, qui ne peuvent se reposer que sur des vérités solides, si être heureux que par le beau, JOUBERT, *Pensées, Titre* 7.

— HIST. XVIe s. À la venue de Panurge, dist Pantagruel : Voyre-ci notre songeur. Geste parole, dist Epistemon, jadis ouyda bon et fut choronent vendue es enfans de Jacob. Adonc, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot le songeur, RAB. *Pan.* IV, 44.

— ÉTYM. *Songer* ; provenç. *somniador* ; espagn. *soñador* ; ital. *sognatore*. Le picard dit *songeard* pour *penseif*.

SONICA (so-ni-ka), adv. ‖ 1° Terme du jeu de la bassette. Se dit d'une carte qui vient en gain ou en perte le plus tôt qu'elle puisse venir. ‖ 2° Fig. À point nommé, justement, précisément. En étreanes, sonica, Voire botté coutumière Me fait présent de moka Pour toute bonne entière, *Discours de Piron à Mme Geoffrin*, dans ORIOU, *Corresp.* I, p. 382. L'avis que cette résolution sera mise à exécution sonica, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfisante à la lettre…, *Journ. de Biol.* L'aventure de Merlin m'abat l'esprit, au point que je n'ai ni la force de vous répondre sonica sur les projets pour rattraper mon argent, ni celle de rien composer, GALIANI, *Corresp.* 7 juill. 1770.

— ÉTYM. Origine inconnue.

‖ **SONIPÈDE** (so-ni-pè-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui fait du bruit en marchant.

— ÉTYM. Lat. *sonipes, de sonus*, son, et *pes*, pied.

SONNA (so-nna), *s. f.* Recueil des dits et faits de Mahomet, occupant le second rang après le Coran.

— ÉTYM. Arabe, *sunnat*.

SONNAILLE (so-nn-ll', ll mouillées, et non so-nn-ye), *s. f.* Clochette qu'on attache au cou des bestiaux ou bêtes de somme. Les bêtes de somme paraissent supporter plus volontiers la fatigue, lorsqu'on les accompagne avec des instruments ; c'est pour la même raison qu'on leur attache des clochette ou sonnailles, STE-BEUVE, *Du Tasse*. Leur vêtement [des negres] consiste en une espèce de tablier fait d'écorce d'arbre et quelques peaux de singe, qu'ils portent par-dessus ce tablier : ils attachent à ces peaux des sonnailles semblables à celles que portent nos mulets, IB. *Hist. nat. hom. d'Afr.* I, p. 136.

— HIST. XVIe s. Ung somnan propre, dont ils sonnoient ainsi que par nuit est propice, DU CANGE, *sonnaille*, [XVIe s. Il n'y eut nul qui osast attacher la sonnaille au col du chat, BONIFACE, *Chr. de Grèce*, II, 7.

— ÉTYM. *Sonner* ; provenç. *sonalh, sonail* ; ital. *sonaglio*.

‖ **SONNAILLER** (so-nn-lé, ll mouillées, et non so-nn-yé), *s. m.* L'animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette au cou.

— HIST. XVIe s. Moulon sonnailler, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sonnaille*.

SONNAILLER (so-nn-lé, ll mouillées, et non so-nn-yé), *v. n.* Terme familier. Sonner souvent et sans besoin. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Sonnaille*.

SONNANT, ANTE (so-nan, nan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui rend un son clair et distinct. La peur, l'avian sonnant, dans nos temples sacrés [pendant un orage] Font entrer à grands flots les peuples égarés, ST-LAMBERT, *Saisons, Été*. Quel bruit s'est élevé ! la trompette sonnante A rempli de tous côtés, dans *le Jugem. dern.* ‖ Horloge, montre sonnante, horloge, montre qui sonne les heures. Le khalife Haroun-al-Raschid envoya [à Charlemagne] des présents, parmi lesquels une horloge sonnante, V. HUGO, *Hist. de Fr. moy. âge*. ‖ À l'heure sonnante, à l'heure précise. J'y cours midi sonnant, SOU. *Sat.* III. Quoi ! le pardon sonnant se trouva en deux lieux ! IB. *Lutr.* II. ‖ Espèces sonnantes, monnaie d'or et d'argent. Payer en espèces sonnantes. Son vainqueur le paya. ‖ Il se dit fam. en parlant de style, VOLT. *Ier Trois manières*. ‖ Par extension, vers sonnants, vers qui sinissent l'oreille. En seize mille vers bien sonnants, bien comptés, Rien n'ôte approuvé l'Iliade divine, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 4. ‖ 2° Mal sonnant, VOY. MALSONNANT. ‖ 3° *S. m.* Espèce de crapaud.

SONNÉ, ÉE (so-né), *part. passé de sonner.* ‖ 1° Annoncé par le son des cloches. Messe sonnée. ‖ Proverbe. Matines bien sonnées sont à demi dites. ‖ Il se dit fam. de tout ce qui frappe le son de la cloche. Il est trois heures sonnées. Et déjà tout confus, tenant midi sonné, SOU. *Lutr.* IV. ‖ Figure heure était sonnée, le moment de mourir était arrivé pour lui. ‖ Fig. Il se dit d'un âge de temps révolu, d'une date qui est accomplie. Il a cinquante ans sonnés. Le bon cardinal [de Retz] m'a écrit, et me mande que la Saint-Martin est sonnée, DEC. 20 NOV. 1676.

SONNER (so-né), *v.* ‖ 1° Rendre un son. Les cloches sonnent. Le tocsin sonne crueir. ‖ Marchant d'un pas relevé, Et faisant sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Chèvre sonne, n'entendez-vous pas bien les cruels coups que lui donne son maître ? RAC. *Athal.* IV, 6. Partout en même temps la trompette a sonné, IB. V, 6. Le son de sa voix était net, pur, sonnait bien, comme la basse d'airain et mordante, qui remplissait l'oreille et sonnait au cœur, J. ROUX. *Bons. Lafeuil.* ‖ Faire sonner une montre, en faire marcher à répétition dont on pousse le ressort et qui marque les heures par les sons. Alors Sainville, pour toute réponse, tira sa montre, la fit sonner et la remit sans mot dire, *Journ. des Débats*, 1er mai 1885. ‖ Sonner la fête, se dit d'un vase que l'on frappe et dont le son indique une fêlure. ‖ Faire sonner une pièce de monnaie pour juger si elle sonne bonne. ‖ 2° Sonner du cor, de la trompette, de la trompe, faire rendre des sons à ces instruments. Alors les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à sonner, *Bibl. St Jean, Apocal.* VIII, 6. ‖ Absolument. Ces paquenrs sonnent bien, sonnent mal. ‖ 3° Il se dit du son que produisent les lettres, les mots, etc. L'r sonne dans *mer*. Je n'entends qu'errer partout, on supposant qu'on ne fera pas mal à propos et contre l'usage sonner l'r dans *Enterrer la mer*, ou elles ne sont que signes de pluriel, D'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 2. ‖ Faire sonner une lettre, la faire entendre avec le son qui lui appartient. ‖ Ne pas faire sonner une lettre, ne pas la faire entendre, ou ne la faire entendre que faiblement. ‖ Ce mot sonne bien à l'oreille, le son en est agréable, harmonieux. Ce mot sonne mal à l'oreille que la ville de Rehoboth, VOLT. *Mœurs, Déluge*. ‖ Ce vers, cette stance, cette période sonne bien, sonne mal à l'oreille, l'arrangement des paroles y est harmonieux, n'y est pas harmonieux. ‖ Fig. Cette nation sonne bien, ne sonne pas bien, sonne mal dans le monde, elle est bien, mal reçue du public. ‖ Fig. Cela sonne mal, se dit d'un acte qui n'a pas bonne apparence. Une jeunesse comme vous, rendre compte à des gens si vieux et si cachetés, ça sonne mal, GENLIS, *Théât d'éduc. la Lingère*, I, 2. ‖ Faire sonner un mot, le prononcer avec emphase. Enfler force mots qu'aller n'entendent pas] Faire sonner Lambay, Jean de Vert et Gilas, CORN. *Ment.* I, 6. ‖ Faire sonner signifie aussi n'payer sur, parler de. Est-ce un sujet pourquoi Vous fassiez sonner vos mérites ? LA FONT. *Fabl.* II, 3. Il a bien fallu faire sonner le nom de miracle, BOSS. *Var.* X. Le duché de marquis qu'on s'en va, d'importance, Faire sonner partout son marquise de finance, TH. CORN. *Contesse d'Orgueil*, I, 4. Sma la duchesse fit bien sonner la pauvreté de ses filles, ST-SIM. 262, 7. ‖ Faire sonner signifie enfin répéter à haute voix. Chimène : De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges ? — Elvire : Du peuple qui partout fait sonner ses louanges, Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur, Son ange tutélaire et son libérateur, CORN. *Cid*, IV, 4. ‖ Faire bien sonner, faire sonner haut, bien haut, vanter à l'excès, faire beaucoup valoir. Elle fait bien sonner ce grand amour de mère, CORN. *Rodog.* II, 4. Certes vous vous targuez d'un bien faible avantage, Et vous faites sonner bien haut votre mérite, MOL. Mis. III, 5. Je sais qu'on fait sonner très-haut deux grands avantages en faveur de l'éducation des collèges, la rapidité et l'émulation, J.-J. ROUS. I. III, p. 171. ‖ 4° Être indiqué, annoncé par quelque son. Les vêpres sonnent à la paroisse. Adieu, ma chère enfant, voilà complies qui sonnent, SÉV. 309. Du midi était sonné, IB. 577. Si l'heure eût sonné tandis qu'il jouait sa pièce, il eût fermé le livre sans achever, J. J. ROUS. *Conf.* VII. Sa mort sonne ; une… deux… c'est l'instant de frapper, BOILEAU, *Macbeth*, V, 7. ‖ 5° Terme de musique. Sonner sur la basse, se dit d'une note qui entre dans l'accord et fait partie de l'harmonie, à la différence des notes de passage. ‖ 6° *V. a.* Tirer du son d'une chose, d'une sonnette, etc. Sonner les cloches, les sonnettes, etc. On ne marchande pas un couvercle de marmite, sans l'avoir sonné pour connaître si le métal est bon, RÉM. *Diog.* ‖ Sonner la cloche, c'est tirer le cordon de façon que des deux côtés (comparez COPTER). ‖ 7° Annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. Sonner la messe, les vêpres, le sermon. Sonner un baptême. Sonner le premier coup, le dernier coup de matines, ou, simplement, sonner le premier, sonner le dernier. ‖ Absolument. Sonner pour les morts, pour une extension. Le temps ? — Un tocsin sonnant la mort des traîtres, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 4. Aux accents de l'airain sonnant des bienheureux, ID. IV, 1. Sonner les omnibus, sonner un voyageur, indiquer sur le cadran, en le faisant sonner, qu'un voyageur a manqué. ‖ 8° Terme de musique. Sonner avec l'accord, le faire entendre. ‖ Sonner s'est dit des airs de danse que l'on joue. Cela est duré trop longtemps, si j'ose violer mes propres sentiments une sarabande si gaie, que tout le monde se leva assez joyeux que si de rien n'eût été, VOLT. *Lett.* 10. ‖ 9° Terme de chasse. Il se dit des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. Sonner la laisser-courre. Sonner du gros ton, sonner du grêle. En chasse ! le maître en personne Sonne, V. HUGO, *Bell.* II, 11. ‖ Sonner un de ces mots, donner un ou deux tons prolongés avec le cor. ‖ Absolument. Faire retirer les chiens. ‖ 10° Terme de guerre. Sonner avec la trompette différents signaux. Sonner le boute-selle. Sonner la retraite. Comme il sonna la charge, il sonne la victoire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Monter à cheval, sonner pour faire monter à cheval la cavalerie. ‖ Fig. Il est temps de sonner la retraite, il est temps de se retirer des affaires, du monde. ‖ 11° Terme de marine. Sonner le quart, avertir de venir faire le quart. ‖ 13° Sonner ses gens, sagner une sonnette pour les faire venir. Sonner la femme de chambre. ‖ Absolument. Aplier une sonnette pour appeler, pour se faire ouvrir une porte. J'entends sonner. On sonne à votre porte. Vite, madame a sonné. Dorlin, écoute, écoute ! tout comme si je ne sonnais point ; chienne ! coquine ! MOL. *Mal. imag.* I, 4. ‖ 14° Fig. et familièrement. Ne sonner mot, ne dire mot, ne prononcer aucune parole. Vous avez raison, je ne sonnerai mot, DANCOURT, *les Trois cousins*, I, 7. ‖ Ne pas sonner mot d'une chose, n'en pas parler. Il Baroussa a eu tort de dire que les bérétiques en furent si accablés [d'un livre sur la prétendue pucelle Jeanne], qu'ils eurent honte d'avoir parlé si follement, et qu'ils n'osent plus en sonner mot, *Anal. de Bayle*, t. II, p. 310. *Ce* billet… Parait être écrit de deux mains ; et mon maître Pendant tout ce temps-là n'en a sonné mot, J. B. ROUSS. *Flatt.* V, 2. ‖ 15° *Fig.* Signifier, en parlant de mots, de paroles. Ainsi on sera toujours en garde contre les expressions de l'Evangile, de peur qu'un chicaneur ne nous vienne dire que vous êtes ignorants, en les prenant avec les saints selon ce qu'elles sonnent ! BOSS. *Avert. sur la lettre des Réflex. mor.* V. ‖ Proverbe. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession, ou sonner les cloches et dire la messe, on ne peut faire à la fois deux choses pour lesquelles il faut être

Digitized by Google

en des lieux différents. Je ne sais pas comme Michel Morin, qui sonne les cloches et qui va à la procession. CARMONTELLE, *Proc. les Voisins*, sc. 7.

— REM. 1. Sonner, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte : l'heure a sonné tout à l'heure ; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : l'heure est sonnée depuis longtemps. ‖ 2. On ne dit pas sonner la trompette ; il faut : de la trompette.

— HIST. XIIe s. N'i sé celoi qui mot sunt ne mot ton, *Ch. de Rol.* XXX. Parmi eel est [ila] funt mil grailles suner, *ib.* CLXVI. Quant il entendirent vit que par assaut ne porroit le castiel avoir, si fist sonner le retrait, H. DE VALENC. XXXV. Li tiele meniere [boulangers] puent cuire les .IIII. pains un jour, si tost comme matines de Nostre-Dame sonent, se aucunes des festes deus dites n'i eschet, *Liv. des mét.* 44. ‖ XIVe s. Si come uns fols advint dun joglier de la harpe auquel un autre promist que tant mieus joueroit ou sonneroit, tant plus de bien li feroit, ORESME, *Eth.* 70. Ensement vit que par assaut ne porroit le castiel avoir, si fist sonner le retrait, H. DE VALENC. XXXV. Le fabricateurs face sonner apresteé, Pour custe vile rendre qui bien estoit fermée, *Gueri.* 13992. Il a ordonné le roi Charles le premier à Paris les cloches qui à chascune heure sonent pour la pointe, à maniere d'horloge, *Hist. hist.* de la *Fr.* I. XXIV, p. 686. ‖ XVIe s. Les sonnerent les uns apres les autres, TRISTAN, L'HERMITE, Page 1, 495. Ensi ala [la métamorphose de Daphné en laurier], com je vous sonne, si com Ovides l'ensonne En ses escrips, *Poés. mss. fr.* t. V, p. 140, dans LACURNE. Je suis fils d'une gentille dame reyne, et fis de son mary, qui fait bouldt à recommander, et moult le recommandoit, et le faict sonnoist en ma bouche, *Perceforest*, t. IV, P. 116. ‖ XVIIe s. Il envoya sonner le tabourin à l'entour de la ville, BAR. *Lorg.* 1, 86. Une messe bien sonnée est à dievz dicte, m. fr. Le Entrez dedans la navire, et, quand je vous sonneray, tournez le tour sur le tillac diligemment, ID. *Faust.* II, 29. Ainsy odiffa Amphion, sonnant de sa lire, la grande cité de Thebes, *ib.* III, *Prol.* Mynuict est piecq sonné, ST-GELAIS, 227. Homere premier sonna Et les rois et les grenouilles, BURELL, I, 87, ARTUY. Au demourant, cette response ne sonne [signifie] non plus que ferait la mienne à qui s'enquerroit.... MONT. I, 214. Ce mot [tubæ] sonne la trompette, *Sylla*, 62. Le flatteur ayant accoustumé de tousjours sonner une seule note, qui est de complaire, ID. *Com. dict. de flatt.* 21. Je fy sonner pour estans : la trompe les assemble, MONT. 670. Quant aucun acquiert aucun heritage ou droit censé et reputé pour heritage, par contract de vente ou sonnant ou valant à vente,.... *Coust. gén.* I, p. 660. J'ay veu un bon organiste, lequel, estant reprins des chanoines pour ne sonner rien qui vaille, disoit que le soufleur qu'on lui avoit donné en estoit cause, BOUCHET, *Serées*, III, p. 255, dans LACURNE. Pour pauvre personne guere on ne sonne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, 1, p. 84.

— ETYM. Berry, *sonner*; saintong. *souner*; bourguig. *xenni*; prov. et esp. *sonar*; port. *soar*; ital. *sonare*; du lat. *sonare*, qui vient de *sonus*, *son*.

SONNERIE (so-ne-ri), *s. f.* ‖ 1° Son de plusieurs cloches mises en même temps en branle. Une pesante sonnerie proclame dans la région des nuées les triomphes du Dieu des batailles, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 4. Lorsque, avec le chant de l'alouette.... on entendait, au lever de l'aurore, les petites sonneries de nos hameaux, *ib.* IV, 1, 1. ‖ La grosse sonnerie, le son des grosses cloches ; la petite sonnerie, le son des cloches plus petites que les autres. Elle [Mme des Ilumeaux] a prié qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et un gentilhomme qui demeure chez elle, de ne point jouer le jour de sa mort, SÉV. 22 mars 1680. ‖ 2° Totalité des cloches d'une église. La sonnerie de cette église a coûté cher. Il me semble qu'un monument à l'honneur de Descartes décorera bien autrement cette église [ste-Geneviève] que de belles orgues ou une belle sonnerie, *Dialog. Diderot entre Desc. et Christ.* ‖ 3° Toutes les pièces qui servent à faire sonner une montre, une pendule. Dieu a établi leur mouvement [de l'âme et du corps, harmonie préétablie de Leibnitz] de façon que l'aiguille et la sonnerie se rapportent continuellement, VOLT. *Newt.* 1, 7. ‖ Demi-sonnerie, répétition qui ne fait entendre que les quarts. ‖ 4° Les différents airs que sonnent les trompettes d'un régiment. ‖ Terme de marine. Airs de cinéron qui, équivalant à des batteries de tambour, font connaître diverses heures ou diverses sortes de services.

— HIST. XIIIe s. Es cloichiers fu la sonnerie Et longue et grant et merveilleuse, GAUTIER DE COINCY, p. 489. ‖ XVIe s. A grant sonnerie, en chants glorieux et melodieux, fist dire laudes et graces à nostre Seigneur, CHRIST. DE PIS. *Charles V*, II, 16.

— ETYM. *Sonner*.

SONNET (so-nè) : je ne sais lie pas ; au pluriel, l'on lie : des so-nè-z ingénieux ; sonnets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* Ouvrage de poésie composé de quatorze vers distribués en deux quatrains sur deux rimes seulement et en deux tercets. On dit, à ce propos, qu'un jour ce deux rimes seulement et en deux tercets. On dit, à ce propos, qu'un jour ce deux rimeurs français, Inventa du sonnet les rigoureuses lois.... BOIL. *Art p.* II. Les sonnets sont beaucoup plus à la mode que chez nous, FORTEN. *Remfredi.* II est très-faux que ce sonnet [Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre,.... *Mém. de Trévoux*, I. Il était très-fâché qu'on le lui imputât ; il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré, VOLT. *Louis XIV, Fragments, des Empereurs*. Le Misanthrope prenoit être sifflé dans la critique du sonnet, parce que le parterre avoit eu la bêtise d'en applaudir les vers, et l'auteur l'imprudence de ne pas le prévenir que des connoisseurs savent, SAINT-LAMBERT, *Réflex. Marivaux*. NOTE 11. Le sonnet est peut-être le centre de la plus parfait qu'on ait pu donner à une pensée exprimée en vers, dans une régulière que forcille ait pu lui prescrire, MARMONTEL, *Œuvr.* t. V, p. 292. Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure, Les arbres et les bois, et le chant des oiseaux? A. DE MUSSET, le *Nuit d'oct.* Pendant six mois, je n'ai guère vécu que de sonnets : au déjeuner un sonnet, au dîner deux sonnets, sans compter les rondeaux; toujours des sonnets, partout des sonnets, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Estant le sonnet d'italien devenu français, comme je croy, par Mellin de Sainct-Gelais, BURELL. II, verso. Sonnets que nous lisrames des Italiens, mot toutesfois qu'ils tiennent de nostre ancien estoc, PASQ. RECH. VII, p. 611, dans LACURNE.

— ETYM. Ital. *sonetto*, *sonnet*. *Sonnet* vient de l'italien ; mais le sonnet n'est pas d'un même sens, sens de chanson, chansonnette : XIIIe siècle, Chanteler lors s'asoira, De la joie un sonet chanta, *Ren.* 1460. Le sonnet d'une part au même sens, C'est sans doute de cet ancien *sonet* des Français et des Provençaux que les Italiens ont tiré leur *sonetto*. *Sonet* est un diminutif de *son*.

SONNETTE (so-nè-t), *s. f.* ‖ 1° Clochette dont on se sert pour appeler ou pour avertir. Tirer la sonnette. Agiter la sonnette. La sonnette du président, dans une assemblée politique. Je vous prie de me faire présent d'une sonnette d'argent, MARMONTEL, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 106, dans POUGENS. L'abbé Henry venait souvent au son des sonnettes [en allant lui-même], avant qu'on eût l'invention, ST-HIM. 63, 81. Je crois à présent V. A. R. sur les bords de la Baltique ; on l'entasse ce bel ambre dont nous avons, grâce à vos bontés, des écritoires, des sonnettes, des boîtes de jeu, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 1740. 1730. N'hésitez jamais de l'usage des sonnettes : songez que, si vous rendez vos domestiques des esclaves, vous vous mettez vous-mêmes dans la plus honteuse dépendance, CAPELLE, *Mém. Trait.* I, p. 257, dans POUGENS. Un son terrible parvint à son oreille, c'est celui de la sonnette funèbre qui précède et qui annonce les derniers sacrements que l'on porte aux mourants, ID. *Mlle de Clermont*, p. 152, dans POUGENS. Il être assujetti à la sonnette, être à la sonnette, être obligé d'aller, de venir au bruit d'une sonnette, comme est un domestique. ‖ Populairement. À la sonnette de bois, sans bruit. Déménager à la sonnette de bois. ‖ 2° Boulette de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, dans laquelle il y a un petit morceau de métal qui sonne et fait du bruit quand on l'agite. Il [un mulet] marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Dans les villages par où nous passions, nos mulets faisaient orgueilleusement entendre leurs sonnettes, LE SAGE, *Gil Blas*, XII, 12. ‖ Au fig. Car d'attacher partout ces cymbales et ces sonnettes, cela semblait trop son sophiste, SOUL. *du Sublime*, XIV [Boileau entend par les pluriels répétés pour faire concevoir une plus grande idée des choses]. ‖ Serpent à sonnettes, VOY. SERPENT. ‖ Battre les sonnettes, voy. DIT pour faire sonner les sonnettes dans certaines danses. M. de Chaudebonne est fort chagrin à cette heure, pour bien battre les sonnettes, [dans la danse des matassins], VOIT. *Lett.* 64. ‖ Fig. C'est bien le plus bouffon personnage dont la tête ait donné les sonnettes, CTR. DE REGNIER. *Pédant joué*, II, 3. ‖ Terme de fauconnerie. Piquer après la sonnette, se dit du fauconnier qui suit l'oiseau. ‖ Dérober les sonnettes, se dit de l'oiseau qui s'en va sans être congédié. ‖ 3° Machine composée d'un mouton qui bat sur de métal, nommé mouton, qui peut glisser entre deux coulisses verticales; en le soulève et on le laisse retomber de son propre poids. La sonnette est employée principalement pour enfoncer les pilotis. De nombreuses sonnettes, existant à Vienne, où l'on exécute beaucoup de travaux en rivière, avaient été réunies devant Ebersdorf pour l'enfoncement des pilotis, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XIV. ‖ Sonnette à plusieurs têtes, la machine est armée par des hommes qui tirent sur un cordage qu'ils élicnt ensuite pour laisser retomber le mouton. ‖ Sonnette à decke : le mouton est soulevé au moyen d'un treuil, et un mécanisme accessoire en détermine la chute au moment opportun. ‖ 4° Machine pour prendre au poinçon l'empreinte en creux d'une médaille.

— HIST. XIIIe s. Quiconques vent estre ovriers d'estain, c'est à savoir fesieres de miroirs d'estain, de fremus d'estain, de sonnettes, de anelets d'estain.... *Liv. des mét.* 43. Ne samibla pas estre reclose : Partout regarde, partout muse, Por connoistre liquel sont fol; bel li covent sonete a col : Bien fist semblant qu'eie estoit fole, RUTEB. II, 322. ‖ XVIe s. Les ras sont chassés par une sonnette qui est pendue au col d'un [rat], quant il la fait sonner et il court estre loeus, B. DE MONDEVILLE, I, 87, verso. Anciennement, quant la lune failloit, les femmes et les enfans couroient par les rues à bacins et à sonnettes faisans grans sons, MONSTRELET, I, 2. Et luy fault [au faucon] deux sonnettes, affin qu'on le puisse oyr reduyer et grater, *Modus*, II, XXXVIII, VERD. ‖ XVIIe s. Les suppliants devoient venir après eux aucuns compaignons ayans des sonnettes de feste sur eulx, DU CANGE, *sonnito*. Ung petit pourreau dor et une sonnette, *Bibl. des ch.* II, 2e série, I, 1, p. 305. ‖ XVIIe s.... Fait un present de sonnettes à qui est moins fol que luy, BURELL. III, 35, verso. Attacher la sonnette à l'oreille du chat, COTGRAVE. A fol ne faut point de sonnette, ID. Nous loüons.... un levrier de sa vistesse, non de son collier, un oyseau de son aisle, non de ses longes et sonnettes, MONT. I, 224.

— ETYM. Dimin. de *son* 3.

SONNEUR (so-neur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui sonne les cloches. J'ai fait comme les sonneurs quand il tonne : j'ai chassé la nuée, me soutiant fort peu du lieu où elle éclatera hors de chez vous, LOUIZE, *Mem. amour.* I, p. 230, édit. 1618. ‖ Fig. Si on savait en France imposer silence à ces sonneurs de tocsin, ils n'auraient ni partisans, ni imitateurs, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 mai 1781. ‖ Il boit comme un sonneur, se dit d'un homme qui boit beaucoup, d'un ivrogne. ‖ 2° Sonneur de trompette, celui qui joue de la trompette. Si, pendant le temps qu'il est dans la chambre du malade, il entend la trompette qui sonne la charge, ah ! dit-il avec indignation, puissent-ils être pendu, maudit sonneur, qui corres incessamment! LA BRUY. *Theophr.* XIV. L'âne, excellent sonneur, Misère d'Arcadie, Devait appeler Mars, et, par sa rare ardeur, Rendre la combat plus sanglant, LAMOTTE, *Fabl.* II, 18. Une troupe de racleurs et de sonneurs de cor suivons, chasses de leur pays par la loi du 8 août 1792, composoit nos musiciens, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 oct. 1789. ‖ 3° Se dit pour ménicier. Je m'appelle Jean Hurtel, fils de Sébastien Hurtel, maître sonneur très-renommé, G. BAND, *les Maîtres sonneurs*, 9e veillée. ‖ 4° Espèce de courlis. Le sonneur est de la grosseur d'une poule ; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, BEFF. *Ois.* I, v, p. 11.

— HIST. XVIe s. Laure [de Pétrarque] ne le veincrait de gloire ny d'honneur, Sans le cri qu'on luy donne un plus digne sonneur [poète], BONN. 287. Cet ancien joueur de lyre, que Pausanias recite

Digitized by Google

avoir accoustumé contraindre ses disciples d'aller ouir un mauvais sonneur qui logeoit vis à vis de luy, MONT. IV, 34.

— ETYM. *Sonner*; provenç. et espag. *sonador*. ital. *sonatore*.

SONNEZ (so-né) ; plusieurs disent so-nè ; Académie enseigne cette prononciation, mais la première est la véritable, la seconde est venue par la fâcheuse tendance à assimiler les mots voisins par le son], *s. m.* Terme du jeu de tricterac. Coup de dés qui amène les deux AS. Si.... Tu voyais tous tes biens, au sort abandonnés, Devenir le butin d'un pipeur ou d'un sonnez, non. Sat. x. Je sais dans un tricterac, quand il faut un sonnez, Glisser des dés heureux ou chargés, ou pipés, REGNARD, *le Joueur*, I, 10.

— REM. On peut voir par les vers de Boileau et de Regnard etes plus haut qu'ils suivaient la bonne prononciation. Delille [*Trois Règnes*] l'a violée en ces vers : Enfin, au cinq des dés, nos inhabiles rivaux Vont achever du soir les heures fugitives : Autour d'eux sont placés des damiers, des cornets ; L'un se plaint d'un échec, et l'autre d'un sonnez. Armant dans sa fable *des Dés* a péché à la fois contre la prononciation et l'orthographe : Ces dés qui, chassés d'un cornet Pour être agités dans un autre, Par un carnu ou par un sonnet Règlent ma fortune et la vôtre.

— HIST. XIIe s. Li dé sernent mult tost sor ambes as turné, Qui ont esté sovent mes ans raelé [ruinés], *Th. le mart.* 467. || XVIe S. Senes, mon amy, c'est le grant diable, BAB. p. 43, dans LACURNE.

— ETYM. L'anc. forme est *sonne* ou *sonnes*, altérée en *sonnez* ; elle vient du lat. *seni*, six (voy. SIX). Cependant il y a une autre étymologie d'après laquelle le sonnez serait la prédiction des joueurs de tricterac, s'écriant quand ils amènent les deux SIX : *sonnez, le diable est mort*.

† **SONNISTE** (so-nni-st'), *s. m.* Interprète, commentateur de la sonna.

† **SONOMÉTRE** (so-no-mé-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques des sons. Le monocorde divisé au moyen de petits chevalets est un bon sonomètre.

— ETYM. Son 3, et *mètre*, mesure, mot hybride.

† **SONOMÉTRIE** (so-no-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les rapports harmoniques des sons.

† **SONOMÉTRIQUE** (so-nomé-tri-k), *adj.* Qui a rapport à la sonométrie. Instruments sonométriques.

SONORE (so-no-r'), *adj.* || 1° Qui rend un son. Tertullien, lorsque lieu préfera ne mets : Que la lumière soit faite, dit qu'il préféra une parole sonore, BOSS. 8e *avert.* 88. Je sentais, vers la mer l'œil fixé tout le jour, Pour l'eau bleue et profonde un indicible amour, Il me semblait que, *a, e, i, o, u*, et *z*. || 2° Particulièrement. Qui a un son agréable et éclatant. Une voix sonore. N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'exprime de vos trois qualités : d'être nécessaire, intelligible et sonore, VOLT. *Mél. litt. Conc. à un journal.* Cette langue italienne, si pompeuse et si sonore, STAEL, *Corinne*, II, 3. Toi qui donnas son âme et son poisir sonore À l'oiseau que le sair entend gémir d'amour, LAMART. *Harmon.* I, 1. || 3° Qui renvoie bien le son. Cette église est sonore. L'air était frais et sonore, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* II. 4° Terme de physique. Qui produit le son. Pour que les corps soient sonores, il faut nécessairement qu'ils soient élastiques, BIANCHI, *Traité de phys.* II, p. 459. || Vibrations sonores, celles qui sont suffisamment rapides dans un gaz, un liquide ou un solide, pour produire sur l'appareil de l'ouïe le genre d'impression dont la perception est appelée son. || Onde sonore, nom donné à une succession d'ondulations de même nature qui ondulent dans le même sens ; elle se compose d'ondulations condensées et d'ondulations dilatées ; les premières résultent de la compression de l'air par l'ébranlement sonore, et les secondes, du retour de l'air à son premier état. || Corps sonore, tout corps qui, par la rapidité de son mouvement vibratoire, produit, sur l'organe de l'ouïe, des impressions susceptibles d'être comparées les unes aux autres, ou appelle corps sonores proprement dits ceux dont les sons sont distincts, comparables entre eux et de quelque durée ; tels sont ceux d'une cloche, d'une corde de violon, BOISSIER, *Traité de phys.* I, II, p. 150.

— ETYM. Lat. *sonorus*, de *sonus*, son. Au XVIe siècle on disait *sonoreur*.

† **SONOREMENT** (so-no-re-man), *adv.* D'une manière sonore.

— HIST. XVIe S. Après que tout le monde eut sonorement et theologalement toussy, craché et trecraché..... *Sat. Mén.* p. 65.

† **SONORISATION** (so-no-ri-za-sion), *s. f.* Action de sonoriser.

† **SONORISER** (so-no-ri-zé), *v. a.* Terme de phonétique. Rendre sonore une lettre sonore.

SONORITÉ (so-no-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est sonore ; propriété de produire du son. || 2° Particulièrement. La propriété qu'ont certains corps de rendre (en sons) les impressionnel, terme de médecine. Sonorité tympanique, bruit analogue à celui qu'on obtient en percutant un tambour, et qui se rencontre quand la cavité de la plèvre contient un gaz.

— ETYM. Prov. *sonoritat*; esp. *sonoridad*; it. *sonorità* ; du lat. *sonoritatem*, de *sonorus*, sonore.

SONORO (so-no-ro), *s. m.* Voy. SONOR.

SOPHA (so-fa), *s. m.* Voy. SOFA.

SOPHI (so-fi), *s. m.* Voy. SOFI.

† **SOPHIE** (so-fie), *s. f.* || 1° Nom propre de femme, venant de σοφία, sagesse. || Dans un langage de mauvaise compagnie, faire sa sophie, faire la prude. || 2° Nom donné par Geoffroy à une variété de l'*agrion filette*, insectes névroptères.

SOPHISME (so-fi-sm'), *s. m.* Faux raisonnement qui a quelque apparence de vérité. On entend par sophismes ces arguments subtils, éblouissants, dont on sent bien la fausseté ; mais on est embarrassé à la découvrir, DUMARS. Œuv. t. v, p. 340. On est désolé de voir employer qu'employa la cruauté, MONTESQ. *Esp.* XII, 18. L'amitié, le devoir y peuvent enchaîner [à la vie] un infortuné ; des préjugés plus forts l'y retiendront joint, *ib.* I, 2. nous. *Hel.* III, 21. Tout le monde connait son sophisme [de Buridan] de l'âne placé entre deux bottes égales de foin, DESTUTT, *Anc. anc. phil. scolastique*. Le sophisme est la fausse monnaie de l'éloquence, MARMONTEL, Œuv. t. v, p. 221. || Par extension. Sophismes d'amour-propre, d'intérêt, de passion, faux raisonnements que suggèrent l'amour-propre, l'intérêt, les passions. || Fig. Les sophismes du cœur, illusions, égarements du cœur.

— HIST. XIIe S. Ne vos oiz, je oil que n'i sera ; Car sofisme, ce dit, e grant engin i a, *Th. le mart.* 108. || XIIIe S. Il n'entendent pas à cel dire le sofisme qui lor trouble. Li bons chevaliers nel disoit Se por oïr non qu'il dreient, *Lai de l'ombre*. Et je si le questionnai, De grammaire li demandai, Se sofisme y avoit en nous Ne me sot respondre un boton, *Ren.* 21437.

— ETYM. Provenç. *sofisme* ; espagn. *sofisma* ; ital. *sofisma* ; du lat. *sophisma*, du grec σόφισμα, proprement ruse, artifice, puis sophisme. Σόφισμα, dans la même racine que σοφός, sage, le même que le vieux latin *sapus*, d'où *sapere* (voy. SAVOIR).

SOPHISTE (so-fi-st'), *s. m.* || 1° Primitivement, chez les Grecs, une personne habile, expérimentée dans les affaires de la vie privée ou publique. Les sept sages de la Grèce furent le nom de sophistes. Solon, qui le premier des Athéniens a eu le titre de sophiste, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. XI, 1re part. p. 705, dans cette nombreuse et docte compagnie de Milet, nommée Thargélie, qui par ses talents avait mérité le titre de sophiste, et que son extrême beauté avait élevée au rang des courtisanes, *ib.* II, p. 748. || 2° Plus tard, et chez les Grecs aussi, nom donné à des hommes moitié rhéteurs, moitié philosophes, qui cherchaient plus à faire parade de leur esprit qu'à reconnaître la vérité des choses. Les Naxes eussent été bons contre un sophiste, mais non pas contre Socrate, qui n'était rien moins que sophiste, FONTEN. *Remarq. sur Athénée*, Œuv. t. II, p. 417. Aucun sophiste ne parut avec plus d'éclat que Gorgias, envoyé par les Léontins, ses compatriotes, pour demander du secours contre les Syracusains, CHAUD. *Hist. anc. ib.* 47. Il nous reste de lui [Eusape] un commentaire sur les vies des sophistes qu'il faut lire avec précaution, BOISS. *Opin. des anc. philos. Eclectisme*. S'il [Socrate] regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux, que, soutenant toutes les doctrines sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3° Aujourd'hui, celui qui fait des arguments captieux. Les Grecs, grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, MONTESQ. *Rom.* 22. Le sophiste géométrique Spinosa, dont la modération, le désintéressement et la générosité ont été dignes d'Epictète, VOLT. *Philos. 1re homélie*. Voilà, ma tendre et solide amie, l'ouvrage [Lettre à d'Alembert] du grand sophiste [J. J. Rousseau], DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er juin 1759. Mais qu'on m'ose prôner des sophistes pesants, Apostats effrontés du goût et du bon sens, Alors certes, alors ma colère s'allume, GILBERT, *Le XVIIIe siècle*. C'est surtout à rapiécer le mal fait par les sophistes que doit s'attacher aujourd'hui le poète, V. HUGO, *Odes et ballades, Préface de* 1824. || Fig. Caligula était un vrai sophiste dans sa cruauté, MONTESQ. *Rom.* 10. Les passions, qui sont de tous les sophistes les plus adroits et les plus dangereux, MARMONTEL, Œuv. t. IX, p. 340. || *Au fém.* D'autres fois c'est [la tragédie] une ennuyeuse sophiste, une pointilleuse ridicule, une subtile raisonneuse, FRÉRON, *Observ. sur les écrits mod.* t. I, p. 28. || *Adj.* Un génie sophiste un peu plus que nous parlait ainsi ; Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que les rhéteurs sophistes ? VOLT. *Dict. phil. Sophiste*. Tout un monde sophiste, en style de sermon, De longs écrits pleins nous ennuie avec zèle, GILBERT, *Le XVIIIe siècle*.

— HIST. XIVe S. Et tele raisons font les sophistes pour couvrir leurs choses..... ORESME, *Eth.* 161, || XVe S. Rem, dit Indite chronique, que l'un des conseillers et sophistes d'icelui Julien eut semblable vision dudit miracle de ladite mort, MONSTR. I, 39. || XVIe S. Amour, roy des mignots, grison cruelle et dure..... Sophiste injurieux, artisan de malice, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Comment Garganlua fut instruict par un sophiste en lettres latines, BAB. I, 41.

— ETYM. Provenç. *sophista* ; espagn. et ital. *sofista* ; du lat. *sophista*, en grec σοφιστής (voy. SOPHISME).

† **SOPHISTERIE** (so-fi-ste-rie), *s. f.* Emploi du sophiste. || [Hesychius] sophisterie avec une ardeur extrême qu'on fit une assemblée où la matière [la présence réelle] se traitât de nouveau sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BOSS. Var. IV.

— HIST. XIIIe S. Mais ee ne feroient cil mie, Qui eurent de sophisterie ; Travaillent tant eum il vivront, La nature ne vendra jouir, *Ren.* 24146. || XIVe S. Faire sophisterie ou vanterie, ORESME, *Thèse de* MENSTRE. || XVIe S. En toutes les disputes que j'ay eues contre les ennemis de la vérité, je n'ay point usé de cautele ne sophisterie, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 172.

— ETYM. Sophiste, et suffixe *erie*.

SOPHISTICATION (so-fi-sti-ka-sion) ; en vers, de six syllabes], *s. f.* Action de dénaturer une substance médicamenteuse ou autre par le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure. || Chose sophistiquée.

— HIST. XIVe S. Sophistication de monnoies, ORESME, *Thèse de* MENSTRE.

— ETYM. *Sophistiquer* ; provenç. *sophisticatios* ; espagn. *sofisticacion*.

SOPHISTIQUE (so-fi-sti-k'), *adj.* || 1° Qui tient du sophiste. Celui qui use d'un langage sophistique est digne de haine : il sera pauvre et vide de tout, SAGI, *Bible, Ecclésiaste*, XXXVII, 23. Cyclope, après avoir tuassé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, dédie gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiques, LA BRUY. V. L'incertitude éternelle, l'embarras sophistique, l'obscurité inutile et quelquefois affectée de la philosophie des écoles aideront encore à lui faire prendre le change sur les vérités primitives, FONTEN. *Naturalisme*. || Fig. De piquants entretiens, sophistiques denrées, Qui font à l'appétit survivre encor le goût, LAMOTHE-VALOIS, *Fables*, II, 18. || 2° Qui est porté au sophisme. Des querelles furent excitées par les disputes interminables, mêes de l'esprit sophistique des Grecs, VOLT. *Mœurs*, 44. || 3° S. f. Partie de la logique qui traite de la réfutation des sophismes. || L'art des sophistes.

— HIST. XIIIe S. Garde que tes paroles ne soient sophistiques, c'est à dire qu'il n'i ait desous mal engin par decevoir, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 257. || XIVe S. Une raison sophistique qui ne est coulouble faulse, ORESME, *Eth.* 100. Laisse soufleurs et sophistiques, Et leurs œuvres diaboliques, *Not. à l'alch.* ctre, 1061. || XVe S. Il n'est painture, tant soit subtil, Qui scéust la fleur d'un courtil À droit seulement contrefaire, Ainsi que vous le sçavez faire Naturellement, dame nature ; Il vont près de la pourtraiture, Et la font comme sophistique, *Le Jaloux*. *Poetics mss.* fr 1805, || XVIe S. Les dialecticiens trouvent par l'argument est sophistique, quand il

Digitized by Google

y a une amphibologie en icelui, DES ACCORDS. *Bagarrures, Entends-trois.*

— ETYM. Lat. *sophisticus*, de σοφιστικός (voy. SOPHISTE).

SOPHISTIQUE, ÉE (so-fi-sti-ké, kée), *part. passé* de sophistiquer. || 1° Subtilisé avec excès. Sous [verrez [sans doute de Provence] l'effet des protestations de M. de Marseille ; je les trouve bien sophistiquées et avec de grandes restrictions, DÉV. 20 sept. 1671, On dit.... que le comte de Guiche et Mme de Bernay sont tellement sophistiqués, qu'ils auraient besoin d'un truchement pour s'entendre eux-mêmes, id. 16 mars 1675. || 2° *Perfidi.* Du vin sophistiqué par la litharge, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 289, dans POITOUX. || Fig. Ces faux monnayeurs en dévotion, qui veulent sophistiquer les hommages et les dons agréables et une charité sophistiquée, MOL. 1er *placet.* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature; car nous n'avons pas le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, VOLT. *Ind. d'Argentai*, 26 janv. 1762.

† **SOPHISTIQUEMENT** (so-fi-sti-ke-man), *adv.* D'une manière sophistique. Les questions traitées selon la méthode scolastique et presque toujours sophistiquement, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 111.

— HIST. XVIe s. Qui parle sophistiquement, il sera haï de tous hommes, et défaillans en toutes choses, BOIN. LATINI, *Trésor*, p. 357.

SOPHISTIQUER (so-fi-sti-ké), *je* sophistiquais, nous sophistiquions, vous sophistiquiez; que je sophistique, que nous sophistiquions, que vous sophistiquiez, v. a. || 1° Subtiliser avec excès. Les rabbins apportent toutes ces chimères de passages de l'Écriture qu'ils tordent, qu'ils sophistiquent misérablement, *Instit. de Bossuet*, t. VII, p. 442. || Absolument. Sophistiquer sans cesse. On sophistiquait, on ergotait, on se baissait, on s'exerminait chez les chrétiens..... VOLT. *Phil. dol. Arsonius*. || 2° Frelater, falsifier, mélanger, une drogue, etc. Sophistiquer du vin.|| Fig. De tels manœuvres sont les caprices Par où Vénus soutient sa cour, Et cet attirail d'artifices Dont la sottise sophistique l'amour, CHAUL. *Contre l'esprit.* EN 1705.

— HIST. XVIe s. Sophistiquer [élouer] la multitude..... Sophistiquer [altérer] toutes choses, OSSUNE, *Thrse de* MUNNER. || XVIe s. Et se, en faisant lesdites vastacions, sont trouvées aucunes poldres sophistiquées ou autres manières ouvrages ou faulx ses marchandises, *Ordonn.* août 1484. || XVIe s. Taverniers qui brouillent et sophistiquent les vins, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 86, dans LACURNE. Sophistiquer la philosophie n'est qu'une poésie sophistiquée, MONT. II, 200. Une beauté parée et sophistiquée, III, 28, 285. [Les hommes] en ont fait [de la raison] comme les parfumiers de l'huile : ils l'ont sophistiquée, IO. IV, 240.

— ETYM. Prov. *sophistizar* ; it. *sofisticare* ; du lat. *sophisticus*, au sens de faux (voy. SOPHISTIQUE).

SOPHISTIQUERIE (so-fi-sti-ke-rie), *s. f.* || 1° Terme familier. Excessive subtilité. Il y a bien de la sophistiquerie dans ce raisonnement. Il y a quelque moins suité de sophistication. La sophistiquerie de l'étain par l'alliage d'un tiers de cuivre, MONGEZ, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 223.

— HIST. XVIe s. Toutes les additions et sophistiqueries, qu'ils sçavent faire, ont causé un meurtre de faux monnoyeurs, PALISSY, 199. De là s'estoit introduite la requête telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistiquerie du grand, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 200, dans LACURNE. Deçà par toute l'Italie se faisoit guerre ouverte à la sophistique, à la sophistiquerie et à l'ignorance, DU VERDIER, *Bibl.* p. XVIII, dans LACURNE.

— ETYM. *Sophistiquer*.

SOPHISTIQUEUR (so-fi-sti-keur), *s. m.* || 1° Celui qui subtilise avec excès. Et convertir, subtils sophistiqueurs, Leur ignorance en pompeux vanneurs, *z. s.* BOURSAULT, *Épît.* II, 6.|| 2° Celui qui falsifie, qui altère les drogues, etc.

— HIST. XVIe s. Veuez, veuez, sophistiqueurs, coquets, *Droits nouv.*

— ETYM. *Sophistiquer*.

SOPHORE (so-for'), *s. m.* Genre d'arbres de la famille des légumineuses.

SOPHRONISTES (so-fro-ni-st'), *s. m. pl.* Terme d'antiquité grecque. Magistrats d'Athènes, qui remplissaient les mêmes fonctions que les censeurs à Rome. On y distinguoit [dans le Gymnase] dix sophronistes nommés par les dix tribus, et chargés de veiller plus spécialement sur les mœurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. IX.

— ETYM. Σωφρονιστής, de σωφρονίζειν, rendre sage, de σωφρών, sage, prudent.

SOPOR (so-por), *s. m.* Terme de médecine. Sommeil lourd et pesant, dont il est difficile de tirer les malades.

— ETYM. Lat. *sopor*, sommeil, de même radical que le sanscrit *svapna* (voy. SOMME 3).

SOPORATIF, IVE (so-po-ra-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la vertu d'endormir. L'opium est très-soporatif. || *S. m.* Le laudanum est un grand soporatif. || 2° Fig. Qui ennuie, endort. Un poème sur la grâce [de Racine le fils], poème didactique et un peu soporatif, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. Mes anges avaient très-grande raison de s'endormir aux deux premières scènes de la pièce des Guêbres; le diable qui affligeait alors le petit possédé [Voltaire] était un diable très-soporatif, un diable fourré, un diable à la manque, *Lett. d'Argental*, 14 nov. 1768.

— ETYM. Lat. *soporativus*, de *soporare*, endormir, de *sopor* (voy. SOMME).

SOPOREUX, EUSE (so-po-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient du sopor, qui a rapport au sopor. || Maladies soporeuses, celles qui sont accompagnées ou caractérisées par un assoupissement profond, par un état comateux.

— HIST. XVIe s. Il y a des fièvres qu'on appelle soporeuses, à cause qu'elles apportent toujours avec elles des grands assoupissemens, PARÉ, XXI, 8.

— ETYM. *Sopor*.

SOPORIFÈRE (so-po-ri-fè-r') ou **SOPORIFIQUE** (so-po-ri-fi-k'), *adj.* || 1° Qui a la vertu d'endormir. Substance soporifique. Les voilà sains tous deux d'une affection soporifique ou léthargique, VOLT. *Pandore, dernier entretien*, *Œuvres*, t. XL. Un sophistique, un soporifère. || 2° Fig. et familt. Ennuyeux, qui endort. Discours soporifique.

— ETYM. Lat. *sopor*, et *ferre*, porter, ou *facere*, faire.

SOPRA (so-pra). Terme de musique. Mot italien qui signifia sur, au-dessus, il s'emploie sur les partitions, dans cette expression : Come sopra, comme la page, la ligne précédente.

† **SOPRANISTE** (so-pra-ni-st'), *s. m.* Celui qui a une voix de soprano. Crescentini était un fameux soprano. Un homme qui chante le soprano, castrat. Les Pisaroni, les Pasta [chanteuses célèbres], le casque en tête, l'épée à la main, furent admirées à Lyon la plus grande partie de la journée, la patrie [l'opéra italien] fut sauvée, CASTIL-BLAZE, *l'Opéra italien, introduction*.

SOPRANO (so-pra-no), *s. m.* || 1° Terme de musique. La voix qu'on appelait autrefois dessus; c'est la plus élevée du toutes. Cette chanteuse possède un très-beau soprano. Il faut chanter qui a cette espèce de voix. Un soprano. || Pour éviter toute confusion avec le sens du numéro 3, on dit : il a une voix de soprano. || Au féminin, une chanteuse soprano. Une bonne soprano. Mlle Falcon était une remarquable soprano. || 3° Par euphémisme il se dit pour castrat. || Au plur. on dit soprani, Castil-Blaze, dans ses ouvrages, francise complètement le mot, et dit : un soprane, des sopranes.

— ETYM. Ital. *soprano*, de *sopra*, dessus, sur, qui vient du lat. *supra* (voy. SUS).

1. **SOR**, *adj.* masc. voy. SAUR.

2. **SOR**, *s. m.* voy. SORET, FAUCON.

— ETYM. D'après Scheler, ce mot est l'adjectif abstrait de *essurer* ; mais cela ne cadre pas avec le sens, le *faucon sor* étant celui qui n'a pas pris son essor, et essurer signifie proprement son essor. Ce sor ici est le même que *saur*, et désigne Poiseau par sa couleur, qui est rousse.

SORBE (sor-b'), *s. f.* Fruit du sorbier, du nasi corme.

— HIST. XVIe s. Des pepins de poires, de pommes, de cormes et sorbes, PALISSY, 623.

— ETYM. Genev. *sourbe, corbe*; du lat. *sorbum*, sorbe.

SORBET (sor-bè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des sor-bè-z excellents ; sorbets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. || 2° Breuvage fait de différentes compositions bâties avec de l'eau. Du sorbet glacé. La glace diffère du sorbet, en ce qu'on mange l'une et on boit l'autre. || 3° Nom donné à toute liqueur, crème sucrée, sac de fruit, etc. propres à être transformés en glaces. Un sorbet au marasquin.

— ETYM. Portug. *sorbete*, et aussi *zorope* ; de l'arabe *sharbet*, du verbe *sharab*, boire.

SORBETIÈRE (sor-bè-tiè-r'), *s. f.* Vase de métal dans lequel on prépare les liqueurs qui doivent être servies en glaces ou en sorbets.

SORBIER (sor-bié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des sor-bié-z en fleur), *s. m.* Arbre de la famille des rosacées. Le sorbier des oiseaux, *sorbus aucuparia*, L.

— ETYM. *Sorbe*.

† **SORBINE** (sor-bi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe fabriqué sucré retiré du fruit des sorbiers.

† **SORBIQUE** (sor-bi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sorbique, le même que l'acide malique.

† 1. **SORBONIQUE** (sor-bo-ni-k'), *adj.* Qui concerne la Sorbonne, qui provient de la Sorbonne.

— HIST. XVIe s. Soit par gausserie, soit à certes, que le vin theologal et sorbonique est passé en proverbe, et leurs fredons...., MONT. IV, 297.

2. **SORBONIQUE** (sor-bo-ni-k'), *z. f.* Une des trois thèses que les bacheliers étaient obligés de soutenir en personne pendant leur licence, et qui devait être soutenue dans la maison de Sorbonne. Dans cette thèse, le répondant argumentait pendant douze heures consécutives contre trois venant. Le sujet de son discours [de card. de Soubise] pour la clôture des sorboniques en 1739 était : Combien il est avantageux aux rois et aux gouvernemens que les peuples soient délirés, D'ALEMB. *Él. du card. de Soubise*. L'origine des sorboniques vient d'un certain cordelier qui, ayant été refusé à une thèse, demanda à entrer en lice et à soutenir la discussion contre tout venant et sur toutes sortes de sujets depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir ; depuis ce temps tout candidat est obligé de subir cet exercice, très-convenable à une poitrine de cordelier, mais qu'on a adopté sans raison, appelle le bachelier ; ce sont deux heures d'intervalle qu'on accorde au soutenant pour dîner; mais alors quelqu'un monte en chaire et déclame pour tenir en haleine l'assemblée ; cette espèce de gymnastique théologique se renouvelle tous les deux ans par un discours d'apparat, BACHAUM. *Mém. secr.* 6 juill. 1770.

— HIST. XVIe s. Si [lui] y a d'avarice aux hommes de pratique, Ni d'argumens en une sorbonique, Que m'amie a des lunes en la teste, ST-GEL. *Sonnet*.

† **SORBONIQUER** (sor-bo-ni-keur), *s. m.* S'est dit ironiquement pour docteur, théologien de Sorbonne. Je voudrais que les sorbonniqueurs qui persécutent Marmontel apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse et la moitié des princes d'Allemagne établissent hautement la liberté de conscience dans leurs États, VOLT. *Lett. diamétrales*, 18 mars 1767.

SORBONISTE (sor-bo-ni-st'), *s. m.* Bachelier, docteur en Sorbonne. Jeune sorboniste, plein de grandeur et de finesse, L'abbé MORELLET, *Mem. secret. p.* IV.

SORBONNE (sor-bo-n'), *s. f.* || 1° École célèbre de théologie, établie à Paris par Robert de Sorbon, et qui plus tard donna son nom à la faculté entière de théologie ; elle contenait des logements pour trente docteurs, qu'on appelait docteurs de la société de Sorbonne pour les distinguer de ceux qui, sans y demeurer, portaient le titre de docteurs de Sorbonne, parce qu'ils avaient pris les degrés reçus dans l'école de théologie de ce collége. Étudier en Sorbonne. Son livre fut condamné en Sorbonne, par la Sorbonne. Ce paysan ou l'on se querelle toujours, et où il n'y a jamais ni pain ni trêves, qui s'appelle la Sorbonne, BALZ. liv. IV, lett. 25. La Sorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules, VOLT. *Dict. phil. Déclaration*. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une Sorbonne; mais on pourra empêcher que cette Sorbonne fasse du mal, IB. *Lett. diamétrales*, 30 oct. 1767. Il y a deux de ces messieurs [du parlement de Paris] qui sont à Berlin; ils ont désiré voir le roi de Prusse, et le roi n'y a répondu qu'après qu'ils ont assuré qu'ils n'avaient pas été d'avis de consulter la Sorbonne sur l'inoculation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 déc. 1702. || 2° Aujourd'hui, grand bâtiment construit par les ordres de Richelieu, où se font les cours des facultés des sciences, des lettres et de théologie, à Paris. || Chef-lieu de l'Académie de Paris. || 3° La Sorbonne des cochers, nom plaisant donné, dans les établissements des compagnies des voitures publiques de Paris, à une cour où l'on fait passer aux hommes qui veulent devenir cochers un examen pour savoir s'ils sont capables de conduire une voiture dans la ville.

— ETYM. Robert de *Sorbon*, qui fonda cet établissement sous saint Louis; *Sorbon* est un village du département des Ardennes.

SORBULLERIE (sor-bu-le-rie), *s. f.* || 1° Opération de sorcier. On est réduit à me conter des sorcelleries pour m'amuser, SÉV. 8 juillet 1671. Cathe-

Digitized by Google

rine de Médicis avait mis la magie si fort à la mode en France, qu'un prêtre nommé Séchelles, qui fut brûlé en Grève sous Henri III pour sorcellerie, accusa douze cents personnes de ce prétendu crime, VOLT. *Henr.* v, vers. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie, BL. *Louis XIV*, 31. On immola des enfants de dix ans [pour accusation de sorcellerie dans la Nouvelle-Angleterre]; on dépouilla de jeunes filles; on chercha sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sorcellerie, SAINAL, *Hist. phil.* xx, 90. La magie gothique est ce qu'on a appelé aussi sorcellerie; ceux qui en faisaient profession n'avaient commerce qu'avec les mauvais démons, et n'auraient pu croire pouvoir que pour nuire et commettre des crimes, LERLOND, *Inutil. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 180. ‖ 2° *Fig.* Tours d'adresse, choses qui paraissent au-dessus des forces de la nature. Cela ne peut se faire sans sorcellerie.

— HIST. XIII° s. Dacieus voit son frere, mouit doucement [à pied] Aussi, car ceu en Deu le fi sainte Marie, Et relenqua Mahon et sa sorcelerie, *Ch. d'Ant.* VI, 703. ‖ XVI° s. Une veille dame, craindre de ces sorcelleries [écrit jelée], MONT., I, 90. Si j'eyos parler ou des esprits qui reviennent, ou du prognostique des choses futures, des enchantements, des sorcelleries, ib. I, 300.

— ETYM. *l'anc. verbe sorceler*, de même radical que *sorcier*; wallon, *sorcelmint*; provenç. *sorrolhar*. Le mot le plus usité dans l'ancienne langue est *sorcerie*; on disait aussi *sorcelage*.

SORCIER, IÈRE (sor-sié, siè-r'), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui passe pour avoir fait un pacte avec le diable, à l'effet d'opérer des maléfices, et pour aller à des assemblées nocturnes dites sabbat. On les tient [les chrétiens] pour sorciers dont l'enfer est le maître, CORN. *Pol.* IV, 6. Le sorcier est le sel une fille [de la chatte] De l'âge de quinze ans, et telle et si gentille, Que le fils de Priam pour elle aurait tenté Plus encor que n'a fait la prestigieuse beauté, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Encore que je sois persuade que les véritables sorciers soient très-rares, que le sabbat ne soit qu'un songe, et que les parlements qui renvoient les accusations des sorcelleries soient plus équitables, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, ch. dernier. Le grand juge de ce pays (Saint-Claude], nommé Boguet, se vante, dans son livre sur les sorciers imprimé à Lyon en 1607, d'avoir fait brûler sept cents sorciers, VOLT. *Pol. et lég. Requête.* Nicolas Remi, dans sa Démonolâtrie, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre les sorciers dans la seule Lorraine, ID. *Louis XIV*, 31. Encore de nos jours, en 1750, la justice sacerdotale de l'évêque de Wurtzbourg a condamné comme sorcière une religieuse, fille de qualité, au supplice du feu, DIDEROT, *Pens. philos. Arrêts not.* Sachez que la nuit dernière Sur un vieux balai rôti, Avec certaine sorcière, Pour l'enfer je suis parti, BÉRANG. *Desc. aux enf.* Parfaitement. Il n'est pas sorcier, il n'est pas grand sorcier, il n'est pas très-habile. ‖ Il ne faut pas être grand sorcier pour cela, c'est une chose qui n'attire pas une bien grande habileté. Il ne faillait pas être une grande sorcière Pour voir, dès le moment de vos desseins pour lui, Tout ce que votre esprit ne voit que d'aujourd'hui, MOL. *le Dép.* IV, 1. Il ne faut pas être grand sorcier pour deviner cela, DANCOURT, *le Cheval. à la mode*, IV, 1. ‖ En un sens opposé. Il faut être sorcier pour le lire [le manuscrit de Longus]; j'espère pourtant en venir à bout, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* ‖ 2° *Fig.* Il se dit de celui qui participe par un sortilége. Allez, allez, madame, Etaler vos appas et vanter vos mérpins à l'infâme sorcier qui charme vos esprits, CORN. *Menteur*, I, 3. Il ne dit aussi des choses qu'on captivent. La cadence aussitôt, la rime, la raison, la règle expressions, la nombreuse mesure, Sorcières dont l'accord sait d'abord les charmer [les poètes]. De fatigues sans fin viennent les consumer, BOIL. *Ep.* XI, ‖ 3° *Fig.* et populairement. Un vieux sorcier, un homme vieux et méchant. ‖ Une vieille sorcière, une femme vieille et méchante. ‖ 4° *S. f.* Sorcière, un des noms de la *cercée indéterne*, engravures, dite aussi herbe à la punaise. ‖ Nom vulgaire de la *synancee horrible*, poissons acanthoptérygiens, la scorpène horrible de certains auteurs. ‖ Nom vulgaire des espèces du genre manie, insectes orthoptères.

— HIST. XIII° s. L'orde et veille sorciere, *Berte*, XII. Li sorciers et les sorceires si errent contre la foy, BEAUM. XI, 25. ‖ XVI° s. Et fay, quand il me plaist, par figures sorcieres Flots sur flots entassés les grands ments esmeuz, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 681, dans LACURNE. Les traits d'une jeune guerrière.... Hauts discours, divines pensées, Et mille vertus amassées Sont les sorciers qui m'ont charmé, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, IX, *chanson*. Dis ou douze procureurs de ce genre [accusés de sorcellerie], et une vieille, vrayement bien sorcière en laideur et déformité, MONT. IV, 187.

— ETYM. Wallon, *strél*; saintong. *sorcière*, tourbillon de vent attribué aux sorciers; du bas-lat. *sortiarius*, qui vient du lat. *sors*, sort: proprement, celui qui jette un sort, qui use de tel sort; provenç. *sortilhier*; espagn. *sortero*; ital. *sortiere*.

SORDIDE (sor-di-d'), *adj.* ‖ 1° Sale, vilain. Sa voluptè [Sa joie] était peut-être plus sordide; il a vécu si sobrement que les Pères en font parfois honte aux chrétiens, LA MOTHE LE VAYER, *Lettre des paiens*, II, *Epicure*. Tomber dans une sordide pauvreté, PASC. *Pens.* I, 3. François ne saurait avoir ni un habillement si sordide ni une nourriture si moliné que, qu'il ne soit parfaitement satisfait, ROSS. *Pensig. Si Franç. d'Assis*, I. ‖ En parlant de personnes. Inerte, adulateur sordide, Encenser un sot dans l'éclat? GRESSET, *Chartreuse*. ‖ 2° Terme de médecine. Sale, de mauvais aspect. Une plaie sordide. ‖ Ulcères sordides, ulcères qui fournissent une suppuration sanieuse ou de mauvaise nature. ‖ 3° *Fig.* Il se dit des vices et des choses qui s'y rapportent. Il y a un noble intérêt, il y a un intérêt bas et sordide, ROSS. *Rép. à quatre lettres de M. de Cambrai*, I. ‖ En parlant de gloire, et qu'un sordide gain Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain, BOIL. *Art p.* IV. On ne peut s'excuser sur une avarice sordide [de Gaston l'ancien], PLIN. *Ircl. des morts illust.* Sa parfait désintéressement de Socrate, qui était sans héritage et sans revenu, faisait encore sentir davantage par le contraste la sordidité des sophistes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, XI, 5e part. p. 776, dans POUGENS. ‖ 4° Par extension, très-avare, vilain, en parlant des personnes. C'est un des plus sordides. Une avare et sordide famille, ROLLIN, *Sat.* I.

— HIST. XVI° s. La chance ulceré est fort sordide, PARÉ, V, 17.

— ETYM. Lat. *sordidus*, sale, de *sordes*, ordures.

SORDIDEMENT (sor-di-de-man), *adv.* D'une manière sordide, avec trop de prodigue, en l'état à son héritier; ce que l'on épargne sordidement, on se le l'ôte à soi-même : le milieu est justice pour soi et pour les autres, LA ARTH.

— HIST. XVI° s. Que l'en employast leur nom si vilement et sordidement, CHARRON, *Sagesse*, I, 43.

— ETYM. *Sordide*, et le suffixe *ment*; ital. *sordidamente*.

SORDIDITÉ (sor-di-di-té), *s. f.* ‖ 1° Etat de ce qui est sordide, sale. La chambre de la reine et les enfants offrait la même sordidité, LAMARTINE, cité dans LEGOARANT. ‖ 2° Mesquinerie, lâcheté. Devant un avare, sa dureté et sa sordidité n'est plus [dans notre langage] quelque assez modération et une bonne conduite domestique, MASS. *Avent*, *Epiphan.*

— ETYM. *Sordide*.

‖ **SORE** (sor-r'), *s. m.* Paquet de corpuscules reproducteurs, au des des frondes des fougères.

— ETYM. *Soqés*, tas.

‖ **SORÉDION** (so-ré-di-on), *s. m.* Terme de botanique. Tache pulvérulente produite par la réunion des corpuscules reproducteurs de certains lichens.

— ETYM. Diminut. de *soqés* (voy. SORE).

SORET, ADY, *m.* VOY. SAURET au mot SAURE.

‖ **SORGHO** (sor-go), *s. m.* Genre créé par Micheli de quelques espèces des genres *andropogon* et *holcus*. L'espèce type est le *sorghum vulgare*, Persoon. Le sorgho proprement dit, ou houlque sorgho, ou grand millet, est cultivé en plusieurs endroits de la France méridionale où l'on en fait les balais du commerce. ‖ La houlque sucrée ou sorgho à sucre (houlque *saccharinata*, *sorghum saccharatum*, Persoon), provenant de la Chine, et cultivée en Algérie, y donne, assure-t-on, près de quatre-vingts hectolitres d'alcool par hectare.

— ETYM. Ital. *zurgo*; bas-lat. *surgum*, *surcum*, *surricum*.

‖ **SORGUEUR** (sor-gheur), *s. m.* Terme d'argot. Voleur de nuit qui ne reste ni devant la vie lence, ni devant le meurtre (de *sorgue*, la nuit, en argot).

‖ **SORICIENS** (so-ri-si-in), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de mammifères, ayant pour type le genre musaraigne.

— ETYM. Lat. *sorex*, la souris.

SORITE (so-ri-t'), *s. m.* Terme de logique. Sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions, dont la seconde doit expliquer l'attribut de la première, la troisième l'attribut de la seconde, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin on arrive à la conséquence que l'on veut tirer. Le sorite est une suite d'enthymèmes enchaînés l'un à l'autre, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 800.

— ETYM. *Soqitès*, de *soqós*, tas, ainsi dit parce que l'argument sophistique par lequel on montre qu'un tas de blé ne diffère que par un grain de ce qui ne fait pas un tas, est le type du sorite.

‖ **SORNE** (sor-n'), *s. f.* Scorie qui adhère aux parois de la fonte.

SORNETTE (sor-nè-t'), *s. f.* Discours frivole, bagatelle. Il aurait répondu à ces sornettes, *Apol.* III. Sans se maudit honneur, ce conteur de sornettes, ID. *Sat.* VI. Tous deux gens sots, tous deux gens à sornettes, LA FONT. *Héroïde*. Et ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut, c'est de vous voir au ciel élever des sornettes que vous désavouerez si vous les avez faites, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Il me détourne de mes livres sérieux, et, sous prétexte que je me fais mal aux yeux, il me faut couter des sornettes que je veux sublier, SÉV. 226. Grand dommage est que tant d'excellentes sornettes, LA BRUY. XIV. Des que j'eus bien ou mal rimé quelque sornette, Je me vis tout en même temps Abbé du mont de poète, CHAUL. *Epit. à la Fare*, 26.

— HIST. XVI° s. Enfin toutesvoies ils en partiront contents de leurs sornettes, toute et lèse à bras comme dont freres, rians et faisans leurs sornes du roy qui ainsi les avoit appointié, G. CHAST. *Chron. des ducs de Bourg.* I, 44. Il fut à part le supplyant et lui dist que, s'il vouloit venir devers le sieur, qu'il verroit une bonne sornette ou ebatement, DU CAMUS, *rubanmatio*. Adonc furent les neuf roynes ensemble assemblées, qui chascune ses sornettes à leurs marys [s'en moquaient], porce que le chevalier doré les avoit aulx aultres abbatus, *Percefforest*, I, 2e P. 110. Le luy envoya ses sornettes. Pour soy desennuyer; combien, S'il veult, face en des alumettes, VILLON, *Grand testam. Leys au senechal*, II, 17e s. Après souper feront jouer quelques jeux, meurs farces, comedies, sornettes plaisantes, RAB. IV, 52.

— ETYM. Bourg. *sornètte*; Berry, *sornette*, sobriquet : il *s'appelle un tel, mais sa sornette est guenle fraîche*. C'est le diminut. de l'anc. franç. *sorne*, qui a le même sens; il y avait aussi un verbe *sorner*, dire des sornes. Dérz tire *sorne* du celtique : kimry, *sarn*, bagatelle. Il y a aussi un autre *sorne* qui signifie obscurité ; il ne paraît pas tirer à celui-ci. Enfin *sorne*, scorie, y doit-il être rattaché ?

‖ **SORON** (so-ron), *s. m.* La patelle nivéenne (univalves de Guerin).

‖ **SORORAL, ALE** (so-ro-ral, ra-l') ou **SORORIAL, ALE** (so-ro-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à des sœurs. Le lit sororal, ROLLIN, *Hist. anc.* Et celui des nuits distribuent tour à tour au lié des influences fraternelles et sororales, BERN. DE ST-P. *Harm. t. Iabl. gén.* A la faveur de sa lumière sororale, elle [la sœur d'Apollon] fait entendre s'apraître les ments escarpés, ID. *Mort de Socr.*

— ETYM. Dérivé du lat. *soror*, *sororis* (voy. SŒUR).

‖ **SORORICIDE** (so-ro-ri-si-d'), *s. m.* ‖ 1° Meurtre d'une sœur. ‖ 2° Meurtrier de sa sœur. Romulus qui fut allaité d'une louve, fut fratricide; Horace fut sororicide, *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 147.

— ETYM. Lat. *sororicida*, de *soror*, sœur, et *cædere*, tuer.

‖ **SOROSE** (so-ró-z'), *s. f.* Terme de botanique. Fruit formé par la réunion de plusieurs sutres en un seul.

— ETYM. *Soqós*, tas.

SORT (sor; le t ne se lie pas : un sor infortuné; au pluriel, l'e ne se lie pas : des sor infortunés; cependant quelques-uns la lient : des sor-z infortunés), *m.* ‖ 1° Destinée, considérée comme dans les événements de la vie, suivant l'idée des anciens. Déesses-nous du sort, et prenons garde à nous Après le gain d'une bataille, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Chacun songe comment il s'acquitera de sa condition; mais, pour le chott de la condition et de la pairie, le sort nous le donne, PASC. *Pens.* XXV, 80, édit. HAVET. Que si d'un sort fâcheux la malgine inconstance Vient par un coup fatal faire tourner la chance, MOL. *Sat.* IV. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, RAC. *Esth.* I, 1. Dans le vulgaire obscur si le sort l'eût placé.... ID. *Ath.* II, 7. Montrez-nous, héros magnanime!, Votre

Digitized by Google

vertu dans tout son jour ; Voyons comment vos cœurs sublimes Du sort soutiendront le retour, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune.* Je gémissais du sort qui m'avait amené là, comme si en sort n'eût pas été mon ouvrage, *J. J. ROUSS. Confess.* II. Quand le sort une fois a marqué sa victime, Rien ne change l'arrêt, injuste ou légitime, DUCIS, *Macbeth*, 3, 1. Plus nous sommes heureux, plus le sort nous fait peur, P. LEBRUN, *le Cid d'Andal.* II, 8. Il en persécutait quelquefois. Le Sort, de sa plume trempée, Lui donne un autre maître, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || 2° Effet de la destinée, rencontre fortuite des événements. Est-on sot, étourdi, prend-on de mauvaises mesures, on s'en prend au sort, on accusant son sort, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Je ne crois point que la nature se soit liée les mains et nous les ait enfer Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort, ID. ib. VII, 18. Enfin il faut céder à votre sort; vous avez soulevé l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, MASS. *Retour d'Angleter.* De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors il était d'être le maître du sort du prince de Condé ! DE VOLT. *le Tellier.* Les dieux me sont témoins qu'à vous plaire borné, Mon âme à tout son sort s'était abandonnée, RAC. *Hâlhr.* III, 3. Peu faire pour des souverains, Dans les cartes cherchons mon sort, MÉRARD. *Carter.* || 3° Il se dit quelquefois pour vie. Tous les matins, à mes yeux, terminèrent leur sort, VOLT. *Alz.* I, 1 || 4° Particulièrement, État d'une personne par rapport à la condition, à la richesse. Cette succession améliorera son sort. La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, VOLT. *Mérope*, 1. J'Un sort, une condition, avec l'idée de quelque chose de durable et de définitif. Faire un sort à quelqu'un. Son Excellence m'a fait un sort, il m'a chargerie du château; c'est un fort joli sort, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 8. Le sort qu'un bon maître assure toujours à un serviteur fidèle, honnêtement affectionné, GENLIS, *Théât. d'éduc.* le *March. de modes*, sc. 9. || 5° Fig. Condition des choses, comparée au sort des hommes. L'obstacle semblait triompher : elle regardait le christianisme comme une nouvelle secte de philosophie qui avait le sort de toutes les autres, ROSS. *Hist.* II, 12. Tel est le sort de nos pièces et du théâtre comique, ROUS. *Ep.* II, 1. Le sort que le public a daigné faire à Pyrrhus, tout brillant qu'il a été.... CRÉBILLON, *Ep. déd. de Pyrrh.* Un homme célèbre qui a assez vécu pour sa réputation, mais trop peu pour le progrès des sciences, Pascal, sentit combien il était important d'assurer le sort de la conception de Torricelli, DE CONDORCET, *Mém. des sym.* 16. || 6° Le sort principal d'une rente, le capital placé (acception vieillie; on dit : le principal, le capital). Aucun ne fera le sort de sa rente (tant trois animaux commerçants); Et le sort principal, et les gros intérêts, Et les sergents, et les procès, Il le créancier à la porte des journal la point du jour.... LA FONT. *Fabl.* XII, 7. Si vous voulez m'assurer mon sort principal, PASC. *Prov.* VIII. || 7° Terme d'antiquité. Le sort ou les sorts, prétendu moyen de connaître l'avenir, à l'aide de dés qu'on jetait. Le sort, qui s'appelle en hébreu *phur*, fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et en quel jour il devait livrer tuer toute la nation juive, SACI, *Bible, Esther*, II, 7. Le sort est l'effet du hasard et comme la décision ou l'oracle de la fortune ; quand on se sert de ces instruments dont on se sert pour savoir quelle est cette décision; les sorts étaient le plus souvent des espèces de dés sur lesquels on traçait quelques caractères ou quelques mots dont on allait chercher l'explication dans des tables faites exprès, MONTES. *Grandeur*, 1, 18. Les usages étaient différents sur les sorts : dans quelques-uns, on les jetait soi-même; dans d'autres, on les faisait sortir d'une urne, d'où on venait cette manière de parler si ordinaire aux Grecs : le sort est tombé, ID. ib. Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie, ID. ib. On connaît aussi l'oracle de la myrtho des sorts; ce sont des bulletins ou des dés qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. || Sort ou sorts hermétiques ou virgiliens, divination au moyen d'un passage d'Homère ou de Virgile, pris au hasard. || Sort des apôtres, divination par un passage des actes des Apôtres. || Sort des saints, pratique par laquelle on cherchait à connaître l'avenir par les premières paroles qui s'offraient en ouvrant l'Écriture sainte. || Jeter le sort, jeter au sort, se disait autrefois de l'action de jeter les dés pour décider quelque chose, pour faire un partage, etc. On jeta au sort, afin que la dixième partie demeurât dans cette sainte cité, SACI, *Bible, Esdras*, II, *Néhém.* 11, 1. Le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Judas, de Siméon et de Benjamin échurent aux enfants d'Aaron grand prêtre, ID. ib. *Josué*, XXI, 4. || (David) voit.... ses habits partagés, sa robe jetée au sort, ROSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Jeter le sort, tirer au sort. Allons jeter le sort pour la dernière fois, CORN. *Androm.* 1, 2. Fig. Le sort en est jeté, le parti en est pris, la chose est décidée. Et quand de mes souhaits je n'aurais jamais rien, Le sort en est jeté, l'entreprise en est faite; Je ne saurais briller d'autre feu que du sang, ID. *Nic.* III, 2. Le sort en est jeté, me voilà déclaré piceinnière, GENLIS, *Veill. du chât. les Deux réputations.* || 8° Manière de décider une chose par le hasard. Le sort est combé sur un tel. Tirer au sort. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi [pour choisir deux personnes], BOIL. *Lutr.* 1. Le sort est d'une bien grêlée qui l'affligez personne, il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie; mais, comme il est défectueux par lui-même, c'est à la régler et à la corriger que les grands législateurs se sont surpassés, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Toutes ces épreuves par le sort qui n'appartiennent qu'aux superstitions, VOLT. *Dict. phil. Epreuves.* || 9° Le sort des armes, le combat considéré relativement à l'incertitude du succès. Est-ce lui qui manque aux dépens de sa vie Sauve de ennemis notre empereur bessé, Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains? CORN. *Pol.* I, 3. Qui peut vaincre sans lui ? le sort des batailles Vous rend non corps sans vie au pied de nos murailles? ID. *Sophon.* I, 4. On ne se servit d'artillerie que pour la défense de son sour le roi de France Charles V: et les lances firent toujours le sort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'au temps de Henri IV, VOLT. *Mœurs*, 76. || 10° Il s'est dit pour chance, probabilité. Un mémoire excellent de M. Daniel Bernoulli sur le même sujet, *Ency. arsh. mor. Œuv.* t. x, p. 113. Selon les lois de l'analyse des sorts.... je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, ARBAN. *Pens. phil.* 21, II. Les mêmes caractères, etc. par lesquels les ignorants croient que l'on peut opérer des maléfices. On dit que ce berger a mis un sort dans l'écuie de son maître, et que cela a fait mourir les chevaux. C'est quelque sort qu'il faut qu'il ait jeté sur toi, Et tu seras cent fois plus heureuse avec lui, MOL. *Mal. imag.* I, 7, 4. Le peuple romain ne voulait point les prendre (les gerbes recueillies dans les champs de Tarquin), croyant que le sort y était attaché, STACHÉ, STACE, *Corinne*, IV, 6. Crains qu'une vieille, en sa misère, Ne jette un sort sur ton printemps, MÉRARD. *Ch. et Matière.* Il paraît que les mauvaises paroles tentent le mauvais sort, et qu'elles portent malheur à ceux qui les disent, G. SAND, *Mattres sonneurs*, 12e veillée. Il dit : Qu'y a-t-on sort, il semble que quelqu'un a jeté un mauvaise chance présidé à.... Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour] qui empêche d'abord de sentir le chaos et de s'en effrayer tranquillité? SEV. 12 janv. 1680. Il faut que ce soit un sort, voyez-vous, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 4. J'ai écrit mainles lettres à M. Dacier, mais il y a un sort sur toute ma correspondance, P. L. COUR. *Lett.* I, 228. — HIST. XVe s. N'i remandrai ne sor [sortilège] ne faisere, *Ch. de Rol.* CCLXXXVI, 3. Je dis : Il miens Deus tu es, es tues mains les meies sors, *Liber psalm.* p. 37. || SIRV s. Quant Judas degueurp les disciples de la compaignie des apostles gecterent sors por veoir qui deust estre mis en son leu; si leurs en vint sor Mathias, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 346. || XVIe s. Ma sors ha esté la premiere; chasuns des autres a sa sorte, ALAMANNI (lombard), vena (vienda) en ceste guise, BELLEFOREST, P 52, verso. Et ryons Calabre, bien i veistes cler, Mes peres vous oi bien vo sort declarer, *Raud. de Seb.* IV, 485. || XVIe s. Si disent les sorts de mou pays et les devins d'Egypte, que je dois estre sire et roi de tout le monde, FRANÇ. II, III, 20. Nous ne nourrez [mènerez] les deux pucelles plus avant par vos enchantemens.... ley ne vaudront vos sors [sortilèges]; car i vous faudi mourir, *Percefforest*, I, VI, f° 36. Madame gesta son sort [fit ses opérations de divination], mais trouva que ce lignage n'avoit gueres de povoir, et vieudroit ung chevalier qui tous les mettroit à mort, ib. I, IV, f° 123 || XVIe s. Puys dacques que tel est vu ma sort ou ma destinée, ma delliberation est ser et ungs et es autres, RAB. *Pant. III, Prol.* On ne sont pas les sieges des dammez Sans quelque sort et jugement donnez, BUREL. IV, 53, recto. Heureux et trois et quatre fois Le sort des armes et des lois ! *Id.* 67, recto. Des temoings que son bon sort luy fournit tout à propos, MONT. I, 256. Par ainsi se mettoit il pas tout son argent au hasard de la fortune, sans une petite partie de son sort principal [capital] seulement, et en tiroit un bien gros profit de l'usance, AMYOT, *Caton*, 45. Icelle maison est louée à icelluy louandier au sort de l'année precedente par mesme loyer, *Nouv. coust. gén.* I, IV, p. 903. Apportez moy les œuvres de Virgile, et par trois fois avec longue vie et ouvrages, explorerons, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de votre mariage; car, comme par sorts humeriques, souvent on a rencontré sa destinée, RAB. III, 10. Le sort, l'usure et les interets je pardonne, ID. III, 18.

— ÉTYM. Provenç. *sort*; espagn. *suerte*; ital. *sorte* ; du lat. *sortiem. Sors* vient de *serere*, enfiler; comparez *série*. Les *sortes*, suivant Mommsen (tr. fr. I, 343), étaient, dans l'origine, des tailles de bois enfilées d'un cordon, et qui, jetées à terre, tombaient en décrivant diverses figures à peu près comme les runes scandinaves.

SORTABLE (sor-ta-bl'), adj. Qui est de sorte à convenir. Je pourrai le résoudre à perdre une maitresse Dont l'âge pou sortable et l'inclination Répondent assez mal à mon affection, CORN. *Mélite*, I, 1. Un âge sortable au vôtre, LA FONT. *l'Eunuque*, IV, 1. Tout autre état que celui qu'on a choisi pour chacun, n'est pas sortable pour nous, BOURDAL. 1er *Dim. après l'Epiphan. Dominic.* I, 1, p. 14. Qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence? DE LA RUE, *Ps. Miserere. Domine ne*, 1, p. 484. A qui donc faudra-t-il ouvrir votre maison? — A des gens sortables qui puissent réparer l'honneur d'une fille, A. DE MUSSET, I, 2. || SORTABLEMENT, sortable, parti sortable, celui qui se fait entre deux personnes de la même sorte, c'est-à-dire qui se conviennent par l'âge, la loi, la naissance. Je disposais de mon bien et de moi-même.... et l'on me proposait souvent des partis sortables, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Un mariage fort sortable, VOLT. *Hist. d'Argental*, 23 avril 1763.

— HIST. XVe s. Esperant faire le mariage de son fils ainné avec la dicte damoyselle, qui lui sembloit chose sortable pour beaucoup de raisons, COMM. V, 10. || XVIe s. Feusse trouvé ce conseil sortable à la rudesse stoïque, MONT. I, 256. Mlle de Gobie, mere de Mme de Mouni, fut preferée à beaucoup d'autres plus meritables et trayement plus sortables qu'elle n'estoit, *Legende du card. de Cusse*, p. 9. Il fault que les lits et soient proportionnez à la maison, les vestemens sortables aux lictz, AMYOT, *Tyr.* 23. Il faut.... ayouir, entendre, juger toutes choses, tant estrangeres semblant-elles; tout est sortable et du gibier de l'esprit, CHARRON, *Sagesse, Preface*, 2e édit.

— ÉTYM. *Sorte*.

† SORTABLEMENT (sor-ta-ble-man), adv. D'une manière sortable.

— HIST. XVIe s. Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom [celui de la tristesse] la malignité, MONT. I, 6.

SORTANT, ANTE (sor-tan, tan-t'), adj. || 1° Qui sort. || Numéro sortant, les numéros qui sortent à la loterie. || Substantivement. Les entrants et les sortants, les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent. || Il se dit des membres d'un corps, d'une assemblée qui cessent d'en faire partie. Députés sortants. Les membres sortants. || Élèves sortants, les élèves dont le temps d'école est achevé. || 2° Fig. Qui ressort. Villars était brun, bien fait, avec une physionomie vive, ouverte, sortante et véritablement un bon fille, SÉV. 1er juin 1671.

SORTE (sor-t'), s. f. || 1° Espèce, genre. Toute sorte de biens combiera nos familles, MALH. II, 1. Encore impunément nous souffrons en tout lieu, Leur dieu nu et semblable [des chrétiens], toutes sortes de dieux, CORN. *Poly.* IV, 6. On souffre aux entretiens ces sortes de combats, Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise, SÉV. 532. La duchesse de Chaulnes vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan, 11 déc. 1688. Quand on a goûté la sorte d'agrement de votre esprit.... il n'est pas aisé de vous effacer, DE MAUCROIX, 24 oct. 1687. On dit que cette femme [la marquise de Gran] parle cinq ou six sortes de langues, Mme DE VILLARS, *Lett.* 28 mai 1680. Marius prit toutes sortes de gens dans

Digitized by Google

les légions, et la république fut perdue, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. Je ne crains pour lui [Turgot] que deux choses, les financiers et la goutte; ce sont deux terribles sortes d'ennemis, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 19 AVR. 1776. || Un homme de sa sorte, de votre sorte, se dit par mépris ou par estime, en mal ou en bien. On en doit partout croire un homme de me sorte, MAUTREMOR, *Bourg. de qual.* IV, 7. Il a commencé par dire de soi-même un homme de ma sorte; il passe à dire un homme de ma qualité, ID. *Mœurs du temps*, SC. 18. || De la première sorte, du premier ordre, excellent. Considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de la première sorte, celle qui est artistiquement parlant le grand, CHATEAUB. *Gén.* IV, 1, 1. || Terme de commerce. Mettre par sorte, assortir. || 2° *Avec de* et un substantif, sorte se dit d'une chose dont le caractère n'est pas net ou complet. Rodogune se présente à Votre Altesse avec quelque sorte de confiance, CORN. *Rodog.* à *Monseigneur le Prince*. Mme de Coulanges m'écrit au retour de St-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de la faveur de Mme de Maintenon, SÉV. 441. Il est bien juste qu'après avoir pris une idée qui vous appartient, je vous en rende quelque sorte d'hommage, FONTEN. *Dial. d Lucien.* || 3° Quelque sorte de temps, un certain espace de temps. Dites-moi si Mlle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, SÉV. 20 JUIN 1689. || A toutes sortes d'heures, à quelque heure que ce soit. Il serait nécessaire de son palais à toutes sortes d'heures, pour s'instruire par lui-même de la vérité, COMTE DE CAYLUS, *Contes orient.* I, VIII, 13. || Sans aucune sorte de façon, manière. J'entends son propos qui fut de cette sorte..... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Vous, madame miselle, qui savez tout et voulez se passer de mon esprit, je vous supplie très-humblement de lui dire [à une dame] de quelle sorte elle y est, et avez quel ressentiment et quelle véritable affection j'ai pour l'honneur qu'elle me fait, VOIT. *Lett.* 28. Toutes deux de même sang, Traitez-nous de même sorte, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Ayant parlé de cette sorte, Le nouveau saint fut sa proie, ID. VII, 11. Rappelez dans votre mémoire.... de quelle sorte on les a décrites et noircis [les jansénistes] dans les chaires et dans les livres, PASC. *Prov.* IX. Tous les peuples du monde seraient réduits à une sorte seule d'habits et d'aliments, FÉN. *Exist.* I, 11. Mme de Grignan changea sorte de maison [pour n'avoir pas passé de force pour suivre toute notre raison, LA ROCHEFOUCAULD] de cette sorte : nous n'avons pas assez de raison pour nous conduire sans force, CORNEIL. *Art d'aev.* II, 8. || De telle sorte, de telle manière, tellement. Il a agi de telle sorte qu'il a perdu sa place. || De bonne sorte, de la bonne sorte, de la bonne manière, convenablement, comme il faut. Sans bruit; ne faisons rien que de la bonne sorte, MOL. *Fil.* III, 13. Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte? ID. *Tart.* I, 5. J'ai voulu m'en instruire de bonne sorte, PASC. *Prov.* V. || Familièrement. De la bonne sorte, sérieusement. De la traite de la bonne sorte, parler à quelqu'un de la bonne sorte. || *Avec ne.... que*..., de la bonne sorte signifie pas trop. Il ne se fit prier [d'être roi] que de la bonne sorte, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Je ne m'y fe encore que de la bonne sorte, MOL. *Fourber.* III, 1. || En quelque sorte, jusqu'à un certain point, pour ainsi dire. || 5° De la sorte, en la sorte, de sorte, *adv.* Ainsi, de cette manière. Deux[1] verrens nous voujours des malheurs de la sorte? CORN. *Hor.* III, 6. Ceux qui en useraient de la sorte, PASC. *Prov.* XVIII. Nous aurons besoin de lui dire : Seigneur, vous me donnez une règle à laquelle je ne puis me joindre, dont je ne puis pas même approcher; aussi il n'est-il pas de la sorte, BOSS. *1er sermon, Dim. de la Passion*, 1. On voit que la douleur, si je puis parler de la sorte, vous a ôcourcu, et que les affections ne font que vous consoler, D'ALEMB. *Portr. de Mlle d'Espinasse*. || 6° De sorte que, en sorte que, *conj.* qui lie par forme d'explication. La sorte que, comme l'une élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abandonnée au dessous de lui par les choses qu'elle en souffre, BOSS. *Hist.* II, 6. Il fit en sorte que plusieurs choses nécessaires manquèrent à l'abolies dans cette entreprise, TAC. *Ann.* XIII. Ny auraitil point moyen de trer des choses plus de bien que de mal, et de disposer son imagination de sorte qu'elle séparât les plaisirs d'avec les chagrins et ne livrât passer que les plaisirs? FENTEL. *Bonheur*. || En sorte que, avec l'infinitif, même sens. Faites[1] sorte d'émouser un moment le vieillard à la porte, LEGRAND, *Foire de St-Laurent*, SC. 21. || 7° *En quelque sorte, ter. adv.* Presque, pour ainsi dire. C'est en quelque sorte au hasard que je dis cela.

— REM. 1. De sorte que, en sorte que gouvernent le subjonctif quand c'est d'un but à atteindre qu'il s'agit: Faites en sorte, frères de sorte que vous arriviez avant moi; et l'indicatif, quand c'est d'un résultat obtenu ou à obtenir qu'il s'agit : Il fait de sorte qu'on ne sente qu'il arrivera à temps; il a travaillé en sorte ou de sorte qu'il a été le premier dans sa classe. || 2. Toute sorte se met d'ordinaire avec le singulier, comme, je vous souhaite toute sorte de bonheur, et toutes sortes avec le pluriel, comme, Dieu nous préserve de toutes sortes de maux, VAUGEL. *Rem.* I, 1. || 3. Remarque. Cette remarque est conforme à l'usage habituel. Cependant rien n'empêche de dire : toute sorte de maux, et même toutes sortes de bonheur, sans dommage pour la grammaire ou pour le sens. || 3. Dans les phrases où sorte est employé, il ne détermine pas l'accord du verbe; cet accord est déterminé par le substantif qui suit: Toute sorte de livres ne sont pas bons. Cependant il n'y a aucune faute à faire accorder le verbe avec sorte, et on peut voir un exemple de cet accord dans le commencement du n° 1. || 4. Une sorte de fruit qui est mûr en hiver; une sorte de bois qui est fort dur, RICCOB. *Œuvr.* I. 12, 1. p. 144. Le chêne en dru : il n'y a sorte de sous qu'il n'ait pris.

— HIST. XIVe s. Oueurent [courent] il pieton à pieton et sorte à sorte, et les portes, G. GUIART, I. II, p. 420. || XVe s. Nous sommes gens de plusieurs sortes qui demandons les armes et les aventures, FROISS. I, 1. Ils ont l'ayde qui leur avoit este faicte en mauvaise sorte, COMM. III, 7. Je fus serry passablement Selon mon estat et sorte, VILLON, *Bell. des Seigneurs*. Ne l'espert ne fut sa sorte [société] Nulle fois ayse chose morte, E. DESCH. *Poëmes mss.* f° 425. Quoni il entendi la renommée de l'estranger, luy qui de longue main estoit de sorte et de trouper parti et sorte pour faire armes, se delibera d'executer à celle fois ce que tant voulentiers, e. DE LA MARCHE, *Mem.* I, p. 243. Mettre en sorte, ID. I. Il leur est deffendu de rongner jamais leurs ongles; de sorte que ilz leur deviennent croches comme rancons, MONTAIGNE, *Voy. en Italie*, SORTE, mont. I, 17. Cent mille sortes d'herbes, ID. I, 31. Une estude fournie de toute sorte de livres, ID. I, 57. L'un dit d'une sorte, l'autre d'une autre, LANOUE, 18. La ceste sorte, peu à peu, de disciples ilz deviennent maistres, ID. 499. Il n'y avoit sorte de combat à laquelle il ne feust duit et duit, fust peu exercité, AMYOT, *Marcell.* 2. Il n'est pas dit que les gens de vertu ne puissent, en quelque sorte que en soit, jamais accepter ny prendre rien de leurs amis, ID. *Arist.* 3. Quelque sorte de sorte, COTGRAVE.

— ETYM. Bourg. *sote* ; itol. *sorta* ; du lat. *sortem*, dans le sens de manière d'être, condition.

† SORTELET, ETTE (sor-te-le, lè-te), adj. Terme familier. Qui sort souvent, qui quitte souvent le logis. Cette domestique n'est pas sorteuse.

SORTI, E (sor-ti, tie), part. passé de sortir. || 1° Qui est allé dehors, en parlant des personnes ou des choses. Ce sang qui tout sorti fume encor de la couronne, Le sceptre encor pendant à la main que pour vous, CORN. *Cid*, II, 9. Si l'on vient m'en demander [de l'argent], qu'on dise que je suis sorti, et que je ne dois revenir de toute la journée, MOL. *Mar. forcé*, 1. Un effroyable cri sorti du fond des flots, RAC. *Phèdre*, V, 6. || 2° Qui a cessé d'être dans une certaine position ou place. Son premier mouvement [de Robert], sorti de ses bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et de lui dire : Vous voyez, monsieur, comme m'aiment mes amis, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 3° Qui a cessé d'être dans une certaine condition. Quand de sa folie erreur vous l'aurez diverti En vain de ce péril vous le croirez sorti, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je reine à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, BOSS. *Reine d'Anglet.* Comme un homme sorti d'un violent accès de fièvre, LESAGE, *Diable boit.* 8. Je pense sortie de l'enfance, vous avez osé faire un choix sans nous, GENLIS, *Theât. d'educ. la Mère rivale*, IV, 8. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses morales. Nous avons été avertis qu'il s'élevait des hérésies..... mais en même temps on nous a défiés qu'on vous ôtât [vous, hérétiques] des gens sortis hors de la ligne, hors de la chaîne de la succession, hors de la ligne de l'unité, BOSS. 1re *instr. past.* 26. Ceux mêmes d'entre les yeux les devaient éclairer, Sortis de leur devoir, n'osèrent-ils y rentrer, RAC. *Bajaz.* I, 1. A la fin, monsieur, vous voilà donc sorti de votre caractère, LEGRAND, *le Théâtre-Italien*, SC. 4. Qui est issu par la naissance. Sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, BOSS. *Anne de Gonz.* Le Verbe est un esprit né d'un esprit, un Dieu sorti d'un Dieu, et une lumière allumée à une lumière, IN. *6e sert.* I. 8e. || 5° Qui provient de, en parlant des choses. Glaive divin, sorti des arsenaux du ciel, DELILLE, *Paradi. perdu*, VI. || 6° Qui n'est lors de quelque chose de difficile, de désagréable. Dieu soit loué, m'en voilà sorti, DIDEROT, *Salon de* 1767, Œuvr. I, XV, p. 144, dans rousseau || 7° Tenue d'hippodrome. Se dit d'une partie qui a la saillie voulue. Garrot bien sorti.

SORTIE (sor-tie), s. f. || 1° Action de sortir. J'ai dîné aujourd'hui chez Mme de la Fayette pour ma première sortie, SÉV. 167. D'abus et de soldats une troupe hardie aux portes du palais attend notre sortie, RAC. *Bajaz.* IV, 7. En Espagne, dans ces sortes de couvents, il y a d'extraordinaires régularités sur les entrées et les sorties, MME DE VILLARS. *Lett.* 17 janv. 1680. [A Moscou] ses sorties journalières [de Napoléon], qu'éclairant toujours un soleil brillant, dans lequel il s'offorçait de voir et de montrer un destin, ne le distrayaient point, SÉGUR, *Hist. de Nap. VIII*, 10. || 2° Terme de théâtre. Action d'un personnage qui quitte la scène. || Fausse sortie, mouvement d'un personnage qui feint de quitter la scène, interrompu soit par sa volonté, soit par toute autre raison. || Fig. et familièrement. Faire donner à quelqu'un la fausse sortie de la chasser d'un lieu, d'une société (cette locution vieillit). || 3° Terme de guerre. Attaque que font les assiégés, lorsqu'ils veulent forcer les assiégeants. Une sortie de cinq cents hommes. M. de Chamilli observait, à ce qu'il dit au roi, de ne faire jamais de sortie que d'entreprise, sans l'expliquer tout entière à ceux qui en devaient être; et cela, afin qu'ils ne se troublassent pas dans l'action, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 247. Ils firent de grosses sorties, et repirent le dessus, ID. *ibid.* — ENG. *Ouv.* I, XI, 3e part. p. 538, dans rouquen. || 4° Terme de marine. Action de faire sortir un bâtiment d'un bassin, d'un port d'une rade. || Se dit quelquefois pour courte campagne, petit voyage près des côtes. || 5° Transport des marchandises ou animaux de contrée en contrée dans un autre, exportation. Défendre la sortie des matières d'or et d'argent est un reste de barbarie et d'ignorance; c'est à la fois vouloir ce que payent ces deux et perdre le commerce, VOLT. *Dial.* 4. La sortie des chevaux fut prohibée, RAYNAL, *Hist. philos.* III, 1. Ce droit qui devait servir à construction, à l'armement.... des vaisseaux, était déchargé de tous les droits d'entrée et de sortie, ID. IX, 17, 2. || 6° Sortie de bal, sorte de vêtement chaud que les femmes mettent pour se garantir du froid en sortant du bal. S'envelopper dans une sortie de bal. || 7° Endroit par où l'on sort. Cette maison a deux sorties, l'une sur la rue, l'autre sur le jardin. Cette sortie est trop étroite, tortueuse et toute brûlante s'effrait plutôt comme l'entrée que comme la sortie de cet enfer [l'incendie de Moscou], ÉGOUS. *Hist. Nap.* VIII, 7. || 8° Il se dit de l'action de quitter la vie, le monde. Mais, sur la fin, il avait pris la vie abominable, Ils m'ont fait par pitié la sortie honorable, CORN. *Œdipe*, V, 7. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils ne parlaient [à Jésus de sa sortie du monde, RAC, *Bible, Exemp. St Luc*, IX, 31. || Fig. Issue, manière d'échapper à quelque embarras, par comparaison avec la sortie, endroit par où l'on sort. L'affaire était désastreuse, mais il s'était d'avance ménagé une sortie. Alors la sortie du premier péril ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second, CORN. 3e *disc.* Il faut de ces périls m'aplanir la sortie, ID. *Rodog.* III, 4. Ici [le fait qu'on entreprend] est une sortie d'embarras (*sortie* : les protestants] ne trouve point de sortie, qu'ès disant que tout cela était un abus, BOSS. *Def. traité de communion*, II, 21. || 9° Fig. La sortie d'un dessein, la réussir (sens qui a vieilli). Et de tes desseins à jamais favoriser l'entrée et bénir la sortie, CORN. *Trad. de pr.* CXXI. || 10° Fig. et familièrement. Action de dire brusquement à quelqu'un quelque chose de très-dur, par comparaison à la sortie de l'assiégé contre l'assiégeant. Faire une sortie à quelqu'un. Vous êtes satisfaite, et la voilà partie; mais je n'approuve point une telle sortie, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Il s'offensa d'une sortie qu'on lui faisait si mal à propos, dans les termes

Digitized by Google

où ils en étaient, HAMLET. *Gramm.* x. Si le roi [Louis XIV] venait à soupçonner quelque intérêt de leur part, il prenait le parti opposé; et, s'ils osaient insister, il leur faisait une sorte terrible, DCCLOS. *Œuv.* I, v, p. 180. || Violent empertement contre une personne présente ou absente. Faire une sortie contre quelqu'un. Roqueinare, drôme de la sortie [de M. de Vendôme], fia doux, et lui dit qu'il ne croyait pas le faire, SY-SIM. XV, 83. Cette violente sortie l'étourdit; elle ne s'attendait pas à être si bien devinée, MARIV. *Marianne*, 10e part. Heureux encore cette sortie avec la tranquillité la plus philosophique, et se contenta de dire, quand Marivaux fut parti : Comme je lui ai pas répondu, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits! n'ALEMB. *El. Mariv.* || On dit dans les deux sens : faire une sortie sur quelqu'un ou sur quelque chose. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolais faisait traiter ces pauvres gens, j'avais fait, vers la fin de l'Emilie, une sortie sur cette cruauté, J. J. ROUS. *Confess.* XI. || Déclamation, invective. Une sortie contre le luxe. Allez-vous recommencer vos sorties contre la noblesse? DIDEROT et MARMONTEL, *Trois époux*, III, 6. || 13° Terme de gravure en taille-douce. Se dit de l'extrémité des tailles et des hachures du côté des jours où elles doivent être entièrement finies et ne point perdues. || 14° Terme de jeu. Cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levées. Il n'a pas de sorte. J'avais deux sortes. || 15° A la sortie de, *loc. prepos.* Au moment où l'on sort de. A la sortie du sermon, de l'audience, du spectacle. A la sortie de l'hiver. || A la sortie des juges, au moment où les juges sortent.

— HIST. XIVe s. Ne s'étaient voulu saisir d'aucune maison qui mist sortie par le dehors, LE COMTE, III, 42. L'endroit du fossé par où ceuls d'une ville qu'il [Scipion] assiegeoit pouvoient faire des sorties sur luy, MONT. I, 48.

— ETYM. *Sorti*; wallon, *sortèe*.

SORTILÉGE (sor-ti-lè-j'), on prononce l'é comme s'il était marqué d'un accent grave, bien qu'il porte l'accent aigu), s. m. MYSTÉRIEUSE ET MAUVAISE. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilége, et dans son sacrifice use de sortilége, CORN. *Polyc.* I, 3. Le sortilége est un pacte avec les sots, HAUTEROCHE, *Esp. follet*, I, 4. C'est un sortilége qu'il lui a donné, et vous verrez qu'elle changera de sentiment avant qu'il soit peu, REGN. *Pourc.* III, 9. On l'accusait [Lutembourg] d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne, VOLT. *Louis XIV*, 28.

— HIST. XVe s. Tout sujet vassal qui, par convoitise, barat, sortilege et mal engin, machine contre le salut corporel de son roi, MONSTREL., I, 29.

— ETYM. Lat. *sortilegus*, diphthongue *ei* changée en *e* fermé, *sortilegium*, prédiction de l'avenir, et, par suite, tout maléfice de sorcellerie.

I. SORTIR (sor-tir), je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent; je sortais; je sortis, nous sortîmes; je sortirai; je sortirais; que je sorte, que nous sortions, sortez, qu'ils sortent; que je sortie, que nous sortions, que vous sortiez; que je sortisse; sortant, sorti, e. || 1° Aller hors d'un endroit dans un autre. || 2° Aller se promener, aller faire des visites. || 3° Ne plus garder la chambre, en parlant d'un malade. || 4° Sortir de prison, être élargi. || 5° Sortir d'une maison, cesser de remplir la place qu'on y occupait. || 6° Sortir du sermon, du spectacle, sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle. || 7° Sortir, suivi d'un infinitif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. || 8° Sortir à l'instant même. || 9° Avoir une issue, en parlant d'un logis. || 10° Avoir du relief. || 11° Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. || 12° Sortir de son naturel, cesser d'être dans un certain état moral. || 14° S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. || 15° Se dégager d'un endroit difficile, d'un mauvais pas, d'un côté. || 17° Se tirer de qu embarrasse, gêne, met en danger. || 18° Être issu, provenir de naissance. || 19° Être produit, en parlant des œuvres de lieu, de la nature. || 20° Il se dit des écoles qui produisent des sujets. || 21° Avoir sa source, sa cause, naître de. || 22° Pointe au dehors, commencer à paraître. || 23° Se manifester, apparaître. || 24° Se faire entendre. || 25° S'exhaler. || 26° S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. || 27° Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. || 28° Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. || 29° V. a. Tirer, transporter, faire sortir. || 30° Faire changer de condition. || 31° Au sortir de.

1° Passer du dedans au dehors. La rivière est sortie de son lit. Le sang lui sortait de la bouche. Mademoiselle, enfin, je suis sorti de l'Europe, et j'espère ne retrouver qui lui sert de bornes, VOLT. *Lett.* 40. Sortez quand vous voudrez, messieurs; mais j'avertis que je ne sors qu'après que vous serez sortis, MOL. *Mis.* II, 8. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez, BOSS. *Anne de Gonz.* Paris est pour le riche un pays de cocagne; Sans sortir de la ville, il trouve la campagne, SAINT-AMANT, *Poés.* Vicomte indigné sortait au second acte, ID. *Epît.* VII. Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept, [il] Voit sa vie ou sa mort sortir de son carnet, IN. *Sol.* IV. La moitié s'épouvante et sort avec des cris, RAC. *Brit.* V, 6. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? RAC. *Athal.* II, 5. Sortez, mes yeux, objet profane, Ne souille plus, dit-elle, un si chaste séjour, I. B. ROUS. *Cantate, Celisto.* Le comte : Sortez de ma présence.—Lisette à part. Quelle fureur! HERAT, *Arlane* sur scène, V. Un cri : le feu est au Kremlin, passe de bouche en bouche..... l'empereur sort pour juger du danger, SÉGUR, *Hist. Nap.* VII, 1. || Sortir les pieds devant, se dit d'un mort qu'on emporte dans le cierre, dans le cercueil. || Fig. Ces végétaux puissants, qu'on Perse ou voltelore..... Firent sortir la mer de leurs flancs déchirés, VOLT. *Sémiram.* IV, 3. || D'où sortent ces gens, se dit pour exprimer l'étonnement de voir apparaître des gens qu'on n'attendait pas. Sortez, seigneur, du camp de la bagarre; Ce palais est rempli de farouches soldats. — D'où diable sortent-ils? PAVART et GUÉRIN, *Paroles d'un fou*, I, 2. Madame Alizre, un déplores Ton triste hymène, quand Zamore Sort d'un trou; Mais par où? On l'ignore, *Anecd. dramat.* III, 28. Sortez de mes yeux, [il] n'a, au mot air-time. || Familièrement. D'où sortez-vous? Où étiez-vous qu'on ne vous a pas vu depuis longtemps? D'où diable sors-tu, qu'on ne t'a pas vu depuis Bruxelles? DANCOURT, *Gramm.* III, 1. D'où sortez-vous? se dit pour exprimer à quelqu'un qu'il est tout à fait étranger à ce qui se passe, aux nouvelles du jour, aux modes, etc. Et d'où sort-tu donc? règle certaine, mon enfant, lorsque telle orphelaine arrive chez quelqu'un comme papilla, ou bien comme la belle est toujours la fille du mari, BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 4. || Terme de manège. Sortir de la volte, arrêter le galop de dessus la volte. || Terme de turf. Se dit des jockeys, lorsqu'ils quittent ou ont quitté l'enceinte du pesage, pour aller prendre le galop d'essai ou celui de la course. || Fig. Sortir de ses gonds, se mettre tellement en colère qu'on n'est plus maître de soi. || On dit de même : faire sortir quelqu'un des gonds, hors des gonds. || Fig. et familièrement. Faire sortir quelqu'un de sa tête, ils sont animés par l'effet d'une violente passion. || Terme de marine. Un bâtiment sort d'un bassin de construction lorsqu'il en est tiré pour être mis dans un port; il sort du port lorsqu'on le conduit en rade pour y achever son armement; il sort d'un bassin de carénage lorsqu'il a fait route; il sort ou est sorti de son poste lorsqu'il n'y est plus; il sort de l'eau lorsqu'il commence à paraître de loin. || 2° Aller se promener, aller faire des visites. Il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je ne sortirai que pour aller où est Praxon, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 18 AV. 1766. Après dîner, l'indolente Glycère Sort pour sortir, sans avoir rien à faire, ID. *Ep.* 66. || 3° Particulièrement, en parlant d'un malade, ne plus garder la chambre. Les médecins ne lui ont pas encore permis de sortir. Il est plus fort, il commence à sortir. || 4° Sortir de prison, être élargi. Il disait qu'il était entré dans cette prison malgré lui, contre son homme, et qu'il en était sorti de plus coupable, BOSS. *Louis de Bourbon.* Tous les historiens disent qu'il [Pompée] se retira dans une cheurville assurée dans ses Mémoires qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 5° Sortir d'une maison, cesser d'y remplir la place qu'on y occupait. Pour sortir de chez toi..... As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle [la femme] y consente? BOUR. Nat. X. Pour sortir de votre maison, madame, il faut que j'en sois formellement chassé par vous, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 6. || 6° Sortir du sermon, du spectacle, etc. sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle, etc. Il sortait de la messe. Telle femme pieuse sort de l'autel, qui entend au prône qu'elle vient de faire un sacrilége, LA BRUY. XIV. On sort des pieds du prêtre, content de l'avoir trompé et de s'être trompé soi-même, MASS. *Carême, Confession.* || On dit aussi : sortir de table. J'avais à parler à l'ambassadeur, qui, en sortant de table, m'a mené dans son cabinet, GENLIS, *Ad. et Th.* I, III, p. 28, dans POUGENS. || On dit dans le même sens : sortir d'entendre le sermon, sortir de dîner. || Popularement et incorrectement (voy. REM. 3). Je sors d'en prendre, se dit, au propre, pour remercier d'une offre de boire ou de manger, et, au figuré et ironiquement, pour refuser une chose dont on n'a déjà que trop. || 7° Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, CORN. *Cid*, V, 8. Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici, MOL. *Prec.* 2. Si vous vous chargez de rouger pour toutes vos voisines, et que votre imagination soit toujours aussi vive qu'avec la R^me, vous sortirez toujours belle comme un ange de toutes vos conversations, SÉV. 62. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier point..... et, si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables, BOSS. *Anne de Gonz.* On ne sort point indigné contre Racine et contre les consolants de la mort de Britannicus et de celle d'Hippolyte; on sort enchanté du rôle de Phèdre et de celui de Burrhus; on sort là [le roman] avec des vers admirables qu'on a entendus, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur le^s diac. de Corn.* Une femme de beaucoup d'esprit, ayant eu avec lui un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir, d'ALEMB. *El. l'ab. de St-P.* || 8° Quitter à l'instant même. Vous sortez du baptême, ce que qui vous emme, C'est sa grâce qu'en vous n'affaiblit aucun crime, CORN. *Poly.* II, 6. Et tu qui, tout sortant encor de la victoire, Regardes sans trouver du séjour de la gloire, Cher Nérque..... ID. VD. IV, 4. Faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs environnés, tout sortant de leur crime! PASC. *Prov.* XVI. Monsieur et madame de Mesmes sortent d'ici, SÉV. 392. || Ce jeune homme sort du collége, il vient de sortir des cieux. || Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, il est fort neuf. || 9° En parlant de logis, d'appartements, avoir une sortie, une issue. On passait dans une place assiégée par les troupes protestantes, où l'on faisait le prêche à l'heure même; mais on donna ordre que la petite porte du temple, qui sortait sur cette place, fût fermée durant ce temps-là, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 224. Le cabinet du roi sortait dans l'autre petit salon, ST-SIM. 93, 220. || 10° Avoir du relief. Votre portrait est aimable; on a envie de l'embrasser, tant il sort bien de la toile, SÉV. 140. Quelles louanges il [Pauebet] donne à la ressemblance! Il sortait de Mme de Grignan!..... à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance, IB. 6 sept. 1675. Les figures ne sont pas assez arrondies, elles ne sortent point assez, VOLT. *Candide*, 38. || Fig. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux et intéressant, IN. *Lett. Damilaville*, 26 févr. 1766. Elles [déclarations] font sortir d'une manière si forte la partialité des détracteurs de Sénèque, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 06. Le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Cette pensée ne sort pas assez, il faut l'exprimer avec plus de force, lui donner plus de relief. || On dit de même : faire sortir une pensée, un caractère. Il n'y a d'intrigue dans la pièce du Misanthrope que ce qu'il en faut pour faire sortir les caractères, mais peut-être pas assez pour attacher, VOLT. *Vie de Molière*, || 11° Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. Sortir de l'hiver, sortir de l'enfance, sortir de nourrice, sortir de collége, sortir de page (voy. PAGE 2). Nous sortons de la prière, non plus pareils à ces plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre, BOSS. *2e sermon, Conception*, 2. Elle [Mme d'Aguillon] se retira de la cour, dès qu'elle eut la liberté d'en sortir, FLÉCH. *Aiguillon*. Je sors d'une quinte si violente, que Mlle d'Aumale et Mlle de la Tour étaient en pleurs, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 28 nov. 1716. Jamais femme n'est sortie d'une plus cruelle ni plus sanglante que celle dont Athènes venait de sortir

Digitized by Google

[les Trente tyrans], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 123. On sortait de l'anarchie, on pensa tomber dans la tyrannie, MONTESQ. *Esp.* XII, 24. Un vieillard octogénaire qui sort de la mort pour se voir enseveli sous quatre pieds de neige, VOLT. *Fastes d'Argental*, 17 mars 1779. En sortant de place, ils ont l'espoir d'être, après un autre examen, reçus au sénat de l'arrogance, RAYNAL. *Anach.* ch. 14. Absorbé par cette funeste contemplation [Moscou brûlant], il [Napoléon] ne sortit d'un morne et long silence que pour s'écrier : Ceci nous présage de grands malheurs, ségur, *Hist. Nap.* VIII, 7. || Sortir de maladie, cesser d'être malade, arriver à guérison. Elle sortait de maladie; là, vivant à discrétion, La galande fit chère lie, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute, BOURDAL. *Serm. 1er dim. après la Pentecôte, Domin.* I. IV, p. 414. || Sortir de fille, cesser d'être fille, se marier. On peut, par des raisons du monde et de famille, Par de certains désirs, et pour sortir de fille, Une fois en sa vie contrer ce lien [mariage], LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 6. || Terme de danse. Sortir de cadence, ne plus danser en cadence. Terme de musique. Sortir de mesure, ne plus chanter, ne plus jouer en mesure. Sortir du ton, détonner, ou passer d'un ton dans un autre. || Terme d'escrime. Sortir de mesure, se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire. || 2° Sortir de la vie, mourir. Ne pouvant à la cour le hasardais ma tête; Et, s'il laillait la perdre, il m'était bien plus doux De sortir de la vie en combattant pour vous, CORN. *Le Cid*, V, 3. Au sortir d'un cet âge [la vieillesse] On sortit de la vie ainsi que d'un banquet, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie? LAHARPE, *Iphig.* V, 4. Saint *Jérôme* nous apprend que Théophraste à l'âge de cent sept ans, frappé de la maladie dont il mourut, regretta de sortir de la vie dans un temps où il ne faisait que commencer à être sage, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Vaugelas condamnait *sortir de la vie*, comme n'étant pas français; l'Académie, dans ses *Observ. sur Vaugelas*, a dit enfin cette locution, qui est d'ailleurs dans les meilleurs auteurs. || 3° Fig. Cesser d'être dans un certain état moral. On n'est pas pour sortir de votre obéissance, CORN. *Rodog.* V, 3. L'époux, sortant quelque peu de colère, LA FONT. *Fiat.* Tenez, voyez ce mot, et sortez hors de doute, MOL. *D'Ipr.* II, 3. De sortir hors d'effroi, ID. *Fâch.* II, 2. Ne craignons pas de sortir la princesse palatine jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée; c'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Le saint répondit à cela sagement, qu'il avait soutenu le droit de l'Église, sans sortir du respect qui s'était dû à l'empereur, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 69. Sortez de votre erreur, la raison vous appelle, QUIN. *Arm.* IV, 1. Sortons, n'-t-elle dit, d'une erreur d'ingénuité, BAC. *Athal.* III, 2. Comme il était un peu sorti de son devoir pour entrer dans les intérêts de M. le Prince, il crut pouvoir en sortir sans rentrer dans son devoir, HAMILT. *Gramm.* V. || Je due de Cosslin] complimentait sans fin les gens chez lesquels il se trouvait logé, et le chevalier de Coislin ne sortait point d'impatience contre lui, ST-SIM. 63. On ne sort point d'étonnement que le même homme qui a imaginé le cinquième acte de Rodogune, ait fait un pareil ouvrage, VOLT. *Comm. Corn. Ben. Théodore*, II, 7. J'aurais voulu, courant, m'éloigner loin de toi, Sortir de cet amour qui, fuyait avec moi, pucin, *Abuf.* IV, 8. || Sortir de son caractère, agir, parler autrement qu'on n'a coutume. Je ne sais par quelle fatalité vous sortez aujourd'hui d'un caractère naturellement doux et raisonnable, MARIV. *Sec. surpr. de Lam.* II, 7. Comme il arrive aux personnes qui sortent de leur caractère, elle prit tout à coup une revolution très-vive, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || 4° Fig. S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. Sortir du sujet. Qu'on ne doit sortir de la règle de ce qu'on vient un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, BOIS. le Tellier. Sans sortir de mon mystère, vous verrez, dans la personne de cette Vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance soudement humble, BOURDAL. *Purific. de la Vierge, Myst.* I. II, p. 104. Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art* P. IV. Il sort hardiment des limites de son génie; mais il s'égare et lui que l'homme illustre parle comme un sot, LA BRUY. XII. Sortir de la question, s'égarer hors de l'objet qu'on traite. Je l'arrêtai en lui disant : vous sortez de la question.... BERN. DE ST-P. *Notes s. la Ch. ind.* || Sortir de son talent, entreprendre des choses qui ne sont pas conformes à notre talent. Il ne faut point qu'il [la Fontaine] sorte du talent qu'il a de conter, SÉV. 6 mai 1671. || Familièrement. Sortez de là, signifie : si vous vous écartez de ces règles, de ces données. Sortez de là, je ne vois plus qui l'aurait, hypothèse et mensonge parmi les hommes, J. JOUS. *Em.* IV. || Sortez de là, au dit encore par une sorte de défi qu'on adresse à celui qu'on embarrasse dans un argument, un dilemme un peu serré. || Familièrement. Je ne sors pas de là, c'est l'objet dont je ne me départs pas. Nous ne sortions que de Paris, de la comédie française, des femmes à la mode.... nous ne sortions pas de là, ORNEAL. *Théât. d'éduc.* Le Voyageur, t. I, De l'argent, on en apporte, je le garde; on m'en apporte encore, je le garde; je ne sors pas de là, A. DUVAL, *Faux Stanislas*, II, 5. || 5° Se dégager d'un endroit difficile. Nous ne sortirons jamais de ces montagnes. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici [un puits], LA FONT. *Fabl.* III, 8. || 6° Fig. Laisser de côté. Sortons des suppositions. Sortons de ces choses et tenons-nous à des objets sensibles qui vous séduisent; détachez-vous de ces faux plaisirs qui vous captivent, BOSS. *Pasq. St Aug.* 3. Il faut sortir de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. Sortir d'une mauvaise affaire. Chacun admira l'expédient que Xantippe sut trouver pour sortir à son honneur, d'un si mauvais pas, LA FONT. *Vie d'Empe.* Sortant d'un embarras, nous entrons dans un autre, MOL. *D'Ir.* III, 3. Nous sortons d'embarras, en honnêtes gens, il [Revel] ne laissait pas de sortir heureusement de toutes ses périodes, BOIL. 20 août 1698. Je trouve que nous sommes bien sortis d'intrigue, D. *Bath.* 7 janv. 1689. Il [Corneille] a aimé à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès, LA HARP. I. || 7° Être issu, provenir de quelque race, de ce sang, je sors de ce grand homme [Annibal] Que Carthage éleva comme un fléau de Rome, MAIRET, *Mort d'Adr.* II, 3. Nous ne considérons ni sang dont vous sortez, CORN. *Poly.* IV, 3. Vous serez le chef des nations et d'une multitude de peuples; et des rois sortiront de vous, GENÈS. *Vulg.* Fig. *Arche*, XXIII, 14. Elle sort de famille et noble et vertueuse, MOL. *Ec. des mar.* III, 6. D'Aaron devaient sortir les prêtres et les pontifes; de Juda, sortir le Messie même, BOSS. *Hist.* II, 10. Thésée avec Hélène qui se prétendent Fil succéder l'hymen à son enlèvement; Une fille en naissant sortir avec, BAC. *Iph.* V, 6. Cependant Phèdre sort d'une mère.... Phèdre en sortant sang, seignour, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus remplit que le mien, ID. *Phèdre*, V, 3. Comme on sort de la cité sort, on n'est sûr de rien avec elle, à moins qu'on ne devine, MARIV. *Hurlurons*, 7e part. Il ajoute que les Caraïbes ou sauvages, dont nous avons parlé, sont de ces sauvages de la Floride, et qu'ils se souviennent même, par tradition, du temps de leur migration, MOL. *Ec. des f.* III, 4. Ils sont sortis originairement. Il ne sortira point de lui de prince qui soit assis sur le trône de David, BAC. *Bible, Jérémie*, XXXIX, 30. Cette fille sortira de ces ceufs en mourra; et, si on les fait couver, il en sortira un basilic, ID. ib. *Isaïe*, LIX, 5. La Cappadoce, généralement parlant, n'a rien produit qu'un pays de beaux esprits et de savants; il en est sorti néanmoins quelques auteurs bien célèbres; Strabon et Pausanias, BOIL. *Réfl. sur Longin*, Mélange. *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 168, dans PORTEMB. || Il se dit aussi des animaux. Quand les étalons sont vieux, les chevaux qui en sortent sont faibles, ID. *Agric.* Je prendrai, en parlant des ouvrages de Dieu, de la nature. Il faut pour m'attacher une âme simple et pure, Comme Chloé qui sort des mains de la nature, ROUSSEAU, *Ep.* II, 2. Il semble qu'un homme mauvais ouvrage à un ouvrier indigent, on ne le pardonne point aux dieux; tout ce qui sort de leurs mains doit être parfait, DIDEROT, *Salons*, II, 16. Les mains dont sortit l'univers, DELILLE, *Imag.* VII. || 8° Il se dit des choses qui produisent des sujets. Il est sorti de l'école d'Athènes un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || Sortir des mains de quelqu'un, avoir été formé par lui, avoir reçu de lui l'éducation. Je me représentais ma fille se mariant à dix-neuf ans et sortant de mes mains parfaitement bien élevée, ORNEAL. *Ad. et Th.* I. III, p. 72, dans PORTEMB. || 21° Avoir sa source, sa cause, naître de. Ce grand dessein, pour tos si dangereux, Sort d'un esprit jaloux plutôt que généreux, PO BYER, *Sévole*, II, 3. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos.... Incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse.... PASC. *Pens.* XXV, 28, édit. HAVET. Que sourent l'inquiété actuelle du lieu d'où elle devait être foudroyée, BOSS. *le Tellier*. Quand elle paraît de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle, ID. *Anne de Gonz.* Des contestations qu'il avait eues [M. de Montausier] sur la religion, il en était sorti; je ne sais quelles clartés passagères qui avaient laissé quelque trace de lumière dans son esprit, FLÉCH. *Duc de Mont.* Faire sortir l'ordre du désordre même. RAYNAL, *Hist. phill.* VII, 7. || En parlant des ouvrages de l'esprit, de l'art, etc. être produit. Cet écrit sort d'une bonne plume. La manière est sortie de la lettre de poste, comme Minerve de la tête de Jupiter, DIDER. *Claude et Nér.* II, 07. || Il se dit aussi de la fabrication. Cela sort des mains d'un habile ouvrier. Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très bonnes. || 22° Pousser au dehors, commencer à paraître. Les fleurs commencent à sortir. La rougeole est sortie, et la fièvre a diminué. Il lui est sorti une dent, ce a plus ordinairement, il lui a percé une dent. || Fig. Je vis l'autre jour le bon P. Rapin.... le P. Bouhours étant avec lui, l'esprit lui sort de tous côtés, SÉV. *Bourg*, 25 mai, 1675. || 23° Fig. Se manifester, être suivi d'effet. C'est un mauvaise intérieur; car son chagrin ne sort point, SÉV. 686. Je ne connais plus la musique ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste Bourbon, tantôt à mes livres, SÉV. 29 août, 1675. || Fig. Le feu lui sort par les yeux, il a les yeux étincelants de colère. || 24° Se dire ensuite de l'eau qui sort de sa bouche. Du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs.... BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette irrévocable sentence sortit de sa bouche...., ID. *le Tellier*. Et ces mots sont sortis de l'ensemble céleste, DELILLE, *Im.* III. || 25° S'exhaler. Une grande chaleur sort de ce fourneau. Du fondeache de notre sanctuire Une épaisse nuée à longs flots est sortie, BOSS. *Last.* || Il se dit en ce sens d'odeur mauvaise. Il sort une agréable odeur de ces fleurs. || 26° S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. Cela sort des proportions ordinaires. Le bleu du plumage et le reflet de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte, MOREL. *Obs.* I. VII, p. 328. || 27° Sortir de, ne pas demeurer dans les bornes de. Ce dessein ne sortira point ses mains pour passer en celles de son parent. Après la mort de Ferdinand III, l'empire fut prêt de sortir de la maison d'Autriche, VOLT. *Mœurs*, *Fragm. Léopold.* À l'égard de vos articles, ils sont tous entre mes mains, n'en sont pas sortis, et, comme je vous l'ai mandé, j'en retarde le cours exprès pour vous, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 févr. 1768. || 28° Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. Ce nom est sorti de ma mémoire, et quand elle est avec tant de tendresse pour elle, ne lui sortait point de l'esprit, LA FAY. *Princ. de Clèv. Œuv.* t. II, p. 15. Mon nom sortira de votre mémoire, si on veut rien; son salut et sa gloire Semblent être sortis de sorti de sa mémoire, BAC. *Andr.* V, 2. Qu'un tel souvenir en sorte jamais de votre mémoire, GOLDS. *Ad. et Th.* I. II, p. 84. Deux grandes Reines, tu as beau dire, M. Renaud ne me sort pas de la tête, A. DUVAL, *Jeun. de Richelieu*, III, 4. || 29° *Y. a* TIRET, *Voir*. Il y a trois ans que cette sorte de vaisselle a la remise. On a sorti ces marchandises. Je lui mande [à la femme de la Sarge] qu'elle sorte des mains de Poulet tout ce qui pourra lui être nécessaire, SÉV. 2 oct. 1688. En lui voyant sortir d'un grand lyes originaux mêmes de toutes les lettres, I. J. SOUBS. *Hél.* IV, 12. || Sortir les dames, terme des dames hors du tric-trac. || Sortir de l'herbe, se dit d'un cheval qu'on retire du pâturage pour le remettre à l'écurie. || Terme de marine. Tirer un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || On dit : Sortir un enfant, sortir un malade, c'est-à-dire prendre un enfant, un malade par la main, par le bras, et les mener dehors pour les faire prendre l'air; mais on ne dit pas : j'ai sorti mon ami, mon père, pour : je suis sorti avec mon ami,

Digitized by Google

avec mon père. || 30° Fig. Faire changer de condition. Les personnes sans éducation sont très à plaindre lorsqu'un événement imprévu les sort de leur état. GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 183, dans POUGENS. || Tirer d'embarras. La conversation a rendu cette phrase si commune : sortez-moi de cette affaire, que l'*Académie* n'a pu la blâmer, quoiqu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe sortir, qui est toujours neutre. *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 47, dans POUGENS. Outre l'ellipse, il y a abus d'une telle proposition.... il aurait encore le malheur que sa présupposition ne le sortirait point d'affaire. *Liter. art.* 4. Elle ne sortira mais, en donnant un bon tour à l'affaire, Mercure cependant nous sort d'un mauvais pas, RANCOUR, *Cephale et Procris*, p. 181. Au sortir de, loc. prép. Au moment où l'on sort de. Au sortir d'ici, je me rendrai, Dieu aidant, dans quatre jours à Gibraltar, VOLT. *Lett.* 48. Au sortir de chez Monsieur, j'allai porter cette dame de MM. les princes, METZ, *Mem.* t. II, liv. III, p. 324, dans POUGENS. Cependant il avait qu'au sortir des forêts Ce lion fut pris dans des rets, LA MONT. *Fabl.* II, 11. Il voulut chercher la guerre au sortir de l'enfance, RAC. *Bajaz.* I, 1. Au sortir d'une victoire si glorieuse, HAMILT. *Gramm.* 5. Au sortir de la parole ainsi, que vous venez de vous en avez retenu, ce sont pour elles des défauts de celui qui vous l'a annoncée, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Combien de fois vous est-on venu annoncer avec alarme : un tel vient d'expirer au sortir de table, du jeu, du crime quelquefois? 30. *Caractère, Impén.* Il serait plus difficile de rencontrer à

tre sot? vous savez que je vous ai dit que je n'aime pas les faiseurs de remontrances, MOL. *Don Juan*, I, 2. ‖ Un bon sot, un homme qui croit ce qu'on lui dit, qui se laisse attrapper. J'étais un bon sot, moi, de croire, quand tu m'as parlé de prendre des précautions, que.... HAMLT. *Gramm.* 3. ‖ C'est un sot en trois lettres, se dit pour appuyer sur la qualification.... Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils, MOL. *Tart.* I, 1. ‖ Proverbialement. Par-ci plus, quelque sot, c'est-à-dire quelque sot le fera it, le dirait, le croirait. Mot, monsieur ! quelque sot : la colère lui met, MOL. *Mis.* II, 2. Oyez Cortes, je t'y guettais. Borne : Quelque sotte, ma foi !.... ID. *Tart.* II, 2. ‖ 2 Il se dit des choses au même sens. Et toi, que me veux-tu, Ridicule retour d'une sotte vertu? CORN. *Rodog.* V, 1. La sotte vanité nous est particulière; Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière : Leur orgueil me semble, en un mot, Beaucoup plus fou, mais plus si sot, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. Le sot projet qu'il [Montagne] a de se peindre ! PASC. *Pens.* VI, 23. Toute la dignité de l'homme est en la pensée; mais qu'est-ce que cette pensée? qu'elle est sotte ! ID. *Ib.* XXV, 58 bis. Rien n'est si sot que d'aimer avec excès un enfant qui n'est point à moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 14 juillet 1680. L'amour-propre est, hélas! le plus sot des amours, DESHOUL. I, 1, p. 102. ‖ 3° Fâcheux, désagréable, ridicule, en parlant de choses. Morguë! voilà une sotte nuit, d'être si noire que cela, MOL. *Scorg. Dand.* II, 6. Nous tâchions à finir une sotte affaire avec un président, pour recevoir le reste du payement d'une terre, SÉV. 27 NOV. 1675. Il y a eu une sotte occasion dans l'heure du marichal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé, ID. 2 AOUT 1690. Je suis persuadée qu'une femme indifférente trouvera peu d'hommes assez hardis pour lui faire de sottes propositions, Mme DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 21, dans ROUSSEAU. Et déjà je m'étonne qu'il ne vous ait point fait quelque sot compliment, RENOUARD, *Mercenaires*, III, 11. Les sots bons mots de Rousseau et de mon continue toujours; j'en suis fâché, cela déshonore les lettres, VOLT. *Lett. Cideville*, 25 sept. 1738. ‖ 4° Embarrassé, confus. Sans se trait failli Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot, MOL. *l'Ét.* II, 14. Ils furent bien sots, lorsque, s'apprêtant à se saisir de mes effets, ils apprirent qu'ils étaient à autrui, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3. On me mande qu'on est tout consterné et tout sot à Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 oct. 1759. Voulez-vous voir un personnage embarrassé ? placez un homme entre deux femmes avec chacune desquelles il aura des liaisons secrètes, puis observez quelle sotte figure il y fera, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Comme il rentra sot ! — Et mond : Bien sot de l'aventure, A. DUVAL, *Fille d'honneur*, III, 8. ‖ Substantivement. Comme un sot, avec confusion. Sans l'inspiration subite de la lettre, il faut l'avouer, j'étais écondui comme un sot, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 2. ‖ 5° Au féminin, follement amoureuse. Si bien donc qu'elle est sotte de vous, MOL. *l'Ét.* I, 6. Que Marinette est sotte après son Gros-Renet ! ID. *le Dep.* IV, 4. ‖ 6° Par euphémisme, il s'est dit d'un homme trompé par sa femme. Épouser une sotte est pour n'être point sot, MOL. *Ecole des femmes*, I, 1. Se croyant aussi sot qu'il méritait de l'être, il [Voltaire] perdre sa femme; et, d'après ton rapport, il la fit mourir, MONTPLEUR, *Femme juge et partie*, I, 1. ‖ Substantivement. Il veut, à toute force, être au nombre des sots; il se maintient coeu.... LA FONT. *Coupe*. Elles font la sottise, et nous sommes les sots, MOL. *Sgan.* 17. Elle? elle ne fera qu'un sot, je vous assure, ID. *Tart.* II, 2. J'irais, par ma constance aux affronts endurer, Me mettre au rang des sots qu'a célébrés Busni ! Assez de sots sans moi font parler dans la ville, SOIL. *Sat.* VIII. ‖ 7° Le sot, un des noms vulgaires de la raie oxyrhynque, dite aussi sotte et aiène; c'est la raia au long bec de certains auteurs. ‖ 8° Mère sotte, titre d'une sotte, autre de l'Église. La plus célèbre de toutes les sottes est celle de Mère sotte, composée et représentée par ordre exprès de LOUIS XII, MAHOMETZ, d'UBU, I, 2, p. 136. ‖ Proverbes. A sotte demande point de réponse. Elle a raison : à sot compliment il faut une réponse de même, MOL. *l'Avare*, III, 11. ‖ De sot homme sot songe, qu'il dorme ou qu'il veille un sot est toujours un sot. ‖ Sot qui s'y fie, il faut prendre ses précautions. ‖ Soliez gens, sotte besogne, on ne peut rien tirer de bon des sottes gens. On ne parle que des dissipations de cette maison [des Mirepoix], depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses : sottes gens, sotte besogne, SÉV. 21 août 1675.

— REM. On peut dire à quelqu'un sans l'offenser : vous êtes un fou. Mais on ne peut pas lui dire sans l'outrager : vous êtes un sot.

— HIST. XIIe s. Coment sunt devenuit si sot li saige home qui un petit enfant soreent? SERM. p. 500. Apostoles, Ki tels reis nous tient por sot, Sax. XVII. ‖ XIIIe s. Un dist pieçha [il y a longtemps], que cius [celui-là] a grant disette de sot, qui de lui meymes le fait, *Fabl. et Contes*, p. 173. ‖ XIVe s. Qui ne trestout se taist, il doit bien par avoir; Et si ne sont pas bon à dire tout li voir (toutes les vérités); Hastive gent et sot n'aront jà point d'honour, *Chron. de Bertr. du Guesclin*, 1662. Et sachiez que wideeos sont les plus sos oyseaulx du monde, *Modus*, f° CXXXII, verso. ‖ XVe s. .... Les sotes vierges, Qui n'avoient oille ne ciergres, Quant aux noces entrer cuiderent, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 490. L'un est menestrel, et l'autre a semblant de faire le sot saige [ce qu'on a nommé plus tard un fou]. Ces deux ont par tout l'avantaige, L'un en jangleant, l'autre à corner, ID. *Ib.* f° 343. Je [le vin, fait balailles et rios; Un saiges homs est par toy sos, Car il pert son sens par yvresse, in. *Ib.* f° 377. Et si ay veu ailleurs plusieurs choses qui sur ce dit Que les grans noces font li sot, Et li saige hommes sans escot, ID. *Miroir de mariage*, p. 29. Les compagnons de Colomen en Bise se sont acoustumez de celire entre eux un homme propre, pour leur prescrire et avoir en tiltre le nom de prince des sots..., DU CANGE, *princeps*. Le duc de Bourgogne, voyant leur sotte et folle entreprise [de Flamands], et que ce qu'il disoit rieus ne luy prouffitoit, par belles et douces paroles les commença à rappaiser, MONSTRELET. I, 1, ch. 76, p. 131, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Qu'un Sot Nous donne des vers par Sots vers, Par lesquels il me peint, MAROT, III, 188. Ces sottes arguties, MONT. I, 190. Ses livres [de CÉSAR] sont pleins de toute sorte de fables, non seulement incroyables, mais aussi folles et sottes, AMYOT, *Jul.* 1. Tous les assistens dirent que c'estoit une sotte mal appropse, qui ne sçavoit ny bien ny honneur, ID. *Ib.* 20. Il est bon et quand et quand mais tout sot n'est pas fol, H. EST. *Apol. d'Herod.* p. 18, dans LACURNE. Pourquoy est-ce quand on nomme homme sot, il n'estime coqu' *Royen de perrenes*, 1498, dans LACURNE. Tellement que ceste docte Homere Semble estre fils de sotte mere, Qui jadis rimoit en dormant, Ou plus tost dormoit en rimant, DU MARSAIS, *Bibliothq.* p. 237. Femme sotte ne cognoist à la cotte, CORDAVE. Sot amy, c'est un ennemy, LEROUX DE LINCY, *Prov.* II, p. 117.

— ETYM. Picard, SOT, *fou*, MAINS *sottes*, mains engourdies par le froid, SOTTE, *folie*, SOTIR, *se salir*; espagn. et portug. *sote*; angl. et anglo-saxon, SOT; holl. ZOT; *has*-lat. SOTUS. Origine inconnue.

‖ SOTADÉEN (so-ta-dé-in) ou SOTADIQUE (so-ta-di-k'), *adj. m.* Terme de versification ancienne. Se dit d'une sorte de vers grec ou latin composé de trois grands ioniens, suivis d'un spondée.

— ETYM. Sotade, poète grec.

‖ SOTARD (so-tar), *s. m.* Un des noms vulgaires de la biesse.

— ETYM. Dérivé de SOT. *Sotard*, signifiant sot, était dans la langue du XVIe siècle.

‖ SOTÉRIOLOGIE (so-té-ri-o-lo-ji'), *s. f.* Terme dogmatique. Doctrine du salut par le Christ.

— ETYM. Σωτήριος, *salutaire*, et λόγος, doctrine.

‖ SOTHIACAL, ALE (so-ti-a-kal, ka-l') ou SOTHIAQUE (so-ti-a-k'), *adj.* Qui appartient à Sothis ou étoile canicalaire. ‖ Période sothiaque, période de 1461 ans dans laquelle la grande étoile canicalaire, grande année égyptienne, période sothiacale, cycle sothiaque.

— ETYM. Σῶθις, nom égyptien de Sirius.

SOTIE (so-tie), *s. f.* Pièce de notre ancien théâtre (XVIe siècle et commencement du XVIe siècle), sorte de satire allégorique dialoguée, où les personnages étaient censés appartenir à un peuple imaginaire nommé le peuple sot ou fol, lequel représentait, aux yeux des spectateurs, les diplomaties et personnages du monde réel. Ainsi le sot juge était un juge quelconque; la mère sotte était l'Église, et ainsi de suite pour tous les autres.

— HIST. XIIIe s. Se je ne fes damace par me [ma] sotie, et à autrui aussi, je ne sui pas escusé de l'autrui damace por le mien, BEAUM. XXV, 18. ‖ XVIe s. Comme dit Gratian du Pont en son art de rhetorique, qui voudra sçavoir le nombre des lignes qu'il faut en monologues, dialogues, farces, sotties et moralitez, soit autant que quand monologue passe deux cens vers, c'est trop; feres et sotties cinq cens, moralitez mille ou deux cens ou plus.... DU VERDIER, *Bibl.* p. 427.

— ETYM. *Sot*, au sens de fou, ces pièces ayant été aussi qualifiées à cause des bouffonneries.

SOT-L'Y-LAISSE (so-li-lè-s'), *s. m.* TERME. Morceau très-délicat qui se trouve au-dessus du croupion d'une volaille. Il [La Reynière, célèbre gourmand du siècle dernier] trouva son fils à table. Comment donc! c'est vous qui faites emboîter sept dindons pour votre souper? — Monsieur, je vous aime trop pour aimer souvent qu'il n'y a presque rien de bon dans une grosse dinde, si je ne vous laisse manger que les sot-l'y-laisse, DESCHIENS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, I, ch. 11, p. 61. Où il est question, dans le même lieu, sot-l'y-laisse.

— ETYM. *Sot, le, y, laisse*.

‖ SOTTAIS (so-tè), *s. m. pl.* Nom, en Belgique, de nains ou pygmées qui, d'après la superstition populaire, travaillent mystérieusement aux mines.

— ETYM. *Sotto*, qui en basque signifie grotte.

SOTTEMENT (so-te-man), *adv.* D'une sotte façon. Vous donnez sottement vos quinzes sur sixseize, MOL. *l'Ét. sav.* III, 5. Les autres sauut dans leur cabinet pour montrer aux savants qu'ils ont résolu une question d'algèbre,... et tant d'autres s'exposent aux dernières périls, pour se mettre ensuite d'une place qu'ils auront prise, et aussi sottement, à mon gré, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. NAVET. Un poème insipide et sottement flatteur (balance à la fois le bien et le mauvais), VOLT. *Sat.* II.

— HIST. XIIIe s. ....Biaus amis, or entent; Que nos dedaint, s'il te vient à talent; Se sez [si tu sais chanson, par autres vers; Si en trouz un pe mains [moins] sottement, *Moniage Guillaume*, V. 947. ‖ XIIIe s. Le beau cierge.... Que sotement d'entre ses mains Il a en gouse d'orgelet lessé Pour li remuer [remuer] parchié, s. DE CHEVI, *De cierge*. ‖ XVIe s. La sagesse humaine fait bien sottement l'ingemeuse à rabattre le nombre et la douleur des voluptez qui nous appartiennent, MONT. I, 225.

— ETYM. *Sotte*, et le suffixe *ment*.

SOTTISE (so-ti-z'), *s. f.* ‖ 1° Défaut de gens sots. Il [Montausier] ne pouvait pardonner qu'une personne d'esprit ne voudrait d'un bonheur fondé sur la sottise; il est clair pourtant qu'en fermant un très-bon marché, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 mai 1764. C'est une erreur de croire que le trouver rien d'estimable dans un ennemi estimé de tous, in. *Comm. Corn. Rem. Observ. de Scudéry*. La sottise et la vanité sont compagnes inséparables, BEAUMARCH. *Mère coupable*, II, 7. Ses amis [de Jamiel de Foël] le blâmaient; mais il leur répondait ne dépend pas de moi de parler ou de me taire, il faudrait pour cela avoir moins d'esprit, ou, ce qui est plus rare, avoir moins de sottise, DESCHIENS, *Mémoires d'un inconnu*. Selon des deux partis, se dit en parlant de deux personnes qui, dans un débat, ont tort chacune à leur côté. Sottise des deux parts est, comme on dit, la plus commune de toutes les querelles, VOLT. *Phil. Sottise*. ‖ 2° Parole sotte. Je vous pus assurer que je ne lui avais dit ni l'une ni l'autre de ces sottises, RETZ, *Mém.* I, III. LIV. IV, p. 333, dans ROQUAIN. Il rapporte une sottise triviale qu'a dite Agnès, comme la chose la plus belle du monde, MOL. *Critique*, 7. De dire des sottises par hasard et par faiblesse, c'est une chose ordinaire; mais de le faire par choix, et ce qui n'est pas supportable, PASC. *Pens.* VI, 33, édit. NAVET. Faire dire aux échos des sottises champêtres, SOIL. *Sat.* II. Il [Le Jay] se sauva comblen de sottises, nous dirions si elles n'avaient pas été dites, et si on ne nous les avait pas, pour mieux dire, enlevées, PONTAS, *Fol. anc. mod. Œuv.* I, IV, p. 180, dans ROQUAIN. C'est assez qu'il faille absolument que je parle, pour que je dise une sottise infailliblement, J. J. ROUSS. *2e dial.* A quoi bon, disait un de ces hommes qui croient pouvoir penser que les autres parce qu'ils pensent autrement, à quoi bon s'embarrasser de toutes les sottises qu'on a dites et faites avant nous ? N'EXISTE-T-IL PAS, *Mélanges*, I, V, *Réflexions sur l'humeur*. ‖ 3° Action sotte, chose sotte. Que cela me fait de bien, me disait autrefois un excellent homme, de voir que les héros ont fui, que les sages ont fait des sottises! BALZ. *De la cour, et disc.* Dans mouche s'en va chanter à leurs oreilles, Et fait cent sottises pareilles, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Helas! on voit que, de tout temps, Les petits ont pâti des sottises des grands, ID. II, 1. George Dandin, George Dandin, vous avez fait une

sottise la plus grande du monde, mol. *G. Dand.* 1, 1. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. » — « Eh bien! je le veux, dit le roi, voilà le vingt-neuf! », sév. 4 *Moulceau*, 20 mai 1683. Elle est aimable sans être belle, elle fait cent petites sottises qui plaisent, ib. 144. Pour moi, pauvre petite femme, si j'avais fait une sottise, je n'y saurais pas d'autre invention que de la boire, ib. 23 janv. 1692. Des sottises d'autrui nous vivons au delà. — Messieurs, l'huître était bonne; adieu, vivez en paix, mol. *Ep.* II. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, mol. IMPR. XI. Bien souvent on fait par hasard les plus heureuses sottises du monde, FONTEN. *Dial.* 6, *morts etc.* II n'y a personne qui n'écrive tout cru dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants, ib. *Dial.* 3, *morts. anc. mod.* Après tout, cette affaire [la forme du capuchon des confrères] n'est pas d'entière conséquence dans des provinces, on peut la mettre au rang des sottises passables, VOLT. *Dict. phil. Sottise.* D'ailleurs bonhomie ne conduit à aucun principe; il est beaucoup de sottises, n'en écrivez-vous, et n'en fait point, D'ALEMB. *Portr. de l'aut.* || 4° Composition littéraire sans mérite. Il ne faut s'il vous plaît, mettre leurs sottises sous le nom de Molière, mol. *Mis.* 1, 2. Pourrez vous toujours voir votre cabinet plein Et de pédants et de poètes, Qui vous fatigueront avec leurs fadaises et leurs sottises qu'ils auront faites? BENSER. *Poés.* I, 1, p. 28. Comme par une vogue une vague est poussée, la sottise du jour est bientôt remplacée, LESAGE, *Imag.* V. || 5° Parole obscène. Il est indigne d'un honnête homme de dire des sottises devant une femme. || Faire une sottise, faire quelque sottise, se dit, par euphémisme, d'une femme et d'un homme et femme. Celles qui font quelque sottise, LA FONT. *Oies.* Je m'apprêchendais fort, et craignais quelque sottise [de l'ours fait danser], mol. *Amph.* II, 3. Chez lui [Hérodote], les dames, les princesses mènent poire leurs vaches ou celles du roi leur père à la fontaine voisine, parcourent là des jeunes gens, et font quelque sottise, toujours exprimée dans l'auteur avec le mot propre, P. L. COUR. *Propriet. d'une mort trop prématurée*, *Pref.* || 6° Injure. Dire des sottises à quelqu'un.

— HIST. XIIIe S. Non ferez; ce n'est pas sotise, *Vour. rec. Fabl.* I, p. 247; LITTR. Et si ne laissoient en beaucoup de lieux couler ès sottises de Xenarchus, ARNYT, *Nicias*, 1. De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie, MONT. II, 17.

— ÉTYM. *Sot*. Le terme le plus habituellement usité était *sotie*. Paré a dit *soterises*, XII, 32.

SOTTISIER (so-ti-zié; l'r ne se lie jamais) au pluriel, Ils se lie : *ses sot-ti-siers*, adj. et s. m. || 1° Recueil de sottises. || Particulièrement. Recueil de chansons, de vers libres. Il faut, lorsque vous aurez fini, que, pour votre récréation, je vous fasse lire mon sottisier, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* VI, 1. Petits sonpers, jolis festins, Ce fut parmi vous que naquirent Mille ouvrages mirifiques, Que les Amours, à rire enclins, Dans leurs sottisiers recueillirent, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 7. J'ai, dans mon sottisier..., Proverbes, quolibets, contes du temps passé, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, *Prol.* sc. 2. || 2° Celui qui débite des sottises, qui tient des propos libres. Cet homme est un grand sottisier. || *Adj.* Dans les cafés on lit les disputes erardes, bavardes et sottisières, MERC. *Tabl. de Paris*, 208.

— ÉTYM. *Sottise*.

† **SOTTO-VOCE** (so-to-vo-tché), *loc. adv.* Terme de musique. Expression italienne qui signifie Sous la voix et dont on n'est servi primitivement pour indiquer que l'accompagnement devait se laisser dominer par les voix. On l'emploie, en général, pour : à demi-voix, et à demi-jour.

SOU (sou), *s. m.* || 1° Sou d'or, monnaie de l'empire romain. || Monnaie employée en France sous la première race. La taille de ces sous d'or était de soixante et douze à la livre. || Sou d'argent, le vingtième de la livre d'argent. Nous appelions, du temps de Charlemagne, une monnaie courante, faisant la vingtième partie d'une livre, un *solide*, du nom romain *solidum*; c'est ce solide que nous nommons un sou, VOLT. *Pol. et leg. Observ. sur Lass, Melon et Dutot*. Supposé qu'une ville de France dût à une autre, au temps de Charlemagne, cent vingt sous ou solides de rente, soixante-douze onces d'argent; elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette en payant ce que nous appelons un écu de six francs, ib. *Mours*, 19. || 2° Ancienne monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers [l'ancienne livre avait d'abord valu effectivement une livre d'argent; mais, de réduction en réduction, elle en était venue à ne valoir qu'un peu moins d'un franc]. On'un sou, quand il est assuré, Vaut mieux que cinq en espérance, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Valeur est un vrai fou, Qui jouerait votre bien jusques au dernier sou, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. Ces politiques... qui, n'ayant pu gouverner une servante, se mettent à enseigner les rois à deux sous la feuille, VOLT. *Mél. litt. Obs. sur le livre de la Félicité publique*. || La monnaie de cuivre qui avait cours sous Louis XIII ne marqué. || Un petit sou, manière des enfants de demander en aumône un sou. Donnez; peu me suffit, je ne suis qu'un enfant, Un petit sou me rend la vie, OUDARD, *Poèmes, élég. le Petit Savoyard*. || Un gros sou, pièce de monnaie valant deux sous. Les pièces de deux sous, dont l'empreinte est presque effacée, sont un objet perpétuel de disputes, MERCIER, *Tabl. de Paris*, ch. 525. La cour des monnaies a voulu que la pièce de deux sous, marquée de mon nom, eût un cours; tout vendeur s'était obstiné à vouloir la réduire à six liards, de la propre autorité; à cet effet, on les rayait d'une croix, pour dire qu'ils n'avaient usées; on s'égosillait pendant vingt minutes avant de pouvoir fixer le taux d'une pièce, ib. 48. || Terme d'ancienne pratique. Sou parisis, sou de douze deniers. Sou parisis, sou de quinze deniers. || Sou marqué, ancienne pièce de cuivre valant quinze deniers. Ils craignaient de faire pour un homme qui n'avait jamais eu que des sous marqués dans sa poche, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. ch. 536. || Au sou la livre, la prorata de ce que chacun a à payer de fonds dans une entreprise. Cette expression vieillit. On dit habituellement : au marc le franc, ou mieux au centime le franc. || Un sou pour livre, profit d'un vingtième. Je me contente de la livre pour sou, je veux dire du sou pour livre; grâces au ciel j'exerce mon métier honnêtement, *Gil Bl.* I, 16. || Avoir un sou dans une affaire de finance, y être pour un sou, pour deux sous, y avoir un vingtième, un dixième, un centième. Cela vieillit. || Ancien terme de finances. Avoir un sou en deniers, avoir le droit de lever, outre la somme principale, un sou pour livre, profit d'un vingtième. Un sou pour livre, on en dédans, lesqu'on a, pour profit, un sou par livre de la somme principale. || Sou pour livre, se dit des impositions droits additionnels qu'on payait en sus de la taxe ou du prix convenu; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui centimes additionnels. || 3° Aujourd'hui, la vingtième partie de la franc, et valant cinq centimes. Je suis un sou de bon aloi, Mais en secret argenteau-moi, Et me voilà fausse monnaie, BÉRANG. *Refus*. || Pièce pièce de monnaie, une pièce de cinq francs. || Propre comme un sou, très-propre. || 4° Familièrement. Il n'a pas un sou, pas le sou, il n'a sou ni maille, il n'a ni maille ni denier, il n'a pas un vaillant, il n'a pas d'argent. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges; de sorte que cette belle, qui n'a pas un sou, lui veut mener que la plus grande héritière de France, sév. 8. Toute la cour est pleine de joie et de plaisir pour le mariage de Monsieur de Chartres et de Mademoiselle de Blois; il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux ou trois cents pistoles, ib. *Bourg*, 57 janv. 1692. Si la maison, il nous n'avons un sou, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1er AVR. 1716. Cela est résolu; il faut aujourd'hui même, quoique je n'aie pas le sou, que je me donne un habit neuf, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 1. Nos Français sont en pleine paix, et nous n'avons pas le sou, VOLT. *Lett. d'Cath. II*, 49. Je voudrais être assez riche pour pouvoir disposer de tous les exemplaires; ce serait une demi-publicité qui me conviendrait fort, mais je n'ai jamais un sou, P. L. COUR. *Lett.* 1, 277. || Ne pas avoir le premier sou, n'avoir aucun argent disponible, prêt pour une dépense. La plus incroyable chose du monde, c'est la dépense que font ces dames sans avoir le premier sou, sév. 322. || N'en avoir pas le premier sou, en parlant d'une entreprise, d'un payement, n'avoir pas la première somme pour commencer une entreprise, une opération, ou effectuer un payement. Je dois rembourser cette semaine dix mille francs, je n'en ai pas le premier sou. || Sans un sou, sans le sou, pas le sou, sans un sou comptant, sans argent. Mis debors, pas le sou; ne savoir chez qui vivre, BOURSAULT, *les Deux Nicandres*, 1, 10. Ce serait un beau mouvement pour les pauvres courtisans qui reviennent sans un sou, sév. 295. Vous êtes né gentilhomme, mais sans un sou, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 23 mai 1686. Il est un petit homme... Oui sans un sou comptant Vit content, RÉGNARD, *le F. homme gr.* Bonheur étrange, le bois et le mange, Sans n. sou comptant, ib. *Voy. au pays de Coc.* || Ne pas pouvoir disposer d'un sou, n'avoir pas d'argent disponible. Je vis au milieu de l'éclat de la fortune, et je n'ai pas disposer d'un sou, MERM. DE ST-P. *Paul et Virg.* || N'avoir pas un sou de quelque chose, n'en retirer aucun argent. Il n'a pas un maille] n'a jamais eu sou d'aucun de ses livres, sév. 74. || Il n'a pas un sou de bien, il n'a aucune propriété. Heureux ceux qui n'ont pas un sou de rente vingtième MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 682. || Ne pas laisser un sou, se dit de celui qui trompe l'espoir de son héritier, soit qu'il ne laisse rien, soit qu'il dispose de ce qu'il laisse en faveur d'autres personnes. Faisons-nous vivre mes biens sa fond de la mer que de leur laisser jamais un sou, A. DUVAL, *les Héril.* 15. || Populairement. Il a manqué ses quatre sous, il a mangé son peu de fortune. Je veux conserver mes quatre sous. || 5° Familièrement. Cette terre vaut cent mille francs comme un sou, elle les vaut assurément. Ce coquin-là vaut vingt mille livres de rente comme un sou, à un enfant de famille, REGNARD, *Retour impr.* 6. || 6° Familièrement. Un sou de dettes, pour sur les petites choses pour amasser. || 7° Sou à sou, sou par sou, par petites sommes. Il va marchandant avec eux sou à sou, LESAGE, *Diable boit.* 47. Pissot, mon libraire..., me donnait toujours très-peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout.... il fallait attendre longtemps, et tirer sou à sou ce qu'il me donnait, J. J. ROUS. *Conf.* VIII. Le peu qui lui restait a passé, sou par sou, En linge, en aliments, ici, là, Dieu sait où, LAMART. *Jocl. Prol.* III. || 8° Fig. Un sou, un peu. Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit S'amassait d'une ou d'autre sorte, l'homme en avait sa part, LA FONT. *Fabl.* XII, 14. Sou-à-sou-denier, sorte d'ancien impôt. Ces divers droits.... sou-denier, travers.... BOISGUILLERT, *Factum de la France*, || Proverbes. Il a fait de ses sous quatre livres et de quatre livres rien, il a mangé son avoir en mauvaises affaires. || Un sou amène l'autre, dans un commerce, à force de vendre de petits articles, on finit par gagner de l'argent.

— HIST. XIIe S. E cent solz de forfait, *Ivois de Guill.* 1. || XIIIe S. Soanst solz [un cheval] coustoit un an à, en entretien, *Berte*, LARUE. [Le bailli] y met le seel de le [la] baillie, et prent pour le seel de la [la] livre un sol, BEAUM. 1, 40. Mais il sera ne pol lessier an non tenchemet plus grant somme que cinq sous, ib. XII, 3. Li arpens de bois, selone drous pris, est prisiés dix sous l'arpeit, ib. XXVII, 12. || XVIe S. Un sol ne vaut rien, il n'a jamais eu sou; thesauriser est fait de vilain, RAB. 1, 22. Je vois avant hier un enfant que deux hommes et une nourrice.... conduisoient pour tirer quelque soul de la monnoie à cause de son estranglé...., MONT. III, 126.

— ÉTYM. Bourguig. *sô*; provenç. *sol*; espagn. *sueldo*; portug. et ital. *soldo*; du lat. *solidus*, pièce d'or, proprement pièce entière, solide (*voy.* SOLIDE). Un sol qui se prononce un sou, comme un fol, un fou, VAUGELAS, ACCORDS, *Bigarrures*, 1, 7, p. 121, Paris, 1662.

† **SOUAGE** (sou-a-j'), *s. m.* Terme d'art du moyen âge. Meuble, sorte de boudin enroulé autour du pied des pièces d'orfévrerie, tantôt simple, tantôt double, quelquefois triple. Les souages étaient souvent ornés, c'est-à-dire qu'ils se détachaient par la dorure sur l'argent, DE LABORDE, *Emaux*, p. 501.

— HIST. XIIIe S. Une paire de bacins à laver, — et ont lesdits bacins souage par dessus au debors pour les tenir, DE LABORDE, *Em.* p. 501.

SOUBARBE, *s. f.* Voy. SOUS-BARBE.

† **SOUBARDIER** (son-bar-dié), *s. m.* Principal fâté d'une machine, avec laquelle on tire les masses de pierre d'une carrière.

SOUBASSEMENT (sou-bâ-se-man), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle tout l'édifice semble porter. || 2° Garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre. Si vous trouviez dans Avignon ou dans Lyon de quoi faire des rideaux, un fond, un dossier, des sou-

bassements, des pentes, sév. 21 août 1675. ‖ 3° Terme de menuiserie. Petit appui à l'intérieur des croisées. ‖ 4° Tablette de plâtre que l'on place sous le manteau d'une cheminée pour abriger la fumée.

— HIST. XVIe s. Une grande satable qui est agreable. lieument construite et ordonnée, à hauts pilliers et grands soubassements. PIERRE DESREZ, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 200, dans LACUNE. ‖ XVIIe s. Serrans et amassans des biens exterieurs, avant que d'avoir basti un bon fondement et un ferme soubassement de raison par bonne doctrine, AMYOT, *Marius*, 88. Ceste machine se brendoit ny ne panchoit d'un costé ne d'autre quand en la mouvoit, ains demeuroit droicte et ferme dessus son soubassement, ID. *Démétr.* 26. Grece [soumettent le roi] Jason de Pherc, que veut à dire soubstablissement, pour le roy doit estre comme un soubztabassement au peuple pour le soustenir. BONIFARD, *De noblesse*, p. 176.

— ETYM. *Sous* et *bas*? cela n'est ni clair ni bien formé. *Soubassement* paraît venir de *sous*, et *bâtiment*.

‖ SOUBATTRE (sou-ba-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme battre. Dans les fromageries de Roquefort, frapper fortement, avec le revers de la main, deux ou trois coups sur le pis de la brebis qui vient d'être traite par un premier valet.

‖ SOUBRÉDENT (sou-bre-dan), *s. f.* Synonyme de surdent, dent qui pousse sur une autre. Martin Guerre avait deux soubredents à la mâchoire de dessus, une goutte de sang extravase à l'œil gauche, GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. 34.

— ETYM. Provenç. *sobredent*, de *sobre*, *dessus*, et *dent*. *Soubredente*; dial. *sopraddente*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *dentem*, dent.

‖ SOUBRELANGUE (sou-brə-lan-gh'), *s. f.* Terme de chirurgie. Genre d'ankyloglosse chez les enfants nouveau-nés, qui consiste en une espèce de bourrelet charnu occupant la place ordinaire de la langue et empêchant les mouvements de cet organe et ceux de l'épiglotte, de manière que le lait ou les liquides introduits dans la bouche tombent dans les voies aériennes.

— ETYM. Lat. *super*, sur, et *langue* : mot à mot, sur-langue.

‖ SOUBRESAUT (sou-bre-sô), *s. m.* ‖ 1° Saut subit, inopiné et à contre-temps. Le cheval fit des soubresauts qui désarçonnèrent le cavalier. Or Nephtanes, dict Sobriquet, Quoique souvent il fasse faire à maints vaisseaux le soubresaut, SCARR. *Virg.* VII. ‖ Par extension, tressaillement, mouvement convulsif. Nôtre tendre mère dans un soubresaut désespéré, qu'il ne sent plus que par secousse, par soubresaut, FÉNEL. t. III, p. 87. ‖ Fig. La passion ne va que par soubresauts, Mme DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 246, dans POUGENS. ‖ Fig. Cette nouvelle m'a donné un soubresaut, un violent soubresaut, elle m'a causé une vive et subite émotion. ‖ 2° Terme de pathologie. Léger tressaillement que les tendons éprouvent par la contraction involontaire et instantanée des muscles; symptôme qui se rencontre fréquemment dans les affections cérébrales, dans les fièvres graves et au début du choléra. Avec des soubresauts dans les tendons. ‖ 3° Terme de vétérinaire. Interruption saccadée qu'on observe dans les flancs du cheval poussif, pendant l'inspiration ou l'expiration.

— HIST. XVIe s.... Il faisoit le soubresaut armé de toutes pieces fors le lacinet, *Roncig.* I, 6. ‖ XVIIe s. [Les chens apprement ainsi] à faire les tours et les soubresauts et plusieurs autres choses, LA BOÉTIE, 275. Soubresault, PALSGRAVE, p. 47. Unp soubresault vault meulx qu'une gambade, ROUX DE COLLERYE, dans FARSE, *Etudes sur la basoche*, p. 452.

— ETYM. Espagn. *sobresalto*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *saltus*, saut.

‖ SOUBRESAUTER (sou-bre-sô-té), *v. n.* Faire des soubresauts.

SOUBRETTE (sou-brè-t'), *s. f.* ‖ 1° Terme de théâtre. Suivante de comédie. Les soubrettes sont comme les logotes, elles font des actions charitables pour se venger, LESAGE, *Turcaret*, I, 10. Mlle Camille joue très-joliment les soubrettes, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 14 févr. 1762. Vous êtes taillée en soubrette; vous en avez la figure, le propos, le jeu, le geste; tenez-vous là, et ne soyez point à vous élever davantage, BACHAUM. *Mém. secr.* 28 sept. 1767. ‖ Familièrement et par mépris, femme subalterne et intrigante. Elle fait la dame, et ce n'est qu'une soubrette.

— HIST. XVIe s. Soubrette, raffiannella, ODDUS, *Dict.*

— ETYM. Espagn. *sobretarde*, d'après Éd. Fournier, sur le tard, à la brune, la *soubrette* étant primitivement la servante entremetteuse qui, vers le soir, allait porter des lettres d'amour.

SOUBREVESTE (sou-bre-vè-st'), *s. f.* Vêtement militaire sans manches qui se mettait par-dessus les autres vêtements et par-dessous la cuirasse. ‖ Partie de l'habillement des mousquetaires de la garde, qui était une espèce de justaucorps sans manches, bleu et galonné comme les casaques, avec une croix devant et derrière, de velours blanc, bordée d'un galon d'argent, et des fleurs de lis aux angles de la croix. Le roi fournissait la casaque et la soubreveste, et l'on rendait l'une et l'autre en quittant la compagnie. Le carrosse du roi n'était escorté que par trois mousquetaires en soubreveste et par autant de chevau-légers, DESCOUTURES, *Soun. du Mme de Créquy*, t. I, p. 143.

— HIST. XVe s. Tous les freres doivent porter en fait d'habillement juppes vermeil à la croix blanche, c'est à scavoir soubreveste, DU CANGE, *supratextis*.

— ETYM. Lat. *supra*, sur, et *vestis*, habit.

‖ SOUCHE (sou-che'), *s. f.* Buisard soubzue, un des noms du basard, ou masse de proie.

‖ SOUC (souk), *s. m.* Terme de métallurgie. L'une des principales pièces de l'ordon.

SOUCHE (sou-che'), *s. f.* ‖ 1° Le bas du tronc d'un arbre, accompagné de ses racines et séparé du reste de l'arbre. Une grosse souche. Une souche pourrie. Plus la sève va [monte] vers l'abat, moins sa souche épuisée peut produire, BUFF. *Expér. sur les végét.* 3e *mém.* La chasse où je m'assieds, la souche, le tronc, la table où je l'écris, l'arbre où fume une souche, LAMART. *Joc. vi*, 237. ‖ Il se dit par comparaison, pour exprimer l'immobilité, en parlant de personnes que les endresses de cour; Mais à tous mes discours tu fus comme une souche, Et jamais un mot de douceur Ne te fut arraché, MOL. *Amphit.* II, 2. Mais le peuple, qui l'écoutait [Demosthène], immobile comme une souche, Ne fut mu plus touché de ce qu'il débitait, QUE. *Mor.* II, 3. Le table où je l'écris, l'arbre où fume une souche, LAMART. *Joc. vi*, 237. ‖ Il se dit par comparaison, pour exprimer l'immobilité, en parlant de personnes que les endresses de cour; Mais à tous mes discours tu fus comme une souche, Et jamais un mot de douceur Ne te fut arraché, MOL. *Amphit.* II, 2. Mais le peuple, qui l'écoutait [Demosthène], immobile comme une souche, Ne fut mu plus touché de ce qu'il débitait, QUE. *Mor.* II, 3. Vous donné accrenement aux tiges souterraines des iridées, des fougères; on les nomme aujourd'hui rhizomes. Le rhizome est une souche en ce que, sur une motité du cylindre qu'il représente, il porte des feuilles, des lampes, des rameaux ou en montre les traces, ID. *Ibid.* Cette souche de charpente du cep, ‖ 4° Fig. Terme de généalogie. Celui de qui sort une génération, qui est reconnu pour en être le chef. Ils sortent d'une souche en gloire et fécondité, TRÉVOUX, *Harangue*, III, 2. En examinant les différentes souches du genre humain, BAILLY, *Hist. astr.* anc. p. 7. Son imagination [de Catherine de Médicis] ne voyait que les petits-fils qui seroni décorés de titres et n'auroit rien de commun avec la souche originelle, MERCIER, *Tableau de Paris*, ch. 1. Il se dit aussi des animaux. Comme on ne la trouve [la brebis d'Arcadie] que dans les pays les plus chauds.... on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race première, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 123. ‖ Fig. Souche de famille, tige d'une famille. Les plus anciens dans une généalogie. On certain Wittikind, Saxon, est la souche de la maison des Capétiens. ‖ Fig. Souche, titre de premier d'une race. Une descendante. Un tel eut trois enfants; le premier mourut sans lignée, les deux autres ont fait souche. Cela m'oblige en conscience de me marier, pour faire souche et pour ne pas laisser périr la famille, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 4. ‖ Faire souche d'honnêtes gens, contracter légitime mariage. Si son ambition veut se borner à cette petite fortune, nous allons faire souche d'honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret*, V, 18. Quand ils ont passé neuf ou dix années dans une si douce servitude, Monseigneur les établit et en fait des souches d'honnêtes gens, ID. *Ét. Gonz.* 4. ‖ Terme de droit. Succéder par souche, succéder par représentation de ascendant. Par souche est opposée à la succession par tête. ‖ 5° Le plus gros des deux morceaux de bois ajustés, sur lesquels les boulangers et les bouchers font des entailles pour marquer la quantité de pain ou de viande qu'ils fournissent à crédit. La souche reste entre les mains du marchand, et l'échantillon entre celles de l'acheteur. ‖ 6° Terme d'administration. La partie des feuilles d'un registre qui reste lorsqu'on les a coupées en zigzag, et qui sert à vérifier si l'autre partie s'y rejoint exactement. La souche d'un registre d'inscriptions. Registre à souche. Talon de souche. ‖ 7° Terme de maçonnerie. La partie de la cheminée qui s'élève au-dessus du toit. Il faut que le profond de chaque four fâlie diligemment monter les souches de mes cheminées, les ouvreurs ne pourront pas suivre leurs ouvrages sans dissentimulation, *Lettres de Colbert*, VII, 11. Je vous prie de prendre garde que les entrepreneurs fassent faire les souches de cheminée assez hautes, afin qu'elles ne fument point, ib. p. 13. ‖ Tuyau d'où sort un jet d'eau au milieu d'un bassin. ‖ 8° Portion d'un cierge postiche, faite de bois ou de fer-blanc. Fabricant de souches d'église. ‖ 9° Terme de maréchalerie. Portion de vieux clou qui reste quelquefois dans la corne après qu'elle a été déferrée.

— HIST. XIIe s. Quant il s'esveilla, si but la vue Ki cler veet avant, perdue; Il frote front e oilz e buche, Mais ne veit plus ke une suche, *Edouard le conf.* v. 2915. Par cel fust celui lai se couche, Qu'il ne vait mes ne qu'une suche, *Ren.* 12478. ‖ XVIe s. Tout aussi com de la racine vient la souche de l'arbre, et de la souche les branches.... et de la branche le fruict, 27, RENAU. Là vi je d'auvant la maistrie, Car j'estoie comme une souche Delez madame en coste couche, *Mir. de Notre Dame*. Souche de cet vert, *Modus*, f° XCII. En tant qu'ilz [les fils d'un riche vilain] seront plus longs de souche et qu'il sera moins memoire de la premiere commencement de leur race, en tant ilz seront tenus et reputez pour nobles, *le Songe du verger*, I, 150. Et sont les uns plus proches ensemble et les autres sont plus estranges ou plus loingtains, selon ce que il sont plus près ou plus loin de la premiere racine ou souche ou estoc, ORESME, *Eth.* 244. ‖ XVIIe s. Quand Tyran fut assis sur cette frontiere de la plus noble nous apprenons souche en françois, FRONS. le, II, 36. ‖ XVIIe s. Alors on coupe les provins de leur mere souche, et, sans sejourner, on les porte planter en la nouvelle vigne, D. DE SERRES, 163. ‖ [Pyrrhon] n'a pas voulu se faire pierre ou souche; il a voulu se faire homme vivant, discourant, agissant, MONT. II, 324. Estendu à la renverse.... n'ayant ny mouvement ny sentiment non plus qu'une souche, ID. II, 63. Là d'une souche à demy pourrie naissait encor quelque peu de fumée, JOACH. DU BELL. *Moretum de Virgile*.

— ETYM. Berry, *soche*, *choche*, *couse*; bourguign. *suche*; picard, *choke*, grosse bûche; norm. *chouque*; saintong. *couse*; patois des Fourgs, *soutse*; provenç. *soc* et *soca*; ital. *zocco*. Ce mot vient, d'après Diez, du lat. *socrus*, soulier de bois, dont le sens primordial doit avoir été base, support. Scheler préférerait l'allemand *Stock*, souche; mais, d'après Diez, le z italien représente bien plus facilement le *ch* allemand.

‖ SOUCHERIE (sou-che-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. L'ensemble des pièces de charpenterie qui composent l'ensemble d'un gros marteau.

1. SOUCHET (sou-ché), *s. m.* Terme de maçon. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. Le souchet est la meuldre des pierres de taille.

— ETYM. Dimin. de *souche*.

2. SOUCHET (souché); le *t* ne se lie pas), *s. m.* Genre de plantes monocotylédones qui l'on distingue : 1° Le souchet long ou souchet odorant, *cyperus longus*, L., et le souchet rond, *cyperus rotundus*, L., deux espèces dont les racines sont aromatiques et stimulantes; 2° le souchet comestible, *cyperus edulis*, L. du midi de l'Europe, dont le rhizome donne des tubercules alimentaires; 3° le souchet papyrus, *cyperus papyrus*, L., *papyrus antiquorum*, Willdenow, espèce dont les couches du rhizome battues et collées donnaient le papyrus.

— HIST. XVIe s. Une fomentation d'une decoction de camomille..... racine d'iris et de souchet, bouillies en lait, PARE, VIII, 28.

— ETYM. *Souche*, à cause du rhizome dont ce genre est pourvu.

SOUCHETAGE (sou-che-ta-j'), *s. m.* Vente dans un bois pour compter les souches, après une coupe.

— ETYM. *Souchet*, par l'intermédiaire d'un diminutif *souchet*.

Digitized by Google

SOUCHETEUR (sou-che-teur), *s. m.* Expert pour le souchetage. Des procès-verbaux des verdiers, soucheteurs et arpenteurs, pour prendre garde aux omissions que l'on pourrait faire des outre-passes, délits, surmesures, *Edit*, nov. 1628.

† **SOUCHEVER** (sou-che-ver), *v. a.* Enlever le souchet dans une carrière, pour séparer les lits de pierre.

† **SOUCHION** (sou-chon), *s. m.* Petite vouche. Pour une vote de bourrées d'épines, rances sans parements, aussi de 208 à la voie, souchons et cospeaux, est dû 47 sous 6 deniers, *Déclaration*, 22 oct. 1715, *Lorif.*

† **2. SOUCHION** (sou-chon), *s. m.* Sorte de fer en barres.

† **SOUCHONG** (sou-chon), *s. m.* Le souchong, et, adjectivement, le thé souchong, voy. THÉ.

1. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* || 1° Souci des jardins, plante composée à capitules jaunes, cadués, qui répandent une forte odeur, *calendula officinalis*, *L.* Florisa parut ce qu'une belle anémone paraîtrait parmi des soucis, PÉR. LI. XIX, p. 14. Mes jeunes rivaux, ma chère, ont le ciel si gai! Chez eux la rose fraîchit, chez moi le souci, MÉRARD. *Restaur.* || Familièrement. Être jaune comme un souci, comme souci, avoir le visage extrêmement jaune. || Couleur de cette fleur. Un foulard souci. L'orange et le souci. D'un gros jaune souci, SUPP. *Dic.* t. II, p. 173. || 2° Souci des champs, *calendula arvensis*, *L.* || 3° Souci d'eau, populage, renoncule-cée, *caltha palustris*, *L.*

— HIST. XIVe s. Soleuquium, souscle, DU CANGE, *soleuquium*. || XVIe s. Mais il y eut de la souci : Voilà qui me trouble le sens, MAROT, I, 186. De vos jardins arrachez le soucy. ID. II, 206. Les myrmeciens seront ouïées, y appliquoit dessus du pourpied pilé, ou feuilles de soulcy avec un peu de sel, PARÉ, V, 21.

— ÉTYM. Lat. *solsequium*, de *sol*, soleil (voy. ce mot), et *sequi*, suivre; parce que les capitules semblent suivre en leur inclinaison le côté où brille le soleil; compagne *tournesol*.

2. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* || 1° Soin accompagné d'inquiétude. Elle qui n'a souci de moi, ni de mes larmes, MALH. I, 93. Et moi qui, pour ceux-ci, en mes plaisirs m'égaie, Il faudra que je change et malgré que j'en aie, Plus soigneux devenu, plus froid et plus rassis, Que mes jeunes pensers cédent aux vieux soucis, MÉNAGE, *Sat.* V, *Adieu*. Quelfois, de grâce, ôte-moi de souci, CORN. *Cid*, III, 1. Sans prendre aucun souci de votre dignité, MOLIÈRE, IV, 3. Votre compagnie, à ce que j'entends l'embarrasse, Part d'un bon naturel; mais quittez ce souci, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Aux noces d'un tyran 1717. Je dois donc que je vous sois souci Et que les autres pensent comme moi, IB. *Cupidon*, 86. Vous assistez? que peut-il faire Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci? J'augure qu'il aura de vous quelque souci, IB. *Vh*, 3. Les enfants n'ont l'âme occupée Que du continuel souci que va fâcher point leur poupée, IB. II, 4. Des soucis dévorants c'est [la richesse] l'éternel asile, IB. *Phil. et Bauc.* Ils plaignaient tour à tour leur amoureux souci, SEDAIN, *Eglogue* 8. || [Pyramidon] prête l'oreille à mes soucis, et, quand il sent tout dîmu; il est pâle, défait, et les noirs soucis sont peints sur son visage toujours rubi, RÉN. *Tel.* II. Ne quelqu'un est en souci de voir ce que je fais dans mes chaumières, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 15 oct. 1758. Je jetais mes livres dans le public avec la certitude d'avoir paix de mes soins de commun, sans aucun souci du reste, *t. I. bonus. Confess.* IX. || Familièrement. C'est là le moindre de mes soucis, le cadet de mes soucis, je n'en inquiète nullement. Vous ne vivrez pas longtemps, vous prenez trop de souci, se dit à ceux qui se mêlent mal à propos des affaires d'autrui. || 2° Fig. et poétiquement. Objet pour lequel notre inquiétude est éveillée. Beauté, mon beau souci, de qui l'âme incertaine A, comme l'océan, son flux et son reflux, MAIH. V, 20. Toutefois je veux l'aimer, tu seras mon souci, CORN. *Suite du Menl.* I, 3. Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière, Est l'unique souci d'Anne la perruquière, SCAR. *Lutr.* I. || 3° Un sans-souci, voy. SANS-SOUCI.

— HIST. XIVe s. Mouli estoit de laide figure, Soussy fu par nous appellés, J. BRETAUT, *Dans Ménagier*, t. II, p. 8. Par foi, or vuj je bien, le cuer avez failli, Que vous voi maintenant entrer en ce soussi, *Guiteb.* 12252. || XVIe s. Bon cidre oste le soussy D'un procès qui me tempeste, RABELA. XXVII. || XVIIe s. Mais, monseigneur, quant tout est dist, mon principal soucy est de vostre santé, MAIH.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Iolt. XXIV. Les enfans sans soucy, LANOUE, 498. Soucis mondains, ID. 533. Pour charmer mon soucy, Page, verse à longs traits du vin dedans ce verre, MOL. 273. Et que daignez avoir souci de mon souci, IB. 373. Aime-t-il point une autre amie Depuis qu'il s'en alla d'ici, Ou s'il m'a toujours en souci? ID. 587. Ses parents [de Caton], ses domestiques et beaucoup de gents de bien en estoient en grand soulcy [à cause de son conflit avec Métellus], MONT. I, 240. A quel soulcy ne nous desmettons-nous pour leur commodité [de nos chiens et de nos chevaux]? ID. II, 108. Soucy d'y vivoyer, LESAGE, *Le Sage*, II, p. 447.

— ÉTYM. Substantif fait du verbe *soucier*; bourg. *sôci*.

3. **SOUCI** (sou-si), *s. m.* Sous. Souci d'hanneton, voy. HANNETON et SOUCIL.

SOUCIER (sou-si-é), je souciais, nous souciâmes, vous souciâtes; que je soucie, que nous soucions, que vous souciez, *v. n.* || 1° Causer de l'inquiétude. Pensez-tu, lui dit-il [le moucheron au lion], que ton titre de roi Me fasse peur ni me soucie? LA FONT. *Fabl.* II, 9. Hél je crains cela faiblement vous soucie, MOL. *Dépit*, IV, 3. || 2° Se soucier, *v. réfl.* Avoir de l'inquiétude. Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste, me dit : pourquoi te soucier? I. B. ROUSS. *Epigr.* I, 7. || 3° Particulièrement. Avoir souci de, prendre intérêt à. De vous dire combien de fois ces mots : Je ne me soucie point, me demanda de vos nouvelles, combien on me fit de questions sans attendre la réponse; combien j'en épargnai, combien on s'en soucia peu, combien je m'en souciais encore moins, vous reconnaîtrez au naturel l'*inique corte*, SÉV. 399. Des mécontens confus, qu'ils se sont contentés de mettre dans un ordre agréable, sans se trop soucier de la vérité, ROUS. *Hist.* I, 7. Ceux qui se voyaient ruinés n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas ne soucieraient pas d'en avoir pitié après eux, m. ib. III, 7. Je n'ai de crédit que pour les choses dont je ne me soucie point, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 1711. Ce n'est pas qu'ils [les enfants de role] se soucient des hommes, ni qu'ils craignent, par bonté, de les affliger; mais c'est que, pour leur propre commodité, ils ne veulent point voir autour d'eux des visages tristes et mécontents, FÉN. Tel. XXIII. Le soldat, qui ne se soucirait ni de son prédécesseur ni de sa démonstration [d'Archimède], irrité de ce délai, tire son épée et le tue, ROLLIN, *Hist. anc.* t. X, p. 99, dans POUGENS. Je ne me soucie point des querelles sur la musique; je ne me soucie pas même, à mon âge, de savoir qu'à la bonne cause, dont il paraît qu'on ne se soucie plus guère, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 22 sept. 1771. Je dis donc que je ne me soucie fort peu que les autres pensent comme moi, IB. *Candide*, 26. || Fig. Je ne me soucie pas qu'ils [ces vers vignes après ma mort. Irrenigneront. Je me soucie bien de ce bonnet-là! qu'il aille le besoin de lui : se soucier peu de..... est un anéphémisme, pour ne se pas soucier du tout. Mais je ne soucierai pas trop Que des deux ait l'Arcadien, Et qui vient de l'Acarnanie, Et Scarron fort peu s'en soucie, SCARR. *Virg.* V. || 4° Se soucier de quelqu'un ou de quelque chose, en avoir soin, s'en occuper. Et oui, monsieur, que l'on ait cette envie, Et que de vous enfin il fort on se soucie? MOL. *Femm. sav.* I, 3. Je ne me soucie pas d'y aller, ni plus pas, il me convient pas. Je ne me soucie point de lire Télémaque, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 10 avril 1717. Et si d'un autre côté votre fille aînée est curieuse, vous ne vous soucierez pas de la savoir, FONTEN. *les Mondes*, 17e soir.

— HIST. XIIIe s. Mouli a vaillans homs grant vergoigne, Quant il requiert que l'en li dongne. Mouli i pense, mouli se sousuie, Mouli a mpaise angous qu'il prie, *la Rose*, 17238. Il [le marchand] ne s'en est soucié ne tenu ne tas fait aucunes, Ne ne cesse de soucier D'accroistre et de mompleier, *ib.* 10508. || XIIIe s. Et que nullement ne desdaignez Ton povre ou petit ennemi... Car il ne fera que veiller, Ymaginer et soucillier Comment de lui grever sarés, MACHAUT, p. 446. || XVIe s. Le roi de France et son conseil recepvront en peu de Castille, que il ne se soucient et ne se doutast en rien, FROISS. II, III, 28. || XVIIe s. Ceulx qui cherchent à changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, MONT. I, 221... Et ne se soucient point d'endurer tous maulx ceulx qui redoutent d'avoir reproche, ANYOT, *Agis et Cléom.* 24. Il y a des personnes qui ne se soucient point d'achéter de belles peintures ny de belles statues, sans s'adonnent à achetter affectueusement des monstres en nature, *id. De la curiosité*, 17. Français I ne se soucioit à qui cette dignité l'emparte; faut, pourveu que ce ne fust à Charles, BRANTÔM, Ire *d.* 1.

— ÉTYM. Génev. *se souciller*; du lat. *sollicitare*, proprement, ébranler, remuer fortement, du lat. archaïque *solius*, canot, le même que le grec θάος (voy. SOLIDE), et *citare*, pousser.

SOUCIEUX, EUSE (sou-si-eu, eû-z'), *adj.* || 1° Qui prend souci, intérêt à. Jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses perfections, J. J. SOUBS. 1re *dial.* || 2° Qui a du souci, de triste; que les assiduités que vous avez ici ne rendent soucieuse une personne à laquelle je serais bien fâché de causer la moindre peine, BERNARD, *Lett. à Mlle Volland*, 19 sept. 1767. || Qui marque du souci, en parlant des choses. Elle était avec moi sur un ton de bonté soucieuse et mal assurée, MARMONTEL, *Mém.* VI. Et l'empereur s'pourvoit; mais son front soucieux Est plus sombre et plus noir que l'orage des cieux, A. DE SIGNY, *le Cor*.

— HIST. XVIe s. Que votre cœur tant noble et gracieux Chasse dehors tout ennui soucieux, MAROT, I, 286. Car volontiers la chose precieuse Est mise à part en garde soucieuse, IB. I, 276. Pyrrho... les encourageoit [les gens effrayés dans une tempête] par l'exemple d'un pourceau qui y estoit [dans le bateau], nullement soucieux de cet orage, MONT. I, 200.

— ÉTYM. *Souci* 3; génev. *souciller*.

SOUCOUPE (sou-sou-pe), *s. f.* || 1° Espèce d'assiette qui a un pied, et sur laquelle on sert des verres et des carafes. Soucoupe d'argent, de vermeil. Mettre une carafe de vin, une carafe d'eau et un verre sur la soucoupe. Allez, impertinente, je bois avec une soucoupe; je veux dire que vous m'allez quérir une soucoupe pour boire, MOL. *Comtesse*, sc. 6. Il a apporté d'Angleterre [de verre d'Espagne] avant au retour de la table, pour boire, une soucoupe et un verre couvert, ST.-SIM. 83, 92. || 2° Petite assiette de porcelaine, de faïence, etc. qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière, propre à prendre du café, du thé, du chocolat, etc. || 3° Espèce de champignons.

— ÉTYM. *Sous*, et *coupe*.

† **SOUCRILLON** (sou-kri-lion, *ll* mouillées), *s. m.* Terme rural. Espèce d'orge d'hiver. En Hollande on brasse non-seulement avec l'orge appelée soucrillon, mais encore avec le blé et l'avoine, *Dict. des arts et mét. Brasseur.*

— ÉTYM. *Sucre*, à cause du goût que dirait orge sucrée.

† **SOUDABILITÉ** (sou-da-bi-li-té), *s. f.* Propriété qu'ont certains corps de s'unir avec eux-mêmes.

† **SOUDABLE** (sou-da-ble), *adj.* Qui se laisse souder.

SOUDAIN, AINE (sou-din, di-n'; au XVIe siècle, on écrivait souldain ou soubdain, mais on prononçait soudain, PALSGRAVE, p. 26), *adj.* || 1° Qui se fait dans l'instant. Revois ces champs guerriers dont les sacrés sillons Ont semé contre toi de soudaines bataillons, CORN. *Médée*, III, 3. L'archiduc, par un soudain mouvement du prince de Condé qui lui oppose des troupes fraîches, est contraint de prendre la fuite, ROUS. *Louis de Bourbon*. Emporté d'un coup soudain, il [Turenne] meurt comme Judas Machabée, IB. *Lucie de Bourbon*. Il [Charles Quint] se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, IB. *Anne de Gonz.* La mort n'a pu surprendre M. de Gornay, même en arrivant tout à coup; elle a été soudaine, sans être imprévue, IB. *Gornay*. Vive des passions l'éloquence soudaine! LAMOTTE, *Fabl.* III, 4. Les jugements soudains, presque aveugles, pour toutes nos fautes, à un certain âge, portent des distances, des grandeurs, des situations, nous font penser qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir de la manière dont nous nous voyons, VOLT. *Phil. Nouv.* 1. Dante vit, comme nous, les factions humaines, Rouler autour de lui leurs fortunes soudaines, ARN. BARBIER, *Iambes, Dante*. || 2° Prix adventuré-ment. Dans le même instant, aussitôt. Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée, On dessert, et soudain la nappe étant levée..... MOL. *Lutr.* I. On se tait, et soudain César prend le premier une coupe à la main, BAC. *Brut.* V, 5. J'ai vu naître soudain de nouvelles sources d'une soif insatiable des richesses, MONTESQ. *Lett. pers.* 146. || Tout soudain, même sens. Tout soudain on le vit accourir. || 3° Soudain que, *loc. conj.* Aussitôt que. Soudain qu'elle m'a vu, Les mots ont éclaté d'un transport inquiéta, CORN. *Veuve*, IV, 4.

— SYN. SOUDAIN, SUBIT. Ces mots, ayant même

Digitized by Google

radical, ent aussi même signification. Ils ne différent que par l'emploi ; soudain est du style poétique ou élevé; subit est de tous les styles.

— HIST. XIVe s. Rien que la chose ne soit pas soudene, car l'on n'ouvrit pas temps d'avoir conseil et deliberacion, ORESME, *Eth.* 66. || XVe s. Au mieulx venir, nostre vie mondaine À soutenir ans pou peut oultre passer, Pour vingt ans sont en jeunesse soudaine.... E. DESCH. *Poés.* mss. f° 405. || XVIe s. Les biens et les honneurs mondains Engendrent mal, sont douteux et soubdains [passagers], *les Triomphes de la noble dame*, f° 209, dans LACROIX. Tant bien surpasse en ire et subtaine, tant soubdains à obeir à leurs capitaines, RAB. *Garg.* 1, 47. Soubdain que nos encres feurent en port jectées, vindrent vers nous..... RAB. *Pant.* IV, 48. Et tout soubdain luy vindrent nouvelles d'un autre costé comme les Megariens avoient aussi pris les armes, AMYOT, *Péric.* 43. L'un estoit prompt, soudain, hasardeux, fin, et qui legierement entreprenoit toutes choses, in. *Arist.* 4. Celui qui vint en belle main Se peut asmurer tout soudain D'avoir vu celle de l'Aurore, *Ode en faveur de Louise Labé*. — ETYM. Provenç. *subitan, subtan*; espagn. *subitaneo*; ital. *subitano*; du lat. *subitaneus*, qui vient de *subitus*, subit.

SOUDAINEMENT (sou-dè-ne-man), *adv.* D'une manière soudaine. Il mourut soudainement. Il faut qu'on la retire, et que soudainement [à la façon sans bruit portée au monument, TRISTAN, *M. de Chrispe*. V, 60.

— HIST. XIIIe s. Et lors si peleurent et levrent et le mistent en son lit, et fisent entendant au peuple qu'il estoit mors soudainement, *Chr. de Rains*, p. 16. || XVe s. Nous disons aucunes choses estre volontaires, qui sont faites en mouvement soudainement, ORESME, *Eth.* 63. || XVIe s. Quand les Francois virent sur eux ces Anglois si soudainement, ils furent tous esbahis, FROISS. I, 174, 2e p. Il advint que le soleil eclipsa soudainement, AMYOT, *Péric.* 67. Bois et matiere propre à prendre feu soubdainement, MONT. II, 37.

— ETYM. *Soudaine*, et le suffixe *ment*; provenç. *sopdanamen*.

SOUDANITÉ (sou-da-ne-té), *s. f.* Qualité de ce qui est soudain. Les beautés du sublime... enlevent l'âme, et se font sentir à tout le monde avec la soudainété des éclairs, LA FONT. *Psyché*, I, p. 109. Contiennent, dit-il, peindre un objet, LA FONTAINE) qui souvent semble s'abandonner comme dans une conversation facile; qui, etant Ulysse à propos des voyages d'un autre, s'écrie lui-même de le trouver là; dont les beautés paraissent quelquefois une heureuse rencontre, et possèdent, pour me servir d'un mot qu'il aimait, la grâce de la soudainété? CHAMFORT, *Eloge de la Font.* 2e part. Nous avons un gouvernement pré-existant, un roi pré-existant, des préjugés pré-existants; il faut, autant qu'il est possible, amortir toutes ces choses-là à la révolution et sauver la soudaineté du passage, MIRAB. *Collection*, t. II, p. 149.

— HIST. XVIe s. Il avoit desdeil, un par tardité, et l'autre par soudaineté, AMYOT, *Lucull.* 35. Ordinairement la soudaineté et lesbleé ne peult donner une ferme et perdurable paix entre deux parlans à l'oeuvre, in. *Péric.* 26. L'homme froid et posé ne peut vraie à la soudaineté, *le Prince de Machiavel*, f° 107, dans LACROIX.

— ETYM. *Soudain*.

SOUDAN (sou-dan), *s. m.* Nom qu'on donnait jadis à de certains princes mahométans, et particulièrement au souverain d'Egypte. Le sérail d'un soudan, sa triste austérité, Ce nom d'esclave, enfin, m'ont dit rien qui vous gêne? VOLT. *Zaïre*, I, 1.

— HIST. XIIe s. Car trente rois i ot et quarante soudans, *Sax.* V, || XIIIe s. Done verriez grant coutu donner Seur le soudant et seur sa gent, JUSTEL. 119. Et ce point que nous venimes en Cypre, le soudanc du Coyne (d'Iconium) estoit le plus riche roy de toute la paennisme, JOINV. 242. || XVe s. Mon vaisseau, je tiendroy un an Sur le rivage, lorsqu'un grant chan ou du soudan Je lui conte quelque fable Qu'il croit veritable, BASSELIN, XXXIII.

— ETYM. Provenç. *soudan, seda, saudan*; cat. *soldá*; esp. *soldan*; ital. *soldano*. Le même que *sultan*.

SOUDANT, ANTE (sou-dan, dan-t), *adj.* Qui soude, qui se soude. À la température où le soudant.

SOUDARD ou **SOUDART** (sou-dar; le *t* ou le *d* ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Homme qui a longtemps servi à la guerre et qui en a les habitudes; il se prend en mauvaise part, soit pour mépriser, soit pour exprimer la grossièreté ou la barbarie. La maison et les biens escroqués aux soudards, RÉGNIER, *Epît.* 1. Onc ne fut un meilleur soudart, SCARR. *Virg.* V. Le drôle fit un trait de franc soudart; Car son frocard s'enfla belle il eut part, Sans désobeyr, escroquant la chrétienne, LA FONT. *Femme avare*. Après cela, ne vous figurez pas que je soit un soudart sans lime, comme vous paraissez le croire, ch. THENARD, *la Femme de quarante ans*, § 3. || FIG. Tous les amours y mettent [dans mon gîte] garnison; En vrais soudards ils y laissent esclandre, MÉRARD, *Mémoires*.

— HIST. XVe s. Ne soyons point si villains et hagards, Que de laisser ce bon vin aux soudards Qui nous font tant d'outrages, BASSELIN, LII. Je ne congnois où je puisse servir, l'arriere ban a fait cerir vieillesse, Las! laudrin il son soudart devenir? CH. D'ORL. *Ball.* 83. || XVIe s. Les mots de Plution, on voit de toutes parts sortir du creux manoir les plus braves soldarts, DESPORTES, *Rodomont*. Il distribua à ses soudards les terres conquises sur les ennemis, AMYOT, *Num.* 19. Ses propos [d'un brave che] seront à l'equipolent; car un homme est mert, si ce soudart courroucé l'a seulement regardé de travers, AMYOT, *Lucull.* 35.

— ETYM. *Solde*, et la finale *ard* souvent péjorative; picard, *soudard, soudart*.

SOUDE (soud), *s. f.* Le genre de la famille des salsolées, où l'on distingue la soude commune, dite vulgairement soude, *salsola soda*, *L.* dont les cendres donnent, dans 10 espèces

quelque avoir enlargi le saint Esprit, CALV. *Inst.* 903.

— ETYM. Lat. *solvere*, délier, résoudre, de *so* ou *se*, indiquant séparation, et *luere*, *luo*, délier.

SOUDRILLE (sou-dri-ll' *il* mouillés, et non sou-dri-z); *s. m.* Terme vieilli, synonyme de soudard. Eusses-tu garde de soudrilles, Vas'ten travailler au pastilles, SCARR. *Mazarinades*, ŒUVR. t. I, p. 286, dans ROQUEFORT. Prise soudrille, gripechapon, Homme sans honneur et sans âme, m. *Virg.* IV. On dit que quelques bons esprits Ordonneront qu'on fît des grilles Pour se garantir des soudrilles Du redoutable Jean de Vert, m. *Typhon*, II. Adsm, parrain banal de toutes les familles, Adam, dis-je, par qui chacun nom fut soudrî, N'y encontrast pas mieux que nos braves soudrilles, LA FONT. *Poésies mêlées*, *Sur un sobriquet donné à Monseigneur par les soldats*.

— HIST. XVIe. N'estant soldats, pas seulement soudrilles, ny digues de cette qualité, et n'ayant jamais faict seriement ni service à sa majesté, CARLOIX, VIII, 41.

— ETYM. Origine incertaine. On est porté à y voir le radical de *soudard* avec une autre terminaison diminutive et péjorative. Soudrille le sens que Carloix donne à ce mot suggère l'idée qu'il vient de *sous* et *drille*.

SOUDURE (sou-dur'), *s. f.* || 1° Composition ou mélange de divers métaux et minéraux, qui sert à unir ensemble des pièces de métal. Un fondant l'étain à parée égale avec le plomb, ce qui est ce que les plombiers appellent de la soudure; et ils l'emploient eu effet pour souder les ouvrages en plomb, RIFF. *Min.* I, 9, p. 30. Soudure grasse, celle dans laquelle domine l'étain; on dit par opposition soudure maigre. || Soudure au tiers, mélange de deux parties de plomb avec une partie d'étain. || Soudure à huit, soudure qui est composée d'une partie de cuivre sur sept d'argent. || 2° Travail de celui qui soude. Soudure bon faite, || Belle à soudure, pelé en effet qui les bijoutiers mettent les paillons. || 3° Endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. Le tuyau est crevé à la soudure. || Fig. Endroit d'une œuvre d'art où l'on a voulu en supprimer quelque chose. Soudure malhabile. || 4° Terme de métallurgie. Propriété qu'ont quelques métaux de s'unir à eux-mêmes à une haute température. || 5° Les moyens donnent le nom de soudure au plâtre serré qui sert à raccorder des enduits. || 6° Terme de botanique et d'anatomie. Union intime entre deux organes différents.

— HIST. XVIe. La manière de ramener ez places belez soudures [cassures], R. DE HOUDENC, *Vie Ord.* f° 64. || XVIe s. (Les murs du chûteil) estoient hauts malement et de pierre dure, et ouvrés jadis de mains de Sarrasins, qui bien savoient asseoir les fortes et les ouvrages si estranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant, FROISS. I, 1, 33. || XVIe s. L'acier, au lieu de se souduire, fet plus fort qu'ailleurs at plus ferme, ST-GEL. 170. Ces partages (de biens entre frères), et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela destruit merveilleusement cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils (Lycurgue et Platon) n'ont peu croire que nostre société se peust maintenir asseurée si peu d'artifice et de soudure humaine que les nations sauvages, D. I, 230.

— ETYM. *Souder*; wallon, *sôdeur*.

† **SOUE** (soue) *s. f.* Terme rural. Étable à porcs.

— ETYM. Bourg. *sô*; du lat. *sus*, porc; grec, εὗς et ὗς; anc. haut-all. *sû*.

† **SOUETTE** (sou-è-t'), *s. f.* Chouette.

SOUFFERT, ERTE (sou-fèr, fèr-t'), *part. passé* de souffrir. || 1° Qui a été enduré. Mais quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts, CORN. *Cinna*, II, 3. || 3 Toléré. Il y a de certains maux dans la république qui y sont soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux, MONTESQ. X. Soufferts des grands, quelquefois recherchés, *L.* B. BOUSS. *Epît.* 1, 4.

SOUFFLAGE (sou-fla-j'), *s. m.* || 1° Action de souffler le verre. || Pour du verre à vitres, action de préparer le verre destiné à faire des glaces soufflées. || Procédé par lequel on fabrique les pièces de verre. || 3° Terme de céphalée. Action de séparer par la ventilation les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés. || 3° Terme de marine. Revêtement de planches qu'on applique sur la carène d'un navire, un peu au-dessus et au-dessous de sa flottaison, pour ajouter à sa stabilité. Le but du soufflage est d'augmenter l'étendue des lignes d'eau. Sa Majesté a été surprise qu'il ait fallu faire un soufflage à la Faverote, pour lui mieux faire porter la voile, *Seigneley à Demuyn*, 1679, dans JAL.

— ETYM. *Souffler*.

SOUFFLANT, ANTE (sou-flan, flan-t'), *adj.* Qui est destiné à souffler, qui sert à souffler, qui souffle ordinairement. Les soufflets sont des machines soufflantes les plus communes at les plus connues, mais ce ne sont pas les meilleures, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, 323, dans POUGENS.

SOUFFLE (sou-fl'), *s. m.* || 1° Agitation de l'air causée par le vent. Il ne fait pas un souffle de vent. D'un souffle l'aquilon écarte les nuages, RAC. *Esth.* III, 8. Comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle pernicieux a mis la fleur sèche, IB. *Athal.* I, 2. Que dis-je? hélas! oui, la terre s'éveille, belle et parée au souffle du printemps, BÉRANG. *Malade*. || Fig. Hélas! l'homme ne peut dire, en naissant, quel coin de l'univers gardera ses cendres, ni de quel côté le souffle de l'adversité les portera, CHATEAUB. *Gén.* I, V, 17. || 2° Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Quelques restes de feu sous la cendre épandus D'un souffle halotant par Bacchus s'allumèrent, LA FONT. *Phil. et Baue*. Son souffle (dans un instant) a dissipé cendre de loin comme le bruit sourd des vents séditieux, FÉN. *Tél.* XXII. || Par exagération. Il est si faible, qu'on le conserverait au souffle, par un souffle. || *Fig.* et familièrement. Cette objection, ce système, cette intrigue peuvent être renversés d'un souffle, ils sont très-faciles à détruire. || Fig. Ce qui n'a qu'un souffle, être de peu de durée, de consistance. La vie, le bonheur, l'influence tiennent à un souffle, CHATEAUB. *Pensées*. || Le souffle créateur, le souffle par lequel Dieu anime toute chose humaine, Ton souffle créateur s'est abaissé sur moi, LAMART. *Méd.* I, 3. || Souffle dans un instrument de musique. Tout ce que l'on entend à l'exté de la mesure tout doucement jusqu'un temps où ton souffle sauras se donner sans effort, D. SAINT, *Maîtres sonneurs*, IV. *revidat*. || Fig. Souffle de respiration. Les pharisiens superstitieux, en revenant du marché où ils rencontraient tant de gentils et tant de publicains, avaient besoin de l'approche et le souffle même, pour ainsi dire, les soulillait..... nous, *Dict. trad. comm.* I, 1. La frayeur de la mort (dans une peste) ne leur fit point abandonner sa maison; plusieurs même assistèrent ce frère mourant, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs, FLEUR. *Mœr de Mond*. Mes esclaves que j'appelle maintenant autour de m'approcher; et mon souffle même est devenu une infection, et un souffle de mort pour mes enfants que j'ai tant aimés, MASS. *Arrest, Mort du pêch.* Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impie infecte vos climats, VOLT. *Œdipe*, III, 5. Ce n'est pas encore, se dit-on, de puteut entre elles Mon souffle de parfums et mon corps de rayons (d'un sylphe), V. HUGO, *Ball.* 2. || 3° La simple respiration. Retenir son souffle. Reprendre son souffle. Avec quel souffle pur je l'entends qui respire! DUBUS, *Obsèdés*, V, 4. || Ménager son souffle, ménager sa respiration. || Haleine du souffle, manque d'haleine qui tient, qui est se prolonge. || Fig. Manque de souffle, se dit d'un écrivain qui n'a pas la force de développer son sujet. || Ce qui est nécessaire à la vie de vie, il n'a que la souffle, il est très-faible. Je n'ai plus qu'un souffle de vie; je l'emploierai à vous invoquer en nourrant..... vous, *Lett. à Lamartine II*, 31 juil. 1772. || Il n'a plus que le souffle, il est agonisant. || Le souffle de la vie, la vie même. Le souffle de ma vie est à Dieu, et mon dernier cri d'un mot l'enfanter ou l'embrasser, A. DE MUSSET, *Coper. du Mar.* 1, 4. || 5° Terme de médecine. Bruits de souffle, bruits anormaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. || Bruit de souffle continu, bruit semblable au bruit qu'on entend quand on approche de son oreille un gros coquillage univalve; il se fait entendre aux vaisseaux du cou, surtout dans les affections anémiques. || Souffle placentaire ou souffle utérin, souffle doux, prolongé, qui a son maximum intensité synchronique au pouls de la mère, entendu ordinairement vers les régions inguinales, à dater du quatrième mois de la grossesse, et dû au passage du sang maternel dans les artères utérines. || Souffle bronchique, bruit des bronches que perçoit l'oreille appliquée sur la poitrine. || Souffle amphorique, celui qui résonne comme si l'on soufflait dans une amphore. Le souffle amphorique est fréquent dans les épanchements pleurétiques de forme chronique ou latente. || Bruit de souffle, se dit aussi du bruit entendu dans la poitrine au troisième degré. || 6° Fig. Inspiration, influence, un bonne ou en mauvaise part. Le souffle malfaisant de la haine, de l'envie. Impatient du dieu dont le souffle invincible Agite tous ses sens (de la pythie), L. B. BOUSS. *Ode en consie du Luc*. Elle avait dérobé cette rose naissante Au souffle empoisonné d'un monde dangereux, VOLT. *l'Educat. d'une fille*.

— HIST. XVIe. Ainsi m'est advenu en cette entreprise (mettre en vers latins la doctrine du phêchi; car le souffle m'est failly à my chemin, BONAVARD, *Amartigende*, p. 78.

— ETYM. VOY. SOUFFLER.

SOUFFLÉ, ÉE (sou-flé, flé), *part. passé* de souffler. || 1° Sur quoi le souffle a passé. Le feu soufflé.... Des hommes inconsidérés qui soufflent sur de la poussière et se jettent de la terre dans les yeux; ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux... nous. *Cornel.* II° Gonflé par le souffle. Le jabot, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume, MOY. *Ois.* I, m, p. 286. Il serait difficile de conserver que cette pâte soit assez et très-réfractaire eût été fondus et soufflée, sans que ces porphyres eussent souffert aucune altération, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 7, p. 472, dans POUGENS. || Omelette soufflée, omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, et qui renfleen cuisant. || Beignet soufflé, sorte de beignet dont la pâte enfle beaucoup. || Sucre soufflé, sucre cuit à soufflé, sucre qui s'envole en l'air par feuilles sèches, lorsqu'on souffle au travers d'une écumoire qu'on y a trempée. Les assespaies et les plupart des conserves se font avec du sucre cuit à soufflé. || 3° Bouffi, boursouflé. Ces anges sont des espèces de Capidons soufflés et transparents, DIDER. *Salons de 1767, Œuvr.* t. IV, p. 396, dans POUGENS. Elle a le front grand et haut, de grosses joues soufflées, des yeux un grands et petits, ID. *Personnage d'Ashou*. || 4° Terme de chapellerie. Poils soufflés, poils soumis à la ventilation, à l'effet de séparer les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés, *Tarif des douanes*, 1809, p. 681. || 5° Dit las à une personne qui, en récitant, manque de mémoire. La mémoire [de l'archevêque Vintimille] le servit très-infidèlement dès les premiers mots; un souffleur qu'il avait chargé de le suppléer, les lui suggéra; il ne les entendit pas, le frappa, continua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés on mal entendus, et toujours mal redits, D'ALEMB. *Art. du card. Dubois*. || 6° Papier soufflé, papier fait avec une autre pâte que celle ordinaire, le papier étant enduit d'une matière visqueuse, on souffle dessus une poussière de laine hachée. Il existe depuis quelque temps à Rouen une fabrique de papier que l'on nomme velouté, connu aussi sous le nom de papier soufflé; c'est un papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée. *Dict. des arts et m. Papetier*. || 7° *S. m.* Un soufflé, mets léger formé soit avec du riz, soit avec de la fécule de pomme de terre, soit avec du chocolat, cuits avec du lait; on ajoute des jaunes d'œufs pour en faire une pâte douce et molle, à laquelle on incorpore les blancs d'œufs battus en neige juste au moment de mettre au four; cette préparation se sert au moment où elle s'est gonflée. Marguerite [la cuisinière] dit qu'on ne fasse pas attendre, parce que le soufflé va tomber, SCRIBE ET MÉLESVILLE, *Demoiselle à marier*, 6.

† **SOUFFLEMENT** (sou-fle-man), *s. m.* || 1° Action de souffler. || 2° Terme de droit. Soufflement d'expioit, action de supprimer subrepticement un expioit.

— HIST. XVIe. Rembrasa en flambes pestilenciouses par les soufflemens de l'ennemi, MONSTRELET, I, II, f° 73, dans RAYNOUARD, *Lex.* IIe s. Je ne sais point ignorans combien est amère l'usage du chresme, et soufflement au baptesme, CALV. *Instit.* 1181. L'esté n'aroit point esté trop fascheux pour les soufflemens de vent du midy, AMYOT, *Morale*.

— ETYM. *Souffler*; prov. *soffiamen*, *sufiamen*; it. *soffiamento*. Au XVIe siècle, on disait aussi *souffle*.

SOUFFLER (sou-flé), *v. n.* || 1° Pousser l'air d'une façon quelconque. || 2° Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. || 3° Souffler sur, éteindre en soufflant. || 4° Souffler sur, se dit aussi des sorciers. || 5° Respirer avec peine, avec effort. || 6° Souffler aux oreilles de quelqu'un. || 7° Se dit des taupes dans la saison où elles travaillent. || 8° Dans les moulins à poudre, le meurtrer ou la matière soufflé. || 9° Chercher la pierre philoso-

Digitized by Google

phale. ‖ 10° I. 2. Faire du vent sur une chose. ‖ 11° Souffler les canons, y brûler de la poudre. ‖ 12° Souffler le vent, l'éventail. ‖ 13° Souffler l'orgue. ‖ 14° Souffler un vent, un moulin. ‖ 15° Appliquer un soufflage à un ouvrir. ‖ 16° En termes de chasse, souffler le poil au hérisson. ‖ 17° Envoyer par le souffle. ‖ 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un. ‖ 19° Suggérer, inspirer. ‖ 20° Dire tout bas à celui à qui la mémoire manque. ‖ 21° Souffler une dame, un jeu de dames. ‖ 22° Boire d'un trait. ‖ 23° *V. Refl.* Se souffler, être soufflé.

1° Pousser l'air d'une façon quelconque. Ce soufflet est percé, il ne souffle plus. Annibal [à Cannes]... avant rangé ses troupes de sorte que le vent Vulturne, qui se lève dans un certain temps régulier, devint souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les incommoder de poussière. ROLLIN, *Traité des Et.*, 3e part. 1, Carthaginois. ‖ Imperceptiblement. Par un hasard assez singulier, il souffloit des vents opposés en Savoie et en Piémont. SACHOUNE, *Voy. Alpes*, t. 1, p. 442. ‖ Fig. Regarder de quel côté le vent souffle, observer les conjonctures. Je ne sais de quel côté le vent va souffler pour la philosophie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juill. 1764. ‖ Terme de Physique. L'esprit souffle où il veut. Deux communique ses grâces à qui il lui plaît. ‖ 2° Particulièrement. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. Souffler dans un instrument à vent. Trois fois en vain elle souffla Pour rendre vie à sa chandelle, SCARR. *Poésies div. Œuvr.* t. VII, p. 179, dans quatrains. D'abord avec son haleine il se réchauffe les doigts; Puis sur un metz qu'on lui donne, délicat, il souffle aussi, LA VOYE. *Fabl.* v, 7. La même soirée où il [le chasseur] a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé [chasse aux canards sauvages], il fait des projets pour le lendemain, ACHARD, *Oct.* 1, 2, p. 182. Qu'il lui faille en décembre Souffler, faute de bois, Dans ses doigts, MÉNAGE. *Pet. h. gris.* Ouvrir, comme dit saint ancien, une grande bouche pour souffler dans une petite flûte, *1. 1. Rois. Dict. de mus. Effet.* ‖ Fig. Ne pas souffler, ne dire mot. On lui arrache [à Amad] les cheveux et la barbe; il ne dit mot, il ne souffle pas, Joss. 1er *sermon, sur la Passion*, 2. Arrive-t-il vers lui [l'hypocrite] un homme de bien et charitable, qui le verse et qui pleure l'extrême, non-seulement il prie, mais il médite, il pousse des clans et des soupirs; si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas, LA BRUY. XII. Nous savons tout, et nous ne soufflons pas, *2. 1. Rois. Rem.* ‖ N'oser souffler, ne pas souffler, ne pas oser ouvrir la bouche pour se plaindre ou pour s'excuser. Je voudrais bien qu'elle eût souffle devant moi, et qu'elle s'avisât de traverser ce que j'aurais résolu, RACINE, *Britan.* 2. Quoiqu'une opinion qu'elle eut demoiselle, il faut qu'elle ait la liberté de me taire ce qu'il me plaît, sans que j'ose souffler? SOR. *Dr. Franc.* II, 9. M. D'Ennemont, qui n'osoit souffler devant moi, MME D'ÉPINAY, *Mem.* t. 1, p. 223, dans romans. ‖ Ne pas souffler d'une chose, n'en rien dire. Elle ne conta qu'en Danemark il y avoit un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'étoit dans une étrange occasion qu'il avoit rencontre cette épingle : il n'en souffla pas, et deux mois après la gangrène s'y mit, SÉV. 21 août 1680. La pauvre Warmestré vient d'accoucher tranquillement au milieu de la cour, sans que vous en ayez souffle, HAMILT. *Gramm.* 7. ‖ Fig. Il croit qu'il n'y a qu'à souffler et à remuer les doigts, se dit d'un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, bien qu'elle soit difficile. ‖ 3° Souffler sur, éteindre en soufflant. Souffle sur ton amour, ami, si tu ne crois, Quand que pour m'étendre elle a souffle sur moi n'est une lampe qui parle], A. CHÉN. *Elegues*, XXXVII. ‖ Fig. Souffler sur, détruire, faire disparaître. Qu'ils aient le courage de s'élever au-dessus de l'humain et du vivant, ils verront de loin la postérité souffler sur ces nuages, et condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les encourager, MARMONTEL, *El. Bornard*, note 11. Les reverent ont soufflé sur la fleur de son âge, MASSON, *Hérési.* VI. L'âge a soufflé sur mes espérances, MÉNAGE. *Fr. follets.* ‖ Tenue de l'écrivain. Bien a souffle sur cette race impie et en a fait sécher la racine, il a détruit, exterminé cette race. Vous souhaiteriez que l'orgueil des impies fut humilié, et que le Seigneur souffrait sur ce colosse de grandeur et de puissance qui les élève, MASS. *Carême, Mélanges.* Le Seigneur a toujours souffle sur les races orgueilleuses, ID. *Pet. carême, Respect que les gr. doivent à la relig.* ‖ Dans le même langage : Le Seigneur a soufflé sur l'ame de leurs richesses, et l'a dissipé comme de la poussière. Le Seigneur a souffle sur ces superbes édifices et sur notre fortune, et l'a dissipée comme de la poussière, MASS. *Carême, Aumône.* ‖ 4° Souffler sur. On dit aussi des sorciers qui se servaient de leur souffle comme d'un moyen d'enchantement. Tous les prétendus sorciers soufflaient et soufflent encore sur ceux qu'ils imaginent ensorceler, VOLT. *Philos. Dict. Bolingbr.* 28. Camille : Si le curé de votre paroisse soufflait sur un verre d'eau, sur ce que c'est un verre de vin, le boiriez-vous comme tel? — Perdican : Non. — Camille : Si le curé de votre paroisse soufflait sur votre pain, sur ce que m'assurent toute votre vie, aurais-je raison de le croire? A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, II, 6. ‖ Les lieux où souffle la mort, il a reçu de la fortune toute sorte d'avantage. J'embrasse le laborieux Grignan, le seigneur Corbeau, le prémontreux Albéran et le fortuné Louis-Provence, qui sur tous les astrologues disent que les fées ont soufflé, SÉV. 106. Que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avaient soufflé? DE 7 juill. 1688. ‖ 5° Respirer avec peine, avec effort. Il souffle après avoir chanté. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. On dit d'un cheval souffle, quand il a de l'essoufflement. ‖ Reprendre haleine. J'ai besoin de souffler un peu. Laissez souffler mes chevaux. Ils [les chevaux volatiliers qu'a pris le lieu de leur course impétueuse ils voulusseut plusieurs fois reprendre haleine, souffler un peu, et laisser souffler leurs compagnons, LA BRUY. XVI. ‖ 6° Souffler aux oreilles de quelqu'un, lui parler souvent pour le gagner, pour le séduire. Les flatteurs lui souffloient sans cesse aux oreilles, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. On dit aussi dans le sens actif : Il souffle aux oreilles de son oncle, il souffle à son oreille. ‖ 7° Souffler, en parlant de la poudre, se dit lorsque les matières ne sont pas assez humectées dans le mortier. Elle ne sortent en poussière sous les coups du pilon; on dit alors que le mortier ou la matière souffle. *Aide-mémoire d'artillerie*, p. 1. Souffler, v. n. Chercher la pierre philosophale; locution qui vient des fourneaux que les alchimistes entretenaient en soufflant. Bientôt, dans le même quartier, et sur ruine on plein; on prétendit que ce fut à souffler, ST-SIM. 213, 141. ‖ 8° *V. a.* Faire du vent sur une chose. Souffler le feu, le mettre en activité [le souffler], on le voit souffler son propre feu, comme le ferait un souffleur étranger, BUFF. *Introd. à l'hist. des min.* 1re part. ‖ Fig. Souffler le feu, l'incendie, exciter la discorde, les jalousies et mauvais autres ambitieux et brouillons soufflaient sans cesse le feu, ST-SIM. 423, 124. Les jésuites soufflant secrètement l'incendie des jansénistes etaient avec fureur, le schisme paraissant près d'éclater, VOLT. *Hist. Parl.* 66. ‖ Fig. et populairement. Il souffle bien plus qu'il ne mange, se dit d'une très-grande avarice. Il soufflait des pois, ou faisait d'autres grandes mortelles pour le statuaire, GAUME, *Corresp.* t. 1, p. 222. ‖ Souffler une chandelle, souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre. ‖ En sens analogue. Et mon corps est encore si faible, qu'il ne faudrait que le souffler pour le renverser, RABL. *Tiers l.*, *lett. 13.* ‖ Souffler quelque chose, l'enlever en soufflant. La marge de l'in-quarto est à peine un point jaune, je souffle un poil, je détache une paille, BERNARD, *Apprent. Bibl. de mon oncle*, 2. ‖ 11° Terme d'artillerie. Souffler les canons, y brûler une petite quantité de poudre pour en enlever la rouille. ‖ 12° Souffler le verre, souffler l'émail, fermer du verre ou de l'émail, en soufflant avec la bouche dans un tuyau de fer pour la verrerie, et de verre pour l'émail, tuyau dont on trempe le bout dans la matière liquide. Je pensais que les anciens... ignoraient l'art de le souffler [le verre], comme les modernes glacent, qu'ils n'avaient tout au plus que celui de le souffler et d'en faire des bouteilles et des vases, BERN. ST-PIER. *Harmon. Nat.* étud. 1, VII, p. 123. ‖ 13° Souffler l'orgue, donner du vent aux tuyaux d'orgue par le moyen des soufflets. Il souffle l'orgue. Un marseillais, Mas l'aîné, joue et souffle, Comme un boeuf. Une marche De Lazarelter ty, MOL. *Ball.* 15. ‖ 14° Souffler un vent, un moulin, faire pénétrer de l'air entre la chair et la peau, afin d'en séparer celle-ci plus aisément. ‖ Fig. Ce n'est pas tout d'agencer des paroles, Et de souffler de froides hyperboles, J. B. ROUSS. *Epit.* 1. 6. Noble, style l'populaire n'est bon qu'à souffler des nains, J. B. ROUSS. *Ém.* II. ‖ 15° Terme de marine. Appliquer un soufflage à un ouvre (ce qui est en quelque sorte le souffler),...Que le côté du vaisseau où on a employé du bois vert est beaucoup plus léger que l'autre, qu'ainsi il ne peut pas bien porter la voile, et qu'on est obligé de le souffler ou de lui faire de grands radoubs, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 208. J'armai à Rochefort l'Ambitieux; et, comme c'était un vaisseau neuf qui ne portait point du tout la voile, je me trouvai dans la nécessité de le faire souffler, *Mém. de Villette*, 1693, dans JAL. ‖ 16° Terme de chasse. Ce chien a soufflé le poil au hérisson, il a presque apparé la cuisse et arraché et il l'a mangé. ‖ On dit aussi : Il lui souffloit au poil, il le suivait de très-près. ‖ Fig. et familièrement. Souffler au poil de quelqu'un, le poursuivre de très-près. Il faillit être pris, les gendarmes lui soufflaient au poil. ‖ Terme de maréchalerie. La maladie souffle aux poils, du pus apparait sur la couronne, cela indique un décollement du sabot du cheval. ‖ 17° Envoyer par le souffle. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voilà ce qu'elle lui garde,... SÉV. 1er mai 1680. Il y a certaines choses... sur quoi on ne trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées, DE 29 déc. 1670. La disorde souffle dans tous les cœurs un venin mortel, RÉN. *Tél.* V. C'est moi qui souffle de la malice à l'un, de la perfidie à l'autre, DANCOURT, *Diable boit. Prol.* Je te communique pour toute la soirée mes facultés et mes talents, et je te souffle une partie de mon esprit, DANCOURT : L'esprit de famille, *ib. les Fêtes du cours*, sc. 8. Esprits contagieux, tyrans de cet empire, Qui soufflez dans nos murs la mort qu'il faut chasser, VOLT. *Œdipe*, I, 1. Il souffle le froid et le chaud, diriger une affaire de manière qu'à volonté il rafraîchisse ou réchauffe. Arrière ceux dont la bouche Souffle le chaud et le froid, LA FONT. *Fabl.* I, 7. ‖ Fig. Souffler le froid et le chaud, parler pour et contre une chose ou une personne, être tour à tour d'avis contraires. Le président Talon est un de l'autre monde; il est permis de souffler le froid et le chaud comme M. de Luxembourg le lui avait fait faire, ST-SIM. 55, 167. Elle fait comme les traîtres, elle souffle le chaud et le froid en même temps, TH. LECLERCQ, *Pros.* I, IV, p. 12, dans POUGENS. ‖ 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un, lui dire quelque chose tout bas. ‖ Ne pas souffler mot, ne pas souffler un mot, ne rien dire. Je leur enjoignai bien de ne pas souffler un mot de moi, et à moi un mot de vous, DIDER. *Lett. à Mlle Fr land*, 22 août 1768. André, si j'entends souffler un mot de cette aventure, je le chasse, FREZAND, *Colalerie*, I, 6. Souffler mot, ne dire mot à personne que je mène par le nez, et qui, la chose faite, ne souffle mot, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XX. ‖ 19° Fig. Suggérer, inspirer. Ce n'est pas seulement prédire, c'est souffler la rébellion, que de parler de la sorte, BOSS. 1er *avent.* 11. Qui vous a pu souffler cette folle audace? BOIL. III, 1. Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté Est venu dans ces lieux souffler la cruauté, RAC. *Esth.* III, 1. Si un auteur oublie de faire ses entrées [les princes], tout leur semble la désolation et la guerre, MASS. *Pet. carême, Exemples.* Astarté entre dans la grotte d'Endore, et commence à lui souffler les pensées d'un amour purement humain, CHATEAUB. *Mart.* XIV. ‖ 20° Souffler quelqu'un, lui dire tout bas, quand la mémoire lui manque, ce qu'il doit dire tout haut. Il n'était pas loin de notre vers, sans pouvoir trouver en sa mémoire celui qui devait suivre; pensant que je m'en souviendrais mieux que lui à cause que j'avais osé répéter, il me disait : comment est-ce qu'il y a après? Fraucien, souffle-moi, *Francion*, IV, p. 141. Mais je ne sais pas bien, RAC. — Bis, l'on souffleu, RAC. *Plaid.* II, 11. ‖ Il se dit de la chose que l'un souffle. Il y avait un théâtre où l'on jouait souvent des pièces dont une charges d'un rôle que j'eutdisi six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation, *1. 2. Rois. Conf.* VII. Dans nos études, je lui souffrais la leçon, quand il bésitait, *ib. id.* ‖ Absolument. Il souffle bien. Oh! prenez-le plus bas; Si vous souffez si haut, Pas ne m'entendra pas, RAC. *Plaid.* II, 3. ‖ Fig. Souffler quelqu'un, lui apprendre ce qu'il doit dire. Elle répète sa leçon; mais, dans les circonstances où elle n'aura pas été souffle, son âme n'y suppléera pas, MME DE DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 33, dans POUGENS. ‖ 21° Terme de jeu de dames. Souffler une dame, l'ôter à son adversaire, parce qu'il ne s'en est i as

Digitized by Google

servi pour prendre une autre dame qui était en prise. || On dit aussi : souffler le joueur même. Vous n'avez pas pris ; je vous souffle. || Absolument. Souffler n'est pas jouer, après avoir soufflé, on a le droit de jouer. || Fig. Il lui a soufflé le plus, il lui a enlevé une affaire qu'il croyait faire. || Fig. Et familièrement. Souffler quelque chose à quelqu'un, le lui enlever, le lui dérober. Je pourrai bien tantôt lui souffler cette proie, voy. l'Ec. III, 6. Les affaires qui tenaient de l'imposture lui avaient été soufflées [à Pontchartrain] par d'Argenson, en qui le roi avait toute confiance, st-sim. 268, 280. Au lieu de m'aller contre le Paris qui m'avait soufflé mon Hébert, je le fis venir, et fis m'on avoir défait, LEMAGE, Gil Blas, I, 17. Le livre de Boulanger est très-rare ici ; nous en avons fait venir par la poste deux ou trois exemplaires, qu'on nous a soufflés, DIDER. Lett. à Mlle Volland, 25 juill. 1762. Souffler une maîtresse à son ami, c'est une noirceur trop commune, BEAUCH. ST MARC. MISSET, Capr. de Mar. II, 5. || Souffler une épêche, ne pas la communiquer à celui qui devrait en avoir communication. L'abbé d'Espiens commence à lui souffler quelques dépêches, st-sim. 481, 190. || Souffler un expleit, voy. EXPLOIT, II 2° Bure d'un trait. Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, LA BRUY. liii. Oh ! nous avons, ma foi, soufflé d'excellent jus, BANCHART, Rétemps, III, 3. || Souffler la rôtie, c'est dit pour exciter un verre de vin. C'est moi qui soufflais la rôtie Et qui buvais plus d'hippocras, les Aventures de M. d'Assoucy, II. || 3° Se souffler, v. réfl. Être soufflé. Le verre se souffle, voy. le proverbe. On ne peut souffler et humer ensemble, on ne peut faire à la fois deux choses opposées.

— HIST. XIVe S. Saffered le verre, il le souffla, et le courunt les ewes, Liber psalm. p. 229. Fous est qui le fou estoit soffle, BENOIT, v. 18382. || XVIe S. Li esquirins de lui soffera, et ne le vorra pas, Percef. V, 277. Il soufloit les fous [feux] dudit fevre [forgeron] à aluner la forge, Bruscles St Loys, p. 128. || XVIIe S. Ainsi besongnoit sans repos, qu'il tant que je vy le jour ; Lors ma chandelle alay souffler, BAUTANT, dans Ménagier, I, II, p. 58. La bonn qui souffle contre vent, l'enviert [ecrient] sa peine, Le roi attaqué, p. 181. || XVIIIe S. Le pouette Virgilius, Ea estoiles Tholoneus, Tyoreus le phisicien, De la mort n'est eschappez nule ; Souffle, souffle, va, souffle, n. BEAUCH. Poés. mss. I° 414. Chascun parle de divers jeux jouer, De cliner l'œil, de porter male honte, Et de la brieche aux musars souffler souvent, Et de souffler le charbon..., tb. tb. I° 416. Il ne vault rien aujourd'hui qui ne souffle [ne meute, ne se vante], tb. tb. I° 423. Quelle hasle [hâte] il est en elle [une belle dame], Puisque une fois la mort l'a prise, Il en faut souffler la chandelle, Et en choisir une autre belle, G. CHASTELAIN, L'Oultre d'amour, I, vy, p. 184, d'Arcq. Edit. de Bruxelles. || XVIIe S. C'est souffler de mesme bouche le chaud et le froid, MONT. I, 240. Salomon n'a point escrit avoir un affriant trouvé ce secret, LA MOTHE, II, 2. Ce pauvre aprentif estoit un que je conclisois, qui avoit souffle en trois ans une belle maison sienne accompagnée de mille ou deux cens livres de rente, tb. 480. Je pense qu'ils eussent souffle en leurs doigts, car il faisoit grand froid, tb. 228. Le vent commençant à souffler à bon escient il se devers les montagnes, AMYOT, Cam. 80. Disans que Hannibal, tant comme il mot vescu, estoit un feu pour l'empire romain, qui n'avoit besoing que de quelqu'un qui le souffast, tb. Flam. 41. Jamais on n'en veit un qui suast, ne qui souffast, encore que le premier choc eust esté fait en courant, tb. Num. 43. Il se leva un petit vent de coste d'une belle prairie, qui leur souffla grande quantité de fleurs, tb. Sylla, 58. Il leur estoit defendu qu'ilz n'eussent à se assemblées mais que seulement pour leur souffler aux oreilles les noms des particuliers citoyens, tb. Cat. d'Utiq. 14. Il luy souffloit tous les jours aux oreilles, que.... tb. Artax. 41. Mous vault souffler que brusler, GÉNIN, Récr. I, p. 244.

— ETYM. Bourguig. soffasi ; wallon, sofé ; provenç. soffar, sufflar ; espagn. sopiar ; portug. soprar ; ital. soffiare ; du lat. sufflare, de sub, sous, et flare, souffler, de même radical que l'angl. to blow, souffler, et l'all. blasen.

SOUFFLERIE (sou-fle-rie), s. f. [1] 1° Ensemble des soufflets de l'orgue. || 2 Se dit aussi des soufflets d'une fabrique, d'une forge, d'une usine. || 3° La recherche de la pierre philosophale à l'aide des creusets et fourneaux. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir animal de la soufflerie, HAMILT. Gramm. 10. Il lui était resté [à Brissotd] de sa soufflerie des remèdes qu'il faisait lui-même, ST-SIM. 913, 111. || 4° En chapellerie, synonyme de soufflage.

— HIST. XVIe S. Ceux qui font profession, par soufleries continuelles, de vouloir faire enfanter à leurs fourneaux du grands thresors, LANOUE, 410. On leur crie [aux menestrels] : souffler toujours... leur soufflerie ne peut pouvoir empescher....., BOUCHET, Serées, I, p. 166, dans LACURNE.

— ETYM. Souffler.

SOUFFLET (sou-flè; le t ne se lie pas; au plur. l'y se lie : des sou-flè-z élégants; soufflets rime avec traits, succès, etc.), s. m. [1] 1° Instrument qui sert à souffler. Un soufflet de forge, de cheminée, d'orgues. Un soufflet d'abattoir. Âme d'un soufflet. Un soufflet garde l'animal expiré, et lui donne une forme hideuse, MERC. Tabl. de Par. 12. || Soufflet à deux vents, à double vent, à double lame, soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, de sorte qu'il souffle sans interruption. || Seditaussi des diverses machines soufflantes employées dans les fabriques, les hauts fourneaux, les usines, etc. Cela ne vaut pas un cloud à souffleL, voy. CLOU. || 2° Dessus d'une calèche, d'un cabriolet qui se replie en forme de soufflet. Cabriolet à soufflet, dont le dessus, au besoin, forme le soufflet. || On dit semblablement : casquette, valise, malle en soufflet. || 3° Ancienne espèce de voiture à deux roues, fort basse, où il n'y avait place que pour une ou deux personnes, dont le dessus et le devant, étant de cuir ou de toile cirée, se levaient et se baissaient comme un soufflet dans le beau temps, et s'abaissaient et s'étendaient pendant la pluie. Sa Majesté se porta bien..., à la prez de rluns [Meudon] en soufflet, où ce je roi fut mouillé de la pluie qui avait coulé par le dossier de son soufflet, Journ. de la santé du roi, p. 329. || 4° Chacun du pair de la main ou revers de la main sur la joue. D. Diègue : Viens me venger. — Rodrigue : De quoi ? — D. Diègue : D'un affront si cruel Qu'à l'honneur de tous deux il porte un soufflet, D'un soufflet, corn. Cid, I, 8. Je l'appliquerai sur la joue le plus grand soufflet qu'on se soit jamais donné, MOL. Bourgeois gent. III, 3. Ils [les valets] ont un soufflet; vous savez ce que c'est qu'un soufflet, lorsqu'il se donne à main ouverte sur le beau milieu de la joue ; j'ai ce soufflet dans l'oreille, REGN. Sat. II. Le soufflet est très-injurieux, et rien ne peut débiter davantage un honnête homme, LE MAITRE, Plaidoyer 19. Il donna mission à recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'était assez ordinaire, BAC. Lett. à Mlle Vitart, 26 déc. 1626. Un gentilhomme qui devait être élevé à la cour, et qui, ayant reçu un soufflet, ne peut se venger, MONTESQ. Esp. XXVIII, 20. Ce chapelier qui présentait sa requête à un roi, et qui, en la présentant, lui fit ses fournitures : Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami, sur votre patte ? Je vous demande pardon, monseigneur ; j'ai reçu un soufflet, monseigneur votre intendant, VOLT. Dial. XXIV, 6. Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux..., et le comte de Rieux lui donna un soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue et de Lens; cette étrange aventure ne produisit rien, tb. Louis XIV, 8. Réfléchis-bien, lui dit-il, ce n'est pas un soufflet, c'est un coup de poing que vous m'avez donné, CH. DE BRAND, la Peau, livre de bon, XII, 8. Fig. Donner un soufflet à Vaucluse, faire une faute grossière contre la langue française || On a dit autrefois dans le même sens : Donner un soufflet à Ronsard. || Fig. Donner un soufflet au bon droit, au sens commun, être ou dire une chose contraire au bon droit, au sens commun. Et qu'une faible pointe à la fin d'un couplet En dépit de Ronsard et du soufflet, corn. Excuses à Ariste. Il n'y a pas un de ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde, MOL. Fourb. II, 8. || Autrefois, il a donné un soufflet au roi, il a fait de la fausse monnaie. || Donner un soufflet à quelqu'un sur la joue d'un autre, dirriger contre l'un le blâme que l'on adresse à l'autre. Le critique imprudent, qui se croit bien habile, Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile, A. CHÉN. Epît. II. || 5° Petit soufflet, petit coup sur la joue qui est quelquefois ou une caresse ou une marque de familiarité. À l'autre, d'un air et d'un tun plus amical : Bonjour, abbé, en lui donnant parfois un petit soufflet sur la joue, MASSILLON, Mens. IV. Il l'évêque donne un petit soufflet à ceux qu'il confirme. Il donne aux petits soufflets, jeu d'enfants où l'on s'amuse à se donner de petits soufflets. Il y a entre eux [le duc d'Enghien et Mme de Brissac] un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous rejouit; nous trouvâmes qu'ils jouaient aux petits soufflets, comme vous y jouiez autrefois avec lui, sév. 2 avr. 1674. || 6° Fig. et familièrement. Dégoût, mortification. Il a reçu un rude soufflet. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible, comme si j'avais vingt ans; le soufflet rendu à Labarpe et à notre Académie est tout chaud sur ma joue, VOLT. Lett. d'Argental, 11 oct. 1771. || 7° Terme de relieur. Sorte de godet que présente la peau. Ce papier se décolle souvent, soit en dedans, soit en dehors, par le seul effet de la fraîcheur que lui communique la peau, et celle-ci présente des soufflets le long des monts, LESNÉ, la Reliure, p. 168. || 8° Fusson de la mer du Sud.

— HIST. XIIIe S. Le soufet à souffler le feu ; Pet de cuivre tient bien son lieu, Chaus fiellent en ménage. N'est nus si os [nul si os] ki laiens entre, N'ait'd'un soufflet parmi le ventre, Ke. de poés. franç. av. 1300, t. IV, p. 1327. || XIVe S. Quant soufflets neufs, les aucuns ouvrez de taille [c'est-à-dire sculptés], DE LABORDE, Emaux, p. 202. Le dyafregme est ung instrument qui sert au cuer pour ventuse les soufflets des fevres qui reçoivent l'air en ouvrant et en clouant, LANFRANC, F° 92. || XVIe S. Il donna audit homme deux soufflets [mot à mot, DE CANGE, syllabicus. N'ont mainte fois assigné au soufflet Les generault [ne m'ont pas payé]..., E. DESCH. Poés. mss. F° 200. Pour donner à boire, le fait, on recompense de soufflets qui luy furent baillés en sa presence [du duc de Bretagne], un escu neuf, LALOUBRE, Journ. I, 202. Et quand il vint près, il sentit un soufflet de vent si chault, qu'il luy estoit advis que ce fust feu, Lancelot du Lac, I, III, F° 118, dans LACURNE. || XVIIe S. Le feu fut mis par artifice en trois tours, où les Vendômois mettaient principalement leurs poudres ; de ce soufflet toutes les portes et fenestres de la ville de Venise furent ouvertes, et le monastere des Celestins ruiné, FAUR. Hist. 1, 245. Nul ne voulait porter la meche à cette petite tranée, craignant le soufflet du gros, tb. 18, 160. Le feu estoit mal-aisé à faire de son cœur, et tous ces soufflets [ces attaques] n'en faisoient veiller que de la cendre, tb. tb. I, 230. Vous battez le soufflet, vous serez mal-traité, SOREL, Caract. franç.

— ETYM. Soufler (proprement, petit souffle); wallon, softé ; bourg. sôflas. L'instrument à souffler a été dit de même : Ce petit coup sur la joue, la transition est le fruit produit sur la joue qui recouvre une cavité vide. C'est ainsi que l'ancien mot buffet, coup sur la joue, se rattache à bouffir.

SOUFFLETADE (sou-fle-ta-d'), s. f. Soufflets donnés coup sur coup. Il n'avait ouvert la bouche que pour dire les quatre malheureux mots qui lui attirèrent cette grêle de soufflets&d'a, SCARR. Rom com. II, 17.

— ETYM. Souffleter.

SOUFFLETER, Ef (sou-flo-té, tèe), part. passé de souffleter. Deux servantes, déjà largement soufflétées, Avaient à coups de pied descendu les monsses, MOL. Fâch. I, 3. Substantivt. Un soufflété vaut bien un mort, SCARR. Jodelet, IV, 2.

SOUFFLETER (sou-fle-té. Le t se double quand la syllabe qui suit est muette : il souffletait, il soufletterai, e. a. || 1° Donner un soufflet à quelqu'un. Ainsi je crois, monsieur, qu'un soufflet qui se donne d'une main attachée à chacun le personne, Offense beaucoup plus que quand le soufflétant S'emporte à souffleter sans connaître..... HAUTEROCHE, Nobles de province, IV, 8. Elle avait vu bout de ses manches Une paire de mains si blanches, Que je voudrais en vertu En avoir été souffleté, SCARR. Poés. div. Œuvr. t. VII, p. 130, dans POUGENS. On le veut lier [Jésus], il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues, sous. 1er sermon sur la passion, tt. Depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu'à la seconde fête de Pâques, il était permis dans la ville de Béziers de souffleter tous les juifs qu'on rencontrait, SAINT-POUS, Rec. Paris, Œuvr. t. V, p. 870, dans POUGENS. || Absolument. Et moi, je ne crois pas Qu'il soit digne du peuple en qui Dieu se reflète De joindre au bras qui tue une main qui soufflette, V. HUGO, Feuz, II, 3° Fig. Faire insulte à. Souffleter le bon sens, la raison.

— HIST. XVIe S. Calliclès, en Platon, dit l'extremité de la philosophie estre dommageable... qu'elle rend un homme sauvage et vicieux... propre à estre impunément soufflieté, MONT. I, 225. Or comme

Digitized by Google

un feu qui aux buissons se prend, Puis soufflé par les vents se respand. De tous costez trouvant pasture preste, BOSS. 740.

— ETYM. *Soufflet*. Ronsard l'a pris ou sens propre de soufflet.

SOUFFLEUR, EUSE (sou-fleur, fleû-z'). *s. m. elf.* ‖ 1° Celui, celle qui lance un souffle. Mais un vent peut-être de bise, Ou quelque autre rude soufflenr, Fit à Héro par grand malheur Lever un pan de sa chemise, SCARR. *Poés. div. Œuvr.* t. VII, p. 390, dans POUGENS. ‖ Nom que les mineurs donnent à des jets de gaz hydrogène carboné, qui s'échappent avec abondance par une petite ouverture. ‖ 2° Il se dit quelquefois de celui qui souffle continuellement le feu. Voilà un ingrat souffleur. ‖ 3° Souffleur d'orgues, celui qui fait mouvoir les soufflets de l'orgue. Je sais et nous sommes tous comme le souffleur de l'orgue qui disoit : aujourd'hui nous avons été sublimes, DIDEROT, *Lett. à Falconet, Œuv.* 1798. ‖ 4° Ouvrier qui souffle les ouvrages de verre. ‖ 5° Celui, celle qui souffle, qui respire. Un souffleur fatigant. ‖ *Adj.* Cheval souffleur, celui qui souffle extraordinairement en courant, sans cependant avoir le flanc agité comme dans la pousse. ‖ 6° Terme d'histoire naturelle. Mammifère de l'ordre des cétacés et du genre dauphin. Les souffleurs vont ordinairement par bandes. ‖ Il se dit quelquefois des mammifères cétacés en général, parce qu'ils font jaillir, en soufflant, l'eau de leurs narines. ‖ 7° Nom donné aux alchimistes qui, en soufflant dans leurs fourneaux, espéraient trouver la pierre philosophale. Charlatans, faiseurs d'horoscope, Quittez les cours des princes de l'Europe; Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Voici quelque souffleur, de ces gens qui n'ont rien, Et nous viennent toujours promettre des biens, REGN. *Hâch.* III, 8. Il ne s'en est fallu qu'un degré de chaleur Pour être de mon temps le plus heureux souffleur, RONSARD, *Fol. amour.* I, 8. ‖ Fig. Il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses humaines; qui ont donné plus de liberté qu'ils ne devaient à leurs conjectures et à leurs soupçons, SALL. *De la cour*, 2e dial. ‖ Celui qui dit tout bas à une personne parlant en public les mots qu'elle ne retrouve pas dans sa mémoire. ‖ Souffleur de caverne, un des noms qu'on soufflait à un juge ignorant le prononcé qu'il devait faire, FURETIÈRE, *Rom. bourg.* liv. II, p. 82, dans LACOMBE. Voilà comme, de ces souffleurs secrets et consultés à pure volonté, ces légistes deviennent juges, ST-SIM. 373, 303. ‖ Celui qui, dans un théâtre, est chargé de seconder la mémoire des acteurs. Je vous previens d'avance que, depuis le père noble jusqu'au souffleur, tout sera de fantaisie, C. DELAV. *Les Comédi. Prologue.* ‖ 8° Terme de construction. Aide-appareilleur, chargé de surveiller le transport et la pose des pierres.

— HIST. XIVe S. Laissez fourneaux, vaisseaux diverses De ces souffleurs faulx et pervers, *Art. de Paleti.* 1054. Et dient en mocquis souvent, Qu'il sont souffleur contre le vent, *Chastel. de Coucy*, I, 20. ‖ XVIe S. Là ne voit on oeuvres, raison ne mesure, C'est de dancier au son des chalemiaux; Car un souffleur qui commence à souffler En une plus cornant la turlulure, Fait mettre lui maint geut assembler, R. DESCH. *Poésies mor.* p. 240 ‖ XVIIe S....Ce que les souffleurs ecrasent [alchimistes] observent diligemment, pour mieux faire valoir la marchandise, LANOUE, 459. Messieurs, quand je cuide sonner un sanctus, le souffleur souffle un gloria in excelsis, *Contes d'Eutrapel.* ch. 2, t° 48, dans POUGENS. Souffleuses sont les choses qui ne peuvent recevoir les fontes de metaux, comme terre, sable, qui retiennent l'air enclos, lequel empesche que les metaux ne prennent nettement la forme des choses qui sont mises dedans, PALISSY, 300.

— ETYM. *Souffler*.

‖ **SOUFFLON** (sou-flon), *s. m.* Coeon de soie d'une tissure si lâche qu'il est transparent.

— ETYM. *Souffler*.

SOUFFLURE (sou-flur'), *s. f.* ‖ 1° Terme de métallurgie. Cavités qui se forment, en certains cas, dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte ou de verre, par l'action de gaz, pendant la solidification. Ces cotés étaient faits avec du l'acier mal travaillé: car on sait, dans le champ des medailles, des inégalités et des soufflures qui prouvent sa mauvaise qualité et la grossièreté de sa préparation, MONNOZ. *Instit. Mem. Acad. instr.* t. II, p. 304. ‖ Cuivre qui se forme dans le plomb lors de sa fonte en table. ‖ Se dit aussi en parlant du cuivre battu. ‖ 2° Renflement occasionné par l'air qui n'a pu s'échapper de la matière en fusion. On trouve assez souvent, dans ces pierres, des vides occasionnés par des soufflures, SUFF. *Hist.* t. VII, p. 141.

— ETYM. *Souffler*.

SOUFFRABLE (sou-fra-bl'), *adj.* Néologisme. Qui peut être souffert, qui doit être souffert. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'oblir à Mme Dupuy pouvait seul me rendre soufrable, *t. 2. sous. Conf. VII.* Il n'y avait pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme, ID. ib.

SOUFFRANCE [sou-fran-s'], *s. f.* ‖ 1° Terme de jurisprudence. Tolérance pour certaines choses qu'on pourrait empêcher (le sens propre de souffrir étant porter, supporter). Et c'est une souffrance. Un jour de souffrance. ‖ 2° Terme de comptabilité. Suspension dans l'allocation ou le rejet d'une dépense portée en compte sauf preuve à l'appui. Cet article est en souffrance. Tenir une partie en souffrance. ‖ 3° Par extension, tout retard préjudiciable dans la conclusion d'une affaire. Cet homme laisse toutes ses affaires en souffrance. Ce procès met mon commerce en souffrance. ‖ 4° Terme de vénerie. Surséance, délai que le seigneur accordait en certains cas à son nouveau vassal, pour faire foi et hommage. ‖ 5° État de celui qui souffre (celui qui souffre portant, supportant le mal). Se souffrir aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 93, dans ROQUEFORT. ‖ (Jésus-Christ) a souffert pour nous et par sacrifice la mort et les souffrances, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Ainsi parmi les souffrances et dans les approches de la mort, on trouve dans un fils l'âme chrétienne, sous. *le Tellier*. Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, BOURD. ‖ [Celui] par le martyre, et l'a tenue durant trois cents ans dans cet état, ID. *Hist.* II, 7. Le mémi seul, hélas! ignore la souffrance, DELILLE, *Paradis perdu*, I. En présence de cette nature immuable, tant-il donc avoir tant de peur des souffrances que le temps entraîne avec lui? STAEL, *Corinne*, II, 4. Dans notre siècle, que quelques découvertes récentes ont distingué, ceux-là (les officiers des ormes savantes), au milieu des souffrances auquels que leur opportait le vent du nord Dans le silence de la nuit, cherchaient la cause de sa constante direction, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 13. ‖ Action de souffrir. La souffrance du juste, SAINT-CYR. *Poés. de la Maison*. Il prit sa maîtresse d'avoir pitié de ses souffrances, HAMILT. *Gramm.* 4. ‖ Armée de souffrance, nom que prenait la bande noire, en 1815, en Normandie. ‖ 6° Dans le langage de la physiologie, toute sensation pénible, qu'elle soit bornée à un simple malaise, ou qu'elle s'élève jusqu'à l'état de douleur.

— HIST. XIIe S. Ne sai ne sanfrance (j'ai passé par-dessus, je n'en ai tenu compte), que nel fai amender, *Ta. le marti.* 72. ‖ XIIIe S. Après li vesti on la tunique de sanfrance, en la quele on lest l'espistole, qui senefie soufrance, *Chr. de Rains.* 104. Grans vertu est soufrance [patience], *Ass. de Jér.* I, 103. Et s. Bernarz dit que treves en aheitsences et soufrances de guerre, BD CANGE, *abstinentia*. Le duc leur accorda [la trêve], et mit en soufrance [fit cesser] tous assauts, FROISS. I, 5, 114. Au jugement, n'est nulle diliation de soufrance, ne de mercy, ID. I, 5, 80. Et ainsi gaigna Fabius par sa sauge soufrance, et Minutius perdit par sa folle hastiveté, *Bouchet*, IV, 4. YVERT. Les pechez ne se font pas seulement par la permission ou soufrance [tolérance] de Dieu..... CALVIN, *Institt.* 76. Cette table ne pouvoit et ne peut subsister au delà de toute soufrance, MONT. III, 231. Pour mesurer la constance, il fault necessairement scavoir la soufrance, ID. III, 162. Le seigneur n'est tenu recevoir l'hommage de son vassal par procureur; mais, s'il a excuse legitime, lui donnera soufrance, JOANN. *Des coutumes des prévost*. Ne vez soudards en simplicité de virre et en soufrance de labour, ARNOT, *Marius*, 40. Ne pourra estre continuée la dite soufrance d'aucune d'une partie employée dans divers comptes de diverses closiures sous mesme nom; ains sera la soufrance convertie en supercession, et la supercession en radiation, *Edit*, août 1706. ‖ 7° Dans le langage de la marine, on dit qu'un bâtiment est en souffrance, lorsqu'il est retenu dans un port, par suite de quelque avarie ou de quelque autre cause.

— ETYM. *Souffrent*; wallon, *soufrants*; bourguig. *sôffranes*; prov. *sufrenza*, *sufranza*; ital. *sofferenza*.

SOUFFRANT, ANTE (sou-fran, fran-t'), *adj.* ‖ 1° Qui endure, patient. Il n'est pas d'une humeur souffrante. Le Dieu que nous adorons n'est pas le Dieu des marcionites, un Dieu qui ne punit pas, souffrant jusqu'au mépris, et indulgent jusqu'à la faiblesse, BOSS. 4e serm. 1er dim. de car. t. I. ‖ 2° Qui souffre, qui éprouve de la douleur. Je suis tout souffrant aujourd'hui. Ayez pitié des êtres souffrants. Qui êtes-vous, dira-t-il, vous qui me faites cette question? ignorez-vous que le nom de chrétien signifie un homme souffrant? BOSS. *Panég. de saint Franç. d'Ass.* 2. ‖ L'Église souffrante, les âmes qui sont dans le purgatoire. L'Église triomphante, l'Église militante, et l'Église souffrante. ‖ La partie souffrante, la partie du corps affectée d'un malade. ‖ Fig. Cet homme est la partie souffrante de la compagnie, de la société, c'est sur lui que tombe la perte, le dommage, la raillerie. ‖ Qui exprime la souffrance. Un air souffrant. Et son regard encor [le Lacoon], objet de nos douleurs, Sur un marbre souffrant nous fait verser des pleurs, DELILLE, *Trois rég.* VII.

— HIST. XIIIe S. Bon cevalier est et prové, Sou-frans et fors et adurés, *Partonop.* v. 2761. A tels croises sera bieux trop soffrans, Se ne s'en venge à peu de demeurance, QUESNES, *Romancero*, p. 87. La quarte vertu [du bailli] si est qu'il soit sou-frans et escouians, sans li courreucier ne mouvoir de riens, BEAUM. 1, 9. ‖ XIVe S. Anglois sont hastifs et erguelleux sur les champs, Portingallois chauds et bouillans et tantost entrepris de paroles; ni ils ne sont pas trop soffrans, FROISS. II, III, 60.

— ETYM. *Souffrir*.

‖ **SOUFFRE BONHEUR** (sou-fre-bo-neur), *s. m.* Se dit, par imitation plaisante de souffre-douleur, de celui qui est exposé à souffrir le bonheur. Non, Raymond, épouser une femme jolie, douce, bonnête, est, bien sûr, une grande folie; Pourtant je veux la faire, et je le veux ainsi, pour détruire Un souffre-bonheur qu'être un souffre-plaisir, FAILLEBOIS, *le Dernier quartier*, 1, 7.

SOUFFRE-DOULEUR (sou-fre-dou-leur), *s. m.* ‖ 1° Personne qu'on n'épargne point, et qu'on expose à toutes sortes de fatigues. C'est le souffre-douleur de la maison. ‖ Par extension, celui sur qui tout le monde fait ses plaisanteries et de la malice des autres. Oh! eh! tu m'avais pris pour un souffre-douleur, HAUTEROCHE, *Noises de province*, 3. Il me paraît que chacun a son souffre-douleur, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 mai 1772. ‖ *Au fém.* C'est une souffre-douleur. La pauvre petite souffre-douleur laissa faire tout ce qu'on voulut, BERNARD, *Lett. corrig.* I, 10. ‖ 2° Familièrement. Bête de somme ou objet qu'on sacrifia à toutes sortes d'usages. Je mets cet habit quand le temps est mauvais; c'est le souffre-douleur. *Il a plur.* Des souffre-douleur.

— ETYM. *Souffrir*, *douleur*.

SOUFFRETEAUX, ESSE (sou-fre-tô, tè-z'), *adj.* ‖ 1° Terme familier. Qui est dans le besoin, qui manque des choses nécessaires. Ils languiront toute leur vie, pauvres, souffreteux, méprisés, PATRU, *Plaid.* I, 3. Abolissons... un pauvre souffreteux.... Se plaintil-bas, LA FONT. *Orais.* Quand ma personne fut affichée par mes écrits, je devins des lors le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disant tels, J. J. SOUS. *Prom.* 6. ‖ 2° Par abus, et comme si souffreteux venait de souffrir. Qui est extraordinairement souffrant, qui éprouve quelque douleur, quelque malaise. Il est tout souffreteux. La blanche et souffreteuse Amélie, couchée sur l'herbe, ressemblait à un narcisse abattu par l'orage, CHATEAUB. *Natch.* 2e partie, *vers le milieu*.

— HIST. XIIe S. Ne pur ol [ni pour autre chose] ne fist l'um le nostre ordre establir, Fors pur les suffraitus aidier et sostenir, *Th. le mart.* 66. Dont fu ma mere soufraitouse d'amis? *Roumd de C.* 47, 1re s. Et es en retraitune le suffraitus, Ne sanas ne plus fors de lui, *Passutier*, 1er 42. ....Si vieu avoc nos, Tu ne seras je sofretos De rien dont te puisse soin aidier, *Ren.* 12258. Dès le tens de s'enfance fu le roy piteux des poures et des soffraiteus, JOINV. 207. ‖ XIVe S. Et le soufreteux dit que [félicite] c'est nostre propre richesse, *Ethi.* III. ‖ XVe S. Assaili m'a vieillesse soufraiteuse, R. DESCH. *Fremissez et enfantz.* ‖ XVIe S. Il sentoit son ermée fort affoiblie et soufreteuse de toutes choses, AMYOT, *Anton.* 45. Les gens soufreteux et de basse enfosse estoient toujours les auiteurs et executeurs de telles factions et seditions, FROUMENTEAU, *Finances*, 3e livre, p. 418.

— ETYM. L'anc. substantif *soufraite* ou, moins bon, *soufrete*, qui signifiait disette, manque (XIIe S. Maints bons esprits passent soufrete. Et vivent de larci et de pain bis, EUSTORDE DE BRAILLIE, *Ballade*; En Normandie, on dit : faire sa soufrette d'une chose, prendre son parti de l'avoir perdue; c'est aussi le sens propre de *soufreteux*. *Soufraite* ne

Digitized by Google

vient point de *souffrir*, il vient du latin fictif *sufractus*, brisé, de *sub*, sous, et *frangere*, briser; cela est surabondamment prouvé par la forme provençale *sufracha*, *sofracha*.

SOUFFRIR (*sou-frir*), je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent; je souffrais; je souffris; je souffrirai; je souffrirais; souffrons, souffrez; que je souffre, que nous souffrions, que vous souffriez; que je souffrisse, souffrant; souffert, e. s. Il se dit, selon étymologie et propre est supporter; il se divise en deux acceptions: résister à quelque chose de fâcheux, de pénible; endurer. Il *Résister à*. Il ne saurait souffrir le soleil, le serein. C'est une place qui ne peut souffrir un siége. Cet homme ne peut souffrir la mer. Je ne comprends pas comment de Grignan peut aller dans un pays [les montagnes du Dauphiné] dont les eaux ne peuvent souffrir le demeurer, sév. 3 mars 1689, accoutumés à demeurer dans des maisons commodes, à vivre dans l'abondance et dans l'oisiveté, ils ne pouvaient plus souffrir le faim, la soif, les longues marches, les travaux, les autres travaux de la guerre, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 445, dans POUGENS. Il *Souffrir un assaut*, soutenir un assaut. Il Terme de manége. Souffrir l'éperon, se dit d'un cheval qui n'est pas sensible à l'éperon. Il Souffrir l'étalon, se dit de la jument quand elle est bien en chaleur. Il *Endurer*, souffrir la peine avec fermeté. Souffrir également la mauvaise fortune. Et j'aurais cette injure impunément souffertet nom. *Fencest.* II, 4. Non, je ne puis souffrir cette bêtise-là; j'ai déjà souffert la plupart de vos gens à la mode, MOL. *Mis.* I, 1. Moi qui ne puis pas souffrir le vue ni l'imagination d'un précipice, sév. 2 mars 1680. Représentez-vous un homme né dans les richesses, et qui les a dissipées; il ne peut souffrir sa pauvreté, SOUL. *la Fatinière*. L'imagination ne peut souffrir les vérités abstraites et extraordinaires: elle les rejette, et, comme des spectres qui lui font peur, ou comme des fantômes dont elle se moque, MALEBR. *Rech. rer. créatrice*. liv. I, c. IV, p. 67, dans POUGENS. Il *Souffrir une affronte* que ne souffrirait pas l'hôtesse d'un auberge à dix sous par repas, BOIL. Sat. X. Ah! je ne puis, Alidor, me souffrir, MOL. *Dépit*. sc. dernière. III, 4. Amilcar, surnommé Barca, souffrait avec peine le dernier traité que le malheur des temps avait forcé les Carthaginois d'accepter, SALLUST, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 369, dans POUGENS. Ceux qui souffraient la servitude, et ceux qui, par leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir, MONTESQ. *Rom.* 11. Ne pas souffrir une personne, une chose, avoir de l'aversion pour cette personne, cette chose. M. de Lamoignon ne pourrait souffrir ces longueurs, ces remises des affaires du public et des particuliers, qui se regardent comme invisibles, PÉRÉF. *Lamoignon*. Je sens qu'il m'amusie à mourir; je l'estime beaucoup et ne puis le souffrir, BOSSUOET. *Glorieux*, II, 4. Il le commence par établir que je ne pouvais pas le souffrir, SAINT-SIM. *Mém.* 1707, 1. Il n'est pas impossible d'aimer Héraclius [de Corneille], je vous l'avoue; je crois tout avoir été Mme du Châtelet, qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans le temps que j'en fus un sentiment qui sent vrai, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 sept. 1761. Il Je ne puis souffrir que cela se fasse, il m'est désagréable que cela se fasse. Chavigny, qui était resté dans le ministère, le seul unique élément, et qui y était rentré par le moyen de M. le Prince, ne pouvait souffrir qu'il l'abandonnât, et il pouvait encore moins souffrir qu'il se tînt en bonne intelligence avec Mazarin qui était l'objet de son horreur, RETZ, *Mém.* L. II, liv. III, p. 103, dans POUGENS. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers.... Se donne en le louant une gêne inutile, MOL. *Misc. au roi*. II 2 Ne pas se désirer, ne pas souffrir des choses. La pauvre mère ne le pouvait souffrir la transporter au delà de trente à quarante heures, MARC. *Tabl. de Par.* 24. Il 3° Tolérer, ne pas empêcher. *Ce n'est pas* [ce qu'on dit] *ne* dois être souffert, LA PEYR. *Fabl.* III, 37. On pourrait aucunement Souffrir ce défaut aux hommes, IB. IX, 1. Je souffre bien que tu le sois [Soule]. Souffre aussi que je le puisse être, MOL. *Amph.* III, 7. Mme la Dauphine ne souffrait pas qu'on touchât aux états du Seigneur, FÉLIX. *Dauphine*. Jusqu'à quand souffrir-t-on que ce peuple respire? RAC. *Esth.* II, 4. On n'y souffre ni meubles précieux, ni habits magnifiques, ni festins délicieux, ni palais dorés, PÉR. TÉL. V. Charles II n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère YORK. *Louis* XIV, t. II. On vient d'imprimer dans un journal l'article *Femme*, qu'on tourne horriblement en ridicule; je ne peux pas croire que vous ayez souffert un tel article dans un ouvrage sérieux! [*Encyclopédie*], tn. *Lett. d'Alemb.* 23 nov. 1760. Il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 8. Il souffrir quelqu'un, le tolérer, le laisser faire ceci ou cela. Bien plus, on ne vous souffre ici que ce seul jour, CORN. *Nicom.* III, 4. L'ordre de l'empereur n'adresse pas ici personne, [la commission n'y souffre que vous deux, SOUR. *Bêtis.* III, 2. Et l'Académie, entre nous, Souffrant chez soi de grands bras, Et souffrant même qu'ils soient par l'habitais je n'ai pu vous souffrir, RAC. *Phèdre*, II, 5. Vos sentiments sont avoués de votre père, et vous pouvez souffrir à votre gré que personne vous allez époser, MARIV. *Serm. indiscr.* IV, 8. Il *Souffrir* se dit pour laisser, avec un nom de personne pour régime direct et un verbe à l'infinitif. En Europe, où les rois sont d'une humeur civile, Je ne leur crois point de château ni de ville; Je les souffre régner, CORN. *l'Illus. com.* II, 2. Il y avait des diacres continuellement appliqués à bien garde que chacun fût attentif, et à ne souffrir personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre, BOSSUET. *Mœurs des chrétiens*, XI. Il 4° Permettre. Souffrez que votre fille embrasse vos genoux, CORN. *Poly.* III, 2. Je ne vous puis souffrir de dire rien de semblable, RAC. *Bérén.* II, 2. Jusques..... à lui souffrir, en cervelle troubles, De courir tous les lais et les lieux d'assemblée, RAC. *Ec. des mari*, I, 3. Les hommes n'apportent une modération à cette permission générale [donnée aux femmes par les casuistes de se parer]; car il ne le veut point du tout souffrir aux vieilles, PASC. *Pens.* XXIII, 2. Souffrez que je sache souffrir [à vos domestiques] ce que vous ne voulez pas vous interdire; il faut fermer les yeux à des désordres que vous ne pouvez pas réformer, MASS. *Petit carême*, VII. *vert. des grands*. S'il en est ainsi, rendez-moi sa monture; je ne souffrirai pas.... Copp: il faut vous souffrir, vous le prenez avec moi sur un singulier ton, A. DUVAL. *Jeun. de Henri* IV, II, 10. Il 5° Recevoir quelque dommage. L'année a souffert un rude échec. Souffrir une rude, une furieuse tempête, être agité d'une rude, d'une furieuse tempête. Il Souffrir un coup de vent, être battu d'un coup de vent; il Eprouver une peine physique ou morale de quelque chose. Souffrir la douleur, souffrir le martyre, souffrir une perte, un dommage. Les qualités excessives nous sont ennemies, et ce qui nous manque ne les sentons plus, nous les souffrons, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. Coulanges a la goutte comme un petit débouché; il faut.... Il voit du moins souffrir pas même ces douleurs sérieusement, sév. 4 févr. 1689. Combien dans cet exil as-je souffert d'alarmes! RAC. *Andr.* I, 1. Il apprit qu'il avait nommé à Samos pour y souffrir l'exil qu'ils avaient fait souffrir à Philoclès, PÉR. TÉL. XIV. Dans ce dernier siècle on va pas n'avoir souffert de la guerre que ce que je sais souffrir, P. LEBRUN, *Morte St.* V, 3. Il Par extension. Souffrir mort et passion, éprouver de douleurs cruelles; il Souffrir vivement. Impératrice et reine, souffrez que je vous parle, SAINT-SIM. *Mém.* 1707, 1. Il Dire du même: souffrir le martyre. Il 7° Admettre, recevoir, être susceptible, en parlant des choses. Il n'était rien qu'il ne souffrît à ses charmes. La gloire qui le suit ne souffre point de larmes, CORN. *Hor.* II, 1. Une pièce d'éloquence remplie des plus belles choses et des plus nobles expressions que la langue puisse souffrir, IB. *Lett. à l'abbé de Pure*, 16 mars 1660. Supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, MOL. *Tart. Pref.* Les termes sont si clairs qu'ils ne souffrent aucune interprétation, PASC. *Pens.* VI. Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il de plus digne de remarque que Madame? SOUS. *Duch. d'Orl.* Puisqu'il est essentiel à Dieu d'être simple et indivisible, sa substance ne souffre point de partage, IB. *Sermon sur le mystè. de la Trin.* 1. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, IB. *le Tellier*. Il persista dans sa retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, IB. *Ib.* Quelle liberté s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation? FÉNELON. *Marie-Thér.* Si les historiens de l'antiquité sont en général supérieurs aux nôtres, cette vérité souffre toutefois de grandes exceptions, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 8. Il 8° F. n. Supporter, soutenir la douleur physique ou morale. Nearque : Il suffit, sans chercher, d'attendre et de souffrir. — Polynacte : On souffre avec regret quand on n'use d'effort, CORN. *Poly.* II, 6. La trêpas vient tout guérir; Mais ne bourgeons d'un peu sommes : Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 16. Il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance, BOSSUET. *Hyst. Ancon.* I, 9, p. 418. Après s'être acquitté de tous les devoirs à la cour, Mme de Montausier a souffert comme on souffre dans les clôtures, dans les déserts et sans se plaindre, FÉLIX. *Mme de Mont.* Quiconque ne sait pas souffrir n'a point un grand cœur, PÉR. TÉL. IX. Souffre, meurs ou guéris; mais surtout sois jusqu'à la dernière heure, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Souffrir un moment encor; tout n'est que changement; L'axe tourne, mon cœur; souffre encore un moment, A. CHÉN. *Elég.* 27. Il Laisser prendre licence. Celui qui souffre beaucoup d'apprêté à beaucoup souffrir, LITOUSSE, *Trad. de C. Horlonce, Lett.* 196. Il 9° Sentir de la douleur, de la peine physique ou morale. Souffrir de la tête, de la poitrine. Ils [les chrétiens] souffrent sans murmurer et meurent avec joie, CORN. *Poly.* 4, 3. Quoique les maux [chrétiens] se succèdent sans les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir; cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant, PASC. *Pens. de Fam.* Si le prince se plaignait, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour ses peuples, SOUS. *Louis de Bourbon*. La rude loi de souffrir, IB. *Anne de Gonz.* Il [l'homme] ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre, LA BRUY. XI. Ceux qui n'ont pas souffert ne savent pas ce qu'ils connaissent ni ce qu'ils ignorent; ils ignorent les hommes; ils s'ignorent eux-mêmes, PÉR. TÉL. XV. Un de ces cœurs tendres et naïfs qui souffrent de toute la douleur qu'ils peuvent à la vue des infortunes d'autrui, MASS. *Or. fun. Villars*. Quand on a souffert, on sait ce que c'est de souffrir, quand on a plaint ceux qui souffrent, aussi, tandis qu'on souffre, on se plaint que soi, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des ennemis et de nous-mêmes! VOLT. *Lett. d'Alembert*, 19 juin 1776. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas toujours; du moins c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans, IB. *Lett. d'Argental*, 30 nov. 1760. Quoique, par souffrir, on entende proprement éprouver une sensation désagréable, il est aussi vrai que la privation d'une sensation agréable est une souffrance plus ou moins grande, COUSIN. *Log.* I, 2. Il remarqua l'attitude de Napoléon, cette attitude qu'il conserva pendant toute cette retraite : elle était grave, silencieuse et résignée; souffrant moins du corps que les autres, mais bien plus d'esprit, et acceptant son malheur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 12. Il [Dieu] fit l'eau pour couler, l'aquilon pour courir, Les soleils pour briller, et l'homme pour souffrir, LAMART. *Méd.*, 3. O Muse que m'importe ou la mort ou la vie? J'aime, et je veux pâlir; j'aime, et je veut souffrir, LE MIERE. *Le Nord d'amil.* Il On dit dans le sens analogue : Sa modestie souffre quand on le loue. Il Il a cessé de souffrir, se dit quelquefois pour : il est mort. Il 10° Eprouver du dommage matériel ou moral. Les enfants souffrent des divisions de parents. Souffrir dans son commerce, dans sa réputation. L'armée a beaucoup souffert dans cette expédition. Si la malignité de l'esprit d'observance n'est déclarée sans réserve en Angleterre, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont été la cause, BOIS. *Reine d'Angl.* Cet autre accroissement d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés, LA BRUY. X. Il Absolument. Ceil faut-il que le mal dont on veut tout sauvir, De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir! MOL. *Fâch.* I, 2. Il 11° Se dit des choses qui éprouvent un dommage, une diminution. Les vignes ont souffert de la gelée. Le pays souffrait beaucoup des ravages de la guerre. S'il est vrai, comme je le crois, que vos affaires n'en souffriront pas, SÉV. 240. Je prie Dieu que sa santé n'en souffre pas, SOUS. *Lett. abb.* 28. La justice, la police, tout souffre de ce désordre, PÉR. TÉL. XIV. Son ardeur pour s'instruire et son application à son métier, qui ne souffre point de ses autres études, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1775. Il 12° Se souffrir, v. réfl. Avoir l'un pour l'autre de la tolérance. Ces deux hommes se souffrent réciproquement. M. de Lauraguais est de retour de Genève; il a passé huit jours auprès de

Digitized by Google

Voltaire : nous avons bien fait, dit-il, de nous séparer; deux grands poètes ne peuvent se souffrir plus longtemps, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 19 oct. 1761. || Ces deux hommes ne peuvent se souffrir, ils ont de la haine l'un pour l'autre. || 14° Être supporté. Ces dissonances qui se souffrent dans le rapport de plusieurs voix ou instruments, DESCARTES, *Musique, diversité des sons.* Si ceux-ci [les fonctionnaires] se souffrent pour ne point troubler la tranquillité publique, *Hist. des choses de Turquie*, par le CONTE DE CUBRIÈRE, t. I, p. 116. Au grand scandale de la religion tout cela se souffre, MERC. TRÉV. *Journ. de Par.* 90. || 15° Se tolérer soi-même. L'âme se révolte en même temps de combattre sans cesse ses imperfections, et de se souffrir néanmoins soi-même sans s'abandonner jamais au découragement, NICOLE. *Tr. de la charité*, ch. 5, || 16° *S. m.* Le souffrir, l'état de souffrir. Dans l'humilité du christianisme le souffrir est plus estimé que le faire, SALL. *le Franc*, 9. || Proverbes. Souffre quand tu seras enclumeau, et frappe quand tu seras morteau. || Le papier souffre tout, on écrit sur le papier tout ce qu'on veut, vrai ou faux, bon ou mauvais. Après avoir bien rêvé sur son obstination [d'une demoiselle de la cour de Charles II], il l'exhorta du roi; c'est que l'écriture pourrait faire ce que n'avaient pu les regards, les discours, ni les ambassades; le papier souffre tout; mais, par malheur, elle ne souffrait point le papier, HAMILT. *Gramm.* 9.

— REM. 1. Souffrir dans le sens d'éprouver une douleur physique, suivi d'un infinitif, veut la préposition *à* : Je souffre à marcher; et la préposition *de*, quand il s'agit d'une douleur morale : Je souffre de vous voir dans cette situation. || 2. Souffrir, permettre, avec que, veut le subjonctif. Souffrez que cela se fasse. || 3. Souffrir, permettre, au lieu de que et le subjonctif, peut prendre de avec l'infinitif, et, s'il y a un complément, ce complément est précédé de à : On ne souffrit pas à Luther de dire que ....

— HIST. XIe S. On se fit merveille que Deus le soffrit tant [Roland], *Ch. de Rol.* CXXII. Cette bataille est mult forta suffrir, ib. CCL. || XIIe s. J'aim mels [j'aime mieux] sens soffrir et endurer Ces trebolacions dures..., *Conci*, I. J'alasse à Dieu graces et mercis rendre De ce que ainz soffrettes a nul jor, Que je fusse banni à vostre honor, ib. XIII. Ainsors ki a par raison monsté, Que fins ainis soffrest et steut, *Dreis de Faiel*, dans *Conci*. Fait icil de Wincestre : sire evesque, suffrez; Laissez ester sa cruiz, *Th. le mort*. 39. Au Mans avons mult sofferte quiterzane, *Sax.* XXX. Et faites tant que il soient armés De bieus chevaus couvers et abrivés; Vous estes riches, bien soffrir le poués, *Gerbert*, I. 3, 6. || XIIIe s. Qui suefre et o soufert grant travail et grant peine, *Berte*, XXIV. Ne soffrete qu'eneuy ait sus mes poestés, ib. XLV. Pour l'amour de nostre Segneur Jesu Crist, qui por nostre redemption y vout soufrir mort et passion, BEAUM. XLV, 81. Et li commanda ne se pot soffrir que li ouvrages ne soit fet, ID. XXX, 22. Et puisque ele a pris l'un des cuis [chois], ele ne pot pas recouvrer à l'autre, ains convient qu'ele en suefre son preu eu son domace, ID. XIII, 9. Et lors se soufrirent [se turent] les prolaz, ne onques puis n'eu oy parler, JOINV. 300. Je li dis : sire, vous devez mouli soffrir à Poince Pescop; car il a servi vostre aieul et vostre pere et vous, ID. 280. Sire de Joinville, je vous aime mouli; mès soiés certein que, se vous ne vous faites soffrir [vous dessaisir] de ceste demande, je ne vous aimerai jamez, ID. 284. Renart respond : or vous soffrez, Tant que li moine aient mengié, *Ren.* V. 9937. || XIVe s. Et li proverbes qui recorde : Que suffre, il vaint bien, s'i acorde, MACHAUT, p. 61. Se ce ne sont proiaz, barons ou autres honorables personnes qui, pour leur estat maintenir, ne se peuvent soufrir [passer] de vaisselleaus, *Ordon.* juin 1352. En moult souffrant, l'avenlour aura de aboses que souffrir ne pourras, *Menagier*, I, 9. Laquelle femme dist à icellui Sagardeau, qu'il se souffrest de dire lesdites paroles de ladite femme, mesmement en la presence de son mary, DU CANGE, *suffrentia*. || XVe s. Et se voulut ageuouiller [sabelle] de la grant joie qu'elle avoit; mais le gentil sire de Beaumont ne l'eut jamais souffert, FROISS. I, I, 11. Souffrez-vous [laissez-vous], ID. I, I, 221. Les aucuns disent.... qu'ils souffrirent par plusieurs fois laisser passer parmi leur cit vivres [pour ceux qu'ils assiegeaient], ID. I, I, 130. Dieu le souffrit cheour en ceste glure [année, présomption], COMM. I, 12. || XVIe s. La parente n'est souffrte aux mariages.... MONT. I, 113. Les enfans de sept ans sont souffroient à estre fouettez jusques.... ID. I, 116. Je ne puis souffrir d'aller desbotonné, ID. I, 260. La fortune souffrit pour lors Émilius jouir entierement du plaisir de sa victoire, AMYOT, *P. Em.* 37. Si fut chose pitoyable que ce qu'il convint alors faire et souffrir à Perseus, ID. ib. 42. Qui plus vit, plus a à souffrir, COTGRAVE. Si truye forfait, les pourceaux le souffrent, ID.

— ETYM. *Suffrir, suffrir* : wallon, *sofri*; bourguig. *sôfri*; provenç. *suffrir*, *soffrir*; espagn. *sufrir*; portug. *sofrer*; ital *soffrire*; du lat. *sufferre* (comme *offrir* de *offerre*), de *sub*, sous, et *ferre*, porter.

¦ SOUFI, SOUFISME, voy. SOUF.

† SOUFRAGE (sou-fra-j'), s. m. Action de soufrer. Le soufrage a le très-précieux avantage de préparer la dégénération acéteuse [des vins], GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 286, dans POUGENS. || Action de soufrer la vigne atteinte de la maladie causé par l'oïdium.

SOUFRE (sou-fr'), s. m. || 1° Minéral d'un jaune clair très-inflammable, qui exhale en brûlant une odeur forte et insupportable. Le soufre est un corps simple. Le soufre, dont la découverte remonte à l'antiquité la plus reculée, est solide, jaune citron, très-friable, insipide, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 101, dans POUGENS. || Fig. Il sème, on répandait, de soufre dans les lieux infectés, *Dial.* Il soufre vif, soufre naturel. Fleur de soufre, soufre sublimé. Il soufre lavé, soufre sublimé qui a été dépouillé entièrement de l'acide sulfurique qu'il contenait encore, en passant par des lavages prolongés avec l'eau distillée et chaude. || Le soufre porphyrisé et lavé était appelé autrefois crème de soufre. Le soufre noir, soufre sublimé quel on donne, dans les moules, une forme de bâton rond. || 2° Sorte dord d'antimoine, poudre qui se précipite par l'addition d'une solide faible dans les eaux d'où le kermès minéral s'est précipité. || Soufre rouge, arsenic sulfuré. || Foie de soufre, combinaison de potasse et de soufre. || Magistère du soufre, préparation obtenue par la précipitation d'une solution d'un sulfure de potasse, ou moyen du vinaigre d'un acide. || 3° Soufre végétal, voy. LYCOPODE. || 4° Terme d'alchimie. Se disait d'un principe actif imaginaire que l'on prétendait trouver dans tous les corps mixtes. L'inflammable Boerave disait que ce principe appelle le soufre principe c'est outre chose que le feu lui-même, VOLT. *Phil. Newt.* II, 5. || 5° Empreinte que l'on prend avec du soufre de soufre. Un assortiment de soufres, où vous trouverez ces empreintes de tous les pieds beaux antiques, GENLIS, *Ad. et Th.* II, 14, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe S. Car tuit [les métaux] par diverses maineres Dedens les terrestres minieres De soufre et de vif argent naissent, Si cum li livres le confessent, in *Rose*, 16235. || XVIe s. Soulphre vif, PARÉ, XII, 34.

— ETYM. Wallon, *soufe*; provenç. *soifre*, *soifre*, *solpre*; catal. *sofre*; espagn. *azufre*; portug. *sofre*; ital. *solfo*; du lat. *sulfurem*, soufre, que l'on a rapproché de sanscr. *culvâra*, soufre.

SOUFRÉ, ÉE (sou-fré), part. passé de SOUFRER. || 1° Pénétré, enduit de soufre. Chemise soufrée. Allumette soufrée. Vin soufré. La vapeur soufrée dégage la vigne, qu'on achalasit sans cesse par cette ouverture, empestait l'air, *rév. Tel.* XVII. || Il n'y a pas d'autre remède pour lui que de venir exercer la place de ses poumons à l'air soufré de Pouzol, GALIANI, *Corresp.* 27 juin 1772. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est d'un jaune de soufre.

SOUFRER (sou-fré), v. a. || 1° Endaire, pénétrer de soufre. Soufrer des allumettes. || 2° Soufrer une étoffe, la passer sur la vapeur du soufre. || 3° Soufrer du vin, donner l'odeur de soufre au tonneau en y brûlant une mèche soufrée. Soufrer, mêcher ou mutter les vins, c'est les imprégner d'une vapeur sulfureuse, en obtient par la combustion de mèches soufrées, GENLIS, *Maison rust.* I, II, p. 293, dans POUGENS. || 4° Soufrer la vigne, y répandre du soufre en poudre au moyen d'une espèce de soufflet fait exprès.

— HIST. XIIIe S. Totes ewes salées et soufrées et de mer valent à maladies froides et moistes, ALEXANDRE, P° 9.

— ETYM. *Soufre*.

† SOUFREUR (sou-freur), s. m. Homme chargé de soufrer les vignes atteintes de la maladie causée par l'oïdium. || Ouvrier employé dans les moulins à triturer le soufre. || Ophthalmie des soufreurs, ophthalmie qui attaque les ouvriers employés à triturer le soufre et ceux qui soufrent les vignes.

† SOUFRIÈRE (sou-fri-è'), s. f. Lieu où l'on recueille du soufre. || Boîte où l'on met le soufre, chez les fabricants d'allumettes.

— HIST. XVIe S. Qu'il le pousse à chef bas dans les flammes soufrandes Du Phlegeton roulant ses soufrieres profondes, *exil*, Œuc. p. 75, dans LACURNE.

— ETYM. *Soufre*.

† SOUFROIR (sou-froir), s. m. Appareil, chambre, étuve pour soufrer.

— ETYM. *Soufrer*; wallon, *soufred*.

† SOUGAR (sou-gar), s. m. Sorte de hamster, *cricetus songarus*, DESM.

SOUGARDE, s. f. Voy. SOUS-GARDE.

SOUGARDE, s. f. Voy. SOUS-GARDE.

SOUHAIT (sou-è) en vers, de deux syllabes sou-è; le *t* ne se lie pas; un sou*h*ait sou*h*aite; au pluriel, *t*'e se lie : des sou*h*aits agréables), *s. m.* || 1° Mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. Ce prince [d'Auvergne] a dans Château-Thierri Passé deux mois et davantage; Rien de meilleur, rien de plus sage! Et de plus selon mes souhaits Parmi les grands ne fut jamais, LA FONT. *Poés. mêl.* 32. Formez trois souhaits; car je puis Rendre trois souhaits accomplis, Trois sans plus... ID. *Fabl.* VII, 6. Devenue maintenant, malgré ses souhaits, le principale décoration d'une cour dont on si grand soin, elle est le soutien, elle est aussi la consolation de toute la France, ROSS. *Reine d'Angleterre*. Ainsi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager, VOLT. *Lett. Varmet*, t. CI. Il était à Paris depuis bien longtemps, les vœux qu'on fait pour quelqu'un à la nouvelle année. || 2° A vos souhaits, façon de parler lorsque l'on entend éternuer celui qui éternue. || 4° A souhait, *loc. adv.* Selon les désirs. Mais rien pour cette fois ne lui vint à souhait, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Qu'est cela? mon char marche à souhait! ID. ib. VI, 18. Vous êtes servi à souhait : un médecin vous quitte, un autre le remplace, *Mal. imag.* III, 9. Ma petite maison est bien jolie, vous y trouverez votre logement bien à souhait, pourvu que vous n'aimiez toujours, dit-il, que la jolie chose d'accoucher d'un garçon, et de l'avoir fait nommer par la Provence! voilà qui est à souhait, ID. 100. C'est [au précepteur] une humeur et des mœurs à souhait, ID. 80. Puis Cornélie, ramenant de loin des collines et des montagnes.... dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, FÉN. *Tél.* I. Un Cœur souhait de roi, fils et fille, se dit de ceux qui n'ont que deux enfants, l'un mâle, l'autre femelle. || Proverbe. Vin sur lait, c'est souhait, lait sur vin, c'est venin.

— HIST. XIIe S. Al jor del jugement, quant Deus tiendre ses plais, Or ont li pecheor bien jeté lor souhais, *Sax.* LV. || XIIIe s. Car j'espoire encori si lonc tens a, Que tel paine [la peine d'amour] me doit sanler [sembler] souhais, MATZNER, p. 49. Mais bien m'en puet venir pour d'avoir Et simplesvis, cors acesmés et gais; D'itiel cose est tous souhaiz Pour cors grever, ib. p. 90. Et si plus que souhait avoie De tous biens d'humain parodis, *Leys d'Amours*, jeunes, I, p. 191. || XIVe s. Celle part tournerent les mariners, lesquels oroient veni et tempo à souhait, FROISS. II, 22, 33. || 2° Il n'y a ci qui soit nouveauté, que de notre bien le p. MAROT, II, 29. Si souhaits fussent vrais, pastoureaux seroient rois, COTGRAVE. À poures cœurs petit souhait, II.

— ETYM. VOY. SOUHAITER.

SOUHAITABLE (sou-hà-ta-bl'; en vers, sou-hà-ta-bl'), adj. Digne d'être souhaité; désirable. Ne sont vous était souhaitable, BOTROT, *Si Genest*, II, 8. Il serait plus souhaitable de tout perdre et d'être réduit à la dernière mendicité, que de rester [dans le p. SIMON MAGUS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 74, dans POUGENS. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde et dans la guerre [que celle du jeune le Grigan], SÉV. 28 JUIN 1688. Que les rigueurs qu'offrent ces retraites sacrées paraissent douces et souhaitables, reprochées des inquiétudes cruelles des pécheurs! MASS. *Profess. religi.* 2.

— HIST. XVIe S. O rayaire moins souhaitable Que le Calesme inhospitable, *Mir. de Bertrand*, 65, 28 NOV. 1606. Que les rigueurs qu'offrent ces retraites sacrées paraissent douces et souhaitables, reprochées des inquiétudes cruelles des pécheurs! MASS. *Profess. religi.* 2.

— HIST. XVIe S. O rayaire moins souhaitable Que le Calesme inhospitable, *Mir. de Bertrand*, 65, 28 NOV. 1606. Que les rigueurs qu'offrent ces retraites sacrées paraissent douces et souhaitables, reprochées des inquiétudes cruelles des pécheurs! MASS. *Profess. religi.* 2.

— ETYM. *Souhaiter*.

SOUHAITÉ, ÉE (sou-è-té, tée; en vers, sou-è-té), part. passé de SOUHAITER. Appelé par des souhaits

Et le moindre moment d'un bonheur souhaité Vaut mieux qu'une si froide et vaine éternité [la gloire], CORN. *Sur.* I, 3. Les choses les plus souhaitées n'arrivent point, ou, si elles arrivent, ce n'est ni dans le temps ni dans les circonstances où elles auraient fait un extrême plaisir, LA CAUS. IV.

SOUHAITER (soub-té ; en vers, sou-è-té), v. o. ‖ 1° Désirer pour soi. Et, moi, que tes désirs avaient tant souhaitée, CORN. *Mélite*, III, 5. J'ai souhaité l'empire, et j'y suis parvenu ; Mais, en le souhaitant, je ne l'ai pas connu, ID. *Cinna*, II, 1. [Anne de Gonzague mourant] n'a eu à se reprocher que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, sous. *Anne de Gonz.* Narcisse, c'est assez ; je reconnais ce sang, Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin, RAC. *Brit.* IV, 4. Avez-vous en effet souhaité ma présence ? ID. *Andr.* IV, 3. Il me semble qu'on doit se trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaitée (à propos d'un mariage), Mme DE VILLARS, *Lett.* 7 mars 1697. Nous ne prouvons l'empire du monde, si je crois que vous avez raison ; je souhaite alors de tout mon cœur que vous ayez RAISON, VOLT. *Dern. Rais. de Sard.* ‖ Suivi d'un infinitif, il s'emploie sans préposition ou avec la préposition *de*. Pour moi, je n'ai jamais présumé que mon esprit fût au rang plus parfait que ceux du commun ; même j'ai souvent souhaité d'avoir la pensée moins prompte, ou l'imagination aussi nette et distincte que quelques autres, DESC. *Méth.* 1, 8. Ne souhaite rien dans le cœur de personne, CORN. *Imit.* II, 8. Ce grand Alexandre a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort ; il trouve ce qu'il a demandé, sous. *la Voltière*. Je souhaite et je crains de rencontrer vos yeux, VOLT. *Zaïre*, II, 1. ‖ Absolument. Et s'il pouvait finir plus tôt, souhaiterait moins, CORN. *Pomp.* V, 8. Toutefois, qu'il soit fait comme vous souhaitez, RAC. *Esth.* II, 7. ‖ 2° Désirer pour un autre. Je souhaite bien à ses amis. Voici ce qu'en mourant lui souhaita sa mère ; Que disje? souhaiter ! je me flatte, j'explique.... RAC. *Ath.* V, 6. Mais vous, mon père, pas du moins je le souhaite, En quel trouble mortel son intérêt [d'un fils] nous jette, ID. *Andr.* III, 4. Dans un siècle où la médisance est si froide, c'est presque faire le bien que de le souhaiter, MARIV. *Orais. fun.* Villars. On souhaiterait à Planète la politesse de Florence, LA BRUY. la gaîté de Pluute, MARMONTEL, *Œuv.* VI, p. 152. ‖ 3° Souhaiter quelqu'un, désirer sa présence. M. de Coulanges m'a mandé plus de quatre fois que vous la mettez de tous vos voyages, et que vous parliez de moi, que vous me souhaitiez, SÉV. 8. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette partout, SAINT-LAMB. 1690. ‖ 4° Absolument. Je souhaite. Souhaite, ce n'est pas une peine Etrange et nouvelle aux humains, la FONT. *Fabl.* VII, 6. Cette pauvre Lestrange est à plaindre, elle a un mal des deux côtés : la femme [Marie-Thérèse] a cru qu'elle souhaitait pour la fille [Mlle de Fontanges] ; et sa cousine elle demain ! Je ne suis pas de ces conseils, que Jupiter [Louis XIV] l'ayant eu, il l'a pris en horreur, SÉV. 26 AV. 1680. ‖ 5° Il se dit dans les formules de compliment. Je souhaite le bonjour, le bonsoir, la bonne année. Je vous souhaite une heureuse année, ma chère fille, SÉV. 1690. ‖ Familièrement. Je vous en souhaite, se dit d'une personne qui désire une chose qu'elle n'aura pas. A mon amant aujourd'hui ? je t'en souhaite ; et qu'en étrait demain mon mari? MOLIÈRE. *Mar. for.* 1. ‖ 6° Se souhaiter, v. réfl. Être souhaité. Cela ne se souhaite pas. ‖ 7° Désirer d'être... Se souhaiter immortel. Et moi, à qui il reste tant d'autres choses à désirer, qui suis éloigné de tant de chemin du lieu où je me souhaite.... VOLT. *Let.* 33.

— HIST. XIIe S. Il l'ot si grant plenté de tot biens comme on porroit souhaidier, *Rou*, I, 1. Ainsi d'comme amisme, B. DE VALENC. p. 186. [Manteau] Bien seant à lor gré si come à souhaidier, *Berte*, CXIII, ‖ XIVe S. On ne porroit à bien faire souhaidier, Qu'amans deüst tant amer ne prisier, MACHAUT, p. 124. Car la matiere forme appete, Comme femme l'homme souhaete, *Nat. à Paleh. ert.* 257. On en puet jurer [du jeu de tables] en deus manieres, c'est à savoir par souhaidier de le [la] lange, et par gieter les dés, *Hist. litt. de la Fr.* I, XIV, p. 54. ‖ XVIe S. Et dit monseigneur : nous n'y serons pas pour nous y souhaiter; il y a un trop long chemin d'ici, PROISS. IV, p. 89, DANS LACURNE. Raoul le vonnite à grant joye Y fu, qui toute honneur souhaide, la *Bataille du Liege*. ‖ XVIIe S. Il estoit désiré et souhaidé des autres provinces, lesquelles reputoient bien heureuses celles qui pouvoient avoir un tel gouvernement, ARNAUD, *Lavall.* 36. Il commençoient à souhaister fort une vie tranquille, reposée et paisible, ID. *Nicias*, 16. Chacun la veut, l'entretient, la souhaitte, MAROT, I, 192. ... Venus la belle.... Renouvella l'obseque et le deuil d'Adonis, Et pour mourir sur lui se souhaita mortelle, DESPORTES, *Epitaphes, Quelus*. Souhaiter ne peut aider, LENOBLE DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 477.

— ETYM. *Sous*, et l'anc. verbe *haiter*, rendre joyeux, sain ; de la *soubaiter*, mettre par ses vœux en joie et santé. *Haiter* vient de l'anc. h. allem. *heizan*, appeler et aussi faire vœu. *Hai* et *haiter* sont encore usités dans l'Ile-et-Vilaine : Je leus à vous de bon bin, se dit d'une jatte guère [ne me plaît guère]. Une femme bien haitante, une femme à physionomie agréable.

‖ SOUI (sou-i), s. m. Sorte de sauce dont l'usage est venu du Japon, et qui est un composé de différents jus de viande, principalement de bœuf rôti, le tout fortement épicé.

‖ SOUILLARD (sou-llar, il mouillées), s. m. ‖ 1° Terme de construction. Trou percé dans une pierre, pour recevoir le scellement ou pour en recevoir la chaude. ‖ LA pierre elle-même. Il place de bois qui fait partie d'un pont, d'une écluse. ‖ Petit chassis qu'on scelle dans une écurie. ‖ 3° Place où le sanglier a pris souille.

— HIST. XVIe S. Quesque valet d'estable on quelque souillart [souillon] de cuisine, PASQUIER, *Recherche*, p. 437, dans LACURNE.

— ETYM. *Souiller* ; lital. *sugliardo*.

‖ SOUILLARDE (sou-llar-d, il mouillées), s. f. Terme de charbonnier. Lieu pour recevoir les sous-des lessivées.

‖ SOUILLE (sou-ll', il mouillées, et non sou-yé), s. f. ‖ 1° Terme de chasse. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. C'est comme un sanglier qui se tient dans la souille, BAUDRICOURT, *Bourg. de qual.* II, 11. Le sanglier, après la pâture, il se couche dans l'eau ou dans la boue. ‖ 2° Terme de marine. Empreinte que laisse, dans la vase ou le sable fin, le fond d'un navire qui revient à flot, après avoir échoué dans ce sable ou cette vase. A marée basse, le navire était resté à découvert dans la souille de la vase.... Le navire, en touchant, le mouse s'aperçut qu'au lieu de le soulever de la souille, la mer montante gagnait jusqu'au niveau du pont, qui allait bientôt être submergé, *Nouvelliste de Rouen*, *Journ. des Débats*, 9 AVRIL 1850.

— H. T. XIVe S. Il advient communement, quant un sanc ser a pris gresse, et le temps est bel et sec, et il a grant faim, il va querir vient de mengier, si vient au seuig et se boute dedans en la boe, et se toille parmy le seuig, *Modus*, f° XXIII, recto. ‖ XVe S. Et quant ilz [les sangliers] ont acquise ladicte gallesse de la souille en place près la tour dudit Havre, *Despence faicte*, dans JAL. Toutes personnes qui prendront les fous au devant de cette ville et havre, *Archives de la charge*, dans JAL.

— ETYM. Berry, *souille*, lieu bourbeux ; du lat. *sentina*, qui appartient au cochon, de *sus*, cochon (voy. sous).

‖ 2. SOUILLE (sou-ll', il mouillées), s. f. Taie d'oreiller, qui couvre l'oreiller, — SYN. VERSITES, mouchoirs, couvre-chefs, ceintures blanches, souilles d'oreillers, et autres tels ouvrages, BELON, *Singularités*, III, 16 de marine.

— ETYM. Ille-et-Vilaine, *souis d'oreiller*. M. Jaubert dit qu'il vient de *souiller*, cette taie étant destinée à empêcher l'oreiller lui-même de se graisser et de souiller la tête. Cela est probable. M. Roulin le tire du latin *sudarium* ; mais *sudarium* ne peut faire *souille ou souis*.

‖ SOUILLE (sou-ll', il mouillées, et non sou-yé, yée), *part. passé* de *souiller*. Couvert de ce qui tache. Si l'on répand de l'eau de ces tuyaux souillés sur les fruits que vous mangerez, elle deviendra impure, BACL. *Bible, Lévit.* XI, 34. On dit que, tout souillé de cendre et de poussière, Un jour il prononça cette horrible prière..... VOLT. *Henr.* V. ‖ Fig. La véritable amour jamais n'est mercenaire, Il n'est jamais souillé de l'esprit de salaire, CORN. *Perthar.* II, 1. Jugurtha, roi de Numidie, souillé du meurtre de ses frères, sous. *Hist.* I, 9. De son amour pour lui [Jérusalem] lon Dieu s'est épouillé, Ton encens à ses yeux est un equ souillé, RAC. *Athal.* III, 7. Il [Jésus] vient renouveler toute la nature, sanctifier ce qui était souillé, fortifier ce qui était faible, MASS. *Pét. crém., Grandeur de J. C.* ‖ Le restait rien d'honnête dans une âme souillée, aucune force dans une âme flétrie par la volupté, BOSS. *Ch. et Sav.* 1, 28.

‖ SOUILLEMENT (sou-lle-man, il mouillées), s. m. Action de souiller.

— HIST. XVIe S. Souillement, COTGRAVE.

SOUILLER (sou-llé, il mouillées, et non sou-yé), v. a. ‖ 1° Couvrir de ce qui fait tache, de ce qui cause ordure. Souiller de taches ses vêtements. Souiller ses mains de sang. ‖ Souille ses cheveux blancs d'une horrible poussière, DELILLE, *En.* XII, ‖ Fig. Souiller ses mains de sang innocent, *Rem. nouv.* Un innocent. ‖ 2° *Fig.* Tacher par une sorte de souillure. Participe à ma gloire au lieu de la souiller, CORN. *Hor.* III, 7. Ne crains point de succès qui souille la mémoire, ID. *Cinna*, I, 2. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais c'est ce qui sort de la bouche de l'homme qui le souille, BACL. *Bible, Évang. St Matth.* XV, 11. Elle était naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, goutteux et âgé soit ordinairement souillé des ordures de l'avarice, sous. *Fol. de Monterby*. Que ce style [le burlesque] jamais ne souille votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Et nous, dont cette femme impie et meurtrière A souillé les regards et troublé la prière..., RAC. *Athal.* II, 8. Si vous en excepte Alfred et deux ou trois autres, quel empereur ne souilla pas le trône d'humanités et de crimes? VOLT. *Mœurs*, 89. Le corps de l'histoire est souillé de mites qu'une veille femme rongirait de hyène et vipère-d'hui, m. *Pyrrh. hist.* 3. Oui, c'est pitié..... Il entendre autour de lui [du peuple] mille louches insolences, SOUVESTRE, le nom de citoyen, Lui dire que le sang orne mains calleuses, ADG. BARBIER, *Iambe, la Popularité*. ‖ Souiller le lit nuptial, la couche nuptiale, commettre un adultère. ‖ 3° Se souiller, v. réfl. Se rendre coupable de quelque chose qui souille. Tout se souille, tout se corrompt dans cette île [de la Martinique], BALZ. *Le Député*. Le jour même qu'ils se sont souillés par des péchés, PASC. PROV. XII. J'ignore si la nature a défait un grand homme [le czar Pierre Ier] d'un fils qui ne l'eût pas imité, ou si le père s'est souillé d'un crime horrible, VOLT. *Lett. pr. roy. Pr.* JANV. 1736.

— HIST. XIIe S. Souille le voil [son tinel, MARIE]; si commence à plorer; Vient à un eve, si le corut laver, *Bat. d'Alexandre*, V. 4092. ‖ XIIIe S. Se aucuns souille le temple Dieu, ce est sa noiseme, par pecie, Diex li demandera, *Arch. des missions scient.* I, V, p. 166. Comment puet-on vers cele andoille? Ne vuet-vos com ville souille? Par la podre la truiture, *Rou*, 2284. Quant il vit nul larron Antioche cercher, Et ces paiens oclire, et les membres trencher, L'ans par desoure l'autre verser et trabuchier, De sans et de cervele fust tous li mons [corps] entachés, *Hist. litt. de la Fr.* I, XVII, p. 702. Pechié souilla tous ceaux qui oncques porent nesire, *Ji. DE saintré, Test. Mort*, f° 2. Plusieurs qui alter souiller dans le sang, comme feroit un pourceau dans la fange, JACQ. CAP. S'il est de ceux qui n'ont que la crainte de la honteuse, laquelle il va souillant par actions pleines de vitupere..... ID. 230. Le pourceau souillant [couvrant la truie], *Mogen de pertour*, p. 171. 3e Tardeur de M. de Paris ne l'eust emporté à pourvuyre trop asprement les restes de la victoire de Ravenne, il ne l'eust pas souillé de sa mort, MONT. I, 364.

— ETYM. Même radical que pour *souille* : prov. *suilhar, sulhar*; portug. *sujar*; vénit. *sogner*. Il n'est pas besoin de recourir au germanique *soudilon*, *besoulion* ; allem. mod. *sich zudeln*, se vautrer.

SOUILLON (sou-llon, il mouillées, et non sou-yon), s. m. et f. ‖ 1° Terme familier. Celui ou celle qui salit ses habits. Vous l'enfilez pris pour un souillon Qui n'est couvert que d'un haillon, SCARR. *Virg. trav.* II. Je vous casse prie de la faire paître; Mais j'ai craint, en suivant ma curiosité, Quelque souillon d'habit qui m'en eût degoûté, TH. CORN. *la Comtesse d'Orgueil*, II, 1. ‖ Il se dit le plus ordinairement des enfants et des femmes filles. Un petit souillon. Une petite souillon. ‖ 2° Souillon de cuisine, ou, simplement, souillon, servante employée à la vaisselle et à d'autres les offices où l'on se salit beaucoup. ‖ 3° Il s'est dit pour torchon. Où le lit reposait aussi noir qu'un souillon, REGNIER, SAT. XI.

— HIST. XVIe S. Il n'est officier de la maison du roi, des plus grands jusques aux souillons de cuisine, qui n'usseut leurs larrons, J. D'AUTON,

Digitized by Google

Ann. de Louis XII, p. 130, dans LACURNE. Le soubleau de cuisine, PARÉ, IX, 1re *disc.*

— ÉTYM. *Souiller.*

† SOUILLONNER (sou-ill-o-né, il mouillées), v. a. Gâter, salir en souillon. S'il [la Fontaine] en fait retirer copie [d'une lettre de Racine], ayez soin que la lettre ne soit pas souillonnée, RAC. *Let.* 4 juill. 1662.

SOUILLURE (sou-ll-u-r', il mouillées, et non souiture), s. f. || 1° Ce qui souille, ce qui salit. Souvrièmeuts couverts de souillures. || Chez les *Juifs*, souillures légales, l'impureté contractée soit par quelque maladie, soit par certains accidents. Vous apprendrez aux enfants d'Israël à se garder de l'impureté, afin qu'ils ne meurent point dans leurs souillures, sacl, *Bible, Lévit.* XV, 31. || En un sens analogue. Tu vas paroître ici pour habiter par les chrétiens; il est impossible que tu n'y contractes bien des souillures, MONTESQ. *Lett. pers.* 16. || 2° Fig. Ce qui est contraire à une souillure, à une tache. Chaque instant de ma vie est chargé de souillures, MOL. *Tart.* III, 6. Le sang de Jésus-Christ est plus puissant pour effacer nos souillures que notre corruption ne saurait l'être pour en contracter, MASS. *Carême*, LAZARE. Comment ce qui passe par des oreilles impures, ne contracterait-il pas leur souillure? au contraire, un peuple de bonnes mœurs a des termes propres pour toutes choses, J. J. ROUS. *Em.* IV. Je me conserve pure de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus tardifs se développent, IB. *Conf.* I. Pour nettoyer les moins infectés de souillures, Je vais mettre mon doigt sur toutes les blessures, ATH. BARB. *Il Pianto*.

— HIST. XVIe s. Ainsi la maison paternelle Ne vous fera bris de souillure, Mais vous vous en rendrez meilleure, MAROT, IV, 185. Les souilleures du peché, CALV. *Instit.* 1523. Les manichéens .... disoient pouvoyr fuyr l'ordure de la souilleure de terre, qui Latins appellent *limum*, BONIFARD, *Amartigenée*, p. 92.

— ÉTYM. *Souiller.*

SOÛL, OÛLE (sou, sou-l'; dans soûl l'l ne se prononce jamais, même devant une voyelle; au XVIe siècle, Bèze note que sans soul se prononce soul), *adj.* || 1° Pleinement repu, extrêmement rassasié. Laisse-les [des mouches], je te prie, achever leur repas, Ces animaux sont soûls; une trompe de mouche Viendrait fondre sur moi, plus âpre et plus cruelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 13. Quand j'ai bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 4. || Figurément. Être soûl de quelque chose, en être rassasié jusqu'au dégoût. M'en voilà soûl, reprit le sire, Et quel toujours plaire au lieu de vous servir, *Poés. d'anguille.* || Fig. Être soûl de quelque chose, an être rebuté, ennuyé. Je suis si soûl de cet homme-là, que je ne puis le souffrir. Je suis soûl de sentir le chapeau dans le poing, MONTEN. *Épît.* II. Si leurs dames (des d'Albret) n'en sont contents, Et que plus haut leur fame aille, Je serai le premier à dire Qu'ils auront tort, et que les cours Ne sont jamais soûls de grandeurs, LA FONT. *Poés. div.* 33. Jamais je n'ai été si soûl de nouveau, MOL. *Pourc.* II, 4. || Absolument. [Messaline] Lasse, disje, et non soûle enfin s'est retirée, MONTES. *Sul.* XIII. Bon dieu! combien soûls [certains favoris] ingénieux à inventer de nouveaux plaisirs à une âme soûle et dégoûtée! BALZ. 2e *disc. sur la cour.* || 2° Plein de vin, ivre. ...Les centaures soûls au bourg Atracen.... adonirs, SAT. *Ménip.* 21. Je le jure en dieu qui naquit d'une cuisse, En jure que Jupiter était soûl comme un Suisse, MATHE ADAM BILAUT, *Œuv.* p. 223, dans PATRIS. Il faut qu'il prenne une grive, être très-soûl. || 3° Substantivement, avec nom, ton, son, autant qu'un veut, nullement que cela est suffisant. Ce n'est pas grande insulte en une maîtresse de tripot, [elle] permit au chartrier de faire manger ses bêtes tout leur soûl, sans *Rom. com.*, I. Au bout de la semaine, ayant dîné son soûl, Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Un vieux loup, un vieux loup qui ne mangeait du mouton que le quart de son soûl, BOURSAULT, *Lett. nouv.* I, 11, p. 131, dans ROUBAUD. EM.-II permis de boire et de manger tout son soûl sans nécessité et pour la seule volupté? PASC. *Prov.* IX. Horace a bu son soûl lorsqu'il vous le dit, *Sat. Art. p.* I, v. 19. Fig. Dans le langage familier, et alors il se met quelquefois avec l'article. Il a eu du mal, de la peine tout le soûl, tout son soûl. Nous pouvons de la sorte Nous battre tout le soûl, si le cœur vous en dit, SCARR. *Jodelet*, I, 2. Disons-le, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl, » que dites-vous de ces belles paroles [d'un juge de Fouquet]? ne sont-elles pas d'un fort bon juge? SÉV. *Lett. à Pompone*, 1er déc. 1664. Villars ne s'était pas contraint de dire, en parlant des puissances, que, s'il ne leur fallait que du plat de la langue, il leur en donnerait tout leur soûl, ST-SIM. 264, 181. N'ayant plus de maîtresse, et n'ayant pas un sou, Nous philosophions maintenant tout le soûl, sc. DERAIN, *le Joueur*, IV, 13. || 4° Proverbe. Il n'est par soûl qui n'a rian mangé.

— HIST. XIIIe s. Et à saoul et à gehn Ne servira tous ses vis jours, *Fabl.* II, 1. Il [l'amour] fun saoule en habondance, C'est convoiteuse suffisance, ib. 4234. || XVIe s.... que tous les bolves de l'eau de Seine ou de Loire plus que tout saoul, G. CHASTEL. *Exposit. sur vérité mal prise*. .... Où il fut tué meschamment et mal acompaigné, comme si Dieu n'eust pas esté saoul de vengeer cest oultrage qu'il avoit faict à son pere, COMM. IV, 4. || XVIIe s. J'entends, avecques une grande honte de nostre siecle, qu'à nostre venue deux tres excellents personnages en sçavoir sont morts, avant de n'avoir pas leur saoul à manger, Lilius Gregorius Giraldus en Italie et Sebastianus Castalion en Allemaigne, MONT. I, 257. Ils vous entretiendront vers saoul, si vous en avez envie, ib. I, 188. Estants las at saouls de vivre, ib. II, 61. Ilz n'ont aultre recompart des travaux qu'ilz endurent, que d'avoir leur at manger leur soul, ANTOY, *Dion*, 68. Il fut puis après bien tout saoul des dangers et travaux que telle seigneurie peut soustenir, ib. 77. 37. *Goulx* qui est esté engendrez de peres saouls et yvres deviennent ordinairement yvrongnes, ID. *Com. nourrir les enfants*, 8. Qui voit sa viande appareillée est souvent saoul avant que d'en avoir mangé, *Récréat.* I, p. 348.

— ÉTYM. Bourguig. *sô*; picard, *sou, seu*; wallon, *sô, soû, sôû*, suisse, norm. *si*; provenç. *satol, tol*, anglais, *full*, de l'adj. *satullus*, *ullus*, de *satur*, dont le radical est la même que *satietas*, satiété.

SOULAGE, ÉE (sou-la-j'é, je), *part. passé* de soulager. Délivrée, partie d'un fardeau. Car au bout de quelques nagées, Tout son sel se fondit si bien, Que le baudet [l'âne chargé de sel] ne sentit plus sur ses épaules soulagées, LA FONT. *Fabl.* II, 10. || Fig. Longue Télémaque sortit de ces lieux [les enfers], il se sentit soulagé comme si on eût ôté de dessus sa poitrine, FÉN. *Tél.* XIX. Et me douleur profonde est un peu soulagée, VOLT. *Scythes*, V, 4. || Terme de menuiserie. Moulures, meules antre lesquelles on a fait un écartement.

SOULAGEMENT (sou-la-je-man), *s. m.* Diminution d'une douleur du corps, d'une peine de l'esprit. Faites-moi ce soulagement, MOL. *Mal. imag.* III, 10. Le soulagement de quelque chose qui vous peine est au premier rang de ce que me tient le plus au cœur, m. 7 août 1676. Vous n'avez rien pu donner à mon que le soulagement de supporter tout haut, m. 18 août 1676. S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes pour nous tirer ou la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères? LA BRUY. II. C'est un bonheur, un soulagement pour la mémoire, que tout se réduise à retenir.... FONTEN. *Tournefort*. Il [Boufflers] s'offrit de l'aller seconder [Villars], d'oublier tout pour lui obéir, n'être que son soulagement, ST-SIM. 315, 14. Le soulagement qu'il dépend de lui de leur donner le soulagent lui-même; car il souffre à les voir souffrir, MARMONTEL, *Mém.* IV.

— HIST. XVIe s. Soulaigement, *Vigiles de Charles VII*, 2. Pour le bien et le soulagement de nos bons et loyaulx subjectz, *Edit. des ch. de sûreté*, I, ii, p. 24. || XVIIe s. Le bien commun et soulagement publicque, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ÉTYM. *Soulager*.

SOULAGER (sou-la-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : soulageant, soulageons, etc. *a*, *o*). || 1° Débarrasser de quelque partie d'un fardeau. Il [Jupiter] trop. allez le soulager. Celui-ci [mulet], glorieux d'une charge si belle, N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Fig. Aine de mes conseils et qui seul tant de fois du sceptre dans ma main as soulagé le poids, RAC. *Ath.* II, 8. || Soulager un plancher, une poutre, diminuer la charge qu'ils portent. || En termes d'art, soulager la main, la rendre plus légère. Les uns coudoient son burin suivant les hauteurs et cavités des plis, élargissent les tailles sur les jours, les resserrant dans les ombres ....soulageant sa main, de sorte que les contours soient formés et conçus sans être tranchés ni durs, FLORENTIN LE COMTE, *Cabinet des singularités*, t. I, p. 124. || 2° Terme de marine. Soulager un navire dans une tempête, jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge. || Changer de direction ou d'orientation pour diminuer l'effort du vent sur un navire, un mât, une voile. Soulager une voile. || 3° Fig. Alléger le travail, la peine, le mal. Lorsqu'un médecin veut parler d'aider, de secourir, de soulager la nature, MOL. *Imag.* III, 3. Elle [Mme de Grignan] m'assure qu'elle me soulagera beaucoup en vous écrivant, et moi, croyez vous remercieres elle-même, sév. à *Guitaut*, 43 juin 1670. Sénèque, dont les sons me davraient soulager, RAC. *Britt.* III, 8. Ne faites que ce que nul autre ne peut faire pour vous soulager; trop heureux alors les véritables fonctions de roi, FÉN. *Tél.* XXIII. Ambroise : Mais..., pour vous soulager, madame Eyrard.... Mme Eyrard : Qui, moi? oh! je n'ai pas du tout besoin qu'on me soulage, COL. D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 8. || 4° Diminuer un membre, une quantité qui embarrasse. Et la terrible loi de la nécessité D'un peuple trop nombreux soulage leur cité, DELILLE, *Trois règ.* VIII. || 5° Diminuer le fardeau des impôts. Il [Servius Tullius] porta directement au peuple toutes les affaires; il le soulagea des taxes, et en mit tout le fardeau sur les patriciens, MONTESQ. *Esp.* XI, 13. || 6° Diminuer la misère, secourir. Les conseils du prince de Condé se réglaient plus que jamais par la justice; ... il soulagea la veuve et l'orphelin.... sous. *Louis de Bourbon*. La mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui remalt sans cesse, J. J. ROUS. *Hél.* V, 3. L'aspect des misères humaines En plus touchant qu'il n'est affreux : Craint-on de voir les malheureux, Quand on veut soulager leurs peines? RAYNAL, *Quatre vois.* Ne vous rendre pas pareillement le pauvre qu'en soulage, ST-LAMB. *Sais.* IV. || 7° Fig. Délivrer quelqu'un d'une partie de ses souffrances morales. La fureur que me font ces excellentes personnes me soulage de toutes mes peines, VOLT. *Let.* 28. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous entendre? Il est certain que non, mais cela soulage, j'en suis charmée, sév. 7 oct. 1687. Vous me saurez gré de ce que je vous dirai, que la lettre de Votre Majesté m'a soulagé, VOLT. *Let. à Cath. II*, 19 nov. 1769. Va, pleure, si les pleurs peuvent te soulager, M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 7. || Soulager son cœur, diminuer le chagrin dont on est oppressé. Je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une bonne, dont la tendresse est sans mélange, SÉV. 28 nov. 1688. Il soulageait son cœur en poussant des gémissements et en versant des larmes, SÉV. *Tél.* XVII. || Absolument. Cela soulage, cela diminue nos regrets, notre peine. Ce Granus et cet Agrippa me font voir que Charlemagne était aussi ignorant que moi; et cela soulage, VOLT. *Phil. ignor.* 83. || 8° Se dit des souffrances qu'on diminue. A raconter ses maux souvent on les soulage, COLN. *Poly.* I, 3. Et cette illusion soulageait sa douleur, J. J. ROUS. *Conf. tate, Circé*. On ne soulage point les douleurs qu'on méprise, VOLT. *Adél. du Guesd.* V, 1. || 9° Se soulager, v. pr. Se débarrasser d'une partie d'un fardeau. Le cocheteur reprit sa marche, après s'être soulagé d'une partie de sa charge. || Fig. Pourvu que nos riches oisifs allent tous les jours pendant trois heures se soulager, au théâtre, du poids du temps qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs, D'ALEMB. *Él. à J. J. Rous.* || 9° Fig. Diminuer son travail, se donner moins d'emploi qu'l'accablait, il a pris deux commis pour se soulager. Si cela [écrire] vous fait la moindre incommodité et la moindre mal de tête, croyez que c'est me plaire que de vous soulager, sév. 7 août 1679. || 10° Fig. Décharger son cœur de ce qui l'oppresse. Il s'est soulagé par l'aveu de sa faute. La douleur se soulaga par la plainte. M. le Prince inutile Charigny, et sortit après s'être soulagé de la sorte en bonne compagnie, ST-SIM. 8, 99. || 11° Absolument. Se soulager, satisfaire quelque besoin naturel.

— HIST. XIIIe s. Nus hom ne scet l'avier avant [entremer], Qu'il jetterent al fanz de mer, Par lur nés [navires] aquges surjeuger, BENOIT, I, v. 1871. || XVIe s. Et aucuns autres le soulegeant en prenant une partie de sel fare, *Amadas*, Eth. 299. || XVIIe s. Le vaisseau trop chargé Est beaucoup soulagé; La charge et l'équipage Sont presque dans le port, PASSERAT, 120. Par quoy l'ouest peu soullager en plusieurs

Digitized by Google

façons [son royaume], COMN. t, 12. || XVIe s. Si la compagnie [pour mourir] veut peut soulager, MONT. I, 88.

— ETYM. *Soulegier*, dont *soulager* n'est qu'une variation, vient de *sous* et *leger* ; c'est le même que *soulever*.

SOULANT, ANTE (sou-lan, lan'-t), *adj.* Terme bas. Qui soûle, qui rassasie. C'est un mets bien soûlant.

† **SOULARD, ARDE** (sou-lar, lar'-d), s. m. et f. Se dit populairement pour ivrogne, ivrognesse.

— ETYM. *Soûler*.

SOULAS (sou-là), s. m. Terme vieilli. Soulagement, consolation, joie, plaisir. Vain et faible soulas en un coup si funeste, CORN. la Veuve, IV, 4 (1re éd.). Que ma femme, hélas ! mon unique soulas, Se trouva manquer à la bande, SCARR. *Virg.* II. Ainsi, du sort indignement traité. Tout mon soulas est d'être visité, IB. *Poés. div. d'Aurv.* t. VI, p. 77, dans POUGENS. Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié, Vécut en grand soulas, en paix, en amitié. Le plus heureux, le plus content du monde, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XIIe s. Que [vous] puissez avoir de ma dolor solas, *Conci.* II. Ne me veut [vouloir] pas Dieu pour nesuit donner Tous les soulas qu'à rien on mettre peut, *ib.* XXII. || XIIIe s. Rix et soulas et joie n'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. || XVe s. Ce estoient les delectables soulas de la vieillart qui estoit le mort faisoient à eulz et aux autres [lors de la prise de Rome par les Gaulois], BERCHEURE, f° 111, recto. || XVIe s. Le blanc donques signifie joye, soulas et lyesse, SAIN. DARG. I, 10.

— ETYM. Provenç. *solatz* ; catal. *solas* ; espagn. *solaz* ; ital. *solazzo* ; du lat. *solatium*, de *solari*, consoler. Voy. *allas*, *entier*, et aussi *sol*.

† **SOULCIE** (sou-lsi), s. f. Un des noms vulgaires de la *frangula petrosa*, oseaux grainiers, de Linné, faisant actuellement partie du genre *pyrole*.

† **SOULCIET** (sou-si-è), s. m. Un des noms de la *passerine montagnarde*, ou, suivant d'autres, de la *fringille hirondelle de Lanné*, oiseau qui habite l'Amérique boréale.

SOÛLE, FE (sou-lé, lée), part. passé de *soûler*. Rassasié avec excès. Soûlé de mauvaise vanille. Il devenu ivre. Soûlé par une bouteille de vin.

† **SOÛLÉE** (sou-lée), s. f. Terme populaire. Partie de table où l'on se soûle.

SOÛLER (sou-lé), v. a. || 1° Rendre soûl, gorger. Il aime le gibier, on l'en a soûlé. || Fig. Ils [Mahon et Tantale] mangeront à sa table [de Jupiter], avaient l'ambroisie, BOSS. *Hist.* I, 8. Ils se soûlent leur fantaisie, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Il le fallait de la sorte, afin que le Fils de Dieu fût soûlé d'opprobres, comme l'avait prédit le prophète, BOSS. 2e *sermon de la Passion*, I. || 2° Particulièrement et populairement. Enivrer. On l'a tant fait boire qu'on l'a soûlé. || 3° Fig. Satisfaire jusqu'à satiété un sentiment, une passion. Et soûlant du butin son avare appetit, MAIN. *Sophon.* II, 4. Et, sous un faux semblant de libération, Soûler ton avarice et ton avidité, CORN. *Méd.* IV, 4. Ô justice divine, tu as voulu des supplices, en voilà; soûle ta vengeance; voilà assez de sang, assez de carnage, BOSS. 1er *sermon*, *Démons*, 2. Jean sanglants et dignes de bêtes farouches, où ils [les Romains] soûlaient leurs faux dieux de spectacles barbares et de sang humain, IB. 1er *sermon*, *Vertu de la croix*, I. || Soûler ses yeux de sang, de carnage, prendre plaisir à voir répandre le sang. || Absolument. Même beauté, tant est cruauté, Rassasie et soûle à la fin, LA FONT. *Pâte*. || 4° Se soûler, v. réfl. Se gorger. J'aime ce mets, je m'en suis soûlé. Vous vous soûlerez, tant aux taille, de la chair des chevaux et de la chair des cavaliers les plus braves et de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur lui-même, SAIN. *Bible*, APOCAL. XIX, 20. J'enverrai mes flèches de leur sang, et mon épée se soûlera de leur chair, IB. IB. *Deuteron.* XXXII, 42. || 5° S'enivrer. Enfin, à force d'avaler, ils s'enivrent, s'endorment, s'soûlent, CORN. t, 11. Pour l'oublier, il se soûla. Et la scène finit par là, VADÉ, *Pipe cassée*, IV. || 6° Fig. Il se dit de ce qui soûle, gorge au moral, comme font au physique les aliments, le vin. .... Les soldats, ennemis de la paix, qui de l'avoir d'autrui ne se soûlent jamais, RÉGNIER, *Sat.* IX. .... Son œil semblera encore à longs traits se soûler Du sang des malheureux qu'elle vient d'immoler, CORN. *Théod.* V, 3. La reine ne se peut soûler, Et de les voir et d'en parler, SCARR. *Virg.* I. En cet endroit où il [Homère] fait pleurer Achille et Priam.... il dit qu'ils se soûlent de ce plaisir, LA FONT. *Psyché*, I, 2e p. Se soûler de carnage, DELILLE, *les Trois règnes*, VIII. Que.... Ce roi bigot [Louis XI], pour se soûler de crimes, Mette sa vierge entre le diable et lui, MÉRARD, *Censeur*. || Se soûler de plaisirs, de toutes sortes de plaisirs, prendre toutes sortes de plaisirs avec excès. Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui la contrarie dans plaisirs des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent, PASC. *Pens.* XVI, 18, éd. HAVET.

— REM. On voit par les exemples, que se soûler, condamné par Voltaire dans le Cid comme n'étant plus du style élevé, peut encore trouver sa place. Bossuet, Pascal, Delille et Bernager en offrent des exemples.

— HIST. XIIe s. Il [sa fille] baisier ne puet [le subrez entre bien soulerez, CXXVII. Hé! dist li maseghe [mésange], se tu me mangoies, tu ne seroies gaires soulez de moi ; car je suis une petite coze, *Chron. de Rains*, 336. Vous ne fustes onques soulez d'or ne d'argent; mais je vous en soulerai encore auquel, *ib.* 142. Tu vodres mout estendis estre à tes yex seoudre et peutre, *la Rose*, 2332. Nus ne se doit soulcer De l'esgarder se il fust liés, *Fl. et Bl.* 2856. Je oui faim, vous me sooulastes; Et si eus soif, vous m'abruvastes, J. DE MOUNS, *Test.* 1447. || XVIe s. Les choses presentes ne nous soulent point; non qu'elles n'ayent assez de quoy nous soouler; MARG., MONT. I, 388. Et pour se soûler doncques d'une si grande chose je qu'il pourroit voir aux Lacedemoniens, AMYOT, *Philop.* 28.

— ETYM. Wallon, *séûl* ; bourguig. *séôl* ; provenç. *satollar* ; catal. *saciar* ; du lat. *satiare*, qui vient de *satullus* (voy. SOÛL).

† **SOÛLERIE** (sou-le-rie), s. f. Terme populaire. Partie de plaisir où l'on boit beaucoup, ou l'on s'enivre.

SOULEUR (sou-leur), s. f. Terme familier. Frayeur subite, saisissement. Vous lui avez causé bien des soûleurs. Après bien du regret à soûler [à la maréchale de Boufflers], je lui contai ce qui s'était passé, ST-SIM. 478, 80.

— HIST. XVIe s. Il le trova en terre deseris en feu [lieu] de paeur et de grant souleur [TARIF DE *litudinis*], *Poutier*, f° 187. || XVIIe s. Les trayeurs, les soûleurs sanglans, les bouchers, S. BELLAU, *Poésies*, I, 3, p. 43, dans LACURNE. Elle arme la foible jeunesse, Pendue au col, de hardiesse Contre les soûleurs de la nuit, ID. ib. p. 60.

— ETYM. Dérivé du lat. *solus*, seul (voy. ce mot). Le sens propre est solitude; d'où crainte.

† **SOULEVANT, ANTE** (sou-le-van, van-t), *adj.* Qui soulève. Une soulevante, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXVIII, p. 626. La masse soulevante est granulique, mais il est impossible de préciser l'époque de son apparition, ID. t. LII, p. 999. || Pompe aspirante soulevante, celle où l'eau aspirée dans le corps de pompe passe au-dessus du piston qui la soulève.

SOULEVÉ, ÉE (sou-le-vé, vée), part. passé de soulever. || 1° Levé à une petite hauteur. Un faubourg bien soulevé sur ses fondements. || 2° Agité par le vent, par la tempête. La mer soulevée. || Fig. Ce fleuve soulevé roulant sur nous son onde, VOLT. *Pucelle*, I, 1. Le délire, la vengeance, et la honte et l'amour De mes sens soulevés disposent tour à tour, IB. *Brutus*, II, 1. || 3° En proie à l'insurrection. L'empereur Anastase, contraint de se renfermer dans sa capitale, laissa les fureurs d'un peuple soulevé, BOSS. *Def. Var.* 1re *disc.* 8. || Substantivement. Ils [les Autrichiens] laissèrent les soulevés [de Gênes] se faire maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel, VOLT. *t. IV*, 21. || 4° Dont l'indignation est excitée. Les gens de bien sont semblablement soulevés, BOSS. *Lett. quiét.* 57. Rome, contre les rois de tout temps soulevée, RAC. *Berén.* III, 1.

SOULÈVEMENT (sou-lè-ve-man), s. m. || 1° Action de soulever. || Terme de géologie. Action souterraine qui a mis et dérangé, à différentes époques, les couches de l'écorce terrestre connues des Alpes. || 2° Terme de physiologie. Soulèvement précordial ou thoracique, celui que détermine, au niveau de la sixième côte gauche, le recul du cœur à chaque systole, et qu'on a attribué, à tort, à un choc ou heurt du cœur de dedans en dehors contre la paroi thoracique. || 3° Soulèvement d'estomac, mouvement de l'estomac se contractant pour rejeter ce qui le surcharge. Pour Racolin, après quelques soulèvements de son estomac trop chargé..... SCARR. *Rom. com.* II, 16. || Soulèvement de cœur, mal d'estomac causé par le dégoût qu'on a pour quelque chose. Vaincre les dégoûts et les soulèvements de cœur que peut causer l'accès de ces demeures infectées par la pauvreté et tout ce qui l'accompagne, BOURDAL. *Exhort. chr. envers les pau.* t. I, p. 22. || 4° En parlant des flots, révolte agitation. Le soulèvement des flots. || 5° Fig. Commencement de révolte dans un État ou dans une province, plutôt que dans une ville. Je n'ai pas oublié que cet événement Du perfide Tryphon fit le soulèvement, CORN. *Rodog.* I, 4. L'esprit de l'Église est entièrement éloigné de ces maximes séditieuses, qui ouvrent la porte aux soulèvements, aux quels les peuples sont si naturellement portés, PASC. *Prov.* XIV. Lorsqu'il faisait de grands préparatifs pour cette impardonnable expédition, il apprit le soulèvement de la Phénicie, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, V, p. 311, dans POUGENS. Il y eut [en Corse] deux soulèvements que les Corses appelèrent efforts de liberté, et les Génois crimes de haute trahison, VOLT. *Louis XV*, 40. || 6° Mouvement d'indignation. Je ne puis vous exprimer à quel point alla le soulèvement des esprits, BOSS. *Hem.* I, III, liv. IV, p. 113, dans POUGENS. Le livre de M. de Cambray a excité un soulèvement universel, BOSS. *Lett. quiét.* 96. Ces démarches extraordinaires, où la singularité de l'événement, où le soulèvement public nous effraye, MASS. *Confér. Vac. à l'ét. eccl.* I. Le tribunal de l'Inquisition a trouvé partout un soulèvement général, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 21.

— HIST. XVIe s. Cette entreprèse adu merveilleuz soulevement à estmouvoir [Rochelois pour se joindre au soulevement qui se pratiquoit desja par toute la France, D'AUB. *Hist.* II, 113. Le soulèvement des gladiateurs, AMYOT, *Crassus*, 11. Le soulèvement d'estomach qui advient à ceulx qui voyagent en mer, MONT. IV, 2.

— ETYM. *Soulever*.

SOULEVER (sou-le-vé). La syllabe *le* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je soulève, je soulèverai, IB. v. || 1° Lever quelque chose de lourd à une petite hauteur. Soulever un fardeau. Il soulevait encor sa main appesantie, RAC. *Méthr.* V, 4. Ramimant ma force et soulevant ma chaîne, VOLT. *Orphel.* 3, 2. Avec bien de capable de soutenir une livre, vous soulèverez un poids de dix livres qui sera à un pouce de distance, si vous agissez à la distance de trois pouces, DIDEROT, *Art de rais.* II, 7. || Fig. J'ai été effrayé de ces questions [sur Dieu] que je me suis faites à moi-même; c'est un poids immense que je ne puis porter; pourrai-je au moins le soulever? VOLT. *Mensonge*, 3e fable. || Soulever un malade, lever un peu le haut du corps d'un malade étendu dans son lit. Soulevez-lui un peu la tête. Faites-moi la plaisir de me soulever, et de m'apporter de quoi écrire deux lignes, MARIV. *Marianne*, 7e part. || La mariée soulève les manches qui lui font sur la vase, elle les met à fût. || 2° Il se dit, en géologie, des forces centrales du globe qui exhaussent les montagnes, les continents, et seraient tenté de croire que les montagnes volcaniques des Cordillères.... qui s'élèvent à plus de 5000 toises, ont été soulevées à cette énorme hauteur par la force de ces feux, VOLT. *Mém. t. IX*, p. 24. || 3° Agiter, en parlant des flots. Une tempête soudaine Soulève les flots, OVID. *Pers.* IV, 3. L'Océan entend l'éclair; le tonnerre, le ciel gronde, La tempête en hurlant creuse et soulève l'onde, ARNAULD, *Oscar*, III, 1. || Soulever les vents, agiter l'air par leur souffle. J'ai soulevé les vents, qui, brisant mon vaisseau, Dans l'eau mutinés ont couvert son tombeau, CORN. *Tout. d'or*, II, 4. || 4° Soulever la poussière, la faire voler en tourbillons. Le vent soulève la poussière. Tout cet éclat dont la France est si fière, Tout ce savoir qui ne la défend pas, S'écroulerait dans les flots de poussière, Qu'auraient de moi vous soulevés les pas, BÉRANG. *Chant du Cotsaque*. || 5° Terme rural. Soulever la terre, dans quelques provinces, donner un premier labour aux champs après l'hiver. || 6° Exciter en partie. Soulever un voile. N'avez-vous jamais soulevé, à minuit, cette jalouse et ce rideau ? A. DE MUSS. *Corr. de Mar.* I, 3. Fig. Comment soulever le voile qui cache l'avenir? *Dict. de l'Acad.* || 7° Fig. Donner de la considération, mettre dans le grand ton. Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève davantage que le grand jeu. LA BRUY. XII. || Donner de l'argent. Oui, quand la vérité l'a bien soumis à lui, Le bon qu'on dit de lui jamais ne le soulève; Qu'un monde entier le loue, un monde entier achève D'allerrer les encens qu'il a coupés de ses, CORN. *Imit.* III, 41. || 8° Fig. Exciter à la révolte. Il est le dieu du peuple et celui des soldats. Sûr de ces gens, sans doute il vient soulever l'autre, CORN. *Nicom.* I, 1.

Digitized by Google

Par mes émissaires secrets, je soulevai les Gantois contre lui (charles le Téméraire), PÉR. *Dict. des morts mod.* 4. Le jeune Emerik Tekeli, naguère encore si avide de venger le sang de ses amis et de ses parents répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold, VOLT. *Mœurs*, 192. ‖ 9° Exciter des sentiments d'irritation contre quelqu'un, avec un nom de personne pour sujet. Virai, n'en doute point, au sortir de cet hôtel, Soulever cette foi les hommes et les dieux, CORN. *Pomp.* 7, 4. Soulevez vos amis ; tous les miens sont à vous, SAC. *Andr.* IV, 3. Il [Richelieu] soleva les auteurs contre cet ouvrage [le Cid], ce qui ne dut pas être fort difficile, et se mit à leur tête, FONTEN. *Vie de Corn.* Mais la déesse de mémoire, favorable aux bons éclatants, Soulève l'équitable histoire Contre l'iniquité du temps, J. ROUSS. *Odes*, III, 3. S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 nov. 1774. ‖ Soulever contre soi, se rendre impopulaire, soulever, s'attirer la colère, le ressentiment. Non, non, il n'ira pas par un lâche attentat Soulever contre lui le peuple et le sénat, SAC. *Brut.* 1, 1. Paraselse avait soulevé contre lui toute la médecine, en exposant la pharmacie chimique à la pharmacie galénique, DUMA, *Opin. des anc. philosophes*. Soulever pour, exciter des sentiments favorables à quelqu'un. Le Parnasse français, ennobli par la veine, Contre tous ces complots saura le maintenir, Et soulever pour toi Racine, l'équitable avenir, NON. *Epît.* VII. ‖ 10° Exciter l'indignation, la colère, avec un nom de chose pour sujet. Son insolence soulève tout le monde. Votre conduite, en un mot, qui m'offense, Qui me soulève, et qui choque mes yeux, VOLT. *Nanine*, 1, 1. ‖ 11° Provoquer un léger mouvement d'impertinent. Quand je trouvais en lui des mouvements impétueux à réprimer, je les lui reprochais avec franchise qui le soulevait quelquefois, mais qui ne l'irritait jamais, MARMONTEL, *Mém.* XI. ‖ 12° Fig. Soulever une question. Ils proposer, en provoquer la discussion. ‖ 13° Soulever le cœur, provoquer des nausées. Dans les cuisines le sang et la graisse coulaient ; les peaux des quadrupèdes, les plumes des oiseaux et leurs entrailles pêle-mêle amoncelées soulevaient le cœur et répandaient l'infection, VOLT. *Lett. Amabed.* Tout cela soulève le cœur ; mais le tableau du genre humain doit souvent faire cet effet, DID. *Mœurs*, 146. ‖ 14° F. n. Le cœur lui soulève, il a mal au cœur, il a envie de vomir. Le cœur lui soulevait contre l'affreuse pâte, SAC. *Mithr.* V, 4. ‖ 15. ‖ On dit de même : Cela fait soulever le cœur. Comment leur odeur [des chairs des animaux tués] ne lui fit elle pas soulever le cœur ! [l'homme] *t.* 1. NOTES. *Em.* II. ‖ Fig. Et le cœur me soulevait à ce seul souvenir, IN. *Confess.* I. ‖ Fig. Cela fait soulever le cœur, cela cause de l'indignation. Quel honneur d'herreur, ou soulever le cœur de dégoût à celui qui a le moindre sentiment de l'élégance, de la noblesse, de la grâce, MARMONT, *Essai* (1767), *t.* IV, 1, p. 100. ‖ 15° Se soulever, *v. refl.* Être soulevé. Du lels fardeaux ne se soulèvent qu'à grand'peine. ‖ Fig. C'est dans ce moment seul qu'un peuple qui avait sur le cœur le soulèvait et le laissait respirer à l'aise, STAEL, *Corinne*, XIX, 3. ‖ 16° Se lever, s'élever avec effort. Il ne peut se soulever. Fabius, et se soulevant par un dernier effort, VOLT. *Oipmp.* IV, 8. Quand je la vois [Marianne], ma gorge se serre, et j'étouffe, comme si mon cœur se soulevait jusqu'à mes lèvres, *t.* DE MUSSET, *Capr. de Mar.* 1, 1. ‖ 17° Il se dit de la mer, des vents qui s'agitent. Les flots se soulevaient. Assure sur la face de la mer calmée, il flèche le gouvernail et laisse aller le vaisseau à l'abandon ; les vents se soulevaient : il est submergé, BOSS. *Panég. saint Benoît*, 3. ‖ 18° Se mettre en insurrection, en hostilité. Les étrangers se sont soulevés contre lui, SACI, *Bibl. Ecclesiastiq.* XLV, 22. Je fais rompre la trêve, Jusqu'à ce soldat, tout le camp se soulève, SAC. *Theb.* III, 6. Les esclaves des romains devaient haïr leurs maîtres ; aussi se soulevèrent-ils souvent, CONDIL. *Etud. hist.* II, 3. ‖ Avec ellipse du pronom personnel. Il n'osera l'arracher qui ne fait soulever, CORN. *Hérad.* IV, 4. ‖ 19° Fig. Il se dit de certaines passions qui s'irritent. Quand il vous fallut prendre la plume et faire l'humble aveu d'une malheureuse folie, aveu qui cependant vous portait honte, votre double orgueil se souleva, MARMONTEL, *Mém.* VIII. Le cœur se soulève, il est tard, le sable. Mon cœur, qui se soulève, en forme un nuage aurore, CORN. *Œdipe*, V, 1. Ce jeune cœur se soulève ; le premier sentiment de l'injustice y vient verser sa triste amertume, J. J. ROUSS. *Em.* II. ‖ On dit dans un sens analogue : Le sang se soulève. Avec vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui, Sans que tout votre sang se soulevât pour lui ! SAC. *Andr.* V, 3. ‖ En un autre sens, le cœur se soulève, on est saisi de dégoût. Elle ne disait donc pas : ce péché est vénial, elle disait : il est péché, et son cœur innocent se soulevait, ROSS. *Var.-Thér.* ‖ 2° Éprouver le sentiment de l'indignation. Toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lally ; on l'a regardé comme une injustice barbare, VOLT. *Lett. Schouvalov*, 31 oct. 1760.

— HIST. n° 1. Les dras [il] surlevet dunt il estteit cuvert, *St Alexis*, LXX. ‖ SYN. s. Nostre sires Dieus amille le povre et le sorlieve, *Psautier*, P. 182. Pors que defors [je] vui soulever Des malemetes son bliaut, *Lai d'Ignaurès*. Puis dist : Renart, se Dieu t'avant, Ch vien, si soulieve la huche, *Ren.* 2738. Et Gaudin, la vengeance d'or, il la regarde, et la treuve bien poisante, RAB. *Pant. vr, Nouv. prol.* Elle fut poignardée et jettée en l'eau, etc, comme le voulait la noblesse, on courut de tous côtés l'assommer à coups de bastons et de pierres, D'AUB. *Hist. u*, 20. Les Hotes se soulèverent contre eulx avec les Messeniens, et finirent beaucoup de leur peuple, AMYOT, *Lyc.* 29. L'aigle le soulèverait en l'air l'emporta bien loing, IN. *Theon.* 48. Cratesiclea, en l'embrassant et baisant, la print et la leva par soubzleuit et fendoit de regret et de douleur, IN. *Agis et Cléom.* 58. A tel object l'estomach se soulève, MONT. II, 304.

— ETYM. Prov. et esp. *solevar* ; ital. *sollevare* ; du lat. *sublevare*, de *sub*, sous, et *levare*, lever.

† SOULEUR, s. f. Mouvement d'impertinent. Celui qui sou-lève. ‖ *Adj.* Contre-poids soulveurs.

— HIST. XVIe S. Soulveur, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Soulever, et suffixe *eur*.

SOULIER (sou-lié ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel l'r se lie : des sou-liez-t-élégants), s. m. ‖ 1° Chaussure qui couvre le pied et s'attache par des œus. Soulier d'homme. Soulier de femme. Soulier pour homme. Soulier pour femme. Gros soulier. Soulier mignon. Soulliers de marquin, de peau de chèvre, de veau, de vache, de maroquin, de prunelle, de satin, de taffetas. Mettre ses soulliers en pantoufles. S'il arrivait que l'un cédât son droit à l'autre, afin que le soulier fût utile, celui qui se démettait de son droit, était son soulier et le donnait à son parent, SAC. *Bible, Ruth*, IV, 7. Le Seigneur parle de Moab : Moab est le lui dit : attez, dieu le sac de dessus vos reins et les souliers de vos pieds ; Isaïe le fit, il alla nu et sans souliers, IN. *Isaïe*, XX, 2. Lorsque le cœur vous, elle allait à grands pas, Ayant mis ce jour là, pour être plus agile, Collation simple et souliers plats, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Quand j'ai fait faire des souliers qui me blessent furieusement, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. De ces souliers mignons de rubans revêtus qui, pour la plupart à des pieds propres patus, IN. *Ec. des maris*, I, 1. Mlle de Mery vous envoie les plus jolis souliers du monde ; il y en a une paire qui me paraît si mignonne, que je la croirais volontiers faite, DID. *Lett. à Sophie*, 2 juin, p. 324, dans ROCOURT. On ne voit point de souliers dans ces demeures [Isabourg St-Marcel] ; on n'entend le long des eculiers que le bruit des sabots, MERC. *Tabl. de Par.* 86. ‖ Soulier en chausson, soulier avec une simple semelle. ‖ Fig. Ceux-là que le soulier ne blesse, c'est la chose qui me tient, me gêne, me fâche. Et c'est là de par Dieu où le soulier les blesse, MOLIÈRE, *Sal.* XII. ‖ Fig. Mettre son pied dans tous les souliers, se fourrer partout, se mêler de tout. Saumery se mit à voir des fenêtres importantes, et à mettre, comme il fit dire de lui, son pied dans tous les souliers, AT-SIR. 230, 80. ‖ Ne pas mettre deux pieds dans un soulier, faire toute diligence. Il n'a pas de souliers, il n'a pas de souliers à mettre à ses pieds, se dit, avec un certain mépris ou reproche, de celui qui est fort pauvre. Un guenx qui, quand il sait, n'ayant pas de souliers, MOL. *Tart.* I, 1. Ce sera quel que parente de ce Germeuil qui n'aura pas de souliers à mettre à ses pieds, BOSSE. *Père de famille*, V, 10. ‖ Familièrement. Je m'en soucie non plus que de mes vieux souliers, se dit pour exprimer qu'on ne se soucie aucunement d'une personne ou d'une chose. ‖ On dit d'une façon encore plus méprisante : Je n'ai pas plus de cas que de la boue de mes souliers. ‖ Être dans ses petits souliers, être dans une situation critique, embarrassante. Ainsi pressé de questions, j'étais dans mes petits souliers. ‖ Ils n'ont qu'à mettre leurs souliers en pantoufles, ne dit de ceux qui voudraient se dégniser. ‖ Fig. Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel, il lui est fort inférieur ; locution tirée de l'Évangile, où saint Jean-Baptiste dit cela de lui-même par rapport à Jésus. Il en vient un autre après moi, qui est plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers, en me prosternant, SACI, *Bible, Ev. St Marc*, I, 7. ‖ Meurir dans ses souliers, le continuer de mourir dans son lit. ‖ Mettre ses souliers en salade, VOY. SALADE. ‖ 2° Dans le moyen âge, souliers à pointes, souliers camus, sortes de souliers. Aux souliers à pointes, dits à poulaine, succédèrent très-rapidement, ainsi que la mode procède dans ces excès, les souliers camus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 302. ‖ 3° Soulier de cuir, espèce de sabot qu'on met quelquefois aux pieds des chevaux à l'écurie. ‖ 4° Soulier de Notre Dame, genre d'orchidées, *cypripedium calceolus*, L. ‖ Proverb. Qui a bu boira, tel soulier.

— HIST. XIIe S. Vadves e orphenins e povres guveras ; Dras, viandes, soliers e deniers lur dona, E trop pot e bien e bel, ço fui semblis, *Th. le mart.* 126. *Solularis* est *sotular*. soliers, chaussements, *Gloss. lat. gall. Sanserm.* dans NE CANGE. ‖ XIIIe S. Ne sai que il me soit [du cuir] ses soliers aïutier, quant il seront percié, *Merlin*, P. 35, verso. [Un homme qui fait bonnage] Ne se doit mie a la jambe ni au soulier, *Berte*, CXXIII. Vous n'aurés jà plus d'une archie La sente batue et marchie, Sans point user vostre solier, Que bonnement ne nous trouve, *Ib. Rose*, 7345. Chauciés refu [devint] par grant mestrise D'uns soliers decopés à las, IN. 821. ‖ XVe S. Ceux de Montaigne n'avoient de quoi vivre, ni chausses ni souliers au pied, FROISS. II, II, 36. Il portoit petits souliers gras, A une poulaine embourrée. CH. D'ERL. *Rond* 2) Si avoit unes chausses noires, et une soliers de velours d'autre semés de fleurs de lys d'or, MONSTRAL. I, 377. Souliers camus, boufle comme ung crapaud, DE LABORDE, *Émaux*, p. 802. ‖ XVIe S. J'accommode le soulier à notre pied, c'est à dire la despense à notre pauvreté, LANOUE, 378. Je confesse que des ripailleurs trouveront ce soulier trop petit pour leur pied, IN. 378. Pour souliers à cricq qui à pont levedis, d'Aus. *Fars.* 1, 2. 3000 paires de souliers communs, 1000 paires de souliers rondes, *Ét. du Louvre*, 1527. Soulier rompu ou sans vaut mieux au pied qu'en main, EBROX DE LINCY, *Prov.* I, p. 417. Beau soulier devient laide savate, IN. 1, 181. Cela n'est proprement taillé et coudre un soulier, pour qu'un autre le chausse, MONT. III, 800.

— ETYM. Bourguig. *soulay* ; picard, *seulet*, *solé*, *soulé*. Dans l'assimile au provenç. *solier*, ital. *solajo*, qui signifient plancher, et le tire de *solum*, base, seuil, support. Mais la forme primitive n'est pas soulier, elle est *soler*, et se rattache au lat. *solarius*, *subsolarius*, qui signifiait une sorte de souliers : à son tour, *solularius* dérive du latin *subsolarium*, qui signifiait un creux du pied, de *subtel*, le creux du pied.

† SOULIÉRÉ (soul-lié-é), s. f. Barre de fer, ajustée en serrure ancienne.

SOULIGNÉ, ÉE (sou-li-gné, gnée), part. passé de souligner. Un passage souligné.

† SOULIGNEMENT (sou-li-gne-man), *s. m.* Néologisme. Action de souligner.

SOULIGNER (sou-li-gné), *v. a.* Tirer une ligne sous un ou plusieurs mots. Dans une copie manuscrite on souligne ce qui doit être imprimé en italique. Ce premier verset du dixième chapitre de Job : Mon âme est fatiguée de ma vie, était souligné, CHATEAUBR. *Natch.* 2e *partie*. ‖ On souligne aussi les mots, les passages sur lesquels on veut attirer l'attention du lecteur. Quand ils ont démontré le vice d'une période, décomposé un hémistiche, et souligné quatre ou cinq mots, ils se croient les restaurateurs de la poésie et de l'éloquence, MERC. *Tabl. de Par.* 134. ‖ Par extension et néologisme. Indiquer par une inflexion de voix

Digitized by Google

qu'on attache une importance particulière à un mot, à une phrase qu'on dit. En nous parlant, il souligna fortement ces mots.

— ETYM. *Sous*, et *ligne*.

‖ SOULIGNEUR (sou-li-gneur), s. m. Critique qui s'attache aux détails, à la chicanerie et la sottise le défigurèrent [le Mercure], et l'art du souligneur fut pris pour l'art de critique. MERC. *Tabl. de Par.* 30, (in pournait en retrancher (du Journal de Paris) la partie littéraire qui donne d'inutiles extraits d'une foule d'ouvrages éphémères; car l'art du souligneur n'est pas celui du critique, ib. 85. XXII.

SOULOIR (sou-loir), v. n. Terme vieilli dont il ne reste que l'imparfait, à peine encore usité quelquefois. Avoir coutume. Ce mot, dit-on, Fatigue ne se sais plus ce que je soulais être l'ennoble, *Dial.* En grande estime il soulait être, SCARR. *Poés. div. Gloss.* t. IV, p. 31, dans rouquerie, quand à nos temps.... Deux parts en fit, dont il soulait passer L'une à donner et il n'en rien faire, LA FONT. *Epît.* L'usage a préféré dans les verbes.... être accoutumé. Soulaient, LA BRUY. *Du quelques usages.* ‖ Il le peuple de saint Louis] regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il soulait de se mettre à genoux durant la messe, CHATEAUBR. *Génie*, III, 1, 9.

— REM. 1. Soulor est une des plus grandes pertes que la langue ait faites; par combien avoir coutume, dont on est obligé de se servir, est lourd et incommode! ‖ 2. Chateaubriand a dit à tort : *Il soulait être*.... L'ancien usage ne le permettait pas.

— HIST. XIᵉ s. Si cum il semper solt haver, *Fragm. de Valenc.* p. 648. ‖ XIIᵉ s. Jà c'est Rolanz qui tuit vers soil sumer, *Ch. de Rol.* CCLXXXIII. ‖ XIIIᵉ s. Et les doux mots que [je] soil à lui [elle] parler, *Couci*, XXII. Nous li soliens vaincre et finer les estors [les combats], SIRE. XXVII. ‖ XIVᵉ s. L'on seuli dire : vairs est, se cuit [il semble] : Encontre verité, reuit [à bon chat, bon rat], *la Rose*, 7266. ‖ XVIᵉ s. Ceux qui seulent mengier et boire indifféremment ce que est mis en table, MONTAIGNE, *Ess.* 66. ‖ XVIIᵉ s. Ainsi comme en icelle morte saison les gentilshommes se seulent esbattre à chasser aux lievres, ... le bon Bouscique, par mesdicts seoulas, s'esbattoit à chasser aux ennemis, *Boucicq.* I, 12. ‖ XVIIᵉ s. Je souloys jadis boire tout, maintenant je n'y laisse rien, SAR. *Poés.* I, 9.

— ETYM. Provenç. et espagn. *soler*; portug. *sorr*; ital. *solere*; du lat. *solere*.

SOULTE (soul-t') ou SORTE (sor-t'), s. f. ‖ 1° Terme de jurisprudence. Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots, quand le lot qui lui est échu se trouve trop considérable et ne peut s'en faire un. Il a payé la soulte à ses cohéritiers pour soulte de partage. Le cohéritier ou copartageant conserve son privilège sur les biens de chaque lot, ou sur le lot hérité, pour les soulte et retour des lots, *Code civ.* art. 2109. ‖ 2° Il se dit en un sens analogue, dans tout échange, pour un parfaire légalité. Soulte d'échange. Somme qu'enfin la soute du muiet Pui accordée [le muiet fut donné pour soulte d'échange], LA FONT. *Pys.* ‖ 3° Payement d'un reste d'compte. Il a payé mille francs pour soulte de compte, de tout compte. En ce sens il est vieux; on dit présentement solde.

— HIST. XIIIᵉ s. Et si dirons de cix [ceux] qui escangent, et avec l'escange metent saute d'argent, BEAUM. XLIV, 1. Pour ce que plusieurs fraudes et malices semblent faites ou muance de la foulerie, et dont damage avenoit au commun du mestier et au commun du peuple, en ce que leaulz mesures, en soilte et en payement de leurs salaires des parcurres des draps, prenoient d'autres denrées.... *Liv. des mét.* XXII.

— ETYM. Autre forme de *solde*.

SOUMETTRE (sou-mè-tr'), v. a. Il se conjugue comme mettre. ‖ 1° Mettre sous la puissance, sous l'autorité; mettre dans un état de dépendance. Ta main qui t'a soumet sous le joug de la servitude, Ta main qui t'a donné la naissance orne du diadème, RACAN, *Ode à la reine*. Je suis le Seigneur.... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nebuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, BOSS. *Reine d'Anglet.* Les guerres continuent, et les Romains soumettent après sang cents ans les Gaulois cisalpins leurs principaux ennemis, et toute l'Italie, ib. *Hist.* III, 7. La fortune, qui voulait leur faire éprouver toute sa rigueur, soumit dans l'adresse au corsaire de Tunis et don Juan à celui d'Alger, LESAGE, *Diable boit.* 15. Il ne faut pas croire que ce fut par modération qu'Attila laissa subsister les Romains; il voulait les mours de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir, MONTESQ. *Rom.* 19. Cortez soumet le puissant empire du Mexique, VOLT. *Mœurs*, 118. ‖ Se soumettre quelque chose ou quelqu'un, le soumettre à soi. Soumettez-vous les lieux que dore le Pactole, BOTROU, *Antig.* II, 4. ‖ 2° Il se dit des femelles mises sous le mâle. Pourquoi donc le cerf et le chevreuil d'Angleterre usent-ils de violence pour se soumettre leurs femelles? BONNET, *Consid. organ. Œuvr.* I, VI, p. 304, DANS POUGENS. ‖ 3° Fig. Faire obéir, en parlant de choses abstraites. Il [le livre de l'Ecriture] veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, BOSS. *Hist.* II, 13. Jules, qui le premier la soumit [la liberté] à ses armes, Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes, ... LAC. *Pharsale*, I. Sait, dans de heureux jours, à souffrir une chose, consentir à la subir. Je me soumets à payer ce que l'on voudra, si cela est. Valens : L'impérieuse humeur! vois comme elle me brave. Comme son fier orgueil m'ose traiter d'esclave! — Paulin : Seigneur, j'en suis confus, et vous le méritez; Au lieu d'y résister, vous vous y soumettez, CORN. *Théod.* II, 7. La princesse Anne rendra à tous les jeux même les plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, BOSS. *Anne de Gonz.* ‖ Se soumettre à un jugement, l'accepter, en reconnaître la validité.

— SYN. SOUMETTRE, SUBJUGUER. Il y a dans soumettre le mot joug qui donne à subjuguer une idée plus dure qu'à soumettre.

— HIST. XIIᵉ s. E en lui medesme esperai, chi sur mun peple est sur mun *liber* pais, PS. 232. Turtes choses tu surmuis sur ses piez, ib. p. 8. Ja puis-qu'il [le clerc] est sacres, n'est à vos leis surmis, *Th. le mart.* 33. ‖ XIIIᵉ s. Il autre, par lor orgoil, commencent les plus foibles au joug de servage, BAUM. LATINI, *Trésor*, p. 576. Soles soumis à notre Seigneur en simplece, *Passiier*, I° 44. ‖ XVᵉ s. Le jeune duc de Guienne mourut en celui an assez merveilleusement; dont depuis il fut grand question, et en voulut on soumettre [accuser] messire Ohe de Granson, FROISS. IV, p. 308. LA CURNE. Afin que les Liegeois dessus dits et leur evesque se voulsissent soumettre du discord qu'ils avoient l'un contre l'autre sur le roi et aussi son grand conseil, MONSTRELET, II, 80. ‖ XVIᵉ s. Je soubmets ces questions au jugement de ceux à qui.... MONT. I, 266.

— ETYM. Provenç. *sobmetre*, *sotzmetre*; catal. *sometrer*; espagn. *someter*; portug. *sometter*; ital. *sottomettere*; du lat. *submittere*, de *sub*, sous, et *mittere*, mettre.

SOUMIS, ISE (sou-mi, mi-z'), part. passé de soumettre. ‖ 1° Qui est mis sous l'autorité. D'ordonne, pourtant, Seigneur, que tout lui soit soumis [à Nabuchodonosor], jusqu'aux animaux, BOSS. *Reine d'Anglet.* Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, ib. *Val. Hière.* Judith Priam soumis fut respecté d'Achille : J'attendais de moi que, maître plus de mes sens, RAC. *Andr.* III, 8. Ses gardes, son palais, son lit, m'étaient soumis, ib. *Brit.* IV, 3. Les orages, les vents, les cieux te sont soumis, ib. *Esth.* I, 4. Villes soumises, voy. PRIS, VII, 11. ‖ Terme de fortification. On dit d'un ouvrage qu'il est soumis à un autre, pour dire qu'il en est dominé. ‖ 2° Qui obéit. Le vrai intérêt de ceux qui gouvernent est d'intéresser aussi à leur conservation les peuples soumis, BOSS. 5e *severt.* 66. Ces gens-qui, par une âme à l'intérêt soumise, font de désordre un métier et marchandise, MOL. *Tart.* I, 2. Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis, RAC. *Phèd.* I, 3. ‖ Il se dit des choses. Ils me doivent une soumise aux soins de le venger.... CORN. *Sert.* V, 3. ‖ 3° Absolument. Disposé à l'obéissance. Un fils soumis et respectueux. Sophie semble présentir en empoirtements et le regarde; ce seul regard le désarme et l'intimide : il est plus soumis qu'auparavant, J. J. ROUSS. *Em.* V. ‖ [Fabbé] est le complaisant soumis de madame, sa basse assise à sa toilette, sa veille la maison, MERC. *Tabl. de Par.* 60. La métamorphose de l'amant soumis en mari impérieux, LEMOYNE DE TOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe, Lett.* III. ‖ Il se dit des choses. ....Je ne puis voir d'un cœur lâche et soumis La sœur de mon époux déshériter mon fils, CORN. *Perth.* I, 3. Ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, BOSS. 2e *serm. Concept.* 3. Monsieur et Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, ib. *Reine d'Anglet.* Il y a dans l'admiration une ignorance soumise qui, sans entrer de qu'on lui montre des grandeurs de Dieu, ne

Digitized by Google

demande pas d'en savoir davantage, in. *Elec. sur mygal.* XVIII, 41. Votre prière n'était pas assez soumise et assez pure, MASS. *Car. Prières* 2. Une condamné à la fois si réservée, si soumise et en même temps remplie de sons si recherchés et si délicats, GENLIS, *Veuve témér.* I, 1, p. 88, dans ROQUAIN.

SOUMISSION (sou-mi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* [1° Disposition à obéir. Il a toujours eu une grande soumission pour ses supérieurs. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, PASC. *Pens.* XIII, 2 *bis*, édit. HAVET. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur, in. *Lettre* 8. La soumission est la source des lumières; plus on veut raisonner, plus on s'égare; plus on doute, plus Dieu permet que les doutes augmentent, MASS. *Car. Prône, Obstacles.* Pompée, prenant la parole, dit qu'il ne s'était chargé de ces emplois que par soumission pour les ordres du sénat, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, p. 307. Pascal..., fut un homme de génie dans ses ouvrages de mathématiques et de physique, dont il avait la honté de faire peu de cas, par soumission pour les jansénistes, qui n'étaient pas en état de les entendre, VOLT. *Rem. Pens. Pascal, avert.* Les hommes veulent obstinément ce qu'ils demandent; leur soumission est tyrannique, SECONDAT, *Œuvr.* t. IV, p. 433, dans ROQUAIN. On voit par cet exemple que le cour de Suse voulait retenir les Grecs ses sujets dans la soumission plutôt que dans la servitude, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. [2° Action d'obéir. J'ai été très-content de sa soumission dans cette affaire. Il faut obéir, et croire que ce que Dieu nous commande est la meilleur; on ne doit savoir gré pourtant de cette soumission, laquelle, en me semble, est tout à la fois aveugle et servilice, VOLT. *Lett.* 28. [3° Terme de procédure. Faire sa soumission, déclarer qu'on s'oblige à l'exécution de ce qui est demandé ou de ce qui est ordonné, [4° Action par laquelle on déclare se soumettre, se ranger à l'obéissance. Cette ville a fait sa soumission. Les soumissions arrivèrent de tous côtés au nouveau gouvernement. [5° Démonstrations respectueuses, humaines à une autorité pour laquelle on a du respect; il se dit le plus souvent en ce sens au pluriel. Je souffre des douleurs et des reproches avec le respect et la soumission que je lui devais, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 200, dans ROQUAIN. Constantin Pogonat, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra au concile à leur exemple; et, comme il y rendit les mêmes soumissions, il y fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, ROSS. *Hist.* I, 41. Ces armées de domestiens que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, POURMAL. *Carême, des Lettres*, 59. Surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires, SOLLIN, *Traité des Et.* II, 1er part. I, 6. Infractions, excuses dont on use pour épargner l'indignation, la colère de quelqu'un. Nous n'oublîmes ni soumissions, ni prières, pour faire agréer leur chasser par accommodement, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Il n'en sortirait pas qu'il n'eût fait toutes les soumissions qu'il faliait au duc, LESAGE, *Gerard.* v. Ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, VOLT. *Louis XIV*, 13. [6° Terme d'administration. Acte ou écrit par lequel l'entrepreneur se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à telles conditions. Adjudication sur soumissions cachetées. Il a fait, il a donné sa soumission. Retirer sa soumission. Les Éphésiens ont sur la soumission des édifices publics une loi très-sage : l'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions, et engage tous ses biens, BARTHÉL. *Anach.* ch. 72. [7° Action par laquelle on offre de payer, pour un part, une certaine somme. Il fit sa soumission pour mille francs dans la payement de la contribution. Celles [les villes tallables] qui l'ont pu obtenir [de se rédimer] par des soumissions exactitude de beaucoup leur taille..., BOISGUILLEBERT, *le Détail de la France*, 2e part. ch. VII. Le père sera seulement tenu de souscrire une soumission de payer tous les frais, et de fournir les éléments convenables, *Code civ.* art. 376.

— HIST. XVIe S. Soubmission, CORGRAVE.

— ÉTYM. PROV. *submission*; esp. *sumision*; ital. *sommessione*; du lat. *submissionem*, qui vient de *submissum*, supin de *submittere*, soumettre.

SOUMISSIONNAIRE (sou-mi-sio-nè-r'), *s. m.* et *f.* Terme d'administration. Celui ou celle qui fait sa soumission pour une entreprise, des travaux, etc.

— ÉTYM. *Soumission*.

SOUMISSIONNÉ, ÉE (sou-mi-sio-né, née), *part. passé* de soumissionner. Une fourniture soumissionnée.

SOUMISSIONNER (sou-mi-sio-né), *v. a.* Terme d'administration. Faire sa soumission pour une entreprise, pour des travaux, pour un payement. Soumissionner un emprunt. Soumissionner pour tel prix.

— ÉTYM. *Soumission*.

SOUPAPE (sou-pa-p'), *s. f.* [1° Terme de mécanique. Espèce de couverte placé sur une ouverture, de telle manière qu'il s'ouvre d'un côté, et que de l'autre, plus il est pressé, plus il bouche exactement l'ouverture. [Particulièrement. Languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, et qui se referme pour empêcher que l'eau ne retourne au réservoir d'où elle était sortie. Les vaisseaux [du corps humain] ont leurs soupapes ou valvules, tournées en tous sens, ROSS. *Connaiss.* IV, 2. L'homme en fournit offrait le principe de la théorie des pompes; la découverte des valvules dans les veines enseignait l'usage des soupapes, BONNEFOND, *Ecr. cur. Cohorn*. t. III, p. 218. [Soupape de sûreté d'une machine à vapeur, celle qui est destinée à laisser échapper la vapeur, en se levant d'elle-même, lorsque le degré de dilatation est tel que la chaudière éclaterait, si une issue n'était pas procurée. [Fig. Il se dit de ce qui agit comme une soupape de sûreté et prévient les explosions politiques. La liberté de la presse est une soupape. [2° Les ballons et les soufflets ont leurs soupapes qui sont de petites languettes pour ouvrir ou fermer le passage de l'air. Ce qui dans l'orgue et d'autres instruments donne passage au vent et l'empêche de rentrer. [4° Tampon de forme conique qui ferme le trou d'un réservoir par lequel l'eau peut aller dans les canaux. Lever la soupape pour faire aller les jets d'eau. [5° Bruit de la mourant dans l'intérieur d'un tuyau de poêle, empêchant l'air chaud de s'échapper. [6° Terme de serrurerie. Pièce de fer montée à bascule, servant à fermer une ouverture quelconque.

— HIST. XIIIe S. Si me tint, mais je li escape, Si li rendi tele sourpape (var. soupape), Que tout envers l'ai abatu les arçons, RUTEBEUF, *Bataille de conté*, t. I, p. 172. [2e S. Cela ne se peut faire que la soupape de la gorge de l'homme (que les chirurgiens appellent la luette) ne joue comme celle des pompes, PALISSY, 137. Aucuns se servent de seringues, soupapes, bascules, etc.... pour ramener l'eau, ID. *Ibid.* 138. SERRES, 771.

— ÉTYM. Espagn. *sopapo*, soupape et coup sous le menton, de *so*, sous, et *papo*, partie charnue sous le menton. Ce dernier mot, espagnol, qui signifie coup sous le menton, a pris le nom de divers engins, de même *soupape* a servi figurément à désigner ce qui s'ouvre et se ferme; on aperçoit même quelque analogie entre prendre le coup sous le menton, qui fait fermer la bouche, pour désigner le coup que reçoit la valvule, et la valvule elle-même.

SOUPÇON (sou-pson), *s. m.* [1° Au sens actif, action de soupçonner. Un cœur exempt de soupçon. Le soupçon, ce monstre sans pitié, lorge bientôt la bonne ou logeant l'amitié, MARMET, *Solitaire*, II, 7. Ne m'assassinent point, je vous prie, par les sensibles coups d'un mauvais soupçon, DUMAS FILS, *L'Ami*, I. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Nicole, que j'ai conçu des soupçons de mon mari, ID. *Bourg. gent.* II, 7. Quelle cause fit arrêter les princes [Condé et Conti] ? si ce fut un soupçon véritable, ou de vaines terreurs, qui le pourra dire à la postérité? ROSS. *le Tellier*. II n'est rien où d'abord son soupçon attache les yeux, qu'il ne trouve un péché, BOIL. *Sat.* X. Le soupçon d'un crime est, chez le vulgaire, la première explication qui se présente pour supplier à l'ignorance des causes naturelles, CONDORCET, *Duhamel*. Les soupçons, dans le monde, valent des certitudes, MARMONTEL, *Cont. mor. Alceb.* Le conde : Mais ce médecin peut prendre un soupçon. — Figaro : Il faut marcher vi vite que le soupçon n'ait pas le temps de naître, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. De mon amour peignez, s'il est possible, l'ardeur, la tiresse, et même les soupçons, BÉRARD, *Bonne rieille*. [Sans risque ni soupçon, sans risque ni soupçon de fraude. Mais un [avis] qui tous les ans, à si peu qu'on le monte, En peut donner au roi quatre cents [millions] de bon compte, Avec facilité, sans risque ni soupçon, BOIL. *les Fâch.* III, 8. [2° Au sens passif, état d'une personne soupçonnée. Une conduite exempte de soupçon. Je ne faux monnoyeurs l'insupportable audace Pallule en cet État d'une telle façon, Qu'on ne reçoit plus rien qui soit hors de soupçon, BOIL. *Ép.* II, 9. Il n'y a pas le moindre soupçon d'erreur dans ce que vous en avez accusés, PASC. *Prov.* XVIII. Le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon, SÉV. 26 juill. 1681. Je parle à des âmes pures et sincères qui ont horreur du soupçon même de la vanité et du mensonge, FLÉCH. *Duch. de Nemours*. Ceux qui ont écrit leurs propres actions sont tombés ordinairement dans le soupçon ou de vues de avoir relevées par orgueil, ou d'en avoir diminué la gloire par modestie, ID. *Hist. Comm endon, préf.* Les jésuites restent sous le soupçon d'avoir dirigé sa main [de Ravaillac], DUBOIS-*Opin. des prot. phil.* (*Jésuites*). [3° Simple conjecture, simple opinion. Ce n'est pas une certitude, c'est un soupçon. Pour moi je n'en ai qu'un léger soupçon, ROSS. *Lett. Corn.* 86. Mme la duchesse de Berri eut un soupçon de grossesse, MARTENON, *Lett. au duc de Nouil.* 18 juin 1710. Il y a des soupçons sur une grossesse (de la reine d'Espagne), Mme DE VILL. *Lett.* 17 déc. 1679. Moi : J'ai peur que vous ne deveniez jamais riche. — Lui : Moi, j'en ai le soupçon, DIDER. *Neveu de Rameau*. [4° Apparence légère. Il y a quelque soupçon de petite vérole dans ce canton. Cela ne vous offense point; il ne tombe entre lui [votre père] et vous aucun soupçon de reconnaissance, MOL. *Scapin*, II, 7. De ce pouvoir prétendu du peuple et de cette souveraineté qu'on veut lui attribuer naturellement, il n'y en a aucun acte ni aucun vestige, et pas même le moindre soupçon dans toute l'histoire sainte, BOSS. 6e *avert.* 43. Certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre [à M. de Montausier] jusqu'aux moindres soupçons de changement et de variation..., étaient autant d'engagements qui le lièrent à sa communion, FLÉCH. *Duc de Mont.* J'ai eu, il y a quelque temps, un petit soupçon d'opération, VOLT. *Lett. la Valtière*, 31 févr. 1767. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un soupçon de fièvre, pour signifier qu'il a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des soupçons de laine, d'amour, de ridicule, ID. *Dict. phil. Langues*. [5° Pamphlet. Quantité si petite, qu'on ne demande si elle existe. Donnez-moi un soupçon de cette liqueur. Un excès d'aigreur ou d'amertume, dans les liqueurs, nous les rend désagréables au goût, ou ce qu'on appelle un soupçon de l'une ou de l'autre, pique, éveille et flatte le goût, MARMONTEL, *Œuvr.* t. XVII, p. 223. Boire de l'eau chaude avec un soupçon de thé et un nuage de lait, A. DE MUSS. *Un caprice*, 6.

— SYN. SOUPÇON, SUSPICION. Soupçon est le terme vulgaire; suspicion est un terme de palais. Le soupçon roule sur toutes sortes d'objets; la suspicion tombe proprement sur les délits. Le soupçon fait qu'on est soupçonné; la suspicion suppose qu'on est suspect.

— HIST. XIIe S. Et oil qui plus le aiment, sont plus en suspeçon, [1187] A. LI DIST. Et dist ses paroles pour poi [ce] que il savoit bien que li rois l'avoit en soupeçon, por mauvaises paroles, CHRON. DES ROIS, 1477. ...Dont j'ai mauvais soupçon, *la Rose*, 3548. Il se met en soupechon qu'il ne demande fausseté, BRAUMAN. VI, 31. [2e S. Vous estes tous vaincu mal pensans, De grans pilés de fauise soupeçon, CH. D'ORL. *Ball.* 42. [XVIe S. Les senateurs entrerent en soupeçon les uns des autres, AMYOT, *Pomp.* 71. Le mystere [de la passion] qui arrivaient les uns après les autres dans la maison du Montaigne] commencerait à taster me soupçon, MONT. IV, 227. Tel en qui il ne pouvoit eheoir soupçon aulcune de foiblesse, ID. *Ess.* I, 14.

— ÉTYM. PROV. *sospesso*; it. *sospezione*; du lat. *suspicionem*, qui vient de *suspicere*, regarder, considérer, et de la préposition *de*, *sursum*, en haut, et *spicere*, voir (voy. SPECTACLE): *soupeçon* ou *soupçon* est la forme française; il était correctement femininé; *suspecon* a été refait sur le latin.

† **SOUPÇONNABLE** (sou-pso-na-bl'), *adj.* Que on peut soupçonner. Il paraît que les Chinois sont trop soupçonneux et trop soupçonnables, pour qu'on entame avec eux un grand commerce qui demande de la générosité et de la franchise, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 6 mai 1771.

— HIST. XVIe S. Soupçonnable, ODDES, *Mort*.

SOUPÇONNÉ, ÉE (sou-pso-né, née), *part. passé* de soupçonner. Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée, RAC. *Phèdre*, V, 7.

SOUPÇONNER (sou-pso-né), *v. a.* [1° Avoir, sur quelqu'un ou quelque chose, une opinion desa-

Digitized by Google

vantageuse, non sans un certain doute. Les auteurs, mieux avertis de notre artifice [dans l'invention dramatique], soupçonnent de fausseté tout ce qui n'est pas de leur connaissance [dans une pièce tirée de l'histoire]. CORN. *Poly. Abrégé du mart.* Il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi, pour le devenir, sér. 28 nov. 1670. On remarquait dans les entretiens de la jeune abbesse cette chaleur qui n'est ni jalouse ni ambitieuse, toujours si disposée à croire le bien qu'elle ne peut pas même soupçonner le mal, sou. *Tol. de Monterlap.* Dans ces jours de confusion et de trouble où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, on le négligea [M. de Montausier] comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, FLÉCH. *Duc de Mont.* II n'y a rien dans nos écrits qui puisse faire, je ne dis pas juger, mais seulement soupçonner à une personne équitable, que j'aie jamais eu un sentiment si extravagant et si impie, MALEBR. *Rech.* III, 2. *Rép.* dans remarq. Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez, Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez? RAC. *Phèdre*, IV, 2. On ne peut pas soupçonner ce prince [Charlemagne] d'avoir voulu affaiblir la discipline militaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 21. || 2° Avoir une simple opinion touchant quelque chose qui est, L'on ne doit pas tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite important qui étoque celui des autres, LA BRUY. *De la cour.* Je m'imaginais qu'il m'aimait : je ne la soupçonnais pas, je le croyais, MARIV. *Pevi. estimes*, sc. 2. Bacon soupçonne, Shakespeare, l'existence d'un principe jusqu'alors inconnu, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon et attract.* Vous avez lu sans doute les poésies du philosophe de Sans-Souci, qu'on soupçonne de n'être ni sans mérite ni sans sophs, ID. *Lett. Cideville*, 28 mars 1760. || Je soupçonne entre nous que vous croyez en Dieu, GUIL. DE LY IIIe *siècle*. || Se pas soupçonner, ne pas avoir l'idée que. On a vu, avec des lunettes, de très-petites gouttes d'eau de pluie ou de vinaigre ou d'autres liqueurs, remplies de petits poissons ou de petits serpents que l'on n'aurait jamais soupçonnés d'y habiter, FONTEN. *Nouvles, 2e sout.* Comptant treize ans à peine et ne soupçonnant pas sopha, ID. *Lett. Cideville*, 28 mars 1760. || Je soupçonne entre nous que vous croyez en Dieu, GUIL. DE LY IIIe *siècle*. || Se pas soupçonner, ne pas avoir l'idée que. On a vu, avec des lunettes, de très-petites gouttes d'eau de pluie ou de vinaigre ou d'autres liqueurs, remplies de petits poissons ou de petits serpents que l'on n'aurait jamais soupçonnés d'y habiter, FONTEN. *Mondes

soëtte, *Servit. volont.* De la main à la bouche se perds souvent la soupe, LESAGE DE LINCY, *Prov. fr.* II, p. 247. Cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne soupe, ib. Soupe dorée [pain dans des œufs battus et frits], OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. Bourguig. *sôpe*; wallon. *sop*; provenç. espagn. et ital. *sopa*; du germanique : allem. *Suppe* ; isl. *sup*; suéd. *soppa*; holl. *sop*, mots qui signifient bouillon, potage, ragoût. L'étymologie montre que le sens primitif de *soupe* est potage ; mais l'autonomase qui a donné à ce mot le sens de tranche de pain est très-ancienne.

SOUPE (sou-pé), s. m. VOY. SOUPER 1.

† SOUPEAU (sou-pô), s. m. Terme rural. Morceau de bois qui attache le soc de la charrue avec l'oreille.

SOUPENTE (sou-pan-t), s. f. || 1° Assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre qui servent à soutenir le corps d'une voiture. Il [un homme de qualité arrivant en équipage] ne perd rien auprès d'elle [une bourgeoise], on lui tient lieu [lisez compte] des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement : elle l'en estime davantage, LA BRUY. VI, || il se dit de toutes autres courroies || et est défendu aux marchands et autres d'embarrasser les ports et quais qui leur sont affectés, de laisser vaguer les soupentes de leurs traits de bateaux.... *Arrêt du 31 juin* 1777, art. 6, dans GRANDJEAN, *Procès des voies navigables*, p. 766. || 2° Larges bandes de cuir qui servent à maintenir un cheval dans l'appareil nommé travail. || 3° Petite construction en planches ou en maçonnerie qui se fait entre deux étages, dans une écurie, dans une cuisine ou autre lieu, pour loger des domestiques ou pour quelque autre usage. Je mis Vanbrec dans une soupente, où il fit fallir être chat ou diable pour le trouver, RETZ, I, 44. Dans la soupente d'un portier, je naquis au rez-de-chaussée, BÉRANG. *Cinq étages*, I. 4° Cage d'une grue, d'un moulin à eau, qui sert à tenir en suspension un treuil, une roue. || 5° Lien ou barre de fer, qui soutient la boîte d'une cheminée.

— HIST. XVIe s. Soupendue ou soupente, NICOT, *Dict.*

— ÉTYM. Substantif de l'anc. verbe *soupendre*, qui équivaut à *suspendre* ; génev. *supenie*, *soupenie*, *suspenie* ; wallon *supenti*.

† SOUPER (sou-pé; l'r ne se lis jamais; au pluriel, l'r se lie ; des sou-pé-z enjui), ou SOUPÉ (sou-pé), s. m. || 1° Repas, ordinairement du soir [l'usage du souper tend à disparaître dans les grandes villes]. M. de Coulanges ne donna un grand souper, où toute le monde s'assembla pour ne dire adieu, XVI, 84. Enfin sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper, ID. 562. Tous les jours [à la cour], des plaisirs, des comédies, des mascarades, des soupers sur l'eau, ID. 907. Depuis qu'il avait le goutte, il [Leibnitz] ne dînait que d'un peu de lait; mais il faisait un grand souper, sur lequel il se couchait à une ou deux heures après minuit, FONTEN. *Leibnitz*. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper, VOLT. *Lett. à Richelieu*, 25 mars 1776. Faire des soupers fins ou l'on perd d'énormes sommes, GRESSET, *Méch.* II, 9. Le souper était proprement le seul repas de la journée : le matin, sur le midi, ils ne mangeaient qu'un morceau, CONDÉ, *Hist. anc.* II, 2. En vérité, il y a deux choses qu'on devrait bien bannir de la société, les grands soupers et les visites, GENLIS, *Veuve témér.* I, III, p. 132, dans POUGENS. Les beaux vagabonds, qui vont de bals en bals, de spectacles, chercher des aventures, c'est-à-dire des soupers, MERC. *Tabl. de Paris*, 542. Il [Potts soupers, soupers délicats, on dit aussi que des intimes. Grandeur et grâces, grandiers et muses, trompettes et violons.... société et liberté [chez le roi de Prusse], que le contact tout cela pourtant est très-vrai, et tout cela ne m'est pas précieux que vos petits soupers, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 99. La se forment ces délicieuses parties, suivies de ces petits soupers plus délicieux encore, qui se passent à médire d'une femme, à relever l'excellence d'un ragoût, à raconter des aventures apprêtées, et à se prodiguer réciproquement, DIDER. *Prom. sceptiq.* || 2° Mets qui composent le souper. Je vais acheter mon souper. Le boulanger et la fruitière voulaient bien nous fournir encore, l'un du pain, l'autre du fromage; c'étaient là nos soupers, MARMONTEL, *Mem.* III, 3e Après-soupe ou après-souper, voy. ces mots à leur rang.

— HIST. XIIe s. Dunc seicient les genz le plus à lur super, *Th. le mort*. 48. || XIIIe s. Les lalde furent mise, [ils] vaisirent au *soupar*, *Berte*, III || XIVe s. Il fut reçu courtoisement par les gens [de] Collatin; si avint que après le souper.... SERCAMBRE, P. 30, *verso*. || XVIe s. Aujourd'hui nous employons les potages et viandes bouillies à nos disners, et les rosties à nos soupers; chose toutefois en tel usage chez nous que ce grand cleencier de l'Hospital, voulant introduire la frugalité en France, fit par edit particulier défenses d'user d'autres viandes que du bouilly à disner, et reserver le rosty pour le souper, SAVARON, Ll, II, p. 347.

— ÉTYM. Voy. SOUPER 2; wallon. *sopé*; bourguig. *sôpaz*; au XVIe siècle, on disait aussi *soupe*.

2. SOUPER (sou-pé), v. n. Prendre le repas du soir. Il soupa et fit de grandes amitiés de terre. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avait point ; j'ai dîné sainement, et pour souper, quand les autres gens veulent qu'on soupe à six heures sur son dîner, je me moque d'eux, je soupe à huit ; mais quoi ? une caille, ou une aile de perdrix un peu mince, MME DE SÉV. Citron n'a jamais eu de toute sa vie que deux affaires, qui est de dîner le matin et de souper le soir; il ne semble ni que pour la digestion, LA BRUY. XI, 3. Les plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches : on gémit, on se tait, on sue, on oublie, VOLT. *Lett. d'Amabed*, 1768. Vous vîtes comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper; et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 juin 1736. Le colonel me pricrait à souper; mais, par malheur, je ne soupe point, ID. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* 22 AVR. 1739. Un jeune homme, qui avait soupé, la veille, comme César, qui pense comme lui, et qui me donne vingt mille livres de reste et des honneurs pour souper avec lui, ID. *Lett. d'Argental*, 1er MAI 1761. Compagnons, leur dit-il [Léonidas aux trois cents], dînez comme des hommes qui ce soir doivent souper aux enfers, DORAT, *Les baisers*, II, 39. La robe dîne, et la finance souper, MERC. *Tabl. de Par.* 177. Il On l'envoya se coucher sans souper, se dit d'un enfant que l'on prive, par punition, du repas du soir. || Souper par cœur, ne pas souper du tout. || Proverbe. Couche-toi sans souper, et tu te trouveras le matin sans dette, se dit par avertissement à ceux qui vivent au-dessus de leurs moyens, et de leaux habits, etc. et n'ont pas de quoi payer. || Il se congnaçe avec l'autobiare *avoir*.

— HIST. XIIe s. Ne mangerent ni ne burent de soper, *Sax.* XIII, || XIIIe s. Et fist soper ses chevaliers et ses gent de haute eure, et donner oveine as chevaus, *Chr. de Rains*, p. 117 v°. Congiere nous convient de l'autre vistement; Ou nous irons couchier sans souper bullement, *Guecel.* 14538. || XVe s. I. souper, *Vocabulista arhutic* : Manger sans faim, boire sans soif, vous nult.... E. DESCH. *Vis disnoijes*. || XVIe s. .... De manière que plusieurs maistres font ce jour là aussi souper [forcni mal servis], LARIVEY, 888. L'autre [un condamné à mort] respondit à son confesseur qui luy promettoit qu'il soupperoit ce jour à vesques en notre Seigneur : Allez vous y en, car je ne souperay pas, je jeusne, MONT. I, 286. Mal soupe qui tard dine, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Soupe*. *Souper*, c'est proprement prendre la soupe, repas, particulièrement, prendre le repas du soir.

SOUPESÉ, ÉE (sou-pe-zé, zée), *part. passé* de soupeser. Le point respectif fut trouvé très-bien soupesé, ID. 1er JUIL. 1761.

† SOUPESEMENT (sou-pè-ze-man), s. m. Action de soupeser.

— HIST. XVIIe s. Soupesement, MONET, *Dict.*

SOUPESER (sou-pe-zé. La syllabe *pe* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je soupèse, je soupèserai), v. a. Lever un objet avec la main et le soutenir pour juger à peu près ce qu'il pèse. Le couvert ne fut pas sitôt mis sur la table, que Collatine, soupesant le pain dans ses mains, en fit à crier contre l'hôte. Quant que ce pain n'était pas du poids de l'ordonnance, FURETIÈRE, *Rom. bourgeois*, II, p. 244.

— HIST. XIIIe s. Il soupesa la sentence sourois, Et tous jors en son cuer l'aurout, Et la scoisi bien souveser, Jamès ne li devroit peser Le chose qui li avenist, *Ia Rose*, 4281. L'oiseau [il] prend soi et si la baille; Prinsaut le prend, si le soupese, *Ren.* 8765. || XVIe s. Il [Harpalus] la lui fesit soupeser [une coupe] à luy mesme [locomotive], pour luy faire estimer combien elle pesoit, AMYOT, *Démosth.* 26.

— ÉTYM. *Sous*, et *peser* ; wallon, *supezer*.

† SOUPETTE (sou-pè-t), s. f. Petite tranche de pain. Je n'ai mis dans mon bouillon que quelques soupettes.

— ÉTYM. Dimin. de *soupe*.

SOUPEUR, EUSE (sou-peur, cû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui est dans l'usage de souper, ou dont le souper est le repas principal. L'incommode soupeuse! HAUTEROCHE, *Soup. mal apprêté*, sc. 11. Après que les soupeurs se furent retirés de chez Pontchartrain, j'entrai chez lui, ST-SIM. 305, 240. Il n'y a soupeur qui ne couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous, VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 juin 1736.

— HIST. XVIe s. Quand je veuls jeusner, il me fault mettre à part des soupeurs, MONT. IV, 285.

— ÉTYM. *Souper* 2.

SOUPIER, s. m. VOY. SOUS-PIER.

† SOUPIÈRE, IÈRE (sou-piè, piè-r'), s. m. et f Populairement, personne qui aime la soupe.

SOUPIÈRE (sou-piè-r'), s. f. Vase large et creux dans lequel on met le potage. Une soupière de faïence, de porcelaine, d'argent. || Ce que contient une soupière.

— ÉTYM. *Soupe*

SOUPIR (sou-pir), s. m. || 1° Respiration plus forte et plus prolongée qu'à l'ordinaire et qui est causée soit par quelque gêne physique, soit par quelque trouble moral; le soupir est causé par une contraction lente et volontaire du diaphragme, tandis que le sanglot est dû à une contraction involontaire et spasmodique de ce muscle. Pousser des soupirs. Vous faisiez de grands soupirs dans cette église [de l'Visitation, à Moulins].... J'en faisais de bien douloureux de mon côté, MME. 17 mai 1678. Ici je fis un soupir, mais de ces soupirs qui nous échappent quand on nous dit quelque chose qui nous fait de la peine et qui nous surprend, MARIVAUX, *Spectateur*, 8 part. || Par extension. Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux. qui s'exhalent de la bouche du mourant, pour la mercir ceux qui vivent, FLÉCH. *Mme de Montaus*. Et sur sa bouche encor, s'il erre un vain soupir, Que ma bouche du moins pusse le recueillir! DELILLE, *Én.* IV. || Familièrement. Tirer des soupirs de ses talons, soupirer profondément. || 2° Fig. et poétiquement. Il se dit quelquefois de sons rendus par se font entendre. La christianisme a inventé l'orgue, et donné des soupirs à l'airain même, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 1. La flûte dans les bois, et ces chants sur les lèvres Arrivaient jusqu'à nous en ces doux soupirs des airs, LAMART. *Socrate*, 95. || 3° Fig. Gémissement, regret causé par quelque passion ou quelque chagrin. Un cœur gros de soupirs. Mon cœur est sans soupirs, mes yeux n'ont point de larmes, CORN. *Cinna*, IV, 2. La grâce a déjà mis le prisonnier en liberté; ni la gloire ni la jeunesse n'eurent d'elle un soupir, sous. *Duch. d'Orl.* M. le Tellier a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait échappé un seul soupir, ID. *le Tellier*. La mort, qui nous ravit les personnes chères, et qui nous fait pousser tant de soupirs et verser tant de larmes, MASS. *Avent, Jugem.* SERM. Les évêques jetèrent bien encore quelques soupirs dans leurs remontrances à Charles le Chauve, que l'on trouve dans le capitulaire de l'an 858, et dans la lettre qu'ils écrivirent à Louis le Germanique l'an 858, MONTESQ. *Esp.* XXII, 28. || 4° Fig. Gémissement d'amour. Je suis au désespoir que l'amour me contraigne à pousser des soupirs pour ce que je dédaigne, CORN. *Cid*, I, 3. Elle [Églée] ne reconnaît ses enfants que par les soupirs qu'ils poussent sans cesse vers leur patrie, MASS. *Carême, Prière*, 1. Hélas! combien de fois la pauvre Charlott m'a-t-elle prédit que le premier soupir de mon cœur serait le dernier de ma vie! J. SOUSS. *Hél.* 1, 7. Tout cela [honnêteté, foi jurée] n'est-il pas un rêve, une bulle de savon que le premier souffle d'un cavalier à la mode doit crever dans les airs? A. DE MUSS. *Capr. de Marian.* II, 1. || C'est l'objet de ses soupirs, se dit d'une fille, d'une femme dont quelqu'un est fort amoureux. || Fig. Dernier soupir, dernier moment, le dernier moment de la vie. Puissé-je.... Voir le dernier Romain à son dernier soupir, Moi seule en cette cause et mourir et punir! CORN. *Hor.* IV, 5. Et quel est notre aveuglement, si, toujours avancant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie? sous. *Duch. d'Orl.* Jusqu'au dernier soupir de mainheurs poursuivre, Je rends dans les tourments une pénible vie, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || Recevoir, recueillir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à ses derniers moments. C'est vous, divine Providence, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers sages de son amitié, et pour recueillir

Digitized by Google

les derniers soupirs de sa pénitence, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Je croyais que tes mains fermeraient mes yeux, et que tu recueillerais mon dernier soupir, *rén. Tél.* XVII. Vous veniez recevoir ses derniers soupirs, MASS. *Or. fun. Madame.* || Rendre le dernier soupir, les derniers soupirs, mourir. Une oppression à croire qu'il allait rendre le dernier soupir, SÉV. 104. Cette douleur l'agitait, de sorte qu'il semblait à chaque moment qu'elle allait rendre les derniers soupirs, poss. *Panég. Ste Thérès.* 2. || 6° Populairement. Soupir d'ivrogne, éructation causée par les vapeurs du vin. || 7° Terme de musique. Silence qui équivaut à une noire. || Signe ayant à peu près la forme d'une virgule et qui indique ce silence. || Demi-soupir, signe de silence équivalant à la valeur d'une croche. || Quart de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une double croche. || Huitième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une triple croche. On dit quelquefois demi-quart de soupir. || Seizième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une quadruple croche.

— HIST. XIIe s. Charles se dresse, si a fait un soupir, *Bonc.* p. 185. De mil soupirs que je li doi par dete, *Courc*, VI. Mais eil qui Deu crement et Sa Forest amé, En un vil [arve] grant soupir celeiment pluré, *Th. le mart.* 46. || XIIIe s. Quant s'estoit relevez, moult grans soupirs [elle] jetoit, *Berte*, LXVIII. || XVe s. Lors il [la Boetie dernier] se teut, et attendit que les soupirs et les sanglots eussent donné loysir à son oncle de lui respondre, *Lett.* V. Ils [les sauvages mêlés dans le cadre] ne cessent jusques au dernier soupir de les brûler et desfier [leurs bourreaux] de parole et de contenance, p. 244. Il ne failloit qu'un soupir de prohibé pour lui faire oster [au chancelier l'Hospital] les seaux, D'AUB. *Hist.* I, 264. L'air asterieur est corrompu par certaines exhalaisons, fondées et soustenues des vapeurs pourries et infectées, PARÉ, XXIV, 8.

— ETYM. Bourguig. *sôpir*; wallon, *sopeur*; provenç. *suspir*, *aspire*; catal. *sospir*; espagn. *suspiro*; ital. *sospiro*; du lat. *suspirium* (VOY. SOUPIRER).

SOUPIRAIL (sou-pi-rail, il mouillés), au plur. **SOUPIRAUX** (sou-pi-ro), s. m. || 1° Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un bâtiment, pour donner de l'air, du jour à une cave, à un souterrain. Sur ses pas au terreau la fosse et le soupirail, Boil. Satire, 8. Il [Satan] avait vaincu les sanctuaires du mensonge et de l'imposture, le feu, les sauvages mêlés aux soupirans de la sibylle, CHATEAUB. *Mort.* VII. || 2° Par extension, fissures par où s'échappent des exhalaisons. Ces fentes, dit-on, sont des soupiraux descendent à plusieurs centaines de toises, sont les grands soupiraux par où s'échappent les vapeurs grossières, SUPP. *Hist.* L. V, p. 186. || 3° Tuyau pratiqué à plomb dans le sommet d'une voûte. || Soupirail d'aqueduc, ouverture dans l'extrados de la voûte. || En métallurgie, ouvertures pratiquées dans le bouge des mesures de carbonisation.

— HIST. XVe s. Le soupirail de la cave, *Percefforest*, II, f° 33, || XVIe s. Guerre faicte sans bonne provision d'argent n'a qu'un soupirail, LOYSEAU, Guerre, *Bib. Garg.* I, 48. N'ayans autres soupiraiz pour eulx, ny autres issues, AMYOT, *Servi.* 24. Tant de soupirans, dont il souffle nuict et jour, tant de tost le froid, et dant il sort tant de fumée, CHARRON, *Sagesse*, I, 49.

— ETYM. *Soupirer*, *soupirail*; du lat. *suspirare* (VOY. SOUPIRER).

SOUPIRANT, ANTE (sou-pi-ran, ran-t), *adj.* || 1° Qui soupire. || Particulièrement, qui soupire d'amour. Que fait autour de lui cette porte Cette soupirante colorette? LA FONT. *Petit chien.* Ô untion de deux cœurs qui ne veulent plus être qu'un! ô cœurs soupirants après l'unité! BOSS. 2e *sermon. Assomp. Vierge*, I. || 2° S. m. Celui qui aspire à se faire aimer d'une femme. Un soupirant d'amour. Et de là nous pouvons tirer ces conséquences. Qu'on n'acquiert point leurs cœurs [d.s hommes] sans de grandes avances, Qu'aucun pour nos beaux yeux n'est notre soupirant, MOL. *Pr. d'Él.* II, 2. Ils grossissent la cour d'oreilles différents, l'ecoutent les soupirs, et ris des soupirans, TH. CORN. *l'Inconnu*, I, 8. L'art d'amaser plusieurs soupirans, J. J. ROUS. *Em.* V. Le vieux soupirant n'a pu tenir contre les prétendus remords de sa maîtresse, LESAGE, *Diable boit.* 17.

— HIST. XIIIe s. Pour c'est fole chose de nous. Dames qui sons [sommes] mal percevans, Quant coroïosie et biaus semblanz Nous mainne à corroisse; Lors cuident tout lor autre afere Ci soupirant avoir trové, *Las de l'oubre.*

— ETYM. *Soupirer.*

SOUPIRÉ, ÉE (sou-pi-ré, rée), *part. passé* de soupirer. Dans la style poétique ou élevé. Dit en soupirant. Des vers soupirés par la peine.

† **SOUPIREMENT** (sou-pi-re-man), *s. m.* Action de soupirer.

— HIST. XVIe s. Soupirement, COTGRAVE.

— ETYM. *Soupirer*; ital. *sospiramento.*

SOUPIRER (sou-pi-ré), v. n. || 1° Pousser des soupirs. Soupirer du fond du cœur. On dit que Mme Guénégaud vous fait soupirer, soupirez, madame [de Grignan quittant sa mère]; j'ai accoutumé Moulins aux soupirs qu'on apporte de Paris, SÉV. 67. Ne l'entendez soupirer, et je suis sûr que tu soupirais aussi dans ta gloire; pour moi, je ne soupirais point dans mon tombeau, et je n'ai que faire de soupirer ici-bas; car je n'ai laissé en mourant aucun bien digne d'être regretté, *rén. Dial. des morts ancc. Diogène, Denys l'ancien*). Ce pauvre roi [d'Espagne] qui apprenait la prise de Mons par Louis XIV, et, ignorant que cette ville était à lui, disait en soupirant : voilà une grande perte pour le roi d'Angleterre! LA CLAIRE. *Rivages, L'Isle de Chois.* note 2. || Fig. et poét. Les siècles, évoqués par ces sons religieux [le bruit des orgues], font sortir leurs antiques voix du sein des ombres, et soupirent dans la vaste basilique, CHATEAUB. *Gén.* III, 2, 8. || 2° Fig. Éprouver de la douleur, du regret. Pour quelle cause soupirez-vous, âme sainte, âme expiante, et quel est le sujet de vos plaintes? BOSS. *Panég. Ste Thér.* 2. [Cet empereur] Qui soupirait le soir, si un bienfait N'avait par ses bontés signalé la journée, BOIL. *Épît.* I. || Soupirer que, avoir le regret que. Nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir, SÉV. 104. || 3° Être amoureux, soupirer d'amour. Qui ne sait combien de mortelles Les [les deux] ont fait soupirer pour elles? MAIN. V, 30. Je sais qu'il y a longtemps qu'on soupirait pour elle [Albe]; Et, s'il fallait encor que l'on en vînt aux coups, le combattrais pour elle en soupirant pour vous, CORN. *Sertor.* II, 2. Qui vous voyez soupirer dans vos fers Un roi qui de son nom remplit tout l'univers, RAC. *Poés. div. Ode à la Reine.* || 4° Désirer ardemment. Ils [les anciens] n'auraient soupiré après son visage, MALH. IV, 5. [Honneurs, plaisirs] Ainsi n'espérez pas qu'après vous je soupire: Vous étalez en vain vos charmes impuissants, CORN. *Pol.* I, 1. C'est après cette bienheureuse patrie [le ciel] que soupiraient Abraham, Isaac et Jacob, BOSS. *Hist.* II, 6. Ils étaient par là [par les Israélites qui avaient soupiré après les oignons d'Égypte, BOURDAL. *Instruct. pour la seconde fête de Pâques, Exhort.* I, 3. Ils [les Israélites] soupiraient après qui ne soupire qu'après le bonheur de retourner parmi les siens, et de retrouver son père, RÉV. Tél. m. || Soupirer pour, après une chose. Le soldat tout accablé qu'il est, soupire après son repos, AFONIUS, *Sat.* IX. Le jeune homme, inquiet, ardent, plein de courage, à peine se sentit des bouillons d'un tel âge qu'il soupira pour des choses hautes, *Lett.* à Fabl. VIII, 16. La presse n'est pas grande à soupirer pour elle [la charge de Ch. de Sévigné], quoiqu'elle soit propre à faire soupirer, SÉV. 43 XVI. 1680. Non cœur ne soupirait qui pour la renommée, BAC. *Alex. III*, 6. || On dit aussi soupirer à, soupirer vers, soupirer contre, comme plus... et locutions, par un vol généreux, de la bienheureuse liberté à laquelle nos âmes soupirent, BOSS. *Sermons, Ascension*, 3. Si elle cesse de soupirer un moment vers sa patrie, elle cesse d'appartenir au siècle à venir, MASS. *Carême, Prosper. temp.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 5° V. n. Dans le style poétique et élevé. Dire, chanter avec tendresse et mélancolie. Quand le sang, bouillant en mes veines, Me donnait de jeunes désirs, Tandis que nous soupirez mes peines, Tandis que chantiez mes plaintes, MALH. III, 3. Vers les dangereuses langueurs Vous avez une douce pente; Vous soupirez des malheurs Dont vous paraissez ignorante, RESNOUL. *Poés.* I, n, p. 23. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'amour dictaitles vers que nous parlait Tibulle, BOIL. *Art. poét.* II. Tout... qui, d'un même joug souffrant l'oppression, M'aidait à soupirer les malheurs de Sion, RAC. *Esth.* I, 1. L'on sent qu'il n'y a qu'un chrétien qui ait pu soupirer les angéliques amours de Paul et de Virginie, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 7. Ah! si jamais ton bath [de Byron], amolli par tes pleurs, Soupirait sous tes doigts l'hymne de tes douleurs, LAMART. *Méd.* I, 3. Qui de nous, Lamartine, et de notre jeunesse Ne sait par cœur ce chant, des amants adoré, qu'un soir, au bord d'un lac, tu nous as soupiré? A. DE MUSSET, *à Lamartine.* || Proverbes. Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire. Cœur content soupire souvent.

— HIST. XIIe s. Ne post muer [qu'il] nen plurt e ne supirt, *Ch. de Rol.* CLXIII. || XIIIe s. [Je] N'eusse pas souffrit en pardon [pure perte], *Cout.*, 1. Ainsi dis que li regnes encore en cra; E la mere le fei le desamonesta, Saint iglise de tant com pout en supira, *Th. le mart.* 88. Il prince e li veil lart [vieillard] suspirent, *Machab.* I, 1. Et sert. Por li (ma dame) m'en vais soupirant en Syrie, QUESNES, *Romance*, p. 93. Quant li rois l'oï ensi parler, si prent un poi joi, et soupirra, *Dr. de Rains*, 206. A chief de piece [à la fin] revendras En ta memoire, et tressaudras Au revenir en offrour, Assouvi com hom qui a peur, Et soupirres de cuer parfont, *la Rose*, 2305. Quant li amans plaint et soupire, Et est en duel et en martire, 4b. 3061. || XVIe s. Et les forts vents qui parmi l'air soupirent, MAROT, IV, 314. Les nouvelles qui viennent de si lointain pays, avant qu'elles soient rendues sur le lieu, où elles soupirent [s'éventent] comme le safran, BRANT. *Gentes*, I. Comme une belle et jeune fiancée, De qui l'amour resveille la pensee, Soupire en vain son amy nuit et jour, SCÈV. 66. ....Mais soupirent en chantant De leurs gorges non pareilles, IB. *Odes*, V, 2.

— ETYM. Provenç. *suspirar*; espagn. *suspirar*; ital. *sospirare*; du lat. *suspirare*, de *suscum*, en haut, et *spirare*, souffler.

† **SOUPIREUR** (sou-pi-reur), *s. m.* S'est dit, par plaisanterie, de celui qui soupire, qui pousse des soupirs. Ces soupireurs universels qui en veulent à toutes les femmes avec une égale ardeur, sont d'étranges gens, Mme DE SCUDÉRY, dans RICHELET.

SOUPLE (sou-ple), *adj.* || 1° Qui se plie aisément, sans se rompre, sans se gâter. Du cuir souple. L'osier est souple. || Terme de médecine. Pouls souple, celui qui est souple au toucher et modérément développé. || 2° Il se dit des personnes et des animaux qui ont une grande facilité à se mouvoir, dont les membres se plient et se meuvent aisément. Il faut être bien souple pour faire de pareils tours. Il faut avoir les mains souples pour jouer des goblets. Il faut voir.... Ce corps si souple et si fragile, Ainsi qu'une couleuvre agile, Fait et glisser entre mes bras, A. DE MUSS. *Prem. poés. Madrid.* || Terme de manége. Se dit d'un cheval qui a les mouvements aisés. || Il se dit aussi des choses. L'hirondelle suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse [des insectes], DELILLE, *l'Homme*, I. Fig. Cette main sera la suite de ce jeu [l'agiotage] souple et effrayant qui rend l'or semblable au vif-argent, et peut dissoudre la fortune des États en un tour de main? MERC. *Tabl. de Par.* 127. || 3° Fig. Docile, souple, complaisant, accommodant. Le travail continuel rend l'esclave souple, sacq. BRUN. *Ecclésiastiq.* 27. Les armées.... si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux..., SOCS. *Hist.* III, 5. La richesse permet une juste fierté; Mais il faut être souple avec la pauvreté, BOIL. *Sat.* I. Et, souple à la raison, corrigez sans murmure, *Id. Art p.* IV. Valet souple au logis, fier hussier à l'église, IB. *Lutr.* V. Jamais homme n'a été si souple, il prenait toutes sortes de formes comme Protée, FÉN. *Dial. des morts anc. Alcibiade, Mercure et Corinne.* Un conseille, plus docile et son génie que souple aux volontés d'un premier ministre, VOLT. *Comm. Corn. Cid, Préf.* Le parlement, devenu souple, en fit des remontrances comme d'une grâce, DUCLOS, *Œur. t.* V, 372. [Godfredy] né sans fortune et sans appui, mais avec un génie souple et adroit, ID. ib. t. II, p. 129. Mme de Neuilhan, très-souple dans la société, ne pouvait supporter, de la part des personnes qui dépendaient d'elle, la moindre opposition à ses volontés, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, 3, p. 95, dans RICHESS. || Être souple comme un gant, être obéissant à tout sans répugnance, avec l'idée d'une complaisance excessive. Servile. Une femme a beaucoup le talent De rendre son époux aussi souple qu'un gant, BARON, *le Jaloux*, IV, 1. Sitôt que je remoignais la moindre répugnance à faire ce qu'ils desiraient, ils mettaient la main sur leurs sabres, et par là me rendaient plus souple qu'un gant, LESAGE, *Estev. Gonz.* 8. || On dit aussi dans le même sens : Avoir l'échine souple, les reins souples.

— HIST. XIIIe s. Ne sons souples [flunatine, abaitu] ne iriés. Mais sôes, s'il te plaist, les fes

[gai], GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos. p.* 248. Che fait souples (tristes) les menestreus, Qu'que l'asciet n'est mais leus [oi] K'il deust estre par raison, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. 1, p. 2. || XIVe s. Les puissans (il doit splanier Par souples mos et festier, BRUTANT, dans *Henaguer*, t. II, p. 36. || XVIe s. Cette variation et contradiction qui se void en nous, si naïfve, si facile que aulcuns nous songent deux ames.... MONT. II, 8. Le corps encores souple, on le doibt, à cette cause, plier à toutes façons et coustumes, ID. I, 184.

— ETYM. LAT. *supplex*, suppliant, de *sub*, sous, et *plicare*, plier. L'ancienne langue tire le verbe *suploier*, être souple. C'est un des exemples peu fréquents où un mot passe d'une acception morale à une acception physique.

SOUPLEMENT (sou-ple-man), adv. D'une manière souple. Voyant un âne qui gaignoit l'avoine, et se relevoit souplement, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 464, dans LACURNE.

— ETYM. *Souple*, et le suffixe *ment*.

SOUPLESSE (sou-ple-s'). *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est souple. La souplesse d'un gant. La souplesse de l'osier. || 2° Aisance à se mouvoir, à se plier. Une fille de Romorantin, dont le corps étoit d'une souplesse extraordinaire, joua le rôle de possédée dans une grande partie de la France [en 1599], TOUT, *Hist. part.* 30. À la souplesse de ses mouvements, on croyait voir un jeune cèdre dont la tige droite et flexible obéit aux moindres zéphyrs, MARMONTEL, *Cont. mor. Bèty. Alp.* La guerre, la chasse, la course et la lutte entretiennent la souplesse des membres, et maintiennent le corps plus robuste [chez les anciens], LARCHER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 441. || Tours de souplesse, sauts périlleux et autres qui demandent un corps souple. Des jongleurs qui venaient faire des tours de souplesse pour amuser l'oisiveté des courtisans et des dames dans les intervalles de leurs repas, DESCHAMPS, *Voy. de la Raison.* || Fig. Tours de souplesse, moyens subtils, artificieux pour en arriver à ses fins. [1] À l'œil toujours au guet pour des tours de souplesse, SÉGUR, *Sat.* I. Et lui jouer quelque tour de souplesse, LA FONT. *Femme sav.* || En ce sens, on dit quelquefois absolument souplesses au pluriel. Ceux qui se veulent par trop rendre les souplesses de M. l'archevêque de Cambrai...., BOSS. *Remarques sur la réponse*, art. IV, 1. Ce n'est pas ici le lieu de développer toutes les souplesses de l'amour-propre, MALEZ. *Rech. cér.* II, II, 6. Les violences et les souplesses pour plaire, MASS. *Carême, Députés.* À travers les ressorts et les trompeuses souplesses [des courtisans] Pénètrent dans nos cœurs et cherchent nos faiblesses, VOLT. *Œdipe*, III, 1. || 3° Fig. Flexibilité aux volontés d'autrui, adresse à se plier aux circonstances. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et incorrable minière de la justice, BOIS. *le Pélican.* Qui sait parler aux rois, c'est peut-être ou se termine toute la prudence et toute la souplesse du courtisan, LA BRUY. VII. Ce Perrain, plein de fraude et de ruse.... ne se lassait point d'admirer la souplesse d'Alexande, la facilité avec laquelle il prenait toute sorte de mœurs.... BOILEAU, *Hist. anc. Rom.* I, IV, 3. Il ignore la souplesse du manége, la bassesse de l'intrigue et tous ces moyens méprisables qui mènent aux dignités par l'avilissement, D'ALEMB. *Disc. Acad. franç. Œuv.* I, p. 135. Cette souplesse hardie qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts, et sacrifie tous les engagements à tous les cœurs, STAEL, *Allem.* I, II. || 4° Fig. Il se dit en parlant de l'esprit, du style, de la voix. La souplesse d'un chanteur. Une souplesse de penchan, PASC. *Pens. de l'amour.* Il a changé sur tout cela par les souplesses de son esprit, et il écrit assez résolu la difficulté..... BOSS. *et ærcti.* 28. Celui qui veut, dans son style, avoir de la souplesse, de l'aménité, du tact et de je ne sais quoi qu'on appelle du charme, fera très-bien, je crois, de vivre avec des femmes, MARMONTEL, *Mém.* VII. Carlin [de la Comédie italienne] passe pour être un très-grand Arlequin..... on lui trouve.... beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu, RACHAUM. *Mem. secr.* 28 fév. 1762.

— HIST. LITT. Voyant les pères et les mères prendre grand plaisir à voir leurs enfants jouer et faire souplesses et agacheries, LOUIS XI, *Nouv. C.* II, 8 XVI. Une mesurance de visage et souplesse de voix et de geste à s'appliquer aux rooles que j'entreprends, MONT. I, 409.

— ETYM. *Souple*.

SOUQUENILLE (sou-ke-ni-ll'. Il mouillée. et non sou-ke-n-ye). *s. f.* Long surtout en grosse toile dont se servent les cochers et les palefreniers quand ils pansent leurs chevaux. Quitterons-nous nos souquenilles, monsieur? MOL. *Fâc.* III, 2. Voulez-vous gager que je l'épouse avec la casaque sur le corps, avec une souquenille si vous me fâchez? MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* III, 7. Michaut habit en général. M'ayant revêtu d'une vieille souquenille, ils me mirent dehors par les épaules, LESAGE, *Gil Blas*, I, 13.

— REM. Molière a dit siquenille dans l'édition originale de l'Avare, changé ensuite en souquenille. || On a dit aussi souquenille.

— ETYM. Dimin. de l'anc. subst. *soquenie* ou *soucenie*; bas-lat. *soccania*; bas-grec, σουκκία. Origine inconnue.

† SOUQUER (sou-ké), *v. a.* Terme de marine. Serrer fortement un amarrage, un nœud, les tours d'un cordage qui lie ensemble deux ou plusieurs objets. || Souquer sur le rame, faire force de rames. Immédiatement les hommes d'aviron souquent sur la rame; il faut qu'ils lattent de virure, JURIEN DE LA GRAVIÈRE, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 1213, 3e col.

— ETYM. Corruption, d'après l'ital. *to*, de l'ancien verbe *esquer*, tirer.

† SOUQUETAGE (sou-ke-ta-j'), s. m. Voy. CACQUETAGE.

SOURCE (sour-s'). *s. f.* || 1° Veau qui commence à bourdir, qui sort de terre, et qui est l'origine d'un cours d'eau grand ou petit. Sources salées. Sources sulfureuses, ferrugineuses. La Seine prend sa source en Bourgogne, notamment les Maçonnais de la Lune, au 40e degré de latitude méridionale, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 30, dans PODGENS. L'Arve.... est coupée en plus grands morceaux par les mers; et, comme elle y mêle au mais, les sources y sont plus aisément tarios, MONTESQ. *Esp.* XVII, 6. Le fleuve Mississipi a plus de sept cents lieues d'étendue depuis son embouchure jusqu'à quelques-unes de ses sources, qui ne sont pas éloignées du lac des Assiniboils, SUPP. *Hist. nat. prem. de Buffon*, t. II, p. 69. Quelques jours après, nous montâmes à la source de la fontaine Castalie, dont les eaux pures et d'une fraîcheur délicieuse sortent des belles roches situées sur la pente de la montagne, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. Source limpide et murmurante, Qui de la fente du rocher Jaillit en nappe bouillonnante, LAMART. *Harm.* II, 8. || Source intermittente, source qui a des intervalles où elle cesse de couler. || Sources inflammables, faux naturels produits par du gaz hydrogène carboné qui s'enflamme spontanément, l'interrompt, l'empêchent d'arriver là où sa pente la conduisait. || Fig. Hélas! Que ne peut-il le prince de Conti) voir la mal et la source, LA CHAUSSÉE, *Préjug. à la mode*, Ed. *de la Pesrou*, 9 oct. 1767. || Couler de source, se dit d'une eau vive qui vient d'une source. || Fig. Cela coule de source, cela vient de source, cela est dit, écrit ou fait d'une manière facile et naturelle. Vous êtes intarissable, et vos lettres viennent de source, cela vient de bien, SÉV. 41 juill. 1677. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et que tout ce que vous dites.... coule de source de votre cœur au bout de votre plume, ID. *Ib. Grignan*, 15 déc. 1688. Quand il l'amour divin' sera tourné en habitude, les actes coulement de source sans aucun besoin de les exciter, BOSS. *Et. d'exist.* 28. Rien ne coulede source et avec liberté: ils parlent proprement et ennuyeusement, LA BRUY. V. On sent que tant de beautés coulent de source, et qu'il n'en coûté à celui qui les a produites, D'ALEMB. *El. Massillon.* || 2° L'endroit d'où l'eau sort. Remonter une rivière jusqu'à sa source. || Fig. Le delà des pays qui sont abondants, fertiles en certaines choses et qui les répandent au dehors. Le Pérou est une source abondante de métaux précieux. Je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source des biens et de tous les maux, SÉV. 16 oct. 1680. Ce pays est très-beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante.... et enfin la source de tous nos plus beaux esprits, IB. 5 mai 1689. || 4° Fig. Ce qui laisse découler de soi, comme la source laisse découler son eau; origine, principe. Vous devez pourtant me permettre d'être galant à cette heure que je me trouve à la source de la galanterie et au lieu d'où elle s'est répandue par le monde, VOLT. *Lett. de* Comme son pouvoir est la source du tien, CORN. *Nicom.* IV, 4. Ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère, SÉV. 19 nov. 1688. Le villes les plus célèbres venaient apprendre en Égypte leurs antiquités et la source de leurs plus belles institutions, BOSS. *Hist.* III, 8. O Seigneur, dit le roi-prophète, mon cœur ne s'est point baissé; voilà l'orgueil attaqué dans sa source, ID. *Mor.-Thér.* Allons à la source du mal, et apprenons une bonne fois à vous connaître vous-mêmes, BOURDAL. *Myst. Résurrec. de J. C.* I, 1, p. 355. La pensée de la mort fut la source féconde de tant d'œuvres de justice et de charité que Mme d'Aiguillon a pratiquées, FLÉCH. *Aiguill.* Des larmes d'Octavie on peut tirer l'origine de ses *Bril.* III, 3. C'est à vertu-ton toujours par de cruels esprits Des princes les plus doux l'oreille environnée, Et du bonheur public la source empoisonnée? IB. *Esth.* III, 4. Le cœur est la source de toutes les erreurs dont nous avons besoin; il ne nous refuse rien dans cette matière-là, ROTR. *Diot.* 2, *Morts anc.* Comment un soleil peut-il s'obscurcir et s'éteindre, dit la marquise, lui qui est en lui-même une source de lumière? IB. *Mond.* 2e *soir.* Remontez à la source de ces frayeurs excessives qui vous rendent l'image et la pensée de la mort si terrible, MASS. *Carême, Mort.* Ne vous en tenez pas à la surface de vos désirs qui vous trompent, en ne vous offrant rien que de louable; allez à la source; sondez-en les vues les plus secrètes, IB. *Myst. Œuvr. de misér.* Le prince de Conti était à la source de tous conseils et des grands exemples, IB. *Or. fun. Conti.* Ce changement continuel de magistrats était une source inépuisable d'intrigues et de désordres, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 2. Ce commandement [le 4e du Décalogue] est pris à la source même de la nature, CHATEAUB. *Génie*, I, II, 4. || 5° Fig. Il se dit d'une personne dont on tient des renseignements, des avantages. Ne négligez jamais de consulter M. l'archevêque [d'Arles]; c'est la source du bon sens, de la science des bienséances, SÉV. 29 déc. 1673. De la retraite de M. le Tellier coulait une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles, BOSS. *le Tellier.* Elle [madame la Dauphine] allait à la source de tout, FLÉCH. *Dauphine.* Ne serez-vous pas trop heureux, ô Idoménée, d'être la source de tous les bons? FÉN. XII. Quel de plaisir plus doux pour un bon cœur que de devenir une source de salut et de bénédiction pour ses frères? MASS. *Carême, Vicar et serv. dev.* || 6° Il se dit des ancêtres, de l'origine des familles. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces fictions, ni dans des chartes ténébreuses et dans des histoires; ce commencement de maison me plaît fort: on n'en voit point la source, SÉV. 8 *Janv.* 32 juill. 1685. Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain, et de cette source commune le répandre sur toute la terre, BOSS. *Mor.-Thér.* Quelque glorieuse que fût la source dont il sortait, Thérèse des mêmes temps l'avait infectée, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un sang qui prend sa première source dans le trône, qui coule sans interruption depuis tant de siècles, MASS. *Or. fun. Louis le Gr. Je n'ai point de mon sang désho*nore la source, VOLT. *Brutus*, III, 8. Le sang de Darius vous retrouvera toujours, RACINE, *Ath.* VII, 1] 7° Les sources de la vie, les organes principaux nécessaires à la vie. Et cette émotion dont son âme est remplie à bientôt épuisé les sources de sa vie, VOLT. *Zaïre*, II, 5. Les sources de la vie, je dis aussi des fonctions de la génération. Il y a deux siècles qu'une maladie inconnue à nos pères passa du nouveau monde dans celui-ci, et vint attaquer la nature humaine jusque dans la source de la vie et des plaisirs, MONTESQ. *Esp.* XI, 11. || 8° Terme de théologie. Les sources de la grâce, les sacrements. || 9° En un sens particulier. Texte original. Si l'on allait à la source, on verrait qu'il y enseigne tout le contraire, PASC. *Prov.* XIII. Quand les jeunes gens ont lu ces auteurs en français, ils en savent les choses, et ils sont plus disposés à s'instruire dans les sources, DUMARS. *Œuvr.* I, 2, p. 330. L'abbé Dubos a puisé dans de mauvaises sources pour un historien, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 2. On a été souvent dans l'Encyclopédie française les sources premières, D'ALEMB. *Prof.* 8e *vol. Encycl. Œuvr.* I, p. 379. || 10° Il se dit de l'origine d'une nouvelle, d'un bruit, de ceux qui en sont les auteurs. Tenir une nouvelle de bonne source. Il sait toujours des nouvelles, il est à la source, il puise à la source. Je voudrais bien que ce que je vous ai mandé de M. de la Trousse ne retournât point à sa source, SÉV. 26 août 1684. Examinons ce bruit, remontons à sa source, PASC. *Phèdre*, II, 6. || 11° En termes de marine. La source du vent, le

Digitized by Google

point d'où la statue. ‖ 12° *S. f. pl.* Terme d'architecture. Ensemble de fontaines et de ruisseaux artificiels, formant une espèce de labyrinthe d'eau, orné çà et là de bouillons. Bosquet de sources.

— HIST. XIV° s. Car c'est de mis le bosquet de la suspension, Mais d'Alissandre pape.... *Th. le marl.* 141. Li prophetes nads as surnes des eves, Rose, 350, ‖ XIII° s. Nostre dame sainte Marie, Qui fontaine est de cortoisie, Et de douceur sourse est et dois (voy. POET 2), 6. sa conscl, *Du cierge.* Li lox [le loup] à la sorse levelt, E li agniaus la vaul estelt, MARIE, *Fabl.*, 2, ‖ XV° s. Le roy se departit de l'eglise pour venir au palais; et y avoit au milieu de ce palais une fontaine qui rendoit vin blanc et vin vermeil par plusieurs sources, FROISS., t. V, 239, dans LACURNE. ‖ XVI° s. A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses, *Vers mis par Marie Stuart à un cadeau qu'elle fit à Ronsard*, dans D'ALEMBERT, *Eloges, Maiet.*

— ÉTYM. Féminin de l'ancien participe *sors ou sourt*, du verbe *sourdre* (voy. ce mot); bourg. *sorce*.

‖ **SOURCER** (sour-sé), v. a. En Bretagne, mettre le linge savonné et tordu à tremper pendant plusieurs heures dans un bassin d'eau claire.

SOURCIER (sour-sié) [7° et 8° se lie pas; au pluriel, l's se lie : des sour-si-z habiles), *s. m.* Celui qui prétend avoir des moyens particuliers pour découvrir des sources.

— HIST. XVI° s. Sourcier, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Source*.

SOURCIL (sour-si; quelques-uns, à tort, prononcent sour-si; l'l ne se lie jamais : un sour-si épais; au pluriel, l's se lie : des sour-si-z épais), *s. m.* ‖ 1° Le poil en forme d'arc au-dessus de l'œil. L'extrémité interne du sourcil porte le nom de tête, et l'externe celui de queue. Il ne m'est plus rien resté qui ne soit changé, sinon que j'ai encore les sourcils [cette qui est la marque d'un fort méchant homme, VOLT. *Lett.* 42. Sous un sourcil épais il avait l'œil caché, LA PONT. *Fabl.* II, 7. Jupiter leur parut avec ses noirs sourcils, Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis, ID. *Phil. et Baue.* Je tiendrais un rot bien malheureux s'il n'aussait rire; c'est le plaisir des dieux, Surtout un noir sourcil, Jupiter et le peuple immortel rit aussi, ID. *Fabl.* XII, 13. Après les yeux, les parties du visage qui contribuent le plus à donner de l'expression sont les sourcils, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 288. On fait encore aujourd'hui grand cas en Perse de gros sourcils : on en juge, ID. ib. p. 334, ‖ Froncer le sourcil, voy. FRONCER. ‖ 2° Fig. Air hautain. Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères, BOIL. *Sat.* X. Fleury [le cardinal], ... sans jamais lui montrer un sourcil sévère, sagne ni les sourcils de la gravité, ni les grimaces de l'hypocrisie, VOLT. *Louis XV*, 3. ‖ 3° Chez les oiseaux, tout longitudinal et coloré qui se remarque parfois au-dessus de l'œil. ‖ 4° Terme d'anatomie. Sourcil cotyloïdien, le bord de la cavité cotyloïde de l'os iliaque. ‖ 5° Sourcil du pancréas, les franges ou pointes de petites houppes imitant les deux antennes de cet insecte. Sourcils de hanneton pour les robes, *Dict. des arts et mét. rubanier*. ‖ 6° Double-sourcil, fauvette d'Afrique.

— REM. *Il hanneton*, l'Académie, qui n'a rien à *sourci*, ni à *sourcil*, écrit souci d'hanneton; est-il bien sûr que *souci* soit le synonyme de *sourcil*, et qu'il ne faille pas y voir la prononciation *sou-si* pour *sourcil*, et entendre *sourci* au sens de rebord? Le fait est que *souci* signifiant sourcil, le nom d'insecte, soit la fleur, ne se comprend guère en *souci d'hanneton*. D'ailleurs *sourci* est donné par un texte, le *Dictionnaire des arts et métiers*, à l'espèce de duvet dit de *hanneton*, et non, comme le veut l'Académie, *d'hanneton*.

— HIST. XII° s. Et autres maus [il] a tant sur ses. N'a sorcille ne ongle al dei [doigt], BENOIT, II, 12671. ‖ XIII° s. Li hanes [chat-huant] lieve les sorcis, Quant il ot parler de ses fiz, REN. 28846. Le front et [Liesse] blanc, poli, sans froncs, Les sorcis bruns et enarchiés, le Nose, 847. Si sorcil sont brun et petit, *Fl. et Bl.* 2853. ‖ XV° s. Le vaire [visage] avoit d'une couleur brune et jolie, les sourcieuls grans et longs aussi blanes que noix [neige], *Percefforest*, I, 1, f° 37, ‖ XVI° s. L'on ne veoit rien en sa face qui separast ses deux yeulx, sans estoient ses sourcis tous conjoincts, ANTOI, *Public.* 32. Il froncea ses sourcils et frappa sa cuisse, ID. *Pomp.* 46. Tousjours l'esprit joyeux porte haut le sourci, Et le melancholique en sop mesme se pasme, BONS. 258. La base de l'os des iles se nomme le bord, ou levre, ou sourcil, PARÉ, IV, 34. Fermant l'œil gauche enfermeroit, et gardant du dextre avecques profonde depression de la sourcille et paupiere, RAB. *Pant.* II, 19. Non autrement qu'on voit parmy les nues Les haults sourcils des grands Alpes chesnues, DUBELLAY, III, 8, *recto*. Ils rejettent d'un sourcil plus que stoïque, III. 4, 8, *verso*.

— ÉTYM. Génev. Berry et norm. *souci*; provenç. *sobrecil*, et *sobrcilha*; portug. *sobrancelha*; ital. *sopracciglio*; de lat. *supercilium*, de *super*, sur, et *cilium*, paupière (voy. CIL).

SOURCILIER, ÈRE (sour-si-lié, liè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux sourcils. L'arbre sourcilière. Le muscle sourcilier, ou, substantivement, le sourcilier. ‖ Arcades sourcilières, saillies transversales que présente l'os coronal immédiatement au-dessus du bord supérieur des orbites. ‖ 2° *S. m.* Espèce d'avance ou de corniche, pratiquée au-dessus des ouvreaux du four dans lequel le fabricant de glaces fond le verre.

— ÉTYM. *Sourcil*.

‖ **SOURCILLE** (sour-si-ll', ll mouillées), *s. m.* Rideau happé.

— ÉTYM. Une des anciennes formes de *sourcil*.

‖ **SOURCILLER** (sour-si-llé, ll mouillées, et non sour-si-lé), *v. n.* Froncer le sourcil en signe d'émotion. Qu'ils [les écrits] fassent sourciller les doctes de merveille, MÉNAGE, *Sat.* IV. Tout le monde sourit et baissa les yeux; tout ne sourcilla pas, ST-SIM. *Mém.* XV, 22. Il [Bossuet] ne sourcillera pas, ID. *ib.* XVI, 27. Ces messieurs, qui tous étaient amis de Molly [qui venait de se tuer], recurent la nouvelle sans sourciller, VOLT. *Mél. litt. A M****. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Je serois toujours d'avis qu'on ne dust sourciller contre la doctrine ancienneté, PASQUIER, *Rech. II*, 9, 868, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sourcil*.

‖ **SOURCILLEUX, EUSE** (sour-si-llé, ll mouillées), *v. n.* Venir à la surface de la terre en forme de source. Une partie des eaux coule sur la surface de la terre, et le reste pénètre dans l'intérieur à travers les petites fentes des terres et des rochers; et cette eau sourcille en différents endroits, lorsqu'elle trouve des issues, FOUR. *Hist. nat. & disc.* t. I, p. 172. De petits filets d'eau sourcillent presque à la surface du sol, pour peu que les pluies aient été abondantes, GIRARD, *Instit. Rém. Acad.* t. II, p. 9.

— ÉTYM. Dérivé de *source*.

‖ **SOURCILLEUSEMENT** (sour-si-llé-ze-man, ll mouillées), *adv.* En sourcillant. Sourcilleux. Le duc, à la harangue ayant les yeux baissés, vous la fait accoucher par un grand, c'est assez; Et sourcilleusement, nous laissant entre nous ensemble, Sans nous regarder, il tourne où bon lui semble, TH. CORN. *Charme de la voix*, t. 7.

SOURCILLEUX, EUSE (sour-si-llé, lle-z', ll mouillées, et non sour-si-lyeû), *adj.* ‖ 1° Terme de zoologie. Qui porte des espèces de sourcils. ‖ 2° Fig. et dans le langage élevé. Qui exprime par ses sourcils la hauteur, la sévérité. Chercher les moyens de ruiner cette grandeur de la superbe et sourcilleuse maison d'Espagne, GUI PATIN, *Lett.* II, 9, 286. Ainsi s'expliquaient ces censeurs sourcilleux, BOIL. *Épît.* 2. Dépouillez donc votre écorce, Philosophes sourcilleux, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 3. Il se dit aussi des choses. Toutes les nations qui virent cette joie Se disaient d'un air sourcilleux : Il faut que le bonheur où leur Dieu les renvoie Soit bien grand et bien merveilleux, CORN. *Trad. de Quin.* 126. Pouvez-vous [Francs-Comtois] regretter ces démarches pompeuses [des Espagnols], ces fastueux dehors, ces grandeurs sourcilleuses, ces pouvoirs enfin envoyés de si loin, tout-puissants en parade, impuissants au besoin? ID. *Hist. du roi en 1667*. Craignons une sévère sourcilleuse, MARMONTEL, *Poésies*, liure 1. ‖ Un front sourcilleux, un front où se peint l'orgueil, l'inquiétude ou la tristesse. Vers cet endroit du cheur où le cœur orgueilleux Monire, Assis à la gauche, un front si sourcilleux, BOIL. *Lutr.* 1. ‖ 3° Fig. et poétiquement. Haut, élevé comme est le sourcil dans le corps humain. Leur insensible pente [des Alpes] vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux Qui pressent les astres et qui fendent les cieux, VOLT. *Épît.* LXXVI, 20. Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux, A nos ormes touffus mêlant sa tête altière, Paraît s'enorgueillir de sa tige étrangère, ID. *Henr.* VIII. Du haut d'une montagne couronnée par des rocs sourcilleux, ce glacier descend.... SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 282.

— HIST. XVI° s. Ils les monts sourcilleux commencerl à jaunir Sous le chaut de ce dieu qu'ils regardent venir, GARNIER, *Hippol.* I, 339. Quel esprit tant sourcilleux Se plaint que de ces auteurs Les poëmes sont menteurs? DUBELL. III, 34, *verso*. Puis quelque délicat cerveau, D'une imprudence merveilleuse, Dit que pour un esprit nouveau La matiere est trop sourcilleuse (grave, haute, sérieuse), ID. III, 94, *verso*. On a grand tort de la peindre [la philosophie] d'un visage renfrogné, sourcilleux et terrible, MONT. I, 176. Je demande à ces sourcilleux [gens austères], s'ils veulent estre plus sages que les apostres, *Apol. Conf.* II, 2.

— ÉTYM. Lat. *supercilliosus*, de *supercilium*, sourcil.

SOURD, SOURDE (sour, sour-d'; le d ne se lie pas : sour et muet), *adj.* ‖ 1° Qui ne perçoit aucun son, ou qui ne perçoit que difficilement. Il dit qu'un prononce sour), *adj.* ‖ 1° Qui ne perçoit entendre par suite de quelque vice ou obstruction de l'organe de l'ouïe. Mes enfants, approchez, Approchez; je suis sourd, les ans en sont la cause, LA PONT. *Fabl.* VII, 16. C'était une clameur à rendre les gens sourds, ID. ib. VII, 15. Un trop grand bruit fatigue l'oreille, et va quelquefois jusqu'à rendre sourdes pour un temps, ou même pour toujours, les personnes qui y ont été exposées, BARBOU, *Traité de phys.* t. I, p. 177. La Condamine est sourd[ou'hui Reçu dans la troupe immortelle [l'Académie française]; Il est bien sourd, tant mieux pour lui, Mais non muet, tant pis pour elle, PIRON, *Épigr.* M. Le Sage était devenu si sourd dans sa vieillesse, qu'il fallait, pour s'en faire entendre, mettre la bouche sur son cornet, et crier de toute sa force, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets*. ‖ Fig. Vous savez que le siècle où l'on vit est sourd, que la voix du compatriote est faible, SAINT. *Rép. à la Condamine*. ‖ Familièrement. Sourd comme un pot, très-sourd. Dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 fév. 1763. Il dit dans le même sens : Sourd à n'entendre pas Dieu tonner. ‖ 2° Qui, sans être sourd, n'entend pas pour une raison quelconque. De ces dieux qui sont sourds bien qu'ayant des oreilles, LA PONT. *Fabl.* IV, 6. La frayeur les emporte [les chevaux], et, sourds à cette fois, ils ne connaissent plus ni la bride ni la voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. ‖ Êtes-vous sourd? se dit à une personne qui, sans être sourde, n'entend pas ou n'écoute pas. Êtes-vous sourd, monsieur Blaise? elle vous dit que non, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 18. ‖ Faire la sourde oreille, faire le sourd, ne pas vouloir entendre à quelque proposition, écouter une prière, une remontrance. Le roussin d'Arcadie Craignit qu'en perdant un moment il ne perdît un coup de dent; ‖ fit longtemps la sourde oreille; Enfin il répondit, LA PONT. *Fabl.* VII, 11. [L'Inquisition en 1815] temporisait, ménageait même les traîtres, détournait volontairement la vue, faisait sourde oreille et attendait le canon, VILLEMAIN, *Souv. contemp. Les Cent-Jours*, I. ‖ 3° Fig. Inexorable, inflexible, insensible. Ô colère, ô petit, sourdes à mes désirs! CORN. *Hor.* IV, 7. Il [le ciel] devrait être sourd aux aveugles souhaits, LA PONT. *Fabl.* VII, 17. Nous sommes sourds à tous les sages avertissements, aveugles aux voies du salut qui nous sont montrées.... BOSS. *Hist.* II, 8. Pour lui [au maure] point! Phébus est sourd et Pégase est rétif, BOIL. *Art p.* 1. Je fus sourde à la brigue et crus la renommée, MAR. *Brit.* IV, 3. Le dieu depuis longtemps me sant cruels et sourds, RAC. *Iphig.* II, 2. Rebelle à tous nos soins, sourde à tous mes discours, Voulez-vous, sans périr, laisser finir vos jours? ID. *Phèdre*, I, 3. Les rochers de Thrace et de Thessalie ne sont pas plus sourds au plus insensibles aux plaintes des amants désespérés que Télémaque ne l'était à ces offres, FÉN. *Tél.* XII. La beauté bien souvent, Attentive à l'hommage, est sourde au sentiment, BONAT. *Ennie par amour*, 1. ‖ 4° Qui est peu sonore, peu retentissant. Ce violon est sourd. Une voix sourde. Mais sans examiner si, vers les autres sourds, L'ours a percé de passant ou le passant de l'ours, BOIL. *Sat.* VIII. Si la perrre [meulière] est sonore, elle est bonne, et fait espérer de grandes meules; si elle est sourde, c'est signe qu'elle se divisera dans l'extraction, CUVIER et BRONGNIART, *Instit. Mem. Science.* 1810, 1er sem. p. 241. ‖ Un appartement sourd, appartement où la voix, la musique, etc. manquent de sonorité, et aussi appartement d'où le bruit intérieur ne s'entend pas au dehors. Cette petite chambre est sourde, BON. 29 AVR. 1826. ‖ Consonnes sourdes, consonnes telles qu'on les fait entendre en par-

Digitized by Google

lant bas et avec la glotte ouverte; ce sont *h*, i, *p*, *t*, *f*, *s*. ‖ 5° Qui se fait peu entendre. De sourdes rumeurs. Un bruit sourd. Nous écoutâmes, le maréchal [de Bellefonds] et moi, cette tragédie [Esther], avec une attention qui fut remarquée, et certaines louanges sourdes et bien placées qui n'étaient peut-être pas sous les fenêtres de toutes les dames. SÉV. 21 févr. 1680. Je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer, RÉN. Tél. XV. Il y a des gens qui ne savent être émus que par des cris et des pleurs; les longs et sourds gémissements d'un cœur serré de détresse ne leur ont jamais arraché des soupirs, J. J. SOUR. Em. IV. ‖ Fig. Bruit sourd, nouvelle qui n'est ni publique, ni certaine. Cependant un bruit sourd veut que le roi respire, BAC. Phédre, a. 6. Songez-y; vos refus pourraient me confirmer Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer, ID. Athal. III, 4. ‖ Lime sourde, voy. LIME 1, au propre et au fig. ‖ Fig. La politique est une lime sourde qui use et qui partent lentement à sa fin, MONTESQ. Esp. XIV, 13. ‖ 6° Fig. Qui jette peu d'éclat. ‖ Terme de peinture. Tentes sourdes ou sons sourds, couleurs mates, vagues et sans éclat. Ce tableau est sombre, il est terne, il est sourd, DIDER. Salon de 1765, Œuv. t. XIII, p. 167, dans POUGENS. ‖ Terme de joaillier. Pierre sourde, pierre qui a quelque chose d'obscur, de brouillé. ‖ Terme d'ancienne coutume. LAURIÈRE. ‖ 7° Fig. Vague, mal caractérisé. Je ne savais pas même les causes de ce pressentiment sourd qui m'inquiétait et ne me rendait que plus malassadé, J. J. SOURS. Conf. I. ‖ Au physique. Douleur sourde, douleur qui n'est pas bien sentie d'une manière aiguë. ‖ 8° Fig. Qui nese manifeste pas, qui est sans bruit, qui ne fait pas d'éclat. Il est des moyens sourds pour écarter un obstacle, CORN. Perthar. III, 3. Nous découvrîmes quelque temps après un obstacle plus sourd, 'mais aussi plus dangereux, RETZ, Mém. t. I, p. 19, dans POUGENS. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais cela n'éclate point; et, tant qu'il sera bien avec M. Colbert, ce sera un affaire sourde, SÉV. 29 déc. 1673. Il avait agi d'une manière sourde et insensible, MONTESQ. Esp. VI, 13. Il y eut toujours une guerre sourde entre l'empire et le sacerdoce, VOLT. Mœurs, 126. Si tout ce que l'auteur a écrit eût été entassé comme pêle-mêle, qu'il n'y eût eu que dans l'esprit de l'auteur un ordre sourd, on le livre aux critiques agréables..... DIDER. Réfl. sur l'Esp. La sagacité des hommes a donné au temps une voix qui les avertit de sa fuite sourde et légère; mais à quoi bon l'heure sonne-t-elle? ID. Let. à Mlle Volland, 18 oct. 1760. Le brigandage des gouverneurs, qui commandaient dans les provinces, n'avait ni le fracas, ni la rapidité de ces dévastations; il était sourd et lent, mais il était continu, CONDIL. Hist. anc. Liv. t. ch. 8. Ne sommes-nous pas sourdement et lentement, dans la maison de sourdes pratiques, PATRU, Plaidoyers, 19. Un vent que vous aimiez, par de sourdes intrigues, Se soient mêlés pour vos cabales, de bigues, TH. CORN. Esser, I, 1. Quelque sourdes que fussent ces menées, Darius en fut averti, POUGENS. Hist. anc. Œuvr. t. VI, p. 288, dans POUGENS. Leur sourde ambition n'ignore point les brigues, VOLT. Henr. V. ‖ 9° Ancien terme de mathématiques. Nombres sourds, nombres irrationnels. Racines sourdes, racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni des carrés ni des cubes. Quand nous n'avons pas pour une quantité une expression exacte, nous la nommons sourde, parce qu'alors elle échappe comme un bruit sourd qu'on distingue mal, CONDILL. Lang. calc. II, 10. ‖ 10° Terme de marine. Lame sourde, lame sur ce point sur un point où l'on ne ressent pas le vent qui l'a soulevée. ‖ 11° Terme de fortification. Contreau sourd, sorte de plane peu tranchante, qui sert à préparer les cuirs. ‖ 12° Substantivement. Un sourd, une sourde. Je suis de ceux qui ne prêtent à des sourds : Mais ma raison est envidée, SCARR. Virg. IV. Un sourd de naissance est nécessairement muet, MARY. Hist. nat. hom. Œuvr. t. VI, p. 288. ‖ Fig. Ces sourds spirituels à qui Jésus-Christ n'a pas encore ouvert l'oreille, BOSS. 2e avert. 12. ‖ Frapper comme un sourd, faire beaucoup de bruit en frappant, parce qu'un sourd ne se rend pas compte du bruit qu'il fait? Que diable ! à si bonne heure vous frappez comme un sourd, MOLIÈR. Sol. 11. ‖ Frapper comme un sourd, signifie aussi frapper quelqu'un sans ménagement ni pitié, parce qu'un sourd, n'entendant pas les cris de sa victime, ne se rend pas compte du mal qu'il fait. Ses gens frappent comme des sourds, SCARR. Virg. trav. IV. ‖ Fig. Nous entendîmes, après dîner, un sermon de P. Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers [en présence des adultères du roi Louis XIV], SÉV. 29 mars 1680. ‖ Crier comme un sourd, crier très-haut (à cause que les sourds, qui ne s'entendent pas eux-mêmes, élèvent d'ordinaire beaucoup la voix). ‖ 13° Sourd-muet, sourde-muette, celui, celle qui est privée de la faculté d'expression orale par la surdité de naissance ou à un very du développement de l'oreille interne. M. Rodrigue Pereire, Portugais, ayant cherché les moyens les plus faciles pour faire parler les sourds et muets de naissance, s'est exercé assez longtemps dans cet art singulier pour le porter à un grand point de perfection, BUFF. Hist. nat. hom. Œuvr. t. IV, p. 491. Quand on n'a pas vécu avec les sourds-muets, il est trop difficile de se faire une juste idée de leur triste existence, SICARD, Instit. Mém. fût. et Instruct. sourds, etc. Le sourd-muet qui saura écrire, pourra accepter lui-même ou par un fondé de pouvoir; s'il ne sait pas écrire, l'acceptation doit être faite par un notaire nommé à cet effet, Code civ. art. 936. ‖ L'institution des Sourds-muets (avec une S majuscule). ‖ Il est aussi adjectif. Il est sourd-muet. ‖ Proverbes. Il n'est pas pour le sourd, il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre, se dit d'un homme qui entend très-bien ce qu'on lui dit, mais qui, par mauvaise disposition, fait semblant de ne pas entendre. On dit bien vrai, qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, MOLIÈR. Amph. 1, 5. Il faut vaudrait parler à un sourd, se dit de celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propose, MOLIÈR. Sicil. sc. 7. ‖ Sourd comme un pot. Le première expression désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité; la seconde désigne celui qui est sourd parce qu'il est sourd de naissance. Voilà pourquoi on doit dire : l'Institution des Sourds-muets, et non l'Institution des sourds et muets, ainsi que de Buffon, on ne lui sait pas cette distinction.

— HIST. XIVe s. Il parla hautement que l'oï l'plus sourd, et qui n'oï goute. Or n'aïés mie oreilles sourdes, Et ge vous pruef [prouve] que ce sont hordes, la Rose, 12403. Cil qui est si sours qu'il n'oï goute, Ne set pas ce que c'est que bien ni damoisinus; En terre rouge se touville, Le mort fet et la sourde oreille, BUTEB. 188. ‖ XVIe s. Centeilles sourdes sont celles qui n'ont pas concavité, R. BOUCHET, Pr. 24. Il n'est si mauvais sours que chuis ch'oïr ne voelit, Beaud. de Seb. X, 303. ‖ XVIIe s. Elle [femme d'Ar] est venue à Bathrocyre, Cappadoce de la province, Et plusieurs fois lui fist le sourd, Cuidant lui oster son erreur, Miroire d'Orleans, p. 324. Es grans cours fault souvent faire le sourd, Quoy se voyrien et qu'on ne sceit parler, R. DESCH. De la manière d'estre à la cour. Et jà, comme j'ay dit, ils estancent soure oreilles de tous costez, CORN. t. X, ‖ Ailleurs avoir des lymes sourdes pour lymer cinq ou six barreault du treillix de fer, Bibl. des chartes, 4e série, t. I, p. 397. Toutes fois à cause de cette jouste la feste en fut plus sourde, et y eut depuis peu de prousses monstrées, Percefforest, I, III, f° 118. Il fault que les faces en plusieurs choses le rende oreille, Instr. conseil, II, 44. ‖ XVIe s. Il n'y a rocher si sauvage, Bois si dur, ne si sourd rivage, Qui n'ait pitié de ma langueur, DESPORTES, Amours d'Hippolyte, XIII, Elégies. Et courut incontinent un bruit sourd parmy le peuple, que ce signe celeste signifioit l'eclipse du roy, ANTOINE, Hist. de Charles VIII, dans POUGENS. Nous sommes non finaules, on ouvertes et coulantes, o. DE SERRES, 870. En aoust les gelines sont sourdes [ceci signifie que la vendange est faite], car elles ne font quand elles trouvent à manger pourtant, et fig. que les gens sont sourds aux conseils jusqu'à ce qu'ils soient sans ressources], LEROUX DE LINCY, Prov. I, 2, p. 91.

— ÉTYM. Berry, sord, sorde; prov. sord, sort; esp. et ital. sordo; portug. surdo; du lat. surdus.

2. **SOURD** (sour), s. m. Nom donné à la salamandre dans quelques provinces.

— ÉTYM. Origine inconnue.

SOURDAUD, AUDE (sour-dô, dô-d'), s. m. et f. Terme familier. Celui, celle qui entend qu'avec peine. C'était [Orry] une manière de sourdaud de beaucoup d'esprit, de la lie du peuple, ST-SIM. 114, 323. On dit que ce sourdaud [la Condamine] veut être de l'Académie française; c'est apparemment pour ne pas nous entendre, VOLT. Lett. Mme du Deffant, 6 août 1760.

— HIST. XVIe s. [Breuvage] Quand j'ay plus que jamais besoing de son secours, Ung sourdault me deçoit ma deffent tout oraige, BASSEL. Vau de Vire, 1. Ceste beste [l'empereur Claude] s'esveilla en sursault [au sujet de Messaline]; on a souvent pire marché de ces sourdaulx endormis, SOUVET. III, 324.

— ÉTYM. Dérivé de sourd 1; génev. sourdaud.

† **SOURDEMENT** (sour-de-man), adv. ‖ 1° D'une manière sourde, peu retentissante. Elle [la mer] grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme un murmure qu'on trouve dans un champ labouré, RÉN. Tél. VI. Quelque temps après, les malades crurent entendre la voix d'Esculape, sait qu'elle leur ordonnait quelque autre artifice ingénieux, soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit, DANIEL. Anach. ch. 23. Tantôt court sur la plage un long frémissement, Et les nuits forêts murmurent sourdement, DELILLE, Géorg. I. ‖ 2° Fig. D'une manière secrète et cachée. La femme de Jaël [la reine] a fort pleuré; on a dit sourdement qu'elle irait au voyage, si son mari y allait, SÉV. 10 juill. 1678. Ainsi tout ce qu'on fait contre M. de Cambrai est un attentat; tout ce qu'il fait sourdement est bon, nos. Passages éclaircis, avert. Cette fatalité [les lois sontre les protestants], destructrice de la population, de la paix et du bien de l'État, répétée autrefois nécessaire, désole sourdement la France depuis près de cent années, VOLT. Pol. et lég. Procès de Calas. ‖ Haut et sourdement, avec intérêt de perdre, en intéressant sourdement l'amour-propre du roi [Frédéric II] contre MOI, ID. Lett. d'Argental, 26 février. 1763. Votre discours est si modeste, que le cardinal de Fleuri vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire, ID. Lett. Lahorpe, 4 sept. 1771. Les financiers les plus riches puissent sourdement de leur opulence, BUCLOS, Œuvr. t. 2, p. 7. Cette nouvelle circula sourdement, CHATEAUBR. Mémoires, I, p. 199, dans POUGENS. ‖ 3° Fig. D'une manière peu éclatante, peu marquée. Il [un oiseau] a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre, BUFF. Ois. t. XI, p. 14.

— HIST. XVIe s. [Je désire mourir] quietement et sourdement, sans bruit, CALVIN, Quest. Quelques fut averti que le duc son general traitoit sourdement avec le roi,... D'AUB. Hist. II, 450.

— ÉTYM. Sourd 1, et la suffixe ment.

† **SOURDIÈRE** (sour-dièr'), s. f. Terme de menuiserie. Espèce de volet couvert de toile.

SOURDILLE (sour-di'), s. f. Petite quintette d'une espèce particulière, dont les cordes étaient toutchées par de petites pièces de bois recouvertes de drap; ce qui produisait un son sourd et voilé. Il y en avait [des épinettes] d'une espèce particulière, dont le son était fort doux, et qu'on appelait à cause de ces sourdines, PETIS, la Syrinque, p. 14. Il [le joueur] met à un instrument de musique pour en modifier ou en étouffer le son : un petit morceau de bois qui se place sur le chevalet pour les instruments à cordes; des pavillons à ouverture et des cônes percés en carton, pour les instruments à vent. Quand une partie d'instrument doit être jouée avec sourdines, on a soin de l'indiquer par ces mots : con sordini. ‖ Fig. Metire une sourdine à sa voix, à son ton, à ses protentions, rendre sa voix moins bruyante, ses tons moins hauts, ses prétentions moins éclatantes ‖ 3° Dans une montre à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. ‖ 4° Sourdine, à cheval, se disait, à la guerre, de l'un ou de la trompette quand il fallait marcher à petit bruit. De là, sourdine s'est dit pour marche en silence, pour action de gagner un point à cette sourdine impartaile, la Brenche permit tout le bruit de guerre, SV-SIM. 29, 85. ‖ 5° A la sourdine, locution. Sans le bruit qui accompagne ordinairement la marche d'une troupe militaire. Ils en sont décampés à la sourdine, sans trompette, comme ils font assez souvent, PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 83. Il [Rg. Secrétement. Mais j'ai plus à vous dire : il s'est à la sourdine Marié depuis peu, BAUTRUCHE, le Deuil, 14. C'étaient des concerts entiers de voix et d'instruments qu'il faisait venir de Paris à la sourdine, et qui se déclarèrent inopi-

Digitized by Google

nément, BAMILE. *Gramm.* 7. Et je prévis bien de ce temps Que votre muse libertine Serait philosophe à trente ans; Alcibiade en son printemps Était sourade à la sourdine, VOLT. *Ep.* 111, *Au marquis de Villette.* Le sang de nos martyrs fait des prosélytes; le troupeau des sages grossit à la sourdine, m. *Lett. d'Alemb.* 6 juil. 1773. Elle [Mme de Geoffrin] estimait le baron d'Holbach, elle aimait Diderot, mais à la sourdine, et sans se commettre pour eux, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 6° Voltaire en a fait un adjectif féminin. J'ai fait ce que j'ai pu pour les mânes de ce M. de la Cresne, qui s'est tué comme Brutus, pour avoir perdu une commission de talus; mais je ne sais si mes représentations sourdines en faveur de cette âme romaine on angliane réussiront, VOLT. *Lett. Thiriot,* 4 févr. 1737.

— HIST. XVIe s. Dès la nuict, partans avec la sourdine, ils s'en vont à grandes traittes et en desordre vers Nantes, D'AUB. *Hist.* II, 332. Il se mit à genoux couchant en trois coups de sourdine aians chassé par rudesse hommes et femmes du village, sortent, et par petits chemins esquivent leur malheur, m. II, 118. Le Lau, aiant fait sonner la sourdine, perça de sa cavalerie avant jour, ID. II, 136.

— ETYM. *Sourd*-MUET, *r.* m. Voy. SOURD.

† **SOURDON** (sour-don), *s. m.* Espèce de bucarde.

— HIST. XVIe s. Sur la grande necessité des Rochelois [pressés par la famine], le havre fut rempli d'une monstrueuse quantité de sourdons et petoncles, LAN. *Hist.* II, 62.

SOURDRE (sour-dr'), il sourd, ils sourdent; il sourdait; il sourdit; il sourdra; il sourdirait; qu'il sourde; qu'il sourdît; sourdant. Il est de participe passé, *v. n.* || 1° En parlant des eaux, sortir de terre. L'eau sourd. Que d'araignées dans les profondeurs de la terre pour une fontaine qui sourd! Que de vers dans les eaux chaudes qui sourdent aux rives de la mer? MALH. *Traité des livret. de Senèque,* IV, 8. La sourdait une eau qui avait la propriété de rajeunir; c'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui la fontaine de Jouvence, LA PONT. *Psyché,* II, p. 178. On trouve des eaux douces le long de la mer, en remontant vers cau; il suffit de creuser avec la main dans le sable pour faire sourdre au bord même de la vague une eau fraîche, CHATEAUB. *Rancé,* 3e part. || 2° Se dresser, en parlant de tendrons.... Ces millions de morts, moisson du Fils de l'homme, sourdre confusément dans leurs sépulcres, comme le grain dans le sillon, V. HUGO, *F. d'aut.* 6. || Fig. Entre le Clerc et son ami Cous, Deux grands anéiens rimant de compagnie, N'a pas longtemps sourdient grands débats Sur le propos de leur ignorance, &c. *Epître* de Marot, *Œuvres*, éd. Nyon, II, 8. Sourdre, résulter. C'est une affaire dont on a vu sourdre mille inconvénients. De cette grâce [faite à Fleury de monter dans le carrosse du roi] sourdit une dispute de préférence et de présséance, ST-SIM. 166, 122. || 4° Terme de marine. Se disait d'un nuage s'élevant à l'horizon. Il [Sourdon au vent] disait d'un navire marchant au plus près du vent.

— REM. Buffon a dit *sourdissant* au présent de l'indicatif; c'est un barbarisme. Les sources chaudes qui découlent des montagnes, ou sourdissent à l'intérieur des cavités de la terre, *Théor. terr. part. hyp. Œuvr.* I, II, p. 261.

— HIST. XIIe s. Quant ils [saints] ils surdent les antgardes, *Ch. de Rol.* CCXI, || XIIe s. Quant il esgardent si le hangt tut entur Et vit le vin si trubler qu'il en sort grant bisilg, Sous traignent [arrangées] vit surdre del funz d'une tenur, *Th. le mart.* 103. Il ne fist pur nul mal, mais en conseil de fer; Surdre i vit grant peril e mult mortal desirez, ib. 41. Aval le capitral, tut entur sourstrent dous ordres de male granates, *Rois*, p. 252, || XIIIe s. Et i sordoient li bain tuit chaud li plus bel de tout le mondo, WILLEM. CLEVI. Bien est droit qu'il en sorde guerre; Si n'en doit mis avoir pitié, *Ren.* 18808. Par là, soit esté, soit ivers, S'encreu dui fluerves divers, Sordent de la roche Nonaines Qui mout sunt de diverses vaines, *la Rose*, 6005. || XIVe s. Ceste nuyt sourdit une grande tourmente, COMM. III, 5. Dieu luy sourdit ung ennemy qui n'avoit nulle force, ID. V, 18. Il se leva sur pied et battit tant madamo qu'elle ne pouvoit sourdre [se lever], LOUIS XI, *Nouv. recue* || XVIe s. Percéant la terre, il en veit sourdre l'ages, demi-dieu, MONT. I, 45. De ce vice sourdent plusieurs grandes inconmodités, ID. I, 238. Nous ne sentons point le cours des heures en ayant deviser au sage, disent et eloquent vieillard, en la bouche duquel sourt un flut de langage plus dour que miel, AMYOT, *Pref.* XIV, 42. Il ne s'entremesla point des troubles qui depuis sourdirent entre les Grecs, ID. *Timol.* 47. Toutes et quantes fois, dit-il, que je frapperay du pied soulement la terre d'Italie, je feray sourdre de toutes parts gens de guerre à pied et à cheval, m. *Camp.* 32.

— ETYM. Wallon, *sâd*; provenç. *sorger, sorzir*; espagn. *surgir*; portug. *surdir, surdir*; ital. *sorgere*; du lat. *surgere, de surrum*, un haut, et *regere*, diriger (voy. SÉGIR); c'est la contraction de *surrigere. Sourdre* est la forme française du latin *surgere*, *surgere* a été refait sur le modèle des autres langues romanes.

† **SOURIANT, ANTE** (sou-ri-an, an-t'), *adj.* Qui sourit. Elle était toute souriante.

SOURICEAU [sou-ri-sô], *s. m.* Petit d'une souris. Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu, LA FONT. *Fabl.* VI, 8.

— HIST. XVIe s. Souriceau, COTGRAVE.

— ETYM. Dimin. de *sourir* 2. L'ancienne langue avait aussi *souricelle*, petite souris.

SOURIÈRE (sou-ri-è'r'), *s. f.* || 1° Piège pour prendre les souris. Tendre une souricière. Les planches qu'on suspend sur un léger appui. La mort est cette fois une souricière. N'étant que jeux au prix de lui [Rodilard], LA FONT. *Fabl.* III, 18. || Fig. et familièrement. Se mettre, se jeter dans la souricière, se jeter inconsidérément dans un grand embarras. || 2° Piège pour les dresse aux malfaiteurs, guard, s'emparant d'une de leurs retraites sans qu'ils le sachent, elle les sanst un à un à mesure qu'ils rentrent, D'AUB. *Hist.* II, 83. Les publics mal famés, qui restent ouverts pendant la nuit, et que la police tolère, afin de pouvoir surveiller et dissiper les réunions de malfaiteurs dangereux. || 3° Corps de bâtiment installé au rez-de-chaussée dans la cour de la Sainte-Chapelle à Paris, où restent détenus pendant la journée les individus amenés le matin de la prison cellulaire de Mazas, afin de comparaître soit devant les magistrats instructeurs, soit devant le tribunal. || 4° Piège appareil aux loyal qui en mettait autrefois le feu aux mines.

— HIST. XVIe s. Sorcière, COTGRAVE.

— ETYM. *Souris* 1.

† **SOURIQUOIS, OISE** (sou-ri-koi, koi-z'), *adj.* Qui appartient aux souris et aux rats. Mais la perte la plus grande [des souris] est sans doute endroits sur le peuple souriquois, LA FONT. *Fabl.* IV, 6.

— ETYM. Mot forgé par la Fontaine et qui dérive de *souris* 1.

SOURIRE (sou-ri-r'), *v. n.* Se conjugue comme rire. || 1° Rire sans éclat, par un léger mouvement de la bouche et des yeux. Ils se sont sourire, regrogner les uns aux autres, et se mirant dans la glace. Sa bouche, qui est la plus petite et la plus vermeille et la mieux façonnée du monde, ne sait que rire ni sourire, DESPORTES, *Lett. galantes*, 30. Je prit un milieu que je m'imaginai un être un, et ce fut de me contenter de sourire sans rien répondre, MARIV. *Paysan parv.* 3e part. M. Pigal m'a fait [dans sa statue] parlant et pensant.... il n'a fait même sourire; c'est apparemment de toutes les statues que j'ai vues dans les jours dans votre grande ville, et surtout des anciennes, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 21 juin 1770. On ne rit plus, on sourit aujourd'hui, Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui, VOLT. *Epît.* 1, *goût.* Souriant toujours et ne riant jamais, il disait du ton le plus élégant les choses les plus grossières, et le faisait avec tant de.... mesure, *Conf.* III. Ce maladie a je ne sais quoi d'égaré dans les yeux, il sourit d'une manière effrayante, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* I, 291, p. 288, dans SOCIÉTÉS. Coulez, bons vins; femmes, dangner sourire; Et l'univers est consolé, BÉRANG. *la Nature.* || 2° Sourire à quelqu'un, lui témoigner par un sourire de la bienveillance, de l'affection. Je reçus et pris le tout pour que je respire, Sans que pêne ni mère ait daigné me sourire, &c. *Ipît.* II, 4. Oui, sourire, orpheline, aux larmes de la nature, V. HUGO, *Odes*, I, 8. Sourire à quelque chose, en être content. La galanterie futile, que la pudeur pouvait lui sourire; et si la décence ni la liberté ne se gênèrent mutuellement, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari.* Et tout ce peuple ingrat pour qui je pérrai, Viendra, la joie au front, sourire à mes tortures, ID. *Vêpres sicil.* II, 6. || 3° Exprimer, par un sourire, qu'on a pénétré la pensée, l'intention d'une personne. Vous sourirez, vous m'avez compris. || Manifester par un sourire son incrédulité. Vous sourirez, vous ne croyez pas un mot de ce qu'on vous raconte. || 4° Montrer un visage souriant. Souris même à l'envie amère et discordante, V. HUGO, *Odes*, III, 4. || 5° Fig. Avoir un aspect favorable. Il était prospère pour, et il me souriant.... RÉGNIER, *Épît.* I. Le seul printemps souriait au monde en son aurore, DELILLE, *Georg.* II. Flore a souri, ma voix va chanter les jardins, m. *Jard.* I. || La fortune lui sourit, elle le favorise. || 6° Plaire, convenir. Cette affaire lui sourit beaucoup. Ce lieu me sourit, je sais tente d'y bâtir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIe s. Jusque dit il reis surrire, ne sai s'i out famine, *Th. le mart.* 418. || XIIIe s. Tous li plus courraciés de la joie en sourirt, *Berte*, XCI. Li prestres de mal cuer sorrist, *Lai d'Ignaurès*. En sorriant as lacons [lambous] dist : Moult par est fox qui li rois a mis, *Ren.* 2135. || XVe s. Quand le coulle [de Plaintes] passa parmi eux, ils [les blancs chaperons] sourirent et moult folliement le regardèrent, FROISS. II, 60. || XVIe s. Adonc Scipion, en se soulevant tout doulcement, luy demanda ... AMYOT, *Flamin.* 43.

— ETYM. Provenç. *sobarire, sommire, sorire, sorrire*; espagn. *sonreir*; portug. *sorrir*; ital. *sorridere*; du lat. *subridere, de sub*, sous, et *ridere*, rire.

2. **SOURIRE** (sou-ri-r'), *s. m.* Action de sourire. Un sourire moqueur. Un sourire amer. Il [Jupiter] la regarde avec complaisance, il lui fit un doux sourire, *rén. Tél.* IX. Ce sourire de pitié, d'ironie, de mépris, de raillerie, de bonté, *Ecoss, prés.* Jeannot meurt en chaise en tendant la main à Colin avec un sourire de protection assez noble, ID. *Jeannot et Colin.* Une taille légère, élégante, un sourire si fin, SÉVIG. *Portr.* Cardinal de Retz. Sourire d'ironie, I. Tantôt d'un insensé, dans mes accès fougueux, J'imitais l'œil hagard et le sourire affreux, DELILL. *Vêpres sicil.* II. Le sourire, l'expression d'un certain dédain. La superstition, qui censure toutes choses, qui en déguise l'originalité et la destination et en fait naître d'une en lui à différentes époques et au sourire des sages, *Hist. des Vestales*, dans DESPORTAINES.

— HIST. XVIe s.... Devis entre-rompus d'un gracieux sourire, sourris qui me retient le cueur emprisonné, SONS. 180.

— ETYM. Sourire 1.

† **SOURIS** (sou-ri, l'a se lie : un sou-ri-z'agréable; cependant au XVIIe siècle, Chifflet, *Grammaire*, 216, note que l'n ne se lie pas), *s. m.* Même sens que sourire. Quand d'une souris aussi doux que tenant la parole.... COEN. *Sophon.* V, 8. Une bouche, des yeux, un sourris fin et tendre, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 6. L'Amour, essayant sur lui-même, lit un sourris malin et moqueur, REN. *Tél.* VII. A-t-elle quelque bon mot à dédaire, elle l'assaisonne d'un sourris malin et plein de charmes, qui lui donne un nouveau prix, LESAGE, *Gil Bl.* III, 6. Le sourris est une marque de bienveillance, d'applaudissement et de satisfaction intérieure; c'est aussi une faveur que le théâtre accorde à la comparse; mais, dans ce sourris malin, on serre davantage les lèvres l'une contre l'autre, par un mouvement de la lèvre inférieure, PERFIX. *Hist. nat. hom. Œuvr.* I, IV, p. 298. Je ne sais si vous connaissez un certain sourris passager, compagnon du désespoir; je le vogue de temps en temps sur ses lèvres, MIRAB. *Let. à Mlle Veland*, 27 déc. 1786.

— HIST. XVIe s. Se deffendre des oppositions d'autruy par un mouvement de teste, un soubris ou un silence, MONT. IV, 54.

— ETYM. *Sourire* 1.

3. **SOURIS** (sou-ri; l'n ne se lie pas, ce que, au XVIIe siècle, note Chifflet, *Gramm.* p. 216), *s. f.* || 1° Quadrupède de la famille des rongeurs, appartenant au genre rat, qui se retire dans les trous des maisons. Une jeune souris de peu d'expérience dans le monde, rat chat, implorant sa clémence, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Dans le représenter en mes vers une belle Qui, douce en apparence et toujours crueile, Va se jouant des cœurs et les met à chagrins cent pris, Comme le chat de la souris? ID. IX, 8. Je voudrais bien me plaindre au P. Malebranche des souris qui mangent tout ici : cela est-il dans l'ordre? quoi! de bon sucre, du fruit, des compotes! SÉV. 4 août 1680. Souris de trop bon goût, souris trop rongeuses, Un trébuchet subtil de toi n'a fait rayon; Tu me rongeais, coquine! un tome de Voltaire, Tandis que j'avais là les feuilles de Prévin, RACHAUM. *Mon. mor.* 20 mars 1782. || Fig. Cette souris de douleur qui lui court [au chevalier de Grignan] à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, SÉV. 3 mai 1680.

Digitized by Google

|| Trou de souris, petit trou dans lequel se logent les souris. || *Fig.* Le malheur se fourre dans les trous de souris, comme il marche la tête levée dans les grands empires, VOLT. *Lett. à Cath. II*, 13 nov. 1771. || *Par exagération.* On le ferait cacher dans un trou de souris, dans le trou d'une souris, se dit d'un homme qui a grand'peur, ou qui éprouve beaucoup d'embarras et de confusion. || Il est éveillé comme une potée de souris, voy. POTÉE. || On entendrait trotter une souris, il se fait un grand silence. || On n'entend pas une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || La montagne a enfanté une souris, se dit d'une chose qu'on attend comme grande, extraordinaire, qui ne vient à rien. Vous savez déjà comme cette montagne d'Allemagne est accouchée d'une souris, sans mal ni douleur, SÉV. 206. Que produit un auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, BOIL. *Art p.* III. || Il le guerre comme le chat fait la souris, il l'épie, l'observe soigneusement. || Souris, chat, se dit aussi de l'espèce qui est dans la main, entre le peuce et l'index. || 4° En maréchalerie, cartilage des muscles du pied, près de la jointure. || Instrument qui se mettait dans la coiffure. Votre bellesœur a une souris qui fait fort bien dans ses cheveux noirs, SÉV. 24 déc. 1680. La souris est un petit nœud de nompareille, qui se tient dans le bois [paquet de cheveux hérissés], REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, c. || 6° Souris des bois, petite espèce de surique. || Souris grise, espèce de musaraigne. || Souris de montagne, le lemming et le gerboise. || Souris de terre, petit mulot. || 7° Souris de mer, nom donné en quelques endroits au cyclopière *oursin*, poisson malacoptérygien. || Proverbe. Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, un homme qui n'a qu'une ressource est bientôt perdu, ruiné. || Quand les chats n'y sont pas, les souris s'ébattent, en, absent le chat, les souris dansent, en l'absence du maître, du surveillant, on prend toute licence. || Ce qui ne fut jamais ne sera, ce n'est le nid d'une souris dans l'oreille d'un chat.

— HIST. XIIe s. Il les saisnt tuz quatre par les bras, Si les demaine comme un veltre prist sa proie, *d'Alesch.* v. 2986. Surstent [*surresurent*] a ex viles e as ehans une maniere de surís à la destruction del pais, *Rou*, p. 48. || XIIIe s. Sorit qui n'a d'un trau [trou] pot dure, *Lai d'Ignaurès*. || XIVe s. Là où n'a point de chat, la souris se tient fiere, *Guesl.* 17774. Nous les arons comme souris Atrappés en la ratoncre, *Liv. du bon Jehan*, 123. Quant on set d'un seul trou, perdue est la soris, *Beaud. de Seb.* II, 231. Le coup chey d'aventure sur la souris [nuitée] de la jambe dudit Hennequin, LANGR. *sorelegut.* || XVe s. Icelluy Guillaume se print à dire qu'il brouleroit les souris des supplians, qui veulent autant dire en langaige de pays qu'il brouleroit leurs maisons, eulx et leurs menages, 20 CANGE, *ib.* Nouvelles ont couru en France Par maints lieux, que j'estoye mort..... Si fais à toutes gens savoir Qu'encore est vive la souris, CH. D'ORL. *Ball.* 121. || XVIe s. Le seigneur de Sedan estoit la souris d'un portuis [qui n'a qu'un trou], D'AUB. *Hist.* III, 295, J'en ay veu fuir la senteur des pommes, plus que les arquebuzades; d'autres s'effrayer pour une souris.... MONT. I, 181. Blanches souris, chiens à bien faire, TRISTAN, *Page*, I, p. 362. Nulle souris sans pertuis, *ib.* II, p. 263. On y a pain y a souris, *ib.* 58. Souris du palais [les avocats], OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Berry, *un sourit, une sourite*; wallon, *sori*, masculin; génev. *se mettre en peau de souris pour quelqu'un*, se dévouer à lui corps et bourse; provenç. *suriz*, *sorriz*; ital. *sorice*; du lat. *sorex*; grec, ὕραξ, qu'on rattache à *ὕραω*, sonner (comparez *συρ-ίζω*, siffler), à cause du cri de souris quand on la blesse.

† **SOURIS-CHAUVE** (sou-ri-ché-v'). *s. f.* || 1° Sorte de chauve-souris. Je connais maint docteur qui n'est ni souris-chauve, ni buisson, ni canard, ni dans tel cas tombé, Mais simple grand seigneur qui cherche pour se sauver Par un escalier dérobé, LA FONT. *Fabl.* XII, 7. || 2° Terme de marine. Fermure du gouvernail, placée au-dessus du niveau de l'eau, ou du plus ordinairement chaque vaisseau.

SOURNOIS, OISE (sour-noi, noi-z'), *adj.* Qui est caché et dissimulé. On vit briller la cité généreuse, Noble cité, riche, fière et sournoise, VOLT. *Guerre Gen. c.* Il avait un air sombre, une mine sournoise, LA CHAUSSÉE, *Retour imprévu*, II, 13. Les orchers sournois qui t'attendent [toi cerf] Tendent Leurs arcs dans l'épaisseur du bois, V. HUGO, Ball. II. || Substantivement. Personne sournoise. La sournoise! elle voit plus bas que son menton, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 2. Vous faites la sournoise; mais je vous connais il y a longtemps, et vous êtes une dessalée, MOL. *G. Dandin*, I, 9. Je me dis fort vite ce que la raison dit fort tard à ces sournois, ce qu'ouest éclaira, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 30 juin 1680.

— HIST. XVIe s. Un sournois, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Berry, *sournouais*, *sournoué*; ital. *sornione*, *susornione*. Diez émet diverses conjectures : d'abord il le rapproche de l'anc. franç. *sorne*, crépuscule, provenç. *sorn*, sombre, et demande si le kimri *sern-ach*, grondeur, cornique *sorren*, être de mauvaise humeur, n'aurait point passé de son sens abstrait à celui d'observer; puis, trouvant le portug. *soturno*, le pédemontais *saturno*, le sarde *saturnu*, le génev. *returne*, qui signifient sournois et dans lesquels il voit le lat. *taciturnus*, il pense que le sens provençal et espagnol (auquel pourraient avoir cette origine. Ménage, auquel Scheler se joint, songe à *surdus* : *sourdinois*, contracté en *sournois*, forgé comme *requinois* de *requin*, et signifiant qui va à la sourdine. Ce qui reste, c'est que *sournois* tient à *sorne*, *sorn*, poltron *soygner*, se retirer dans un coin, mots d'origine inconnue.

† **SOURNOISEMENT** (sour-noi-z'-man). *adv.* D'une manière sournoise. Le cabinet de Vienne se détermina sournoisement à la guerre, CHATEAUBR. *Congrès de Vér.* Œuv. II, 2.

SOUS (sou; l'r se lie : sou-z' un allri), *prép.* || 1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus de la tout. Puissent sous les fenêtres de quelqu'un. Mettre un oreiller sous sa tête. Sous le ciel. Vouloir à un quartier chevaux de dessous un autre, RABELAIS, *Lett. histr.* I, p. 486. Ils brûlaient de l'encens sur les collines, aussi bien que sous les chênes, sous les peupliers et sous les térébinthes, SACI, *Bible, Osée*, IV, 13. Le fleuve Bétis, qui rend sous terre fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein, RÉN. *Tél.* VIII. Les sarigues.... portent leurs petits dans une poche sous le ventre, *Quadrup.* I, XI, p. 28. L'Arabe ou bien mugit sous un pont qui l'outrage, VEILLÉE, *Én.* VIII. Tenir quelqu'un sous le bras, sous les bras pour le faire de quelqu'un. Candide aperçut un jeune théatin dans la place Saint-Marc, qui tenait sous le bras une jeune fille, VOLT. *Cand.* 21. Regarder quelqu'un sous le nez, le regarder de près avec mépris. || Sous la cheminée, voy. CHEMINÉE. || Par menace. Je le ferai mourir sous le bâton, je l'assommerai de coups de bâton. || Par dédain : faire périr sous, pour indiquer le genre de supplice. Pont avoir fait périr tous les habitants de quelques autres villages sous les roues des herses de fer, sous des cognées de fer, VOLT. *Dict. phil. Philosophe*. || Terme de manège. Ce cheval est sous lui, ce cheval a les épaules extraordinairement rapprochées sous le ventre. || 2° Terme de marine. Être sous voiles, avoir toutes les voiles déployées. || Sous le vent, se dit du côté opposé à celui où le vent souffle. || Cette île nous restait sous le vent, nous étions dans une position telle, que le vent nous éloignait avant d'atteindre cette île. || Les manœuvres qui sont sous le vent, les manœuvres du bord opposé à celui qui reçoit le vent. || Être sous l'écoute d'un bâtiment, en être sous le vent et très-près. || On est sous la côte, lorsqu'on en est très-près. || 3° Il sert à marquer la situation de deux choses, dont l'une est plus élevée que l'autre. Du roi sous les remparts il traversa l'escorte, VOLT. *Hist. du Guerch.* IV, 4. || Camper, se retirer sous une ville, sous le canon d'une ville, camper, se retirer auprès d'une ville dont on craint d'être attaqué, et servir d'appui contre ceux qui viendraient attaquer le camp. Le Quesnoy, sous lequel on croit que nous camperons demain, PELLISSON, *Lett. hist.* II, p. 128. Artaxare était d'avis qu'on ne hasardât point de bataille, mais qu'on se retirât sous les murs de Thelcet, où l'on aurait sous d'amener des vivres et des fourrages, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 260, dans POUGENS. On forma à la hâte, sous le canon de la place, des retranchements de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 21. || Être sous le feu d'un bastion, d'un bataillon, être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion. || Sous le fusil, à petite portée du fusil du chasseur. Les jeunes eut une petite voix courte et pénétrante.... ce son est assez à imiter; et le mère, trompée par l'appeau, arrive jusque sous le fusil du chasseur, BUFF. *Quadrup.* I, II, p. 90. || Ce cheval est sous la main du cocher, ou, simplement, sous la main, se dit d'un cheval de carrosse qui est à le droite du timon. || Il se dit, dans le même sens, de la situation de deux fleux. La Ferté-sous-Jouarre. Le signor Annibal me mena dans une maison qui est sous Volterre, qui s'appelle l'*hospitalité*, et qui est bâtie sur le champ où Camillus fut pris, MARIV. *Mem.* I, IV, 1re, p. 6, dans POUGENS. || Cela s'est passé sous mes yeux, j'en ai été témoin oculaire. || Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un, la lui présenter pour qu'il l'examine, en décide. || Il a fait élever cet enfant sous ses yeux, || l'a fait élever dans sa maison, près de lui. || Avoir quelque chose sous la main, l'avoir à sa portée. || 4° Il se dit de ce qui couvre, enveloppe. Reconnaître une femme sous le masque. Quesque nous y soyons seules (dans un logis), il nous y faut vivre sous le voile, SOUTERS. *Lett. pers.* 188. || Un cheval sous poil noir, sous poil gris, un cheval de poil noir, de poil gris. || Fig. Sous cape, voy. CAPE. || Être sous les armes, se dit des soldats rangés en baie ou en bataille avec leurs armes. À son arrivée, le régiment se mit sous les armes (voy. ARMES). || Fig. Sous les armes, en guerre. Il vit ses progrès arrêtés par la révolution qui délivra le Portugal de l'Espagne, mais on tenant pendant dix-huit ans les deux peuples sous les armes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 1. || Fig. Être sous les armes, se dit quelquefois d'une femme, d'une fille qui est parée à son avantage et avec dessein de plaire. || Sous le pavillon, voy. PAVILLON. || Servir, combattre sous les drapeaux, sous les enseignes d'un prince, être engagé, servir dans les troupes d'un prince. || Sous le pavillon de marine. Sous pavillon, en portant le pavillon de. Navigueur sous pavillon français, sous pavillon anglais, sous pavillon neutre. || 5° Il se dit de ce qui sert à enfermer, à cacher. La maîtresse de maison a une poche remplie de clefs différentes; elle tient sous le pêne le vin, le sucre, l'eau-de-vie, les macarons, l'huile et les confitures, RAYNAL, *Hist. de Par.* 218. Être sous clef, sous la clef, être dans un lieu fermé à clef (voy. CLEF). || Être sous les verrous, être en prison. || Ce paquet est sous scellés, il est dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. || Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, etc., elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, et est énoncée dans l'inventaire avec cette cote. || Être inscrit sous tel numéro, avoir tel numéro d'inscription. || Fig. Dire une chose sous le secret, sous le sceau du secret, sous le sceau de la confession, la dire en grande confidence et en exigeant le secret. || 6° Fig. Il marque la dépendance. Religieux, religieuses vivaient sous la règle de saint Benoît. Cela est compris sous la même règle. Il est sous la tutelle de son oncle. Il a huit domestiques sous son commandement. Je vous ai vu combattre et commander sous moi, CORN. *Cid*, I, 6. Quoi donc! pécheront-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce? SACI, *Bible, St Paul, Ep. aux Rom.* VI, 15. Depuis cette défaite [des barbares], les troupes se virent invincibles sous Théodoric, VOLT. *Mœurs, de Théodoric*, 84. Sous quel astre cruel avez-vous mis ou jour le malheureux objet d'une si tendre amour? RAC. *Iphig.* V, 3. Quand on est né sous et avec ce génie-là en deçà, on n'est propre qu'à exécuter sous autrui, VOLT. *Trlém.* XIII. Nous étions sous la servitude et la malédiction, et il [Jésus] nous a rompu nos chaînes et nous mettre en liberté, MASS. *Pet. carême, Grandeur de J. C.* Les plus jolies filles de Poitou la trouvaient charmante et parée qu'elle a fait ses études sous une coquette de Paris, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 4. Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, où ils la tiennent encore sous leur obéissance, MONTESQ. *Lett. pers.* 81. Les ministres qui regnaient sous eux ou sur eux [certains princes], VOLT. *Pol. et leg. Progm. sur l'Inde*, 2. Rien n'effaça dans mon cœur la mémoire du P. Porée, qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous lui, IB. *Mél. int. au P. de la Tour.* || Par plaisanterie, une soubrette dit à une dame : sous moi, pour ne-gnifier pendant que je suis à votre service. Je suis fille d'honneur; je ne veux point qu'on dise Que vous ayez sous moi fait pareille sottise, REGNARD,

Digitized by Google

le Joueur, v, 1. ‖ Être sous la protection de quelqu'un, en être protégé. Que chaque peuple marche sous la protection de son dieu : mais, pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu, SACI, *Bible, Michée*, IV, 5. ‖ On dit de même : se mettre sous la protection de quelqu'un, prendre quelqu'un pour son protecteur. ‖ Fig. Être sous la main d'un autre, être dans sa dépendance, à son entière disposition. Retourner à votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main, SACI, *Bible, Genèse*, XVI, 9. ‖ On dit à peu près dans le même sens : être sous la férule de quelqu'un. ‖ Sous convoi, en termes de marine, avec la protection d'un convoi. Avec le pavillon, naturellement le pavillon des Européens, qui se virent réduits à ne plus naviguer que sous convoi, RAYNAL, *Hist. philos.*, III, 1[re] ‖ Se dit de bien des quantités en mariage. Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée Que si contre son gré sa main m'était donnée, MOL. *Ec. des mar.*, I, 2. La Bible fut, en effet, de l'aimable Angélique, sous des leçons secrètes, eut le seigneur Enrique[1] n. *Ec. des f.*, V, 9. ‖ Il se joint à beaucoup de mots pour en former d'autres qui marquent une infériorité de position, de qualité, d'attributions. Sous-bibliothécaire, sous-doyen, etc. (voy. les mots de ce genre à leur rang alphabétique). ‖ 2[o] Dans le vocabulaire de la botanique, il équivaut à presque : sous-orbiculé. ‖ Il tient quelquefois lieu de légèrement : *sous-bridé*. ‖ 3[o] Il marque le temps durant lequel un homme a vécu, l'intervalle pendant lequel un événement est arrivé, etc. Sous la république. Sous l'empire. Sous la restauration. Cet état arrive sous tel consul. À quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, si on est malheureux sous son règne? VEN. *Tel.* V. Sous la régence. Sous tel règne. Sous tel ministère. ÉNC. I, VII, 2[e] ‖ Sous peu, sous peu de temps, dans peu de temps. ‖ On dit de même : sous quinze jours, sous quinzaine, dans quinze jours, dans une quinzaine. En pensant qu'il retournerait sous deux jours dans sa chaumière, DANIEL, *Fell. du chât.* I, 3, p. 145, dans POUGENS. ‖ 4[o] Fig. Il se dit d'une forme, d'une apparence qui couvre, ou qui cache. Les uns disaient : est-ce quelque divinité sous une figure humaine? PEIN. *Tel.* VI. Le sophiste, les jasper et les discuter, pour se rencontrer dans les laves, sous leur forme propre ou peu altérée, BUFF. *Min.* I, II, p. 71. Saint-Contest, qui, sous un extérieur simple et doux, était l'homme le plus fin, le courtisan le plus adroit, NECKER, *Œuv.* I, V, p. 239. C'est un autre en effet sous les traits d'une femme, *Le Mariage perdu*, IX. Il sous un jour, sous un aspect, avec une certaine apparence. On a représenté sa conduite sous un mauvais jour. Ces mêmes jolieux aspect qu'ont toujours été regardées fermiers des taxes, RAYNAL, *Hist. philos.* XIX, 40. ‖ 5[o] Fig. En se couvrant de. Anselme, instruit de l'artifice, M a repris paisiblement tout ce qu'il avait à dire. Sous couleur de changer de l'or que l'on doutait, MOL. *l'Et.* II, 7. Pour cet Arménien, ce marchand déguisé, Introduit sous l'appât d'une feinte supplique, IB. IV, 7. Quoi! sous un beau semblant de ferveur si toucharde Cacher un cœur si double, une âme si méchante! IB. *Tart.* I, 5. Ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture, IB. *l'Avare*, V, 6. Vous n'avez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 3. Il voulut donc sous un prétexte honteux Ôter lui-même à ce couple sensible l'occasion qu'il redoutait pour eux, MALFILÂTRE, *Narcisse*, II. ‖ Sous le prétexte de, sous le voile de la charité, en se servant du prétexte, du voile de la charité. ‖ 6[o] Sous tel nom, sous tel titre, avec tel nom, avec tel titre. Il se présenta sous un faux nom. Il a publié un recueil sous le titre de Mélanges littéraires. Cela est connu sous telle dénomination. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, MOL. *Tart.* V. Rien n'est plus commun aujourd'hui que de jeunes auteurs ignorés, qui mettent, sous des noms connus, des ouvrages peu dignes de l'être, VOLT. *Facéties, Préface d'Adélaïde*. ‖ Plaider sous le nom de quelqu'un, se servir de son nom pour plaider. ‖ 14[e] Moyennant, par, avec. Sous telle et telle condition. Là, nous n'avons rien sa que de la renommée, Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements Que sous l'obscurité de cent dégoisements, CORN. *Rodog.* I, 1. Il [un cardinal] lui a résigné [à un tiers] l'archevêché de Ravenne, sous une pension presque aussi grande que le revenu, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 129. Sous promesse de bien traiter Les députés, eut et leur suite, LA PONT. *Fabl.* VI, 16. Je fis voir que lâcher ce qu'on a dans la main, Sous espoir de grosse aventure, Est imprudence toute pure, IB. XII, 10. Enfin je n'ai fait foi, et, sous ce traitement, De beaucoup d'actions il a reçu la peine, MOL. *Amph.* I, 3. Je suis toute réjouie que vous soyez en état de vous faire peindre, et que vous conserviez sous votre négligence une beauté si merveilleuse, SÉV. 197. On se hasarde [pour aller se promener] sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux tuiges, IB. 21 juin 1680. ‖ Passer quelque chose sous silence, n'en point parler. ‖ S'affirmer sous serment, faire un serment pour attester la vérité de quelque chose. ‖ Faire un acte, une promesse sous seing privé, reconnaître cet acte, cette promesse par sa simple signature, son authenticité et sans l'intervention de notaire. ‖ Sous caution, en fournissant caution. ‖ Sous bénéfice d'inventaire (voy. BÉNÉFICE, n° 4). ‖ 15[o] Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, on encourra la peine de mort, le bannissement, une amende. ‖ Cela est ordonné sous peine de désobéissance, on encourra les peines attachées à la désobéissance si on ne fait pas telle chose. ‖ 16[o] Sous ce rapport, voy. RAPPORT, *Rem.* ‖ 17[o] Sous main, loc. adv. Secrètement. Il cherche à vous nuire sous main. ‖ Substantivement. J'étais très-assuré que Longueil ne m'épargnerait pas par en sous main, BUSSY, II, 200.

— REM. On dit : L'armée demeura toute la nuit sur les armes, et douze cents soldats la nuit sous les armes; tous deux sont bons et également usités. Pour dire que l'armée fut toute la nuit en armes, VAUGEL. *Rem.* I, II, p. 069, dans POUGENS. En ce sens, on ne dit plus que : sous les armes.

— HIST. Il [Louis XIV] ne connut point que ci[-]dedebit, *Fragm. de Valenc.* p. 628. ‖ XII[e] s. Alez en est en un verger sour l'umbre, *Ch. de Rol.* II, ‖ XII[e] s. Il [le roi] se dort sous un pin et à martel, SAM. IX. ‖ XIII[e] s. Tant comme aucun est en servage, il est sor main, *Liv. de jost.* 2. ‖ XV[e] s. Basle et Strasbourg et autres villes impérialles qui sont soubz le bout de ceste rivière du Rhin, COMM. V, 6. ‖ XVI[e] s. Ayant perdu une bataille soubs [par] A. Varus, MONT. I, 23. Soubs nostre protection, IB. I, 26. Soubs la loy de nature, IB. I, 30. Soubs quelque prétexte, IB. I, 59. Les loix soubs lesquelles il estoit nay, IB. I, 221. C'estoient gens qui vivoient soubs la loy de gouvernement, AMYOT, *Ep.* Defendre le public, soubs lequel la vie, l'honneur et le bien de chaque particulier sont compris, IB. *Lucull.* Par ce pars, soubs condition que..... IB. *Thesée*, 18. Ilz gardoient leurs femmes enfermées soubs la clef, IB. *Lyc.* 30. Le mois de janvier estoit soubz l'unziesme, IB. *Numa*, 21. Les contraignant de partir, soubs grosses peines à qui desobeiroit, IB. *Cor.* 18. Pyrrus respondit de reché, que le tout se comprenoit soubs ce mot de victoire, IB. *Alex.* 103. Los de l'esperon ou petit feclie s'insere et s'appuye soub l'apophyse interne de la jambe, ne touchant en rien l'articulation, AMB. *Chir.* Ne cuisse, sans luy servant seulement d'un sous-appuy, PARÉ, IV, 30.

— ETYM. Berry, *zos, zour*; bourguig. *zo, zo*; wallon, *zo*; provençal, *cotial, sotz*; ital. *sotto*; valaque, *subt*; du lat. *subtus*, dérivé de *sub*, grec, ὑπο, sanscr. upa, qui signifie également infériorité et supériorité.

‖ SOUS-ACÉTATE (sou-za-sé-ta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Acétate contenant un excès de base. On dit semblablement sous-arséniate, sous-arsénite, etc.

SOUS-AFFERMÉ, ÉE (sou-za-fèr-mé, rée), *part. passé* de sous-affermer.

SOUS-AFFERMER (sou-za-fèr-mé), *v. a.* Donner, prendre à sous-ferme. Quelle audace, bien que plus rarement, sous-fermer. Permettons audit Rouvein, ses sous-fermiers ou commis, de faire remettre lesdits grains en notre état, et ceux sous-fermer à son profit, sans que les propriétaires y puissent rentrer, ni déposséder eux auxquels ils seront sous-fermés, ni profiter desdites sous-fermes, *Bail Rouvein*, 28 sept. 1662.

— ETYM. *Sous*, et *affermer*.

‖ SOUS-AFFRÉTER (sous-za-frè-té), *v. a.* Affréter un navire de quelqu'un qui l'avait lui-même affrété.

‖ SOUS-ÂGE (sou-zâ'), *s. m.* Âge secondaire dans les époques géologiques ou historiques. Les âges de la pierre, du bronze, du fer sont susceptibles de se subdiviser en sous-âges.

SOUS-AIDE (sou-zè-dé), *s. m.* Sous-aide ou sous-aide major, chirurgien militaire du grade le moins élevé.

‖ SOUS-ALTERNE (sou-zal-tèr-n'), *adj.* Terme de logique. Propositions sous-alternes, celles qui ne diffèrent que dans la quantité, comme : Tout cercle est rond, quelque cercle est rond. En matière nécessaire, deux propositions sous-alternes sont toujours vraies ou fausses ensemble. En matière contingente, la proposition particulière peut être vraie, sans que l'universelle le soit : Tout logicien est verteux, quelque logicien est verteux : la dernière seule est vraie.

‖ SOUS-AMBASSADE (sou-zan-ba-sa-d'), *s. f.* Ambassade subordonnée à un ambassadeur en titre. Ils [ces passages des *Mémoires* de Choisy] feront connaître... le rôle peu mesquin qu'il a joué dans sa sous-ambassade, D'ALEMB. *Et. Choisy*, note 8.

SOUS-AMENDÉ, ÉE (sou-za-man-dé, dée), *part. passé* de sous-amender. Article sous-amendé.

SOUS-AMENDEMENT (sou-za-man-de-man), *s. m.* Modification à un amendement. On a présenté plusieurs sous-amendements.

— ETYM. *Sous*, et *amendement*.

SOUS-AMENDER (sou-za-man-dé), *v. a.* Amender un amendement.

— ETYM. *Sous*, et *amender*.

SOUS-ARBRISSEAU (sou-zar-bri-sô), *s. m.* Terme de botanique. Végétal dont la tige est ligneuse, dure et persistante à la base seulement, tandis que les ramifications en sont herbacées et annuelles, qui manque de bourgeons à l'aisselle des feuilles, et dont la taille est au plus de 6[m],50 à 1 mètre, LINDARANT.

— ETYM. *Sous*, et *arbrisseau*.

‖ SOUS-ARCHISIN (sou-zar-gou-zin), *s. m.* Ancien terme de marine. Celui qui a les officier des galères qui remplaçait l'argousin quand celui-ci était absent. Melchian Montanier, reçu sous-argousin le 10[e] novembre 1681, en raison de douze livres par mois, *Compte des dépenses*, 1681, dans JAL.

‖ SOUS-ARRONDISSEMENT (sou-za-ron-di-se-man), *s. m.* Localité qui dépend d'un chef-lieu d'arrondissement maritime.

‖ SOUS-ASTRAGALIEN, IENNE (sou-za-stra-ga-lin, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne le dessous de l'astragale.

‖ SOUS-ATLOÏDIEN, ENNE (sou-za-tlo-i-din, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-atloïden, paire sous-atloïdienne, nom donné au nerf de la seconde paire cervicale.

— ETYM. *Sous*, et *atlas*, la 1[re] vertèbre cervicale.

‖ SOUS-AUXILIAIRE (sou-zô-mé-mé), *s. m.* Aumônier en second.

— HIST. XIV[e] S. Le confesseur du roy, et son compagnon l'auxiliaire ou le sous-maire, et le sousmaire ne luy presentoient des requesmes que sur ce qui regarde leurs offices et aux heures accoustumées, *Ordonn. des rois de Fr.* V, II, p. 388.

‖ SOUS-AXILLAIRE (sous-a-kil-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Inséré au-dessous d'une partie axillaire.

‖ SOUS-AXOÏDIEN, ENNE (sou-za-ksoi-din, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-axoïdien, paire sous-axoïdienne, nom donné à la troisième paire cervicale.

— ETYM. *Sous*, et *axis*, la 2[e] vertèbre cervicale.

‖ SOUS-AZOTURE (sou-za-zo-tu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion d'azote, plus d'une proportion de l'élément positif. On a dit anciennement sous-nitrure.

SOUS-BAIL (sou-bail, *il* mouillés), *s. m.* Bail d'une partie de ce qu'on a pris ou donné à ferme. ‖ *Au pluv.* Des sous-baux.

— ETYM. *Sous*, et *bail*.

‖ SOUS-BAILLEUR, EUSE (sou-ba-lieur, lieû-z', *ll* mouillés), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne à sous-bail.

‖ SOUS-BANDE (sou-ban-d'), *s. f.* En artillerie, bande de fer qui recouvre la tranche supérieure des flasques des affûts, et qui est disposée de manière à recevoir les tourillons des bouches à feu.

SOUS-BARBE (sou-bar-b'), *s. f.* ‖ 1[o] Familièrement. Coup sous le menton. ‖ 2[o] Terme de manége. Partie inférieure de la mâchoire inférieure du cheval : c'est la partie qui porte la gourmette. ‖ 3[o] Pièce du licol qui est fixée sous l'auge du cheval. La sous-barbe réunit les montants du licol à l'allonge. ‖ 4[o] Terme de marine. Nom d'un cordage qui, placé sous le cap ou tête du navire, a été comparé à une barbe que le bâtiment aurait sous son menton. ‖ Pauses sous-barbe, cordage simple, additionnel à la sous-barbe, placé sur l'avant de la guibre. ‖ 5[o] Terme de métallurgie. Pièce placée sous le tuyau du manche du marteau. ‖ 6[o] Traverse d'une échelle de marais salant.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. Endurer une sous-barbe (coup sous la menton), affront, COTGRAVE.

— ETYM. *Sous*, et *barbe*.

† SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (sou-bi-bli-o-té-k*è*r), *s. m.* Employé subordonné au bibliothécaire. || *Au plur.* Des sous-bibliothécaires.

† SOUS-BIEF (sou-bief), *s. m.* Une des parties de la machine hydraulique dans une forge : canal qui reçoit la décharge des eaux. || *Au plur.* Des sous-biefs.

† SOUS-BOIS (sou-boi), *s. m.* Ce qui croît sous les bois, les forêts. Essarter des bois, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines. M. de More a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois, PARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1889, p. 23.

† SOUS-BOURGEON (sou-bour-jon), *s. m.* Bourgeon latéral, qui se développe sur un autre bourgeon né lui-même au printemps.

† SOUS-BRIGADIER (sou-bri-ga-di-é), *s. m.* Dans l'ancienne armée, officier qui était sous la brigadier. Pavancourt était sous-brigadier de la brigade de Crenay, ST-SIM. 823, 247.

† SOUS-CAMÉRIER (sou-ka-mé-ri*è*), *s. m.* Titre d'un officier de la cour de Rome, qui remplace le camérier en son absence.

† SOUS-CAP (sou-kap), *s. m.* Terme de marine. Agent chargé, sous un chef d'escouade, de surveiller des ouvriers dans un arsenal, un bagne.

— ETYM. *Sous*, et *cap*, chef, du lat. *caput*, tête.

† SOUS-CAPE (sou-ka-p'), *s. f.* Non donné, dans la manufacture des tabacs, à la feuille qui est immédiatement au-dessous de la robe, dans le cigare.

† SOUS-CARBONATE (sou-kar-bo-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels dans lesquels l'acide carbonique se trouve combiné avec un excès de base.

† SOUS-CHANTRE (sou-chan-t*r*'), *s. m.* Officier du chœur subordonné au chantre.

† SOUS-CHAPELAIN (sou-cha-pe-lin), *s. m.* Ecclésiastique subordonné au chapelain.

† SOUS-CHARGE (sou-char-j*e*), *adj. m.* Dans l'art des mines, on appelle fourneau sous-chargé, celui dans lequel le rayon de l'enlonnoir est plus petit que la ligne de moindre résistance(plus courte distance du centre des poudres à la surface du sol).

† SOUS-CHAUSSURE (sou-cho-su-r'), *s. f.* Sorte de chaussure qu'on porte sous les souliers ou les bottes, comme les patins, les claques, etc.

† SOUS-CHEF (sou-chef), *s. m.* Celui qui vient immédiatement après le chef. Dans un bureau, il y a un chef et des sous-chefs.

† SOUS-CHEVRON (sou-ch*e*-vron), *s. m.* Pièce d'un comble en dôme, dans laquelle est assemblée une clef qui retient deux chevrons courbes.

† SOUS-CHLORURE (sou-klo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion de chlore, plus d'une proportion de l'élément positif.

† SOUS-CLASSE (sou-kla-s'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Division établie dans une classe.

† SOUS-CLAVICULAIRE (sou-kla-vi-ku-l*è*r), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. || Muscle sous-claviculaire, bruit circulatoire dû au frottement de l'artère par le muscle sous-clavier, ou à la diminution de son calibre par l'élévation de la première côte.

SOUS-CLAVIER, IÈRE (sou-kla-vi*è*, vi*è*-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. Artère sous-clavière.

— HIST. XVIe s. Les deux petits muscles sous-claviers, un de chacun costé, qui prennent leur origine de la partie interne des clavicules, PARÉ, II, 8. Quelquesfois l'intercostale est trouvée sortir des axillaires que Sylvius appelle sous-claviers, IB. II, 18.

— ETYM. *Sous*, et lat. *clavis*, clavicule et clef.

† SOUS-COLLET (sou-k'lè), *s. m.* Le dernier des cerceaux d'une futaille.

† SOUS-COMITE (sou-ko-mi-t'), *s. m.* Ancien terme de marine. Bas officier de galère qui remplissait, sous les ordres du comite, des fonctions analogues à celles de son supérieur. Sous-comite du misaine. Sous-comite de proue. Deux sous-comites sont, l'un au milieu, l'autre près de la proue; chacun d'eux armé d'un fouet qu'il exerce sur le corps tout à fait nu des esclaves, est incessamment attentif aux ordres du comite, *Mém. d'un protestant condamné aux galères*, dans JAL.

— HIST XVIe s. Pour le comict, xxiii fleurins; pour le sous-comict, xv fleurins, *Les fonts de la marine* dans JAL.

† SOUS COMMIS (sou-ko-mi), *s. m.* Celui qui aide un commis. La prétendue signature du roi, mise au bas de chaque expédition qui sort des bureaux par le sous-commis qui écrit l'expédition même, n'a de force que celle qu'elle reçoit de la signature du secrétaire d'État, ST-SIM. 304, 96.

† SOUS-COMMISSAIRE (sou-ko-mi-sè-r'), *s. m.* || 1° Aide ou adjoint d'un commissaire. M. le président (de la commission internationale des postes)... veut s'excuser de faire le choix des sous-commissaires, *Commiss. internat. des postes*, Paris 1863, p. 43. || 2° Sous-commissaire de la marine, officier d'administration inférieur au commissaire de la marine. Il y a des sous-commissaires de première et de seconde classe. Le grade de sous-commissaire est assimilé à celui de lieutenant de vaisseau ou de capitaine d'infanterie. Il sera établi dans sous-commissaires de la marine et des classes dans les ports et arsenaux de marine, dans les quartiers des classes, et à la suite des escadres de Sa Majesté, *Ordonn. du 31 mars 1765*, art. 9.

† SOUS-COMMISSION (sou-ko-mi-sion), *s. f.* Commission secondaire établie auprès d'une commission. La création d'une sous-commission facilitera les opérations de la commission, *Commiss. internat. des postes*, p. 43.

† SOUS-COMPTOIR (sou-kon-toir), *s. m.* Comptoir subordonné à un autre comptoir.

† SOUS-CONJONCTIVAL, ALE (sou-kon-jon-ktival, va-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous la conjonctive. Glandes sous-conjonctivales.

† SOUS-CONTRAIRE (sou-kon-trè-r'), *adj.* || 1° Terme de logique. Propositions sous-contraires, celles qui se contredisent dans la qualité : ex. quelque homme est savant, quelque homme ne se promène pas. En matière nécessaire, une seule de ces propositions est vraie, l'autre est fausse : tel est le cercle, quelque cercle n'est pas rond. || 2° Terme de géométrie. Se dit de deux triangles semblables placés de manière à avoir un angle commun, et dont les côtés sont parallèles. On dit plus souvent : triangles antiparallèles.

† SOUS-COSTAL, ALE (sou-ko-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous les côtes. || Muscles sous-costaux, ou, substantivement, les sous-costaux, petits muscles qu'on trouve à la face interne des côtes, et qui s'entrecroisent environ du l'articulation de leurs têtes; le nombre en est de dix.

† SOUS-COUCHE (sou-kou-ch'), *s. f.* Terme de gréement. Couche sous-jacente. Les sous-couches argileuses.

SOUSCRIPTEUR (sou-skri-pteur), *s. m.* || 1° Celui qui prend part à une souscription, et, particulièrement, qui souscrit à une publication de librairie. Veuillez bien m'inscrire d'avance Sur la liste des souscripteurs, BOILEAU, Lett. II. || 2° Celui qui souscrit un billet, une lettre de change.

— ETYM. *Souscrire*.

SOUSCRIPTION (sou-skri-psion; en vers, de quatre syllabes, *r. f.* || 1° Action de souscrire, de mettre sa signature au bas d'un acte pour l'approuver. Pour l'ordination des pasteurs, qu'on prenne la souscription, le consentement des magistrats et du peuple, PEN. I, II, p. 102. || 2° La souscription d'une lettre, la signature de celui qui l'écrit avec les formules ordinaires de compliment. Autrefois, continua le commandeur, on ménageait beaucoup plus les termes de civilité dans les souscriptions, qu'on ne fait présentement. CARLLIÈRES, *Bon et mauv. usage*, 2e *concurs*, || 3° Depuis la fin du XVIIe siècle, non donné à toute entreprise, formée entre plusieurs personnes, dans laquelle chacun de ces qui y concourent s'engage à fournir une certaine part de la somme nécessaire. On a déjà pour cent mille francs de souscription. Souscription pour un acte de bienfaisance. Vous voulez avec justice... des souscriptions que les Anglais ont converties en liures de banque, BEAUMARCH. VOLT. *Phil. Instit. à J. J. Rustan*. Il anime tout le quartier : on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée, ID. *Fol. et Sag. Kleinchen Comingo*. || Les souscripteurs qui sont les fournisseurs. || 4° Méthode, dite nouvelle au commencement du XIXIe siècle, de publier les livres, en s'assurant d'avance d'un certain nombre d'acheteurs qui s'invite par un programme, et qui se font inscrire, à des conditions déterminées, chez le libraire ou chez l'auteur. Le libraire doit distribuer, avec le prospectus, au moins une feuille d'impression de l'ouvrage qu'il propose par souscription, *Arrêt du conseil*, 13 MARS 1781. Je ne sais comment nos souscripteurs jouent le Connaissance sur Corneille; mais je travaille à bon compte, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 juill. 1761. Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes in-folio, IB. *Dict. phil. Contradictions*. || La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit. || 5° Sur le turf, synonyme d'engagement. Une course compte beaucoup de souscriptions, quand beaucoup de chevaux sont engagés.

— HIST. XVIe s. Qu'on ait le témoignage des gouverneurs, la souscription du clergé, le consentement du senat et du peuple..... CALV. *Inst.* 882.

— ETYM. Provenç. *sotzescripzio*; espagn. *subscripcion*; ital. *soscrizione*; du lat. *subscriptionem*, de *subscribere*, souscrire.

SOUSCRIRE (sou-skri-r'), *v. a.* || Se conjugue comme CRIRE. || 1° Écrire son nom à la fin d'un autre au bas d'un acte en marque d'approbation. Souscrire un billet, une lettre de change. Il a été arrêté dans l'assemblée qu'elle [cette bulle] serait souscrite par tous les ecclésiastiques du royaume sans exception, PASC. PROV. XIX. Le concile de Trente est souscrit de tout le corps de l'épiscopat et de toute l'Église catholique, sans. *Projet de réunion*, *Lett.* 22. Il [César] porte le mépris (ou sénat) jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit, MONTESQ. *Rom.* 11. Il fallut depuis souscrire cette formule [qui condamnait cinq propositions de Jansénius], VOLT. *Louis XIV*, 37. || Par extension, approuver. Je n'ai pas souscrit le livre de la Sainte Virginité, PASC. *Prov.* XVII. Ceux qui refusèrent de souscrire le fait furent traités comme s'ils refusaient de souscrire la droit, ID. *Prov.* XIX. || 2° *V. n.* Mettre son nom au bas d'un acte (on se sert aussi de cet verbe avec *à*, dans le style élevé). Sur toutes ces choses, disent-ils, nous-mêmes, ici présents, nous faisons un pacte avec vous, et nous écrivons; et que lèvres et nos prêtres y souscrivent, BOSS. *Sermons*, *Rechute*, 1. Quoi! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain N'a pas, est le trepaçi, arrêté votre main? ACC. *Iph.* IV, 4. Un jour, il me souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, ID. *Brit.* IV, 3. || 3° Adhérer, consentir à. Je ne souscrirai jamais à cette proposition *d*). Malherbe le disait : j'y souscris, quant à moi, LA PORT. *Fabl.* 1, 16. Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage, MOL. *L'Avare*, v, 8. Pour faire un choix où vous puissiez souscrire, RAC. *Brit.* II, 3. Qu'il [Chapelain] soit dour, complaisant, officieux, sincère, fin, vrai, j'y souscris, et suis prêt de me faire, BOIL. *Sat.* IX. De grands talents, de grandes vertus, de grands efforts en faveur de Boigène] qu'un homme singulier; et je souscrirai toujours au jugement de Pratopine, quelque dépense commune. Il a souscrit pour mille francs. || 5° Particulièrement, s'engager à payer un ouvrage aux conditions prescrites, en avançant partie de la somme qui est fixée et continuant de la payer par parties aux termes assignés. Il a souscrit à la nouvelle édition de ce livre. Par une incroyable habitude, la province souscrit et souscrira pour le Mercure, MERCIER, *Tabl. de Par.* 300. || 6° Se souscrire, *v. réfl.* Être souscrit, pris par souscription. L'ardeur avec laquelle se souscrivent aujourd'hui la plupart des empruntes publics, HORN, *l'Econ. polit. avant les physiocrates*, 111.

— HIST. XIVe s. Nous ne pouons pas soubzescrire ne seigneur la presente charte pour la peine qui tremble de noistre mort pour la maladie, *Rec. des hist. de Fr.* t. II, p. 299. || XVIe s. Je me suis soubzescrit de nus propre main, et si ay scellées du scel de mes armes ces presentes lettres, MONSTRELL. t. I, ch. 9, p. 8, dans LACURNE. || XVIIe s. [A concile] les prestres de l'Eglise romaine sont assis les derniers, et font leur souscription; les diacres n'ont pas mesme de credit de souscrire, CALV. *Instit.* 949. Luy seul en accusa plusieurs, et se soubscrivit en compagnie avec d'autres qui en accusoient aussi, ARNOT, *Colon.* 30. Depuis ez decrets qu'il proposa au peuple, il n'y voulut jamais soubscrire [mettre son nom] pour eviter le sinistre presage de son nom, ID. *Demosth.* 30. L'opinion de ce peuple [de Syracuse], à laquelle Potarde qui predit sa mort [de Denys l'ancien] semble aussi aulcunement souscrire, MONT. III, 35.

— ETYM. Provenç. *sotzescriure*; espagn. *sub-*

Digitized by Google

scribir ; ital. *scrivere* ; du lat. *subscribere*, de *sub*, sous, et *scribere*, écrire.

SOUSCRIT, ITE (sou-skri, skri-t'), *part. passé* de souscrire. Son nom, au lieu du mien, en ce papier souscrit, CORN. *la Pl. Roy.* v, 4. ..... Que son nom demeurât souscrit à une part telle que celle qui terminerait cette guerre, ST-SIM. t. VIII, p. 105, éd. CHÉRUEL. || L'emprunt est souscrit, toutes les souscriptions sont prises. || En termes de grammaire, lèse souscrit, lèse écrit sous une voyelle comme dans ᾠδή, ode, pour ᾠδῇ.

† **SOUSCRIVANT** (sou-skri-van), s. m. Terme de pratique. Celui qui souscrit un billet.

† **SOUS-CUL** (sou-kul'), s. m. Terme de chirurgie. Partien d'un suspensoir qui passent sous les cuisses.

† **SOUS-CUTANÉ, ÉE** (sou-ku-ta-né, née), *adj.* Qui est placé sous la peau. Muscles sous-cutanés. || Méthode sous-cutanée, méthode qui consiste à couper certaines parties, les tendons par exemple, sans faire autre chose à la peau qu'une piqûre très-étroite.

— ETYM. *Sous*, et *cutané*.

† **SOUS-DATAIRE** (sou-da-tè-r'), s. m. Nom d'un officier papal.

† **SOUS-DÉCUPLE** (sou-dé-ku-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est contenu dix fois dans un autre. Cette progression, que nous nommerons sous-décuple, serait formée des fractions $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{1000}$, un, un dixième, un centième, un millième, CONDIL. *Lang. calc.* II, 2.

SOUS-DÉLÉGUÉ, ÉE (sou-dé-lé-ghé, ghée), *part. passé* de sous-déléguer. Il est plus usité pour les affaires ordinaires que subdéléguer (voy. ce mot). || S. m. Dans quelques sociétés militaires, vice-président.

SOUS-DÉLÉGUER (sou-dé-lé-ghé), v. a. Voy. SUBDÉLÉGUER.

† **SOUS-DÉTAIL** (sou-dé-tail, *il* mouillés), s. m. Sous-détail de prix, nomenclature détaillée des prix qui ont servi de base à l'évaluation d'un travail.

SOUS-DIACONAT (sou-di-a-ko-na), s. m. Le troisième des ordres sacrés, celui qui est au-dessus du diaconat ; il ne celui qui en est revêtu à la profession ecclésiastique, et l'oblige au célibat.

— ETYM. *Sous*, et *diaconat*. On trouve *sous-diaconie* au XVIe siècle.

SOUS-DIACRE (sou-di-a-kr'), s. m. Celui qui est pourvu au sous-diaconat. Servir de sous-diacre à la grand'messe. C'est au sous-diacre à lire, à chanter l'épître à la grand'messe.

— HIST. XIIIe s. Le prestre, diacne e chanuigne, Eglabiacne, e acolite, saudi, Et pas uiste pour l'Evangile, VI, 1349. Il [l'orgueil] let du cicre archediacre, E du grant doien sous-diacre, BUTEB. II, 30. || XVIe s. Ils mettent sept ordres ou degrez ecclesiastiques, auxquels ils imposent le titre de sacrement : et sont ceux qui s'ensuivent, huissiers, lecteurs, exorcistes, acolythes, soudiacres, diacres et prestres, CALVIN, *Instit.* 1179.

— ETYM. *Sous*, et *diacre*.

† **SOUS-DIAPHRAGMATIQUE** (sou-di-a-fra-ghma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sous le diaphragme.

† **SOUS-DIRECTEUR** (sou-di-rè-kteur), s. m. Celui qui vient immédiatement après le directeur.

SOUS-DIVISER (sou-di-vi-zé), v. a. **SOUS-DIVISION** (sou-di-vi-zi-on), s. f. Voy. SOUDIVISER, SOUDIVISION.

SOUS-DOMINANTE (sou-do-mi-nan-t'), s. f. || † Terme de musique. La quatrième note d'une gamme, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante. || † Terme de grammaire. Une des voix de la diphthongue. Dans deux voix qui forment la diphthongue, la première est la plus faible ; la seconde paraît donc déterminer le son dominant dans la diphthongue; c'est pourquoi on nomme celle-ci la dominante ; la première est la sous-dominante. Dans ai, l'est la dominante, et u la sous-dominante

— ETYM. *Sous*, et *dominante*.

† **SOUS-DORSAL, ALE** (sou-dor-sal, sa-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous la région dorsale.

SOUS-DOUBLE (sou-dou-bl'), *adj.* Terme de mathématiques. Qui est la moitié. 32 : 16 :: 8 : 4 : 2 est une progression sous-double.

— HIST. XVIe s. Ce qui en viendra sera le sub-double de ce que l'on veult scavoir, EST. DE LA BOÉTIE, *Arithmétique*, Ier 47, VERSO.

— ETYM. *Sous*, et *double*.

SOUS-DOUBLÉ, ÉE (sou-dou-blé, blée), *adj.* Terme de mathématiques. Il n'est usité que dans cette expression : en raison sous-doublée, en raison des racines carrées. Si l'on augmente ou diminue la longueur de la colonne d'eau, la durée de chacune de ses oscillations augmentera ou diminuera, et suivra la raison sous-doublée de cette longueur, BUFFON, *Traité de phys.* t. I, p. 327.

† **SOUS-DOUBLIS** (sou-dou-bli), s. m. Terme de construction. Rang de tuiles qu'on pose à plat pour former un égout.

† **SOUS-DOYEN** (sou-doi-in ; quelques-uns prononcent sou-doi-ïn), s. m. || 1° Religieux immédiatement au-dessous du doyen, dans certains chapitres. Le cardinal de Bouillon [était] lors sous-doyen de Reims, ST-SIM. 85, 136. || 2° Celui qui est le second soit en âge, soit en ancienneté, dans une charge. Notre doyen de l'Académie française va mourir, s'il n'est déjà mort; j'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 sept. 1768.

SOUS-ÉCONOME (sou-zé-ko-no-m'), s. m. Celui qui est sous un économe.

† **SOUS-ÉGALISER** (sou-zé-ga-li-za-), v. a. Opération de sous-égaliser.

† **SOUS-ÉGALISER** (sou-zé-ga-li-zé), v. a. Faire passer la poudre au sous-égaliser.

† **SOUS-ÉGALISOIR** (sou-zé-ga-li-zoir), s. m. Tamis en crin et criblé en peau employés dans les poudreries, pour séparer la poudre du poussier et des grains trop durs.

SOUS-ENTENDRE (sou-zan-tan-dr'), v. a. Il se conjugue comme entendre. || 1° Note apprimer dans le discours une idée exprimée, ou dans la pensée. En vous disant cela, j'avais sous-entendu que. ... Qu'il serait beau de faire sous-entendre toutes les injures que disent Léontius et Pulchère, au lieu de les dire! que ce ménagement serait touchant et plein de force! VOLT. *Comm. Corn. Héraclius*, IV, 8. || 2° Terme de grammaire. Ne pas exprimer certains mots, mais les faire aisément suppléer. En descendant des langues anciennes aux plus modernes, on s'aperçevra que l'usage de sous-entendre est beaucoup moins en nombre reçu ; notre langue le rejette même si fort, qu'on dirait quelquefois qu'elle se méfie de notre pénétration, BEAUZÉE, *Gram.* II, 1, 8. Vous remarquez que les ellipses ne souffrent point de difficulté, lorsqu'on ne sous-entend que les mots qui ont été déjà énoncés, ID. *Art d'écr.* I, 10. || 3° Se sous-entendre, *v. réfl.* Être sous-entendu. Cette clause, cette condition se sous-entend toujours.

— HIST. XIIIe s. Et i aura un prodome de par nous, pour sous-entendre les nos sous-cières les observations] et prendre garde à la besoingne, sans ce que il face contrainte, *Ordonn. des rois de Fr.* I, 1, p. 284.

— ETYM. *Sous*, et *entendre*.

SOUS-ENTENDU, UE (sou-zan-tan-du, due), *part. passé* de sous-entendre. || 1° Qui n'est point exprimé. Cette clause qui est sous-entendue en toutes leurs lettres, PASC. *Prov.* XVIII. Il est toujours sous-entendu que la Providence est la maîtresse, SÉV. 139. Votre art, très-peu connu, du faire valoir le médiocre, et d'escamoter le mauvais par un mot heureusement substitué à un autre, par une phrase heureusement accentuée, par une expression sous-entendue, enfin par tous les secrets que vous avez, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 13 août 1776. La conversation des esprits médiocres est intelligible aux esprits médiocres, parce qu'il y a une grande partie du sujet sous-entendue et devinée, CHATEAUB. *Progr.* II, 1. || 2° S. m. Ce qui est sous-entendu. Il ne s'épargne point, comme font quelquefois les grands hommes, le travail de l'arrangement, il ne recherche point par des sous-entendus hardis la gloire de paraître profond, ROUX. *Variagon.* La plupart des amitiés sont bérissées de si et de mais, et aboutissent à de simples lançons qui subsistent à force de sous-entendus, *Chamfortiana*, p. 38. || *Au plur.* Des sous-entendus.

SOUS-ENTENTE (sou-zan-tan-t'), s. f. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle. Il y a toujours des sous-ententes dans ce qu'il dit. || *Au plur.* Des sous-ententes.

— ETYM. *Sous-entendre*.

† **SOUS-ENVELOPPE** (sou-zan-ve-lo-p'), s. f. Enveloppe qu'on mettons une autre. J'envoie le paquet à M. Table Armand avec une sous-enveloppe, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 août 1768.

† **SOUS-ÉPIDERMIQUE** (sou-zé-pi-der-mi-k'), *adj.* Qui est placé sous l'épiderme.

† **SOUS-ÉPINEUX, EUSE** (sou-zé-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle sous-épineux, ou, substantivement, le sous-épineux, muscle qui s'attache aux trois quarts inférieurs du bord spinal de l'omoplate, remplit la fosse sous-épineuse, et s'insère par un large tendon à la grosse tubérosité de l'humérus. || Fosse sous-épineuse, concavité placée sous l'épine de l'omoplate.

† **SOUS-ESPÈCE** (sou-zh-spè-s'), s. f. || 1° Division dans une espèce. Les noms étant une espèce de mot, les noms propres, les noms communs, les noms collectifs, les noms partitifs en sont les sous-espèces. || 2° En histoire naturelle, nom donné aux collections d'individus qui diffèrent dans les mêmes rapports que les variétés et races, mais d'une manière caractérisée par le sous-prononcé, de telle sorte que les différences se perpétuent dans toutes les circonstances où les individus choisis comme types de l'espèce peuvent vivre.

† **SOUS-ÉTABLI** (sou-zé-ta-bli), s. m. Partie inférieure d'un établi de menuisier.

† **SOUS-ÉTAGE** (sou-zé-ta-j'), s. m. Terme de forestier. Ce qui croît sous les bois, sous les forêts. C'est à ce sous-étage de morts-bois et aux amas de débritus secs que les incendies sont attribués avec raison, R. PARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 13. Les morts-bois en sous-étage, dans les peuplements composés de végétaux utiles, constituent par eux-mêmes la cause permanente des incendies, ID. ib. p. 16. ..... Un sous-étage de végétation arbustive, ID. p. 36.

† **SOUS-FACE** (sou-fa-s'), s. f. Terme de zoologie. Partie inférieure de la tête d'un insecte.

SOUS-FAÎTE (sou-fè-t'), s. m. Voy. FAÎTE.

SOUS-FERME (sou-fè-rm'), s. m. || † Convention par laquelle un fermier principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier. || 2° Il se disait, dans l'ancienne monarchie, d'une subdivision de la ferme générale, qui était d'ensemble des impôts. Sosie de la livrée a passé par une petite recette à une sous-ferme, LA BRUY. VI. || *Au plur.* Des sous-fermes.

— ETYM. *Sous*, et *ferme* 2.

SOUS-FERMER (sou-fèr-mé), v. a. Voy. SOUSAFFERMER. Il se donnait pas les tours, et sous-fermaient aux cabaretiers, à très-grand marché, BOISSELLERIE, *Factum de la fin*, 2.

SOUS-FERMIER, IÈRE (sou-fèr-mié, mi-è-r'), s. m. et f. || † Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme. Il eut encore la succession d'un paresseux fort éloigné, qui avait été sous-fermier des hôpitaux des armées, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Conversation avec le chirurgien.* || 2° Dans l'ancienne monarchie, celui qui avait une sous-ferme. Ne serait-ce jamais laquais d'un sous-fermier? ARGNARD, *le Joueur*, I, 4. Un sous-fermier nommé Blaise Rabau (car il y avait alors des sous-fermiers)..... VOLT. *Pot.-et-leg. Paient et sous-fermiers.* || *Au plur.* Des sous-fermiers.

— ETYM. *Sous*, et *fermier*.

† **SOUS-FORCER** (sou-for-sé), v. a. Arrière-fief.

† **SOUS-FORCER** (sou-for-sé), v. a. Terme de jeu. Mettre une carte inférieure sur celle qui est jouée, au lieu d'une carte supérieure que on a en main.

SOUS-FRÊTÉ, ÉE (sou-frè-té, tée), *part. passé* de sous-fréter.

SOUS-FRÉTER (sou-frè-té), v. a. Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi. Faisons défense à tous courtiers et autres de sous-fréter les navires à plus haut prix que celui porté par le premier contrat, *Ordonn.* août 1681.

— ETYM. *Sous*, et *fréter*.

† **SOUS-FRUTESCENT, ENTE** (sou-fru-tè-ssan, ssan-t'), *adj.* En botanique, se dit des végétaux dont la tige a les caractères du sous-arbrisseau.

SOUS-GARDE (sou-gar-d'), s. f. Terme d'arquebuserie. Assemblage des pièces qui sont placées sous le bois d'un fusil à hauteur de la platine; la sous-garde comprend : la pièce de détente, la détente et le pontet. || *Au plur.* Des sous-gardes.

— ETYM. *Sous*, et *garde*.

† **SOUS-GÉNÉRIQUE** (sou-jé-né-ri-k'), *adj.* Qui appartient à un sous-genre. Groupe sous-générique.

† **SOUS-GENRE** (sou-jan-r'), s. m. Section établie dans un genre, et renfermant une ou plusieurs espèces.

SOUS-GORGE (sou-gor-j'), s. f. Terme de manége. La partie de la tétière de la bride qui passe sous la gorge du cheval. || *Au plur.* Des sous-gorge.

— ETYM. *Sous*, et *gorge*.

† **SOUS-GOUVERNANTE** (sou-gou-vèr-nan-t'), s. f. Voy. SOUSGOUVERNANTE.

† **SOUS-GOUVERNEUR** (sou-gou-vèr-neur), s. m. Voy. SOUSGOUVERNEUR.

Digitized by Google

† SOUS-GUEULE (sou-gheu-l'), *s. f.* Terme de sellerie. Bout de courroie placé sous la boucle d'un cheval.

† SOUS-HÉPATIQUE (sou-zé-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous le foie. || Veines sous-hépatiques, les ramifications de la veine porte qui, de la scissure inférieure du foie, vont se distribuer dans la substance de cet organe.

† SOUS-HYPONITRITE (sou zi-po-ni-tri-t'), *s. m.* Terme de chimie. Hyponitrite lacque.

† SOUS-INFÉODATION (sou-zin-fé-o-da-sion), *s. f.* Acte par lequel un vassal possesseur d'un fief faisait une infeodation à un autre.

† SOUS-INTENDANCE (sou-zin-tan-dan-s'), *s. f.* Charge de sous-intendant. || Bureaux d'un sous-intendant. || Résidence d'un sous-intendant. || Circonscription d'un sous-intendant.

† SOUS-INTENDANT (sou-zin-tan-dan), *s. m.* Intendant en second.

† SOUS-INTERPRÉTER (sou-zin-tèr-pré-té), *v. a.* Il se conjugue comme interpréter. Donner à ce qui a été déjà interprété une interprétation secondaire. Pour une foule d'autres, nous qui tiendrons à la racine même de nos connaissances et qui nous sont intelligibles par la lumière naturelle, nous pouvons les traduire, les sous-interpréter, les discuter en quelque sorte, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad.* 1835, *pref.* p. XXII.

† SOUS-INTRODUCTEUR, TRICE (sou-zin-tro-du-kteur, ktri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui introduit au second. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, ST-SIM. **2**, 41.

† SOUS-JACENT, ENTE (sou-ja-san, san-t'), *adj.* Qui est placé dessous. Tissu sous-jacent. || Terme de géologie. Roches sous-jacentes, nom donné aux granits, à cause de leur situation, par comparaison aux roches volcaniques dites sur-jacentes.

† SOUS-FCPE (sou-pe'), *s. f.* Jupe de dessous. Jupe qui se porte sous une robe ouverte ou à étoffe transparente.

† SOUS-LACUSTRE (sou-la-ku-str'), *adj.* Qui est placé sous les eaux d'un lac. Pentes sous-lacustres.

† SOUSLIC ou SOUSLIK (sou-slik), *s. m.* Nom du *spermophile citelille* (rongeurs, de Lesson), l'*arctomys citelle*, de Pallas, le *mus citelle*, de Linné, du vulgairement *citille*, marmotte de Sibérie et jerboise. LEBOARANT.

† SOUS-LIEUTENANCE (sou-leu-te-nan-s'), *s. f.* Charge de sous-lieutenant. || *Au plur.* Des sous-lieutenances.

† SOUS-LIEUTENANT (sou-leu-te-nan), *s. m.* Officier du grade inférieur au lieutenant. || Sous-lieutenant de vaisseau, titre d'un grade renouvelé par ordonnance du 1er janvier 1788, pour remplacer celui d'enseigne de vaisseau et de lieutenant de frégate. || *Au plur.* Des sous-lieutenants.

— ETYM. *Sous*, et *lieutenant*.

† SOUS-LIGNEUX, EUSE (sou-li-gneû, gneû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a pas tout à fait la consistance du bois, à se dit d'une plante dont la tige n'est ligneuse qu'à la base.

† SOUS-LIMITER (sou-li-mi-té), *v. a.* Être au-dessous d'une certaine limite. Les conscrits qui sous-limitent ce minimum de taille (1m60 millimètres pour la conscription).

† SOUS-LINGUAL, ALE (sou-lin-goual, a-l'), *adj.* VOY. SUBLINGUAL.

SOUS-LOCATAIRE (sou-lo-ka-tè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, louant une portion de maison, tient du locataire principal. Le prenneur est tenu des dégradations et des pertes qui arrivent par le fait des personnes de sa maison ou de ses sous-locataires, *Code civ.* art. 1735. || *Au plur.* Des sous-locataires.

— ETYM. *Sous*, et *locataire*.

SOUS-LOCATION (sou-lo-ka-sion), *s. m.* Action de sous-louer. || *Au plur.* Des sous-locations.

— ETYM. *Sous*, et *location*.

† SOUS-LOMBAIRE (sou-lon-bè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous les lombes. || Réservoir sous-lombaire, le réservoir du chyle.

SOUS-LOUÉ, ÉE (sou-lou-é, ée), *part. passé* de sous-louer.

SOUS-LOUER (sou-lou-é), *v. a.* || 1° Donner à loyer une partie d'une maison, d'une terre, dont on est locataire ou fermier. *Tu sous-loue à M.* un tel. Les habitants auxquels ils (des fermiers) sous-louent quelques portions de terre, RAYNAL, *Hist. phil.* LIV. 3, I. || 2° Prendre à loyer du locataire principal une portion de maison. *Tu sous-loue de M.* un tel.

— ETYM. *Sous*, et *louer*.

† SOUS-MAIN (sou-min), *s. m.* Pancarte de papier qu'on met sur son bureau pour écrire et serrer ses notes.

SOUS-MAÎTRE, ESSE (sou-mè-tr', mâ-trè-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans un établissement d'éducation surveille les élèves ou remplace les professeurs en titre. [*Comédie* d'Aristophane] où Socrate soutenait qu'il n'y avait point d'autres dieux que le chaos, les nues et la langue, enseignait ensuite aux enfants à battre leurs pères, et puis était étranglé, et sa maison brûlée avec son sous-maître Chéréphon, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Socrate*. || [Nébride] ne put refuser à ses prières instantes [le saint Augustin] d'entrer en qualité de sous-maître chez Vereconde, qui enseignait les belles lettres à Milan, BOILEAU, *Traité des Et.* VII, 2e part. 4. To souvient-il, Dupont, des jours de noire enfance, Lorsque, riches d'orgueil et pauvres de science, Rossés par un sous-maître et joignons paresseux ?... A. DE MUSS. *Poés. nouv. Dupont et Durand*. || *Au plur.* Des sous-maîtres, des sous-maîtresses.

SOUS-MARIN, INE (sou-ma-rin, ri-n'), *adj.* || 1° Qui est au fond de la mer ou sous les flots de la mer. Les hauts fonds qui sont les sommets des collines sous-marines, BUFF. *Hist. Nat.* I, I, p. 287. L'action des volcans sous-marins n'est ni permanente, ni assez puissante pour élever un grand espace de terre au-dessus de la surface des mers, ID. 4e *époque nat. Œuvr.* I. XII, p. 207. || 2° Qui agit sous mer. Navires sous-marins. Guerre sous-marine. || Navigation sous-marine, celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux.

— ETYM. *Sous*, et *marin*.

† SOUS-MAXILLAIRE (sou-ma-ksi-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous la mâchoire. Glande sous-maxillaire.

† SOUS-MÉDECIN (sou-mé-de-sin), *s. m.* Médecin placé sous un autre médecin. Du Chesne n'a point de sous-médecins ni livalides, sév. 24 nov. 1676.

† SOUS-MÉDIANTE (sou-mé-di-an-t'), *s. f.* Terme de musique. Nom donné par Rameau à la note qui est d'un degré au-dessous de la médiante, ou encore à la sixième note du ton.

† SOUS-MÉDIATEUR (sou-mé-di-a-teur'), *s. m.* Subdivision d'une phrase, d'une période. On dit plutôt incise.

† SOUS-MENTONNIÈRE (sou-man-to-niè-r'), *s. f.* Bride qui sert à attacher le shako sous le menton.

† SOUS-MINER (sou-mi-né), *v. a.* Miner sans qu'on s'en aperçoive. Il ne sent rien de partiel; il ne faut que sous-miner, dit-il, et le gouvernement s'écroule, *Corresp. avec Kinglin*, I, 260.

† SOUS-MINISTRE (sou-mi-ni-stre'), *s. m.* Celui qui remplace un ministre principal, qui est presque ministre. Il m'arriva, en lui parlant de MM. le Tellier, Servien et Lionne, de les nommer les trois sous-ministres; elle releva ces mots avec aigreur en me disant : dites plutôt les deux, RETZ, *Mém.* I. II, IIe p. 450, dans POUGENS.

† SOUS-MOUCHEUR (sou-mou-cheur), *s. m.* Celui qui assistait le mouchelir de chandelles au théâtre, etc. Du mouchelir à sous-moucheur de chandelles, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 8.

SOUS-MULTIPLE (sou-mul-ti-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Se dit en général exactement dans un autre nombre, qui a servi à le former comme facteur. || Et un sous-multiple de 32. || Raison sous-multiple, rapport qui existe entre la quantité sous-multiple et la quantité qui la contient. || Substantivement. 2 est un des sous-multiples de 12.

— ETYM. *Sous*, et *multiple*.

† SOUS-NITRURÉ (sou-ni-tru-ré), *s. m.* Terme de chimie. VOY. SOUS-AZOTURÉ.

† SOUS-NOUE (sou-nou'), *s. f.* Terme de boucherie. Le morceau du bœuf dans lequel se trouve le gîte à la noix.

† SOUS-NORMALE (sou-nor-ma-l'), *s. f.* Terme de géométrie. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la normale correspondante. La sous-normale de la parabole est constante et égale à la moitié du paramètre.

— ETYM. *Sous*, et *normale*.

† SOUS-OCCIPITAL, ALE (sou-zok-ki-pi-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous l'occiput. || Prolongement sous-occipital, l'apophyse basilaire.

† SOUS-OCTUPLE (sou-zok-tu-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Il se dit d'un nombre qui est contenu huit fois dans un autre. Ce crepe sera transformé en un autre qui contiendra la même quantité de matière dans un espace sous-octuple, GERARD, *Instit. Hérm. science*, 1818 et 1820, I, IV, p. 90

† SOUS-OEIL (sou-euil, il mouillé), *s. m.* Nom donné à de petits bourgeons qui poussent souvent au-dessous des véritables bourgeons des arbres. || *Au plur.* Des sous-yeux.

SOUS-OFFICIER (EN) (sou-zeu-vr'), *loc. adv.* VOY. ŒUVRE, n° 4. || *Fig.* Ses passions, qui travaillent en sous-œuvre, sont maintenant au plus grand jour, CARACCIOLI, *Liré. récréat.* t. IV, p. 113, dans POUGENS.

SOUS-OFFICIER (sou-zo-fi-sié), *s. m.* Tout militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant, mais au-dessus du caporal. || Se dit, dans l'infanterie, du fourrier, du sergent, du sergent major et de l'adjudant. || Dans la cavalerie, il se dit du fourrier, du maréchal de logis, du maréchal de logis en chef et de l'adjudant. || Terme de marine. On donne ce titre aux adjudants sous-officiers, aux sergents-majors, aux sergents et autres de grades correspondants. || *Au plur.* Des sous-officiers.

— ETYM. *Sous*, et *officier*.

† SOUS-ONGUIATRE (sou-zon-gui-lè-r'), *adj.* Qui est sous l'empire du terme sous-spécialité.

† SOUS-ORBITAIRE (sou-zor-bi-tè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous de l'orbite. || Canal sous-orbitaire, petit conduit que présente la face orbitaire du maxillaire supérieur. || Os sous-orbitaire, os particulier aux poissons, et qu'on peut considérer comme démembré des maxillaires supérieurs et des jugaux.

SOUS-ORDRE (sou-zor-dr'), *s. m.* || 1° Terme de procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, et qui est répartie à des créanciers de ce créancier opposants sur lui. || Opposants en sous-ordre, créanciers en sous-ordre, ceux qui sont opposants, créanciers d'un créancier. || Par extension, en sous-ordre, se dit de tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. Que n'auront pas fait les autres secrétaires d'État et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneaux de la province ? ST-SIM. XIV, 306. L'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique..., VOY. *Phil. Tyran.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Quinault imagina un genre mixte qui n'en était pas un, dans lequel les récits firent la partie la plus considérable du spectacle; la danse n'y fut qu'en sous-ordre ; ce fut en 1674 qu'on représenta à Paris les fêtes de Bacchus et de l'Amour, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, III, 9. || 2° Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui. Ceux qui sont à la tête d'une administration doivent veiller sur leurs sous-ordres.

— ETYM. *Sous*, et *ordre*.

† SOUS-PÉRIOSTÉ, ÉE (sou-pé-ri-o-sté, tée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à ce qui est sous le périoste. || Opérations sous-périostées, celles qui se pratiquent sur l'os en ménageant le périoste qui le recouvre.

SOUS-PERPENDICULAIRE (sou-pèr-pan-di-ku-lè-r'), *s. f.* Terme de géométrie. Synonyme de sous-normale.

† SOUS-PHOSPHATE (sou-fo-fa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Phosphate avec excès de base.

SOUS-PIED (sou-pié), *s. m.* Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied, et qui s'attachent des deux côtés au bas d'une guêtre ou d'un pantalon, les empêche de remonter. || *Au plur.* Des sous-pieds.

— HIST. XIVe S. Dès qu'il n'avoit que treize ans, Charles VI le prit en son service [Raoul de Gaucourt], et voulut qu'il fust son valet tranchant; et, pour ce qu'il estoit petit, le roy fit faire un sous-pied [marche-pied], ou il se tenoit quand il le servoit à table, CHRISTINE, *Hennet, sur l'hist. de Charles VI*, p. 778. || XVIe S. Il eut le soupçon de l'esperon et la semelle de la botte emportée d'une mousquetade, D'AUB. *Hist.* II, 455.

— ETYM. *Sous*, et *pied*.

† SOUS-PORTIER (sou-por-tié), *s. m.* Portier en second. Mon oncle est le sous-portier de l'hôtel des fermes, RESTAUD, *Scrétade*, 18.

† SOUS-POUTRE (sou-pou-tr'), *s. f.* Poutre qui est placée sous une autre.

SOUS-PRÉCEPTEUR (sou-pré-sè-pteur), *s. m.* Précepteur placé au-dessous du précepteur près d'un fils de prince. C'est un usage ancien et comme

Digitized by Google

sacré pour l'Académie, de recevoir parmi ses membres le précepteur et le sous-précepteur des enfants de France, *p.-allemd. Éloges, Vaux de St-Cyr.*

† **SOUS-PRÉFECTORAL, ALE** (sous-pré-fè-kto-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à une sous-préfecture. || Qui émane d'un sous-préfet. Arrêté sous-préfectoral.

SOUS-PRÉFECTURE (sou-pré-fè-ktur'), *s. f.* || **1°** Partie d'un département administrée par un sous-préfet. || **2°** Fonctions de sous-préfet. || Temps que durent ces fonctions. || **3°** Demeure, bureaux de sous-préfet. || Ville où réside un sous-préfet. Seoaux est une sous-préfecture. || *Au plur.* Des sous-préfectures.

— ÉTYM. *Sous, et préfecture.*

SOUS-PRÉFET (sou-pré-fè), *s. m.* Fonctionnaire chargé d'administrer un arrondissement communal, sous la direction immédiate du préfet. || *Au plur.* Des sous-préfets. || *S. f.* Sous-préfète, la femme d'un sous-préfet. Lorsque je descendis pour le déjeuner, mon parti était bien arrêté, la sous-préfète avait un soupirant de plus, *Ch. de Bernard, Un acte de vertu,* 5. || Ce mot n'est reçu que dans le style très-familier.

— ÉTYM. *Sous, et préfet.*

† **SOUS-PRESSION** (sou-prè-sion), *s. f.* Pression exercée en dessous. MM. les ingénieurs ont pris la résolution de continuer à foncer le puits [puits fore de Passy] par les moyens ordinaires, c'est-à-dire en épuisant les eaux et en se servant de bois pour le soutènement des argiles; mais les sous-pressions rendirent ce procédé impraticable, *catalan, Presse hydraulique,* 1, 19, 863, 1811.

SOUS-PRIEUR, EURE (sou-pri-eur, eu-r'), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse qui supplée le prieur, la prieure. Il prit la sœur de Sainte-Euphémie, et qui était alors sous-prieure à Port-Royal des Champs, une fièvre dont elle mourut, *sac. Hist. Port-Roy.* 3e part.

† **SOUS-PRINCIPAL** (sou-prin-si-pal), *s. m.* Celui qui supplée un principal de collège. Le sous-principal, sur qui roule en général le soin de la discipline [d'un collége], est par là qu'il presque partout la place du principal, rollin, *Traité des Et.* vu, 2e part. 1, 3.

† **SOUS-PROMOTEUR** (sou-pro-mo-teur), *s. m.* Officier qui agit dans les procès de canonisation.

† **SOUS-PROTE** (sou-pro-t'), *s. m.* Le premier ouvrier d'un des ateliers d'une grande imprimerie, ainsi dit parce qu'il y remplace le prote.

† **SOUS-PUBIEN, IENNE** (sou-pu-biin, biè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du pubis. || Ligament sous-pubien, ligament très-fort de l'articulation pubienne, fixé de l'un et de l'autre côté à la partie supérieure et interne des branches obliques de l'arcade pubienne.

† **SOUS-PYRÉNÉEN, ENNE** (sou-pi-ré-né-in, è-n'), *adj.* Qui est au pied des Pyrénées. Plaine sous-pyrénéenne.

† **SOUS-QUADRUPLE** (sou-koua-dru-pl'), *adj.* || **1°** Terme de mathématiques. Se dit d'un nombre qui est contenu quatre fois dans un autre. || Le nombre 2 est sous-quadruple de 16. || **2°** Terme de minéralogie. Se dit d'une substance cristallisée dans la formule de laquelle un des exposants est le quart de la somme des autres. || On dit aussi habituellement sous-quintuple, etc.

† **SOUS-QUARTIER** (sou-kar-tié), *s. m.* Localité maritime, synonyme qui relève d'un quartier.

† **SOUS-QUINTUPLE** (sou-kuin-tu-pl'), *adj.* Terme de mathématiques. Se dit d'un nombre qui est compris cinq fois dans un autre. 3 est sous-quintuple de 15.

— HIST. XVIe S. Multiplier le subquintuple par..... est, de la sorte, *Arithmetique,* p. 86.

† **SOUS-RACE** (sou-ra-s'), *s. f.* Race secondaire établie dans une race prédisposante. C'est la génération qui produit les sous-races.

† **SOUS-RÉSINE** (sou-ré-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance résineuse insoluble dans l'alcool froid.

† **SOUS-RIVE** (sou-ri-v'). *s. f.* Terme de pêche. Se dit des petites cavernes qui se forment au bord de l'eau, sous les racines des grosses souches.

† **SOUS-ROI** (sou-roi), *s. m.* Celui qui est le représentant d'un roi. || *Fig.* Nous paverons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois [les fermiers généraux], parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soutenir et de bien coquins qui nous faisaient mourir de rage, voltr. *Lett. Formey,* 23 févr. 1770.

† **SOUS-ROITELET** (sou-roi-te-lè), *s. m.* Petit roi, roi en second. Charles-Martel n'est cependant appelé que sous-roitelet par le pape Grégoire II, voltr. *Mœurs,* 19.

SOUS-SACRISTAIN (sou-sa-kri-stin), *s. m.* Celui qui est sous un sacristain.

† **SOUS-SCAPULAIRE** (sou-ska-pu-lè-r') *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous l'omoplate. || Fosse sous-scapulaire, connu-tif dite sous-fosse sous-épineuse, et située sous l'épine de l'omoplate. || Muscle sous-scapulaire, ou, substantivement, le sous-scapulaire, muscle qui naît des trois quarts internes de la fosse sous-scapulaire, dans laquelle il est situé, et va se terminer à la petite tubérosité de l'humérus.

† **SOUS-SECRÉTAIRE** (sou-sè-krè-tè-r'), *s. m.* Celui qui aide un secrétaire. Un emploi de sous-secrétaire qui ne me tentait pas infiniment, *j. j.* rouss. *Confess.* IV. || Sous-secrétaire d'État, titre qui, à diverses époques, a été donné à de hauts fonctionnaires qui partageaient le pouvoir et la responsabilité d'un ministre.

† **SOUS-SECRÉTARIAT** (sou-se-krè-ta-ri-a), *s. m.* Place de sous-secrétaire. || Bureaux d'un sous-secrétaire.

SOUS-SEING (sou-sin), *s. m.* || **1°** Acte fait entre des particuliers, sans l'intervention d'un officier public. J'ai brûlé un sous-seing, comme j'ai pu; il était tout en faveur de M. C. COLA, *Lett.* II, 197. || **2°** Droit de franchise pour la poste, de camp, *Rec. des Deux-Mondes,* janv. fév. 1867, p. 187.

SOUS-SEL (sou-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui, pour une proportion d'acide, contient plus d'un proportion de base. || *Au plur.* Des sous-sels.

† **SOUS-SERRÉE, EUSE** (sou-sè-ré, ré-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous les membranes séreuses. || Réseau sous-séreux, tissu cellulaire placé entre une membrane séreuse et la pulpe nerveuse.

† **SOUS-SIGNATURE** (sou-si-gna-tu-r'), *s. f.* Terme de pratique. Seconde signature, signature placée au-dessous de la première.

SOUSSOUIR (sou-sou-ir, gué), *part. passé* de soussouner. Dont la signature est au-dessous. Je soussigné, je soussignée..... reconnais..... Parisdevant les notaires soussignés.

† **SOUSSIGNER** (sou-si-gné), *v. a.* Mettre sa signature à une lettre, à un acte, etc. Nous, dissentis, présents personnellement les témoins et les soussignons [des conditions], et y obligeons nous et les nôtres, bos. *Sermons, Rechaute,* 1. || L'Académie, mais à tort, soussigner comme inusité.

— HIST. XVIe S. Et dont chacun, pour eternel renom, A soussigné ce cartel de son nom, st-gelais, p. 15. Rancé, ayant promesse de la vie et ennuie des tourments, soubsigna à cette confession, d'aub. *Hist.* 1, 94.

— ÉTYM. *Sous, et signer.*

† **SOUS-SOL** (sou-sol), *s. m.* || **1°** Couche, assise de sol, sur laquelle repose la terre végétale, ou servant de base à une construction quelconque, telle que mur, édifice, etc. Une roche argileuse qui constitue la base de toutes les petites collines et le sous-sol du terrain meuble, r. blanchard, *Rev. des Deux Mondes,* 15 mai 1871, p. 335. || **2°** Construction faite au-dessous du rez-de-chaussée d'une maison. Louer un sous-sol. Presque toute ces maisons ont pour rez-de-chaussée un sous-sol daliié, lambde, TAINE, *Notes sur l'Anglet. dans le Temps,* 8 oct. 1871, || Fig. || Proudhon] vous force à sonder le sous-sol des questions qu'il remue, *le Peuple français,* 29 nov. 1868. || *Au plur.* Des sous-sols.

— ÉTYM. *Sous, et sol.* Ce mot, très-récent, est déjà pris au figuré.

† **SOUS-SOMMER** (sou-son-mé), *v. n.* Terme de marine. Se dit d'un bâtiment qui s'enfonce entièrement dans la mer, après avoir sombré.

† **SOUS-SPHÉNOÏDAL, ALE** (sou-sfé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous le sphénoïde. || Apophyses sous-sphénoïdales, apophyses inférieures du sphénoïde. || Conduit sous-sphénoïdal, conduit osseux situé à la partie inférieure du sphénoïde et donnant passage à l'artère maxillaire interne.

† **SOUS-STERNAL, ALE** (sou-stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous le sternum.

SOUS-TANGENTE (sou-tan-jan-t'), *s. m.* Terme de géométrie. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. || *Au plur.* Des sous-tangentes.

— ÉTYM. *Sous, et tangente.*

SOUS-TENDANTE (sou-tan-dan-t'), *s. f.* Terme de géométrie. La sous-tendante ou corde d'un arc de courbe est la ligne droite qui en joint les deux extrémités. || *Au plur.* Des sous-tendantes.

† **SOUS-TENDRE** (sou-tan-dr'), *v. a.* Terme de géométrie. Se dit de la situation d'une corde ou d'une sous-tendante relativement à un arc. Cette corde sous-tend un arc de 60°. || Au propre. Une ficelle qui sous-tend un arc.

† **SOUS-TIROT** (sou-ti-ro), *s. m.* Ancien terme de marine. Espèce de petit bateau. Celui [pêage] qui sera levé sur chacun bateau sera pour sur le bateau maire seulement, et non sur les alleges, tirots et sous-tirots, *Ordonn.* mai 1680.

† **SOUS-TITRE** (sou-ti-tr'), *s. m.* Titre secondaire, placé après le titre principal d'un livre. || *Au plur.* Des sous-titres.

† **SOUSTRACTIF, IVE** (sou-stra-ktif, kti-v'), *adj.* Terme d'algèbre. Qui exprime une soustraction, qui doit être soustrait. Termes soustractifs. || Terme soustractif, en minéralogie. Molécule soustractive, élément géométrique qui sert à mesurer la quantité de chaque décroissement dans un cristal.

— ÉTYM. VOY. SOUSTRACTION.

SOUSTRACTION (sou-stra-kcion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || **1°** Action d'ôter, de retirer. Si vous ôtez par soustraction quelques vérités fondamentales, le ministère n'est plus, nous, *Var. xv,* 42. Craignons de résister au Saint-Esprit, de peur qu'enfin notre résistance ne soit poussée jusqu'à la fin, par la juste soustraction de ces grâces que convertissent les cœurs, ID. *Méd. sur l'Ev.* 2e *partie,* 19e *jour.* || Y a bien des manières de parvenir au froid et à l'indifférence; Lamotte..... y est arrivé..., par une versification lâche, par l'introduction de deux grands enfants d'Œdipe sur la scène, par la soustraction entière de la terreur et de la pitié, voltr. *Comm. Corn. Rem. Œdipe,* v, 7. La conservation des insectes tient essentiellement à la soustraction de l'humeur visqueuse contenue dans le ventre de ces animaux, buffon, *Oiseaux, Maison rust.* I, 1, p. 128, dans rozoens. || **2°** Action de soustraire, d'enlever par adresse ou par fraude. Soustraction frauduleuse. Pourquoi va solliciter partout, et fait voir un écrit du roi, où on lui fait dire qu'il trouverait fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des pièces, rév. à *Pompone,* 11 déc. 1666, || **3°** Terme d'arithmétique. Opération par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre. Faire une soustraction. || Soustraction complexe, celle qui consiste à retrancher un nombre complexe d'un autre nombre complexe.

— REM. On trouve substraction : Ceux que ses nos dons [de la grâce] disposent instruire, ne font qu'en substraction où peut réduire le douloureux effet de la substraction, cons. *Instit.* II, 10. *Substraction,* qui d'ailleurs se trouve dans quelques anciens textes, est barbare.

— HIST. XIVe S. Telle replecion et substraccion sont passions de malades, oresme, *Eth.* 219. || XVe S. Et l'ingratitude des dons de Dieu est punie sur les hommes par substraction de sa grace, A. CHART, *Quadrilogue invectif,* p. 241. || XVIe S. Il n'a plus à dire de l'occident que la substraction de la quinquaine (Guipuscoa) à l'eveschié de Bayonne..... D'AUB. *Hist.* II, 310. En soustraction de sont requis que deux nombres, c'est à savoir le nombre que l'on veult soustraire et le nombre duquel on le veult soustraire, est. de laroche, *Arismetique,* f° 8.

— ÉTYM. Provenç. *soutracc*; espagn. *substraccion*; ital. *sottrazione*; du lat. *subtractionem* (SUCHENAL, *Addenda*), de *subtrahere*, soustraire.

SOUSTRAIRE (sou-strè-r'; la prononciation est irrégulière: elle devrait être sou-trè-r'; au XVIe siècle, on écrit soubstraire et on prononce soustraire, PALSGRAVE, p. 26), je soustrais, tu soustrais, il soustrait, nous soustrayons, vous soustrayez, ils soustraient; je soustrayais, nous soustrayons, vous soustrayiez; point de parfect; je soustrairai; je soustrairais; soustrais, qu'il soustraie, soustrayons; que je soustraie, que nous soustrayions, que vous soustrayiez; point d'impartiat du subjonctif; soustrayant; soustrait, e. a. || **1°** Enlever quelque chose par adresse ou par fraude. Il a soustrait du dossier les pièces les plus importantes. || Soustraire les aliments à un malade, lui retrancher quelque chose de la nourriture ordinaire. || Soustraire des sujets de l'obéissance du prince, ou, plus ordinairement aujourd'hui, à l'obéissance du prince, les pousser à la révolte contre leur prince. Aucune possession, ni aucune jouissance ne peut en aucun temps être soustraite à l'autorité de la loi, voltr. *Dict. phil. Droit canonique.* || **2°** Préserver de. J'ai l'ordre d'Amurat, et je puis t'y soustraire, bac. *Bej.* V, 4. || [Joly de Fleury] a soustrait ses châtiment des juges coupables, pour ne pas décrier la magistrature, accos, *Œuvr.* I, 9, p. 278. 1.

Digitized by Google

parlement veut mettre Palissot au pilori; et les protecteurs de Palissot le font etiller pour le soustraire au parlement, PALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1764. || 5° Terme d'arithmétique. Oter un nombre d'un autre nombre. Soustraire une soustraction. c'est ajouter, *dans une autre* une négation, c'est affirmer, COMBL. *Lang. calc. n*, 6. || 6° Se soustraire, v. *réfl.* S'affranchir de, se défendre à. Aux grands périls tel a pu se soustraire, Qui périt pour la moindre affaire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Les Phéniciens, lorsqu'ils abandonnoient leur patrie pour se soustraire à la domination de Cyrus, COMBL. *Hist. anc.* III, 46. Chaque cultivateur..... pour se soustraire à la rigueur des impositions, RAYNAL. *Hist. phil.* XIII, 41. On peut éclairer les réflexions, mais on ne peut se soustraire au sentiment de ses maux, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 10, p. 371, dans POUGENS. || Se soustraire de, même sens (plus usité anciennement, aujourd'hui moins usité). Ces philosophes [les stoïciens] qui ont pu autrefois se soustraire de l'empire de la fortune, et, malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec Jupiter même, BOSC. *Hôtel.* II, 4. Il [l'homme] s'est soustrait de DIEU même, et, s'égarant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même, je l'ai abandonné à lui, PASC. *Caract. de la relig.* 17, ÉDIT. FAUGÈRE. Voulant commencer à me soustraire de sa domination, HAMILT. *Gramm.* 2. || 5° Se soustraire aux yeux, aux regards, se retirer, s'éloigner. Et, n'ayant aperçue, Il a voulu d'abord se soustraire à ma vue, TH. CORN. *Héraclius*, IV, 5. César pour quelque temps s'est soustrait à nos yeux, BAC. *Brit.* I, 7.

— HIST. XIIe S. Cacher, justifier [qqn] estout avespreié, et jai estout li jors enclignoez; car li solos [li soleil] de justice s'estoit jai petit a petit soutrait, ST BERN. P. 527. || Fig. Percer la lune est grandire [plus grande] de la terre, avient il qu'ele puet soustraire la clarté du soleil partout le monde, *Comput*, P^ie^. Cil estoient soutrait de l'obedience de Rome, VELLEH. XCVIII.... et por ce que li une ovriers ne soustraie l'aprentiz à l'autre, *Lit. des mat.* 230. Valeriires [ils] l'estoient soustraiz, ID. menée en aucune manière, RUTEB. *Ste Elisab.* p. 160. Honneure et aime toutes les personnes de sainte eeglise, et garde que en ne leur soustraie ne apetise leur dous et leur autorités que tu as devisiere leur aurcent donné, JOINV. 301. Car ce qui est sien provient à tort li soustraions, J. DE MEUNG, *Test.* 1668. Soustreire c'est tolir, *Lit. de jal.*, ms. || 6° Fig. Soustraire [qqn] ajoutait aucune fois jouste les ordonances des devant dis nos maistres, ou soutrait, id. P 4, verso. L'en en pourroit garir le corrigeant, c'est assavoir par pomes en substrahant delettations et substrahant tristesse, ORESME, *Eth.* 38. Que lesdites lettres ne fussent perdues ne soustraites, MARCHEGAY, P^ie^ 38, verso. Thésée, trois mois maintenu à vous plaindre Nous venons, qui passer nous vuelent. Et se painent, quant elles puéent, De nous ainsi de nous soustraire, P. CORNEL. I, III, p. 24. || XVIe S. J'essaye de soustraire ce coing à la tempeste publicque, SCOUT. III, 9. Ils soubtriment et desgaisent leur vice à leur propre conscience, ID. III, 112. Si s'en alla premierement contre les villes qui s'estoient soubstraictes de l'obeïssance des Romains, AMYOT, *Marcell.* 39. Cleopatra congnoissant que Antoina lui en vouloit, s'efforçoit de lui substraire Antonius, ID. *Ant.* 88. Soustraire c'est leur ou oster une poubre mineur d'une autre majeur, pour sçavoir de combien le mineur est surmonté du majeur, DE LAROCHE, *Arismetique*, P^e^ 8.

— ETYM. Provenç. *soustraire*, *substraire*; espagn. *sustraer*; ital. *sottrarre*; lat. *subtrahere*, de *sub*, sous, et *trahere*, tirer (voy. TRAIRE).

SOUSTRAIT, AITE (sou-strè, strè-t'), part. passé de soustraire. Par là toutes les actions d'humanité sont autant de choses soustraites à la réflexion, COMBL. *Traité anim.* II, 4. Soustraite aux passions violentes.... on va s'en soustraire à une heureuse obscurité, GENLIS, *Veill. du chât.* I, p. 165, dans POUGENS.

SOUS-TRAITANT (sou-trè-tan), s. m. Celui qui se charge de quelque partie d'une entreprise concédée à un premier traitant. Nous vous dirons les heures d'une année N'acquittement point la journée Qu'un sous-traitant passe à dormir, VADÉ, *Pipe cassée*, III, 1. Au *plur.* Des sous-traitants.

SOUS-TRAITÉ (sou-tre-té), s. m. Traité par lequel on reprend une affaire des mains d'une personne qui en avait déjà traité. || Au *plur.* Des sous-traités.

SOUS-TRAITER (sou-trè-té), v. n. || 1° Devenir sous-traitant. || 2° Prendre une entreprise de la seconde main. || Céder à un tiers, moyennant marché, une entreprise dont on s'était chargé. Il s'était rendu adjudicataire de cette fourniture, il en a sous-traité avec un tel.

— ETYM. *Sous*, et *traiter*.

† **SOUSTRAYEUR** (sou-strè-ieur), s. m. Celui qui soustrait.

— HIST. XVIe S. Et si doit mettre le testeur adés desous le trehie, *Comput*, P^ie^ 14. || XVIIe S. L'assemblement de triple avec son subtriple, EST. DE LAROCHE, *Arismetique*, P 17, *verso*.

— ETYM. *Sous*, et *triple*.

SOUS-TRIPLE, ÉE (sou-tri-plé, plé), *adj.* Terme de mathématiques. Usité dans cette expression : En raison sous-triplée, en raison des racines cubiques.

† **SOUS-TRONCHANTÉRIEN, ENNE** (sou-tron-tan-té-rin, rè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du grand trochanter.

† **SOUS-TRONCHANTINIEN, IENNE** (sou-tron-tan-ti-nin, niè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessous du petit trochanter.

SOUSTYLAIRE (sou-sti-lè-r'), *s. f.* Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire, et placée dans un plan perpendiculaire à celui du cadran.

— ETYM. *Sous*, et *style*.

† **SOUS-TYRAN** (sou-ti-ran), s. m. Tyran subalterne. Nos sous-tyrans velches étaient des monstres bien absurdes, ce jeune homme [Morval] condamné à mort, VOLT. *Lett. sur le procès de Pr. Juli.* 1774. Une maxime des tyrans et sous-tyrans est de donner toujours raison aux supérieurs, DUCOS, Œuv. t. v, p. 304. || Au *plur.* Des sous-tyrans.

† **SOUS-VASSAL** (sou-va-sal), *s. m.* Vassal qui relevait d'un seigneur, lequel relevait lui-même d'un autre seigneur, LEBEAU, *Droit*, I, 1.

† **SOUS-VENDRE** (sou-van-dr'), v. a. Vendre à un tiers une portion de ce qu'on a acheté. || Fig. et familièrement. Se dit surtout de gens qui gâtent, qui l'emporter sur eux. Sous-vendre des concurrents.

† **SOUS-VENTE** (sou-van-t'), *s. m.* Vente d'une portion de ce qu'on a acheté.

† **SOUS-VENTÉ, ÉE** (sou-van-té, tée), *adj.* Terme de marine. Se dit d'un navire qui se trouve sous le vent de l'endroit dans lequel il croyait ou devait être.

SOUS-VENTRIÈRE (sou-van-tri-è-r'), *s. f.* Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du cheval. || Quelquefois, sangle qui passe sous le ventre du cheval et relient la selle sur son dos. || *Au plur.* Des sous-ventrières.

— ETYM. *Sous*, et *ventre*.

† **SOUS-VERGE** (sou-vèr-j'), *s. m.* Dans les attelages dans lesquels les conducteurs sont montés, particulièrement dans les attelages des voitures d'artillerie, on appelle sous-verge ou cheval de sous-verge le cheval qui est à droite du cavalier, et qui est placé à la droite du porteur.

† **SOUS-VICAIRE** (sou-vi-kè-r'), *s. m.* Second vicaire.

† **SOUS-VICARIAT** (sou-vi-ka-ri-a), *s. m.* Office de sous-vicaire. || Durée du sous-vicariat.

† **SOUS-ZYGOMATIQUE** (sou-zi-go-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous l'os zygomatique.

† **SOUTACHE** (sou-ta-ch'), *f.* || 1° Tresse de galon qu'on attache au dehors du hussard. || 2° Terme de couturière. Petit lacet très-étroit en laine, coton ou soie, que l'on coud sur une étoffe, en formant des dessins, pour orner les robes, les manteaux, les jupons. Broderie en soutache. Dessin pour soutache.

— ETYM. Hongrois, *szursok*, frange.

† **SOUTACHER** (sou-ta-ché), v. a. Terme de couturière. Poser une soutache sur un vêtement quelconque. Soutacher une robe, une culotte, le bas d'un manteau. Deux ou trois jeunes femmes, assises avec cette élégance un peu extravagante qui est le goût du jour, restes soutachées d'or, robes à traînes ou bizarrement relevées, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit.* 3 JUIN 1867.

SOUTANE (sou-ta-n'), *s. f.* || 1° Ancien vêtement talaire qui descendait jusqu'aux pieds. || 2° Particulièrement. Habit long et boutonné de haut en bas que portent les ecclésiastiques. Sur la fin de ses jours, il prit la soutane, mais ne se fit pas prêtre, PELLISSON, *Hist. Acad. fr. Colomby*. Il l'abbé de Polignac, depuis cardinal] est présentement un abbé de Feuillets, et n'a plus cette grande soutane où il était enseveli, SÉV. 29 janv. 1685. D'une longue soutane il endosse la moire, Prend les grands volets, les marques de sa gloire, SOCI. *Intr. IV.* Tout ce qu'on obtint de moi, fut de mettre une soutane par-dessus mes habits; et mon frère, mourant de rire du mon habillement ecclésiastique, voulait me faire rire les autres, HAMILT. *Gramm.* 3. || Fig. Etat ecclésiastique. Il a pris, il a quitté la soutane. || 3° Autrefois les médecins aussi portaient une soutane. Si les médecins n'avaient des soutanes et des mules.... PASC. *Pens.* m, 3, édit. HAVET.

— HIST. XVIe S. Pour se bien desguiser, il avoit mis une grande juppe de velour appelée vulgairement une soutane, DES ACCORDS, *Bigarr. Epouvantail* traduit.

— ETYM. Bourguig. *sotane*; espagn. *sotana*; ital. *sottana*; du bas-lat. *subtanea*, *subtana*; du latin *subtus*, sous. Le mot vient de *subtus*, tant à cause de sa forme, qui a cause de l'italien *sottana* qui signifie cotillon, jupe de dessous.

SOUTANELLE (sou-ta-nè-l'), *s. f.* Petite soutane qui ne descend que jusqu'aux genoux. Jamais le roi ne put résoudre M. de Metz à porter un Saint-Esprit sur sa soutanelle, comme les autres, ST-SIM. III, 37. Il me fera quitter mon habillement, qui consistait en une simple soutanelle fort usée, LESAGE, *Gil Bl.* I, 7.

— ETYM. Diminutif de *soutane*.

† **SOUTE** (sou-t'), *s. f.* Voy. SOULTE.

† **SOUTE** (sou-t'), *s. f.* Terme de marine. Chambre ou retranchement fait au-dessous du pont du navire, et servant à serrer différentes provisions. Soute au pain. Soute au vin. Soute aux voiles.

— HIST. XIIIe S. Seneschal, je vous commant que vous me sous coudiez dis or en avant, tant que vous aiez tous les fous de ceans esteins, ne mes que le grant feu qui est en la soute de la nef, JOINV. 552. Le seigneur d'Autun descendi en la soute de la nef, où il-dedenz trouva huit pipes de bieire coulées, *Chr. de J. Bel*, dans J. JAL.

— ETYM. Lat. *subtus*, en dessous, d'après Jal, à cause de la place qu'occupent les soutes; Berry, *soûte*, *soûté*, fond de bateau, plate-forme, aire de grange.

SOUTENABLE (sou-te-na-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être soutenu par de bonnes raisons. Si le sens nouveau que nous [Révolution] donnons au concile de Trente est soutenable, BOSS. *Rép. d'un théologien*, *Préambule*. La proposition que M. Régis prétend prouver dans le chapitre xiii de la troisième de sa philosophie, et par laquelle il le finit, n'est pas soutenable, MALEBR. *Rech. vér. Rép. à Régis*, ch. 4. Quelque vrai dire, cette opinion est bien peu soutenable, MOT, *Inst. Mém. scienc.* 1823, 1er sem. p. 332. || 2° Qui se peut endurer. Je n'oserais penser.... je trouvais partout une sensibilité vive, que mon état n'était pas soutenable, SÉV. 13 sept. 1684. Le joug en est-il devenu plus pesant et moins soutenable ? SOCIN. *Pensées*, t. II, p. 442. La magnificence des habits n'était pas soutenable avec sa figure, HAMILT. *Gramm.* 7. || 3° En termes de guerre. Ce poste n'est pas soutenable. || On dit plutôt aujourd'hui : ce poste n'est pas tenable.

— HIST. XVIe S. Si paravant ilz l'avoient esprouvé non soustenable en armes, encore le trouverent ilz bien plus redoutable en sa roble longue consulaire, AMYOT, *Marcell.* 37.

— ETYM. *Soutenir*.

† **SOUTENANCE** (sou-te-nan-s'), *s. f.* || 1° Action de soutenir une thèse. Le conseil académique..... tout en regrettant profondément que la soutenance de cette thèse eût été autorisée.... *Monit.* mars, 28 mars 1868, p. 426, 4e col. || 2° Terme de marine. Planche échancrée pour battre et nettoyer le chanvre.

— HIST. XIIIe S. Remembre, sire Dieux, quieus [quelle] est la moie soustenance, *Psautier*, f° 109. || XVIe S. .... Mais le dieu supernel Sera des bons toujours la soutenance, MAROT, *Psaume* 36.

— ETYM. *Soutenir*; Berry, *soutenance*, soutien, subsistance, entretien; provenç. *sostenensa*; ital. *sostenenza*.

SOUTENANT, ANTE (sou-te-nan, nan-t'), *adj.*

Digitized by Google

|| **1°** Qui soutient. Comme ilarans [Dont] : « Mes larmes ont été mon pain nuit et jour, » pour en faire voir non-seulement le cours continuel (de la peine que cause le péché), mais encore la force soutenante, sous. *Et. d'orat.* x, 17. || **2°** *S.* m. Soutenant, celui qui soutient une thèse.

SOUTENEMENT (sou-te-ne-man), *s.* m. || **1°** Terme de maçonnerie. Appui, soubien. Si, pour augmenter les chances de stabilité du mur de soutenement, nous négligeons toutes les résistances qu'il oppose à la poussée des terres, chanal. *Mém. scienc.* t. VIII, p. 481. || **2°** Terme de procédure. Raisons que l'on donne par écrit à l'appui d'un compte. Fournir soutenements et réponses.

— REM. Quelques-uns écrivent soutènement, dit l'Académie. Cette orthographe est meilleure, en ce sens de moins qu'elle consonne avec entretènement, et qu'elle représente la prononciation.

— HIST. XIIe s. Là ai esmandé à une vielle, que el te truisse [trouvât] vitaille e soutenement, *Rois*, p. 310. || XIIIe s. La quatre element qui sont aussi comme soustenemens dou monde, baun.-latini, *Trésor*, p. 109. Aussi comme li fondemens Est de la tour soustenemens, la vertus de concorde, t. I, p. 287. || XVIe s. Les soustenements et l'estat droit et inflexible du jugement, mont. II, 342. Et quel honneur pour les pères, d'avoir enrengé de si belles colonnes pour le soustenement et le gloire de leurs maisons ! lanoue, 431.

— ETYM. *Soutenir*; prov. *sostenemen*; catal. *sostenimenl*; esp. *sotenimiento*; ital. *sotenimento*.

SOUTENEUR (sou-te-neur), *s.* m. || **1°** Celui qui soutient, défend. Le parterre était garni de souteneurs ; il a été fort chergé, racin. MONT. *Mémoires secrets*, t. XXXII, p. 208. || **2°** Particulièrement, celui qui se fait le champion d'une maison de jeu ou de quelque autre mauvais lieu. Les soutenours de jeu.

— HIST. XIIIe s. [Deu] qui est sires de toz les rois, et governables de totes les bonnes choses, et soustenerres de toz biens, *Rois*, p. 1. || XVIe s. Et aussy que se vieulx devien, que ma femme soustenereese Soit de moy et de ma vieillesse, e. deschamps, *Poésies mss.* f. 186.

— ETYM. *Soutenir*; provenç. et espagn. *sostenedor*; catal. *sostenidor*.

SOUTENIR (sou-te-nir), *v. a.* Il se conjugue comme tenir. || **1°** Tenir par dessous, supporter. || **2°** Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. || **3°** Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. || **4°** Donner de la force, en parlant d'aliments. || **5°** Donner les moyens de subsister. || **6°** Fournir de l'argent. || **7°** Empêcher une personne de fléchir, de tomber, dans des choses morales. || **8°** Soutenir un sentiment en quelqu'un. || **9°** Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. || **10°** Favoriser, appuyer de son crédit, de recommandation. || **11°** Fig. Porter comme fait un appui. || **12°** Fig. Porter d'une manière honorable. || **13°** Correspondre à. || **14°** Entretenir. || **15°** Rivaliser avec. || **16°** Persévérer dans. || **17°** Fig. Être le porteur de. || **18°** Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. || **19°** Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. || **20°** Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. || **21°** Résister aux pleurs, aux instances. || **22°** Fig. Endurer une suffisante fermeté. || **23°** Fig. Pousser jusqu'au bout. || **24°** Il se dit d'une lecture fatigante. || **25°** Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. || **26°** Affirmer, attester. || **27°** En peinture, faire valoir. || **28°** En musique, servir de fondement à une partie. Empêcher la voix de fléchir. || **29°** *V. n.* Endurer (emploi qui n'est plus usité). || **30°** *V. refl.* Se tenir debout, se tenir droit. || **31°** Être soutenu, de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. || **32°** Se maintenir, subsister, durer. || **33°** Maintenir sa puissance, son crédit. || **34°** Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, cela du temps ordinairement. || **35°** Se défendre, maintenir sa situation morale. || **36°** Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. || **37°** Persévérer. || **38°** Être soutenu, en parlant d'opinion, de doctrine. || **39°** Être supporté, enduré. || **40°** Se prêter mutuellement aide et secours. || **41°** En termes de marine, se soutenir dans sa route.

1° Tenir par dessous, supporter. Cette colonne soutient tout le bâtiment. Pièce de bois qui soutient la charpente. Entre ces vieux ayeux, dont l'affreuse grand'salle soutient l'énorme poids de la voûte infernale, soul. *Luth.* v, 1. || **2°** Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. Soutenir un fardeau. Soutenez-vous un faix sous qui Rome succombe? conn. *Pomp.* I, 1. Des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, la bat. XI. || Empêcher de tomber. Mes filles, soutenez votre reine épuisée, bac. *Esth.* II, 7. C'est vouloir [les apologistes de la religion chrétienne] soutenir un chêne en l'entourant de roseaux ; on peut écarter ces roseaux inutiles sans craindre de faire tort à l'arbre, volt. *Rem. Pens. Pascal, Préambules.* || Absolument. Vous me quittez, ô ciel! mais, Lise, soutenez; je sens manquer la force à mes sens émoués, conn. *Suite du Ment.* v, 3. || Fig. Soutenir le faix, le fardeau des affaires, en avoir l'administration principale. Mes frères, nous soutenons pour vous tout le poids d'un ministère pénible, mass. *Carême, Pavoir.* || Fig. Soutenir une maison, une famille, être l'appui d'une maison, d'une famille. Tous, me disait-il, soutiendrait ma famille, volt. *Brut.* II, 2. || Fig. Soutenir un État, un empire, en empêcher, en arrêter la chute, la décadence. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, boss. *Reine d'Angiet.* || Terme de manége. Soutenir un cheval, lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de broncher. Soutenez votre cheval dans cette descente. || **3°** Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. *Italiens* de tous côtés, soutenez-moi! corn. *Suite du Menteur*, III, 9. Un chef-d'œuvre pour soutenir une mauvaise cause [la Rodogune de Gilbert], comme depuis l'hôtel de Bourbon. Particulièrement, en termes de guerre. Soutenir une troupe, l'appuyer pour la secourir au besoin. Il commandait cinq cents hommes pour soutenir les travailleurs. || **4°** En parlant des aliments, donner de la force. Elles [les viandes d'Inde] sont excellentes, bien cuites et suite et sans aucune interruption; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture, mery. *Oss.* t. III, p. 198. || Soutenir la nature, prendre de la nourriture, de la bonne sans analogue d'une femme qui allaite. J'en ai chergé soudain cette sextuple fidèle Qui soutient de son lait ses mortelles jours, volt. *Orphelin*, V, 3. || Absolument. Je vous disais cela, me répondit-il, pour vous avertir que vous en pourriez boire [du vin] le matin et le soir, sans manger, sans rompre le jeûne; et cela soutient toujours, pasc. *Prov.* v. || Fig. Enfin voilà trois de vos lettres..... c'est une nourriture admirable pour mon esprit, et un mets soutenu de rien, sév. 27 sept. 1684. Nous disons : cela nous soutient la vie, t. 40 juin 1671. Soutenir le cœur, se dit d'une boisson qui réconforte. Notre bon abbé vous assure de son très-humble service; votre bon vin lui a soutenu le cœur contre les détestables chemins, sév. 27 oct. 1673. || Fig. Ce qui nous a soutenus dans la douleur.... sév. 16 mars 1689. || **5°** Donner les moyens de subsister. Je suis dans un état à plaindre, où j'ai souhaité cent fois de bien de soutenant [la nature], elle le marquât sans équivoque, pasc. *Pens.* XIV, 3, édit. havet. Il se trouve qu'à Tournay et à Fernay je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banquerottes, volt. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1760. Des plus vils animaux Dieu soutient l'existence; ils sont, ainsi que nous, les objets de ses soins, th. *Écol. Précis.* Il emploie tous ses revenus à décorer les églises, à soutenir les ouvriers indigents, et à pourvoir aux nécessités de toutes les classes, oxnis, *Mœurs riv.* t. II, p. 388. || **6°** Fournir de l'argent. Cette pauvre Bertillac est devenue tumultueuse, et il faut la soutenir. Cadenousse..... il lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette, sév. 24 janv. 1680. Quoique vous ayez reçu les quatre mille pistoles qui devraient vous avoir soutenue, id. à *Mme de Grignan*, 1er avr. 1689. || Empêcher une compagnie, un établissement de tomber. De pareils raisonnements aveuglaient le gouvernement, au point qu'il ne se lassait pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette compagnie, condil. *Comm. gouv.* II, 17. || On dit de même : soutenir le crédit. Il n'a trouvé un homme [M. de Montmartel] qui a soutenu le crédit de la nation par le sien [dans la guerre de 1740], crédit fondé à la fois sur l'industrie et sur la probité, volt. *Mél. litt. Pandg. de Louis XV.* || **7°** Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. Quand on veut soutenir ceux que le sort accable, conn. *Pomp.* I, 1. Un Dieu l'a soutenue, si la soutiens sa foi, bos. *St-Genest*, IV, 4. Ces mêmes jalousies qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques, boss. *Hist. un.* 3. Dans ce dessein vous-même il faut me soutenir, bac. *Bérén.* II, 5. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? fén. *Tél.* VII. Aucun ne me soutenait au bord de cet abîme, volt. *Mort du César*, III, 2. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans le monde, th. *Lett. Mme du Deffand*, 12 avr. 1766. || On dit aussi dans un sens analogue : Cet espoir, cette illusion, cette pensée le soutient. || **8°** Soutenir un sentiment en quelqu'un, l'entretenir, l'y faire durer. Il faut que vous lui disiez toujours [au bon abbé] quelque petite douceur, pour lui soutenir l'exercice envie qu'il a de vous aller voir, sév. 24 juin 1671. || **9°** Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. Son sujet le soutenait. || Absolument. Je vais, pour sortir d'embarras, me jeter d'abord sur la biographie; c'est un moyen même d'éclaircir les questions générales; et raconter soutient toujours un peu, villemain, *Lit. franç.* XVIIIe *siècle*, 3e part. 3e leçon. || **10°** Soutenir quelqu'un, le favoriser, l'appuyer de crédit, de recommandation. Il ne serait plus en place, si on ne le soutenait. Vos encouragements m'ont soutenu. Vous avez soutenu mon frère de votre crédit. On ne voit point dans ces pourpris les cabales toujours mutines De ces prétendus beaux esprits Qu'on vit soutenir dans Paris Les Pradons et les Scudéry Contre les immortels écrits Des Corneilles et des Racines, volt. *Temple du Goût*. La reine de Suède et le premier ministre de France [le frère de Louis XIII] ne soutinrent point ce mauvais ouvrage [la Rodogune de Gilbert], comme depuis l'hôtel de Bourbon et l'hôtel de Nevers soutinrent la Phèdre de Pradon, th. *Comm. Corn. Rem. Rodogune, Préface.* || [Louis XIV] soutenait Boileau, Racine et Molière contre l'ignorance, th. *Lett. volter Fabvry*, 1740, || Soutenir quelqu'un, prendre son parti. Quoi! vous la soutenez ? — En aucune façon. — Prenez-vous son parti contre moi ? — Mon Dieu non, sot. *Fem. sav.* II, 8. Il soutint son ami et justifia Socrate, d'alembert. *Él. Monteeq.* || Soutenir une pièce par son jeu. A tant de défauts, l'auteur [Dorat] avait joint la malheureuse de jouer pour son héroïne Mlle Dubois, très-jolie créature, mais peu faite pour soutenir une pièce, bachaum. *Mem. secr. 8 mars 1770.* || Certainin jeux de cartes, partager le jeu d'une autre personne. || **11°** Fig. Porter, comme fait un appui. La noblesse est bien peu de chose, quand elle n'est pas soutenue par de grands biens, lesage, *Bach. de Salam.* III, 14. Comme Athalie était soutenue par le pathétique de la religion, volt. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet.* Partout on la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, j. j. rouss. *Rom.* polit. || **12°** Fig. Porter d'une manière honorable. Ma nièce de Coligny.... soutiendra dignement la grandeur de cette succession, sév. 4 *Bussy*, 14 févr. 1687. Ils voient de leur chaise dans leurs chaumières, et, par une sage économie, ils soutiennent fort bien leur noblesse, lesage, *Ric. Gonz.* 45. Lorsqu'il allait soutenir la majesté du prince, monvesq. *Lett. pers.* 74. Soutenons à l'envi les grands noms de nos pères. volt. *Triuune*, V, 5. || Soutenir son rang, sa dignité, vivre d'une manière convenable à son rang, à sa dignité. Regnier, et de ce rang soutenez mieux la gloire. bac. *Alex.* IV, 2. || On dit familièrement dans le même sens : soutenir noblesse. || Soutenir son caractère, être constant avec soi-même. || Soutenir sa réputation, montrer qu'on en est digne. || On dit de même : soutenir l'honneur, la gloire de sa famille, de son pays. Endurer que l'Espagne impute à ma mé-

Digitized by Google

meire D'Avoir mal soutenu l'honneur de ma maison. CORN. *Cid*, 3. 9. Ils ont à soutenir la bruit de leurs exploits, RAC. *Bajaz.* 1, 1. Allez, si, soutenant l'honneur de vos alieux, Dans cet embrassement recevez mes adieux, TH. *Mithr.* III, 1. Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père, PIRON, *Vit.* 1, ‖ 14° Correspondre à, être digne de. Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom, CORN. *Othon*, 1, 1. Ta gaie humeur soutient la bonne mine, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, 1, 5. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, BOSS. *Louis de Bourbon.* Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le tempérament, BOIL. *Lutr.* VI. Ses dernières années ne soutinrent pas parfaitement la réputation qu'il s'était acquise, BOILEAU, *Hist. anc. Gluc.* 1, 3, 473, dans PIERRE. C'était pour examiner si son éloquence [de saint Ambroise] répondait à sa grande réputation, et si ses discours soutenaient les applaudissements que lui donnait tout son peuple, MASS. *Carême, Parole.* Nos manières, nos démarches, notre langage, tout notre extérieur doit y soutenir [dans le monde] la sainte dignité de notre état, BOURD. *Confer. Man. dont les ecclésiast. doivent convers.* ‖ 14° Entretenir. La vanité et les médisances qui soutiennent tous les commerces du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens, BOSS. *Anne de Gonz.* L'une de ces filles, qui a servi à l'opération du M. Marantin, soutenait la chaleur du four dont [dans lequel] cuisaient des pommes et de la viande de boucherie pendant l'expérience, BURY. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* I. XI, p. 292. ‖ Soutenir la conversation, en tenir la hiser languir. Il y a [à la cour d'Espagne] deux nains qui soutiennent toujours la conversation, Mme DE VILLARS, *Lettr.*, 26 juin, 1680, ‖ 15° Maintenir avec. Je suis assurée que cette petite personne [Pauline] est jolie..... et qu'elle soutient et même efface des beautés plus régulières, SÉV. 177, *Lettr.* [Marie-Jacobé] n'aura pas de peine à soutenir les extrêmes bonnêtetés de M. de Vivonne..... il me semble que je vous vois prendre en votre courage ce que vos forces vous refusent, SÉV. 28 mars 1680. Il aurait assez plus sainte nouvelle à vous apprendre; voyons un peu comment vous la soutiendrez, GENLIS, *Th. d'éduc. le Orphelin par soi.* IX, 3. ‖ Soutenir son degrésse, y subvenir, en faire les frais. ‖ 16° Persévérer dans. Pour soutenir soutenir le courroux qu'on me donne, Mon cœur a trop su me traiter, MOL. *Amph.* III, 6. Les pensées pures, qui le rendraient heureux [l'homme], s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, PASC. *Pens. de l'amour.* Qu'une femme ne donne point d'atteinte à la foi conjugale, qu'elle ne soutienne pas un jeu outré..., la voilà sainte sur l'affaire du salut, BOIL. *Epître*, *Visitation*. C'est été un effort de dissimulation que je n'aurais pu soutenir, MARMONTEL, *Mém.* IX. ‖ 17° Fig. Être le porteur de. La beauté est partagée en mille différentes manières, le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme, PASC. *Pens. de l'amour.* ‖ 18° Résister à quelque chose dont il est menacé, sans se détruire. Soutenir un siége. Ce petit bâtiment ne put soutenir le choc d'un grand navire. Le chêne ne put soutenir la force du vent. Telle, après la prodige de Vichy, pour avoir soutenu la douche courageusement, SÉV. 282. Secourez la vertu fatiguée du combat qu'elle soutient ou de celle qu'elle montre dans de tentations, BOSS. *Reine d'Anglet.* Quels assauts, quels combats j'ai tantôt soutenus! RAC. *Mithr.* II, 1. J'ai soutenu une honorable guerre contre Charles-Quint empereur et roi d'Espagne, LA CROIX, *Mort des morts mod. (Louis XII, François Ier).* Un jour il [Cyrus] soutint l'attaque d'un ours, et le terrassa, BOILEAU, *Hist. anc. Gluc.* 1, p. 44. En vain le fameux chevalier Bayard soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient..., VOLT. *Moeurs*, 114. ‖ Résister à des assaillants. Vaincus plus d'une fois aux yeux de la patrie, Soutiendront-ils ailleurs un vainqueur en furie? RAC. *Mithr.* III, 4. ‖ Soutenir la torture, endurer la torture sans rien avouer. ‖ Terme de marine. Soutenir un combat, avoir affaire à des forces supérieures. ‖ Soutenir une chasse, faire devant des forces supérieures, sans perdre aucun de ses avantages. ‖ 19° Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression. Cette hypothèse ne peut soutenir un examen approfondi, BRESSE. *Instit. Mem. science*, 1821 et 1822, I, V, p. 209. Il certains vins ne peuvent soutenir la mer, ne peuvent être transportés par mer sans perdre de leur qualité. ‖ 20° Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. *Je ne puis* soutenir ces éclats de voix. On dit que l'aigle soutient les rayons du soleil. Tous les chants convenables aux paroles [d'Esther] qui sont trèves des psaumes... sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes, SÉV. 271, *Lettres.* De longtemps je ne serai réduite de la joie que j'eus hier..., BOIS. prince à la soutenir, III, 11 déc. 1666. Un rang..... dont je n'ai pu de long soutenir la clarté, RAC. *Brit.* II, 2. ‖ Soutenir le vin, ne pas en ressentir les effets ordinaires. Brunetail, avec qui j'ai quelquefois soupé, soutenait très-bien le vin, PICCOT, *Œuv.* I, VI, p. 481. ‖ 21° Résister aux pleurs, aux instances. Il ne soutiendra point la fureur de mes pleurs, RAC. *Iphig.* III, 5. Dit-il n'as pu soutenir les larmes, les combats, TH. *Phèdre*, I, 3. Il soutenait leurs larmes sans s'émouvoir, et se sentait flatté de cette espèce de triomphe, MONTESQ. *Lett. pers.* 68. ‖ 22° Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. Plusieurs n'en sauraient soutenir la peine [d'un précepte] sans pâlir et sans rire, PASC. *Pens.* III, 8. Le pauvre M*** [Fouquet], qui était ivre de sa faveur, et qui a soutenu héroïquement sa disgrâce, SÉV. 348. Que la lie de l'esprit et du corps [la vieillesse] est humiliante [à soutenir]! ID. 45 août 1685. Cette constance par laquelle, n'ayant pu éviter la violence à laquelle on les réduisait, ils se noblement soutenu l'effort, BOSS. *Reine d'Anglet.* Après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnait, il s'était lui-même abîmé à force d'oisiveté et de solitude; mais il la sut soutenir, ID. *le Tellier.* Les mutins n'osèrent soutenir ma présence, RAC. *Mithr.* IV, 4. Maximilien Ier [en 1507] et je soutiens la vue De ce sacré soleil dont je suis descendue! ID. *Phèdre*, IV, 6. Comment pourra-t-il [le nouvel empereur] soutenir les pensées pacifiques [bulletin d'enterrement] qui déchiffrent les conduites et qui font rougir la veine et les héritiers? LA BRUY. VI. Âme infidèle! ..... Je rougeai de ne pouvoir soutenir la sainte tristesse de la pénitence, et vous avez pu soutenir jusqu'ici la tristesse secrète du crime! MASS. *Carême, Prochevesse.* Esprit vaste, solide, pénétrant, capable de tout soutenir, hors le repos, ID. *Petit carême, Fausseté de la gloire humaine.* Soutenez encore un peu ce temps de misère et de tribulation, que le Seigneur a marqué pour purifier sa victime, ID. *Paraphr. ps.* XXVI, V. 20. La douleur de la honte ne peut soutenir [elle] [elle] [elle]

a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance, *poss. Hist. lit.*, 6. Paris, dont on ne peut abaisser l'orgueil, dont la santé se soutient toujours malgré tant de choses qui la devraient deprimer.... *Ib. Sermons, Resurrection dern.* 1. D'un air plus grand encor la postérité épique, Dans le vaste recit d'une longue action, Se soutient par la fable et vit de fiction, poét. *Art poet.* ch. II. Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune, LA BRUY. VI. Ces grands zèles ne se soutiennent pas, MASS. *Carême, Tard.* 2. Ce goût ne se soutiendra pas, *t. I. sermons. Confess.* IV. ‖ La conversation se soutient, elle ne languit pas. ‖ Le cours des effets publics se soutient, il reste en même taux, il ne baisse pas. ‖ Cette étoffe se soutient, elle est ferme, elle ne s'amollit pas. ‖ Cette couleur se soutient, elle conserve son éclat. ‖ 23° Maintenir sa puissance, son crédit. Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand prieur, veulent se soutenir contre lui (Richelieu), et n'les fait enfermer à Vincennes, VOLT. *Mœurs*, 174. On a vu quelquefois de petites armées renverser de grands empires: *ib.* 250. 000 hommes attaquent une femme sans défense [Marie-Thérèse], et elle se soutient, VOLT. *Hist. Exam. du test. Alberoni.* ‖ 24° Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. Cette personne se soutient bien, elle ne paroît pas d'un âge à on peut passer pour vieille; pour moi, je vous avoue que je me regarde comme telle; tout le monde ne se soutient pas comme vous, madame, SAINT. *Regn. part. V.* prét. ‖ En parlant de convalescence. Le mieux se soutient, la malade continue à aller mieux. ‖ Il se dit d'un mouvement dont la vie se prolonge. Mon pouls s'est soutenu jusqu'au mardi matin, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe*, Lett. 85. ‖ 25° Défendre, maintenir sa situation morale. Quoiqu'un homme, madame, ne croie, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison, ROSS. *Duch. d'Orl.* semblable à un criminel pressé par des preuves qui le accablent, il [*autre*] ne peut pas.... se soutenir devant ses accusateurs, *ib.* 2e *écart.* 10. Le monde, vu de près, ne se soutient pas longtemps contre lui-même, MASS. *Prof. rel. serm.* 1. L'avantage qu'on a sur lui fait souffrir; mais je me soutiendrai mieux dans la suite, MARIV. *L'Heur. stratag.* I, 13. ‖ 26° Être approuvé, en parlant d'une œuvre littéraire. Cette pièce écrit récite se soutint à l'oreille. Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, BOIL. *Art poét.* III. Cette pièce de théâtre se soutient, elle est toujours bien accueillie du public. Cette tragédie [Pompée], qui est en effet d'un genre particulier, ne laisse pas d'être dangereux d'imiter, se soutient par les beaux morceaux de détail, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* n. ‖ Le succès de cet ouvrage se soutient, il continue. ‖ 27° Durer. Nous n'avons pas désespéré que dans la vertu par notre propre force, PASC. dans CONDUM. ‖ Ne pas se démentir. Votre personnage remplissait dignement votre condition; car il se soutint également point, et se soutient toujours également, SÉV. 326. Constantin et Irène firent religieusement exécuter les décrets du septième concile; mais il ne resta de leur conduite ne se soutint pas, ROSS. *Hist.* 1, 11. C'était là [dans le sénat] que se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite, *ib. ib.* II, 6. Tout se soutient dans cet homme [le nouvel enrichi]; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dem. il ne dit rien, qu'il a payé, LA BRUY. XI. ‖ Cet ouvrage, ce discours se soutient bien, toutes les parties en sont bien traitées. ‖ 28° Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. Cette opinion ne peut se soutenir. ‖ 29° Être supporté, enduré. Ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps, BOSS. *Hist.* II, 1689. ‖ 40° Se prêter mutuellement aide et secours. Ne vous croyez point mal à la cour; nous nous y soutiendrons, MAINTENON, *Lett.* I, 8 *F.* ‖ Soutenir, v. a. mai 1677. ‖ Fig. Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que respect étouffe l'amour, PASC. *Pensées de l'amour.* ‖ 41° Terme de marine. Se soutenir dans sa route, ne pas la perdre par l'effet de la dérive et des courants qui peuvent vous contrarier.

— HIST. 1° S. Metz [mieux] sostendroient les empedementz. Qu'elle perdesse sa virginitet, *Eulalie.* ‖ XII° s. Chrestienet aider à sustenir, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Jo l'arai jà qui sustendrai m'honor, *ib.* CCIV. ‖ XIII° s. Ne pur si [autre chose] ne fist l'um te nostre ordre estable, Furt les suffraitus aidier e sustenir, *Th. le mart.* 96. Se nos avons les heresiarcoz de la main le senior, por coi ne sostenirons nos les mals? *Job*, p. 452. Certes je merveille me vient, Comment la terre me sostient, Que elle desoz moi ne fent, *Greg. le Grand*, p. 79. ‖ XIV° s. Mestre Symon, d'un exemple nové Vous part le jeu, et vous en choisissiez; L'un en prent et l'autre ne lessiez, Et vostre part sostenez bien et bel, *Bibl. des ch.* 1re série, t. V, p. 318. Je vei [veux] bien que ma gent voient que je ne les soustendrai en nulles de lour mauvestiés, JOINV. 209. Bastons ieres [lu états] por soustenir. Le cors ke je vol enviellir; Mes, c'est ke fait? pourrissons, non pas, DE CAMBRAI, *Bert. et Jos.* p. 146. ‖ XIV° s. C'est plus fort chose de soustenir tristesses ou choses tristes, que n'est une aisenet de choses desirrables, ORESME, *Eth.* 89. Celui qui soustenoit selon raison les perilz des batailles. m. *ib.* 88. Nul ne soustendroit pareemment que l'en li fesit moins..., *ib. ib.* 257. ‖ 2° S. Or, belle dame, fai il, tavoue vos en, et ne le soustenrez pas, *Les quinze joyes de mariage*, p. 88. Le filz veult entrer en gouvernement plusque devant, car la mere le soustient, ib. Quant les autres justiciers veurent ce, ils cesserent de plus faire justice; car ilz n'avoient qui leur soustint le menton, et pour ce dit vray proverbe que qui n'a qui l'ost est malade. Tous les membres s'en deullent, *Percefforest.* I, 11, p. 44. Tandis qu'ilz soustenoient nature [mangeaient], ib. I, 11, p. 44. Adonc fut trop esbahie, et se doubta que le chevalier ne soustenoit celle cause pour l'amour d'elle, ib. I, VI, f° 83. ‖ XVI° s. Il y en a qui insisteront à l'encontre, en soustenant que cette lettre [*Ypsilanti*] leur bien peu servir, AMYOT, *Prof.* IX, 24. Soutenir des guerres, m. *Num.* 9. Quelque peu de vivres necessaires à soustenir la vie, *Hist. de Portugal*, 48. Platon soustint la depense du voyage qu'il fit en Égypte, avec l'argent qu'il gagna sur des huiles qu'il y vendit, m. *Solon*, 2. Ceux qui soustiennent la vertu valeureuse De ce prince lorrain [Guise], qui d'un grand empereur [Charles-Quint] Avoit soustenu à Metz la force et la fureur, RONS. *Franc.* I, 1. Je ne veux pas que vous le puissez ni le branslez; mais seulement ne le soustenez plus, LA BOÉTIE, 24. J'ay soustenu les premiers personnages en tragedies de..... MONT. I, VI. Ils soustenoient jusques en la Grece, où les Atheniens les soustinrent [leur résistèrent], II, 1, 221. Les uns et les autres soustenoient leurs opinions..... après arrivèrent pour le soutien des uns messieurs l'Admiral..... LANOUE, 618.

— ETYM. *sustenir*, *sûrenir*; prov. et esp. *sostener*; catal. *sostenir*; portug. *sostter*; ital. *sostenere*; du latin *sustinere*; *de subtus*, sous, et *tenere*, tenir.

— SOUTENU, UE, participe passé. Il a soutenu, pour: a soutenu. ‖ 1° Tenu par dessous, supporté. [L'homme] se considèrent soutenu..... entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. ‖ 2° Appuyé, secondé. Il va droit pour m'amener que j'esse d'autres charmes, OU. Éclat de mon sang, mieux soutenu de biens..... CORN. *la Suite*, 1, 8. C'est leur fantaisie [de méchants] de vouloir qu'on les traite de monseigneur; et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire, SÉV. 1er *nov.* 1671. L'auteur allégue toute l'Écriture, soutenue comme il dit lui-même, de toute la tradition, BOSS. 1er *écrit, Préambule.* Les uns soutenus par leur seule foi, et les autres par leur passion, *ib.* 8e *avert.* 24. Quel plaisir d'aimer la religion, de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits! LA BRUY. XVI. ‖ En termes de guerre. Le général Labia, soutenu par une batterie et couvert par une nuée de tirailleurs, MONTHOLON, *Mém.* I, 15, IV, p. 8. ‖ Fig. Qui a par derrière soi. La douleur du héros était celle d'un sage; elle était profonde, mais sans relat et soutenue de majesté, MARMONTEL, *Mélis.* VII, 1. 4° Qui a vécu. Une soupe à l'oseille bouillie perle soutenue d'un jeune gros dindon cantonné de pigeonneaux, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. ‖ Terme de blason. Un lion passant, dont on a une autre au-dessous d'elle. ‖ 5° Maintenu, gardé. Une sainte résolution formée, soutenue longtemps au milieu du monde même, MASS. *Profess. relig. serm.* 4. ‖ Constant, persistant. Une bonté soutenue. Une fortune si prodigieuse et si soutenue dans le centre de la tyrannie, au milieu des révolutions, parait merveilleuse, *Nat. phil.* III, 30. Des haines soutenues ont empêché d'entendre cette lecture [*Blanche et Guisard* de Soulrn], SACH. *Rem. serv.* 25 août 1702. ‖ Qui ne se dément pas. On ne saurait imaginer une espièglerie mieux soutenue ni plus heureuse, *t. I. sotis. Confess.* III. ‖ Dans un roman, dans une pièce de théâtre, caractères soutenus, caractères qui restent les mêmes dans tout l'ouvrage. ‖ 6° Un ton soutenu, un ton qui ne se familiarise pas. À la gaieté folle dont elle entremêlait ordinairement ses instructions, succéda tout à coup un ton toujours soutenu, qui n'était ni familier ni sévère, *t. I. sotis. Conf.* V. ‖ 7° Terme de littérature. Constamment noble et élevé. Style soutenu. Discours soutenu. ‖ Terme de peinture. Coloris soutenu, coloris vrai et varié partout. ‖ 8° Qui ne languit point, qui ne se ralentit point. Une course, une marche soutenue. Cette fête [à Chantilly] sans perte, si galante, si longtemps soutenue, *la Lett.* 1. Comme il [le pigeon] a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut aisément faire de longs voyages, BUFF. *Ois.* I. IV, p. 214. ‖ Terme de manège. Se dit des allures relevées quand elles sont bien égales et des temps de chaque air. Mouvements soutenus, mouvements cadencés, décousus.

SOUTERRAIN, AINE (sou-tè-rin, rè-n'), *adj.* ‖ 1° Qui est sous terre. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, ROS. *Duch. d'Orl.* De grands physiciens ont fort bien trouvé pourquoi les lieux souterrains sont chauds en hiver et froids en été: de plus grands physiciens ont trouvé depuis peu que cela n'était pas, VOLTN. *Oreel.* 1, 4. C'est là [chez les Calmouks] qu'on a trouvé en 1720 une maison souterraine de pierre, des urnes, des lampes..... une statue équestre d'un prince oriental portant un diadème sur la tête, VOLT. *Essais*, 1, 1. On a découvert une grande quantité d'arbres souterrains à Toule dans la province d'York, MERY. *Hist. nat. Prune, théor. terr.* 1, 2, 1. ‖ Fig. La base [de l'Église], de près de cinquante lieues, ne s'est élevée que par la force des fondres souterraines, *ib. Rim.* 1, 11, p. 32. Ces formidables monts Dont les feux souterrains vivent sous les glaçons, DELILLE, *Imag.* III. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Qui vit ou croît dans le sein de la terre. Le rhizome est une tige souterraine, BOSC, *Dict. d'agric.* ‖ 3° Fig. Caché, secret, sourd. Employer des voies souterraines. La honte marche à pas obliques dans des routes souterraines où le soupçon la suit, MIRAB. *Mere choisit*, p. 236. Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses, pour qu'il soit possible de les y suivre, J. DE MAISTRE, 2e *dial.* ‖ 4° S. m. Logis, voûte que l'on pratique sous terre. Un peuple nommé les Gauliches y habite encore [dans les Açores]; il a des souterrains où lui servent de tombeaux; ces souterrains sont fermés, leur entrée est un secret confié à une succession de vieillards, qui se transmettent, de père en fils, *Atlantide*, p. 15. Synonyme de tunnel. ‖ Fig. surtout au pluriel, menées sourdes pour parvenir à quelque fin. Épier l'orpheline, prendre les souterrains, tourneviser Nérine, REGNIER, *Revanche du Tasse*, 1, 11. [Les ennemis de Socrate] l'attaquèrent d'abord non à visage découvert, mais par des souterrains et par des voies sourdes et cachées, MARMONTEL, *Hist. mor. Œuv.* I, IV, p. 201, dans POUGENS. La duchesse de Lude n'ignorait pas qu'outre le nombre des prétendantes, il y en avait une autre à qui elle ne pouvait espérer la préférence; elle eut recours à un souterrain, ST-SIM. 39, 191. Louis XIV, avec la même hauteur, mais toujours contenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne, VOLT. *Louis XIV*, 15.

— HIST. XIII° s. Par une voute soz-sousterine Entre en la chambre perine, *Lai d'Ignaurès.* ‖ XVI° s. Ils allumerent fallots, et entrerent en celle soubsterrine qui estoit belle et nette, et se mirent en chemin, FRANÇ. R. II, 33. ‖ XVII° s. Souterrains, sont les choses qui sont sous terre, comme les canaux par lesquels on fait venir les fontaines, PALISSY, 380, Amestris..... Ils découvrirent toutes vifz quatorze jouvenceaux..... pour gratifier à quelque dieu soubterrain, MONT. II, 257. Entre nous, ce sont choses que j'ay toujours veues de si grand accord, les opinions superceleates et les mœurs soubterraines [l'ascétisme et le vivre vulgaire], IB. IV, 302. Les instruments pour tirer des puits les eaux soubterraines, O. DE SERRES, 788.

— ETYM. Provenç. *souterrenh*, *subterrene*; du lat. *subterraneus*, de *sub*, sous, et *terra*, terre.

‖ **SOUTERRAINEMENT** (sou-tè-rè-ne-man), *adv.* D'une manière souterraine. Du niveau du Saint-Laurent [dans une mine], nous sommes passés souterrainement au fond du puits Saint-Pierre, SIMMEN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I. LXI, p. 896.

Digitized by Google

SOUTIEN (sou-tiin), s. m. ‖ 1° Ce qui tient par dessous, ce qui soutient. Ce pilier est le soutien de toute la voûte. ‖ Point d'appui. Les poids, pour demeurer en équilibre, doivent être en proportion réciproque avec leurs distances du soutien; c'est-à-dire, qu'un poids doit être à l'autre poids, comme le distance qui est entre le dernier et le soutien, est à la distance du premier d'avec le même soutien. MALEBR. *Rech. cer.* VI, 1, 4. ‖ Terme de botanique. Nom collectif des organes qui servent à soutenir les végétaux; tels sont les crampons, les vrilles. ‖ Synonyme de laver, en équitation. ‖ 2° Ce qui soutient la vie. Cette ambroisie est divine. J'en ai un bout d'un jour l'estomac tout malade; C'est un mets délicat et de peu de soutien, CORN. *Illus.* com. IV, 1. On n'en voyait point d'occasion à chercher le soutien d'une mourante vie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Il faut que le soutien de la vie soit l'unique cause qui oblige de boire et de manger, et le faire dans la seule vue de se conformer à l'ordre de Dieu sur nous, sois. *Lett. Corn.* 649. ‖ 3° Figure. Ce qui sert comme sert un soutien, un appui. Je ne trouve de soutien et d'appui contre le trste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu, sév. 28 mars 1689. Dès sa première jeunesse, Marie-Thérèse fut la consolation et le seul soutien de la veille infirme du roi son père, sois. *Mar.-Thér.* La foi est un soutien, mais des choses qu'on doit espérer, FÉN. II. Il souhaitait le rétablissement du ministre [Mazarin], comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, IB. *Télém.* Si la piété n'avait pas encore d'autres soutiens que la force de Condé, je ne trouverais moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme, IB. *Louis de Bourbon.* Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État, RAC. *Athal.* I, 1. ‖ 4° Argument, raison. L'esprit le plus borné et le plus rempli de ténèbres ne peut être assez aveugle pour produire de pareils soutiens, BOSSUET, *Défenſe de la France, Suppl.* ‖ Terme de palais et d'administration. Fournir des pièces au soutien, fournir les pièces justificatives.

— HIST. XVIe S. La cavalerie espagnole marchoit en trois gros avancez, et en trois autres de soutien, MARN. *Hist.* II, 68. Nous leur avons fait avancer d'une respectivement ostroyé acte de leurs remontrances, soutiens et déffences plus amplement inserez en nostre dit procès verbal, *Coust. gén.* I, 1, 9, 201.

— ETYM. Nom verbal de *soutenir*. L'ancienne langue disait *soutenance*.

SOUTIRAGE (sou-ti-ra-j'), s. m. Action de soutirer. Pratiquer le soutirage du vin en temps opportun. Cette déduction, destinée à couvrir tous les dechets resultant des soulliages, coupages et soutirages, coulinuera d'être calculée et en masse du séjour des vins en magasin, *Lois du* 24 juin 1824, art. 17.

SOUTIRÉ, ÉE (sou-ti-ré, rée), *part. passé* de soutirer. Du vin soutiré.

SOUTIRER (sou-ti-ré), v. a. ‖ 1° Transvaser du vin ou autre liquide d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. On profite du temps sec et d'une belle gelée pour soutirer du vin, et le délbourber, GERBIER, *Maison rust.* t. III, p. 291. ‖ 2° Par extension. Faire sortir l'électricité de nuage orageux. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de Jupiter ne sont en effet que du fou électrique; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le cendurer, le diviser, VOLT. *Inct. phil. Tonnerre.* Les cerfs-volants venaient de démontrer qu'on pouvait, en quelque sorte, soutirer des nuées orageuses toute la matière électrique qu'elles renferment et qui les rend si redoutables, BONNET, *Contempl. nat.* V, 44. ‖ 3° Fig. et familièrement, se faire donner un argent sous un prétexte inutile. Il s'est laissé soutirer beaucoup d'argent. L'astucieuse criminelle des chrétiens de Terre sainte, qui, pour soutirer l'argent des croisés et des pèlerins,.... LEGRAND D'AUSSY, *Hist. Mem. tr. mor. et pol.* I, v, p. 467.

— ETYM. *Sou*, et *tirer*.

‖ **SOUTRA** (sou-tra), s. m. Commentaire abrégé sur le Veda. ‖ Aphorismes des philosophes indiens.

— ETYM. SANSCR. *sûtra*, proprement un fil, et fig. un précepte; de même radical que le lat. *suere*, coudre.

‖ **SOUTRAIT** (sou-trè), s. m. Terme de papeterie. Planche inférieure de la presse. ‖ Endroit de la presse sur lequel portent les poignées de papier.

‖ **SOUTRE** (sou-tr'), v. m. Se dit, chez les avoués, notaires, etc., d'une pancarte de papier qu'on met sur laquelle pour écrire et y serrer des notes.

— ETYM. Lat. *subter*, sous; c'est ce qu'on nomme ailleurs mettre un sous-main.

SOUVENANCE (sou-ve-nan-s'), s. f. Terme archaïque, mais qui n'est pas hors d'usage. SOUVENIR. Tout m'est à contre-cœur, hormis leur souvenance, MÉNIÈR, *Dial.* J'ai employé le mot de souvenance dans mon Quinte-Curce; cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie; il lant dire souvenir en prose, mais en vers souvenance est bon, VAUGEL. Neue. *Rem.* p. 428, dans POUGENS. L'une vint à son tour, et dit: j'ai souvenance qu'un un pré de moines passait,... LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance? CORN. *Imitation*. Quiconque a qu'une longue souvenance du passé éclaire un vieillard sur l'avenir, et qu'il la tourne en prévoyance, MASSILLON, *Œuv.* VIII, 1. Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance! CHATEAUBR. *Dern. Adence.* J'ai voulu avant de mourir, jeter un regard sur l'Auvergne, en souvenance des impressions de ma jeunesse, IB. *Voy. à Clermont*.

— HIST. XIIe S. Pour souvenance des coses devant dites, TAILLAR, *Recueil*, p. 9. ‖ XIVe S. Mouli de gens en nostre Seigneur et souvenance des bons qu'on leur a fait, ORESME, *Eth.* 374. ‖ XVe S. Le plus près de la vérité que j'ay peu et sceu avoir souvenance, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*. Amor on se contente en cest esloignement; Car l'esprit s'entretient de douces souvenances, DESPORTES, *Diane*, I, 49. Les vieillards ont la mémoire remplie des choses passées demeure, et ont perdu la souvenance de leurs redicles,... MONT. I, 25. Ils ont la souvenance assez grande, mais ils ont extrêmement entendement, IB. I, 147. Ayez donc souvenance, o tristes amoureux.... Qu'il faut craindre toujours et toujours espérer, MAROT, IV, 261.

— ETYM. *Souvenir* et le bourg *sérenance*; pros. *sorsenance*; anc. catal. *sorenencia*; ital. *sorvenenza*.

‖ **SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI** (sou-ve-ne-vou-de-moi), s. m. Le nom de cette fleur est le myosotis vivace de certains auteurs. ‖ On dit aussi : Souvenez-lui-de-moi. Lisbeth veut mettre son amie [qui, antérieurement à Lisbeth, lui avait jeté une fleur en lui disant : Souvenez-toi de moi] : An trépas elle veut courir; Mais on la retient à la vie; Vivre, ah! pour elle c'est mourir. Elle garda la fleur fidèle, Et depuis cette fleur s'appelle : Souvenez-toi-de-moi, MILLEVOYE, *Romance*.

— ETYM. Il... *Vergiss-mein-nicht*; en effet, dans le mythe allemand sur le myosotis, c'est la fleur qui dit au berger qui va périr, ne s'en rappelle pas le nom : Ne m'oublie pas.

‖ **SOUVENIR** [sou-ve-nir] (d'après Palsgrave, p. 4, au XVIe siècle; il lui souvient est prononcé il lui souviant), v. a. *impersonnel*. Il se conjugue comme venir. ‖ Il se conjugue aussi avec avoir (auxiliaire et primitif). Il m'est souvenu d'un passage qui confirme mon idée. Qu'il te souvienne de garder ta parole, et je tiendrai la mienne, CORN. *Cinna*, V, 1. Il peut vous souvenir quelles furent mes larmes, Quand Tryphon me donna de si rudes alarmes, IB. *Rome*. Il lui souvint qu'il avait fait d'ouvrage, il ne m'en souvient plus, IB. *Sertor.* III, 4. Sur ce propos, d'un conte il me souvient, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Je vous remercie de vous habiller; vous souvient-il cependant vous nous avez fatigués avec ce méchant manteau bout? SÉV. *à Mme de Grignan*, 31 juin 1671. Il vous souvient de plus que je ne vous ordonne? *Id.* 1er août. Me fol, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère, TH. CORN. *Geôlier de soi même*, II, 6. Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Rodoret? RAC. *Athal.* I, 2. Mon père, il m'en souvient, m'assura de ton zèle, IB. *Brit.* I, 4. J'ai pu voir Mme de Fontanges; mais en ai-je pu la plus vue, il ne m'en souvient pas, MME DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 39, dans POUGENS. Il [qu'il me souvienne, autant que je puis me le rappeler. Il lui jeta, qu'il ne souvenait, rien à vous dire, IMBERT, *Jolioux sans amour*, II, 7. Il vous souvient de cette fête Où l'on voulut nous voir danser, MARMONTEL, *Contes*, I, 1. Fermelèrement. C'est du plus loin qu'il me souvienne, se dit d'une chose dont le souvenir est presque effacé. Vous vous souvenez de cette fête où l'on voulut nous voir danser, MARMONTEL, *Contes*, I, 1. Fermelèrement. C'est du plus loin qu'il me souvienne, se dit d'une chose dont le souvenir est presque effacé. Vous vous souvenez de cette fête où l'on voulut nous voir danser, MARMONTEL, *Contes*, I, 1. Fermelèrement. C'est du plus loin qu'il me souvienne, se dit d'une chose dont le souvenir est presque effacé. Vous vous souvenez, quoique ce soit du plus loin qu'il vous souvienne, que c'est la religieuse qui parle, MARIV. *Marianne*. 8e part. ‖ 2° Se souvenir, v. refl. Avoir mémoire de quelque chose. Je ne me souviens pas s'il y était. Je ne me souviens pas quand cela est arrivé. Je ne me souviens point que vous soyez venue. Depuis le temps de Thruce, habiter parmi nous, LA FONT. *Fabl.* II, 16. Nous nous souvenons encore très-distinctement comme tout cela passe vite à Paris, sév. 17 juin 1680. Je n'ai rue du saint vitalyre, le prince de Condée se souvient des irrévérences dont Jésus l'a obligé de se souvenir, MYSTÈRE, *Dial. Jeanne de Bourbon*. Hélas! je n'en souviens : le jour que son courage Lui fit chercher Achille, et à plutôt le trépas, Il demanda son fils..... RAC. *Andr.* III, 8. Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants, LA BRUY. XI. Bonsoir, mon très-cher cardinal, souvenez-vous de moi avec ceux qui s'en souviennent, VOLT. *Lett. Marmontel*. 21 juin 1771. ‖ Je P. Thomassin] oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit, IB. *Louis XIV, Ecrit. Thomassin*. Qu'il [Fry-thagore] savait tout, et qu'il s'en souvenait bien, jeune garçon, LAMOTTE, *Fables*, I, 1. Quiète immobile, symbolique, orphique, oiseau léger, puis philosophe, DIDER. *Op. dern. Adence* (*Pythagorisme*.) ‖ Je me souvien, écrit sans s, par une licence poétique qui est un archaïsme. *Je me souvien* D'avoir eu pour ami, dans mon enfance, un chien, LAMART. *Joc.* III, 120. ‖ Se souvenir de loin, se souvenir de choses arrivées il y a longtemps. ‖ Fig. Il n'est pas vieux, mais il se souvient de loin, se dit ironiquement d'un vieillard qui fait la jeune. ‖ Avec ellipse du pronom personnel. Tous les objets qui se présentent à moi me font souvenir d'elle [une dame], VOLT. *Lett.* 42. Le cocher de Mme de Caderousse fait assez souvenir de celui du cardinal de Retz, sév. 28. ‖ [un jésuite portugais] me demanda de l'emploi dans ma maison; cela me fit souvenir de l'ambassade des jésuites, *Mémoires de Cavalmont*]; je lui proposai d'être laquais, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 30 oct. 1761. ‖ 3° Garder la mémoire soit d'un bienfait, soit d'une injure. Seigneur, ne vous souvenez point de nos offenses. Que toute la chrétienté à se souvenir et des secours de Candie et de la funeuse journée de Raab où Louis renouvela deux fois sur les infidèles l'ancienne histoire qu'ils ont des armes françaises? sois. *Mar.-Thér.* Ne vous souvenez plus qu'il vous eût offensée, RAC. *Brit.* V, 1. Il faut que sur la terre on ait un peu élevé, Qu'on se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, IB. *Ath.* I, 2. Je suis ce que vous souvenez. Et je m'en souviendrai, si vous n'en parlez pas, VOLT. *Sémir.* II, 1. ‖ Par forme de menace. Je m'en souviendrai, je vous ferai reparler, ‖ Il s'en souviendra, il s'en repentira. ‖ On dit de même : Souvenez-vous-en. ‖ 4° S'occuper de, avoir soin de. Souvenez-vous de mon affaire. Souvenez-vous surtout de répondre de lui, VOLT. *Prodigue*, III, 9. ‖ Considérer, faire attention. Souvenez-toi que tu n'es que poussière. Elle console le roi, qui lui écrit de ne point s'affliger qu'il ne faut rendre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle, sois. *Reine d'Angleterre*. Souvenez-vous bien [qu'un plaider réchauffé ne vaut jamais rien, sois. *Lutr.* I.

— REM. I. Souvenir suivi de que, sans une phrase affirmative ou interrogative, indicatif; dans une phrase négative, veut le subjonctif : Je me souviens que vous avez dit cela; je ne me souviens pas que vous ayez dit cela. ‖ 2. Faire souvenir quelqu'un d'une chose ou faire souvenir à quelqu'un d'une chose : les deux se disent; cependant la première façon est plus suivie, se rapportant à se souvenir, verbe réfléchi; la seconde plus correcte, se rapportant à il souvient, verbe impersonnel. Achter tout seul ose parler sans artifice, et souvient à ce chef orgueilleux [Hiélophorne] que toutes ses forces viendront échouer contre cette ville [Béthulie], MASS. *Carême, Mens.* langue. Vaugelas admettait ces deux constructions, tout en disant que la première est plus usitée à la cour. L'académie, dans ses Remarques sur Vaugelas, condamne absolument la seconde; mais elle se trompe, ne distinguant pas dans souvenir la verbe impersonnel et le verbe réfléchi. ‖ 3. Latin *subvenire*, venir par-dessous; de là *subvenit* et *me souvient*, la seule dont nos ancêtres se soient servis. Ce n'est qu'au XVIe siècle que *je me souviens* s'est introduit, par un barbarisme égal à un verbe tel que *je m'importe*, pour il *m'importe*. Mais ce barbarisme est désormais consacré; et il n'y a pas à revenir contre l'usage. ‖ 4. Des grammairiens ont essayé d'établir une nuance entre *il me souvient et je me souviens*, disant que le premier marque une chose qui se présente d'elle-même à la mémoire, et le second une chose que l'on se rappelle à dessein. Cette distinction n'est pas réelle.

— SYN. SE SOUVENIR, SE RESSOUVENIR. Se souvenir, c'est garder le souvenir d'une chose. Se ressouve-

Digitized by Google

ner, c'est se rappeler le souvenir d'une chose que l'on avait oubliée : J'avais oublié cette conversation, vous m'en faites ressouvenir. Ressouvenir suppose une interruption dans le souvenir.

— HIST. XIVe s. De grant dolur il point souvenir, *Ch. de Rol.* CCLV. || XIIIe s. Ne le sorvenoit pas de jeu ne de chanceu, SAINT. XIII. Et li doue chens des menus oisillons Fait as plusours de joie souvenir, *Couci*, XII. || XIIIe s. Mais un espoir m'a tant reconforté, Que il lui doit de mes maus sourvenir, DE CONDÉ D'ANJOU, *Romancero*, p. 434. Quant [il] me souvient de Berte, à poi que [je] ne m'oci, *Berte*, CVIII. De si lonc tans comme il pot sovenir a homme, BEAUMAN. I, 7. Et bien doit sommer et espoufler ou son testament toutes les deites et tous les torfes dont il pot estre sovenanes, IB. XII, 58. || XIVe s. Sire, dist Baudouin, remettés nous jenesse; Ne vous doit sovenir fors de Dieu sourer, *Baud. de Seb.* VII, 830. Sire, sorquignes vos de Caton en romant, Qui disoit à son fil..., *Gérart de Rous.* V, 1288. || XVe s. Je vous envoie ce dont prompttement m'est sovenu, COM. *Prol.* Plusieurs fois avons esté ensemble aux nopces nostres, en combattant : Sourvienne vous de Guingecte, IB. VII, 6. || XVIe s. Soubvenoir assez vous peut de la manssuetude dont il usarest, SAM. *Garg.* I, 20. Le soubvenoir Dieu de nous souvenir, Plus que jamais Israel beuira, MAROT, IV, 320. Nous pleurons melancholiques, Nous souvenans des malheurs de Sion, IB. IV, 224. Souvienne-toi que plusieurs fois dissoit : À sac, à sac, qu'elle soit embrassée, IB. IV, 334. Souvienne-nous qu'on ne doit oster de sa gloire [le Dieu] tant peu que ce soit, CALV. *Instit.* 68. Vous avés eu beaucoup d'amys; mais souvegnés vous que vous n'avés eu que une mere, MAIN. *Admi.* 154. Il ne s'est point souvenu de prier, ou faire, ou taire cela, MONT. I, 31. Il m'est souvenu de mon homme, IB. I, 182. Il me fut souvenu du conte que..., IB. II, 72. L'heure me fut si mal touchine, se souvient, jugé..., IB. I, 295. Je l'ay bien ouy nommer, dit l'estranger, mais il ne m'en souvient pas, AMYOT, *Sol.* 9. Il se prit à discourir par compagnie en se souvenant de la fortune de son eyeul, IB. 38. 77. Quand en vous demandera ils où vous avez abandonné votre capitaine, souvenez de respondre que c'a esté à Orchemone, IB. *Apoph.* 46. Il fault qu'ils se souviennent que je n'ai pas pris à escrire des histoires, sans des vies seulement, IB. *Alcat.* I.

— ETYM. Provenç. *sovenir*; ital. *sovenire*; du latin *subvenire*, subvenir, de *sub*, sous, et *venire*, venir. Ce sont les langues romanes qui ont ajouté à ce verbe le sens de venir en mémoire, en le détournant légèrement : *subvenit mihi*, il me subvient, il subvient en ma mémoire.

2. SOUVENIR (sou-ve-nir), s. m. 1° Impression qui demeure en la mémoire. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir (de Turenne) fût fini ici, quand cette lettre est arrivée, 1666, DE SÉV. I. Les souvenirs agréables; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter, IB. 87. Et que sera ce qu'il dit, faisant le bilan de son ouvrage en vous laisse un long souvenir, ROTR. *Art poét.* III. En vain vous en pourriez perdre le souvenir, J.-C. *Hildr.* IV, 1. Jouissez d'un bonheur un heureux avenir À vos faits immortels joindra mon souvenir, IB. *Iph.* V, 2. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de Monseigneur, J.-J. ROUSS. *Lett. à de Luze*, 27 MAI, 1765. La solitude où je comptais nourrir les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres, IB. *Lett. à Mme de Crequy*, 1766. Le souvenir est l'ombre des plaisirs, DESMAHIS, *Poés.* p. 36, dans POUGENS. Le souvenir d'une langue n'est pas uniquement dans les habitudes du cerveau; il est encore dans les habitudes des organes de l'ouïe, de la parole et de la vue, CONS. *Log.* I, 3. L'esprit ne vit que de souvenirs, et rien de plus naturel que de prendre de bonne foi sa mémoire pour son imagination, BARSOUTET, *Gaz.* I. IX, p. 266. Tu connais déjà des mots qu'on ignore à ton âge, les regrets amers, les souvenirs douloureux ... GENLIS, *Théât. d'éduc. Veuve de Surepta*, sc. 1. Et tel que ce serpent que tranche un fer barbare, Fidèle à la moitié dont l'acier le sépare, À ses vivants débris cherche encor de s'unir, Ainsi vers le passé revient le souvenir, DELILLE, *Imag.* II. Quant aux souvenirs, il n'est pas douteux que plus ils ont été répétés, plus ils nous reviennent facilement, DESTUTT-TRACY, *Instit. Méta. Sc. mor. et pol.* I, 3, p. 188. On rapeuit aux souvenirs d'enfance. Comme on renait au soufle du printemps, BÉRANG. *Souvenirs d'enfance*. Le souvenir de l'espérance est frère, P. LEBRUN, *Poés.* I, 1, p. 5. || *Le souvenir de la mort*, la pensée qu'on doit mourir. || En termes de civilité. Quand vous lui écrirez [à Mme du Vinal], faites-lui des emitées pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pompone, sév. 29 nov. 1684. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon, IB. 13 nov. 1684. || 2° La faculté même de la mémoire. Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Je vous assure que, quelque part que je sois, elle [une dame] est toujours dans mon cœur et dans mon souvenir, VOIT. *Lett.* 80. Je ferai tous vos compliments; je tiens fort à votre souvenir et à votre grâce; chacun se fait un honneur d'être dans votre souvenir, sév. à *Mme de Grignan* 3 juin 1675. Parlez; ne suis-je plus dans votre souvenir? RAC. *Brit.* II, 6. || 3° Par extension, ce qui fait conserver la mémoire de quelque chose, de quelqu'un. Ses hlessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. En souvenir de moi, prenez-la toujours, C. DELAV. *Paria*, III, 1. À ton revers j'admire une reprise; C'est encore un deux souvenir, BÉRANG. *Mon habit*. || 4° Cadeau que l'on fait en partant, pour laisser le souvenir de soi à la personne que l'on quitte. || 5° *Au plur.* Nom donné à des espèces de mémoires que l'on recueille ce que l'on se rappelle avoir vu. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude, et sans autres prétentions que celle d'amuser mes amis, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 5. || 6° Tablettes sur l'on écrit ce que l'on veut se rappeler. Voilà un jeli souvenir. J'ai écrit cela sur mon souvenir. || 7° Espèce de planchette divisée en sept petites cases pour les jours, portant chacune sur une étiquette le nom d'un jour de la semaine, afin qu'on puisse y noter, pour chaque jour, ce que l'on a à faire, DUCHESNE, *Dict.*

— HIST. XIIIe s. Lors vint Doulx-penser, Espérance, Et Souvenirs qui meult s'avance, *Rut. lili. de Fr.* I, XLIII, 3. Souvenirs ... venant qu'on te voye estre, Jerusalem, hors de mon souvenir, MAROT, IV, 234. D'autre costé, du bien que je poursuis Les salvenirs renforcent mes martyre, IB. VI, 343. Souvenir de souvenir de le chose passée, Quand en le renouvelle, est doux à la pensée, ROns. 787. Le doux souvenir qui l'emporte de toy, IB. 791. Le souvenir de cette belle action, d'une grâce particulière, d'une recommandation dernière, MONT. III, 200.

— ETYM. *Souvenir* de ; wallon, *sofni*.

SOUVENT (sou-van), *adv.* Plusieurs fois en peu de temps. Ce qu'on ne voudrait pas, souvent il le faut faire, J.-J. ROUSS. *Lett.* Les fréquentes maladies le firent souvent avoir aux prises avec la mort, ROSS. *le Tellier*. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, IB. *Ath.* Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, RAC. *Athal.* I. Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien, IB. *Britt.* II, 4. Nous nerons toujours assez souvent ensemble, DESTOUCHES, *Curieux*, SCÈNES, *Part. jour, nuit*. Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens, VOLT. *Vanité*. || Le peu souvent que, le peu de fois que. ... Le peu souvent que ce bonheur arrive, Piquant notre appétit, rend sa poulie plus vive, CORN. *Veuve*, I, 1, 1re édit. || Fréquemment. Il est souvent, et, par abstraction, plus souvent, pas du tout, jamais. L'événement [un suicide proposé par J. Paturot à sa maîtresse] serait bien plus dramatique, Malvina, bien plus touchant s'il était orné d'une femme, si nous nous en alliions à deux. — Malvina : Plus souvent! MEYRAUD, *Malvina*, SCÈNES, BERSOT, *Quest. mor.* p. 3.

— REM. Cette locution très-vulgaire *le plus souvent* s'explique par une ironie et une ellipse. On propose à quelqu'un ce qu'il ne peut pas faire, et il répond en se moquant : [C'est ce que je fais le plus souvent.

— SYN. SOUVENT, FRÉQUEMMENT. Il y a dans fréquemment une idée d'habitude que n'est pas dans souvent. Communier souvent ou communier fréquemment, indique : Pun, qu'il est arrivé que l'on a communié souvent : l'autre, qu'il est dans les habitudes de communier souvent.

— HIST. XIIe s. Chéenz i [y tombent] fudres e menut e suvent, *Ch. de Rol.* CLX. || XIIIe s. Au Mans le trouverez, là est il plus suvent, SAINT. XXI. || XIVe s. Je si sovent me tourmente, Que je n'ai ne jeu ne ris, *Dame de Faiel*, *dans Couci*. En larmes et en plours souvent le baiserai [un amendal], *Berte*, VII. || XVIe s. La nature[de l'homme est souvent de faillir, SOIS. 662.

— ETYM. Bourg. *séean*; provenç. *enten*, *ensen*; cat. *sovint*; ital. *sovente*; du lat. *subinde*, successivement, parfois, de *sub*, sous, et *inde*, en.

SOUVENTEFOIS (sou-van-te-foi), *loc. adv.* qui

a vieilli. Maintes fois. Un pied souventefois ce que l'autre conserve, MAIRET, *Sophon.* IV, 4. Souventefois le ciel en ses augures De nos maux à venir crayonne les figures, IB. IB, 2. || On écrit aussi souventes fois.

— HIST. XIIIe s. Et de le [la] tençon [querelle] vient laide parole, et de le [la] parole mellee, par le [la] quele oucuns reçoit mert souventes fois, SEALM. XXX, 6. || XIVe s. Souventes fois se admonest à..., pour et suppliier le bon Dieu, SAL. *Garg.* I, 23.

— ETYM. *Souvent*, pris adjectivement, et *fois*.

SOUVERAIN, AINE, (sou-ve-rin, rè-n'; c'est une faute de prononcer, comme quelques-uns font, sou-vé-rin), *adj.* I. Très-excellent en son genre, qui est au plus haut degré en son genre. Ne me refusez pas ce bonheur souverain, CORN. *Pomp.* V, 4. Les belles soirées et le clair de lune me donnaient un souverain plaisir, sév. 14 août 1676. Qu'y restait-il [dans une âme incrédule], chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin ? il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, BOSS. *Ame de Gonz.* Pendant que sa valeur [de Constantin] maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité, IB. *Hist.* I, 41. N'est-il pas étrange que, ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal? BOURDAL. *Pr. dim. après la Pentecôte*, *Dominic.* I, III, p. 47. Le roi lui parlait plus sur le siége qu'à M. de Vauban même, qui était bien occupé : et cet examen, qui fait la souveraine félicité des courtisans, flatte toujours beaucoup les gens les plus raisonnables, SOUTEL. *Remed.* Ciceron leur était redoutable par cette souveraine éloquence qui le faisait dominer dans toutes les assemblées, VRAYET, *Révol. rom.* III, p. 172. Ce dernier songea [le pire] aux désordres souverains. Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines, J. CHÉN. *l'Invention*. || En mauvaise part. Un souverain mépris, un mépris très-grand. Puisque cet orateur que j'aime est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine, BOSSUAET, *Pr. dim. après la Pentec. Dominic.* I, IV, p. 208. || 2° Il se dit de l'autorité suprême et de ceux qui en sont revêtus. Dignité souveraine. Souveraine seigneur. Souveraine maîtresse. Il sait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la rigueur des lois, c'est toujours en prenant leur esprit, ROSS. *le Tellier*. Triomphant et chargé des titres souverains Qu'égale à peine aux rois l'amitié des Romains, RAC. *Bérén.* I, 3. Ma fille ignore encor mes ordres souverains, IB. *Iphig.* IV, 6. ... Ô mon souverain roi, Me voici donc tremblant et seule devant toi, IB. *Esth.* I, 4. Il [Dieu] me laisse en ces lieux souveraine maîtresse, IB. *Athal.* II, 5. || Prince souverain, prince qui, maître d'un territoire et chef d'un peuple, ne relève d'aucun autre prince. Leur souveraine, tribunal qui juge sans appel. || Jugement souverain, jugement sans appel. || Juger souverain, c'est-à-dire juger sans appel. || Ce qui a en soi les signes, les caractères de la souveraineté. El l'on eût dû voir ce masque souverain [le visage de Cornelie] Unir d'une manière antique à frapper en airain, TH. GAUTIER, *le Soulier de Cornelie*. || 4° Il se dit de Dieu et de son autorité suprême. La reine se soumit plus encore, jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, BOSS. *Reine d'Angl.* Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui, IB. *ib.* Qu's'il est une justice souveraine et par conséquent inévitable, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature? IB. *Ame de Gonz.* || 5° Il se dit de l'empire que l'on a sur ses passions, sur son âme, sur le cœur d'un autre. Et sur mes passions ma raison souveraine, CORN. *Poly.* II, 3. Croyez que, de tous ces cœurs où vous régnez si bien, il n'y en a point où vous soyez plus souveraine que dans le mien, SÉV. à *Mme de Grignan*, 18 sept. 1670. En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine [la raison], Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine, BOIL. *Sat.* IV. Elle [Agrippine] a repris sur vous son souverain empire, RAC. *Brit.* IV, 4. Du cœur d'Assuérus son souveraine maîtresse, IB. *Esth.* II, 7. || 6° D'une efficacité sûre, infaillible. L'affection des honnêtes gens m'est un remède souverain contre les maux de cette nature, RAIS. liv. VI, ieft. 7. Ce beau nom

Digitized by Google

d'héritière a de telles douceurs, Qu'il devient souverain à consoler des sœurs [qui ont perdu un frère], conv. *Mél.* IV, 146. Il [le baume tranquille] est souverain à ces sortes de maux, SÉV. 23 AVT. 1690. ‖ 7° *S. m.* Celui en qui réside l'autorité suprême, prince, magistrat, ou peuple. Dans les démocraties, le peuple est le souverain. Il faut obéir aux lois du souverain. Ces petits souverains [les consuls] qu'il [le peuple] fait pour une année, CORN. *Cinna*, II, 1. J'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance, ou de connaissances; les premiers pauvres, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains, PASC. *Lett. à la reine Christine*. Sylla se rendit souverain sous le nom de dictateur, ROSS. *Hist. rit.* II, 7. Celui-là est souverain qui joint d'une puissance et d'une liberté telles, qu'il en est autorisé à intervenir aux affaires des nations par ses armes, et à assister dans leurs traités, PRÉM. *Opin. des anc. philos.* (*Leibnitzianisme*). ‖ Dans le langage politique, l'être abstrait en qui réside le pouvoir souverain. Le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même, I. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 1. La volonté de tous est l'ordre, la règle suprême; et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle le souverain, ID. *Lett. de la mont.* 6. ‖ 8° Particulièrement, monarque, prince souverain. Les Parthes, les Perses veulent des souverains, CORN. *Cinna*, II, 1. Des personnes assez éclairées ne doutent pas que, si le prince d'Orange voulait, ceux qui auraient entrepris de se faire souverain de la Hollande, le roi [Louis XIV] ne concourût à ce dessein avec lui, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 281. Je reviens de Versailles.... ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quitte heureusement avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, SÉV. 9 JUIN. 1680. La princesse Bénédicte, mère de Frédéric, duc de Brunswick et Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, ROSS. *Anne de Gonzague*. Le fardeau des intrigues demandait du sérieux dans le souverain, LA BRUY. X. J'ai fait des souverains et n'ai point voulu l'être, VOLT. *Hérod.* II, 4. ‖ [Alexandre] voudrait être souverain, car de tels rangs de l'univers, et le seul dépositaire des connaissances humaines, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. L'aspect du souverain porte grâce au peuple, LEBRUN, *Marie*, II, 3. ‖ Petit souverain, prince qui a une domination peu étendue, et même subordonnée à un autre. ‖ Souveraine se dit d'une femme dans le même sens que souverain. Les ordres qu'il a reçus de sa souveraine. Une grande reine, souveraine de trois royaumes, ROSS. *Reine d'Angl.* ‖ 9° Fig. Il se dit de l'Auteur de toutes les choses qui sont sur les objets inanimés, soit sur le cœur. Tant qu'ils [les hommes] ne sont qu'amants, nous sommes souverains, CORN. *Poly.* 4, 3. Sallust et, ce qu'en vain j'ai cru trouver en toi, Souveraine d'un cœur qui n'eût aimé que moi, RAC. *Bajaz.* V, 4. Elle aux éléments parlant en souverain, ID. *Athal.* I, 1. ‖ 10° Nom d'une monnaie d'or d'Angleterre, équivalant à 28 fr. 25 centimes; en anglais *sovereign*. ‖ Demi-souverain, monnaie d'or d'Angleterre, qui vaut 10 schellings ou 12 fr. 60 c. — REM. Veltaire blâme *souverain sur* employé par Corneille dans *Cinna* [il nous fait souverains sur tous mes grandeurs sujétions, IV, 1], mettant en place *souverain de*, qui est en effet plus usité. Mais cette locution, en sei, n'a rien de vicieux.

— HIST. XIIe S. E li rois Antiochus aimt par les souverainnes [supérieures] contrées, *Machab.* I, 6. A ton bel cors, à ta figure Bien convendroit tel seignorie, Que tu fusses dame del mont [monde], Del souverain rei del parfont, *Adam, Mystère*, p. 23. Dedenz el costé del sud fud l'entrée; nprès terre a une vis [escalier] par mut l'um mondal al estage passe, o d'iluc al souverain, *Rois*, p. 217. Ainsi come en la mer est parsuzanz la baleine, Si est lor voestez en terre souvermine, *Sax.* LXX. Saint iglise est espuse al soverainz Seignur, *Th. le mart.* 178. ‖ XIIIe S. [L'homme] Entendre doit al souverain bien; Li souverains biens c'est Dex lassus, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 8. Il a vireal le pene et le ie de la vile qui de toutes autres estoit soverane, VILLEH. LXI. Mais Dex qui est dommere de joie souverayne, *Berte*, L. [Elle] Tant fu de que leens n'ost [il n'y eut] nul souvemin [maître] de li [d'elle], IB. LIX. En toz les liez que li rois n'est pas nommés, nor entendons de ce qui tiennent en laronnie; car cascuns barons est souverains en sa [sa] baronnie, BEAUM. XXXIV, 41. Et por ce que nos avons dit que sapience est le [la] soverane vertus de toutes celles qui doivent estre en bailli, ID. I, 4. ‖ XIVe S. Mais quant Dieu dist [dit à prnche une tel courtoisie, Que vilies et chastieus li met par son aïe, Et le fait souverain d'une chité garnie, *Boud. de Seb.* X, 257. Lothaire s'en retorna en la souveraine [supérieure] France, qui est le royaume d'Austrasse, DU CANGE, *supranus*. Souverein prelat, l'evesque de Chartres, IB. *lb.* XV° S. Et donna encore [Edouard III] à Philippe de Chasteaux, son maistre escuyer et son souverain conseiller [de Jean de Hainaut] cent marcs..... FROISS. I, 1, 27. Et envoya dedans Tournay messire Godemar du Fay souverain capitaine et garde de tout le pays d'environ..... ID. I, 1, 94. Se combattit vaillamment, assez près du roy, mesneigneurt de Chargny; si estoit son souverain sur luy, pour ce qu'il portoit la souveraine bannere du roy, ID. I, p. 194, dans LACURNE. A l'entrée du chastel, par dedens, a une grosse tour qui est maistresse et souveraine de la porte du chastel, ID. IV, p. 35. D'amour touché, Pour contempler sa beauté souveraine, Incontinent je m'en suis approché, BASSEL. XVI. Il estoit à présumer que la grace du souverain de la feste, qu'elle le laissernt aller en sa tente, pour ce qu'il estoit trop honhancier en ses faiz, *Percefforest*, I, III, P 111. Après l'abandonnement de la jeune compaigne, j'entendis que la dame ancienne allia dire a sa souveraine : Madame, gardez que le seneschan ne vous entende, *lb.* I, II, P 77. Ce jour là furent maintes noces faictes; mais les souveraines furent de Lyonnel, *lb.* I, IV, P 138. ‖ XVIe S. Ce fut Alexandre le Grand, souverain patron des actes hazardeux, MONT. I, 233. L'autorité du gouvernour doibt estre souveraine surlui [le jeune homme], *lb.* I, 165. Cette souveraine et maistresse amitié, *lb.* I, 187. Ceste souveraine et [la] divine loy, C'est la perfection pure, c'est le sous-vrai bonheur, BOIS. DES. Voilà comme de l'un mot de souveraine qui s'employe et commune avec la Providence, une grosse tour qui est maistresse et souveraine de la porte du chastel, *lb.* IV, p. 35. Dans mour touché, Pour contempler sa beauté souveraine, Incontinent je m'en suis approché, BASSEL. XVI. Il estoit à présumer que la grace du souverain de la feste, qu'elle le laissernt aller en sa tente, pour ce qu'il estoit trop honhancier en ses faiz, *Percefforest*, I, III, P 111. Après l'abandonnement de la jeune compaigne, j'entendis que la dame ancienne allia dire a sa souveraine : Madame, gardez que le seneschan ne vous entende, *lb.* I, II, P 77. Ce jour là furent maintes noces faictes; mais les souveraines furent de Lyonnel, *lb.* I, IV, P 138. ‖ XVIIe S. Ce fut Alexandre le Grand, souverain patron des actes hazardeux, MONT. I, 233. L'autorité du gouvernour doibt estre souveraine surlui [le jeune homme], *lb.* I, 165. Cette souveraine et maistresse amitié, *lb.* I, 187. Ceste souveraine et

— ETYM. Provenç. *espacius* ; espagn. *espacioso* ; ital. *spazioso* ; du lat. *spatiosus*, de *spatium*, espace.

† SPACIOSITÉ (spa-si-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est spacieux.

— HIST. XVIe S. La spaciosité et grandeur du lo*gis* ne pouvoit suffire à tout recepvoir, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 227, dans LACURNE. Les arteres s'implantent obliquement près l'orifice de la vessie, et penetrent jusques à l'interne spaciosité, PARÉ, I, 30.

— ETYM. Lat. *spatiositatem*, de *spatiosus*, spacieux.

SPADASSIN (spa-da-sin ; Chifflet, *Gramm.*, p. 238, dit espadassin), *s. m.* || 1° Bretteur, ferrailleur. Il n'y avait que Scipion qui fût un peu spadassin, LESAGE, *Gil Bl.* x, 2. Vous sacrifiez mon honneur à un faut soin d'honneur ; vous diffamez votre maîtresse pour gagner tout au plus la réputation d'un bon spadassin, *ib.* I, 5. HOUSS. *Hél.* I, 57. || *Adj.* Adieu, mon cher cousin. Modérez tant soit peu votre esprit spadassin, scarr. *Jodelet duelli.* II, 6. || 2° Assassin gagé. Claudio : Tu m'as cherché ce soir le spadassin que je t'ai dit. — Tibia : Pourquoi faire ? — Claudio : Je crois que Marianne a des ennuis.... Je puis porter un homme derrière la potence, et me débarrasser du premier qui entrera, A. DE MUSSET, *Capr. de Marianne*, I, 1.

— HIST. XVIe S. Ils appellent les descendants de ceulxy Amoraites Machorouins, qui vault autant à dire comme spadassins, ARTUS, *Agré*, 66. Le seigneur de la Vauldisserie, qui avoit espousé la cousine germaine de mon pere, et n'avoit oogneu espadazin (lisez à manier l'espée), a esté de la les monts, BONIVARD, *Chron. de Genev.*, III, 12. Il [Cosme de Médicis] entretenoit un nombre de spadazins, avec lesquels il tenoit en crainte toute la cité, ID. *Idolâtrie*, p. 84.

— ETYM. Ital. *spadaccino*, de *spada* (voy. ÉPÉE).

† SPADASSINER (spa-da-si-né), *v. n.* Faire le spadassin, ferrailler (avec un sens de blâme). C'était grand deuil et grand'pitié de voir un gentilhomme français [le chevalier d'Eon], un chevalier de l'ordre de Saint-Louis, un vieillard employé pour la couronne et connu de l'étranger, qui spadassinait comme sur un théâtre et contre un militaire, ce coquassier, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, ch. VI.

† SPADELLE (spa-dè-l'), *s. f.* Espèce de ringard employé dans les usines où l'on fond les minerais de plomb, et autres.

— ETYM. Dérive de l'angl. *spade*, bêche.

† SPADICE (spa-di-s'), *s. m.* Terme de botanique, inflorescence indéfinie caractérisée par une espèce d'épi ou de chaton, dont l'axe épais et charnu porte des fleurs unisexuées, enveloppées dans une spathe commune, exemple : l'inflorescence de l'aroun ou pied de veau.

— ETYM. Lat. *spadiceus*, branche de palmier, du grec σπάδιξ.

† SPADICÉE, ÉE (spa-di-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un spadice.

† SPADICIFLORES (spa-di-si-flo-r'), *s. f. pl.* Terme de botanique. Groupe de plantes dont les fleurs sont rangées en spadice, et comprenant les aroïdées, typhacées et pandanées.

— ETYM. *Spadice*, et *fleur*.

† SPADILLE (spa-di-l', *ll* mouillées, et non spa-di-ye). *s. f.* Terme de jeu de cartes. L'as de pique, au jeu d'hombre. Bonne plaisanterie !.... donnemoi spadille, POISSINET, *Cercle*, sc. 12.

— ETYM. Espagn. *espada*, épée, parce qu'en Espagne le pique est marqué par des épées.

† SPADON (spa-don), *s. m.* Autre forme peu usitée de espadon, poisson (voy. ce mot).

† SPAGHIRE (spa-ji-rе), *s. f.* Ancien nom de la chimie ou alchimie.

— HIST. XVIe S. Spargirie, COTGRAVE.

— ETYM. On donne pour étymologie σπάω, arracher, et σφήρα, ressembler ; l'alchimie sépare et unit. Mais en même temps on attribue ce mot à Paracelse, qui peut fort bien l'avoir forgé.

† SPAGHIRIQUE (spa-ji-ri-k'), *adj.* Qui appartient à l'alchimie, qui se sert de l'alchimie. L'art spagirique. L'opérateur Ferdinando Ferdinandi, Normand, se disant Viridien, médecin spagirique de profession, SCARR, *Rom. com.* II, 15. || Médecine spagirique, voy. HERMÉTIQUE.

— HIST. XVIe S. Autres plus speculatifs s'appellent spagiriques : devinez qui c'est ; car il n'est hebrieu, grec, latin, ne bas-breton, *Les Contes d'Eutrapel*, ch. x, p. 80, dans POTQUENS.

† SPAGIRISTE (spa-ji-ri-s't), *s. m.* Secte de médecins qui prétendaient expliquer les changements qui s'opèrent dans le corps humain en santé et en maladie, de la même manière que les chimistes de leur temps expliquaient ceux du règne inorganique.

SPAHI (spa-i), *s. m.* || 1° Nom d'un corps de cavalerie turque, payé par le Grand Seigneur, et ne possédant aucun fonds de terre, comme en possèdent les Timariotes. Les janissaires, d'accord avec les spahis, entrevirent tumultueusement dans le sérail à Andrinople, 1807, III, 114. || 2° Soldat d'un corps de cavalerie indigène formé dans l'Afrique française.

— ETYM. Persan, *sipâhi*, cavalier, le même que *cipaye* (voy. ce mot).

SPALME (spal-m'), *s. m.* Terme de nature. Toute espèce d'endroit.

— ETYM. Voy. ESPALMER.

SPALMÉ, ÉE (spal-mé, mée), *part. passé* de spalmer.

SPALMER (spal-mé), *v. a.* Terme de marine. Le même que espalmer.

SPALT (spalt), *s. m.* Pierre dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion. || Non donné par les artistes à l'asphalte ou bitume de Judée.

— ETYM. Allem. *Spalt*, chaux carbonatée testacée, de *spalten*, fendre.

SPAR (spar), *s. m.* Corruption de spath.

SPARADRAP (spa-ra-drap'), *s. m.* Terme de chirurgie. Feuille de papier ou tissu de toile, de coton, de soie, qu'on recouvre uniformément d'une matière médicamenteuse, ou qu'on imprègne de quelque mélange résineux ou emplastique. Le taffetas d'Angleterre est un sparadrap.

— HIST. XIVe S. Sparadrapa est emplastre visqueux, lequel est embreuvé par toile [taille], II, DE MONDEVILLE, MAYNE^2 S. En défoit d'icceux, faut user de sparadrap, dont voicy la composition..., PARÉ, VIII, 38.

— ETYM. Origine inconnue. On trouve aussi *spandarapan* dans le Lexique de Castelli.

† SPARADRAPIER (spa-ra-dra-pi-é), *v. t.* Instrument propre à étendre les sparadraps.

SPARE (spa-r'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons acanthoptérygiens qui est actuellement détruit, et qui a donné naissance aux genres *bouge*, *cantare*, *chrysophris*, *dente*, *même*, *pagel*, *pagre*, *rargue*, *smaris*, LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *sparus*.

† SPARGANE (spa-ga-n'), *s. m.* Genre de plantes aquatiques, herbacées, répandues sur presque toute la surface du globe (famille des typhacées).

† SPARGANIE (spa-ga-nie), *s. f.* Terme de médecine. Distension des mamelles par le lait.

— ETYM. Σπαργανία, de σπαργάω, être plein d'un liquide.

† SPARGOUTE (spar-gou-t'), *s. f.* Voy. ESPARGOUTE.

† SPARSIFLORE (spar-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs éparses ou en petit nombre.

— ETYM. Lat. *sparsus*, dispersé, et *flos*, fleur.

† SPARSIFOLIÉ, ÉE (spar-si-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles éparses ou peu nombreuses.

— ETYM. Lat. *sparsus*, dispersé, et *folium*, feuille.

† SPARSILE (spar-si-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Etoiles sparsiles, étoiles qui ne se trouvent pas rapprochées dans les constellations formées par les astronomes. On dit aussi étoiles sporades et informes.

— ETYM. Lat. *sparsilis*, de *sparsus*, dispersé.

† SPART (spart), *s. m.* Synonyme de sparte.

† SPARTAILLE (spar-ta-il'), *s. f.* Terme de minéralogie. Zinc oxydé, cristallisé.

† SPARTAN (spar-tan) ou SPARTON (spar-ton), *s. m.* Terme de marine. Cordage fabriqué avec des tiges de genêt.

— ETYM. *Sparte*.

† SPARTE (spar-te), *s. m.* Plante de la famille des graminées, dont on fait des nattes, des cordages, etc. (*lygeum spartum*, L.). Le sparte ne se coupe pas, il s'arrache. Sans reproduire que la racine save, parce qu'elle est trop tenace, ARTHUR, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 230. Varron dit que les Grecs n'ont effectivement commencé à connaître le sparte qu'après qu'ils eurent des rapports avec l'Ibérie, *ib.* p. 232. Le sparte, plante textile, que l'on appelle aussi du nom d'*alfa* en Algérie ... y est utilisé avec succès pour la fabrication du papier, *Journ. offic.* 14 août 1874, p. 5620.

— ETYM. Lat. *spartum* ; grec, σπάρτος, σπάρτη, σπάρτον, corde.

SPARTERIE (spar-te-rie), *s. f.* Fabrique de tissus de sparte. Les Provençaux, qui depuis très-longtemps font des ouvrages de sparterie, et pour qui ce travail est un objet de lutte assez considérable, ont soin de le faire rouir [le sparte] dans l'eau de mer, AMELUNXEN, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 232. || Ouvrage fait avec le sparte. Un chapeau de sparterie. || Nom donné, sur la Méditerranée, à un genre de cordage qui flotte toujours sur l'eau, et pourrit lentement, bien qu'on ne le goudronne jamais.

— ETYM. *Sparte*.

† SPARTIATE (spar-si-a-t'), *s. m. et f.* || 1° Homme appartenant à la classe aristocratique de la république lacédémonienne (les Lacédémoniens en formaient la plèbe), laquelle avait été assujétie par Lycurgue à une grande rigidité de mœurs guerrières. J'ai vu quelquefois jusqu'à quatre mille hommes dans la place publique [à Lacédémone], et j'y distinguais à peine quarante Spartiates, en comptant même les deux rois, les éphores et les sénateurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42. || 2° Fig. Homme rigide tant au physique qu'au moral. C'est un spartiate.

† SPARTIER (spar-tié), Genre de la famille des légumineuses, dit aussi spartium, où l'on distingue le *spartium junceum*, du tallgrainement genêt d'Espagne et jonc d'Espagne.

— ETYM. *Sparte*.

† SPARTINE (spar-ti-i-n'), *s. f.* Terme de chimie Extrait amer du *spartium monospermum*, L.

† SPARTIUM (spar-ti-om'), *s. m.* Voy. SPARTIER.

† SPARTOU (spar-tou), *s. m.* Voy. SPARTIER.

SPASME (spa-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Contraction involontaire des muscles, notamment de ceux qui n'obéissent pas à la volonté. || Spasme cynique, emplâtre^1 S. Le désir d'exciter le rire, qui donne à la physionomie l'aspect du chien qui gronde et cherche à mordre. || Spasme de la glotte, affection nerveuse, caractérisée surtout, constituée en contractions convulsives du diaphragme caractérisées par de courts accès de suffocation, survenant tout à coup, sans prodromes.

— HIST. XIIIe S. Appoplexque, paralitike, espame, ALEBRANT, P. 6. || XVIe S. Spasme ou convulsion est retraction et mouvement involontaire des nerfs, et des conseguent des muscles..., PARÉ, VII, 8. Tel spasme [pâmoison] luy dura tant sans retenir à soy..., *Don Flores de Grece*, P. 116. Un spasme, une foiblesse, un grand estonnement Qui paliit mon visage, DESPORTES, *Œuvres*, p. 281, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. *espasme* ; esp. *espasmo* ; ital. *spasmo*, *spasimo* ; du lat. *spasmus*, du grec σπασμός, de σπάω, tirer, contracter, comp. ΑΠΟΤΑΣΜΕ.

† SPASMODIQUE (spas-mo-di-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient aux spasmes, qui est caractérisé par des spasmes. Mouvement spasmodique. L'usage des odeurs produit ces affections spasmodiques, BEAUMARCH. *Barbier*, II, 13. || 2° Qui est employé contre les spasmes et convulsions ; on dit plus souvent antispasmodique.

— ETYM. Irrégulièrement dérivé de σπασμός, qui vient de σπαώδις, spasme, et εἶδος, forme.

† SPASMOMOUQUEMENT (spas-mo-di-ke-man), *adv.* D'une façon spasmodique.

SPASMOLOGIE (spas-mo-lo-jie), *s. f.* Terme de médecine. Traité des spasmes.

— ETYM. Spasme, et λόγος, traité.

† SPASTIQUE (spas-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de spasmodique.

— ETYM. Σπαστικός, tiré, contracté.

SPATH (spat), *s. m.* || 1° Ancien terme de minéralogie. Substance pierreuse qui se trouve souvent une aux mines. || 2° Aujourd'hui, spath, employé seul, ou spath d'Islande, et ce que l'Académie appelle spath calcaire, ou carbonate de chaux cristallisé. || Spath satiné, calcaire fibreux. || 3° Spath pesant, sulfate de baryte natif, ou baryte sulfatée. Le spath pesant le plus anciennement connu est la pierre de Bologne, BUFF. *Min.* t. VII, p. 301. || 4° Spath adamantin, dolomie. || 5° Spath fluor, un des noms de la fluorine. Les spaths fluors réduits en poudre prennent, par le feu, de la phosphorescence comme les spaths pesants, BUFF. *Min.* t. VII, p. 191. Exposé dans un creuset à la chaleur d'un fourneau à réverbère, ou bien à la flamme du chalumeau, il [le fluate de chaux] se fond en un verre transparent : c'est pour cela qu'on l'appelait autrefois spath fluor, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 544, dans POIRET. || 6° Faux spath, nom sous lequel on désigne parfois le feldspath. || 7° Spath adamantin, nom donné

Digitized by Google

ou coriandon, rochacot, *Conn. chim.* t. II, p. 301. || Quelques-uns disent par corruption spor.

— ETYM. Allem. *Spath*.

† SPATHACÉ, ÉE (spa-ta-sé, sée), *adj.* Synonyme de spathé.

SPATHE (spa-t'), *s. f.* Terme de botanique. Involucre foliacé ou membraneux, propre aux plantes monocotylédones.

— ETYM. Lat. *spatha*; grec, σπάθη, spathe du palmier, proprement instrument de tisserand, et aussi sorte d'épée (voy. ÉPÉE).

† SPATHÉ, ÉE (spa-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui a une spathe, enveloppé dans une spathe.

† SPATHELLE, (spa-tè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite spathe qui accompagne chaque fleur, dans certains assemblages de fleurs enveloppés d'une spathe générale. Il se dit aussi des paleas de la glume des graminées.

† SPATELULE (spa-tèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Chacune des pièces de la glumelle des graminées. || Terme de zoologie. Se dit de celles des soies des annélides qui se terminent par une palette.

† SPATHIFICATION (spa-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'un débris de corps organisé en un corps de nature pierreuse.

† SPATHIFIER (spa-ti-fi-é), *v. a.* Terme de minéralogie. Former en spath.

† SPATHIFORME (spa-ti-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence du spath. Cette partie extérieure blanche et spathiforme du calcul était du phosphate ammoniaco-magnesien, rouyer-gaudichaud, *Instit. Méd. scienc.* t. IV, p. 419.

† SPATHIQUE (spa-ti-k') *adj.* Terme de minéralogie. Qui est de la nature du spath, qui a une texture lamelleuse. Le fer spathique est un des minéraux de fer les plus précieux; on en retire d'excellent fer; comme il peut donner directement de l'acier, en l'appelle aussi quelquefois mine d'acier, thunard, *Traité de chimie*, t. II, p. 301, dans rouelle. || Acide spathique. Un autre acide qui, en se combinant avec le caléricène, passe sous la forme de fluide élastique, qui est le gaz acide fluorique, et devient connu sous le nom de gaz acide spathique, brisson, *Traité de phys.* t. II, p. 64.

SPATULE (spa-tu-l'; chimie, *Gramm.* p. 238, dit s-patule), *s. f.* || 1° Instrument de chirurgie et de pharmacie, plat à un bout et arrondi à l'autre, dont on se sert pour remuer ou pour étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. || Docteur de la petite spatule, s'est dit jadis pour chirurgien. Des docteurs de la petite spatule s'en font merveilleusement accroire, quand les médecins n'y sont point, ou patin, *Lett.* t. II, p. 433. || 2° Terme de peinture. Instrument pour délayer et broyer les couleurs. || 3° Terme de peinture et doreure. Outil pour réparer les moulures. || 4° Terme de métallurgie. Espèce de couteau ou de cuiller plate. || Petite qui sert dans les offineries à jeter les scories et les crasses. || 5° Terme de marbrier. Outil pour gâcher le plâtre. || 6° Oiseau de rivage ainsi nommé à cause de la forme de son bec, famille des échassiers. Les cuillers arrondies au bec de la spatule paraissent propres à ramasser les coquillages, buff. *Hist. des oiseaux*, p. 200. || 7° Nom donné par les botanistes du XVIe siècle à l'iris fétide.

— HIST. XIVe S. Quant il [un mélange] sera ostés du feu et meu longuement de l'espatule, lanfranc, Ire p., verso. || XVIe S. Faut conduire la queue d'une spatule, Paré, III, 7. Le bout de l'espatule, id. VIII, 3.

— ETYM. Lat. *spathula*, dimin. de *spatha* (voy. SPATHE).

† SPATULÉ, ÉE (spa-tu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une partie qui est rétrécie à la base, large et arrondie ou sommet, en manière de spatule.

† SPATULER (spa-tu-lé), *v. a.* Spatuler du chanvre, le battre et le secouer.

SPÉCIAL, ALE (spé-si-al, à-l'), *adj.* || 1° Particulier à une espèce, par opposition à général, qui appartient à un genre. Fonds spéciaux. Ne considérons plus la mort comme des paiens, mais comme les chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilége spécial des chrétiens, pasc. *Lett. sur la mort de son père*. Par un privilége spécial ou fils unique de Dieu, in. dans corsin. L'action des Machabées et des Juifs qui les ont suivis étant extraordinaire et venant d'un ordre spécial de Dieu, rossi. 2e *avert.* 35. || Commerce spécial, commerce ne comptant, pour pays qui importe, que ce qu'il consomme, et pour le pays qui exporte que ce qui est de sa propre production, par opposition à commerce général (voy. GÉNÉRAL). || Terme de collége. Classe de mathématiques spéciales, ou, substantivement, la spéciale, les spéciales, la classe où l'on étudie la haute algèbre et l'application de l'algèbre à la géométrie. Il est en spéciales. || 2° Se dit, par abus, des personnes. De hommes spéciaux, des hommes qui ont des aptitudes spéciales, des hommes dont toute l'intelligence est appliquée exclusivement à telle ou telle profession, telle ou telle industrie, etc. Il faut, pour les questions de finances, des hommes spéciaux.

— HIST. XIIIe S. Especiaus mot est cil qui est compris dessus un autre; car cest mos Pierre ou Jehans ou Jaques est bien compris sous cestui general nom, c'est home, bovn, latini, *Trésor*, p. 235. S'il avient que aucuns se vuille mie fere procuration general, ele pot estre fete especial, beaman. liv, v, ii. XIVe S. De toute ceste doctrine la meilleure et la plus profitable, c'est la science de moralité contenue par especial en un livre, oresme, *Prol.* || XVe S. Le plus especial amy qu'il eust, comm. IIe, 12. || XVIe S. Cette promesse n'estoit pas speciale pour moy, mais generale, mais s'estendoit à toute la loi, calv. *Institt.* 300. Descendons par degrez du general au especial, ib. 421. De grace especiale, amyot, *Bruit. de Brosse*, 1.

— ETYM. Provenç. et espagn. *especial*; ital. *speziale*; du lat. *specialis*, de *species*, espèce.

SPÉCIALEMENT (spé-si-a-le-man), *adv.* D'une manière spéciale. La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme, *J. J. Rouss. Em.* v.

— HIST. XIIIe S. Especiaument mot est aloins parlé especiaument en aucun chapitre, beaman. xxiv, 1, || XVe S. Et [ceux des frontières de Guienne] leur [les Bisca'ens] donnoient tous les tors qu'ils leur pouvoient faire, et especiaument ceux qui se tenoient en la ville de Gavres, froiss. II, III, 84. || XVIe S. Elle [l'humaine nature] ne faict rien feurs comme ung chascun especiallement quand elle se mesle des choses divines, mont. II, 305.

— ETYM. *Spéciale*, et le suffixe *ment*; provenç. *especialmen*; espagn. *especialmente*; ital. *specialmente*.

† SPÉCIALISATION (spé-si-a-li-sa-sion), *s. f.* Néologisme. Action de spécialiser.

† SPÉCIALISER (spé-si-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Indiquer d'une manière spéciale.

— ETYM. Voy. SPÉCIAL.

† SPÉCIALISTE (spé-si-a-li-st'), *s. m.* Néologisme. Se dit d'un écrivain, d'un savant qui s'occupe de telle ou telle science, de telle ou telle branche spéciale d'une science. Dans la science comme dans l'industrie, la perfection n'appartient qu'aux spécialistes; je regarde ce mot soit un néologisme, mais il exprime si bien une pensée vraie, qu'il ne périra pas, barnet, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juill. 1838, p. 201. Particulièrement. Médecin spécialiste, médecin qui, au même d'une manière exclusive, au traitement de certaines maladies, telles que les maladies des yeux, des oreilles, des dents, de la peau, les affections de l'appareil urinaire, l'éléchation mentale, etc.

SPÉCIALITÉ (spé-si-a-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est spécial || Terme de physiologie. Spécialité d'action, action spéciale qu'accomplit un organe ou un tissu spécial. Le grand fait de la spécialité d'action de diverses parties du système nerveux, fait à la démonstration duquel aspirèrent depuis longtemps plusieurs et de si puissants efforts des physiologistes, flourens, *Instit. Mém. scientc.* I. IX, p. 478. || 2° Désignation d'une chose spéciale. Le système d'hypothèque : Sans que la spécialité dérogé à le généralité. || 3° Terme de finances. Application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépenses. || 4° Branche de travaux, à laquelle une personne se consacre, dans laquelle un écrivain, un savant se distingue. Mme Pelatrot cultive une autre spécialité, comme on dit dans l'idiome industriel : elle perfectionna le maillot, petitain, *Jérôme Paturot*, II, 1. || Se dit aussi des personnes mêmes que se livrent à une étude spéciale. Les spécialités médicales. || 5° Abusivement. Branche de fabrication ou de commerce. La spécialité des commandes.

— HIST. XIIIe S. Le [le] procuration generale d'une querele contenu eu li toutes les especialités qui nouvent de le [la] querele, beaman. IV, 12. || XVe S. Ce n'estoit fors que l'amour commune, ainsi que nous debvons sous aimer l'ung l'autre pour l'amour de celluy qui est nostre createur, sans specialité. *Terceforat*, I, VI, Pe 66.

— ETYM. *Spécial*.

† SPÉCIATIF, IVE (spé-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui désigne une espèce. Sentiments de M. de Meaux sur l'objet spécialif de la charité, nous. *Se servir sur les Max. des saints*, 5.

— ETYM. Dérivé du lat. *specialis*, déterminé comme espèce, de *species*, espèce.

SPÉCIEUSEMENT (spé-zi-eu-ze-man), *adv.* D'une manière spécieuse. Veilà comme mon saint homme [un quaker] raisonnait assez spécieusement de trois ou quatre passages de la sainte Ecriture qui semblaient favoriser sa secte, volt. *Dict. phil. Quakers*, 1.

— ETYM. *Spécieuse*, et le suffixe *ment*.

SPÉCIEUX, EUSE (spé-si-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Dans le sens latin, qui est le sens propre. Qui a une belle apparence. Ce conseil, qui était un nom spécieux, fut rédigé à M. le cardinal, au garde des sceaux, à le Tellier et à Servien, retz, *Mém.* I, II, liv. III, p. 229, dans rouxeul. Donner aux conjurés des emplois spécieux Oui, leur faisant honneur, les étent de ces leux, quin. *Agrippa*, IV, 4. Le citoyen, qui, sous des dehors spécieux, cache une profonde misère, mass. *Or. fun. Villars*. Tous nos projets les plus spécieux, que l'imagination enfante et s'embellit que pour endormir nos peines, les réveillent et les aigrissent, m. *Profan. relig. Serm.* I. || Arithmétique spécieuse, s'est dit de l'algèbre proprement dite qui se sert de lettres, par opposition à l'arithmétique qui se sert de chiffres; ainsi dite à cause de la beauté de l'algèbre par rapport à l'arithmétique. || 2° Fig. Qui a une apparence de vérité et de justice. Droit spécieux, nous. *St-Gen.* III, 8. Saint Augustin raconte, avec cette naïveté qui rendrait intéressantes même les choses particulières. Les Pays-Bas voulaient des secours conformes aux conjonctures sans spécification, st-sim. 452, 101. La spécification des attributs, boulainvilliers, *Réfut. de Spinoza*, I, p. 101.

Digitized by Google

— ETYM. *Spécifier*; provenç. *specificasion*; espagn. *especificacion*; ital. *specificazione*.

† **SPÉCIFICITE** (spé-si-fi-si-si'), *s. m.* Nom donné à ceux des médecins qui font reposer l'étude des maladies principalement sur la détermination de leur spécificité.

† **SPÉCIFIÉ** (spé-si-fi-si-é), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est spécifique. || Spécificité d'un élément anatomique, d'une cellule, d'une fibre, etc. se dit des caractères qui leur sont particuliers. || Spécificité d'une maladie, la cause qui, lui étant exclusive, la fait ce qu'elle est. La spécificité de la variole, de la rage, de la morve. || La spécificité d'un médicament, la propriété qu'il a d'agir particulièrement sur telle ou telle lésion, et d'en faire disparaître ainsi les symptômes. La spécificité du quinquina pour les fièvres d'accès.

SPÉCIFIE, ÉE (spé-si-fi-é, ée), *part. passé* de spécifier. Louis le Débonnaire fit la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême. VOLT. *Moeurs*, 23.

SPÉCIFIER (spé-si-fi-é), *v. a.* je spécifiais, nous spécifiions, vous spécifiez; que je spécifie, que nous spécifiions, que vous spécifiez. || 1° Donner le caractère d'espèce. L'idée objective et divine qui spécifie l'esprit humain et qui le fait exister. BOLINGBROKE, *Refut. de Spinosa*, p. 111. || 2° Exprimer, déterminer en particulier, en détail. Il..... se met sur le propos De Castor et Pollux..... Élève leurs combats, spécifiant les lieux Où ces frères s'étaient signalés durant la guerre. *Fabl.* 1, 14. [Noter] s'il y a abondance de besoins et de quelle espèce, et enfin s'il s'y rencontre quelques particularités remarquables et dignes du passé ou du présent, et les spécifier. VAUBAN, *Dîme*, p. 222. Vous voyez, monsieur, combien, au lieu de spécifier les droits du souverain, souverain, il eût été plus utile de spécifier les attributions des corps qui lui sont subordonnés. *J. J.* ROUSS. *Lett. de la mont.* 7.

— HIST. XIIIe S. Et doit spécifier quelle partie ele y demande, si comme moitié. BEAUMAN. VI, 7. Et quant tout est expressié, il doit dire..... IB. XXIV, 21. || XVIe S. Jusques aujourd'hui on n'a point spécifié le nombre des personnes qui y furent tuez, ANYOT, *Sylla*, 31.

— ETYM. Provenç. et espagn. *especificar*; ital. *specificare*; du lat. *specificare ipsy*. SPÉCIFIQUE.

SPÉCIFIQUE (spé-si-fi-k'), *adj.* || 1° Exclusivement propre à une espèce. Qualité spécifique. Quand on démande en théologie quel est le premier et le principal, on, ce qui est la même chose, quel est l'objet spécifique de cette vertu? Quand on demande quel est l'objet sans lequel elle ne peut naître ni être entendue, l'objet qu'on ne peut séparer d'elle, pas même par abstraction, par la pensée, nous. 4e *écrit*, 1, 21. Ces propriétés spécifiques des choses sont comme des bornes qui leur sont données pour empêcher qu'elles ne soient confondues. IB. 4e *premier Démont.* 4. || Par plaisanterie. Je suis le cavalier de France le plus spécifique pour la consolation des dames, MOLIÈRE, *Ecole des femmes*, sc. 1. || 2° Précis, déterminé. Je ne jugeais pas que ce qu'il avait dit de temps en temps fût en général contre les amis de M. le cardinal, fût un fondement pour aller plus avancer et pour soutenir un fait aussi spécifique que celui-là. RETZ, *Mem.* 1. II, liv. III, p. 471, dans POUGENS. || 3° Qui a un caractère d'espèce. Quand on dit que, parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est là un individu spécifique. BONNET, *Contempl.* 1. IV, p. 100. Un différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes, VOLT. *Inf. de mon oncle*, 16. Les qualités génériques et spécifiques des sensations ont des causes physiques, BONNET, *Ess. anal.* 23. Ainsi des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'animal et de l'être vivant, BARTHEL. *Anach.* ch. 57. || Substantivement. Nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut arrêter à deux pas de la rivière et produire également du lieuve et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 222. || Nom spécifique, en histoire naturelle, adjectif ou substantif ajouté au nom générique pour distinguer chaque espèce du genre. Ainsi, le terme noctuelle servant à désigner un genre nombreux de lépidoptères nocturnes, il faut, pour faire connaître chacune des espèces, accoler au nom générique un nom spécifique, et la *noctuelle alchimiste* est facilement distinguée de toutes les autres espèces par ce nom spécifique *alchimiste*, LEGRAND. Aldovrande conclut..... que le nom de *larus* dans Aristote est générique, et que celui de *kephos* est spécifique, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 471. || 4° Terme de physique. Pesanteur spécifique, poids spécifique des corps, poids de l'unité de volume de ces corps; le poids spécifique du mercure est de 13 kil. 598 gr., si l'on considère le décimètre cube comme unité de volume, ou de 13596 kil., si l'unité adoptée est le mètre cube. Mr. Brisson, de l'Académie des sciences, auquel nous sommes redevables de la connaissance des pesanteurs spécifiques de tous les minéraux, BUFF. *Min.* Il a cherché, et il a découvert, la manière de trouver la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain, CHATEAUB. *Gén.* III, 11, 1. || Cette expression a été souvent confondue et l'est encore quelquefois aujourd'hui, à tort, avec la densité, qui est un nombre abstrait indiquant le rapport du poids d'un volume déterminé d'un gaz volume d'eau distillée à 4°. En prenant pour unité la densité d'une substance quelconque à une température convenable, par exemple, la température de densité de l'eau distillée, la densité d'un corps sera le rapport de son poids à celui d'un pareil volume d'eau réduite à ce maximum; ce rapport est ce que l'on nomme densité spécifique, LAPLACE, *Expos. m.* 3. || Poids spécifique relatif d'un corps, rapport du poids spécifique de ce corps à celui de l'eau distillée = 1 à 4°. || Chaleur spécifique, chaleur spécifique d'un corps, nombre d'unités de chaleur, de calories, nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. de ce corps, la chaleur étant la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. d'eau. || Terme de statistique. Population spécifique d'un pays, rapport de sa population au nombre qui exprime sa superficie en hectares ou kilomètres carrés ou tous autres systèmes de mesure. On y compte en nombre rond [dans les départements du Calvados et du Loiret] 87 et 52 habitants par kilomètre carré: et les populations spécifiques de ces départements sont entre elles comme 87 et 52, MARTHEU, ANN. *du bureau des longitudes*. || 5° Terme de médecine. Causes spécifiques, agents qui déterminent une fièvre, une maladie spéciale du sang ou des tissus, ou de tel tissu en particulier. || Médicaments ou remèdes spécifiques, ceux qui guérissent, constamment et par un mécanisme inconnu, certaines maladies, comme le quinquina pour les fièvres intermittentes. Votre médecin, qui est un mot latin dont on impute, et vous..... n'êtes pas les premiers qui m'avez consulté de me mettre dans les remèdes spécifiques, SÉV. *L.* *Perrin*. Il [Mr. Andresson] a trouvé avec votre perveuche..... bon spécifique à vos maux, IB. 8 nov. 1681. || Fig. Elle [la *Morale de Nicole*] ne m'a point paru spécifique pour la douleur; mais j'en attends, car j'y trouve tout; et la conformité à la volonté de Dieu pourrait suffire, si je ne voulais un remède spécifique, SÉV. 23 sept. 1677. || Substantivement. En spécifique. C'est à lui [Helvetius] qu'on est redevable de l'usage de l'ipécacuanha, et du discernement des maladies où ce spécifique est utile à temps ou même n'est point propre, BT-SIM. 87, 135. || Fig. Si nous savons entendre l'état du malade et la nature de la maladie, nous trouverons, tant de mort de Jésus-Christ] le remède propre et, s'il m'est permis de parler ainsi, le spécifique infaillible, BOSS. 1er *sermon*, *Purification*, 1.

— HIST. XVIe S. Pesanteur spécifique : l'origine de cette expression est dans un traité *De pondéribus* attribué à Archimède, qui a été imprimé dans Venise, 1565, in-4°; on lit en tête de ce traité: *Duorum generum unius ad aliud relatio duplex modo potest considerari, uno modo secundum speciem, alio modo secundum numerositatem: secundum speciem*, ut si volumini *granitas* tem *unius* in *gravitate granitatem argenti comparare; et hoc debet fieri, supposita duorum corporum auri et argenti æquilitate*..... plus tard la location était pleinement acceptée par l'usage : *intenitre gravitas, seu, ut laqui jam amant, specifice gravitas*, dit en 1671, Wallis, *Opera mathematica*, t. II, p. 716, THUROT. *Rev. archéol.* 1860, 1. 1, p. 115.

— ETYM. Lat. *specificus*, de *species*, espèce, et *facere*, faire.

SPÉCIFIQUEMENT (spé-si-fi-ke-man), *adv.* D'une manière spécifique. La vertu d'attirer le fer appartient spécifiquement à l'aimant. Ces pierres, devenues dures par la longue chaleur qu'elles ont éprouvée, deviennent en même temps spécifiquement plus pesantes, BUFF. *Hist. min. Introd.* 1er *part. Œuv.* t. VI, p. 97.

— HIST. XVIe S. Les savants parlent, et denotent leurs fantaisies plus spécifiquement et par le menu, MONT. IV, 249.

— ETYM. *Spécifique*, et le suffixe *ment*.

SPÉCIMEN (spé-si-mèn'), *s. m.* Modèle, échantillon. Le prospectus est suivi d'un spécimen du l'ouvrage. De beaux spécimens. Estimant que c'est une chose autant curieuse qu'instructive, de vouloir connu de vue des gens doctes qui font tant de bruit dans le monde, et d'avoir un spécimen de leur écriture, et même de leur style, *Sir Bellisle*, 12, 2.

— ETYM. Lat. *specimen*, de *specio*, voir, regarder. *Specimen* est un participe passé : chose vue.

† **SPÉCIOSITÉ** (spé-si-o-si-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est spécieux.

— ETYM. Lat. *speciositatem*, de *speciosus*, spécieux.

† **SPECTABLE** (spèk-ta-bl'), *adj.* Digne d'être considéré; titre qui a été usité à Genève. Défense de spectable Théodore Rilliet contre l'ordonnance du conseil de Genève qui le dépouille de son état de citoyen....., cité dans VR. MICHEL, *Argot*.

— HIST. XVIe S. Au mesme instant le dit spectable Calvin a souscripvé de son seing accoustumé la propre minute dudit testament, BÈZE, *Vie de Calvin*, p. 478.

— ETYM. Lat. *spectabilis*, de *spectare*, considérer, dénominatif de *spectare*, participe de *specio*, voir.

SPECTACLE (spè-kta-kl'), *s. m.* || 1° Tout ce qui attire le regard. Le spectacle du ciel, la voie lactée. Au spectacle sanglant d'un ami qu'il faut suivre..... CORN. *Poly.* III, 3. Auguste journée où ces deux rois [d'Espagne et de France], avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle sous. *Mar.-Thér.* Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux grands hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritent leurs talents! ID. *Louis de Bourbon*. Ils [les Juifs] nous apprennent à craindre Dieu, et nous sont un spectacle éternel des jugements qu'il exerce sur ses enfants ingrats, IB. *Hist.* II, 7. Un indigne empereur, sans empire, sans cour, VII spectacle aux humains des faiblesses d'amour. MAC. *Betrin*. V, 6. D'un spectacle si doux ne privez pas mes yeux, RAC. *Esth.* II, 7. Ce Dieu ne veut à pas choisie Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie, IB. *Esth.* I, 3. Ces deux hommes si vénérables furent un spectacle touchant à tant de peuples assemblés, FÉN. *Tél.* X. Qu'il [le prince, Louis XIV] ouvre son palais à ses courtisans..., que, dans des lieux où la vue seule est un spectacle, il leur fasse voir d'autres spectacles, LA BRUY. XI. Je ne crois pas que le spectacle étange plus de la terre et de la mer qu'il fait ici d'imagination à imagination, FONTEN. *Nouvelle*, 3e *mélange*. Je crois que le spectacle du monde serait bien ennuyeux pour qui le regarderait d'un certain œil, car c'est toujours la même chose, IB. *Dial.* 3. *Morts anc. et mod.* Les personnes nées dans l'élévation deviennent comme un spectacle public sur lequel tous les regards sont attachés, MASS. *Pet. carême*, *Vices et vertus des grands*. Il faut du spectacle et de l'appareil pour rendre les titres qui élèvent les hommes les uns sur les autres, respectables, IB. *Confér. Usage des rares. ecclesiast.* Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel,..... VOLT. *Lett. Lalande*, 1er. 1778. Si, pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LAPLACE, *Expos. t.* I, 2. Et toi, Byron..... Le mal est ton spectacle, et l'homme est la victime. LAMART. *Médit.* II. || Être en spectacle, être exposé à l'attention publique. Qu'Orphise traite vie aux yeux du public, si elle était en spectacle comme la leur [celle des grands]? MASS. *Or. fun. Dauphin*. Mon enfant, nous avons été mis en spectacle aux anges et aux hommes, CHATEAUB. *Mélo, épilogue*. || On dit dans un sens analogue : donner en spectacle. Le même rang qui les donne [les grands] en spectacle, les propose pour modèles, MASS. *Pet. carême*, *Exemples des grands*. || Se donner en spectacle, s'exposer aux regards et au jugement du public. Il excelle à conduire un char dans la carrière:..... A se donner lui-même en spectacle aux Romains, RAC. *Brit.* IV, 3. Se

Digitized by Google

femme se donnait en spectacle par sa danse, MARMONTEL. *Gramm.* 7. Le crime se cachait du moins autrefois; il fait gloire aujourd'hui de se donner en spectacle, MASS. *Panégyr. sainte Agnès* || Faire spectacle, attirer la curiosité de la foule. Or cette voix sera celle d'un homme Qui, ne prescrit, vieux, arrivant de Rome, Tera spectacle aux petits écoliers, MAS. *Nostrad.* || Servir de spectacle, être exposé à la risée, au mépris public. Notre mort n'était rarement que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, REN. *Tel.* 1. || 2° Jeux et combats à Rome. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnait au peuple? BOSS. *Hist. un.* 6. A propos des spectacles de son temps, qui n'étaient que des exercitations, Scipion disait: a-t-il voté, qu'on le prende... mais toi, malheureux spectateur, qu'as-tu fait pour assister à la potence? DIDER. *Claude et Ner.* II, 1. Les premiers spectacles donnés par César furent des combats d'hommes et d'animaux; il n'était encore qu'édile, PASTORET, *Instit. Rém. hist. et lit. anc.* I. III, p. 131. Lorsqu'il [Juvénal] dit que ce peuple qui distribuait autrefois les royaumes, les distinguiés et les légions, ne demandait plus autre chose que du pain et des spectacles, MARMONTEL, *Instit. Rém. incer. et belles-lettr.* I. VIII, p. 314. || 3° Particulièrement. Représentation théâtrale. Un billet de spectacle. Salle de spectacle. Courir les spectacles. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira [la Dauphine] de sa solitude, FLÉCH. *Dauphins.* Un roi [Louis XIV] qui sait... au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, trouver le temps de loisir des jeux, des fêtes, des spectacles, LA BRUY. 2. Deux célèbres médecins ont prétendu que beaucoup de maladies, surtout les fièvres malignes, commençaient à se former dans nos salles de spectacle, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvr.* I. IV, p. 264. Nous avons eu un chanteur en fait d'art dramatique, et on a observé que, de sa vie, il n'alla au spectacle, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, II, 3. Les spectacles sont une partie de l'administration publique, DE. *Mél. litt. Éloge de Crébillon.* Ce qui surprit le plus dans la représentation de la *Toison d'or*, ce fut la nouveauté des machines et des décorations; au pieilles on n'était pas accoutumé; un marquis de Sourdéac, grand mécanicien et passionné pour les spectacles, fit représenter la pièce en 1660, dans le château de Neuflourg en Normandie, avec beaucoup de magnificence, DE. *Comm. Corn. Rem. Tois. d'or, Prél.* Chez nous la comédie est le spectacle de l'esprit, la tragédie celui de l'âme, l'opéra celui des sens, L'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuvr.* I. III, p. 384. Nous n'avons pas besoin d'aller aux spectacle pour y apprendre les secrets de notre famille, CHATEAUB. *Génie*, II, 8. || 4° La mise en scène. Les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, LA HARP. I. II || Y a-t-il beaucoup de spectacle dans cette pièce, beaucoup de pompe, de magnificence et déployée dans la représentation de cette pièce. || On dit dans un sens analogue : une pièce à spectacle, à grand spectacle.

— REM. « .... On va donner un spectacle funeste. De son corps tout sanglant le misérable reste, RAC. *Esther*, III, 8. On dit absolument dans ce sens de spectacle, comme regarder en pitié, et beaucoup d'autres phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition en ne paraît plus accompagné d'un adjectif. « D'UFFET, *Rem. Racine*, 28. D'Olivet est trop rigoureux pour une tournure poétique et qui n'a rien d'illogique.

— SYN. SPECTACLE, THÉÂTRE. Le théâtre est proprement le bâtiment, le spectacle est ce qu'on y voit. Les comédiens vont au théâtre, aussi bien que tous ceux qui y ont affaire. Le public payant va au spectacle.

— HIST. XIIe S. Quere [quell] seria cez spectacles, quant cele tres grant beste vers mostrere, *Job*, 3, 104. Veant toz serait il trebuchez.... et les legions des angeles seroit presentes à cest spectacle, *lib.* || XIVe S. Et pour ce convient et appartient autre despense faire à celi qui est maistre de navire, et autre à celi qui est mestre des spectacles, JOINVILLE, *Eth.* 112 Comme si fortune les eust yleuc mis [au Capitole, pendant le sac de Rome par les Gaulois] pour veoir le spectacle de la destruccion de leur païs, BERCHEURE, I° 112 *recto*. Il ont fait leur mouquerie de vous, et tous avez esté à spectacle et à regart de tous les peuples, IB. I° 41, *recto*. || XVIe S. Au devant du pont de la porte de Saint-Thomas estoit un spectacle de verdure tout garny de pommes de grenades et d'oranges, tendu en manière d'une chappelle, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 192. Quand on presenta à Cesar la teste de Pompeius, les huitoires disent qu'il en desdourna sa veue comme d'un vilain et mal plaisant spectacle, MONT. I, 269.

— ETYM. Bal. *spellacolo* ; du lat. *spectaculum*, qui vient de *spectare*, regarder, dénominatif de *specio*, part. de *aspecio*, voir; *spectare* a le genre *exercenan.*

SPECTATEUR, TRICE (spè-kta-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui est témoin d'une chose, quelle qu'elle soit, qui la voit des yeux du corps ou de ceux de l'esprit. Elle a été spectatrice de tous ces événements. Il y avait beaucoup de spectateurs à cette revue. Enfin, voici un changement extraordinaire; c'est un plaisir que d'être spectateur, SÉV. 80. Des vertus de mon roi spectateur (inutile), BOIL. *Épît.* 8. Le spectateur des spectateur de cette nuit dernière.... RAC. *Berén.* 1, 8. Ils [les grands] vivent comme s'ils n'avaient point de spectateurs, et cependant ils sont tout seuls comme le spectateur éternel du reste de la terre, MASS. *Pet. carême, Tentations des grands.* Les spectateurs au jeu ne manquent guère de prendre parti pour le plus fort, de se ligner avec la fortune, DUCLOS, *Salon de 1767, Œuvr.* I. IV, p. 228, dans ROUSSEL. || Celui, celle qui regarde, observe sans agir. Ne croyez pas que je sois innocent en jouant ou en faisant un jeu des vicieuses passions des autres; par là on nourrit les siennes; un spectateur au dehors est toujours un acteur secret, BOSS. *Concupisc.* 21. Enfin il est entre, sans savoir dans un coeur s'il en devait sortir coupable ou spectateur, RAC. *Andr.* V, 3. || 3° Particulièrement. Celui, celle qui assiste à une représentation théâtrale. Remporter les spectateurs. Les acteurs et les spectateurs. Ves froids raisonnements ne feront qu'attiédir Un spectateur toujours prévenu pour lui, MOL. *Impr.* 2, III. Le spectateur est comme la confidente, il apprend de moment en moment des choses dont il attend la suite, VOLT. *Entr. sur le Comm. Rodog.* II, 3. Les premiers spectateurs [de Cinna] furent ceux qui combattirent à la Marfée, et qui firent la guerre de la Fronde, VOLT. *Comm. Corn. Cinna*, I, 3. Le premier convention faite en faveur de l'art dramatique a été que le spectateur serait censé absent, MARMONTEL, *Œuv.* I. III, p. 219. Comme j'étais étonnée de la honte de ces spectateurs dans un théâtre d'Athènes! il peut se montrer, m'a-t-il dit, à trente mille; la solennité de ces fêtes ou attire de toutes les parties de la Grèce, BARTHÉL. *Anach. ch.* 32. || Fig. Pour deux, vil peuple assis aux derniers rangs [de la scène du monde]. Troupe futile et des grands relégué, Par nous est en bas la pièce est ecoutée; Mais nous payons, nôtre spectateurs, à bon titre. *Epigr.* 18.

— REM. 1. « Quant à la gratitude [des lecteurs].... ce seul exemple [le lion d'Androclès] suffira, qu'Appion reste comme en ayant este luy spectateur, MONT. II, 462.

— ETYM. Lat. *spectatorem*, de *spectare* (voy. SPECTACLE).

† **SPECTRAL, ALE** (spè-ktral, kra-l'), *adj.* || 1° Qui a la structure d'un spectre, d'un fantôme. Les maladies prennent des apparences spectrales et des airs de morts, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1871, p. 5006, 3e c. Terme de physique. Qui a rapport au spectre fourni par les rayons lumineux qui traversent le prisme. Études spectrales sur les étoiles. || Analyse spectrale, analyse qui se fait d'une substance en examinant les raies qu'elle donne dans le spectre.

SPECTRE (spè-ktr') s. m. || 1° Figure fantastique et d'un effet affreux que l'imagination voit. Ah! monsieur, c'est un spectre, je le reconnais au marcher, MOL. *Festin*, V, 6. La croyance que les spectres s'enfuient au point du jour est très-fondamentale; l'origine de cette idée vient uniquement des rêves qu'on fait pendant la nuit, et qui cessent quand on s'éveille le matin, VOLT. *Phil. Bible, Genèse.* Dès la cramie des spectres, et vous bannirez de la société la superstition, DIDER. *Opin. des anc. philos. Hobbisme.* Un spectre, dit l'un d'eux, paraît vers le jardin, ROUSS. *Nouv. Hél.* IV. || Fig. Elle avait pris une sorte d'horreur pour tous les objets qu'elle voyait en allant et en revenant; ces étaient tous comme les spectres de ses pensées, STAEL, *Corinne*, XVII, 1. Vous n'avez jamais vu le spectre de la faim soulever en chantant les draps de votre couche, Et, de sa fièvre blême effleurant votre bouche, Demander un baiser pour un morceau de pain, A. DE MUSS. *Rolla.* Près du ruisseau quand nous marchions ensemble, Le soir, sur le sable argentin, Quand devant nous le blanc spectre du tremble De loin nous montrait le chemin, DE. *la Nuit d'octobre.* || Fig. et par exagération. C'est un spectre, se dit d'une personne maigre, pâle. Il avait depuis longtemps l'air d'un spectre, GRIMM, *Corresp.* I. I, p. 104. || 2° Terme de physique. Spectre solaire, ou, simplement, spectre, image oblongue, teinte des plus vives couleurs de l'arc-en-ciel, et résultant de la décomposition de la lumière blanche qui traverse un prisme de verre; cette image est formée de bandes parallèles diversement colorées et disposées dans l'ordre suivant, en allant de haut en bas : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet. Ces sept rayons de lumière, échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, viennent se placer chacun dans leur ordre sur ce papier blanc, chacun même occupant une portion de cet espace, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8. On conçoit que les diverses couleurs, qui chacune occupent une certaine étendue dans le spectre, doivent se mêler de plus en plus dans leurs limites avec les extrémités de l'oculation [lumineuse], MOT, *Instit. Mem. science.* 1842, 1er sem. p. 81. Herschell a trouvé qu'au delà du rayon rouge, dans le spectre, jusqu'à une certaine distance, il existait des rayons plus chauds que le rayon rouge, que ces rayons étaient obscurs.... THÉNARD, *Traité de chim.* I. I, p. 94, dans ROUSSEL. || Spectre centrai, spectre qui émane d'un corps ou solide ou liquide incandescent, et où la lumière règne d'un bout à l'autre; spectre discontinu, spectre qui émane d'un gaz incandescent, et où la lumière, transformée par le prisme en un certain nombre de plans lumineux, offre des lignes séparées par des intervalles obscurs. || Spectre solaire, spectres fournis par la lumière des étoiles. || 3° Terme de pathologie. Spectres, affection de la vue où les objets paraissent mouchetés volitants. || Il Genre de papillons. || Genre d'insectes orthoptères.

— HIST. XIIIe S. Cettui-là remembra avec plusieurs autres de ses compaignons, comment d'ailleurs on leur faisait moins serrer et puis après demordre entierement sur un spectre de pait, D'AUB. *Hist.* I, 209.

— ETYM. Wallon, *spar*; du lat. *spectrum*, de *specio*, voir, regarder; v. SPECTACLE.

† **SPECTROMÈTRE** (spè-ktro-mè-t'r), s. m. Terme de physique. Instrument qui sert à examiner le spectre fourni par les rayons lumineux d'une source lumineuse quelconque, et qui permet d'en faire la spectrométrie en mesurant la distance qui sépare les raies du spectre.

— ETYM. *Spectre*, et μέτρον, mesure.

† **SPECTROMÉTRIE** (spè-ktro-mé-trie), s. f. Terme de physique. Méthode d'analyse spectrale qui permet de reconnaître, à l'aide des raies du spectre, la nature des éléments présents dans les sources lumineuses, et, par suite, de déterminer la constitution chimique des corps.

† **SPECTROMÉTRIQUE** (spè-ktro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la spectrométrie. Analyse spectrométrique.

† **SPECTROSCOPE** (spè-ktro-sko-p'), s. m. Terme de physique. Instrument analogue au spectromètre, mais moins parfait, avec lequel on examine les raies d'un spectre lumineux, sans pouvoir les reparer aussi exactement.

— ETYM. *Spectre*, et σκοπέω, examiner.

† **SPECTROSCOPIE** (spè-ktro-sko-pi), s. f. Étude de la lumière à l'aide du spectre fourni par le prisme. La spectroscopie stellaire.

— ETYM. *Spectre*, et σκοπέω, examiner.

† **SPECTROSCOPIQUE** (spè-ktro-sko-pi-k'), *adj.* Qui appartient au spectroscope. Substituer dans un télescope un oculaire spectroscopique à l'oculaire ordinaire. || Qui appartient à la spectroscopie. Observations spectroscopiques.

† **SPECTRO-TUBÉRALITÉ, ELLE** (spè-ktro-tu-bé-ran-ti-té, li-l'), *adj.* Qui a rapport à l'examen spectral des protubérances solaires. La méthode spectro-tubéralitelle a permis de constater.... LANGLOIS, *Moniteur univ.* 2 déc. 1868, p. 1320, 2e col.

SPÉCULAIRE (spé-ku-lè-r'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Composé de lames brillantes, et qui réfléchissent à la manière d'un miroir. Fer spéculaire. || Pierre spéculaire, dite aussi miroir d'âne, pierre transparente dont les anciens garnissaient les crosses des masques, les côtés des litières, etc. || 2° Science spéculaire, celle qui enseigne à faire des miroirs (acception vieillie). || Médiée a dit spéculaire : Gnomonique, géométrie, architecture, spéculaire et spéculatoire, *Mor. forcé*, 6. || 3° S. f. Genre de la famille des campanulacées, dont l'espèce type est la spéculaire miroir de Vénus.

— HIST. XVIe S. Speculaire, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *speculer*; du lat. *specularis*,

Digitized by Google

qui vient de *speculum*, miroir, déformé de spécle, voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATEUR, TRICE (spé-ku-la-teur, tri-s'), s. m. et f. ‖ 1° Celui qui observe les astres, les phénomènes célestes. Revenons à l'histoire de ce spéculateur qui fut contraint de bore [astrologue tombé dans un puits], LA FONT. *Fabl.* II, 13. ‖ Vieilli on ce sens. On dit observateur. ‖ 2° Terme de guerre usité dans le XVIIIe siècle, chez les ingénieurs militaires tels que Malezieu et Monchablan. Sentinello, batteur d'estrade. ‖ 3° Celui qui se livre à des spéculations théoriques. Jo remarquai encore à ces spéculateurs qui font du fou ont fait faire à leurs réveries le plongeon dans la mer, pour découvrir l'origine de son flux et de son reflux, CYRANO, *Voyage à la lune*, 74. Des philosophes, des penseurs, des spéculateurs, MOCHOUX, *Instit. Hem. science. phys. et math. Sav. étranq.* t. I, p. 34. ‖ Vieilli en ce sens. C'est spéculatif qui l'a remplacé. ‖ 4° Celui qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc. C'est ce qui nous a déterminés à abandonner le projet que nous avions eu de vous proposer une disposition particulière pour les spéculateurs, la définition de ce terme étant très-difficile dans une loi, *Décret du 23 février*, *Mon. Comben*, p. 85. *Les spéculateurs* ne seront cependant privés que du bénéfice usuraire qu'a réalisé du spéculation, ib. p. 101. ‖ On dit au féminin : une spéculatrice.

— HIST. XVIe s. Le spéculateur d'Ephraïm se couvrant de Dieu, est un laqs de chasseurs, CALV. *Instit.* 821.

— ETYM. Lat. *speculatorem* de *speculari*, contempler, de *speculum*, miroir, qui vient de *specio* voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATIF, IVE (spé-ku-la-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement. Les philosophes spéculatifs. C'est une tête spéculative. Les mathématiciens spéculatifs spéculatifs par habitude ; ils prient cinq fois le jour, MONTESQ. *Rep.* XXIV, 11. ‖ Il se dit aussi des choses. Il avait un art spéculatif et sérieux, ST-AMAND, *Gramm.* 10. ‖ 2° Plus ordinairement, qui recherche les choses théoriques, qui s'attache à la spéculation, sans s'occuper de la pratique. Esprit spéculatif, Écrivain spéculatif. Ne pensez pas que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent souvent leurs idées les convois des états et composent sans instruction les années du leur siècle, BOSS. *Duch. d'Orléans*. ‖ Il se dit des choses dans le même sens. Ils savaient par sentiment, par amour,... ce que nous savons par les plus hautes raisonnes fruitives et spéculatives, NICOLE, *Essais*, I, VII, p. 143, dans FOUGÈRE. Parmi les sciences, les unes s'attachent à la nature, à la connaissance de la vérité, et pour cela sont appelées spéculatives ; les autres,... BOSS. *Connaiss.* I, 18. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, BOURDAL. *Pénitence*, 2e *avent*, p. 467. On prétend que le czar et lui [Charles XII] étaient encore fortifiés par l'erreur spéculative d'une prédestination absolue, FONTEN. *Czar Pierre*. Ceux qui sont profonds dans la pratique et dans la partie spéculative de l'art, *Instit. Hem. science. phys. et math. Œuvr.* I, XIV, p. 81, dans FOUGÈRE. ‖ 3° Qui est relatif aux spéculations commerciales, financières. Suivre les bonnes journalières de la Bourse, 1787, tion, et ne pas faire des achats spéculatifs. ‖ 4° Substantivement, il se dit de ceux qui ne s'occupent que du raisonnement, sans s'occuper de la pratique. Ce ne sont pas [les apôtres] des spéculatifs et des curieux qui, ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idées de leurs opinions et les défendent jusqu'à mourir, BOSS. *Panégyr. saint André*, 1. Ce n'est pas les partager [les perfections de Dieu], comme font les trop charnellement ce téméraire spéculatif.... m. *Et. d'orsis*. II, 22. ‖ Particulièrement, il se dit de ceux qui raisonnent bien ou mal sur les affaires politiques. Les spéculatifs croient que toute cette négociation n'aboutira à rien. Il y a eu des spéculatifs en tout pays ; il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses humaines, qui ont donné plus de liberté qu'ils ne devaient à leurs conjectures et à leurs soupçons, BALZ. *Aristippe*, 3. Il se trouve toujours, dans les factions, des gens ardents.... qui poussent plus loin que ceux-ci [les chefs] n'espéraient, les moyens imaginés par les spéculatifs, ANQUETIL, *Espr. de la Ligue*, V.

— HIST. XIVe s. L'œuvre [œuvre] spéculative et de haute pensée est tor jors en pais et en tranquilité, ENGR. LATINI, *Trésor*, p. 329. ‖ XVIe s. Il existent par art science pratique, et par doctrine science spéculative, ORESME, *Éth.* II. C'estoit un philosophe spéculatif qui n'estoit pas expert en vie politique, pratique et actuve, ID. *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVIIe s. Aucuns esprits spéculatifs ont imaginé que avecques l'art il estoit possible d'imiter la nature, LAUNOY, *Lett.* ‖

— ETYM. Provenç. *especulatiu* ; espagn. *especulativo* ; ital. *speculativo* ; du lat. *speculativus*, de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

SPÉCULATION (spé-ku-la-sion) ; on ; vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action d'observer attentivement. La spéculation des astres. Ces hommes adonnés aux spéculations des choses célestes, FLÉCH. *Serm. pour le jour des rois*. Aristote prétend que l'action la plus noble de notre entendement, est la spéculation des choses naturelles, FÉN. *Aristote*. ‖ 2° Recherche abstraite. Pythagore, ce philosophe si élevé dans la spéculation, MARQUER. BOFFET, *Observ.* p. 95. Il y avait homme excellent ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage qu'il n'entreînt.... BOSS. *Louis de Bourbon*. Lassé des vaines spéculations de la science, il prévoit de ce plus savoir que Jésus-Christ crucifié, FLÉCH. *Panégyr.* II, 393. Une matière qui renferme elle seule presque tout ce que la géométrie a de plus curieux et important utile, et qui en même temps sert assez souvent de base aux spéculations les plus élevées, FONT. *Lahire*. Qu'il [un philosophe] erre en effet, qu'il erre au vide, ces innocentes spéculations exercent son esprit, et ne peuvent nuire on aucun temps à aucun homme, VOLT. *Orèt*, 12, note. Sans les spéculations des Grecs, nous serions encore de la section du cône par un plan, ces belles lois [de Kepler] seraient peut-être encore ignorées, LAPLACE, *Expos.* V, 1. ‖ 3° Résultat de la spéculation. Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière. Parce qu'il avait été également propre aux spéculations de la science, aux soins du gouvernement, FONTEN. *Jugement de Pluton*. ‖ 4° Théorie, par opposition à pratique. Cela est permis dans la spéculation, mais il est défendu dans la pratique. PASC. *Prov.* XIII. I. christianisme n'est pas une vaine spéculation, BOSS. *Lett.* 24. Quoique j'aie trouvé ce calcul bien juste, néanmoins, comme dans une affaire de cette importance il est à propos de se bien assurer et de voir si ce qu'on croit vrai dans la spéculation l'est aussi dans la pratique,... VAUB. *Dîme*. Les différences des esprits des hommes.... qui fait goûter aux uns les choses de spéculation, et aux autres celles de pratique, LA BRUY. *Disc.* Il n'y a rien de croire que chez les païens la religion n'était que pratique dont la spéculation était indifférente : faites comme les autres et croyez ce qu'il vous plaira, FONTEN. *Oracler*, I, 7. Ils l'interrogèrent sur des choses difficiles et le reçurent avec éloge ; mais il le étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne savait seulement pas ce qu'est qu'il n'avait sur la chirurgie qu'une spéculation, m. *Pouparl*. Le désordre de tout ce qui n'est que spéculation est la suite presque nécessaire de l'envie de s'occuper des affaires publiques, CONDORCET, *Mauvepas*. ‖ 5° Calculs, projets, entreprises de finances, de banque, de commerce, d'industrie, etc. Une spéculation lucrative. Spéculation, s'est acheter soi-même ou faire acheter par quelques correspondants, soit pour son propre compte, soit en participation, certaines marchandises, dans le temps qu'elles sont au-dessous de leur prix ordinaire, pour les revendre ensuite, soit dans le même endroit, soit ailleurs, lorsqu'elles y sont rares ou d'autres endroits, P. ORAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. Y. La finance dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et raisent la commerce dans son principe parce qu'elles ruinent l'agriculture, CONDIL. *Comm. Gouv.* I, 18. Les spéculations de l'industrie et du commerce, dans un moment où elles se portent avec tant d'activité sur les entreprises métallurgiques, DE VILLEFOSSE, *Instit. Hem. science.* I. II, p. 160. ‖ Fausse spéculation, spéculation mal calculée et qui aboutit à une perte. ‖ 6° Coquille du genre close.

— HIST. XIVe s. Si comme ceulx qui tiennent uno opinion des mouvemens du ciel ou d'autre spéculacion, ORESME, *Éth.* 274. Et de present il a eu sa pensée speculacions et considerations dignes et nobles, m. ib. 306. ‖ XVIe s. Saint Paul avec ses hautes et profondes spéculations, LANOUE, 533, Tarrutius, homme grand philosophe et mathematicien, et se mesiant du calcul de l'astrologie pour le plaisir de la spéculation seulement, AMYOT, *Rom.* 18.

— ETYM. Provenç. *speculacio* ; espagn. *especulacion* ; ital. *speculazione* ; du lat. *speculationem*, de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULATIVE** (spé-ku-la-ti-v'), *s. f.* Partie théorique, dans chaque science. Ce qui est permis dans la spéculative, l'est aussi dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII.

— HIST. XVIe s. En spéculative comme en pratique, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ETYM. *Spéculatif*.

† **SPÉCULATIVEMENT** (spé-ku-la-ti-ve-man), adv. D'une manière spéculative. Il ne défendait pas spéculativement de tuer, mais seulement dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII. Il est assez aisé de persuader spéculativement les hommes de la faiblesse de leur corps et des misères de leur nature, quoiqu'il soit très-difficile de les porter à en tirer cette conséquence naturelle.... NICOLE, *Ess. de mor. 1er Traité*, ch. 5.

— ETYM. *Spéculatif*, et le suffixe *ment*.

† **SPÉCULATOIRE** (spé-ku-la-toi-r'), *s. f.* Interprétation des phénomènes de la nature, d'après les sciences occultes.

SPÉCULE, ÉE (spé-ku-lé, lée), *part. passé* de *spéculer*.

SPÉCULER (spé-ku-lé), *v. a.* ‖ 1° Observer curieusement les objets célestes ou terrestres (acception vieille ; on dit observer). Il passe la nuit à spéculer les astres. ‖ Absolument. Il spécule sans cesse. ‖ 2° *V. n.* Méditer attentivement. Spéculer sur les matières politiques. Créer des théories, par opposition à mettre en pratique. Il importe de noter l'énorme différence du style de celui qui a pratiqué et de celui qui n'a que spéculé, DIDER. *Lett. sur la chirurg.* II. Faire des projets, des calculs, des entreprises de banque, de commerce, de finances. On peut spéculer sur toutes sortes de marchandises, CAMDRAY, *la Banque rendue facile*, p. 123. Accusé de spéculer avec vous sur ce fragment de Longus, dont je vous faisais présent, P.-L. COUR. *Corr.* I. ‖ *R. Renouard*, Jean Chômo le fermier, approchant l'août, va voir ses blés, trouve sa récolte trop belle (il avait spéculé sur la hausse on grains), rentre chez lui et se défait, D. *Gazette du village*. Il spéculait sur les malheurs publics, so dit des fournisseurs, des entrepreneurs, qui profitent des circonstances difficiles pour s'enrichir en imposant à l'État, des marchés onéreux.

— HIST. XIVe s. Operacions qui sont sans trisesse et sans conoyssence, se comme considerer, speculer, ORESME, *Éth.* 230. ‖ XVIe s. Il prenant à speculer sus plus occultes choses, si comme des passions de la lune, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 47. J'espouvanle les choses celestes, G. CHASTELLAIN, *Espos. sur vertu mal prise*. ‖ XVIIe s. Quand on parle de la providence de Dieu, ce mot ne signifie pas qu'estant en haut au ciel il speculo ce qui se fait en terre, CALVIN. *Instit.* 436.

— ETYM. Lat. *speculari*, contempler, de *specio*, voir, regarder (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULIFÈRE** (spé-ku-li-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'oiseaux qui portent sur l'aile une tache appelée miroir.

— ETYM. Lat. *speculum*, miroir, et *ferre*, porter.

† **SPÉCULOIRE** (spé-ku-loi-r'), *s. f.* Voy. SPÉCULAIRE.

SPÉCULUM (spé-ku-lom'), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à des instruments propres à dilater l'entrée de certaines cavités, de manière que l'on puisse voir l'état intérieur d'un organe, soit directement, soit au moyen des surfaces réfléchissantes de ces instruments.

— HIST. XVIe s. Jo luy mettis la bouche avec un speculum cave, PARÉ, *Introd.* 2.

— ETYM. Lat. *speculum*, miroir, ce qui sert à voir, de *specio*, voir, regarder (voy. SPECTACLE).

SPÈE (spé), *s. f.* Terme d'onde et forêt. Manivaise orthographe et prononciation de cépée (voy. ce mot).

† **SPEECH** (spitch), *s. m.* Mot anglais qui se dit quelquefois, en peu par raillerie, pour allocution. Faire un speech. Tu parles bien, et avec un peu d'exercice tu attrapperas tout à fait to chic du speech constitutionnel, CH. DE BERNARD, *Gerfaut*, *camp.* I, 11.

† **SPÉIISS** (spéis), *s. m.* Minerai de nickel ayant subi un grillage ou une fusion préalable : il est parfois mélangé de zinc, de cuivre, de plomb ou de fer, *Tarif des douanes*, 1869, p. 1287.

Digitized by Google

† **SPÉLONQUE** (spé-lonk'), *s. f.* Caverne, antre-lits [les rosecroix] disent que la spélonque ou grotte en laquelle reposait le corps de leur fondateur.... NAUDÉ, *Rosecruix*, IX, p. 2] Fig. La reine d'Espagne, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, et passée de là sans milieu dans la spélonque du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'elle vécut, ST-SIM. 505, 435. Je me renfermai dans une spélonque [un appartement étroit], trouvai ma consolation dans la lecture, STAAL, *Mém.* t. I, p. 211.

— HIST. XVIe. Tigres, griffons, lyons, dragons horribles, En leur manoir et spelonque terrible, G. CHASTELAIN, *Expos. sur vertit mal prise*. || XVIIe. Ce grand royaume [la France] a este heure est par elles [nations étrangères] spellé spelonque de dix solution, et craignentde s'en approcher, LA NOUE, 29.

— ETYM. Provençal, *spelunca*; portug. *espelunca*; ital. *spelonca*; du lat. *spelunca*; grec, σπήλυξ.

SPENCER (spin-sèr), *s. m.* Habit sans basques; corsage sans jupe.

— ETYM. Angl. *spencer* (il n'est pas dans le Dict. de Johnson); sans doute nom propre, devenu nom d'un vêtement, comme *raglan*, *macfarlane*, etc.

SPERGULE (sper-gu-l'), *s. f.* Plante de la famille des caryophyllées, qui convient aux bestiaux et particulièrement aux vaches, dont elle augmente le lait. || Beurre de spergule, beurre fait du lait des bestiaux qui se sont nourris de spergule (Pays-Bas). || On dit aussi spargoute.

— ETYM. Origine inconnue.

† **SPERKISE** (spèr-ki-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Fer sulfuré blanc.

SPERMA CETI (spèr-ma-sé-ti), *s. m.* Voy. SPERME DE BALEINE.

— ETYM. Lat. *sperma*, sperme, et *cetus*, baleine (voy. CÉTACÉ).

SPERMATIQUE (spèr-ma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au sperme. Artère spermatique. Canaux spermatiques. La liqueur spermatique. || Animaux spermatiques, vers spermatiques, animalcules spermatiques, les mêmes que vers spermatozoaires. Il est aisé de voir par les dates que Hartsoeker n'est pas le premier qui ait publié la découverte des animaux spermatiques, BUFF. *Hist. animaux*, ch. 7. || Cordon spermatique ou testiculaire, cordon vasculaire ou nerveux, composé de l'artère, des veines et des nerfs spermatiques, de vaisseaux lymphatiques, du canal conducteur du sperme, appelé conduit spermatique ou déférent. || Fonction spermatique, fonction qui est caractérisée par la génération d'un produit spécial, à savoir les ovules mâles où naissent successivement les cellules embryonnaires mâles, de chacune desquelles dérive un spermatozoïde qui, devenu libre et arrivé sur l'ovule femelle, y détermine l'apparition des cellules constituant l'embryon.

— HIST. XVIe s. Comme à toute generation humaines deux choses soient necessaires, c'est la matiere spermatique du malle et de la femelle, it. un animalle, I^e^ s. Se nulle de ces membres spermatiques [membres formés originairement dans la matrice] soit coppé, il ne peut estre restoré de vraye restauration, LANFRANC, f° 7.

— ETYM. Σπερματικός, de σπέρμα, graine, semence.

† **SPERMATISÉ, ÉE** (spèr-ma-ti-zé, zée), *adj.* Terme de médecine. Qui est mêlé de sperme; qui est enduit de sperme. Urine spermatisée. En quelque endroit qu'on touche l'embryon avec l'aiguille spermatisée, la fécondation se manifeste également, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 379. dans POUGENS.

† **SPERMATISME** (spèr-ma-ti-sm'), *s. m.* Hypothèse d'après laquelle le sperme aurait contenu les parties essentielles du nouvel être, auquel l'acte procréateur n'aurait fait que procurer de la part de la femelle l'espace et la nourriture nécessaires à son développement.

† **SPERMATISTE** (spèr-ma-ti-st'), *s. m.* Partisan de l'hypothèse du spermatisme.

† **SPERMATOCÈLE** (spèr-ma-to-sé-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Gonflement et tension du testicule et de ses annexes par l'accumulation du sperme dans le testicule même ou dans son canal excréteur.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et κήλη, tumeur.

† **SPERMATOGRAPHIE** (spèr-ma-to-gra-fie), *s. f.* Description des graines des végétaux.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et γράφειν, décrire.

SPERMATOLOGIE (spèr-ma-to-lo-jie), *s. f.* Traité de la semence ou des semences en général.

— ETYM. Σπέρμα, semence, et λόγος, traité.

† **SPERMATOPÉE, ÉE** (spèr-ma-to-pé, pée), *adj.* Terme de médecine. Se dit des aliments auxquels on attribue la propriété d'augmenter la sécrétion spermatique.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et ποιέω, faire.

† **SPERMATOPHAGE** (spèr-ma-to-fa-j'), *adj.* Qui se nourrit de graines.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φαγεῖν, manger.

† **SPERMATORRHÉE** (spèr-ma-to-rée), *s. f.* Terme de médecine. Écoulement involontaire et spontané du sperme.

— ETYM. Σπέρμα, *sperme*, et ῥέω, couler.

† **SPERMATORRHIQUE** (spèr-ma-to-rri-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui concerne la spermatorrhée. Qui en est atteint.

|| **SPERMATOZOAIRE** (spèr-ma-to-zo-è-r'), *s. m.* Éléments anatomiques du corps des animaux et de la plupart des végétaux, animés de mouvements propres, jouant le rôle de corpuscules fécondateurs, et caractérisant le sexe mâle.

— ETYM. Σπέρμα, sperme, et ζῶον, animal.

† **SPERMATOZOÏDE** (spèr-ma-to-zo-i-d'), *s. m.* Synonyme de spermatozoaire.

SPERME (spèr-m'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie et de physiologie. La liqueur séminale. || 2° Sperme de baleine, dit aussi blanc de baleine, sperma ceti, matière claire comme de l'eau de fontaine, qui exsude, en quantité considérable, dans la partie supérieure de l'énorme tête des cachalots; les grandes espèces peuvent en contenir de trente à quarante hectolitres sur un individu, et fournir en outre de soixante à quatre-vingts hectolitres d'huile. Malgré le nom, il n'y a point de sperme de baleine dans la baleine, il n'y en a point dans les cachalots.

— HIST. XVIe s. Le souverain des philosophes dist que embrion est engendré du sperme et du sang d'omme en la menstrue de la femme, LANFRANC, f° 6, verso.

— ETYM. Σπέρμα, semence, de σπείρειν, semer (comparez SPORE).

† **SPERMIDE** (spèr-mi-d'), *s. m.* Substance blanche et visqueuse dans laquelle sont enveloppés un grand nombre de petits corps nors et arrondis qui sont les germes de la génération.

† **SPERMIQUE** (spèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la graine.

— ETYM. Σπέρμα, graine.

† **SPERMODERME** (spèr-mo-dèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Pellicule coriace qui recouvre certains fruits, comme l'amande, le hariicot.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et δέρμα, peau.

† **SPERMOLITHE** (spèr-mo-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul des voies spermatiques, des vésicules séminales ou prostatiques.

— ETYM. *Sperme*, et λίθος, pierre.

† **SPERMOPHILE** (spèr-mo-fi-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de rongeurs dans lequel on distingue le spermophile citille, dit vulgairement citille, soustieou soustik, jerraschka, marmotte de Sibérie, et lapin d'Allemagne, LEGOARANT.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φίλος, qui aime.

† **SPERMOPHORE** (spèr-mo-fo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Placenta ou pédicelle des plantes.

— ETYM. Σπέρμα, graine, et φορός, qui porte.

† **SPESSARTINE** (spè-ssar-ti-n'), *s. f.* Espèce de grenat, ainsi nommée parce qu'on la trouve dans la forêt de Spessart, en Bavière. La spessartine est composée de silice, alumine, fer oxydulé et manganèse, LEGOARANT.

SPHACÈLE (sfa-sè-l'), *s. m.* Terme de médecine. Gangrène qui occupe toute l'épaisseur d'un membre.

— HIST. XVIe s. En sphacèles l'os vif chasse hors les meurtrissures, la portion de celui qui est mort et pourri, PARÉ, XVIII, 31.

— ETYM. Σφακέλος.

† **SPHACÉLÉ, ÉE** (sfa-sé-lé, lée), part. passé de sphacéler. Qui est atteint de sphacèle. Membre sphacélé. La partie mordue par une vipère est manifestement malade, cuitée, livide, sphacélée, POURCHOT, Com. t. I, p. 322.

† **SPHACÉLER** (sfa-sé-lé. La syllabe é prend un accent grave devant un *e* muet : il sphacèle; excepté au futur où il se conditionnel : il sphacélerait), *v. a.* Frapper de sphacèle. || Se sphacéler, *v. réfl.* Être frappé de sphacèle. || L'Académie n'a que sphacélé.

— HIST. XVIe s. Hormis l'amputation des testicules, s'ils n'estoient gangrenez et du tout sphacelés, PARÉ, *Au lecteur*.

— ETYM. *Sphacèle*.

† **SPHACÉLIE** (sfa-sé-lie), *s. f.* L'ergotdu seigle.

— ETYM. Σφακελίας, sphacèle, à cause des gangrènes que cause l'usage de farines altérées par l'ergot du seigle.

† **SPHACÉLISME** (sfa-sé-li-sm'), *s. m.* Action de se sphacéler; disposition au sphacèle.

† **SPHÈNE** (sfè-n'), *s. m.* Espèce minérale cristalline, translucide, de couleur claire ou brune, d'un éclat assez vif. C'est un synonyme du titane silicéo-calcaire de Haüy, dit aussi titanite.

|| **SPHÉNOÉCÉPHALE** (sfé-nan-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstre sphénocéphale, et, substantivement, sphénocéphale, monstre qui se fait remarquer par une déviation particulière du sphénoïde.

— ETYM. *Sphénoïde*, et κεφάλαι.

† **SPHÉNO-BASILAIRE** (sfé-no-ba-zi-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne à la fois le sphénoïde et l'apophyse basilaire. || Os sphéno-basilaire, nom donné par Semmering à l'os occipital.

† **SPHÉNO-PTÉRIEUX, EUSE** (sfé-no-ti-pé-ri-eu, eu-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épine du sphénoïde. || Trou sphéno-épineux ou petit rond, trou dont est percé l'os sphénoïde.

SPHÉNOÏDAL, ALE (sfé-no-i-dal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde. Les sinus sphénoïdaux. || Épine sphénoïdale, nom donné tantôt à la crête que la face guttuiale du sphénoïde présente sur la ligne médiane et qui se joint au vomer, tantôt à une saillie que présente cet os près de son bord postérieur et externe, en arrière du trou maxillaire inférieur.

SPHÉNOÏDE (sfé-no-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. L'os sphénoïde et, substantivement, le sphénoïde, os impair et médian situé dès de la base du crâne et concourant à former les cavités nasales, les orbites, les fosses zygomatiques et la paroi de la cavité guttuiale.

— ETYM. Σφηνοειδές, de σφήν, coin, de même racine que σφίγγειν, serrer (voy. SPHINCTER), et εἶδος, forme (voy. IDÉE). Σφήνα est la latin *figere* (voy. FITE).

† **SPHÉNO-MAXILLAIRE** (sfé-no-ma-ksi-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux os sphénoïde et maxillaire. || Fente sphéno-maxillaire ou orbitaire inférieure, fente que présente la région zygomatique de la face, et que forment le sphénoïde en haut, le maxillaire en bas, le palatin en avant, et le palatin en arrière. || Fosse sphénomaxillaire, fosse qui est placée derrière et un peu sous l'orbite, et qui est formée par le palatin, le sphénoïde et le maxillaire supérieur.

† **SPHÉNO-PALATIN, INE** (sfé-no-pa-la-tin, ti-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au palatin. || Trou sphéno-palatin, trou qui résulte d'une échancrure demi-circulaire située entre les deux éminences qui présente le bord sphénoïdal de l'os palatin, et qui est convertie en trou par une semblable échancrure du sphénoïde.

† **SPHÉNO-PARIÉTAL, ALE** (sfé-no-pa-ri-é-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et au pariétal. || Articulations sphéno-pariétales, suitures qui unissent les extrémités des grandes ailes du sphénoïde avec les angles antérieurs inférieurs des pariétaux.

† **SPHÉNOPTÈRE** (sfé-no-ptè-r'), *s. f.* Nom d'un genre d'insectes coléoptères.

— ETYM. Σφήν, coin, et πτερόν, aile.

SPHÉNO-TEMPORAL, ALE (sfé-no-tan-po-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sphénoïde et aux tempes.

SPHÈRE (sfè-r'), *s. f.* || 1° Terme de géométrie. Solide terminé par une surface courbe dont tous les points sont également distants d'un point intérieur. Archimède a trouvé que le volume de la sphère est les deux tiers de celui du cylindre circonscrit; on sait pour cela qu'on avait creusé un tombeau une sphère inscrite dans un cylindre. Une bulle de savon dans un air tranquille donne l'exemple d'une sphère exacte. Nous trouvons [par l'imagination] que des atomes, au prix de la matière visible, crées; et une sphère infinie dont le centre est partout, et la circonférence nulle part, PASC. *Pens.* I, 6, édit. HAVET. La surface de la terre est convexe, et sa figure est peu différente d'une sphère, LAPLACE, *Expos.* I, 1. || Terme d'architecture. Corps solide qui paraît rond qui sert de couronnement. || 2° Représentation du globe terrestre. Il l'habès] eut pour disciple ANAXIMANDRE, à qui Pline et Diogène Laërce attribuent l'invention de la sphère, c'est-à-dire la représentation du globe terrestre, BOILIN, *Hist. anc.* liv. XXVII, ch. 2. || 3° Disposition du ciel suivant les cercles imaginés par les astronomes. Les différentes positions de la sphère. || Sphère droite, celle où l'équateur coupe l'horizon à angles droits; sphère oblique, celle où l'équateur tombe obliquement sur l'horizon; sphère parallèle, celle où l'équateur est parallèle à l'horizon. Les hommes placés sur l'é-

Digitized by Google

quatesse ont la sphère droite; les habitants des deux pôles, s'il y en avait, l'auraient parallèle, tous les autres ont la sphère oblique. ‖ 4° Terme d'astronomie. Sphère armillaire ou artificielle, machine ronde composée de divers cercles représentant ceux que les astronomes ont imaginés dans le ciel. Une maison [bâtie par Huygens] qui est savante dedans et dehors, et qui a des sphères pour ses girouettes, BALZ. liv. XI, lett. 7. ‖ Sphère mouvante, sphère représentant en petit le système planétaire et mue par un appareil d'horlogerie. ‖ 5° Étude des principes d'astronomie sur une sphère. Il étudie la sphère. Traité de la sphère. ‖ 6° Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours. Saturne parcourt sa sphère en trente années. ‖ Dans le langage général, la planète considérée en mouvement. Il entend le bruit des sphères que les organes mortels ne sont pas faits pour saisir, STAEL, *Corinne*, III, 4. ‖ 7° Les différentes régions sphériques en lesquelles les anciens partageaient l'espace céleste. Pour peu qu'on ait de connaissances dans l'astronomie, on sait que la sphère des étoiles paraît se mouvoir d'orient en occident à la faveur des pôles de l'écliptique d'un mouvement très-lent, qui, suivant les observations des astronomes, est d'environ 50 secondes chaque année. FALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 47. Au lieu de vingt-six sphères que demandait le système d'Eudoxe, Calippe en établit trente-trois, BAILLY, *Astron. ancienne*, p. 241. Ptolémée faisait tourner la sphère étoilée tout entière en 36000 ans autour des pôles de l'écliptique, suivant l'ordre des signes, et il faisait tourner cette même sphère en 24 heures en sens contraire autour des pôles, pour expliquer la révolution diurne, DELAMBRE, *Abrégé d'astron.* 2e leçon. Mais peut-être au delà des bornes de notre sphère [du soleil], Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux, LAMART. *Med.* 1. ‖ Dans le langage poétique, le séjour céleste. Va, je ne veux point des cieux les peuples éternels Descendre de leur sphère, et se joindre aux mortels, VOLT. *Alz.* I, 2. ‖ 8° Terme de physique. Espace, plus ou moins étendue dans laquelle un corps peut agir hors de soi. Quelques savants physiciens, et entre autres Taylor et Musschenbroek, ont essayé de déterminer par des expériences l'étendue de la sphère d'attraction de l'aimant, BUFF. *Min.* I, p. 130. ‖ Fig. Sphère d'activité, étendue d'affaires, de travaux, dans laquelle un homme communique son action à ceux qui l'entourent. ‖ 9° Fig. Etendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talents, etc. Ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, LA BRUY. I. Presque tous les hommes ne songent qu'à étendre leur sphère, et à y faire entrer tout ce qu'ils peuvent. Chacun, dans sa sphère, il avait réduit la sienne à n'être guère que lui seul, FONT. *Lettre*. Il est contre la nature de la chose que la république demeure florissante dans des villes qui ne sauraient entrer dans la sphère de la démocratie, MONTESQ. *Esp.* 2, 9. Je passe dans une sphère bien étroite, et je vois que comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable, VOLT. *Lett. Pr. de Ligne*, 32 juill. 1768. ‖ Infini en nombre et en étendue dans la sphère de la matière, PASCAL, *Pens.* Ainsi; quelque chose qu'on me dise, rien ne m'éclaire dans cet abîme, m. *Phil. ignor.* 68. Montrant le tort de l'esprit et à la sphère de la raison, BOSSUET, *1. t. notes. Em.* II. L'impossibilité de maintenir leur commerce sans les productions de l'Orient les forçai [les Hollandais] à sortir d'une sphère peut-être trop étroite pour la situation où ils se trouvaient, RAYNAL, *Hist. philos.* II, 2. ‖ 10° Fig. Il se dit des limites qu'un homme s'impose à ses connaissances. Etendre, agrandir, élargir la sphère des connaissances humaines. Il ne l'a fait que dans l'étendue de la sphère de probabilité d'un esprit sentiment], PASC. *Prov.* VI. Il ['homme surmonté] a rétréci lui-même la sphère de ses besoins, RAYNAL, *Hist. philos.* XII, 16. ‖ 11° Fig. Il se dit de la condition, de l'état des personnes. Sortir de sa sphère. Nul n'a rien de se tient dans sa sphère, VOLT. *Cheoux et ânes*. Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amants ou amis toujours occupés d'eux seuls? *1. t. notes. Hél. 2e préface.* ‖ 12° Terme d'alchimie. Sphère philosophale, fourneau qui sert à préparer la pierre. ‖ 13° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XIIe S. Si verroit toutes les estoiles Cleres et reluisans et beles, Soient errans, soient fichies, En ler esperes estachies, la *Rose*, 20220. ‖ XIVe S. Une très-noble espere ou pelote ou une très belo fiole, tele chose a une magnificence pour faire un don à un enfant, ensenm, *Eth.* 110. ‖ XVe S. Comme aussi l'entention finale de sapience ou de metaphysique sont la cognoissance de l'ordre des esperes celestes, CHRIST. DE PISAN, *Charles* II, 14. Jehan de Dans ses dits des Orloges a fait un grand instrument par aucuns appelle espere ou orloge du mouvement du ciel, DU CANGE, *sperra*. ‖ XVIe S. Ceste infime et intellectuale sphere, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circonference point, c'est Dieu, selon la doctrine de Hermes Trismegiste, BAR. III, 12.

— ETYM. Provenç. *espera* ; espagn. *esfera* ; ital. *sfera* ; du lat. *sphæra*, qui vient du grec σφαῖρα, dont le sens primitif est balle à jouer. Ce mot et σφαῖρω, semer, ont une origine commune, démontrée par σφεῖρα, corde, qui vient de σφαῖρω, et σφῦρα, serre, qui combat à σφαῖρα.

SPHÉRICITÉ (sfé-ri-si-té), *s. f.* ‖ 1° Etat de ce qui est sphérique. Lorsque, sous Louis XIV, Picard mesura le méridien, on n'avait point encore pensé à révoquer en doute la sphéricité de la terre : voilà où l'on en était en 1670, CONDR. *Art de rais.* V, 8. M. de la Grange vient de démontrer..., que l'ellipticité propre des planètes et la non-sphéricité de leurs globes ne peuvent produire aucune altération ni dans les moyens mouvements, ni dans leurs révolutions, CHARC. *Astr. mod.* I, m, p. 233. ‖ 2° Terme de physique. Aberration de sphéricité, confusion des images, résultant, dans les lentilles, de la forme sphérique de la surface des lentilles ; aberration transversale de sphéricité, étendue dans laquelle se forment les différents foyers dans un pinceau particulier à l'axe de l'objectif; aberration longitudinale de sphéricité, celle qui se produit dans le sens de l'axe. L'achromatisme a pour effet de corriger dans une certaine limite les aberrations de sphéricité.

— ETYM. *Sphérique*.

SPHÉRIQUE (sfé-ri-k'), *adj.* ‖ 1° Qui est rond comme une sphère. Enfin la raison et le voyage de Christophe Colomb rendirent à la terre son ancienne forme sphérique, VOLT. *Phil. Newt.* III, 6. Pourquoi [un goutte d'eau] est-elle sphérique? C'est que, toutes les parties s'attirant également et mutuellement, il faut nécessairement qu'elles s'arrangent dans l'ordre où elles sont toutes à même distance les unes des autres, CONDIL. *Art de rais.* II, 4. Il est mathématiquement démontré qu'une capacité sphérique est plus grande que toute autre capacité qui aurait une surface égale à la sienne, BAINSON, *Traité de phys.* I, I, p. 20. De toutes les figures contraintes, la figure sphérique est la plus simple, puisque qu'elle ne dépend que d'un seul élément, le grand-deur de son rayon, LAPLACE, *Exp.* I, 12. ‖ 2° Terme de géométrie. Qui appartient à la sphère. ‖ Polygone sphérique, celui qui a la trigonométrie qu'occupe de la résolution des triangles sphériques. ‖ *S. m. plur.* Les Sphériques, titre d'ouvrages qui ont la sphère pour objet, LAND. *Astr.* I, p. 1. ‖ [J. B. du Hamel] composa un petit traité, où il expliquait avec une ou deux figures, et d'une manière fort simple, les trois livres des sphériques de Théodose, FONTEN. du *Hamel*. ‖ 3° Ancien terme de mathématiques. S'est dit pour cube ou cubique. Nombre sphérique.

— HIST. XIVe S. Ils [les corps du ciel selon astronomi sont ainsi mesi par necessité pour la raison de la figure sphérique, ORESME, *Eth.* 66.

— ETYM. Lat. *sphæricus*, de *sphæra*, sphère.

SPHÉRIQUEMENT (sfé-ri-ke-man), *adv.* D'une manière sphérique.

— ETYM. *Sphérique*, et le suffixe *ment*.

SPHÉRISTÈRE (sfé-ri-stè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui enseignait les différents exercices avec la balle.

— ETYM. Lat. *sphæristēs*, de σφαιριστής, qui vient de σφαῖρα, balle à jouer.

SPHÉRISTÈRE (sfé-ri-stè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. L'art des exercices avec la balle. La sphéristique était conseillée par les médecins de l'antiquité.

— ETYM. Σφαιριστικὴ, de σφαῖρα, balle.

† SPHÉROCARPE (sfé-ro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits arrondis.

— ETYM. Σφαῖρα, globe, et καρπός, fruit.

† SPHÉROCÉPHALE (sfé-ro-sé-fa-l'), *adj.* Disposé en tête arrondie.

— ETYM. Σφαῖρα, sphère, et κεφαλή, tête.

† SPHÉROÏDAL, ALE (sfé-ro-i-dal, da-l'), *adj.* Qui ressemble à un sphéroïde, qui en a la forme. Corps sphéroïdal. Forme sphéroïdale. Des solides sphéroïdaux. ‖ Terme de cristallographie. Cristal sphéroïdal, nom donné par Haüy à une variété de diamant, à facette arrondie et semblant dériver d'un solide à 48 pans, résultat lui-même de l'octaèdre primitif, par une loi de décroissement sur les angles. ‖ Terme de physique. Etat sphéroïdal ou globulaire des liquides, nom donné par Boutigny à ce fait que divers liquides placés sur un corps chauffé au rouge blanc y prennent la forme sphérique sans le mouiller, et restent sans mouvement, sans bouillir ni changer de volume plus vite qu'à la température ordinaire, jusqu'à ce que la surface devienne moins chaude et passe au rouge brun : alors tout à coup le liquide bout avec violence et se trouve projeté.

SPHÉROÏDE (sfé-ro-i-d'), *s. m.* ‖ 1° Terme de géométrie. Solide dont la figure approche de celle de la sphère. La terre, par son mouvement de rotation, a dû nécessairement prendre la figure d'un sphéroïde dont les axes sont entre eux comme 229 est à 230, LAPLACE, *Hist. nat. Terre, Mécan. cèr. Œuv.* t. I, p. 329. ‖ Sphéroïde allongé, celui dont le plus grand diamètre est celui des pôles. ‖ Sphéroïde aplati, celui dont l'axe est le plus petit diamètre. On sait par les observations que la terre est un sphéroïde aplati, et la théorie de la gravitation concourt, même avec les mesures actuelles, à lui donner cette figure, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 48. Ces deux forces [la pesanteur et la force centrifuge], agissant sous différentes proportions dans différents astres, varient leur figure, et les rendent des sphéroïdes plus ou moins aplatis, BONNET, *Contemplat. nat.* I, 1. ‖ 2° Genre de poisson cartilagineux.

— ETYM. Σφαιροειδὴς, de σφαῖρα, sphère et εἶδος, forme.

† SPHÉROÏDIQUE (sfé-ro-i-di-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéroïde. Ces masses [les vapeurs séparées du soleil primitif par le refroidissement] ont dû prendre une forme sphéroïdique, avec un mouvement de rotation dirigé dans le sens de leur révolution, LAPLACE, dans *Ann. du Bur. des longit.* 1807, p. 343. Triangle sphéroïdique, trigonométrie sphéroïdique, LHUILLIER, *Instit. Mém. science.* 1806, 1er sem. p. 133 et 166.

SPHÉROÏDIQUEMENT (sfé-ro-i-di-ke-man), *adv.* Terme de physique. Instrument employé pour mesurer les rayons des sphères et des petites épaisseurs.

— ETYM. Σφαῖρα, sphère, et μέτρον, mesure.

† SPHÉROMÉTRIE (sfé-ro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéromètre.

† SPHÉRULE (sfé-ru-l'), *s. f.* ‖ 1° Petite masse sphérique. Ayant versé une grosse goutte de mercure dans une assiette de porcelaine, je l'écrasai et en formai un grand nombre de petites sphérules, BERTHOL. *Mém. science.* 1807, 2e sem. p. 92. ‖ 2° Terme de botanique. Nom donné par Willdenow à un réceptacle arrondi, oblong ou conique, couvert de semences qui des feuves ou des pores, et répandant des séminules mucilagineuses sous forme de cubine que la sécheresse réduit en une poudre fine : exemple, certaines hypoxylées (LEOGARANT). ‖ C'est aussi le nom donné aux corpuscules oblongs placés dans la rosette de certaines mousses, et que l'on croit être des sortes de bulbilles.

— ETYM. Diminutif de *sphère*

† SPHIGGURE (sfi-gu-r'), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs à deux espèces : le sphiggure épineux, qui habite le Paraguay; il a été appelé coay par Azara, et coendou par Buffon; et le sphiggure velleux, qui vulgairement orico, qu'on trouve au Brésil, LEGOARANT.

SPHINCTER (sfin-kter), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle circulaire qui sert à fermer certaines ouvertures naturelles. Le sphincter de l'anus. Le sphincter de la vessie.

— HIST. XVIe S. Le sphincter ou fermour de la vessie, du siege, PARÉ IV, 42.

— ETYM. Σφιγκτὴρ, de σφίγγειν, serrer.

SPHINX (sfinks') *s. m.* ‖ 1° Monstre de la fable, que Junon en colère suscita contre la ville de Thèbes pour affliger le pays; les poètes lui donnent la tête et le sein d'une fille, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle; il proposait une énigme et dévorait ceux qui ne la devinaient pas. On n'a paré du sphinx dont l'énigme fameuse Œdipe, vainqueur du monstre, BEAUZ.

MARCH. *Rère coupable*, II, 18. ‖ 2° Terme de sculpture. Figure de sphinx sans ailes. Au haut de chaque rampe un sphinx aux larges flancs Se laisse entorturiller de fleurs par des enfants. LA FONT. *Psyché*, l. p. 102. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Genre de papillons.

— REM. Autrefois sphinx était du féminin, conformément au grec qui fait ce mot féminin, car le sphinx était une femme. La sphinx, le P. VANSLEB, *Nouv. relation*, p. 444.

— ETYM. Σφίγξ, mot d'origine étrangère (Hésiode a à l'accusatif φίκα), mais assimilé par les Grecs à σφίγγω, serrer, étouffer.

‖ **SPHRAGISTIQUE** (sfra-jis-ti-k'), *s. f.* Science des sceaux et des cachets.

— ETYM. Σφραγιστικὴ, sous-entendu τέχνη, l'art des cachets, de σφραγὶς, cachet.

‖ **SPHYGMIQUE** (sfi-gmi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport au pouls. ‖ Art sphygmique, art qui a pour but la connaissance des caractères du pouls.

— ETYM. Σφυγμικὸς, de σφυγμὸς, battement, pouls.

‖ **SPHYGMOGRAPHE** (sfi-gmo-gra-f'), *s. m.* Sorte de sphygmomètre qui enregistre les pulsations des artères.

— ETYM. Σφυγμὸς, pouls, et γράφειν, écrire.

‖ **SPHYGMOMÈTRE** (sfi-gmo-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour mesurer le pouls.

— ETYM. Σφυγμὸς, pouls, et μέτρον, mesure.

‖ **SPHYGMOSCOPE** (sfi-gmo-sko-p'), *s. m.* Instrument qui, ajouté au cardiographe, permet d'enregistrer le tracé du pouls des artères avec lesquelles il est mis en communication.

— ETYM. Σφυγμὸς, pouls, et σκοπεῖν, examiner.

SPIC (spik), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la lavande spic (labiées), dite absolument lavande, lavandula spica, L. qui fournit une huile odorante, volatile, très-employée dans le commerce, et appelée essence de spic, et, par corruption, huile d'aspic.

— HIST. XVIe s. Canelle fine, spicque, galangue, O. DE SERRES, 936.

— ETYM. Lat. *spica*, épi.

SPICA (spi-ka) *s. m.* Terme de chirurgie. Nom de certains bandages croisés dont les tours de bande sont disposés autour d'un membre comme les épillets des graminées le long de leur axe.

— ETYM. Lat. *spica*, épi.

‖ **SPICATO** (spi-ka-to), *adj. m.* Terme de musique. Mot italien qui signifie piqué, et qui, sur les partitions, indique qu'un passage doit être exécuté en détachant les notes les unes des autres.

‖ **SPICIFORME** (spi-si-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un épi.

— ETYM. Lat. *spica*, épi, et *forma*.

SPICILÈGE (spi-si-lè-j'), *s. m.* Recueil ou glane d'épis; titre de quelques collections de pièces, d'actes et autres monuments qui n'avaient jamais été imprimés. Le Spicilège de dom Luc d'Achéri. Le Spicilège de Fabricius.

— ETYM. Lat. *spicilegium*, action de glaner, de *spica*, épi, et *legere*, cueillir.

‖ **SPICILAIRE** (spi-si-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a la forme d'un javelot.

— ETYM. Lat. *spiculum*, javelot.

‖ **SPICULE** (spi-ku-l'), *s. m.* ‖ 1° Terme de botanique. Synonyme d'épillet. Un épi rameux est formé d'épillets ou de spicules. ‖ 2° Nom donné aux parties solides des diverses éponges.

— ETYM. Diminutif du lat. *spica*, épi.

‖ **SPICULÉ, ÉE** (spi-ku-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit de l'épi composé de plusieurs épillets sessiles ou subsessiles serrés contre le rachis, par exemple l'yrraie.

— ETYM. *Spicule*.

‖ **SPIGÉLIACÉES** (spi-jé-li-a-sé), *s. f. pl.* Petite famille de plantes dont la spigélie est le type.

‖ **SPIGÉLIE** (spi-jé-lie), *s. f.* La spigélie anthelmintique, *spigelia anthelmintica*, *L.* appelée aussi brinvilliers ou brinvilliers, très-vénéneuse. Il y a aussi la spigélie de Maryland.

— ETYM. *Spighel*, médecin belge, né en 1578.

‖ **SPIGÉLINE** (spi-jé-li-n') *s. f.* Terme de chimie. Substance trouvée dans les feuilles et surtout dans la racine du *spigelia anthelmintica*, *L.*

‖ **SPILE** (spi-l'), *s. m.* Terme de botanique. Marque qui indique le point d'attache de la graine des graminées.

— ETYM. Σπῖλος, tache.

‖ **SPILITE** (spi-li-t') *s. f.* Roche de cristallisation, renfermant des noyaux et des veines calcaires, contemporains ou postérieurs à la pâte.

‖ **SPIN** (spin), *s. m.* Espèce de raisin qui croît aux environs de Cahors.

‖ **SPINA-BIFIDA** (spi-na-bi-fi-da), *s. m.* Terme de pathologie. Nom donné à l'hydrorachis congénital, à cause de l'écartement que présentent les apophyses épineuses de l'endroit malade.

— ETYM. Lat. *spina*, épine, et *bifida*, fendue.

SPINAL, ALE (spi-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux apophyses épineuses des vertèbres, ou à la colonne vertébrale. Artères spinales. ‖ Nerf spinal, nerf qui naît de la partie latérale postérieure de la moelle épinière au-dessus de la racine postérieure du quatrième nerf cervical. ‖ La moelle spinale, la moelle épinière.

— HIST. XVIe s. La premiere ramification appelée intercostale va entre les muscles intercostaux et spinaux mediats par les trous par lesquels les nerfs sortent, PARÉ, I, 23.

— ETYM. Lat. *spinalis*, de *spina*, épine.

SPINA-VENTOSA (spi-na-vin-tô-za), *s. m.* Terme de chirurgie. Maladie du système osseux dans laquelle l'os se dilate extrêmement et forme une tumeur causant de vives douleurs.

— ETYM. Lat. *spina*, épine, et *ventosus*, venteux, parce que la tumeur est boursouflée.

‖ **SPINELLE** (spi-nè-l'), *adj.* Terme de joaillier. Rubis spinelle, rubis qui tient d'un rouge pâle, tirant sur la pelure d'oignon; iis en sont moins estimés. ‖ Substantivement, un spinelle. Presque tous les spinelles ont pour forme un octaèdre régulier, en sorte qu'on peut aisément les reconnaître lorsqu'ils sont cristallisés. A. BRONGNIART, *Traité de Min.* t. I, p. 430. Les SPINELLES. ‖ Spinelle rouge, rubis proprement dit. ‖ Il existe aussi des spinelles bleus, verts, noirs.

— HIST. XVIe s. Ung ognieau d'or ouquel a une grosse spinelle extimé vim escuz, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 429.

— ETYM. Origine inconnue. *Espignole*, est-ce la même chose que spinelle?

‖ **2. SPINELLE** (spi-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Gros pouil qui simule une petite épine.

— ETYM. Lat. *spina*, épine.

‖ **SPINELLÉ, ÉE** (spi-nèl-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Couvert de petites épines ou aiguillons, comme une tige et les feuilles des borraginées.

— ETYM. *Spinelle*.

‖ **SPINESCENCE** (spi-nè-ssan-s'), *s. f.* Terme de botanique. Distribution des épines à la surface des parties d'un végétal; disposition qui résulte de la présence des épines.

— ETYM. Lat. *spina*, épine.

‖ **SPINESCENT, ENTE** (spi-nè-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui dégénère en épine; qui tend à devenir une épine.

‖ **SPINICOLE** (spi-ni-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes épineuses.

— ETYM. Lat. *spina*, épine, et *cerre*, porter.

‖ **SPINIFÈRE** (spi-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte des épines.

— ETYM. Lat. *spina*, épine, et *ferre*, porter.

‖ **SPINIFORME** (spi-ni-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'épine.

— ETYM. Lat. *spina*, épine, et *forma*.

SPINOSISME (spi-no-si-sm'), *s. m.* Système de Spinosa, système métaphysique où la nature est considérée à la fois comme active et passive et qui est ainsi un genre de panthéisme. Pour réduire le système du P. Malebranche à quelque chose d'intelligible, on est obligé de recourir au spinosisme, d'imaginer que le total de l'univers est Dieu, VOLT. *Traité métaph.* 3. On a souvent dit que le spinosisme est une suite du cartésianisme; ce n'est pas absolument sans raison; mais on doit convenir que les principes de Descartes y sont fort altérés, COUSIN, *Hist. des syst.* 40.

— ETYM. *Spinosa*, philosophe hollandais, né en 1632, mort en 1677.

SPINOSISTE (spi-no-si-st'), *s. m. et f.* Celui, celle qui admet les principes de Spinosa. Ils nous amenaient autant athées que spinosistes, comme nous le sommes; pour les adoucir, faisons-nous sceptiques, et répétons avec Montaigne : que sais-je? D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 NOV. 1776. ‖ *Adj.* L'impassibilité dédaigneuse du poète [Goethe], qui était à la fois supérieur d'esprit et résignation spinosiste, CHALLEMEL-LACOUR, *Revue des Deux-Mondes*, 15 MARS 1870, p. 302.

‖ **SPINTHÉROMÈTRE** (spin-tè-ro-mè-tr'), *s. m.* Instrument pour mesurer la force des étincelles électriques.

— ETYM. Σπινθὴρ, étincelle, et μέτρον, mesure.

‖ **SPINTHÉROPIE** (spin-tè-ro-pie), *s. f.* Terme de médecine. Lésion de vision qui fait voir des étincelles.

— ETYM. Σπινθὴρ, étincelle, et ὄψομαι, voir.

‖ **SPINTHÉRIEN, ENNE** (spin-tè-ri-in, è-n'), *adj.* Se dit des médailles et des pierres gravées qui représentent des sujets obscènes. Ou lies de Césars, ou les dames romaines, LESUÉ, la *Rétorre*, p. 43.

— ETYM. Lat. *spinthria*, celui qui se livre à d'abominables obscénités.

‖ **SPINULE** (spi-nu-l'), *s. f.* Petite épine.

— ETYM. Dimin. du lat. *spina*, épine.

‖ **SPIONCELLE** (spi-on-sè-l'), *s. f.* Voy. PARLOUSANE.

‖ **SPIRACULE** (spi-ra-cu-l'), *s. m.* Terme de zoologie. Orifice extérieur des trachées des insectes.

— ETYM. Lat. *spiraculum*, soupirail, de *spirare*, respirer.

SPIRAL, ALE (spi-ral, ra-l'), *adj.* ‖ 1° Qui a la figure d'une spire ou d'une spirale. Ligne spirale. Ressorts spiraux. ‖ 2° *S. m.* Terme d'horlogerie. Le spiral d'une montre, le petit ressort sous l'échappement. Les horlogers ont des instruments propres à mesurer la force des spiraux. ‖ Spiral régulant, spirale d'acier détaiée qui se trouve sur le ménau pivot que le balancier dans les chronomètres et les montres, et qui correspond à l'aiguille des retards et des avances.

— ETYM. *Spire*.

SPIRALE (spi-ra-l'), *s. f.* ‖ 1° Terme de géométrie. Courbe plane qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait une ou plusieurs révolutions. La spirale logarithmique qui fait toujours le même angle avec des ordonnées consourantes à son centre, PONTÉCOULANT, *Bernoulli*. ‖ Spirale d'Archimède, courbe engendrée par un point qui glisse d'un mouvement uniforme le long d'une droite, tandis que cette ligne tourne d'un mouvement uniforme autour d'un de ses points, en restant dans un même plan. ‖ 2° Dans le langage général, il se dit de ce qui a une forme approchante de la spirale ou de la spire. J'aimais l'essaim d'oiseaux d'ténèbres qui.... Tournoie en mobiles spirales Autour des pavillons légers, v. HUGO, *Odes*, II, 3. L'incendie, attaquant la frégate ennemie, Dérobait aux marins son ardente spirale, M. *Orient*, v. ‖ En spirale, en forme de spirale. Il [le reptile] se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 2.

— REM. Legoarant observe qu'il ne faut pas confondre la spirale et la spire : la spirale est une courbe plane; la spire est une hélice. La mèche d'un tire-bouchon, celle d'un tire-bourre, le pédoncule des fleurs femelles de la valisnère sont en hélice et ont la spire, mais ils ne sont parfois à tort.

— HIST. XVIe s. Espirale est une ligne faite par voute en virennant, en forme de coquille d'une limace, PALISSY, 376.

— ETYM. *Spire*.

‖ **SPIRALÉ, ÉE** (spi-ra-lé, lée), *adj.* Qui est tordu ou disposé en spirale, par exemple : les vrilles de beaucoup de plantes, les filets des trachées.

‖ **SPIRALIFÈRE** (spi-ra-li-fè-r'), *s. m.* Jouet d'enfant qui se compose de petites ailes montées sur un axe auquel on communique un mouvement de rotation par le moyen d'un ressort de montre en d'une corde de toupie; lorsque les ailettes tournent rapidement, ce petit appareil s'élève en l'air et s'y soutient aussi longtemps que la force de rotation agit.

‖ **SPIRANT, ANTE** (spi-ran, ran-t'), *adj.* Terme de grammaire. Consonnes spirantes, ainsi dites à cause de leur caractère commun de souffle prolongé; ce sont en français : *s, z, j, ch, f, v et y*.

— ETYM. Lat. *spirans*, de *spirare*, souffler.

SPIRATION (spi-ra-sion), *s. f.* Terme de théologie. Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie de spiration.

— ETYM. Lat. *spirationem*, de *spirare*, souffler.

SPIRE (spir), *s. f.* ‖ 1° Terme de géométrie. Synonyme d'hélice, c'est-à-dire courbe résultant de l'enroulement d'une ligne droite sur un cylindre ou sur un cône ou sur une figure qui en approche. A la différence de la spirale qui est décrite sur un plan. ‖ Spire se dit aussi d'un seul de ses tours, d'après l'Académie; ce qui est mal par Legoarant, qui dit que chaque tour d'une spire se nomme un tour de spire. Mais l'usage indiqué par l'Académie tend à prévaloir. ‖ Spire est quelquefois employé dans le sens de spirale. Ce mobile, en s'éloignant du centre de son mouvement, dé-

Digitized by Google

crira des spires plus ou moins régulières, suivant le progrès de la diminution de cette force centripète, BANSON, *Traité de phys.* t. I, p. 464. ‖ 2° En architecture, base d'une colonne, en tant que le figure ou le profil de cette base en va serpentant. ‖ 3° Terme de botanique. Circonvolution en hélice décrite par une partie quelconque d'un végétal. ‖ Organe disposé en hélice. ‖ Ensemble d'organes insérés ainsi. ‖ Ligne formée par leurs points d'insertion. ‖ 4° Terme de zoologie. Partie de certaines coquilles qui est formée par leur enroulement sur elles-mêmes. Les coquilles de Saint-Hubert ne sont pas des cornes d'Ammon, puisque leurs spires sont disjointes, LAPEROUSE, *Voy.* t. IV, p. 332.

— HIST. XVIe S. Spire, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *spira*, du grec σπεῖρα (voy. σπεῖρα).

† **SPIRACÉES** (spi-ra-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des rosacées.

SPIRÉE (spi-ré), *s. f.* Genre de plantes de la famille des rosacées, dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins; on y distingue la spirée ulmaire ou reine des prés.

— ETYM. Lat. *spirea*, du grec σπειραία, guirlande.

† **SPIRÈNE** (spi-rè-n'), *s. f.* Terme de chimie. Poudre cristalline retirée des fleurs de *spiræa ulmaria*, *L.*

† **SPIRICYLE** (spi-ri-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Filet mince, roulé en hélice dans l'intérieur des vaisseaux trachéens.

— ETYM. Chimin. de *spire*.

† **SPIRIFÈRE** (spi-ri-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni d'une spire.

— ETYM. *Spira*, et lat. *ferre*, porter.

† **SPIRIFORME** (spi-ri-for-m'), *adj.* Qui est en forme de spire. Des bractelets spiriformes trouvés dans une anse spirale.

— ETYM. *Spire*, et *forme*.

† **SPIRIQUE** (spi-ri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme de spire.

† **SPIRITE** (spi-ri-t'), *s. m.* Personne qui prétend communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium.

— ETYM. Lat. *spiritus*, esprit.

† **SPIRITISME** (spi-ri-ti-sm'), *s. m.* Superstition des spirites.

† **SPIRITOSO** (spi-ri-to-zo), adv. Terme de musique. Mot italien qui signifie avec entrain, et qui s'emploie quelquefois sur les partitions.

— ETYM. Ital. *spirituoso*, avec esprit, avec entrain, de *spirito* (voy. ESPRIT).

SPIRITUALISATION (spi-ri-tu-a-li-za-si-on), *s. f.* ‖ 1° Ancien terme de chimie. Action d'extraire d'un corps solide ou liquide l'esprit qu'il contient. ‖ 2° Fig. Action de donner un sens spirituel à un passage, un caractère spirituel à une affection.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISÉ, ÉE (spi-ri-tu-a-li-zé, zée), *part. passé* de spiritualiser. L'idée de Dieu, la plus spiritualisée de toutes nos idées, tient manifestement aux sens, BONNET, *Eu. philal. Ame*, IX.

SPIRITUALISER (spi-ri-tu-a-li-zé), *v. a.* ‖ 1° Ancien terme de chimie. Extraire des mixtes les esprits, les parties les plus subtiles. ‖ 2° Fig. Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. ‖ 3° Donner un caractère spirituel, une tendance spiritualiste, dégager des sens, de la matière. Ces discours.... s'ils ne tendoient à spiritualiser les passions de l'amour et son commerce hors le mariage, pourroient ne peut espérer de les bannir du tout, Mme DE GOURNAY, *Promenoir Montaigne*. Les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, CHATEAUBR. *Génie*, t, II, p. ‖ 4° Se spiritualiser, v. réfl. Dans l'ancienne chimie, devenir plus fêtue, plus subtil. Certains petits airs ou vapeurs, lesquels passant par une infinité de petits vaisseaux, dont le cerveau est rempli, s'y spiritualisent, TITELIN, *cité par* PASQUIER LECOMTE, *Cabinet des tableaux*, t. 4, p. 86. ‖ Fig. Prendre un caractère spirituel.

— HIST. XVIe S. Quant à cette faculté de l'esprit dont l'homme se glorifie tant, qui est de spiritualiser les choses corporelles et absentes.... CHARRON, *Sagesse*, 4, 35.

— ETYM. *Spirituel*.

SPIRITUALISME (spi-ri-tu-a-li-sm'), *s. m.* ‖ 1° Doctrine mystique; abus de la spiritualité. ‖ 2° Plus habituellement, doctrine opposée au matérialisme et séparant Dieu du monde et l'âme du corps en tant qu'esprits.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISTE (spi-ri-tu-a-li-st), *s. m.* et *f.* Celui ou celle dont la doctrine est le spiritualisme. Les hypothèses des spiritualistes, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 822. ‖ *Adj.* Les doctrines spiritualistes.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALITÉ (spi-ri-tu-a-li-té), *s. f.* ‖ 1° Terme de métaphysique. Qualité de ce qui est esprit. La spiritualité commence, en l'homme, où la lumière de l'intelligence et de la réflexion commence à poindre, ROSS. *Connais.* V, 12. On sait que la preuve de la spiritualité de l'âme, apportée par Descartes, le conduit nécessairement à croire que les pensées de l'âme ne peuvent être causes physiques des mouvements du corps, POWER. *Malebranche*. Nous sommes persuadés que l'esprit humain est une substance indépendante du corps, laquelle n'y fait qu'une habitation passagère; après quoi elle jouira seul lui de tous les avantages de la spiritualité, BOULAINVILLIERS, *Refut. de Spinosa*, p. 168. Ce fut lui [Platon] qui, le premier chez les Grecs, essaya de prouver par des raisonnements métaphysiques l'existence de l'âme et sa spiritualité, VOLT. *Phil. Etabl. chr.* 3. ‖ 2° Terme de vie dévote. Tout ce qui a rapport aux exercices intérieurs d'une âme dégagée des sens, qui ne cherche qu'à se perfectionner aux yeux de Dieu. Il est presque toujours arrivé aux sectes d'un spiritualité outrée de tomber de là dans les avantages de la spiritualité sensuelles], ROSS. *Et. christ.* 2, 3. Sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce maître adorable [Jésus-Christ], BOURDAL. *Sur la récomp. des saints*, 1er *accnd*, p. 2. Ne vous figurez pas une spiritualité imaginaire, qui se nourrit de réflexions, et qui laisse les saintes pratiques, FLÉCH. *Duc de Montaur*. Je vous crois assez versée dans la spiritualité pour savoir que ce n'est pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la solidité, MAINTEN. *Lettre à Mme de la Vieferlle*, 23 févr. 1706. ‖ La nouvelle spiritualité, le mystique cause de Guyon et de Fénelon. Il est certain que la nouvelle spiritualité rejette généralement les réflexions de tout l'état des contemplatifs ou des parfaits, ROSS. *Et. christ.* 2, 3. Fénelon ne doutu pas de lui faire bientôt [à l'évêque de Chartres] perdre lorre par la nouvelle spiritualité de Mme Guyon, SAINT-SIM. ix, 8. Madame venve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle [Mme Guyon] donna dans la spiritualité, VOLT. *Louis XIV*, 28. ‖ 3° En général, caractère de ce qui est dégagé de la matière et des sens. La même raison de spiritualité, qui avait fait rejeter de la religion le célibat, a nécessité du célibat même, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 21. C'est encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné [l'amour], qui, tendant sans cesse vers un but à épurer le cœur, est parvenu à jeter de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins susceptible, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 2.

— HIST. XIIIe S. Bonne core est et porffiarie, et selonc Dieu et selonc le siecle, que cil qui garient a [la] justice et la droiture et la spiritualité de ce qui apertient à l'espertualité tant solement, BEAUM. I, 1. ‖ XIVe S. Aussi comme il n'est en monde que un soiul qui signifie l'espertualité, ne que une lune qui denote le temporalité, semblablement doivent estre seulement deux princes souvorains, un espirituel et l'autre temporel, ORESME, *Thèse de* MICHAUD. ‖ XVe S. Le pouoir, les mains et les clercs solemnelz.... [Charles V] mandoit souvent.... usoit do leur conseulx de ce qui appartenoit à l'espertualité, MONSTR. de FRAN. *Charles V*, III, 42. ‖ XVIe S. Selon qu'ils [les esprits] se sont plus ou moins esloingnez do leur spiritualité, MONT. II, 291. Quand gentilz sans interpréter l'Eglise Dieu serviront, Quand en spiritualité Sirmonde plus ne feront, BERN. BOUCHET, *Baliades, Annales pouct.* I, 61, p. 171. SYN. Le pouvoir, les mains et les clercs *spirituels*, *de spiritualis* ou *spiritualia*, spirituel.

SPIRITUEL, ELLE (spi-ri-tu-è-l'), *adj.* ‖ 1° Qui est esprit, qui n'a pas de corps. Les anges sont des substances spirituelles. L'enfer n'est pas encore chose d'être si peu spirituelle, qu'on ne pouvoir faire un pas sans soncorps! SÉV. 44 août 1680. C'est par là que nous connaissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait ou dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible, ROSS. *Libre arb.* 2. Les idées que Dieu a eues [des êtres en les créant] ne sont point différentes de lui-même; et ainsi toutes les créatures, même les plus matérielles et les plus terrestres, sont en Dieu, quoique d'une manière toute spirituelle que nous ne pouvons comprendre, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 5. Nous savons que l'âme est spirituelle; mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'esprit, VOLT. *Pol. et lég. Tenté tolérance*, *Extr. sol. des juifs*. ‖ Fig. Famille spirituelle, suite de gens qui, dans les lettres ou les sciences, appartiennent au même ordre d'idées. Puisqu'il n'y en a presque point eu [de philosophes] qui n'aient fait gloire de tirer leur savoir et, s'il faut ainsi dire, leur extraction spirituelle de ce grand homme [Socrate], LA MOTHE LE VAYER. *Vertu des payens*, II, *Avant-propos*. M. l'abbé Bignon les présenta tous avec ensemble [Tournefort et Hombergl à l'Académie, deux premiers-nés pour ainsi dire, dignes de l'être d'un tel père et d'occuper toute la famille spirituelle qui les a suivis, FONTEN. *Tournefort*. ‖ Substantivement. La nature.... empoigna les âmes de Samson, d'Hector.... d'Alexandre, de César.... pus, les ayant pulvérisées, calcinées, rectifiées, elle réduisit toute cette confection en un spirituel subtilisé, qui n'attendait plus qu'un fourreau pour s'y fourrer, CYR. DE MÉRAC. *Ped. joué*, t, 4. ‖ 2° Qui a rapport à l'esprit, à l'âme. Vous avez oul le langage de la ville de paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique: et vous avez oul le langage de la ville de trouble qui l'Ecriture appelle la spirituelle Sodome; lequel de ces deux langages entendez-vous? lequel parlez-vous? BOSS. *Prov. sér.* Bonne et clé le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre, ROSS. *Hist.* III, 1. Cette humeur [l'humeur de la mélancolie de mode] est la cause de toutes nos maladies spirituelles et de toutes nos chutes, ID. *Lettr. Corn.* 149. Je crois que coux-là se trompent, qui pensent que la réflexion du corps n'est cause que des vices grossiers, tels que sont l'intempérance et l'impudicité; et non de ceux qu'on appelle spirituels, comme l'orgueil et l'envie, MALEBR. *Rech. vér. Eclair.* I, 4, 3. Et ce fut, dans POTGERS, ‖ 3° Terme de dévotion. Qui regarde la conduite de l'âme, la conscience, par opposition à sensuel, charnel, corporel. Il y a diversité de dons spirituels; mais il n'y a qu'un même esprit, SACI, *Bible, St Paul*, 1re *épît. aux Corinth.* XII, 4. Le ne dis pas que le zèle pieux et la direction spirituelle, PASC. *Prov. IX*, 4, édit. HAVET. Elle [Mme la Dauphine] porte à l'agneau sans tache immolé par l'Eglise.... des pensées pures, des affections spirituelles, FLÉCH. *Dauphine*. ‖ Substantivement. Elle [Mme de Maran] meurait le lutin avec le voix, et le spirituel avec les grossièretés qui lui tenaient sér. 1672. ‖ Vie spirituelle ou vie intérieure, habitude de la méditation ou de la contemplation, soin de réfléchir sur soi-même pour arriver à la perfection chrétienne. ‖ Bouquet spirituel, sentence, réflexion saine, passage de l'Ecriture, que l'on se rappelle de temps en temps et qui forment le fond de la nourriture spirituelle, exercices pieux, exercices excitant la dévotion. ‖ Communion spirituelle, le part que ceux qui ne communient point, prennent à l'action de prêtre quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit. ‖ Concert spirituel, concert public que l'on donne un des jours de la semaine sainte; autrefois tous les théâtres faisaient relâche pendant la quinzaine de Pâques, et, à l'Académie royale de musique, on remplaçait le spectacle par des concerts où l'on chantait de la musique religieuse, ou de la musique d'un caractère élevé et sévère. Aujourd'hui, on appelle concerts spirituels ceux où l'on exécute une musique d'un caractère religieux. Les spectacles sont cessés, et les concerts spirituels sont fort courus, *Lettres de Mlle Aissé, de Paris*, 1728, *édit.* BENTY, p. 183. On ferme l'Opéra le jour du vendredi saint, de Pâques, de Noël, de la Pentecôte; mais l'orchestre de l'Opéra, les chanteurs ou les chanteuses sont sur un autre théâtre qu'on appelle concert spirituel, MERCIER, *Tabl. de Paris*, 1650. ‖ Médecins spirituels, guides spirituels, pères spirituels, les confesseurs, les directeurs. FÉNELON peut bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, BOURDAL. *Sur dom. après la Pentec. Domin.* II, 19. ‖ 4° Il se dit des personnes chez qui règne la spiritualité. L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé de personne, SACI, *Bible, St Paul*, 1re *épître aux Corinth.* II, 15. Hé! dites-moi, chères âmes, sont-elles [les personnes qui aiment à se répandre au dehors] pour l'ordinaire bien spirituelles et filles d'oraison, si elles ne sont ressemblées? BOSS. *Sermons, Silence*, 4. Chrétiens qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion, BOURDAL. *Carême, Ir, Richesses*, 32. ‖ Substantivement. Ce sont de faux

Digitized by Google

spirituels qui blâment l'attachement qu'on a à Jésus-Christ, sous. *Lett. Corn.* 99. Sainte Thérèse trouve des demi-spirituels, des demi-savants qui lui reprochent la stérilité du son âme, FLECH. *Pensée. Ste Thérèse.* || Nom qui fut donné dans le XIIe siècle à des membres de l'ordre des frères mineurs de l'ordre de Saint-François qui firent schisme. || 5° Qui concerne la religion, l'Église, par opposition à temporel. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Rentrer dans les emplois purement spirituels de ma profession, mais avec sécurité, RETZ, t. II. liv. III, p. 455, dans DUFRESN. Le même [Androvie] l'admirable que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employait à gouverner son Église, et qu'il dérobait aux affaires spirituelles, NOUVEL. *Rom.* 31. || Substantivement. Le spirituel et le temporel. Le spirituel d'un bénéfice. Les princes ne peuvent rien pour l'Église, touchant le spirituel, qu'en lui obéissant, PÈR. I. XVII, p. 247. || 6° En parlant de l'interprétation des livres révélés, il s'oppose à littéral, et se dit du sens mystique ou allégorique. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple [Israël] était ennemi, sous le charnel, dont il était ami, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. Le sens spirituel est de plusieurs sortes : 1° le sens moral ; 2° le sens allégorique ; 3° le sens anagogique, DUMARS. *Élém.* t. III, p. 222. || 7° Qui a de l'esprit. La princesse de Rossvin, quoique très-spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora Olympia, RETZ, IV, 84. Elle juge, elle prononce, elle décide, parce qu'elle se croit femme spirituelle et savante ; mais elle aurait beaucoup plus de raison et plus d'esprit, si elle s'en croyait moins pourvue, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 228. || Molière l'a employé comme substantif féminin pour dire une femme trop adonnée à la recherche de l'esprit. Moi, j'irais me charger d'une spirituelle qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle ! MOL. *Ec. des femmes*, I, 4. || En parlant des choses, qui annonce de l'esprit. Physionomie spirituelle. Des yeux vifs et spirituels. L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes ; c'est le genre de beauté où les plus vains puissent assurer, LA BRUY. XII. Il est assez rare de trouver dans un homme d'esprit et d'avoir l'air d'un sot, que de cacher un sot sous une physionomie spirituelle, DIDER. *le Neveu de Rameau*, t. I, p. 1. Un style spirituel. Une réponse spirituelle. Lors même que la pensée est colorée par l'imagination ou animée par le sentiment, elle tient toujours d'autant plus qu'elle est plus spirituelle, c'est-à-dire plus vive, plus finement saisie, et d'une combinaison à la fois plus juste et plus nouvelle dans ses rapports, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IV, p. 146. || Dans la parure, touche spirituelle, touche qui est donnée avec vivacité, et qui, d'un seul trait, prête à l'objet le caractère, l'effet qui lui est propre.

— HIST. XIIe S. Droit est le la sainte pense [pensée] rapresset par spirituel chastement tot ce k'ele sent charnelment d'ecrevir en soi, *Job*, p. 452. Al jugement en vient la maisne Nerun ; Lur pere espiritul juget comme breiun, Que li reis le preust e meast en prisun, *Th. le martyr*. 44. || XIIIe S. Les autres [choses] sont spirituels, lesquelles commencent et ne finissent, ce sont la angle et les anges, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 31. Pou [peu] serroit donnée l'espée espirituel des malvès, li uns le cuidoient que l'espée tempoirel s'en meillat, BEAUM. I. 30. || XIVe S. Les deables les mainent tellement de pechié en peché, qu'ils les font venir à la mort espirituelle, *Modus*, f° 64, verso. || XVe S. Tous les princes d'Allemagne tant spirituels que temporels, COMM. IV, 2. || XVIe S. Les maladies spirituelles en ont aussi besoin [de remèdes], LAMOUR, 828. L'artere est semblablement vraiseau à sang, mais plus spirituel, PARÉ, I, 16.

— ETYM. Provenç. *espiritat* ; espagn. *espiritual* ; ital. *spirituale* ; du lat. *spiritualis* ou *spiritalis*, de *spiritus* (voy. ESPRIT).

SPIRITUELLEMENT [spi-ri-tu-è-le-man], *adv.* || 1° Avec le caractère d'esprit, immatériellement. Presque tous les philosophes confondent les idées des choses, et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Quelque spirituellement qu'on médite, chacun médite en sa langue, FONTEN. *Frag. Rois. hum. Œuvr.* t. IV, p. 295, dans POUGENS. || 2° En esprit. Communier spirituellement avec le prêtre. Quiconque hait la vérité et les lois immuables qu'elle nous donne, il tue spirituellement la justice et la sagesse éternelle qui est venue nous les apprendre, BOSS. *Haine de la vérité*, 1. || 3° Au sens spirituel. C'était ici le cas d'interpréter spirituellement, selon la règle de saint Augustin, ce qui paraissait porter au mal, IN. *Var.* XIV, 100. || 4° Avec esprit. Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement ; c'est par un tour nouveau, c'est en laissant derrière sans peine une partie de la pensée, VOLT. *Dict. phil. Esprit.*

— HIST. XIIIe S. Nous creons que li dreus du pere et de fe [la] nare li soit descendus temporelment, et par le baptesme, li hertage de parads esperituelment, BEAUM. XX, 8. Ne li enfant ne sont pas bon qui ne obeissent à lor pere et à sainte Eglise est nostre mere esperituelment, IB. XLVI, 11. || XVIe S. Il transferoit à la chair et au monde les choses qui sont spirituellement dites du regne spirituel de Jesus-Christ, CALV. *Inst.* 860.

— ETYM. *Spirituelle*, et le suffixe ment ; provenç. *espiritalment* ; cat. *espiritualment*, espagn. *espiritualmente*.

SPIRITUEUX, EUSE (spi-ri-tu-eû, eû-z), *adj.* Se dit de tout liquide qui est principalement composé d'alcool, ou qui en contient. L'usage des liqueurs spiritueuses. La force lui manque [à Candide], il ne peut préférer une parole, il tombe à ses pieds ; Cacambo tombe sur le canapé ; la vieille les accable d'eaux spiritueuses, VOLT. *Cand.* VII. || Substantivement. Il ne faut pas faire abus des spiritueux. MALPEL, *Dict.* Il en était en proie aux ravages des spiritueux, RETBAUD, *Jér. Patarot*, I, 14.

— HIST. XVIe S. L'artere contient un sang chaud, subtil et spiritueux, PARÉ, I, 16.

— ETYM. Lat. *spiritus*, esprit, parce qu'on a nommé *esprit* la partie qui provient de la distillation du vin.

† **SPIRITUISTE** (spi-ri-tu-ô-zi-st'), *s. f.* Qualité d'un liquide spiritueux ; degré d'alcoolisation.

† **SPIRIVALVE** (spi-ri-val-v'), *adj.* Se dit d'une coquille qui a des spirales sur elle-même.

† **SPIRLIN** (spir-lin), *s. m.* Nom vulgaire du leuciscus bipunctatus (poissons malacoptérygiens abdominaux).

† **SPIROÏDE** (spi-ro-i-d'), *adj.* Qui est contourné en hélice. || Terme d'anatomie. Conduit spiroïde du tympan, l'aqueduc de Fallope. || Terme de physiologie. Mouvement spiroïde du cœur, mouvement partiel ou relatif du cœur pendant son raccourcissement systolaire ; il est dû à la disposition des fibres musculaires de la surface et de sa pointe, qui déterminent une torsion de sa pointe, de droite à gauche et d'avant en arrière à chaque contraction.

— ETYM. Σπεῖρα, spire, et εἶδος, forme.

† **SPIROLE** (spi-ro-l'), *s. m.* Anciennement. Espèce de boucle de cheveux en spirale.

† **SPIROPTÈRE** (spi-ro-ptè-r'), *s. m.* Genre d'helminthes à corps cylindrique aminci soit aux deux bouts, soit en avant ou en arrière seulement.

— ETYM. *Spire*, et πτερόν, aile.

† **SPIROYLE** (spi-ro-i-l'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné par M. Löwig au radical hypothétique d'une série de composés faits avec l'huile volatile des fleurs de la spirée nimarée.

— ETYM. *Spirée*, et la finale *yle* qui appartient aux radicaux composés.

SPLANCHNIQUE (splan-kni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux viscères. || Cavités splanchniques, les trois grandes cavités du corps, crâne, poitrine et abdomen, parce qu'elles contiennent les viscères. || Nerfs splanchniques, nerfs de la vie organique au nombre de deux de chaque côté, distingués en grand et en petit.

— ETYM. Σπλάγχνα, viscère, de même radical que σπλήν, rate, voy. SPLÉNIQUE.

† **SPLANCHNOGRAPHIE** (splan-kno-gra-fie), *s. f.* Description des viscères.

— ETYM. Σπλάγχνα, viscère, et γράφειν, décrire.

SPLANCHNOLOGIE (splan-kno-lo-jie), *s. f.* Partie de l'anatomie descriptive qui traite des viscères.

— ETYM. Σπλάγχνα, viscère, et λόγος, traité.

† **SPLANCHNOLOGIQUE** (splan-kno-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la splanchnologie.

† **SPLANCHNOTOMIE** (splan-kno-to-mie), *s. f.* Dissection des viscères.

— ETYM. Σπλάγχνον, viscère, et τομή, section.

SPLÉEN (splin'), *s. m.* Nom anglais donné quelquefois à une forme de l'hypochondrie, consistant en un ennui sans cause, en un dégoût de la vie. Pardon de mêler mes en colère, j'avais le spleen, VOLT. *Ital.* XXIV, 17. Comme il était tracassillé par le spleen, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 324. Le spleen gagne jailloit, sitôt qu'on veut annoncer, DELILLE, *Convers.* 1. Cet homme aussi reclus vivait en joie : à peine le spleen le prenait-il quatre fois par semaine, A. DE MUSS. *Mardoche*, 1. || Fig. Si c'étaient des traités longs comme les *Nuits d'Young*, il pourrait y avoir du génie par accident ; mais cela me fatiguerait plus que cela ne me toucherait ; j'y verrais une espèce de spleen littéraire qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEMAIN, *Littér. franç. XVIIIe siècle*, 3e part. 2e leç.

— ETYM. Angl. *spleen*, rate et mélancolie (en vertu de la vieille hypothèse médicale qui plaçait la cause de la mélancolie dans la rate), du grec σπλήν, rate.

† **SPLÉNALGIE** (splé-nal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dont on rapporte le siége à la rate, et qui est accompagnée d'aucun phénomène inflammatoire.

— ETYM. Σπλήν, rate, et ἄλγος, douleur.

SPLÉNDEUR (splan-deur), *s. f.* || 1° Grand éclat de lumière. Et sans vous la splendeur céleste [ô soleil] la terre n'aurait point de climats fortunés, QUIN. *Phaeth.* IV, 4. Tout homme, en le voyant [Byron], reconnaît dans ses yeux l'un rayon éclipsé de la splendeur des cieux, LAMART. *Méd.* II. Seigneur, je vous bénis! de ma lampe mourante Votre souffle vivant rallume la splendeur, V. HUGO, *Odes*, V, 14. || Fig. Joas les touchera par sa noble pudeur, Ou semble de son sang relaire la splendeur, RAC. *Ath.* I, 2. De ces chagrins mortels son esprit dégagé Souvent reprend sa force et sa splendeur première, VOLT. *Semiram.* I, 4. || Choses en splendeur, magnificence. Un langage pompeux et élevé ; d'Alembert dit même qu'il n'est jamais noir au propre ; c'est une erreur. || 2° Fig. Grand éclat d'honneur et de gloire. Regarde le malheur de Brute et de Cassie : la splendeur de leurs noms en est-elle obscurcie? CORN. *Cinna*, I, 3. Deplorable Sion, qu'as-tu fait de la gloire Et de la splendeur dont tu fus éblouissante? RAC. *Esth.* I, 3. A d'illustres parents s'il doit son origine, La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, RAC. *Ath.* II, 5. Nous avons pour les grandeur pour les gens en place une jalouse stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation, LA BRUY. IX. Éclat qui ne dégénérait point de l'ancienne splendeur de sa maison, J. JOSEPH. *Conf.* X. || 3° Magnificence, accompagnée de beauté. De cette splendeur, as-tu la splendeur? RAC. *Bérén.* I, 5. Qu'ils peuvent, ô mon Dieu! qu'ils frémissent de crainte, Les malheureux qui de la cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, IB. *Athal.* II, 9. Tout'chez lui [Tscheliew] était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence, VOLT. *Hist. Russie*, 178. Le luxe de l'État et la splendeur du trône, IB. *Dict. phil. Propriété*. Il y avait tant de magnificence dans leurs tombeaux [des ancêtres], que la contrainte du néant de la mort et des splendeurs de la vie s'y faisait sentir, STAEL, *Corinne*, IV, 2.

— HIST. XIIIe S. Ne pot devoir de le [à] derentrene [extérieure] splendor, *Job*, p. 469. || XVe S. Le droit soleil de mes yeulx, la droite splendeur de mon front, G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Phil. ch.* 8. || XVIe S. Tout bastant à refaire et d'escharboucles fin, Qui du ciel fen en splendeur sont affinez, MAROT, IV, 56. [la fortune] Ce n'est autre que fiction de l'esprit, s'aiblouissant à regarder une telle splendeur : se perdant à sonder un tel abyme, AMYOT, *Preface*. Qu'on voye, o tout-puissant, Ton œuvre en tes termes, la splendeur sur leur face, POMPONNE, *Œuv. chrest.* XVIII, *Priere de Moyse*. Concevoir la splendeur de la vertu en sa pureté native, MONT. I, 168. La splendeur d'un esclair, IB. I, 169.

— ETYM. Provenç. *splendor* ; espagn. *esplendor*, ital. *splendore* ; du lat. *splendorem*. Palsgrave, p. 22, au XVIe siècle, dit que ce mot se trouve souvent dans deux écrits de Lemaire, auteur de la fin du XVe siècle ; mais le mot est plus ancien.

SPLENDIDE (splan-di-d'), *adj.* Qui a le caractère de la splendeur, de la magnificence. Table, festin splendide. Un homme splendide, *Dict. de l'Acad.* Saint Augustin déclare expressément qu'il est impossible que des paiens aient la moindre vertu ; leurs bonnes actions, dit-il, ne sont que des péchés splendides, VOLT. *Quest. mir.* 17. Tu ne sais pas lire ; mais tu sais ce que doivent ces bois et ces prairies, ces tièdes rivières, ces beaux champs couverts de moissons, toute cette nature splendide de jeunesse, A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, III, 2.

— HIST. XVIe S. Qu'il soit splendide en meubles et ustensiles, d'autant que c'est une despense de

Digitized by Google

durée qui passe jusques à ses successeurs, MONT. IV, 7.

— ÉTYM. Lat. *splendidus*.

SPLENDIDEMENT (splan-di-de-man), *adv.* D'une manière splendide. Vivre splendidement.

— ÉTYM. *Splendide*, et le suffixe *ment*.

† **SPLÉNEMPHRAXIE** (splé-nan-fra-ksie), *s. f.* Terme de médecine. Obstruction ou engorgement de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et ἔμφραξις, obstruction, de ἐν, en, et φράττειν, barrer.

† **SPLÉNÉTIQUE** (splé-né-ti-k'), *adj.* [1° Qui a rapport à la rate; [2° qui a le spleen.

— HIST. XVIe S. Et est appellée [la veine basilique] en la main sensete splenatique, LANFRANC, f° 30.

— ÉTYM. Lat. *spleneticus*, de σπλήν, la rate.

† **SPLÉNIATION** ou **SPLÉNISATION** (splé-ni-fi-ka-sion ou splé-ni-za-sion), *s. f.* Terme de pathologie. Induration d'un tissu devenu semblable à celui de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et une finale qui désigne l'action.

SPLÉNIQUE (splé-ni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport à la rate. Artère, veine splénique. [] En parlant des médicaments, qui est propre aux maladies de la rate.

— HIST. XVIe S. Les asthmatiques, phtisiques, splèniques, ictériques, PARÉ, VI, 41. Medicamens splèniques, qui font leur operation à la rate, IB. XXV, 6.

— ÉTYM. Σπληνικός, de σπλήν, rate, que l'on rattache au sanscr. *plîhan*, rate (pour *spilhan*), et au lat. *lien* (pour *spiem*, comparez pour *vitel*).

† **SPLÉNITE** (splé-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et la finale médicale *ite*.

† **SPLÉNOCÈLE** (splé-no-sè'l), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle de la partie postérieure du cou et supérieure du dos, allongé, aplati, divisé inférieurement en deux parties.

— ÉTYM. Σπλήνιον, compresse, ainsi dit à cause de la forme.

† **SPLÉNOCÈLE** (splé-no-sè'l), *s. f.* Hernie de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et κήλη, tumeur, hernie.

† **SPLÉNOGRAPHIE** (splé-no-gra-fie), *s. f.* Description de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et γράφειν, décrire.

† **SPLÉNOÏDE** (splé-no-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence du tissu de la rate. Tissu splénoïde, le tissu des tumeurs érectiles.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et εἶδος, forme.

† **SPLÉNOLOGIE** (splé-no-lo-jie), *s. f.* Traité sur la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et λόγος, traité.

† **SPLÉNONCIE** (splé-non-sie), *s. f.* Tuméfaction de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et ὄγκος, tumeur.

† **SPLÉNOPATHIE** (splé-no-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et πάθος, affection.

† **SPLÉNOTOMIE** (splé-no-to-mie), *s. f.* Dissection de la rate.

— ÉTYM. Σπλήν, rate, et τομή, dissection.

SPODE (spo-d'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Oxyde de zinc obtenu par sublimation en calcinant la tuthie. [] Ivoire calciné à blanc.

— ÉTYM. Σπόδος, cendre.

† **SPODITE** (spo-di-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Cendre blanche des volcans.

— ÉTYM. *Spode*.

SPOLIATEUR, TRICE (spo-li-a-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* [1° Celui, celle qui spolie. Le spoliateur et l'homme violent sont toujours odieux, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 23. Des spoliateurs moins avides, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. science. mor. et polit.* t. II, p. 448. [2° *Adj.* Des lois, des mesures spoliatrices. Un gouvernement spoliateur.

— HIST. XVIe S. On peut nommer spoliateur celui qui s'attribue une chose en propre, laquelle doit estre commune, LANOUE, 627. Les délinquants infracteurs des edits violez, et spoliateurs punis comme il appartient, CONDÉ, *Mém.* p. 668.

— ÉTYM. Lat. *spoliatorem*, de *spoliare*. Boisste attribuait ce mot à Napoléon Ier, il fut même mis à Vincennes pour avoir exprimé dans son dictionnaire cette opinion de cette façon : Spoliateur, Bonaparte. Mais le mot est du XVIe siècle.

SPOLIATION (spo-li-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* [1° Action de spolier. Il fut victime d'une infâme spoliation. [2° Il se dit des monuments qu'on dépouille. Quoique, depuis l'adoption du christianisme, les tombeaux des rois et des grands fussent ordinairement dans l'enceinte des monastères..... leur spoliation offrait trop d'appât et de facilité pour ne pas devenir très-commune, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. science, mor. et polit.* t. II, p. 483. [3° Terme d'administration. Soustraction des valeurs que contient une lettre. Le chargement ne prévient que la soustraction des lettres, et ne met pas obstacle à la spoliation des valeurs qu'elles peuvent contenir, *Commiss. internat. des postes*, p. 43.

— HIST. XVIe S. Ne se voulsie pas donner occasion de juste action à mon adversaire de spoliation, me mectant en possession du benefice par sa mort [supposé], MONLUC, *Mém. de Genève*, IV, 43.

— ÉTYM. Provenç. *espoliatio*; espagn. *espoliacion*; ital. *spogliagione*; du lat. *spoliationem*; de *spoliare*, spolier.

† **SPOLIATIVE** (spo-li-a-ti-v'), *adj. f.* Terme de médecine, usité seulement dans cette locution : saignée spolative, saignée qu'on ne pratique que pour diminuer la masse du sang, par opposition à la saignée dite dérivative.

— ÉTYM. Lat. *spoliare*, dépouiller.

SPOLIÉ, ÉE (spo-li-é), *part. passé* de spolier. Ce jeune prince [Britannicus], spolié de ses droits à l'empire, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 2, [Ironiquement] Ils chargeaient perdu ou spolié, *Commiss. internat. des postes*, p. 21.

SPOLIER (spo-li-é), v. a. Je spoliais, nous spoliions, vous spoliiez; que je spolie, que nous spoliions, que vous spoliiez. [1° Dépouiller par fraude ou par force. On l'a spolié de son héritage. Pour vol de grand chemin fait sur un Franc, le Gaulois paye six sous de amende, tandis que le Franc qui spolie ainsi un Gaulois n'en paye que 30, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. science. mor. et polit.* t. II, p. 483. [2° Particulièrement, contrefaire ou spolier avec violence, c'est la même chose, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 23. [3° Dérober les valeurs que contient une lettre. Il est impossible de constater dans quel service une lettre chargée a pu être spoliée, si..... *Commiss. internat. des postes*, p. 41.

— HIST. XVIe S. Et luy est permis et licite, les spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaulmes, les proscrire, les anathematizer, RAB. *Pant.* IV, 60. Les pauvres laboureurs spoliez de leurs meubles et bestail, CASTELNAU, 162. Les eglises violées, desmolies et spoliées en ce royaume, CONDÉ, *Mém.* p. 668. Le vidompnat, duquel il [le duc de Savoie] a, par cruels de Genève l'avoient spolié, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 23.

— ÉTYM. Prov. *espoliar*; esp. *espoliar*; ital. *spogliare*; du lat. *spoliare*, dénommatif de *spolium*, qu'on rapproche de σκῦλον, jeau, dépouille.

SPONDAÏQUE (spon-da-i-k'), *adj.* Terme de versification grecque et latine. Vers spondaïque, vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée. [] Se dit aussi des vers grec entièrement composé de spondées et qu'on nomme aussi molossique.

— HIST. XVIe S. Pythagoras..... une musique soulante, severe et spondaïque..... MONT. I, 345.

— ÉTYM. Σπονδαϊακός, forme douteuse que l'usage moderne a adoptée; la forme correcte et sûre est σπονδειακός.

SPONDÉE (spon-dée), *s. m.* Terme de versification grecque et latine. Pied composé de deux syllabes longues. La tristesse..... demande à être exprimée par des spondées et par de grands mots qui donnent aux vers beaucoup de lenteur et de pesanteur, BOILEAU, *Art poét.* II.

— ÉTYM. Lat. *spondeus*, de σπονδεῖος, qui vient de σπονδή, libation, parce que dans les libations on employait une mélodie lente et solennelle : σπονδή vient de σπένδειν, verser; d'où le latin *spondere*, promettre, *sponsus*, époux (voy. ÉPOUX).

† **SPONDYLARTHROCACE** (spon-di-lar-tro-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des surfaces articulaires des vertèbres.

— ÉTYM. *Spondyle*, ἄρθρον, articulation, et κάκη, lésion.

SPONDYLE (spon-di-l'), *s. m.* Terme d'anatomie, tombé en désuétude. Vertèbre, et, en particulier, la seconde vertèbre du cou. [] Terme d'histoire naturelle. Genre de coquilles bivalves. [] Genre de coléoptères.

— HIST. XVIe S. La premiere spondyle ou vertebre du col, PARÉ III, 1. Le premier spondyle du metaphrene, IB. IV, 16.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *espondil*; ital. *spondilo*; du lat. *spondylus*; qui vient de σπόνδυλος ou σφόνδυλος, vertèbre, de même radical que l'all. *wenden*, tourner.

† **SPONDYLITE** (spon-di-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des vertèbres ou de leurs articulations.

— ÉTYM. *Spondyle*, et la finale *ite*.

† **SPONDYLOZOAIRE** (spon-di-lo-zo-è-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Animal qui est pourvu d'une colonne vertébrale.

— ÉTYM. *Spondyle*, et ζῶον, animal.

† **SPONGIAIRE** (spon-ji-è-r'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à une éponge. [] *S. m. pl.* Les spongiaires, classe de zoophytes.

— ÉTYM. Lat. *spongia* (voy. ÉPONGE).

SPONGIEUX, EUSE (spon-ji-eû, eû-z'), *adj.* [1° Dont la structure ressemble à celle de l'éponge. Le poumon est spongieux. Le gaz acide muriatique est absorbé par les corps spongieux, tels que du charbon, une éponge, etc. BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 60. [] Tissu spongieux des os, tissu composé de lamelles très-minces, assemblées de manière à former une série de cellules irrégulières, à igueleuses et communiquant toutes entre elles. [] Os spongieux, l'ethmoïde. [2° Qui est mou comme une éponge. Le sol spongieux tremblait autour de nous, et à chaque instant nous étions près d'être engloutis dans des fondrières, CHATEAUBR. *Atala, le récit*, *Les chasseurs*.

— HIST. XIVe S. [Le crâne] dedans spongieux, II. DE MONDEVILLE, f° 12, verso. XVIe S. Ledit bois est fort spongieux, PALISSY, 38. Ce os a esté nommé des autres grece ethmoïde, des latins spongieux ou cribleux, pource qu'en luy y a pluseurs trous comme aux esponges, PARÉ, III, 4.

— ÉTYM. Lat. *spongiosus*; espagn. *esponjoso*; ital. *spongnoso*; du lat. *spongiosus*, de *spongia*, éponge (voy. ce mot).

† **SPONGIOLE** (spon-ji-o-l'), *s. f.* Terme de chimie. Substance fibreuse de l'éponge ne donnant pas de gélatine.

† **SPONGIOLE** (spon-ji-o-l'), *s. f.* Terme de botanique. Extrémité des jeunes racines, composée d'un tissu mou, lâche, par lequel les liquides pénètrent dans le corps des radicules, d'où ils sont pompés par les racines elles-mêmes pour être transmis aux tiges.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *spongia*, éponge.

† **SPONGIOSITÉ** (spon-ji-o-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est spongieux.

— HIST. XVIe S. Si la fiture [fissure] trespasse duque à la spongiosité sans penetrer outre le crean [crâne], II. DE MONDEVILLE, f° 54. [] XVIIe S. Considerant que telles choses s'imbibosent en la substance des poulmons et que par leur rareté et spongiosité facilement se communiquoient à la trachée-artere, PARÉ, VII, 32.

— ÉTYM. Lat. *spongia*; provenç. *spongiositat*.

SPONGITE (spon-ji-t'), *s. f.* Pierre remplie de trous qui imite l'éponge.

— ÉTYM. Σπογγίτης, de σπόγγος, éponge (voy. ce mot).

† **SPONGOÏDE** (spon-go-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence de l'éponge. [] Terme de botanique. Os spongoïde de forme fine, non donné au tissu des os rachitiques.

— ÉTYM. Σπόγγος, éponge, et εἶδος, forme.

SPONTAN (spon-tan-ne, née), *adj.* [1° Qui a son principe en soi-même. Il me paraît que la liberté spontanée est à l'âme ce qu'est la santé au corps; quelques personnes l'ont tout entière et durable; plusieurs la perdent souvent; d'autres sont malades toute leur vie, VOLT. *Phil. Newt.* I, 4. [2° Qui est le produit de soi-même. J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvement, savoir mouvement communiqué, et mouvement spontané ou volontaire, J.-J. ROUSS. *Em.* IV. Leur spontanée et sans mélange de blâme ou de consolation, STAEL, *Corinne*, I, 1. [3° Terme de physiologie. Qui n'offre pas de causes apparentes, qui n'est pas produit par une cause extérieure. Les mouvements du cœur sont des mouvements spontanés. [] Génération spontanée, synon. d'hétérogénie. Si je voulais rapporter tous les genres d'êtres qui ne doivent leur existence qu'à la génération spontanée, BUFFON, *Suppl. à l'Hist. nat. Œuvr.* I, XI, p. 27. [] Terme de médecine. Evacuation spontanée, celle qui n'est pas provoquée par un remède. [] Lassitude spontanée, celle qui ne résulte pas de la fatigue. [] Maladie spontanée, celle qui n'a point de cause apparente. [4° Terme de botanique. Se dit des plantes qui croissent naturellement et sans être semées par l'homme, ni cultivées.

— REM. Plusieurs écrivent encore, comme on faisait jadis, spontanée au masculin.

— HIST. XVIe S. Une ingalité et lassitude spon-

Digitized by Google

tanée [c'est-à-dire qui nous vient sans avoir travaillé]. *Paré*, XX, 13.

— ETYM. Lat. *spontaneus*, de *sponte*, volonté, désir, qui est l'ablatif d'un inusité *spons*, *spontis*; la racine est *spa*, qui a fait *σπάω*, étendre; *σπασμός* s'y rattache.

SPONTANÉITÉ (spon-ta-né-i-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est spontané. Il est vrai qu'on veut aimer l'objet qu'on aime; c'est la spontanéité de vouloir, RÉN. L. III, p. 321. M. Jaquelot réfutera plus amplement cet impie [Spinosa], sur ce qu'il réduit notre liberté à la simple ou illusoire spontanéité ou non-coaction qui accompagne ce que nous nommons actions libres, MALEB, *Lett. à l'abbé Dubois*, 13 déc. 1696. J'appelle spontanéité le sentiment qui fait vouloir, ou qui fait reconnoître à une *détermination*, MONTMORTIGERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 23. Nous possédons la liberté qu'en appelle de spontanéité, c'est-à-dire que, lorsque nous avons des motifs, notre volonté se détermine par eux, VOLT. *Phil. Neut.* I, 4. La volonté est toujours libre, c'est-à-dire que, lorsqu'elle s'exerce, c'est par sa propre force, sans contrainte, de pleine gré; les métaphysiciens ont rendu cela par le terme de spontanéité, BONNET, *Ess. anal. âme*, 19. || Terme de médecine. Spontanéité morbide, apparition de troubles fonctionels comme conséquence, nécessaire en quelque sorte, de l'accomplissement de certaines des propriétés inhérentes à la substance organisée, ou de certains actes complexes, tels sont, par exemple, le gonflement, la douleur des gencives, la salivation, les difficultés de la mastication et par suite les troubles digestifs plus ou moins marqués qui résultent de l'éruption des dents.

— ETYM. *Spontané*.

SPONTANÉMENT (spon-ta-né-man), *adv.* D'une manière spontanée. Une résolution prise spontanément. Spontanément il offrit de l'argent. Il faut que tous les incidents qui font sortir le caractère, soient naturellement amenés, de façon que chaque circonstance paraisse naître spontanément de l'occasion et l'intention du peintre, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VII, p. 397.

— ETYM. *Spontané*, et le suffixe *ment*.

† **SPONTÉPARITÉ** (spon-té-pa-ri-té), *s. m.* Partisan de la génération spontanée.

— ETYM. Lat. *sponte*, de soi, et *parere*, engendrer.

SPONTON (spon-ton), *s. m.* Voy. ESPONTON.

† **SPORADÉS** (spo-ra-d'), *adj. f. plur.* Ancien terme d'astronomie. Synonyme de sporades.

— ETYM. Σποράς, dispersé, de σπείρω, semer.

† **SPORADICITÉ** (spo-ra-di-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est sporadique. || Se dit particulièrement de certaines maladies qui se présentent tantôt à l'état sporadique, tantôt comme forme d'épidémie, comme la fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale.

SPORADIQUE (spo-ra-di-k'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Il se dit, par opposition à épidémique et à endémique, des maladies qui ne sont pas particulières à un pays, qui attaquent des individus et non des masses, et qui sont indépendantes de toute influence épidémique. Choléra sporadique. || 2° Terme de botanique. Se dit des genres et des familles dont les espèces sont éparses dans diverses régions du globe. || 3° En géologie, blocs sporadiques, blocs dispersés.

— ETYM. Σποραδικός, de σποράς, disperné.

† **SPORADIQUEMENT** (spo-ra-di-ke-man), *adv.* D'une manière sporadique.

† **SPORADOSIDÈRE** (spo-ra-do-si-dè-r'), *s. m.* Pierre météorite qui renferme des grains de fer.

— ETYM. Σποράς, dispersé, et σίδηρος, fer.

† **SPORANGE** (spo-ran-j'), *s. m.* Terme de botanique. Capsule qui renferme les corpuscules reproducteurs de plusieurs plantes cryptogames.

— ETYM. *Spore*, et ἀγγεῖον, réceptacle.

† **SPORE** (spo-r'), *s. f.* Terme de botanique. Corpuscule reproducteur des plantes cryptogames, dit par d'autres séminule.

— ETYM. Σπορά, graine, de σπείρω, semer.

† **SPORIDIE** (spo-ri-di), *s. f.* Terme de botanique. Spore renfermée dans une thèque ou sporocyste.

— ETYM. Diminutif de *spore*.

† **SPOROCARPE** (spo-ro-kar-p'), *s. f.* Terme de botanique. Corps reproducteur des lichens.

— ETYM. *Spore*, et καρπός, fruit.

† **SPOROCYSTE** (spo-ro-si-st'), *s. f.* Poche membraneuse renfermant plusieurs spores et rejetée ou tombant de la plante en même temps que celle-ci; ce qui la distingue du sporange, qui est un organe permanent, au moins partiellement.

— ETYM. *Spore*, et κύστις, vessie.

† **SPOROPHORE** (spo-ro-for'), *s. m.* Terme de botanique. Tout organe qui porte des spores.

— ETYM. *Spore*, et φορός, qui porte.

† **SPOROSE** (spo-ro-z'), *s. f.* Etat de maturation et émission des spores des fougères et autres plantes à spores.

† **SPORT** (sport), *s. m.* Mot anglais employé pour désigner tout exercice en plein air, tels que courses de chevaux, canotage, chasse à courre, à tir, pêche, tir à l'arc, gymnastique, escrime, etc. En France on confond souvent le sport et le turf; mais le turf n'est qu'une espèce de sport.

— ETYM. L'anc. franç. *desport*, déport, amusement.

† **SPORTSMAN** (sports-man'), *s. f.* Mot anglais qui signifie celui qui se livre au sport.

SPORTULE (spor-tu-l'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Dons en comestibles que les grands de Rome faisaient distribuer à leurs clients. Savez-vous de meilleurs moyens [pour gouverner la république] que de tenir le peuple par des gladiateurs, par des mesures de blé et de vin, enfin d'avoir beaucoup de clients élirs pour les sportules que je donne? VOLT. L. XIX, p. 171. Par extension. Chaque artiste résigné à la maigre sportule du siècle, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 20 août 1871, p. 5902. || 2° Anciennement, présents qu'on faisait aux juges, épices.

— HIST. XIVe S. Au rapporteur ne sera taxé aucun salaire, mais lui debra contenter de sa part et portion concurrentes es sportules ordinaires du siege, *Coust. génér.* t. II, p. 978.

— ETYM. Lat. *sportula*, panier, diminutif, propre petit panier dans lequel les clients emportaient les secours donnés par les patrons, de *sporta*, panier.

† **SPORULE** (spo-ru-l'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme de sporidie.

— ETYM. Diminutif de *spore*.

† **SPOROZOAIRE** (spo-ro-zo-è-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui se rapporte aux zoaires.

— ETYM. *Sporule*, et lat. *zoarre*, porter.

† **SPOULE** (spou-l'), *s. f.* Le même que espoule ou espole (voy. ce mot).

† **SPROPOS** (spro-po-zi-to), *s. f.* Mot italien signifiant chose dite hors de propos. L'effort que je me fis pour sortir d'un sproposito si unique et dont je voulois me donner volontiers, me fournit une *issue*, ST-SIMON, 350, 151. || *Au plur.* Des sproposito. Vendôme opina non-seulement à ne se point retirer de nuit, mais à ne point retirer du tout, avec ses sproposito ordinaires. A dire vrai qu'il n'y avait rien de perdu, ST-SIM. 201, 225.

— ETYM. Ital. *sproposito*, de *s*, représentant le lat. ex, forme d'éloignement, et *proposito*.

† **SPROT, SPRAT** (sprot, sprat), *s. m.* Terme de pêche. Petit d'anguille dont on se sert comme d'appât.

† **SPRUCE-BEER** (sprous-se-bir), *s. f.* Sorte de bière qu'on boit en Angleterre (voy. PRUCE).

† **SPUMA** (spu-ma), *s. m.* Terme de médecine. Salive écumeuse, à grosses bulles, qui se montre entre les dents, au entre les lèvres, ou au fond de la gorge, dans certains accès d'hystérie et autres troubles nerveux.

— ETYM. Lat. *spuma*, écume.

† **SPUMEUX, EUSE** (spu-meu, meû-z'), *adj.* || 1° Qui est mêlé, rempli, couvert d'écume. Salive spumeuse. || 2° Qui a une apparence d'écume, d'éponge. Le laitier spumeux, blanc et léger, semblable à de la pierre ponce, dont les fourneaux lorsqu'ils sont trop échauffés, HUZ. *Add. th. terr. d'aer.* t. VII, p. 405.

— HIST. XIVe S. Il sort de la playe un sang spumeux avec uno tous, PARÉ, VII, 32.

— ETYM. Provenç. *spumos*; espagn. *espumoso*; ital. *spumoso*; du lat. *spuma*, écume, qui vient de *spuere*, cracher.

† **SPUTATEUR** (spu-ta-teur), *s. m.* Terme de zoologie. Nom spécifique d'un gecko.

— ETYM. Lat. *sputare*, cracher.

SPUTATION (spu-ta-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de cracher. La sputation des aliénés. Autre diminution [de folie] : la sputation fréquente, MOL. *Pourc.* I, 11.

— ETYM. Lat. *sputator*, fréquentatif de *spuere*, cracher, radical sanscr. *shṭiv*, cracher.

† **SQUABRONISTE** (skoua-bro-ni-st'), *s. m.* Se dit des cardinaux qui, au conclave, ne laissent passer de chances traction, attendent le moment favorable pour se porter de l'un ou de l'autre côté.

— ETYM. Ital. *squadrone*, escadron.

SQUALE (skoua-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de poissons connus sous le nom de chiens de mer, requins; ce genre a été disséqué en plusieurs autres par les naturalistes.

— ETYM. Lat. *squalus*, de l'adj. *squalus*, âpre, hérissé, à cause de la peau du chien de mer, si rabotteuse qu'elle sert à polir le bois.

† **SQUAME** (skoua-m'), *s. f.* Terme de botanique. Petite écaille; bractée qui entoure le calice de certaines fleurs. || Terme de pathologie. Petites lames d'épiderme qui se détachent à la suite de certaines inflammations du tissu cutané.

— HIST. XIVe S. Furfures ou sont escames en la superficie du cuir, sans ulcere, MONDEVILLE, *Traduction*, II, 5. || XVIe S. C'est ung poinson grand comme un dar de Loyre, tout charnu, sans squames, HAB. *Pant.* IV, 3.

— ETYM. Lat. *squama*, écaille, pour *squadma*, du radical *skad*, qui a pris en sanscrit la forme *chad*, couvrir, cacher.

† **SQUAMELLE** (skoua-mè-l'), *s. f.* Petite squame, petite bractée.

SQUAMEUX, EUSE ou, suivant l'Académie, **SQUAMMEUX, EUSE** (skoua-meû, meû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'écailles. || Qui est en forme d'écailles. Portion squameuse de l'os temporal. Calcaire lamelleux au dedans et jaunâtre au dehors, qui paraît d'abord compacte, mais qui, examiné avec soin, montre un tissu grenu squameux, BOISSIER, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 183, dans POUCHET.

— REM. L'Académie écrit squammeux par deux mm; la raison, puisque la racine est le latin *squama*.

— HIST. XIVe S. Resolutions scamouzes peuvent aulcunes fois preceder leipre, BRANDAM DE BOUCHET, *Traduction*, II, 8. || XVIe S. [Le sinciput s'étend] entre les sutures squameuses, PARÉ, III, 4.

— ETYM. Lat. *squamosus*, de *squama*, squame.

† **SQUAMIFLORE** (skoua-mi-flo-r'), *adj.* Dont la fleur se compose de plusieurs écailles.

— ETYM. Lat. *squama*, écaille, et *flos*, fleur.

† **SQUAMIFOLIÉ, ÉE** (skoua-mi-fo-li-é, ée), *adj.* Qui a des feuilles en forme d'écailles.

— ETYM. Lat. *squama*, écaille, et *folium*, feuille.

† **SQUAMIFORME** (skoua-mi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une écaille, d'écailles.

— ETYM. Lat. *squama*, écaille, et *forme*.

† **SQUARE** (skouâ-r'), *s. m.* Jardin entouré d'une grille que l'on trouve au milieu d'une place publique.

— ETYM. Angl. *square*, place carrée.

† **SQUARREUX, EUSE** (skoua-rreû, reû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est sec et rude au toucher.

— ETYM. Lat. *squarrosus*, raboteux.

† **SQUATINE** (skoua-ti-n'), *s. f.* Genre de poissons chondroptérygiens formé aux dépens du genre squale, sélaciens, et ayant pour type la squatine ange, appelée vulgairement ange de mer, ou plus ordinairement ange.

— ETYM. Lat. *squatus* (skoâ-t), *s. m.* || 1° Tous les ossements d'un corps mort et privé de sa chair dans leur situation naturelle. Le squelette d'un homme, d'un cheval, d'un poisson. || Squelette artificiel, celui dont les os sont rattachés avec du fil d'archal, de laiton ou de chanvre. || 2° Ensemble des os du corps dans leur situation vertébrale. || 3° Fig. Personne maigre et décharnée. C'est un squelette, un vrai squelette, un squelette ambulant. A voir ce prédicateur si exténué [saint Jean-Baptiste], ce squelette, cet homme qui n'a point de corps, dont le cri néanmoins est si percant, nous. *Sermons, Véritable convert. pratabule*. Surtout après la visite que nous fîmes avec reçut de ce grand squelette dont vous m'avez si bien dépeint la figure, MAINTE, *Marianne*, 7e part. On commence à voir dans l'atelier de Pigalle une esquisse de la figure entière de M. de Voltaire.... ce n'est pas le dernier effort de l'artiste qui essaye les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le statuaire, BARCKHAUS. *Mem. secr.* 1, sept. 1770. || 4° La Mort, à cause qu'on la représente comme un squelette. Taisons-nous, morts malheureux; il n'y a plus de réplique [à la Mort]; il faut céder, il faut, malgré qu'on en ait, mépriser ce squelette, de quelques paroles qu'on le revête, nous. *Prépar. à la mort*, t. || 5° Fig. Ouvrage d'esprit où le sujet est présenté d'une manière aride et sans développements. Ce que j'ai marqué jusqu'ici n'est encore, pour ainsi dire, que le squelette de l'histoire, BOILEAU, *Traité des Et.* liv. V, 3e part. t. 2. Un dictionnaire sans citations est un squelette, VOLT. *Lett. Duclos*, 11 août 1760. || 6° La partie la plus solide d'un organe végétal. || 7° Nom donné au

Digitized by Google

train de voiture sans caisse. ‖ Terme de marine. Carcasse, charpente ou bois tors d'un navire.

— REM. Au XVIIe siècle, les puristes voulaient faire squelette du féminin; aujourd'hui les gens du peuple font souvent cette faute. Ils veulent, malgré la raison, qu'on dise aujourd'hui la poison, Une éventaille, une squelette, *Remarques, Requêtes des dictionnaires*.

— HIST. XVIe s. Se mᵉtaste entier : c'est un skeleton où les veines, les muscles paroissent. MONT. II, 61. La composition universelle ou contexture des os du corps humain s'appelle des grecs scelaton, qui signifie anatomie, ou bien squelette. Les nouvelles [autruches] estant mortes, me fui donnée, et en fis un scelette, *ib. Monstr. app.* 2.

— ETYM. Lat.sicc. séché, de σκάλλειν, *scéber*, de même radical que le lat. *squalere*.

† **SQUELETTIQUE** (ske-lè-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte au squelette. ‖ Pièces squelettiques, les os et les cartilages qui prennent part à la constitution du squelette. ‖ Maigreur squelettique, dernier degré de l'émaciation dans les maladies chroniques.

† **SQUELETTISER** (SE) (ske-lè-ti-zé), *v. réfl.* Se dit du fœtus enkysté dans les cas de grossesse extra-utérine, lorsqu'il s'incruste de sels calcaires; mais c'est par abus, car cette incrustation n'a rien de comparable à la formation des os du squelette.

† **SQUELETTOLOGIE** (skè-lè-to-lo-jî), *s. f.* Traité des os et des ligaments qui les unissent.

† **SQUELETTOPÈE** (skè-lè-to-pé), *s. f.* Art de préparer les os et de monter les squelettes.

— ETYM. *Squelette*, et ποιέω, *faire*.

† **SQUILLE** (ski-l'), *s. f.* Genre de crustacés.

SQUINANCIE (ski-nan-sie), *s. f.* Voy. ESQUINANCIE.

SQUINE (ski-n'), *s. f.* Sorte de bois sudorifique fourni par la racine ligneuse du *smilax china*, *L.*

— HIST. XVIe s. La salsepariile et le bois d'Inquine, MONT. III, 245.

— ETYM. Espagn. *esquenazio*; ital. *squinanzie*.

SQUIRRE, ou, suivant l'étymologie, **SQUIRRHE** (ski-r'), *s. m.* Terme de médecine. Toute tumeur dure, résistante, indolente, se produisant surtout dans les glandes et dégénérant souvent en cancer.

— HIST. XVIe s. Pour connoistre qu'un apostume se termine en scirre ou durcté, PARÉ, V, 3.

— ETYM. Σκίῤῥος, *squirre*, de σκίος, *ombre*.

SQUIRREUX, ou, suivant l'étymologie, **SQUIRRHEUX, EUSE** (ski-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est de la nature du squirrhe, qui offre l'aspect du squirrhe. Tumeur squirrheuse.

— HIST. XVIe s. Les autres tumeurs passent en disposition scirrheuse, estant seulement ressoult la plus subtile partie de l'humeur, du vulgairement induration, PARÉ, V, 3.

— ETYM. *Squirrhe*.

† **SQUIRRHORSARQUE** (ski-ro-sar-k'), *s. m.* Terme de médecine. Endurcissement du tissu cellulaire.

— ETYM. *Squirrhe*, et σάρξ, *chair*.

† **SQUIRRHOSITÉ** (ski-rô-zi-té), *s. f.* Terme de médecine. Nature, caractère de ce qui est squirrheux.

— HIST. XVIe s. Suppuration est meilleure que scirrhosité, ou durcté, PARÉ, V, 3.

ST *ST* (sit, en observant que l'f n'est formé que par le sifflement de l'air entre la langue et les dents), *interj.* dont on se sert pour appeler quelqu'un. Ce sont elles; st st.... madame! MOL. *G. Band.* III, 3.

† **STABAT** (sta-bat'), *s. m.* Prose qui se chante dans les églises pendant la semaine sainte. ‖ Composition musicale du stabat. On devrait défendre de faire chanter le stabat de Pergolèse; ce stabat, il fallait le faire brûler par la main du bourreau [parce que la musique italienne ruine la musique nationale], DIDER. *Neveu de Rameau*. Le stabat de Pergolèse, le stabat de Rossini : il me semble impossible de mettre en parallèle les deux stabat, même en faisant réserve du siècle d'intervalle qui sépare ces deux compositeurs, AD. HAM. *Dern. ouvrage d'un musicien*, IX. ‖ Au *plur.* des stabat.

— ETYM. *Stabat mater dolorosa*, premiers mots de la prose.

STABILITÉ (sta-bi-li-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est stable, solidité. La stabilité d'un édifice. La stabilité d'un si bel ordre (du ciel et du monde) ne servait plus qu'à leur persuader que cet ordre avait toujours été, et qu'il était de lui-même, sans. *Ent.* II, 1. ‖ Ce point de leur masque de stabilité (en ce sens on dit plutôt solidité). ‖ 2° Fig. Il se dit des choses qui se maintiennent, comme fait un édifice stable. Apprenez où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence, afin que vous sachiez en même temps où est la stabilité de la vie, SACI, *Bible, Baruch*, III, 14. Une religion [le protestantisme] qui n'avait pas même de stabilité dans ses confessions de foi, ROSS. *Var.* 12. Pour le bien de la paix et pour la stabilité des choses humaines, in. *Politique*, IX, 1. La stabilité de son sacrifice [Jésus-Christ] et sa perpétuité, BOURDAL. *Pensées*, I, II, p. 412. L'on y construisit une citadelle, pour garantir la stabilité de la conquête, BATHAL, *Hist. phil.* I, 16. ‖ 3° Fig. Qualité qui soutient le cœur contre les impulsions de la légèreté. Une fille est [= on met la fille en] stabilité que nous admirons dans Marie-Thérèse, ROSS. *Mar.-Thér.* ‖ 4° Etat de permanence dans un lieu. Faire vou de stabilité sans consommation religieuse. Avoir droit de stabilité. ‖ 5° Terme de mécanique. Propriété qu'un corps dérangé de son état d'équilibre a de revenir à cet état. ‖ Terme de marine. Propriété que l'on donne à un corps flottant, pour qu'il reste dans son assiette ou tende à y revenir facilement. ‖ 6° Permanence d'une combinaison. Puisque les acides donnent la stabilité à l'eau oxygénée, c'est sans doute en se combinant avec le peroxyde d'hydrogène, THENARD, *Instit. Mém. acad. sc.* I, 1, 1.

— HIST. XIIIe s. Sire Deus, chi fundas la terre sur la sue establiet, *Liber psalm.* p. 131. ‖ [Philippe Auguste] a fait et donné à un corps flottant, pour cet effet, une

stagiaire. Les jeunes stagiaires. || 2° Qui concerne le stage. Les obligations stagiaires.

— ETYM. *Stage.*

† STAGIRITE (sta-ji-ri-t'), *s. m.* Nom sous lequel on a désigné parfois Aristote, appelé aussi le philosophe de Stagire, parce qu'il était né dans cette ville de Thrace. On statua savamment et équitablement la peine des galères contre quiconque serait assez osé pour être d'un autre avis que le Stagirite. VOLT. *Dict. phil. Autorité.*

STAGNANT, ANTE (stagh-nan, nan-t'), *adj.* || 1° En parlant des eaux, qui ne coule point. Le pays d'Aunis a autrefois été submergé par la mer et par les eaux stagnantes des marais; c'est une des terres les plus nouvelles de la France, BUFF. *Add. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 208. La pesanteur est perpendiculaire à la surface des eaux stagnantes et par conséquent horizontales, LAFLACE, *Exp.* III, 4. || Il se dit aussi des fluides gazeux. L'air s'y montrait parfaitement stagnant, du moins en apparence, CORDIER, *Instit. Mem. scienc.* t. VII, p. 489. || 2° En parlant du sang et des humeurs, qui cesse de circuler.

— HIST. XVIe s. STAGNANT, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *stagnare*, solidifier, et aussi être stagnant, dénominatif de *stagnum*, étang, dérivé de *stă*, radical de *stare* (voy. STABLE).

STAGNATION (stagh-na-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° État de ce qui est stagnant. La stagnation des eaux. || 2° Etat du sang et des humeurs qui ne coulent pas ou qui circulent trop lentement, par analogie avec les eaux qui croupissent dans les étangs. || 3° Fig. Etat de ce qui ne se développe pas. La misère est grande par suite de la stagnation des affaires. Il n'y eut plus [dans la scolastique], à proprement parler, aucune logique réelle; et c'est peut-être une des grandes causes de la longue stagnation de l'esprit humain dans le moyen âge, MARTIN SAINT-ALBIN, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 589. L'espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle [l'Espagne d'alors] repose lui sert peut-être utile au jour, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 3. || 4° Terme de marine. Se dit de la rose des vents quand elle dort.

— ETYM. Lat. *stagnare*, être stagnant.

† STAGNER (stagh-né'), *v. n.* Être stagnant. Dans d'autres endroits, l'eau grise stagnait sur le sable gris, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 19 mars 1870, *Feuilleton.*

— ETYM. Voy. STAGNANT.

† STAGNICOLE (stagh-ni-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les étangs.

— ETYM. Lat. *stagnum*, étang, et *colere*, habiter.

† STAGNON (sta-gnon), *s. m.* VOY. ESTAGNON.

† STAHLIANISME (stà-li-a-a-nis'), *s. m.* Doctrine des stahliens.

† STAHLIEN (stà-lien), *s. m.* Partisan de la doctrine de Stahl, médecin allemand du XVIIIe siècle, qui admettait que chaque phénomène de la vie et chaque maladie sont sous la direction de l'âme, le corps étant considéré comme inerte.

STALACTITE (sta-la-kit'), *s. f.* || 1° Concrétion allongée qui se forme à la voûte des cavités souterraines, provenant de l'infiltration d'un liquide tenant en dissolution des sels calcaires, siliceux, ferreux ou cuivreux dont chaque goutte arrive de loin en loin à la voûte d'une caverne, et s'y évapore lentement. Dans un cadavre [des catacombes de Paris] où il se forme des stalactites, il [le portier] criait aux crédules Parisiens : Vous voilà sous la rivière de Seine, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 189. Les stalactites et les stalagtites, dont la formation est due à la filtration de l'eau à travers la voûte calcaire de plusieurs cavernes, ne sont presque jamais composées que de carbonate de chaux, PELOUZE, *Traité de chim.* t. II, p. 363, dans POUCHET. || 2° Terme de pathologie. Stalactites osseuses, prolongements de substance osseuse qui se forment à la surface des cals irréguliers, autour des tumeurs blanches et des tissus accidentels développés dans les os ou à leur surface.

— ETYM. Στάλακτος, qui dégoutte, de στάλαξ, dégoutter.

† STALAGMITE (sta-la-kit-ti-t'), *adj.* Qui ressemble à une stalactite.

STALAGMITE (sta-la-gmi-t'), *s. f.* Concrétion mamelonnée qui se trouve sur le sol des grottes par évaporation des gouttes d'eau qui tombent de la voûte.

— ETYM. Στάλαγμα, de στάλαξ, dégoutter.

† STALAGMITIDE (sta-la-gmi-ti-d'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de cuticifères dans lequel on distingue la stalagmitide cambogioïde qui fournit la résine-gutte de Siam ou véritable, LEGOARANT.

† STALAGMITIQUE (sta-la-gmi-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux stalagmites. Une couche stalagmitique tapissait la caverne. Crânes fossiles recouverts d'un enduit stalagmitique.

STALLE (sta-l'), *s. f.* || 1° Dans une église, sièges de bois dont le fond se lève et se baisse, et qui sont autour du chœur. Partout se présentaient..... et des balustres en marbre, et des stalles sculptées par les Charpentier et les Dugoulon, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 2. || 2° Dans un théâtre, sièges séparés et numérotés. Louer une stalle. Stalle d'orchestre, stalle de balcon, d'amphithéâtre. || Billet de stalle. Vendre sa stalle. || Terme de charpenterie. Stalle volante, séparation pour les chevaux; espèce de cloison de planches dans les écuries.

— REM. Ce mot a été longtemps masculin; et quelques-uns lui donnent encore ce genre en parlant des stalles d'église : les bas stalles, les hauts stalles.

— HIST. XVIe s. Conclurent de mettre les estendars dans une petite vallée et la faire estalle, *le Jouvencel*, *ms.* p. 242, dans LACURNE, au mot *estale*.

— ETYM. Bas-lat. *stallum*, *stalla*; de l'anc. haut-allem. *stal*, *stall*, position.

† STAMINAIRE (sta-mi-nè'r'), *adj.* Terme de botanique. Qui doit son origine à des étamines transformées. Les fleurs doubles sont des fleurs staminaires.

† STAMINAL, ALE (sta-mi-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient ou qui est relatif aux étamines. Les filaments staminaux.

— ETYM. *Stamine*.

† STAMINE (sta-mi-n'), *s. f.* Se trouve pour étamine [voy. ce mot] dans J. J. ROUSSEAU, *Lett. élem. sur la bot.*

† STAMINÉ, ÉE (sta-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit des fleurs unisexuées pourvues d'étamines ou fleurs mâles.

† STAMINEUX, EUSE (sta-mi-neu, neû-z'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines fait une grande saillie hors de la fleur

† STAMINIFÈRE (sta-mi-ni-fè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des étamines.

† STAMINIFORME (sta-mi-ni-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme d'étamine.

† STAMINODE (sta-mi-no-d'), *s. m.* Terme de botanique. Corps qui se trouve dans certaines fleurs, les orchidées par exemple, et qui paraît être un rudiment d'étamine avortée.

† STAMPE (stan-p'), *s. f.* Intervalle d'une veine à l'autre, dans une mine.

† STAMPILLE (stan-pi-ll', ll mouillées), *s. f.* Synonyme inusité d'estampille. « Estampille était outre ses mains [d'Alberoni], par lesquelles passaient toutes les expéditions et les ordres secrets du roi d'Espagne, » ST-SIM. 478, 181.

STANCE (stan-s'), *s. f.* || 1° Nombre déterminé de vers qui forment un sens complet, et qui sont assujettis, pour le genre de vers et pour la rime, à un certain ordre qui se répète dans toute la pièce. Stance de quatre vers, de cinq vers, de six vers, de huit vers. La surprise agréable que fait à l'oreille ce changement de cadence imprévu rappelle puissamment les attentions égarées; mais il faut éviter le trop d'affectation; c'est par là que les stances deviennent monotones..... comme *Andromède*, *Examen*. Les stances avec grâce apprirent à tomber, BOIL. *Art poét.* I. Rotrou avait mis les stances à la mode; Corneille, qui les employa, les condamne lui-même dans ses réflexions sur la tragédie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Médée*, IV, 3. || Stances irrégulières, celles dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers, ou par l'entrelacement des rimes. || 2° *Au plur.* Poème composé de plusieurs stances. Les grands poètes italiens, Pétrarque et Arioste, délirent, et en anglais le *Childe-Harold* de BYRON, sont en stances. Les stances ont été plusieurs fois essayées dans cet ouvrage, et toujours sans aucun succès, BERNARD JULLIEN, *Hist. de la poés. franç. époque impériale*, t. I, p. 212.

— SYN. STANCE, STROPHE. Strophe signifie *tour*, et s'applique proprement aux vers grecs ou latins qui revenaient dans le même ordre, sans qu'il y eût un repos obligé à la fin de la strophe. C'est ce repos, ce sens terminé ou fortement suspendu qui caractérise la stance. En parlant de l'ode moderne, stance et strophe sont synonymes, MARMONTEL, *Œuvr.* t. V, p. 185. J'essaierai d'ajuster sur mon chevecin les trois dernières *strophes*..... et après avoir relu l'ode entière, je me suis attachée à ces trois *stances*, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harlowe*, *Lett.* 54.

— ETYM. Ital. *stanza*, stance, proprement demeure, séjour, arrêt, du lat. *stare*, demeurer, être arrêté; la *stance* étant ainsi dite, parce que c'est une sorte d'arrêt. Au XVIe siècle, on trouve aussi *stance* au sens propre de logis, chambre.

† STANGUE (stan-gh'), *s. f.* Nom donné à la verge de l'ancre, dans le langage du blason

— ETYM. Anglo-saxon, *stang*; Scandinave, *stang*, bâton.

† STANGUETTE (stan-ghè-t'), *s. f.* Terme de musique. Barre de mesure.

— ETYM. Dimin. de *stangue*.

† STANHOPE (sta-n-o-p'), *s. f.* Terme de typographie. Presse de fonte inventée par lord Stanhope. || On dit plus souvent presse à la Stanhope.

† STANKAGE (sta-nka-j'), *s. m.* Opération qui consiste à imprégner une étoffe d'une dissolution d'étain, avant de la teindre.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain.

† STANNATE (sta-nna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide stannique avec une base.

† STANNEUX, EUSE (sta-neu-k, neû-z'), *adj.* Qui tient de l'étain. || Se dit d'un oxyde qui est le premier de ceux de l'étain. || Sulfure stanneux, premier degré de sulfuration de l'étain.

† STANNIDES (sta-nni-d'), *s. m. plur.* Famille de minéraux qui comprend l'étain et ses combinaisons.

† STANNIFÈRE (sta-nni-fè-r'), *adj.* Qui contient de l'étain. Les gisements stannifères du Limousin. || Étanil stannifère, étanil composé d'oxyde d'étain, et qui en est presque. Le filonet cassitérique à étanil stannifère. .... Ils doivent déterminer le même résultat des poteries communes ou des faïences stannifères, les articles taxés, *Tarif des douanes*, 1860, p. 165.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain, et *ferre*, porter.

† STANNIQUE (sta-nni-k'), *s. f.* Nom donné par Beudant à une espèce minérale complexe contenant, entre autres éléments, du sulfure d'étain et du sulfure de fer. On l'appelle aussi étain pyriteux.

† STANNIQUE (sta-nni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Qui tient de l'étain. || Se dit d'un acide qui est le dernier degré de l'étain. || Sulfure stannique, second degré de sulfuration de l'étain.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain.

† STANNOSO-POTASSIQUE (sta-nno-zo-po-ta-ssi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel stanneux qui est combiné avec un sel potassique.

† STAPÉDIEN, ENNE (sta-pé-dien, di-è-n'), *adj* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'étrier de l'oreille. Muscle stapédien.

— ETYM. Bas-lat. *stapedium*, étrier, de *stare*, être sur, et *pes*, pied.

STAPHISAIGRE (sta-fi-sè-gr'), *s. f.* Plante, dite aussi herbe aux poux, parce que la semence, pulvérisée et incorporée à du beurre, sert à détruire la vermine de la tête, *Delphinium staphisagria*, *L.* famille des renonculacées.

— ETYM. XIIIe s. Estafisagre aux pouilleux, en latin *staphisagria*, veut estre en bonne terre cultivée et arrousée, non trop soleilliée, o. DE SERRES, 616.

— ETYM. Σταφὶς ἀγρία, de σταφὶς, raisin, et ἄγριος, sauvage.

† STAPHISAIN (sta-fi-zin), *s. m.* Substance jaunâtre extraite des deux semences de staphisaigre avec la delphinine.

† STAPHYLÉAGÉES (sta-fi-lé-a-sée), *s. f. plur.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des rhamnées, voisine des célastrinées.

† STAPHYLIER (sta-fi-lié), *s. m.* Genre de plantes dont une espèce, staphylier penné, légèrement faux pistachier, naz couge, est cultivée dans les jardins d'agrément

— ETYM. Σταφυλή (sta-fi-lin), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

— ETYM. Σταφυλὴ, grain de raisin.

† STAPHYLIN (sta-fi-lin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la luette. Muscle staphylin.

— ETYM. Σταφυλὴ, luette, proprement, grain de raisin.

STAPHYLÔME (sta-fi-lô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Convexité très-saillante que présente la cornée distendue par l'humeur aqueuse, sans perte de sa transparence. || Amincissement de la cornée avec adhérence à l'iris, et protrusion de ces membranes par les humeurs de l'œil. || Saillie de l'iris à travers une perforation de la cornée, ce qui fait une tumeur en grain de raisin.

— HIST. XVIe s. Staphylome est une tumeur de

Digitized by Google

la cornée de l'œil avec l'uvée, qui vient à cause d'une déflution ou élevure faite en l'œil, PARÉ, XV, 17.

— ETYM. Στάφυλωμα, de σταφυλή, grain de raisin.

† STAPHYLOPLASTIE (sta-fi-lo-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Opération qui a pour but d'adapter aux pertes de substance du voile du palais un lambeau taillé sur la voûte palatine.

— ETYM. Σταφυλή, luette, et πλάσσειν, former.

† STAPHYLORRHAPHIE (sta-fi-lo-re-fie), s. f. Terme de chirurgie. Opération par laquelle on remédie à la division congénitale ou accidentelle du voile du palais, à l'aide de points de suture passés dans les deux portions du voile préalablement avivées.

— ETYM. Σταφυλή, luette, et ῥαφή, suture.

† STAPPES (sta-p'), s. f. plur. Piliers en minerai laissés dans une couche pour en soutenir le toit.

STARGORE (sta-ro-st'), s. m. Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

— ETYM. Mot polonais.

STAROSTIE (sta-ro-sti), s. f. Fief dépendant de la couronne de Pologne que les rois cédaient à des gentilshommes pour les aider à soutenir les frais de la guerre. Il y a peu de princes en Europe qui aient autant de grâces à distribuer que le roi de Pologne : il dispose des biens royaux appelés starosties, tenutes, en adhocations, dont le nombre est très-considérable. CONST. Études, II, 72.

† STARTER (star-tèr), s. m. Terme de turf. Mot anglais signifiant celui qui est chargé de donner les départs, au moyen d'un drapeau qu'il tient à la main et qu'il abaisse dès que les chevaux sont en ligne.

STASE (sta-z'), s. f. Terme de médecine. Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, à cause de la cessation ou de la ténieur de leur mouvement.

— ETYM. Στάσις, arrêt, de στάω, s'arrêter, être debout (voy. STABLE).

† STATER (sta-tèr) ou STATÈRE (sta-tè-r'), s. m. Terme d'antiquité. Pièce d'argent de quatre drachmes, valant 3 fr. 72 c. de notre monnaie. || Stater d'or, pièce d'or valant 20 drachmes d'argent, et équivalant 29 fr. 70 c. de notre monnaie.

— ETYM. Στατήρ, de στατός, fixé : chose fixée (voy. STABLE).

† STATÈRE (sta-tè-r), s. f. Nom de la balance, en latin. Toutes les espèces de balances romaines, BURT. Ess. arith. mor. CHRIST., I, p. 216.

— ETYM. Lat. statera, de στατήρ (τὸ), STATER.

† STATHMÉTRIQUE (sta-tmé-tri-k'), s. f. Emploi des poids et mesures. L'histoire de la stathmétrique en France aux époques barbare et féodale. Il M. Barrejy fait remonter l'influence de l'étude de la stathmétrique jusqu'à la continuité à exercer longtemps après la chute de Rome sur la stathmétrique des peuples barbares, dont les poids ont remis, comme les monnaies, tout byzantins de calibre et de type jusqu'à l'époque carlovingienne, Moniteur universel, 24 avril 1862, p. 490, 2e col.

— ETYM. Στάθμησις, relatif aux mesures, de στάθμη, qui vient de στάω, ligne servant à mesurer, de ἕστημι, proprement chose fixe.

STATHOUDER (sta-tou-dèr), s. m. Chef de l'ancienne république des Provinces-Unies. On l'a reçu à Amsterdam [le prince d'Orange], et on devait le recevoir dans toute la Hollande et à Zélande, hier 4 juillet, stathouder du pays, c'est-à-dire gouverneur, PELLISSON, Lett. hist. I, 1, p. 317. Les prérogatives ou droits du stathoudérat : capitaine général, sont immenses; il commande également les armées de terre et de mer, et dispose de tous les emplois civils; il accorde grâce et rémission, préside à toutes les cours de justice, et les sentences y sont rendues en son nom, CONDIT. Étud. hist. II, 4. || Ce titre fut d'abord relatif aux chefs des provinces unies : stathouder de Hollande, de Zélande.

— ETYM. Holl. stat, État, et houder, qui tient, de même radical que l'allem. halten, tenir, et l'angl. to hold.

STATHOUDÉRAT (sta-tou-dé-ra), s. m. || 1° Dignité du stathouder. Dans un de ces actes de reconnaissance que ne sont que trop ordinaires aux peuples libres, les partisans de la maison d'Orange obtinrent, le 2 février 1671, que le stathoudérat, dénommais héréditaire, passerait aux enfants mâles et légitimes de Guillaume III; là où qui rendait cette dignité perpétuelle, n'était pas moins funeste à la république que la loi qui l'avait autrefois prescrite pour toujours, CONDIT. Études hist. II, 4. || 2° Temps pendant lequel elle était exercée.

† STATHOUDÉRIEN, IENNE (sta-tou-dé-rin, ri-è-n), adj. Qui appartient au stathoudérat. || Substantivement. Partisan du stathoudérat.

STATICE (sta-ti-s'), s. f. Genre de la famille des plombaginées; on y distingue le gazon d'Olympe, dit gazon parce qu'il pousse en touffes gazonnantes.

— ETYM. Lat. statice, de στατική, herbe astringente, de στάω, tenir, arrêter, lat. sistere, stare (voy. STABLE).

STATION (sta-sion; ce vers, de trois syllabes), s. f. || 1° Terme de physiologie. Action de se tenir debout. La station est plus pénible à maintenir que la marche. Il plus généralement, état dans lequel les animaux restent immobiles sur le sol, appuyés sur leurs quatre membres, ou sur leurs membres postérieurs seulement, suivant l'espèce à laquelle ils appartiennent. || Manière dont un animal se tient. Station bipède. || 2° Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. J'ai fait une grande station à sa porte. Je ne sais pas resté longtemps dans ce lieu, je n'y ai fait qu'une station. || 3° Lieu où l'on s'arrête, que l'on visite. Enfin, me revoilà encore, vous me portez votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu; je suis persuadée qu'il veus sura menée à Toulon et à toutes les stations qu'il faut faire voir à Mlles de Grignan, SÉV. 71 mars 1691. M. Muller.... dit... que ce détroit [de Behring] offre une ou plusieurs îles qui servent de routes ou de stations communes aux habitants des deux continents [l'ancien et le nouveau], BURT. Nat. just. Ep. nat. CHRIT. I. XIII, p. 327. || Stations thermales, diverses installations établies pour les malades qui viennent à l'effet de permettre d'y séjourner et d'y suivre un traitement en rapport avec la nature des eaux et les conditions climatériques du lieu. Stations d'convalescence. || Stations d'été, celles qui ne permettent le séjour que pendant les trois ou six mois de belle saison; stations d'hiver, celles qui réunissent le climat et les autres dispositions permettent de suivre un traitement en hiver comme en été. || 4° Lieu où l'on s'arrête, où s'arrêtent les voitures. Tous les dîners sont chers, le lui-ai-je dit; hâtez-vous d'arriver à la première station, d'où vous pourrez lui écrire à votre aise, 1. 2. nov. 86. 1. 69. || Endroit où se tiennent les voitures publiques pour prendre les voyageurs. || Terme de chemin de fer. Endroit où s'arrête un convoi pour prendre ou déposer des voyageurs. Station. || 5° Particulièrement, visite des églises, chapelles et autels désignés pour y faire certaines prières. Station pour gagner le jubilé. Nous empressons à occuper les meilleures places; c'était à qui serait auprès du benitier ou à l'entrée de la chapelle de la station, LAUNAY, Corr. 1847. Ces deux adoptaient aveuglément tous les contes qu'on leur débitait, et ils accomplissaient scrupuleusement toutes les stations qui leur étaient indiquées, LEGRAND D'AUSSY, Inst. mon. sc. mor. et polit. t. v, p. 426. || Faire ses stations, visiter les églises désignées pour y gagner les indulgences. Il faut faire le jubilé à Paris, nous serons quinze jours à Meudon, d'où l'on ira faire ses stations, MAINTENON, Lett. au duc de Noailles, 11 février 1704. Au jubilé, le roi faisait presque tout ses stations à pied, ST-SIM. 417, 18. || Donner une station à un prédicateur, lui assigner une église pour qu'il y prêche pendant l'avent et le carême. Il ne faut pas le crédit d'avoir une station du jubilé, PASC. Pens. sur les jés. 25, éd. FAUGÈRE. Il l'abbé Boileau] ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles, D'ALEMB. Éloges, Ch. Boileau. || On dit dans le même sens : Cette église est une bonne station. || Prière qui l'on fait à une station. || Terme de liturgie. Le jeûne du mercredi et du vendredi, qui se durait que jusqu'à dix heures. || 6° Dans les militaires, poste, emplacement, quartier, lieu où l'on se place pour opérer convenablement. On ne saurait mesurer une distance ilacessible que par deux stations. Nous étions encore dernière station dans la partie la plus montueuse de l'île, et nous voulâmes pour cet objet la maison d'un pauvre paysan, BURT. Inst. Nat. Acad. scienc. t. III, p. LXXII. || Mettre un instrument en station, le disposer pour faire une observation. || 7° Terme de marine. Certaine étendue de mer assignée à des vaisseaux pour y établir leur croisière pendant un temps fixé. Quitter, relever la station. Les bâtiments de la station. Elles [les îles de l'Archipel] devinrent les stations de tous ces vaisseaux grecs et vénitiens, CHATEAUB. Itin. part. 2. || Bâtiments qui sont en station. || 8° Terme d'astronomie. Station d'une planète, position par laquelle elle passe quand son mouvement change de sens, c'est-à-dire devient de direct rétrograde, ou inversement. Les stations et rétrogradations sont un corollaire mathématique des mouvements autour d'un même foyer, DELAMBRE, Abr. astr. 12e leçon. || 9° Terme de botanique. Lieu où croît spontanément et d'une manière habituelle une espèce donnée.

— HIST. XIIe s. Deus les mist en terre de promission, en certaine station, Bois, p. 2. || XIIIe s. A peine tieut estacions; Car soveut a tentacions, Rut. 14103. || XIVe s. [En Gaulois] se herbergent sans garde et sans stations [postes], BERCHEURE, Pe 113. || XVIe s. Quand ils estoient entrez un peu plus avant, ils ne voyoyent plus que ciel et mer, sans trouver quelque port ne station, CALV. Instit. 99, ... qu'il les veut veoir en la nef de l'église, comme ils se tiennent quelquefois en station, CAM. VI, 32.

— ETYM. Provenç. estatio, istatio, statio; espagn. estacion; ital. stazione; du lat. stationem, de stare (voy. STABLE).

STATIONNAIRE (sta-sio-nè-r'), adj. || 1° Qui reste dans la même place. Kempfer dit que la cigogne demeure dans toute l'année au Japon; ce serait le seul pays où elle serait stationnaire, BUFF. Ois. t. XIII, p. 380. La meuble exécute toutes sortes de vols, et, quand il lui plaît, elle s'arrête en l'air et devient stationnaire, SAUR. DE VIC, Barm. liv. II, Animx. || Chez les Romains, soldats stationnaires, soldats distribués en différents lieux pour avertir leur chef en cas qu'il y passât. || 2° Terme d'astronomie. Planète stationnaire, celle qui fait une station. Saturne est stationnaire pendant huit jours; Jupiter quatre; Mars deux; Vénus un jour et demi; et Mercure la moitié d'un jour. On appelle stationnaire une planète qui, vue de la terre, paraît pendant quelque temps ne point changer de place, et répondre toujours au même point du ciel, BESSON, Traité de phys. I. III, p. 80. || 3° Terme de médecine. Malade stationnaire, malade qui languit dans sa marche. || En un sens analogue, maladies stationnaires, maladies qui dépendent d'un état ou d'une constitution particulière de l'atmosphère, et qui règnent dans une contrée pendant un certain nombre d'années. || 4° Fig. Qui reste au même point, qui ne fait pas de progrès. On verra l'astronomie rester un grand nombre de siècles dans l'enfance; en sortir et s'accroître dans l'école d'Alexandrie; stationnaire ensuite jusqu'au temps des Arabes, se perfectionner par leurs travaux; enfin, abandonner l'Afrique et l'Asie où elle avait pris naissance, se fixer en Europe et s'élever en moins de trois siècles à la hauteur où elle est maintenant parvenue, LAPLACE, Exp. 8, Préface. Sans doute, du VIe au VIIIe siècle, l'état de la Gaule a changé; les mœurs, comme les hommes, les institutions, les mœurs ont été modifiés, moins cependant qu'on ne pourrait être tenté de le croire; le chaos était extrême, et le chaos est essentiellement stationnaire, GUIZOT, Hist. de la civil. en France, 8e Leçon. || 5° S. m. Stationnaire, employé qui dirige le télégraphe électrique. || 6° Terme de marine. Petit bâtiment de guerre monté en tête d'une rade pour exercer une sorte de police. || Tout navire en station. || 7° Discrc qui était de semaine, pour chanter l'évangile à la messe que le pape disait dans les stations.

— HIST. XIVe s. Stationnaire, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. stacionari; espagn. estacionario; ital. stazionario; du lat. stationarius, de statio, station.

STATIONNELLE (sta-sio-na-l'), adj. f. Églises stationnelles, celles qui, dans le temps du jubilé ou d'autres fêtes ecclésiastiques, sont marquées par les évêques pour les stations, c'est-à-dire pour recevoir les visites des fidèles.

— ETYM. Lat. stationalis, de statio, station.

STATIONNER, ER (sta-sio-né), verbe neut. Garder le stationnement. Qui est en station. Les voitures stationnées sur la place.

STATIONNEMENT (sta-sio-ne-man), s. m. || 1° Action de demeurer en place. Le stationnement sur la voie publique est interdit. || 2° En parlant des voitures, action de stationner; endroit où elles stationnent, où elles ont droit de stationner.

— ETYM. Stationner.

STATIONNER (sta-sio-né), v. n. Faire une station, s'arrêter dans un lieu. || Terme de marine. Tenir une station. || Se conjugue avec l'auxiliaire avoir quand on veut marquer l'action : Les voitures ont stationné longtemps; avec l'auxiliaire être, quand on veut marquer l'état : Les voitures sont stationnées depuis longtemps.

— HIST. Stationner, COTGRAVE.

— ETYM. Station.

STATIQUE (sta-ti-k'), adj. || 1° Qui a rapport à l'équilibre. Principe statique. Mécanique statique.

Digitized by Google

|| 3° Terme de physique. Électricité statique, celle qui est développée par le frottement dans la machine électrique, par opposition à l'électricité dynamique, celle que donne la pile voltaïque. || 3° En biologie et en sociologie, statique se dit par opposition à dynamique, vay. DYNAMIQUE, || 4° *S. f.* Partie de la mécanique qui considère les rapports que les forces doivent avoir entre elles, en grandeur et en direction, pour se faire mutuellement équilibre. || 5° Statique chimique, doctrine de l'équilibre des combinaisons chimiques; c'est le titre d'un ouvrage de Berthollet.

— ÉTYM. Στατικός, qui se tient debout, de στάω, lat. *stare* (vay. STABLE).

|| STATISTICIEN, IENNE (sta-ti-sti-sin, siè-n'), *s. m. et f.* Celui, celle qui étudie la statistique, qui se livre à des recherches de statistique. Celui-ci appartenait à la société de statistique, et il voyait aider statisticienne paturel, RETBACH, *Dér. Paturel*, II, 42.

STATISTIQUE (sta-ti-sti-k'), *s. f.* || 1° Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un État. Achenwall, qui vivait vers la fin du milieu du XVIIIe siècle, est généralement considéré comme le premier écrivain systématique sur la statistique, et on dit que c'est lui qui lui a donné son nom actuel. Ils [les économistes] ont créé un mot pour désigner la science de cette partie de l'économie politique [les dénombrements], et l'appellent statistique, BACHAUM. *Mem. secrets*, t. XXIII, p. 152. La statistique, qui expose les productions, les consommations, des ressources d'un État, à une époque donnée, est une science toute nouvelle, LETRONNE, *Instit. Mém. antiq. et belles-lett.* t. VI, p. 160. || 2° Plus généralement, science des dénombrements et de leurs conséquences. || Statistique médicale, dénombrement de faits se rapportant aux morts, naissances, maladies, épidémies. || 3° Description d'un pays relativement à son étendue, à sa population, à ses ressources agricoles et industrielles, etc. La statistique de la France. Cette branche de géographie politique que, d'après les Allemands, nous nommons statistique, MALTE-BRUN, *Précis de la géogr. univers.* t. I, || 4° *Adj.* Qui a pour objet la statistique. Des recherches statistiques sur l'état actuel du travail de tous les métiers dans les ateliers français, DE VILLEFOSSE, *Instit. Mem. sciences*, t. IX, p. 168.

— ÉTYM. Στατιστικός, établi, de στάω, lat. *stare* (vay. STABLE).

STATUAIRE (sta-tu-è-r'), *s. m.* || 1° Artiste qui fait des statues. Un bloc de marbre était si beau, qu'un statuaire en fit l'emplette, LA FONT. *Fabl.* II, 6. Il me semble, aux deux statues, à ces peintures tiennent plus à l'antique que les peintres, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 317, dans POUGENS. || 2° *S. f.* Art de faire des statues. A ces tuaires tiennent plus à l'antique que les peintres, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 317, dans POUGENS. || 3° *S. f.* Art de faire des statues. A ces juger par la statuaire, les étoffes chez les anciens étaient plus épaisses que les nôtres, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || 3° *Adj.* Qui concerne les statues. Art statuaire. || Marbre statuaire, marbre qui est propre à faire des statues, qui est blanc, et sans aucune tache ni veine. || Colonne statuaire, colonne terminée par une statue.

— SYN. SCULPTEUR, STATUAIRE. Le sculpteur est celui qui se sert du ciseau; statuaire est plus général et embrasse tous les procédés à l'aide desquels on fait une statue, la fonte par exemple. En latin, *statuarius* ne se dit que de celui qui fait des statues en métal; une même distinction existe pour les Grecs. Périclès avait choisi Phidias pour avoir l'intendance sur tous les travaux; c'était le plus fameux architecte, et en même temps le plus habile sculpteur et statuaire de son temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, 1re part. p. 43, dans POUGENS. On a employé au lieu de mot sculpteur celui de statuaire, parce que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres artistes occupés à faire des statues, DIDEROT, *Encycl.* t. VII, table I.

— HIST. XVIe s. La musique, peinture, statuaire, architecture, DU BELLAY, I, 28. Phidias, un autre excellent statuaire, MONT. II, 32.

— ÉTYM. Lat. *statuarius*, de *statua*, statue.

STATUE (sta-tu'), *s. f.* Figure entière et de plein relief, représentant un homme ou une femme, une divinité, un animal, un dieu, un cheval, un lion. Du plus puissant des dieux nous voyons la statue Par une main impie à leurs pieds abattue, CORN. *Poly.* III, 2. Quelques-uns ont écrit (mais ce fait est peu sûr) que chacun d'eux devint statue et marbre dur, LA FONT. *Ville de Mmède*. Votre visage était de cette sorte : tous tirez vu une statue grande, haute et terrible qui se tenait debout devant vous; la tête en était d'or; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses étaient d'airain, et les jambes étaient de fer et les pieds étaient mêlés de fer et de pierres, PASC. *Provinciales*, 26, édit. FAUCHER. Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs, ROSS. *Hist. I*, 9. Les statues ont succédé après les colonnes aux masses grossières et solides que les premiers temps érigeaient, ID. ib. II, 3. On apprend dans le livre des Conversations sur la connaissance de la peinture.... que ce fut le duc de Buckingham qui fit acquisition des statues antiques et des tableaux précieux qui formaient le cabinet de Rubens, BERGARAT, *Catalogue raisonné*, p. 5. La statue équestre de Henri IV, érigée sur le pont Neuf le 27 août 1818, ST-FOIX, *Exc. Paris*, Œuv. t. III, p. 227, dans POUGENS. Le flamen soulpinat M. Pygmalie travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Fernay, VOLT. *Commen. Œuv. aut. Henr.* Cette seventure [statue équestre] de Louis XIV, longtemps, devendra bientôt commune; on érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier : l'auteur, l'auteur, dans le parterre, ID. ib. II se trouve qu'il y ait beaucoup de statues dans un jardin.... il faut regarder les statues comme des êtres qui aiment la solitude et qui la cherchent, DIDER. *Fant. Mlle Voland*, 10 mai 1770. Je crois qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau, DIDER. *Salon de sculpt. Avant* Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et de même les mains et leur paupières, et détacha leurs pieds et leurs mains, BARTHÉL. *Anach. ch.* XXXVII, note 23. Les plus belles statues des Grecs n'ont presque jamais indiqué que le repos : le Laocoon et la Niobé sont les seules qui peignent des douleurs violentes, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. La lueur des flambeaux, l'ombre plus prononcée dans la brillante uniformité du marbre, et les statues paraissent des figures pâles qui ont un caractère plus touchant et de grâce et de vie, ID. ib. VIII, 2. François Perrin publia un recueil de gravures qui représentent les principales statues dont Rome était alors décorée, MAGNIN, *Journ. des savants-artz*, t. V, p. 454. La première statue dorée fut érigée dans le IVe siècle [de Rome] par Acilius Glabrio à son père vainqueur des rois Antiochus et Philippe, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 449. || Droit comme une statue, très-droit. Te voilà sur tes pieds droit comme une statue; Dégourdis-toi, courage! allons, qu'on s'évertue, BAC. *Plaid.* II, 3. || Fig. et familièrement. Personne sans action et sans mouvement. C'est une vraie statue. Ces pâles statues! fabriquées par les nonnes, qui ont la tête à la place du cœur, A. DE MUSSET, *On ne badine pas avec l'amour*, III, 9. || Une belle statue, une belle statue, mais froide, sans physionomie, sans esprit. || Ne pas bouger plus qu'une statue, rester immobile. Il ne bouge pas plus qu'une statue, GUINAL, *Théâtr. d'éduc. la Curieuse*, IV, 8. || Statue grecque, se dit en général d'une statue entièrement nue ou n'ayant qu'un bout de draperie. || Statue romaine, statue drapée ou ajustée à la romaine. || Statue hydraulique, statue qui jette de l'eau.

— HIST. XIIe s. Les statues des gens argent et or, ovres des mains de humes, *Liber psalm.* p. 178. || XVe s. Les Estuissais.... sans faire semblant d'aider aux Français, estoient comme statues de pierre, estoient de la grande vaillance des Français, JUV. DES UR. *Charles VI*, 1386.

— ÉTYM. Gènev. *estatue*; provenç. et espagn. *estatua*; ital. *statua*; du lat. *statua*, proprement chose debout; *statua* n'est qu'une forme du classique *statiua* (comme nocuue et nocreu), de *statue*, supin de *stare*, être debout (voy. STABLE).

STATUÉ, ÉE (sta-tu-é, ée), *part. passé* de statuer. Les dispositions statuées par la loi.

STATUER (sta-tu-é), *v. a.* Établir, nous statuons, vous statuez; que le statue, que nous statuions, que vous statuiez. || 1° Ordonner, régler, déclarer. Ce parlement [réfractaire aux ordres d'Henri IV, pendant la Ligue] statua des règlements dignes de la liberté de l'Église gallicane, VOLT. *Hist. parl.* 23. On écrit de Genève, du 12 de ce mois, que, ce jour-là même, le livre de Jean-Jacques Rousseau [l'Émile] avait été arrêté et porté au tribunal de la république, pour y être statué sur ce qu'il appartiendrait, BACHAUM. *Mem. secr.* 29 juin 1762. Il sera statué définitivement dans les dix jours qui suivront la remise des conclusions du commissaire, *Code civ. art.* 293. || 2° Absolument. J'appelle faculté de statuer, le droit d'ordonner par soi-même, ou de corriger ce qui a été ordonné par un autre, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Cette obligation est un code général qui statue sur toutes les affaires civiles, ID. ib. XXVIII, 37.

— HIST. XIIIe s. D'âge [à mi] [mouli] à jà veisin C'ist sent hermites à sa fin, À receivre les grans soudées [saintes] K'en ciel li furent estuees, *Edouart le conf.* V. 1738. || XVe s. S'ils y commandent au statuent spéciale chose, les sujets du roi ne sont tenus leur obeir, P. PITHOU, 4.

— ÉTYM. Prov. *estatuir, statuir*; esp. *estatuir*; ital. *statuire*; du lat. *statuere*, de *statua*, statue, état (voy. STATE).

|| STATUETTE (sta-tu-è-t'), *s. f.* Petite statue. || Par extension, tout petit ouvrage sculpté ou moulé.

— ÉTYM. Dimin. de *statue*.

STATU QUO (IN) (in'-sta-tu-ko). Locution latine qui signifie : Dans l'état où sont actuellement les choses. || Substantivement. Maintenir le statu quo.

— ÉTYM. Lat. *in*, en, *statu*, l'état, *quo*, dans lequel (pour *eo statu in quo* on était auparavant).

STATURE (sta-tu-r'), *s. f.* || 1° Hauteur de la taille d'une personne. Il est de grande stature, de moyenne stature. Sur l'arène sondain on voit paraître un homme dans la stature noble et la mâle beauté Allouient la jeunesse avec la majesté, AUBIN, *Spartacus*, II, 4. || Fig. L'effet de ce ministère [ecclésiastique] est d'amener les âmes de Dieu à la parfaite stature de Jésus-Christ, c'est-à-dire à la perfection qui, après les avoir rendus saints, les rendra immortels avec leurs corps et en eux, *Réflex. sur un écrit de M. Claude*, o. || 2° Il se dit aussi de la hauteur d'un animal. On exposait une peinture où l'artisan avait tracé du lion d'une manière Par un seul homme terrassé, LA MONT. *Fabl.* III, 10. Ceux-ci [les rats des quais de Paris] sont d'une telle stature qu'ils ne trembleut plus devant le plus fier rat musqué, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 529.

— HIST. XIIe s. [Il] *Fuerun* un paien de mouit grant estature, *Rou*, II, 4. || XIIIe s. Mout fu estature pucelle Nen a ne roine plus bele, *Fl. et Bl.* 2891, || XVIe s. En se mirant par grant eiscion A sa beauté et sa stature, *Le Jouvencel*, I, 2. Tant en donnait la pure creature, OQUELLAND, *Ballade d'Eche.* || XVIIe s. Un homme [le père de Montaigne] de petite taille, plein de vigueur et d'une stature droicte et bien proportionnée, MONT. II, 17.

— ÉTYM. Lat. *statura*, de *stare*, être debout (voy. STABLE). Au XVIe siècle, on a employé assez singulièrement *stature* au sens de statue : Il tira son espée.... et en ferit sur la stature qui estoit par devers luy, *Perceforest*, I, VI, P. 47.

STATUT (sta-tu') *s. m.* Ce que prescrit une loi, particulièrement les lois qui concernent les personnes. || Statuts réels, les lois qui sont relatives aux biens-fonds. || On dit, au singulier, le statut personnel, réel, pour l'ensemble des lois qui règissent les personnes, les choses. || Les statuts du parlement d'Angleterre, les lois faites par ce parlement. || Absolument, le Statut [avec une lettre majuscule], autrefois loi constitutionnelle du royaume de Sardaigne, et maintenant du royaume d'Italie. || 2° Plus souvent, règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'une communauté, etc. Nous voulons des statuts dont la dure contrainte l'attache [l'âme] avec sévérité, CORN. *Imit.* I, 16. On apprend, depuis le mois de janvier de l'année 1824 jusqu'à celui de l'année suivante 1825, à lui donner à l'Académie française] la forme qu'elle devra avoir, à dresser ses statuts, et à faire asseller l'édit de son érection, PELLISSON. *Hist. Acad.* I. Il est dit dans nos statuts [de l'Académie française] que un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'Académie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 janv. 1771.

— HIST. XIVe s. Il plèbe ha loisir et pouvoir le statu et le conseil du senat, GRINCHEUR, f° 58, recto. Les prevoz et jurez de la ville de Tournay avaient fait statuit, DE CANGE, *auditorium*. || XVe s. Il fut remonstré et affermé un jugement et estatut qui avoit esté fait en la cour de l'empereur, PROISS. I, 76. || XVIe s. L'un [l'Pompée] diet aux Mamertins, que les statuts n'avoient point de mise envers les hommes armez, MONT. III, 253.

— ÉTYM. Provenç. *statut*; cat. *estatut*; espagn. *estatuto*; ital. *statuto*; du lat. *statutum*; de *statuere*, statuer.

Digitized by Google

† **STATUTAIRE** (sta-tu-tè-r'), *adj.* Conforme aux statuts. Répartition statuaire d'un dividende.
— HIST. XVIe s. Le droit commun ou statutaire, *Coust. gén.* t. II, p. 941.

† **STATUTAIREMENT** (sta-tu-tè-re-man), *adv.* Selon les statuts d'une société. Solde à répartir statutairement.

† **STAUROLÂTRE** (stô-ro-lâ-tr'), *s. m.* Nom d'anciens sectaires d'Arménie, qui ne voulaient pas adorer d'autre image que la croix. ‖ S'est dit irrégulièrement des catholiques.
— ETYM. Σταυρός, croix, et λατρεία, adoration.

† **STAURATHIE** (stô-ro-li-t), *s. f.* Pierre de croix rapportée par les uns à la staurotide, par d'autres à l'harmotome.
— ETYM. Σταυρός, croix, et λίθος, pierre.

† **STAUROPHYLAX** (stô-ro-fi-laks'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Dignitaire ecclésiastique qui était chargé de garder le bois de la vraie croix, à Jérusalem, dans l'église de la Résurrection.
— ETYM. Σταυρός, croix, et φύλαξ, garden.

† **STAUROTIDE** (stô-ro-ti-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Minéral formé de silice, d'alumine et d'oxyde de fer.
— ETYM. Σταυρός, croix, à cause que les prismes rhomboïdaux en lesquels elle cristallise se croisent fréquemment en forme de croix.

† **STEAMER** (sti-meur), *s. m.* Navire à vapeur. Au lieu de ce mot anglais, il vaut mieux dire : un vapeur.
— ETYM. Angl. *steamer*, de *steam*, vapeur.

† **STÉARATE** (sté-a-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui résulte de la combinaison de l'acide stéarique avec une base.

† **STÉARATÉ, ÉE** (sté-a-ra-té, tée), *adj.* Terme de pharmacie. Se dit des préparations dans lesquelles entre un savon soluble ou insoluble, comme les emplâtres, par exemple.

† **STÉARINE** (sté-a-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance solide des graisses de bœuf et de mouton.
— ETYM. Στέαρ, graisse.

† **STÉARINERIE** (sté-a-ri-ne-rie), *s. f.* Usine où l'on fabrique de la stéarine.

† **STÉARINIER** (sté-a-ri-nié), *s. m.* Fabricant de stéarine.

† **STÉARIQUE** (sté-a-ri-k'), *adj.* Se dit d'un acide qui est le produit de la saponification des corps gras, du suif surtout. La plupart des stéariniers ont composé des cierges stéariques, CH. MARTIN, *Mondes*, nouvelle série, 3 juin 1867, p. 1067, 2 col.

† **STÉARONE** (sté-a-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit solide d'un blanc nacré, obtenu en distillant l'acide stéarique avec le quart de son poids de chaux vive.

† **STÉAROPTÈNE** (sté-a-ro-pè-n'), *s. f.* Terme de chimie. Portion concrète de cristalline qui se dépose dans certaines essences.
— ETYM. Στέαρ, graisse, et πτηνός, volatile.

† **STÉASCHISTE** (sté-a-chi-st'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche à base de talc et divisible en feuillets.
— ETYM. *Stéatique*, et *schiste*.

† **STÉATIE** (sté-a-ti-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Poudre qui sert à adoucir le frottement des machines.

STÉATITE (sté-a-ti-t'), *s. f.* Pierre tendre, de couleur verdâtre dans les nuances tendres, sans transparence comme sans éclat, et d'un gris pâle, dite aussi pierre de lard, pagodite, talc graphique; c'est un silicate de magnésie. Les stéatites, dont les principales variétés sont les jades, les serpentines, les pierres ollaires, la craie d'Espagne, la pierre de lard de la Chine, SERR. *Man.* t. III, p. 42. Les Arabes se servent de stéatite au lieu de savon dans leurs bains; ils s'en frottent la peau pour la rendre plus douce, A. MONGLAVE, *Traité des mal.* t. I, p. 487, dans POUCHET. M. de de la Billardière raconte que les habitants de la Nouvelle-Calédonie manufacturent une grande quantité d'une stéatite tendre, friable et verdâtre, in. ib. p. 490. On assemble aux ouvrages en écume de mer les ouvrages en stéatite, *Tarif des douanes*, 1860, p. 173. ‖ Stéatite écailleuse, dite craie de Briançon, attendu qu'elle est rendue par les Briançonnais, qui, dit-on, la tirent d'ailleurs.

† **STÉATITEUX, EUSE** (sté-a-ti-teû, teû-z'), *adj.* Qui contient de la stéatite; qui en est formé.

† **STÉATOCÈLE** (sté-a-to-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur du scrotum formée par une matière semblable à du suif.
— ETYM. Στέαρ, graisse, et κήλη, tumeur.

† **STÉATOMATEUX, EUSE** (sté-a-to-ma-teû, teû-z'), *adj.* Qui a la caractère du stéatome.

STÉATÔME (sté-a-tô-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur enkystée contenant une matière graisseuse qui a la consistance et la couleur du suif.
— HIST. XVIe s. L'humeur contenu dans le steatome (ainsi que son nom le porte) est une matiere semblable à du suif, PARÉ, V, 17.
— ETYM. Στεάτωμα, de στέαρ, graisse.

† **STÉATOPYGE** (sté-a-to-pi-j'), *s. f.* Hottentote à fesse graisseuse.
— ETYM. Στέαρ, graisse, et πυγή, fesse.

† **STÉATOPYGIE** (sté-a-to-pi-jie), *s. f.* Etat graisseux des fesses, comme chez les Hottentotes.

† **STÉATORRHÉE** (sté-a-to-rée), *s. f.* Voy. SÉBORRHOÏE.

† **STÉATOSE** (sté-a-to-z'), *s. f.* Terme de pathologie. Production accidentelle des granules graisseux dans les éléments anatomiques. La stéatose du foie.
— ETYM. Στέαρ, graisse.

† **STÉCHAS** (sté-kass'), *s. f.* Espèce de lavande, *lavandula stœchas*, L.
— ETYM. Στοιχάς, nom grec d'une plante qui est peut-être le *lavandula stœchas*.

† **STEEPLE-CHASE** (sti-pie-tchè-z'), *s. m.* Course au clocher (voy. CLOCHER 4).
— ETYM. Angl. *steeple*, clocher, et *chase*, chasse, course.

† **STÉGANOGRAPHIE** (sté-ga-no-gra-fi'), *s. m.* Cassier savant à écrire en stéganographie.

† **STÉGANOGRAPHIE** (sté-ga-no-gra-fie), *s. f.* Ecriture en signes secrets et conventions. La stéganographie, l'art facile de combiner des lettres ne permettant un secret qu'aux initiés qui possèdent la clef, existe de toute antiquité, CAHUN, *Lit. hertz*, 27 mai 1867.

† **STÉGANOPODE** (sté-ga-no-po-d'), *adj.* Qui a les pieds palmés.
— ETYM. Στεγανόπους, de στεγανός, caché, et πούς, pied.

STÉGANOGRAPHIQUE (sté-ga-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la stéganographie.

† **STÉGANOGRAPHIQUEMENT** (sté-ga-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Par le procédé stéganographique.

† **STÉNOSE** (stégh-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Constriction, rétrécissement des vaisseaux. ‖ Suppression des évacuations.
— ETYM. Στένωσις, resserrement.

† **STÉGNOTIQUE** (stégh-no-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme d'astringent.
— ETYM. Στυπτικός, resserrant.

† **STEINBOCK** (stain-bok'), *s. m.* Bouc des rochers; c'est le nom allemand et suisse du bouquetin, *capra ibex*, L.
— ETYM. Allem. *Stein*, roche, et *Bock*, bouc.

† **STEINKERKE** (stain-kèr-k'), *s. f.* Grand mouchoir de toile de coton ou de soie que les femmes nouaient autour du cou et dont les deux bouts pendaient, ou étaient entrelacés par devant. Monsieur le Duc, le prince de Conti, M. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant à Versailles après la bataille de Steinkerque (1692), les chemins bordés de peuple; les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence; les hommes portaient alors des steinkerques, dont on n'a pas encore gueri avec assez de peine et de temps; les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portaient des ornements faits sur ce modèle : on les appela des steinkerques, VOLT. *Louis XIV*, 14. ‖ On disait aussi cravate à la steinkerke.

STÈLE (stè-l'), *s. f.* Terme d'architecture. Monument monolithe ayant la forme d'un fût de colonne, d'un cippe, d'une obélisque. Base de colonne brisée ou de cippe, destinée à porter une inscription.
— ETYM. Στήλη, colonne, de στάω, être debout, lat. *stare* (voy. STATION).

† **STÉLÉGRAPHIE** (sté-lé-gra-fie), *s. f.* L'art d'écrire ou de faire des inscriptions sur les colonnes.
— ETYM. *Stèle*, et γράφειν, écrire.

STELLAIRE (stèl-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme d'astronomie. Qui a rapport aux étoiles. L'astronomie stellaire. ‖ Jour stellaire, synonyme de jour sidéral, plus usité. ‖ 2° Terme de botanique. Qui porte une étoile jaune au centre de ses fleurs. ‖ *S. f.* Genre de la famille des dianthacées. ‖ 3° Terme didactique. Qui est en forme d'étoile, en rayons. Classification stellaire.
— ETYM. Lat. *stellaris*, de *stella* (voy. ÉTOILE).

† **STELLIFÈRE** (stèl-li-fè-r'), *adj.* Qui porte des taches étoilées ou des parties disposées en étoile.
— ETYM. Lat. *stella*, étoile, et *ferre*, porter.

† **STELLIFORME** (stèl-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une étoile.
— ETYM. Lat. *stella*, étoile, et *forme*.

† **STELLINERVÉ, ÉE** (stèl-li-ner-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Dont les nervures sont disposées en étoile.
— ETYM. Lat. *stella*, étoile, et *nervure*.

† **STELLION** (stèl-li-on), *s. m.* Sorte de lézard ou jecko. Les stellions forment, pour Cuvier, un genre de la famille des iguaniens.
— ETYM. Lat. *stellionem*.

STELLIONAT (stèl-li-o-na), *s. m.* Terme de jurisprudence. Il y a stellionat, lorsqu'on vend ou qu'on hypothèque un immeuble dont on sait n'être pas propriétaire, lorsqu'on présente comme libres des biens hypothéqués, ou que l'on déclare des hypothèques moindres que celles dont ces biens sont chargés, *Code civ.* art. 2059. Toute la somme à rendre en espèces; et que le stellionat soit bien dans les formes, cela est de conséquence, DAVEZAC, *les Agiot.* III, 9. Après deux petits stellionats faits au sieur Jean-François de la Borde, son libraire-éditeur, VOLT. *Pol. et lég. procès de Claustre*.
— ETYM. Lat. *stellionatus*, de *stellio*, stellion, et fig. fourbe, parce que le stellion change de couleur.

STELLIONATAIRE (stèl-li-o-na-tè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est coupable de stellionat. Les femmes qui, étant en communauté, se seraient obligées conjointement ou solidairement avec leur mari, ne pourront être réputées stellionataires à raison de ces contrats, *Code civ.* art. 2066. ‖ Fig. Qui vend les compagnons (au jeu de boule) est stellionataire, FURETIÈRE, *le Jeu de boule des procureurs, à la suite du roman bourgeois*.
— ETYM. *Stellionat*.

† **STELLITE** (stèl-li-t'), *s. f.* Minéral d'Écosse, cristallisant en étoiles.
— ETYM. Lat. *stella*, étoile.

† **STELLULE** (stèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite étoile ou rosette de feuilles qui termine la tige de certaines mousses.

† **STEMMATE** (stèm-ma-t'), *s. m.* Se dit des yeux lisses placés sur la tête des insectes de certains ordres.
— ETYM. Στέμμα, couronne, de στέφω, couronner.

† **STÉNO** ... Mot qui signifie étroit, du grec στενός, et qui se met au devant de certains mots composés.

† **STÉNOCARDIE** (sté-no-kar-die), *s. f.* Terme de médecine. L'angine de poitrine.
— ETYM. Στένος, resserré, et καρδία, cœur.

STÉNOGRAPHE (sté-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui connaît et exerce l'art de la sténographie. ‖ *Adj.* Un rédacteur sténographe.
— ETYM. *Sténo...*, et γράφειν, écrire.

STÉNOGRAPHIE (sté-no-gra-fie), *s. f.* Art d'écrire par abréviation aussi vite que la parole.
— SYN. STÉNOGRAPHIE, TACHYGRAPHIE. La sténographie retranche toutes les voyelles, et indique les finales entières par des signes particuliers; ce que ne fait pas la tachygraphie.
— ETYM. *Écriture étroite* (voy. STÉNOGRAPHE), ainsi dite, soit parce que les signes y sont réduits à la plus petite dimension possible, soit parce que les systèmes sténographiques retranchent presque toutes les voyelles, et indiquent les finales entières par des signes particuliers.

† **STÉNOGRAPHIÉ, ÉE** (sté-no-gra-fi-é, ée), *part. passé* de sténographier. Un discours sténographié.

† **STÉNOGRAPHIER** (sté-no-gra-fi-é) ... V. a. Écrire en abréviations, d'après les règles de la sténographie. Il y a quelques mois, je me suis plaint beaucoup d'être sténographié, VILLEMAIN, *Littér. franç.* 19e s. 2e part. 2e lec.

SÉNOGRAPHIQUE (sté-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la sténographie. Signes, caractères sténographiques.

† **STÉNOGRAPHIQUEMENT** (sté-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Par le moyen de la sténographie. Notes recueillies sténographiquement.

† **STÉNOSE** (sté-nô-z'), *s. f.* Terme de pathologie. Rétrécissement de quelque ouverture naturelle.
— ETYM. Στένωσις, rétrécissement.

STENTOR (stan-tor), *s. m.* ‖ 1° Nom d'un guerrier grec au siège de Troie, dont la voix était si éclatante qu'elle faisait plus de bruit que celle de cinquante hommes. ‖ Fig. et familièrement. Une voix de stentor, une voix forte et retentissante. Le roi des animaux se mit un jour en tête De giboyer; il célébrait sa fête.... Pour réussir dans cette affaire, il se servit du ministère De l'âne à la voix de stentor, LA FONT. *Fabl.* II, 19. L'huissier prisait est obligé d'avoir un creux à gages, un stentor.... les part là! du stentor enroué surmontent à peine la bruit confus de la multitude, MERC. *Tabl. de*

Digitized by Google

Paris, ch. 444. ‖ 2° Un des noms de l'alouate, dit aussi singe hurleur.

— REM. Pourquoi l'Académie n'écrit-elle pas Stentor avec une majuscule, comme elle fait dans ces phrases : C'est une âpre, C'est un Crésus ; Je ne suis pas un Œdipe ?

† STENTORÉ, ÉE (stan-to-ré, ée), *adj.* Éclatant, fort comme la voix de stentor. Avec un voix bredouilleuse et stentorée, FURETIÈRE, 3e *factum*, t. I, p. 313. ‖ Inusité.

— HIST. XVIe s. Il se leva en colere et cria en voix stentorée, *Sat. Mén.* p. 95.

† STENTOROPHONIQUE (stan-to-ro-fo-ni-k'), *adj.* Tube stentorophonique, tube qui sert à porter la voix fort loin, dit vulgairement porte-voix.

— ÉTYM. *Stentor*, et φωνή, voix.

† STÉNURE (sté-nu-r') *s. m.* Terme de zoologie. Helminthe nématoïde allongé, à queue recourbée, qui vit dans les sinus veineux de la tête du marsouin, *Delphinus phocæna*.

— ÉTYM. Στενός, étroit, et οὐρά, queue.

† STEP ou STEPP (stèp'), *s. m.* Orthographe que quelques voyageurs emploient pour steppe.

† STÉPHANOPHORE (sté-fa-no-fo-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui porte les couronnes. Table stéphanophore, table, dans le temple du Jupon à Olympie, sur laquelle étaient déposées les couronnes destinées aux vainqueurs des jeux.

— ÉTYM. Στεφανηφόρος de στέφανος, couronne, et φορέω, qui porte.

STEPPE (stèp'), *s. m.* ‖ 1° Nom donné en Russie, et par suite en Amérique, à des plaines vastes et incultes. Les steppes de l'Asie septentrionale, LÉVESQUE, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. V, p. 225. Les biscus sont si nombreux dans les steppes verdoyants du Missouri, que, quand ils fréquent, leur troupe met plusieurs jours à défiler, CHATEAUBR. *Voy. en Amér. Bison.* Enfin, après trois jours d'une course insensée, Après avoir franchi fleuves à l'eau glacée, Steppes, forêts, déserts..... V. HUGO, *Orient. XXIVe, Nazeppa.* ‖ 2° Nom, en Ukraine, des terres laissées en repos pendant un intervalle qui varie de cinq à vingt ans, et des terres incultes où la charrue n'a jamais passé. ‖ Des voyageurs font ce mot féminin.

— ÉTYM. Mot russe.

† STEPPEUR (stè-peur), *s. m.* Mot anglais (*stepper*) signifiant cheval qui a de l'action.

† STÉRAGE (sté-ra'j), *s. m.* Action de stérer, c'est-à-dire d'enlever en stères. Le stérage du bois.

† STERCORAIRE (stèr-ko-ré-r'), *adj.* ‖ 1° Qui a rapport aux excréments. ‖ 2° Terme de pathologie. Fistules stercoraires ou stercorales, celles qui sont entretenues par le passage continuel des matières fécales, appelées aussi matières stercorales. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Qui croît sur les excréments, ou qui s'en nourrit. ‖ *S. m. pl.* Genre d'oiseaux palmipèdes. On y distingue : le stercoraire longicaude, dit vulgairement chasse-marée, le stercoraire, le labbe, le parasite, c'est le *lestris parasitica* des auteurs qui ont employé *lestris* pour terme générique ; le stercoraire pomarin, nommé vulgairement le pomarin ; le stercoraire catarrhacte, dit le catarrhacte, décrit par Buffon sous les noms de labbe brun et de goéland brun, ce qui ne doit pas le faire confondre avec le lare frontal, autre palmipède appelé aussi goéland brun par Buffon et que certains navigateurs nomment cordonnier, LESSON, LEGOARANT.

— ÉTYM. Lat. *stercorarius*, de *stercus*, excrément.

† STERCORAL, ALE (stèr-ko-ral, ra-l'), *adj.* Qui concerne les excréments. ‖ Fistule stercorale (voy. STERCORAIRE).

— HIST. XVIe s. Les fluentes des loutres sont appelées terreries ou esparines, *Modus*, Ier vn.

— ÉTYM. Lat. *stercus*, excrément, que les étymologistes rapprochent du grec κοπρός, κοπρία, et du sanscr. *çakrit*, excrément.

† STERCORANISME (stèr-ko-ra-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des stercoranistes.

† STERCORANISTE (stèr-ko-ra-ni-st') ou STERCORISTE (stèr-ko-ri-st'), *s. m.* Membre d'une secte qui croyait que les espèces de l'Eucharistie étaient dirigées comme d'autres aliments. Il se disait aussi de ceux qui pensaient que la communion rompait le jeûne.

† STERCORATION (stèr-ko-ra-sion), *s. f.* ‖ 1° Usage de fumer les terres, c'est-à-dire d'y mettre du fumier et toutes sortes d'excréments pour les engraisser. ‖ 2° Terme de physiologie. Action par laquelle les aliments se changent en excréments.

— ÉTYM. Lat. *stercorationem*, de *stercus*, excrément.

† STERCORISTE, VOY. STERCORANISTE.

† STERCORITE (stèr-ko-ri-t'), *s. f.* Substance minérale qui est un phosphate d'ammoniaque et de soude se formant dans certains lances de guano.

† STERCULIACÉES (stèr-ku-li-a-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparées des malvacées.

† STERCULIE (stèr-ku lie), *s. f.* ou STERCULIER (stèr-ku-lié), *s. m.* Genre de sterculiacées, dans lequel on distingue : la sterculie acuminée, qui croît en Afrique où les nègres l'appellent, ainsi que son fruit, kola, en donnant aussi à ce fruit le nom de noix de kola ou de cola ; le sterculie rivra, dite vulgairement tournutier ; la sterculie platanifoliée, appelée *firmiana* par Marsigli et *cultumaie* par Forskahl (LEGOARANT).

† STÈRE (stè-r'), *s. m.* Mesure destinée au bois de chauffage ; elle est égale au mètre cube.

— ÉTYM. Στερεός, solide.

† STÉRÉO... mot qui signifie solide, du grec στερεός, et qui entre dans la composition de différents mots. Στερεός se rapporte à *stérile* (voy. STÉRILE).

† STÉRÉOBATE (sté-ré-o-ba-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Soubassement sans moulure, qui supporte un édifice.

— ÉTYM. Στερεός..., et βάσις, qui va (voy. BASE).

† STÉRÉODYNAMIQUE (sté-ré-o-di-na-mi-k'), *s. f.* Branche de la mécanique qui expose les lois du mouvement des corps solides. ‖ *Adj.* Qui appartient à la stéréodynamique.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *dynamique*.

† STÉRÉOGRAPHIE (sté-ré-o-gra-fi), *s. f.* ‖ 1° Celui qui pratique la stéréographie, qui sait la stéréographie. ‖ 2° Instrument récemment inventé pour effectuer rapidement le plan d'un terrain. ‖ 3° Instrument semblable au tire-ligne, et, en général, tout corps solide dont les dimensions n'excèdent pas beaucoup celles du crâne.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et γράφω, dessiner.

† STÉRÉOGRAPHIE (sté-ré-o-gra-fi-e), *s. f.* Art de représenter les solides sur un plan.

† STÉRÉOGRAPHIQUE (sté-ré-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la stéréographie. ‖ Projection stéréographique (terme employé pour la première fois en 1613), la projection stéréographique d'un point situé sur la surface d'une sphère est l'intersection de la ligne qui joint ce point à l'extrémité d'un diamètre avec le plan du grand cercle de la sphère, perpendiculaire à ce diamètre. La mappemonde est le résultat d'une projection stéréographique de chacun des deux hémisphères sur un grand cercle de notre globe. ‖ Carte stéréographique, représentation d'une portion de la surface du globe terrestre à l'aide de la projection stéréographique.

† STÉRÉOGRAPHIQUEMENT (sté-ré-o-gra-fi-ke-man), *adv.* D'une manière stéréographique.

† STÉRÉOLOGIE (sté-ré-o-lo-ji), *s. f.* Étude des parties solides dans le corps vivant.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et λόγος, traité.

† STÉRÉOMÉTRE (sté-ré-o-mè-tr'), *s. f.* Partie de la géométrie pratique qui enseigne à mesurer les solides, ce qui s'appelle quelquefois jauger.

— HIST. Intermédiaire, CORDEMOY.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et μέτρον, mesure.

† STÉRÉOMÉTRIQUE (sté-ré-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la stéréométrie. ‖ Terme de minéralogie. Se dit des caractères tirés de la structure des minéraux.

† STÉRÉORAMA (sté-ré-o-ra-ma), *s. m.* Carte topographique en relief faite de pâte de papier.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et ὅραμα, vue.

† STÉRÉOSCOPE (sté-ré-o-sko-p'), *s. m.* Appareil qui permet de donner la sensation complète du relief et de la perspective au moyen d'images planes. On emploie deux images d'un même objet prises de deux points de vue différents, éloignés l'un de l'autre de la distance des deux yeux : ces deux images, qui sont le plus souvent des épreuves daguériennes ou photographiques, sont regardées par l'intermédiaire d'oculaires, de prismes, de réflecteurs qui en produisent la superposition, et qui donnent au spectateur l'impression de la vision binoculaire naturelle.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et σκοπέω, voir.

† STÉRÉOSCOPIQUE (sté-ré-o-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport au stéréoscope. Images qui sont en relation stéréoscopique.

† STÉRÉOSPHÈRE (sté-ré-o-sfè-r'), *s. f.* Le globe devenu solide.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *sphère*.

† STÉRÉOSTATIQUE (sté-ré-o-sta-ti-k'), *s. f.* Partie de la physique qui traite de l'équilibre des corps solides. ‖ *Adj.* Qui appartient à la stéréostatique.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *statique*.

STÉRÉOTOMIE (sté-ré-o-to-mie), *s. f.* Science qui traite de la coupe des solides, charpente, pierres, etc.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et τομή, coupe.

† STÉRÉOTOMIQUE (sté-ré-o-to-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la stéréotomie.

STÉRÉOTYPAGE (sté-ré-o-ti-paj'), *s. m.* Action de stéréotyper. Le stéréotypage n'est avantageux que pour les livres dont on est assuré de débiter successivement beaucoup d'exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. lit. et beaux-arts*, t. V, p. 240. ‖ Manière de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE (sté-ré-o-ti-p'), *adj.* Terme d'imprimerie. Il se dit des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages. On rend compte [dans une gazette du 7 février 1800] des tentatives de Samuel Falka, Hongrois, faites à Vienne dès 1775, à ce que l'on assure, pour exécuter des éditions stéréotypes, CAMUS, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 337. ‖ S. m. Les stéréotypes de Didot et d'Herhan sont très-estimés. Je sais que la préface du petit stéréotype donné par Renouard est de M. Clavier, P. L. CORR. *Lett.* II, 8.

— ÉTYM. *Stéréo...*, et *type*.

STÉRÉOTYPÉ, ÉE (sté-ré-o-ti-pé, pée), *part. passé* de stéréotyper. Un Virgile stéréotypé.

STÉRÉOTYPER (sté-ré-o-ti-pé), *v. a.* ‖ 1° Terme d'imprimerie. Reproduire, à l'aide d'un alliage métallique, la page composée qu'on applique sur une matière ductile, et dont on prend l'empreinte à l'aide de cet alliage. M. Didot est le premier qui ait stéréotypé des caractères, des pages. ‖ 3° Imprimer un livre par le procédés de la stéréotypie. ‖ Absolument. La gazette d'Iéna, 6 juillet 1820, annonce que l'on stéréotype à Londres, et que, par les procédés qu'on emploie, une édition de la Bible qui aurait exigé un millier pesant de plomb en caractères mobiles, s'exécutera avec une livre de métal en planches stéréotypes, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 237. ‖ 3° Fig. Imprimer d'une manière indélébile, jeter dans un moule, etc.

— ÉTYM. Stéréotype.

† STÉRÉOTYPEUR (sté-ré-o-ti-peur), *s. m.* Celui qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (sté-ré-o-ti-pie), *s. f.* Terme d'imprimerie. Art de stéréotyper. J'ai fait une édition particulière de mon mémoire, sous le titre d'histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 239. ‖ Atelier où l'on stéréotype.

† STÉRER (sté-ré. La syllabe sté prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, je stère, excepté au futur et au conditionnel : je stérerai, je stérerais, et a. Mesurer au stère. Stérer du bois.

† STÉRIGMATE (sté-ri-gma-t'), *s. m.* S'est dit d'un organe qui en consolide un autre, et aussi de certains bandages.

— ÉTYM. Στήριγμα, ce qui consolide.

† STÉRIGME (sté-rig-m'), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de fruit pluriloculaire.

— ÉTYM. Στήριγμα, ce qui consolide.

STÉRILE (sté-ri-l') ‖ 1° Qui ne porte pas de fruits. Arbre stérile. ‖ Fig. Les Trajans et les Marc-Aurèles sont-ils les stériles modèles Des inimitables vertus ? VOLT. *Odes*, 80. ‖ Terme de botanique. Anthère stérile, anthère dont les loges ne contiennent pas de pollen. ‖ Fleur stérile, fleur où la fécondation ne s'opère pas. ‖ 2° Terme de zoologie. Qui n'engendre pas, en parlant des femelles. Femme stérile. Vache stérile. Vous êtes stérile et sans enfants ; mais vous conservez, et vous enfanterez un fils, sacr, *Bible, Juges*, XIII, 3. ‖ Substantivement. Une stérile, une femme stérile. C'est ce que l'Ange pratique à l'égard de la jeune vierge, lorsque, lui voulant faire entendre qu'elle pourrait enfanter et demeurer vierge, il lui apporte l'exemple d'une stérile qui a conçu, sois. *Évang. saint Franç. d'Ass.* 8. ‖ Un hymen stérile, un mariage sans enfants. Je rends grâce au destin, dont la rigueur suite De mon second époux rendit l'hymen stérile, VOLT. *Orestie*, I, 3. ‖ Par extension. qui ne produit pas. Male n'était qu'un rocher presque stérile ; le travail y avait fourni la première

Digitized by Google

être fécondé, quand ce pays était possédé par les Carthaginois, voyez. *Navers, ibid.* || Fig. Ce champ si glorieux où vous aspirez tous, Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous, *Iphig.* I, 1. || Année stérile, année dans laquelle la recolte est mauvaise. Souvenez-vous de ces années stériles ou, selon le langage du prophète, le ciel fut d'airain et la terre de fer, FABLE. *Agnition.* || Pleins stériles, ceux qui ne contiennent que des matières non exploitables. || Siècle stérile en grands hommes, siècle où il y a peu de grands hommes. Ce siècle est stérile en orateurs. || On a dit aussi : *stérile de.* Temps aveugles et pleins de ténèbres, malheureux en princes et stériles d'honnêtes, BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* || La saison, le temps est stérile en nouvelles, il y a peu de nouvelles en ce moment. || 4° Fig. Qui ne donne aucunement à aucune production. Auteur stérile. C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.... Je ris, quand je vous vois, si faible et si stérile, Prendre sur vous le soin de réformer la ville, SOT. *Sat.* IX. Clio vint s'offrir pour se plaindre au dieu des vers, qu'en certain lieu de l'univers On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles, Les Hombres et les Virgiles, th. *Epigr.* XXIV. [Dans la composition] on distinguera les pensées stériles des pensées fécondes, BOIT. *Disc. réc.* Dans son entretien, stérile en traits philosophiques, rien de plus stérile que lui, MAINTENON, *Mém.* || Sujet stérile, sujet qui fournit peu à l'oraison. || Substantivement. Il faut que l'esprit soit extrêmement fécond, judicieux et relevé, pour ne pas tomber dans le stérile, dans le confus et dans le bas, FLON. Le couvre, les Virgiles, th. *tableaux*, etc. I, 1, p. 68. || Langue stérile, langue qui a peu de mots, peu de formes. La langue hébraïque est fort stérile; la langue grecque est très-abondante, DUMARS. *Œuv.* I, III, p. 307. || 5° Dont on ne retire aucun avantage, vain, inutile. Foyez de ces auteurs l'abondance stérile, Et ne vous chargez pas du détail inutile, BOIL. *Art p.* I. L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile, IO. *Épît.* V. Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer? *Ac.* *Athal.* I, 1. Mirabelle vous a nom stérile et funeste, VOLT. *Œdipe*, V, 4. Qu'importent vos serments, vos stériles tendresses? th. *Orphel.* I, 3. Stériles sentiments, celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. || Admiration stérile, celle que ne va pas jusqu'à faire imiter ce qu'on admire. Esme l'esprit de Dieu que le récit des vertus de sainte Thérèse produise en nous non pas une admiration stérile, mais une sincère imitation de sa sainteté? FLECH. *Panég. sainte Thérèse* || Savoir stérile, celui qu'on ne met point, ou qu'on ne peut point mettre à profit. || Pitié stérile, pitié qui n'a aucun résultat pour celui qui en est l'objet.

— HIST. XVIe S. Elle meisme existi devenue sterile, ORESME, *Hih.* 49. || XVIIe S. Et le reste des ans que tu me DEMI VIVRE, Tu le stérile changes en soit ensemencé, DESPORTES, *Œuv. chrétiennes, sonnets*, 8. Et porta Berancon celle parolle, qui estoit une grace bons parlier selon la qualité qu'il estoit [avocat], avec ce qu'il ne sembol pas ses parolles en aureilles sterile, car il deserreut tous une mesme chose, MONSTRAL, *Chron. de Gerbre*, IV, 6. Il y a des sciences stériles et espineuses, MONT. I, 284.

— ETYM. Lat. *sterilis*; comparez στείρος, dur, sec, stéion, femme stérile, στερέός, solide, sancr. *stari*, vache stérile; all. *starr*, raide.

† STÉRILEMENT (sté-ri-le-man), *adv.* D'une manière stérile.

— REM. Ce mot est dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie; il n'y a pas de raison pour l'effacer.

† STÉRILISATION (sté-ri-li-za-sion), *s. f.* Action qui fait devenir stérile. Ainsi s'explique la stérilisation du sol dans l'ancienne Numidie, VALCKENAER, *l'Universel*, 48 sept. 1809.

† STÉRILISER (sté-ri-li-zé), *v. a.* Frapper de stérilité; rendre stérile.

— HIST. XVIe S. Toutes choses froides stérilisent, si comme laitues, opium et les semblables, *Pratique de Bernard de Gordon*, VII, 1.

— ETYM. *Stérile*.

STÉRILITÉ (sté-ri-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est stérile. Les sept années de stérilité vinrent ensuite, SACI, *Bible, Genèse*, XLI, 54. Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité, BOSS. *Panég. saint Gorgon*, 2. La stérilité des terres rend les hommes industrieux, robustes, endurcis au travail, courageux, propres à la guerre, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 4. || Au plur. À cette indigence générale et ordinaire de cette province se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples, MARM. *Lett. au cardin. de Fleury, cité par d'Alembert, ai. de Mam.* note 9. || 2° État ou qualité d'une plante qui ne porte pas de graines. || 3° Impossibilité d'engendrer. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça et lui ôta sa stérilité, SACI, *Bible, Genèse*, XXX, 22. Stérilité régnait en manage l'endant cet an..., LA FONT. *Fér.* Son opinion constante [du jeune juif], que la stérilité est un opprobre, l'a conservé, VOLT. *Dict. phil. Juifs*. La stérilité vient plus souvent des femmes que des hommes, lorsqu'il n'y a aucun défaut de conformation à l'extérieur, BUFF. *Hist. nat. hom.* Œuv. I, IV, p. 266. || Fig. Mais l'exemple humain est sans effet alors, Et, le soin tout meurtri d'avoir tant allaité, Elle fait son repos de sa stérilité, *a. DE MUSS. Rolla.* || 4° Fig. État de ce qui est stérile, improductif. Captant frappa de stérilité. || 5° Fig. État de ce qui ne produit pas. La stérilité d'un siècle en grands hommes. || 4° La stérilité de nouvelles, il y a peu ou point de nouvelles. Il n'est pas croyable quelle stérilité il y a de nouvelles, encore qu'on en attende de divers côtés, PELLISSON, *Lettr. hist.* I, II, p. 87. || 6° Il se dit du défaut de fécondité intellectuelle. Point d'ouvrage, point d'auteur. || On dit dans un sens analogue : La stérilité d'un sujet. Il faut saier sans cesse à chercher que lui dire, Et la stérilité même exprimer fait nourrir à tout coup la conversation, MOL. *Im.* II, 5. La stérilité de mes lettres ne vous en dégoûte point, *Ac.* t. VI, 1674. Le terme [d'Origène], tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées, BARTHÉL. *Anach.* IV, 58. || Il y a dans cet ouvrage une grande stérilité de pensée, c'est un ouvrage où il y a peu ou point de pensées.

— HIST. XVIe S. Ayant vescu enfant un an de grant sterilité, BRANTÔME, f. 93. || XVIIe S. Ne patir vice n'aucune sterilité de savoir liberal et hautain, RABEL. *Pant.* V, 20.

— ETYM Provenç. *esterelitat, sterilitat*; espagn. *esterilidad*; ital. *sterilità*; du lat. *sterilitatem*, de *sterilis*, *stérile*.

† STERLET (stèr-lè), *s. f.* Espèce d'esturgeon qu'on pêche en Russie, *acipenser ruthenus*, chondroptérygiens. On a écrit aussi *sterlet*.

STERLING (stèr-lin), *adj. invar.* Il se dit d'une monnaie de compte en Angleterre. La livre sterling vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante livres sterling. Un sou sterling. Un denier sterling. Oui, oui, continuez [à traduire Homère en vers]; la nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à Pope [pour la traduction de l'Iliade], VOLT. *Dict. phil. Scolastic.* || On l'a employé quelquefois comme substantif dans les Anglais ne font donnons que ta as déjà fixé les sterlings du roi d'Angleterre, AUG. THIERRY, *Conquête de l'Angleterre*.

— HIST. XVIe S. Et mercia le reis à lui ses chevaliers; Or volt que il li rende ses acuntes pleniers De quanqu'il en haillet, quant fu ses chanceliers, De trente mile livres sterlins en deniers, *Th. le mari.* 43. || XVIIe S. Nus orfevres ne puet ouvrer à Paris, d'argent, que il ne soit aussi bons come esterlins ou meudres [meilleur], *Liv. des mét.* 38.

— ETYM. Angl. *sterling, nummi easterlingi*, monnaie frappée par les *Easterling* ou marchands de l'est de l'Allemagne, par rapport à l'Angleterre), de *east*, est; cet est de l'Allemagne était la flanse, et, en particulier, Lubeck : l'un et coing sont les Saxons, Estrelins, RUT. *Pant. IV, Prol.*

† STERNAL, ALE (stèr-nal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au sternum. || Côtes sternales, celles qui s'articulent directement avec cet os.

— ETYM. *Sternum*.

† STERNALGIE (stèr-nal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Angine de poitrine, ainsi appelée à cause de la douleur violente que le malade éprouve sous le sternum.

— ETYM. *Sternum*, et ἄλγος, douleur.

† STERNE (stèr-n'), *s. m.* Oiseau, dit aussi hirondelle de mer, *sterna arctica*, Temminck, famille des laridés.

† STERNÉBRÉ, ÉE (stèr-né-bré, brée), *adj.* Terme d'anatomie. Synonyme d'annelé pour ceux qui considèrent les anneaux des annelés comme dus au développement de pièces sternales devenues autant de pièces annulaires complètes.

† STERNITE (stèr-ni-t'), *s. f.* Pièce de l'armure génitale femelle des insectes.

† STERNO-CLAVICULAIRE (stèr-no-kla-vi-ku-lè'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est relatif à la fois au sternum et à la clavicule. Articulation sterno-claviculaire.

† STERNO-CLIDO-MASTOÏDIEN (stèr-no-kli-do-ma-st-oï-di-in), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscle sterno-cléido-mastoïdien, ou, substantivement, le sterno-cléido-mastoïdien, muscle qui s'étend de la ligne courbe occipitale supérieure et de l'apophyse mastoïde au sternum et à la face supérieure de la clavicule.

† STERNO-HUMÉRAL, ALE (stèr-no-u-mé-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au sternum et à l'humérus.

† STERNO-HYOÏDIEN (stèr-no-i-o-i-di-in), *adj. m.* Terme d'anatomie. Muscle sterno-hyoïdien, ou, substantivement, le sterno-hyoïdien, muscle étendu de la partie inférieure du corps de l'os hyoïde à la partie supérieure postérieure du sternum.

† STERNO-PTÉRYGIEN, ENNE (stèr-no-ptè-ri-jin, jiè-n'), *adj.* Dantes nageoires ventrales sont placées en avant des pectorales.

— ETYM. *Sternum*, et πτέρυγιον, nageoire.

† STERNO-PUBIEN (stèr-no-pu-bi-in), *adj. m.* Terme d'anatomie. Nom donné au muscle droit de l'abdomen, qui s'étend du sternum au pubis.

STERNUM (stèr-nom'), *s. m.* Terme d'anatomie. Os impair situé, chez l'homme, au devant et au milieu du thorax. Partie analogue chez les animaux. La forme du sternum des oiseaux, en quille de navire, qui est indispensable pour l'équilibre de leur vol, leur rendrait l'attitude accroupie très-pénible, BUFFON DE MENOURS, *Mém. la à l'Académie*, août 1770. || Ligne médiane de la partie inférieure du tronc des insectes.

— HIST. XVIe S. De la fracture ou depression du sternum ou brechet, PARÉ, XIII, 19.

— ETYM. Στέρνον, rapporté à στορνύω, étendre, lat. *sternere*; comparez l'all. *Stirn*, front.

STERNUTATOIRE (stèr-nu-ta-toi-r'), *adj.* || Qui excite l'éternuement. Poudre sternutatoire || S. m. Médicaments irritants qui, introduits dans les narines, déterminent l'éternuement ou l'éthouement. Le tabac, la bétoine sont des sternutatoires. Il donne un narcotique à l'éveillé, un sternutatoire à la lenseuse, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 2

— HIST. XVIe S. Faire esternuer le malade avec un sternutatoire, PARÉ, *Introd.* II.

— ETYM. Lat. *sternutare* (voyez. ÉTERNUER).

† STERNUTOIRE (stèr-nu-toi-r'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de sternutatoire.

— ETYM. Lat. *sternere*, ronfler.

† STERTOREUX, EUSE (stèr-to-reû, reû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la respiration, quand elle fait entendre, dans les mouvements d'inspiration et d'expiration, une espèce de son qui imite assez bien le bruit que font les bouilloires.

† STÉTHIDION (sté-ti-di-on), *s. m.* Terme de zoologie. Partie moyenne, supérieure et latérale du corps d'un ptère.

— ETYM. Στηθίδιον, dimin. de στῆθος, poitrine.

† STÉTHION (sté-ti-on), *s. m.* Terme de zoologie. Partie antérieure ou supérieure du corps d'un mammifère ou d'un oiseau.

— ETYM. Dimin. de στῆθος, poitrine.

† STÉTHOMÈTRE (sté-to-mè-t'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer les dimensions de la poitrine.

— ETYM. Σ'θος, poitrine, et μέτρον, mesure.

STÉTHOSCOPE (sté-to-sko-p'), *s. m.* Terme de médecine. Sorte de cornet acoustique qu'on applique sur la poitrine du malade et dans lequel on trajet des artères, sur l'utérus en état de grossesse, pour reconnaître les sons qui s'y produisent.

— ETYM. Στῆθος, poitrine, et σκοπέω, examiner.

† STÉTHOSCOPIE (sté-to-sko-pie), *s. f.* Emploi du stéthoscope, examen à l'aide du stéthoscope. || Ensemble des signes fournis par le stéthoscope ou l'auscultation.

† STÉTHOSCOPIQUE (sté-to-sko-pi-k'), *adj.* Qui appartient au stéthoscope. Signes stéthoscopiques.

† STÉHÉNIE (sté-nie), *s. f.* Terme de médecine. Excès de force, exaltation de l'action organique.

— ETYM. Σθένος, force.

† STHÉNIQUE (sté-ni-k'), *adj.* Terme de pathologie. Qui appartient à la sthénie.

† STI (sti), ou STIGMA (sti-gma), *s. m.* Dans l'alphabet grec, le caractère ϛ, qui vaut 6.

† STIBIAL, ALE (sti-bi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à l'antimoine; qui administre l'antimoine.

Digitized by Google

Jugez de quelle capacité est toute cette troupe stibiale, qu'ils n'y peurent trouver un homme qui défende leur parti, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 199.

— ETYM. Voy. STIBÉ.

† **STIBIATE** (sti-bi-a-t'), *s. m.* Synonyme d'antimoniate.

† **STIBIATION** (sti-bi-a-si-on), *s. f.* Terme de médecine. Emploi du tartre stibié à haute dose.

STIBIÉ, ÉE (sti-bi-é, ée), *adj.* Terme de pharmacie. On dit est entré de l'antimoine. Tartre stibié. || Pommade stibiée, celle dont le tartre stibié entre dans la base.

— ETYM. Στίβι, ou στίμμι, *antimoine*, mot égyptien, d'après Eustathe *sur l'Odyssée*.

† **STIBINE** (sti-bi-n'), *s. f.* Minéral qui est un sulfure d'antimoine.

† **STIBIURE** (sti-bi-u-r'), *s. m.* Synonyme d'antimoniure.

† **STICHOMANCIE** (sti-ko-man-sie), *s. f.* Divination par les vers. Les anciens écrivaient, sur plusieurs petits billets, des vers dont le sens regardait l'avenir et qu'ils appelaient fatidiques; ils jetaient ces billets dans une urne, et celui qu'ils tiraient le premier était pris pour la réponse à leur question.

— ETYM. Στίχος, vers, et μαντεία, divination.

† **STICHOMÉTRIE** (sti-ko-mé-trie), *s. f.* Division d'un ouvrage par versets, en mettant chaque phrase ou chaque demi-phrase en alinéa.

— ETYM. Στίχος, vers, et μέτρον, mesure.

† **STICK** (sti-k'), *s. m.* Canne très-mince qu'on tient à la main pour se donner un maintien. Il me semble, monsieur l'avocat, que, tout à l'heure vous m'avez arraché mon stick un peu brusquement. — Votre stick? — Ma canne, si vous voulez, CH. DE BERNARD, *Le gentilhomme campagnard*, I, 6.

— ETYM. Angl. *stick*, bâton.

† **STICTIQUE** (sti-kti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Marqué de points. || Terme de chimie. Acide stictique, acide auer qui accompagne la cétrarine, mais en est distinct.

— ETYM. Στικτός, ponctué.

† **STIGMATAIRE** (stigh-ma-ta-r'), *adj.* Qui est marqué de points, de stigmates.

STIGMATE (stigh-ma-t'), *s. m.* || **1°** Marque qui laisse une plaie. Il porte encore les stigmates de la petite vérole. La chair du martyr portera à jamais dans le ciel les stigmates de Jésus-Christ, ESN. LAUI, p. 288. On trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 201. || **2°** Marque infâme comme punition. L'empereur Théophile ne rougit pas de faire revivre l'affreuse peine des stigmates dans la persécution qu'il suscita contre ceux des chrétiens qui défendaient la sainteté des images, BONNIVE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 206. || Les stigmates de la justice, les marques du fer rouge qu'on imprimait autrefois sur les épaules des voleurs. || Fig. et fam. Mettre quelqu'un en stigmates, le mettre à mal, le maltraiter, une note d'infamie. || **3°** Particulièrement. Les marques des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'on prétend avoir été imprimées, par faveur du ciel, sur le corps de saint François d'Assise. || **4°** Chez les anciens, marque faite aux bras des esclaves. || **5°** Terme de botanique. Partie du pistil destinés à recevoir le principe fécondant, et à le transmettre à l'ovaire, soit immédiatement si le stigmate est sessile, soit par l'intermédiaire d'un support plus ou moins long appelé style. Le stigmate est souvent séparé du germe par un long stylet, creux à la vérité, mais à travers lequel les poussières de l'étamine, toutes petites qu'elles sont, ne pourraient pénétrer, CONDORCET, *Lettres*, I. || **4°** Chez les insectes, nom donné à des ouvertures placées sur les côtés du corps, qui sont les orifices des trachées. Mes expériences sur la respiration des chenilles m'ont paru prouver que les deux stigmates antérieurs et les deux postérieurs sont les plus importants, BONNET, *Contempl. nat. d'un.* t. VIII, p. 113, dans BOISTEUX. Malpighi, après avoir découvert les stigmates des insectes, décrivit qu'ils étaient les organes de leur respiration, parce que ces insectes périssaient lorsqu'il couvrait d'huile ou de suif ces ouvertures; mais il ne fit pas attention que ces animaux vivaient longtemps sous l'eau et dans le vide, SENNEBIER, *Art d'observer*, t. I, p. 92, dans BOISTEUX. || Partie du bord externe de l'aile des hyménoptères qui est plus épaisse que le reste.

— HIST. XVIe s. Stigmates, marques qu'on empraint sur aucun soit de fer chaut, cautere ou autrement, *Celthelleinne de Léon Trippault*.

— ETYM. Στίγμα, point, de στίζω, piquer; comparez l'anc. haut-allem. *stechen*, le goth. *stikan*, sanscr. *tij*, pour *stig*, être pointu, et, dans le latin, *dis-stinguere*, *in-stigare* et *stimulus*.

† **STIGMATIQUE** (stigh-ma-ti-k'), *adj.* Qui appartient au stigmate d'une plante, qui en fait partie.

STIGMATISÉ, ÉE (stigh-ma-ti-zé, zée), *part. passé* de stigmatiser. || **1°** Marqué d'un stigmate. || Marqué des stigmates de la crucifixion. Saint François stigmatisé. || Substantivement. Les stigmatisés, nom donné à certains mystiques qui, par une contemplation assidue de la passion de Jésus-Christ, finissent, dit-on, par éprouver des douleurs, des manifestations pathologiques, des stigmates dans les parties du corps où les clous furent enfoncés et où le coup de lance fut porté. || **2°** Fig. Blâmé d'une manière digne et publique.

STIGMATISER (stigh-ma-ti-zé), *v. a.* || **1°** Marquer avec un fer rouge ou autrement. On stigmatisait autrefois les esclaves fugitifs. || **2°** Fig. Imprimer à quelqu'un une note infamante, une flétrissure publique. On l'a cruellement stigmatisé dans ce pamphlet.

— HIST. XVIe s. Je suis, dict-il [le philosophe Bion], fils d'un serf, bouclier, stigmatizé, MONT. IV, 144.

— ETYM. Στιγματίζειν, marquer.

† **STIGMATISEUR** (stigh-ma-ti-zeur), *s. m.* Celui qui stigmatise.

† **STIGMATOPHORE** (stigh-ma-to-fo-r'), *adj.* || **1°** Qui porte des trous. || **2°** *S. m.* Partie du pistil qui supporte le stigmate.

— ETYM. Στιγματοφόρος, de στίγμα, et φορέω, qui porte.

† **STIGMULE** (stigh-mu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Chacune des divisions d'un stigmate qui en offre plusieurs.

STIL DE GRAIN (stil de grin), *s. m.* Couleur jaune-verdâtre, obtenue en pulvérisant les baies du nerprun de Provence, qui croît à l'état naturisé et les préparant avec du carbonate de plomb.

— ETYM. Origine inconnue.

† **STILBINE** (stil-bi-n'), *s. f. plur.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, voisine des verbénacées.

† **STILLANT, ANTE** (stil-lan, lan-t'), *adj.* Qui tombe goutte à goutte. Dans les lieux vides, où les eaux stillantes tombent goutte à goutte des parois et des voûtes, BUFF. *Min.* t. VI, p. 293.

— ETYM. Voy. STILLATION.

STILLATION (stil-la-sion), *s. f.* Chute d'un liquide qui tombe goutte à goutte. Ce qui semble indiquer que la chute de la pluie même est de seconde formation, et a été, comme les altères, produit par la stillation des eaux, BUFF. *Min.* t. II, p. 7.

— ETYM. Lat. *stillationem*, de *stillare*, couler goutte à goutte, dénominatif de *stilla*, qui est le diminutif de *stiria*, *stirpis*, goutte.

† **STILLATOIRE** (stil-la-toi-r'), *adj.* Qui filtre, qui tombe goutte à goutte.

— HIST. XVIe s. Stillatoire, COTGRAVE.

† **STILLICIDE** (stil-li-si-d'), *s. m.* Eau qui tombe goutte à goutte. Aucune servitude de stillicide n'existe en faveur de l'oyer sur le terrain des demandeurs. Il faut la tort DENISART.

— ETYM. Lat. *stillicidium*, de *stilla*, goutte, et *cadere*, tomber.

† **STILLINGIE** (stil-lin-jie), *s. f.* Genre d'euphorbiacées dans lequel on distingue la stillingie sébifère, dite vulgairement arbre à suif, c'est le *croton sebiferum* des botanistes modernes, LEGOARANT.

STIMULANT, ANTE (sti-mu-lan, lan-t'), *adj.* || **1°** Qui stimule, excite. A ces stimulantes apostrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude, J. J. ROUSS. *1er dial.* || **2°** *S. m.* Ce qui excite, aiguillonne. Il est assez exact par lui-même, [] n'a pas besoin de stimulants, || **3°** Terme de médecine. Qui est propre à éveiller, à exciter. Potion stimulante. || *S. m.* Nom donné aux médicaments qui ont la propriété d'exciter plus ou moins promptement et d'une manière manifeste l'action organique des divers systèmes de l'économie. Employer un stimulant. || Stimulants diffusibles, ceux qui ont une action prompte et de peu de durée; stimulants persistants, ceux qui ont, en général, une action moins prompte, mais plus durable. || Terme d'agriculture. Se dit de substances telles que le plâtre, les cendres, la suie, etc., qu'on a considérés, à tort, comme ne nourrissant pas les plantes, mais excitant seulement la végétation.

† **STIMULATEUR, TRICE** (sti-mu-la-teur, tri-s'), *adj.* Qui stimule, qui excite. L'air par son oxygène, le fluide électrique, le calorique, la lumière, sont les agents stimulateurs, les causes stimulatrices qui entretiennent la vie dans les organes, BICHAT.

— HIST. XVIe s. Stimulateur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *stimulatorem*, de *stimulare*, stimuler.

† **STIMULATION** (sti-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de stimuler. Les stimulations de l'amour-propre. || **2°** Terme de médecine. Action des stimulants.

— HIST. XVIe s. Si dura indolete election trop stimulée par stimulation desordonnée, CHR. DE PISAN, *Charles V*, I, 82.

— ETYM. Lat. *stimulationem*, de *stimulare*, stimuler.

† **STIMULE** (sti-mu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Poil fin et raide dont la piqûre cause des démangeaisons.

— ETYM. Lat. *stimulus*, aiguillon (voy. STIMULER).

STIMULÉ, ÉE (sti-mu-lé, lée), *part. passé* de stimuler. Stimulé par l'émulation.

STIMULER (sti-mu-lé), *v. a.* || **1°** Aiguillonner, exciter, il a de bonnes intentions, mais il faut le stimuler. || **2°** Terme de médecine. Exciter, animer. Il ne faut stimuler l'estomac qu'avec précaution. Dans l'un et l'autre sexe, la puberté stimule également les glandes et le cerveau, CABANIS, *Instit. Hém. Soc. mor. et polit.* t. II, p. 304.

— HIST. XVIe s. Et comme ainsi fust que uns d'oulx eamesut et stimulast contre les Roumains bayan ancune occasion, PASQ. p. 46, verso. La cause veritable laquelle deus peuples consiste et veuins stimule et espoint à fere ceste guerre, IB. p. 64, verso. || XVIIe s. Il vit agreant stimule la vertu espulsive à jeter hors du corps le venin..., PARÉ, XXIV, 22.

— ETYM. Lat. *stimulare* (voy. STIMULUS).

STIMULEUX, EUSE (sti-mu-leu, leu-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de stimules. Plantes, feuilles stimuleuses.

STIMULINE (sti-mu-li-n'), *s. m.* Terme de médecine. Tout ce qui est de nature à déterminer une excitation dans l'économie animale.

STIMULUS (sti-mu-lus), *s. m.* Terme de botanique. Synonyme d'aiguillon et stimule domestique, pour en suivre et inciter les bonnes parties et vertus d'iceux, PARÉ, XXVI, p. 676.

— ETYM. Lat. *stimulus*, aiguillon, pour *stigmulus*; comparez στιγμή, aiguillon (voy. STIGMATE).

† **STIPE** (sti-p') *s. m.* Terme de botanique. || **1°** Nom donné à la tige ligneuse des palmiers monocotylédones arborescentes, qui se termine par un faisceau de feuilles. || **2°** Support de la fructification dans les cryptogames, du chapeau dans les agarics.

— ETYM. Lat. *stipes*, souche.

† **2. STIPE** (sti-p'), *s. f.* Genre de la famille des graminées. On y distingue la stipe très-tenace qui sert à faire des sparteries comme le sparte.

— ETYM. Lat. *stipa*, paille.

3. STIPE (sti-p'). *s. f.* Anciennement, droit sur les baux. Nous avons résolu d'accorder la décharge du droit de stipe, qui est une maille pour livre des sommes contenues dans les contrats et obligations, *Edit*, avril 1673.

— ETYM. Lat. *stipe*, petite pièce de monnaie.

† **STIPELLE** (sti-pè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite stipule placée à la base des folioles d'une feuille composée.

— ETYM. Dimin. de *stipule*.

† **STIPELLÉ, ÉE** (sti-pè-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont garnies de stipelles.

STIPENDIAIRE (sti-pan-di-è-r'), *adj.* Qui est à la solde de quelqu'un. Des troupes stipendiaires. || Substantivement. Les grandes armées composées d'honnêtes stipendiaires bien élevés, qui décident du destin des États, VOLT. *Candide*, 4. De nos jours encore, on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics payés avec des deniers, J. J. ROUSS. *Gouv. Pologne*, XI. || Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

— HIST. XIVe s. En reverence de Dieu et de sainte eglise et contemplacion de nostre saint pere, pour son hostel et ses domestiques, familiers ou stipendiers, on CANGE, *stipendiarius*.

— ETYM. Lat. *stipendiarius*, de *stipendium* (voy. STIPENDIER).

† **STIPENDIE** (sti-pan-die), *s. f.* Nom d'une ancienne œuvre d'église. Les ecclésiastiques, bénéficiers, gouverneurs et administrateurs des aumône-

Digitized by Google

ries, commanderies, prévôtés, stipendies et confraries, marguilliers des fabriques.... *Édit*, mars 1673.

— ETYM. Lat. *stipendium* [voy. STIPENDIER].

STIPENDIÉ, ÉE (sti-pan-di-é, ée), *part. passé* de stipendier. Des militaires largement stipendiés pendant de longues années d'oisiveté, RAYNAL, *Hist. philos.*, IV, 18. || Substantivement. Dindignes stipendiés.

STIPENDIER (sti-pan-di-é), *v. a.* | Je stipendiais, nous stipendions, vous stipendiiez; que je stipendie, que nous stipendiions, que vous stipendiiez. Avoir à sa solde. Les alliés faisaient le grand nombre des troupes dans les deux républiques [Athènes et Sparte], et ils étaient stipendiés par les villes qui les envoyaient, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 562, dans POUGENS. || Il ne se dit plus guère qu'en mauvaise part. Stipendier des assassins.

— HIST. XVIe S. Il n'y a cité, ville, bourgade ni chasteau, qui n'ait fait provision d'armes et autres munitions de guerre, nourry et stipendié plusieurs soldats, avec grands coustz de deniers, FROUMENTEAU, *Finances*, liv. III, p. 286.

— ETYM. Lat. *stipendiari*, de *stipendium*, qui vient de *stips*, petite monnaie (voy. STIPE 3), et *pendere*, payer : *stipendium* est pour *stippendium*. On a attribué *stipendere* à Ménage; mais, comme on voit, il est bien plus ancien.

† **STIPIFORME** (sti-pi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un stipe. Tige stipiforme.

— ETYM. *Stipe* 1, et *forme*.

† **STIPITÉ, ÉE** (sti-pi-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est porté sur un support.

— ETYM. *Stipe* 1.

† **STIPULACÉE, ÉE** (sti-pu-la-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui donne naissance à des stipules; qui a de grandes stipules.

† **STIPULAIRE** (sti-pu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport ou qui appartient aux stipules. || Appui stipulaire, agaric à tige capillaire.

STIPULANT, ANTE (sti-pu-lan, lan-t'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui stipule. Les parties stipulantes dans ce contrat.

STIPULATION (sti-pu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Clause, condition, convention énoncée dans un contrat. Les Romains eux-mêmes longtemps sans écrire les traités entre particuliers, comme il paraît par l'obligation en paroles, qu'ils appelaient stipulation, FLEURY, *Mœurs des Israël.* tit. 25, 2e part. p. 348.

— HIST. XIIe S. Avons promis et promettons nadir citiens par solempne stipulation..... CASTAN, *le Siège de Besançon*, p. 74. || Par extension. Stipulation que Dieu fait en exigeant de nous que nous le servions, est enclose sous l'alliance de grace, CALV, *Instit.* 1012.

— ETYM. Lat. *stipulationem*, de *stipulari*, stipuler.

STIPULE (sti-pu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petites feuilles supplémentaires, réduites le plus souvent à la nervure médiane, et produites par une expansion du pétiole, qui s'insèrent de chaque côté de la base de certaines feuilles. || Terme de zoologie. Plume qui sort de la peau et qui est encore enveloppée dans sa gaine.

— ETYM. Lat. *stipula*, diminutif de *stipa*, paille. *Stipa*, *stipe*, d'où *stipe* 3, ont même origine et se rattachent à *stare*, radical *sthâ*.

1. **STIPULÉ, ÉE** (sti-pu-lé, lée), *part. passé* de stipuler. Les conditions stipulées dans l'acte.

† 2. **STIPULÉ, ÉE** (sti-pu-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de stipules. || Se dit des cuisses des insectes, lorsqu'elles offrent, à leur base, une lame forte et isolée.

— ETYM. *Stipule*.

† **STIPULÉEN, ENNE** (sti-pu-lé-in, è-n'), *adj.* Terme de botanique. Qui doit son origine à des stipules transformées.

STIPULER (sti-pu-lé), *v. a.* | 1° Terme de jurisprudence. Chez les Romains, contracter par la paille. Il est curieux de suivre la biographie d'un symbole, de voir par exemple... comment l'herbe, suivant le cours de la végétation juridique, devint paille, *stipula*; comment, la formule remplaçant le symbole et se perdant elle-même dans une locution vulgaire, le souvenir de cette paille nous reste en un mot : stipuler, MICHELET, *Orig. du droit franç. Introd.* CXII. || Plus tard, toute trace du symbole s'étant effacée, stipuler s'est contracter, en formant le contrat par l'échange d'une interrogation et d'une réponse effectuées dans des formes et avec des paroles solennelles. || 2° Aujourd'hui, énoncer expressément dans un acte quelque condition obligatoire. Un accommodement qui stipulerait notre sûreté sans nous la donner, et qui, en terminant la guerre civile, établirait la servitude, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 333, dans POUGENS. Nous stipulons qu'on ne nous demandera point les mille écus de notre vivant, PATRU, *Plaidoyer* 9. On ne stipula point aux noces de Louis XIII[1]; on stipulait une abbaye pour la dot d'une fille; et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un preuré, VOLT. *Mœurs*, 175. || Absolument. Il [Gélon] les exempta au lieu de marchés d'une place de commerce. || Il se dit aussi des fonds ou numéraire. Chaque action de la banque [de Law] donne le titre de sixcents, c'est-à-dire du premier fonds, P. GIRARDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 173. On la payait [la France] en numéraire, et son stock métallique s'accroissait incessamment, DE WARU, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 133.

— ETYM. Angl. *stock*, provision, proprement souche.

STOCKFISCH (stok-fich), *s. m.* Toute sorte de poisson salé et séché, et, plus particulièrement, une espèce de morue, BOISTE, 1829.

— HIST. XIVe S. Morue seiche à l'air et au soleil est nommée stoik, *Ménagier*, II, 9. || XVe S. Lesiocpius et merlus desquex on fait le stockfisch, PASS, 125, 35.

— ETYM. Angl. *stockfish*, de *stock*, bûche (voy. STOCK), et *fish*, poisson (voy. ce mot).

† **STOECHIOMÉTRIE** (stoé-ki-o-mé-trie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite des proportions dans lesquelles les diverses substances se combinent ensemble.

— ETYM. Στοιχεῖον, élément, et μέτρον, mesure.

† **STOÏF** (stoï), *s. m.* Étoffe de laine non croisée à deux lisses, de façon que le bouquet ou le carreau qui forme le dessin, paraît brillant à l'endroit. Plus tard on fait de ces stoffs unis; c'était une espèce de toile de laine assez brillante.

— ETYM. Angl. *stuff*, étoffe (voy. ce mot).

STOÏCIEN, IENNE (sto-i-sin, siè-n'; en vers, sto-i-si-in, de quatre syllabes ordinairement), *adj.* | 1° Qui suit la doctrine de Zénon, d'ancêtus a été, sans contredit, un des plus célèbres philosophes de la secte stoïcienne; il était Rhodien, et ses ancêtres avaient commandé aux années de la république, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 1re part. II, 7. Zénon de Citium, philosophe, chef de la secte stoïcienne, 1er siècle avant J. C., DOCHEZ, *Annotat.* L. VII, *Table* 8. || Par extension. Qui a la fermeté des philosophes de cette doctrine. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisante les choses de ce monde et de la vie, 418. || 2° Qui appartient à la doctrine de Zénon. Le caractère sérieux et réfléchi des Romains, leur goût pour la morale et la jurisprudence leur firent embrasser de préférence la philosophie stoïcienne, SOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, IV, p. 204. || 3° S. m. et f. Stoïcien, stoïcienne, celui, celle qui est de la secte de Zénon. Ce Scythe [qui tailladait sans raison les arbres] exprime bien Un indifférent stoïcien, LA FONT. *Fabl.* III, 20. La nouvelle des traits dont mon cœur est épris; Et c'était autrefois l'amour des grands esprits; Mais aux stoïciens je donne l'avantage, Et je ne trouve rien de si beau que leur sage, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Ce que les stoïciens appelaient l'âme du monde, était cette raison qu'ils croyaient répandue dans la nature, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXVI, 3e part. II, 2. Dans ce temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire; il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable..., MONTESQ. *Rom.* 16. Julien était stoïcien, de cette secte, ressemble philosophique et religieuse, qui produisit tant de grands hommes, et qui n'en eut jamais un méchant, VOLT. *Phil. Exam. de Bolingbroke*, 21. Sénèque faisait grand cas des stoïciens rigoristes; mais il était stoïcien mitigé, et peut-être même éclectique, DIDER. *Claude et Ner.* I, 1. || Par extension, personne ferme, sévère, inébranlable. Souffrir en stoïcien.

— SYN. STOÏCIEN, STOÏQUE. Stoïcien signifie appartenant à la secte philosophique de Zénon; et stoïque veut dire conforme aux maximes de cette secte. Stoïcien va proprement à l'esprit et à la doctrine; stoïque, à l'humeur et à la conduite. Une vertu stoïque est une vertu courageuse et inébranlable; une vertu stoïcienne pourrait bien n'être qu'un masque de pure représentation. Parlez-nous l'un des disciples de Zénon, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de sa philosophie, était plus stoïque que stoïcien, BOURDOUE.

— HIST. XVIe S. Les stoïciens en deffendent le sentiment [de la tristesse] à leur sage, MONT. I, 6.

— ETYM. Voy. STOÏQUE.

STOÏCISME [sto-i-si-sm'], *s. m.* || 1° Philosophie de Zénon, laquelle, au point de vue métaphysique, considérait le monde comme identique avec Dieu, et qui, au point de vue moral, plaçait le bonheur dans l'accomplissement de la vertu. Le stoïcisme sortit de l'école cynique : Zénon, qui avait étudié la morale sous Cratès, en fut le fondateur, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Il y a dans le stoïcisme un esprit monacal qui me déplaît, BR. *Claude et Ner.* II, 8. Plus j'y réfléchis, plus il me semble que nous aurions tous besoin d'une teinte légère de stoïcisme, ID. II, 8. || 2° Par extension, austérité, fermeté dans la doctrine, dans la conduite que celles des stoïciens. Le stoïcisme est une affaire de tempérament, INDER. *Opin. des anc. philos.* (*stoïcisme*). Le prince [de Conti] lui avait fait entendre qu'il allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, le stoïcisme de Rousseau [J. J.] s'était ému, BACHAUM. *Mém. secr.* 31 juin 1762.

— ETYM. Voy. STOÏQUE.

† **STOÏCITÉ** (sto-i-si-té), *s. f.* Néologisme. Fermeté, stoïcisme pratique. Un levain de stoïcité Mêle à nos sens tardifs quelques humeurs chagrines; Et j'ai, comme Zénon, des vertus bien voisines De l'orgueil et de l'âpreté, BERNIS, *Poés. div. Rond. poét.* p. 69, dans POUGENS.

— ETYM. *Stoïque*.

STOÏQUE (sto-i-k'), *adj.* || 1° Qui tient de l'insensibilité et de la fermeté du stoïcisme. Il [Montaigne] rejette bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche.... loin des hommes.... HAMEL, *Hist. anc. de Sav.* Sourd au bruit des canons, calme au sein de l'horreur, D'un œil ferme et stoïque il [Duplessis-Mornay] regarde la guerre Comme un fléau du ciel, affreux, mais nécessaire, VOLT. *Henr.* VI. Est-il quelqu'un de vous d'un esprit assez fort, Assez stoïque, assez au-dessus du vulgaire, pour oser décider ce que Platon doit faire? ID. *Mr. de Créci*, III, 2. Comme je n'ai jamais eu le caractère bien stoïque, je payais moins patiemment à la nature le tribut de douleur qu'elle m'impose à tous les ans, MARMONTEL, *Mém.* V. Combien de fois ainsi mon esprit abattu A cru s'envelopper d'une froide vertu, RÉGN. III, 4. Zénon la trompeuse sagesse, Sous un manteau stoïque a caché sa faiblesse! LAMART. *Méd.* I, 18. || 2° Il se dit quelquefois de ce qui sent la doctrine de Zénon. On peut donner plusieurs causes à cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque qui encourageait..... MONTESQ. *Rom.* 13. || S. m. Ses dit quelquefois pour stoïcien. Ce que les stoïques proposent est difficile et si vain! les stoïques pensent que nous ceux qui ne sont point au haut degré de sagesse sont également vicieux, PASC. *Pens.* XIV, 120, édit. HAVET. Qu'un stoïque aux yeux secs voie embrasser la mort, Moi je pleure et j'espère, A. CHÉN. *la Jeune captive*.

— HIST. XVIe S. Si est la pitié passion vicieuse aux stoïques, MONT. I, 3. La définition stoïque de l'amour [donnée par les stoïciens], ID. 4, 213. La secte stoïque, ID. I, 240.

Digitized by Google

— ETYM. Στοᾶος, de στέγη, portique, à cause que Zénon donnait son enseignement sous un portique à Athènes.

STOÏQUEMENT (sto-i-ke-man), *adv.* En stoïcien, avec courage et fermeté. La maréchale de Clérembault est ici : elle soutient stoïquement sa disgrâce, et ne se lera point ouvrir les veines, SÉV. 27 déc. 1679.

— ETYM. *Stoïque*, et le suffixe *ment*.

STOMACHE, *S.* m. VOY. STOMACHUS.

† **STOLE** (sto-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Robe des personnages considérables chez les Hébreux et les Perses. Artien appelle la tunique des rois de Perse adoptée par Alexandre, la stole des Mèdes, c'est-à-dire une tunique qui descendait jusqu'aux pieds, comme l'habillement des grecques et des Romaines appelé stolo, *nonsez, Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 83. || Robe de toilette des dames romaines. Les dames romaines avaient d'abord porté cette togo, que la stole remplaça, et qu'elles abandonnèrent à leurs esclaves et aux courtisanes ; la stole fut de pourpre et enrichie d'une bande d'étoffe d'or qui l'entourait tout entière, PASTORET, *Instit. Mem. hist. et litt. nav.* t. III, p. 299.

— ETYM. Lat. *stola*, du grec στολή, robe (voy. ÉTOLE).

† **STOLIFÈRE** (sto-li-fè-r'), *s. m.* Mot forgé par Voltaire pour désigner les gens qui portent robe, les ecclésiastiques. Que vos grands stolifères n'aient jamais moins de dix talents d'or, que les très-grands stolifères n'en aient jamais moins de mille, VOLT. *Dial.* 38.

— ETYM. *Stole*, et lat. *ferre*, porter.

† **STOLISTE** (sto-li-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Nom du prêtre égyptien chargé de tout ce qui concernait l'instruction religieuse et le choix des victimes.

— ETYM. Στολίζ, robe.

† **STOLON** (sto-lo-n), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Filet grêle que certaines plantes émettent de leurs racines, tiges, ou branches, et qui va prendre terre à une certaine distance, s'y enracine et produit de nouveaux individus. Les oeillets des fraisiers sont des stolons. || 2° Terme d'anatomie. Stolon prolifère, prolongement du tissu du corps de certains animaux, les acalèphes par exemple, sur lequel naissent, par gemmation, des bourgeons ou mamelons qui, sans fécondation, se développent en animaux parfaits.

— ETYM. Lat. *stolones*, rejeton.

† **STOLONIFÈRE** (sto-lo-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte ou produit des stolons.

— ETYM. Lat. *stolones*, rejeton, et *ferre*, porter.

† **STOLONIME** (sto-lo-ni-me), *s. f.* Équipement des flottes.

— HIST. XVIe *s.* Stolonime, traicté contenant la manière de dresser, fournir, equiper et entretenir, en tout temps, en honneurde une armée de mer, dans JAL, *Arm. navil.* 1842, t. II, p. 23.

— ETYM. Στόλος, flotte, et νόμος, règle.

† **STOMACACE** (sto-ma-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Ulcération fétide de la bouche. || Nom donné quelquefois au scorbut, à cause de l'état de la bouche dans cette maladie.

— ETYM. Στοματακή, de στόμα, bouche, et κακόν, maladie.

STOMACAL, ALE (sto-ma-kal, ka-l'), *adj.* Qui fortifie l'estomac. Les bons vins sont stomacaux.

— HIST. XVIe *s.* Le nerf stomachal, de chacun costé un, descend attaché et adherent à l'oesophage, PARÉ, II, 16. Des épaules stomachales, IBID. 3.

— ETYM. Lat. *stomachus* (voy. ESTOMAC).

STOMACHIQUE (sto-ma-chi-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à l'estomac. Veines stomachiques. || Les antidotes disent plutôt, en ce sens, gastrique. || 2° Particulièrement. Bon à l'estomac. Toutes les recettes dont j'ai usé d'ailleurs, quoique réputées stomachiques ou stomachales, car leur nom n'est pas plus assuré que leur effet, m'ont fait plus de mal que de bien, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* sept. 1764. || Substantivement. Un bon stomachique.

— REM. On a voulu distinguer stomacal et stomachique, le premier se disant surtout des choses naturelles, et le second, des compositions artificielles. Mais l'usage ne distingue pas plus que n'a fait d'Alembert ; seulement, il emploie stomachique de préférence.

— HIST. XVIe *s.* Le nerfs rameux nerveux se nomme stomachique, pour ce qu'il descend à l'estomach ou ventricule, PARÉ, II, 16.

— ETYM. Lat. *stomachicus*, du *stomachus* (voy. ESTOMAC).

† **STOMALGIE** (sto-mal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans la bouche.

— ETYM. Στόμα, bouche, et ἄλγος, douleur.

† **STOMATE** (sto-ma-t'), *s. m.* Terme de botanique. Pore microscopique qui se voit dans l'épiderme des plantes. Les stomates servent uniquement à la respiration des végétaux.

— ETYM. Στόμα, bouche, orifice.

† **STOMATIQUE** (sto-ma-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Médicaments stomatiques, médicaments que l'on emploie dans les diverses affections de l'intérieur de la bouche ; tels sont les élemitfices, les masticatoires, les gargarismes.

— ETYM. Στοματικός, de στόμα, bouche.

† **STOMATITE** (sto-ma-ti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse de la bouche.

— ETYM. Στόμα, bouche, et la finale médicale *ite*.

† **STOMATO-GASTRIQUE** (sto-ma-to-ga-stri-k'), *adj.* Qui appartient à la bouche et à l'estomac. || Ganglion stomato-gastrique, nom d'un des ganglions nerveux des mollusques.

† **STOMATOPLASTIE** (sto-ma-to-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Restauration, par autoplastie, de la cavité buccale perforée ou déformée.

— ETYM. Στόμα, bouche, et πλάσσειν, former.

† **STOMATOSCOPE** (sto-ma-to-skop), *s. m.* Terme de médecine. Instrument employé pour tenir la bouche ouverte, et permettre d'en sonder l'intérieur ou de pratiquer quelque opération.

— ETYM. Στόμα, bouche, et σκοπεῖν, examiner.

† **STOMIDE** (sto-mi-d'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères ; on en trouve à Paris une espèce, qui est le *stomis pumicatus*.

† **STOMOCÉPHALE** (sto-mo-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres stomocéphales, monstres qui ont deux yeux contigus ou un œil double occupant la ligne médiane, avec un appareil nasal atrophié et en forme de trompe, des mâchoires rudimentaires et une bouche très-imparfaite ou nulle.

— ETYM. Στόμα, bouche, et κεφαλή, tête.

† **STOMOGASTRALE** (sto-mo-se-fa-l'), *s. f.* Étui du nerf stomogastrique.

† **STOMO-GASTRIQUE** (sto-mo-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Artère stomo-gastrique, l'artère coronaire stomachique.

— ETYM. Στόμα, orifice de l'estomac, et *gastrique*.

† **STOMOXE** (sto-mo-ks'), *s. m.* Insecte diptère, *stomoxys calcitrans*, Geoffroy, qui tourmente les animaux de l'espèce chevaline.

— ETYM. Στόμα, bouche, et ὀξύς, aigu.

† **STOPPER** (sto-pé), *v. a.* Arrêter, en parlant d'un bâtiment à vapeur, d'un train, d'une machine. Cette fois, le câble était complétement perdu ; il n'était retenu tout à coup à la suite d'un emballement prodigieux dans une des caves, et avait disparu dans la mer avant qu'on eût pu stopper l'appareil de déroulement, BLANQUI, *Journ. officiel*, 8 sept. 1865, p. 1191, 3e col. || Neutralement. Au commandement donné : un homme à la mer, le fils jeter la bouée, amener la baleinière, et stopper, BOUET-WILLAUMEZ, *Rapport au ministre*, 1847, dans JAL. || Pour commander de stopper, on crie : stop ! — ETYM. Angl. *to stop*, arrêter.

† **STOPPEUR** (sto-peur), *s. m.* Appareil mécanique destiné à saisir et arrêter le câble lorsqu'il file, l'ancre lorsqu'elle descend au fond de la mer, le moteur d'une machine, etc.

— ETYM. Angl. *stopper*, de *to stop*, stopper.

† **STOQUER** (sto-ké), *v. a.* Dans les rallineries de sucre, conduire le feu d'un fourneau, de manière à rendre la chaleur égale partout.

† **STOQUEUR** (sto-keur), *s. m.* Verge pour stoquer.

STORAX (sto-raks) ou **STYRAX** (sti-raks), *s. m.* Baume de consistance variable, et d'une odeur très-agréable, dans lequel on reconnaît celle de l'acide benzoïque. Le storax provient du *styrax officinale*.

— HIST. XVIe *s.* Pour l'aleutere propre à tel vesou, c'est la terebenthine, le storax, la graine d'ortie, et les fueilles de cyprès, PARÉ, XXIII, 6.

— ETYM. Στύραξ.

STORE (sto-r'), *s. m.* || 1° Pièce de natte, de toile ou d'autre étoffe, qu'on met aux fenêtres d'une chambre, ou d'une voiture, et qui se lève et se baisse par un ressort. Grande nouvelle ! on n'appprend qu'une voiture à six chevaux avec tous les stores baissés arrive dans le village, et s'arrête devant la maison du curé, GENLIS, *Mères* ric. t. III, p. 203, dans POUGENS. || 2° Terme de serrurerie. Tuyau de fer-blanc sur lequel est roulé un store.

— ETYM. Lat. *stores*, natte; du grec στορέω, couvrir ; radical sanscrit *stri*, couvrir.

STRABISME (stra-bi-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Difformité dans laquelle, lorsque le rapport des yeux, objet, l'un des yeux ou tous deux s'écartent involontairement de l'axe visuel, de manière qu'ils ne peuvent jamais être dirigés en même temps sur le même point. Le strabisme ou regard louche ou oblique peut dépendre de l'un d'eux ; tantôt que l'autre paraît agir indépendamment de celui-là, *Suppl. à l'Instit. nat.* Cat. t. II, p. 80.

— ETYM. Στραβισμός, de στραβός, louche, qui se rattache à στρέφω, tourner.

† **STRABOTOMIE** (stra-bo-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie, opération par laquelle on coupe les muscles de l'œil pour remédier au strabisme.

— ETYM. Στραβός, louche, et τομή, section.

† **STRABOTOMISTE** (stra-bo-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui pratique la strabotomie.

† **STRADIVARIUS** (stra-di-va-ri-us'), *s. m.* Un violon fait par le célèbre luthier Stradivarius né à Crémone en 1650, mort en 1727, d'après FÉTIS.

† **STRAFIN** (stra-fin'), *s. m.* Nom donné à des segments circulaires ou jantes de bois, dans le moulin à dévider la soie.

† **STRAGULE** (stra-gu-l'), *s. m.* Terme de botanique. L'une des enveloppes de la fleur des graminées.

— ETYM. Lat. *stragulum*, couverture.

† **STRAMOINE** (stra-mo-in'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qu'on retire du stramonium.

† **STRAMONIUM** (stra-mo-ni-om'), *s. m.* Nom du *datura stramonium*, solanées, dit aussi pomme épineuse et herbe aux sorciers. Le poison du stramonium, du champignon et de la vipère sont une production de la nature, PATISSOT, *Cons. chim.* t. I, p. II.

— ETYM. Origine inconnue.

STRANGULATION (stran-gu-la-sion ; en vers, il faut appl. z, D'ALEMB. *Lett.* || 1° Terme de médecine légale. Acte de violence qui consiste en une constriction exercée directement sur autour, soit au devant du cou et avec cet effet, en s'opposant au passage de l'air, de suspendre brusquement la respiration et la vie. || 2° Terme de médecine. Strangulation utérine, l'hystérie.

— HIST. XVIe *s.* Strangulation, COT. MAY.

— ETYM. Lat. *strangulationem*, de *strangulare* (voy. ÉTRANGLER).

STRANGURIE (stran-gu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Envie à rendre l'urine, qui n'est émise que goutte à goutte, avec douleur et ténesme vésical. Je suis attaqué actuellement d'une strangurie la fin de cette journée pourrait bien mettre fin à tous mes tours de chat, tandis que vous serez encore longtemps vos très-beaux jours de singe [Bertrand et Raton], VOLT. *Lett. d'Alembert*, 14 Paris, 1775, 1re édit. || Proverbialement. Il [à Paris] a pour tous les jours, et au spectacle et à l'Académie et dans les rues même, de l'hommage de ses concitoyens, tomba enfin très-sérieusement malade à la fin d'avril pour avoir pris dans un moment de travail plusieurs tasses de café qui augmentèrent la strangurie ou la difficulté d'uriner à laquelle il était sujet, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 10e juil. 1778.

— HIST. XVIe *s.* Si l'urine ou jettée seulement goutte à goutte, telle disposition est nommée strangurie, qui est une involontaire emission d'urine, fréquente et en petite quantité, PARÉ, XI, 20.

— ETYM. Στραγγουρία, de στραγξ, goutte, et οὖρον, urine.

STRAPASSÉ, ÉE (stra-pa-sé, sée), *part. passé* de strapasser. Tout ce qui n'est pas outré, forcé, strapassé, est froid pour ceux qui ont perdu le goût de la vérité, DIDER. *Lett. à Mme Riccoboni.*

STRAPASSER (stra-pa-sé), *v. a.* || 1° Terme vieilli. Maltraiter de coups. || 2° Terme de peinture, peu usité. Peindre ou dessiner à la hâte et sans correction, en affectant la négligence et la facilité.

— ETYM. Espagn. *estrapazar* ; ital. *strapazzare* ; de l'ital. PRUZZ, fou.

† **STRAPASSON** (stra-pa-son), *s. f.* Peinture qui strapasse.

Digitized by Google

STRAPASSONNÉ, ÉE (stra-pa-so-né, née), *part. passé* de strapassonner. Figures strapassonnées.

STRAPASSONNER (stra-pa-so-né), *v. a.* Terme de peinture. Syn. de strapasser et encore moins usité.

STRAPONTIN (stra-pon-tin), *s. m.* ‖ 1° Siége garni que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés ou aux portières dans les grands carrosses, et qui peut se lever et s'abaisser. À six heures donc, on monte en calèche ; le roi, Mme de Montespan, Monsieur, Mme de Thianges, et la bonne d'Heudicourt sur le strapontin, sér. 29 juil. 1676. Un carrosse..... avec ses coussins et un strapontin rempli de plumes, *Lett. sér. de Colbert*, vii, 380. ‖ 2° Il se dit d'un siége supplémentaire dans quelques voitures publiques et dans les théâtres.

— REM. On disait autrefois estrapontin : Les prédicateurs et l'indécision frère d'estrapontin de son carrosse [de Louis XV enfant] pour n'y laisser que les deux fonds, st-sim. 435, 59.

— HIST. XVIe S. Il va coucher sur un petit strapontin, tout vestu, en ses tranchées, carl. vii, 13.

— ETYM. Ital. *strapuntino*, qui n'est pas dans le Dictionnaire de la Crusca.

STRAS (stras'), *s. m.* Composition vitreuse imitant le diamant et les autres pierres précieuses ; c'est un silicate de potasse et de plomb, plus riche en oxyde de plomb que le flint-glass. Le lapidaire, qui rejette au premier coup d'œil et sépare les stras et autres verres de composition des vrais diamants et des pierres précieuses, *Min.* t. III, p. 83. : Fig. C'est grand dommage que Delille, Du Pinde lejoutier charmant, Ait joint le stras au diamant, Et brillanté la prose à rimailler, tabeun, *Acanthologie, au mot Delille*, p. 70.

— ETYM. *Strass*, nom du joaillier qui mit à la mode cette pierre de composition, suivant Littré.

STRASSÉ (stra-sé), *s. f.* ‖ 1° Bourre faite avec les premiers fils du ver à soie, qui sont rudes et grossiers ; il se dit de la soie. Lorsque, après que est enlevée de dessus les cocons, il reste des peaux soyeuses que l'on nomme strasses qui enveloppent les chrysalides, *Dict. des arts et métiers, version.* ‖ 2° Gros tissu à emballage.

— ETYM. Ital. *straccio*, chiffon, au pluriel, *stracci*, sorte grossière, du verbe *stracciare*, déchirer.

‖ **STRATAGÈME PUDIQUE** (stra-ta-jè-me-pu-di-k), *adj.* Qui a rapport aux stratagèmes.

— HIST. XVIe S. Stratagematique, corgnate.

STRATAGÈME (stra-ta-jè-m'), *s. m.* ‖ 1° Ruse de guerre. Les stratagèmes, titre d'un ouvrage de Polyen. Il employa un stratagème assez extraordinaire dans un combat naval, volt. *Hist. univ. Œuv.* t. I, p. 300, dans rouchin. Le premier stratagème relatif à la prise de l'Acro-Corinthe est d'antiques tonnaux, comme vous l'apprend Plutarque, clavier, *Instit. Hist. et lit. anc.* t. IV, p. 88. ‖ 2° Fig. Tour d'adresse, de finesse, de ruse dont on use dans toutes sortes d'affaires. Les deux accusateurs que lui-même a produits.... Pour me calomnier subornés par lui-même, N'ont pu bien soutenir un si noir stratagème, corn. *Nicom.* III, 4. Ne ramassant que des stratagèmes pour même, J'ai conçu, digéré, produit un stratagème, Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, Doivent, sans contredit, mettre pavillon bas, mol. *l'Ét.* II, 10. Comme la partie n'est pas égale, il faut passer de stratagème, id. *Festin*, II, 10. Vous ressemblez trop à ce frère, pour que je vous plus longtemps la dupe de votre stratagème, lesage, *Diable boit.* 9.

— HIST. XVIe S. Stratageme, puisque ce mot grec depuis quelque temps a trouvé lieu au langage françois, m. sext. *Apol. St Sebastien*. Je scay tous les stratagemates et proueses des vaillant capitaines et chiuantiers de temps passé, vaul. 24. Le stratageme, ou la ruse de Charles IX, roy de France, contre les huguenots rebelles à Dieu et à luy, 1573, *Arch. cur. de l'Hist. de France*, 1re série, t. VI, p. 404.

— ETYM. Corruption de στρατήγημα, action d'un général, ruse de guerre, de στρατηγέω, gouverner, commander (grand thème de στρατός, étendre), et ἄγειν, conduire.

‖ **STRATE** (stra-t'), *s. f.* Terme de géologie. Nom donné aux masses qui composent les terrains sédimentaires. C'est [le mont Cervin] un obélisque triangulaire de 4200 pieds de haut, si effilé, si abrupt, que la neige ne peut s'y déposer, sauf sur les moulures horizontales qui marquent les strates superposées, lavoleye, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1865, p. 821.

— ETYM. Lat. *stratus*, étendu.

STRATÈGE (stra-tè-j'), *s. m.* Terme de l'histoire ancienne. Général en chef. Après l'élection des archontes, se fait [à Athènes] celle des stratèges ou généraux d'armées, des hipparques ou généraux de cavalerie, barthél. *Anach.* ch. 18. ‖ Nom, sous les Ptolémées, du commandant des forces militaires dans chaque nome.

— ETYM. Στρατηγός, de στρατός, armée, et ἄγειν, conduire.

STRATÉGIE (stra-té-jie), *s. f.* L'art de préparer un plan de campagne, de diriger une armée sur les points décisifs ou stratégiques, et de reconnaître les points sur lesquels il faut, dans les batailles, porter les plus grandes masses de troupes pour assurer la victoire, trad. Stratégie s'oppose à tactique, qui se dit des opérations que les armées opposées font à la vue l'une de l'autre. Les France, comme on sait, n'avaient pas des connaissances très-étendues en stratégie ; ils formaient, selon la coutume des Germains, leurs troupes par ordre de famille et de canton, barthél. *Instit. Mém. instr. et belles-lett.* t. VIII, p. 490. ‖ Fig. C'est à l'appui du scepticisme et de la liberté d'opinion que Voltaire battait ainsi les vices et les grands de la cour: ce subterfuge de stratégie philosophique, une postérité plus sévère ne l'admet pas pour excuse, villemain, dans le *Dict. de* bouillet.

— ETYM. Στρατηγία, de στρατηγός, stratège.

STRATÉGIQUE (stra-té-jik'), *adj.* Qui appartient à la stratégie, ou auquel on applique la stratégie. Études, opérations stratégiques. ‖ Points stratégiques, ceux que, dans un plan de campagne, on détermine pour les opérations d'une armée.

— ETYM. Στρατηγικός, de στρατηγία, stratégie.

‖ **STRATÉGIQUEMENT** (stra-té-jik-man), *adv.* Selon la stratégie.

STRATÉGISTE (stra-té-jis-t'), *s. m.* Celui qui connaît la stratégie. ‖ Celui qui écrit sur la stratégie.

— ETYM. *Stratégie*.

STRATÈGE (stra-tè-gh'), *s. m.* Voy. stratège, plus usité.

STRATIFICATION (stra-ti-fi-ka-sion), *s. f.* ‖ 1° Action de disposer par couches, de placer les unes sur les autres des substances de diverses substances. ‖ Opération métallurgique ou chimique qui consiste à exposer divers corps à leur action respective, en les disposant lit par lit on couche par couche ; c'est ainsi que l'on convertit le fer en acier, en faisant chauffer des couches de barres de fer avec de la suie ou bien de séparer par autant de couches d'un ciment dont le charbon fait la base. ‖ 2° Terme de géologie. Disposition par couches, lits ou plans, des schistes micacés et des gneiss, dont la stratification est indubitable, saluss. Voy. aus *Alpes*. I, vi, p. 349, dans rouchin. ‖ Stratification discordante, se dit des couches de roches, quand une série est placée sur une autre série, de telle sorte que le plan de la partie supérieure repose sur la tranche de la partie inférieure. ‖ 3° Terme de botanique. Disposition par couches des tissus dans certains organes. ‖ 4° Se dit aussi d'une certaine disposition donnée aux graines dans le fruit, et qui les fait ranger alternativement une couche de graines et une couche de terre.

— ETYM. *Stratifier*.

STRATIFIÉ, ÉE (stra-ti-fi-é, ée), *part. passé* de stratifier. ‖ Disposé par couches. Substances stratifiées. ‖ Terme de géologie. Qui se compose de lits ou de couches. On suppose que les montagnes stratifiées ont été formées par des dépôts successifs de matières auparavant suspendues dans un fluide, saussure, Voy. *Alpes*, t. VIII, p. 374, dans rouchin.

STRATIFIER (stra-ti-fi-é), *v. a.* Se stratifian, nous stratifions, vous stratifiez, que je stratifie, que nous stratifions, que vous stratifiez. Terme didactique. Arranger des substances par couches. Entremêlons, dans un creuset, des lames d'argent avec du soufre, et en poussant promptement à la fonte, on obtient une masse violette foncée et presque noire, fourcroy, *Conn. chim.* t. VI, p. 304. ‖ Il se dit des dispositions géologiques. Le mouvement des eaux de la mer, qui a transporté les coquilles et les matières pierreuses réduites en petits volumes, en graviers, en galets, et les a stratifiées les unes sur les autres, buff. *Min.* t. II, p. 2. ‖ Il se dit de la disposition que l'on donne à des graines. Les glands, les faînes, les châtaignes, les noix ne devraient jamais être semés qu'au printemps après avoir été stratifiés, gerbe, *Maison rust.* t. III, p. 189, dans rouchin. Il faut ou les semer dans le mois, ou les mettre en jauge, c'est-à-dire les enterrer dans des fosses profondes, ou les stratifier avec de la terre dans une cave peu humide, bosc, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 1re sem. p. 257.

— ETYM. *Strate*, et lat. *facere* faire.

† **STRATIFORME** (stra-ti-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui s'étend sous la forme de couches ; composé de couches parallèles.

— ETYM. *Strate*, et *forme*.

† **STRATIGRAPHIE** (stra-ti-gra-fie), *s. f.* Partie de la géologie qui étudie surtout les terrains sédimentaires par rapport à l'ordre de superposition des strates. Les lois de la stratigraphie.

— ETYM. *Strate*, et γράφειν, tracer.

† **STRATIGRAPHIQUE** (stra-ti-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la stratigraphie. ‖ Géologie stratigraphique, celle qui est appliquée à l'étude de la superposition des couches terrestres.

‖ **STRATIGRAPHIQUEMENT** (stra-ti-gra-fi-k-man), *adv.* Suivant les lois de la stratigraphie. Un point défini stratigraphiquement.

‖ **STRATIOTIQUE** (stra-ti-o-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Surnom d'un Michel, empereur d'Orient (1056), ainsi appelé de ses exercices de soldat, parce qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie dans les armées de l'empire. ‖ 2° Secte de valentiniens fondés par un Valentin du IIe siècle, né à Pharbès (Égypte).

STRATOCRATIE (stra-to-kra-sie), *s. f.* Terme peu usité. Gouvernement militaire, c'est-à-dire dont les chefs sont guerriers de profession. Le gouvernement français [sous Napoléon, après le retour de l'île d'Elbe], c'est la guerre, c'est une stratocratie élective, querelleuse, envahissante, villemain, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. VIII.

— ETYM. Στρατός, armée, et κράτος, commander.

STRATOCRATIE (stra-to-kra-sie), *s. f.* Terme peu usité. Description d'une armée et de tout ce qui la compose.

— ETYM. Στρατός, armée, et γράφειν, décrire.

† **STRATOÏDE** (stra-to-i-d'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a l'apparence d'une masse stratifiée.

— ETYM. *Strate*, et εἶδος, forme.

† **STRATON** (stra-ton), *s. m.* Terme d'entomologie. Nom, aux environs de Bordeaux, du *rhynchites bacchus*, qui roule les feuilles de la vigne, attelabe bacchus, de quelques auteurs.

‖ **STRATUS** (stra-tus'), *s. m.* Terme de météorologie. Nom donné à des nuages disposés en couches, et, principalement, aux bandes nuageuses qui apparaissent à l'horizon, au coucher du soleil. Des neuf heures et demie, une clarté blafarde illuminait la partie nord-ouest du ciel, dont l'horizon était alors masqué par des stratus très-épais et quelques nuages détachés, *Journal officiel*, 15 mai 1868, p. 713, 2e col.

— ETYM. Lat. *stratus*, étendu (voy. strate).

† **STRELET** (stré-lè), *s. m.* Autre forme de sterlet.

STRÉLITZ (stré-litz), *s. m.* Ancien corps d'infanterie moscovite, du gouvernement ressemblait à celui des Turcs par la milice des strélitz, qui, comme elle des janissaires, disposa quelquefois du trône, et troubla l'État presque aussi souvent qu'elle le soutint; ces strélitz étaient au nombre de quarante mille hommes, volt. *Russ.* I, 2.

‖ **STRÉMMÉ** (stré-mé), *s. m.* Nom, en Grèce, d'une mesure agraire, équivalant au dixième de l'hectare.

‖ **STRÉPSICÈRE** (stré-psi-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les cornes contournées en spirale.

— ETYM. Στρέφειν, action de tourner, et κέρας, corne.

† **STRETTE** (stré-t'), *s. f.* Terme de musique. Partie d'une fugue, dans laquelle on ne rencontre plus que des fragments du sujet, et qui est comme un dialogue pressé et véhément. Il termine magistrale, celle qui termine la fugue, quand celle-ci est en canon.

— ETYM. Voy. stretto.

‖ **STRETTO** (strét-to), *adj.* m. Terme de musique. Mot italien qui veut dire serré, et qui, sur les partitions, indique que le mouvement doit devenir plus rapide.

— ETYM. Ital. *stretto*; du lat. *strictus* (voy. strict).

‖ **STRIATION** (stri-a-sion), *s. f.* Disposition par stries. La striation de la substance des plumes.

— ETYM. *Strié*.

STRIBORD (tri-bor, on ne prononce pas l's), ancienne orthographe de tribord (voy. ce mot).

‖ **STRICAGE** (stri-ka-j'), *s. m.* Terme de fabrique de drap. Action de frier, de mettre la dernière main.

— ETYM. Strigner.

STRICT, ICTE (strikt', stri-kt'), *adj.* ‖ 1° Qui ne laisse aucune latitude, étroit, rigoureux. Une obli-

Digitized by Google

gation striée. Une striée probité. Un sens strict et absolu. La striete vérité. Tout trait assez bien, sans un certain nombre de gens qu'on appelle assez, exacts, remplissant rigoureusement leur devoir strict, DIDER. *Neveu de Rameau.* || 2° En parlant des personnes, exact, sévère. Il est strict en affaires.

— REM. Strict n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1762.

— ETYM. Lat. *strictus*, de *stringere*, serrer (voy. ÉTROIT, qui est le même mot).

STRICTEMENT (stri-kte-man), *adv.* D'une manière striete. Remplir strictement ses devoirs.

— ETYM. *Strict*, et le suffixe *ement*.

† **STRICTION** (stri-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Action d'étreindre à l'aide d'un lien. Striction plus ou moins forte.

— ETYM. Lat. *strictionem*, de *stringere*, étreindre.

† **STRICTURE** (stri-ktu-r'), *s. f.* Terme de chirurgie. Etranglement, rétrécissement. Les stricture de l'artère.

— HIST. XVIe S. Pour l'angustie et la stricture de la trachée artère, PARÉ, XIV, 19.

— ETYM. Lat. *strictura*, de *stringere*, étreindre.

† **STRIDENT**, ENTE (stri-dan, dan-t), *adj.* Qui rend un son aigre et percant.

— HIST. XVIe S. Nous entendismes en l'air un son haut et strident, RAB. *Pant.* V, 17.

— ETYM. Lat. *stridere*, dont on rapproche le grec τρίζειν.

† **STRIDEUR** (stri-deur), *r. f.* Qualité d'un bruit perçant et vibrant. La voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante; c'est une sorte de strideur, parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le jurement du chat, BUFF. *Ois.* I, XVII, p. 35. Tout le monde sait que l'on fait cesser par un grand bruit la toux la plus incommode des grillons, ID. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvr.* I, 13, p. 196.

— HIST. XVIe S. *Stridour*, dans Jehan Lemaire, d'après PALSGRAVE, p. 32.

— ETYM. Provenç. *stridor*; espagn. *estridor*; ital. *stridore*; du lat. *stridorem* (voy. STRIDENT).

† **STRIDULANTS** (stri-dul-jan), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Famille des cicadaires, renfermant le genre cigale.

† **STRIDULATION** (stri-du-la-sion), *s. f.* Bruit aigu produit par les insectes du genre cigale.

— ETYM. Lat. *stridulus*, qui rend un son aigre (voy. STRIDENT).

† **STRIDULEUX, EUSE** (stri-du-leû, leû-z'), *adj.* Un peu strident. || Terme de médecine. Se dit des bruits respiratoires qui ont un son aigre, sifflant, plus ou moins aigu. || Laryngite stridulieuse, le faux croup.

STRIE (stri), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Petit sillon longitudinal séparé du sillon parallel par une ligne saillante ou côte. Les stries d'une coquille. Les stries de la lige d'une plante. Il Sillons très-fins et très-rapprochés les uns de l'autre que sur quelques points de certains os. || Rayures que laisse sur les rochers la glissée des glaciers disparus, et qui servent à en indiquer le lit primitif. || 2° Terme d'architecture. Nom donné à la partie pleine qui est entre les cavités des colonnes cannelées. La strie sépare deux cannelures, et ne doit pas être confondue avec une cannelure. Et ce sens on dit plus souvent listel. || 3° Il se dit des lignes colorées ou non et se détachant sur un fond quelconque, bien qu'elles n'y soient ni en relief ni en dépression. Il l'acide carbonique] devient légèrement visible par les ondulations et les stries qu'il forme dans ce fluide en le traversant, PELOUZE, *Comp. chim.* I, II, p. 31. Une particularité remarquable dans plusieurs espèces de schorls cristallisés, ce sont des stries très-fines et parallèles entre elles qui sillonnent les faces de leurs cristaux, SAUSSURE, Voy. *Alpes*, I, I, p. 92. || Stries sanguines, filets de sang que l'on rencontre dans le pus et dans les produits sécrétés par des muqueuses malades. || 4° Fils que l'on aperçoit sur le verre.

— ETYM. Lat. *stria*, strie.

STRIÉ, ÉE (stri-é), *adj.* || 1° Dont la surface présente des stries. Un beau gypse blanc en lames striées, SAUSSURE, Voy. *Alpes*, I, I, p. 24, dans POUCHET. || Terme d'anatomie. Corps striés, partie du cerveau saillante dans les ventricules latéraux, ainsi nommée à cause des nombreuses stries blanches qui traversent la substance grise. || 2° Terme d'architecture. Pilastre strié, pilastre orné, dans toute sa hauteur, de cannelures avec listels. || 3° Parties striées ou cannelées, suivant Descartes, petites parties qui, dans le tourbillon et le choc, ont pris une forme striée. Pensez-vous que Descartes fût persuadé de sa matière striée? VOLT. *Dial.* XIII, 17.

— HIST. XVIe S. Strié, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *striatus*, de *stria*, strie.

† **STRIGE** (stri-j'), *s. f.* Vampire, génie malfaisant et nocturne. On lit dans la *Gazette de Bessarabie* : Les revenants occupent toujours une grande place dans l'imagination du peuple moldave.... les striges sont des morts qui se lèvent de leurs tombeaux dans la nuit qui précède le jour de la Saint-André, et qui vont, portant leur tombe sur leur tête, visiter leurs anciennes habitations, *Monit. univ.* 7 AVR. 1826, p. 491, 1re COL. L'Académie écrit strige.

— ETYM. Lat. *strix*, oiseau de nuit qui passait pour déchirer les enfants, *strigis*.

† **STRIGILATION** (stri-ji-la-sion), *s. f.* Sorte de massage exécuté avec une brosse rude après le bain.

— ETYM. Lat. *strigilis*, étrille.

STRIGILE (stri-ji-l'), *s. m.* Instrument en forme de racloire, en bronze, dont les anciens se servaient dans le bain pour racler la peau et en détacher la crasse. || Sorte de cannelures sinuées qui servent d'ornement à un certain nombre de sarcophages antiques.

— ETYM. Lat. *strigilis* (voy. ÉTRILLE, qui est le même mot).

† **STRIGILIFORME** (stri-ji-li-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence d'une étrille.

— ETYM. *Strigile*, et *forme*.

† **STRIGILLE** (stri-ji-l'), *s. m.* Terme de fabrique. Fruit composé et en forme de cône, exemple : les fruits du sapin, du bouleau. Les cônes du pin seraient un agent de propagation des plus dangereux.... sans la chaleur. La chaleur de l'incendie, les strobiles encore verts éclatent, et leurs débris enflammés peuvent allumer de nouveaux foyers à plusieurs centaines de mètres de leur point de départ, H. PARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 12. || 2° Terme de zoologie. Chaine que forment à la surface du pavillon au scoloz ou tête de ténia chez les cestoïdes.

— ETYM. Lat. *strobilus*, pomme de pin, de στρόβος, toupie, qui se raltache à στρέφειν, tourner (voy. STROBE).

† **STROBILIFORME** (stro-bi-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un strobile.

† **STROMA** (stro-ma), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Nom générique de la surface qui porte la fructification des plantes cryptogames. || 2° Terme d'anatomie. Tissu conjonctif cloisonné de l'ovaire des animaux qui renferme seulle les ovisacs. || Tissu de l'ovaire lui-même, bien qu'il ne renferme pas d'ovules.

— ETYM. Στρῶμα, tapis, de στορέννυμι, étendre.

† **STROM-APPARAT** (stro-ma-ppa-ra'), *s. m.* Terme de métallurgie. Courant d'eau ascendant qui s'exerce sur les parties les plus ténues du minerai étroié et qui tient les autres en suspension.

— ETYM. Allem. *Strom*, courant d'eau, et *apparat*, appareil.

† **STROMATES** (stro-ma-t'), *s. m. plur.* Titre de plusieurs anciens ouvrages, qui signifie proprement tapisseries (στρώματα), et qui se prend pour mélange de différentes choses, tel que l'ouvrage de saint Clément d'Alexandrie.

† **STROMBE** (strom-b'), *s. m.* Genre de coquilles univalves, de l'ordre des gasteropodes, qui habite exclusivement les mers de l'Inde et de l'Amérique, appelé vulgairement aile d'aigle et lambis; les marchands d'objets d'histoire naturelle donnent à sa coquille le nom de conque digitale; le strombe oreille de Diane, dit vulgairement oreille de Diane, et, par corruption, oreille d'âne; le strombe galée, appelé aile d'ange dans les anciens catalogues de coquilles, il paraît que quelques-uns de leurs angles d'armes, et c'est le strombe aile d'ange de certains auteurs, LEDOARANT.

— ETYM. Στρόμβος, toupie, coquille en cône, de στρέφειν, tourner.

† **STROMBITE** (strom-bi-t'), *s. f.* Sorte de roche. Quelques amas de strombite, tels que ceux que j'ai trouvés sur les bords de la Durance, SAUSSURE, Voy. *Alpes*, I, VI, p. 88, dans POUCHET.

† **STROMBLE** (strom-bl'), *s. m.* Terme rural. Crochet à long manche pour tirer les herbes qui embarrassent le soc de la charrue.

† **STRONGLE** (stron-gl'), *s. m.* Espèce d'entozoaire que l'on rencontre assez fréquemment dans les reins chez quelques animaux, et plus rarement chez l'homme, *strongylus gigas*, Rudolphi, *eurstrongylus gigas*, Diesing.

— ETYM. Στρογγύλος, rond.

† **STRONTIANE** (stron-si-a-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance alcaline découverte à Strontian, en Ecosse, d'où elle tire son nom.

† **STRONTIANIQUE** (stron-si-a-ni-k'), *adj.* Qui renferme de la strontiane.

† **STRONTINATE** (stron-si-a-ni-t), *s. f.* Minerai de strontiane.

† **STRONTIQUE** (stron-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport à la strontiane, au strontium. || Oxyde strontique, premier degré d'oxydation du strontium. On dit de même sulfure strontique.

† **STRONTIUM** (stron-si-om), *s. m.* Terme de chimie. Métal qui, uni à l'oxygène, produit la strontiane.

— ETYM. Voy. STRONTIANE.

STROPHE (stro-f'), *s. f.* || 1° Dans le théâtre ancien, la partie du chant qui répondait aux mouvements du chœur allant à droite, s'appelait strophe; la partie du chant qui répondait à son retour, s'appelait antistrophe. || 2° Ensemble de vers, réunis dans un ordre déterminé, et produisant, par leur liaison et leur retour, un effet agréable à l'oreille. || 3° Stances de l'ode (voy. STANCE).

— HIST. XVIe S. Comme ton Ronsard trop et très arrogamment se glorifia avoir amené la lyre grecque et latine en France, pour ce qu'il nous fait esbayr de ces gros et estranges mots, strophe et antistrophe; car jamais par aventure nous n'en oyrons parler, *Quintilien censeur*, p. 203, dans LACURNE.

— ETYM. Στροφή, action de tourner, et aussi l'action du chœur, dans la tragédie, allant et revenant, et aussi chant, et cette évolution; de là le sens de *strophe* on poésie.

† **STROPHULUS** (stro-fu-lus) ou **STROPHULE** (stro-fu'), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation cutanée, fréquente chez les enfants à la mamelle et lors de la première dentition, caractérisée par des papules purpurines rouges ou blanches.

— ETYM. Dimin. du lat. *strophus*, bandelette, de στρόφος, bandelette, de στρέφειν, tourner.

STRUCTURE (strouk-tu-r'), *s. f.* || 1° Manière dont un édifice est bâti. Superbes monuments de l'orgueil des humains, Pyramides, tombeaux dont la noble structure a témoigné que l'art, par l'adresse des ouvriers, et l'assidu travail, peut vaincre la nature.... SCARRON, *Sonnet*. Remettons-nous devant les yeux la structure du temple, où était le lieu très-saint, le saint des saints.... BOSS. *Hist.* II, 2. Le *Cène, tar pour*. Si le propriétaire occupe lui-même sa maison, il sera aisé d'en savoir la valeur ou par les loyers des années, ou par le contrat d'achat, ou par l'estimation qu'on en fera par rapport à sa situation, au nombre de ses étages, à la solidité de sa structure, VARIN, *Dime*, p. 75. De tous ses amis morts un seul ami reste Le mène en sa maison de superbe structure : C'était un riche abbé, fou de l'architecture, SAINT-AMANT, *Art poét.* IV. Qu'on observe la légèreté de leur vol [des oiseaux], la douceur de leur chant, l'admirable structure de leurs nids, MICHELET, *Hist. abrég. de l'anc. testam.* 5e *pour.* || Par extension. Ce grand et superbe ouvrage [le monde] N'est point pour l'homme un langage Obscur et mystérieux; Son admirable structure Est la voix de la nature Qui s'entretient avec eux, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. || 2° Plus rarement, l'action de bâtir. Un trésor de charité, où les pauvres trouvaient des ressources journalières à leurs maux, et l'Eglise, des moyens pour fournir à la structure de ses temples, à la décoration de ses autels et à l'entretien de ses ministres, BOSS. *Conf. sur le mer d'entre occid.* 3. || 3° Arrangement mécanique d'une substance minérale, d'une roche. || 4° La structure d'un corps vivant, animal ou végétal, l'arrangement des diverses parties de ce corps. La grande connaissance qu'il avait de l'anatomie, il joignait le talent d'imaginer heureusement les usages des structures, PONTET, *Taureg.* L'animal n'a certains besoins que parce qu'il a une certaine structure, et il ne meine un certain genre de vie que parce que ce genre de vie est le résultat nécessaire de sa structure, BONNET, *Œuv. nat.* I, XVIII, p. 247, dans POUCHET. Les Éléphants se nous paraissent d'une structure si étrange que parce que nous les voyons séparés des végétaux.... CUVIER. *Ens.* I, V, p. 108. || Particulièrement, en langage anato-

Digitized by Google

mique, mode d'arrangement qui appartient aux corps organisés, et grâce auquel ils sont composés de parties élémentaires multiples et diverses par leur nature. || 5° Fig. La structure d'un discours, d'une phrase, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours, d'une phrase. Le choix et l'arrangement des mots, la structure et l'harmonie de la composition, la grandeur modeste des pensées [dans une ode de Chapelain], BALZ. liv. VIII, lett. 16. En la mauvaise structure il y a toujours quelque chose à ajouter, ou à diminuer, ou à changer, non pas simplement pour le bien, mais pour les mots, VAUGEL. Rem. I, II, p. 1061.

— HIST. XVIe s. La fortune m'a fait grand plaisir d'interrompre la belle structure du Pont-Neuf de notre grande ville, et m'oster l'espoir, avant moins, d'en voir en train l'usage, MONT. IV, 7. Aux endroits où elle [l'alleyon] veoid que sa structure [de son nid] se desmeut et se lasche pour les coups de mer, TO. II, 498.

— ETYM. Lat. *structura*, de *struere*, construire.

† **STRUME** (stru-m'), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'écrouelles. Affecté de strume.

— HIST. XVIe s. Les strumes et les escrouelles, PARÉ, V, 14.

— ETYM. Provenç. *estruma*, *struma*; du lat. *struma*, scrofule, qui se rattache à *struo*, tas, et à *struere*.

† **STRUMEUX, EUSE** (stru-meû, meû-z'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de scrofuleux. || Ganglions strumeux, ceux qui sont engorgés par cause scrofuleuse.

— HIST. XIIIe s. Boistaux et estrumeus et borgnes, NARBONNE sur COUSI, t. I, p. 686.

— ETYM. Provenç. *estrumos*; du lat. *strumosus*, de *struma*, strume.

† **STRUTHINE** (stru-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme de saponine.

— ETYM. Υρυθίον, savonnière.

† **STRUVITE** (stru-vi-t'), *s. f.* Substance minérale riche en phosphate ammoniaco-magnésien, recherché par les agroumes pour ameuder les terres.

† **STRYCHNATE** (stri-kna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide strychnique avec une base.

† **STRYCHNÉES** (stri-kné), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des loganiacées, dont le type est le strychnos.

† **STRYCHNINE** (strik-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcali végétal fort vénéneux qu'on ne trouve que dans les végétaux vénéneux de la tribu des strychnées.

† **STRYCHNIQUE** (stri-kni-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide strychnique, corps obtenu par l'action de l'acide sulfurique chaud sur la strychnine.

† **STRYCHNIQUE** (stri-kni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide particulier (voy. BOAS-SINGAR).

† **STRYCHNISME** (stri-kni-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Ensemble des phénomènes causés par la strychnine ou ses sels.

† **STRYCHNOCHROMINE** (strî-kno-kro-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune des strychnos et des lichens qui couvrent la fausse angusture.

— ETYM. *Strychnos*, et χρῶμα, couleur.

† **STRYCHNOS** (stri-knos), *s. m.* Genre de plantes loganiacées, auquel appartiennent la noix vomique et la fève de Saint-Ignace; on y distingue : le strychnos nux vomique, dit vulgairement vomiquier, et dont les semences, improprement nommées noix vomique, se trouvent dans les pharmacies; le strychnos ignatia (voy. FÈVE DE SAINT-IGNACE), et le strychnos tieuté appelé tieuté-kabot, et dont le suc sert à préparer l'upas tieuté, un des poisons les plus violents.

— ETYM. Lat. *strychnos*, du grec στρύχνος, morelle à fruits noirs.

STRYGE (stri-j'), *s. m.* L'Académie donne le genre masculin et un y à ce mot; mais si l'un ni l'autre peuvent être; il faut écrire strige et la faire féminin (voy. STRIGE).

STUC (stuk), *s. f.* En gâchant le plâtre avec une dissolution de colle forte, introduisant ensuite des matières colorées dans la masse lorsqu'elle est encore en bouillie, et la polissant lorsqu'elle est solide et appliquée sur les objets que l'on veut en recouvrir, on fait un enduit qui imite parfaitement le marbre, et qu'on connaît sous le nom de STUC, THÉNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 430, dans POUCHET. || On fait aussi du stuc avec du marbre blanc pulvérisé et de la chaux. Le stuc était connu des anciens; il fut réinventé au commencement du XIVe siècle en Italie, où le climat solitaire et protégé cette manière commode et peu coûteuse d'orner l'intérieur et même l'extérieur des habitations, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502.

— HIST. XVIe s. À Barthelemy de Miniato, peintre florentin, pour huit mois entiers qu'il a vacqué à besongner pour le roy, ès ouvrage de stueq, DE LABORDE, *Émaux*, p. 503. Ceste Junon estoit faite d'estuc si blanc et si bien taillé, qu'il n'y avoit ceiluy qui ne le prinst pour vray marbre, ID. *ib.* p. 502.

— ETYM. Espagn. *estuque*; ital. *stucco*; de l'anc. haut-all. *stuchi*, croûte.

STUCATEUR (stu-ka-teur), *s. m.* Ouvrier qui travaille en stuc. Les stucateurs se vantent, avec l'aide de trois ou quatre autres, de la rendre [la grande galerie du Louvre] faite d'un bout à l'autre en cinq ou six ans, POUSSIN, *Lett.* 29 juin 1641. En France, le stuc ne me semble pas avoir été introduit avant le XVIe siècle; c'est François Ier qui l'appliqua à la décoration magnifique, mais un peu bâtarde, de son château de Fontainebleau; il fit venir des stucateurs d'Italie, et ces artistes apportèrent avec eux la chose et son nom, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502.

— ETYM. Ital. *stuccatore*, de *stucco*, stuc.

† **STUD-BOOK** (stod-bouk), *s. m.* Registre où l'on inscrit et conserve la généalogie des chevaux de pur sang. L'Angleterre et la France ont chacune leur stud-book; celui de l'Angleterre remonte à 1791. Les jurements de pur sang, inscrites au stud-book français, prennent part annuellement des primes.... *Ordon. roy.* du 24 oct. 1840 *concernant les haras*, art. XI.

— ETYM. Angl. *stud*, stud-book, de *stud*, haras, et *book*, livre.

STUDIEUSEMENT (stu-di-eû-ze-man), *adv.* Avec application. Cela est studieusement travaillé.

— ETYM. *Studieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *estudiosamen*; espagn. *estudiosamente*; ital. *studiosamente*.

STUDIEUX, EUSE (stu-di-eû, eû-z'), *adj.* Qui aime l'étude. Un écolier studieux. Studieux amateur et de Perse et d'Horace, ROL. *Rép.* X, III || Se dit aussi des choses. Le sage De son loisir studieux Doit faire un plus noble usage, I. B. ROUSS. *Odes*, II, 3. Ces chants, de ma prison témoins harmonieux, Feront à quelque ami des loisirs studieux Chercher quelle fut cette belle, A. CHÉN. *la Jeune captive*.

— HIST. XIIIe s. Valerius neus [même] la chame [la femme] Hardie et artificieuse, Et trop à maire estudieuse, *la Rose*, 9437. || XVIe s. L'homme.... recognoissans sa foiblesse.... humble, obeissant, docile, disciplinable, studieux, ennemy jaré d'heresie.... MONT. II, 236.

— ETYM. Provenç. *estudios*; espagn. *estudioso*; ital. *studioso*; du lat. *studiosus*, de *studium*, étude.

† **STUDIOSITÉ** (stu-di-o-zi-té), *s. f.* Caractère du studieux.

— HIST. XVIe s. Honnesteté, abstinence, sobrieté, chasteté et continence, clemence, modestie, studiosité et humilité, les *Triomphes de la noble dame*, f° 30, dans LACURNE.

— ETYM. *Studieux*.

† **STUFFING-BOX** (sto-fin'gh-boks), *s. m.* Se dit, dans les machines à vapeur, des pièces destinées à intercepter la communication entre deux milieux dans lesquels se meut une tige. On emploie quelquefois pour les pompes le stuffing-box.

— ETYM. Angl. *stuffing*, rembourrage, et *box*, boîte.

STUPÉFACTIF, IVE (stu-pé-fa-kti, kti-v'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de stupéfiant.

— HIST. XVIe s. Vous userez de medicamens stupefactifs, comme oleum papaveris.... PARÉ, VII, 7.

— ETYM. Stupéfier.

STUPPFACTION (stu-pé-fa-ksion); en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Engourdissement d'une partie du corps. Ce remède a la stupéfaction. || 2° Fig. Étonnement extraordinaire. Sa stupéfaction fut complète. Il ne pouvait revenir de sa stupéfaction.

— HIST. XVIe s. Rien n'empesche que la pierre, descendant par lesdits vaisseaux ureteres, ne puisse faire stupefaction à la cuisse, PARÉ, I, 30.

— ETYM. Lat. *stupefactionem*, de *stupefactus*, stupéfait.

STUPÉFAIT, AITE (stu-pé-fè, fè-t'), *adj.* À qui la surprise cause une sorte d'engourdissement. Mademoiselle est immobile, vous smet, et moi stupéfaite, MARIV. *l'Épreuve*. sc. 14. Candide tout stupéfait ne démêlait pas encore trop bien comment il était un héros, VOLT. *Candide*, II. Je ne puis m'empêcher de rire de leurs mines stupefaites, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, IV, 2.

— ETYM. Lat. *stupefactus*, de *stupere*, être étonné, stupide, et *facere*, faire.

STUPÉFIANT, ANTE (stu-pé-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de médecine. Qui stupéfie. Remède stupéfiant. || Substantivement. Les narcotiques sont des stupéfiants. || Fig. C'est stupéfiant.

STUPÉFIÉ, ÉE (stu-pé-fi-é, de), part. *passé* de stupéfier. Jeté dans l'engourdissement. || Fig. Il y a si peu d'intervalle entre l'Éloge de Fénelon condamné par un arrêt du Conseil, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Cogé), que je suis encore stupéfié de votre intrépidité, VOLT. *Lett. Sourd*, 16 juill. 1774. Au lieu de surprise ou d'étonné, on dit stupéfié; sentez-vous la nuance? stupéfié non pas stupéfait, prenez-y garde; stupéfait est pauvre, rebutu; il l'a un peu parlez pas, c'est un drôle capable de se laisser trouver dans un dictionnaire, A. DE MUSSET, *Lett. de Dupuis et Cotonet*, 1836.

STUPÉFIER (stu-pé-fi-é), je stupéfiais, nous stupéfiions, vous stupéfiiez; que je stupéfie, que nous stupéfiions, que vous stupéfiiez, *v. a.* || 1° Terme de médecine. Diminuer, suspendre le sentiment. Le propre de l'opium est de stupéfier. || 2° Fig. Causer une grande surprise. Ce discours stupéfia toute la compagnie.

— HIST. XVIe s. Que la ligature ne soit aussi trop serrée, de peur de stupefier et faire perdre le sentiment à la partie, PARÉ, IX, 32.

— ETYM. Voy. STUPÉFAIT; provenç. *stupefar*; ital. *stupefare*.

STUPEUR (stu-peur), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Engourdissement général; diminution de l'activité des facultés intellectuelles, accompagnée d'un air d'étonnement ou d'indifférence. La stupeur est un phénomène de certaines fièvres graves, || 2° Fig. Espèce d'immobilité causée par une grande surprise ou par une frayeur subite. Cet état de stupeur où la pensée de penser empêche de comprendre et même d'écouter, GENLIS, *Veux tenter*. t. I, p. 88, dans POUGENS. Ce deuil sec et muet, sans larmes, sans plainte, fut cet état insensé l'immobile stupeur, Plus cruels que les cris, me causent plus de peur, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* v, 3. || 3° Fig. Étonnement. Et ce qui jongle avec des stupeurs profondes, C'est la perfection de ces gredins immondes, V. HUGO, *Châtiments*, VI, 8.

— HIST. XVIe s. Personne qui est diminution de mouvoir et sentir, PARÉ, VIII, 9.

— ETYM. Provenç. *stupor*; espagn. *estupor*; ital. *stupore*; du lat. *stuporem*. Il y a, dans le sanscrit, *stumbh*, être étonné; on dit que le bh sanscrit ne se change pas en p latin; dans tous les cas, le sanscrit *stumbh* et le latin *stupere* dérivent du radical *sthu*, en latin *stu*, être debout, immobile.

STUPIDE (stu-pi-d'), *adj.* || 1° Frappé de stupeur. Je demeure stupide, Non que votre colère ou la mort m'intimide.... CORN. *Cinna*, V, 1. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle inspira à la terre; elle mit les rois dans le silence, et les rendit comme stupides, MONTESQ. *Rom.* e. L'abbé Marini, quand je lui présentai cette inscription, demeura stupide comme le Cinna de Corneille, P. L. COUR. *Lett.* 2, 28. Monseigneur.... S'en revint.... Ébloui, palpitant, stupide, épouvanté, Car il avait eu fond trouvé l'éternité, V. HUGO, *Feuilles d'aut. la Pente de la rêverie*. || 2° Par extension. Qui est lourd et pesant. Il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides, sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses parolles et d'en composer un discours, DESC. *Méth.* V, 9. Horace, ne crois pas que le peuple stupide Soit le maître absolu d'un ramas bien solide, CORN. *Hor.* V, 3. Ils [les hommes] suivent en tous lieux, comme bêtes stupides, Leurs sens pour souverains, leurs passions pour guides, *Imit.* III, 12. Cela est clair et si clair qu'il faut être ou stupide ou tout à fait mal intentionné pour n'en pas convenir, VAUV. *Disc.* p. 152. || Stupide à, hébété pour. L'amour de la gloire éternelle Les sait si pleinement saisir, Que leur âme est stupide à tout autre plaisir, CORN. *Imit.* II, 8. || Substantivement. Il la stupide au sein [son devoir] peut manquer d'ordinaire, Sans en avoir l'envie, et sans penser le faire, MOL. *Ec. des f.* I, 4. Ce nombre de stupides [gens bornés dans un petit cercle d'idées] comprend, dans le christianisme même, presque tous

Digitized by Google

les gens de travail, presque tous les pauvres, la plupart des femmes de basse condition, tous les enfants, NICOLE, *Ess. mor.* 1re *traité*, ch. 10. Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle, LA BRUY. XII. ‖ 3° Qui a le caractère de la stupidité. Un silence stupide. Une stupide insensibilité. Je vous promets que ma patience sera plus forte que votre sentiment n'est délicat, BALZ. LIV. V, *lett.* 12. Alors ce ne fut plus que stupide ignorance, BOIL. *Sat.* XII.

— HIST. XVIe S. Nous voyons que porter patiemment la croix, n'est pas estre du tout stupide, et ne sentir douleur aucune, CALV. *Institt.* 484. En aucunes [bronchocèles] est trouvé une chair stupide, c'est à dire avec peu de douleur, et souvent sans douleur, PARÉ, VI, 9. La tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, inutile, MONT. I, 326.

— ETYM. Lat. *stupidus* (voy. STUPEUR).

STUPIDEMENT (stu-pi-de-man), *adv.* D'une manière stupide. Il restait stupidement immobile. Parler stupidement.

— HIST. XVIe S. J'aime la vie et la cultive, telle qu'il a pleu à Dieu nous l'octroyer; je ne veis (vais) pas desirant qu'elle cust à dire la necessité de boire et de manger.... ny qu'on produisist stupidement des enfants par les doigts ou par les talens, MONT. IV, 203.

— ETYM. *Stupide*, et le suffixe *ment*.

STUPIDITÉ (stu-pi-di-té), *s. f.* ‖ 1° Privation d'esprit et de jugement. Ce repos dans cette ignorance [sur ce que nous aurons après la mort] est une chose monstrueuse, dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, PASC. *Pens.* II, 2, édit. HAVET. Le temps de cette vie est proprement un temps de stupidité; toutes nos connaissances y sont obscures, sombres, langueissantes, NICOLE, *Ess. mor.* 3e *traité*, ch. 2. L'ennuyeux loisir d'un monde sans étude. Qui jamais ne sortant de sa stupidité.... BOIL. *Épît.* XI. La stupidité est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Aldéric mena, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitants, eut à peine produit démonétée, qu'elle vit paraître FOIGNARD, BARTHEL. *Anach.* ch. 29. ‖ 2° Parole, action stupide. Il ne dit, il ne fait que des stupidités. C'est une stupidité.

— HIST. XVIe S. Il convient que ceux qui font de patience stupidité, et d'un homme fort et constant un tronc de bois, perdent courage et se desesperent, quand ils se voudront adonner à patience, CALV. *Institt.* 686. Ainsi, mentre, muette et sourde stupidité [de la douleur], MONT. I, 7. Des biens, dont la plus grande partie est de nous ignorée, à cause de nostre stupidité, LANOUE, Discours.

— ETYM. Lat. *stupiditatem*, de *stupidus*, stupide.

STUPIER (stu-pi'), *v. tr.* Latinisme introduit par Voltaire pour exprimer quelque commerce criminel. Une preuve qu'il s'agissait [dans l'exil d'Ovide] de quelque stupre, de quelque meste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale.... VOLT. *Dict. phil. Ovide.*

— ETYM. Lat. *stuprum*.

STYGIEN, ENNE (sti-jin, è-n'), *adj.* Synonyme de stygien. Et de grâce, satrape du palais stygial, donne-moi.... CYR. DE BERG. *Pédant joué*, I, 1. La troupe stibiale et stygiale [les médecins qui donneut l'antimoine et qui causent la mort], GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 96. À la clarté du flambeau stygial.... J. B. ROUSS. *Allég.* I, 4.

— ETYM. Lat. *stygialis*, de *Styx*.

STYGIEN, IENNE (sti-jin, jiè-n'), *adj.* Qui a rapport au styx. ‖ Terme d'ancienne chimie. Eaux stygiennes, toutes les eaux-fortes, parce que, semblables à celles du Styx, elles rongent les métaux.

— ETYM Voy. STYX.

STYLAIRE (ti-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient au style.

STYLE (sti-l'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité. Poinçon en métal, en ivoire, en os pointu par un bout et aplati par l'autre, avec lequel les anciens, des l'origine de l'écriture, ont tracé leurs pensées sur la surface de la cire ou de tout autre enduit mou. Je le voyais, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avait figurées sur des tablettes, BARTHEL. *Anach.* ch. 26. ‖ Le bout aplati servait à effacer; et retourner le style signifiait effacer, corriger. ‖ 2° Terme de gnomonique. Tige qui produit l'ombre dans les gnomons et les cadrans solaires. ‖ 3° Terme de botanique. Partie du pistil ordinairement placée au sommet de l'ovaire et portant le stigmate. ‖ Terme de zoologie. Filet du balancier des diptères. ‖ 4° Par métonymie de l'instrument employé pour écrire à l'écriture elle-même, le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire, dans ce qu'une personne dit, et surtout dans ce qu'elle écrit. On reconnaît le style et doux et élevé de Fénelon. Comme en l'art de traiter son esprit est savant, VAUGELAS, *Marianne*, III, 2. Ce style figuré dont on fait vanité sert du bon caractère et de la vérité, MOL. *Mis.* I, 2. Nous avons vu de vous des églogues d'un style Qui passe en doux autruits Théocrite et Virgile, in. *Fem. sav.* III, 8. Ne quittez jamais le naturel, et tenez leur cy-né formé, et cela compose un style parfait, SÉV. 19. Vos chansons m'ont paru jolies, j'en ai reconnu les styles, ib. 19. Il trouve dans Térence une lettre de vous.... vous aviez dit ans.... il y a déjà du bon style à cette lettre, ib. 221. C'est une fort plaisante chose de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour; elles auront le style des gazettes, car il y avait aussi des articles de Copenhague et d'Oldenbourg, in. 444. Sa fille est malade; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un style qui n'est point fait: ce sont des lettres humaines, et des tendresses d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans, in. 23 octobre 1675. Mandez-moi bien de vos nouvelles, et de votre style, in. 27 déc. car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié, in. 1er déc. 1680. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous n'avez écrit autrefois que dans ce style, DE LA CHAMBRE, Langues, dans SÉV. t. X, p. 179, édit. AUDIGER. C'est lui [Tertullien] qui, par son style ou ferme ou dur comme un rocher, ou enfoncé et plus secret, ou fleuri, nous a ouvert, &c. Faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, in. *Hist.* II, 42. J'y ai joint [à un ouvrage de Bossuet] cinq épîtres nouvelles.... elles sont de même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort, BOIL. *1er préface*. Rien style ami de la nature, in. *Sat.* XII. Tous les ouvrages babillant une églogue, in. *Disc. au roi*. Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues, Que d'aller sans raison, D'un style empoulé, Faire insulte en rimant À qui ne vous dit rien? in. *Sat.* IX. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux; il faut qu'il nous endorme, ID. *Art. poét.* I. Le style le plus naturel paraît toujours nouveau, in. ib. Mais de ce style [le burlesque] enfin la cour désabusée Dédaigna de ces vers l'extravagance aussi, ID. III. Sur le style, sans vous qui veux un style encore à des grâces nouvelles, in. ib. Cepys qui s'érige en maître du beau style.... LA BRUY. I. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. I. L'on écrit régulièrement depuis vingt années; et quoique de la majesture du tion, l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme et rendu le style à la phrase purement française, ID. I. Un style grave, sérieux, scrupuleux, tel qu'il doit être, ID. I. Comme au particulier se peint dans son discours, ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques, BALLANCHE, *Traité des Lois*, I, *Disc. prélim.* p. 91, dans POUGENS. Avant que de se mettre à la composition d'un ouvrage, il faut avoir travaillé à se faire un style; rien de plus utile pour cela que de traduire, DIDEROT, *Hist. Acad.* t. II, p. 187, dans POUGENS. Il [Zadig] n'a point le bon style original; Zadig se contentait d'avoir le style de la raison, VOLT. *Zadig*, 7. Un des plus grands défauts des ouvrages de ce siècle, c'est le mélange des styles, et surtout de vouloir parler des sciences comme en un parterait dans une compagnie, DIDEROT, ID. *Mél. Lett. Comt. à un journal*. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel, à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité; à placer à propos de la finesse et de la délicatesse dans un discours de véhémence et de force, ID. *Dict. phil. Style*, I. Le style élégant est si nécessaire que, sans lui, la beauté des sentiments est perdue; il suffit seul pour embellir les sentiments les moins nobles et les moins tragiques, ID. ib. Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples, ID. ib. La force de votre style qui ne permet rien par la manière de votre esprit, ID. *Lettr. Servan*, 27 sept. 1770. Parlez-moi des Lettres provinciales! quoi! vous louez Fénelon d'avoir de la variété! si jamais homme n'a fui qu'un style, c'est lui: c'est partout Télémaque, ID. *Lett. d'Oliver.* 8 janv. 1776. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes, ID. *Lettr. Pierr.* Précept. Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées, ID. ib. Le style est l'homme même, ID. ib. L'accord entre le sujet, la fin et les moyens fait toute la beauté du style, CONDIL, *Art d'écr.* IV, 5. Le style des ouvrages didactiques demande qu'ordinairement les phrases soient courtes; il veut encore qu'il y ait entre elles une gradation sensible, ID. ib. IV, 2. Style se dit des qualités du discours plus particulières. Style difficile et aisé, de force et de faiblesse, style qui se tient de celui qui écrit eu qui parle, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 198. Il [Fontenelle] a eu, comme tous les bons écrivains, le style de sa pensée, ID. ib. Œuv. t. VI, p. 15. Ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Reprise*. Exprimer sa pensée avec le moins de mots difficiles et avec de force qu'il est possible, voilà le style austère et grave, MARMONTEL, *Œuv.* t. I, p. 217. Le style de l'histoire doit être simple comme la vérité, ID. ib. Style d'un ton également éloigné de l'affectation et de la négligence, de l'enflure et de la bassesse, ID. ib. t. VII, p. 432. Le haut style est partout le même, parce qu'il est toujours étranger à l'esprit et qu'il n'est pas dans l'analogie des images avec les idées, laquelle est à peu près la même dans tous les pays et dans toutes les langues, ID. ib. t. VII, p. 434. Le style du président de Montesquieu! - disait, il y a quelque temps, avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? - N'aurait-il pas mérité qu'on crée des pensées, il est vrai, Montesquieu n'a eu que le style de génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style, CHENIER, *Corresp.* février 1790. D'une affreuse bonté son style Semble avoir emprunté de Dante. Cet homme Enfer, profond, sombre et brûlant, DELILLE, *Imag.* V. Ce style [de Montesquieu] a disait, il y a quelque temps, avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? - N'aurait-il pas mérité qu'on crée des pensées, il est vrai, Montesquieu n'a eu que le style de génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style, CHENIER, *Corresp.* février 1790. D'une affreuse bonté son style Semble avoir emprunté de Dante. Cet homme Enfer, profond, sombre et brûlant, DELILLE, *Imag.* V. Ce style [de Montesquieu] a annoncait [vers 1825] que le grand style, le vrai style, le style mâle, le style male, style à exclures, style chatoyant et mirolitant, RAYBAUD, *Jer. Paturot*, I, 4. Tous les paysans ont de style, TÖPFFER, cité par SAINTE-BEUVE, *Moniteur*, 16 août 1852. Du même des pensées, qui ne changent de nom. Vaterz-nous bien du même style les émigrés et Caton, M. J. CHENIER, *Epît. à Delille*. ‖ Prendre quelque style, dans le même sens. Sa fierté pour tel prend encor même style, CORN. *Nicom.* III, 4. ‖ Se mettre sur le haut style, parler d'un ton ampoulé. Madame...., ce n'est point mon dessein de vous railler, ou de me mettre sur le haut style, BALZ. liv. VII, *lett.* 22. Quel diable de jargon entendis-je ici? vous bien du haut style, MOL. *Prec.* ‖ Style des trois styles, le simple, le tempéré et le sublime. ‖ Style magnifique, celui dont la grandeur vient de la pompe et de l'éclat des expressions. ‖ Style sublime, style dont la grandeur vient de celle des pensées, qui la soutiennent de l'expression fait surtout ressortir. ‖ Style barbare, manière d'écrire grossière et incorrecte. ‖ Il n'a point de style, il n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, et suivi. ‖ Style sans art. ‖ Les finesses, les grâces du style, certains arrangements, certains tours qui donnent de la grâce, de la force, de la noblesse aux plus difficile que les grâces; celles du style consistent dans l'aisance, la souplesse, la variété de ses mouvements, et dans le passage naturel et facile de l'un à l'autre, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 221. ‖ Style de l'écriture, les expressions, les formes de langage usitées dans la Bible. ‖ Style du palais, les formules selon lesquelles on rédige les actes judiciaires. ‖ Style de palais, les termes dont on ne se sert que dans les procédures et les plaidoiries. ‖ On dit de même style de pratique, style de notaire, style de chancellerie, etc. ‖ On dit, en langage de pratique, chaque style, pour chaque que les notaires mettent par habitude dans leurs actes, sans que cela tire à conséquence spéciale. ‖ Fig. Qui ne sait que, dans le maudit pays où nous écrivons [la France], ces sortes de phrases sont de style de mutare, et ne servent que de passe-port aux vérités qu'on veut établir d'ailleurs? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1761. ‖ Fig. Réduire en style, réduire en valeurs

Digitized by Google

formules. Il y a des conjonctures dans lesquelles on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois, BALZ, 3, 140. || On n'est roi, on n'est qu'un simple homme. C'est vexo auguste qu'il n'y a plus de mesure; le sénat lui décerne l'apothéose de son vivant; cette flatterie devient le tribut ordinaire payé aux empereurs suivants; ce n'est plus qu'un style, VOLT. *Dict. phil. Flatterie.* || 5° Terme de beaux-arts. Caractère de la composition et de l'exécution. Cette peinture est de bon style. Ayez d'abord la pensée, et vous aurez du style après, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XV, p. 45, dans POUGENS. On sait que la vraie idée était consacrée aux dieux. Le style bâtard la trouva ennuisante par le style historique et le style athlétique, quatrième, DE QUINCY, *Instit. Hérn. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 200. Les mêmes disproportions qui réagissaient au dehors de l'édifice [église gothique] se faisaient remarquer au dedans; mais ces défauts n'étaient rachetés par le style hardi des voûtes et l'effet religieux de leurs ombres, CHATEAUB. *Mart.* liv. V. || Si se dit de la danse dans le même sens. Si j'étais chargé de la conduite d'un jeune danseur en qui j'aurais aperçu de l'intelligence, quelque amour pour la gloire et un véritable talent, je lui dirais : commencez par avoir un style, mais prenez garde que ce style ne soit à vous, LACAZ, *Dans. anc. et mod.* III, 4, 8. || Absolument. Style fait d'ennoblir le vrai, et de l'achever en le revêtant d'une apparence noblement exagérée, LAMART. liv. V. || Il se dit de la danse dans le même sens. Si j'étais chargé de la conduite d'un jeune danseur en qui j'aurais aperçu de l'intelligence, quelque amour pour la gloire et un véritable talent, je lui dirais : commencez par avoir un style, mais prenez garde que ce style ne soit à vous, LACAZ, *Dans. anc. et mod.* III, 4, 8. || Absolument. Style fait d'ennoblir le vrai, et de l'achever en le revêtant d'une apparence noblement exagérée, LAMART. liv. V. || Style se emploie aussi pour désigner la style gree, c'est-à-dire la grandeur obtenue par la simplicité des détails. || Caractère général des œuvres des artistes d'une même époque. || Particulièrement, caractère général des œuvres d'un artiste. Ce tableau est dans le style de tel maître. On arrêterait bien des jeunes peintres à la porte du cabinet Antoine Coypel, parce qu'avec du mérite il avait un style vicieux, MAIS ... LEVESQUE, *Instit. Hom. litt. et beaux-arts.* t. 4, p. 416. || Le manière de procéder en justice (sens qui a vieilli). Le style du parlement. Le style des finances. Style de la cour de Rome. Le style du châtelet. || 7° Manière d'envisager ou de présenter des choses, façon d'agir. Laissons ce style [parlons d'autre chose], MOL. *Ec. des f.* I, 8. Ce langage à comprendre est assez difficile, Madame; et vous parlez tantôt d'un autre style, DE. *Tart.* IV, 5. Je suis devenu là-dessus savant à mes dépens et connais le style des nobles, C. *Dand.* I, 5. Il n'y a pas moyen de lui que d'être insolent ..... j'ai toujours haï ce style; mais, s'il réussit, il faut changer d'avis, SÉV. 22 janvier 1674. Je crus voir à Lausanne que les Anglais, des Provençaux était d'animer, de brouiller .... ah ! quittez ce style de province et de Provence, in, 7 janv. 1689. Et si vous prenez ce style, vous laiche et le commandant qui l'aura pris, VOLT. *Vous aimerez bien son style dans de certains endroits*, in. 18 oct. 1678. Les jésuites eriaient contre l'usage, et l'eussent appelé pamphlétaire, si le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. L. COURR. *Pamphl. des pamphl.* || 8° Vieux style, ancien style, manière de compter dans le calendrier [il retardait de dix jours] avant sa réformation par Grégoire XIII; nouveau style, la manière dont on compte depuis cette réformation. Nouveau domicile, cains furent brûlés le dernier mai 1549, ancien style, VOLT. *Mœurs*, 129. Les Anglais ont adopté le nouveau style en 1752, après l'avoir rejeté pendant 170 ans; l'Europe entière l'a reçu, à l'exception de la Russie, qui seule s'y refuse encore, BAILLY, *Hist. ast. mod.* L. 3, p. 61. || Style de fête, se dit aussi de l'ère chrétienne, par opposition à l'ère républicaine commencée le 22 septembre 1792. — HIST. — 1. Les bouffons de Rome, lorsqu'ils jouaient en une seule Champesire; ce n'est pas le style; Elles desirent les cités, R. DESCH. *Pass. 1620.* Pour la conduite de la feste de l'espinette y avoit aux gages de la ville un herauldt qui s'appeloit le noble espoisié; ne luy estoit permis de faire aucun stile ou cruaute mecanique, *les Rois de l'espinette*. En leurs franchises, privileges, libertez, statuts, loix, coustumes, establissements, stiles, observances et usances du pays de Bourdeaux, CHASTEIG. *Hist. de Charles IX*, p. 238, dans LACURNE. Si bien et en si notable style comme on peust voir.... *Boucic.* II, 30. Je m'en allay emmy la ville Pont monstrer que j'estoye frisque. Ferme, dayt et rusé du stille, semblé comme ung sauplquet, COQUILLART. *Monol. de la botte de foin.* || XVI s. Il fut le premier qui changea le style de faire la guerre dont les Romains usoient en ce temps-là, AMYOT, *Pelop. et Marcell. comp.* 4. Il saida beaucoup de Demosthenes à former son style, IB. *Cato*, 3. Comme on a fondu sur la draperie donna moien à gagner leurs vies .... *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, juil. et août 1867, p. 111. Ils nereserent cette pratique, comme enfermé de leur style ancien [manière d'agir], MONT. I, 23. Comme on presenta à Neron à signer, suivant le style, la sentence .... IB. II, 4. Entretenant les enfants de magier, et les faisant aussi enseigner, monstrer et apprendre quelque stile selon leur âge, leur estat et qualité, *Nour. cont. gén.* I. 1, p. 111. Platon permet, et le style est bien favorables endroits, d'attirer par fraudes et fausses esperances de faveur ou pardon le criminel à descouvrir son fait, CARDIN. BOYER, *Proc.* 380, dans LACURNE. Styl est l'ordre judiciaire et maniere de proceder en justice tellement reglé et stylé que nul ne le revoque en doute, *Grand coust. de France*, 1, p. 104, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *estil* ; espagn. *estilo* ; ital. *stile* ; du lat. *stylus*, proprement poinçon, puis style, qui vient de là, parce que celui-ci est pas encore tout hommes, qu'elle trouva le secret de charmer encore celui-là, LEMAGE, *Gl. Blas*, V, 1. Des hommes, des chevaux, des armes, des navires, stylés, qui, par leurs mouvements, leurs recherches et leur intelligence, doivent concourir au même but [dans la danse], LAUT. *Dans. anc. et mod.* L. II, p. 17.

STYLER (sti-lé), v. a. Terme familier. Dresser, habituer, faire la leçon. Prends soin de bien styler notre homme, BRUEYS et PALAPRAT, I, 8. Duiosis, Nouilles et Camillac, dans les commencements, avaient eu Saint Stilés à lui parler [au regent] d'un ton à lui imposer, SÉV. 1671.

— HIST. XVI s. Lesquels estoient bons hommes d'armes et tous stilés et usagés de fait de guerre, FROISS. II, 91, 19. || XVII s. Il y eut stilé [il connut cela], H. MART. *Chronol.* p. 79.

— ÉTYM. *Style*.

STYLET (sti-lè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des sti-lèz-aigus), sty-lin rima avec traite, succès, pair, etc.), *s. m.* || 1° Sorte de poignard dont la lame est triangulaire et très-menue. Frappado, qui s'exécutait avec le stylet (dans un assassinat), garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription : *stilo della chiesa romana*, VOLT. *Mœurs*, 180. Enfoncer un stylet dans le cœur de son ami, DESTOUCHES, II, 4. || Fig. Fournissez-vous souvent de ces petits stylets mortels à poignées d'or enrichies de pierreries [de petits écrits philosophiques], IN. *Lett. d'Alembert*, 16 avr. 1765. Ces gens qui n'ont jamais su combattre qu'avec le stylet de la calomnie, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 398. || 2° Terme de botanique. Division du style. || 3° Terme de chirurgie. Petite tige métallique très-fine et flexible, terminée à l'une de ses extrémités par un petit bouton olivaire, et quelquefois percée à l'autre d'un chas; cet instrument sert à sonder les plaies fistuleuses, à passer des ligatures de sétons.

— ÉTYM. Ital. *stiletto*, dimin. de *stilo*, au sens de poinçon.

† **STYLIDÉES** (sti-li-di-é), *s. f.* pl. Famille de plantes dicotylédones, voisines des synanthérées, nommée ainsi à cause du genre principal, *stylidium*, tirant son nom de son style, auquel se soudent les filets des étamines.

† **STYLIEN, ENNE** (sti-lin, lè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles styliens, muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde du temporal, et qui portent aussi le nom de bourguet de Rodan.

† **STYLIFORME** (sti-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un style ou d'un stylet

— ÉTYM. *Style*, et *forme*.

† **STYLISME** (sti-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Souci exclusif de la phrase, sollicitude excessive pour la forme du style.

† **STYLISTE** (sti-li-st'), *s. m.* || 1° Écrivain qui a du style. Michelet et Saint-Simon, tous deux Picards, tous deux grands stylistes, BESCHANEL, *Phy siologie des écrivains*, || 2° En un sens défavorable, écrivain qui a la prétention d'avoir du style.

† **STYLISTIQUE** (sti-li-sti-k'), *s. f.* Théorie du style. La stylistique latine.

STYLITE (sti-li-t'), *s. m.* Surnom donné à quel ques solitaires chrétiens qui avaient placé leurs cellules au-dessus de portiques ou de colonnes Saint Siméon le stylite, || Substantivement. C'est pourtant de cette guérite, C'est de ce céleste tombeau Que votre ami, nouveau stylite, à la lueur d'un noir flambeau..., ONSSET, *Charte*.

— ÉTYM. Stylites, de στῦλος, colonne (voy. STYLE).

STYLOBATE (sti-lo-ba-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Piédestal qui porte des colonnes. || Se dit aussi pour plinthe.

— ÉTYM. Στυλοβάτης, de στῦλος, colonne, et βαίνειν, repose sur ses pieds.

† **STYLOÏDE** (sti-lo-i-d'), *s. m.* Terme de botanique. Style rudimentaire.

— ÉTYM. Fait de στῦλος, style, et εἶδος, forme.

† **STYLOGLOSSE** (sti-lo-glo-s'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle styloïde, glosse, muscle qui, fixé à la base de l'apophyse styloïde, se dirige de haut en bas, d'arrière en avant, et de dehors en dedans.

† **STYLO-HYOÏDIEN, DIENNE** (sti-lo-i-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à l'os hyoïde. || Muscle stylohyoïdien, muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde à la grande corne de l'hyoïde. || Ligament stylo-hyoïdien, petit faisceau ligamenteux qui s'étend de l'apophyse styloïde aux petites cornes de l'os hyoïde.

† **STYLOÏDE** (sti-lo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Apophyse styloïde, éminence très-grêle et très-allongée que présente la face inférieure du rocher. || On donne aussi le nom d'apophyses styloïdes à des éminences grêles et arrondies que présente l'extrémité supérieure de radius et du cubitus.

— ÉTYM. Στυλοειδής, de στῦλος, poinçon, et εἶδος, forme.

† **STYLO-MASTOÏDIEN, IENNE** (sti-lo-ma-sto-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux apophyses styloïde et mastoïde. Artère stylo-mastoïdienne. || Trou stylo-mastoïdien, trou de la face inférieure du rocher, qui termine l'aqueduc de Fallope et transmet le nerf facial.

† **STYLO-MAXILLAIRE** (sti-lo-ma-kxil-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à la mâchoire. || Ligament stylo-maxillaire, cordon aponévrotique tendu entre l'apophyse styloïde et la somet de l'angle de la mâchoire inférieure.

† **STYLOMÈTRE** (sti-lo-mè-tr'), *s. m.* Terme d'architecture. Instrument pour mesurer les colonnes.

— ÉTYM. Στῦλος, colonne, et μέτρον, mesure.

† **STYLOMÉTRIE** (sti-lo-mé-trie), *s. f.* Art de prendre les dimensions d'une colonne.

† **STYLO-PHARYNGIEN, IENNE** (sti-lo-fa-rinjiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et au pharynx. || Muscle stylo-pharyngien, muscle grêle qui s'insère à l'apophyse styloïde du temporal, et se termine dans les parois du pharynx et au bord postérieur du cartilage thyroïde.

† **STYLOPODE** (sti-lo-po-d'), *s. m.* Terme de botanique. Support du style.

— ÉTYM. *Style*, et πούς, ποδός, pied.

† **STYLOSPORE** (sti-lo-spo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné à des corps reproducteurs qui naissent sur certains champignons.

— ÉTYM. Στῦλος, style, et σπορά, graine.

† **STYLO-STAPHYLIN** (sti-lo-sta-fi-lin), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'apophyse styloïde et au voile du palais. || Muscle stylo-staphylin, muscle prenant son origine à l'apophyse styloïde du temporal.

† **STYPHINIQUE** (sti-fi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide styphinique, acide dit tannin artificiel et obtenu en faisant agir de l'acide nitrique sur l'extrait de bois de Fernambouc.

— ÉTYM. Στύφω, produire de l'astringence.

† **STYPTICITÉ** (sti-pti-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est styptique. L'on passe successivement en revue [dans l'étude d'une substance] l'acreté, l'a-

Digitized by Google

mertume, la styptic'té, la douceur, la fadeur, la fraîcheur, l'insipidité, le goût terreux, FOUCROY, *Conn. chim.* I, 7, p. XCIX.

— HIST. XIVe S. Nul resolutif o [avec] stipticité, LANFRANC, f° 112. || XVIe S. Les eaux alumineuses, quant à leur saveur, ont une grande stypticité et astriction, PARÉ, XXV, 41.

— ETYM. *Stypticus*.

STYPTIQUE (sti-pti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la vertu de resserrer. Les sels à base d'alumine sont tous d'une saveur plus ou moins acerbe ou astringente, quelquefois même fortement stiptique, FOURCROY, *Conn. chim.* I, VI, p. 113. || S. m. Un stiptique.

— HIST. XIIIe S. [L'eau de pluie en citernes] a mains [moins] de moistor que les autres, et est un petit stiptique, non mie tant que elle nuise au stomac, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 174. || XVIe S. Telles medecines doivent estre desiccatives et stiptiques, M. DE MONTAIGLE, f° 64, verso. || Le coriandre est stiptique et astringent, et partant serre l'estomac, PARÉ, VIII, 14.

— ETYM. Provenç. *estiptic*, *stiptic*, *stipic* ; catal. *estitic* ; espagn. *estiptico* ; portug. *estatico* ; ital. *stitico* ; du lat. *stypticus*, qui vient du grec στυπτικός, de στύφειν, resserrer, du même radical que στύφος, étoupe (voy. ce mot), et στυπτός, sucide (voy. STIPE 4).

† STYRACIFLUE (sti-ra-si-flue), *adj.* Qui laisse couler du styrax. Liquidambar styraciflue (voy. LIQUIDAMBAR).

† STYRACINE (sti-ra-si'n), *s. f.* Terme de chimie. Principe qui se trouve dans le baume styrax avec une résine et d'autres principes.

† STYRACINÉES (sti-ra-si-née), *s. f. pl.* Famille de plantes à feuilles alternes, sans stipules, voisines des ébénacées et des sapotées.

STYRAX (sti-raks'), *s. m.* || 1° Nom moderne du genre de plantes appelé aussi aliboufier, et qui est le type de la famille des styracinées ; on y distingue le styrax officinal, dit aliboufier, que l'on croit être la végétal d'où se tire, par incision, le baume naturel connu sous le nom de storax. || 2° Styrax liquide, nom que porte dans le commerce un mélange très-impur de diverses matières, mais qui a pour essipeut un liquide brun fort épais, d'une odeur suave d'acide benzoïque et provenant on d'un styrax ou d'un liquidambar, peut-être même de tous deux, LIOUBART.

— ETYM. Ἔστραξ, nom d'une gomme-résine qu'on tirait de Syrie.

† STYRONE (sti-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps cristallisable qu'on retire de la styracine en la traitant par une lessive de potasse étendue.

† STYX (stiks'), *s. m.* || 1° Nom d'une fontaine d'Arcadie, fameuse par le froid mortel de ses eaux, qui étaient mortelles, disait-on, pour ceux qui en buvaient. || 2° Fleuve qui, selon la mythologie, coulait aux enfers ; les dieux juraient par le Styx, et ce serment ne pouvait être violé. C'en est fait, j'ai juré par les dieux du STYX, TÉL. *Tél.* VII. Descends sur les rives sombres du STYX, ID. VII. XVI. même avis.

— ETYM. Στύξ, Στυγός.

SUA (su, ue), *sua*, *part. passé* de savoir. Dont on a connaissance. Mais qui devendra-tu si l'entreprise est sue ? CORN. *Cinna*, I, 1. Il lout plaisir tranquille N'est d'ordinaire un plaisir de marquis : Plus tiest su, plus il leur semble exquis, LA FONT. *Orais.*

2. **SU** (su), *s. m.* Connaissance. Vous souffrez, sans mon su, l'affection secrète De ce pauvre inconnu qui n'a que sa bouteille, RACAN, *Bergeries*, *Silère*, I, 8. || Au vu et au su, on, simplement, au su, à la connaissance de. Une fille de joie Passe la nuit au su de tous mes gens, LA FONT. *Court.* Tout ce qu'ils [les jésuites] avaient proposé pour l'éclaire[d'Anfin], à son su, ST-SIM. I, VIII, p. 227, édit. CHERUEL.

— HIST. XIIIe S. Et maintenant sunrent as portes, et brisenent les serres [serrures] sans le seu dou castelain, *Ch. du Baiun*, 140. Larrecins est penre l'autrui conseil ou seu de celi cui le doi, par corage de lo tenir la, [a] son profit, BEAUM. XXIII, 2. || XVIe S. Nous sauons de verrie que vous [Jacques d'Artevelle] l'avez vûe de pieça [le trésor de Flandre], et enuoyé en Angleterre, sans nostre seu..., FROISS. I, 2, 216.

— ETYM. Su ! On a dit aussi au féminin sue ; HIST. S. Â le [la] veue et à le [la] seue du segneur, BEAUM. XLV, 17.

† **SUADER** (su-a-dé), *v. a.* Terme vieilli. Persuader. Suader : M. de Malherbe le dit, mais il ne vaut rien, VAUGEL. *Nouv. Rem. fr.*, 200, dans FOUCHER.

— ETYM. Lat. *suadere* (voy. SUASION).

† 1. **SUAGE** (su-a-j'), *s. m.* || 1° Humidité d'une bûche sortant par les deux bouts à la chaleur du feu. || 2° Terme de marine. Action d'enduire un vaisseau de graisse. || Ces graisses elles-mêmes. || Ce que coûte le graissage d'un vaisseau.

— ETYM. *Suer*.

† 2. **SUAGE** (su-a-j'), *s. m.* || 1° La partie carrée du pied d'un flambeau, qu'on appelle douille, lorsque le pied du flambeau est rond, ACHELLET. Les flambeaux seront marqués et contremarqués au collet du pied et tuyaux ; le suage ou douille et carré du pied seront marqués du poinçon du maître, *Réglem. du 16 août 1670*. Les calices seront marqués, contremarqués au bouge, fausse coupe et couvercle; les vases, suages ou douzines forgées, et carrés du pied marqués du poinçon du maître, ib. || 2° Espèce de petit outil sous le bord d'un plat ou d'une assiette d'étain, ACHELLET. || 3° Outil dont les serruriers se servent pour forger les pièces en demi-rond, les pièces triangulaires. || 4° Enclume sur laquelle on fait les rebords d'un chaudron.

† 4. **SUAGER** (su-a-jé). Le g prend ne *e* devant *e* et *o*), v. a. Terme de marine. Enduire le vaisseau de graisse.

— ETYM. *Suage* 4.

† 2. **SUAGER** (su-a-jé), v. a. Mettre le bord d'un chaudron sur le suage.

— ETYM. *Suage* 2.

SUAIRE (su-è'r), *s. m.* || 1° Linceul pour ensevelir un mort. Ce fantôme léger couvert d'un vieux suaire, SAINT-AMAND, *les Virtuoz*. || 2° Le saint suaire, linge qui a servi à envelopper et ensevelir Jésus-Christ. || Petite représentation ou peinture du saint suaire. Il m'a rapporté un saint suaire. Beaucoup ne demandent pas de capitulation que la consécration d'un saint suaire fort révéré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très-aisément, VOLT. *Louis XIV*, 2.

— HIST. XIIIe S. [Elle] Prendle suaire de deus[sa]taver, *Bonc.* 71. || XIIIe S. De tout l'avoir k'i [l'homme] a aqus Ne puet avoir, che m'est avis, Fors un suaire seulement, CHRÉTIEN, *Barl. et Josp.* 78. Plus n'en portera Salehedin de sa grant seigneurie ne de tout son tresor que ces trois aunes de toile pour son suaire, *Ib. Baiun*, p. 107.

— ETYM. Provenç. *suari*, *suari*; espagn. et ital. *sudario* ; du latin *sudarium*, mouchoir pour s'essuyer le visage, puis, dans saint Jérome, suaire.

SUANT, ANTE (su-an, an-t'), *adj.* Qui sue. Destin tira sa main du sein du suant de la Bouvillon, SCARR. *Rom. com.* II, 10. Il (un prédicateur) se passionna tellement qu'il en devint suant et hors d'haleine, VOLT. *Babouc*. || Terme de serrurier. Chaleur suante, chaude suante, degré de chaleur qu'on donne au fer pour le ployer.

† **SUASION** (su-a-si-on), *s. f.* Terme vieilli. Conseil, sollicitation. Qu'à tes suasions Mélite soit mangeur de pain qu'elle a pondu, CORN. *Mél.* II, 3.

— HIST. XIVe S. Nous povon aussi bien faire benes operacions par la dottrine et par les suasions des autres qui seroient prudens, comme se nous meismes, BERSUIRE, *Tite-Live*, Lib. 186. || XVIe S. Si ce n'est à une grande suasion de la necessité ou de la volupté, MONT. I, 18.

— ETYM. Lat. *suasio*, de *suadere*, persuader, qui est pour *suavadere*, de *suavis* : faire trouver doux.

† **SUASOIRE** (su-a-zoi-r'), *adj.* Terme vieilli. Propre à persuader. Cette harangue suasoire Fut d'abord difficile à croire, SCARR. Virg. v. || *S. f.* Une suasoire, un discours propre à persuader. Il eut envie de réciter en même lieu une suasoire qu'il avait autrefois composée au collége, BALZ. *Le Barbon*.

— ETYM. Ital. *suasorio* ; du lat. *suasorius*, de *suadere*, persuader.

SUAVE (su-a-v'), d'après Chiffet, *Gramm.* p. 183, au XVIIe S. prononcé suave, *adj.* Qui fait sur les sens une impression douce et flatteuse. Un parfum, une odeur suave. Un mets d'un goût suave. Une musique suave. Une couleur suave. || Terme de peinture. Coloris suave, coloris doux et gracieux. Des tons de couleur suaves et bien fondus. Ce peintre a une manière suave. Il n'est pas dit quelquefois des personnes. S'il faut que vos boutés veuillent me consoler, Et jusqu'à mon néant daignent se ravaler, J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille, Une dévotion à nulle autre pareille, MOL. *Tart.* III, 3.

— REM. Du temps de Louis XIV, les puristes enchantement suave; et, suivant Bouhours, *Nouv. Rem.* il a quelque chose de fade, et d'ordinaire les gens qui s'en servent le sont un peu. Les puristes ont eu tort; et *suave* est de meilleur usage.

— HIST. XIIIe S. Si li demandet dulcement e suef, *Ch. de Rol.* CLXXXI. || XIIIe S. Li tans fu biaus et clers, et li vens bons et soués, VILLEH. LX. Et Blanchefleur sa mere qui sonef l'a nourrie, *Berte*, LIX. Moult estoit ses vis [son visage] fetirs, Qui jadis fu soef et plains [uni], *la Rose*, 365. || XVIe S. Et ebeuacheront tout soouf jusques adonc qu'ils viuront au bagis du duc, FROISS. I, 1, 11. || Et en sortoit de merveilleusement douces et soueves odeurs de perfums, AMYOT, *Anton.* 51.

— ETYM. Provenç. *suau* ; espagn. *suave* ; ital. *soave* ; du lat. *suavis* ; du même radical que la goth. *sutis* ; anglo-sax. *svêta* ; angl. *sweet* ; allem. *süss* ; gree, ἡδύς ; sanscr. *svâdu*. Le rapprochement des langues congénères prouve que *suarie* est pour *suadvis*, qui, très-probablement, est formé de su, bon, et *ad*, manger : bon à manger, BAUDRY, L'ancienne bonne est *soef* ou *souef*, qui a duré jusqu'aux XVIe siècle; c'est au XVIIe que la forme latine l'a bannie; elle a été admise par *suarie*, qui de très-bonne heure l'avait introduit.

† **SUAVEMENT** (su-a-ve-man), *adv.* D'une manière suave. Des grâces que l'esprit de sainteté lui communique [à l'âme] en se venant insinuer en elle mauvement, bénignement, BOSS. dans la *Dict. de* BOCHEL. Je ne sais rien de plus suavement beau que le bras gauche de Proserpine qui soutient la flamme, VITET, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXII, p. 220.

— HIST. XVIe S. Si n'ouvrirent si très soauvement qu'ils ne fussent d'aucuns oïs, LOUIS XI, NOUV. XXX || XVIe S. Suavement, COTGRAVE.

— ETYM. *Suave*, et le suffixe *ment* ; provenç. *sauuament* ; ital. *soavemente*.

SUAVITÉ (su-a-vi-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est suave. La suavité de cette odeur. La suavité d'une mélodie. Les compositions de ce peintre ont une suavité enchanteresse. || Leur miel [de paroles] dans tous mes sens fait couler à longs traits Une suavité qu'on ne goûta jamais, MOL. *Tart.* IV, 8. || 2° Terme de spiritualité. Certaine douceur qui se fait sentir à l'âme quand Dieu la favorise. Dieu veut prendre le cœur par suavité, non par violence, BOSS. || Il faut que vous soient dignes de vous et assez purs pour monter en odeur de suavité jusqu'aux pieds de votre trône, MASS. *Pensée sur Pentec.* III.

— HIST. XIIIe S. La suavitet de la contemplation, *Job*, p. 483. || XVe S. L'œuvre de justice est reformatif de toutes injures, et y met la douceur et suavité de paix, FR. DES USAGES, *Charles VI*, 1413. La suavité et douleeur qui est promise aux vrays renonçans du monde, *Intern. consol.* II, 20.

— ETYM. Provenç. *suavetat* ; espagn. *suavidad* ; ital. *suavità* ; du lat. *suavitatem*, de *suavis*, *suave*. L'ancienne langue avait aussi *soatime* ou *soatume*, qui répondent aux *suavitudinem*.

† **SUB**..., Préfixe qui est la préposition latine *sub*, sous, et qui, dans le langage didactique, exprime soit la position en dessous, soit une espèce de diminutif, d'approximatif.

† **SUBABDOMINAL, ALE** (sub-a-bdo-mi-nal, nal'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est situé sous l'abdomen.

† **SUBACICULAIRE** (sub-a-si-ku-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est presque aciculaire.

† **SUBAÉRIEN, IENNE** (sub-a-é-rin, riè-n'), *adj.* Qui est placé sous l'atmosphère. Les volcans sousmarins et subaériens.

† **SUBAGRÉGÉ, ÉE** (sub-a-gré-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont presque agrégées.

† **SUBAIGU, UË** (sub-è-gu, gue), *adj.* Qui est un peu aigu. Une inflammation subaiguë.

† **SUBALAIRE** (sub-a-lè-r'), *adj.* Qui occupe le dessous de l'aile. Les plumes subalaires, BUFF. *Ois.* t. V, p. 211.

† **SUBALPIN, INE** (sub-al-pin, pi-n'), *adj.* Qui est situé au pied des Alpes.

SUBALTERNE (sub-al-tèr-n'), *adj.* || 1° Qui est dans un rang inférieur, dans une position subordonnée. Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un collége, c'est de soutenir avec fermeté et sagesse vos maîtres subalternes, ROLLIN, *Traité des Et.* liv. VI, 2e part. I, 3. Je sais un peu subalterne, à la vérité [c'est un domestique qui parle] ; nous demeurons ensemble ; il me logefort haut, BERNARD, *Sérénade*, 43. Onclque désirable qu'ait toujours paru à toutes les communautés chrétiennes le degré de deux principes, on

Digitized by Google

n'a pas laissé de reconnaître dans le christianisme un principe subalterne du mal moral, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 276. Dans son Timée, Platon, développant avec ordre ses idées, dit que Dieu forma l'univers, et que, pour le régir, il établit des dieux subalternes, ou des génies, ouvrages de ses mains, dépositaires de sa puissance, et nommés à ses ordres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79, note 4. ‖ Fig. Un esprit, un homme subalterne, un homme d'une capacité médiocre. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes, qui ne subsistent faits que pour être la recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies, LA HARP. Les esprits subalternes n'ont point d'erreur en leur privé nom, parce qu'ils sont incapables d'inventer, VAUVEN. *Mor.* CLERIC. Le premier mouvement du public, semblable en cela aux critiques subalternes, est d'juger par limitation, D'ALEMB. *Œuv.* t. VI, p. 43. ‖ 2° Qui appartient à celui qui est dans un rang subordonné. Une femme de quarante-cinq à cinquante ans qui me parut être de la maison, et qui en m'abordant d'un air de politesse subalterne et domestique me dit : ne vous impatientez pas, MARIV. *Marianne*, 6e part. Jamais ceux qui ont vieilli dans les emplois laborieux et subalternes ne parviennent aux dignités, VOLT. *Babouc*. ‖ Fig. Une faute en notre vie serons-nous de la liberté de notre jugement, qui ne doit pas toujours être subalterne de celui des livres et des hommes, BALZ. *De la cour*, 1re *disc.* ‖ On dit aussi subalterne à. Ce qui est subalterne à l'une, n. MAUDÉ, *Apologie*, p. 43. ‖ 3° Substantivement. Personne placée en un rang subordonné. Quoique tude des subalternes est la chose la plus incommode en ces rencontres; ils croient que, dès qu'on n'agit pas, on est perdu, BOYER, *Mem.* t. II, 1re. III, p. 87, dans DOCHEZ. Il y a de bons subalternes pourvaient connaître leurs subalternes et se connaître eux-mêmes, ils auraient bonne de primer, LA BRUY. IX. Subalternes, ils ne sont pas, l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent ou ne font que soupçonner, VOLT. *Louis XIV*, x. ‖ 4° *S. m.* Etat de subalternité. Le baron de Beauvais avait été élevé, au subalterne près, avec le roi, SY-SIM. 44, 118.

— HIST. XVIe s. Ledit vidamé et chastellenie avoit esté et estoit de tout temps subalterne sujet et ressortissant au siege dudit baillage, *Coust. gén.* t. I, p. 622.

— ETYM. Lat. *subalternus*, de *sub*, sous, et *alternus*, dérivé de *alter*, autre.

† **SUBALTERNEMENT** (sub-bal'ter-ne-man), *adv.* En subalterne. Tallard quitta Londres, et y laissa Poussin, espèce de secrétaire qui, dans la suite, fut subalternement employé et fit bien pattoni, SY-SIM. 91, 198.

† **SUBALTERNISER** (su-bal'-ter-ni-zé), *v. a.* Néologisme. Mettre dans une position subalterne; placer au-dessous.

† **SUBALTERNITÉ** (su-bal'ter-ni-té), *s. f.* Etat de ce qui est inférieur, état de subalterne. Il y a des gens présents et puissants.... qui préfèrent toujours à un absent [Ch. de Sévigné] qu'on croit placé, et qui ne fait simplement que s'eanuyer dans une longue subalternité, SÉV. 29 sept. 1675.

— ETYM. *Subalterne*, ine.

† **SUBAPENNIN, INE** (sub-a-pé-ninin, ni-n'), *adj.* Terme de géologie. Couches subapenniues, nom donné à des dépôts argileux et sableux remplis de coquilles, qui, de chaque côté des Apennins, des plaines du Pô à la Calabre, forment une longue rangée de collines.

† **SUBAPICULAIRE** (sub-a-pi-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Placé un peu au-dessous du sommet.

— ETYM. *Sub...*, et lat. *apiculus*, petit sommet.

† **SUBAQUATIQUE** (sub-a-kuan-ti-k'), *adj.* Qui est sous l'eau. Travaux subaquatiques. Exécuter une descente subaquatique.

† **SUBBRACHIEN, IENNE** (sub-bra-chin, chiè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les nageoires pectorales attachées en avant des pectorales, entre elles ou un peu en arrière.

— ETYM. *Sub...*, et lat. *brachium*, bras.

† **SUBCALCAIRE** (sub-kal-kè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est presque de nature calcaire.

† **SUBCARÉNÉ, ÉE** (sub-ka-ré-né, née), *adj.* Qui est garni d'une légère saillie en forme de carène.

† **SUBCAUDAL, ALE** (sub-kô-dal, da-l'), *adj.* Qui est placé sous la queue.

† **SUBCLAVIFORME** (sub-kla-vi-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'une massue

† **SUBCOMPRIMÉ, ÉE** (sub-kon-pri-mé, mée), *adj.* Qui est légèrement comprimé.

† **SUBCONIQUE** (sub-ko-ni-k'), *adj.* Qui est presque conique.

† **SUBCORDIFORME** (sub-kor-di-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'un cœur.

† **SUBCORTICAL, ALE** (sub-kor-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui est placé sous l'écorce des arbres.

† **SUBCOSTAL, ALE** (sub-ko-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé sous les côtes.

— HIST. XVIe s. La tunique subcostale, nommée du vulgaire des anatomistes pleura, PARÉ, II, 8.

† **SUBCYLINDRIQUE** (sub-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui est à peu près cylindrique.

† **SUBDÉCURRENT, ENTE** (sub-dé-ku-rran, ran-t'), *adj.* Dont les feuilles sont presque décurrentes.

SUBDÉLÉGATION (sub-dé-lé-ga-sion) : en vers, de SIX syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de subdéléguer. Abus, détournement, fonctions de certains administrateurs subordonnés aux intendants des provinces, à peu près semblables à celles de nos sous-préfets. ‖ District assigné à ces administrateurs.

— ETYM. *Subdéléguer*.

SUBDÉLÉGUÉ, ÉE (sub-dé-lé-ghé, ghée), *part. passé* de subdéléguer. Officier subdélégué par l'intendant de la province pour informer, D'AV. m. Celui qu'une personne revêtue de quelque autorité a commis pour agir, négocier en sa place. M. Boutet, qui est le véritable juge-commis, quoiqu'il n'ait que la qualité de subdélégué de M. de Breteuil, PELISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 281.

SUBDÉLÉGUER (sub-dé-lé-ghé, ghé-r. o. Il se conjugue comme léguer. Il se dit d'un homme investi de quelque autorité publique qui commet quelqu'un pour agir en sa place.

— HIST. XVIe s. Il pourra, peut par luy ni par son legat *a latere*, ou par ses subdelegués, exercer jurisdiction sur les sujets du roy, ... P. PITHOU, *Lib. Pith. de latere* ne peut députer vicaire ou subdelegueur pour l'exercice de sa legation sans le consentement exprès du roy, IB. 68.

— ETYM. *Sub...*, et *déléguer*.

† **SUBDELIRIUM** (sub-dé-li-ri-om'), *s. m.* Terme de médecine. Sorte de délire incomplet, de demi-délire, dans lequel les malades, absorbés en eux-mêmes et comme à moitié endormis, s'égarent en de perpétuelles rêvasseries.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *delirium*, délire; sous-délire.

† **SUBDÉPRIMÉ, ÉE** (sub-dé-pri-mé, mée), *adj.* Qui est légèrement déprimé.

† **SUBDISQUE** (sub-di-s-k'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'un disque.

SUBDIVISÉ, ÉE (sub-di-vi-zé, zée), *part. passé* de subdiviser. Un globe divisé en trois points, et chaque point subdivisé.

SUBDIVISER (sub-di-vi-zé), *v. a.* ‖ 1° Diviser quelque partie d'un objet divisé. Il divisa son mémoire en chapitres, et subdivisa chaque chapitre en paragraphes. ‖ Absolument. Parce qu'ensuite prévenu que les classes sont dans la nature, où cependant il n'y a que des individus, ce croit qu'à force de subdiviser, on en connaîtra mieux les choses, et on subdivisera à l'infini, COUSIN, *Gramm.* II, 1. ‖ 2° Se subdiviser, *v. pr.* Etre subdivisé. Les deux bras de cette rivière se subdivisent en canaux. ‖ On dit aussi sous-diviser. Partager les classes en genres, sous-diviser les genres en espèces, et tout cela suivant un ordre dans lequel il entre nécessairement de l'arbitraire, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.*

— HIST. XVIe s. Cette partie de l'ame de rechef se soubdivise en deux autres parties, dont l'une s'appelle corporelle ou vegetative, l'autre irascible ou concupiscible, AMYOT, *De la vertu mor.* 4. D'un subject nous en faisons mille, et reimbons, en multipliant et subdivisant, à l'infinité des atomes d'Epicurus, MONT. IV, 235.

— ETYM. *Sub...*, et *diviser*.

SUBDIVISION (sub-di-vi-zion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Division d'une des parties d'un tout déjà divisé. Les subdivisions du plan perd presque tous les partis, particulièrement quand elle est introduite par cette sorte de finesse qui est directement opposée à la prudence, BUFF. *Hom.* I, 211, liv. IV, p. 63, dans DOCHEZ. Un seul article réunissant sur un objet particulier de science ou d'art renferme plus de substance que toutes les divisions et subdivisions qu'on peut faire des termes généraux, D'ALEMB. *Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. I, p. 216. De là le parti qu'il [Aristote] a pris d'assurer sa marche par le doute, de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. ‖ On dit aussi sous-division.

— HIST. XVIe s. En ce peu que j'ay eu à negocier entre nos princes, en ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'huy, MONT. III, 237.

† **SUBDIVISIONNAIRE** (sub-di-vi-zio-nè-r'), *adj.* Relatif à une subdivision. Les parties subdivisionnaires de la mesure [musicale], DECOMBLE, *Théor. harmonique*, p. 118.

† **SUBELLIPTIQUE** (sub-lè-li-ptik'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'une ellipse.

† **SUBÉRATE** (su-bé-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide subérique avec les différentes bases.

† **SUBÉREUX, EUSE** (su-bé-reû, reû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la consistance du liège. Les cellules subéreuses ou péridermiques. La substitution du chêne liège aux résineux, qui s'opérera avec d'autant plus d'activité que les produits subéreux seront plus recherchés.... H. PARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 8. ‖ Partie subéreuse ou liège, partie extérieure de l'écorce qui prend une couleur plus foncée, cesse de participer à l'activité vitale, et souvent est complétement desséchée.

— ETYM. Lat. *suber*, liège.

† **SUBÉRINE** (su-bé-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Tissu de liège purifié, regardé comme un principe immédiat auquel pour caractère de fournir de l'acide subérique par l'acide azotique.

† **SUBÉRIQUE** (su-bé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide subérique, acide qu'on obtient en traitant le liège par l'acide azotique.

† **SUBÉRONE** (su-bé-ro-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de la distillation du subérate de chaux.

† **SUBFOSSILE** (sub-fo-si-l'), *adj.* A demi fossile, imparfaitement fossile. L'hippotame subfossile de Madagascar, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 1185.

† **SUBFUSIFORME** (sub-fu-zi-for-m'), *adj.* Qui a presque la forme d'un fuseau.

† **SUBGLOBULEUX, EUSE** (sub-gio-bu-leû, leû-z'), *adj.* Qui a une forme presque globuleuse.

† **SUBGRANDINEUX** (sub-gran-di-sioû), *s. f.* Ancien terme de chirurgie. Enfoncement d'une portion du crâne au-dessous du niveau de la portion voisine, avec ou sans interruption de continuité.

— ETYM. Lat. *subgrandinationes*, entablement, de *sub*, sous, et *grandis*, rigole de toit.

SUBHASTATION (sub-a-sta-sion), *s. f.* Terme vieilli. Vente d'un immeuble qui d'immeuble se faisait à cri public, par autorité de justice, au plus offrant et dernier enchérisseur.

— HIST. XVIe s. Autrefois icy qu'il convendra Que vendue du sien soit faite En plain marché et pour ès debte Par cris et subhastacions, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 407.

— ETYM. Lat. *subhastationem*, de *subhastare*, subhaster.

† **SUBHASTER** (sub-as-té), *v. a.* Terme vieilli. Vendre par subhastation. Quoique le cardinal [Mazarin] fût conservé, il ne laissa pas de se plaindre aux princes qu'il avait été subhasté, et qu'il lui fallait restituer ses maîtres et habits et ses livres vendus par arrêt du parlement, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 68.

— HIST. XVIe s. Je ne veux oublier les somptueux meubles d'or, d'argent, tapisseries et autres richesses que nous fismes prendre, vendre et subhaster, *Sat. Men.* p. 30.

— ETYM. Lat. *subhastare*, de *sub*, sous, et *hasta*, lance; à cause que les Romains enfonçaient dans ces occasions une pique en terre dans le lieu où se faisait la vente; la pique était le signe de la conquête et de la propriété.

SUBI, IE (su-bi, bié), *part. passé* de subir. Des souffrances subies avec courage.

† **SUBIMBRIQUÉ, ÉE** (sub-im-bri-ké, kée), *adj.* Qui est presque imbriqué.

† **SUBINFLAMMATOIRE** (sub-in-fla-ma-sioar), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation peu intense à marche lente, avec ou sans ossification et engorgement.

SUBINTRANT, ANTE (sub-in-tran, tran-t'), *adj.* Terme de médecine. Il se dit d'accès d'une maladie périodique qui empêchent les uns sur les autres, dont le suivant commence avant que le précédent soit complétement terminé. Accès subintrants. Fièvre intermittente ou rémittente, subintrante

— ETYM. Lat. *sub*, et *intrans*, entrant.

SUBIR (su-bir), *v. a.* ‖ 1° Passer, de gré ou de force, sous ce qui est prescrit, infligé s'il faut subir

Digitized by Google

le coup d'un destin rigoureux, CORN. *Cinna*, I, 4. Ainsi, prêt à subir un joug qui vous opprime, Vous n'allez à l'autel que comme une victime, RAC. *Athal.* II, 4. Je n'ai point de leur joug [des Romains] subi l'ignominie, ID. *ib.* V, 5. Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage, Sujets à même loi, subissent même sort, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 3. On assure qu'en travaissant ce grand poète, il [Scarron] le priait quelquefois de pardonner à sa goutte l'espèce de mascarade qu'il faisait subir à l'Enéide, D'ALEMB. *Eloy. Mertc.* note 3. Les enfants [à Lacédémone] subissent un jugement solennel dès leur naissance, et sont condamnés à périr lorsqu'ils ne sont pas well conformés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 43. ¦ Subir la question, être mis à la question. ¦ Subir un interrogatoire, répondre aux interrogations d'un juge devant lequel on comparaît. ¦ Subir son jugement, subir la peine à laquelle on a été condamné par un jugement. ¦ Subir examen, un examen, passer à l'examen suivant les formalités ordinaires. ¦ On dit de même : subir une épreuve. ¶ Fig. Cette constitution publique a subi l'épreuve du temps. ¶ Il se dit des objets qui éprouvent changement, modification. Les mours subirent une réforme. La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différents climats, BUFF. *Ois.* I, IV, p. 393. Lorsque ces particules d'argent par rencontrent dans le sein de la terre les principes des sels et les vapeurs du soufre, elles s'altèrent et subissent des changements divers et très-apparents, ID. *Min.* I, VIII, p. 82.

— REM. 1. Vous serez révolté de voir subir des *refus*, parce qu'on essuye un refus, et qu'on subit une peine; subir un refus est un barbarisme, VOLT. *Dict. philt. Vers et poésie*. ¶ 2. Subir paraît s'être introduit dans la langue en commencement du XVIIe siècle.

— ETYM. Lat. *subire*, de *sub*, sous, et *ire*, aller (voy. IRAL).

SUBIT, TE (su-bi, bi-t'), *adj.* Qui survient tout à coup. Accident subit, BOYER-BRUN. IV, 7. Ils [les hommes] mangeaient, ils buvaient, ils achetaient, ils vendaient, ils plantaient, ils bâtissaient, ils faisaient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Loth, et une suitte raine les a tous accablés, BOSS. *Mar.-Thér.* Prenez soin qu'à l'instant le trompette guerrière Dans le camp ennemi jette un subit effroi, RAC. *Athal.* V, 3. Ah, Seigneur, vous savaniez qu'une révolution subite d'humeurs ne vous fera pas expirer sur-le-champ? MARS. *Car. Imp. finale*.

— SUBIT, ITE s. [Elle] Dont peu d'instants puis mourir, Et que mors soubite ains lui vergne, *Roman de Robert le Diable*. [I XVe s. L'un de ceux qui avoient un plaisir de voira un subit, et de darda au l'estomac du chevalier, LOUIS XI, *Nouv.* XXIII. [I XVIe s. .... En ses levres habite Morteil venin qui cause mort subite, MAROT, II, 281. Subit que nous sentons quelque mordication ou intestine, nous nous hastons d'y remedier, PARÉ, I, 23. Nostre changement est si subit et si prompt en cela [la mode], que l'invention de tous les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouvelletez, MONT. I, 270.

— ETYM. Ital. *subito*; du lat. *subitus*, subit, qui est le participe passé de *subire*, aller sous.

SUBITEMENT (su-bi-te-mañ), *adv.* D'une manière subite. Allons subitement à la mesnie, nous N'éronj raison de cet enlevement. RAC. *Brit.* I, 1. Et jamais on n'a vu la tamde innocence Passer subitement à l'extrême licence, ID. *Phèd.* IV, 2. L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir, LA BRUY. IV. Il n'est pas vrai qu'il [Louvois] sçavait subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et dictionnaires, VOLT. *Louis XIV, Secret. d'Etat*.

— HIST. XIIe s. Sadement [ils] sajetterent lui, *Liber psalm.* p. 81. Or me dites cum faitement Vous estes tant sodement. WACE, *Vierge Marie*, p. 74. Jazon od [avec] nul homes subitement entra en la cité, *Machab.* II, 5. Il mist s. Soudement les tormenta nostre sire Ihesu, et ocist les plusieurs, *Passion*, f. 91. [elle] Mourut subitement sanz ser une sole [plaie], *Berte*, LXXVII. [I XIIIe s. Lores sen ala il cumsols soudement et essaillit la ville, BRANCHET, f. 29, *verso*. [I XIVe s. Retrez de la dispute, par doubtar de vraire, à la garde-robe, toute deus [Arius et Leon] rendirent subitement l'arre, MONT. I, 218.

— ETYM. *Subito*, et le suffixe *ment*; ital. *subitamente*.

SUBITO (su-bi-to), *adv.* Terme familier. Subitement, tout à coup. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le moi subito, subito, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 août 1777. Si du trône, par occurrence, Un roi tombait, que subito On le ramène en son château, BÉRANG. *Sainte Alliance*.

— ETYM. Ital. *subito*, soudainement (voy. SUBIT).

¶ **SUBLACUNE, ENTE** (sub-ja-sun, sun-t'), *adj.* Qui est situé, placé au-dessous.

¶ **SUBJECTIF, IVE** (sub-jè-ktif, kti-v'), *adj.* ¶ 1° Terme de philosophie. Qui a rapport au sujet. ¶ Il se dit, par opposition à objectif, de ce qui se passe dans l'intérieur de l'esprit. ¶ Conceptions subjectives, celles qui émanent directement de l'esprit sans mélange notable des conceptions objectives. ¶ Méthode subjective, méthode dans laquelle le point de départ est une conception de l'esprit, qui peut n'avoir un certain principe métaphysique d'où il tire des déductions. ¶ *Subst.* m. Le subjectif, ce qui est subjectif. ¶ 2° Terme de grammaire. Verbe subjectif, se dit de la voix active, par opposition à voix objective ou passive. ¶ Cas subjectif, se dit du nominatif, concurremment avec sujet.

— HIST. LAt. *subjectivus*, qui appartient au sujet, de *subjicere*, mettre sous, de *sub*, sous, et *jacere*, jeter.

¶ **SUBJECTION** (sub-jè-ksion), *s. f.* Terme de littérature. Figure de pensée qui consiste à interroger l'adversaire et à supposer sa réponse, ou, simplement, à prévoir qu'il pourrait dire et à fournir d'avance la réplique.

— ETYM. Lat. *subjectionem*, de *subjicere*, mettre sous.

¶ **SUBJECTIVEMENT** (sub-jè-kti-ve-mañ), *adv.* Terme de philosophie. D'une manière subjective.

¶ **SUBJECTIVITÉ** (sub-jè-kti-vi-té), *s. f.* Terme de philosophie. Rendre subjectif; considérer comme tel, faire dépendre du subjectif.

¶ **SUBJECTIVISME** (sub-jè-kti-vi-sm'), *s. m.* Proposition vicieuse vers la subjectivité. Proposition entachée de subjectivisme.

¶ **SUBJECTIVITE** (sub-jè-kti-vi-té), *s. f.* Terme de philosophie. Ce qui est subjectif, ce qui est subjectif. ¶ Ensemble de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF (sub-jon-ktif), *s. m.* Terme de grammaire. Le mode qui exprime l'existence, l'état ou l'action dans un rapport de dépendance avec un autre verbe auquel il est soumis. Les verbes subjonctif s'appellent exprime l'action d'une manière dépendante, subordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot d'une manière qui n'est pas absolue et qui suppose toujours un indicatif, DUMARS. *Gram.* I, IV, p. 312. ¶ *Adj.* Le mode subjonctif. ¶ 2° *Adj.* Qui appartient au subjonctif. Conjonctions subjonctives.

— ETYM. Prononc. *subjonctifs* ; exigeon. *subjunctivus*; ital. *soggiuntivo*; du lat. *subjunctivus*, de *subjungere*, de *sub*, sous, et *jungere*, joindre.

¶ **SUBJUGATION** (su-bju-ga-sion), *s. f.* Action de subjuguer. Résultat de cette action. Conctoyens, vous n'avez pas d'autre alternative que la victoire ou la subjugation, MIRAB. *Discours de Jefferson Davis*, dans *J. des Débats*, 26 août 1862.

— HIST. XVIe s. Subjugation, COTGRAVE.

— ETYM. *Subjuguer*, et le suffixe *ation*.

SUBJUGUÉ, ÉE (sub-ju-ghé, ghée), *part. passé* de subjuguer. Réduit en sujétion. Ils [les Romains] gouvernaient avec douceur les nations subjuguées, BOSS. *Hist.* III, 6. ¶ Substantivement. Le nombre des subjugués est immense par rapport au nombre des vainqueurs, VOLT. *Mœurs*, 93. ¶ Fig. *Je ne suis pas subjugué* de cette maxime de toute l'antiquité : rien ne vient du néant, rien ne peut retourner au néant, VOLT. *Phil. ignor.* 14. J'ai compris par cette aventure qu'il est impossible de ramener un homme subjugué, et que la femme la plus méprisable est celle dont l'empire est le plus tyrannique, *Œuv.* t. XLIII, p. 122. Ma raison subjuguée par ce penchant fatal, DIDEROT, *Œuv.* t. II, p. 119, dans POUGENS. Corinne n'était point une personne livrée; mais elle se sentait chaque jour plus subjuguée par son amour pour Oswald, STAEL, *Corinne*, VI, 1.

SUBJUGUER (sub-ju-ghé), *je subjugue*, nous subjuguons, vous subjuguez; que je subjugue, que nous subjuguions, que vous subjuguiez, v. a. ¶ 1° Mettre sous le joug, réduire en sujétion, par la force des armes. Annibal eut raison, et Carthage subjuguée par Scipion l'Africain, BOSS. *Hist.* III, 7. De tous les conquerants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies, VOLT. *Louis XIV*, XV. Le roi [Henri II] alla conquérir l'Piriande; c'était un pays sauvage qu'un comte de Pembroke avait déjà subjugué en partie avec deux cents hommes seulement, ID. *Mœurs*, 80. Tamerlan devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né sans États, il subjugua autant de pays qu'Alexandre, et presque autant que Gengis, ID. *Mœurs*, 88. ¶ 2° Par extension. Dompter un cheval. ¶ 3° Fig. Il se dit de la possession d'une femme. S'il avait voulu attaquer ces dames, il les aurait toutes subjuguées l'une après l'autre, sans être armé d'aucune, VOLT. *Pr. de Bab.* I, 1. ¶ 4° Fig. Dompter de l'esprit, de l'attendant. Les hommes, qui sont tous nés imitateurs, prennent insensiblement la manière de s'exprimer et même de penser des premiers dont l'imagination a subjugué celle des autres, VOLT. *Dict. encycl. Corneille* avait trente ans quand il donna sa Médée; c'est l'âge de la force de l'esprit; mais il était encore subjugué par son siècle, ID. *Comm. Corn. Rem. Médée*. Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, ne faisant un jour réciter le second chant de la Henriade, me dit : il faut que le vers me subjugue, ID. *Lett. Chesneul*, juin 1773. La même crainte qui le fait fuir [le flamant] le subjugue quand il est pris, BUFF. *Ois.* I, XVI, p. 329. Son nom [de Montesquieu, allégué dans une discussion] subjugua tout le sénat britannique, BATBIE, *Hist. publ.* XIV, 22. Il n'est pas temps encore; ils sont tous subjugués par lui, BEAUMARCH. *Mère coup.* I, 3.

— HIST. XIIe s. La proesté, la seignorance Del realme de tute France [il] suzmist a sei e surjue, ROUART, I, 765. Les gens sunt fort e enrichies; Ne les purrum mes tuner ne subjuguer, ID. II, 1144. Vos que nous avons le puissance, La proesse et l'auctorite Pour subjuguer toute la France.... *Mistere d'Orléans*, I, 10. Après les guerres où il les avoit vaincus et subjuguez, COMM. II, 14.

— ETYM. Provenç. et espagn. *subjugar* ; ital. *soggiogare*; du lat. *subjugare*, de *sub*, sous, et *jugum*, joug.

¶ **SUBJUGUEUR** (sub-ju-gheur), *s. m.* Celui qui subjugue. Louis lui-même, effroi de tant de princes, Premier subjugueur du peuple subjugueur de provinces, LA FONT. *Poésies mêlées*, XLIII.

— HIST. XVIe s. Subjugueur, ODDEN, *Dict.*

— ETYM. *Subjuguer*; ital. *soggiogatore*.

¶ **SUBLAPSAIRE** (sub-la-psè-r'), *s. m.* Nom donné à ceux d'entre les calvinistes qui regardent tous les hommes non prédestinés comme voués à une perdition inévitable par la chute d'Adam.

— ETYM. Lat. *sub*, et *lapsus*, sous, après, chute.

SUBLIMATION (su-bli-ma-sion), *s. f.* Terme de chimie. Opération par laquelle un corps solide, volatilisé par la chaleur dans un vase clos, arrive contre la paroi supérieure de ce vase, où il repasse à l'état solide et s'y fixe. ¶ [Il désigne le cadet] montra à la compagnie un petit pain de ce sel [ammoniaque], en tout semblable à celui qu'on avait apporté du Levant, excepté qu'il paraissait résulter de la sublimation, comme il en résultait en effet, MARMON, *Elog. de Lemery*. ¶ Action volcanique qui produit diverses substances minérales. Les sublimations [élévations] de substances métalliques ferrugineuses qui ont du magnétisme et des pôles, BUFF. *Min.* I, IX, p. 188.

— HIST. XIIIe s. Qui en vuelt medecine avoir Mercuriale, en son vessel Le mestra dedeus le fourel Pour faire sublimation, Qui est de Dieu un noble don, *fa Fauc.* 155.

— ETYM. Ital. *sublimazione* ; du lat. *sublimationem*, de *sublimare* (voy. SUBLIMER). Sublimation de Frauen (élévation à la nation française], *Chron. de St-Denis*, I. II, f° 12, dans LACURNE.

SUBLIMATOIRE (su-bli-ma-toi-r'), *s. m.* Terme de chimie. Vaisseau qui sert à la sublimation. Terme d'alchimie. Sublimatoire des philosophes, l'œuf des sages, dans lequel la pierre se cuit.

— HIST. XVIe s. Alembic, refrigeratoires, sublimatoires, receptoires, PARÉ, I. III, p. 638.

— ETYM. *Sublimer*.

SUBLIME (su-bli-m'), *adj.* ¶ 1° Au sens latin et propre, usité seulement en termes d'anatomie et de médecine. Muscles sublimes, muscles plus superficiellement situés que leurs congénères que l'on désagne alors par le nom de profonds. ¶ Respiration sublime, celle qui est grande, accompagnée de mouvements des ailes du nez et d'élévation du thorax pendant l'inspiration. ¶ Fig. Les dons que je vous fais, ils ne font point de bonne au rang le plus sublime, CORN. *Heraci.* I, 2. Si ro-

Digitized by Google

tre hymen n'élève à la grandeur sublime. ID. *Sert.* I, 3. Voilà par quel cas fortuit il est arrivé que tant d'Auvergnats ont paru à la cour de France dans les postes les plus sublimes sous Charles VIII, Louis XII et François 1er. BAYLE, *1re article sur la famille Arnauld.* ‖ 2° Fig. Qui s'élève à une grande hauteur intellectuelle ou morale, en parlant des personnes. Un génie sublime. Il faudrait, Xénocrès, une âme plus sublime, CORN. *Agésil*, V, 5. Saint Augustin, un si sublime docteur, un théologien si exact.... BOSS. *Avert. repr. d'idol.* 8. Je ne me pique, mon cher et illustre maître, d'être ni aussi sublime que Platon, ni aussi vrai qu'il soit aussi sublime qu'on le prétend; je me contente d'être ce qu'il me paraît l'être; vous me faites donc trop d'honneur de me comparer à lui, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 7 août 1763. Sénèque est si grand moraliste, si excellent raisonneur, et de temps en temps peintre sublime, DIDER. *Claude et Nér.* II, 4. Mahaut puissant par qui tout génie est formé, Publicc, sublime auteur qu'on n'a jamais nommé! THÉOPHILE GAUTIER, *Prod. de rénovateurs de l'Odéon.* ‖ 3° Il se dit, dans le même sens, des choses intellectuelles et morales. L'hérésie des béguards, qui se glorifiant d'une sublime et perpétuelle communication avec Dieu,.... sous *Et. d'Orcet*, 1. Ses ouvrages [de Juvénal], tout pleins d'affreuses vérités, étincelleht pourtant de sublimes beautés, BOIL. *Art p.* II. Il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, qu'il *mourût*, qui est d'autant plus sublime qu'il est simple et naturel, ID. *Longin, Sublime, Préf.* Il faut savoir que par sublime Longin n'entend pas que ce qui est toujours appelant le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux, qui frappe dans le discours, et fait qu'un auteur s'élève au-dessus et transporte, ID. Tu n'es qu'un coquard pare d'un nom sublime [ambassadeur], VOLT. *Brutus*, V, 2. L'éloquence ne consiste point dans de beaux mots, leurs l'ont dit d'après les anciens, à dire des choses grandes d'un style sublime, mais d'un style simple; il n'y a point proprement de style sublime, c'est la chose qui doit l'être; et comment le style pourrait-il être sublime sans elle, ou plus qu'elle? D'ALEMB. *Mél. Œuv.* I, 113, p. 248. Ce tableau de la plus sublime des sciences naturelles [astronomie], toujours croissant au milieu même des révolutions des empires, pourra consoler des malheurs dont les récits remplissent les annales de tous les peuples, LAPLACE, *Exp. v. préface.* ‖ Style sublime, VOY. STYLE. ‖ 4° *S. m.* Ce qu'il y a de grand, d'excellent dans les pensées, dans les sentiments, dans les actions. Le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles, BOIL. *Longin, Sublime, Préf.* Le sublime est une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'âme, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression, ID. *Réfl.* 12, 21 Je sait un sublime ennuyeux et pesant, ID. *Art p.* III. Le sublime ne peint que la vérité; mais, en un sujet noble, il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet, ID. *Ep.* I. L'expression de l'image la plus digne de cette vérité, LE BOU. T. Qu'est-ce que le sublime?.... tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il y a que les grands sujets qui en soient capables?.... ou plutôt le naturel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection? qu'est-ce que le sublime? où entre le sublime? ID. *t.* On distingue plusieurs sortes de sublime: il n'est pas toujours véhément et impétueux, ROLLIN, *Traité des Ét.* III, 2. Le sublime doit être dans le sentiment ou dans la pensée; et la simplicité, dans l'expression, D'ALEMB. *Disc. Acad. Franç.* Le sublime, le ridicule touche au sublime; et, pour marcher sur la limite qui les sépare, sans la passer jamais, il faut bien prendre garde à soi, MARMONTEL, *Mém.* I, 7, 3. SAINT-ROCH-CURUS défendant du sublime oratoire? c'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire, L'ABBÉ GALIANI, *Lett. aux Sartine-Bourg, Cuvier-series*, I, 1, p. 44. On n'arrive point au sublime par degrés; des distances infinies le séparent même de ce qui n'est que beau, STAEL, *Corinne*, IV, 3. Voyons l'homme non pas qui se complaît à peindre les preuves douleurs et le sublime de la vertu, mais qui peindre dans une âme perverse et mobile et là révolte tout entière, VILLEMAIN, *Litt. franç. XVIIIe siècle, 17e leçon.* ‖ Par plaisanterie. Et sur des tons d'un sublime ennuyeux Psalmodier [la cause infortunée D'Perrquet non moins brillant qu'Énée, ORESSET, *Ver-vert*, I. ‖ 5° Terme de beaux-arts. Le beau à un degré très-éminent en un objet grave. Si au sublime du technique l'artiste flamand avait réuni le sublime de l'idéal, on lui élèverait des autels, DIDER. *Salon de 1767*, Œuvr. t. XIV, p. 108. ‖ 6° Ce qu'il y a d'exalté dans l'âme et la spiritualité. Fénelon vit Mme Guyon, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'enlaçant, ST-SIM. 31, 167. ‖ 7° Familièrement. Ce qu'il y a de mieux. Le sublime de l'administration est de connaître quelle est la partie du pouvoir que l'on doit employer dans les diverses circonstances, MONTESQ. *Espr.* XII, 25.

— HIST. XVIe s. Jusques à quand, o Pan grand et sublime, laisserai-tu cette gent tant infime? RABOT, 1, 82. Cette ruse est des plus sublimes, comme on parle aujourd'hui, ID. *Test. Apol. d'Herod.* p. 256, dans LACURNE.

— ÉTYM. LAT. *sublimis*. Sublime s'est dit pour *sublimé*: Je mis lors dissoubs et sublime, Sans marteau, tenailles ne lime, Sans charbon, fumier, boing marin, Et sans fourneau de soufflerie, NAT. *à Calch. ctr.* 239.

SUBLIMÉ, ÉE (su-bli-mé, mée), *part. passé* de sublimer. Qui a été soumis à la sublimation. On y verra les matières calcaires calcinées, le fer et les autres métaux sublimés en safran, en charge, NOYF. *Art*, II, 2. Chercher dans les crevasses, si elles renferment des cristallisations métalliques ou pierreuses que l'on puisse considérer comme sublimées, VOY. *Alpes*, t. VII, p. 300. ‖ 2° *S. m.* Terme de chimie. Le produit de la sublimation. ‖ Il se dit surtout de certaines préparations de mercure. Sublimé doux, le calomel. Sublimé corrosif, le deutochlorure; le sublimé corrosif, deutochlorure de mercure. Comme on a presque toujours préparé ces sels [deutochlorure et protochlorure] par la voie sèche, on a nommé les produits sublimés correspondant doux, *Comm. chim.* t. V, p. 333.

— HIST. XVIe s. En vulgaire nous l'appelons *Sublimé*, VILLON, *Ballade*. ‖ XVIIe s. La poudre du sublimé ou de l'arsenic, PARÉ, IX, 6.

SUBLIMEMENT (su-blime-man), *adv.* D'une manière sublime. Je pourrais faire un ouvrage qui prouvât que les choses les plus sublimement écrites par quoi nous [Français] et écrits du jour] sont un réchauffés des anciens temps, FRÉRON, *Année litt.* 1761, t. IV, p. 34. C'est [une lettre de Diderot à Voltaire] une réponse aussi sensée de son Tancrède; c'est un éloge de ses ouvrages, surtout de son Histoire universelle, dont ils [Damilaville et Thiriot] pensent que j'ai parlé sublimement, DIDER. *Lett. à Volt.* 25 août 1760, t. XIV.

— HIST. XVIe s. Sublimement, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Sublime*, et le suffixe *ment*.

SUBLIMER (su-bli-mé), *v. a.* Terme de chimie. Élever dans une cornue ou dans un espace libre, par le moyen de la chaleur, les parties volatiles d'une substance solide, et les recueillir. Soit qu'étant plein de chaleur et d'esprit [le vin], il le sublime [le quin quina] et donne à sa nature d'une légèreté qui pénètre partout, LA FONT. *Quinquina*, II. Tous les métaux sont susceptibles d'être sublimés par l'action du feu, BOYF. *Min.* I, IV, p. 3. Il le dit encore plus souvent pour vaporiser. L'évaporation, comme le distillation, ne sublime dans l'atmosphère que de l'eau parfaitement pure, BARNUET, *Revue des Deux-Mondes*, 1er déc. 1834, p. 610. ‖ Se sublimer, *v. réfl.* Être sublimé. Toutes les matières qui peuvent se sublimer, BOYF. *Preuv. théor. d'un. ferre*, t. I, p. 337.

— HIST. XIVe s. Quand on fera [humeur] meslé est sublimé par adustion, LANFRANC, f° 47, *verso*. ‖ XVIe s. Distiller, c'est un art... aucuns appellent cet art sublimer, qui ne signifie autre chose que séparer le pur de l'impur, les parties les plus subtiles et déliées d'avec les plus corpulentes, et passes et exercées par le feu, PARÉ, I, 1. Sapience est la perfection.... qui enlumine, sublime et affine le discours de la raison par la cognoissance des choses, AMYOT, *Moral. Epît.* p. 3.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sublimar*; ital. *sublimare*; du lat. *sublimare*, élever en haut, dénominatif de *sublime* (voy. SUBLIME). *Sublimer* se trouve dans des textes anciens au sens d'élever en haut; c'est le sens primitif; mais, comme terme de chimie, il a un sens un peu différent.

† **SUBLIMISER** (su-bli-mi-zé), *v. a.* Rendre sublime. ‖ Se sublimiser, *v. réfl.* Devenir sublime. La même sensibilité qui se disperse et s'atténue sur des bagatelles, d'où elle se résout en vetilles et en égoïsme, peut aisément se concentrer et se sublimiser sur de grands objets, Mme ROLAND, *Lett. à Bancal des Issarts*, 30 juin 1791.

SUBLIMITÉ (su-bli-mi-té), *s. f.* 1° Qualité de ce qui est placé en haut (sens propre peu usité). Nous honorons leurs reliques [des martyrs], dit saint Augustin, jusqu'à les placer sur la sublimité du divin autel, BOSS. 3e *Avert.* 9. ‖ 2° Qualité de ce qui est sublime. La sublimité des pensées, du langage. La sublimité de cette sentence. Montrons dans un prince admiré de tout l'univers ce qui fait les héros : valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité, voilà pour l'esprit, BOSS. *Louis de Bourbon*. Prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité, BOIL. *Longin, Sublime, Réfl.* 10. Content d'avoir montré dans un seul genre la richesse et la sublimité de son esprit, LACLOS, *Mar.* CCLXV. ‖ 3° Exaltation dans la spiritualité. Ceux qui recherchent des sublimités exorbitantes, sans preuve, sans témoignage, sans exemple, sans autorité, BOSS. *Et. d'orais.* III, 21. Dans ces étranges sublimités on [le mystique] passe tranquillement les dix et les vingt ans, sans seulement penser à lui [Jésus-Christ] ni à aucun de ses états, ID. *Hl.* 15, 8. On a pu remarquer ici [chez le nouveau mysticisme] une sorte de sublimité, c'est-à-dire une autre ignorance et un autre égarement de sa nouvelle contemplation, ID. *Ib.* 11, 13.

— HIST. XIVe s. Aimons Gerars et Berte en très grand vilté [mépris] méritaient] bien du ciel la grant sublimité, *Girart de Ross.* V. 2149. ‖ XVIe s. Leurs les yeux, et promptement je vois Du grand sublimité [hauteur] de ce corps tout nud et le gracieux vis De Cupido, MAROT, I, 170.

— ÉTYM. Provenç. *sublimitat*; espagn. *sublimidad*; ital. *sublimità*. De lat. *sublimitas*, même sens. *Sublimis*, comme on a attribué ce mot à Chapelain; il est plus ancien que lui, non pourtant au sens d'excellence dans le beau.

SUBLINGUAL, ALE (sub-lin-goual, goua-l), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous la langue. ‖ Glande sublinguale, glande salivaire située dans l'épaisseur de la paroi inférieure de la bouche, au-dessous de la partie antérieure de la langue.

— HIST. XVIe s. Hippoglottides, c'est à dire sublinguales, que l'on tient à la bouche, comme fueilles de vitette, roulleles de citron..... PARÉ, XIV, 19.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue.

† **SUBLOBÉ, ÉE** (sub-lo-bé, bée), *adj.* Qui se partage presque en lobes.

SUBLUNAIRE (sub-lu-nè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. Je me crois le plus malheureux des individus sublunaires, DESMARETS, *Visionnaires*, dans RICHELET. Aristote soutient que les cieux sont incorruptibles, quoique les choses sublunaires soient sujettes à se corrompre, FÉN. *Aristocl.* II [Tyche] prouva que cette comète, bien loin d'être sublunaire, était dans une région très-élevée, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 411. Le globe, le monde sublunaire, la terre et son atmosphère.

— HIST. XVIe s. Toutes choses sublunaires ont leur fin et période, RAB. IV, *Anc. prol.*

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune.

† **SUBLUXATION** (sub-lu-ksa-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Luxation incomplète d'une articulation.

† **SUBLYRÉ, ÉE** (sub-li-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui a presque la forme d'une lyre, qui a des feuilles presque lyrées.

† **SUBMENTAL, ALE** (sub-man-tal, ta-l), *adj.* Terme d'anatomie. Situé sous le menton. Artère submentale.

— ÉTYM. *Sub...*, et lat. *mentum*, menton.

SUBMERGÉ, ÉE (sub-mèr-jé, jée), *part. passé* de submerger. Plongé sous l'eau. Les inondations du Nil durent, pendant des siècles, engloutir tous les celons d'une terre submergée quatre mois de l'année, VOLT. *Mœurs, Introd.* Ce petit État des sept Provinces-Unies, pays fertile en *Pharaons*, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, ID. *Louis XIV*, 3. Dans le détroit du Sund nos vaisseaux submergés, DUMAS, *Hamlet*, I, 1. ‖ Fig. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs, SÉV. 3 janv. 1690. Toutes les institutions sociales dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place, J. J. SOUBS. *Em.* I. ‖ Terme de botanique. Se dit des plantes qui, ordinairement submergées, élèvent leurs fleurs hors

Digitized by Google

de l'eau au moment de la fécondation, et redescendent sous l'eau aussitôt après.

‡ **SUBMERGEMENT** (sub-mèr-je-man), *adv.* Action de submerger. Comment un événement aussi terrible que celui du submergement de toute la terre.... VOLT. *Dict. phil. Samothrace.*

SUBMERGER (sub-mèr-jé. Le *g* prend un *e* devant a et *o*; je submergeais, nous submergeons), *v. a.* ‖ 1° Couvrir d'eau. En 1424 il y eut une inondation qui sépara la ville de Dordrecht de la terre ferme, submergea soixante et douze villages, SUPT. *Preur. Théor. terre, Œuvr.* t. II, p. 426. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! BASTIEN, *Mech. Arch.* ch. VI. Il y a eu submergement dans l'Hollande et encore plus en sûreté que Venise; elle submergerait les troupes révoltées, elles les feraient mourir de faim, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. ‖ FIG. Quelquefois la corruption veut à grands flots [par la comédie]; quelquefois elle s'insinue comme goutte à goutte; il la faut, en n'en est pas moins submergé, ROSS. *Comédie*, 9. La douleur l'avait submergé, BERNARD. DE PR. *Paul et Virg.* Quiconque anéantit s'appuyait contre le trône d'un arbre : il ne parlait plus, sa douleur le submergeait, CHATEAUB. *Natch.* 2e *partie, vers la fin.* ‖ 2° Se submerger, *v. réfl.* Aller au fond de l'eau. La matière dont il [le merle d'eau] se submerge pour marcher au fond de l'eau, BUFF. *Ois.* I, xv, p. 212. ‖ 4° Il se dit fig. et familièrement pour se confondre. Le duc de Guiche se submergeait en bredouillages et en plongeons jusqu'à terre, ST-SIM. 509, 244.

— HIST. XVIe S. Verant tient de grands flots et de vents s'élever Pour submerger ma barque errante et passagere, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Nonnets*, 9. Et qu'après estre [être] devenant sa proie, il fut submergé.... *Guidon de la mer*, dans JAL. Qu'aultresfois ils ont esté submergez par l'inondation des eaux *celestes*, MONT. II, 335.

— ETYM. Provenç. *somergir, submergir, submergar*; espagn. *sumergir*; ital. *sommergere*; du lat. *submergere*, de *sub*, sous, et *mergere*, plonger.

† **SUBMERSIBLE** (sub-mèr-si-bl'), *adj.* Qui peut être submergé. ‖ Terme de botanique. Se dit d'une plante aquatique qui s'enfonce dans l'eau après la floraison.

— ETYM. Lat. *submersum*, supin de *submergere*, submerger.

SUBMERSION (sub-mèr-si-on), *s. f.* ‖ 1° Action de plonger ou d'être entièrement plongé dans un liquide. La submersion d'un navire. La tradition de la submersion de l'Atlantide, BUFF. *Ep. nat. Œuv.* t. III, p. 278. ‖ Mort par submersion, celle des noyés. ‖ 2° Grande et forte inondation. La rupture des digues causa la submersion du pays. L'exhaussement du sol de l'Égypte est une suite naturelle des submersions annuelles qu'il éprouve, GIRARD, *Instit. Mém. sciences*, III, 117, t. I, p. 114.

— HIST. XIVe S. Se la submersion qui est faite en l'eau de mer eure morsures ou pointures de serpens et d'escorpions, M. DE MONDEVILLE, P. 88, VERSO.

— ETYM. Lat. *submersionem*, de *submersum*, supin de *submergere*, submerger.

† **SUBMETALLOÏDE** (sub-mé-tal-lo-i-d'), *adj.* Qui a une apparence de métalloïde.

† **SUBMISSION** (sub-mi-sion), *s. f.* Terme vieilli qui est le même que soumission. Il semblait bien qu'une submission si grande dût fermer la bouche à eux mêmes qui lui étaient les plus mal affectionnés, MALH. *le XXIIIe livre de T. Live*, ch. 62. Avec le roi propriété d'être la prière; Et dis à son exemple avec submission.... CORN. *Imit.* I, 21. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des devoirs et des soumissions, Qui passent le commun des satisfactions, IB. *Cid*, II, 1.

— HIST. XIVe S. Submissions ordinaires et extraordinaires, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 560.

— ETYM. VOY. SUBMETTRE.

† **SUBOCULAIRE** (sub-o-ku-lè-r'), *adj.* Qui est situé sous l'œil.

SUBODORÉ, ÉE (sub-o-do-ré, rée), *part. passé* de subodorer. Une intrigue subodorée.

SUBODORER (sub-o-do-ré), *v. a.* Terme peu usité. Sentir de loin à la trace. ‖ FIG. Se douter de quelque chose. M. Delisle aura, je m'assure, été échauffé dans l'achat qu'il a fait trop précipitamment de quelques tableaux; j'en ai subodoré quelque chose, PEIRESC, *Lett.* 22 juin 1618.

— ETYM. Lat. *subodorari*, de *sub*, sous, et *odorari*, flairer.

† **SUBOMBILIQUÉ, ÉE** (sub-on-bi-li-ké, kée), *adj.* Qui offre une excavation presque semblable à un ombilic

SUBORDINATION (sub-or-di-na-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Certain ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres. La subordination maintient la discipline dans les armées. L'esprit de subordination. Il n'y aura plus sur la terre ni police, ni sûreté, ni subordination, ni société réglée, ni principes certains de bonnes mœurs, REN. *Dial. des morts anc. dial.* 33. ‖ 2° Particulièrement. Dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. Il est toujours demeuré dans une grande subordination à l'égard d'un tel. Il [Lysander] devrait se souvenir qu'il n'est jamais permis à un inférieur de sortir des bornes d'une subordination, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 250, dans NOBGENS. Rien ne donne plus de force aux lois que la subordination entière des divers ordres aux magistrats, MONTESQ. *Esp.* V, 7. Songez qu'il est mon colonel, qu'il sera dangereux de m'exposer à manquer à la subordination, A. DUVAL, *Projet de mar.* sc. 15. ‖ 3° Dépendance où certaines choses sont à l'égard de quelques autres. La subordination de la pharmacie à la médecine, de la peinture à la peinture. Ce ne sont que des liens subordonnés au premier bien qui est le salut; d'où il s'en suit que je ne dois les désirer que dans cette subordination, SOCRATE. *Pensées*, I, 80. La subordination des idées est altérée à proportion qu'on se conforme moins à leur plus grande liaison, CONDIL. *Hum. Int.* I, 14. Vous voyez dans cette montre une subordination d'effets et de causes : l'aiguille est mue.... M. *Gramm. Prêt. des lég. prél. anti.* Sa tunique blanche bien faite, et une subordination sensible entre toutes les parties, IB. *Art d'écr.* II, 44. ‖ 4° Terme de grammaire. La dépendance d'un verbe par rapport au mot de la même phrase. Syntaxe de subordination.

— ETYM. Lat. *subordinationem*, de *sub*, sous, et *ordinare*, ordonner.

† **SUBORDINÉMENT** (sub-or-di-né-man), *adv.* Insulté. En se subordonnant. Nous n'avancions notre travail que fort peu, regardé que subordinément au progrès que nous faisions des deux autres, AETZ, *Mém.* I, IV, V, p. 80, dans NOUGENS.

— ETYM. *Subordiné*, mot fictif formé du lat. *subordinatus*.

† **SUBORDONNANT, ANTE** (sub-or-do-nan, nan't), *adj.* Qui subordonne. Conjonction subordonnante, par opposition aux conjonctions qui ne font que joindre deux propositions, sans subordonner l'une à l'autre.

SUBORDONNÉ, ÉE (sub-or-do-né, née), *part. passé* de subordonner. ‖ 1° Qui est dans un ordre de dépendance. C'est aux hommes subordonnés à se contenter de ce que leur permet ou oblige, DECLOS, *Œuv.* t. II, p. 119. ‖ Substantivement. Cet homme est dur envers ses subordonnés. ‖ 2° Il se dit des choses. Il ne faut pas craindre que le ministre [Jurieu] en veuille seulement aux rois; car son principe n'attaque pas moins toute autre puissance publique, souveraine ou subordonnée, NOAIL. *Mém.* III, 22. Il y a une prudence humaine qui n'est point contraire à la sagesse évangélique, pourvu qu'elle lui soit subordonnée, NOUHAU. *Nouv. Instruct. pour le Rabat.* t. II, p. 228. De grands tribunaux subordonnés les uns aux autres, VOLT. *Mœurs*, 185. Tout intérêt est chez nous subordonné à la vérité, IB. *Mél. d'Alembert*, 5 juill. 1765. ‖ 3° Terme de grammaire. Proposition subordonnée, celle qui, par la syntaxe, dépend d'une proposition antécédente. Un autre défaut, c'est de construire une suite de propositions successivement subordonnées les unes aux autres, CONDIL. *Art d'écr.* I, 6. Subordonnément. La subordonnée se lie à la principale.... IB. *ib.* I, 7.

SUBORDONNÉMENT (sub-or-do-né-man), *adv.* ‖ 1° En sous-ordre. Ces messieurs [les protecteurs des communes à Rome] veulent se mêler d'affaires, et ne peuvent agir subordonnément, SOCRATE, *Pensées*, I, 221. ‖ 2° Dans un rapport de dépendance. Deux causes peuvent agir subordonnément, ROSS. *Libre arb.* 9.

— ETYM. *Subordonné*, et le suffixe *ment*.

SUBORDONNER (sub-or-do-né), *v. a.* ‖ 1° Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. Tous les hommes seraient nécessairement égaux, s'ils n'étaient sous le joug la misère attachera à notre espèce subordonne un homme à un autre homme, VOLT. *Dict. phil. Égalité.* Leur système [des jésuites], dont, à la vérité, ils ne se vantent pas trop hautement, mais qui ne paraît que trop dans leur conduite et dans leurs écrits, serait de réduire ou de subordonner, s'il leur était possible, toute l'autorité qui est sur la terre, à la seule autorité spirituelle, D'ALEMB. Œuv. t. V, p. 474. ‖ 2° En parlant des choses, y établir un ordre de dépendance. La syntaxe subordonne certaines proportions à d'autres. C'est subordonner la peinture à la poésie que de la consacrer à des sujets traités par les grands poètes, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. ‖ 3° Se subordonner, *v. réfl.* Accepter la dépendance d'un supérieur. Il se subordonna volontairement à un officier moins ancien que lui.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *ordonner*.

SUBORNATION (sub-or-na-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de subornner. Subornation de témoins.

— HIST. XVIe S. La première faute l'accuse tacitement d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation [corrupteur] à l'endroit de la mère, MARG. NOUV. XLIV.

— ETYM. Provenç. *subornation*; espagn. *suborнacion*; ital. *subornazione*; du lat. *subornationem*, de *subornare*, suborner.

SUBORNÉ, ÉE (sub-or-né, née), *part. passé* de suborner. D'un officier subordonné les intentions premières, CORN. *Œdipe*, V, 1. Ces perfides tous deux se sont dits aujourd'hui Et subornés par vous, et subornés par lui, IB. *Nicom.* III, 8.

† **SUBORNEMENT** (sub-or-ne-man), *s. m.* Le même que subornation.

— HIST. XVIe S. Un bon visage me toute.... j'ois encore, mais ce n'est de front, les subornements qu'on me faict pour me tirer en place marchande, MONT. IV, 305.

— ETYM. *Suborner*; ital. *subornamento*.

SUBORNER (sub-or-né), *v. a.* Porter à faire une action contre le devoir, une mauvaise action. Suborner par argent. Suborner une femme coquette, HAMILTON, *Sal.* III. Je les ai subornés contre vous à ce compte? CORN. *Nicom.* III, 7. Je lui donne ma fille et tout le bien que j'ai. Et, dans le même temps, le perfide, l'infâme, Tente le noir dessein de suborner ma femme, ROT. *Tart.* V, 3. Elle accusa Narbal d'être entré dans une conjuration contre Pygmalion, et d'avoir voulu de suborner les peuples pour se faire roi au préjudice de Balézaar, REN. *Tél.* VIII. Deux sujets du pape un prêtre de Vesuse inspirèrent deux assassins pour tuer Frapaole; ils le percèrent de trois coups de stylet, VOLT. *Mœurs*, 186. ‖ FIG. On a beau dire, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant; c'est parce que vous y êtes né, dira-t-on; tant s'en faut, je ne rudis contre par cette raison-là même, et je crois que cette prévention ne me subornne, PASC. *Relig. chrét.* 18, édit. FAUGÈRE.

— HIST. XIIIe S. Si le témoins volut dire le contraire de ce que il avoit dit devant, il avra seroit pas oys; car il sailleroit qu'il en fust subornés, et il meisme se proveroit à parjure, BEAUM. XL, 38. ‖ XIVe S. Tout les sabis Giraut par grans dons [il] subora, Et par dons le garde surpris ou chamar Geroit entrer les ennemis en la ville, D'ARC. *Hist.* II, 340. Je fuidrois plus tost vers l'autre extremité [se passer de ce qui m'est favorable]; tant je crains que mon desir me suborne, MONT. IV, 160.

— ETYM. Provenç. *suborнar*; espagn. *suborнar*; ital. *suborнare*; du lat. *subornare*, proprement pourvoir, équiper, préparer en cachette, enfin suborner, de *sub*, sous, et *ornare*, orner.

SUBORNEUR, EUSE (sub-or-neur, neû-z'), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui subornne. Suborneur de témoins. Un fourbe cependant, assez haut de corsage, Et qui lui ressemblait [à l'honneur] de geste et de visage, Prend son temps, et partout ce hardi suborneur S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur, SOUL. *Epit.* XI. Vous, messieurs les inconnus, tant présents qu'absents, vous êtes des suborneurs de filles, DANCOURT, *Prix de l'arquebuse*, sc. 11. ‖ Fig. Sachez qu'entre deux personnes du même âge, il n'y a d'autre suborneur que l'amour, I. J. ROUSS. *Hél.* III, 11. ‖ 2° *Adj.* Qui séduit, trompe. N'écoutons plus ce penser suborneur Qui ne sert qu'à nia peine, CORN. *Cid*, I, 9. Et je pourrai souffrir qu'un amour suborneur Sous un lâche silence étouffe mon honneur! IB. *ib.* III, 3. Un mot suborneur, IB. *Pomp.* I, 1.

Digitized by Google

suborneur, VOLT. *Orph. de la Chine*, II, 6. Il n'anima plus que le honteux honneur De savoir plaire au monde subornant, ORESME, *Ver-vert*, III. Et lui laissant son véritable titre [au *Mariage de Figaro*], on eût lu l'*Époux subornant*, BEAUMARCH. *Mar. de Fig. Préface*.

— HIST. XVIe S. Il appelloit Jesus novateur, suborneur, troubleur d'Israel, D'AUB. *Fœn.* IV, 9.

— ÉTYM. *Suborner*.

† **SUBOSTRACÉ, ÉE** (sub-os-tra-sé, sée), *adj.* Qui se rapproche des huîtres.

† **SUBOVALE** (sub-o-va'l), *adj.* Qui n'est pas tout à fait ovale.

† **SUBPARASITE** (sub-pa-ra-zi-t'), *adj.* Plantes subparasites, plantes qui, sans être parasites, s'appuient sur d'autres et sont mieux nommées grimpantes.

† **SUBPENTAMÈRE** (sub-pin-ta-mè-r'), *adj.* Qui n'est pas exactement pentamère. Coléoptères subpentamères.

† **SUBPÉTIOLÉ, ÉE** (sub-pé-sio-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Muni d'un pétiole très-court.

SUBRÉCARGUE (su-brè-ka-rgh'), *s. m.* Terme de commerce maritime. Nom qu'on donne à une personne qui a autorité sur la cargaison d'un navire, qui en représente le ou les propriétaires, et agit au nom de celui ou de ceux dont il a le mandat. JAL. Seront aussi de bonne prise tous vaisseaux étrangers sur lesquels il y aura un subrécargue, marchand, commis ou officier maritnier d'un pays ennemi de Sa Majesté, *Édit du 23 juill.* 1704, dans JAL. On a dit aussi supercargue. VOLT. *Lett. Gilli*, 1761.

— ÉTYM. Espagn. *sobrecargo*; portug. *sobrecarga*; ital. *sopracarico*; de l'espagnol *sobre*, sur, et *cargo*, charge.

SUBRÉCOT (su-brè-ko), *s. m.* I^o Terme familier. Surplus de l'écot; supplément de dépense. ‖ 2° Fig. La bande impérieuse qui vient par-dessus les autres. Nous étions convenus de tout; il m'a demandé tant de subrécot.

— ÉTYM. Provenç. *subre*, sur, et *écot*.

† **SUBRÉNIFORME** (sub-rè-ni-for-m'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'un rein.

SUBROGATEUR (su-brò-ga-teur), *s. m.* Terme de jurisprudence. Obtenu sur un fait exposé, à la différence d'obreptice qui signifie obtenu sur un exposé où l'on a omis quelque chose d'essentiel. Lettres, grâce, concessions subreptices. Cette lettre [des prélats de l'assemblée du clergé] n'approuve pas la doctrine des casuistes; ces cas sont assez pour être traitée de fausse et de subreptice, quelque authentique qu'elle soit, PASC. 2e *Factum pour les curés de Paris*. ‖ 2° Par extension, qui est fait furtivement et illicitement. C'est ce qui m'apprîtes que cette édition subreptice [du Siècle de Louis XIV] étoit chargée de quatre lettres de la Bruyère, dans lesquelles il outrage des officiers de la maison du roi de Prusse, VOLT. *Mél. hist. litt. à M. Roques*.

— HIST. XVIe S. Un subreptice et cauteleux façon dont en y avoit procedé, CARLOIX, VIII, 6. Ils ne doubtent pont qu'une telle donnaison, si excessive, ne soit fraude, subreptice, ou forcée, IB. VIII, 32.

— ÉTYM. Lat. *subrepticius*, de *sub*, sous, et *repere*, ramper (voy. RAYN.).

SUBREPTICEMENT (su-brè-ptice-man), *adv.* D'une manière subreptice. Un arrêt, surpris par défaut et subrepticement contre MM. de Bulé, qui n'en ont rien su, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août.

— HIST. XIVe S. Nonobstant ordonnances, usaiges, coustume et stile en quelconques lettres subrepticement impetrees ou à impetrer au contraire, *Lett. patent.* 25 mai 1369.

— ÉTYM. *Subreptice*, et le suffixe *ment*.

SUBREPTION (su-brè-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Surprise faite à un supérieur; grâce obtenue sur un fait exposé. Pour fermer la voie de la subreption, PATRU, *Plaidoyers*, 48. ‖ Moyens d'obreption et de subreption, moyens par lesquels on cherche à prouver que des lettres obtenues en chancellerie sont obreptices et subreptices.

— ÉTYM. Lat. *subreptionem* (voy. SUBREPTICE).

† **SUBROGATEUR** (sub-ro-ga-teur), *adj.* Terme de pratique. Acte subrogateur, acte qui subroge un rapporteur, un tuteur à un autre.

SUBROGATION (sub-ro-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Acte par lequel on subroge. Assurer une hypothèque par subrogation. Subrogation de personnes. Subrogation de choses. La subrogation a lieu de plein droit : 1° au profit de celui qui, étant lui-même créancier, paye un autre créancier qui lui est préférable à raison de ses privilèges ou hypothèques; 2° au profit de l'acquéreur d'un immeuble, *Code civ.* art. 1251.

— HIST. XVIe S. Estant decedé l'un des consuls, le peuple fit apeller Marcellus absent pour le substituer en son lieu, et differa la subrogation, jusques à ce qu'il fust venu du camp, AMYOT, *Marcell.* 17.

— ÉTYM. Lat. *subrogationem*, de *subrogare*, subroger.

† **SUBROGATOIRE** (sub-ro-ga-toi-r'), *adj.* Terme de pratique. Qui subroge. Acte subrogatoire.

SUBROGÉ, ÉE (sub-ro-jé, jée), *part. passé* de subroger. Subrogé en la place d'un créancier. ‖ Fig. Les Juifs, les deux [chrétiens] vous vinrent d'avoir été subrogés, VOLT. *Jenni*, 16. ‖ Subrogé tuteur, celui qui est nommé par les parents et par le juge pour veiller aux intérêts du mineur en tutelle, et surtout pour défendre ses droits quand les intérêts du mineur et de son tuteur sont opposés. Dans toute tutelle il y aura un subrogé tuteur nommé par le conseil de famille, *Code civ.* art. 420.

SUBROGER (sub-ro-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : je subrogeai, nous subrogeâmes, etc. Terme de jurisprudence. Mettre en la place de quelqu'un. Je vous ai subrogé en mes droits. Jésus-Christ, se retirant de ce monde, subroge les prêtres en sa place, poss. *Sermons, Satisfact.* 1. En vain le genre humain, effrayé par le sentiment de son crime, cherche des victimes pour les subroger en sa place, m. 2e *sermon, Passion*, 2. ‖ Subroger un rapporteur, nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur. ‖ Il se dit aussi des choses en un sens analogique. Immeubles qui sont subrogés en lieu et place d'immeubles aliénés. ‖ Fig. Ils [les pyrrhoniens] établissent des principes suivant le besoin qu'ils en ont; quand ils se sentent incommodés de ces principes, ils en subrogent de tout contraires, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 209.

— HIST. XIVe S. Un autre chapitre fut subrogé à Brutus, RECHERCHE, Ire 30, *verso*. Que celui de vous qui seroit empeschié, estre et puisse estire et subrogier en lieu de vous, *Ordre dans Arch. nat.* JJ63, p. 116. ‖ XVIe S. Parquoy il estoit besoin qu'ils eussent des successeurs qui fussent après subrogez au lieu d'eux, quand ils seroyent decedez, CALV. *Instit.* 1119. Qu'on les avoit estez de la noblesse pour y surroger les villains, CARLOIX, VI, 7.... A la charge aussi de subroger toutesjours de nouveau aux lieux vacqs, selon les occurrences, o. DE SERRES, 298.

— ÉTYM. Lat. *subrogare*, de *sub*, sous, et *rogare*, proposer, demander (voy. ROGATION).

† **SUBSÉCUTIF, IVE** (sub-sé-ku-tif, ti-v'), *adj.* Postérieur, secondaire.

— HIST. XVIe S. Il estimoit tout autre apprentissage subsecutif à celuy là et supernaturaire, MONT. II, 239.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, et *sequi*, suivre; mot formé comme *consécutif*.

SUBSÉQUEMMENT (sub-sé-ka-man), *adv.* Terme de jurisprudence. Ensuite, après.

— HIST. XVIe S. Aucune fois en monta-t-il le double de la taxation du penultieme défault, ou cas toutes voyes que subsequemment, sans oblier, aucun d'eulx défaillant, *Lit. des not.* 137. ‖ XVIIe S. Trois jours subsequemment [consécutivement] monsieur l'amiral mist son armée en bataille devant l'isleau, M. DU BELLAY, 100.

— ÉTYM. *Subséquent*, et le suffixe *ment*.

SUBSÉQUENT, ENTE (sub-sé-kan, kan-t'), *adj.* Qui suit, qui vient après. Un testament subséquent annule le premier.

— HIST. XIVe S. Et par ce appert comme les operacions qui precedent vertu et les subsequentes sont semblablement vertueuses, *Bib.* 37, ‖ XVIe S. L'année subsequente, il s'y rendit un pet nonchaloir, CARLOIX, I, 31.

— ÉTYM. Provenç. *subsequent*; espagn. *subsecuente*; ital. *susseguente*; du lat. *subsequentem*, de *sub*, sous, et *sequi*, suivre.

† **SUBSESSILE** (sub-sè-si-l'), *adj.* Qui est presque sessile.

SUBSIDE (sub-si-d'), *s. m.* ‖ I^o Secours d'argent que des sujets donnent à leur souverain. Les subsides accordés au roi d'Angleterre par le parlement. On demanda tant au clergé par forme de subside. Ils se trouvent fort chargés par cent mille écus de subside qu'ils paiyent à l'empereur par mois, FELLISSON, *Lett. hist.* I, 11, p. 107. Une petite contribution, si elle est réglée par la nation même, se nomme subside ou don gratuit; et on la nomme impôt, si elle est imposée par le gouvernement, CONDIL. *Comm. gour.* I, 38. ‖ 2° Secours d'argent qu'on fait donner à une puissance alliée, en conséquence des traités antérieurs. Le cardinal Alberoni promettait des subsides à Pierre et à Charles, VOLT. *Russie*, II, 11. ‖ 3° Levée de deniers faite pour les nécessités de l'État. Je suis arrivé en un pays où l'on ne parle point de guerre, d'édits, de subsides ni d'emprunts sur le peuple, VOLT. *Lett.* 86. Consumer en luxe les subsides tirés du travail et de la substance des pauvres, RÉGN. *Parag. Si l'envie. de Perdic*. Cette quotité de subside, quoique répartie avec une grande proportion, ne pouvait être poussée plus loin sans ruiner les peuples, LAGRANGE, *Disc*, p. 426.

— HIST. XIVe S. Il refusent l'un et l'autre aide et subside, ORESME, *Eth.* 258. Payer grans rentes ou grans subsides, IB. *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVe S. On les voulait presser en soussides et en aides, si comme on fait en France et en Picardie, JOUVEN. II, III, 63. Ses officiers lui conseillerent qu'il ordonnat et meist subsides et tribus sur ses people, *le Jouvencel*, Ire 96, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Les tailles et soussides qu'ils vous payent ordinairement, CARLOIX, IV, 28.

— ÉTYM. Norm. *suside*, impôt; provenç. *subsidi*, secours, impôt; espagn. *subsidio*; ital. *sussidio*; du lat. *subsidium*, secours, de *sub*, sous, et *sedere*, être assis, (voy. SEDUM) : ce qui est posé dessous pour soutenir.

SUBSIDIAIRE (sub-si-di-è-r'), *adj.* ‖ I^o Qui vient en aide à quelque chose de principal. Que si j'unis à ce motif principal les autres motifs très-considérables, mais toutefois subsidiaires et moins principaux, qui ont rapport à nous, nous, *Arrêt, sur des écrits...*. ». Il faut peser l'autorité de cette multitude de différents titres, et on le peut qu'avec le secours de plusieurs d'autres considérables subsidiaires, PONTEN. *De Lisle*, Ire 2. Terme de jurisprudence. Qui sert à fortifier un moyen principal; qui est allégué à la suite de raisons déjà employées. Des moyens subsidiaires. ‖ Conclusions subsidiaires, conclusions conditionnelles qu'on prend en second lieu, et pour le cas seulement où les conclusions principales ne seraient pas adjugées. ‖ Hypothèque subsidiaire, seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, et qui n'a d'effet qu'à défaut de l'autre. ‖ On dit dans le même sens : caution subsidiaire.

— HIST. XIVe S. Aucunes flotes [troupes] de ses cheveliers aussi subsidiaires, RECHERCHE, Ire 34, *verso*. ‖ XVIe S. Que la doctrine divine tient meuix son reng à part, comme royne et dominatrice, qu'elle doibt estre principalle et seulle, point suffragante et subsidiaire, MONT. I, 400.

— ÉTYM. Lat. *subsidiarius*, de *subsidium*, secours (voy. SUBSIDE).

SUBSIDIAIREMENT (sub-si-di-è-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une manière subsidiaire, en second lieu. Il conclut subsidiairement à ce que....

— HIST. XVIe S. Il s'adresse à ce moyen de prime face, lequel les auttres ne prennent que subsidiairement, MONT. I, 183.

— ÉTYM. *Subsidiaire*, et le suffixe *ment*.

SUBSISTANCE (sub-si-stan-s'). *s. f.* ‖ I^o Nourriture et entretien. ‖ Saint-Aulaye [au] escuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de la subsistance, SÉV. 19 NOV. 1688. J'avoue que bien ne leur a accordé [aux pauvres] aucun fonds en propriété; mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches, BOSS. *Panég. St Vincent d'Aul.* 4. Ce corps immense et avide [l'armée des Perses].... consumait tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvait tirer sa subsistance, BOSS. *Hist.* III, 3. Il fallait envoyer de tous côtés des partis pour chercher des vivres, c'était-à-dire pour aller ravir à vingt lieues à la ronde la subsistance des paysans, VOLT. *Russie*, I, 17. Comme aucun homme ne peut tirer sa subsistance absolument de lui-même, et qu'on ne saurait l'en tirer de plus près que par son travail, J. J. ROUS. *Hél.* I, 24. L'existence de la mouche est nécessaire à la subsistance de l'araignée, DIDER. *Enc. sur la certit.* Celui-ci..... s'éloigna d'elle et refusa même de lui assurer une subsistance pour un enfant dont il l'avait laissée enceinte, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* II. Fig. C'est [aux lettres] tellement la substance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque, SÉV. 4 *lune de Grignan*, 30 AVR. 1689. ‖ 2° Au plur. Ce

Digitized by Google

qui est nécessaire pour l'alimentation d'une contrée. La pénurie des subsistances tient moins à l'infécondité des terres qu'aux fautes du gouvernement, TRESSER, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 278. ‖ 2° *Au plur.* Tout ce qui est nécessaire à la nourriture d'une armée. La citadelle manque de subsistances. Le reste de cette campagne ne fut plus que subsistances, SP-SIR. 23, 4. Des lors (dans la retraite de Moscou), suivant qu'ils se trouvèrent les plus forts ou les plus faibles, ils arrêtèrent violemment ou dérobèrent à leurs compagnons mourants leurs subsistances, leurs vêtements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 6. Terme d'administration militaire. Mettre un homme en subsistance dans un régiment, nourrir et solder un soldat isolé qui a été recueilli dans un régiment, jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son corps.

— HIST. XVIe S. Ce mot (hypostase) emporte subsistence, qui reside en un seul Dieu, CALV. *Instit.* 70.

— ETYM. Lat. *subsistentia*, de *subsistere*, subsister.

‖ **SUBSISTANT, ANTE** (sub-si-stan, stan-t), *adj.* Qui subsiste. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel... ne soit qu'une imagination des hommes, SCI. du jull. 1681. Ce qui l'union de l'âme et du corps] est une espèce de miracle perpétuel, général et subsistant, BOSS. *Comm.* III, 8. Les principes passés dans la nature sont toujours subsistants, NOLOS, *Œuvr.* I, p. 63. Remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits enseignés, BURY. *Epist. Œuvr.* I, XII, p. 63 b. ‖ 2° Terme d'administration militaire. Un subsistant, un homme qui est mis en subsistance.

SUBSISTER (sub-si-sté), *v. n.* ‖ 1° En parlant des choses, exister encore, continuer d'être. Les trois cents statues de Démétrius de Phalère furent toutes renversées de son vivant même; et le tableau où le courage de Miltiade était représenté, subsista plusieurs siècles après lui, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 158, dans POUGENS. Il est évident que les modes d'une substance ne peuvent point subsister sans la substance qui les modifient, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 411. Ces deux grands empires [d'Occident et d'Orient] sont anéantis, et les ouvrages de Virgile et d'Horace et d'Ovide subsistent, VOLT. *Lhomme aux quarante écus. Un bon souper.* Son livre des synonymes est très-utile; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire plaindre, VOLT. *Louis XIV, écrivains, l'abbé Girard.* Qu'Otromase, le bienfaisant, et Arimane, le malfaisant, tous deux ennemis mortels, se combattent pour faire subsister ensemble la lumière et les ténèbres, *Trine. d'act.* 21. ‖ Il se dit des peuples en un sens analogue. Au lieu que les peuples de grèce et d'Italie, de Lacédémone, d'Athènes, de Rome, et les autres qui sont tombés de longs temps après, ont fait il y a si longtemps, ceux-ci [les Juifs] subsistent toujours, PASC. *Pens.* XIV, 5, éd. HAVET. ‖ Il se dit également des races d'animaux. Les ossements conservés dans le sein de la terre.... présentent des espèces d'animaux quadrupèdes, qui ne subsistent plus, BUFF. *Min.* t. VII, p. 220. ‖ 3° Se maintenir, conserver sa position, son pouvoir. Un roi abhorré, perdus de dettes et de crimes, que pressent de moins les ordres légitimes, Et qui, désespérant de les plus éviter, Si tout n'est renversé, ne saurait subsister, CORN. *Cinna*, V, 1. Pour subsister en cour c'est la haute science, ID. *Poly.* V, 1. De sorte qu'au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le service de Dieu, lui sont eux-mêmes redevables infiniment, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 5. Je me souviens fort bien qu'ils [les Provençaux] ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et troubler de l'emploi, SÉV. 3 janv. 1690. Ne pouvant subsister sans les soldats, il l'empire romain] ne pouvait subsister avec eux, MONTESQ. *Rom.* IX. ‖ 3° FIG. Il se dit de toutes les choses qui subsistent idéalement. Ma grammaire subsiste. Un trône imaginaire. Qui ne peut subsister que par l'ineu de nous plaire, CORN. *Sertor.* IV, 2. Les fondateurs d'ordres, en établissant l'esprit de retraite, ont prévu que la dévotion et l'esprit de raison ne pourraient subsister sans le silence, BOSS. *Sermons, Instruct. sur le silence*, 1. C'est une loue que j'ai laissée subsister trop longtemps, VOLT. *Lett. au pr. roy de Prusse*, 15 avr. 1750. Le culte des divinités [Apollon et Diane] subsiste dans l'île [Délos] depuis une longue suite de siècles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. ‖ 4° En parlant des personnes, vivre et s'entretenir. Le prince [la fourbe] de la pêcher [à elle cigale] Quelque grain pour subsister Jusqu'à la saison nouvelle, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Comme il y a longtemps que vous subsistez sur l'impossible [les dépenses excédant les revenus], il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux, SÉV. 526. Que de pauvres, que de familles ruinées pour la cause de la foi ont subsisté, pendant tout le cours de ses [Marie-Thérèse] immenses profusions des aumônes de la reine! BOSS. *Reine d'Anglet.* Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien Trouva l'art d'emprunter et de ne rendre rien, ROUSSEAU, t. Enfin, dans la misère, dira-t-on, subsister de fumée, in. *Art p.* IV. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée et les campagnes ne le sont pas, à moins que celle-ci ne subsiste uniquement du commerce étranger, VOLT. *Mœurs*, 193. Il [Turenne] brûla, avec le même sang-froid, les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister, ID. *Louis XIV*, 12. Ce peuple [les Zaporaviens] sans femmes et sans famille, subsistant de rapines, entassant leurs provisions dans leurs îles [du Borysthène] pendant l'hiver, VOLT. *Mœurs*, 147. Selon nous tous les soins à ce que chaque citoyen pût subsister de son travail, CONDIL. *Hist. anc. Ions*, ch. 16. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire AVOIR.

— HIST. XVIe S. Seigneur, si tu prens garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsistera? CALV. *Inst.* 646.

— ETYM. Lat. *subsistere*, de *sub*, sous, et *sistere*, fr. quelquefois *ester*, être debout (voy. STABILE).

‖ **SUBSPHÉRIQUE** (sub-sfé-ri-k), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'une boule.

SUBSTANCE (sub-stan-s'), au XVIe siècle, prononcé souvent, comme depuis longtemps, p. 239, ‖ 1° Terme de philosophie. Ce qui subsiste par soi-même, à la différence de l'accident qui ne subsiste que dans une autre chose dont il reçoit quelle reside immédiatement comme dans un sujet, ou par laquelle existe quelque chose que nous apercevons, c'est-à dire quelque propriété, qualité ou attribut dont nous avons nous une notion idée, s'appelle substance, DESC. *Rép. aux secondes object.* 61. Je soutiens que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme, ni substance; que tout ce qui dure n'est pas pour cela d'une chose dont on son être n'est que de peint, BOSS. *Volande de Montterby.* Nous ne connaissons la matière que par quelques propriétés; mais la connaissons si peu, que nous l'appelons substance; or le mot substance veut dire ce qui est dessous; mais ce dessous nous sera éternellement caché, VOLT. *Dict. phil. Ame.* Nous disait que les vérités substances étaient nécessairement actives, BONNET, *Œuvr. mêlées*, I, XVII, p. 78, dans POUGENS. Si l'on ne veut parler des choses qu'autant qu'on se représente sous chacune un sujet qui en soutient les propriétés et les modes, on n'a besoin que du mot de substance, CONDIL. *Conn. hum.* V. L'objet de ce philosophe [Spinosa] est de prouver qu'il n'y a qu'une seule substance, dont tous les êtres, que nous prenons pour autant de substances, ne sont que les modifications; que tout ce qui arrive est l'effet nécessaire de la nature de la nature de la substance unique, ID. *Traité des syst.* 10. Des qui les qualités distinguent les corps, et qu'elles ne sont que des modes d'être, il y a dans les corps quelque chose que ces qualités modifient, qui en est le soutien ou le sujet, que nous nous représentons dessous, et que, par cette raison, nous appelons substance, FÉNELON, *Prés. des Corps* prod. art. 4. Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu'on appelle substance, on a senti que des définitions, GRAMM. II, 1. ‖ 2° Par une déduction du sens philosophique, il se dit, avec une épithète ou un complément, des êtres spirituels, par opposition aux êtres matériels. La substance qui pense y peut être unique; Mais nous en bannissons la substance étendue, SOL. *Femm. sav.* V, 3. Je me trouve fort bien d'être une substance qui pense et qui lit, SÉV. 216. Vous nous direz comme vous vous y trouvez [à Grignan], et comme cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa machine si belle et si délicate, m. 25 oct. 1088. Il [Théodose] ordonnait que par tout son empire, selon la foi du saint concile de Nicée, on reconnût une seule substance indivisible dans la Trinité, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 32. On doit conclure de tout ceci, que les esprits crées seraient peut-être plus exactement définis, substances qui aperçoivent ce qui les touche ou les modifie, que de dire simplement que ce sont des substances qui pensent, MALEBR. *Recher. rép. à Régis*, ch. 2. Pour de l'esprit, continua-t-il, je ne crois pas qu'une substance céleste puisse en avoir plus que votre cousine : en un mot, c'est une personne d'un mérite accompli, USSAGE, *Bl. IV*, 6. Y a-t-il des substances dont l'essence soit de penser, qui pensent toujours, et qui pensent par elles-mêmes? VOLT. *Phil. ignor.* 19. Qu'il y ait des substances purement et simplement intelligentes, c'est de quoi je ne doute pas, ID. *Micromégas*, ch. 7. Leur substance [des anges], fluide et pure comme l'air, Comme lui peut braver les atteintes du fer, DELILLE, *Paradi, perte*, II. ‖ 3° Matière dont un corps est formé, et en vertu de laquelle il a des propriétés particulières. Substance minérale, pierreuse, métallique. Substance compacte. Les substances employées en médecine. Aux plus jeunes guerriers [ils] s'offrent pour simient, Comme s'ils espéraient, changés en leur substance, Pour ennemis de l'une et la défense, DU RYER, *Scévole*, II, 3. Si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une certaine de substance entre les animaux, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général, J. J. ROUSS. *Ed. à M. de Beaumont*, t. III, p. 251. Berg man observe qu'il faut considérer comme une substance particulière celle qui a des propriétés qui lui sont spécifiées et que l'on peut toujours obtenir d'une manière semblable à elle-même, SENNEBIER, *Exa. art d'observ.* t. III, p. 401, dans POUGENS. ‖ On dit qu'un médicament est administré en substance, quand on le donne dans son état naturel : en sens opposé, pharmacie ou pharmaceutique. ‖ Terme d'anatomie générale. Substances organiques ou principes immédiats. Sucre liquide des fruits, gluten, matière animale, ou volatils sans décomposition; brûlant avec peu de flamme en se boursouflant; dégageant des produits empyreumatiques ammoniacaux, acre et d'huile pyro, CHEVREUL, *Leçons* brûlant, volumineux, difficile à incinérer. ‖ Substance fondamentale, voy. FONDAMENTAL. ‖ 4° Absolument. Ce qu'il y a de nourrissant, de nourrissant en quelques choses. Les plantes ont moins de substance de la terre. Aliments qui ont peu de substance. La substance de la viande bouillie passe dans le bouillon. ‖ Fig. Qu'y a-t-il de plus en pur de produque? qui n'a pas dissipé sa substance par une vie déréglée et licencieuse? BOSS. 1er *panég.* St *Fr. de Paule, Prêcho.* ‖ 5° FIG. Ce qui nourrit et soutient comme la substance nourrit le corps. Il n'y a beaucoup de paroles et peu de substance dans ce discours. Il y a plus de substance dans une de ses pages que dans tous les volumes de ces quatre derniers siècles. ‖ 6° Qu'il y a d'essentiel, d'important dans un écrit, un acte, une affaire, etc. Laisse-moi de ce mot [billet] méditer la substance, MOLIÈ. *Bélis.* III, 4. Il ne me souvient pas bien de la substance, mais je puis assurer que c'en était la substance, RETZ. *Mém.* I, II, liv. 3, p. 258, dans POUGENS. S'ils [les documents] sont conformes aux jésuites, ils tiennent que la vie de son [grâce suffisante], ils leur sont contraires et conformes aux jansénistes dans la substance de la chose, PASC. *Prov.* II. La substance de cette lettre était que... Les autres pièces était contenue dans ces mots : car tel est notre plaisir; LOUIS XVI aurait pu dire : car telle est notre sagesse et notre bonté, VOLT. Pol. et *leg. Edits de Louis XVI.* Les deux premières qu'elle [la religion chrétienne] a souffertes, non dans la substance des dogmes, mais dans la manière de les enseigner, D'ALEMB. *Eloy. Fontenay.* ‖ 7° Ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. Ils consument en douleur leur substance et leurs jours. PATRU, *Plaidoyers*, I. On décrie la substance de pauvre, on ruine une province, et l'on publie, nonobstant, *l'arrêt*, II, *Richesses*, 47. Si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques, avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance, VOLT. *Louis XIV*, 30. Tous ces vils séanteurs dont l'avarice inique dévore sans pitié la substance publique, M. J. CHÉN. *Gracques*, I, 2. ‖ 8° En substance, *loc. adv.* En gros, sommairement. Voici en substance de quoi il s'agit. Elle [une lettre] contenait en substance quelques particularités de

la conduite de Dieu sur la vie et sur la maladie que je voudrais vous répéter ici, PASC. *Let. à Mme Perier*, 17 oct. 1661. Les mémoires [de corporations] disaient tous en substance : Conservez-nous et détruisez toutes les autres, VOLT. *Babouc*. — HIST. XIVe S. Il la mena substance comment cune mient devant lei, *Liber psalm.* p. 81. XIIIe S. Feme sens et austance trait d'home debonaire, *Chanie-mazart*, dans BUTEL, I, p. 483. Par ce devons nos croire que ces trois personnes [de la Trinité] soient une sustance qui est tous puissanz et tout sachanz et tous bienveillanz, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 80. Nuls ne doit affoiblir sa corporel sustance Par boivre jusqu'à yvre..... *I. de* MEUNG, *Test.* 1747. Solempnité n'est pas de la sustance de mariage, *Ord. de just.* 1278. Ils ont oublié la substance, BAUDOUIN DE CONDÉ, I, 1, p. 218. || XIVe S. Ne te chaul s'il perdent chevance, Mais que tu ares leur substance; Soiez tongiours tout prest de prendre, BRUTANT, dans *Ménagier*, I, II, p. 25. || XVe S. Ouant le roy eut ouye la substance de la charge de cest ambassadeur..., CHRON. V, 1, 8. Le mot grec [hypostase] emporte substistence : et aucuns ont confondu le met de substance comme ni c'estoit tout un, CALV. *Instit.* 71. Demeurera propençe le decret, lequel avoit esté ordonné par le peuple, dont la substance estoit telle..... ANTYT, *Tomol.* 52. Nostre intention est d'escrire et traitter de la vertu qui [de] nature appelle : quelle substance elle a, et comment elle subsiste, etc. *De la vertu morale*, *i*. Pour l'honneur de Dieu, substance [matière] de la reigle et reformation, [le CANON], *Sustnentia*. Pourquoy sous le nom de Dieu ne peut-un changer les substances de toutes choses, veu que sous le nom du roy ne on n'a fait et faict on tous les jours de si estranges metamorphoses et transsubstantations? D'AUB. *Conf. de Sancy*, x.

— ETYM. Bourg. *sustanz*; prov. *substancia*; espagn. *substancia*; ital. *sostanza*; du lat. *substantia*, *de subsistere*, *de sub*, sous, et *stare*, être debout [voy. STABLE] : ce qui soutient les choses que par leurs qualités, nous plaçons sous ces qualités un sujet, que nous disons *sub-stance*, se tenant dessous.

† SUBSTANTIALISER (sub-stan-si-a-li-zé), *v. a.* Terme didactique. Considérer comme substantiel. L'ancienne physique substantialisait le froid et le chaud.

† SUBSTANTIALITÉ (sub-stan-si-a-li-té), *s. f.* Nature substantielle.

— ETYM. LAT. *substantialitatem*, *de substantialis*, substantiel.

SUBSTANTIEL, ELLE (sub-stan-si-èl, è-l), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui appartient à la substance. La sainteté substantielle et incréée, BOURDAL. *Myst. Passion de J. C.* 1, 1. || 2° Terme de l'ancienne école. Formes substantielles, ce qui détermine la matière à être une certaine chose, et substiques, au lieu de genre ou intelligence, se servent des mots forme substantielle, vertu plastique, etc. mais les mots n'y font rien, *Anal. Ver.* 1, 1, p. 381. || 3° Qui est rempli de substance succulente, nourrissante. Il faut donner aux hommes une nourriture plus substantielle que dans la chair des animaux, BOSS. *Hist.* 1. Assis sur l'herbe sous un berceau de bananiers qui leur fournissait à la fois des mets tout préparés dans leurs fruits substantiels, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || 3° Fig. Essentiel, important. Il en avertira diligemment Sa Majesté comme d'un point substantiel qui importe plus à son État que autre qui se présente à ce gouvernement, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 502, dans LACROIX. Un billet pour moi très-galant, mais très-substantiel, du coulis de faisandeau aux truffes, *Mém.* 1. 1, liv. II, p. 303, dans ROUSSEAU. À mesure qu'il [Vaugelas] rebutait une foule de tours naïfs, qu'on ne retrouve plus que dans le Quintaine, un grand nombre de tours vigoureux et coniets, et de phrases substantielles qui sont perdues depuis Montaigne..... MARMONTEL, *Élém.* V, 306. Il prédit, dans le même sens, des ouvrages d'esprit. Je vous dirai ce qu'il y a de substantiel dans ce livre. Le reste est un extrait substantiel et raisonné de l'histoire de la philosophie par Brucker, D'ALEMB. *Préf.* 2e vol. *Encycl. Œuv.* I, 1, p. 104.

— HIST. XIIIe S. Les unes branches sont si substanciele que l'un ne puet riens dire se par eles non, si comme est le fait et la demande, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 273. || XVIe S. Ailleurs il attribue deslé substantielle non seulement à nos ames, mais à toutes choses créées, CALV. *Instit.* 91. Le repos et la santé, qui sont biens effectuels et substantieux, LOYSEL, I, 230. Le greffier lui va lire cette sentence et ces mots substantiels [au substance], DESPER. *Contes*, LXIII.

— ETYM. Provenç. et espagn. *substancial*; ital. *sostanziale*; du lat. *substantialis*, *de substantia*, substance. Au XVe et au XVIe siècle on disait aussi *substancieux*.

SUBSTANTIELLEMENT (sub-stan-si-è-le-man), *adv.* || 1° Quant à la substance. Dans le sacrement de l'Eucharistie, on reçoit le corps de Notre-Seigneur réellement et substantiellement. || 2° En substance.

— HIST. XVIe S. Le mesme esprit, estant substantiellement en nous, est aussi une portion de Dieu, CALV. *Instit.* 80.

— ETYM. *Substantielle*, et la suffixe *ment*.

SUBSTANTIF, IVE (sub-stan-tif, i-v'), *adj.* Il se dit de tout nom d'être désigné par l'idée de sa nature, de sa substance. Le nom substantif est un mot qui marque une chose qui subsiste, comme le soleil, la lune, etc.... ou qui est considérée comme subsistante : par exemple, le courage, la beauté, etc.... noms. DUM. V, 1, p. 78. || Pluie substantive, finale qui appartient à des substantifs. *Ance* est en français une finale substantive. || Substantivement. Le substantif et l'adjectif. Les mots, en passant du substantif au verbe, ont rarement la même signification; féliciter, qu'on emploie au lieu de congratuler, ne veut pas dire rendre heureux, voy. *Dict. de l'Acad. Franç.* Il est vrai bien raison dans ce que vous dites du style des avocats; ils n'ont jamais su combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence, et combien les adjectifs affaiblissent les substantifs, quoiqu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas, ID. *Lett. à d'Alembert*, 25 août 1761. Quand il n'aurait fait beau, rien ne lui est comparable; son vers se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le concours d'une seule épithète, RIVAROL, *Trad. de l'Enfer*. || Le verbe substantif, le verbe être, qui exprime l'existence par lui-même. || 3° Terme de chimie. Couleurs substantives, celles qui se combinent avec les étoffes en vertu de leur affinité propre.

— SYN. NOM, SUBSTANTIF. Ces deux mots s'emploient le plus souvent l'un pour l'autre; mais, dans la rigueur des termes, le substantif n'exige qu'une espèce de nom; car on distingue le nom substantif, le nom adjectif, le nom pronom.

— HIST. XVIe S. Saint Paul, en disant : le pain que nous rompons est la communication du corps de Christ, use aussi bien du verbe substantif, CALV. *Inst.* 1163.

— ETYM. Provenç. *substantiu*; espagn. *substantivo*; ital. *sostantivo*; du lat. *substantivus*, *de substare*, être dessous (voy. SUBSTANCE).

† SUBSTANTIFIER, ÉR (sub-stan-ti-fi-é, é), *part. passé* de substantifier. || 1° Transformé en substantif. Ce ne sont que des phénomènes substantifiés que nous apercevons; les véritables substances nous demeurent voilées, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. XVIII, p. 7. || 2° Transformé en substantif. Il ne faut pas objecter que l'on dit au-dessus de la tête, au-dessous du genou, etc. parce que ces prépositions dessus et dessous et leurs semblables passent pour mots substantifs, et non pas pour prépositions, VAUGEL. *Rem.* I, II, p. 1009, dans ROQUEFORT.

† SUBSTANTIFIER (sub-stan-ti-fi-é), *v. a.* Faire d'un mot un substantif. [Dîner, souper, etc.] quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 176. L'article substantifie et modifie des mots de toute espèce, SONNET, *Enc. gramm.* II, 2. La destination de l'article est.... de substantifier les adjectifs, comme le vrai, le juste, le beau, etc. DUCLOS, *Œuv.* I, IX, p. 88.

— REM. À cause de substantivement, substantiver vaut mieux que substantifier, et aussi à cause qu'il est plus simple et plus clair.

— HIST. XVIe S. Use donc hardiment de l'adjectif substantivé, comme le vuyde de l'air, no BELLAY, I, 93, *verso*.

— ETYM. *Substantif*; provenç. *substantivar*.

† SUBSTITUANT (sub-sti-tu-an), *s. m.* || 1° Il se disait autrefois du remplaçant d'un soldat autorisé à ne pas servir en personne. || 2° Aujourd'hui, en termes d'administration militaire, celui qui fait un échange de numéro avec un jeune conscrit appartenant à la même classe.

SUBSTITUÉ, ÉE (sub-sti-tu-é, ée), *part. passé* de substituer. || 1° Mis en place de. Le changement dans le vivre et une nouvelle nourriture substituée aux fruits de la terre, BOSS. *Hist.* 1, 2. Valère substitué à sa place [Collatin, consul] au retour d'une expédition..... ID. *ib. m.*, 7. Les rois convoquaient les états généraux substitués aux anciens parlements de la nation, VOLT. *Mœurs*, 75. Le parlement est-il substitué aux états généraux? ID. *Lett. Turgot*, 13 janv. 1776. || 3° Biens substitués, biens transmis par substitution. || S. m. Le substitué, celui qui est héritier par substitution. Si, dans la substitution pupillaire, le testateur craint que le substitué ne dresse des embûches au pupille, MONTESQ. *Esprit*. XIX, 24. || 3° S. m. Terme d'administration militaire. Celui qui a un substituant dans l'armée.

SUBSTITUER (sub-sti-tu-é), je substituais, nous substituâmes, vous substituâtes; que je substituse, que nous substituions, que vous substituiez, v. a. || 1° Mettre une chose, une personne à la place d'une autre. Vous voulez que la substitue la définition à la place du défini; cela ne change jamais le sens du discours, je le veux bien, PASC. *Prov.* IV. Ils [les apôtres] laissèrent après eux des héritiers; ils ne cessèrent de se substituer des successeurs les uns aux autres, et cette race ne finira jamais, BOSS. 4es *instruct. past.* 5. Avec quelle confiance le [M. de Montausier] substitua-t-il [à roi] en sa place dans l'un de ses plus importants et plus indispensables devoirs? FLÉCH. *M. de Montaus.* Alexandre Sévère..... voulut faire rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, y fit remettre partout le nom de ce prince, sans souffrir qu'on y substituât le sien, ROLLIN, *Hist. des Et.* 3e liv. 1re part. Quand les enfants commencent à parler, ils peuvent moins: ce progrès est naturel, un langage est substitué à l'autre, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Ce prince [Caligula] faisait transporter de la Grèce en Italie les plus parfaites statues des dieux, auxquelles on coupait la tête pour y substituer la sienne, DIDER. *Cl. et Nér.* 1, 5. || 2° Terme de jurisprudence. Jurer qu'elqu'un à une succession après un autre héritier ou à son défaut. On trouva [dans le testament de César] qu'il avait adopté Octavius, fils de la fille de sa sœur, pour son fils et son principal héritier; et qu'il lui avait substitué, en cas de mort sans enfants, Decimus Brutus, un des principaux conjurés, VERTOT, *Révol. rom.* XIV, 282. || Il se dit de même des héritiers qu'on laisse par substitution. Il avait substitué cette terre aux aînés de sa maison, si non bien n'était pas substitué, je serais tout à fait rentré à l'heure que je vous parle, BANDOUIN, *les Agioteurs*, II, 13. || 3° Se substituer, *v. réfl.* Se mettre en place de. Il s'était plus question de se faire à son gré des pasteurs imaginaires; ils étaient tous faits, et Grégoire avait reconnu qu'ils se substituaient les uns aux autres par un ordre immuable, BOSS. 2e *Instr. sur les passages*, *Dissert. sur Gratius*, 22.

— HIST. XIVe S. Et fut, en lieu de li, substitués Marcius Oracius, BERCHEURE, P. 36, *verso*. || XVIe S. Et ma cause que l'un d'eulx [héritiers institués] vienne à défaillir, je substitue en sa part celuy qui survivra, MONT. I, 210.

— ETYM. Provenç. et espagn. *substituir*; ital. *sostituire*; du lat. *substituere*, *de sub*, sous, et *statuere*, établir.

SUBSTITUT (sub-sti-tu; le *t* ne se lie pas), *s. m.* || 1° Celui qui tient la place ou qui exerce les fonctions d'un autre, en cas d'absence ou d'empêchement. Combien d'animaux ravissants, par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avoués, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs! MOL. *Fourber.* II, 8. Chacun sait ce qui arrive quand le roi se donne des substituts, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 6. || Particulièrement, magistrat chargé de remplacer au parquet le procureur général, ou le procureur de la république.

— HIST. XIVe S. Pasqual Martin son procureur allué et substitut general, *Chartr*, dans *Arch. nat.* JJ64, p. 498. || XVIe S. Le substitut ou assesseur de notre procureur, BD CANGE, *accessor.*

— ETYM. Provenç. *sustituit*; espagn. *substituto*; ital. *sostituto*; du lat. *substitutus*, *de substituere*, substituer.

† SUBSTITUTIF, IVE (sub-sti-tu-tif, i-v'), *adj.* Qui a la propriété de remplacer. || Terme de médecine. Médication substitutive, emploi de médicaments

Digitized by Google

irritants qui change le mode de l'inflammation, surtout de l'inflammation chronique, et la rend beaucoup plus facilement curable.

— ETYM. Lat. *substitutivus*, de *substituere*, substituer.

SUBSTITUTION (sub-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de mettre une chose, une personne à la place d'une autre. Une substitution d'enfant. Il semblerait que la vie est une sorte de substitution qui doit passer de race en race, *t. z.* BOCSS. *Hél.* 72, 4. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Disposition par laquelle on appelle successivement un ou plusieurs héritiers à succéder, pour que celui qu'on a institué le premier ne puisse pas aliéner les biens sujets à la substitution. Je ne voudrais ni disposition par testaments, ni adoptions, ni exhérédations, ni substitutions, ni emprunts, ni ventes, ni échanges, PASC. *Disl. du monts anc. Dial.* 12. Les anciennes substitutions faites à l'infini furent limitées au quatrième degré (ex 1560), VOLT. *Hist. parl.* xvii. ‖ Droit laissé à certaines propriétés nobiliaires, par lequel le propriétaire ne pouvait les aliéner, elles passait aux héritiers mâles. Les substitutions qui conservent les biens dans les familles, seront très-utiles dans ce gouvernement [le monarchique], MONTESQ. *Espr.* v, 9. Les substitutions sont prohibées, *Code civ.* art. 896. ‖ En droit romain, substitution pupillaire, droit qu'avait le testateur qui instituait héritier un impubère, de lui substituer un autre héritier pour le cas où l'impubère, bien qu'ayant recueilli la succession, mourrait avant la puberté et par conséquent avant de pouvoir tester lui-même. ‖ 3° Terme de mathématiques. Action d'harmonie qui consiste à substituer, dans un accord de septième de dominante, la sus-dominante majeure ou mineure; cet accord, dit M. Fétis a nommé le premier substitution, était connu bien avant ce théoricien : d'Alembert en parle dans ses *Éléments de musique*. ‖ 4° Nom donné au remplacement de certains aliments de distribution par une substance alimentaire qui n'entre pas dans la ration du cheval de troupe. Aliments de substitution. ‖ 5° Terme d'algèbre. Remplacement d'une quantité par son expression ou sa valeur. ‖ 6° Terme de chimie. Phénomène par lequel un élément qui fait partie d'une combinaison peut être remplacé par un autre élément, sans que le caractère de la combinaison soit entièrement changé. ‖ 7° Terme de physiologie. *Générations par substitution*, condition dans laquelle a lieu la genèse d'éléments anatomiques succédant aux éléments qui préexistaient, mais qui se sont liquéfiés préalablement, en sorte qu'ils se substituent à ceux-ci et en prennent la place. La genèse des corps vivants n'est qu'une série de substitutions dans laquelle des organes temporaires ou caduques servent à la fondation des organes permanents, COSTE, *Éloge de Dutrochet*. ‖ Substitution fonctionnelle, hypothèse admise à tort par plusieurs physiologistes, d'après laquelle toute fonction ou telle fonction en particulier selon les espèces, serait susceptible d'être remplie par plusieurs appareils, de telle sorte que, l'un d'eux disparaissant normalement ou accidentellement, l'autre pourrait le remplacer dans sa fonction. ‖ 8° Terme de pathologie. Substitution fibreuse du poumon, état analogue à celui du tissu lamineux dense, que prend parfois le poumon chez les vieillards, ou autour des dilatations bronchiques et même des corps étrangers du poumon. ‖ Substitution graisseuse, production de principes gras qui prennent la place des substances organiques azotées dans les éléments anatomiques. ‖ 9° En termes d'administration militaire, action de présenter, lors du tirage pour le service militaire, un homme qui s'offre en place d'un homme tombé au sort.

— HIST. XVIe S. L'un d'eulx [héritiers institués, Charitenet] estant trespassé, la substitution cesse tantost en faveur d'ariceux ..., MONET, 1, 216.

— ETYM. Provenç. *substitucio*; espagn. *substitucion*; ital. *sostituzione*; du lat. *substitutionem*, de *substituere*, substituer.

‡ **SUBSTRACTION** (sub-strak-sion), *s. f.* Voy. SOUSTRACTION.

‡ **SUBSTRATUM** (sub-stra-tom'), *s. m.* Terme philosophique. Ce qui existe dans les êtres indépendamment de leurs qualités, et ce qui sert de support à celles-ci.

— ETYM. Lat. *substratum*, de *sub*, sous, et *stratum*, étendu.

SUBSTRUCTION (sub-strukt-sion; en vers, de quatre syllabes) *s. f.* Fondement d'un édifice, construction souterraine, construction sous-jacente. Les ingénieurs [les castors] changent de matériaux : ils renforcent le milieu de leurs substructions hydrauliques de troncs d'arbres entassés les uns sur les autres, CHATEAUB. *Amér. Castors*. ‖ Se dit particulièrement des édifices antiques sur les ruines desquels on en a élevé de modernes.

— ETYM. Lat *substructionem*, de *sub*, sous, et *struere*, bâtir (voy. STRUCTURE).

‡ **SUBSTRUCTURE** (sub-stru-ktu-r'), *s. f.* Structure qui est en dessous et supporte. La substructure des récifs de la Floride.

SUBTERFUGE (sub-tèr-fu-j'), *s. m.* Moyens détournés et artificieux pour éviter d'embarras. L'esprit humain est fertile en détours, en subtilités, en subterfuges, PEN. I. XXII, p. 449. La fraude heureuse en subterfuges, J.-J. ROUSS. *Epît. à l'ami de Mures*. Ce roi [Gondebaud] ne laissait aucun subterfuge pour éviter le combat, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 20. Tous ces petits subterfuges [à propos des enregistrements au parlement, en 1753] compromettaient la dignité de la couronne, VOLT. *Hist. parl.* LXII.

— HIST. XIIIe S. Que le temporel n'actemptast Au clergié, ne de fait ouvrast Contre luy par nul subtrefuge, E. DESCH. *Poés. mss.* 1re 466, Je dis toujours la vérité, je déteste les subterfuges, *Mes raisons, mes subterfuges*, ID. *ib.* f° 273. ‖ XVIIe S. Il court maintenant aux subterfuges de contre accusations [SAINT-... M. DE LA LANE], 499.

— ETYM. Lat. *subterfugium*, de *subter*, par dessous, et *fugere*, fuir.

SUBTIL, ILE (sub-ti-l), *adj.* ‖ 1° Délié, fin, menu, par opposition à grossier, épais. Un fil subtil s'allume, et ses brandons épars Sur votre dos [nul] ouvrage n'épargne, SCARR. *Mélic.* V, 1. Pour ceux qui ont de la sanie si extrêmement subtil, il me semble qu'il ne faut rien pour embrasser toute la machine, SÉV. 9 juill. 1677. Comme un homme que l'on a mis à la gêne de son silence, et qui ne peut ni respirer, ni vivre dans un air subtil, VOLTAIRE, MAX. CLIX. Euler et plusieurs autres, veulent expliquer mécaniquement les phénomènes magnétiques, qui adopté l'hypothèse de Descartes, qui suppose dans la substance de l'aimant, des conduits et des pores si étroits, que la sève ne perméables qu'à cette matière magnétique, selon eux plus subtile que toute autre matière subtile, BERT. *Rép.* I, 12, p. 147. Les conduits de son aimant, matière imaginée par Descartes dans les tourbillons. Mais le vide à souffrir ne semble difficile, Et je goûte bien quelque chose de subtil, FONTEN. *Saurin*. Ar. 2. L'autre, qui se croyait même son disciple zèlé [de Descartes], lui écrivait qu'il avait vu en lui sa matière subtile subtiliser aux rayons du soleil, qui donnaient à travers les fentes du volet, le P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 304. ‖ Ancien terme de marine. Galères subtiles, galères légères et armées à la poupe. ‖ 2° Qui est de nature à pénétrer, à s'insinuer promptement. Le vif-argent est fort subtil. Un poison subtil, BOSS. *Duch. d'Orl.* Une liqueur aiguë et moins subtile, Que le venin caché que sa langue répand, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 4. ‖ Terme de manufacture. Mal subtil, maladie particulière aux faucons, dans laquelle ces oiseaux paraissent toujours être affamés. ‖ 3° Il se dit des sens qui ont de la finesse, quand ils sont entendu ce que les autres ne perçoivent que difficilement. Avoir la vue subtile, l'ouï subtil. Avoir l'ouïe subtile, l'oreille subtile. Le tact est le moins subtil des sens. Ce sujet n'est pas assez subtil, Soit de leur noir complot développer le fil, SAG. *Esth.* II, 3. ‖ 4° Qui est adroit de la main, qui exécute avec une grande dextérité des tours de main, sans qu'on puisse voir comment ils se font. Un subtil voleur. Main subtile pour escamoter. Un joueur de gobelets fort subtil. Un dit à peu près dans le même sens : Le renard est un animal fort subtil; le singe est subtil. ‖ On dit de même : Ce tour, en vol est subtil, il est fait avec beaucoup d'adresse. Cette faite et cette ressemble insensible du temps n'est qu'une subtile imposture pour nous mener prendsiblement au dernier pour. BOSS. *Sermons, Accens. de la pén.* 2. ‖ 5° Qui a dans l'esprit l'adresse exprimée pour la main par subtil. Comment est le peuple Athénien[, qui se pique d'être le plus subtil des peuples d'aujourd'hui» A n'ait entendu la velouté suprême Du festateur! LA FONT. *Fabl.* II, 20. Il y a du plaisir à voir ce savant casuiste pénétrer dans le pour et le contre d'une même question qui regarde les prêtres, et trouver raison partout, tant il est ingénieux et subtil, PASC. *Prov.* VI. Leur subtil conducteur [des révolutionnaires anglais, Cromwell], qui, en combattant, en dogmatisant, en méditant mille personnages divers, BOSS. *Reine d'Angl.* Son adversaire était M. Rolle, le plus profond de nos algébristes, et en même temps subtil, artificieux, fécond en certains stratagèmes, dont on ne croirait pas trop que des sciences démonstratives fussent susceptibles, FONTEN. *Saurin*. La philosophie d'Aristote ayant été portée en Occident, elle plut beaucoup aux esprits subtils, qui, dans ces temps d'ignorance, sont les beaux esprits, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. ‖ 6° Se dit, en général, de ce qui est fin, délicat, ingénieux, adroit. Stratagème subtil, MAR. *Mort d'Adèr.* V, 1. Si tu n'as pas de ruse plus subtile..., CORN. *Héracl.* IV, 6. Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile, RAC. *Esth.* II, 1. Les hommes doivent point être subtiles, elles sont faites pour des gens de médiocre entendement, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 18. ‖ 7° Trop raffiné, qui échappe à l'intelligence par un excès de finesse, en parlant des personnes et des choses. Ce que vous dites là est trop subtil pour moi. Un philosophe subtil. La différence est si subtile qu'à peine nous pouvons la marquer, PASC. *Prov.* I. ‖ S. m. Ce qu'il y a de subtil. Viser au subtil.

— HIST. XIIe S. Ne [= ni] ennuel [qui] ne donner qui est bon et soutils, *Berte*, LXXV. Pour ce que elle soit plus soutille de son mestier garder et faire, *Liv. des mest.* 304. Renart, qui mout estoit soutis, *Ren.* 1980. ‖ XIIIe S. Ainsinc fu finement [= déguisé] et soutil, JOINV. 197. Il m'apela une foiz, et me dist : je n'ose parler à vous, pour le soutil sens dont vous estes, de cheus [= qui tombe à Dieu, IB. 197. ‖ XIVe S. Que nuls, par son serement, ne vendre.... aucune marchandise à livre soutive, qui doit estre livre et pesse à la livre, *Ordonn.* février 1321. Adonques s'avisa la royne jolie D'un tour assez subtil, dont elle fut moult lie, *Rend. de Nob.* 38, 1287. ‖ XVe S. Le roi Charles de France, qui fut sage et soutil, et bien le montra tant que il vesquit, FROISS. II, 13, 26. Lors respondit philosophe moult coquers ne fut aussuffe Il arguer par soubtieres voies, IB. *Buiss. de jouvence*. Au vray dire, ce François Acreman estoit moult habile... pour faire de soubtives emprises, IB. II, 13, 229. Il n'est painture, tant soit subtil, Qui écalat la fleur d'un courtil Adroit seulement contrefaire, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 486. Et par mer avoit en navire sept galées subtives et les plus grosses galées, *Bouciq.* II, 28. ‖ XVIe S. Subtil à rechercher les fautes d'autruy, ANYOT, *Cimon et Lucull.* 2. Ils faulsoient leurs mesures et mettoient les lames trop minces et subtiles, IB. *Cimon*, 70. Les compresses seront faites de linge mol et subtil, PARÉ, VII, 16. Je suis ennemy des mains subtiles et feintes, MONT. I, 96. De quoy se faict la subtile folie, que de la plus subtile sagesse ? CHARRON, *Sagesse*, I, 16.

— ETYM. Voy. SUBTILISER. Sage, spirituel; bourgeois, *soutil, soti*, au fém. *sotive*; provenç. *subtil, sotil*; espagn. *sutil*; ital. *sottile*; du lat. *subtilis*, qui, selon CERVEAU, *Antiqu.* 2e édit. I, 613, est pour *sub-tela*, de *sub*, et *tela*, toile : finement tissé, fin, délicat.

SUBTILEMENT (sub-ti-le-man), *adv.* D'une manière subtile, très-adroite. Parler moins subtilement et d'une manière plus populaire, BALE, 1er *disc. la Conf.* Deux artifices que saint Jérôme a subtilement démêlés dans une de ses épîtres, BOURDAL. *Avent, Sainteté*, 270. Moïse allait prendre la perdrix; mais l'ange lui arrêta la main subtilement, VOLT. *Phil. Bébé explic. Genèse*. Vous apprêtez-vous le conte de ce chirurgien dont la figure donnait sur deux rues, et qui, sortant par une porte, estropiait les passants, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortait par l'autre? J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 9 août 1765.

— HIST. XIIe S. Cum la peure de l'aliment Trait à soi le fer soutilment, *la Rose*, 1107. ‖ XVe S. Les biens que Dieu lui a donnez Emblent un cœur subtilement. CH. D'ORL. *Chans.* 28. ‖ XVIe S. Exercées de grandes subtilement palpeuses, PARÉ, XII, 22. Comme on voit parmy l'air un esclair radieux

Digitized by Google

Glisser subtilement et se perdre en la nue, PASSERAT, *Epitaphe, Dians*, 5.

— ÉTYM. *Subtile*, et le suffixe MENT; provenç. *subtilmen*; espagn. *sutilmente*; ital. *sottilmente*.

SUBTILISATION (sub-ti-li-za-sion), *s. f.* Action terme de chimie. Action de subtiliser certains liquides par la chaleur du feu.

— HIST. XVIe S. Subtilisation, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Subtiliser*.

SUBTILISÉ, ÉE (sub-ti-li-zé, zée), *part. passé* de subtiliser. Rendu subtil. Il n'est rien de plus beau.... Que.... ces tendres pensées Du commerce des sens si bien débarrassées; Mais ces amants pour moi sont trop subtilisés; Je suis un peu grossier comme vous m'accusez, MOL. *Femm. sav.* 1, 3. Soit par la sang échauffé et subtilisé, soit par la poitrine, vous devez toujours craindre le desséchement, SÉV. *à Mme de Grignan*, 4 août 1677.

SUBTILISER [sub-ti-li-zé], *v. a.* 1° Rendre subtil, délié, pénétrant. Je subtiliserais un morceau de matière [pour en faire l'âme des bêtes], LA FONT. *Fabl.* 2, 4. Que ne verriez-nous pas, si nous pouvions toujours subtiliser les instruments qui viennent au secours de notre vue trop faible et trop grossière? VOLT. *Essai*, 1, 21. Ces tuyaux introduisent dans la plante un air frais et élastique qui prépare la sève, la subtilise, la colore peut-être, et aide encore à son mouvement, NONNET, *Conchyl. nouv. chim.* 1, 1, p. 329, dans ROBINET. Leur suffit-il de subtiliser le corps pour comprendre qu'il est le sujet de la pensée? CONDIL. *Art de penser*, 1, 1, *Fig.* Ah! si l'on se donnait la même diligence, Pour extirper le vice et planter la vertu, Que pour subtiliser sa propre intelligence, Et tirer la science Hors du chemin battu! CORN. *Imit.* 1, 2. Dans certaines matières abstraites et qu'on affecte encore de subtiliser pour embarrasser la matière, il ne faut pas craindre de répéter ce qui fait la difficulté, SOCIN. 2e *écrit*, 16. Raffinez sur tous les plaisirs, subtilisez-les, mettez-les dans le creuset, et toute cette transformation[,] il n'en restera rien, excepté jamais pour l'ennui, MASS. *Pet. carême, Malh. des gr.* Nos poètes subtilisent et exagèrent le sentiment, STAËL, *Corinne*, VIII, 3. Il faut l'entendre. Attraper, tromper subtilement. Si vous n'y prenez garde, il vous subtilisera. ‖ Populairement. Dérober par tour adroit de la main. On fait à emblutiisé sa bourse. Un homme qui m'a joué, et qui m'a eu quelque sorte.... subtilisé et dérobé à moi-même, RETONDES, *Trad. de Cicéron pour Quinct.* 19. ‖ 3° T. m. Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. De quoi vous avisez-vous de subtiliser sur notre acte? PATRU, *Plaidoyers*, 8. *Les* saints subtilisent sur les mystères criminels, et accusent leurs meilleures actions, PASC. *Pensées sur les Provinc.* 6, éd. FAUGÈRE. Il est vrai; un homme, que saint Augustin.... pour avoir subtilisé sur l'amitié d'une manière qui pourrait ne pas plaire, SÉV. 25 juin 1680. Malheureusement c'est un garçon qui a trop d'esprit: cela fait qu'il subtilise, que son cerveau travaille, MARIV. *Serm. indirect.* 7, 1. ‖ 4° Se subtiliser, *v. réfl.* Devenir plus subtil, plus délié. Ses portions d'humeur grossière, gardées dans compagnes du sang, Se suivent dans le cœur, sans pouvoir en passant Se subtiliser de manière Qu'il naisse des esprits.... LA FONT. *Quinquina*, 1. De même que, si elle se nourrissait, un intendant d'une espèce d'air qui ferait monter les poissons, RÉN. *Ecrit.* 1, 41. Rien n'empêchait [dans le paganisme] que l'on s'imaginât que les âmes après la matière qui s'étaient le plus finement subtilisées avaient composé des dieux, puisque celles qui étaient demeurées massives et grossières ne laissaient pas de se convertir en hommes, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 105. Il fig. Devenir plus intelligent. Je veux ouvrir une petite école, une boutique où on les porte; vous verrez par là que, depuis votre départ, le monde ne s'est pas subtilisé, SÉV. 29 avril 1672.

— HIST. XVe S. Le sang espais il [le vin] subtilise, BARSELIN, IX. ‖ XVIe S. Les rayons du soleil subtilisent l'air si fort qu'ils l'enflamment, ARNOT, *Numa*, 17. D'icelles [fournications] sort une chaleur et vapeur, laquelle a vertu de subtiliser, attenuer, inciser, resoudre et comforter ladite partie, PARÉ, V, 14. Il subtilisoit [imaginait avec subtilité] mille delais, subterfuges et exoines, *Arresta amorum*, p. 182, dans LACURNE. Si [les âmes sont] desirées, elle [la doctrine] les parfet volontiers, clarifie et subtilise jusques à extinanition, MONT. IV, 12.

— ÉTYM. *Subtil*. En place de *subtiliser*, l'ancienne langue avait *soutilier*, *soutillier*.

‖ **SUBTILISEUR** (sub-ti-li-zeur), *s. m.* Personne, écrivain qui aime à subtiliser.

— HIST. XVIe S. Subtiliseur, COTGR., *Dict.*

SUBTILITÉ (sub-ti-li-té; prononcé subtilité au XVIe S. d'après PALSGRAVE, p. 1125), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est subtil, ou de celui qui est subtil. La subtilité du poison. La subtilité d'un escamoteur. Subtilité d'esprit. On dira que je cède à la difficulté, Que je me trouve à bout de ma subtilité, SOCIN. 1er *Ecrit*, 11. J'admirai sur ces passages de voir que la piété du roi emploie sa puissance à défendre le duel dans ses États: et que la piété des jésuites compte leur subtilité à le permettre et à l'autoriser dans l'Église, PASC. *Prov.* VII. Ces découvertes [des satellites] demandent une grande subtilité d'instruments et de précision extrême, témoin le P. Rheita, bable d'ailleurs, qui prit de petites étoiles fixes pour de nouveaux satellites de Jupiter, FONTEN. *Cassini*. Il sera le toucher et la goût d'une radesse extrême, la vue, l'oute et l'odorat de la plus grande subtilité; tel est l'état animal en général, *t. i.* BESSE. *Inq.* 1er part. Si ces liqueurs grasses, sans huile, sont admises dans les vaisseaux de beaucoup de plantes, des liqueurs spiritueuses doivent y avoir un accès bien plus facile à cause de leur subtilité, BONNET, *Us. feuilles*, 4e *mém.* ‖ 2° Ruse dans les affaires. La subtilité en affaires est bien voisine de la fripponnerie. Il [le Tellier] n'employa ni la gêne ni les formalités nécessaires d'avec ces procédures obliques et ces malignes subtilités que l'avarice a introduites dans les affaires, PLAIN. *le Tellier*. ‖ 3° Raisonnement, distinction subtile et difficile à comprendre. Ces subtilités admirables qui sont proposées à notre ignorance [jésuites], et que nos pères de Flandres appellent de pieuses et saintes finesses et un saint artifice de dévotion, PASC. *Prov.* X. .... une conversation d'une après-dînée [soirée], où étaient Mme Scarron et l'abbé Testu, sur les personnes qui ont le goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit; nous nous sommes fort subtilisés où nous n'entendions plus rien, Mme DE LA FAYETTE, *Lettre à Mme du Sérigné*, 4 sept. 1672, dans SÉV. édit. MONMERQUÉ, II, 83. Je hais la vaine science et la mauvaise subtilité, dans téméraire, que prononces si hardiment: le péché que je commets est volontaire, SOCIN. 2e *Ecrit*, 9. Avant admirer à cette nation [l'Italie] une judicieuse sincérité qui valait mieux que ses subtilités et ses adresses, TRÉVOUX. *Jour de Mons*. Une nation qui ne saurait se soutenir que par des équivoques et par de fausses subtilités, SOUL. *Longin*, *Subtime*, *Préface*. 4o. Quelquefois ils [les Romains] abusaient de la subtilité des termes de la jurisprudence. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la cité, et non pas la ville, MONTESQ. *Rom.* 6.

— HIST. XVIe S. La subtilité de la descentrinne [intérieure] parole, *Job*, p. 477. ‖ XIIIe S. Chrestiens il [saint Jean l'évangéliste] repose sor le pis [le sein]. Iheus Crist, en but il nous dona d'une fontaine; ce fu la haute soilileté de l'evangile, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 70. Car tes [celles] gens veulent grosse choses sans grosse vesteure de glose, le *Rose*, 17899. Li vins, quand il vint [vient] en le [la] foreele [estomac], par subtilité ne demeure mie tant qu'il soloit estoit, ALEBR. MET, P° 6. ‖ XIVe S. L'en n'est pas tenuz à les difficultés ou subtilitez de droit, OSBERN, *Eth.* 73. Par l'ennortement et soutiveté de l'ennemi, *Charte, Arch. nation.* JJ85, p. 161, ‖ XVe S. Combien qu'ilz pourroit tous les pitoiosoter et traire bursge par force ou par soubtilité, FROISS. 1, 1, 121. ‖ XVIe S. Les dieux vengeront cette perfide subtilité, MONT. 1, 37. Il avoit échappé mille fois par la subtilité de ses inventions, IB. 1, 437. La subtilité du renard, la stolidité de l'asne, PARÉ, *Anim.* 1.

— ÉTYM. Bourg. *sutillitas*; prov. *subtilitat*, *sotilidat*; esp. *sutilidad*; ital. *sottilità*; du lat. *subtilitas*, *de subtilis*, subtil. On disait aussi *subtilleur*.

‖ **SUBTURNÉ, ÉE** (sub-tur-né, née), *adj.* Qui a presque la forme d'une toupie.

SUBULÉ, ÉE (su-bu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme d'alêne, c'est-à-dire qui se rétrécit insensiblement depuis le milieu jusqu'au sommet.

— ÉTYM. Lat. *subula*, alêne, qui tient à *su-ere*, coudre, *su-bula*, l'instrument qui porte le fil à coudre; comparez *acetu-bulum*.

‖ **SUBULICORNE** (su-bu-li-kor-ne), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des antennes subulées.

‖ **SUBULIFOLIÉ, ÉE** (su-bu-li-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles subulées.

‖ **SUBULIROSTRE** (su-bu-li-ro-stre), *adj.* Qui a le bec en alêne.

‖ **SUBURBAIN, AINE** (sub-ur-bin, bè-n'), *adj.* Qui entoure une ville; qui est presque dans la ville. Les quartiers suburbains de Lyon.

— ÉTYM. Lat. *suburbanus*, de *sub*, sous, et *urbs*, ville.

SUBURBICAIRE (sub-ur-bi-kè-r'), *adj.* Se disait des villes soumises au gouvernement du préfet de Rome. Les papes romains étaient, à la vérité, regardés comme les évêques de la ville impériale, et comme les métropolitains des villes suburbicaires dans la province de Rome, VOLT. *Arianisme et athanasianisme*, 30. ‖ Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome et des églises établies dans ces provinces suburbicaires. Églises suburbicaires.

— ÉTYM. Lat. *suburbicarius*, de *sub*, sous, et *urbicarius*, qui appartient à la ville, de *urbs*, ville.

‖ **SUBVAROUSIE** [sub-u-tra-ki-si'], *s. m.* Membre d'une secte de bussites, dits aussi *sutraquistes*, qui donnaient la communion sous les deux espèces.

— ÉTYM. Lat. *sub*, sous, *utraque*, l'une et l'autre (sous-entendu *espèce*).

SUBVENIR (sub-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. ‖ 1° Secourir, soulager. Il faut subvenir charitablement aux misérables. ‖ 2° Pourvoir, suffire. Il a subvenu à tout. Pour subvenir à l'un de frais, il faut prendre la substance des peuples; il n'y eut point d'extorsion que l'on n'inventât sous le nom de taxe et d'impôt, VOLT. *Charles III*, 8. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S.... Nous garder sous sa protection, nous subvenir à nos besoins, CALV. *Inst.* 302. S'il veut avoir de quoy se subvenir à sa necessité, il faut qu'il sorte hors de soy et qu'il cerche ailleurs son secours, IB. 18. Pour subvenir aux inconvenients qui en pourroient subvenir, CARLOIX, I, 40. Il faut soigneusement subvenir à tel accident, PARÉ, XXIV, 28. Pour subvenir un peu à la trahison de ma memoire.... MONT. II, 142.

— ÉTYM. Lat. *subvenire*, qui a donné aussi *souvenir*, *se sub*, sous, et *venire*, venir.

SUBVENTION (sub-van-sion, en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Secours d'argent accordé ou exigé pour subvenir à une dépense imprévue de l'État dans un cas pressant. Si, d'après l'ordonnance des comptes, une subvention nouvelle était indispensable, ils consentiraient que l'imposition en fût établie sur tous les biens, MARMONTEL, *Mém.* VIII. ‖ Particulièrement, sous l'ancienne monarchie, nom donné au vingtième denier ou sol pour livre qu'on établit à titre de subvention sur les marchandises. ‖ Fonds accordés par le gouvernement pour soutenir une entreprise. Ce théâtre vient d'obtenir une subvention. J'étais directeur du *Vaudeville*, journal devoué au gouvernement, et puisant ses moyens d'existence dans une subvention annuelle, RETBACH, *Jer. Paturot*, 1, 14. ‖ Il se dit de tout fonds accordé d'une manière analogue. Nous n'acceptons d'eux que six écus de sit francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent, VOLT. *Lett. à M. Paponat*, 3 févr. 1776.

— HIST. XIVe S. Nous les avons trouvés bons en cette partie. Et sans subvention avoir sur nous haussie, Ne imposicion ne gabele laie, *Carne.* 29077. ‖ XVIe S. Subsides, impositions, décimes, subvention, emprunts et tant d'autres termes exactaires, CARL. 1, 49. Medeciner est mon invention; Je sais de tous l'aide et subvention, PARÉ, *Préf.*

— ÉTYM. Provenç. *subventio*; espagn. *subvencion*; ital. *sovvenzione*; de lat. *subvenire*, se *sub*, *subvenire*, se secourir; de *subvenire*, subvenir.

‖ **SUBVENTIONNEL, ELLE** (sub-van-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui appartient à une subvention; qui forme une subvention.

‖ **SUBVENTIONNER** (sub-van-si-o-né), *v. a.* Néologisme. Donner une subvention, des secours d'argent. Théâtres subventionnés.

SUBVERSIF, IVE (sub-vèr-sif, si-v'), *adj.* Qui renverse, qui détruit, au moral. Et que par mauis propos subversifs de toutordre et de toute morale, il [Courier] aurait essayé de troubler.... P. L. COUR. *Aux amis d'Arvetor.*

— ÉTYM. Lat. *subverrum*, supin de *subvertere*, subvertir.

SUBVERSION (sub-vèr-si-on), *s. f.* ‖ 1° Action de subvertir. Ils s'obtrent contredire à cette ordonnance, quoiqu'ils vissent qu'elle allait à la subversion de leurs lois, VAUGEL. *Q. C.* X, 2. Une erreur dans la foi, et encore une erreur tendante

Digitized by Google

à l'entière subversion d'un ancien grand sacrement que celui de l'eucharistie, BOSS. *Var.* III, 61. Des princes du sang at de grands officiers de la couronne, jaloux des Guises, commencèrent la subversion de la France, VOLT. *Mœurs*, 176. ‖ 2° Action de séduire, d'égarer. Ces prédications séditieuses tendent à la subversion des faibles et des ignorants, BOSS. Var. XI, 79.

— HIST. XIVe S. Chatitvel et maie est ler conversations, mais pitiet doit-om avoir de la subversion de ton peule, JF. SERR. p. 856. ‖ XIVe S. Subversions de cites, ORESME, *Thèse de* SERMUIR. ‖ XVIe S. Et tant vers Dieu s'umilierent, que leurs cuers à lui reclinarent, Et pour leur grant contrition Leur remist subvercion, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 107.

— ÉTYM. Lat. *subversionem*, de *subvertum*, supin de *subvertere*, subvertir.

SUBVERTI, IE (sub-vèr-ti, tie), part. passé de subvertir. Ma raison subvertie, ST-EVREMT, Œuv. p. 64. Tout était subverti, quand on disputait sur des choses inintelligibles, VOLT. *Pr. de Bab.* 8.

SUBVERTIR (sub-vèr-tir), v. a. Mettre sens dessus dessous, renverser. Ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'État, VOLT. *Mœurs*, 134. Entre toutes les sciences qui ont subverti la subordination militaire.... MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 9. L'homme accusé d'avoir travaillé autant qu'il était en lui à subvertir la liberté publique, ID. *ib.* p. 22.

— HIST. XIVe S. Les choses du dehors nous sont cause de subvertir nostre jugement et nostre volenté, ORESME, *Eth.* 80. Subvertir la chose publique, BERCHEUR, *Ir* 56, recto. ‖ XVIe S. Le juste femme subverti [séduit], Le salge et le fol departi De Dieu par sa decepte, A. DESCH. *Poésies mss.* f° 529. ‖ XVIIe S. Il (Saturne) eut un fils nommé Jupiter, qui le dechassa, et occupa son royaume.... et subvertit tout le simple et saint mode de vivre du temps de son pere, BONIFACE, *Amartigenée*, p. 127. L'un jugement subvertissant l'autre sans cesse, CORNUT, *Eth.* 80.

— ÉTYM. Lat. *subvertere*, de *sub*, en dessous, et *vertere*, tourner.

‖ **SURVERTISSEMENT** (sub-vèr-tis-man), *s. m.* État de ce qui est subverti. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subversissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile, VOLT. *Mœurs*, 142.

SUC (suk), *s. m.* ‖ 1° Il se dit de certaines liqueurs que se trouvent dans les végétaux et dans la viande. Les nerfs de la viande seront soulagés et ébranlés par le suc exprimé des viandes, BOSS. *Connaiss.* II, 6. Leurs flèches sont trempées dans le suc de certaines herbes, TURPIN, *Nouv. Mél.* IX. De ces observations, M. de la Baisse conclut qu'il y a dans les plantes un suc ascendant et descendant; un suc qui s'élève de la racine à l'extrémité supérieure de la tige, et qui descend de l'extrémité supérieure de la tige vers les racines, par les fibres de l'écorce, ROUSSEAU, *Us. feuilles*, 1re *mém.* La mauve, le dictame ont, avec les pavots, Mêlé leurs sucs puissants qui donnent le repos, A. CHÉN. *Idylles, le Malade.* Qui, sur un mal aussi de soussins fastueux, Le superbe Ottoman, traite et volupteux, Enivré de ces sucs dont la vertu l'inspire, De ses rêves charmants entretient le délire, DELILLE, *l'Imag.* IV. On peut ranger à la suite de la sève et regarder même comme espèce de ce liquide ce qu'on nomme le suc des plantes, et qu'on extrait soit pour l'usage médicinal, soit comme matière utile aux arts, POUCHET, *Comm. chim.* I. III, p. 138. ‖ Fig. Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux, BOSS. Sat. VIII. La liberté est un aliment de bon sne, mais de forte digestion, I. J. ROUSS. *Gouvern. de Pol.* 8. ‖ Suc d'herbes, vulgairement jus d'herbes, nom des sucs obtenus en pilant, dans un mortier de marbre, parties égales de feuilles fraîches de chicorée, de pimetorre, de bourrache et de cerfeuil. Étant épuisés, sucs de plantes qu'on a soumis à l'évaporation par le feu. ‖ Suc de réglisse, VOY. RÉGLISSE (JUS). ‖ Dans les sucrories, jus qui s'exprime de la betterave, et qui contient le sucre cristallisable. ‖ 2° Il se dit de certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux et dans la terre. Par cette immense quantité d'eau que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sues qu'elle enfermait furent altérés, BOSS. *Hist.* II, 1. L'urine qui ne tire presque plus de suc de la terre, peut-il tarder de sécher et d'être jetée au feu? MASS. *Carême. Tiéd.* 2. Squelettes humains découverts à la Guadeloupe dans une roche formée de portelles de madrépores rejetées par la mer et unies par un suc calcaire, CUVIER, *Révol. p.* 146. ‖ Terme de physiologie. Suc gastrique, liquide acide sécrété par la membrane muqueuse de l'estomac, et jouant dans la chymification le rôle de dissolvant. ‖ Suc pancréatique, liquide sécrété par le pancréas et servant à la digestion des substances grasses. ‖ 3° Fig. Ce qu'il y a de substantiel dans un livre, dans une doctrine. Il a bien profité de la lecture de ce livre, il en a tiré tout le suc. L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant; En notre plus grand sans, notre première instance Doit être à le nourrir du suc de la science, MOL. *F. sav.* II, 7. D'où venait au P. Bourgoing cette force d'éloquence? c'est qu'il était plein de la doctrine célestre, c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme, MASS. *Surgoing.* Tacite elle cultivait son esprit par la lecture des historiens célèbres, et nourrissait sa piété du suc et de la substance des saintes Écritures, FLÉCH. *Dauphine.*

— ÉTYM. Picard, *chuc*; prov. *suc*; espag. *zuco*; portug. *succo*, *sugo*; ital. *succo*; du lat. *sucus*, ou plutôt *succus*.

SUCCÉDANÉ, ÉE (su-ksé-da-né, née), *adj.* ‖ 1° Se dit des médicaments qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont à peu près les mêmes propriétés. ‖ Substantivement. Du succédané. ‖ Il s'emploie aussi dans les arts. L'aspérule tinctoriale, quoique très-inférieure à la garance, lui sert de succédanés.

— ÉTYM. Lat. *succedaneus*, de *succedere*, succéder.

SUCCÉDER (su-ksé-dé. La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je succède, qu'il succède, je succédai, conditionnel: je succéderai), v. n. ‖ 1° Aux sens latin et propre, aller sous, entrer dans. Tous les corps contigus réunissant à l'effet de la force qui les sépare, jusqu'à l'air ne peut succéder entre deux, PASC. *Pensées*, de l'air, IX. Si on met le bout d'un soufflet dans l'eau en en l'ouvrant promptement, l'eau y monte pour le remplir, parce que l'air n'y peut succéder, ID. *ib.* ‖ 2° Par extension, venir après, prendre la place de. Les pauvres succédèrent aux cantiques des joies du siècle, BOSS. *Anne de Gont.* La colère à l'instant succédait à la crainte, BOIL. *Lutr.* II. L'inimitié succède à l'amitié trahie, BAC. *Héréa.* 1, 3. Le plus souvent on n'est point par hasard qu'un goût succède à un autre; il y a ordinairement une liaison nécessaire, mais cachée, FONTEN. *Sur l'Iliad. Œuv.* t. II, p. 76. Rien n'est plus affreux que de nuit succède au plus beau jour, VOLT. *Henr. IX.* On dit qu'aujourd'hui la jeunesse A fait à la délicatesse Succéder la dureté, ID. *Pr.* II, 28. En quoi, lui dit-il, la sagesse d'un règne ne sert jamais de leçon au règne qui lui succède, CONST. *Emd. hist.* I, 4. ‖ Se succéder, venir l'un après l'autre. Les révolutions qui se sont succédé en France. Ainsi vont les opinions se succédant du pour au contre, selon qu'on a de forces, VOLT. *Dict. phil.* 9, 64. Mœurs! Un homme inégal n'est pas un seul homme, en sest plusieurs; il se multiplie autant de fois qu'il a de nouvelles manières différentes; il est à chaque moment ce qu'il n'était point, et il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été; il se succède à lui-même, LA BRUY. XI. Nos idées sont trop vives pour se succéder; elles se présentent toutes ensemble; elles se nuisent mutuellement, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 8. ‖ 3° Succéder à, venir immédiatement après lui une charge, une dignité, etc. Le plus grand des maux est les guerres civiles.... le mal à craindre d'un roi qui succède dans l'enfance n'est ni si grand, ni si sûr, PASC. *Pens.* V, 3. Son frère Jonathas succède à sa charge, BOSS. *Hist.* I, 9, 11. Tut ainsi de Cassandre, qui avait succédé à Archée, frère d'Alexandre le Grand, au royaume de Macédoine, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Les rois dont il est parlé dans les différentes dynasties (de l'Égypte) ne se sont pas tous succédé les uns aux autres; mais plusieurs ont régné en même temps dans des contrées différentes, ACHILLI, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 410, dans ROUGEOIS. Il fut régie dans quelques dynasties de la Chine, que les frères de l'empereur lui succédèrent, et que ses enfants ne lui succédèrent pas, MONTESQ. *Esp. XXVI*, 6. Ce sera l'abbé de Condillac qui succédera à l'abbé d'Olivet dans l'Académie française; je crois que nous aurons point à nous plaindre de l'échange, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 oct. 1768. Il est des grands hommes à qui l'on succède, et que personne ne remplace, MICIS, *Discours de réception* (il succédait à Voltaire). ‖ Succéder à un royaume, à l'empire, à la couronne, parvenir après un autre à la dignité royale, à l'empire, à la couronne. Les femmes ne succédèrent ni à la couronne de France, ni à l'empire, parce que, dans l'établissement de ces deux monarchies, les femmes ne pouvaient succéder aux fiefs, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. ‖ Impersonnellement. Et il succédera à sa place un homme méprisable et indigne des honneurs de la royauté, PASC. *Propéties*, 36, éd. FAUGÈRE. ‖ Succéder après d'une femme à un amant antérieur. Donc vous me succédez? [après de Marsen Delorme].... — Un peu, sur un pareil, Comme le roi Louis succède à Pharamond, V. HUGO, *Marion Delorme*, III, 7. ‖ 4° Succéder à quelqu'un, le remplacer en capacité, en talent, etc. Si grand Annibal n'avait pas trouvé Scipion, CORN. *Nicom.* I, 1. Il succéder au crédit, à la faveur, aux honneurs de quelqu'un, obtenir le même crédit, la même faveur, les mêmes honneurs. Il succéder au zèle de quelqu'un, déployer le même zèle. Voyez si.... succédant au zèle et au ministère des apôtres, ils (les ministres actuels de l'esprit de Dieu) n'ont pas succédé aussi à leurs tribulations et à leurs opprobres, MASS. *Conf. Zèle contre les scandales.* ‖ 5° Succéder à l'héritage d'une personne par droit de parenté. Il sortait d'une famille.... où les enfants aimant mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères, FLÉCH. *Lamoignon.* Madame, c'est un fils qui succède à son père, RAC. *Brit.* III, 3. Pour les filles, comme elles ne succédaient qu'au défaut des mâles, on les mariait plus pour l'alliance que pour les biens, FLEURY, *Mœurs des Israël.* III. XIV, 2e part. p. 263, ROUGEOIS. Chez les premiers Romains, les femmes succédaient presque aussi facilement que la loi de la division des terres; et elles ne succédaient point lorsque cela pouvait la choquer, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 4. ‖ Elles habile à succéder, être apte à succéder, être propre à succéder. Soixante mille écus d'argent sec et liquide Ont mis notre fortune en un vrai bien nageux. Mon maître est dûment habile à succéder, ANONARD, *Ménechm.* IV, 2. ‖ Fig. Il est habile à succéder, se dit d'un homme ardent au gain, qui cherche à s'emparer du bien d'autrui. ‖ 6° Arriver, advenir, sans idée accessoire de bonheur ou de malheur, avec quelque adverbe ou locution adverbiale qui détermine le sens. C'est en la paix qu'autrefois choses succédèrent moins, MALH. III, 2. De quelque manière que notre libéralité nous succède, ne nous laissons point de la continuer, ID. *Traités des bienfaits*, I, 7. Vous répliquez que, si vos vœux eussent succédé à le mettre en peine, ils eussent aussi succédé à l'en tirer, ID. *Ib.* VI, 28. Et que cette action ne lui mal succédât.... CORN. *Place roy.* III, 3. Notre malheur est grand; mais, quoi qu'il en succède, La mort, il faut avouer, refuse ici son remède, ID. *Héracl.* V, 6. Quelque chose de bon nous pourra succéder, MOL. *Dép.* III, 1. Il s'élèvera un roi inconnu et fort auquel toutes choses succéderont à souhait, PASC. *Prophéties*, 36, éd. FAUGÈRE. Si ton dessein succède à ta grè de notre envie, Je veux te rendre heureux le reste de ta vie, RICHARD, *le Laboureur*, IV, 3. ‖ 7° En un sens particulier, être favorable, réussir. Il est si beau à l'homme du monde du courage le plus héroïque d'avoir péché par excès de confiance, que, si ne lui ne fut succédé dans la politique doit être au moins admiré et exalté par tous les gens de bien dans la morale, BOIST. *Rhet.* II, 17. ‖ 8° Être successeur. Ces maximes un temps leur peuvent succéder, MOL. *D. Garc.* II, 1. Tout lui succédait, BOSS. *Hist.* I, 9. Tout leur succédait, leur succédait, LA BRUY. XII. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIVe S. Il n'erent nuls enfans qui succedassent le royaume, *Rodus*, dans la *Dict. de* ROCHEZ. ‖ XVIe S. Luy disant que la doulent seroit briefve; et la joye, qui tousi succederoyt, luy tollieroyt tout ces annuy, SAM. *Garg.* I, 6. Experimente comment le contentement la douleur et.... MONT. I, 129. Les aisnez succedent à tent le bien, et n'est reservé aulcune part au puisné, ID. II, 338. En la guerre, les hommes qui n'ont point esté practiquées, sont celles qui succedent le mieulx, AMYOT, *Prof.* IX, 25. Et lui estant ceste besongne succédée selon son esperance, il fut donner un assault general à la muraille, ID. *Cam.* 16. La loy exempte et dispense de ceste subjection les enfans qui doivent succeder à la royauté, ID. *Agésil.* 1.

— ÉTYM. Provenç. *succedir*, *succezir*; cat. *succeir*; espagn. *succeder*; ital. *succedere*; du lat. *succedere*, de *sub*, sous, et *cedere*, aller (VOY. CÉDER).

SUCCENTUR, AUX (su-ksan-tu-ri-ô), *adj. m. pl.*

Digitized by Google

Terme d'anatomie. Reins succenturiaux, nom donné aux capsules surrénales.

— ETYM. Voy. SUCCENTURIÉ.

† SUCCENTURIÉ (su-ksan-tu-ri-é), *adj. m.* Terme d'anatomie. L'intestin succenturié, nom qui a été donné à l'estomac. || Ventricule succenturié, nom du second estomac des oiseaux, consistant en un renflement à parois épaisses, très-glanduleuses et précédant immédiatement le gésier ou troisième estomac.

— ETYM. Lat. *succenturiatus*, qui est en réserve, proprement destiné à compléter une centaine, de *sub*, sous, et *centuria*, centurie.

SUCCÈS (su-kè; l's se fait un su-k-sè-s éclatant), *s. m.* || Progrès de ce qui se développe. Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière naissante. *Panég. St Pierre, Préambule.* || 2° Ce qui arrive, survient. Un succès malheureux suit une injuste guerre. MASS. *Sophon.* III, 1. Tous les cœurs trouvent dont la succès qu'ils espèrent, CORN. *Pompe*, V, 3. Le funeste succès [la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours [sur la maladie traînante de la maladie]. SÉV. 28 août 1679. Je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez, ID. à *Busny*, 19 juill. 1680. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu qui coste tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Angleter.* La bonne cause d'abord suivie de bons succès, ID. ib. Tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, ID. *Louis de Bourbon, Exorde.* Quels succès le sort prépare à nos armes, BAC. *Andr.* III, 6. Je [Annibal] dois au moins avoir appris par mes bons et mes mauvais succès comment il la faut faire [la guerre] avec les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 119, 2°. || 3° Résultat. Daignez, je vous conjure, Attendre le succès qu'aura cette aventure, MOL. *le Dép.* III, 7. J'en veux voir le succès, IB. *Mis.* I, 4. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade: Oreste ravissseur! BAC. *Andr.* III, 1. || 4° Succès, sans plus, qui le détermine, se prend toujours en bonne part, et se dit des avantages qu'on obtient. Ce qui l'assurait du succès [à la bataille de Nordlingen], c'est qu'il combattait M. de Turenne, BOSS. *Louis de Bourbon.* Le juste n'ayant point d'action, du moins au sentiment des hommes du monde, il ne faut pas s'étonner, frères, si les grands succès ne sont pas pour lui, IB. *Sermons, 2e dim. après Pâques, Prov.* redeuez, I. Sur d'éclatants succès un puissance établie, BAC. *Ath.* II, 8. Malheur à celui de qui le succès qu'il avait eus dans la guerre contre Adraste, PÉR. XÈN. C'est un soir naturel, c'est une sale et odieuse entreprise que celle que vous faites, et qui rait justifier, LA BRUY. XII. L'inexpérience audocile Du compagnon de Paul Émile Fit tout le succès d'Annibal, J. A ROUSS. *Ode à la fortune.* Les succès infâmes qu'admire le monde, IB. *Epît.* III, 3. Le succès de la guerre, *Dict. phil. Gloire.* De succès en succès il marche à sa ruine, SAURIN, *Spartac.* I, 1. || 5° Réussite, dans les salons, dans le monde, auprès des femmes. S'il est vrai qu'on puisse aller les succès dans le monde avec la vertu, ce que pour moi je ne crois pas, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Un peu de succès près des femmes est toujours venu de les trop aimer, IB. ib. Ce mérite toujours à la cour que les succès sont les fruits de l'adresse et de l'intrigue, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, 1, p. 270, dans FOUGERAS. En général, après des succès on doit s'attendre à trouver le public plus difficile et plus sévère; c'est une réflexion que je ne faisais pas assez, MARMONTEL, *Mém.* XI. Il y a toujours dans les succès d'un homme auprès d'une femme quelque chose qui déplaît, quelque mesure à garder dans de cet homme, STAEL, *Corinne*, X, 6. || Succès du moment, succès passager, du surtout à la disposition des esprits dans le moment où on le tente. Quand on préfère à la vraie gloire les petits succès du moment, on n'a besoin ni d'instruction ni de grands talents, GRÉGOIR, *Hist. des sect. relig.* II, p. 213, dans FOUGERAS. Il y a pour les talents deux succès et deux récompenses: le succès du moment et le succès de l'avenir, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 266. || 6° Réussite d'une entreprise, d'un objet. Elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur, dont le succès paraît infaillible, BOSS. *Reine d'Angl.* On peut dire que la discipline des mœurs et la succès de la pieté dans la cour est en la personne des reines, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Des succès fortunés du spectacle tragique Dans Athènes naquit la tragédie antique, BOIST. *Art poét.* III. Croismoi, dût Auzanet l'assurer du succès, Abbé, n'entreprends point même un juste procès, ID. *Épît.* II. [Il] N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet, ID. *Art poét.* IV. Parlez, de vos désirs le succès est certain, Si ca succès dépend d'une morcelle mais, BAC. *Esth.* II, 7. A peine une résolution était-elle prise dans le conseil, que les Damiens faisaient précisément tout ce qui était nécessaire pour en empêcher le succès, PÉR. *Tél.* XVI. L'Église reçut plus de succès que le Mississipe, l'avare et les Femmes savantes n'en eurent depuis, VOLT. *Vie de Molière.* Quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché, ID. *Lett. Marmontel*, 18 déc. 1767. || Succès de circonstance, succès dû surtout aux circonstances au milieu desquelles l'ouvrage qui l'obtient a paru. || Succès d'estime, succès sans éclat qu'obtient un ouvrage seulement estimable. Elle [l'Académie] n'obtient qu'un de ces succès tiédes qui ont reçu le nom expressif de succès d'estime, P. SAINCT, *Opinion nationale*, 12 avril 1867. || Succès de vogue, succès bruyant qui résulte plus souvent des circonstances que de la mode que du mérite d'un ouvrage. || Succès d'enthousiasme, succès fou, succès très-vif et accompagné de manifestations passionnées de la part du public. || Succès sûr, succès infructueusement. Cette haute vertu qu'il [l'Écclésiaste] a cherchée avec si peu de succès, et dont il semble que son cœur n'était pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie..... duchesse de Montausier, rÉCH. *Mme de Mont.* || N'avoir pas un grand succès, être assez mal accueilli. Ces deux situations ne sont pas sûr pas un grand succès auprès des enfants, GENLIS, *Veillées du chât.* I, II, p. 168, dans FOUGERAS. || Proverbe. Rien ne réussit comme le succès.

— ETYM. XVIe S. J'ay veu le chameleon devenir jaune, bleu, tanné, violat par succès, BAR. *Pant.* IV, 6. Les bons succès contentent ceux qui y donnent pointe et grace [à une intrigue amoureuse], MONT. III, 386.

— ETYM. Lat. *successus*, de *succedere*, succéder : ce qui arrive après, résultat d'une action.

SUCCESSEUR (su-ksè-seur), *s. m.* || 1° Celui qui succède à un autre dans une place, dans ses biens, dans son emploi, dans son autorité. Quand sa monarchie [d'Alexandre] sera établie, elle périra, et sera divisée en quatre parties..... et ses successeurs..... seront tous des plus puissants, PASC. *Proph.* 26, éd. FABRICIEN. Torricelli était mathématicien du duc de Florence, et successeur de Galilée, qui mourut en 1643, ROLLIN, *Hist. anc.* XIII, 3, 2. Les grandeurs ont leur cours; tous succèdent à d'autres; Mais d'autres quelque jour seront vos successeurs, J. *Phil. Hist. abrégé.* Il [Néron] se dit de l'amant, du mari qui succède à un autre amant, à un autre mari. Quoi! je lui donnerais [à Hercule] Pyrrhus pour successeur? BAC. *Andr.* III, 8. || Figure qui en est la représentation dans le plan de l'homme après qui il vient. L'ami, le compagnon, le successeur d'Alcide, BAC. *Phèdre*, II, 2. Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs, Qui, même après leur mort, auront des successeurs, IB. *Brit.* IV, 3. C'est ainsi que M. d'Alembert s'était montré, à la troupe des beaux-arts, le digne successeur de Newton, en résolvant le problème de la précession des équinoxes, CONDORCET, *D'Alembert.*

— HIST. XIIe S. Deus [Dieu] envoie les apostles, e que lur successeur E lui cel qui laburent el champ nostre Seignur, Ne seient dechaené n'osté de lur tenur, *Th. le Mart.* 77. E comenz vus querrez en mal ne deshonur, Cui jo tiene, e dei faire, pur reie e pur seignur E de tut le reaume e ki e succesur? *Ch.* 478, 1re. Mes successeurs, dist-il, le fors droit avoir, *Girart de Rous.* 2981. Se vous creez homme qui soit digne d'estre successeur à Romulus, DESCHAMPS, Ire 12, *terre.* || XVIe S. Matière de jurisprudence et de droit politique. Droit de succéder. L'ordre de successibilité au trône. Ladopté n'acquerra aucun droit de successibilité sur les biens des parents de l'adoptant, *Code civ.* art. 350. Sans un mot d'assentiment sur la condition de successibilité qu'il [Napoléon] voulait y attacher [à son abdication], VILLEMAIN, *Souv. cont. les Cent-Jours*, XV.

— ETYM. *Successible.*

SUCCESSIBLE (su-ksè-si-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence. Il se dit d'un degré de parenté qui rend habile à succéder. Parent au degré successible. À défaut de parents au degré successible dans une ligne, les parents de l'autre ligne succèdent pour le tout, *Cod. civ.* art. 755, || Il se dit aussi des personnes. Les dons et legs faits au fils de celui qui se trouve successible à l'époque de l'ouverture de la succession, sont toujours réputés faits avec dispense du rapport, *Cod. civ.* art. 847. || Substantivement, le successible, le parent au degré successible.

— ETYM. Lat. *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIF, IVE (su-ksè-sif, si-v'), *adj.* || 1° Il se dit de certaines choses dont les parties se suivent les unes les autres sans interruption. Mouvement, progrès successif. L'ordre successif des nuits et des jours, si on n'avait trop bien combien les sciences sont lentes et successives dans leurs progrès, LE P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1729, I, 1, p. 301. || Terme de marine. Mouvement successif, contre-marche. || 2° Il se dit de certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. Des pertes successives, des découvertes successives. || 3° Terme de jurisprudence. Droits successifs, droits qu'on a à une succession. || Fig. Votre feu père, dit-on, est un héritier pour moi; j'étais son chef objet, et maintenant je vei Que, comme par un droit successif de famille, L'amour qu'il eut pour moi, vous l'avez pour ma fille, CORN. *Veuve*, V, 7. || 4° Terme de pontonnier. Construire un pont par bateaux successifs, pointer des bateaux les uns après les autres à l'emplacement même qu'ils doivent occuper. || Réparer un pont par bateaux successifs, faire l'opération contraire.

— HIST. XIIe S. La Gaule française faite par Hoël-soman, première jurisconsulte de son temps, par lequel il veut prouver que le roiaume de France n'est point successif comme les patrimoines privez, mais electif, LA CURNE, *Hist. fr.* 1108. Attendant ses droits successifs [d'héritage], CARLOIX, III, 5.

— ETYM. Lat. *successivus*, de *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSION (su-ksè-si-on), *s. f.* || 1° Série de personnes ou de choses qui se suivent sans interruption ou à peu près, ou intervalle l'une de l'autre. La succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jesus-Christ, BOSS. *Hist.* II, 13. Cette succession [dans l'Église catholique] ne connaît point ces intervalles, qui, dans leurs dogmes particuliers, n'ont pas plus de succession ni d'antiquité que les sociniens, BOSS. *Var.* XV, 86. Cette succession [de savants] fait agrément de la succession [des pasteurs] en sentent malgré eu la force, FÉN. I, II, p. 6. Les voies de la grâce dans la conversion des pécheurs ne sont pas toujours les mêmes, mes frères : tantôt c'est un rayon vif et perçant... tantôt c'est une clarté plus tempérée, qui a ses progrès et ses successions, MASS. *Carême, Samarit.* Comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulu toujours et dès le commencement, MONTESQ. *Lett. pers.* 112. Je sais bien qu'une succession infinie d'êtres qui n'ayaient point d'origine est aussi absurde [que l'idée de néant]: Samuel Clarke le démontre SAURIN, VOLT. *Phil. ignor.* 20. J'avoue que la succession de nos idées est, par rapport à nous, la seule mesure du temps, VOLT. *Hist. nat. hom. Œuv.* L. IV, p. 373. Quelque longue qu'on voulût imaginer la succession des temps, quelque nombre de générations qu'on admette et qu'on suppose, IB. *Epoq. nat. Œuvr.* L. XII, p. 39. Moments précieux et si regrettés l'ah !... coulez plus lentement dans mon souvenir, il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession, J. J. ROUSS. *Conf.* II, 1er part. L'être pour qui les temps n'ont point de succession [lieu], IB. *Hel.* VI, 6. Les plaisirs de l'oreille consistent principalement dans la mélodie, c'est-à-dire dans une succession de sons harmonieux auxquels la mesure donne différents caractères, CONDIL. *Traité sens.* I, VIII, 6. || Par succession de temps, par une longue suite de temps. Ces ancêtres eux, qui, n'ayant été au commencement que des bourgeois, sont devenus, par succession de temps, de grandes villes, DESC. *Méth.* II, 1.

Digitized by Google

‖ 2° *Hérédité*, tes biens qu'une personne laisse en mourant. Venir à la succession de quelqu'un. L'ouverture, le partage de la succession. Je crois que Vardes vous mènera le Grand Maître, qui s'en va recueillir une petite succession de quatre cent mille écus, sév. 302. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison, ID. *Lett. à Busny*, 30 oct. 1671. Contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, FÉNEL. *le Tellier*. Les successions n'ouvrent par la mort naturelle et par la mort civile, *Code civ.* art. 718. Toute succession échoue à des ascendants ou à des collatéraux se divise en deux parts, l'une pour les parents de la ligne paternelle, l'autre pour les parents de la ligne maternelle, ID. art. 733. On ne peut rendre la succession d'une personne vivante, même de son consentement, ib. art. 1600. La moi succession a deux acceptions *différentes* : il signifie le plus souvent la transmission des biens d'une personne morte à une personne vivante; quelquefois la réunion [l'ensemble] même de ces biens; les biens sont transmis ou par la volonté de l'homme ou par le seul effet de la loi : dans le premier cas, la succession est testamentaire ou contractuelle; dans le second, légitime ou ab intestat; cette dernière succession se divise en régulière (succession des descendants, des ascendants et des collatéraux) et en irrégulière (enfants naturels, conjoint survivant, l'État, les hospices), NAT. *Répertoire abrégé de législation, v° succession.* ‖ Fig. Ella [la mère de M. de Montespan] croit qu'elle ne pouvait leur laisser [à ses enfants] un bien plus solide que la succession de sa charité, FÉNEL. *Instruct. pour les Nouvelles Catholiques*. Il ne recueillit de sa mère que la succession d'innocence et de candeur, MASS. *Panég. saint Franç. de Paule*. ‖ Poudre de succession. Lesage, la Voisin, la Vigoureux et d'autres complices encore étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait la poudre de succession, VOLT. *Louis XIV*, 32. ‖ Succession à l'empire, à la couronne, prise de possession de l'autorité souveraine par droit héréditaire. Elle allait unir la maison de France à celle des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dans les États où il n'y a point de loi fondamentales, la succession à l'empire ne saurait être fixe, MONTESQ. *Esp.* v, 11. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 191. ‖ 3° Il se dit aussi du mode de transmission des héréditées. Succession directe. Succession collatérale. Succession sous bénéfice d'inventaire. ‖ 4° Guerre de la succession d'Espagne en, absolument, guerre de la succession, guerre suscitée à Louis XIV par les prétentions de l'Autriche sur le trône d'Espagne. Ce prélat [Bellegarde] avait rendu les plus grands services à Philippe V dans la guerre de la succession, BOILEAU, *Œuvr.* t. v, p. 428. ‖ Acte de succession, décision de quelque Anglaise qui exclut les catholiques du trône (1701).

— HIST. XIIIe s. Il fut jugié.... qu'il venroient à le [la] succession du pere et de le [la] mere, BEAUMAN. XVIII, 18. ‖ XIVe s. Par succession de temps, ORESME, *Eth.* 302. ‖ XVe s. Je [France], qui à toy suis par succession, E. DESCH. *Sur partz jointz dicte Mere et royaume*. ‖ XVIe s. Plusieurs successions de vies d'hommes les uns après les autres, AMYOT, *Péric.* 26. La succession au royaume appartenoit au fils aîné, ID. *Aprèil.* 1. Une maison en laquelle il n'y a.... nuls contracts, nulles successions, nuls partages..., MONT. I, 238. M. Crassus et Q. Hortensius.... ayant esté pour certaines quelles appointez par un estranger à la succession d'un testament faulx, ID. III, 14.

— ÉTYM. Provenç. *successio*; espagn. *sucesion*; ital. *successione*; du lat. *successionem*, de *successus*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIVEMENT (su-kse-si-ve-man), *adv.* L'un après l'autre. Leurs armées [des hommes] se poussent successivement comme des flots, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les plaintes dont les particuliers patrimes ne jouissent que successivement d'une manière empruntée, BOILE. *Quadrup.* I, IV, p. 7. Tu m'as vue successivement fille, amie, amante, épouse et mère, J. BAUDE. *Hél.* IV, 1. La princesse palatine, successivement galante, incroyable, intrigante et dévote, D'ALEMB. *Éloges, Bunsen*.

— HIST. XIVe s. Après trois jours soient faites toutes les choses successivement par ordre, H. DE MONDEVILLE, P 85. Si monterent plusieurs autres après lui successivement, adans les uns les autres, BERCHEURE, P 114.

— ÉTYM. *Successive*, et le suffixe *ment*; prov. *successivament*; espagn. *sucesivamente*; ital. *successivamente*.

‖ **SUCCESSIVITÉ** (su-kse-si-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est successif. La successivité et la simultanéité. Les inégalités séculaires [du cours des planètes] dues à cette successivité [de l'action de la république solaire], LAPL. *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 887.

‖ **SUCCESSORAL, ALE** (su-kse-so-ral, ra-l'), *adj.* Qui concerne les successions, qui y a rapport. Le retrait successoral. Les systèmes successoraux des différentes nations. On pourrait s'étonner que le partage successoral privé [entre les enfants des rois barbares] n'ait pas incessamment détruit ce que la conquête, le langage, les affinités diverses avaient lié et agrégé, BERGNOT-WURTZ, *Centralisation*, p. 221.

— ÉTYM. Dérivé du latin *successor*, successeur.

SUCCIN (su-ksin), *s. m.* Substance fossile, bitumineuse, d'une couleur jaune tirant sur le carore d'ongre, auquel on donne aussi le nom de succinite, la tirature en, la tirature ou la combustion, passant à l'état électrique résineux par le frottement, manifestant des propriétés analogues à celles des résines sur tout du copal, mais en différant par sa composition, qui consiste en une matière grasse, jointe à une petite quantité d'un acide particulier, appelé acide succinique, auquel on a donné, autant jaune ou caraïé, est le plus beau de tous les bitumes par ses caractères extérieurs, TOURNOIS, *Comm. ét.* t. VIII, p. 317. Le succin a la forme oblique prismatique, il devient électrique et capable d'attirer des pailles; les anciens, qui connaissaient cette propriété, l'appelaient *électrum*, de ἠλέκτωρ, soleil, d'où est venu celui d'électricité, ID. ib. t. VII, p. 317. Les plus gros morceaux de succin ne passent guère en poids six kilogrammes, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 8. Succin jaune. Le succin se trouve particulièrement dans les dunes sablonneuses qui bordent le rivage de la mer Baltique; il est le produit d'une matière grasse, qui sert à faire des bijoux recherchés par les Orientaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 655, dans SOCIÉTÉ. ‖ Fig. Ode de succin, pour succinctique. Cette huile, qui ressemble au naphte, est employée comme antispasmodique et rémménagogue, et est connue sous le nom d'huile de succin à feu ou.... ‖ On donne aussi le nom d'huile ou esprit de succin à une huile volatile blanche qui contient toujours de l'acide succinique, et qui a servi comme médicament. ‖ Sel volatil de succin, ancien nom de l'acide succinique. ‖ 2° Succin noir, nom donné d'après le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville à une espèce de jayet ou de lignite.

— ÉTYM. Lat. *succinum* ou *sucinum*, dérivé de *succus* ou *sucus*, suc.

‖ **SUCCINATE** (su-ksi-na-t), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec les différentes bases.

‖ **SUCCINCTE** (su-ksin-kte), *adj.* Quelque—uns disent, à tort, su-ksink'au masculin en faisant sentir le d, *adj.* ‖ 1° Qui a peu de parées, par opposition à prolixe. Un discours succinct. Une relation succincte. Voilà le plus succinct de tout. Il faut que devoir rendre un compte succinct à Votre Eminence, VOLT. *Lett. card. Fleuri*, 16 sept. 1742. ‖ Style succinct, celui qui ne dit que ce qu'il faut que l'on doit dire, en le resumant autant qu'il est possible. ‖ Fig. et familièrement. Un repas, un dîner succinct, un dîner où l'on a peu à manger. ‖ Son bien est fort succinct, il a peu de bien. ‖ 2° Par extension, il se dit des personnes. Phèdre était si succinct qu'aucune fois nous lisions, LA FONT. *Fabl.* VI, 1. Ainsi je suis d'avis, quelque ardeur qui vous presse, que vous soyez succinct en discours amoureux, RICHARD, *Berachin*, III, 3.

— ÉTYM. Lat. *succinctus*, serré, et, par extension, court, de *sub*, sous, et *cinctus*, ceint (voy. CEINDRE).

SUCCINCTEMENT (su-ksin-kte-man; quelques-uns disent, à tort, su-ksin-kte-man), *adv.* D'une manière succincte, en peu de mots. Il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre; je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible, ROLLIN, *Traité des Et. Suite de la 3e part.* in, 2. ‖ Fig. et familièrement. Déjeuner, dîner, souper succinctement, déjeuner, dîner, souper peu largement.

— HIST. XIVe s. Pourquoy nest ja besoing de si très-succinctement vous dire les heures ny les saisons, COMM. III, 1.

— ÉTYM. *Succincte*, et le suffixe *ment*.

‖ **SUCCINÉ, ÉE** (su-ksi-né, née), *adj.* Qui a la couleur jaune du succin.

‖ **SUCCINELLE** (su-ksi-nè-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de coquilles univalves, dit aussi ambrette, où l'on distingue la succinée amphibie, dite aussi ambrée.

‖ **SUCCINIQUE** (su-ksi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient du succin. ‖ Acide succinique, acide retiré du succin, en chauffant cette substance dans des vaisseaux clos.

‖ **SUCCINITE** (su-ksi-ni-t'), *s. f.* Grenat jaune.

‖ **SUCCINONE** (su-ksi-no-n'), *s. f.* Matière huileuse particulière résultant de la distillation de l'acide succinique avec la chaux.

SUCCION (su-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de sucer ou d'attirer un fluide dans sa bouche en faisant le vide dans cette cavité à l'aide de l'inspiration. L'animal qui tette, exerce la succion sur le mamelon. ‖ L'éléphant] est le maître d'attirer par une forte succion les liquides, PUFF. *Morc. choisis*, p. 178. La succion ne doit pas être regardée comme un grand phénomène dans l'économie animale; mais son mécanisme est très-savant aux yeux du physicien, CABANIS, *Instit. Nen., sr. mor. et pol.* t. I, p. 228. ‖ 2° Propriété qu'ont les racines, les feuilles, de pomper les fluides. Il y a un rapport direct entre la transpiration du végétal et la succion qu'il exerce par ses racines, FOURCROY, *Ann. chim.* t. VIII, p. 300. ‖ 3° Il se dit de toute autre manière comparable à la succion. La force de succion produite par l'action du feu, PUVOR. *Add. théor. terr. Œuvr.* t. XIII, p. 87.

— HIST. XVe s. Succion, *succio*, CATHOL.

— ÉTYM. Provenç. *succio*; d'une forme fictive, *suctionem*, de *sugere*, sucer.

‖ **SUCCINÉE, ÉE** (su-kse-né, née), *part. passé* de succomber. Pour un méchant soupir que tu m'as dérobé, Ne me présume pas tout à fait succombé, CORN. *Place Roy.* II, 2.

— RÉM. Ce participe, peu usité, est aussi correct que expiré, péri, etc.

SUCCOMBE (su-kon-bé), *v. n.* ‖ 1° Être accablé sous un fardeau. Ce crocheteur succombait sous le poids. ‖ 2° Fig. Être accablé par le poids de quelque chose que l'on compare à un fardeau. Il succombait sous tant de soins sa propre faiblesse, CHAT. *Sertor.* I, 1. Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur, et il lui est honteux de succomber sous la joie, JOUBERT, *Pens. div.* 17, édit. PAUGHAN. Je commence à succomber aux reproches amers de M. de la Trousse qui me dit.... SÉV. 19 juin. Ainsi, le roi même que pouvait-il, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? BOSS. *Duch. d'Orl.* J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet, FLÉCH. *Turenne*. Je crains que M. d'Argenson ne succombe à la vie qu'il mène, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1er nov. 1708. Saint Augustin aima que Valentien Téléphage contre le vice auquel il succombe? VOLT. *Tri. vil.* Je me meurs.... je succombe à l'excès de ma rage, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. Maintenant qu'on veut connaître à fond les nègres d'Angola et les Samoïèdes, le Chili et le Japon, la mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité la charge, ID. *Pol. et leg. Fragm. hist. Inde*, 34. Depuis Alexander le Grand, la Grèce asservie paraît sans cesse sur le point succomber sous les révolutions qui se succèdent, et on oublie qu'elle a été libre, CONDIL. *Hist. anc.* II, 13. Barasse, fatigué, je succombe au sommeil, DIDEROT, *Convers.* I. Ma santé, à la fin, succombe à tant de violentes agitations, *Journ. Verdun*, t. I, p. 267, dans POUGENS. ‖ Absolument. J'ai une si grande habitude à être faible, que, malgré ce bonne leçon, je succomberai encore, SÉV. 5 juin 1675. Les tourments font succomber le vieil Oom, autrefois le soutien de l'Église, BOSS. *Hist.* I, 11. Je croyais ma vertu moins prête à succomber, BAC. *Bérén.* V, 6. Je suis bien heureux d'avoir un cœur dur, j'aurais succombé, CHAMPFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 11. Il faut vous résister, se laisser aller à succomber à l'envie de vous entendre discourir, SÉV. 3 fév. 1680. A la tentation succombez donc de grâce, PASCAL. *Glor.* II, 2. ‖ Succomber à, avec un infinitif, ne pas résister au désir de. Ce contraste [entre les vertus de M. de la Trappe et les désordres de D. Gervaise] m'a paru si effrayant et si complet que j'ai succombé à l'écrire, ST-SIM. 61, 33. ‖ 4° Absolument, il se dit d'une femme qui cède à la séduction. Elle a eu le malheur de succomber avec un indigne roi d'Égypte, VOLT. *Princ. de Babylone*, chap. 5. Jamais femme ne succombe qu'elle

Digitized by Google

n'ait voulu succomber. J. J. ROUS. *Hell.* IV, 43. Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe ! Qui sait sous quel fardeau la pauvre âme succombe ? V. HUGO, *Crépuse.* XIV. ‖ 5° Fig. Avoir du désavantage dans une lutte ou dans ce qui est comparé à une lutte. Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe, Qu'Alfre devienne esclave ou que Rome succombe, cons. *Hor.* 1, 4. Peut-être en ce dernier pourriez-vous succomber, ID. *Sophon.* II, 2. Le parti de Wirt a succombé sous celui de la maison d'Orange, PELISSON, *Lett. hist.* I, 3, p. 347. Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours, BOURDAL. *Jugem. dern.* 2e *avent*, p. 370. Le philosophe grec [Socrate] périt par la haine des sophistes, des prêtres et des premiers du peuple : le législateur des chrétiens succomba sous la haine des scribes, des pharisiens et des prêtres, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance*, II, *Tolérance*, etc. ‖ 6° Absolument. Mourir, périr. Monsieur Purgon dit que je succomberais, s'il était seulement trois jours sans prendre soin de moi, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Deux bocage, adieu, je succombe, Tu m'avertis de mon destin, De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, BELLAY. *Divers des feuilles.* ‖ 7° se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Succomber se construit avec les prépositions *sous* et *à*.

— HIST. XVIe S. Que nul ne mesure la grandeur d'icelui à mes paroles, qui sont si débiles, qu'elles succombent beaucoup au dessous, CALV. *Institt.* 1098

— ETYM. Lat. *succumbere*, de *sub*, sous, et *cumbere*, s'enfoncer.

† **SUCCOTRIN** (su-ko-trin), *s. m.* Espèce d'aloès. — ETYM. *Aloe succotrina*, de l'île de Socotora.

SUCCUBE (su-kku-b), *s. m.* Démon qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme pour avoir commerce avec un homme.

— ETYM. Lat. *succuba*, de *sub*, sous, et *cubare*, coucher.

† **SUCCULEMMENT** (su-ku-la-man), adv. D'une manière succulente. Je vis une face ronde que avait l'air d'être succulement nourrie, MARIV. *Pays. par.* 1re part.

SUCCULENT, ENTE (su-ku-lan, lan-t'), *adj.* ‖ 1° En parlant des aliments, qui a beaucoup de sucs très-nourrissant. Bouillon, potage succulent. La maturité des fruits succulents doit (ils [les religieux] portent le nom, BUFF. *Oiz.* I. IX, p. 374. Une viande succulente et si bonne qu'elle fait la base de nos meilleurs repas, IB. *Quadrup.* I, p. 181. ‖ 2° Terme de botanique. Se dit des organes végétaux qui sont spongieux, gorgés de suc, et qui ont à peu près la consistance de chair. ‖ 3° Se dit quelquefois des personnes bien nourries. Plus d'un convive devint de compte fait, Qu'elle a tous nourris de son lait, Où la succulente nourrice ! SCAR. Virg. VI. Veux n'avez point tâché de me faire excommunier [lui, Michel-Ange] pour avoir mis.... de succulents cardinaux nus comme la main en enfer, dans mes tableaux du jugement dernier, VOLT. *Dict. phil. Enfer.*

— HIST. XVIe S. Si c'est une fille vierge, succulente et sanguine, usant de viandes chaudes, humides et restaurans, PARÉ, XVII, 56.

— ETYM. Lat. *succulentus*, de *succus*, suc.

SUCCURSALE (su-kur-sa-l'), *adj. f.* Église succursale, église qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale. ‖ Substantivement. Une succursale. ‖ Par extension, établissement dépendant d'un autre et créé pour le même objet. La Banque est obligée par la loi d'établir des succursales dans tous les départements, BLANC, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 225. ‖ *Fig.* Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce de succursale, à peu près comme l'âne est au cheval, BUFF. *Quadrup.* I, VI, p. 63.

— ETYM. Dérivé du lat. *succurrus*, secours (voy. ce mot).

SUCCURSALISTE (su-kur-sa-li'st'), *s. m.* Desservant d'une succursale. Le corps vénérable des curés et des succursalistes, BALZAC, *Curé de village*, *Monitour*, 6 AVR. 1867, p. 412, 3e col.

† **SUCCUSSION** (su-kku-sion), *s. f.* Action de secouer. ‖ Mode d'exploration employé par Hippocrate pour s'assurer de l'existence des épanchements dans la poitrine; il consiste à saisir par les épaules le malade placé sur son séant et à commuquer une secousse au tronc, pour écouter si l'on entend la fluctuation d'un liquide. ‖ Il y avait aussi une autre espèce de succussion qui consistait à attacher solidement le patient à une échelle, et à le laisser tomber d'une hauteur plus ou moins grande contre le sol du côté de la tête ou du côté des pieds, et que les médecins hippocratiques employaient dans certaines lésions de la colonne vertébrale.

— ETYM. Lat. *succussionem*, de *succutere*, secouer.

SUCÉ, ÉE (su-sé, sé), *part. passé* de sucer. ‖ 1° Tiré par succion. Le sang des pigeons sucé par les belettes, ‖ Fig. Ce n'est point une erreur avec le lait sucé, Que, dans l'examiner, son âme atiembrassée, cons. *Poly.* III, 3. ‖ 2° Fig. et familièrement. Épuisé, dont les traits sont tirés. Helène est pâle, blafarde, tirée, sucée, l'air d'une cétin usée et malsaine, DIDER. *Salon de 1765, Œuvres*, I, XIII, p. 118, dans POUGENS.

† **SUCE BOEUF** (su-se-beuf), *s. m.* Pique-bœuf.

† **SUCE-FLEUR** (su-se-fleur), *s. m.* Espèce d'oiseau-mouche.

SUCEMENT (su-se-man), *s. m.* Action de sucer. Un regard languissant, un sucement de lèvres, lirer son bas, peigner sa perruque, et répondre par un soupir aux choses qu'on n'a pas seulement écoutées, sauies, *Homme à bonnes fortunes*, IV, 1.

— HIST. XIVe S. Le sucement du geun [le sucement d'une plaie par un homme à jeun] est meilleur au pacient et pire à cil qui sucete, GUI DE MEYRUELLE, Pr. 88. ‖ XVIe S. La sangsue par son sucement attire du profond et parties voisines, PARÉ, XV, 89.

— ETYM. *Sucer*.

SUCER (su-sé. Le r prend une cédille devant u et o : sucant, sucons), *v. a.* ‖ 1° Tirer une liqueur, un suc avec les lèvres et la force de l'aspiration. Sucer la moelle d'un os. Regardez les abeilles sur le thym; elles y trouvent un suc fort amer; mais, en le suçant, elles le convertissent en miel, ST FRANÇOIS DE SALES. *Introd. à la Vie dévote*, ch. 2. Ce héros [Achille].... si l'on nous fait un fidèle discours, Sucia même avec les lions et les ours, MAC. *Epître*. Ces vampires étaient des morts qui sortaient la nuit de leurs cimetières pour venir sucer le sang des vivants, VOLT. *Dict. phil. Vampire*.‖ Par extension. Afin que vous sachiez et que vous tiriez de ses mamelles le lait de ses consolations, SACI, *Bible, Isaïe*, LXVI, 12. ‖ Fig. Il ne songeait.... qu'à sucer la substantifique moelle des grès. *Tel.* II. L'envie, qui ne cesse de sucer le sang que quand on n'en a plus, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 nov. 1760. ‖ Fig. Sucer le lait une doctrine, un sentiment, en être de bonne heure imbu. Cette haine des rois que depuis cinq cents ans sucent le premier lait aux enfants dans toutes [de Rome], cons. *Cinna*, II, 1. Je vous apprends, quand vous en deviriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je n'ais faire sucer la haine contre vous, SÉV. *Lett.* 1er *S. Bussy*, 15 mars 1648. Nos rebelles condamnaient les idoles passées, et ne cherchaient qu'à détruire la religion où leurs pères étaient morts, quoique eux-mêmes ils l'eussent sucée avec le lait, BOSS. 3e *avert.* 25. C'est peu qu'avec son lait une mère sucât l'idolâtrie, encor est-ce quelquefois qu'il l'étouve, BAC. *Phèdre*, I, 1. ‖ On dit de même : sucer le lait de la doctrine évangélique, des saines doctrines, etc. ‖ 2° Il se dit aussi du corps dont on attire la liqueur. Sucer un os. Sucer un morceau de sucre d'orge. Sucer une orange. Voici-tu cette Juive fidèle dont le sais bien qu'a-lors il suçait le sang ? *Scar. Ath.*, 7. ‖ 3° C'est une chose, à mon gré, très-curieuse, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts [vampires] qui étaient sortis de leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons et les petites filles de leur voisinage, VOLT. *Dict. phil. Vampire*. Ils [Romulus et Remus] sucent sans effroi leur nourrice sauvage [une louve], DELILLE, *En.* VIII. ‖ Sucer une plaie, en faire sortir par la succion le venin qui peut y être. ‖ 4° Fig. et familièrement. Tirer peu à peu l'argent d'une personne. Il le suce jusqu'aux os, jusqu'à la moelle des os. Mme Jourdain : C'est un vrai esprivier. — M. Jourdain : Taisez-vous, ma femme. — Mme Jourdain : Il vous sucera jusqu'au dernier sou, MOL. *Bourg. gent.* III, 4. Vous laisser sucer par des gens qui vous quitteront, quand vous [M. de Grignan] ne leur serez plus bon à rien, SÉV. 6 AVRIL 1672. Ainsi les coquettes subtiles sucent la bourse des niaiseuses, DIDEROT, *Droits. Rod. Artiquin* MAR. III, 8. Les Biron le sucèrent [Noyer] si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, STHAL. 478, 192.

— HIST. XIIe S. ....cil du lyon lorsenc Qui de lâ sont enchaenè. Que il ne vos tuent et lecquent Le sang des vomes.... *la Charrette*, 2060. ‖ XIIIe S. Que il suçast miel de la pierre et oile [huile] de la dure roche, *Psautier* P. 187. Là où la mere vast [veut], son enfant alaitier, Ne voire ne set on s'qu'il en puisse sucier, *Ch. d'Ant.* VII, 207. ‖ XVIe S. Et se la douleur [d'une piqûre de serpent] ne se départ par tel maniere, soit le lieu sucié, M. DE MONDEVILLE, P. 66, verso. ‖ XVIIe S. Pour qui ces mamelles succebastes ? *Mir. de Ste Geneve*. ‖ XVIIIe S. Vessies-vous coeques chien rencontrant quelque os medullaire ? si vous l'avez, vous avez pu noter.... de quelle diligence il le suce, BAR. *Prolog.*

— ETYM. Bourg. *seupi*; wallon, *rusti*; picard, *chuber*; prov. *sucrar*, *sucar*; ital. *succiare*; d'une forme fictive *succiare*, dérivée de *suctum*, supin de *sugere*, sucer, qui n'est qu'une forme pour *sucre*, de *sucus* ou *succus*, suc. Comparez l'anc. haut-all. *sûgan*, l'angl.-s. *sucke*; et le celtique : gaél. *sug*; kimry, *sygi*; bas-breton, *sygon*.

† **SUCET** (su-sè), *s. m.* ‖ 1° Non donné à une espèce de roitelet. ‖ 2° Espèce de lampyre, *Véchénées rémora*, malacoptérygiens, eu mieux l'*échénées naucrates*.

SUCEUR (su-seur), *adj.* ‖ 1° Qui suce. Les vivants sucés maigrissaient.... et les morts suceurs [vampires] engraissaient, prenaient des couleurs vermeilles, VOLT. *Dict. phil. Vampire*. ‖ 2° *S. m.* Anciennement, personne qui suçait les plaies pour les guérir. ‖ 3° Suceur de miel, colibri. ‖ 4° *Au plur.* Terme d'histoire naturelle. Famille d'insectes aptères, pourvus d'un organe appelé suçoir. ‖ Famille de poissons (cyclostomes). ‖ 5° Fig. Celui qui tire peu à peu l'argent, le bien d'autrui. J'avoue que dans ces deux villes [Londres, Paris] il y eut des agioteurs, des traitants, qui sucèrent en plein jour le sang du peuple.... ces suceurs véritables ne demeurent pas dans les cimetières, mais dans des palais fort agréables, VOLT. *Dict. phil. Vampire*.

— HIST. XVIe S. L'ablution de la bouche faite, le succeur prendra de l'huile en sa bouche, PARÉ IX, 23.

— ETYM. *Sucer* ; picard, *chuteu*, suteur, narsite.

SUÇOIR (su-soir), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Organe qui sert à sucer. Les racines, par les succès qui sont à l'extrémité de leurs petites fibres chevelues, pompent dans le sein de la terre les sucs nourriciers qu'elles y trouvent, THENARD, *Chim.* III, 2e part. p. 41, dans POUGENS. L'organe à l'aide duquel les végétaux parasites puisent les sucs des plantes qui servent à leur nutrition.

— ETYM. *Sucer*.

SUÇON (su-son), *s. m.* ‖ 1° Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la tenant fortement. ‖ Baiser qui laisse quelque marque sur la peau, quand il a été fortement appliqué. Cette recrudescence, en baisant son enfant, lui a fait un suçon. ‖ 3° Morceau de linge rempli de pain sucré et mouillé de lait ou d'eau, que, dans quelques pays, les nourrices donnent à sucer à leurs nourrissons.

— ETYM. *Sucer*.

SUÇOTÉ, ÉE (su-so-té, tée), part. *passé* de sucoter.

SUÇOTER (su-so-té), *v. a.* Terme familier. Sucer peu à peu, à plusieurs reprises.

— HIST. XVIe S. Dieu vous gard', troupe diaprée Des papillons, qui par la prée Les douces herbes suçotez, SONN. 198.

— ETYM. Fréquentatif de *sucer*.

‖ **SUCRATE** (su-kra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sucrate de chaux, substance qui se forme dans la fabrication du sucre, quand on introduit dans le travail un excès de chaux; il ne faut pas confondre le sucrate de chaux avec les eaux mères, dans lesquelles on chasse cette dernière par l'acide carbonique, qui le sucrate de chaux et sa saccharification, tandis que le sucrate de chaux y est favorable.

SUCRE (su-kr'), *s. m.* ‖ 1° Suc très-doux que l'on tire de plusieurs végétaux, principalement de la canne à sucre et de la betterave, et que l'on transforme, au moyen du feu, en une substance cristallisée soluble dans l'eau. Le sucre ne coûte que once sous la livre, MARIVAUX, *Lett. à Mme d'Argenteuil*, t. I, p. 174, dans POUGENS. Et d'aller du récit de la guère immortelle Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle, BOIL. *Epît.* I. Savez-vous que le célèbre Margraf, chimiste de Berlin, en a tiré [de la betterave] du véritable sucre et de la meilleure qualité? BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 128, dans POUGENS. Les nombreuses fabriques de sucre de betterave qui s'étaient formées, annonçaient à l'Europe qu'on était au moment de secouer le joug du nouveau monde, CHAPTAL, *Instit. Mem. acad. science*, t. I, p. 249. L'écrivain à la mode, entre un double flambeau, Et son verre. et son

Digitized by Google

sucre, et ni carafe d'eau. DELILLE, *Convers.* t. Le sucre ordinaire est connu depuis nombre de siècles; mais ce n'est que depuis la découverte de l'Amérique que l'on s'en est servi comme aliment. TRÉNARD. *Traité de chim.* t. III, p. 163, dans ROCHEMS. † FIG. Le sucre des paroles, paroles flatteuses, douceureuses. Portez à vos païens, portez à vos idoles Le sucre empoisonné que sèment vos paroles, CORN. *Poly.* V, 2. † FIG. Un apothicaire sans sucre, un homme qui manque des objets nécessaires à sa profession. † FIG. C'est tout miel et tout sucre, se dit d'une personne douceureuse. Hé! qu'il est douceureux! c'est tout sucre et tout miel, MOL. *Ec. des maris*, v, 2. Non fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de la Trousse, le croyant ... tout sucre et tout miel, SÉV. 28 août 1680. || Popularisme. C'est un sucre, en parlant des fruits très-doux. || Fig. Dans l'argot du théâtre, manger du sucre, se dit des applaudissements reçus par un acteur, soit dès son entrée en scène, soit après une tirade à effet. || 2° Sucre brut, sucre qui, ayant été cuit, n'est pas encore raffiné. DIX milliers de betteraves exploitées par jour donneront trois cents livres de sucre brut, CHAPTAL, *Instit. Mem. Acad. scienc.* t. I, p. 273. || Sucre raffiné, sucre brut qui a été blanchi par le raffinage. || Sucre royal, le sucre qui a été raffiné deux fois. || Sucre en pain, masse de sucre raffiné, à laquelle on a donné une forme conique. || Pamiliérement. En pain de sucre, en forme de cône. Il a la tête en pain de sucre. Le duc de Nouailles a pris le château de Castelfolit, sur un pain de sucre de roche, ST-SIM. 23, 2. || Sucre candi, sucre par dissous dans l'eau, cuit en consistance de sirop, et cristallisé ensuite par une évaporation lente dans une étuve. || 3° Sucre cristallisable, sucre ordinaire, sucre de canne, de betterave, etc. || Sucre interverti, sucre de sucre, par l'action des acides, le pouvoir rotatoire dextrogyre est devenu lévogyre. || Sucre liquide, sucre de fruit ou incristallisable : ce sucre accompagne le précédent dans les raisins, les fruits, le miel, les mélasses, etc. || 4° Fruits confits à plein sucre, fruits confits une livre avec une livre de sucre. Il faut, pour cela, se dit, chez les confiseurs, des fruits préparés en mettant une livre de sucre pour une livre de fruit; on l'oppose à demi-sucre. || Confitures à mi-sucre, confitures faites avec la moitié du sucre qu'on y met d'ordinaire. || Fig. Les autres ne lui donnaient que des louanges pour sucre dans à mi-sucre, LESAGE, *Gil Blas*, 2, v. Il est vrai que le diable est déchaîné; votre confident est devenu martyr pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre, VOLT. *Lett. Vitt-reille*, 23 mars 1767. || 5° Sucre d'orge, voy. ORGE. || Sucre de pomme, espèce de sucre candi fait en y mêlant du jus de pomme; il est ordinairement en bâton. Il se débite du sucre d'orge que parce qu'on le prépare avec du sucre très-blanc, aromatisé à la fleur d'orange ou au citron. Certains confiseurs font aussi du sucre de pomme. || Sucre cuit au grand cassé, sorte de cuisson du sucre; au petit cassé, cuit à un moindre degré de cuisson. || Sucre tors, anciennement pâte faite de sucre et de jus de réglisse, à laquelle on donne la forme de petits bâtons tordus; aujourd'hui sucre très-blanc, cuit au petit cassé, coulé sur un marbre, étiré vivement et souvent, afin que l'air puisse le rendre opaque et blanc, puis divisé en petits cylindres que l'on tord deux à deux; on l'appelait jadis pénide. || Sucre rosat, sucre blanc cuit dans de l'eau rose et réduit en tablettes. || Le sucre en s'échappant de la cuiller se divise en une espèce de pellicule mince et légère. ... On nomme sucre cuit à la petite plume ou perlé celui qui produit difficilement cet effet, et sucre cuit à la grande plume, celui qui le produit facilement, *Dict. des arts et m. Conserv.* || Sucre rouge, se disait de la cassonade. || 6° Terme de chimie. Nom donné à tout corps qui, dissous dans l'eau et mis en contact avec le ferment, peut être décomposé et transformé en acide carbonique et en alcool. || 7° Sucre du foie, sucre de diabète, sucre urinaire, sucre des urines, glycose animale, principe sucré qui existe à l'état normal dans le parenchyme du foie, et dans l'urine en certains états pathologiques. || 8° Sucre de lait, voy. LACTYNE. || 9° Sucre de gélatine, substance organique, obtenue en traitant la colle forte par l'acide sulfurique et l'eau, d'abord à froid, puis à la température de l'ébullition; cette substance n'est pas un véritable sucre, puis qu'elle ne fermente pas en contact avec la levure à une température convenable. || 10° Acide du sucre, ancien nom de l'acide oxalique, obtenu pour la première fois par Margraf en traitant du sucre par l'acide nitrique. || 11° Sucre de Saturne, acétate de plomb cristallisé.

— HIST. XII° S. Et desrampe sante du miel, Et mesle sucre arceques fiol, *Chev. au lyon*, v, 1403. || XIII° S. De mouit belles canes, de quoy l'en arrose ce dont le sucre vient, JOINV. 376. Il font vin de sucre mouit bon, et fait devenir yvre mouit tost, MARC POL, p. 648. || XIV° S. Gingembres et canele, et citocre et aour bis, *Boud. de Seb.* 21, 116. Menues espices, sucre en pierre, *Menagier*, ii, 4. || XV° S. Tu m'as cy donné de mos enmmellés, de pardons farcies de sucre, G. CHASTEL. *Exposit. sur vérité mal prise*. Les espices et sucres qui s'i font, les fins draps d'or et soye du pays, E. DESCHAMPS, *Art de dictier de Poésie*. || XVI° S. Une once de sucre rouge et lenitif, PARÉ, XX, 21. Des tablettes de sucre rosat, ID. XX bis, 41. Sucre candi, ID. XX, 12. Sucre de réglisse, ID. XX, 26. Sucre blanc, ID. XXIV, 22. Après que les abricots confits auront sejourné au liquide un mois, pourront estre mis aux vases, recevans leur dernier sucre, pour leur donner lustre, ID. DESPENSES, 862. Le mal passé en comparaison du present n'estoit encore que sucre, comme on parle en commun proverbe, H. EST. *Apol. Hérod.* || XVII° S. Sucre raffiné. Le pain n'oust sceu gousster un vocable, s'il n'eust esté en sucre confict, BONNARD, *Advis et devis des langues*, p. 8.

— ETYM. Wallon, *souk*; bourguig. *seure*; provenç. *sucre*; portug. *açucar*; ital. *zucchero*; bas. *zuccharo*; du persan *shakara*, pracrit, *sakkara*, qui vient du sanscr. *çarkará*, sucre, signifiant originairement grains de sable, à cause que le sucre candi en grains (*sarcarâ*) *çarkará* vient de çrî, briser en morceaux). On peut supposer que la forme arabe *sukkar* n'a pas été étrangère à la conversion de l's de *saccharum* en s dans toutes les langues modernes.

SUCRÉ, ÉE (su-kré), part. *passé* de SUCRER. || 1° Rendu doux avec du sucre. Votre café est sucré. Un verre d'eau sucré. Les aliments doux fruits, des légumes qui sont fort doux, qui ont le goût du sucre. Ces fruits sont très-sucrés. || 2° Par extension, il se dit de choses qui aiment beaucoup les sucreries. Il partageait dans ce pauvre lieu Tous les sirops dont le chor pere en Dieu, Grâce aux bienfaits des nonnettes sucrées, Récompensait les chants des nonnettes sucrées, BÉRANGER, Ver-vert, t. I. Fig. Une personne sucrée, une personne dont on compare le moral au goût des sucreries, chatte-mite. Elle finira par être un tran de discours sucrés. Les fadeurs sucrées de la romance, VOLT. *Poet. médiocr*, 216. || Faire la sucrée, avoir des manières affectées, jouer la modestie, l'innocence, le scrupule. Faites moins la sucrée et changez de langage, CORN. *le Ment.* IV, 9. Elle fait la sucrée et veut passer pour pudique, LESAGE, *Turc.* 3. ... J'entends plus encor que vous n'en sauriez dire, Et n'en fais point ici la sucrée avec vous, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, II, 2. Tu t'étonneras, madame la sucrée, VOLT. *Princ. de Navarre*, II, 5. || On dit de même : un langage, un air sucré, un langage, un air mielleux, d'une douceur affectée. Cet air pincé de la sucrée, Cet air mielleux, cet air sucré, DESM. *Scène de 1705*, Œuv. t. XIII, p. 203, dans POUGENS. || 4° Sucré vert, ou sucrin vert, voy. SUCRIN.

SUCRER (su-kré), v. a. || 1° Mettre du sucre dans quelque chose. Sucrer du café, des fraises, etc. || Fig. Sotte et fâcheuse humeur de la plupart des hommes, Que, lorsque ce qu'ils font, jugent et que nous sommes, Et, sucrant d'un sourire un discours ruineux, Accusent un chacun des maux qui sont en eux, REGNIER, Sat. VII. Tu sais donc l'art d'emmieller les nourrices, Et de sucrer le fiel de l'Euménide, LAMARTINE, *Jocelyn*, 8. || 2° Adoucir. Se sucrer, v. réf. Sucrer ses boissons, son thé.

— HIST. XVI° S. Il est mainte femme sucrée, Mainte bourgeoise tant ne quanu, Qui en a bien toute l'année (des amants), COQUILL. *Plaidoy. de la simple et la rusée*. Ne fuictes point tant la sucrée; scavez pas bien que m'avez dit? de *le Monologue du puits*. || XVII° S. La volupté est bien plus sucrée quand elle coust, SOREL, III, 2. Si la santé mesme, si sucrée, vient à me retrouver par boutades, c'est pour me donner regret, III, IV, 1857. Tant fit et dit avec ses paroles sucrées, qui eussent fait fondre des pierres, qu'il adoucit le voulour obtint d'icelle, *Nuits de Straparole*, t. I, p. 220, dans LACURNE.

— ETYM. *Sucre*; wallon, *soukré*.

SUCRERIE (su-kre-ri), s. f. || 1° Lieu où l'on fait le sucre. Deux des collèges des jésuites possèdent 300 000 mourons, six grandes sucreries, VOLT. *Mœurs*, 138. || 2° Lieu où l'on raffine le sucre. Raffinerie est plus usité. || 3° Au plur. Choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc. Franchement, nous sommes une nation d'enfants matinés à qui il faut donner le fouet et des sucreries, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avril 1771.

— ETYM. *Sucre*.

† **SUCRIER** (su-krié), s. m. Celui qui met du sucre dans les vins, pour les aiguiser.

1. **SUCRIER** (su-kri-é; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des su-kri-é-z en argent), s. m. Pièce de vaisselle montée laquelle on met du sucre. Les sucriers seront marqués et contremarqués au poinçon, droit et couvercles; le carré sera marqué du poinçon du maître, *Règlem.* 30 déc. 1673.

† 2. **SUCRIER, ÈRE** (su-kri-é, è-r), *adj.* || 1° Qui a rapport à la fabrication du sucre. L'industrie sucrière. || Les départements sucriers, les départements où l'on fabrique du sucre de betterave. || Campagne sucrière, toutes les opérations d'une année qui ont pour but la production et la fabrication du sucre. || Chimiste sucrier, chimiste attaché à une usine à sucre. || 2° S. m. Fabricant de sucre. Les sucriers coloniaux. || Celui qui, aux colonies, exploite une sucrerie. Un sucrier de Bourbon a essayé, en désespoir de cause, l'engrais que vous recommandez pour la canne, *Monit. univ.* 5 avril 1860, p. 484, 4e col. || Ouvrier qui travaille dans une sucrerie. || 3° Sorte d'oiseau des contrées chaudes, BOIST. *Dict.* t. II, p. 340.

† **SUCRIN** (su-krin), s. m. || 1° *f.* Genre de sucriers en faïence, pitrformes, pour le sucre en poudre, décorés par les artistes rouennais, par opposition au sucrier, qui est pour le sucre en morceaux.

† **SUCRIN, INE** (su-krin, i-n), voy. SUCRANCIN.

SUCRIN (su-krin), *adj.* m. || 1° Il se dit des melons qui ont goût de sucre. Melon sucrin. || Substantivement. Du sucrin. || 2° S. m. Sucrin vert, sorte de poire d'Angleterre verte, juteuse et sucrée.

— ETYM. *Sucre*; bourguign. *seurin*.

SUD (sud), s. m. || 1° Le midi, la partie du monde opposée au nord. Orléans est au sud de Paris. C'était constamment le vent du sud presque en tournant à l'est, il ne mur affreux. SAINTE-BEUVE, t. II, p. 241. || L'Amérique du Sud, la mer du Sud, avec des S majuscules. || Terme de marine. Faire le sud, faire route vers le midi. || *Adj.* Le pôle sud, le pôle antarctique ou austral. || Degrés de latitude sud, ceux qui vont de l'équateur à ce pôle. || *Le* tant est sud, il souffle de la région du sud. || Abandonner le nord pour le sud, se dit d'un bon pas passer de France en Angleterre. || Pour les marins la *d* est toujours nul, à moins qu'il ne se change en *t*. Ainsi ils disent sû-d pour sud-est et sur-ou au lieu de sud-ouest.

— HIST. XII° S. Li uns rochiers mantuat al nord, et li altres al sud, *Rou*, I. || XIII° S. Il mettre par vers la destre, Lui mustrerent perilius estre, MARIE, *Purgatoire*, 933. || XVI° S. Cap de Dynaco et le fleuve bordain gisent nort et sur, *le grant routier et pilotage*, dans JAL. Au commencement du soir, courumes au sud et su-est, *Journ. de Parmentier*, dans JAL. Vous, sauv de ce grand roy, vous l'estendrez jusques au vent nuy Du sud, et le nord prend le loy, *sair*, *Œuvres*, p. 199, dans LACURNE.

— ETYM. Allem. *Süd*; suéd. *syd*; angl. *south*.

† **SUDATION** (su-da-si-on), s. m. pl. Terme de médecine. Action de suer ou de faire suer pour un but thérapeutique.

— ETYM. Lat. *sudationem*, de *sudare*, suer.

† **SUDATOIRE** (su-da-toi-r'), adj. et **SUDATORIUM** (su-da-to-ri-om'), s. m. || 1° Terme d'antiquité romaine. Partie des thermes où l'on prenait des bains de vapeur. || 2° *Adj.* Fièvre sudatoire, synonyme de sueur.

— ETYM. Lat. *sudatorium*, de *sudare*, suer.

SUD-EST (sud-èst) (l'on prononce par les mains sud), s. m. || 1° Point de l'horizon et du compas de route placé à égale distance de l'est et du sud. J'atterrai à Belfiste, parce que le vent avait changé tout d'un coup de l'ouest au sud-est, *Mém. de Vil-*

Digitized by Google

lette, 1685, dans JAL. || *Le vent qui tient le milieu* entre le sud et l'est. || **2°** *Adj.* Le vent est sud-est. || Sud-sud-est, le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-est.

† **SUDISTE** (su-di-st'), *s. m.* S'est dit en Amérique, pendant la guerre de la sécession, de ceux des États du Sud qui ont voulu se séparer de la confédération.

† **SUDORAT** (su-do-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sels formés par l'acide sudorique.

SUDORIFÈRE (su-do-ri-fè-r'), *adj.* Synonyme peu usité de sudorifique.

— ETYM. LAT. *sudorem*, sueur, et *ferre*, porter.

SUDORIFIQUE (su-do-ri-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui provoque la sueur. Poudres sudorifiques. || *S. m.* Prendre des sudorifiques.

— HIST. XVIe *s.* Se servir des sudorifiques et diuretiques, PARÉ, XX, 18.

— ETYM. LAT. *sudor*, sueur, et *facere*, faire.

† **SUDORIPARE** (su-do-ri-pa-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui produit la sueur. Les glandes sudoripares.

— ETYM. LAT. *sudorem*, sueur, et *parere*, produire.

† **SUDORIQUE** (su-do-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sudorique, acide retiré de la sueur.

SUD-OUEST (su-doust; les marins prononcent sur-ouè ou sur-oi), *s. m.* || 1° Point de l'horizon qui du centre fait à égale distance le midi et le sud. || **2°** Vent qui tient le milieu entre le sud et l'ouest. Le sud-ouest (en France) est ordinairement chaud et pluvieux. || *Adj.* Le vent est sud-ouest. || **3°** Terme de marine. Sorte de chapeau à fond bas, recouvert de toile ciré, qu'on nomme aussi tapsheud. || Sud-sud-ouest (les mots prononcent su-sur-ouè), le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-ouest.

† **SUÉDOISE** (su-è-doi-z'), *s. m.* Habitant de la Suède. || Le dialecte, branche scandinave des langues germaniques.

SUÉ, ÉE (su-é, é), *part. passé* de suer. || Fer suéé, fer qui a reçu une chaude remplête. Le fer qu'on destine à la filière.... doit être bien sué, sans pailles, sans soufflures et sans grains apparents, MERY, *Hist.* I, 19, p. 457.

SUÉE (su-e), *s. f.* || 1° État de sueur. Transpiration donnée au cheval soumis à l'entraînement, à la suite d'exercices différents graduellement accusés, pour le débarrasser de la grasse superflue. || **2°** Fig. Inquiétude subite et mêlée de crainte, moment difficile où il a fallu de grands efforts. Il a eu une furieuse suée.

— HIST. XVIe *s.* Tant de pauvres bruvages, cautères inciseus, suées.... MONT. IV, 278.

— ETYM. *Sué*.

SUER (su-é), je suais, nous suions, vous suiez; que je sue, que nous suions, que vous suiez, v. n. || 1° Rendre par les pores qui sécrètent la grasse (sudoripares) une humeur aqueuse. L'attelage sua, souffla, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Malgré le froid, je sue encore à grosses gouttes. *Vêt.* IV, 5. Le fen comte du Lude disait qu'il n'avait jamais eu de mal, mais qu'il s'était toujours bien trouvé de suer : *nicrcurialis*, *diaphorétiques* et remèdes de Duchesne pour toutes les douleurs du corps, SÉV. 243. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, REN. *Tél.* XVIII, 6. Il sua à grosses gouttes, et avait l'air d'être fatigué, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* II, 1. || Sue d'ahan, sue de la peine pénible qu'on a. || Ici sont à sner d'ahan pour expliquer le cas, RABELAIS, *Pant. la Herisgotte*. || Sue n'est dit dans le XVIIe siècle pour subir un traitement mercuriel contre la syphilis. || Fig. En termes d'argot financier, faire sner un client, lui faire rendre autant d'argent qu'il est possible. || Fig. et ancien. nement. Faire suer le bonhomme, se disait des soldats qui exerçaient de l'argent au paysan. A présent faisant suer le bonhomme, aiant que vous dites, vous morguez les serviteurs du roi, *Harangue du capitaine la Corbonnade* en 1615, dans FR. MICHEL, *Argot*. || **2°** Fig. Éprouver de la peine, du malaise. Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours, MOL. *Fem. sav.* II, 7. J'ai bien sué en pensant aux périls de votre voyage, SÉV. 645. On dit qu'une poignée de chrétiens sortis d'un rocher font suer les Ottomans et fatiguent leur empire, MONTESQ. *Lett. pers.* 19. || Familièrement. Faire suer, causer ennui, contrariété. Vous ne craignez que moi en ces occasions; vous me faites suer; mais vous faites rire les autres, MARIVAUX. *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 février. 1678. Tout ce que je vous dis et tout ce que j'écoute, Me fait, ma foi, mon-sieur, suer à grosse goutte, BARON, *le Jaloux*, I, 7. Elle dit des choses d'une naïveté qui me fait suer, FONT. *Lett. gal.* 30. || Il fait suer, se dit d'un homme dont la conversation est pesante et importune. || Cela fait suer, cela excite l'indignation, le mépris. || **3°** Fig. Se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. Et là saint Eutyte à détacher les roches qu'Encelade jetait, MALH. II, 13. Thémin n'avait point travaillé, Ne ménagé de singe, à faire plus emboucillé; Le ministrat suait en son lit de justice, LA FONT. *Fabl.* II, 3. Lorsqu'elle vient me voir, je seuffre le martyre. Il faut sner pendant tout le temps que lui dire, MOL. *Mis.* II, 5. Les autres suent dans leur cabinet pour montrer aux savants qu'ils ont resolu une question d'algèbre qu'en n'aurait pu trouver jusqu'ici, FABC. *Pens.* IV, 9, éd. HAVET. En vain pour la trouver [la rime] je travaille et je sue, BOIL. *Sat.* II. || Fig. Cette femme ambitieuse et vaine.... toute la journée s'épuise pour la parer, tous les arts suent, toute l'industrie se consomme, BOS. *la Vallière*. || **4°** Par extension, il se dit de l'humidité qui s'attache à la superficie de certaines choses. Les murailles suent pendant le dégel. Les foins suent, jusqu'à ce que toute l'humidité en soit évaporée. || **5°** Terme de cuisine. Faire exhaler une certaine humidité. Couvrir des marrons bouillis pour les faire suer. Mettez dans le fond d'une casserole un peu de lard, quelques tranches d'oignons et des morceaux de veau; faites par-des-sus, et faites-les suer à très-petit feu, GENLIS, *Maison rust.* I, II, 416, dans POUGENS. || Il se prononce avec l'aspirée dans : je **h**' y **s**. Sueur du sang, rendre du sang par les pores. || Fig. Mais ce traître [l'honneur].... Nous fait suer le sang sous un pourpoint, MOL. *Dép. am.* II, 1. || Fig. et familièrement. Cet homme sue de l'encre, sue de l'huile, sa sueur a quelque chose de noir, d'huileux. || Fig. Suer le papier, suer l'encre comme si la peur sortait par tous les pores. Tandis que tout Paris se jonchait de merveilles [dans les journées de juillet], Pâris, pâle, tremblaient dans leur peau, Pâris, suant la peur et la honte aux oreilles, Accroupis derrière un rideau, ALEX. BARBIER, *Iambes, Curée*. || Suer l'ennui, être ennuyeux. || Suer l'ennui, être très-ennuyeux. || Fig. Suer les grosses gouttes, éprouver une anxiété extrême. Je me représente cette automedon [le célèbre cocher] qui regarde la fin d'une une horreur qui me fait suer les grosses gouttes, SÉV. 78. Ma bonne, vous n'avez fait que suer les grosses gouttes de peur, et vous ne vous qui étaient sur le bout de votre table [une table de jeu, chez le roi], IB. 12 août 1685. || Fig. Suer sang et eau, faire de grands efforts, éprouver une grande peine pour quelque chose. Je anais sang et eau pour voir si du Japon il viendrait à bon port au fait de son chapeau, RAC. *Plaid.* III, 3. Des oncles ou des pères qui aient sang et eau toute leur vie pour leur laisser [aux héritiers] de quoi se réjouir, LESAGE, *Ed. Lonz.* 30. || 7° Terme de métallurgie. Sure le fer, fut dessus, fut mis à grande remplée.

— HIST. XIIe *s.* Il fur avelt mustré Qoe nes mals [son mal] l'et la nuit mult durement grevé, E encore le tient, mais un poi mains, *Th. le mart.* 34. || XIIIe *s.* Mouli li sua la pel del dos, Ainz qu'il venist à l'ule Renart, REN. 16670. Li descendent li mès [les remèdes] qui font suer, li saint, *Ch. d'Ant.* v, 707. || XIVe *s.* Icelui Gerart respondi qu'il lui feroit suer les villenies que dites lui avelt, pr CANGE, *suare*. || Suer *s.* Jusques adonques ou en a suer Des plus fers, des plus estourdis, Qui acquiert mieulx les coups rues, Et luy faictes le sang suer. Tant que en luy n'en demeure goutte, *Mistere de la passion Jhesu-Crist*, dans FR. MICHEL, *Argot*. || XVIe *s.* Ce villain met de conclure M'a fait d'abandon le front suer, MAROT, 9, 496. La Baverese, nommée ainsi pour avoir suê [avoir eu la syphilis], D'AUB. *Conf.* I, 5.

— ETYM. Wallon, *soumé* ; provenç. *suzor*, *suar* ; espagn. *sudar* ; portug. *suar* ; ital. *sudare* ; du lat. *sudare* (voy. SUDEUR).

† **SUERIÉ** (su-ri-é), *s. f.* || 1° Terme familier. Action de suer. J'ai achevé aujourd'hui ma douche et ma suerie.... je me crois à couvert des rhumatismes pour le reste de ma vie, SÉV. 4 juin 1676. Ils [les sauvages] pratiquent la suerie de la même manière que les anciens, allant se plonger dans l'eau froide au sortir de leurs thermes artificiels, *Mém. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 225. || **2°** Bâtiment où l'on fait resuer et fermenter le tabac. C'est alors qu'on les attache et qu'on les suspend [les feuilles de tabac] pour les faire sécher sous des hangars qu'on appelle sueries, *Dict. des arts et mét. Tabac*.

— HIST. XVIe *s.* Celuy n'est pas reputé vaillant champion, qui n'a fait cinq ou six voyages en surerie [cinq ou six traitements sypbilitiques], H. EST. *Apolog. d'Hérod.* p. 97, dans LACURNE.

— ETYM. *Suer*.

SUETTE (su-è-t'), *s. f.* Terme de médecine. Fièvre éruptive, contagieuse, presque toujours épidémique, dans laquelle il se manifeste des sueurs très-abondantes; dite aussi sueur anglaise, parce qu'elle naquit en Angleterre dans le XVe siècle.

— HIST. XVIe *s.* On luy a donné divers noms [à la peste], à sçavoir.... suette, trousse-galant, bosse.... PARÉ, XXIV, 4.

— ETYM. *Suer*.

SUEUR (su-eur), *s. f.* || 1° Humeur aqueuse versée à la surface de la peau et condensée en gouttelettes, par suite d'élévation de la température extérieure, de suspension momentanée de la respiration, de mouvements ou d'efforts énergiques et prolongés, de certaines émétiens et de certaines conditions morbides. Seigneur, voyez ses yeux.... Cette affreuse sueur qui court sur son visage, Cette gorge qui s'enfle, CORN. *Rodog.* V, 4. Sueur de sang découla d'elle, SCARR. *Virg.* II. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde, me donnent de la force et me font voir que ma faiblesse venait des superfluités que j'avais encore dans le corps, SÉV. 281. Pour votre pauvre chapelle du fer de Saint-Jean-Baptiste, je n'y puis penser sans que la sueur m'en mente au front, IB. 7 août 1676. Son corps était couvert d'une sueur glacée; cette sueur, son rage se soutint, PÉR. *Tél.* XVIII. En vérité, sere, je n'en puis plus; me voilà tout en sueur et hors d'haleine, DUFR. *Double mal. mod.* (*Œuvr. IV, le duc de Mayenne*). Frédéric [Barberousse] mourut peur s'être jeté tout en sueur dans le Cydnus, VOLT. *Mœurs*, 71. Le prince [Pierre de Sassenage] qui était sans d'un effroi machinal qui allait jusqu'à la sueur froide et à des convulsions, quand il tuait passer un ruisseau, IB. *Bucaire*, 1, 6. Indiens de l'Isthme de l'Amérique se plongent impunément dans l'eau froide, pour se rafraîchir lorsqu'ils sont en sueur, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* I, 17, p. 191. Il fut aussi jan sa en la sueur froide, FONT DE VEYLE, *Fat puni*, sc. 20. || Sueur fétide, sueur de la fièvre typhoïde, de la suette et d'autres maladies, dans lesquelles cette sécrétion exhale une odeur désagreable. || Sueur bleue, sueur qui tache le linge en bleuâtre, ou en verdâtre. || Fig. Gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front, à la sueur de son visage, le gagner en travaillant beaucoup. Accablé de tous ces travaux, il jeunt [naît] s'impose encore lui-même la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son corps, MOL. *P'ang.* N'Paul, 3. Il n'aurait du pain, à la vérité, et avez largement; mais il n'aurait que du pain et du fruits de leur propre terre, gagnés à la sueur de leur visage, PÉR. *Tél.* XII. Homme! tu mangeas ton pain à la sueur de ton front, CHATEAUBR. *Génie*, II, 4, 2. || **2°** La sortie de cette humeur. Cela provoque la sueur. Son mal n'en ira par les sueurs. La sueur dent il [Pachérianus] fut grand cas, y a-t-il quelle il a toujours recours, est en même temps une précaution et un remède, PANTIN. *Tachirianus*. || Fig. Cette sueur, la sueur vous est bonne, se dit à celui qui se couvre devant des gens à qui il doit du respect. || **3°** *Au pluriel*. Fig. Les peines qu'on s'est données pour réussir. Une terre fécondée par les sueurs de l'homme. J'apporte quelque argent, le fruit de mes sueurs, TH. CORN. *Feint admir.* IV, 11. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. *Plusieurs* empereurs étaient, sans doute, assez humains pour épargner la sueur et ménager la vie de leurs sujets, qui défendu l'extraction des mines dans toute l'étendue de leur domination, BUFF. *Hist. n.* IV, p. 297.

— HIST. XIIe *s.* Chescun i out la char meillie de suer, *Rou*, v. 4198. Ni a Normant tant preus [preux] qui en suer ne fut, *ib.* v. 4598. || XIIIe *s.* Mult iseut sovent grant puer De lor robes por la sueor, BUTEB. II, 181. || XVe *s.* Les grosses gueules de sueur Lui saillent de peine et labeur, CH. D'ORL. *Rondeau*. Cette dernière manière qu'il avoit apprinse à la sueur de sa bouche, LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. Lors le bon homme la couvre bien, que le vent n'y entre, pour lui faire boire sa sueur, et lui dit : n'amie, gardés bien vostre sueur, et je feroy bien faire la pesonne, les *Quinze joyes du mariage*, p. 61. || XVIe *s.* Et quand ils ont prou esté en oeute sueur [frayeur], ils trouvent à la fin que ce n'est

Digitized by Google

rien, DESPR. *Cymbal.* 652. Les fièvres pestilentes, les épidemiques, la sueur d'Angleterre, etc. PARÉ, XX, 6. La sueur des œufs appliquée souvent dessus la cicatrice, este grandement la rougeur, IN. XXIC, 39.

— ÉTYM. Wallon, *souveur*; provenç. *suzor, zuor*; espagn. *sudor*; ital. *sudore*: du lat. *sudorem*; grec, Ὑδρος; anglo-sax. *swdi*; anc. haut-allem. *sweist*; sanscr. *svêd*.

SUFFÈTES (su-ffè-t), *s. m. pl.* Terme d'antiquité. Nom des premiers magistrats de Carthage. Le pouvoir des suffètes ne durait qu'un an; et ils étaient à Carthage ce que les consuls étaient à Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 129.

— ÉTYM. Mot carthaginois, phénicien et hébreu qui signifie juge.

SUFFIRE (su-fi-r), je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent; je suffisais; je suffis; je suffirai; je suffirais; suffis, suffisons; que je suffise, que nous suffisions; que je suffisse; suffisant, suffi (invariable), v. n. ‖ 1° Pouvoir fournir, pouvoir satisfaire, en parlant des choses. Il faillit que cette quelque somme suffît pour élever trois orphelins. Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts pour nous instruire? ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le moindre rayon de beauté qu'elle [l'âme] y aperçoit [dans le corps] suffit pour l'arrêter; elle se mire, pour ainsi parler, et se considère dans ce corps, in. *le Visitation.* C'est trop peut-être de terrir un effort où les forces d'un dieu ne suffisent qu'à peine, QUINAULT, *Phaëton*, II, 11. Un père, un puissant, madame, n'est qu'un homme; Un supplice léger suffit à sa colère, RAC. *Phèdre*, III, 3. La France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes, ID. *Louis XI*, 35. Ces bruits publics qui ont duré dans tous les temps et dans tous les États à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire, VOLT. *Russie*, II, 17. Une seule partie de l'histoire naturelle, comme l'histoire des insectes ou l'histoire des plantes, suffit pour occuper plusieurs hommes, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* Ce qu'il faut pour le bonheur physique d'un seigneur, suffirait souvent pour faire celui de tout son village, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 18. Quand on juge d'après ses craintes, ce qui ne suffirait pas, qu'il le figure ne suffit pas; et on croit ne trouver ce qui suffit que dans ce qui abonde jusqu'à un certain point, CONDIL. *Comm. gouv.* 1, 4. ‖ Cela me suffit, cela suffit, oui, simplement, suffit, voilà qui est bien, c'est assez. Suffit, je t'entends bien, BAUTREAUX, *App. tromp.* 1, 2. Le comte de Busset ne laissa pas d'adresser ce qu'il avait fait [traduction des Amours d'Hélène], sc. et fut à Mme de Sévigné ou bien à Mme de la Fayette, je ne sais; suffit que ce fut à une femme de beaucoup d'esprit, P. L. COUR. *Éloge d'Hérodote*. ‖ 2° Se dit des personnes en un sens analogue. Les nomades n'ont bergerie qu'il [le lion] ne suffise à desoler, MALH. III, 3. Le roi leur montra bien qu'il suffit à tout, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 115. Gérard lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets, BOSS. *Reine d'Angl.* Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices, RAC. *Athal.* 1, 4. Tant de Romains sans vie, en cent lieux dispersés, Suffisaient à la cendre et l'honorent assez, IN. *Mithr.* V, 3. Si vous m'aimez, je dois vous suffire, NICOLE, *Œuv.* t. VIII, p. 87. Ah! si j'avais suffi à son cœur, comme elle suffisait au mien, quels pareilles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble! J. ROUSS. 8e *promen.* La surprise, le jour, trop de mouvements agitant une âme, elle ne peut y suffire, CONN. *Théât. d'éd. Zélie*, V, 10. ‖ 3° Il semble impersonnellement. Tout beau, que votre haine, en son sang [celui de Pompée] assouvie, N'aille point à sa gloire: il suffit de sa vie, CORN. *Pomp.* II, 2. On recherche les honneurs, elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne, FÉNEL. *Duch. de Mont.* Dans le crime il suffit qu'une fois on débute; Une chute toujours attire une autre chute, BOIL. *Sat.* X. Il suffit de tes yeux pour t'en persuader, RAC. *Phèdre*, II, 5. Que de choses depuis Varron, que Varron a ignorées! ne nous suffirait-il pas même de n'être savants que comme Platon ou comme Socrate? LA BRUY. VI. Il me suffit d'avoir mené votre esprit aussi loin que vont vos yeux, FONTEN. *Mond. tr roir.* Il suffit que M. le marquis ait du goût; c'est aux artistes à travailler pour lui, VOLT. *Journal et Cobin.* Je sais qu'aux Castilians il suffit de l'honneur, IN. *Alz.* I, 4. ‖ Absolument. L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles, RAC. *Iphig.* I, 2. Il suffit; comme vous je ressens vos injures, IN. *Brit.* I, 3. Il a mordu le sein de sa nourrice: elle en est morte la pauvre femme, je m'entends, il suffit, LA BRUY. XVI. ‖ Elliptiquement. Vous croiriez que Person est plus digne de l'autre; Pour me plus en douter, suffit que je le nomme, CORN. *Othon*, III, 3. Suffit qu'en bel esprit on vous ait érigé, Pour ne pouvoir prétendre à la moindre fortune, DESMOUL. *Poés.* t. I, p. 37. ‖ 4° Se suffire, n'avoir pas besoin du secours des autres. Elles se sont toujours suffi. N'attendez rien de grand de qui croit se suffire, LA MOTTE, *Fabl.* III, 7. Malgré ses talents et les ressources de son génie, il regrette ne pouvoir longtemps se suffire à lui-même; la dissipation, le bruit, la débauche lui étaient nécessaires, NICOLE, *Œuv.* t. V, p. 304. Quand on se suffit l'un à l'autre, s'avise-t-on de songer à un tiers? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 46. Ah! ma fille, la triste et pénible résolution que celle de vivre seul, et de suffire à soi-même! Homme est trop faible pour se soutenir, MARMONTEL, *Cont. mor. Miranth. corr.* ‖ Proverbe. A chaque jour suffit sa peine, il ne faut pas se faire de chagrins d'avance. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. 1. Suffire veut à ou pour devant les noms et les verbes. Peu de bien suffit au sage. La vie, qui est courte et qui ne suffit presque pour aucun art, aucune science particulière, NICOLE. ‖ Impersonnellement, il régit de devant un nom et devant un infinitif. Il lui suffira de l'honneur. Il suffit d'être heureux pour être à plaindre. ‖ 2. Avec *que*, il suffit veut le subjonctif. Il suffit que vous le disiez pour que je le croie. Cependant de bons auteurs ont employé aussi l'indicatif. Il suffit que j'entends ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné? Ne vous suffit-il pas que ma gaîté naturelle vous empêche d'être à plaindre. ‖ 2. Avec *que*, il suffit veut le subjonctif. Il suffit que vous le disiez pour que je le croie. Cependant de bons auteurs ont employé aussi l'indicatif. Il suffit que j'entends ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui*, I, 1. Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné? Ne vous suffit-il pas que ma gaîté naturelle vous empêche d'être à plaindre. ‖ 2. *Avec

bient, de Sénèque, m, 2. Désobéir un peu n'est pas un si grand crime, Et, quelque grand qu'il soit, mes services présents Pour le faire abolir sont plus que suffisants, CORN. *Cid*, II, 1. Avez-vous oublié, qu'étant le monde, ce que le mot de suffisant y signifie? ne vous souvient-il pas qu'il enferme tout ce qui est nécessaire pour agir? PASC. *Prov.* II. Il jouissait d'une fortune suffisante. Bon! reprit-il, suffisante, à quoi cela va-t-il? tout ce qui n'est que suffisant ne suffit jamais, MARM. *Pays. perd.* 4e part. Il ne faut point faire de changements dans une loi sans une raison suffisante, MONTESQ. *Esprit*, XXIX, 16. || Terme de philosophie. Raison suffisante, VOLT. BAYON, n° 44. || Terme de théologie. Grâce suffisante, voy. GRÂCE, n° 8. || Terme de littérature. Phrases suffisantes, celles où le nombre commandé est suivi d'articulations semblables; phi et ami est une rime pauvre, polir et saphir ou le son de l'r se trouve des deux côtés prolongé par l'articulation p, est une rime suffisante. || 5° Capable, en parlant d'un vieillard. Homme fort entendu et suffisant de tête, RÉGNIER, Sat. IX. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savait aussi bouleverser le jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais son mépris, SÉV. 614. || Substantivement. Monsieur, même en mes discours qui fus le suffisant, MOLIÈRE, Sic. IV, 1. || 6° Qui a de la suffisance, qui se croit capable et le témoigne par son air. L'on voit des gens bruques, inquiets, suffisants, qui, bien qu'oisifs, et sans aucune affaire de conséquence ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, LA BRUY. V. Elle était simple, gracieuse, crédule, soupçonneuse, ombrageuse, sage, fort suffisante et fort sotte, HAMLT. *Gramm.* IX. Ces hommes suffisants qui ont assez d'éducation et d'habitude du monde pour parler de choses qu'ils n'entendent point, VAUVEN. *Réfl.* 1. Ils sont fermes et non suffisants, ses manières sont libres et non désagréables, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Substantivement. Un suffisant. Une suffisante. Il appartient celui en qui la pratique de certains détails que l'on honore du nom d'affaires, se trouve joindre à une très-grande médiocrité d'esprit, LA BRUY. XII. Vous voulez que je trouve parfait Un petit suffisant qui n'a qu'du caquet? GRESS. *Méchant*, IV, 6. Il fait un tour dans la ville et dans les cafés où il est chargé de fonctions, BALZAC, *Le Faiseur*, I. XXIII, p. 199. || Il se dit aussi de l'air, des manières. Il prend avec moi frère un ton bien suffisant, BRANCOURT, *Glor.* III, 7. Elle a pris un air suffisant et général une antipathie mortelle pour les airs suffisants, FALAN. *Pupille*, sc. 21.

— REM. On dit ordinairement suffisant à; cependant Régnier et Molière ont dit suffisant de. Je me déchargerai d'un fait que je dédaigne, suffisant de crever un mulet des Sardaigne, RÉGNIER, Sat. IX. Son lieutenant criminel, Pradon, fut trop suffisant d'en arrêter le cours? BOIL. *le Dép.* 2, 7. C'est un archaïsme (voy. l'historique).

— SYN. SUFFISANT, PRÉSOMPTUEUX, FAT. VAIN est le terme le plus général. L'homme vain tire avantage de tout, aussi bien des choses intérieures que des choses extérieures. Le présomptueux est celui qui présume trop de ce qu'il est, de ce qu'il a, de ce qu'il est permis. Le suffisant est celui qui, ayant une trop bonne idée de soi-même, le laisse voir en toute sa personne. Le dernier caractère du fat est de montre le sens premier du mot en cet emploi, et la transition qui l'a produit. Le suffisant est proprement celui qui, ayant passé par certains endroits, y a meublé sa suffisance, sa capacité, et qui a conservé un air de satisfaction imperturbable.

— HIST. XIIe s. Et si soirs leon entendans, Se justice dormoit grisans, Si acroit Amors suffisans Que ta vas si mesfit desprisant, A mener bele vie et bonne, *la Rose*, 8551. Et ilucques dou estre ses par le seigneur qu'il serve on par bone soufisan envoye de par li, son li vaurra reens demander [à l'ancien bailli d'un lieu], BEAUMAN. I, 44. ...plusse chanone, Qui vivent du Dieu paternoine, Il n'en doivent, selone la lei, Prendre plus que leur fait vivre, Et le remanant humblement Deussent il communiement A la povre gent departir, RUTEB. 228 || XVIe s. Si se conseil le dit Perceforest, il estoit envoiez suffisans hommes d'armes en Angleterre, FROISS. II, 11, 65. Nous sommes suffisans, nous tenans ensemble, de nous retrayer jusques en marches de Raynaul..., COMM. I, 12. || XVIIe s. Et n'est pas loisible à l'homme de s'estouer, en tant qu'il a à point la puissance, et, comme un pauvre debteur, d'estre pas suffisant de payer, CALV. *Instit.* 272. Vous et un compaignon estes assez suffisant theatre l'un à l'autre, MONT. I, 280. Ils ne pensoient pas que l'empire romain fust suffisant pour eulx qui n'estoient que deux, AMYOT, *Pomp.* 77. Il est fort suffisant en cela [il s'y connaît], H. ESTI. *Précell.* p. 79.

— ETYM. *Suffire*. On disait aussi *soficient*.

|| **SUFFIXE** (suf-fi-k'), s. m. Terme de grammaire. Se dit des syllabes ou lettres qui s'ajoutent après les racines pour en déterminer l'idée générale, et leur faire jouer un rôle comme parties du discours; on les distingue des désinences de flexion, qui, en un sens, sont aussi des suffixes, en ce que la différence des suffixes fait des mots différents, tandis que des désinences ne fait que varier dans un même mot le genre et le nombre si c'est un nom, et, si c'est un verbe, les personnes, temps, modes et voix. Suffixes primaires. Suffixes secondaires. || *Adj.* Lettre suffixe. Particule suffixe.

— ETYM. Lat. *suffixus*, attaché, fixé, de *sub*, sous, et *figo*, fixer.

|| **SUFFOCANT, ANTE** (su-fo-kan, kan-t'), *adj.* Qui suffoque, qui gêne ou fait perdre la respiration. Une vapeur suffocante, BOSC. *Hist. nat. Introd. Œuvr.* I, VII, p. 109. La réverbération suffocante des rochers frappés du soleil, J. J. ROUSS. *Em.* III. || Fig. Je n'y trouve plus.... c'est étouffant à la longue, c'est suffocant, SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, I, p. 407. || Terme de médecine. Catarrhe suffocant, variété grave du catarrhe pulmonaire, accompagnée de suffocation imminente.

|| **SUFFOCATION** (su-fo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Perte de respiration ou extrême difficulté de respirer. || 2° Accident qui produit la présence d'un corps étranger qui obstrue le pharynx ou l'arrière-bouche, et intercepte le passage de l'air. || Terme de médecine légale. Cas dans lesquels un individu meurt parce que la strangulation et la pendaison ont apporté violemment à l'entrée de l'air dans les organes respiratoires, tels que compression de la poitrine, occlusion directe de la bouche et des narines, enfoncement. || Terme de médecine. Suffocation de matrice, attaque d'hystérie.

— ETYM. Provenç. *suffocacio*; espagn. *sufocacion*; ital. *suffocazione*; du lat. *suffocationem*, de *suffocare*, suffoquer.

|| **SUFFOQUÉ, ÉE** (su-fo-ké, kée), part. passé de suffoquer. || 1° Qui perd la respiration. Suffoqué par un air brûlant. Lors de l'éruption du Vésuve] Pline se fit apporter ses bottines, et, dans le moment, tombe mort, suffoqué apparemment par l'odeur de la fumée, ROLLIN, *Hist. anc.* I. XI, 2e part. p. 222, dans POUGENS. || Par extension. Le sein suffoqué de sanglots, MARMONTEL, *Cont. mor. Laurel.* || Fig. J'ai sans tout suffoqué, j'en éprouve colère, indignation. La malheureuse Jeanne d'Arc, victime inhumaine

‖ 1° Déclaration que, d'une façon quelconque, on fait de sa volonté dans une élection, dans une délibération. Réunir la pluralité des suffrages. Prendre les suffrages. Recueillir les suffrages. Dans cette élection les suffrages furent partagés. Ce juge corrompu devient l'accusateur; toutes les règles de l'équité sont violées : il n'attend pas les suffrages, il les inspire, MASS. *Carême, Pass.* 4. C'est une grande question, si les suffrages doivent être publics ou secrets, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté, par des pensions secrètes, les suffrages des membres du parlement, VOLT. *Mœurs*, 182. L'Académie, en lo dispensant [l'abbé d'Olivet] de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitaient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devait toujours faire; les intrigues de la compagnie y engneraient, D'ALEMB. *Eloy. d'Olivet.* Ô honte! [en Angleterre] l'homme riche achète les suffrages de ses communautés pour défendre l'honneur de les représenter; la cour achète les suffrages des représentants pour gouverner plus despotiquement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. ‖ Suffrage universel, droit de vote accordé à tous les citoyens. ‖ Suffrage restreint, celui auquel tous les citoyens ne sont pas appelés. ‖ 2° Par extension, adhésion, approbation. On va souvent fait une question à la cour, quel était celui de nos poèmes que j'estimais le plus, et j'ai trouvé ceux qui me font faire si grievous en faveur de Cinna, ou du Cid, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage, CORN. *Bodog. Examen.* Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages On tout Paris en foule apporte ses suffrages? SOL. Art p. II. Rome, aussi bien que moi, vous donnera ses suffrages, RAC. *Brit.* II, 3. Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages, IB. *Esth.* I, 1. L'Église demande encore le suffrage des peuples dans l'élection de ses ministres, MASS. *Conf. Vocat. à l'Et. recl.* 1. S'ils [les grands] consultent quelquefois, c'est moins pour connaître leurs devoirs, que pour chercher des suffrages à leurs passions, IB. *Carême, Passion*, 1. Il vous apprend qu'un ignorant suffrage N'est pas moins sot qu'un ignorant ouvrage, L. RACINE. *Epît.* II, 2. Il est bon d'avoir votre suffrage; mais je veux l'avoir par la force de la vérité, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 20 juill. 1773. [Un critique] berceillant de petits suffrages, 2° apparaîtra-t-il sans sur de petits ouvrages, Crait dieter les arrêts de la postérité, DESMARAIS, *Poés.* p. 87, dans POUGENS. Recherchant les suffrages d'un salon, même après ceux d'une tribune, STAEL, *Corinne*, XII, 4. ‖ 3° *Au pluriel*. Terme de liturgie catholique. Prières que l'on fait en certains jours de l'année à la fin de laudes et de vêpres pour la commémoration des saints. ‖ La Fontaine a dit suffrages ou sens de prières en général. Et moins, de tous les cœurs sont enclins aux forfaits, Laissons languir sa gloire [de Dieu], et d'un leger suffrage Ne dai-gnons relever son nom ni son ouvrage, SAINT *Malc.* ‖ Suffrages de l'Église, prières qu'elle adresse à Dieu pour les fidèles, afin de leur obtenir quelques grâces. C'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages de fidèles ..... que l'applique cet éloge à très-haut et très-puissant ..... duc du Montausier, FLÉCH. *M. de Mont.* ‖ Suffrages des saints, les prières que les saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent. ‖ Menus suffrages, courtes oraisons surcognatives que les moines ou quelque gens disent à matines après la suite de l'office en commémoration des saints. ‖ Fig. et par plaisanterie. Menus suffrages, petites choses, de peu de conséquence. Epoux, quand ils sont sages, Ne prennent garde à ces menus suffrages, LA FONT. *Rémois.*

— HIST. XIV° S. Le suffrage de la élection que le peuple fait au jour des comices établi sans vertu, jusques à tant que les pères aprovent, BERCHEUIRE, I° 12, verso. ‖ XV° S. Vous deplaist il si je marchande lui deux, ou quelque autre suffrage Qui soit bon à nostre message? *Pathelin*. Vous sent [Dieu], sans aultre humain suffrage, me povez ailer-ez, *Intern. consol.* II, 10. ‖ XVI° S. L'Eglise en recevant l'Ecriture sainte et la signant par son suffrage ou la rend pas authentique, CALV. *Instit.* 22. Dont a esté souvent delivré par la puissance de Dieu : a ce este pour l'advrer à soi, ou que nous savons aujourd'hui secourus par ses suffrages? IB. *Inst.* 700. Pastez, longez de veau Toutes rouvertes de poudre blanche, et autres menus suffrages pour remplir le boudin, ROUILLET, *Chronique*, ch. 35. Eng' quoire huit par la force de bievre se promenant et disant ses menus suffrages, RAB. II, 15.

— ETYM. Lat. *suffragium*. Dans l'exemple de Pathelin, *suffrage* est pris dans une acception détournée, et signifiant objet de menue valeur, et provient des *menus suffrages* de l'Église.

† SUFFRUTESCENT, ENTE (suf-fu-mi-sa-san, sante), *adj.* Qui a le port d'un sous-arbrisseau, qui tient des sous-arbrisseaux.

SUFFUMIGATION (suf-fu-mi-ga-sion), *s. f.* ‖ 1° Fumigation qui se fait en dessous. ‖ 2° Il se dit quelquefois de fumigation faite dans une idée superstitieuse.

— HIST. XIV° S. Suffumigation, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *suffumigationem*, du *sub*, sous, et *fumigationem*, fumigation.

SUFFUSION (suf-fu-zi-on), *s. f.* ‖ 1° Terme de médecine. Action par laquelle une humeur se répand sous la peau et y devient visible par suite de son accumulation. Ainsi la rougeur de la honte est une suffusion de sang sur les joues. ‖ Suffusion de bile, nom donné jadis à l'ictère. ‖ 2° Nom donné à la cataracte, parce qu'on l'attribuait à un épanchement d'humeurs dans l'œil.

— HIST. XVI° S. Des collyres aux ulceres, playes, fistules, suffusions, inflammations, et autres maladies des yeux, PARÉ, *Introd.* 34.

— ETYM. Lat. *suffusionem*, du *suffundere*, de *sub*, sous, et *fundere*, épancher.

† SUFISME (su-fi-sm'), *s. m.* Voy. SOUFISME.

SUGGÉRÉ, ÉE (su-jé-ré, rée), *part. passé* de *suggérer*. A peine commence-t-on à bégayer, qu'on est déjà [choix d'un état]..... la plus sérieuse de la vie [choix d'un état]..... on accoutume de loin notre esprit naissant à ces images suggérées, MASS. *Carême, Vocation*.

SUGGÉRER (su-*gé*-ré. La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je suggère, tu suggères, il suggère [au conditionnel : je suggérerai, je suggérerais], v. a. ‖ 1° Fournir, verser [sens propre et vieilli]. Me suggérant la manne en un désert aimé-vous, *Elég.* IV. ‖ 2° Dire à demi-voix et comme fait un souffleur. Il n'était point de ceux qui savent aider à leur propre répétition, et qui ont l'art de suggérer tout bas à la comédienne le retour qu'elle répète tout haut avec ses cent bouches, FONT. *Geoffroy*. Sa sœur, sans quitter son travail, lui suggérait à demi-voix tout ce qu'il devait répondre, GENLIS, *Veill. du chât.* I, II, p. 170, dans POUGENS. ‖ 3° Faire naître dans l'esprit par insinuation, par inspiration, par habileté que l'amour vous suggère, CORN. *Agésil.* III, 2. Non-seulement ce que la loi commande, mais encore tout ce que la charité suggère, ÉCRIT. *Pamppr. Ste Thérèse*. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer? RAC. *Athal.* III, 2. Démosthène, persuadé que les oracles étaient d'ordinaire suggérés par la passion ou par l'intérêt, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, V, p. 44, dans POUGENS. Le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire, D'ALEMB. *Œuvr.* I, IV, p. 41. Une pauvre indigence qui suffit Français..., sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital..... lui suggère un mot heureux qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 36. ‖ Suggérer un testament, faire faire un testament par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un.

— HIST. XV° S. Quant l'ennemy [le démon] le suggera telle chose, *Internal consol.* II, 38. ‖ XVI° S. Bertrand..... savoit de suggerer d'autres moyens à son armée..... *Mém. d. G. ch.* 9. Il assogna au Saint-Esprit cet office de suggerer ce qu'il avoit deslà enseigné de sa bouche, CALVIN, *Institt.* 920.

— ETYM. Lat. *suggerere*, de *sub*, sous, et *gerere*, porter (voy. GÉRER).

† SUGGESTEUR (su-jès-teur), *s. m.* Celui qui suggère.

— HIST. XVI° S. L'evesque de Valence, suggesteur et conducteur de l'entreprise [donner la couronne de Pologne au duc d'Anjou], D'AUB. *Hist.* II, 34.

— ETYM. Lat. *suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

SUGGESTION (su-jès-tion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Insinuation mauvaise. Allez avec celui [le démon] qui vous consulte, et dont vous avez suivi les suggestions, MOL. *Méd. sur l'Ec. des fem. du Setteur, 3e jour*. On dit même que ce fut lui [Amphariès], qui, plus que les deux autres, prêta l'oreille pour ce dessein aux suggestions de Lésinide, et qui excita le plus contre Agis les éphores, au nombre desquels il était, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, VII, p. 444, dans POUGENS. Tout ce qui se fait par la suggestion d'Asmodée, LESAGE, *Diable boit.* 4. ‖ 2° Il se dit quelquefois en bonne part. Les suggestions de la conscience.

— SYN. SUGGESTION, INSTIGATION. Ces deux mots ont de commun qu'ils attachent un sens mauvais à l'impulsion que l'on communique à autrui. Mais suggestion exprime quelque chose qui s'insinue; et instigation, quelque chose qui aiguillonne.

— HIST. XIV° S. Primes le requesy par la vive parole, Prist après par les letres, par suggestium molz, *Ta. le mast.* 86. Maintes fois, si com nos avens dit, soffrons-nos defors grevals fiaiaz, et dedens nos lasset la charnels suggestiones, *Job*, p. 452. ‖ XV° S. Si a ce este par fausses et mauvaises suggestions, *Bibl. des ch.* 5e série, t. I, p. 82. ‖ XVI° S. Il faut savoir les princes, et s'abstenir tellement la noblesse qu'ils ne puissent contredire au roi, et lui donner loi par suggestion et assistance de autruy, D'AUB. *Hist.* II, 99.

— ETYM. Prov. *suggestio*; espagn. *suggestion*; du lat. *suggestionem, de suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

† SUGILLATION (su-jil-la-sion), *s. f.* ‖ 1° Terme de médecine. Légère ecchymose cutanée, de cause spontanée ou de cause extérieure. ‖ 2° Lividité cadavérique.

— ETYM. Lat. *sugillationem* du *sugillare*, sugiller.

† SUGILLER (su-jil-lé), *v. a.* Terme de médecine. Faire une sugillation.

— HIST. XVI° S. Faut user de remedes forts et astreignans, comme sont ventouses peu ardentes ou legerement sugillé, PARÉ, 3, 4. Non, toutefois, que je veuille..... suggiller son honneur, PASQUIER, *Recherche*, III, 44.

— ETYM. Lat. *sugillare*, *suggillare* pour *asugillare*, de *sub*, sous, et *cilium*, sourcil; il se sens propre était une meurtrissure de l'œil.

† SUGILLUR (su-ji-lur), *s. m.* ‖ 1° Action de celui qui se tue lui-même. ‖ Diable de Saint-Cyran, le patriarche des jansénistes, autrefois homme célèbre pour un peu de temps, écrivait, en 1606, un livre en faveur du sugillur, VOLT. *Pol. et Lit. Pyr. just. et humanisé*, 6. On se donne beaucoup, dans ce pays-là [Genève], le passe-temps de se tuer; voilà quelque chose suisides en six semaines, IB. *Lett. Damilaville*, 9 avr. 1767. Je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres, IB. *Lett. Bernard*, 16 févr. 1767. Les désordres, les finances et le changement de la constitution de l'État répandirent une consternation générale; un grand nombre de suicides dans ce royaume, un plus grand nombre dans la capitale sont des indices pareuves de cette consternation, HELVÉTIUS, *Œuvr. complètes*, Londres 1781, p. 105. Il a exposé la doctrine des stoïciens, dont le suicide était un des points fondamentaux, DIDER. *Claude et Nér.* II, 109. Le suicide enfin, raisonnant ses fureurs. Attesta que la vie est un opprobre, DELILLE, *Imagination*, VIII. *apol.* Une variété de mélancolie caractérisée par un penchant violent au suicide, sans aucune cause connue, PINEL, *Instit. Méd. ment.* 2e éd. 1re sem. p. 190. Mais lorsque, grandissant sous le cet intérêt, l'Avougle suicide étend son aile sombre, J. MICHEL, *Epître*, II. ‖ Fig. Espèce de spleen littéraire : les Nuits d'Young, qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEM. *Litt. française*, XVIII° *siècle*, 2e part. 2e lec. ‖ Fig. C'est un suicide, je dit d'une action, d'une démarche qui ruine les affaires de celui-là même qui la fait. ‖ 2° Celui qui se tue lui-même. Les suicides, qui ont déclaré la noble nature de l'homme, ont rétrogradé vers la plante, ils sont transformés [dans l'Enfer de Dante] en arbres rachitiques qui croissent dans un sable brûlant, CHATEAUB. *Génie*, II, 4, 4.

— REM. Ce mot est pour la première fois dans l'édition de l'Académie de 1762 et dans Richelet de 1759; auparavant on disait homicide de soi-même. On dit que ce mot a été employé pour la première fois par Desfontaines au XVIII° siècle. On dit aussi qu'il vient des Anglais; mais cela n'est pas probable, car la forme en est française et non pas anglaise.

— ETYM. Lat. *sui*, de soi-même, et le radical *cidium*, meurtre, qui se trouve dans *homi-cidium* de *cædere*, tuer.

† SUICIDER (SE) (su-i-si-dé), *v. réfl.* Néologisme. Se donner la mort à soi-même. Un suicide, un homme qui s'est donné la mort à lui-même.

— REM. Ce verbe est très-fréquemment employé

Digitized by Google

presentement; mais il est mal fait, puisqu'il contient deux fois le pronom se. Suicide, meurtre de soi : il est difficile de former avec cela régulièrement un verbe réfléchi. Suicida équivaut à *se occidere* ; se suicider équivaut donc à *se occidere sibi* ; cela met en évidence le vice de formation. On raconte que M. de Talleyrand, étant ambassadeur après 1830 à *Londres*, se servit de ce mot dans le salon de lord Brougham ; le lord exprima son étonnement d'entendre ce néologisme dans la bouche de Talleyrand. Tout homme qui répugne aux barbarismes, même usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot. Autrefois on disait : se défaire, se défaisir, et l'on disait bien. Le vicieux emploi est allé jusqu'à faire de *suicider* un verbe actif. Un sous-préfet, chargé d'exécuter des mesures sévères, au sollicitant l'abolissement des gens de son chef immédiat.... *Je sais*, à n'en pas douter, écrivait-il à M. le préfet, que, si la chose a lieu, plusieurs mauvais sujets sont disposés à me *suicider*. — Ils ont trop d'esprit pour cela, répondit M. le préfet; si jamais vous êtes suicidé, ce ne sera que par un imbécile. ARNAULT, *Théâtres*, t. IV, p. 208.

SUIF (*suif*), *s. f.* || 1° Matière animale grasse, désagréable, d'une saveur amère et empyreumatique, que la fumée dépose en croûtes luisantes sur les parois des conduits de cheminée. Ces honnêtes enfants Qui de Savoie arrivent tous les ans, Et dont la main légèrement essuie Ces longs canaux engorgés par la suie, VOLT. *Pauvre diable*. L'air [dans la combustion] tend à convertir [par son oxygène] la substance végétale en eau et en acide carbonique; tel serait, en effet, le cas de notre suif, s'il était en assez grande quantité et si la température était assez élevée; c'est ce qui n'arrive jamais.... voilà pourquoi il s'accumule de la suie dans les tuyaux, THÉNARD, *Traité de chim.* t. III, p. 88, dans POUCHET. || AMBR COMME SUIE, très-amer. || 2° Suif d'encens, petites parties d'encens mâle, pur ou fait brûler, pour aider à la vue noire de fumée. || 3° Carie, en parlant des grains.

— HIST. XVIe S. La suie [tonneau] est dous, et l'autre amer Plus que le suif huin, qui le *suif* de la *Bose*, vocab. || XVIe S. Ce n'est mie comparaison de suie à miel, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 221.

— ÉTYM. *seuffer*, *seuffet*; Berry, *suyf*; Wallon, *suyfe*; Liégeois, *suyf*; Bas-Limousin, *sughe*; prov. *suia*, *rucia*, *ruga*; cat. *sufa*; d'après Diez, du Franco-sax. *sôtig*; angl. *sooty*, plein de suie. Diez en fait venir aussi le grec ὑπόσυρος, irl. *suiche*, *suth*; cela n'est pas complétement sûr; et le mot calque peut être original.

SUIF (*suif*), *s. m.* || 1° Corps gras consistant fournit par les ruminants, bœuf, mouton, chèvre, et qui sert à faire la chandelle. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant. Le suif, n'appliquant la suif qui peu à peu, et le mêlent si bien dans leurs cheveux, qu'il ne se défait jamais, in *Hist. nat. hom. Amer.* t. v, p. 60. Le meilleur suif est toujours le plus nouveau, le plus ferme et le plus sec, le mieux sonnant et le plus pur, GENELIN, *Maison rust.* t. I, p. 370, dans *Quadrup.* t. I, p. 248. Ils [les Hottentots de Natal] portent des bonnets faits de suif de bœuf; et ces bonnets ont huit à dix pouces de hauteur. Après s

pense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept à huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte. RETZ, *Mém.* t. 4, liv. 1, dans POUGENS. Ce n'est point par sa suite qu'on reconnaît la reine, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. boss. *Mar.-Ther.* De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre. BAC. *Ath.* v, 2. || Bateau de suite, bateau qui accompagne une partie sur l'eau. Il n'y manque, reprise-je, que la musique et le champêtre que nous avions toujours dans le bateau de suite, GENLIS, *Veuve témor.* t. 11, p. 53, dans POUGENS. || 5° Ce qui suit, ce qui est après. Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite. C'est lui laisser, et sur mer, et sur terre. La suite d'une longue et difficile guerre, CORN. *Pomp.* 1, 1. Je n'ai point reçu votre lettre, ma fille; c'est toujours une tristesse pour moi.... comme je sais toujours sa grande vertu, que je perds la suite de la conversation, SÉV. 597. Et voit-on ses discours démentis par la suite? BAC. *Méth.* IV, 1. Télémaque.... reprit ainsi la suite de son histoire, FÉN. *Tél.* IV. Sur le mur à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise; car il a choisi le moment où presque tous les Grecs, rassasiés de carnage, se dispesent à retourner dans leur patrie, RACINE, *Anach.* ch. 22. || 6° Continuation d'un ouvrage, et qui est ajouté à un ouvrage pour le compléter. La Suite de Don Quichotte. La Suite du Menteur. || On met une 3 majuscule. || 7° Succession de choses les unes après les autres. Toute leur vie n'est qu'une suite de crimes, BOURD. *Mystère*, IV, 9. J'ai une suite de pensées dans ma tête qui ne sont bonnes ni pour la nuit, ni pour le jour, SÉV. 88. L'Ecriture nous ramène, tant d'événements prédits et par la suite même des choses à leur véritable principe, c'est-à-dire à Dieu qui a tout fait, BOSS. *Hist.* II, 1. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], m. *Reine d'Anglet.* Sa philosophie [de Newton] a été adoptée par toute l'Angleterre; elle domine dans la Société royale et dans tous les excellents ouvrages qui en sont sortis, comme, si elle était déjà consacrée par le respect d'une longue suite de siècles. VOLT. *Newton.* Comme notre esprit est une suite d'idées, notre cœur est une suite de désirs, MONTESQ. *Arrace et Isménie.* L'histoire des Barmécides n'est qu'une suite de générosités inouïes qui élèvent l'âme, VOLT. *Mœurs*, 6. Si une suite d'incidents, de situations terribles ou touchantes, faisait la bonne tragédie, plusieurs de nos drames modernes l'emporteraient sur Athalie, Britannicus, Cinna, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 73. || La suite des temps, la succession des siècles. Les opinions qui, dans la suite des temps, titre de la 1re partie du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet. || La suite d'une affaire, la série des événements, des incidents qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. J'ai vu toute la suite de cette affaire. || En un autre sens, la suite d'une affaire, le soin que l'on prend de la poursuivre, de la mener à terme. Prendre la suite d'une affaire. || 8° Temps qui suivent une époque déterminée. Il fit mieux par la suite. Qui donc ne s'écrierait à un si soudain changement! Le doigt de Dieu est ici? la suite ne permet pas d'en douter, BOSS. *Anne de Gonz.* Il me fit faire connaissance avec Jean Neaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'Emile, J. J. ROUSS. *Confess.* x. || Dans les suites, plus tard, désormais. Si je puis dans les suites vous être utile.... faites-moi la grâce de compter sur nous, Mme DE GRIGNAN, dans SÉV. 1, x, p. 868, édit. RÉGNIER. Dans les suites, SaintLaurent deviendra infirme, Dubois fera la leçon [apprend] du duc d'Orléans, qui fut plus tard régent], ST-SIM. II, 42. || 9° Série de choses rangées les unes à côté des autres. Une suite de mots peu lisibles. Pour ne point mettre ici cette longue suite de noms que vous dites être ennuyeuse, je ne fais du besoin mains à personne, voit. *Lett.* 27. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelque suite, d'un M. Jeannin voulait bien me les envoyer suite après suite [par séries] dans les occasions.... J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 15 oct. 1765. || 10° Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. Une suite de portraits. Une belle suite de livres sur la musique. Il est certain que Charpentier contribua beaucoup, par son travail et par son ... à la belle suite de médailles qui furent frap- ... le règne de Louis XIV, D'ALEMB. *Elog.* ...eserait-on d'un physicien qui, ne faisant que d'entrer dans un riche cabinet d'histoire naturelle, se presserait de prononcer que les suites n'en sont pas complètes? BOSSU. *Corps org. Œuv.* t. v, p. 376, dans POUGENS. || 11° Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. ....il n'a pour lui qu'une suite d'ancêtres, CORN. *Oth.* III, 1. Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement, PASC. *Pens.* II, 1. Ce prince [Louis XIV] a tous les sujets que de leur race heureuse Devait sortir de rois une suite nombreuse, BAC. *Athal.* I, 1. || 12° Dévelopement, enchaînement, connexion. Le cœl choisit souvent de secrètes conduites Qu'on ne peut démêler qu'après de longues suites, CORN. *Œdipe*, IV, 1. [Le maréchal de Crequi parle] Je voudrais bien avoir connu des traces inévitables de M. de Turenne, pour prendre la suite des desseins, SÉV. 210. Je ne comprendrai jamais cette léthargie [de M. et de Mme de Chaulnes, au sujet de M. de Sévigné] pour toute la suite de leur amitié, nous ayant dit cent fois : c'est notre affaire plus que la vôtre, ID. 28 sept. 1689. Une personne toute naturelle [Mme de la Vallière] ne songe à moi avec tant de suite et d'amitié, ID. 22 oct. 1689. || Enchaînement, suite d'idées. Il n'y a point de religion qui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles, et si manifestement que la main de Dieu la soutient, BOSS. *Hist.* II, 1. Je veux ai dit que mon principal objet est de vous faire considérer dans l'ordre des temps la suite du peuple de Dieu et celle des grands empires, ID. *Hist.* II, 1. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion, ID. *Hist. Deuxiès. époq. révolutions.* il paraissait rêveur, comme un homme qui pense profondément à la suite des affaires, FÉN. *Tél.* XVI. Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule, Philoctète, Ulysse, Néoptolème, paraissaient tour à tour sur le visage naïf de Télémaque, à mesure qu'elles étaient représentées dans la suite de cette narration, ID. ib. XVI. La force de la vérité qui se fraie la suite des siècles, ID. *Ser. sur la ramonage*, ID. ib. XX. || Être de suite, être uniforme, égal, constant. Il semble que ma santé ne songe qu'à vous plaire et à vous faire voir qu'elle est parfaite, SÉV. 21 janv. 1690. || 13° Durée. Elle savait toujours m'arrêter auprès d'elle à leur des propos d'une suite éternelle, CORN. *Suite*, 1, 1. C'est aux gens mal tournés, à ceux qui sont vulgaires.... A chercher le secours des soupirs et des pleurs, Et tâcher, par des sons d'une très-longue suite, D'obtenir en qu'on nie à leur peu de mérite, MOL. *Mis. Impr.* 1, 1. || 14° Enchaînement, parties qui se succèdent suivant une loi quelconque. Ce manuscrit, tiré de nos du cabinet de l'auteur [Newton], porte pour titre : Méthodes des suites infinies, par Newton autrefois, et quand cet autrefois ne serait que trois ans, il [Newton] aurait donc trouvé à vingt-quatre ans toute la belle théorie des suites, FONTEN. *Newton.* La théorie de ces suites infinies est une clef de la plus sublime géométrie des courbes; car elles se résolvent en des suites conditionnées d'une certaine manière, et ces conférences ou les exposent, qu'elles renferment sont des sommes de suites, ID. *Montmort.* || Suite arithmétique, suite de nombres dont chacun dépasse de la même quantité celui qui précède. || 15° Fig. Conséquence, effet, résultat. Il est mort des suites d'une chute. Il n'a point donné de suite, ou donné suite à son projet. Les suites de ce mot [mariage], quand je les envisage, me font voir.... des enfants, un ménage; Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner, Qui blesse la pensée et fasse frissonner, MOL. *F. sav.* I, 1. Que d'étranges suites sont enfermées dans ce principe inhumain [tirer une vengeance sanglante des offenses], et combien tout le monde est-il obligé de s'y opposer, et surtout les personnes publiques, PASC. *Prov.* XIV. C'est [changer de pensée] une misérable suite de la nature humaine, ID. *Amour.* Elle [une opinion sur l'instinct] paraît d'autant plus vraisemblable qu'on donnait aux animaux le sentiment et ses suites, elle ne leur donne rien dont nous n'ayons l'expérience en nous-mêmes, BOSS. *Conn.* V, 13. Les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu, ID. *Hist.* III, 6. D'un oracle cruel suite trop manifeste, RAC. *Theb.* V, 2. Il ne faut pas mentir, j'ai toujours aimé la gloire comme une suite de la vertu, FÉN. *Dial. des morts anc. (Démosthènes, Cicéron).* Caton le ...seur ne s'était point laissé de représenter dans la ...séant les suites funestes du luxe qui commençait de son temps à s'introduire dans la république, ROLLIN, *Traité des Et.* 3e partie, 4e morceau, 7e ch. Le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait, VOLT. *Louis XIV*, 25. L'abbé Dubos y prédit [dans un ouvrage] la séparation des colonies anglaises comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, ID. *Louis XIV*, *Ecrivains*, *Dubos*. || Absolument, le trouve toujours la suite, la suite, la suite, BAC. 423. Un succès qui n'a pas de suite n'est rien, VOLT. *Louis XIV*, 10. Il y a des événements qui sont effet et suite à la fois; il y a telle action qui ne sont que des effets sans suite, ID. *Phil. Newton*, I, 7. Ah! Bazile, mon ami, soyez le bon rétabli; votre accident n'a donc point eu de suite? MARIVAUX, *Barb. de Sév.* III, 11. || Cela peut avoir des suites, cela peut avoir des conséquences fâcheuses. || 16° Suites de couches, les phénomènes qui surviennent après un accouchement jusqu'au rétablissement. En général, les suites des couches sont moins fâcheuses pour les femmes sauvages que pour les femmes civilisées, RAYNAL, *Hist. philt.* IX, 8. || 17° Ordre, liaison. Un ouvrage sans suite, sans chaîne, sans fil, VOLT. *Fanciful.* IV, 1. Qu'est-ce qui vous fait [vous, Fénelon] méconnaître et desavouer vos propres discours.... Avez-vous oublié ce que vous disiez, ou le désir d'abattre un adversaire, ou le peu de suite de votre système? BOSS. *Rép. d'un théologien*, 2. Condamner avec moi les livres de Jansénius, pour leur sens vrai, naturel, propre, unique, selon toute la suite du texte et la juste valeur des termes, ID. *Rem. Reponse*, VIII, VII, 36. Nous vous faisons, monsieur, remarquer que vous n'avez point de suite, ébecur, confus, ROUS. *Fenelon*, IV, 1. Qu'est-ce qui vous fait [vous, Fénelon] méconnaître et desavouer vos propres discours.... Avez-vous oublié ce que vous disiez, ou le désir d'abattre un adversaire, ou le peu de suite de votre système? BOSS. *Rép. d'un théologien*, 2. Condamner avec moi les livres de Jansénius, pour leur sens vrai, naturel, propre, unique, selon toute la suite du texte et la juste valeur des termes, ID. *Rem. Reponse*, VIII, VII, 36. Nous vous faisons, monsieur, remarquer que vous n'avez point de suite, ébecur, confus, ROUS. *Fenelon*, IV, 1. Cela peut encore des suites, cela peut avoir des conséquences fâcheuses. || 16° Suites de couches, les phénomènes qui surviennent après un accouchement jusqu'au rétablissement. En général, les suites des couches sont moins fâcheuses pour les femmes sauvages que pour les femmes civilisées, RAYNAL, *Hist. philt.* IX, 8. || 17° Ordre, liaison. Un ouvrage sans suite, sans chaîne, sans fil, VOLT. *Fanciful.*

la cour partout où elle va. Eugène était un homme d'une naissance basse, qui, après avoir professé la rhétorique avec quelque réputation, avait quitté les écoles, et s'était mis à la suite de la cour. FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 38. ‖ Être à la suite d'un ambassadeur, être de son cortège. ‖ Être à la suite du tribunal, suivre le tribunal pour quelque affaire qu'on y a. ‖ Être à la suite d'une affaire, la poursuivre, et aussi être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire, en observer tous les incidents. ‖ Officier à la suite, officier qui attend son tour pour être mis en activité. ‖ Fig. Des esprits à la suite, des esprits trop dociles, trop prêts à se laisser mener, à imiter, etc. ‖ Se mettre à la suite, *loc. adv.* L'un après l'autre. Trois empereurs du suite Virent de leur fortune uno assez prompte fuite, cons. *Tite et Vespas.* I, 1. La Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite : Catherine, veuve de Pierre le Grand ; Anne, nièce de ce monstre ; la duchesse de Brunswick-Bevern ; Elisabeth, et Catherine II, VOLT. *Louis XV*, 34.‖ Suivant un certain ordre. Ces livres, ces médailles ne sont pas de suite. Ranger-les de suite, bien de suite. J'ai vu du sang, des morts, et n'ai rien vu de suite, CORN. *Hor.* I, 3. ‖ Sans interruption. Il a marché deux journée suite. ‖ **25°** Tout de suite, sur-le-champ, sans délai. Il faut que mes ordres soient obéissent tout de suite. Envoyez-moi do l'argent tout de suite. ‖ Tout de suite se dit quelquefois comme de suite, signifiant sans interruption. Il ne faut point d'autre livre quo ces admirables lettres que je vous écris, je vous défie de les lire tout de suite, DID. XV. Un abbé Trublet a prétendu qu'il ne pouvait lire un poème tout de suite ; eh ! monsieur l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps de tout de suite ? VOLT. *Phil. Very et Sapir.* ‖ **26°** Tout d'une suite, sans interruption, d'ensemble. Je voudrais bien voir tout d'une suite ce que vous m'avez envoyé, sont. *Lett. inéd.* 183. ‖ Fig. Sans une conséquence naturelle. On rejeta cet article du projet, et, par suite, toutes les dispositions qui s'y rapportaient. ‖ Il est sans location par suite. Par suite des arrangements pris, vous serez payé. ‖ **28°** En suite de, VOY. ENSUITE DE, qui est l'orthographe présentement juste. Ne faites rien en cette première faveur, je vous en requiers une seconde, BALE. Liv. V, lett. 7.

— REM. Il ne faut pas confondre de suite et tout de suite : de suite veut dire l'un après l'autre ; tout de suite veut dire sans délai, sur-le-champ ; cependant il se prend quelquefois pour de suite ; mais de suite ne doit jamais se prendre pour tout de suite. J'y vais de suite, pour j'y vais tout de suite, location condamnée, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 84, dans RICHELET.

— HIST. XIIe s. Où ki prendra larun sans suite et sans cri, *Loi de Guill.* 8. ‖ XIIIe s. Le banni de mem leur et le [la] soute, BEAUMAN. *Coût. de Beauv.* II. Et auront [les religieux de N.-D. du Bec] la sieute desdi bois partout, en la maniere que nous l'avons en explotions, D.-B. I, 1re s. Si que il en ont rot fait jugié [Hue la dépensier] par pleine suite des barons et chevaliers à jusicier, ROUSS. I, 1, 24. Les six freres Giesbrest, tous sus d'une opinion ai d'une suite, ID. II, 31. ‖ XIVe s. Plusieurs le prumier ciel perdra son mouvement, Plustost se confondra la suite universelle, Que ma foy se corrompe ou j'aye autre qu'elle, GRÉB. DE TOUR. *Chron.* XXXIII, *Stances*. Trois jours de suite, MONT. I, 107. Propos sans suite, ID. I, 148. Erreur de grande suite et prejudice, ID. I, 171. Ce party a eu la plus grande suite et les secataieurs les plus nobles, ID. II, 320. Je modere, dit le juge, à un chapon et sa suite [salaire], que le bonhomme paiera demain en sa maison, PERSEV. *Contes*, II. En poisson, n'y a suite en descendant, mais bien en montant, tant sur terre, que jusqu'à la bonde de la fosse du poulain estang, BOUCH. 218. En dismeries d'Eglise, n'y a point de suite, mais bien en patrimoniale, ID. 266. Meubles n'ont point de suite [on ne peut les saisir en main tierce] par hypothèque, quand ils sont hors de possession du débiteur, ID. 467. Bourse et argent n'a point de suite, ID. 481. On y a cette l'ordre et la suite des temps, ANYOT. *Solon*, 58. Trainans après soit grande suite de escrivieurs et de satellites, ID. 60. Ceux qui estoient à sa suite [du duc d'Aumale favant le champ de bataille] Ne s'y endormirent point, fauant par heureuse fuite Le moule de leur pourpoinct, *Sat. Men. les Tapisseries*.

— ETYM. Bourgnig. *seute, sute* ; du lat. *secta, sequi*, de *sequi* (VOY. SUIVRE).

SUITES (sui-t), *s. f. pl.* Terme de vénerie. Les testicules d'un sanglier, par corruption de luites, qui est le vrai nom (VOY. LUITES). Dès qu'il [le sanglier] est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les suites, dont l'odeur est si forte que, si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée, BUFF. *Quadr.* I, 3, 304.

† **SUIVABLE** (sui-va-bl'), *adj.* ‖1° Néologisme. ‖ **2°** Terme de métier. Fil suivable, fil bien égal et sans nœuds.

I. SUIVANT (sui-van), *prép.* ‖**1°** Le long de, dans la direction de. Si une pierre se meut suivant le cercle marqué par, *Monde*, 7. ‖ **2°** Fig. Conformément à. Si quelqu'une tombe en faute, qu'elle soit punie suivant l'ordre de la supérieure, PATAR, *Pléiade*, 18. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1217. Je vous ai parlé suivant ma conscience ; exercez-vous suivant le Dieu et moi que vous avez toujours parlé selon la vôtre ? ID. *Quest. mar.* 3. Vous parlez suivant votre âge, et j'agis selon le mien, GENLIS, *Théât. d'éduc.* le Cloître, sc. 12. ‖ **3°** En raison de. Il faut se gouverner suivant le temps et le lieu. Travailler suivant ses forces. ‖ **4°** Il s'est dit au sens do après. Le dimanche gras, il y eut bal suivant l'ordre chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après, ST-SIM. 3, 45. ‖ **5°** Suivant que, *loc. conj.* D'après la manière que. Il le cacha ensuite ; suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour, CORN. *Sertor.* II, 4.

— ETYM. Suivant = *se tenant que*.

2. SUIVANT, ANTE (sui-van, van-t'), *adj.* ‖ **1°** Qui est après, qui va après. Les lignes suivantes continuent, l'essentiel. Le jour suivant, il se mit en route. Le mois suivant (terme d'Ayis [do Quinault]), les beautés ou nobles, ou délicates, ou naïves, répandues dans les pièces suivantes..... VOLT. *Dict. Art. dramatique*. Les articles suivants, et, substantivement, suivante, demoiselle attachée au service d'une grande dame. On m'a faite, Dieu merci, la suivante de Mademoiselle la FONT. *Fabl.* VII, 17. Cette suivante appelée Florette, pour avoir la liberté de lui parler plus aisément, lo faisait passer pour sa cousine, *Diable boit.* 7. Je parlai en reine, mais je fus traitée en demoiselle suivante, VOLT. *Zadig*, ch. 18. ‖ Fig. L'envie en toute sorte de professions est des apanages do la nature humaine et une des suivantes de son infirmité, VOLT. PATIN, *Lettres*, t. II, p. 656. ‖ Suivante ne se dit plus guère qu'en termes de théâtre pour soubrette. ‖ Une fille suivante, une domestique ; vieilli en ce sens. Vous êtes, ma mie, une fille suivante Un peu trop forte en gueule et fort impertinente, MOL. *Fem. sav.* II, 6. Substantivement, celui, celle qui suit, qui accompagne, qui escorte. On l'invita, lui et tous ses suivants. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. franc.* VIII, 30. Il partit de rois ses suivants. Dont le nom seul impose au reste des vivants, VOLT. *Orphel.* I, 1. ‖ Familièrement. Il n'a ni enfants ni suivants, se dit d'un homme qui n'a ni enfants ni parents. ‖ **4°** Disciple, secrétaire. Aristote et ses suivants, BESC. *Pan* 195. ‖ Fig. L'autre était des suivants de madame Lippi, MÉRIMÉE, *Sat.* ‖ Les suivants d'Apollon, les poètes, les hommes qui cultivent les lettres. ‖ Les suivants de Thémis, les hommes de loi. Nous voyons germer sous les auspices de Thémis, de leur pouvoir jaloux, Contre des malheureux débâcher leur colère, REGNARD, *Epître* 1. ‖ Suivante de Vénus, courtisane. ‖ **5°** Serviteur. Peu de suivants se rencontrent ensemble sans se dire tout ce qu'ils savent de leurs maîtres, SCARR. *Rom. com.* I, 15. Suivant de l'Egocrate, on cette solitude, Ce n'est qu'avec les eurs que j'ai quelque habitude, REGNARD, *Démocrite*, I, 1. ‖ **6°** *S. m.* Terme de vénerie. Se disait des animaux qui tètent encore et qui suivent leur mère.

— HIST. XIVe s. Vint que poulins que jumens et qu'estalons, avec les sigues desdites jumens, pulcens, appartenances et dépendances d'icelles jurs pors avec leurs suyans, tit. ‖ XVe s. Si avoit mis en icellui pré ses deux beufz, une vache avecques son suyant, m. ‖ XVIe s. Ces seigneurs [les maîtres des requêtes] estoient quelquefois appellez suivans, mais d'ordinaire poursuivans, non pour les vilipender, ains par un titre spécial d'honneur, parce que leurs charges entre toutes les autres estoient nécessairement affectées à la suite du roy pour recevoir les requestes qui lay estoient faites, PASQUIER, *Rech.* II, p. 48, dans LACURNE.

SUIVER (sui-vé), *v. a.* Pour nettoyer et suiver le vaisseau, COLBERT, dans JAL (VOY. SUIFFER qui est plus usité).

† **SUIVEUR** (sui-veur), *s. m.* Néologisme. Celui qui suit. ‖ Fig. Celui qui suit les ordres, les inspirations d'un autre.

SUIVI, IE (sui-vi, vie), part. *passé* de suivre. ‖ **1°** Après qui l'on vient. Il arrive suivi d'un cortège d'enfants. Et davant ce grand juge [Dieu] où le plus hardi tremble, Le roi le mieux suivi se va seul présenter, CORN. *Imit.* II, 9. Intrépide et partout suivi de la victoire, RAC. *Andr.* III, 3. ‖ Il se dit aussi des choses qui se succèdent. En vous soubstant mille bonnes choses cette année survie de plusieurs autres, VOLT. *Lett. à Busay*, 2 janv. 1681. La bonne cause d'abord suivie de bons succès, ROSS. *Reine d'Angl.* Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris, ROUS. *Epît.* IV, 1. ‖ **2°** Qui a des partisans. Ceux [les philosophes] qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie à l'intérêt général, ROUSS. *Hist.* III, 5. Suivi, nombreux Juifs qui sont ses ennemis, mais des chrétiens qui sont ses disciples, BOURDAL. *Exhort. sur Jésus-Christ portant sa croix*, t. II, p. 152. On ne reconnaît guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en de leur proposant que le facile et la simple ; le maître le plus dur est le plus suivi, VOLT. *Mœurs*, 142. ‖ Il se dit aussi des choses. Le sentiment le plus suivi, VOLT. *Dict. phil. Symbole.* ‖ **3°** Qui attire beaucoup d'auditeurs, de spectateurs. On le fit fort bonne bonne bonne, fort estimé, et suivi dans ses sermons qu'on prêtent être très-bien, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 28 oct. 1707. L'opinion où l'on était que cette pièce [le Misanthrope] serait plus admirée que suivie, VOLT. *Vie de Molière.* ‖ **4°** Qui est fait sans interruption, continu. Je ne comptenai pas ici parmi les grands empires celui de Barbare au celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient ; leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien de suivi, ROUS. *Hist.* III, 3. Mon dessein est en donnant une histoire suivie de l'antiquité..... BOLLIN, *Hist. anc. préface*. L'application suivie à entretenir la troubles chez les voisins, et à maintenir l'Espagne en paix, VOLT. *Mœurs*, 163. Des faits et des observations suivies conduisent nécessairement à la découverte des principes, DUCLOS, *Œuvr.* t. I, p. 84. On lui donne [à l'histoire de la Chine] une durée suivie de quatre mille ans, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 90. ‖ Terme de littérature. Vers suivis, ceux qui ont tous la même mesure. ‖ **5°** Où il y a de l'ordre, de la liaison. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, dans le fond de l'affaire ? nullement, tout y est suivi, ROUS. *Hist.* II, 42. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais, IB. *Hist.* III, 3. Les hommes, en un même jour, ouvrent leur cœur à de petites joies, et ne laissent dominer par de petits chagrins ; rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit, LA BRUY. XI. L'on ne peut plus exiger du peuple [mourant] un récit exact de ses desordres, il faut se contenter de quelques termes vagues et mal suivis qu'on lui arrache, MASS. *Carême, Impénit.* Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable, sont exclus des sociétés bruyantes, et sortent du bon ton, RAYNAL, *Considi. mœurs*, 8. ‖ **6°** Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval est bien suivi, si les lignes, les contours du trone et des membres se continuent sans contrastes qui en rompent l'harmonie.

SUIVRE (sui-vr'), je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent ; je suivais, je suivis, nous suivîmes ; je suivrai ; je suivrais ; suis, qu'il suive, suivons, suivez, qu'ils suivent ; que je suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent ; que je suivisse ; suivant, suivi, e. *v. a.* ‖ **1°** Aller, venir après. ‖ **2°** Il se dit pour aller avec, mais avec l'idée qu'on accompagne une personne en principale. ‖ **3°** Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes et qui suivent. ‖ **4°** Aller après pour atteindre, pour prendre. ‖ **5°** Aller, continuer d'aller dans une direction, marquée, ou en prenant quelque objet pour direction. ‖ **6°** Suivre au tombeau. ‖ **7°** Suivre de l'œil, des yeux. ‖ **8°** Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. ‖ **9°** Fig. Observer, considérer attentivement. ‖ **10°** Surveiller. ‖ **11°** Suivre une maladie, en donner le traitement. ‖ **12°** Poursuivre, continuer : ne pas interrompre. ‖ **13°** Pousser jusqu'au terme. ‖ **14°** S'adonner à. ‖ **15°** Se joindre au parti de

Digitized by Google

quelqu'un. || 18° Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. || 17° Être du sentiment de, prendre pour autorité. || 18° Assister régulièrement à, || 19° Être attentif à un discours, en raisonner; le comprendre. || 20° S'abandonner à, se laisser conduire par. || 21° Se conformer à, se régler sur. || 22° Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. || 23° Écouter les avis, imiter, égaler presque. || 24° Fig. Venir à la suite de. || 25° Fig. Aller avec, résulter de. || 26° V. n. Venir, aller après. || 27° Venir après dans le temps. || 28° Aller selon une direction. || 29° Suivre, en termes d'imprimerie. || 30° La main suit, suit pas de cartes. || 31° Procéder. || 32° Se dérouler. || 33° V. réfl. Se suivre, venir, marcher l'un après l'autre. || 34° Venir l'une après l'autre, en parlant de choses. || 35° Être enchaîné, sans interruption. || 36° Être conséquent avec soi-même, s'enchaîner, avoir de la liaison. || Proverbes.

1° Aller, venir après. Il marchait le premier, et les autres le suivaient. Son bagage le suivait. Suivre quelqu'un pas à pas. Es vous suivrez sans moi le char de Scipion, CONY. *Sophon.* III, 6. Robin mouton qui ne fit rien, n'avilit, ne suivait pour un peu de pain. Et qui m'aurait suivi jusques au bout du monde, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Pendant que la Hollande était en paix, [après] fait qu'ils évitent la honte de le venir [dans] par celle de leur faite, le courage faible de saint Pierre fait qu'il le suit, pour le lui faire quitter plus honteusement, BOSS. *Panég. St Pierre*, 1. Zaleucus fit une loi qui défendait de se faire suivre par plus d'un domestique, à moins qu'on ne fût pris, SAINT-EVR. *Rel. Partie, Œuvr.* t. IV, p. 239, dans POUGENS. || 2° Il se dit pour aller avec; mais l'idée qu'on est de la suite, qu'on accompagne une personne principale, y est jointe. Il me suivit dans ce fatal voyage. Un ami le suivit dansson exil. Va, ne demande plus si je suivrais sa fuite, CONY. *Illus. com.* IV, 2. La reine, qui accompagnait Louis au cœur de l'hiver, joint au plaisir de la suivre celui de servir secrètement à ses desseins, BOSS. *Mar.-Thér.* Je puis avoir peur d'encore de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi [M. de Turenne] dans les armées, FLÉCH. *Turenne.* || 3° Fig. Il se dit de choses que l'on compare à des personnes, et qui suivent. Son image me suit partout. Son cœur suivra le sceptre, on lui peut dire, CONY. *Illus. com.* IV, 2. La reine, qui suivait Louis au cœur de l'hiver, joint au plaisir de la suivre celui de servir secrètement à ses desseins, BOSS. *Mar.-Thér.* Je puis avoir peur d'encore de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi [M. de Turenne] dans les armées, FLÉCH. *Turenne.* || 3° Fig. Il se dit de choses que l'on compare à des personnes, et qui suivent. Son image me suit partout. Son cœur suivra le sceptre, on peut lui

leur parle si vite que je ne puis le suivre. Spinosa est bien heureux de trainer avec tant de facilité les idées de l'infini; j'avoue que j'ai de la peine à le suivre, et que, quand il parle d'un attribut qui exprime une essence éternelle et infinie, je ne trouve, dans le mot exprimé, qu'un terme figuré qui ne présente rien d'exact, COUPIN. *Traité des syst.* ch. 10. || **30°** S'abandonner à, se laisser conduire par. Quittons ces vanités, laissons-nous de los suivre. MALEB. *Paraphr. du ps.* CXIV. Ils suivent en tous lieux, comme bêtes stupides, leurs passions pour souverains, leurs passions pour guides, CORN. *Instit.* III, 42. Allons, courons.... Assembler des amis qui suivent mon courroux, ID. *Amp.* V, 3. Ils auraient bien du regret d'avoir fait tant d'efforts pour suivre vos passions particulières en une affaire qui n'est de nulle conséquence, PASC. *Prov.* XVIII. Je veux croire avec vous.... Qu'il soit son intérêt plutôt que sa tendresse, BAC. *Andr.* III, 3. Ils suivaient ses remords leur persuasion amoureux, ID. *Phèdre*, IV, 6. Il mentira qu'il saurait aussi bien faire son devoir que suivre son inclination, PONT. *Techarkhana*. On croit suivre ses volontés, en suivant les volontés de ce qu'on nomme, MARMONTEL, *Cont. mor. Tout ou rien.* || **31°** Se conformer à, se régler sur. En suivant du feu roi l'ordre et le testament, CORN. *Pomp.* I, 1. Je ne remarque lui dit : Chétif hôte des bois, Tu ris, tu ne sais pas ces démissantes vers! LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. Si nous suivons ce principe, nous aurons des ruisseaux cet été neuf mois (un mois) non pas comme un effet du hasard.... PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Quelle solidité de doctrine ne suivent les temps, et de ne pas jour, avec reconnaissance, des consolations que Dieu nous envoie après les affections qu'il veut quelquefois nous faire sentir! SÉV. à Bussy, 11 mai 1686. Vous voilà un peu mortifiés, messieurs les grands seigneurs.... il faut suivre les siècles, celui-ci n'est pas pour vous, ID. 9 oct. 1674. Durand les rois suivent les peuples, ils vont les bons exemples de leur père, Dieu fait des miracles surprenants en leur faveur, BOSS. *Hist.* II, 4. N'attendez pas que je suive la jeunesse dans ses erreurs, et que je loue M. de Turenne comme on loue les hommes ordinaires, FLÉCH. *Tur.* On suit peu les conseils qu'on croit intéressés, LA BRUY. I, 1. Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime.... BAC. *Brit.* IV, 2. Suivez de point en point ces ordres importants, ID. *Athal.* V, 3. Des rois de Perse tient suivies l'antique usage, VOLT. *Zaire*, III, 7. || **32°** Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. La compression des gaz suit telle loi. Ainsi les satellites de Jupiter et les couches qui les entraînent doivent suivre la règle de Kepler, MALEBR. *Rech. ver. éclaire. sur la lum.* || **33°** Suivre quelqu'un, écouter les avis qu'il donne. Les dieux, qui m'inspirèrent et que j'ai mal suivis, Mont fait taire trois fois par do secrets avis, BAC. *Mithr.* IV, 2. || Suivre quelqu'un, faire vous suivre au dessein de tout rendre, VOLT. le disent que vous n'avez fait prendre, BOIL. *le Dép.* IV, 3. Qu'lacquenlil voulait que j'imitasse tes ennemis, qui disent des douceurs et donnent des coups de poignard; ce que du moins, si vous ne voulez pas suivre cette politique infâme, vous suivisse mauvez vos parents et vos ressentiments, SÉV. 13 nov. 1674. La perfection effrénienne n'est pas dans un degré déterminé; elle consiste à croître toujours; elle tient en un mot : elle modèle; c'est lui que nous devons suivre, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. || Suivre de près, ou, simplement, suivre, exprimer à peu près la même idée. Mélésichton ne portaient pas des coups moins assurés que celles d'Apollon; il suivait encore plus ce dieu dans les sentences et dans les beaux-arts, DACIER, Vie d'Homère, p. 99. || **34°** Fig. Venir à la suite de. La nuit suit le jour. L'âge mûr suit la jeunesse. Et l'offre de mon bras suivit celle du cœur, COUR. *Cinna*, V, 2. Je vous mandai avant-hier, par un petit quentillon de billet, qui suivait une grosse lettre, que Mme de Soubise était enfin, SÉV. 29 déc. 1679. Je ne doute pas cependant que les vœux de ce saint apôtre n'aient été suivis de l'exécution, BOSS. 1er *panég. St Fr. de Paule, Prédam-bule*. Jadis une mort prompte eût suivi cette audace [de pénétrer dans le sérail], BAC. *Bajaz.* I, 1. Le Cid, après tout, était une imitation très-remarquable de Guillain de Castro, et, en plusieurs endroits, une traduction; Cinna, qui le suivit, était unique, VOLT. *Louis XIV*, 32. || **35°** Fig. Aller avec, résulter de. Il faut dégager ses intentions à la vertu seule; la gloire, comme un de ses ajustages, la doit suivre sans qu'on y pense, BOSS. 2e *panég. St Fr. de Paule, Prédam-bule*. L'honneur qui suit une illustre vie Estun bonheur qui ne finit jamais, CORN. *Phod.* IV, 2. De quel désespoir mes vœux seraient suivis! *Phèdre*, V, 1. La force craint la loi; la peine suit le crime, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 6. Nous avons vu comment les lois suivent les mœurs; voyons à présent comment les mœurs suivent les lois, MONTESQ. *Esp.* XIX, 28. — La chute des arts suit la perte des mœurs, GILBERT, *Le XVIIIe siècle*. || **36°** V. n. Venir, aller après. C'était à vous de suivre, au vieillard de mourir [sur l'mer], LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Il se dit de ce qui vient après. Vous n'avez vu que le commencement; voyez ce qui suit. La page qui suit. Tu connaîtras tout. Il ne mourut et ce qui suit, BARON, *Andrienne*, I, 1. Elle ouvrit en tremblant cette lettre, et y trouva ce qui suit... RICCOBONI, *Obser.* I, 1. || **37°** Venir après dans le temps. Les siècles qui suivirent verront.... Comme s'il était dit à saint Pierre, ou plutôt, en sa personne, aux fidèles qui devaient suivre.... BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 4. || **38°** Aller selon une direction. Suivez, messieurs. || Suivre, moi que l'on met sur une lettre pour indiquer que, si le destinataire n'est pas chez lui, la lettre doit le suivre à son autre résidence. || **39°** Terme d'imprimerie. En suivant, faites suivre, suivez, ne faites pas d'alinéa, continuez la ligne. Terme de jeux. Le mail suit, chacun bat et distribue à son tour. || **40°** Procéder. Dieu la change par une lumière soudaine et par un songe qui tient de l'extase; tout suit en elle de la même force, BOSS. *Anne de Gonz.* || **41°** Résulter. Pour l'ordinaire la joie suit du chemin [de mauvais chemin], SÉNEC. *Prov.* 91. Je vois bien, mon père, que cela suit de la doctrine de Vasquez, PASC. *Prov.* VI. La seconde vérité que je suis obligé de vous expliquer, et qui suit évidemment de celle que j'ai déjà établie, BOSS. *Sermons, Septuagésime*, 3. Il ouvrit son discours par les avantages que produisaient l'union et la paix, et par les malheurs que suivaient la discorde, VERTOT, *Rév. rom.* II, 474. Il faut voir quelles sont les lois qui suivent de cette nature, MONTESQ. *Esp.* II, 1. || Impersonnellement. Il suit de ce que vous dites que j'avais raison. || **42°** Se suivre, v. réfl. Venir, marcher l'un après l'autre. Ils se suivaient lentement les autres. Il est ordonné que les corps également fonnt les grands efforts pour se suivre et se tenir unis, toutes les fois qu'il y aurait du vide entre eux, MONTESQ. *Esp.* XIII, 1. Ils marchaient, PASC. *Conclusion de ce traité sur l'équil. des liqueurs et la pes. de l'air.* || Ces pages, ces numéros se suivent bien, ne se suivent pas, ils sont, ils ne sont pas dans leur ordre naturel. || **34°** Venir l'une après l'autre, en parlant de choses. Les traités, les parjures, les excommunications se suivirent avec rapidité, VOLT. *Mœurs*, 47. || **35°** Être continu, sans interruption. Elle se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne se suit pas, BOSS. *Serm. Mort*, 1. Cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés, VOLT. *Mennon.* II, 8. Fig. Se suivre, se succéder avec soi-même. Pour ce qui est de l'Église catholique, elle se suit parfaitement elle-même, BOSS. *Traité. déf. constan.* II, 21. Vendôme suivi, vu de la maison. Un poème excellent où tout marche et se suit noit. *Art p.* III. Tout s'y soutient, tout s'y suit, tout s'y éclaircit de soi-même, MARM. *Carême, Vérité de la religion*. || Suivre, suivi. On n'aime ne suivre, que celui qui m'aime fasse ce que je ferai. On cherche à quereller? je n'aime pas le bruit; je ne la rien vouloir à personne ne suit, BERTOUCH. *Dict.* III, 9. || Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, la vie est un mélange de bien et de mauv.

— HIST. 1re s... Là vus suivat.... *Ch. de Rol.* IX. Après la voit suivre, IB. LXXXIX. || XIIe s. Auquant home [quelques hommes] s'en estoient allé et desert, et assez de gens les avoient segur, *Machab.* I, 2. || XIIIe s. Or siurai men proposement, Si parlerai avenanment, *Fl. et Blanch.* 34. Et cil qui les suivent lerent suens, VILLEH. LIX. Et il avoient pou de viande; car nus marcheans ne les [le] pooit suivre, IB. CXLI. Et maint autre baron, que de près l'ont suivi, *Berte*, LXXVIII. Et les autres après suivi, *Lai du trot*, p. 77. Fortuut vous sieut plus que le pas, *Ren.* 1675. Et cil [l'amour] pense bien de moi suver, *la Rose*, 1230. La dieu d'amors tantost de loing Me prist à suvir Fare au poing, *ib.* 1812. La loi estoit tele nature que cil qui ne sest de mariage, sice sa mere, se la loi ne li fet grace, *Liv. de jost.* 56. Se feme est digne par lignage ou par mariage, et elle se marie à non digne, cle pert sa dignité, et doit segre la condicion à lo beme, *ib.* 66. Se la condicion n'est segue, *ib.* 191. Comme je voz ai dit de ces deus vices, que le [la] meure de lere n'est cele du blé, BEAUM. XVII, 9. Le hoje ne sont à respondre es cas dont on les ant du meffet à lor devancier, ID. VI, 29. Et le roy li dit : Connestable, sies devant, et je vous suivrè, JOINV. 227. || XVIe s. Car Henri ne sceit tousjors en combattant, Et de Pietre trouver evoir le cuer joiant, *Guesel.* 16315. || XVIe s. Il vouloit trois ou quatre valets tenir après lui, qui le suyvissent partout où il alast, FROISS. II, III, 36. Je vid bien d'autant à ceste campaigne; Suive qui m'ameru ! BASSEL. II. Se tu preses ton fait beaucoup...n'en sieut pas que nous.... c. CHASTEL. *Expos. sur vertu mal prise*. || XVIIe s. Qui voudra donc suivre de Christ la trace.... Il faut premier qu'il soy-mesme renonce, AMYOT, I, 304. Suyvre les façons et fermes receues, MONT. I, 190. Blessis respondit : toutes choses. Comment toutes choses? suivrés[I'prit-il]..... ID. I, 313. Je n'ayme ni à conseiller ny à suyvre une vertu si sauvage, ID. I, 224. Mes bastardes se suyvent, mais parfois c'est de loing, ID. IV, 426. Nos jugements sont maistes, et suyvent la dépravation de nos mœurs, ID. I, 244. Ce prince à la premiere allarme, aiant sauté sur un courtaut, mena les plus proches de sa maison pour courreur, et le reste revenant à suivre-qui-peut, D'AUB. *Hist.* III, 476. Il le suivoit à la trace, et ronoit à l'entour de luy, AMYOT, *Pub.* 14. Laurent affina le secret, et, tandis le sif argent qui veut toujours se suivre, BOSS. 80S. Luther durant ton heur suivra la fortune, BAIF, *Œuvr.* p. 220, dans LACURNE.

— ETYM. Bourg. *swigre* ; Berry, *suire, suivre, suivre, suivre*; Poitou, *suivre, sigre, siguer*; wallon, *sûr*; normand, *siwure*; provenç. *seguir, segre*; esp. et portug. *seguir*; ital. *seguire*; du lat. barbare *sequere* ou *sequire* (d'où *suivre* et *suivir*), dérivé du lat. *sequi*, qui est le même que le grec ἕπω. D'une racine sanscrite *sak*, qu'on trouve en sanscrit sous les deux formes *sak* et *sag*.

I. SUJET, ETTE (su-jè, jè-t), *adj.* || **1°** Qui est dans la dépendance de, qui est obligé d'obéir. Nous sommes tous sujets aux lois et aux coutumes du pays où nous vivons. Vclentés sujettes, CORN. *Mél.* II, 5. .....que le sujet ne maître de l'un et de l'autre glaive, tant spirituel que temporel, et que toute humaine créature lui est sujette, PASC. *Prov.* XIX. Celui-ci nomma pour général de son armée Cyrus, fils de Mandane sa sœur, et de Cambyse roi de Perse, sujet à l'empire des Mèdes, BOSS. *Hist.* I, 7. Il n'y a point de religion qui ne reconnaisse que l'homme est pécheur, et qu'il est sujet à la colère du ciel, FLÉCH. *Serm.* 1er dim. de l'Avent. Vous êtes, comme nous, Sujette à ce pouvoir qu'il [Néron] a reçu de vous, BAC. *Brit.* IV, 1. C'est une fille simple à mes désirs sujette, REGNARD, *Distr.* I, 4. || Être sujet à l'heure, au coup de marteau, au coup de cloche, au coup de sonnette, se dit des gens qui sont obligés d'être quelque part à heure fixe, ou de faire quelque chose à une heure précise, d'ouvrir leur porte ou de laisser entrer quand on frappe, de se rendre où la cloche les appelle, de venir ou bruit de la sonnette. || Terme de fécondité. Pays sujet, fief dépendant d'un état souverain. || **2°** Soumis par conquête. Rome est sujette d'Albe, et ves fils sont défaits, CORN. *Hor.* III, 6. N'eût-il que d'un moment recalé en défaite, Rome eût été, moins un peu plus tard sujette, IB. III, 6. L'Égypte, toute superbe qu'elle était, et de son antiquité, et de ses sages institutions, et de ses conquêtes de son Sésostris, devint sujette des Perses, BOSS. *Hist.* III, 8. || **3°** Absolument. Qui est tenu à un service fort assidu. Ce maître tient ses domestiques fort sujets. Les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parce qu'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde, BOURDAL. *Dominic.* I, *Quinzièm.* 279. || Qui ne peut s'éloigner, s'écarter. Cette femme est fort sujette auprès de son mari. || Il se dit d'un emploi, d'un métier qui exige une grande assiduité. On est fort sujet dans cet emploi. || Terme de manége. Tenir un cheval sujet, le soutenir quand il se traverse. || **4°** Assujetti à supporter quelque charge, à payer certains droits Tout propriétaire est sujet à l'impôt foncier. Il est sujet à telle redevance, à telle servitude. Ils les Athéniens] créèrent des gouverneurs en présidents perpétuels, mais sujets à rendre compte de leur administration, BOSS. *Hist.* I, 8. || **5°** Astreint à quelque nécessité inévitable. Dieu, en punition, le rendit [l'homme] sujet à la mort, PASC. *Prov.* XI. || **6°** En péril de. La vertu n'était que trop

Digitized by Google

l'ostracisme, son. *Sat. xv.* ‖ 7° Porté à... par inclination en par habitude. Il est sujet à s'enivrer. L'ouvrier sujet au vice ne deviendra jamais riche, sacd. *Bible. Ecclésiastiq.* xix, 4. Certains poètes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux, la bruy. 1. Et ce roi [Henri III], trop souvent sujet au repentir, Rebrettait le héros qu'il avait fait partir, volt. *Henr.* iv. ‖ On dit de même : sujet au vin; sujet aux femmes; sujet à ses goûts; sujet à ses plaisirs, etc. ‖ 8° Qui est exposé à éprouver fréquemment certains accidents, en parlant des personnes. J'ai toujours été sujette à mes, etc. Vous avez plaint d'être sujette à des hommes noirs qui vous font assurément beaucoup de mal, m. 4 mai 1672. Vous me conlez trop plaisamment vos malheurs sans moi.... vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs, m. 9 février 1680. Le pauvre homme ne fait grand'pitié; c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à le commettre; j'aimerais mieux boire, m. 18 déc. 1689. Elles-vous sujet à cette cruelle maladie? lui dit-elle avec compassion, voit. *Zadig*, 3. Quoiqu'il fût sujet à des emportements très-fâcheux, je ne lui en vis jamais un pareil, i. j. scribe. *Confess.* vii. ‖ Il est sujet à cautions, se dit d'un homme à qui il ne faut pas trop se fier. Il cela est sujet à caution, cela est exposé à ne pas durer. Nous avons vu des fils de marchands et des fils de commis, qui avaient un peu d'argent et qui n'étaient pas mal faits, avoir entrée dans une des éclatantes cours de l'Europe.... il est vrai que cela est sujet à caution, et qu'assurément que vous êtes découvert, passé d'une extrémité à l'autre, lesage, *Gurab. d'Alf.* i, 8. ‖ Il se dit, en un sens analogue, des choses. Nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder..... sév. 14 sept. 1675. La gloire d'un refus sujet au repentir, bac. *Brit.* ii, 2. Combien nos jugements sur les apparences sont sujets à l'illusion; ne fût-ce que dans la perspective! *l. j.* bocss. *Em.* iii. Peut-être tu saurais, par l'exemple d'un père, Que parfois aux héros la fuite est nécessaire; Qu'elle est vertu souvent, et qu'avec le danger La forme du courage est sujette à changer, p. lemoyne, *Clysse*, iii, 3. ‖ Cette démarche est sujette à bien des inconvénients, cette entreprise est sujette à bien des difficultés, il y a des inconvénients à faire cette démarche, des difficultés à exécuter cette entreprise. ‖ Ce passage est sujet à plusieurs interprétations différentes, on peut l'interpréter de plusieurs manières différentes. ‖ 9° *S. m. et f.* Celui, celle qui est soumis à une autorité souveraine, soit qu'il s'agisse d'un roi, d'une république ou de tout autre souverain. Aussitôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant, Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent, cass. *Nicom.* ii, 4. Le menaçant prudent et sage Ne ses mondres sujets sait tirer quelque usage, la voit. *Rabl.* i, 26. Louis a brisé les fers dont tu [Alger] accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous un gouvernement juste, bos. *Mor. Thér.* Dans le dessein de bien les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes, bourdal. 2e *dim. après Pâques, Dominic.* I, p. 10. Elle [Mme de Montmirel] s'acquittait en femme d'esprit de tous les devoirs d'une fidèle épouse et d'une fidèle sujette, flech. *Mme de Mont.* Cyrus avait raison de dire qu'il ne reconnaissait point de souverains et fidèles sujets que ceux qui avaient de la religion, et qui respectaient la divinité, bolle, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 479. Il fut [dans un despotique] commencer par faire un mauvais sujet pour faire un bon esclave, montesq. *Esp.* iv, 3. Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Vérone, voit. *Mœurs*, 76. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves; ils servirent et fidèles sujets que eut qui avaient de la religion, et qui respectaient la divinité, bolle, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 479. Il fut [dans un despotique] commencer par faire un mauvais sujet pour faire un bon esclave, montesq. *Esp.* iv, 3. Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Vérone, voit. *Mœurs*, 76. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves; ils servirent en

cent broeards à votre sujet, MOL. *Avare*, III, 5. Ce n'est pas la mode de m'accuser de faiblesse pour mes amis.... j'ai fait ici mes preuves de *générosité* sur le sujet des disgraciés, SÉV. à *Bussy*, 26 juill. 1668. Vous voudriez donc que je visse votre cœur sur mon sujet; je suis persuadée que j'en serais contente, ID. à *Mme de Grignan*, 18 janv. 1674. Vous dire que vous demeuriez en repos sur mon sujet, ROSS. *Lett. Corn.* 22, M. Desmaretz parle fort bien sur votre sujet, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 6 févr. 1711. ‖ Être sur le sujet de quelqu'un ou de quelque chose, en parler, en causer. ‖ 4° Il se dit du parlant de son sujet, de l'homme tâté de la Fable, de l'Écriture, de l'histoire. ‖ 5° Terme de musique. Air sur lequel on fait les parties. ‖ Particulièrement. La phrase qui commence une fugue et qui lui sert de thème. ‖ 6° Objet d'une science. Le sujet de la médecine est l'étude des malades. ‖ 7° En logique et en grammaire, terme essentiel de chaque proposition, celui dont on affirme ou nie quelque chose. Il y a quatre sortes de sujets : 1° sujet simple, tant ou singulier qu'un pluriel; 2° sujet multiple; 3° sujet complexe; 4° sujet énoncé par plusieurs mots qui forment un sens total et qui sont équivalents à un nom, DUMARS. *Gram.* I, v, p. 41. Le sujet exprimé, tantôt une idée universelle et qui convient à plusieurs individus, comme celle d'homme, d'animal; tantôt une idée singulière, et qui ne convient qu'à un individu, comme celle de Caïus, Titius, etc., RASTHEL. *Anach.* ch. 57. ‖ Sujet grammatical, le mot auquel le verbe se rapporte; sujet logique, la réunion de tous les mots qui forment le complément le sujet. Dans : l'objet de vos moqueries va vernir, le sujet grammatical est l'objet, par opposition au sujet logique, qui est *vos moqueries*. ‖ 8° Terme de philosophie. L'être qui a conscience de lui-même, par opposition à objet. Le sujet et l'objet. ‖ 9° Personne qui a reçu de Dieu la capacité, à sa conduite. C'est un grand sujet, un digne sujet, un plat sujet, un mince sujet, un pauvre sujet. Il y a encore quelques autres sujets à son âge dont nous devons nous taire beaucoup, BALZ. liv. VIII, lett. 36. La bonté, qui est si aimable en tous les sujets où elle se trouve, vert. *Lett.* 22, Le cardinal Trivulce, le plus capable de l'exécution, et peut-être du sacré collége, RETZ, *Mem.* I, liv. V, p. 72, dans BOISTOUX. Ce qu'elle [l'Académie] sent le plus, c'est d'avoir rencontré un sujet déjà distingué par ses talents, destiné naturellement à aller fort loin, et arrêté au milieu de sa course, FONTEN. *Éloge du Fr.* ‖ Il se dit aussi en bonne, des femmes. La baronne : Mais, Frontin, vous me parlez-là d'un fort joli sujet. — Frontin : Je vous en réponds : aussi je le destine pour Toinette, LESAGE, *Turcaret*, II, 1. C'est une femme entendue, adroite, affectionnée, vertueuse; c'est le meilleur sujet, le plus fidèle, MARIV. *Marianne*, 4e part. ‖ En bon sujet, on le dit aussi de cheval, bien. ‖ Bon sujet se dit aussi, dans les collèges, d'un écolier qui étudie et travaille bien. ‖ Mauvais sujet, homme vil et abandonné à l'intempérance. Quoique je ne fusse pas un mauvais sujet, je vivais avec des gens qui l'étaient passablement, et c'était un moyen de le devenir, DUCLOS, *Chr.* I, 2. Ah! Toutes les femmes aiment naturellement les mauvais sujets, GENLIS, *Mères rir.* I, 9, p. 74, dans POUGENS. Je me nourrissais qu'à demi-pain, et vivais un assez mauvais sujet, BRANTÔME. *Barb. de Sév.* 1, 2. ‖ Mauvais sujet se prend quelquefois en un sens moins défavorable, pour étourdi, folâtre, qui fait des sottises, mais dont le fond est bon, et qui les manières aimables. Nous autres, mauvais sujets, nous inspirons parfois des passions à des douairières, à des héritières, et nous faisons tout plaire d'excellents maris, PICARD, *Deux Philiberts*, II, 12. ‖ On dit de bons, de mauvais sujets, quand on considère les deux mots comme séparés dans la locution : et des bons, des mauvais sujets, quand on les considère comme unis. ‖ 10° Terme de jardinage. L'arbre qu'on destine à être greffé, ou que l'on soumet à cette opération. L'observation des phénomènes que présente l'union de la greffe au sujet, CONDOLLE, *Dubamel*. I, 14° Terme d'anatomie. Cadavre que l'on dissèque. La difficulté de se procurer des sujets. ‖ En termes d'histoire naturelle, un être qu'on examine. On avait fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes comme à un véritable oiseau de paradis, BUFF. *Oit.* I, v, p. 200. ‖ 12° Être rivant qui est l'objet des soins de la médecine ou de l'hygiène. Les animaux domestiques sont les sujets de l'hygiène vétérinaire. On trouve quelquefois des sujets de l'un ou de l'autre sexe, auxquels on ne peut mettre sans danger des vésicatoires avec les cantharides, PORTAL, *Instit. Hom. scienc.* I, IX, p. 402. ‖ Ce malade est un bon sujet, un mauvais sujet, il est d'une bonne ou d'une mauvaise constitution. Fagon, sujet aux atteintes du haut mal, était un détachant sujet en termes de chirurgie, ST-SIM. 99, 57.

— HIST. XIVe s. Et délectacion parfait esperacion, bon par comune un habit parfait son subjet en quoy il est, ORESME, *Eth.* 305. ‖ XVIe s. Si on n'occupe les esprits à certain subject qui les bride, MONT. I, 24. Cent un subject continuel de tormens, ID. I, 71. Certes c'est un subject merveillesusement vain, divers et ondoyant, que l'homme : il est malaysé d'y fonder jugement constant et uniforme, ID. I, 1. A peine trouverons-ils jamais la veine porte semblable en deux subjets, pour la variété de l'individu, PARÉ, I, 21.

— ETYM. *Sujet* 1.

SUJÉTION (su-jé-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. ‖ 1° Domination qui subjugue. Il [un conquérant] mettra tout sous sa sujétion, PASC. *Proph.* 26, éd. FAUGÈRE. Il gouverna sa province avec beaucoup de prudence, et y bâtit Carthage la Neuve, qui fut longtemps en sujétion, ROSS. *Hist.* I, 8. Rendre pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujétion, ou d'esclavage, ou de soumission, VOLT. *Mél. Hist. Mens. Monarq. tex. Sidèc.* ‖ 2° État de celui qui est sujet d'un prince, d'un chef. Le prince veut-il que je sois son sujet, quand je ne retire rien de la sujétion, MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Il [l'individu] devenait sujet, sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion, TH. *Rom.* 8. ‖ 3° État de celui qui est assujetti. Il est dangereux de se faire des habitudes, elles deviennent des sujétions. Il n'est fait une sujétion de se lever tous les jours à la même heure, dès que l'âge ne permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, DESC. *Méth.* I, 14. Je crois que le mois d'août sera encore plus long, puisque ce sera le temps des étuis; n'en déplaise à la compagnie, c'est toujours une sujétion pour moi d'aller les trouver à Vire, on de craindre qu'ils ne viennent ici, SÉV. 71. L'esprit d'opposition, qui ne peut pas supporter la moindre sujétion, ni la moindre humiliation, BONNARD. *Instruct. Humilité de la foi, Exhort.* II, 3, 322. Dès longtemps qu'on ait à se trouver chargé d'un indigent, on goûte à peine les nouveaux avantages qui le tirent enfin de notre sujétion, LA BRUY. *Du Souverain*, on se propose le repos que pour s'affranchir de la sujétion et du travail, VAUVEN. *Mor. CRIT.* Avec une valeur brillante.... il [le duc d'Orléans] vint de général, se tir [Louis XIV] lui-même de l'être; mais il fut toujours en sujétion à la cour et en tutelle à l'armée, DUCLOS, *Œuvr.* I, v, p. 198. ‖ 4° L'assiduité qui est la plus nécessaire auprès d'une personne. C'est un homme auprès duquel il faut une grande sujétion. La sujétion d'un domestique auprès de son maître, d'un médecin auprès d'un malade, d'une femme auprès de son mari. ‖ 5° Assiduité exigée par une charge, par un emploi. Et voilà, en l'état où je suis, toute la cour que je fais, et la seule sujétion que je m'oblige de rendre, BALZ. liv. VII, lett. 7. Les dames du palais sont dans une grande sujétion, SÉV. 5 janv. 1674. Les dames du palais sont réglées à servir par semaine.... si la maréchale d'Humières boude, elle fera mal sa cour; car le roi veut de la sujétion, ID. 9 janv. 1674. L'affaiblissement de sa santé, les visites à rendre ou à recevoir, la sujétion des académies auxquelles malheureusement ma subsistance est attachée, me rendent la vie de Paris insupportable, D'ALEMB. *Ecl. à Voltaire*, 21 déc. 1760. ‖ 6° Incommodités, servitudes auxquelles une maison est sujette. C'est une maison où il y a de grandes sujétions.

— HIST. XIIe s. Li evesques de Lundres une epîstle escrit Seint Thomas altre mer.... Amur, subjection e salue li manda, *Th. le mart.* 81. ‖ XIIIe s. En subjection pardurable puissent il vivre! *Psautier, Ps* 81. Sers ne sours, ne mus, ne sous aigles, ne hons qui soit en subjection d'autrui par reli-gion, sans l'autorité de son par-dessus, ne poent recevoir arbitrage sor eus, BEAUM. XII, 16. ‖ XIVe s. Bien [il] le defenderoit encontre le glouton Qui nous cuide tenir en se [sa] subgession, *Hugues Capet*, v. 1787. Pour ce est ce forte chose de tenir en subjection et de moderer telle passion laquelle nous avons dès le commencement, ORESME, *Eth.* 30. ‖ XVIe s. Ces gens d'armes prirent plusieurs villes et petits forts, et mirent tout le pays de la environ en leur subjection et en l'obeissance du roi de France, FROISS. II, II, 69. ‖ XVIIe s. Nous devrons la subjection et l'obéissance à toute TOPS, MONT. I, 13. Accidents auxquels chacun de nous est en buie par une naturelle subjection, ID. I, 20. Je cette colline il seroit découvert batu en dans; cette subjection estoit accompagnée de tant d'incommodites..., BELLEGUE, *Guerre d'Escosse*, II, 18. La dite demeurée à la montié du drut de subjection et sommaige, qui est, toutes les fois et quantes fois qu'il lui plaira envoyer l'un de ses hommes et sujets faire message, porter lettres ou autrement, est tenu d'y aller chacun en son tour, pourveu qu'il puisse aller et venir entre deux soleils, DU CANGE, *sommagium*, au mot *sagma*.

— ETYM. PROV. *subjection*; esp. *sujecion*; ital. *suggezione*; du lat. *subjectionem* (VOY. SUJET 1).

† **SULCATURE** (sul-ka-tu-r'), s. f. Terme de géologie. Trace en forme de sillon produite par frottement ou par érosion. La direction des sulcatures.

— ETYM. Lat. *sulcare*, sillonner.

† **SULCIFORME** (sul-si-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un sillon, de sillons.

— ETYM. Lat. *sulcus*, sillon, et *forme*.

† **SULF...** ou **SULFO...** Se met, dans le langage de la chimie, devant un nom de sel pour désigner un sulfosel : sulfoantimoniate.

† **SULFACÉTIQUE** (sul-fa-sé-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfacétique, corps qui se forme par l'action de l'acide sulfurique anhydre sur l'acide acétique pur.

† **SULFACIDE** (sul-fa-si-d'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné aux sulfures qui, dans leurs combinaisons avec d'autres corps, jouent le rôle d'acide ou de corps électro-négatif. On les appelle aussi sulfures acides.

† **SULFARSÉNIEUX** (sul-far-sé-ni-eu), *adj. m.* Terme de chimie. Acide sulfarsénieux, combinaison acide de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénieux. On l'appelle aussi sulfure jaune d'arsenic et orpiment.

† **SULFARSÉNIQUE** (sul-far-sé-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfarsénique, composé acide de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénique.

† **SULFATAGE** (sul-fa-ta-j'), *s. m.* Espèce de chaulage des grains qui se fait à l'aide du plâtre ou sulfate de ehaux.

SULFATE (sul-fa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels produits par la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases salifiables.

† **SULFATÉ, ÉE** (sul-fa-té, tée), *part. passé* de sulfater. Combiné avec un sulfate. Du crystal de chaux sulfatée parfaitement transparent et limpide, MOR, *Instit. Hom. scienc.* 1812, 1re sect. p. 52. ‖ Eaux minérales sulfatées, celles qui contiennent du sulfate de chaux, ou cette épithète soit applicable à toutes celles qui contiennent des sulfates quelconques.

† **SULFATER** (sul-fa-té), *v. a.* Tremper dans un bain de sulfate de cuivre les bois et surtout les échalas de vigne ou paisseaux, pour les rendre plus durables.

† **SULFATEUR** (sul-fa-teur), *s. m.* Nom donné aux ouvriers qui fabriquent le sulfate de quinine.

† **SULFATIQUE** (sul-fa-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Ether sulfatique, éther composé qu'on obtient en faisant arriver des vapeurs d'acide sulfurique anhydre dans un ballon contenant de l'éther bien déharassé d'eau.

† **SULFATISATION** (sul-fa-ti-za-sion), *s. f.* Terme de chimie. Transformation en sulfate. C'est à ces forces congruentes qu'est due la sulfatisation spontanée qu'éprouvent à l'air les sulfures de cuivre natif, quand on les humecte, FOURCROY, *Conn. chim.* I, VI, p. 207.

† **SULFAZOTITE** (sul-fa-zo-li-t'), *s. m.* Groupe de sels à base de potasse qu'on obtient en faisant arriver de l'acide sulfureux gazeux dans une solution concentrée d'azotite de potasse.

† **SULFHYDRATE** (sul-fi-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels produits par la combinaison de certains sulfures avec l'acide sulfhydrique (autrefois hydrosulfate).

† **SULFHYDRIQUE** (sul-fi-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfhydrique, combinaison d'hydrogène et de soufre, très-répandue dans la nature. C'est un gaz incolore, d'une odeur fétide d'œufs pourris, très-soluble dans l'eau (autrefois hydrosulfurique).

† **SULFHYDROMÈTRE** (sul-fi-dro-mè-tr'), *s. m.*

Digitized by Google

Petit tube gradué, en verre, destiné à déterminer la proportion de soufre contenu dans les eaux sulfureuses naturelles ou artificielles, en le remplissant d'une solution titrée d'iode. Cet instrument est fondé sur la propriété que possède l'iode de déplacer le soufre et de s'y substituer équivalent par équivalent.

† **SULPHYDROMÉTRIE** (sul-fi-dro-mé-trie), *s. f.* Emploi du sulfhydromètre.

† **SULPHYDROMÉTRIQUE** (sul-fi-dro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la sulfhydrométrie. Le tube sulfhydrométrique.

† **SULPISATINE** (sul-fi-za-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action du gaz sulfhydrique sur la solution d'isatine.

SULPITE (sul-fi-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases.

† **SULPOANTIMONIATE** (sul-fo-an-ti-mo-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés par l'acide sulfoantimonique et les bases.

† **SULFOANTIMONIQUE** (sul-fo-an-ti-mo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfoantimonique, sulfure d'antimoine acide, correspondant à l'acide antimonique.

† **SULFOBASE** (sul-fo-ba-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sulfure qui joue le rôle de base, dit aussi sulfure basique.

† **SULFOCARBONATE** (sul-fo-kar-bo-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel obtenu par la combinaison d'un sulfure basique avec le sulfure de carbone.

† **SULFOCARBONIQUE** (sul-fo-kar-bo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfocarbonique ou sulfure de carbone, combinaison de carbone et de soufre (voyez, SULFURE DE CARBONE).

† **SULFOCHLORURE** (sul-fo-klo-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'un sulfure avec un chlorure. On dit de même sulfiodure.

† **SULFOCYANOGÈNE** (sul-fo-si-a-no-jè-n'), *s. m.* Sulfure de cyanogène.

† **SULFOGLYCÉRIQUE** (sul-fo-gli-sé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfoglycérique, produit de l'action de l'acide sulfurique sur la glycérine.

† **SULFOÏÉIQUE** (sul-fo-ïé-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfoléique, produit de l'action de l'acide sulfurique sur l'oléine.

† **SULFOPURPURIQUE** (sul-fo-pur-pu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sulfopourpre, dit aussi phénéine, acide obtenu en dissolvant l'indigo par l'acide sulfurique fumant.

† **SULFOSEL** (sul-fo-sè-l'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par la combinaison d'un sulfure métallique électro-négatif ou sulfacide avec un sulfure électro-positif ou sulfobase.

† **SULFOVINATE** (sul-fo-vi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide sulfovinique et les bases.

† **SULFOVINIQUE** (sul-fo-vi-ni-k'), *adj.* Acide sulfovinique, acide qu'on obtient en chauffant de l'acide sulfurique avec de l'alcool.

† **SULFURABILITÉ** (sul-fu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité de ce qui est sulfurable. L'ordre de sulfurabilité des métaux, FOURNET, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. XIII, p. 83.

† **SULFURABLE** (sul-fu-ra-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui peut être sulfuré.

† **SULFURAGE** (sul-fu-ré-j'), *s. f.* Nom donné par quelques auteurs à ce que d'autres ont appelé glairine. Il nom réservé par d'autres aux alguen de la glairine des eaux sulfureuses.

† **SULFURATION** (sul-fu-ra-sion), *s. f.* Terme de chimie. Action de combiner la soufre avec un autre corps.

SULFURE (sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Nom général des composés binaires formés par le soufre avec les métaux et quelques métalloïdes. Les sulfures métalliques sont extrêmement abondants et fréquents dans la nature; ils constituent le plus grand nombre des mines métalliqurgiques, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 214. || Sulfure de carbone, substance employée aujourd hui en grand par l'industrie pour mettre en pâte le caoutchouc, et pour retirer, de résidus perdus jusqu'à ce jour, des matières grasses d'une valeur considérable.

† **SULFURÉ, ÉE** (sul-fu-ré, rée), *part. passé* de sulfurer. L'acide sulfhydrique était appelé jadis gaz hydrogène sulfuré.

† **SULFURER** (sul-fu-ré), *v. a.* Terme de chimie. Faire entrer du soufre en combinaison. Les solutions de sulfures alcalins noircissent lorsqu'on les sulfurant. Ainsi d'entre que la dissolution de sulfure.... ne tienne sulfurer les métaux déposés, SECQUART, *Acad. desse Comptes rendus*, t. LXIV, p. 1214

— HIST. XVIe S. Les eaux naturellement salées, nitreuses et sulphurées, PARÉ, VI, 12. Une alumeuse sulphurée, M. DARU, 16.

— ETYM. Lat. *sulfuratus*, soufré, de *sulfur*, soufre.

SULFUREUX, EUSE (sul-fu-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui tient de la nature du soufre. Des exhalaisons sulfureuses et minérales, RAYNAL, *Hist. philol.* VI, 18. Ce reflet sulfureux de corps de Lucifer, d'était le pâle jour qu'il traîne au nos ténèbres, Le rayon sulfureux qu'en des songes funèbres Il nous apporte de l'enfer! V. HUGO, *Ball.* VIII. || 2° Eau sulfureuse, eau qui contient en dissolution des sels de soufre, et qui dégage de l'acide sulfhydrique. Par cent canaux cette onde sulfureuses.... Multiplient sa vertu, soulent la vie et détourne les maux, MILLEV. *Emma et Eyin.* || 3° Terme de chimie. Acide sulfureux, acide formé par la combustion du soufre dans l'air; c'est un gaz sulfocarni. || Se dit aussi des sels ou entre l'acide sulfureux ou qui lui correspondent pour la composition, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 214.

— ETYM. Provenç. *solpros*; du lat. *sulfurosus*, de *sulfur*, soufre.

† **SULFURIDE** (sul-fu-ri-d'), *s. m.* Famille de corps qui comprend le soufre.

† **SULFURIFÈRE** (sul-fu-ri-fè-r'), *adj.* Qui contient du soufre.

— ETYM. Lat. *sulfur*, soufre, et *ferre*, porter.

SULFURIQUE (sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au soufre. || Acide sulfurique, acide liquide, de consistance oléagineuse, qui dans son plus grand état de concentration conserve encore le cinquième de son poids d'eau (anhydre, il est solide, cristallisé en aiguilles blanches, brillantes, amiantacées. || Acide sulfurique que fument ou de Nordhausen, acide sulfurique du commerce; c'est un mélange d'acide anhydre et d'acide monohydraté. || Acide sulfurique concentré ou monohydraté, c'est l'acide sulfurique ordinaire, le plus concentré. || Acide sulfurique hibydraté. Il s'obtient en mélangeant les précédent avec un poids d'eau égal à celui qu'il renferme déjà. || Acide sulfurique, l'acide sulfurique trihydraté. Il perd son eau à 100° ainsi que le hibydraté. || Acide sulfurique alcoolisé, l'eau de Rabel; c'est un mélange d'alcool sulfurique ou acétène monexé, éther hydratique, oxyde d'éthyle, c'est le plus ancien des éthers connus, celui que l'on emploie le plus fréquemment, que l'on a longtemps désigné et que l'on désigne encore journellement en matière médicale par le mot seul éther.

† **SULIN** (su-lin), *s. m.* Nom donné par Adanson à la *crepidule porcelaine*, coquilles univalves, de Lamark, laquelle a été la *patelle perrexe* de certains auteurs.

† **SULPICIEN** (sul-pi-sin), *adj. m.* Qui a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, ou dans d'autres séminaires qui en dépendent. || Substantivement. Un sulpicien.

1. **SULTAN** (sul-tan), *s. m.* || 1° Titre de l'empereur des Turcs. *Je sais que des sultans l'usage m'est contraire*, RAC. *Bajaz.* I, 3. || 2° Titre de plusieurs autres princes mahométans et tartares. || 3° Fig. Par extension, il se dit d'un prince absolu comme les sultans. Cette éblouissante époque de notre histoire, si glorieuse aux yeux du vulgaire, si humiliante, si funeste aux yeux des sages, ou, sans aller plus loin, si peu qu'il avait faite en ajoutant Marie Thérèse, notre sultan Louis XIV prodigua l'or et le sang de ses peuples au stérile honneur d'augmenter ses provinces, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 238. || Fig. et familièrement. Homme absolu, tyrannique. Il se conduit en vrai sultan. || 4° Par plaisanterie, homme qui entretient plusieurs maîtresses à la fois. Scandalisant Paris par ses vieilles tendresses, Arcas, sultan goutteux, Veut avoir vingt maîtresses, DELRET, *le XVIIIe siècle.*

— ETYM. Provenç. *sultan*; catal. *sultá*; espagn. *sultan*; ital. *sultano*; du bas-lat. *soldanus*, que les glossateurs latins disent un mot chaldéen; d'après du Cange, ce mot se trouve sur des médailles de Chosroès, roi de Perse. Le mot est aussi arabe et signifie dominateur, souverain, de *salá*, dominer.

2. **SULTAN** (sul-tan), *s. m.* Meuble de toilette à l'usage des dames, qui consiste en une corbeille recouverte d'une étoffe de soie. Il peut mêmes en forme de cousin, rempli d'espèces aromatiques et servant à garnir l'intérieur des petits coffres où l'on met du linge.

† **SULTANAT** (sul-ta-na), *s. m.* Dignité de sultan. || Règne d'un sultan.

† **SULTANE** (sul-ta-n'), *s. f.* || 1° Titre des femmes du Grand Seigneur. Il faut au sultan des sultanes, il faut des perles au poignard, V. HUGO, *Orient.* 13. || Sultane favorite, celle qui est, de la part du sultan, l'objet d'une faveur particulière. || Sultane aseki, celle qui a donné un fils au sultan. C'est en ce sens que Racine emploie le mot sultane : Il mène il a voulu que l'heureuse Roxane, Avant qu'elle eût un fils, prît le nom de sultane, RAC. *Bajaz.* I, 1. || Sultane validé, la mère du sultan régnant. Il y a dans un sauvages libre, maîtresse. Et bon ! bon ! bon ! Que le vin est bon ! Buvons à nos sultanes, SATURIN, *Chanson de table.* || 2° Robe de longueur pas devant et faite des plus belles étoffes, dont la mode commença vers 1688 et ne dura pas longtemps. || 4° Terme de pâtissier. Sultane à la Chantilly, sorte de grillage en sucre filé dont on recouvre certains entremets. || 5° Poule sultane, la poule d'eau.

3. **SULTANE** (sul-ta-n'), *s. f.* Vaisseau de guerre turc. Les sultanes turques ne résisteront pas plus que les Algériens; pour les sultanes du sérail de Moustapha, elles appartiennent de droit au vainqueur, VOLT. *Lett. d'Arab.* II, 3 fév. 1770.

SULTANIN (sul-ta-nin), *s. m.* Monnaie d'or qui a cours en Turquie, en Égypte et dans les États barbaresques. Avant la paix d'Alger, le sultanin dont on se servait dans la régence valait 8 fr. 87 c. Il ne vous a point oublié, monseigneur, poursuivi vieje en Italie, en Morée, voilà deux sultanins d'or qu'il m'a chargé de vous remettre, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1.

— ETYM. Arabe, *soulthanyy*, impérial, de *sultan*.

SUMAC (su-mak), *s. m.* || 1° Genre de la famille des térébinthacées; on y distingue : le sumac des corroyeurs, rhus *coriaria*, L. arbrisseau de l'Europe méridionale; le sumac vénéneux, rhus *toxicodendrum*, L. arbrisseau de l'Amérique; et le sumac au vernis, dont le suc, également vénéneux, sert, chez les Japonais, à vernir les ustensiles de bois. || 2° Nom donné par les teinturiers aux feuilles, fleurs, baies et graines de sumac, récoltées, séchées et réduites en poudre pour un même grossière. Sumac ou sommet et herbe de maroquin, le roi possant payera 10 sols, *Tarif*, 18 sept. 1660. || On a aussi nommé Vrai sumac ou sumac à servir à passer les maroquins, *Règl. sur les manuf.* août 1669, *teinturiers en laine*, art. 6.

— HIST. XVIe S. Eau de forge, eau laquelle on aurait fait bouillir sumach et roses rouges, PARÉ, VII, 25.

— ETYM. Esp. *sumaque*; portug. *summagre*; de l'arabe *sommak*.

† **SUMBUL** (son-bul), *s. m.* Plante embellifère de la Perse, d'espèce inconnue, dont on extrait une résine médicinale.

† **SUMMUM** (so-mmom), *s. m.* Mot latin dont on se sert pour exprimer le plus haut point, le plus haut degré. Les savants ont des acides ou les oxydes ne sont point au summum d'oxygénation, sont susceptibles, théoriquement parlant, d'absorber de l'oxygène, BERNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 303, dans POUCHET.

— ETYM. Lat. *summus*, le plus haut, superlatif de *super*, sur.

† **SUNNITE** (su-nni-t'), *s. m.* Chez les musulmans, secte de la tradition. Les sunnites reconnaissent Abubeker et Osman pour légitimes successeurs de Mahomet. Les Turcs sont sunnites.

— ETYM. Arabe, *sunnyy*, orthodoxe, de *sunna*, loi traditionnelle.

† **SUOVÉTAURILIES** (su-o-vé-to-ri-li-e), *s. f. pl.* Sacrifice d'une truie, d'une brebis et d'un taureau.

— ETYM. Lat. *suovetaurilia*, de *sus*, porc, oris, mouton, et *taurus*, taureau.

† **SUPÉ, ÉE** (su-pé, ée), *part. passé* de super. Terme de marine. L'opération du fait [qu'un navire reposant dans un port à marée basse sur la vase n'ait pu se relever à marée haute], c'est que le brick s'est trouvé ce que l'on appelle en marine supé, c'est-à-dire que la vase fermant le lit où reposait la coque s'est moulée hermétiquement sur le navire, formant adhérence complète, *Nouvelliste de Rouen*, dans *Journ. des Débats*, 9 avril 1859. || Un cordage est supé quand il est engagé entre le rôa et la pace de la morisaire d'une poulie.

SUPER (su-pè), *v. a.* || 1° Terme de marine. Se dit de l'action d'une pompe qui, ne rencontrant

Digitized by Google

plus d'eau, aspire d'époque. Super les écoupes au lieu d'eau. ‖ **S.** *V. n.* Se houcher, en parlant d'une voie d'eau qui se ferme soit par l'herbe, soit par quelque autre corps que le hasard y introduit. La voie d'eau a supé.

— ETYM. Norm. *super*, aspirer; angl. *to sup*, boire à petits coups, de l'allemand *saufen*.

† **SUPER**.... préfixe qui est le latin *super*, *sur*; grec, *ὑπέρ*; goth. *ufar*; all. *über*; angl. *over*, et qui se met avant un autre mot pour désigner une situation plus élevée.

† **SUPÉRATION** (su-pé-ra-sion), *s. f.* Ancien terme d'astronomie. La différence de mouvement de deux planètes, lorsque l'une est plus vite et l'autre plus tardive.

— ETYM. Lat. *superare*, surpasser.

† **SUPERALLIAIRE** (su-pèr-a-lli-è-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé au-dessus de l'aisselle.

† **SUPERBE** (su-pèr-b'), *adj.* ‖ **1°** Qui est orgueilleux, d'un orgueil qui apparaît dans l'air et l'extérieur. En accordant à un homme qu'il est savant, on ne laissera pas de le convaincre qu'il a tort d'être superbe. PASC. *Pens.* XX, 181, éd. HAVET. Le plus parfait de tous [les anges déchus] qui avait été avec le plus superbe. Le plus fier, le plus malfaisant, comme le plus malheureux, BOSS. *Hist* II, 1. Les esprits superbes qui veulent se faire un nom, qui aiment les inventions de leur esprit, etc. 2e *instr. prat.* II. Sapor, qui savait être humble et superbe selon les temps, s'arrêta dès qu'il eut appris que l'armée de l'empire approchait, FLECH, *Hist. de Théodose* II, 65. Dans le monde, les hommes réservé Cette femme superbe entre le front levé, BAC. *Ath.* II, 3. Je vois Iphicrène entre les bras d'un prêtre; Elle fait tout l'orgueil de ses superbe mère, ID. *Iphig.* II, 1. Les hommes qui sont superbes les uns aux autres, se révoltent aussi sans cesse, RÉFL. I, XVII, 3, 170. Félaire superbe de mon amour même, et le tien me faisait respecter ici, MONTESQ. *Lett. pers.* 137. Ne sais-tu pas encore, homme fondé à superbe, Que Dieu punit insensible enseveli sous l'herbe Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel Rentrent dans le néant aux yeux de l'Eternel? VOLT. *Fanat.* I, 4. Et qui Mahal, le grand pui, le roi des hommes superbe, Louis la nomberbe... P. L. CON. *Simple disc.* ‖ Substantivement. Le superbe sera trompé, et il ne demeurera point dans son éclat, parce que ses désirs seront comme comme l'enfer, SACI, *Bible, Habacuc*, II, 5. Elle [la religion chrétienne] élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, et offre une parfaite sans les deux, PASC. *Pens.* XI, 3, éd. HAVET. Le superbe est un homme riche et puissant, qui a un grand équipage, qui donne de grands repas, qui aide de son train, et sa parure par celle des chevaux qui tirent son carrosse, MALEBR. *Rech. cur.* V, 7, Alhalie: Que vous dit cette loi? — Joas: Que Dieu veut être aimé.... Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide, BAC. *Athal.* II, 7. ‖ Il se prend quelquefois en bonne part. Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte, Implacable ennemi des amoureuses lois? BAC. *Phèdre*, I, 3. ‖ **2°** Qui a le caractère de la superbe, de l'orgueil. Alexandre reçut des lettres de Darius conçues en termes si superbes qu'il s'en offensa, VAUGEL. *Q. C.* IV, 1. Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour, Franche d'ambition, je me crois assez superbe; Mais, si sur votre front je puis me voir un jour, La plus humble des fleurs sera la plus superbe, BERNARDIN, *Harmonie de Nature*, Les Fleurs. Les esprits ardents..... qui mêlant à la religion un chagrin superbe, une hardiesse indomptée et leur propre esprit, poussent tout à l'extrémité, BOSS. *Var.* V, 1. Ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni prêtres, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguaient les hommes, ID. *Hist. d'Or.* De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, ID. *Le prince* part à ce premier mouvement; déjà l'armée hollandaise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas, ID. *Louis de Bourbon*. J'enlèverais vos mépris, et j'ai vu vos discours Combien j'achèterais vos superbes secours, BAC. *Iphig.* IV, 6. Autant que de Joad l'inflexible rudesse De leur superbe oreille [des rois] offrirait la mollesse, Autant je les charmais par ma dextérité, ID. *Athal.* II, 3. Mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages, MONTESQ. *Sylla et Eucrate*. Il en avait marque un superbe dépit, MARMONTEL, *Mém.* VII. Loin du superbe ennui que l'éclat environne, A-

CHÉN. *Elég.* I, 4. ‖ **3°** Il se dit des animaux qui semblent orgueilleux de leur force. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tenta encor notre archer.... LA FONT. *Fabl.* VII, 27. Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois, Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix, RAC. *Phèdre*, V, 6. ‖ **4°** Terme d'anatomie. Le muscle superbe, le muscle droit supérieur, ou releveur de l'œil, qui entre en action lorsque cet organe exprime l'orgueil. ‖ **5°** Il se dit des grands monuments dont la hauteur semble être un orgueil. L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, BAC. *Athal.* V, 1. ‖ **6°** Il se dit, familièrement, somptueux. Une forêt superbe. Encore que la vanité tâche, en quelque sorte, d'en couvrir la honte [de la mort] par la bonnaud de la sépulture, il se voit peu d'hommes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau, BOSS. *Gerney*. Tous mes soins, à l'instant changeant de contenance, Ont tissu du feuin la superbe ordonnance, BOIL. *Sat.* III. Je songe quelle était autrefois cette ville Si superbe en remparts, en héros si brillante, BAC. *Andr.* I, 1. Un cabinet superbe et solitaire Des secrets de Titus est le dépositaire, ID. *Bérén.* I, 1. C'est donc ici d'Esther le superbe asile, ID. *Esth.* II, 1. Mais extrêmement superbe par les millions que M. de Louvois y avait enfouis, ST-SIM. 28, 73. ‖ Il se dit aussi des hommes en ce sens. C'est un homme superbe en habits, en latitinents, en équipages. ‖ Un homme superbe, un très-bel homme. ‖ Ironiquement et fâtiérement. Vous êtes superbe, vous avez des idées magnifiques, BOIL. *Sat.* IX. Il parcourt des ouvrages d'esprit, très-beau. Un superbe discours. Un ouvrage superbe. ‖ **8°** Il se dit de la magnificence du temps du roi. Il fait un temps superbe. Figaro : Comment trouvez-vous cette nuit? — Le comte : Superbe pour un amant, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* I, 2. Le jour de terre est beau et le ciel est superbe, V. HUGO, *Crépuse.* 28. ‖ **9°** *S. f.* La superbe, espèce de liliacée, *lilium superbum*, L.

— HIST. XIIIe S. Cil qui se vante et monstre d'aveir tous biens et deprise les autres, est apelés superbes et orgueilleus, BRUN. LATINI, *Trésor*, I, 38. Ce fu li premiers qui fu apelés superbes ennemis que sont les Turcs, LANOUE, 421. Il nous fit faire à Poictiers à chacun une houpelande fort superbe, LAUN. 1, 1. Et quant il fu premier, il eleva les triumphes en ceste superbe magnificence, AMYOT, *Rom.* 25. Se devoyant es façons de faire de monarchie superbe et royale, ID. *Camillus*, ID. 31. En-tu point superbet? en-tu point iraconde? [c'est un ivrè pédant qui parle], REGNIER. *Contes*, XIII. Voyez ces grandes et superbes fondations anciennes : aprez la grande et superbe pompe de l'enterrement..., MONT. II, 389.

— ETYM. Ital. *superbo*, de *superbus*, de *super*, *sur*, et le suffixe *bus* (comparez *acer-bus*, *mor-bus*, etc.), qui répond au radical sanscrit *bhû*, être, lat. *fui*, *fore*, *fieri* : qui est au-dessus.

† **SUPERBEMENT** (su-pèr-be-man), *adv.* D'une manière superbe, avec orgueil. Il est fait longtemps l'arrogance de Rome A eu qu'être Remain n'était être plus qu'homme; Mais aujourd'hui se mettre avec sa liberté, CORN. *Pomp.* I, 1. Si l'on ne se connaît plein de superbe, d'ambition, de concupiscence, de mépris d'injustice, de vanité aveugle, PASC. *Pens.* XI, 11, éd. HAVET. Il faut que l'extérieur soit joint à l'intérieur..., c'est-à-dire que l'on se mette à genoux, prie dans le cœur... attende de cet extérieur le secours et superstition; ne veuloir pas se jeindre à l'intérieur est superbe, ID. XII, 33 bis. Le lieu propre à la superbe est la sagesse; car on ne peut accuser à un homme qu'il s'est rendu sage, et qu'il a tort d'être glorieux, ID. XIV, 181. Cependant du superbe olio a le cœur lourdi, TH. CORN. *Cont. d'Org.* IV, 6. Ilici mes amis, un peu moins de superbe, J. S. BOUHS. *Epît.* I, 3. Un curé osa lui dire publiquement qu'il avait trois filles qui seraient toutes de sa perte, la superbe, l'avarice et l'impureté : Hé bien, il faut s'en défaire, reprenait Richard; je donne la superbe aux Templiers, l'avarice aux moines de Clunac, et l'impureté aux prélats de mon royaume, MILLOT, *Hist. de France, Philippe Auguste*, année 1198.

— REM. Balzac et Vaugelas condamnaient superbe; l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, le borne aux matières de dévotion; et Voltaire le rejette de la poésie noble. Mais il a triomphé de ces condamnations.

— HIST. XIIIe S. La superbe d'icels chi tei hairent, mantes tules hores, *Liber psalm.* p. 100. ‖ XIVe S. Voilà la route [déroute] qu'eut M. d'Aussun plus pour une superbe de vouloir faire quelque chose grande, que non pour faute de cœur ni de conduite, MONLUC, *Mém.* I, 1, p. 189, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *superbia*; espagn. *soberbia*; ital. *superbia*; du lat. *superbus*, de *superbus* (voy. SUPERBE 1).

† **SUPERBERBEMENT** (su-pèr-be-man), *adv.* ‖ **1°** D'une manière superbe. Il [saint François de Sales] ne connaît pas ces manières superbement et sèchement désintéressées, BOSS. *Etats d'orais.* VIII, 2. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, LAMY, *Ent.* Cette espérité [de Frédéric, dans le récit d'une de ses victoires] est bien plus héroïque que ces inscriptions lâtueuses qui ornaient autrefois trop superbement la galerie de Versailles, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* juillet 1763. ‖ **2°** Avec magnificence. Deux fortes légions superbement armées, MALH. *Sophon.* II, 4. Ce riche était vêtu superbement, il mangeait la splendeur et la magnificence, MASS. *Carême, Havre, riche.* ‖ Fig. L'histoire ecclésiastique m'apprend que saint Martin, votre serviteur [de Jésus], ayant donné la moitié de son manteau à un pauvre qui lui demandait l'aumône, vous lui apparûtes la nuit, dans une vision merveilleuse, paré superbement de cette moitié de manteau, BOSS. *Panég. saint Franç. d'Ass.* I.

— HIST. XVIe S. Il ne fault point demander si Sa Majesté fut superbement receue, CARLOIX, III, 9. Maison superbement bastie, AMYOT, *Public.* 18. Si fierement et superbement seant en son tribunal, ID. *Sylla*, 7. Ils feroit triumpher, grandement, et la tyrannie Qui si superbement tu exerces en moi, DESPORTES, *Diverses amours*, XXI, *Complainte allant en Pologne*.

— ETYM. *Superbe*, et le suffixe *ment*.

† **SUPERCARGO** (su-pèr-kar-go), *s. m.* Voy. SUBRÉCARGUE.

† **SUPERCÉLESTE** (su-pèr-sé-lè-st'), *adj.* Qui s'élève au-dessus du ciel, qui se perd dans les nues.

— HIST. XVIe S. Entre nous, ce sont choses que j'ay toujours veues de singulier accord, les opinions supercelestes et les mœurs soubterranes, MONT. IV, 301.

— ETYM. *Super...*, et *céleste*.

SUPERCHERIE (su-pèr-che-ri), *s. f.* ‖ **1°** Mauvais tour, insulte (sens propre, primitif, mais aujourd'hui inusité). Et ce ne sera pas en ma faveur, ce sera une supercherie que je recevrai, BALZ. LIV. VII, lett. 11. Je t'ai emporté faits avec finesse. Voyons si le projet ne saurait avorter, Si ta supercherie.... — Elle est si bien tissue Qu'il faut manquer de sens pour en être dupe, CORN. *Clit.* I, 4. Et de peur de supercherie, [pour] Le tourne [un homme faisant la mort], le retourne, approche son museau, ST-AMANT. *Poés.* V, 301. N'aurait-on joué pièce et fait supercherie? MOL. *Tart.* II, 5. On se plaint partout et avec raison de la supercherie et de l'infidélité avec laquelle les femmes des autres font leurs affaires, VAUBAN, *Dîme*, 8, 83. Je regarde ces supercheries [attribution à Voltaire de Sait et David] des libraires comme des crimes de faux; on est aussi punissable de mettre un nom supposé d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire son écriture, VOLT. *Lett. diamétr.* 21 juil. 1766.

— HIST. XVIIe S. Ce medecin qui m'ordonne par fascilement une supercherie et un affront, comme l'on dit, BOCCHET, *Sérées*, I, p. 305, dans LACURNE. Faire une supercherie à un homme quand on luy fait un mauvais tour à l'impourveu, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 661, dans LACURNE. De quatre [dans un duel à second], c'est une partie lors; si vostre second est à terre, vous en avez deux sur les bras, avecques raison; et de dire que c'est supercherie, elle l'est vrayement, comme de charger, bien armé, un homme qui n'a qu'un trongon d'espée..... MONT. III, 418.

— ETYM. Ital. *superchieria*, outrage, insulte, de *superchio*, qui excède, surabondant. *Superchio* a pour radical le lat. *super*, sur. Du sens d'outrage le mot est venu à celui de tromperie.

† **SUPERCONSCIENTIEUX, RESE** (su-pèr-kon-kon-si-ein, ci-e-z'), *adj.* Terme burlesque. Magnifique, très-beau.

— ETYM. Mot inité de Rabelais qui a dit *superconscientieux*. On trouve un mot analogue et plus ancien dans un sermon joyeux de la vie de saint Ognon : *Credo in superlyoustuscuenzis creature magnificentis* (MONTARLOT), *Rec. de pièces franç. des XVe et XVIe siècles*, t. I, p. 205).

† **SUPERCRÉTACÉ, ÉE** (su-pèr-kré-ta-sé), *adj.*

Digitized by Google

adj. Terme de géologie. Qui est placé au-dessus de la craie. Terrain supercrétacé.

— ETYM. *Super...*, et *crétacé*.

† **SUPÈRE** (su-pè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé au-dessus d'une autre chose. Ovaire supère, ovaire libre dans l'intérieur de la fleur, parce qu'il paraît au-dessus des étamines et du calice || Calice supère, calice qui s'insère au-dessus de l'ovaire, avec la paroi duquel il est confondu et soudé par sa base. || *La radicule est dite supère, lorsqu'elle se dirige vers le point de l'ovaire d'où part le style.*

— ETYM. Lat. *superus*, qui est en haut, de *super*, sur, au-dessus.

SUPERFETATION (su-pèr-fé-ta-sion), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Conception d'un fœtus lorsqu'il y en a déjà un dans la matrice. La possibilité de la superfétation chez l'homme est très-contestée. Les jumeaux, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, et cependant il n'y a jamais de superfétation, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 85. || 2° Fig. Ce qui est en trop. Ce chapitre est entièrement inutile, c'est une superfétation. Pour soutenir ces superfétations lyriques, on ne manque pas de soutenir le spectacle par des ballets pantomimes, LA HARPE, *Corresp.* t. V, p. 88.

— HIST. XVIe S. La superfétation, à savoir engendrer de rechef *sur* un engendrement, PARÉ, XXIII, 6.

— ETYM. Lat. *superfetare*, de *super*, sur, et *fetus*, fœtus.

† **SUPERFICIAIRE** (su-pèr-fi-si-è-r'), *adj.* Qui appartient à la superficie. || Terme de jurisprudence. Propriétaire superficiaire, se dit de celui qui, par suite d'une convention, a fait bâtir sur le terrain d'autrui et ne possède que ce qui est à la superficie de la terre.

— HIST. XVIe S. La cavité peu creuse et presque superficiaire [de l'omoplate] a été appellée *glene*, PARÉ, IX, 43.

— ETYM. Provenç. *superficiari*; espagn. *superficiario*; du lat. *superficiarius*, de *superficies*, superficie.

† **SUPERFICIALITÉ** (su-pèr-fi-si-a-li-té), *s. f.* Néologisme. Etat de ce qui est superficiel. La superficialité de ses connaissances.

SUPERFICIE (su-pèr-fi-si), *s. f.* || 1° L'étendue d'une surface. La superficie d'un champ. Comme on dit que la superficie du royaume contient trente mille lieues carrées et chaque lieue sait personnes au moins, VAUBAN, *Dime*, p. 76. || Terme de droit. La superficie cède au fonds, la surface du terrain et, en conséquence, tout ce qui est bâti ou planté dessus appartient au propriétaire du fonds. || Droit de superficie, droit de propriété de la superficie et de ce qui en bâti dessus, détaché, par convention, du droit de propriété du fonds. || 2° Particulièrement, en termes de géométrie, surface d'un corps considéré quant à sa longueur et à sa largeur, sans égard à sa profondeur. La superficie de la terre. La superficie fut plus égale et ce, par rapport aux grandes inégalités composent la lumière, qu'un amas de montagnes, de cavités, d'intervalles, VOLT. *Phil. Newt.* II, 2. Si la superficie d'un corps est comme le carré de son diamètre, la solidité de ce corps est comme le cube de ce même diamètre, ID. *Dict. phil. Tr. Bacon*, I. || 3° Surface des corps considérée comme ayant quelque profondeur. Enlever la superficie d'un corps. || 4° Par extension, l'apparence extérieure des corps. Qui ne voit avec quelle pompe elles [les dames] étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie? BOSS. *Panég. Sti Cather.* 2. || 5° Fig. Ce qui est comparé dans les objets moraux à la superficie des objets physiques. L'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, SÉV. 6 NOV. 1680. Feu M. du Hamel, qui ne jugeait pas les hommes par la superficie, VOLTAIRE, *Lettr.* Ce n'est pas en fonds, mais la superficie des mœurs qui a changé, MARMONTEL, Œuv. I, XVII, p. 276. [Des lecteurs] qui remuent à peine l'âme à la superficie et peignent comme une fadeur le sentiment le plus ORACEUX qui puisse agiter le cœur humain, STAEL, *Corinne*, VII, 2. || S'arrêter à la superficie, ne point aller au fond des choses. || 6° Fig. Il se dit d'apparences morales, sans que le fonds s'y trouve. Cette vanité et fatuerie religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que le corps et la superficie des bonnes œuvres, FLÉCH. *Duc de Mont.* Celui-là [le peuple] a un bon fondset n'a point de dehors; ceux-ci [les grands] n'ont que des dehors et qu'une simple superficie, LA BRUY. IX. Une croyance fondée sur l'autorité n'est qu'une superficie, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 74. || 7° Fig. Connaissance superficielle, légère, imparfaite. Son esprit manque de profondeur, il n'a qu'une simple superficie. C'est une liseuse [Mme de Kerman]; elle sait un peu de tout; j'ai aussi une petite teinture; de sorte que nos superficies s'accommodent fort bien ensemble, SÉV. 30 AVR. 1688. ....Ma foi, la cour m'ennuie; L'esprit de ce pays n'est qu'en superficie, REGNARD, *Joueur*, II, 4. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 14 juin 1769.

— HIST. XIIe S. Cant [quand] nos oslons la superficie de vertut des cors [oeuvre] de notre jesu, *Job*, 448. || var^t^ S. Mes s'il eussent des yex de lina [lynx], la qor ne luminans scheluns..... Ne por lor luisans superficions..... Ne ier semblassent estre beles, *la Resurr.* 9277. || 8° S. Ce crâne[ci debors plains [uni] en la superficie, ii. MONDEVILLE, f° 43, *verso*. Il ert ù. La superficie extérieure du cerveau est molle, tendre, ALG. 6. Superficie est qui a longueur et largeur tant seulement, FOUCAULT, *Elém. d'Euclide*, p. 1.

— ETYM. Provenç. *superficia*; esp. et ital. *superficie*; du lat. *superficies*, de *super*, sur, et *facies*, face.

SUPERFICIEL, ELLE (su-pèr-fi-si-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est relatif à la surface. Les dix plus considérables [tremblements de terre] est celui qui se fit ressentir au Canada en 1663; il s'étendit sur plus de deux cents lieues de longueur sur cent lieues de largeur, et plus de vingt mille lieues superficielles, BUFF. *Add. théor. terre, Œuv.* t. III, p. 53. Il [pécureuil de Madagascar] a de cesset jours de l'ouïe et de la vue le mesurant, en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, ID. *Quadrup.* t. XIII, p. 84. || 2° Fig. Qui n'est pas de fond, de raison est superficielle. Une brûlure superficielle. || Fig. Les premières, qu'on appelle perceptions pures, sont, pour ainsi dire, superficielles à l'âme, elles ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement, MALEBR. *Rech. ver.* I, 1. La philosophie n'était point en lui une teinture légère, et une décoration superficielle; c'était le sentiment profond et une seconde nature difficile à distinguer d'avec la première, PONTER. *Carré*, I. Terme de botanique. Parasites superficiels, ceux qui vivent à la surface des végétaux, sans leur emprunter leur nourriture; ce sont de fausses parasites. || 3° Fig. Qui est sans profondeur, qui ne va pas à l'intérieur. Vous n'avez qu'un désir superficiel de réformer vos défauts, BOSS. *Lett. Corn.* 344. C'est là [dans l'histoire] quelques dates de batailles qui vient de la flatterie et superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas, ID. *Duch. d'Orl.* Une existence superficielle compose pour un temps le visage et la contenance [après une mort]; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés, FLÉCH. *Daphine*. [L'ouvrage de] [Voltaire] est [pour] [Voltaire] ni n'a paru assez superficiel, mais libre et impartial, VOLT. *Lett. Moultou*, 14 juill. 1770. Une teinture superficielle nous a persuadé que l'âme, elles ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement, MALEBR. *Rech. ver.* I, 1. Vous n'avez qu'un désir superficiel de réformer vos défauts, BOSS. *Lett. Corn.* 344. C'est là [dans l'histoire] quelques dates de batailles qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas, ID. *Duch. d'Orl.* Une existence superficielle compose pour un temps le visage et la contenance [après une mort]; mais l'esprit et le cœur n'en sont pas frappés, FLÉCH. *Daphine*. [L'ouvrage de] [Voltaire] est [pour] [Voltaire] ni n'a paru assez superficiel, mais libre et impartial, VOLT. *Lett. Moultou*, 14 juill. 1770. Une teinture superficielle nous a persuadé que l'âme, elles ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement, MALEBR. *Rech. ver.* I, 1. || 4° Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Un fort grand nombre de gens superficiels et de mauvais jugements jamais rien, et qui n'aperçoivent que confusément les différences des choses, MALEBR. *Rech. ver.* II, part. 2, ch. 6. Les plus sensés enfin ou tant d'hommes superficiels blasphèment ce qu'ils ignorent, MASS. *Or. fun. Conti*. En le lisant avec réflexion [Voltaire], on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Tout paraît stérile à des esprits stériles, tout à des esprits superficiels pour des esprits superficiels; et pour des esprits naturellement obscurs tout est obscur, MARMONTEL, Œuv. I, VIII, p. 270.

— HIST. XIVe S. L'un [cancer] est parfont, l'autre mains [moins] parfont et plus superficiel, H. DE MONDEVILLE, f° 94. Humeur est un bien plus superficial, et n'est pas si vray bien comme.... CHRISME, *Eth.* V, 9. || XVIe S. Quant à ses tuniques [de la matrice], la superficielle, dite commune, lui est donnée du peritoine, à l'endroit du sacrum, PARÉ, I, 4. Petits fossés, par où l'eau superficielle vuidera hors, ID. IX. SCHUIS, 116.

— ETYM. Provenç. et espagn. *superficial*; ital. *superficiale*; du lat. *superficialis*, de *superficies*, superficie.

SUPERFICIELLEMENT (su-pèr-fi-si-è-le-man), *adv.* || 1° En superficie. Ce champ contient neuf mètres superficiellement, c'est-à-dire trois mètres carrés. || 2° D'une manière superficielle. Ce coup ne l'a touché que superficiellement. || Fig. J'ai dit que vous aviez lu superficiellement les petites lettres [les Provinciales]; je n'en reprens; elles sont belles et trop dignes de vous pour avoir étudié que vous ne les eussiez toutes lues avec application, SÉV. 6 JUIL. 1689. Vous pensez que ces paroles passent superficiellement dans mon cœur, vous vous trompez; je les sens vivement, elles s'y établissent, ID. 23 AVR. 1689.

— HIST. XIVe S. Benivolence vient soudenement, et ceulx qui l'ont aiment superficialement et felonnent, ORESME, *Ethiq.* 260. || XVIe S. Les nerfs sont distribuez superficiellement en la tunique du foye, PARÉ, I, 48. La figure quarrée, aiant en chacune de ses faces vingt perches, en contiendra superficiellement 400 quarrees, ID. DE SAINCT, 12.

— ETYM. *Superficiel*, et le suffixe ment.

SUPERFINANCIÈRE (su-pèr-fi-na, fi-n'), *adj.* Terme de commerce. Qui a un degré supérieur de finesse. Drap superfin. Papier superfin. || Substantivement. C'est du superfin, cela est très-fin.

— ETYM. *Super...*, et *fin* 2.

SUPERFLU, UE (su-pèr-flu, flu-e), *adj.* || 1° Qui est de trop. Des ornements superflus. Un rude hiver achève de dépouiller la princesse Anne de ce qui lui restait de superflu, BOSS. *Anne de Gonz.* Elle [Mme d'Aiguillon] donna ce qu'elle avait de superflu..., elle se retrancha de ce que d'autres auraient pris pour nécessaire, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon*. L'abondance des choses nécessaires, le mépris des superflues, TÉM. *Tél.* V. Ce qui est superflu dans la bouche de théâtre] est toujours mauvais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* V, 2. || Terme de botanique (système de Linné). Polygamie superflue, polygamie comprenant des fleurs hermaphrodites au disque et femelles à la circonférence. || Rimes superflues, celles qui embrassent non-seulement la rime consonnante tout entière, mais tout ou partie de la syllabe précédente, comme jalousie et Andalousie. || 2° Inutile. Vous ne voulez pas me rendre un office superflu, BALZ. Hiv. VI, 21. Si Rome s'est laissé ôter la liberté de lui dire des choses nécessaires? n'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? FLÉCH. *Immaculée Conception*. N'allons point sur vous des périls superflus, BAC. *Méthr.* IV, 4. Que nous servent, hélas! ces regrets superflus? TH. *Enfa.* I, 1. Vous connaissez vos crimes; il serait superflu de vous les reprocher, VOLT. *Olymp.* V, 6. En toute chose, rien de superflu, J. P. BOUSS. *Em.* II. Nos bons parents nous envoia autrefois apprendre outre marche; il était plus à propos de vivre du pays; on est pu l'en dédommager ensuite, mais on fit le mal essentiel de le mal superflu, SAINT, *Hist. de Nap.* III, 2. || 3° S. m. Ce qui est de trop. C'est [la purgation des capucins] un remède pour ôter le superflu bien superflu, SÉV. 29 JUIN 1680. Le point principal est que j'avoue du superflu, et j'en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible, VOLT. *Dict. phil.* Pour les riches hommes qui ne peuvent être agités par un superflu de vie dont ils ne savent que faire, STAEL, *Corinne*, XIII, 1. || Par plaisanterie. Je n'étais amusé dans votre cour à expliquer le superflu de la boisson, MOL. *Méd. malg. lui*, III, 5. || 4° Ce qui est, pour la vie, au delà du nécessaire. Le pouvoir de ce nécessaire ce qu'il [le pauvre] n'a pas, vous empêcherez ce superflu que vous avez, BOURDAL. 8e *dim. après la Pentecôte, Domin.* I, III, p. 1003. Les hommes veulent tout avoir, et ne rendent rien du superflu par le désir du superflu, FÉN. *Tél.* V. Trolle est utile à ceux qui ont trop de bien; il leur ôte l'embarras du superflu, il leur aide à faire l'aumône de l'argent, LA BRUY. V. Ô la bon temps que ce siècle de fer! Le superflu, chose très-nécessaire, A réuni l'un et l'autre hémisphère, VOLT. *Mondain*. Le superflu devient avec le temps chose très-nécessaire, BEFF. *Etc. arithm. mor.* Œuvr. I, X, p. 425. M. d'Alembert établit pour principe de morale l'obligation de ne pas regarder comme légitime l'usage de son superflu, lorsque d'autres hommes sont privés du nécessaire, CONDORCET, *D'Alembert*. Pendant la paix, il cultive un petit champ qui suffirait à peine aux besoins de l'homme le plus modéré dans ses désirs, et qui procure à l'homme un superflu dont il soulage les besoins des autres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7.

— HIST. XIVe S. Et dient en tel cas lez expositeurs, que une negacion est superflue, ORESME, *Ethiq.* 33. J'entens art humain par science De philosophie et prudence, Qui vienne des mains preparer

Digitized by Google

La matière, puis separer Le superflu, *l'Alch.* mod. 251. || XV° S. Le vray desbuit estoit de regarder la belle pucelle qui ordonnée estoit pour la pris; car tant estoit superflue en toutes exquises beaultez, qu'elle rassaisoit tous ceulx qui la regardoient, *Percefforest*, t. v, f° 88. || XVI° S. Je ne seray point superflu [prolixe] en ramassant ici ce qu'on peut trouver en leurs livres, CALV. *Inst.* 1120. L'homme superflu et excessif en s'aimant trop, se va spauvrissant, LANOUE, 472. Quand le peu suffit, le beaucoup devient superflu, ib. 263. Il bannit aussi tous mestiers superflus et inutiles, AMYOT, *Lyc.* 11. Le commun populaire, qui parvenu se passoit à peu, en devint superflu, sumptueux et dissolu, ib. *Péric.* 16. Mettre son argent en choses curieuses et superflues, ib. *Caton*, 36. Couper un sixiesme doigt en nombre superflu, PARÉ, *Introd.* 2. Polypus, chancres et autres chairs superflues, ib. 16. Nous avons assez de travail du mal, sans nous travailler à ces regies superflues [touchant la maniere de se comporter dans la douleur], ID. VIII, 301. Tout ce qui est au-delà [des nécessités naturelles] est superflu pour eulx [des peuples sauvages], ID. I, 241.

— ETYM. Provenç. *superflu*; espagn. et ital. *superfluo*; du lat. *superfluus*, de *super*, au-dessus, et *fluere*, couler (voy. FLUER).

SUPERFLUITÉ (su-pèr-flui-té), s. f. || 1° Ce qui est superflu. La seconde est inutilité, et celle-là leur défaut accoutumé de la superfluité de l'infante, et font langueur le théâtre par le peu qu'elles contiennent à la principale aventure, *Grand Scanderbeg*, *Cid*. Le bile, riche présent de la blonde Cérès, Trop touffu, bien souvent épuise les guérets, En superfluités répandant d'ombrages, LA CHAT. *Polit.* 15, 41. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité [un double menton], MÉN. 20 oct. 1685. La table toutefois, sans superfluité, n'avait rien que d'honnête en sa frugalité, FONT. *Nat.* 1. Il faut visiter la superfluité des choses comme la surabondance des mots, MARMONTEL, *Œuvres*, t. VII, p. 406. || 2° Choses superflues. Vous connaissez par là des idées principales : vous mettrez les accessoires à leur place : vous éviterez les superfluités, et vous vous arrêterez sur les idées intermédiaires qui mériteront d'être développées, CONDIL. *Art d'ér. Œuvr.* t. VII, p. 289, dans POUGENS. || 3° Particulièrement, chose de luxe. [Mme] Hocquart, qui trouvait honteux que l'avance n'eût point de bornes, que le luxe se répandît en superfluités infinies, et qu'il n'y eût que la chétive et pauvre agriculture et pêcherie, FLECH. *Aiguillon*. Les empereurs Nerva, Trojan, Antonin, Marc-Aurèle, firent vendre les palais, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles précieux et toutes les superfluités dont ils pouvaient se passer, BOLLIN, *Traité des Et.* v, 1, 3. L'abus des superfluités dont on se fait des besoins, MASS. *Coméd. De la Nat. et d'Artist.* Il l'exempte des autres peuples de l'Europe, les François montrèrent un goût décidé pour les superfluités de l'Orient, MONTESQ. *Esp.* XIX, 11, 5. || 4° Humeurs surabondantes. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde, me donnent de la force, et me font voir que ma faiblesse venait de quelques fluités que j'avais encore dans le corps, sév. 281.

— HIST. XII° S. Toz jors engenrent la char superfluiteiz, ki toz jors nont à retrenchier, *Job*, p. 481. || XIII° S. Ele fera à espurger les superfluitez et les lamées qui se puent [peuvent] engerrer [engendrer] entour le cuer [cœur], AUBERANT, f° 3. || XIV° S. La maelle est pure sans superfluité ne ressiement, ii. DE MONDEVILLE, f° 61. Qui ses biens presens garde sans superfluité, De legier ne puet pas avoir enmitié, *Gérart de Rous.* v. 2017. Autres jouveneaus desquels, au temps du roy Tarquin, la luxure et la superfluité avoit esté moult grande, BERCHEURE, *T.* 3, 29, recit. Largesces oultrageuses et superfluïtés, comme de viandes grandes et oultrageuses, *Ménagier*, I, 3. || XV° S. Tous les jours nous ni faillons point que nous n'eussons quelque bonne prise dont nous estuffons nos superfluités et jolietés, et maintenant tout nous est mort, FROISS. II, III, 24. Et est à eschever [eviter] la superfluité d'officiers aujourduy et ou temps present, *Bibl. des ch.* 2e série, I, II, p. 239. Qu'elle [l'âme] apprenge d'estre contente de peu, et non pas desirer superfluité, *Intern. consol.* II, VI. || XVI° S. Il [Xenophon] estimoit que l'exercice, le travail continuel et la sobrieté debvoient avoir cuict et assiéché toutes ces superfluitez [cracher et suer], MONT. II, 91.

— ETYM. Provenç. *superfluitat*, *sobrefluitat*; espagn. *superfluidad*; ital. *superfluità*; du lat. *superfluitatem*, de *superfluus*, superflu.

SUPÉRIEUR, EURE (su-pé-ri-eur, eu-r'), *adj.* || I° Qui est situé au-dessus, par opposition à inférieur. Les étages supérieurs. Les galeries supérieures. Dans l'homme, les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 87. || Membres supérieurs, les deux bras ou membres attachés au thorax, par opposition aux deux cuisses et jambes attachées au bassin. || Terme d'astronomie. Planètes supérieures, celles dont l'orbite comprendrait l'orbite de la terre si on les projetait sur un même plan. Mars est la première des planètes supérieures. || 2° Il se dit des pays les plus rapprochés de la source du fleuve ou des fleuves qui les traversent. Les provinces supérieures de l'Asie. La Germanie supérieure. || Le Rhin supérieur, le Rhin inférieur, en parlant de deux des trois bras du fleuve, selon que leur source est plus ou moins éloignée de leur point de réunion. || 3° Qui occupe un rang élevé dans une échelle fictive. Les magistrats supérieurs. Les officiers supérieurs, c'est dit des vertébrés proprement dits, dans la théorie anatomique qui regarde les articulés comme des vertébrés inférieurs. || Il se dit ordres de quartiers les uns par rapport aux autres. Comme chaque addition particulière peut faire passer des unités dans l'ordre immédiatement supérieur, on conçoit qu'il faut comprimenter par la somme des unités simples, CONDIL. *Lang. calc.* II, 3. || 4° Qui est d'un ordre plus élevé. Les classes supérieures de la société. Fonctions supérieures. Vous aurez une paroisse de plus, dont vous serez le seigneur supérieur avec toutes les marques, SÉV. 9 FÉV. 1688. || Comme substantif, supérieur, supérieure, ceux, ceux-là qui jugent en dernier ressort. || Officier supérieur, officier d'un grade élevé; c'est dans notre hiérarchie militaire le chef de bataillon ou d'escadron, le lieutenant-colonel, le colonel et les officiers assimilés. || Terme de philosophie. Concept supérieur, dans le kantisme, idée générale. || 5° Fig. Qui est au-dessus de tous les personnes. Quand l'éloignement de ce grand maistre [Mazarin] ont attiré celui de ses confidents, supérieur par sa naissance, par son génie dont il admirait d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison... sous le *Tellier*. Le grand monarque, qui, toujours plein de feu dans la dispute, nullement dressé à la politesse d'un monde qu'il n'avait pas vu, ne reconnaissant rien de supérieur à lui que Dieu, CONST. NARBON. Je n'avais point séparé le souverain et le philosophe [dans Frédéric II]; et vous étez le Platon qui avait guidé Athenes pour un roi supérieur assurément à Denys le Tyran, *Correspond.* 3 juill. 1746. Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore [à Iéna] supérieur de vingt mille hommes à l'armée française, D. JAUCOURT. Mahomet, elle est encore fort supérieure à toutes les tragédies qu'on nous donne aujourd'hui, D'ALEMB. *Lett. au Roi de Pr.* 1er juill. 1776. || 6° Abondamment. Place au-dessus des autres par des avantages intellectuels ou moraux. La baronne : Le laquais de M. Turcaret est un sot, un brutal, dont on ne peut tirer le moindre service. — Et je voudrais mettre à sa place quelque habile homme, quelqu'un de ces pièces supérieures qui sont faite pour gouverner les esprits médiocres, — FONTE : Je vous vois venir, madame, cela me regarde, LESAGE, *Turc*, I, 9. Les Maures passaient pour une nation supérieure; ce ne serait honoré de s'aller à eux; le surnom de Rodrigue [le Cid] était maure, VOLT. *Mœurs*, 81. C'est [Turgot] un esprit supérieur et une très-belle âme, ne, *Lett. de La Luzerne*, 19 déc. 1775. Il est démontré que les nations ne peuvent avoir des génies supérieurs qu'après que les langues ont déjà fait des progrès considérables, DESTUT. COMM. *Instn.* II, 1. Je plaignit de la difficulté qu'éprouvait une femme supérieure à rencontrer l'objet dont elle s'est fait une image idéale, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Il se dit des choses en cet emploi. Ses Tusculanes [de Cicéron] et son traité de la Nature des dieux..... sont si supérieures dans leur genre, que rien ne les a égalés depuis, VOLT. *Triumv. not.* || Supérieur, pris absolument, se dit aussi d'une supériorité militaire numérique. Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes contre les Anglais très-supérieurs, VOLT. *Mœurs*, 176. Charles ne balança pas à attaquer avec sa petite troupe cette armée si supérieure, ID. *Bourse*, I, 11. || 7° Fig. Être supérieur à, avec un nom du chose pour régime, ne pas se laisser dominer par. Que la tendresse pour madame sa femme, qu'il venait d'appeler une faiblesse, était une de ces sortes de choses que l'on pardonne condamne, mais que la morale justifie, parce qu'elles sont une marque de la bonté d'un cœur qui ne peut être supérieur à la politique, qu'il ne soit en même temps à l'intérêt, BRETT, *Mém.* t. II, liv. III, p. 23, dans POUGENS. Supérieur à la petite vanité de ne placer dans ses livres que ce qu'il a découvert ou observé le premier, CONDORCET, *Duhamel*. || Être supérieur aux événements, etc. avoir un courage à l'épreuve des événements, etc. Quand la vertu n'aurait point d'autre consolation, n'en est-ce pas une assez grande que d'être délivré des inquiétudes les plus vives des passions, de n'être rendu supérieur aux événements...? MASS. *Carême, Pécheresse*. Accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événements, BEAUMARCH. *Barb de Sév.* I, 2. || Être supérieur à sa place, avoir plus de talents, de capacité, que n'en exige la place qu'on occupe. || 8° S. m. et f. *Supérieur*, supérieure, celui, celle qui a autorité sur un autre. Il faut obéir à ses supérieurs. Les relations de supérieur à inférieur. || 9° En particulier, dans les couvents, le supérieur, la supérieure, celui ou celle qui gouverne un monastère. Que de conformité de mœurs et de doctrine! Que d'union d'esprits sous un supérieur! CORN. *Imit.* I, 18. Ce critique, on jeensure, on contrôle toutes choses; la supérieure même n'est pas exempte d'être sur le tapis; Jim Bâtuse se promène et se mauire d'Agis, ROS. *Sermont, Instruct. sur le silence*, I. Qu'est-ce, dans une communauté religieuse, qu'un supérieur? C'est le procureur et le tuteur de la règle, qui, par une obligation propre et spéciale, doit la soutenir, doit l'autoriser, doit la défendre et la venger, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 328. || 10° Qui supérieur est responsable de ceux que lieu a mis sous son obéissance, ID. *Pensées*, t. II, p. 267. || 11° Supérieur s'est dit de la femme qui tient une maison de filles publiques. Un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon..., cette fille rendit compte à sa supérieure, qui, dans fort en relation avec le régent..., STAAL, *Mém.* t. II, p. 49.

— REM. Supérieur ne prend pas de degré de comparaison; on ne dit pas : plus supérieur, moins supérieur, aussi supérieur, parce que supérieur représentant le lat. *superior*, est par lui-même un comparatif. Cependant, comme ce comparatif est latin, non français, il a souvent perdu à être observé; et des auteurs y adjoignent des degrés de comparaison. Examinez les Romains, vous ne les trouverez jamais si supérieurs que dans le choix des circonstances dans lesquelles ils firent les biens et les maux, MONTESQ. *Espr. XXII*, 12. Un être intelligent plus supérieur au monde et à moi que je ne le suis au cuivre dont j'ai composé ma sphère lui sphère représentant le monde], VOLT. *Dial.* 7. Une beauté y déploya [dans un rôle] les talents les plus supérieurs, ID. *Lett. à Lekain*, 28 oct. 1760.

— HIST. XII° S. Li emperaores d'Inde superior, *Ch. d'Ant.* VII, 231. || XVI° S. Saint Paul dit : Toute personne soit sujetie aux puissances superieures, LANOUE, 214. Les peuples qui souffrent des violences par l'orgueil ou avarice des superieurs, ID. 214. L'inferieur ne doit pas toujours acompter tout ce que son superieur lui ordonne, ID. 218. Et qui juge la loy, il n'est point observateur, mais son et superieur, CALV. *Instit.* 949.

— ETYM. Lat. *superiorem*, comparatif formé de la prép. *super*, sur, au dessus.

SUPÉRIEUREMENT (su-pé-ri-eu-re-man), *adv.* || 1° D'une manière supérieure. Fléchier et Marsollier ont fait la Vie du cardinal Ximenès, mais l'un supérieurement à l'autre, MARMONTEL, *Inst.* || Absolument et sans comparaison exprimée, d'une manière excellente, parfaitement. Polybe, qui a écrit si supérieurement la guerre de Rome et de Carthage, VOLT. *Mœurs, Premiers peuples*. Mme Denis a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la Comtesse de Givri ou Charlot, ID. *Lett. Voisenon*, 19 oct. 1767. Qui à la réputation de manier supérieurement les armes, I J. ROUSS. *Hél.* I, 57.

— REM. On a employé supérieurement avec de et un substantif, comme infiniment avec de. Comme vous avez supérieurement observé, vous l'éprouverez facilement l'artifice, GENLIS, *Théât. d'éd. l'Infortune*, 1, 2.

— ETYM. *Supérieure*, et le suffixe *ment*.

Digitized by Google

SUPÉRIORITÉ (su-pé-ri-o-ri-té), *s. f.* ‖ 1° Prééminence, autorité, excellence, au-dessus des autres. Pour conserver l'air de supériorité qu'il avait usurpé, MAHLT. *Gramm.* 4. Leur principale attention [des Romains] était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, MONTESQ. *Rom.* 3. Ils prirent dans les négociations la même supériorité que dans la guerre, *m. ib.* 21. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes, VOLT. *Louis XIV*, 16. Comme l'homme n'est pas un simple animal, comme sa nature est supérieure à celle des animaux, nous devons nous attacher à démontrer la cause de cette supériorité, *ENCYC. Dict. rais. origin. Chien*, 1, 9, 24. La supériorité d'Aristote paraît surtout dans les écrits où il a pu exposer sa pensée sans mystère, CONDIL. *Hist. anc.* III, 21. Quelque distingué que soit un homme, peut-être ne jouit-il jamais sans mélange de la supériorité d'une femme, STAEL, *Corinne*, VII, 3. La supériorité véritable donne une parfaite bonté, *m. ib.* XV, 6. ‖ *Supériorité* intellectuelle, espèce de souveraineté qui fut reconnue aux États de l'empire d'Allemagne par le traité de Westphalie. ‖ 2° Charge de supérieur dans un couvent. Vous êtes liée par les mêmes engagements que les autres, et, ou vous chargerait de la supériorité, on n'a pas prétendu vous décharger de la régularité, BOURDAL. *Pensées*, I, 2, p. 466. ‖ 3° *Au plur.* Neologisme. Les supériorités, les personnes éminentes en mérite, en renom, etc.

— HIST. XIV° s. Qui sans supériorité et legitime potesté apparente est armé et hardi d'autrui faire mourir... MONSTRELET, I, 47, f. 52. Les dix hommes [décemvirs] esleuz par les Romains eo supériorité, qui firent tant d'insolences que le peuple fut contrainct se mutiner contre eulx, BONIFACE, *Chron. de Gen.* I, 4. Si l'appostasie ou revolte par laquelle l'homme se soustrait de la superiorité de son createur, est un crime villain et execrable..., CALV. *Inst.* 172. Par où l'on peut voir combien la doctrine evangelique est vigoureuse et puissante, pour imprimer aux esprits des hommes la loy d'obeissance et reverence envers les superioritez, LANOUE, 218.

— ETYM. *Supérieur*.

SUPERLATIF, IVE (su-pèr-la-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de grammaire. Qui exprime la qualité bonne ou mauvaise portée au plus haut degré. Adjectif superlatif. Les terminaisons superlatives dans la langue latine. Elle [la langue française] n'aime point les exagérations, parce qu'elles altèrent la vérité; et c'est pour cela sans doute qu'elle n'a point de ces termes qu'on appelle superlatifs, non plus que la langue hébraïque, NONNOTTE, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. ‖ Par extension et familièrement, qui a un caractère d'excellence. Il irrita le ban et l'arrière-ban du canton à une veillée superlative dont son fils et les convertis devaient être les héros, DUC MARTIAL, *Le Comte de la Borderie*, I. ‖ 2° *S. m.* Un superlatif, un adjectif mis au degré superlatif. Cet adjectif, cet adverbe est un superlatif. Eminences et excellences, mots introduits; keux d'éminentissime et d'excellentissime n'ont point encore passé les monts; le cardinal du Perron a fait toutefois tout ce qu'il a pu pour introduire illustrissime; le cardinal de Richelieu a été plus heureux à faire passer le mot généralissime, qui est le seul superlatif que nous ayons, BALZ. *Socrate chrétien*, 3. Ce superlatif [sérénissime] ne leur [aux ducs de Lorraine] est venu dans la tête que lorsque leurs cadets se sont fait traiter d'altesse, *m. ib.* 68, 154. Quand on est pauvre, à un certain point, de l'esprit d'admiration, on n'est pas autrement fourni de celui de lumière et de critique; un grand volontiers aux instructions dans le geste et dans les superlatifs du cicerone qui vous conduit, PATCONNET, *Œuv. div.* I, III, p. 73. La plupart de nos écrivains en prose [vous Italiens] aujourd'hui ont un langage si déclamatoire, si diffus, si abondant en superlatifs, STAEL, *Corinne*, VII, 1. ‖ Superlatif absolu, celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre chose ou à autre personne : par exemple, très-sage. Superlatif relatif, celui qui exprime la qualité avec rapport à autre personne ou à autre chose : par exemple, le plus sage. ‖ Superlatif d'infériorité, celui qui se compose avec les mots le moins, en français : le moins grand de tous, ACAD. ‖ 3° Au superlatif, *loc. adv.* Extrêmement. Il est sot et vain au superlatif.

— HIST. XIII° s. L'une [vie du monde] fu vie positive, Et l'autre [vie des convenz] la superlative, J. DE MEUNG, *Tr.* 893. ‖ XIV° s. En Portugal iront ensamble par avis, Et si il gastoros sa terre et son pais, Qu'il ne li demourra vaillant on parisis : Du royaume seroms roys et superlatifs, *Guesclin*, 9002. ‖ XVI° s. Sur quoy pouvons noter entre les plus superlatifs hiens les celestielles choses, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, 1, 4. Seigneurs, dit la royne, je prie au Dieu superlatif qu'il garde le roy mon seigneur, *Percefforest*, I, 1, f° 85. ‖ XVI° s. Ce mesme personnage (je di Bembo) use d'adverbes ayant forme de superlatifs, lesquels je confesse que notre langue n'a point... mais je respons premierement que les Grecs nous ont faict le plaisir de nous prester une petite particule, laquelle mestans devant les adverbes sans rien qui devant les noms, exprimons ceste superlation, H. ESTIENNE, *Précellence*. Moiseonat laquelle conduite vers ce bestial au superlatif degré de grasse dans trois mois, o. DE SERRES, 228. Il fait trophée de ses tromperies, en quelles il estoit un superlatif, PASQUIER, *Rech.* VIII, 34, 734, dans LACURNE. Si jamais arbalestier du pays, lesquels sont supplestatifz en toute Guyenne..... BAB. IV, 52.

— ETYM. Provenç. *superlatiu*; espagn. et ital. *superlativo*; du lat. *super*, au-dessus, *de super*, au-dessus, et *latum*, porter.

SUPERLATIVEMENT (su-pèr-la-ti-ve-man), *adv.* Terme familier, qui est gaîté qu'eu plaisantant. Au superlatif, extrêmement. Elle est superlativement laide. Quoique tu sois grec d'origine, et superlativement, MOL. *Amphit.* I, 2. VOLT. Vainqueurs, nous serons odieux; vaincus, ridicules, et superlativement ridicules, CH. DE BESNARD, *la Chasse aux mœurs*, 1.

— ETYM. *Superlatif*, et le suffixe *ment*.

‖ **SUPERNATURALISME** (su-pèr-na-tu-ra-li-sm'), *s. m.* VOY. SURNATURALISME.

‖ **SUPÉROVARIÉ, ÉE** (su-pé-ro-va-ri-é, é'), *adj.* Terme de botanique. Dont l'ovaire est supère. ‖ *S. f. plur.* Les supérovariées, nom de l'un des deux groupes principaux dans lesquels les Grès-gamopétales, dans la méthode naturelle modifiée; il comprend les plantes dont l'ovaire est libre ou supère, et se divise en quatre tribus.

— ETYM. *Super...*, et *ovaire*.

‖ **SUPEROXYDATION** (su-pèr-o-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Oxydation avec excès d'oxygène.

SUPÈROSE, ÉE (su-pè-pô-zé, zé'), *part. passé* de *superoser*. Qui a des superoses. ‖ Terme de botanique. Se dit du bulbe, quand il s'en développe un nouveau sur l'ancien, et des lobes de l'anthère quand ils sont placés l'un au-dessus de l'autre.

SUPÉROSER (su-pé-pô-zé), *v. a.* Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. En géométrie, on superpose souvent deux figures pour en démontrer l'égalité.

— ETYM. *Super...*, et *oraire*.

‖ **SUPEROXYDATION** (su-pèr-o-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Oxydation avec excès d'oxygène.

SUPERPOSÉ, ÉE (su-pèr-pô-zé, zé'), *part. passé* de *superposer*. ‖ Terme de botanique. Se dit du bulbe, quand il s'en développe un nouveau sur l'ancien, et des lobes de l'anthère quand ils sont placés l'un au-dessus de l'autre.

SUPERPOSER (su-pèr-pô-zé), *v. a.* Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. En géométrie, on superpose souvent deux figures pour en démontrer l'égalité.

— ETYM. *Super...*, et *poser*.

‖ **SUPERPOSITIF, IVE** (su-pèr-pô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui est des parties qui s'appliquent l'une sur l'autre. La préformation est superpositive, quand les pièces de la corolle ou du calice s'appliquent successivement les unes sur les autres.

SUPERPOSITION (su-pèr-pô-zi-sion), *s. f.* ‖ 1° Action de superposer, ou état de choses superposées. ‖ Terme de médecine. Position *superposition* ou excessive, causée par des substances trop irritantes ou données à contre-temps. C'est encore [les poutres] le moindre et le plus simple remède pour calmer les vomissements et arrêter les superpurgations, GENLIS, *Maison rust.* I, II, p. 209, dans POUGENS. ‖ 2° Jeûnes de superposition, c'est-à-dire jeûnes doubles qui s'étendaient jusqu'à deux jours entiers.

— ETYM. *Super...*, et *position*.

SUPERPURGATION (su-pèr-pur-ga-sion), *s. f.* Terme de médecine. Purgation *superpurgation* ou excessive, causée par des substances trop irritantes ou données à contre-temps. C'est encore [les poutres] le moindre et le plus simple remède pour calmer les vomissements et arrêter les superpurgations, GENLIS, *Maison rust.* I, II, p. 209, dans POUGENS.

— ETYM. *Super...*, et *purgation*.

‖ **SUPERSÉCRÉTION** (su-pèr-sé-kré-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sécrétion excessive.

SUPERSÉDER (su-pèr-sé-dé. La voilée se prend un accent grave quand la syllabe qui est ensuite : je supersède, excepté au futur et au conditionnel : je supersédérai, *v.* 8. Terme vieilli de jurisprudence. SAINSEAU. Ordonne qu'il sera supersédé aux poursuites.

— HIST. XVI° s. Si nous regnidons à ces choses, il sera facile de juger jusques à où la securité doit proceder et où elle doit superseder, CALV. *Inst.* 994.

— ETYM. C'est la forme latine de *surseoir*.

‖ **SUPERSENSIBLE** (su-pèr-san-si-bl'), *adj.* Terme de philosophie. Qui échappe aux sens. On dit plutôt suprasensible.

— ETYM. *Super...*, et *sensible*.

SUPERSTITIEUSEMENT (su-pèr-sti-si-ù-ze-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière superstitieuse. Croire superstitieusement aux revenants. ‖ 2° Fig. En portant l'exactitude, le scrupule jusqu'à l'excès. Il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.

— HIST. XVI° s. S'ils estiment mots estranges ceux qui ont esté curieusement inventez et se defendent superstitieusement..... j'approuve grandement leur sobrieté, CALV. *Instit.* 74.

— ETYM. *Superstitieux*, et *ment*.

SUPERSTITIEUX, EUSE (su-pèr-sti-si-eû, eû-z'), *adj.* ‖ 1° Qui a de la superstition. Le peuple le moins superstitieux est toujours le plus tolérant, VOLT. *Philos. et homélie*. Le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, *Ib. Lett. Hélvétius*, 30 juin 1765. Le savant isaac Vossius, théologien tolérable et superstitieux, de qui Charles II, roi d'Angleterre, disait qu'il croyait tout, excepté la Bible, D'ALEMB. *Œuv.* I, IV, p. 78. Quand le sobre et superstitieux, le génie de l'observation est timide, STAEL, *Allemagne*, II, 2. ‖ Substantivement. Personne superstitieuse. Enfin t'ai-je dépeint la superstitieuse? VOLT. *Nanine*, 1. Le superstitieux est son propre bourreau; il est encore celui de quiconque ne pense pas comme lui, VOLT. *Philos. et homélie*. Ces superstitieux ont tant dans la société ce que les prêtres font dans une armée : ils ont et donnent des terreurs paniques, *m. Dict. phil. Ame*. Le superstitieux est gouverné par le fanatique et le dervis, *m. Dict. philos. Superstition*, V. ‖ 2° Où il y a de la superstition. Une dévotion superstitieuse. Remarquez que les temps les plus superstitieux sont toujours été ceux des plus horribles crimes, VOLT. *Dict. philos. Superstition*, IV. Ce n'étaient point de mechantes femmes, mais des imaginations superstitieuses, STAEL, *Corinne*, I, 1. ‖ 3° Fig. Qui pèche par excès d'exactitude. Sa santé on plaît sa vie ne se soutenait que par une extrême sobriété, par un régime superstitieux, et il pouvait donner pour preuve de son habileté qu'il vivait, FONT. *Fagon*. Les commentateurs, peuple le plus superstitieux de tous ceux qui sont dans le siècle de l'antiquité, HD. *Anc. et mod.*

— HIST. XIII° s. Se ai ne diseut ne n'enseignent aucuns choses superstitieuses ne damnables, *le Songe du vieil pelerin*, I, 11. ‖ XVI° s. Fatables excessives et superstitieuses, CALV. *Inst.* 125. Les chrestiens ne doivent estre superstitieux aux motz, moyennant que le sens soit bon et sain, *m. ib.* 1463.

— ETYM. Lat. *superstitiosus* (voy. SUPERSTITION).

SUPERSTITIOSITÉ (su-pèr-sti-si-o-zi-té, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Sentiment de vénération religieuse, fondé sur la crainte ou l'ignorance, par lequel on croit pouvoir porté à se former de faux devoirs, à redouter des chimères, et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes. La piété est différente de la superstition; soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire, SAC. PENN. XIII, 6, éd. HAVAT. [M. de Montausier] chrétien de bonne foi, sans superstition et sans hypocrisie, FLÉCH. *Duc de Mont.* La superstition semble n'être autre chose qu'une crainte mal réglée de la divinité, LA HARP. *Théoph.* XVI. La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très-folle d'une mère très-sage, VOLT. *Pol. et leg. Tolérance, t'il est utile*..... Quoiconque a un peu vécu avec les hommes a vu sous quelquefois combien aisément on est prêt à sacrifier la nature à la superstition, HD. *Mahomet, Lett.* la superstition sort bien au paysage; Triste dans les cités, elle est gaie au village, elle se sauve même aime voir, en ces vieux, La terre à ses travaux animerait les cieux, DELILLE, *Imag.* VIII. 2° Peuple superstitieux. Crédulité, croyance superstitieuse. La confiance qu'on avait aux oracles chez les anciens était une superstition. Laissons là de Joad l'audace insensée, Et tout ce vain amas de superstitions Qui fermeut votre temple aux autres nations, RAC. *Athal.* n, 4. La superstition, en général, est toujours une erreur; mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable, BUFF. *Ois.* I, XII, p. 39. ‖ Particulièrement. Vaine observation religieuse pratiquée par les anciens et défendue par l'Église. ‖ 3° Vain pré-

Digitized by Google

sage que l'on tire d'accidents purement fortuits. Il y a de la superstition à croire qu'une salière renversée présage un malheur. ‖ 4° Fig. Tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit. Ceux qui l'avaient protégé (l'art des fortifications), ou qui en avaient écrit, s'étaient attachés servilement à certaines règles établies, quoique peu fondées, et à des espèces de superstitions, qui donnaient toujours longueur en chaque genre, et ne disparaissent qu'à l'arrivée de quelque génie supérieur, ROUSS. Taubon. Une si petite attention s'ennoblissait par son principe; et combien ne serait-il pas à souhaiter que le bon public fût toujours ainsi avec autant de superstition ? DID. des Bibliothèques. Il de la Hire, exact jusqu'au scrupule et jusqu'à la superstition, présentait à M. de Louvois des mémoires dressés pour par jour et où les fractions n'étaient pas négligées, DE LA HIRE. Un des avantages de la philosophie appliquée aux matières de goût est de nous guérir ou de nous garantir de la superstition littéraire, D'ALEMB. Mar. t. III, p. 114. Comme la dit fort bien le chevalier de Cellas, elle a toutes les superstitions de la toilette, GONCOURT, Mères-rue. t. I, p. 160, dans ROUSSEL.

— HIST. XVe. Qu'à la superstition de vos yeux les renonces, et au vray Dieu qui vous a créé vous conjurtissez, Myst. de Barl. et Josaphat, dans ORT. DE GRANDV., p. 373. ‖ XVIe s. Il me semble que la superstition a esté nommée de ce qu'en ne se contentant pas de ce qui estoit ordonné de Dieu, elle a fait un amas superflu de choses vaines, CALV. Instit. 88.

— ETYM. Lat. superstitionem, d'un verbe archaïque superstitare, prolonger, de superstes, qui, de stare, se tenir : superstitio, la crainte des dieux, le respect de leur protection, et, en mauvaise part, superstition.

† SUPERSTITIEUSEMENT (su-pèr-sti-si-ô-zi-man), *s. f.* Tendance à la superstition.

— HIST. XVIe S. Superstitieusement, BAB. p. 230, dans LACURNE.

† SUPERSTRUCTION (su-pèr-stru-ksion), *s. f.* Construction au-dessus du sol. Les frais de premier établissement d'une usine comprennent, outre le sol, la superstruction, l'acquisition des machines et celle des outils, Séance du Corps leg. 20 janv. 1870.

† SUPERSTRUCTURE (su-pèr-stru-ktur), *s. f.* ‖ 1° Dans les ponts et chaussées, superstructure d'un pont, la construction de la partie au-dessus d'une rivière, d'un canal, d'un chemin de fer. ‖ 2° Structure superflue et inutile à l'édifice. ‖ Fig. Ce que je stipule inutilement à un livre, à une pièce. La pièce est finie, quand elle est mesurée, tout le reste n'est qu'une superstructure inutile à l'édifice, VOLT. Comm. Corn. Rem. Rompée, v. 3.

— ETYM. Super..., et structure.

† SUPERVOLUTIF, IVE (su-pèr-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est roulé sur. La préfoliation est supervolutive, quand les feuilles ont un de leurs côtés roulé sur lui-même, et enveloppé dans l'autre côté.

— ETYM. Super..., et lat. volvere, rouler.

† SUPINATION (su-pi-na-sion), *s. m.* Terme d'anatomie. Action dans laquelle on porte en arrière l'avant-bras et la main en dehors, de manière que la face antérieure de celle-ci devienne supérieure. ‖ *Adj.* Muscles supinateurs.

— HIST. XVIe S. Les muscles qui tournent la main vers le ciel, nommés supinateurs, PARÉ, t. X.

— ETYM. Voy. SUPINATEUR.

SUPINATION (su-pi-na-sion), *s. f.* ‖ 1° Terme de physiologie. Mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main, de manière que la paume regarde en avant, le bras étant pendant le long du corps. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Position d'un malade couché sur le dos. Le malade était en supination.

— ETYM. Lat. supinationem, de supinare, renverser sur le dos.

† SUPPÉDANE (sup-pé-da-né), *s. m.* En médecine, cataplasme préparé pour la plante des pieds.

— ETYM. Lat. suppedaneum, qui veut dire un marchepied, de sub, sous, et pes, pedis, pied.

† SUPPLANTATEUR (su-plan-ta-teur), *s. m.* Celui qui supplante. Après qu'Esaü aura joui quelque temps de son droit d'aînesse, Jacob rapportera la bénédiction paternelle; il demeurera le seul et véritable supplantateur, comme son nom le lui promettait, BOSS. Sermons, Mél. des bons avec les méchants.

— ETYM. Lat. supplantatorem, de supplantare, supplanter.

† SUPPLANTATION (su-plan-ta-sion), *s. f.* Action de supplanter.

— HIST. XIIIe S. Jubac, qui demeurai o moi en pais, qui mengoit mes pains, enlargi seur mou supplantation, Psautier, fo 81.

— ETYM. Lat. supplantationem, de supplantare, supplanter.

SUPPLANTÉ, ÉE (su-plan-té, tée), *part. passé* de supplanter. Un amant supplanté, CORN. Attila, IV, 1. Un fils supplanté ne pardonne jamais, GENLIS, Mères rivales, t. I, p. 280, dans POUGENS.

† SUPPLANTEMENT (su-plan-te-man), *s. m.* Synonyme de supplantation.

— HIST. XIIIe S. Ihez, hete toi, vien li devant, Et si li fait supplantement, Psautier en vers, dans Liber psalm. p. 271. ‖ XVIe S. Voyant son sang et ses propres subjetz à cest supplantement, il n'avoit peu despouiller envers son superieur le courage qu'il avoit vestu contre les ennemis, D'AUB. Hist. I, 156.

— ETYM. Supplanter, propre, supplantamen.

SUPPLANTER (su-plan-té), *v. a.* ‖ 1° Faire perdre à quelqu'un le crédit, la faveur, l'affection, l'établissement où il avait place, d'une personne, et prendre sa place. C'est trop de nous supplanter (auprès de nos dames), et de nous supplanter avec nos propres armes, MOL. Am. m. Thémistocle, qui avait formé en lui-même le dessein de supplanter les Lacédémoniens, et de substituer les Athéniens à leur place dans le gouvernement de la Grèce, ROLLIN, Anc. Gloire, t. III, p. 280, dans POUGENS. Qu'il s'offre à ce vertueux du siècle une occasion sûre de décréditer un ennemi, ou de supplanter un concurrent... CORN. Pol. carême, Givore hum. L'intrigue supplante les plus grands talents; des hommes souples et bornés s'élèvent aux premières places, M. DE STAËL, Pièce des grands. Elle ‖Mme de Maintenon‖ fait venir de bonne foi, la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter un bienfaiteur devenue sa rivale, VOLT. Louis XIV, 27 ‖ 2° Se supplanter, v. refl. Travailler l'un contre l'autre pour se supplanter. Supplanter, pour se supplanter, ils [les fils de Nizam, en Inde] eurent recours tour à tour aux armes, aux trahisons, au poison, aux assassinats, RAYNAL, Hist. phil. v, 30.

— HIST. XIIIe S. Ne vous laissiez mie de vertut à bataille, e supplantas les esdrechans (ceux qui se dressent) cacuntra mei, Liber psalm. p. 24. Guarde mei, sire..., de feluns hanes deitvre mei, chi penseent à supplanter les miens pas, ib. p. 217. ‖ XIIIe S. C'est la presidence divine Qui tout set et rumbe ne destruit ne supplante, Qu'il en bet les maus et deuiste Pour en bien que en lui abbitte, Qui d'autres beine atrait picnté, Et en sont li mal supplanté, 2. DE CONDÉ, t. II, p. 165. ‖ XVIe S. Par quelle autre [voie] Alectandre] supplanta la terre, humilia les regions, espouenta les peuples, CHARTEL. Chr. du duc Philippe, prosesse. ‖ XVIIe S. Pour autant qu'il semble son desir reprochable, sa passion incurable, et sa raison de tout point supplantée, il resolut d'abandonner la vie, AMYOT, Demetr. 82. Et j'aurai ma posterité les evenements incogneus, j'en penseroys très facilement supplanter les cogneus, en toute espece d'exemples, MONT. III, 13.

— ETYM. Provenç. *souplantar*; espagn. *suplantar*; ital. *soppiantare*; du lat. *supplantare*, de *sub*, sous, et *planta*, le pied.

† SUPPLANTEUR (su-plan-teur), *s. m.* Celui qui supplante.

— HIST. XVIe S. Vous, monsieur, serez traité de la reputation comme supplanteur de votre ami, D'AUB. Hist. II, 271.

† SUPPLÉANCE (su-plé-an-s'), *s. f.* Action de suppléer, de remplacer. ‖ Fonction de suppléant. Il a obtenu la suppléance d'une chaire de professeur.

— ETYM. *Suppléant*.

SUPPLÉANT, ANTE (su-plé-an, an-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplace quelqu'un, qui fait ses fonctions à son défaut. On lui a nommé un suppléant. Cette dame est suppléante au bureau de charité. ‖ *Adj.* Juge suppléant. Professeur suppléant.

SUPPLÉE, ÉE (su-plé-é, ée), *part. passé* de suppléer. Un professeur suppléé dans sa chaire.

SUPPLÉER (su-plé-é), je suppléais, nous suppléions, vous suppléiez; que je supplée, que nous suppléions, que vous suppléiez, v. a. ‖ 1° Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. Ce nec doit être de mille francs; et ce qu'il y aura de moins, je le suppléerai. On supplée les vides provenant des soufflures, des bulles d'air..., BOFFRAND, Dict. des arts du dessin, Réparer. ‖ Suppléer les cérémonies du baptême, faire à l'église la cérémonie du baptême sur un enfant qui n'a été qu'ondoyé. ‖ Suppléer ce qui manque dans un auteur, remplir les lacunes qu'il y a dans ses ouvrages. ‖ 2° Ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu. On comprend dans la suite pourquoi, dans la construction simple, je supplée des mots qui ne sont point dans le texte; ceux qui ne les supplément point confondent la syntaxe simple avec la syntaxe élégante, BARB. Gramm. t. I, p. 183. ‖ 3° Mettre en place de. Ils [les gérômes] prétendent que l'esprit supplée toujours la définition entière aux termes courts qu'ils n'emploient que pour éviter la confusion que la multitude des paroles apporte, PASC. Esprit géomet. t. Si'le [des titres, dans les Caractères] ne plaisent point assez, l'on permet d'en suppléer d'autres, LA BRUY. Disc. sur Théophr. L'on ne ferait que suppléer de nouveaux députés à ceux de ceux qui mourraient, MONTESQ. Esp. XI, 6. ‖ 4° Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Il [La Rochefoucauld] n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi; car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas, RETZ, Mém. t. I, liv. II, p. 297, dans POUGENS. Suppléer par la variété des plaisirs ce qui manque à leur solidité, MASS. Panégyr. de S. Franç. de Paule. Quand j'ai voulu rasger en lettres dans leur nature, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines sur lesquelles je ne puis compter, J. J. ROUSS. Confess. IX. Vainement il [Napoléon] avait pris la majesté extérieure de l'empire.... tout ce fasta passible qui décore la force, mais ne la supplée pas, VILLEMAIN, Nouveaux fragments, Souvenirs contemporains, Derniers jours, chap. VIII. ‖ 5° Suppléer quelqu'un, le remplacer, faire ses fonctions. Ce professeur se fait suppléer. ‖ 6° Fig. Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Que n'a-t-elle déjà des enfants de Jason, Sur qui plus pleinement venger sa trahison? Suppléons-y des nôtres, CORN. Médée, v, 2. Suppléez au peu d'art que le ciel mit en moi; vous m'étes peut-être encore plus chers hors de soi, LA PONT. Fables de Rémie. Il, 8. Tellement que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit, BOSS. le Tellier. Ayant en quelque sorte à suppléer pour elle [l'Académie] à ce que le public en attendait (une grammaire)..., BEAUZÉE, Encyclop. Gramm. Préface. N'avez-vous pas même peut-être fait suppléer aux talents que la nature vous a refusés, une effronterie qui porte toujours un peu plus sûr dans les cœurs? MASS. Panégyr. Six Agnès. Vous suppléez à la faiblesse de votre esprit avec le même artifice que vous employez pour suppléer à la faiblesse de votre vue; et vous n'êtes capables d'embrasser un grand nombre d'idées, qu'après que vous les avez considérées chacune à part, CONT. Art d'écr. I, 1. Le sentiment supplée à tout, et rien ne supplée au sentiment, MARMONTEL, Œuvr. t. VIII, p. 282. ‖ 7° Se suppléer, v. réfl. Se compléter. À Rome, qui fut dans les premiers temps une espèce d'aristocratie, le sénat ne se suppléait pas lui-même, MONTESQ. Esp. II, 3. ‖ 8° Être remplacé. La sollicitude maternelle ne se supplée pas, J. J. ROUSS. Ém. I.

— REM. Les grammairiens ont voulu distinguer suppléer actif de suppléer neutre, en disant que, avec le premier, c'est fournir ce qu'il faut de surplus pour que la chose soit complète, tandis que, avec le second, c'est remplacer une chose par une autre qui en tient lieu, quoique d'une nature différente. Cette distinction n'a pas pour elle l'usage; voyez ci-dessus les exemples qui la contredisent.

— HIST. XIIIe S. De haute honor soi en voie, Quant en telle [dame] ai mon euer mis, Où toute valor souploie, Et où tout bien est assis, Cuvet, p. 130. ‖ XIVe S. Et fust souploie la fiebeté [faiblesse] du nerf qui est insuffisent, H. DE MONDEVILLE, P. 31, verso. Li autre quatre furent esleus pour souploier le nombre, ORACHEMIRE, f° 61, verso.

Digitized by Google

Que Indite démontrée roumissions enauger, et soupplir ce qui lui défaut de son nage, DE CAUSE, *angiatus*. || XVIe s. Que le deffault de la feiblesse de men SAVOIR soit soupplyé, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, *Prol.* En leur prianz humblement excuser et supployer à mon ignorance, *Chron. de Jean de Troyes*, 1460. || XVIe s. Apportons ce qui est de nous, et Dieu supplyera le reste, CALV. *Instit.* 483. Ainsi, pour retrancher ce qui excedoit ès uns, et supplier à ce qui defailloit ès autres.... AMYOT, *Apr. de Num., comp.* 3. Il fault un peu aider à la lettre de l'ordonnance qui est obscure, et supplicer quelque chose qui luy default, m. SOLON, 34. Mal armez, pour mieux supplanter le default de leurs armures par l'affection de leur bon vouloir, m. *Dion*, 86.

— ETYM. *Prov. supplir, supplir*; espagn. *supplir. sport. supprir*; Ital. *supplire*; du lat. *supplere*, de *sub*, sous, et l'inusité *plere*, remplir.

SUPPLÉMENT (su-plé-man), s. m. || 1° Ce qu'on donne pour suppléer. On lui a donné tant en argent pour supplément de partage. || 2° Ce qu'on donne en sus. Supplément de nolis. || Le supplément d'un livre, ce qui est ajouté à un livre pour suppléer ce qui manquait. Il a publié un supplément à son ouvrage. Le Supplément de Tite-Live par Freinshemius. || On nomme aussi, dans les grammaires élémentaires, une partie moins importante que celle qui est d'abord apprise, et où l'on a réuni quelques notions omises à dessein en supplément d'un ensemble. || Supplément, feuille ou feuillet que l'on ajoute quelquefois à un journal, lorsque ce qu'on veut publier ce dépasse l'étendue ordinaire. || Dans les chemins de fer, prendre un supplément, échanger le billet qu'on avait acheté contre un autre d'une plus grande valeur, en payant la somme du prix. || Bureau de supplément ou des suppléments, le bureau où l'on fait cet échange. || Supplément se dit dans les restaurants à prix fixe, quand on prend plus de plats que le nombre indique. || Terme de marine. En supplément, se dit des personnes embarquées en sus du nombre convenu. || || 3° Ce qui supplée à. Il[les bons écrivains] ne vous sont donnés que comme les suppléments de votre indigence, MARM. *Confér. Unage des reven. ecclésiast.* L'art n'allait point encore au delà de ces suppléments [chevaux et dents postiches], *Hist. des Vestales* dans DESFONTAINES. Au peu d'esprit que le bonhomme avait, l'esprit d'autrui par supplément servait, VOLT. *le Pauvre Diable*. || Fig. Les préjugés sont le supplément de la raison, SOUT. *Dial. Sraseo, Baphoël et Orvin*. On fait de l'orgueil le supplément, si j'ose parler ainsi, du mérite, et on ne sait pas que le mérite n'a rien qui lui ressemble moins que l'orgueil, MARM. *Pet. carême, Humanité des grands*. Roquelaure n'eut ni le courage de tirer raison d'un tel affront, ni la supplément de prendre prêtexte du lieu [appartement du roi] pour en faire sa plainte au roi, ST-SIM. 37, 84. L'estime des autres est un supplément à l'opinion peu favorable que nous avons de nous-mêmes, c'est un reconi dit l'amour-propre cherche à s'étayer, D'ALEMB. *Œuvr.* I, III, p. 31. || 4° Terme de géométrie. Le supplément d'un angle, ce qu'il faut ajouter à un angle pour former deux angles droits. || Adjectivement. Angle supplément d'un autre. Angles supplémens. || 5° Terme de grammaire. Ce qu'il faut ajouter pour suppléer les mots qui manquent dans une ellipse.

— HIST. XIVe S. Ces chapitres sont supplecement et perfections des trois derniers, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVe s. [Quand saint Paul a dit] qu'il supplieoit en son corps ce qui defailloit des passions de Christ, il ne rajoorie point ce defaut de supplement à la vertu de la redemption.... CALV. *Instit.* 825, Ital. *supplimento*; du lat. *supplementum*, de *supplere*, suppléer.

SUPPLÉMENTAIRE (su-plé-men-tè-r'), *adj.* Qui sert de supplément. Du crédit supplémentaire. Barres supplémentaires, dans la nuit sont disposées pour suppléer les jurés titulaires en cas d'absence ou de maladie. || En géométrie, angles supplémentaires, ceux dont la somme est égale à deux angles droits; cordes supplémentaires, celles qui, dans l'ellipse, partant d'un même point, aboutissent aux extrémités d'un même diamètre.

— ETYM. *Supplément*.

SUPPLÉTIF, IVE (su-plé-tif, ti-v'), *adj.* Qui complète, qui sert de supplément. Articles supplétifs.

— HIST. XVIe S. Prestant serment supplétif, si besoin est, NOUV. *Coust. gén.* I, II, p. 491.

— ETYM. Lat. *suppletivus*, de *supplere*, suppléer.

† **SUPPLÉTOIRE** (su-plé-toi-r'), *adj.* Qui sert de supplément. Quand le juge voit des commencements de preuves contre une partie, il défère parfois à l'autre le serment supplétoire, qui, s'il est prêté, vient augmenter sa persuasion.

— ETYM. Lat. *suppletum*, supin de *supplere*, suppléer.

SUPPLIANT, ANTE (su-pli-an, an-t'), *adj.* || 1° Qui supplie. Suppliante et prosternée au pied des saints. Archias, ayant appris que bénestobène, retiré dans l'île de Calaurie, s'était rendu suppliant dans le temple de Neptune, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, VII, p. 60, DANS POUQUEVILLE. Je fis triche autrefois; mon banquet equalent N'a jamais repoussé l'étranger suppliant, A. CHÉN. *le Mendiant*. || Il se dit, dans le même sens, des choses. Ne remplit point de prendre une voix suppliante, RAC. *Phèdre*, III, 4. Son maintien suppliant, ses remords, ses malheurs, *Britann. Parad. perdu*, I. Ses regards presque suppliants lui demandaient une réponse favorable, STAEL, *Corinne*, X, 6. || 2° S. m. et f. Celui, celle qui supplie. Si, cependant, il ne se rendait pas aux prières et aux supplications de vingt.... RAC. *Mithr.* III, 1. La piété envers les étrangers, le respect pour les suppliants, le caractère inviolable qu'imprimait la mort aux volontés dernières, MARMONTEL, *Œuvr.* I, IX, p. 315. || Fig. Ses mains tremblantes serraient les mennes, et je puis dire que ses beaux yeux étaient en suppliants attachés sur les miens, MARMONTEL, *Mém.* II, 1. 2° Particulièrement, il s'est dit des personnes qui présentaient une requête pour obtenir quelque grâce du prince ou auprès du souverain; aujourd'hui on dit requérant.

— HIST. XVIe S. Pompeius devenu un miserable suppliant d'un roy d'Egypte, AMYOT, I, 66.

SUPPLICATION (su-pli-ka-sion; en vers de cinq syllabes), s. f. || 1° Prière faite avec instance et soumission. Il fléchit par ses supplications, ses gémissements. Ô Deus! suis-je assez humiliée? je t'écris à genoux; je baigne mon papier de mes pleurs; je lève à toi mes mains suppliantes.... J. J. ROUSS. *Hel.* I, 71. || 2° Au plur. Prières publiques qui étaient ordonnées par le sénat à Rome en des occasions importantes. || 3° Il s'est dit des remontrances que le parlement faisait aux rois de vive voix en certaines occasions.

— HIST. XIIIe S. Et nous, leur supplication oïe, nous avons ordené [ordonné] ce qui ci est, *Lec. des mét.* 376. La justice luie ne fait pas ceste contrainte, au [d'après le] commandement de le [la] justice de vostre empire, mais par supplication, BRUNE. LAT. II] XIVe S. La sont par devez li en supplication Maint conte et maint prinche[rdon] je ne say le nom *Huguet Capet*, V, VIII. Et quant il [le roi] l'[hostel de la ville faire requeste et supplication pour les deux dessusdictz, CHRON. V, 15. || XVe s. Raisins empaquetés en feuilles de figuier] Les gens du Vivarès appellent ces paquets supplications et gibets : et à Paris, où quelquesfois les marchands y en apportent, VIGNEUL, o. DE SERAINS, 342.

— ETYM. Lat. *supplicatio*; espagn. *suplicacion*; ital. *supplicazione*; du lat. *supplicationem*, de *supplicare*, supplier.

† **SUPPLICATOIRE** (su-pli-ka-toi-r'), *adj.* Qui a le caractère de la supplication.

— HIST. XVIe S. Nonobstant que l'evesque [de Genève] luy mandast [à Humbert Dauphin] plusieurs lettres supplicatoires pour l'en faire detourner [de brûler les faubourgs de Genève], BONIVARD, *Chron. de Genève*, I, 1.

SUPPLICE (su-pli-s'), s. m. || 1° Punition corporelle ordonnée par arrêt de la justice. Je vais, comme au supplice, à cet illustre emploi, CORN. *Hor.* II, 8. [Qu'il] De sa rébellion reçoive le supplice, ROTR. *Antig.* IV, 1. Que peut-on imaginer de plus malheureux, que de ne pouvoir conserver la vie sans s'exposer au supplice? *Reine d'Angl.* Comme on traînait au supplice ces deux fidèles témoins de Jésus-Christ ressuscité.... ID. *Hist.* II, 9. Que dites, en parnssant, madame, est toujours pire. Un supplice lèger suffit à ce crime, RAC. *Phèdre*, III, 3. À remonter du supplice injuste de Montecuculli [sous François Ier] jusqu'à celui des templiers, c'est une suite de supplices atroces, fondés sur les prétendus lois plus frivoles, VOLT. *Dict. philos. Supplice*. II. Il suffisait de réfléchir sur le supplice de la reine Anne de Boulen, de la reine Catherine Howard, de la reine Jeane Gray, de la reine Marie Stuart, du roi Charles Ier, pour justifier celui qui a dit que c'était un bonheur d'exercer l'histoire d'Angleterre, ID. II [Pitkul] reçut seize coups, et souffrit le supplice le plus long et le plus affreux qu'on puisse imaginer, ID. *Charles XII*, 3. Les supplices sont malheureusement nécessaires; il faut effrayer le crime; mais rendez les supplices utiles; que ceux qui ont fait tort aux hommes servent les hommes, ID. *Pol. et leg. Vragm. des instr.* 4. Les supplices recherchés dans lesquels on voit que l'esprit humain s'est épuisé à rendre la mort affreuse, semblent plutôt inventés par la tyrannie que par la justice, ID. *Ib. Comm. Espr. lois, Supplices*. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont le plus terribles, sont aussi ceux où ils sont le plus fréquents, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* || Par extension. Les tyrans.... veus mettent quelquefois un homme entre quatre murailles sans livres; ce supplice est pire que la question, qui ne dure qu'une heure, VOLT. *Lett. sur la Defiana*, II, 1762. || Condamner au dernier supplice, condamner à mort. Quoi donc! les Romains ont-ils pu penser à honorer comme Dieu celui que leurs magistrats avaient condamné au dernier supplice? ROUS. *Hist.* II, 172. || Mener quelqu'un au supplice, le mener à un supplice qui est suivi de la mort. Les supplices éternels, les pleures des damnés. Qui vous dira qu'une justice infâme ne s'exerce pas à la fin par un supplice infâme et éternel? ROUS. *Lettre de Gen.* || 2° Il signifie quelquefois simplement la mise à mort, sans idée de jugement. Le fils d'Agamemnon vient hâter son supplice [de fils d'Hector], RAC. *Andr.* I, 4. || 3° Par extension, tout ce qui cause une vive douleur de corps, et qui dure quelque temps. La goutte est un supplice. Si messieurs vous mettent au supplice tant, tant, tant, vous draient-ils vous faire souffrir tous les ans un plus grand supplice que ne sont ceux des roués? SÉV. 3 déc. 1675. Supplice d'enfer. Être un supplice, souffrir beaucoup de quelque mal, de quelque incommodité. Je veux.... Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice, MOL. *Ec. des mari*, I, 1. Tartufe : Vous toussez fort, madame. — Elmire : Oui, je suis au supplice, m. *Tart. IV*, 6. || Fig. Être un supplice, avoir quelque inquiétude, ou être impatienté. Rétus au supplice, quand, pour se rachever, le maître de la maison me rappela.... RETZ. *Cons.* I, VII, p. 178. || On dit de même : mettre au supplice. Vous voulez que toujours je l'aie à mon service Pour mettre incessamment mon oreille au supplice, MOL. *Femmes sav.* II, 7. || 4° Fig. Grande peine d'esprit. Grand supplice d'une femme. L'ambition a ses supplices. .... tu veux donc vivre en d'éternels supplices? CORN. *Cid*, II, 2. Je veux bien que ma vie ait pour elle un supplice, MOL. *Tart.* II, 4. Je tiens que, dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, m. *Bourg. gent.* I, 1. Dont punit l'âme infidèle par son propre déréglement, et, pour s'être cherchée elle-même, elle devient par là son supplice, BOSS. *la Vallière*. Il faut avouer encore que l'oubli des amours Pour être le supplice et l'horreur de mes jours, RAC. *Mithr.* III, 1. La vue de son propre cœur, devient son supplice, MAL. *Tr.* XVIII. Les chrétiens.... sont-ils faits pour se faire, se faire un supplice de se voir, et l'un pouvoir se souffrir les uns les autres? MARM. *Carême, Pardon*. Le supplice de la honte, MONTESQ. *Esp.* VI, 12. C'est un supplice pour les artistes que les préceptes donnés par ceux qui ne sont point de l'art, MARMONTEL, *Œuvr.* I, 2, p. 250. Quiconque aime jamais porte une cicatrice; Chacun l'a dans le sein, toujours prête à s'ouvrir; Chacun la garde en soi, chacun le sceau suppliee, Et meurt ill est frappé, moins il en veut guérir, A. DE MUSSET, *Poésies nouv. Lett. à Lamartine*. || Porter le supplice, porter la peine. Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix [Richelieu], Dont longtemps nous et lui portâmes le supplice, CORN. *Sonnet sur la mort de Richelieu*. *Mithr.* I, 1. || 5° Fig. et poétiquement. Personne qui cause le supplice, le tourment. Ceux-là portent à charge et les vivants supplices De qui la mort les force à les voir, Mais plus encore à charge à leurs propres caprices, Se donnent plus de mal qu'ils n'en font recevoir. CORN. *Imit.* II, 3.

— HIST. XVIe S. Nule vie sans son supplice, CORRAVE. Tel soit, tel supplice, m.

— ETYM. Lat. *supplicium*, supplice, proprement *affranchi, prière, de supplicare* [voy. SUPPLIER], ainsi dit parce que, quand on allait exécuter à mort un citoyen romain, le *rex sacrorum* dévouait le coupable aux dieux au moyen d'une prière et d'un sacrifice, afin de laver le peuple romain des suites du sang versé.

Digitized by Google

SUPPLICIÉ, ÉE [su-pli-si-é, ée], *part. passé* de supplicier. Les plus adroits aimoient mieux être satellites [de l'inquisition] que suppliciés, VOLT. *Mœurs*, 80. ‖ Substantivement. Un supplicié, une supplicié. On sait que [à l'époque de Huss, de Luther et de Zwingle] l'Europe presque entière fut partagée en deux espèces, l'une de bourreaux, et l'autre de supplicié, VOLT. *Phil. Persée. chrét.* 80.

SUPPLICIER (su-pli-si-é), je supplicians, nous supplicions, vous supplicias[z], que je supplicie, que nous supplicions, que vous supplicias[z], v. a. Faire souffrir le supplice de la mort. Le père Magrédis a été supplicié, comme faux prophète, par une sentence de l'inquisition, MIRAB. *Lett. à M. le Tellier*, 49 oct. 1761. On promit la vie à celui d'entre eux qui consentiroit à supplicier ses camarades, c'est-à-dire au plus méchant, BR. *Cl. et Nér.* 3, 2.

— HIST. XVIe s. Arrivez y [dans les collèges] sur le point de leurs offices, vous n'oyez que cris, et d'enfants supplicier et de maistres enyvrez en leur chaière, MONT. 1, 183.

— ÉTYM. *Supplice*.

SUPPLIÉ, ÉE (su-pli-é, ée), *part. passé* de supplier. Humblement supplié d'accorder cette grâce.

SUPPLIER (su-pli-é), je suppliais, nous suppliions, vous suppliiez; que je supplie, que nous suppliions, que vous suppliiez, v. a. Prier avec soumission et instance. Je vous en supplie. Souffrez, je vous supplie. Que pour la bienséance du moins on la cache, MOL. *Tartuffe*, III, 2. Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, BOIL. *les Héros de roman*. Mais je ne prétends plus supplier ma captive, VOLT. *Orphel.* V, 4. ‖ Supplier peut se dire aussi avec que, et alors il faut le subjonctif: Je vous supplie que cela se fasse. Si j'ai oublié dans ma prolixité quelque chose à l'égard du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, SÉV. *à Bussy*, 27 fév. 1679. ‖ Autrefois les requêtes commençoient par cette formule : Supplie humblement un tel....

— REM. Vaugelas note que supplier se dit aux personnes supérieures à nous : supplier un prince, et non le prier; mais il prétend que supplier ne se dit pas à Dieu, où qu'il faut se servir de prier. Il se trompe; un empereur supplie le Seigneur Dieu. Nous vous supplions, de mon Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIIIe S. Et nous soupliercnt que nous leur voussissions ottroier leschoses dessus dictes, *Lett. des mét.* 375. Et qui d'orgeul est entechiés, il ne puet son cuer apaisier [plier] à servir ne à soupleur, *la Rose*, 2140. ‖ XIVe S. Comme ladite dame Jehanne et feal Aymar nous ait osté souppliié, DU CANGE, *supplicare*. ‖ XVe S. Il [Hue le despenser] fit le roi d'Angleterre escrire au sisain [père], et moult lui assez affectueusement qu'il voulsist escrire et mander.... inoiss. 1, 1, 41. Ledit conte supplia par plusieurs fois à son pere qu'il voulsist respondre, COMM. 1, 1. Comme les prestres fussent allez,leurs luy le supplier à joinctes mains qu'il voulust avoir pitié de la ville, ANYOT, *Sylla*, 30. Il se mettoit à genoux devant lui, et le supplioit, en pleurant de leur vouloir pardonner, IB. *Pomp.* 37.

— ÉTYM. Provenç. *supplicar*, *soplegar*, *suplegar*, *suplejar*, s'abaisser; espagn. *suplicar*, ital. *supplicare*; du lat. *supplicare*. Malgré l'apparence, *supplicare* ne vient pas de *sub*, et *plicare*, plier. On lit dans Festus : *Oh eas aurea* [la quinconde] *præcationibus est pro vos obsecro*, ut *sub vos* placo pro *supplico*. Donc *supplico* est pour *sub-placo*, fléchir d'après *fero*, PLACIDE); l'a changé en i, comme dans *sufferre* pour *suf-ferre*.

SUPPLIQUE (su-pli-k'), *s. f.* Requête pour demander une grâce. Présenter une supplique. Si na supplique au pape et ma lettre au cardinal Barberin, me soni prêtes au départ de la poste, je les mettrai sous les ailes de mes anges, VOIT. *Let. d'Arspental*, 31 juin 1761. ‖ Fig. et fam. Prière. Ayez égard à ma supplique, ayez égard à ma prière.

— ÉTYM. *Supplier*. On trouve dans le même sens *supplication*.

SUPPORT [su-por; le *t* ne se lit pas; au pluriel l's ne se lie pas; des su-port insuffisants; cependant quelques-uns la lient; des su-port-z insuffisants], *s. m.* ‖ 1° Ce qui soutient une chose, l'objet sur lequel elle pose. Encore, assurez-vous, si l'histoire en est crue, qu'en un de ses supports le temps l'avait rompue [une table], TA. CORN. *Pluit. et Baucis*. Voyez ces énormes trophées qu'on a placés sous les chevaux de la terrasse des Tuileries; quelle contradiction entre ces animaux ailés qui s'en vont à toutes jambes, et ces supports immobiles qui restent! DIDER. *Observ. sur la sculpt.* Œuv. I. XV, p. 341, dans FOUGERS. Plus une porcelaine est tendre au feu et susceptible de vitrification, plus elle a besoin de support, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 27. ‖ Fig. Les figures sont les supports des abstractions, *t. I.* NOTES. *Ém.* III. ‖ 2° Dans l'artillerie, support de pointage, pièce sur laquelle on prend appui avec des leviers, dans les affûts de place et de côte, pour soulever la culasse quand on pointe la pièce. Le support de pointage du mortier de 15 centimètres est la pièce sur laquelle repose le pivot sur lequel on pointe ce mortier. ‖ Support de vis de pointage : dans les affûts en fonte, c'est la pièce dans laquelle est engagée la vis de la vis de pointage. ‖ On a encore le support de timon, dans l'avant-train de campagne; le support de perche mobile, dans le chariot de batterie; le support de rond, dans le triquebale; le support de demi-rond, dans le hasquet. ‖ Dans les ponts militaires, corps de support, engins employés pour supporter le tablier du pont au-dessus de l'eau. Supports fixes, ceux les chevalets, les pilotis; supports flottants, bateaux, radeaux. Supports tournants : on nomme ainsi, dans les bateaux, des pièces en fer, mobiles autour d'une charnière, sur lesquelles on peut placer des madriers qui servent de sièges aux soldats qu'on veut transporter. Enfin, ce qui soutient comme fait le support pour ce qu'il a sur lui. Priam, qui vit ses fils abattus par Achille, Du haut de support..... MALH. IV, 8. Sans support, sans amis, sans retraite, sans bien, comm. *Médée*, I, 1. Puisque tu [sesostris] mes enlevée, j'ai perdu mon support, ma consolation, mon tout, je suis pour moi, où je n'ai plus que faire en monde, MOL. l'Ét. IV, 7. La gloire du nom romain ne laissait pas d'être un grand support au peuple affligé, BOSS. *Hist.* I, 8. ‖ 3° Ce qui est nécessaire qu'il est reconnu, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres, J. J. ROUS. *Ém.* III. ‖ 4° Action de supporter, c'est-à-dire patience, indulgence (sens vieilli). La vertu impatiente succombe dans le support des imperfections, FÉN. *Fabl.* VIII. Si quelqu'un nous venait aujourd'hui débiter les rêveries de cet ancien, M. Jurieu ne se croirait obligé à aucun support, BAYLE, *Addit. aux pens.* de l. S. m. pl. Terme de blason. Figures d'anges, d'hommes ou d'animaux qu'on représente aux deux côtés de l'écu d'armes, comme le supportant.

— REM. 1. Supports de tables. Il dit que, de son temps, on prononçait suppôts, quoiqu'on écrivit supports. On trouve écrit suppôts dans la Bruyère, XIV, 37. Quand on a le bonheur et le talent à qui il manque des armes et, dans ces armes, une pièce honorable, des suppôts, un cimier, une devise et un cri de guerre? Mettez en regard de cette ancienne prononciation ces vers de Marot : Les destinees de trop ferme propos N'ont tost osté mon plus plaisant support [appui], V, 255.

— HIST. XVIe S. ....A fin qu'estans destituez de tout support et aide, nous demeurions leurs esclaves ou leur sujets, RAB. *Pant.* IV, 54. Sans avoir autre support ny autre appuy ne moyen, que une langue libremment parlante pour la raison et pour la justice, ANYOT, *Arist. et Cat.* 2. Le premier Annibath, pour ainsir la punition contre ses subjects, qui avaient denué support à la parricide rebellion de son fils, MONT. III, 240.

— ÉTYM. Voy. SUPPORTER.

SUPPORTABLE [su-por-ta-bl'], *adj.* ‖ 1° Qu'on peut supporter, souffrir. Ma peine est supportable et non mal est légère, *Bodog.* II, 2. Cette raison sur moins en mon mal me conforte Que, s'il n'est supportable, il faudra qu'il m'emporte, ROTR. *Antig.* III, 4. Sa sagesse les grimaces de son mari tant qu'elles furent supportables, *t. I.* NOUSS. *Confess.* VIII. ‖ 2° Qu'on peut tolérer, excuser. Cela n'est pas supportable dans un homme de son âge, dans un homme de son âge. S'il fut aité vers Clarisse dans la résolution de mourir en sa présence, de quelque autre côté que nous croyons que non-seulement ces deux scènes seraient fort belles pour tout ce qu'elles contiennent de pathétique; mais encore ce qui manque à la conduite serait bien fort régulier, au moins fort supportable, *Acad. Sentim. Cid.* Ce sont toutes bagatelles que j'ai la plupart composées dans un plus tendre jeunesse, mais que j'ai un peu rajustées pour les rendre plus supportables au lecteur, NOUS. 6e *préf.* ‖ 3° Qui n'est pas trop mauvais, en parlant des personnes ou des choses. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire desenfants, VOLT. *Lett. Chabanon*, 12 fév. 1768.

— HIST. XVIe S. Celles [loix] qui semblent les plus supportables ne laissent point d'opprimer tyrannisement les consciences, CALV. *Instit.* 944. Honneur et credit avoir, Rend le labour agreable Et la peine supportable, ANYOT, *De la tranquillité d'ame*, 9.

— ÉTYM. *Supporter*.

SUPPORTABLEMENT (su-por-ta-blé-man), *adv.* D'une manière supportable, tolérable. Cela est écrit supportablement.

— ÉTYM. *Supportable*, et le suffixe *ment*.

‖ **SUPPORTAGE** [su-por-ta-j'], *s. m.* Assemble des moyens de support, dans l'encastage de la porcelaine.

‖ **SUPPORTANT, ANTE** (su-por-tan, tan-t'), *adj.* Terme de blason. Qui supporte; qui est employé comme support.

SUPPORTÉ, ÉE (su-por-té, ée), *part. passé* de supporter. La voiture supportée par des piliers élegants.

SUPPORTER (su-por-té), *v. a.* ‖ 1° Porter, en étant dessous. Un seul pilier supporte toute la voûte. La première [pièce de bois] qui pesait ces livres, a supporté, pendant 46 minutes, une charge de 1 476 livres, BOSC *Hist. nat. agricol. Œuvr.* I, VIII, p. 235. ‖ 2° Fig. Souffrir, endurer. Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer; et, comme disait un ancien, ils n'en peuvent même supporter la vue, NOUS. *Reine d'Anglet.* La faiblesse du corps de sainte Thérèse pouvait à peine supporter la joie de son âme, BOURD. *Rend.* Ste *Thérèse*. [M. de Montausier] supportait lui-même avec constance toutes les fatigues et toutes les contrariétés que lui imposaient.... la raison et l'ordre, IB. *Duc de Mont.* Supportons la vie qui n'est pas grand'chose; ne craignons pas la mort qui n'est rien du tout, VOLT. *Let. Mme du Deffant*, 9 mai 1764. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas, IB. *Lett. d'Argental*, 8 févr. 1778. Vous ne supportez rien; n'appréhendez-vous jamais l'art de dissimuler et de souffrir en paix Les contrariétés dont la vie est semée? LACHAUSSÉE, *Mélanide*, I, 2. On ne sait pas supporter un peu de souffrance dont s'attendre à beaucoup souffrir, J. J. NOUSS. *Ém.* IV. Après un long exil, le bonheur doit venir; Supportez le présent, espérez l'avenir, RAC. *Esther*, *prolog.* XII. ‖ Avoir de la patience pour une personne ou une chose. Il y a de la charité à supporter les défauts de son prochain. Je suis un homme simple, dépourvu de science et plein de faiblesse comme les autres; c'est beaucoup si vous me supportez, VOLT. *Socr.* I, 2. On supporte si aisément dans soi-même les gens insupportables, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. ‖ Absolument. Comment il faut supporter d'autrui, *comm. Instit.* I, 16, 6d. 1536. ‖ Se faire supporter, obtenir d'être supporté. Lucile aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands, que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux, LA BRUY. IX. ‖ 3° Ne pas trouver trop mauvais. Il y a des situations d'esprit favorables à la lecture des ouvrages qui n'ont point d'ordre : quelquefois, par exemple, je lis Montaigne avec beaucoup de plaisir; d'autres fois, j'avoue que je ne puis le supporter, COMM. *Comm. Instit.* II, 2, 6. ‖ 5° Ne pas supporter, avec que et le subjonctif, s'irriter de ce que. Neptune, quoique favorable aux Phéniciens, ne pouvait supporter plus longtemps que Télemaque eût échappé à la tempête qui l'avait jeté contre les rochers de l'île de Calypso, FÉN. *Tél.* IX. ‖ 6° Fig. Être assez fort pour s'accommoder à. Après cela, bataille s'étonnera. Archestrate disait que la pièce entière n'était pas assez puissante pour supporter deux Alcibiades? FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Aristoxène, Mercure et Caron*). Interrogé [sachant] quand donc nait Alcibiade les meilleures de toutes les lois, il répondit les meilleures qu'ils pouvaient supporter, BARTHÉL. *Anach. introd.* part. I, sect. 4. ‖ 7° Prendre le bout de, soutenir. Nous ne sommes pas gens à la supporter dans de mauvaises actions, MOL. *G. Dandi.* I, 4. Celui-ci est un grand faux monnayeur et qui supporte certains corsaires, TALLEMANT, *Histor.* I. III, p. 230, 1re éd. ‖ 8° Résister à. Ce navire ne supportera pas la mer. Les hommes, les animaux et les plantes peuvent supporter pendant quelque temps la rigueur de ce froid extrême, qui est de 60 degrés au-dessous de la congélation; pourraient-ils également supporter une chaleur qui serait de 60 degrés au-dessus? BOT. *Théor. terr. part.*

Digitized by Google

hypoth. Œuvr. t. IX, p. 369. ‖ 9° Être assujetti à. *Le gouvernement a voulu rester l'arbitre des frais de douane que les sources et les caisses destinés pour l'État acquittent obligées de supporter,* BATNAL. *Hist. phil.* v, 4. ‖ 10° Se supporter, v. réfl. Se souffrir patiemment les uns les autres. Les hommes doivent se supporter les uns les autres. ‖ 11° Avoir pour soi-même de l'indulgence. Comment nous pouvons-nous supporter nous-mêmes, en croyant de si grands mystères et les déshonorant tout ensemble par un mépris si outrageux ! BOSS. *Panég. Ste Catherine,* 1. Cette âme, qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter aussitôt qu'elle est seule avec elle-même, ib. *la Valière.*

— HIST. XVI° S. Jacquemart d'Arteveille, qui les supportoit [soutenait] et honoroit de toutes manieres, FROISS. t. I, c. 67. ...si doit l'un l'autre mieulx supporter, Main doit l'un l'autre supporter. P. DESCH. *Miroir de mariage,* p. 101. Ne me supporte... Qui de fait consoleur Pour supporter maintenant la douleur ? MAROT, IV, 34. Supporterons-nous telles insolences ? LANOU 6. 607. Est ne pouvoit supporter la mer, D'aub. *Hist.* II, 274. Il y a des duels qui sont très-justes, à savoir quand le roy les concede, ou pour maintenir l'honneur d'une femme de bien oppressée, ou pour supporter l'orfelin contre le meurtrier injuste du pere, ID. *Fen.* I, 9. Ceulx qui favorisent ou supportent mes plus grands et mortelz ennemis, CARLOIX, VIII, 20. Lucullus pressa le plus qu'il peut le siege, se persuadant que jamais Tigranes ne supporteroit qu'elle [la capitale] fust prise, AMYOT, *Lucull.* 36. Ce qui aussi nous supportera et supporte ès après dous à raconter, LEBOUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 200.

— ETYM. Walthen, *supportare* ; provenç. *supportar, sostportar* ; espagn. *suportar* ; portug. *soportar, ital. sopportare* ; du lat. *supportare,* de *sub*, sous, et *portare*, porter.

† **SUPPORTABLE** (su-por-ta-bl'), s. m. Appareil destiné à soutenir l'abdomen dont les parois sont distendues ou relâchées par un accouchement.

SUPPOSABLE (su-pô-za-bl'), *adj.* Qu'on peut supposer. Cela n'est pas supposable.

— ETYM. *Supposer.*

SUPPOSÉ, ÉE (su-pô-zé, zé'). part. *passé* de supposer. ‖ 1° Posé pour hypothèse. Ce fait supposé vrai. ‖ Cela supposé, dans cette supposition. ‖ Supposé (injustement, en supposant). Le matin aux premiers cue, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable, BOURDAL. 2e *avent, Sainte*, 6e. Supposé même sa conversion, il désespère de sa persévérance, ID. *Carême*, II, *Impureté*, 132. ‖ Supposé que, dans la supposition que avec le subjonctif. ..... Et supposé qu'on la passât passer [l'onde rapide], Pourquoi de l'éléphant s'aller embarrasser ! LA FONT. *Phil.* I, 14. Supposé qu'Archimède ne sut encore que du chagrin de ne point faire un bon souper, d'être méprisé et trompé par une belle femme..... VOLT. *Dict. phil. Bien.* ‖ 2° Allégué comme vrai, en parlant de quelque chose de faux. Un testament supposé. Elle parle de mois sous un nom supposé, QUIN. Rol. IV, 3. Je ne range point au nombre des poètes ni les sibylles, ni Orphée, ni Musée; dans les uns on commentoit que les poésies qui portent leur nom sont supposées, BOILEAU, *Hist. anc.* IV, XXV, ch. I, t. I. Il est impossible qu'il [M. d'Argenson] ne fait usage contre moi d'une lettre supposée, puisque, assurément, il n'en eût pas fait d'usage si elle eût été vraie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 31 *janv.* 1738. Supposé à, attribué faussement à. Aristarque rejetait comme supposés à Homère tous les vers qui n'étaient pas de son goût, DACIER, *Poét.* 25. *Aristarque*, rem. B. ‖ 3° Qu'on fait passer pour fils ou fille de ceux qui ne lui sont rien. Si l'on s'a bien donné Licence pour mon frère, et pour autres pour-être à les yeux abuser. Qui eût, comme lui, des Césars supposés, CORN. *Heract.* III, 3. Un enfant supposé par mon trop d'avarice, MOL. *le Dép.* II, 6.

SUPPOSER (su-pô-zé), v. a. ‖ 1° Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une conséquence. L'abbé de Molières suppose une portion de matière au centre de chacun de ces globes ce que le père Malebranche n'a pas supposé, MARIUS, *Réoper. Molières.* L'auteur suppose tout et ne prouve rien, VOLT. *Lett. de Usée de Salez*, 25 *janv.* 1776. Quand on suppose dans les définitions ce qu'on se propose de prouver, il n'est pas bien difficile de faire des démonstrations, CONDIL. *Trait. des nat.* IV, II. Supposer que, avec le subjonctif. Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure, Sa vertu de ce choc revienne sans blessure, BOIL. *Sat.* VI. ‖ Supposer que, avec l'indicatif. Supposons que l'esprit de l'homme est comme un miroir ou les images de tous les corps voisins viennent s'imprimer, FEN. *Exist.* I, 53. ‖ Absolument. En mathématique, on suppose; en physique, on pose et on établit, D'ALEMB. *Hist. nat.* 1er *disc.* ‖ 2° Former une conjecture, présumer. Vous me supposez un crédit que je n'ai pas. Qu'avez-vous dit, madame, et que supposez-vous Pour la faire douter du sort de son époux ? CORN. *Perthar.* I, 4. Qui désignoit à votre avis Par ce rat si peu semblable ? Un moine ? non, mais un dervis; Je suppose qu'un moine est toujours charitable, LA FONT. *Fabl.* III, 3. Supposant tout cela vrai, était-ce là [dans la tour de St-Jean] le pont ? ID. *Nouv. Test.* 74. ‖ 3° Supposer, en sensible, et tout est expliqué, LANOUE, *Cog. corrig.* III, 1. Lorsque je supposai tous les domestiques profondément endormis, je pris une lanterne sourde... GENLIS, *Veuz témer.* I. I, p. 200, dans POUGENS. ‖ Supposer de, avec l'infinitif. Elle [l'âme] est aussi ardente que jamais dans cette recherche [de quelque chose de ferme], et suppose d'avoir les forces nécessaires pour cette conquête, PASC. *Pens. bien*, 3, cdit. PASCAL. ‖ 3° Admettre sans preuve, pour vrai ce qui est faux. Ses ennemis lui supposaient des projets coupables. L'ingrat Maximin doit seul être accusé Du forfait qu'à tort on suppose, TH. CORN. *Maxim.* V, 1. Mithridate, dans la lettre qu'il écrivit à Arsace, fit des Parthes, accuse les Romains d'avoir supposé un faux testament d'Attale, pour frustrer Arsionie, fils d'Eumène, du royaume de son père, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IX, p. 357. Mme Orante : Un galant homme doit-il supposer des lettres ? — Valère : Supposer ? moi, madame ? LESAGE, *Crispin rie. de son maître*, sc. 21. Il [Voltaire] prétend dans ses notes (sur la pièce du Triumvirat) que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de tragédie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 mai 1766. ‖ Supposer à quelqu'un une pièce, la lui attribuer faussement [emploi vieilli]. Les ennemis qu'il avait à la cour, tramant sa ruine par le moyen de quelques lettres qu'ils lui supposèrent, donnèrent de violents soupçons à l'empereur qu'il formait une conspiration contre lui, CARON. *Hist. de Fr.* an. 1603, III, 1. Les jésuites qui, pour se donner la liberté de le décrier [un écrit], sans paraître toutefois offenser nos personnes, disent qu'il nous a été supposé par comme vexant de nous, mais comme une pièce qu'on nous suppose, PASC. 2e *factum pour les curés de Paris.* On doute pourtant si cette pièce est de lui, parce que le nom d'imprimeur sent en effet de lui; plus justement encore quels sont ceux qu'on lui a supposés, PELLISSON, *Hist. pour les gens de lettres*, II. ‖ Supposer quelque chose à quelqu'un, le lui dire mensongèrement [emploi vieilli]. Honteux qu'un homme seul en triomphe [de moi], Qu'il en ait fait deux et mis l'autre aux abois, Phorbas nous suppose ce qu'il nous en fit croire, Et parla de brigands..... CORN. *Œd.* III, 2. Il faisait tout ce qu'il voulait pour rompre absolument cette alliance, jusques à faire intervenir même don Ignigo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui supposa à la reine que le roi son maître demeurait retardement, MONTPENSIER, *Mém. liv.* VI, 1616, dans GODEFROY, *Lex. de Cotn.* ‖ Supposer un enfant, vouloir le faire reconnaître pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. Il [le mari de Mme de Coligny] la menace qu'on dira ... qu'elle a supposé son enfant, SÉV. 23 *déc.* 1676. ‖ Supposer un enfant, qui exige que quelque autre chose soit ou ait été. La faveur des princes n'excitait pas le merite, mais elle ne le supposoit pas non plus, LA BRUY. III. XII. cent mille hommes ont été tués, ont été noyés, supposant une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfants, VOLT. *Dict. phil. Moïse.* Pierre des Vignes, tout accusé d'avoir fait le prétendu livre des trois imposteurs, ou du moins d'avoir eu des sentiments que le titre du livre suppose, IB. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1250. Cela suppose bien de la subtilité dans le renard, bien de la stupidité dans l'outarde, et point être encore plus de crédulité dans l'écrivain, IB. *Nat.* II, 1. ‖ 4° Tenir ce raisonnement sup-pose que l'image qui se trace dans l'œil à la vue d'un globe, n'est qu'un cercle plat..... CONDIL. *Trait. sens.* 4, ‖ 5° Terme de chasse. Se dit du vieux cerf qui, chassé, essaye d'en substituer un autre. L'animal chargé d'ans, vieux cerf et de dix cors, En supposa un plus jeune et l'obligea par force À présenter aux chiens une nouvelle amorce, LA FONT. *Fabl.* X, 1. ‖ 6° Se supposer, v. réfl. Imaginer qu'on est.... Je me supposerai dans le Lycée ayant les Piston et les Xénophon pour juges, J. J. ROUSS. *Orig.* ‖ 7° Il se dit des choses qui exigent récroquement qu'elles soient ou qu'elles aient été. Inquiétudes d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur, mevrtitude de conduite : tous vices de l'âme, mais différents, et qui, avec tout le rapport qui paraît entre eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet, LA BRUY. IX.

— HIST. XIII° S. Et cil font vilenie qui le pouse [le pire] y glosent. Et qui font les acteurs [auteurs] de bien sain n'y supposent, J. DE MEUNG, *Test.* 74. ‖ XVI° S. Supposons les choses qui sont à supposer, H. DE MONDEVILLE, P. 36. Or supposons le rois ait enversé tel mespris à tort l'ait assailli com fel et d'ire aspre..... *Gérart de Rous.* V. 2199. Il n'est nul qui cloist vivre sans ame, supposé que il eust tous les autres biens, ORESME, *Eth.* 228. Election proprement dite suppose deliberacion faite par raison et supposee liberté et prudence, ID. ib. 63. ‖ XVI° S. La femme de Philippus l'avoit pris [un enfant] d'une constuturere native d'Argos, incontinent qu'il fut né, et se l'avoit supposé, AMYOT, *JF. Rom.* 23. Quand se vint à la cueillete et à appuser son mariage, il supposa un autre enfant qu'il avoit secrete en derriere, et la lui bailla, IB. *Lysand.* 37. Ils attitterent un messager qui apporta des lettres fausses et supposées à Sertorius, IB. *Sertor.* 21. Il avoit cherché les moyens de se faire supposer à la gloire et aux triomphes des royaumes de Pont et d'Arménie, IB. *Pomp.* 47. [Les Lettres] nous sont feintes et supposez, IB. *Comment élever les enfants*, 39.

— ETYM. Verbe fait du lat. *sub*, sous, et du franç. *poser*. Il a signifié, en lat. *supponere*, qui est les autres langues romanes : provenç. *suposar* ; espagn. *suponer* ; portug. *supper* ; ital. *supporre*.

SUPPOSEUR (su-pô-zeur), s. m. Celui qui suppose.

— HIST. XVI° S. SUPPOSEUR, CONTRAVE.

‖ **SUPPOSITIF, IVE** (su-pô-zi-tif, tiv'), *adj.* Terme didactique. Qui se rapporte à une supposition, qui tient de la supposition. ‖ Nom donné par quelques grammairiens au conditionnel.

— ETYM. Lat. *suppositivus*, hypothétique, de *supponere*, supposer.

SUPPOSITION (su-pô-zi-sion ; en vers, de cinq syllabes, ‖ 1° Action de supposer. ‖ 2° Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque conséquence. Il faut raisonner dans le monde selon ces diverses suppositions : si l'on pouvait y être toujours : s'il est vir qu'on n'y sera pas longtemps, et incertain si on y sera une heure ; cette dernière supposition est la meilleure, PASC. *Pens.* XXIV, 16 bis, éd. HAVET. Comme il [Montaigne] a voulu chercher quelle morale la raison devrait dicter sans la lumière de la foi, il a fait ses principales de cette supposition, IB. *Entret. avec Sacy.* Un historien est fait pour décrire, et non pour inventer ; il ne doit se permettre aucune supposition, BOYER, *Hist. nat.* 2e *disc.* Il y a trois choses à distinguer dans toute question relâtive de physique et de géométrie : la proposition à expliquer, les suppositions nécessaires et le calcul qui résulte des suppositions, DIDER. *Lett. sur les aveugl.* C'est ainsi, en général, que les différents sont se sont faites : il a fallu faire des suppositions, il n'a fallu pas craindre de faire des sortes d'erreur étaient utiles, CONDIL. *Art de rais.* II, 8. Picard ayant exécuté les ordres du roi [pour la mesure d'un méridien], en avoit connaître enfin la véritable grandeur de notre globe ; mais toutes les opérations de ce géomètre supposaient la terre parfaitement ronde : supposition démentie par des expériences qui furent faites peu de temps après, ID. ib. V, 6. ‖ Faiblement et abodument. Une supposition, pour dire : je propose l'hypothèse suivante. ‖ 3° Conjecture, opinion qui n'est pas appuyée de preuves positives. Une supposition hasardée. On veut développer par une ingénue supposition tout ce qu'il y a de plus augueie dans le royaume, PATAC, *Plaid.* 2. Du souhait à la supposition, le trajet est facile, J. J. ROUSS. *Em.* IV. ‖ 4° Production d'une pièce fausse, allégation d'un fait contraire. Supposition de testament. Je suis la victime de l'infidélité et de la supposition la plus condamnable [une édition de deux mille des mourts], VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 déc. 1760. Il traita [aux] discours d'imposteurs et de lâches

Digitized by Google

suppositious, accobdoni, Œuv. t. III, p. 123, dans rodgens. ‖ Supposition de nom, de personne, l'action de mettre un nom, une personne à la place d'une autre. ‖ Supposition d'enfant, action frauduleuse ayant pour but de faire reconnaître un enfant pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. Les coupables... de supposition d'un enfant à une femme qui us sera pas accouchée, seront punis de la réclusion, *Code pén.* art. 318. ‖ Supposition de part, voy. PART. I. ‖ Attribution d'un ouvrage à des temps ou à un auteur auquel il n'appartient pas. Le dernier critique qui a fait évidemment la supposition [du Testament de Richelieu], est le savant Lamonnoye; on veut récuser aujourd'hui son témoignage, parce qu'il est trop décisif, voyez Sal. Jul. Ren. *Supercher. douter sur le test.* Voilà cette lettre vraie ou supposée du roi de Pologne au marquis d'Argens..... il est sûr qu'elle est de son style; mais cette preuve suffit-elle contre un grand nombre d'autres qui semblent constater la supposition? DUPUIS. *Lett. à Bitt Voland*, 8 oct. 1780. ‖ 6° Terme de musique. Arrêts d'harmonie imaginés ainsi dénommé par Rameau, qui consistait à faire entendre, au-dessous d'un accord complet, une note de basse qui lui est étrangère, et qui le transforme en un tout autre accord.

— REM. Rameau a eu recours à cette invention pour expliquer certains accords qui ne rentrent pas dans les règles établies par lui; les accords dits par supposition ont disparu depuis longtemps de la théorie de l'harmonie.

— HIST. XVIe s. Supposition false, ORESME, *Thèse du meunier*. ‖ XXe s. Malement pouvons nous savoir, tant les anglois sont couverts, quelle vérité ils feront, ni en ils se trairont, fors que par supposition, FROISS. II, III, 34.

— ÉTYM. Lat. *suppositionem*, de *supponere*, de *sub*, sous, et *ponere*, poser. On disait aussi *suppresnenl*.

SUPPOSITOIRE (su-pô-zi-toi-r'), s. m. Terme de médecine. Substance médicamenteuse solide en forme de olive longue, qu'on introduit dans l'anus, soit pour provoquer les évacuations intestinales, soit pour agir comme adoucissant.

— HIST. XIVe s. Et se il [le bièsse] n'acelle pas [ne va pas à la selle] do sa nature, fay luy clistere ou suppositoire, LANFRANC, *Cir.* f° 123, recto. ‖ XVIe s. Si tu bouges d'ici, je te mettray au fond de mes chausses, comme on fait d'un suppositoire; aussi bien suis je constipé du ventre, RAB. II, 29.

— ÉTYM. Lat. *suppositorium*, de *supponere*, mettre dessous, de *sub*, sous, et *ponere*, mettre.

† **SUPPÔT** (su-pô; le t ne se lie pas : les-supôt-z insolents), s. m. ‖ 1° Celui qui, membre d'un corps, rempli de certaines fonctions pour le service de ce corps. Les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'université. Sans criauldre archers, prévôt, ni suppôt de justice, Sat. VII. Le curé de Saint-Côme, suivi d'une troupe de prêtres et de suppôts de l'université, est allé prendre dans son lit le conseiller au Châtelet Tardif, dangereusement malade..... il le présente lui-même au bourreau, VOLT. *Hist. Parl.* 32. ‖ 2° Fig. Celui qui sert aux mauvais desseins d'un autre. Le diable est appelé le prince du monde et le dieu de ce siècle, parce qu'il a partout des suppôts et des esclaves, PASC. *Prov.* XIV. Être le suppôt du péché et le péché même, BOURDAL. *Passion de J. C.* t. I, p. 102. Ces gens-là ne peuvent voir que l'on prend dans les camps, Et qui fait des guerriers les suppôts des tyrans, M. CHÉN. *Gracques*, I, 3. ‖ Fig. et familièrement. Un suppôt de Satan, une méchante personne. Ah ! suppôt de Satan, exécrable damnési mol, *Ec. des femm.* II, 8. ‖ Un suppôt de Bacchus, un ivrogne. Un suppôt de Bacchus Altérait sa santé, son esprit et sa bourse, LA FONT. *Fabl.* III, 7. ‖ Un suppôt de l'empire amoureux, un homme galant. Un des plus grands suppôts de l'empire amoureux Consumait en regrets la fleur de sa jeunesse, LA FONT. *Joc.* Ire Terme de philosophie. Ce qui sert de fondement, de soutien, de sujet. En termes de l'école, on dit que l'humanité est le suppôt de l'homme. Un homme est un suppôt : mais, si on l'anatomise, sera-t-on la vie, le cœur, l'estomac...? PASC. *Pens.* XXV, 63, édit. HAVET. Comment connaîtrions-nous distinctement la matière, puisque notre suppôt, qui agit en cette circonstance, est en partie spirituel, DE. *Ib.* I, 1. Au lieu de nous borner à ne considérer la matière que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps..... DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 200.

— HIST. XIVe s. Il n'est qui, tant soit grant docteur, Qui peust, fors Dieu le créateur, Sçavoir combien et justement Il fut de chascun ensement En ung chascun suppost physique, *Ectch.* à nat. 255. ‖ XVe s. Retournant à nostre matiere, nous avons le suppot de nostre œuvre, c'est nostre dit prince né, nourry, pourveu et couronné, CRR. DE PISAN, *Charles V*, I, 14. ‖ XVIe s. Quelque bon suppost vous le dira, CORBINELI. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une nonchalance constante..., c'est baroco et baralipton qui rendent leurs suppots ainsi crottez et enfumez, MONT. I, 176.

— ÉTYM. Lat. *suppositus*, *suppositus*, mis dessous, substitué, de *sub*, sous, et *ponere*, mettre.

† 2. **SUPPÔT**, **ITE** (su-pô-si, si-t'), *adj.* Terme didactique. Qui supprime, qui cause une suppression.

SUPPRESSION (su-prè-sion ; eu vers, de quatre syllabes), s. f. ‖ 1° Action de supprimer. La suppression d'une circonstance dans un exposé. La suppression d'un chapitre. *Je vois qu'il a*, le traître, empaumé son esprit, Qu'à ma suppression il s'est ancré chez elle, MOL. *Ec. des femm.* III, 6. La suppression des Jésuites a plus fait aux pays protestants qu'aux pays catholiques, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 23. La suppression de la comédie de Moncrif était pour lui un véritable crime, tu d'autant plus agréable, que cette suppression, en donnant de l'importance à l'ouvrage, le condamnait en même temps. Suppression de l'auteur à couvert des traits de la critique et de la satire, D'ALEMB. *Eloges, Moncrif.* ‖ Édit de suppression, édit qui éteignait ou supprimait un impôt, une charge. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Suppression de pur ou d'enfant, voy. PART. I. Les coupables..... de recélé ou de suppression d'un enfant..... seront punis de la réclusion, *Code pén.* art. 345. ‖ Suppression d'état, crime qui consiste à supprimer les preuves de l'état civil d'une personne. Le délit de suppression d'état, *Ency.* art. 307. ‖ 3° Terme de médecine. Suspension d'une évacuation accoutumée. Suppression de transpiration. Suppression de la menstruation. Suppression des hémorrhoïdes. La suppression d'urine diffère de la rétention, parce que dans la suppression il n'y a pas de sécrétion par les reins. ‖ On dit aussi d'une affection cutanée dont l'éruption avait déjà commencé. Suppression de la rougeole, de la scarlatine. ‖ Abusivement, suppression, la suppression du flux menstruel. ‖ 4° Ancien terme de chimie. Feu de suppression, feu qui se fait en couvrant un vaisseau et de qu'il renferme de sable, sur lequel il est situé, afin que la chaleur agisse sur la matière reçoive de la chaleur par-dessus et par-dessous.

— HIST. XVIe s..... Par suppression d'hemerrhoïdes et menstrues, PARÉ, V, 29. L'opiniastreté de mes pierres..., m'a parfois jecté en longues suppressions d'urine, MONT. III, 10.

— ÉTYM. Lat. *suppressionem*, de *suppressum*, supin de *supprimere*, supprimer.

‖ **SUPPRIMABLE** (su-pri-ma-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être supprimé. Il me vient de souvenir que j'avais fait un avant-propos, pour me défendre d'une hontise qui met tout en œuvre, soit qu'il aime ou haïsse; mais une personne de mérite n'a prié de supprimer ce que j'avais fait contre un des plus scrupuleux hommes de France, SÉVIG. *Rép. M. de Lamoignon*.

SUPPRIMÉ, **ÉE** (su-pri-mé, mé), *part. passé* de supprimer. Un libelle supprimé Ce sont des femmes de ces filles et autres débiteurs supprimez, lesquelles craignent et faisaient du bruit, GUI PATIN, *Lett.* I, II, p. 129.

SUPPRIMER (su-pri-mé), v. a. ‖ 1° Empêcher de paraître, ne pas publier un écrit. Les ennemis de Pascal et d'Arnaud firmé supprimer leurs éloges dans le Lexicon des illustres de Perrault, VOLT. *Louis XIV*, *Écrivains*, *Pascal*. Ayant oui dire qu'on Molière voulait faire une comédie des femmes savantes, elle [Mme Deshoulières] supprima sa dissertation, DE. *Vie de Molière*. J'écrivis il y a quelque temps à M. le garde des sceaux et à M. le lieutenant de police de Paris, pour les supplier de supprimer les éditions étrangères de mon livre [la Henriade], DE. *Lett. à Thiriot*, 4 août 1727. ‖ 2° Il signifie quelquefois simplement, en jurisprudence, bâtner un écrit et en défendre la publication. On a supprimé son mémoire comme calomnieux. ‖ 3° Il se dit aussi d'un acte, d'un contrat dont on veut dérober la connaissance. Supprimer un acte. ‖ 4° Faire disparaître. Sainte Thérèse était ingénieuse à découvrir ses défauts, et prêta à supprimer devant les hommes toutes les lumières qu'elle tirait de Dieu, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission [leur Demetri, frère du czar Fedor], et demande à la personne qu'on lui avait promise; Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime, VOLT. *Mœurs*, 190. L'attention singulière que les Pères de l'Église ont eue de supprimer les ouvrages de leurs ennemis, BOSS. *Pens. philos.* n° 41. Spanheim a fait plusieurs ouvrages qu'on estimait, et qu'Arnauld eut accusé d'avoir supprimés, CONDILL. *Hist. anc.* III, 20. ‖ 5° Taire, passer sous silence, ne pas exprimer. Ne supprimez aucune circonstance. Supprimons les deux noms et de fils et de père, BOYER, *Vencesl.* IV, 6. Elle [Mme la Dauphin] se défiait de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, FLÉCH. *Dauphine*. Je devrais faire ici parler la vérité, Seigneur; mais je supprime un secret qui vous touche, RAC. *Phèdre*, IV, 5. On supprime des deux la sentence mortelle; Et, quoique le bûcher soit déjà préparé, Le nom de la victime est encore ignoré, DE. *Iphig.* IV, 1. ‖ 6° Retrancher. Il faut supprimer un tiers de ce discours. La bonne princesse [de Tarente] me tient voir sans m'en avertir, pour supprimer la notice des fricassées, SÉV. 21 juill. 1680. ‖ Fig. L'animal chassé fait des bonds; il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces, BOSS. *Serm. choisis*, p. 138. ‖ 7° Abolir, annuler. Supprimer des impôts. Supprimer des emplois. Pour ne pas laisser cette hardiesse impunie dans un auteur de nom [Mézeray], d'abord on supprima une moitié de sa pension; et, comme il en murmura, peu de temps après on supprima l'autre, VOLTAIRE, *Hist. Acad.* t. II, p. 209, édit. beuchot. ‖ Non supprimé, qui n'est supprimé..... termes dont le roi se servait dans ses édits de suppression. ‖ 8° Supprimer quelqu'un, l'éloigner. Elle [Mme de Bury] s'est peut-être comme Mme de Vibraye; c'est avec ce mot qu'on a supprimé cette dernière, SÉV. 17 janv. 1690. ‖ 9° Il se dit des évacuations que l'on suspend. Supprimer la transpiration, les lochies. Il urine est supprimée, il y a suppression d'urine. ‖ 10° Se supprimer, v. réf. Se faire disparaître soi-même, se tuer. Je vous jure, mon cher ami, que, s'il m'était permis de me supprimer moi-même, il y a longtemps que je ne serais empoisonné, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 203, dans ROQUAIN.

— HIST. XVIe s. Faict il quelque despeche qui desplaise? on la supprime, MONT. II, 30. Si mes escripts te semblent dignes de quelque lieu; simon, supprime les, ID. II, 227. Souvenés fois en ceste luxation l'urine est supprimé, PARÉ, XIV, 44.

— ÉTYM. Lat. *supprimere*, supprimer, de *sub*, sous, et *premere*, presser (voy. PRESSION). *Supprimer* est fait sur le latin; la forme française eût été *supprendre*.

† **SUPPURANT**, **ANTE** (su-pu-ran, ran-t'), *adj.* Qui est dans un état de suppuration. Une plaie suppurante.

SUPPURATIF, **IVE** (su-pu-ra-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de médecine. Qui facilite la suppuration. Onguent suppuratif. ‖ S. m. Les suppuratifs sont ordinairement des vésicants étendus dans un corps gras. ‖ 2° Il se dit quelquefois de l'inflammation qui est susceptible d'amener la suppuration. Inflammation suppurative des amygdales.

— HIST. XVIe s. Lorsqu'il ne reste aucune espérance de resoudre, faudra des resolutifs passer aux suppuratifs, PARÉ, V, 16.

— ÉTYM. *Suppurer*.

SUPPURATION (su-pu-ra-sion ; en vers, de cinq syllabes), s. f. Terme de pathologie. La formation, l'écoulement du pus. La plaie vient à suppuration.

— HIST. XVIe s. Suppuration est meilleure terminaison que hémorrhagie, PARÉ, V, 2.

— ÉTYM. Lat. *suppurationem*, de *suppurare*, suppurer.

† **SUPPURÉ**, **ÉE** (su-pu-ré, ré), *part. passé* de suppurer. Qui est entré en suppuration. Une tumeur suppurée.

— REM. L'Académie ne donne pas ce participe, qui est très-usité parmi les médecins.

SUPPURER (su-pu-ré), v. n. Rendre du pus. Sa plaie suppurait, il [Charles XII] avait la fièvre, VOLT. *Charles XII*, 4. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quandon veut exprimer l'action : la tumeur a suppuré; avec l'auxiliaire être, quand on veut exprimer l'état : la tumeur est suppurée.

— HIST. XIIIe s. Il venims, se il [les Pailles] se teussent, feist ses plaies enfler et soupurer [de l'homme piqué par un serpent], et s'espandist par les vuinnes [veines], GUILL. DE TYR, *Continuat.* t. II, p. 582. || XVIe s. Le medecin Philetimus dit un jour à quelqu'un qui estoit soupiré et plein d'aposthumes dedans le corps.... ANYOT, *Comm. disc. le flatt.* 60. Faisant ouverture de la tumeur, après l'avoir suppurée, PARÉ, V, 8. Ce commencement de jus, qui est là mis, fait que le reste se suppurera plus tost, ID. V, 19.

— ÉTYM. Lat. *suppurare*, de *sub*, sous, et *pus*, pus.

† **SUPPUTANT, ANTE** (su-pu-tan, ta), *adj.* Qui supputе. Le Bon Bon vous aime, et vous conjure d'être toujours habile, compétant, calculante et supputante, SÉV. 25 déc. 1676.

SUPPUTATION (su-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de supputer. Il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, de supputations que notre amitié nous faisait faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement, SÉV. 1er août 1685. Dans quelle supputation qu'on fait des années depuis le temps de la création jusqu'à Abraham, il faille..... ROSS. *Hist.* 3, 13 Continuant à faire la supputation sur la même carrée que je me suis proposé pour base de ce système.... VAUBAN, *Dîme*, p. 208. Ces messieurs [des joueurs] sont d'une supputation si juste et d'une prudence si consommée dans toutes sortes de jeux, que personne n'oserait se mesurer avec eux, quand même ils joueraient ridiculement, HAMILT. *Gramm.* XI. Nous avons soixante et dix septaines sur la supputation des temps; donc il y a soixante et neuf systèmes srrondé, sans qu'on puisse deviner quel est le soixante et dixième véritable, VOLT. *Pol. et lég. Frag. hist. sur l'Inde*, 7. || *Fig.* Cette supputation [des pièces vénieis ou autres] part d'un cœur qui n'aime point du tout, MASS. *Carême, Fautes légères.*

— ÉTYM. Lat. *supputationem*, de *supputare*, supputer.

SUPPUTÉ, ÉE (su-pu-té, tée), part. passé de supputer. Les nombres supputés faisaient tant.

SUPPUTER (su-pu-té), *v. a.* Compter à quoi montent plusieurs nombres. Supputer exactement des revenus de l'État, selon ce nouveau système, telle qu'elle vient d'être supputée, soit trop forte ou trop faible à plusieurs millions, elle n'est cependant d'aucune conséquence, VAUB. *Dîme*, p. 125. || Par extension. Je voulais vous voir partir d'AIX, et pouvoir soupirer un peu juste votre retour, SÉV. 5 févr. 1674 Vous supputez tout ce que vous lui donnez [à Dieu], comme si vous craigniez d'aller trop loin, et il supputе à son tour avec vous, MASS. *Carême, Fautes légères.*

— ÉTYM. Lat. *supputare*, de *sub*, sous, et *putare*, supputer, croire (voy. PUTATIF).

† **SUPRA-AXILLAIRE** (su-pra-k-sil-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Situé au-dessus de l'aisselle d'une feuille.

† **SUPRAJURASSIQUE** (su-pra-ju-ra-si-k'), *adj.* Terme de géologie. Se dit des terrains supérieurs au calcaire jurassique.

† **SUPRALAPSAIRE** (su-pra-la-psè-r'), *s. m.* Membre d'une secte calviniste qui enseigne que Dieu, sans avoir égard aux bonnes et aux mauvaises œuvres des hommes, a résolu, par un décret éternel et par conséquent antérieur à la chute d'Adam, de sauver les uns et de damner les autres.

— ÉTYM. Lat. *supra*, sur, au delà, et *lapsus*, chute.

† **SUPRAMONDAIN, AINE** (su-pra-mon-din, di-n'è), *adj.* Terme de philosophie. Qui est au-dessus du monde, dans un monde supérieur.

† **SUPRANATURALISME** (su-pra-na-tu-ra-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Ce qui est en dehors et au-dessus du cours ordinaire des choses. || Doctrine qui admet une intervention surnaturelle dans le monde.

† **SUPRANATURALISTE** (su-pra-na-tu-ra-li-st'), *s. m.* Celui qui admet des choses surnaturelles, qui pense qu'au-dessus de l'ordre naturel est un ordre surnaturel.

† **SUPRASENSIBLE** (su-pra-san-si-bl'), *adj.* Qui est au-dessus des sens.

† **SUPRATHORACIQUE** (su-pra-to-ra-si-k'), *adj.* Qui est placé au-dessus du thorax.

SUPRÉMATIE (su-pré-ma-sie), *s. f.* || 1° Supériorité au-dessus de toutes les autres. Rome obtint la suprématie dans la guerre. || 2° Suprématie anglicane, souverineté que le roi ou la reine exerce dans toute l'étendue de la juridiction spirituelle à force d'explications et d'équivoques les calvinistes ont été gagnés, et on les a fait venir en Angleterre jusqu'à souscrire la suprématie, BOSS. *Var.* 2, 80. [serment de suprématie, ou test, le serment par lequel les anglicans reconnaissent leur roi pour chef de l'Église. Le célèbre Morus et un évêque Fisher, qui refusèrent de prêter serment de suprématie, furent décrétés de reconnaître Henri VIII pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, VOLT. *Mœurs*, 126.

— ÉTYM. Mot formé arbitrairement de *suprême* sur le modèle de *primatie*.

SUPRÊME (su-prè-m'), *adj.* || 1° Qui est au-dessus de tout. J'attends des grands dons de mes trèspuissants, cons. *Hor.* III, 6. Vous-même, vous qui avez tant de pouvoir auprès du suprême! m. *Œdipe*, V, 3. Amour, par son savoir suprême, N'eut pas fait amant qu'il en fît un héros, LA FONT. *Filles de Minée*. Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature que M. le Tellier? FLÉCH. le *Tellier*. Du reste il [Apollon] l'encrichit [le sonnet] d'une beauté suprême, BOIL. *Art p.* I, 100. Que j'ai sur votre vie un empire suprême? RAC. *Bay.* II, 1. || 2° Le pouvoir suprême, l'autorité de monarque. Claude vous adopta..... vous gouverna, et du pouvoir suprême Voulut avant le temps vous faire part lui-même, RAC. *Brit.* IV, 2. On entend par suprême pouvoir celui dont l'autorité raisonnable, fondée sur les lois mêmes et tempérée par elles, VOLT. *Lois de Minos*, not. || 3° L'Être suprême, Dieu. Toute la philosophie des anciens consistait seulement à la connaissance d'un Être suprême qui a tout créé, tout enragé librement, VOLT. *Phil. Newt.* I, 1. Célébrez, Seigneur, suprême auguste Dieu!, qui jettes dans les âmes Avec deux gouttes d'eau de si sensibles flammes, BOTROU, *Saint Genest*, II, 7. Souvent la sagesse suprême Sait tirer notre bonheur même de nos calamités, J. B. ROUSS. *Od.* II, 4. Lâche et faible instrument des vengeances suprêmes, VOLT. *Fanat.* III, 8. || 4° Dans le style sacré et dans la poésie, qui appartient aux derniers moments de la vie. L'instant, le moment suprême. Les volontés suprêmes d'un monarque. Ce fut en vain traîné [sur] la volonté suprême D'un soudan qui commende et d'un emi qui l'aime, VOLT. *Zaïre*, V, 10. Est-il rien que j'épargne à votre amour? Qui n'expire appuyé sur le mortel qu'il aime? DELIL. *Imag.* VI. Mes bords, comme elle [espérance], la recevez, Et vous voilà les suprêmes paroles..... Permets-moi de répondre et de t'interroger, LAMART. *Mort de Socrate*. || Les honneurs suprêmes, les funérailles. Ces montagnes de sacrifices suprêmes, cons. *Pomp.* I, 1. || 5° Au suprême degré, *loc. adv.* Beau coup, outrêmement. || Au suprême, même sens. La faveur de Mme de Maintenon est toujours au suprême, SÉV. 14 sept. 1680. || 6° *S. f.* Nom donné en Espagne, sous Charles II, au conseil de l'inquisition. Un arrêt de la suprême a été sous-entendu. || 7° La suprême, nom d'un fort bonne poire, qui vient à la fin de l'été, et qui se nomme autrement poire de Beurré. || 8° *S. m.* Terme de cuisine. Les parties les plus délicates de la volaille, accompagnées d'un coulis. Un suprême de volaille. Je ne vous interrogerai pas sur les fricassées, les blancs-mangers, les suprêmes et autres plats vulgaires qui sont l'A B C du métier, SCRIBE et MÉLESVILLE, *le Secrétaire et le cuisinier*, sc. 10.

— SYN. I. Suprême est un superlatif et ne prend aucun degré de comparaison. Cependant on l'a construit quelquefois avec *si* : Fleta d'Arar..., D'un charme si suprême Avait rempli mon âme S'agenouille à leurs bords! V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 27. || 2. Pauteix remarque que dans suprême il n'y a point d'*i* supprimé, et que, prenant dans ses dérivés l'accent aigu (suprématie). Il devrait avoir non l'accent circonflexe, mais l'accent grave comme emblème, probablement, de la chute.

— HIST. XVIe s. Quelque suprême plaisir et excessif contentement, MONT. I, 39. Cette vertu suprême, belle, triomphante, ID. I, 176.

— ÉTYM. Lat. *supremus*, forme superlative de *super*, sur, au-dessus.

† **SUPRÊMEMENT** (su-prè-me-man), *adv.* D'une manière suprême. [Monsieur] valet et seviteur mentant glorieux, deux qualités fort opposées qu'il avait toutes deux suprêmement, ST-SIM. 116, 23. [M. de Meaux était] poli, affable, accueillant avec distinction et suprêmement glorieux, ID. 319, 106. Tout ce qui est ordonné de manière à produire le plus parfaitement l'effet qu'on se propose est suprêmement beau, DIDER. *Rech. philos. sur le beau.*

4. SUR (sur), *prép.* || 1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. || 2° Il marque simplement qu'un objet est au-dessus d'un autre, sans que pour cela celui de dessous le soutienne. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. || 4° Joignant, tout proche. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. || 7° En suivant par derrière. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, imprimé à la surface de quelque chose. || 9° Lors sur. || 10° Mettre sur. || 11° Être toujours sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. || 13° Il se dit de ce qui couvre. || 14° Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. || 15° Vers, du côté de. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. || 17° Parmi. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. || 19° Par-dessus. || 20° Plus que. De plus que, || 21° Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. || 22° Figur. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. || 23° Il se dit de tout prélèvement. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. || 25° On s'en sert pour signifier l'empiétement, la conquête. || 26° Au delà de, en avance de. || 27° Figur. Il marque le rapport, la dénomination, l'excellence, l'influence. || 28° Touchant, concernant, à l'égard de, quant à. || 29° D'après, en conséquence, moyennant, en vertu, en addition de. || 30° En s'appuyant sur. || 31° Il se dit en parlant de gage, d'assurance. || 32° Il sert à marquer l'affirmation, la garantie, le serment. || 33° Conformément à. || 34° En faisant cet effort, au péril de. || 35° Il sert à indiquer l'objet du travail. || 36° Dans la personne de. || 37° Durant, environ, vers, en parlant de temps. || 38° Par la tête sur un échafaud, supplice. || 39° On l'emploie pour marquer une sanction. || 40° Sur devant un infinitif. || 41° *De sur*, préposition composée. || 42° Sur suivant, sans la conjonction de plusieurs mots. || 43° Sur toute chose. || 44° Sur et tant moins. || 45° Sur le tout.

1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. S'asseoir sur une chaise. Sur un lit de gazon, de fueillesse étendu, cons. *Hor.* III, 29. La tête sur un acheron pour tout traitement penche, ID. II, 7, 4. Maître corbeau, sur un arbre perché, Tenait dans son bec un fromage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. A ces mots, sur un arbre il grimpe, bel et bien, ID. III, 14. Le chevalier du Nantouillet [au passage du Rhin].... trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, SÉV. 182. [A Sparte] une mère recommandait à son fils qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, II, p. 536, dans rocanss. Nous nous étions arrêtés, la jeune dame et moi, sur l'escalier, SAND, *Peyo*, XXIII, 1. Ne le pourrons-nous jamais sur l'écaut des âges Jeter l'ancre un seul jour? LAMART. *Médit.* I, 43. Fauvelles jeunssands sur les gazons épars! ID. II, 1, 29. J'aurrons à glisser sous la nuit des rameaux, À dormir sur les prés, à flotter sur les eaux, ID. II, 8. || Fig. En voyant entrer de certaines gens amoureux, Et de grands boute... mon qui bais morielloment les grands noms sur de petits sujets, SÉV. 19 juin 1695. || Être sur pied, être debout, levé, marchant. Je sais sur pied depuis cinq heures du matin. J'ai été sur pied toute la journée. || Cet oiseau se soutient sur ses ailes, il plane. Je soutiens sur l'eau, revenez-vous, je soutenir, revenir à la surface de l'eau. || Passer le bala, l'éponge sur quelque chose, nettoyer avec le balai, frotter avec l'éponge la surface de quelque chose. || Appliquer un cautère sur un mur, étendre du beurre sur du pain etc. enduire de mortier la surface d'un mur, couvrir de beurre une tranche de pain etc., porter une chose sur soi, l'avoir, la porter dans sa poche. Heureusement j'avais celle-ci [lettre] sur moi, elle suffit, RABEL, *Homme à bon. fort.* II, 7. Voyez un peu! sur moi je n'ai pas cette somme, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 17. || Avoir sur soi, se dit aussi de ce qu'on porte avec soi, des vêtements dont on est couvert. Il porte sur lui toute sa garde-robe. Le bistard de Bourbon.... avait fait rassembler les effets qu'avaient été pris sur les sujets du duc de Bourgogne, BUCLOS, *Œuvr.* I, 2, 485. || Populairement. La clef est sur la porte, elle est dans la serrure. || 2° Il marque simplement qu'un objet est au-dessus d'un autre sans le soutenir. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. || 4° Joignant, tout proche. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. || 7° En suivant par derrière. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, imprimé à la surface de quelque chose. || 9° Lors sur. || 10° Mettre sur. || 11° Être toujours sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. || 13° Il se dit de ce qui couvre. || 14° Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. || 15° Vers, du côté de. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. || 17° Parmi. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. || 19° Par-dessus. || 20° Plus que. De plus que, || 21° Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. || 22° Figur. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. || 23° Il se dit de tout prélèvement. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. || 25° On s'en sert pour signifier l'empiétement, la conquête. || 26° Au delà de, en avance de. || 27° Figur. Il marque le rapport, la dénomination, l'excellence, l'influence. || 28° Touchant, concernant, à l'égard de, quant à. || 29° D'après, en conséquence, moyennant, en vertu, en addition de. || 30° En s'appuyant sur. || 31° Il se dit en parlant de gage, d'assurance. || 32° Il sert à marquer l'affirmation, la garantie, le serment. || 33° Conformément à. || 34° En faisant cet effort, au péril de. || 35° Il sert à indiquer l'objet du travail. || 36° Dans la personne de. || 37° Durant, environ, vers, en parlant de temps. || 38° Par la tête sur un échafaud, supplice. || 39° On l'emploie pour marquer une sanction. || 40° Sur devant un infinitif. || 41° *De sur*, préposition composée. || 42° Sur suivant, sans la conjonction de plusieurs mots. || 43° Sur toute chose. || 44° Sur et tant moins. || 45° Sur le tout.

1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. S'asseoir sur une chaise. Sur un lit de gazon, de fueillesse étendu, cons. *Hor.* III, 29. La tête sur un acheron pour tout traitement penche, ID. II, 7, 4. Maître corbeau, sur un arbre perché, Tenait dans son bec un fromage, LA FONT. *Fabl.* I, 2. A ces mots, sur un arbre il grimpe, bel et bien, ID. III, 14. Le chevalier du Nantouillet [au passage du Rhin].... trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, SÉV. 182. [A Sparte] une mère recommandait à son fils qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier, ou sur son bouclier, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* I, II, p. 536, dans rocanss. Nous nous étions arrêtés, la jeune dame et moi, sur l'escalier, SAND, *Peyo*, XXIII, 1. Ne le pourrons-nous jamais sur l'écaut des âges Jeter l'ancre un seul jour? LAMART. *Médit.* I, 43. Fauvelles jeunssands sur les gazons épars! ID. II, 1, 29. J'aurrons à glisser sous la nuit des rameaux, À dormir sur les prés, à flotter sur les eaux, ID. II, 8. || Fig. En voyant entrer de certaines gens amoureux, Et de grands boute... mon qui bais morielloment les grands noms sur de petits sujets, SÉV. 19 juin 1695. || Être sur pied, être debout, levé, marchant. Je sais sur pied depuis cinq heures du matin. J'ai été sur pied toute la journée. || Cet oiseau se soutient sur ses ailes, il plane. Je soutiens sur l'eau, revenez-vous, je soutenir, revenir à la surface de l'eau. || Passer le balai, l'éponge sur quelque chose, nettoyer avec le balai, frotter avec l'éponge la surface de quelque chose. || Appliquer un cautère sur un mur, étendre du beurre sur du pain etc. enduire de mortier la surface d'un mur, couvrir de beurre une tranche de pain etc., porter une chose sur soi, l'avoir, la porter dans sa poche. Heureusement j'avais celle-ci [lettre] sur moi, elle suffit, RABEL, *Homme à bon. fort.* II, 7. Voyez un peu! sur moi je n'ai pas cette somme, COLLIN D'HARLEV. *M. de Crac*, sc. 17. || Avoir sur soi, se dit aussi de ce qu'on porte avec soi, des vêtements dont on est couvert. Il porte sur lui toute sa garde-robe. Le bistard de Bourbon.... avait fait rassembler les effets qu'avaient été pris sur les sujets du duc de Bourgogne, BUCLOS, *Œuvr.* I, II, p. 485. || Populairement. La clef est sur la porte, elle est dans la serrure. || 2° Il marque simplement qu'un objet est au-dessus d'un autre sans le soutenir. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. || 4° Joignant, tout proche. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. || 7° En suivant par derrière. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, imprimé à la surface de quelque chose. || 9° Lors sur. || 10° Mettre sur. || 11° Être toujours sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. || 13° Il se dit de ce qui couvre. || 14° Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. || 15° Vers, du côté de. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. || 17° Parmi. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. || 19° Par-dessus. || 20° Plus que. De plus que, || 21° Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. || 22° Figur. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. || 23° Il se dit de tout prélèvement. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. || 25° On s'en sert pour signifier l'empiétement, la conquête. || 26° Au delà de, en avance de. || 27° Figur. Il marque le rapport, la dénomination, l'excellence, l'influence. || 28° Touchant, concernant, à l'égard de, quant à. || 29° D'après, en conséquence, moyennant, en vertu, en addition de. || 30° En s'appuyant sur. || 31° Il se dit en parlant de gage, d'assurance. || 32° Il sert à marquer l'affirmation, la garantie, le serment. || 33° Conformément à. || 34° En faisant cet effort, au péril de. || 35° Il sert à indiquer l'objet du travail. || 36° Dans la personne de. || 37° Durant, environ, vers, en parlant de temps. || 38° Par la tête sur un échafaud, supplice. || 39° On l'emploie pour marquer une sanction. || 40° Sur devant un infinitif. || 41° *De sur*, préposition composée. || 42° Sur suivant, sans la conjonction de plusieurs mots. || 43° Sur toute chose. || 44° Sur et tant moins. || 45° Sur le tout.

Digitized by Google

dessus d'un autre, sans que pour cela celui de dessous le soutienne. Un nuage engeaux plane sur la ville. Il a le bras levé sur lui. Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe. Quand sur l'eau se penchant une fourmi y tombe, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Ce jardin où je suis étourdie du trois en quatre rossignols qui sont sur ma tête, sév. 27 AVR. 1671. || Être sur l'horizon, être visible dans la portion du ciel que l'observateur embrasse. || Fig. La main sur, se dit de la vengeance de Dieu. La main du Seigneur fut sur les Philistins, LA BIBLE, *Bible, Rois*, I, VII, 13. Dieu dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie est toujours étendu, BAC. *Ath.* 3, 2. || Terme de marine. Il se dit aussi de tout ce qui est sur le fond, lorsqu'il est dans un parage où il peut sonder. Il est sur une ou plusieurs ancres, lorsqu'il est amarré. Il chasse sur ses ancres, lorsque, poussé par le vent ou la marée, il entraîne ses ancres et leur fait labourer le fond. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à nous, élévation. Elle est logée sur le Palais-Royal, DIDER. *Lettre à Mlle Volland*, 30 déc. 1765. Cet[1] deit vous apprendre à ne jamais venir de bâtiments sur la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. Rosine : Nurez les fenêtres tout d'un coup.... Barthelo : Peut-elles qui dorment sur le port, en sentant[2] de[3] loin[4] les[5] gens[6] de[7] la[8] rue[9] ? Il serait peut-être pas si mal, in. *ib.* II, 4. || 4° Joignant, tout proche. Les places fortes sur les frontières. Une maison sur le bord de la mer. Cet hôtel est sur de[10] rues. On dit qu'on va prendre trois places, l'une sur le Rhin, l'autre sur l'Yssel, et la troisième tout auprès, sév. 30 mai 1672. Sur la Tamise, Marlborough ne veut qu'honneur et combats, CHATELIEU, *Réponse à l'Epître de M. d'Hamilton.* Au bout de quatre ans le czar avait déjà fait d'assez grands progrès dans la Livonie et dans l'Ingrie, pour être en état de songer à bâtir une place dont le port situé sur la mer Baltique pût contenir une flotte, VOLT. *Czar Pierre.* Le roi [Louis XI] était obligé de céder au duc de Bourgogne toutes les villes sur la rivière de Somme.... SOLIGS, *Œuvr.* I, III, p. 80. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. Voyager sur terre et sur mer. Je vais me promener sur l'eau. Vous me suivrez sur le terrain, et nous nous battrons. Enfin, me voilà sur mes terres, à LYON, sév. 854. Le roi demeura sur la frontière, LA FAY. *Princ. de Clèves*, I, II, p. 16, dans POUGENS. Cet homme est bizarre, il infatue; il lit, il travaille jusque dans les rues et sur la route, LA BRUY. VII. Souvent elle demeurait immobile sur le rivage de la mer, CHAT. *Mém.* I, I. La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline, in. *ib.* Les grands seraient inutiles sur la terre, s'il ne se trouvait des gens sur mer, VOLT. *Mœurs, compar. entre les Anglais et les Juifs.* Nous débarquâmes sur les côtes de la Picardie, MEM. DE TENCIN, *Œuvr.* I, III, p. 77, dans POUGENS. [Mer] sur quelques glaces Que la mi-Mars fondait, BENSERADE, *Mart. Medit.* II, 21. || Être sur les lieux, être présent en un certain endroit. Vous êtes sur les lieux : vous trouverez plus de facilité que[11] personne, MAINTENON, *Entr. à Mme d'Aubigné*, 1re déc. 1680. Je suis sur les lieux, et mieux à portée que vous de juger de l'effet que cette démarche produira, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 mai 1760. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. Donner un coup sur la tête. Frapper sur l'enclume. Il a porté la main sur son supérieur. || 7° En suivant par derrière. Et lui ordonna de partir sur lors pas de M. de Nemours, LA FAY. *Princ. de Clèves, Œuvr.* II, p. 314. Il[12] [Bonaparte] devient d'arrivier de Chartres : il marche sur mes pas; j'ai pris les devants pour vous avertir, LESAGE, *Turc. etc. de son maître*, I, 1. Il faut aller sur mer sur vous la porte de la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Fig. Prince qui, jadis témoin de vos combats, Vous vit chercher la gloire et marcher sur ses pas, BAC. *Bérén.* I, 3. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, dessiné, imprimé à la surface de quelque chose. Graver sur le cuivre. Peindre sur porcelaine, sur toile. Écrire sur le sable, sur une ardoise, sur du papier. Et, pleurs du vieillard, il grava sur leur marbre Ce que je vivre de raconter, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris, LA BRUY. VI. Ils [les Sanniones] ont avec les Bourbons sur une même couleur un même métal; ils portent comme eux OURS et LIONS; ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent, ID. *ib.* VII. Que ce Sylla fit mettre sur la sien [tombeau] : que jamais personne ne l'avait surpassé ni à faire du bien à ses amis, ni à faire du mal à ses ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* IV, p. 139, dans POUGENS. L'acide sulfureux n'altère point le bleu sur soie, CHAPTAL, *Instit. Mém. rurales*, I, VI, p. 426. || Dedi de même : Écrivez cela sur votre agenda. Son nom est sur la liste des pensions. || La mis sur son testament. || Il se dit de la matière sur laquelle on travaille. Il travaille sur l'or, sur l'argent. Peintre sur porcelaine. || 9° Lire sur, lire ce qui est écrit sur une surface. Une inscription sur un monument. Lire sur une affiche. || 10° Mettre, signifie quelquefois ajouter l'effort d'un travailleur. Cet imprimeur a mis deux ouvriers sur la même feuille pour aller plus vite. Mettre trois chevaux sur une voiture. || 11° Être toujours sur les livres, être sans cesse à lire, à étudier. || On dit de même : Être sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. Je vis hier Mme la Grand'Duchesse.... l'ennui est écrit et gravé sur son visage, SÉV. 1er JANV. 1680. Il a vu en votre absence courrier sur courrier de divers côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 402. Il ajoute tous les jours monnoyage sur monnoyage, violences sur violences, SACI, *Bible, Ouïe*, XII, 1. Après mainte quadrille coup sur coup remuées, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Je crains plus que vous ne croyez de Bretagne; il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, et une absence sur une absence, SÉV. 8 JUIN. Lucrèce : La que vous a-t-il dit? — Arbate : Sottise sur sottise, TH. CORN. *Cont. d'Orgueil*, III, 4. Mais quoi, seigneur, toujours guerre sur guerre ? BAC. *Alex.* V, 1. On impute[13] [Mahomet] ses victoires sur les lèches, VOLT. *Louis XIV*, 37. Il entassait adage sur adage, ID. *Pucelle d'Orléans*, I'ai vu, j'en tremble encor, Tomber ces fiers remparts, s'écrouler par pluiange, et débris sur débris, BELIN. *Porad. perdu*, II, 15°Vers, du côté de. Tourner sur la droite, sur la gauche. Aller sur quelqu'un. Il[14] se plaça la cavalerie sur les ailes. [1] opéra se retraita sur trois ville. L'humeur s'est portée sur les yeux. || [Mahomet] se mit sur[15] pied et le tua, SACI, *Bible, Nachab.* I, II, 24. Les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment, ID. *ib. Ecclésiastq.* XXXIV, 18. Je regardais Valville, qui, de son côté et à son ordinaire, promenait[16] partout les yeux sur moi, MARIVX. *Marianne*, 8e part. On courut sur eux [les anabaptistes] dans la basse Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 153. Il[17] fait un commerce. Tirer une lettre de change sur quelqu'un. Tirer sur quelqu'un, faire une lettre de change pour qu'il l'acquitte. || Il[18] se dit de ce qu'une lettre de change est tirée d'un lieu sur un autre. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. Revenir sur ses pas. || Fig. Revenir sur le passé, ramener de vieux souvenirs, de vieilles querelles. || Il se dit d'une disposition circulaire, d'un mouvement de rotation. Une couche qui revient sur soi. La manière qui compose le globe terrestre et les autres globes planétaires était en fusion, lorsqu'ils ont commencé à tourner sur eux-mêmes, BUFF. *Ep. nat. Œuv.* I, 211, p. 4. || Il se dit d'un mouvement de haut en bas. Les météorites tombent sur la terre. || Fig. Le ciel tout d'un coup s'ouvre on leur fureur [de ceux qui lapident saint Étienne], les bonneurs, les dignités fondent sur elles à plusieurs reprises, LA BRUY. VI. 17° Parmi. Sur dix noisettes j'en trouve neuf pourries. Nous avons eu deux beaux jours sur huit. Sur 12 000 [enfants], il en meurt dans les deux premières années de la vie, à Paris 4131, à Londres 4143, BUFF. *Prob. de la vie, Œuvr.* t. X, p. 864. Bonne est deux ans de paix sur sept cents ans de combats, PASSORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* I, II, p. 324. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. Cet édifice a tant de haut sur tant de long. Après avoir traversé la montagne, on trouve une plaine de six milles de long sur deux de large, LEONARD D'ALENV, *Instit. ac. mor. et pol.* I, 7, 281. || Il dessus. Il gelait la semaine passée à pierre fendre; il a neigé sur cela. Il fallait me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire ne vous laissera pas au moins comme vous étiez, SÉV. 18 sept. 1680. || 20° Plus que. La vertu, qui de leur étude Est la fruit le plus précieux, Sur tous les actes vicieux Leur fait haïr l'impertinence, MAIR. IV, 6. Jouir d'une beauté sur les autres aimable, BRANTÔME, *Elog.* IV. Mes petits sont mignons, Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons, LA FONT. *Fabl.* V, 18. [Lou de nature] Qui veut qu'en trouve son semblable Beau, bien fait et sur tous aimable, ID. *ib.* En un lieu que devait la déesse honorer [la Fortune] Préposant sur tout autre; et ce lieu, c'est la cour, ID. *ib.* VII, 12. Il a beaucoup d'ardents fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses, ID. *Lett. à Mme de la Fontaine*, 25 août 1663. || De plus que. Je disais l'autre jour à Mme de Coulanges que Benserade avait sur elle l'extrême ascendant, et qu'on lui avait créé : *Jésus Maria*, sév. 7 oct. 1676. Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel, LA BRUY. IX. Les Philippines ont sur les autres colonies européennes l'avantage de posséder de l'or, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 15. || Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. Être sur la défensive, sur le qui-vive, sur le quant-à-soi. Marcher sur le bon pied. Vous le prenez sur un bon bien. Ainsi. Et veulent, sur le pied de nous être fidèles, Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles, MOL. *Ec. des f.* IV, 8. Mais, puisque vous le fier vous-vous tenez si bien, Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien, ID. *Mélic.* I, 2. Et sur ce ton plaintif on vous trouve toujours, MOL. *Mélicerte*, IV, 8. || Fig. Se coucher, se lever sur quelque chose, se coucher, se lever en étant préoccupé de quelque chose. L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt, LA BRUY. VIII. Je me réveillais à chaque instant sur une infidélité de Thémire, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 6. On se leva avec les mêmes projets; on se coucha sur les mêmes nouvelles, RAYNAL, *Hist. philos.* XVII, 28. || Fig. Être sur quelque chose, s'occuper présentement de quelque chose. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur, sév. 308. || Fig. Être sur, être uniquement soucieux de. M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître, sév. 1er janv. 1674. || Il est sur sa bouche, il est gourmand. || Fig. Être sur, être au sujet de, être dans l'intention de. Ma fille est à AIX.... elle souffre toute la rigueur du carnaval; vous savez comme elle est sur ces divertissements qu'il faut prendre par commandement, sév. *Mém. grat.* 1680. || Fig. Prendre quelque chose sur soi, en prendre la responsabilité. Les Hollandais ont pris sur eux de faire signer les Espagnols, comme nous avons pris sur nous de faire signer les Suédois, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 383. Je vous répands de tout, et prends le mal sur moi, MOL. *Tart.* IV, 5. || Fig. Prendre sur soi, se contraindre. Prenez encore cela sur vous avec tant d'autres choses, sév. 28 févr. 1680. || 21° Fig. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. Lever des impôts sur le luxe. Lever des subsides sur le peuple. || 22° Il se dit de tout prélèvement. Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire. On lui retiendra tant sur ses gages. Sur cette somme il faut retrancher tant. Elle ne veut que la légitime de mon père, MARIVX. *Marianne*, 11e part. Deux une pension de douze cents livres sur le Mercure, et je fus content, MAINTENON, *Mém.* V, 1. Pour nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, dans un entier éloignement de toute sotte de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions, sév. 426. Vous subsistez encore sur l'air de Paris, in. 198. || Vivre sur, vivre aux dépens de. Vivre sur le commun. Autrefois les gens de guerre vivaient sur le paysan. Il est nécessaire que les unes [espèces] vivent sur les autres, BUFF. *Quadrup.* I, II, p. 488. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. Deux années ne passent point sur une même coterie; il y a toujours, dès la première année, des nouvelles de division.... LA BRUY. VII. Se dirent tonnoiriers aux Sanniones : votre folie [être de vieille race] est prémisurée; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race, in. VII. || 25° On s'en sert pour signifier l'empêchement, la conquête. Cet homme a empiété sur son voisin. Il a conquis un

Digitized by Google

grand terrain sur le marais. Morosini, faisant sur les Turcs la conquête du Péloponnèse, VOLT. *Mœurs*, 101. ‖ 26° Au delà de, en avance de. *Le progrès sur l'antiquité est grand.* ‖ 27° Fig. Il marqua la supériorité, la domination, l'excellence, l'influence. Avoir autorité, juridiction sur quelqu'un. Avoir l'œil sur quelqu'un. On ne peut rien sur lui. Prendre le pas sur quelqu'un. Cela influe sur la santé. Son discours fit un grand effet sur les auditeurs. Les menaces ne font rien sur lui. Et sur lui la raison a repris son pouvoir, CORN. *Nicom.* 7, 2. Je suis persuadé du son de la Providence sur vous, SÉV. 13 oct. 1675. Seigneur, vous pouvez tout : c'est par qui je conquiers Vous cédé sur moi leur souverain empire, RAC. *Mithr.* 11, 4. Divin Sauveur, jetez sur nous les yeux; Répands sur nous le feu de la grâce puissante, ID. *Psaume div. Le marché à matiner.* Il y a dans la ville la grande et la petite robe; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, LA BRUY. 11. [Alexandre et Hephestion] étaient du même âge; mais Hephestion avait sur lui l'avantage de la taille, BOILIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. 11, p. 262, dans POUGENS. Je chante le héros qui régna sur la France, Et par droit de conquête et par droit de naissance, VOLT. *Henr.* 1. Je vais, sur les vaincus étendant mes secours..., ID. *Alz.* 11, 1. Profitez de l'empire passager, mais sans bornes, que l'amour vous donnera sur lui, GENLIS, *Ad. et Th.* 1, 11, p. 257, dans POUGENS. ‖ 28° Touchant, concernant, à l'égard de. J'ai été trouver le frère de cette fille qui a été épousée..., je l'ai mis sur ce marage, MOL. *Fourb.* II, 8. Je vous prie de vous souvenir de votre frère, qui est toujours ici sans congé, SÉV. 7 nov. 1676. Ils [Mme de Vins et Pompone] me donnent d'écrire tous deux sur ma maladie, ID. 3 févr. 1676. Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin, ID. 9 *Bussy*, 27 août 1675. Ce palais, ces meubles..., vont enchanter, et vous font rêcrier d'une façon grimacière vue sur une maison si délicieuse, LA BRUY. 11. Il faut que je vous raconte comment on avait empoisonné mon cœur dès ma plus tendre enfance sur l'autorité des rois, *rés. Tel.* XIII. La douleur de David sur les prévarications de la terre; l'amertume et le zèle d'Elie, sur les scandales; l'ébloutrie d'Israël; la tristesse et les larmes de Jérémie, sur les infidélités de Jérusalem, MASS. *Carême, Passion*, 1. Pour moi, je vous avoue que je suis pour Mme du Deffant, qui disait que l'Esprit des lois était de l'esprit sur les lois, VOLT. *Lett. Saurin*, 28 déc. 1768. Les résultats généraux des observations sur les différentes matières qui composent le globe terrestre, sur les éminences..., BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* ‖ Quant à. Pour moi, je le trouve original sur l'économie, comme il était sur la Valoire sur l'avarice, SÉV. 317. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures qui ne convient point à de jeunes gens, ID. 438. Vous connaissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons, ID. 17 AVR. 1682. Ils étaient Allemands sur le service, ID. 17 AVR. 1682. La jalousie [de Mme de Montespan].... est vive sur la confiance et l'amitié qu'on a pour l'autre [Mme de Montchevreuil], ID. 7 juill. 1680. Philante a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, LA BRUY. 11. Sur les injures je ne le trouve point mal plus que moi; je n'aurais pas beau jeu, P. L. COUR. *Petit. partie.* ‖ 29° D'après, en conséquence, moyennant, en considération de. On la fouille, et l'on trouve enfin le passe-port; on le prend, on prononce sa sentence de mort, MARMT, *Mort d'Andr.* III, 3. La comédie n'est qu'un portrait de nos actions et de nos discours, et la perfection des portraits consiste en la ressemblance; sur cette maxime, je tâche de ne mettre en la bouche de mes acteurs... CORN. *la Veuve*, au lecteur. Si bien sûre, si l'on rectifie l'image de l'objet sur son éloignement, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente et qui voudrait examiner si elle est bonne, sur les préceptes du Cuisinier français, MOL. *Critique*, 7. Langlée est fort et familier au possible.... le comte [de Grammont] lui dit, sur quelque manière un peu libre : Monsieur de Langlée, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez avec le roi, SÉV. 2 juin 1672. J'ai approuvé ce choix sur sa réputation, MASS. *Lit.* 253. Sur cette accusation, Théodose, l'ayant fait arrêter, commanda qu'on examinât rigoureusement cette affaire, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 69. Sur cette espérance il se mit en mer, ID. 1b. III, 7. Sur le meurtre discours qu'on pourra vous rendre, Serez-vous toujours prête à partager l'empire? RAC. *Brit.* 1, 3. Vous sauvez l'impie sur les signes les plus frivoles et les plus équivoques de la piété; et vous damnez le juste sur les marques les plus légères et les plus excusables de l'humanité et de la faiblesse, MASS. *Carême, Injust. du monde.* Sur quoi vous croyez-vous dispensé de le devoir? ID. *Panégyrique saint Jean-Baptiste.* Leur supplice [des complices de Catilina] fut résolu; et Cicéron, sur l'arrêt seul du sénat, les fit exécuter dans la prison, VERTOT, *Révol. rom.* III, 211. Sur cet air pigné, elle a pensé que je ne vous déplairais pas, MARIV. *Soc. surpr. de l'am.* II, 7. Un comte de Bonneval, qui sur la justice la servira de frayer sur quelques mécontentements du ministère, VOLT. *Louis XV*, 1. Ils lui demandent où est son père; le jeune homme, en prenant, répond qu'il l'ignore; et sur cette réponse il est égorgé, ID. *Russie*, 1, 4. De grâce, censeur inexorable, Ne jugez point sur ce soupçon, GRESSET, *le Carême, Impromptu*. Ils l'encusent de ne pas se montrer plus souvent sur ce qu'il est très-occupé, VAUVEN. *Lentulus ou le factieux*. De vous, sur ces dehors, que voulez-vous qu'on pense? VOLT. *Mahom.* II, 2. ‖ 30° En s'appuyant sur. J'ai fait cela sur votre parole, sur la foi des traités. Je me décharge de cette affaire sur vous. Je m'en repose sur votre prudence. Je compte sur vous. Vous pouvez, monsieur, sur cette confiance, CORN. *Cid*, II, 1. Marchez en repos sur ma décision, MOL. *Mal. imag.* III, 10. Ma foi sur l'avenir bien fou qui se fera! RAC. *Plaid.* 1, 1. ‖ On dit dans le même sens : écrire, croire sur quelqu'un, écrire, croire sur la foi d'autrui. ‖ Se fonder sur une chose, s'en autoriser, la faire valoir à l'appui de ce qu'on avance. ‖ On dit de même : Je me fonde sur mes actions décisives, sur des pendants, sur une loi. ‖ 31° Il se dit en parlant de gage, d'assurance. Prêter sur gages, sur nantissement. Assigner une pension sur les produits d'une ferme. Il a emprunté cet été sur cette vie [du nouveau pape], il aura surtout duré plus longtemps, SÉV. 27 nov. 1689. ‖ 32° Il sert à marquer l'action de jurer, de promettre, de s'engager. Sur mon honneur. Sur mon âme. Sur ma vie. Mesdames, agréez que je vous présente ce petit monument de ma douleur et de mon zèle, que j'offre à votre vertu; la tristesse et les larmes de Jérémie, sur les infidélités de Jérusalem, MASS. *Carême, Passion*, 1. Pour moi, je vous avoue que je suis pour Mme du Deffant, qui disait que l'Esprit des lois était de l'esprit sur les lois, VOLT. *Lett. Saurin*, 28 déc. 1768. Les résultats généraux des observations sur les différentes matières qui composent le globe terrestre, sur les éminences..., BUFF. *Hist. nat.* 2e *disc.* ‖ Quant à. Pour moi, je le trouve original sur l'économie, comme il était sur la Valoire sur l'avarice, SÉV. 317. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures qui ne convient point à de jeunes gens, ID. 438. Vous connaissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons, ID. 17 AVR. 1682. Ils étaient Allemands sur le service, ID. 17 AVR. 1682. La jalousie [de Mme de Montespan].... est vive sur la confiance et l'amitié qu'on a pour l'autre [Mme de Montchevreuil], ID. 7 juill. 1680. Philante a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, LA BRUY. 11. Sur les injures je ne le trouve point mal plus que moi; je n'aurais pas beau jeu, P. L. COUR. *Petit. partie.* ‖ 29° D'après, en conséquence, moyennant, en considération de. On la fouille, et l'on trouve enfin le passe-port; on le prend, on prononce sa sentence de mort, MARMT, *Mort d'Andr.* III, 3. La comédie n'est qu'un portrait de nos actions et de nos discours, et la perfection des portraits consiste en la ressemblance; sur cette maxime, je tâche de ne mettre en la bouche de mes acteurs... CORN. *la Veuve*, au lecteur. Si bien sûre, si l'on rectifie l'image de l'objet sur son éloignement, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente et qui voudrait examiner si elle est bonne, sur les préceptes du Cuisinier français, MOL. *Critique*, 7. Langlée est fort et familier au possible.... le comte [de Grammont] lui dit, sur quelque manière un peu libre : Monsieur de Langlée, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez avec le roi, SÉV. 2 juin 1672. J'ai approuvé ce choix sur sa réputation, MASS. *Lit.* 253. Sur cette accusation, Théodose, l'ayant fait arrêter, commanda qu'on examinât rigoureusement cette affaire, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 69. Sur cette espérance il se mit en mer, ID. 1b. III, 7. Sur le meurtre discours qu'on pourra

fait des commentaires sur tel auteur. Faire des notes sur un mémoire. L'ancien scoliaste sur Juvénal dit qu'il [le phénicoptère] est fréquent en Afrique, BUFF. *Ois.* XVI, p. 301. ‖ 36° Dans le sens de. Avoir à y grouder.... J'avais commencé dès le matin à Époisse sur un pauvre paysan que je croyais être de Bourbilly, SÉV. 25 août 1677. Oui, les Grecs sur le fait persécutent le père, RAC. *Andr.* 1, 3. Il [Dieu] ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'iniquité du père, ID. *Ath.* 12. ‖ 37° Durant, environ, vers, en parlant de temps. Il est sur son départ. J'ai été sur le point de vous faire une visite. Sur le lever du soleil, VAUGEL. *Q. C.* III, 10. Un de mes compagnons m'ayant éveillé sur le minuit, D'ABLANC. *Lucien, Nort de Peregrinus*. Je reviendrai vers sur le soir en quel état elle sera, MME. SÉV. mardi, lundi, 11, 6. Elle [Mme de Grignan] ne voit encore rien d'assuré pour son retour; je crois que le mien sera sur la fin de l'année, SÉV. *Bussy*, 16 août 1690. Un des derniers jours de la maladie, après avoir passé une nuit très-fâcheuse, il dit sur le matin qu'il voulait reposer, LA FAT. *Princ. de Clèves*, Œuvr. t. 1, p. 253, dans POUGENS. Sur la fin de sa maladie elle prit une sorte de gaieté trop grande pour être jouée, L. J. NOUSS. *Confess* II. Quand sur ses vieux jours un paysan devient le mari d'une tendron, VADÉ, *les Troqueurs*, 1. ‖ Sur l'heure, sans retard, tout de suite. Or une fleur pâle comme le lis Sur son beau sang pur Flaure vint éclore, MILLEV. *Le beau Lois*. ‖ Sur-le-champ, sur-le-champ que (voy. CHAMP 1, n° 13). ‖ Sur les..., avec un nombre de l'heures, vers. ... Il [Louis XIV] mourut, les après-dînées, remonté à cheval sur les cinq heures, soupa sur les huit, et se couche sur les dix pour se lever sur les deux ou trois au plus tard, PELLISSON, *Lett. hist.* III, 1. Il est sur les dix-neuf ans, ID. 1b. ... en parlant d'un quantième; mais cela a vieilli. Le martyrologe romain en fait mention sur le 19 de février, CORN. *Poly.* 1, 1. Mort du mois de 8bre. Ce martyre est rapporté par Surius sur le neuvième de janvier, ID. *Reumen de Poly.* ‖ D'un jour sur l'autre, en parlant d'un changement qui arrive d'un jour à celui qui suit. Ce n'est point ma manière De compter de la sorte; et je n'entasse guère Un jour sur l'autre, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Déjà nuit sur déjà nuit. Un homme déjà sur l'âge vint à passer aux environs, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ 38° Fig. Il indique un acheminement vers. Ma fille va sur dix ans. Vous voyez dans les Mémoires de l'abbé de Choisi que le marquis de Louvois lui disait en lui parlant de Meudon : je suis sur le quatorzième million, VOLT. *Louis XV*, 17. ‖ 39° On l'emploie pour marquer une sanction [construction où aujourd'hui on met plutôt pour]. Si mon fils a jamais des enfants, je veux qu'ils doit de rauer avec aucune envie, Qu'on n'y soit condamné que peine de la vie, MOL. *Mis. IV*, 1. Est-ce un article de foi qu'il faille croire sur peine de damnation? ID. *Tart.* IV, 5. Il [Louis XVIII. le bon] est défendu à Paris sur peine de la vie, et on le joue chez le roi, SÉV. 234. ‖ Sur la vie, sur mon père, sur la vie. Gardez-vous, sur votre vie, D'ouvrir que l'on ne vous dise Pour exemple et mot du guet : Fuis du loup et de sa race, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. ‖ 40° Sur devant un infinitif. Toutes les conversaux avec Son Éminence [Retz] qui ont toujours roulé sur dire que vous aviez de l'aversion pour lui, SÉV. à *Mme de Grignan*, 1, 1, p. 217, édit. Hachette, 1862. ‖ 41° Par, proposition composée qui n'est plus en usage; on dirait de dessus. Ils ont vu tout cela de sur une éminence, CORN. *Suite du Menteur*, III, 4. Il faut compter sur *de par*, et pourrait être admis. ‖ 42° Sur entre dans la composition de plusieurs mots où il apporte la signification qui lui est propre : surabonder, surdent, etc. Voyez ces composés à leur rang alphabétique. ‖ 43° Sur toute chose, *loc. adv.* principalement, par préférence à tout le reste. Prends un siége, Cinna, prends, et, sur toute chose, Observez exactement la loi que je t'impose, CORN. *Cinna*, v, 1. ‖ 44° Sur et tant moins, en déduction. Je vous envoie cent pistoles sur et tant moins de la perte que vous pouvez avoir faite pour moi, VOLT. *Lett.* 144 (voy. MOINS, n° 16). ‖ 45° Sur le tout, *loc. adv.* Surtout, avant tout. Il [Ch. de Sévigné] s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachronisme, et, sur le tout, une tendresse infinie pour sa femme, SÉV. 25 oct. 1686. ‖ Sur le tout, en termes de blason, se dit en parlant

Digitized by Google

d'un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. || Brochant sur le tout, voy. BROCHER. || Sur le tout du tout, se dit en parlant d'un écusson placé sur le milieu de l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

— REM. 1. Peut-on dire : J'ai lu cela sur le journal, comme on dit : lire une inscription sur un mur, lire sur une affiche? On pourra bien dire *sur*, en parlant de ce qui est étendu sur une surface. Par conséquent, on peut dire : lire sur un journal, sur une page étendue devant soi. Autrement, on dira *dans* : lire dans un livre, lire dans un journal, || 2. Loger sur la rue, veut dire avoir un logement qui a vue sur la rue; mais, si on veut dire qu'on tel habite dans telle rue, il faut employer la préposition dans : il loge dans la rue Saint-Honoré.

— SYN. SUR, DANS, CHEZ. Ces prépositions sont souvent employées dans le langage scientifique : la circulation chez le fœtus; les actions qui se passent dans le corps vivant; les phénomènes observés sur l'homme malade. — On distingue d'abord *sur* de tout autres, en disant que *sur* s'applique aux cas qui comportent l'idée de superficie; on ne dirait pas bien la circulation sur le fœtus. Quant à *dans*, et à *chez*, ils se distinguent en ce que *dans* est plus précis et *chez* plus vague. *Dans* se dit surtout quand la chose dont il s'agit est ou peut être considérée comme étant dans l'intérieur du sujet. *Chez* n'implique pas cette condition; et il s'emploiera d'autant mieux que l'on parlera plus en général et avec moins de rapport à une situation déterminée.

— HIST. xe s. Chi [qui] rex eret [était] à cels dis [à ces jours] sovre pagiens, *Eulalie*. Un edre [un lierre] sor son chève [tête], *Prosper. de Valentine*. p. 406. || xve s. E li plaece [blessé] jurra sur santez que.... *Lois de Guill.* 41. Sur un peron de marbre bloi [il y a] escliche, *Ch. de Guill. de Palerne*. 1. Ils turnet fels ligament, ib. xxii. Sur tuz les altres est Caries enguissus, ib. LXIII. Guarde [il regarde] sur destre parmi un val bernage, ib. LXVI. [Ti] Tint Valeri et Envers sur le Rosne, ib. CXXI. Sur piez se dresse, mais il i grost dolur, ib. CLXIII. || xvi^e^ s. Sur toute joie est cele compaignie, j'ai d'amor; Bien l'i faudra se dont? *Couci*, vi. Quant li lousignols jolis chante sour la flor d'este, ib. 6ii. || xviie s. Qui aloient jouant sur l'erbe qui verdie, *Berte*. Ne soulent pas estre si hardiz qui ait sur moi poeste, ib. xlv. Et mendez secours, sour avoir et sour vie à perdre, et mandez que nus [nul] ne demeure, *Chr. de Lorr.* ii. 82. Et vuz ne me faite nule hore D'aucun blasme as gens mestre sore, *la Rose*. 308. Femme effloreist, si est quant aucuns prent à force quelque femme ou fille femme contre le [la] volenté de le [la] feme et sor ce qu'elle fet tout son pooir de defendre soi, beaum. xlix, 7. Il [Louis IX] versoit au jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un mantel de cendal noir entour son col, mouli bien pigné et sans coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, joinv. 187. Mons. Jehan de Valeri le prisonnier vint au roy, et li dit que il lost [conseillait] que il se traitast [retirât] à main destre sur le Hum, ib. 240. Le commencement de la vaillance de li fu les gens de religion, ib. 288. A Rome sont les deux Maries Cheer tenues et seignouries Sur [chez] Theodore leur hostesse, *Hist. de la Rose Marie*. p. 387, dans LACURNE. Qu'il les m'estuet sus mon gré oïeir [qu'il ne soit contre mon gré leur oïeir], ne canel, *Glose. française*. B. xve s. On demanda tailles sur tailles et aides sur aides, FROISS. II, 71, 72. Et l'eust volontiers sauvé s'il l'eust pu, pour cause de pitié, car bien savoit qu'il estoit innocent de la teste, ib. I, 1, 134. Et fut encore cette treve prestee et accordee sur cette condition que..... ib. I, 1, 144. Je descendis à l'hostel de la Lune sur [chez] un escuyer du nom de Perrin, ib. I, 2ii, 42. Si escripvit devers le conte de Pierregord.... que ils fussent, sur un pour qu'il leur assaigne, devant Auberoche, ib. I, 1, 227. Et retrapper la ville et la forteresse tellement qu'elle n'avoit garde d'asaut que on y fist sur un mois ou deux, ib. I, 1, 232. Si le lairas entrer dedans et ses gens d'armes, et vint contre lui sur la rue, ib. I, 1, 161. Et partirent par une poterne, et se mirent sur les champs pour eux sauver, ib. I, 1, 190. Trait il estoit courroucié sur ceus de Saint Amand, ib. I, 1, 128. Le bon jour du grand vendredy prescha le pape, devant les roys dessuedits, et exhorta grandement à prendre la croix sur les Sarrazins, ib. I, 1, 60. Jugement et arrest du parlement fut rendu sur mesnie de Craon, lequel fut condamné à cent mille francs envers la royne de Naples et de Hierusalem, ib. liv. II, p. 236, dans LACURNE. Alexendre de Macedoine qui fut roy, sur douze ans, de tout le monde, ib. liv. IV, p. 254. Princes, tel art fait à leer Dont li enfent severent ouvrer Qui en sont maistres sur trois jours, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 241. Ils eurent moult à souffrir, pour ce que c'estoit sur l'yver, et qu'il ne fina de pleuvoir durant ce temps, AL. CHART. *Charles VII*. Très bien : et si se vouloient pas Avoir sur quoy de quoy payer, *Patelin*. Si ung prince n'est droit de ceste vertu sur toutes les autres, comm. VI, 3. Disant que le duc essaudoit ses lettres sur [avant] qu'il traicté ne portoit; et sur ceste occasion alloient et venoient ambassadeurs de l'un à l'autre, ib. III, 1. Et se mist sur la mer, craignant de tumber entre les mains du roy, ib. III, 4. Trouent ainsi ceste petite duché, il venoit de Hollande jusques aupres de Lyon, toujours sur luy [sans sortir de ses domaines], ib. IV, 12. || xvie s. Sur le printemps de ma jeunesse folle, Je ressemblois l'arondelle qui vole, MAROT, I, 210. Sur ce, mon nepveu, je prie bien qu'il vouldra le bien que vous desire vostre.... MARG. *Nouv.* lett. 86. Mon nepveu, encore suis je sus bout [non accouchée], ib. 88. Asseoyez le seoure que je vous m'accuse, *Interpredoin* bien sur me vie, toute femme que je suis, de le garder [Charles Quint] de passer, ib. 16. 137. Jn voy bien que le temps n'e point en vostre sur vostre ressentiment, ib. 154. Les seigneurs de Carthage, voyants que leur pays se despeuploit peu à peu, feirent desfense expresse, sur peine de mort, que nul n'eust plus à faire de Rome, AMYOT, I, 30. Sur l'heure de sa fin, ib. I, 48. Descharger ses passions sur..... ib. I, 30. Valerius dict que Ciceron, sur sa vieillesse, ib. II, 31. Ceux-là, ib. 228. Ils avoient eleu sur eux Briandinre..... D'AUB. *Hist.* II, 434. Ils defendirent, et ce sur peine de mort, que..... *Contes de Verve*. Largent sur qu'il gaigna sur des huiles qu'il y vendit, in. ib. I. Estant je sur son aage, il disoit..... ib. II, 2. On dit que vous nourrissez la discorde et l'egalité sur toutes autres choses, m. *Thém.* 49. Il allait adjoustant prosnoses sur prosnoses, et amassant despouilles sur despouilles, m. *Ess.* I. Aucuns disent que, en une ample accusation verbale, Cyprus fut saisy ou corps, m. *Artaz*. 3. Il entre dedans le temple, là où s'estant caché, il fut pris sur le lict, m. *Ib.* 8. Ne me faites à port en une petite chambre, et fermerent les portes sur eulx, m. *Brutus*, 42.

— ETYM. Wellon, *sol*, *sor* : bourguig. et norm. pic. picard, *seur*, *sus* (prononcé *su*); Berry, *sur* (prononcé *su*) : prov. *sobre*; esp. et portug. *sobre*; ital. *sopra* (voy. SUPER...).

2. SUR, URE (*sur*, *sur*'), *adj.* || 1° Qui a un goût acide et âpre. Ce fruit est sur. L'oseille est sure. || 2° Eau sure, préparation liquide dans laquelle on met les cuirs pour les amollir. || Résidu des eaux mères dont on a tiré le sel. || Préparation d'où l'on a tiré l'amidon.

— HIST. XIIIe s. Et li lais [le lait] sure.... Fabl. édit. GARNIER, I, p. 88. La perte de Bretaigne fut lu sure et amere, *Berte*, CCVIII. Ne soies vers les jeunes ne sur ne aigre, ib. CCXV. || XVe s. Que nul ne puisse renouveller cervoises ne bierres qui soient sures, empirées ou mal brassées *Ordonn.* févr. 1409, J'ay autres fois eue de bien grosse dessoulle sure escorche gist le doulz miel, *Perceforest*, I, III, Ire 39. || XVIe s. Les pommes douces donneront du sidre pour la nostre table; et les aigres, qu'en Normandie on appelle sures, pour la seconde, dont toute la famille sera accommodée, O. DE SERRES, 744.

— ETYM. Wellon, *seur*; du germanique : suéd. *sur*, aigre; allem. *sauer*; angl. *sour*; comparez le celtique : gaël. et armor. *sur*, acide.

SUR, LE, L'UN DES. Voy. DES, où j'ai écrivait seur; mais Bèze remarque que l'usage s'était introduit de prononcer sur), *adj.* || 1° Qui compte fermement sur. Revenez tost couvert du sang de l'infidèle; Allez : en cet état soyez sûr de mon cœur, RAC. *Andr.* IV, 3. Je vois chercher la solitude et la sainté, bien plus sûr de l'une que de l'autre, mais plus sûr encore de votre amitié, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 déc. 1764. Je ne suis pas sûr du lendemain, ID. *Lett. Mme Denis*, 18 janv. 1752. Il faut sur de quelqu'un, pouvoir compter sur lui, être assuré qu'il ne nous manquera pas au besoin. Quand elle me propose de quitter ma patrie, elle était déjà sûre de moi, MONTESQ. *Ars. et Ism.* || Sûr de soi-même, qui est assuré de ne pas faillir. Vivre dans un pays [la Hollande] où les lois nous mettent à couvert des volontes des hommes, et où, pour être sûrs de tout, nous n'ayons qu'à être sûrs de nous-mêmes, ST-EVREM. *Œuv.* I, 31, p. 230. Il n'y a qu'une femme bien sûre d'elle-même et de sa réputation qui ose tenir de pareils discours, FONT. *Let. gal.* II, 23. || 2° Qui ne peut manquer d'avoir, d'obtenir. On n'eût point vu Madame s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder, MASS. *Duch. d'Orl.* On n'est jamais sûr de rien en ce monde, VOLT. *Oreilles*, 6. Quiconque en France avec éclat attire l'œil du public, est sûr de le satire, ID. *Epît. XXIV*. Il attendait Bourbon, sûr de vaincre avec lui, m. *Henr. IV*, II. Être sûr de son fait, être certain de ce qu'on dit. || Être sûr de son fait, de son coup, avoir la certitude du succès de ce qu'on a entrepris. Des longtemps était si sûr de son fait.... LESAGE, *Est. Gonz.* 14. || Terme de musique. Être sûr de sa partie, la savoir de telle manière qu'on est sûr de la chanter ou de l'exécuter sans faire de faute. || Au jeu, être sûr de la partie, avoir fait sa partie de manière qu'on est certain de gagner. || Fig. et familièrement. Être sûr de sa partie, avoir si bien pris ses mesures dans une affaire, que le succès en est certain. || 3° En qui on peut avoir confiance. Sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr, aussi, *le Tellier*. Sûre et secrète jusqu'au mystère, ST CATUL. *Sauvetage*, p. 427, dans POUGENS. M. Trouchin, banquier, c'est un homme sûr de toutes les manières, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 déc. 1764. Je sais par expérience que c'est un homme sûr, VALERE. *Lett.* à Frédéric, 24 août 1763. Il n'y avait là, me disait-on, que d'honnêtes gens, des gens sûrs, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Il se dit aussi des choses dans un sens analogue. L'instinct est un guide sûr. Le songe est un tableau des passions humaines. Un confident peu sûr, un parfait ennemi, BOIL. *Réflexions*, 1. Un homme d'une si grande capacité que M. le Tellier et d'une conduite si sûre dans les affaires, BOSS. *le Tellier*. Ne pouvons pas des vraies dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie, ib. 6. M. de Turenne publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le pays et ses ordres toujours sûrs, m. *Louis de Bourbon*. Sans la crainte de Dieu toute probité humoine est fausse, vice du monde n'est pas sûre, MAS. *Pet. carême*, *Fausse. de la gloire hum.* || Main sûre, mains sûres, personne en qui on peut se fier. Vos papiers, vos titres sont en main sûre, en mains sûres. Mets en de sûres mains cette lettre cruelle, VOLT. *Zaire* IV, 8. || Temps qui n'est pas sûr, temps sur lequel on ne peut compter, qui menace de devenir pluvieux. Ma canne, mon chapeau, mon parapluie : le temps n'est pas sûr, PICARD, *M. Musard*, sc. 18. || 4° Qui sait d'une manière certaine. Je suis sûr de ce que je vous dis. Je suis sûr de l'avoir entendu. Je suis sûr que cela est. Qui fut exactement ce que me lui commande, pour moi, dit ce Deal, l'exécuteur que je demande : Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous, Ne vous alarmez point par quelques vains dégoûts, POST. *Epît.* III, I. Il ne peut en toute sûreté, ID. *Epît.* III. Un déserteur, d'un prisonnier, d'un passant ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et même ce qu'il ne sait pas; tant il est sûr des uns ces conséquences! m. *Louis de Bourbon*. || Mémoire sûre, mémoire qui ne fait jamais d'faut. || Avoir le goût sûr, apprécier parfaitement la qualité des mets, des vins. Il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, et il ne s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût, LA BRUY. 81. || Fig. Avoir le goût sûr, bien juger des ouvrages d'esprit. Il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse, BOIL. I. || On dit de même avoir le jugement, l'tact sûr. || Main sûre, main ferme dans ce qu'elle fait. Ce chirurgien a la main sûre. Et d'un chirurgien d'une main sûre! Il lui fut dans le flanc une large blessure, RAC. *Phéd.* V, 6. Ai-je la main bien sûre? dit-il [Cambyse, qui venait de tuer d'un coup de flèche le fils d'un de ses courtisans], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 427, dans POUGENS. Non, non ; 6 mort], tu sais choisir; par instants sur la terre Tu peux semble sûrement, il est vrai, quelque erreur; Tu mois n'est pas toujours bien sûre.... A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* xiii, II. Ce cheval a le pied sûr, la jambe sûre, il est sûr, il ne bronche jamais. || Avoir le coup d'œil sûr, juger à la simple vue, d'une manière suffisamment exacte, l'étendue, la distance, le vo-

Digitized by Google

lume, le poids, etc. || *Fig.* Coup d'œil sûr, intelligence qui pénètre et saisit sans se tromper. Qui d'un vol plus hardi consultera les astres.... Et d'un songe équivoque envoyé par les dieux Lira d'un œil plus sûr l'avis mystérieux? C. DELAV. *Paria*, II, 2. || 6° *En parlant des lieux*, à l'abri de tout danger, à l'épreuve de toute violence. Ce port est très-sûr. Tout beau, Flaminius, je n'y suis pas encore [à Rome]: la route en est mal sûre, à tout considérer, COWP. *Nicom.* IV, 4. Rien ne paraissait à la princesse Anne n'agréable, ni sûr que la solitude, MOTT. *Anne de Gonz.* La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, RAC. *Esth.* III, 1. || Il ne fait pas sûr en ce lieu-là, on n'y est pas à l'abri de danger. || Il ne fait pas sûr de....., on n'est pas à l'abri de péril en.... Mais savez-vous..... Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le translater ici, D'exposer une fille en dépit qu'elle en ait, MOL. *Femm. sav.* V, 4. || Mettre quelqu'un en lieu sûr, le mettre en un lieu où il n'a rien à craindre. Avons mettre en lieu sûr ce qui nous pouvait nuire. Et veux accompagner jusqu'au bout votre faite, MOL. *Tart.* V, 8. || Mettre quelqu'un en lieu sûr, le tenir en lieu sûr, le mettre en prison ou du moins dans un lieu où l'on soit assuré de sa personne. Qu'on la tienne en lieu sûr, en attendant sa mère, CORN. *Héracl.* IV, 2. Vous, ce n'est pas là que je vous logerai, Et votre gîte ailleurs est par moi préparé; Je prétends en lieu sûr mettre votre personne, MOL. *Ec. des f.* III, 4. || 7° Il se dit de certaines choses dont on peut se servir sans danger. Cette échelle est sûre. || 8° On l'on ait de la sécurité. Je suis affligée de cette cruelle négligence qui accable ce pauvre homme [Lameignon] à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel, SÉV. 4 fév. 1685. || 9° Certain, dont on ne peut douter. Le vent donne cela pour sûr. L'affabilité est comme le caractère inséparable et la plus sûre marque de la grandeur, MARM. *Perf. chrétien, Hommes des grands.* Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux, PIRON. *Sur le livre d'Helvétius.* || Familièrement. Rien sûr? c'est-à-dire : est-ce chose certaine ? || L'affaire est sûre, le succès en est certain. Il est à Paris, où il sait un procès important qui est presque sûr, MARIV. *Pro. comm.* sc. 4. || 10° Qui doit arriver infailliblement, ou que l'on prévoit devoir arriver nécessairement. Rien n'est si sûr que la mort. Sylla par politique a pris cette mesure, De monstrer aux soldats l'impunité fort sûre, CORN. *Sertor.* IV, 3. L'effort où mon devoir m'engage Ne peut plus me réduire à vous donner demain Ce qui vous était sûr, je veux dire ma main, IB. *Sur.* II, 2. || 11° Qui ne peut manquer de réussir, se prendre dans cette place, d'autres surmont choisi les moyens les plus éclatants, il [M. de Lamoignon] choisissait les plus sûrs et les plus utiles, FLÉCH. *Lamoign.* De cette passion [l'amour] la seconde peinture Est pour porter tout au tour le plus sûre, BOIL. *Art p.* III. || Aux jeux de cartes, avoir jeu sûr, avoir si beau jeu qu'il est impossible qu'on ne gagne pas. || *Fig.* et familièrement. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie. || Fig. Parier à jeu sûr, à coup sûr, parier sur un fait dont on a la certitude. || Substantivement et absolument. Le plus sûr, le meilleur moyen. Le plus sûr est de ne pas s'y fier. Ne point mentir, être content du sien, C'est le plus sûr, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vous prendrez votre temps avec prudence, et pour le plus sûr suivant mes intérêts, SÉV. *à d'Hérigoyen*, 30 juil. 1688. || 12° Qui produit ordinairement ou, par exagération, infailliblement, son effet. Un remède sûr. C'était un javelot toujours sûr de ses coups, LA FONT. *Fêtes de Marie.* Inutile instrument contre la perfidie, Contre un poison trop sûr dont les mortels apprêtés..... VOLT. *Sémiram.* I, 3. || Avoir un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice, avoir un coup presque immanquable. || 13° Pour sûr, *loc. adv.* Certainement, infailliblement. Courte n'était, pour sûr, la kyrielle, LA FONT. *Mari confess.* || 14° A coup sûr, *loc. adv.* Immanquablement. Nous réussirons à coup sûr.

— REM. Pour se guider dans les sens divers de ce mot, on observera que, le sens étymologique étant *securus*, de *sine cura*, sans souci, l'acception primitive appartient aux personnes et est : qui compte fermement. De là se déduisent facilement, quant aux personnes, les autres acceptions. Quant aux choses, la première acception est où l'on est sans inquiétude, en sûreté; celle-ci fournit ensuite les autres.

— HIST. XIIe s. Par hostages vus velt faire soirs, *Ch. de Rol.* XVI. Soûrs est Carles, ne crent hume vivant, ib. XL. || XIIe s. A la curt s'en ala sainz Thomas li bon prestre, E prist les armes Deu, que seirs peist estre, *Th. le martyr.* 38. || XIIIe s. Car de très fin cuer [elle] l'aime (Dieu] de vrai et de sein, *Berte*, XLI. Tuengrin [le loup], qui grant est et fors, Se lieve a une huis seurs, Quant toute gent se dort segure, *Ben.* 7425. || XIVe s. Tant est fortune plus grande, et elle est moins seure, ORESME, *Eth.* 228. || XVe s. Nous seons [veille], et tenez vous sur vostre garde, FROISS. II, 50. Si croy bien qu'il y en eut de tels qui n'estoient pas bien à seur ; car coupables se sentoient, *Bouciq.* II, 8. || XVIe s. Et en feinte douceur Luy dit ainsi : vien ça, fais moi tout seur, Je te supplij, d'un tel crime et forfait, MAROT, I, 253. Dieu est ma garde seure, Ma haute tour et fondement, Sur lequel je m'asseure, ib. IV, 365. De ses plumes te couvrira, Seur seras sous son esle, ib. IV, 366. Tout ce que l'on peult faire de garder ceste ville, car tout à l'entour n'y faict pent seur [si d'aigt de peste], MARG. LETT. 97. Je suis seure que, mais que nous soyons en vostre bonne grâce, nous ne sauriens plus avoir de mal, ib. 98. Ainsin que je voulois commancer ceste lectre ce ce sur messaiger, Icelle qu'il vous a plu escripre estoit seure, ib. 10. 28. Pour le plus seur, MONT. I, 25. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'à val, ib. I, 161. La plus seure assiette de nostre entendement et la plus heureuse, ib. II, 12. Il n'est pas si seur que les mains seures au bien de son maistre, et ne desrobber point, LA NOUE, 218.

— ETYM. *Securus*, de *se*, sans, et *cura*, soin, souci.

† **SURA**, *n. f.* Voy. SURE.

SURABONDAMMENT (su-ra-bon-da-man), *adv.* Plus que suffisamment. Nous croyons qu'il [Jésus-Christ] a payé surabondamment ce que nous devions à son Père justement irrité contre nous, BOSS. *Réfut. cat. Ferry, Préambule.*

— HIST. XIVe s. Superhabundamment, ORESME, *Thès de mon.* 10.

— ETYM. *Surabondant*, et le suffixe *ment*; provenç. *sobreaundonamen*; cat. *sobreabundantment*; espagn. *sobreabundantemente*; ital. *sopraboundantemente*.

SURABONDANCE (su-ra-bon-dan-s'), *s. f.* || † Très-grande abondance. Surabondance; elle ne vint aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit, SÉV. 17e AVRIL 1671. Qu'avez-vous qui veuz distingue des autres par une surabondance de péché? MASS. *Carême, Jeune conf.* La surabondance de la graisse les fait [les moutons] quelquefois mourir, et toujours elle empêche les brebis de produire, BUFF. *Quad.* X, 1, p. 230. En commençant cette seconde période, nous avons profité de la surabondance de nos forces sur nos besoins, pour donner plus de force à notre action, *Em.* III. La surabondance de la population dans une île doit déborder dans une autre, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 53. N'ayant point encore saisi, j'étais accablé d'une surabondance de vie, CHATEAUB. *René.* || 2° Terme de grammaire. Espèce d'épenthèse par laquelle on ajoute à un mot une lettre qui ne doit pas y être. || 3° Par surabondance, en apportant ce qui n'est pas nécessaire, mais ne nuit pas. Ils disent que..... la force de la gelée ne découvrit la source de sa richesse que par surabondance de droit, VOLT. *Pol. et lég. Probabil. en justice.* Si je suis entré dans ces questions philosophiques, ce n'est que par surabondance de pouvoir, BAILLY, *Atlantide*, p. 441.

— HIST. XIVe s. Le superhabundance et excès de la labourer entierement..., corrumpent ou appetrent la force du corps..... ORESME, *Eth.* 36. || XVIe s. Ils [les médecins] ordonnent aux athletes les purgations et les saignées, pour nettoyer et oster cette superabondance de santé, MONT. III, 97.

— ETYM. *Surabondant*; provenç. *sobreabondansa*; espagn. *sobreabundancia*; ital. *soprabbondanza*.

SURABONDANT, ANTE (su-ra-bon-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui surabonde. Les effets de la bonté de Jésus-Christ sont surabondants et infinis, FLÉCH. *Sermons, Bon pasteur.* || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle un des angles ou des bords subit deux décroissements, tandis que chacun des autres n'en subit qu'un seul. || N. m. Ce qui est en surabondance. Tout le surabondant doit place au nécessaire; Remplis tous les devoirs avec fidélité, COMM. *Imit.* I, 19. Quelque supposition qu'on fasse, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend et ne peut vendre que son surabondant, CONDILL. *Comm. gouv.* I, 5. || 2° Par extension, superflu. Ne dites rien de surabondant.

— HIST. XIIIe s. Les nimphes pleurent ler fontaines, Quant des fluetes les trovent plaines Et surabondans et covertes, *la Rose*, 18164. || XVIe s. Son affection [de Mlle de Gournay] vers moy, plus que surabondante, et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, MONT. III, 73.

SURABONDER (su-ra-bon-dé; écrit au XVIe siècle surhabonder, mais avec l'huetie, Paisgrave, p. 149, v. n. || † Être très-abondant. Un inconvénient plus redoutable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondaient en quelques endroits, tandis qu'elles manquaient en d'autres, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 22. || 2° Avoir en surabondance. Dès qu'on veut cette foi dont mon cœur surabonde? LAMART. *Harm.* I, 8. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe s. Car s'en toi pechié habonda, Si grant grace surhabonda, Que blanche fut qui ewtoit noire, J. DE MEUNG, Tr. 908. || XIVe s. Et sont ces vices contraires, qui souvent prodigualité et Hiberalité, et chacun d'iceux superhabunde et defiault, ORESME, *Eth.* 88. || XVIe s. Les superfluitez en habits communs habondent partout, dont dependent la pauvreté particuliere, LANOUE, 23. Il est necessaire, pour produire ceste fievre, que le sang surabonde dans les veines, PARÉ, XI, 16.

— ETYM. *Sur*, et *abonder*; provenç. espagn. *sobreabundar*; ital. *soprabbondare*; du lat. *superabundare*; de *super*, sur, et *abundare*, abonder.

† **SURABLER** (su-ra-bla-blé), *v. a.* Accabler par surcroît. Après avoir tant perdu d'années, et nouvellement l'affaire d'Espagne..... qui l'avait surcabalé [le duc d'Orléans], SÉVIGNÉ. 253, 148.

— ETYM. *Sur* 4, et *accabler*.

† **SURACHAT** (su-ra-cha), *s. m.* Achat, audessus du cours [de la], de monnaies d'or et d'argent pour les exporter ou les fondre. Et le détourner [le métal] de nos monnaies au moyen de billonnements, surachat et surventes du marc d'or et d'argent, *Déclarat.* 20 oct. 1640.

SURACHETÉ, ÉE (su-ra-che-té, tée), *part. passé* de suracheter.

SURACHETER (su-ra-che-té), *v. a.* Il se conjugue comme acheter. Acheter une chose trop cher.

— ETYM. *Sur* 1, et *acheter*.

† **SURACTIVATION** (su-rak-ti-vi-sion), *s. f.* Terme de médecine. Activité d'un organe exagérée d'une manière continue ou accidentelle.

† **SURADDITION** (su-ra-di-sion), *s. f.* Action d'ajouter de nouveau à ce que l'on avait déjà ajouté : ce que l'on ajoute de nouveau. Il est prouvé que les lames de plus intérieures s'essiftent, et que c'est par la suraddition de ces lames à l'or déjà usé qu'on le rend sens, BONNET, *Considé. corps org.* Œuvr. t. v, p. 209, dans POUGENS.

† **SURADDITIONNÉ, ÉE** (su-ra-di-sio-né), *v. a.* Alfinage poussé trop loin.

SURAGU, UE (su-ri-gu, gue), *adj.* || 1° Terme de musique. Se dit de ce qui, dans chacune des quatre voix, dépasse les notes aiguës ordinaires. || Tessiconde des suraigus, sixième tétracorde ajouté au-dessus de l'Arcan dans le haut système des Grecs. || 2° Terme de médecine. Dont l'acuité est extrême. Inflammation suraiguë. Péritonite suraiguë.

— ETYM. *Sur* 1, et *aigu*; provenç. *sobregual*.

SURAJOUTÉ, ÉE (su-ra-jou-té, tée), *part. passé* de surajouter. Une femme surajoutée à celle qu'on a déjà ne peut être légitime, BOSS. *Déf. Var.* 1er *dim. éc.* Le mouvement est accidentel et surajouté à la nature des corps, RÉN. *Essai.* I, 82. On entend par le mot distinct quelque chose de surajouté à ma raison, et qui produit un effet avantageux pour la conservation de mon être, PONTP. *Instinct.*

SURAJOUTER (su-ra-jou-té), *v. a.* Ajouter à ce qui a déjà été ajouté. Le discernement du fondement d'avec ce qui a été surajouté, BOSS. *Var.* 15.

— HIST. XVIe s. Suradjouster, CORGRAVE.

— ETYM. *Sur* 1, et *ajouter*.

† **SURAL, ALE** (su-ral, ra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au gras de la jambe.

— ETYM. Lat. *sura*, gras de la jambe.

SUR-ALLER (su-ra-le), *v. n.* Terme de vénerie. Se dit d'un limier ou d'un chien qui passe sur la

Digitized by Google

voie sans se rabattre et sans rien dire. || Il se conjugue avec le verbe *être*. || Se *sur-aller*, revenir sur ses voies.

— REM. Peuvent à mérovir justement qu'on ne voit pas pourquoi l'Académie met un tiret à *sur-aller*, *sur-andouiller* et *sur-arbitre*, n'en mettant pas à *surmonter*, *surabondance* et *surindendant*.

— HIST. XVIe s. Il (un chien)..... ne se rabattant que d'un costé, montre que ce sont hautes erres qu'il aura grand peine à dresser, ou que c'est de peur de *surailer*, selon ce qu'on lui a montré de jeunesse, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 124, dans LACURNE.

— ETYM. *Sur* 1, et *aller*.

SUR-ANDOUILLER (su-ran-dou-ié, ll mouillées), *s. m.* et non *sur-an-dou-ye*), t. de vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

— ETYM. *Sur* 1, et *andouiller*.

SURANNATION (su-ra-nas-sion), *s. f.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un temps déterminé. || Fig. Cette surannation, si on peut s'exprimer ainsi, qui accompagne les anciens usages, et qui les altère, comme la rouille les plus riches métaux, GAUDIN, *Instit. Mém. nat. et pol.* t. V, p. 10. || Lettres de surannation, celles qu'on obtenait pour rendre la valeur à d'autres lettres qu'on avait laissées trop vieillir sans exécution; le sceau portait sa force par soi-même, et n'avait pas besoin d'être scellé dans cet espace.

— HIST. XVIe s. Nonobstant la surannation de SIX mois ou environ, *Coust. gén.* t. II, p. 482.

— ETYM. *Suranner*; ital. *superannazione*.

SURANNÉ, ÉE (su-ra-né, née), *part. passé* de *suranner*. || Qui ne peut plus valoir. Il se disait autrefois particulièrement des lettres de chancellerie, des passe-ports, etc. Laisser surannés. || Fig. Qui n'est plus à la mode; qui est hors d'usage. Mots surannés. Expressions surannées. Coutumes surannées, concessions qui, faute d'être enregistrées dans le temps prescrit, deviennent nulles. || Houblons surannés, houblons qui ont plus d'un an. *Journ. offic.* 6 nov. 1871, p. 6329, 2e col. || 2° Fig. Vieux, hors de mode. On aurait pu des fables surannées Ressusciter les diables et les dieux, GRESSET, *Ver-vert*, I. || Ne soyons point de ceux... qui les usages surannés subsistent plus généralement encore, STAEL, *Allemagne*, I, 3. || Il se dit des personnes. Venez, beau directeur, surnaté de discrédit, MOL. *Ec. des mar.* III, 6. Toutefois à la cour les turlupins restèrent.... D'un jeu de mots grossier parfaitement surannés, MOR. *Art p.* II. Une coquette surannée qui se couche après avoir laissé ses chevaux, ses sourcils et ses dents sur sa toilette, LESAGE, *Diable boit.* IIe. Crovez-moi, madame, c'est un dangereux animal qu'un beauté surannée, CAMPISTRON, *L'Amante amant*, IV, 1. Je sentais trop le ridicule des galants surannés, pour y tomber, J. J. ROUSS. *Conf.* IX.

SURANNER (su-ra-né), *v. n.* || 1° Avoir plus d'un an de date, en parlant des lettres de chancellerie, des passe-ports, etc. Laisser surannier un passeport. || On dit plutôt maintenant : être périmé. || 2° Se surannier, *v. réfl.* Être suranné. Une prise de corps ne se surannie pas, DU LAURENS.

— HIST. XVIe s. Et ceux qui desdits grossiers auront achepté celui [harenq] qui sera surannié [trop vieux en quoque], il ne le pourront vendre qu'il ne le disent estre tel, *Ordonn. des rois de Fr.* t. II, p. 300. || XVIIe s. Encores que le commencement de cet affaire fust surannié de plusieurs années, la matière dura jusques en ce temps, *D'Aub. Hist.* II, 88. Prise de corps ne se surannie point, et s'exécute nonobstant toutes appellations, LOYSEL, 894. Difficilement se peuvent bien engraisser les bestes surannées, leur défaillans les dents pour paistre, O. DE SERRES, 841.

— ETYM. *Sur* 1, et *an*.

† **SURANTIMONIATE** (su-ran-ti-mo-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Antimoniate avec excès d'acide; on dit aussi hémi-antimoniate, etc.

SUR-ARBITRE (su-rar-bi-t'), *s. m.* Arbitre choisi pour la décision d'une contestation sur laquelle les arbitres sont partagés. Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, quel sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre? LA BRUY. II. S'ils ne s'accordaient pas, on prendrait pour sur-arbitre le cardinal Bessarion, légat en France, ou tel autre dont les six arbitres conviendraient, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 401. || On dit plutôt présentement tiers arbitre. || *Au plur.* Des sur-arbitres.

— ETYM. *Sur* 1, et *arbitre*.

SURARD (su-rar), *adj. m.* Voy. VINAIGRE. || On dit aussi SURAT.

— ETYM. Ce mot se rattache à *sureau*; des fleurs de *sureau* entrent dans la composition de ce vinaigre.

† **SURATE** (su-ra-t'), *s. f.* Nom des chapitres du Coran. || Voltaire a dit SURA, au masculin : il est dit dans le sura IV : Ne vous tuez pas vous-même, car Dieu est miséricordieux envers vous, *Dict. phil. Cahos et suicide*.

— ETYM. Arabe, *surat*.

† **SURATTENDRE** (su-ra-tan-dr'), *v. n.* || Se conjugue comme *attendre*. Attendre trop. || Proverbe. Qui bien attend ne surattend, celui qui attend un bien, un avantage, ne perd pas son temps.

— HIST. XIIe s. Après avint que mais li ceus surattendi, *Th. le mart.* 162. || XVe s. Se supplicant et autres aloient tout bellement, pour ce que ledit religieux estoit à pié, et ilz le surattendoient, ou cas où, *subreptrices*. || 3e s. Ils ne marchent que le pas pour surattendre leurs gens de pied, CANTOIX, VI, 18.

† **SURATTRIBUT** (su-ra-tri-bu), *s. m.* Attribut d'attribut; nom proposé par Domergue et par Boinvilliers pour designer l'adverbe, parce qu'il modifie la signification de l'attribut, comme dans : Il parle lentement.

SURBAISSÉ, ÉE (sur-bè-sé, sée), *part. passé* de surbaisser. Terme d'architecture. Il se dit des voûtes dont la moindre hauteur à la moitié de l'ouverture. Nous le verrons toujours [le cicl] comme une voûte surbaissée, quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de l'atmosphère, laquelle n'est point surbaissée, VOLT. *Dict. phil. Ciel matériel*. Une petite porte surbaissée conduit de la chambre principale à une chambre de moindre étendue, CHATEAUB. *Itin.* part. I. C'était une humble église au cintre surbaissé, l'église où nous entrâmes, HUGO, *Cromwell*, III. || Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal prismatique terminé par des sommets très-bas.

SURBAISSEMENT (sur-bè-se-man), *s. m.* Terme d'architecture. Quantité dont une arcade est surbaissée. || Terme de marbrier. Seconde taille que l'on fait pour entrer, élégir, dégager une moulure.

— ETYM. *Surbaisser*.

† **SURBAISSER** (sur-bè-sé), *v. a.* Terme d'architecture. Construire une voûte, un cintre qui sont surbaissés. On surbaisse une voûte en comblé pour hauteur la moitié de la largeur du bâtiment; si on le surbaisse jusqu'au tiers, il en sera mieux, DICTIONN. *Maisons*. || Fig. 6e, dans FOUCHER.

— ETYM. *Sur* 1, et *baisser*.

† **SURBANDE** (sur-ban-d'), *s. f.* Nom donné, dans les plaines d'Amérique, au chemin qu'on peut faire parcourir au chien au delà de la position de l'arrêt. Ce chien a trop ou trop peu de surbande.

— ETYM. *Sur* 1, et *bande*.

† **SURBASIQUE** (sur-ba-zi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel avec excès de base au maximum.

† **SURBAU** (sur-bô), *s. m.* Terme de marine. Chacune des pièces de bois qui forment l'encadrement des écoutilles. Les hubots sont pratiqués en partie dans les surbaux des écoutilles et en partie dans les surbaux.

† **SURBONDINEUSE** (sur-bon-di-neû-z'), *s. f.* Engin dans le Maine et dans Anjou.

† **SURBOUCHAGE** (sur-bou-cha-j'), *s. m.* Action de boucher par-dessus un bouchon. Etain mince pour surbouchage des vins et eaux gazeuses.

† **SURBOUCHE** (sur-bou-ch'), *s. f.* Terme de zoologie. Chaperon de la bouche des insectes.

† **SURBOUT** (sur-bou), *s. m.* Grosse pièce de bois, tournant sur un pivot, qui reçoit divers assemblages de charpente pour des machines.

† **SURCALCINÉ, ÉE** (sur-kal-si-né, née), *adj.* Calciné au delà du degré nécessaire. Cette sorte de ponce a été surcalcinée et s'est réduite en poudre, HOFF. *Min.* I, VII, p. 131.

† **SURCALCINER** (sur-kal-si-né), *v. a.* Terme de tréfilerie. Cas où il y a plus de deux dames.

SURCENS (sur-san), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. Rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens.

— HIST. XIIIe s. Si comme aucuns baille à sorcens à autrui ce qu'il tenoit à droit cens d'autrui seigneur, BEAUM. XXIV, 20.

— ETYM. *Sur* 1, et *cens*.

SURCHARGE (sur-char-j'), *s. f.* || 1° Nouvelle charge ajoutée à une autre. Prendre en surcharge. Ce cheval est assez chargé, il ne lui faut pas de surcharge. || 2° Il se dit des bagages excédant le poids qui est alloué à chaque voyageur. Votre caisse pèse quarante kilogrammes; vous en avez dix de surcharge. || 3° Terme de turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui ont déjà gagné des prix d'une certaine valeur. || 4° Surcroît d'impôts. Le peuple est désespéré entre la nécessité de payer de jour des exactions, et le danger de payer de peur des surcharges, MONTESQ. *Esp. xiii*, 18. || 5° Il se dit d'une sécs d'humeurs dans le corps. Ils [les phoques] ont une quantité de sang prodigieuse; et, comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde et pesante, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 294. || 6° Fig. Ce qui est compris à un poids inutile. Il n'y a point d'éloquence où il y a surcharge d'idées; et, sans éloquence, comment jeut-on plaire longtemps? VOLT. *Lett. Thiriot*, 30 mars 1738. || 7° Fig. Surcroît de peines. Il avait de la peine à subsister, et pour surcharge il lui est venu deux enfants. || 8° Il se dit des mots écrits sur d'autres mots. Il y a dans cette lettre de change une surcharge. || 9° Terme de maçonnerie. Excès de charge donné à un plancher. || Surcroît d'épaisseur d'un enduit. || Surélévation d'un mur.

— HIST. XVIe s. Ce luy fut comme une surcharge de pouvoir le frayeur, AMIOT, *Morius*, 88. Qu'il [le peuple] n'est pas seulement tondu, mais qu'il est escorché par mille surcharges et nouveautez apparvant inconnues, LANOUE, 12.

— ETYM. *Sur* 1, et *charge*.

SURCHARGÉ, ÉE (sur-char-jé, jée), *part. passé* de surcharger. || 1° Qui a reçu une surcharge. Un cheval surchargé. || Par extension. Une famille surchargée d'enfants. || Fig. Onze lustres complets surchargés de trois ans, SOUL. *Epît.* x. || 2° Qui est sous le poids d'impôts excessifs. Un peuple surchargé de taxes. || 3° Qui a plus de travail qu'il ne peut faire. Nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si longtemps sur une petite chose, nous sommes surchargés d'affaires, sév. 406. Il ne faut donc d'être occupé, mais il est dur d'être surchargé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er sept. 1760. || 4° Fig. Qui est encombré de choses inutiles. Si la mémoire, souvrie et exercée, est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr, VOLT. *Dict. phil. Imagination*. || 5° Sur qui une surcharge d'écriture a été faite. Un mot surchargé. || 6° Qui porte une nouvelle teinte sur une première teinte. Le dos est d'un rouge surchargé de la même teinte de vert, BURT. *Ois.* I, VII, p. 325. || 7° Dans l'art des mines, on appelle fourneau surchargé, celui dans lequel le rayon de l'entonnoir est plus grand que la ligne de moindre résistance [plus courte distance du centre des poudres à la surface du sol].

SURCHARGER (sur-char-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*). *v. a.* || 1° Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. Surcharger un cheval, une voiture. On dit aussi : surcharger un navire. || Fig. [La nation d'Autriche] où durent l'espace de quatre cents ans on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande finesse de maisons royales, avec tant d'états et tant de royaumes, qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en serait surchargée un jour, MAR. *Test. Pher.* || Par extension, se surcharger l'estomac, manger trop. || 2° Fig. Charger d'impôts excessifs. Les peuples impatient aut conseils des ministres les impôts dont ils sont surchargés, LA CHAPELLE, *Relation de Bacrot*, dans MICHELET. || 3° Imposer une dépense de surcroît. Ah! dit-il, surchargerons-nous ainsi la respectable famille? vous voilà bien plus qu'elle veut tout nourrir, hommes et chevaux, J. J. ROUSS. *Eu.* V. || 4° Fig. Encombrer d'un poids, d'une charge inutile. Si, en effet, comme un Dieu dont toute la loi consistait en ces paroles : Aimez Dieu et votre prochain, vous avez surchargé cette loi pure et sainte de sophismes et de disputes incompréhensibles, VOLT. *Pol. et leg. Tolerance, de la loi. unive.* Les abeilles ont des bourdons; mais elles les tuent; les moines nuisibles cultivent la terre, aujourd'hui ils la surchargent, m. *Facéties, Canon. St Cucufin*. Les nombreuses bibliothèques qui surchargent les palais des riches oisifs et la tête des savants, RAYNAL, *Hist. phil.* XV, 1. L'or, les diamants et les perles ne surchargeaient point sa parure, GRIVEL, *Feuil. du chât.* t. I, p. 209, dans FOUCHER. || 5° Faire une surcharge dans l'écriture. Surcharger un acte. || 6° Se surcharger, *v. réfl.* Prendre sur soi une charge trop forte. Se surcharger de travail. || Se surcharger d'aliments, de nourriture, manger excessivement.

— HIST. XVIe s. L'esprit surchargé d'ennuy,

Digitized by Google

ANTOT, *Mersius*, 83. Voians qu'ils ne pouvoient garder l'artillerie, ils la surchargerent de telle façon, qu'elle crevа entre les mains des Turcs, D'AUB. *Hist.* II, 200. Vos finances, surchargées depuis deux ans par vos dons de près de 200000 de pensions extraordinaires... des estorgeurs à qui on permet de surcharger les dacs [douanes] par leur inventions, m. fr. II, 248. Son valet [d'artifippe] se trouvant surchargé en chemin de l'argent qu'il portoit spret luy, MONT. II, 138.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *charger*; provenç. *sobrecargar*; espagn. *sobrecargar*; ital. *sopraricarcare*.

SURCHAUFFÉ, ÉE (sur-chô-fé, fée), *part. passé* de surchauffer. Acier surchauffé.

SURCHAUFFER (sur-chô-fé), v. a. ‖ 1° Terme de forge. Donner trop de feu au fer, le brûler en partie. ‖ 2° Donner un excès de chaleur. Surchauffer la vapeur dans une chemisée à double enveloppe.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *chauffer*.

SURCHAUFFURE (sur-chô-fu-r), *s. f.* Défaut de l'acier, qui vient d'avoir trop souffert le feu, et qui le fait paraître pailleux et plein de petites veines noires.

‖ **SURCHOIX** (sur-choi), *s. m.* Ce qui est de première qualité. Les prix auxquels la régie prendra livraison desdits tabacs sont fixés ainsi qu'il suit, sauf une allocation de 10 fr. par 100 kil. pour les tabacs de surchoix. *Circ. des contr. indir. et tabacs*, 17 juil. 1811, p. 487. Il pourra être accordé, en outre des prix fixés, à titre d'encouragement de culture, 10 c. par k. de tabac pour les qualités dites surchoix, *Loi* 28 avril 1816, art. 169.

‖ **SURCILIER, ÈRE** (sur-si-lié, liè-r), *adj.* Terme d'anatomie. Voy. SOURCILIER.

‖ **SURCOMPENSÉ, ÉE** (sur-kon-pan-sé, sée), *adj.* Qui est compensé et au delà. ‖ Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle un des bords reste intact, tandis que deux autres subissent chacun deux décroissements.

SURCOMPOSÉ, ÉE (sur-kon-pô-zé, zée), *adj.* ‖ 1° Terme de grammaire. Temps surcomposé, ou, substantivement, un surcomposé, temps d'un verbe où l'auxiliaire avoir est employé deux fois, exemple : *J'avais beaucoup d'affaires; quand je les ai eu terminées....* ‖ 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont la forme est composée d'un grand nombre de facettes qui résultent de diverses lois de décroissement. ‖ 3° Terme de botanique. Feuille surcomposée, feuille dont le pétiole se divise en pleuroles pétioles secondaires, qui sont eux-mêmes divisés en subdivisés. ‖ 4° Terme de chimie. Corps surcomposé, ou, substantivement, un surcomposé, corps résultant de la combinaison de corps composés. C'est non-seulement un composé, mais même un surcomposé, BUFF. *Min.* I, III, p. 421.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *composé*.

‖ **SURCOMPOSITION** (sur-kon-pô-zi-sion), *s. f.* État de ce qui est surcomposé. Le roman carlovingien de Guillaume au court nez avait offert un premier exemple de ce mode de composition, ou, pour mieux dire, de surcomposition, RAYNOUARD, *Journ. des Sav.* décembre 1826, p. 736.

‖ **SURCOSTAL, ALE** (sur-kos-tal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est sur les côtes. ‖ Muscles surcostaux, faisceaux musculaires au nombre de douze, étendus du sommet de l'apophyse transverse d'une vertèbre au bord supérieur de la côte qui est au-dessous.

‖ **SURCOUPE** (sur-kou-p'), *s. f.* Action de surcouper. Résultat de cette action.

‖ **SURCOUPER** (sur-kou-pe), v. a. Terme de jeu de cartes. Couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre a déjà coupé.

‖ **SURCROISSANCE** (sur-kroi-san-s'), *s. f.* Action de surcroître.

— HIST. XVIe S. Les asperges pressées ne se pourroient accroistre à l'aise, ains, s'opprimans par sur-croissance de rejettons, demeureroient toutes langoureuses, OL. DE SERRES, 827.

SURCROÎT (sur-kroi), *s. m.* ‖ 1° Ce qui, ajouté à quelque chose, en accroît la force, le nombre, la quantité. Dans le temps que le pore revient à soi, l'archer Voit le long d'un sillon une perdrix marcher; Surcroît chétif aux autres têtes, LA FONT. *Fabl.* VII, 27. Il faut quelque surcroît de compagnie, MOL. *Préc.* 12. Il voulait pour surcroît de douleur et de honte Parmi ses étendards porter l'aigle romaine, BAC. *Mithr.* I, 1. Pour surcroît de malheur, Peau même qu'on portait sur de chaneaux dans des peaux de louse avait manqué, SOULIE, *Hist. une. d'ur.* I, VI, p. 330. Surcroît de bonté est l'âme d'un ménage, SOUV. *Enf. prod.* I, 4. Ce qui m'inquiétait le plus était mon compagnon de voyage dont je ne voulais pas lui donner le surcroît, et dont je craignais de ne pouvoir me débarrasser, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Vous avez pour surcroît un frère qui radote, ORNEST, *Mechant*, II, 3. ‖ 2° Terme de dévotion. Œuvres de surcroît, œuvres pieuses accomplies en sus des obligations du chrétien. Elle ajoute même aux rigueurs de la loi des rigueurs de surcroît, MASS. *Carême, Jeûne*. Ahab asser ordinaire dans la vertu, où l'on voit tant de personnes zélées pour les œuvres de surcroît, et tranquilles sur l'oubli continuel de leurs obligations les plus essentielles, m. CARRA, *Vérit. calm.* I. ‖ 3° De surcroît, loc. adv. De plus. Les querelles, procès, faim, soif et maladie Troublent-ils pas assez le repos de la vie, Sans s'aller de surcroît aiser sentence pour me faire un chagrin qui n'a nul fondement? MOL. *Sgan.* 17. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage lazarre.... si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît.... PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET.

— HIST. IIIIe S. Se les trouver le sorcerus du cercle ou quarré secret dedens le cercle, *Compt.* de 14. ‖ XVIe S. Aventuriers qui tant jours comme nuyctz Ont pris sur moy la souppée et surcroys, J. MAROT, V, 230. Nous y aurons assez de besongne, sans autre surcroist, MONT. V, 70.

— ÉTYM. VOY. SURCROÎTRE.

SURCROÎTRE (sur-kroî-tr'), *v. n.* Il se conjugue comme croître. ‖ 1° Croître plus qu'il ne faut, s'élever au-dessus du niveau de la surface de la peau. Branches qui surcroissent. ‖ 2° Fig. Augmenter, accroître avec excès. Surcroître le prix d'une marchandise.

— HIST. XVIe S. Quelquefois, dans son affliction, fut si longtemps sans vouloir boire ni manger, que la chair luy fust surcreue et pourrie aux deux parties de la bouche, *Lancelot du Lac*, I, 1, f° 105, dans LACURNE. Ils [les chefs de chair surcreissante n'est œuvre de nature, PARÉ, XI, 8. La culture sera de bouer ce nouveau plant.... se souffrant qu'aucune herbe ne surcroisse, OL. DE SERRES, 101.

— ÉTYM. *Sur* 1, et croître; provenç. *sobrecrezer*; espagn. *sobrecrecer*.

‖ **SURCRÛ, UE** (sur-kru, krue), *part. passé* de surcroître.

‖ **SURCUISSON** (sur-kui-sion), *s. f.* Action de soumettre un aliment déjà cuit à une température plus élevée encore. La surcuisson des chaux hydrauliques et des ciments accroît la cohésion des matériers formés avec ces chaux, soit avec les ciments surcuits, DE VILLENEUVE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, 1849, I, LXVII, p. 370.

‖ **SURCUIT, UITE** (sur-kui, kui-t'), *adj.* Qui a subi la surcuisson.

‖ **SURCULATION** (sur-ku-la-sion), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme de germation.

— ÉTYM. Lat. *surculus*, rejeton.

‖ **SURCULE** (sur-ku-l'), *s. m.* Terme de botanique. Type des mousses.

‖ **SURCULEUX, EUSE** (sur-ku-leu, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui donne des rejetons.

‖ **SURDÂTRE** (sur-dâ-tr'), *adj.* Qui est légèrement sourd.

— HIST. XVIe S. Outre que les gens tirans sur l'age sont surdastres, ils parlent fort haut, NICOT, *Gazophyl.* Sourd, lourd, surdastre, CALEPIN.

— ÉTYM. Lat. *surdaster*, dérivé de *surdus*, sourd.

‖ **SURDÉGIME** (sur-dé-si-m'), *s. m.* Décime imposé sur un sol additionnel. Nos décimes et surdécimes de guerre, HORN, *l'Économ. pol. str. les physiocr.* XIV.

‖ **SURDÉCOMPOSÉ, ÉE** (sur-dé-kon-pô-zé, zée), *adj.* Terme de botanique. Dont le pétiole se divise deux fois avant de porter des folioles.

SURDENT (sur-dan), *s. f.* ‖ 1° Dent qui vient hors de rang sur une autre ou entre deux autres. ‖ 2° Terme de vétérinaire. Dents plus longues que les autres. Une des surdents à un cheval.

— HIST. XVIe S. On lime les dents quand elles poussent outre les autres, et font desplaisir à mascher et à la personne, comme on voit aux surdents. — On les arrache, quand elles sont forjetées hors de leur rang, qu'on appelle sourdent, PARÉ, XV, 27.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *dent*; provenç. *sobredent*; espagn. *sobrediente*; ital. *sopradente*.

‖ **SURDI-MUTITÉ** (sur-di-mu-ti-té), *s. f.* Terme de médecine. Mutité par suite d'une surdité congénitale.

SURDITÉ (sur-di-té), *s. f.* Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe. La surdité est fort incommode. Sa surdité augmente. ‖ *Fig.* Il y a vus presque en tous un même aveuglement, le trouve presque en tous des surdités pareilles, CORN. *Imit.* III, 3. Le ciel se répandit en de notre surdité pour lui, et de notre indifférence, ST-SIM. 487, 153.

— HIST. XVIe S. Les grevures [infirmités] non moins parfois servi de recommandation et faveur : j'en ai veu la surdité en affectation, MONT. IV, 22. D'où vient ce fascheux mal qu'on nomme surdité? NOLLET, VII, 70, *recto*.

— ÉTYM. Berry, *sourdeté*; génev. *sourdité*; du lat. *surditatem*, de *surdus*, sourd.

‖ **SURDON** (sur-don), *s. m.* Terme de commerce. Forfait localisant pour l'acheteur, à raison d'avaries ou mouillures accidentelles, *Suppl. de* 1868 *au Code gén. des lois françaises*, note 2, p. 61. Sauf les exceptions portées au tableau ci-après, il n'est accordé ni dons, ni surdons, ni tolérances, *Tableau annexé à la loi du* 13 *juin* 1868, *concernant les sel. commerciaux*, § VIII, *des régl. gén.*

— ÉTYM. *Sur* 1, et *don*.

SURDORÉ, ÉE (sur-do-ré, rée), *part. passé* de surdorer. Les lingots dorés, du poids de 12 à 14 marcs, payeront, pour l'or qui peut y entrer, 5 livres seulement pour chaque lingot, sans distinction du surdoré ou commun, *Arrêt. du cons. d'État*, 22 sept. 1818.

SURDORER (sur-do-ré), v. a. Dorer doublement, solidement. ‖ *Fig.* Cette aventure d'Égypte change à la fois la fortune et le génie de Napoléon, en surdorant ce génie, déjà trop éclatant, d'un rayon du soleil qui frappa la colonne de nuée et de feu, CHATEAUB. *Mél.* I, 3, 387.

— HIST. XIVe S. Couvercle d'argent surdoré et esmaillé, DE LA BORDE, *Emaux*, p. 504.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *dorer*; provenç. *subredaurar*; espagn. *sobredorar*.

‖ **SURDORURE** (sur-do-ru-r'), *s. f.* Action de surdorer.

SURDOS (sur-dô), *s. m.* Terme de sellier. Pièce du harnachement placée sur le dos des chevaux de trait.

SUREAU (su-rô), *s. m.* Genre de plantes, la plupart arbustives, qui appartient à la famille des caprifoliacées. Le Fusain ne appelle ordinairement sureau est le *sambucus nigra*, L. ‖ Sureau d'eau ou aquatique, viorne obier.

— HIST. XIVe S. Sureau, DU CANGE, *sambucus*. ‖ XVIe S. Prenez huile de sureau, en laquelle ferez infuser des fourmis, PARÉ, XVIII, 43. Le sureau, pour sa grosse moelle, s'arrache très facilement de branche, OL. DE SERRES, 501. La racine du petit sureau, en latin *ebulus* [hièble], m. 950. Le sureau, RABELIS, 61.

— ÉTYM. Le lat. est *sambucus*, donnant le prov. *sanc*, le cat. *saüch*, le port. *sabugo*, le vallon. *sauc*. Mais à côté est *sabucus*, qui a donné régulièrement l'ancien français *seus*. Les patois y concordent : Berry, *seû*, *seus*, *seuz*, *seuge*; wallon, *seuc*, *seuco*, *sahon*; namur. *sauzo*; picard, *séu*; poitou, *seu*; génev. *seû*, *seu*; vaudois, *saus*, *sahu*, *seu*; Franche-Comté, *seu*; lorrain, *seu*; normand et Maine, *seur*. Comment les patois ont-ils de *seu* fait *seur*, par l'addition d'une *r*, on ne le sait; mais le fait est là. De *seur* il a été facile de passer au diminutif *sureau*; on y a passé dès le XIVe siècle. Quant à la forme *sauzeau* du XVIe siècle, elle est due au vice de prononciation qui, chez les Parisiens, au XVe et au XVIe siècle, changeait l'*s* en *z* (VOY. CHARIS).

‖ **SUREACTIER** (su-ré-tié), *s. m.* Espèce de champignon.

‖ **SURÉDIFIER** (sur-é-di-fi-é), v. a. Édifier par-dessus.

— HIST. XVIe S. Ce qui aurait esté suredifié au dessus de haict pieds par l'un desdits voisins.... *Coust. gener.* I, II, p. 1028.

‖ **SURÉGALISAGE** (sur-é-ga-li-z'), *s. m.* Action de surégaliser.

‖ **SURÉGALISER** (sur-é-ga-li-zé), v. a. Faire passer la poudre au surégalisoir.

‖ **SURÉGALISOIR** (sur-é-ga-li-soir), *s. m.* Crible en peau, employé, dans les poudreries, pour séparer la poudre des grains trop gros.

‖ **SURÉLÉVATION** (sur-é-lé-va-sion), *s. f.* ‖ 1° Terme de maçonnerie. Construction faite après coup. ‖ 2° Augmentation. Prévenir leur surélévation excessive [des prix], HORN, *l'Econ. pol. et les physiocr.* IX.

‖ **SURÉLEVER** (sur-é-le-vé), v. a. Il se conjugue comme lever. ‖ 1° Élever en sus. Pour le service supérieur des eaux à Lyon, il faut surélever de 36 mètres les eaux du moyen service, CL. DUPIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I, LIV, p. 1091. ‖ 2° Terme de maçonnerie. Faire une surélévation.

Digitized by Google

Surélever une maison d'un étage. ‖ Voûte surélevée, voûte dont la monde est plus grande que la moitié de l'ouverture. ‖ 2° Rendre d'un pri plus élevé. Surélever un peu les tarifs, VERNES, *Corps législatif, Journ. offic.* 27 janv. 1870.

† **SURELLE** ou **SURETTE** (su-rè-l', ou su-rè-t'), *s. f.* Nom donné à différentes plantes d'un goût acide, et, spécialement, à l'*oxalis acetosella* (oxy ACALOSA).

— ETYM. Dimin. de *sur* ↑; norm. *surelle*, oseille, et dial. angl. *sorrel*.

† **SURÉMARGINÉ, ÉE** (su-ré-mar-ji-né, *née*), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont les bords, moins durs opposés entre eux, sont remplacés chacun par une facette, en même temps que les deux autres le sont chacun par deux facettes.

— ETYM. *Sur* ↑, et *émarginé*.

SÉRMENT (su-re-ma), *adv.* ‖ 1° Avec sûreté, en sûreté, en assurance. Et qui fait bien à tous peut dormir sûrement, ROTR. *Bélis*, III, 7. ‖ 2° D'une manière qui ne manque pas son coup. Moins l'Anneur outragé fait voir d'emportement, Plus, quand le coup approche, il frappe sûrement, TH. CORN. *Horace*, IV, 3. Le prince est content, un aigle qu'on voit toujours tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux, BOSS. *Louis de Bourbon*. ‖ 3° D'une manière certaine. D'autrace, dit saint Paul, est la rième de tous les maux; en effet les richesses sont un moyen d'avoir presque tout ce qu'on désire, BOURD. *le Vallière*. Philinte : Madame, je crains bien de vous importuner. — Lisette : Cet homme à sûrement le don de deviner, DESTOUCH. *Glor.* II, 1.

— HIST. XIIe S. Passez les porz trestout sûrement, *Ch. de Rol.* LXX. ‖ XVIe S. Biele, qui estes tous dites sûrement, *Bette*, XXVII. Et pour ce peut-on dire tout sourement que qui nostre sire [Dieu] veult aider, mauvais hom ne li peut nuire, VILLEH. LXXXIX. ‖ XVIIe S. Ils tirent sûrement de leurs arcs en negaud, MONT. I, 142.

— ETYM. *Sûre*, et le suffixe *ment*; provenç. *seguramen*t, esp. *seguramente*, ital. *sicuramente*.

SURÉMINENT, ENTE (su-ré-mi-nan, nan-t'), *adj.* Éminent au suprême degré. La sûreminente vertu que l'apôtre [saint Paul] nommait *charité*, qui croient, N.-S. *Sérrt. sur le livre refor. mor.* V. Pour élever sa perfection [de sainte Thérèse] à l'état glorieux et sûreminent que notre providence a marqué pour elle, m. *Paris*, *Sté Thérèse*, 3. La science du salut, science sûréminente, BOURDAL. *Pens.* I, m, p. 228.

— ETYM. *Sûr* ↑, et *éminent*.

‖ **SÛRÉMISSION** (su-re-mi-sion), *s. f.* Émission exagérée de boliets, d'assignats, etc. Ce qui est imputable à cette manie [le papier], c'est l'élévation des prix et la dépréciation du signe monétaire, à titre de crise et comme conséquence des sûremissions, MICHEL-CHEV., dans le *Correspondant*, 25 sept. 1868, p. 1183.

† **SURÉNA** (su-ré-na), *s. m.* Titre des généraux parthes; surèna n'est point un nom propre, c'est un titre d'honneur, un nom de dignité; le surèna des Parthes était l'échansonloet des Persans d'aujourd'hui, le grand maître des cuisines, VOLT. *Comment. sur Corn. Préface de Surène.*

SURENCHÉRE (su-ran-chè'r), *s. f.* Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère.

— ETYM. *Sur* ↑, et *enchère*.

SURENCHÉRIR (su-ran-chè-rir), *v. n.* Faire une surenchère. On a un délai pour surenchérir.

‖ **SURENCHÉRISSEMENT** (su-ran-chè-ris-se-man), *s. m.* Enchérissement ajouté à un enchérissement. La crainte de la chérté fait enchérir le blé, et l'enchérissement engendre faussement le surenchérissement, BONN. *l'Écon. pol. au. les physiocr.* IV.

† **SURENCHÉRISSEUR** (su-ran-chè-ri-seur), *s. m.* Celui qui fait une surenchère.

† **SURENVELOPPE** (su-ran-ve-lo-p'), *s. f.* Enveloppe qu'on met par-dessus une autre enveloppe. Un de ces paquets est avec une surenveloppe de M. le duc de Praslin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 sept. 1768.

‖ **SURÉPINEUX, EUSE** (su-ré-pi-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus de l'épine de l'omoplate. Fosse surépineuse. ‖ Muscle surépineux, ou, substantivement, la surépineux, muscle qui occupe la fosse surépineuse. ‖ Il se dit aussi des apophyses épineuses des vertèbres. Ligament surépineux dorso-lombaire. Ligament surépineux cervical.

SURÉROGATION (su-ré-ro-ga-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Ce qui est au delà de ce qui est dû, commandé. Non-seulement il a fait ce qu'il a promis, mais par surérogation il a fait encore telle chose. Ma fortune... s'est-elle tournée de manière à bien encourager à me faire des bienz de surérogation? CH. DE SÉV. dans SÉV. I, 2, 6, 1676, édit. RÉGNIER. Vous avez fait une belle œuvre de surérogation, en remettant votre place de juge de la cause d'amortissement, VOLT. *Lett. Mignot*, 26 juin 1771. ‖ 2° Terme de dévotion. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire, comme mettre un autre membre d'un ordre religieux. Laisser le précepte et ce qui est d'obligation pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation, BOURDAL. *Sérrtit évang. 3e dimanche après Pâques*, exclave, enfant, tout cela, dit Zénon de Vérone, excitent les surérogations infinies de l'adorable mystère d'un Dieu incarné, m. *Nyel. Passion de J. C.* I, 2, p. 580.

— REM. Balzac disait, comme au XVIe siècle, supérorogation: Ce sont bien, à vrai dire, des ouvrages de supérorogation, *lit.* VII, *lett.* 42.

— HIST. XVIe S. Que les fruites sont comptendées par œuvres de supérorogation, CALV. *Instit.* 611. *Je reconnois à devoir quelque chose, mais on moy que tels effects de supérorogation; mais ils sont tant justes d'aiguer ce que je ne dois pas*, MONT. I, 5.

— ETYM. Lat. *supererogatio*, *donation*, de *super*, et *erogare*, qui lui-même est fait de *e*, et *rogare* (voy. ROGATION).

SURÉROGATOIRE (su-ré-ro-ga-toi-r'), *adj.* Qui est au delà de ce qu'on est obligé de faire. Action, œuvre surérogatoire.

— HIST. XVIe S. Voilà les œuvres meritoires les œuvres supererogatoires, D'AUB. *Conf. append.*

— ETYM. Voy. SURÉROGATION.

† **SURÉROGATOIREMENT** (su-ré-ro-ga-toi-re-man), *adv.* D'une manière surérogatoire. Passages que j'avais déjà rassemblés et que, par ce motif, j'ai négligé de rappeler surérogatoirement une fois de plus, LACRET, *Jac. sur une Rapprochement turque*, Paris, 1826, p. 69.

† **SURESTARIE** (su-rès-ta-rie), *s. f.* Terme de marine. Excédant de temps sur celui fixé pour le chargement. Tous les navires, sans exception, après être restés le temps fixé pour être chargés, ont à payer, à leur sortie, des droits supplémentaires, afin d'avoir leur plein chargement; ces surestaries sont jusqu'ici à raison de 50 centimes de tonne, *Journ. officiel*, 2 sept. 1869, p. 1109, 6e col.

— ETYM. Esp. *sobrestadía*, *sobrestar*, rester, de *sobre*, sur, et *estar*, se tenir.

† **SURESTIMATION** (su-rès-ti-ma-sion), *s. f.* Action de surestimer. Sa surestimation du métal précieux, BONN. *l'Econ. pol. av. les physiocr.* IV.

† **SURESTIMER** (su-rès-ti-mé), *v. a.* Estimer au-delà de la valeur.

— HIST. XVIe S. Entre ceux qui à bon gré se signalent en cest affaire, nous ne lui avons ouï surestimer [de signaler] que le duc de la Trimouille, D'AUB. *Hist.* III, 254.

SURET, ÈTE (su-rè, rè-t'), *adj.* Un peu sur. Un fruit suret. Une pomme suret. Une poire suret.

— REM. Pasquier l'Académie double le *t* pour le féminin dans duret, durette, diminutif de dur, il aurait mieux valu ne pas soutenir une exception aussi peu existante, BOISTE, corrigé, discret, inquiet, replet, secret, et leurs composés incomplet, indiscret). Si ces motsdû ne doublent pas le *t* au féminin, ils ont du moins pour eux une raison d'étymologie, PAUTEX.

— HIST. XVIe S. Dès la première veue il connoissoit fort bien un gentilhomme, et au seuir mesme; car il vouloit qu'un vrai noble eust un peu l'escille [aisselle] surette, et les pieds fumanis, D'AUB. *Fen.* III, 7.

— ETYM. Dim. de *sur* 2.

SURÊTE (su-rè-t'; Bèze, au XVIe S, remarque que, bien qu'on écrivit *seurté*, on prononçait *surété*), *s. f.* ‖ 1° Caractère de celui sur qui l'on peut compter. La sûreté qu'on trouvait en Madame, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui fit confier l'esprit importantes, BOSS. *Duch d'Orl.* Elle était surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'auraient pas besoin de se cacher d'elle, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Elle trouvait dans Mme Scarron une sûreté parfaite et d'excellents conseils, DENIS, *Mme de Maintenon*, I, 1, p. 8, dans ROUSSEL. ‖ Terme de chasse. Les chiens chassent en sûreté, lorsqu'ils suivent la même voye, le nez collé à terre, et crient également. ‖ 2° Etat de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. Vous devez un exemple à la postérité. Et mon trépas importe à votre sûreté, CORN. *Cinna*, V, 1. MAIR, au maire, y a-t-il sûreté sur pour moi? MOL. *Prin.* IV, 2. Dans le combat il [Condé] commandait et il agit tout ensemble, et tout marchait en concours et en sûreté, BOSS. *Louis de Bourbon*. Le prince par son campement avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats, m. IV. Laissez mourir un fat dans son obscurité; Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté? BOIL. SAT. IX. Je vous sacrifiais mon rang, ma sûreté, SAC. *Iphig.* IV, 4. La vraie sûreté [d'un roi] est de ne faire que du bien, et d'intéresser le monde entier à sa conservation, RÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 32. Le bruit se soustrs était en sûreté au milieu de la foule des peuples, comme un bon père dans sa maison, environné de sa famille, TR. *Tél.* III. Idoménée nous a contraints de l'attaquer; nous ne demandons que la paix... mais nous ne pouvons plus trouver aucune sûreté avec lui, ID. IX. 2. Nos victoires, à peine autrefois en sûreté dans leurs places les plus reculées, semblent déjà méditer la conquête de nos provinces, MASS. *Carême, Mélanges de sermons*. Comment concilier la sûreté de l'Etat avec la sûreté de la personne? MONTESQ. *Espr.* V, 14. Laissez faire, lui dit le roi [Frédéric II], à la Nature; je ne puese l'orange [Voltaire], et on la jette quand on a avalé le jus.... je résolus de mettre en sûreté les précieux de l'orange, VOLT. *Rem. Voltaire*. ‖ Prov. Sa sûreté, se mettre en sûreté. N'étant fait cet effort, j'ai fait ma sûreté, CORN. *Poly.* V, 4. ‖ En sûreté de conscience, sans que la conscience soit blessée. On peut, [d'après les casuistes] tuer les médisants en sûreté de conscience, PASC. *Prov.* VII. ‖ *Fig.* En sûreté de, dans la sûreté de, à l'abri de. Je crandrais l'avarice, qui est ma bête; mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion, SÉV. 24 juill. 1680. Nous revîmes gaiement à la fenêtre des lanternes et dans la sûreté des voleurs, m. 6 déc. 1675. ‖ Verrou, serrure de sûreté, verrou, serrure difficile à ouvrir ou à forcer. ‖ Soupape de sûreté, voy. SOUPAPE. ‖ 3° Ce qui fait la sûreté. Ah ma fille, quelle sûreté pour ma santé, quand la vôtre prend la chemin de se rétablir! SÉV. 14 juin 1671. Ma maison dépendait de votre sûreté; Jouissez-y des droits de l'hospitalité, VOLT. *Brut.* I, 2. On n'a jamais trop de sûreté sur ce qui intéresse vivement le cœur, Mme DE TENCIN, *Mem.* t. III, p. 109, dans ROUSSEL. ‖ Lieu de sûreté, un lieu où l'on n'a rien à craindre. Le bois la plus funeste et le moins fréquenté Est au prix de Paris un lieu de sûreté, *Sol.* II. Il n'est temps ni saint, des anges respecté, Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté [où il n'assaille les gens pour leur lire ses vers], m. *Art p.* IV. ‖ Mettre quelqu'un en lieu de sûreté, le mettre en un lieu où il n'ait rien à craindre. ‖ Mettre quelqu'un en lieu de sûreté, signifie aussi le mettre en lieu d'où il puisse s'échapper, en prison. Mettons-la cependant en lieu de sûreté, CORN. *Veuve*, IV, 7. ‖ 4° Sécurité. Et c'est cette tranquille sûreté Que je puis souffrir l'indigne sûreté, RAC. *Alex.* III, 1. ‖ 5° Mesure de précaution. Deux sûretés valent mieux qu'une, Et la trop en cela ne fut jamais perdu, LA FONT. *Fabl.* IX, 13. Contre cet accident j'ai pris mes sûretés, MOL. *Ec. des fem.* I, 4. Songe à bien prendre tes sûretés avec lui, ID. *Pourceaut.* II, 10. M. de Vaubau a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants, SÉV. 666. ‖ 6° Il se dit quelquefois pour assurance, caution. Mais sous le ciel tout change, et les plus vaincurent N'ont jamais sûreté d'être toujours heureux, CORN. *Sur.* III, 2. Léon-tine : Mon témoignage seul peut-il en répondre? — Marian : Quelle autre sûreté pourrions-nous demander? ID. *Héracl.* V, 8. ‖ 7° Caution, garantie. Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si bonnêtement mise devant la vôtre, SÉV. 30 juin. 1680. Sa réception [de la somme] dans une des maisons ne dépend point de la réserve de ses droits, mais de moi uniquement : je lui donnerai toutes les sûretés qu'elle pourra désirer, ROUS. *Lett. crlig.* 27. Il fallait leur offrir [aux Dauniens] toutes les sûretés qu'ils auraient demandées, et établir des pensions raisonnables entre eux de vos sujets qui auraient manqué à l'alliance, FÉN. *Tél.* X. Je juge faisait donner sûreté de l'appelant qu'il soutiendrait son appel, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Un de ses amis lui voulut un jour emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés, J. J. ROUSS. *Confess.* V. Ce prince, au lieu

Digitized by Google

de venir trouver le roi, lui fit demander des sûretés. DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 333. || Places de sûreté, places qu'un État donne ou retient pour la sûreté de l'exécution d'un traité. || Fermeté dans l'action, dans la main pour écrire, pour faire une opération chirurgicale, etc. La sûreté du pied du mulet. Il a une grande sûreté de main. La sûreté de la main est nécessaire à un chirurgien. || Fig. Sûreté de tact, de coup d'œil, de goût, de mémoire. || Proverbe. La méfiance est la mère de sûreté, ou méfiance est mère de sûreté. Il était expérimenté, Et savait que la méfiance Est mère de la sûreté, LA FONT. *Fabl.* III, 18.

— HIST. XIIe S. *...car* [il] *li donra par lui* [pour Dieu] Un dont regart... Si atentira en cele seurté Joie d'amours... *Conci, XIV*. || XIIIe S. Rire, fis-je, or m'entiegles: Ne sai por quoi vous demandez Plusieurs [pages] de moi, se seurtés, *la Rose*, 1090. IX se li oit qui sont ne voelent fere bone seurté de rendre le [la] droite partie à cil qui maistrent... BEAUM. II, 4. || demanderent au conseil le roy quel seurté il donroient par quoi il reusseut Damiete, JOINV. 237. || XVe S. Et selon l'amoureuse loy, De nos deux voulnes, pour seurté, Fut une seule voulenté. CH. D'ORL. *Ball.* 30. Et luy escripvit ledit duc une lettre de sa main portant seurté et retourner ben ample, COMM. II, 5. S'enfuyt vi et pensoit estre à seureté, IB. II, 12. || XVIe S. Je vous asseure que vos lettres m'ont donné beaucoup de plaisir de m'avoir donné seurté de la bonne santé du roy, MARG. *Lett*, 28. Pendant le parlement, et qu'ils mussoient sur leurs seuretez... MONT. I, 27. Je m'estois chargé de crainte [en portant de l'argent], autrui de la seurté des chemins...IB. II, 315. Qui n'asseurera n'a nul bien, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 208.

— ETYM. Bourg. *seurtet, seurtei*; provenç. *seguritat*; espagn. *seguridad*; ital. *sicurtà*; du lat. *securitatem*, de *securus*, sûr.

|| **SURETIÈRE** (su-re-tiè-r'), *s. m.* Nom donné dans le pays d'Avranches au pépinières de pommiers. On a le lait de chaux, dont il faut toujours laver le tronc des jeunes pommiers, même dans la surcière ou pépinière, *le journal l'Avranchin*, 23 mars 1868.

— ETYM. *Suret* (voy. ce mot) : le sujet qui porte des pommes sûrettes.

|| **SURETICABILITÉ** (su-rè-ki-ta-bi-li-té), *s. f.* Terme de médecine. Disposition à la suretication.

|| **SURETICABLE** (su-rè-ki-ta-bl'), *adj.* Susceptible d'être suretié.

SURETICATION (su-rè-ki-ta-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Terme de physiologie. Augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe.

|| **SURETICITER** (su-rè-ki-té), *v. a.* Causer une suretication.

|| **SURÉXHALATION** (su-rè-gza-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Exhalation excessive. Il y a surexhalation de sueur dans les pieds, de sérosité dans l'ascite et l'anasarque, LEGOUEST.

|| **SUREXTENSION** (su-rek-stan-sion), *s. f.* Terme de grammaire. Sorte d'épenthèse par laquelle on ajoute dans un mot quelque voyelle qui ne doit pas y être.

|| **SURF** (surf'), *s. m.* Ver marin dont se nourrissent les harengs.

SURFACE (sur-fa-s'), *s. f.* || 1° Extérieur, dehors d'un corps. Toute la surface du corps. Je ne crois pas qu'on puisse blâmer ceux qui se servent indifféremment du superficie et de surface en toutes manières; surface, comme plus nouveau, paraît seulement un peu plus à la mode, VAUGL. *Nouv. rem. Observ. de M^r*. p. 218, dans POUGENS. Quelque inégalité qui paraisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine, BOSS. *Gothiq.* Il apparaît de temps en temps, sur la surface de la terre, des hommes fées, exquis, qui brillent par leurs vertus, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux, LA BRUY. IX. Les-uns de poissons qui flottent souvent par bancs à la surface de la mer, *ib.* XII, 1. XII, p. 359. Tandis que toute la surface du globe n'était, pour ainsi dire, qu'un archipel général, ID. Ire PR. not. 6. *Quart.* I, XII, p. 190. La surface totale du globe qui en contient vingt-cinq millions [de lieues carrées], ID. *Hist. nat. prem. th* terre, *Œuvr.* I, I, p. 302. Modérons notre ambition, et apprenons à nous connaître nous-mêmes, et nous ne serons pas longtemps à la surface de la terre, ID. *Harm.* I, XIII, p. 359. Tandis que toute la surface du globe n'était, pour ainsi dire, qu'un archipel général, ID. Ire PR. not. 6. *Quart.* I, XII, p. 190. La surface totale du globe qui en contient vingt-cinq millions [de lieues carrées], ID. *Hist. nat. prem. th* terre, *Œuvr.* I, I, p. 302. Modérons notre ambition et l'esprit se confond! A quelques pouls sous terre un silence profond, Et tant de bruit à la surface! V. HUGO, *Feuilles d'aut.* IV. || Fig. Présenter peu de surface, être peu exposé aux coups, aux attaques, en raison d'une situation petite. L'abbé Girard, plus heureux que beaucoup d'autres philosophes aussi peu coupables, mais plus illustres et plus enviés, eut l'avantage d'échapper à la haine, par le peu de surface qu'il présentait à ses coups, VALERM. *Eloq. Girard.* || Fig. Ressources capables de couvrir une responsabilité. Quelquefois c'est un homme ne présentant aucune surface sociale qui devient concessionnaire, c'est peut-être un honnête qui ne possède pas un sou, MARMIER, *Moniteur*, 12 AVR. 1867, p. 441, 2e col. || 2° Terme de géométrie. On qui circonscrit les corps; cet élément de l'étendue est d'abord conçu par l'esprit comme ayant en tous ses points une certaine épaisseur; il en est ensuite par cette épaisseur ainsi en diminuant de plus en plus, on obtient, à la limite, la notion de la surface géométrique. Le fois abstraction de l'épaisseur ou de l'espace que ce corps renferme, pour ne considérer que ses bornes en tous sens; et ces bornes me donnent l'idée de surface, VALLEMONT, *Méc.* etc. I, V, § 11. || Surface algébrique du 1er, 2e, 3e... degré, celle dont l'équation algébrique est du 1er, 2e, 3e.... degré; surface transcendante, celle dont l'équation est transcendante. || Surface réglée, celle qui est engendrée par une ligne droite; surface développable, surface réglée qui, supposée flexible et inextensible, peut s'étendre sur un plan sans déchirure ni duplicature; surface gauche, surface réglée qui n'est pas développable || Surface cylindrique, celle qui est engendrée par une ligne droite qui glisse le long d'une circonférence de cercle fixe en restant parallèle à une ligne donnée. || Surface conique, celle qui est engendrée par une ligne droite qui passe toujours par un point fixe, en s'appuyant constamment sur une circonférence de cercle. || Surface de révolution, celle qui est engendrée par une courbe quelconque qui tourne autour d'une droite fixe, de façon que chacun de ses points décrive un cercle dont le plan est perpendiculaire à cette droite et dont le centre est sur cette axe. || Surface hélicoïdale (voy. aux Add. et Corr. la remarque sur ce mot), celle qui est engendrée par une ligne droite qui tourne autour d'un axe et qui, par une hélice, en faisant un angle constant avec l'axe de l'hélice et en restant à une distance constante de cet axe. || Surface enveloppe, le lieu des intersections consécutives d'une surface mobile qui varie de position et de forme d'après une loi déterminée; la surface double est dite la surface enveloppée de la première. || Surfaces osculatrices : deux surfaces sont osculatrices en un point, lorsque les centres de courbure de toutes les sections planes faites par ce point sont les mêmes pour les deux surfaces. || Surface topographique, la surface du sol et toute surface dont la loi de génération est inconnue et qu'on rencontre ou rencontre qu'en un point. || 3° Fig. Apparence que présentent les personnes ou les choses. Vous, qui dans vos entretiens ne savez prendre que la surface de votre âme.... FÉLIX. *Dauphine*. C'est cette contradiction apparente [dans la conduite de Joseph], d'abord rude envers ses frères] qui doit nous avertir qu'il y a quelque mystère caché sous la surface d'une action qui nous cela pourrait choquer la raison, BOILEAU, *Traité des Et.* V, 1re part., II, 1, 3. Plusieurs autres inconnus aux grands qui ne veulent jamais des hommes que la surface, MASS. *Or. fun. prince de Conti*. Le clinquant de l'esprit, dont ne se sert que superficie que quand on veut évaluer : la superficie de la terre est de tant de millions de milliers. On dit encore le fonds et la superficie, et non le fonds et la surface. Mais, comme l'étymologie et le sens des deux mots sont équivalents en beaucoup de cas, || 3. SURFACE, ASS. En termes de géométrie, le mot surface s'emploie pour désigner la forme, abstraction faite de toute limite, et le mot aire pour désigner l'étendue superficielle, quand on l'envisage par rapport à la grandeur.

— ETYM. *Sur* 1, et *face*.

SURFAIRE (sur-fè-r'), *v. a.* Il se conjugue comme faire. || 1. Demander un prix trop élevé d'une chose qui est à vendre. Surfaire sa marchandise. || Fig. Nous avons un œil rusé et penchant à surfaire nos qualités et à diminuer nos défauts.... DIDER. *Lett. sur les aveugles*. || Se surfaire quelque chose, se surfaire à soi. La vertu a perdu de son prix pour celui qui se surfait celui de la vie, ID. *Cl. et Ner.* II, 1. || Absolument. Non, en conscience, vous en paierez cela; je vous parle sincèrement, et ne suis pas homme à surfaire, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 2. || 2° Évaluer trop haut. Si vous avez fait tout cela pour deux mille écus, vous avez bien économisé. — Vous ne surfaites que de deux mille écus; car il ne m'en a rien coûté, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || Fig. Estimer trop, en parlant d'une personne, vanter au delà des mérites. C'est un homme qu'on a beaucoup surfait.

— HIST. XVIe S. La blanchée n'en vault que ung pinart, et tu nous surfaicte ley les vivres! RAB. *Pant.* II, 30.

— ETYM. *Sur* 1, et *faire*; wallon, *surfé, surfe*. En provençal, *sobrefait* veut dire haut fait.

SURFAIT, AITE (sur-fè, fè-t'), part. passé de surfaire. Tout cela est surfait.

SURFAIX (sur-fè), *s. m.* Large bande de cuir ou d'étoffe employée soit pour fixer une couverture sur le cheval, soit pour maintenir les quartiers de la selle et la schabraque. || Corde qui sert à maintenir la charge sur un âne ou autre bête de somme.

— ETYM. *Sur* 1, et *faix*.

|| **SURFLEURIR** (sur-fleu-rir), *v. n.* Terme d'horticulture. Fleurir après avoir donné des fruits.

— HIST. XIIIe S. Surfloriz, CODAGNE.

|| **SURFONDU, UE** (sur-fon-du, due), *adj.* Qui a éprouvé le phénomène de la surfusion. Phosphore surfondu.

|| **SURFORCE** (sur-for-s'), *s. f.* Terme de commerce. Excédant de la force ordinaire des spirituaux. Spiritueux : Art. 1er. La surforce au-dessus de 90° sur la division centésimale, etc. Art. 2. La surforce au-dessus de 90° et jusqu'à 95° donne lieu à une bonification proportionnelle. La surforce au-dessus de 95° donne lieu à une bonification. Art. 3. La surforce au-dessus de 62° permet à l'acheteur de refuser la marchandise, *Le tableau annexé de la loi du 13 juin 1866 sur les usages commerciaux*.

|| **SURFUSIBILITÉ** (sur-fu-zi-bi-li-té), *s. f.* Qualité de qui est surfusible.

|| **SURFUSIBLE** (sur-fu-zi-bl'), *adj.* Qui est extrêmement fusible.

SURFUSION (sur-fu-zion), *s. f.* Terme de physique. Phénomène présenté par un corps qui, retenant une quantité anormale de chaleur, est ainsi maintenu dans un état d'équilibre moléculaire plus ou moins stable. || Phénomène que présente un solide qui reste liquide au-dessous de son point de congélation ordinaire.

|| **SURGE** (sur'j), *s. f.* Laine qui se send sans avoir été lavée ni dégraissée. On trouve en Crimée trois sortes de laines, la laine, la surge et la pelade, PAYSSONNEL, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, t. II, p. 117. || *Adj.* Laine surge. On recueille des laines dans toute la Bulgarie, la quantité en est immense, en laines sorti toutes surges; on ne sait pourquoi les moutons aiment de tels nombre, ID. II, 118.

— ETYM. Origine inconnue. On trouve dans un texte du XIIe siècle : *lana surgia*.

SURGEON (sur'jon), *s. m.* || 1° Branche qui naît du collet ou de la souche, s'élève des qu'elle sort de terre, et est susceptible d'être séparée avec une partie de la racine, et de former ainsi un nouvel individu; on le dit particulièrement des framboisiers. || Fig. Descendant, rejeton d'une race vieillie en ce sens, Voilà que les surgeons d'un sang renouvelé portent le diadème, et vous n'espérez cas! ROTR. *Antig.* I, 2. [Puissent].... par leurs actions ces surgeons devenus Mérite comme vous un rang entre les dieux! ID. *St Genest*, V, 5. Surgeon de saint Louis dont l'heureuse naissance L'honore pour toujours d'autres fonctions, ADAM BILLAUT (le menuisier de Nevers), *Stances sur la naissance de Louis XIV*. || 2° Surgeon d'eau, petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche ouverte de ce nom.

— HIST. XIIIe S. Dessur desire en une crevaisse, Naissoit un surgons de fontaine, DE CANGE, *Surgere*. || XVe S. Toutes grosses ritteres sont faictes et rassemblées de plusieurs surgeons, IB. *ib.* || XVIe S. Si nous accordons que l'ame soit partie de son essence de Dieu], comme un surgeon est de la substance de l'arbre.... CALV. *Instit.* 128. Surtout les [les fleuves] jusques à leur source, ce n'est qu'un petit surgeon d'eau à peine reconnaissable, MONT. II, 239.

— ETYM. Mot formé, par analogie avec *courson*,

Digitized by Google

sujon, du verbe latin *surgere* (voy. SURGIR). Le wallon dit *sûr*.

† **SURGEONNER** (*sur-jo-né*), *v. n.* Pousser des surgeons.

— HIST. XVIe S. Tout ainsi que la rose surgeonne parmi les espines, *Pèlerin d'amour*, I, 3, p. 286.

SURGI, IE (*sur-ji, ie*), *part. passé* de surgir. Comme le filet d'eau qui, surgi de la terre, Y rentre de nouveau par la terre engloutî, LAMART. *Harm.* IV, 41.

SURGIR (*sur-jir*), *v. n.* || 1° Terme de marine. S'élever vers la terre, vers le port, mouiller, jeter l'ancre. Surgir à bon port. J'ai surgi dans une seconde île déserte plus inconnue, plus charmante que la première, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 3. || Fig. Surgir au port, atteindre le but de ses vœux. Ah! si mon frêle esquif hattu par la tempête, Surgit de vents plus doux, pouvait surgir au port! LAMART. *Médit.* I, 3. || 2° Il se dit d'une source, d'une eau qui jaillit. La terre fut ébranlée, et l'eau surgit à l'instant. || Fig. On a vu tout à coup surgir la réputation de cet écrivain. De nouvelles difficultés surgirent. || 3° Se manifester avec force, quand on veut marquer l'action : la fontaine qui a surgi tout à coup; avec *être*, quand on veut marquer l'état : cette fontaine est surgie depuis hier.

— HIST. XIIe S. Se plus il surrelt de régler votre fait, Surgir ne pourrez, *Thèb.* 8.

— REM. Peureux, *surger*, *sorger*, *surgir*, *sorzir*; espagn. *surgir*; portug. *surdir*, *surdir*; ital. *sorgere*; du lat. *surgere*, contracté de *surrigere*, de *surrum*, en haut, et *regere*, diriger (voy. REGIR). *Surgir*, qui ne paraît qu'au XVIe s., est une forme latine du verbe dont *sourdre* (voy. ce mot) est la forme française. Dans l'historique, *sourgeoit*, *sourgeoit* appartiennent à *sourdre*.

† **SURGISSEMENT** (*sur-ji-se-man*), *s. m.* Action de surgir. Le surgissement des couches ignées sous-jacentes, lesquelles se sont fait jour par les grandes fractures de l'écorce terrestre, et en ont relevé les bords, PAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 264.

† **SURGLACER** (*sur-gla-sé*), *v. a.* Terme de cuisine. Mettre un glacé de sucre sur un mets, une pâtisserie.

SURHAUSSÉ, ÉE (*su-rhô-sé, née*), *part. passé* de surhausser. Plans-reliefs surhaussés. || Voûte surhaussée, celle dont le cintre est plus grand que la moitié de l'ouverture.

SURHAUSSEMENT (*su-rhô-se-man*), *s. m.* || 1° Action de surhausser; état de ce qui est surhaussé. Le surhaussement d'une voûte, d'un édifice. On conçoit l'impossibilité d'exécuter le plan-relief de la France entière, à cause de l'immense étendue du sujet qui forcerait à prendre une échelle de réduction si petite, qu'il n'y aurait plus de relief appréciable, même pour nos plus hautes montagnes; il est vrai qu'on pourrait recourir à l'artifice du surhaussement; mais un sait ce que valent ces représentations contre nature, BARDIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 826. || 2° Action de surhausser à un prix plus élevé, à un taux plus élevé. Attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il [le soldat] reçoit deux tiers moins que les soldats de Henri IV, voire *Louis XIV*, XIX. Vous ne pourrez jamais lui vendre [au manufacturier] vos denrées assez cher pour vous rembourser de ce qu'il a gagné sur vous; car, si vous tentez ce surhaussement, il en ferait venir de l'étranger à meilleur prix, ID. *L'Hom. aux quarante écus*, *entret.* XXIII, *un grondeur*.

— SYN. *Surhausser*.

SURHAUSSER (*su-rhô-sé*), *v. a.* || 1° Terme d'architecture. Élever plus haut. Surhausser une maison. || Il se dit surtout d'un mur qu'on élève au delà de son plein ceintre. || 2° Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. Surhausser le prix d'une chose. Surhausser de moitié leur valeur numéraire [des menuaes], DUTOT, *Réfl. sur le comm.* I, 8.

— HIST. XIIe S. Les arsenis [j'] en vi molt emBronchier [s'attrister], Et les amis lor goie [joie] surhaucier, *Roual de C.* 45. || XVe S. Tu desires et requiers nobles mariages. Il te surhaulsse en ligoée, *Boucig.* IV, 3. || XVIe S. Vous luy conseillez de surhausser les tailles, *Sat. Men.* p. 121. On loudra ces gentilleuses [des plantes], quand les herbes sur-haussecont leurs limites, O. DE SERRES, 585.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *hausser*.

SURHUMAIN, AINE (*su-ru-min, mè-n'*), *adj.* Qui est au-dessus de l'humain. Une taille surhumaine. J'ai eu dire à Laigues, qui est homme du métier et qui ne le [le prince de Condé] quitta point en jour-là [à la bataille du faubourg St-Antoine] qu'il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans son capacité en cette occasion, RETZ, *Mem.* t. III, liv. IV, p. 274, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Toutes les sciences surhumaines s'accoustrent du stylle poetique, MONT. II, 2986. L'on ne doit errer d'une chose que ce qui est humain, s'il n'est authorisé par approbation surnaturelle et surhumaine, qui est de Dieu seul, CHARRON, *Sagesse*, p. 50, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *humain*.

|| **SURIANÉES** (*su-ri-a-née*), *s. f. pl.* Famille de plantes, du genre *suriana*, voisine des rosacées spiréacées.

|| **SURIER** (*su-rié*), *s. m.* Chêne liège.

— ÉTYM. Lat. *suber*, liège.

|| **SURIMPOSER** (*su-rin-po-zé*), *v. a.* || 1° Mettre par-dessus. Vers le milieu de sa profondeur, il voûte s'est brisée, et montre au-dessus de sa fracture les deux parties qui surimpose, BOIS. *Nation de 1787*, Œuv. t. XIV, p. 403, dans POUGENS. || 2° Faire payer plus d'impôts qu'on n'en doit légalement : surtaxer.

|| **SURIMPOSITION** (*su-rin-po-zi-sion*), *s. f.* Augmentation des taxes. La loi relative à la surimposition du département de la Seine, A. BLANQUI, *Monit. univ.* 28 juil. 1868, p. 1137, 1re col.

|| **SURIN** (*su-rin*), *s. m.* Terme rural. Jeune pommier, dans certains cantons.

— ÉTYM. Dérivé de *sur* 2.

|| **SURINCOMBANT, ANTE** (*su-rin-kon-ban, ban-t'*), *adj.* Qui est étendu par-dessus. Lorsque l'excavation est presque à la moitié de profondeur, on enlève ces piliers; alors la totalité des couches surincombantes s'écoule et se détache, DESMAREST, *Instit. Mem.* t. III, liv. III, p. 31, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Sur* 1, et lat. *incumbere*, être couché sur (voy. INCOMBER).

|| **SURINSPECTION** (*su-rin-tan-dan-s'*), *s. f.* || 1° Inspection générale au-dessus des autres. M. de Vendôme envoya en ferme sa malédiction à son fils, s'il obtenoit de lui la surintendance des mers, qui lui avait été promise à la régence, pour récompense du gouvernement de Bretagne, RETZ, *Mem.* t. II, liv. III, p. 31, dans POUGENS. La surintendance de la justice passait à droit d'hérédité de la charge de premier médecin et unie à la surintendance des bâtiments qu'avait M. Colbert, FORTIA, *Rapp. du Maine*] la surintendance de l'éducation du roi [LOUIS XV], VOLT. *Hist. parl.* LX. || Fig. On est très-content de l'avoir [un quadrige espèce de juridiction sur les belles-lettres à des gens qui ne devraient tenir que la surintendance des chardons, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, XLII. || 2° Charge de surintendant. || 3° Dans les maisons royales, demeure du surintendant des bâtiments.

— HIST. XVIe S. Ordonnant que celuy [le sergent major] de Metz auroit la sur-intendence sur les capitaines et soldats des trois villes, CARLOIX, V, 32. Il leur promist qu'il se retiendroit la superintendance de la justice, et la garde des bois seulement, AMYOT, *Thésée*, 28.

— ÉTYM. *Surintendant*.

|| **SURINTENDANT** (*su-rin-tan-dan*), *s. m.* || 1° Celui qui a une surintendance. Aussitôt que le roi m'eut fait l'honneur de me donner la charge de surintendant de ses bâtiments..... NOINVILLE, *Dict. Noyers à Poussin*), 14 janv. 1639. Adonim, fils d'Abda, était surintendant des tributs, SACY, *Bible, Rois*, III, IV, 6. On travaillera à votre petit appartement..... je crois que c'est aujourd'hui qu'on commence; le lion du But est surintendant de cet ouvrage, SÉV. 17 mai 1690. || 2° Particulièrement, surintendant de finances, ou, anciennement, surintendant, se disait de celui qui, sous l'ancienne monarchie, était administrateur en chef des finances du roi. || [M. Ménage] ajoute une assez jolie observation, qui est que M. de Lavieuville avait été surintendant et surintendant des finances; et, quand il les eut la seconde fois, on disait surintendant, VADDEL. *Nouv. Mem. Observ. de M.* ***, p. 315, dans POUGENS. La mauvaise fortune de Berthaire n'avait avec dégoût du théâtre pour m'obliger à faire retraite, et a m'imposer un silence que je garderais encore, si M. le procureur général Fouquet ne l'eût permis : comme il n'était pas moins surintendant des belles-lettres que des finances..... CORN. *Examen d'Œd.* Étant surintendant de finances de S. A. mon sens, l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchait que des noms pour trouver des édits, RETZ, *Mem.* t. I, liv. II, p. 137. Qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier..... sinon d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés..? PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. || [Plomme riche] est aimé des grands, il est chéri des belles; Jamais surintendant ne trouva de cruelles, SOUL. *Sat.* VII, *Contre les femmes*. || Fig. Saint fait prêcher en 1610 les premiers bons qui aient paru en France, BCLOS, *Considér. sur les mœurs*, 6.

— HIST. XVIe S. Ils estoyent presens sur le lieu quand le peuple devoit eslire, afin qu'ils fussent la comme superintendens à ce que rien ne se fist en trouble par la multitude, CALVIN, *Inst.* 867.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *intendant*.

SURINTENDANTE (*su-rin-tan-dan-t'*), *s. f.* || 1° Femme d'un surintendant. À madame la surintendante [Fouquet] sur la naissance de son dernier fils à Fontainebleau, LA FONT. *Poés. mêlées*, XIX. Fig. J'ai suivi la surintendante [d'un jardin], J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 2° Dame qui avait la première charge de la maison de la reine. Le roi..... pour empêcher Mme de Montespan d'être exposée à ses caprices [de M. de Montespan], la fit surintendante de la maison de la reine, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 174, dans POUGENS. || 3° Titre de la principale directrice des maisons d'éducation établies pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

— HIST. XVIe S. Libitina, superintendente et conservatrice des droits des morts, AMYOT, *Numa*, 70.

|| **SURIR** (*su-rir*), *v. n.* Devenir aigre. Le bouillon a suri pendant l'orage. Le lait est suri depuis ce matin.

— ÉTYM. *Sur* 2; wallon, *sori*.

|| **SURIRRITATION** (*su-rir-ri-ta-sion*), *s. f.* Terme de médecine. Irritation morbide.

|| **SURJAGEOIRE** (*sur-jaj-o-sen-t'*), *adj. f.* Terme de géologie. Roches surjacentes, nom donné aux roches volcaniques, pour les distinguer des roches granitiques qui leur sont sous-jacentes.

|| **SURJALER** (*sur-ja-lé*) ou **SURJAULER** (*sur-jô-lé*), *v. a.* Terme de marine. Lever l'ancre pour en dégager le jas. || F. n. Sortir du jas, en parlant de l'ancre. Les tours fréquents que les variations du vent faisaient faire au vaisseau sur son ancre, nous donnaient lieu de craindre qu'elle ne surjalât, et nous passâmes la nuit dans une appréhension continuelle, BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 265.

— ÉTYM. Formation irrégulière de *jar*, et sur 1 : aller au-dessus du jas.

SURJET (*sur-je*; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : *les sur-je-z et l'étoffe*), *s. m.* || 1° Couture employée pour réunir solidement deux lisières ou deux morceaux d'étoffe remplis à fil droit ou en biais; elle se fait en mordant en même temps avec l'aiguille un peu du bord des deux lisières mises l'une sur l'autre ou des deux morceaux d'étoffe réunis exactement l'un sur l'autre et en pressant les points. Réunir les deux bas d'un drap par un surjet. || Surjet sans remplis, surjet fait à une étoffe coupée, pour que la couture soit moins grosse et plus propre. || 2° Terme de reliure. Sorte de couture qu'on fait aux livres. La perruchesse habitude du surjet entraîne la ruine de milliers de livres précieux..... j'ai vu surjeter les plus beaux ouvrages, LESNÉ, *la Reliure*, p. 118. Au lieu le surjet est si pernicieux, que je ne connais rien qui soit plus dangereux, ID. ib. p. 81.

— HIST. XVIe S. Puis l'en recouat à sourget, *Mérugier*, II, 8.

— ÉTYM. *Sur* 1, et *jet*.

SURJETÉ, ÉE (*sur-je-té*, tée), *part. passé* de surjeter. Couture surjetée.

SURJETER (*sur-je-té*), *v. a.* Il se conjugue comme jeter. Terme de couture. Coudre en surjet. || Il se dit aussi, dans la reliure, d'une manière de coudre les livres. On est obligé d'enlever encore tant soit peu de la marge du fond pour redresser le dos et les surjeter ensuite par cahiers, pour les pouvoir coudre, LESNÉ, *la Reliure*, p. 116.

— ÉTYM. *Surjet*.

|| **SURLANGUE** (*sur-lan-gh'*), *s. f.* Terme de vétérinaire. Inflammation aiguë de la bouche, chez les bouvis, avec phlyctènes et ulcérations labiales, linguales et ungulées, dire aussi cocotte et fièvre aphtheuse.

|| **SUR-LARYNGIEN, ÈNNE** (*sur-la-rin-jin, jiè-n'*),

Digitized by Google

adj. Terme d'anatomie. Qui se forme à l'extrémité supérieure du larynx. La voix de tête est un son sur-laryngien, une voix sur-laryngienne.

SURLENDEMAIN (sur-lan-de-min), s. m. Jour qui suit le lendemain. Le surlendemain de son arrivée.

— ETYM. *Sur* 1, et *lendemain*.

† **SURLIER** (sur-li-é), v. a. Terme de marine. Envelopper avec un petit cordage le bout d'un gros cordage pour qu'il ne se détorde pas. || On dit aussi *surliner*.

† **SURLIURE** (sur-li-u-r'), s. f. Terme de marine. Action de surlier.

SURLONGE (sur-lon-j'), s. f. Terme de boucherie. En parlant du bœuf, petite partie de l'échine du bœuf, entre le paleron et le bout du rellier: c'est une portion de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachent en dessus, au niveau de l'épaule, comprise en palerne.

— HIST. XVIe s. En la longe a six pieces, et coupte six sols huit deniers ou six sols; la surlonge, trois sols, *Menagier*, II, 4.

— ETYM. *Sur* 1, et *longe*.

† **SURLOUER** (sur-lou-é), v. a. Louer, donner en location pour un prix supérieur à la valeur réelle.

† **SURMARCHER** (SE) (sur-mar-ché), v. réfl. Marcher l'un sur l'autre, empiéter sur le terrain l'un de l'autre. Ils se maintiennent chacun sur leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher, tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse, *Buff. Ois.* I, II, 325.

† **SURMÉNAGE** (sur-me-na-j'), s. m. Action de surmener.

SURMENÉ, ÉE (sur-me-né, née), part. passé de surmener. Des bœufs surmenés.

SURMENER (sur-me-né), v. a. Il se conjugue comme mener. Exceder de fatigue une bête de somme ou notre en la faisant aller trop vite ou trop longtemps. Surmener un cheval. || Se dit aussi des personnes. Je suis surmené.

— HIST. XIIe s. *Par cous enforce* et la noise et li cris; Mout surmenoient [maltraitaient] Loherans, ce m'est vis, DO CANGE, *superdurare*. Or vos vermoient li Hongre et li Bauvois, ID. ib. || XIIIe s. De fain estoit surmenez, *Ren.* 4005.

— ETYM. *Sur* 1, et *mener*.

† **SURMISÉRE** (sur-mi-zé-r'), s. f. Ce qui se trouve au delà de la mesure exprimée dans les actes de vente. Outrepasses, délits, surmesures et changements de baliveaux, *Edit*, nov. 1689. Cette reconnaissance de chacune vente vous fera découvrir encore les surmesures et tous les abus qui ont été commes en l'exploitation [des forêts], *Lett. etc. de Colbert*, IV, 195.

SURMONTABLE (sur-mon-ta-bl'), *adj.* Qu'on peut surmonter.

— HIST XVIe s. Surmontable, ODDIN, *Dict.*

— ETYM. *Surmonter*; provenç. *sobremontable*.

SURMONTÉ, ÉE (sur-mon-té, tée), part. passé de surmonter. || 1° Au-dessus de quoi quelque chose est placé. Toutes les maisons des paysans, sans exception, sont surmontées d'une croix, GENLIS, *Mères rivales*, I, 5, 305, dans TOUSSAINT. || Terme de blason. Pièce surmontée, pièce au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement. || 2° Dont on a triomphé. Là [dans la crèche où Jésus naquit] sont les terreurs surmontées, et là les douceurs inespérées, BOSS. 11e *sermon, Nativité de Notre-Seigneur*, 2. Quand sa bonté [de Dieu], surmontée par la multitude des crimes, est devenue implacable, BOURD. *Sermon pour le 3e dim. après la Pent.* 2. Rempli de la lecture des écrivains de M. Debille, je sens tout le mérite de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation, VOLT. *Let. à l'Acad. franç.* 1er mars 1774.

† **SURMONTEMENT** (sur-mon-te-man), s. m. Action de surmonter.

— HIST. XVIe s. Surmontement, BON ESTIENNE, *Dict.*

— ETYM. *Surmonter*; provenç. *sobremontamen*.

SURMONTER (sur-mon-té), v. a. || 1° Franchir en montant. Les lamas surmontent des rochers escarpés où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner, BUFF. *Hors. chevals*, p. 183. || Fig. Celui qui tient ensemble les deux vertus [le juge arbitre de l'honnête et la jurisprudence de Dieu], sachant bien qu'il n'est pas ici dans le lieu d'entendre, les surmonte par la foi, BOSS. 3e *avert.* 10. || 2° Monter au-dessus. Ils recueillent sur la surface de l'eau cette boule liquide, qui, par sa légèreté, la surmonte comme nos huiles végétales, BUFF. *Min.* I, III, p. 11. Les aunt ont surmonté les sommets des montagnes, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 8. Comme le flot capitl qui, bouillant dans le vase, S'enfle, frémit, s'élève et surmonte ses bords, LAMART. *Harold, Déd.* || Absolument. L'huile mêlée avec de l'eau surmonte toujours. || 3° Être placé, s'élever au-dessus d'un autre objet. Des vases surmontent les acrotères de cette balustrade. Ses yeux [de l'attaque] sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, BUFF. *Ois.* I, III, p. 372. On sait que la plupart des mines de charbon de terre sont plus ou moins surmontées par des couches de terres argileuses, ID. 2e *ép. nat. Œuvr.* I, XII, p. 183. || 4° Fig. Vaincre, dompter. Je veux une autre conscience, je veux les lois surmontées, MALH. IV, 8. C'est [d'Hacquerville] un homme admirable pour surmonter les lenteurs et les difficultés par son application et sa patience, SÉV. 23 oct. 1675. Je suis persuadé que le roi, c'est-à-dire Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, ID. 30 mars 1680. Un petit ressaignol qui s'égosille pour surmonter un rossignol qui joue du luth, ID. 24 févr. 1672. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle nous laisse tous ce courage par lequel nous semblions la défier, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Le sage vaincue et surmontée par une inclination qui le entraîne au mal, LA FAT. *Prine. de Clèves, Œuvr.* I, p. 15, dans POUGENS. On ne surmonte le vice qu'en le fuyant, PÉN. *Tél.* VII. Aime la hardiesse qui peut le mieux obtenir surmontent les plus grands obstacles, ID. XII. Tous jours occupé ou à pleurer vos faiblesses, ou à surmonter vos regrets, LAMART. *Confess. Jocelyn*. Un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir; je me mis à verser des torrents de larmes, *J. J.* 2e *Dial.* I. Elle surmonta sa timidité naturelle en faveur de son neveu, DIDER. *Claude et Nér.* I, II. || 5° Dépasser, surpasser. Les Lithuaniens, qui surmontent tous les autres, ID. *Pensées*. On ne surmonte le vice qu'en le fuyant, PÉN. *Tél.* VII. Aime la hardiesse qui peut le mieux obtenir surmontent les plus grands obstacles, ID. XII. Tous jours occupé ou à pleurer vos faiblesses, ou à surmonter vos regrets, LAMART. *Confess. Jocelyn*. Un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir; je me mis à verser des torrents de larmes, *J. J.* 2e *Dial.* I. Elle surmonta sa timidité naturelle en faveur de son neveu, DIDER. *Claude et Nér.* I, II. || 6° Dépasser, surpasser. Les Lithuaniens, qui surmontent tous les autres, ID. Une noire impiété surmonte Les faits les plus audacieux, MALH. I, 9. Quelle neige a tant de blancheur Que sa gorge ne la surmonte? ID. I, 30. Je trouve pas moins en petit une espèce d'infini qui m'étonne et qui me surmonte, PÉN. *Exist.* I, 21. || 7° L'emporter sur, avoir l'avantage sur. Si [la France] ne saurait souffrir d'être surmontée en valeur et en adresse par une nation étrangère, souffrira-telle de l'être en vertu? BOSS. 1er *sermon pour le Maistre, Plaidoyer* 36. Elle [la volonté] s'enveloppe elle-même dans son propre ouvrage, comme un ver à soie; et, si les lacets dont elle s'enloure semblent être plus forts que ceux dont les lassent pas tous tefois de surmonter le fer par leur dureté, BOSS. 4e *sermon, Circoncision*, 2. Un Rhodien d'environ trente-cinq ans surmontait de la tête tous les autres qui osèrent se présenter à lui, PÉN. *Tél.* V. N'avez-vous pas cru que Pompée mettrait Rome dans la servitude, s'il surmontait de ses rivaux? *Dial. des morts anc. Dial.* 40. Soudain le pauvre [Jacob] se dégage des bras du combattant des cieux, l'abat, le presse, le surmonte, le tient, son genou de bonte Pose un genou victorieux, LAMART. *Médit.* II, 8. || Absolument. La pensée qu'on prefère quelqu'un, qu'on le surmonte, qu'on l'aime, l'envie de surmonter, cela fait un mélange de diverses passions, SÉV. 9 juill. 1680. || 8° Accabler par surabondance. La sueur nous surmontait, IB. 6 août 1680. Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute cette presse [foule de visiteurs] qui surmontait votre château, IB. 25 sept. 1680. || 9° Causer un sentiment d'angoisse. Je ne puis le nuancer, la rougeur tous surmonte, DUPRÉNY, *Réconc. norm.* III, 1. Ce trouble affreux qui vous surmonte, GENLIS, *Théatr. d'éduc. Portefeuil.* I, 9. || 10° Se surmonter, v. réfl. Maîtriser ses penchants. À peine se sonti-ils [les moutons] surmontés sur un point, qu'une nouvelle idée les entraîne et les abat, MARM. *Prosfes. relig. Serm.* 1. Qui ne sait pas se surmonter, qui n'a pas la force en partage, ne peut posséder que des vertus imparfaites et toujours gênées, *Vues témer.* I, 1, p. 11, dans POUGENS.

— HIST. XIIe s. É quel port qu'il se bornout, ses adversaires surmontoient, *Rou*, 52. Mout fu par lui [au tuel, sa mesnie] Rensoars surmontez [glorifié]. Par toute France creurt et redoitez, *Rol. d'Aix-Chans, v.* 1900, || XIIIe s. Il li queroit sa mort par surmonta l'ost, et les prist par derriere, et se fera entre eus [eux] come lous famelieus, *Chr. de Rains*, 1250. Autant pour sa grant valor Sot de chatie, sot de chatoi, Sormonte li solaus la lune, *Ia Rose*, 12019. Et se le nombre est d'une part et d'autre [égal], la dignité surmonte, *Liv. de just.* 35. || XIVe s. Concupiscence et mauvais desirs surmontés et vaincus par abstinence, MERMET, *Bib. v.* || XVe s. Et seroient si hauts [les engins] qu'ils surmonteroent les murs du chasteau, PROISS. I, 1, 262. || XVIe s. Jour ce que cette pensée surmonte en leur esprit, qu'ils ont Dieu present, qui a le soin de leur salut, la crainte est vaincue par telle assurance, CALV. *Inst.* 486. L'effect surmonte de si loing la pensee, que..., MONT. I, 81. Je vouli que les choses surmontent, de façon que celuy qui cognoit peu la ancienne souveraneté du monde, ID. I, 191. Les difficultez et mesayses qu'ils eurent à surmonter, ID. I, 201. Ils [les Romains] laissoient les vaincus qu'ils avoient surmontez, en la possession de leurs royaumes, ID. III, 406. M. de Vieilleville, surmonté de colere, se rue dessus, ...CARLOIX, IV, 32.

— ETYM. *Sur* 1, et *monter*; provenç. *sobremontar*; ital. *sormontare*.

† **SURMOULAGE** (sur-mou-la-j'), s. m. Moulage pris sur un moulage, FALCONET, *Œuvres div.* I, III, p. 82.

† **SURMOULE** (sur-mou-l'), s. m. Moule fait sur une figure coulée.

† **SURMOULER** (sur-mou-lé), v. a. Faire un moule sur une figure de plâtre coulé. || S. m. Un surmoulé, un objet surmoulé. Les Allemands, qui en général ne connaissent l'antiquité que par les livres et les surmoulés, PECHNER, *Journ. officiel*, 25 juin 1869, p. 872, 8e col.

† **SURMOUSSÉ** (sur-mou-sé), s. m. Espèce de champignon.

SURMOUT (sur-mou), s. m. Vin tiré de la cuve sans avoir subi la fermentation tumultueuse.

— HIST. XVIe s. Là de ce vin confit tu beuvois, assurent, Et de mon grenadier le surmoust savoureut, s. ARTHUS, *Les Escraignes*, I, p. 109, dans LACURNE.

— ETYM. *Sur* 1, et *moût*.

SURMULET (sur-mu-lè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des sur-mu-lè-z-excellents), s. m. Nom vulgaire et spécifique du *mullus surmuletus*, L. poisson de mer alimentaire.

— ETYM. Fusée? *Sur* 1 et *mulet* 2 : un mulet exceptionnel, ou bien une altération de *sor mulet*; mulet ayant la couleur du hareng saur, le mulet saur étant été par ce effet Rabelaisien et sors mules, *Hist. litt. de la France*, I, XIII, p. 203.

† **SURMULOT** (sur-mu-lo), s. m. Espèce de grat rat. Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années; aucun naturaliste n'a parlé de cet animal à l'exception de M. BRISSON, *Rég. Quadrup.* I, in, p. 1.

— ETYM. *Sur* 1, et *mulot*.

SURNAGE, ÉE (sur-na-jé), part. passé, part. passé de surnager. L'huile surnagée par le liége. || Fig. Une véhemence [de douleur, chez la femme de Lavenu] égale et supérieure, et toujours surnagée de religion, est peut-être un exemple unique et bien respectable, ST-SIM. 421, 34.

† **SURNAGEANT, ANTE** (sur-na-jan, jan-t'), *adj.* Qui se tient au-dessus d'un liquide. La liqueur surnageante. || Fig. Qui revient, surnage toujours. Ce qui fait tant essuyer de disparates de la part du duc de Rohan, ne se peut imaginer, avec une dérision surnageante à désoler, ST-SIM. 64, 76.

SURNAGER (sur-na-jé), Le g prend e en devant a et o; surnageons, surnageons, v. n. || 1° Se soutenir sur la surface d'un liquide. Les savants n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des cieux Palique, on servait non seulement à boire, mais aussi un bassin d'eau, et que, si le serment surnageait, l'accuse était absous, VOLT. *Mœurs*, 22, || Fig. Double aux usages innocents, incorruptible aux mauvais exemples, il surnageait au torrent du monde, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère*, || Activement. À coup, le bois surnage et ne sort de sa source qu'avec beaucoup d'eau, qu'il surnage toujours; car il est beaucoup plus léger, BUFF. *Min.* II, II, p. 18. Composé d'une substance par un mélange d'alcool, d'eau, d'acide muriatique et d'acide benzoïque, THÉNARD, *Initiat. Sem. sc. phys. et math. Sur. etr.* I, II, p. 117. || 2° Fig. Subsister, par opposition à ce qui se détruit, cesse d'exister. Penser pour certains que la romance a surnagé, JOUY, *Intl. Corn.* 257. Elle [la physionomie de Penelon] ressemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point... ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la decence, et surtout la noblesse, ST-SIM. 300, 300. Soyez sur qu'il viendra un temps où tout ce qui est

Digitized by Google

écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli, VOLT. *Lett. la Harpe*, 23 avril 1770. Au milieu des plus grands empêtements et des agitations mêmes de la guerre civile, vous verrez toujours, si je puis parler ainsi, surnager les préjugés nationaux, CONST. *Etud. histor.* III, 1. Tu sais.... Qu'à cette épaisse nuit qui descend d'âge en âge la peine en nem par siècle obscurément surnage, LAMART. *Haron.* II, 12. Sur nous passé rien ne surnage des vains rêves de mon jeune âge, A. MICH. *Odes*, V, 21.

— ETYM. *Sur* 1, et *nager*.

‖ **SURNATURALISME** (sur-na-tu-ra-li-sm'), s. m. Terme de philosophie. Doctrine de ceux qui admettent des causes surnaturelles.

‖ **SURNATURALITÉ** [sur-na-tu-ra-li-té], *s. f.* Terme de théologie. Qualité de ce qui est surnaturel.

SURNATUREL, ELLE (sur-na-tu-rèl, rè-l'), *adj.* [‖ 1° Qui est au-dessus de la nature. Que si les choses naturelles la surpassent [la raison], que dira-t-on des surnaturelles? PASC. *Pens.* XII, 1, édit. HAVET. Quels progrès vous feriez faire, vous-même pas, lorsque Dieu lui fit goûter ces douceurs et ces délices surnaturelles qui sont les effets de sa bonté et de son amour? FÉNELON, *Pens. Platon. Théol.* Tout cela [que la mer a couvert les montagnes] n'est-il pas d'une impossibilité démontrée, et n'est-ce pas l'histoire surnaturelle plutôt que la nature? VOLT. *Colimaçons*, 3. ‖ Vertus surnaturelles, celles que l'on ne connoît que par la foi. ‖ Êtres surnaturels, les esprits, les génies, les anges, les démons. BOIL. *Hér.* II, 1. Un mouvement surnaturel, un sentiment plus fort que nature, une maîtrise et m'entraîne, GENLIS, *Théât. d'éduc. Amant anonyme*, V, 11. ‖ 2° Qui n'a pas de naturel, de simplicité. J'ai vu deux fois ce comédien [de Baviche] chez M. de la Rochefoucauld; il me paraît avoir bien de l'esprit, et il était moins surnaturel qu'à l'ordinaire, SÉV. 19 janv. 1672. ‖ Un air surnaturel, ce qui est au-dessus de la nature. On peut distinguer l'ordre surnaturel du naturel en plusieurs manières; car on peut dire que l'ordre surnaturel a rapport aux heures futurs, MALEBR. *Rech. crit. éclaire.* I, VI, I, IV, p. 209, dans PROUDHON. Je n'aime pas le surnaturel, dit Goethe; les effets et les livres à prodiges n'ont toujours depuis, VICT. *Zadig*, 14. Le merveilleux, c'est le surnaturel auquel le poète ne croit pas, LEVÊQUE, *Science du beau*, I, III, 2e part. 1890.

— ETYM. *Sur* 1. Toutes vertus les font fleurir [les femmes], Et soupernent l'ar eeuvres supernaturelles, J. MAROT, 3, 264. Une extrême divine et supernaturelle, MONT. II, 29.

— ETYM. *Sur* 1, et *naturel*.

SURNATURELLEMENT [sur-na-tu-rè-le-man], *adv.* D'une manière surnaturelle. Certaine lumière intérieure, de laquelle Dieu nous ayant surnaturellement éclairés..... DESC. *Rép. aux 2es object.* 38.

— HIST. XVIe S. Mon esprit.... Surnaturellement, comme s'il eust des cous l'exprest de prophetie.... DE BRACH. *Œuv.* I, II, p. 99.

— ETYM. *Surnaturelle*, et le suffixe *ment*.

‖ **SURNÉIGÉE** (sur-né-jé), *s. f.* Terme de chasse. Voie des bêtes sur laquelle la neige est tombée.

— ETYM. *Sur* 1, et *neigée*.

‖ **SURNIE** (sur-nie), *s. f.* Chevêche à queue longue ou étagée et au corps allongé.

SURNOM (sur-non), *s. m.* Mot ajouté au nom propre d'un individu, et qui le distingue de ceux qui s'appellent comme lui : Charle-Magne, Louis le gros, Pierre l'Ermite, Guillaume le Conquérant, Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom : il a peur qu'on ne les méconnaisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées, BOIL. *Discours sur la satire*. On lui donna [à scipion] le surnom d'Africain, honneur inouï jusque-là, personne avant lui n'ayant pris le nom d'une nation vaincue, BOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 481, dans POUGENS. ‖ Fig. Je le connais par nom et surnom, je le connais très-bien, je sais fort bien ce qu'il est.

— HIST. XIIe S. Joan qui avait surnom Gaddis, *Marbab.* 1, 2. ‖ XIIIe S. Sire, Engherant l'apelent cele gent d'outre mer; En sornom Taillelier le suelent apeler; Cui il aiant à coupne l'estuet mesmer, *Ch. d'Ant.* VIII, 374. Et si vous dy que tuit li estrange marchant qui se herbergent en ces contrées sont escript par non et par surnom, MARC POL, p. 300. ‖ XIVe S. Nommez mon nom et mon surnom. *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 38. ‖ XVIe S. Comme on appelle moy et mes freres les Estiennes du surnom [nom] de notre pere, H. EST. *Conform. du lang. français*, p. 52. Emploier indignement à qui bon meus semble [à propos de l'Arétin, dit divin par les Italiens] les surnoms les plus glorieux dont l'antiquité ait honoré un ou deux personnages en plusieurs siecles, SORET, I, 383. Au surnom cognoit on l'homme, LEROUX DE LINCY, *Prov.* II, p. 16.

— ETYM. *Sur* 1, et nom; wallon, *sorno*; provenç. *sobrenom*; esp. *sobrenombre*: ital. *soprannome*.

‖ **SURNOMBRE** (sur-non-br'), s. m. Nombre en sus. Cela est en surnombre.

SURNOMMÉ, ÉE (sur-no-mé, mée), *part. passé* de surnommer. Le marquis de Surville Corrin surnommé la Terreur des Turcs, DUCLOS, *Œuvr.* I, II, p. 104.

SURNOMMER (sur-no-mé), *v. a.* Donner un surnom. On l'avait surnommé [Swift] le Rabelais de l'Angleterre, VOLT. *Mel. litt. Obs. sur Trist. ou Shandy*.

— HIST. XVe S. Certes, sire, le plus propre nom que je aye, c'est meschant, et qui autrement m'appelle, il me surnomme [nomme mal], *Percef.* I, II, P. 141. Ilz [les Athéniens ancêtres] se sont autrefois surnommez [nommés] Eyquens, surnom qui touche encore une maison cogneue en Angleterre, COMM. I, 1. ... votre portrait, autour duquel est ce vers basti sur l'equivoque de votre surnom : Tot nova cum quærant, non nisi prisca petit, ET. PASQUIER, *à M. Pelan, Rech.* XIX, 1.

— ETYM. *Surnom*; wallon, *sornomé*.

SURNUMÉRAIRE (sur-nu-mé-rè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui est en surnombre. Employé surnuméraire. Le roi donna à Contade une grand croix de l'ordre de Saint-Louis surnuméraire, ST-SIM. 383, 189. Cette jambe et le pied surnuméraire [chez certains monstres] sont toujours placés à la partie supérieure postérieure et centrale de la poitrine, à la partie opposée du parterre du bassin, GEOFFR. *Hist. Mem. Acad. science.* I, 23, p. 241. ‖ Fig. Comment me souffrir surnuméraire près de celle pour qui j'aurois donné ma vie, ne pouvoir cesser d'être tout pour moi? J. J. ROUSS. *Conf.* VI. ‖ 2° Accessoire. Ces sortes de traits jetteni du sens et de la solidité dans le fable, et, sans nuire à la vérité totale et essentielle, il y répandent d'autres vérités surnuméraires que la lecteur est bien aise de recueillir en passant, LAMOTTE, *Disc. sur la fable*, I, 10. ‖ 3° Subst. m. ‖ N. m. Celui qui est en surnombre. On vient de le recevoir surnuméraire dans cette compagnie. ‖ Particulièrement. Commis surnuméraire pendant un certain temps avant de recevoir des appointements. C'est un bel état que celui de surnuméraire.... Hormis qu'on travaille pour deux. Et qu'on se passe de sallaire, scarron, *le Solitaire*, 3. Nous avons l'institut historique, qui compte une foule de clercs d'huissiers et de surnuméraires, nous adolescents de la plus grande espérance, REYBAUD, *Jer. Paturot*, II, 18. ‖ Terme de marine. Homme en dehors de l'effectif marin, dans un bâtiment (tels sont les armuriers, magasiniers, agents des subsistances, infirmiers, barbiers, domestiques).

— HIST. XVIe S. .... Et plus tost qu'il y regne, il en arrigera une [rival du maréchal de France] qui sera supernumeraire, CARLOIX, VII, 19. Socrate..... estimant tout autre appointeage [que l'état des muses] surnuméraire à celuy là et supernumeraire, MONT. II, 239.

— ETYM. *Sur* 1, et lat. *numerus*, nombre.

SURNUMÉRARIAT [sur-nu-mé-ra-ria], *s. m.* Le fait ne se lie pas), *s. m.* Temps pendant lequel on est employé comme surnuméraire. Il a fait un an de surnuméraire.

— ETYM. *Surnuméraire*.

‖ **SUROFFRIR** (su-ro-frir), *v. a.* Il se conjugue comme offrir. Offrir en sus. Les fermiers des postes venaient tout nouvellement de faire refuser une prodigieuse enchère surofferte par gens très-solvables, ST-SIM. 197, 132.

‖ **SURON** [su-ron], *s. m.* VOY. CERON. Graisses; en outres et en surons; indigo; ces surons, emballages en cuir, *Tableau annexé à la loi du* 13 *juin* 1866 *concernant les usages commerciaux*.

SUROS (su-ro), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur osseuse qui se développe sur le canon du cheval ou du bœuf. ‖ Suros simple, celui qui est éloigné du tendon et ne peut nuire à l'animal; suros double ou cheville, celui qui se présente de chaque côté du canon, comme s'il était traversé par une cheville; suros tendineux, celui qui est placé près des tendons. ‖ Plusieurs suros placés les uns près des autres forment ce qu'on nomme furoe. ‖ Le suros placé près de l'articulation du boulet porte le nom d'osselet. ‖ Fig. Tennette a-t-il suros ni malandre, LA FONT. *Fav.* IX, 2.

— HIST. XIIIe S. Il fault fiancon qui ont les piez gros et les genoils plains de nous [nœuds] autressi comme suros, HAIM. LATINS, *Trésor*, p. 202. ‖ XVIe S. Advise qu'il n'y ait ni la jambe du cheval; craquevain, molette, suros dedens la jambe ou dehors, *Menagier*, II, 3. ‖ XVIIe S. Les suros [du cheval] se guerissent par ornamentes faits d'un oignon cuit sous la braise..... O. DE SERRES, 982.

— ETYM. *Sur* 1, et os.

‖ **SUROXYDATION** (su-ro-ksi-da-sion), *s. f.* Terme de chimie. Opération chimique qui combine un corps à la plus grande quantité possible d'oxygène. Le fer, déposé sur le coton, reçoit, en séchant, une suroxydation par la simple exposition à l'air, CHAPTAL, *Instit. Mem. science.* I, III, p. 109.

‖ **SUROXYDE** (su-ro-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde au maximum d'oxydation.

‖ **SUROXYDER** (su-ro-ksi-dé), *v. a.* Terme de chimie. Faire passer à l'état de suroxyde. Tout l'oxygène nécessaire pour suroxyder le fer, THÉNARD, *Instit. Mem. acad. science.* I, III, p. 444.

‖ **SUROXYGÉNATION** (su-ro-ksi-jé-na-sion), *s. f.* Terme de chimie. Oxygénation au plus haut degré.

‖ **SUROXYGÉNÉ, ÉE** (su-ro-ksi-jé-né, née), *adj.* Terme de chimie. Qui est au plus haut degré d'oxydation.

SURPASSÉ, ÉE (su-rpa-sé, sée), *part. passé* de surpasser. Ce triomphe [de Pétrarque] au Capitole en 1341, célèbre hommage que l'ébranlement de son siècle payait à son génie alors unique, mais surpassé depuis par l'Arioste et par le Tasse, VOLT. *Moeurs*, 82. Il [Bossuet] est bien affligeant pour moi, indemnisable, de me voir par vous surpassée en générosité, GENLIS, *Théât. d'éduc. Mechant par air*, IV, 8.

SURPASSER (sur-pa-sé), *v. a.* ‖ 1° Être plus haut, plus élevé. Cela surpasse la muraille de deux pieds. Il le surpasse de toute la tête. Il a été aussi d'autres dimensions. Du corps de ce dragon..... Une tête sortait en forme de pupitre. Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins, surpassait en grosseur nos plus grands tuiteurs, BOIL. *Lutr.* IV. L'attraction que le soleil exerce sur elles [les planètes] surpasse celle qu'elles exercent sur lui, autant qu'il les excède en la quantité de matière, VOLT. *Phil. Newt.* III, 8. ‖ 2° Fig. Être au-dessus. Comme c'est nous qui surpassons les petites choses, PASC. *Pensées*, II, 2, édit. HAVET. Le pape saint Grégoire a dit de la couronne de France qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, BOSS. *Reine d'Anglet.* ‖ 3° Fig. Aller au delà. Je crois que nulle passion ne peut surpasser la force d'une telle liaison [l'amitié de la Rochefoucauld et de Mme de la Fayette], SÉV. 5 avril 1680. Si la constance admirable avec laquelle la reine a soutenu ces calamités [de la révolution anglaise] ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées, POSS. *Reine d'Anglet.* Notre siècle.... a vu un roi [Louis XIV].... s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des mens et l'attente de l'univers, ID. *Louis au Bourbon*. Surpasser, s'il se peut, les crimes de ses pères, RAC. *Athal.* V, 3. Ce jour surpasse tout; jamais, je le confesse, Vous ne fûtes aimée avec tant de tendresse, ID. *Bérén.* V, 5. Mon bonheur a passé mes espérances, comme mon malheur a surpassé toutes mes craintes, VOLT. *Princ. Babyl.* 5. ‖ 4° Fig. Être au-dessus de quelqu'un, l'emporter sur lui. Je crains que cette Trappe, qui veut surpasser l'humanité, ne devienne les Petites-Maisons, SÉV. 18 avr. 1671. Quoique les dieux surpassent de loin en connaissance tous les hommes, VÉN. *Tél.* I. Achitoas ne fut point Conseile; car il sentit que Mentor le surpassait encore plus par sa modestie que par les charmes de sa voix, ID. ib. VOL. Lorsqu'il [Alcibiade] était avec le Satrape Tissapherne, il surpassait en luxe et en

Digitized by Google

dépense toute la magnificence des Perses. ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. III, p. 648, dans POUGENS. Lorsque Henri IV entendit dans le parlement nommer *Louis* XII le père du peuple, il se sentit pénétré du désir de l'imiter, et il le surpassa. VOLT. *Dict. critiq.* Des maîtres capables de *forcer* dans leurs retranchements le mécontent, MOLIÈR. *Él. Fontenelle.* J'ai connu quelques-uns de ces artistes; et j'ai appris depuis qu'un élève que j'avais vu chez Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avait tous surpassés, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || 5° Exceller les forces, l'intelligence, les ressources. Cette dépense surpasse mes moyens. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. La dernière démarche de la raison, c'est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent, IB. XXII, 1. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait la capacité de M. le Tellier, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, BOSS. *le Tellier.* Et, si ce grand dessein surpasse ma valeur, du moins ce désespoir convient à mon malheur, RAC. *Mithr.* III, 1. Une douleur extrême se passionne pour un parti contre un autre dans toutes les disputes qui la surpassent, PÉN. I. XVII, p. 121. || 6° Causer un grand étonnement. Cet événement me surpasse. || 7° Se surpasser, *v. réfl.* Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire ou qu'on n'a fait précédemment. Je vais aux serments des Macarons et des Bourdaloue; ils se surpassent à l'envi, sév. 49. Racine s'est surpassé dans Esther], IB. 866. Phédias lut chargé de l'ouvrage, et ne fut alors qu'il se surpassa lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 4ème part. p. 86, dans POUGENS. Mme de Montespan, dans cette matinée, se surpassa elle-même dans l'art profond qu'elle possédait si bien de feindre et de dissimuler, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 26, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Comme le Sauveur, il a bon nombre surpassoient les autres, aussi les artizans les surmontoient en nombre, et les laboureurs en utilité, AMYOT, *Thésée*, 20. Il avoit delà de nature qu'il se surpassoit soy mesme en patience et en vertu, quand il se trouveit en adversité, IB. *Anton.* 21. Surpassant l'ordinaire d'Alexandre mesmy, IB. *Publ.* 9. Courdilise surpassant toutes les ordinaires [courdisanes], MONT. I, 86. Cela surpasse ses forces, IB. I, 181. Des effects surpassants toute croyance humaine, IB. I, 158.

— ETYM. *Sur* 1, et *passer*.

† **SURPAYE** (sur-pè-ye), *s. f.* Action de surpayer. || Gratification accordée au-dessus de la juste ordinaire.

— HIST. XVIe S. A quatre vingt dix neuf hommes de pied, chacun d'eux une paye par mois; et encore neuf surpayes que leidt seigneur de Famars pourra repartir à aulcuns soldats gentilshommes, qui lueur le meritent. *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 367.

SURPAYÉ, ÉE (sur-pè-ié, iée), *part. passé* de surpayer. Marchandises surpayées.

SURPAYER (sur-pè-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. || Payer au delà de la juste valeur. Surpayer une étoffe. Trop de bienfaits irritent : nous voulons avoir de quoi surpayer la dette, PASC. *Pens.* I, 3, édit. HAVET. Louange! Si voici un homme qui se plaît... à surpayer les services, et le plaint de cette illusion, VAUVEN. la *Liberalité*. || 2° En parlant des personnes, avoir payer plus qu'il n'est dû. Je vous ai surpayé.

— HIST. XVIe S. Nous avons estrangement surpayé.... [au regard des manuels] notre capacité de juger et cognoistre, si nous l'avons achetée au prix de ce nombre infiny de passions.... MONT. II, 665. Nous sommes surpayez pour quitter, quand la recrempeue egualle nostre service; car n'en debvons nous rien à nos princes d'obligation naturelle? IB. IV, 10.

— ETYM. *Sur* 1, et *payer*.

SURPEAU (sur-pô), *s. f.* Épiderme.

— HIST. XVIe S. Surpeau, COTGRAVE.

— ETYM. *Sur* 1, et *peau*.

† **SURPENTE** (sur-pan-t'), *s. f.* Voy. SURPENTE.

SURPLIS (sur-pli), *s. m.* Vêtement d'église fait de toile, qui, au lieu de manches, a des espèces d'ailes longues et plissées, et qui va à mi-jambes. Louis XI demanda au pape le droit de porter le surplis, TOUT. *Mœurs*, 98. Cet ecclésiastique porte le surplis dans telle église, et est du clergé de cette paroisse; se dit ordinairement des jeunes clercs.

— HIST. XIIe S. Dunc s'estuit desgarde de l'aube seng delai. En chape e en surpliz pramis [serai], car bien le sai, *Th. le mart.* 37. || XIIIe S. Tybert vesti le surpliz, après est vers l'autel saillit, *Ren.* II, 314. *Ibert*. Une cote simple a femme, en un peliçon de paulx de conins, avec le surpeliz dont il estoit enveloppez, lui donna, *superpilicium*, II XIVe S. Se poures est, ait de gros drap cotte; Et, quant il doit porter la hote, On faire aueun lalbour de bras, Ait un surpeliz de bourras, Qui sa robe honneuste luy tiengne, E. DESCH. *Poésies mss.* F 349. || XVIe S. Oudart se revesti de suppellitz et d'estolle, RAB. *Pant.* IV, 12. Ten Perrot le premier chantere le service En long surpelis blanc, couronné de cyprès, BONS. 723.

— ETYM. *Berry, surpelis, surpelis*; provenç. *sobrepelitz*; catal. *sobrepellis*; espagn. *sobrepelliz*; basbret. *superpelizcum*, de *super*, *sur*, et *pellis*, peau, parce que, originairement, le surplis se portait sur une fourrure. Voy. PEAU.

SURPLOMB (sur-plon), *s. m.* ÉTAT, défaut d'un objet qui n'est pas à plomb, dont le sommet avance plus que la base. Dès que l'un est sorti de la ville de Chine, on voit le surplomb, le vis-saillant et surplombé, RAYNAL, *Instit. Hem. scient.* 1813, 1811, 1815, p. 75.

† **SURPLOMBEMENT** (sur-plon-be-man), *s. m.* Action de surplomber. L'un d'eux [blocs de granit].... est réellement effrayant par le surplombement de celle de ses faces sous laquelle on est forcé de passer, RAYNAL, *Voy. Pyrén.* I, VI, p. 320.

SURPLOMBER (sur-plon-bé), *v. n.* Être hors de l'aplomb, être en surplomb. En avançant du côté du nid-sud, je vis les roches en même que les granits, surplomber du côté de la vallée, ici de 35, là même de 47 degrés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, III, p. 140, dans POUGENS. Le sommet de ce pic étrange [le mont Cervin] surplombe, et les deux arêtes qui en descendent le profil décliquent fortement une angle très aigu, LAMARTINE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1844, p. 831. || Activement. Une seule pièce de granit de quatre-vingts pieds de haut sur mille pas de front surplombe ce chemin, BURT. *Hist.* I, 2, 158.

— ETYM. *Surplomb*.

† **SURPLUES** (sur-plu-ès), *s. f. pl.* Terme de chasse. Voy. LESSES par la pluie, depuis que l'animal a passé.

SURPLUS (sur-plu; l'*s* se lie : un sur-plus immédiat), *s. m.* Ce qui est de plus, l'excédant d'une quantité. Par là s'établit en quoi consiste l'usure, puisque la loi détermine clairement que c'est le surplus, ce qui se donne au-dessus du prêt, ce qui excède ce qui est donné, BOSS. *Usure.* Si on disait qu'il [un financier en sa maison de campagne] envoie au marché le surplus de ce qu'il fait de légumes pour sa table et pour ses gens, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 68, dans POUGENS. || 1° Reste. Ainsi mon père Éson recouvra sa jeunesse; MARY LAFON, *Mém. Médec.* I, 1. Vous savez le surplus, il je vous en ferais des récits superflus, IB. *Cinna*, V, 3. Pour ce qui est du surplus [des délices], BOSS. *Instr.* 22. || 2° Au surplus, loc. adv. Au reste, d'ailleurs. Il a quelques défauts, mais au surplus il est honnête homme. Au surplus, mon cher beau-frère, je le donne à combattre un homme à redouter, CORN. *Cid*, I, 8. || Pour le surplus, même signification.

— REM. Les puristes du XVIIe siècle condamnaient au surplus : M. de la Motte le Vayer n'est pas d'avis que l'on bannisse au surplus... cependant ce mot n'est plus du tout en usage, VAUGEL. *Rem. sur Th. Corn.* I, 1, dans POUGENS.

— HIST. XIIe S. Il le surplus les orphanins e les parens le departent entre eels, *Liure de Guil.* 9. || XIIIe S. Vertus est la mouneries entre deus maleices, dou surplus et de la defaute, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 330. Trois grains [de blé] en a mangié sanz plus, que n'ot eure du surplus, BEAUM. II, 144. || XIVe S. Tu as suffisant vestement Et à l'avenir le surplus, BRUYANT, dans *Ménagier*, I, II, p. 22. || XVe S. Les Anglois prirent terre assez près de Vernes... et puis earent conseil et avis du surplus comment ils se maintiendroient, FROISS. I, I, 207. || XVIe S. Vous me ferez au surplus plaisir de me faire souvent savoir de vos nouvelles, RABD. *Lett.* 9. Ce porteur vous dira le surplus et comme madame se porte bien de la goutte, IB. 77. Si S'il [le prince] porte nostre despense, il fait trop; c'est assez qu'il l'ayde; le surplus s'appelle lonfaict, lequel ne se peult exiger, MONT. IV, 46.

— ETYM. *Sur* 1, et *plus*; provenç. *sobreplus*; ital. *sovrapiù*.

† **SURPOINTE** (sur-poin), *s. m.* Ruine que les corneyeurs tirent des peaux en leur donnant la dernière façon.

† **SURPOUSSE** (sur-pou-s), *s. f.* Pousse surajoutée à celle de l'année, sur un végétal.

SURPRENANT, ANTE (sur-pre-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui surprend, qui prend à l'improviste. Il [Jésus-Christ] vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et imprévisible dans ses démarches, BOSS. *Mor.-Thér.* || 2° Qui cause de la surprise. Les incidents surprenants [dans Rodogune] qui sont purement de mon invention, et n'avaient jamais été vus au théâtre, CORN. *Rodog. Exam.* Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue; que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c'est une sottise de chercher les grandeurs, cela est admirable, PASC. *Pens.* II, 1, édit. HAVET. J'entendis quelques-uns entendu parler des effets surprenants du tonnerre; mais je n'y crois pas tant qu'à ce que vous m'en dites, sév. 32. La vie de saint Jean-Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, BOSS. *Hist.* II, 7. Frédéric le Grand et Catherine la surprenante, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 1er mars 1771. Il est surprenant que Marivaux, donnant, pour ainsi dire, toujours la même comédie sous différents titres, n'ait pas été plus malheureux sur la scène, DE-LISLE, *Mém. Mariv.* note 14. Cela n'est pas surprenant qu'ayant à parler de tant de choses, de tant de gens, vous vous méprenez, et trompiez quelquefois le public, P. L. COUR. *Lett. à la Quotidienne*, 2 nov. 1822.

SURPRENDRE (sur-pran-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme prendre. || 1° Prendre, saisir une chose à l'improviste. On amorce le ramier avec de tels portraits; Pour les faire surprendre on les apporte exprès; On n'en fâche, on fait bruit, on vous les redemande. Mais on tremble toujours de crainte qu'on les rende, CORN. *Suite du Ment.* II, 7. || Fig. Je voudrais que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il [Fauchier] fut surpris [en voyant le portrait de Mme de Grignan], sév. 4 sept. 1675. || 2° S'emparer par une attaque inattendue. Montbrun, fils de Lagnu, surprit Jérusalem, et en emmena en Égypte cent mille captifs, BOSS. *Hist.* II, 8. Ces barbares, qui espéraient de surprendre la ville, furent eux-mêmes surpris, VERT. *Rom. Q.* I. || Fig. Son âge [de Palmire], sa candeur out surpris ma tendresse, VOLT. *Mahom.* III, 8. || Attaquer celui qui n'est pas sur ses gardes. Il tenait pour maxime qu'il ne lui fallait jamais peu bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, BOSS. *Louis de Bourbon.* Comme il avait affaire à des ennemis qui se défiaient et se ralliaient à tous moments pour le surprendre, il résolut de les surprendre eux-mêmes, FLÉCH. *Hist. Théodose*, I, 9. Le tyran n'a surpris sans défense et sans armes, RAC. *Phédre*, III, 5. || 3° Arriver auprès de quelqu'un sans être attendu. Depuis que cabinet il ne pourraient nous surprendre; Ici nous parlerons en plus de sûreté, CORN. *Illus.* III, 9. Mais parlons-nous de moi quand je vous ai surpris? RAC. *Britan.* II, 4. C'est donc ainsi que vous surprenez les gens? qui vous croirait à Paris? LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, 19. Nous étions si près de lui [Aristote] et nous avions été si longtemps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. || Terme de manège. Surprendre un cheval, se servir trop brusquement des aides; l'approcher à l'écurie sans avertir. || 4° Saisir à l'improviste. Je l'ai surpris a me dérober de l'argent. Jésus-Christ a fait selon sa parole : il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse, BOSS. *Mor.-Thér.* Merci, que le prince de Condé et le vaincu Turenne l'ont jamais surpris dans un mouvement irréguliер, IB. *Louis de Bourbon.* Il surprit la nature sur le fait, FONTEN. *Tournefort.* Daniel fut surpris lorsqu'il faisait la prière ordinaires. Le visage tourné vers Jérusalem, et il fut pris dans la fosse des lions, ROLLIN, *Hist. anc.*

Digitized by Google

Œuv. t. II, p. 274, dans POUGENS. Qu'elle vous surprenne souvent pleurant DIEU, CORNEILLE, *Ad. et Th.* I, 1, p. 252, dans POUGENS. ‖ Fig. Surprendre dans les paroles, essayer de trouver dans lesparoles de quelqu'un de quoi le convaincre, le condamner. Les pharisiens, s'étant retirés, firent dessein entre eux de le surprendre [Jésus] dans ses paroles, BAC, *Bible, Evang. St Math.* XXII, 15. ‖ 5° Il se dit des choses qui saisissent tout à coup, attendues ou non. Ma perte n'a surpris, ce me m'a point trouvé-blée, CORN. *Cinna*, IV, 6. La mort ne surprend point le sage; il est toujours prêt à partir, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Ni les maux que la reine d'Angleterre a soufferts, ni ceux qui l'ont accablée, n'ont abattu son courage, hors, *Reine d'Anglet.* La nuit l'eût surprise plongée encore dans la rêverie, si dom Sanche ne fût venu lui-même le chercher, CRÉBILLON, *Vertil. du théât.* t. I, p. 479, dans POUGENS. ‖ Il se dit particulièrement d'un mal qui arrive moins prévenu. Il a été surpris d'une attaque de goutte. Il [Pompée] soupçonne aussitôt son manquement de foi [de Ptolémée], Et se laisse surprendre à quelque peu d'effroi, CORN. *Pomp.* II, 3. Comment bien-aje connu dans le monde de personnes qui ont été surprises de la mort! BOSSUET, *Instruct. sur la mort. Exhort.* t. II, p. 330. ‖ Déconcerter, prendre par surprise. C'est ainsi que, quelquefois nos conseils, surprenant nos désirs et anéantissant nos espérances, vous (ô Dieu) affermissez notre foi, MASS. *Or. fun.* I'REIN. Il faut éviter cette erreur, trompeur. Celui qui a été surpris aura une grande adresse pour ne l'être plus, BACH, *Bible, Ecclésiaste*, XXXIV, 11. ‖ 6° Il se dit de ce qui est difficile ou de plus hasardeux que de surprendre ce grand magistrat, DOM. le *Tellier*. ‖ [Théodose] se laissait quelquefois surprendre à ce quiquiqu'il eût les intentions bonnes, il était capable de faire de grandes fautes, FLEUR. *Hist. de Théod.* IV, 3. Tout jaloux, tout défiant qu'il est, je suis plus difficile à surprendre que lui, LESAGE, *Diable boit.* Parlite encore l'ami d'un homme quand on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, se surprendre les bonnes grâces, J. JOUB. *Conf.* X. ‖ Il sait des choses en un sens analogue. Les pleurs de Sophronisbe ont surpris ma raison, SCUD. *Sophon.* II, 2. Ce jugement m'a échappé, j'en suis inexpable d'être surpris, FLECH. *Duch. de Montaus.* On peut des plus grands rois surprendre la justice, BAC. *Esth.* III, 9. On aime mieux prévenir l'approbation qu'aujourement, éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation que la mériter, ROLLIN, *Traité des Et. Disc. prél.* II, 2. Assurée ne veut pas déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Annas, MASS. *Pet. carême, Ecueils.* Il faudrait surprendre la vigilance de ses gardiens, MONTESQ. *Lett. pers.* 63. ‖ Absolument. Les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ne soupçonnent pas mêmes l'art de surprendre, MASS. *Pet. carême, Ecueils.* Le génie du ministre intime Maurani était de vouloir surprendre; c'était ainsi que, pendant un de s'empêcher d'être surpris, VOLT. *Louis XIV*, t. II 5° Obtenir frauduleusement, par artifice, d'une manière indue. Il a surpris cette signature, mon consentement. Le premier président [a paru fort hardiment contre cette manière de mener le roi au palais pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages, ARN. et NIC. *Perp.* III, 1, p. 141, dans POUGENS. Pour ne vous pas surprendre un choix précipité, je veux bien vous laisser en [Espagne], dans, *Pucelle*, II, 3. Le roi, surprendre un choix précipité, je veux bien vous laisser en [Espagne], dans, *Pucelle*, II, 3. Le roi, enchanté, était banni de la république [de Genève].... surpris en passe-port de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port, VOLT. *Lett. Dupont*, 10 oct. 1775. ‖ Surprendre des lettres, les intercepter, les prendre furtivement. Les plaintes du roi [Louis XI] contre le duc de Bourgogne étaient d'autant mieux fondées, qu'on avait surpris la lettre qu'il écrivait aux Anglais, DUCLOS, *Louis XI*, p. 121. Lisez cette lettre que nous ne vous donnons point, et que j'ai su lui surprendre ce matin, A. DUVAL, *le Héritier*, sc. 6. ‖ Surprendre le secret de quelqu'un, découvrir son secret par adre-se ou par hasard. Surprenons, s'il se peut, les secrets de son âme, BAC. *Méd.* I, 1. Songez que vous avez surpris mon secret, et que vous ne devez pas en abuser, GENLIS, *Théâtr. d'éduc. Fausses délicatesses*, III, 4. ‖ Surprendre la confiance de quelqu'un, la gagner par artifice. ‖ Il se dit de tout autre sentiment. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs, FLÉCHIER, *Turenne.*

Une autre de César a surpris la tendresse, BAC. *Brit.* III, 4. L'exagération du mal ne produit que le mépris, celle du bien surprend l'estime, BARTHEL. *Anach.* ch. 47. ‖ 9° Il se dit des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font découvrir malgré lui ce qu'il pense, ce qu'il éprouve. Quand j'ai voulu parler contre ce cœur sans foi, Et qu'à cette infidèle imputant sa misère, J'ai cru surprendre un mot de haine ou de colère.... CORN. *Sophon.* II, 4. N'ai-je pas encore entre eux surpris quelque regard? BAC. *Bajaz.* III, 7. J'ai surpris ses soupirs qu'il me voulait cachez, IN. *Iphig.* II, 5. ‖ Surprendre à quelqu'un un moment de faiblesse. ‖ Surprendre à un moment de faiblesse. ‖ 10° Faire éprouver le sentiment de l'inattendu, étonner. Je vous bien vous l'apprendre, Et vous en donner sujet pour ne vous pas surprendre, CORN. *Nicom.* II, 3. La cour, qui lui prépara à son retour les applaudissements qu'il méritait, lui surprit de la manière dont il les reçut, BOSS. *Louis de Bourbon.* Que faut-il que je croie D'un bruit qui me surprend et me comble de joie? BAC. *Iphig.* I, 2. Ce crime dans Assur n'a rien qui me surprenne, VOLT. *Sémiram.* IV, 2. ‖ Absolument. Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux.... la vie de temps est surprend, PASC. *Pens. de l'amour.* Au temps de Balzac, de Mairet.... on applaudissait à toute pensée qui surprenait par des images nouvelles ou par des traits exprit, VOLT. *Dict. phil. Esprit.* ‖ 11° Faire une surprise. Je sais qu'il souhaite de vous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement, BAC. *Les Plaid.* Sa Majesté est contentement; il voulait surprendre, et tout le monde fut surpris, IB. 21 mai 1663. ‖ Surprendre de quelque chose. Il y a aux Rochers dix allées que vous ne connaissez pas, et mon fils me doit surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles, SÉV. 25 juin 1680. Surprendre, avec plaisir, des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment, IB. 16 mai 1676. ‖ 12° Saisir trop vivement, en parlant d'un mal. Il a surpris cette vilaine, cette pâtisserie. ‖ 13° Se surprendre à, v. réfl. Manifester tout à coup, par un mouvement dont on n'est pas maître. Je me surprends sous l'empire duquel on se trouve. Je me suis surpris à pleurer comme un enfant. La plus brillante fortune ne me tenterait pas, si le tourment que je me donne, ni les petitesses où je me surprends, LA BRUY. VII. Combien de fois ne me suis-je pas surpris.... criant.... DIDER. *Et. de Richards.* ‖ 14° Se prendre l'un l'autre sur le fait de quelque chose, lis [deux amants] se cherchaient à leur ordinaire; mais ils se surprenaient occupés d'autres choses que d'eux-mêmes, COMTE DE CATUS (GROSLEY), *Œuvr.* t. IX, p. 401, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Dedens [il] la jette [son épée], car la nuit le vint d'aventure surprendre, DOUCHET, [je] sui engiguiez et soupris; Car, s'ele veut, longuement serai pris, COURT. XII. ‖ XIIIe s. Voire grant besoignes faites N'a si surpris Que, se j'ere en parsdis, J'en reviendroie arriere.... QUINNES, *Romancero, p.* 86. [Je] Ne puis sur piés ester, tant sui soupriz et vaincz; il est cent chevaliers dehors vos et sans haubers, ADENÈS. LE BARF. *Romanc. p.* 46. Si les surprisirent si que ci du canal n'en sorent mot devant ce qu'il eu erent avec eels, VILLEH. CONT. ‖ XIVe s. Bonnez et seurprins par vin, *Poulier*, f° 96. [Ils] Dutent mauvaistié [hâtiblé], male tempeste, Et du desert meinte aventure, Si surprent les la nuit chouçure, *Edouard le conf.* v. 2184. La nuit de nuel [noël] le surprent Uns feus [fièvre] ki nuit l'esprent, ib. v. 2033. Il furent si surpris qu'il furent point d'eus ileffendre, *Chr. de Reims*, p. 6. Tu te il nous devez des leus [loups] d'anfer defendre, Qui adés nous aguenit pour nous asnes ocirre, J. DE MEUN, *Test.* 502. ‖ XVIe s. Un quidam delibera de surprendre ma maison et DION, MONT. IV, 226. Plusieurs bestes ont un soin extrême de surprendre tout ce qu'elles prennent, et de curieusement cacher, ib. II, 186. Le tyran Amulius fut surpris en son palais et tué, AMYOT, *Rom.* 12. Marcellus, sans aucune nécessité urgente, sans cette fureur et ardeur qui surprent quelquefois les hommes vaillans au milieu du combat, saint.... ib. *Pélop. et Marcell. comp.* 2. .... de quoy Cities, qui estoit desja un peu surpris de vin, se courroucea encore d'avantage, ib. *Alex.* 87. On dit que l'homme surpris est à demi battu, CHARRON, *Sagesse*, p. 330, dans LACURNE.

— ETYM. *Sur* 1, et prendre; provenç. *sorprendre*, *soprendre*, *sobreprendre*; ital. *soprapprendere*. Quant au sens de tromper, il est très-ancien, et appartient au bas-latin : Si quis consortem suum superpraserit, *Lex Rip.* p. 191, § 2.

† **SURPRENEUR** (sur pre-neur), s. m. Celui qui surprend.

— HIST. XVIe s. SURPRENEUR, COTGRAVE.

SURPRIS, ISE (sur-pri, pri-z), part. passé de surprendre. ‖ 1° Pris à l'improviste. Il faut que les écritures s'accomplissent, que le pécheur soit surpris dans ce dernier moment.... MASS. *Avent. Mort du pécb.* ‖ 2° Pris furtivement. De ces billets surpris on me croira complice : En restituant je suis encor novice, en effet, dans *le Légat*, IV, 1. Le bazar est donné, mais il paraît surpris, ST-LAMB. *Sais.* IV. ‖ 3° Attaqué à l'improviste. Le même général [Luxembourg] avec ses mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerke, VOLT. *Louis XIV*. 40. On apprit à Vitepsk.... qu'au centre, près de Dunapet, à Inkove, Sakoulaine, surpris par le nombre, avait été battu, SÉGUR, *Hist. de Nap.* V, 3. ‖ 4° Trompé. En vérité, mon père, je crois que les papes savent mieux que vous s'ils peuvent être surpris ou non, PASC. *Prov.* XVIII. Un maître plus équitable qui ne peut être ni surpris, ni prévenu, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* ‖ 5° Étonné. Nous vîmes arriver un courrier en chaise et cette inquiétude [au prince de Grignan] ont fait place à d'autres qualités, SÉV. 22 nov. 1688. Son mari.... Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison. De voir que le portier lui demande son nom, BOIL. *Sat.* X. ‖ Surpris dans le sens d'étonné, regarde l'audient *agités de ce que* : Veux être surpris de ce qu'il ne vient pas. Mais après qu'il y paraît, le subjonctif : Vous êtes surpris qu'il ne vienne pas. ‖ **SURPRISE** (sur-pri-z), s. f. ‖ 1° Action par laquelle on prend ou l'on est pris à l'improviste. Ah! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan! SÉV. 1er nov. 1688. Vous derriens des sentiments qui ne sont pas moins; mais, s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci [la mort de Madame] est assez grand et assez terrible, BOSS. *Duch. d'Orléans. J'ai vu* des gens veuloir, par des surprises, accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien à temps, cette méthode est très-mauvaise, J. J. ROUSS. *Em.* II. Cette éternelle surprise de l'amour, sujet unique des comédies de Marivaux, est la principale ressource qu'il ait essuyer sur le fond de ses pièces, D'ALEMB. *Eloq. Marivaux.* ‖ 2° Action par laquelle on attaque à l'improviste. Pendant que le duc d'Enghien s'avance pour recevoir le parole des vaincus, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque, BOSS. *Louis de Bourbon.* Comme il avait ordre de ménager les troupes, et que d'ailleurs il craignait les surprises, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 40. Quand les descendants d'Hercule croiraient au Hyperboréens, Cléopâtre obtint par surprise le titre de Mesénie, BARTHEL. *Anach.* ch. 41. ‖ 3° Action inattendue par laquelle on induit ou est induit en erreur ou en faute. Une femme d'honneur peut avouer sans honte ces surprises des sens que la raison surmonte, CORN. *Polyc.* I, 3. Vous voyez, mon père, que le degré éminent où sont les papes ne les exempte pas de surprise, PASC. *Prov.* XVIII. Etonné d'un tel discours, selon lequel tous les péchés de surprise ne pourraient être imputés, IB. IV. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, MASS. *Hist.* II, 2. Ce n'étaient les uns les autres [dans une discussion]; et celui dont l'espérance est dans la surprise veut avoir le moins de temps qu'il peut, IB. *Rem. Reponse.* VII, 7, 26. Il dit.... que les meilleurs rois étaient malheureux en ce qu'ils faisaient souvent, par la surprise des flatteurs, les maux qu'ils ne voulaient pas, FÉN. *Tél.* VI. C'est.... le plus grand service qu'on puisse rendre aux princes, de leur faire voir la surprise qu'eux et leurs ministres souffrent, quoique bien intentionnés.... BOISGUILLEB. *Disc. sur la not. des rich.* IB. ‖ Il est encore plus glorieux d'avouer sa surprise que de s'avilir par des surpris, MASS. *Pet. carême, Ecueils.* ‖ 4° Sentiment qu'on éprouve en face de l'inattendu, étonnement, trouble. Mais, seigneur, d'où vient cette surprise? CORN. *Sertor.* IV, 1. Ce changement est grand, ma surprise est extrême, BAC. *Brém.* III, 3. Cette lettre me jeta dans une étrange surprise, FÉN. *Tél.* XIII. Ce qui fait les grandes beautés, c'est quelque chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente et tout meine

Digitized by Google

ensuite à l'adoration. MONTESQ. *Gédl, Progression de la surprise.* La surprise est toujours le premier mouvement des sots, COMTE DE CAYLUS (GROSLEY), *Œuvr.* t. IX, p. 262, dans PROPENS. Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprises, BARTHEL. *Anach.* ch. 58. [Le décorateur] De surprise en surprise et l'amuse et l'entraîne, D'une scène qui finit fait naître une autre scène, DELILLE, *Jard.* IV. || Petite boîte renfermant un ressort qui se détend lorsqu'on lève le couvercle et qui présente un objet inattendu. || On dit aussi boîte à surprise. || 5° Cadeau, plaisir inattendu que l'on fait à quelqu'un. || A fait à sa femme une surprise pour le jour de sa fête. || 6° Pièce qui sert à assurer l'effet de la sonnerie dans une horloge.

— HIST. XIV° S. Sans parler à nous ne à nos successeurs seigneurs de Joinville tailles, prises, surprises, couvrées.... DU CANGE, *surprisia*. || XVI° S. Et après le souper, qui fut fort excellent pour une surprise, M. de Vieille-ville se retira au logis. CARL. VIII, 34. Surprise [action de surprendre], ANYOT, *Com.* 47.

— ETYM. *Surpris*.

† **SURPRODUCTION** (sur-pro-du-ksion), s. f. Excès de production. La surproduction des pièces de 6 francs en argent, surproduction qui rien ne justifie, *Moniteur universel*, 26 juill. 1847, p. 1136, 3e col.

† **SURRE** (sur'), s. m. Un des noms vulgaires du gland du chêne liège.

— ETYM. Lat. *suber*, liège.

† **SURRÉNAL, ALE** (sur-ré-nal, *nal'*), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est placé au-dessus des reins. || Capsules ou glandes surrénales, glandes vasculaires sans vésicules closes et sans conduits excréteurs, situées au-dessus des reins.

— ETYM. *Sur*, 1, et *rein*, rein.

† **SURSATURATION** (sur-sa-tu-ra-sion), s. f. Terme de chimie. Action de faire dissoudre à un liquide une quantité d'un corps supérieure celle qui suffit à sa saturation dans les conditions ordinaires.

† **SURSATURER** (sur-sa-tu-ré), v. a. Terme de chimie. Saturer avec excès. || Sels sursaturés, sels où la base est en excès.

SURSAUT (sur-sô), s. m. Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. Quand je vis en sursaut une tête effroyable, REGNIER, *Epît.* 1. Le cheval fit un grand sursaut, et il redouba des quatre pieds, BRTT, IV, 320. Elle se redresse comme en sursaut, et Mme de Coulanges lui dit : Ma pauvre sœur, vous ne rêvez point sursaut, SÉV. 346. Et si je dors, je me réveillerais des sursauts qui sont pires que de ne pas dormir, ID. 17 juin 1676. C'est une chose merveilleuse de voir comment sérieusement et vivement il sortit son réveil comme en sursaut au milieu de la nuit, SOUL. *Var.* IV, 47. || S'éveiller en sursaut, être réveillé subitement par quelque grand bruit ou par quelque violente agitation. Et la peur d'un prévu ne m'éveille en sursaut, RÉGNIER, *Sat.* V. Lorsque, par grand hasard, quelquefois je sommeille, Un bruit affreux de clefs me sursaut me réveille, REGNARD, *Fol. amour.* 1, 2. || Fig. Il ne craint pas que du remords La voix en sursaut le réveille, RACINE, *Berenice*, V, 1. Ces airs proscrits [les chants révolutionnaires] qui, les frappant de crainte, font en sursaut réveillé tous les rois, RÉMARD, *V. serpent.*

— HIST. XII° S. Si sul [seulement] dous jorz avant u treis Mes efussiez conseil requis, Jeo vos dérisse mun avis : Se en sorsaut, ainz que purpenser, Ne vous en sai conseiller donner, BENOIT, II, 3254. || XIII° S. A cel mot Jehans l'entendi ; S'est tressaillu tout autresi Com cil qui en sursaut s'éveille, *Ri et Ech.* 475, || XIV° S. Il mist en sursaut trois mille hommes pour luy donner sur la queue en sursault, pendant que luy le chargeroit de front, AYOT, *Nectar*, 18. Au sortir du chevron il lui empoigne le bras en sursaut, disant : qu'avez-vous fait, miserable? JUV. Mist. II, 187. Aulcuns tiennent que cela trouble la cervelle des enfants de les esveiller le matin en sursault, MONT. I, 195.

— ETYM. *Sur* 1, et *saut*.

† **SURSAUTER** (sur-sô-té), *v. n.* Faire un sursaut. — HIST. XVI° S. Sursaulter, COTGRAVE.

SURSÉANCE (sur-sé-an-s), s. f. Suspension de temps pendant lequel une affaire est surseue. On vous donne du temps. Et puisque à demain je ferai surséance à l'exécution, monsieur, de l'ordonnance, BOS. *Tart.* V, 4. La sursis en surséance pour un peu de temps ce qui regarde l'application de la promesse [de Jesus Christ] ou aux Latins ou aux Grecs, BOSS. 2e *instr. past.* 13. Le conciliabule de Bourbon envoie l'évêque d'Autun demander au roi une surséance, VOLT. *Mœurs*, 153. || Lettres de surséance, lettres qu'un débiteur obtenait du sceau, pour faire suspendre les poursuites de ses créanciers.

— HIST. XVI° S. Que on print journée pour pouoir amyablement pacifier, et par cependant faire demeure seuuance en guerre, COMM. V, 18. || XVII° S. Pour donner quelque surseance à ces fascheuses tragedies, LANGUE, 705. Le roy avoit fait une declaration portant surseance de ses exploits, et un mois de terme à ceux qui voudroient se jeter entre ses bras, D'AUB. *Hist.* III, 330. Les deux armées firent surseance d'armes, et parlerent les deux chefz ensemble, AMYOT, *Rom.* 30. Ils [les sceptiques] cherchent qu'on les contredie, pour engendrer la dubitation, et surseance de jugement, qui est leur fin, MONT. II, 234.

— ETYM. *Surseoir*.

† **SURSEIGNÉ, ÉE** (sur-sè-gné, mé), part. passé de surseigner. Du blé surseigné dans un champ. || Pourceau surseigné, celui qui a des grains semés, c'est-à-dire répandus sur la langue, ce qui est signe de ladrerie.

SURSEMER (sur-se-mé), v. a. Il se conjugue comme semer. Semez dans une terre déjà ensemencée. || Par extension. Crème dont on peut relever le goût et l'élégance en y surseumant de petites dragées et en la lardant de petits morceaux de citron vert confits, *Les arts et m. Lutrière*, || Fig. Qu'il [père de famille] leur permette d'aller arracher l'ivraie que l'homme ennemi a surseméé dans ce champ, VOLT. *Carême, Mélange.*

— HIST. XV° S. Le porc fresq seursemé [qui a des grains de ladrerie] ne sera point vendu.... se il n'est salié deuement, *Ordonn.* ROY. 1487, || XVI° S. Incontinent après la chute du foudre, la campagne se trouve toute couverte et sur-semée de soufre, PARÉ, IX, 7.

— ETYM. *Sur* 1, et *semer*.

SURSOIR (sur-soir), v. a. Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient ; je sursoyais, nous sursoyions ; je sursis, nous sursîmes ; je surseoirai, nous surseoirons ; je surseoirais, nous surseoirions ; surseois, surseoyons, surseoyez ; que je sursoie, que nous sursoyions; que je sursisse, que nous sursissions ; sursoyant, sursis. En parlant des affaires, suspendre, différer. Soigneux, que l'on[ait] le dit de gens de bien. Vous fasse au moins surseoir ce voyage funeste, MAIRET, *Soliman*, III, 1. Le pauvre Ésope se jeta aux pieds de son maître, et nous fit demander du moins qu'il put, il tenougna qu'il demandait pour toute grâce qu'on sursît de quelques moments sa punition, LA MOTT. *Fa d'Ésope*, I. F. n. Surseoir à des expéditions, au jugement d'une affaire. Il cerait sursis à l'exécution de la déclaration et et arrêt rendus contre le cardinal, RETZ, *Mem.* I, III, IIV, 19, p. 1, 1, 1,

vases de fleurs, de fruits. On a inventé des surtouts pour le dessert qui sont de très-bon goût. *Lett. à Catherine II*, 2 oct. 1776. Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher. in. *Lett. d'Autrey*, 6 sept. 1765. ‖ 3° Espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, et qui sert à porter du bagage. ‖ 4° Moule qui recouvre les autres moules du modèle d'une cloche et qui doit soutenir l'argile du feu. ‖ 5° Espèce d'entonnoir en paille renversé dont les raches sont recouvertes.'

— ETYM. Ras-lat, *superiotus*, espèce d'habit, de *super*, sur, et *totus*, tout.

† **SURTRONCATURE** (sur-tron-ka-tu-r'), *s. f.* Terme de minéralogie. Troncature sur une troncature. Cette forme est la forme générale de cristallisation de ces erustaux; car souvent on la voit modifiée par des surtroncatures, ou par d'autres accidents. ACADÉMIE, *Voy. Aipet*, t. VII, p. 141, dans pourons.

† **SURVALEUR** (sur-va-leur), *s. f.* Espèce de valeur. La survaleur des monnaies d'argent, *Journ. offic.* 30 oct. 1871, p. 4228, 3e col.

SURVÉCUS (JE), SURVÉCUSSE (JE), voy. SURVIVRE.

SURVEILLANCE (sur-vé-llan-s'), *ll* mouillées, et non sur-vé-yan-s'), *s. f.* Action de surveiller. Il a été mis sous la surveillance de la haute police. Il doit rester en surveillance jusqu'à ce jour. Il [Louis XIII] ne vit jamais dans le pouvoir suprême que les inquiétudes de la surveillance et la fatigue de commandement, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 4. De mes gardes cruels l'active surveillance Ne repose un moment, LEMERCIER, *J. Shore*, v, 5.

— ETYM. *Surveillant*.

SURVEILLANT, ANTE (sur-vé-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* et ‖ 1° qui surveille. Cet homme est trop surveillant. ‖ 2° S. m. et f. Celui, celle qui surveille. Une bonne surveillante. La discipline particulière à besoin de surveillants, PATRU, *Plaid.* 5. Je vois deux surveillants [chenapan et Burrhus], ses maîtres et les mieux, FRÉDÉRIC II, *Pol. de la France*, p. 4. De mes gardes cruels l'active surveillance Ne repose un moment, LEMERCIER, *J. Shore*, v, 5.

— ETYM. *Surveillant*.

SURVEILLANT, ANTE (sur-vé-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* ‖ 1° qui surveille. Cet homme est trop surveillant. ‖ 2° S. m. et f. Celui, celle qui surveille. Une bonne surveillante. La discipline particulière à besoin de surveillants, PATRU, *Plaid.* 5. Je vois deux surveillants [chenapan et Burrhus], ses maîtres et les mieux, FRÉDÉRIC II, *Pol. de la France*, p. 4. De mes gardes cruels l'active surveillance Ne repose un moment, LEMERCIER, *J. Shore*, v, 5.

— ETYM. *Surveillant*.

SURVEILLÉ, ÉE (sur-vé-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de surveiller. Surveillé de très-près, il ne put s'échapper.

SURVEILLER (sur-vé-llé, *ll* mouillées, et non sur-vé-yé), *v. a.* Veiller particulièrement et avec autorité sur quelque chose. Le général d'armée doit surveiller à tout ce qui se passe. Passer son temps à surveiller aux fraudes des marchands de blé. À la négligence des magasiniers. MONTCHRÉTIEN, *Claude et Nér.* II, 82. ‖ Activement. Surveiller des travaux. Mais surveillons Norcesie, et sachons tout prévoir, ACCIUS, *Hamlet*, III, 1. Toujours admirablement surveillé mes destins, LEMERCIER, *Frédég. et Br.* III, 3.

— ETYM. *Sur* 1, et *veiller*.

SURVENANCE (sur-ve-nan-s'), *s. f.* ‖ 1° Arrivée imprévue. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Naissance instituée d'un ayant droit. La donation entre-vifs ne pourra être révoquée que pour cause d'ingratitude et de conditions sous lesquelles elle aura été faite, pour cause d'ingratitude, et pour cause de survenance d'enfants, Code civ. art. 953.

— HIST. XVI° s. La survenance de la mort, MONT. I, 76. Un papier journal à inserer toutes les survenances de quelque remarque, ID. I, 257.

— ETYM. *Survenant*.

SURVENANT, ANTE (sur-ve-nan, nan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui survient. Les accidents survenants. ‖ 2° S. m. et f. Survenant, survenante, celui, celle qui survient. On nous voit tous pour l'ordinaire Puller le survenant, nous jeter sur sa peau, LA PONT. *Fabl.* I, 12. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille et de tous les survenants... SÉV. 3 juill. 1680. J'écoutai à des soupers privés où la porte est fermée à tout survenant, L. J. ROUSS. *Hél.* II, 17.

— HIST. XIII° s. Et en sacun lu est-il c'on put penre [prendre] en cascun ostel une queuie [couette] par les survenans, BEAUM. XXXIII, 19.

‖ XIV° s. La vie de lui est deletable de soy, et ne a mestier de saire deitectaion survenant, ONESME, *Eth.* 203. ‖ XV° s. ...devoient demourer sa pour et garder le passage, pour le defendre aux aventures des survenants, FROISS. I, 1, 439.

SURVENDRE (sur-va-n-d'), *v. a.* Il se conjugue comme vendre. Vendre trop cher. Survendre sa marchandise. Pour l'employer [l'or des monnaies] en ouvrages d'orfèvrerie, lesquels ils survendent, *Edit, sept.* 1641. Ceux qui parmi nous ont quelque industrie ne sont pas obligés d'acheter chèrement le droit naturel d'exercer leurs talents; contraint faonte qui défavore ces talents mêmes, qui oblige les artistes à survendre leurs ouvrages, VOLT. *Pol. et leg. Remontr. du pays de Ger.* ‖ Absolument. Ils ont besoin de survendre.

— ETYM. *Sur* 1, et *vendre*.

SURVENDU, UE (sur-van-du, due), *part. passé* de survendre. Sur le débit à la petite mesure ou le sel est survendu et souvent augmenté avec du sable..., VAUB. *Dime*, p. 103.

SURVENIR (sur-ve-nir), *v. n.* Il se conjugue comme venir. ‖ 1° Venir en sus, en partant de personnes. Le Saint-Esprit survendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, LUC, *Bible, Evang.* I, 35. Elle me portait la dernière fois d'un déjeuner qu'elle devait donner dans sa chambre, où vous devez survenir, SÉV. 26 juin 1680. Jupiter inopinément. Un grieu se désaltérait Dans le courant d'une onde pure; Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Quelque prince avait fait une conquête, qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord qui la lui ravachait des mains, MONTESQ. *Rom.* 8. ‖ Impersonnellement. Il est survenu fort à propos un fort honnête aun de carpillon frelin, M. d'Aguarry, à qui nous avons donné notre maison, SÉV. 18 oct. 1679. ‖ 2° Il se dit des choses qui arrivent en surcroît. Mais tel chagrin pourrait me survenir, Que je répouserais sâu de le punir, CORN. *Sertor.* I, 1. Mais s'il survient quelque autre chose, une autre circonstance, Dirott ces grands docteurs, l'amour de Dieu survenue, soit. *Epît.* XI. Les peuples ne demandent qu'à vivre en paix, les oracles en tous lieux; et puis l'ancienneté survient à tous ces oracles, qui leur fait tous les biens du monde, PASCAL, *Pens.* II, 11. Une tempête arrive à l'improviste. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on voit toujours le premier à ce qui survient, BOSS. *Louis de Bourbon*. Dans les accidents qui surviennent, Les députés aux appartements, MARAIS, *Jeux sérieux, vaux galants*, II. Impersonnellement. Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, BOIL. *Sat.* VI. Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— HIST. XII° s. Mue de Mérveille esteit ultre curue [avait outre] curue, Chacun [chassait] le purple arere qui esteit survenu, *Th. le mart.* 451. Ço survenuit à ces parolles, ou le [se] amaistrat, *Rois*, 222. ‖ XIII° s. A tant un vis le coute de St Pol que sourvint sor sus [eus], *Chr. de Reims*, 160. Or le mist-il sor mer à grant esploit. L'emporterai en cel bos; Car trez [tel] i porroit survenir, Qui tost le mes vondroit toilr, BEN. 7072. ‖ XIV° s. Il ne fait autrement pour autre chose qui peut sourvenir, ORESME, *Eth.* 134. ‖ XVI° s. A tous survint on cors une enfleure très horrible, BAR. *Garg.* II, 1. Dieu a survenu à l'infirmité de la volonté humaine, CALV. *Instit.* 222. Là dessus survindrent ses ennemis, qui le pressèrent si fort qu'il fut contraint de s'enfuir hors de la ville, AMYOT, *Sylla*, 22. Il descendit sur le champ, et survint aux nécessitez de ses pauvres citoyens, ID. *Cimon*, 16. Si d'adventure les ephores y survenoient, il se levoit au devant d'eulx, ID. *Agésil.* 8. S'il lui survenoit quelque sinistre desastre... CARLOIX, V, 29... En toutes les occasions qui se sont survenues depuis qu'elle est vefve, ID. VII, 1.

— ETYM. Wallon, *sortini*; prov. et espagn. *sobrevenir*; portug. *sobrevir*; ital. *sopravenire*; du lat. *supervenire*, de *super*, sur, et *venire*, venir.

† **SURVENTE** (sur-van-t'), *s. f.* Vente à un prix beaucoup trop élevé. .... les détourner [l'ur et l'argent] de nos nemaises au moyen des billonnements, surachat et survente du marc d'or et d'argent, *Decl.* 29 oct. 1640.

— ETYM. *Survendre*.

† **SURVENTE** (sur-van-t'), *s. f.* Terme de marine. Augmentation de veut.

— ETYM. Voy. SURVENTER.

† **SURVENTER** (sur-van-té), *v. a.* Terme de marine. Augmenter de violence, en parlant d'un vent déjà violent.

— ETYM. *Sur* 1, et *venter*

SURVENU, UE (sur-ve-nu, nue), *part. passé* de survenir. Une douleur légère, à l'instant survenue. Ne me peut aujourd'hui souffrir l'heur de sa vue, NORR. *Frescati*, II, 5. Avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connaît [à Mlle de Blois]... SÉV. 4 janv. 1680.

† **SURVENUE** (sur-ve-nue), *s. f.* Action de survenir.

— HIST. XVI° s. Ils sejourneront ilz entour huit jours sur cette riviere, en attendant chascun jour la survenue des Escots [Écossais], FROISS. I, 1, 29. Ils se firent si grant joye et si grande feste que deux ames à peine l'eussent qu'n'eut veu l'ung l'autre depuis demy an, et ilz se treuvent ensemble à privé sans doubtance de survenue, *Perceforest*, I, 1, P. 114, ‖ 2° S. Sans survenue d'aucun accident, PARÉ, *Introd.* 8.

‖ **SURVERSEMENT** (sur-vèr-se-man), *s. m.* Surabondance d'eau, débordement. Il n'est pas certain qu'en augmentant la capacité du fossé, on diminue les probabilités du surversement, CAPPEAU, *De la campagne des alpines*, p. 408.

— ETYM. *Sur* 2, et *verser*; prov. *sobreversament*.

‖ **SURVÊTIR** (sur-vé-tir), *v. a.* Vêtir trop. La charité ne veut pas être surfétue, mais elle se laisse dépouiller, PIN. L. XVIII, p. 386.

— HIST. XVI° s. Survestir, COTGRAVE.

SURVIDÉ, ÉE (sur-vi-dé, dée), *part. passé* de survider. Un sac survidé.

SURVIDER (sur-vi-dé), *v. a.* Ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un sac trop plein. Pour tous les boisseaux qui seront rincés et les marchandises survidées dans d'autres boisseaux, *Déclar.* 22 oct. 1765, *tarif*.

— ETYM. *Sur* 1, et *vider*.

SURVIE (sur-vi), *s. f.* ‖ 1° État de celui qui survit à un autre. ‖ Tables de survie, tables qui donnent le nombre des survivants à chaque âge, différentes des tables de population en ce que les premières ne tiennent compte que de la mortalité, tandis que les secondes sont modifiées par les migrations et autres accidents. ‖ Terme de jurisprudence. Gains de survie ou gains nuptiaux, avantages qui se font entre époux en faveur de celui qui survivra. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Circonstance qui fait que, dans un événement funeste à un certain nombre d'individus, tel ou tel n'a succombé ou n'est présumé avoir succombé qu'après tel autre, circonstance importante pour la transmission des héritages.

— HIST. XVI° s. Et ceste que la femme pour la survie recouvre l'empirement de ne lict et robes nuptiaux..... COUST. *Bourb.* I, 1, p. 479.

— ETYM. *Sur* 1, et *vie*.

‖ **SURVIER** (sur-vi-é), *v. n.* Mettre un excès de vinage. Survier un vin.

SURVIVANCE (sur-vi-van-s'), *s. f.* ‖ 1° Action de survivre. Plaidoyer après la mort. La survivance de l'âme des bêtes, BONNET, *Palingén.* XIV, 5. ‖ 2° Faculté de succéder à un homme dans son emploi, dans un charge, après sa mort. Il vous mande qu'en dit que M. de Verneuil donne son gouvernement à M. de Lauzun, et qu'il prend celui de Berry, avec la survivance pour M. de Sully, SÉV. 43. Mon astre, dit-on, me menace D'y mourir [à l'hôpital] aux dépens du roi : Pour elle accordemoi la place, Et la survivance pour moi, C. DELAVIGNE, *En demandant pour une vieille femme une place dans un hospice*, I, Fig. La loi devrait contraindre une mère coquette..... D'abjurer la tendresse, et d'avoir la prudence De ne point revenir au fils en survivance, REGNARD, *le Distroit*, III, 4.

— HIST. XVI° s. S'il veut à savoir ceste survivance [sa place dans la maison du roi], il faya avecques horreur ma fequentation, CARLOIX, V, 29.

— ETYM. *Survivant*; Wallon, *survikânse*.

SURVIVANT, ANTE (sur-vi-van, van-t'), *adj.* et ‖ 1° Qui survit. Les enfants survivants à deux ans, à trois ans. ‖ Substantivement. Le survivant, le survivante aura tout le bien. Lorsque le dernier survivant

Digitized by Google

viendra à décéder, *Décret du 23 floréal, rapport Cambon, p. 89.*

SURVIVRE (sur-vi-vr'), *v. n.* Il se conjugue comme vivre. ‖ **1°** Demeurer en vie après quelque personne ou quelque chose. Et, si la vérité se peut dire sans crime, C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort (d'un mauvais roi), MALH. II, 7. Heureux l'homme qu'un doux hymen unira avec elle! Il n'aura à craindre que de la perdre et de lui survivre, RÉN. *Tél.* XII. Charles IX ne survécut pas longtemps à ces horreurs [Saint-Barthélemy], SOREL, *Hist. parl.* XXVIII. Mme de Maintenon survécut quatre ans au roi, GERLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 273, dans POUGENS. ‖ Activement (sans aucquel il a pour complément, le pronom personnel). Il a survécu tous ses enfants, VATREL, *Q. C.* 1301. Je plains bien moins les morts que ceux qui les survivent, MARIET, *Solomon*, V, 14. On ne peut avoir, en servant ces sortes de malades [les pestiférés] que la malheureuse consolation de les voir mourir, ou la triste espérance de les survivre de quelques jours, FÉLIX. *Duch. de Mont.* La Vauguyon ne la survérat [sa femme] que d'un mois, ST-SIM. 18, 181. ‖ **2°** Fig. Vivre après la perte de quelque chose de précieux. Il n'est point permis de dire : survivre sa gloire, survivre sa réputation; il faut dire toujours : survivre à sa gloire, à sa réputation. *Acad. Observ. sur Voltaire*, p. 103, dans POUGENS. La Providence a voulu que la reine survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, *Discr. d'Avaglet.* Que craint-on d'un enfant [Astyanax] qui survit à sa perte? RAC. *Andr.* II, 4. Quelques auteurs, au rapport de Suétone... disent qu'à son retour de Grèce.... il [Térence] perdit cent trente-huit pièces qu'il avait traduites de Ménandre, et qu'il ne put survivre à un tel accident, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 224. Est-il une mort plus cruelle que de survivre à l'honneur? J. ROUSS. *Hél.* 1, 62. ‖ **3°** Fig. En parlant des choses, subsister après. Mais que ma cruauté survive à ma colère? que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir? NON, seigneur, RAC. *Andr.* I, 5. Il n'est pas juste que l'infâme survive au succès à l'amour, RÉGNIER, *Œuvr.* t. VIII, p. 183. ‖ Activement. Quoiti la rage, dit-il, n'est donc pas assouvie, Et ne désirez-vous un sacrifice vif! nous vous l'offrons nous, *Andig.* III, 2. ‖ **4°** Se survivre, *v. réfl.* Vivre après sa mort. ‖ Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages, dans ceux-ci ou dans ses enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait. ‖ Conserver son autorité après sa mort. [Louis XIV] voulant se survivre à lui-même, souhaita avoir prétendu régner encore après sa mort, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. ‖ **5°** Se survivre à lui-même, survivre à soi-même, perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles. Il y avait longtemps qu'il avait le chagrin de se survivre à lui-même, CHÉNIER, *Corresp.* I, 1, p. 417. ‖ Fig. Tomber dans l'oubli. Le fameux cardinal Portocarrero mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, ST-SIM. 319, 59.

— REM. Dans le XVIIe s. il n'est pas rare de le rencontrer encore au parfait défini : je survécus; aujourd'hui on ne dit plus que je survécus. Sa femme [d'Alulus, roi de Perse] survécut à son mari, MALH. *le XXIIIe livre de T.-Live*, éd. 31. Pas un ne survéquit d'un combat si funeste, MAINET, *Mort d'Asdr.* V, 2. L'amour qui nous unissait survéquit à l'espérance, *L. de mad. Hél.* III, 1.

— HIST. XIe s. ‖ Tel survesquiet e Virgile Omer, *Ch. de Rol.* CLXXXV. ‖ XIIIe s. Et il la prendroit à femme, et seroit roine d'Angleterre, et elle souvroit le roi son pere, *Chron. de Rains.* p. 42. Et mains ont il aceun larrecin aucune fois à lor femes, ou les femes à lamors [maris], par tele condition que cil qui sorvivroit ne se remariast pas, BEAUM. XII, 58. ‖ XVIe s. Impatient de survivre à cette perte, il se tua, MONT. II, 33. Combien survivent à leur propre reputation? IB. III, 28. Quand de deux freres jumeaux l'un meurt et l'autre survit, le survivant s'appelle Vopiscus, AMYOT, *Cat.* 15. Le meilleur est qu'un chef d'ost pour sa victoire, Ayant vaincu, survive sa victoire IB. *Pelop. et Marcell. comp.* 5. C'est vergogne à un roi de survivre vaincu, GARNIER, *les Juifves*, 1.

— ETYM. Wallon, *survivé*; provenç. *sobrevieure*; catal. *sobrevivir*; espagn. *sobrevivir*; portug. *sobreviver*; ital. *sopravvivere*; du lat. *supervivere, de super*, sur, et *vivere*, vivre.

SUS (su), l'a se lie : sû-z allons], *adv.* ‖ **1°** Dessus. Les gens du roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M. de Nemours, BELC. *Mém. liv. V*, t. II, p. 169, dans POUGENS. Poltrot s'étant dédit de la charge qu'il avait mise sus à l'amiral et à Bèze, MOSS. *Var.* VII. On a sonné le tocsin dans tous les villages, et les paysans sont armés pour lui courir sus [à Napoléon revenant de l'île d'Elbe], *Journal des Débats*, 8 mars 1815. Il est notoire dans le département qu'on peut me tuer sans peine, P.-L. COUR. *Placet à S. E. le ministre.* ‖ **2°** En sus, *loc. adv.* Au delà, en outre. Quatre francs et le quart en sus font cinq francs. Six autres francs et la moitié en sus font neuf mille francs. ‖ Anciennement, en termes de finances, le tiers, le quart en sus, se disait quelquefois d'une quantité qui, étant ajoutée à une somme, en formait une totale dont cette quantité est le tiers ou le quart. Quinze mille francs et le quart en sus font vingt mille francs. ‖ En sus de, *loc. prép.* Il a touché des gratifications en sus de ses appointements. ‖ Substantivement. Un an sus, ce qui est en sus. ‖ **3°** Sus! *interj.* On l'emploie pour exhorter, exciter. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison, CORN. *Médée*, V, 7. Chacun dit : il est vrai, sus! sus! courons au secours, MOL. *Fâch.* III, 2. Lélie : Je te suivrai partout pour savoir ce mystère. — Mascarille : Oui? sus donc, préparez vos jambes à bien faire, MOL. *Fourb.* II, 2. Sus, mon fils, sus, mon cher, qu'il y a? c'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, ID. *l'Av.* IV, 3. ‖ **4°** On le joint, dans le style d'affaires, à plusieurs mots pour en référer à quelqu'un ou quelque chose dont il a été question précédemment : susallégué, susdaté, susdonné, susindiqué, susmentionné, susrapporté, susrelaté, susvisé, etc.

— REM. 1. L'Académie dit que sus est une préposition, *Dict.* 1835, et elle donne pour exemple un complément. ‖ 2. On trouve dans Saint-Simon à sus de son contre; mais le texte est-il bien correct? L'Espagne ne pouvait pas tout retomber à sus [contre eux] en plein, ST-SIM. 68, 72.

— HIST. XIe s. Qu'elle Deu raneist [qu'elle reine Dieu], cil maent [demeure] sus en cest, *Eneas*, 11 a. Isabelle se serra sus, *Ch. de Rol.* CLIII. ‖ XIIe s. Sus, va, jutié, va, chançon; si t'en croie [que madame l'en croie] Que je mien sois [vais] servir nostre Seigneur, *Conci.* XXII. Saisne lui corrent sus par vertu et par ire, *Sax.* X. ‖ XIIIe s. Là me souvent [souvient] des gens de nostre pais, qui ne sont pas menuoge à esciencient, Que j'ai chanté des dames iaudient, grasses, *Romancero*, p. 89. A Montlucon [gîte] [je] le trouvai sus au vespre, *Berte*, XCVII. Il prirent n'est pas sus la loi, mès la loi est sus le prince, *Liv. de jost.* 6. Et il revint tout effraé, et me dit : Sire, or sus, or sus, que vous [vous] vos sauvez, *Joinv.* 230. [XIVe s. Puis ça, puis là, Et sus et jus, Se plus en plus Tout virnt et va, cil bon, *Chanson*, 84. Oncques de cette imagination [le projet de corrompre le capitaine de Calais] le dit messire Geffroi ne put issir, mais proerda sus et envoya secretement et couvertement devers cil Armery, *Froiss.* I, 1, 226. Pour gaigner et conduyre le duc de Bourgoyne à mettre sus une armee en son pays, COMM. I, 2. [Charles VIII] avoit mis sus une audience publique, où il escoutoit tout le monde et par especial les pauures in. VIII, 18. ‖ XVIe s. Sus, enfans, dites vous deliberez d'y venir avecques moy? RAB. *Garg.* II, 32. Ils se sont mis sus, l'espee au poing, MONT. I, 256. Estoient-ils son ennemy moyen de se remettre sus, ID. I, 304.

— ETYM. Lat. *susum*, et portug. *sus*; espagn. et ital. *suso*; du lat. *sursum*, en haut.

‖ **SUSBANDE** (su-band'), *s. f.* Terme d'artillerie. Dans les affûts, pièce de fer qui embrasse la partie supérieure du tourillon d'une bouche à feu; elle est reliée au flasque par des chevilles et des clavettes. ‖ Dans le trapu-ladle entreuil, c'est une pièce de fer qui embrasse et maintient le treuil.

‖ **SUSBEC** (su-bèk), *s. m.* Terme de fauconnerie. Espèce de jutoir qui attaque les oiseaux.

— ETYM. *Sus*, et *bec*.

‖ **SUSCARPIEN, ENNE** (sus'kar-piin, piè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sur le carpe.

SUSCEPTIBILITÉ (su-sè-pti-bi-li-té), *s. f.* ‖ **1°** Terme de médecine. Disposition à ressentir les influences, à contracter des maladies. ‖ **2°** Terme de physique. Capacité de recevoir. La susceptibilité des contractures. ‖ **3°** Exaltation de la sensibilité physique et morale qui l'on observe particulièrement dans les affections nerveuses. ‖ **4°** Disposition à se choquer trop aisément. Blesser, mena-

per la susceptibilité de quelqu'un. Vous êtes d'une susceptibilité ridicule, GERLIS, *Vieill. du chât.* I, 10, p. 447, dans POUGENS.

— ETYM. *Susceptible*.

SUSCEPTIBLE (su-sè-pti-bl'), *adj.* ‖ **1°** Qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications. Enfin votre esprit paraît trop susceptible De l'appréhension d'une chose impossible, TASTAIN, *Panthée*, IV, 1. Les ordres de Breuil arrivèrent dans ces conjonctures, et enflammèrent aisément la bile de la reine, qui était naturellement susceptible d'un grand feu, RETZ, *Mém.* I, II, p. 284, dans POUGENS. Mon fils, dit le docteur, il n'est point de partie Susceptible de tant de mauvaise qualité, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine [que les lois ne sont bonnes que parce qu'elles sont établies], PASC. *Pens.* VI, 40, éd. HAVET. C'est un vice de l'esprit humain, non-seulement d'être susceptible des impressions étrangères, mais encore de s'embarrasser dans ses propres imaginations, ROSS. *Sermons, justice*, 2. M. Leibnitz avait tiré ce fruit de sa grande lecture, qu'il en avait l'esprit plus exercé à recevoir toutes sortes d'idées, plus susceptible de toutes les formes, plus accessible à ce qui lui était nouveau et même opposé, VOLTER. *Leibnitz.* II, 7. Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui ne paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 87. Nous sommes susceptibles d'amitié, de justice, d'humanité, VAUVEN. *Mor. carac.* 1. Les parties susceptibles de figure, de mouvement et de repos, P'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1776. C'est en combinant tous ces moyens qu'il sera facile de donner à chaque département une égalité susceptible de la même administration et, dans l'assemblée nationale, une représentation d'opinions, MIRAB. *Collect.* I, n, p. 188. Deux aprents.... susceptibles d'ailleurs de beaucoup augmenter en valeur ou en étendue, P. L. COUR. *Gaz. du village*, II, 82. Nous sommes susceptibles d'une susceptibilité douceurs sens, d'interprétations différentes, il est possible de lui donner plusieurs sens, des interprétations différentes. ‖ **2°** Terme de service sanitaire. Marchandises susceptibles, demi-susceptibles, non susceptibles, marchandises qui peuvent plus ou moins ou ne peuvent pas transmettre les maladies contagieuses. ‖ **3°** Absolument. Facile à offenser. Un esprit, un caractère susceptible. Avec de la douceur et une grande facilité de caractère, le baron était extrêmement susceptible, GERLIS, *Vieux timid.* I, III, p. 28, dans POUGENS. Ma tante est orgueilleuse et susceptible comme tous les diables, ce me semble, *Femme de 40 ans*, II.

— REM. 1. Il ne faut pas confondre susceptible et capable. On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir, on est capable de faire ou de faire. Un édifice est susceptible de réparations; un architecte est seul capable de les concevoir telles qu'il faut. Ce colonel serait bien capable d'être général; mais les lois militaires ne le rendent pas encore susceptible de cet avancement, ‖ 2. L'ancienne édition des Mémoires de d'Aubigné porte : Remarquez sur cela, mes enfans, de quoi sont susceptibles les grands, voire les plus graués et les meilleurs. Mais l'édition de Lalange (Paris, 1846), faite sur le manuscrit, porte, p. 47 : De quoy eschappent les grands et voire les meilleurs.

— ETYM. Lat. *susceptibilis*, de *susceptum*, supin de *suscipere*, recevoir (voy. SUSCEPTION).

SUSCEPTION (su-sèp-psion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de recevoir en soi. Le corps organisé se nourrit par les parties des aliments qui lui sont analogues; il se développe par la susception intime des parties organiques qui lui conviennent, ORFIL. *Rev. anim.* ch. 3. Ce qui prouve que le développement ne peut pas se faire par la seule addition aux surfaces, et qu'au contraire il s'opère par une susception intime, ID. *Animaux. Nutrition.* ‖ **2°** Ancien terme de géologie. Mode de formation des couches par cristallisation ou par effroidissement, opposé au mode de formation par succession. Le globe terrestre, ou au moins son enveloppe, s'est formé par susception de couches semblables et homogènes, universelles et concentriques.... en même temps que la croûte terrestre s'augmentait par succession, elle augmentait aussi par la succession des couches schisteuses, qui se déposaient à la surface, BERTRAND, *J. de physique*, t. XLII, p. 430. ‖ **3°** Action de prendre les ordres sacrés. La susception des ordres ‖ **4°** Il se dit aussi de deux ordres

Digitized by Google

l'Eglise catholique. La susception de la Sainte Croix. La susception de la Sainte Couronne.

— ETYM. Lat. *susceptionem*, de *susceptum*, sup. de *suscipere*, de *sunum*, en haut, et *capere*, prendre.

† **SUSCITATEUR** (su-si-ta-teur), *s. m.* Celui qui suscite.

— HIST. XVIe S. Suscitateur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *suscitatorem*, de *suscitare*, susciter.

SUSCITATION (su-si-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Suggestion, instigation.

— HIST. XVIe S. Le peuple, à la suscitation de ses malveillans liez malveillants qui en vouloient à Thémistocle, envoya gens pour le saisir au corps, AMYOT, *Them.* 45. Lorsque le roy, à la suscitation de nostre dit qui lui en avoit fait escrire par le pape, prit lui-mesme mousnier d'Andelot, *Sal. Mén. Disc. de d'Aubray.*

— ETYM. Lat. *suscitationem*, de *suscitare*, susciter.

SUSCITÉ, ÉE (su-si-té, tée), *part. passé* de SUSCITER. Comment pourroit-ils entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscitez et envoyez pour les instruire? BOURDAL. *Dim. de la Nativité. Dominic.* t. 1, p. 418. La persécution suscitée aux chrétiens dans les îles japonnaises, *Anal. de Bayle*, t. 1, p. 37.

† **SUSCITEMENT** (su-si-te-man), *s. m.* Action de susciter.

— HIST. XIIIe S. Teneus done pour vray fondement De Jhesu-Crist le naiscement, Le baptesme, la passion, Le descens, le suscitement [résurrection], DE MERMET, *Tr.* 44.

SUSCITER (su-si-té), *v. a.* || 1° Faire naître, faire paraître dans un certain temps, en parlant des hommes extraordinaires que Dieu pousse. Il est temps que Dieu suscite des disciples au docteur de la grâce, PASC. *Prov.* II. L'impiété s'augmente, et Dieu suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors, c'est Nabuchodonosor, ROSS. *Hist.* II, 4. L'expérience nous apprend encore que Dieu suscite de temps en temps des hommes forts et qu'il élève au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, FÉLON. *Nom de Mont.* Ces hommes célèbres par leurs malheurs que Dieu suscite dans les besoins de son Eglise, MASS. *Carême. Mélange.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Dans le temps de ces royaumes, le bien du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, SACI, *Bible, Daniel*, II, 44. Ils [les hommes pieux qui s'irritent contre les obstacles à la piété] feront rendre service à Dieu par cet esprit contre les empêchements, comme si c'était une autre puissance qui suscitât leur piété et une autre qui donnât vigueur à leur zèle, BOSS. *Hist. Var.* 11. 3. *Hist. Lett. à M. Perier*, 1681. Dieu suscita le bras du puissant Saladin, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || En termes de l'Ecriture, susciter ligne à son frère, faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve; ce qui était d'usage chez les Juifs. Le devoir du mari était de susciter un point d'autre que le frère de son mari, qui la prendrait pour femme et susciterait des enfants à son frère, SACI, *Bible, Deutéron.* XXV, 5. || 2° En un sens défavorable, faire naître en quelque manière, troubler, accabler. Va, dangereux ami que l'enfer me suscite, Ton damnable artifice en vain me sollicite, CORN. *Théod.* V, 3. *Malheur* [et depuis], nous et méchant.... au lieu de recourir à Dieu qui lui suscitait ces ennemis pour le punir, BOSS. *Hist.* I, 7. Les prières ordinaires, par lesquelles nous avons vu qu'il [Luther] savait si bien animer le monde, et susciter des exécuteurs à ses prophéties, IB. *Var.* XI, 11. En profession de prêcher le sang de Jésus-Christ, et en le suscitant contre nous, BOURDAL. *Exhort. sur le Jugem. du peuple contre J. C.* t. II, p. 58. *Molière* eut des ennemis cruels, surtout des mauvais auteurs du temps, pousse-critecteurs et leurs cabales : ils suscitèrent contre lui les dévots, VOLT. *Vie de Molière*. Diderot me suscita quelque traverse, J. ROUSS. *Confess.* IX. Les ennemis de Périclès l'accusèrent de l'avoir suscitée [la guerre du Péloponnèse], BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 3, sect. 3. Qu'on dit à peu près dans le même sens : Sa gloire, son mérite lui a suscité bien des envieux, etc.

— HIST. XIIIe S. .... par Dieu, le fil Marie, Qui suscita le mort en Betanie, *Roman de C.* 207, || XIIIe S. Après nous les envient giter Les pierres, MOUS, Druciliien et Perrin! Par nos lignaus suscitera, *le Roar*, 17848. || 3° Il commença à susciter matière de guerre suscitter, BERCHEURE, f° 44. || XVIe S. Je susciterai sur mes brebis un pasteur, ESAYE. mon serviteur David, CALV. *Instit.* 254. Ses amis allerent enhertant et suscitant le peuple assistant de crune à ce qu'il avoit dit, AMYOT, *Solon*, 11. Valerius remontra qu'il seroit trop dangereux de donner occasion et moyen de susciter quelque nouveleté à une tourbe de peuple pauvre, m. *Public.* 3. Susciter à quelqu'un des procès et des querelles, m. *Thém.* 8. Ennus, celuy qui suscita le premier la guerre des serfs en la Sicile... m. *Sylla*, 74. Pedilius ayant esté suscité par Caton pour luy demander [à Scipion] compte de l'argent... MONT. II, 47.

— ETYM. Provenç. et espagn. *suscitar* ; ital. *suscitare* ; du lat. *suscitare*, de *sunum*, en haut, et *citare*, appeler (voy. CITER).

† **SUS-OCCIPITAL, E, AUX** (sus'-ke-ksi-pi-tal, ti-tô'), *adj.* Qui est contre ou au-dessus du occyx (voy. OCCIPITAL).

— ETYM. Lat. *sus*, en haut, et OCCIPITAL.

† **SUS-OCCIPITO-SACRO-COCCYGIEN, NE** (sus'-ke-ksi-pi-tô-sa-kro-kok-si-jin, jè-n'), *adj.* Qui est contre ou au-dessus du occyx (voy. OCCIPITO-SACRO-COCCYGIEN).

— ETYM. Lat. *sus*, en haut, OCCIPITO-SACRO-COCCYGIEN.

SUSCRIPTEUR (su-skri-pteur; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Adresse écrite sur le pli extérieur d'une lettre. Mettre la suscription à une lettre. La suscription était : à monsieur un tel, de l'Institut. || Terme de diplomatique. Formule qui termine un mandat.

— HIST. XVIe S. Si escripvit une lettre [Philippe d'Alsevelde], et luy bailla la suscription : à très-nobles et discrets soigneurs.... PROISS. II, II, 176. || XVIe S. Ses trophées mesmes qui sont encore en nostre pais sont encore suscription : Lucius Cornelius Sylla Epaphroditus, AMYOT, *Sylla*, 6o. Heut bien la hardiesse de mettre en la suscription d'une missive qu'il luy escrivoit : Mercedrates le Jupiter au roy Agesilaus, AMYOT, *Ages.* 34.

— ETYM. Lat. *superscriptionem*, de *super*, sur, et *scribere*, écrire.

† **SUSDÉNOMMÉ, ÉE** (sus'-dé-no-mé, mée), *adj.* Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT, ITE (su-di, di-t', ou sus'-di, di-t'), *adj.* Dit ci-dessus, ci-dessus nommé. Hercule susdit, duc de Montbazon, grand veneur, gouverneur de Paris, SAINT-S. 57, 211. Item le susdit maître, en ce susdit mestal, DU CANGE, *Appel.* 34.

— ETYM. Lat. *supersctiptionem*, de *super*, sur, et *scribere*, écrire.

† **SUSDÉNOMMÉ, ÉE** (sus'-dé-no-mé, mée), *adj.* Qui a été nommé plus haut.

SUSDIT, ITE (su-di, di-t', ou sus'-di, di-t'), *adj.* Dit ci-dessus, ci-dessus nommé. Hercule susdit, duc de Montbazon, grand veneur, gouverneur de Paris, SAINT-S. 57, 211. Item le susdit maître, en ce susdit mestal, DU CANGE, *Appel.* 34. Le susdit Frontin que... DESTOUCH. *Irrésolu*, I, 7. || Substantivement. En parlant des personnes, le susdit, la susdite.

— ETYM. SUS, en haut, et *dit*, dire.

† **SUS-DOMINANTE** (sus'-do-mi-nan-t'), *s. f.* Terme de musique. La sixième note du ton; elle comprend trois degrés : la sus-dominante mineure, la sus-dominante majeure, et la sus-dominante augmentée.

† **SUS-ÉPINEUX, EUSE**, *adj.* VOY. SUS-ÉPINEUX.

† **SUS-HÉPATIQUES** (sus'-é-pa-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus du foie. || Veines sus-hépatiques, les veines propres du foie; elles s'ouvrent dans la veine cave inférieure.

† **SUS-HYOÏDIEN, ENNE** (su-si-o-i-di-in, è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus de l'os hyoïde.

† **SUSIEN** (su-zi-in), *s. m.* Langue de toutes les inscriptions de Suse et du pays d'Elam, qui se rattache à la famille touranienne.

† **SUS-JACENT, E, TE** (sus-ja-san, san-t'), *adj.* Terme de géologie. Formations sus-jacentes, non-seulement celles postérieures, parce que non-seulement elles postérieures aux autres roches, mais encore les surmontent.

† **SUS-MAXILLAIRE** (sus'-ma-ksil-lè-r'), *adj.* Qui est situé à la mâchoire supérieure. || Os sus-maxillaire, ou, substantivement, le sus-maxillaire, l'os de la mâchoire supérieure.

— ETYM. SUS, en haut, et MAXILLAIRE.

† **SUS-MAXILLO-LABIAL, ALE** (sus'-ma-ksil-lo-la-bi-al, è-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit du muscle propre de la lèvre supérieure.

† **SUS-MAXILLO-NASAL, ALE** (sus'-ma-ksil-lo-na-zal, za-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit du muscle transverse du nez.

† **SUSMENTONNIER, ÈRE** (sus'-man-to-nié, nè-r'), *adj.* Qui est mentionné plus haut, ci-dessus. L'acte susmentionné. La lettre susmentionnée.

† **SUS-MÉTATARSIEN, ENNE** (sus'-mé-ta-tar-siin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit d'un muscle aplati, prenant son origine à la surface de l'os sus-nasal.

† **SUS-NASEAU** (sus'-na-zô), *s. m.* Terme de vétérinaire. La partie qui est au-dessus des naseaux.

† **SUSNOMMÉ, ÉE** (sus'-no-mé, mée), *adj.* Qui est nommé ci-dessus, qui a été déjà nommé. Le tuteur susnommé. Les parties susnommées.

† **SUS-ORBITAIRE** (su-zor-bi-tè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé au-dessus de l'orbite. || Trou sus-orbitaire, nom donné à un trou, ou à une échancrure complétée par un ligament que présente l'arcade orbitaire à son tiers interne.

SUSPECT, ECTE (sus-pè, pèk-t'), la prononciation est mal établie au masculin; Chiffet, *Gramm.* p. 208, recommande de ne faire entendre ni le *c* ni le *t*, et de prononcer comme devant; c'est la meilleure prononciation; mais d'autres font entendre le *c* et le *t*, d'autres le *c* seulement; au pluriel, su-spè. || Et ne fit : su-spè. || Jours suiti], *adj.* || 1° Qui est soupçonné, qui qui mérite de l'être, en parlant des personnes. Quoi! vous suis-je suspect de quelque perfidie? CORN. *Cinna*, IV, 6. Cléopatre : Quoi! vous me soupçonnez? — Rodogune : Quoi! je vous suis suspecte? ID. *Rodog.* V, 4. Ils durent que, si vous n'êtes pas véritables en un article, vous êtes suspects en tous, PASC. *Prov.* IV. Deux fois le cardinal [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais il y voulait revenir trop tôt; M. le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect, BOSS. *Is Tellier*. Il me rendit suspect un autre jeune homme que j'aimais aussi, RÉV. *Tél. au* II Louis XIV. Pendoutait ses ennemis, et ses amis lui étaient suspects, BOILEAU, *Œuvr.* t. II, p. 228. || Un suspect, une personne soupçonnée (1793). Lorsque Chamette arriva au Luxembourg.... un prisonnier lui dit en s'inclinant : Philosophe Anaxagoras, je suis suspect, tu es suspect, nous sommes suspects, THERS, *Révol.* ch. IV. Les gardes des suspects, lui pour arrêter les personnes soupçonnées (en 1793). || 2° Il se dit, dans un sens analogue, des choses. Quand un homme sur lequel le droit de nuit habite, ses ennemis prétendent qu'il cherche à nous trahir : Toute son amitié nous doit être suspecte, CORN. *Poly.* V, 1. Il n'est moi suspect; je crains que tout ne soit suspect, BAC. *Brit.* V, 1. Télémaque.... entendait ces louanges qui n'étaient point suspectes de flatterie, FÉN. *Tél.* XVII. || 3° A qui on ne peut se fier. Lisant de Gilbert la science suspecte, BOIL. *Art p.* IV. N'a-t-il pas le plus grand tort de blâmer sigrement les voyageurs et les naturalistes qui ont pu avancer quelques faits suspects, puisque lui-même en donne beaucoup qui sont plus que suspects? BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuvr.* I, 21, 327. || 4° Affaire suspecte, affaire où il y a quelque métier, quelque malversation, quelque dolosmeur. S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il l'est encore davantage de s'y trouver en présence d'un grand, LA BRUY. IX. || 5° Lieu, pays suspect de contagion, ou, absolument, pays suspect, lieu qu'on croit infecté d'une contagion. || On dit d'un cheval est suspect, quand on croit qu'il est atteint d'une maladie contagieuse, entre autres de la morve, parce qu'il présente quelques-uns des symptômes de cette affection.

— HIST. XIIe S. Encore li fust il sopis 'bien qu'il lui fût suspect], si le crut, *Machab.* II, 4. || XIIIe S. Por ce qu'il ne fust suspis, il fist venir sa femme à lui aucunefoiz, ensi com devant, DU CANGE, *suspicionem*. || XIVe S. Licinius disoit que telle manière de peuple estoit toujours haïssable et suspecte, BERCHEURE, f° 104. || XVIe S. Et multipliérent tant ces paroles et la requeste que il avoit faite que la commandeur d'Angleterre s'en coulourast un mal sur lui et le tinrent pour suspect, PROISS. II, II, 45. || XVIe S. Il ne sut si bien guetter qu'elle ne parlast encore à celui qu'elle savoit estre en un lieu fort obscur et suspect, MARG. *Nouv.* XIV. Le voulant rendre suspect, et le prevenir par ceste calumnieuse presumption, AMYOT, *Lyc.* 8. J'avois encore toujours la fortune suspecte, CORBIN, t. 1, p. 10. *Pr. Ém.* 81. Il doit alterrir les parens et amis du malade que la playe est suspecte et très-difficile à guerir, PARÉ, VII, 4. Les loiunes estrangères, ou à raison de leur peu de temps pour suspectes à coulx qui s'en servent, MONT. I, 291.

— ETYM. Wallon. *suspek*; prov. *suspect*; esp. *suspecto*; portug. *suspeito*; ital. *sospetto*; du lat. *suspectus*, de *suspicere*, proprement regarder en haut, de *sunum*, en haut, et *specere*, regarder.

SUSPECTÉ, ÉE (su-spè-kté, kée), *part. passé* de suspecter. Suspecté, mais innocent.

SUSPECTER (su-spè-kté), *v. a.* Tenir pour suspect. On l'avait suspecté d'hérésie. Suspecter la fidélité d'un domestique.

— REM. Suspecter pour dire soupçonner est un

Digitized by Google

lerme de palais. Nos modernes s'en servent communément et feroient suspecter, ne croyant pas que soupponner signifie la même chose, PEZRONTAINES.

— HIST. XIIe S. Cum ses princes virent le curre [char] le roi Gradaf, suscherent que là deur faut li reis de Israel, *Rois*, 232.

— ETYM. *Suspect*; prov. et esp. *soupcher*; catal. *suspitar*; portug. *soupeitar*; ital. *sospettare*.

SUSPENDRE [su-spun-dr], v. a. || se conjugue comme pendre. || 1° Mettre, soutenir en l'air de manière qu'il pende. On lui lia les pieds, on vous le suspendit, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Ces boucliers, ces devises, ces armes qu'on suspendoit dans la bise, VOLT. *Taureau blanc*, *Epît.* On le suspendait [les prote-dants sur la place de l'Estrapade] au bout d'une longue poutre, posée sur une poutre au-dessus d'un puteau de trois pieds de haut et on les faisait descendre à plusieurs reprises sur un large bûcher enflammé, IB. *Hist. Parl.* XIX. Au moindre traces qui surrient, on le suspend [l'enfant en nourrice] à un clou comme un paquet de hardes, J. J. ROUSS. *Em.* I. || On suspend au chevalet, c'est-à-dire on le hausse en l'air, dans certaines opérations, quelquefois pour le ferrer, quelquefois aussi dans certaines maladies, pour l'empêcher de rester couché, *Cf.* FIG. Interrompre, discontinuer, remettre. Elle [l'imagination] fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir, PASC. *Pens.* III, 6. Il [le ciel] semblait suspendre en faveur de la pièce de la reine la vengeance qu'il méditait, ROUS. *Reine d'Anglet.* Une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de ses victoires, FLÉCH. *Turenne*. Des qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, RAC. *Iphig.* I, 1. Votre absence va ces lieux suspend toute la joie, IB. *Esth.* III, 3. Vos filles, c'est assez; suspendez vos cantiques, IB. *Ath.* II, 4. Donc, mes frères, vous que ce discours regarde, et qui vivez dans des habitudes de crime, que le devoir paseil n'a fait jusqu'ici que suspendre pour un moment, MASS. *Carême*, sur la *Communion*. Molière, n'ayant suspendu son chef-d'œuvre du Misanthrope, le rendit quelque temps après au public, accompagné du Médecin malgré lui, VOLT. *Vie de Molière*. Méchants, n'espérez vos impiétés, CELN. le *Jugem. dern.* Elle [Marie d'Anjou] suspendit le payement de ses officiers pour le joyeux voyage de monsieur saint Jacques en Galice, IN CIDS, *Œuvr.* I, 2, p. 18. Nouvelle et subite douleur de toute la nature l'invite au repos: un calme délicieux suspend ses sens: si paupière s'appesantit, ses idées fuient, échappent, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Traité sent.* III, 7. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 41. Il paraît un arrêt du conseil qui défend du 18 août 1749, par lequel le roi suspendait le privilége exclusif de la compagnie des Indes, IB. IV, 26. Ces [mots] ne sont point indifférents dont disait-il hébétés, Vieux récits, dont le charme innocent les bannait. Abrégé la visite et suspend les fonctions, BESLLE, *Journ.* 1, 1. Interrompre le travail, des travaux, interrompre son travail, des travaux. || Suspendre ses payements, se dit d'un maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, I, m, p. 293. On doit faire ici ce que les hommes sages font, en hésitant de toutes les histoires anciennes et même modernes : suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Part. Pol. Encyclopédique*. L'homme éclairé suspend son jugement, attendu, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, I, m, p. 293. On doit faire ici ce que les hommes sages font, en hésitant de toutes les histoires anciennes et même modernes : suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Part. Pol. Encyclopédique*. L'homme éclairé suspend jeûne et la censure, GINOUST, *Mor.* II, 4.

2° Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. A la suite des troubles la constitution fut suspendue. La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent et suspendre l'exercice, BARTHEL. LOUIS, *Journal*, 1er. II, sect. I, 4. Arrêter pour quelque temps, les troupes ont suspendu leur marche. Une bonne administration ne se sens, comparties mois, suspendu l'homicide, en marque le repos, BOSC, *Ép.* I, 5. Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui faire le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune : suspendre un prêtre de ses fonctions. || 3° Tenir en suspens, attendu. On demeura surpris : Cela suspendit les esprits, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || Tenir en musique. Faire une suspension. On ne peut guère pas se rassonnablement d'unaccord à l'autre, sans trouver une note qu'on peut suspendre et résoudre, *entrer*, *Math. pour rel.* 15. || 4° Se suspendre, v. *refl.* Se tenir suspendu. Il [le fourmilier] monte sur les arbres, et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue, *Myr. Quadrup.* I, 11, p. 56. || 5° Être interrompu. En vérité, lorsqu'il n'arrive de penser que je sens dans le souvenir de ces deux personnes, que ce moment toutes mes peines se suspendent, VOLT. *Lett.* 51.

— HIST. XIIe S. Tex merite [tels récompense] a un chef des leur Qui feint est e traïtor, Et pure asuez, qu'en le sepent à hautes forches mult servent, RENOUN, II, 8588. Quant l'arcevesque sout et ben li fut mandé Qui bien avez ereut li trei qu'au tant l'unt guerredé, Le brief à l'apostolie baille un vastet à pié, U eil tres preiat erent suspendu e lacié, *Th. le mart.* 124, 8 rev°. Especialement en fievre l'usage dutrancle [liberalyse] soit suspendu, IN DE MONDEVILLE, I° 87, recto. || XVe S. Au moins estoit ce tenu les gens en crainte, et par especial ses officiers, dont aucuns avoit suspendus pour pillerie, COMM. VIII, 18. || XVIe S. Il se faisoit porter dedans un petit lict suspendu bien près de terre, AMYOT, *Pyrr.* 52. Suspendre, v. a. Dans l'Hespagne, seront les Romains suspendus en grande crainte, IN. *Pomp.* 25. Et mettoient leurs roys en justice, et les suspendoient, *Id.* *Fig.* Interrompre, discontinuer, remettre. Elle [l'imagination] fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir, PASC. *Pens.* III, 6. Il [le ciel] semblait suspendre en faveur de la pièce de la reine la vengeance qu'il méditait, ROUS. *Reine d'Anglet.* Une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de ses victoires, FLÉCH. *Turenne*. Des qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, RAC. *Iphig.* I, 1. Votre absence va ces lieux suspend toute la joie, IB. *Esth.* III, 3. Vos filles, c'est assez; suspendez vos cantiques, IB. *Ath.* II, 4. Donc, mes frères, vous que ce discours regarde, et qui vivez dans des habitudes de crime, que le devoir paseil n'a fait jusqu'ici que suspendre pour un moment, MASS. *Carême*, sur la *Communion*. Molière, ayant suspendu son chef-d'œuvre du Misanthrope, le rendit quelque temps après au public, accompagné du Médecin malgré lui, VOLT. *Vie de Molière*. Méchants, n'espérez vos impiétés, CELN. le *Jugem. dern.* Elle [Marie d'Anjou] suspendit le payement de ses officiers pour le joyeux voyage de monsieur saint Jacques en Galice, IN CIDS, *Œuvr.* I, 2, p. 18. Nouvelle et subite douleur de toute la nature l'invite au repos: un calme délicieux suspend ses sens: si paupière s'appesantit, ses idées fuient, échappent, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Traité sent.* III, 7. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 41. Il paraît un arrêt du conseil qui défend du 18 août 1749, par lequel le roi suspendait le privilége exclusif de la compagnie des Indes, IB. IV, 26. Ces [mots] ne sont point indifférents dont disait-il hébétés, Vieux récits, dont le charme innocent les bannait. Abrégé la visite et suspend les fonctions, BESLLE, *Journ.* 1, 1. Interrompre le travail, des travaux, interrompre son travail, des travaux. || Suspendre ses payements, se dit d'un maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, I, m, p. 293. On doit faire ici ce que les hommes sages font, en hésitant de toutes les histoires anciennes et même modernes : suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Part. Pol. Encyclopédique*. L'homme éclairé suspend jeûne et la censure, GINOUST, *Mor.* II, 4.

2° Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. A la suite des troubles la constitution fut suspendue. La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent et suspendre l'exercice, BARTHEL. LOUIS, *Journal*, 1er. II, sect. I, 4. Arrêter pour quelque temps, les troupes ont suspendu leur marche. Une bonne administration ne se sens, comparties mois, suspendu l'homicide, en marque le repos, BOSC, *Ép.* I, 5. Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui faire le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune : suspendre un prêtre de ses fonctions. || 3° Tenir en suspens, attendu. On demeura surpris : Cela suspendit les esprits, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || Tenir en musique. Faire une suspension. On ne peut guère pas se rassonnablement d'unaccord à l'autre, sans trouver une note qu'on peut suspendre et résoudre, *entrer*, *Math. pour rel.* 15. || 4° Se suspendre, v. *refl.* Se tenir suspendu. Il [le fourmilier] monte sur les arbres, et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue, *Myr. Quadrup.* I, 11, p. 56. || 5° Être interrompu. En vérité, lorsqu'il n'arrive de penser que je sens dans le souvenir de ces deux personnes, que ce moment toutes mes peines se suspendent, VOLT. *Lett.* 51.

— HIST. XIIe S. Tex merite [tels récompense] a un chef des leur Qui feint est e traïtor, Et pure asuez, qu'en le sepent à hautes forches mult servent, RENOUN, II, 8588. Quant l'arcevesque sout et ben li fut mandé Qui bien avez ereut li trei qu'au tant l'unt guerredé, Le brief à l'apostolie baille un vastet à pié, U eil tres preiat erent suspendu e lacié, *Th. le mart.* 124, 8 rev°. Especialement en fievre l'usage dutrancle [liberalyse] soit suspendu, IN DE MONDEVILLE, I° 87, recto. || XVe S. Au moins estoit ce tenu les gens en crainte, et par especial ses officiers, dont aucuns avoit suspendus pour pillerie, COMM. VIII, 18. || XVIe S. Il se faisoit porter dedans un petit lict suspendu bien près de terre, AMYOT, *Pyrr.* 52. Suspendre, v. a. Dans l'Hespagne, seront les Romains suspendus en grande crainte, IN. *Pomp.* 25. Et mettoient leurs roys en justice, et les suspendoient, *Id.* *Fig.* Interrompre, discontinuer, remettre. Elle [l'imagination] fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir, PASC. *Pens.* III, 6. Il [le ciel] semblait suspendre en faveur de la pièce de la reine la vengeance qu'il méditait, ROUS. *Reine d'Anglet.* Une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de ses victoires, FLÉCH. *Turenne*. Des qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, RAC. *Iphig.* I, 1. Votre absence va ces lieux suspend toute la joie, IB. *Esth.* III, 3. Vos filles, c'est assez; suspendez vos cantiques, IB. *Ath.* II, 4. Donc, mes frères, vous que ce discours regarde, et qui vivez dans des habitudes de crime, que le devoir paseil n'a fait jusqu'ici que suspendre pour un moment, MASS. *Carême*, sur la *Communion*. Molière, ayant suspendu son chef-d'œuvre du Misanthrope, le rendit quelque temps après au public, accompagné du Médecin malgré lui, VOLT. *Vie de Molière*. Méchants, n'espérez vos impiétés, CELN. le *Jugem. dern.* Elle [Marie d'Anjou] suspendit le payement de ses officiers pour le joyeux voyage de monsieur saint Jacques en Galice, IN CIDS, *Œuvr.* I, 2, p. 18. Nouvelle et subite douleur de toute la nature l'invite au repos: un calme délicieux suspend ses sens: si paupière s'appesantit, ses idées fuient, échappent, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Traité sent.* III, 7. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 41. Il paraît un arrêt du conseil qui défend du 18 août 1749, par lequel le roi suspendait le privilége exclusif de la compagnie des Indes, IB. IV, 26. Ces [mots] ne sont point indifférents dont disait-il hébétés, Vieux récits, dont le charme innocent les bannait. Abrégé la visite et suspend les fonctions, BESLLE, *Journ.* 1, 1. Interrompre le travail, des travaux, interrompre son travail, des travaux. || Suspendre ses payements, se dit d'un maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, I, m, p. 293. On doit faire ici ce que les hommes sages font, en hésitant de toutes les histoires anciennes et même modernes : suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Part. Pol. Encyclopédique*. L'homme éclairé suspend jeûne et la censure, GINOUST, *Mor.* II, 4.

2° Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. A la suite des troubles la constitution fut suspendue. La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent et suspendre l'exercice, BARTHEL. LOUIS, *Journal*, 1er. II, sect. I, 4. Arrêter pour quelque temps, les troupes ont suspendu leur marche. Une bonne administration ne se sens, comparties mois, suspendu l'homicide, en marque le repos, BOSC, *Ép.* I, 5. Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui faire le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune : suspendre un prêtre de ses fonctions. || 3° Tenir en suspens, attendu. On demeura surpris : Cela suspendit les esprits, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || Tenir en musique. Faire une suspension. On ne peut guère pas se rassonnablement d'unaccord à l'autre,

Digitized by Google

Hist. litt. de la Fr. t. XXIV, p. 55, 2° Etat d'un ecclésiastique suspens. Un prêtre qui dit la messe pendant sa suspense devient irrégulier. || 3° Anéantissement, charte de suspense, charte royale par laquelle tout procès intenté à une personne absente pour le service ou par les ordres du prince demeurait en surséance jusqu'à son retour.

— HIST. XVIe s. Du faisable naissit promesse et du difficile suspense, G. CHASTELLAIN, *Eloge du bon duc Philippe.*

— ETYM. *Suspens.*

SUSPENSEUR (su-span-seur), *adj.* m. Terme d'anatomie. Qui tient suspendu. Ligaments suspenseurs.

— HIST. XVIe S. Deux cremasters ou suspenseurs des testicules, PARÉ, IV, 2.

— ETYM. *Suspenser*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSIF, IVE (su-span-sif, si-v'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui suspend, qui empêche d'aller en avant, de continuer. L'église a toujours approuvé que ses enfants en usassent [de l'appel au plus proche comme] comme suspensif, ST-SIM. 459, 210. L'obligation contractée sous une condition suspensive est celle qui dépend, ou d'un événement futur et incertain, ou d'un événement actuellement arrivé, mais encore inconnu des parties, *Code civ.* art. 1181. || 2° Dans le langage de la politique, veto suspensif, veto qui ajourne la promulgation d'une loi. Il y était stipulé [au instrument de gouvernement].... que le protecteur [Cromwell] aurait le veto suspensif, CHATEAUB. *Sixième, le Protectorat.* || 3° Terme de grammaire. Qui suspend le sens, la fait attendre. Le gentil, étant un cas suspensif, leur fait attendre [aux audituers] toutes les idées que l'on peut avoir des choses leur présenter à la fois, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || Points suspensifs, points mis à la suite les uns des autres quand la tenue est suspendu, inachevé. Si j'en croyais ma colère.... mais il faut céder à vos supplications.

— HIST. XVIe S. Les contractions de Titus Livius sont si tenchées, si breves, si suspensives, et si d'estranges moi, RABELAIS, P. I, XXVe. Toutes appellations ont effect suspensif et devolutif, LOYSEL, 885.

— ETYM. Provenç. *suspensiu*; espagn. *suspensivo*; ital. *suspensivo*; du lat. *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSION (su-span-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de suspendre, état de ce qui est suspendu. Le point de suspension d'un balance. || Manière de suspendre. M. Boulonnois, de l'Académie des sciences, ayant imaginé une suspension dans laquelle l'équipage est en équilibre, ment, DIDER. *Rév.* t. IX, p. 221. || En médecine légale, mort par suspension, mort par la pendaison. || Terme de vétérinaire. La suspension d'un cheval qu'on veut empêcher de rouler, de se coucher. Procédé, pendant certaines maladies des organes locomoteurs, peut être pratiqué à l'aide de différents moyens. Suspension à la Caron, barre fixe. Cette suspension qui permet à un objet de conserver sensiblement sa position par rapport à l'horizon malgré les déplacements du support. || Terme d'horlogerie. Se dit des pièces ou parties par le quelles un régulateur est suspendu. || 2° Terme de chimie. Etat d'une substance tenue dans un liquide sans se précipiter. || 3° Support suspendu, dans lequel on met une lampe, des fleurs. Une belle suspension. Une suspension de bronze doré. Bronze, pendeloque, cristaux, lustres, lampes, feux, suspensions, *Monit.* MNIT. 19 juin 1867, *Annonces.* || 4° Nom donné à un phénomène optique, dans lequel des objets éloignés, situés à l'horizon, paraissent suspendus ou perdus dans l'air, à la différence du mirage où il y a de plus une image renversée; le fait est que dans la suspension la seconde image existe, mais elle est extrêmement aplatie et réduite à une dimension infinimment petite, ce qui empêche de la voir, MOIGNO, *Instit. Mon. science.* 1867, p. 9. || 5° Cessation temporaire. Suspension des poursuites. La suspension du payement d'une rente. La suspension de la fièvre. Une suspension de tout le mouvement de la machine ronde, RÉV. 9 MARS 1872. J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire; je m'étais fait une suspension de toutes choses, ital. *Bussy*, 3 NOV. 1688. Tout ce que lui avait dit Mme du Charmes en mourant, et la douleur de sa mort avaient fait une suspension à ses sentiments qui lui faisait croire qu'ils étaient entièrement effacés, LA FAT. *Princ. d. Clèv.* Œuvr. t. II, p. 83, dans SOUDENS. || En droit commercial, la suspension de payement diffère de la cessation de payement qui constitue la faillite, en ce que la cessation est réelle et générale, tandis que la première n'est qu'accidentelle et temporaire. || 6° Suspension d'armes, cessation momentanée des actes d'hostilité. Comme ils [les Romains] ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, MONTESQ. *Rom.* 6. || 7° Etat d'un homme en suspens, en incertitude. Et les braves pyrrhoniens, en leur ataraxie, sont en suspension perpétuelle, c'est-à-dire dans un état de suspension de désirs entre la vie et la mort, et cette volonté soumise à celle de Dieu, ne sont-ce pas des caractères d'une âme chrétienne? BAÏLE, *Dict. de Bonnetous.* || Terme des mystiques. Suspension des puissances, voy. LEGATURE. || 8° Action d'interdire un fonctionnaire de ses fonctions pour un temps. || 9° Terme de grammaire. Sens interrompu, inachevé. La suspension se marque par une suite de points. || 10° Figure de style qui consiste à tenir les auditeurs en suspens. La suspension, qui consiste à faire attendre une pensée qui surprend, FONTANIER, *Figures*, p. 286. || 11° Terme de musique. Marche d'un accord dans lequel on soutient un ou plusieurs sons de l'accord précédent, avant de passer à ceux qui appartiennent à l'accord actuel. On pourrait dire que la suspension de tel accord sur tel autre, suspension ascendante ou descendante, suspension simple ou double, suspension de tel degré de grave, suspension partant de tel autre degré, CASTIL, *Méth. pour prél.* 18.

— HIST. XIIe S. Mais li rois nel volt pas metre à desfiedtion; mais volt qu'il soit mener à sa maisun; Mais de lui sun mestier li fist suspension, *Th. le mort.* 28. || XVe S. Leur effect [des prohibitions de cour souveraine] est très pareille sursceance et suspension de jugement, MONT. II, 234.

— ETYM. Provenç. *suspensio*; espagn. *suspension*; ital. *suspensione*; du lat. *suspensionem*, de *suspensum*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSOIR ou SUSPENSOIRE (su-span-soi-r'), *s. m.* || 1° Ce qui suspend ou l'air. Il n'était qu'un hochet dont une faction scélérate tonait le suspensoir, BARBIER, *Prières*, II, 27. || 2° Terme de chirurgie. Bandage qui contient le scrotum chez les individus affectés de quelque maladie des organes de la génération. || Suspensoir des mamelles, sorte de soutien-gorge plus analogue au suspensoir du scrotum, et servant à soutenir les mamelles.

— HIST. XVIe S. Les muscles suspensoires des testicules, PARÉ, 9, 8.

— ETYM. Prov. *suspensori*; espagn. *suspensorio*; du lat. *suspensorium*, supin de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSURE (su-span-sur) **SERPENTE** (sur-pan-t'), *s. f.* Terme de marine. Cordage servant à maintenir les basses vergues. || Fausse suspente, cordage servant, en cas de rupture d'une vergue, pour l'aider ou la remplacer momentanément.

SUSPICION (sus-pi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Soupçon, défiance (usité surtout en termes de jurisprudence). En matière criminelle.... la cour de cassation peut.... renvoyer la connaissance d'une affaire d'une cour à une autre.... pour cause de sûreté publique ou de suspicion légitime, *Code d'instr. crim.* art. 542.

— HIST. XIVe S. Suspicion est opinion ne soit pas de cest nombre, ORESME, *Eth.* 473. Ils ont suspicion de mal sus ceuls qui.... in. ib. 127. || XVIe S. Il receût d'en aller hors du pais, pour eviter par son absence la suspicion que l'on pourroit avoir sur luy, AMYOT, *Lyc.* 3. Cestoient [contre Montaigne, dans les guerres civiles] suspicions mesmes d'opinions et non pas de meurs; il n'y a jamais faulte d'apparence, MONT. IV, 203.

— ETYM. Provenç. *suspizo*, *suspicion*; ital. *suspizione*; du lat. *suspectionem*. *Suspicion* est un mot refait sur le latin *suspectionem*, qui, avec l'i bref, avait donné régulièrement *soupçon* (voy. ce mot). A été il y avait une forme assez employée c'était *suspection*; elle vient du lat. *suspectionem*.

† **SUS-PUBIEN** (su-pu-bi-in), *s. m.* Terme de manège. Chanmise de l'épigeon qui passe sur le cou-de-pied.

† **SUSPIRIEUX, EUSE** (su-spi-ri-eu, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la respiration, lorsqu'elle produit le bruit qui constitue le soupir.

— ETYM. Lat. *suspirium*, de *suspirium*, soupir.

† **SUS-PUBIEN, IENNE** (sus'-pu-bin, biè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au dessus du pubis. || Cordons sus-pubiens, les ligaments ronds de la matrice.

† **SUS-PUBIO-FÉMORAL, ALE** (sus'-pu-bi-o-fé-mo-ral, al'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est relatif au pubis et au fémur. Muscle sus-pubio-fémoral.

† **SUSSBELATÉ, ÉE** (sus'-re-la-té, tée), *adj.* Qui est relaté plus haut. L'acte susrelaté. La pièce susrelatée.

† **SUS-SCAPULAIRE** (su-sku-pu-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus de l'omoplate. || Subst. Le sus-scapulaire supérieur, le muscle sus-épineux; le sus-scapulaire inférieur, le muscle sous-épineux.

† **SUSSEVIMENT** (su-sè-le-man), *s. m.* Vice de prononciation, qui consiste à prononcer mal les *s*, c'est-à-dire à les prononcer en mettant la langue entre les dents, au lieu d'en appliquer le bout sur les dents d'en haut.

† **SUSSEYER** (su-sè-ié), *v. n.* Faire des susseyements; être sujet aux susseyements. C'était [les de Villiers] la famille du monde la plus mal organisée pour l'élocution, et c'était une famille où tout le monde parlait toujours : la maman grasseyait en nasillant; le papa susseyait et bégayait; le fils aîné bredouillait, et sa sœur bégayait et susseyait en récurant pour faire la jolie mignonne, les CONSEILLANT, *Sonn. de la vaug. de Crequy*, I, VI, ch. 13.

† **SUS-SPHÉNOÏDAL, ALE** (su-sfé-no-idal, da-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est au-dessus du sphénoïde. || Conduit sus-sphénoïdal, conduit partant de la face supérieure ou interne du sphénoïde et aboutissant dans l'hiatus orbitaire.

† **SUS-TARSIEN, IENNE** (sus'-tar-sin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sur le tarse.

† **SUSTENTATION** (su-stan-ta-sion), *s. f.* Action de soutenir. || Base de sustentation, l'espace compris entre les extrémités des deux pieds pendant la station verticale. || 2° Action de soutenir, de donner des aliments ou des médicaments susceptibles de soutenir les forces d'une manière temporaire ou permanente, à la suite d'un accident et durant une convalescence.

— HIST. XVIe S. Pour la substantation du corps, ORESME, *Thèse de* RECHNEN.

— ETYM. Provenç. *sustentacio*; espagn. *sustentacion*; ital. *sustentazione*; du lat. *sustentationem*, de *sustentare*, sustenter.

SUSTENTÉ, ÉE (sus-tan-té, tée), part. *passé* de sustenter. C'est la chair de cet Homme-Dieu, dont notre âme est sustentée et fortifiée, BOURDAL. *Myst. Très-St Sacrem.* t. p. 331.

SUSTENTER (su-stan-té), *v. a.* || 1° En parlant des personnes, entretenir la vie par le moyen de aliments. Sustenter les pauvres. Il sait ce qu'il faut pour sustenter son corps, LA FONT. *Fer.* || Par extension. Quand la pensée des espèces vous tourmente, quand les métiers, les arts, les manufactures, le commerce demandent à grands cris d'être sustentés, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 69. || 2° Se sustenter, *v. refl.* Se nourrir. Il faut se sustenter.

— HIST. XIIe S. Sache que j'ay toute puissance De substanter [donner substance] toutes essences. *Nat. à Fatch. servant*, ms. || XVIe S. Ainsi que la pain nourrist, sustente, et conserve la vie de nostre corps.... CALV. *Instit.* 1195. Une femme de village accepta.... un voisin, qui pour accroître à ses petits enfants ce peu de bouillie qui luy restoit a les substanter, MONT. II, 48.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sustentar*; ital. *sustentare*; du lat. *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, de *sus*um, en haut, et *tenere*, tenir. *Sustentare* signifie au propre tenir par-dessus, supporter, et, au figuré, soutenir les forces.

† **SUS-TONIQUE** (sus'-to-ni-k'), *adj.* Terme de musique. Se dit de la seconde note d'une gamme.

† **SUSURRATION** (su-su-ra-sion), *s. f.* Bruit léger d'une personne qui parle à voix basse. N'ayez pas peur, Cynthie; ce n'est que la susurration de quelques inciltés par votre passage dans leur forêt mobile, CHATEAUB. dans le *Dict. de* BOISTE.

— HIST. XVIe S. Susurration qui est diminution de la renommée d'autrui par paroles secrettes et occultes, *Les Triomphes de la noble dame*, f° 294.

— ETYM. Lat. *susurrationem*, murmure.

† **SUSURRUS** (su-su-russ), *s. m.* Mot latin employé en pathologie pour désigner un murmure particulier qu'on entend dans certaines tumeurs anévrysmales avec ou sans frémissement.

— ETYM. Le lat. *su-surrus* se rattache, comme *coqui*, au radical sanscr. *svar*, sonner.

† **SUTTÉE ou SUTTIE** (su-tée, *pour* les deux or-

Digitized by Google

thographiques], *s. f.* Sacrifice volontaire des veuves indiennes sur le bûcher funéraire de leur mari.

— ETYM. Sanscr. *guddâi*, sacrifice volontaire.

† **SUTURAIRE** (su-tu-rè-r'), *adj.* Qui est muni d'une suture.

† **SUTURAL, ALE** (su-tu-ral, ra-l'), *adj.* Qui a rapport aux sutures, à une suture. || Terme de botanique. Déhiscence suturale d'un péricarpe, celle qui se fait par une suture marginale.

SUTURE (su-tu-r'), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en obtenir la réunion. Suture à points séparés ou suture entrecoupée. Suture enchevillée ou implumace. Suture entortillée. Suture à points passés. Suture du pelletier ou en surjet. Les sorties de mer peuvent être greffées; on peut réunir les moitiés de différentes espèces; mais, pour les assujétir, on est obligé d'avoir recours à la suture, BONNET, *Conseil. corps org. d'hiver.* t. v, p. 318, dans POUCHET. || Sutures métalliques, celles dans lesquelles on emploie des fils d'or et d'argent très-fins qui ne déterminent pas de suppuration des tissus qu'ils traversent, ni autour d'eux lorsqu'ils restent inclus dans l'épaisseur des tissus lors de la cicatrisation de certaines plaies. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux lignes généralement peu saillantes qui indiquent les points où les rudiments doivent avoir lieu, lignes qu'on a comparées aux lignes saillantes des linges qui ont été réunis par une couture. || 3° Terme d'anatomie. Jointure de deux os du crâne ou de la face, réunis par des dentelures. Ces jointures dentelées qu'on nomme les sutures du crâne, et par où les parties qui le composent se trouvent étroitement unies, MARJAN, *Elog. de Hunauld.* || Suture fronto-pariétale, celle du frontal avec les deux pariétaux. || Suture frontale, celle qui unit ensemble les deux pièces osseuses dont le frontal se compose dans l'origine. || 4° *Fig.* Les termes de littérature, travail fait après une suppression et pour la dissimuler. Le retranchement de cette scène a rendu une suture nécessaire. || 5° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XVIe s. Suture est une composition d'os faite à la semblance des choses cousues, PARÉ, IV, A, II. || 2 cinq principales sortes de sutures [pour les plaies], ID. VII, 6.

— ETYM. Provenc. espagn. et ital. *sutura*; du lat. *sutura*, de *suere*, coudre; sanscr. *sîv*, coudre, *sevane*, aiguille.

† **SUTURÉ, ÉE** (su-tu-ré), *adj.* Qui offre une suture, qui a la suture marginale accusée.

† **SUTURER** (su-tu-ré), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer une suture. Suturer une plaie.

† **SUVE** (su-v'), *s. m.* Chêne liège (Var).

— ETYM. Lat. *suber*, liège.

SUZERAIN, AINE (su-ze-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Terme de féodalité. Qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. Dame suzeraine. Si un seigneur voulait se plaindre de quelque attentat commis contre lui par son seigneur, il devait lui dénoncer qu'il abandonnait son fief; après quoi, il l'appelait devant son seigneur suzerain, et offrait les gages de bataille, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Il seigneurie suzeraine, dignité d'un fief ayant justice en propre. Ceux qui possédaient des seigneuries suzeraines se prouvaient qualifier hauts et puissants seigneurs. || 2° *S. m.* et *f.* Le suzerain, la suzeraine. Le vassal et le suzerain.

— HIST. XVIe s. Encores que le pape soit reconneu pour suzerain des choses spirituelles, P. PITHOU (N). Les juges royaux ressortissent que nous appelons maintenant suzerains, PASQUIER, *Rech.* II, p. 310, dans LACURNE.

— ETYM. Mot composé avec *sus*, en haut, comme *souverain* l'est avec *super*.

SUZERAINETÉ (su-ze-rè-ne-té), *s. f.* Qualité de suzerain. || Charte-soleil de suzeraineté, celle par laquelle le pape Médicis et Reggio au duc de Ferrare sans se réserver... d'autres droits que celui de la suzeraineté, VOLT. *Mœurs*, 124.

— HIST. XIIe s. Souveraineté, COTGRAVE.

— ETYM. *Suzerain*.

SVELTE (svèl-t'), *adj.* || 1° Terme de peinture, de sculpture, d'architecture. Léger et dégagé. C'est cette ignorance grossière qui fait que tous les édifices conduits avec si peu de science et de jugement semblent pâtir, s'abaisser et tomber sous le fait, au lieu d'être élevés, sveltes et légers, et de paraître se porter facilement, comme la nature et la raison enseignent à les faire, DUCIOS, *Lettres* p. 59. Un dôme plus svelte que celui de Saint-Pierre et d'un artifice admirable, VOLT. *Essai de Mœurs*, nat. || 2° Il se dit des personnes et des animaux en un sens analogue. Cette femme est svelte. Sa forme [du cerf] élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 13. || Il se dit aussi des végétaux.

— ETYM. Ital. *svelto*, de *svellere*, ou *svegliere*, tirer, de *s pour ex*, et lat. *vellere*, tirer.

† **SVELTESSE** (svèl-tè-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est svelte. Quatre vases d'une svelteesse hardie, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 6 juin 1871.

— ETYM. Ital. *sveltezza*.

† **SWEDENBORGIEN, ENNE** (swé-dun-bor-jiin, jiè-n'), *s. m.* et *f.* Partisan du swedenborgisme. *Adj.* Qui appartient à la doctrine.

† **SWEDENBORGISME** (swé-dun-bor-jis'm), *s. m.* Espèce de doctrine mystique et théosophique qui a pour auteur Swedenborg.

† **SWERTIE** (swèr-tie), *s. f.* Genre de la famille des gentianées. La swertie vivace, *swertia perennis*, L. est commune dans les prairies tourbeuses des montagnes.

— ETYM. *Swert*, Hollandais à qui Linné dédia ce genre.

† **SWIÉTÉNIE** (swié-té-nie), *s. f.* Terme de botanique, Genre de méliacées, dans lequel on distingue : 1° la swiétenia *Mahagoni*, L. dont le bois est appelé acajou mahagoni; c'est notre acajou d'acajou; 2° la swiétenie sénégalienne, dont le bois porte également le nom tulgaire de bois d'ammerette, de laquelle il paraît qu'on tire l'écorce appelée dans le commerce quinquina du Sénégal; 3° la swiétenie febrifuge, dont l'écorce supplée le quinquina sous le nom indien de soymida, LEGOARANT.

— ETYM. Van Swieten, célèbre médecin hollandais.

SYBARITE (si-ba-ri-t'), *s. m.* || 1° Habitant de Sybaris. De ce nombre était Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites : il arriva sur une galère qui lui appartenait, traînant à sa suite mille de ses esclaves, cuisiniers et eunuchs parfumés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. || 2° Fig. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse. Crois-tu que, comme les sybarites de la Chaussée-d'Antin, je veuille, indolent Sybarite, m'endormir au pied des autels? MASSIL. *Epit.* VI, *Ambit.* Veux-tu n'être que non seulement le cent francs la pension que l'en payait pour moi au collége, et une, moyennant cette augmentation, j'eus du pain les pendant toutes les années 1789, les Parisiens sont aujourd'hui des Sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêche, parce que leur lit de roses n'est pas assez moelleux, VOLT. *Lett. Roi de Florian*, 1er mars 1769, ...Mégnen! n'est pas Sybarite qui l'ose, Ni blesse seulement par des feuilles de rose. P. LEBRUN, *Epît. le Roi de Grèce.*

— ETYM. Sybaris, ville de la Grande-Grèce renommée pour la richesse et le luxe de ses habitants.

† **SYBARITISME** (si-ba-ri-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Recherches, habitudes voluptueuses.

† **SYÉPHALIEN, ENNE** (si-sé-fa-liin, liè-n'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres syéphaliens, monstres où il y a fusion de deux têtes.

— ETYM. Σύν, avec, et κεφαλή, tête.

SYCOMORE (si-ko-mo-r'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire et scientifique d'un figuier sycomore, *artocarpus*. L'Arabe m'a fait vouloir tombes de nos soldats, sous les sycomores du Caire, CHATEAUB. *Itin. part.* I. || 2° Nom donné vulgairement, mais à tort, à l'érable faux platane, *acer pseudo*, qui croît naturellement en France, et qui sert à orner les parcs et les promenades. Je veux sur le bord des ruisseaux Cultiver le pâle sycomore, le tremblant des tombeaux, BOILEAU, *Elég.* ch. I. || 3° Faux sycomore, l'azedarach, melliacées.

— HIST. XIIIe s. Dessous l'ombre d'un sichamore Sirt Sabinus par grant honor, *Blancandin*, v. 4811. || XVIe s. Qui, près le pié d'un sicomore vert, Dormoit au bord d'une fontaine, MAROT, *Metam.* XVI. || XVIIe s. Les saules, melezes, pins, sycomores, ifs.... O. DE SERRES, 580.

— ETYM. Συκόμορος, de συκέ, figuier, et μορέα, mûrier (voy. MÛRIER). Cependant il serait possible que le mot grec n'eût qu'un apparence une signification, et qu'il fût une altération d'un mot sémitique : hébreu, *shikmah*, sycomore.

† **SYCONE** (si-ko-n'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de fruit composé, contenant un grand nombre de petites drupes qui proviennent d'autant de fleurs femelles, par exemple la figue.

— ETYM. Σύκον, figue.

† **SYCOPHAGE** (si-ko-fa-j'), *adj.* Qui vit de figues.

— ETYM. Σύκον, figue, et φαγεῖν, manger.

SYCOPHANTE (si-ko-fan-t'), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait dans Athènes aux dénonciateurs qui livraient aux passions de la foule les citoyens éminents et surtout ceux dont elle redoutait le plus la raison ou la vertu. Il y avait des gens à Athènes qui ne vivaient que de délations; on les appelait sycophantes, LEVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 374. || 2° Aujourd'hui, fourbe, menteur, fripon, déhteur, coquin. Sa personne était ainsi faite [le loup habillé en berger], Et ses pieds de devant posés sur sa bouteille, Guillet le sycophante glissait doucement, LA FONT. *Fabl.* XI, 9. Le sycophante alors me répondit, Qu'il faut tromper pour se mettre en crédit, VOLT. *Hypocr.* || 3° Espèce de cardon.

— HIST. XVIe s. Ceulx qui disent, qu'anciennement il estoit prohibé et défendu de transporter des figues hors du pays d'Attique, et que celà les délateurs qui accusoient et decelloient ceux qui en transportoient, furent appelez sycophantes, AMYOT, *Solon*, 24.

— ETYM. Συκοφάντης, nom donné aux dénonciateurs des voleurs de figues dans les bois sacrés de l'Attique, ou, selon Plutarque, de ceux qui en exportaient, et de là délateur, de σῦκον, figue, et φαίνειν, découvrir (voy. PHÉNOMÈNE).

† **SYCOSE** (si-kô-z'), *s. f.* ou **SYCOSIS** (si-kô-zis), *s. m.* Terme de médecine. Maladie des follicules pileux caractérisée par l'éruption successive de petites pustules acuminées, semblables à celles de la couperose, qui occupent d'abord les poils de la barbe et de menton, la lèvre supérieure, les régions sous-maxillaires et les parties latérales de la face.

— ETYM. Σῦκον, figue, de σύκωσις, excroissance en forme de figue, de σῦκον, figue.

† **SYÉNITE** (si-é-ni-t'), *s. f.* Sorte de roche granitoïde.

— ETYM. Ainsi dite de *Syène* en Égypte, où il y avait des carrières célèbres de cette roche.

† **SYÉNITIQUE** (si-é-ni-ti-k'), *adj.* Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (sil-la-bè-r'), *s. m.* || 1° Petit livre dans lequel les enfants apprennent à lire. Rois qu'on montre aux enfants dans leurs syllabaires, V. HUGO, *Châtim.* VI, 2. || 2° Partie de ce livre où les lettres sont réunies et forment des syllabes.

— ETYM. *Syllabe*.

† **SYLLABATION** (sil-la-ba-sion), *s. f.* Lecture des mots en les divisant par syllabes, par opposition à épellation. Les partisans de la syllabation.

SYLLABE (sil-la-b'), *s. f.* || 1° Son produit par une seule émission de voix, et qui se compose soit d'une voyelle seule, soit de voyelles et de consonnes. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour et qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes, BALZ. *Secr. cheval.* X. Ceux qui se sont figuré que l'Académie n'était qu'une troupe d'esprits bourrus qui ne faisaient autre chose que de contrôler sur les syllabes, introduire des mots nouveaux, en proscrire d'autres... PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. Des villes que tu prends les noms durs et barbares N'offrent de toutes parts que syllabes rudes, BOIL. *Epît.* IV. Le nouveau Cicéron, tremblant, décidoré, Cherche en vain son discours sur sa langue égaré; En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses, Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses; Il hésite, il bégaye, IN. *Lutr.* VI. Le défaut le plus commun de ceux qui font crier avec plus de soin, c'est de ne point appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes, ROLLIN, *Traité des Et.* IV, 2e part. II, 3. Une syllabe dure gâte une pensée heureuse, VOLT. *Dict. phil. Art poét.* DUMARSAIS parle avec mollement arrangées se suivaient avec art, et semblaient nécessitées, IN. *Trois modernes*. La syllabe est un son complet qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs; d'où vient qu'on lui a donné le nom de syllabe, *comprehensus*, assemblage, DUCLOS, *Gram.* LIX, p. 19. L'alhanibra!... Forteresse aux crénaux festonnés et crouslants, où l'on entend la nuit de magiques syllabes, V. HUGO, *Orient.* 31. || Syllabe longue, celle où la voix se prolonge; syllabe brève, celle où elle passe vite. Les syllabes longues ou brèves n'ont aucune durée fixe, pas même de rapport déterminé entre leur durée, DUCIOS, *le Nereu de Bamrau.* || Syllabe pure, celle qui ne renferme qu'une seule voyelle. || Syllabe mixte ou composée, celle qui renferme une diphthongue ou une triphthongue. || Syllabe

Digitized by Google

directe, celle qui n'a qu'une consonne au commencement. || Syllabe inverse, celle qui n'a qu'une consonne à la fin. || Syllabe close ou fermée, celle où la voyelle est entre deux consonnes. || 2° Par extension, mot, parole. Il n'y a point d'âmes, fussent-elles de fer ou de bronze..... qui puissent tenir contre les moindres syllabes de Jésus-Christ, BALZ. *Socr. thérét.* II. || Il ne dit pas une syllabe, il ne répondit pas une syllabe, il ne dit absolument rien, ne répondit absolument rien. || Je n'y changerai pas une syllabe, je n'y changerai rien. Lépine : Me donnez-vous votre dernier mot? — Lisette : Je n'y changerai pas une syllabe, MARIV. *le Legs*, sc. 3. || Je n'en oublierai pas une syllabe, je répéterai les paroles sans y rien omettre. Retirez-vous bien tout cela? — Je n'en oublierai pas une syllabe, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 3.

— HIST. XIVe s. Comme les lettres sont parties des syllabes et les syllabes des dictions, ORESME, *Eth.* 253, f. 111^d^. Syllabe, c'est un mot entier, et peult estre d'une seule lettre, comme d'une voyelle, peult aussi estre de plusieurs lettres, voyelles ou consonnes, P. RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 166.

— ETYM. Provenç. *sillaba*; espagn. *silaba*; ital. *sillaba*; du lat. *syllaba*, qui vient de συλλαβή, syllabe, de συλλαμβάνειν, prendre avec, de σύν, avec, et λαμβάνειν, prendre.

† **SYLLEPTIQUE** (sil-lè-ptik), *adj.* Qui a rapport à la syllepse.

† **SYLLOGISER** (sil-lo-ji-zé), *v. n.* Raisonner par syllogisme.

— HIST. XIVe s. Et celui qui est courcé (courroucé) est aussi comme celui qui sillogize et argue en soi meisme, ORESME, *Eth.* 209. || XVIe s. ... le docte Siger Dui, lisant en la rue aux Feurres en sa vie, Sylloginoit discours dont on fait porte envie, GRANGIER, *Prof. de Dante*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 79.

— ETYM. Lat. *syllogizare*, de συλλογίζεσθαι (voy. SYLLOGISME).

SYLLOGISME (sil-lo-ji-sm'), *s. m.* Terme de logique. Argument composé de trois propositions telles que la conséquence est contenue dans une des deux premières, et l'autre fait voir qu'elle y est contenue; ces trois propositions s'appellent la majeure, qui contient l'attribut de la conséquence; la mineure, qui contient le sujet; et la conséquence ou conclusion. Sais-tu bien ce que tu as fait? un syllogisme in balordo. ....la majeure en est inepte, la mineure impertinente, et la conclusion ridicule, MOL. *Mar. forcé*, 6. Sans s'arrêter aux règles du syllogisme qui sont tellement naturelles qu'on ne peut les ignorer, PASC. *Esprit géom.* I. Il est évident que les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième ne diffèrent point entre elles; c'est la base du syllogisme, raisonnements; c'est sur cela que nous fondons tous nos syllogismes, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 407. La règle véritable et fondamentale du raisonnement ou syllogisme est que la conclusion soit comprise dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion, DUMARS. *Œuv.* t. I, p. 1. Quelques-uns des critiques et M. le Batteux lui-même distinguent fort bien le syllogisme philosophique du syllogisme ou argument oratoire, m. de L. III, p. 301.

— HIST. XIIIe s. Por ce est fox qui s'en apprise [apprêche]; Car, quant el fait bon sillogisme, Si deit l'on avoir grant joie [de la conclusion du pur [pure], la *Rose*, 4094. || XIVe s. Sillogisme est fait de propositions universelles, ORESME, *Eth.* 177.

— ETYM. Provenç. *silogisme*; espagn. *silogismo*; ital. *sillogismo*; du lat. *syllogismus*, qui vient de συλλογισμός, de σύν, avec, et λόγος, raison.

SYLLOGISTIQUE (sil-lo-ji-sti-k'), *adj.* Qui appartient au syllogisme. La théorie syllogistique. La ferme syllogistique, si chère aux scolastiques pour leurs vaines disputes, est bien moins nécessaire dans les sciences naturelles que ces mêmes scolastiques ne le pensent ou ne le disent, D'ALEMB. *Mélanges*, éd. t. V, § 8. || Chaîne syllogistique, se dit quelquefois du sorite.

— ETYM. Lat. *syllogisticus*, de συλλογιστικός, de συλλογίζεσθαι, syllogiser.

SYLPHE, SYLPH (sil-f', [f...ll']), *s. m.* et *f.* || 1° Nom que les cabalistes donnaient aux prétendus génies élémantaires de l'air. Une petite critique contre la Bérénice de Racine, qui ne parut fort plaisante et fort spirituelle, c'est de l'histoire des sylphides, des gnomes et des salamandres [Montfaucon de Villars], sév. 18 sept. 1671. Cette guerre sera très-bien finie, si les sylphes peuvent périr, ils ne le pourraient faire dans une plus belle occasion, ib. 16 oct. 1671. Je n'outre rien; telle est en somme la doctrine de la vie en l'air, Concitoyen du peuple gnome, Des sylphides et des follets, GRESSET, *Chartreuse*. Sans quelques réminiscences de la Bérénice et Mme Deshoulières, les amours que j'ai seuls et décrits n'auraient été qu'avec des sylphides, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Lucile enfin mit sur cette main un pied charmant, et s'élança si légèrement à plein vol, que toutes ses mouvements donnaient l'idée d'une de ces sylphides que l'imagination nous peint avec des couleurs si délicates, STAEL, *Corinne*, VIII, 8. Mme [Simon] mani votre existence, Sylphes charmants, peuples de l'air, BÉRANG. *Sylphide*. Je suis l'enfant de l'air, un sylphe, moins qu'un rêve, Fils du printemps qui naît, du matin qui se lève, V. HUGO, *Ball.* 2. || Fig. Aricie à son tour, sylphe heureux du Parnasse, Souple et nerveux, unit et l'adresse et l'audace, MILLEV. *Invention poétique*. Tous les plaisirs, sylphes de la jeunesse, Éveilleront sa lyre au sein des nuits, BÉRANG. *Tailleur*. || On dit en parlant d'une jeune femme élancée et gracieuse : C'est une sylphide, elle danse comme une sylphide. Je veux en dirai davantage, quand j'aurai vu Sylphide [Mme de Goulanges], sév. 16 sept. 1676 || 2° *S. m.* Genre de coléoptères.

— ETYM. Mot gaulois qui signifie génie et qu'on trouve dans diverses inscriptions : *tutli, sylfi, sylphi*, au flm. *sulenæ, sulevnæ : Sulfis suis qui nostrum curam quasi*, ORELL. *Helvet.* 417. Ce qui est singulier, c'est que ce mot disparaît durant le moyen âge, du moins dans les écrits, et que la première auteur moderne où il en soit question est Paracelse, qui donne ce nom aux génies mains de l'air et des bois.

† **SYLPHIRIE** (sil-fi-rie), *s. f.* Le pays des sylphides. || Par plaisanterie, les combles d'une maison. Des régions de sylphirie, De ce séjour aérien Dont ma donne philosophie Sait bannir la mélancolie En faisant quelque aimable rien..... GRESSET, *les Ombres*.

SYLVAIN (sil-vin), *s. m.* || 1° Dieu des forêts, dans le polythéisme romain. Dans un vieux bois qu'on croyait toutes ces dryades affligées que je vis hier; tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer; tous ces anciens corbeau étaient plus depuis deux ans dans l'horreur de ces bois..., sév. 429. Et nymphes et sylvains sortaient pour l'admirer [Homère], Et s'écoutaient en foule, et s'étaient respirer, A. CHÉN. *Idylles*, *l'Aveugle*. Je lui dis : vous étiez du beau siècle amoureux; Sylvain, qu'avez-vous vu, quand vous étiez heureux? V. HUGO, *Nouv. contr. la Statue*, || 2° *S. m.* Les sylvains, famille d'oiseaux. || Espèce de papillon. || Espèce de coléoptère. || 3° *Adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les forêts.

— HIST. XVIe s.... D'Eglé, qui danse ou son de l'harmonie, Quand elle veit les satyres suivans De Galathée, et de tous les sylvans, MAROT, *t.* 286.

— ETYM. Lat. *sylvanus* (voy. SYLVE).

† **SYLVAGE** (sil-vaj'), *s. f.* Sorte de poire.

† **SYLVATIQUE** (sil-va-ti-k'), *adj.* Se dit des plantes qui croissent naturellement sous les arbres des forêts.

— ETYM. Lat. *sylvaticus*, de *sylva*, forêt.

† **SYLVES** (sil-v'), *s. f. pl.* Dans la littérature latine, recueil de pièces de vers détachées. Les Sylves de Stace. Je n'ai plus qu'un mot à dire de la nature des sylves en général; Tossius a déclaré que c'étaient toujours des poèmes improvisés, BAGOU. DOCHEZ; *Instit. Mém. encer. et belles-lettr.* t. V, p. 397. Lucain avait laissé dix livres de sylves, outre la Pharsale et les autres poèmes mentionnés par le grammairien qui a écrit sa vie, ib. p. 298.

— ETYM. Lat. *sylva*, proprement forêt, de même radical que Gr. ὕλη, bois, matière. Dans l'anc. franç. *sylve* avait donné *seive, saure* : la Grande Sauve, Sylve major, nom d'une abbaye près de Bordeaux.

† **SYLVESTRE** (sil-vè-str'), *adj.* || 1° Qui a le caractère de la forêt. Aloès rien de tout cela [les ressources de l'industrie] ne venait au secours du moine, qui abordait sans armes, sans outils suffisants, souvent sans compagnon, ces profondeurs sylvestres, MONTALEMBERT, *les Moines de l'Occident*, t. II, p. 339. || 2° Qui croît dans les bois, dans les lieux incultes. Pin sylvestre. || En botanique, il sert de nom d'espèce, ex. : la menthe sylvestre, et vient à l'appui du mouvement sauvage, sans impliquer nécessairement l'idée de forêt.

— HIST. XVIe s. Or m'ont les dieux donné celestes et terrestres Tout ce dirs animaux, mesmement les silvestres, MAROT, I, 222.

— ETYM. Lat. *sylvestris*, de *sylva*, forêt (voy. SYLVE).

† **SYLVESTRINS** (sil-vè-strin), *s. m. pl.* Religieux institués en 1231 par saint Sylvestre Gozzolini, sous l'étroite observance de la règle de saint Benoît.

† **SYLVICOLE** (sil-vi-ko-l'), *adj.* || 1° Terme de zoologie. Qui habite les forêts. || 2° Qui a rapport à la sylviculture. Le point de vue sylvicole. CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1868, p. 701.

— ETYM. Lat. *sylva*, forêt, et *colere*, habiter, cultiver.

† **SYLVICULTEUR** (sil-vi-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe de sylviculture.

† **SYLVICULTURE** (sil-vi-kul-tu-r'), *s. f.* La culture des forêts. || Partie de l'agriculture qui traite des soins à donner aux bois, aux forêts; de leur plantation, de leur exploitation, etc. Professeur de sylviculture.

— ETYM. Lat. *sylva*, forêt, et *cultura*, culture.

† **SYLVIE** (sil-vi), *s. f.* || 1° Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre fauvette (insectivores), dans lequel on distingua : la sylvie dite de Vieillot, Meyer et Bechstein, dite vulgairement

Digitized by Google

pouillot : c'est la sylvie trochilo de Latham, et la motacille trochile de Gmelin; elle est aussi appelée fénéfrotet, chauffoir, chanire, fourneau, turlet, freitillet, fil; la sylvie luscinie. On dom sous lequel Scopoli confondait la luscinio philomèle (rossignol) de Ch. Bonaparte, et la luscinie majeure de Brisson, dite vulgairement grand rossignol; la sylvie régulo de Latham, appelée roitelet, et devenue le régule cristé de Vieillot: la sylvie roitelet, dite vulgairement roitelet gris, ou roitelet à triple bandeau, dite vulgairement roitelet, et devenue le régule cristé de Vieillot: la sylvie roitelet, dite vulgairement grand roitelet

en est impossible. Angles solides symétriques. Polyèdres symétriques. ‖ 5° Terme d'algèbre. Fonction symétrique, fonction qui reste la même quand on échange mutuellement ou les unes dans les autres les lettres qu'elle contient. ‖ 6° En parlant des personnes, un homme symétrique, celui qui fait tout par compas et par mesure. Il [le public] siffle un auteur symétrique, il rit d'un vers symétrisé. J. CHÉNIER, *Jur. la Harpe.*

— ÉTYM. *Συμμετρικός, de συμμετρία*, symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT (si-mé-tri-ke-man), *adv.* Avec symétrie. Disposer une plantation symétriquement.

— ÉTYM. *Symétrique*, et le suffixe *ment*.

‖ **SYMÉTRISÉ, ÉE** (si-mé-tri-zé, zée), *part. passé* de *symétriser*. Voit le temps, [on] voit vous-même jour de vos beaux jardins, qui, grâce à votre bon goût, ne sont point symétrisés, VOLT. *Lett. à Cather. II*, 31 août 1772. Loin de la pénitente chinoise De ce vieux druide empesé, Qui, sous un air symétrisé, Parle à trois temps, rit à la lune... carsaux, *Chartreuse*. Les jardins sont plus symétrisés, raides, fiches, compassés et plantés en rond, DIDER. *Lett. à Mme Riccoboni.*

SYMÉTRISER (si-mé-tri-zé), *v. a.* ‖ 1° Être disposé symétriquement. Pourquoi, ayant élevé une arcade à une des ailes de son bâtiment, il en fait autant à l'autre, il me répondra sans doute que c'est afin que les membres de son architecture symétrisent bien ensemble, DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Œuvr.* t. II, p. 409, dans POUGENS. Les strophes symétrisaient avec les antistrophes [dans les odes grecques], et les épodes symétrisaient entre elles, BARTHÉLY, *Élém. littér. Poét.* liv. IV, ‖ 8° *Fig.* Se faire symétrique (emploi qui n'est pas dans l'Académie). L'âme végétale symétrise le corps d'un animal d'abord dans le sein maternel en deux moitiés parfaitement semblables et en deux moitiés opposées tout à fait différentes, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Harm. anim.*

— HIST. XVIe S. Symétrisé, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Symétrie*.

SYMPATHIE (sin-pa-tie), *s. f.* ‖ 1° Terme de physiologie. Rapport existant entre deux ou plusieurs organes plus ou moins éloignés les uns des autres, et qui fait que l'un d'eux participe aux sensations perçues ou aux actions exécutées par l'autre. Il y a sympathie entre les parties d'un même organe et entre les organes divers d'un même appareil. Terme de pathologie. Influence morbide qu'un organe malade exerce sur un ou plusieurs autres qui ne sont pas directement attaqués. ‖ Fig. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie, AUGUS. *Hyst. de la Cité de Dieu*, II, *C. C.* 1. p. 294. ‖ 2° Penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre. L'aveugle sympathie est ce qui fait agir [dans l'amour], CONDIL. *Agréab.* II, 2. Il est des gens secrets, il est des sympathies, dont par le doux rapport les âmes assorties s'attachent l'une à l'autre, IB. *Rod.* I, 7. Il y a des cœurs qui, entraînés de sympathie sur certains sentiments, qu'ils sentent par eux ce que pensent les autres, BERN. 62. Que ceux qui nient la sympathie des âmes supposent, s'ils peuvent, comment de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, Mme de Warens m'inspira, non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite, J. J. BOUSS. *Confess.* II. Le mot sympathie m'exprime qu'imparfaitement l'union intime de deux âmes qui n'en forment plus véritablement qu'une seule, CORBIÈRE, *Mlle de la Fayette*, p. 238. Elle croyait à la sympathie; c'est la superstition de tous les cours sensibles, *Feuil. du Publ.* t. II, p. 239, dans POUGENS. ‖ 3° Terme de philosophie. La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs des autres. La sympathie est de cette espèce à l'égoïsme, *Dict. de l'Acad.* ‖ 4° Sorte de penchant supposé par les anciens entre différents corps; aptitude à s'unir, à se pénétrer. Les sympathies entre certains animaux. Le mercure l'unit à l'or par sympathie. Une sympathie, une correspondance singulière n'était pour eux [les anciens] qu'un phénomène; et c'est pour nous un paradoxe, dès que nous ne pouvons le rapporter à nos prétendues lois du mouvement, *Hist. Hist. nat. hom. Œuvr.* t. IV, p. 234. ‖ Poudre de sympathie, poudre préparée avec du vitriol calciné au soleil, que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait guérir la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. Le baume tranquille ne faisait plus rien; c'est ce qu'on m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie, DÉV. 28 janv. 1685. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux : elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies; j'y mets présentement de l'onguent noir, qui est admirable, IB. 7 févr. 1685. ‖ Encre de sympathie ou encre sympathique, encre sans couleur qui noircit lorsqu'on la soumet à un certain agent. La première est écrite avec de l'encre ordinaire, et paraissait seule à la vue; la seconde est écrite avec de l'encre de sympathie, *Corresp. du prin. Kinsglin*, I, 386. ‖ 5° Rapport, convenance que certaines choses ont entre elles. Il y a une sympathie naturelle entre certains sons et les émotions de notre âme, TRÉVOUX, 1734. Il semble qu'un certaines couleurs de plaire et de se faire mutuellement valoir, rapprochées ou mêlées ensemble.

— HIST. XVIe S. Et, à fin qu'on ne se moque de cette sympathie que j'ay avecques elles [pour les bestes], MONT. II, 132.

— ÉTYM. *Συμπάθεια*, de σύν, avec, et πάθος, affection, passion.

SYMPATHIQUE (sin-pa-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Terme de physiologie. Qui dépend de la sympathie. ‖ Terme de pathologie. Affections sympathiques d'un organe, phénomènes morbides qui surviennent dans cet organe sans qu'aucune cause morbifique agisse directement sur lui, mais en raison d'un organe primitivement lésé. ‖ Terme d'anatomie. Nerf grand sympathique, ensemble du système nerveux ganglionnaire considéré comme ne formant qu'un double cordon nerveux situé dans l'intérieur des cavités splanchniques, l'un à droite, l'autre à gauche de la colonne vertébrale; dit aussi nerf intercostal commun, nerf trisplanchnique, système nerveux de la vie organique. ‖ 2° Qui agit par sympathie. Vos amplaires opèrent mieux de loin que de près; ils sont de nouveaux topiques et d'excellents sympathiques, GATIEN, *Corresp.* 49 juin 1779. ‖ Encre sympathique, voy. SYMPATHIQUE, n. 1. ‖ Poudre sympathique, voy. SYMPATHIE. Oubliés sympathiques. Me préserve Apollon de blasphémer les Grâces !... Ni surtout de tuer le tiède ennemi, qui, par un nœud sympathique enchaîne la nature, LAMART. *Mort de Socrate*, 357. ‖ 3° Il se dit de personnes qui éprouvent de la sympathie l'une pour l'autre, ou excitent la sympathie. Cet homme est très-sympathique.

— ÉTYM. *Sympathie*.

‖ **SYMPATHIQUEMENT** (sin-pa-ti-ke-man), *adv.* Avec sympathie, d'une manière sympathique. J'aimerais mieux aimer moins sympathiquement, TH. COMP. *Quelques femmes*, II, 2.

‖ **SYMPATHISANT, ANTE** (sin-pa-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui a de la sympathie avec. Des âmes sympathisantes.

‖ **SYMPATHISER** (sin-pa-ti-zé), *v. n.* ‖ 1° Avoir sympathie, convenance d'humeur. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant; Je le crois fort sympathiser avec le tendre lys pâli, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Je vous assure que nous sympathisons, vous et moi, SOU. *Prée.* 10. Et nous sympathisons très-peu l'un et l'autre, VOLTAIRE. *Dict.* IV, 2. La difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisaient pas, m'empêchait de vendre à Mme Dupin des visites aussi fréquentes que je l'aurais voulu, J. J. BOUSS. *Confess.* X. ‖ 2° Avoir des rapports de convenance. La vertu ne sympathise pas tant avec la passion que fait le vice, *Pens. div.* 1688. Vous vous imaginez que l'esprit humain ne cherche que le vrai; détrompez-vous, l'esprit humain et le faux sympathisent extrêmement, VOLTAIRE. *Dial. Homère, Eupe.* [Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Sympathie*.

‖ **SYMPÉTALIQUE** (sin-pé-ta-li-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines, lorsque, réunies par les pétales, elles font qu'une corolle polypétale semble monopétale.

— ÉTYM. Σύν, avec, et *pétale*.

‖ **SYMPHONIASTE** (sin-fo-ni-a-st'), *s. m.* Compositeur de plain-chant, D'ORTIGUE, *Dict. de plainchant*, au mot *Zo*.

SYMPHONIE (sin-fo-nie), *s. f.* ‖ 1° Réunion de voix, ensemble de sons (sons primitif). ‖ [Nabuchodonosor] exige sa magnifique statue.... il étourdit tous les sens par le bruit de sa symphonie et par celui des acclamations qu'on fait autour d'elle, SOUL. *Sermons, Homeur*, I. ‖ 2° Dans la musique ancienne, accord ou sons concordants, par opposition à la diaphonie ou sons discordants. Il [Isidore de Séville] ne compte que cinq symphonies ou accords, l'octave, la quarte, la quinte, l'octave et la quinte [la douzième] et la double octave, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant*, au mot *symphonie*. ‖ 3° Au XVIIe siècle et dans le XVIIIe, depuis le succès des opéras de Lulli, musique exécutée par l'orchestre seul. Il est dans nos opéras un genre de symphonie sur lequel nous nous arrêterons un moment, ce sont les ouvertures, D'ALEMBERT, *De la liberté de la musique*, 38. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli [autant de bien que de son récitatif]; aucune n'approche seulement de l'ouverture du Déserteur, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 12 août 1774. La seule vue qu'on peut donner à l'acteur pantomime, est celle de la symphonie, parce qu'elle est vague et confuse; qu'elle ne donne point l'action, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 160. Les italiens donnent le nom de *sinfonia*, symphonie, aux ouvertures de leurs opéras, FÉTIS, *Dict. de musique, symphonie*. ‖ Fig. Après dîner nous eûmes le Camus, son fils, et Yiret; cela fit une petite symphonie très-parfaite, DÉV. 1er août 1681. ‖ 4° Depuis la fin du XVIIIe siècle, composition instrumentale pour orchestre dans la forme de la sonate, c'est-à-dire renfermant trois ou quatre morceaux de mouvements et de caractères différents. Aujourd'hui il [le mot symphonie] ne sert plus qu'à désigner les grandes compositions écrites pour orchestre, les symphonies de Haydn, de Mozart, de Beethoven, *Dict. de plain-chant, symphonie*. C'est en 1754, après trois années d'essais et d'études, qu'il [Gossec] fit entendre sa première symphonie; par un singulier hasard, cette même année ou il croyait inventer ce genre, Haydn écrivait sa première symphonie, qui fut suivie de beaucoup d'autres, mais ce n'est que vingt ans plus tard que ces chefs-d'œuvre immortels furent connus en France, et dans cette période Gossec régna sans partage, et le titre de roi de la symphonie lui fut décerné sans contestation, AD. ADAM, *Derniers souvenirs d'un musicien*, art. *Gossec*. Les premières symphonies ne furent d'abord composées que de deux parties de violon, alto et basse, FÉTIS, *la Musique*, II, 48. ‖ Symphonie caractéristique, celle qui a pour but de peindre quelque caractère moral ou quelque phénomène physique; ou bien qui a une couleur bien tranchée, un coloris qui lui est propre, comme la symphonie pastorale de Beethoven. ‖ Symphonie concertante, c'est proprement un concerto pour deux ou plusieurs instruments récitants, morceau concerté pour plusieurs instruments obligés avec accompagnement d'orchestre, FÉTIS, *Dict. de musi.* ‖ 5° Instruments de musique qui accompagnent les voix. Musique vocale avec symphonie, sans symphonie. ‖ Il désigne quelquefois les instruments à cordes dans un orchestre, par opposition aux instruments à vent, qui font ce qu'on appelle l'harmonie. ‖ 6° Corps de symphonistes. A telles enseignes que j'ai ordre de commander cent bouteilles de Surène pour abreuver la symphonie, LESAGE, *Turcaret*, II, 2. Le roi de Cordoue était alors la meilleure symphonie de l'Europe, J. J. BOUSS. *Confess.* II.

— HIST. XVIe S. Symphonie est concorde de plusieurs sons ensemble, ORESME, *Thèse de* MENGER.

— ÉTYM. *Συμφωνία*, de σύν, avec, et φωνή, voix (voy. PHONOGRAPHIE).

SYMPHONISTE (sin-fo-ni-st'), *s. m.* ‖ 1° Celui qui compose de la musique. Des le temps de Ménétrandie et de Philoxène, les symphonistes, qui d'abord étaient aux gages des poètes et n'exécutaient que sous eux, et pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendants, J. J. BOUSS. *Nat. sur l'orig. de l'inégalité*, IIe. ‖ 2° Celui qui exécute des symphonies. Beethoven est un des plus grands symphonistes qui aient existé. ‖ 3° Celui qui fait sa partie dans une symphonie. Ce violon est un très-bon symphoniste. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingts, J. J. BOUSS. *Conf.* IV.

— ÉTYM. *Symphonie*.

‖ **SYMPHONISTRE** (sin-fo-ni-st'), *s. f.* Arbrisseau de Virginie, *Ionocera symphoricarpus*, L. famille des caprifoliacées.

— ÉTYM. *Σύμφορος*, réuni, et καρπός, fruit, à cause des fruits qui sont des baies agglomérées.

‖ **SYMPHYSANDRIE** (sin-fi-zan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Vingtième classe dans le système de Linné, modifié par Richard, comprenant les plantes à fleurs simples, dont les étamines sont soudées ensemble par les anthères et par les filets; elle correspond à la syngénésie ou-

Digitized by Google

togamique. Exemples : la balsamine, la violette.

— ETYM. Σύν, avec, φύσις production, et ἄνθος, fleur, étamine.

† **SYMPHYSANDRIE** (sin-fi-zan-dri-e), *adj.* Qui a rapport à la symphysandrie. || Étamines symphysandriques, telles qui sont réunies par les anthères et les filets.

SYMPHYSE (sin-fi-z'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. En général, ensemble des moyens par lesquels sont assurés les rapports mutuels des os entre eux. || 2° Particulièrement, articulation immobile de deux os, et surtout des os du bassin. Symphyse pubienne. Symphyse sacro-iliaque. || Section de la symphyse, voy. SYMPHYSOTOMIE.

— HIST. XVIe S. Symphyse se fait en deux sortes : par moyen et benéfice d'autre matiere et sans aucun moyen, PARÉ, IV, 43.

— ETYM. Σύμφυσις, de σύν, avec, et φύσις, nature (voy. PHYSIQUE).

† **SYMPHYSOTOMIE** (sin-fi-zé-o-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à pratiquer la section du fibro-cartilage unissant ensemble les deux os du pubis.

— ETYM. *Symphyse*, et τομή, section.

† **SYMPHYSIEN, IENNE** (sin-fi-zi-ain, zi-è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à une symphyse. || Couteau symphysien, instrument tranchant avec lequel on pratique la symphysiotomie.

† **SYMPHYSIOGYNE** (sin-fi-zi-o-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes symphysiogynes, plantes dans lesquelles les organes femelles sont soudés ensemble.

— ETYM. *Symphyse*, et γυνή, femme.

† **SYMPHYSIEN, IENNE** (sin-fi-zi-ain, zi-è-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à une symphyse. || Couteau symphysien, instrument tranchant avec lequel on pratique la symphysiotomie.

† **SYMPHYSIOGYNE** (sin-fi-zi-o-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes symphysiogynes, plantes dans lesquelles les organes femelles sont soudés ensemble.

— ETYM. Σύν, avec, φύσις, production, et γυνή, femelle.

† **SYMPIÉZOMÈTRE** (sin-pi-é-zo-mè-tr'), *s. m.* Baromètre à réservoir d'air, jouissant d'une plus grande sensibilité que le baromètre à mercure.

— ETYM. Σύν, avec, πιέζειν, presser, et μέτρον, mesure.

† **SYMPLECTIQUE** (sin-plè-ki-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est entrelacé avec un autre corps. || *S. m.* Une des pièces osseuses de la tête des poissons : le temporal, le symplectique et le préoperculé.

— ETYM. Συμπλεκτικός, de σύν, avec, et πλέκειν, plier.

† **SYMPLOCARPE** (sin-plo-kar-p'), *s. m.* Genre d'aroïdées dont une espèce *symplocarpus fœtidus*, Nuttal, *dracuntium fœtidum*, *L.*) est de l'Amérique du nord.

— ETYM. Σύμπλοκος, associé, et καρπός, fruit (*symplocarpe*, pour *symplococarpe*).

† **SYMPLOQUE** (sin-plo-k') ou **SYMPLOCE** (sin-plo-s'), *s. f.* || 1° Terme de rhétorique. Figure de mots, dite aussi complexion, qui est une répétition consistant à commencer plusieurs membres de phrases ou à les finir par le même mot. || 2° *S. m.* Terme de botanique. Nom d'un genre de styracées, où l'on distingue le symploque de la Martinique (ainsi dit à cause de la soudure de ses étamines), appelé dans cette île comat blanc.

— ETYM. Συμπλοκή, de σύν, avec, et πλέκειν, plier.

† **SYMPODE** (sin-po-d'), *s. m.* Terme d'anatomie. Chez les acéphales, stolon composé d'axes de générations différentes, simulant un axe d'une seule pièce.

— ETYM. Σύν, avec, et ποῦς, pied.

† **SYMPODIQUE** (sin-po-di-k'), *adj.* Qui présente les caractères du sympode, qui s'y rapporte.

† **SYMPRYTANE** (sin-pri-ta-n'), *s. m.* Se disait, dans plusieurs républiques grecques, des collègues du premier magistrat, LETRONNE, *Instit. Mém. émer. et belles-lettres*, t. VI, p. 238.

— ETYM. Συμπρύτανις, de σύν, avec, et πρύτανις, prytane.

SYMPTOMATIQUE (sin-pto-ma-ti-k'), quelques-uns prononcent sin-to-ma-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est l'effet ou le symptôme de quelque autre affection. Fièvre symptomatique. || Maladie symptomatique, celle qui n'est qu'un symptôme d'une autre affection, et qui, quand cette autre affection se termine, cesse elle-même aussitôt : conduisant sans laquelle elle constituait une maladie spéciale. || Médecine symptomatique ou médecine des symptômes, méthode de traitement qui consiste à attaquer les symptômes dominants d'une maladie, et non la maladie elle-même.

— HIST. XVIe S. Il faut scavoir si la fievre est maladie ou symptome; car, si elle est symptomatique, elle ne pourra estre guerie tandis que la maladie persistera et perseverera, PARÉ, XX, 35.

— ETYM. Συμπτωματικός, de συμπτωμα, symptôme.

† **SYMPTOMATOLOGIE** (sin-pto-ma-to-lo-ji), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des symptômes des malades.

— ETYM. Σύμπτωμα, symptôme, et λόγος, doctrine.

SYMPTÔME (sin-pto-m'; quelques-uns disent sin-tô-m'), *s. m.* || 1° Phénomène insolite dans la constitution matérielle des organes ou dans les fonctions, qui se trouve lié à l'existence d'une maladie, et qu'on peut constater pendant la vie des malades. Les symptômes de la pleurésie. Des symptômes de peste. Énumérate..., ayant examiné avec soin et suivi de près tous les symptômes de la maladie du jeune prince, BOILIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 335, dans FOUGERE. || Par extension. On voyait dans ses yeux et sur son front les symptômes de la douleur et de la colère, VOLT. *Babouc.* || 2° Fig. Indice, présage. Il y a quelques symptômes d'agitation dans la ville. Il [Roland] aime le bon vin et est franq, qui est un symptôme de vieilles gens, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 441. Les symptômes du dehors venaient aggraver pour lui [Napoléon, en 1815] cette impression pénible de ses luttes intérieures avec les conseillers nouveaux, VILLEMAIN, *Sour. contemp. Cent-Jours*, I.

— ETYM. Συμπτώματα, accident, de σύν, avec, et πίπτειν, tomber.

† **SYMPTOSE** (sin-ptô-z'), *s. f.* Ancien terme de médecine. Ensemble des accidents des parties.

— ETYM. Συμπτωσις, de σύν, avec, et πίπτειν, chute.

† **SYNABDELPHE** (si-na-dèl-f'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres synadelphes, monstres qui ont un tronc unique, mais double dans toutes ses régions, et nuit membres, parmi lesquels quatre paraissent être doubles et dirigés supérieurement.

— ETYM. Σύν, avec, et ἀδελφός, frère.

† **SYNADELPHIE** (si-na-dèl-fi), *s. f.* État des monstres synadelphes.

SYNAGOGUE (si-na-go-gh'), *s. f.* || 1° Assemblée des fidèles sous l'ancienne loi. La synagogue ne périssait point, parce qu'elle était la figure ; mais, parce qu'elle n'était que la figure, elle est tombée dans la servitude, PASC. *Pens.* XXI, 2, édit. HAVET. Une de leurs principales fonctions [des rabbins] était d'enseigner la loi de Dieu dans les assemblées qui se tenaient en chaque ville, le jour du sabbat, et par conséquent dans les synagogues ou églises, FLEURY, *Mœurs des Israël.* § XV, part. 2, p. 203. || Enterrer la synagogue avec honneur, s'est dit d'abord de la part des premiers chrétiens, qui vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs. Ils [les premiers chrétiens] vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs, et observaient toutes les cérémonies de la loi, et effrant même les sacrifices ; ce qu'ils continuèrent tant que le temple subsista, et c'est ce que les auteurs ont appelé enterrer la synagogue avec honneur, FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, p. 37. || Fig. et familièrement. Enterrer la synagogue avec honneur, bien faire une chose. Nous retournerons pour y faire la [la Provence] pour trois ou quatre jours ; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides, qui a une belle maison très grande, SÉV. 18 nov. 1688. || 2° Depuis l'établissement du christianisme, la synagogue se dit aussi par opposition à l'église chrétienne. || Lieu où les Juifs s'assemblaient hors du temple pour faire des lectures, des prières. || 4° Lieu où présentement les juifs s'assemblent pour l'exercice de leur religion. On compte plus de vingt mille juifs autorisés par le pape en Italie : ils ont près de 280 synagogues en Pologne, VOLT. *Mœurs*, 140.

— HIST. XIIe S. Les synagogues et les mahometies, *Ch. de Rol.* CCXXVIII. || XVIe S. Et des neges aimeut as tables Les plus haus, les plus honorables, Et les grandes synagogues, Cum ficra et cruguilleus et rogues, *la Rose*, 14833.

— ETYM. Συναγωγή, proprement réunion, de σύν, avec, et ἄγειν, conduire.

† **SYNALÈPHE** (si-na-lè-f'), *s. f.* Terme de grammaire. Réunion de deux syllabes en une seule soit par synærèse, soit par crase, soit par élision.

— HIST. XVIe S. Semblablement, au milieu du vers et la syllabe feminine s'enlephe, c'est-à-dire ne se prononce, comme il appert à la conjoncte du suivant vers heroique : Bien sont vetu vers dpes pere et mere.... en quoy synalephe differe d'apostrophe, *Poetique de Boüaster*, p. 230.

— ETYM. Συναλοιφή, de συναλείφειν, fondre ensemble, proprement étudre ensemble, de σύν, avec, et ἀλείφειν, oindre (voy. ALIPTIQUE).

† **SYNALLAGMATIQUE** (si-nal-la-gma-ti-k'), *adj.* Terme de jurisprudence. Il se dit des contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties. Le contrat est synallagmatique ou bilatéral, lorsque les contractants s'obligent réciproquement les uns envers les autres, *Cod. civ. art.* 1102.

— ETYM. Συναλλαγματικός, de συναλλαγμα, échange, de σύν, avec, et ἀλλάσσειν, changer.

† **SYNANCÈE** (si-nan-sé), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens, où l'on distingue la synancée horrible, dite vulgairement sorcière, pythonisse et crapaud de mer ; c'est la scorpène horrible de certains auteurs.

† **SYNANTHE** (si-nan-t') ou **SYNANTHÉ, ÉE** (si-nan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs et les feuilles paraissent ensemble.

— ETYM. Σύν, avec, et ἄνθος, fleur.

† **SYNANTHÉRIE, ÉE** (si-nan-té-ri, rée), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont soudées par les anthères. || *S. f. plur.* Famille de plantes qui a pour caractère cinq étamines à filets distincts, dont les anthères sont soudées ensemble et forment un tube traversé par un style simple que surmonte un stigmate bifide. C'est le synanthérie de composées || *Au sing.* Une synanthérée.

— ETYM. Σύν, avec, et ἀνθήρ, anthère.

† **SYNANTHÉRIE** (si-nan-té-rie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les anthères, nom substitué par Richard à celui de syngénésie employé par Linné.

† **SYNANTHÉRIQUE** (si-nan-té-ri-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines qui ont les anthères réunies.

† **SYNANTHIE** (si-nan-tie), *s. f.* Terme de botanique. Monstruosité consistant dans la soudure anormale des fleurs voisines par les enveloppes ou par le support.

— ETYM. Σύν, avec, et ἄνθος, fleur.

† **SYNAPTASE** (si-na-pta-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sorte de ferment dit aussi émulsine, qui se développe dans les amandes amères sous l'influence de l'eau et d'une douce chaleur, et qui, en agissant sur l'amygdaline, produit de l'acide cyanhydrique.

— ETYM. Σύν, avec, et ἅπτειν, lier, unir.

† **SYNARCHIE** (si-nar-chie), *s. f.* Règne de plusieurs princes qui gouvernent simultanément les diverses portions d'un même empire. La synarchie égyptienne.

— ETYM. Σύν, avec, et ἄρχειν, commander.

† **SYNARCHIQUE** (si-nar-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à la synarchie.

† **SYNARTHRODIAL, ALE** (si-nar-tro-di, dal-e'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a lieu par synarthrose.

SYNARTHROSE (si-nar-trô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Articulation qui ne permet point le mouvement des os qu'elle unit.

— HIST. XVIe S. Article ou arthron a deux especes, à scavoir diarthrose et synarthrose. — Synarthrose a mouvement, qui n'est point du tout si apparent que diarthrose. — Synarthrose a trois especes, scavoir est suture, gomphose et harmonie, PARÉ, IV, 43.

— ETYM. Συνάρθρωσις, de σύν, avec, et ἄρθρον, articulation.

† **SYNASPISME** (si-nas-pi-sm'), *s. m.* Dans l'armée grecque, rapprochement des boucliers, de manière à former une sorte de rempart (*ενωσασπισμός*, de σύν, avec, et ἀσπίς, bouclier.

† **SYNASTRÔSME** (si-nas-trô-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique par laquelle on accumule dans une phrase plusieurs termes dont la signification est corrélative, plusieurs adjectifs, plusieurs verbes ou plusieurs propositions complémentaires.

— ETYM. Συνάστρωσις, de σύν, avec, et ἀστρόω, arranger.

† **SYNASPISME** (si-nas-pi-sm'), *s. m.* Dans l'armée grecque, rapprochement des boucliers, de manière à former une sorte de rempart (*ενωσασπισμός*, de σύν, avec, et ἀσπίς, bouclier.

† **SYNATHROÏSME** (si-na-tro-i-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique par laquelle on accumule dans une phrase plusieurs termes dont la signification est corrélative, plusieurs adjectifs, plusieurs verbes ou plusieurs propositions complémentaires.

— ETYM. Συναθροισμός, de σύν, avec, et ἀθροίζειν, accumuler.

† **SYNAULIE** (si-nô-lie), *s. f.* Terme de musique ancienne. Réunion d'instruments à vent. || Dans la musique moderne, ce mot voudrait beaucoup mieux que celui d'harmonie pour désigner l'ensemble des instruments insuffles.

— ETYM. Συναυλία, littéralement réunion de flûtes, et, par extension, réunion d'instruments à vent, de σύν, avec, et αὐλός, flûte, tuyau.

† **SYNAXE** (si-na-k'), *s. f.* Nom donné aux réunions des chrétiens primitifs, et à la sainte communion.

— ETYM. Σύναξις, réunion, de σύν, avec, et ἄγειν, conduire.

† **SYNCARPE** (sin-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé provenant de plusieurs ovaires devenus charnus et soudés ensemble.

— ETYM. Σύν, avec, et καρπός, fruit

Digitized by Google

† **SYNCARPIE** (sin-kar-pi), *s. f.* Terme de botanique. Monstruosité consistant dans la soudure anormale de deux fruits.

— ETYM. Σύν, avec, et καρπός, fruit.

† **SYNCATÉGORÉMATIQUE** (sin-ka-té-go-ré-matik'), *adj.* Terme de logique. Qui appartient aux accessoires des prédicaments ou catégories. Il y a une différence essentielle entre catégorématique et synsémégorématique, VOLT. *Dict.* XXIV, 40.

— ETYM. Σύν, avec, et κατηγόρημα, catégorie (voy. ce mot).

† **SYNCALLE** (sin-sh'l), *s. m.* Nom, dans l'ancienne Église grecque, d'une sorte d'officier placé auprès des patriarches, des évêques, etc. pour avoir inspection sur leur conduite. George, syncelle de Tarase, patriarche de Constantinople, vivait vers la fin du VIIIe siècle, LARCHER, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. I, p. 199. Le syncelle logeait au palais épiscopal, pour que l'évêque eût toujours un surveillant à sa porte, AM. THIERRY, *Revue des Deux-Mondes*, 1er NOV. 1851, p. 36. || Syncelle patrifical, titre que les empereurs de Constantinople donnaient aux prêtres.

— ETYM. Σύγκελλος, mot hybride, de σύν, avec, et κέλλα, cellule : proprement qui vit dans la même cellule.

SYNCHONDROSE (sin-kon-dró-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union de deux os par un cartilage.

— HIST. XVIe S. Puis ce sont ostéomyelite se joint par synchondrose, PARÉ, *Monstres, app.* 2.

— ETYM. Σύν, avec, et χόνδρος, cartilage.

† **SYNCHONDROTOMIE** (sin-kon-dro-to-mi), *s. f.* Terme de chirurgie. Section d'une synchondrose ou d'un cartilage intermédiaire.

— ETYM. *Synchondrose*, et τομή, section.

SYNCHRONE (sin-kró-n'), *adj.* Qui se fait dans le même temps, au même moment, à la différence d'isochrone qui signifie ayant une durée égale. Deux corps tombent en même temps à terre, on dit que leurs chutes sont synchrones. || Terme de géométrie. Courbe synchrone, se dit d'une courbe imaginée par J. Bernoulli.

— ETYM. Σύγχρονος, de σύν, avec, et χρόνος, temps.

SYNCHRONIQUE (sin-kró-ni-k'), *adj.* || 1° Qui est du même temps. || Tableau synchronique, tableau qui réunit les événements arrivés en différents lieux à la même époque. || 2° Il se dit des phénomènes qui s'accomplissent en même temps, comme la contraction des deux ventricules du cœur, etc.

— ETYM. *Synchrone*.

† **SYNCHRONISER** (sin-kro-ni-zé), *v. a.* Établir un synchronisme. Nous laisserons de côté les dépôts heuristes en tentatives qui seront toujours facilement reconnus, sous synchronisés, BOISTE, *Presse scientif.* 1865, t. I, p. 100.

— ETYM. Σύγχρονος, de σύγχρονος, synchrone.

SYNCHRONISME (sin-kro-ni-sm'), *s. m.* || 1° Rapport d'événements arrivés dans le même temps. Le synchronisme de deux événements. Diodore me paraît être l'écrivain de l'antiquité qui ait le mieux saisi la nécessité de rapprocher comme dans une histoire universelle; mais il manque souvent d'exactitude, STE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 412. || 3° Simultanéité de deux phénomènes, comme celle des pulsations cardiaques et artérielles.

— ETYM. Συγχρονισμός (voy. SYNCHRONE).

† **SYNCHRONISTE** (sin-kro-ni-st'), *adj.* Il s'est dit pour contemporain. Vu qu'ils ont été tous deux synchronistes, o. MAUDE, *Apologie*, p. 443.

† **SYNCHRONOLOGIE** (sin-kro-no-lo-jé), *s. f.* Traité des synchronismes.

— ETYM. *Synchrone*, et λόγος, traité.

SYNCHYSE (sin-ki-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Figure de construction ou plutôt vice de style par lequel, en détruisant l'ordre naturel des mots, on rend la phrase difficile à comprendre. C'est lorsque tout l'ordre de la construction est confondu, comme dans ce vers de Virgile : Arct ager; vitio moriens sitit aeris herbis; et encore : Ecce autem Capys, et quorum Ilali, mudis quæ in fluctibus, aras, NIMARD, *Élur.* t. V, p. 274.

— ETYM. Συγχυσις, confusion, de σύν, avec, et χύσις, verse.

† **SYNCHYSIS** (sin-ki-zis), *s. m.* Terme de médecine. Synchysis étincelant, affection chronique non douloureuse de l'œil, caractérisée par de petits points brillants ressemblant à de petites étincelles très-nombreuses, sans cesse renaissantes, qui se balancent au fond de l'œil, et sont visibles chacune pendant plusieurs secondes.

— ETYM. Συγχυσις, confusion (voy. SYNCHYSE).

† **SYNCLINAL, ALE** (sin-kli-nal, nal'), *adj.* Terme de géologie. Ligne synclinale, ligne où les couches qui se recourbent en des directions opposées sont censées se réunir. Je me suis confirmé dans l'opinion que ces roches sont plissées dans un seul sens, c'est à dire en fond de bateau, dont la ligne synclinale coupe transversalement la vallée, DESMONDA, *Acad. des sc. comptes rendus*, t. LIII, p. 114.

— ETYM. Σύν, avec, et κλίνειν, incliner.

† **SYNCOPAL, ALE** (sin-ko-pal, pa-l'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport à la syncope. || Fièvre syncopale, fièvre intermittente pernicieuse, caractérisée par des syncopes fréquentes.

SYNCOPE (sin-ko-p'), *s. f.* || 1° Diminution subite et momentanée de l'action du cœur, avec interruption de la respiration, des sensations et des mouvements volontaires. Dans l'approche du jour désiré où la princesse Anne espérait faire sa confession, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration, BOSS. *Anne de Gonz.* Bérulle tombe en syncope à la vue d'un chat, et on lit, à la vue d'un livre, LA HARP. XII. || Par exagération. Elle veut qu'en dételours la chose s'envelopper, Et ce mot dit a cru lui cause une syncope, BERNARD, *le Jouteur*, II, 4. Les voitures lentes d'Anne, le pas rigide de nos chameaux, les feraient tomber [les Français] en syncope, MONTESQ. *Lett. pers.* 24. || Syncope sénile, forme de syncope propre chez les vieillards. || 2° Terme de grammaire. Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. J'avoirai pour j'aurai, pour gaucé sont des syncopes. || 3° Terme de musique. Liaison de la dernière note d'une mesure avec la première de la mesure suivante, pour ne faire passer une seule note. La syncope se fait lorsque, dans une partie, la fin d'une note est entendue en même temps que le commencement d'une note de la partie opposée, *manière de compter*. Il effet rhythmique produit par deux notes entendues successivement, et dont la seconde a une valeur plus forte que la première.

— HIST. XIVe S. Ils sont acoustumés d'eulx esveiller et d'avoir syncope, H. DE MONDEVILLE, f° 403. || XVIe S. Syncope, maladie terrible et forte défaillance des facultés et vertus, et principalement de la vitale. — Les anciens l'ont appellé petite mort. — Tomber en syncope, PARÉ, VII, 11. Au lieu de dire *parlare*..., ils disent *parlo*, et sont si bien accoustumez à cette syncope, ou plustost apocope (que j'appelle retranchement)..., H. EST. *Precel.* édit. recueillie, p. 200.

— ETYM. Provenç. *sincopi* ; espagn. *síncope* ; ital. *sincopa*, *sincope* ; du lat. *syncope*, qui est le grec συγκοπή, de συγκόπτειν, couper.

SYNCOPÉ, ÉE (sin-ko-pé, pé), *part. passé* de syncoper. || 1° Qui a subi le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe. Du de je parirai, je prierai, on écrit je parai, je prierai, etc. ces mots sont syncopés. || 2° Terme de musique. Note syncopée, note qui fait une syncope. Gamme syncopée, ou descendante, ONSTAT. *Méth. pour prés. tubleau.* || 3° Familièrement. Être syncopé, tout syncopé, être tout étonné, stupéfait.

SYNCOPER (sin-ko-pé), *v. a.* || 1° Faire une syncope sur un mot. Il syncope les mots, quand il plaît à l'oreille, MARMONTEL, *Œuvr.* t. X, p. 491. || Syncoper une lettre, la retrancher. Dans les vers, quelques typographes syncopent tous les é muets précédés d'une voyelle, écrivent j'avoirai, nous louerons, enjoiement, etc. au lieu de j'avouerai, nous louerons, enjouement, etc. || 2° Par extension, abréger. Ces scélérats la firent mettre [une lettre] dans tous les papiers publics, en la syncopant et la syncopant, *Papiers saint à Bareuth*, p. 205. || 3° T. m. Terme de musique. Faire une syncope. Plusieurs notes syncopent dans cet air. || 4° *v. n.* Familièrement. Faire tomber dans la stupéfaction, dans une sorte de syncope. Cette nouvelle m'a syncopé. || 5° Dans un langage presque bourgeois, se syncoper, se trouver mal, tomber en faiblesse, en syncope. C'est une femme qui se syncope pour des riens.

— ETYM. *Syncope*. Il y avait dans le XVIe siècle *synoper*, *syncopiser*, avec le sens de tomber en syncope.

† **SYNCRÂNIEN, IENNE** (sin-krâ-nin, nin-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit de la mâchoire supérieure, parce qu'elle tient de toute part au crâne.

— ETYM. Σύν, avec, et κρᾶνιον.

SYNCRÉTISME (sin-kré-ti-sm'), *s. m.* || 1° Système de philosophie grecque qui consistait à fondre ensemble les divers systèmes. Les disputes qui s'élevaient continuellement parmi tant de sectes donnèrent lieu au syncrétisme, c'est-à-dire à un système par lequel on entreprenait de concilier toutes les opinions, et surtout celles des principaux philosophes, CONDIL. *Hist. anc.* XV, 2. || 2° Mode de philosopher qui a été transporté dans la médecine, et par lequel on réunit et mêle les vues et les doctrines différentes. || 3° Mélange d'opinions. Le cercle même que notre union secrète [un prêtre catholique et un prêtre protestant] produira un très-bon effet; ce pieux syncrétisme ne sera point soupçonné du public, qui, voyant les deux ecclésiastiques contre qui on excite la [les encyclopédistes], ne manquera pas de les croire très-criminels, VOLT. *Dial.* 31.

— ETYM. Συγκρητισμός, de σύν, avec, et κρᾶσις, mélange.

† **SYNCRÉTISTE** (sin-kré-ti-st'), *s. m.* Partisan du syncrétisme. Le syncrétisme était entre les philosophes ce que serait entre les hommes qui disputent, un arbitre capteux qui les tromperait, et qui établirait entre eux une fausse paix, BOIST. *Opin. des anc. philos. (précédente)*. Les chrétiens ne reconnaissaient qu'un Dieu; les syncrétistes, qui s'appelèrent alors éclectiques, n'admirent qu'un premier principe, ID. ib. (*éclectisme*).

— ETYM. Voy. SYNCRÉTISME.

† **SYNCRISE** (sin-kri-z'), *s. f.* Ancien terme de chimie. Passage de l'état de fluidité à l'état solide, ou plutôt solidification ou coagulation de deux liquides mêlés ensemble.

— ETYM. Σύγκρισις, comparaison.

† **SYNDACTYLE** (sin-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les doigts réunis. || *S. m. pl.* Les syndactyles, famille de passereaux dont les deux doigts externe et moyen sont réunis dans une grande partie de leur étendue.

— ETYM. Σύν, avec, et δάκτυλος, doigt.

† **SYNDACTYLIE** (sin-da-kti-li), *s. f.* Réunion des doigts entre eux.

SYNDÉRÈSE (sin-dé-ré-z'), *s. f.* Terme de dévotion. Remords de conscience. Sait que c'est qu'hypostase accouple syndérèse, RÉGNIER, *Sat.* XIII. D'où vient que la conscience aveugle et corrompue ne l'importune et jamais tellement sur la sanne conscience, que celle-ci, quoique d'une voix faible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, et qu'on ne monte par des doutes affligeants et par des syndérèses importunes elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir? nommal. *Carême*, t. I, p. 281. Il s'élève aussi bien dans le fond de mon cœur Certain remords cuisant, certaine syndérèse, Qui furieusement sur l'estomac me pèse, BOISROBERT, *le Hypatiare*, IV, 7. || XVIIe S. Rien d'une syndérèse ou conscience, PASQUIER, *Rech.* VI, 9, 344, dans LACURNE.

— ETYM. Συντήρησις, surveillance, examen, de σύν, avec, et τηρεῖν, *garder*, *observer*, *garder*, lui prononcé avec le changement de τ en δ après σ.

† **SYNDESMOGRAPHIE** (sin-dé-smo-gra-fie), *s. f.* Terme d'anatomie. Description des ligaments.

— ETYM. Σύνδεσμος, ligament, de σύν, avec, δεῖσθαι, lier, et γράφειν, décrire.

† **SYNDESMOLOGIE** (sin-dé-smo-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Traité des ligaments.

— ETYM. Σύνδεσμος, ligament, et λόγος, traité.

† **SYNDESMO-PHARYNGIEN** (sin-dé-smo-fa-rin-jiin), *adj. m.* Terme d'anatomie. Faisceau syndesmo-pharyngien, faisceau charnu qui fait partie du constricteur supérieur du pharynx.

— ETYM. Σύνδεσμος, ligament, et *pharyngien*.

† **SYNDESMOTOMIE** (sin-dé-smo-to-mi), *s. f.* Terme d'anatomie. Union des os par les ligaments.

— ETYM. Σύνδεσμος, ligament.

† **SYNDESMOTOMIE** (sin-dé-smo-to-mie), *s. f.* Dissection des ligaments.

— ETYM. Σύνδεσμος, ligament, et τομή, dissection.

SYNDIC (sin-dik), *s. m.* || 1° Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps. Une réunion de créanciers, etc. Le syndic des agents de change ; syndic en titre d'office ; syndic honoraire. Il y a des syndics dans les sociétés ouvrières. Au milieu de tous ces troubles [la Fronde], la noblesse s'assemble en corps aux Augustins, nomma des syndics... VOLT. *Louis XIV*, 4. || Syndics provisoires, syndics nommés par le tribunal de commerce sur la présentation des créanciers d'une faillite dans leur première assemblée; syndics définitifs, syndics nommés par les créanciers de la faillite, après vérification des créances et refus de concordat. || 2° Terme de marine. Em-

Digitized by Google

ployé chargé, dans chaque commune d'un quartier maritime, d'aider le sous-commissaire des classes. || 2° Syndic d'armateurs, fonctionnaire chargé, dans le Dauphiné et le Valais, de diriger les eaux de manière que, sous la forme d'irrigations, elles ne nuisent à personne et profitent à tous. || 4° Premier magistrat de Genève. À la tête de la république [de Genève] sont quatre syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, D'ALEMB. *Gouv. Genève.*

— HIST. XVIe S. ....comme si, lui present, il eust pensé avoir un syndique, qui lui eust contrerolle son autherité, il fut bien aise de les laisser aller, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 30. Et partant, en voulant faire l'habile et le syndic de nature, [u]homme] demeures le seul sot au monde. CHARRON, *Sagesse*, 1, 1.

— ÉTYM. Provençal, *sadic*; espagn. *sindico*; ital. *sindaco*; du lat. *syndicus*, avocat ou délégué d'une ville, qui est le grec σύνδικος, de σύν, avec, et δίκη, justice. Le XVIe siècle et même le XVIIe siècle au commencement avaient un verbe *syndiquer*, qui voulait dire censurer, critiquer.

SYNDICAL, ALE (sun-di-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient au syndicat. Les fonctions syndicales. || Autrefois, chambre syndicale des libraires, chambre qui s'occupait des affaires de la corporation des libraires. J'apprends qu'on a soigneusement gardé les ballots [de l'histoire de Pierre le Grand] à la chambre nommée syndicale, jusqu'à ce qu'on eût contrôlé le livre à Paris; grand bien leur fasse ! VOLT. *Lett. Helvétius*, 27 oct. 1760.

— ÉTYM. *Syndic.*

SYNDICAT (sun-di-ka; le t ne se lie pas), *s. m.* || 1° Fonction de syndic. || 2° Durée de la fonction de syndic. || 3° Terme de bourse. Réunion de capitalistes intéressés dans une même opération, et mettant en commun leurs titres pour en opérer la vente sans en altérer le prix. || 4° Terme de marine. Sous-quartier administré par un syndic.

— ÉTYM. *Syndic*; provenç. *sindicat*, *sendegat*; espagn. *sindicado*; ital. *sindicato*. Au XVIIe siècle, *syndicat* a eu le sens de censure : Si j'ay loué le roy Louis douzieme de chose louable, je n'encores si je luy ay attribué chose qu'il n'aye faict, j'yeu seroie volontiers à syndicat, et ne craindroie point d'en respondre, CL. DE SAYSSEL, *Apolog. de l'hist. de Louis XII*, p. 173, dans LACURNE.

† **SYNDICATAIRE** (sin-di-ka-tè-r'), *s. m.* Celui qui fait partie d'un syndicat, et, en particulier, d'un syndicat de la bourse. Les bruits de cette semaine ont singulièrement contrarié les pratiques de MM. les syndicataires, *Journal l'Époque*, 29 déc. 1869. || *Adj.* Sans doute la mécanique syndicataire s'applique souvent, et même le plus souvent, à d'excellentes valeurs, *ib.*

† **SYNDIQUER** (sin-di-ké), *v. a.* Former un syndicat, une réunion d'intéressés. Syndiquer des assurances, *Journ. offic.* 7e col, 16 août 1871. || Se syndiquer, *v. réfl.* Se former en syndicat. Si dit de plusieurs personnes ayant un même intérêt qui chaussent entre elles un syndic pour les représenter. Serait-il bien difficile de produire de la même catégorie [pour l'exposition de 1867] de se syndiquer entre eux, et de désigner des délégués qui négocieraient pour eux tous avec la commission et les délégués? *Presse scientifique*, 1866, t. I, p. 382.

† **SYNDROME** (sun-dro-m'), *s. f.* Nom que les anciens médecins grecs donnaient à des énumérations de symptômes sans rapport obligé à des maladies déterminées.

— ÉTYM. Συνδρομή, concours, de σύν, avec, et δρόμος, course.

SYNECDOQUE ou SYNECDOQUE (si-nèk-do-k') *s. f.* Figure par laquelle on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout. Exemples : une voile pour un navire; les flots pour la mer; l'airain pour les canons. La synecdoque est une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot qui, pris sens propre a une signification plus générale, DUMARS. *Trop.* II, 1. Dans la métonymie je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque je prends le plus pour le moins, ou le moins pour le plus, ID. *ib.*

— ÉTYM. Συνεκδοχή, de σύν, avec, et ἐκδοχή, acception, de ἐκ, hors, et δέχεσθαι, recevoir.

† **SYNÈCHIE** (si-nè-kie), *s. f.* Terme de médecine. Adhérence de l'iris avec la cornée (synechie antérieure), ou avec la capsule cristalline (synechie postérieure).

— ÉTYM. Συνέχεια, adhérence, continuité, de σύν, avec, et ἔχειν, avoir.

SYNÉRÈSE (si-né-rè-z'), *s. f.* Terme de grammaire. Sorte de métaplasme qui consiste en une contraction; d'où résulte une diminution dans le nombre de syllabes que le mot devrait avoir; exemples : diamant en deux syllabes, et en latin *Orpheus* au lieu de *Orphe-us*. Prron fait le mot *poète* d'une seule syllabe : Aussi me traitent-ils de poète à la douzaine, *Mérrom.* II, 4; Songe donc qu'elle [la barque] porte un poète et sa fortune, *Mérrom.* IV, 1. Ce sont des synérèses.

— SYN. CRASE, SYNÉRÈSE. La synérèse conserve le son des lettres comme dans *poète*; la crase confond un son dans autre, comme dans *pleure*, où a et i donne le son è.

— ÉTYM. Συνίζησις, de σύν, avec, et αἱρεῖν, prendre.

† **SYNERGIE** (si-nèr-jie), *s. f.* Terme de physiologie. Concours d'action, d'effort, entre divers organes, divers muscles. || Association de plusieurs organes pour l'accomplissement d'une fonction.

— ÉTYM. Συνέργεια, de σύν, avec, et ἔργον, œuvre.

† **SYNERGIQUE** (si-nèr-ji-k), *adj.* Qui a rapport à la synergie. Les contractions synergiques de plusieurs muscles.

† **SYNERGISTES** (si-nèr-ji-st'), *s. m. pl.* Nom donné, dans le XVIe siècle, à quelques théologiens d'Allemagne qui, trouvant trop dure l'hypothèse de Luther sur la franc arbitre, enseignèrent que la grâce de Dieu ne convertit point les hommes sans la coopération de la volonté humaine.

† **SYNÉSIE** [pour *synésie*] (si-né-zi), *adj.* Terme de physiologie. Qui éprouve une sensation simultanément avec un autre organe. Les parties synésthésiques de la rétine donné l'un et l'autre œil.

— ÉTYM. Σύν, avec, et αἴσθησις, qui sent.

SYNÉVROSE (si-né-vro-z'), *s. f.* Faussse orthographe pour *synévrose*.

† **SYNGÉNÉSIE** (sin-jé-né-z'), *s. f.* || 1° Hypothèse de quelques physiologistes qui admettent que tout ce qui vit aurait été créé en même temps. || 2° *Adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines soudées par les anthères. Plantes syngenésies. || Se dit des étamines elles-mêmes. Etamines syngenésies.

— ÉTYM. Σύν, avec, et γένεσις, génération.

SYNGÉNÉSIE (sin-jé-né-zie), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par les anthères.

— ÉTYM. *Syngenèse*. On prononce *syngenésie* et *syngenèse*, parce que *syngenèse* est *grecque*, et parce que l'un est populaire et l'autre pédantesque.

† *t. SYNGÉNÉSIQUE* (sin-je-né-zi-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'hypothèse des syngenésistes. || Théorie de la préformation syngenésique, hypothèse sur la procréation, d'après laquelle, à la création de chaque espèce, les germes de tous les individus qui doivent paraître dans la suite des temps auraient été créés simultanément et emboîtés les uns dans les autres, d'où le nom de système de l'emboîtement des germes donné à cette hypothèse.

† **2. SYNGÉNÉSIQUE** (sin-jé-né-zi-k'), *adj.* Qui appartient à la syngénésie.

† **SYNGÉNÉSISTE** (sin-jé-né-zi-st'), *s. m.* Partisan de l'hypothèse de la syngenèse.

† **SYNGNATHE** (sin-gnà-t'), *s. m.* Genre de poisson vulgairement appelés aiguilles de mer.

— ÉTYM. Σύν, avec, et γνάθος, mâchoire.

† **SYNIZÈSE** (si-ni-zè-z'), *s. f.* Nom donné par les grammairiens grecs et repris par les philologues modernes pour signifier la prononciation de deux voyelles distinctes en un seul temps prosodique, sans en faire une diphthongue.

— ÉTYM. Voy. SYNÉRÈSE.

† **SYNIZÉSIS** (si-ni-zé-zis'), *s. f.* Terme de chirurgie. Occlusion de la pupille produite par une inflammation. Elle peut survenir à la suite de l'opération de la cataracte.

— ÉTYM. Συνίζησις, de σύν, avec, et ἵζειν, être assis : mot à mot conjonction.

† **SYNNERVIÉ, ÉE** (sin-nèr-vi-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est pourvu de nervures dont les tiges principales convergent vers le sommet de la feuille.

— ÉTYM. Σύν, avec, et *nerf* ou *nervure*.

† **SYNNÉVROSE** [sin-né-vro-z'], *s. f.* Terme d'anatomie. Union de deux os par des ligaments.

— ÉTYM. Συννεύρωσις, de σύν, avec, et νεῦρον, ligament.

SYNODAL, ALE (si-no-dal, da-l'), *adj.* Qui appartient au synode. Des règlements synodaux. La salle synodale. Les pères du concile [en 381], après avoir arrêté les points de foi et de discipline... lui écrivirent [à Théodose] une lettre synodale.... PLÈCH. *Hist. de Théodose*, II, 48. Il serait sans doute à souhaiter que, dans ces assemblées synodales, nous n'eussions qu'à nous animer ensemble, MASS. *Dioc. synod. Institution des synodes.*

— HIST. XVIe S. À la consécration des evesques estoit adjointe la coustume d'envoyer espitres synodales, CALV. *Institi.* 901.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *sinodale*; ital. *sinodale*; du lat. *synodalis*, de *synodus*, synode.

SYNODALEMENT (si-no-da-le-man), *adv.* En synode. Décrets synodalement établis.

— ÉTYM. *Synodal*, et le suffixe *ment*.

SYNODE (si-no-d'), *s. m.* || 1° Assemblée des curés et des autres ecclésiastiques d'un diocèse, laquelle se fait par le mandement de l'évêque ou d'un autre supérieur. Le pape SIRICE, après avoir condamné ces hérésiarques [ariennes], manda ses légats à Milan, pour y convoquer un synode, et pour étouffer ces nouvelles erreurs dans le lieu même où elles étaient nées, PLÈCH. *Hist. de Théodose*, IV, 12. Voici donc, mes frères, la seule peine que nous prononçons en plein synode contre.... MASS. *Dioc. synod. Contre certains abus.* Les évêques s'exposaient, aux censures ecclésiastiques, à ils portaient leurs différends au tribunal séculier, préférablement à l'arbitrage des métropolitains et à la juridiction des synodes, NAUDET, *Instit. Rom. inscr. et belles-lett.* I, VII, p. 521. || 2° Chez les protestants, assemblée de ministres et d'anciens pour l'affaire de la discipline. Synodes nationaux. Synodes provinciaux. Les calvinistes tinrent leur synode national de Sainte-Foi, POIRS. *Var.* 12. C'est en vain qu'ils [les protestants] ont voulu reprendre l'autorité attachée au nom de l'Église, et obliger les particuliers à se soumettre aux décisions de leurs synodes, MSSR. *Instr. pastor.* 19.

— HIST. XIIIe S. N'ot ce nest un prouvoire [prêtre] ou sane [synode]. Del racontер ne fust tous las, DU CANGE, *synodus*. Mais à envis ou volontiers Gontiers i a esté, et ses frères, ib. ib. || XVIe S. Feullu Piolet dist à l'exposant que sa femme avoit esté pour adultere rapportée au senne, ib. ib. || XVIIe S. Qu'il voulust estre de ceux qui sont assemblez pour convoqué par les cardinaux, MONSTRELL. I, 88. || XVIIe S. Si quelque prestre avoit esté condamné par son evesque, ou quelque evesque par le synode de sa province, incontinent ils en appelloyent à Rome, CALV. *Institi.* 899.

— ÉTYM. Provenç. *senede*; espagn. et ital. *sinodo*; du lat. *synodus*, qui vient du grec σύνοδος, assemblée, de σύν, avec, et ὁδός, voie, chemin. *Synodus*, avec l'accent sur sy, avait donné régulièrement *sesne*.

† **SYNODIQUE** (si-no-di-k'), *adj.* Lettres synodiques, lettres écrites au nom des conciles aux évêques absents. Le synodique, le recueil des décisions des synodes.

— ÉTYM. Lat. *synodicus*, de *synodus*, synode.

† **SYNODIQUE** (si-no-di-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Révolution synodique de la lune, ou mois synodique, temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport au soleil et à la terre; c'est la durée de la période entre deux nouvelles lunes consécutives. Le mois synodique de la lune est de 29 jours 12 heures 44 min. 3 sec; cette expression s'emploie surtout par opposition à mois périodique ou mois sidéral de la lune, qui est de 27 jours 7 heures 43 minutes 11 secondes, temps que le satellite met à faire sa révolution autour de la terre. || Révolution synodique des nœuds de la lune, temps compris entre deux conjonctions successives des nœuds de l'orbite de la lune avec le soleil. || Année synodique, celle qui ramène la terre à une même longitude avec une planète. || Période synodique, celle qui ramène deux ou plusieurs planètes circulant comme la terre autour du soleil.

— ÉTYM. Συνοδικός, de συνόδος, concours, de σύν, avec, et ὁδός, voie.

† **SYNOJOMENT** (si-no-di-ke-man), *adv.* En synode (comme synodalement). Saint Cyrille eut bien la grande de la déclarer [à Nestorius] synodiquement, qu'il ne pouvait pas communiquer avec lui, MASS. *Rem. hist. convict.*, I, 3.

SYNONYME (si-no-ni-m'), *adj.* || 1° Il se dit d'un mot qui a, à très-peu près, le même sens qu'un autre, comme péril et danger, funeste et fatal, mort et trépas. Ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; et ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont

Digitized by Google

des nuances souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif et général, d'ALEMB. *Elém. de philos.* ch. 12. ‖ *Fig.* Il se dit de ce qui est une seule et même chose. Chez plusieurs, savant et pédant sont synonyme. LA BRUY. XII. Si quelquefois il [Pontchartrain] faisait du bien, c'était vanterie qui en faisait perdre tout le mérite, et qui devenait synonyme au reproche, ST-SIMON, 205, 233. Dans le langage de l'ancienne chevalerie, bailler sa foi était synonyme de tous les prodiges de l'honneur, CHATEAUB. *Génie*, I, 2, 2. ‖ *S. f.* m. Mot synonyme. Les synonymes sont plusieurs dictions ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose, LA BRUY. I. Les esprits médiocres croient toujours voir l'unique expression, et usent de synonymes, ib. 18. La maxime, qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir, dans toutes les occasions, des mêmes mots, VOLT. *Dict. phil. fécond.* ‖ Demi-synonymes, mots qui sont exactement synonymes dans une partie de leur emploi, sans l'être dans l'autre partie. On pourtant donner peut-être pour exemple de ces demi-synonymes les mots de pleurs et de larmes, qui, au sens moral, semblent pouvoir être employés indifféremment, sans pouvoir l'être de même au sens physique; car on dit également les pleurs ou les larmes de mer; mais il semble qu'on dit beaucoup mieux les pleurs que les larmes de l'aurore, D'ALEMB. *Elog. Girard*, note 4. ‖ *S.* En histoire naturelle, se dit des noms différents qui servent à désigner le même être. Il ne faut pas oublier que la multitude des noms nuit à l'avancement des sciences, qu'il faut diminuer les synonymes, et rétablir ainsi la précision de la nomenclature que le nombre des mots rend toujours plus difficile, SENNEBIER, *Ext. art.* d'obs. t. II, p. 58, dans BOISTE. ‖ *Au plur.* Synonymes, titre de certains ouvrages, en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée (il prend une majuscule). Les Synonymes latins de Gardin Dumesnil. Les Synonymes français de Girard. Les Synonymes de Lalaye.

— SYN. SYNONYME, SYNONYMIE. L'équivalent remplace un mot par une locution qui signifie la même chose; par exemple quand on met la définition au lieu du terme lui-même. Le synonyme offre des nuances d'acception qui le distinguent plus ou moins d'un mot à signification vraisemblable.

— HIST. XVIe S. Et que aucun ne puist cuider qu'ilz soient sinonimes, c'est assavoir, qui ilz signifient tout un, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 3.

— ETYM. Lat. *synonymum*, du *συνώνυμον*, de σύν, avec, et ὄνομα, nom.

SYNONYMIE (si-no-ni-mie), *s. f.* ‖ 1° Qualité des mots synonymes. La synonymie des mots mort et trépas. ‖ 2° Figure de rhétorique qui exprime la même chose par des mots synonymes. ‖ 3° En histoire naturelle, concordance de divers noms qui ont été donnés à un même animal, à une même plante. La nomenclature et la synonymie.

— ETYM. Lat. *synonymia*, du grec *συνωνυμία*, de *συνώνυμον*, synonyme.

SYNONYMIQUE (si-no-ni-mi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient à la synonymie. Les discussions synonymiques. ‖ Qui appartient au synonyme. Expressions synonymiques. ‖ 2° *S. m.* Synonymie, partie, artionsience des synonymes et de leur distinction.

— ETYM. *Synonyme*.

† **SYNONYMIQUEMENT** (si-no-ni-mi-ke-man), *adv.* D'une manière synonymique.

† **SYNONYMISTE** (si-no-ni-mi-st'), *s. m.* Grammairien qui recherche, qui explique les synonymes, qui s'occupe de synonymie.

† **SYNOPSE** (si-no-ps'), *s. f.* Nom donné à des ouvrages dans lesquels les Evangiles, imprimés en colonnes, offrent en regard les passages correspondants ou parallèles.

— ETYM. Voy. SYNOPSIS.

† **SYNOPSIS** (si-no-psiss), *s. f.* Ouvrage qui présente le coup d'œil, l'ensemble d'une science.

— ETYM. Σύνοψις, de σύν, avec, et ὄψις, vue.

SYNOPTIQUE (si-no-pti-k'), *adj.* ‖ 1° Qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les parties d'un ensemble. Combien aujo à regretter de n'avoir pas reçu plutôt la table synoptique de vos nouvelles expériences! BONNET, *Lett. div. Œuvr.* t. XI, p. 334, dans BOISTE. ‖ Terme de minéralogie. Se dit d'une variété produite par des lois de décroissement offrant comme le tableau de celles qui ont lieu dans l'ensemble des autres variétés. ‖ 2° Terme d'exégèse. Evangiles synoptiques, celui de saint Matthieu, celui de saint Marc et celui de saint Luc, ainsi nommés parce qu'ils concordent entre eux dans leurs dispositions principales, et qu'on peut, en quelque sorte, les embrasser d'un même coup d'œil, par opposition à l'Evangile de saint Jean, dont le plan est différent. ‖ *Subst.* Les synoptiques, en parlant de ces trois Evangiles.

— ETYM. Συνοπτικός, de συνοπτέω, synopsis.

SYNOQUE (si-no-k'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre synoque, ou, substantivement, la synoque, fièvre continue qui dure un certain temps sans intermission et même sans rémission bien marquée.

— HIST. XVIe S. La fièvre qu'on dit en nage c'a appelée synoque, et est toujours continue, PARÉ, XX, 8.

— ETYM. Συνοχός, continu, de σύν, avec, et ἔχειν, avoir (rep. ἐσχόν).

† **SYNOSTÉOLOGIE** (si-no-sté-o-lo-jie), *s. f.* Terme d'anatomie. Traité des articulations et de leurs moyens d'union.

— ETYM. Σύν, avec, ὀστέον, os, et λόγος, traité.

† **SYNOSTOSE** (si-no-sto-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Soudure des os. Synostose crânienne, soudure des différentes pièces qui composent le crâne.

— ETYM. Σύν, avec, et ὀστέον, os.

† **SYNOTE** (si-no-t'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les oreilles sont rapprochées. Terme de ténologie. Monstres synotes, monstres qui ont deux corps intimement unis au-dessus de l'ombilic, comme aussi ceux qui, incomplétement doubles, offrant d'un côté une face et de l'autre une ou deux oreilles confondues ensemble.

— ETYM. Σύν, avec, et οὖς, ὠτός, oreille.

SYNOVIAL, ALE (si-no-vi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la synovie. Les sacs synoviaux. ‖ Membranes synoviales, membranes analogues aux séreuses par leur disposition, mais qui en diffèrent en ce que le fluide qu'elles sécrètent est épais, visqueux et séjourne dans le sac membraneux au lieu d'être fluide et aqueux. ‖ Capsules synoviales, petits sacs membraneux sans ouverture, blanchâtres, demi-transparents, minces et mous, formés d'un seul feuillet, qui n'existe que lors des surfaces des cavités articulaires diarthrodiales et aux endroits où glissent beaucoup de tendons.

SYNOVIE (si-no-vi), *s. f.* Humeur exhalée par les membranes synoviales qui tapissent la surface des cavités articulaires.

— ETYM. Mot forgé par Paracelse.

† **SYNOVINE** (si-no-vi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique coagulable propre à la synovie et différente de l'albumine.

† **SYNOVITE** (si-no-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des membranes synoviales.

† **SYNSPORÉES** (sin-spo-ré), *s. f. pl.* Terme de botanique. Les algues de la famille ainsi par conjugaison, d'où on les appelle aussi conjuguées.

— ETYM. Σύν, avec, et σπορά, semence.

† **SYNTAGME** (sin-ta-gm'), *s. m.* Dans la plalangue grecque, division de 256 hommes, formant un carré plein de 16 hommes de côté (SUIVANT).

SYNTAXE (sin-ta-k'), *s. f.* ‖ 1° Terme de grammaire. Manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entre elles. Ce qui fait en chaque langue que les mots excitent le vrai jour de faire naître dans l'esprit de ceux qui savent la langue. c'est ce qu'on appelle syntaxe, DUMARSAIS, *Œuvres*. t. v, p. 2. Ce n'est pas assez d'avoir des mots pour exprimer idée; il faut encore savoir former, de plusieurs idées, un tout dont nous saisissons tout à la fois les détails et l'ensemble, et dont rien ne peut échapper; voilà l'objet de la syntaxe, COMBE. *Gramm. fr.* 11, 20. Syntaxe, comme le remarque M. Dumarsais, ne consiste que dans des signes destinés à marquer les rapports; et la construction consiste dans les différents arrangements que nous pouvons nous permettre, en observant toujours les règles de la syntaxe, ib. 11, 2. ‖ Partie de la grammaire qui traite de l'arrangement des mots, de la construction des propositions, des rapports logiques des phrases entre elles, et des lois générales et particulières qu'on doit observer pour rendre son langage et son style corrects, purs et élégants. On ne saurait être trop sévère à faire des règles générales; et cela me regarde plus que personne; mais pourtant notre syntaxe ne se fera pas toute seule, Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près, BONNET, *Rem. Rec.* 78. ‖ 2° Livre où sont exposées ces règles (écrit avec une majuscule). Cet écolier a perdu sa Syntaxe. ‖ 4° Syntaxe intérieure, la formation des mots; elle procède par transformation, fusion et agglutination, elle s'exerce dans le corps même des mots, elle les forme, AD. REGNIER, *Form. des mots dans la langue grecque*, Paris, 1859, p. 14.

— HIST. XVIe S. La syntaxe, c'est la seconde partie de la grammaire, qui enseigne le bastiment des mots entre eulx par leurs proprietez, et est presques seulement en convenance et mutuelle communion des proprietez, comme du nem avec le nom ou avec le verbe, de l'adverbe avec tous les mots auxquels il est adjoinct, de la conjonction en l'ordre des choses conjonctes, RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 236.

— ETYM. Lat. *syntaxis*, de σύνταξις, de σύν, avec, et τάξις, ordre, arrangement.

SYNTAXIQUE (sin-ta-ksi-k'), *adj.* Qui appartient à la syntaxe. Analyse syntaxique. Ordre syntaxique. Les rapports syntaxiques des mots.

— REM. *Syntaxique* a été formé directement de *syntaxe*. La véritable formation grecque aurait préféré *syntactique*, de συντακτικός.

— ETYM. *Syntaxe*.

SYNTHÈSE (sin-tè-z'), *s. f.* ‖ 1° Proprement, composition. ‖ Terme de chimie. Opération par laquelle on réunit des corps simples pour former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe. ‖ Action de recomposer un corps avec ses éléments séparés par l'analyse. ‖ 2° Terme de pharmacie. Composition des remèdes. ‖ 3° Terme de chirurgie. Réunion de parties divisées; par exemple, celle des bords d'une plaie ou celle des fragments d'un os (synthèse de continuité), ou la rapprochement de parties qui étaient seulement écartées ou déplacées, ainsi que cela a lieu dans les luxations (synthèse de contiguité). ‖ 4° Tableau présentant l'ensemble d'une science; livre qui explique toutes les parties de la science suivant cet ordre. ‖ 5° Terme de logique. Procédé logique qui, opposé à l'analyse, descend des principes aux conséquences et des causes aux effets. La manière de démontrer est double : l'une se fait par l'analyse ou résolution, et l'autre par la synthèse ou composition, DESC. *Rép. aux secondes obj.* 51. La synthèse, par un procédé tout différent [de l'analyse], et comme en examinant les causes par les effets, bien que la preuve qu'elle contient soit souvent aussi des effets par les causes, démontre à la vérité clairement ce qui est contenu en ses conclusions, et se sert d'une longue suite de définitions, de demandes, d'axiomes, de théorèmes et de problèmes, afin que, si on lui nie quelques conséquences, elle fasse voir comment elles sont contenues dans les antécédents...; mais elle ne donne pas entière satisfaction, parce que l'esprit de ceux qui désirent d'apprendre, parce qu'elle n'enseigne pas la méthode par laquelle la chose a été inventée, ARNAULD, ib. 83. La synthèse, qu'on appelle aussi méthode de composition, consiste à commencer par les choses les plus générales, pour passer à celles qui le sont moins, DUMARS. *Œuv.* t. v, p. 384. Dans la démonstration, ou l'on remonte de la chose à démontrer aux premiers principes, on l'on descend des premiers principes à la chose à démontrer; d'où naissent l'analyse et la synthèse, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 324. La synthèse est la méthode de chercher le vrai par des raisonnements fondés sur des principes solides et des propositions démontrées, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 286, dans BOISTE. La première règle de la synthèse, c'est de définir avec soin les termes qu'on emploie, ib. p. 288. ‖ 6° Terme de philosophie. Opération mentale par laquelle on construit un système. ‖ 7° Terme de mathématiques. Démonstration des propositions par la seule déduction de celles qui sont déjà prouvées. Dans tous les ouvrages de mathématiques, il [Lalure] ne s'est presque jamais servi que de la synthèse, ou de la manière de démontrer des anciens, par des lignes et des propositions de lignes, souvent difficiles à suivre à cause de leur multitude et de leur complication, FONT. *Labitr.* La synthèse, méthode que exige plus de méditations que de calculs et plus d'efforts que de travail, CONDORCET, *d'Arci.* La préférence de Newton pour la synthèse peut s'expliquer par l'élégance avec laquelle il a pu lier sa théorie des mouvements curvilignes aux recherches des anciens sur les sections coniques, et aux belles découvertes qu'Huygbens venait de publier suivant cette méthode, LAPLACE, *Exp.* V, 5. La synthèse géométrique à la propriété de ne faire jamais perdre de vue son objet, et d'éclairer la route qu'elle suit, par les premiers résultats et par les dernières conséquences, ib. IV, 3, ‖ 8° Terme de grammaire. Figure, dite aussi syllepse, qui consiste à réunir en un seul deux mots primitivement

Digitized by Google

séparés : soudoupe pour sous-coupe, tirepied pour tire-pied.

— SYN. SYNTHÈSE, DÉDUCTION. La synthèse est proprement et essentiellement la reconstitution des éléments en un composé, comme l'analyse est la résolution du composé en ses éléments ; c'est ce que la chimie nous enseigne d'une manière nette et précise. Mais, quand on dit que la synthèse est la méthode qui va de la cause aux effets, du principe aux conséquences, du général au particulier, on ajoute à la synthèse une idée qui en fait la méthode déductive, la déduction. La déduction est donc la synthèse considérée quant à l'application aux cas particuliers de la connaissance de la cause, du principe, de l'antécédent, du général. Les mathématiques, où l'on tire de quelques axiomes un ensemble immense de notions, est le plus grand exemple qu'ait donné l'esprit humain de son pouvoir de synthèse ou de déduction.

— ETYM. Συνθεσις, synthèse, composition, de σύν, avec, et θέσις, action de poser (voy. THÈSE).

SYNTHÉTIQUE (sin-té-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Terme de chimie. Qui aide à former une synthèse, à reproduire par synthèse. Expériences synthétiques relatives aux métalloïdes, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 200. ‖ 2° Qui appartient à la synthèse. Méthode synthétique, démonstration synthétique. Un système doit être un ouvrage synthétique, reposant sur la combinaison des propositions dépendantes, pour leur solidité, des principes qui leur servent de base, SENANCOUR, *Enc. art d'obst.* t. III, p. 282, dans POUGENS. ‖ Jugement synthétique, voy. JUGEMENT. ‖ 3° Qui est habile à la synthèse. Esprit synthétique.

— ETYM. Συνθετικός, de συνθετός, composé, de même formation que σύνθεσις, synthèse.

SYNTHÉTIQUEMENT (sin-té-ti-ke-man), *adv.* D'une manière synthétique. Démontrer synthétiquement une proposition.

— ETYM. *Synthétique*, et le suffixe *ment*.

‖ **SYNTHÉTISME** (sin-té-ti-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. Ensemble des quatre opérations nécessaires pour faire la synthèse, c'est-à-dire pour réduire une fracture et la maintenir réduite : l'extension, la réduction, la coaptation et le bandage.

‖ **SYNTHRONE** (sin-trô-n'), *adj.* Terme du polythéisme. Divinités synthrones, divinités représentées assises également sur des trônes.

— ETYM. Σύνθρονος, de σύν, avec, et θρόνος, trône.

‖ **SYNTONINE** (sin-to-ni-n'), *s. m.* Terme musicien. Voy. SYNTONIQUE.

‖ **SYNTROPHIQUE** (sin-tro-fi-k'), *adj.* Terme de botanique. Qui vit sur un autre corps vivant, sans en tirer sa nourriture.

— ETYM. Σύν, avec, et τροφή, nourriture.

‖ **SYPHILICOME** (si-fi-li-ko-m'), *s. m.* Nom donné aux hépiales et aux dispermes spécialement destinés au traitement de la syphilis.

— ETYM. *Syphilis*, et κομέω, soigner, traiter.

‖ **SYPHILIDE** (si-fi-li-d'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné aux affections cutanées qui sont sous la dépendance de la syphilis.

‖ **SYPHILIGRAPHE** (si-fi-li-gra-f'), *s. m.* Auteur qui décrit la syphilis. ‖ On dit aussi syphilographe et syphiligraphe.

‖ **SYPHILIGRAPHIE** (si-fi-li-gra-fi), *s. f.* Description de la syphilis. ‖ On dit aussi syphilographie et syphiligraphie.

— ETYM. *Syphilis*, et γράφειν, décrire.

‖ **SYPHILIGRAPHIQUE** (si-fi-li-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne la description de la syphilis.

SYPHILIS (si-fi-lis), *s. f.* Terme de médecine. Autrefois, maladie qui émanait des dégâts des fonctions vénériennes; aujourd'hui, maladie spécifique transmise par contact et par hérédité, caractérisée, à ses différentes périodes, par certaines accidents dont l'évolution est subordonnée à l'action du virus syphilitique et dont la marche est ordinairement déterminée; distincte des affections vénériennes, qui, elles aussi, se gagnent par le contact, mais qui ne deviennent pas constitutionnelles.

— HIST. XVIe S. De notre temps l'évasion s'est montré très-excellent en sa Syphilis, lors que ces vers sont un peu rudes, nous, 549.

— ETYM. Mot inventé par Fracastor dans son poème latin sur la maladie vénérienne, en nommant le tirant de quelque autre mal; dans lous les cas il l'emploie *syphilis*.

‖ **SYPHILISATION** (si-fi-li-za-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de saturation des organes vivants par le virus syphilitique, ou, mieux, état d'humanité auquel on arrive par une succession de chancres.

‖ **SYPHILISER** (si-fi-li-zé), *v. a.* Produire la syphilisation.

‖ **SYPHILISME** (si-fi-li-sm'), *s. m.* Aptitude à être syphilisé.

SYPHILITIQUE (si-fi-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la syphilis. Virus syphilitique. Accidents syphilitiques. ‖ *S. m.* Les syphilitiques, les malades affectés de syphilis. Hôpital de syphilitiques.

— ETYM. *Syphilis*. On trouve *siphilitique* dans *Trévoux, Mém.* 1725, t. I, p. 76.

‖ **SYPHILOÏDE** (si-fi-lo-i-d'), *adj.* Qui a la forme de la syphilis.

— ETYM. *Syphilis*, et εἶδος, forme.

‖ **SYPHILOMANIE** (si-fi-lo-ma-ni), *s. f.* Terme de médecine. Monomanie qui consiste à croire qu'on est en proie à l'infection syphilitique; elle se rencontre non-seulement chez les syphilitiques guéris, mais aussi chez ceux qui n'ont eu ni accidents syphilitiques ni accidents vénériens.

— ETYM. *Syphilis*, et *manie*.

SYPHON, *s. m.* Voy. SIPHON.

SYRIAQUE (si-ri-a-k'), *adj.* ‖ 1° Se dit de la langue que parlaient les anciens peuples de la Syrie. La langue vulgaire [dès Jésus] fut la syriaque ou chaldaïque, telle qu'elle est dans Daniel, ELEURY, *Mœurs des Israël.* III, XXVII, 2e part. p. 256, dans POUGENS. *S. m.* Le syriaque, la langue syriaque. ‖ *adj.* Qui est écrit en langue syriaque. Les traductions syriaques des auteurs grecs. ‖ 2° *Adj.* Ulcères syriaques, l'angine couenneuse, ainsi dite parce que cette affection a été observée dans l'antiquité en Syrie.

‖ **SYRIEN, ENNE** (si-ri-in, ri-è-n'), *adj.* Terme de géographie. Qui appartient à la Syrie. ‖ Lettres syriennes, dénomination par laquelle les auteurs anciens désignent les écritures de forme cursive, qui ressemblent aux caractères cunéiformes.

SYRINGA (si-rin-ga), *s. m.* Voy. SERINGAT. *Syringa* est une erreur du Dictionnaire de l'Académie; c'est non pas le nom du seringat, mais le nom latin du lilas.

‖ **SYRINGE** (si-rin-j'), *s. f.* ‖ 1° Flûte de Pan, flûte à sept tuyaux. ‖ On a dit aussi syrint. Syrint parle et chante, dans un idylle du berger, A. CHÉNIER, éd. POUQUERES, *Epigr.* p. 108. ‖ 2° Nom donné par les Grecs aux plus magnifiques des aqueducs romains, en Thrace, en Egypte, celles de Biban-el-Moluk. Ces tombes royales, ou syringes, selon l'expression des anciens, étaient encore au nombre de quarante, du temps de Strabon, LETRONNE, *Instit. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 353. ‖ On trouve aussi syringue.

— ETYM. Σύριγξ, tuyau. Sépultures ainsi dites parce qu'elles étaient creusées dans le roc comme les tuyaux de la flûte de Pan.

SYRINGOTOME (si-rin-go-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument dont on se servait autrefois pour l'opération de la fistule à l'anus.

— ETYM. Voy. SYRINGOTOMIE.

‖ **SYRIUM** (si-ri-om), *s. m.* Sulfure de nickel, mêlé de fer, de cobalt et d'arsenic, pris pour un corps simple.

‖ **SYRO-ARABE** (si-ro-a-ra-b'), *adj.* Qui appartient à la Syrie et à l'Arabie. ‖ Langues syro-arabes, synonyme de langues sémitiques.

‖ **SYRO-CHALDAÏQUE** (si-ro-kal-da-i-k'), *s. m.* Nom de l'un des dialectes araméens. Le syro-chaldaïque, langue vulgaire qui se forma chez les Juifs par suite des altérations de l'hébreu, que l'on parlait en Palestine, au temps du Christ, et qui est employée dans les grandes compositions rabbiniques appelées Talmud, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. de l'Orient, Les temps primit.* p. 120.

‖ **SYRO-MACÉDONIEN, ENNE** (si-ro-ma-sé-do-ni-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à l'empire grec de Syrie. Ère syro-macédonienne est fort célèbre parmi les chronologistes.

SYROP, SYRUPEUX. Voy. SIROP, SIRUPEUX.

‖ **SYRRHÉE** (si-ré), *adj.* Terme de botanique. Se dit de l'embryon, lorsque la radicule est un peu soudée avec le périsperme.

— ETYM. Συρρέω, recevoir, de σύν, avec, et ῥέω, couler.

SYRTES (sirt'), *s. f. plur.* Sables mouvants, très-dangereux pour les navires. Que Neptune en courroux, s'élevant sur la mer, D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air, Ecrive les tempêtes, des syrtes les arrache.... BOIL. *Art p.* III. Une dune de la Grande Syrte et la Petite Syrte, d'où le pluriel les Syrtes.

— HIST. XIIIe S. La navire fut empainte en mer pour aler droit par mi ces cyrtes et ces trespas perilleux, G. DE TYR, *Hist. accid des croi.* t. II, p. 573.

— ETYM. Συρτις, de σύρω, agiter, remuer, balayer.

‖ **SYSSARCOSE** (si-ssar-kô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Union des os par le moyen des chairs ou des muscles; telle est l'union des omoplates avec les côtes.

— HIST. XVIe S. L'omoplate est attachée par les muscles venans des vertebres et de la teste; cette attache et conjonction est nommée syssarcose, PARÉ, IV, 19.

— ETYM. Συσσάρκωσις, de σύν, avec, et σάρξ, chair.

‖ **SYSSIÉBRE** (si-ssi-bé-r'), *s. m.* Météorite contenant du fer avec des grains pierreux.

— ETYM. Σύν, avec, et σίδηρος, fer.

‖ **SYSSITIE** (si-ssi-ti), *s. f.* Repas fait en commun, chez les Spartiates. Syssities lacédémoniennes.

— ETYM. Συσσιτία, de σύν, avec, et σῖτος, aliment.

‖ **SYSSOMIEN, IENNE** (si-sso-mi, mi-è-n'), *adj.* Terme de botanique. Monstres syssomiens, ou, substantivement, les syssomiens, monstres comprenant ceux qui constituent des êtres doubles à deux corps confondus et comme entrelacés l'un avec l'autre.

— ETYM. Σύν, avec, et σῶμα, corps.

SYSTALTIQUE (si-stal-ti-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui a le pouvoir de la systole. Mouvement systaltique des artères.

— ETYM. Συστολικός, de συστέλλειν, contracter (voy. SYSTOLE).

SYSTÉMATIQUE (si-stè-ma-ti-k'), *adj.* ‖ 1° Qui se rapporte à un système, à une vue d'ensemble. Cette loi d'après laquelle, sur le marché, le prix permenant un code de lois et un corps systématique de tous les règlements qu'on pouvait faire à ce sujet, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 17. Le génie seul peut former un ordre systématique des choses et des faits, de leurs combinaisons respectives, de la dépendance des causes et des effets, BUFF. *Hom.* I, 15, p. 80. La véritable esprit systématique, qui fait bien se garder de prendre pour l'esprit de système, avec lequel il ne se rencontre pas toujours, D'ALEMB. *Encyc.* I, p. 103, 2e tirage. Turnebus avait donné le premier une méthode vraiment systématique de classer les plantes, CONDORCET, *Linné.* ‖ 2° Qui se range à un système, en tant que ce système est plutôt une conception de l'esprit qu'un résultat scientifique. Opinion systématique. Les idées systématiques de la philosophie rationnelle, DIDER. *Interpret. de la nat.* 2e p. ‖ 3° Qui a l'esprit systématique et bien plus dangereux que les systèmes, SENNEBIER, *Enc. art d'obst.* t. II, p. 314, dans POUGENS. ‖ Médecine systématique, celle qui est faite d'après un système, par opposition à la médecine expérimentale. La médecine systématique me paraît (et je ne crois pas employer une expression trop forte) un vrai fléau du genre humain, D'ALEMB. *Mélanges*, etc. t. V, § II. ‖ 3° Il se dit des personnes qui construisent les systèmes, les vues d'ensemble. Descartes avait l'esprit systématique et l'invention des dessins [attribués à Dieu, à la nature], VAUVENARGUES, *Du génie*. Un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique comme tous les savants, VOLT. *Louis XIV, Ecrivains, Bochart.* ‖ Substantivement. Un systématique. Des systématiques. ‖ 4° Il se dit, dans le langage général, des opinions, des sentiments auxquels on s'attache comme à un système. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une fureur systématique, telle qu'on en voit beaucoup en Italie, STAEL, *Corinne*, X, 2.

— ETYM. Lat. *systematicus*, de συστηματικός, de σύστημα, système.

SYSTÉMATIQUEMENT (si-stè-ma-ti-k'e-man), *adv.* D'une manière systématique.

— ETYM. *Systématique*, et le suffixe *ment*.

‖ **SYSTÉMATISATION** (si-stè-ma-ti-za-sion), *s. f.* Réunion en corps de doctrine de faits jusqu'alors isolés. Systématisation anatomique, systématisation physiologique. Le code des lois positives dont il [un corps de jurisprudence] offre la systématisation et le commentaire, COURNOT, *De l'enchaînement*, etc. t. II, p. 141.

‖ **SYSTÉMATISER** (si-stè-ma-ti-zé), *v. a.* Réunir des faits ou des opinions en un seul corps de doctrine. Une science est systématisée, quand on reconnaît que tous ses phénomènes dépendent d'un petit nombre de faits, BERTHELOT, *Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 105. Les anciens, dont l'esprit

Digitized by Google

méditatif cherchait à systématiser toutes les connaissances, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 74.

† **SYSTÉMATOLOGIE** (si-stê-ma-to-lo-jie), s. f. Histoire des systèmes.

† **SYSTÉMATOLOGIQUE** (si-stê-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la systématologie.

SYSTÈME (si-stè-m'), s. m. || 1° Progrement, un composé de parties coordonnées entre elles. Descartes est proprement le premier qui ait traité du système du monde avec quelque soin et quelque étendue, BAILLET, *Descartes, vie, ouvrages, Œuvr.* t. XIV, p. 80. On appelle système du monde l'assemblage et l'arrangement des corps célestes, et l'ordre selon lequel ces corps sont placés relativement les uns aux autres, et suivant lequel ils se meuvent, BUISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 3. Il est peu d'événements politiques dont il soit sûr ne conserve autant que celui d'une grande entreprise liée au système général de l'univers ou au progrès de l'esprit humain, CONDORCET, *Mourepas.* Nicolas Copernic, le restaurateur de l'astronomie physique et l'auteur du vrai système du monde, naquit à Thorn, ville de la Prusse royale, le 19 février 1473, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 227. Les satellites de Jupiter forment autour de lui un système semblable à celui des planètes autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* 6. I. || En anatomie, ensemble des parties similaires. Le système osseux. Les premiers physiologistes n'avaient observé déjà que les habitudes du système musculaire ou moteur sont dans une espèce d'opposition singulier avec celles du système nerveux ou sensitif, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 101. || L'ensemble des vaisseaux qui contribue le système vasculaire à sang rouge. L'ensemble des vaisseaux veineux constitue le système vasculaire à sang noir. L'ensemble des vaisseaux et des ganglions lymphatiques constitue le système absorbant ou lymphatique. || 3° Constitution politique, sociale des États. Le système féodal. Le système représentatif. Le système fédératif. || 4° Doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières. Deux fameux ministres de France ont tenté à l'envi à sauver les inconvénients de ce système [la recherche des origines de l'Église réformée dans l'Église romaine], pour parler dans le style du temps, ROSS. *Var.* I, 31. Jusqu'à présent l'Académie des sciences ne prend la nature que par petites parcelles; nul système général, de peur de tomber dans l'inconvénient des systèmes précipités, dont l'impatience de l'esprit humain ne s'accommode que trop bien, BONT. *Utilité des mathé. Preface.* Il [Boerhave] ne se fonde jamais que sur l'expérience bien avérée, et laisse à part tous les systèmes, qui peuvent n'être que d'ingénieuses projections de l'esprit humain développées par la nature, in. *Boerhaave.* À la grande connaissance qu'il avait de l'anatomie, il joignait le talent d'imaginer heureusement les usages des structures, et en général il avait le don du système, in. *Tourny.* J'ai vu les mœurs anéanties et remplacées par des plans de morale, et, lorsque la patrie demandait des secours, je n'ai entendu que des voix qui lui offraient des systèmes, ST-JUST, *Esp. Furis,* t. III, p. 439, dans ROUSSEAU. Les systèmes sont comme les rats, qui peuvent passer par vingt petits trous, et qui en trouvent enfin deux ou trois qui ne peuvent les admettre, VOLT. *Dict. phil. Barbe.* Ce n'est pas que ces créateurs de systèmes n'aient rendu de grands services à la physique.... on les a comparés à des alchimistes qui, en faisant de l'or (qu'on ne fait point), ont trouvé de bons remèdes ou du moins des choses très-curieuses, ID. *Newton.* MAL TO CRAN, *Nouvelles douleurs.* Il y a dans l'étude de l'histoire naturelle deux écueils également dangereux; le premier est de n'avoir aucune méthode : et le second, de vouloir tout rapporter à un système particulier, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* Ces écrivains qui n'ont d'autre mérite que de créer contre les systèmes, parce qu'ils sont non-seulement incapables d'en faire, mais peut-être même d'entendre la vraie signification de ce mot, qui les épouvantent ou les humilie, in. *Hist.* t. IV, p. 1. Ayez un système, j'y consens; mais ne vous en laissez pas dominer, BERN. *Interpret. de la nat.* n° 27. Il ne faut qu'un fait pour renverser un système, in. *Rech. philos. sur le bonh.* Un système n'est autre chose que la disposition des différentes parties d'un art ou d'une science dans un ordre où elles se soutiennent toutes mutuellement, et où les dernières s'expliquent par les premières : celles qui rendent raison des autres, s'appellent principes, CONDILL. *Traité des syst.* Tout d'un système est de lier à un fait général, ou à un petit nombre de faits généraux, tous les faits particuliers qui paraissent avoir de l'analogie avec eux, BENTHAM, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 307, dans ROUSSEAU. Les systèmes sont utiles; nous disons plus, ils sont nécessaires; les vérités qui ne sont pas classées sont mal connues, BAILLY, *Hist. anc. mod.* t. I, p. 238. Si jamais on a proposé un système hardi, c'est celui de Copernic; il fallait contredire tous les hommes, qui ne jugent que par les sens, il fallait leur persuader que ce qu'ils voient n'existe pas, in. ib. t. I, p. 338. || Il se dit souvent en mauvaise part. Il faut se défier de l'esprit de système. Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité, VOLT. *Lett. à M. C.* 23 *août.* 1760. Observez l'esprit humain, vous verrez dans chaque siècle que tout est système chez le peuple comme chez le philosophe, ROUSS. *Traité des syst.* 18. || 5° En histoire naturelle, une classification méthodique des êtres naturels. Les systèmes naturels. || En particulier, classification qui n'a d'autre but que de rendre l'étude de ces êtres plus facile. Le système sexuel de Linné. || 6° Ensemble de choses qui se tiennent. Système des temps d'un verbe. La nation nouvelle, peu connue que de ses plus proches voisins, faisait presque une nation à part, qui n'entrait point dans le système de l'Europe, ROUSS. *Contr.* Frédéric II, par cette manœuvre singulière [en quittant l'alliance de la France pour celle de l'Angleterre], fit seul changer tout le système de l'Europe, VOLT. *Hen. Voltaire.* || 7° Ensemble, l'ensemble des mesures déduites du mètre comme base commune. || Système bibliographique, ordre qu'on suit dans la classification des livres. || Terme de géologie. Synonyme de terrain ou de formation. || 7° Terme de musique. L'ordonnance générale et l'ensemble des intervalles musicaux élémentaires, compris entre les deux limites successives extrêmes appréciables à l'oreille. || 8° Terme de métrique ancienne. Suite de vers de la même strophe : ainsi dans la strophe saphique, l'adonique vient après un système de saphiques. || Terme de musique ancienne. Deux ou plusieurs degrés entre une note et la suivante : c'est à peu près ce que nous nommons degrés disjoints. || 9° Plan qu'on se fait, moyens qu'on se propose pour réussir en quelque chose. Système de conduite. Système de gouvernement. Combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finances ou d'argent! J. J. ROUSS. *Pologne,* II. Un système d'oppression plus pesant et plus suivi.... RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 27. Dans le système des Européens, accoutumés à ne compter pour rien les peuples du nouveau monde, ce pays devait apparaître aux Provinces unies, in. IX, XII, 27. On me dit que, pendant ma retraite économique, il n'est établi dans Madrid un système de liberté sur les trois derniers produits qui vêtent même à celles de la presse, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. || Se faire un système de quelque chose, s'y tenir avec entêtement et vouloir y donner une apparence de raison. || Système continental, interdiction par laquelle Napoléon Ier voulait empêcher le continent de commercer avec l'Angleterre. || 10° Terme de finance. Plan et moyens employés pour répartir l'impôt et établir le crédit. || Le Système (avec une majuscule), l'ensemble des opérations financières de LAW. Vous trouverez Paris le pays de la félicité. si vous avez vu, comme moi, le temps du Système, où il était défendu, comme un crime d'État, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent, VOLT. *Lett. Mme de Florian,* 1er mars 1767.

— REM. Vérei les observations de Bouhours sur le retour usage de système dans le langage ordinaire : Il y a quelques années, ce mot n'était connu que des philosophes et des mathématiciens. Depuis que M. de la Chambre a fait le *système de l'âme,* on s'est accoutumé à ce mot. Il y en a qui disent : *le système de la cour, le système des affaires d'Allemagne;* mais cela n'est pas encore bien établi (*Nouv. Rem.*). »

— SYN. THÉORIE, HYPOTHÈSE, ESPRIT SYSTÉMATIQUE. L'esprit de système est la disposition à prendre des idées imaginées pour des notions prouvées. L'esprit systématique est la disposition à connaître des vues d'ensemble. L'un est un défaut, l'autre peut être une qualité.

— ÉTYM. Lat. *systema;* du grec σύστημα, de σύν, avec, et ἵστημι, être debout.

† **SYSTOLAIRE** (si-sto-lè-r'), *adj.* Synonyme de systolique.

SYSTOLE (si-sto-l'), s. f. || 1° Terme de physiologie. L'état du cœur dans lequel les fibres musculaires de cet organe sont en contraction; ce qui détermine le resserrement des parties contractées, c'est-à-dire la diminution de leur volume et de leurs cavités dans tous les diamètres à la fois. La fameuse question de l'accourcissement ou de l'allongement du cœur dans la systole, MARIAN, *Elog. de Hunauld.* || Systole artérielle, resserrement des artères dû à leur élasticité, qui fait qu'elles reviennent sur elles-mêmes après avoir été distendues par le sang que chasse la systole ventriculaire. La systole artérielle coïncide avec la diastole ventriculaire. || 2° Terme de métrique ancienne. Licence poétique par laquelle on emploie comme brève une syllabe longue.

— ÉTYM. Συστολή, contraction, de συστέλλειν, contracter, de σύν, avec, et στέλλειν, mettre.

† **SYSTOLIQUE** (si-sto-li-k'), *adj.* Qui a rapport à la systole. Mouvement systolique.

SYSTYLE (si-sti-l'), s. m. Terme d'architecture. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entre-colonnement est de deux diamètres ou quatre modules ||. *Adj.* Portique systyle. Temple systyle.

— ÉTYM. Συστυλος, de σύν, avec, et στῦλος, fût, colonne, (τοῦ, STYLE.)

† **SYZÉTÈSE** (si-zé-tè-z'), s. f. Figure de rhétorique par laquelle on commence, on établit une discussion.

— ÉTYM. Συζήτησις, de σύν, avec, et ζήτησις, recherche.

† **SYZÉTÉTE** (si-zé-tè-t'), s. m. Se dit de certains docteurs juifs qui cherchent les sens allégoriques et mythiques de l'Écriture.

— ÉTYM. Συν, avec, et ζητεῖν, chercher.

SYZYGIE (si-zi-ji), s. f. || 1° Terme d'astronomie. Positions du soleil et de la lune, quand ces astres sont en conjonction ou en opposition, c'est-à-dire à la nouvelle et à la pleine lune. Les marées vont en croissant des quadratures aux syzygies, et en décroissant des syzygies aux quadratures, BUISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 190. Lorsque les deux marées lunaire et solaire coïncident, la marée composée est plus grande; ce qui produit les grandes marées vers les syzygies, LAPLACE, *Expos.* IV, 11. || Il se dit aussi des planètes. || 2° Terme de métrique ancienne. Réunion de plusieurs pieds en un seul. Le latin *libertate* est un épitrite formé par syzygie d'un spondée et d'un trochée. || 3° Syzygies valentiniennes, dans le gnosticisme, déterminations successives et personnelles de l'essence divine, se déroulant deux par deux, chaque dix-neuvième ayant à côté de lui un con féminin (voy. GNOSTIQUE).

— ÉTYM. Συζυγία, jonction, de σύν, avec, et ζυγός, joug (voy. JUGAL).

† **SYZYGION** (si-zi-ji-on), s. m. Genre de myrtacées, dans lequel on distingue le syzygion caryophylié, c'est le myrte caryophylié de certains auteurs. Il fournit la cannelle giroflée, attribuée à tort à l'egathophylle aromatique. Ce syzygion, qui croît à Ceylan, est dit encore bois de crabe et bois de clous, LÉOTARD.

Digitized by Google

T *(té, ou,* dans la nouvelle épellation, te), *s. m.* ‖ **1°** La vingtième lettre de l'alphabet et la neuvième des consonnes. Un T majuscule. Un petit t. ‖ **2°** T final ne se prononce ordinairement que devant les mots commençant par une voyelle ou par un h muet. ‖ Cependant on le fait sentir même devant une consonne, à la fin de certains mots tels que : accessit, brut, chut, dot, déficit, induit, etc. ‖ Richelet dit qu'à la fin du sens il faut faire sentir le *t* de quelque mot que ce soit : allumer un fagot, obliger un ingrat, etc. Cette prononciation, recommandée aussi par Boyer-Bonnefons, n'est plus usitée. ‖ **3°** *Ti* se prononce *si,* dans certains mots, tels que *inertie, prophétie, etc.* ‖ **4°** *Tien* se prononce *sien,* dans les noms propres terminés par *tien* : Gratien, Diocletien, et dans ceux qui dérivent de quel pays on est : Vénitien, Vénitienne. ‖ § Le *t* garde sa valeur propre devant *y* : Amphictyon, pityalisme, Tityre, etc. Le *th,* quelles que soient les lettres dont ce digramme est précédé ou suivi, se prononce *t* : antipathie, Pythie, Scythie, sympathie, Thyeste. ‖ **5°** T employé comme signe numéral d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *il, elle,* on, et lorsque l'adverbe suivi est immédiatement suivi du pronom *il,* on intercale un *t* : Dira-t-on, jouc-t-elle, fera-t-il, va-t-il. Ainsi, n'ayant au cour nul dessein pour Chtandre, Que vous importe-t-il qu'un jaune prétendre? MOL. *F. sar.* 1, 1. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà! M. ib. 3, 1. ‖ Ce *t* est chargé à l'ancienne langue, de mais quant à la prononciation. Dans les très-hauts temps, il s'écrivait, mais ne se prononçait pas le plus souvent. A la fin du XIIe et au XIIIe siècle, il ne se prononçait ne se prononçait : les vers montrent que l'on disait *mine* il en deux syllabes, et non, comme nous, en trois syllabes, *ainse-t-il.* Mais la prononciation actuelle était en vigueur dès le XVIe siècle, car les grammairiens de ce siècle nous apprennent que, bien qu'on écrive *ainse il,* on prononce *ainsi.* ‖ **7°** Dans l'imprimerie et la librairie, T indique la 20e feuille d'un volume. ‖ **8°** Terme de musique. T sur une partie de chant signifie taille. ‖ Sur les partitions d'une symphonie il se met quelquefois pour *tutti* (tous). ‖ **9°** Dans les marques qu'on grave sur autrefois sur l'épaule des condamnés, T signifiait travaux; T. F. travaux forcés. ‖ **10°** Sur les monnaies de France, il indique qu'elles ont été frappées à Nantes. ‖ **11°** Il valait tau dans les lettres numerales employées chez les Romains, et, surmonté d'un trait, 10 000. ‖ **12°** Il est de tout ce qui a la forme de cette lettre, voy. TE.

— ETYM. LAT. ; gree, ταῦ, qui est le *tau* phénicien.

t. TA (ta), *adj. pos. fem.* Voy. TES, *adjectifs.*

† **2.** TA (ta), *s. m.* Coup de baguette sec donné sur une caisse de tambour.

† **TA, TA, TA,** *s. m.* Bruit par artifice celui du vague, ou pour se moquer de lui. Ta, ta, ta, ta, voilà bien austruire une affaire; il dit fort posément et dont on n'a que faire, ici pour le grand galop quand il est à son fait, BAC. *Plaid.* III, 8.

TABAC (ta-ba; au plur. des ta-ba-ki; le se lie : du ta-ba-k à prisez), *s. m.* ‖ **1°** Genre de la famille des solanées. ‖ Nom vulgaire et spécifique de la nicotiane tabac (solanées), servant aussi à désigner quelques autres espèces, telle que la nicotiane paniculée. Il arrive des usines à Nantes même aux nouvelles tachées aux plants, témoin la nicotiane, qui ne s'applique plus que tabac, FONTEN. ‖ On a aussi cultivé le tabac dans cette province (le Virginie) et dans le Maryland ; c'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel, voy. *Mœurs,* 152. Le tabac demande une terre médiocrement forte, mais grasse, une, profonde, et qui ne soit pas trop exposée aux inondations, DAUVAL, *Hist. phil.* XVIII, 9. ‖ Huile de tabac et huile volatile de tabac, noms donné parfois à la nicotianine. ‖ **2°** Nom des différentes préparations que l'on fait subir aux feuilles sèches de cette plante, pour les disposer au consommé à en introduire la poudre dans les fosses nasales, à les mâcher, ou à les brûler afin d'en aspirer la fumée. C'est la passion des hommes grecs : et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre, MOL. *Fest.* 1, 1. On n'attend pas même qu'on en [tabac] demande, et l'on court au-devant du souhait des gens; tant il est vrai que le tabac inspire des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent, ID. ib. Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale, TH. COM. *Pierre, Ier,* 1, 1. Nous défendons à tous ecclésiastiques de faire entame d'user du tabac en poudre, notamment en tous cas dans les églises, pour y commettre cette indécence scandaleuse de la maison de Dieu, BOSC. *Ordonn. synodale,* 1698. (Une femme qui) Fait même à ses amants, trop faibles d'estomac, Redouter ses lasses pleins d'un et du tabac? SOU. *Sat.* X. SA Majesté... voulant prévenir les accidents du feu qui pourraient arriver si les officiers mariniers, soldats et soldats qui y servent avaient la liberté de prendre du tabac en fumée, veut et ordonne que tout officier marinier, matelot ou soldat... soit puni de cette faute de salle et mis aux fers pendant huit jours, *Ordreda roi,* 1681, dans JAL. Il soutint, sous la présidence de M. Fagon, premier médecin, une thèse contre le tabac, dont le style et l'érudition furent généralement admirés et les préceptes fort peu suivis, ROUX. *Berger.* Elu bien, monsieur, boire et prendre du tabac, c'est ce que fait aujourd'hui la moitié de la plupart des jeunes gens, DANCOURT, *Chev. à la mode,* I, 5. Toujours barbouillée de tabac : on ne la prendrait pas pour une fille de province, LESAGE, *Turcaret,* IV, 2. La première ferme de tabac fut en France de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions, VOLT. *Mœurs,* 153. La plante à laquelle l'usage semble avoir fixé le nom de tabac, fut apportée en France dès le règne de François II par Jean Nicot, ambassadeur de France auprès de Sébastien, roi de Portugal : insensiblement sa vertu fut connue et sedulsit ; il en entrait assez considérablement dans le royaume en 1629, pour attirer l'attention du gouvernement; une déclaration du mois de décembre soumit le prise, sur alors il s'appellait QUINS, il payer 30 sols par livre de tabac à la vente dans le royaume, ROUBNAIS, *Financ. de la France,* t. 1, p. 243. C'est au printemps écrit, principe très-connu des huiles, que le tabac doit être planté, MORAND, *Traité de chim.* t. III, p. 295, dans FOURCROY. ‖ Tabac du régent, tabac à prise préparé avec des aromates. ‖ Tabac à fumer, tabac en poudre parfumé. ‖ Tabac combustible, celui qui supporte, sans s'éteindre, le plus grand intervalle de temps entre deux bouffées consécutives. Tabac incombustible, celui qui ne s'éteint aussitôt qu'il a été allumé ou un instant après. ‖ Faux-brûlement. Je n'en donnerais pas une prise de tabac, une pipe de tabac, je n'en fais point de tabac, une bonne tabatière, tomber dans le tabac, tomber dans la détresse. ‖ **3°** Les tabacs, manufacture et administration des tabacs. Parlà, tout s'explique dans la littérature.... un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin, comme dans les sels et les tabacs, P. L. COUR. *A M. de Tracy.* ‖ Il s'est fait pour tabac. (Leodits lieutenants généraux de police) auront la visite des haites, fosses et marchés, des hôtelleries, auberges, maisons, cabarets, caves, tabacs et autres lieux publics, *Edit,* oct. 1699, BAILLON, *Dict. des arrêts,* t. V, p. 180. ‖ **5°** Faux tabac, la nicotiane rustique. ‖ **6°** Tabac des montagnes ou des Vosges, nom vulgaire de l'arnica. ‖ Tabac marron, espèce de morelle. ‖ **7°** Tabac d'Espagne, nom vulgaire d'un papillon, l'*argynne paphie,* lépidoptères diurnes. ‖ Appellation, Europe.

— ETYM. Picard, *toubake*; espagn. *tabaco*; ital. *tabacco*; angl. *tobacco*; allem. *tobak, tobak, tobak.* Les uns font dériver ces mots différemment connus dans l'île de Guahani, qu'il nomma San-Salvador, rapportent qu'ils auraient rencontré plusieurs naturels qui aspiraient la fumée; l'herbe brûlée se nommait *tababa* et le tuyau était appelé *tabaco* ; on a pris la partie pour le tout, et ce dernier mot seul a prévalu, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes,* 1850, 1er mois, p. 709. La prononciation a varié quelque temps entre *tabac* et *tobac* ; et Colletet, dans ses épigrammes, a dit : Autant vaut prendre du tobac Dans une pipe parfumée.

† **TABACIQUE** (ta-ba-si-k'), *adj.* Qui concerne le tabac. ‖ Acide tabacique, mélange d'acides malique et citrique retiré du tabac.

† **TABACOLOGIE** (ta-ba-ko-lo-jie), *s. f.* Traité sur le tabac.

TABAGIE (ta-ba-jie), *s. f.* ‖ **1°** Lieu public où l'on va fumer du tabac. Ils [les peuples sauvages du Canada] ont entre eux leurs festins dans leurs mariages, dans leurs victoires, dans la réception de leurs amis, et y prennent force tabac; d'où, comme je crois, ils appellent ces réjouissances tabagies, S. AMAND, *Tabagie,* 1657. ‖ **2°** Petite cassette où l'on renferme tout ce qui sert pour fumer.

— ETYM. *Tabac.*

† **TABANIENS** (ta-ba-nin), *s. m. pl.* Famille d'insectes diptères, à laquelle appartient le taon (tabanus).

1. TABARIN (ta-ba-rin), *s. m.* ‖ **1°** Farceur qui égayait de ses quolibets, au commencement du XVIIe siècle, les rues et les places de Paris, principalement le pont Neuf; il avait été valet de Mondor, charlatan. Le charlon n'avait pas dessein De les mener vers Tabarin, LA PONT. *Fabl.* VIII, 12. ‖ **2°** Par emploi d'un nom propre pour nom appellatif, farceur qui monte sur des tréteaux pour représenter dans les places publiques (il s'écrit avec une majuscule). Le Parnasse parle le langage des halles; Apollon travesti devint un Tabarin, BOIL. *Art p.* I. Un Tabarin mordant, caustique et rustre, Devenu par elle un sénateur illustre, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 1 ‖ Faire le Tabarin, faire le bouffon.

— ETYM. *Tabarin* était aussi nommé du *tabar* ou *tabard* qu'il portait; le *tabar* était, dans l'ancienne langue, le nom d'une espèce de manteau en serge vertie.

† **2. TABARIN** (ta-ba-rin), **TABURIN** (ta-bu-rin), *s. m.* Morceau de bois qui forme la clef de la charpente de la drome, dans une forge.

1. TABARINE (ta-ba-ri-na), *s. m. Terme* vieillit. Action de tabarin, ou bouffonnerie.

— ETYM. *Tabarin.*

† **2. TABARINAGE** (ta-ba-ri-na-j'), *s. m.* Disposition d'un tuyau de fourneau de brûlerie pour empêcher les ordures des vers à soie de tomber sur ceux qui sont au-dessous.

† **TABARINER** (ta-ba-chir), *v. n.* Concrétions siliceuses qui se forment au noeud des bambous, dans leur cavité, aux dépens de la silice qui donne à l'épiderme des graminées sa dureté (arabe, *tabdchir*). On trouve aussi tabaxir.

† **TABATIER, ÈRE** (ta-ba-tié, tiè-r'), *s. m. et f.* Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication du tabac.

TABATIÈRE (ta-ba-tiè-r'), *s. f.* ‖ **1°** Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. Tabatière d'or, d'argent, d'écaille. Le comte d'Aviaire était accusé d'avoir empoisonné dans une tabatière le père du duc d'Ossoire, ST-SIM. 90, 183. Nous avons vu à deux ou trois fois des tabatières de carton, qui sont aujourd'hui à vingt-quatre sous, COMBA. *Comm. gour.* 1, 21. ‖ **2°** Tabatière anatomique, nom donné à la petite fossette du métacarpe comprise entre les tendons du long extenseur et du court extenseur du pouce; il a pour origine l'usage où sont les gens du peuple d'y déposer leur tabac à priser avant que de le rendre. ‖ **3°** Fond à tabatière, nom donné, dans le langage familier, à un fossé si chargeant par la culasse, dont le mécanisme s'ouvre par un mouvement analogue à celui à l'aide duquel s'ouvre une tabatière. ‖ **4°** Lucarne en tabatière, lucarne ayant la même inclinaison que le toit.

— REM. On a dit d'abord tabaquière : Vous voyez ici quelle est la passion grande de quelques gens pour le tabac. Ils ne peuvent chez vous avec une tabaquière à la main, le visage et les doigts tout sales de tabac, CAILLIÈRES, *Mots à la mode,* 1er *cour.*

— SYN. TABATIÈRE, BOÎTE. Il y eut un temps où tabatière paraissait ignoble aux gens du bel air; ils le laissaient aux gens du peuple, et disaient boîte. A table, je lui ai demandé souvent sa tabatière qu'il n'appelle pas sa boîte, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. Aujourd'hui boîte semble quelquefois pour tabatière mais seulement quand il s'agit d'une tabatière de prix, et quand d'ailleurs le sens est bien

Digitized by Google

déterminé. Le roi lui a fait présent d'une boîte d'or enrichie de diamants. On dit à quelqu'un qui prend du talace : Veux avez une belle boîte.

— ÉTYM. Tabac : Berry, *tabaquerie* ; ital. *tabacchiera*.

† **TABELLAIRE** (ta-bel-lè-r'), *adj.* En forme de table. || Impression tabellaire, celle qui se fait avec planches solides. L'art mordatique, qu'ils [les anciens] ont connu, est sans doute très-voisin de l'imprimerie, au moins tabellaire, DAUNOU, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, 523.

— ÉTYM. Lat. *tabella*, petite table (voy. TABLE).

TABELLION (ta-bel-li-on), *s. m.* || 1° Primitivement, officiers qui avaient pour fonction de délivrer les grosses des actes reçus en minutes par les notaires. || 2° Officier public qui fasait les fonctions de notaire dans les juridictions seigneuriales. Il fut fait défense aux greffiers, notaires et tabellions, de passer des actes obligatoires entre eux, ni pour... ailleurs que dans les maisons des prévôts... *Ancien arrêt*, dans BESQUIGNON, *Comment. sur le décret*, p. 9.

— HIST. XVe s. Maudons et lausons assavoir que le tabellion, de voir [de vue]..... A vous mandons et commandons à Tours De Vaillant l'obligation, CH. D'ORL. *Bull.* 79. || XVIe s. Thomas Arnotan clerc notaire et tabellion juré, *Bibl. des ch.* 1re SÉRIE, t. III, p. 70.

— ÉTYM. Lat. *tabellionem*, de *tabella*, tablette, dim. de *tabula*, table.

TABELLIONAGE (ta-bèl-li-o-na-j'), *s. m.* || † Fonction de tabellion. || Logement, étude du tabellion. || 2° Droit de tabellionage, droit qu'avaient les seigneurs hauts justiciers d'établir un tabellion, un notaire pour instrumenter dans leur ressort.

† **TABELLIONER** (ta-bèl-li-o-né), *v. a.* Ancien terme de jurisprudence. Dresser un acte, en donner expédition.

— HIST. XVe s. Je vueil que les convenances [conventions] soient si fermement prises, escriptes, grossoyées, tabellionées et scellées que... ensemble, pl. 263, dans LACOMBE.

TABERNACLE (ta-bèr-na-kl'), *s. m.* || 1° Tente, pavillon fait seulement de quelques toiles (Hébreux). Retourne, Israël, dans tes tabernacles. || Fig. Fixer son tabernacle, ses tabernacles, s'établir à demeure. Au moment [au temps] de Moïse et d'Aaron il [Vendôme] résolut d'y fixer [en Espagne] ses tabernacles, ST-SIM. DOU, 157. Qu'il est difficile de se déplaire dans un lieu où tous nous rit... de quitter sa maison ou l'on se trouve si bien! MASS. *Carême. Dang. des prospér. temp.* || La fête des Tabernacles, une des trois grandes solennités des Hébreux qui se célébrait après la moisson, sous des tentes, en mémoire des tentes où ils campèrent à leur sortie d'Égypte. Il n'y avait que trois grandes fêtes en toute l'année : Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles, FLEURY, *Mœurs des Israël.* III, XXII, 2e part. p. 292, dans POUGENS. || 2° Le tabernacle du testament, le tabernacle du témoignage, et, par excellence, le Tabernacle [avec une majuscule], la tente où reposait l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites au désert, jusqu'au temps où le temple fut bâti. Il mettra la main sur la tête de sa victime, qui sera immolée à l'entrée du tabernacle du témoignage, BACI, *Bible, Lévit.* III, 2. Durant que le peuple errait dans le desert, Moïse construisit le Tabernacle, temple portatif où les enfants d'Israël presentaient leurs vœux au Dieu qui avait fait le ciel et la terre, BOSS. *Hist.* II, 3. || Fig. Le Dieu de bonté et de majesté veut habiter dans nous, et fait de nos cœurs autant de tabernacles et de temples vivants, BOURDAL. *Serm.* 47e dim. *après la Pentecôte*, DOMIN. I, IV, p. 81. || 3° Dans le NOUVEAU TESTAMENT, les tabernacles éternels, le séjour céleste, la demeure de la bienheureux. Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous ouvrent dans les tabernacles éternels, BACI, *Bible, Evang. St Luc*, XVI, 9. || 4° Ouvrage de menuiserie, d'orfèvrerie, de marbre, etc. où l'on renferme le saint ciboire; le tabernacle est fermé à clef et mis au-dessus de la table de l'autel. Saint! ô saints tabernacles, où tu descends, Seigneur, à la voix d'un mortel! LAMART. *Harm.* I, 8. || *Fig. Achever, seigneur*, en lui notre ouvrage; couronnez vos dons; ramenez ces vertus humaines, ces ombres, par un souffle de vie..... forme de tous ces trésors de l'Égypte un tabernacle à votre gloire, MASS. *Or. fun. Conti.* || Œuvre des tabernacles, œuvre destinée à fournir aux églises pauvres les objets nécessaires à la célébration du culte. || 5° Terme de la marine des galères. Lieu

d'environ six pans de long, et élevé d'un degré au dessus du reste ; c'est la place d'où le capitaine faisait le commandement. Il [le capitaine, pendant la tempête] demeura toujours sur la tabernacle, donnant les ordres avec une froideur admirable, RETZ, *Mém.* dans JAL. || 6° Terme de construction. Espace libre, ménagé sous terre, autour d'un rouet, pour servir à le manœuvrer au moyen d'une clef à long manche. || 7° Caisse ajustée sur la meule du émouleur.

— HIST. XVe s. Deuxe enseierad le lignage Levi, e esliit e retint especialment à sun servise del tabernacle, ki prumes fud levez al desert de Synai, *Rust*, p. 8. Les descendurs turna sur Israël ; et furent nuit, ki einz cunc, ehascuñ à sun tabernacle, *ib.* 16. || XVIe s. Et es tabernacles d'eux ne sont qu'ahit [habité] ; tabernacles parle il les tentes que firent à Jui et desert, *Pantuer*, f° 81. || XVIIe s. Un de ses gens avoit derobé en une eglise le tabernacle ou l'on met corpus domini, LOUIS XI, *Nouv.* v. Près des joutes avoit fait un eschafault moult riche là où le roy fut couronné l'endemain, et si avoit par dessus un tabernacle [drap] couvert d'un drap d'or, *Percefforest*, I, 1. || XVIIe s. Ceux qui habitent en maison de fange, et sont detenus en tabernacles terriens, CALV. *Inst.* 992.

— ÉTYM. Lat. *tabernaculum*, de *taberna*, *taberna-culo* ; ital. *tabernacolo* ; du lat. *tabernaculum*, qui vient de *taberna*, cabane ou planches, de même radical que *tabula* (voy.).

TABIDE (ta-bi-d'), *adj.* Terme de médecine. Consumé par la marasme. M. d'Emery est mort tout sec et tout tabide, Mme DU DEFFAND, *Lett.* I, 8, p. 18.

— HIST. XVIe s. En fin meurent misserablement, languissans, tabides, ardés et secs, PARÉ, V, 19.

— ÉTYM. Lat. *tabidus*, de *tabum*, sang corrompu.

† **TABIFIQUE** (ta-bi-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui cause la consomption, le marasme.

— ÉTYM. Lat. *tabum*, *ficare*, *facere*, faire.

TABIS (ta-bi ; l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chiffet, *Gramm.* p. 216), *s. m.* Étoffe de soie ondée, passée à la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe les inégalités ondulueuses gravées sur le cylindre même. Une étoffe de soie, appelée tabis, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis, les doubs Tabbis, tabbis nouvelles ; tables de prescription. || 18° Table de marbre, une des anciennes juridictions de la France. || 19° Planques ou pièces de plomb, dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un comble. || 20° Table de verre. || 21° Table d'une enclume. || 22° Nom donné aux clefs étagées sur lesquelles on dispose les vers à soie. || 23° Les tables du crâne. Chez le cheval, la surface de frottement de l'incisive. || 24° Diamant en table. || 25° En métallurgie, table tournante. || 26° Tables ou couches d'essai. || 27° Chez les carteurs, meser la table. || 28° Sorte de bulbil. || 29° En architecture, plan vertical de forme carrée ou oblongue, qui est en dehors de ou du mur. Le bassin où se fait le sel par l'évaporation de l'eau de mer. || 31° Index servant à faire trouver facilement les matières ou les articles d'un livre. || 32° Feuille, planche sur laquelle certaines matières sont présentées méthodiquement et en raccourci. || 33° En mathématiques, séries de nombres dont la grandeur et la valeur sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs variables.

1° Planche, ais (sens propre qui n'est resté usité que dans quelques termes de métier). || Terme de typographie. Planche qui porte le chevalet du tympan. || Planche qui sert à l'imprimeur en taille-douce. || Table ronde, planche sur laquelle il n'y a rien de petit, sans dute parce que les anciens peintres peignaient non sur une toile, mais sur une table de bois. || Table rase ou table d'ardoise, lame, planche sur laquelle il n'y a encore rien de gravé. || Fig. Esprit tout à fait neuf sur une matière, et susceptible de recevoir toute espèce de nouveau pli (voy. à l'étymologie). L'esprit d'un enfant est une table rase, sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé, VOLT. *Dict. philos.* Table rase. Il faudrait pour cela être table rase sur la question..... BONNET, *Contempl. nat.* X, 31. Si les esprits étaient semblables à une table rase, comme le demandait Locke, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, I, p. 103. || Fig. Faire table rase, rejeter toutes les idées qu'on a acquises, et en adopter de nouvelles. || Faire table rase, signifie aussi abolir, proscrire les anciennes institutions. Qu'en s'unissant d'abord ils fassent table rase ; ils pourles ac-

Digitized by Google

corder ensemble, on les écrase, C. DELAT. la *Popular.* II, 2. || Tablà de cire, tablette enduite de cire sur laquelle on peut écrire quelque chose avec un poinçon. L'ame humaine est une table de cire où la nature imprime son image, DIDER. *Opinion des anc. philos. (Platonisme).* || 2° Particulièrement, planche ou reunion de planches portées sur un ou plusieurs pieds et qui sert à divers usages. Table ronde, carrée, ovale. Table à coulisses, à rallonges. Table à écrire. Table à manger. La table où l'on servit le champêtre repas Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Nous sommes en l'air; tous mes gens sont occupés à déménager : j'ai campé dans ma chambre; je suis présentement dans celle de l'abbé, sans autre chose qu'une table pour vous écrire, SÉV. 288. Il y a des tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, IB. 606. On s'assied; mais d'abord notre troupe serrée Tenait à peine autour d'une table carrée, SAINT. *Sat.* III. || Table de paquet, de bouillotte, de brelan, etc. table où l'on joue au piquet, à la bouillotte, au brelan, etc. || Table à la Tronchin, table se pliant et se baissant à l'aide d'un mécanisme et sur laquelle on peut écrire debout. || Table à modèle, table sur laquelle l'artiste place, dispose le modèle. || Tables tournantes, frappantes et parlantes, genre de prestige qui fut fort à la mode en 1853 et 1854. || Fig. et familièrement. Jouer cartes sur table, ne pas prendre la peine de dissimuler. || Faire mettre sur table, sur la table, exposer sans dissimulation. || Mazarin] met son cœur sur la table, il m'assura qu'il me parlerait comme à son fils, RETZ, II, 7. || Mettre ou jeter sur table, preuves en main. Il faut voir cela en détail, il faut mettre papiers sur table, PASC. *Prov. prof.* 9, édit. FAUGÈRE. Il me parla [au roi et à Mme de Maintenon] papier sur table, par preuves et par faits qui ne se pouvaient contester, SAINT. 277, 224. Pourquoi, dans Molière, Mme de Chatelet dans la nécessité douloureuse de mettre, papier sur table, que vous vous démenez vous-même pour l'outrager? VOLT. *Lett. Thieriot*, 4 févr. 1739. || 3° Table de nuit, invention en 1717 (VOLT. *Dict. phil. Table*), meuble commode qu'on met auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles pour l'usage de la nuit. Nos bonnes ancêtres tables de nuit, bien revêtues de marbre en dedans, ayant un rebord sur la table, de manière à garantir de toute chute les choses qui les doivent soir, matin ce genre, ce qu'il y a de mieux, OZANAM, *Maison rust.* t. I, p. 89, dans FOURNEL. || 4° Table de billard, chassis de marbre sur lequel on applique le tapis. || 5° Terme de trictrac. Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi jans. || Il se disait autrefois de ce qu'on nomme aujourd'hui dames, et aujourd'hui dames : jan de deux tables, jan de six tables. || Toute-table, on toutes-tables, voy. ce mot. || Jeux de tables, anciennement, tous les jeux où l'on emploie des dames et un échiquier ou un tablier. || 6° Table d'un instrument de musique, les parties larges d'avant et d'arrière qui supportent le chevalet et qui vibrent à l'unisson des cordes. Table de basse, de guitare, de luth. Il ne serait pas impossible que les qualités supérieures de certains instruments de musique fussent dues moins à la forme plus ou moins parfaite de ce que le plan de leur table d'harmonie se trouve incliné d'un certain nombre de degrés sur la direction des fibres, SAVART, *Instit. Mém. scient.* t. II, p. 421. || 7° Absolument. Table à manger, et surtout table servie couverte de mets. Dresser une table. Table de dix couverts. Servir une table. Chez lui en scène, à sa table, au milieu d'un festin, D'un air parfait am doucoir l'assassin, CORN. *Sertor.* v, 4. Jupin pour chaque état mit deux tables en vue, Pour deux, Auguste et moi, pour deux Antoine; L'adroit, le vigilant et le fort sont assis A la première; et les petits mangent leur reste à la seconde, LA FONT. *Fabl.* x, 7. A table ou au retour sans se mettre à table, SÉV. 15. Et puis au retour tandis qu'un ample déjeuner Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîner, BOIL. *Lutr.* IV. Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur, RAC. *Esth.* III, 7. La critique de Lamothe [reprochait à Racine de n'avoir pas fait venir Hippolyte et Thésée dans le temple où l'on n'osait parler en vain] est du feu M. le marquis de Lassay; il la fit à table chez M. de la Fayet, où j'étais avec feu M. de Lamothe, qui promit qu'il en ferait usage, VOLT. *Dict. phil. Epreuve.* || Mettre la table, disposer tout ce qu'il faut sur la table : assiettes, couteaux, fourchettes, serviettes, etc. On met la table au mimistère; Renommez-moi, je suis prêvôt, BENARD, *Ventru aux élections.* || Mettre sur table, servir le repas. On met sur table, et le doyen prend place, LA FONT. *Cet. le Tilleul* et le cousin de monsieur verseront à boire, et le maître clerc mettra sur table, DANCOURT, *Fête du coll.* 1, 6. || Cette location n'est plus usitée, on dit servir : On a servi, le dîner est sur la table. || Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. || Sortir de table, quitter la table, en parlant de celui qui interrompu ou finit le repas. Il sort de table, et la cohorte N'en perd pas un seul coup de dent, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || On dit dans un sens analogue : être hors de table. || Tenir table, donner habituellement à table. Une fut qu'ayant tenu table Et bu force vin nouveau, LA FONT. *Animaux.* Comme ils étaient Allemands, ils tinrent table longtemps, ils entendirent à perdre leur provincial, VOLT. *Candide*, 14. || Tenir table, donner habituellement à manger à ses amis invités ou non. Vous vous ferez considérable; Mais dites-moi, tenez-vous table? LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. On me mande que Coulanges est le favori du pape, et que les cardinaux font fleurir un carrosse d'audience, qu'il tient une table, comme aux états : voilà un air d'établissement, SÉV. 890. Quelque table que tiennent les ministres, de quelque condition [des pauvres], vous ne pensez pas à l'adoucir, vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous hâtez, BOURD. *Serm.* Carême, II. Il n'y a pas longtemps que j'ai tenu table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche... ID. III. Tenir table ouverte, une grosse table, donner ordinairement de grands repas. Il est à Rennes tenant une grande table, dont il se passerait fort bien; car enfin il ne gagne pas même à rien, SÉV. à *Bussy*, 47 juill. 1689. Perdant au jeu, et tenant une grosse table, RAMILT. *Gramm.* 6. || Tenir table ouverte, donner à manger à tous les visiteurs qui surviennent, même quand ils n'ont pas été priés. Un régiment n'est point le pris des serviteurs; et ce n'est pas pour rien que les parents d'un jeune homme ont déposé, pour qu'il aille, trois mois de l'année, tenir table ouverte dans une ville de garnison, VOLT. *Dict. phil.* XXIV. Le matin, la bibliothèque était ouverte à tous les savants; le soir, sa table l'était à la bonne compagnie, ID. *Zadig*, 2. || Propos de table, traits de gaieté et de bonne humeur échappant dans un repas. || On dit dans un sens analogue : chanson de table; ronde de table. || Liberté de table, liberté de la parole à table, sans crainte d'espionnage, la dénonciation. Cette liberté de table, regardée en France comme la plus précieuse liberté qu'on puisse goûter sur la terre, VOLT. *Dupleix*, 19. || Tomber sous la table, être ivre au point de glisser hors de sa chaise. Nos ouvriers sont ensemble sous la table; ce bien gentes, LEGRAND, *l'Amour double*, sc. 2. Avant vous sous la table Tombent deux, trois amis, Endormis, sérano. *On s'en fâche.* || Mettre quelqu'un sous la table, l'enivrer. || Mettre la table, faire en commun, avant le repas, la prière du bénédicité. || Admettre quelqu'un à sa table, inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. Nous les admettons à nos tables [les comédiens], et nous leur fermons nos cimetières, VOLT. *Lett. Damilaville*, 16 juill. 1766. Lorsque la table des grandes personnes, par opposition à la petite table, qui est la table des enfants. || Donner la table à quelqu'un, le nourrir à sa table. || Avoir la table et le logement chez quelqu'un, y être nourri et logé. Vous avez la table, le lit, l'habit, votre et celui de vos soulliers et la pistole par mois, BOURS. *Nerv. de Rameau.* || Vivre à la même table, manger habituellement ensemble. || Courir, piquer les tables, aller en quelque sorte de table chez ceux qui tiennent table. || Il se tient mieux à table qu'à cheval, il ne sait que goinfrer, il est inutile. || Mettre quelqu'un sur la table, le proposer à faire bonne chère. || Il dine à la table de son maître, se dit d'un homme table qui se laisse maîtriser par sa femme. || Ile la table au lit, du lit à la table, se dit d'une vie débauchée et fainéante || Aimer les pieds sous la table, les coudes sur la table, boire et se répoir. || Les dos au feu, le ventre à table, se dit de quelqu'un qui est dans un meilleure position. || A table ! appel qu'on fait pour que les convives aillent se mettre à table. || Table de poupo, non qu'on donnait dans les galères à la table un entretien de bouche du capitaine. || 8° Tables chez le souverain, se dit des tables servies réglément ou certains officiers ont droit de manger. Il y avait tant de tables chez le roi : la table du chambellan, la table du maître d'hôtel, etc. Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand veneur [M. de la Rochefoucauld], a retranché celles de Marly; il n'y a plus que celle des dames, SÉV. 493. Marly est un sejour délicieux depuis l'établissement des tables particulières, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailli.* 19 août 1710. La seconde Dauphine ayant le goût de la musique et la voix, s'empressa pour l'ôter pas réduit à vivre avec dix millions de sesterces, PASCAL, *Instit. Mém. scient. et belles-lett.* I. VII, p. 127. || Aimer la table, aimer la bonne chère. || 9° Sainte table, l'autel même sur lequel le prêtre prend les hosties avec lesquelles il va donner la communion. Cette nation par laquelle le Fils de Dieu a posé sur la sainte table sous les signes représentatifs de sa mort, SOUS. *Projet, explication eucharist.* Tous ceux qui portent la marque divine de Dieu ont droit d'être admis partout où ils voient la table de leur commun père, ID. *Ver. xv, 67.* || Fig. La sainte table, la communion. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrêta mes premières de la sainte table? BOSS. *Anne de Gonz.* Chrétiens, mes frères, qui dans cette solennité viendrez vous purifier dans les tribunaux de la pénitence, pour donner à Jesus-Christ dans vos cœurs une nouvelle naissance, en le recevant à la table sacrée, MASS. *Avent, Depuis. à la Comm.* || Table d'autel, table dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. || Table sainte, balustrade ou grille qui sépare le chœur du sanctuaire et devant laquelle viennent s'agenouiller les communiants. || 10° Dans certaines provinces (Languedoc, Provence), poids de table,

Digitized by Google

poids à l'usage du pays qui diffèrait du poids de marc. || 14° Table à roue, large jante circulaire, liée au moyen par des rais en bois léger et servant à douoir les grandes glaces. || 15° Portion de roche à surface plane. En descendant, on passe sur le penchant de plusieurs grandes tables ou couches d'une roche feuilletée, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 299, des couches. || Tables de glaciers, blocs de pierre placés sur les glaciers, et qui, protégeant contre la fusion la glace au-dessous d'eux, se présentent comme perchés, la reste ayant fondu davantage autour d'eux. || Terme de géographie. Sommet d'une montagne, quand elle forme une espèce de plateau. || Montagne de la Table, constellation méridionale. || 16° Lame ou plaque de métal, de cuivre de pierre, de marbre, sur lequel on peut graver, écrire, peindre, etc. Graver sur une table d'airain. || Les tables de la loi, les tables de l'alliance, les lois données par Dieu et portées par Moïse aux Hébreux. Ce fut quand je montai sur la montagne pour y recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que le Seigneur fit avec vous, SACI, *Bible, Deutéron.* IX, 9. Il [Dieu] écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à Moïse au haut du mont Sinaï, le fondement de cette loi, BOSS. *Hist.* I, 4. || Table isiaque, VOY. ISIAQUE. || Table alimentaire, inscription romaine du temps de Trajan, découverte en 1747. || 17° A Rome, loi des Douze Tables, recueil de lois publiées par les décemvirs, 460 avant Jésus-Christ (avec un D et un T majuscules). Du magistrat qu'on cita sous le nom de décemvirs avec une autorité absolue, rédigèrent les lois des Douze Tables, qui sont le fondement et la source du droit romain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*. t. III, p. 319, dans ROUSSEAU. Ce n'est pas la seul endroit de la loi des Douze Tables où l'on voit le dessein des décemvirs de favoriser l'esprit de la démocratie, MONTESQ. *Espr.* XII, 21. || Tables nouvelles, édit qui abolissait toutes les dettes et obligations. || Table de proscription, liste où étaient portés les noms de ceux que Sylla et après lui les triumvirs proscrivirent. La fouleur a dévoré de déteindre autrefois, dans le bocage, *Hist. anc. Œuvr.*

que son capitaine ne lui doit donner ni les caresses ni la table, th. 209. Le seigneur qui a reçu à sa table [à son fief] le fief de son vassal, n'est tenu en faire hommage à son seigneur, LOYSEL, 443. Il n'y a quelquefois que la première table de l'encompue, PARÉ, III, 4. Les freres et sœurs de la table entiere [de pere et de mere], Nouv. Coust. gén. I, 4, p. 304. Table sans vis, bourse sans salive, COTGRAVE. Table vault escole notable, ID. Il est à table et n'ose manger, "). De grosse table à l'estable, ID. Rondz table estoit de debut, ID. Qui à la table dort dort payer l'escot, LEBRUT DE LINCY, Prov. t. II, p. 218. On n'entrelaist point à table, GÉNIN, Récréat. t. II, p. 246. Une fort grande table de diamant, à plain fons, un peu longuet et excorné de deux coings, accompagné d'une grosse perle en œuf, qui est celluy que achepta le roy François premier et lui coustа soixante mil escuz, DE LAROCHE, Emaux, p. 864. Le roy avoit juré en peine table qu'il le feroit mourir, D'AUB. Hom. p. 82, éd. LALANNE. Il brouilla tout par icelles memoires de toutte la chrestienté, ID. ib. p. 127.

— ÉTYM. Picard et bourguign. taule; wallon, tâf; provenç. taula; espagn. tabla; portug. tabua, ital. tavola; du lat. tabula, planche, dérivé d'un radical ta, étendre, et la suffixe bula, comme dans fari fa-bula. M. Vincent, Correspond. litt. 25 déc. 1859, a trouvé dans un Cupuli cette phrase : Animus in præsipuo non creatorum est loquentes tabula rasa, in qua nichil depictum est; c'est la reproduction de ce que dit Aristote, et l'intelligence : "Ωστερ ἐν γραμματεῖῳ ᾧ μηδὲν ἐνυπάρχει ἐντελεχείᾳ γεγραμμένον, De l'Ame, III, IV, 4.

TABLEAU (ta-blô), s. m. || 1° Table de bois ordinairement ouverte en usage dans les classes, pour écrire, tracer des figures. Tracer, écrire sur le tableau. On l'a tenu très-longtemps au tableau. || 2° Cadre de menuiserie, fixé à un mur dans un endroit apparent pour y afficher des actes publics. || 3° Terme d'architecture. La partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre qui est en dehors de la fermeture. || 4° Terme de marine. Nom qu'on donnait autrefois et que parfois on donne encore à la partie plate de la poupe qui surmonte la volute de l'arasacq; portoit souvent diverses ornements multipliés, de figures sculptées, etc. || Tableaux des signaux, espèce de plan encadré, pour suppléer au livre des signaux. || 5° Tableau d'une vanne, encadrement formé de deux pièces montants et de la traverse ou chapeau. || 6° Feuille ou planche sur laquelle les matières d'un sujet sont rangées méthodiquement et mises sous un coup d'œil. Tableau synoptique. Tableau statistique. Les colonnes d'un tableau. On avait qu'il avait sans cesse sous les yeux des tableaux complets et précis de la situation des finances, MARMONTEL, Mém. XII. || Il se dit à certains jeux. Des tables de jeu, des fleches, des cibles, les tableaux d'un cavagnole, et tous les apprêts nécessaires pour se ruiner en s'amusant, MERCIER, Propos. sérieux. || Terme de typographie. Tableau, espèce de cadre, filets ou accolades. || 7° Carte ou feuille sur laquelle sont écrits par ordre les noms des personnes qui composent une compagnie, comme celle des avocats. Tout l'honneur qu'on lui fit alors [au chancelier, dans l'Académie française], fut de mettre son nom le premier dans le tableau et à chaque distance des autres qu'il avait rangés par sort, PELLISS. Hist. Acad. IV. Chaque année, le prêteur faisait une liste ou tableau de ceux qui choisissait pour faire la fonction de juges pendant l'année de sa magistrature, ROLLIN, Espr. II, 1, 8. Cornelius Rufinus, guerrier distingué, qui avait été dictateur et deux fois consul, les censeurs le rayèrent du tableau des sénateurs, parce qu'il avait une vaisselle d'argent qui pesait dix livres, PASTORET, Instit. Rom. Hist. et litt. LAUR. III, p. 219. L'ordre du tableau, l'ordre suivant lequel les personnes d'une profession, d'une compagnie, sont inscrites dans un tableau. Assemblée qui ne se tient plus que par promotions, suivant l'ancienneté, où quelqu'un appelle l'ordre du tableau, ST-SIM. 108, 149. Je vous donne du vin pour être mon successeur à l'Académie française; nommez que vous n'aimez mieux choisir selon l'ordre du tableau, VOLT. Lett. Chabanon, 8 déc. 1760. L'ordre du tableau, qui portoit et dans tous les siècles à l'étoile le genie et les talents, RAYNAL, Hist. philos. XIX, 68. || Tableau civique, s'est dit, dans la révolution française, d'un tableau où chacun inscrivit tous les citoyens d'un canton ou d'une section qui avaient prêté le serment civique. || 8° Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, etc. ou sur de la toile. Tableau de genre. Tableau d'histoire. Sa cabane est sous Louvre et son Fontainebleau, Et, sans porter envie à la pompe des princes, Se contente chez lui de les voir en tableau, RACAN, Pastorale. Et comme ce logis, plein de magnificences, abondait partout en tableaux, Et que la lune et les poissons Tracquent de tous côtés chasses et paysages..... LA FONT. Psyché. VIII, 66. Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines confuse, largbie, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux que l'on monte assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective; la premiere vue ne vous montre que des traits informes.... BOSS. 1er sermon, Providence, 1. On prétend que les anciens peintres ne peignaient que sur des tables de bois, blanchies avec de la craie, d'où vient le mot de tabula, tableau, et que l'usage de la toile parmi les modernes n'est pas moins fort ancien, BOILEAU, Réfl. sur Longin, 1. Il, 1re part. p. 443, dans POUGENS. Lorsque vous aurez des tableaux à juger, allez les voir à la chute du jour, DIDEROT, Salons, III, Salon de 1767, Œuvr. t. XIV, p. 80, dans POUGENS. Corinne trouvait que les tableaux pieux faisaient à l'âme un bien que la nature remplacer, STAEL, Corinne, VII, 3. Pour mon tableau du Poussin, que ce soit, si vous voulez, le Ravissement de saint Paul, ou la Prédication, ou un des Sacrements, titrebleu! à de tels ouvrages oppose ce que l'on fait maintenant, c'est outrager le goût, c'est blasphémer les arts, J. GOUJ. Correspondance chez les Goncourt, 1re édit. p. 17. Nous nous sommes plaints que la mort.... a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'annonçait à la perfection avec autant de diligence, BOSS. Duch. d'Orl. II. || Fig. Une entière au tableau, un léger défaut. || Au moyen âge, tableau pleuvait et couvrait, tableau pleuvait, tous les ans et jusqu'à cinq pièces, liées par des charnières et se repliant sur elles-mêmes, DE LABORDE, Emaux, p. 866. C'a été aujourd'hui un tableau mystique. || Tableau mouvant, VOY. MOUVANT. || Tableau vivant, VOY. VIVANT. || Plan du tableau, se dit, en perspective, d'un plan quelconque imaginé entre les objets et l'œil de l'observateur, et qui détermine l'image de ces objets par son intersection avec les rayons visuels, ID. || Fig. Ensemble d'objets qui frappe la vue, et dont l'aspect fait impression. Cette ruine offre un magnifique tableau. Cette scène, ce paysage fait tableau. Quelque danger qu'il y eût à se souvenir d'une chose dans laquelle je me fusse ici m'en empêcher; et, sans meatir, je ne donnerais pas le tableau qui m'est resté d'elle dans l'esprit pour tout ce que j'ai vu de plus beau dans le monde, VOLT. Lett. 49. || 10° Terme de physique. Tableau magique, plaque de verre, garnie d'une feuille découpée, dont les images varient selon les uns des autres, mais non comiques, collés de manière à représenter certaines figures, qui disparaissent en traitant l'un quand on y fait passer dans l'obscurité une étincelle électrique. || 11° Subdivision des actes de certains ouvrages dramatiques, qui répond à un changement de décoration; division d'un drame, d'un roman, etc. || 12° Terme de théâtre. Groupement de personnages qui sont exposés quelques instants aux yeux des spectateurs. Je prétends que je brasse et bénis ses enfants : tableau. || Terme de danse. Se dit de certaines positions ou attitudes. || 13° Fig. Représentation vive et pittoresque de choses, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles où Rome par ses mains déchirait ses entrailles, CORN. Cinna, II, 3. Sur les mêmes couleurs d'un si triste tableau Il lui passer l'épouse ou tirer le rideau, th. Bodog. II, 2. Nous ne prétendons que je consacrasse la ancienne des vertus du père Bourgeoni, et que je vous proposasse comme en un tableau le modèle de sa sainte vie, BOSS. Nouveaux, Que Racine, en traînant des naïvetés nouveaux. De ses héros sur les [Louis XIV] forme tous les tableaux, BOIL. Art. p. iv. Mais à ces deux tableaux mon âme indifférente Répugne de cœur et ne se charme au transport, LAMART. Médit. I. || Familièrement. Cela achève, complète le tableau, cela ajoute aux désagréments, aux ennuis. || 14° Un mauvais, comique de plusieurs objets formant un tout peint par la musique irritante. Le tableau de cet air est bien dessiné; ce chœur fait tableau, J.-J. ROUS. Dict. de mus. tableau.

— HIST. XIIe S. Prit les lettres qui il portoit, et les mist en un parfond tablel d'une table de bois, *Chronique de St Denis*. t. I, f° 50, dans LACURNE. Laquelle ordonnance ne fut pas encore publiée, mais seulement est escripte en un tablel, pour icelle veoir à ceulx qui aiaire en ont, DU CANGE, tabellæ. Cette chaire étoit ornée à l'extérieur de pain [reliquaire à baiser], DU CANGE, tabula. Un tableau d'or, là où estoit pourtrait nostre Seigneur Jhesus Crist, ID. ib. Une tablature d'argent blanc, de la hauteur du soleil, en un estuy de cuir noir, DE LANOUE, Emaux, p. 806. Une tableaux de bois cloans de quatre pièces, et y a peinct en l'un le roy Charles-Quint, le roy Jean son pere, l'empereur, son oncle, et Edouart, roy d'Angleterre, ID. ib. p. 807. Un tableau d'or roid, qui se ouvre, et y a dedens un crucifix d'ivoire et une annonciation, et y a escript : si me tarde, ID. ib. p. 807. || XVe S. Quatre tableaux de painture pleynes, esquels sont au vif les visages de roy Charles, de l'Empereur, du roy Jehan et de Edouart, roy d'Angleterre, ID. ib. p. 806. Une tableaute de bois à pignons, en sept pieces, fais de painture, de la vie de monseigneur saint Laurens, et ou tableau du milieu a un crucifichement, Nostre Dame et saint Jehan aux costez, ID. ib. p. 806. Pour un estuy de cuir à mettre le tableau que monseigneur fait toujours mener avec lui, ID. ib. p. 809. || XVIe S. A Jean le Bon, Philippart, M. Dominique Bernardi, imagere, pour avoir fait vingt deux tableaux, façon de grotesques, dedans les compartiments faits de pierres d'estaillies, dedans lesquels il y a des masques faits de petits cailloux de diverses couleurs, ID. ib. p. 888. Il avoit veu un tablean [exposé] de tout ce qui estoit arrivé depuis entre les mains de Gaspard Baronius, D'AUB. Mém. t. 220, éd. LALANNE. Parle le dresse un vain tombeau, Geneve un orphelin bymenée; A Paris tu meurs en tableau [affiché] pour hurler pour le mariage de d'Aubigné), ID. ib. p. 446.

— ÉTYM. Dimin. de table.

TABLETTE (ta-blè-te), s. f. (ta-blè-tin), s. m. Petit tableau. Un tablettin, d'une douceur d'esprit et de couleur, TH. GAUTIER, Journ. offic. 1er mai 1870, p. 784, 1re col.

† TABLÉE (ta-blée), s. f. || 1° Réunion de personnes à table. Toute la tablée se leva saine d'effroi, [fig.] Il n'était pas de qui s'étend d'un bout de la table à l'autre, après avoir été tendue.

— HIST. XVIe S. La gouvernante distribuera la viande par quarters, comme par tablées, selon les espèces de bestail, O. DE SERRES, 372.

— ÉTYM. Table; bourguig. taulée.

TABLIER (ta-blié), s. m. || 1° Anciennement, au jeu de tric-trac, pour dire deux dames sur la même ligne, ce qu'on dit aujourd'hui caser. || Fig. et familièrement. Vous pouvez tabler là-dessus, vous pouvez compter là-dessus. Puis je compter sur vous pour me rendre service?.... J'ai tablé là-dessus, BOURSAULT, Esope à la cour, IV, 3. Si vous faites la faute de lui ôter [d'éducation] la clef du Manuel, tablez que de lui ôter son rang avec, se vous l'éloignera pas plus que le seul dépouillement de l'éducation, ROUSS. Ség. Pol. IV, 8. Ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà beaucoup le danger qu'apporte du bizarre, ST-HYP. Quadrup. t. V, p. 74. || 2° Tenir table. Et plein de joie, allez tabler jusqu'à demain, MOL. Amph. III, 6. || 3° Se coniugue avec l'auxiliaire avoir.

— ÉTYM. Table; provenç. tablar, asseoir à table; ital. tavolare.

TABLETIER, IÈRE (ta-ble-tié, tié-r'), s. m. et f. Celui, celle qui fait et vend des échiquiers, des dames, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène.

— HIST. XIIIe S. Quiconques veut estre tabletier à Paris, estrenie le pont franchement et ouvre du bon et de toutes manieres de fuz, d'ivoire..... Liv. des met. 471.

— ÉTYM. Tablette.

TABLETTE (ta-blè-te), s. f. || 1° Planche posée pour mettre quelque chose dessus. Les tablettes d'une armoire, d'une bibliothèque.... Voyez-vous sur ces tablettes cette longue suite de volumes? vous, mon cher Alphonse, l'ouvrage immortel qui achèvera de vous devenir les secrets de la nature, GENLIS, Veillé. du château. t. II, p. 100, dans POUGENS. Quant je m'asseois dans ces retraites, Pleines des gentillesses, Où tu ranges sur deux tablettes La sagesse des nations, LAMART. Recueil. poétiques. 4. A. Martin sur sa bibliothèque. || Terme de marine. Planche pose où les charpentiers tracent leurs épures. || 2° Pièce de menuiserie, qui se met de bout, de peu d'épaisseur. Tablette de cheminée. Tablette d'appui. || Table en marbre, en pierre ou en

Digitized by Google

faïence, qui ouvre un pot. || Cordon en pierre de taille qui couronne le sommet des murs de fortification. || 3° Terme de pharmacie. Médicament solide qui a le sucre pour excipient, et qui contient en outre un mucilage et quelques substances médicamenteuses puivérisées. Tablette d'aloès. Tablette purgative. || Il se dit de certaines autres compositions sèches auxquelles on donne la forme de la tablette. Tablette de chocolat. Tablettes de bouillon. || 4° *Au plur.* Petites planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur lesquelles les anciens écrivaient. Les anciens ont écrit d'abord sur des feuilles de palmier, puis sur des écorces d'arbres; après cela, sur des tablettes enduites de cire, BOILEAU, *Hist. eccles.* t. I, p. 101, dans RICHELET. || 5° Par extension, feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier, etc. Attachez ensemble et qu'on porte ordinairement sur soi pour écrire les choses dont on veut se souvenir. Que l'on cherche partout mes tablettes perdues; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, ROT. (vers de Quinault, *Cyrus*, t. 8, dans *Héros de roman*. La terre ressemble à de grandes tablettes où chacun écrit son nom; quand ces tablettes sont pleines, il faut bien effacer les noms qui y sont déjà écrits, pour y en mettre de nouveaux, FONTEN. Pluralité, *Œuvr.* t. I, p. 101, dans RICHELET. || Mettre quelque chose sur ses tablettes, en prendre note. || Fig. Vous êtes sur mes tablettes, se dit par manière de menace à quelqu'un de qui on a sujet de se plaindre. || Fig. Ôtez cela de dessus vos tablettes, rayez cela de vos tablettes, se dit à celui qui assure une chose qu'on prend pour un mensonge, ou qui a tort: ne comptez plus là-dessus, ne vous attendez pas à cela. || 6° Titre de certains ouvrages où les matières sont rédigées par ordre et en raccourci. Tablettes historiques, chronologiques. Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes, Les quatrains de Pibrac et les dictes tablettes du conseiller Matthieu; l'Oiseau est de valeur Et plein de beaux dictons à reciter par cœur, SOR. *Sganar.* t. II 7° La tablette, amusement. Se consoler dans le malheur, se faire rouler un tableau deux petites boules marquées sur différentes faces, depuis 1 jusqu'à 12.

— HIST. XIII° s. Et tout les valoirs du seigneur si ont une petite tablette aus piez pour chascun estre congneus... en laquele tablete est escript.... MARC POL, p. 106. || XIV° s. De vous suppli que vous me veuilliés envoier vostre deuxiesme au vIII et un une petite tablette, MACHAUT, p. 128. Et est blanche [la cervelle], pour ce que elle puisse mieux recepvoir les dispositions des choses sentencïées comme une tablette blanche, LANFRANC, f° 22, *verso*. Une petite tablette d'argent à sçavoir pour la baille au tablette de nuyt de cuir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509. Trois tablettes à escripre, ID. ib. p. 801. Le supplians se print à porter la baille au tablette de nuyt de cuir, marcheurs à tauletes, DU CANGE, *tabula*. || XVI° s. Le patient prendra par dedens au matin, trois heures devant le pas, des tablettes de diarrhodon *abbatis*, PARÉ, IX, 13. Autres [infirmes] chemisent sur deux petites tablettes, qui peuvent voltiger et faire soubresauts, IB. XIX, 32. Pour tablettes qui servent le service divin, elles [religieuses]... mangeront à terre en refectoir au pain et à l'eau, ou seront à la misericorde, qui est pour semblable, sert ainsi à la maniere pour les femmes. Et lors du refectoir, elles n'auront mnon ce que la superieure leur envoyera de misericorde, DU CANGE, *tabula*. Se rendoient à un grand nombre dans plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance; je ne saurois recevoir une charge sans tablettes, SOUV. III, 31.

— ETYM. Diminin. de *table*; wallon, *tâblett*, *taublett*; provenç. *taulets*; espagn. *tableta*; portug. *tabuleta*; ital. *tavoletta*.

TABLETIÈRE (ta-blè-tiè-re), *s. f.* Métier, commerce, ouvrages du tablétier.

— HIST. XVI° s. La rue de la tableterie où l'on fasoit pignes, tables et autres ouvrages d'ivoire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509.

— ETYM. *Tablétier*.

† **TABLIER** (ta-blié) *f.* Ir ne se lie jamais; au pluriel, l'a se lie : des ta-bli-é-z en ivoire, *s. m.* || 1° Anciennement, la table, non pas seulement du jeu des tables, mais de tous les jeux que se jouent avec des pièces mobiles sur une surface plane. || Petite table distinguée par des carrés de deux différentes couleurs pour jouer aux échecs aux dames. || 2° La totalité d'un tretrac, divisé en deux parties subdivisées chacune en dix tables. || 3° Parquet d'un pont suspendu. || Ensemble des poutres et des planches qui forment une des travées d'un pont de charpente || Partie supérieure d'un pont militaire, sur laquelle se fait le passage. || 4° Support en bois ou en pierre sur lequel pose une ruche. || 5° Terme de sculpture. Ornement sculpté sur la face d'un piédestal. || 6° Anciennement, nom donné aux bureaux de recette des droits du roi, en certaines provinces. Et la nouvelle imposition qui fut établie en 1599..... elle a été créée pour être levée au tablier en tablier, et lesdits tabliers sont composés de certain nombre de paroisses [hors desquelles les marchandises ne peuvent sortir sans payer le droit], *Édit*, sept. 1664.

— HIST. XIII° s. Monseur Gautier en fu le mieu paié; car il prist les deniers qui estoient sus le tablier, dont il y avoit grant foison, JOINV. 253. || XIV° s. Li taule rouge est esleve ou tablier, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 54. Un tablier de fust garny de jeux de tables et d'eschez, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509. || XV° s. Un tablier de marbre blanc et noir, bordé par dedens, ouvré tout autour à ymaiges de petis enfans nus, et est percié, entre le tablier et l'ambigüeu, à maniere de fenestrage. Item sur les sont les tables et eschecz de yvoire blanc et noir, ID. ib. p. 810. Vivres, tabliers, cartes aurons, ou semblables, pour passer temps, CHARTON, 66. Les supplians commencerent à s'en partir d'illeo pour eulx en aler en ung tablier ou ouvrouer d'escripture..... ou ouvrouer de lettres escrites et exercer fait de pratique, DU CANGE, *tabularium*. || XVI° s. Ceulx qui par certains jeux de tablier apprennent l'arithmetique et la geometrie, MONT. I, 196. Il decida au recouvrer general des toutes les finances de sa generalité et celles de Picardie et Bourgogne, qui se devoient rapporter par commandement exprès de sa majesté à son tablier, CARL. V, 2. Ne presente seulement les choses et les estalle comme sur le tablier, CHARRON, *Sagesse*, *Prof. de la 2e éd.* Il n'est permis à aucun autre habitant de la ditte ville, vendre, trancher ou poiser chair en detail aux tabliers [étaux] communs de la ditte ville, s'il n'a premierement fait le preuve et serment en tel cas accoustumé, *Coust. gen.* t. II, p. 699. Ils poursuivirent leurs desseins avecques telle opiniastreté, qu'ils ne cesserent de remonstrer maintes fois du tablier, c'est à dire paisibles possesseurs du royaume d'Angleterre, PASQUIER, *Rech.* l. p. 31, dans LACURNE. Nostre vie ressemble à un jeu de tables, où les coups de dez viennent à propos pour nous, nous rengeons par artifice à nostre profit ce qui est venu par sort et hazard, *Nature d'amour*, f° 18, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *taulier*; du lat. *tabularium*, de *tabula*, table, planche.

† **TABLIER** (ta-blié) *s. m.* Il se lie : des ta-bli-é-z (légants), *s. m.* || 1° Pièce de toile, de serge, de nuit, etc. que les femmes et les artisans mettent devant eux pour ne point gâter leurs habits.. je vois venir sur le soir, Du plus haut de son orbière, Notre astronomique Émilie ; Mme du Châtelet, avec un tablier noir Et la main d'encre encor salie, VOLT. *Ép.* 45. Enfants, voici les bouts qui passent; Cachez vos rouges tabliers, V. HUGO, *Rhin*, I. || Bout de tablier, droit que dans quelques métiers les apprentis qui passent ouvriers payent à leurs nouveaux camarades. || Rôle à tablier, rôle d'artisan dans l'opéra-comique, à rôle de soubrette pour les femmes. || Cette actrice a pris le tablier, elle joue les rôles de soubrette. || 2° Carré long de taffetas, de linge, d'indienne, qui s'attache à portant sur le devant de leurs robes pour les ménager, et qu'elles garnissent quelquefois de manière à être un ornement. || Fig. On dit qu'une fille a craint que le tablier ne lève, pour exprimer qu'elle se défend des tentatives amoureuses d'un homme, de peur des suites. Se trouvant plus heureux qu'il n'avait espéré, il [Caderoussel] tâcha de profiter de sa bonne fortune; Mlle de Toussi avait pour le moins autant d'importance que lui de le satisfaire, mais elle mit les mains du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amants, BUSSY RABUTIN, *France galante*, p. 305, éd. PETITOT, 1857. || 3° Tablier de tambour, morceau d'étoffe enrichi de broderie qui se met autour d'une timbale. || 4° Morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture pour garantir de la pluie ou des éclaboussures. || 5° Terme de marine. Doublure que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres. || Sorte de as à l'usage du servant d'une bouche à feu. || 6° Morceau de peau cloué à la table qui enchâsse la pierre des lanterns d'or. || Morceau de toile qu'on suspend sous le ventre des bêtes pour les empêcher de saillir les brebis. || 7° Terme d'anatomie. Prolongement des lèvres de la vulve chez quelques hordes du midi de l'Afrique. || Ensemble des pièces qui veilent les organes sexuels de quelques araignées. || Terme de botanique. Division inférieure, ordinairement pendante, de l'enveloppe florale des plantes exotiques.

— HIST. XIII° s. Par l'uis qu'il ont trové ouert, fermerent, et si voient covert Un drap [drap] d'un tablier grant et lé, *la Charrette*, v. 982.

— ETYM. Berry, *tablier*, *tablier*. Le même par assimilation que *tablier* 1.

TABLIER (ta-blié), *s. m.* Ancien terme d'artillerie. Piste-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons. || On dit aujourd'hui plate-forme.

— ETYM. *Table*.

† **TABORITE** (ta-bo-ri-t'), *s. m.* Membre d'une secte de hussites, qui refusa d'accepter quatre articles proposés par les calixtins et réglés dans le concile de Bâle.

— ETYM. Ainsi dit des retranchements ou tabor dont ils se servaient dans la guerre. *Tabor* est un mot ture adopté par les Cosaques et les Slaves, signifiant un camp de chariots.

† **TABOU** (ta-bou), *s. m.* Espèce d'interdiction prononcée sur un lieu, un objet ou une personne par les prêtres ou les chefs en Polynésie. || Se dit adjectivement des personnes ou des choses soumises au tabou. Cela est tabou.

† **TABOUER** (ta-bou-é), *v. a.* Déclarer tabou.

† **TABOURET** (ta-bou-re; le *r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des ta-bou-r-é (légants), *s. m.* || 1° Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras, ni dos. Un fauteuil près mon oncle! un tabouret sufflt, RENARD, *Mathurin*, sc. 7. || 2° Droit du tabouret, droit qu'avaient les duchesses de s'asseoir sur un tabouret ou siége plant pendant le souper du roi et au cercle de la reine. M. le prince s'étant engagé.... de faire donner le tabouret à la comtesse de Foix; et le cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à tous les tabourets qui n'étaient pas fondés par brevet, RETZ, *Mém.* t. II, p. 84, liv. III. Madame de Fiennes et duchesse..... elle prend demain son tabouret, SÉV. 418. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Venetozan, très-belle et jolie; on fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret, le 1er AVR. 1671. Aucune des femmes des gardes des sceaux n'a eu le tabouret, SÉ-MON, 70, 187. [La noblesse, durant la Fronde, étant assemblée aux Augustins, et délibérant en règle] On eût cru que c'était pour réformer la France et pour assembler les états-généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons, VOLT. *Louis XIV*, 4. Le grand avantage d'avoir un tabouret en présence du roi,

† **TABOURIN** (ta-bou-rin), s. m. ‖ 1° S'est dit pour petit tambour. ‖ 2° Machine tournante qu'on attache au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

— ÉTYM. Diminit. de *tabour*, ancienne forme de *tambour*.

† **TABULAIRE** (ta-bu-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui tient à l'appui des tablettes; qui emploie des tablettes. Logarithmes tabulaires, ceux des tables. ‖ 2° Qui est en forme de table. Porphyre tabulaire.

— ÉTYM. Lat. *tabula*, table.

† **TABULARIUM** (ta-bu-la-ri-om'), s. m. Nom donné au dépôt des archives, chez les Romains.

† **TABURON** (ta-bu-ron), s. m. Marteau de mer, poisson.

TAC (tak), s. m. ‖ 1° Nom vulgaire donné à une sorte de gale qui est une phlegmasie érythreuse et contagieuse de la peau; le chevil, le chat, et le monton y sont le plus sujets. ‖ 2° Anciennement, maladie aiguë, dite aussi horion, qui régna d'une manière épidemique au commencement du XVIe siècle, et qui se caractérisait par une forte fièvre et une toux très-fatigante. ‖ 3° Nom vulgaire de la salamandre aquatique. ‖ 4° Nom vulgaire de la tarentule.

— HIST. XVIe s. N'euroyre à tes brebis ny tac, ny clavelée, ronx, 728. Navire laquelle, pour ce qu'elle est toute noire de pot et de tac..... *Nuits de Straparole*, t. II, p. 119, dans LACURNE. L'un y avoit la picote, l'autre le tac, RAB. IV, 62. Afin de l'admonester de rechef, qu'il l'advenir lui laisse le tac et la maladie de sa mere pour les injurieuses, que tu rabaisses de tout point ceste voulonté de mesdire, PASQUIER, *Lettres*, I, III, p. 880.

— ÉTYM. Lat. *tactus*, contact, au sens de lèpre des bestiaux, dans l'antique version de la Bible, dite *Itala*, au VIe siècle, publiée par Lord Ashburnam, ANCETTE BRACHET, *Dict. étym.*

† **TACAMAQUE** (ta-ka-ma-k'), s. m. Résine peu usitée, qui provient d'un arbre de la famille des térébinthacées, *elaphrium jacquinianum*, Humb. et Bonpl. *fagara octandra*, L.; le peuplier baumier de l'Amérique du Nord en donne aussi.

† **TACCA** (ta-ka), s. f. Plante *tacca pinnatifida*, Forster, dont la racine, âcre et amère, s'adoucit par la culture, et donne une fécule nourrissante et transportée en Europe de préférence au sagou.

† **TACCACÉES** (ta-kka-sé), s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones dont la tacca est le type.

TACET (ta-sèt'), s. m. Mot latin qu'on écrit sur une partie de musique pour indiquer que la voix ou l'instrument doit garder le silence pendant toute la durée du morceau ou du mouvement. ‖ Fig. et familièrement. Tenir, garder le tacet, ne pas parler, ne pas dire son secret. Quand je république, Sachez que c'est à moi de tenir le tacet, TH. CORN. *Gédl. de soi-même*, IV, 4. Vous saurez le secret quand il en sera temps, Et prétendez en vain me voir changer de note; Je tiens bien le tacet..... ID. *Geland doubté*, I, 2. Quand j'ai peine qu'il nous faut aussi garder le tacet, *Corresp. du général Klinglin*, I, 286. ‖ Il a toujours gardé le tacet, il est demeuré sans rien dire dans la conversation.

— ÉTYM. Lat. *tacet*, il se tait (voy. TAIRE).

† **TACHANT, ANTE** (ta-chan, chan't), adj. ‖ 1° Qui tache. ‖ En botanique, se dit des plantes qui salissent les doigts. ‖ 2° Qui se tache. Se dit des étoffes, des couleurs qui se salissent facilement. Cette robe est jolie, mais la nuance en est bien tachante.

† **TACHARD** (ta-char), s. m. Espèce de buse.

TACHE (ta-ch'), s. f. ‖ 1° Marque qui salit, qui gâte. Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe, MOL. *Pr.* III, 2. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mor.-Ther.* Souen IV leur avoit autrefois raconté comment, quand aux deux le duc d'Alençon et lui de sa douve, quelques jours avant la Saint-Barthelemy, ils vouloient faire des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu sans s'épouvanter, VOLT. *Mœurs*, 171. Ces taches noires ou brunes qui salissent souvent la pierre de taille de nos édifices ont de quoi intéresser le naturaliste, puisqu'elles sont, au vrai, des amas de plantes microscopiques, BONNET, *Contempl.* nat. III, 7. La presque totalité des taches que se forment sur les étoffes provient des corps graisseux ou huileux, tels que l'huile, la graisse, le suif, la pommade, la cire, le cambouis, CHAPTAL, *Instit. Mem. technol.* I, VI, p. 401. ‖ Tache d'huile, tache causée par l'huile, et qui tend toujours à s'agrandir. ‖ Fig. Cela fait tache d'huile, c'est une fâcheuse qui va toujours en augmentant. ‖ Fig. La tache du péché, le souillure que l'on contracte par le péché. Le péché a cela de propre, qu'il imprime une tache à l'âme qui va défigurant en elle toute sa beauté, BOSS. *Sermons, Péché d'habitude*, I, 2. ‖ 2° Tache d'étain, défaut de fabrication des bouches à feu en bronze; c'est une marque blanchâtre, provenant d'un excès d'étain. ‖ 3° Marques naturelles sur la peau ou sur le poil des animaux. Vous effrayez un veau du troupeau qui soit sans tache, BACH, *Ecclesiast.*, XLIII, 23. Le roi m'a voulu voir [moi, lépard], Et, si je meurs, il veut avoir Un mandon de ma peau : tant elle est bigarrée, Pleine de taches, mouchetée, LA FONT. VIII, IX, 2. Fig. L'Agneau sans tache, Jésus-Christ. Dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, BOSS. *Mar.-Ther.* IIe 4e si dit aussi en parlant des végétaux. Les feuilles de la pulmonaire ont des taches brunes. ‖ 5° Défaut dans la transparence ou dans la couleur d'une pierre précieuse. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à ses belles eaux, à sa tache, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 1er juill. 1764. ‖ 6° Altération plus ou moins circonscrite de la couleur de la peau, sans saillie ni lésion de texture. Mon imagination me refusait opiniâtrement des taches sur ce charmant visage, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. Une femme de ma connaissance, jeune et bien grande, qui a une tache de vin sur la moitié du visage, GENLIS, *Jeanne de France*, I, 1, p. 64, dans POUGENS. ‖ Taches hépatiques, voy. HÉPATIQUE. ‖ Taches de rousseur, synonyme d'éphélides. ‖ 7° Il se dit des taches qui se forment sur certains organes. Une tache sur l'œil, sur la cornée. Le poumon offre quelquefois des taches noirâtres. ‖ 8° Terme d'anatomie. Tache germinative, partie de la vesicule germinative qui a disparu de cet endroit, lorsque par segmentation du vitellus qui la contient s'est formé le blastoderme. ‖ Tache embryonnaire, amas de cellules qui se forme sur le blastoderme. ‖ 9° Terme de peinture. Masse de couleurs sans liaisons, sans harmonie. Cette partie fait tache. ‖ Fig. Faire tache, se dit d'une chose d'une grandeur qui jette quelque désharmonie. Cela fait tache dans sa vie. Cet homme fait tache dans une telle société. ‖ 10° Parties obscures de la surface du soleil. Le télescope sur le disque du soleil, des planètes, des satellites. Peut-être il y aurait eu querelle entre Mme [Lavoisier] à qui serait dorénavant comme il est voulu, FONTEN. *Mond.* 4e soir. Quant aux taches du soleil, il se trouva que ce n'étaient point des planètes, mais des nuages, ou plutôt des écumes qui s'élèvent sur le soleil, m. ID. On a remarqué des taches sur le disque du soleil; elles furent aperçues en 1611 par Galilée, jésuite, et par Gallée, qui fut en dispute la découverte; on observa ensuite que les taches avaient un mouvement qui, vu de la terre, se fait de l'orient vers l'occident, BUSSON, *Traité de phys.* I, III, p. 38. Dominique Cassini considéra Vénus; il y vit des taches; jugea par les taches dans très-faibles, d'une étendue considérable, avec des contours mal terminés, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 221. Hevelius compose les taches obscures de la lune aux montagnes, aux plaines, et les taches obscures aux mers et aux lacs de la terre, ID. *ib.* I, II, p. 223. Les taches observées par Scheiner, Fabricius, Galilée, Hevelius, Cassini, Bailly, Herschel, Schroeter, Lalande, Bode, Gruithuisen, Pastorff, Harding, Schwabe, Wilson, Arago, Dawes, Dunlop, Nicollet, Mauvais, Laugier, Faye, Secchi, Chacornac, Lamey, Rayet, Wolf, Tempel, Winnecke, Peters, Spoerer, Carrington, Hodgson, Hall, Tacchini, Langley, Trouvelot, Vogel, Lohse, Wilsing, Duner, Lockyer, Janssen, Young, Respighi, Tacchini

coucherons une heure plus tard. DENIS, *Théâtr. d'éduc. March. de modes*, sc. 6. || Fig. Chanter, ou je m'abuse, Est ma tâche ici-bas, BÉRARD. *Vocat.* || Travailler à la tâche, être à la tâche, travailler à un ouvrage dont on doit être payé sans égard au nombre des journées qu'on y aura employées. || On dit dans le même sens : Ces ouvriers travaillent à tâche, sont à tour tâche. Les seieurs et les faucheurs sont ordinairement à leur tâche, GENLIS, *Maison rust.* I. in, p. 76, dans FOURIER. || Fig. Prendre à tâche de faire une chose, s'attacher à faire une chose. Il y a peu d'opinions que vous ayez pris si à tâche d'établir, PASC. *Prov.* I. Je vous prie de prendre à tâche d'empêcher que dès aujourd'hui de bien (de votre amitié), que j'en ai dit de mal, SÉV. *à Ménage*, 19 août 1652. Le chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, VOLT. *Phil. Anc. et mod.* || Prendre à tâche quelqu'un, se charger de ses intérêts. Quand on ne peut aller [réussir] par le maître, il faudrait que quelque ministre vous prît à tâche, SÉV. 4 juill. 1678. || 2° Fig. Ce que l'on a à faire par devoir, obligation ou nécessité. Le philosophe qui donne le précepte sans l'exemple ne remplit que la moitié de sa tâche, DIDR. *Claude et Nér.* I, 46. Instruire, consoler, émouvoir, sont la tâche de l'éloquence en général; mais, selon le sujet, elle s'adresse plus directement à l'esprit ou à l'âme, MARMONTEL, *Œuvr.* t. VI, p. 48. ..... ainsi travaillent sans relâche Mais quelle tâche! — Il est une plus rude tâche, Et c'est de ne rien faire, COLLIN D'HARLEV. *Mœurs du jour*, I, 3. || Se hâter de sa tâche, se hâter à l'ouvrage. || Proverbe. À chaque jour suffit sa tâche.

— HIST. XIIIe s. Quant il en overra à lor tasque ou à lor ouvrage, BEAUMAN. *Coût. de Beauv.* 1283. Le canda Mons. de Corbin à Bernard le Clere de faire une tasque de carpenterie en la maison et cense de Bestelle, pc. CARTUL. *de Corbie*, 1285. Elles leur rendoient la tasche qu'elles avoient prise à faire de la trenchée toute faite, ANTOT, *Pyerb.* 42. Ayants fuict leur tasche et ouvrage [ils étaient attelés à un manège] s'arrestoient tout court, MONT. II, 174.

— ETYM. *Génev. tache*, masculin ; provenç. *tasca*, *tasche*, sorte de redevance ; bas-lat. *tasca*, prestation rurale ; d'après Diez, du bas-lat. *taxa*, taxe, ce qui est imposé, du lat. *taxare*, taxer. Ce mot se trouve dans le celtique : gaël. et gallois *tasg*, tâche ; il faut alors penser qu'il vient du latin ou des langues romanes. L'anglais *task*, tâche, vient du celtique ou du français. Taxa a donné *taske*, comme *taxa* a donné *taske*. On trouve *tastehe*, pour petite imposition : Car trop faict mal pour de butin Par les tastehes qu'il nott sus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 312.

2. **TÂCHE** (tâ-ch'), *s. f.* Terme vieillí. Sorte de ballet. || En bloc et en tâche, *loc. adv.* En gros, en masse. Acheter en bloc et en tâche. Acheter en tâche et en bloc, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, p. 43, dans LACURNE. || On dit de même : Marchander des ouvrages en bloc et en tâche.

— REM. L'orthographe est vicieuse ; il faudrait écrire *tache* (voy. à l'étymologie).

— HIST. XIIIe s. La tache se estira, dit cuirs pour la tache, dusques à six taches, TAILLIAR, *Recueil*, p. 18. Se chaplieres de feutre achate aigneliens en tache sanz nomer pois, *Lit. de mar.* 1291. || 2° Fig. Les supplians frapperent sur lui en tasche, comme ceulx qui pas bien ne veoient, DE CANGE, *Inscrip.* || XVIe s. Qui ne commence son œuvre sur aulcune vertueuse et ne la conduit au lyeau et sous la mesure de raison, semble à celui qui edifie sur faulx fondement, et conduit son courraige en tasche pour apparoir, non pas pour durer, A. CHARTIER, *l'Espérance*, p. 298.

— ETYM. *Tache*, dans le sens de ce qui attache ; VOY. TACHE à l'étymologie.

TACHÉ, ÉE (tâ-ché, chée), *part. passé* de TACHER. || 1° Qui a une tache, des taches. Je crains que le premier tache du sang de Nesse..., HORN. *Herc. mour.* III, 4. Fig. Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie, CORN. *Cid*, IV, 5. || 2° Terme d'histoire naturelle. Se dit des pétales ou des feuilles qui portent des taches, et, en général, d'une surface offrant des taches peu nombreuses et d'une certaine dimension, à la différence de tiqueté, dont on se sert quand les taches sont petites et très-nombreuses.

TACHÉGRAPHIE (ta-ché-ó-gra-fie), *s. f.* Voy. TACHYGRAPHIE.

TACHÉOMÈTRE (ta-ché-o-mè-tr'), *s. m.* Voy. TACHYMÈTRE.

— ÉTYM. Τάχος, vitesse, rite, et μέτρον, mesure.

TACHER (ta-ché), *v. a.* || 1° Salir, faire une tache. Tacher du linge avec de l'encre. Le bout du doigt reste noir, la plume est tachée, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 11. || Fig. Tu taches de mépris l'Église et ses saints, BAUDRAND, *Epît.* 2. [Il] Tacherai bien souvent une innocente vie, THEOPH. *Panthée*, III, 1. Et qu'un Romain s'efforce à tacher le renom d'un guerrier à qui tous doivent un si beau nom, CORN. *Hor.* V, 2. || 2° Se tacher, v. réfl. Faire une tache à ses vêtements. Prenez garde, vous allez vous tacher.

— HIST. XIIIe s. Mais quant l'on voit de toi tachiés Ceux qui enseignor hoin devoient, *Les vers du monde*.

— ÉTYM. *Tache* ; wallon, *techi* ; provenç. *tacar*, *tachar* ; espagn. et portug. *tachar* ; ital. *tacciare*. D'*attacher* nous avons renvoyé à tacher pour l'étymologie ; dans *attacher*, le radical *tac* signifie ce qui fixe (voy. TACHE, à l'étymologie).

TÂCHER (tâ-ché), *v. n.* || 1° Faire des efforts pour venir à bout de. Pour ce qui regarde le conseil que vous me donnez de disposer mes raisons selon la méthode des géomètres..... je vous dirai ici en quelle façon j'ai déjà tâché ci-devant de la suivre, et comment j'y tâcherai encore ci-après, DESC. *Rép. aux sec. obj.* 4e. Je définis la cour un pays où les gens..... Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, tâchent au moins de le paraître, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Ma foi, monsieur, si vous m'en croyez, vous tâcherez, par quelque autre voie, d'accommoder l'affaire, MOL. *Fâch.* III, 4. Tâchons de vivre dans le plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans honte, et qui ne peuvent de leur leur gloire de cette source, MOL. *Disch. d'Uri.* Et sur les poids on vain tâchant de se hausser, MOL. *Art p.* IV. Les plus philosophes passent leur vie à ne point croire ce qu'ils voient, et à tâcher de deviner ce qu'ils ne voient point, PONTEN. *Monad.* 1re *part.* La politique tâche sans cesse de enrichir l'erreur reçue et le bien public, VOLT. *Dial.* 19. || 2° Suivi de à ou de y, travailler à, s'efforcer de. Je vous assure qu'en courant tant de différents hasards, je n'ai point tâché à vous, et je tâche à former quelque dessein que vous puissiez un jour exécuter, VOIT. *Lett.* 46. Il n'a pas tâché à y répondre, SÉV. 4 juill. 1671. Quand il tâche à plaire, il offense en effet, CORN. *Ment.* I, 1. Voilà des raisons solides et qui méritent qu'on y réponde : c'est aussi à quoi j'ai tâché, *Pyrrh.* I, p. 99. Ma foi, je ne sais pas Quand on verra finir ce galimatias ; Depuis assez longtemps je tâche à le comprendre, et ne le puis, MOL. Si vous qu'envers mon frère on tâche à me noircir, ID. *Tart.* III, 7. J'ai bien senti cette joie (d'être avec Mme de Grignan), je ne sais si vous l'avez senti ; j'ai bien tâché à retenir tous les moments, et ne les ai laissés passer qu'à l'extrémité, SÉV. 10 nov. 1672. Je tâche tous les jours à prendre de nouvelles forces, 20 oct. 1678. L'homme, loin de faire Dieu semblable à soi, tâche plutôt, autant que le peut souffrir son infirmité, à devenir semblable à Dieu, NOEL, *Hist. th.* VI, 11. Quand on le voit, je tâche à me tenir exempt de certaines passions, BOURDAL. *Pensées*, I, II, 466. De belles dents, qui ne sont belles et blanches que parce qu'elles ne peuvent heureusement ainsi sans qu'on y tâche, MARIV. *Pays. perr.* 2e part. || Familièrement. Il n'y tâchait pas, il ne pas fait exprès, avec intention. || Familièrement. Pardonnez-lui, il n'y tâchait pas, se dit par plaisanterie, quand un homme a fait quelque chose de bien plutôt par hasard qu'à dessein. || 3° Absolument, faire des efforts pour une œuvre à laquelle on n'est pas propre. Nous ne sortirons jamais heureux que les sots ; mais tâchons de l'être à notre manière... tâchons... quel mot rien ne dépend de nous, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 3 juill. 1764. || Il se conjugue avec l'auxiliaire AVOIR.

— REM. 1. On a essayé de distinguer un sens entre *tâcher de* et *tâcher à*, disant que le premier s'emploie quand il s'agit d'une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet : Je tâcherai d'oublier cette injure ; et le second, quand il s'agit d'une action qui a un but marqué hors du sujet : Il tâche à m'embarrasser, à me nuire. Mais cette distinction n'est pas appuyée par l'usage des auteurs ; et il faut en revenir à ce que disait Bouhours, que c'est l'oreille qui doit décider en chaque cas entre à et de. || 2. Je tâcherai qu'il soit contens, est incorrect. Le subjonctif constitue un régime direct, et tâcher n'en reçoit t pas ; on ne dit pas non plus : Tachez à ce qu'il soit content.

— HIST. XVe s. La plus part des gens taschent à leur complaire [aux princes], COMM. *Prologue*. Il taschoit à tant de choses grandes, IB. II, 3. XVIe s. Ces biens iey, où tous sont si taschans, Viennent sans regler leur bons et aux meschans, ST-GELAIS, 219. Ilz se rueront sur eulx, et taschereut à leur oster leur argent, AMYOT, *Rom.* 36. Il tascha incontinent de faire embarquer ses citoyens sur les galeres, ID. *Thém.* 13. Si l'universue mort tasche à rendre astouffées Les vertus dont ta vin a celebré ton nom, DE MAUBER, *Sur la mort de la belle Gabrielle*, cité dans *le Bonquinaiste*, 1860, p. 404.

— ETYM. *Tâche* ; wallon, *techi* ; génev. *tâcher à quelqu'un*, *le viser*, *tâcher moyen*, s'efforcer (*tâcher moyenne* dit ainsi en Berry et en Bourgogne).

|| **TÂCHERON** (tâ-che-ron), *s. m.* Homme qui prend de seconde main un travail à faire, et s'en charge, ou le répartit entre quelques ouvriers.

— ETYM. *Tâche* 1 ; Berry, *tâcheron*, petit entrepreneur de moissons, de terrassements. *Taschevar* avait un sens analogue : Et si ne doit mus mestres de ne mestier ne taschevar ouvir qu'un aprentiz, *Liv. des met.* 206.

|| **TACHET** (ta-ché), *s. m.* Oiseau d'Afrique.

TACHETÉ, ÉE (ta-che-té, tée), *part. passé* de TACHETER. || 1° Marqué de taches nombreuses. Un long poil tacheté sur son dos étendu, Jadis d'un léopard le superbe parure, LAMART. *Jocel.* VIII, 13. Pour comme une peau de tigre, au couchant s'allongeait Le Nil jaune, tacheté d'îles, v. HUGO, *Orient.* I. || Il se dit, en histoire naturelle, des taches dont on ne détermine pas le nombre. Feuilles tachetées de rouge. La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance, TEMM. *Ois.* III, p. 534. XVIe s. [Il] Terme de médecine. Maladie tachetée, synonyme de méléanthie. || 2° *S. f.* Tachetée, nom de quelques espèces.

TACHETER (ta-che-té. *Le t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je tacheterai, je tacheterai), *v. a.* Marquer de diverses taches, en parlant de la peau des hommes et des animaux. Le grand soleil lui a tacheté le visage. || Il se dit aussi de taches artificielles. Il faudra tacheter de rouge le fond jaune de cette étoffe.

— HIST. XVIe s. Et comment n'auroyent-ils quelquesfois les affections tachetées de sang, veu que plusieurs gens d'Eglise les ont si rouges de la teinture de vengeance ? LANOUE, 884.

— ETYM. Fréquentatif de *tacher*.

|| **TACHEUR** (ta-che-tu-r'), *s. f.* Marques de ce qui est tacheté.

— HIST. XVIe s. Tacheture, CORDAIRE.

|| **TACHIBOT** (ta-chi-bo) ou **TACHIROT** (ta-chi-rot), *s. m.* Nom donné, en Afrique, au coucou honoré (zygodactyles), appelé dans l'Inde exil, LECOMTE-DUNNY.

TACHYGRAPHE (ta-chi-gra-f'), *s. m.* || 1° Celui qui s'occupe de tachygraphie. Il s'est dit, dans la Bas-Empire, des écrivains qui se servaient de l'écriture cursive. || 2° Nom que Chappe avait d'abord donné au télégraphe (voy. ce mot). Chappe m'explique l'usage de sa machine, à laquelle il donnait le nom de tachygraphe (du grec vite) ; je lui proposai de substituer à cette dénomination imparfaite celle de télégraphs [qui écrit de loin] ; il adopta ce changement ; le mot de télégraphe est resté, et a, comme on dit, fait fortune, MOY, *Mém.* I, 1, p. 88, note.

— ETYM. Τάχος, vite, et γράφω, écrire.

TACHYGRAPHIE (ta-chi-gra-fie), *s. f.* Système d'écriture ou moyen duquel on écrit presque aussi vite que parle un homme.

TACHYGRAPHIQUE (ta-chi-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la tachygraphie.

|| **TACHYGRAPHIQUEMENT** (ta-chi-gra-fi-k'-man), *adv.* Au moyen de la tachygraphie.

|| **TACHYMÈTRE** (ta-chi-mè-tr'), *s. m.* Instrument que l'on a proposé pour mesurer la vitesse du mouvement d'une machine.

— ETYM. Τάχος, vite, et μέτρον, mesure.

|| **TACHYPÈTE** (ta-chi-pè-t'), *s. m.* Le tachypète noir, du vulgairement la frégate.

— ETYM. Τάχος, vite, et πέτομαι, voler.

|| **TACHYTYPE** (ta-chi-ti-pe), *s. f.* Mot forgé par P. L. Courier pour désigner une presse imaginée imprimant aussi vite que la parole. Une nouvelle presse dont l'usage est tel qu'on écrit comme on parle, aussi vite, aisément ; c'est une tachytype, P. L. COUR. *Lett. xii.*

— ETYM. Τάχος, vite, et τύπος, type.

TACITE (ta-si-t'), *adj.* || 1° Qui n'est point for-

Digitized by Google

mellement exprimé, mais qui est sous-entendu ou qui se peut sous-entendre. Que cette proposition, qu'il n'y a rien de certain, n'est pas si absolument affirmative, qu'elle ne contienne en soi une tacite exception d'elle-même. LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens, tr. Pyrrhon.* Et par conséquent point de fraus, non plus que de contributions tacites à titre de présents.... VATHAN, *Dime*, p. 161. L'art de se contrefaire et de se cacher n'est souvent que l'aveu tacite de nos vices. MASS. *Or. fun. Madame.* Il est assez bizarre... que je n'aie pas en France la permission tacite de prouver que Louis XIV était un grand homme. VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er mars 1760. Il y a un pacte tacite qu'en nous ferra du bien, et que, s'il ou tard, nous [parasites] rendrons le mal pour le bien qu'on nous aura fait, DIDER. *Neveu de Rameau.* L'extrême étonnement que nous marquons d'une bonne action, est un aveu tacite que nous sentons incapables de la faire, GENLIS, *dd. de Th.* t. I, p. 105, dans POUGENS. || Tacite reconduction, voy. RECONDUCTION. || 2° Au sens latin, muet; latinisme inusité. Jusque que votre benignité trouvera aussi agréables mes tacites images [dessins au frontispice de Virgile], comme lui sont les facondes louanges de qui les sait faire, POUSSIN, *Lett.* 19 avril 1641.

— HIST. XVIe s. Son langage tenoit plus de la reprimande que d'une remonstrance, entremeslée d'un tacite courroux, CARLOIX, II, 14.

— ÉTYM. LAT. *tacitus*, de *tacere*, taire. On disait *taisible*; *tacite* n'est venu qu'au XVIe siècle.

TACITEMENT [ta-sit-e-man], adj. Qui se fait en manière tacite. Les ennemis de Lamothe l'ont accusé d'avoir ambitionné la monarchie universelle en littérature; peut-être aspirait-il tacitement à cette gloire, sans trop s'en douter, D'ALEMB. *Elog. Lamotte*, note 23.

— HIST. XVIe s. En blasmant les choses contraires, tacitement ils louent les vices qui sont en ceulx qu'ils flattent, AMYOT, *Comment discern. le flat.* 26.

— ÉTYM. *Tacite*, et le suffixe *ment*; provenç. *tacitament*; espagn. et ital. *tacitamente*; l'anc. langue disait *tacitblement*, *taisnement*.

TACITURNE (ta-si-tur-n'), adj. || 1° Qui est d'humeur à parler peu. On le voyait [un enfant] toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne pouvant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins, MOL. *Mal. imag.* II, 5. Il vaut mieux passer pour sérieuse que pour ridicule, et pour taciturne que pour imbecile, MARIVAUX, *Lett. à M. d'Auhigné*, t. I, p. 184, dans POUGENS. Il était grandé dans toutes ses allures, taciturne à donner d'un marteau, cependant on peut plus ennuyant quand il parlait, HAMILT. *Gramm.* VII. || On dit aussi : un esprit taciturne, un caractère taciturne. || Fig. Souvent délivré du tourment De ces illusions nocturnes, Je considère au firmament L'aspect des flambeaux taciturnes, SAINT-AMAND, *le Contemplateur*. || Substantivement. On ne citait que ce médiocrement qu'un taciturne abonde en jugement, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 173, dans POUGENS. || Guillaume le Taciturne, ou, absolument, le Taciturne, se dit de Guillaume 1er, prince d'Orange, fondateur de l'indépendance des Provinces-Unies. || N. m. Membre d'une secte d'anabaptistes. || 2° Qui rend tacitement son jugement, douleur si taciturne? LETOURNEUX, *Trad. de Clar. Harlowe, lett.* 82.

— HIST. XVIe s. La mine celeste, laquelle,... rassemble ses rays argentines pour en enrichir la nuit taciturne, J. LEMAIRE, titre dans *Revue de l'instruction publique*, 30 mars 1848, p. 827. Tous les contrariétez s'y treuvent [en moi]... bavard, taciturne, laborieux, delicat,... MONT. II, 7.

— ÉTYM. LAT. *taciturnus*, dérivé de *tacere* (voy. TAIRE).

† TACITURNEMENT (ta-si-tur-ne-m'an), adv. D'une manière taciturne. Il [Mesmes] voulait s'arracher de cette robe, sa fatalité de famille; qui peut douter qu'il n'en ait souffert,... et tacitumement amassé un merveilleux fond de haine pour ce passé atroce? MICHELET, *Régence*, p. 438.

— HIST. XVIe s. Nous avions certains prisonniers, auxquels tacitumement on avoit veulu qu'ils consentissent nostre dernier desespoir, PARÉ, I, III, p. 708.

TACITURNITÉ (ta-si-tur-ni-té), s. f. || 1° Humeur d'une personne taciturne. Tant ce grand homme aimait la vérité, tant sa taciturnité proportionnée à sa futile, SCARR. *Rom. com.* II, 17. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité pour contredire, et que, même pour critiquer, il daigne une fois le jour avoir de l'esprit, LA BRUY. V, Théorie de pathologie. Silence prolongé et morbide, un symptôme des affections nerveuses, et surtout de la mélancolie. || 2° Silence que l'on garde. M. Sidrac, qui avait jusque-là gardé le silence, parce que M.M. Goudman et Grou avaient toujours parlé, sortit enfin de sa taciturnité, VOLT. *Oreilles*, 6. Faut-il s'étonner si la taciturnité qu'ils [les marins] veulent régner chez eux les en chasse? J. ROUSS. *Em.* V. || Fig. Frappés d'étonnement à la vue de cette grande solitude (Moscou était désert), ils [les soldats français] reposaient à l'imposante taciturnité de cette Thèbes moderne par un silence aussi solennel, RÉGNIER, *Hist. de Nap.* VIII, 8.

— HIST. XVIe s. Afin que les simples.... ne fussent pas escandalizés par sa taciturnité [de saint Paul], *Intern. consol.* II, 26. || XVIIe s. Taciturnité, AMYOT, *Pub.* 2.

— ÉTYM. Provenç. *taciurnitat*; espagn. *taciturnidad*; ital. *taciturnità*; du lat. *taciturnitas*, de *taciturnus*, taciturne.

† TACON (ta-kon), s. m. || 1° Jeune saumoneau, dans le bassin de la Loire. || 2° Cryptogame parasite, qui dans mort du safran, *rhizoctonia crocorum*, *DC.* Il appartient aux sphériacées. || Nom de la maladie qu'il cause.

— ÉTYM. Probablement *tac*, pointe, clou, radical qui se trouve dans plusieurs mots (voy. TACHE, à l'étymologie).

† TACONÉ, ÉE (ta-ko-né, née), adj. Terme rural. Se dit du raisin dont la peau a été altérée par le soleil.

— ÉTYM. *Tac*, pointe, tache (voy. TACHE, à l'étymologie).

† TACONNAGE (ta-ko-na-j'), s. m. Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte, qui provient d'une garçure produite à la surface intérieure du moule.

— ÉTYM. Même radical que *taconé*.

† TACONNER (ta-ko-né), v. a. Terme de typographie. Frapper ou donner quelques coups de pointe pour niveler.

— ÉTYM. Même radical que *taconé*.

† TACONNET (ta-ko-ne), s. m. Tussilage pas-d'âne.

† TACOT (ta-ko), s. m. Outil qui sert à mettre la navette volante en mouvement dans les métiers à tisser. || En Bourgogne, le battoir d'une laveuse de lessive.

— ÉTYM. Dimin. de *tac*, radical signifiant pointe, qui se trouve dans beaucoup de mots (voy. TACHE 2).

† TACOUL (ta-koul), s. m. Pièce du manche d'un marteau à forger.

† TACQUES (ta-k'). *s. f. plur.* Se disait, dans les tarifs de douane, de tous les ustensiles de fer fondu.

— ÉTYM. Toc, clou, pointe (voy. TACHE, à l'étymologie).

TACT (takt), s. m. || 1° Celui des cinq sens qui appartient à l'organe cutané, et qui fait juger de certaines qualités des corps, de leur solidité ou de leur fluidité, de leur humidité ou de leur sécheresse, de leur ténuité, etc. Le tact comprend deux sensations fondamentales : le sens du contact ou de pression et le sens de température. L'ensemble de ces illusions prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue, lorsqu'il est perfectionné par l'exercice, PRÉVOST. *Lett. sur les aveug.* Le nombre des idées qui peuvent naître par le tact est infini; car il comprend tous les rapports des grands-eurs, c'est-à-dire une science que les plus grands mathématiciens n'épuiseront jamais, CONDIL. *Traité des sens*, II, 8. Le tact est le premier sens qui se développe : c'est le dernier que s'éteint, CABANIS, *Instal. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 127. || 2° Fig. Jugement fin et sûr en matière de goût, de convenances, d'usage du monde. Ce homme a du tact. C'est un homme de tact. Pour le vérifier dans les sentiments, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 8 janv. 1760. Ce tact attentif de l'esprit qui fait sentir les nuances des fines convenances, RUFF. *Rép. au duc de Duras*. Ce tact fin que nous tenons de l'observation continue des phénomènes, TOUR. *Exa. sur la peint.* I. Finesse de tact, MICHAUD. Œuv. t. V, p. 66. Ceux qui passent leur vie dans la société la plus étendue, sont bien bornés s'ils ne prennent pas facilement un tact fin et délicat, et s'ils n'acquièrent pas la connaissance du cœur humain, GENLIS, *Veill. du chât.* I, p. 103, dans POUGENS. || Tact médical, habileté à juger du caractère d'une maladie et des moyens que y conviennent, habileté qui paraît presque instinctive et qui provient d'une longue expérience et d'un naturel heureux.

— HIST. XVIe s. Est il homme qui ait le tact si soubtil comme l'areigne, qui sent le doit avant que le doit le touche? *Nodus*, Ier XXV, *term.* || XVIIe s. Le sentiment du tact est diminué en ceux qui souffrent douleur, et qui ont la peau calleuse, sans et dure, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Lat. *tactus*, de *tangere*, toucher.

TAC-TAC (tak-tak), s. m. Mot qui sert à exprimer un bruit réglé, s'endormir au tac-tac d'un moulin.

— HIST. XVIe s. Feisant jouer les marteaux de nos portes, ils font un tac tac, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 871, dans LACURNE.

TACTICIEN (ta-kti-sin), s. m. Celui qui entend bien la tactique. Il y a quelques tacticiens qui s'écrieront à la lecture d'une relation : Oh la belle bataille! P. L. COUR. *Lett.* II, 230. || Fig. Un habile tacticien, un homme qui sait manœuvrer dans les affaires de la vie, et surtout dans les débats parlementaires.

— ÉTYM. *Tactique*.

† TACTICO-APHIX (ta-kti-ko-gra-fe), s. f. Délinéation des manœuvres militaires; représentation graphique des évolutions de guerre.

— ÉTYM. *Tactique*, et γράφειν, écrire.

TACTILE (ta-kti-l'), adj. || 1° Terme didactique. Qui est ou qui peut être l'objet du tact. La vue aperçoit le lumière et les couleurs; l'ouie est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets, DUMAS. *Princ. de la physiol.* II, 290. Par rapport au tact, au toucher. Assujétir l'organe visuel à l'organe tactile, J. J. ROUSS. *Em.* II. La seconde partie où il [Condillac] examine les sensations tactiles de la statue immobile, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, II, p. 496. Les fonctions tactiles, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, I, p. 101.

— HIST. XVIe s. L'object du toucher ou attouchement est toute qualité tactile, savoir est premiere, chaud, froid, humide et sec; ou seconde, rude, poli, leger,... PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Lat. *tactilis*, de *tactus*, tact

† TACTILEMENT, (ta-kti-le-man), adv. D'une manière tactile. Tactilement, par une action avec les papilles nerveuses, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 754.

TACTILITÉ (ta-kti-li-té), s. f. Terme très-peu usité. Action de toucher.

— ÉTYM. Lat. *tactionem*, de *tactus* (voy. TACT).

TACTIQUE (ta-kti-k'), s. f. || 1° L'art de combattre et d'employer les trois armes principales, infanterie, cavalerie et artillerie, dans les terrains et les positions qui leur sont favorables. La tactique exacte des mouvements que nous commandés par la stratégie. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre, VOLT. *Dict. phil., Tactique* || On dit dans le même sens : tactique navale. || *Adj.* Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie, l'escadron et la batterie sont l'unité tactique de la cavalerie et de l'artillerie. || 2° Fig. Manière de conduire ou de diriger les corps délibérants. Sa pensée [de M. de Pontécoulant], comme il l'avouait plus tard, était une pensée de tactique défensive plutôt que de législation, VILLEMAIN, *Nouv. contemp. Cent-Jours*, ch. 13. || 3° Fig. Marche qu'on suit, moyen dont on se sert pour réussir. C'est la tactique ordinaire. C'est une vieille tactique.

— ÉTYM. Τακτική, de τάσσειν, ranger.

† TADIN (ta-din), s. m. Coquille du genre des nérites.

† TADORNE (ta-dor-n'), s. m. Espèce de canard, *anas tadorna*, *L.* (tardone, dans Trévoux).

— HIST. XVIe s. Tadorne, COTGRAVE, BELON.

TAEL (ta-èl), s. m. Unité de poids valant une once d'argent et servant en Chine de valeur monétaire.

TÆNIA (tè-ni-a) et ses composés, voy. TÉNIA, etc.

TAFFETAS (ta-fe-ta), s. m. || 1° Étoffe de soie unie et brillante. Robe de taffetas. Ruban de taffetas. Voyez ce taffetas; la mode en est nouvelle. C'est-œuvre de la Chine, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Un taffetas de jaune et de rouge BARBIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 52. || 2° Terme de pharmacie. Tissu de fil, très-fin, imprégné d'un principe as-

Digitized by Google

glutinatif ou vésicant, et fréquemment appliqué chez l'homme sur les solutions de continuité ou sur la peau, pour un but thérapeutique. ‖ Taffetas d'Angleterre ou taffetas gommé, spécialement préparé en appliquant, au moyen d'un pinceau, sur du taffetas, une couche de colle de poisson dissoute dans la teinture de benjoin à chaud; il sert à rapprocher les bords des petites plaies. ‖ Taffetas vésicatoire ou epispastique, spécialement agglutinatif rendu vésicant et remplaçant assez bien les emplâtres vésicatoires. ‖ 3° Coquille univalve.

— HIST. XVIe s. Une pièce de taffetas changeant de Levant estroit, contenant neuf aulnes, estimez l'aulne vingt sols, *Rebl. de Gar.* 1re s. t. 1, p. 347. ‖ XVIe s. Fourtant le jour de la revue il bailla ce taffetas [le drapeau blanc du vicomte de Turenne] à garder au vicomte de Lavedan, *Q. Nav. Hist.* ii, 183. Avec les lances si pleines de taffetas qu'elles portoient ombre, ib. ib. ii, 84.

— ÉTYM. Bourguig. *taffetar*, se gargariser. *Tafetan*; tal. *taffetà*; du persan *tâftah*, paré, pansé du verbe *tafter*, tresser, entrelacer.

TAFIA (ta-fia), *s. m.* L'eau-de-vie de cannes, que se fait avec les écumes et les gros strops de sucreries. Français l'appellent guildive et les Anglais rhum. L'eau-de-vie qu'on fait de cannes est simplement guildive; les sauvages et les nègres l'appellent taffia, LE P. LABAT, *Nouv. voy. aux iles franç.* t. iii, p. 410.

† **TAFON** (ta-fon), *s. m.* Coquille du Sénégal.

† **TAFOUILLEUX** (ta-fou-lleû, *ll* mouillées), *s. m.* Homme dont l'industrie est de ramasser les objets que le Seine charrie, M. CARÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. vi, p. 184.

† **TAGAL** (ta-gal), *s. m.* Le solen strigillé (coquilles bivalves).

† **TAGAROT** (ta-ga-ro) ou **TAGEROT** (ta-je-ro), *subj.* VOY. PAUDON.

— ÉTYM. Arabe, *tâhorti*, adj. de *Tâhort*, ville bien connue (borr).

† **TAGÈTE** (ta-jè-t), *s. f.* VOY. GILLET 3, n° 4.

† **TAGUAN** (ta-gu-an), *s. m.* Nom donné par Buffon au pteromys pétauriste (mammifères rongeurs), le potaloustin tagouan de certains auteurs.

TAÏAUT (ta-ió), *interj.* Cri de chasseurs, quand il appelle les chiens pour les lancer après la bête. À trois longueurs de trait, taïaut, voilà d'abord le cerf donne aux chiens, MOL. *Fâch.* ii, 7. Mon cœur, ton cœur, ne s'aime-t-il pas, lorsque, d'une si pleine voix taïaut! taïaut! taïaut! ID. *ib.* ii, 7. ‖ Substantivement. M. de Marsillac conserve sa tristesse au milieu de tous les taïauts, BRIT. VAT.

— ÉTYM. W. Scott, *Weverley, Append. to a general preface*, II, 201: *a loud taiaut*, et en note : *taillers-hare*, et en phrase suivante : *tally-ho!* Est-ce que *taiaut* viendrait de *tailler* ?

† **TAÏCOUN** ou **TAÏCOUNE** (ta-i-kou-n'), *s. m.* Prononciation chinoise, adoptée en Europe, de chiogoune, nom japonais d'un des feudataires du mikado ou souverain du Japon, qui a fini, comme nos maires du palais, par prendre la plus grande partie de l'autorité souveraine.

† **TAÏCOUNAL, ALE** (ta-i-kou-nal, na-l'), *adj.* Qui a rapport au taïcoune. La famille taïcounale.

† **TAÏCOUNAT** (ta-i-kou-na), *s. m.* Autorité du taïcoune. L'abolition du taïcounat.

TAIE (tè; plusieurs disent une tête d'oreiller, c'est une sottise faite, née de la fausse autorité tendance qui porte à confondre un mot moins connu avec un mot plus connu), *s. f.* ‖ 1° Linge en forme de sac qui sert d'enveloppe à cette oreiller. Une taie d'oreiller. ‖ 2° Il s'est dit d'enveloppes en forme de taie d'oreiller. Il mit à part la graisse, la quenne, et toutes les graisses qui couvrent les intestins, la tiai du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée, sacj, *Bible, Lévit.* viii, 25. ‖ 3° Nom qu'on donne vulgairement aux diverses taches blanches et opaques qui se forment quelquefois sur la cornée. Votre médecin ne vous donnera jamais la vue du jour; mais souffrez qu'il vous ôte une taie de vos yeux, *Dict. Dot.* 26. ‖ Fig. Laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide, VOLT. *Dict. d'Argental*, 21 nov. 1762.

— HIST. XIIe s. Là sud il empereresse sur un cuisin [coussin] vaillant; la chiaine est d'orfroi, la teie escarimant, Voy. *de Charlem. à Jérusal.* p. 12. ‖ XIIIe s. Trois cousuine à deus toses ouvrees, TAILLIAR, *Recueil*, p. 304, ‖ XVe s. Ce sont grosses toyes rouges qui leur couvrent les yeux, *Modus*, f° XLIV. Bouilir l'escorce de houx en eaue, tant que la taie de dessus se sépare, *Ménagier*, II, 8.

‖ XVIe s. J'y voy trouble; car ez yeulx ay la taye, Et n'y congnois le blanc d'avec le bis, CH. D'ORL. *Ronde! de Jehan Caillau.* ‖ XVIIe s. En une hostie qui fut immolée, il se trouva deux bourses de fiel enveloppées d'une seule taye, AMYOT, *Arist.* 53. L'operation qui se fait lorsqu'on abbat la taye ou cataracte, PARÉ, IV, 6. Les tayes [membranes du fœtus], ID. XVIII, 13.

— ÉTYM. Wallon, *tîh*, tale d'oreiller; bas-lat. *teca*, *theca*, étoffe, gaîne, enveloppe, du grec θήκη.

† **TAILLABILITÉ** (ta-lla-bi-li-té, *ll* mouillées), *s. f.* État de qui est taillable. Le conseil supprima la taillabilité à laquelle Chaudens était soumis, proclamation de la cour des hoy livres, VOLT. *Lett. Hennin*, 29 déc. 1770. [Les serfs de Saint-Claude] soumis à cette infâme taillabilité de servitude qui est l'opprobre de la nature humaine, DU. *Lett. Christen*, 30 mars 1772.

TAILLABLE (ta-lla-bl', *ll* mouillées, et non ta-ya-bl'), *adj.* ‖ 1° Sujet à la taille. Tripler seulement le nombre des têtes taillables en y comptant les femmes et les filles, vous trouverez près de vingt millions d'âmes, VOLT. *Russie*, I, 8. La taille, la capitation taillable et tous les autres accessoires de la taille, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 80. Nous étions la gent corvéable, taillable et taxable à merci, nous ne sommes plus qu'emcrcérables, P. L. COUR. *Lettre première* ‖ Substantivement. [D'après l'édit de 1666] parmi les taillables, tous les de famille qui avait du dix enfants était à l'abri de toute imposition, VOLT. *Louis XIV*, 30. Il fut perfectionner la répartition individuelle de la taille, les proportions sont fixés par les taillables eux-mêmes, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 66. Lorsqu'il [le collecteur] aura dressé les rôles, dit un intendant au ministre en 1764, les taillables ne veulent pas payer, TOCQUEVILLE, *l'Ancien régime*, II, ch. 12. ‖ 2° Il se dit aussi des villes dont les habitants étaient sujets à la taille. Province taillable. ‖ 3° Il se disait encore des terres mêmes et des biens sur lesquels on imposait la taille, dans les pays de taille réelle.

— HIST. XIIe s. Bien se gart cil qui jure qu'il emportera tout ce que en donra, ne entre cirs, ou qui jure ce qu'il a vaillant, parce qu'il est taillable à son seigneur ou à aucune commune, qu'il die verité, BEAUM. XX, 10. Tout chil et toutes chelles qui ne sont taillables, *Recueil*, p. 327.

— ÉTYM. *Tailler*; provenç. *talhable*, imposable.

TAILLADE (ta-lla-d', *ll* mouillées, et non ta-ya-d'), *s. f.* Coupure faite avec le tranchant de l'arme dans les chairs. On lui a fait de grandes taillades au visage. ‖ 2° Coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits, dans du carnaval vertugade, les chevaliers collet monté, Pourpoint de satin à taillade, Et longues dagues au côté, CHAUL. *Epître au nom de la duch. du Maine*, 17 mai 1702. ‖ 3° Incision faite à un arbre. On en pratique deux autres [incisions] semblables du côté du nord [au côté de l'oralit]; ces quatre taillades sont creusées, à mesure que l'arbre donne sa sève, jusqu'à la profondeur de deux pouces et demi, CHATELAIN. *Agend. Recueil du sucre d'érable*, 4e S. Scier d'abord le tranchant autrefois en usage.

— HIST. XVe s. Guillaume des Jardins, qui tenoit une taillade toute nue en ses mains, frappa Denisot..., DU CANGE, *Taillare*. ‖ XVIe s. Les bestes appellées insectes, pource qu'elles ont des incisions, taillades ou descoupures par dessus le dos ou par dessous, PARÉ, *Monstres*, 1. Aucuns au lieu des anneaux ne font qu'une taillade au grain du pourceau, O. DE SERRES, 347. En ce disant, il donna trois coups d'un trenchant si adextre pour donner une taillade, soudain tire une estocade, puis un revers, MERLIN COCAIE, I, II, p. 223, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tailler*; provenç. *talhada*, *taillada*; espagn. *tajada*; ital. *tagliata*.

TAILLADÉ, ÉE (ta-lla-dé, *ll* mouillées), *part. passé* de tailler. Sa constance [de lord Russel], entières les jambes, les cuisses, le nouveau longtemps après leur suppression universelle, HAMILT. *Gramm.* 7. Les hommes portaient des habits taillades, LESAGE, *Est. comt.* 9.

TAILLADER (ta-lla-dé, *ll* mouillées, et non ta-ya-dé), *v. a.* Faire des taillades. Tailleder un pourpoint. La des sacrificateurs se tailladerent le corps comme firent depuis les prêtres de Belone, VOLT. *Mœurs, Circons.* Tandis qu'on le taillada, il disputait sanitaire avec son chirurgien, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 41. ‖ Fig. Faire des coupures, des suppressions dans un écrit. Les comédiens m'ont taillade assez mal à propos [dans Tancrède]; mais tout sera réparé à la reprise, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 oct. 1760.

— ÉTYM. *Taillade*; génev. *taillader*.

TAILLADIN (ta-lla-din, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de confiseur. Tranche mince de citron ou d'orange.

TAILLANDERIE (ta-llan-de-rie, *ll* mouillées, et non ta-yan-de-rie), *s. f.* Métier, commerce de taillandier. ‖ Ouvrages du taillandier.

— HIST. XVe s. Maistres jurez du mestier de coutellerie et taillanderie [métier de tailleur], *Ordonn. fév.* 1483.

— ÉTYM. *Taillandier*.

TAILLANDIER (ta-llan-die, *ll* mouillées, n' ne se liejamais), *s. m.* Artisan qui fait toute sorte d'outils pour les charpentiers, les charrons, les laboureurs, comme faux, haches, cognées, serpes. ‖ Taillandier en pierre, l'ouvrier qui chez les anciens hommes fabriquait les haches et les couteaux en silex. ‖ Outils de taillandier, les taillandier en pierre, quand ils en à travaillerie silex et quelques autres roches à cassure écailleuse, a agi par pression plus souvent peut-être que par percussion, NOULET, *Acad. des sc. Compte rendus*, t. LXVII, p. 1293.

— HIST. XVe s. L'humble supplication des maistres des mestiers de taillandiers [tailleurs] et prepointeurs, *Ordonn.* mai 1484, I, XVIe s. Le rang qui sont les petits mestiers : tourneur de toutes sortes de bois, taillandier ou maistres d'ouvre blanche, *Edit*, avril 1597.

— ÉTYM. *Taillant*.

TAILLANT (ta-llan, *ll* mouillées, et non ta-yan), *s. m.* ‖ 1° Tranchant d'un couteau, d'une épée, etc. Abréger le taillant d'une hache. ‖ 2° Terme de métallurgie. Rondelles pour couper les bidons de fonte. Le tranchant du second degré..., qui leur permet jaux fers] de s'aplatir et de s'étendre sous les cylindres, et de se fendre ensuite sous les taillants, LUPP. *Hist. min. talr. part. exp. Œuv.* t. VII, p. 85.

— HIST. XVIe s. Un fer courbé en forme de faulx, ou plustost de ce qu'au marais de Poitou on appelle un taillant, D'AUB. *Hist.* II, 372.

— ÉTYM. *Tailler*.

TAILLE (ta-ll', *ll* mouillées, et non ta-ye), *s. f.* ‖ 1° Tranchant d'une épée. Il y avait des épées longues et sans pointe, qui ne servaient qu'à frapper de taille, comme étaient celles des Gaulois, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, 1re part. p. 384, dans POUGENS. Ils frappent de pointe et de taille, à droite, à gauche, VOLT. *Zadig*, 16. ‖ Arme de taille, arme blanche qui agit de préférence ou exemplare autre que dans l'expression : arme d'estoc et de taille, celle qui agit de la pointe et du tranchant. ‖ Être de taille, être armé de pointe et de tranchant. ‖ Fig. Qui estoc et de taille étrillent les auteurs, REGNIER, *Sat.* x. N'importe, parlons-en [d'une batailles] et d'estoc et de taille Comme ouïmes témoin : Combien de gens font-ils des récits de la taille Dont ils se sont tenus loin! MOL. *Amph.* I, 1. ‖ À la taille, se dit quelquefois des hommes dont la tête était mise à prix. Pour sauver un homme qui aura sa tête à la taille, je me mettrai en danger d'y mettre la mienne, MARM. *Tact. des barb. de Scipion*, IV, 12. ‖ Il semble dont on coupe certaines choses. La taille de cet habit ne vaut rien. ‖ Habit galonné sur les tailles, habit galonné sur toutes les tailles où il est taillé, sur toutes les coutures. Un temps fameux par cent batailles Mit du galon sur bien des tailles, BERANG. *Vieux habits*. Taille des arbres, opération dans laquelle on coupe aux arbres fruitiers des bourgeons ou des branches, à l'effet de leur donner une forme particulière, de leur faire produire chaque année des fruits, ou de maintenir entre les diverses parties un certain équilibre. La taille fixe principalement l'étendue des végétaux, RANTIEL. *Arach. chap.* 89. ‖ Taille en vert, taille que se fait sans qu'il y ait vert sur les arbres, par opposition à taille d'hiver. ‖ Taille des vignes, opération par laquelle on enlève aux abeilles le superflu de leur miel et de leur cire. ‖ Manière dont on coupe une plume pour écrire. La taille de cette plume ne vaut rien. ‖ 3° Particulièrement, manière dont on coupe la pierre, le bois avec ari et selon certaines dimensions. La taille des pierres. Les dure carbonatée grossière est employée pour les constructions; la solidité de quelques-unes de ses variétés et la facilité qu'on trouve à la taille lui donnent un grand avantage, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 500. ‖ Terme de marbrier. Taille brute, dressage préliminaire. Taille apparente, taille faite pour profiler ou éle-

Digitized by Google

gir. Taille d'épanseur, équarrissage. || Pierre de taille, toute pierre, dure ou tendre, qu'on a dressée avec l'instrument. La pierre de taille se vend à la voie à Paris, GENTIL, *Maison rust.* t. 1, p. 21, dans POUGENS. || Fig. À peine me fut-je expliqué, que le pauvre homme [Fontanieu] se prit à resperer tout haut, comme si on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac. ST-SIM. 308, 290. || 4° Terme de métallurgie. Taille de fonderie, plan sur lequel glissent les tenailles. || 5° Terme de bouillour. Chemin pratiqué dans une veine de houille, dans un massif de minerai. || Chargeur à la taille, celui qui charge le charbon extrait par l'ouvrier à la veine. || Se dit d'une méthode d'extraction qui consiste à placer un certain nombre d'ouvriers de front suivant toute la longueur d'un massif. || 6° Manière dont on travaille les pierres précieuses. La lapidaire qui entend bien la taille du diamant, des diamants. On en demandait quatre millions [du diamant dit plus tard le Régent]; mais, faute d'acheteurs, on le donna pour deux, et de plus les rognures qui sortirent de la taille, DUCLOS, Œuv. t. v, p. 322. || Taille en rose, voy. DIAMANT. || Taille en brillant, taille dans laquelle on a un diamant à pointes, ou on le ramène à cette forme : on abat un peu plus de la moitié de la hauteur de sa pointe ou pyramide carrée qui est au-dessus, en abat environ un demi-quart de la hauteur de la pyramide d'en dessous, et avec la lumière, entrant par la grande face que l'on a faite en dessus, allant frapper le fond formé par la petite face, revient en avant, puis, traversant les faces de côté, éprouve la réflexion connue sous le nom d'effet prismatique. || 7° Terme de gravure. Incision faite avec le burin dans le cuivre ou dans toute autre matière. Ce sont les sortes et les troisièmes tailles qui donnent à la peau sa mollesse, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 399, dans POUGENS. || Taille-douce, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin et les autres secours de l'eau-forte. Cet ouvrage [de Tournefort], qui a conservé sa première forme de lettres adressées à M. de Pontchartrain, aura des planches en taille-douce, très-bien gravées, de plantes, d'antiquités, PONTEN. *Tournefort.* II [Louis XIV] donna mille louis à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses Métamorphoses en rondeaux, VOLT. *Louis XIV*, 25. Dans la taille-douce, tout est éclairé, le travail introduit l'ombre et la nuit, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 241. Une seconde opération du graveur s'engendre, opération que je n'hésite pas à qualifier de découverte, fut la multiplication des planches pour la gravure en taille-douce, CAHUZAC, *Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 478. Anciennement, taille-douce était un terme d'orfèvrerie, et signifiait la gravure au burin et en hachure sur les pièces de vaisselle; au XVIIe siècle, en 1639, ni Jean Nicot, en 1606, n'ont admis cette expression; Monet, en 1635, la prend encore dans le sens de travail d'orfèvrerie : sans application à l'expression : tailler en taille-douce; c'est dans le XVIIe siècle seulement qu'on distingua, dans le commerce des estampes, les épreuves de la gravure en taille-douce de celles que fournissent les travaux de la pointe sèche, les eaux-fortes et les tailles de bois en relief, DE LABORDE, *Essai*, p. 510. || Taille de bois, gravure qui se fait sur une planche de bois. || Taille-douce se dit aussi de l'estampe tirée sur une taille-douce. Les tailles douces n'étant faites que d'un peu d'encre, DIDOT *le Jeune*, La taille-douce que Charron mit au devant du livre de la Sagesse, peut donner matière à des réflexions; il semble que ce soit une figure favorable aux pyrrhoniens, *Anal. de Bayle*, t. IV, p. 190. || Taille de bois, estampe tirée sur une planche de bois. || 8° Terme de monnaie. Division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales. Les lois étaient à la taille de trente au marc. || 9° Terme de chirurgie. Opération par laquelle on extrait les calculs formés dans la vessie. Le duc d'Etrées perit avant cinquante ans de l'opération de la taille, ST-SIM. 89, 248. Les médecins et chirurgiens, ayant su qu'il [un condamné à mort] était incommodé de la pierre, présentèrent [en 1474] une requête que plusieurs personnes clercs travaillées du même mal; qu'il était fort douteux que l'opération de la taille pût leur sauver la vie; mais qu'on pouvait en faire l'épreuve sur un criminel, MICHEL, Œuv. t. III, p. 81. || 10° Bois coupé qui commence à repousser. Une jeune taille. Une taille de deux ans. || 11° Longueur du corps humain de la plante des pieds au vertex, ainsi dite parce que, en idée, le corps est supposé avoir été taillé à une certaine dimension. Une riche taille. Comme, d'après Quételet, l'homme continue à croître depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq ans à même trente ans d'environ 42 à 45 millimètres, la taille moyenne du Français [homme] dont la croissance est achevée, serait de 1665 millimètres. Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre, voy. *Lett.* 78. Un fantôme pareil, et de taille et de face, Tandis que vous faites, remplira votre place, CORN. *Médée*, IV, 6. Petit de taille, noir, le regard un peu louche, m. *Œdipe*, IV, 4. Ils [les Apuliens] sont presque de la taille des géants, VÉN. *Tél.* 2. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre, VOLT. *Mœurs*, 148. La grande taille pour les hommes est depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces jusqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces.... la taille médiocre est depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, et la petite taille est au-dessous de cinq pieds, VOLT. *Nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 328. Le duc d'Orléans était d'une figure agréable, d'une physionomie ouverte, d'une taille médiocre, mais avec une aisance et une grâce qui le rendaient propre toutes ses actions, DUCLOS, Œuv. t. V, p. 190. || Fig. Ils nous feront une France à leur taille; Pour ces laquais comptera-t-on la France, *Ib.* t. VIII, *nouv. France*. Les rois fayantiers; les rois n'étaient pas de sa taille [de Napoléon], V. HUGO, *Crépuse.* 2. || Absolument. Ne pas avoir la taille, ne pas avoir la taille exigée pour le service militaire. Être de taille à être assez grand, assez fort pour. Et le mâtin était de taille à se défendre hardiment, LA FONT. *Fabl.* 1, 8. || Fig. Je ne suis de taille ni d'inspirer, ni de sentir, ni de supporter longtemps l'ennui, VOLT. *Mél.* III, 6. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'ordonner, mais il ne sont pas de taille, *Journ. de France*, 21 MARS 1776. Les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre, CHATEAUB. *Mémoires, Bouteurre du long parlement*, II. || 12° Terme familier, de famille, de la longueur de toute sorte d'objets. Le papier et non écriture la fout paraître [cette lettre] d'une taille excessive, MOL. *Mal. im.* III, 5. Se dit de la hauteur et grosseur des animaux. Une grenouille vit un bœuf qui lui sembla de belle taille, LA FONT. *Fabl.* 1, 3. La taille de nos animaux quadrupèdes et bipèdes, comme du cheval, du chien, du rhinocéros, de l'hippopotame; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au casoar, au dronte, *Voyage*, t. II, p. 7. || En vétérinaire, la taille des animaux se mesure du point le plus élevé du garrot au sol. || Un cheval entre deux tailles, un cheval d'une taille moyenne. || Homme de deux tailles, homme bivriers. || 13° Particulièrement, conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Son habit lui pendait au milieu de la taille. Se dit de la taille ronde ne lui permettait pas même de monter sur un âne, quand on en aurait pu trouver d'assez forts pour la porter, SCARR. *Rom. com.* II, 10. J'ai bon air, bonne taille, bonne mine surtout, et la taille fort fine, SOL. *Mis.* II, 1. Quelle joie de vous voir belle et de belle taille! SUR. 9 mars 1672. Elle avait la plus jolie taille du monde, HAMILT. *Gramm.* 7. Labrande : Tu peux te servir de ceux [des habits] de mon maître.... Oui, justement, tu es à peu près de sa taille. — Crispin : Prêté! n'est pas haut, LESAGE, *Crispin rival*, 2. Cette taille, comme elle est bien prise! MARIV. *Payt. par.* 1re part. Menues plutôt que bien faites, elles [les Parisiennes] n'ont pas la taille fine, aussi s'attachent-elles volontiers aux robes qui la déguisent, J. J. ROUS. *Hél.* II, 24. Elles se tenaient de manière que leurs bras étaient entrelacés autour || 14° Terme de boulangerie et de boucherie. Petit bâton divisé en deux parties qui se rapportent et sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches ou petites entailles, pour marquer la quantité de pain, de viande fournie et reçue. Prendre à la taille le pain chez le boulanger. Les tailles correlatives à leurs échantillons lont fo entre les personnes qui sont dans l'usage de constater ainsi les fournitures qu'elles font, *Code civ.* art. 1333. || Jouer à la taille, se dit de joueurs qui, au lieu de se payer à la fin de chaque partie, notent les pertes et les gains et ne règlent leur compte que qu'après un temps plus ou moins long. || 15° Sous l'ancienne monarchie, imposition qu'on levait sur les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption (on disait la taille ou les tailles). Feu ma mère m'amena petit garçon à Paris, pour me retirer des champs où la guerre et la taille font trop et trop de désordres, G. PATIN, *Lett.* t. II, p. 342. Il est seigneur de la paroisse où ses aieux payaient la taille, LA BRUY. 10. Ce mot de taille venait de l'usage des collecteurs, de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné, VOLT. *Mœurs*, 80. || Taille personnelle, celle qui se levait sur chaque personne taillable. Taille réelle, celle qui se levait sur les terres et les possessions taillables. Il [l'abbé de Saint-Pierre] travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire, VOLT. *L. XIV, écrivains, St-Pierre*. Indépendamment de la taille réelle et de la taille personnalisée, qu'on peut réparer d'après des principes fixes, il existe encore une taille appelée personnelle'et qui dépend non de la propriété territoriale, mais des autres facultés des contribuables, BECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 67. La taille entraînait, quand elle était personnelle, c'est-à-dire perçue sur les facultés présumées des contribuables, une suite d'inquisitions et d'injustices qui devenaient insupportables pour tout paysan un peu aisé, LAVERGNE, *Rev. Deux-Mondes*, 15 avril 1847, p. 276. || Fig. Injustice, vexation, oppression imposée sans s'enquérir de la valeur des biens des habitants, par opposition à taille abonnée, par laquelle on se redimait de la taille en somme fixe, ID. *ib.* Au pharaon, au vingt-et-un, au dit de la série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. En faveur du mariage jouons quelques reprises de banquenet, ou quelques tailles de pharaon, DANCOURT, *Dér. du pharaon*, sc. 25. Se dit de donner un siége à huit de cartes à Candide, qui perdit cinquante mille francs, en deux tailles, VOLT. *Candide*, 22. || 17° Terme de musique. Autrefois, partie vocale intermédiaire entre la basse et la haute-contre. Il chantait une méchante taille aux trio, du temps qu'on en chantait, SCARR. *Rom. com.* I, 5. || Fig. Il faisait la taille basse, disait-il, et l'ambition élevait le dessus; la colère fait la taille, et la vengeance la contre-taille, la modestie tient le tacet, la prudence bat la mesure et la constance le contre, *Francion*, II, p. 174. || Taille, nom qu'on donnait autrefois en France à la voix de ténor, PIERIS, *Dict. de musique*, taille. || C'est une bonne taille, une belle taille, se dit d'un homme qui a une belle voix de ténor. || Haute-taille, voix qui approche de la haute-contre. || Basse taille, celle de la basse-contre. || Entre les tailles fréquentes et les basses-tailles, ce dernier mot le dernier nom à toutes les basses profondes, plus spécialement désignées au siècle dernier sous le nom de basses-contre. Il semait dans les basses-tailles des cascades, voy. Il est fort bon de connaître les mots qui avait une très-belle basse-taille, VOLT. *Les deux consolés*. || 18° Basse-taille, en termes de sculpture, se dit des figures et des groupes de bas-reliefs : sur le marbre, le bronze, etc. On dit maintenant bas-relief. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires, par de « basses-tailles » couvertes encore des dents dont les coins sont ouverts, et portes par des squelettes, dont les attitudes sont admirables, *Sér. de Bussy*, IV, mars 1837, p. 114. Taille haute, taille basse, certaines gestes de la danse des bouffons (*Dict. de danse*, 1767).

— HIST. ANT. 1. Tuil. Il fut pourvu de palais et des chambres sont tiré d'or, de pierres de taille exposé bien deux doigts], MARC POL, p. 539. Se il [des wagers] vuelent fou (du hêtre) pour ardour, il covriont qu'il le prangnent tout à taille et à aire, gros et graille, ensi con il vient, *Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 567. Taille et tonlieus [elle] assist au pais par maistrie, *Berte*, LI. La clarté de la nuit ne souffist pas à ouvrer de leur mestier, car leur mestier est de taille, *Liv. des mét.* 160. Renart maudit la chevauchée Qui sor lui a fet tel taille; Fuinst s'en torne, *Ren.* 30933. Si l

Digitized by Google

avoit trestout à taille De riches pierres grant plenté [quantité] Qui moult rendoient grant clarté, la *Rose*, 1072.... Tant erent aise Qu'oublié orent la destresce, Et chanta chacuns de lesce; Oune porrez qui a bien chanté, Mes teuz le mal à vier taille, BUTEB. II, 203. || XIV° s. Et sans espandre ou boillier vostre argent chacun jour, vous pourrez enviver maistre Jehan ou bouchier, et prendre char sur taille, *Ménagier*, II, 4. Et seront taillés [les parisis] de taille de recours, sans fors et sans feible, *Ordonn.* 29 sept. 1327. Punicion et correction des fais perpetrés et avenus, en ladite ville et taille [territoire] d'icelle, DU CANGE, *talea*. || XV° s. Et devindrent au maistre de ses ouvriers de taille [sculpture] et de painture.... à faire nouvelles images et peinturres, FROISS. II, IV, 14. Il estoit chanoisetier, et gens de telle taille l'ont [credit] grant bien [les gens d'une commune] sont ainsi desordenner, COMM. VI, 7. Par ceste exemple.... puet estre clerement entendue la forme et la taille d'un lay; à tous ceuls qui en vouldront user, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 400. Une tableaue d'ivoire, en deux pieces, où il y a plusieurs ymages de haute taille très delicement ouvrees de plusieurs histoires, DE LABORDE, *Émaux*, II, 2, 349. || XVI° s. Deux coupes d'argent vermeil doré, de taille douce, pesant ensemble sept marcs quatre onces, IB. 56. Car meult nous vault, soit d'estoc ou de taille, Se defendant, mourir en la bataille, J. MAROT, V, 75. Dont pour ce coup François eurent compaignie, Car à Pasquali plusieurs asteurent à taille, IB. V, 90. Voyla com d'Alvian desloit la bataille, Pensant en sa musique faire la contre et taille, Mais luy et tout le camp se trouverent bien seur, Quant eslire leur vouleur le roy fist le dessus, IB. V, 118. Larges fossez, à fons de cuve et taille, Tous emplis d'eaux, bouleverst et enfers, D. V, 148. Taille seigneuriale [loyaux-aides ou aides en 4 cas] est le double des redevances, LOISEL, 909. La plus grande violence des barbares consistoit en coups de la hache et de l'espée, AMYOT, *Cam.* 68. Où le debat [entre Charles-Quint et François I°] n'estoit que à taille, il [Clément VII] le mettoit à pointe, *Discours du Seigneur de l'Aloüetre*, p. 90. [Les loups] Semblent se faire honneur, qui premier de la taille [taillis], Sortoit, pour faire la meute par les *champs*, p. 283. Un homme de petite taille, plein de vigueur, MONT. II, 17. A vieil compte nouvelle taille, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 169.

— ETYM. Voy. TAILLER; wallon, *teie*, coupure; provenç. *talha*, incision, impôt, forme, façon; catal. *talla*; espagn. *talla*, *talla*; portug. *talha*; ital. *taglia*. Chambray dit que *taille* a été formé de *tailler* des *cours courantes*, p. 490, sépare *taille*, impôt, des autres significations, et pense qu'il représente le latin *talea* (de *tolla*, choses ramassées), les réductions d'actes mettant souvent *his talea*, ou *aliis talea*, à la suite d'énumérations de prestations. Scheler sépare aussi du reste *taille*, impôt, le tirant d'un type fictif *tacula*, qui dérive du bas-lat. *tacsa*, imposition. Mais *taille*, impôt, ne paraît pas être autre chose que l'estimation de la taille suivie dans certains communes ou l'on fait des ecobes pour marquer ce qui est dû.

TAILLE, ER (tâ-lié, llée, il mouillés), part. *passé* de tailler. || 1° Dont le tranchant a été retranché quelque partie, pour lui donner quelque forme, l'ajuster à quelque usage. Quel colosse de bronze et taillé doctement, TRISTAN, *le Hermite*, I, 3. Il veut [Jésus] que son sépulcre soit honorable.... il est situé au milieu d'un jardin, taillé tout nouvellement dans le roc, POSS. 4e *sermon, Pâques, prémabule*. Il a paru au Batave [Louwenbeck] qui, avec le secours d'un verre admirablement taillé, y vit..., VOLT. *Lett.* XLV, 8. || Fig. Moi, pierre dure et insensible; moi, qui ne puis faire tailler que les coups redoublés du marteau, FÉN. I, XVIII, p. 164. || Fig. et bientôt. Besogne toute taillée, besogne dont les matériaux sont si bien préparés qu'il n'y a plus qu'à en faire usage. || 2° Pierre taillée, plante prête à être le canif de maître à pourvoir [Cotgr.]. Ah! plût à Dieu que j'eusse des plumes taillées de votre main (je ne sais pas de furie, j'en cerne tous les jours cinq ou six), et qu'avec cette plume si bien taillée, que je n'ai point, je pusse, mon cher monsieur, vous remercier dignement! *Ét. à du Plessis*, 19 janvier 1601. || Fig. Vous trouvez que ma plume est toujours taillée pour dire des merveilles du grand maître [Louis XIV]; je ne le fais absolument, SÉV. 899. Sa plume [du duc de Grammont] n'étoit pas taillée pour une si vaste matière [l'histoire du roi], SAINT-SIM. 132, 209. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison, VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 déc. 1768. || 3° Terme de marine. Navire taillé, coupé dans les fonds sont plus évidés qu'il n'est d'usage. || 4° Coupé par morceaux. || Fig. Il faillit forcer le village at le cimetière, ce qui fait exécuté, et il y mit deux ou trois régiments taillés en pièces, FRÉDÉRIC, *Lett. hist.* I, II, p. 146. || 5° Cote mal taillée, arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. || 6° Qui a subi opération de la taille. Le pauvre Pomenars fut taillé avant-hier avec un courage héroïque, SÉV. 308. || 7° Terme de chasse. Se dit du cerf lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. || Mal taillé, se dit d'un habit qui est représenté de deux couleurs rangées non symétriquement. || 8° Se dit d'un vêtement que l'on coupe dans une étoffe. .... Sur la crédition flercule promenant l'éventaille justice, Les manteaux sanglant taillé dans un lien, A. DE MUSSET, *Rolla*, II. 9° Qui a une certaine forme. Une gorge blanche, ferme, taille comme celle de la Vénus de Médicis, VOLT. *Candide*, 11. || Bien, mal taillé, qui a un corps bien ou mal fait, bien ou mal proportionné. Peu de nos gens de mer sont mieux taillés que lui, CORN. *le Cid*. II, 6. Six hajnais bien taillés, la livrée admirable, HAUTECROCR, *Bourg. de qual.* 1, 2. Les bêtes ne s'admirent point; elles n'admire pas non compagnon.... étant à l'étable, le plus pesant et le plus mal taillé ne cède pas son avoine à l'autre, PASC. *Pens. div.* II, 68. PASCHAL. L'homme le plus mal taillé ne cède pas son pain à l'autre; mais le plus fort l'enlève au plus faible, VOLT. *Hen. Prat. Pascal*, 32. || Fig. Être taillé à, avoir la capacité naturelle de.... Il ne se met en tête, Quand je me crois taillé à pouvoir mériter La gloire de quelque conquête? MOL. *Psyché*, I, 1. Vous êtes taillés à faire des vers, RACINE, MAINTENON, *Pens.* p. 85, dans POUGENS. Tu n'es pas taillé pour être le messager de Cecourt, MARIT. *Pap. pour.* 1, 2.

† **TAILLE-CRAYON** (tâ-lie-krè-ion, *ll* mouillées), *s. m.* Petit instrument pour tailler les crayons, formé d'une lame mobile sur métal ou sur bois. || *Au pluv.* Des taille-crayons.

† **TAILLE-MÈCHE** (tâ-lie-mè-sh', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument de cuivre pour couper les mèches de lampe inégales. || *Au pluv.* Des taille-mèches.

TAILLE-MER (tâ-lie-mère, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Terme de marine. Pièce de bois saillante, appliquée sur le bordage de l'avant pour servir à couper l'eau. || 2° Goéland brun. || *Au pluv.* Des taille-mer.

— ETYM. *Tailler*, et *mer*; espagn. *tajamar*; portug. *talhamar*; ital. *tagliamare*.

† **TAILLE PLUME** (tâ-lie-plu-m', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument pour tailler une plume à écrire, d'un seul couteau d'un seul mouvement. || *Au pluv.* Des taille-plumes.

† **TAILLE-PRÉ** (tâ-lie-pré, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires de la courtillère. || *Au pluv.* Des taille-prés.

TAILLER (tâ-llé, ll mouillées, et non tâ-yé), *v. a.* || 1° Retrancher sur arbres certaines branches pour les faire croître en forme, pour les mettre à fruit (sens étymologique). Tailler un arbre. || Absolument. On taille avec la serpette ou le sécateur. Une autre espèce que les vignerons : faut-il tailler long ou court? les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la mesure des sarments, BASTIEN, *Journ. des Sav.* 1698, p. 58. || Tailler à mort, tailler les arbres en leur laissant très-peu de branches à fruit et à bois. || Dans la haute-Garonne, tailler la vigne à mort, la tailler à quatre yeux. || 2° Retrancher d'une matière, avec un instrument tranchant ou autre, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une forme, la rendre propre à un usage. Tailler une pierre, une grande dame dans le roc. On employait autrefois les diamants bruts tels qu'ils sortaient de terre; on n'est que dans le XVI° siècle qu'on a trouvé l'art de les tailler, SUPP. HIST. I, VII, p. 284. Voir broyer les couleurs et tailler les crayons, MARMONTEL, *Épil. à Voltaire*. S'enfermer pour tailler des plumes, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 8. || Fig. Il faut tailler ces pierres spirituelles pour les faire entrer dans l'édifice sacré de l'Église, MASS. *Or. fun. Villeroy*. Voyez seulement les endroits où Racine a taillé en diamants brillants les cailloux bruts de Corneille, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth.* I, 1. || Fig. Donner une certaine longueur à quelque chose. Taille-t-on vos avis à une certaine mesure? PASC. *Prov.* II. || 3° Sculpter. Pour vous éterniser sans crime glorieux Qu'un savante main taille aux victorieux, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. Si le seul Lysippe Fut digne de mouler l'héritier de Philippe, Si moi autre sculpteur ne le taille que lui, LA FONT. *Lett. XIV*. Dinocrate.... avait dit que, de toutes les montagnes qu'il connaissait, le mont Athos dans la Thrace était le plus propre à être taillé en forme humaine, BELLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 479, dans POUGENS. Phidias sur la tien [le Jupiter d'Homère] taillia son Jupiter. Tel que tu peins ce dieu sur le trône de l'air, Bien loin des autres dieux qui devant lui s'abaissent, DELILLE, *Imag.* V. Grand Dieu! tu conduis sa cendre, Et n'est ce qu'où pris Alexandre Pour lui tailler le mont Athos, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, *à David, statuaire*. || Sculpter pour soi. L'art se taille des dieux d'or, d'argent et de cuivre, SOUL. SAT. III, 4° Couper au plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux. Tailler des chaînes, un manteau. Tailler du pain par morceaux. Les travaux de son sexe, comme tailler et coudre une robe, J. SOUDS. *Em.* V. || Fig. Se tailler, tailler à soi. Le beau Raoul, d'ordinaire, se taillait dans la conversation une part royale, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, VI. Ô géant (Charles-Quint).... On vend sur pied, on taille au poids! un tas de nains difformes se taillent des pourpoints dans ton manteau de roi, V. HUGO, *Ruy-Blas*, III, 2. || Fig. Tailler la robe selon le corps, mesurer ses entreprises à ses forces, se ménager à ses ressources. Aussi selon le corps on doit tailler la robe, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Absolument. Cet ouvrier taille bien. || Fig. Tailler et rogner, disposer des choses à sa fantaisie. Que chacun taille, rogne et élosse sur mes vers, RÉGNIER, Sat. XIII. Coupez, taillez en maître; vous pouvez tout, CORN. *D. Ét. d'Art.* I, 6. Couper, tailler, rogner en pleine liberté, DESTOUCH. *Dur.* IV, 4. || Tailler la soupe, couper le pain dans le bouillon, MARIVAUX, MAINTENON, *Pens.* p. 85, dans POUGENS. Tu n'es pas taillé pour être le messager de Cecourt, MARIT. *Pap. pour.* 1, 2.

† **TAILLE-CRAYON** (tâ-lie-krè-ion, *ll* mouillées), *s. m.* Petit instrument pour tailler les crayons, formé d'une lame mobile sur métal ou sur bois. || *Au pluv.* Des taille-crayons.

† **TAILLE-MÈCHE** (tâ-lie-mè-sh', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument de cuivre pour couper les mèches de lampe inégales. || *Au pluv.* Des taille-mèches.

TAILLE MER (tâ-lie-mère, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Terme de marine. Pièce de bois saillante, appliquée sur le bordage de l'avant pour servir à couper l'eau. || 2° Goéland brun. || *Au pluv.* Des taille mer.

— ETYM. *Tailler*, et *mer*; espagn. *tajamar*; portug. *talhamar*; ital. *tagliamare*.

† **TAILLE PLUME** (tâ-lie-plu-m', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument pour tailler une plume à écrire, d'un seul couteau d'un seul mouvement. || *Au pluv.* Des taille-plumes.

† **TAILLE-PRÉ** (tâ-lie-pré, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires de la courtillère. || *Au pluv.* Des taille-prés.

TAILLER (tâ-llé, ll mouillées, et non tâ-yé), *v. a.* || 1° Retrancher sur arbres certaines branches pour les faire croître en forme, pour les mettre à fruit (sens étymologique). Tailler un arbre. || Absolument. On taille avec la serpette ou le sécateur. Une autre espèce que les vignerons : faut-il tailler long ou court? les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la mesure des sarments, BASTIEN, *Journ. des Sav.* 1698, p. 58. || Tailler à mort, tailler les arbres en leur laissant très-peu de branches à fruit et à bois. || Dans la haute-Garonne, tailler la vigne à mort, la tailler à quatre yeux. || 2° Retrancher d'une matière, avec un instrument tranchant ou autre, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une forme, la rendre propre à un usage. Tailler une pierre, une grande dame dans le roc. On employait autrefois les diamants bruts tels qu'ils sortaient de terre; on n'est que dans le XVI° siècle qu'on a trouvé l'art de les tailler, SUPP. HIST. I, VII, p. 284. Voir broyer les couleurs et tailler les crayons, MARMONTEL, *Épil. à Voltaire*. S'enfermer pour tailler des plumes, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 8. || Fig. Il faut tailler ces pierres spirituelles pour les faire entrer dans l'édifice sacré de l'Église, MASS. *Or. fun. Villeroy*. Voyez seulement les endroits où Racine a taillé en diamants brillants les cailloux bruts de Corneille, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth.* I, 1. || Fig. Donner une certaine longueur à quelque

Digitized by Google

roi de Danemark, dont il ne reste que des hommes, VOLT. *Charles XII*, b. ‖ Tailler des croupières à l'ennemi, le poursuivre vivement et de près, alors qu'il est en fuite. Les ennemis, pressés sans tailler des croupières, firent trois pelotons de leurs gens à cheval, MOL. *Amph.* I, 1. ‖ Fig. Tailler des croupières à quelqu'un, lui susciter des embarras. ‖ 6° Tailler les mouches, tailler les ruches, enlever une partie des provisions que les abeilles y ont placées. ‖ 7° Tailler à mort, extraire totalement la résine des pins et des sapins. ‖ 8° Terme de marine. Tailler un bâtiment, l'évider par devant, pour lui donner une marche supérieure. ‖ Absolument. Tailler de l'avant, avoir de la vitesse. ‖ 9° Terme de chirurgie. Faire l'opération de la taille. Il fit mourir cet enfant par le moyen des médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avait pas, et se rendit maître d'une partie du royaume, ROSS. *Hist.* I, 10. J'appris la mort de l'abbé de Machault, qui s'était fait tailler deux jours après la première douleur qu'il prit, laissant pessante de la pierre, DANGEAU, I, 58, 4 oct. 1686. Je voyais que c'était un homme charitable qui me taillerait gratis dans l'occasion, VOLT. *Oreste*, I, 1. ‖ 10° Terme de vétérinaire. Tailler un cheval, le châtrer. ‖ 11° Terme de monnaie. Diviser un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales de monnaie. ‖ 12° Mettre à la taille, imposer. Un brut sourd continue que le Mazarin a la pierre dans la vessie; aussi la taille sera nécessaire à celui qui a le bien, TALLEM. DES RÉAUX, *Mazarin*. ‖ 13° Tailler en pièces, mettre en déroute. ‖ 14° Tailler en pièces, couper en taillant. L'épée gauloise n'avait pas de pointe, et par conséquent on ne pouvait s'en servir que pour tailler, MONGEZ, *Instit. Rép.* fait. et fragm. t. 1, p. 527. ‖ 15° Fig. Terme de jeu. Être banquier, tenir les cartes et jouer seul contre tous les autres joueurs, par exemple, au vingt-et-un, au vingt-un, etc.; ainsi dit de ce que le banquier fait la taille, c'est-à-dire distribue les cartes qu'il a dans la main jusqu'à ce qu'il les ait toutes retournées. On dit que cet abbé, que je ne connais point du tout... est un homme de fort peu de capacité, qui passe sa vie à tailler à la bassette, boss. *Lett. quiet.* 300, on chasse des parties plusieurs hommes et femmes qui taillaient au piquet, ST-SIM. 219, 17. C'est un si honnête homme, qui taille si honorablement, MARIV. *Marianne*, 6e *partie*, 80. Pardonnez à toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère; c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent embrouillent l'argent des joueurs, VOLT. *Let. à Mme de Florian*, 17 mars 1760. ‖ 15° Se tailler, v. réfl. Être taillé. Cette pierre se taille facilement. Les arbres se taillent au printemps. Ceux qui sont fort être l'âme chrétienne, ni ouvre, ni empresse, mais travaille aux pieds de Jésus,... où qu'elle s'est utilement taillée [par allusion à la taille de la vigne], qu'elle a fait une salutaire blessure à son trop d'activité! BOSS. *Med. sur l'Ec.* 2e *partie*, 4e *jour*. ‖ Se tailler en pièces, se dit d'une troupe qui tourne ses armes contre elle-même. A peine eut-elle l'armée des [exclus] commencé ce divin chant que les ennemis, qui étaient en embuscade, se tournèrent l'un contre l'autre, et se taillèrent eux-mêmes en pièces, BOSS. *Polit.* IX, IV, 1.

— HIST. XIVe S. [1° Int. Dureté]. Ils ben trenchet et taillet, *Ch. de Rol.* cxii. ‖ XVIe S. Si bel lor a l'escu [le conte] la parole taillie, V. Hugon en la court qui de rien l'en desdie, SAT. XXVII, 1. ‖ XVIIe S. Merc, de quoi me chastoiez? Est-ce de coudre ou de tailler? Ou de filer ou de broder? *Remonstrances*, p. 54. Et si tailleront entre eis une pais telle que.... B. DE SAINTE. EXXII. Del lard il tailla un roncin, *Loi des deniers*. Et quant la mere va dite, si list li rois aporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en mangea une, *Chr. de Reims*, 147. Et à son disner, le servi li rois Henri d'Engleterre à genoux, et taillia devant lui, fo. 40. Je te verrai fort enfant et bien taillé, et bien sembloit gentus hom, *ib.* 84. Et si dois-tu robe bailler À tel qui sache bien tailler, *Th. le Martyr*, 1. Les pontes Et les manches pourrans et contes [poires], *le Rose*, 2156. Comment Virginius plaida devant Appius, qui jugea que sa fille, à tout bien taillée, Fust tost à Claudius baillée, *ib.* 6042. Et por ce que nos avons vus aucuns gentis homes qui disoient qu'il ne devoient pas estre taillié avec les homes de poeste.... BEAUM. XLIX. 3. Il sunt les viles où les bestes poent aler es vinanes du tans qu'eles sunt vendengies dusqu'à tant qu'on les taille au printemps, *ib.* 111, 3. Et mantes fiez vi que il leur taillot leur pont et leur donnot à boire, JOINV. 293. ‖ XVIe S. Le cuir est matiere de celui qui le taille, ORESME, *Eth.* 98. Bien taille à coudre, ID. *ib.* 37. ‖ XVIe S. Le roi Charles de Navarre n'estoit mie digne ne taillé de tenir heretage au royaume de France, FROISS. II, II, 49. Les choses se taillerent autrement si comme je vous dirai, ID. II, II, 225. Et si les tailleront [estabiront], chacun selon son aisement, de gres d'armes à pie et à cheval, d'archers, d'arbalestiers.... ID. I, p. 214, dans LACURNE. Gobert, le souverain escripvain, qui composa l'art d'escripre et de tailler plumes, GUILLEBERT DE METZ. *Descripti. de Paris*. p. 84. Espée à haut tailler [sorte de sabre], DE CANGE, *taillada*. Et moult reputoient les mauvais maistres sages et graceuses et toutes telles que noble enfant taillé à venir à grand bien doit avoir, *Bouciq.* I, 3. Selon qu'il leur sembloit, et la nécessité me taille de cesser d'un grand temps, *ib.* II, 18. La bonte du prince, lequel tailloit peu ses subjectz, COMM. I, 2. ‖ XVIe S. L'art de peindre et tailler images, DU CERCEAU, *Hist. Instit.* 62. Il se fit chastrer (qu'on dit plus honnestement tailler), BESPERR. *Contes*, CXIII. Ceux qui ont esté subjectz aux commandemens de la loy en leur enfance, PASC. IV, 32. Les veines des bras qu'il s'estoit faictes tailler à son medecin pour mourir, MONT. II, 91. L'homme taille les parts aux animaux pour les leur distribuer.... ID. II, 186. Ces belles regles que nous avons taillées et prescrites à nature, ID. II, 202. Je ne sceus jamais tailler plume, ID. III, 44. Le penultiesme fut taille par l'ordonnance des medecins, auquel on ne trouva de pierre, ID. III, 218. Les coulonnes furent taillées en la quarriere des marbre Penetelle, *Apol. pour Rab.* 87. Les coulonnes pour les arbres taillés et couppés retenoient en peu de temps, IN. *Pérec.* 62. Il fut taillé en pieces bien quinze mil hommes, *ib.* 64. Il en a allé avec les despouilles de celle province, laquelle il avoit pillée et taillée à son aise l'espace de quatre ans durant, *ib.* 65. Il y a une grande difference des finances, qui font leur propre des tailles du peuple, s'accommodent du plus net et plus clair de icelle, et du reste lettent et cousent à leur volonté, *Sat. Ménippée*, éd. Ratisbonne, 1726, I, 1.

— ETYM. Wallon, *tey*; namur. *tèi*; provenç. *talar*, *talhar*, *tailhar*; catal. *tallar*; espagn. *tajar*, *talar*, *tallar*; portug. *talhar*, *taglar*, du latin *talea*, branche coupée, qui, dans la langue rustique, avait donné *intertalare* ou *intertallare*, tailler les arbres, et *talitare*, taille des arbres.

TAILLE (ta-ll-e, ll mouillées), s. f. Ancien terme de monnaie. Ouvrière qui reduit les pièces au poids de l'ordonnances.

— ETYM. Féminin de *tailleur*, comme *chasseresse* de *chasseur*.

TAILLERIE (ta-ll-e-ri, ll mouillées), s. f. Art de tailler les diamants. Jeu où on le taille. La taillerie de diamants est dans le jardinier d'Exposition, *Monit. univ.* 26 mai 1867, p. 634, 1re col.

— ETYM. *Tailler*. Dans l'ancienne langue, *taillerie* signifie le métier de tailleur d'habits.

TAILLEROLE ou TAILLEROLLE (ta-lle-ro-l', ll mouillées), s. f. Instrument pour tondre le velours.

TAILLET (ta-lle, ll mouillées), s. m. Outil de fongeron.

TAILLETTE (ta-lle-t', ll mouillées), s. f. Petite espèce d'ardoise.

TAILLEUR (ta-lleur; ll mouillées, et non taveur), s. m. ‖ 1° Celui qui taille. Un tailleur d'habits. Nos tailleurs de pierre de près sont très-souvent malades du poumon, quoique cette pousscière de grès n'ait pas d'autre mauvaise qualité que sa très-grande ténuité, BUFF. *Min.* I, VI, p. 60. Les Turquoises, O palestin! de ces hommes de guerre Ont fait des balayeurs et des tailleurs de pierres! POMMIER, *Lucrèce*, V, 4. ‖ Sculpteur. Sublime Marchet! Ange d'heureux tailleur de pierre, ANDR. BARBIER, *Il pianto*. ‖ 2° Absolument. Artisan qui fait des habits. Ceux qui chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir; et je le donne en exemple à tous les gens sérieux, VOLT. *Bourg. gent.* II, 8. Tous sujet de me plaindre de mon tailleur qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique, MONTESQ. *Lett. pers.* 30. Jean de Leyde, tailleur, qui fut roi des anabaptistes, VOLT. *Phil. Instruct. à Rustan*. Ah! mon habit, que je vous remercie! Que je vas lui bien grâce à votre valeur! Je me connais, et plus je m'apprécie, Plus j'entrevois que mon tailleur, Par une secrète magie, A caché dans vos plis un talisman vainqueur, SERVAN, *Epître à mon habit*. ‖ Tailleur pour chemises, chemisier. ‖ *Adj.* Garçon tailleur. M. Jourdain, un maître tailleur, un garçon tailleur portant l'habit de M. Jourdain; un laquais, MOL. *Bourgeois gent.* II, 8. ‖ Il ne faut pas se quitter comme des tailleurs, il ne faut pas se quitter sans boire un coup ensemble. ‖ 3° Ancien serment. Tailleur pour femme, celui qui ne passe que les corps de jupe, et qui faisait faire le reste aux couturières. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle avait ordonné, SÉV. 334, Pour ôter l'épouvantement, s'étouffer, l'affecter, pour faire entendre raison à un tailleur de corps? MIRAB. *Lett. orig.* I, II, p. 278. ‖ Aujourd'hui, tailleurs pour dames, tailleurs qui font des manteaux et autres vêtements de drap pour les dames. ‖ 4° Ouvrier qui taille le diamant en brillant, et qui taille les cristaux. ‖ 5° Tailleur général des monnaies de France, nom du titulaire d'une charge créée par Henri III; le tailleur général faisait les coins; on le nomme aujourd'hui graveur général. ‖ 6° Chirurgien qui pratique la taille, lithotomiste. Un de mes voisins en a guéri [de la pierre], bien que ce fût pour la troisième fois qu'il fût taillé; j'adresse de nos tailleurs est si grande, que les malades n'ont plus tant la grande horreur qu'ils avaient autrefois de cette opération, qui PATIN, *Lett.* I, II, p. 227. ‖ 7° Terme de jeu. Celui qui taille dans une maison de jeu.

— HIST. XIIe S. Il entretint les ouvriers de cedre, e charpentiers, e tailliurs de pierre, *Rois*, p. 137. ‖ XIIIe S. Et furent tuit les deneurs à un mercuriope ordenés. Et les tailliurs de pierres furent; Robes font faire sans delai, *Bl. et Jehan*, 4608. Ainz se tendra li freqeres à la freperie, et li tailleres au mesnier de la tailerie, *Lr. des met.* 411. ‖ XIVe S. Les tailleurs de pierre, où les tailleurs de pierre sont leur regle de plunt laquele il transmuent selon la figure de la pierre, ORESME, *Eth.* 467. Le tailleur de robes, ID. *ib.* 25. ‖ XVe S. Comme fût donné et arresté, et ceux nommés qui feroient l'avant-garde, et furent ordonnés vingt et cinq sens tailleurs de pierre, de haves, de haussors, et fossoyeurs, pour remplir et unir les chemins, FROISS. II, p. 224, dans LACURNE. Et avoit amené de Naples plusieurs ouvriers excellents comme tailleurs [sculpteurs] et peintres [pour les constructions de Charles VIII à Amboise], COMM. VI, 18. Les tailleurs de robes de notre bonne ville de Paris, *Ordonn.* sept. 1. Nos officiers de recepte, fermiers, receveurs, tailleurs, paieurs de gens d'armes.... *Ordonn.* janv. 1487. ‖ XVIe S. Les tailleurs d'images et sculpteurs, ANTOI, *Comm. disc. le Stat.* 38. Ambroise de la Haye, maître tailleur d'habits, PARÉ, IV, 37. Jean de Gourmont, tailleur d'histoires (sculpteur), ID. XXIII, 84. Lesdits gardes ou comtrés et lesdits tailleurs et essayeurs, contregardes et essayeurs des ouvriers et monnoyers de chacune monnoye, *Ordonn.* 49 nov. 1567. Notre ebaingement est si subit et si prompt en cela [les modes], qu'inventions de toutes les tailleurs du monde ne scauroit fournir assez de nouvelletez, MONT. I, 370.

— ETYM. *Tailler*; provenç. *talaire*, *talador*; catal. *tallador*; espagn. *tajador*, *tallador*; italien. *tagliatore*. *Tailleur* dans l'ancien français, et *taiaire* dans le provençal est au nominatif.

TAILLEUSE (ta-lleu-z', ll mouillées), s. f. Couturière qui coupe les vêtements de femmes.

‖ TAILLE VENT (ta-lle-van; ll mouillées), s. m. ‖ 1° Terme de marine. Voile à bonnet qui remplace la grande voile, dans certains bâtiments, quand le vent est fort; se dit aussi quelquefois de la grande voile. ‖ 2° Goéland brun.

TAILLIS (ta-lli, ll mouillées, et non ta-yi), adj. m. ‖ 1° Bois taillis, bois crû sur souches et par rejetons, que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. Une loi portée sous Henri VIII défendait aux propriétaires des bois taillis de défricher leurs terres, RAYNAL, *Hist. philo.* XVIII, 20. ‖ 2° S. m. Un taillis. Les bois taillis. Des taillis de peu d'étendue. Ce n'est pas de futaie; Mes bois ne me font point d'honneur, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. La grêle du printemps est le fléau des taillis, BUFF. *Ois.* IV, 1. Les rejets de souche, Les chênes et les ormes, Les chênes et les ormeaux, Qui croissent abondamment La bourgène, la ronce.... ID. *Quadr.* I, II, p. 82. Un taillis uniquement peuplé en chêne croît moins vite que lorsqu'il est mélangé de charme, GENTIL, *Maison rust.* I, III, p. 186, dans LACURNE. ‖ Fig. Gagner le taillis, se mettre en lieu de sûreté. Mais tu serais armé de pied en cap. — Tant pis, j'en serai moins léger à gagner le taillis, MOL. *le Dep.* V, 1. ‖ 3° Terme d'eaux et forêts. Mode d'exploitation d'une forêt, qui ne donne que des bois de faibles dimensions; il est op-

Digitized by Google

posé à la futaie. On distingue le jeune taillis (10 ans), le moyen taillis (10 à 25 ans), et le haut taillis (25 à 30 ans). || Taillis composé ou taillis sous futaie, système consistant à laisser sur pied, à chaque exploitation, un certain nombre d'arbres destinés à acquérir tout le développement dont ils sont susceptibles.

— HIST. XIIe s. Ne vagues, ne lrebis, ne queues, ne quierres en tailles de bois, porce qu'elles y font dauaces en toutes saisons. MALINE. III, 8. || XVIe s. Mener le limier es tailles et parmy le bays, *Modus*, P 3, *verso*, || XVIIe s. Tranchez et taillis ile bois aux offensables jusques à trois ans et un mois, *Coust. gén.* t. II, p. 434.

— ETYM. *Tailler*.

TAILLOIR (ta-lloir, *ll* mouillées, et non ta-yoir), *s. m.* || 1° Terme peu usité. Assiette de bois sur laquelle on taille, on coupe de la viande. || 2 Terme d'architecture. Partie supérieure du chapiteau des colonnes; synonyme sur laquelle pose l'architrave.

— HIST. XIIIe s. Lors li fist aporter le roy des Tartariens un grant taillouer d'or chargé de puians et pierres precieuses, JOINV. 378. || XIVe s. Le mettent d'escuelles et de tailloers, DU CANGE, *tailliatorium*. || XVIe s. Les pieds des elephans sont ronds comme tailloirs, large de deux ou trois doigts, et autant sont cinq ongles, PARÉ, *Monstr. app.* 3. Ceste sepulture est en figure carrée; au lieu de colonnes ce sont les vertus appochantes à la moyene proportion du colosse; elles soutiennent le vase et tailloier du chapiteau dessus leurs testes, B. BELLEAU, *Bergeries*, I, p. 29, dans LACURNE.

— ETYM. *Tailler*; wallon, *talwer*.

I. TAILLON (ta-llon, *ll* mouillées, et non ta-yon), *s. m.* Ancien terme de finances. Imposition de deux sols dont étoient assis un septième de la taille. Un brave laboureur.... qui, après avoir payé la taille, le taillon, les aides et gabelles, le soq pour l'autre, la capitation et le dixième denier, se trouvait pas puissamment riche au bout de l'année, VOLT. *Jeannot et Colin*.

— ETYM. *Taille*. Ne cette contribution et taillon, l'une partie est employée à bien boyre, l'autre à bien manger, BAB. *Pant. IV*, 61. Les gendarmes, se contentans des fourritures portées par les ordonnances de taillon, CALLOT. III, 46.

— ETYM. *Taille*.

† 2. TAILLON (ta-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Partie taillable ou taillée d'une pièce de bois. Ce mot n'a pas vieilli.

— ETYM. *Tailler*. Au XVIe siècle, *taillon* se disait pour morceau. Ung gros cervelat, anticipant de taille le front de leur bataillon, le voulut sauver à la gorge : par Dieu, dit Gymnaste, tu n'y entreras qu'à taillons; ainsy enlier ne pourroys ta, BAB. *Pant. IV*, 41.

TAIN (tin), *s. m.* || 1° Amalgame qui a la propriété d'adhérer au verre, et qui se fait en mettant, sur une glace placée horizontalement, une feuille d'étain qu'on recouvre de mercure. On étend, sur une grande table de pierre polie et à rebord, des feuilles d'étain laminé; on les recouvre d'une couche de mercure de manière à former des stres d'épaisseur; on glisse la glace qu'on veut mettre au tain sur le bain de mercure; et on fait écouler le mercure surabondant par les rebroussés la table de pierre. A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 367. || 2° Bain d'étain dans lequel on plonge le fer noir avant le décapage.

— ETYM. *Tain* pour *etain*, étain, comme *peindre* pour *espaindre*.

I. TAIN (ta-in), voy. TAYON.

TAIRE (tè-r), je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent; je taisais; je tus, je tairai; je tairais; tais, qu'il taise, taisons, taisez, qu'ils taisent; que je taise, que tu taises, que nous taisions, que vous taisiez, que ils taisent; que je tusse, que tu taisses, que nous taisissions, que vous taisissiez, que ils taisissent; taisant, taisant, *e. a.* || 1° Ne pas dire, exciter. M. le Tellier soit, disoient les factieux, savait dire et taire ce qu'il faloit, *Mém. de Torcy*. On les croit insensibles (les âmes vertueuses), parce que non-seulement elles savent taire, mais encore exciter leurs passions secrètes, BOSSUET, *Mar.-Thér.* Il tire d'un désertieur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, ei, pour mieux dire, ce qu'il lui sait pas, BOSSUET, *Louis de Bourbon*. En publiant ses magnificences [du Messie], ils [les prophètes] ne taisent pas ses opprobres, BOSSUET, *Hist. II*, 1. La grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde, est de taire les vérités désagréables, BOURDAL. 1er *dim. après Pâq. Dominic.* I, p. 128. Sonat, j'ai vu le cœur, et j'ai tu les complices, VOLT. *Henr. sonn.* IV, 6. Je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises, *t. c. nesc. Confess. X.* Vous ne pouvez rien taire; un peu de discrétion est bien rare aujourd'hui, L. LOUR. 3e *lett. portic.* || 2° Se taire, *v. réfl.* S'abstenir de parler. Elle s'est tue; ils se sont tus après quelques moments. Il est bon de parler et meilleur de se taire; Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont suivis, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, ou tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? taisons-nous; ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux, BOSS. *Mar.-Ther.* Il y a certaines gens qui apprennent toute leur vie à parler, et qui devraient peut-être se taire toute leur vie, MALEBR. *Rech.* VIe, V, 11. Celui qui ne sait pas se taire ne sait pas parler, RÉN. *Tél.* XXIV. Il se tait et fait le mystérieux sur ce qu'il sait de plus important, et plus volontiers encore sur ce qu'il ne sait pas, LA BRUY. VIII. Saeres prélats de nos jours, consacrez la bas le vices-tous dans vos assemblées ignorer l'art nouveau de se taire! MARS. *Or. fun. Villars*. Quand un homme a la rage à dire de nouveau, que ne se tait-il? BOSSUET. *Lett. pers.* 60. On peut souvent appliquer que ce que M. Royer-Collard disait d'un orateur anglais : il a presque une telle occasion de se taire, LEGOARANT. || Fig. Quoi! même vos regards ont appris à se taire, BAC. *Brit.* II, 6. || 3° Ne pas révéler un secret. Ce que je dis ici, je le dis à des personnes [qui ont perdu leurs enfants] se sont tues. Que ne vous taisez-vous aussi? LA FONT. *Fabl.* 2, 13. La douleur qui se tait n'en est que plus funeste, BAC. *Andr.* III, 3. || 4° Ne pas révéler un secret. La femme.... Crut la chose, et promit ses grands dieux de se taire, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Elle est fort heureuse du parti que lui offre, et dont elle est demeurée d'accord; c'est de se taire très-religieusement : et, moyennant cela, on ne la poursuivra pas à justice, BOILEAU, *Ce qui plaît au roi*. Je sais fort indigne de gouvernar, RÉN. *Tél.* III, 5e. Sare de passer sous silence. On parle d'eux, de Tibre et de Rome; on se tese. CORN. *Tiana*, IV, 4. Il est assez de gens à deux pieds..... Je men tais, et ne veux leur causer nul ennui, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. Qu'on ne m'oublie donc que je vous doive, après m'avoir sauvé la vie, que de me taire devant vous d'une personne que vous connaissez, lorsque je ne puis en parler sans en dire du mal, BOIST. *Fetits*, III, 4. Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire, VOLT. *Catil.* V, 2. || 5° Ne pouvoir se taire d'une chose, eeder à un sentiment qui oblige à publier une chose. C'est avoir bien de la langue de ne pouvoir se taire de ses propres affaires, SOL. *Scapin*, III, 6. On ne me laisse pas le temps de vous dire si Pâris, qui dit des bons de vous mimaginables; elle ne se peut taire de votre beauté, de votre civilité, de votre esprit, de votre courage, SÉV. 69 juin 1671. || 6° Être passe sous silence. Un pareil fait ne peut se taire. Votre infidélité ne saurait plus se taire, TH. CORN. *Arsone*, I, 3. || 7° En parlant des animaux et des choses. Les oiseaux se taisent. Les oiseaux se taisent dans les airs. Dans ces superbes allees [de Chantilly], au bruit de tant de jets d'eau on ne se entend presque pas les uns aux autres, *Louis de Bourbon*. En même temps les vents se turent, PÉR. *Tél.* XXIV. Tout se calme à l'instant, les foudres se taisent tus, BELLEAU, *Parodie*, XI. Maintenant tout dormait sur sa bouche glacée; le souffle se taisait dans son sein endormi, LAMART. *Soc. Révolutions*. || 8° *Fig.* Ne pas parler, avec un nom de choses pour sujet. Quoi! l'univers se tait sur le destin d'Egmont! VOLT. *Hérope*, II, 1. Il est vrai que l'histoire se tait du passage fait par Clovis du territoire de la Gaule, LEVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. V, p. 232. || 9° Fig. Cesser d'avoir de l'influence, de se faire sentir. Il faut que les sens et les passions se taisent, si l'on veut entendre la parole de la vérité, MALEBR. *Rech.* VIe, IV, 11. Placé ainsi sur le trône de l'éloquence, il [Bossuet] fit, ce que peut-être on n'était jamais vu entre auteurs, la jalousie de tous ses contemporains se taire devant lui, D'ORLEANS, *Hist. Acad. fr.* I, p. 78, dans POUGENS. Le père en lui se tait, et le Romain l'emporte, DUCIS, *En.* IV, || 10° Se soumettre. Quand vous verrez les rois tomber à vos genoux, Et la terre en tremblant se taire devant vous, BAC. *Alex.* III, 6. Tous les Romains se sont tus devant moi, MONTESQ. *Dial. de Sylla*. || 11° Faire taire : avec ellipse du pronom personnel, imposer silence, réduire au silence. Faites taire ce bavard. || [Théodose] appuya la religion, il fit taire les hérétiques, BOSS. *Hist. II*, 11. Je dois employer mon crédit pour obliger le roi à faire taire tout le monde, MAINTENON, *Lett. du cardin. de Noailles*, 4 avril 1697. Les deux autres, qui m'inspiraient, et que j'ai mal suivis, M'ont fait taire trois fois par de secrets avis, BAC. *Mithr.* IV, 2. One dirai-je de ce personnage [Bossuet] qui a fait parler si longtemps une heureuse critique et qui l'a fait taire ? LA HARP. *Disc. de récep.* Quelques personnes qu'on appelle dévotes se sont élevées contre les Calas; mais, pour la première fois, depuis l'établissement du fanatisme, la voix des sages les a fait taire? VOLT. *Pol. et lég. Lett. à d'Alembert sur les Calas*. || Faire taire le canon de l'ennemi, le mettre hors d'état de tirer. Le canon des ennemis est très-bien servi; mais on prétend que nos batteries, qui seront bientôt en état, le feront taire, FELTRINET, *Lett. milit.* II, 3, 302. Fig. Et dans le langage soutenu. Si je n'ai pas fait taire mon âme, si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs, BOSS. *Mar.-Thér.* L'un [Turenne], par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie, ID. *Louis de Bourbon*. Jules.... Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes, BAC. *Bérén.* II, 2. Un prodige étonnant fit taire ce transport, ID. *Iphig.* I, 1. Elles [les paroles de Mentor] étaient semblables à ces paroles enchantées qui tout à coup, dans le profond silence de la nuit, arrêtent au milieu de l'Olympe la lune et les étoiles, calment la mer irritée, font taire les vents et les flots, et suspendent le cours des fleuves rapides, FÉN. *Tél.* XI. || 12° *S. m.* Le faire taire, la liberté de se taire (mot formé à l'imitation de franc parler). Il n'est pas permis longtemps d'y garder son franc taire; et ceux qui s'y gardent ne veulent être écoutés que par des gens qui les applaudissent, S. DE AY-PIERRE, dans la *Doct. de* DESCHERELLES, au mot PRÉVOYANCE. || Proverbe. Qui ne dit mot consent, et, plus souvent, qui ne dit mot consent.

— HIST. XIIe s. Respunt li reis : ambdui [tuo dous] vos en taisez, *Rois*, 1, 1. || XIIIe s. *Rol.* XXVIII. Quiviers, li quens Rolans respunt, ib. LXXVIII. || XIVe s. Bouce dame, je ne vous os [ose] rover [demander] Ce dont j'avours ma rove pas taire, *Ovide*, II. Ne pas me sert que me vent conseiller D'autru amur; meus me vaudrot taiser, ib. XX. Ici de Charlemaine [je] me dot ore bien taire, SAINT. XXII. Ne is dunques dissemblable? ne mai longe dunke? ne moi cessai ge dunke? *Dolo*, p. 474. || XVIe s. En France se croina Hevelens li vesques de soissons.... Engmerrans de Marigni, Thebers ses freres et maint autre baron dont li livres se taist ores, VILLEH. V. Que ceste chose soit si tenue et celée, *Berte*, XII. Belande fu la dame, Belande fu tuisans et ilans, ib. LXXII. La roine se tcut atant, et rentra en sa cambre, et prosa com elle poroit faire, *Chr. de Reims*, 32. Dist en avez vostre plaisir, S'avez perdu un biau taisir, *Ren.* 8823. Nus hon ne sot sa langue taire, la *Bote*, 6750. Li oisel qui se sunt teu Tant cum il ont le frut eü, ib. 67. N'en quier plus parler, je n'en ai mes, ib. 6772. Il est bien si apris à dreit, que les lois soient abatues par desacoustumance, non pas solemant par l'aide de celui qui tot la loi, mes par le mien et par le consentement de lor, *Lac. de just. et lois*. 6. Et si se turent li flot, *Prasdier*, P 233. Tulles [Cicéron] dit que celui ne tasi est semblables à celui qui conforme, MONT. LATINI, *Trésor*, p. 314. || XIVe s. Pour ce chaicun se devroit taire, Qui ne scet tres bien la matiere Comme Bretaigne fut sosbrune, *Le liv. du bon Jeh.* 1820. || XVe s. Qui de tout se tast de tout a pait, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 45. Elle tasoit qu'elle fust cause de la division, JARRY, p. 82. Vue. || XVIe s. Ja l'ay tasé.... quand viendra le temps de le dire, se pourra faire, *Lett. de Louis XII*, t. III, p. 26, dans LACURNE. De vous declarerai ou conseil, dont le tarre me met en tel esmoy que vous voyez, MARG. *Nouv.* 21. Il s'y treuve plusieurs advis qui vaient mieulx tous que publier aux foibles esprits, MONT. II, 318. Plus apprend qui se tast que qui parle hault et brait, GUNIN, *Récréat.* I, p. 237. Bien dire fait rire, bien faire tait taire, CORNANE. Pois sont sages quand ils se taisent, ID. Quand d'autruy parler je voudras, regarde toy, et te taire, ID.

— ETYM. Borry, *taiser*; provenç. *taser*, *taiser*; ital. *tacere*; du latin *tacere*, qu'on rapproche du germanique : goth. *thahan*, anc. haut-all. *dagôn*, suéd. *tiga*. La forme régulière est *taisir*, *taser*, du lat. *tacère*; mais la forme *taire* indique une très-ancienne accentuation vicieuse *tacére*; comparez *plaire* et *plaisir*.

Digitized by Google

TAISSON (tè-sson), *s. m.* ‖* **Autre nom du blaireau.** ‖ **2°** Au Chili, nom d'un porcson sans arêtes et fort délicat.

— HIST. XVIe s. Je devant die Robers, reconnois que li prevot de Rumigni puist penre en ce bois lievre ou connin, renart et taisson, DU CANGE, *Tessus.* ‖ XVIe s. Je n'oïs [eus] onques soleus qui tant me duraissent comme ceuls qui j'ai eubz qui estoient de cuir de taisson, *Rodur*, ℓ LXIV. ‖ XVIe s. O glirons, o tessons que le sommeil oppresse, *sons.* 612. La prevoyance du fourmy, la negligence du tesson, la fidelité du chien, PARÉ, *Anim.* 1. La dormeur comme des tessons, LARIVEY, le *Morfondu*, IV, 7.

— ETYM. Wallon, *tesson*, *tasson*; messin, *téchon*; *gênev.* *tasson*; provenç. *tayo*; espagn. *tejon*; portugais, *teroaz*; ital. *tasso*, *tasso*; basque, *txarri* et *taxo*, *taxonia*, dans des textes du VIIe et du VIIIe siècle; de l'allem. *Dachs*, blaireau. Diez, qui admet cette étymologie, remarque pourtant que *Dachs* aurait donné *dasson*, non *tasson*, et qu'il faut supposer une ancienne forme *Tahs*; le *t* existe en effet dans des dialectes, et en trouve en Suisse *tois*, *taxon*, pour le blaireau. Il n'est pas impossible que le mot ait aussi été gaulois; car les lexiques ont *taxonissus*, donné comme mot gaulois et signifiant qui appartient au blaireau.

† **TAISSONNIÈRE** (tè-so-niè-r'), *s. f.* Terme de chasse. Tanière du blaireau ou taisson.

† **TALAIRE** (ta-lè-r'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui descend jusqu'aux talons. Tunique talaire (du lat. *talaris*, de *talus*, talon).

† **TALAPOIN** (ta-la-poin), *s. m.* ‖ * Nom donné aux prêtres bouddhistes de Siam par les Européens; les indigènes les nomment phra. ‖ Par raillerie et dérisoirement, moine. Combien avez-vous de soldats? — Quatre-vingt mille fort aedicrochés, et payés. — Et des talapoins? — Cent vingt mille, tous faisaients et très-riches, VOLT. *Dial.* 22. ‖ 3° Guenon des Indes.

— ETYM. *Talapat*, nom, en siamois, du palmier, dont la feuille fournit la matière de l'écuaii que ces religieux portent constamment à la main.

† **TALARD** (ta-lard), *s. m.* Espèce de chassis sur lequel on étend les cordes à boyau, pour les faire sécher.

† **TALARO** (ta-la-ro), *s. m.* Monnaie qui se frappe en Autriche, mais qui a cours qu'en Afrique (Nubie, Cordofan, etc.), en Asie (Perse, etc.) et qui vaut 4 francs 28 centimes. ‖ *Au pluv.* Des talari.

— ETYM. Allem. *Thaler*, écu.

† **TALAVOT** (ta-la-vo), *s. m.* Nom donné dans les îles Baléares à des constructions cylindro-coniques qu'on attribue aux Phéniciens.

† **TALBOT** (tal-bo), *s. m.* Nom donné dans le Poitou à un billot de bois que les paysans mettent au cou de leurs chiens pour les empêcher de courir trop librement ou d'attiquer les passants, *Affiches de Paris*, 4 janv. 1777, dans LACURNE.

— HIST. XVIe s. Trois habitans de ceux qu'ils appellerent huguenots souffrans, lui apporterent les cieles; il la mit sur la porte en compromis qu'on lui avoit donné pour talbot et qui l'emportoient..., D'AUB. *Hist.* I, 338.

— ETYM. Voy. TALEVAS.

TALC (talk), *s. m.* Silicate de magnésie anhydre, substance verdâtre, blanchâtre ou grisâtre, le plus souvent feuilletée, susceptible de se diviser en lames minces plus ou moins transparentes, qui offrent deux axes de double réfraction : elle est assez analogue au mica, mais elle en diffère cependant par l'absence de potasse, et par conséquent en ce qu'elle est douce au toucher au lieu d'être rude. Le talc se trouve en assez grand volume ; il se divise aisément en lames minces et aussi transparentes que le verre, BRONG. *Min.* I, 3, p. 84. Les couleurs dominantes du talc sont le blanc, le vert pomme et le jaunâtre, a. BOUCHARDAT, *Technologie*, t. I, p. 868. Ils ont tous du talc..., on savoit recuit au lait, *Journ. offic.* 9 nov. 1874, p. 7220, 1re col. ‖ Talc graphique, synonyme de stéatite. ‖ Talc de Moulinarme, nom donné improprement au gypse laminaire des environs de Paris. ‖ Talc de Venise, poudre très-fine et très-douce au toucher, qui enlève les taches de graisse et d'huile, si on en saupoudre tout de suite.

— HIST. XVIe s. Aux plaistreres de Montmartre, il se trouve certaines veines d'un plastre qu'ils appellent bif ou miroirs..., il est comme une espece de talc, PALISSY, 394.

— ETYM. Esp. et portug. *talco*; de l'arabe *thalq*.

TALCAIRE (tal-kè-r'), *adj.* Qui appartient au talc.

† **TALCIQUE** (tal-si-k'), *adj.* Qui est composé de talc.

† **TALCITE** (tal-si-t'), *s. m.* Talc nacré, mica altéré par les feux volcaniques.

† **TALCO-MICACÉ**, -CÉE (tal-ko-mi-ka-sé, sé), *adj.* Qui renferme du talc et du mica.

† **TALCO-QUARTZEUX, EUSE** (tal-ko-koar'tzeû, tzeû-z'), *adj.* Qui est formé de talc et de quartz.

TALED (ta-lèd), *s. m.* Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT (ta lan; le *t* se lie ; on la-lan-t extraordinaire); au pluriel, l's se lie : des ta-len-z extraordinaires), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité. Nom d'un poids, chez les Grecs, variant suivant les pays, qui fut primitivement de 10440 grammes, et que la réforme de Solon porta chez les Athéniens à 26100 grammes. ‖ Talent d'argent, talent d'or, valeur de compte qui designait le poids d'un talent en argent, en or. Le talent eu argent de 10440 grammes valait 6750 francs, et celui de 26100 grammes valait 16780 francs. Le talent d'or valait environ seize fois autant que le talent d'argent, rapport qui diminua. Tor étant devenu plus commun par suite des Gaules, parallèle dans laquelle un maître, partant en voyage, donne des talents à ses serviteurs; le premier et le second les font valoir, le troisième enfouit le sien, *Ev. St Matthieu*, XXV, 14 et suiv. La paraboles des talents et celle des mines semble avoir été prononcées en conformité des opinions parlées que nous avons lues de saint Luc : celui à qui on donne beaucoup, ou lui redemande beaucoup, POUY. *Medit. sur l'Evang.* On juge, par votre exemple, un talent précieux qui doit profiter entre les mains de Dieu, mettez-le donne heure dans le commerce, et n'attendez pas à le lui donner qu'il ne faille enfouir dans la terre, DESMAHIS, *Intl. de la sol. sur la langue franç.* p. 401. ‖ [du Plessis Mornay] fit sa confession, avouant qu'il avait beaucoup plus profité, et, comme on lui répondoit qu'il avait fidèlement employé son talent..., DE PERSEN, *Hist. des prot. de France*, IV, 10, p. 301. ‖ Fig. Ce qui est donné, ce pas faire valoir les avantages qu'on possède. Mlle Gervaise était fort jolie en sa jeunesse et n'enfouissait pas le talent, *Journ. offic.* 11 mai 1875, supplément lors de sa beauté, TALLEMANT, dans AMUSAT, *Intl. de la sol. sur la langu. franç.* p. 400. ‖ Fig. Aptitude distinguée, capacité, habileté donnée par la nature ou acquise par un travail (ainsi dit, comme l'a montré M. de Remusat, par une métaphore tirée des talents de l'Evangile). Vous reconnaissez mon talent pour la naissance, LA CHAUSSÉE, *Préj.* II, 4. Ne forgeons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce, IB. *Ib.* IV, 5. [Les mandrins] ont un talent particulier, et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, MOL. *Prec.* 10. Ses divins attributs [de Dieu] paraissent encore dans les talents qu'il a forcés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plait aux hommes extraordinaires? *Lettr. de Louis de Bourbon*, [Mme d'Aiguillon] trouvait-elle des gens de bon inconnus ou négligés, elle leur procurait des emplois selon leurs talents, FLÉCH. *Aiguillon.* Toutes les fautes de Mme de Sévigné sont cachées, et c'est un héros : il n'aurait aucun talent s'il était malheureux, MARTEROY, *Lett. au duc de Nouill.* 27 déc. 1746. J'ai senti cette vérité en bien des occasions, et j'ai reconnu que la nature, fertile en esprits excellents, sait entre les auteurs partager les talents, ID. *Art* p. 1. Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent, ID. *Ib.* Quelques-uns qui sont le pain chez vous, vous ne laissent pas de traiter avec de grands honneurs ceux qui auront le talent de la guerre, VOLT. *Tr.* XIV. D'autres qui plaient à leurs supérieurs par les mêmes talents que les nôtres dans les plus délicates, les talents qu'ils ont de bien parler et de bien écrire, LA MART. *Disc. de recep.* Il est peut-être aussi rare de connaître son talent que d'en avoir un bien décidé, DUPUYT, *Hist. Acad.* I, II, p. 243, dans POUGENS. Voici comme je définis le talent : un don que Dieu nous a fait en secret, et que nous révélons sans le savoir, MONTESQ. *Pens. div.* p. 267, dans POUGENS. Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant, IB. *Ecl. pens.* 418. On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places : on peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur, VAUVEN. *Pensées*, 68. La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'ège où je suis; la vie des talents est encore plus courte, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1762. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie; celui qui en a plusieurs n'est plus aimable, IB. *Lett. Berger*, 24 AVT. 1758. Il y avait à Florence un domminain nommé Jérôme Savonarole; c'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, IB. *Mœurs*, 108. Il est à remarquer que, Racine ayant ressemblé Corneille sur sa tragédie d'Alexandre, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait aucun talent pour ce genre d'écrire, IB. *Louis XIV, Ecrivains. Racine.* Il me semble que ceux de nos talents qui demandent de l'exécution, ne vont pas ordinairement jusqu'à suivre un ton dans toute leur force, PICCINI, *Consid. mœurs*, 1. Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas, M. J. CHÉNIER, la *Calomnie*. ‖ Exhiber ses talents, rendre ses talents inutiles ou par modestie, ou par défaut d'habileté, ou par paresse. ‖ Fig. et familièrement. Il n'a pas le talent de vous plaire, se dit par une sorte de reproche à quelqu'un à qui on a pour un autre une aversion mal motivée. Je sais qu'elle n'a pas le talent de vous plaire, A. DUMAS, *Tuteur dom.* II, 4. ‖ Demi-talent, habileté incomplète dans un art, dans les lettres. L'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Cet amour-propre malheureux qui accompagne les demi-talents, DESPORTES, *Terreur.* ‖ Un et un seul talent. Il fit comme de Racine, qui s'enfuit et se mit dans un désert en s'enfermant en solitude par incompliasance et misanthropie, D'AUBIGNÉ, *Mém.* I, II, p. 406. ‖ Homme de talent, homme qui a du talent, qui possède un talent. ‖ Homme à talents, celui qui est habile en différents arts. Les singes sont des gens à talents que nous prenons pour des gens d'esprit, *Mem. hort. chois.* p. 112. Ces dernières presque toutes filles à talents, chez lesquelles on faisait de la musique ou du latin, J. J. ROUSS. *Emile*, IV. Dans les corps à talents, nulle distinction ne fait changer, si ce n'est celle du talent, P. L. COUR, à *M. de Lacad.* ‖ Peinte à talent, mille qualificatifs appliqué à quelque genre particulier de peinture, comme à faire le portrait, le paysage, à peindre des tabagies, des batailles, des animaux, etc. ‖ 2° La personne même qui possède un talent. Les talents donnés de fortune aspirent tous à Paris, VOLT. *Loyaux.* Le sage n'oublie point que, s'il est un respect dû aux talents, les talents doivent aux mœurs, il en est un autre plus réel que les titres doivent aux talents, D'ALEMB. *Œuv.* I, III, p. 60. Jeunes talents qui entrez dans la carrière du théâtre, étudiez la nature, approfondissez l'art, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, IV, 7. Sur leurs premiers pas [des talents] modèle, J. J. ROUSS. *Confessions*, I, II. ‖ Demi-talent, celui qui ne possède qu'un demi-talent. Pour un homme à talents qui s'élève, dont on est jaloux, et qu'on voudrait perdre, il naît de demi-talents terre tout prêts à devenir ce qu'on accuse pendant deux jours, qu'on précipite pour toujours dans un éternel oubli, VOLT. *Lois de Minos*, Epît.

— HIST. XIIe s. Fier sunt si hume, n'unt talent [volonté] qu'il li faillent, *Ch. de Rol.* CCXVI. ‖ XIIIe s. Talent est mout de pecs, ... Et maintes le peis de trez vint livres e duze, e li altre le peis de siz une livres aprient un talent, *Roi*, p. 241. Grant pechié est et grant pesa de home avoir talentument, Si nun la fausse gent vaine Qui tent talent sanz talent [passion], *Conct.* II. ‖ XIVe s. Car de li [elle] honorer a chascuns bon talent, *Berte*, LI, IV. Se vous avez de la courtoisie et bon talent, Nourry en courtoisie selon, ch. n°st. *Ball.* 43. Il m'est pris talent que je fasse à plaire une requeste qui ne soit pas déshonneste, la *Part. de N. S. J.-C.* ‖ XVIe s. Ils feront semblant d'estre plus joyeulx que souvent ne seront, et quelquefoys tirent lorsque rien n'en ont talent, RAB. *Progn. Pant.* 8. Talent, ancien mot, pour volonté, B. ESTIENNE, *Précellence*, édit. PICHON.

— ETYM. Wallon, *dolant*, désir, besoin; provenç. *talen*, *talant*, *talan*, désir, volonté; espagn. et ital. *talento*, même sens; du latin *talentum*, du grec τάλαντον, sorte de poids, balance. Talanton se rapporte à τάλα, *tollere*, racine sanscr. *tul*, soulever, peser. Le sens étymologique est un poids; il n'a pas passé dans les langues modernes avec

Digitized by Google

de l'idée de poids qui emporte la balance, elles lui ont donné, par une figure remarquable, la signification de volonté, de désir. Là se devaient pas s'arrêter les transformations; au XVIIe siècle, *talent* paraît le sens de *désir*, de volonté, et il put celui de don de la nature, d'aptitude; c'est, comme on a vu, une métaphore tirée de la parabole de l'Évangile; métaphore du reste en usage dans les écoles des hauts temps, comme M. de Rémusat l'a fait voir par ce passage d'Abélard: Quasi [Deus] indignaretur illa literalis scientiæ talenta, quæ utrique nostrum communiter, ad suæ gloriæ honorem non dispensavit, ABEL. *Op.* p. 101, éd. COUSIN [VOY. MALTALENT].

TALER (ta-lér), *s. m.* VOY. TRAILER.

† **TALHAS** (ta-le-va), *s. m.* ancien terme militaire. Grand bouclier carré, employé dans le combat à pied.

— HIST. XIIIe S. As talevas se soit [tut] bien couvrir et moler [se mouler, se conformer à la grandeur du talevas], *Rou*, v. 5547.

— ETYM. Ce mot est de difficile discussion. Du Cange a *tarolacius*, *tabolatus*; mais ce latin représente seulement l'italien *tarolaccio*, bouclier. Maintenant, est-ce *talevas* qui vient de *tarolacius*, ou *tarolacius* de *talevas*? Ce qui empêche de faire venir *talevas* de *tarolaccio*, c'est la haute antiquité du mot en français; au XIIe siècle on n'emprunait guère de mots à l'italien, et *tarolacius* aurait donné en français *talaus* ou *taulas*. Il faut donc renoncer à ce côté de la question. Il faut aussi, ce semble, renoncer à l'autre; car du latin *tabulas* on ne voit pas comment les italiens auraient fait *tarolaccio*, dont l'étymologie paraît évidente (de *tarola*, planche): *tarolaccio*, grande planche; c'était un bouclier de bois. Toutefois il reste singulier que *talevas* et *tarolaccio* aient tant de ressemblance, sans avoir rien de commun. Il faut donc chercher ailleurs. Le mot serait d'origine celtique, et fournirait en même temps une étymologie pour *tabut*, le sens de ces mots étant pièce de bois.

TALION (ta-li-on), *s. m.* Punition qui consiste à traiter un coupable de la même manière que le traité les autres. Les États despotiques, qui aiment les lois simples, usent beaucoup de la loi du talion, MONTESQ. *Esp.* VI, 19. Les pauvres et les derniers crimes [sous contre la tranquillité et le sûreté] sont ce qu'on appelle des supplices; c'est une espèce de talion qui fait que la société, dans la vûreté à un citoyen qui en a privé ou qui a voulu en priver les autres, *ib.* XII, 4. [Fig. Vous sentez bien qu'ils ont raison, Et qu'il faut punir le coupable; L'humeur des Stroffini, CHATEAUBRIAND, *Stuarts, Ouverture du long parlement.*

— ETYM. Provenç. *talio*; espagn. *talion*; ital. *talione*; du latin, *talionis*, de *talis*, tel.

TALISMAN (ta-li-sman), *s. m.* Nom qu'on donne à certaines figures ou caractères gravés sur la pierre, ou sur le métal, auxquels on attribue des relations avec les astres, et des vertus extraordinaires, suivant la constellation sous laquelle ils ont été gravés. [Un enfant!... que de vœux talismans Pour bercer l'orphelin au pays des romans, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Ne craignez ni les éclipses, ni les sunes formés sur les mains ou sur le visage, ni les images magiques, talismans, imprégnées de vertus célestes, ROSS. *Polit.* V, 3, 4. Le magicien fit un talisman composé des plus puissants caractères de la cabale, *Mille et une nuits*, *Intr.* 2. Le fameux talisman de Catherine de Médicis existe encore, VICT. DUC. *Phil. Talisman*. Flatte au guerrier sans vaillance Qui combat la noble lance Avec d'impurs talismans! V. HUGO, *Odes*, IV, 13. [Talismans astronomiques, ceux qui portent la figure de quelque corps céleste. [Fig. Il y a longtemps que les seuls talismans qui font aimer sont les charmes de la personne aimée, MARIV. *Gramm.* 11. Un talisman fatal plongeait dans le silence le peuple de la nouvelle Alexandrie; ce talisman, c'est le despotisme, qui étend toute joie, et qui ne permet pas même un cri à la douleur, CHATEAUB. *Rois*, part. 6.

— ETYM. Espagn. *talisman*; ital. *talismano*; de l'arabe *telsam*, au plur. *telasmân*, figure magique, horoscope; le mot arabe vient du grec τελεσμάτων, proprement choses consacrées, puis nom donné aux statues des divinités païennes dans le Bas-Empire qui furent considérées comme malfaisantes. Au XIIe siècle, *talisman* se disait des prêtres idolâtres et des prêtres musulmans: Les talismans et prestres de toutes sortes, D'ACH. *Hist.* III, 425. Les prestres de Turquie qui se nomment talismans, LE LOYER, *Disc. et hist. des spectres*, 1605, p. 808.

TALISMANIQUE (ta-li-sma-ni-k'), *adj.* Qui appartient au talisman. Une large bande de parchemin vierge, toute marquée de caractères talismaniques, LESAGE, *Diable boit.* I.

† **TALITRE** (ta-li-tr'), *s. m.* Genre de crustacés des côtes de France.

† **TALLAGE** (ta-la-j'), *s. m.* Quantité de tiges que donne une touffe ou pied d'orge, de blé. Le tallage du blé, de l'orge. En comptant, dans les expériences faites à l'école de cette année, la totalité des tiges mortes, grêles ou vigoureuses, j'ai pu en déduire le tallage moyen produit par chaque touffe de blé, PERRAS, *Acad. des sr. Comptes rendus*, t. LVII, p. 974.

† **TALLARET** (ta-la-ré), *s. m.* La petite mouette rieuse.

TALLE (ta-l'), *s. f.* ‖ 1° Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied. ‖ 2° Nom donné aux branches ou aux jeunes tiges qui s'élèvent, sont de la racine, soit de la tige souterraine des plantes annuelles ou herbacées, et qui forment par leur réunion une touffe plus ou moins considérable. ‖ Ensemble des pousses qui, dans les prairies, entourent la tige principale. Il faudra semer le blé un peu clair, afin que des talles trop drues n'étouffant pas les jeunes plants, DUHAM. *Maison rust.* I. III, p. 190, dans FOURNIER. ‖ Pour la vigne, tiges qui poussent plus haut que l'échalas, et que l'on coupe pour éviter la perte de la sève.

— ETYM. Ital. *tallo*; du lat. *thallus*, qui est le grec θαλλός, branche, θάλλειν, pousser du feuillage.

† **TALLEMENT** (ta-le-man), *s. m.* Action de taller. ‖ Sorte de maladie des plantes produisant la talle. Pour peu que le sol soit bon et que les saisons soient favorables au tallement des blés, GENLIS, *Mémoires inut.* t. III, p. 24, dans FOURNIER.

TALLER (ta-lé), *v. n.* ‖ 1° Pousser une ou plusieurs talles. ‖ 2° Se dit des plantes dont la nature ou l'art font les racines, de manière à produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau que l'on passe sur un jeune gazon en brise les tiges et fait taller les racines, DUHAM. *Agriculteur-praticien*. Les céréales. Les blés tallent, ont bien tallé, c'est-à-dire poussent ou ont poussé plusieurs chaumes. Le blé arrosé a été constamment d'un vert beaucoup plus foncé que le blé non arrosé; il est aussi devenu plus grand, il a plus tallé, et ses épis ont été plus fournis de grains, ROMIEU, *Dict. feuill.* 8e série. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Talle*.

† **TALLENAY** (ta-le-va-n'), *s. f.* Pot de grès où l'on met du beurre. Des beurres de provision dans de longs pots de grès, qu'on nomme tallenayes, DERBIS, *Mém. trad.* t. II, p. 49, dans FOURNIER.

† **TALLIER** (ta-lié), *s. m.* Espèce de palmier qui croît à Ceylan et au Malabar, et dont les feuilles sont très-grandes; c'est le palmier *talapat* (voy. TALAPOIN), *corypha umbraculifera*, L. Les rachis des feuilles servent à écrire les manuscrits bouddhiques de Ceylan, de Birman, etc.

TALMOUSE (tal-mou-z'), *s. f.* Pièce de pâtisserie sucrée, faite de fromage blanc de la crème, du fromage et des œufs. Des talmouses de Saint-Denis. Vous vous portez fort bien aussi, Comme on voit à votre frimousse, Qu'on prendrait pour une talmouse, *Premiers harangus des habitants de Surcelles à Mgr l'archevêque de Paris* (*Pièces et anecdotes inédites*, 1er part. p. 6). ‖ Fig. et populairement. Soufflet; coup de poing.

— SEM. Searron écrit talemouse : il fit lors le premier tourteau, Qu'on nomma depuis talemouse, *Virg. v.*

— HIST. XIVe S. Pastés de chapon et talemouse, *Ménagier*, II, 4. ‖ XVIe s. Item à Achan Reguier jadonne.... Tant qu'il vivra [dans l'ordonne] Tous les jours une talemouse pour bouter et fourrer sa mouse, VILLON, *Testam.*

— ETYM. *Talemouse* paraît tenir à *talemelier*, qui signifiait boulanger. Sebelier pense que *talemouse*, au sens de coup sur la figure, vient d'un mot provincial *talter*, meurtrir, et *mouse*, fore (voy. MUSEAU). Cela paraît très-vrai; car la talmouse a aussi été dite *casse-museau*; cela du même coup explique *talemelier*, qui vient de *taler*, battre, et *melier*.

TALMUD (tal-mud; on fait sonner le *d*), *s. m.* Ancien recueil des lois, des coutumes, des traditions et des opinions des Juifs compilées par leurs docteurs (on met un T majuscule). Le Talmud de Jérusalem. Le Talmud de Babylone, qui est le plus estimé. Ils ont un livre qu'ils nomment Talmud, c'est-à-dire doctrine, qu'ils ne respectent pas moins que l'Écriture elle-même; c'est un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres, ROSS. *Hist. n.* 8. Le Talmud contient un million de fables, toutes plus impertinentes les unes que les autres, HURT, *Orig. des romans*, p. 37, dans FOURNIER. Il y a des réfutées qui, à l'imitation des juifs, regardent le Talmud comme une mine abondante d'où l'on peut tirer des trésors infinis, BOIST. *Dict. des anc. phil. (Juifs)*. ‖ Se dit absolument du Talmud de Babylone. Le Talmud de Babylone a été terminé l'année 500 de la mort de Jésus-Christ, chef de l'école de Sura, et mort l'an 800; quelques-uns de ses collaborateurs lui ont survécu, notamment le rabbin Achai, mort en 866; ce qui a pu faire penser que la clôture définitive de cet ouvrage a eu lieu en cette dernière année, LE GRAND DABBIN ULMANN, *dans* LEOGRAND.

— ETYM. Hébreu, *talmud*, du verbe *lamad*, apprendre.

TALMUDIQUE (tal-mu-di-k'), *adj.* Qui appartient au Talmud. Décisions talmudiques. Docteur talmudique.

TALMUDISTE (tal-mu-di-st'), *s. m.* Celui qui est attaché aux opinions du Talmud. Les juifs sont convaincus que les talmudistes n'ont jamais été inspirés, et ils n'attribuent l'inspiration qu'aux prophètes, BOIST. *Dict. des anc. phil. (Juifs)*.

— HIST. XVIIe S. Comme disent les talmudistes, en sort n'estre mal aulcun contenu, RAB. *Pant.* III, 42.

† **TALOCHE** (ta-lo-ch'), *s. f.* Terme populaire. Coup donné sur la tête avec la main. Je ferai grêler une multiplication de coups, tapes, taloches, horions, CYR. VERGER, *Pédant joué*, I, 1. Ils me donnent des taloches et des coups de pied dans les os des jambes, DANCOURT, *Loterie*, SC. 17. Tu te cachais pour me flanquer une taloche, TH. LECLERCQ, *Prov.* I, v, p. 128, dans FOURNIER. ‖ Fig. Mon ehef m'a mis, il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque taloche de la fortune, VOLT. *Lett. Thériot*, 1er sept. 1736.

— HIST. XVIIe S. Depuis [je] vois en Escosse Le roy Jacques mettre en pratique Et espée et de taloce, DUMESNIL, *Dict. du patois norm.* à *talander*.

— ETYM. Très-probablement, augmentatif d'un substantif *tale*, dérivé du verbe provincial *taler*, meurtrir : Barbe, ne me taloche pas, dit Jura, *taller*, Vosges, *talo*, comme sac et sacoche.

† 2. **TALOCHE** (ta-lo-ch'), *s. f.* Terme de construction. Planche mince, de forme rectangulaire, munie d'un manche sur une de ses faces, et servant à étendre le plâtre frais, pour former un enduit ou un plafond.

— ETYM. Ce terme de métier a conservé l'ancien mot *taloche*, boutier. Une hache à son oeil portoit le bon Bertrand, Qui jamais n'avoit eu les qui pendoit rudement Et une grand taloche qui en costé li pent, *Guesc.* 688.

TALON (ta-lon), *s. m.* ‖ 1° Partie postérieure du pied de l'homme, et, anatomiquement, partie du pied formée par la calcanéum. On dit qu'Achille ne pouvait être blessé qu'au talon. Il a mal au talon. Joignez les talons. ‖ [Absolument, lui fit percer [à Bétis, prisonnier de guerre] les talons, y fit passer une corde, et, la faisant ensuite attacher à un char, il le fit traîner ainsi autour de la ville, jusqu'à ce qu'il en mourût, ROLLIN, *Hist. anc.* (anc. t. VI, p. 223.) ‖ Fig. Le talon d'Achille, la partie vulnérable. Quoique Descartes se repoût sur personne du soin de louer ses ouvrages, il a plus d'une fois avoué que, dans tout ce qu'il avait écrit, il restait un côté faible, et, comme il a reconnu lui-même, le talon d'Achille, qu'aucun de ses ennemis n'avait pu trouver, D'ALEMB. *Éloq. Despréaux*. Achille était invulnérable partout, le talon excepté : ce tout homme a, dans sa position, son caractère, son esprit ou sa personne, un point qui est pour lui ce qu'était le talon pour Achille; c'est là qu'il faut frapper, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § 2. ‖ Fig. et familièrement. Tirer des soupirs de ses talons, s'efforcer de soupirer pour avoir l'air affligé. [A la nouvelle de la mort du grand Dauphin] Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, ST-SIM. 723, 241. ‖ Sur les talons de quelqu'un, derrière lui. Ils ne virent pas une grosse porte à barreaux de fer, qui, dès que je fus passé, fut fermée à double tour sur mes

Digitized by Google

talons, *t. i.* subst. *Couf.* n. ‖ Familièrement. Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de très-près. ‖ On dit de même : suivre sur les talons. Monseigneur le duc de Bourgogne nous suivoit sur les talons, 27-viii. 273, 192. ‖ Fig. Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de près pour l'âge, la fortune, le succès. Faites difficulté après cela [des exemples pris à l'histoire] d'oter de votre chemin un homme qui vous presse dans le monde et qui vous marche sur les talons, *Satir. De la cour*, 7e *disc.* Tantôt c'est M. de la Harpe, tantôt c'est vous [qui avez le prix de l'Académie] ; vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez, *Lett. Guillard*, 23 janv. 1769. ‖ Être sur les talons de quelqu'un, le suivre de très-près. J'entends venir des gens qui sont sur nos talons, *mol.* *Fl.* II, 11. La princesse de Modène était sur mes talons à Fontainebleau ; elle est arrivée ce soir, 8-v. 2 novembre 1673. Hé ! mort de ma vie ! voilà votre père sur nos talons ! BARONAT, *Mais de cinq*, sc. 2. ‖ Être toujours sur les talons de quelqu'un, aux talons de quelqu'un, le suivre partout de manière à l'importuner. Car depuis quinze jours, partout où nous allons, C'est rendez-vous pour elle, elle est à nos talons, BAUTRUCOUR, *Esp. foll.* 1, 1. ‖ Montrer les talons, s'enfuir, se retirer de quelque lieu. Montrez-moi les talons, sortez d'ici, déguerpissez. ‖ Tourner les talons, se retirer. Alions, cela étant, bars d'ici, tournez-moi les talons avec toutes vos canailles-là ! MARN. *Double cocuage*, 1, 9. Dès que le général eut les talons tournés, je voulus aller dire un mot à la belle, P. L. COUR. *Lett.* 1, 92. ‖ Voir les talons de quelqu'un, être débarrassé de sa présence. Une autre raison me fait désirer beaucoup de voir, comma on dit, leurs talons, D'ALEMB. *Lett. à Falkenstein*, 2 mars 1764. ‖ Fig. et populairement. Il a l'esprit au talon, se dit d'un homme qui, par étourderie ou par présomption, ne pense pas à ce qu'il dit ‖ Familièrement. Se donner un talon dans le derrière, faire un saut pour partir. Elle ouvrit la fenêtre, mit le petit prince dans un panier, et, se donnant du talon dans le derrière, elle glissa sur les airs, comme elle aurait pu faire avec des patins, CONTE DE CAYLUS, *Fairies*, dial. I, viii, p. 300, dans POUGENS

trade, et tallonner [harasser] tant que l'on pourroit les Albanois.... CARL. V, 9. Sou asne talonnoit le bon vieillard Silene, BONS. 914.

— ETYM. *Talon.*

† **TALONNETTE** (ta-lo-nè-t'), *s. f.* Morceau de tricot pour renforcer le talon d'un bas.

† **TALONNIER** (ta-lo-nié), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait des talons. Les fermiers fabriquent aussi des talons.... les faiseurs de talons qui sont ordinairement de pauvres maîtres cordonniers, s'appellent talonniers, *Dict. des arts et mét. former.* || 2° Terme de marine. Pièce de bois qui s'applique sous le milieu d'une varangue qui ne fournit pas de quoi former son talon ou support.

— HIST. XVIe s. Nouvellement talonnier [qui pend jusqu'au talon], P. BELLIER, *traduct. de Philon*, 1578, in-f°, p. 274.

TALONNÉRE (ta-lo-nè-r'), *s. f.* || 1° Ailes que Mercure porte aux talons, pour faire ses courses plus vite, en qualité de messager des dieux. Les talonnières de Mercure. || 2° Morceau de cuir que les religieux des ordres déchaussés ajoutaient à leurs sandales pendant l'hiver, pour se mettre les talons. || 3° Terme de marine. Partie inférieure du gouvernail, couplée en onglet pour ne pas porter sur la saille par fait la quille de bâtir de l'étambot.

— HIST. XVIe s. Il [Mercure] noue aux pieds ses riches talonnières, DUBELL. IV, 43, recto.

— ETYM. *Talon.*

† **TALPA**, s'emploie quelquefois dans cette locution : *exemplum ut talpa*, pour signifier un exemple qu'on apporte en lieu de plusieurs autres. Les voila devenus ours, lions, éléphants, Les uns sous une masse énorme, Les autres sous une autre forme; Il n'en vit de petits : exemplum ut talpa, LAFONT. Fabl. XI, 1.

— ETYM. Ces mots qui paraissent signifier : *exemple comme la taupe*, sont, d'après Dubner, une abréviation : *exemplum ut talpa*, c. à. d. *exemplum ut talpa*, et signifiant : *exemplum ut afferam loco plurimorum aliorum.*

† **TALPAGNE** (tal-pa-gn'), *s. m.* Soldat d'une troupe légère hongroise, au service de l'Autriche.

† **TALPIER** (tal-pié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la race pentanide [Pentanidæ] plongeon pénétrant de Guérin-Méneville), dite aussi chique.

— ETYM. Lat. *talpa*, taupe; insecte ainsi dit parce qu'il s'introduit sous la peau, comme une taupe dans la terre.

† **TALPIFORME** (tal-pi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une taupe.

— ETYM. Lat. *talpa*, taupe, et *forme*.

† **TALPINETTE** (tal-pi-nè-t'), *s. f.* Espèce de musaraigne.

† **TALPOÏDE** (tal-po-i-d'), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs.

† **TALQUEUX, RUSE** (tal-keû, keû-z'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est formé de talc. La composition des serpentines et des pierres ollaires exige d'abord l'attenuation du mica en filets talqueux, GUY. *Hist.* I. VII, p. 48.

— ETYM. *Talc.*

† **TALUER** (ta-lu-é), *v. a.* Voy. TALUTER.

† **TALUS** (ta-lû), *s. m.* || 1° Synonyme de pente, qui s'emploie dans le cas d'une pente assez forte; se dit spécialement de la surface inclinée d'un terrain. L'Arverien, alors très-petit, sort, en rampant, de dessous la glace, qui descend en talus jusqu'au niveau du terrain, BAUSSUBE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 6, dans POUCHET. || Taillet, couper une chose en talus. Le couper obliquement, en biseau. || 2° La surface même qui est en pente. Talus revêtu de gazon. || 3° Se dit surtout en fortifications. Le talus intérieur. Le talus de la banquette. Le talus est à deux tiers, se dit d'un talus dont l'inclinaison est telle que le rapport de sa hauteur à sa base est le même que celui de 2 à 3. || 4° Inclination qu'on donne aux parements des ouvrages de maçonnerie pour leur assurer solidement: cette inclinaison est plus forte que celle du fruit, et monte que celle du glacis. || 5° Se dit de certaines pièces en fer dont une partie a une direction oblique par rapport aux lignes générales. Rosette en talus.

— HIST. XVIe s. Si le lieu de la cisterne est terre ferme, la fosse est creusée à plomb, à fons de cuve; si mouvante ou sablon, en pente ou talus, O. DE SERRES, 784. Ils voudront que ces façons de parler qui estoyent en credit aux estats jeunes, obtiennent remtegrande asçavoir fosse en talut ou talus... H. EST. *Précell. ddil. françois*, p. 374.

— ETYM. Wallon, *talu*; du bas-lat. *talutum*, avance, projecture, du lat. *talus*, talon. La 1re édition du dictionnaire de l'Académie écrit *talut* ou *tallus*; c'est *talut*, qui est la bonne orthographe, comme le montrent l'étymologie et le verbe *taluter*.

† **TALUS** (ta-lus), *adj. m.* Terme de chirurgie. Pied talus, espèce de pied bot dans laquelle le talon seul porte sur le sol et la face dorsale du pied est redressée contre la jambe.

— ETYM. Lat. *talus*, talon.

† **TALUSER** (ta-lu-zé), *v. a.* Terme de marine. Tailler en biseau, en parlant d'une pièce de bois.

— ETYM. *Talus.*

† **TALUTAGE** (ta-lu-ta-j'), *s. m.* Action de tailler. Il Etat de ce qui est taluté.

TALUTÉ, DE (ta-lu-té, tée), *part. passé* de taluter. Fossé taluté.

TALUTER (ta-lu-té), *v. a.* Construire ou mettre en talus. Taluter un bord d'un étang. || On a dit taluer. Dont le fut dont être taluë des deux côtés, DESC. *Dioptr.* 10. M. Bouvet préféra un établissement sur bermes, avec un revêtement sans épaisseur, taluant les deux empâtures, et appuyant sur un rempart de terres mouillées, battues et comprimées, RAYNAL, *Hist. philo.* IV, 20.

— HIST. XVIe s. Les autres cavoyent fousset, taluyoient parapectes, BAR. III, prol. Assujetir le fossé, en le façonnant plus estroit par bas que par haut, non en talutant, mais à plomb et droite ligne, O. DE SERRES, 70.

— ETYM. *Talus* ?, par *talut.*

† **TAMANDUA**, s. m. Nom vulgaire et spécifique du myrmecophage tamandua (mammifères édentés), qui est le fourmilier tamandua de certains auteurs.

— ETYM. Il vient du tupi-guarani, *tamandua*, piège à fourmi, GUNTON, *The Highlands of the Brazil*, t. I, p. 93.

† **TAMANOIR** (ta-ma-noir), *s. m.* Espèce de fourmilier.

— ETYM. Chez les Caraïbes, *tamanoa*, CALLIN, *Hist. de la nouvelle Andalousie*, 1779, in-f°, p. 308.

† **TAMARICIN** (ta-ma-ri-sin), *s. m.* Mammifère des bords de la mer Caspienne, rangé dans le genre loir.

† **TAMARIN** (ta-ma-rin), *s. m.* || 1° Fruit du tamarinier. || 2° Se dit quelq uefois abusivement pour tamarinier.

— HIST. XIIIe S. Si donnent aux marcheans à faire et à boire une chose qui a nom tamarands, qui leur fait aler hors ce qu'il ont eu ventre, MARC POL, p. 1. XXVIII. Les tamarins, les myrobolans, les tamarins, les sebestes, le syrop de rosses Israël, PARÉ, XVIII, 96.

— ETYM. Espagn. et port. *tamarindo*; de l'arabe *thamar hindi*, *thamar*, fruit, datte, et *hindi*, indien : datte de l'Inde.

† **TAMARIS** (ta-ma-ris), *s. m.* Petit singe de l'Amérique, du genre des ouistitis.

TAMARINIER (ta-ma-ri-nié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue le tamarinier proprement dit, *tamarindus indica*, *L.* qui croît dans l'Inde, l'Arabie et l'Egypte, et dont la gousse renferme une pulpe laxative, la pomme aussi tamarin.

— ETYM. *Tamarin* 1.

TAMARIS (ta-ma-ri), **TAMARISC** (ta-ma-risk) ou **TAMARIN** (ta-ma-rin), *s. m.* Arbrisseau à feuilles très-petites et à fleurs en épis, dont l'écorce est employée en médecine comme astringente, *tamarix gallica*, *L.*

— HIST. XIIIe S. Li barillier puent [peuvent] faire baris de fuz de tamarie et de bresil, *Liv. des met.* 104. || 2° Il en fera brasler bois de geuest, fresne et tamaris, PARÉ, XXII, 21.

— ETYM. Provenç. *tamarisc*, du latin *tamarix*, *tamariscum*, *tamariscus*, *tamarix*. Les jardiniers disent à tort *tamarin*, ce qui est loin d'être la même chose.

† **TAMARISCINÉES** (ta-ma-ri-si-né), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones dont le genre tamarise est le type.

† **TAMBOUL** (tan-boul), *s. m.* Arbre de Madagascar, un des noms vulgaires de l'*Anacardium tamboucrica*, dominicacée.

TAMBOUR (tan-bour), *s. m.* || 1° Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. Il le peuple, qui tremble aux trayeurs de la guerre, Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours, MALH. II, 4. On dit qu'un tambour couvert d'une peau de brebis ne resonne point et perd autrement le son lorsque l'on frappe sur un autre tambour couvert d'une peau de bouc, DESC. *Mus. Object.* Qu'on fesse un tambour de ma peau [de Zisha], on fera fuir nos ennemis au son de ce tambour, VOLT. *Ann. Emp. Sigismond*, 1424. Tambour, terme initiatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains, et qui nous est venu des Arabes et des Maures, IN. *Dict. phil. Tambour.* Chez les Lapons Suédois il y a dans chaque famille un tambour pour consulter le diable, MARY. *Hist. nat. hom.* t. V, p. 8. Aux longs roulements des tambours, ADD. BARBIER, *le Carré.* Tambour roulant, caisse roulante, tambour du diamètre des tambours ordinaires, mais plus haut de la moitié environ; il s'emploie dans la musique militaire. || Gros tambour, se dit quelquefois de la grosse caisse. Battre du tambour, tirer des sons du tambour. Apprendre à battre du tambour. || Battre le tambour, donner un signal, un avertissement avec le tambour. || Le tambour bat, on bat le tambour. Robert s'engage, sans carle routière, Vers quatre-vingt-douze; il avait vingt ans; Depuis le Pont-Neuf jusqu'à la frontière, Il suivit au-pieds les tambours battants, LAURENT-PICHAT, *Avant le jour.* || Le tambour appelle, le tambour bat pour assembler les soldats. || Tambour battant, au son du tambour. Le roi ayant fait passer les troupes en revue devant lui, tambour battant et trompettes sonnantes, pour aller au lieu de l'attaque, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 412. || Fig. et familièrement. Tambour battant, sans donner de relâche. Je ne voudrois pas, ce me semble, solliciter tambour battant, dans une chambre [le tribunal] où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit, SÉV. *Lettre de Grignan*, 4 juin 1688. M. de Chartres étant amoureux de mademoiselle de Berry, et menait cela tambour battant, ST-SIM. 93, 216. || Mener quelqu'un tambour battant, remporter sur lui tambour battant avantages conséquents, le presser vivement, le malmener. Tambour battant mener mon votre Agnès, CHERAMIE, *Theât. ital.* t. II, *Naissance d'Arlequin*, sc. 7. || Fig. Battre tambour le tambour, divulguer. J'ai soutenu que M. de Guémené avait bien fait, et les femmes aussi, l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable, et elles de n'avoir point fait battre le tambour, SÉV. 200, || Avoir le ventre tendu comme un tambour, avoir le ventre enflé sont pour avoir trop gagné, soit pour maladie. || Sans tambour ni trompette, VOY. TROMPETTE. || 2° Tambour de basque, sorte de petit tambour, composé d'un large cerceau de bois et d'une peau tendue dessus, un fonne ce sas, garni de grelots et de petites plaques de cuivre dont on joue en le tenant d'une main et le frappant de l'autre. Il apprend tous les jours un violon et un tambour de basque à très-petits frais; et dans ces pres et ces jolis bocages, c'est une joie que d'y voir danser les petits des bergers et des bergères du Lignon, SÉV. 582. || 3° Par extension, celui qui bat le tambour. Il [le cur Pierre] va s'instruire dans les chaumières de Hollande; il y veut être charpentier pour apprendre la construction, comme il a voulu commencer par être matelot sur les vaisseaux, et tambour dans sa troupe de berger, pour apprendre à devenir général, CONDIL. *Hist. hum.* III, 2. A la dans [en fait], le tambour s'éveillait pour aguer tout le long d'une rue ses baguettes infatigable, RETBAUD. *Jer. Paturot*, III, 14. || Tambour-major, celui qui commande et dirige les tambours dans un régiment; il porte une grosse canne. Tambour à la grosse canne, commande l'honneur de vous être présenté, PICARD, *Noces sans mar.* II, 11. Nous, peuple épris en politique Du tapage et des galons d'or, Pour présider la république, Faisons choix d'un tambour-major, BERANG. *les Tambours.* Les hauts tambours-majors aux panaches énormes, V. HUGO, *Châtiments, l'Expiation.* || Le tambour-major est choisi à cause de sa haute taille et de sa belle prestance; d'où vient qu'il est souvent pris pour un type de belle apparence, mais de nullité. Elle se demanda par quelle indigne lâcheté de son cœur elle avait pu aimer cette manière de tambour-major, DE BERNARD, la *Femme de 40 ans*, § 8. || Tambour-maître, tambour qui a le grade de caporal. || 4° Métier circulaire pour broder à l'aiguille. || Broder au tambour, broder à l'aide d'une espèce de tambour, sur lequel la mousseline est tendue, et d'aiguilles crochues avec lesquelles on attire le coton d'un côté à l'autre. Le Dictionnaire des Arts et métiers de 1767 dit que cette manière de broder est récente et qu'elle a été apportée du Levant. || Cylindre renfermant pour faire et raccommoder la dentelle. || 5° Terme d'anatomie. Membrane dite aussi tympan, qui sépare de l'oreille moyenne le conduit auditif. || Chez l'ane, enfoncement de cartilage

Digitized by Google

thyréoïde, recouvert d'une membrane tendineuse et lâche, qui est posée verticalement et à l'extrémité des lèvres de la glotte; ce tambour, qui n'existe pas chez le cheval, passe au milieu. BERNHARDT, *Mem. de l'Acad.* 1763, p. 279. ‖ 6° Terme d'horlogerie. Cylindre sur lequel s'enroule la corde ou la chaîne d'une horloge. Il porte rondo qui contient le grand ressort d'une montre. ‖ 7° Terme de serrurier. Cloison de tôle ou de cuivre de forme ronde, qui renferme quelque pièce, un mouvement ou un ressort; telle est la cloison que l'on place derrière une porte pour qu'elle se ferme seule, et qu'on nomme aussi barril. ‖ 8° Petite cavité ménagée dans un mur ou en maçonnerie, qui, percée d'une ou plusieurs portes, est placée aux principales entrées d'un grand édifice, d'une église, et empêche les courants d'air d'y pénétrer. ‖ Terme de manufactures. Coffre renfermant quelque saillie dans une pièce. ‖ 9° Terme de fortification. Petit retranchement en charpente, en clayonnage, destiné à couvrir les portes d'ouvrages ou des communications d'un ouvrage à l'autre. ‖ 10° Dans certains jeux de paume, avance ou saillie de maçonnerie, faite en bas qui est du côté de la grille, et qui, en détournant le cours de la balle, la rend plus difficile à jouer. ‖ 11° Terme d'architecture. Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis. ‖ Se dit quelquefois de la campane ou cloche du chapiteau corinthien. ‖ Terme de marbrerie. Masse de marbre rapportée par le haut d'un pilastre de chambranle, dans laquelle sont taillées les moulures formant le chapiteau. ‖ Terme de peinture. Tambour mosaïque, ouvrage en plâtre que l'on fait sous le manteau d'une cheminée pour empêcher qu'elle ne fume. ‖ Endroit où se joignent plusieurs tuyaux. ‖ 12° Tuyau qui en joint deux autres de diamètres inégaux. ‖ 13° Terme de marine. Assemblage de planeurs placées pour couvrir la tête du gouvernail, etc. ‖ Tambour d'un bateau à vapeur, la partie qui fait saillir et qui protège les roues, dans un bateau à aubes. ‖ 14° Tambour-manivelle. ‖ 15° Machine à petrir l'argile. ‖ 16° Couteau à tambour, couteau à gaine dont la lame est ronde. ‖ 17° Terme de pêche. Filet de forme cylindrique qu'on nomme aussi bourse. ‖ 18° Terme de mécanique. Toute roue creuse. ‖ Proverbes. C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour, etc. En parlant d'une entreprise qui a besoin de secret et que l'on divulgue mal à propos avant l'exécution. ‖ Ce qui vient de le Roi retourne au tambour, le bien acquis par le roi demeure au par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé. Je ne laissais pas de voir avec mon extrême douleur fondre et me mon argent et table, et s'en aller au bruit du tambour ce qui venait au son de la flûte, LESAGE, GUEVARA, *d'Alf.* VI, 3.

— HIST. XIe s. En Sarragosse fait super se *tabum*, *Ch. de Rol.* LXVI. ‖ XIIIe s. Que on ne l'essoillast pas du son d'un tabur, *Berte*, XLI. Et se semblot que feudre chest des cex au bruit que les oacares, les tabours et les cors sonnoient, *Mouskes*... JOINV. 218. ‖ XVe s. Et est la guerre entre eulx [loup et mouton] si naturelle en tout, que oulcuns veulent dire que, si l'on faisoit une tabour de la peau d'ung mouton et de celle d'ung loup, ilz ne pourroyent estre de bon accord, *le Songe du Vergier*, I, 102. ‖ XVIe s. Vous [arbalestriers] tambourinez, dit-on, estes-vous nommé son tabourineur, soyez y avecques vostre fleute et tabour, BAB. *Pant.* IV, 12. Le tintamarre de nos canons et de nos tambours, MONT. III, 303. Battant un bacin ou quelque autre chant tabourin (faut-il point tambour su) vant la reformation dernierre ? NOEL DUFAIL, *Cont. d. Eutrap.* ch. XIX. Les pitoiables mères Prendent à l'estomac leurs enfans esperdus. Quand les lanskours françois sont de bon entendus, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 28.

— ETYM Wallon, *tebrur*; bourguign. *tambur*; provenç. *tabor*, *tambor*; espagn. *tambor*; ital. *tamburo*. On le fait venir de l'arabe *dunbour*, quatre à long manche et à six cordes de métal. Pihan preière y voir un dérivé de *thabal*, timbale et nous tambour. Quant à Scheler, il le tire du verbe *taper*. De ces étymologies, *taper* est écarté à cause que le *p* ne paraît nulle part. Reste le choix entre *thanbour* et *thabal*, celui-ci plus approchant par le sens, celui-là par la forme.

† **TAMBOURETTE** (tan-bou-re-t'), *s. f.* Espèce de parenn dont la voix imite le son du tambourin. C'est la colombe tympanistrice, de Temminck; elle habite la Cafrerie.

TAMBOURIN (tan-bou-rin), *s. m.* ‖ 1° Nom d'une espèce de tambour, moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on ne bat qu'avec une seule baguette, pour accompagner un son aigu d'un galoubet dont on joue de l'autre main. Et rends enfin au Vaudeville ses grelots et son tambourin, BÉRANG. *Dieuap.* ‖ 2° Par extension, celui qui joue du tambourin. Le tambourin du village. ‖ 3° Air ou danse au tambourin. Quand Amazan fut aux pieds des Pyrénées, les magnitrats et les druides du pays lui firent danser malgré lui un tambourin, VOLT. *Princ. Babyl.* XI. Des tambourins, parce que c'est le geure ou Mlle Camargo excellait, souvent, *Lett. sur la danse*, p. 444, dans PONCEAUX. ‖ 4° Perle ronde d'un côté et plate de l'autre. ‖ 5° Dans les fabriques de soie, machine sur laquelle on porte les chaînes pour les plier.

— HIST. XVe s. Ceste nuict firent nos Allemans le guet tous; et leur donna le roy trois cens escus, et le Breton, six, semblant, pour leur tabourins, COMM. VII, 6. Toutes folles accoutumances, Jeux, banquets, tabourins et danses, Abandonner pour à Dieu plaire, *Miracles de Notre-Dame*, I, 281, dans LACURNE. ‖ XVIe s. Le duc [de Savoie], desjà de soy mesmes empanné [à s'amparer de Genève], ne se laissa guères [pour cela] tourir, si que, s'il avoit faict devant sonner le tabourin, il commença lors à dancer, BONIVARD, *Chron. de Genève*, I, 6. Valeurius le noyez, qui sonnoient bien tabourins, tabourineurs bien festoyez, battue jamais, BAB. *Pant.* IV, 48. Jean Strache voulut qu'on l'escorchast après sa mort, et de sa peau qu'on feist un tabourin, qui, à chasque coup qu'on frapperoit sur le tabourin [de l'oreille], PARÉ, 8, 10. Il commanda aux deux caporaux de faire venir le tabourin majeur du marquis de Guast, M. DU B. 937.

— ETYM. Diminut. de *tambour*; bourg. *taiborin*; provenç. *tamborin*; ital. *tamburino*.

† **TAMBOURINAGE** (tan-bou-ri-na-j'), *s. m.* Action de tambouriner. ‖ Fig. Mise de Coulanges a des soins de mes admirables.... elle me rend le tambourinage [le bruit] agréable, qu'elle reçoit de beaucoup d'autres, SÉV. 4 sept. 1677.

TAMBOURINÉ, ÉE (tan-bou-ri-né, née), *part. passé* de tambourriner. Un chien tambourriné et retrouvé.

TAMBOURINER (tan-bou-ri-né), *v. n.* ‖ 1° Battre le tambour ou le tambourin. Il pou longtemps de son office, Et on entendit tambourina, SCARR. *Virg.* I. ‖ Particulièrement, en parlant des enfants, faire du bruit en battant sur les petits tambours qui leur servent de jouet. Ces enfants ne font que tambourriner toute la journée. Votre fils faisait un tonnerre de diable avec une assiette, dont il tambourinait sur la table, CHAMPF. DUMAS. *Pedant joué*, V, 3. Jetons nos chapeaux et nous coiffons de nos servietles, Et tambourinons de nos couteaux sur nos assiettes, SCARRON, *Chanson à boire*. ‖ Il se dit aussi de tout autre bruit semblable à celui d'un tambour. Il me conta que, le matin, M. le duc de Valois lui avait dit qu'il avait bien tambouriné et fait bien du bruit, Mme DE LA FAYETTE, dans POUGENS. ‖ 2° *Fig.* Se déclarer ou son du tambour un objet perdu. Tambourriner un portefeuille. ‖ Fig. Et faire publiquement, répéter quelque chose sans bruyamment que fait un tambour. Il a tambouriné cela par toute la ville. ‖ 3° Se tambourriner, v. réfl. S'annoncer à grand bruit, comme charlatan se tambourine. BÉRANG. *les Tambours*.

— HIST. XVe s. Un beaulne pare sur le coulde d'un paon faisoit la roe par artifice et maistrise, brandant et tabourinant [battant de la queue les unes contre les autres.... *Percefforest*, I, I, f° 144.

— ETYM. *Tambourin*.

TAMBOURINEUR (tan-bou-ri-neur), *s. m.* Celui qui tambourine. Elle avait six tambourineurs, douze fifres et six sonneurs de melodieuses cymbales, SCARR. *Virg.* I. ‖ Fig. Il mariage jusqu'au valet du tambourineur, il ménage les personnes les plus viles pour réussir dans ses desseins.

— HIST. XVIe s. Un tabourineur qui flatteroit tout seul, seroit estimé comme un prechieur qui monteroit en chaire sans assistans, DESPER. *Contes*, XL. Leurs estrangers que j'ay cent fois plus aimez pour seqeur que celuy de ma patrie, estant de naturel des tabourineurs, qui aiment mieux la maison d'autruy que la leur, BRANT. *Capit. franç.* I, 17, p. 158, dans LACURNE.

— ETYM. *Tambourinet*.

† **TAMBOURLAN** (tan-mer-lan), *s. m.* Se dit, par plaisanterie, d'un homme pacifique, qui, faisant partie de quelque milice bourgeoise, essaye de se donner un air guerrier.

— ETYM. *Tomerlan*, le célèbre et terrible conquérant tartare.

† **TAMIER** (ta-mié), *s. m.* VOY. TAMINIER.

† **TAMIJK** (ta-mi-j'), **TAMILE** (ta-mi-l'), *adj.* VOY. TAMOUL.

TAMINIER (ta-mi-nié), *s. m.* Genre de plantes, dit aussi tamier, de la famille des dioscorées, dont l'espèce ordinaire *tamus* ou *tamnus communis*, *L.* est appelée sceau de Notre-Dame.

— ETYM Sans doute dérivé du latin *tamnus*?

TAMIS (ta-mi), *s. m.* ‖ 1° Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liquores épaisses. Tamis de crin. Tamis de soie. Tamis de toile métalliques, en soie, en crins. Tamis à tambour. La nourriture se purifie, comme si on le passait par un tamis, PÉR. *Lett.* I, 24. On se sert des tamis pour obtenir en poudre d'une grosseur uniforme les substances que l'on a d'abord broyées ou pilées dans un mortier, THENARD, *Traité de chim.* I. IV, p. 809, dans BOISTE. ‖ Fig. Pascal, en épurant la langue, l'a, pour ainsi dire, passée à un tamis trop fin; il n'a pas assez conservé de la substance de Montaigne, LAMARTINE, *Gir.* I, X, p. 484. ‖ Fig. et familièrement, passer par le tamis, être examiné sévèrement. ‖ 2° Terme de pêche. Filet montant par un cylindre de bois, en forme de tambour, ajusté au bout d'une perche. ‖ 3° Morceau de bois, percé d'un grand nombre de trous, qui porte et maintient les tuyaux, dans l'orgue.

— HIST. XIIIe s. Quar on les past aussi reprendre et chastoier [les femmes], Que l'on porroit la mer par tamis espuisier, *Roman de la Rose*, p. 23. ‖ XVe s. C'estoit la meschine qui des tamis jouoit, LOUIS XI, *Nouv.* XVII.

— ETYM Bourguign. *tamis*; provenç. *tamis*; espagn. *tamiz*; ital. *tamigio*; vénit. *tamiso*; basbreton, *tamisaen*, d'origine incertaine. Diefenbach l'a tiré de *tam*, *tamen*, mettre en pièces; mais Diez objecte qu'il faudrait admettre un suffixe *tmun* qui serait rendu en provençal par *tamiz*, non par *tamis*. Il propose le néerlandais *temse*, latin *tamisium*. Son tour, Scheler demande si ce mot *tems*, dont on ne sait pas l'origine, ne serait pas un emprunt aux langues romanes.

† **TAMISAGE** (ta-mi-za-j'), *s. m.* Action de tamiser. Tamisage et emballage, *Instr. sur le serv. des mon. des tabacs*, 30 juin 1823, art. 189.

† **TAMISÉ** (ta-mi-zé), *s. f.* Étoffe de laine lustrée. Tamise chaîne double; chaîne : laine doublée retorse; trame : laine simple, *Tabl. annexé aux lett. pat.* 23 juill. 1786.

TAMISÉ, ÉE (ta-mi-zé, zée), *part. passé* de tamiser. Du poivre tamisé. ‖ Fig. Bien souvent falsifiés du soleil, nous aimons Boire au petit ruisseau tamisé par les rameaux, ST AMAND.

TAMISER (ta-mi-zé), *v. a.* ‖ 1° Faire passer par le tamis. Tamiser de la farine. Il faut tamiser ce boudin pour en retirer les offoidrilles. ‖ Fig. La zone inférieure [d'un appareil électrique] ou cesserait l'acquerture, correspondrait singulièrement aux lamelles verticales, et leur laisserait une humière adoucie, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I, III, p. 418. ‖ 2° *V. n.* Passer par un tamis. On apporte les boîtes de poudre des magasins, et on les radoubera sur des toiles pour recevoir la poudre qui tamisera, *Régl. et instruct. conc. les poudres de guerre*, 17 germinal an VII, p. 16. ‖ 3° Terme de marine. On dit que les voiles tamisent, quand elles sont vieilles, claires et que le vent passe au travers.

— HIST. XVe s. ... J'ai moult souvent Tamisié en une escuelle La poudrette parmi un cotte [estant enfant], *Trosos. Lyain. amour.* Il fut affiable de ce bolteau, et puis commence à tamiser, LOUIS XI, *Nouv.* XVII.

— ETYM. *Tamis*; wallon, *tammbi*.

TAMISERIE (ta-mi-ze-ri), *s. f.* Fabrique de tamis. ‖ **TAMIS-UR** (ta-mi-zeur), *s. m.* Celui qui tamise. ‖ **TAMISIER** (ta-mi-zié), *s. m.* Celui qui fait et vend des tamis, *Tarif des patentes*, 1850.

† **TAMOUL, OULE** (ta-mou, mou-l'), *adj.* La langue tamoule, ou, substantivement, le tamoul, langue dravidienne parlée dans le sud de l'Indoustan du nord-ouest.

† **TAMPAGE** (tan-pa-j'), *s. m.* Pièce de bois qui se place eu travers du filon pour soutenir un plancher que le mineur laisse en arrière dans l'exploitation en grandes droits.

— ETYM. *Tamper*.

† **TAMPAIL, OUILE** (tan-pa-ll, ll mouillées), *s. m.* Terme de métallurgie. Fermeture en bois qui sert de toit à la sentinelle de le trompe.

Digitized by Google

† **TAMPANE** (tan-pa-n'), *s. f.* l'pignon de la cage d'un moulin, que le grand arbre traverse.

† **TAMPE** (tan-p'), *s. f.* Petit morceau de bois qu'on insère de force entre le frisoir et une autre partie du métier à friser les étoffes.

— ÉTYM. Même radical que *tampon*.

† **TAMPER** (tan-pé), *v. a.* Mettre des tampes à un métier.

— ÉTYM. Même radical que *tampon*.

† **TAMPLON** (tan-plon), *s. m.* Sorte de petit rideau dont le tasseraud se sert pour augmenter la largeur de sa toile.

TAMPON (tan-pon), *s. m.* ||1° Morceau de bois, de métal, etc. servant à fermer une ouverture. Tampon de liège. Tampon de bois. ||Familièrement. Je m'en soucie comme de colin-tampon, voy. COLIN-TAMPON. ||2° Terme de marine. Morceau de bois conique ou cylindrique dont on se sert pour boucher les trous de la muraille par lesquels l'eau de la mer peut s'introduire dans le bâtiment. ||Tampons d'écubiers, tampons à l'aide desquels on ferme les écubiers au besoin. ||3° Bouchon fait avec du linge ou du papier. Un tampon de linge. Un tampon de papier. ||4° Bonde d'un étang. ||5° En artillerie, le tampon du grain de lumière est la partie tronconique qui est dans la région voisine de l'âme de la pièce. ||6° Terme de chirurgie. Petite masse d'étoupe roulée qu'on introduit dans une plaie étroite, dans une cavité, pour arrêter le sang, pour empêcher le pus. On introduit bien avant dans la narine d'où coule le sang un tampon imbibé d'eau styptique, GENDR, *Maison rust.* t. II, p. 325, *Journ. de méd.* Par extension, il se dit de tout ce qui bouche. Ce sont ces mêmes lames d'abord mucilagineuses, ensuite earthagineuses, qui forment enfin un tampon presseur dans les os qu'on a percés, BONNET, *Contrd. corps org. d'un.* t. V, p. 397, dans ROUSSEL. ||8° Nom donné, dans les convois de chemin de fer, aux têtes rembourrées dont chaque wagon est pourvu. Coup de tampon, nom donné aux collisions entre trains de chemin de fer. ||9° Plaque de pierre, de bois ou de fonte, ajustée dans une fosse d'aisance, pour en orifice horizontal. ||10° Pistonde cuvette de gardrobe à l'anglaise. ||Balle de pierre mobile, dite aussi œil, placée sur la volée d'une pièce de canon pour en boucher l'entrée. ||11° Grosse cheville de bois que l'on met dans les clouins, entre les solives des planchers, pour soutenir la maçonnerie. ||12° Cheville de bois ou morceau de cuivre aplati, rivé et soudé au bout d'un tuyau, à deux mètres de la souche d'un jet. ||Cheville de bois que l'on met dans un trou percé dans un mur de pierre, pour y faire entrer un clou, une vis, etc. ||13° Terme de gravure. Rouleau dont se servent les imprimeurs en taille-douce pour appliquer l'encre sur la planche et pour la nettoyer. Tampon avec laquelle on introduit, par le frottement, du noir entre les tailles et les hachures, pour jugerr de leur effet. ||Morceau d'étoffe dont on frotte la planche quand on a achevé de tirer les épreuves.

— HIST. XIVe S. Quatre à cinq cens tampons de bois pour lesdite cannes, *le Jouvencel*, I, 85, dans LACURNE. ||XVIe S. Les poissons d'un vivier, incontinent la tampon en ventiseau tiré en saison convenable..., *Nouv. coust. gén.* I, p. 137. Un gros tampon (un gros homme), ODDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Autre forme de *tapon*.

TAMPONNÉ, ÉE (tan-po-né, née), *part. passé* de tamponner. Une charrette d'huile bien tamponnée.

† **TAMPONNEMENT** (tan-po-ne-man), *s. m.* Action de tamponner. ||En chirurgie, introduction de bourdonnets ou de tampons de charpie dans une plaie ou dans une cavité naturelle, telle que les cavités nasales, pour arrêter une hémorrhagie.

TAMPONNER (tan-po-né), *v. a.* ||1° Boucher avec un tampon. ||2° Terme de chirurgie. Arrêter le sang au moyen de tampons. ||3° Terme de charpentier. Planier de grosses chevilles de bois dans la face et la rainure d'une pièce de charpente, pour faire liaison avec la maçonnerie. ||Terme de menuiserie et de serrurerie. Mettre un tampon. ||4° Elendre l'encre sur une planche gravée en taille-douce. ||Frotter une plaque de cuivre avec un tampon. ||5° Terme de chemin de fer. Donner un coup de tampon. Le train a tamponné une locomotive qui stationnait sur la voie.

— ÉTYM. *Tampon*.

TAM-TAM (tam'-tam'), *s. m.* Instrument qui vient de la Chine et qui produit par la percussion un son particulier, remarquable surtout en ce qu'il augmente après le coup reçu jusqu'à devenir effrayant et dure fort longtemps; on s'en sert dans certains effets sombres de la musique dramatique, FÉTIS, *Dict. de musique*. Le tam-tam est un disque peu épais d'un assez grand diamètre, et dont les bords sont légèrement relevés. Le caractère du son qu'il produit tient surtout à la composition de l'alliage dont il est fondu. Le tam-tam fait son entrée dans le même opéra [*Les Bardes*, 1804]; cet instrument chinois avait soumé pour la première fois à Paris aux funérailles de Mirabeau le 4 avril 1791, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. II, p. 319.

— ÉTYM. Onomatopée.

TAN (tan), *s. m.* Écorce pulvérisée du chêne, du sumac, du châtaignier, etc. qu'on emploie à tanner les peaux. Moulin à tan. On pourrait éviter de renouveler le tan, en l'arrosant avec de l'eau chargée de tannin, lorsqu'il serait épuisé de ce principe, THÉNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 682.

— HIST. XIIIe S. Por poi n'afol quant g'i entrai; Ns m'estuet pas tanner en tan; Quar le reveil Me tane asset quant je m'esveil, BUTEB. 46.

— ÉTYM. Origine inconnue. Frisch le tire de l'allem. *Tanne*, sapin; Diefenbach, du bas-breton, *tann*, chêne; en gaélique, *tionas*, en irlandais, *tonas*, signifient une écorce. Ce dernier mot convient mieux, parce que c'est plutôt avec l'écorce du chêne qu'avec celle du sapin que se fait le tan. Le mot est ancien; il est en trouve le verbe *tanner* dans les Gloses d'Erfurt.

† **TANACÉTIQUE** (ta-na-sé-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tanacétique, acide cristallisable retiré de la tanaisie.

TANAISIE (ta-nè-zie), *s. f.* Genre de la famille des composées, où l'on trouve la tanaisie proprement dite, *tanacetum vulgare*, L.

— HIST. XIIIe S. Ache, teneïsie, mente et sauge, *Ménagier*, II, 8. ||XVe S. Basilicon, coq, thanesie, persele, *Prov. mor.* 1480, dans ROQUEF. Acline, mente, tenaise, verbaine, O. DE SERRES, 912.

— ÉTYM. Origine inconnue; wallon, *tenhaie*; ital. *tanaceto*.

TANCÉ, ÉE (tan-sé, sée), *part. passé* de tancer. Tancé vertement par son précepteur.

† **TANCEMENT** (tan-se-man), *s. m.* Action de tancer. Argention conclut à la cassation de l'arrêt, confirmation de la sentence de l'official de Rouen, nonobstant tancements, IX-MM. 830, 1480.

TANCER (tan-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : je tançais, tançons). *v. a.* Terme qui se disait jadis de la correction qu'on devait que dans un style ordinaire, et qui aujourd'hui est devenu familier. Réprimander. Il disparut comme Bois courroucés Que Neptune a tancés, MALH. III, 4. Ne tancez point, dit-il, ma femme, elle me tançait, Et de verges sonnent mes chansons menaçât, RÉGNIER, *Sat.* IV. L'enfant lui crie : au secours! je pèrse; Le maistre, au lieu de l'aider, le tance, DU FAIL, *Facet.* Et de verges sonnent mes chansons menaçât, RÉGNIER, *Sat.* IV. L'enfant lui crie : au secours! je pèrse; Le maistre, au lieu de l'aider, le tance, DU FAIL, *Facet. Fabl.* I, VI. Cieli comme elle a tancé ma hardiesse! LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Elle me tançait vivement de celle [lettre] que j'avais écrite à M. de Montmolin, J. BOUHS. *Conf.* XII. Si tancez-le, *ibid.* Se faire des reproches à soi-même. Ah! sotte, répondais-je après, en me tançant, RÉGNIER, *Dial.*

— HIST. XIIe S. Je ne vos puis tenser [protéger] ne guarantir, *Ch. de Roi.* CXXVIII. [Il] tencent à lui [le répriment]..... ib. CLXXXIII. ||XIIIe S. Et quant vers saint iglise vint li reis rien mespendre, Qui la devreit defendre e tenser e defendre.... *Th. le mart.* 71. ||XIIIe S. Une roche est en mer seans, Mout parfont ou milieu leans, Qui sus la mer en haut se tance, Contre qui la mer grande et tance, *la Rose*, 5018. Cil qui garda la forest de Bès por le conte et uns hons de pueste se tencherent ensemble, BLANDIN. XXI, 80. Car il set bien que dame de po volentiers tance, BUTEB. 483. ||XIVe S. C'est une derision de tancer et acuser les choses de debres pons, *servage*, *Etb.* 56. Tenser ou mesdire, ib. 62. ||XVe S. Ne me tancer point, car je cognois bien ma grant folie, COMM. I, 42. ||XVIe S. Quand je tance aucuns mon valet, je tance du meilleur courage que j'ave, MONT. I, 270. Il tance de la soubdaine mutation de sa contenance, m. I, 374.

— ÉTYM. Picard, *lancher* (Ce dutton picard à l'entour fut *tenz* : Barat chiers temps, m'écouter mie Mère tenchent elien feu qui erie, LA FONT. *Fabl.* IX, 14); Berry, *tanser*, tourmenter; provenç. *tensar*; d'un type latin fictif *tentiare* (le barlat. a *contentiare*, disputer, dérivé de *tentus*, part. passé de *tenere*, type qui, avec le sens radical de tenir, a signifié détendre et attaquer, protéger et maintenir.

TANCHE (tan-ch'), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre de la carpe. L'oiseau [le héron], s'approchant du bord, vit sur l'eau Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Pour les détruire [les sangsues], on pêchera l'étang de tanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture, BUFF. *Ois.* XVII, p. 213. Il tanche de mer, dite aussi gallot, tanceide, le labre tanche.

— HIST. XIIIe S. Tanche de vivier, BARBAZAN, *Fabliaux*. I. IV, p. 89. ||XVe S. En tous estans on peche tanches; Qui peult, il veult, qui a, il a, COQUILL. *Droits nouveaux*. ||XVIe S. Et ont [les bêtes] un pareil exercice [à la chasse] les unes sur les autres, les chiens sur les lievres, les brochets sur les tanches..... MONT. II, 170. De tous poissons, fors que la tanche, Prenez le dos, laissez la panche, cité par RAYNOUARD et P. DES MARETZ, dans les notes de leur *Bibliothèque*, I, 99.

— ÉTYM. Lat. *tinca*.

† **TANCHIS** (tan-chi), *s. m.* Terme de construction. Partie haute de comble qui recouvre une noue en tuile, en ardoise ou en plomb.

† **TANCOÏDE** (tan-ko-i-d'), *s. m.* VOY. TANCIDE.

† **TANDELIN** (tan-de-lin), *s. m.* Hotte de sapin à l'usage du saunier.

† **TANDEM** (tan-dèm'), *s. m.* Cabriolet découvert d'origine anglaise, à deux chevaux en flèche.

TANDIS (tan-di ; avec *que*, quelques-uns prononcent tan-di-sk'; ce qui est moins bon que tan-di-k'), *adv.* || Pendant ce temps-là. Tandis la nuit s'en va, ses lumières s'éteignent, MALH. I, 4. Et tandis il m'envoie Faire office envers vous de douleur et de joie, CORN. *Hor.* IV, 2. Tandis la vieille a soin du demeurant, LA FONT. *Fautes*. ||2° Tandis que, *loc. conj.* Pendant le temps que. Tandis que je ferai préparer son départ, Veux prez dans mon camp l'attendre de ma part, CORN. *Nicom.* II, 2. Camoëns, d'une ancienne famille portugaise, naquit en Espagne dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand et d'Isabelle, tandis que Jean II régnait en Portugal, VOLT. *Ess. poés. ép.* VI. Vous faites fort bien, tandis que vous êtes encore jeune, d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues, ib. *Lett. d'Argens*, 22 juin 1737. || Le que peut se séparer de tandis. Nous cultivions les vergers et la plaine, Tandis, petits oiseaux, qu'elle [la nature] fait tout pour vous, DESMOUL. I, 4, p. 89. Mais tandis, ô mon Dieu, qu'avec vous Je vis, les autres On nouvel univers chaque jour semble éclore, LAMART. *Harm.* I, 3. ||3° Tant que. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent, PASC. *Pens.* XV, 13 bis, édit. HAVET. Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change, Ne vous a point promis un bonheur sans mélange, RAC. *Iphig.* I, 7. Tandis qu'il lieu que tandis à marquer une opposition, un contraste. Il fait que tout prospère aux âmes innocentes. Tandis qu'en ses propres Turquestiques [il] trompé, RAC. *Esth.* I, 4. Ce peuple si faible [les Juifs], opprimé en Egypte.... n'a jamais pu être exterminé, tandis que d'autres, plus puissants, ont suivi la destinée des choses humaines, MASS. *Carême*, *Vérité de la religion*. Tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il [Lycurgue] sous a contraints d'opérer le bien et d'être vertueux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42.

— REM. L'emploi de *tandis sans que* dure encore pendant le XVIIe siècle, ancien dans la langue, a été proscrit par Vaugelas et par Menage, bien que Corneille et la Fontaine s'en soient encore servis. Voltaire a suivi ces grammairiens, disant que *tandis* sans que n'est permis que dans le style burlesque. L'exemple de Corneille devrait autoriser à le faire revivre, car il n'y a pas de mot auquel on le remplace convenablement.

— HIST. XIIIe S. Et tandis que il les asanble, Renart ses corocs li emble, *Rou*. 10981. Lestaut, qui tandis s'apensoit De respondre..... ib. 14139. ||XVe S. Quand il fut venu en Navarre, en lui fit très bonne chere; et se tint avec sa mere un tandis, pour prit congé, FROISS. II, 111, 43. ||XVIe S. Joie enlieve on ne peut avoir, Tandis que l'on est en ce monde, MAROT, II, 146. Tandis que nous aurons des maisies et des vennes, Et du sang, nous aurons des passions humaines, RONS. 776.

— ÉTYM. Provenç. *tandius*. Le provençal vient du lat. *tandius*; mais le français vient de *tantos dies*, comme le montre le mot parallèle *tous dis*.

TANDOUR (tan-dour), *s. m.* Nom que les Arabes

Digitized by Google

ment, les Grecs et les Turcs donnent à une table ronde ou carrée, couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise.

— ÉTYM. Arabe, *tannour*, four, brasier, dunjeil les Turcs ont fait *tandour*.

† **TANEVOT** (ta-ne-vo), *s. m.* Terme de menuisier. Moulure qui a la forme du quart d'un ovale avec filet et dégagement.

TANGAGE (tan-ga-j), *s. m.* Terme de marine. Balancement du vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant. Nous reconnûmes que cet mât ne résisterait pas longtemps au tangage que la grosse mer nous faisait éprouver au plus près, BOUGAINVILLE, Voy. t. II, p. 411. Les moyens de diminuer le roulis et le tangage des vaisseaux, sans nuire à leurs autres qualités, CONDORCET, *Daniel Bernoulli*.

— ÉTYM. *Tanguer*.

TANGARA (tan-ga-ra), *s. m.* Genre d'oiseau de la famille des passereaux, dont l'espèce principale est le tangara *évêque* (*tangara episcopus*, *L.*), habitant la Guyane.

TANGENCE (tan-jan-s), *s. f.* Terme de géométrie. État de ce qui est tangent. || Point, ligne de tangence, point, ligne, suivant lesquels deux lignes, deux surfaces sont tangentes.

— ÉTYM. *Tangent*.

— **TANGENT, ENTE** (tan-jan, j'an-t), *adj.* || **1°** Terme de géométrie. Qui touche une ligne ou une surface en un seul point. || Une ligne droite tangente à une courbe est la limite des positions d'une sécante dont les deux points d'intersection avec la courbe va en se rapprochant indéfiniment de l'autre; réciproquement, la courbe est tangente à la ligne droite. La ligne droite peut être sécante à la courbe en un autre point; elle peut même traverser la courbe au point de tangence, comme cela a lieu pour les droites tangentes aux points d'inflexion. || Deux courbes sont dites tangentes en un point, quand une même ligne droite leur est tangente à toutes deux en ce point. || Un plan est dit tangent à une surface en un point, suivant une ligne, lorsqu'il contient les droites tangentes à toutes les courbes qu'on peut tracer sur cette surface par ce point ou par tous les points de cette ligne. Réciproquement, la surface est tangente au plan. || Une ligne est dite tangente à une surface en un point, quand la droite tangente à cette surface en ce point est située dans le plan tangent à la surface au même point; et réciproquement, la surface est tangente à la ligne. || Deux surfaces sont dites tangentes en un point, suivant une ligne, quand elles ont même plan tangent en ce point, en tous les points de cette ligne. || **2°** Il se dit quelquefois simplement pour touchant à. De ces trois enveloppes [autour du soleil], la première, tangente au noyau solide, est formée de rangées semblables aux rangées précédentes, A. CHASLES, *Journal des Débats*, 20 avril 1865.

— ÉTYM. Lat. *tangentem*, touchant, de *tangere*, toucher.

TANGENTE (tan-jan-t), *s. f.* || **1°** Terme de géométrie. Ligne droite tangente. Un géomètre vous démontre qu'entre un cercle et une tangente vous pouvez faire passer une infinité de lignes courbes, mais que vous n'en pourrez faire passer une droite, VOLT. *Lh. au 40e an*, *Entretien avec un géomètre*. || Fig. Au lieu de se soleil couchant dont le rayon allongé tantôt illumine une forêt, tantôt forme une tangente d'or sur l'axe roulant des mers, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 1. || S'échapper par la tangente, se dit d'un corps qu'une force centrifuge aidant, ne suit point la courbe qu'il décrivait. La pierre de la fronde, au moment qu'elle part, s'échappe par la tangente. Les parties de ces tourbillons tendent toujours à s'échapper par la tangente, VOLT. *Trév.*, t. III, p. 8. Fig. S'échapper par la tangente, s'esquiver, se prendre d'affilée adroitement. || **2°** Problème des tangentes, problème d'analyse dans lequel on se propose de déterminer les tangentes à une courbe dont l'équation est connue. Méthode des tangentes, ensemble des procédés de calcul à l'aide desquels on résout ce problème. Problème inverse des tangentes, problème d'analyse dans lequel on se propose de déterminer l'équation d'une courbe, connaissant l'équation générale de ses tangentes ou toute condition analytique à laquelle elles doivent satisfaire. Méthode inverse des tangentes, ensemble des procédés de calcul à l'aide desquels on résout ce problème. Descartes a dit que ce qu'il aurait le plus désiré de savoir dans la théorie des courbes était la méthode générale d'en déterminer les tangentes qu'il trouva, FONTEN. *Lagny*. || **3°** En géométrie, tangente d'un arc de cercle, tangente menée à l'une des extrémités d'un arc de cercle, et prolongée jusqu'au point où elle rencontre le rayon passant par l'autre extrémité de l'arc; elle est dite aussi la tangente de l'angle au centre qui comprend cet arc entre ses côtés. || Dans le calcul trigonométrique, la tangente d'un arc est le huitième pouce de regard qui, la longueur du rayon étant prise pour unité, mesure la longueur de cette tangente. L'ombre [du gnomon] est une tangente; ce sont en effet les ombres qui ont donné aux Arabes, et ce sont les Arabes qui les premiers en ont calculé des tables pour l'usage de la science des cadrans solaires, et qui, par suite, les ont introduites dans la trigonométrie, DELAMBRE, *Abr. astr. 3e leçon*. Dans tout triangle sphérique rectangle, la tangente d'un côté est égale au produit de la tangente du côté opposé par le sinus de l'autre côté, DE. 4e leçon.

— ÉTYM. *Tangent*.

† **TANGENTIEL, ELLE** (tan-jan-siel, si-è-l), *adj.* Terme de géométrie. Qui est tangent, qui a rapport aux tangentes. || Coordonnées tangentielles, système de géométrie analytique dans lequel les courbes et les surfaces sont définies par leurs tangentes et leurs plans tangents. On nomme plus particulièrement coordonnées tangentielles les paramètres variables qui, dans ce système, déterminent la position des droites tangentes, de celles-ci des plans tangents. || **2°** Terme de mécanique. Force tangentielle, projection, sur la trajectoire d'un point, de la force qui agit sur lui. || **3°** Frottement tangentiel, synonyme de roulage.

† **TANGHIN** (tan-ghin), *s. m.* ou **TANGHINIE** (tan-ghi-nie), *s. f.* ou **TANGHUIN** (tan-guin), *s. m.* Arbre de Madagascar, famille des apocynées, *cerbera tenenifera*, Desvaux, *tanghinia venenifera*, Poiret, *cerbera ouaghas*, *L. cerbera tanghin*, Hook.

† **TANGHINIE** (tan-ghi-nie), *s. f.* Terme de chimie. Principe vénéneux isolé du fruit du tanghin de Madagascar.

† **TANGIBILITÉ** (tan-ji-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de ce qui est tangible.

TANGIBLE (tan-ji-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui peut être touché, qui touche sous le sens du tact. Autre chose est de voir à nous, l'objet mesurable et tangible, autre chose est l'objet visible, VOLT. *Dict. phil. Vision*. || Fig. Établi, à l'aide de ses [temps] mesures les distances des objets, jugea de leur résistance, démêle leurs qualités tangibles..., BONNET, *Contempl. nat.* III, 16.

— HIST. XVIe S. .... discerner le chaud, froid, sec, humide, pesant, léger, dur, mol, aspre, mol, dur, grand, petit, et autres choses tangibles, PARÉ, XIX, 28.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tangible*; ital. *tangibile*; du lat. *tangere*, toucher.

† **TANGON** (tan-gon), *s. m.* Terme de marine. Sorte de verge servant à l'amarrage des embarcations, etc.

† **TANGUE** (tan-gu), *s. m.* Voy. TANGUE.

† **TANGUE** (tan-gu), *s. f.* Sorte de dépôt terreux qui se trouve en certaines baies et embouchures de rivières, dans les bassins d'entretenus. On drague sous les nous de tangue, tangue, tangue, cendre de mer, sablon, charrée blanche, etc, particulièrement dans les départements de la Manche, du Calvados, d'Ille-et-Vilaine, une espèce de sable gris ou blanc grossâtre, qui se dépose ordinairement dans les fonds, anses, havres, et principalement à l'embouchure des rivières ou des petits cours d'eau de la basse Normandie et de la basse Bretagne, BOSCHER PERRIER, *Rud. sur les engr. de mer*, p. 7.

— HIST. XIIIe S. Adquestuns tangue, BEAUMAN, *Coutumes de Beauvoisis*, p. 274. || XVIe S. Tangue estoit ce qu'ailleurs aucuns appellent fange.... et icelle appelée tangue comme estant pure fange, *Factum d'Oudart Blondeau contre la tangue*, dans LEMERCIER, *Hist. et glost. du normand*, t. I, p. 127.

— ÉTYM. D'après M. Roulin, angl. *dung*, fumier, la tangue étant employée comme engrais (voilà la cause du d).

TANGUER (tan-ghé), *v. n.* Se tanguiner, nous tanguinons, vous tanguinez; que je tanguine, que nous tanguinions, que vous tanguiniez. Terme de marine. Il s'élève au mouvement du tangage. || Fig. Se dit en parlant des personnes embarrassées dans leur marche ou qui semblent en état chancel. || Il se dit aussi du navire qui embrasse trop dans l'eau par son avant. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. D'après M. Roulin, *tanguer*, c'est s'enfoncer dans la tangue par l'avant, ce qui arrive aux embarcations qui viennent sur la côte; puis s'enfoncer trop dans l'eau par l'avant, et enfin avoir le mouvement de tangage. Il rattache aussi *tanguer*, *tangueur* à *tangue*.

† **TANGUEUR** (tan-gheur) *s. m.* Navire qui tangue beaucoup.

† **2. TANGUEUR** (tan-gheur) ou **TANGUEUX** (tan-gheû), *s. m.* || **1°** Homme de peine qui décharge les embarcations sur la côte. || **2°** Tangueux, non donné, au XVIe siècle, au pingouin commun trouvé dans des bas-fonds environs de Terre-Neuve.

† **TANGUIER** (tan-ghié), *v. a.* Engraisser une terre avec de la tangue.

— ÉTYM. *Tangue*.

† **TANGUINER** (tan-ghi-n'), *v. a.* Tanguier.

TANIÈRE (ta-niè-r'), *s. f.* || **1°** Caverne où les bêtes sauvages se retirent. Les pas empreints sur la poussière.... Tous, sans exception, regardent sa tanière [du lion] LA BOUT. *Fabl.* VI, 14. || Fig. Fours effrayé [l'homme du Nord] regagne sa tanière, loin du soleil qu'il voulait dompter, ANDRIEUX. *Mélode*. || **2°** Fig. Logis retiré, compare à une tanière. Vivre seule dans sa tanière Est un assez méchant parti; Et ce n'est qu'avec un ami Que la solitude doit plaire, VOLT. *Épît.* 48. Telles on nous peint les tanières Où gisent ainsi qu'au tombeau Les pythonisses, les sorcières, Dans le dessein d'un vieux tableau, DELILLE, *Imag.* III. Il est toujours dans sa tanière, se dit d'un homme d'humeur sauvage qui sort rarement de chez lui.

— HIST. XIIIe S. Et Hersent par ce grant effort Se fert dedens la tainiere, *Ren.* 879. Connins i avoit qui issoient Toute jor hors de lor tesnieres, 16. *Rose*, 1444. Et ne fut pas sans mauvaise loi Mis, comme on fait aux leups, et en leurs tanieres et repaires, fit chasser à eux le prudent gouverneur, *Bouciz*. II, 7. XIVe S. Ils n'avoient plus sortir de leurs tanieres, et embrassoit que l'on emmenast leurs bestaux sans se presenter à les venir recourre, CAUL. VI, 13. Et ne sommes nullement descouvers, encores que le regnard soit revenu en sa tanniere, IB. VI, 44. La Candie estoit comme la seconde tesniere et retraitte de ces larrons, AMYOT, *Pomp.* 14. Leon tanniere (de fourmis), MONT. II, 178.

— ÉTYM. Bourguig. *tanière*. Mérigot, d'après lui, Diez regardent ce mot comme une contraction de *tainoniere*, réduit du *taenon*; l'a dans l'ancienne forme du mot paraît montrer qu'il en est ainsi. Mais alors il faut en séparer l'italien *tana*, tanière, malgré l'apparence de parenté.

TANIN (ta-nin), *s. m.* Terme de chimie. Substance dite aussi acide tannique, qui se trouve dans l'écorce du chêne et dans d'autres végétaux, et qui rend ces substances propres à tanner les peaux. On connaît aujourd'hui la matière végétale particulière nommée aujourd'hui tanin, avec ce qu'on désignait par le nom de substance astringente, de principe astringent, CHEVREUL, *Cours de chim.* t. VII, p. 92. Le tanin a plusieurs usages très-importants; c'est en le combinant avec les peaux gonflées qu'on prépare le cuir, PELOUZE, *Traité de chim.* t. III, p. 703, dans POUGENS. || Tanin artificiel, voy. STYPHNIQUE.

— ÉTYM. *Tan*.

TANNAGE (ta-na-j'), *s. m.* Opération industrielle par laquelle on combine les matières astringentes des végétaux avec le principe gélatineux de la peau de manière à ne former un tannate de gélatine qui, tout en conservant au tissu cutané sa souplesse et sa ténacité, le rend complétement imputrescible. Les arts nouveaux que la chimie a créés pour le perfectionnement tannage des cuirs, la composition des savons, fromchon, *Dam. chim.* t. I, p. XXII. || Résultat de cette action.

— HIST. XVIe S. Vestucon, cognoissance et interpretation du foüage [action d'enfoncer les peaux] des cuirs tannés, comme il ont sur le fait du tannage, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 315.

— ÉTYM. *Tanner*.

TANNANT, ANTE (ta-nan, nan-t'), *adj.* || **1°** Qui tanne ou sert au tannage. Une substance tannante. || **2°** Fig. Et populairement. Qui ennuie, qui fatigue. Un homme tannant. Une occupation tannante.

— REM. L'académie ne le donne que comme adjectif masculin; mais cet adjectif populaire est usité aussi au féminin.

† **TANNATE** (ta-nna-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels produits par la combinaison du tanin ou acide tannique avec les bases.

TANNE (ta-n'), *s. f.* || **1°** Marque, piqûre qui reste sur une peau d'animal, après qu'elle a été préparée

Digitized by Google

rée. || 2° Terme de médecine. Petite tumeur formée par l'accumulation de l'épithélium, accompagnée ou non du produit de la sécrétion d'une glande sébacée qui est dilatée par cette accumulation. Une tanne considérable survenue au nez de M. Boulainvilliers, ancien prévôt de Paris. PORTAL, *Instit. Hém. science.* 1807, 1er sem. p. 121.

— HIST. XVe S. De tanne et de vert perdu, Las! j'ai trouvé mon cueur vertu, CH. D'OR. p. 287.

— ETYM. Anc. franç. *tanne*, couleur brune, couleur de tan : *la tanne est* ainsi dite de sa couleur.

TANNE, (ta-ne), *nom*, *pron.* passé de tanner. || 1° Qui a subi l'opération du tannage. Peaux tannées. || 2° Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. Si ce n'est qu'ils ont le visage fort peu tanné, sauf votre honneur, SCARR. *Virg.* IV. Sa face [du gibbon] est aplatie, de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 113. Les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Européens bruns, puisque sous la même latitude que les nègres, BB. *Ib.* t. II, p. 309. || S. m. Le tanné, la couleur tannée. Il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir dépend entièrement de la situation du climat, sERP. *Quadrup.* t. II, p. 201.

— HIST. XVe S. Deux aulnes de tanné brun [sorte de drap], estimées sept livres, *Inv. des chart. Nevers*, 8e série, t. I, p. 248.

† **TANNER**, (ta-né), *v. f.* Vieux tan qui a déjà servi à préparer des peaux, et que les jardiniers emploient à faire des couches et à couvrir des plates-bandes.

TANNER (ta-né), *v. a.* || 1° Préparer les cuirs avec du tan, de manière à les rendre plus solides et imputrescibles. || Terme de médecine. Tanner un filet dans une décoction de tan, pour le conserver. || 2° Fig. et populairement. Fatiguer, ennuyer. Ce qui tanne le plus, ce sont les gens, BOIST. Populairement. Tanner le cuir, battre, rosser.

— HIST. XIIIe S. Nuz cordouaniers de Paris ne puet ouvrer de cordouan qui soit tannez, ne de vere secoi laurre, et doit estre arse, *Liv. des met.* 228. Ce dist Renart, ne vos tanez [tourmentez], *Ren.* 2431. Ne m'estuet pas [il ne me faut pas] taner ne ardoir Quar le cerveus [le cerveau] me sueut je m'esveil, RUTEB. 18. || XIVe S. Connins de coulour entre tanné et jaune, *Ménagier*, II, 5. || XVe S. Vous ferez tant que vous me perdrez, car vous me tannerai de vous; car vous requerez trop avant, FROISS. II, 92. Trop volentiers se fiissent partis ceuls de Bruxelles et de Louvain, car ils estoient si tannés que plus ne pouvoient, ID. I, 1, 18. || XVIe S. Il y a un milieu qui est composé des deux extremitez, comme le gris, le tanné, qui tient une du blanc et du noir, AMYOT, *De la vertu morale*, 41. Les meridionaux sont de couleur tannée, chaeure et basanée, PARÉ, *Introd.* 7. Ne l'apellon pas le pouil, Ne Theonc ne le tenne pouil, MAROT, II, 174.

— ETYM. TENN; wallon, *tenn*. On a dit que tenner, tournoyer, ennuyer, était pour tonner (prononcé tenner), puisque comme un taon. Mais l'historique écarte complétement cette idée.

TANNERIE (ta-ne-rie), *s. f.* Lieu où l'on tanne les cuirs. Établir une tannerie. || Fig. Cet homme [le bibliomane] ne reçoit dans une maison où des l'escalier la tanbe en faillance d'une odeur de marsquin noir dont les livres sont tout couverts..... je ne vous non plus que lui visiter sa tannerie qu'il appelle bibliothèque, LA BRUY. XIII. || Proverbe. A la tannerie tous les bons cuirs vachet et à la boucherie toutes vaches sont boufs, on trompe partout, on donne aux choses qu'on veut faire passer le nom qui est le mieux venu.

— HIST. XIIIe S. Sur ledit mestier de tannerie, *Ordonn.* juin 1370. || XVIe S. Les escorcheries, cloques et tannneries, PARÉ, XXIV, 8.

— ETYM. *Tanner*; wallon, *tennerie*.

TANNEUR (ta-neur), *s. m.* Celui qui tanne les cuirs, qui rend des cuirs tannés. || Adjectivement. Maître tanneur, ouvrier tanneur.

— HIST. XIIIe S. Tanneur qui decaupent doivent chascuns, chascun an, neuf sous de bauban, à poiier au roy, *Liv. des met.* 298. || XVe S. Nous avons receu la supplicacion des tanneurs de nostre ville de Troyes, contenant comme d'ancienneté soient ordenez quatre maistres sur le fait dudit mestier..... *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 315. || XVIe S. Et n'auront des cuirs vers aut tanneurs de la ville..., estoient trouvez aut tanez... [on le fera] remetire en tan et appareiller tant qu'il soit assez tanné et tenoé [corrigé], *Ibid.* 1667.

— ETYM. *Tanner*; wallon, *tenneu*.

† **TANNIQUE** (ta-nik'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au tanin. || Acide tannique, synonyme de tanin. || Liqueur tannique, solution d'acide tannique. || Injection tannique, injection employée contre la blennorrhagie.

— ETYM. *Tan*.

† **TANNOGÉLATINE** (ta-nno-jé-la-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance flocconneuse, insoluble et presque indestructible, composée tout entière de gélatine, et formant la base du cuir.

— ETYM. *Tan*, et *gélatine*.

† **TANNOGÉNIQUE** (ta-nno-mé-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tannoménique, corps qui se produit en exposant à l'air, dans un vase plat, une solution de tanin dans une dissolution étendue de potasse.

— ETYM. *Tan*, et μένος, μένον, noir.

† **TANQUE** (tan-k'), *s. f.* VOY. TANQUE.

† **TANSE**, (ta-se), *s. m.* Genre de carnassiers insectivores de Madagascar, voisin du genre hérisson.

TANT (tan ; le *t* se lie : tan-t-il est vrai). || 1° Substantif abstrait qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée. || 2° Tant de, suivi d'un substantif, une certaine quantité de. Tant et si, tant et de tels, tant et tant. || 3° Tant que, obtenir par ses efforts. Faire tant de, faire tant que, aller jusqu'à, jusqu'au point de. || 4° Pris adverbalement. Tant, avec un verbe, en si grande quantité. || 5° Tant, devant un adjectif, si, tellement. || 6° Tant, construit avec un participe passif. || 7° Tant, suivi d'un relatif et de *que*, signifiant quelque..... que. || 8° Tant par forme d'epiphonème, et signifiant à tel point. || 10° Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. || 11° Il se dit pour autant dans quelques phrases affirmatives. || 12° Tant et plus. || 13° Il sert à exprimer un rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. || 14° Tant que, aussi longtemps que. || 15° Tant que, autant loin que. || 16° Tant que, jusqu'à ce que. || 17° Tant que, de façon que. || 18° Tant plus que moins. || 19° Comme il y en a tant. || 20° Tant mieux. Tant pis. || 21° En tant que, selon que. || 22° Tant il y a, en somme. || 23° Tant soit peu. || 24° Tant s'en faut que. || 25° Si tant est que. || 26° Sur et tant moins. || 27° A tant, à ce point-là, là-dessus. || 28° Faire tant que..., obtenir par ses efforts que. Les grenouilles..... Par leurs clameurs firent tant Que Junon les soumit au pouvoir monarchique, LA FONT. *Fabl.* III, 4. J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine, ID. VII, 9. Enfin tant fit l'illustre personnage qu'il fut tout dans la maison et bien reçu, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Il faire tant de..., aller jusqu'à, se décider à. Ce n'est plus la mode d'y marchander [à donner le monseigneur aux maréchaux], quand on fait tant de leur écrire, SÉV. 21 août 1675. La fortune a pris plaisir d'en insulter la France [du cardinal de Fleury] en l'en établissant roi absolu, et dans un âge où les autres princes sont redoutés quand ils font s'y parvenir, ST-SIM. 119, 84. || Faire tant que de..., même sens. Lorsqu'on tant tant que de rendre raison d'une loi, on est bien empêché, quand elle donne d'elle, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. Parce qu'il n'est pas né pour les petites choses..... s'il fait tant que de s'y frotter..., il les tranchera grand, ID. *Lettres persanes*, LXXVIII. || 29° Tant pour tant, à tant pour tant que d'être bons, ils veulent en avoir le mérite, J. J. ROUSS. *Nouv. Héloïse*, *Donnez*, donnez, dit-il, puis qu'on a tant fait que de les égorger [des moutons], il faut bien que quelqu'un les mange, MARMONTEL, *Cont. mor. Philos. sociale*. || Absolument. Puisque vous avez tant fait, il faut continuer. || 5° Pris adverbialement. Tant, avec un verbe, en si grande quantité, tellement. Il ne faut pas tant discourir. Vous en dites tant que je ne me saurais contraindre, VOLT. *Lett.* 24. Vous n'aimerez pas tant, si vous n'êtes bien aimé, COMM. *Rodog.* IV, 5. Naturons jamais, en si tendre chère : il est à craindre d'aimer tant, Ce n'est pas le plus sûr pour plaire, GUIN. *Théâ.* II, 8. L'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir, BOSS. *Reine d'Anglet.* || Quelquefois, en ce sens, on met par inversion tant en tête de la phrase. Quatre animaux divers..... Tentez gens d'esprit scélérat, Hantaient le trone pourri d'un pin vieux et sauvage; Tant y furent, qu'un sot à l'entour de ce pin L'homme tendit ses rets, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. || 6° Tant, devant un adjectif, si, tellement. Voilà une maiade qui n'est pas tant dégoûtante, MOL. *Mal. im.* III, 6. Elle n'est pas tant sotte, ma foi; et je la trouve assez passable,

Digitized by Google

m. *Fourber*, t. 3. La maîtresse tant jolie Dont j'étais si fort entêté, VOIT. *Ep.* 19. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pélerinage qui courut déjà les quatre coins de la France, *l.* 1. BOURS. *Lett. à M. L. C. D. L.* 10 oct. 1709. Voilà le propos du lieutenant que je ne trouve point tant sot, P. L. COUR. *Lett.* 1, 81. Brisson [le président] demanda de pouvoir achever, avant qu'on le pendît, un traité des usages et coutumes de Perse, qui devait être, disait-il, une tant belle œuvre, tn. *Réponse aux anonymes.* || Tant, employé devant un adverbe, si, tellement. Vous à qui la nort même, et non tant près que vous l'ayez vue, n'a jamais pu faire peur, VOIT. *Let.* 35. Tu ne fais pas tant mal, CORN. la Veuve, IV, 8. Je sais vraiment pour vous ne vous porter pas tant mal, tant mal, madame, sév. à *Mme de Guitaut*, 8 mars 1685. || 7° Tant, construit avec un participe passé. Ce grand homme [le P. Bourgoing], ne voulant pas qu'il fût tant permis aux infirmités d'interrompre les occupations d'un prêtre de Jésus-Christ, BOSS. *Bourgoing.* Cette femme autrefois tant aimée, VOIT. *Dict. phil. Tant.* Cette femme autrefois tant célébrée par vous, tn. ib. || 8° Tant, suivi d'un adjectif et de quelque signifiant quelque... que, avec le subjonctif ou l'indicatif. Arracher le consentement du lecteur, tant obstiné et opiniâtre qu'il puisse être, TRAC. *Rép. aux nouvelles obj.* 53. || Anciennement, on supprimait le *que*, et on faisait une inversion; ce tour pourrait encore être employé. Et même ses courroux, tant soient-ils terribles, sont des marques de son amour, MALH. 1, 5. Il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il être..., RÉGNIER, *Sat.* III. Dans le style marotique, on peut supprimer le pronom. Oncques ne fut amant tant soit obéri [au lieu de tant soit-il] Qui..., CHARLEV. *Medrigal, Sur L'**.* || 9° Tant pour tant, façon d'expliquer, et signifiant à tel point. Nous nous vîmes trois mois en arrivant au port; Tant, à nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épouvantés reprenaient du courage, CORN. *Ed.* IV, 3. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est une fois affaiblie, *Brève d'Anglet.* Et moi je ne veux plus, tant tu mes odieux, Partager avec toi la lumière des cieux, RAC. *Théb.* V, 3. Elle [la fauvette tachetée]... se laisse prendre dessus [le nid] plutôt que de l'abandonner... tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux foibles, rapides, fait des animaux courageux et intrépides, BUF. *Ois.* I, IX, p. 247. Tant dut coûter de peine Ce long enfantement de grandeur romaine! BAUDEL. *Ess.* I. || 10° Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. Je n'estimerai ni n'aimerai jamais rien tant au monde que vous, VOIT. *Let.* 11. Je ne puis dire tant de bien de Ménéci [de cette pièce] que de la précédente, CORN. *Place roy. Examen.* Des trésors..., me pourraient-ils donner tant de joie que votre amitié? BOIS. *Ad. de Grignan*, 9 août 1671. Mais elle n'est pas tant ma fille que l'on pense, MONTAIN. *Démocr.* I, 3. || 11° Il se dit pour autant dans quelques locutions affirmatives. || Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes, tout autant que nous sommes, que vous êtes de personnes. Le funeste succès de leurs armes impies.... Pour tous tant qu'ils étaient demande-t-il mes pleurs? CORN. *Hor.* II, 2. Et tous tant que nous sommes tous tant que nous avons tenus à l'approche des biens, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Nous sommes aujourd hui, cela nous regarde tous tant que nous sommes, PASC. *Prov.* IX. ..., Toi et le conquerant..., et tous tant que vous êtes, vous avez extrêmement tort, FONTIN. *Milon.* Comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? TOUT. *Let. Mme de Florian*, 3 mars. || Tous tant qu'ils peut, tant qu'il veut, autant qu'il peut, qu'il veut. Il travaille tant qu'il peut. Il en a tant qu'il veut. Voilà mon Marquis, qui dépense de mi en tous tant qu'ils peut, DANCE. *Ecl. Gent.* 38. Tous aussi des vrais de Genève tant et plus, *l.* 1. BOURS. *Confess.* XII. || 12° Il sert à marquer un certain rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. Tant plein que vide. Tant bon que mauvais. Je l'aime tant pour lui que pour son père. Quand les enfants avaient appris à bien lire et à écrire, on leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, 2e part. p. 727. Mots rococo. || Tant bien que mal, médiocrement. || 14° Tant que, aussi longtemps que. Je ne me puis estimer malheureux, tant que j'aurai l'honneur d'être aimé de vous, VOIT. *Let.* 14. Mais, tant qu'il pourra tout, que pourrait-je, madame? CORN. *Sertor.* III, 4. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, BOSS. *Reine d'Anglet.* Tant que les hommes pourront mourir, les arts auront de la vie, la médecine sera raillé et bien payé, LA BRUY. XIV. Après avoir commandé qu'on les poursuivît tant que le jour durerait, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 148, dans remarq. || 15° Tant que..., aussi loin que.... Tant que la vue se peut étendre. || 16° Tant que, jusqu'à ce que (avec le subjonctif). Différez pour le moins encor cette visite, Tant que mon entière absolu de votre Jugement, Vous soyez en état de faire un compliment, CORN. *Relâte*, V, 2. Adieu, je vais tâcher une meilleure vie, Tant que par la pourrai-je me voir ravie, ID. *Cid*, III, 6. La charité se nourrit et s'élève plus sûrement quand elle est comme gardée par la crainte; c'est ainsi qu'elle se fortifie, tant qu'enfin elle soit capable de se soutenir par elle-même, BOSS. *Fragm. sur dic. mystères de contror.* 3e *fragm.* Enivrez-vous de ce vin, tant que l'univers vous laissera parler..., IB. *Pensées*, 2. Supplier, gémissez, murmurez même en silence, Tant qu'elle vous admettra en fin en sa présence, MOL. *Princ. d'Elide*, II, 13, édit. POTQUIER, p. 241. || L'Académie, dans son Examen du Cid, a blâmé cette location, mais à tort, car elle est bonne et est comme l'on l'a employée Corneille et Bossuet. || 17° Tant que, de façon que. Toutes sottises dont la belle So défend avec respect: j'ai perdu mon père à la fin cela devint suspect, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 18° Tant plus que moins, *loc. adv.* A peu près. Il a dix mille livres de rente tant plus que moins. || 19° Tant il y en a tant, se dit de choses, de personnes qui ne se distinguent par rien de particulier. Qui pourrait imaginer que, pour une fille comme il y en a tant, il se trouvera dans l'état où je te vois? DIDER. *Père de famille*, III, 8. || 20° Tant mieux, *loc. adv.* qui marque qu'on est content que quelque chose, ou bien arrivé ou sagement, tant mieux pour lui. || Tant pis se dit en un sens contraire. C'est tant pis pour vous, MOL. *Tart.* II, 2. Tant pis pour ceux qui veulent que j'aime des sottises, et d'être mauvais plaisants de dessein formé, BOILEAU, *Critique*, I. La Condamine est aujourd'hui [1768] dans le tiroir, TRUBLET, *Mémoires*. Tant mieux pour lui; et tant pis pour moi, c'est tant mieux pour lui; Mais il n'est pas muet, et c'est tant pis pour elle, LA ROCHAMBEAU, *Epigramme sur sa réception à l'Académie*. || Familièrement. Tant mieux, tant pis, se dit quelquefois pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir. || Tant mieux, tant pis, se disent aussi des médecins dont l'on assurait que le malade succomberait et l'autre qu'il guérirait. Le médecin Tant-pis a fait un malade Que visitait aussi son confrère Tant-mieux, LA FONT. *Fabl.* V, 12. || 21° En tant que, *loc. conj.* Selon que, moyennant que, comme. La médecine a le malheur que ces fausses gens peuvent que l'appelle sentiments et imaginations, en tant seulement qu'elles sont des façons de penser, et qu'elles ne tombent proprement en moi, BOIL. *Méd.* III, 4. Je ne la fais assurément que par ambition, et en sorte qu'elle semble n'avoir point d'amour, qu'en tant qu'il peut servir à sa grandeur, CORN. *Veuve*, *Examen*. Le bien n'est bien qu'en tant que l'on s'en peut défaire; Sans cela c'est un mal, LA FONT. *Fabl.* I, 20. Les petit-fils de Priam, et, distincte, en tant que claire, *Logique de Port-Royal*, p. 91, dans PORCHER. Desherrant, en tant que besoin pourrait être, BOILEAU, *Desherr.* Ces mots sont bien qu'à nature, BOUHOURS, *Lépit. IV.* O. L'esprit ne crie et n'imagine des objets qu'en tant qu'ils sont semblables à ceux qui s'y connaissent des idées directes et par des sensations, D'ALEMB. *Œuv.* I, 1, p. 222. || 22° Tant il y a que, tant y a que, *loc. familière*, quoi qu'il en soit. Tant y a que les soldats travaillèrent aux radeaux avec tant de courage que..., VAUGEL. *Q. C.* 421. Maintenant, si ce désordonné est selon Dieu ou non, c'est une autre question que se videra en son lieu; tant y a qu'il se fait assez surprise, et qu'une l'intrigue ne le démêlement ne manque point à cette pièce, *Acad. Acteon. Ed.* Je suis faible, et ne me puis point de ne l'être pas; tant y a, je n'en puis plus, sév. 445. Cette comparaison [de Dieu punissant les autres par Cyrus] avec un magistrat qui fait rouer des malfaiteurs, vous fait horreur; tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même, BOSS. *Sermons. Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3. || 23° Tant soit peu. VOY. PEU. || Tant et si peu qu'il vous plaira, au telle et si petite quantité qu'il vous plaira. || 24° Tant s'en faut que.... VOY. FALLOIR, n° 12. || 25° Si tant est que.... avec le subjonctif, si la chose est, supposé que la chose soit. Croyez que vos bonnes grâces à tous me sont très-précieuses, si tant est que je les me, CH. DE SÉVIGNÉ, dans sév. t. IX, p. 468, éd. MÉSNIER. || 26° Si tant est que mon..., VOY. SI n° 11, et MOINS N° 14. || 27° A tant, à ce point, là-dessus. A tant [pour user des termes de M. le cardinal d'Ossat], je vous baise la main pour, BALZ. *Let. I*, tant. 16. A tant se tut; Richard, tombé des nues, Fut tout heureux du pouvoir s'en aller, LA FONT. *Calandr.* [Cette location a vieilli, mais on pourrait très-bien l'employer d'après la Fontaine et Balzac.] || 28° Tant plus, tant plus; tant plus, tant moins. Tant plus nous avons de besoin d'une chose, tant plus nous avons d'obligation à celui qui nous la donne, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 85. Tant plus il jure de bienheureux dans le ciel, tant moins il fumera dans la terre, BOIS. *Ad. de Grignan*, 9 août 1671. Tant plus, d'autant plus. Je ne me suis pas moqué de vous alors; mais je m'en moque tant plus aujourd'hui, *l.* 1. BOURS. *Bel. V*, 10. Il y a un jugement à faire de ce qui tombe de mépris et rejet, il m'a fait oublier sa naissance; on, si je n'en souviens encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu, LA FONT. *Ad. Daudouf*, 8e let. 1761. || 30° Tant seulement, pour seulement n'est plus usité; il est resté dans le langage populaire; autrefois il était de bon usage. Je n'avoir pas obtenu pour lui donner Tant seulement un malheureux dîner, LA FONT. *Faucon.* || Proverbes. Tant tient l'homme, tant vaut; on le tient en terre, on le prise. || Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise, en retombant souvent dans la même faute, on s'exposant souvent au même péril, on finit par s'en trouver mal.

— REM. 1. Avec *tant de* et un substantif, le verbe et l'adjectif qui suivent s'accordent avec le substantif, *tant de fois*. Jamais tant de vaisseau fut-elle couronnée? PASC. *Esth.* III, 9. Tant de gaieté et tant d'esprit n'étaient pas bon signe; il fallait apparemment que son amour fût plus plus ni si sérieux, ni si fort, MARIVAUX. *Marianne*, 7e part. || 2. Le tour donne un tant, et ils me tiennent quitte de tant. Si vous êtes correct, il faut que je leur donne tant. || 3. Tant ne se joint point à un simple adjectif; on ne dit pas tant vertueux, tant méchant, tant savant, comme on a dit souvent; il s'emploie de la sorte dans un langage où l'on prend un ton archaïque ou de bonhomie. || 4. Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre tant et non tant que; il faut dire, || 5. Donald le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, on place *tant* entre l'un et l'autre : il a tant travaillé, ils ont tant crié; et dans un sens on ne dit ce ne se sert de si. || 6° Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif, comme je suis si touché, si ému, si courroucé, si animé, vous ne pouvez dire : je suis tant ému, tant touché, tant courroucé, tant animé, parce que ces mots tiennent lieu d'épithète; mais, lorsqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot tant : cette affaire fut tant débattue; les accusations furent tant renouvelées; les pièces tant sollicitées; les témoins tant confrontés, et non pas si confrontés, si sollicités, si renouvelés, si débattus. La raison en est que ces participes expriment des faits, et ne peuvent être regardés comme des épithètes. VOY. *Dict. phil. Tant.* Voltaire ajoute : « On peut dire surtout en vers : cette femme tant aimée, tant regrettée de qui elle a été aimée, il faut dire : sa mémoire me vous, de lui, et non tant aimée de lui, parce qu'alors vous désignez un sentiment. » Ceci est une

Digitized by Google

subtilité; et rien n'empêche de dire : cette femme tant aimée de vous, de lui.

— HIST. XVIe. Teres e fiet [fiés] tant com vos en vuldrez, *Ch. de Rol.* v. .... se tant ai de leisir, ib. XXXIV. Par tantes terres [il] hâ sun cors demenet, ib. LXXIII. Sunez vos graisles, que ne cest est ad, ib. CLIV. Tant chevalcherent que en Sarraguce aunt, ib. CXC. || XVIe s. Mais se vous eus [veux] oü l'on se paut marrer, Qui tant sont cler..., *Couci*, II. Par tantes foiz [i] al cesé assaillir, Que je n'ai mais povoir de mon deffendre, ib. V. Et quant je plus sui loing de sa contree, Tant est ses yeuz plus près et ma pensée, ib. XVIII. Grant peché fait qui son bemme veut prendre; ib. XXI. De ce que tant se sentent, ib. XXIII. A peine [elle] put mot dire, tant li cuers lui failli, ib. CXXVII. Sire, je lec que vous li otroyés bataille, et je te doute, se tant ne quant, que nous n'aions la victoire, *Chr. de Reims*, 25. Mès il est de tel cruauté, Qu'il ne se daingne encor refraindre, Tant me voie plorer ne plaindre, *la Rose*, 2236. Veillez vous bien tant solement que vous ne me veus demandé, ib. 2191. Espérance li fait souffrir Tant maus que aus n'en sait le conte Par la joie qui cest tant bien fine maintenant, ib. 2630. Car tant cum vous plus atendrez, Tant plus, sachiés, de tens perdrez, ib. 3081. Il l'avoit d'ès anus tres bien [bien fait] nourrir, Tant l'avoit il remanant de France, ib. 178. Mais de tant comme as quemins apartient.... BEAUMAN. XXV, 4. Le roi en conseil que il ne partiroit jusques atant [jusques à tant que son frere le conte de Poitiers seroit venu, JOINV. 218. Nule ne peut tant pechier, que Deu ne peut plus pardoner, ib. 307. || XVIe s. C'est impossible que mal, ou tant cenuni, mal, soit bien, *curasse*, *Eth.* 69. Le bien tant est plus commun, tant plus vault et plus est à aimer, ib. 162. Tant plus est une ygnorance en homme voluntaire, tant plus est elle à leer ou à visyperer, et tant moins voluntaire, tant moins est à leer, ib. 48. 47. Nous avon dit... et tant pourroit on en quel cas la loy de rendre tant pour tant est juste, ib. 154. Et au pape de Romme ira si exploitant Que vingt mil ou trente, ib. 1. Et tant ai tant Que monseigneur le roy, sou frere le vaillant, Vous en donra plenté..., *Gacel.* 1630. || XVIIe s. Or se gardent de moi, car heure viendra que je les payerai de la monnoie pareille; en la forge à tant que on peut, PROISS. II, 71, 30. Mais tant y a, monseigneur, ils ne payent chose qui me griefment; et, pour tant, ils laissent le peuple partout où ils viennent, II, 11, 88. Be la prise [de] Charles de Montmorency fu tent les Français moult esmerveillés que ne savoient ne le pourent tant comme adeuques, ID. I, 1, 441. Or nous tarons nous de parler de lui tant qu'à present et des Anglois, et reconterons mes à ancesour, ID. I, 1, 46. Je vous attendrai tant que vous serez revenu, ID. I, 1, 419. Sire, faites semblant de desloger et de vous traire autre part, et laissez un petit de vos gens devant la ville; ceux de laens istront tantost hors; de tant les connois-je bien, ID. I, 1, 713. Et pour ceste cause envoyerent devant le roy, et firent tant qu'ils obtindrent ce qu'ils demandoient, JUV. DES INS. *Charles VI*, 1406. Et conclut par ce point que tant peu et tant grand qu'il y a de plus ne de moins, ORESME, *Eth.* 1. Tant, J. CHASTEL. *Expos. sur vertu mal prise.* De tant que le machineur seroit plus prochain du roi... de tant seroit la chose plus inique, MASSILLON, I, 30. Tant pour le duc que pour luy, COMM. III, 44. De tant qu'ils sont plus grans, ils portent les oultrages à plus grant desplaisir et dueil, ID. III, 41. Ledit Cleret se tint à tant [s'en tint là], et luy laissa son argent, ID. VI, 2. Et avoit dit [Louis XI] que, si on le vouloit en toute seigneurie de mort que l'on ne luy dist fors tant seulement : parlez peu, ID. VI, 12. || XVIe s. S'il n'est point licite de figurer Dieu par effigie corporelle, tant moins sera-il permis d'adorer une image pour Dieu, CALV. *Instit.* 62. Mais quelle moquerie est-ce d'orner une chose si petite d'un titre tant superbe? ID. ib. 180. Je ne que pas que ce ne soit l'office d'un bon fidele, de s'abstenir de toute familiarité des meschans, et de ne se mester avec eux en quelque affaire que ce soit tant qu'il pourra, ID. ib. 824. De tant long que le veid Pantagruel, il dist es assistans.... RAB. *Pant.* II, 9. Tant plus y estudions, tant moins y entendons, ID. II, 10. Comme, ils beurent tant et tant, que ilz s'endormirent comme porez sans ordre parmy le camp, ID. II, 28. On m'a dit que j'ay tant d'ennemis de bien ont commencement mauvaise teste, ID. III, 9. J'ay songé tant et plus, mais je ny entendz neste, ID. III, 14. De courage tant et plus; je ne me sens point, ID. III, 22. Il fut, tant luy que sa posterité, declaré roturier, MONT. I, 56. Faictes leur tant de bonne chere qu'il vous plaira, ID. I, 71.... Qu'il s'en vestit tant qu'il auroit exercé... [jusqu'à ce qu'il eût], ID. I, 95. Ils ne font pas tant malicieusement que lourdement les ingenieux, ID. I, 266. Aussi tost qu'il y a tant soit peu d'avance que... ID. II, 93. Il y avoit entre mille tant d'ens..., ID. II, 233. Il semble qu'en ces glorieux jours là ce n'estoit pas tant la bataille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la liberté sur la domination, LA BOÉTIE, 18. Creuus, ce tant riche roy, ib. 80. L'amitié s'entretient, non tant par un devoir, que par la bonne vie, ib. 72. Et puis, je disne et mange tant et si peu, que je puisse passer le jour sans me sentir mal, ou trop fort chargé, ib. 208. Voit la pas que tous les hommes, tant qu'il y en a, par maniere de dire, s'ayment bien eux mesmes? ib. 209. Il mourut en cette bataille plus de vingt mille hommes du coté de l'yrrhus que du costé des Romains; mais ils se retirerent à tant les uns et les autres, AMYOT, *Pyrrhus*, 17. Ceste ordonnance a tellement tant tant qu'il avent de sens et de science en Fart de rhetorique, ID. *Cicer. et Démosth.* 1. Est-ce tant que la mort, est-ce tant peu, que la vie, que le vulgaire croit? MONT. 302. De l'admirer je ne suis assouvy. Car l'œil de voir n'est lasse tant qu'il vive, ID. 66. Amour, la fort, les perdrez la bataille, m. 270. A tant [aussitôt] Francus s'embarque en sa navire, m. *Francisde*, I.

— ETYM. Provenç. *tant*, tan; espagn. *tanto*, adj. pas adverbe; portug. *tanto*; du latin *tantus*, si grand. *Tantus* est formé de l'adverbe *tam*, et le suffixe *tus*, comme dans *robus-tus*; tam est [l'accusatif] pris adverbialement. Même phénomène final en, qu'on retrouve dans *tun-tantus* signifie donc étymologiquement : aussi, de cette façon.

† **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tantalique avec une base.

† **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* || 1° Personnage de la mythologie, condamné dans les enfers à chercher à prendre des fruits qui s'enfuyaient et une eau qui lui échappait, pour assouvir sa soif et sa faim. Tantale sur un Styx portait en vain sa bouche, Toujours proche d'un bien que jamais il ne touche, LA FONT. *Psyché*, II, p. 102. || Fig. On ne fait une telle peine aux gens de gloire, ou d'un plaisir frivole; Tantales obstinés, nous ne portons les yeux que sur ce que nous est interdit par les cieux, LA FONT. *Poésies diverses*, I. || 2° Terme de physique. Vase de Tantale, coupe dans l'intérieur de laquelle on a disposé un siphon, de telle sorte qu'à quelque soif l'on atteste de la remplir, tout le liquide s'écoule par le pied.

— HIST. XVIe s. De mon petit pres d'eau Tantale est la figure, RONSARD, *Bocage*, II, 53.

† **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* Métal particulier nommé aussi columbium ou columbium, découvert en 1801 par Hatchett.

† **TANTALE** (tan-ta-l'), *s. m.* || 4° Genre de grallés, dans lequel on distingue le *tantale locutator*, dit aussi tantale d'Amérique, pelican d'Amérique, courlucas; on l'appelle dans le Mexique acaloli, acacalotlet, corbeau aquatique; c'est le tantale havaral et l'ibis acalot de certains auteurs.

† **TANTALEUX** (tan-ta-leû), *adj. m.* En chimie, acide tantaleux, se dit de l'oxyde tantalique.

† **TANTALIQUE** (tan-ta-li-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Acide tantalique ou peroxyde de tantale.

† **TANTALITE** (tan-ta-li-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide tantaleux avec une base.

TANTE (tan-t'), *s. f.* || 1° Sa sœur du père ou de la mère. Être : Et monsieur votre oncle? — Pour ceaugnac : Je n'ai point d'oncle. — Vous en avez pourtant eu ce temps-là..... — Non : rien qu'une tante. — C'est ce que je voulais dire, madame votre tante; comment se porte-t-elle? MOL. *Pourc.* I, 6. Je ne m'arrêterai point à Sparte : je ne pourrai refuser quelques jours en passant à quelque vieille tante que je m'aime guère, XIV. 484. || 2° La femme de l'oncle. || 3° Grand'tante, la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. Dacier, grand'tante. || 4° Tante à la mode de Bretagne, la cousine germaine du père ou de la mère. || 5° Populairement. Ma tante, le Mont-de-piété ou le prêteur sur gages. Emprunter cent francs à ma tante. Il m'est impossible de faire ce que vous demandez [rendre la vaisselle d'argent qu'il avait achetée à crédit] par la raison qu'en ce moment mon argenterie est, si vous aimez mieux, votre argenterie est chez ma tante. — Chez ma tante! cria l'orfèvre se levant avec fureur, CH. DE BERNARD, *Ge Ailes d'Icare*, ch. 4.

— HIST. XIIIe s. Se li frere prent feme, et la sor se marie, et chascun a enfanz, li enfant à la seror apelerunt le frere lur oncle et cil au frere epleront la sor ente, *Liv. de jost.* 228. Nos meres qui furent seurs germaines de nostre dit oncle et antes de nostre dit cousin, *Ass. de Jerus.* II, 418. E se tante celui porta, *Grégoire*, p. 66. Ele fu sa tante e sa mere, ib. p. 118. Et eume Eidelliue se seint avec l'enfant, il coinenda à crier et à dire à icelle Eidelitue : ma tante, ma tante, veez, veez, *Miracles St Loys*, p. 172. Se tere esquiert [échoit] de oste à cell qui est marié, comme frere ou comme fil, ou d'autre, de frere ou de sereur.... BEAUM. XIII, 13. || XVe s. Et se tant madame Anne de Bebaigne à Bruxelles deloz son oncle et sa tante, FROISS. II, 91, 130. Que comme il ait votre pere servi Et vestre tante en Lombardie aussi, I. BRETON. *Supplicat.* 94 *recto*.

— ETYM. Provenç. *auta*, *anta*, *tanta*; wallon, *atin*, grand'tante; provenç. *auda*; lombard, *ameda*; *amida*; Brescia, *meda*; du lat. *amita*, qui, ayant l'accent sur a, a donné régulièrement *ante*, qui fut la forme ancienne conservée dans le picard. Mais d'où vient le *t-ante*? Dire parce que c'est un *t* euphonique comme dans *voilà-t-il*; mais, pour qu'une lettre euphonique ait une raison d'être, il faut qu'il y ait rencontre de deux voyelles; aussi, précisant davantage, et pour avoir cette rencontre, Scheler admet qu'avec les adjectifs possessifs féminins on a intercalé un *t* : *mo-t-ante*, et que finalement ce *t* euphonique s'est agglutiné avec le mot. Cela, il y a lieu d'objecter que nous n'avons aucune trace de l'intercalation d'un *t* euphonique après les adjectifs possessifs féminins *ma*, *ta*, *sa*. Cela reste donc à l'état d'hypothèse. Autant que nous savons présentement, *tante* représente *ta ante*; mais alors comment se fait-il que *ta ante* ou *t'ante* soit devenu l'équivalent de *ante*? Ici se présente une analogie : les cas analogues sont la justification des cas singuliers. Le wallon forme les noms de parenté avec l'adjectif possessif *mon*, *ton*, *son* : *monfré*, *frère*, *manière*, *sœur*, *monomâ*, *oncle*, *matante*, tante; dans ces mots *mon*, *ma* n'est qu'un son et n'a point de sens. Quelque chose de semblable se sera fait pour *ante*; *ta* s'y sera agglutiné sans y rien ajouter; et *tante* a fini par expulser *ante*; ces formes proviennent du parler enfantin et domestique; c'est les enfants disent encore aujourd'hui *totan* pour *tantan*. Au reste, *tante* est fort ancien; il est dans le poème sur Grégoire. Quant à *matatin*, c'est le cas du régime pour *ante*.

TANTET (tan-tè; le t se lie les pas dans la conversation), *s. m.* Terme familier. Une petite quantité, un peu, tant soit peu. Un tantet de pain, de vin. || Un tantet se dit aussi adverbialement. Cette maîtresse un tantet bon fit à mes yeux; pourquoi cela? LA FONT. *Pièces rares*. Pour Criais il a l'âme un tantet ferme, RICHARD, *Démocr.* I, 2.

— HIST. XVe s. Au passer ce tantet d'aigue et le fosse, FROISS. II, 91, 31. Or tost issiés hors de notre ville, et allons combattre ce tantet d'Anglois, ID. I, 1, 232.

— ETYM. Dimin. de *tant*; provenç. *tantet*.

† **TANTIÈME** (tan-tiè-m'), *adj.* Qui représente tant d'une grandeur déterminée. La tantième partie d'un nombre, *Log. de Port-Royal*. || *S. m.* Tant sur une quantité déterminée. Voyez dans Paris l'impôt mobilier, comme il monte plus vite dans ses quartiers que les différentes catégories de loyers, BONNY-WITTE, *Liberté politique*, p. 226.

— HIST. XVIe s. Ils outtroyent soulement que c'estoit le premier, le second, le tresieme ou le

Digitized by Google

tantième qui se trouvent en ordre, de ceulx qui s'estoient presentés. AMYOT, *Lyc.* 85. Quand il y havoit plus de sepmaines que de jours en la sepmaine, ils estoient remis au tantiesme du moys. BONNIVARD, *Source de l'idolâtrie*, p. 79.

— ETYM. Dérivé de *tant*; ital. *tantesimo*.

TANTINET (tan-ti-nè; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Terme familier. Une très petite quantité. Je n'en veux qu'un tantinet. Un tantinet ne dit aussi adverbialement. Quant à son Salluste que j'ai permollé un tantinet, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. II, p. 454.

— HIST. XVIe s. Combien qu'il n'ayme brayt ne noise, Si luy plaist-il un tantinet, VILLON, *Test.* LXIIe s. Si de mesme vous aultres beuvez un grand ou deux petits coups en robbe, je ne y voy inconvenient aulcun, pourveu que de tout louez Dieu nog tantinet, BAR. *Pant.* III, PROL.

— ETYM. Diminin. de *tant*, par l'intermédiaire de tantin, qui s'est dit et qui se trouve dans le portugais *tantino*. On disait aussi *tantelet*: XVe siècle. Ce tantelet de bonnes gens qui demeurez soit en bon tuyau, *Perrefforest*, t. I, p. 45.

TANTÔT (tan-tô), adv. ‖ 1° Bientôt. Vous en verrez tantôt la suite au mois de janvier, LA PONT. *Phil. et Baucis*. ‖ On dit de deux choses, avec le présent. Ce bâtiment est tantôt achevé. Il est tantôt mûr. Il est sans tantôt quitte. Le corps n'est tantôt plus que feuillage et que bois, LA PONT. *Pet. Poëme*. Se séchant plus tantôt à quoi saint me vouer, SOL. *Sat.* VI. Me voici donc tantôt au comble de mes vœux, RAC. *Théb.* IV, 3. ‖ Tantôt plus, avec un futur. Quelque bientôt. Je ne sais tantôt plus à qui je dois penser, RACAN, *Bergs. Artémice*, I, 5. Donnez-vous du repos; Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, RAC. *Plaid.* I, 4. ‖ Particulièrement. Dans peu de temps, peu après, en parlant du jour ou l'on est. Je l'ai vu ce matin, et je le reverrai tantôt. La personne qui est venue tantôt et dont je me suis dit revenir tantôt pour savoir la réponse, MARIV. *Fausse confid.* II, 2. ‖ Substantivement. Incessamment après de nouveaux intervalles, il dessaisi, pour les calmer en quelque manière, tantôt, tantôt, mais ce tantôt ne venait pas, et il le remettait toujours au lendemain, LA FONTAINE, *Contes*, t. I, p. 281. ‖ 3. Tantôt, *loc. adv.* A un autre moment du même jour. Au revoir, à tantôt. Sur le tantôt, dans l'après-midi. Je viendrai sur le tantôt. ‖ 4° Un autrefois, il y a peu de temps, en parlant du jour ou l'on est. J'ai vu tantôt l'homme dont vous me parlez. Qui m'épargnant tantôt une calomnie, me sauvait contre, Rodog. V, 4. Une affaire pareille à celle de tantôt. N'est pas assurément ici ce qu'on nous faut, BOIL. *Sat.* VII, 8. Quoi! ne m'avez-vous pas vue tantôt, ACT. SOCIAUX, ACT. SOCIAUX, 1re serpent. RAC. *Andr.* V, 3. ‖ 4° Tantôt, avec un nombre de jours, de mois, etc. A peu près. Ma sœur, lui dit Brigad, comment vous portez-vous? Voici tantôt huit mois que j'ai eu votre lettre, LA PONT. *Fabl.* III, 15. De grâce, à quoi bon tout cet? Dit une abeille fort prudente; Depuis tantôt six mois que la cause est pendante..... Id. *Fabl.* I, 21. Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises, jusqu'à des volumes entiers, composés en papier bleu une bibliothèque considérable, voilà. VOLT. *Cramer*, 3 nov. 1768. ‖ 5° Il se répète pour exprimer l'alternative, la succession. Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père. Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend, Tantôt fort, tantôt faible et tantôt triomphant, CORN. *Cid*, IV, 3. Tantôt on est vue cédé à côté nager, Tantôt courir sur l'onde et tantôt se plonger, LA PONT. *Fabl.* III, 12. En bien! que gagne-t-on, dites-moi, par tout cela? — Tantôt plus, tantôt moins, id. IX, 19. Les autres sectaires, pour la plupart, sont des chrétiens qui, n'ayant pu porter toute la lumière et pour nous dire, tout le poids de la foi, ont cherché à décharger la raison tantôt d'un article, tantôt d'un autre, BOSS. *Var. des*, XI, 122. Tantôt magnanime, tantôt occupation, soupçonné paresseux, MONTESQ. *Lett. à M. d'Aubigny*, 2 mars 1734. Tantôt à cette reine il vous paraît redoutable, Tantôt soumis pour l'or au seul insatiable..... RAC. *Athal.* I, 4. L'Auvergne! Pétrone! Provence! il est fort empressé? — Phylarte : Tantôt oui, tantôt non, madame, DANCOURT, *Loyal et Proctis*, III, 2. Un Africain [saint Augustin], tantôt manichéen, tantôt chrétien, tantôt évêque, tantôt ermite, tantôt hérétique, tantôt persécuteur, VOLT. *Ital.* 26. Tantôt artisan, tantôt artiste, quelquefois homme à talents, j'avais parfois quelque connaissance de mieux, J. J. ROUS. *Em.* V.

— REM. Ainsi il faut tout librement : *la Marbah*, 2. Le roi y passe : tantôt que lucre et sa voix, SAT. XXVIII. ‖ XIIIe s. Il escria as siens qu'il le meissent à terre vistement, DU, se ce non, il feroit justice de leur cors; et il leur fist tantost son commandement, VILLEH. LXXVIII. Tout tantost li rois Flores soo oitre [voyage] aparoilla, *Berte*, CXXII. Si tost com j'en parole, tantost sa couleur fause, *Ib.* CXIV. De mon lit tantost me levai, Chaciai moi, et mes mains lavai, la *Rose*, 89. ‖ XIVe s. Et de ces passions si je parlé tantost devant, ORESME, *Eth.* 12. ‖ XVe s. Si en fit prendre vingt de ceux qui le feu y avoient bouté, et les fit tantost et sans delai pendre, afin que les autres y prissent exemple, FROISS. t. I, 274. Le plus des chevaliers et de leurs maistres estoient encore à la cour, qui de ce ne avoient rien; et, tantost qu'ils eurent nouvelles de ce hutin, ils se trairent au plus tost, ID. t. I, 31. Faites justice, nous le voulons, et n'épargnez homme; car vous voyez bien que les cas qu'avez montrés le demandent, et tantost, ID. IV, p. 245, dans LACURNE. On parla à aucuns, qui tantost après furent bons serviteurs du roy, COMM. V, 11. ‖ XVIe s. Et ayant entendu tout les jaibles de Forgier mignonement, si bien qu'il fust tantost guary, BAR. *Garg.* I, 26. Et voyant encores tantost [tantôt] de retour, un fils à la mort, MONT. I, 6. Maudissant tantost le cerveliat, tantost le jambon, II, 20. Nos dames, ainsi molles et délicates qu'elles sont, endurent tantost noz vertes poupe au nombril, II, 13. Ce sera tantost, lois je [je lais, je dis], ou demain, ou quand il me plaira, BO. III, 3.

— ETYM. *Tant*, et tôt; Berry, *tantoit*; à Genève et dans plusieurs provinces, *le tantôt*, l'après-midi; *on ne verra ce tantôt*, il pleut *tout les tantôts*.

TANTOUILLE (tan-tou-ill'; *ll* mouillées), *s. m.* Se dit, en Limousin, des résidus de la préparation du pore qu'on tue dans les campagnes à la Saint-Jean. Les dits tantouille sont cuits ensemble et forment une sorte de bouillie épaisse et noire qu'on donne aux enfants sur des tartines de pain. Ils sont qui vivent, VOLT.

— ETYM. *Tantouiller*, au sens de souiller, était employé au XVIe siècle : Plusieurs lestes et crestaves [aux gredz], tantouillez de sang et de grosses choses, BUILLY, *Mem.* II, p. 218.

TAON (ton), d'après l'Académie; mais plusieurs prononcent le *n* comme dans paon), *s. m.* ‖ 1° Insecte diptère, de la famille des tabaniens; les femelles sont avides du sang des animaux, les mâles se contentent de butiner sur les fleurs. Comme un taureau transpercé dans ces pâturages.... supporte avec impatience la piqûre du taon, nous les ardeurs du midi, CHATEAUB. *Mart.* liv. XI. ‖ Fig. Il lui faut des guerres civiles Pour les âmes des méchants, qui firent avoir à nos villes la face déserte des champs, MALH. VI, 29. ‖ 2° Nom, dans les environs de Paris, de la larve du hanneton. ‖ Proverbe. La moindre mouche qui le piquera sera un grand malheur. Un malheur qui lui arrivera sera un grand malheur.

— HIST. XIIe S. Tuz jers dot puir li famers, Et taons pourdre, et maloz [frelons] braire, Et folz oisons et noirs cochons et truies, *Cheval. au lyon*, p. 116. ‖ XVIe s. Ils allegouyent le tesmoignage de Aristophanes en la comedie intitulée les Taßons ou Mouscherons, RAB. III, 29. Non les bas mots connus toutes d'autannez; les simples mouscherons y sont prins, les gros taons maillans sans les rompure, ID. V, 43. Ou dit que le tabon qui tourmente les taureaux a sa demeure auprès de leurs aureilles, AMYOT, *Com. discer. le flatt.* 22. Blatteones et taßons, DU BARTAS, dans RAYNOUARD, *Lex.*

— ETYM. Lat. *tabanus*; patois des Pouilles, *taon*; provenç. *taroni*; cat. *tavá*, *tabá*; espagn. *tabano*; portug. *tobão*, ital. *tafano*; du latin *tabanus*. L'accentuation espagnole fait penser qu'il y a eu une forme tabonem. Ascoli (*Journ. de Rohlf*, III, 457) rapproche tabanus du sanscr. *tapana*, brûlant.

† **TAP** (tap), *s. m.* Terme de marine. Nom qu'on donne à des pièces de bois qui servent à soutenir les pompes.

— ETYM. Le même que tape ?.

TAPABOR (ta-pa-bor), *s. m.* Terme vieilli. Nom d'une sorte de bonnet pour la campagne, dont on peut rabattre les bords, pour se garantir de la pluie et du vent. Il est temps d'avancer; laissons le tapabor, CORN. *Veuve*, III, 9.

— ETYM. Taper, et *bord*. D'après Richelet, c'était une sorte de bonnet à l'anglaise qu'on portait à la mer, et qui était en usage au siége de la Rochelle, sous Louis XIII.

TAPAGE (ta-pa-j'), *s. m.* ‖ 1° Terme familier. Désordre accompagné d'un grand bruit. Mme de la Vrillière qui vint ici faire tapage avec Mme de Lesdiguières, VOLT. *Let. de vers et en prose*, 6. Au milieu de la nuit quel tapage vous faites! COLLIN D'HARLEV. *Malice pour malice*, III, 9. Quel tapage font ces fous! PICARD, *Petit Carême*, I, 3. Faire tapage, se disait autrefois parmi des jeunes gens débauchés pour tout briser dans un mauvais lieu. ‖ 2° Fig. Terme de beaux-arts. Se dit de l'effet d'un tableau dans lequel il y a trop de mouvement, trop de contrastes. On dit plus ordinairement fracas. ‖ 3° Fig. Bouleversement. Les Français arrivent tard à tout; mais enfin ils arrivent; la lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 2 AVR. 1760. ‖ 4° Reproches faits avec bruit, criailleries. ‖ 5° Grand bruit qu'on fait d'une affaire. Bien des gens veulent que tout le tapage fait par le parlement ait été le résultat des intrigues de ce prêtat ambitieux, BACHAUMONT, *Mem. secrets*, t. XXVI, p. 40.

— ETYM. *Taper*.

TAPAGEUR (ta-pa-jeur), *s. m.* Celui qui fait du tapage, qui a l'habitude de faire du tapage. On ne souffre plus de tapageurs dans les troupes. CARACCIOLI, *Lett. révérat.* I. II, p. 49, dans PODGENS. Ah! c'est la tapageuse qui s'est fait arrêter à l'écurie de vendredi, DE MARIANI, *Un homme sérieux*, XVI, 4. *Adj.* Enfant tapageur. Quand on l'animait, il était bruyant et tapageur en paroles, J. J. ROUS. *Confess.* VIII. ‖ Fig. Toilette tapageuse, toilette où une femme affecte les modes les plus caractérisées et les couleurs les plus voyantes.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin; mais il est usité : tapageuse.

— ETYM. *Tapage*.

TAPE (ta-p'), *s. f.* Coup de la main. Elle [la princesse d'Harcourt] prit une femme de chambre forte et robuste, à qui elle distribua force tapes et soufflets, ST-SIM. XIII, 235. Est-ce ici la journée des tapes? BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 8. Quand je vous aime une tape, en riant d'un gros air bête, TH. LECLERCQ, *Proverb.* I, 9, p. 349, dans PODGENS. ‖ Fig. Vous ne me dites rien.... de l'évêque limousin qui va succéder dans l'Académie à..... et qui aura sa tape à il pompignone [ses partisan de Lefranc de Pompignan], VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 août 1760.

— HIST. XVe s. Et se laiens [dans la maison] il avient tel [dégât], Que bien j'en ai [moi chien] toutes les tapes, FROISS. *Cheval et lerrier*.

— ETYM. Voy. TAPER 1.

† 2. **TAPE** (ta-p'), *s. f.* ‖ 1° Bouchon de linge à l'aide duquel on ferme le trou pratiqué à la poitrine d'une bouteuse. ‖ 2° Bâton qui bouche le fond de la cuve du brasseur. ‖ 3° Terme de marine. Bouchon de bois ou de liege dont on se sert pour fermer la bouche d'une pièce d'artillerie, un écubier ou le mable d'une embarcation.

— ETYM. Voy. TAPER 2.

TAPÉE, ÉE (ta-pé, pée), *part. passé* de taper. ‖ 1° Qui a reçu une tape. L'enfant tapé par son camarade. ‖ 2° Se dit de certains fruits aplatis et séchés au four. Poires tapées. ‖ Fig. Je devens plus que jamais pomme tapée; me croupi jamais de ma part sur un visage, VOLT. *Let. d'Argental*, 10 déc. 1758. ‖ 3° Anciennement. Sucre tapé, espèce de sucre candi, que l'on faisait passer aux Antilles pour du sucre raffiné; on remplissait de cette cassonade des formes dont l'intérieur était humecté, et on battait à différentes reprises avec une espèce de pilon. ‖ 4° Lames tapées ou repoussées, jeunes laines maigres et claires que croissent avant que la vieille soit tondue. ‖ 5° Il s'est dit d'une ancienne manière d'arranger les cheveux dans la coiffure des femmes. Il y a des boucles sur la tête; cela est jeune et joli, cela est peigné, quelquefois un peu lapé, lacqué, chiffonné, tapoinné, et selon que cela sied au visage, SEV. 6 mai 1671. ‖ 6° Terme de graveur. Vernis tapé, vernis étendu bien également sur la planche. ‖ 7° Fig. et populairement. Repousse bien tapée, mot bien tapé, repousse faite à propos, mot vu et joliment. Aussi a-t-on fait plusieurs couplets sur tous les minutres dont le portrait est bien tapé, *Journal de Barbier*, en 1742. ‖ Terme de peinture. Tableau tapé, tableau fait avec beaucoup de liberté et de hardiesse. Le tableau tape exige, pour produire son effet, qu'on le voie d'un peu loin, BOUCHARD, *Dict. les arts du dessin*, *taper*. ‖ 8° Pièce tapée, voy. PIÈCE.

Digitized by Google

TAPECU (ta-pe-ku), s. m. || 1° Espèce de balancoire en bascule. || Bascule, jeu où deux personnes, placées chacune sur le bout d'une poutre mise en équilibre, s'amusent à se faire hausser et baisser. Jouer à tapecu. || 2° Par dérision, voiture très-dure, qui cahote beaucoup. Nous partîmes dans un méchant tapecu. || N'est usité, quand, par plaisanterie, à la poche que les rapaces portaient par derrière, sous leurs habits. || 4° Bascule qui s'abaisse par un contre-poids, pour fermer l'entrée d'une barrière. || 5° Terme de marine. Voile établie sur la poupe d'un navire; l'effet en est de porter le bâtiment au vent, et de lutter ainsi contre la dérive. || Mât de tapecu, le mât qui porte le tapecu des ambarcations. || Chaise de sangles, dans laquelle sont assis les canonniers qui travaillent le long du bord des vaisseaux.

— REM. Nous ne comprenons pas pourquoi il faut écrire tapecu et tocke-cul. Deux différences (un tiret et une ſ) dans la manière d'écrire ces deux mots! FAUTE. Beaucoup de dictionnaires et d'auteurs écrivent tapecul.

— HIST. XVe S. Notre pauvre ancêtre avait été fermé le tapecul de la porte, nu CANGE, tapare. || XVIe S. Ce qui cachappa so sauva dans Congnac, pressez jusques dans le tappe-cul, d'ARG. Hist. I, 282.

— ETYM. Taper, cul.

† **TAPER** (ta-pé), v. f. || 1° Terme populaire. Gratter, tambir, grande maman. Quelle taper d'enfants! || 2° Terme de menuisier. On ou plusieurs rangs de planches qu'on colle les uns sur les autres pour former une saillie qui doit être débullardée ou sculptée.

† **TAPEMENT** (ta-pe-man), s. m. || 1° Action de taper. Son genre théâtral avait consisté dans les contorsions, les convulsions, les tapements de pied et les cris terribles que lion a tant applaudis depuis à Paris. GENLIS, Mém. I, 1, p. 34, édit. Ferrand. || 2° Terme de gravure. Action d'étendre également le vernis sur la planche.

— ETYM. Taper 1.

† **TAPER** (ta-pé), v. a. || 1° Donner une tape, des tapes. Tapez ce petit drôle. || 2° Taper les chevaux, les relever avec le poignet, les crisper, locution vicieuse; on dit crisper. On ne dit pas non plus qu'on ne tape point les cheveux, et qu'on ne tourne point les boucles à la rigueur, comme pour y mettre un enfant. C'est une confusion de deux choses bien peu, et qui ne peut aller mal. REV. 45 avril 1832. || 3° Taper un cheval, lui relever les crins, l'approprier. Parfumeur. || 4° Fig. Tordre une affaire. Exprimer ses figures d'une manière hardie et négligée, en donnant ça et là quelques coups de pinceau. || Terme de peintre en bâtiment. Frapper plusieurs coups de la brosse pour faire entrer la couleur dans tous les creux de la sculpture. || Terme de peinture et doreur. Coucher les blancs d'apprêt pour la peinture et la dorure. || Terme de gravure. Taper le vernis, l'étendre également sur la planche. || 4° Fig. et familièrement. Porter à la hâte, en parlant d'un mets quelconque. Quand le sin tape L'epoux qu'on drape, Que sur la nappe Il s'endort en paix, BRANG. Cosog. || Absolument. Ce vin tape fort. Ce vin tape dur. || 5° V. n. Porter des coups. Il faut taper sur le cousin, Taper sec, taper dur, et si bien qu'il le sente, DE CROZAT, Les Deux coursins, ch. 3. || Taper du pied, frapper la terre, le plancher avec le pied. Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, qui tape du pied gauche, sév. 29 janv. 1680. Comme elle [Mlle Gaussin], jouant la comédie! était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on lui sauffilait mal à propos! VOLT. Lett. d'Argental, 8 mars 1762. || Populairement. Taper sur les vivres, bien manger. || Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, prendre un ton de familiarité excessive. || 6° Fig. et populairement. Taper de l'œil, dormir. Il y avait près d'une heure que je tapais de l'œil au moment où vous m'avez éveiller, COMTE DE CAYLUS, Hist. de M. Guill. d'Auv. t. x, p. 50, dans ROQUAIN. || 7° Se taper, v. refl. Se donner des tapes l'un à l'autre. Ils se sont tapés à qui mieux mieux.

— HIST. XVe S. Et tapoient ces virelons [flèches] si au juste norme ces feres que... qui en estoit atteint, il avoit fait pour la journée, FROISS. II, 84. Les gueis orent un grant bruit entr'eulx pour la force du vin, Qui en cervel les ot tappez, Tant que l'un dist: vous y mentez, s. DESCH. Poés. mss, f° 408. || XVIe S. Frappez desmes remmes sus seiche verde, ne les espargnez; tappez, doublez, frappez, je vous en prye, BAB. Pant. IV, 12. Si bien qu'en peu de temps toute cette corne de l'armée turquesque quitte la combat, tappe à terre [gagna la rive], pour sauver les hommes comme ils purent, D'AUB. Hist. II, 81. Il faloit paier d'autre monnoie, quand l'amiral et Haumont tapperent à bord et cramponnerent de haut en bas, DE LA NOUE, 80.

— ETYM. Provenç. tapar; basque, tatti. Dire la tire du bas-allem. tappe, patte.

† **TAPER** (ta-pé), v. a. Enfoncer des bouchons avec la tapette. || Se dit, surtout, taper une forme, boucher la forme avec un bouchon de linge, pour que le sirop ne puisse s'en échapper. || Terme de marine. Mettre la tape à un canon, à un fauchet, etc.

— HIST. XVIe S. Il fist mettre sur le lieu où il avoit esté tappez et enterrez pour cacher tapper et faire cesser le sang, DU CANGE, tapare.

— ETYM. Esp. tapar, boucher, couvrir; du germanique : all. stopfen, boucher; isl. toppa; suéd. tapp. L'ital. zaffo, bouchon, est de même origine.

† **TAPERELLE** (ta-pe-rè-l), s. f. Nom, en Bourgogne, d'un jouet que font les enfants avec un bout de sureau, et qui donne par compression et avec une petite explosion un tampon d'étoupe.

— ETYM. Taper 2.

† **TAPETTE** (ta-pè-t'), s. f. || 1° Petite tape. || 2° Jouer à la tapette, jouer une belle contre un mur.

— ETYM. Taper 1.

† **TAPETTE** (ta-pè-t'), s. f. || 1° Espèce de tampon dont se servent les graveurs. || 2° Espèce de palette de bois dont les tonneliers se servent pour enfoncer les bouchons.

— ETYM. Dimin. de tape 2.

TAPI, IE (ta-pi, pi), part. passé de taper. Qui s'est caché et renfoncé dans le corps. Cet animal [la fouine], tapi dans son obscurité, jouit l'hiver des biens conquis durant l'été, BOIL. Sat. VIII. Je vois Mlle Duthé, bonnet de police, tapi dans les neiges comme un blaireau, VOLT. Lett. d'Argental, 18 janv. 1764. || Fig. Mais, tapi dans vos solupides, Vous ne songez qu'à votre affaire, VOLT. Lett. sur les Panégyriques.

† **TAPIACA** (ta-pi-a-ka), s. m. Voy. TAPIOCA.

† **TAPIER** (ta-pi-é), s. m. Arbre de l'Amérique du Nord à écorce très-astringente et à fruit comestible, appartenant à la famille des capparidées (crataeva tapia).

† **TAPIN** (ta-pin), s. m. Popularisement. Celui qui bat le tambour.

— ETYM. Taper 1.

† **TAPINOIS**, OISE (ta-pi-noi, noi-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui se cache pour faire quelque chose éveilla en eut emploi. Et vous venez dans l'ombre, en être fort estringuée et à faire mourir sisement s'apprivoise, TH. CORN. Cont. d'Orgueil, II, 4. || 2° En tapinois, loc. adv. Sourdement, en cachette. La pauvre femme approche en tapinois, LA MOTT. Contes. || Impunément, marchant en tapinois à nos côtés, GILBERT, le Carmor. des mal. || 3° Fig. D'une manière rusée, dissimulée. Voyez cela en tapinois pour savoir, BOIS. Prec. 10. Que vous semble de ce mot tapinois? n'est-il pas bien choisi?... tapinois, en cachette; il semble que ce soit un chat qui vient de prendre une souris, tapinois, FR. ib. 16. Un libraudin favori Qui prend en tapinois la place du mari, DESTOUCH. Irresolu, V, 10. Mais sous un autre nom, une muse, en tapinois, Se fait, dans le Mercure, applaudir tous les mois, FRANC, Mercure, II, 1.

— HIST. XVIe S. Desdaignans tapinoys, lascin tapinois, LAFONT, Epithètes. En tapinois, RABEL. p. 33, dans LACURNE.

— ETYM. L'ancienne langue ne connaissait pas tapinois; il paraît né au XVIe siècle; on disait en tapinage, à tapin, qui se dit encore en Normandie. On est très-tenté de dériver tapinois, tapinage, tapin, de tapir, et de rattacher le provenç. tapin, tapi, cacher, obscur, et l'ital. tapino, misérable, infortuné, sens qu'avait aussi tapin en français [au' siècle : Toute France a cercher come tapin truans, SAX, V]; mais comment du participe passé tirer des mots en n? Cette objection, très-grande, force à se reporter vers tapinois, humble, tapinoisons, humiliation, qui avaient eu quelque usage dans le latin du moyen âge, et qui venaient du grec ταπεινός, humble, chétif, misérable. En tapinage a voulu plus d'une fois dire en cachette, apparemment que ceux s'est rapprochée de celui de tapinois assez facilement, surtout avec influence de tapir.

† **TAPINOSE** (ta-pi-nô-z'), s. f. Figure de rhétorique, plus connue sous le nom d'exténuation, litote, euphemisme.

— ETYM. Ταπείνωσις, humiliation.

TAPIOCA ou **TAPIOKA** (ta-pi-o-ka), s. m. Fécule de racine de manioc, bien lavée et bien séchée, dite aussi sagou blanc. || Un tapioca, un potage au tapioca. || Tapioca-bouillon, sorte de conserve qui fait un excellent bouillon. || Quelques auteurs écrivent tapiaca.

— ETYM. Tipioka, nom tupi-guarani du jus vénéneux qui sort de la racine de manioc quand on la presse, BERTON, II, 26, d'après le Voy. du Brésil du prince de Wied-Neuwied, I, 106.

† **TAPION** (ta-pi-on), s. m. Terme de marine. Nom donné aux taches ou marques blanches qui s'aperçoivent sur les mornes ou rochers, et qu'on prend de loin pour des voiles ou des chaloupes. || Certain espace où la mer, étant moins agitée, a une couleur plus mate que celle des eaux avoisinantes.

TAPIR (SE) (ta-pir), v. refl. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée. Enfin, me tapissant au revers d'une porte..., MÉNARD, Sat. XIII. Je me tapis d'oquet derrière une muraille, ib. ib. XI. A ces mots sort de l'antre un lion qui rend à fort; Le pâtre se tapit, et dit à demi mort..., LA FONT. Fabl. VI, 1. Nous avons essuyé dans le bateau, à cent pas de ce pont [d'Amboise], un petit orage, qui était assez poignant; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, SÉV. 18 sept. 1684.

— SYN. SE TAPIR, SE BLOTTIR. Il y a dans se tapir l'idée de se cacher, qui n'est pas dans se blottir. Un enfant se blottit dans son lit, pour avoir moins froid, mais il ne s'y tapit pas.

— HIST. XIIIe S. Qui dunc veist ses sorciers e ses moines fuir, E noveis [noveux] e parens e mucier e tapir..., Th. le martyre de Becket. Va t'en d'ici vers orient, si te tapis à la rivière, Best, p. 2.10. || XIIIe S. Enfins, qui les flors alés querre Et les fresés naissans sus terre, Li mau serpent refroidissant, Qui se vet ict tapissant..., Percef. Enfans, de l'escluver, le Beast, 12000. Ne puet [peut] virtu tapir en umbre, Edouard le conf. V, 3978. || XVe S. Les membres qui ne sont pas nécessaires à l'une [fonction] [malgré] artificiel sont ceux qui ne sont pas fermes, et qui sont tapissans [bouchant] et contraignans, si comme les paupieres, les levres, le col, le pis, etc. NICOLLE, f° 80. || XVIe S. Là estoit le sire de Saint-Py..., car il estoit au premier chef, et alloit tout en tapissant vers et imaginer le convenant [des commandes], FROISS. II, 11, 184. Entrerent à la converte, afin qu'ils ne fussent apperceus, en un petit autroy, et là se rapirent, ib. II, p. 307, dans LACURNE. Adone dit l'ung d'eulx : tapissons [cachons-nous], et voyons qui fera, Perceforest, I, VI, f° 47. || XVIIe S. Ce proverbe [que la bouche à ceulx qui d'eulx meisme se valent rien, et se tiennent tapissans sous les vertus de leurs ancestres, ARMEY, Astr. 4. On y passe par-dessus une claie pesante, pour affermer dessus le terrain, afin que les oiseaux qui se retirent la tapissent si fort, que les semences n'en peuvent lever ne sortir, par tel endurcissement d'y estouffant, ib. 821. Il se voulut taper, afin que les autres qui le poursuivoient ne le peussent voir, BRANT. Capit. franç. I, III, p. 399, dans LACURNE. C'est le roolle de la comedie, non de la vertu, de s'aller tapir dans un creux, soubz une tumbe massifve, pour eviter les coups de la fortune, MONT. II, 37.

— ETYM. Berry, se tapir; se tapir c'est se coqui derrière un mur. Du Cange le tire du lat. tapes, taupe; mais nulle part l'caractéristique ne paraît. Frisch y suppose le radical allemand tapf, tapon; par conséquent ce serait le même verbe que taper 2. Diez l'approuve; et en effet c'est la vraie étymologie. A l'actif, dans l'historique (voy. aussi l'exemple rapporté à taper 2), ce verbe signifie boucher, fermer; et l'on comprend sans peine comment, au réfléchi, il a pris le sens de se taper. On remarquera la forme se tapir, qui est dans Froissart et dans le parler du Berry.

2. TAPIR (ta-pir), s. m. Quadrupède qui se trouve en Amérique; son nez est en forme de petite trompe, laquelle n'a pas, comme celle de l'éléphant, la faculté de s'allonger et de se raccourcir; pourtant le tapir s'en sert pour saisir des branches d'arbres et les attirer à lui. Le tapir est le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres; or ce pouds est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, BUFF. Quadrup. I, p. 2. || Le tapir indien a été appelé malha par F. Cuvier.

Digitized by Google

† **TAPIRER** (ta-pi-ré), *v. a.* Faire prendre artificiellement aux plumes des perroquets la couleur jaune ou rouge. Tapirer des perroquets. Ils [les sauvages] frottent du sang de cette grenouille la ramette le perroquet à demi plumé; les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étaient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge, c'est ce qu'on appelle en France perroquets tapirés. BUFF. *Ois.* t. XI, p. 331.

— ÉTYM. En galibi, *tapiré*, rouge, sang, *voy. de la France équinoxe. en l'isle de Cayenne*, p. 128. Desmarets, *Diet. des sc. nat.* t. XXIII, p. 6, conteste ce qu'en dit du sang de la ramette; mais M. Roulin pense que, avant de nier, il faut examiner.

TAPIS (ta-pi; l'*s* ne se prononce pas, même devant une voyelle. dit Chiffler, *Gramm.* p. 216), s. m. ‖ 1° Pièce d'étoffe *dont on couvre* une table, des murs ou un parquet. Un tapis de pourpre. de velours. Tapis de table. Tapis de pied. Tapis de Turquie. Tapis de Perse. Conservation, battage, remise à neuf et pose des tapis. Sur un tapis de Turquie, Le couvert se trouva mis. LA FONT. *Fabl.* I, 9. Un a beau faire tirer le canon des sept tours de Topana pour de prétendues victoires; la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline, VOLT. *Lett. Catherine II*, 28 nov. 1769. M. de Montigny s'occupa d'établir à Audincourt une fabrique de tapis de pied supérieurs aux tapis de Perse et de Turquie, non pour la durée ou la solidité des couleurs, dans lesquelles il ne peut se tenir aux dessins, CONDORCET, *Montigni*. On me dira peut-être que rien ne prouve que les tapis dont il est question dans Pline, étaient des étoffes à poils, comme les tapis de pied des modernes, MONTABERT, *Instit. Mem. scient.* 1806, 2e sem. p. 162. ‖ Tapis de haute lisse, tapisserie qu'on rendait sur les murs des appartements, véritables tableaux tissés sur une chaîne de chanvre avec des laines nuancées qui produisent, par la juxtaposition des couleurs, tous les effets et toutes les difficultés de la grande peinture; les fils de la chaîne sont perpendiculaires, l'ouvrier travaille à l'envers; la manufacture des Gobelins exécute exclusivement les tapisseries de haute lisse, DE LABORDE, *Emaux*, p. 811 ‖ Tapis de basse lisse, tapisseries dont on faisait les tentures, les coussins, et généralement tout l'ameublement d'une chambre ou salle de tapisserie; c'est le même travail que la haute lisse; seulement les dimensions en étant moins grandes permettaient d'attribuer horizontalement sur un métier les fils de la chaîne, et l'ouvrier travaille à l'endroit, son modèle devant lui; la manufacture de Beauvais s'est conservée cette spécialité, DE LABORDE, *ibid.* Les tapis velus, appelez plus tard tapis de Turquie et façon de Turquie, sont tombés, de même que le velours, de fils de laine, qui, après avoir été noués autour de la chaîne, la dépassent en longues mèches juxtaposées; ces mèches, coupées également à l'extrémité, offrent à l'œil l'intérieur et le velu de la laine, IB. *ib.* ‖ Figure que montrent lorsqu'on cesse de joncher les salles, lorsque les tapis velus, presque tous de Turquie, eurent remplacé les herbes et les feuilles, on appela tapis de marailles les tapisseries à personnages qui les couvraient et qu'il fallait distinguer des autres tapis étendus sur le sol, IB. *ib.* ‖ 2° Tapis d'un bureau. ‖ Fig. Mettre une affaire, une question sur le tapis, la proposer pour l'examiner. Aussitôt que les conseils furent en exercice, la première affaire qu'ils eurent sur le tapis fut le département des provinces, MALB. Le XVIIIe *siècle de Tite-Live*, ch. 25. On a mis sur le tapis d'établir un conseil, QUI PAITN, *Nour. lett.* t. I, p. 237, dans PODGENS. On eût pour législateur ses ministres [des protestants] s'ils eût mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles; il est vrai qu'il n'a point passé, VOLT. *Lett. des Mollet*, 25 déc. 1767. ‖ Arracher le tapis, décider de petites affaires. Ces petites affaires particulières dont on ne fait qu'amuser le tapis dans les conseils pour des bagatelles, VOLT. D'ARGENSON, *Mem.* p. 475, dans PODGENS. ‖ Amuser le tapis, signifie aussi chercher la composition de choses vaines. Nourrouhier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler français, BOILE, IV, 204. Beretti conseillait de rendre des réponses plausibles, d'amuser le tapis et de gagner du temps, ST-SIM. 496, 223. ‖ Amuser le tapis se dit aussi d'actions qui tendent à alentir ou à empêcher de faire un gros d'armée d'une partie de leurs garnisons, et amuser le tapis, SÉV. 266. ‖ 3° Tapis d'une table de salon. C'est un bruit commun qui court maintenant le tapis de toutes les compagnies.... MAINE, *Rotterdam*, III, 4. ‖ Tapis à housse, tapis servant de housse. Il [la Fontaine] se glissa dans la chambre à coucher de la dame, et se cacha sous une table couverte d'un tapis à housse, WALKENAER, *Hist. de la Font.* p. 7. ‖ Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, mettre quelqu'un sur le tapis, s'en occuper avec détail, soit en bien, soit en mal. Il faut, à quelque prix et de quelque façon que ce soit, qu'ils satisfassent à leur malice, et que, pour avoir l'applaudissement de ceux qui les entretiennent, ils disent rien à dire contre votre vie, ils trouvent en votre prospérité de quoi vous mettre sur le tapis, MALH. *d. M. de Lingais, trad. de* SAINT-EVR. *Les mêmes*, vous moins étaient mis sur le tapis, MOL. *Var.* 11. ‖ Être sur le tapis, se dit aussi d'une personne dont on s'occupe pour quelque affaire. Il n'est plus question de cette comédie; elle est maintenant une autre sur le tapis, LEGRAND, *Galant coureur*, sc. 8. ‖ Fig. Être sur le tapis, être l'objet de l'entretien, la pièce principale. Il n'est été si bien sur le tapis, SCARR. *Rom. com.* I, 6. De l'air dont elle parle en ma propre présence, Dieu sait comme en secret je suis sur le tapis, BOURSAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 2. Il faut, pour être sur le tapis, se dit aussi d'une affaire, d'une question dont on s'occupe. On a encore remis sur le tapis le mariage de Mlle de Nevers, MARIVAUX avec le duc de Mercœur, GUY PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 240, dans PODGENS. Plusieurs visites, où l'on ne manquait jamais de mettre sur le tapis une question galante, pour la parer ou pour la résoudre, MOL. *Préc.* 8. Il y a assez de nouvelles ici sur le tapis pour faire parler le sabot, MARIVAUX, *Lett. au duc de Villeroi*, 13 juin. Il faut revenir sur le tapis, se dit d'une chose dont on s'occupe de nouveau. Je crois.... que je m'en trouverai bien [de la bain d'eau froide en usage] si il y en a mis trompée. Vichy reviendra sur le tapis, SÉV. 21 sept. 1676. ‖ 4° Tapis vert, ou, simplement, tapis, table de jeu. Jouterais; autour d'un tapis vert, Dont la main du destin fait le maître pour cet perd, REGNARD, *le Joueur*, I, 2. Que l'aube au tapis vert surprend à son retour, Veillant toute la nuit, se plaignant. BRIZEUX, *Les Fleurs tragiques*, III. ‖ Le tapis brûle, se dit, au jeu, lorsque quelqu'un a oublié de déposer sa mise. ‖ Au vingt et un, le banquier est-il de tapis lorsque dix, quand il donne une carte au lieu de deux à chacun des joueurs qui sont censés alors avoir chacun dix en main. ‖ 5° Tapis vert se dit aussi quelquefois du jeu de billard. Tapis vert, simplement, tapis, mais donne en horticulture à des étendues couvertes de plantes basses et gazonnantes. Le tapis vert de Versailles. ‖ On dit de même : un tapis de verdure, de gazon, de fleurs. Et les fraîches pasteurs, couchés sur de rants tapis, Recueillent par leurs chants les échos assoupis, ROUCHER, *fer Mois*, II. Que mon lieu favori arrondi autour et le soulenne sur ces tapis de fleurs, LAMART. *Méd.* II, 24. Venus se lève à l'horizon; à mes pieds l'étoile annonceuse De sa lueur mystérieuse Blanchit les tapis de gazon, *Ib. Méd.* XII. ‖ Terme de manege. Cheval qui rase le tapis, cheval qui, aux diverses allures, n'élève pas assez les pieds au-dessus de la terre, ou qui, dans l'action de la course, chevauche qui n'est pas aussi more mais brillante, a reflets métalliques changeants selon les incidences de la lumière. ‖ 6° Se dit des couleurs qu'on fait dotter sur l'eau, pour marbrer le papier. ‖ 11° Tapis franc, cabaret, auberge où se réunissent les voleurs. ‖ 13° Tapis de Perse, une coquille bivalve.

— HIST. XIIe s. Il fert Geuart l'espanois su fier vis. De sor son elme qui est à flor de lis; Li cercles d'or ne li vaut un tapis, *Roiul de C.* 135. Juste un poiier s'assiet en la terre entiere; Ni lu rue lui tapiz ne avelher cuhelnuz, *Th. le mart.* 162. ‖ XIIIe s. Je ne sui pas de ces povres prescheurs ne de ces povres herbiers.... qui portent boites et saciez, et si estendent un tapiz, BUTEB. 256. ‖ XIVe s. Pour douze tapiz velus du pais de Turquie, dont il y en a dix petits et deux moyens, DE LABORDE, *Emaux*, p. 812. ‖ XVe s. Les murs de la ville et les tours estoient pavoises de tapis nouvellement pour resister contre le trait, PROISS. III, IV, 40. A Pasquier Grenier, marchant tapissier, demourant à Tournay, pour plusieurs pieces de tapisserie, ouvrees de fil, de laine et de soye, garnies de toile, franges, cordes et rubans, contenant en tout vij cent aulnes ou environ; c'est assavoir: six tapis de marteille, pour parer une salle, fait et ouvrés de l'istoire du roy Assuere, DE LABORDE, *Emaux*, p. 812. Un tappis velu blanc, de l'ouvrage d'Espagne, *Ib. ib.* p. 814. ‖ XVIe s. *Le roi*, devenu plus soigneux par son age et par les defaut essuiez, monstra qu'il n'estoit point seulement capitaine le cul sur la selle, mais aussi sur les tapz, D'AUB. *Hist.* III, 328. Quand voyant un homme au dessous de toutes affaires, nous le disons estre reduit au tapis, manière de parler que nous empruntasmes des anciens, lesquels jouoient sur un tapis verd, quand ils n'ont plus d'argent devant eux pour mestiser mesnee, ils sont contraincts desemparer la table, ou les cartes reduits à napis verd, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 728, dans LACURNE. Nostre roi Charles, qui avoit tant de debtes, et qui de voit à Dieu et au monde, estoit au tapis et au saffran sans estre bonne guerre, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 200, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *tapis*, *tapi*; anc. cat. *tapiz*; espagn. et portug. *tapiz*; ital. *tappeto*, du lat. *tapete*, *tapetum*, qui vient du grec τάπης. Le provençal représente *tapetem*; mais le franç. *tapis* ou *tapiz* représente le bas-lat. *tapetium*.

TAPISER, EE (ta-pi-zé, zée), part. passé de tapisser. Garni de tapis. Quand cette femme [une devineresse] aurait dit vrai Dans une chambre tapisée, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. ‖ Fig. Arcueuse. La promenade, la collation dans un lieu tapisé de jonquilles, tout cela fut à souhait, SÉV. 47. Le fond de l'œil étant tapissé par la choroïde aussi bien que par la rétine, MALEBR. *Rech. de l'Éclair. sur l'opt.* t. IV, p. 443. Les temples étaient en grand nombre [au Mexique] et la plupart magnifiques, sans parler du sang et des crânes des malheureux qu'on avait sacrifiés, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 42. Une goûte tapissée de cristaux de couleurs brillantes, BECQUEREL, *Instit. Mem. acad. sc.* t. XI, p. 8.

TAPISSER (ta-pi-sé), *v. a.* ‖ 1° Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Tapisser une salle. Les pages tapissent, passées. Tapisser un appartement à neuf. ‖ 2° Par extension, il se dit de tout ce qui revêt ou couvre les murs d'un appartement. Tapisser une chambre de papier peint. Les fidèles viennent tapisser de leurs effrandes les murs de la chapelle. ‖ On dit aussi : Ce mur, ce coin de rue est tapissé d'affiches. ‖ 3° Par extension, il se dit de ce qui revêt, recouvre une surface. Le printemps tapisse de fleurs les gazons. La membrane sereuse qui tapisse les parois thoraciques, BICH. *Anat. gén.* t. I, p. 4. ‖ Se tapisser, se revêtir de la tapisserie. Au reste elle n'avait au monde sa pareille à manier un canevas, Filait mieux que Clothon, broidait mieux que Pallas, Tapissait mieux qu'Arachne..... LA FONT. *Fabl.* VII, 8. ‖ Se tapisser, v. réf. Être tapissé. Les prairies se tapissent de fleurs.

— HIST. XVIe s. Et que la Flora, qui de tous biens est plaigne, Vous vuille tapisser l'aprouseur de fleurs meslées, J. LEMAIRE, *Epît. de l'amant vert*. Un eschafaud.... royalement tapissé et emé de fleurs et de parfums, MONT. II, 30. Un siege plus bas, tapissé pour les dames honnestes, CARLOIX, IV, 20.

— ÉTYM. *Tapis*.

TAPISSERIE (ta-pi-se-ri), s. f. ‖ 1° Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, ou sur de la laine, de la soie, de l'or, etc. Pantoufles en tapisserie. Pendant son travail [du roi d'Espagne], la reine travaillait en tapisserie, ou elle écrivait, ST-SIM. 457, 201. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent tapisseries de point, à cause des points d'aiguille, VOLT. *Dict. phil. Tapisserie*. Il y choisit une aiguille d'or, s'empara de la soie, et voilà dont le lonel qui fait de la tapisserie, POINSINET, *Cercle*, sc. 2. Iris, dans le IIe livre de l'Iliade, trouve Hélène occupée à représenter en tapisserie les maux que les Troyens et les Grecs avaient soufferts pour elle dans les combats, LÉVESQUE, *Instit. Mem. inst. et beaux-arts*, t. 1, p. 286. ‖ Tapisseries échantillonnées, commencées pour servir d'échantillon, de guide. ‖ 2° Grandes pieces d'ouvrages de laine ou de soin servant à revêtir les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. On avait tendu de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur de bleu céleste et d'hyacinthe, qui étaient soutenues par des cordes de fin lin teintes en écarlate,

SACI, *Bible, Esth.* 1, 6. Si j'étais en votre place, j'achèterais une belle tenture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre dans sa chambre pour lui réjouir l'esprit et la vue, mot. *Am. méd.* 1, 1. Je m'amuse à faire abattre de grands arbres; le tracas qui cela fait représente au naturel ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver: des arbres qu'on abat, des prés qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, at moi au milieu, voilà le tableau, SÉV. 20 nov. 1675. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse lisse; pour labraquer celles de haute lisse, l'artiste regarde le tableau placé à côté de lui; mais, pour la basse lisse, le tableau est sous le métier, et l'artiste le dévoile à mesure qu'il en a besoin, VOLT. *Dict. phil. Tapisserie.* Les carriages en tapisserie sont quelquefois des tableaux précieux, LÉVESQUE, *Institut. Mém. litt. et beaux-arts,* t. 1, p. 383. || Garnir une tapisserie, la doublure de toile. || Être derrière la tapisserie, être derrière un paravent garni de tapisserie. Ne soyez point du tout en peine de moi, je lis et je m'amuse; j'ai des affaires que je fais devant l'abbé, comme s'il était derrière la tapisserie, SÉV. 221. Néron, qui se cache derrière une tapisserie pour écouter [dans Britannicus, de Racine].... VOLT. *Comm. sur Corn. Héréen. Préf.* || Fig. Être derrière la tapisserie, connaître les secrets rouages des affaires. Je voudrais au moins avoir été derrière la tapisserie, SÉV. 30. Avec quel art ne feront-elles pas [les personnes du parti dirigé contre le duc de Bourgogne] jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? SAINT-SIM. 103, 413. || Faire tapisserie, assister à un bal ou à quelque autre grande réunion sans y prendre part; ces personnes sont ordinairement rangées le long des murs de la salle, comme il faut-il pas se mettre comme celles qui ne vont au bal que pour faire tapisserie, PICARD, *Manie de briller,* n. 1. || 3° Il se dit aussi de l'ameublement d'étoffe, de tissu servant à couvrir ou à orner les murailles d'une chambre. Tapisserie de cuir doré. Tapisserie de brocatelle. Il ne paier de tenture d'une chambre. || 4° Art, métier du tapissier.

— HIST. XIVe S. L'office des femmes est de faire provision de tapisseries, de coutures [de broderie], *Ménagier de Paris*, t. II, XXVe S. Plusieurs pièces de malvoisie. Seroient ma tapisserie, DASSEL, XXXII. || XVIe S. Puisque vous aller à Lyon, je vous prie de me faire faire une paisserie, je voudrais dans une tapisserie, de quelque nouvelle invention, n'AUB. *Fœn.* IV, 14. À chaque soste de la salle il faillot trois pentes de tapisserie, III, 19, 17. Le prince fut contraint d'aller vers Strasbourg vendre toute sa vaisselle d'argent, sa tapisserie, ses meubles, m. *Hist.* I, 240. La tapisserie dont Judith avait orné sa chambre en doure pieces ou environ, semblait estre moderne, et faicte exprès, richement estoffés à haute lisse, *Sal. Hén. les Tapisseries.*

— ÉTYM. *Tapisser* : bourg. *taipisserie.*

TAPISSIER, IÈRE (ta-pi-sié, sière), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui fait ou qui vend toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe, et qui, en outre, aussi de tendre les tapisseries dans une maison, de garnir les fauteuils. Dans les grandes maisons il y a des valets de chambre tapissiers, || Fig. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg le tapissier de Notre-Dame [à cause des drapeaux ennemis qu'il prenait et qu'on y suspendait], VOLT. *Louis XIV*, 16. || Tapissier-décorateur, celui qui possède tapisseries et tentures d'appartement, les rideaux, les dais de lit, les portières, recouvre les meubles, tend les tapis sur le parquet, et s'occupe, en un mot, de toutes les parties de l'ameublement. || 2° S. f. Tapissière, ouvrière qui fait de la tapisserie, qui travaille en tapisserie à l'aiguille. Ainsi ....Se plaignant l'araignée autrefois tapissière. Et qui lors, étant flandrière, Prétendait enlever tout insecte volant, LA FONT. *Fab.* VIII, 4. || 3° Tapissière, voiture légère ouverte de tous côtés qui sert principalement au transport des meubles; on l'emploie aussi pour le déménagement et pour le transport de certaines marchandises; elle s'emploie aussi pour les promenades populaires dans les environs de Paris. || 4° *Adj.* Maître tapissier. Garçon tapissier. || Marchand tapissier, celui qui vend des tapis. La communauté des marchands tapissiers est très-ancienne à Paris; elle était autrefois partagée en deux : l'une sous le nom de maîtres marchands tapissiers de haute lisse, l'autre sous celui de courtepointiers, *Dict. des arts et m. Tapissier.* Jean Pipaclaux, marchand maître tapissier et bourgeois de Paris, tapissier ordinaire de la maison du roi, ESM. SOULÉ, *Recherches sur Molière, inventaire*, p. 430. || Terme de zoologie. Abeilles tapissières, abeilles qui coupent les pétales des fleurs pour en tapisser leur nid. || *S. f. pl.* Tapissières, tribu de la famille des aranéides.

— HIST. XIIIe S. Quiconques veut estre tapicier de tapiz sarrazinois à Paris, estre le part franchement, pour tant que il euvre as us et aus coustumes del metier, *Lic. des mét.* 128. || XVIe S. Estienne Boutet, tapissier de la feue royne, *Bibl. des ch.* 4e série, t. I, p. 353.

— ÉTYM. *Tapisser*.

TAPON (ta-pon), *s. m.* || 1° Étoffe, linge, etc. qu'on bouchonne et qu'on met en tas. Cette robe est toute en tapon. || 2° Terme de marine. Morceau de toile qui sert à boucher un trou dans une voile. || Bouchon du nable d'embarcation. || 3° Gros tambour en usage dans les fêtes. || 4° Bouveau.

— HIST. XVIe S. Le derriere de mes chenelles sera fermé, au bout, d'un tapon, qui aura un nombre infiny de petits trous, et par tel moyen le canal distillera l'eau, comme une amiable rosee, PALISSY, 86.

— ÉTYM. *Taper* 2.

† TAPONNAGE (ta-po-na-je), *s. m.* Action de taponner les cheveux. Je suis bien aise que vous ayez compris la coiffure; c'est justement ce que vous avez toujours mieux de faire; ce tiponnage vous est naturel, il est au bout de vos doigts, SÉV. 42.

† TAPONNER (ta-po-né), *v. a.* Arranger les cheveux en tapon, sorte de coiffure des dames du temps de Louis XIV. Le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante; vous taponnerez tout le derrière de votre oreille; cela est fait en un moment, SÉV. 18 avril 1675. || Se taponner, *v. réfl.* Se coiffer en tapon. Cette mode durera peu, elle est merveilleuse à défaire; taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez auparavant; car les petites boucles rangées de Montchevreuil sont passées du temps du roi Guillemot, SÉV. 4 avril 1671.

— ÉTYM. *Tapon*.

TAPOTÉ, ÉE (ta-po-té, tée), *part. passé* de tapoter. Des enfants continuellement tapotés.

TAPOTER (ta-po-té), *v. a.* Terme familier. Donner de petits coups à plusieurs reprises. || Jouer du piano avec affectation. Elle tapotait.

— HIST. XVIe S. Il aimerait mieux avoir perdu tout son bien plustost que son nom fust tapoté par toutes les cours, lurres, audiitores... CARLOIX, III, 49.

— ÉTYM. Fréquentatif de *taper* 1.

† TAQUE (ta-k'), *s. f.* Plaque de fer fondu.

TAQUÉ, ÉE (ta-ké, kée), *part. passé* de taquer.

TAQUER (ta-ké), *v. a.* Je taquais, nous taquions, vous taquiez; que je taque, que nous taquions, que vous taquiez. Terme d'imprimerie. Passer le taquoir sur une forme.

— ÉTYM. Voy. TAQUOIR.

† TAQUERET (ta-ke-ré), *s. m.* Plaque de fonte, dans un fourneau de forge.

† TAQUERIE (ta-ke-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. Ouverture par laquelle on introduit le combustible dans les fourneaux à réverbère.

TAQUET (ta-kè), *s. m.* || 1° Terme de marine. Crochet de bois à deux branches, qu'on attache sur le mât ou sur le plat-bord, pour y amarrer quelque manœuvre. || Poulie à taquet, poulie dont la caisse est garnie d'un renfort dit taquet, qui empêche la poulie de se coucher. || 2° Terme de menuiserie. Petit morceau de bois taillé pour maintenir l'encoignure d'un meuble. || Bont de quai que sert à porter le bout d'un tasseau ou d'une latte pour les clouer. || Petite pointe avec des clous. || 3° Petits piquets qu'on enfonce en terre, pour servir de repères dans un alignement. || 4° Terme de chasse. Petit arc sur lequel on frappe pour faire revenir l'oiseau.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *tac*, qui signifiait clou, pointe; esp. *taco*, clou, cheville; et qui vient de l'allemand [voy. TACHE, à l'étymologie].

TAQUIN, INE (ta-kin, ki-n'), *adj.* || 1° Vilain, avare, qui épargne sur la dépense; il vieillit, en ce sens, qui est le sens propre. J'ai bien peur qu'il n'y ait bien des fautes [dans un livre]; car tous nos libraires sont bien taquins et bien ignorants, DU PATIY, *Lett.* I, II, p. 340, dans POUGENS. Courtetvaut était avare et taquin, et, quoique modeste et respectueux, fort colère, SÉV. 31 mai 1680, 2e 3° Par changement de sens, qui s'amuse à quereller sur de petites choses, pour le plaisir de contrarier. Un esprit jaloux et taquin. Ceux qui connaissent le caractère taquin, opiniâtre, vindicatif, BACHAUMONT, *Mém. secr.* I. XXIII, p. 21. || *Subst.* Quel ennuyeux taquin!

— HIST. XVIe S. Jcelui Pierre appela le suppliant arloit taquin... qui veut autant dire... truand, bastard, *Lettres de rémission*, 1414, dans le *Dict. de* POCHET. || XVIIe S. Un prodigue dépensier qui consumera tout, ils luy reprocheront qu'il sera un taquin mechanique, ANTOT, *Comm. duc. le Batt.* 28. Nous disons encore ou avaricieux, eschara, taquin, n. EST. *Précellence*. Les courtisans estimoient Louis XII un taquin, pour estre plus retenu en ses dons, S. PASQUIER, *Lett. XII*, 8.

— ÉTYM. Espagn. *tacaño* ; napolit. *taccagno*, avare. Le radical paraît être *tac*, clou, ce qui attache; le *taquin* étant tenace de ce qu'il possède (voy. TACHE, à l'étymologie). Une autre étymologie, séparant *taquin* de *taccagno*, dit que le *taquin*, avare, a été nommé ainsi à cause de l'avarice d'un officier de la bouche chez Louis XII, nommé *Taquin* (voy. DUCLOS, *Preuves de Louis XI*, p. 230).

TAQUINÉ, ÉE (ta-ki-né, née), *part. passé* de taquiner. Cet enfant taquiné sans cesse par ses camarades.

TAQUINEMENT (ta-ki-ne-man), *adv.* D'une manière taquine.

— HIST. XVIIe S. Taquinement, ordin. DICT.

— ÉTYM. *Taquine*, et le suffixe *ment*.

TAQUINER (ta-ki-né), *v. a.* || 1° Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. || 2° *V. a.* Taquiner un enfant. || 3° Se taquiner, *v. réfl.* Ces deux enfants se taquinent sans cesse.

— ÉTYM. *Taquin*.

TAQUINERIE (ta-ki-ne-rie), *s. f.* || 1° Caractère de celui qui est taquin. M. de Castries est d'une taquinerie insupportable, BARON DE BESENVAL, *Mém.* I. III, p. 63, dans POUGENS. || 2° Action de celui qui taquine. Cessez vos taquineries.

— HIST. XVIIe S. La taquinerie [taquanerie, dans l'éd. Méreinée, publ. Elzévir] fut qu'en montant le degré, les jeunes gens entorent les esperons de leurs maistres, et les mions me demeurent, n'AUB. *Faen.* II, 13. La faulte qu'il a commise est procédée ou d'infirmité, ou d'erreur, ou de laschesté, ou de paresse, ou de taquinerie [avarice], AMYOT, *Comm. reform. la colere*, 36.

— ÉTYM. Espagn. *tacañería*.

TAQUOIR (ta-koar), *s. m.* Terme d'imprimerie. Morceau de bois de sapin, doublé de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet pour mettre de niveau toutes les lettres d'une forme.

— ÉTYM. L'anc. franç. *tac*, ce qui attache, clou (voy. TACHE, à l'étymologie).

† TAQUON (ta-kon), *s. m.* Terme d'imprimerie. Garniture qu'on met au tympan, ou sous les caractères, pour que toutes les lettres viennent bien.

† TAQUOUER (ta-koé-é), *v. a.* Terme d'imprimerie. Mettre des taquons.

† TARABÉ (ta-ra-bé), *s. m.* Perroquet du Brésil.

† TARABISCOT (ta-ra-bi-sko), *s. m.* Terme de menuiserie. Petite cavité, dite aussi grain d'orge, qui sépare une moulure d'une autre ou d'une tortile. || Outil avec lequel on fait cette entaille.

TARABUSTÉ, ÉE (ta-ra-bu-sté, stée), *part. passé* de tarabuster. Dame, on a l'esprit tarabusté de toute sorte de besogne, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 238.

TARABUSTER (ta-ra-bu-sté), *v. a.* || 1° Importuner, contrarier par des interruptions fréquentes, du bruit, des discours à contre-temps. Qui est-ce qui vient me tarabuster? Tu ne fais que tarabuster mon attention d'un endroit à un autre, RAMILE. || 2° Tenter, intriguer. Quand dans le cœur du *Bélier*, || 3° Traiter rudement, tourmenter. Monsieur, si vous saviez comme il me tarabuste, ROUSSEAU, *Fabl. d'Ex.* III, 1. Vest-ce pas avoir d'une année À se tarabuster l'esprit? DE CERCEAU, *Poés. Valois du poète*. Votre amitié pour moi a la malice de tarabuster le marquis A..., et de lui faire sentir que quelquefois les plus grands seigneurs ne laissent pas d'être obligés de payer leurs dettes, VOLT. *Lett. Cideville*, 20 nov. 1760. Ma mère, vous avez dans la tête quelque chose qui me tarabuste, dit GERTRUDE, la *Ferme de l'ouvrage*, XIII.

— HIST. XVIe S. Ne m'en tabustez plus l'entendement, BAB. *Garg.* 1, 6. Par Bieu, coquins, si vous me tabustez icy, je vous coupperai la teste à

Digitized by Google

trestous, to. *Pant.* II, 48. Tarabuster, COTGRAVE. Il [le diable] se fourrot dedans [les idoles des paiens], bruoit et tarabustoit quelquefoys, quelquefoys gettoit feu et flamme par la gueulle, MONTANUS, *Source de l'idolâtrie*, p. 3.

— ETYM. Forme extensive du *tabuster* ; génev. *tarabasquer* ; Berry, *tabuster*, *tabuster*. Comparez le provenç. *tabust*, vacarme, *tabustar* ; tal. *tambustare*, faire du bruit. *Tabur* est aussi dans Italbins : Fagoteurs de tabus [incitateurs de querelles], *Garg.* I, 50.

† **TARAISON** (ta-rè-zon), *s. f.* Toile qu'on place devant l'entrée du fourneau de verrerie, pour diminuer cette ouverture.

† **TARANCHÉ** (ta-ran-ché), *v. f.* Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir.

1. **TARARE** (ta-ra-r'), *interj.* familière. Il marque la moquerie, le dédain. Lélie : S'il faut pour l'obtenir que tes genoux j'endosse, Vois-moi. — Mascarille : Tarare ! MOL. *Ét.* III, 12. G. Dandin : De grâce..... — Lubin : Non. — G. Dandin : Je te donnerai.... — Lubin : Tarare ! m. G. *Dand.* II, 7. Dorante par mes soins l'épouse..... — Tarare ! elle est dans nos filets, RENARD, *le Joueur*, I, 2. Il l'attire pon-pon, se dit pour se moquer de la vanité étalée par quelqu'un dans ses récits, dans des projets. Hippolyte : Mais il m'aime, tu vois. — Jacinte : Lui ! tarare pon-pon ! SOUBAULT, *les Deux Nicandres*, I, 4.

— ETYM. Mot de fantaisie ; voyez dans Coquillart l'autre mot de ce genre : Nous parlames taratara Puis, de monsieur, puis de madame, le *Monol. de la botte de foin*.

† 2. **TARARE** (ta-ra-r'), *s. m.* Tarare ventilateur, dit aussi van mécanique, crible, machine qui sert à nettoyer et épurer à fond le blé.

† **TARASPIC** (ta-ra-spik) ou **TÉRASPIC** (té-ra-spik), *s. m.* Nom vulgaire et corrompu de thlaspi. Il est à remarquer que les espèces nommées teraspic par les jardiniers appartiennent non au genre thlaspi, mais au genre iberis.

† **TARASQUE** (ta-ra-sk'), *s. f.* Représentation d'un animal monstrueux que l'on promène solennellement à Tarascon et dans plusieurs autres villes de France.

TARAUD (ta-rô), *s. m.* Outil qui sert à tarauder. Il faut de fer pour creuser des écrous de bois. L'acier de tarière doit se servir pour les charrons. Il faut morceau de bois pour tendre les cordes autour de la perche des arçonneurs.

— HIST. XVIe s. Taraud, COTGRAVE.

— ETYM. Même radical que dans *tarière* (voy. ce mot).

† **TARAUDAGE** (ta-rô-da-j'), *s. m.* Action de tarauder.

TARAUDÉ, EE (ta-rô-dé, dée), *part. passé* de tarauder.

TARAUDER (ta-rô-dé), *v. a.* Percer en spirale une pièce de bois ou de métal, de manière qu'elle reçoive les filets d'une vis. || Tarauder une vis, lui faire des cannelures qui montent dans le bois ou s'enchâssent dans un écrou.

— REM. L'usage a prouvé d'employer tarauder (et par suite taraud et taraudage) indistinctement pour faire dans un écrou les logements des filets d'une vis, ou pour faire ces filets eux-mêmes sur la vis ; on a proutvé pour ce dernier cas : fileter, filetage et fileter.

— ETYM. *Taraud*.

† **TARAXACINE** (ta-ra-ksa-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière amère du *taraxacum dens leonis*, *L.*

† **TARAXACUM** (ta-ra-ksa-kom'), *s. m.* Nom latin du pissenlit (synanthérées, ayant une tribu de trois d'espèces, parmi lesquelles on distingue le taraxacum dant-de-lion, dit vulgairement bondent, pissenlit, couronne de moine, dent-de-lion ; quelques auteurs l'appellent taraxacum commun, et d'autres ont confondu les genres taraxacum et leontodon, parce que le pissenlit a été le *leontodon taraxacum*, RICHARD).

— ETYM. *Taraxacum*, latin des botanistes, de τάρασσω, trouble, et ακέομαι, guérir : plante calmante.

† **TARAXIS** (ta-ra-ksis'), *s. m.* Terme de médecine. Altération de la vision résultant d'une légère ophthalmie ou d'une cause vulnéraire.

— ETYM. Τάρασσω, trouble.

† **TARBOUCH** (tar-bouch), *s. m.* Espèce de turban ; bonnet de couleur rouge à gland bleu, dont les membres de l'ambassade turque en France portent le tarbouch.

— ETYM. Turc, *tharbouch* bonnet de laine rouge à flamme bleue.

TARD (tar ; le *d* ne se lie jamais), *adv. de temps.* || 1° Quand le temps convenable est passé ; après le temps ordinaire, le certain, bonheur et ennuis. Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, LA FONT. *Fabl.* I, 2. On se levait trop tard, on se couchait trop tôt, ID. ib. VI, 2. La mort est un remède à trouver quand on veut, Et l'on s'en doit servir le plus tard que l'on peut, MOL. *le Dép.* IV, 4. Voiture et Sarrasin étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un temps où il semble qu'ils étaient attendus ; s'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard, et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors, LA BRUY. XIII. Ancienne histoire, ancienne astronomie, ancienne physique..... tout cela n'est qu'absurdité ridicule, qui doit faire sentir le honheur d'être né tard, VOLT. *Dict. phil. Anc.* Les gouvernements sont comme les hommes : ils n'y forment tard, IB. *Mœurs*, 190. Il faut danses alsaines [persécutions pour un livre] agir comme en temps de peste : *cito, longe, tarde*, fuyez vite, allez loin, revenez tard, ID. *Lett. Tres.* 1776. || Tôt ou tard, dans un temps éloigné ou dans un temps prochain. Tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard, *id. ib.* II, 2. Tôt ou tard, plus tard que demain, très-prochainement. Vous, ma nièce et ma fille, deux impertinentes que je renfermerai dans un couvent pas plus tard que demain, BARTHOLOMY, *Prix de l'arqueb.* sc. II. || 2° Tard, par rapport à la journée, vers la fin du jour. Il est rentré fort tard. || 3° Il s'emploie adjectivement au même sens. Il est tard, après tout, de m'en vouloir dédire ; Aujourd'hui l'on s'assemble, aujourd'hui l'on consomme le mariage, I, 2. Mais, seigneur, c'est bien tard s'opposer à l'ouage, RAC. *Alex.* II, 2. Il se dit de la fin de la journée. Je me croyais encore bien loin de mon gîte, quand donc toute la tête à mon ecq [qui devait ressusciter à l'aide d'un élixir], contenant le charlatan ; mais, comme il est tard et que cette opération est digne du grand jour, ce sera pour demain, VOLT. *Dial.* 28. Il se fait déjà tard, et partons au plutôt, ROUSSY, *Dict. troup. inj.* 3, || 4° Substantivement. Au plus tard, dans le cas où on ne le fait pas plus tôt. Dans une heure au plus tard vous essuierez ses larmes, COURN. *Poly.* I, 1. || Sur le tard, dans la soirée. Un dernier tous les jours, sur le tard, et sur le tard le bonsoir, PASC. PROV. IX. On voit toujours sur le tard Venir l'ouelette au lard Qu'au secours de la faim le chat est toujours prêt, *la Fare, à Fontainebleau*, en 1701. || Fig. Tardivement. A peine sur le tard rentre-t-on en soi-même, CORN. *Imit.* III, 43. M. de Montbrun, étant venu sur le tard d'un herbisme de pébrite et de vertu, n'en prit que le lanatisme, BP-SEM. 127, 145. || Terme de pêche. Voyage de tard, second voyage que les pêcheurs de morue font dans l'année à Terre-Neuve. || Proverbe. Il vaut mieux tard que jamais. Je ne crois pas que nous puissions recevoir de nouvelles trop fraîches ; *Ch. de Bol.* CERFVAL, || XIIIe s. Tart vaut mieux que jamais, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 juin, t. I, p. 416, dans POUGENS.

— REM. Tard adverbe ne se met qu'après le verbe.

— HIST. XIe s. Mais lui ert tart [il lui tarde] quel il s'en fust alez, *Saint Alexis*, XIII. En Rencesvals est tart del repaire.... [il est tard pour se rendre en...], *Ch. de Rol.* CERFVAL, || XIIIe s. L'art i avez, dame, ce conseil pris, QUESNES, *Romancero*, p. 108. Qui mangue l'aurait ains que soit gueres tart, *Berte*, XXXIII. Ne pot on entendre à un pol bien venir trop tart à fere se [sa] demande, BEAUM. VIII, 11. Le sour tant ne me dit monneguete Aubert de Sens, *Mort*, XXXIII. Pour l'aissonus vesoit, JOINV. 248, || XIVe s. Et quant vient sur le tard, *Modus*, f° CLVIII. || XVe s. Alors elle, pour l'heure tarde, la Sara, et puis le dist : Allez-vous en, je ne say que vous dire, *Hist. de Saintré*, ch. 18. Il estoit ja sur le tard, COMM. II, 1. Encor vault mieux tart que jamais soy repentir de ses meffais, E. DESCH. *Poés. mss.* f° CII. || XVIe s. Or dit qu'il se mest bien tard et sur l'article soixiesme de son aage à apprendre les lettres grecques, AMYOT, *Cotton.* 3. Il estoit grosseur et peu subtil de nature, et s'apperceust à tard des faultes qu'on luy faisoit, IB. *Antoin.* 28. Ils sortirent du robinet, sans beaucoup s'en esloigner pour l'heure, et prirent l'heure du jour, D. SERRES, 295. Qui tard veult ne pourra veult, COTGRAVE.

— ETYM. Scheler, *venir à tard*, *arriver à tard* ; Berry, *ne venez pas à tard* ; wallon, *târ*, *târe* ; provenç. *tart*, *tard* ; espagn. *tardo*, *tarde* ; ital. *tardo*, *tardi* ; du lat. *tardus*, et l'adv. *tarde*.

† **TARDEMENT** (tar-de-man), *s. m.* Action de tarder.

— HIST. XVIe s. Je suis en merveilleux ennuy de ce que j'ay sceu qu'elle s'estoit du tardement de mon retour, MARGUERITE, *Lett.* 67.

— ETYM. *Tarder* ; provenç. *tardament*, *tarzament* ; ital. *tardamento*.

TARDER (tar-dé), *v. n.* || 1° Ne pas se hâter suffisamment de faire une chose. Souvent qui tarde trop se laisse prévenir, COMM. *Rodog.* IV, 7. Et que dans mon désert où j'ai fait vœu de vivre, Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre, MOL. *Mis.* V, 7. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux ! que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée de Riab, ou Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises ? BOSS. *Mar-Ther.* [Ô mort] Que tardes-tu ? parais, que je m'élance enfin Vers cet être inconnu, mon principe et ma fin, LAMART. *Médit.* V. || Bien que tarder à, avec un infinitif, soit plus usité, on dit aussi : tarder de. || 2° S'arrêter, ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. Pourquoi avez-vous tant tardé ? vous avez bien tardé à venir. || 3° Ne pas tarder, avec un nom de personne pour sujet, faire bientôt, obtenir bientôt ce dont il s'agit. Le peuple de Dieu ne tarda pas d'imiter les mœurs des Cananéens, dès qu'il eut contracté avec eux les liaisons et la familiarité que Moïse leur avait défendues, MASS. *Confér. Faute du monde*. La cour de Madrid ne doit pas tarder à voir augmenter ce tribut, RAYNAL. *Hist. phil.* XIX, 30. Il se dit aussi en nom de chose pour sujet, et exprime la lenteur, se retard ; se construisant avec à ou de et l'infinitif. Si le sens de la phrase ne le fait pas suffisamment, mon esprit aussitôt commence à se détendre, MOL. *Art p.* I. Que ton retour tardait à mon impatience ! RAC. *Bajaz.* I, 1. La réclichement ne tarde pas de nous paraître innocent pour nous, et qu'il nous a paru innocent dans les autres, MASS. *Prosélyt. relig. Serm.* 2. Le jour du départ ne tarda pas d'arriver, BARTHOLOMY, *Ann. part.* 3. || 4° Impersonnellement. Avec de l'impatience, trouver le temps long pour ce qu'on désire, avec que et le subjonctif, ou de et l'infinitif. Il me tarde bien que mon procès soit fini. Il me tardait que ma maison fût bâtie. Le récit de mes malheurs, dit-il, vous tarde-t-il ? NOD. BON, répondit-elle ; il me tarde de les savoir, FEN. *Tél.* I. A l'instant Télémaque semble voler dans ces espaces vides et immenses, tant il lui tarde de savoir s'il verra son père, ID. *ib.* XVIII. Tandis que dans sa mansarde Jeanne veille et qu'il lui tarde De voir revenir son mari, MILLEVOYE, *Jeanne*. || Après si *ne tarde* que on trouvera un subjonctif le ne explétif ; mais ce ne n'est plus usité. Il me tarde déjà que je n'aie des habits raisonnables, pour quitter vite ces guenilles, *Th. le mart.* 5. || Par ellipse de que je ne guère le plaisir de la mort, ID. *Sicil.* 10. || 6° Sarrêter, séjourner ; sens vieilli. D'où l'on peut tirer une conséquence infaillible, que, si le plus jeune des deux frères était en âge de se marier quand Cosar partit d'Egypte, l'aîné en était capable quand il y arriva, puisqu'il n'y tarda pas plus d'un an, COMM. *Pomp. Examen*. Ces héros.... prirent terre à Lennos, dont était reine Hypsipyle, et où ils tardèrent deux ans, ID. *Toison d'or, Examen*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 7° V. n. Retarder ; emploi vieilli. A des ouvrages bien conduits on ne voit point de jouissance, C'est infailliblement leur croître le desir, MAIRET, II, 9. Certes, je ne pense pas que de si faibles commencements dussent tarder une si juste entreprise, BALZ. *Lic.* IV, *lett.* 10.

— SYN. TARDER, DIFFÉRER. L'idée propre de tarder est celle d'être, de demeurer longtemps à venir, à faire, et l'idée de différer celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné.

— HIST. XIe s. Quant aler dei [je dois], n'i a plus que targer, *Ch. de Rol.* XXX. Et Olivers de ferr ne se target, IB. CIII. || XIIe s. Mais vo [votre] solleir trop targe à ta merci, *Enoch*, XCII. Dunc apela li reis frere Frane l'aumosnier : Va hast à l'apostolie, fiitol, ne te targer, *Th. le mart.* 94. J'aut' s. Ne te te le [conseille] que tu te targes [tiennes] Dien près de li por Dous-vregart, Que ses solas trop ne te tart, la *Rose*, 3724. C'est cele [appelaible] qui en recelle, Quant tuz [nul] ne s'en puet prendre garde, Ne nul mal faire ne se

Digitized by Google

tarde, *ib.* 412. Bientoſt, dist ‖ Turc, porquoi targes-tu tant? Puis est de mie nuit, pour cuit l'aube aparant, *Ch' d'Ast.* VI, 278. ‖ XVe s. A la tierce fois que chascun montast sans targer, TROUS. I, 1, 27. Et lui tardoit qui ne fust jà à cheval, COMM. I, 8. Sa maistresse l'envoyoit devers le curé, pour savoir qui le tardoit tant de venir, LOUIS XI, *Nouv.* LII. ‖ XVIe s. Ains [avant] que boire et manger, Ses chefz de guerre à mande sans targer, J. MAROT, V, 100. O puissant Pan, do ton haleh jeu regarde Ces cas piteux, et à venir ne tarde Donner secours à tes pauvres brebis, MAROT, I, 247. Je m'en vengeray, quoy qu'il tarde [quelque tard que ce soit], DESPER. *Cymbal.* 1. Il me tarde tant que je ne sois à Paris, et tant et tant je le desire.... MARG. *Lett.* II. Quelque fol tarde, pour ne tarde, COTGRAVE.

— ETYM. Norm. *targer*, *targier*, wallon, *tårdé*, *tarzdé*; provenç. *tardar*, *tarzar*; espagn. *tardar*; ital. *tardare*; du latin *tardare*. La forme *targer* suppose un latin barbare *tardiare*.

TARDIF, IVE [tar-dif, i-ve], *adj.* ‖ 1° Qui ne se hâte pas assez, avec un nom de personne. Ô remède trop lent! ô filles trop tardives, MOTR. *Hercule mourant* IV, 1. Un Turenne plus tardif en apparence, n'en était que plus sûr de succès, MASS. *Or. fun. Louis le Grand.* L'impétueux Turnus, avide de combats, De sa trouge tardive invoque les pas, DELILLE, *En.* IX. Némésis, la tardive déesse, Qui frappe le méchant sur son trône enderci, derà, *A Chateaubriand.* Quelques-uns d'entre eux, pesants et tardifs à croire notre cas est écrit par les prophètes, mais ce qui a été promis par Jésus-Christ même, MASS. *Pens.* I, 1re part. 23. ‖ 2° Postposé. Qui vient le soir. (Je l'étais étoile]. Je m'endors chaque nuit, tardif et solitaire, Sur les monts que j'aimais briller près de la mer, CHÉNIER, *Méd.* II, 6. ‖ 3° Qui ne vient pas vite. Les choses. Nestor le reconnaît et se hâte, mais d'un pas pesant et tardif, de l'aller recevoir, FÉN. *Tél.* XI. [La justice divine] .... Elle est lente, elle est tardive, elle est douteuse Pour être tardive à punir, J. DE SOUSA. *Odes*, I, 8. Ils n'obéissent jamais mieux que quand ils vont à pas tardifs, MONT. III, 8. Si ta voile tardive attend ici l'aurore, Bientôt tu la verras armer tous ses vaisseaux, Te suivre, l'arpéger, plonger sur les eaux, DELILLE, *En.* II. ‖ 4° Qui vient tard, trop tard, avec un nom de chose. Une occasion si tardive à s'offrir, MAIRET, *Solim.* I, 2. Les sermons du R. Bourgoing m'étaient pas le fruit de l'étude lente et tardive, MONT. *Bourgoing.* II. [M. de Montausier] savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Église, avait plus d'avarice que de pitié, ID. *Duc de Montausier.* Une tardive et superflue! RAC. *Phèdre*, V, 6. Je finai à cet instant la tardive époque de mon retour à mes devoirs, J. J. ROUS. *Hél.* V, 6. La mort est tardive à leur impatience, M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 2. ‖ 5° Qui se forme, se développe lentement. Ces sortes d'espèces sont tardives à engendrer et dans le pauvre peuple, les enfants sont plus tardifs, parce qu'ils sont mal et trop peu nourris; il leur faut deux ou trois années de plus, MONT. *Hist. nat. Hom. Œuv.* IV, p. 228. ‖ Arbre tardif, arbre qui arrive tard à son plein développement. Bon, disais-je en moi-même, les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits, MOL. *Mal. imag.* II, 6. ‖ En un autre sens, arbre *tardif*, arbre qui donne des fruits tardifs. ‖ 6° En parlant des fruits, qui mûrit tard. Cerises, poires tardives, FÉR. *Tél.* XXIII. Fruits et brillant béros, dont la haute sagesse N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse, BOILEAU, *Disc. au roi.* ‖ Se dit en parlant de plantes qui fleurissent tard comparativement à d'autres. ‖ Terrain tardif, terrain où les productions sont lentes à venir. ‖ ADRIEANS, perdrinal, poulets tardifs, ceux qui naissent après les autres.

— HIST. XIIe s. Dedans quatorze jors viendront il plus tardif, SAINT, XXIV. ‖ XIIIe s. Pour ce que tarder ne puet, Trop est tardius d'Ou Jan ait, GUI DE CAMBRAI, *Bari. et Jos.* p. 160. Cascuns par soi bien le sement, Qui tart lere con lonnus aime, Et del retor le sont tarjes, *Partonop.* V, 1. Tu ne te dois pas assuir leur complainte, car trop sera tardive, *Poulain*, f° 69. Si est l'orine espesse, et li pous sera tardius, ALEBRANT, D. 18. ‖ XIVe s. Quant est as infortunes, Ven dont prescrivre et tardif de appeler ses amis, GRESSE, *Elh.* 2260. ‖ XVe s. Combien chacune [étoile] est hastive ou tardive à faire son cours, CALV. *Instit.* 46. Nous avons l'esprit tardif et hebeté, ID. ib. 400. Mais tu es Dieu pitoyable..... Tardif à estre *irité*, MAROT, III, 204. Tant les nations sont tardifves en ces quartiers là, AMYOT, *Lucull.* 60. Le sang devient espais, tardif et congelé, PARÉ, XXII, 8. En moins ancele, elles [les femmes] reservent plus communement à estaller leurs biens offices et la vehemence de leur affection estvers leurs maris perdus.... tardif tesmoignage et hors de saison, MONT. III, 177. Ce roi [Charles IX].... juste harquebusier, Ghoyoit aux passans trop tardifs à noyer, D'AUB. *Tragiques, les Fers.* Encor escloron-nous, fours si tranches, si vives, Bien que vous paroissez dernieres et tardives, ID. ib. *les Feux.*

— ETYM. Bérenc de *tard*; wallon, *tårdrou*, tardif, *tadrow*, tardive; *berry*, *tardi*; provenç. *tardiu*; espagn. *tardio*; ital. *tardivo*.

‖ **TARDIVEMENT** [tar-dif-e-man], *adj.* Terme de botanique. Qui fleurit tard.

— ETYM. *Tard*, et *fleur*.

TARDIGRADE [tar-di-gra-d'], *adj.* Terme de zoologie. Qui marche avec lenteur. ‖ *N. m. plur.* Famille de mammifères onguiculés qui n'ont point de dents incisives, et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, ordinairement très-allongés et crochus. ‖ Nom d'un genre de vers munis de quatre paires de tubercules locomoteurs armés de crochets, et pourvus en outre de la propriété de se dessécher et de revenir à la vie au contact de l'eau comme les rotifères. Le tardigrade, ainsi nommé de la lenteur de sa marche, ressemble comme le rotifère; il est bien moins petit et porté sur six jambes, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* L. VIII, p. 363, dans RICHARD.

— ETYM. Lat. *tardigradus*, de *tardus*, lent, et *gradi* (inusité), marcher.

TARDILLON [tar-di-llon, ll mouillés] ou **TARDON** (tar-don), *s. m.* Terme rural. Il se dit en général de tous les petits animaux, poulets et autres qui naissent tardivement.

— ETYM. *Tard*.

TARDIVEMENT [tar-di-ve-man], *adv.* D'une manière tardive.

— HIST. XIIe s. Et maintes fois la part-on [la tristesse] tant plus tardiement deboteir, ke elle plus longement est en l'appresseure pesne, *Job*, p. 435. ‖ XVIe s. Les [les musiciens] plus [légèrement] leurs viandes tardivement, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. *Tardive*, et le suffixe *ment*; wallon, *tofromman*.

TARDIVETÉ [tar-di-ve-té], *s. f.* ‖ 1° Terme de jardinage. Croissance tardive. Il y a des fruits estimables pour leur hâtiveté, et d'autres pour leur tardiveté, qualités contraires, dans MICHELET. ‖ 2° Lenteur de mouvement. Il est ébaudi à cause de la tardiveté de son cours, DESC. *Météor.* 4. La tardiveté du mouvement de Saturne, MICHELET. ‖ En ce sens, il est vieux; mais il mérite d'être remis en usage soit pour la bonté du mot en soi, soit d'après l'exemple de Jean-Jacques.

— HIST. XVIe s. Aristides les reprit et blasma à bon escient de leur negligence et tardiveté, AMYOT, *Arist.* 26. .... Ce qui est de la tardiveté et tardivelez de la pitaile, PARÉ, XX, 28. Regarde sa tardiveté [de la gravelle]; il [ce mal] n'incommode et occupe que la saison de la vie qui, sans comparaison, est meshuy perdue et viciense, MONT. IV, 270.

— ETYM. *Tardif*. Le XVIe siècle disait aussi *tardiété*.

TARD-VENUS (tar-ve-nu), *s. m. pl.* Hommes de gens de guerre des armées françoises et anglaises, et principalement des garnisons de Guyenne, qui, étant licenciés après la paix de Bretigny, se mirent à parcourir la France en la ravageant.

TARE (ta-r'), *s. f.* ‖ 1° Déchet dans une marchandise; diminution soit dans la quantité, soit dans la qualité. Cette marchandise a subi beaucoup de tare. ‖ Nouvelle tare, nouvelle perte. Il se fonde quelquefois de marchandises, ou coupe de tailles au profit de l'acheteur, en raison de la tare. L'incertitude de la justesse des balances et de la fidélité des poids a fait naître l'habitude de la tare et la nécessité des tolérances, DUFY. *Ect. arith. mor. Œuv.* I, X, p. 192. ‖ Tare d'espèces, rabais que l'on supporte dans le compte de l'argent, lorsqu'on change un billet ou une monnaie, et qui est le droit du changeur. ‖ Tare de caisse, perte que se trouve sur les sacs d'argent, soit à cause des fausses espèces, soit à cause des mécomptes, en payant ou en recevant. ‖ 2° Fig. Vice, défaut. Ce fut là son lot. Il n'y a pas de tare..... recevoir blanc à ces fontaines Dont les conduites souterraines Passent par un plomb si gâté, Que, toujours ayant quelque tare, Au même temps qu'on les répare, L'eau s'enfuit d'un autre côté? MALH. III, 3, l'homme il n'y a point de si beau coral qui n'ait sa tare, de si parfait diamant qui n'ait sa paille, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 142. ‖ 3° Terme de maquignon. Dans le cheval, c'est une défectuosité, d'une origine quelconque, maladive ou non, qui a son siége à la peau ou dans les parties sous-jacentes, et qui diminue plus ou moins la valeur du cheval. ‖ 4° Fig. Tache, sujet de blâme. Ils en étoient l'éclat et laissent une tare Au plus riche ornement dont la terre se pare, VOIT. *Poés. Œuv.* t. II, p. 78. Dugueseau et sa femme étaient montrés par jansaeisme; avec cette tare, c'était merveille comme ses vertus et ses talents l'auvient porte ou il était arrivé, MAINT. *Lett.* 434. Il est surprenant que, malgré cette tare [son livre à l'index], il [le père Tellier] ait été confesseur du roi, ID. 217, 477, sont esprit de retour, soit désir de se nettoyer d'une fâcheuse tare, il [Biron] désira des lettres d'abolition, ID. 450, 53. ‖ C'est un homme sans tare, qui n'a ni tare, ni défaut (locution qui a vieilli), c'est un homme irréprochable. ‖ 5° Poids des barils, pots, enveloppes, etc. dont on s'assure d'abord, pour connaître le poids net des marchandises que l'on y mettra. On déduira la tare, et l'on ne tiendra compte que du poids net. ‖ 6° Répondre tare pour barre, dire un mot pour l'autre, répondre de travers. ‖ Vulgt. Vouloir s'essayer au latin, et il répondit tare pour barre.

— HIST. XIIe s. Aiglios fort à congnoistre soit; En cuit ne se fault trop fyer, Non leur mandiien n'en leur parler; Frappent et tuent sans dire gore; Ne fyer ne vous y vueillez, Que il y aroit beaucoup tare, *Roiere d'Oxenford*, p. 408. ‖ XVIe s. Nous considerant que la tare de l'inegalité [entre le cours du soleil et celui de la lune] est de unze jours, pour ce que les doute revolutions de la lune se font en 354 jours, et celle du soleil en 365..... AMYOT, *Numa*, 31. La curiosité est un desir de sçavoir les tares et imperfections d'autrui, ID. *De la curiosité*. ‖ Il y avoit quarante mil escus pour la tare de l'or, outre lesdits douze cens mille escus [les écus ayant été pris au poids et au titre, non au cours, et 40,000 écus représentant la différence], M. DU BELL. 441. Il fera passer ces alleés à travers de ses forets, si faire se peut, sans grande tare d'arbres, DU CERCEAU, O. DE SERRES, 16. Quand j'imagine l'homme tout nud.... ses tares, sa subjection naturelle et ses imperfections, MONT. II, 208. Enfance, jeunesse, virilité, vieillesse, chacune a ses propres et particulieres tares, CHARRON, *Sagesse*, I, 36. Il y avoit six aunes de tare [musque] en la piece de drap, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 748, Faire [mesurer] la tare et coupe sur la coue, ID. *Recherches*, II, 4. Il n'est cheval qui n'ait sa tare, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *tara*; anc. esp. *atara*; bas-lat. *tara*, poids; de l'arabe *tarha*, eu, avec l'article, *at-tarha*, déchet, tare.

‖ 2. **TARE** (ta-r'), *s. f.* Terme de blason. Se dit sauf aureois des griffes qui couvroient la visière du casque.

I. **TARÉ, ÉE** (ta-ré, rée), part. *passé* de tarer. ‖ 1° Qui est affecté de tare. Marchandise tarée. Fruits tarés. ‖ Cheval taré, cheval qui présente des défectuosités résultant d'un accident ou d'une opération; exemples : cicatrices au genou, suite de la cautérisation de la peau par le fer rouge. ‖ Fig. Un homme taré, homme décrié pour de mauvaises actions. Le fils est taré; je puis le dire; cela est de notoriété publique, MIRABEAU, *Lett. orig.* I, 1, p. 328. ‖ On attribue à Mirabeau le premier emploi de taré au sens figuré.

‖ 2. **TARÉ, ÉE** (ta-ré, rée), *adj.* Terme de blason. Se dit de la position du heaume ou du timbre d'un ecu. Tare de profil. Tare de côté ou de profil.

TARENTELLE (ta-ran-tè-l'), *s. f.* Nom d'une espèce de danse des environs de Tarente en Italie. Le prince d'Alcantara, vieillard de la plus belle figure, qui prenait Corinne de dessus avec lui la tarentelle, STAEL, *Corinne*, VI, 4. Air sur lequel se règle cette danse.

— ETYM. Italien *tarentella*, tarentaise (voy. ce mot).

TARENTISME [ta-ran-ti-sm'], *s. m.* Terme de médecine. Maladie nerveuse qui a régné dans la Pouille et même dans une partie de l'Italie pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles, et qui depuis s'est éteinte. Elle était particulièrement déterminée par la piqure de la tarentule, mais aussi par celle d'autres insectes, la piqure ne paraissant agir en ce cas que comme exerçant une influence sur le système nerveux; elle consistait dans une imitation, la vue des malades affectés du taren-

Digitized by Google

trême développant la maladie chez d'autres personnes; elle donnait une extrême envie de danser. — ÉTYM. Voy. TARENTULE.

TARENTULE (ta-ran-tul'), s. f. || 1° Nom vulgaire et spécifique de la *lycose tarentule* (araignées), dont le venin n'est dangereux que pour les insectes qui lui servent de nourriture, et qui n'a produit le tarentisme que dans des circonstances toutes particulières. || Fig. Piqué de la tarentule, animé par quelque vive passion. Tous les premiers historiens des croisades semblent mordus des mêmes tarentules que les croisés, VOLT. *Mél. hist. Pan.*, *St Louis*. || 2° Nom donné, sur les bords de la Méditerranée, au gecko des Caraïbes, espèce de reptiles sauriens, appelé en italien *tarentola* ou *terrentola*.

— HIST. XVI° S. Plus criminel que escorpion et tarente, n. CHASTEL. *Exp. sur vérité*. || XVII° S. En la Pouille, il y a une espece d'araignée, que ceux du pays nomment tarentule; P. Rhodien la nomme phalange.... PARE, *Introd.* 34.

— ÉTYM. Ital. *tarantola*, *tarentella*, de *Tarente*, Tarente.

TARER (ta-ré), v. a. || 1° Causer de la tare, du déchet, gâter, corrompre, l'humidité a tare ces marchandises. || Fig. Tarer la réputation de quelqu'un, y porter atteinte. Afin que la France ne fust point tarée d'avarice reyz [un monstre], nourri et fomenté au milieu d'elle, RABELAIS [la rescecrai], *Nabide*, *Rosercrus*, 2, I. || 2° Peser un vase, un baril vide, afin qu'après l'avoir rempli on sache le poids de ce qu'on y a mis. || 3° Se tarer, v. réfl. Devenir gâté. Des fruits se tarent.

— HIST. XVI° S. Un medecin, qui, pour mieux cognestre quele sont les cerps sains et nets, les comparerait aux pastez et tarez, AMYOT, *Lyc.* 8. Les enfans naissent verreux et difformes, et, quand ils naissent de personnes tarées, IB. 10, 26. L'ambition est un vice fort odieux, duquel Aristides estoit totalement delivré; et Caton fort tare, IB. *Arist. et Cat.* 41. On mettoit en religion les femmes borgnes, bossues, deffaites, folles, tarees, RAB. *Garg.* 1, 52.

— ÉTYM. *Tare* 1.

† **TAREF** (ta-ré), s. m. Genre de mollusques, à coquilles bivalves, *tercdo navalis*, *L.* qui font des trous dans le bois des vaisseaux et des pilotis.

— ÉTYM. Même radical que dans le lat. *tarmes*, ver qui ronge le bois; *teredo*, percer; bas-breton *redrédgen*, teigne.

TARGE (tar'j'), s. f. || 1° Espèce de bouclier. Le mot de targe, dans les anciens écrivains, semble appliqué indifféremment à tous les boucliers; dans le XV° siècle, il paraît désigner plus spécialement celui que portaient les hommes d'armes et les archers; la targe vraie et forte suivait les pays; la targe allemande était généralement carrée, à surface concave, partant quelquefois à l'un de ses angles une echinerane pour passer la lance, M. O. *Hystorial*. || 2° Blason. *Targe d'azur, Mairie d'artill.* || 3° Monnaie des ducs de Bretagne, qui portait au revers l'image d'un bouclier. || 3° Terme d'horticulture. Dans les compartiments d'un parterre, ornement qui a la forme d'un croissant arrondi par ses extrémités.

— HIST. XI° S. Lor targes roées [cercles de rondel], *Ch. de Rol.* CCLX. || XIII° S. Et avint un jour que il rois Richars aloit reminant le castiel une targe devant lui, *Chr. de Baron*, p. 70. Il avoit bien trois cens nageurs en sa galie, et à chascun de ses nageurs avoit une targe de ses armes, JOINV. 215. || XV° S. La targe au col, le glaive au poing, FROISS. I, 1, 99. || VII° S. Ses hommes d'armes à pied, couverts de grandes targes d'arain dore, RAB. *Scomanchis*. Leurs targues à la mode du pays, D'ARV. *Hist.* II, 321. Il n'a vescu à targe, CORNAM.

— ÉTYM. Provenç. *tarja*, *targua*; anc. cat. *darga*; espagn. *targa*, *adarga*; portug. *adarga*; du germanique : anglo-sax. *targe*; anc. scandin. *targa*; anc. h. allem. *zarga*. La forme *adarga* s'explique par l'arabe *al daraqah*, bouclier de cuir.

TARGETTE (tar-jè'-t'), s. f. || 1° Terme de serrurerie. Moyen de fermeture qui consiste en un morceau de métal aplati, toujours de petite dimension, ayant un bouton au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons. Aux portes, croisées, planches de cloison ou de fermeture de boutiques, grands targettes et serrures, *Code rur.* art. 1713. || 2° Morceau de cuir dont les apothicaires se couvrent la main, pour qu'elle ne soit point écorchée par les cardes.

— ÉTYM. Dimin. de *targe*; *gâter*, *targette*; Berry, *targette*, rideau de lit. Dans l'ancienne langue, *targette* signifiait un bouclier; l'anglais *target* en vient.

† **TARGUER** (tar-ghé), v. a. Se targuer, MONET, P. 7.

TARGUER (tar-ghé), v. a. || Se targuer, nous nous targuons, vous vous targuiez; que je me targue, que nous aous targuions, que vous vous targuiez, v. réfl. Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. Certes, vous targuez d'un bien faible avantage, MOL. *Mis.* III, 8. Combien de soi-disant chevaliers et marquis Se targuent follement de noblesse à Paris! HAUTEROCHE, *Israël*, sc. 4. Malgré le prétendu rôle pour mei dont Grimm se targuait au dehors, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. M. Linguet a commencé par se targuer de l'arrêt rendu en sa faveur, RACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXIII, p. 135. L'univers est un temple où l'on vest l'injustice Se targuer sur l'autel, où respire dans la main, GUR. *Quarts d'heure de mirabeau*.

— HIST. XIII° S. Honte fiert, mais el se targe Si resnablement de sa targe, Qu'onques il cop ne li greva, *la Rose*, 15670. || 2° S. L'espissant sucke [ura] son cousiel pour soy défendre, dont il se targe par plusieurs fois et brisa plusieurs cops de coustel à las gentes qui vindrent, BUTEUR, *targe*, || XVI° S. Barons et chevaliers de Bretaigne, rebellans au duc, lesquels ne veulent obeir à leur seigneur.... et se targent sur ce que le roy de France, FROISS. I, p. 92, dans LACURNE. Les dictes deux galées qui aux deux lez la targeoient [ceille du capitaine].... *Boucicq.* II, 23. Il se targe [il s'arme de Henri] ne serve de défense et sauvegarde pour me targuer et prevaloir contre les langues des envieux, PARÉ, *Déd.* .... Qui peut loisible tout ce qu'il luy plaist, qui est craint de tous et ne craint aucun, et en tout ce qu'il ose se targue toutefois contre la revanche pour.... M. DU BELL. 499. Cette maniere de se targer et gaudir d'une petite pistole compense ne plus ne moins que sont les tuiles arrangées sur la couverture d'une maison, AMYOT, *Antion.* 57. Il [nous] couragea de la bien defendre, et la premier se targua pour le conflict, d'une marche populaire et commune, MONT. IV, 405.

— ÉTYM. *Targe*, *bouclier*, *targer*. Le sens propre est se couvrir d'une targe, et fig. se faire fort, prendre avantage.

TARGUM (tar-goum'), s. m. Ancien commentaire chaldéen, dit aussi paraphrase chaldéenne, sur le Vieux Testament, qui fut fait après la captivité de Babylone, pour aider à l'ignorance des Juifs qui avaient oublié l'hébreu.

— ÉTYM. Chaldéen, *targum*, interprétation.

† **TARGUMIQUE** (tar-gu-mi-k'), adj. Qui appartient au targum.

† **TARGUMISTE** (tar-gu-mi-st'), s. m. Classe d'écrivains hébraïques paraphrastes de la Bible.

† **TARI, RIE** (ta-ri, rie), *part. passé* de tarir. Qui est mis à sec. Une citerne tarie. Tous ses fleuves étaient ou taris ou troublés, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 2. || Fig. Il avoue que les oracles étaient taris dans la Grèce, VOLT. *Essai sur les mœurs*, Introduction. Une source tarie, FONTEN. *Orac.* II, 1. Le sang des Antonins sur la terre est tari, VOLT. *Ep.* 46. Le mal n'était pas guéri, mais il est là, rien n'est possible, la source de tout est tarie, STAEL, *Corinne*, XVIII, 5.

† **TARI** (ta-ri), s. m. Liqueur alcoolique résultant du sue ou seve de plusieurs palmiers que l'on soumet à la fermentation. On l'écrit aussi TARY.

† **TARIÈRE** (ta-ri-è're), s. f. Voy. BARIGOLE, ORIGNAL.

TARIÈRE (ta-ri-è'r), s. f. || 1° Outil de fer, emmanché de bois, dont la forme d'un T, qui sert à percer le bois pour y mettre des chevilles. On perce avec des tarières les arbres mêmes, pour en détenir les sucs qui coulent alors abondamment, POMCHET, *Conn. chim.* L. VII, p. 116. || Trous de tarière, trous percés avec une tarière. On peut se servir de cuivre plates et portatives, dont le fond est été perce de plusieurs trous de tarière, GENIE, *Mag.* t. I, p. 30. Machine avec vis, à l'extrémité de laquelle est un fond percé dans le sol, enfoncé jusques pours, des trous de 6 à 8 centimètres de diamètre et de 2 à 3 mètres de profondeur. La tarière des fontainiers. || 2° Terme d'histoire naturelle. Instrument dont les femelles de quelques insectes sont pourvues, et qui leur sert à percer soit l'écorce des végétaux, soit la peau des animaux. Le poisson à coquille appelé purpura a une langue fort longue, dont l'extrémité est osseuse et pointue; elle lui sert comme de tarière pour percer les coquilles des autres poissons, BUFF. *Hist. nat. Peruv. ch. ter. Our.* t. I, p. 427. || 4° Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIII° S. En un trou de tarriere lui lourent errament Les deux pols [pouces].... *Berte*, XCV. || XIV° S. Perciez scelluy cerisier d'une tariere, *Ménagier*, II, 3. Icelluy Jehan avoit emblé en l'ouvroir une doloere, quatre tariieres, DU CANGE, *tarra-trum*. || XVI° S. La tarayelle [pour planter la vigne] ressemble aux grands tarariers des charpentiers, O. DE SERRES, 468.

— ÉTYM. Wallon, *taré*; espagn. *taladro*; du lat. *terotrum*, tarière.

TARIF (ta-rif), s. m. || 1° Tableau d'indication temporaire ou permanente des droits à payer pour la navigation, le passage ou le parcours des rivières, l'exportation ou l'importation des denrées et marchandises, etc. Pour maudit qu'un tarif, CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, I, 1. Comme la quotité de la dime royale dont être certaine et sue de tous les contribuables, il est important qu'elle soit déclarée par un tarif public, VAUBAN, *Dime*, p. 137. L'Angleterre n'a guère de tarif réglé avec les autres, nations; son tarif change, pour ainsi dire, à chaque parlement, par les droits particuliers qu'elle ôte ou qu'elle impose, MONTESQ. *Espr. XX*, 7. || Fig. Si vous voulez savoir mon tarif, je trouve qu'un philosophe vaut mieux qu'un roi, qu'un ministre, un ministre qu'un intendant, un intendant qu'un conseiller, un conseiller qu'un jésuite, et un jésuite qu'un paysan, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 janv. 1762. Un ministre célèbre [Walpole] avait le tarif des probités, et s'en vantait publiquement, à la honte des nations, RAYNAL, *Hist. phil. XIX*, 45. || Anciennement, mettre en tarif, autoriser une localité à percevoir la taille par la ferme d'imposition qui lui paraissait préférable, BOISGUILBERT, *Factum de la France*, p. 11. || 2° Dit, absolument, d'un état qui, sous Mazarin, haussa les droits d'entrée sur les denrées et les marchandises. L'édit du tarif donné au mois de Louis XIV, pour le rétablir le parlement, et cassa la guerre insensée de la Fronde; on paya mille fois plus pour la guerre civile que le tarif n'aurait coûté, VOLT. *Dict. phil. Tarif*. || 3° Terme de jurisprudence. État des droits ou émoluments alloués aux fonctionnaires publics et aux officiers ministériels, pour les différents actes de leur ministère. || Tarif des frais et dépens, réglement qui fixe le coût des divers actes et les droits de vacations en matière de procédure civile, criminelle et de police. || 4° Bareme, tableau du prix de certaines denrées. || Tarif des monnaies, table indiquant la valeur courante des monnaies. || Tarif des places, table où le prix des places se trouve calculé d'après leurs dimensions; il indique la marche un peu compliquée propre à déterminer le prix du décimètre carré d'une chaque surface, et cette marche diffère suivant que la place est au-dessus ou au-dessous de cet décimètre carré.

— ÉTYM. Espagn. *tarifa*, de l'arabe *ta'arifa*, notification, de *'arrifa*, faire connaître.

TARIFÉ, ÉE (ta-ri-fé, fée), *part. passé* de tarifer. Marchandises tarifées. || Fig. Des consciences tarifées.

TARIFER (ta-ri-fé), v. a. Appliquer un tarif; fixer d'après un tarif les droits que doivent payer certaines denrées, etc.

— ÉTYM. *Tarif*.

† **TARIFICATION** (ta-ri-fi-ka-sion), s. f. Action de tarifer; résultat de cette action.

TARIN (ta-rin), s. m. Petit oiseau à bec conique et pointu, et à plumage verdâtre; il est un chardonneret, *fringilla spinus*, L. Le scrin, la linotte, le tarin, le bouvreuil semblent être naturellement musiciens, BUFF. *Hors. choisis*, p. 288.

— HIST. XIII° S. Voyt l'en l'avre atraper pres le tarin; Bien a esté trahi Pietre par faux couvin, *Gavart*. 16060. Et le [la] vit-on [la montagne] en l'air volant comme tarins; Dessus lieve et plus, ala outre un gradin, *Baud. de Seb.* XII, 224. || XVI° S. Elle [la femme du duc de Savoie] s'en retourna à Nice, et luy [le duc] comme un bon tarin, luy courut après, et jamais depuis ne revint à Geneve, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 18.

— ÉTYM. Diez, à cause de la forme *tairin*, proposé, avec doute, de le tirer de l'adj. picard *tere*, brûlé; de sorte que le *tarin* serait un museau délicat. D'autres pensent à cet aussi nommés de son chant qui semble dire *tarin tarin*.

TARIR (ta-rir), v. a. || 1° Mettre à sec. Tarir un étang, un puits. D'un ruisseau qui peut nuire interrompez la course, ET, pour faire encor mieux, tarissez-en la source, BOISSALET, *Ex. à la cour*, V, 6. || Par extension. Tarir les larmes, les pleurs, faire cesser de pleurer. Peuples, que cette belle

Digitized by Google

fête à jamais tarisse vos pleurs, MALH. iii, 4. Mes soins avec le temps pourront tarir ses larmes, CORN. *Théod.* v, 7. À force de pleurer on tarit les larmes, MARIV. *Horienne*, 6e part. Si je pens la Bastille..., il faut ses larmes, ses pleurs, cesser de pleurer. Apaisez vos soupirs et tarissez vos larmes, CORN. *Illus. com.* III, 1. || Fig. Peuple, fais voir la joie à ces divinités Qui vont tarir le cours de tes calamités, in. *Toison d'or*, *Prol.* sc. 4. Depuis ce jour fatal qui changea votre joie en tristesse, et qui tarit toutes les ressources de votre fortune, MASS. *Carême*, *Prière* 2. Voulez-vous [ô Seigneur] tarir la source de la race royale? in. *Orat. funeb. Louis XIV*. Je dis : voilà le vice; il use le bonheur, il tarit l'avenir, BEILLE, *Imag.* VI, || 2° *V. n.* Être mis à sec, cesser de couler. Cette source a tari hier. Cette source est tarie depuis hier. Ne sais-tu pas que mon armée ne pouvait en un repas se désaltérer sans faire tarir des rivières? REN. *Dial. des morts anc.* (*Hercule, Léandre*). Il y a des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas, RUFF. *Quadrup.* t. I, p. 181. Les mamelles des enfants eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tarit, en chemin? BATNAL, *Hist. phil.* XV, 4. || Par extension. Bien ne tarit plus vite les larmes, VALGEL. *Q. C.* V, 5. C'est trop verser de pleurs, il est temps qu'ils tarissent, CORN. *Poly.* II, 2. || 3° Fig. Cesser, s'arrêter, en parlant de quelque chose comparée à une source. Ce fertile sujet ne tarira jamais, LA FONT. *Contin.* Un mensonge capable de faire tarir ces chartes, PASC. *Prov.* XV. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité, FLÉCH. *Lamoignon*. Les campagnes sont en friche.... le commerce tari, REN. *Tél.* XII. Il a tari la source de la santé et emmené des plaisirs,... fait tarir dans ton cœur la source de la joie, in. ib. XII. [Il ne point tarir sur un sujet, ne parler point, ne point revenir souvent. Les hommes ne tarissent point en sots raisonnements sur les affaires présentes, MAINTENON, *Lett. à Mme la marquise de Dangeau*, 11 juin, t. VII, p. 61, dans POUGENS.] On n'assure qu'il ne tarit point sur vos louanges, in. *Lett. au cardinal de Noailles*, 28 déc. 1695. Tandis qu'une âme pieuse ne peut tarir sur le mérite de ses fabuleuses, MASS. *Carême*, *Confession*. || Absolument. Il ne tarit point, il parle sans cesse de l'objet dont il s'agit. Le petit abbé y sera avec ses contes; je ne saisoù il les prend, mais il ne tarit point, DIDER. *Intl. à Mlle toland*, 26 sept. 1762. L'entretien tari, on n'a plus rien à se dire, on ne sait que se dire. Ce n'était pas que l'entretien tarît entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades, J.-J. ROUSS. *Conf.* IX. La conversation des amis ne tarit jamais, disait-ils, in. *Hél.* V, 3, 4e lettre, *v. réfl.* Devenir à sec, cesser de couler. Cette source s'est tarie. Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 425.

— HIST. XIIe S. Tout entier point l'erbe meure Qui vient pour l'ause espesse et drue, Et en tirer ne puet morir, Ne que l'ause ne puet tarir, *la Rose*, 14444. Et jamais n'ont tarie Ma dolore ne garie, RUTEB. *Théophile*, || XVIe S. Les fontaines taresseni de tout point, AMYOT, *Cam.* 6. L'on y void continuellement de nouveaux jetions qui pouvesoit et croissent, et des vieux qui tarissent et meurent, O. DE SERRES, 564. Pour vous l'air se corrompe et la feu s'amortisse, La terre se desseiche, et la mer se tarisse, DU BELLAY, III, 74, *recit.* Et disoit on, s'il [l'empereur Julien] eust gaigné la victoire contre les Parthes, qu'il eust faict tarir la race des Israelz au monde, pour subsister à ses sacrifices, MONT. III, 82.

— ETYM. Berry, *tairir*, *terir*; provenç. *tarir*; de l'anc. haut-allem. *therrjan*, dessécher.

TARISSABLE (ta-ri-sa-bl'), *adj.* Qui peut être tari. Cette source n'est pas tarissable. Une source lacunes tarissable.

— HIST. XVIe S. Encores que nous voulussions penser qu'il y eut des sources et fontaines d'or non tarrissables, M. DU BELL. 304.

— ETYM. *Tarir*.

† **TARISSANT, ANTE** (ta-ri-san, san-t'), *adj.* Qui est près de tarir, qui va tarir. Une source tarissante. || Fig. Seul et délaissé, je sentais venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur, J.-J. ROUSS. 2e prom. || Fig. Une bourse tarissante, une bourse où il n'y a presque plus rien. Nous continuâmes notre voyage aussi allegrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme, où notre bourse tarissante nous faisait une nécessité d'arriver, J.-L. BRUN. *Conf.* III.

TARISSEMENT (ta-ri-se-man), s. m. État de ce qui est tari. Le tarissement des puits.

— ETYM. *Tarir*, *y* et terminaison.

TARLATANE (tar-la-ta-n'), *s. f.* Espèce de mousseline extrêmement claire et légère dont les femmes font des toilettes de bal.

— ETYM. Origine inconnue.

† **TARO** (ta-ro), *s. m.* Terme correspondant à *tarin* (le pain, dans toute la Polynésie et une grande partie des îlots qu'aut les Sandwich en donne ce nom aux variétés de l'arum comestible (aroïdées), dont les racines sont très-riches en fécule (*solanum esculentum*); à la Nouvelle-Zélande on désigne par là le pain grossier fait en broyant sur des pierres les racines fibreuses de l'arcrostic fourcha (fougères), LEONARANT. On écrit aussi taro.

† **TAROT** (ta-ro), *s. m.* Ancien nom du bassin. || 2. TAROT, voy. TAROTS.

TAROTÉ, ÉE (ta-ro-té, tée), *adj.* Cartes tarotées, cartes dont le dos est marqué de grisaille en compartiments.

— ETYM. Voy. TAROTS.

† **TAROTIER** (ta-ro-tié), *s. m.* Fabricant de tarots, de papiers de fantaisie.

TAROTS (ta-ro), *s. m. pl.* || Cartes à jouer qui sont tarotées et qui de plus sont marquées d'autres figures que les cartes ordinaires. Outre les quatre séries à figures qui les font comprendre comme les jeux de cartes communes, les jeux de tarots en offrent une cinquième ... cette cinquième série est composée de figures, généralement au nombre de vingt-deux; vingt et une sont numérotées et prennent rang entre elles d'après le numéro dont elles sont marquées; la moindre de ces figures l'emporte sur toutes les cartes des séries numérales, même sur les rois; de là elles ont reçu le nom d'atouts ou de triomphes; c'est à eux seuls qu'appartient proprement le nom de tarots; lesquelles séries de cartes numérales qui, avec les atouts, composent les jeux des tarots, ont aussi des figures : ce sont le roi, la reine, cavalier et valet, une figure de plus que les cartes communes; aussi les jeux de tarots ont un manche trente-huit figures, c'est-à-dire vingt-deux pour les atouts et seize pour les honneurs des quatre séries numérales; quelques-uns, dans les jeux qui ont conservé les anciens types, les signes distinctifs de ces quatre séries sont : les deniers, les coupes, les épées et les bâtons, MERLIN, *Revue archéol.* VI, 1, p. 1. || 2° Jeu qu'on joue avec ces cartes. Jouer aux tarots ou au tarot. Je dirais que le jeu des tarots représente une république mieux que les échecs ne représentent la cour et un jeu de paume, où tous les états comme dans une république; il y a des deniers pour récompenser les bons; il y a des épées pour la défense de la patrie; il a des chevaliers, des sergents, des bateleurs, des triomphes, des empereurs, des papes et des fous; qui voudrait moraliser sur le tarot aurait un livre plus gros que les Recherches de maître Pasquier, CAPASSE, *Rech. des rech.* p. 232, dans LACROIX. Les plus anciennes cartes à jouer, celles du jeu de tarot, ont une analogie marquée, par leur forme, les dessins qu'elles offrent, leur grandeur, leur nombre, avec les cartes dont se servent les Chinois, SILV. DE SACY, *Mém. Acad. Inscr. et belles-let.* t. VII, p. 418. || Il y a trois espèces de jeux de tarots : le jeu lombard-vénitien, le *tarocchino* de Bologne, et les *minchiate* de Florence; voici les noms des figures du tarot lombard-vénitien (semblable aux tarots de France) : le fou, 1 le bateleur, 2 la papesse, 3 l'impératrice, 4 l'empereur, 5 le pape, 6 l'amoureux, 7 le chariot, 8 la justice, 9 l'ermite, 10 la roue de fortune, 11 la force, 12 le pendu, 13 la mort, 14 la tempérance, 15 le diable, 16 la maison-dieu ou la foudre, 17 l'étoile, 18 la lune, 19 le soleil, 20 le jugement, 21 le monde, MERLIN, *Orig. des cartes à jouer*.

— HIST. XVIe S. Les autres le tarot aiment à manier, GAUCHER, *Plaisir des champs*, p. 218. L'inventeur des chartes italiennes, desquelleux s'esbat au jeu appelé tarault, fort, amusant, fort ingénieusement, quand il meist les deniers et les passions en combat à l'encontre de force et justice; mais encore mettra il plus de louange d'avoir eu en dict jeu donné le plus honorable lieu au roi, ainsi que nous à l'az, que nous debvons appeler *narr*, qui signifie sot en allemand, CHARLES ESTIENNE, *Paradoxes, Déclamation* 8.

— ETYM. [Ital. *tarocchi*.

TAROUPE (ta-rou-p'), *s. f.* || 1° Poil qui croît entre les sourcils. || 2° Nom, au Mans, du chanvre grossier. Filer de la taroupe.

— ETYM. Origine inconnue.

† **TARPANS** (tar-pan), *s. m. pl.* Chevaux sauvages du nord de l'Europe.

† **TARPÉIENNE** (tar-pé-iè-n'), *adj. f.* Roche Tarpéienne, à Rome, partie du mont Capitolin d'où l'on précipitait les condamnés à mort. Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance de la roche Tarpéienne au Capitole, MIRABEAU, *Disc.* 22 mai 1790.

† **TARQUIN** (tar-kin), *s. m.* Variété de poire.

† **TARSAL, ALE** (tar-sal, sa-l'), *adj.* Le même que tarsé.

† **TARSALGIE** (tar-sal-jie), *s. f.* Terme de médecine. Arthralgie du tarse.

— ETYM. *Tarse*, et ἄλγος, douleur.

TARSE (tar-s'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. La partie postérieure du pied, composée de sept os enclavés les uns dans les autres. Le tessinrase article du pied des oiseaux. || Dans les crustacés, la sixième pièce des pattes simples. || La dernière partie des pattes des insectes. || 2° *Adj.* Fibrocartilages tarses, nom donné à deux expansions fibreuses placées dans l'épaisseur du bord libre des paupières.

— HIST. XVIe S. Les cartillages du tarse des cils, PARÉ, II, 8. Prenant pour le tarse ce qui est contenu par les trois membranes, qui prend au carpe de la main, IB. IV, 20.

— ETYM. Τάρσος, tarse, proprement une claie.

† **TARSÉ, ÉE** (tar-sé, sée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tarses d'une autre couleur que le reste de la patte.

TARSIEN, IENNE (tar-siin, *siè-n'*), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport au tarse. || Os tarsiens, nom donné quelquefois collectivement aux sept os du tarse. || Articulations tarsiennes; on comprend sous ce nom celle de l'astragale avec le calcanéum, celle des deux rangées du tarse entre elles, et celles des os de la seconde rangée entre eux.

TARSIER (tarsié), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de mammifères de l'ordre des quadrumanes, qui tient le tarse très-long.

— ETYM. *Tarse*.

† **TARSO-MÉTATARSIEN, IENNE** (tar-so-mé-ta-tar-siin, *siè-n'*), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au tarse et au métatarse. || Articulations tarso-métatarsiennes, celles des os de la seconde rangée du tarse avec les os métatarsiens.

† **TARSO-PHALANGIEN, IENNE** (tar-so-fa-lan-jiin, *jiè-n'*), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au tarse et au phalanges. || Ligament tarso-phalangien, nom donné par Girard au ligament sésamoïdien supérieur du membre postérieur, appelé par Bourgelat tendon suspenseur du boulet.

† **TARSORRHAPHIE** (tar-so-ra-fi) *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des cartilages tarses.

— ETYM. *Tarse*, et ῥαφή, suture.

TARTAN (tar-tan), *s. m.* || 1° Étoffe écossaise à rarreaux de diverses couleurs. || 2° Vêtement de tartan.

— ETYM. Origine inconnue. Les dictionnaires anglais disent qu'en leur langue *tartan* est d'origine française. D'après Michelet, *Orig. du droit*, p. 200, il vient du gallique *tartin* ou *tartain*, de travers.

TARTANE (tar-ta-n'), *s. f.* || 1° Terme de marine. Nom d'un petit navire de la Méditerranée, dont la forme ressemble est analogue à celle des chebecks; en général, il est ponté, et porte un seul mât et une voile latine. La tartane est un bâtiment de transport et de pêche. || 2° Terme de pêche. Filet à manche ressemblant au gangui; on s'en sert à Marseille et sur les côtes du Languedoc, pour faire la pêche qui porte le même nom.

— ETYM. Espagn. portug. et ital. *tartana*; de l'arabe *tartdah*, sorte de vaisseau affecté spécialement au transport des chevaux, qui avait donné au low-latin *tartida*, *tarota*, et au bas-grec ταρίτα, ταρίδα, en français *taride* : XIIIe siècle. Convenances faites à Genes entre les nefs et des tartes... *Arch. des mis. scient.* 2e série, t. III, p. 260.

† **TARTARE** (tar-ta-r'), *s. m.* Terme de mythologie. Nom que les poètes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers (avec

Digitized by Google

un T majuscule). C'était une opinion établie dès le troisième siècle, que Jésus était descendu dans l'*Adès*, dans le Tartare, mots que nous traduisons par celui d'Enfer, VOLT. *Dict. phil. Symbole.*

— ETYM. Lat. *Tartarus*, du grec Τάρταρος.

2. **TARTARE** (tar-ta-r'), s. m. ‖ 1° Nom d'un peuple originaire du Tartan; on a donné vaguement ce nom à tous les peuples de l'Asie moyenne, depuis la mer Caspienne jusqu'aux côtes orientales. S'ils arrivent, ces Tartares, où nous les ferons rentrer dans le Tartare d'où ils sont sortis, ou bien ils nous ouvreront nous-mêmes leur chemin le ciel, du bouleversement nous êtes : le jeu de mots qu'on prête ici à saint Louis, se retrouve dans presque tous les écrits de cette époque ; et c'est peut-être là, pour le dire en passant, la véritable cause de l'altération que les Occidentaux ont apportée au nom des Tatars, ABEL-RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belt.-lett.*, t. VI, p. 400. ‖ 2° Se dit des courriers employés par la Porte ottomane et les ambassadeurs européens à Constantinople (avec un *t* minuscule). L'ambassadeur tremblait, le bâton, la main au cœur et la tête poudrée, Adorait le courrier du tartare in-octavo, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, III. ‖ 3° Tartares s'est dit des valets militaires de la maison du roi, parce qu'ils galopaient pendant que leurs maîtres se battaient, VOLT. *Dict. hist. Tartare*. Son tartare vint me dire qu'il m'attendait à onze heures, JOUY, *Hist. de l'Institut*, t. VI, p. 400, 1709. ‖ Fig. Il faut que les chirurgiens soient les ésans ou les tartares des médecins, DIDER. *Lett.* ‖ 4° Chez les tartares, l'appareil, ‖ 5° Terme de cuisine. À la tartare, se dit en parlant d'une manière d'accommoder le poisson et la viande, qui consiste à les servir grillés et huilés, avec une sauce froide à la moutarde que l'on nomme aussi sauce à la tartare ou sauce tartare.

— HIST. XIIIe S. Illustrés par venement le Tartaire, Que l'en fera mes à tart lacre, Qui on n'avoit cure d'aler quere, BUTEB. 161. Jouvielle dit Tartarins.

TARTAREUX, EUSE (tar-ta-reû, reû-z'), *adj.* Terme de chimie. Qui a le caractère du tartre. Sédiment tartareux. Un excellent antomiste... a démontré que les os sont formés originairement de deux substances, l'une membraneuse, l'autre tartareuse ou crétacée, BONNET, *Paling. phil.* XI, 4. ‖ Acide tartareux, ancien nom du tartre. ‖ Acide tartareux, ancien nom de l'acétate de potasse.

‖ **TARTARIFORME** (tar-ta-ri-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence du tartre des dents. En examinant avec une bonne loupe la couche tartariforme qui ceint les dents vers leur couronne, FOUCHARD, *Conn. chim.*, t. IV, p. 240.

‖ **TARTARIMÈTRE** (tar-ta-ri-mè-tr'), s. f. En chimie, méthode analytique qui consiste à soumettre à l'alcalimètre le carbonate de potasse provenant de la calcination de la crème de tartre.

— ETYM. Lat. *tartarus*, tartre, et πέτρος, pierre.

TARTARIQUE (tar-ta-ri-k'), *adj.* Voy. TARTRIQUE.

‖ **TARTARISÉ, ÉE** (tar-ta-ri-zé, zée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du tartre.

— ETYM. *Tartarus*, tartre.

‖ **TARTARO** (tar-ta-ro), s. m. Nom italien d'un tuf très-fin et très-blanc.

TARTE (tar-t'), s. f. ‖ 1° Espèce de pâtisserie, qui contient ordinairement de la crème, ou des confitures, ou des fruits. Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon, Et qu'on vienne à lui dire à son tour, qu'y met-on ? Je veux qu'elle réponde : une tarte à la crème, MOL. *Ec. des f.*, I, 2. ‖ 2° Fig. et anciennement. Tartes bourbonnaises, certains bourbiers assez communs dans le Bourbonnais, dont le passage est dangereux pour les chevaux et les voitures, le dessus se desséchant au soleil et le dedans demeurant plein de boue.

— HIST. XIIIe S. Girardot tartes et chaus flaons, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 89. ‖ XVIe S. Paste pesteine aussi comme pour le lous d'une tarte, MONLUC, p. 3. Jamais que la vertu n'a pour le pain de besoin ; Ne tarte sans estoffe ne vaut mie un boisson, *Baud. de Seb.* 31, 17. L'ANE n. Faillot point à s'asseplanter le pourre St Chrelcut en un fosse, ou en quelque tarte bourbonnoise, DESPER. *Contes*, XXII. Un ce lous qui devoit estre l'argatier d'enfous gastes, donne en leur paradis terre-ire. Ils mangent tartres et paslez. La prison de Genève ou, par connoissance, les détenus jouissent de tout plaisir, BONIVARD, *Ane. et nouv. pol. de Genève*, p. 99. On se revoit bien de manger tartes, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *tâte* ; bas-lat. *tarta*, dans un texte de 1103. Daus pense que c'est une altération de *torte* (voy. ce mot) ; en tout cas elle est suspecte. Le bas-breton dit *tartez*, tarte; mais il vient probablement du français. Le kymri a *torth*, un pain.

TARTELETTE (tar-te-lè-t'), s. f. Petite tarte. Je vous envoie cette tartelette par M. de Montnor, rolendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeait des tartelettes avec mes enfants, RAV. à *Coulanges*, 1er déc. 1670.

— HIST. XIVe S. Est assavoir que chascun fromage doit fournir six tartelettes, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVe S. Sucre blanc pour les tartelettes, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 407. ‖ XVIe S. Il haïssoit les femmes et les salades comme poyson ; les flanuets, les tartelettes, RABEL. *Contes*, LXIII.

— ETYM. Dimin. de tarte.

‖ **TARTEVELLE** (tar-te-vè-l'), s. f. Partie de la crème d'un moulin.

TARTINE (tar-ti-n'), s. f. ‖ 1° Tranche de pain recouverte de confitures ou de beurre. Elle se mangeait jamais de faire la critique la plus amère des beef-steak, des puddings et des tartines de viande et de beurre, CHASLES, *Parvenus*, I, 11, p. 39, dans ROMANIA. ‖ 2° DANS l'argot du journalisme, long article considéré surtout comme fait de lieux communs, et n'apprenant rien au lecteur. Il s'entendait dans la lecture d'un de ces articles indigestes qu'on style de presse on appelle des tartines, mais que les amateurs du genre n'aiment ni longues ni lourdes, sans quoi elles deviennent bientôt indigestes, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § 1. ‖ Il se dit aussi des longs discours. Débiter une tartine.

— HIST. XIVe S. Tartines, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Dérive de *tarte*.

‖ **TARTON-BAIRE** (tar-ton-è-r'), s. m. Nom du passerine *Fringilla cirlus* LINN., dans Daubenton, vulgairement gros retombet, tintanelle, mitcherbe, dont l'écorce a été proposée pour remplacer le garou.

‖ **TARTOUILLADE** (tar-tou-lla-d', *ll* mouillées), s. f. En langage d'atelier, peinture d'une exécution très-lâchée, et dans laquelle la composition et le dessin sont moins sacrifiés à la couleur. Malgré le dégoût naturel et réfléchi que m'inspirent les productions que l'on ne peut désigner que par des mots qui répugnent autant qu'elles, la nécessité m'oblige d'entrer dans quelques détails au sujet des tartouillades, des pochades, de ces productions indigestes enfin, dont le voisinage important obscurcit l'éclat des ouvrages de choix que renferme l'exposition, BÉCLARD, *Exposition des produits industriels*, 1806, p. 98.

‖ **TARTOUILLER** (tar-tou-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Faire des tartouillades. Que dire de la prédilection du jury, qui a reçu et placé au rez-de-chaussée, sous le jour le plus favorable et sans laquelle des trente-quatre salles du premier étage? BÉCLARD, *Expos. p.* 128.

‖ **TARTOUILLEUR** (tar-tou-lleur, *ll* mouillées), s. m. Peintre qui fait des tartouillades. Cette dernière disposition (absence d'horizon) semble être particulièrement affectionnée par les artistes tartouilleurs. BÉCLARD, *Expos.* p. 128.

‖ **TARTRAGUE** (tar-tra-lè-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartralique, produit de l'action de la chaleur à 200° sur l'acide tartrique hydraté pendant un court espace de temps.

‖ **TARTRAMIDE** (tar-tra-mi-d'), s. f. Terme de chimie. Produit de l'action d'un ammoniaque sur l'éther tartrique.

‖ **TARTRAMIQUE** (tar-tra-m-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartramique, produit de la décomposition de l'éther tartrique par les alcalis.

TARTRATE (tar-tra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les bases. ‖ Tartrate acidule de potasse, bitartrate de potasse, sel qui existe tout formé dans plusieurs matières végétales et surtout dans le raisin, dit aussi crème de tartre. ‖ Tartrate de potasse et d'antimoine, vomitif, dit ordinairement émétique.

TARTRE (tar-t'), s. m. ‖ 1° Substance saline qui, sous la forme d'une croûte, s'attache aux parois de tonneaux de vin ; on le purifie par l'ébullition dans l'eau avec une terre alumineuse, ensuite par la filtration, qui sépare les impuretés solubles, et enfin par l'évaporation de l'eau filtrée qui donne la crème de tartre. Le tartre est un dépôt salin qui se sépare peu à peu des liqueurs vineuses, et prend une forme concrète et presque pierreuse, DIDER. *Mém.* t. III, p. 322. Dans le commerce, le tartre qui provient des vins blancs porte le nom de tartre blanc; et celui qui provient des vins rouges porte celui de tartre *rouge*, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 138, dans ROMANIA. ‖ Tartre émétique ou tartre stibié, le tartrate de potasse et d'antimoine. ‖ Tartre soluble, le tartrate de potasse. ‖ Tartre ammoniacal, le tartrate d'ammoniaque. ‖ Tartre régénéré, l'acétate de potasse. ‖ 2° Tartre vitrifié, ancien nom donné par Crollius au sulfate de potasse. ‖ Terre foliée de tartre, ancien nom de l'acétate de potasse, ainsi dite à cause de son aspect. ‖ 3° Crème de tartre, tartrate mural de potasse avec un excès d'acide. L'existence de l'acide tartarique a été démontrée dans la crème de tartre par Duhamel, Marcraff et Rouelle le jeune ; cet acide, qu'on le premier est parvenu à l'isoler, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 134 dans ROMANIA. ‖ 4° Enduit d'abord limoneux, blanchâtre ou jaunâtre, qui s'amasse au collet des dents, se durcit, et forme, à la base de la couronne, une incrustation phosphato-calcaire qui finit par en environner la surface, si l'on n'a pas le soin de l'enlever. Dents pleines de tartre.

— HIST. XIIIe S. Prenez deux livres de tartare, c'est à dire lye de bon vin qui adhere contre les tonneaux, TARÉ, XIV, 85. Aussi est tres huile de myrrhe, huile de tartre et du vitriol, ID. XXV, 24. Puis sera entonné, en y ajoutant une chopine d'eau de vie où sel de tartre, laquelle eau se tiendra en rouge par la tartre, O. DE SERRES, 829. — ETYM. Genev. *la tartre des dents*; espagn. et ital. *tartaro*; du lat. *tartarum*, qui se trouvant dans des textes du XIIe et du XIIIe siècle, exclut Paracelse de la paternité de ce mot. Le Glossaire de Simonde de Gênes (voy. du Cange) dit : Tartar, arabice, tartarum, quod ex vino in lagenis vetustate generatur. Le bas-grec a aussi τάρταρος.

‖ **TARTREUX, EUSE** (tar-treû, treû-z'), *adj.* Qui a l'aspect du tartre. De quelle nature est donc cette humeur tartreuse, qui enlève une espèce de croûte tartreuse, dont l'écriture était couverte! P. L. COURIER, *Lettre sur une découv. d'Akerblad.*

— ETYM. *Tartre.*

‖ **TARTRIER** (tar-tri-é), s. m. Fabricant de tartre.

‖ **TARTRIFÈRE** (tar-tri-fè-r'), *adj.* Terme de chimie. Qui renferme du tartre. Les dépôts tartrifères, qui enlève les incrustations des générateurs à vapeur, *A mon. Indust-Bulin*, 1871-1872, p. 231, 2e col. (de tartre et lat. *ferre*, chasser).

‖ **TARTRIMÈTRE** (tar-tri-mè-tr'), s. m. Terme de chimie. Instrument analogue à l'alcalimètre, qui sert à établir la valeur commerciale de la crème de tartre ou tartrate de potasse.

— ETYM. *Tartre*, et μέτρον, mesure.

TARTRIQUE (tar-tri-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui appartient au tartre et ses composés. ‖ Acide tartrique, acide qu'on rencontre dans beaucoup de fruits acides, le raisin surtout, et qui est l'élément constituant du tartre, où il est combiné avec de la potasse. ‖ Acide tartrique droit, celui qui dévie à droite le rayon polarisé. Acide tartrique gauche, celui qui le dévie à gauche. Acide tartrique inactif, modification isomérique de l'acide tartrique proprement dit, sans pouvoir rotatoire, qui ne dévie ni à gauche ni à droite, et n'est point formé d'une combinaison du droit et du gauche. ‖ Limonade tartrique, limonade faite avec l'acide tartrique. ‖ Sirop tartrique, sirop fait avec l'acide de crémor tartre uni au sirop de sucre. ‖ On dit aussi tartrique.

— ETYM. *Tartre.*

‖ **TARTRITE** (tar-tri-t'), s. m. Terme de chimie. Ancien synonyme de tartrate, alors que l'acide tartarique se nommait acide tartareux.

‖ **TARTROBORATE** (tar-tro-bo-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom donné à des composés où l'acide borique entre avec une base alcaline dans la composition de certains tartrates doubles : la crème de tartre soluble, par exemple, qui est un tartrobotate de potasse.

‖ **TARTROGLYCÉRIQUE** (tar-tro-gli-sé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartroglycérique, corps obtenu en combinant la glycérine avec l'acide tartrique.

‖ **TARTROVINIQUE** (tar-tro-vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tartrovinique, produit de la combinaison de l'acide tartrique à l'alcool ordinaire.

TARTUFE (tar-tu-f'), s. m. ‖ 1° Personnage d'une célèbre comédie de Molière. Molière [qui alors allait faire des lectures de sa pièce] avec Tartuffe y doit jouer son rôle, BOIL. *Sat.* IX. Le Tartuffe, qui était une satire des dévots et surtout de la morale des jésuites, alors tout-puissants, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la

Digitized by Google

chambre, et est resté 22 théâtre pour toujours, VOLT. *Lett. Rochelieu*, 27 sept. 1769. Il avait pour oncle un autre abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui, par son zèle de commande et sa dévotion politique, eut l'honneur, dit-on, de fournir à Molière l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tartuffe du Tartuffe, CALMAN. *Biog. de Roq.* Certainement l'ensemble du Tartuffe est de main de maître.... toutefois.... je n'hésite pas à dire que, si la pièce eût été faite de mon temps, je n'en aurais pas permis la représentation, NAPOLÉON, *Mémorial*, éd. de 1842, t. II, p. 128. || ✝ FAUX dévot, hypocrite, coquin se dit d'un faux dévot ou de la religion (avec un *t* minuscule). [Molière] un abbé et en même temps un tartuffe achevé, DE ROCHEMONT [pseudonyme]. *Observ. sur le Festin de Pierre*, Paris 1668 [époque où les premières actes de Tartuffe avaient de la célébrité], bien que la pièce n'eût pas encore été jouée]. Molière a si bien peint ce caractère (le Tartuffe) dans la personne de Tartuffe, et a rendu ce caractère tellement propre à Tartuffe que notre langue s'est trouvée enrichie de ce mot, et que Tartuffe, dans un propre, est devenu par figure un nom commun; de sorte que l'on dit aujourd'hui d'un hypocrite et d'un faux dévot, c'est un tartuffe, ROMANS, *Œuv.* t. III, p. 280. || Tartuffe de mœurs, homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

— REM. Tartuf, orthographe que La Fontaine a donnée, suivant l'usage poétique, au mot tartuffe (attaint [chat et renard] deux vrais tartufs, deux artificieux, LA FONT. *Fabl.* IX, 14).

— ÉTYM. Molière, qui écrit tartuffe, a emprunté ce mot à l'italien; *Tartufo* se trouve dans le Malmantile do Lippi avec le sens d'homme à esprit méchant; le Malmantile a été traduit en français en France avant la Tartuffe (voy. Genin, *Récréat.* t. I, p. 293). *Tartufo* est la contraction de *tartufolo*, une truffe.

TARTUFERIE [tar-tu-fe-rie], s. f. Terme familier. Mot nouveau formé de celui de Tartuffe, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, fripponerie de faux dévot, VOLT. *Dict. philos. Tartuffe*. Et vous espérez sans doute jouir en paix du succès de votre tartuferie! parbleu, vous avez compté sans votre bête, CH. DE SAINT-ANN, MM. *Tartuffes*, III, 1.

✝ **TARTUFIER** [tar-tu-fi-é], v. a. || ✝ Mot créé par Molière : manier à Tartuffe. Vous serez, ma foi, tartuffiés, MOL. *Tart.* II, 8. || ✝ Copier, exécuter, comme Tartuffe captive Orgon. Mais que pensez-vous qu'on voit chez mon? des Provençaux; ils m'ont tartuffié, SÉV. 170, 6. || ✝ S. n. Faire de tartuffier.

1. TAS [ta; l's se lie : un tā-z-énorme], *n. m.* || ✝ Accumulation de choses de la même espèce. Un tas de papiers. Mettre en tas, en un tas. Là sur des tas pouffeur de sacs et de pochettes, Hurlu tous les matins une sibylle étique, On l'appelle chanoine, SOUL. *Lutr.* V. Il s'agit [dans une guerre], dit le philosophe, de quelques tas de boue grandis comme votre talon; ce n'est pas qu'aucun de ces millions d'hommes qui se font égorger prétende un pouce de ces tas de boue, VOLT. *Micromégas*, 7. Je trouvai des tas de dépêches tant de la cour que des autres ambassadeurs, dont il n'avait pu lire ce qui était chiffré, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || Populairement. Mettre plusieurs choses ablatives tout en un tas, les mettre ensemble confusément. || Familièrement. Se mettre tout en tas, se ramasser et se mettre en un peloton. || *Fig.* Grand nombre d'une sorte de bête, se plaindre au milieu de l'abondance. || Il ferait rire un tas de pierres, se dit d'un plaisant. || *Fig.* et familièrement. Un tas de, beaucoup de. Je ne dois d'autre réponse à cet argument [contre Olympie], que de bâtir un roman à la façon de Calprenède, et de supposer un tas d'aventures impénétrables, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 26 févr. 1762. J'aspire que le prétendu baron m'en aura imposé par un tas de mensonges, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || ✝ Multitude de gens, en mauvaise part, par mépris. Certes, c'est lâchement qu'un tas de médisants.... De frivoles suppôts nus courages d'aiment, MALH. V, 30. Un tas de fainéants perdus de dettes et de crimes. Que pressent de mes lois les ordres légitimes, CORN. *Cinna*, V, 1. Un tas de misérables sophistes formés dans l'école du mensonge, BOIL. *Disc. sur la satire* XII. Lodève nourrit riche et vieux, et laissa un tas de bâtards, STERN. XIII, 228. Vous avez un tas de créanciers, que j'aurais bien envie de mettre à notre bastillon, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 1. Ces tas de désœuvrés qu'on appelle bonne compagnie, J. J. ROUSS. *Hel.* V, 2. Il l'irer dans le lac, lâcher son coup de fusil sur une masse d'hommes ou d'animaux, sans en viser un en particulier. || 3° Au tric-trac, se dit de l'amas de dames qu'on fait avant de commencer le jeu. || 4° Terme d'architecture. Se dit de la masse d'un ouvrage en construction. || Approcher des matériaux sur le tas, les monter de sorte qu'ils soient prêts à être employés. || Tas de charge, dans les voûtes gothiques, se dit des coussinets à branches, d'où partent les ogives, formerets, arcs doubleaux, etc. || Terme de maçonnerie. Tailler sur le tas, se dit lorsque la taille, au lieu de se faire au chantier, s'exécute au bâtiment. || Terme de charpentier. La place sur laquelle on raccorde, dans le bâtiment, une pièce de bois. Une pièce de bois d'une autre, un tenon, un coupement, une entaille sur le tas. || Terme de ponts-et-chaussées. Tas ou tas droit, rangée de pavés en ligne droite, sur le milieu d'une chaussée.

— SYN. TAS, MONCEAU. Ce qui distingue le tas du monceau, c'est que la tas est composé de parties semblables, tandis que monceau s'emploie pas cette idée : un monceau de ruines, plutôt qu'un tas de ruines; un tas de blé plutôt qu'un monceau de blé.

— HIST. XIIIe S. Et quant crestiien virent le roi venu maintenant, s. se ferirent tout à un tas en met et prirent tout, *Chron. de Saint.* Den. || XIVe S. Un tas de fain [foin] en une grange qu'on ot fait entasser, *Guesci.* 20522. || XVe S. [Les Français] ocioient [les Flamands] à grands tas en la boue et les maisons où ils se retraioient, FROISS. II, 184. Et feroit à tas de son espée sur le bassinet et sur le dos du seigneur de Sconnevort, ID. I, 1, 146. Lesquels se boutoient et mettoient tout ensamble en une tase do boys, DU CANGE, *tasia*. Et comme furent tractez ung tas de povres francs archiers [qui avoient esté pris à Neufs], COMM. III, 10. || XVIe S. Soubdain vindrent à tas saiges femmes de tous coustez, RAB. *Garg.* I, 2. Beruf de saison à tas [en quantité], ID. I, 5. Et tas de jeunesses folles, pu BELLAY, III, 8, recto. Un tas de gens, interpretes et contrerouleurs ordinaires des desseings de Dieu, MONT. I, 240.

— ÉTYM. *Tarsi*, *tasi*, *à tas* : il y avait du monde à tas dans l'assemblée; provenç. *tatz*; du germanique : anglo-sax. *tors*; néerlandais, *tas*, anas de blé; ane. haut-allem. *zans*; ou du celtique : gaélique, *tas*; kymri, *dds*; bas-breton, *dastum*.

2. **TAS** (tā), s. m. || ✝ Matrice dont se servent les boutonniers (en argot d'atelier). || ✝ Petite enclume portative, placée quelquefois sur le même billot qu'une grande. || ✝ Terme de monnayage. Bloc d'acier sur lequel on ensuye la monnaie des médailles frappées. Les ayant brisés [des boutons de platine] dans un mortier d'agate et sur un tas d'acier, *Hist. mém. Introd. Œuv.* t. VII, p. 84.

— HIST. XIIIe S. Nuls [nul] tas ne doit de fer ne peut ferir boucles en las, quar elles ne sont ne bonnes ne loiaus, *Liv. des met.* 88. || XIVe S. Que nuls orfevres ne face [nul] tas de fer ne peut ferir boucles en las, qui ne se revuennent massives et toutes pleines, *Statuts des orfevres de Paris*, DE LABORDE, *Emaux*, p. 514.

— ÉTYM. D'après Scheler, *tas* représente le radical de *tasser*; mais *tasseau* est le lat. *tarillus*, osselet, et de là un petit billot. Le sens propre est instrument à faire des boutons; et c'est de là qu'il a pris dans d'autres métiers le sens de petit bloc, de petite enclume. Il semble probable que ce fut par allusion que vint le mot *tas* 1.

† **TASSART** (ta-sar), *s. m.* Scombéroïde voisin du thon.

TASSE (tā-s'), *s. f.* || ✝ Petit vase servant à boire. Il faut que le gobelet couvert ou une coupe soit sur la table et une tasse auprès pour faire l'essai à la coupe, et il faut que ledit gobelet soit un grand bout de la table, *Honneurs de la cour*, ms. p. 72, dans LACURNE. A toi, compère; et de prendre la tasse, Et de trinquer.... LA MONT. Prog. Lachèsis, replissant sa tasse, S'écrie : Atropos dort enfin, MÉNAGE. *Parques*. || Fig. et populairement. Boire à la grande tasse, se noyer. || ✝ Gobelet à anse dans lequel on prend du café, ou thé. || La liqueur qui est contenue dans la tasse. Prendre une tasse de café, de thé. || Demi-tasse, tasse plus petite que les tasses ordinaires, et dans laquelle on sert ordinairement du café à l'eau.

— HIST. XIIIe S. Une tasse d'or toute plaine à un petit soulage et à un couvercle bien plat, DE LABORDE, *Emaux*, p. 514. || XVe S. Cinq tasses d'argent faictes à cuers [de la vente des biens de J. Cœur], ID. ib. p. 514.

— ÉTYM. Provenç. *tassa* et *tasca*; cat. *tassa*; espagn. *taza*; portug. *taça*; ital. *tazza*; de l'arabe *thâça*. L'ancienne langue avait un autre *tasse*, qui signifiait poche.

TASSÉ, ÉE (tā-sé, sée), part. *passé* du tasser. Des terres bien tassées. Terme d'architecture. Se dit d'un bâtiment dont la charge a fait tout son effet. Terme de peinture et de sculpture. Figure tassée, figure trop courte et trop lourde.

1. TASSEAU (ta-sô), *s. m.* || ✝ Terme de menuiserie. Petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette. || Se dit aussi des traingles qui servent à attacher des boiseries ou des lattes sur les poteaux des cloisons. || ✝ Traverse de bois sur laquelle est montée l'armature d'un pistolet pour une cuvette de garde. || ✝ Forme sur laquelle les luthiers appliquent et collent les éclisses qui composent le corps d'un luth, d'un violon, etc. || 4° Terme de maçonnerie. Petit tas de plâtre en forme de cul de lampe fait dans un angle pour y déposer un chandelier ou autre ustensile. || Petit solin fait en saillie sur un mur pour porter le bout d'une tablette. || Petit mur en briques qui porte une plaque de fonte formant âtre relève d'une cheminée, ou qui supporte une auge ou autre pierre peu élevée au-dessus du sol. || Petits fragments de moellons maçonnés avec du plâtre pour faire le scellement des sapines ou écoperches qui supportent un échafaudage. || 5° Terme de marbrier. Se dit des blocs de pierre ou de marbre que l'on scelle sur les côtés d'un autre bloc avant de le dérober en dessous. || 6° Terme de serrurier. Outil de fer servant à relever et emboutir les ouvrages de tôle.

— ÉTYM. Lat. *tarillus*, tasseau. L'ancienne langue avait aussi *tassel*, en bas-latin *taxillus*, pour désigner un ornement de forme carrée qui se mettait aux vêtements. *Tasseau* avait encore le sens de petit tas, mais alors c'était le diminutif de *tas* 1.

† **2. TASSEAU** (ta-sô), *s. m.* Petite enclume portative.

— ÉTYM. Diminutif de *tas* 2.

† **TASSÉE** (tā-sée), *s. f.* Le contenu d'une tasse; plein une tasse. Il lui prit une tassée d'eau au visage.

† **TASSELIER** (ta-se-lié), *s. m.* Chausse destinée à recevoir les moulons [tas de sel], *Enquête sur les sels*, 1680, t. I, p. 511.

— ÉTYM. Dérivé de *tas* 1.

TASSEMENT (tā-se-man), *s. m.* L'effet des contractions qui font s'affaissent par leur propre poids sur elles-mêmes. Il n'y a à craindre aucun affaissement ou tassement vertical, GIRARD, *Instit. Rés. scient.* t. I, p. 408.

— ÉTYM. *Tasser*.

TASSER (tā-sé), *v. a.* || 1° Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. Tasser de la paille, du foin. C'est une coutume générale dans toute la Pologne de tasser leur blé en paille en confusion sans le lier, et d'en faire plusieurs pyramides dans les champs autour de leur MAISON, LE LABOUREUR, *Gouvern. de Pologne*, p. 218, dans LACURNE. On évite de tasser la sable autrement que par son propre poids, MORAND, *Instit. Mém. scient.* t. IX, p. 578. || Tasser des terres, la polonner. || 3° Terme de peinture et de sculpture. Ne pas donner le développement nécessaire. Tasser des figures, un groupe. || 3° F. n. Devenir dur, épais, en parlant des végétaux. Ces fleurs tassent. Cette oseille a bien tassé. || 4° Se tasser, v. refl. Se mettre, demeurer en tas. Les animaux couchent avec plus de peine et se tassent moins dans l'estomac, BRILLAT-SAVARIN. || S'affaisser sur soi-même, en parlant de terres, de bâtiments. Ce mur s'est tassé.

— HIST. XIVe S. Ainsi pourrez en tout lieu comparer, Et en estuz pourrez mettre pensée, Et tant sera honneur en vous tassee Que vous pourrez amoureus appeler, AL. CHART. *Las de Plaisance*.

— ÉTYM. *Tas* 1.

† **TASSET** (ta-sè), *s. m.* Voy. TROUSE 2.

TASSETTE (tā-sè-t'), *s. f.* Plaques d'acier qui protégent le haut des cuisses, dans les anciennes armures. || S'est dit plus tard des basques d'un pourpoint.

— HIST. XVIe S. .... La balle ne luy toucha nullement, mais seulement le vent sur milieu de sa tassette, qui fit telle force, que toute la partie exterieure de la cuisse devint livide et noire, PARÉ, m, 696. Les armes estoient, un corselet à hoyaux tassettes avec des manches de maille et des gantelets, M. DU BEL. 475.

— ÉTYM. *Tassette* paraît être un diminutif de *tasse* qui signifiait poche. Les *tassettes* étaient des fanons de bourse.

Digitized by Google

† **TASSIOT** (ta-sio), *s. m.* Croix, formée de deux lattes, par laquelle le vannier commence certains ouvrages.

† **TASSOLE** (ta-só-l), *s. f.* Genre de plantes nyctaginées.

† **TATA** (ta-ta). Espèce d'exclamation arbitraire; c'est aussi que, dans les salles d'armes, on disait : c'est un tata, pour désigner un ferrailleur, VOLT. *Dict. phil.* T. || Madame tata, mademoiselle tata, personne qui se mêle de tout, qui descend dans les plus petits détails et veut en remontrer aux autres. || *Au plur.* Des tatas.

† **TATAN** (ta-tan), *s. f.* Mot enfantin qui signifie tante.

† **TATAR, ARE** (ta-tar, ta-r'), *s. m. et f.* Voy. TARTARE 9.

† **TATARET** (ta-ta-ré), *s. m.* Voy. FAUCON.

TÂTÉ, ÉE (tâ-té, tée), part. *passé* de tâter. || 1° Manié doucement. Une étoffe tâtée par une main habile, on peut juger de son beau ou bon fil d'un dessin dont le trait est incertain et mal arrêté. Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide, Et dont comme un art la justesse et la rapidité Réjouie dans ses fonds, à grands traits tâtés son tâtés, De ses expressions les touchantes beautés, MOL. *la Gloire du Val-de-Grâce.* || On dit dans le même sens tâtonné.

† **TÂTE-AU-POT** (tâ-tó-po), *s. m.* Homme qui se mêle des affaires de ménage.

† **TÂTE-POULE** (tâ-te-poul), *s. m.* Terme populaire. Sobriquet que l'on donne à un homme qui s'occupe de soins domestiques, de choses trop minutieuses. || *Au plur.* Des tâte-poule.

TÂTER (tâ-té), v. a. || 1° Employer le toucher afin de connaître. Tâter une étoffe. Tâtant son ennemi au défaut des armes, il plongea son poignard dans le flanc, VATOUL. *Q. C.* II, 1. L'un l'autre ils s'accusaient de cette violence, Et sans lumière aucune, en querellant le sort, Sont venus doucement tâter le plâtre mort, MOL. *Ec. des femmes*, v, 2. Je tâte votre habit; l'étoffe en est moelleuse, I D. *Tart.* III, 3. Il l'âter le pouls à quelqu'un, appuyer ses doigts sur l'artère du bras, ou toute autre artère accessible, pour connaître le mouvement du sang. Cléandre tâtant le pouls à Sganarelle : votre fille est bien malade, MOL. *Am. méd.* III, 5. || Fig. Tâter le pouls, questionner quelqu'un pour connaître ses dispositions au sujet d'une affaire. || *Fig.* Se tâter le pouls, examiner ce que l'on peut. Je sends ma portée et me tâte la pouls, RÉGNIER, *Sat.* I. || Tâter le chemin, reconnaître si un chemin est praticable. Tous les pavés sont devenus impraticables.... Voyez que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin..... SÉV. 126. || Familièrement. Il tâte le pavé, il ne peut pas s'éloigner beaucoup de sa marchand. || Terme de manège. Ce cheval tâte le terrain, il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || *Fig.* Tâter le pavé, le terrain, agir avec précaution, avec circonspection. Enfin, elles ont tant tortillé autour de moi, qu'ayant tâté et trouvé le terrain favorable, elles m'ont avoué qu'elles avaient fait périre cette latire par Démonville, SÉV. 420. Ils savent tâter le terrain et s'y accommoder, SHERARDI, *Théâtr. ital.* t. II, p. 100. || 2° *Fig.* Essayer de connaître la capacité, les opinions d'une personne, mettre une personne à l'épreuve. Adieu; je vais tâter mon gendre là-dessus, SCARR. *Jodelet*, IV, 3. Tâtez-la par divers endroits pour découvrir par où les grandes vérités peuvent mieux entrer dans sa tête, PÉN. *Educ. filles*, 7. Il est question de tâter et en parlementer [les rebelles].... de les tâter de tous côtés, de les sonder pour découvrir leurs maximes, MONTP. *Mém.* II, 1. Il sera de mes latins, et, changeant de discours de pour de m'inspirer quelque défiance.... LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 5. Je jugeai bien qu'il avait dessein de tâter mon esprit; je me tins sur mes gardes et me préparai à montrer tout mon mérite, *Gil Bl.* VII, 2. J'espère bien que tous les Chaulieu me permettront de mettre leurs noms en gros caractères pour les mettre à côté de Corneille; je vais d'abord tâter le roi, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juin 1761. || Fig. Je tâterai..... mes élèves ensemble, de me mettre en état de savoir un jour dans la Providence, prendre part au bonheur de mes cadets, et virre avec les saints, SÉV. 12 mars 1680. || Tâter l'ennemi, faire des démonstrations hostiles, de petites attaques, pour connaître ses dispositions. || Tâter le courage de quelqu'un, ou, simplement, tâter quelqu'un, commencer à l'attaquer, à l'offenser, pour voir s'il se défendra. Tout est plein de ces poltrons adroits qui cherchent, comme on dit, à tâter leur homme, c'est-à-dire à découvrir quelqu'un qui soit encore plus poltron qu'eux, et aux dépens duquel ils puissent se faire valoir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 66. || Terme de manège. Tâter son cheval, essayer la finesse et les moyens du cheval que l'on monte. || Terme de marine. Tâter le vent, essayer de loffer quand on est au plus près, pour voir si les voiles contiennent à porter et si l'on peut loffer davantage. || 3° Tâter une chose, l'essayer pour voir ce qu'on en peut tirer. Un problème proposé par M. le marquis de l'Hôpital des temps aux géomètres, comme méritant leur recherche, et qui certainement n'avait pas été dit ou once ne sans être tâté et même bien tourné de tous les sens par les plus habiles, FONTEN. *Saurin.* Tâte tous les sujets et goûte tous les mets, BOILEAU, *Convers.* I. || Tâter de la peinture. Travailler d'une main servile et peu hardie. || 5° V. n. Explorer par le toucher. Lander : Avez-vous des témoins? Tartuffe : Monsieur, tâtez plutôt : Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud, BAC. *Plaid.* II, 6. Mais, dit le frais, j'ai beau tâter, rien n'approche; Vous avez mal senti, VOLT. *Microm.* 4. Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne trouverez jamais de plus, VOLT. *Lett. à M. L.*, 23 déc. 1768. || 6° Tâter à, faire un léger essai d'une chose pour en connaître la qualité. Tâter aux sauces. Tâter au vin. || 7° Tâter de, manger ou boire d'une chose, pour en connaître les qualités, mais pour en jouir. Jupiter, s'il était malade, Reprendrait l'appétit en tâtant d'un tel mets, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Au moins je tâterai de l'oie. — Nous l'avons mangée à dîner, BRUEYS, *Arco. Pat.* III, 13. Je vais tâter du vin doux nous pourrons faire une effusion, BERNARD, *le Distr.* I, 7. || Activement, dans le même sens; tournure qui a vieilli. Des manches qu'à table on voit tâter de vieilles, DES. *Sat. des mar.* I, 1. || 8° Par extension. Jenin est un fort joli garçon de. Mamia présages à tous connus Faisaient bien juger que Tarnus, Comme époux en toute sa vie Ne s'aviserait de tâter D'autre que de sa femme, VOLT. *Pr.* Que je serais heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagne! SÉV. 25 juill. 1689. Je ferai tout ce que je pourrai pour donner mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas, ID. à *Mme de Grignan*, 19 févr. 1690. Mme de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté, ID. 19 AVR. 1690. Il achetait mille choses qu'il donnait imprudemment à la Seaunes.... la petite saint-Germain n'en tâtait que peu, mais elle en tâtait, DANC. *Gamest.* 4. La bonne sœur est pas une chimère, mais quelque chose de très-réel, très-solide, très-bon, dont on sait tout le prix, quand on en a tâté, COMTE. *Lett. à l'Acad. des sciens.* || Vous en tâterez, c'est-à-dire vous en passerez par la, vous aurez ce bonheur ou ce malheur. Pour, Tartuffe, vous en tâterez, et vous en tâterez, MOL. *Tart.* II, 3. || Vous n'en tâterez plus, vous n'aurez plus la chose dont il s'agit. Si vous ne quittez pas votre femme, vous n'en tâterez plus, et je vous laisse sur la bonne bouche, MOL. *G. Dandin*, II, 7. || Il n'en tâtera que d'une dent, il n'en aura que peu, il n'obtiendra pas ce qu'il désire. Et les tâter, se battre, se combattre en sorte les uns les autres, pour savoir l'un à l'autre en secret protester qu'à la première vue il en faudrait tâter, MONTP. *Mém.* II, 1. || 9° Essayer, faire l'expérience de quelque chose. L'un est soûl de la guerre civile, l'autre n'en a jamais voulu tâter, BALZ. *le Prince*, 2. Vous avez voulu tâter de la noblesse; et il vous ennuyait d'être maître chez vous, MOL. *G. Dandin*, I, 7. J'osse opiné à tâter du clinat de Pyrmont, MONTP. *Mém.* XIX, 30 oct. 1690. A-belle [Pauline, la fille de Mme de Grignan] tâté de Lucien? est-elle à portée des Petites Lettres [les Provinciales]? 20 AVR. 1690. Je n'avais point encore tâté du dégoût, ID. 19 JUIN. Je n'avais pas encore tâté de procès, ID. 21 JUIN. Il n'avait point de vos lettres, ID. 10 JUIL. 1690. Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour, LA BRUY. VIII, 1. Il faut tâter de vouloir, à votre âge. Pour la seconde fois tâter du mariage, PICHAT, *Fol. amour.* I, 2. Je sais un vieux galadurier accoutumé à être condamné aux bêtes dans l'arène, mais je tremble de voir une femme [Mme Denis, auteur d'une pièce de théâtre] qui veut tâter de ce combat, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 juillet 1758. Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute, si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume, ID. 8 MARS 1774. Il avait tâté de plusieurs métiers avant de se fixer, GRIMM, *Corresp.* I, 15. || 10° Essayer, en parlant d'une œuvre littéraire, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Je n'attends que la paix pour voyager; je tâterai de différents pays, VALENC. *Lett. à Voltaire*, 22 déc. 1758. || 11° Ne pas tâter de, ne pas mordre à, ne pas être pris à. Il a beau dire, je ne tâte pas de son amour pour la Provence, SÉV. 26. Chavigny fit le malade, mais M. le Prince ne tâta pas de cette duperie, ST-SIM. 9. || 12° Se tâter, v. réfl. Appliquer sur soi-même le toucher. Pourtant, quand je me tâte et que je me rappelle, Il me semble que je suis MOL, MOL. *Amph.* I, 2. || 13° *Fig.* Examiner ses sentiments, se sonder soi-même pour quelque chose. Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie, CORN. *Pomp.* II, 1. Il faut se tâter, se manier, se sonder, pour savoir qu'on est vain, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 6. Ce n'est que dans une concurrence libre et ingénue qu'on peut bien connaître les hommes, qu'en se tâte, qu'on se démêle et qu'on se mesure avec eux, VAUVEN. *Œuv. posth.* t. I, p. 132, dans POUGENS. || 13° Etre trop attentif à sa santé. Il se tâte continuellement. || *Fig.* Un peuple qui se tâte sans cesse, et trouve bien des endroits douloureux.... MONTESQ. *Esp.* XIV, 13. || 14° Essayer de connaître réciproquement la force l'un de l'autre. [Dans une discussion] on se tâte, pour ainsi dire, l'un l'autre dans les premiers coups qu'on se porte; quand on s'est un peu expliqué, quand on croit avoir découvert où chacun met la difficulté, et avoir senti la faible, tout se range autour et est plus vif, plus pressant, BOSS. *Conf.* avec *Claude*, *Avertissement*. Après s'être tant tâtés et regardés en Europe, la guerre enfin se déclara en 1733, par les intrigues du Sicilien, ST-SIM. 95. 3. On se tâta, on s'étudia, on chercha à se tisser, à se surprendre réciproquement, RAYNAL, *Hist. philos.* XIX, 9.

— HIST. XIIIe S. Mains unl, e ne tasterunt, *Liber psalm.* p. 476. Gardez en ai [du fruit du paradis]; Deus! quel savor! Une ne tastai d'iel sador, *Adam*, 17. T. Il tastera, mais il ne sera pas commencement de la prosme des Juis.... *Machab.* II, 18. || XIIIe S. Signour, tastez, et si verez Que dame Deus est mout [beaucoup] savereus, *Liber psalm.* p. 282. Plus tost qu'il pot, vint cele part. Taste, si ad l'enfant trové, MARIE, *Frêne*. Le bâtir pour tâter, *Rom. des Rom.* 1938. Pas [la médecin] li taste, qu'il n'i areste, Au pous du bras.... *Bl. et Johan*, 673. Tastant à la main, à manière d'aveugle, *Procès St Loys*, p. 175. || XIVe S. Ainsi furent Anglois en grans bois de Cisay, Qui bouvent liement si hon vin que d'Ausay [Aisace]; Hé dieus! dient Anglois, ains [avant] que nous en tastons, *Guesc.* 22118-22121. Tastanz tras male complexion en la plaie, se tu vuis la pel d'environ la plaie trop rouge et chaulde à taster, LANFRANC, *Mir. de chir.* 137. A ceste fin, dit, ne sçay où aler dove; De mon baston, affin que ne m'esvoye, Je vais tastant mon chemin çà et là, *Cl. d'ont. Rol.* 81. Si tastè si gist, et ola, et ilec trouvée sur lui, FROISS. I, 228. Et leur dit qu'ils pissent mille hommes d'armes et deux mille archers, et, s'en allassent tastant et regardant selon la rivière de somme, ID. I, 232. Mais ce que saint Antoine ne avde, si escu lastent du piet qui n'aurent secouru la vigne! BAR. *Garg.* I, 37. Je n'ai tasté de rien depuis deux cougs, et bien mollement, MONT. II, 72. Ce mystere commençoit à taster ma soupçon, ID. IV, 227. Il la fit taster par tout [la rivière]; et fit tant qu'il trouva un gué, LANOUE, 642. Il emporte trois barreaules sans les taster, D'AUB. *Hist.* II, 174. Si tu tastes de la chaut dissoute sur le bout de la langue, tu trouveras une mordication salitive, PALISSY, 32. Quand il aura un peu tasté des richesses et des délices de l'Orient, AMYOT, *Anton.* 57. Quand deux grands capitaines comme ceux-ci deux fois se sont tastez une fois en tels hazards..... BRANT. *Duc d'Albe*.

— ETYM. Provenç. et anc. espagn. *tastar*; ital. *tastare*; du lat. *tastare*, fréquentatif, d'après Diez, formé du latin *taxare*, qui signifie toucher fortement et souvent. *Tastare* représente donc une forme fictive *taxitare*. L'allemand *tasten* vient des langues romanes.

TÂTEUR, EUSE (tâ-teur, teû-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui agit avec irrésolution, avec timidité. || 2° Tâteur d'homme, celui qui tâte le courage de quelqu'un. Si cet exemple [brûler la cervelle à un insulteur] intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur qui ne feraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de cocagne [pendu pour meurtre] ne sera pas inutile à la société, J. J. ROUSS. *Lett. à l'abbé M.* 14 mars

Digitized by Google

1770. Autrefois nous avions des tâteurs qui faisaient métier d'éprouver les débutants; s'il y en a encore, en arrivant à son régiment, il passera par leurs mains, CH. DE BERNARD, *la Peau de lion*, V. — HIST. XVIe. Comme un bon tâteur de vin.... après avoir gousté d'un hypocras ou d'un excellent vin pineau, *Les quinze joyes du mariage*, p. 67; dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tâter*.

TÂTE-VIN (tâ-te-vin), *s. m.* Sorte de petit vase pour déguster. || *Au pluriel* Des tâte-vin.

— ÉTYM. *Tâter*, *vin*.

† TATIENS (ta-sin), *s. m. pl.* Nom donné par Romulus à la première tribu du peuple romain; les deux autres étaient les Ramnes et les Luceres.

† TATIGNON (ta-ti-gnon), *s. m.* Petit meuble sur lequel les brodeurs posent les mouchettes et la chandelle pendant la veillée.

† TATIGUÉ (ta-ti-ghé), *v. a.* TATIGOIN (ta-ti-goain), *intery.* Voy. TUTIGUÉ.

† TATILLON, ONNE (ta-ti-llon, llo-n', il mouillées, et non ta-ti-ynn), *s. m. et f.* Celui, celle qui tatillonne. C'est un tatillon. Tâche qu'il n'y ait rien à redire; car c'est un tatillon, s'il en fut jamais, TH. GAUTIER, *Prov.* t. I, p. 58, dans FOURNIER.

— ÉTYM. Dérivé de *tâter*.

TATILLONNAGE (ta-ti-llo-na-j', il mouillées, et non ta-ti-yno-na-j'), *s. m.* Action de tatillonner. La gêne que son tatillonnage et ses variations perpétuelles m'auraient causée, Mme D'ÉPINAY, *Mém.* t. III, p. 324, dans ROUSSEAU.

TATILLONNER (ta-ti-llo-né, il mouillées, et non ta-ti-yo-né), *v. n.* Terme familier. S'occuper mal à propos, inutilement, de toute sorte de petits détails. — ÉTYM. *Tatillon*.

† TÂTONNAGE (tâ-to-na-j'), *s. m.* Synonyme de tâtonnement. Mauvais tâtonnage politique que tout cela, JACQUEMOUT, *Journ. de Rom.* t. II, p. 84, Paris, in-8.

† TÂTONNÉ, ÉE (tâ-to-né, ée), *part. passé* de *tâtonner*. Exécuté en tâtonnant, avec peu de netteté. Molé... a déraciné la déclamation tragique, en y portant les tons tâtonnés, LA HARPE, *Corresp.* t. II, p. 25.

TÂTONNENT (tâ-to-nan), *s. m.* Action de tâtonner. || Fig. Il ne perdait plus de temps en tâtonnements et en épreuves, il était sûr de ses moyens et du succès, ROYER, *Hoech.* Ce ne fut qu'au bout de deux mois d'expérience qu'il [un aveugle de naissance, opéré de la cataracte] put apercevoir que les tableaux représentaient des corps solides; et lorsque après ce long tâtonnement d'un sens nouveau en lui..... vint, *Phil. Neuv.* II, 8. Enfin, après bien des tâtonnements, il est venu un homme qui a découvert la vérité et l'a sort de la nature, la cause de la pesanteur, ID. *Dial.* 13. Ce n'est que par une suite d'expériences et de tâtonnements, qui nous manquent peut-être avant la naissance, que l'âme s'habitue à rapporter à leur véritable lieu les sensations qu'elle éprouve, et à se mouvoir avec promptitude des membres qu'il faut mouvoir, SORET, *Ess. psych.* 2. || Terme de mathématiques et de physique. Méthode de tâtonnement, méthode par laquelle on cherche à résoudre une question en essayant différentes suppositions et différents moyens.

— ÉTYM. *Tâtonner*.

TÂTILLON (tâ-to-ne), *v. n.* || 1° Chercher dans l'obscurité en tâtant. Je me veux t'habiller, je cherche, je tâtonne, BRONDEL, *Sat.* XI. || 2° Tâter avec les pieds et les mains pour marcher plus sûrement. Marcher en tâtonnant. Que Dieu les frapperait d'aveuglement, et qu'ils tâtonneraient en plein midi comme les aveugles, *Exc. Bibl.* 24, éd. FAUGÈRE. || 3° Fig. Procéder avec embarras faute de lumières nécessaires. Sept ou huit ans de plus qu'il n'avait l'eut rendu plus sage, et le fait marcher en tâtonnant, MONTESQUIEU, *Lett.* I, II, p. 449, dans POUGENS. Un pinceau qui tâtonne, MOL. *Gloire du Val-de-Grâce*. Je suis si accoutumé à me voir confondre sur la plus grande partie de mes désirs, que je ne parle de l'avenir qu'en tâtonnant, SÉV. 30 juill. 1677. J'allais tâtonnant par une suite de raisonnements, mais la lumière ne luisait point dans mes ténèbres, RÉV. I, XVII, p. 342. Tronchin [célèbre médecin] ne sait où il en est; car il a abandonné son premier traitement: il tâtonne, DIDOT. *Lett. à Mlle Volland*, 24 nov. 1768. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 4° *T. a.* Essayer quelque chose en tâtonnant. Le petit homme [Coulanges] chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admirait et tâtonnait ses paroles avec des tons et des manières si semblables à celles de son père [M. de la Rochefoucauld] qu'on en était touché, SÉV. 16 janv. 1689. Je ne sais quel parti prendre; je tâtonne, je me suis déterminé à commencer mes corrections au terme 114, qu'après avoir tâtonné toutes les autres sutres que donnaient les sommes des nombres pris cinq à cinq et même dix à dix, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 320. || 5° Tâter quelqu'un (emploi qui n'est plus usité). Il [le cardinal d'Estrées] était quelquefois haut, quelquefois coi[e], ce n'était pas un homme qu'il fît bon tâtonner, ST-SIM. 370, 156.

— HIST. XVIe. Après avoir remontré que Dieu se peut en tastonnant sentir des aveugles [peut être sent par les aveugles], CALV. *Inst.* 14, Ceulx que la trisesse accable se lassent pourtant par infernables tastonnements, ID. *Ps.* LXXVII, 19, 207. Hai que je porta et de haire et d'envie Au medecin qui vient sort et matin Sans lui propos tastonner ce teint bleme, 609.

— ÉTYM. Voy. TÂTONS; picard, *tâtiller*; provenç. *tastonar*.

TÂTONNEUR, EUSE (tâ-to-neur, neû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui tâtonne. M. le garde des sceaux, qui, de son naturel, est fort tâtonneur, a peine à se décider, RACAN-MAYNARD, *Mem. sacr.* I, XXI, p. 310.

— ÉTYM. *Tâtonner*.

TÂTONS (à) (tâ-ton; l'r ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chiffiet, *Gramm.* p. 216), *loc. adv.* Avec tâtonnement dans l'obscurité. On cherche, on s'éveillant comme à tâtons, les lois, on ne les trouva plus, SAINT, *Mem.* I, 15, II, p. 140, dans POUGENS. Pendant que Destin sognait à tâtons après ceux qui avaient enlevé Angélique, SCARR. *Rom. com.* II, 3. Ils iront à tâtons comme dans les ténèbres, RAC. *Esth.* III, 8, 28. Notre commerce à tâtons [Mme du Deffant aveugle et Voltaire ayant mal aux yeux] devient vif, madame, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 27 juin 1761. Il [ce sont les auteurs] ne le trouve de minuit, qui cherchent Dieu à tâtons, se dit de débauchés qui profitent de l'occasion de ce pour-là. || 2° Fig. D'une manière incertaine, en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr. Nous vivons à tâtons, et dans ce monde ici Souvent avec travail on pourrait du sens, *Sat.* III. Je ne puis souffrir qu'au commencement d'une carrière où l'on ne marche encore qu'à tâtons, on prétende y faire autant d'usage que dans le monde, ROUSSEAU, *Lett. nouv.* t. II, p. 71, dans POUGENS. Les gens qui n'ont point de principe dans les affaires, et qui n'ont point de vrai discernement des esprits, vont toujours comme à tâtons, au hasard quand ils ne se trompent pas, PEN. *Tel.* XXII. Il est difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire naturelle sans marcher à tâtons, on ne serait jamais sûr de la vérité, VOLT. *Dict. phil. Rire et Enoch*.

— HIST. XVIe. Les aveugles qui à tastons va aucune chose cerchant, CHRESTIEN DE TROYES, *Cheval. au lyon*, v. 1140. Il irrt S. Elle moult le dist à bastons; Pour ce qu'il ne veoit goutte, Ne le peut mie choisir, MACHAUT, P. 19. || XVIIe. Mon jugement ne marche qu'à tastons, chancelant, bronchant..., MONT. II, 135.

— ÉTYM. *Tâter*. *Tâton*, substantif fait de *tâter*, comme *plongeon* de *plonger*, à denné d'une part *tastonner* : sair en tastons, et d'autre part à *tastons* ou *à tastons* à la façon des tastons ou du tastons.

TATOU (ta-tou), *s. m.* Animal du Brésil, de la grandeur d'un cochon de lait, dont il a aussi le museau, couvert d'un test écailleux en forme de cuirasse [les tatous sont un genre de la famille des édentés]. Tous les tatous originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du nouveau monde, les anciens n'en ont jamais fait mention, BUFF. *Quadrup.* I, IV, p. 115.

— ÉTYM. Mot brésilien : Quod Hispani ab armis quibus tecta est *armadillo* appellant, Gallis vero race brasilianes tota dicitur, CH. ÉTIENNE [CLOQUET], *Exotorum libri decem*, t. II.

TATOUAGE (ta-tou-a-j'), *s. m.* L'ensemble des moyens par lesquels des matières colorantes, végétales ou minérales, sont introduites sous l'épiderme et à des profondeurs variables, à l'effet de produire une coloration ou des dessins apparents et de longue durée, quoique non absolument indélébiles, DICT. SCIENCES.

TATOUÉ, ÉE (ta-tou-é, ée), *part. passé* de *tatouer*. Les membres du conseil sont assis ou couchés à terre dans diverses attitudes : les uns tout nus, n'ont pour s'envelopper qu'une peau de buffle; les autres, tatoués de la tête aux pieds, ressemblent à des statues égyptiennes, CHATEAUB. *Amér. souvenirement*.

† TATOUEMENT (ta-tou-man), *s. m.* Synonyme peu usité de tatouage.

TATOUER (ta-tou-é), *v. a.* Peindre, barioler le corps de figures de diverses couleurs. Ils [les Tahitiens] admirèrent la couleur de notre teint, ils seraient non moins, et ils paraissaient étonnés de ce que nous n'étions pas tatoués, 2e voy. de *Cook*, *trad. franç.* 1778-1778, dans SONNINI. Deux vaisseaux devaient crever ce mer, dit le traducteur, pour exprimer les petits trous qu'ils se font sur la peau avec des pointes de bois, || *Se tatouer*, *v. réfl.* Les peuples de l'Océanie ont l'habitude de se tatouer.

— ÉTYM. M. le docteur Berchen (*Recherches sur le tatouage*) a démontré l'origine et exposé la filiation de ce mot. Les naturalistes font qu'il se nomme, n'est sous la forme anglaise dans le récit du premier voyage de Cook : Les Indiens [de Tahiti] impriment sur leur corps des taches suivant l'usage de plusieurs autres parties du monde, qu'ils appellent *tataou* (traduction franç. avril 1788). Puis il est énoncé dans la verbe *tatouer*, comme on l'a vu plus haut. Il vient du tahitien *tatau*, prononcé *tataou*, qui signifie les marques ou dessins tracés sur la peau humaine; *tatau* dérive de la qui signifie marque, dessein, empreinte.

† TATOUEUR (ta-tou-eur), *s. m.* Celui qui pratique le tatouage.

† TATTERSALL (ta-tèr-sal), *s. m.* Établissement public qui a peut objet la vente aux anchères des chevaux de selle ou d'attelage, des voitures, harnais, équipages de chasse, fondé dans Paris à l'instar d'un établissement semblable à Londres. C'est une société anonyme autorisée par décret du 19 septembre 1865.

— ÉTYM. *Tattersall* était un groom du duc de Kingston, qui, après s'être enrichi par l'acquisition du célèbre courser Highflyer, fonda un marché aux chevaux, appelé d'après son nom, POSSELS, *Rec. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1866.

† TATZE (ta-tzé), *s. m.* Fruit d'un arbrisseau de la famille des myrtacées (*myrcia aferanna*), qu'il croît sur les roches humides de la plus grande partie de l'Afrique, et surtout en Abyssinie, à neuf mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est rafraîchissant.

† TAU (tô), *s. m.* || 1° La dix-neuvième lettre de l'alphabet grec et l'ep. Mettre la tau à quelque chose, y donner son approbation (locution qui vient de l'Apocalypse, en un sage marque d'un T le front des prédestinés). Il n'appartient qu'au public de mettre le tau aux mérites des particuliers, *Rép. à l'apologie de d'Olivet*, dans ROUFFIANDRES. || 2° Instrument, en forme de tau grec, que plusieurs divinités égyptiennes tiennent à la main. || 3° Terme de blason. Meuble de l'écu qui ressemble à un T.

† TAUCHIE (tô-chie), *s. f.* Ancien mot signifiant damasquinure. Les splendides arquebuses enrichies de tauchies d'argent ou d'ivoire, LAVOIX, *Monit. univ.* 3 août 1867, 3e col.

† TAUD (tôd), *s. m.* ou TAUDE (tô-d'), *s. f.* Terme de marine. Tante faite d'une grosse toile goudronnée ou peinte qu'on établit au dessus des barques pendant la nuit quand il pleut.

— ÉTYM. Espagn. *toldo*, *toldo*, bonne grosse toile qu'on tend sur une cour ou sur un bateau; portug. *toldo*, *toldura*, *tapisserie*. D'après CORNEILLE et DIEZ, il vient du lat. *tholus* [avec intercalation d'un *d*, comme dans *humilde*, de *humilis*], tout en forme de coupole. MAX M. DOZY objecte que la sens n'est pas satisfaisant, et il propose l'arabe *tholla* (sauvé avec insertion d'un *d*), qui a le même sens que l'espagnol *toldo*, et qui vient de *thall*, ombre. L'intercalation n'est pas sans difficulté; en l'éritérait en s'adressant au germanique : anc. scandinave, *tuldd*, tente; vieux flamand, *telde*; allem. *Zelt*.

† TAUDER (tô-dé), *v. a.* Terme de marine. Déployer, tendre la taud. || *Se tauder*, *v. réfl.* Se mettre à l'abri sous le taud.

— ÉTYM. *Taud*.

TAUDION (tô-di-on), *s. m.* Terme populaire. MAHUDIN *taudis*.

— ÉTYM. *Dimin.* de *taudis*.

TAUDIS (tô-di), *s. m.* || 1° Anciennement, ouvrage qui faisait partie des travaux d'un siège pour la facilité des approches. || 2° Aujourd'hui et par dégradation de sens, petit logement misérable, malpropre. Ils languirent toute leur vie dans leur taudis, PATRU, *Plaidoyer* 1. Elle [l'espérance] habite dans le taudis de l'indigence et dans le palais des princes, Mme DE PERNON, *Rédr. à la mode*, p. 118, dans POUGENS. De Philemon vous connais-

Digitized by Google

ser l'histoire, Amant aimé dans le coin d'un tableau, VOLT. *Ce qui plaît.* || Familièrement. C'est un taudis, un vrai taudis, se dit d'une chambre où l'on est en désordre.

— HIST. XVIe S. Et aussi fist faire dedans les bons grand nombre de charrettes, taudis de bois avec les eschelles à assaillir villes et forteresses, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 841. Et se sont tous leans retirez En ce chasteau et abbaye.... Plusieurs là retravez se sont En ung petit meshant taudis, *Hyst. du siege d'Orleans*, p. 717. || XVIIe S. Oultre tout cela y avoit vingt taudis tout chargez et pleins de vaisselle d'argent, ANTOY, *Lucull.* 76. Ayant levé le flanc que faisoit ladite casemate, commença avec taudis à miner sous la muraille. Faisant lesdites mines et estayant celles de fosse ledit Priere de Navarre, sortit de dessous les taudis qui estoient le long du mur pour reconnoistre quelque chose, M. DU BELL. 19. Plusieurs de telz estandis seront dressés en chacun membre, salle ou chambre, selon sa capacité, O. DE SERRES, 472.

— ÉTYM. *Taudis* et l'ancienne verbe *taudir*, *couvrir*, viennent probablement de l'anc. scandin. *tialld*, tente, *tialldas*, dresser une tente, seton Diez (voy. TAUD). Bouchet, dans ses *Annales*, fin du XVIe siècle, donne une liste des mots de l'argot de son temps, où se trouve *taudis*, maison (15e *série*).

† TAUDOUN (tô-dou), *s. m.* Petit levier qui tient un essieu de charrette bandé sur les brancards.

† TAULE (tô-l'), *s. f.* Terme de métallurgie. Table de l'enclume.

— ÉTYM. Ancienne forme de *table*.

† TAULIER (tô-lié), *s. m.* Tablette sur laquelle on présente les portions aux religieux, dans les réfectoires de certains monastères.

— ÉTYM. VOY. TAULE.

† TAUMALIN (tô-ma-lin), *s. m.* Crabe pagure. || Se dit, dans les Iles, d'une sauce que l'on fait avec l'intérieur des crabes.

TAUPE (tô-p'), *s. f.* || 1° Nom d'un genre de mammifères carnassiers insectivores, dans lequel on distingue la taupe commune, dont les yeux sont très-petits et tellement cachés sous les poils qu'on en a longtemps nié l'existence. Prenons la taupe pour arbrite; Comme Thémis elle est sans yeux; L'air grure et robe noire; on ne peut choisir mieux, LAMOTTE, *Fabl.* III, 14. Sans pieds, sans être ravagée, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire usage du sens de la vue, BUFF. *Quadrup.* I. II, p. 223. Tout le monde connaît les ravages de la taupe; mais tout le monde ne sait ce que ces souterrains renferment de curieux; c'est là qu'à l'abri des insultes des animaux carnassiers, loin du trouble, du bruit et des regards des curieux, l'industrieuse taupe élève sa nombreuse famille dans une heureuse obscurité qui assure sa tranquillité et son bonheur, BOITARD, *Conchyl. nat.* XI, 8. || Ne voir pas plus clair qu'une taupe, se dit d'une personne qui ne voit pas bien. || Fig. Etre sous terre comme une taupe, vivre caché dans la retraite. Le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre, comme une taupe, MÉV. III, 1680. || Fig. Une taupe, une personne intellectuellement aveugle. Ce que vous me mandez que nous sommes des taupes, et que la paix est quelquefois bonne et quelquefois la guerre, cela, dis-je, est du meilleur sens du monde, BASSOMPIERRE, *Lett. à Mme de Sév.* 22 mars 1673. Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous, Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 7. Toujours taupe à l'égard de sa propre personne, Méprisant tout le monde, et n'adorant que lui, DESTOUCHES, *l'Homme rang.* I, 4. || Familièrement. Noir comme une taupe, très-noir. Blanche, qui est plus noire qu'une taupe, LESAGE, *Bat. Gonin.* 17. Sa jolie petite femme, noire comme une taupe, VOLT. *Lett. Prince de Ligne*, 18 févr. 1764. || Populairement. Cet homme est allé dans le royaume des taupes, il est mort. Il ne voit guère plus qu'une taupe; et d'ailleurs j'ai bientôt dans leur royaume, en repartant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 25 AVR. 1770. || Fig. C'est une vraie taupe, se dit d'un sournois dangereux, qui agit par des voies souterraines. || Il va comme un prêteur de taupes, se dit d'un homme qui marche doucement sans faire de bruit. || Servir comme une taupe dans un *pré*, être inutile. || 2° Nom vulgaire et vieilli d'une espèce de loupe irrégulière, sanneuse, formée sous les téguments de la tête, qui sont soulevés comme la terre fouillée par la taupe. || Terme de vétérinaire. Mal de taupe, voy. MAL, n° 3. || 3° Taupe étoilée du Canada, nom vulgaire de la *condylure crêtée* (carnassiers insectivores). || Taupe de Sibérie, animal qui a le poil vert et or, et qui est différent de nos taupes, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 228. || Taupe de mer, requin. || Nom vulgaire et spécifique de la cyprée taupe ou porcelaine taupe, coquille annulaire. || Taupe volante, courtilière; on dit aussi taupe-grillon. || 4° Terme marin. Taupe à ragoles, charrue pour les irrigations et les desséchements. || Proverbe. Un chasseur, un pêcheur et un preneur de taupes feraient de beaux coups sans les fautes.

— HIST. XIIIe S. Des yex dou cuer ne veons gote, Ne que la taupe soz la mote, BUTEB. 248. Nous reconnaissons en lui [Jésus-Christ] notre vrai... Nos oisons les sermons c'on dit et amenloit; Si n'i a cil ne cele qui par ce se chastoit, *la Chastepleure*, dans LACURNE. || XIVe S. Vous rendormirez *Argus*, si que il ne verra mes que une taupe, MACHAUT, p. 149. || XVIe S. Des taupes chez nous; et des lyrs chez autruy, cité dans FOURNIER, *Variétés hist. et lit.* I, 77, p. 80.

— ÉTYM. Picard, *taupe*; provenç. catal. et ital. *talpa*; du latin *talpa*.

TAUPE-GRILLON (tau-pe-gri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Insecte de la famille des grillons, dit aussi courtillière. || *Au plur.* Des taupes-grillons.

— REM. Legendre dit que la taupe-grillon devrait être, non du masculin, comme le fait l'Académie, mais du féminin, attendu que dans cette expression le mot *taupe* occupe d'abord l'esprit.

— ÉTYM. *Taupe*, et *grillon*.

† TAUPETTE (tô-pè-t'), *s. f.* Courtillère.

— ÉTYM. Diminutif de *taupe*.

TAUPIER (tô-pié; l'r ne se le jamais; au pluriel, l'e se lie : des tô-pié-z adroits), *s. m.* Preneur de taupes.

— ÉTYM. *Taupe*.

† TAUPIÈRE (tô-piè-r'), *s. f.* Piége à prendre les taupes.

— ÉTYM. *Taupier*.

† 2. TAUPIÈRE (tô-piè-r'), *s. f.* Espèce de champignon.

TAUPIN (tô-pin), *s. m.* || 1° Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII. Les francs Taupins (avec un T majuscule). || Nom qu'on donnait autrefois aux Vosgeois armés, aux mineurs. || 2° Dans l'argot des lycées, élève en mathématiques spéciales (aspirant à l'École polytechnique, à l'École militaire, à l'École centrale). || 3° Insecte, dit aussi maréchal à cause du petit bruit qu'il produit en sautant, qui fait du tort au blé dans la culture, *coléoptères*, genre *elater*.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TAUPINÉE (tô-pi-née) ou **TAUPINIÉRE** (tô-pi-niè-r'), *s. f.* || 1° Petit monticule de terre formé par la taupe qui ravémonte aux points les plus élevés de sa galerie souterraine. La terre des taupinières a son mérite, lorsque l'animal travaille dans un sol depuis longtemps en jachère, GENDIN, *Maison rust.* I. II, p. 269, dans POUGENS. || 2° Faiblement. Petite élévation de terre, monticule. La moindre taupinée fait naître à ses yeux, la FONT. *Fabl.* VIII, 9. Cet autre petit étang qui, sous le nom de grand Cédon, entoure la taupinière, VOLT. *Mœurs*, c. I. || Petite maison de campagne basse et sans apparence.

— HIST. XVIe S. Ruynant les obscures forests, recepticles de brigands et meurtriers, taupinieres d'assassinateurs, RAB. *Pant.* III, 2.

— ÉTYM. *Taupe*; Berry, *taupine*.

TAURE (tô-r'), *s. f.* Jeune vache.

— ÉTYM. Bourg. *torie*; du latin, *taura*. fém. de *taurus*.

TAURÉADOR (tô-ré-a-dor'), *s. m.* VOY. TORÉADOR.

TAURÉAU (tô-ré-o), *s. m.* || 1° Bête à cornes qui est le mâle de la vache. Deux taureaux combattent à qui possédera. Une génisse avec l'enjeu, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Deux fougueux taureaux, de jalouse épris, Auprès d'une génisse au front large et superbe..... BOIL. *Lutr.* V. Les anciens ont appelé taureaux éléphants les bœufs d'Ethiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 206. Le taureau doit être gros, bien fait et en bonne chair, ayant l'œil noir, le regard fixe, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes et noires, GENDIN, *Maison rust.* t. I, p. 223, dans POUGENS || Le sang de taureau était regardé, à tort, par les anciens comme un poison. Il [l'historien] but du sang de taureau, ou, selon d'autres, il avala un poison fort prompt, et mourut ainsi à Magnésie, âgé de soixante-cinq ans, BOILEAU, *Hist. anc. Ctésr.* t. IV, p. 324, dans POUGENS. || Combat de taureaux, course de taureaux, sorte de spectacle où des hommes à pied et à cheval et armés de lances combattent contre un taureau que le toréador achève. Les combats de taureaux, affreux; deux grands pensèrent y périr; leurs chevaux tués sous eux; très-souvent la scène est ensanglantée, SISM. 408. Leur conversation roula d'abord sur une course de taureaux qui s'était faite depuis peu de jours, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || Fig. et familièrement. C'est un taureau se dit d'un homme extrêmement robuste. Danton, la bouche torse, demi-homme et demi-taureau, dans sa ladrerie royale, MICHELET, *Hist. de la Rév.* III, 1. || Une voix de taureau, une très-grosse voix. L'un de nos camarades, dont la voix disputait à celle des taureaux du Caudeau (1 était né, entonna l'hymne de louange, MARMONTEL, *Mém.* 1. || Un cou de taureau, un cou large et musculeux. || Taureau bancal, taureau qui a rapproché et saigné du bas, et par quelqui ses vaisseaux étaient tenus d'amener toutes leurs vaches. || Fig. et grossièrement, taureau bancal, homme toujours prêt aux plaisirs amoureux. || Taureau Farnèse, nom d'un groupe admiré à Rome, et qui représente Dircé que les enfants de Lycus attachent à la queue d'un taureau furieux. Il est fait un seul bloc de marbre et placé dans le palais Farnèse. || Taureau d'airain, ou taureau de Phalaris, taureau jeté en fonte, employé par Phalaris pour y enfermer et brûler ceux qu'il voulait punir. || 2° Le taureau, symbole qui joue un grand rôle dans la religion de Zoroastre. Mithra, emblème du soleil, était toujours dans les Perses représenté par un taureau, SAINT. *Hist. astr. mod.* t. III, p. 289. Il n'est point d'être qui joue un rôle plus important dans les cosmogonies des Perses que le taureau. Le premier des êtres créés qui ne fût pas le produit de l'union des deux sexes, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 210. || 3° Taureau à bosse, taureau du Mexique, du Canada, taureau des Illinois, noms vulgaires du bison. || Taureau des Indes, le zébu. || 4° Terme d'astronomie. Le second signe du zodiaque, où le soleil entre vers le 21 d'avril, et qui est représenté dans le globe sous la figure de cet animal (avec une T majuscule). || Œil du Taureau, étoile de la constellation du Taureau. || Taureau royal de Ponatowski, petite constellation boréale située entre le Serpentaire, l'Aigle et Ophiucus. || 5° Terme des étangs, héron butor. || Taureau volant, un scarabée. || 6° Terme de marine. Navire de charge très-rentlé de l'avant (Manche).

— HIST. XIIe S. Plus plaira à Deu la moie loienge que saerefices de torel qu'en li soleit faire en la vie loi, *Psautier*, P. 81. || XVe S. Une jument n'avait d'un taureau que le ventre. Ne la chevre n'a cure du sengler, E. DESCHAMPS, *Feu est vieux homme*, etc. || XVIe S. Ils luy donnent le plaisir du combat des taureaux contre les ours et les taureaux.... mais celuy du taure plus que l'autre.... Un puissant taure et bien aguerry.... Et amenoient des beaux de Provence, CARLOIX, II, 4. Je vis sa forte ville et le Po menaçant, Qui va comme un taureau par les champs mugissant, nous, l'*épiogue*.

— ÉTYM. Berry, *tauriau*; wallon, *toeri*; dans forme fictive *taurellus*, dimin. de *taurus*, taureau. La forme simple se trouve dans la plupart des patois et dans les autres langues romanes. Comparez le grec ταῦρος, le sanskrit *tarâh*, le vieux haut-allemand, le bas-breton *taw*, le sanscrit *sthara*, all. *Stier*.

† TAURELIÈRE (tô-re-liè-r'), *s. f.* Se dit d'une vache qui demande souvent le taureau. La taurelière est sujette à avorter.

— ÉTYM. *Taureau*, par l'ancienne forme *taurel*.

† TAURICIDER (tô-ri-si-dé), *v. a.* Tuer, vieilli. Combattre et tuer les taureaux dans les courses de taureaux. Don Japhet : Je veux tauricider avec mon seul Pyrame..... Pascarel : Tauricidez tout seul, SCARR. *D. Japhet*, III, 4.

— ÉTYM. Lat. *taurus*, taureau, et *cædere*, tuer.

† TAURILLON (tô-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Jeune taureau. Taureaux et taurillons, venant des pays étrangers, la pièce payera 3 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XVIe S. Taurillon, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dimin. de *taur*, taureau.

† TAURINE (tô-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière cristallisable découverte dans la bile du bœuf.

TAUROBOLE (to-ro-bo-l'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Sacrifice d'expiation, lors commun aux

Digitized by Google

trouverme et quatrième siècles de l'ère chrétienne]; on égorgeait un taureau sur une grande pierre un peu creusée et percée de plusieurs trous; sous cette pierre était une fosse, dans laquelle le sujet de l'expiation recevait sur son corps et sur son visage le sang de l'animal. ‖ 3° Autel que les prêtres faisaient élever pour perpétuer un service solennel, presque toujours en l'honneur de Cybèle.

— ETYM. Ταυροβόλιον, de ταῦρος, taureau, et βάλλειν, jeter, sacrifier.

† TAUROBOLIQUE (tô-ro-bo-li-k'), *adj.* Qui concerne un taurobole. Autel taurobolique.

† TAUROBOLISER (tô-ro-bo-li-zé), v. a. Offrir le sacrifice du taurobole. Il se taurobolisa encore sur Julien: je ne peux croire qu'il ait eu les ridicules qu'on lui attribue, et qu'il se soit fait dégrader et tauroboliser de bonne foi, VOLT. *Lett. Formont*, 17 FÉVR. 1735.

† TAUROCHOLATE (tô-ro-ko-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Taurocholate de soude, principe trouvé dans la bile de tous les mammifères, sauf le porc.

† TAUROCHOLIQUE (tô-ro-ko-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide taurocholique, acide obtenu par la décomposition du cholate de soude, l'un des principes constituants de la bile.

† TAUROMACHIE (tô-ro-ma-chi), *s. f.* ‖ 1° Combat de taureaux. ‖ 2° Art de combattre les taureaux. ‖ Les Tauromachies de Goya, suite d'estampes fortes dans lesquelles ce peintre a reproduit les principales scènes des combats de taureaux.

— ETYM. Ταῦρος, taureau, et μάχη, combat.

† TAUROMACHIQUE (tô-ro-ma-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à la tauromachie.

† TAUROPHAGE (tô-ro-fa-j'), *s. m.* Terme d'antiquité. Mangeur de taureau, nom qu'on donnait à Bacchus et à Hélène.

— ETYM. Ταυροφάγος, de ταῦρος, taureau, et φαγεῖν, manger.

† TAUSSU (tô-sin), *s. m.* Un des noms vulgaires du chêne cerris, à Mantes, Beauvais, etc. Il ne faut pas toutefois le confondre avec le chêne-tauze, dit taurin, LAMBINET.

† TAUTE (tô-t'), *v. f.* Nom donné par les Marseillais au calmar vulgaire ou grand calmar.

† TAUTOCHRONE (tô-to-kro-n'), *adj.* Qui a lieu en des temps égaux. ‖ Courbe tautochrone, ou, substantivement, la tautochrone, courbe telle que, si on laisse tomber un corps pesant le long de sa concavité, il arrivera toujours au point le plus bas dans le même temps, de quelque point qu'on le fasse partir. M. Fontaine n'avait cherché, comme les géomètres qui l'avaient précédé, qu'à déterminer la courbe tautochrone dans quelques hypothèses de force accélératrice, CONDORCET, *d'Alembert*. La question de savoir s'il existait une tautochrone, dans toutes les hypothèses et de déterminer celles ou elle existe, IB. IB.

— ETYM. Ταὐτό, le même (de τό, le, et αὐτός, même), et χρόνος, temps.

TAUTOCHRONISME (tô-to-kro-ni-sm'), *s. m.* Égalité des temps durant lesquels certains effets se produisent. On connaît depuis longtemps la tautochronisme rigoureux de la cycloïde pour un point pesant, BIOT, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 853. ‖ Terme de mécanique. Propriété des mouvements ou des oscillations du pendule.

TAUTOGRAMME (tô-to-gra-m'), *s. m.* Pièce de vers ou l'on n'emploie que des mots qui commencent tous par la même lettre. ‖ *Adj.* Vers tautogrammes, dits aussi vers lettrisés, vers dont les mots commencent par une même lettre.

— ETYM. Ταὐτό, le même (de τό, le, et αὐτός, même), et γράμμα, lettre, de γράφειν, écrire.

† **TAUTOGRAMMATIQUE** (tô-to-gra-mma-ti-k'), *adj.* Synonyme de tautogrammique, rejeté.

TAUTOLOGIE (tô-to-lo-ji), *s. f.* ‖ 1° Vice d'élocution par lequel on redit toujours la même chose. Le sophiste trompe ou par des idées mal saisies, ou par des paradoxes, ou par le solécisme, ou par la tautologie, DUMS. *Opin. des anc. phil. (Pacitis. prétendronnés)*. ‖ 2° Dans les formules de droit, nom donné aux répétitions de mots consacrés. Ainsi vente faite et consommée est une tautologie à deux termes.

— ETYM. Ταυτολογία, de ταὐτό, le même (de τό, le, et αὐτός, même), et λόγος, discours.

TAUTOLOGIQUE (tô-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a le caractère de la tautologie. Style tautologique. ‖ Écho tautologique, écho qui répète plusieurs fois les mêmes sons.

— ETYM. Ταυτολογικός, de ταυτολογία, tautologie.

† **TAUTOPHONIE** (tô-to-fo-ni), *s. f.* Répétition excessive du même son, comme dans: Ton thé l'a-t-il été à tout?

— ETYM. Ταυτοφωνία, de ταὐτό, le même (de τό, le, et αὐτός, même), et φωνή, voix.

TAUX (tô; l'*s* se lie: un tô-*z* élevé), *s. m.* ‖ 1° Somme à laquelle une personne est taxée pour ses impositions; ce qui est le sens propre. Que les artaux des tailles seraient juges nommairement; qu'après trois mois.... nul ne soit reçu opposant en artaux; et que ceux qui ne seront taxés qu'au-dessous de vingt livres... ne soient admis et soient contraints au payement de leurs taux, *Arrêt du Cons.* 25 fév. 1606. ‖ 2° Prix établi pour la vente de quelques-uns des taux de ces marchandises est fixé par ordonnance de police. ‖ Fig. Et mettre à même taux le noble et le fainéant, SAINT-EVR., *Sol.* I. Jour sera valable en cour pourvoir trop haut à des faveurs de cour et mettre un injuste taux, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. N'approcheant rien sur le taux de l'opinion, J. J. ROUS. *Hél.* IV. ‖ 3° Se dit des taux de justice, des fonds publics, etc. Réduire des écritures au taux convenable. Le taux des actions des chemins de fer est de tant. ‖ 4° Le denier auquel les intérêts de l'argent prêté sont réglés, établis ou stipulés. Prêter de l'argent au taux légal. Le prêt n'a pu venir à l'ancien taux, parce que la quantité de l'or qui a augmenté toutes les années en Europe, MONTESQ. *Esp.* XXII, 6. ‖ On disait de même autrefois: au taux du roi, au taux réglé par l'ordonnance. On dit dans un sens analogue: le taux d'une rente viagère. ‖ 5° Se dit quelquefois en parlant de l'argent que l'on expose au jeu, du prix auquel on met la partie.

— HIST. XIIIe s. Ils ne pourront amender selon la qualité du meffait au tax des gardes de nostre monnoye, DU CANGE, *taxare*. ‖ XVIe s. Chascune salle avoit un taux à part, selon que la despense qui s'y devoit faire, AMYOT, *Lucull.* 42.

— ETYM. *Taux* est le masculin de *taxe* (voy. TAXE).

† **TAUZE** (tô-z') ou **TAUZIN** (tô-zin), *s. m.* Espèce de chêne; on le nomme aussi chêne noir, *quercus tauza*, BOSC.

† **TAVAILLON** (ta-va-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de construction. Morceau de sapin refendu, pour couvrir les maisons.

† **TAVAILLON** (ta-va-llon, *ll* mouillées), *s. f.* Linge garni de dentelles dont on se sert à l'église pour une offrande.

— HIST. XVIe s. L'un portant quelques livrets à vendre, un autre de la tarrerie, un autre des tavaillons.... marchand de tavayolles, d'aun. *Hist.* II, 213.

— ETYM. Ce paraît un diminutif de *touaille* (voyez ce mot).

† **TAVELÉ** (ta-vé), *s. m.* Vin très-estimé qui se récolte aux environs de Tavel (Gard).

† **TAVELAGE** (ta-ve-la-j'), *s. m.* Maladie des fruits qui deviennent tachés.

— ETYM. TAVELÉ.

TAVELÉ, ÉE (ta-ve-lé, lée), *part. passé* de TAVELER. Une panthère tavelée. La couleuvre avec sa peau tavelée, BUFF. *Quad. d'Or. et d'Eug.* VI. ‖ Se dit de la chandelle qui a été tachée, parce qu'on a employé le suif trop chaud.

† **TAVELER** (ta-ve-lé), *v. a.* Se dit de quelque quand la syllabe qui suit est muette: je tavelle, je taveliai), c. a. Marquer de taches, de mouchetures. ‖ Se taveler, *v. réfl.* Devenir tavelé. La peau de cet animal commence à se taveler.

— HIST. XIIIe s. Le cuir de nos jambes devenoit tavelés de noir et de terre aussi comme une veile peau [boue], AMYOT, *Sert. Rom.* 8. En ce faisant, la bonne couleur dont elle estoit tainte se défist tellement, que la face luy devint tavellee de blanc et de noir, *Perceforest*, II, III, f° 44. ‖ XVIe s. La ratte se trouva aussi toute pourrie, les boyaux et omentum invides et tavelés, PARÉ, V, 19. Rousseau [gens rous] tavelés, DU VERD. XVI, 39.

— ETYM. Bas-lat. *tavellere*, paver, du bas-latin *tavella*, espèce de brique, qui est une autre forme de *tabula* (voy. TABLE).

† **TAVELLAGE** (ta-vè-la-j'), *s. m.* Action de faire passer la soie à la tavelle, dans le dévidage.

† **TAVELLE** (ta-vè-l'), *s. f.* Dévidoir employé dans les moulins à dévider la soie. Une petite tavelle. ‖ Petite tringle de bois qui frappe la trame, en certains métiers.

TAVELURE (ta-ve-la-r'), *s. f.* Bigarrure d'une peau tavelée. ‖ Terme de fauconnerie. Se dit des taches ou taches de diverses couleurs qui se trouvent sur le plumage d'un oiseau de proie.

— HIST. XVIe s. Aucunes quelque singeries dans la conception ont des tavelures en la face, PARÉ, XVIII, 5.

— ETYM. *Tavelé*.

TAVERNE (ta-vèr-n'), *s. f.* ‖ 1° Lieu ou les gens viennent boire pour de l'argent; en ce sens, il ne se dit guère qu'avec une idée de mépris ou de débauche. De quelque façon qu'on gouverne, Pourvu que j'aille à la taverne, Il me semble que tout va bien, MAINARD, *Poésies*, dans SICHELET. Il hante la taverne, et souvent il emvire, LA FONT. *Fabl.* XII, 19. Passer de Mme de la Fayette à Scarron, et aller de Zaïde au Roman comique, c'est aller de la bonne compagnie à la taverne, LABRUY. *Cours de litt.* t. IX, p. 470, dans POUGENS. ‖ 2° En Angleterre, lieu où l'on donne à manger à prix d'argent. ‖ Par extension, il se dit avec ce même sens en France et ailleurs. Je payai mon passage au capitaine, et lui donnai un dîner d'adieu dans une très-bonne taverne auprès du port, CHATEAUB. *Amér. Voy. en Amérique*. ‖ 3° Ancien terme de marine. Chambre où un officier marinier dans les vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles, et le comite dans les galères vendaient des vivres, des boissons et du tabac au gens de l'équipage. Les tavernes furent défendues en 1672. Sa Majesté voulant retrancher les abus qui se commettent sur la plupart de ses vaisseaux de guerre par le moyen des tavernes.... *Ordonn.* 20 oct. 1672, dans JAL.

— SYN. TAVERNE, CABARET, CAFÉ. Quand taverne est pris seulement au sens de lieu où l'on va boire, il s'y attache une idée de mépris qu'n'est pas dans cabaret; et, quand il est pris au sens de lieu où l'on donne à boire et à manger, il indique un établissement plus relevé que le cabaret.

— HIST. XIIIe s. Nul ne vosise boire en taverne, se il n'est trouvés [si tel qu'il n'ait point de mesun en la ville, *Ordonn.* de 1280. Il aloient en la taverne il dix ou il onze, et despendoient xx ou xxx ou plus en un disner, et mandoient à un preudhome de petit lignage de la ville, auques riche, que il paiast les despens, *Chr. de Reims*, 230. Maint riboux.... despendent en la taverne tout leur gaaing et lor espergne. Puis revont porter les fardiaus, *la Rose*, 5071. Nods voulons et establissons que tous nos prevos et nos bailliz.... se gardent de peu de der, de taverne.... ANJOU, 295. ‖ XIVe s. En la taverne sont faictes les mesleez: en l'eglise sont faictes les paix, *Modus*, P. LXV, verso. La taverne si est le moustier au deable, où ses disciples vont pour le servir, *Ménagier*, I, 3. ‖ XVe s. Si aucuns privileges.... ont este donnés.... de la taverne, le point est fait ne confondu pour faire vente en assiette et taverne, mais simplement en detail, parce que de faire taverne est vil estat et mestier.... *Bréhier. du roy*, 68. Les vins en taverne pas ne l'iverne, Car c'est une dangereuse caverne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 218. ‖ XVIe s. Les dux qu'on estend sur les tables ne sont permis qu'aux maisons des princes et aux taverines, MONT. I, 387.

— ETYM. Bourg. *teivorne*, *tavrne*; wallon, *taricon*; provenç. *taverna*; espagn. *taberna*; ital. *taverna*; du lat. *taberna*, de même radical que *tabula* (voy. TABLE).

† **TAVERNER** (ta-vèr-né), *v. n.* Hanter les tavernes.

— HIST. XVIe s. Car faire il peut tout ouvrage du dyable, Comme tyrouper, pailharder, tavernier, Frapper, tuer, sans estre punissable, BONTEMPS, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 91.

TAVERNIER, IÈRE (ta-vèr-nié, niè-r'), *s. m.* et *f.* Terme vieilli. Celui, celle qui tient taverne. ‖ Tavernier vendant à pot, c'est-à-dire donnant à boire seulement, par opposition aux tavernières vendant à assiette. Nous avons fixé notre droit de huitième pour chacun muid jaune de Paris, vendu en détail dans notre bonne ville et fauxbourgs de Paris, par les tavernières vendant à pot, à livres à sols; et par les cabaretiers vendant à assiette, à 6 livres 16 sols; ce qui a donné lieu aux adjudicataires de notre ferme des aides, d'empêcher les tavernières vendant à pot d'avoir en leurs maisons des sièges, nappes et serviettes.... *Bréhier. du roi*, 29 DÉC. 1688. ‖ *Adj.* Le visage de cette nymphe tavernière était la plus petite et son ventre était le plus grand du Maine, SCARR. *Rom. com.* II, 6.

— HIST. XIIIe s. Tout ce[l] passent estre tavernier à Paris qui veulent, se il ont de quoi, par paiant le chantelage au roy, les mesures aus bourgeois et les cneurs, *Liv. des mest.* 28, où on lit entendant à Pierres qui eres estoit d'une vile, qu'il y avoit

Digitized by Google

aucuns taverniers qui mesurioient à trop petite mesure, BEAUM. XXVI, 45. || XIV° s. Mais aucunes gens sont, bien le puis tesmoigniier, Qui n'aiment pas tant Dieu qu'il font le tavernier, *Rond. de Cuer*, V, 6. || XVI° s. Le tavernier s'envyre de sa taverne, COTGRAVE.

— ÉTYM. Provenç. *tavernier*; espagn. *tabernero*; portug. *taverneiro*; du lat. *tabernarius*, de *taberna*, taverne.

† **TAVON** (ta-von), *s. m.* Bégapode, oiseau des Philippines.

TAXATEUR (ta-ksa-teur), *s. m.* || 1° Celui qui taxe. || 2° En particulier, le comme qui, à la poste, taxe les lettres et les paquets. || 3° Terme de procédure. Celui qui taxe les dépens.

— ÉTYM. *Taxer*.

TAXATION (ta-ksa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de taxer. || 2° *Au plur.* Anciennement, ce qui était dû aux gens de finance, aux trésoriers et aux receveurs sur l'argent qu'ils recevaient. || Aujourd'hui, avantages pécuniaires alloués à des employés de quelques administrations.

— HIST. XIII° s. En ceste amende n'a point de taxacion, fors à la volenté du juge, BEAUM. I, 33. Selon la taxacion du roi, ID. XXIX, 4. || XV° s. Et vendoient les commissaires de roi ens ès bonnes villes qui portoient les taxations, PROISS. II, 82.

— ÉTYM. *Prov. taxation*; espagn. *taxacion*; ital. *taxazione*; du lat. *taxationem*, de *taxare*, taxer.

TAXE (ta-ksk), *s. f.* || 1° Règlement fait par l'autorité pour le prix de certaines denrées. Faire la taxe des vivres, des denrées. Taxe des aides des huissiers. || Le prix établi par le règlement. La taxe des lettres. On remédie contre cette taxe nouvelle. || 2° Règlement fait par autorité de justice pour certains frais occasionnés par un procès. Taxe des dépens. || Terme de pratique. Tierce taxe, taxe faite par l'avocat de l'une des parties, sur la prière de son confrère qui occupait pour la partie adverse. || 3° Il s'est dit du prix payé pour indulgences. Poisdyre Vygile et le cardinal d'Ostat s'accordent à placer l'invention de la taxe de chancellerie sous Jean XXII, vers l'an 1320, et le commencement de celle de la pénitencerie sexte ans plus tard sous Benoît XII, VOLT. *Mœl. phil. Taxe*. Le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par l'ordre de Léon X, le 8 novembre 1514, sous le titre de Taxes de la sacrée chancellerie et de la sacrée pénitencerie, ID. *ib.* || 4° Imposition en argent mise dans certaines circonstances sur les personnes. On a fait une taxe de cent mille marcs sur le bourgeois [à Rennes]; et, si on ne les trouve dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats, SÉV. 30 oct. 1675. Les taxes et les confiscations furent immenses [après la défaite des luthériens à Mühlberg : elles entrent toujours dans la vengeance des souverains, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1547]. Sommaire que cette imposition oblige à payer. Il a refusé de payer la taxe. || 5° Il se dit pour impôt, en général. Si en prend la taxe n'est point nécessaire, si on laisse au peuple un nécessaire abondant, MONTESQ. *Esp.* XIII, 7. Qu'on établisse de fortes taxes sur le luxe, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublements, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses, J. J. ROUSS. *Econ. polit.* Pauvres, ils [les paysans] affectaient de le paraître encore plus, parce que les taxes, qui étaient personnelles et arbitraires, croissaient suivant qu'on paraissait laisser accroître de l'aisance, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 17. Quelle est la forme d'imposition la plus propre à concilier les intérêts publics avec les droits des citoyens ? c'est la taxe sur la terre, RAYNAL. *Hist. phil.* XIX, 10. || Taxe des pauvres. Impôt établi en Angleterre en faveur des pauvres.

— HIST. XIII° s. Taxe (elle) fut de mains trouvées et pris assavoir, *Berte*, LXV. || XVI° s. L'argent qui est frappé du coing publique, est fait argent monnoye, et reçoit une nouvelle base de valeur, CART. *Instit.* XLII. Il fut mettre en taxe et estimer les vestemens, etc. dix fois plus qu'ilz ne valoient, AMYOT, *Cat.* 30.

— ÉTYM. Voy. TAXER; provenç. *taxa*; espagn. *tasca*; portug. *taxa*; ital. *tassa*.

TAXÉ, ÉE (ta-ksé, kée), *part. passé* de taxer. || 1° Qui doit payer une certaine taxe. Un pauvre passementier dans ce faubourg Saint-Marceau était taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises, SAV. 499. || 2° Accusé. Necker n'en fut pas moins taxé de vanité pour avoir publié ce compte, MARMONTEL, *Mém.* XII.

TAXER (ta-ksé), *tr. a.* || 1° Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises. Taxer le prix du pain. Taxer la viande. || Fig. Il importe de ramener tout ce que nous faisons au motif qui l'a produit, et de taxer toutes nos actions dans notre cœur même, MASS. *Carême, Confess.* || Régler les frais de justice. Taxer des vacations. || Terme de procédure. Fixer les frais de justice faits dans un procès, une faillite. || 2° Faire une imposition soit en deniers, soit en denrées. Je reçois un arrêt du conseil d'en haut de M. l'abbé Tribolet, qui me taxe à donner aux pauvres de nos villages vingt boisseaux de blé par an, REV. à *Mme de Guintaut*, 4 févr. 1696. Du jour où la nation permit aux rois d'établir un impôt général sans son concours, et où la noblesse eut la lâcheté de laisser taxer le tiers état pouvu qu'on l'exceptât elle-même..., ROUQUEVILLE, l'Anc. *régime et la révol.* II, 60. || Taxer d'office, régler par autorité supérieure et extraordinaire la taxe qu'un taillable devrait payer. Comme sa taxe avait été portée trop haut, l'intendant la diminua et le tax d'office. || *Fig.* Taxer aux pauvres, mettre à l'aumône pour les pauvres: on les fait entrer en société de son gain, MASS. *Carême, Verit. calle.* || Épaminondas[lui disait; Sphrodias a une fille en âge d'être mariée ; il est trop pauvre pour la doter ; il faut que je vous en taxe chacun en particulier suivant vos facultés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. || 3° Accuser quelqu'un d'un délit, d'une faute, de manquement. Cicéron le taxe [Épicure] de colo [avoir méprisé les lettres] et particulièrement du peu d'estime qu'il laisait de la dialectique, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens, Epicure*. M. Chapelain dit que Lucain ne doit point être banni du beau langage; M. de la Mothe le Vayer est du même sentiment; il ajoute que c'est une espèce d'impiété de dire que Lucain pour noter et même pour accuser ne doit plus être employé dans le beau style, VAUGEL. *Rem. sur. Th. Corn.* I, 1. Ce n'est pas moi qui m'offre à vous y servir, puisqu'il m'en a déjà taxé, MOL. *G. Dand.* I, 7. Le commissaire : Comment? vous osez vous dire qu'un homme de justice?.... — Sganarelle : Ce que j'ai dit n'est pas pour taxer votre office, ID. *Ec. des mari.* III, 8. Les renoutrants avaient déclaré que des hommes de grand nom et de grande réputation dans la réforme avaient établi des choses qui ne convenaient pas avec la sagesse de Dieu; ces grands hommes qu'ils voulaient taxer étaient les auteurs de la réforme, Calvin, Bèze,... ROSS. *Var. XIV*. Taxer, c'est dire que la conduite de ceux qui avaient porté les armes contre César, ROLLIN, *Traité des Et.* III, 3. || Absolument. Je ne taxe personne, je ne fais toutefois que prendre le soupçon, le reproche dont il s'agit. || 4° Se taxer, *v. réfl.* Fixer la somme qu'on veut donner. Ces sages sénateurs avaient quelquefois pour le peuple une juste condescendance; mais lorsque dans une extrême nécessité non-seulement ils se taxèrent eux-mêmes plus haut que les autres, ce qui leur était ordinaire, mais encore ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ROSS. *Hist.* III, 8. Dans quelques pays, les moines n'y étant emparés de rien ni même ayant été taxés, les paysans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs, VOLT. *Dict. phil. Impôt.* || 5° S'accuser soi-même. Il veut bien être trop sévère à s'accuser récipropquement. Ils se taxent de mauvais procédés.

— REM. Quelques-uns disent encore ce méchant mot : Il a mauvaise taxe. Il faut dire : Il a maltraité ma réputation ; ce mot de taxe ne vaut rien dans cet endroit, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 85, 1668. Cette remarque n'a plus de place aujourd'hui.

— HIST. XIII° s. Desquels la value jugeons et taussonne à la somme de..... DU CANGE, *taxare*. Et taxa on les deniers à cent mil livres de tournois à reprendre dedens cinq ans, *Chr. de Rains*, p. 228. Quant il fet ses establissemens, il taxe l'amende, BEAUMAN. XLIII, 4. || XV° s. Le comte de Vuarvich par delà fut cause de la mort, et taxoit à telle pentience que je vous diray, FROISS. IV, p. 293. || XVI° s. Et qu'il ne payerait rançon, fors que[lui messages se vendrait taxer, MENARD, *Hist. de Guerchin*, p. 206, dans LACURNE. Taxant et maudissant par ces desesperez Les autres sans raison contre les ecrivez, DESPORTES, *Angelique*, 4. ..., pour un prix d'argent qu'il leur taxa, AMYOT, *Cæsar*, 42. Ce neantmoins encore ne peut il pas eviter que ses malveuillans ne l'en taxassent et blasmassent, ID. *Pomp.* 4. Ce que j'ay dit n'est pas pour taxer de qui j'ay parlé, la verity desquels j'ay tousiours grandement admirée, LANOUE, 414.

— ÉTYM. Provenç. *taxar*; espagn. *tasar*; portug. *taxar*; ital. *tassare*; du lat. *taxare*, taxer, blâmer, proprement toucher souvent, fréquentatif de *tangere* pour *tangere* (voy. TACT).

† **TAXIARQUE** (ta-ksi-ar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Officier supérieur dans les armées grecques. Un taxiarque, officier général, tenait le regitre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes, doivent se présenter à ce tribunal, BARTHÉL. *Anach.* ch. 19.

— ÉTYM. Τάξις, *ordre*, de τάσσω, *ranger*, *ordonner*, et ἄρχων, *commander*.

† **TAXIDERMIE** (ta-ksi-dèr-mi), *s. f.* Art de préparer la peau et le squelette des animaux morts, de manière à leur conserver toutes leurs formes; art de l'empailleur. || Ouvrage sur la matière d'empailler les animaux.

— ÉTYM. τάξις, *arrangement*, et δέρμα.

† **TAXIDERMIQUE** (ta-ksi-dèr-mik'), *adj.* Qui a rapport à la taxidermie.

† **TAXIDERMISTE** (ta-ksi-dèr-mist'), *s. m.* Synonyme savant d'empailleur. Un habile taxidermiste.

† **TAXILOGIE** (ta-ksi-lo-jie), *s. f.* Science des classifications.

— ÉTYM. Τάξις, ordre, et λόγος, doctrine.

† **TAXINOMIE** (ta-ksi-no-mie) ou **TAXONOMIE** (ta-ksi-o-no-mie), *s. f.* Partie de la botanique qui traite des classifications des plantes, des lois et des règles qui doivent déterminer l'établissement des méthodes et systèmes.

— REM. On trouve dans ces auteurs *taxonomie*, mais cela n'est pas correct; les noms grecs féminins en ιε, ιος, prennent en composition ι ou ιο et non ο : *zoonomie*, *physiologie*.

— ÉTYM. Τάξις, ordre, et νόμος, loi. Tout vient de τάσσω, sanscr. *taksh*, tailler, faire, former.

† **TAXINOMIQUE** (ta-ksi-no-mik'), *adj.* Qui appartient à la taxinomie.

† **TAXONOMIE** (ta-ksi-o-no-mie), *s. f.* Voy. TAXINOMIE.

† **TAXIS** (ta-ksis), *s. m.* Terme de chirurgie. Pression méthodique qu'on exerce avec la main sur une tumeur herniaire pour la réduire.

— ÉTYM. Τάξις, action de ranger, mettre en place.

† **TAXIVE** (ta-ksi), *s. m.* Terme d'eaux et forêts. Se dit des baliveaux réservés depuis trois coupes, et qui ont par conséquent trois fois l'âge d'un taillis.

— HIST. XVI° s. Chenes que l'on dit tayaux, de l'aage de soixante ans ou par dessus, *Coust. pic.* I, 3, p. 696.

— ÉTYM. Peut-être Lanc. franç. *taion*, grand-père, par figurément, qui, comme ces baliveaux, a trois fois l'âge de son petit-fils. *Taion*, grand-père, et *taie*, grand'mère, sont de la langue enfantine.

† **TAZIEH** (ta-zi-è), *s. m.* Langage appartenant au slave et parlée dans la Bohême.

† **TCHOUDE** (tchou-d'), *adj.* Nom donné quelque fois à la famille des peuples qui parlent les finnois.

TE, pron. pers. Voy. TU. Pour l'emploi de le comme pronom réfléchi, voy. SE, REM. 3, 4, 5, 7 8, 9 et 10.

TÉ (té), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Disposition de plusieurs fourneaux de mines présentant la figure d'un T. || Dans les sièges, on donne le nom de té à un ouvrage composé de trois remparts de la palissade du chemin couvert et embrassant le bastion. || 2° Terme de chirurgie. Bandage en T, ou bandage qui a une forme analogue à celle de cette lettre. || Incision en T, incision formée par une incision cruciale incomplète. || 3° Espèce de croix trouquée que les religieux de l'ordre de Saint-Antoine portaient sur leurs vêtements. || 4° Pièce métallique affectant une forme plus ou moins analogue à celle de la lettre T. Chiffonie à T. Support de marchepied à T. Les fers T et à double T, dont l'emploi est devenu si fréquent, et qui entrent pour au moins les 9/10 de la masse du fer mise en œuvre dans les constructions de magasins de location, ch. DARTEIN, *Monit. usine*, 40e 10 août 1867, p. 1083, 2e col. || 5° Équerre dont la forme est celle du T. || Terme de serrurerie. Espèce d'équerre double qui se rapporte sur les traverses des petits bois de croisée pour en tenir les assemblages. || Terme de menuiserie. Traverse qui rassemble dans le bas des deux pieds d'une table, d'un tréteau, et reçoit l'entretoise. || 6° Vis qui tient la lame avec le manche du couteau. || 7° Terme de poêlerie. Bout de tuyau portant un autre tout en

Digitized by Google

travers, pour emboîter des suites de tuyaux. || Bâtis de tôle en forme de T mis au-dessus d'un tuyau de poêle, pour prévenir l'engouffrement du vent. || 2° Terme de musique. Syllabe de solmisation désignant, dans le système de l'école de Galin et ses continuateurs, l'ut dièze. Tamberlick donne le ti sigu dans Othello.

— ÉTYM. La lettre *T*.

† **TEBETH** (bé-bèt'), *s. m.* Nom du 4e mois de l'année civile des Hébreux, qui était le 10e de leur année sacrée. Il commençait vers le 20 décembre; car en datait l'année civile de l'équinoxe d'automne, et l'année sacrée de l'équinoxe du printemps.

— ÉTYM. *Technique*.

† **TECHNICITÉ** (tè-kni-si-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui est technique.

TECHNIQUE (tè-kni-k'), *adj.* || 1° Propre à un art, qui appartient à un art. Les procédés techniques. || Termes techniques, terme particulier à telle ou telle science, à tel ou tel art. Substantif, adjectif, déponent, sont des termes techniques, parce qu'ils appartiennent spécialement à la grammaire. Je pense que les termes techniques ne sont utiles qu'autant qu'ils sont absolument nécessaires, CONDIL. *Gramm. Objet de cet ouvrage*. Une science est inue du pays où les mots techniques dont elle se sert ont pris naissance, BAILLY, *Atlantide*, p. 282. || Vers techniques, vers qui contiennent l'expression, en quelque règle, définition ou principe. Vers techniques pour apprendre l'histoire; les vers de Despautère sont techniques, VOLT. *Dict. phil. Technique*. || 2° *S. m.* Le technique, la partie matérielle d'un art. Le jugement du moral appartient à tous les hommes de goût, celui du technique n'appartient qu'aux artistes, DUBOS, *Poésie et peint.* Le peintre [Lebrun] a fait un ouvrage rare, produit de verve, il a le génie du technique; c'est un machiniste merveilleux, DIDEROT, *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 304. Dans poésie, il y a aussi ensemble des procédés d'un art, d'une fabrication. La technique des métaux incrustés. Le charme de couleur, la technique habile, qui distinguent les peintres naturalistes, CH. CLÉMENT, *Journ. des Déb.* 30 déc. 1869. || Fig. La technique de la nature, LITTRÉ, *Science du beau*, t. II, p. 317. || 3° Suivi du pluriel, l'ensemble des procédés d'un art. Les techniques de la musique. La technique des langues.

— ÉTYM. Τεχνικός, de τέχνη, art, que l'on rattache au sanscrit *trakch*, charpenter. Les Grecs avaient τὰ τεχνικὰ, le technique.

† **TECHNIQUEMENT** (tè-kni-ke-man), *adv.* D'une manière technique; selon les procédés techniques.

† **TECHNOGRAPHIE** (tè-kno-gra-fie), *s. f.* Description des arts et de leurs procédés.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et γράφειν, décrire.

†**TECHNOLITHE** (tè-kno-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre qui représente des ossements et objets particuliers aux arts. || On appelle technomorphite celle qui a la forme même d'un de ces objets.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et λίθος, pierre.

TECHNOLOGIE (tè-kno-lo-jie), *s. f.* || 1° Traité des arts en général. Une technologie complète. || 2° Explication des termes propres aux différents arts et métiers. On n'invente rien, si on n'est des mots; on accroît outre mesure le bagage des technologues, L. BERTAUD, *Jér. Paturot*, II, 14.

— ÉTYM. Τεχνολογία, de τέχνη, art, et λόγος, doctrine.

TECHNOLOGIQUE (tè-kno-lo-jik'), *adj.* Qui appartient aux arts en général. Nomenclature technologique.

† **TECHNOLOGUE** (tè-kno-lo-gh'), *adj.* Les écrivains technologues, ceux qui écrivent sur les arts et métiers, DONCELET, *Rapp. sur les mach. et outils*, t. I, p. 146.

† **TECHNOMORPHITE** (tè-kno-mor-fi-t') , *s. f.* Voy. TECHNOLITHE.

— ÉTYM. Τέχνη, art, et μορφή, forme.

† **TECK** (tèk), *s. m.* Voy. TEK.

† **TÉGAILLE** (té-ka-l'), *s. f.* || 1° Pierre que l'on trouve dans les éponges, et que l'on croyait propre à dissoudre les calculs urinaires. || 2° Nom donné par quelques minéralogistes à des pointes d'oursin fossile en forme de nacelle.

— ÉTYM. Τεγάλλω, qui fond les calculs, de τήκω, fondre, et λίθος, calcul.

† **TÉGIME** (té-ki-m'), *s. m.* Genre de plantes de la famille des bignoniées.

† **TÉGOU** (té-kou), *s. m.* Nom, dans le haut Limousin, de petits saumons qu'on trouve dans la Vienne et le Taurion; le chair en est très-estimée.

† **TECT** (tèkt'), *s. m.* || 1° Terme de vénerie. Partie de l'os frontal sur laquelle porte le bois du cerf, du daim, etc. || 2° Tect à bore, écurie servant à l'élève des porcs, *Courrier de l'Ain*, 1er juin 1866.

— ÉTYM. Lat. *tectum*, toit.

† **TECTIBRANCHE** (tèk-ki-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les branchies couvertes.

— ÉTYM. Lat. *tectus*, couvert, et *branchies*.

† **TECTIPENNE** (tè-kti-pè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les ailes supérieures forment une sorte de boîte.

— ÉTYM. Lat. *tectus*, couvert, et *penna*, penne.

† **TECTRICE** (tè-ktri-s'), *adj. f.* Terme de zoologie. Se dit des plumes qui couvrent les ailes et la queue des oiseaux.

— ÉTYM. Lat. *tegere*, couvrir.

TE DEUM (tè-dé-om'), *s. m.* || 1° Cantique de l'Église qui se dit ordinairement à la fin de matines, et se chante extraordinairement, avec pompe et cérémonie, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire ou de tout autre événement heureux (on met deux majuscules : Te Deum). M. Ménage veut qu'on dise deux Te Deum et non deux Te Deums; je suis de son avis, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 132, éd. de Paris, 1738. Le mardi 7 juin, le roi fut le matin faire chanter le Te Deum dans la principale église de Rhinberg, qui était maintenant la bonne des trois garnisons, LOUIS XIV, *Lett. hist.* t. I, p. 119. On perissait de misere au bruit des Te Deum et parmi les réjouissances, VOLT. *Louis XIV*, 14. || 2° *Chrétiennes* qui entonnons cette action de grâces. Assister au Te Deum. On ordonna un Te Deum, des feux de joie, et des remerciements publics à M. de Chalons, VOLT. Il battit les Romains, écrivait Annibal aux Carthaginois; envoyez-moi des troupes : j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent; voilà ce que signifiaient les Te Deum, *Dict. philos. Paix perp.* || 3° *Fig.* Pour *Des Te Deum*.

— ÉTYM. Premiers mots d'un cantique qui commence par Te Deum laudamus, « Nous te louons ».

† **TEFF** (tèf), *s. m.* Nom, en Abyssinie, du pois *éthiopien*, *Jacq. Voy.* Bot. La tribu des lentilacées, qui y est généralement cultivée comme céréale.

† **TÉGMEN** (tè-gmèn), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Enveloppe immédiate de l'amande. || Enveloppe extérieure de la fleur des graminées. || Ensemble des écailles du bourgeon. || 2° Terme de zoologie. Nom donné par quelques auteurs aux ailes supérieures des insectes, quand elles sont coriaces et parsemées de nervures.

— ÉTYM. Lat. *tegmen*, ce qui couvre, de *tegere*, couvrir.

† **TÉGMINÉ, ÉE** (tè-gmi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Muni d'un tégmen.

† **TÉGULAIRE** (tè-gu-lè-r'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Qui est susceptible d'être divisé en lames assez minces et assez régulières. Schiste tégulaire. || 2° *S. f.* La tégulaire, genre de fougères.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile.

† **TÉGULE** (tè-gu-l'), *s. f.* Terme de zoologie. Petite pièce qui recouvre la racine des ailes supérieures des insectes hyménoptères.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile.

TÉGUMENT (tè-gu-man), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Tout ce qui sert à couvrir, à envelopper. La peau est le tégument du corps de l'homme et des animaux. À mesure que nos organes prennent un peu de force ou sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois, VOLT. *Lett. M. L. C.* 23 déc. 1768, *sur les qualités occultes*. Le corps du plus grand nombre des animaux est enveloppé, et tous les organes sont recouverts par plusieurs couches de membranes différentes qu'on nomme en général les téguments, TURGOT, *Cons. chim.* t. IX, p. 252. Le tégument qui recouvre la plantule et les cotylédons est composé de trois lames qui adhèrent entre elles, MIRBEL, *Instit. Mém. scienc.* 1818, p. 204. || Terme de botanique. Tégument propre, enveloppe immédiate de l'amande. Tégument supérieur, inférieur. Téguments floraux, le calice et la corolle, c'est-à-dire les enveloppes immédiates des organes sexuels.

— ÉTYM. Lat. *tegumentum*, de *tegere*, couvrir.

† **TÉGUMENTAIRE** (tè-gu-man-tè-r'), *adj.* Qui a le caractère d'un tégument. || Qui fait l'office de tégument. Organes, membranes tégumentaires.

TEIGNASSE (tè-gna-s'), *s. f.* Voy. VIGNASSE.

TEIGNE (tè-gn'), *s. f.* || 1° Genre de lépidoptères séricigènes de la tribu des tinéites || Teigne des grains, teigne qui fréquente les greniers, lie ensemble plusieurs grains de blé, d'avoine, etc. avec de la soie, et les attache à un fourreau dans lequel elle se retire, se procurant ainsi la nourriture et le logement. La teigne ne se contente pas d'un simple fourreau de feuilles; il ne serait apparemment ni assez doux ni assez chaud; elle le double de pure soie, et elle a soin de tenir la doublure plus épaisse dans les endroits où le frottement est plus grand, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 37. Teigne à feuilles, nom donné aux fourreaux que construisent les chenilles des teignes, quand ils sont formés de replis flottants, comme festonnés. || Teignes aquatiques, les larves des trignes. Les teignes aquatiques sont des vers à six pieds qui se transforment en des mouches à quatre ailes d'un genre particulier; leurs ailes sont colorées à peu près comme celles des papillons, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 41. || 2° Insectes lépidoptères nocturnes dont les larves rongent les étoffes, les livres, etc.; les larves mêmes qui rongent. Les draps et autres étoffes de laine sont rongés principalement par les larves de la teigne des tapisseries et de la teigne frôlère, tandis que les fourrures éprouvent beaucoup de dégât par les larves de la teigne des pelleteries. Réaumur apprend le procédé des teignes pour allonger et élargir leurs fourreaux, on leur donne ceux qu'ayaient des tuyaux faits aux dépens d'une étoffe blanche, sur une étoffe rouge, REMBERGER, *Ess. art. d'obser.* t. I, p. 262, dans ces cas, Réaumur s'occupe sans cesse de la perfection des arts dans ses laborieuses études; il cherche, dans les extérements des teignes, de nouvelles couleurs, ID. ib. t. I, p. 324. || 3° Fausses teignes, nom donné aux espèces de chenilles qui se font des fourreaux non portatifs, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 9. || 4° Nom vulgaire de quelques affections cutanées de la tête. Avoir la teigne. Quand on le saluait fort honnêtement, il n'était non plus son chapeau que s'il eût eu la teigne, FURETIÈRE, liv. V, p. 870. Mon remède guérit, par sa rare excellence, Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout un an : La gale, la rogne, la teigne, la fièvre, la peste, *Mon. Am. méd.* II, 7. || Teigne amiantacée, espèce d'éruption rapportée au pityriasis et au psoriasis. || Teigne tondante ou tonsurante, herpes tonsurant des auteurs, affection parasitique des poils causée par le *trichophyton tonsurans*, et qui n'a aucune analogie de nature ni d'évolution avec les maladesvésiculeuses appelées herpès. || Teigne faveuse, VOY. FAVEUX || *Fig.* Il s'est fait un prodigieux changement dans le parlement de Toulouse; le moitié est devenue philosophe, et les vieilles têtes rongées de la teigne de la barbarie mourront bientôt, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 13 janv. 1770. || Familièrement. Cela tient comme la teigne, se dit d'une chose qui tient fortement. || 5° Terme de vétérinaire. Chez le cheval, variété des eaux aux jambes, dont le siége est borné à la partie de la peau qui est au plus rapprochée des talons. || Nom donné à la maladie des moutons, dite bouquet ou noir museau. || Teigne des faucons, VIEILL. || 6° Maladie qui attaque l'écorce des arbres.

— HIST. XIIIe S. Qu'el a les levres vermeillettes, Et les dens si blanches et nettes, Qu'il n'i pert [paraît] taigne ne ordure, *la Rose*, 2477. C'est l'amour] taigne qui meure ne refuse, Les porpres et les burnus use, ib. 4348. || XVIe S. Le drap mangé de teignes, qui sont vers qui rongent habillement, PARÉ, XV, 2. On doit regarder à se teste si elle n'a point de teigne, ID. XVIII, 23. La teigne en Languedoc appelée rogne, ID. ib. ESTIENNE, 903. || XVIIe S. Provence, *teina*, *teinia*; cat. *tinya*; espagn. *tiña*; portug. *tinha*; ital. *tigna*; du lat. *tinea*, la teigne insecte. La *teigne*, maladie, a été dite ainsi à cause d'une certaine ressemblance de la lesion avec le travail de la *teigne*, insecte.

† **TEIGNERIE** (tè-gne-rie), *s. f.* S'est dit, dans quelques hôpitaux, de l'emplacement où l'on met les teigneux.

TEIGNEUX, EUSE (tè-gneû, gneû-z'), *adj.* || 1° Qui a la teigne. Les enfants teigneux. || Substantivement. Un teigneux, une teigneuse. L'autre, qui fait le teigneux, est un bel adolescent dont la tête est couverte d'une peau qui sèche une chevelure de page de cour, LESAGE, *Diable boit.* 17. || *Fig.* et familièrement. Il n'y avait que trois teigneux et un pelé, se dit pour se moquer d'une assemblée qui n'était pas bien fournie de beau monde. || 2° Terme d'imprimerie maintenant hors d'usage. Balles teigneuses, balles dont le cuir est trop grasset sur lesquelles l'encre ne peut pas prendre. || 3° Terme de graveur. Se dit du cuivre qui a de petites taches.

Digitized by Google

—HIST. XIIIe S. Un enfant qui n'avoit c'un œil, Et s'ert tingneus... BUTEB. II, 307. || XVIe S. Ausdits estats n'y avoit que trois tingneux et un pelé, *Sat. Men.* p. 7. Ulcere teigneuse, ainsi dite parce qu'elle ronge la chair, comme la teigne le drap, PARÉ, *Introd.* 21. Herbe aux teigneux, petasites en latin, o. DE SERRES, 616. Jamais teigneux n'aima le pigne, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *tignou*; Berry, *tignoux*; wallon, *tignou*; provenç. *tinhos*; cat. *tinyos*; espagn. *tiñoso*; ital. *tignoso*; du lat. *tinea*, *teigne*.

TEIL (tèl', *il* mouillées) et **TEILLEAU** (tè-ll6, *ll* mouillées), *s. m.* Noms populaires du tilleul.

—HIST. XIIIe S. Un chapen [il] mangea tot descuit Ennui les chans, desoz un teil, *Renart*, 2310.

— ETYM. Lat. *tilia*, *tilleul*.

† **TEILLAGE** (tè-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* Voy. TILLAGE.

TEILLE (tè-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Voy. TILLE.

TEILLER (tè-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Voy. TILLER.

† **TEILLEUR, EUSE** (tè-lleur, *eu-z'*, *ll* mouillées), *s. m. et f.* Voy. TILLEUR.

† **TEINDOUX** (tin-doû), *s. m.* Variété de pêche.

TEINDRE (tin dr'), *v. a.* Je teins, tu teins, il teint, nous teignons, vous teignez, ils teignent; je teignais; je teignis; je teindrai; je teindrais; teins, teignons; que je teigne, que nous teignions; que je teignisse; teint; teignant. || 1° Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose une couleur différente de sa première couleur. Teindre du fil, de la laine, une étoffe. Teindre en rouge, en noir. Teindre n'est autre chose qu'entraire d'une substance des principes colorants qu'elle contient, pour les transporter sur une autre, AMELIEON, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 348. La laine est probablement la première matière que les hommes ont teinte, parce qu'il n'y en a guère qui prennent si aisément la teinture, DE. p. 349. Ils n'ont commencé à teindre la soie que tard; Pline ne fait pas remonter au delà du siècle d'Alexandre les premières teintures qu'en a faites en ce genre, DE. ib. p. 374. || Il se dit de la matière qui colorent l'eau et les autres liqueurs où on les jette. On teint le vin blanc avec du gros vin rouge. || Il s'emploie aussi de ce qui imprime une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. Les mûres teignent les mains, le linge. Ne pourrai-je, en fuyant un indigne repos, D'un sang plus pourpré rendre mes javelots? DAC. *Phèdre*, III, 5. Le fatal rivage que j'ai teint du sang de mon ami et du mien, LEBRUN, *Double mot*, 16. Des trous entourés rouge, jaune et bleue dont sont ternies les pierres précieuses, la rouge est la plus fine, BUFF. *Min.* t. VI, p. 413. || Par extension. Ce lésus en qui Madame a espéré, dont elle a porté la croix et son corps par des douleurs cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déjà toute teinte, sous. *Duch. d'Orl.* || 2° Fig. Imprimer ce que l'on conçoit à une couleur, à une teinture. Nous les teignons [les idées des choses] de nos qualités, PASC. *Pens.* I, 4, éd. HAVET. Des couleurs du sujet qu'ils manient indigne, BEILLE, *Jard.* I. || 3° Se teindre, *v. réfl.* Être teint. Les lames et les cotons se teignent presque toujours au bouillon, TRÉVARD, *Traité de chim.* I, 10, p. 245, dans POUCHET. || Fig. Contracter une certaine manière d'être. Afin de nous abreuver et nous tremper de cette crédace [la foi], qui nous échappe à toute heure, PASC. *Pens.* X, 9. Quelques-uns elles [les lois] passent au travers [des préjugés] et s'y teignent, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 19. La plèvre de l'homme, un vers sur le ridicule. Se teint de sa pensée et s'échappe avec elle, ACHEN. *Rêveries*, XIII. || 4° Fig. Prendre une teinture, une connaissance légère. Il mes est plus facile de nous teindre d'une infinité de connaissances que d'en bien posséder un petit nombre, VALVEN. *Max.* 269.

—HIST. XIIe S. En Rencevïoz je la tendrai vermeille [mon épée, *Ch. de Rol.* LXXXI, || XIIe S. En l'autre chambre avant s'en est li pes nés, De malveisté s'ert e taint et presoiled, *Th. le mart.* 32. || XIIIe S. Que tez mest [bon pied] soit teint ou noir, *Proulier*, Ire 78. Elle, sont ceste amour vous a pasle ire et taindé? ADENEZ. *Le Bast. Romancerez*, p. 10. Riches dras [selle] et vertas qui furent taints en grainne [écarlate], *Berte*, LXXIV. Icelle [déchet] fa de tebone foute tainte et environnee, *la Rose*, 909. Amour d'outre cuers faine n'est mie tainte en graine. Par trop peu se destaint, par trop pea se desgraine, J. DE MEUNG, *Test.* 1437. || XVIe S. Les teinturiers teignent le plus souvent la couleur qu'ils voyent estre la plus requise, AMYOT, *Cat.* 15. Les delices des grands s'avalent en fumee, Et leurs forfaicts marquez teignent leur renommée, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 82.

— ETYM. Wallon, tid; provenç. *tenguer*, *tenher*; catal. *tenyer*; espagn. *teñir*; portug. *tingir*; ital. *tingere*, *tignere*; du lat. *tingere* (comparez TEYTER, mouiller).

† **TEINT** (tin), *s. m.* Manière de teindre. Drap bon teint. Cette étoffe est mauvais teint. Des trois couleurs primitives qui la teinture emploie, la rouge, le jaune et le bleu, il n'y a plus que le jaune qui ne présente pas un degré de solidité suffisant pour qu'on puisse le regarder comme couleur fixe en bon teint, CHAPTAL, *Instit. Mém. encre*, t. II, p. 507. Il paraît que, dès le bon teint, le teint qui est fait avec des drogues chères et propres à donner une couleur solide, et résistant à la détérioration exercée par le soleil. Le petit teint, ou le mauvais teint, ou le faux teint, teinture faite avec de mauvaises drogues et qui s'altère facilement. Il sera libre à tous fabricants de teindre et peindre, faire teindre et peindre les étoffes, toiles ou toileries en grand ou en petit teint en eu conservant toujours le grand et petit teint..... le plomb de bon teint ne sera apposé que sur celles teintes en bon teint; et, à l'égard de celles teintes en petit teint ou en couleur mélangée, le point y sera apposé avec le plomb de petit teint, *Lett. patent.* 5 mai 1779, art. 8. Fixer sur les tissus plusieurs couleurs qu'on regardait comme faux teint, CHAPTAL, *Instit. Mém. encre*, t. I, p. 348. Ces mêmes auteurs [grecs] distinguent les couleurs en couleurs fugaces et couleurs permanentes, comme nous les distinguons aussi en faux teint et en grand teint et couleurs de petit teint, AMELIEON, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 383. || Grandteint, grand feu, grand bouillon. Les teinturiers qui ne peuvaient employer que des drogues de première qualité.

— HIST. XIIe S. De loin reluit li teint et li blasons, *Rome*, p. 132. || XIIe S. Dame, c'est une tams de felie, Qui par le pais est espars, *Lai du conseil*. || XVIe S. La campagne recelerce Du teint de ses plus belles fleurs, BELLAY, *Œuvres*, p. 223, dans LACURNE.

— ETYM. *Teint* [1] provenç. *tench*; catal. *tint*; espagn. *tinte*; ital. *tinto*.

2. **TEINT** (tin; la *t* ne se lie pas : un tin-elévâtres), *s. m.* Le coloris du visage. Éclat d'un beau teint qu'on voit se périssable, CORN. *Mélite*, I, 1. Comme dans ces prisons son teint s'est altéré! POTH. *Hero.*, *Sonn.* 16. Soudain son visage à changé, son teint s'est éclairci, ses yeux se sont animés, MOL. *Am. méd.* III, 6. Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard, MOL. *l'Ét.* II, 6. C'est un fruit déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence, sév. 80. La reine [femme de Jacques II] avait un teint de rose qui relevait encore beaux et noirs, un beau teint, un peu pâle, ID. 565. Elle a la taille fort belle, les yeux beaux, le teint fort vif, mais un peu trop rouge, ID. 1er 1671. Dans les *Grands jours d'Auv.* Qu'est devenue ce teint dont la couleur fleurie Semblait d'orioians seuls et de lueurs nourrie? LA FONT. *Poés. div.* Attends, docteur mari, que la belle en cornette Le soir ait étalé son teint sur la toilette, Et dans quatre minutes, de sa beauté satis, Retour au blanchisseur ses roses et ses lis, ID. p. 3. Lui-même à la lueur donne un teint de beauté, ID. ib. VII. Qu'il paraît bien mourir! quel vermillon! qui teint! ID. ib. X. La pâleur de la mort a pris le sur son teint, &c. *Phèdre*, V, 5. Deux puissants[et] subtile étrange pâleur Ne son teint tout à coup efface la couleur! ID. *Esth.* II, 7. Si les femmes savaient telles matières sellement qu'elles le devinssent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint ..... LA MOTHE. Il a lu [Mme de Jarnac] avait, disait-on, un beau teint pour éclairer sa laideur, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 140, dans POUCHET.

— HIST. XVIe S. Adieu, à qui guerres ne chaut D'armer son taintz couvrir le chaul, MAROT, II, 122. Leurs beaux visages et leurs beaux teinctz, AMYOT, *Pomp.* 98. Joye au cœur leur fait leur teint, CORNAT. Au dernier coin se sied la misérable crainte..... Son visage sans feu a le teint du tres pas, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 142.

— ETYM. *Teint* 1.

3. **TEINT, EINTE** (tin, tin-t'), *part. passé* de teindre. || 1° A quoi on a donné une certaine couleur. Une robe teinte en noir. || Drap teint en laine, drap dont la laine a été teinte avant d'être employée à la fabrication de l'étoffe. || 2° Qui offre une certaine teinte. || Le petit râle de Cayenne a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 239. || 3° Qui a reçu une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. Des mains teintes du sang. De tous les deux côtés on me donne un mari, Encor tout teint du sang que j'ai le plus chéri, CORN. *Cid*, V, 6. || Fig. Il est encore teint du sang de ses victimes, ses mains sont teintes de sang, se dit d'un homme qui a commis ou ordonné des meurtres. Ce prince [le duc d'Anjou], teint du sang répandu à la journée de la Saint-Barthélemy, VOLT. *Ann. Empr. Maximilien Ier*, 1573. || Dans un sens favorable. La liberté! j'ai vu cette idole, la Suisse, Avec égalité répandant tous les biens, Descendre de Morat en habit de guerrière, Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens Et de Charles le Téméraire, VOLT. *Ép. au loc de Genève.* || 4° Fig. Qui a reçu une certaine manière d'être. Des idées teintes de la sagesse humaine, L'ABBÉ MAURY-VILLE, dans DESPONTAINES.

TEINTE (tin-t'), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Il se dit des manières de faire valoir du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. L'habile artiste doit confondre et mêler les teintes. J. J. ROUSS. *Ém.* v. Si la richesse de la langue s'y prêtait et qu'elle possédât huit cent dix-neuf mots correspondants aux huit cent dix-neuf teintes de la palette, il faudrait qu'il employât le seul qui rendrait précisément la teinte, DIDEROT, ROUS. *Peintres, sur la peint.* Ainsi, par une teinte avec art assortie, Varnet de deux couleurs éteint l'antipathie, BEILLE, *Jard.* IV. L'art d'écrire semble avoir plus de rapport à la peinture: la palette du poète moderne se couvre d'une variété infinie de teintes et de nuances, CHATEAUB. *Génie*, I, 2. || Teinte se dit aussi de l'une couleur qui n'est point mélangée. || 2° Degré de force que le peintre donne aux couleurs. Teinte forte. Teinte faible. La diminution la dégradation des teintes à la vue, sous un rayon, sous se détacher du gris du soleil, souffre diverses dégradations, ou, comme parlent les peintres, les teintes de la lumière ne sont pas également fortes, DE. *Peint.* I, 4. Teinte pâle, teinte uniforme. || Demi-teinte, ton de couleur moyenne entre la lumière et l'ombre. La tête des brunes n'est que de demi-teinte, celle des blondes à la lumière, DIDER. *Essai sur la peint.* III. L'ombre du baldaquin les couvrait, et il se détachait en demi-teinte sur une architecture grisâtre, DE. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 30. Dans l'ombre, comme disent les voyageurs; dans la demi-teinte, comme disent les artistes, DE. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 182. || Fig. C'était un caractère singulier que la sien [Mme Geoffrin], et difficile à saisir et à peindre, parce qu'il était tout en demi-teintes et en nuances, CHAMFORT, *Mém.* VI. || Fig. Petite teinte. Demi-teinte, le passage des clairs aux ombres. || 3° Terme de peinture et doreure. Teinte dure, celle qui est appliquée sur une toile lisse. Poche de fond étendue sur un papier de tenture avant de l'imprimer. || 4° Se dit en parlant des couleurs naturelles des végétaux. Presque tout son plumage est marbré avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 59. Lorsque l'aurore venait joindre à leurs doigts de rose et d'ornelles clartés [des étoiles] ses teintes de rose, je me croyais aux portes du ciel, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.* || Fig. Cet amour prit la teinte de son âme noire, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. Les pensées prennent la teinte des idiomes, ID. *Ém.* II. || 5° Fig. Petite dose. Il y a dans cet écrit une teinte de malice. Il me semble que nous aurions tous besoin d'une teinte légère de stoïcisme, DIDER. *Cl. et Ner.* II, 8e.

— HIST. XIIIe S. Tout maintenant que il [le camaïeu] mesle nouvelle couleur, nouvelle teinte, et devient de autretel teinte, BRUN. LATINI, *Trésor*, I, 22.

— ETYM. *Teint* 3, provenç. *tencha*.

TEINTER, ÉE (tin-té, leer), *part.* Terme de peintre. Parties d'un plan teintées de rouge, de jaune. || Dans le langage général, qui a reçu un peu une légère teinte. De l'eau teintée de vin. Tout le dessus du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 85. || Papier teinte, papier blanc à écrire ou à imprimer, auquel on a donné une légère teinte quelconque.

TEINTER (tin-té), *v. a.* || 1° Terme de peinture. Colorer d'une manière plate, plus ou moins bonne. || 2° Dans le langage général, donner une teinte légère. Le ciel teintait de bleu sa mer.

— ETYM. *Teinte*.

TEINTURE (tin-tu-r'), *s. f.* || 1° Liqueur préparée pour teindre. Préparer de la teinture. Mettre des étoffes à la teinture. || 2° Couleur que reçoit liqueur

Digitized by Google

laisse sur les choses que l'on teint. Drap d'une belle teinture. Cette étoffe a bien pris la teinture. D'autres donne teinture Que jamais on en vit sortir des Gobelins, MÉNAGE, *Sol. x*.... un vers chapeau gras de mauvaise teinture, m. *th.* XI. La d'une obscure source il coule une onde obscure, Qui semble du Cocyte emprunter la teinture, MAUDUIT, *Pharn.* II. Fig. Chimère : Il [glaive] est teint de mon sang.—Rodrigue : Plonge-le dans le mien, Et fais-lui perdre ainsi la teinture du sien, CORN. *Cid*, IV, 4. Deux [un paiement derniez] lui primera sur nos fronts une marque éternelle d'ignominie.... Ô mes frères, que la teinture de cette honte, si je puis parler de sorte, nous imprime noms! sois. *Sermons, Jugement dernier*, 2. || 3° Action, art de teindre, fixation de particules colorantes à la surface des fibres textiles : la teinture est un art qui ne se peut apprendre que par un long temps et beaucoup d'expérience, *Rép. sur les manuf*, août 1669, *teinturier de soie, laine et fil*, art. 82. L'art de la teinture s'est emparé de l'rvoire de fer; il en a fait un principe colorant très-précieux, CHAPTAL, *Instit. Hem. sc.* t. II, p. 90. Un fruit aura teint les doigts ou les lèvres du premier qui l'aura porté à sa bouche; une herbe aura laissé l'empreinte de son sue sur le corps qui l'aura froissée; voilà probablement les premières notions de la teinture, AMELIN, *Instit. Hem. intt. et beaux-arts*, t. I, p. 548. L'art de la teinture consiste dans trois grandes opérations : 1° donner à l'étoffe ou au fil un tout tendre, et à le disposer de toute matière étrangère qui pourrait l'empêcher de prendre la couleur; 2° à le disposer par des moyens particuliers à recevoir dans ses pores le principe colorant et à l'y retenir; 3° à préparer la base de couleur dans lequel il doit être mis, ib., II, p. 357. || 4° Terme de pharmacie et de chimie. Solution d'une ou de plusieurs substances simples ou composées, plus ou moins colorées, dans un menstrue convenable : de là les noms de teinture aqueuse, alcoolique, éthérée, suivant que ce menstrue est l'eau, l'alcool ou l'éther. Teinture de tournesol. Elle fait avec d'autres, des teintures, des baumes, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Teinture d'or, liquide qu'on obtient en versant une liqueur salifiable dans une dissolution d'or pure d'or, et qu'on regardait autrefois comme cordial. Je crois que les personnes qui ont pris de la teinture d'or ne peuvent prendre aucune autre [maladie contagieuse], VOLT. *Lett.* 14. || Teinture de mars, tartrate de potasse et de fer liquide. || Teinture tire de tartre, combinaison de la potasse ou de la soude enastiques avec l'alcool. || Chez les alchimistes, teinture se dit de la pierre philosophale, parce qu'elle teint en jaune et en rouge, de la couleur des métaux plus nobles, || 5° Fig. Connaissance superficielle d'une science, d'un art. L'ambition, qui communément n'a qu'une teinture superficielle de l'honnêteté, SCUDÉRY, *Acad. Ancteur*. Il a une teinture de Paris et de l'opéra; il chante, il est familier, SÉV. 483. Elle [Mme de Kerkan] sait un peu de tout; j'ai même une petite teinture, m. 30 AVR. 1680. Je ne veux vous donner ici qu'une teinture de ces vérités importantes, qu'on reconnaît d'habitude en quelque entre plus avant dans le particulier, ROSS. *Hist.* II, 8. Bien loin de s'effrayer on de rougir du nom de philosophie, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie, LA BRUY. XI. Il se donne pour un homme universel, parce qu'il a une légère teinture de toutes les sciences, LESAGE, *Gil Blas*, liv. II, 3. Il n'était point instruit; son père lui avait donné une assez forte teinture des beaux-arts, IDEM, *Ct. et Nav.* 3, 2. || Fig. Impression conservée : une bonne ou mauvaise éducation. Il faudrait qu'ils n'eussent aucune teinture d'humanité, si une clémence si peu attendue ne désespérait toute leur haine, BOSS. 2e *Avis*. Tout le monde change en bonnes qualités Ces teintures qu'on prend aux universités, th. *Suite du Ment.* II, 1. La Ragnois est partie; la Rousse s'en allée avec elle; vous pouviez l'attirer à Grignan pour donner quelques bonnes teintures à ce petit marquis [le jeune Grignan], vous seriez trop heureuse, SÉV. 18 juill. 1677. Il reste toujours quelque teinture de son premier état, ou du moins le temps seul peut l'effacer, MARIV. *Paysl. parv.* 6e part. || 7° Fig. Apparence légère. Je vous cusse offensée par mes compliments, qui ne pouvaient que retenir la teinture de ma mauvaise humeur, BALZ. liv. VII, *Lett.* 31. Les choses humaines ne sont pas encore si désespérées que les vices, qui ne sont que vices, qui montrent toute leur laideur sans aucune teinture d'honnêteté, soient honorés dans le monde, ROSS. *Serm. pour le mardi de la 2e semaine de carr.* 2. || H. Fig. Influence nuisible. Il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut plus encore pour que la terre transmette ses qualités, BUFF. *Hor. choisis*, p. 48. Le style prend la teinture du caractère, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 91.

— HIST. XIIe S. Nus ne puet ne ne doit joindre vert [verre] en couleur de cristal pour tainture ne pour pointure nule; quar l'ovrure est faute, et doit estre quassée, *Liv. des mét.* 73. Et la fenestre est verte, dereie, l'eseil à sa tainture Comme estoit et nete et pure, REN. 12001. || XVIe S. C'est medecine eordinie Et tainture plus qu'ordenaile, *Ant. de Tolet.* 1030. Se tu les vueis avoir nes [blanches], sy comme les Grees ou les Espaignoux les desirent, fay ceste tainture.... LANFRANC, P. 38. || XVIIe S. Car fermeté c'est le noir de la teinture. Pour ce que perdre il ne peut sa tainture, MAROT, II, 30. À quoy s'adjoustent rapports, soupçons et calomnies, de maniere que, quand quelqu'un seroit blanc comme neige, par telles tentatives on le feroit devenir rouge comme escarlatte, LANOUE, 60. Quand je me confesse à mon vray relaxateur, je trouve que la meilleure bonté que j'aye a de la teinture vicieuse, MONT. II, 37. C'est à toy, cardinal [de Lorraine], plus rouge de nostre sang que de vostre couleur, que la France redemande la vie de tant de gentilshommes.... MÉMOIRE DE LA FRANCE, *De l'Etat de France sous François II*, 1560.

— ETYM. Wallon, *teinture*; provenç. *tentura*; espagn. et ital. *tintura*; du lat. *tinctura*, de *tinguere*, teindre.

† **TEINTURERIE** (tin-tu-re-rie), s. f. Atelier de teinture. || Métier du teinturier.

— HIST. XIIIe S. La reine Blanche.... otroia que li mestier de la *teinturerie* [et deux autres] deus bostes [hôtels] esquiex l'on peust ovrer du mestier de tainturerie et de tuissanderie, et franchement.... *Liv. des mét.* 72.

— ETYM. *Teinturier*.

TEINTURIER, IÈRE (tin-tu-rié, rič-e), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui exerce l'art de teindre. Teinturiers en draps, en chapeaux, en cuirs, en plumes. Il n'y a présentement que trois teinturiers appellés du grand et bon teint des manufactures de Lyon, il y aura moins de trois teinturiers du bon teint en manufactures de laine, il sera choisi, des teinturiers du petit teint, deux pour chaque nombre qu'il faudra pour parfaire celui des trois teinturiers du grand teint.... à la charge de haire le chef-d'œuvre de la teinture de la soie, de prononcer à la teinture du petit teint, *Règlem. sur les manuf. août* 1669, art. 4, *Teinturiers en laine*. Il [Dieu] cuvre le cœur de Lydie, la prie prononcer à un pourpre, pour écouter ce que dirait saint Paul, BOSS. *Elevat. sur myst.* XXIV, 10. Les teinturiers font presque partout un mystère de l'acide qu'ils emploient; mais c'est pourtant ou l'acide sulfurique, ou le sulfurique, ou le nitrique, ou le muriatique, CHAPTAL, *Instit. Hem. scienc.* t. III, p. 98. || Teinturier-dégraisseur, celui qui, par le moyen de faire disparaître les taches des étoffes, des vêtements. || *Adj.* Maître teinturier. Les maîtres teinturiers du grand et bon teint ne pourront teindre en petit teint, ni les teinturiers du petit teint ne pourront aussi teindre en grand et bon teint, ni même en bleu, nitrade que le guède de postel n'est attribué qu'aux maîtres teinturiers du bon teint, *Règlement*, etc. art. 2. || 2° Raisin teinturier, raisin dont le suc est coloré. || 3° Fig. Celui qui déshonore, corrompt, profond les choses auxquelles un autre met son nom. Mme la comtesse de Beauharnais a fait présenter une comédie, elle n'en peut nier, ne doute pas que le sieur Dorat ne soit un bon teinturier, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, 25 sept. 1772. || Il fait cela avec son teinturier, se dit d'un homme qui entretient un ouvrage d'esprit qu'on l'a beaucoup aidé à faire.

— HIST. XIIIe S. Quiconques veut estre tainturiers à Paris de guesde et de toutes autres couleurs desquels l'en taint draz, estre le puet franchement, *Liv. des mét.* 128. || XVIe S. Mencongne de teinturier, LEMOINE DE LIGNY, *Prov.* t. II, p. 149.

— ETYM. *Teinture*.

† **TEINT-VIN** (tin-vin), s. m. Nom vulgaire de l'airelle myrtille, dont le fruit est employé par des marchands de vin à teindre le vin blanc.

† **TEK ou TECK** (tèk), s. m. Grand arbre de la famille des verbénacées, *teka grandis*. Lamk, *tectona grandis*, L. croissant dans l'Inde; son bois, assez léger, mais très-solide, sert à la construction des vaisseaux et des maisons. M. le docteur Spenger, ayant visité, il y a quelques années, les ruines du palais des Cosroès à Ctésiphon, reconnut que les boiseries du palais étaient en bois de tek, REYNAUD, *Rudim. pol. et comm. de l'emp. rom. avec l'Asie orient.* p. 171.

TEL, ELLE (tèl, tè-l'), *adj.* || 1° Qui est de même, de la même qualité. L'orge que j'ai semé ce mois-ci a été tel : premièrement j'ai tâché de trouver.... DESC. *Meth.* VI, 2. Ceux-ci n'ont vu jamais, n'ont rien vu de tel! CORN. *Pol.* III, 2. Chlon : A ce compte il est mort! — Dorante : Je le laissai pour tel, m. *le Ment.* IV, 1. La première [roue] y meut la seconde; Une troisième suit : elle [la mentre] sonne à la fin; Au dire de ces gens, la bête est toute telle, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Tel était l'état déplorable des catholiques anglais, ROSS. *Reine d'Anglet.* Tel on l'avait vu dans les combats, résolu, pauvre, occupé de ce qu'il fallait pour les soutenir, tel il parut à ce dernier choc [le moment de la mort], ID. *Louis de Bourbon*. La syrien Héliogabale, ou plutôt Alagabale, son fils [de Caracalla], ou du moins réputé pour tel, th. *Hist.* I, 10. Son langage le plus ordinaire est tel : retirons-nous de cette multitude qui nous environne, LA BRUY. *Théophr.* XVI. On l'a vu [Leibnitz] fort affligé à la mort du feu roi de Prusse et de l'électrice Sophie; à douleur d'un tel homme et la plus belle oraison funèbre, CONTEN. *Leibnitz*. Se fier à un perfide et à un scélérat comme pour tel, c'est une témérité qui n'est point pardonnable, BOILEN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 415, dans RECUEIL. Il paraît difficile qu'il y ait moins de 150 millions d'hommes, ou soi-disant tels, DE LA Chine, VOLT. *Dict.* 37. Telle est la condition malheureuse des tyrans : ils ne peuvent se confier ni dans les gens de bien qu'ils éloignent, ni dans les méchants qui leur restent, ROUS. *Cl. et Nav.* 1, 8. .... Fermé dans ma route, et vrai dans mes discours, Tel je fus, tel je suis, tel je serai toujours, M. J. CHÉN. *Duc. sur la tolér.* || Tel est ou sont-ce, mis en tête ou à la fin de la phrase, une acception différente. Tel fut son langage, indique que le langage qu'on vient de rapporter fut tenu. Son langage fut tel, indique qu'on va rapporter le langage dont il s'agit. || 2° Suivi de que, il marque le rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare. Il n'y a presque point d'homme qui veuille en toutes choses se laisser voir tel qu'il est, LA ROCHEFOUC. *Refl. div.* p. 126, dans RECUEIL. M. le cardinal de Retz est arrivé tout tel qu'il est parti, SÉV. 28 AVR. 1678. Je me trouvai toute telle à cet égard [à l'égard de M. de Chaulnes] que si nous avions eu la députation, ID. 16 oct. 1680. La voilà cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite, nous *Duch. d'Orl.* || [Thomme] retrouve en sortant de sur tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être, FÉLÉN. *Duc de Montaus*. Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants, Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, BAC. *Athal.* I, 1. Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira, IB. *Lett. à Boileau*, 13 avril 1692. Les Scythes [tragédie] ne valent pas les Guèbres; il s'en faut beaucoup: mais, tels qu'ils sont, ils pourront être utiles à Lekain, et lui fourir trois ou quatre représentations à Paris, VOLT. *Lett. d'Argentel*, 30 août 1749. Il nous trouvera [nous Français] tels qu'il nous a laissés il y a vingt-cinq ans, buvant et chantant beaucoup de sottises, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 avril 1775. On a dit que Pascal a deviné ce que devendrait notre langue; il serait mieux de dire qu'il est un de ceux qui ont le plus contribué à la rendre telle qu'elle est aujourd'hui; il a fait ce qu'on veut qu'il ait deviné, DUCLOS, *Art d'écr.* c. 5. La conséquence, qui lui faisait [à J. J. Rousseau] sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage que lui seul peut-être eut et num jamais de se montrer tel qu'il était, J. J. ROUSS. 3e *Dial.* || Il est rien tel, voy. RIEN, n° 14. || Un homme tel que lui, un homme de son mérite, de son rang. Un homme tel que moi voit sa gloire terne, Quand il tombe en péril de quelque ignominie, CORN. *Hor.* V, 2. Un rival comme lui n'est pas fait, que je croi, Pour traverser les vœux d'un homme tel que moi, DESTOUCH. *Glorieux*, III, 6. || Il se dit aussi ironiquement et par mépris. C'est, répondit Epaminondas, qu'il ne convenait pas à un homme tel que vous, de vous intéresser à un homme tel que lui,

Digitized by Google

BARTHÉL. *Anach.* ch. 5. ‖ 3° Familièrement. Tel quel, aussi mauvais et même plus mauvais que bon, de peu de valeur. La réputation telle quelle qu'ils [mes livres] me pourraient acquérir, DESC. *Meth.* VI, 4. Et comme on nous fit lors une paix telle quelle, CORN. *le Ment.* IV, 4. La voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste est quel va-t-il disparaître, MOL. *Dach. d'Ori.* Cet accord fut quel ne dura guère, TH. *Var.* II, 43. A vous la gloire de ce faible et tel quel commencement de bonne volonté, TH. *Méd. malg. l'Et.* la *Cène*, 76e *pour*. L'abbé aime la compagnie telle quelle et la table, PIRON. *Lett. à Mlle Collard*, 10 août 1750. Pour peu que Corneille soit justifiable par des raisons telles quelles, dans les endroits où vous l'attaquez, vous êtes sûr d'avoir contre vous les pédants, n'AUTR. *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1762. Il prit au hasard. Ainsi les écrits de l'un ne donnant aucune prise aux desseins des autres, ils ont été contraints, pour satisfaire leur passion, de prendre une proposition telle quelle, et de la condamner sans dire en quoi, ni pourquoi, PASC. *Prov.* III. ‖ On dit aussi: tel que tel, mais presque toujours avec l'idée d'une estime médiocre. Comment trouvez-vous son livre? tel que tel. Il me fit un acte de contention tel que tel, SCARR. *Rom. com.* I, 8. ‖ Tel quel signifie encore: sans changement, dans le même état. Je vous rends votre livre tel quel, sans y avoir fait aucun dommage. ‖ 4° Dans le style soutenu, tel est exprimer une comparaison. Un roi magnanime [Méthridate] qui, dans les révolutions, tel qu'un bon qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné, MONTESQ. *Rom.* 11. Un bon style pour exprimer une comparaison, il peut se répéter. Tel fruit, tel arbre, pour bien faire, LA FONT. *Fabl.* 14, 1. ‖ Proverbes. Tel maître, tel valet. Tel vaisseau veut l'exemple de leurs maîtres. ‖ Telle vie, telle fin, on meurt comme on a vécu. ‖ En poésie, il s'emploie comme ainsi. Tel Hercule filant compatissons tous les fuseaux, BOIL. *Lutr.* V. ‖ Quelquefois après tel que.... on répète tel pour indiquer l'application de la comparaison, ou l'on met l'adjectif démonstratif *ce, cet*. Tel qu'est le juge du peuple, tels sont ses ministres; et tel qu'est le prince de la ville, tels sont aussi les habitants, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, 3, 1. La loi était que nous serons morts, en cet état immuable nous serons représentés au grand jour de Dieu, BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 3. Tel que l'on est à l'égard de toute la matière, tel n'a-t-il voulu que je fusse à l'égard de cette petite partie de la matière qu'il a mise dans la dépendance de la volonté, BOSS. *Lib. arb.* 2. Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête, De superbes rubis ne charge point sa tête, ... Telle, aimable en son air, mais simple dans son style, Doit éclater sans pompe une élégante idylle, SOIT. *Art p.* II, ‖ 5° Tel signifiant si grand, si fort, si lent, etc. Un homme d'un naturel d'une humeur bouclable. J'achèverai devant le prisonnier; Trouvez bon qu'un secret d'une telle importance, Puisque vous le mandez, s'explique en sa présence, CORN. *Héraclt.* IV, 2. Que tout le tels esprits [les ambitieux comme Cromwell] est hasardeux! BOSS. *Reine d'Anglet.* Il ne faut pas manquer à de telles grâces, TH. *Anne de Gonz.* I. Dans la même sens, avec *que*. J'ai telle opinion de sa justice que je le prendrai volontiers pour arbitre de notre différend, BALZ. *Lett.* VI, liv. V. Une telle haine ne portait est sur lui tel pouvoir, Qu'il voulut sur mon sort faire parler l'oracle, CORN. *Œd.* II, 2. Que direz-vous d'Hermodore? Qu'il est mauvais, répond Anthime; qu'il est mauvais; qu'il est tel, continuez-t-il, que ce n'est pas un livre, ou qui mérite du moins que le monde en parle, LA BRUY. I. Monsieur sait telles gens en campagne, qui [Cosnac] fut découvert, ST-SIM. 93, 207. ‖ On peut mettre après que la préposition *de* avec l'infinitif. Ils [les anges déchus] sont tombés à un tel point de misère que de s'adonner à séduire les hommes, BOSS. *Sermons, Démons*, 1. ‖ Tel, dans ce sens, peut se mettre en tête de la phrase. Telle est la force de l'habitude (la Turenne), que, lorsqu'il vainquait, on ne pouvait en attribuer l'honneur qu'à sa prudence, et lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune, FLÉCH. *Turenne*. ‖ 6° En un sens indéfini, indéterminé, en parlant de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément. Tout de bon, je suis tout autre que vous ne m'avez vu; et telle personne s'est sauvée autrefois de mes mains qui ne m'échappera pas à cette heure, VOIT. *Lett.* 20. L'occasion nous rit dans un si grand dessein, Mais tel bras n'est à nous que jusques à demain, CORN. *Sertor.* 1, 1. Ils [les brames] ont en tête que notre âme, au sortir d'un roi, Entre dans un cheval ou dans telle autre bête Qu'il plaît au sort, LA FONT. *Fabl.* IX, 7. Mais, après quelques jours, le dieu l'attrapa bien, Envoyant un songe lui dire qu'un trésor était en tel lieu, OD. II, 13. On se met en tête d'avoir une telle charge, on veut obtenir une telle permission, on prétend que telle préférence nous est due, et l'on s'obstine à l'exporter, RONDEAU. *Instr. pour aller le prochain, Exhort.* I, n. 343. Rien que les magistrats lui aient permis tels transports de bois qu'il lui plairait, sans payer aucun droit, *Théophr.* XVII. Une dame que je ne connais point, qui s'est dit votre parente, qui est faite de telle et telle manière, MARIV. *Marianne*, IV, init. L'idée générale d'orange, par exemple, n'est dans son origine que l'idée de telle orange, CONDIL. *Traité des sys.* IV, 8. ‖ En tel, une chose personne indéterminée qu'on ne peut nommer plus précisément. J'ai vu dans le palais une robe mal mise Gagner gros; les gens l'avaient prise Pour mettre en tel, qui traînait après soi Force écoutants.... LA FONT. VII, 15. Et crier sans aucune pause, D'un ton rien moins que naturel: Monsieur l'huissier, pour le bon droit, CORN. *le Menteur*, au roi. On dit communément: après un tel, qui sera chancelier? qui sera primat des Gaules? LA BRUY. XIX. N'est-ce pas vous, monsieur, qui vous nommez un tel? — Oui, je me nomme un tel; mais j'ai, ne vous déplaise, Encore un autre nom, MOLIÈRE, *le Bal*, 8. Il commandait, et, cependant, veuillez faire arrêter et conduire en prison un tel de tel endroit, P.-R. CORN. *Lett.* III. ‖ *Au plur.* On dit messieurs tels, mesdames telles et telles. On n'a point à souffrir ces messieurs tels, et on a droit à louer les vers de messieurs tels, à donner de l'encens à madame une telle, Et de nos frères mêmes on ne doit pas être Plus touché que des tels, MOL. III, 7. ‖ Il en sens, il s'emploie aussi sans article. Tel porte jusqu'aux cieux leur vertu sans égale [des Horaces et des Curiaces], Tel en fait un sacrifice sanglant et brutale, CORN. *Hor.* III, 2. C'est de ces coups Qu'Amour fait; mêmes telle et telle; Mais ceci soit dit entre nous, ou, si tu veux, tels, MOL. Nous sauvons le temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres, BOURD. *Dim. des Rameaux*, 1. Tel, tels, telle, telles, ‖ 7° Tel, tels, telle, telles, est à deux genres et à deux nombres. Tel qu'on voit dans un grand chemin, CORN. *Sertor.* I, 1. Tels que dans le palais un homme de bien, CORN. *Hor.* II, 7. Tels que dans un bois sombre et coupé de mille routes, Tels que dans une nuit, etc., CORN. *Cinna*, III, 2. Voilà, mon père, un point de foi bien étrange, qu'une doctrine est hérétique telle qu'elle puisse être, PASC. *Prov.* XVII. On ne met pas la main sur un fils livrez apporté par Mme de Sévigné], tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier, SÉV. 3 août 1689. Nous vous demandons [à Dieu] que notre lumière, telle qu'elle soit, se perde dans la vôtre et s'évanouisse devant vous, BOSS. *Concupisc.* 33. Un auteur, tel qu'il soit, se regarde sans hésiter comme le juge de tout autre auteur, VAUVEN. *le Critique borné*. La cela seul [les flatteries à Néron] il [Lucain] a imité Virgile, qui avait eu la faiblesse de donner à Auguste un homme, un homme de doit donner à un autre, tel qu'il soit, VOLT. *Ess. poés. ép.* IV. Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Houdetot*, 25 mars 1758. Ajoutons que cet usage date du XVIe siècle, comme on peut le voir à l'historique, et que rien dans la syntaxe n'oblige à condamner comme un solécisme *tel que* suivi d'un subjonctif. Il n'en est pas ainsi de *tel* dans le même sens précédant un adjectif, par exemple : Un système tel absurde qu'il soit; ici il y a une faute; car tel ne se peut précéder un adjectif; et cette locution doit être condamnée.

— HIST. XVe S. Nen si je n'ail tel gent ki la sue [semne] derumpet, *Ch. de Rol.* II. Tel as ocis dunt ai mut [il] regretz, *ib.* CXL. Tels quatre cens s'en assemblent à helmes, *ib.* CLIV. ‖ XVIe S. Et s'il va tex hom qu'entendre ne dïe.... *Sax.* XX. Oil, par tex mal, par tex destinée, *Coucy*, VI. ‖ XVIIe S. Il blâme amez, qui en toute sa vie N'a Leal amour ne bonne nen ouvrant, QUESNES, *Rosoncerv.*, p. 86. Il peut sa creus garder et estorer, Qu'encor de tels amez n'ait l'esperit, *ib.* Oppotà, p. 103. Il nunciés n'osi, *ib.-p.* 104. Li guerredons sost tex qu'ele me die : Amis, bien sai que ne me hez mie, *Le Roi de Navarre*, IX, 141. Le empereres Baudons chevaucha vers Salenique à tout trez gens comme il avoit, VILLEH. CXVIII. Si paris au conte Loys de Blesy et de Chastel, et fu tiels li consaus que il s'en istroient fors, *ib.* CXL. Il vous venra veoir prochainement emmi lin de vostre tere, ne jà ne serés tens que vous l'oés herdeir, *Le Roi de Navarre*, p. 80. Ainsi respondi ainz n'ot tal; Tiez se plaint n'a me de mal, *Rem.* 209. Fai tant que tex euvres tous sons, Cum tous envers toi les vendanges, *Le Jeu*, 1472. Tex jops fait le larron pendre, Qui mieus deüst estre pendus, Se jugement li fust rendus, *ib.* 8008. Mais l'en veut tex mangers sor soupier Qui ne font mie mengoniier, *ib.* 2. ‖ XIVe S. Par ce que nous eslisons bonnes oeuvres ou males, nous sommes tex en nous-mesmes, et si deus bons en sommes, *Eth.* 65. Et quant les choses ne avennent pas tels les comment il espereent, *ib.* 88. On norist tel quael [petit ellent], ce dist-on bien souvent, Qui sans le mavoir eu pensé ne entendement, *Baud. de Sob.* II, 181. ‖ XVe S. Si pouvoient estre les Anglois et les Bretons de la contesse de Montfort contre deus mile, cent cenq contre nommeit d'armes, et six mille archers, et quatre mille hommes de pied; les François estoient quatre tels tant, et tous gens d'escelle et bien apparelliés, MONST. I, 1, 210. Quatre pertis luz tele comme queiz, *Bibl. des ch.* 6e série, I, 4, p. 245. Ces trois chevaliers ne pargeut oncques entre eu leurs hostels pour eux armer; mais ils firent autant d'armes que tels qui estoient armés, FROISS. I, 1, 31. Ha Robaut la Mauy!... ha, tel et tels je vous plains, III, 11, p. 182. Monseigneur Gastons porte une lourse à sa poitrine telle et telle, III, 11, 43. Et prin aucunes seigneurs de l'Empire, tels comme le duc de Brunsuit, le duc de Lorraine..., III, 1, 8o. Tel me veez, tel me preuez, CH. D'ORL. *Chanson*. Leadis Bretons et Bourguignons furent ès tavernes..., *ib.* *Nouvelle*..., prendre et vendre, gager toute la vendange qui y estoit, jacoit-ce qu'elle n'estoit point meure, et en firent du vin tel comme il estoit, *ib.* 20. PROVERBE. Qui a Adone crient ceux qui se voient au-dessus : vive tel, vive tel, et meure tel! *Bouciq.* II, 4, ... Et y vendra au commerce telle, et mon comte tel, » qui l'avenure ne lui en ert rien, mais c'est la manere de le dire, *Les quinze joyes du mariage*, p. 79. ‖ XVIe S. Tel fait baston dont souvent est batu, J. MAROT, p. 81, dans LACURNE. Ne cachez pas un cueur dur et rebelle sous tel benuté, ID. I, 262. Et tel, prélat, dont il est peu de tels, ID. II, 167. Tel en mordet qui pour soi ne pleure, ID. I, 254. Puysque telle est cette fatale destinée qui

Digitized by Google

par yeoulx soye inquieté eaqueiz plus je me repounçoye.... BAR. *Garg.* I, 29. Si je le vous celoys, je ne vous serois telle que je suis, MARG. *Lett.* 99. Cette telle quelle faculté que j'ay de.... MONT. I, 34. Et mille tels exemples, ib. I, 66. Une loy, telle qu'elle soit.... ID. I, 120. Il desfeit plusieurs tyrans, avec une bien petite troupge de gens et encore tels qu'eels, AMYOT, *Timol. et P. Æm. comp.* 1. Il fut tel comme le poëte Euripide descrit Capaneus, in. *Pélop.* 6. La bonne viande, telle qu'elle soit, ne peut faire profit au corps, s'elle n'est prinse en deue quantité, PARÉ, *Introd.* 14. De tel arbre tel fruit : c'est d'amour la nature, ROns. 801. Entre tels tel deviendras, COTGRAVE. Pour ce que bien souvent nous souffrons peines telles, Soustanas des plus grands les injustes querelles, D'AUB. *Tragiques*, fol. LALANNE, p. 96.

— ETYM. Bourguig. *tey*, au feun. *teille*; provenç. *tal, tau*; espagn. *tal*; ital. *tale*; du lat. *talis*, qui est composé du thème pronominal *ta*, et du suffixe *ale* qui indique la dépendance, la ressemblance : *fluvi-alis, cervi-alis*. Comparez *τηλίκος*, dorien *τᾶλις*, si grand, d'un tel âge.

† **TÉLAGON**, (té-la-gon), s. m. Mammifère voisin des roussettes. Télagon de Java, *médous meli-cep*, PUCH. CUVIER.

TÉLAMONS (té-la-mon), s. m. *plur.* Terme d'architecture. Figures humaines employées à soutenir des cornitches, des consoles, etc.

— ETYM. Τελαμών, lien, et, proprement, le lien qui soutient le bouclier.

† **TÉLANGIECTASIE** (té-lan-ji-ék-ta-zie), s. f. Terme de médecine. Dilatation des vaisseaux élevés gnés du cœur ou capillaires; fongus.

— ETYM. Τέλη, lois, ἀγγεῖον, vaisseau, et ἔκτασις, dilatation, de ἐκ, hors, et τείνω, tendre.

† **TÉLÉGONIE** (té-lé-go-nie), s. f. Titre d'un des poëmes du cycle troyen.

— ETYM. Τελεγονία, de Τῆλε-γονος, fils d'Ulysse.

† **TÉLÉGRAME** (té-lé-gra-m'), s. m. Dépêche télégraphique. Télégramme, ce mot qui exprime une idée nouvelle d'une manière si incongrue.... en sa toute neuve encore, à notre connaissance, moins, dans aucun vocabulaire, REVEIL, *Rapp. au Sénat, Monit.* du 22 mai 1867, p. 800, 5e col.

— ETYM. Τῆλε, loin, et γράμμα, écrit.

TÉLÉGRAPHE (té-lé-gra-f') s. m. I° Machine placée sur un lieu élevé, qui sert à transmettre au loin des avis, des nouvelles, et qui reproduit au pinceau de la lunette d'approche pour discerner de loin les signaux. Mot de Métiot raconte (*Mém.* t. I, p. 28), que Chappe (inventeur du télégraphe) vint le voir au manoir de la grande Ile, et lui donna de minuteux détails de son appareil qu'il nommait alors *tachygraphe*; Mot lui dit tout de suite que la dénomination était mauvaise, parce qu'il fallait la changer en celle du *télégraphe*; Chappe fut frappé de la justesse de l'observation, et adopta l'appellation qui depuis ce temps a prévalu, MAURICE CHAM. *Revue des Deux-Mondes*, 45 mars 1867, p. 401. [On dit télégraphe aérien, quand on veut le distinguer du télégraphe électrique.] Fig. 1° Le panier et le télégraphe de notre commune; en le voyant on sait tous les événements, P. L. COURI. *Gaz. du village*, 1er s. ‖ Fig. Faire le télégraphe, c'est un télégraphe, se dit d'un homme qui gesticule beaucoup. ‖ Télégraphe de nuit, appareil muni de lanternes qu'on a proposé pour correspondre la nuit. ‖ 2° Télégraphe sautoir ou marin, instrument destiné à transmettre les signaux sur mer. ‖ 3° Télégraphe militaire, appareil portatif au moyen duquel un général en chef peut faire parvenir ses ordres avec la plus grande promptitude. ‖ 4° Nom d'une planche de l'index, *desnoduum syzygiæ*, dont les petites feuilles terminales se meuvent en haut ou en bas, suivant l'intensité de la lumière. ‖ 5° *Télégraphe* électrique, télégraphe fondé sur l'emploi de courants électriques produits par une machine, conduits par un fil et transmettant des signaux dont le sens est convenu. ‖ Télégraphe sous-marin, télégraphe électrique dont les fils sont plongés dans la mer. ‖ 6° A l'origine, il s'est pris adjectivement. Signe Chappe, ingénieur télégraphe, *Journal de Perlet*, 12 frim. an V, n° 856.

— ETYM. Τῆλε, loin, et γράφειν, écrire.

† **TÉLÉGRAPHIE** (té-lé-gra-fi), s. f. Art de construire ou d'employer les télégraphes. ‖ Terme de marine. Télégraphie universelle, système télégraphique pour s'entendre entre nations.

† **TÉLÉGRAPHIER** (té-lé-gra-ti-é), se télégraphier, nous télégraphions, vous télégraphiez, que je télégraphie, que nous télégraphions, que vous télégraphiez, v. a. Transmettre une dépêche à l'aide de signes télégraphiques; correspondre par le télégraphe. On lui télégraphia qu'il eût à revenir.

† **TÉLÉGRAPHIER** (té-lé-gra-fié), s. m. Synonyme de télégraphiste. ‖ *Adj.* Les candidats télégraphiers.

TÉLÉGRAPHIQUE (té-lé-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport au télégraphe. Signes télégraphiques. ‖ Nouvelle, dépêche télégraphique, nouvelle, dépêche arrivée par le télégraphe.

† **TÉLÉGRAPHIQUEMENT** (té-lé-gra-fi-k'e-man), *adv.* Par le moyen du télégraphe. Le jour où, avec un appareil et un fil, on a su communiquer télégraphiquement entre deux points, le problème de la création d'un réseau télégraphique couvrant la France entière était théoriquement résolu, G. MARGOTY, *Des réformes nécess. en télégraphie*, p. 137.

† **TÉLÉGRAPHISTE** (té-lé-gra-fi-st'), s. m. L'employé qui transmet les dépêches télégraphiques. La formation d'un corps de télégraphistes demandera une organisation aussi régulière, une discipline et une instruction aussi sérieuses, des exercices aussi répétés que les autres corps spéciaux, génie ou artillerie, *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1866, p. 102.

† **TÉLÉGUE** (té-lè-gh'), s. m. Sorte de chariot russe, il traversa la steppe dans un télégue.

† **TÉLÉGONOGRAPHIE** (té-lé-i-k-no-gra-fi), s. m. Nom donné par M. Bertoli à un instrument qui sert à reproduire de loin les images des objets, *Journ. offic.* 28 juin 1868, p. 1041, 3e col.

— ETYM. Τῆλε, loin, εἰκών, image, et γράφειν, tracer.

† **TÉLÉMÈTRE** (té-lé-mè-tr') s. m. Instrument destiné à évaluer rapidement les distances. Télémètre de campagne. Télémètre multiplant.

— ETYM. Τῆλε, loin, et μέτρον, mesure. On trouve aussi *télomètre*, comme bon que *télescope*.

† **TÉLÉMÉTRIQUE** (té-lé-mé-tri-k'), s. f. Art de mesurer les distances.

† **TÉLÉMÉTRIQUE** (té-lé-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la télémétrie. ‖ Jumelle télémétrique.

† **TÉLÉOLOGIE** (té-lé-o-lo-jie), s. f. Terme de philosophie. Doctrine des causes finales, c'est-à-dire celle qui explique les choses par le but apparent auquel ils semblent destinés.

— ETYM. Τέλος, τέλεος, fin, et λόγος, doctrine.

† **TÉLÉOLOGIQUE** (té-lé-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la téléologie. ‖ Qui envisage les rapports des moyens à leurs fins. Jugement téléologique.

† **TÉLÉPHIEN** (té-lé-fi-in), *adj.* m. Ancien terme de chirurgie. Ulcère téléphien, ulcère difficile à guérir.

— HIST. XVIe s. Ulcere telephien, parce que Telephian en a traicté, PARÉ, *Introd.* 14.

— ETYM. *Téléphe*, héros mythologique, qui reçut de la main d'Achille une blessure, laquelle empirera en guérissant.

† **TÉLÉPHONIE** (té-lé-fo-nie), s. f. Art, moyen de faire parvenir les sons au loin. ‖ Art de correspondre à de grandes distances à l'aide du son, ou téléphonie acoustique.

— ETYM. Τῆλε, loin, et φωνή, voix.

† **TÉLÉPHONIQUE** (té-lé-fo-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la téléphonie. ‖ Instruments téléphoniques, signaux fournis par une gigantesque trompette que fait sonner à intervalles réguliers une machine soufflante, et destinés à avertir, dans les temps de brume, les navires du voisinage de la terre.

TÉLESCOPE (té-lè-sko-p'), s. m. ‖ 1° Nom générique des instruments d'optique destinés à observer les objets éloignés; l'image de ces objets y est formée par la réflexion des rayons lumineux sur des miroirs et amplifiée ensuite par des verres grossissants. Le premier que c'est à Middelbourg en Zélande que les télescopes ont pris naissance, vers l'an 1590, environ trois cents ans après la découverte de la boussole, et que leur invention est due à Zacharie Jansen, lunettier de Middelbourg, JANSON, *Traité de phys.* I. II, p. 487. Newton donna aussi la première idée en Italie tout les premiers qui aient fait de leurs télescopes, propres pour les observations astronomiques, ib. ib. p. 489. Le télescope astronomique fait voir les objets renversés; ce qui est tout à fait indifférent, quand on observe des corps ronds tels que sont les corps célestes, ib. ib. p. 475. Un télescope astronomique peut aisément être changé en télescope terrestre [ou les objets ne sont pas renversés], en y ajoutant deux verres oculaires, ib. ib. p. 477. Kepler, en appliquant sur cette usage [donnée par un verre convexe] un nouveau verre convexe, nous a rendus les maîtres d'augmenter presque à volonté cette convergence, et de grossir considérablement les objets; le télescope doit donc être considéré comme un véritable microscope; le premier verre, l'objectif, vous soumet une image de l'objet éloigné, et vous y portez la loupe qui a le pouvoir de l'amplifier, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 101. L'heureuse invention du télescope nous a mis à portée de vérifier cette explication [que pendant le jour les étoiles n'étant qu'étoiles ne cessent pas de luire] en nous faisant voir les étoiles au moment où le soleil est le plus élevé, LAPLACE, *Exp.* 1, v. ‖ Il l'assage à prévaloir de réserver le nom de télescopes à ceux qui sont à réflexion ou catoptriques, et le nom de lunettes aux télescopes à lentilles ou dioptriques. ‖ 3° Petite constellation méridionale.

— ETYM. Τῆλε, loin, et σκοπεῖν, voir.

TÉLESCOPIQUE (té-lè-sko-pi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui se fait AVEC le télescope. Considérations fondées sur les observations télescopiques, LAPLACE, *Exp.* 1, 6. ‖ 2° Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope. Étoiles télescopiques. ‖ Planètes télescopiques, les planètes qui sont situées entre Mars et Jupiter.

† **TÉLÉSIE** (té-lé-zie), s. f. Nom donné par Rauy aux trois grennes les plus précieuses, le rubis, le saphir et la topaze d'Orient.

— ETYM. Τέλεσις, parfait.

† **TÉLÉTIQUE** (té-lé-ti-k'), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Qui a rapport aux initiations, aux mystères. Poëtes téletiques, ceux dont les poëmes concernaient les initiations et les divinités mystérieuses, BARTHÉL. *Anach.* I, VII, table 8.

— ETYM. Τελετή, initiations, mystères.

† **TÉLIAMBE** (té-li-an-b'), s. m. Terme de métrique ancienne. Se dit d'un vers terminé par un iambe; non donné à l'ensemble *mesure*.

— ETYM. Τέλος, fin, et ἴαμβος.

TELLEMENT (té-le-man), *adv.* ‖ 1° De telle façon. Les princes sont tellement liés par les ministres de Dieu, qu'ils sont hommes neanmoins et non pas dieux, PASC. *Prov.* XIV. Quand la fortune eut abandonné la reine, elle s'enrarelit plus que jamais elle-même de vertus, tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres, MOL. *Reine d'Angl.* Ceux qui se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, ID. *Pauvy. St Joseph.* Il est tellement éloigné du langage commun, qu'il n'en est pas moins naturel, LAMOTTE, cité dans L. RACINE, *Rem. sur le théât. de J. Rac. divc. préfin.* Non pire compris qu'un intendant placé entre le roi et le peuple doit se regarder comme l'homme de l'un et de l'autre, tellement destiné à être l'organe des volontés du maître qu'il le soit pent-être encore plus des vœux et des prières des sujets, D'AUTREAU, *Vie de son père.* ‖ 2° A un si haut degré. Elle [l'âme] voit un objet [Dieu] au prix duquel elle se compte pour rien, et en est tellement éprise qu'elle le préfère à soi-même, non-seulement par raison, mais par amour, BOSS. la *Vallière*. Elle se trouve tellement changée, qu'elle avait peine de le croire, ID. *Anne de Gonz.* L'esprit est tellement esclave de l'imagination, qu'il lui obéit toujours lorsqu'elle est échauffée, MALEBR. *Rech. vér.* V, 11. ‖ On dit aussi tellement que de, avec l'infinitif. Thésée n'est pas tellement dépouvu de sens, que d'attacher tant de prix à des conquêtes vulgaires, P. L. COURI. *Hugo d'Hélène.* ‖ 3° Tellement que, signifie aussi si bien que. Tellement donc que vous ne voulez plus entendre parler de lui. ‖ 4° Tellement quellement, loc. adv. Si bien ni mal, mais plutôt mal que bien. Elle se défit tellement quellement d'une visite ennuyeuse qui l'assiégeait, MARMOT. *Grenou.* II. Laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement, et être toujours du bien de M. le prieur, est une ancienne maxime de nonne, VOLT. *Pol. et lég.* XXVIII, 10. *Ne me fait pas.*

— HIST. XIIIe s. Pource qu'il la vouloit tellement esmaier, BERTE, IX. Comment telle[s] est eschapée des lettres telement[s] de[s] façon[s], ID. XLVIII. XIVe s. Et esbi plus très bien vivre par un an, que vivre par pluseurs ans tellement quellement, GERSAN, *Edn.* 2806, ‖ XVe s. Tellement que le destorst de mesnye Enguerrant tonabs, et celuy de Saintré fut espaulé, *Jeh. de Saintré*, ch. 28. Tellement fut appointé entre eulx et moy qu'ilz paieroient tout le bestail qu'ilz avoient pris, COMM. III, 6. ‖ XVIe s. Il est vray aussi que les rides et macules d'icelle sont effacées; mais c'est tellement, que de pour un pour cilles s'effacent encores, CALV. *Instit.* 949.

Digitized by Google

— ETYM. *Telle*, et le suffixe *ment*; provenç. *talment*; ital. *talmente*.

† TELLETTE (tè-lè-t'), *s. f.* Sorte de toile de crin, à l'usage du fabricant de papier.

— ETYM. Dimin. de *tele*, qui s'est dit pour *toile* (voy. ce mot).

TELLIÈRE (tè-liè-r'), *adj. m.* Papier tellière, beau papier dit aussi papier ministre, de grand format, employé surtout pour les impressions de bureau et les pétitions. || Substantivement. Du tellière, du beau tellière.

— ETYM. Legouzant pense qu'il a été ainsi nommé d'après le chancelier *le Tellier* sous Louis XIV.

† TELLINE (tèl-li-n'), *s. f.* Genre de coquilles bivalves.

— ETYM. Τελλίνη.

† TELLURATE (tèl-lu-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tellurique avec une base.

TELLURE (tèl-lu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Métal découvert, en 1782, par Muller de Reichenstein, dans les mines d'or de Transylvanie. Il a été aussi appelé or problématique, or paradoxal, et même or blanc, en risquant, par ce dernier nom, de le faire confondre avec le platine. LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *tellus*, *telluris*, terre.

† TELLURÉ, ÉE (tèl-lu-ré, rée), *adj.* Terme de chimie, qui contient du tellure.

† TELLUREUX (tèl-lu-reu), *adj. m.* Terme de chimie. Acide tellureux, acide le moins oxygéné formé de tellure et d'oxygène.

† TELLURHYDRIQUE (tèl-lu-ri-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tellurhydrique, hydrogène telluré, acide hydrotellurique, gaz inodore, d'odeur désagréable d'œufs pourris. Il éther tellurhydrique, ou acétène monotelluré, produit de la distillation du tellurure de potassium dans une dissolution chaude de sulfovinate de baryte.

† TELLURIDE (tèl-lu-ri-d'), *s. m.* Terme de chimie, Combinaison du tellure et d'un corps simple.

† TELLURIEN, IENNE (tèl-lu-riin, riè-n'), *adj.* Synonyme de tellurique 2.

† 1. TELLURIQUE (tèl-lu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide tellurique, combinaison acide la plus oxygénée du tellure.

— ETYM. *Tellure*.

† 2. TELLURIQUE (tèl-lu-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à la terre, à son influence sur les corps organisés. Les forces telluriques.

— ETYM. Lat. *tellus*, *telluris*, la terre.

† TELLURISEL (tèl-lu-ri-sel), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison des telluriques entre eux.

† TELLURISME (tèl-lu-ri-sm'), *s. m.* Nom par lequel on a désigné le magnétisme terrestre.

— ETYM. Lat. *tellus*, *telluris*, la terre.

† TELLURE (tèl-lu-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de tellure et d'un corps simple.

† TÉLODYNAMIQUE (té-lo-di-na-mi-k'), *adj.* Qui exerce, transmet une puissance au loin. Le câble télodynamique, imaginé par M. F. Hirn, de Logelbach, le frère du savant correspondant de l'Académie des sciences, résout complétement le difficile problème de la transmission de la force motrice à de grandes distances; cette petite corde métallique, à peine grosse comme le petit doigt, transporte la force où l'on veut, par dizaines, par centaines de chevaux, H. DE PARVILLE, *Monit. univ.* 8 avril 1869, p. 495, 3e col.

— ETYM. Τῆλε, au loin, et *δύναμις*, force. Il vaudrait mieux dire *téledynamique*.

† TELON (tè-lon), *s. m.* Ancienne sorte d'étoffe. Draps, tretaines, telons et draps de lin pris, *Arrêt du Conseil*, in fev. 1671.

— ETYM. Ce doit être un dérivé de l'ancien *tele*, toile.

TÉMÉRAIRE (té-mé-rè-r'), *adj.* || 1° Hardi jusqu'à l'imprudence. Ainsi donc un soldat téméraire N'a peu de respect et de soin de me plaire, CORN. *Cid*, II, 6. Contrariétés; l'homme est naturellement crédule, incrédule, timide, téméraire, PASC. *Pens.* VII, 13, éd. HAVET. Ne pensez pas que je veuille, en interprète ténébreux des secrets d'Allah, descendre sur le voyage d'Angleterre, BOSS. *Disch. d'Ol.* Une téméraire jeunesse se jetait sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe, BRIÈN. *le Tellier*. || En un sens particulier. Entreprenant auprès des femmes. Emile jame ; il n'est donc pas téméraire, J. J. ROUSS. *Let. à l'archev. de Paris*. || 2° Qui se fait sans réflexion, qui est entreprenant auprès des femmes. Voyant ma mère exposée à un grand nombre de téméraires qui voulaient l'épouser, FÉN. *Tél.* II. || 3° Qui annonce de la témérité, qui a le caractère de la témérité. Et, de quelque façon que tourne l'affaire, Prendre femme est à vous un coup heu téméraire, MOL. *Ec. des fem.* I, 1. Ce sentiment [d'Achille], que je vais redoubler, Croira que je lui cède, et qu'il m'a fait trembler, RAC. *Iphig.* IV, 6. Son génie [de Gustave Wasa] formait de ces entreprises que le vulgaire croit téméraires, et qui ne sont que hardies aux yeux des grands hommes, VOLT. *Charles XII*, I. L'incantation nous paraissait téméraire aussi les exemples empruntés qu'ont donnés M. le duc d'Orléans, le duc de Parme..... maintenant il serait téméraire de ne la pas employer, ID. *Hosp.* I. LVI. Comme il est téméraire, comme il est certain, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 321, dans POUGENS. || 3° Jugement téméraire, jugement hasardé qu'on a porté témérairement, et que nous allons avec-tous fait assez de jugements téméraires, mais dit l'invisible? SCARR. *Rom. com.* I, 9. || 4° En théologie, proposition téméraire, proposition qui même à des inductions contraires à la véritable doctrine. || Par extension. Si on les écoutait, ils [les savants] prétendraient remettre à des professeurs, sous prétexte qu'il faut savoir pour enseigner, proposition au moins téméraire, mal sonnante, P. L. COUR. *Let. à l'Acad. des inscr.* || On le dit aussi des personnes. Ce téméraire Caton, Que M. Arnault soit téméraire ou non, ma conscience n'y est pas intéressée, PASC. *Prov.* I.

— HIST. XVIe S. Il fut prudent..., comment on pourrait faire faire une sortie temeraire à ceux de la ville do Gand, afin de trouver quelque moyen de pouvoir faire entrer le secours et vengeance de leurs hautaines et grandes entreprises, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 855, dans LACURNE, I, 2. Et ne voudrions nos sermens on telle sorte qu'ils ne soyent point temeraires, legerement faits, ni en matiere frivole, CALV. *Inst.* I, 8. Pour ce que du vol que j'ay tenté, Jeune Dedale, aux perils temeraire, DESPORTES, *Diane*, I, 28.

— ETYM. Lat. *temerarius*, qui vient de l'adverbe *temere*, au hasard.

TÉMÉRAIREMENT (té-mé-rè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière téméraire. Se jeter témérairement dans le péril. C'est un vérité, pour des gens qui ne parlent que de l'Ecriture, se jouer trop témérairement de ses oracles, BOSS. *Var.* XIII, 35. Je crains de me flatter trop témérairement, PAGAN, *Rendez-vous*, sc. 13. || 2° Au hasard, inconsidérément. Le plus souvent, ceux qui savent le moins, sont témérairement ceux qui parlent, MENAGE, *Sat.* XV. La raison a été obligée de céder, et la plus sage prend pour ses principes ceux que l'imagination des hommes a témérairement introduits en chaque lieu, PASC. *Pens.* II, 2, édit. HAVET. Ce n'était pas [attribuer un meurtre] juger témérairement du duc de Glocester; ce pouvait être un monstre de perfidie et de sang-froid tous les crimes, VOLT. *Mœurs*, 147. || 3° Dans le langage juridique. Contre droit et raison. Pour avoir mechamment et témérairement [MARNY, 30 dans] quelques-uns des arrêts qui condamnaient à une amende honorable.

— HIST. XVIe S. Un roi il semblo advis que le monde soit temerairement tourné dessus et dessous, il repute que Dieu y besongne à le contraire, CALV. *Inst.* I, 155.

— ETYM. *Téméraire*, et le suffixe *ment*.

TÉMÉRITÉ (té-mé-ri-té), *s. f.* Hardiesse qui va jusqu'à l'imprudence et à la présomption. Je sais que vous avez trop de bonguine, Et que vous ferez grâce à ma témérité, MOL. *Tart.* III, 8. Vous y verrez des comédies et des pièces d'un génie, et des jésuites de l'autre, qui s'opposeront à leurs décisions touchant le sens d'un auteur, sans que vous accusiez vos confrères, je ne dis pas d'hérésie, mais peut-être même de témérité, PASC. *Prov.* XVII. Si la témérité du hasard qui a soumis les lois humaines en avait rencontré au moins une qui fut universelle, ID. *Pens.* II, 2, édit. HAVET. Et quoi, je saurai bien, si vous vous emportez, Arrêter les fureurs de vos témérités, TH. CORN. *Mort d'Annibal*, I, 4. Ce discours est d'une prodigieuse témérité, BOSS. *Let.* 266. || [M. de Turenne] étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, et rejeta par cette prudente et heureuse témérité l'état penchant vers sa ruine, FLÉCH. *Turenne*. Après un coup si hasardeux, ils pouvaient se retirer sûrement, et la témérité, quand elle est bien heureuse, pouvait garder quelque mesure, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VI, p. 499, dans POUGENS, Quand la témérité est heureuse, elle trouve plus de censeurs, LESAGE, *Diable boit.* 10. Où il n'y a point d'assertion, il n'y a point de témérité, J. J. ROUSS. *Let. à l'archev. de Paris*. Quelque que la France imitait la témérité philosophique de ses libres voisins [l'Angleterre], VILLEMAIN, *Litter. fran.* du XVIIIe S. 1re part. 1re leçon. En flattant l'orgueil des souvenirs historiques, sans gêner par aucune témérité de réflexion et de langage la prudente étiquette d'un auditoire de souverains, de princes, de ministres et d'ambassadeurs, ID. *Sour. contemp. les Cent-Jours*, ch. 3.

— HIST. XVIe S. Sédition fault [peche] et tomerité, GERSON, *Harangue au roi Charles VI*, p. 19. || XVIIe S. Cela ne serait point sans l'opprobre de Dieu, do dire qu'il eust abandonné l'homme, la plus noble de ses créatures à la témérité de fortune, CALV. *Instit.* 155. Si par vostre rigueur je meurs ravi le tans, Vou ma memerité, j'auray ce que j'alloys, RONSARD, *Elégies*, I, 16.

— ETYM. Provenç. *temeritat*; espagn. *temeridad*; ital. *temerità*; du lat. *temeritatem*.

TÉMOIGNAGE (té-moi-gna-j'), *s. m.* || 1° Action de témoigner, rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait ou sur une personne. [Si Achille n'avait combattu aux champs de Troie], Notre âge aurait-il aujourd'hui le mémorable témoignage Que la Grèce a donné de lui? MALH. liv. 5. Carlos rend témoignage ou vain contre soi-même, COIN. *D. Sanche*, V, 4. Jésus-Christ va point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation, mais de Dieu et de Jean-Baptiste, PASC. *Prov.* XVII, 23 bis, éd. HAVET. Il [Jésus] leur ordonne [aux apôtres] de porter témoignage de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont ouï et de ce qu'ils ont touché, BOSS. II, 6. Les apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ, ID. III, 1, 7. Mon ami, sur les bons témoignages qui m'ont été rendus de vous, j'ai résolu de contribuer autant qu'il me serait possible à vous remettre sur pied, LESAGE, *Diable boit.* 20. Selon le témoignage d'Isben Abeu, historien arabe, les générations des premiers âges, des nuées, des vents et tous les escadrons des anges se réunirent pour élever cet enfant [Mahomet], et se disputèrent cet avantage, ID. *Intr. pers.* Il s'Histoire de célèbre Xani, les Mémoires du maréchal d'Estrées..., rendent justice au mérite de Concini et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle, VOLT. *Mérope*, Dédic. De plus grand témoignage le moins suspect n'est pas celui que l'on dépose, mais celui qu'on laisse échapper, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 244. || 2° Particulièrement, déposition par devant la justice. Nul ne peut être le témoignage d'un seul, SACI, *Bible, Deutéron.* XIX, 6. Les prunes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir. ID. *Evang. St Matth.* XXVI, 59. Ce fut Chamonbis qui introduisit les jugements contre les faux témoignages, MONTESQ. *Esp.* XII, 2. [Dans certains pays] les huchers ne sont pas admis en témoignage, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Fig. Pour distinguer le blanc, il devrait seul vouloir; Et, son cœur paraissant aux traits de son visage, Les rides contre lui porteraient témoignage, F. LEBRUN, *Poésies*, nº, 8. || 3° Le témoignage de la conscience, le sentiment et la connaissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, et de la bonté ou de la méchanceté d'une action. Des reproches soutenus constamment [par M. de Lamoignon], quand il a eu pour lui le témoignage de sa conscience, FLÉCH. *Lamoignon*. Si la guerre vient malgré tous les soins qu'on en prend pour conserver la paix, il a du moins alors pour lui le témoignage de sa conscience, FÉN. *Tél.* XXIII. || 4° Le témoignage des sens, ce que nous apprenons par les sens. Ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses yeux, n'ajouter foi qu'aux faits dont on a été témoin. || 5° Témoignage des Ecri-

Digitized by Google

mes, se dit du témoignage auriculaire, de la tradition et de l'histoire, en tant que servant à prouver un fait ou une vérité. || ◆ Rendre témoignage à une chose, reconnaître cette chose et y rendre hommage. La grande et pieuse Anne d'Autriche rendait un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de M. le Tellier, sous. *le Tellier*. Surpendez pour un temps votre douleur, fidèles et desolés domestiques de cette princesse, et rendez ici témoignage à la vérité, MASCR. *Mar.-Thér.* Que Dieu veille sur vous, enfant dont le courage Vient de rendre à son nom ce noble témoignage, RAC. *Athal.* II, v. || Il faut toujours rendre témoignage à la vérité, dit-on, à la colère de ses amis, || Rendre témoignage de, attester. MM. les cures rendront témoignage à tout Paris de son désintéressement [de M. d'Yprès], RAC. *Prov.* scs. II. || y a des hommes qui ont droit de rendre témoignage d'eux-mêmes, FONT. *Tschirnhaus*. || Rendre témoignage à, attester en faveur de quelqu'un. Merci, à qui le prince de Condé et le vaillant turenne ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, MASC. *Louis de Bourbon*. La foi rendra aux justes présents pour témoignage, parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi, BOSSUET. 1er *sermt. Apparent*. || Rendre témoignage, VOLT. *Lett.* 32. Vous pouvez imaginer le contentement que j'ai eu de recevoir tant de témoignages d'affection de tout ce qu'il y a d'amateurs parisiens au monde, VOLT. *Lett.* 1er *mars*. J'ai vu, sa bouche et son visage M'en ont donné sur l'heure un digne témoignage, CORN. *Cid*, I, 1. Votre gens ont vu l'impudique Tullie Traîner mal à Candaule en eut un témoignage, LA FONT. *Cand.* Tant de témoignages unanimes qu'ils les jamais ne [ont donné de leur loi, RAC. *Esth.* II, 1. Je crois que Dieu n'ait conservé à Madame le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi, BOSS. *Duch. d'Orl.* — REM. Il faut distinguer rendre témoignage de et rendre témoignage à. Rendre témoignage de, c'est déclarer qu'une chose est : rendre témoignage de la vérité, c'est déclarer la vérité telle qu'elle est. Rendre témoignage à, c'est rendre hommage : rendre témoignage à la vérité, c'est lui faire hommage, s'incliner devant elle.

— HIST. XIIIe s. Les faus testemoignages que li archediakenes et li dionens et li canetres avoient donnés à l'archevesque par le conseil de capitle, *Chr. de Reims*, 166. Si semblat [un homme appelé pour aller en bataille], il aperdu honneur et tout ce qu'il peut en fet, car on doit paiement de tout ce que on tesmoigne, ne en apeler autrui, BEAUM. II, 26. Il doit mener avecques lone gent qui voient les cozes qu'il prendront, et qu'il en puissent porter testemoignage par devant le segneur, ID. III, 8. Et nuns, comme nus avons dit, que li tesmoignages de sainte Eglise doit estre creus de ce quele tesmoigne les bons mariages ou les malvais, aussi entendons nos que ses tesmoignages doit estre creus en toutes causes desquels le [la] connoissance apartient à sainte Eglise, ID. XLVII, 11. ‖ XIVe s. La où il y a deus tesmoings le tesmoingnage n'est rejectable, BOUTEIL, *Chr. de Geneve*, 4, 11. Cachant sa face, en laquelle luy monte Le sang vermeil, qui rougeur donne, MORT. IV, 111. Se descouper pour tesmoignage de deuil, MONT. I, 14. Rendre tesmoignage d'une chose, ID. I, 103. L'autorité de ces tesmoignages, ID. I, 103.

— ETYM. *Témoigner*; vallon, *temoigng*; provenç. *testimonhatge*.

TÉMOIGNE, f. (té-moi-gnè, gnèe), part. passé de témoigner. Dont on a donné marque, preuve, l'indignation témoignée par ceux qui furent témoins de cette action.

TÉMOIGNER (té-moi-gné; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 200, l'e se prononce comme l'e ouvert; c'était un reste de la ci-dessus *testimoigner*), v. n. ‖ 1° Servir de témoin, porter témoignage. Témoigner contre quelqu'un. Témoigner en justice. Je témoignerai de son innocence. ‖ 2° v. a. Marquer, faire connaître. Adorez-le [Dieu] dans l'âme, et n'en témoignez rien, CORN. *Imit.* IV, 3. Je vous vois accabler un homme de caresses, Et témoigner pour lui les dernières tendresses, MOL. *Mis.* I, 1. Cela me fait pitié, mais je ne lui en témoignai rien, PASC. *Prov.* 1. Vous m'aimez, vous me le témoignez, sév. 341. Il [Pompone] m'a fort prié de vous assurer de son estime et du soin qu'il aura toujours de faire tout ce qui vous la pourra témoigner, m. de *Mme de Grignan*, 27 avr. 1672. Adorez, quand il [le soleil] se lève, la bonté de celui qui pardonne; et ne témoignez pas à votre frère un visage chagrin, pendant que le ciel et Dieu même, si l'on peut parler de la sorte, lui en montre un si serein et si doux, BOSS. *Medit. sur l'Evang. mystère de la Nativité*, 2e *jour*. ‖ [Bouleau] se piquait de penser rarement comme ses confrères, et il l'avait témoigné assez plusieurs fois, sans une autre occasion, où ils avaient tous été de son avis ; J'en fus très-étonné, disait-il, car j'avais raison, et c'était moi, D'ALEMB. *Eloges*. II. Quinze lits en double rassemblement affligée de l'opinion qu'il avait témoignée sur les Italiennes, STAEL, *Corinne*, VI, 2. ‖ Témoigner que. Le pauvre Esope se jeta aux pieds de son maître, et, se faisant entendre du mieux qu'il put, il témoigna qu'il demandait pour toute grâce qu'on saroit de quelques moments sa punition, LA FONT. *Vie d'Esope*. Cependant Mme Bertin leur qu'ils seraient bien aises de se reposer à Montargis, sév. 290. ‖ Témoigner de, avec l'infinitif. Quelque prochaine alors qu'il en fût, il ne laissa de remettre ses fils au trône de leur père, il témoigna si peu de la vouloir tenir. Qu'elle n'eut jamais les fers retenir, CORN. *Nicom.* I, 1. Je lui ai fait seul avec mon état, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale, PASC. *Prov.* 1. Quelques-uns [avant l'initiale] *Mme de*, La reine ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avais fait, LA ROCHEFOUC. *Mem.* 43. Il témoigne concevoir pour lui une affection particulière, *Journ. des Savants*, I, 11, p. 370. ‖ Témoigner de la force, se dit d'un cheval qui par ses mouvements paraît avoir de la vigueur. ‖ Se faire témoigner, se faire dire de chose pour sujet. Thamas-kouli-khan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas son maître, ne s'appelait que son esclave, et ne prit même de koulî le témoigne, VOLT. *Mœurs*, 169.

— HIST. XIIe s. Il perdra son chatel [avoir], si il l'estoit[nie] qu'il ne prist, *Lois de Guill.* 32. ‖ XIIIe s. En la piere et une escriture Qui testemoigne l'aventure, WACE, *Brut*, v. 6340. Monstrer le devons, ce [le] tesmoing et comuns, NAT. ROIS, 1. Ne ne puet pas estre tesmoing contre qui Naloth accusasent e sur lui testemoniassent que il eut mesparled de Deu meisme o del roi, *Bible*, 1 *Reis*, XXI. Le tesmoigne sachi Jakemes, *Job*, p. 412. ‖ XIIIe s. Et loen le tesmoigne Joffrois li marescheaus de Champaigne, que ceste euvre trueve si tout cels qui à l'euil, VILLEH. LXXIII. Nos avons touquié [touché] cen [ce qu'on] doit fere de ces [ceux] qui tesmoignent fous à essoine, LAUR. 64. A tesdiement fere doivent estre tex [telles] gens qui le puissent tesmoigner, sauvans debas en mouvoit, ID. XII, 8. Sauvans doit lait à l'autre en la vile, et il doit veu de voisin ou de voisine et de tous autres personnes, il puisse pour l'amende trois sols, BEAUM. *testimonare*. ‖ XIVe s. Nul ne pourra doresenavant estre receu au serement de tesmoing de terres, s'il n'est tesmoingié par gens de foy, *Ordonn. des rois de Fr.* I, II, p. 291. ‖ XVe s. Les œuvres tesmoingnent le contraire, COMM. V, 7, ‖ XVIe s. Sauvé Paul testmoigne que nul ne peut bien parler de Christ, sinon par le Saint Esprit, CALVIN, *Institl.* 107. Les nouveaux-nés de nous vaque tesmoignent nos pensées, MONT. I, 97. Choses tesmoignées par gents dignes de foy, ID. I, 202. Sant Augustin tesmoingne avoir veu..., ID. I, 203. Aulcun vice ne tesmoigne tant de foiblesse, LAUR. IV, III, 31. Pour tesmoigner [montrer] plus de courage, elles... ID. III, 126.

— ETYM. Wallon, *témoigné*; prov. et esp. *testimoniar*; port. *testemunhar*; it. *testimoniare*; du latin *testimoniare*, de *testimonium* (voy. TÉMOIN).

TÉMOIN (té-moin; au XVIIe siècle, on donnait un son plus grave à la finale au pluriel : M. Chapelain a raison de dire que un faut témoin se prononce avec la dernière syllabe lente, et les faux témoins, qui est le pluriel, avec la dernière longue, ce qui les distingue notablement, VAUGEL. *Rem. sur Th. Corn.* I, II, p. 1021, dans ROQUEFORT). I. m. ‖ 1° Témoignage, marque, ce qui sert à faire connaître (sens propre et primitif, *témoin* représentant le latin *testimonium*, temoignage). Hélas ! cette vertu, quoique enfin invincible, Ne laisse que trop voir une âme trop sensible ; Ces pleurs en sont témoins, CORN. *Poly.* II, 2. Le présent conte en est un bon témoin, LA FONT. *Mal.* Et j'ai de sûrs témoins de votre trahison, MOL. *Mis.* IV, 3. Tous ceux qui, comme des hirondelles, viennent chercher votre soleil, en sont de bons témoins [que, l'hiver, le climat de la Provence est meilleur que celui de Paris], SÉV. 41 janv. 1680. Il cite pour témoin un auteur du temps d'Alexandre, BOSS. *Hist.* II, 12. ‖ Prendre quelqu'un à témoin, le prendre en témoignage, invoquer son témoignage. Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a mis au refus, sév. 49. Nous prendrons à témoin le dieu qu'on y révère, RAC. *Phèdre*, V, 1. ‖ Dans la locution à témoin, *témoin* reste invariable, dirent les grammairiens; naturellement, puisqu'il représente témoignage. On demande s'il faut dire : Je vous prends tous à témoins, avec une s, au pluriel; cette question fut faite dans une célèbre compagnie, où tout d'une voix en fut d'avis qu'il fallait dire : à témoin au singulier, VAUGEL. *Rem.* I, II, p. 1021, dans ROQUEFORT. Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, SACI, *Bible, Deutéronome*, XXX, 19. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici de la vérité de tout ce que je dis, SÉV. 2. Tite, touché de leurs maux [des Juifs de Jérusalem], pleurait en vain à témoin qu'il n'était pas cause de leur perte, BOSS. *Hist.* II, 8. ‖ Fig. Juste poitrine, à témoin je l'appelle, RÉGNIER, *Sat.* II. Je prends à témoin Ces bois, ces prairies, DESHOUL. I, II, p. 89. ‖ Temoin, au commencement d'une phrase, se prend adverbialement, se dit d'une chose qui sert à prouver ce qu'on vient d'avancer, et demeure invariable quel que soit le mot qui suive, car il signifie témoignage. Ce mot est indéclinable et comme adverbe il ne s'emploie guère que dans les anciennes philosophes; car, assurément, il faut dire témoin, et non pas témoins, VAUGEL. *Rem.* I, II, p. 1023, dans ROQUEFORT. Mais il [le chien] est soi, il est gouverné : Témoin ces deux mâtins qui dans l'éloignement Virent un âne mort, LA FONT. *Fabl.* VII, 25. Lather avait été élevé dans ces principes, et il ne pouvait s'empêcher d'y revenir de temps en temps, témoin le traité qu'il fit de l'autorité des magistrats en 1538, BOSS. *Var.* I, 28. Quand avons-nous manqué d'abaisser au larron? Témoin tous procureurs dont acolun Citron A déchiré la robe..., RAC. *Plaid.* III, 3. ‖ En témoin de quoi, *loc. adv.* Terme de pratique. En témoignage de quoi. Cette clause ordinaire : en témoin de quoi j'ai signé la présente, où l'on ne peut pas dire que témoin ne signifie témoignage, VAUGEL. *Rem.* I, II, p. 1023, dans ROQUEFORT. On dit maintenant : en foi de quoi. ‖ 2° Par passage du sens abstrait au sens concret, celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport. Témoin auriculaire, Témoin à gages. Recuser un témoin. Témoin à charge. Témoin à décharge. Assigner, ouïr, produire des témoins. N'importe, parlons-en et d'estoc et de taille Comme oculaire témoin, MOL. *Amph.* I, 1. Eléments dont tout Paris, qui, pratiqué la parole, sur ce sujet encor de bons témoins pourvu, Tout prêt à le prouver, te dira : je l'ai vu, BOIL. *Sat.* X. Il viendra me demander protection En grand homme sec, Il, qui ne sert de témoin, Et qui pire pour mon lorsque j'en ai besoin, RAC. *Plaid.* I, 6. Aristote nous dit qu'il Cumes les parents de l'accusateur pouvaient être témoins, MONTESQ. *Esp.* XII, 2. En Angleterre, on reçoit les témoins des deux parts, et l'affaire où, pour ainsi dire, discutée entre eux, ID. XII, 11. Un homme était de notre ville pour arpenter une motte de terre, quand on donnait ses bons à l'Eglise; des témoins tenaient lieu de contrat, VOLT. *Mœurs*, 46. On ne fait point déposer les témoins en secret [en Angleterre]; ce serait en faire des délateurs; la procédure est publique, ID. *Dial.* XXIV, 15. La loi [au moyen âge] exigeait beaucoup de témoins; il en fallait soixante-douze pour un évêque, quarante contre un prêtre, plus ou moins contre un laïque, suivant la qualité de l'accusé ou la gravité de l'accusation, MICHEL, *Gaz.* I, I, p. 302. Sénèque parle de ce fait comme un témoin oculaire, DIDER. *Etudes d. Nat.* I, 2. Il craignait les témoins, et non pas les remords, CAHUZAC, DE CAYLUS, *Cont. oricul. Œuv.* I, VI, p. 305, dans ROQUEFORT. ‖ Fig. Parle maintenant, ô ma conscience, je te rends la parole et la liberté; c'est le premier témoin qu'il faut ouïr contre ce criminel, c'est-à-dire nous-mêmes contre nous-mêmes, BOSS.

Digitized by Google

Sermons, Péché d'habitude, 3. || Il se dit aussi d'une femme, sans changer de genre. Elle a été témoin de ce qui s'est passé; elle en est un bon témoin. || Témoins nécessaires, témoins qui ne sont reçus que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. || Faux témoin, celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité. À l'égard des faux témoins qu'on a subornés contre cet Homme-Dieu, MONTREUIL, *Exhort. Faux témoins*. *Vendus contre J. C.* t. 8, p. 12. Pour ce qui le peut contre les faux témoins est capitale; en Angleterre elle ne l'est point, MONTESQ. *Esp. XXII*, 14. Témoin muet, toute chose qui peut servir d'indice ou d'une sorte de preuve, comme quelques taches de sang sur ses vêtements furent des témoins muets contre lui. || Vous m'êtes tous témoins que..... se dit pour invoquer le témoignage des personnes présentes. || Dieu m'est témoin, m'en est témoin, il sait que ce que je dis est véritable. Je vous aime, Le ciel m'en soit témoin, cent fois plus que moi-même, CORN. *Poly.* 1, 2. Sainte autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence que je mets dans la bouche de M. le Tellier ces fortes paroles, BOSS. *Le Tellier*. Dieu devait nous sont témoins que nous n'avons renoncé à la paix que quand la paix nous a échappé sans ressource par l'ambition inquiète des Actes, PASC. *Pr.* XI. || 3° Personne dont on se fait assister pour certains actes. Dresser un acte en présence de témoins. Il [le cardinal de Fleuri] m'assura pourtant... que ce n'était pas le chevalier de Forbin, mais Bontemps et Monchevreuil qui avaient assisté comme témoins [au mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon], VOLT. *Lett. Rouget*, 1758. Don Barile voudra bien nous servir de second témoin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 7. Plaisant mariage! on sent les témoins? tu.. tu.. tu, N. Ne pourrons être pris pour témoins à un testament par acte public ni les légataires, à quelque titre qu'ils soient, ni leurs parents ou alliés au quatrième degré inclusivement, *Code fr.* III, 975. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, *ib.* art. 37. || Témoins instrumentaires, témoins dont on se fait assister pour certains actes, par opposition à témoins judiciaires, ceux qui déposent en justice. || Témoin mon-même ou témoin le roi, formule dont se sont servis quelques princes et notamment les rois d'Angleterre, pour ratifier quelques chartes. || 4° Celui qui accompagne un homme qui se bat en duel afin de le mieux essayer en vaincre d'arranger l'affaire. Les témoins mesurèrent le terrain. || 5° Celui qui voit, qui entend quelque chose, qui en est spectateur. Mais si mon frère était témoin de ma joie.... CORN. *Badoq.* 1, 3. Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine, fit venir ses enfants, leur parla sans témoins, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Je crois que les histoires dont les témoins se feraient attendre, PASC. *Pens.* XIX, 46, éd. HAVET. Traites, mais fidèles témoins de ses derniers sentiments [de Louis XIV] à Marseille, combien de fois ne suis-je pas allé dit.... FLÉCH. *Mme de Mont.* Dieu, qui enfut le principe et le seul témoin [des actions de Mme d'Aiguillon], en est lui-même la récompense, m. *Mme d'Aiguill.* Prêter, écrivez, agissez, pensez, comme si vous aviez mille témoins; comptez que tôt ou tard tout est su, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourg.* Que tousse autour de mon lit ceux qui me haïssent! Qu'ils sont de tous mes fins témoins assidus? RAC. *Brit.* I, 4. Je compris qu'il avait quelque chose de personnel à me communiquer, et que ce qu'il avait à me dire ne demandait point de témoins, MARIV. *Paysan. parv.* 6e part. En vérité, que des fautes si grossières puissent abuser un moment, il faut en être témoin pour le croire, J. J. MOUN. 2e *dial.* La mort d'un ami rauit à l'homme vertueux un témoin de ses vertus, BOSS. *Ct. et Ser.* II, 7. || Fig. Ce fut le soleil à moi qui éclaira le mariage; la lune a été témoin du reste, SÉV. 209. Et mon cœur, seulement muet, secrets témoins, M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins, RAC. *Andr.* IV, 5. Malheureux plaideur, instrument et témoin de toutes mes douleurs, ID. *Mithr.* V, 1. || Mes yeux en sont témoins, je dis d'une chose qu'on a vue soi-même. || 8° *Au plur.* La terre, d'argentage, petits morceaux de buile, d'adrieu qu'on pose sous les hornes des héritages, pour reconnaître, par la suite, si les bornes ont été déplacées. On accuse ce propriétaire d'avoir déplacé les bornes de son champ; mais les témoins firent voir qu'il n'en était rien. || 7° Dans la fouille des terres, on nomme témoins, des hauteurs ou des buttes, qu'on laisse d'espace en espace, pour faire juger combien on a été de terre des endroits qui demeurent vides. || *Par extension.* Ces montagnes dont la base était plus solidement appuyée, sont restées comme des espèces de témoins et de monuments qui indiquent la hauteur qu'avait anciennement le sol de ces contrées, *Bert. Add. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 463. || 8° Dans les travaux de forage, morceau de roche que l'on conserve pour faire juger de tous les côtés, et que l'on détache facilement. || 9° *Au plur.* Feuillets d'un livre que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge, ou qu'il lui a été possible; on les nomme de même quand ils ont été laissés involontairement, par suite d'une feuille cornée quand on a voulu les rogner, ou quand on les a trop rognez d'autant moins. Il vous êtes plus sûr de laisser des témoins, LESSE, *la Retiure*, p. 59. Ces témoins sont des feuilles qui ne se trouvent pas tout à fait rognées en sortant du livre; ils sont pour l'ordinaire très-inégaux, puisque ce n'est autre chose que la barbe du papier, ib. ch. 17. || 10° *Au plur.* Terme de manège. Bouts de bonde que les cordiers laissent à chaque bout d'une pièce de cordage. || 11° Non donné par les essayeurs au bonnet d'argent qu'ils obtiennent par la coupellation de matières, lorsqu'ils veulent s'assurer de sa qualité avant de coupeller. || 12° Défauts de la toile du drap. || 13° Terme d'eaux et forêts. Arbres, arbrisseaux, de lisière et autres qu'il est défendu d'abattre dans les ventes. || SYN. PRENDRE À TÉMOIN, PRENDRE POUR TÉMOIN. Il y a une grande différence entre : je vous prends à témoin, et : je vous prends pour témoin. La première locution signifie : j'invoque votre témoignage; la seconde signifie : je vous prends, je vous accepte comme témoignant. On peut prendre à témoin les personnes présentes, sans même; mais on ne les prend pas pour témoins.

— HIST. XIe s. Qui dont et d'entendre a loisir et l'aient, Pour ce que ne changen vair, Lait, fuat li livre d'istoire sont tesmoing et garant, SNT. I. || XIIIe s. Se un largois de Paris ne un forain de dehors, quel que il soit, lui ne le tesmoing [de l'habitillon] de ses voisins ne vendre, *Liv. des mét.* 22. .... Si comme se je connoissance que je porteroi fax tesmoing, BEAUMAN. XXIII, 21. Il est laus [accusé] qui par bon tesmoignage ou son tesmoignage après ce qu'il jure, ID. *ib.* XXX, 46. || XIVe s. Là estoient les douze pers de France, pour le roy de la partie adverse, et aussi pour estre personnellement et faire tesmoingnaige aux hommes, FROISS. I, 1, 92. Par le tesmoing [témoignage] monseigneur le dalphin, E. BOUTAR. *Polaris* MSS. I. 186, || XVIe s. Le tesmoin : loingt de nous pour le moins Sont à present regardeurs et tesmoings, MAROT, II, 86. J'appelle ici en tesmoins tous ceux qui ont grande ou petite cognoissance, *Instit. chrét.* 1171. Les bestes, tesmoings les chiens qui..., MONT. I, 101. Tesmoings les brebis de Jacob, ib. I, 102. Tesmoins passeront lettres [lettres, actes], LOYSEL, 771. Reposons que depuis est venu en pouvoir de savoir de celuy qui, estant interrogé de quel mestier il estoit, respondit qu'il estoit du mestier de tesmoing, ib. 852. *Apol. d'Hérod.* p. 253, dans LACURNE. Tesmoins jusques à trois chrestiens N'y sont receus, by moins any, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 140. Et cette race a son qui l'a plus estoupée? Qui [bien] a ses tesmoins, ses tesmoins mainteuus. La langue estant coupée, une céleste voix, PARUT, *Tragiqua*, éd. LALANNE, I, 147.

— ETYM. Berry, *pleuin*; wallon, *témon*; provenç. *testimoni*; du lat. *testimonium*, de *testis* (pour *trestis*, voy. TESTER), et le suffixe *monium*, suffixe secondaire formé de *mon* (comme dans *sermo*), qui lui donne l'égard, et *ium*, *io*, qui fait des noms d'acte. *Testimonium* se trouve dès le IIIe siècle, en un capitulaire, au sens de *témoin*; et dès lors les Romains avaient donné un sens concret à ce substantif abstrait.

I. TEMPE (tan-p'), s. f. Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille; elle répond à la partie antérieure de la fosse temporale et à la portion correspondante du muscle de ce nom. Temple droite. Temple gauche. Son œil d'aigle, son front argenté, ses tempes ridées, Rapprochent les fleurs des plus nobles estampes, TH. GAUTIER, *P. Corneille*. || Terme d'entomologie. Partie saillante de chaque côté de la moitié postérieure des yeux, entre le front et le vertex.

— REM. On a dit longtemps temple : Ce mot emple est féminin quand il signifie la partie de la tête qui est entre l'oreille et le front; c'est ainsi qu'il faut écrire et prononcer ce mot; c'est qui disent temple ne parlent pas bien, *Acad. Dict. sur Taugel.* p. 480, dans ROUBAUD. Deux petits fers [d'une coiffure] s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès, SÉV. 5 oct. 1689.

— HIST. XIIe S. De son cervel le temple en est rumpant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIIIe s. Ices m'ens vins, si cun dit vus é, Par ces buissons gratant mes temples, *Mén.* 44741. || XVIe s. Si un malade a les yeux cavés, les temples abatues et le nez pointu, on cognoist qu'il est proche de la mort, PARÉ, *Introd.* 22. Par les temples est entendu ce qui est situé entre le petit cauthus ou petit angle de l'œil et l'oreille, to. III, 6. Je luy conseille ce faire ouvrir l'artere du temple, IB. IV, 4. Les Libyens..., par cette ouverture coutume de contourner faux enfants] et brusler les veines du chef et des temples..... MONT. III, 208.

— ETYM. Berry et genev. *le tempie*; provenç. *tempia*; ital. *tempia*; du lat. *tempora*, pluriel de *tempus*, tempe. *Temple*, d'où *tempe*, est du féminin, parce que d'ordinaire le vieux français donne ce genre aux pluriels neutres latins.

† 2. TEMPE (tan-p'), s. f. Terme de boucherie. Morceau de bœuf pour tenir ouvert le ventre d'un animal.

† TEMPÉ (tin-pé), s. f. || 1° Vallée de Thessalie entre le mont Ossa et l'Olympe. || 2° Par extension, toute espèce de vallée remarquable par la beauté et la fraîcheur. Ces fraîcheurs Tempés. Aux plus arides bords Tempé rit à leurs yeux, A. CHÉN. *Élégies*, I, 24. || Essuyer l'air du masculin : ce Tempé, cette autre Idalie, *Ode II, Sur l'amour de la patrie*. Il voit naître le faire féminin, car on sous-entend *vallée*.

— ETYM. Lat. *Tempe* (au pluriel), τὰ Τέμπη.

† TEMPÉRAMENT (tan-pé-ra-man), s. m. || 1° Mode de composition du corps humain. On saurait répondre précisément à cette question : à quelle hauteur les pompes élèvent l'eau à Paris, si l'on connaissait le tempérament de l'air, *Bul.* est chargé de vapeurs ou non), PASC. *Pensées, de l'air*, VI. || Absolument. Juste mélange. La santé du corps consiste dans le tempérament des humeurs, FONTEN. *Sén. et Sarr.* t. I, p. 883. || 2° Particulièrement. Constitution physique du corps humain, ou, en langage technique, résultat général, pour l'organisme, de la prédominance d'action d'un organe ou d'un système. Tempérament bilieux. Tempérament sanguin. Tempérament pulmonique. Tempérament nerveux. La vanité, la honte, et surtout le tempérament font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes, la MOCHEROT. *Mar.* 220. Quelle journée ! quelle amertume ! quel désespoir ! quel tempérament ! vous pâlissez, chère, et c'est une affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament, SÉV. 11 juin 1677. Elle [la mère de Mme Dacier] ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affaiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'âme, FLÉCH. *Duc de Mont.* Bon ce sont de ces maisons sages qui ne font rien par tempérament, FONTEN. *Sén. et Sarr.* Que sais-je si la disposition même de votre tempérament ne vous laisse rien à craindre du dehors; si vous ne portez point en vous le mortel dans le sein? MASS. *Carême, Impén.* II n'y a guère à compter que sur les vertus du tempérament; confiez votre vin plutôt à celui qui a l'âme pas naturellement, qu'à celui qui forme tous les jours de nouvelles résolutions de ne pas s'enivrer, BURDAS. *Œuv.* t. VI, p. 23. Parce le grand accès que taille haute, décarré, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux, VOLT. *Russie*, 3, 6. Le tempérament d'un roi [Philippe V] ne rendit une longue nécessaire, et sa dévotion ne lui permettait aucune mitoyenne, DUCLOS, *Mém.* I, 13, p. 108. La différence des tempéraments dépend surtout de celle des cuirres et sensibilité, des rapports de force ou de faiblesse et des communications sympathiques des divers organes, CABANIS, *Instit. Hom. sc. mor. et pol.* t. I, p. 80. || Fig. L'état romain, constitué de la manière que nous avons vue, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus second en héros, BOSS. *Hist.* II, 6, 3. Il peut se dire des animaux. Chez les animaux, le tempérament règle tout; chez l'homme, la raison règle le tempérament, et le tempérament règle facilité, à son tour, l'exercice de la raison, MONT. *Contempl. nat.* V, 6. || La Fontaine l'a dit d'un arbre, transformé en personnage parlant : Que ne

Digitized by Google

l'émondait-on, sans prendre la cognée [pour l'abattre] ? De son tempérament il est encore vécu, *Fabl.* 2, 1. || Absolument. Avoir du tempérament, être porté au plaisir physique de l'amour. Les neuf bégueules savantes Avec leurs trente pédantes Avaient peu de tempérament, VOLT. *Ep.* 29. Les femmes qui ont beaucoup de tempérament sont peu fécondes, BUFF. *Hist. anim.* ch. 8. || 3° Caractère. Les anglais peuvent prétendement; Leur esprit en cela suit leur tempérament; Creusant dans les sujets et forts d'expériences, Ils étendent partout l'empire des sciences, LA PONT. *Fabl.* XII, 23. — MAIN. Quoi qu'en dise, Propos, conseil, enseignement, Rien ne change un tempérament, m. sib. VII, 16. M. de Tournefort était de tempérament vif, ardent, mélancolique, PONTEN. *Tournefort.* Ce malheureux tempérament que vous nous alléguez si souvent, ne vous trouvez-vous pas tous les jours dans des situations où il faut le gêner, le contraindre? MASS. *Carême, Samedi.* Il y a un zèle d'humeur et de tempérament qui n'est jamais bon et l'indépendance, m. *Confér. Zèle pour le salut des âmes.* L'heureux tempérament majeur en est extrême, Gai, vif, aimant à rire; enfin toujours le même, PIRON, *Métrom.* in fi. Quoi que l'art humain puisse faire, le tempérament précède toujours la raison, J. J. ROUSS. *Em.* IV, || 4° Fig. Manière de tempérer, de régler, de conduire. Qui donne un tempérament de tout cet univers ne se fasse par les révolutions et vicissitudes du soleil et de la lune? MALH. *le Traité des bons. de Vendôme*, IV, 23. Nous me croyiez dire pour tempérament à ma vanité, qu'il ne faut que je rapporte à ma suffisance [capacité] une faveur que je dois à vos bons offices, BALZ. liv. VI, lett. 32. [Charlemagne] mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contrebalancés et qu'il resta le maître, MONTESQ. XXXI, 18. || 5° Fig. Expédient, bons, accommodement, arrangement, pour concilier les esprits, pour accommoder les affaires. Nous lui fîmes voir qu'après ce qui s'était passé, il n'y avait plus, RICHEL. *Mém.* I, 11, liv. III, p. 284, dans ROQUEN. Cette mauvaise délicatesse qui oblige toujours quelqu'un de nous à prendre les autres, de choisir tant de détours et de tempéraments pour éviter de les choquer, PASC. *Pens.* II, 8, édit. HAVET. Il proposa cinq ou six tempéraments qui auraient été approuvés, s'il n'était fait une loi de ne les point recevoir, SÉGUR. Le tranquille ministre, qui connaissait les sages tempéraments des conseils de rois, DUCIS, *Jean Sans Terr.* Il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les assauts d'une quelque entreprise militaire, m. *Bourgoing.* Le peuple ne put être ramené que par les paisibles remontrances de Menenius Agrippa; mais il fallut trouver des tempéraments, et donner au peuple des tribuns pour le défendre contre les consuls, m. *Hist.* I, 1. Bien que, rongeant de ces excès, il [Jurieu] ait taché d'apporter ainsi de faibles tempéraments à ses séditieuses maximes, m. 8e *avert.* 31. || [Tempereur Eugène] crut avoir trouvé un tempérament plausible pour ne point parler ses vaines distinctions une religion à laquelle il n'était pas fort attaché, et qu'il ne lui convenait pas pourtant d'abandonner, BOSS. *Hist. de Theodose*, IV, 39. M. le Telher fut choisi pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui donne, de remontrance qu'corrige, de douceur qui ajoute de sévérité qui châtie, m. *le Tellier.* Nous trouvons toujours des tempéraments entre le monde et Jésus-Christ, MASS. *Panegyr. St Etienne.* Ce n'est pas que je condamne le tempérament d'une sage prudence, m. *Avent, Epiphan.* Tous les tempéraments en matière de devoir sont à craindre, m. *Carême, Passion.* Dans ces circonstances, les gens qui ont de la sagesse et de l'autorité s'entremettent; on prend des tempéraments, on s'arrange, on se corrige, MONTESQ. *Esp.* V, 11. || 6° Dans un sens analogue, mesure, modération. Je ne vois point de créature Se comporter modérément; Il est certain tempérament Que le maître de la nature Veut que l'on garde en tout, TA. PONT. *Fabl.* IX, 11. J'avais besoin d'un caractère nouveau [le style], et qui fût mêlé de tous ceux-là [familier, élégant, héroïque]; il me le fallait retirer dans un juste tempérament: j'ai cherché ce tempérament avec un grand soin, m. *Psyché, Préf.* Vous ne parlez en rien les deux tempéraments, MOL. *Tart.* V, 1. Ce style enchanteur qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || 7° Terme de musique. Altération légère que l'on fait subir à de petits intervalles, de manière à éviter une dissonance choquante. Il y a deux espèces de tempéraments : le tempérament employé par les instruments à sons fixes des orchestres, et qui consiste à confondre le dièze et le bémol en prenant pour leur valeur commune le milieu de l'intervalle qui les sépare; le tempérament employé pour le piano, pour l'orgue, etc. et qui consiste à diviser la gamme entière en l'intervalle d'octave en 12 intervalles égaux appelés demi-tons mineurs. Les deux demi gammes tempérées distinctes : 1° la gamme dièse : gamme tempérée de l'orchestre; 2° la gamme appelée : gamme du tempérament, gamme commune du piano, qui, s'écarte encore plus de la gamme naturelle que la gamme tempérée de l'orchestre; car non-seulement le dièze et le bémol y sont confondus, mais même tous les sons de la gamme naturelle y sont plus ou moins altérés. Ces deux tempéraments ont été imaginés pour ne pas multiplier trop les touches des instruments à vent, les touches des pianos, etc. Le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, afin d'avoir un mieux faire, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XVIe s. De telle mixtion des substances et qualités des éléments naît la température et complexion de corps, PARÉ, *Introd.* L'on divise le tempérament en deux premières différences : l'une est de la température, DODOENS, IV, ch. 8.

— ÉTYM. Provenç. *temperam* : anc. esp. *templamiento* ; ital. *temperamento*; du lat. *temperamentum*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANCE, [tan-pé-ran-s'] *s. f.* || 1° Modération. S'il faut de la tempérance dans la sagesse, il en faut aussi dans les précautions qu'elle inspire, J. J. ROUSS. *Émile*, III. || 2° Particulièrement. Vertu qui modère les passions et les désirs, et surtout les désirs sensuels. La [dans l'amour de Dieu] se trouve la tempérance parfaite : car en ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits, BOSS. *Le Vallois.* Tempérance, disent-ils, une aumône, est la meilleure ouvrière de la volupté, VÉN. *Educ. Alles.* 3. Dans un climat où l'imagination est si vive, où les passions sont si ardentes, la prudence est une la première qualité d'esprit; la tempérance, la première du cœur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 81. || 3° Plus particulièrement, modération dans le manger. Les bêtes ne se tombent point dans les excès infâmes où l'homme se laisse entraîner; si elles n'ont pas la tempérance après que par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature, BARMONTEL, *m. dim. après la Pentec. Dominic.* 1. III, p. 23. Je ne me doutais pas que la tempérance fût la nourrice du génie, et cependant rien n'est plus véritable, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Société de tempérance, titre de certaines associations, fondées aux États-Unis et dans l'Angleterre, et ayant l'effet d'arrêter l'abus des boissons spiritueuses.

— HIST. XVIe s. Les bons preceptes touchant la tempérance de manger, PARÉ, XXV, 1, 180.

— ÉTYM. Provenç. *temperansa* ; cat. *temperancia*, *templanza*; espagn. *templanza*; portug. *temperança* ; ital. *temperanza*; du lat. *temperantia*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANT, ANTE (tan-pé-ran, ran'), *adj.* || 1° Qui a de la tempérance. Qu'il soit affable; qu'il soit sobre, juste, saint, tempérant, sage, *Bible, St Paul, Epît. à Tite*, I, 9. Epouse fut, toute sa vie, au philosophe sage, tempérant et juste, TURC, *Phil. spect.* 31. Que m'importe que tu sois tempérant? c'est un précepte de santé que tu observes, tu l'en porteras mieux, et je t'en félicite, m. *Dict. phil.* ÉTYM. || Substantivement. Personne tempérante. Le tempérant évite les excès. || 2° Terme de médecine. Qui a la vertu de tempérer, de modérer l'activité trop grande de la circulation. Une potion tempérante. || Substantivement. Les tempérants sont de légers calmants.

— ÉTYM. *Tempérer*.

TEMPÉRATURE [tan-pé-ra-tu-r'] *s. f.* || 1° Disposition du corps vivant, tempérament (sens tombé en désuétude). De Malherbe une de température pour tempérament; M. le cardinal de Lorraine, dit-il, fut d'une température où il n'y avait rien à désirer; je l'ai vu aussi dans Amyot, mais c'est qu'il se doutait autrefois, et il ne se doit plus, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 147. Chaque âge a ses façons, et change de nature, De sept ans en sept ans, notre température, RÉGNIER, *Sat.* 8. Une température de corps sujette, comme la nôtre, à toutes les incommodités de la vie et à la nécessité de la mort, BOSS. *Sermons, Bonté*, 1. || 2° État sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. Une seule forêt de plus ou de moins dans un pays suffit pour en changer la température, BUFF. 7e *Ép. nat. Œuv.* I. XII, p. 310. La température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et celle du printemps les dispose à se ranimer, m. *Ois.* I. XII, p. 304. Tout changement de température occasionne un vent, ou dérive d'un vent que transporte d'un lieu à un autre la température et la densité que lui a communiquées celui de son origine, RAMOND, *Trait. Mém. science.* 1811, p. 145. || 3° Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps. Si l'on mêle ensemble deux pintes d'eau, dont la température de l'une soit de 20 degrés et celle de l'autre de 80, la température du mélange sera de 35 degrés, savoir de 20 degrés de chaleur commune, plus 15 degrés mêlié de 30, excès de 80 sur 20, BUSSON, *Traité de phys.* I. II, p. 230. Quelle température peut-on supposer actuellement au centre de la terre? SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, VII, p. 283, dans ROQUEN. Toutes les fois que deux ou plusieurs corps s'attirent et se combinent chimiquement, leur température s'élève ou s'abaisse, et ne reste pas dans la même dans le moment de leur union, FOURCROY, *Conn. chim.* I. I, p. 72. En général, dans les substances solides, des accroissements égaux de chaleur correspondent sensiblement à des températures égales et à des accroissements égaux de volume, FOURIER, *Instit. Mém. science.* 1811 et 1820, I. IV, p. 176. L'expérience nous a fait connaître depuis longtemps, que la température des lieux profonds est invariable, et qu'elle est égale à la valeur moyenne des températures observées à la surface de ces lieux d'une année, m. ib. *Mém. science.* 1824, 1822, t. V, p. 166. Le mot température désigne un certain état d'équilibre relativement aux causes physiques qui produisent les sensations de chaleur et de froid; à partir d'un de ces états déterminés, dire que la température d'un corps augmente ou diminue, revient à dire que ce corps s'échauffe ou se refroidit, PRIVAT-DESCHANEL, *Traité élém. de phys.* p. 238, Paris, 1868. Les expressions d'animaux à sang froid et à sang chaud sont actuellement remplacées par les expressions plus exactes d'animaux à température variable et à température fixe.

— HIST. XVIe s. Ils [les Maïs] aiment comme un corps fort et sain de nature, s'altérant à la longue en sa température, RESPONTES, *Curtels et mascarades pour le duc de Bar.* Pour la chaulde température de l'air, NONT. I, 258. Pour autant qu'il est très-necessaire entendre la distinction des temperamens, je descrivy les trois temperatures des parties du corps, des ages, des humeurs et des medicamens, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. Provenç. *temperadura* ; espagn. *temperadura*; ital. *temperatura*; du lat. *temperatura*, de *temperare*, tempérer. *Température*, signifiant proprement manière d'être, s'est d'abord uniquement appliqué à la manière d'être du corps, par là à manière d'être de l'atmosphère, sens qui seul est resté en usage.

TEMPÊRE, ÉE (tan-pé-ré, rée), *part. passé* de tempérer. || 1° Dont l'excès a été diminué, corrigé. Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux; on voit en eux des rayons de la majesté de Dieu, tempérés des ombres de la faiblesse de leur âge, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* Il semuit que l'auteur voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré, J. J. ROUSS. *Délire. à la rép. de Genève*, || Monarchie tempérée, celle où le monarque n'est pas investi d'une autorité absolue. || 2° Qui offre une température éloignée du chaud et du froid. Les tristes, ressemblés de mille emotifs divers, Autour d'elle flottaient sur l'onde tempérée, J. B. ROUSS. *Cant.* 4. Au delà du 50e degré, en cherchant en vain des terres tempérées dans cet hémisphère austral, où le refroidissement glacial s'est étendu beaucoup plus loin que dans l'hémisphère boréal, BUFF. *Add. et corr. 1h. terr. Œuv.* I. XII, p. 382. || Climats tempérés, climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Le climat tempéré ne produit que des choses tempérées, les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves..... BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 6. || Air tempéré, l'air qui n'est ni trop chaud ni

Digitized by Google

trop froid. || Zone tempérée, voy. zone. || Substantivement. Le thermomètre est au tempéré, marque le tempéré. || 2° Qui est éloigné des excès marmen. Dans une monarchie vaste et tranquille, où une partie des forces de la nation suffit à sa défense, le bonheur public tient essentiellement à des moyens tempérés, nécessaires. *Œuv.* t. 2, p. 341. || C'est un homme fort tempéré, c'est un esprit tempéré, c'est un homme, un esprit modéré, sage. || 4° Terme de littérature. Style, genre tempéré, style, genre qui tient le milieu entre le simple et le sublime. Éloquence tempérée. Les Muses, qui haïssent le genre médiocre et tempéré, doivent s'accommoder infiniment d'une religion qui montre toujours ses personnages au-dessus ou au-dessous de l'homme, CHATEAUB. *Génie*, II, 6, 8. || Substantivement. Cet orateur reste dans le tempéré. || 5° Terme de musique. Gamme tempérée, gamme qui résulte de l'opération du tempérament. Ces douze sons, régulièrement différents octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

† **TEMPÉRÉMENT** (tan-pé-ré-man), *adv.* D'une manière tempérée.

— HIST. XVIe S. Temperement, COTGRAVE.

TEMPÉRER (tan-pé-ré. La syllabe pe prend un accent grave quand la syllabe qui est ensuite [je tempère, excepté au futur et au conditionnel [je tempérerai], v. a. || 1° Diminuer l'excès d'une qualité physique. Tempérer l'aigre par le doux. La nuit tempère dans ses climats l'ardeur de l'air, qui d'ailleurs ne peut jamais être aussi grande que dans l'intérieur ou sur les côtes occidentales de l'Afrique, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. 13, p. 223. De son céleste éclat tempérant la lumière, il se montre couvert d'une armure guerrière, DELILLE, *Paradi. perdu*, II. || 2° Modifier, parlant des chaleurs du corps, morbides ou non. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes. On le fait baigner pour lui tempérer un peu le sang. Personne n'aura-t-il le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de son et de régime pour tempérer un peu ce sang si orageux? BOS. *A Mme du Gr.*, 1690, t. 9, 1827. Absolument. Hérille, soit qu'il parle, qu'il harangue, ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire au prince des philosophes, que le vin enivre ; et à l'Orateur romain, que l'eau tempère, LA MOTTE, XII. || On disait de même autrefois : Tempérer l'acrimonie des humeurs. || Fig. Tempérer sa bile, réprimer sa colère. || 3° Diminuer l'intensité d'une qualité morale. Elle aimait mieux tempérer la majesté et l'ancêtre devant Jeau que de la faire éclater devant les hommes, BOSS. *Mar.-Thér.* Pendant qu'il [Louis XIV] parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère, ib. Le feu qui sortait de ses yeux, et la douceur qui tempérait cette vivacité, FÉN. *Tél.* 1. Une bonté et une affabilité qui ne se démentait en rien par laquelle ils savaient tempérer l'autorité du commandement, et le rendre aimable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 19, p. 286, dans BESCHER. || 4° Calmer, modérer. Le temps a tempéré sa douleur. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes : la prudence les assemble et les tempère, la SOCIÉTROPE. *Réfl.* 142. J'ai quatre-vingts ans passés, mais n'en aurai que vingt-cinq ; je vous tempérerai, et vous m'échaufferez, RETZ, *Mém.* t. 1, liv. 1, p. 40, dans COTGRAVE. En Allemagne, la paix de Nuremberg tempère les rigueurs du décret de la diète d'Augsbourg, BOSS. *Var.* liv. 3. Je dois vous représenter,... un homme doux et sociable, qui a su tempérer l'austérité des lois par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité, FLÉCH. *Lamoignon*. L'Age avant fait pour lui ce que la nature avait fait pour d'autres ; il avait tempéré par la force de mouvements de son âme, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 5° Apporter des tempéraments, des adoucissements, des bons. || A cet art nécessaire que nos pères avaient tempéré les choses par leur prudence, PASC. *Provinc.* VI. Nos nouveaux novateurs tâchent de tempérer leurs excès par deux excuses,... nous, *Fr. d'Assur.* III, 9. S'il faut tempérer la vérité en pénétrie, que sera-ce dans les autres matières? pour *Letbotté* un ne tarde pas d'être satisfait à Dieu, quand on veut tempérer par des égards humains les devoirs d'une vie nouvelle, MASS. *Avent, Convers.* Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme.... a su toujours tempérer les lois selon les temps et les besoins, VOLT. *Dict. phil. Police des sept.* || 6° Se tempérer, v. pr. Perdre l'excès d'une qualité physique. Les thermomètres, au faubourg Saint-Honoré, marquent 2 ou 3 degrés de froid de plus qu'au faubourg Saint-Marceau, parce que le vent du nord se tempère en passant sur les cheminées de cette grande ville, BUFF. 7° *Ep. nat. Œuv.* t. 11, p. 349. || 7° Diminuer réciproquement en excès, l'un l'excès ou par le défaut d'imagination l'intelligence est très-imparfaite ; afin qu'il ne lui manque rien, il faut que l'imagination et l'analyse se tempèrent mutuellement, et se rendent suivant les circonstances, CONDI. *Trait. des syst.* XIII. || 8° S'adoucir, se modérer. Un certain Gree disait à l'empereur Adrien, qu'il ne pouvait entendre ni autant que juste. Que, lorsqu'une aventure en colère nous met, Nous devons avant tout dire notre alphabet, Afin que dans ce temps la bile se tempère, MOL. *Ec. des f.* III, 4.

— HIST. XIIe S. Mais or [je] conseil au roi qu'il laist à maint ireuse, Si com il a promis, e droiture e franchise, Se l'eum homes ni chiers, temper soit en justice, *Th. le mart.* 166. || XVe S. Quant le temps sera bel, eler et temperé, *Modus*, f° LXXXVI || XVIe S. Ils tiennent les dames eaux et de fresches pour tempeer leur vin, ni eut rafreschir, PROSS. II, 82. || XVIIe S. J'ay tempéré (dit la nature) la vie et la mort entre la douleur et l'attente, MONT. I, 20. En l'amitié, c'est une ebaleur tempérée et égale, III. 3, 270. J'ayme des natures tempérées et moyennes, ib. 274. Un des plus beaux jardins de l'univers, plus temperé que les bles fortunées, LANOUE, 147. On leur peut bailler [aux oufs] une chaleur artificielle et si bien temperée, ou dans un four ou par autre voye, qu'on en verra sortir les propres oiseaux que nature eust engendrer, IB. 474. Il ordonna une forme de gouvernement qui pouvait maintenir les citoyens en paix et en concorde les uns avec les autres, AMYOT, *Pélic.* 3. Elle en tempere le relachement par rudes remonstrances, pendant chascune passion à temperature moderée pour la garder de faillir, IB. *De la vertu morale*, 11. [II] Faire bon cœur feloi et tempeer ses nons, BOSS. *Règ.* 10 La fomentation d'eau chaude doit estre tempérée, c'est-à-dire moyenne entre bouillante et froide, PARÉ, XII, 31.

— ETYM. Provenç. *temprer, tempar*; espagn. et portug. *temperar*; ital. *temperare*; du latin *temperare*, mélanger.

TEMPÊTE (tan-pè-te), s. f. || 1° Violente agitation de l'air sourent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre. Semblables à ces hautes montagnes dont les sommets percent les nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, BOSS. *Louis de Bourbon*. || Terme de météorologie. Tempêtes, vents violents qui, après avoir soufflé un certain temps de la même direction, en changent quelquefois plus ou moins brusquement. || Dans la navigation, on reserre ce nom à un vent qui parcourt 20 mètres à la seconde. || Tempête tournante, voy. OURAGAN. || 2° Particulièrement, orage sur mer. La reine se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes, BOSS. *Reine d'Angl.* Je tremble au seul récit de la tempête qui t'a jeté sur le bord fut battue durant dix jours, IB. IB. Le cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tempêtes et par le nauge naturel qui les produit, BUFF. *Hist. nat. Prem. th. terr. Œuv.* t. 8, p. 261. || Fig. Après s'être sauvé des flots, une autre tempête lui fut presque fatale; cette pièce en pouvait tourner sur elle à son arrivée, BOSS, *Reine d'Angl.* Nous l'avons vu, du l'une, affronter la tempête la cent foudres d'airain tournés contre sa tête, BOIL. *Epît.* IV. || Le cap des Tempêtes, le cap de Bonne-Espérance. || Fig. Doubler le cap des tempêtes, échapper à un péril, à une crise. || L'heure des tempêtes, le gué fatal, ES. GOUDON. L'amour peut bien remuer le fond des mers du monde, il peut bien y soulever des tempêtes, mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, BOSS. *Mar.-Thér.* Je sens par quels ressorts on le pousse, on l'arrête, Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête, RAC. *Esth.* II, 9. || 3° Fig. Ce que s'élève contre quelqu'un comme le vent de la tempête. Si vous voulez calmer toute cette tempête,... CORN. *Héracl.* II, 4. Quelque tempête va renverser mes desseins, Et ce secret sans doute est celui que je crains, MOL. *le Dep.* III, 3. Quelle tempête devait s'élever contre l'Eglise naissante ! BOSS. *Hist.* II, 12. Je m'assure un port dans la tempête; Néron m'échappera, si ce frein [Britannicus vivant] ne l'arrête, RAC. *Brit.* I, 1. Nous [les encyclopédistes] avons essuyé cet hiver une tempête ; j'espère qu'enfin nous traverserons en repos; je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait plus poli et plus contenant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 août 1762. || 4° Querelle violente. Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête, On en a pour huit jours d'effroyable tempête; Elle ne fait trembler dès qu'elle prend son ton, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || 5° Trouble, sédition dans un État. Un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée qui.... PRÉCH. *Mme d'Aiguill.* Heureux qui, dans le sein de ses dieux domestiques, Se dérobe aux fracas des tempêtes publiques! DELILLE, *Homme des champs*, II.

— HIST. XIIe S. Ses [elles] aquillit e tempeste e ored, *Ch. de Rol. Lett.* IIIe S. Il le fiert si qu'il lui abat L'espée nuit près de la teste, Si l'envaist come tempeste, *la Charrette*, 3736. || XIIIe S. Doud dist, et si fu voirs, Que tempeste ne pluie, ne eslevé vens ne flot de la mer, *Poastier*, f° 133. || XVe S. Et telle chose avient aucune foiz en tempestes à cesli qui, pour leur neif alegier, jettent leur denrées en la mer, ORESME, *Eth.* 48. Et de celle tempeste [le] ce [ceux] vindrent li Normant la seconde fois jusques à Parise, DE CAUMONT, *Temporis.* Le vol d'un hairon bien monté, Jusques aux nuës hauts deduisant, Monte hault jusques aux nuës? Et puis aucunes fois advient Qu'il [l'épervier] le prend à son hault par la teste, Dont s'en vouldroit comme tempeste, Tournant aval jusqu'à la terre, *Modus*, f° CII, *verso*, || XVIe S. Et tant que Philippes Guffars, Qui pour le prevost se mesloit, Fut pris très bien armez estoit, Et avoit hennemi en teste, Fut occis en grant tempeste, PERCH. *Poésies mss.* f° 573. || XVIIe S. Lors commence à tirer et faire tel tempeste que le camp de Venise en fut ouyr la feste, L. MARMY, v, 110. Deux pots en feu signifient feste, deux femmes font la tempeste, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *tempieste*; provenç. *tempesta*; du latin fém. *tempesta*; les autres langues romanes ont : espagn. *tempestad*; ital. *tempesta*, de *tempestas*. Tempestas vient de *tempus*, temps, et a d'abord signifié moment du jour, puis état atmosphérique en général, enfin spécialement mauvais temps. || Cf. de *tempesta*, il y avait un masculin *tempest*, qui suppose un latin fictif *tempestus* : || Ici ores, les merveilles tempez, *Ch. de Rol.* CCCCXXXIX.

† **TEMPÊTEMENT** (tan-pè-te-man), s. m. Action de tempêter.

— HIST. XVe S. Ce tempestement et effroi fut en plusieurs lieux parmi le chastel dure une longue espace, et puis se cessa, FROISS. II, III, 22.

TEMPÊTER (tan-pè-té), v. n. || 1° Faire grand bruit, se fâcher, se mettre en colère, se battre, se quereller, MONTH, XIV. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte; Messieurs, allez plus loin tempêter en face de la porte, RAC. *Plaid.* I, 8. || Particulièrement. Faire beaucoup de bruit par mécontentement. C'est en vain qu'il tempête et feint d'être en fureur, CORN. *Poly.* V, 4. Vous vous laissez tempêter, vous perdrez, HAMLET. *Gramm.* 3. Eh! ne l'entendrons-nous pas, s'il était au logis? cessez-tu de crier, de gronder, de tempêter tant qu'il est? MOLIÈRE, *Grondeur*, 1, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe S. Ne flors et fruiz d'arbres aloent, Tant fu tempestent et delurez, *la Bible*, 1re rec. || XIVe S. Un peu après au mois de juin tempesta si fortment, que les blés et les vignes furent desbrais et les bois froissez de tout en tout, *Chr. de la mer, Poastier*, f° 28, dans LACURNE. || XVe S. Quand les trois comtes d'Escoce qui capitaines et messeigneurs estoient de tous les autres, eurent fait leur emprise, et moult tempesté le pais, PROISS. III, p. 321, dans LACURNE. Furent deux hommes tempestez [frappés du tonnerre], dont l'un fut tué tout mort, et ses soulers et ses chausses en sippon furent tous desuiez, et si n'avoit point le corps entaué, et l'autre homme fut tout affolé,

Digitized by Google

Journ. de Paris sous Charles VI et VII, p. 2, dans LACURNE. Je ne vis point en celte Tempeste à la maison, BASSELIN, XV. Et par ainsi n'avez-vous cuoi, et sont les serviteurs de vos officiers pauvres et obligés et tempestés, MONSTRELET, I. 100, [EXP] 5. Vint un boulet qui si fort tempesta Qu'il abatit Une arbre gros, dont un escliat sortit, J. MAROT, V, 105. A ma foi, si vous lui osiez sa maistresse qu'il aime tant, il se tempestera encores davantage, LAVAL, 94.

— ETYM. *Tempête*; wallon, *tempester*; provenç. et espagn. *tempestar*; ital. *tempestare*.

† TEMPÊTER (tan-pé-té), *v. n.* Celui qui tempête, qui fait du bruit.

— HIST. XVIe s. Quand ce vint l'autre nuit après en suivant, encore revinrent ces tempêteurs, semper plus grand noise que devant, FAUCHET, II, 211.

† TEMPÊTEUSEMENT (tan-pé-tu-eû-ze-man), *adv.* Dans manière tempêteuse.

— HIST. XVIe s. Il se parti en telle manière de la montaigne et s'en alla si tempestueusement et à si grant arre, qu'il sembloit que il deust tout tempester à le voar aller, *Lancelot du lac*, t. II, f° 94, dans LACURNE.

— ETYM. *Tempêteuse*, et le suffixe *ment*; ital. *tempestuosamente*.

TEMPÊTEUX, EUSE (tan-pê-teu, eû-z'), *adj.* Qui est sujet aux tempêtes, ou qui cause les tempêtes. Je touche au petit, je vis plus à craindre ni les vents tempêteux, ni les écueils, BERNARD, de ST-P. *Mort de Socr.* Et toi, terrible mer, sujet tempêteux, puis j'ai célébré tes champs mayestueux, DUBELLAY, *Iouvg.* in.

— HIST. XVIe s. Et les grans undes sont tempestueuses et périlleuses, ORESME, *Eth.* 55, [XVIe s. Le vent, s'il luy commande, Souffle impetueux. Il s'esnle en la mer grande Le flot impetueux, MAROT, IV, 318. Un bras de mer si tempestueux et si brun, LAVAL, *Hist.* in, 208. Ceste tempeste pour le moins aussi tempestueuse que celle de Pantagruel, *Dial. de Tahureau*, p. 178, dans LACURNE.

— ETYM. *Tempêteux*, *tempêter*, et le suffixe *eux*; ital. *tempestuoso*; du lat. *tempestuosus*, de *tempestas*, tempête.

4. TEMPLE (tan-pl'), *s. m.* [1re Chez les Romains, lieu découvert d'où les augures observaient le tonnerre, et consacrer par les augures. Le sénat ne pouvait s'assembler légalement que dans un lieu consacré par les augures, ainsi on ne pouvait point cette raison le nom de temple, MICHAUD, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. V, p. 432. [2e Edifice public consacré à la divinité chez les peuples qui ont un culte. Tous les monuments d'Egypte qui leur temple dans Rome, CORN. PEUV. IV, 6. Le Capitole bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans ce Capitole, MONTESQ. *Hist. rom.* 8. [Les Scythes] revinrent dans la Palestine, où quelques-uns d'entre eux pillèrent, à Ascalon, le temple de Vénus le plus ancien qu'eût été consacré à cette déesse, ROLLIN, *Hist. anc. Chr.* t. II, p. 109, dans POUGENS. Entre les temples célèbres [chez le peuple d'Israël], le plus mémorable, quoiqu'il ne soit pas le plus ancien, est le fameux temple de Diane construit à Ephèse, in. 18. t. XI, 1re part. p. 19. Les peuples qui n'ont point de temple n'ont jeu d'établissement pour fonder, MONTESQ. *Esp.* XXV, 3. Comme la divinité est le refuge des malheureux, et qu'il n'y a pas de genre plus malheureux que le criminel, on a été naturellement porté à penser que les temples étaient un asile pour eux, in. 16. Les tyrans avaient un temple dans lequel [Pallas] était gardée, qu'il dit avoir deux mille trois cents ans d'antiquité, VOLT. *Def. mil. Bolingbr.* 9. Point de temple, point de palais bien entendu sans un portique, et sans une grande place, in. *Phil. Hérode*, *monum.* Vous avez vu se tourner depuis longtemps vers ce fameux temple de Minerve, un des plus beaux monuments d'Athènes; il est aujourd'hui un mon de Parthénon, BARTHEL. *Anach.* ch. 12. Les temples des Grecs et des Romains n'étaient que le sanctuaire proprement dit; les sacrifices étaient offerts sous les péristyles, à la rue d'un peuple immense qui ne pénétrait point dans l'enceinte sacrée, MICHELET, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 423. Il paraît que l'intérieur des temples destinés à la célébration des mystères admettait certaines presiges de lumière et d'obscurité, faits pour étendre l'imagination des assistants, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mem. hist. et litt. anc.* t. III, p. 286. C'est une belle idée qu'avaient les anciens de placer les temples au sommet des lieux élevés, STAEL, *Corinne*, VII, 4. Fig. Il [Epicure] ne le permettait qui prononça courageusement ce qui en pensant [des dieux du paganisme], et qui osa publiquement étranler, autant qu'il lui fut possible, les fondements de tous les temples de la Grèce, en déclamant contre la vanité du culte qui s'y exerçait, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Epicure*. Ire Abondonnent et par excellence, le temple que Salomon bâtit à Jérusalem par ordre de Dieu, et qui fut rebâti par Hérode. J'ai dessein de bâtir un temple au nom du Seigneur mon Dieu, selon que le Seigneur l'a ordonné à David mon père, BACI. *Bible, Rois*, III, V, 5. Cette prédiction de la ruine du temple prophétisé, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Hérode, le politique raffiné, qui, pour avoir rebâti le temple avec une magnificence presque semblable à celle de Salomon... nous, MONTESQ. *Lett. pers. rom. du Sauv.* 25e pour. II [David] ordonna aux lévites de venir au temple le matin et le soir, pour y bénir Dieu et pour y chanter ses louanges, in. *Polit.* III, V, 8. Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel, BAC. *Athal.* I, 1. [Le second temple, le temple rebâti par Hérode, d'un style sombre, église consacrée au culte catholique. Soit, mais il est saison que nous allions au temple, CORN. *le Menteur*, II, 6. Marinette : Pour vous chercher j'ai fait dix milles pas. Et vous, ma foi..... — Erante : Quoi ? — Marinette : Que vous n'êtes pas Au temple, au cours, chez vous, ni dans la grande place, MOL. *Am. magn.* I, 2. Si le roi, tous les jours [Louis XIV], devant toi prosterné, Humilier ce front, de splendeur couronné, Et, confondant l'orgueil par d'augustes bienfaits, Bâtrer avec respect le pavé de tes temples, BAC. *Esth. Prologue*. Les chrétiens n'eurent des temples que vers le commencement du règne de Dioclétien; l'Eglise était alors très-nombreuse, VOLT. *Dict. phil. Autels*. Ire Fig. Dans le style de la chaire, les fidèles sont les temples vivants, les temples du Saint-Esprit, DE PRAT, *Mém. d'un homme de qualité*, 1. Dieu, le reconcilier à Dieu..... PASC. *Pens.* XVIII, 16, édit. HAVET. Il nous consacre comme temples de Dieu, il nous donne comme enfants de Dieu, BOSSUET. *Nerm. 17e dim. après la Pent. Domine.* I, VI, p. 78. Elle [cette pensée] désobéissante le corps du pécheur pendant le temple de Dieu en nous, MASS. *Carême, Enf. prod.* II. Le nouveau temple, l'église chrétienne. La gloire de ce nouveau temple sera plus grande que la gloire du premier [les Juifs], PASC. *Pens.* XVII, 171. II Fig. Le temple, l'ensemble des idées chrétiennes. Malebranche est un aigle aderné dans le temple, *Journ. des Savants mar.* p. 157. I 5e Il, chez les protestants, de l'édifice où se font les cérémonies du culte. M. le cardinal de Bouillon fait bâtir à Turenne, à Orsony, qui n'est tout maintenant qu'un temple, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 9, 118. II 6e Anciennement, résidences des chevaliers du Temple (on met une majuscule). Le faubourg du Temple à Paris. Je n'use presque vous parler de votre déménagement de la rue de Vieille-Bouclerie au faubourg du Temple; j'en sais affligée pour vous et pour moi : je hais le Temple autant que j'aime la déesse [Mme de Coulanges] qui veut présentement y être adorée, SÉV. *Correspond.* 28 mai 1680. Un banqueroutier, réfugié au Temple, bien de franchise alors pour les débiteurs insolvables, MARMONTEL, *Mém.* VI. Il [Chevalier de Mouhy] a écrit des romans. II 7e Le temple, dans le langage de la franc-maçonnerie, le lieu où se réunissent les francs-maçons. Il fut reçu franc-maçon, temple de Mémure, ou, simplement, temple, sonneur qui reste des grandes œuvres ou des grandes actions (on met une majuscule à Mémure). Il y a qui dans mes vers, sous la nom de Nérée, j'allais bâtir un temple éternel en durée, MALH. VI, 25. J'irais plus haut peut-être au temple de Mémure, si, dans un genre seul, j'avais une autre ambition, VOLT. *Poésies mêlées*, LXIII. Il être inscrit au temple de Mémure, avoir immortalisé son nom.

— HIST. XIe S. Il voda le temple salomon, *Ch. de Rol.* CXVII. I XIIe S. Cest temples [est], eum li hoem, sour honor, *Machab.* I, 2. Puis entrad li peples de la terre el temple Iasdi, e destruisurent les altels..... *Bois*, p. 208. I XIIIe S. Den avont ordonné que le Temple [les chevaliers du Temple] feust l'avant-garde, et le conte d'Artois autre la seconde bataille après le Temple, JOINV. 324. I XIVe S. Aussin lassit Girars : es lous prenoit exemple, A Dieu restuitoit de son cuer [cœur] faire temple, *Gerart de Rous.* V. 2926. I XVe S. Pour les loir [laïques] et ceulx du temple [ecclesiastiques], E. DESCH. *Poesies mss.* f° 307.

— ETYM. Provenç. *temple*; espagn. *templo*; ital. *tempio*; du lat. *templum*, qui est le même que *tabulum*, de *tendere*, couper : proprement, lieu coupé par deux lignes d'orientation que les augures traçaient pour leurs observations.

† 2. TEMPLE (tan-pl'), *s. f.* [1re Outil de charron. [2e Instrument pour tenir l'étoffe tendue sur le métier. Pour dirigier la largeur de la toile, l'ouvrere se sert d'un instrument appelé temple, qui est une petite règle de bois ayant des deux ou hoches en forme de crémaillère, *Dict. des arts et mét. Tisserand.* [3e On dit aussi templa. Les temples ou temples, *Temple, Traité de douanes*, 1692, p. 116. [3e *Au plur.* Terme de pêche. Perches horizontales qui servent à construire les bourdigues.

† TEMPLET (tan-plè), *s. m.* Voy. TEMPLIER (tan-plié), *s. m.* Le même que temple 2, n° 2.

TEMPLIER (tan-pli-é; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's ne se lie : les tan-pli-é) *nouveau*, *s. m.* [1re Chevalier d'un ordre militaire qui fut institué à Jérusalem en 1118, sous Baudoin II, dans une maison voisine du lieu où avait existé le temple de Salomon, d'où l'ordre tira son nom de chevaliers du Temple. Sur les lettres et les instances du pape on avait arrêté les templiers dans tous les Etats de la chrétienté; il n'y en eut de condamnés à mort qu'en France et dans le comté de Provence, qui appartenait alors au roi de Naples et de Sicile, SAINT-FOIX, *Ess. sur Paris, Œuv.* t. III, p. 282, dans POUGENS. On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux professions [celle de soldat et le prêtre] : les débauches et la cruauté du guerrier, et l'insatiable passion d'acquérir qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté, VOLT. *Mœurs*, 66. L'accusation et l'emprisonnement, le 12 oct. 1307, mais on a retrouvé des lettres de Philippe le Bel au comte de Flandre, datées de Melun 1306, par lesquelles il lui mandait de se joindre à lui pour extirper les templiers, in. ib. Boire comme un templier, boire avec excès. II 2e Membre d'une secte mystique qui prétend tirer son origine de l'ancien ordre des templiers, et à laquelle se rattachent les francs-maçons.

— REM. « Dès 1808 on a fait savoir à l'Académie française que la phrase boire comme un templier, insérée dans ses précédentes éditions, est une corruption de celle : Boire comme un templarier (ancien synonyme de verrier), laquelle vient de ce que les ouvriers employés à la fonte du verre, étant exposés à une forte chaleur, boivent de temps à autre par suite de leur température continuelle », LEMOARANT. Pour justifier cela, il faudrait des textes. Le fait est que boire comme un templier, se trouve déjà dans Rabelais.

— HIST. XIIIe S..... Se ce ne sont seles verinsides, totes por templiers ou pour gens de religion, *Ler. des mut.*, p. 1re part. p. 82. I XIVe S. Ne fist crestienté tolement essilier, Que par lui furent mont et pert li templier, *Baud. de Seb.* XIII, 228. I XVe S. Je ne boy en plus grant espouge, Je boy comme un templier, BAR. *Garg.* I, 5.

— ETYM. *Templ* 1 : provenç. *templier*; espagn. *templario*; ital. *templario*.

† TEMPLIÈRE (tan-pli-è), *s. m.* Voy. TEMPLE 2.

† TEMPO (tin-po), *s. m.* En musique, mot italien, qui signifie temps, et qui s'emploie dans les locutions suivantes : tempo di minuetto, mouvement de menuet; tempo di marcia, mouvement de marche, etc. II Tempo giusto, mouvement exact et modéré. II A tempo, au temps, expression qui indique qu'il faut revenir au mouvement primitif, quand on l'a retardé ou accéléré momentanément.

— ETYM. Ital. *tempo* (voy. TEMPS).

TEMPORAIRE (tan-po-rè'), *adj.* [1re Qui est pour un temps. Il exerce un pouvoir, une autorité temporaire. II 2e Qui appartient au temps. Trois valeurs temporaires seulement, la longue, la brève et la semi-brève étaient en usage aux XIIe et XIIIe siècles, COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 43, II 3e Heure temporaire, le 12e de l'intervalle de temps entre le lever et le coucher du soleil, quelle que soit la saison ou l'époque de l'année. Les heures temporaires étaient en usage chez la plupart des anciens peuples.

— HIST. XVIe S. Provisions ainsi concedues ne sont que temporaires, ST-JULIEN, *Mérit. hist.* p. 141, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *temporarius*, de *tempus*, temps.

TEMPORAIREMENT (tan-po-rè-re-man), *adv.*

Digitized by Google

Pour un temps. Il n'est dans ce poste que temporairement.

— ETYM. *Temporaire*, et le suffixe *ment*.

TEMPORAL, ALE (tan-po-ral, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tempes. Artère temporale. || Aponévrose temporale, large expansion fibreuse fixée à toute la ligne courbe temporale et à l'arcade zygomatique. || Les os temporaux, ou, substantivement, les temporaux, l'un droit et l'autre gauche, sont situés aux parties latérales et inférieures de la tête. || Muscle temporal, ou, substantivement, le temporal, muscle dont les fibres naissent de la fosse et de l'aponévrose temporales; il s'attache à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure.

— HIST. XVIe S. Le muscle nommé crotaphite, c'est à dire, temporal. PARÉ, IV, 9.

— ETYM. Lat. *temporalis*, id., même sens.

TEMPORALITÉ (tan-po-ra-li-té), *s. f.* || 1° Anciennement, juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye, etc. Appelant d'une sentence donnée par le bailli de la temporalité de l'évêché de Paris, le sixième septembre 1614, *Arrêt du parlement*, p. 1416. || 2° Pouvoir temporel. Ce qui donnait prétexte aux protestants de préférer leur fidélité à celle des catholiques, c'était la prétention des papes sur la temporalité de nos rois, BOSS. *Def. cat.* 1re Disc. 55.

— HIST. XIIIe S. .... Dieu qui voit en sa presence La triple temporalité [le passé, le présent et le futur] Sous un moment d'eternité, la *Rose*, 19275. Bonne coze est-ce porfitivie et seleue Dieu et seloue le siecle, que cil qui gardent le [la] justice esperituel.... laissassent justicier et exploitier à le [la] laie justice les cas qui apartiennent à le [la] temporalité, BEAUMAN. XL, 1; XLVe S. Ils [les ecclesiastiques] ne deussent pas avoir cele franchise [forteresses], N'estriver aus seigneurs dont ils furent fondez, Ne tenir ne deüssent de temporalitez, *Guesd.* BOSSE, Au roy, non pas au pape, appartient juger des possessions; denceques le pape n'est pas seigneur en la temporalité, *le Songe du vergier*, II, 76. || XVe S. De quoi l'evesque de Lambrap pour le temps, qui s'apelloit Jean, en perdroit en Hainaut toutes ses revenues en temporalité, PROISS. II, II, 48.

— ETYM. Provenç. *temporalitat*; espagn. *temporalidad*; ital. *temporalità*; du lat. *temporalitate*, m. de *temporalis*, temporel.

TEMPOREL, ELLE (tan-po-rèl, rè-l'), *adj.* || 1° Qui passe avec le temps, par opposition à éternel. Les choses visibles sont temporelles, mais invisibles sont éternelles, SACI, *Bible, St Paul, 2e épît. aux Corinth. IV*, 18. L'amour qui nous attache aux beautés éternelles N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles, BOIL. *Tart.* II, 3. Les affections temporelles ont ce remors dans l'éternité qu'elles conduisent; les jeux temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 1. Il a renversé votre fortune temporelle, je le veux; et, en le haïssant, vous renversez le fondement de votre salut éternel, MASS. *Carême, Pardon*. Les désirs n'aiment jamais tant Dieu que lorsqu'ils en ont obtenu leurs petites satisfactions temporelles, MARIV. *Paysan parv.* 5e partie. || Il se dit aussi par opposition à spirituel. Il [le sens spirituel des Écritures] a été couvert sous le temporel en la foule des passages, et a été découvert clairement en quelques-uns, PASC. *Pens.* XV, 7, édit. HAVET. Si de peuples [les Juifs] encore infirme avait besoin d'être attiré par des promesses temporelles, BOSS. *Hist.* II, 8. Ce monde, c'est un royaume temporel où l'on ne connaît pas Jésus-Christ, MASS. *Carême, Elus*. || 2° Séculier, par opposition à ecclésiastique. Autrefois et les canons et les lois civiles divisaient les empereurs concourant ensemble à empêcher les ministres des autels de paraître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre, BOSS. *le Tellier*. On se venge sur elle [l'Église] de quelques-uns de ses ministres, trop barbus ourpateurs des droits temporels; à son tour, la puissance temporelle se venge sur elle-même, l'Église capture, et se récompense de ses pertes sur Jésus-Christ même, IB. *Pensées diverses sur l'Église*. Pepin délivre Rome, assiége Pavie, se rend maître de l'exarchat, et le donne, dit-on, au pape; c'est le premier titre de la puissance temporelle du saint-siége, VOLT. *Anal. d'Autriche*, 754. || Le pouvoir temporel. S'entend du pouvoir temporel du pape. || Père temporel, se disait, chez les capitains, d'une personne séculière qui délégnait le pape pour administrer le produit des aumônes recueillies par ces moines mendiants et avoir soin de toutes leurs affaires. || 3° *S. m.* Le temporel, les biens, l'avoir. Le temporel ouvre la voie au spirituel, et c'est un des préparatifs les plus efficaces, BOURDAL. *Pensées sur divers sujets de morale, Pensées sur divers sujets de morale, Pensées sur divers sujets de morale,

que. ‖ 44° Au même temps que, à même temps que. ‖ 45° Entre temps. ‖ Proverbes.

1° La durée des choses, en tant qu'elle est mesurée ou mesurable, cette mesure ni marquée surtout par le mouvement et la révolution apparente du soleil. Le temps assez souvent a rendu légitime Ce qui semblait d'abord ne se pouvoir sans crime, CORN. *Cid*, v. 8. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, SACI, *Bible, Ev. St Jean*, XVI, 16. Le temps marche toujours; ni force ni prière, Sacrifices ni vœux n'allongent la carrière, LA FONT. *Poèmes mêlés*, LXIX. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que violence, *Fabl.* II, 11. Au reste vous saurez Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire. — Voyez [votre somet], monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire, MOL. *Mis.* I, 2. Si on pouvait avoir un peu de patience, on épargnerait bien du chagrin; le temps en fait autant qu'il en donne; vous savez que nous le trouvons un vrai brouillon, mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses hommes et mauvaises, et quasi toujours méconnaissables, SÉV. 24 nov. 1675. Pour Mme de la Favette, le temps, qui est si bon aux autres [qui console], augmente et augmentera toujours ses maux, ID. 14 fl. Il abrège le temps des périls par la vigueur de ses attaques, BOSS. *Louis de Bourbon*. Madame, de ces maux à qui la raison cède, Le temps, qui calme tout, est l'unique remède, CORN. *Ariane*, III, 3. Bâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne après soi; Le moment où je parle est déjà loin de moi, *Poés. div.* III, 1. Le temps de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* IV, 4. On dit que le temps est le seul bon juge; mais le temps ne décide que d'après les gens comme vous, VOLT. *Ingénu*, 20 mars 1765. Le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, il achève tout ce qu'il ne fait rien par sauts, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 8. Les grands amusant vivent plus longtemps que les petits, parce qu'ils sont plus de temps à croître, IB. *De la vieillesse et de la mort*, t. XII, p. 1. Construit le temps, BEILLE, *Trois règn.* VIII. Ô temps, être inconnu que l'âme seule embrasse, Invisible torrent des siècles et des jours, *Harmonies du temps*, [Nos beaux jours] Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface Ne nous les rendra plus! LAMART. *le Lac*. ‖ Le temps devient trop court pour tout ce qu'il devrait faire, LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, XIII. Le temps lui dure, il lui semble que le temps passe lentement, il a hâte de, *Je dis à l'un* : vous vous ennuyez; *je dis à l'autre* : le temps ne vous dure guère, PASC. *Pens.* VII, 5, éd. HAVET. ‖ Poétiquement. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole; Le temps rapporte les plaisirs, LA FONT. *Fables*, VII, 11. Vos sons ne purent faire Qu'elle échappât au temps, est insigne larron, IB. *ib.* VII, 8. Desperate que du temps la main tardive et sûre Justifierait le crime en vengeant leur injure, VOLT. *Mérope*, V, 6. ‖ Par trait de temps, à la longue. Peut-être par trait de temps prévaudra-t-il, BOSC. *Journ.* 1er *germ.* an II. ‖ Laps de temps, VOY. LAPS. ‖ 2° Le temps, suivant les points de vue philosophiques. Suivant Leibnitz, le temps est l'ordre des existences successives. On l'a aussi défini : idée qui résulte en nous de la comparaison entre l'état successif et celui de coexistence, états dont la mémoire nous donne le sentiment, en retracant à notre esprit l'ordre et la succession des impressions physiques et morales que nous avons éprouvées, longtemps après que les événements qui les auront produites ont cessé d'être. Il y a bien de différentes opinions touchant l'essence du temps : les uns disent que c'est le mouvement, d'une chose créée; les autres, la mesure du mouvement, PASC. *Expr. géom.* I. Tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une précipite et fait place à un autre, BOSS. *Duc de Monterby*. Le temps n'ayant d'autre mesure que la succession de nos idées, BUFF. *De la vieillesse et de la mort*. Le temps est le calcul du mouvement relatif à la priorité et à la postériorité, DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* [*peripateticienne philos.*]. Nous n'en savons pas davantage sur le temps, pour nos jugeons de la durée que par la succession des nos idées; mais cette succession n'a rien de fixe, connu. *Art de vérif. fr.* II. Un temps est une portion de durée mesurée; l'idée de temps est donc formée de l'idée déjà abstraite et générale de durée, combinée avec celle de mouvement, DESTUTT-TRACY, *Instit. Rém. science. mor. et pol.* t. I, p. 213. Le temps est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événements dont nous sommes certains que l'existence a été successive, LAPLACE, *Exp.* 2, 2. 3° La durée horrée, par opposition à l'éternité. Ne soyons point honteux de l'objet de notre adoration [Jésus]; nous adorons un enfant; mais cet enfant est plus ancien que le temps; il se trouve à la naissance des choses, BALE. *Nocr. chrét.* I. Il n'est plus sur terre; il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité, ID. 483. Que le temps marche au temps, la mesure à la mesure, et le temps au terme se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? BOSS. *Duch. d'Orl.* 0 mort, où est la victoire? la main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parce que ton domaine n'est que sur le temps, ID. *ib.* Fils de Dieu dans l'éternité, Fils d'Abraham dans le temps, ID. *Hist.* I, 10. Le temps a commencé selon qu'il vous a plu [vous, Dieu]; et vous ne avez fait le commencement tel qu'il vous a plu, comme vous en avez fait la suite et la succession, que vous ne cessez de développer du centre à la circonférence de votre éternité, ID. *Elévat. sur les myst.* III, 3. Son empire [de Dieu] a des temps précédé la naissance, RAC. *Ath.* I, 4. Dieu n'a dû produire le monde que dans le temps, LAMENNAIS, *Paroles*, XI. Il a élevé votre ennemi dans le temps, pour vous sauver dans l'éternité, MASS. *Carême. Pardon*. Si l'homme, comme la bête, n'avait fait que passer par le temps, *Cathos*, *Vérité d'un avenir*. Le temps, cette image mobile De l'immobile éternité, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 2. L'immobilité des éternels conseils d'un lieu, son silence profond, suspendent le temps; il n'y en a plus, rien ne le mesure; l'homme devient comme éternel, comme Satan et Dieu, LAMART. L. XIV, p. 187, dans PASCHAL. ‖ [Dieu] dit au mouvement : du temps sois la mesure; il dit à la nature : Le temps sera pour vous, l'éternité pour moi, THOMAS, *Ode sur le temps*. Gloire à celui qui a tiré de dans l'éternité, Éternelle raison, suprême volonté! LAMART. *Méd.* 1, 2. ‖ Avant tous les temps, avant les temps, avant le premier jour de la création du monde. ‖ 4° Il se dit des intervalles de quelques choses. Le premier Zoroastre fit créer l'année avec un état des temps, qui n'admet que trente jours, composèrent une année de 360 jours, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen. note 9*. ‖ 5° Un temps, un certain espace de temps. Ce temps-là que se meut un temps en sa presse, BOSSUET, *Sur* III. Vaître, enfin, pourtère un autre monde. Montre-lui pas un temps trop de tranquillité, SOL. *le Dep.* I, 1. Il s'écoule un temps qu'on ne peut à l'oser sans, IB. *Prêt.* 5. Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous saurez mieux que moi, si la douleur de l'avoir perdue ne vous faisait oublier tout le temps le plaisir que vous avez eu de la posséder! FLÉCH. *Duch. de Nem.* Vous pourrez voir, au temps, vos écrits estimés Ecarter de bonne heure du nombre des sensés, BOIL. *Sat.* IX. Il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Retz, qui ne songea à se convertir, VOLT. *Lett. d'argental*, 34 mai 1762. Toute âme est sœur d'une âme; Le monde peut en vain un temps les séparer, *Leur* destin fait ou tard de se rencontrer, LAMART. *Jl.* II, 2. Cela n'a pas un temps, se dit d'une chose qui ne dure que fort peu. ‖ Du temps, pendant un certain temps. Ces peuples restent dans leur enfance; ces grands empires d'orient subsistent encore du temps, MONTESQ. *Rom.* 20. ‖ Quelque temps, pendant un peu de temps. J'y [l'y] allai un quelque temps de la, PASC. *Lett. à Jacqueline*, 26 janv. 1656. Ils furent quelque temps sans, mets, immobiles, FLÉCH. *Turenne*. Il le tomp temps, un long intervalle de temps. Par un long temps et une lache flatterie il [Curtius Rufus] obtint le consulat, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 353. Son père pouvait, quelque long temps qu'il vécût, CORN. *Mont. Ins.* Cependant, regarder ici-même un fort long temps, Avant que de songer à condamner les gens, MOL. *Mis.* III, 9. Assurée durant un long temps sous notre ancienne nonmobédé, elle [Babylone] se rit de ses ennemis et des forces que Cyrus entrasait autour d'elle, BOSS. *Hist.* II, 2. Il faut un long temps pour se connaître une marine redoutable, VOLT. *Louis IV*. 28. Il passait de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres, SAINTE-BEUVE, *Chroniq.* 8 février 1864. Avec le temps, au bout d'un certain temps. Vous n'en pourrez instruire avec le temps; Avec le temps aussi vous pourrez me connaître, RAC. *Bajaz.* III, 2. Nous verrons avec le temps, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* ‖ Après le temps, s'est dit pour : au bout d'un certain laps de temps. Ce n'est qu'après le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que monsieur B.... est publiquement depuis vingt années le mari de madame L....., LA HARP. III. ‖ 6° Terme de mécanique. Le temps, les temps, la durée qu'un phénomène met à s'accomplir. Sans connaître la cause de la pesanteur, nous apprenons par l'expérience que les espaces décrits par un corps qui tombe sont entre eux comme le carré des temps, D'ALEMB. *Elem.* I, XIV, p. 212. ‖ 7° Terme d'astronomie. Temps solaire, temps réglé sur le mouvement du soleil. ‖ Temps sidéral, temps réglé sur le mouvement de la sphère céleste. ‖ Temps solaire vrai ou temps vrai, temps évalué au moyen de l'intervalle compris entre deux passages successifs du centre du soleil au même méridien. — Temps solaire moyen ou temps moyen, temps réglé sur la marche d'un soleil fictif qui se meut uniformément dans le plan de l'équateur, et qui passe à l'équinoxe en même temps qu'un autre soleil fictif animé d'un mouvement uniforme dans le plan de l'écliptique et passant au périgée et à l'apogée en même temps que le soleil vrai. ‖ Temps astronomique, temps subdivisé en 24 heures qui se comptent d'un midi à l'autre. ‖ Temps civil, temps divisé en deux périodes de 12 heures chacune, dont l'origine est à minuit. ‖ Temps périodique, temps qu'un corps céleste emploie à faire une révolution entière autour d'un point, et, plus particulièrement, le temps qu'emploie une planète à parcourir son orbite entière. ‖ 8° Le temps avec une modification qui détruit jalorse que représente sous la figure d'un vieillard ailé, tenant une faux à la main. Bientôt ils défendront de prendre la Prudence. Ils figurent aux yeux la Guerre au front d'airain, Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main, BOIL. *Art p.* III. Et d'ailes et de faux dépouillé désormais, Sur les mondes détruits le Temps doit immobile, GILBERT, *le Jugement. dern.* Près de la beauté que j'adore Je me croyais égal aux dieux, Quand au bruit de l'airain sonore Le Temps s'arrêta aux yeux, BERANG. *le Temps*. ‖ 9° Particulièrement, succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux travaux, aux occupations. Et la perte du temps ne se répare plus, MAIRET, *Sophon.* II, 4. Le temps est un trésor plus grand qu'on ne peut croire, CORN. *Rodog.* II, 2. Je vous conjure de prendre le temps comme nous, LES. *Gil.* 150. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps, IB. *le Tellier*, Les chagrins qu'il me cause M'occupent assez pour ne me laisser que le temps de les sentir, *Poés. div.* I, 1. Vous nous aviez laissé espérer..... que Marseille partagerait avec Aix les temps qu'il vous est libre de donner à l'une ou à l'autre de ces deux belles villes, MME DE GRIGNAN, dans SÉV. L. X, p. 387, éd. MONMER. Cout qui emploient mal leur temps, ne sont pas premiers à se plaindre de sa brièveté, LA BRUY. XII. Le temps bien ménagé est beaucoup plus long que n'imaginent ceux qui ne savent guère que le perdre, MONTES. *Mariaghi*. ‖ [Lémery] a bien fait voir que qui ne perd point de temps en a beaucoup, IB. *Lémery*. J'ai tout mon temps à moi; je griffonne dans les heures, je sais tout à des tragédies, et quand je ne souffre pas, je suis heureux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 fév. 1757. Le temps est assez long pour quiconque en perdre; Qui travaille et qui pense en élend la limite, ID. 6e *dise.* Le temps nous presse; j'écrirai très-régulièrement le poème, MARMONTEL, *Mém.* I, 2. Je me hasarderai de la tirer encore plus du temps, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. ‖ Une heure de temps, deux heures de temps. En vérité tout cela mercenaire bien que l'on donnât trois-quatre heures de son temps à le voir, FONTEN. *les Mondes*, 4e soir. ‖ Prendre le temps de quelqu'un, lui dérober son temps, l'empêcher de travailler. ‖ Perdre temps, plus habituellement, perdre le temps, perdre son temps, faire de vains efforts, perdre sa peine. Tu perds temps de me secourir, Puisque je ne veux point guérir, MAIRET, V, 18. Monsieur, j'ai perdu temps, votre homme se dédit, MOL. *l'Ét.* III, 2. Quand ils l'ont voulu faire, ils y ont perdu leur temps; PASC. *Prov.* V. Le marquis de Torcy, suppliant dans la Haye au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius, VOLT. *Louis XIV*, 21. ‖ Perdre le temps, perdre son temps, ne rien faire ou faire des choses inutiles. ‖ Ne pas perdre temps, ne pas perdre de temps, faire sans aucun retard. Je n'ai point perdu

Digitized by Google

temps, et, voyant leur colère Au point de ne rien craindre, en état de tout faire, J'ajoute en peu de mots.... CORN. *Cinna*, I, 2. || *Je n'ai pas de temps à employer inutilement.* Ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter, SÉV. 23 mars 1680. || *Je n'ai pas de temps à perdre pour arriver à tel endroit*, je n'ai que le temps nécessaire pour ne pas y arriver trop tard. || *Il s'en va temps, il s'en allait temps, il est temps, il était temps.* Il s'en va temps que je reprenne Un peu de forces et d'haleine, LA FONT. *Fabl. Epilogue.* || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, faire du temps un meilleur usage qu'on n'en a fait par le passé. || Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose, l'y employer. Il passe son temps à jouer. || Absolument, passer le temps, se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. || Familièrement. Passer bien le temps, son temps, se divertir. || Passer mal le temps, son temps, s'ennuyer beaucoup, et fig. être fort maltraité. Que sûrement Stanisias fînra comme Tenier, et que Bignon, évêque de Cracovie, passera mal son temps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 avril 1773. Si des regards il [Furia] eût pu mordre, j'aurais mal passé mon temps, J. B. ROUS. *Lett.* || Fig. Tuer le temps (voy. TUER). || Couler le temps, laisser couler le temps dans l'attente d'une occasion plus favorable. || Pousser le temps avec vigueur, différer l'exécution de quelque chose (voy. ÉPAULE, n° 1). || 10° Bon temps, mauvais temps, le temps ou l'on est bon, ou l'on est mal. Aidant un bon temps, supportant le mauvais, BEAUMARCH. *Barb. de Séc.*, 1, 2. Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contents; nous étions malheureux, et il n'y a le bon temps, COL. D'HARLEV. *Mes souvenirs.* || Prendre du bon temps, se divertir. À d'autres devoirs le rang de femme engage, Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends, Pour être libertine et prendre du bon temps, MOL. *Ec. des f.* III, 2. Alors, chez Cénéas, victorieux, contents, Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps, ROTR. *Eyd.* I. Le duc d'York [plus tard Jacques II], ayant pris sa conscience en repos par la déclaration de son mariage, crut qu'il pouvait donner un peu de bon temps à son inconstance, en vertu de ce généreux effort, HAMIL. *Gramm.* 8. Je donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours, VOLT. *Lett. Gaillard*, 28 avril 1769. || Fig. Mot bon temps, n'être pas réprimandé, grondé. C'est à M. de Grignan que je m'en prends [d'avoir lassé Mme de Grignan à remarquer sur le Rhône]; le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare, SÉV. 3 mars 1671. || 11° Temps prêté, durée limitée. Ses cheveux blanchissent avant le temps. Cet hymen diffère ne rompt point une loi, Qui, sans manquer de temps, lui destine la foi, CORN. *Cid*, V, 2. Dieu, qui fait tout en son temps, ROSS. *Hist.* II, 4. Nous écrions en son temps ce qu'il faudra, BOIL. *Lett.* 51. Pour-être avant le temps ce grand orgueil éclate, MAC. *Alex.* III, 1. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? IB. *Phèdre*, IV, 2. Tout n'a qu'un temps chez les hommes, VOLT. *Louis XIV*, 36. || Terme de droit. Temps de rigueur, tout ce qui est relatif aux prescriptions, déchéances, délais, dates, durées, âges requis par la loi. || Terme d'eaux et forêts. Temps de coupe et de vidange, terme accordé à l'adjudicataire d'une vente pour couper et enlever les bois de cette coupe. || À fait son temps, se dit d'un homme qui a fini de rendre son service, sert d'anemploi, et aussi d'un homme usé. Je n'ai que vingt ans, Et, comme tu, je n'ai pas fait mon temps, LA FONT. *Matr.* Je suis encor de mise et n'ai pas fait mon temps, ROTR. *Impatient*, III, 7. || Avoir fait son temps, se dit des choses hors d'usage. Le parasitisme avait fait son temps. || Cet habit a fait son temps, cet habit a été porté aussi longtemps qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir. || Il a fait son temps, se dit d'un soldat qui a achevé son temps de service. Il se dit aussi d'un condamné à la détention, quand il a achevé la durée de sa peine. || 12° Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les temps historiques. Les temps fabuleux. Que ne peuvent, grand roi, les hautes destinées Me rendre la vigueur de mes jeunes années! Qu'aussi qu'au temps du cid je ferais de jaloux! CORN. *Au roi sur son retour de Flandres.* En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, JUD. *Bible, Juges*, XVII, 6. Il y a des temps où la terre enfante et où la mer ne produit rien, VOLT. *Mœurs*, 20. Ô le bon temps que ce siècle de fer! ID. *Mondain*. Aiguesmortes, qui est actuellement à plus d'une lieue et demie de la mer, était un port du temps de saint Louis, BUFF. *Hist. nat. prem. th. terr. Chat.* I, II, p. 435. Dans tous les temps il y a eu la raison du peuple et la raison des sages; dans tous les temps il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé, MARMONTEL, *Hist.* I, X, p. 29. || Prendre les temps, resserrer les dates, les espaces chronologiques. Sans trop presser les temps, il est aisé de voir qu'elle [Jocaste] n'a pas plus de trente-cinq ans, VOLT. *Lett.* 1er. || Les hauts temps, les temps reculés dans l'antiquité. Les hauts temps de l'ancien français, le XIe et le XIIe siècle. || La nuit des temps, les siècles écoulés dans les-quels l'histoire se tait ou bien n'est qu'une vague tradition. || L'abîme des temps, les siècles lointains dans lesquels tout se perd, tout s'oublie. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. XIII, 10. L'âme des chrétiens, prête à quitter le corps, le l'abîme des temps voit déjà les deux bords, LAMART. *Joc.* V, 188. || En termes de l'Écriture sainte, dans la plénitude des temps, dans le temps auquel Jésus-Christ naquit selon la chair et accomplit les prophéties. || À la consommation des temps, à la fin du monde. || Dans le cours des temps, dans la suite des temps, dans un temps futur très-éloigné. || Le Livre des Temps, le livre des Prédestinations. || Au temps indis, autrefois. La gémise, la chèvre et leur sœur la brebis, Avec un fier bon, seigneur du voisinage, Firent société, CORN. *Pol.* I. Les hauts temps, LA FONT. *Fabl.* I, 6. || Familièrement. Dans le temps, jadis, autrefois. Cela m'a coûté mille francs dans le temps. || Dans le temps que les bêtes parlaient, dans le temps des choses fabuleuses. Du temps que les bêtes parlaient, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. || Populairement. Du temps de ce feuilleton, du temps de Dagobert. Du temps qu'un se mouchait sur sa manche, se dit pour marquer des siècles éloignés, des siècles grossiers. || 13° Le bon temps, le vieux temps, le temps du bon roi. C'est l'auteur du vieux temps, il n'est plus à la mode, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, IV, 1. Tu sais que d'un peu de bâtise Le bon temps de l'Église est accusé; Mais dans ce siècle plus rusé d'ai grand regret à la franchise De l'âge d'or si méprisé, BÉRANG. *Epît.* Chez vous, Français, qui bûche n'est grossé, On ne rompt plus : le bon temps est passé, M. J. CHÉN. *Repr. fr.* Le temps, le vieux temps, le bon temps, être crédule, arriéré, etc. Pour une jeune déesse, vous êtes bien du bon temps! MOL. *Amph. Prologue.* [14° Il se dit de certains âges de la vie. La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps de notre vie, que nous ne les sentons qu'après; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller, SÉV. *Lett. au président de Moulceau*, 27 nov. 1677. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité, ID. 20 sept. 1680. Le plus malheureux tombe au plus beau temps de sa vie, ROSS. *Anne de Gonz.* II n'y a personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait quelques intervalles heureux, des temps où des moments agréables, PONT. *Du bonheur.* || Le jeune temps, le temps de la jeunesse. .... Dans mon jeune temps, le roi m'honora d'après un long service, sort d'anemploi, et aussi d'un homme usé. Je n'ai que vingt ans, Et, comme toi, je n'ai pas fait mon temps, LA FONT. *Matr.* Je suis encor de mise et n'ai pas fait mon temps, ROTR. *Impatient*, III, 7. || Avoir fait son temps, se dit des choses hors d'usage. Le parasitisme avait fait son temps. || Cet habit a fait son temps, cet habit a été porté aussi longtemps qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir. || Il a fait son temps, se dit d'un soldat qui a achevé son temps de service. Il se dit aussi d'un condamné à la détention, quand il a achevé la durée de sa peine. || 15° Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les temps historiques. Les temps fabuleux. Que ne peuvent, grand roi, les hautes destinées Me rendre la vigueur de mes jeunes années! Qu'aussi qu'au temps du cid je ferais de jaloux! CORN. *Au roi sur son retour de Flandres.* En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, JUD. *Bible, Juges*, XVII, 6. Il y a des temps où la terre enfante et où la mer ne produit rien, VOLT. *Mœurs*, 20. Ô le bon temps que ce siècle de fer! ID. *Mondain*. Aiguesmortes, qui est actuellement à plus d'une lieue et demie de la mer, était un port du temps de saint Louis, BUFF. *Hist. nat. prem. th. terr. Chat.* I, II, p. 435. Dans tous les temps il y a eu la raison du peuple et la raison des sages; dans tous les temps il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé, MARMONTEL, *Hist.* I, X, p. 29. || Presser les temps, resserrer les dates, les espaces chronologiques. Sans trop presser les temps, il est aisé de voir qu'elle [Jocaste] n'a pas plus de trente-cinq ans, VOLT. *Lett.* 1er. || Les hauts temps, les temps reculés dans l'antiquité. Les hauts temps de l'ancien français, le XIe et le XIIe siècle. || La nuit des temps, les siècles écoulés dans les-quels l'histoire se tait ou bien n'est qu'une vague tradition. || L'abîme des temps, les siècles lointains dans lesquels tout se perd, tout s'oublie. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. XIII, 10. .... L'âme des chrétiens, prête à quitter le corps, le l'abîme des temps voit déjà les deux bords, LAMART. *Joc.* V, 188. || En termes de l'Écriture sainte, dans la plénitude des temps, dans le temps auquel Jésus-Christ naquit selon la chair et accomplit les prophéties. || À la consommation des temps, à la fin du monde. || Dans le cours des temps, dans la suite des temps, dans un temps futur très-éloigné. || Le Livre des Temps, le livre des Prédestinations. || Au temps indis, autrefois. La gémise, la chèvre et leur sœur la brebis, Avec un fier bon, seigneur du voisinage, Firent société, CORN. *Pol.* I. || Les hauts temps, LA FONT. *Fabl.* I, 6. || Familièrement. Dans le temps, jadis, autrefois. Cela m'a coûté mille francs dans le temps. || Dans le temps que les bêtes parlaient, dans le temps des choses fabuleuses. Du temps que les bêtes parlaient, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. || Populairement. Du temps de ce feuilleton, du temps de Dagobert. Du temps qu'un se mouchait sur sa manche, se dit pour marquer des siècles éloignés, des siècles grossiers. || 13° Le bon temps, le vieux temps, le temps du bon roi. C'est l'auteur du vieux temps, il n'est plus à la mode, TH. CORN. *l'Amour à la mode*, IV, 1. Tu sais que d'un peu de bâtise Le bon temps de l'Église est accusé; Mais dans ce siècle plus rusé d'ai grand regret à la franchise De l'âge d'or si méprisé, BÉRANG. *Epît.* Chez vous, Français, qui bûche n'est grossé, On ne rompt plus : le bon temps est passé, M. J. CHÉN. *Repr. fr.* Le temps, le vieux temps, le bon temps, être crédule, arriéré, etc. Pour une jeune déesse, vous êtes bien du bon temps! MOL. *Amph. Prologue.* [14° Il se dit de certains âges de la vie. La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps de notre vie, que nous ne les sentons qu'après; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller, SÉV. *Lett. au président de Moulceau*, 27 nov. 1677. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité, ID. 20 sept. 1680. Le plus malheureux tombe au plus beau temps de sa vie, ROSS. *Anne de Gonz.* Il n'y a personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait quelques intervalles heureux, des temps ou

un temps où ils croyaient l'armée des alliés enveloppée, REN. *Tél.* VIII. Elle cachait ses vrais sentiments, et faisait semblant de ne vouloir vivre que pour lui dans le temps même où elle ne pouvait voir le souffrir, in. *ib.* IX. Ce qu'on appelle un fâcheux est celui.... qui choisit le temps du repas et que le potage est sur la table pour dire qu'ayant pris médecine.... LA BRUY. *Théophr.* XX. Semblable à cette femme qui prenait de temps en temps dessus son masque, lorsqu'elle l'avait sur son visage, in. XI. Sa nièce [de Thalès] le pressant de se marier, il répondit d'abord qu'il n'était pas encore temps; et, quand plusieurs années se furent coulées, il répondit qu'il n'était plus temps, SOLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. II, p. 618. Prince, il est temps, maintenant à notre tête, in. *Adél. du Guesclin*, I, 1. Un temps viendra, il arrivera une circonstance, une conjoncture favorable. ‖ Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps, savoir le moment favorable ou défavorable pour faire quelque chose. Le mulet prend le temps, REGNIER, *Sat.* III. Quelqu'un, s'étant trompé, supposer une offense, Peut mieux prendre à son point le temps de sa vengeance, CORN. *Méd.* I, 5. Un temps bien pris peut tout, presser l'occasion, in. *Sophon.* I, 4. Aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire; Le moine disait son bréviaire : Il prenait bien son temps! LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Bonjour et bon an, mon cher cousin; je prends mon temps pour te demander pardon après une bonne fête, SÉV. *à Bussy*, 7 janv. 1681. Est-ce bien prendre son temps que de faire troubler par des cris de joie l'un d'un festin? MASS. *Panégyr. Ste Magdel.* Franchement, vous ne pouviez pas prendre plus mal votre temps, LA MOTTE, *Mérodes*, I, 2. Ah! dans quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous, VOLT. *Lett. Argental*, 28 déc. 1762. Il n'y a personne en France il faut prendre son temps, in. *ib.* 2 mars 1773. ‖ Prendre son temps que...., saisir le moment où..... Le malheureux prend son temps que Dandin.... LA FONT. *Dandin*, III, 3. Quelqu'un prenant son temps qu'il [le prince de Conde] avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un pot-au-corps avec des éperons pleins de diamants, SÉV. 399. ‖ Absolument. Prendre son temps, guetter et saisir l'instant favorable. Dans l'abord il [le monarchereau] se met au large, plus prend son temps, fond sur le cou Du lion qu'il rend presque fou, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Ayant pris leur temps, ils se jettent sur lui [le roi] de toute épée, et, avec sa propre ceinture, ils lui lient les mains derrière le dos, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VII, p. 152. ‖ Prendre son temps sur quelqu'un, attaquer quelqu'un au moment de son indisposition. Deux ennemis secrets.... Qui, dans leur juste haine animés et transmis, Sur l'ennemi commun saisissent prompt effet temps, CORN. *Hor.* III, 1. Prendre son temps, faire une chose sans se presser. ‖ Prendre le temps de quelqu'un, attendre le moment qui convient à quelqu'un pour lui en parler. S'il s'agit de vous faire une remontrance.... vous croyez avoir droit d'exiger qu'on prenne votre temps, qu'on entre dans votre esprit, MOLIÈRE, *Car.* II, *Zèle*, 409. ‖ Prendre quelqu'un par le temps, saisir une occasion subite et favorable après de quelqu'un, ou ne pas lui laisser le temps de la réflexion, de le prendre à l'improviste. Il faut prendre à bon égard la conduite louable, Emploie en ma faveur le crédit favorable, DORAT, *Deb. tromp.* II, VII. ‖ **32°** La saison propre à chaque chose. Le temps de la moisson, des vendanges. Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs, FÉLIX. *Panég. St Louis*. Un médecin ne doit pas chirurgie, ou distingue le temps de nécessité et celui d'élection : le temps de nécessité est celui où l'on est forcé d'employer tel ou tel médicament, de pratiquer telle ou telle opération, pour conserver la malade de s'aggraver; le temps d'élection est celui où l'on se décide à agir, parce qu'il est plus convenable à la nature de la maladie ou à celle du malade. ‖ Le temps de Pâques, le temps pascal, les jours pendant lesquels les fêtes de Pâques se célèbrent. ‖ Le temps des vacances, l'espace de l'année où les tribunaux, les colléges, etc. sont fermés. ‖ Quatre-Temps, voy. QUATRE-TEMPS. ‖ Temps de litturgie. Le propre du temps, voy. PROPRE, n° 18. ‖ **33°** Etat de l'atmosphère. Le temps est couvert. Être exposé aux injures du temps. Temps calme, serein, variable. Que faisoit-vous au temps chaud? Dis-elle à cette empereuse, LA FONT. *Fabl.* I, 1 ....certain sour qu'il faisait un temps fort brun, in. *Berc.* Le beau temps et la pluie, et le froid et le chaud Sont des fonds [de conversation] qu'avec elle on épuise bientôt, MOL. *Mis.* II, 1. Le temps et mes humeurs n'ont peu de liaison; j'ai mes brouillards et mon beau temps au-dedans de moi, PASC. *Pens.* VI, 47. Il a fait un horrible temps des jours passés, SÉV. 473. Il fait un temps épouvantable, in. 477. J'aime les temps las; mais, quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne sait goutte, j'ai envie de pleurer, in. 13 déc. 1684. Il s'échappe seul à pied, toutes les nuits, par toute sorte de temps, les plus beaux, DUFRESNY, *Père de famille*, I, 3. Un temps gris, qui ternit et confond tous les objets, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. Aussi vous aidais-je à semer, ou à serrer vos gerbes, quand le temps menaçait d'orage, T. L. COU. 2e *lett. particl.* ‖ Fig. Le temps et familièrement. Faire la pluie et le beau temps, avoir un grand crédit dans une maison, dans un pays, etc. ‖ Fig. Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. Il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je sais de cet homme-ci ce que je voudrai, REGNARD, 14 mai 1680. Disposé à prendre toutes les choses comme il viendrait, FONTEN. *Dial. morts anc.* 4. ‖ Couleur du temps, couleur brune. Oiseau bleu, couleur du temps. Voir à mes promptement, CONTESSE D'AULNOY, *Oiseau bleu*. ‖ Fig. La couleur du temps, la nature des circonstances. Selon l'instant de pour et la couleur du temps, CHEVALIER, *le Méchant*, I, 2. ‖ Il fait un temps de demoiselle, ni pluie, ni vent, ni soleil. ‖ Le temps est haut, les nuages sont élevés. ‖ Le temps est mauvais, temps pleins de fierté, très-hautain. ‖ Fig. Russe sur le temps, voy. MAUSSAC, n° 2. ‖ **33°** Gros temps, temps de tempête. Il ne faut que rire. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils essuyèrent un si gros temps, qu'ils se sauvèrent à la nage, SÉV. 24 déc. 1680. Les deux jours suivants, le gros temps ne nous permit pas de faire voile, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 211. De gros temps, assez ordinaires en hiver, dans ces parages, BOUGAINVILLE, *ib.* p. 213. ‖ Terme de marine. Coup de temps, coup de vent. ‖ **33°** Terme de vénerie. Vue de vieux temps, voie d'un jour ou de deux temps, se dit du chien quand la voie n'est pas ancienne et qu'il en remontre. Cette voie n'est pas de temps, elle est vieille. ‖ Revoir de son temps, revoir une voie fraîche et de la nuit. ‖ Tirer sur le temps, tirer au moment favorable. ‖ Fig. Tirer sur le temps, profiter de l'occasion favorable. Monsieur il [Puysieux] avait beaucoup d'esprit et de connaissance du roi, il s'avisa de tirer hardiment sur le temps, SI-SIM. 141, 61. ‖ **34°** Terme d'escrime. Se dit du mouvement pour entrer dans le corps, s'apercevoir d'un contre-temps assez tôt pour le déjouer. ‖ Prendre sur le temps, frapper son adversaire d'une botte au moment où il s'occupe de quelque mouvement. ‖ Tirer sur le temps, pousser une botte, au moment où l'adversaire se prépare lui-même à en tirer une. ‖ **35°** Terme de manége. Se dit de chaque mouvement accompli, de quelque allure que ce soit. Cet exercice se fait en trois temps, du temps de cheval. ‖ S'applique aussi à quelques-unes des allures particulières du cheval. Un temps de jambes. ‖ Temps d'arrêt, action de la main pour ralentir le mouvement. ‖ Fig. Temps d'arrêt, ralentissement, suspension dans quelque opération. ‖ Temps de langage, appel de la langue. ‖ Temps de galop, voy. GALOP. ‖ **36°** Dans l'art militaire, en instruction de détail, l'action d'exercer un soldat à un commandement, et qui se divise en mouvements pour en faciliter l'exécution. ‖ **37°** Terme de marine. Intervalle que l'on met après chaque coup de canon d'une salve. ‖ Partie d'un signal de nuit. ‖ Subdivision des divers commandements de l'exercice des bouches à feu. ‖ **38°** En chirurgie, un opération temps qui se fait dans un seul temps, ou qui constitue les opérations composées. ‖ Opérations en deux temps ou en plusieurs temps, celles qu'on ne peut faire d'un seul coup, mais partiel, pour les reprendre une ou plusieurs fois et les terminer plus tard. ‖ **39°** Terme de danse. Mouvements précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements divises par des pauses. Si les temps de l'entrechat ne sont ni coupés ni battus, et qu'ils soient au contraire frottés et roulés l'un sur l'autre, il n'y aura pas de clair que l'on fasse valoir les ombres, SOUPIRE, *lett. sur la danse*, p. 305, dans FOUGERAY. L'élégance de sa taille et la longueur de ses membres s'associaient à merveille aux temps développés et aux pas hardis de la danse, IN. *ib* p. 312. ‖ **30°** Terme de musique. La division la plus immédiate de la mesure, constituant une unité de durée divisible et subdivisible elle-même en deux et en trois parties. Mesure à deux temps. Mesure à deux temps ternaires. Mesure à trois temps binaires. ‖ Dans les mesures à deux temps et à quatre temps, temps forts, temps frappés et temps impairs; temps faibles, temps levésou temps pairs. ‖ Appuyer sur les temps forts, les faire sentir. ‖ Par extension. Dans l'accent naturel de la parole, ainsi que dans celui du chant, dans la quantité prosodique et dans la mesure vocale, il y a des temps forts et des temps faibles, MARMONTEL, *Elém.* t. III, p. 450. ‖ Demi-temps, durée de la moitié d'un temps. ‖ **31°** Durée qu'on emploie à prononcer les syllabes. Il y a à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe; les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, et l'on dit de celles-ci qu'elles sont brèves; les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible; aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire une mesure, un battement; au lieu que les longues en ont deux, DUMAS. *Œuv.* t. IV, p. 65. ‖ **32°** Dans la déclamation, pauses qu'on observe entre certaines phrases, entre certains mots. Souvenez-vous de ne jamais précipiter, d'abîmer l'un, de nuire des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps, VOLT. *Lett. Mlle Gaussin*, décembre 1730. ‖ **33°** Terme de grammaire. Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le moment auquel se rapporte l'existence, l'état ou l'action. Le temps présent. Les temps passés. Temps dérivés. A l'égard des temps, il faut observer que toute action est relative à un temps, puisqu'elle ne passe dans le temps; les rapports de l'action au temps sont marqués en quelques langues par des particules ajoutées ou verbe, DUMAS. *Œuv.* t. IV, p. 343. ‖ Temps primitifs, se dit des temps des verbes qui servent à former les autres. ‖ Temps seconds, temps dérivés des temps primitifs. ‖ Temps seconds, se dit, dans la grammaire grecque, d'une espèce particulière de certains temps. ‖ **34°** à temps, *loc. adv.* Assez tôt, ni trop tôt, ni trop tard..... pourvu qu'il [le bonheur] nous vienne, il vient toujours à temps, REGNIER, *Hér.* II. Dans cette confusion on ne pouvait se mouvoir de concert; les ordres ne venaient jamais à temps, SOUL. *Hist. int.* II, 3. ‖ Temps de..., avec un infinitif. À temps d'agir. Vous qui ne différez de vous convertir que parce que vous croyez que vous serez assez à temps, au lit de la mort, de vous donner à Dieu, MASS. *Carême, Impén.* ‖ Pour un temps limité. Tractant forces à temps. Le mal était que cet emploi n'était qu'à temps, mais il mettait en état de chercher et d'attendre, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Ses membres [d'un corps politique], participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, in. *Gouv. de Pologne*, X. On ne peut engager ses services qu'à temps et pour une entreprise déterminée, *Code crc.* art. 1780. ‖ **35°** Sur le temps, au moment même. Je fais d'excellents impromptus à loisir; mais, sur le temps, je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille, J. J. ROUS. *Confess.* III. ‖ **36°** En même temps, au même temps, à la même heure, dans le même moment, ensemble. Jésus-Christ est venu enseigner sa loi à tous les hommes, et leur donner au même temps les exemples de l'accomplir, FÉLIX. *Panég.*, 15. ‖ Se-carles a dit : à même temps. Si la quantité de ces rapports n'est à même temps augmentée, *Pasq.* III, 137. Dans le même temps, sans tarder, incontinent. Si par hasard il a appris ce qui aura été dit dans une assemblée de ville, il court dans le même temps le divulguer, LA BRUY. *Théophr.* VI. ‖ **36°** Tout d'un temps, aussitôt, sans tarder. Et tout d'un temps on le voit y voler, CORN. *Hor.* IV, 2. Bonsoir, car tout d'un temps je vais me renfermer, SOL. *Et. des mœ.* III, 2. En arrivant, j'allai recevoir cette lyre, et tout d'un temps je la vendis, MARMONTEL, *Mém.* II. ‖ En même temps. Il lui sera facile d'ajouter tout d'un temps les mânes de famille, CORN. *Hor.* V, 2. Enmenez avec vous les souffleurs [alchimistes] tout d'un temps, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps..... bon. *Epigr.* XXX. ‖ **39°** De tout temps, de tous temps, toujours. Et bien de-sorte de tout temps de plaire à peu de personnes, BALZ. *Lit.* I, *lett.* 2. Tu sais que, de tout temps à l'aquoi opposée, *Je rendais* souvent grâce à l'injuste Tiresée, RAC. *Phèd.* II, 1. ‖ **40°** De temps en temps,

Digitized by Google

de temps à autre, de fois à autre, quelquefois. Le Dieu, dont vous parlez, de temps en temps s'égare, Corn. *Attila*, v, 3. Et c'est pour m'affranchir de cette dépendance Que… de temps en temps, j'irrite ses ennuis, bac. *Brit.* II, 3. ‖ 41° En temps et lieu, dans le temps et le lieu convenables. Je te remercie de la protection, et je ne manquerai pas de la réclamer en temps et lieu, j. rouss. *Devin du village*, I, 11. ‖ 42° Surtout ou selon le temps, suivant ou selon les temps, conformément aux circonstances. ‖ 43° Dans le temps que, au temps que, loc. conj. Dans le temps que j'étais, pendant que. Vous les avez poursuivis l'épée à la main au temps de leur affliction, au temps que leur unique salut a son comble, sacy, *Ecclésiast*, XLVI, 5. Jésus-Christ est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyons la plus sainte, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse, bour. *Mar.-Thér.* ‖ 44° Au même temps que, et, plus rarement, à même temps que…, justement dans l'instant où. Et à même temps qu'avec la bouteille il recevra les marmousets dans le bassin, l'armée navale des ennemis fit naufrage, bac. *le Barbon*. ‖ 45° Entre temps, dans l'intervalle. Entre temps il allait et venait, fénel. Le temps perdu ne se répare point, ne se remuve point. ‖ De temps en temps, en grand maître. Le temps est un grand maître, il règle bien des choses, corn. *Sertor.*, II, 8. Chaque chose a son temps, il y temps pour tout. Dans le ‖ y a temps pour tout, mahy. *Pays. parv.*, cr part. Il y a quelque temps qu'on ne parlait que des jésuites; il y a temps que l'on s'entretient que des escargots; chaque chose a son temps, volt. *Colimaçons*, I. ‖ Qui a temps a vie, proverbe. Le temps de l'on doit autrefois une obligation est échu, on a du loisir pour s'y préparer. ‖ Qui gagne du temps gagne tout. ‖ Le temps est à Dieu et à nous, nous avons le loisir de faire ce dont il s'agit, ou, ce qui est de faire ce qu'il nous plaît. ‖ Il y a temps de rire et temps de pleurer, temps de parler et temps de se taire, ‖ Il est un temps pour s'en aller, et proverbe, temps de dit des importuns. ‖ Après ce temps-ci il en viendra un autre, on se prend à dire des choses de misère du temps. ‖ Il viendra un temps où les choses prendront bonne queue, un temps viendra où l'on aura besoin des gens où des choses qu'on néglige maintenant. ‖ Tout vient à temps pour qui peut en qui sait attendre, il faut attendre l'occasion pour en profiter, sans la provoquer. ‖ Du temps faut parler pour propos renouveler. ‖ Changement de temps, changement de mœurs. ‖ Autre temps, autres mœurs. ‖ Après bon temps on se repent, se dit aux prodigues qui se préparent un avenir malheureux. ‖ Il n'y a point de temps perdu, les uns ont le bon, les autres le mauvais.

— HIST. XIIe s. Il est mult vetié, si ad sun tens usét. *Ch. de Rol.* XXXIII. Mors est li quens [le comte]; de sun tens ni ad plus, ib. CXIII. Durement trespensé fist estre à tens, ib. CXXXVI. Cantre paiens [il fut tu tens campions, ib. CLXIII. Dist l'empereur : pris est del Sarazin, ib. [XII° s. Car il est bel [il ne il dist rien; mais, quant il vit son tens, appelé à conseil, il respondit…, *Machab.* II, 14. Li mortuus tanz et mais et vielete, *Conq.* VI. Encor tiendra bien et tens De tuz tres grant joie avoir, ib. XII. Quant [je] vos verrai le bel tant et la flor, ib. XVI. A la donzor del tens qui ravedoie, Chantent sonet et florissent vergier, ib. XXI. Contrelins de Sassoigne, quant ce vint à sun tens, De sa premiere feme il dues vasiez enfans, Sax. V. Ni [ne] ne belle femme] perdi pas naiens ne serves ne sen tens, ib. [XII° s. Car li nos tens est perdus li sains lieus, QUESNES, *Romancero*, p. 84. On n'aime pas dame pour parente [sa famille]. Ains quant de cel bel, comme de vil sage; Vous en saurez par tens la verité, ib. p. 418. A Tresne d'arri un temps dous et pli, *Berte*, I. Avrai un temps [ele] forrat cheval, ib. Et autre plait à Dieu, ib. III. Cil pour [il] fit mout lait temps et de froide manere, ib. XI. Devrai la mienne li temps un pou s'oscure, ib. XIII. Lors [elle] se mesce au hutinon; si lit tant [le romancier] temps! passer, ib. XIII. Si avint, un tans après la mort de Godefroi et le roi Baudoin, son frere, qui il en fu en France qui est nom Loeys li Justicieres, *Chr. de Rains*, p. 2. Il lui fist en tans et en leu Sentir son pour et sa force, *Las de l'ombre*. Si com vous le verrez en tens, *le Bon*, ouez. Je ne tais apelee Oiseuse, Ioel cle, à tous mes congnoissans; Si sui riche dame et poissans; Sai d'une chose mout bon tens; Car à toute gens je ne pens Qu'à moi [pour et] solacier, ib. 588. Et est désormais bien tans, Qu'ele ait o li un escuier, *Bl. et. Jeh.* 163. Il soloit estre l'on se vengeoit, par droit de guerre, dusqu'au septisme degré de lignaige, et ce n'estoit pas merveille et tans d'adont, MARM. LIB. 20. La seconde [cause de servitude] si est parce que el tans elas en arriere, par grant devotion, mouit se donnoient aus [eus] et lor oir et lor cozes as eveskes et as saintes, ib. XIX, 19. Onques homme lay [laïque] de nostre temps ne vesquit si saintement, JOINV. 191. Auxi parole il dei jor dou joise [du jugement] comme se il fust passez; car l'escriture met au tens por autre assez sovent, *Poutier*, f° 117. ‖ XIVe s. Comme une année seule se signifie pas le temps de ver [printemps], ne d'esté, ne d'yver ne le fait pas, ORESME, *Eth.* X 16. Bonne delectacion qui se devroit ensuir ou temps à venir, ib. 132. Baron, ce dist Roi, je vous ten à sachans; Veilliez moi conseillier: car il en est bon temps, *Cuvelier*, 8352. Si vous prions chierement, que en le temps moien dans l'intervalle] vous veilliez conforter, ne cangier, *temps medium*, [f° 8. Quand le roi vit sa sœur que grant temps n'avoit vue, FROISS. I, 6. Et ils ne pourroient longnement plus avant hostoier, ne gaires plus avant chevauchier, car il estoit tart, ib. I, 1, 157. Ceur du chastel virent bien que le faix leur estoit grand, et, si le roi David mauvaistenoit son propres fils les assiégeoit assez vertement], ils pourroient bien avoir le pis, I, 163. Quant ces tens d'armes [du duc d'Anjou] se trouverent ou ce pays [de Calabre] sa bon et si gras et tempis de tous biens, ib. II, 1. Entretout tout aises n'est-on donneront du bon temps, ib. II, 11, 127. On a vu le temps que il ne fesoit pas fait pour nul avoir, ib. II, 2, 66. Ils prefererent le leur temps, ib. II, 230, On doit le temps ainss prendre qu'il vient; Tous dis ne puet durer une fortune : Un temps se pert, et puis l'autre revient, in. *Poesies* inéd. p. 322. Ainsi, sire, vous ne devez pas aux autres faire leur temps, car le mien est passé, AL. CHART. *la Belle dame*. Quand tout vray et tout clair est que la heure et le point de nouer, mais de tout temps, CHARTIER. *Exposit. sur vertit.* Prince qui veult que le bon temps revaingne, les bons estas en bonne forme remettre, c. DESCH. *Souffr. du peuple*. Serez vous, beau sire, il est bien temps de le vous dire; Mais je suis ainsi gracieux, *Poitiers*, …, et tendit le roi pour homme honorable, et le tint en ce par temps il l'estoit, COMM. III, 12. Ceste malaventurete ne luy advint pas seulle, car tout en ung temps fut prins le conte de Nemours, ib. V, 5. Autant estimé et requis de ses voisins ung temps a este que nul prince qui fust en chrestienté, ib. V, 9. Au moins celluy qui aura bonne cause et la pourchassera bien et bonnement à l'ongneur de Dieu et de temps aura raison si…, ib. V, 18. Ilz ont le meilleur temps de France, Sans soucy, sans merencolye, *Rec. Cocatrix*, 1574. Car ils prennent pour grand' bonnge quand on les estime incontinuels, Et disent que le tans se change, Et que le sage doit le tans suyvre, *Diverses amours*, XII, *Chanson*. Je laisse au philosophe et aux gens de loisir à mesurer le tans par mois et par journées, le conte, quant à moi, le tans par le devis, ib. *Chronique*, II. Temps c'est la différence du verbe selon le present, preterit, futur, RAMUS, dans LIVET, *Grimm. franç.* p. 225. Non qu'ilz feussent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, marchans tous les ans sur le temps nouveau [printemps] plus avant en pais, de sorte que par long tract de temps ilz traverserent ainsi toute la terre ferme de Europe, AMYOT, *Morius*, 18. Au temps que les bestes parloient, il n'y a pas trois pars, BAR. *Pant.* II, 15. La rose à la partie devient un petit à petit, et le temps par le temps est vaincu, SOBR. 461. Il scavoit par sur tous laisser courre et laucer, Bien demesler d'un cerf les ruses et les tours, Le temps, le vent, le temps, l'eaue, le temps, le vent, le temps, l'eaue, le rembuscher, in. 210. Vostre appetitement et vostre seul penser. Un temps fut mon desir et vostre amour me lasse : Le temps peut toutes choses à la fin effacer, ib. 271. Le temps s'en va, le temps s'en va, ma dame; las, le temps, hon, malheureux, nous en allons, in. *Poés. diverses*. Le temps corrige tout, quand on le conduit bien, CARD. *Hippol.* III, 2. On ne doit contraindre le temps, ne sur Dieu haster le pas, SAINT, *Bertiet*, I, II, p. 245. Au temps qui court, DESBARAT, p. 811. Qui previent les temps, fort souvent il s'en plaint, SULLY, *Mém.* I, IX, p. 470.

— ETYM. Wallon, *tain*; provenç. *temps*; espagn. *tiempo*; portug. et ital. *tempo*; du latin *tempus*, temps; comparez l'angl. *time*, l'angl.-sax. *tima*, le gaël. *tim*, *tom*.

‖ **TÉMULENCE** (té-mu-lan-s'), *s. f.* Terme de médecine. État semblable à l'ivresse.

— ETYM. Lat. *temulentia*, ivresse.

TENABLE (te-na-bl'), *adj.* ‖ 1° Où l'on peut se tenir, demeurer. La campagne n'est pas tenable, On avait cru y être un jour de plus, pour aller voir le lieu de la bataille; mais les chemins sont si peu tenables qu'on a changé d'avis, PELLISSON, *Lett. hist.* II, p. 261. Quand vous viendrez, les eaux seront grandes, et la place ne sera plus tenable, SÉV. 6 oct. 1673. La place n'était pas tenable pour un jaloux, il sortit furieux, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. Si nous la faisons [la place publique n'est pas tenable, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 15. ‖ 2° Terme de guerre. Il se dit d'un poste où l'on peut se défendre. Elles [les bas de la guerre] ne permettent pas de se défendre contre une armée dans une place ou un château qui n'est pas tenable, SAINT-YON. *Ess. Polit. Œuv.* t. V, p. 388, dans ROQUES. Jérusalem est dominée de toutes parts; pour la rendre tenable contre une armée régulière, il faudrait faire de grands ouvrages avancés, à l'ouest et au nord, CHATEAUB. *Itin.* part. 1.

— HIST. XIIe s. Paul fine e entiere e tenable, Certaine, seüre e estable, BENOÎT, II, 12085. ‖ XIIIe s. N'est-ce donc chose bien provable, Que sa rue [de Paris] n'est pas tenable? *le Bon*, ouez. Car Platon dist, c'est chose voire, Que plus tenable est la memoire De ce qu'on apreut en enfance, De quiconques la memoire, ib. Mais ce n'est pas ce qu'il dist bien que ce n'estoit pas fortresse tenable contre un ost, FROISS. I, 1, 137. ‖ XVIe s. Auxin donnire d'estoit tenable. Quand il surprenoit la maniere du vaillant de celui qui dene, LOYSEL, 130.

— ETYM. *Tenir*.

TENACE (te-na-s'), *adj.* ‖ 1° Terme de botanique. Il se dit des plantes qui s'attachent, s'accrochent. Une tige, une feuille tenace. ‖ 2° Qui s'attache à, pour rompre, serrer. L'antépide lion dans ses mains emporte L'ivrie du danger, et le dent tenace Ronge, en grondant, la boule où lui-même s'enlace, ONIS, *le Poète mulh.* ‖ 3° Il se dit d'un corps dont les parties adhèrent fortement les unes aux autres. Une chaux très-tenace. L'eau chaude et surtout bouillante peut prendre plus de sucre en dissolution que l'eau froide, et former un liquide plus épais, plus tenace que le simple concentré, CHEM. *chim.* t. VII, p. 165. ‖ Métal tenace, métal qui supporte une pression, un tiraillement considérable, la lime, etc. Quoique l'or soit le plus compacte et le plus tenace des métaux, il n'est néanmoins que peu élastique et peu sonore, SCHÉR. *Min.* I, II, p. 256. ‖ Boeuf tenace, bœuf qui a la peau fort épaisse, à cause de. Le bœuf on ne peut se défaire, qu'on ne peut écarter, en parlant des personnes. Ce diable-là est furieusement tenace, il ne veut jamais démordre. Par pareille ordonnance les femmes, quand elles sont le diable au corps, RONSARD, *Retour injur.* sc. 13. Non, je ne vis jamais d'animal si tenace [un créancier], m. DE V. Ce fade médecin est un amant tenace. Et que ne s'apercoit jamais qu'il embarrasse, LEGRAND, *Avare glot-ron* sc. 1. Reste encore un nevou, mais un nevou tenace, comme N'HAMLET, *Vaud. célib.* 1, 6 ‖ 5° Fig. Qui est attaché opiniâtrement à ses idées, à ses prétentions. Homme tenace. ‖ Il se dit des choses. Préjugé tenace. On tient beaucoup aux choses dont on est continuellement occupé, témoin l'obstination tenace des mahométans et des juifs, et la facilité qu'ont de changer de religion les peuples barbares et sauvages, MONTESQ. *Espr. XXV*, 2. ‖ Avoir la mémoire tenace, ne point oublier ce qu'on a appris. ‖ Terme de jeux. Demeurer tenace, à l'hombre, avoir deux cartes l'une inférieure et l'autre supérieure à la plus haute carte de l'adversaire, et cependant faire les deux levées, parce que l'adversaire doit jouer le premier. ‖ Fig. On ne donne qu'avec peine, avare. Sa fille est riche; mais l'oncle, qui est tuteur, est tenace, DANCOURT, *Fri-quant*, sc. 3. ‖ Il est d'une humeur fort tenace, on ne saurait en rien tirer.

— HIST. XVIe s. La pitoite se rendant plus tenace et visqueuse, PARÉ, XX, 27. C'est une maladie [l'absence d'un bon jugement] qui n'est jamais ou elle se trouve; elle est bien tenace et forte, MONT. III, 68.

— ETYM. Lat. *tenax*, de *tenere*, tenir.

‖ **TENACEMENT** (te-na-se-man), adv. D'une manière tenace; avec ténacité.

— HIST. XVIe s. Tenacement, *Colloques*.

TÉNACITÉ (té-na-si-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce

qui est tenace. La ténacité de la pate. Cette liqueur n'avait que peu de ténacité. BUFF. *Hist. anim.* VI, 2e Résistance que les corps opposent aux efforts qui tendent à les rompre, soit par choc, soit par pression ou traction. La ténacité du chanvre. || Propriété qu'ont les métaux ductiles, réduits en fils d'un petit diamètre, de supporter un certain poids sans se rompre. Tout allinge diminue ou détruit la ténacité des métaux; celle de l'or est si forte qu'un fil de ce métal, d'un millième de ligne de diamètre, peut porter, avant de se rompre, cinq cents livres de poids. BUFF. *Min.* I, v, p. 221. La ténacité est la résistance que les molécules d'un métal ductile offrent à leur désunion; on l'estime par le poids que peut porter, sans se rompre, un fil métallique d'un diamètre déterminé. A. MONGINOT, *Traité de ténacité...*, p. 70. || Liaison et enchaînement des parties dont sont composés les différents terrains. || 3e Résistance de certains animaux de service à la fatigue, aux privations, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1872, p. 207. || 4e Fig. Attachement invariable à une idée, à un projet. On n'a jamais vu pareille ténacité. || Sa mémoire est d'une grande ténacité, il retient, sans l'oublier, ce qu'il a mis une fois dans sa mémoire. La mémoire a plus de ténacité.... BONNET, *Enf. ensuit. donn.*, 2e, I, 8e Avarice.

— HIST. XVIe S. Ténacité, COLOGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tenacitatem*, de *tenax*, tenace.

† **TENACULUM** (té-na-cu-lom'), *s. m.* Terme de chirurgie. Aiguille courbée au bout, attachée à un manche, et destinée à tenir les artères qui doivent être liées.

— ÉTYM. Lat. *tenaculum* (voy. TENAILLE).

TENAILLE (te-nâ-ll', il mouillées, en tout temps), *s. f.* || 1e Instrument de fer composé de deux pièces de métal liées par l'ouverture et resserrent pour saisir. Apportez la tenaille. Il plus usité au pluriel. Arracher un clou avec des tenailles. Le garnement contenant l'étoffe est fixé dans l'arc avec des tenailles ardentes, tirés à quatre chevaux et écartelé, supplice réservé aux assassins des rois. VOLT. *Hist. parl.* XXIV, || Mors de la tenaille, les deux demi-cercles qui sont à un de ses bouts. || Tenailles justes, celles avec lesquelles on saisit un lopin peu volumineux; tenailles goulues, celles qui sont plus ouvertes et avec lesquelles on forge quelques instruments. || 2e Instrument de maréchalerie avec lequel on tient le fer pour le travailler sur l'enclume. On distingue la tenaille du feu, celle au feu, qui sert à tenir le fer placé dans le foyer, et les tenailles à main, plus petites, avec lesquelles on tient le fer pour le frapper et le retourner la forme convenable. || 3e Terme de serrurier. Tenaille à chanfrein, espèce de mordache. || Tenaille à vis, petit étau à main, qui sert à serrer sur une clef, pour en arrondir la tige. || 4e Terme de tréillageur. Outil de fer acéré ayant deux branches avec tête aplatie, servant à couper les fils de fer employés aux treillages. || 5e Dans les manufactures de glaces, on appelle tenailles un cadre de fer avec lequel on embrasse les cuvettes qui tiennent le verre en fusion pour le verser sur la table du coulevre. || 6e Instrument de chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles ou des cartilages; c'est une espèce de pinces dont les mors sont tranchants de force, et sont tranchants dans l'endroit où ils se touchent. || 7e Au fortification permanente, petit ouvrage bas, situé en avant de la courtine des fronts bastionnés, à deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne. Deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon rduit, et, de chaque côté, deux tenailles avec des caponnières et poternes de communication au corps de la place. BAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 32. || Double tenaille, celle qui a un angle saillant au sommet, entre deux angles rentrants. || En fortification passagère, combinaison de quatre doubles formant un angle rentrant entre deux saillants obtus. || Ligne à tenailles, ligne de fortification dont les éléments présentent cette combinaison. || 8e Terme d'ostéologie. Nom donné aux crochets recourbés qui terminent l'abdomen des labidoures ou perce-oreilles, et chez les mâles de certaines libellules ou demoiselles. || 9e Poisson des Indes. || 10e Ancien terme de marine. Dans les galères, tenailles de poupe, deux pièces en forme d'arceau surbaissé, dont l'une est à l'entrée de la poupe et l'autre à son extrémité.

— HIST. XIIIe S. Amour [appariant] lu mattre [marteau] et tenaille, Que ne fu li fevres sans faille. *Hist. litt. de la Fr.* I, XXIX, p. 742. || XIVe S. Pour une tenaille, unes pincettes, et un tirefeu, pour le bombe, *Emaux*, p. 845. || XVe S. Dan Nicholem, i venez o mei, Alum despendre notre rei [Jésus attaché à la croix]; Nel refusum, tut seit il mort.... Tanailles et martel portez, Dunt li clou serunt derrez, *la Resurrection du Sauveur*, p. 48. || XVIe S. Dandelot fit reconnoistre la breche par le capitaine Normant, lequel ayant fidèlement rapporté les retranchements, fascis en tenaille dans le ravelin et un plus grandans la courtine.... VASSY, *Hist.* I, 231. Ils saquèrent le fossé environ les deux tiers, et viennent mester dans la tenaille que nous avons descrite [il s'agit d'un ordre de bataille], p. 1b, 144. Une tenaille ou pinnette bien acerée, faite presque comme celles que les Parisiens et Lyonnois sont curieux d'avoir en leur foyer, IB. II, 272. Le labourage se croisera, non à angles droits, mais à obliques et aigus ou en tenaille, comme on dit, O. DE SERRES, 92. Quand nous voyons, en Josephe, cet enfant tout drechire de tenailles mordantes et percé des aiesnes d'antiechus.... MONT. II, 21. Si tost que de te voir je n'ay plus le bonheur, Aussitost ce cruel me met à la tenaille D'une rigueur mortelle, et toujours me travaille Sans donner tant soit peu de treve à ma douleur. B. BELLEAU, *Berger*, I, p. 58, dans LACURNE.

— ÉTYM. Prov. *tenalha*; esp. *tenazas*; it. *tenaglia*; du lat. *tenaculum*, dérivé lui-même du participe passé prés on forme de nom féminin, de *tenere*, tenir.

TENAILLÉ, ÉE (te-nâ-llé, lée, il mouillées), part. passé de tenailler. || Fig. Criminel tenaillé. || Fig. Voilà encore quatre ou cinq jours que je serai tenaillée, dechiquetée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 1686, t. I, p. 1. Mme POUCAUD. || 2e Fortification tenaillée, système de fortification, dû à Montalembert, dont le trace général est fait suivant une série de triangles equilatéraux rentrant à angle droit, et dont les côtés sont parallèles aux casemates placées dans les rentrants.

† **TENAILLÉE** (te-nâ-llé, il mouillées), *s. f.* Quantité de fer que la tenaille peut tremper et prend pour les porter sur la meule.

† **TENAILLEMENT** (te-nâ-lle-man, il mouillées), *s. m.* Action de tenailler. Le supplice qu'on lui fit, le prince d'Orange, après avoir pleuré quand on lui coupait sa perruque frisée, se mit à rire au milieu de ses tenaillements, voyant tomber quelque chose sur la crête de son casque. VOLT. *Mœurs*, 154. *Journ. d'Orsi, Tubero*, I, II, p. 215. Les tortures, les roues, les tenaillements, le fond des cachots, mss. *Lett. de Maurice*.

— HIST. XVIe S. Tenaillement, COLOGRAVE.

TENAILLER (te-nâ-lle, il mouillées, et non pas te-nâ-ll'er), *v. a.* || 1e Tenailler un criminel avec des tenailles ardentes. || [Damiens] fut tenaillé avec de grosses pouces aux endroits aux bras, aux cuisses et à la poitrine, VOLT. *Hist. parl.* XXIV, || Tenailler [de Mansfeld, après l'avoir quelque temps montré [dean de Leyde, le chef des anabaptistes] de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes, *Mœurs*, 122. || Fig. C'est me faire beaucoup de bien, en me reprochant que je ne le mentre pas; et cela est proprement me tenailler. Mme de SEVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 1er, 1671. Mandit soit l'auteur dur, dont l'apre et rude verve, Son cerveau tenaillant, mua malgré Minerve, mss. *Epigr.* XIV.

— HIST. XVIe S. Et le puissant regret qui tenaille mon ame, DESPORTES, *Diane*, II, 8. Pour alleger mon esprit languissant, Qui autour tenaille à secret les attantes, mss. *Cleopat.* XXIV. Pollrot meine à Paris est tenaillé et tiré à quatre chevaux, *Journ. Hist.* I, 181. Ils ne voulurent point attaquer le logis du sieur, luy pour estre attachez bien fort tenaillées, que d'autant que la principale force des Africains estoit en cavallerie, IB. III, 1, 187.

— ÉTYM. Tenaille, -er.

TENAILLON (te-nâ-llon, il mouillées, et non te-nâ-yon), *s. m.* Ouvrage de fortification qui se trouve quelquefois placé sur chacune des faces d'une demi-lune, dont il laisse le saillant découvert. Ils [les assiegés dans Lille] repoussèrent par deux fois trois hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon, ST-SIM. 210, 78.

— ÉTYM. Dimin. de *tenaille*.

† **TÉNAILLIE** (té-nâ-llie), *s. f.* Terme de chirurgie. Tenaille crépinale, synonyme d'ut (voy. AI).

— ÉTYM. Τένων, tendon, et *tenaille*.

TENANCIER, IÈRE (te-nan-sié, siè'r), *s. m.* et *f.* || 1e Terme de féodalité. Celui, celle qui tenait en nature des terres dépendantes d'un fief. || Franc tenancier, celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits. || 2e Il se dit aujourd'hui quelquefois d'un petit fermier qui tient une métairie dépendante d'une grosse ferme.

— ÉTYM. *Tenant* 1.

TENANT, ANTE (te-nan, nan't), *adj.* || 1e Qui tient; suite dans très-peu de locutions. Séance tenante, dans le cours de la séance. || Je vous renonce, mais sauvue tenante, c'est-à-dire sans renoncer à ma rancune. || Anciennement, les plaids tenants, l'audience. || Les gens tenants la cour du parlement. Les gens tenants la cour des comptes. || Ce emploi des tenants au parvel est un reste de l'ancienne grammaire qui accordait toujours les participes presents. || 2e S. m. Celui qui, dans un tournoi, entreprenait de tenir contre tout assaillant. Les tenants sont ceux qui ouvrent la carrousel, et qui font les premiers défis par les cartels qu'ils font publier par les héraults, avec les conditions des tournois et des combats. LE PÈRE MÉNESTRIER, *Des tournois*, p. 194, dans LACURNE. Les quatre tenants parurent au bout de la lice, avec une quantité de chevaux et de livrées qui faisaient le plus magnifique spectacle qui eut jamais paru en France, LA FAY, *Prince Alfred, Œuv.* I, 2, p. 193, dans LACURNE. Il se dit dans les courses de chevaux ou de bagues. || Fig. Mon silence est troublé tous les jours par l'éloquence d'autrui, et il faut que, pour mes pièces, je sois le tenant de tous les compliments de France, BALZ. liv. I, lett. 10. || 3e Fig. et familièrement. Celui qui soutient une opinion contre celle qu'un autre soutient. Je suis persuadé que le plus grand nombre des lecteurs ne se souviennent plus de la réplique de l'un des tenants, lorsqu'ils lisent la dernière de l'autre tenant, BAYLE, *Lett. à Des Maizeaux*, 21 sept. 1706. Je trouvai, en y entrant, qu'on y traitait un point de métaphysique, que le tenant de Boudin était devenu le tenant de la dispute, BAYLE, *Lett.* I, p. 57. || 4e Celui qui dans la conversation, dans le monde, prend part pour une personne. Il est le tenant d'un tel. Le duc de Chevreuse était un des premiers tenants du petit troupeau [les quiétistes], ST-SIM. 56, 193. || 5e Familièrement. Amant d'une femme qui en a plusieurs l'un après l'autre. Quand Ninon se lassait du tenant, elle le lui disait franchement, et en prenait un autre, ST-SIM. 184, 202. || 6e Il est le tenant dans cette maison, se dit d'un homme qui a le plus d'autorité dans une maison, qui y tranche du maître. || 7e Terme de blason. Se dit des figures d'hommes ou d'anges qui soutiennent l'écu, sans le tenir. || Il se dit aussi dans une devise. Celui qui n'aurait été homme ni tenant du seigneur ne lui payait qu'une aumône de ou livres, MONTES. *Esp.* XXVII, 29. Les tenants, les terres qui tiennent une propriété. Ces deux chemins sont les tenants de cet héritage. || Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, les terres qui sont adjacentes, qui la bornent. || Fig. Connaître tous les tenants et aboutissants d'une affaire, bien connaître tout ce qui s'y rattache. || Fig. Il ne faut point sortir des tenants et aboutissants des maîtresses de son maître, CONTE DE CAYLUS. *Hist. de M. Guill. Œuv.* I, 2, p. 28. || 10e Tout en qui tenant, tout d'un tenant, loc. adv. En parlant d'héritages, sans interruption, d'une même continuité. Avoir cent hectares tout d'un tenant. Sur nos rives du Cher on tout est divisé, on ne trouvait à peine deux arpents d'un tenant, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 1.

— HIST. XIIe S. Et le tenant [par où on tient] fil [a lieu fet reunder [son bâton]. *Best. d'Hersent*, v. 3661. || XIIIe S. Large d'autor et tenans [avare] de marchi, *Ms. de parvet franç.* 1er, 1200, t. II, p. 201, dans LACURNE. La grant dolor me novele les mes pleces de maintenant; Tous lou me pesme en un tenant, *la Rose*, 1940. Il li demande ausint de heritages ou aucuns coustes il est tenans. BEAUM. I, 15. ..... Par soufrance de seignur, qui ont laisiés lor heritages à ceus et à trantes antenancment, et par soufrance font par coustumance de lor tenance, à plus petite mesure que.... IB. XXVI, 42. || XIVe S. Et dura la grieve soixante- et six jours en un tenant, FROISS. 1405. Après ce que tous les bastons et tenans du royaume lui eurent laisié feaulté et hommage [à Philippe de Valois], FROISS. I, 1, 58. Si uniques les Gascons, tenant aus d'un tenant, ne furent fermement à un seigneur, IB. II, 61, 71. || XVIe S. Pour joindre l'Espagne, la France et les Pays Bas tout en un tenant, SAL. *Hom.* p. 171. Donant qu'il n'aist seule amie de nouveau, qu'il avoit espousé une telle, laquelle il retient par tenans et aboutissans. *L'amant ressuscité*, p. 1ss, dans LACURNE. Terres tenantes, glurures ou vrayparent, comme celles de quoy on fait les pots, PALISSY 250.

TÉNARE (té-na-r'), *s. m.* L'enfer des païens fuyez en l'antjuscule). Elle invoque à grands cris tous les dieux du Ténare. Les Parques, Némésis, Cerbère, Phlégéthon..... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.*

— ÉTYM. Lat. *Tænarus.* Ταίναρος était le nom d'un cap de Laconie; il s'y trouvait un temple de Poséidon [Neptune], et, dans ce temple, un trou qu'on croyait être une bouche des enfers.

† **TENDABLE** (tan-da-bl'), *adj.* Qui peut être tendu.

— HIST. XIVe S. Tendable, DU CANGE, *tendibilis.*

TENDANCE (tan-dan-s'), *s. f.* || 1° Terme didactique. L'action, la force par laquelle un corps est porté à se mouvoir. Si la lune perdait toute l'impulsion, toute la tendance qu'elle a pour aller d'occident en orient en vingt-quatre heures, NORTON. Si elles [les étoiles] n'étaient balancées de toutes parts et à l'infini par des tendances réciproques, elles se réuniraient toutes incessamment autour d'un centre commun, MARAN. *Eloges, Halley.* Il y a une attraction évidente entre le soleil et les planètes, une tendance mutuelle de tous les corps les uns vers les autres, VOLT. *Phil. Newt.* II, 7. Lequel achève de déterminer l'identité de la tendance de la lune vers la terre avec la pesanteur, c'est qu'il suffit, pour avoir cette tendance, de diminuer la pesanteur terrestre, suivant la loi générale de la variation de la force attractive des corps célestes, LAPLACE, *Exp.* IV, 1. Fig. Inclassé de mille sottises qui me tiraillaient en tous sens, je reprends aussitôt ma tendance naturelle vers le bien que m'inspire, POUJ. DE CAUS. *Lett.* I, 213. || 2° Direction du mouvement. || 3° En chimie, tendance à l'union, expression qu'on emploie quelquefois pour désigner l'attraction de composition, réciproque, COUR. *chim.* I, 1, p. 88. || 4° Fig. Direction vers, intention de produire un effet, d'établir une doctrine. Ce livre a des tendances panthéistiques. || Procès de tendance, procès non pour ce que cet effet a expressément dans un écrit, mais pour la direction qui y est sensible. || 5° Fig. Pente vers quelque chose. Cet homme a une fâcheuse tendance, de fâcheuses tendances. La règle avec une inclination à l'anarchie, et l'anarchie avec une tendance à l'ordre et à l'harmonie, MONTESQ. *Esp.* XXI, 1. Une tendance vers le bien, que malheureusement dérange, MARMONTEL, *Bélis.* 13. Il y a en France une tendance invétérée à exproprier les citoyens au profit de la société, LAMARTI., *Mod. de Nap.* I, 2.

— HIST. XIVe S. Aucune forte volonté signifie le fait et mouvement principal de la puissance dessus dite, et est dette et tendance sur la matière, DU CANGE, *Eth.* 69. Sa dame où avait sa tendance Et son confort et s'esperance, *Chastel. de Couci*, v. 7502.

— ÉTYM. *Tendant.*

TENDANT, ANTE (tan-dan, dan-t'), *adj.* Qui tend, qui va à quelque fin. Des discours tendants à prouver que.... Une *erreur* tendante à la subversion du sacrement, BOSS. *Var.* III.

† **TENDE** (tan-d'), *s. f.* Terme de boucherie. Tende de tranche, dans le bœuf, morceau placé à la région interne de la cuisse, et comprenant surtout le muscle sacro interne et les adducteurs.

† **TENDELET** (tan-de-le), *s. m.* || 1° Petite tente. Il lui donna un plaisant à l'endroit de nos *crespinoise*, MEM. DE ST-P. *Chasm. ind. Préamb.* || 2° Terme de marine. Espèce de dais que l'on place au-dessus de l'arrière de certains canots, pour abriter ceux qui s'y trouvent placés. Un peu en arrière du milieu de la longueur de la gondole [est un tendelet], sous lequel on peut mettre trois personnes à l'aise, ou quatre un peu gênées, VOYAGE, *Isabel. Mém. secret.* I, V, p. 240. || Ancien terme de marine. Petites tentes de poupe que l'autorité mettait aux embarcations des officiers généraux ou supérieurs, dans la marine du Levant. Je n'ai jamais vu un si grand feu de canon que celui que les Turcs firent sur ces chaloupes..... nous avions seuls des tendelets, ce qui fit croire aux ennemis que c'étaient les généraux qui s'accumulaient pour se parler, MÉM. de l'illustr. *attaque d'Alger*, p. 65, dans JAL. || 3° Terme d'horticulture. Petite tente dont on se sert pour mettre certaines plantes délicates à l'abri des rayons du soleil de midi.

— ÉTYM. Italien. du bas-lat. *tenda* (voy. TENTE).

† **TENDELIN** (tan-de-lin), *s. m.* Sorte de hotte de sapin, pour le transport de la vendange.

† **TENDER** (an-der), *s. m.* Terme de chemin de fer. Nous avons employé pour désigner un chariot d'approvisionnement qui porte l'eau et le charbon nécessaires à la locomotive.

— ÉTYM. Angl. *tender*, de *to tend* être de service, ajusage du franç. *attendre.*

† **TENDERIE** (tan-de-rie), *s. f.* Chasse où l'on tend des pièges pour attraper des oiseaux ou d'autres animaux.

† **TENDEROLLE** (tan-de-ro-l'), *s. f.* Terme de marine. Synonyme de marquise.

— ÉTYM. Dimin. du bas-lat. *tenda* (voy. TENTE).

TENDEUR, EUSE (tan-deur, deû-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui tend quelque chose. Un tendeur de tapisseries. || 2° Terme de chasse. Braconnier qui tend des lacs, des tirasses, des traîneaux, des collets, etc., pour prendre le gibier. || Nom, en fauconnerie, de ceux qui prennent les oiseaux de proie au passage, pour les tendeurs, pour cela, un filet, accoupagné d'un duc dressé, qui appelle les oiseaux et les fait tomber dedans. || 3° *S. f.* pl. Terme de jardinage. Tendeurs, tuteurs d'arandèles, comprenant celles qui font des toiles à réseau régulier, composées de cercles concentriques que coupent des rayons partant du centre.

— HIST. XIVe S. Lesdits marchanz tendeurs [de filets] et pescheurs, *Ord. des rois de Fr.* I, 11, p. 266.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

TENDINEUX, EUSE (tan-di-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tendons, qui est de la nature des tendons. Tissu tendineux. Fibres tendineuses. Inscriptions tendineuses. || Muscle demi-tendineux, muscle de la région postérieure de la cuisse. || 2° Il se dit des viandes qui ont beaucoup de fibres. || 3° Il se dit, en termes culinaires, pour dire et tendineuse dans le canard, BURY. *Dict.* I, XVII, p. 388.

— HIST. XVIe S. Laquelle couleur est donnée à ces muscles par le meslange de la tunique blanche ou aponeurose tendineuse avec leur chair rouge, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Bas-lat. *tendo, tendinis*, tendon.

† **TENDOIR** (tan-doir), *s. m.* ou **TENDOIRE** (tan-doir'), *s. f.* || 1° Bâton, fil aussi tendu, qui fait partie de l'attelage de l'oiseau et qui empêche la potrinaille de se dérouler. || 2° Se dit des perches sur lesquelles on étend des étoffes pour les faire sécher. || 3° Se dit des cordages tirés pour l'usage des troupes et le commun du peuple, ne seront tirés ni arrangés [allongés à l'aide de rangeoirs], ni attachés à des arbres, ni seront mis sur les tendoires pour sécher, sans aucune extension, *Lett. pat.* 21 août 1718.

— ÉTYM. *Tendre* 2.

TENDON (tan-don), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Cordon ou faisceau fibreux plus ou moins long, quelquefois rond, plus ordinairement aplati, d'un blanc nacré, formé par la réunion de plusieurs des ses fibres et parce qu'il n'est pas contractile. Elle mourut d'une saignée qui lui fut faite, on on lui coupa le tendon, DAC. *Acad.* Le tendon est la corde immobile par elle même qui, tirée par les muscles raccourcis, fait mouvoir les os les uns sur les autres, FONCAGU, *Cons. chim.* I, IX, p. 230. || Tendon d'Achille, gros tendon aplati, formé, à la partie postérieure et inférieure de la jambe, par la réunion de ceux des muscles jumeaux internes et externes, et s'attachant à la partie inférieure de la face postérieure du calcanéum; aussi nommé parce que la fable raconte qu'à cet endroit Pâris blessa Achille d'un coup de flèche empoisonnée. Chez les chevaux, la corde formée, derrière le canon, par les tendons des muscles perforant et perforé. Le tendon est dur sec, net et dur. || Tendon fatil, c'est-à-dire manqué, celui qui, à la naissance au genou, est trop rapproché de la peau, n'occasionne cette conformation est mauvaise, parce que la corde tendineuse doit toujours s'écarter, autant que possible, du levier osseux sur lequel elle agit. || Tendon férû, celui qui est blessé.

— HIST. XIIe S. Les uns [muscles] produisent de leur ventre plusieurs tendons, comme ceux qui facilement se divisent, *Dial. des Sept Sages.*

— ÉTYM. Ital. *tendine*, d'un latin fictif *tendo, tendinis* ou *tendonis*, dérivé de *tendere*, tendre (voy. TENDRE 2). D'abord on a dit *tendour* pour *tendere*; les tendons de l'enfance, HIST. lit. 846.

† **TENDRE** (tan-dr'), *adj.* || 1° Qui peut être facilement coupé, divisé. Du bois tendre. Une pierre tendre. Le plomb et l'étain sont des métaux tendres. Une certaine pointe [d'étoffe] dont la laye est tendre, et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre, BUFF. *Oiv.* I, XI, p. 200. || 2° Viande tendre, viande qui cuise facilement avec les dents. On me demande si j'étais pour le mouton tout ou pour le mouton blanc; je réponds que cela m'était fort indifférent, pourvu qu'il fut tendre, VOLT. *Sermonnaire.* On le chasse [le faisan] à l'oiseau de proie; et l'on prétend que ceux qui sont pris de cette manière sont plus tendres, et de meilleur goût, BUFF. *Ois.* I, IV, p. 72. || Familièrement. Cette viande est tendre comme rosée, elle est très-tendre. || Tendre se dit aussi des légumes et des herbes. || 3° Pain tendre, pain nouvellement cuit, et qui cède sous la pression des doigts. Rincy ne s'en émut point; il protesta que personne ne mangerait qu'il n'eût du pain tendre, SCARR. *Lett. divers.* I, 1, p. 211, dans POUGENS. || 4° Qui ressent fortement ce qui agit physiquement. Des membres tendres et délicats. Ouerabelle [l'âme] touchez à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé? BOSS. *la Vallière.* Que du Seigneur la voix se fasse entendre, Et qu'à nos cœurs son oracle divin Soit plus tendre et qu'à l'entour Sion, au printemps, la fraîcheur du matin, BAC. *Athal.* III, 7. Je sais comme un enfant dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. N'est-ce point offenser, apparaître la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier? BUFF. *Ois.* I, XV, p. 83. Marcher avec des pieds trop tendres sur des épines, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe. Lett. div.* 88. || Ce cheval est tendre à l'éperon, il y est très-sensible. || Il a la bouche tendre, il a la bouche délicate. || Il est tendre aux mouches, il est extrêmement sensible aux piqûres des mouches. || Fig. et familièrement. Il est tendre aux mouches, il ne peut supporter les moindres incommodités, et aussi, il s'effraie des moindres choses. En vérité, la vie est triste quand on est aussi tendre aux mouches que je la [le] suis, SÉV. 21 sept. 1675. On dit dans le même sens au propre et au figuré : il a la peau tendre. || Avoir la main tendre, les yeux tendres, avoir la vue délicate. faible. || 5° Large tendre, la tendre jeunesse, l'enfance, la première jeunesse. Nous nous aimions tous deux dès la plus tendre enfance, RAC. *Théb.* II, 1. Qu'a-t-il fait de mon fils? Je te l'ai confié dès l'âge le plus tendre, *Phèdre*, II, 5. Depuis quatre, d'un âge plus avancé, semblait devoir acculer Télémaque, dont la tendre jeunesse était moins nerveuse, FÉN. *Tél.* XII. Elle ses jeunes années, dès son enfance. La passion dominante de Thémistocle était l'ambition et l'amour de la gloire, qui parut en lui dès ses plus tendres années, ROLLIN, *Hist. anc.* I, III, p. 134, dans POUGENS. || 6° Fig. Qui ressent vivement ce qui agit moralement. Je crois, monsieur, que vous n'avez pas l'imagination assez tendre qu'il vous faille consoler de cela, VOLT. *Lett.* 38. Comme en cette matière il a le cerveau tendre, TH. CORN. *Berger extravag.*, 3, 3, se donne volontiers pour avoir, vous devez vous attendre, que je vas le frapper par l'endroit la plus tendre, RAC. *Britan.* II, 2. || Avoir la conscience tendre, être délicat sur les choses qui intéressent l'honneur. Sa parenté [de la langue française] va jusqu'au scrupule, comme celle des personnes qui ont la conscience tendre, et auxquelles l'ombre même du mal fait horreur, MONTAIGNE, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. || 7° Qui touche à des intérêts délicats. Ce qui produit la querelle sur les images si vive, et fit que, dans le temps, les gens de bien souhaitaient pas proposer un culte modéré, c'est qu'elle était liée à des choses bien tendres: il était question de la paix même, MONTESQ. *Rom.* 23. Fig. Disposé aux sentiments affectueux, et, plus particulièrement, au sentiment de l'amour. Un père tendre. Un tendre amant. Je pouvais fortune pour nous, elle est plus tendre pour ses amis [que pour ses amants], VOLT. *Lett.* 25. Quand je pense que la vie, et principalement à la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi, SÉV. 1er déc. 1679. Les hommes sont pour l'ordinaire moins tendres que les femmes, MAINTENON, *Avis à la duchesse de Bourg.* O Bleuil! à quels tourments mon cœur s'est vu nommé. Voyant des deux côtés ses plus tendres amis! RAC. *Théb.* II, 6. Vous qui êtes tendre jusqu'à n'oser parler à idolomène [de votre départ de peur de l'affliger], vous ne serez plus touché de ses peines dès que vous serez sorti de Salente, FÉN. *Tél.* XVIII. Vous connaissez son cœur, il est aussi tendre pour ses amis que terrible pour ses ennemis, VOLT. *Jenni*, 6. || Tendre à, avec un infinitif. Ils [les premiers chrétiens] sont fermes dans les périls, mais ils sont tendres à aimer leurs frères, BOSS. 2e *sermon, Pentecôte*, 2. || Familièrement. Ne vous pas être assez sévère, rigoureux. Quand une fois je m'y mets, je ne suis pas tendre, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill.*

Digitized by Google

Œuv. t. x, p. 39, dans POUGENS. ‖ 6° Qui a le caractère de l'affection. Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu; la foi nous paraîtra donc en la prenant par un endroit si tendre, SOUS. *Anne de Gonz.* Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre, FLÉCH. *Dauphine.* Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre et sensible joie il recueillit ce qu'il avait semé dans l'âme de ce jeune vainqueur [le fils de Louis XIV], m. *Duc de Bour.* Oh dieux! tant de respects, une amitié si tendre, Que de raisons pour moi, si vous pouviez m'entendre! RAC. *Andr.* II, 2. Nous sommes seuls encor; hâtez-vous de répandre des pleurs que vous arrache un intérêt si tendre, m. IPHIG. II, 5. Comptez-vous vos bontés je vais m'entretenir, Chérir de vos vertus le tendre souvenir, VOLT. *Zaire*, II, 2. ‖ Il se dit particulièrement de l'amour. Un tendre pressentiment vous fait sans faites à pouvoir inspirer de tendres sentiments, SOUL. *Mél.* III, 8. Zaïre est la première pièce de théâtre dans laquelle j'ai osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite, VOLT. *Zaire, Lett.* Que j'aime à triompher de ce tendre courroux! DES. III, 1. Ce mot a reçu trop tendre elle était occupée, m. *ib.* v, 10. ‖ 10° Attendrissant. Qui ne serait touché d'un si tendre spectacle? CORN. *Poly.* v, 6. ‖ Il se dit aussi familièrement d'une chose qui est dans un état tendre à.... en bonne et en mauvaise part. Vous pensez bien trouver quelque jeune coquette, Frande de lattrigue, et tendre à la fourberie, RÉGN. *Ec. des mar.* II, 9. Vous êtes donc bien tendre à la tentation, m. *Tart.* III, 2. Moi qui suis tendre aux larmes, m. MIS. I, 1828. Un cœur naturellement tendre pour le bien, MASS. *Carême, Mot. de conv.* J'ai un peu fait le ngaud avec le prince, parce que je suis tendre à la peine d'autrui; mais si prince est tendre aussi, et il ne dira mot, MARIV. *Double inconst.* III, 6. ‖ 12° Touchant, gracieux. Le tendre chant des oiseaux. Que leurs tendres écrits [de Théocrite et de Virgile] me charment! DELILLE, *Géorg.* *Art p.* II. De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée, RAC. *Athal.* IV, 3. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, m. *Esth.* I, 1. Il commencait à n'avoir plus ces grâces si tendres qui sont comme la fleur de la première jeunesse; son teint devenait plus brun et moins délicat, ses traits plus moins mous et plus nerveux, VRIC. Tel. XVIII. Ma fille, tendre objet de mes dernières peines, VOLT. *Zaire*, II, 3. Les Grâces, dont les sourcils ont été Racine, aimant à répéter ses écrits enchanteurs, Tendres comme leurs yeux, doux comme leurs faveurs, A. CHÉN. *Prog. de l'art d'aimer.* ‖ Avoir le son de la voix tendre, ou absolument, avoir le son de la voix touchant et gracieux. Enfants, car votre voix est enfantine et tendre, A. CHÉN. *l'Aveugle.* Il me semble déjà dans mon oreille entendre Da sa touchante voix l'accent touchant et tendre, LAMART. *Jocelyn, Prol.* En musique, un air tendre, un son tendre, expriment l'amour. Que chanteront-ils?..... je veux quelque chose de tendre et de passionné, MOL. *Sicil.* 4. ‖ 13° En peinture, touches tendres, couleurs tendres, qui ont extrêmement délicats. ‖ Pinceau tendre, pinceau délicat. ‖ Cette acception a vieilli. ‖ 14° Couleur tendre, couleur délicate, qui ne fatigue pas la vue. Le geai de Brisson à la dorure sous le nom de pie blanc a le plumage du corps d'un jaune tendre, BUFF. *Ois.* I. XIII, p. 48. ‖ On le dit, dans le même sens, de la lumière. La lumière douce et tendre du lune adoucit encore la blancheur de leur peau, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. I. XIII, p. 17, dans POUGENS. Les rideaux des fenêtres se tiraient pour entr'ouverts; un jour tendre se glissait dans l'appartement à travers des ondes de pourpre, MARMONTEL, *Contes mor. Alcib.* Tu parus au milieu de nous comme un soleil levant, dont la tendre lumière répand la sérénité d'un beau jour, CRAFFIGNY, *Lett. persan.* 2. ‖ 15° S. m. Le tendre d'une pierre, dit aussi la moye, la couche tendre qui est au-dessus de la pierre. ‖ 16° Fig. Ce qu'il y a d'affectueux, de sensible. C'est me faire une plaie au plus tendre de l'âme, MOL. *l'Et.* III, 4. ‖ 17° Penchant. J'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée, MOL. *Prec.* 12. ‖ Familièrement. Tendresse d'amour. Elle m'a fait entendre Tant seulement, qu'elle a pour nous du tendre, VOLT. *Nanine*, 1, 2. La fille [Ophélia] du cet officier de la couronne, qui avait du tendre pour Hamlet, devient réellement folle, m. *Hél. lat.* *A MM. de l'Acad. franç.* ‖ En termes des romans amoureux du XVIIe siècle, le pays de tendre, nom allégorique d'un royaume imaginaire, représentant les diverses circonstances d'une intrigue amoureuse. Puis bientôt en grande eau sur le fleuve du Tendre Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre, BOIL. *Sat.* X. N'avez-vous jamais vu la carte du Tendre dans Clélie? je suis pour eux à la Tendre sur Estimeuse, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 18 mai 1773. ‖ 18° Le tendre de tranche, VOY. TENDE. ‖ Proverbes. Dieu vous assiste, notre pain est tendre, nos oreillers sont roullés, nous ne pouvons rien vous donner. ‖ Jeune femme, pain tendre, bois vert, mettent la maison au desert.

— HIST. XIIe s. Karles resput : trop avez tendre cer, *Ch. de Rol.* 1211. ‖ XIIIe s. Jamais mes yeus [je] ne verrai asouvis De regarder sa bele face tendre, *Cours*, V. ‖ XIIIe s. Selonc ce qu'ele ert [était] tendre et delicate, *Berte*, XLII. ‖ XIVe s. Icelle femme estoit tendre [délicate] à son enfantement, car elle avoit eu plusieurs de ses enfans morz-nez, ce sont, *Guerrier*, I. 24^v^. a. Messire Jean Loustree, qui estoit plus tendre [tranchat plus au vif] en ses paroles que nul des autres, ROISS. II, II, 149. Le froid pais de Flandre, dont les peuples sont rudes, rebelle et tendre [changeant], K. DESCH. *Poésies mss, f^o^* 218. Adono parla la mary et dist : Canifre, je vous ay à femme preuse pour ce le bous ay j'ay trouvé en vous; mais je vous voy trop tendre [légère]; si allez où bon vous semble; car de vous n'ay que faire, *Percefforest*, II, IV, 37. Il estoit fort seul, deuré-mé, an et tendre, Et les yeulx sont bien armez de plaisirs, CH. D'ORL. *Ball.* 4. Le jouvencel Bouciquaut de ressoubtil et tendre memoire, après le grand travail, fuyent tant qu'ils peuvent au repos et aise, si comme font les nouveaux et tendres, *Mourg.* I, 9. ‖ XVIe s. On trompe moy en me faisant entendre Qu'elle a le cœur fort tendre, et y avoi des moyens de delices plus tendres et plus effeminées, qu'il ne sembloit estre convenable à un homme qui..... AMYOT, *Artax.* Le pays, tendre, puis, jusques à pleurer facilement, ID. *Sylla*, 64. Ces coups de flesches perçoient tout ce qu'ils rencontroient, autant le dur que la tendre, ID. *Crassus*, 45. Tendre à affection, ID. *Pomp.* 2. Se faire fait briser ou fendre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 429. C'est molliesse poltronne et delicatesse indigne d'un honneste homme, que d'estre incommodées et desagreables en conversation, et tendres au mal, au cas qu'il faille changer de maniere de faire, CHARRON, *Sagesse*, I, 31.

— ETYM. Picard, *tère*; wallon, *tèrr ou tèr*; bourg. *tarre*; provenç. *tenre, tendre*; espagn. *terno*; portug. *tenro*; ital. *tenero*; du lat. *tenerum*, qui tient sans doute au radical *tan*, lat. *tenděre*, gree τείνω : qui se laisse étendre.

2. TENDRE (tan-dr'), s. m. Tendo, is tendi, il tend, nous tendons, vous tendez, ils tendent; je tendais; je tendis; je tendrai; je tendrais; tends, qu'il tende, tendons, tendez; que je tendse, que nous tendissions; que vous tendissiez, qu'ils tendent. ‖ 1° Tirer et bander quelque chose. Tendre les chaînes qui ferment un port. Tendre des toiles pour le sanglier. Tendre des filets. Tendre un ressort. De sorte qu'ils [des gens qui bernaient] demeurent longtemps en bas tendant la couverture, et regardant en haut, sans se pouvoir imaginer ce que j'étais devenu, VOLT. *Lett.* 9. Un ancien oracle avait ordonné que Formosante ne pourrait appartenir qu'à celui qui tendrait l'arc de Nemrod, VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. Semblable à l'insecte insidieux qui fabrique ses filets dans l'obscurité, la politique tend sa toile au fond de l'Europe, et l'attache en quelque manière à toutes les cours, RAYNAL, *Hist. philos.* XIX, 3. Dans les cieux, à ma voix, la nuit tendra ses voiles, DELILLE, *En.* IV. ‖ Absolument. Tendre aux biches, aux oiseaux, tendre des filets pour les prendre. A la Saint-Jean je tends aux grues, SÉGUIER, *Ep.* III. ‖ Tendre la jarret, rendre la jambe aussi droite que possible sur la cuisse. Comme en dansant le menuet, Vous tendites le jarret pendantes, *M. et Mme Denis, chanson.* ‖ Fig. Je tendis tous les ressorts de mon esprit pour chercher comment on pouvait guérir d'un polype au cœur, résolu d'entreprendre cette merveilleuse cure, I. 3. SOCIN. *Conjur.* VI. ‖ Fig. Donner trop de tension, mettre les choses au point qu'elles semblent prêtes à se rompre. Ce rapport des lois avec ce principe tend tous les ressorts du gouvernement, MONTESQ. *Esp.* V. ‖ On dit dans un sens analogue : Cela tendit la situation. ‖ 2° Tendre une tente, l'établir, la dresser. Il fit tendre son pavillon. ‖ On dit dans un sens analogue : tendre un lit. Hé bien donc, dit Julie, qu'on lui tende un petit lit dans ma chambre, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. ‖ 3° Tendre un piège, le disposer pour qu'un animal puisse s'y prendre. Ils ont voulu me faire perir dans le piége qu'ils m'ont tendu en secret, RAC. *Esth.* III, 4. Mardochée, I, 7. ‖ Il se dit de toute espèce de pièges, même de ceux dont on se tend aucune partie. Tendre une souricière. Tendre des glaux. ‖ Fig. Tendre un piége, un panneau à quelqu'un, chercher à abuser, à tromper quelqu'un. Tendre à l'innocence les pièges les plus inévitables du péché, BOURDAL. *Pénitence, 1er avent*, p. 208. Un traître y tend pour vous un piége inévitable, VOLT. *Sémiram.* V, 4. ‖ On dit aussi : tendre des embûches. Mercure tendit des embûches à Prométhée, le surprit, et la jeta dans le fond d'un cachot, DIDER. *Opin. des anc. phil.* [*Grecs*]. ‖ 4° Tapisser. Tendre une pièce, un appartement. L'église était tendue de noir. Enfin le pauvre homme est beau faire, il fut convaincu d'être mort, on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer, VOLT. *Let. Voltet*, 8 avr. 1771. ‖ Absolument. Ce jour-là on tend dans toutes les rues. ‖ 5° Présenter, offrir avançant. Tendre les mains aux chaînes. Tendre son chapeau pour recevoir quelque chose. Tendre la joue. Tendre les mains au ciel, vers le ciel. Laisse à de lâches cours verser d'indignes larmes. Tendre aux tyrans les mains et mettre bas les armes! TOL. tendit la main au fer, voici un autre ton sang, Et meurs sans t'ébranler, debout et dans ton rang, RONSG, *Saint-Gerard*, II, 3. Je saurai s'il la faut tendre ou détourner, THOM. *Agnès de Cast.* I, 2. Calchas une tête innocente, RAC. *Iphig.* IV, 4. A peu de distance suivaient ses enfants [de Persée mené en triomphe à Rome] avec leurs précepteurs, leurs précepteurs et tous les officiers de leur maison, qui, fondant tous en larmes, tendaient leurs mains au peuple, ROLL. *Hist. anc.* Œuv. t. II, p. 603, dans POUGENS. Il tend en soupirant un mouchoir de son pain à une vache blanche que s'avance vers lui, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 489, dans POUGENS. Un tend ses petits bras au papillon qui vole, DELILLE, *Imag.* III. Mais il [un aveugle] entend leurs pas, prête l'oreille, espère, les voit venir, et tend déjà les mains à la prière, A. CHÉN. *l'Aveugle.* ‖ Fig. En reclamant son titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il [Voltaire] tendait lui-même le bout de la chaîne avec lequel on l'aurait attaché si on avait voulu, MARMONTEL, *Mém.* V. ‖ Tendre la main, avancer la main en signe d'amitié. Reprisme se présente, et, lui tendant la main, Le salue empereur en langage romain, CORN. *Pomp.* II, 2. ‖ Tendre la main, demander l'aumône. Quand un homme qui a servi vingt ans sa patrie, qui s'est retiré couvert de blessures, et qui depuis n'a cessé de travailler pour elle, est réduit à lui demander la main? MARMONTEL, *Cont. mor. Laurel.* J'ai mon-même été pauvre et j'ai tendu la main, A. CHÉN. *Idylles, le Mendiant.* On le dit, par extension, de celui qui demande des places, des graces. Cette façon de demander harmonieusement l'aumône, commence, si je ne me trompe, à Pindare; on ne peut refuser la main plus emphatiquement, VOLT. *Dict. phil. Vitterie.* ‖ Fig. Tendre la main, se reconnaître vaincu, demander la paix. Et dans ce triste état il faut que les Romains du nous tendent la gorge ou nous tendent les mains, DU BELL, *Scévole*, III, 2. ‖ Fig. Tendre la main à quelqu'un, lui offrir du secours, le secourir. Elle courut lui tendre une main favorable, RAC. *Bajaz.* I, 4. Si tout dresse des pièges à la jeunesse des rois, tout leur tend les mains aussi pour leur aider à les éviter, MASS. *Pet. carême, Malh. des gr.* Ma famille me persécute; on ne me tend la main dans mon désastre que pour me désbonorer, VOLT. *Ingénu*, 17. Maître des autels, tendez la main à Cérès [favorisez l'agriculture], relevez ses autels, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 163, dans POUGENS. C'est en France, dans le pays de la politesse, des sciences, des arts, du bon goût, de la philosophie, qu'on nous persécute [nous encyclopédistes] ! et c'est du fond des contrées barbares et glacées du Nord qu'on nous tend la main, m. *Lett. à Mlle Voland*, 3 oct. 1762. ‖ Fig. Tendre la main, faire signe de venir à

nous. Saint Paul tend les mains aux gentils, nous. *Hist.* II, 7. || Tendre les bras, les ouvrir pour recevoir quelqu'un. Mon fils n'est plus? hé quoi! quand je lui tends les bras, Les deux impatients ont hâté son trépas? RAC. *Phèdre*, V, 6. || Fig. Si nous voulons servir, Sylla nous tend les bras, CORN. *Sertor.* I, 1. Un tel homme, dégagé du sicle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni insupportable; au contraire il lui tend les bras, nous. *Bourgoing.* Veillà, lui dit-il, la Sicile qui nous tend les bras, et vous savez de quelle importance est cette île, nous. *Hist. anc. Quint.* V, VII, p. 365, dans POUGENS. || Dans un sens tout différent, tendre les bras à ou vers..., implorer du secours. Le pape, à qui il [Charles Martel] tant nécessaire, lui tendait les bras, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || 8° Avancer trop, en parlant de certaines parties du corps. Cette personne tend la tête, tend le ventre. Faut-il tendre toujours le dos, quand vous marchez? Présentez mieux la gorge et baissez cette épaule, AMBAUD. *Distr.* I, 4. || Terme de manége. Tendre le nez, porter le nez au vent, en parlant du cheval. || 9° Terme d'escrime. Se dit absolument pour allonger le bras raide, au lieu de parer les coups, afin de blesser son adversaire, au risque d'être blessé soi-même. || 10° *V. n.* Aller vers (ce sens neutre dérive du latin qui a dit *tendere gressum*, et, absolument, *tendere*, diriger ses pas). Il [l'aro-en-ciel] ne procède que de la façon que les rayons de la lumière agissent contre ces gouttes [d'eau], et de là [cependant] vers nos yeux, BÉTHUNE, *Hist. anc. Quint.* VIII, 2. Où tend Mascarille à cette heure? MOL. *le Dép.* 1, 4. C'étaient de toutes parts des bruits confus de gens.... qui couraient sans savoir où tendaient leurs pas, BOSS. Qu'il est à l'homme axé né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas, VOLT. *Rem. Pens. Pasc.* 23. Un tend ce tourbillon rapide, Et qui combat leur intrépide Vole sur un char lumineux! MALFIL. *Ode, Rêve aux cieux.* Je vois bien que vous tendez vers la nord, que vous allez par le chemin sans que je m'en aperçoive, BAILLY, *Allonville*, p. 412. || Fig. C'est un homme qui tend à ses fins, il va constamment, avec adresse, à l'objet qu'il s'est proposé. || Absolum. On tend ce chemin-là? [Cette maladie tend à la mort, elle est mortelle. || Le malade tend à sa fin, il est bien près de sa fin. || 11° Terme de mécanique. Avoir une tendance vers. M. Huyghens avait prouvé que, selon Descartes, les corps pesants auraient du tendre, non au centre de la terre comme ils y tendent toujours, mais à différents points de l'axe de la terre, VOLT. *Nouvelle.* || Fig. C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 11. || 12° Fig. Avoir un but, un terme. À quelque hauteur que fût un tendent ses projets, Jamais il l'un qui ne fait rien au gré de ses sujets, SORBIÈRE, *Vers.* I, 1. L'autre vit ou semblait cette foule aventurier; il tendit le fer au marchand, Qui lui rendit sa générer, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Pour moi, je crois qu'ils ont tendent tous vers soupirs, Et que rien ne tend à la vérité, MOL. *Mis.* I, 2. Ils ne tendent à la fausse gloire ne le tentait pas, tout tendait au vrai et au grand, nous. *Louis de Bourbon.* Les livres sacrés des Romains.... sont plus purs que les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendant à renverser la religion, TH. *Hist.* II, 13. *Je ne* sais quelle disposition publique n'exigue au plaisir des sens, qui ne tend à rien et qui tend à tout, ID. *Comédie*, 8. Nous passons notre vie à tendre au bien et à haïr le mal, MAUPERTUIS, *Lettre à Mme de Grafigny*, 3 mars 1703. Le trône où vous tendez, TRÉVOUX, *Sat.* 3, fiouition blâmée, à tort, par L. RACINE). Où tendait ce discours qui m'a glacé d'effroi? ID. *Phèdre*, III, 3. Le secret et l'exercice des Lacédémoniens était la guerre; tout tendait là chez eux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, II, p. 529, dans POUGENS. Peu occupé de ce [ce] qu'il faut dire, et quelquefois même négligeant les règles scientes de la pureté du langage, il [Bossuet] tend au grand, au sublime, au pathétique, ID. *Traité des Et.* III, 2. Tout animal est toujours entraîné par un instinctinvincible à tout ce qui peut tendre à sa conservation, VOLT. *Traité de métaph.* 8. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être regardé bien fortement par vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 fév. 1766. Le talent d'un esprit fin, c'est de persuader qu'il ne tend pas à l'être; et cet artifice est au comble, quand la finesse a l'air de la naïveté, MARMONTEL, *Œuv.* I, VII, p. 260. || 13° Se tendre, v. réfl. Être tendu. Ce papier se tend mal. La peau s'est tendue. Ici, du haut des murets une colonne d'eau se projette en masse, ou se tend en rideau, DELILLE, *Trois rég.* III. || Proverbe. Il vaut mieux tendre la main que le cou (MONTLUC, *la Comédie des proverbes*, III, 8), il vaut mieux demander l'aumône que voler et se mettre au danger d'être pendu.

— HIST. XIIe s. Li empereres tent ses mains en lieu, *Ch. de Rol.* IX. Durer! Il l'ara que vos avez tendut, ID. LX. || XIIIe s. Lors me souvient d'une douce doleur Et du doux lieu où mes cuers [mon cœur] tent et désirre, ADENÈS, XVII. E il meine comença mout à mot à prover Où li reis par ces lieis voleit tendre à aler, *Th. le mart.* 87. Tu qui as ci cruel e fier curage, Tu qui as ci mercie, Tens si chascun jor à fin, BENOÎT, II, 8274. || XIIIe s. Et s'estrencent tuit à uns vos et tendent leurs mains en haut, VILLEH. XVII. Je crois qu'il a mal requerre Un pou d'aumosne petit tendu, *Berte*, II. Et alla tant par mer et par terre, que il vint à Orliens où il ros Philippes estoit, et li tendi la letre, sans saluer, *Chr. de Reims*, IX, 24. Et ainsi comme nous hons tent Un cäsel pour autre cosel prendre, Tout autresse convient-il tendre S'amour pour autre amour avoir, *Rose*, 4303. Et s'à pouvreté le voit tendre, Il ne doit mie tant atendre Que cil s'aide li requiere, *Rose*, 4725. Li clerc tend s'ardeur, Li lerres, li trait, et li ber lui porte le cour, BENOÎT, 209. Mieis [mieux] reustvenist avoir tendu [les diets] Ou as biches ou as coulons, *Fabliaux mss.* p. 339, dans LACURNE. Les [les nerfs optiques] se destivrent [séparent], et tent chacun à sa propre partie, H. DE MONDEVILLE, P. 17. Car puis c'uns hons en femme veut mettre son argu, Ains les devroient ardoir [brûler] et Heleebuth], Qu'il n'en vigne à s'entente; mais tels i a tendu Qui i a esté pris.... *Boud. de Sob. viii*, 344. || XVe s. C'est la loy de nature, que les enfants toujours que avoir grands salaires et profits des seigneurs et des dames, de ceux et celles qu'ils visitent, FROISS. III, IV, 26. Nos vous établis de tendre à amasser, Mais ne pensez qu'à mener bone vie, H. DESCH. *Poetics mss.* P. 25.... Ie saige homme Par son sens et par sa clergie Qui bien l'art d'astronomie, Et qui tend jusques à les voiles.... IB. *ib.* P. 471. Si n'y et ecly que ne tendist les oreilles, et qui ne meist toute son entente à l'escuiter, J. CHARTIER. *Chr. du Charles VII*, II, 17. Et ne m'en chesnin je trovay ung compaignon qui tendoyt aux pigeons, BAR. *Pant.* II, 32. Puis pred mesme s'est venu prendre à la rivière, Qui tendre, MAROT, IV, 213. La raison doibt tendre en somme à nous faire bien vivre, MONT. I, 69. Un manteau en escharpe, qui nous tendoit à froid, CYRANO, 57. Celuy ce se peine, se roidit et se tend, pour.... m. II, 106. Ils faisoient tendre cette immense capacité de voiles de pourpre, ID. IV, 14. *Actes.* Ils ordonna qu'à son retour il tendist la voile blanche, si son fit estuit eschappé, AMYOT, *Thés.* 30. Pirithous, tendant le premier la main à Theseus, luy dit, ID. *Rom.* 28. Ce n'estoit pas la fin à quoi tout sanpel tendoit Lycurgus, que de laisser sa cité commandant à plusieurs, ID. *Lyc.* 6. Il ne fait que tendre sur le plaisir et sur la volupté mondaine, ID. *Sylla*, 61. Plus justice n'estoit aux hommes familière Comme elle souloit estre, et ne voulut hardier Le Jeune prince à la guaster, nenn. 870. Qui à aise tend, aise luy faut, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, tandi, tendre des filets; provenç. *tendre*; espagn. tender; ital. *tendere*; du latin. *tendere*; gren. *τείνω*; gaël. *teann*; bas-breton *tenna*; sanscr. *tanâ*.

† TENDRELLE [tan-drè-le], s. f. Nom, à Saint-Lô, du nombril.

— ETYM. Diminin. de *tendre* 1.

TENDREMENT [tan-dre-man], adv. 1° Avec tendresse. Tout le respect et toute la vénération que j'ai pour elle [une dame], ne peuvent empêcher qu'avec cela je ne l'aime tendrement comme la meilleure personne qui soit au monde, VOIT. *Let.* 23. Puisque vous les [vos lettres] avant votre coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir tous les matins, SÉV. 826. Il n'est pas possible que je [Platon] ne sois aimé de quelqu'un [homme] que j'aime si tendrement, PASCAL. *Anach.* 7. || 2° Avec une expression tendre. Les héros étoient quinault parlent bien autrement, tendrement, MOL. *Sal.* II. Il faut plus tendrement prononcer en mol-là, BERNARD, le *Poète*, III, 3. || 3° Délicatement. Pendre tendrement.

— HIST. XIIe s. || Il n'est aucun] Qui de pitié moult tendrement ne plore, *Rose*, p. 107. Tant tendrement les fois ama, Que trop reddement [rigidement] nes [ne les] chastia, *Rose*, p. 9. || XVe s. Et quand le gentil chevalier eut oui complainde la roine si tendrement, et que toute fondoit en larmes et en pleurs, PROISS. I, I, 14. || XVIe s. Agesilaus avoit cela, entre autres choses, qu'il aimoit fort tendrement ses enfants, AMYOT, *Apoth.* 4.

— ETYM. *Tendre*, et le suffixe *ment*.

TENDRESSE [tan-drè-s'], s. f. || 1° Qualité de ce qui est tendre; il se dit du jeune âge, de la jeune reine, dans laquelle se rencontrent ensemble l'avantage de l'expérience avec la tendresse de l'âge, le loisir de l'étude avec l'occupation d'une royale naissance.... BOSS. *Lett. à la reine Christine.* || 2° Délicatesse des formes. Nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne peut approcher de la tendresse avec laquelle la nature tourne et arrondit ses sujets, nous. *Connaiss.* IV, 2. || Terme de beaux-arts. S'est dit autrefois de la douceur, de la délicatesse et de la légèreté du pinceau, du ciseau. " *S. f. pl.* Terme de gravure. Endroits légers et qui doivent paraître éloignés. || 3° Fig. Sensibilité exquise pour les choses morales. Cette première tendresse d'une conscience innocente, ah! que vous l'avez endurcie! la pénitence, la communion, vous avez appris à les profaner, nous. *Sermons, Nécessité de la pénit.* 2. À mesure que l'esprit religieux s'en va, une certaine crainte de Dieu s'efface, une certaine tendresse de conscience diminue, CHATEAUB. *Génie*, I, II, p. 387. || 4° Sentiment tendre d'amitié, d'affection. Il me déplaît seulement de penser qu'avec toute cette tendresse que vous avez conçue pour moi, il y a quelque raison pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu, VOIT. *Let.* 48. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que j'aime si sainte plus étroitement, PASC. *Pens.* XXIV, 69, édit. HAVET. La tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os; c'est ce devenue moi-même, je le sens comme je le dis, SÉV. 8 nov. 1680. Madame ne veut plus sentir de tendresse que pour le Dieu crucifié qui lui tend les bras, nous. *Disc. Bach. d'Orl.* Sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il [Condé mourant] ne s'y laisse jamais vaincre, ID. *Louis de Bourbon.* Corbeau. Que plus d'un grand m'aime jusques à la tendresse, MOL. *Épil.* X. Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse, RAC. *Athal.* V, 3. La tendresse a encore dans le cœur, la sensibilité tient aux sens et à l'imagination, D'ALEMB. *Synon. Œuv.* I, III, p. 329. La tendresse ne se manifeste pas toujours au dehors; la sensibilité se déclare par des signes extérieurs, ID. ib. || *Au plur.* Peut-être que nous la verrons un jour rentrer dedans même dans les veines de la nature, et reprendre ses premières sources, ces délicatesses si violentes, et qu'un zèle ou un dépit inconsidéré a, ce semble, comme étouffées, PATRU, *Plaidoy.* I. Je vous veux accabler en tendres de caresses. Et témoigner pour lui les dernières tendresses, MOL. *Mis.* I, 1. Il n'y a que vous qui ayez la bonté d'entrer dans mes extrêmes tendresses [pour ma fille], SÉV. *à d'Hacqueville*, 17 juin 1671. Je n'ai pas tout à fait oublié le monde; j'en connais les tendresses et les façons, pour entrer dans les sentiments des autres, ID. 30 oct. 1673. L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, BOSS. *le Tellier.* || 5° Particulièrement, l'amour. Et même pour Alceste elle a tendresse d'âme, MOL. *Mis.* III, 3. Parmi tant de beautés qui brignent leur tendresse, Ils [les deux rivaux] daignent quelquefois choisir une maîtresse, RAC. *Bajaz.* I, 3. Ma bouche a fait l'aveu qu'un autre a ma tendresse, VOLT. *Alz.* IV, 2. L'homme passionné.... Donne aux fleurs la gaîté, donne aux mers leur courroux. La mémoire aux rochers, aux myrtes la tendresse, DELILLE, *Imag.* IV. Au plur. Les tendresses de l'amour humain y font [dans Polyeucte] un si agréable mélange avec la fermeté du devoir, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévots et les gens du monde, CORN. *Poly. examen.* Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses [de Mithridate] ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses, RAC. *Mithr.* I, 1. || 6° Attendrissement. Mais en fin il [chez les Pamponi] des réponses si tendres,

Digitized by Google

tendresse, sév. 6 déc. 1679. || 7° Tendre et pieux penchant. Vous lui avez donné [à Mlle de Grignan] qui voulait entrer en religion] de la tendresse pour de plus grands desseins et de plus hautes vues, sév. 11 sept. 1680. || 8° Objet d'un tendre attachement. Vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur, sév. *A Mme de Grignan*, 10 août 1680. || 9° *Au plur.* Paroles tendres, témoignages d'affection. Ils [M. et Mme de Grignan]... me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis, sév. 1er août 1680. J'ai reçu et lu[sé] votre lettre, et la vos tendresses et vos sentiments qui ne s'expliquent point, ib. à *Mme de Grignan*, 1. III, p. 187, édit. RÉGNIER. Vingt sièges de vie ne me suffiraient pas pour exprimer toutes les tendresses des grands, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 22 nov. 1709. Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses sa haine sait cacher ses trompeuses adresses, SAC. *Mithr.*, 5. —REM. Vaugelas voulait qu'on dît tendresse, en parlant des viandes tendres : Tendreté ne vaut rien, tendreur encore moins; il faut dire tendresse », *Nouv. rem.* p. 470, dans POUGENS. Artichauts, mes beaux artichauts, toute la tendresse, toute la verdeur, etc qu'on entendantasse enfoisons les rues de Paris; cela était conforme à Vaugelas.

— HIST. XIVe S. Quoyel temps de notre tresdesse [enfance], ne CARDE, *exercice de dévot.* || XVIe S. Dureté, mollesse, douleur, tendresse, remitence, PARÉ, v. 3. Les jounes gens, pour la tendresse et mollesse de leur age, sont assemmés plus facilement et aisément ouverts et recoyvent impression, CHARRON, *Sagesse*, p. 410, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *tendresa*, *tendresa* : espagn. *ternezia*; ital. *tenerezza* : de *tener* (voy. TENDRE 1). L'ancienne langue disait *tendror*, au XVIe siècle *tendreur* : Il nens fault fortifier l'omie, et la durcir contre cette tendreur du son cerimonieux des paroles, MONT. IV, 87.

TENDRETÉ (tan-dre-té), *s. f.* En parlant des viandes, des légumes, qualité de ce qui est tendre. On doit estimer ce fruit à cause de sa tendreté, la quantité, dans RICHELET. Les harmonies animales du blé consistent... dans la souplesse et dans la tendreté de ses tiges, BERNARD. DE ST-P. *Harm. liv.* 1, *tabl. gén.*

— HIST. XIVe S. Les blés et les viandes qui sont tendres, par quoy, pour la tendreté.... *Modus*, f. VIII. || XVIe S. Leurs os, pour leur tendreté et mollesse.... PARÉ, VII, 10. Difficilement souffrentils le transplantement, par la tendreté de leurs racines, O. DE SERRES, 838.

— ETYM. Wallon, *teinristé*, *teinrseté*; du lat. *tenerietem*, de *tener*, tendre, 1.

† **TENDRETTE** (tan-drè-t), *s. f.* Rayeau radis long.

— ETYM. Dimin. de *tendre* 1.

† **TENDREUR** (tan-dreur), *s. f.* Synonyme inusité de tendresse. Cette tendreur qui empêche de reconnaître les défauts de ses enfants spirituels [lisez], *Journ. d'Or. Tabrot*, t. II, *Lettre*.

TENDRON (tan-dron), *s. m.* || 1° Bourgeon, rejeton tendre de quelques plantes, de quelques arbres. || 2° Fig. Et familièrement. Une jeune fille. La voyageuse académie Romanette à la maternité Comme à la tendre charité Un gros tendron de Lacédémone, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 62. Voyageurs à déviller, tendrons à marier, tout leur est bon, PICARD, *Conteur*, 1, 8. Seuls nous chasserons, Et tous vos tendrons subiront l'honneur Du droit du seigneur, sédaine, *Richard*, 1. Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux. Une fricassée de tendrons de veau.

— HIST. XIIIe S. Cierres avoit une fille qui avoit tenrun de branches, ALEBRANT, 1re S. || XVIe S. La vigne, par ses tendrons ou capreoles torines, embrasse toutes choses, PARÉ, *Anim.* 21. Il l'avoit sous gaugne la bonne grâce d'un tendron qu'il pourchassoit, MONT. III, 283.

— ETYM. Diminutif de *tendre* 1.

TENDU, UE (tan-du, due), part. passé de *tendre*. || 1° Qui est tiré et bandé. Nos ennemis plus forts viennent les arcs tendus, MAIRET, *Solim.* v, 6. Ils découvrent un vaisseau qui venait droit à eux, voiles tendues, LESAGE, *Diable boit.* 18. Plus loin, non sans frayeur, dans les airs suspendue, Eglé monte et descend sur la corde tendue, DELILLE, *Hom. des ch.* 1. || Terme de balistique. La trajectoire d'un projectile est plus ou moins tendue qu'elle vaut qu'elle s'approche plus ou moins de la ligne droite. || Canon de fusil bien tendu, canon bien dressé, sans ondulations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. || 8° Dans du. Il aperçut qu'une espèce de poche très-large que portait l'hermite paraissait tendue et enflée, VOLT. *Zadig*, 20. || 3° Qui est en état de ferme extension, en parlant des articulations du corps. Jarret tendu. || [En danseur] est arqué; il a tiré de ce défaut un avantage qui annonce l'habile homme : il est tendu, il est en défaut, il est vigoureux, mais il est adroit, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 311, dans POUGENS. || 4° Disposé de manière à servir, en parlant d'un piége. Et, s'il avait affaire à quelque maladroit, Le piége est bien tendu, CORN. *Poly.* v, 1. || 5° Dressé et mis en état de servir. Un pavillon tendu. Il ne nous reste plus que notre chambre où deux lits sont tendus, LA PORT. *Parc* || 6° Tapissé. Après dîtruit sans de prison.... Marie eut la tête tranchée dans une chambre de cette prison même, tendue de noir, VOLT. *Mœurs*, 109. || Fig. Tout l'univers aussi s'en vit tendu de deuil, SOUR. *St Gen.* II, 5. Le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à vos yeux qu'une ténébreuse que la flamme pénétrait, et qui s'appesantissait sur la terre, RAC. *Athal. Anach.* ch. 20. || 7° Présenté en avançant. La roi sa tendu, l'arlf est le court palpitant, VOLT. *Hist. de Gertrude*. Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux, Trouvent leurs bras sanglants tendus du haut des cieux, VOLT. *Epître à la Fr.* Qui, Olivet! Elles [Mme et Mlle de Lillebonne] se trouvèrent à Marly avec un entregent, une politesse à tout le monde qui les fit bientôt obtenir tolérance et silence, ST-SIM. 50, 217. || 8° Fig. Fortement appliqué. Et s'il ne s'abasse à cela et qu'il tienne ses pensées tendues à Dieu, comme Un travail si long et si tendu, ib. dans COUSIN. Voilà de quoi sans doute avoir l'esprit tendu, PR. *Mémoires*, t. 8, || 9° Fig. On l'en voit bien tendu. Il n'est pas quinder l'esprit; les manières [de raisonner] tendues et pénibles le remplissent d'une sotte présomption, PASC. *Expr. géom.* 2. Cornelle est plus tendu, VOLT. *Remarques sur Corneille*. Racine, LEVÉQUE, *Science du beau*, t. II, p. 554. || 10° Situation tendue, situation des affaires où les choses menacent de se rompre comme une corde trop tendue.

† **TENDUE** (tan-due), *s. f.* Terme de chasse. Canton où l'on a tendu des toiles pour arrêter des oiseaux. || Action de tendre des pièges, des filets. || Pièges tirés ou mobiles que l'on tend aux oiseaux pour les prendre.

— HIST. XIVe S. Grand mesure de la fauconnerie et des tendues. *Etats des offic. des ducs de Bourg.* p. 162, dans LACURNE.

— ETYM. Tendu.

TÉNÈBRES (té-nè-bre), *s. f. pl.* || 1° Obscurité, absence de lumière. Ô combien d'actions, combien d'explains célèbres Nous dérobe aux regards cette nuit ténébreuse! CORN. le *Cid*, IV, 3. Etendez votre main vers le ciel, et qu'il se forme sur la terre de l'Egypte des ténèbres si épaisses qu'elles soient palpables, SACI, *Bible. Exode*, 2, 21. Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres De ces nuits dévorantes habitent les ténèbres, DEIL. *Lutr.* IIe. Les fils d'Ulysse, l'épée à la main, s'enfonce dans ces ténèbres horribles [de l'enfer], PIRON, *Ed. nouv.* Son instinct naturel est d'avoir peur des ténèbres, *t. I. notes. Confess.* XI. Je ne sens rien là de ces ténèbres visibles avec lesquelles la lumière se mêle, et qu'elle rend presque toujours favorables, BOSS. Serm. 1re Carême, L. XIV, p. 484, dans POUGENS. || 2° Obscurcissement de la vue, qui se manifeste dans les défaillances. Défaillances ténébreuses Qui lui ferment les yeux; les mains fichent les rênes; il tombe de son cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 424, dans POUGENS. Il les plongea dans les ténèbres de la mort, l'obscurcit qui s'empara du mourant. Aussitôt ses beaux yeux noirs s'éteignent et furent couverts des ténèbres de la mort, PÉR. *Tél.* XI. Il [le Seigneur] a fermé, la somme, les malfaisances des démons. Les temps de trouble arrivaient; c'était l'heure de la puissance des ténèbres; les apôtres étaient déjà comme au milieu de ces ténèbres, BOSS. *Hist. univ.* III, 2. *Le Cène, 7e jour.* Ces esprits lumineux [les anges tombés] deviennent esprits de ténèbres, ib. *Hist.* II, 1. Qu'a tait le démon, en propre ennemi de Dieu et jaloux de sa gloire? BOURDAL. *Nativ. Prem.* t. I, p. 444. Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres, Sur les yeux les plus sains a jeté ses ténèbres, RAC. *Esth. Prol.* || Fig. Œuvre de ténèbres, œuvre aussi méchante que les œuvres du diable. Cet ouvrage de ténèbres [Histoire du ministère du cardinal de Richelieu], plus fécrit sans doute par le mépris public que par l'arrêt qui le condamne, VOLT. *Remarq. impr. les. Richelieu* || Fig. Etat désolé de ténèbres, état d'une ville ou d'un pays où les personnes ou d'une personne en trois diables, d'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1764. || 3° Ironiquement. Et dans un sens analogue : L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui, ne suffit pas pour les rassurer, 2e *dial.* || 4° Dans le langage biblique, les ténèbres extérieures, la perdition, la damnation. Liez-lui les pieds et les mains, dit le roi [dans la parabole de l'Evangile], dites-lui la liberté dont il a fait un si mauvais usage, jetez-le dans les ténèbres extérieures, BOSS. *Méd. sur l'Evang. Le dern. serm. du Sauveur*, 24e jour. Ah ! si la servitude inutile est jetée dans les ténèbres extérieures..... MASS. *Accord. Jugem. univ.* || 5° Fig. Ce qui est comparé aux ténèbres. Prenez garde que Dieu ne prenne laisse dans les ténèbres, PASC. *Prov. tr. Jésus-Christ* même se voyait contraint de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce fait nous montre de quelles ténèbres la prétendue sagesse des païens était accompagnée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 311, dans POUGENS. Comme le monde entier est dans l'erreur et dans les ténèbres sur les devoirs de la foi, MASS. *Carême, Incontinence*. L'homme plein de ténèbres et de passions depuis le péché, ib. *Carême, tiéd.* 1. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres et devenus dispendre dans notre siècle, VOLT. *Lett. Prost de Royer*, 17e oct. 1763. Il [Pérez] avait fait dans les langues orientales et dans les théologiens un fonds antiquité autant de progrès qu'on en peut faire, ib. *Mél. litt. Lett. au prince de ***.* 7, *Freret*. Ténèbres de l'entendement humain, quelle main téméraire osera toucher à votre voile ? *t. I. Lettre*. Ah ! ma fille, Souvent aussi cette lettre de l'Eglise [Bossuet] porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique ou de la théologie la plus sublime; rien ne les sait ténèbres, CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 4. || 6° Dans la liturgie catholique, matines qui se chantent l'après-dîner du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte (il s'écrit avec une majuscule). J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici; une grande solitude, un grand silence, un office triste, des Ténèbres chantées avec dévotion..., sév. 28 mars 1671. L'autre.... Pense être au jubilé saint, quand que l'on dit Ténèbres, mme, *Lutr. IV*. Jeudi saint 19 avril 1688 ; à Ténèbres le roi entendit pour la première fois *Quare fremuerunt de Lalli*, qui fut fort loué, DANGEAU, *t.* 187. — HIST. XIIe S. Quant midi tenebres i a grant, *Ch. de Rol.* CIX. || XIIe S. De cez tenebres soi vit avrenoit Il prophetes, *Job*, p. 649. || XIIIe S. Saint Mathieu dit : Se la lumiere est ténebre, les ténebres de toi que seront ? BRCH. LATIN, *Trésor*, p. 329. Et par la joie convient lors Que il cuers cliit ses dolers En ténebres si espesses, si ters [feuil], la Rose, 2756. || XIVe S. J'estoie tonte nue, vous m'avez fait vestir; Je vivoie en tenebres, fait m'avez eclairé [lisez : eschirci], *Guerd. Amour*, || XVe S. Car, ce disoit Socrate, la pensée des morteles est enveloppé de très espaisses teuebres, *Boucic.* IV, 3, || XVIe S. La teuebre demeure, L. MARCY, v, 295. Toute l'eauo de la mer ne seroit suffisante à effacer ceste tache, ne toutes les tenebres du monde pour la cacher, M. DU BELL. 857. Tout ainsi que la lumiere les tenebres devant soy chasse, Tout ainsi doulx regart deffice Les tenebres ou le cueur gist, PALSGR. p. 877.

— ETYM. Provenç. *tenebras*; espagn. *tenieblas*; ital. *tenebre*, *tenebria*; du lat. *tenebra*. L'ancienne langue avait formé un substantif *tenebror*, beaucoup plus usité que *tenebres*. *Tenebre* est rattaché par les étymologistes au sanscr. *tamas*, obscurité, avec mchangé en n à cause du b suivant.

|| **TÉNÉBREUSEMENT** (té-nè-breu-ze-man), *adv.* D'une manière ténébreuse, perfide. D'Artagnan se pousse ténébreusement à la cour par l'intrigue, ST-SIM. 318, 47. Ce fut beaucoup pas d'être entré qu'il [Pont-chartrain] fut très touché de l'accroire [son pouvoir] de ma dépouille, jusqu'à l'avoir su adroitement, si longuement, si ténébreusement ménagée, ib. 304, 218.

TÉNÉBREUX, EUSE (té-nè-breu, breû-z), *adj.* || 1° Où il n'y a aucune clarté. Fussiez-vous dans ces lieux ténébreuses dont il est parlé dans l'Ecriture..... BOSS. *Anne de Gonz.* Du plus saint appareil la ténébreuse horreur, Les autels, les sermons, tout exprimait Séide, VOLT. *Fanat.* III, 6. J'ai cours m'enfoncer dans ces bois ténébreux, LESUEUR, *Epichar. et A.* I, 3. || Poétiquement, le séjour ténébreux, l'enfer. || Fig. L'ardeur d'une femme, arrêtant ce concours, En des jours ténébreux

Digitized by Google

Lrent a changé ces beaux jours, Sac. *Athal.* 1, 4. Quel espoir n flatteur, ou quels heureux destins, De vos jours ténébreux ont fait des jours sereins? VOLT. *Zaïre*, 1, 1. ‖ 2° Fig. On est enveloppé comme sous des ténèbres, qu'un rayon de raison lumière à l'esprit. Ce sont ceux qui ont le plus d'esprit, qui se rebutent le plus aisement des méthodes ténébreuses, BUFFON. *Hist. nat.* 1, 1, 134. Plusieurs ténébreuses querelles théologiques ne bornent pas au dedans du royaume le tort et le mal qu'elles nous causent, D'ALEMB. *Œuv.* t. 1, p. 134. Rien n'est plus ténébreux que l'histoire de cette immense contrée [Afrique]; le chaos commence à se débrouiller à l'arrivée des Carthaginois, RAYNAL, *Hist. phil.* 21, 1. ‖ 3° Il se dit des auteurs qui rendent obscur le sens de leurs pensées. On appelait Héraclite le philosophe ténébreux, parce qu'il ne parlait jamais que par énigme, VOLT. *Héracl.* ‖ 4° Qui est devenu obscur par le temps. Ceux qui, avant que son livre [de Guérin du Rocher] parût, ont été d'un avis différent du sien sur quelques points de la ténébreuse antiquité, VOLT. *Mél. litt. Mél. temps fabul.* ‖ Les temps ténébreux de l'histoire, les temps où l'histoire est incertaine, peu connue. ‖ 5° Fig. Difficile à pénétrer. Ô promesse! ô menace! ô ténébreux mystère! Sac. *Athal.* III, 6. La part que j'ai prise, monseigneur, à cette affaire qui a jeté tant de ténébreuse pour moi, VOLT. *Pol. et lég. Procès Morangiès*, 1er *lett.* En parcourant dormir le gouvernement veille; Ténébreux dans sa marche, il pourrait son chemin, REGIS, *Othello*, II, 7. ‖ Il est sombre et ténébreux, il a l'air sombre et ténébreux, se dit d'un homme sombre et mélancolique. ‖ 6° Fig. Il se dit des actions mauvaises qui s'enveloppent de ténèbres. L'infâme calomnie, avec perversité, Répand ses ténébreux scandales, VOLT. *Jean qui pleure*, etc. Demeurez; écoutez leurs complots ténébreux, CR. *Triumv.* I, 1.

Les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, J. J. ROUSS. 2e *dial.* ‖ Fig. Un coquin ténébreux, un homme qui cache avec soin ses mauvaises coupables. Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux, BOIL. *Ép.* IX. Celui-là..... N'est pour moi qu'un maraud sinistre et ténébreux, V. HUGO, *Roy blas*, 1, 2. ‖ Dans le style soutenu. Regret ténébreux de discorde. Souvenez-vous de ce temps de desordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde combattait à droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise, FLÉCH. *Tur.* I, 7° S. m. Le bonau *Ténébreux*, dans les romans de chevalerie, se dit d'Amadis, qu, desespéré des rigueurs de la belle Oriane, vécut comme un sauvage dans une solitude. ‖ Il se dit, par plaisanterie, des amoureux qui ont quelque raison de cacher leurs entreprises galantes. Je n'ai qu'une chose à faire, c'est d'entonner là prêté d'une femme peu contente de son mari] la cantilène consolatrice que gazouille depuis un an ce beau Ténébreux, CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, 3, VI.

— REM. Cette personne a le visage ténébreux ou brun; l'un et l'autre sont bien reçus, MAHD. SUPPET, *Observ.* p. 32, 1666. Cette locution n'est plus d'usage.

— HIST. XIIe s. Halt sunt li pui, e li val tenebrus, *Ch. de Rol.* LXIII. Turnez ses oilz [ses yeux sont tournés], mult li sunt tenebrus, ib. CCC. ‖ XIVe s. Une fosse.... Obscure, tenebreuse, machonnée, effortie, *Baud. de Seb.* VI, 27. ‖ XVIe s. Et faisoit si noir, si brun et si tenebreux, qu'on ne veoit devant son un pied de terre, FROISS. II, III, 99. ‖ XVIIe s. Le patient a les yeux tenebreux, n'oyant point.... PARÉ, VII, 42. Mes yeux estoient couverts d'un voile tenebreux, ROSS. 1611. Ay je pas veu en Pistoie ce divin moi, que nature n'est rien qu'une poesie enigmatique, comme, peult estre, qui diroit une peincture voilée et tenebreuse? MONT. II, 280.

— ÉTYM. *Prov. tenebros*; esp. et ital. *tenebroso*; du lat. *tenebrosus*, de *tenebræ*, ténèbres.

† **TÉNÉBRICOLE** (té-né-bri-ko-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans les ténèbres.

— ÉTYM. *Ténèbres*, et lat. *colere*, habiter.

† **TÉNÉBRION** (te-ne-bri-on), *s. m.* ‖ 1° Ami des ténèbres intellectuelles (emploi aujourd'hui inusité). Ces ténébrions et anacritiques frères de ***, ROSECROIX, NAUDÉ, *Bonerrout*, 140, 2. ‖ 2° Genre de coléoptères, dont une espèce, à l'état de larve, vit dans la farine, on la nomme blatte.

— ÉTYM. Lat. *tenebriones*, ami des ténèbres, de *tenebræ*, ténèbres. Au XVIe siècle on disait *tenebrion* pour esprit follet, et comme injure contre les hérétiques.

† **TÉNÉBROSITÉ** (té-né-brô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ténébreux. Avec ton nez bridé de la coiffe impertinue, Ta ténébrosité m'en pourrait bailler d'une, TH. GON. *Galant double*, I, 2.

— ÉTYM. Lat. *tenebrositatem*, de *tenebrosus*, ténébreux.

† **TENELLE** (te-nè-l'), *s. f.* Variété d'orge à épi court, large et fourni [nom spécial au Cotentin, d'après CHOMEL, *Dict. économ.*].

TÉNEMENT (tè-ne-man), *s. m.* ‖ 1° Terme de féodalité. Métairie dépendante d'une seigneurie. ‖ 2° Aujourd'hui, un bâtiment de maisons, maisons qui se tiennent. Entre deux de ses ténements, ROSS. 1611. ‖ HIST. XIIIe s. E que li arcevesques e li suen entendent Tiengnent bien e en pais a honurablement E terres e eglises a lur testeement, *Th. le mart.* 149. ‖ XIIIe s. Oil, ce respondi Raison; Mès n'entens pas champ ne maison, Ne robe, ne tez garnemens, Ne mes terriens tenemens, *la Rose*, 5344.

— ÉTYM. *Tenir*; provenç. *tenement*.

TÉNESME (té-nè-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Sentiment douloureux de tension et de constriction à la région de l'anus avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle. ‖ Ténesme vésical, uterre douloureux et douloureuse d'excréter l'urine, avec chaleur et cuisson, dont le siége paraît être au col de la vessie.

— HIST. XIVe s. Aus fistules du fondement ailleurs nommeement tenasme, que nous appelons expentes, par acrimonie de la matere, PARÉ, XI, 24.

— ÉTYM. Lat. *tenesmus*, de τείνεσθαι ou τέντειν, exciter.

TENETTES (te-nè-t'), *s. f. pl.* ‖ 1° Terme de chirurgie. Espèce de pinces que l'on introduit dans la vessie pour en retirer les calculs dans l'opération de la cystotomie. ‖ 2° Petites tenailles, qui servent pour l'étamage.

— ÉTYM. *Tenir*.

I. **TENEUR** (te-neur), *s. f.* ‖ 1° Ce que contient mot à mot un écrit, texte littéral. Elle me lis le pouce avec de la soie, quoi que son mari lui pût dire; elle prit en dessous avec le bout d'une aguille, et elle m'en fit signer de cette teneur.... RETZ, *Mem.* t. I, liv. II, p. 381, dans POUGENS. La propre teneur de ces paroles sont mises à garder, LOISEL, *Inst. coût.* 182. Je pense comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du marechal de Turenne est le sujet de l'inquiétude [de Palatinat] est supposée, VOLT. *Lett. Colini*, 31 oct. 1767. ‖ Il se dit surtout en style de pratique. L'arrêt fut exécuté selon la forme et teneur de la Continuité, suite. Les esprits continuent à se mouvoir d'une même teneur dans le cerveau, DESC. *Pass.* 100. Une même et constante teneur de bon gouvernement, *Instit. d'Or. Tubers.* I, 11, p. 20. Hasarder une opinion qui tende à blanchir un personnage illustre, contre des autorités que contredisent la teneur de tous les actes du temps, et l'unique grande dont il a joui, DIDER. *Cl. et Ner.* 1, 30. ‖ 3° Terme de minéralogie. Ce que contient de substance principale un minéral, un minerai, la fonte, un composé chimique. A part sa teneur en eau, la serpentine peut être rapprochée des météorites du type commun, DAUBRÉE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 663.

— HIST. XIIIe s. Quand il regardeit si le lanap tut entur, E vit le vin si treble qu'il en out grant hisdur. Dous traignes vit surdre del funz d'une tenur, *Th. le mart.* 105. ‖ XIIIe s. Et qu'il aillent ou plet seguant la tenor des premieres lettres, *Liv. de jost.* 11. Lettres desquelles la teneur en commence et est en telle maniere.... *Bibl. des ch.* 1re série, t. III, p. 81. ‖ XIVe s. Continuement et tout d'une teneur, MESSIRE, *Pr.* 42, VERSO. Au roy il a baillé ces lettres proprement; Lors uns oragnon noir lui issi belement; Quant la teneur chous [il vit], vit le cuer moult dolent, *Guesch.* 7092. ‖ XVIe s. Je loue le bonnet servateur, lequel vous conserve en ce long teneur de santé parfaite, RAB. *Pan.* 11, 1. Lettres desquelles la teneur de mot à mot si pareille teneur qu'il ne s'y sente point d'interruption, MONT. I, 396.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tenor*; portug. *teor*; ital. *tenore*; du lat. *tenorem*, de *tenere*, tenir

II. **TENEUR** (te-neur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui tient. ‖ 2° Terme de commerce. Teneur de livres, celui qui, chez un négociant, écrit régulièrement sur les livres ce qui entre et ce qui sort, ce qu'est acheté et ce qui est vendu, ce qui est payé et ce qui est dû. ‖ Il se dit de celui qui tient toute espèce de registres. Je crois que les ecclésiastiques doivent être payés et bien payés, comme serviteurs du public, précepteurs de morale, comme teneurs de registres des enfants et des morts, VOLT. *Dict. phil. Symbole.* ‖ 4° Terme de chasse. Se dit du troisième oiseau qui attaque le héron dans son vol.

— HIST. XIIe s. Et pour estre teneur de la place et juge de ceste bataille, je servye content.... que ce fust le roy mon souverain, *Beuvrie*, II, 34.

— ÉTYM. *Tenir*.

† 3. **TENEUR** (te-neur), *s. f.* Terme de plainchant. Partie de la psalmodie qui en est comme la dominante. La teneur.... qui joue un rôle extrêmement important, puisque c'est autour que dans chacun des modes se développent la méthode à laquelle elle sert comme de point de rappel, LA PAGE, *Cours complet de plain-chant*, 88.

— HIST. XIIIe s. Les plus grands chantent la teneur, Les autres la contretenour, GACE DE LA BRIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 741.

— ÉTYM. *Tenir*; c'est le même que *teneur* I.

† **TÉNÉVIÈRE** (té-ne-viè-r'), *s. f.* Nom donné, en Suisse, à des monticules de pierres, à des empierrements.

TÉNIA (té-ni-a), *s. m.* Genre d'entozoaires cestoïdes, dont le corps, plat et composé d'un grand nombre d'anneaux articulés, a souvent plusieurs mètres de longueur. Il absolument, le ténia, le ver solitaire. Pine parle de tenia de trente pieds; et un auteur plus digne d'être cru, l'illustre Boerhaave, a observé un ver tu un de trente aunes, BONNET, *Hist. nat. Mém. Œuv.* t. III, p. 97, dans POUGENS. Le ténia, que nous nourrissons malgré nous, et le monstre qui vit ignoré au fond de la mer, s'élèvent contre cette prétention [que les animaux soient faits pour l'homme], ID. *Contempl. nat.* V, 68.

— HIST. XVIe s. Le ver large, qu'il [Aétius] appelle tenia, PARÉ, VI, 32.

— ÉTYM. Lat. *tænia*, ver solitaire, proprement bandelette, de ταινία, bandelette.

† **TÉNIADE** (té-ni-a-d') ou **TÉNIOÏDE** (té-ni-o-i-d'), *s. m.* Famille de vers cestoïdes.

† **TÉNIERS** ([té-nié), *s. m.* Tableau peint par Teniers. Acheter un Teniers (avec un *t* majuscule).

† **TÉNIFUGE** (té-ni-fu'), *adj.* Terme de médecine. Médicament propre à chasser le ténia. ‖ Aussi substantivement, un ténifuge, spécifique contre le ténia.

— ÉTYM. *Ténia*, et lat. *fugare*, mettre en fuite.

† **TÉNIOÏDE** (té-ni-o-i-d'), *s. m.* Nom donné par Ch. Bonaparte à un genre d'oiseaux insectivores, où l'on distingue le ténioptère pepoaza (rives de la Plata), le tyran pepoaza de Vieillot, dit pepoaza.

— ÉTYM. Τανία, bandelette, et εἶδος, aile.

TENIR (te-nir), je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; je tenais; je tins, nous tînmes; je tiendrai; je tiendrais; tiens, qu'il tienne, tenons; que je tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent; que je tinsse; tenant; tenu, e. a. ‖ 1° Avoir à la main, ou entre les mains. ‖ 2° Tenir quelqu'un, le retenir, contenir, soutenir. ‖ 3° Tenir, en terme de blason. ‖ 4° Posséder, occuper. ‖ 5° Occuper, remplir, en parlant de l'espace. ‖ 6° Tenir une maison, un appartement, les occuper, y loger. ‖ 7° Occuper militairement. ‖ 8° Tenir, en termes de marine. ‖ 9° Avoir dans sa composition. ‖ 10° Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. ‖ 11° Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. ‖ 12° Tenir maison. ‖ 13° Mettre, garder en quelque lieu. ‖ 14° Avoir pour sujet sur certaines choses. ‖ 15° Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. ‖ 16° Il se dit de ceux qui font placer les hommes et les choses, sont effectivement, sont dans l'opinion. ‖ 17° Tenir, en termes de musique. ‖ 18° Remplir une fonction. ‖ 19° Réunir en assemblée, une compagnie. ‖ 20° Arrêter, fixer. ‖ 21° Réprimer, empêcher de. ‖ 22° Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de sa raison. ‖ 23° Donner une occupation durant quelque temps. ‖ 24° Suivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. ‖ 25° Observer comme règle. ‖ 26° Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. ‖ 27° Persister dans. ‖ 28° Il se dit des affections, des passions, des maladies du corps et de l'esprit qui s'emparent de quelqu'un. ‖ 29° Tenir de, être redevable à. ‖ 30° Tenir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait. ‖ 31° Regarder, croire. ‖ 32° Professer, être partisan de. ‖ 33° Tenir des discours, ne lan-

Digitized by Google

cage, parser d'une certaine manière. ‖ 24° Être chargé de gérer le caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. ‖ 25° Soutenir, en parlant d'un pari. ‖ 26° Tenir tête, tenir pied, tenir la main, tenir l'œil. ‖ 27° Se tenir intellectuellement. ‖ 28° Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. ‖ 29° T. n. Être attaché à. ‖ 30° Être difficile à tâter, à arracher, à déplacer. ‖ 31° Ne tenir à rien, ne tenir à guères. ‖ 32° Fig. Tenir au cœur. ‖ 33° Être attaché par des liens moraux. ‖ 34° Être pris par une opinion, une affection, une passion. ‖ 35° Avoir des rapports, des relations de famille ou autres. ‖ 36° Avoir pour but, désirer. ‖ 37° Être contigu. ‖ 38° Résulter, provenir de. Dépendre. ‖ 39° Avoir de la ressemblance, participer. ‖ 40° Être assemblé, en parlant d'un corps délibérant, d'une assemblée. ‖ 41° Persister, se maintenir dans le même état. ‖ 53° Subsister sans altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. ‖ 54° Se maintenir dans une situation. ‖ 54° Tenir pour, se ranger du côté de, donner son assentiment à. ‖ 55° Résister, tant en propre qu'au figuré. ‖ 56° Tenir, en termes de chasse. ‖ 57° Tenir, en termes de marine. ‖ 58° Ne pas tenir à, ne pas tenir contre, être irrité, impatienté. Ne pouvoir plus y tenir. ‖ 59° En tenir, avoir reçu un coup de plomb ou autre chose, et fig. éprouver quelque chose de fâcheux, être dupé; être séduit, épris. ‖ 60° Être contenu. ‖ 61° *T. rét.* Se tenir, se prendre, s'attacher à quelque chose. ‖ 62° Se tenir ! Ne le croire. ‖ 63° Se tenir ou s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. ‖ 64° Être, demeurer dans un certain état. ‖ 65° Être, demeurer dans une certaine situation. ‖ 66° Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. ‖ 67° Être lieu, en parlant de certaines sectes et opinions. ‖ 68° Se conserver, retenir quelque mouvement de passion. Se tenir de, s'empêcher de. ‖ 69° Se tenir, en termes de marine. ‖ 70° Se rapporter, se croire. ‖ 71° Être dit, prononcé. ‖ 72° Être accompli, en parlant d'une promesse. ‖ *Proverbes.*

1° Avoir à la main ou entre les mains. L'un tre [subst.] vaut l'autre. ‖ Les soins de la main, [subst.] et il tenait de sa main le pied de son frère, c'est pourquoi il fut nommé Jacob, RAC, *Bible, Genèse*, XXV, 26. Ne tenir à pas une chose en main? MOL. *Amph.* I, 2. En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements, BOSS. *Hist. d'Ori.* Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père y tient l'arrêt fatale, RAC. *Phèdre*, IV, 6. Ce qu'on a en main, on l'a fait pas, il [La Fontaine] faisait ses délices de Platon et de Plutarque; j'ai tous les exemplaires qu'il en avait, n'oliver, *Mél. acad.* I, II, p. 201, dans COUCHAT. ‖ [Charles XII] tenait sa botte et sa jambe avec les deux mains, regardant les incisions qu'un lui faisait, comme si l'opération eût été faite sur un autre, VOLT. *Charles XII*, I. Ne tenir qu'aux cheveux, l'on tient ce qu'on tient, GRAMMASCH. *Barb. de Sév.* I, 9. ‖ Fig. Rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie, VOLT. *Mœurs*, 183. ‖ Fig. Tenir en ses mains, avoir en sa puissance. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, BAC. *Beth.* 1, 1. Vous tenez dans vos mains plus d'une destinée, VOLT. *Orphel.* V, 4. ‖ On dit de même : tenir en sa puissance. Je tiens le fils des rois, le vôtre, en ma puissance, VOLT. *Orphel.* V, 4. ‖ Se tenir, tenir à soi. Il se tenait le tête dans ses mains. ‖ Familièrement. Se tenir les côtes, et, plus rarement, les côtés de rire, rire désordonnément. On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon le Franc; on en aurait rit si nous Louis XIV, nouvement voulons qu'on se se tienne pas les côtes sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains? VOLT. *Lett. Damil.* 21 MARS 1762. Je quitte la plume pour me tenir les côtes; il faut que je satisfasse mon envie de rire, LEVOURENIE, *Ch. Harlowe, Lett.* 99. ‖ Terme de jeux. *Tenir* les cartes, les mêler et les donner ensuite. ‖ Fig. Cet homme tient le fil de votre parenté, il a ses sûretés. ‖ Fig. Tenir le fil d'une intrigue, en avoir saisi le nœud, le secret. Il au jeu de dés, tenir les dés, avoir le cornet en main, avoir la main pour jeter les dés. ‖ Fig. Tenir le dé dans la conversation, être, dans une conversation, celui qui la dirige et qui a la parole. ‖ Fig. Tenir la plume, faire les fonctions de secrétaire. ‖ Cet homme tient bien ce qu'il tient, il n'est pas facile de lui faire lâcher prise, et aussi il est avare. ‖ Fig. Il ne tient rien, se dit d'un homme qui manque à réussir en quelque chose. Et, quand il a goûté d'un si doux entretien, Je puis dire dès lors que je ne tiens plus rien, CORN. *In Smir.* II, 7. Tu me dis des injures expres pour voir si je me mettrai en colère; mais tu ne tiens rien, MONSAULT, *Lett. nouv.* I. II, p. 109, dans POUGENS. Prenez-la dans l'emportement, ou vous ne tiendrez rien, BARON. *Homme de fort.* III, 1. Si vous jouez toujours votre personnage aussi mal, nous ne tiendrons rien, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 13. ‖ En un mot soulagez. Comment peut-on savoir ce qu'on tient avec lui? Jamais ce qu'il vous dit n'est ce qu'il tient vous dire, GARASSE, *le Méch.* I, 5. ‖ Abondamment. Tiens, tiens, prends, prends. Tiens, voilà de quoi enrichir et tarenter et gens d'armes, CORN. *Tois. d'or*, IV, 4. Tiens, tiens, sans y chercher plus loin, voilà Ton beau-père qui s'approche de la compagnie, MOL. *Dép.* IV, 7. Tenez, perfide, regarde et démens cet écrit, RAC. *Baj.* V, 4. ‖ [Rosmond] retourna chercher la fée dans les bois : Tenez, lui dit-il, votre ancienne, LE SAGE, *Diabl. boit.* I, 1. ‖ Se dit aussi à une personne que l'on frappe, qui subit quelque mauvais traitement. Tiens, tiens, voilà le sort que je t'ai réservé, RAC. *Andr.* V, 5. ‖ S'emploie uniquement pour attirer l'attention. Tenez, je vais tout vous dire. Tenez, tenez-vous ce me touchent point l'âme, Horace avec deux mots en ferait plus que vous, MOL. *Ec. des fem.* V, 4. Tenez, cet animal, qui débute par me dire une injure, MARIV. *Serm. interr.* 3. ‖ Familièrement. Tiens ! je ne m'y attendais pas. ‖ Il se dit quelquefois avec le sens de : voyez. Tenez, le voilà qui passe dans la rue. ‖ Fig. Tenir quelqu'un, le contenir, soumettre. Tenir quelqu'un par le bras, par le corps. Tenir un enfant par la lisière. Ah! c'est à ce coup que tout mon courage a besoin d'entrer, COCHER, SC. 19. Je te tiens écumant sous mon talon de fer! V. HUGO, *Roy Blas*, V, 3. ‖ Fig. Tenir quelqu'un par les lisières, le gouverner comme un enfant. Il tenir par la main, prendre avec sa main la main, le bras de quelqu'un. Elle tenait son enfant par la main. ‖ Tenir quelqu'un à la gorge, voy. GORGE. ‖ Fig. Tenir quelqu'un à la gêne, aux chaînes, voy. CHAINES. ‖ Fig. Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, voy. BEC. ‖ Fig. Tenir quelqu'un, quelque chose dans sa dépendance. ‖ Fig. Tenir la bride à quelqu'un, le gouverner. Tenir en court, ne pas laisser de liberté. L'évêque de Chartres n'admit pas les jésuites, les tenant de court, MAINTENON, *Lett.* I, 41. ‖ Fig. Tenir de près, surveiller avec soin. J'ai élevé votre sœur, je suis sans inquiétude, je l'ai tenue de si près, GENLIS, *Mme de Maintenon*, SC. 8. ‖ Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs hommes réunis. ‖ Fig. Il faut le tenir à quatre, se dit d'un homme emporté dont il est difficile d'empêcher les violences. ‖ Fig. Se faire tenir à quatre, faire le difficile dans une affaire, dans un accommodement. On pour Jacou qui fait la folle, Et se fait à quatre tenir, Vous la verrez bien revenir, SCARR. *Virg.* I. ‖ Fig. Ne pas se faire tenir, être toujours disposé à accepter, sans se montrer bien difficile. ‖ Fig. Tenir en suspens, en haleine, en peine. ‖ Fig. Tenir de près, surveiller avec soin. J'ai élevé votre sœur, je suis sans inquiétude, je l'ai tenue de si près, GENLIS, *Mme de Maintenon*, SC. 8. ‖ Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs hommes réunis. ‖ Fig. Il faut le tenir à quatre, se dit d'un homme emporté dont il est difficile d'empêcher les violences. ‖ Fig. Se faire tenir à quatre, faire le difficile dans une affaire, dans un accommodement. On pour Jacou qui fait la folle, Et se fait à quatre tenir, Vous la verrez bien revenir, SCARR. *Virg.* I. ‖ Fig. Ne pas se faire tenir, être toujours disposé à accepter, sans se montrer bien difficile. ‖ Fig. Tenir en suspens, en haleine, en peine. ‖ Fig. Tenir en suspens, en haleine, en peine. ‖ Fig. Tenir en suspens, en haleine, en peine

vires que l'on reçoit, le convoi que l'on est chargé de protéger. || Tenir bon! tenez bon, lâl commandement à des hommes qui agissent sur un cordage, sur un cabestan, etc. de suspendre leurs efforts, ou, selon les cas, d'amarrer le cordage dont il s'agit sans en rien lâcher. || 9° Avoir dans sa composition. En général, les mines de plomb tiennent presque toutes une petite quantité d'argent. BUFF. *Min.* t. v, p. 258. Le mines de cuivre tenant argent sont bien plus communes que celles qui contiennent de l'or, m. ib. p. 72. || 10° Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. Cette salle tient mille personnes. Cette bibliothèque tient mille volumes. Tenir pour pouvoir contenir est fort nouveau en notre langue; on ne le voit point dans les anciens auteurs; et en effet on ne trouve point tenir en cette manière dans le Dictionnaire de Nicod, VARIL. *Sour. Ben Observe, de M****, p. 90, dans FOURNIS. || Ce bari, ce seau tient bien la vin, l'eau, le vin, l'eau qu'on y met ne s'enfuit point. Un tonneau vuc lequel j'ai fait enduire, il y a trente-six ans, un assez grand bassin au jardin du roi, qui depuis a toujours tenu l'eau, BUFF. *Min.* t. III, p. 44. || Fig. et très-librement. Tenez beaucoup de vin, boire beaucoup sans devenir ivre. Vous mettez votre gloire à tenir bien du vin, REGNARD, *le Retour, Ben Observe, de M****, p. 90, dans FOURNIS. || Ce bari, ce seau tient bien la vin, l'eau, le vin, l'eau qu'on y met ne s'enfuit point. || 11° Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. Tenir boutique. Tenir pension. Tenir une auberge. Tenir une académie d'équitation. On voit du presque qu'il n'est point de certaines grandes pintes qui menacent leurs disciples dans les désastreux ils tenaient leur école. VOLTER. *Tournefort*. || Tenir école, tenir de la doctrine, enseigner. || Fig. Rousseau [Jean Baptiste].... écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de débauche chez M. Vorstenonde, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 52. || Tenir des marchandises, avoir un assortiment de certaines marchandises, en vendre. Tenez-vous de mercerie? Madame sera contente, je l'espère: vous aussi, messlames; je tiens de tout et à bon compte, FUZAN, *Bunie de brûler*, II, 13. || 12° Tenir maison, voy. MAISON, 6°. || Tenir table, voy. TABLE, 2° 7. || 13° Mettre, garder en quelque lieu. Il tient son argent en-son cabinet. Il faut tenir cela à la cave, dans la petite-chambre. On le tient en prison. Qu'on la tienne en lieu sur, en attendant sa mère, CORN. *Héracl.* iv, 3. Il faut tenir la convoue [faisane] dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre, BUFF. *Ois.* t. II, p. 81. C'est homme tient sa femme à la campagne, dans un couvent, il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un couvent. Depuis deux ans mon oncle me tient éloigné du monde, LESAGE, *Gil Blas*, liv. I, 1. || Tenir de vertu, *Sommabob*. SC. 2. || Il tient son fils dans un collége, au collége, il l'a mis au collége, afin qu'il étudie. Il tenir des écoliers en pension, les avoir en pension chez soi. Tenir quelqu'un chez soi, le loger chez soi, lui donner sa table. || Tenir quelqu'un, l'avoir près de soi, sous sa main. Et, puisque je vous tiens, vous soupercz ici, REGNIER, *Sat.* x. Ahi si nous le tenions ici, que je prendrais de joie à l'engager, sur son dos, tous les pas inutiles que sa jalousie nous fait faire! MOL. *Sicil.* 5. || Ce prince tient un ambassadeur, un résident auprès de lui prince, dans telle cour, il entretient un ambassadeur, un résident, etc. || Tenir une garnison dans une ville, y entretenir une garnison. || Tenir garnison dans une ville, y être en garnison. || On dit de même analogue: tenir des troupes en un lieu. Tous les lieux où il [Louis XIV] est obligé de tenir des troupes, PELLIS. SON, *Lett. hist.* t. II, p. 147. Autorité sur certaines choses. Pouvons-nous le surprendre, ou forcer les cohortes Qui de jour et de nuit tiennent toutes ses portes? CORN. *Pol.* IV, 6. Songez-vous que je tiens les portes du palais? RAC. *Bay.* II, 1. || Fig. Cent le lieu des chrétiens, c'est le maître des rois. C'est lui qui tient mes fers, c'est lui dont j'ai foiblesse, CORN. *Theod.* III, 2. || 15° Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. Il nous a tenus debout pendant de la heures. Tenir les esprits en suspens. Tenir quelqu'un en échec. QUINTE. Tiennent fidèlement mon enseigne debout, REGNIER, *Epît.* I. Mais une poule peut tient son âme effrayée, CORN. *Cinna*, II, 1. Tenez toujours divisées les inclinations. LA PONT. *Fabl.* VII, 8. Henriette me tient sous son aimable empire, MOL. *Fem. sav.* 1, 4. Je vous ai mandé tout ce que je savais pour vos jambes; si vous ne les tenez chaudement, vous ne serez jamais sou-lagée, SÉV. 282. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on eppelle avec raison la sage conseillère des princes, MASS. *Duch. d'Orl.* Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? ID. ib. Dieu promet de tenir son peuple dans une durable et parfaite tranquillité, ID. *Hist.* II, 6. Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, ID. *Louis de Bourbon*. Ces lieux mêmes entirés où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, PLÉCH. *Aignillon*. Mais de nos sants autels qu'elle tienne éloignées un ramas d'étrangers l'indicrète farour, RAC. *Ath.* V, 7. Ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai, ID. *Lett. à Boileau*, 24 mai 1687. Il faut que j'aime de tenir toujours les hommes dans quelque nouvelle espérance, PÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Mazarin*. Je vous vous tenir un peu de suspense [mot suspense] en votre malheur, afin qu'on ne vous coupe pas la tête, HAMLT. *Gramm.* 8. Afin que l'idée de la présence de Dieu ait pour effet de tenir toujours de l'âme obligeât les hommes à tenir leur cœur, non moins que leurs mains, dans une grande pureté, BOILEN. *Hist. eccl.* XXVI, 1er part. ch. 1. Quelqu'un de ces gênes supérieurs qui sont faits pour couvrir les esprits médiocres, et les tenir toujours dans la situation dont on a besoin, LESAGE, *Turcar.* I, 16. Pour tenir les gens dans de justes fables, ils [les Romains] ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance sceux à qui ils avaient accordé la leur, MONTESQ. *Rom.* 5. Les mauvais traités ne font qu'engager entre les héritiers; et, quand elles étaient tenues d'une manière indécente, les évêques n'avaient d'autre moyen que de retirer les reliques, ID. *Espr.* XXXI, 11. J'ai tenu, pendant quarante-huit heures, sept milliers de fonte en fusion dans mon fourneau, BUFF. *Min.* I, IV, p. 131. Vous avez bien tenu votre rang, DORAT, *Fr.* V. || Il ne faut ni tenir la main fermée ni l'ouvrir tout à la fois; il faut ouvrir le doigts l'un après l'autre; la vérité s'en donne la main. Il ne faut pas croire aucun risque à celui qui la tiennent et qui la laisserait échapper, D'ALEMB. *Œuv.* I, IV, p. 88. Adieu, mon cher ami, je vous tiens encore en joie! m. *Lett. à Voltaire*, 9 janvier 1723. || Bien tenir, mal tenir sa maison, le bien, la mal administrer. || Il tient bien sa classe, il tient bien la discipline; il ne sait pas tenir une classe, il ne sait pas y maintenir la discipline. || Cette place de guerre tient le pays en respect, tient le pays en crainte, tient le pays en sujet sous la domination de cette place. || Ce corps de troupes a tenu les ennemis en respect, il était tellement posté que les ennemis n'ont pu faire aucune entreprise. Il a empêché tout en sujétion, il ne laisse pas de temps libre. || Tenez cela secret, gardez le silence là-dessus. On courait de tenir l'affaire dans le plus grand secret, VOLT. Les Chaldéens tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples, VOLT. *Dict. philos. Ced mauvais*. Il faut tenir cela secret, tenez à tenu le cas secret, il a affecté de n'en point parler, il en a fait mystère. || Tenir en exercice, en haleine, exercer souvent, tenir toujours prêt, en bon état. Il la maintenir, l'entretenir. || 16° Il se dit de l'ordre où sont placés les hommes et les choses, soit effectivement, soit dans l'opinion. Les livres reliés tiennent le premier rang des tablettes. Les bois tiennent le haut du coteau. Je t'ai préféré même à ceux dont les parents Ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs, CORN. *Cinna*, V, 1. Je me trouve assez de bon pour tenir dans le monde un rang assez passable, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Après avoir tenu dans le monde des rangs honorables, MONMAL. *Myst. Ascens. de J. C.* I, 3, 403. Le voilà donc mort, ce grand ministre [Louvois], cet homme si nécessaire, qui avait tant de si grande place, SÉV. *Lett. à de Coulanges*, 30 juillet 1691. La reine, qui dans Sparte avait connu la foi, l'a placé dans le rang que la tenaient près de moi, RAC. *Iph.* I, 1. || Tenir le haut bout, le haut du pavé, occuper le plus haut rang. || Tenir sa place, figurer avec honneur. Soyez persuadé que, par mon goût, vous serez tout le beau premier à la fête le mariage de Mlle de Sevigné; bien dieu, que vous y tiendrez bien votre place! SÉV. *Lett. à Bussy*, 7 juin, 1668. Par son savoir et ses lumières tenant bien sa place au milieu d'eux. J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || On dit de même faillblement : tenir bien son coin. || Tenir bien son rang, sa place, son office, occuper dignement l'emploi où l'on est. || 17° Tenue de musique. Tenir sa partie, la chanter ou la jouer. || Fig. Il est bien fort. Tenir bien sa partie, bien remplir les fonctions dont on est chargé. || Tenir l'orgue. M. Chauvot, l'habile organiste, tenait le grand orgue, *Journ. offic.* 19 mars 1870, p. 493, 4e col. || 18° Remplir une fonction. Quand le chancelier tenait le sceau. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. CORN. *Poly.* III, 3. Je suis née de parents, sans doute, qui ont tenu des charges honorables, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. || Au théâtre, tenir un rôle, le remplir. Les autres rôles sont bonnêtement tenus, mais pas charmants, VOLTAIRE, *Opin. nal.* du 30 mai 1867. || 19° Réunir en séance une assemblée, une compagnie. Tenir audience. C'est dans cette salle que l'Académie tient ses séances. Tenir les plaids. C'est tel président qui tient cette année la chambre des vacations. Le lieu tint conseil, et dit : mes chers amis..., LA FONT. *Fabl.* VII, 6. L'écrit portait qu'un mois durant le roi tiendrait Cour plénière..... ID. ib. VII, 7. || [Temps pour se souhaiter] même bonheur ailleurs s'instruire avec le fameux Tycho-Brahé que tenir les états de Hongrie et de Bohême, VOLT. *Mœurs*, 178. Irène... paria ailleurs dans le conclie [2e de Nicée]; c'est le seul qui ait été tenu par une femme, ID. *Dict. philos. Conciles*. Le roi tient actuellement son lit de justice pour cette belle affaire des apanages et du droit d'aînesse, *Lett. à Voltaire*, 14 déc. 1780. || Tenir chapelle, voy. CHAPELLE. || Les gens tenant le parlement, se disait, sous Louis XIV, pour nouerchés, les membres du parlement. || Par plaisanterie. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la comédie... VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 avr. 1765. || 20° Garder, fixer. On ne peut le tenir. Il est fort léger; on ne sait comment le tenir. || 21° Réprimer, empêcher de. Madame la princesse ne put tenir plus longtemps les éclats de rire, SÉV. 802. J'ai peine, en le voyant, à tenir ne colère, REGNARD, *le Distr.* V, 7. Si vous ne promettez de tenir votre langue, je vous contrerai... mais non; ce vous irait tout droit, P. L. COUR. 2e *lett. particulière*. || Je ne sais qui me tient, je ne sais qui m'empêche de sévir. Je ne sais qui me tient, infâme, que je ne t'arrache les yeux, TH. *Amph.* II, 3. Pour vous condnire an but où pas un ne parvient, Et quand enfin?... allez! je ne sais qui me tient, PIRON, *Métrom.* II, 4. || 22° Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de son cœur. Je suis si attachée à vous, et vous me tenez par tant d'endroits, que je sens plus que jamais la peine de la séparation, SÉV. 279. Je donnais des plaisirs aux gens délaachés et de la dévotion aux dévots pour les tenir tous, PÉN. *Dial. des morts mod. Henri III, la Duch. de Montpensier*. || 23° Donner un occupation durant quelque temps. Cette lecture m'a tenu longtemps. J'ai eu une visite qui m'a tenu assez longtemps. Il m'a tenu à sa harangue audience. Je ne vous tiendrai guère. Il nous a tenus deux heures à ne rien faire. || 24° Suivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. Je l'ai rencontré, il tenait le chemin de Lyon. Ces marchands faisaient leur route, tenant à peu près le quarantième degré de latitude nord, SOUVENIR, *Exp.* XII, 16. || Fig. Il faudra tenir la voie qu'ont tenue tous vos prêcs [il faudra mourir], MASS. *Avent, Mort du pech.* || Fig. Tenir un chemin, une route, agir dans une certaine direction. Le chemin que je le tens pour les expliquer [les questions de Dieu et de l'âme], PASC. *Médit. préf.* I. Je vais de toutes parts où me mène ma veine. Sans tenir un chemin tracé une route certaine, MOL. *Dép. au roi*. Tout loin tendre au bon sens; mais, pour y parvenir, Le chemin en gimnot est pénible à tenir, ID. *Art p.* I. Combien on croit d'ordinaire que la route qu'on a tenue était la seule qu'on devait prendre, VOLT. *Œdipe, lettre* 8. La meilleure route à tenir pour instruire les autres, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même, CONDIL. *Conn. hum.* II, 2, 9. La méditation est, dans les sciences, la seule route qui y conduise. || Tenir une bonne ou une mauvaise conduite, se conduire bien ou mal. || Tenir le milieu dans une affaire, prendre un tempérament, un expédient entre deux choses opposées, entre deux extrémités. Le milieu entre l'ampoulé et le familier est difficile à tenir, VOLT. *Comm. Corn. rem. Hercul.* I, 1. || Fig. Tenir le parti de quelqu'un, être de son parti. || Terme de vénerie. Tenir la voie, suivre bien la voie. Tenir les abois, se dit lorsque l'animal n'arrête au milieu des chiens qui étient dessus. || 25° Observer comme règle. L'ordre que j'ai

Digitized by Google

tenu en ceci a été tel : premièrement.... DESC. *Hérit.* VI, 3. Quel temps devons-nous prendre, et quel ordre tenir ? CORN. *Pomp.* IV, 1. Cet homme que tient la raison sur les sens fait par renoncer aux douceurs des enfers, MOL. *Fem. sav.* I, 1. ‖ 36° Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. Vous commencez à tenir ce que vous m'avez dit, que vous ne seriez bonne qu'aussi longtemps que la fortune me serait mauvaise, VOLT. *Lett.* 66. Et reconnaissez-vous au front de vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? CORN. *Cinna*, I, 3. Un étranger, Fatime, un captif inconnu, Promet beaucoup, tient peu.... VOLT. *Zaïre*, I, 1. Fig. et familièrement. Si on vous promet peu et tient beaucoup. Une vogue qui promettait tant et tenait si peu, HAMLT. *Gramm.* 6. Il jure sa passion, sa promesse, y renonce ; Tant s'en faut que les vents aient emporté ma promesse, ils m'ont donné lieu de la tenir; il y a déjà huit jours qu'ils m'arrêtent ici, VOIT. *Lett.* 49. Ces hommes du commun tiennent mal leurs promesses, CORN. *Nicom.* III, 7. Valère a votre foi; les tiendrez-vous, ou non ? MOL. *Tart.* I, 6. J'ai fait vœu d'être vierge, et je la veux tenir, RACINE, *Ie Bal*, 4. ‖ Tenir un traité, un marché, une convention, exécuter un traité, un marché, une convention. ‖ 37° Persister dans. Nous ne sommes point unis, je la tiendrai toute ma vie à sa famille avec tendresse et reconnaissance, SÉVIG., *Mem.* II, 10. IV, 71, 76, 86, dans ROUSSEAU. Elle ne répondit, ne tint aucun quant-à-moi : Va, va, je fais état de lui comme de toi, MOL. *le Dép.* IV, 7. Vous tenez votre gravité.... démontez votre sérieux, SÉV. *à Bussy*, 9 juin 1668. Le roi, tout content qu'il était de se représenter, eut peine à tenir son sérieux, COMTE DE CAYLUS, *Histoires*, Œuvr. t. VIII, p. 339, dans ROUSSEAU. ‖ Tenir sa rancune, persister dans son ressentiment (qui a vieilli). Les femmes aiment la vengeance ; mais elles ne tiennent pas toujours leur colère, HAMLT. *Gramm.* 8. ‖ Tenir sa morgue, ne pas sortir d'avoir une mine fière et dédaigneuse. ‖ Tenir rigueur à quelqu'un, repousser les avances qu'il fait pour se réconcilier, ou continuer de lui refuser quelque chose. En musique, on ne tient pas rigueur à l'accord, ne tient pas l'accord, il ne reste pas longtemps accordé. On dit aussi neutralement : il tient, il ne tient pas l'accord. ‖ 38° Il se dit aussi des actions, des passions, des maladies du corps et de l'esprit, qui s'emparent de quelqu'un. La fièvre et la goutte m'ont tenu longtemps, elles me tiennent encore, et je n'en suis pas encore tout à fait débarrassé, VOLT. *Lett.* 170. Quelle douvraise humeur te tient ? MOL. *Bourg. gentil.* III, 10. Voilà sa folie qui le tient, in. *Méd. malgré lui*, I, 2. Deux ou trois accès de fièvre ont coutume de venir pendre, si cette envie vous tenait encore, SÉV. *Mem.* Pour les douleurs, elles tiennent l'âme et le corps; la vue de Dieu les fait souffrir avec patience.... mais elle ne les adoucit pas, IV. 4 mai 1672. ‖ Qu'est-ce qui le tient? quel sujet, quelle raison a-t-il d'agir ainsi ? Qu'est-ce qui me tient; je ne sais ce que je tiens, ‖ 39° Tenir de, être redevable à. Zéthès, et Calais, et Pollux, et Castor, Ils le cherment Orphée, et le sage Nestor, Tous vos héros enfin tiennent de moi le vit, CORN. *Méd.* II, 2. Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance; Elle tient des consuls sa grandeur et sa puissance, *Cinna*, II, 1. Oui, je tiens tout de vous; et j'avais lieu de croire.... RAC. *Bajaz.* II, 1. On fait gloire d'être ingrat envers les dieux et qui tient tout de eux, et tous les biens qu'elle renferme, PÉN. *Tél.* XVII. Nous tenons des Arabes, les Arabes des Indiens, et peut-être les Indiens de quelque nation encore plus reculée, BUFF. *Hist. nat. de l'homme*, Œuvr. t. II, p. 2. Tenir de la main de quelqu'un, avoir un caractère, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, COMELL. *Lang. cele.* I, 18. ‖ Ceux dont on dit que je tiens la vie, mon père et ma mère. ‖ Tenir rien de quelqu'un, ne lui avoir aucune obligation, ne lui devoir rien de lui. ‖ Tenir une femme de la main de quelqu'un, la recevoir conduite, présentée par lui. ‖ épouse, dit-il, Hermione demain; il veut, pour m'honorer, la tenir de ma main, RAC. *Andr.* III, 4. ‖ Tenir un domestique de la main de quelqu'un, avoir un domestique par l'entremise de quelqu'un. Et puis c'est de me main que l'on tient la soubrette, RACINE, *Jalous sans amour*, V, 1. ‖ Tenir une chose de race, de naissance, apporter en naissant une chose qui s'est transmise par le sang des ancêtres. Ils sont tous braves, dans cette maison, ils tiennent cela de race. Je crois tenir un peu de Rome où je fais mes, CORN. *Othon*, III, 2. ‖ Absolument. Tenir de race, avoir les habitudes, les mœurs communes à une famille. J'ai tous les sentiments que m'a donnés m'ordonne, Je tiens de votre sang et de votre couronne, ROTR. *Antig.* IV, 8. ‖ Tenir quelque chose de son père et de sa mère, leur ressembler en cette chose. Il voit une jeune personne qui lui veut du bien : car il tient cela de vous, d'être aimé de toutes les femmes, MOL. *Fourber.* I, 8. Je vous avertis, ma très-chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous, SÉV. 208. Elle fit la même mulet d'un chien et d'une louve] tenait du chien par sa queue qui était courte et émoussée, au lieu que le mâle tenait sa queue de la louve, BUFF. *Quadr.* I. XII, p. 248. ‖ Absolument. Tenir de son père, de sa mère, leur ressembler sont de figure, soit de caractère. Je vous dis qu'elle tient de son père, RAC. *Plaid.* II, 6. Vénus l'imita bien [Jupiter] : chacun tient de son père, VOLT. *Dimanche*. Madame et mademoiselle avaient voulu lui faire un mystère.... mais il a deviné : il tient de vous, PÉRARD, *Alcade de Mol.* IV, 10. ‖ Il a de qui tenir, se dit d'un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère. Il a de qui tenir, reproche un autre bourgeois qu'il appelait son compère, CAILLIÈRES, *Bon et mauv. us. Courvers.* I. ‖ *Fig.* Tenir quelque chose de, participer en quelque chose à la nature de. Comme une étincelle a quelque chose de semblable au soleil, et une goutte d'eau tient quelque chose du nombre, VOLT. *Mél.* XXII, 23. ‖ 40° Venir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait. Mais de qui tenez-vous la mort de D. Garcie ? CORN. *D. Sanche*, V, 5. Je vous a dit : Je tiens cela de bonne bouche? MOL. *Prince. d'Él.* IV, 6. Et c'est de Lycarsis qu'elle tient la nouvelle ? in. *Méd. fl.* I. Je tiens du célèbre Chesselden, le plus grand anatomiste de Londres, que ce fut lui qui commença de faire fabriquer à Londres, en 1726, les instruments de son art, VOLT. *Lettr. sur les Anglais*, XIII. Et je tiendrai toujours mon bonheur infini, si les mieux sont vengés, et le tyran puni, CORN. *Héract.* III, 1. Nénarque ; je tiens ce nom de la langue des païens]. — Polyeucte : Et je le tiens funeste. in. *Polyeuct.* III, 2. Et moi, moins populaire, Je tiens indifférent d'être craint ou de plaire, ROTR. *Antig.* II, 4. Leur espérance est au trente-sixième étage.... on les tient fortes de quatorze ou quinze mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 271. En cela j'ai pour garants Tous les siècles passés, et tous ceux qu'il faut laisser Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser, LA FONT. *Fabl.* X, 18. Parmi ces louis.... — Polyeucte : Et je le tiens funeste. in. *Polyeuct.* III, 2. *Mol. l'Ét.* II, 2. Je tiens cette comédie une des plus puissantes que l'auteur ait produites, in. *Critique*, 3. Je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens, BOIL. *Prière*, 16. Je tiens impossible de connaître les parties, sans connaître le tout, ni plus que de connaître le tout sans connaître les parties, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. Thalès tenait que la vie et la mort ne différaient en rien, PÉN. *Thal.* Je tiens que les gens qui aiment à vivre ensemble communiquent, malgré que nous en ayons, leur joie ou leur tristesse, RACINE, *Grondeur*, II, 10. Je tiens nos philosophes très peu capables de cela, *Mem. du Duc de Rich.* 16 janv. 1721. Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont, faibles, fourbes et méchants, trompeurs et dupes les uns des autres, D'ALEMB. *Elog.* I. Je tiens pour M. Arnaud, regarder comme. Estimantque ton ormr, par douceur diverti, Tiendrait les lâchetés à quelque conscience, D'AUBIGNÉ, *Hécig.* II. Je tiendrai pour grand honneur de lui avoir des obligations que j'aurais honte d'avoir à tout autre, VOLT. *Lett.* 80. Ils [les Germains] tiennent à grand honneur d'être bornés par des déserts et des terres inhabitées, D'ABLANC. *Guerre des Gaules*, VI, 2. Mais si tu ne les perds [tes pas et tes discours], je le tiens à miracle, CORN. *la Veuve*, I, 1. Ne m'est pas naturel de craindre et fuir l'honneur, De tenir les mépris à souverain bonheur, in. *Imit.* II, 12. ‖ [Le cardinal de Richelieu] tiendrait à mépris qu'on lui offrait de sa protection, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Le magistrat, tenant à mépris et irrévérence cette réponse, le fit mener en prison, LA FONT. *Fle d'Ésope*. Il n'y a personne sans doute qui ne tînt à beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage, MOL. *Sicil.* 12. Ils doivent tenir à grande grâce qu'il ait tellement.... BOSS. *Lib. arb.* 4. ‖ Tenir pour, même sens. Les jugements de ceux que j'ai tenus pour mes amis, DESC. *Méth.* VI, 5. On les [chrétiens] tient pour sociaux dont l'enfer est le maître, CORN. *Poly.* IV, 6. Saint Basile tenait ces écrits pour sévères, PASC. *Prov.* XVII. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, BOSS. *Louis de Bourbon*. Si je n'ai mis douze brodeurs après [un habit], qui n'ont fait que travailler jour et nuit, tenez-moi pour un infâme, HAMLT. *Gramm.* 7. L'antiquité tenait pour aléonque que rien n'entrait, que de rien ne vient rien, VOLT. *le Pauvre diable*. Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient subsisté longtemps à égrer, J. J. ROUSS. *Em.* III. ‖ Je me le tiens pour dit, il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage. Ses conseils ne se lui pas pour dit, HAMLT. *Gramm.* 9. ‖ Tenez-vous pour dit, soyez assuré que, ou souvenez-vous que. ‖ Tenir comme, répéter pour, traiter comme. Je le loga et le tiens comme mon propre fils, MOL. *Tart.* V, 2. ‖ Tenir en estime, estimer. L'estime où je vous tiens ne doit pas vous surprendre, MOL. *Mis.* I, 2. ‖ 42° Professer. être partisan de. Mais je suis généreux, et tiens cette maxime Que...., MAIR. IV, 5. C'est une opinion orthodoxe; tous les thomistes la tiennent, PASC. *Prov.* X. Vous et ceux qui tiennent cette doctrine, in. *ib.* XIII. Jean, évêque de Jérusalem, accusé de tenir les huit propositions d'Origène, in. *ib.* XVIII. Leur but principal est de savoir ce que vos opinions qu'ils ont tenues, sans se mettre beaucoup en peine de ce qu'il en faut en tenir, MALEB. *Rech. sur*, II, 11, 4. ‖ 43° Tenir des discours, en user, en engager, parler d'une certaine manière. Ce sont les discours que vous teniez, avant que nous eussions parlé à votre femme, MAUBER. *Ursup. méd.* I, 4. Ah ! monsieur, sur mon compte on tient des propos, BESTOUCH. *Hum. sing.* I, 4. Deux amis, par exemple, qui ne se sont pas vus depuis longtemps, se rencontrent, la conversation qu'ils donnent à la surprise et à la joie qu'ils ressentent, leur fait naître aussitôt le langage qu'ils doivent se tenir, CONDIL. *Art de penser*, II, 4. On m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 déc. 1763. ‖ Soldats ! dit-il, tenez des propos. Je vous trouve fort bon de tenir ces paroles, *Fédéchar*, I, 8. Qui ose tenir ces paroles ? je crois connaître cette voix, *Don Juan*, V, 6. ‖ 44° Être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. Tenir la caisse chez un banquier, chez un receveur. Tenir les livres chez un banquier ? On dit de même : tenir un registre, des registres. ‖ Tenir registre de quelque chose, inscrire quelque chose dans le livre, dans le registre. ‖ Tenir note de quelque chose, en prendre note pour s'en souvenir. Je vous dois déjà quelques ports de lettres; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'aux printemps, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 12 NOV. 1762. ‖ Fig. Cet homme tient registre de tout, il remarque tout exactement, et il s'en souvient. ‖ Tenir compte d'une somme à quelqu'un, lui passer cette somme en compte. ‖ Fig. Je vous tiendrai compte de cela, je chercherai les occasions de reconnaître vos obligations que j'ai à vous. ‖ *Fig.* Tenir compte, ne pas tenir compte de quelqu'un, de quelque chose, VOY. COMPTE, n° 6. ‖ 45° Soutenir, en parlant d'un pari. Tenir une gageure. ‖ Tenir vingt louis, parier vingt francs. ‖ Je n'en voudrais pas tenir vingt écus, je ne donnerais pas la chose dont il s'agit pour vingt écus. En quelle impatience Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chance !... Je n'en voudrais pas tenir vingt bons écus, MOL. *Ec. des mar.* III, 2. ‖ Absolument. Vous pariez cent francs, je tiens. ‖ Terme de jeux. Tenir jeu à quelqu'un, continuer à jouer contre lui tant qu'il veut. ‖ Dans les jeux de ruvni, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, accepter un renvi, c'est-à-dire tenir l'argent dont un autre y va. Vous y allez de cinq francs, je les tiens, je tiens tout. ‖ Absolument. Vous y allez de tant, je tiens. ‖ Absolument. Au trictrac, tenir, n'être pas forcé par le dé de rompre son jeton, ou continuer à jouer sans lever les dames. ‖ Tenir le jeu, à la paume, être du côté de la grille, pour recevoir et jouer le service. ‖ 46° Fig. Tenir tête à, voy. TÊTE. ‖ Tenir pied à quelqu'un, voy. POUCE. ‖ Tenir la mer, à quelque chose, voy. MER, n° 41. ‖ Tenir l'œil à, voy. ŒIL, n° 6. ‖ 47° Saisir intellectuellement. Je tiens la mot de l'énigme, la sens de ce passage, la solution du problème. ‖ 48° Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. Je vous envoie un livre de Mlle de Gournay, qu'elle m'a donné pour vous le faire tenir, VOIT. *Lett.* 126. Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet, il a été convenu d'avoir servi à faire tenir une de ses lettres à sa femme, SÉV. 1. Je vous conseille de faire tenir un petit compliment par d'Haqueville à Mme de la

Digitized by Google

Fayette sur cette abbaye, ID. 230. Je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent et de le faire tenir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juillet 1706. Bon! il y a dix ans qu'il est séparé de sa femme, à qui il fait tenir une pension à Valognes, afin de l'empêcher de venir à Paris, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. Ils n'avaient point de chaîs à balonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir, VOLT. *Louis XV*, 40. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir, ID. *Charles XII*, 4. || 33° T. v. Elle tenait à merle à. Damoclès nageait dans la joie [à la table de Denis].... il aperçut malheureusement, en levant les yeux, la pointe d'une épée suspendue sur sa tête, et qui ne tenait au plancher qu'avec un crin de cheval, BOILIN, *Instr. chr.* V. t. y. p. 230, dans FOUCHER, || Fig. Ne tenir qu'à un fil, à un filet, être près de se détacher. Sa vie ne tient qu'à un fil. Pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient plus qu'à un filet, MOL. *Préc.* 15. || Fig. Ses pieds ne tiennent pas la terre, il ne tient pas la terre, se dit d'un enfant, d'un jeune homme vif et toujours en mouvement, ou d'une personne qui marche, qui danse fort légèrement. || Tenir ensemble, être joints l'un à l'autre. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire que vous êtes bien loin de votre compte si votre santé tiennent ensemble, SÉV. à *Mme de Grignan*, 14 juillet 1690. Il paraît qu'autrefois l'île de la Grande-Bretagne tenait par du continent, et que l'Angleterre tenait à la France, BUFF. *Hist. nat. prouv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 418. Le 30 octobre 1703, il est né à Temi, en Hongrie, deux filles qui tenaient ensemble par les reins; elles ont vécu vingt et un ans, ID. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. II, p. 441. || 40° Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. On aurait arraché ce clou, il tient trop. L'emplâtre tenait fortement à la peau. Ces pierres tiennent fortement. Mais il n'a pas prévu Que je saurais souffrir de sorte Qu'il n'est bouton qui tienne.... LA FONT. *Fabl.* VI, 3. || Cela tient comme posé, cela tient très-fortement. || On dit aussi : cela tient comme forgé. Cette porte tient, on a peine à l'ouvrir. || Fig. Il n'est.... il n'y a qui tienne, quelque résistance que la chose oppose. Il n'est ordre qui tienne; je prie, ce doit être assez...., TH. CORN. *l'Inconnu*, V, dern. sc. 4. Il n'est pas à la mode. — Il n'est mode qui tienne, MONTFLEURY, *Femme juge et part*. III, 2. Si, par un long abus du pouvoir, le dispositif s'établissait à un certain point [en Europe], il n'y aurait pas de moeurs ni de climat qui tinssent, et dans telle partie du monde la nature humaine souffrirait, au moins pour un temps, les insultes qu'on lui fait dans les trois autres, MONTESQ. *Espr.* XIII, 8. || 41° Ne tenir à rien, ne tenir à guères, se dit d'une situation fort précaire. Je crois que vous savez que Mademoiselle a chassé Guilloire; le pauvre Segrais ne tient à guères, SÉV. 31. Il est certain que soit cela, soit autre chose aurait enfin renversé cette fortune qui ne tenait plus à rien, ID. 202. Ma condition présente ne tenait à rien, HAMIL. *Mariane*, 2e part. La conduite du général [des jésuites] était d'autant plus maladroite, qu'il savait que le crédit de son ordre ne tenait presque plus à rien, VOLT. *Hist. part.* 67. || Ne tenir à guères, avoir peu de force, en parlant de sentiments. Ma colère ne tient à guères, et ma tendresse pour vous deux [M. et Mme de Grignan] tient à beaucoup, SÉV. 14 mars 1674. || Ne tenir à rien, être sur le point de se faire. Cet heureux temps plus rien, nous le ferons peut-être demain, peut-être ce soir, MARIV. *Mariane*, 6e part. Il me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien, rien ne m'arrête, rien ne m'empêche. || On dit à peu près dans le même sens : Je vous payerai quand vous voudrez, votre argent ne tient à rien. || 42° Fig. Tenir à quelque chose, à des personnes que l'on affectionne, auxquelles on porte un vif intérêt. J'embrasse les Grignan; j'aime me tenir bien tendrement auprès, SÉV. 1, 47. M. l'abbé de Langeron et M. du Puis ne lui tiennent guère moins au cœur que M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett. aux cardin. de Noailles*, 7 août 1698. || Il se dit des choses auxquelles on s'intéresse vivement. Cela le tient donc bien au cœur? MOL. *Prince d'Él.* V, 2. Toutes ces choses me tiennent fort au cœur, SÉV. 846. Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin, RAC. *Plaid.* I, 8. Cette acquisition vous tient-elle bien au cœur? LAMOTTE, *Magnifique*, I, 4. Je dit aussi, dans un sens défavorable, de ce qui inquiète. Argante! Ah! maudite galère! — Scapin, à part : Cette galère lui tient au cœur, MOL. *Fourb.* II, 11. || Cette injure lui tient au cœur, il en a du ressentiment. || 43° Fig. Être attaché par des liens moraux. Il tient à cet ami-là par des raisons de famille. Pour moi, je ne tiens plus à vous par aucun attachement du monde, MOL. *Don Juan*, IV, 9. Un homme de bien ne sera pas étonné dans les approches de la mort, son âme ne tient presque plus à rien, elle est déjà comme détachée de ce corps mortel, BOSS. 2e *serm. pour Purific.* 2. Il n'y a rien à quoi l'on ne renonce, quand on le sent pas toujours; de même qu'on ne sent pas toujours que son âme est unie, je ne dis pas à son bras et à sa main, mais à son cœur et à ses poumons, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 12. Les rois aiment que l'on tienne à leur personne, et ils se défient avec raison de leur dignité, FORTIN, *Dauphins*. Il ne tenait à rien par son goût, et se livrait à tout par celui des autres, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 108. Tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien, J. ROUSS. *Hél.* IV, 5. M. Hamilton a de l'amitié pour moi, et il tient l'intérêt que je prends à M. de Saint-Géni et à tout ce qui vous tient par le fil le plus léger, MONT. *Lett. à Mlle Hamilton*, 8 nov. 1760. Anglique : Vous croyez que je suis nièce de la bonne? — Sainville : Comment? — Angélique : Il n'en est rien, car votre mère est la chanoine, *Gouvern.* II, 8. Le plus grand des malheurs est celui de ne tenir à rien et d'être isolé, DENIS, *Vous trouvez*, I, 1. Je ne tiens presque à rien. Hormis de devotion, il ne tient plus à la terre, il est détaché des choses du monde. Un chrétien qui achève son sacrifice par un dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre, BOSS. *le Tellier*. || 44° Fig. Être pris par une opinion, une affection, une passion. Il tient à cette opinion. Il tient à l'argent. MAIS, hélas! qu'on tient à la vie, Quand on tient si fort à l'amour! SAC. *Theb.* V, 2. Les Grecs, unis par tous les liens des choses, et tenant plus à ses sentiments qu'à mes intérêts, I. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Par.* On tient à ses goûts, à ses habitudes, on renonce de liberté qui résiste à celles des autres, MARMONTEL, *Cont. sur. Fem. com. pos.* || 45° Fig. Avoir des rapports, des liaisons avec les autres. Et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle-fille..., SÉV. 570. Que ceux qui échettent soient comme on possédant pas, et qu'ils cessent de s'imaginer que tout tient à eux et à leur soit véritablement en leur puissance, ROSS. *Méd. sur l'Ev. dern. sem. du Saint.* 40e *jour*. Par la loi du corps, la vie tient à la vie, la mort à la mort; par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point, PLEUR. *Dauphine*. Je tiens, par le bonheur que vous respectez, à votre famille, DIDER. *Précept.* || [l'abbé] ne regarde les hommes que comme les tristes fruits d'un assemblage bizarre et fortuit, auquel il ne tient que par des liens passagers, MARM. *Carême, Vérité de la relig.* Nous tenons tous à un certain monde qui nous environne, in. *Carême, Resp. hum.* Le parlement, dont les familles, tenant à toutes les familles de Paris, formaient aisément la voix publique, VOLT. *Hist. part.* 67. Pourvu que je ne parle en mes écrits.... de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs, BEAUMARCH. *Mar. Fig.* V, 3. || 46° Fig. Avoir pour but, spécialement en parlant des choses. Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie Le sang de mes aïeux qui brille dans Junie? RAC. *Brit.* 3, 2. || 47° Être compris, non pas dans la forêt. Sa maison tient au presbytère. Le cur...., voulait savoir quelle était sa situation à l'égard de l'Antéchrist, si elle tenait à la France ou à la mer de Septentrion donnait un passage dans ce grand continent, ce qui lui aurait encore ouvert le nouveau monde, FONTEN. *Pierre le Gr.* Fig. Résulter, provenir de. Ces événements tiennent à des causes inconnues. Avez-vous de la peine à concevoir que les bonnes qualités d'un homme tiennent à d'autres qui sont mauvaises, et qu'il serait dangereux de le guérir de ses défauts? FONTEN. *Dial. t. Morts mod.* Cette corruption était d'autant plus dangereuse, qu'elle était plus ancienne, et tenait plus en quelque sorte, à l'abus des mœurs qu'à l'abus des lois, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 3. Je dirai que la chaleur de J. J. Rousseau ne paraît tenir plus aux sens qu'à l'une, D'ALEMB. *Œuv.* III, v, p. 377. Il prendre de. Enfin Dieu soit loué et remercié mille fois, puisque ma chère comtesse se porte bien! ma vie tient à cette santé, SÉV. 29 févr. 1676. A quoi tiennent, mon Dieu! les vertus politiques? Combien doivent leur foule à leur sort rigoureux! Et combien semblent pures, qui ne furent qu'heureux! V. HUGO, *Cromwell*, I, 4. || Impersonnellement. Il est dès obstacles, des considérations qui empêchent une chose de se faire. A quoi tient-il? de quoi dépend-il? Il ne tient pas à moi, il ne dépend pas de moi. S'il n'exige qu'une visite de ma part, qu'a cela ne tienne, je désire avec tant de passion que vous ayez tout ce que vous méritez, que, s'il ne tenait qu'à cela que vous eussiez un royaume, sans mentir je croirais que j'y consentirais, VOLT. *Lett.* 46. A moi ne tiendra pas que la beauté que j'aime Ne me quitte bientôt pour un autre moi-même, CORN. *Place royale*, I, 1. Il ne tiendra qu'à vous, beau sire, d'être aussi gras que moi, lui repartit le chien, LA FONT. *Fabl.* I, 5. Vous auriez pu sans peine y puiser [à une somme d'argent] à votre besoin. — Vous tenez bien d'honneur! ne tient-il qu'à cela? L'argent vient-il comme il s'en va? ID. *ib.* IV, 20. Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis, Il ne tient pas à moi; c'est toujours quelque chose, ID. *ib.* V, 1. Nous vous trouvons errants, dispersés et plus faibles que nous; il ne tiendrait qu'à nous de vous égorger, TÉR. *Tél.* X. A quoi tient-il donc.... que la vérité ne triomphe dans votre cour? MASS. *Carême, Résidence de la foi.* Ce n'est pas une justice à rendre au jeune prince; il a tenu à peu de chose qu'il ne fût maître de l'Angleterre, A. DUVAL, *Edouard en Ecosse*, I, 1. Il ne tient pas à moi; c'est comme que telle chose ne se fasse, signifie quelquefois, non-seulement qu'elle n'y apporte aucun obstacle, mais même qu'elle y contribuera de tout son pouvoir. Il ne tient pas aux ennemis de Jésus-Christ même, dont ils persécutaient les disciples, n'eût des autels parmi les Romains, BOSS. *Hist.* II, 11. Il ne tient pas aux rois, aux princes et à sait comme moi, qu'il ne tient pas à Votre Majesté que l'humanité ne respire enfin après tant de malheurs, A. DUVAL, *Gaston de Foix*, I, 1. Il ne tient pas à moi que la ressemblance participer. Pour être bon poète, il faut tenir des fous, SÉGRAIS, *Sat. IV.* Le voyage de Cythère qui tient plus du roman que de l'histoire, BALL. 3e *Hist.* Mais votre fermeté tient un peu du barbare, CORN. *Hor.* II, 3. Quelle sœur! cette sœur ne tient guère de vous, HAUTEROCHE, *Femmes sav.* III, 7. Je tiens de feu ma femme; et je me sens, comme elle, Pour les désirs d'autrui beaucoup d'humanité, MOL. *Méfiez*, I, 4. Sa fermeté [de Constantin] tient un peu du barbare, SÉV. 16 sept. 1680. Un coup impréva qui tenait du miracle délivra la princesse des mains des rebelles, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, et passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes plus pures, PLEUR. *Mme de Montbazon*. L'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il [M. le Prince, fils du grand Condé] était amoureux, répugnent au lieu une figure qui tenait plus du gnome que de l'homme, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 103, dans FOUCHER. || Il y avait toujours, dans notre nation, de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne parle pas pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent, VOLT. *Mél. litt. à un premier commis*. L'art le plus innocent tient de la nature, IN. *Zaïre*, IV, 2. || 50° En parlant d'un corps délibérant, d'une compagnie, être assemblé. L'Assemblée nationale tient tous les jours. L'Académie française tient les jeudis. || En parlant des foires, des marchés, des spectacles, avoir lieu. Les théâtres tiennent. Le marché tient tous les samedis et mardis. || 51° Persister, se maintenir dans le même état. La neige tient. La fraise ne tient pas. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas longtemps dinaire à l'autre, SÉV. 18 févr. 1674. || Cet instrument ne tient pas d'accord, VOY. au n° 37. || Cette couleur ne tient pas, elle n'est pas solide. || La neige ne tient pas longtemps sur les toits, elle fond comme il est.. || 52° Subsister sans aucun changement ni altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. Mais si le pacte tient.... HORN. *Antig.* II, 4. Je t'ai promis ma fortune et ma nièce; c'est notre traité, et il tient, DIDER. *Père de famille*, III, 9. || 53° Se maintenir dans une situation. Je n'ai rien appris des démarches de l'empereur; apparemment elles seront lentes, et nous pourrons tenir en longueurs plus longtemps que nous attendions la fin, PELLISSON, *Lett. hist.*

Digitized by Google

t. 1, p. 389. Voltaire, de retour de Berlin, doit il avait fait chasser le maître-queux d'Arnaud, et où il n'avait pu tenir lui-même. || MARMONTEL, *Mém.* v. || Continuer les affaires. On est persuadé que cette maison ne tiendra pas. || 54° Tenir pour, se ranger du côté de, donner son assentiment à. Aristie..... à qui.... le rapporte avec joie et ma main et ma foi; Je ne dis rien du cœur, il tint toujours pour elle, CORN. *Sert.* v, 7. Mais, madame, mon sens ne s'est point démenti, Et je ne puis tenir pour un mauvais parti, ROTR. *Antig.* 1, 4. Il tient pour l'injustice, et non pas au droit, MOL. th. II, 2. M. l'évêque de Chartres tient pour les vœux absolus; il est le seul de son sentiment, MAINTENON, *Lett. à Mme de Saint-Géran*, 2 juillet 1686. Ce qu'il [le prince d'Orange devenu roi d'Angleterre] devait apprehender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qui'l outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent peut être, LA BRUY. XII. Ceux qui tiennent encore pour le plein de Descartes, pour les prétendus effets de la matière subtile, VOLT. *Phil. Newt.* III, 1. Les médecins qui tenaient pour les anciens interdirent un procès à ceux qui démontraient la circulation du sang, MOLIN. Suppl. not. 10. Devant un tonne on se tiendra point dire : Pour qui tiens-tu, toi qui ne tiens à rien? BÉRANG. *Nouv. Disp.* || 55° Résister, tant au propre qu'au figuré. Si grilles, si verroux ne tiennent contre moi, CORN. *Méd.* IV, 6. Sa confiance n'a jamais tenu un quart d'heure contre sa peur, RETZ, *Mém.* I. Il liv. III, p. 145, dans POUGENS. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'en se retirant au château, le comte de Nassau pouvait encore tenir six jours au moins, PELLISSON, *Lett. hist.* II, p. 219. Déjà l'armée est assez forte pour tenir contre toutes les autres champs; La veille tantôt qui menace Gouverneurs de petite place, Et leur dit qu'ils seront pendus, S'ils ne tiennt ils ont Pendus, ARNOULT, *Scapin*. Quelque ressentiment qu'un outrage nous cause, Tient-il contre un remords d'un cœur bien enflammé? MOL. *Amph.* II, 6. Enfin je me promettais que la noirceur de ces vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses, SÉV. 565. La mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval, IB. 38. Les [Germains] tenaient les Brutiens et les Samnites]..... furent forcés à subir le joug des Romains; Tarente les suivit de près; les peuples voisins ne tinrent pas contre les anciens peuples d'Italie furent subjugués, sous. *Hist.* I, 8. Les ouvrages des Egyptiens osaient faits pour tenir contre le temps, IB. III, 3. Les mœurs corrompues de la nation les entraînaient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir, IB. III, 4. Ils ne pouvaient s'empêcher de sentir dans notre religion une force victorieuse contre laquelle les faux dieux ne pouvaient tenir, IB. III, 5. Ne se m'en défendez point; car je pleurs, belle Eriphile, Ne tiendraient pas longtemps contre les sons d'Achille, RAC. *Iphig.* II, 2. La place [Iérusalem] tint trois mois entiers, et aurait encore tenu autant, et peut-être obligé les Romains à abandonner leur entreprise, sans la rigueur superstitieuse avec laquelle les assiégés observaient le sabbat, SOLIGN. *Hist. anc. Hist.* II, 2, p. 466, dans POUGENS. Tenne qui voudra contre de si grandes extrémités [les misères du peuple], je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni languissant : je me jette et me réfugie dans la médiocrité, LA BRUY. VI. Il faut avouer ma faiblesse; je n'ai pu tenir contre le désir de perdre ainsi mes moments : Fagrésable arrivée par votre lettre, CHAULIEU. *Autre réponse à M. l'abbé C.* Si elle s'avise de laisser tomber quelques traits pour vous, croyez-vous croyez-vous tenir un seul moment devant elle? BROTIER, *Huet*, I, 4. La statue de sel [la femme de Lot changée en sel] ne pouvait pas tenir à la pluie, VOLT. *Quest. de Zapata*, 1. Peu de cœurs contre tous tiennent contre l'absence, IB. *Tancr.* I, 6. Les seuls champions qui pussent tenir devant les chevaliers de France, étaient les chevaliers d'Angleterre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, v, 4. || Terme de guerre. Les ennemis ne tiennent pas, ils n'attendent pas qu'on aille à eux, et ils se retirent. || Tenir bon, tenir ferme, résister, se défendre. Si je n'eusse point fui pour la mort de Pelse, Si j'eusse tenu bon dedans la Thessalie, CORN. *Méd.* II, 5. L'arbre tient bon; le roseau plie, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Il ne reste plus désormais sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines [de l'Etat], POUS. *Reine d'Anglet.* Tantôt, sur les rives de Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il courut à la défense d'un pont, et tient ferme contre une armée..... FLÉCH. *Turenne*. Sa suite [de Charles-

XII] commençait à désespérer; lui seul tint ferme, et ne parut pas abattu un moment, VOLT. *Charles XII*, 2. || Tenir bon, tenir ferme, ne pas céder aux instances, aux offres, etc. Tenez bon, et vous aurez cette terre pour le prix que vous offrez. Gros-René à Ernste : N'ayez pas de dernier. — Marinette à Lucile : Tenez bon jusqu'au bout, MOL. le *Dép. ir.* 3. || Cet homme ne tient point contre la raillerie, contre la plaisanterie, dès qu'on le raille, qu'on le plaisante, il s'embarrasse, il se déconcentre. || 56° Terme de chasse. Les perdrix ne tiennent point, elles partent sans qu'on puisse en approcher. La marouette, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main, ou l'abattre avec un bâton, BUFF. *Ois.* I, v, p. 241. Une bête tient aux chiens, quand elle est sur ses fins et qu'elle se défend contre eux. || 57° Terme de marine. Tenir à la mer, tenir contre les vagues, se dit d'un bâtiment qui supporte une grosse mer. En hiver, le port de Cochin est inabordable, et il ne peut en sortir aucun vaisseau, parce que les vents y soufflent avec une telle impétuosité, que les bâtiments ne peuvent pas tenir à la mer, ARTH. *Hist. nat. prélim. lett. Gen.* I, p. 2. Il [le navire] va au vent, navigue avec le vent presque contraire. || Tenir sous voiles, avoir toutes les voiles appareillées et être prêt à faire route. || Tenir en travers, naviguer en présentant le côté à la lame. || Tenir sur ses ancres, c'est n'être pas arraché de la place qu'on occupe ni par les efforts de son vent, ni par les choses voisines des lames. || Tenir, en l'air admirable, avec, rester immobile à la place où elle s'est attachée. || Tenir bon, c'est à la fois tenir ferme, et cesser de haler sur un cordage, etc. || 58° Ne pas se tenir à, contre, être irrité, impatienté de. Quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, on n'y tient pas, LA BRUY. XII. Quand, qui était plein de profit et d'honneur, ne put tenir contre une injustice si criante, et s'en plaignit hautement, RACINE, *Abr. hist.* Œuv. t. VII, p. 111, dans POUGENS. Je hais si fort les pédants, j'ai tant d'horreur pour les hypocrites, je me mets si fort en colère contre ces caractères, que je ne pourrais jamais tenir à Paris plus de deux mois, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 15 janv. 1761. On se lasse à la longue d'être brûlé; il n'y a patience de sainte qui puisse y tenir, *Les Fourberies, Pol pourri.* Le moyen de tenir à ces répliques-là? soissy. *Dep. tromp.* II, 6. Cet ami si modéré et si philosophe pour supporter les maux d'autrui, se vit peu de temps après, pour quelque sottise qu'il fit, le sujet d'une mauvaise épigramme; sa philosophie n'y tint pas, VOLT. *Dict. philos.* III, 1. Je pouvoir plus y tenir, être hors de soi. Je n'y puis plus tenir, j'enrage; et mon dessein Est de rompre ou viser à tout le premier humain, MOL. *Mis.* I, 1. Jalie : Mais la décence. — Le Marquis : Encore! on n'y peut plus tenir. Et ce terme est ignoble à faire enrager, LA MOTTE, *Coquetterie*, sc. I. || On dit de même : C'est à n'y pas tenir. La compagnie est trop mauvaise, c'est à n'y pas tenir, || 59° En terme, avoir reçu des coups, du plomb ou autre chose. Avez-vous été blessé? je crois qu'elle en tient. || A la campagne, quand on mène la vache au taureau, on dit qu'elle en tient, quand elle a conçu, RAYNAL. || *Fig.* En tenir, éprouver quelque chose de fâcheux, de désagréable; être trompé, dupé. Vous en tenez, monsieur, COMM. *le Bibl. apost.* v, 6. Voyant qu'il nous prenait pour d'autres, Et que nous étions Phrygiens, Il s'écria : j'en tiens! j'en tiens, SCARR. *Enéy.* III. Tant pis pour vous : c'est juste tout le cas, Vous en tenez, ma commère, ma mie, LA FONT. *Serv.* En quelle impatience Suis-je de voir mon frère et lui contre sa chaleur, et lui dire le bon homme avec tout son phébus, MOL. *Ec. des mar.* III, 2. || Crure quelque bourde. Que dis-tu de l'histoire, et de mon artifice? Le bonhomme en tiendra! n'est heureux, IB. *Fourb.* II, 7. || *Neut.* Il, 6. || Être fou. Il en tient un peu là; sa présence d'esprit à chaque instant du jour me charme et me ravit, MARIV. *Mère confid.* III, 1. Être fou. Il a bu plus que de raison, il en tient. || Aimer d'amour. Tirsis : Tu crus donc que j'en tiens? — Chloris : Fort avant, CORN. *Mel.* II, 8. C'est-à-dire, son cœur en tient déjà pour moi? TH. CORN. *Comt. d'Orry.* I, 2. Mon cher maître, dis-je à dom Christoval, vous êtes bien épris de dona Anna; la dame, de son côté, en tient aussi apparemment. LESAGE. *Ent. Gonz.* 23. Laquais, me regarde-t-elle? — Oui da, monsieur. — Elle en tient, la *Comédie des chanoines*, I, 3. || 60° Être contenu. Tous vos meubles ne pourront tenir dans cet appartement. Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet; c'est une affaire admirable : nous y tiendrons tous, MOL. *Mis.* II, [Huet] prétendait que tout ce qui fut jamais écrit depuis que le monde est monde, pourrait tenir dans neuf ou dix in-folio, et chaque chose n'avait été dite qu'une fois; il en exceptait les détails de l'histoire, D'OLIVET, *Hist. de l'Acad.* I, II, p. 272, dans POUGENS. Ses démonstrations anatomiques (de M. Hunauld) lui attirèrent un si grand concours d'étudiants, qu'ils ne pouvaient tenir dans l'amphithéâtre où elles se faisaient, tout spacieux qu'il est, MARAT, *Eloge, Hunauld*. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtiments [les barques de Louis le Débonnaire], VOLT. *Mœurs*, 25. || Popularisment. Je n'en ai point plus qu'il en pouvait tenir dans l'œil, dans mon œil, je n'en ai point du tout. || Impersonnellement. Il tient tant de veiles dans le bateau. || Fig. Jamais dessus le tapis on ne vit plus d'un maître; Il n'en peut tenir deux, MAC. *Theb.* IV, 1. Votre mère, c'est bien cette France féconde Qui fait, quand il lui plaît, pour l'exemple du monde, Tenir un siècle dans un jour, V. HUGO, *Crépusc.* I. || 61° Se tenir, v. refl. Se prendre, s'attacher à quelque chose. Se tenir à une branche, Si elle l'[lame] n'avait pas oublié Dieu, si elle avait toujours songé qu'elle est son image, elle se serait tenue à lui comme au seul appui de son être, BOSS. *Le Vallière*. || Se tenir à cheval, être à cheval. Le duc d'Anjou et le duc de Guise lui aidèrent à monter à cheval, où elle se tenait avec une grâce admirable, LA VAL. *Princesse Montpensier, Œuv.* t. II, p. 300, dans POUGENS. Montons vite à cheval, quoique je ne puisse me tenir que sur une fesse, MOL. *Fâch.* I, 2. Se tenir bien à cheval, y être ferme et de bonne grâce. || Dans le sens opposé, s'y tenir mal. || 62° Se tenir l'un l'autre, Se tenir par la main, se tenir bras dessus bras dessous. Vous êtes, ô vallon, la retraite suprême, Où nous avons pleuré, nous tenant par la main, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Fig. Se tenir par la main, être d'intelligence, se seconder l'un l'autre. Le parti des sages ne laisse pas d'être considérable..... je vous le répète, mes frères, si vous vous tenez par la main, vous donnerez la loi, VOLT. *Lett. Helvétius*, 12 déc. 1760. || Fig. La disgrâce et la faveur se tiennent par la main, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 10 août, I, p. 129, dans POUGENS. Les beaux-arts, qui se tiennent comme par la main et qui n'animent périssent et renaissent ensemble, VOLT. *Mœurs*, 85. Toutes les sciences sont sœurs, à dit un ancien; elles se tiennent toutes comme par la main, CABANIS, *Instit. Mem. sc. mor.* t. II, p. 1. || Fig. Être dans une dépendance réciproque, en parlant de choses. Toutes les choses de la nature se tiennent et se prouvent les unes par les autres, MALEBR. *Recherc.* IV, 2. Le vrai, le bon et le beau se tiennent de bien près, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. Tout se tient dans la nature et dans la politique, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 27. || 63° Fig. Se tenir à, s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. Chacun le dit, et chacun s'en tient là, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Et puis j'ouvre les yeux sur vos flammes secrètes, Tant que vous vous tiendrez aux marchés interprètes, MOL. *Pem sav.* I, 4. Philinte : Et pour votre procès, qu'en voulez-vous pour vous plaindre, Il vous est en justice aisé d'y revenir, Et contre cet arrêt.... — Alceste : Non, je veux m'y tenir, IB. *Mis.* V, 1. Nous ne nous tenons jamais au temps présent, PASC. *Pens.* III, 8, éd. HAVET. Tenez-vous-en là, mon père, si vous m'en croyez, IB. *Prov.* IV. C'est donc qu'on raisonne voir en tout la main de Dieu] quand on lève les yeux; mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, SÉV. 35 mai 1680. La reine d'Espagne se tient au traité des Pyrénées, qui est de ne point accabler ses alliés, IB. 28 févr. 1672. Tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux, IB. 15 juin 1680. Je n'en ferai à ma première maxime : quand on a affaire à un homme aussi violent et aussi brouillonque vous l'êtes, assurément on l'emporte, MOL. PEN. *Doct. des mod. (Chartes VII, Jean duc de Bourgogne).* Qui change une fois, peut bien ne pas s'en tenir là, LAMOTTE, *Hécube*, sc. 2. La philosophie, sire, respecte qui elle doit, estime qui elle peut, et s'en tient là, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 avril 1763. J'savoir acquis s'en tenir, n'être nullement incertain. L'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir, POUS. *Reine d'Angl.* Moyennant l'embarras où je vais jeter le marquis, il faudra bien qu'il parle; et je veux

savoir à quoi m'en tenir, MASIV. *le Legt*, sc. 1. || À certains jeux de cartes. Je m'y tiens, je suis content des cartes que j'ai; je n'en demande pas d'autres. Vous y tenez-vous, ou voulez-vous d'autres cartes? || Je tiens tenir à son mot, n'arbitrer, se fixer à ce qu'on a annoncé d'abord. || S'en tenir à son mot, en parlant d'un marchand, ne vouloir rien rabattre du prix fixé tout d'abord. || Se tenir à peu de chose, se tenir à peu, ne pas consulter une affaire, bien qu'il s'agisse de peu de chose pour qu'on soit d'accord. Ils se tiennent tous deux à peu de chose. Il se tient à vingt francs sur un marché de mille francs. || On dit dans le même sens : Se tenir à rien, se tenir à très-peu de chose. || 66° Être, demeurer dans un certain lieu. Le chanoine se tient sur les montagnes. La mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, Marie Madeleine, se tenaient auprès de la croix, SACI, *Bible. Ec. St Jean*, XIX, 25. Je ne prends aucune part dans ses affaires; qu'elle se tienne en son côté et moi du mien, SOUAD. 12e *dim. après la Pentec. Dominic.* 1. II, p. 787. Je suis ici, disait-il, dans une ville fort petite; et, pour l'empêcher de devenir encore plus petite, j'aime à m'y tenir, BOLLIN, *Hist. sac.* XXV, ch. II, t. X, p. 31. || Se tenir chez elle que pour passer sa vie dans une oisiveté contemplative, MARIV. *Psyc. part.* 4e part. Les hommes ne sont pas bons à grand'chose, depuis où sots, voilà pour les trois quarts; et, pour l'autre quart, il se tient chez soi, VOLT. *Ecoss.* II, 6. Il est une race de rossignols beaucoup plus grue que les autres, laquelle se tient dans et niche dans les charmilles, BURY. *Dis.* I, IX, p. 163. Et vous aussi, monsieur de Montmorency, tenez-vous quelques moments dans votre cabinet, COLLÉ, *Part. du chasse de Henri IV*, I, 6. Il avait reconnu le roi, qui, en traversant la cour, lui ordonna de lui faire avoir les autres matelots où se tenaient les domestiques, GRAMM. *Mlle de la Fayette*, p. 295, dans RODOLPHE. || Fig. Se tenir à sa place, rester, comme il convient, dans la situation qu'on occupe. Il ignorait encore et les lieux des autres; mais il sentit la science et s'y tient, J. J. ROUSS. *Em.* III. || Un tel se tient six mois à la campagne, et six mois à la ville, il passe six mois à la campagne et six mois à la ville. || S'il est bien, qu'il s'y tienne, se dit, par dépit, d'un homme dont on entend tenter le bonheur; il s'en tient à cela, il faut s'y tenir, il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve passablement dans son état. || On dit de même : Êtes-vous bien, tenez-vous-y. Te voilà bien, enfant, tiens-toi-y, MOL. *Comte d'Org.* V, 9. || On dit aussi et mieux : tenez-y. Un seul sermon suffit à la vie d'un homme; tu en as déjà prêté un; tiens-y, CH. DE MAZENOD, *Gentilh. campag.* II, 28. || 65° Être, demeurer dans une certaine situation. Se tenir à ne rien faire. Se tenir debout, à genoux. Il se tient toujours propre. Se tenir à l'écart. Se tenir auprès de son maître. Se tenir sous, elle pleurera son père et sa mère un mois durant, SACI, *Bible, Deuteron.* XXI, 13. Nous nous tenons tout, de jour en jour, prêts à partir. Bloquer à nous tenir ensemble davantage, MOL. *Ec. des femmes*, IV, 6. À chaque attaque [de la mort] il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance, ROSS. *le Vellier*. Allons, mademoiselle, tenez-vous droite, PICARD, *Courin de tout le monde*, sc. 4. || Se tenir bien, se tenir mal, avoir une bonne, un mauvaise attitude. Voilà qui va à merveille, dit-il, et vous vous tenez à merveille [un peintre, à la personne dont il fait le portrait], MOL. *Sicil.* 12. Je ressemblais assez à une aimable petite fille, toute fraîche sortie d'une éducation de village, et qui se tient mal, mais dont les grâces encore captives ne demandent qu'à se montrer, MARIV. *Marianne*, 4e part. sa taille eût été grande et belle, si elle se fût mieux tenue, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII, II. Il ne sait comment se tenir. Il ne sait quelle attitude prendre. || Tenez-vous en repos, ne dit-il à une personne qui importune par des gestes incommodes ou trop libres, || Fig. Tenez-vous en repos, soyez sans inquiétude. Pour nous, que nous nous tenions pour tant les choses, tenons-nous en repos sur ce point: voulons-nous être plus savants que nos maîtres? PASC. *Pens.* XII. Eh! ma sœur, lui dit l'autre, tenez-vous en repos; et vous, monsieur, ajouta-t-elle en m'adressant la parole, allez-vous-en, je vous prie, MARIV. *Paysan. parv.* 5e part. || Fig. Se tenir les bras croisés, rester à ne rien faire quand il faudrait travailler. || Absolument. Se tenir, rester debout. Je voudrais bien me pouvoir dire à moi-même que je suis quelque chose, un grand homme.... mais qui m'a dit que je me tiendrais si j'étais plus haut? BOSS. *Disc. vie enchêt.* || Se tenir, signifie aussi demeurer tranquille. Le petit doigt de tatan lui dira que tu n'as jamais voulu te tenir pendant qu'on la frisait, et que tu as fait engager la coiffeuse, GRESS. *Théâtre d'éduc. Lingère*, I, 6. || Familièrement. Vous n'avez qu'à vous tien tenir, se dit par forme d'avertissement ou de menace à une personne qui a quelque mauvaise affaire. Vous l'avez offense, il est vindicatif, vous n'avez qu'à vous bien tenir. Tu me paraîs une bonne pièce de ménage; et le Lédin qui t'aura d'autre qu'à se bien tenir, LEGRAND, *Philanthrope*, sc. 14. || On dit de même : Tenez-vous bien, prenez garde, prenez les moyens de vous défendre. || 66° Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. Tenez-vous gaillard; pour moi je me trouve depuis quinze jours plus mal que je n'ai jamais fait, SÉVIGN. *Lett. d'ém.* I, p. 104. Quand nous avons quelque différend, ma sœur et moi, si je fais la fcodé et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant-à-moi, je me vas au-devant, LA FONT. *Psyché*, II, p. 140. Mais, puisque sur le fier vous vous tenez si bien, Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien, MOL. *Méd. m. lui.* III, 5. Il est certain qu'il passera par ici; Tenez-vous ferme au moins, IB. *Dép* IV, 2. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblotante se tient à quia; à la peine se contente-t-elle elle-même, ROSS. *le Vellier*. On sent qu'il se tient presque à regret dans les détails où son sujet l'entraîne, et que son esprit prend son vol dès qu'il le peut, et s'élève aux vues générales, VOLT. MÉM. *Lesbrizz.* Le seul remède à ses caprices [de la fortune], C'est de s'y tenir préparé, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. Un esprit qui se tient sans cesse dans l'indépendance, MONTESQ. *Lett. pers.* 121. || 67° Avoir lieu, en parlant d'assemblées, de réunions. La terre sera bientôt prête, et on ne tardera se tiendra demain. L'histoire courut si bien que, dès le lendemain, chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenait chez M. Nourri, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. L'assemblée commença le second matin, elle se tient au théâtre de Bacchus, ou dans le marché public, ou dans une grande enceinte voisine de la citadelle, et nommée le Pnyx, BARTH. *Anach. ch.* 11. Il s'est tenu ici une assemblée générale, IB. ch. 82. || 68° Se tenir, se contenir, relativement quelque mouvement de passion. Je ne puis tenir, et la main me démange, MOL. *Tart.* V, 4. || Se tenir de, s'empêcher de. À peine se purent-ils tenir de pleurer, FAHÉNIL. *O. C.* 288. Je veux bien que vous sachiez, car je ne me saurais tenir, apprendre toujours quelque chose.... VOIT. *Let.* 193. Elle [Mme de Sévigné] est brusque et ne se peut tenir de dire ce qu'elle croit, ROUSS. *Esprit*. Il faut souvent de sorcier des choses un peu gaillardes, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes, Sérigny et sa femme*. Acante ne se peut tenir de réciter certains couplets de poésie, LA FONT. *Psyché*, I, p. 30. Monsieur, je vous demande pardon; mais vous êtes si plaisant, qui peut saurais me tenir de rire, MOL. *Bourg. gent.* III, 2. Il ne m'incognito d'abord que je le vois. Je ne puis m'en tenir, quelque effort que j'use, ROUSSEAU, *Fables d'Ez.* I, 1. || Il se dit aussi de ce qui le subjugue. Votre nature ne tiendra point. Qu'à sa raison des chanps, je vous l'assure, tantôt il n'allé éprouver sa nature, LA FONT. *Nouvell.* I, II. Est familièrement. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même pour ne point s'éclater, pour ne pas se mettre en colère. || 69° Terme de marine. Se tenir au vent d'un navire ou d'un point quelconque, pouvoir et manœuvrer de manière à se maintenir dans la position du vent, relativement à ce navire ou à ce point. Il se tient en travers, présentant le côté à la lame ou au vent, ou prendre la panne. || Se tenir à la cape, se mettre et rester à la cape. || 70° Se reputer, se croire. Ils sont morts, mais point vaincus. Allez, et vous tenez pour morts, BOSS. *Hist.* I, 8. Barbe bonhant, ils se sont devotés. Qu'ils s'entiennent parassurés, LAFONT. *Fabl.* III, 6. Cet attachement dont la delicatesse de mon cœur se serait offensée, MARIV. *Vie*. Et malgré nos malheurs je me tiens trop heureux d'avoir paré le coup qui vous perdait tous deux, RAC. *Mithr.* V, 6. J'ai fait mon profit de cette note [du roi, sur la patience, à M. de Beauvilliers].... le remède opère sur moi tout autant bien que sur votre goutteux; car je me tiens tout aussi philosophe que lui, VOLT. *Lett. au pr. roy de Pr.* 8 mars 1736. Je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux, si je manquais avant d'avoir vu.... IB. *Lett. au pr. roy. de Pr.* nov. 1736. Puisque la bête et redoutable maison d'Autriche a la modestie de se tenir pour battue, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 déc. 1762. || 71° Être dit, prononcé. Les discours qui se sont tenus en cette occasion. Il s'est tenu beaucoup de propos sur son compte. || 72° Être accompli, en parlant d'une promesse, d'un vœu. Mon vœu doit se tenir. || Proverbes. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, la possession d'un bien présent est préférable à la promesse d'un bien plus considérable. Sans te piquer d'honneur, crois qu'il n'est que de prendre, Et que tenir vaut mieux mille fois que d'attendre, CORN. *le Ment*, IV, 6. Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras : L'un est sûr; l'autre ne l'est pas, LA FONT. *Fabl.* V, 2. || Quand on est bien, on ne s'y peut tenir, le désir du changement est naturel à l'homme, LA FONT. Il faut mieux tenir que quérir, proverbe altéré souvent en : Il vaut mieux tenir que courir, c'est-à-dire la possession actuelle vaut mieux que la peine d'aller chercher. || Serrez la main, et dites que tout ne tenez rien, se dit à quelqu'un de qui on se moque, en faisant semblant de lui vouloir donner une chose qu'on ne lui donne pas. || Prométtre et tenir sont deux, souvent on manque à ce qu'on a promis. || Il fait bon aller à pied quand on tient son cheval par la bride. || Aussi le péché veut qu'on tient le sac que celui qui met dedans, ou autant vaut celui qui tient le veau que celui qui l'écorche, les complices d'un crime sont aussi punissables que l'auteur.

— REM. 1. Quand il tient impersonnel est suivi de *que*, il veut le subjonctif : Il tient à mal que cela se fasse, on tient à mal qu'on ne le fasse pas. Il ne tiendra qu'à lui que le différend se juge par une bataille. || *Il tient*, dans une phrase négative ou interrogative, sans *que* et après le *que* : Il ne tient à rien que la ville ne fût démolie. || Ne tiendra qu'à moi qu'aux effets je ne passe, CORN. *Mel.* I, 2. Voltaire, dans son *Commentaire*, dit, à tort, que le verbe est fautif; mais il ne peut être supprimé; on trouve un exemple de cette suppression dans Voiture (cep. le n° 46).

— REM. 2. Il, qui tenez-vous, qui tenez-vous, *Lois de Cueil.* 40. Li reis Mursille la tient [Sarragosse], Ki Deu nen aime, *Ch. de Rol.* 1. 3 St Michel [il] tendrat mult bele terre, ib. v. Puis [il] recevrat la lei que nus tenum, ib. xv. Laissum les fols, as sages nus tenuns, ib. xv. L'estreu [frère] lui tint ses oneles Guanemer, ib. xxvi. Tenet, dist, dist Rolans à sun oncle, ib. xxvii. Ne [ne fait joûra] bume [qui] ne t'en tengept por fol, ib. CLXVII. Guifred d'Arjou li l'enseigne tenuit, ib. CLXX. N'escut ne haubert ne prist ne ne tenget [résister au coup], ib. CCXLIII.

— XII° s. De vos [il] tenra Espagne à governer, Rouc. p. 5. Devers Espaigne out li rei voir tenu, ib. p. 62. Par cui il est amez et cher tenuz, ib. p. 81. Tenez mon gage, emperere puissant, ib. p. 187. Bien se tiennent andui [vous deux], mentt sont preu li vassal, ib. p. 193. Que cele qui l'a mon cuer et mon pesenc, [je] Tiegne une foi entre mes bras nuete, COUCI, VI. Dame, nul mal qu'en me die, Ne me tient mie à fol d'amer, ib. VIII. Ma dame de ce qu'elc me deingne Tenir à sien.... ib. IX. Et si l'aim [je l'aime] tant de fin cuer sans feintse, Que [je] ne me puis tenir de le li [le] prier, ib. XI. Car fine amours tient mon cuer et maistrise, ib. XII. Grant peché fait qui son homme veut prendre Par biau semblant monstrer, tant que bien tient, ib. XII. Je ne tieng pas mon l'amie à droit partir, Dont il convient morir ou trop amer, ib. XII. Prendre mari est chose à repenant; N'est pas merveille qu'on jast quant [on] se repent; Tenir l'estuet, soit lait ou avenant, *Romancero*, p. 73. Le premier roi de France fist Dex par son commant. Contenance a ses sanges dignement le chantant, Puis le commanda estre en terre son sergent, Tenir droite justice et la lei mettre avant, SAT. I. La dui Miles se tint devers un cimitire [cimetière], Ki mult ert proz e mult ert chevaliers ocire, ib. I. Au jour du jugement, quant Dex tanra ses plais, ib. XV. En pais [nous] tenons nos terres, ses lei [et] nos franchises [maintien], ib. XVI. A Leon tint sa cort Charles, nostre justise [justicier], ib. XVII. Vers nous ne se tenra fortereze ne tours, ib. XVIII. Qui que le tegne à sens, je le tieg à felor, ib. XVIII. Car tost [nous] en serïens blasmé et vencu et tenu li rei Henris. Les cresques, sis [ses] ed formert à raisun mis, E voit que il li tiengent ce qu'il li unt promis, Qu'il tendrunt les cusumes e les leis dal pais, *Th. le mart.* 40. E mis [même] li reis de France, ù il ot greignor

Digitized by Google

fei, De ses beals oiz plura e se tint tut en sei, ib. 608. Tis peres nus tint mult dur e en grant destresce, *Rou*, p 281. Padrs mei tinsent et trembleir, al tolles mes noses furent espaûrez, *Th.* p. 881.

— XIIe s. Mieus vaut un lien ne font deus qu'on aïend, ADAM DE GIVENCI, dans *l'Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, p. 830. Cil quens [de comte] fiues tenoit un castel à sa vie, qui avoit nom le Dimoi, VILLEH. CXXXVI. Le quens de Blois et li quens de Saint-Pol, et toutes les autres gens qui à aus [eus] se tenoient, alerent à l'assaut, ib. LXXII. Quant li Venicien virent le gonfanon Saint-Marc à terre, et la gaile leur seignour qui ol prise terre, si se tint chascun en son leu, et fu faisel, *Conq. de Jér.* t. II. Tant tenoient li Grieu nostre gens près, qu'il ne poeient dormir ne reposer, ne mangier, ne boire, se armé non, ib. LXXVI. Il estoit grenz et avenoit la paroisce de la ville, m. 2. Et li distrent que il vint en Constantinoble pour tenir la pais tele come il devisereont et esmé come il avoit asseuré, ib. CXLIV. Et leur donnerement pooit [aux messagers] par leur letres, que ce qu'il feroient seroit pleinement tenu, ib. VII. Et à tous les jors de sa vie il tendra cens chevaliers en la terre de Viterne à demander à sa despense, qui garderont la terre, ib. LI. Nus [nul] qui vous a veue n'egardee Ne se pot tenir de vous luser tenir, *Vivien de Cor.* *Romanc.* p. 115. A po [peu] tut que peche m'en-combra, *Faustier*, f° 98. Adonc tenoient Franc les Tyens pour ami. *Berte*, v. En son cuer [il] tenoit qu'il tenant fourbi d'acier, ib. XIX. Puisqu'ils est eschapés, au meilleur nous tenons [tenons-nous à ce qu'il y a de mieux], ib. XLIII. [Pourquoi] n'as-tu perver famelitas tient sans en la grue, ib. XXXIII. Un vueu que je tenrai à tous jours, sans faillour, ib. XLIII. De ces novelez et [qui] tenoient [à mal pale] [malestaite], ib. LXXII. Lors [il] se tenrst mie, qui le deust tuer [quand on devrait le tuer], Que son poair [il] ne fasse de s'amour conquerir, ib. CXII. Adont li a les qu'il ne tient [qu'il ne tienne] par les pies, *Chr. de Reims*, 1300. Que vos avez fait mainte guerre A mant oncl, à mainte leche. C'on ne se m'a ci tenu tant, *Artus*, f° 17. Ne vos veilà] un garçon corant, lieus lavriers tint en une lesse, ib. 1207. Trop s'est de toi honte eshoingne, Si ne t'en tient bien pongnié [honte] ne vergoigne Et ne tenir court, *la Rose*, 3856. Envie est de tel cruauté, Qu'ils ne porte tenuté À compaignon ne à compagne, N'eie n'a parent, ainz li haingne, À cui el ne soit anemie, ib. 260. Si n'avoit ei [Largesse] jon du rien, Cum quant ei pooit dire, tien, ib. 1198. À Dedalus prenoit exemplie, Qui fist eles à Yeartus, Quant par art, ne par force ne par us, Tindrent par mar voie commune, ib. 5218. Sous pres si ont les tient et donne... ib. 8227. 8227. Nenoier pas à tant ne m'en tiendrai, Mais par tous les leus où il viennent, Blasmant les vons et diffmant, ib. 1921. Que mus ne soit si hardis qu'il die mot, et tint ce en tenu, ib. 1. Et tenignent oes, BEAUM. I. 11. Et comme se [sa] fema li eust dunne eu son testament ne [sa] partie à tenir se sa [sa] fema [durant], et l'eng ne se [sa] partie le [la] coustume de Bavoisie ... ib. III, 10. S'aucuns est semons por aidier lor signeur contre ses enemis, il n'est pas tenus, s'il ne veut, à aler hors du fief ou des arreres fès son seigneur, ib. II, 11. Ce qui li [au roi] plaist à faire doit estre tenu por à loi, ib. 8887, 29. Nos prouns à bon que l'on me en veuille tenir por enfes, *Ren. Mont.* Un eunuit general tenir, *Edouard le conf.* v. 1615. Or t'est il chens anbes as, Or te tien à ce que tu as, v. 1702, 83. Et le loi de Moyse tenoient si bonaille de sa teste, et osta son anel de son doi pour asseurer que il tenoit la treve, IOFFR. 237. J'ai veu en cest pais aucuns desloyaus crestiens qui tenoient la loi des Bedoyns, ib. 220. Se le roy ou les leges vouloient enveoyer toute cens chevaliers en constantinoble, nous y estions tenu d'aler par nos serements, ib. 212. Et sachiez que, au point que ja parti de nostre pais pour aler en la terre sainte, ja ne tenoue pas mil livres de terre, ib. 808. A la parey du cloister ou le roy manjoit, qui estoit environné de chevaliers et de sergans qui tenoient grant espace..... ib. 200. Du conte d'Anjou qui estoit en ai nef, se plaignoit aussi à moy, qui nulle compaignie ne li tenoit, ib. 283. Se la veis savoir de un tunnel combien il tient, *Comput*, f° 81. ... Cil est fox [fou], par saint Germain, Qui ce que il tient en sa main Gerte à ses pez en nostre chaleur, *Fabliaux* NOUV. p. 221, dans LACURNE.

— XIIIe s. Et a esté [la doctrine]... tenue en grant ... durté des devant l'avenement de nostre seigneur Jesuchrist, ORESME, *Prol.* Et Socrates se tenoit fort en cest argument, to. *Eth.* 92. Et le juge est le prince ou celui qui tient le lieu du prince et qui le represente, to. *Eth.* 162. Et aucuns excellens et bien besoignans selon la nature tiennent que feureté est honneur, ib. vb. v, 9. En sont vens à lui et se vent escrient : Amie, tenez-vous bien, secours aux poissant, *Guerel.* 13846. Berirau, ce dit li princes, beaux sire, ce sera Tantost, se vous volez : fors qu'à vous ne tenra, ib. 13507. Et je mis mes doy sur le bout de la voire trenchiere, et la tins dort que riens ne y sooit, LANFRANC, f° 14, verso.

— XIVe s. Se femme as, qui soit apparens, Jurez en autre, qui ai parens, Et tu la veuls de pres tenir, to. BAUDE, *Miroir de mariage*, p. 57. L'un veult conclure [au feu], l'autre tenir, Jouer à beau ou à bat eux, to. *Poesies mss.* f° 272. Vous, monseigneur duc d'Alençon, Vous gouvez vostre artillerie, Y serez là pour tenir bon, *Hyst. du siege d'Orleans*, p. 721. Il ne tient pas à nous, mais au roi et à son conseil, FROISS. II, III, 7. [Après la bataille de Crécy, Édouard félicite son fils:] Vous estes mon filz, car loyalement vous vous estes bel acquitté; si estes digne de tenir terre, to. I, 1, 294. Le roi de France mande aux Flamens pour savoir à laquelle election de ces deux papes [Urbain et Clement] il se tenroit, to. II, 1, 48. Et fit [Charles V] en continuant tenir en sa main tout son royaume que on tenoit Clement à pape, to. II, II, 48. La bonne eité de Venise, qui fermement se tenoit à la ramanance, to. I, 1, 1. Et tellement venue et atournée que chascun s'en esmerveilloit, et ne se pouvoit tenir de la regarder, et de remirer à la grande noblesse, to. I, 1, 165. Les deux maréchaux de l'ost passerent si pres de remirer à la bataille et ailleurs assaillir et escarmoucher à ceux de Berthueze, to. II, 1, 275. Je tiens tant de votre noblesse et de votre loyauté que, se vous l'entreprenez, n'y faudrez nullement, to. I, 1, 47. Le siege qui fut devant Saint-Jehan d'Acre fut tenu, to. I, 1, 1293. Les soudoyers de Bouchaing ardirent l'autre partie de la ville d'Ascon qui se tenoit françoise, to. I, 1, 1. Et pensoient bien ne pourroit par leur ami; Amour aussi est de leur alliance; Nul ne tiendront contre telle puissance, CH. D'ORL. *Bal.* 8. S'en ay ge bien tenu, *Percef.* Et pour ce que ne soyons desormais en reguey, m. *Chanson* 16. Quant ung amoureux escrira Son duell, qui trop le tient de dur, Il ne pourra finer À celle qui est son seul mire, ib. *Ball.* 31. J'aimeroye, pour la cueur mieu, Mieus que ni Taurus, un tien, to. *Rondeau*. Mais ne tint pas le dit voyage, *Boucicq.* I, 13. Faisoient leur assaut qui souffrir. Tandis que nous les tenons, *Nature, de J. C.* Quand Troylus vit le chevalier qui ne laissoit aller la damoiselle à la besongne, il luy en fit nuls, et dist : Sire chevalier, vous n'estes pas bien courtois, que ne laisse aller la damoiselle. Beau sire, dist le chevalier, que tient il à vous? il ne la tient pas à moy, dist Troylus, que vous la laissez aller, vueille ou non, se occasion n'avez raisonnable, *Percefforest*, I, II, f° 63. Et lest qui ne tient pas sa parole chose est de malle femme; car aussi bien est decau le reble que le pourc; je n'en sces bon à quoi tenir [je ne sais bien quoi il peut [il prendre], ib. I, 7, f° 101. Entra en jalousie, pour ce que on disoit que le duc de Bralant son mary tenoit une gentille femme, LE PETIT DE BEAY, *Mem. de Ch. VI*, p. 149, dans LACURNE. Et aucun telle opinion tenoient les Anglois, COMM. 1, 3. Le conte de Charolois voullut dire que de son vivant le roy ne les devoit rachapter, n'y raisonnablement tenu à sa maniere, mais tenu son durant qu'il estoit fugitif de son pere, ib. I, 12. Le chasteau tint deux ou trois jours, ib. 25. Luy tenant qu'il n'estoit pas mais que son maistre acceptast ce party, ib. II, 15. Pour le leur en cranoter et en humilité, ib. V, 18. La vertu de cesulx-là fit tenir tout à ce peuple, ib. VI, 8. Un ayeul tient perdues à ce due de Cleves et autres de ce marage, qui tous furent courroucez [le mariage ne se fit pas], ib. V, 17. Et qu'il [Louis XI] ayme plus naturellement ceult qui luy sont leaux, qu'il ne fait ceulx à qui il est tenu [dont il a reçu des services]. ib. III, 12. Estimerent estre vraiz, et la tenoient à louenge, ib. III, 12. Feu seriant au roy, luy [regnant] tenir son party, ib. I, 2. Et ne m'est pas advis que le seant d'une homme seant doumeur ... ne que les choses tinsent aux champs comme elles sont ordonnées en chambre [il s'agit de bataille], ib. I, 3. Cette opinion fut tenue [adoptée], ... ib. 2. Jehan homme le tint plus grande desloyauté, ib. III, 4. Tant vaut tien que chose promise, VILLON, *Ball.*

— XVIe s. Ainsy s'en vont joyeusement, tenans le chemin de la Sauliaye, RAB. *Garg.* I, 42. Picrocolle tint conseil toute la nuyct, ib. I, 43. Aulcuns lui tindrent compaignie [à boire], ib. I, 44. Nod, conquis tant sommes obligez et tenus à ce qu'il nous plantà la vigne, ib. *Pant.* I, 1. Je vous ay jà dict tant de foys que vous ne me teniez plus telles paroles, ib. *Ib.* II, 30. Quant Pantagruel veit que n'samusoyt à tirer sa dicte masse, qui tenoyt en terre entre le roc, luy courut sus, ib. *Ib.* II, 29. Et croyez, que de ce conseil ne failliste de nous tenir sur nos gardes, car nous sommes souvent menessés, MARG. *Lett. CIX.* Telles actions tiennent plus d'oultrecuidance que de... MONT. I, 28. Nous ne pouvons estre tenus au delà de nos forces, m. I, 30. Nous ne tenons les uns aux autres que par la parole, m. I, 30. Le roy avoit advisé d'y tenir pres du duc un gentilhomme, ib. I, 38. Et ne tient à guores qu'il n'en perdist la vie, ib. I, 39. Je ne tiens plus si fort aux commodités de la vie, ib. I, 41. Je tiens plus hazardeux d'escrire... ib. I, 42. S'il tient de mon humeur, il... to. I, 167. Cette isle [l'Atlantide] tenoit plus de pais que l'Afrique et l'Asie ensemble, ib. I, 221. Quand on ordonne que nous teniesmons la teste descouverte en presence des dieux... ib. I, 226. Si nous t mons à bien par l'entremise d'une foy vifve, ib. I, 231. Ils [Thucydide] tenir da Pindare cette croyance, ib. II, 206. La meilleure regle que nous puissions tenir en ce fait, est d'imiter notre seigneur Jesus Christ, LAVARD. 78. Cette nation tenoit encore de l'ancienne forcté des Huns, ib. 208. Pyrr Varad jusnit l'a tenue [la terre] trente-sept ans enfersé pour cette intention, D'AUB. *Hist.* III, 289. Samuel tient son rang, juge et prophete sage, À qui ce prophete sage, À qui de son domaige, Demandé un roi, ib. la *Chasteleine dorée*, f° 1. Celle qui celle luy a tenu encores à ce matin, CARL. VI, 36. Il [l'historien] est comme un greffier tenant registre des arrests de la justice divine, AMYOT, *Pref.* XII, 30. Je luy [regrettes les moyens qu'il faut tenir pour administrer une chose publique, ib. XXII, 56. Les premiers habitans qui habiterent la ville d'Aiguës, ib. *Pub.* 3. Les brigands, pendant qu'il passoit par les lieux où il se tenoient, se cachoient de peur, ib. 16. 7. Amy, tu tiens sans propos beaucoup de propos propos, ib. *Lyc.* 42. À cela ne tiennent, que je ne declare moy mesme au roy ce que j'ay à luy dire, ib. *Them.* 40. S'il ne tient qu'à cela..... ib. *Coriol.* 28. La marché se tient à Rome de neuf en neuf jours, ib. 29. Celuy peut hardiment nager, à qui l'on tient le menton, CORDEAU. Qui tient se tient, ib.

— ETYM. Berry, *tiendre, tiendre, tinre*; wallon, *tini, tani, tir, tér*; prov. *tener, tenir*; catal. *tenir*; espagn. *tener*; port. *ter, tir*; ital. *tenere* du lat. *tenere*.

† TÉNITE (té-ni-t), s. f. Terme de minéralogie. Combinaison de ferrugineux entrant dans le fer météorique et se présentant en lamellettes minces.

— ETYM. Tenax, bandelette.

TENON (te-non), s. m. || 1° Terme d'arts. Extrémité d'une pièce de bois ou de fer taillée de manière à s'ajuster dans une entaille ou mortaise pratiquée dans une autre pièce. || Tenon passant, tenon qui traverse de part en part la pièce mortaisée. || Tenon en queue d'aronde, celui qui, resserré à sa naissance, s'élargit jusqu'à son extrémité en affectant la forme d'une queue d'hirondelle. || Tenon crénelé, tenon à grand nombre des pieces assemblées présente jointivement un tenon et une mortaise. || Terme de charpentier. Tenon à renfort, celui auquel on a donné une épaisseur latérale à son collet. || 2° Terme de maçonnerie. Saillie ronde ou carrée pratiquée dans le bout d'une dalle, pour entrer en encastrement dans une feuillure faite dans le joint de la surmonte. || Terme de marbrier. Partie dégagée par chaque bout d'une colonne, pour entrer dans les sockets et chapiteaux. || Terme de sculpture. Se dit des morceaux de marbre qu'on laisse derrière des parties qui paraissent détachées, afin de soutenir celles-ci et d'empêcher qu'elles ne se cassent pendant le transport. Quand les statues sont en place, on scie les tenons. || 3° Terme d'arquebusier. Dans les fusils dont le canon était passé au bois par des boucles, les tenons sont de petits mentonnets en fer soudés au-dessous du canon, et qui servent à le fixer au bois. || La partie postérieure de la grande capucine d'un fusil démantibulé, qui est percée pour laisser passer la baguette (voyez dans ce sens.). || 4° Terme d'artillerie. Tenon de manœuvre, pièce de bronze ou en fer fixée aux affûts, sous laquelle on engage la pince d'un levier pour la manœuvre. || 5° Terme

Digitized by Google

de marine. Tenons de l'ancre, espèce d'oreilles placées à la verge de l'ancre près de l'organeau : elles entrent dans le jas, qu'elles retiennent à sa place.

— HIST. XVe s. Se mettront yeux coupiez en tenon sur les corbeaux, *Mém. de la soc. des antiq. de Norm.* t. XXIV, p. 626. || XVIe s. Puis le chirurgien joindra les lèvres de l'ulcere, lesquelles seront pinces et serrées avec cest instrument nommé tenon, auquel sont trois trous, par lesquels on mettra des aiguilles au travers, PARÉ, IV, 80. Si comme la nef est gouvernée par les tenons, ainsi est la cité menée par le sens et sçavoir du juge, *Rozier historial*, t. 7.

— ETYM. *Tenir*.

† **TENONNER** (te-no-né), *v. a.* Garnir de tenons. Tenonner des pièces de menuiserie ou de charpenterie.

TÉNOR (té-nor), *s. m.* || 1° Terme de musique. Ténor a remplacé l'ancien nom de taille, ou plutôt de haute-taille. La voix naturelle de l'homme appartient ordinairement à cette partie que l'on appelle ténor, CHONON, *Manuel de musique*, section II, ch. 4. Cette partie expression (ordinairement) l'auteur entend par la voix virile la plus ordinaire ; mais il se trompe en donnant cette qualité au ténor ; elle appartient à la moyenne taille ou baryton, *Note de Lafage* sur cette assertion de son maître. En effet les voix d'homme se divisent aussi : tailles : la haute-taille ou tenor va du premier *ut* de l'alto du deuxième *sol* du violon ; la moyenne-taille ou baryton part du *la* au-dessous ; la basse-taille, part du *fa*, une tierce au-dessous du baryton ; la basse-contre fait encore une note au-dessous, et la haute-contre une ou deux notes au-dessus du ténor, CHONON, *ib.* I, IV, p. 71. Parce que la voix du roi [Louis XII] était propre pour le ténor, BRANTÔME, *Dames illustres* (d'alors) lui donna cette partie, MERSENNE, *Traité de la voix*, I, 35. || 2° Chanteur qui a le genre de voix qu'on nomme ténor, et en général celui qui chante la partie virile la plus haute. Romance à deux voix pour dessus et ténor, pour ténor et basse. Quatuor pour premier et second dessus, ténor et basse. || On distingue aujourd'hui fort ténor un ténor de grand opéra et ténor léger ou d'opéra comique. Le premier a la voix plus forte et se sert exclusivement de la voix de poitrine ; le deuxième l'a plus faible et se sert de la voix de tête et sait faire des roulades, etc.

— HIST. XVIe s. Jehan Ales que on dist estre choral et teneur en l'eglise de Nostre Dame de Chartres, DU CANGE, *tenor*. Jehan Trouvain tenoit le tenor de la chapelle de Monseigneur, IB. *ib.* Et font joyeuse chanterie De contres, deschans et teneurs, CH. D'ORLÉANS, *Rondeau*. Commencerent trompettis enfants d'eglise [enfants de chœur] avec un tenor une très-doucé chançon, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 600. || XVIIe s. Mais le roi congnoissant que la musique estoit plus gaillarde [allier à pied], C'est que je n'ay cuisse, jambe, ne greve Qui sur plain champ puisse faire trouver ; Quelque dessus je fenois de bon cueur Sur ung courtaud de moyenne valeur, tb. V, 264.

— ETYM. Bas-lat. *tenor*; ital. *tenore*; proprement *teneur*, mode, façon (voy. TENEUR 1). Le règne de *tenor*, qui veut dire *teneur*, vient du latin *tenere*, parce que, dans la musique chorale, c'était cette partie qui le plus souvent portait le plain-chant, CHONON et LAFAGE, *Manuel de musique*, I, 1, p. 80.

† **ÉNORISANT**, ANTE (é-no-ri-zan, zan-t'), *adj.* Qui se rapproche du ténor, Baryton ténorisant.

† **TÉNORISÉ, ÉE** (té-no-ri-zé, zé'e), *adj.* Morceau ténorisé, morceau chanté par un baryton ténorisant. || Fig. Il n'est dit autrefois pour proclamer avec éclat. Au surtout dans l'esprit de secte. Assommé si grave, si odieux, si ténorisé, si répété, que les témoins avaient été intenter aux magistrats de cette société, MONTÉP. *Poinçon*, III, 2.

† **TÉNORRAPHIE** (te-no-ra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture des tendons.

— ETYM. Τένων, tendon, et ῥαφή, suture.

† **TÉNOTOME** (té-no-to-me), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument qui sert à pratiquer la ténotomie, surtout par la méthode sous-cutanée. Ténotome droit, petit scalpel à lame courte et très-étroite, qui sert à ouvrir le passage du ténotome courbe avec lequel on divise le tendon.

— ETYM. Voy. TÉNOTOMIE.

† **TÉNOTOMIE** (té-no-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à pratiquer la section d'un ou de plusieurs tendons. || En un sens plus général, toute opération dans laquelle on coupe une partie trop tendue ou trop courte, quelle qu'elle soit d'ailleurs.

— ETYM. Τένων, tendon, et τομή, section.

† **TENSEUR** (tan-seur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui tend. || *S. m.* Tenseur de l'aponévrose crurale, muscle du fascia lata. || Tenseur de la choroïde, muscle qui naît de l'anneau sclérotical osseux des oiseaux et s'unit à toute la circonférence antérieure de la choroïde.

— ETYM. *Tendre*, 2.

† **TENREC** (tan-rek), *s. m.* VOY. TANREC.

† **TENSIF, IVE** (tan-sif, i've), *adj.* Qui est accompagné de tension. La douleur ressentie pendant la formation d'un abcès est tensive.

— HIST. XVIIe s. Une grande douleur tensive, pongitive et brulante, PARÉ, XI, 22.

— ETYM. VOY. TENSION.

TENSION (tan-sion ; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° État de ce qui est tendu. Ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension..., est besoin d'être toujours remplies en partie, DESCARTES, *Quadrig.* I, p. 682. Si des cordes sonores sont tendues, la tension étant la même, plus ces cordes seront longues, plus les sons qu'elles donneront seront graves, DIDER. *Naig. des anc.* Ses accès lui prennent par des éclats de rire involontaires ; au rire succédait une tension dans tous ses membres, MARMONTEL, *Mem.* III. || Bruit de tension, son rendu par la vibration de toute membrane passant subitement de l'état de flaccidité à celui de tension. Théorie d'une trajectoire, VOY. TRAJECTOIRE. || 2° Augmentation du volume d'un corps par l'effet de l'écartement ou du tiraillement de ses molécules. Tension artérielle, énergie de la tendance au retrait des artères distendues. || 3° Terme de physique. Tension d'un liquide, la force avec laquelle il tend à se réduire en vapeur par l'effet d'un liquide ou par l'accumulation de gaz, ou leurs fibres étant tirées en sens opposé par une cause quelconque. || 4° État d'un corps dont les parties sont pressé. || 5° Fig. Tension d'esprit, grande application. Ils passent leur vie dans une tension d'esprit continuelle, VAUVEN. Tirer en pair avec les hommes. || 7° Fig. Défaut de style que l'on compare à une corde trop tendue. Vous concevez qu'une tension continuelle et une hauteur monotone devaient être le défaut des écrits de Thomas, MARM. *Mém.* III.

— HIST. XVIe s. La douleur, chaleur, tension, rougeur, nous signifie l'humeur estre sanguin, PARÉ, V, 1.

— ETYM. Lat. *tensionem*, de *tendere* (voy. TENDRE 2).

TENSON (tan-son), *s. f.* Terme de poésie du moyen âge. Dispute sur une question de galanterie, dans laquelle deux ou plusieurs poètes soutenaient des parts différents. Ces pièces de poésie avaient parfois aussi pour objet des plaintes langoureuses ou des reproches amers.

— HIST. XIIIe s. Les tensons enseignent à l'académie fait tenson du masculin. Ce mot n'est masculin ni en françois ni en provençal, ni au sens propre de querelle, ni au sens figuré de poésie, RAYN. *Lexique*.

— HIST. XIIIe s. Or nos metons en toute jugement, si est la tenson de nos deus definée, *Tenson du duc de Brabant et de Gillebert*, dans RAYNOUARD, *Lexique*. I, 545. Les tensons exercent divers genres d'amours qui se faisaient entre les chevaliers et dames pendes entrepalans ensemble de quelque belle et humille question d'amours, *ib.* 546. Nostad. *Poes. provenç.* p. 48, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *tenso* ; ital. *tenzone* ; du lat. *tentionem*, action de tendre (voy. TENDRE 2). Tenson était fort employé par l'ancienne langue au sens de querelle.

† **TENTACULAIRE** (tan-ta-ku-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux tentacules. La couronne tentaculaire d'un polype.

TENTACULE (tan-ta-ku-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Appendice mobile non articulé et très-diversement conformé, dont beaucoup d'animaux sont pourvus, et qui, la plupart du temps, sert d'organe tactile. Spallanzani renversa les cornins pour voir s'ils se redressent par le moyen de leurs piquants ou de leurs tentacules, et il vit que les piquants n'avaient d'autre action que celle de s'écarter pour laisser aux tentacules la faculté de se mouvoir, SENNEBIER, *Exc. art d'observ.* t. II, p. 4, dans POUGENS.

— ETYM. Lat. *tentare*, tâter.

† **TENTACULÉ, ÉE** (tan-ta-ku-lé, lé'e), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de tentacules.

† **TENTACULIFORME** (tan-ta-ku-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tentacule.

TENTANT, ANTE (tan-tan, tan-t'), *adj.* Qui tente, qui cause une tentation, un désir. Cela devrait être bien tentant pour vous, et je ne sache guère autre que vous qui voulût s'aviser de n'être point tenté de tout cela, RABAN. *Rom. à honnet fort*, I, 11. Aux dévités, fables des vieux empires, Nous opposons des diables peu tentants, BÉRANG. Fin de *Chypre*.

TENTATEUR, TRICE (tan-ta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tente. Nous devenons à leur égard [des serviteurs] des tentateurs domestiques, MASS. *Avent, Epiph.* Cette Lucrèce des Asturies, à qui la naissance mine de son tentateur préfait de nouvelles forces, fit une vigoureuse résistance, LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. || En termes de l'Écriture, le tentateur, le démon. Le tentateur, s'approchant de lui, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains, BAZI, *Bible, Evang. S. Matth.* IV, 3. Craignez d'exposer l'emploi du tentateur en voulant donner à l'innocence la connaissance du bien et du mal, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Fig. Besoin tentateur. Je cherche à examiner en proie aux pièges tentateurs, DELILLE, *Parad. perdu*, I. || L'esprit tentateur, le démon. La malice de l'esprit tentateur fut son apparition sous la forme du serpent, sous. *Hist.* I, 1.

— ETYM. Provenç. *temptaire*, *tentador* ; espagn. *tentador*, *a* ; ital. *tentatore* ; du lat. *tentatorem*, de *tentare*, tenter. Dans le provençal, *tentaire* est le nominatif, et *tentador*, le régime.

† **TENTATIF, IVE** (tan-ta-tif, ti've), *adj.* Terme didactique. Méthode tentative, selon l'Encyclopédie, méthode imparfaite que l'on tâche de perfectionner par des essais et des expériences. || *S. m.* Le tentatif, chez un physiologiste. Quel est le physiologiste [syllogisme], quel le tentatif, quel le dialectique ou probable, *Dial. d'Or. Tubero*, t. II, p. 88.

— ETYM. Lat. *tentativus*, de *tentare*, tenter.

TENTATION (tan-ta-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Mouvement intérieur par lequel on est porté à désirer des choses soit indifférentes, soit mauvaises. Je n'ai jamais eu de si basse tentation que celle du gain, BALZ. liv. II, lett. 4. Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, VOL. *G. Dand.* II, 4. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation ; quoi ! pas une seule agitation dans les jambes ! SÉV. 406. Avouons de bonne foi qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance, ni rien de plus difficile que de se refuser à une chose, quand tout les hommes vous accordent tout, sous. *Polit.* X, 6, 1. Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées ! tb. *Duch. d'Orl.* Osse dire que de toutes les tentations dont les princes ont le plus à se garder, ce sont celles qui les poussent à tirer tout ce qu'ils peuvent de leurs sujets, VAUV. *Dime*, p. 230. L'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 2. Ignorons-la qu'il est des tentations déshonorantes qui n'approchèrent jamais d'une âme honnête, qu'il est même honteux de les vaincre, et que se précautionner contre elles est moins s'humilier que s'avilir, ID. IV, 2. Vous exposer plus votre vie aux tentations de la misère et du désespoir, ID. *Em.* IV. Il n'y a point de tentation sans espoir, DE SAINT-P. *Paul et Virg.* ch. VIII. || Par matière de religion, sollicitation au mal par la suggestion du diable ou par celle de la concupiscence. La flamme est l'épreuve du fer, la tentation l'est des hommes, CORN. *Imit.* I, 13. Vous êtes donc bien tendre à la tentation, MOL. *Tart.* III, 2. Tant d'ébranlations qui accablent la nature humaine, sous. *Reine d'Angl.* Jésus-Christ trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les pièges, qu'il veut troubler les plus innocents dans ses élus, ID. *Mar.-Ther.* Toutes les créatures sont un piége et une tentation à l'homme, m. *Comédie*, IX. Le dépouillement religieux y met à couvert de la tentation des richesses..., et quand je dis la tentation des richesses..., que de tenta-

Digitized by Google

tions renfermées dans celle-là seule ! MASS. *Prosel. relig. Serm.* 2. || Particulièrement. La tentation d'Ève et d'Adam par le serpent. L'ensemble et la complaisance fortifiant la tentation, il [Adam] entre dans les sentiments du tentateur si bien secondé [par Ève]. BOSS. *Hist.* II, 4.

— HIST. *Int*ª. 8. Subtile le jurn de temptacium et desset, *Liber psalm.* p. 130. Si la temptacions ratruit saleune fait la peine juske al delit [plaisir]. *Job*, p. 482. Avient à la fois ke al tens de temptation fiert si grant foile nostre savoir.... ib. p. 802. || XIIIe s. Ne son mesne mie en tentation, mès delivre nos de mal, *Psautier*, f° 108. || XIVe s. Les stoyciens disoient que celui qui est vertueux ne sent nulle passion ne tempteion de ire ne de concupiscence. ORESME, *Eth.* 38. || 1° Ce qui excite quelqu'un à faire le mal. Ce qui excite quelqu'un et de tentation ; Age de plour, d'envie et de tourment, E. MICH. *Du temps présend.* || XVIe s. Le despit est la plus forte tentation de toutes les autres. MARG. *Nouv.* XVIII.

— ETYM. Wallon, *temmdasson*, provenç. *temptacio*, *tentacio*; espagn. *tentacion*; ital. *tentazione*; du lat. *tentationem*, de *tentare*, tenter.

TENTATIVE (tan-ta-ti-v), *s. f.* || 1° Action par laquelle on tente, on essaye de faire quelque chose. L'office de bouffon a ses prérogatives ; Mais souvent on rabat nos libres tentatives, MOL. *Prince. d'Él.* 1, 2. Vous voyez que tous vos soins et vos merveilleuses tentatives, qui plaisir n'auroient-vous pas, si par vos soins et vos solicitations vous obtenez cette petite grâce ! SÉV. 27 sept. 1684. || [César] fait observer la grandeur de la terre d'après la longueur des ombres du gnomon observées à Syène et à Alexandrie, BOST. *Instit. Mem. Acad. science.* I. III, p. LXXIV. || 2° Terme d'école. Acte public, par lequel celui qui veut être reçu bachelier de la faculté de théologie, faisait preuve de sa capacité.

— ETYM. *Tentatif*.

I. **TENTE** (tan-t), *s. f.* || 1° Pavillon de peau, de toile et autres substances dont on se sert pour se mettre à couvert. Il [Louis XIV] a fait camper par dans un guéret, sous des tentes même assez petites, les grands étant demeurés à cuire l'automne dernière, PELLISSON, *Lettr. hist.* II, 1. Nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de tente, SÉV. 435. Elles font des tentes, dont les unes sont pour la reine, les autres pour quelques dames, PÉR. *Tel.* VIII. Chaque famille, errante dans ce beau pays, transporte ses tentes d'un lieu en un autre, ID. IX. Toute l'armée alla se retirer sous de ses tentes, ID. XII. Ces tentes [des soldats], pour l'ordinaire, étaient de peaux ; d'où vient cette expression fort usitée dans les auteurs : *sub pellibus habitare* [loger sous les peaux], ROLLIN, *Hist. anc.* I. XI, 8e part. p. 481, dans FOUCHER. On lui présenta [à Charles XII], de la part du grand Seigneur, une large tente d'écariate brodée d'or, VOLT. *Charles XII*, 7. || Fig. Un seul jour, ô mon Dieu, passé dans votre maison sainte, s'écriaient-ils...., console plus le cœur que les années entières passées dans les plaisirs et dans les tentes des pécheurs, MASS. *Carême, Rey. dans les temples*. Il habitera sous des tentes de vérité et de confession, ID. *Profess. relig. Serm.* 2. Et qu'est-ce que la terre ? une pleine flottante, Une demeure étroite, un navire, une tente, LAMART. *Harm.* III, 8. || Fig. Se retirer sous sa tente, cesser, par contrariété, de prendre part à quelque chose, par allusion à Achille, qui, irrité contre les Grecs, cessa de prendre part aux combats. || Chez les Juifs, fête des Tentes, voyez SCÉNOPÉGIE. || 2° *Au plur*. Les tentes, le camp, les troupes. Qu'ils viennent vous chercher sous les tentes d'Achille, SAC. *Iphig.* V, 2. Le ciel qui m'a conduit dans les tentes du Maure, VOLT. *Tancr.* III, 3. || 3° Fig. La guerre, à cause que c'est surtout en campagne que l'on se sert des tentes. Il établit la géométrie jusques dans sa tente, FONTEN. *Thôpaisl.* II [Bonaparte] fit du gluire un sceptre et du trône une tente, Tout son règne fut un combat, V. HUGO, *Odes*, I, 14. || 4° Tente-abri, petite tente légère que les soldats peuvent dresser instantanément en réunissant ensemble plusieurs des morceaux de toile dont chacun d'eux est muni. || *Au plur*. Des tentes-abris. || 5° Terme de marine. Toile tendue sur une partie d'un navire, ou sur ce navire dans toute son étendue, pour mettre le pont à l'abri du soleil. || Tente de nage, toile que l'on tend au-dessus des bancs dans quelques embarcations. || 6° Terme de chasse. Sorte de filet que l'on tend pour prendre des bécasses et autres oiseaux de passage. || 7° Dans quelques provinces, barrage en menues branches soutenues par des pieux que l'on fait dans une rivière, et auquel on adapte, devant un petit passage laissé exprès, la gueule d'une nasse pour prendre du poisson. || 8° Terme d'anatomie. Tente du cervelet, repli de la dure-mère tendu entre le cerveau et la cervelet.

— HIST. *Int*ª. Ne mès ne vodrai fait dresser la maistre tante, *Berte*, z. Il chevauchent tant ce il furent venu en plain là ù les ennimi estoient à tendes, MARC. POL, 2. 713. || XIVe s. Comme fait l'yraigne qui prend ses mouches en ses rets et en ses tentes, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, f° 8, dans LACURNE. Il [Jules César] trouva que l'on surnomme Scenites (comme qui diroit Tenteniers), pour ce que c'est un peuple vacabond, qui n'a point d'autres habitacions que des tentes qu'il porte toujours quant et soy, ANTOT, *Lucull.* 38. Sçavoir au vray les devis qui il [Brutus] tcnoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, MONT. II, 167.

— ETYM. *Tendre* 3 ; provenç. *tenda* ; espagn. *tienda* ; ital. *tenda*.

2. **TENTE** (tan-t), *s. f.* Terme de chirurgie. Faisceau de charpie longue, dont les filaments sont disposés parallèlement et liés par le milieu avec un fil, et dont on se sert pour les plaies, pour dilater certaines ouvertures, etc.

— HIST. XIVe s. Medecine ne tente ne doit toucher sans bon conseil, CHIRURGIE, dans VIN ECHAUT. B. DE MONDEVILLE, f° 48. || XVIe s. Et sera mis en la playe une tente d'or ou d'argent.... PARÉ, VI, 12. Une mesche de tente bien blanche, filée en quatre ou cinq doubles, trempé en syrop rosat, IB. VIII, 61.

— ETYM. *Tenter*. La *tente* est proprement une sonde ; et l'on disait tenter une plaie pour la sonder (XVIe s.). Et lui tenterons les playes, et vont mettre sus ce qu'elles seuerent que bon feust, *Percefforest*. I, 1, f° 47.

TENTE-EN-L'AIR (tan-t-è, tère), *part. passé* de tenter 1. || 1° Mis en usage pour faire réussir. Une entreprise tentée infructueusement. || 2° Solidité à la coupelle. Métaux tente-en-l'air, métaux vicieux, c'est tout un, MARIV. *Ariog. pois par l'amour*, sc. 1. Un homme teste réussit une fois, parce qu'il est fort, et un homme tente-en-l'air fois, parce qu'il est faible, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Ce qui nous est défendu par la conscience n'est pas d'être tentés, mais de nous laisser vaincre aux tentations, ID. *Em.* V. || 3° Qui éprouve à tout propos quelque chose, Ces sollicitations furent bien reçues d'un prince déjà tenté de cette conquête, VOLT. *Charles III*, 1. Elève tenté, dès son enfance, de faire quelque chose, en avoir envie, une extrême envie. Je serais tentée de vous envoyer une grande lettre de Mme de Maintenon, SÉV. 441. Télémaque fut tenté de s'en réjouir, PÉR. *Tél.* VII.

|| **TENTEMENT** (tan-te-man), *s. m.* Terme d'escrime. Mouvement qui consiste à battre deux fois le fer de l'adversaire.

— ETYM. *Tenter*.

I. **TENTER** (tan-té), *v. a.* || 1° Mettre en usage quelque moyen pour faire réussir ce qu'on désire, ce qu'on entreprend. Il est beau de tenter des choses inouïes, Dût-on voir par l'effet ses volontés trahies, CORN. *Sertor.* IV, 2. Il a tenté les moyens d'acquérir son suffrage, LA PORT. *Fabl.* V, 1. Dans l'âme, elle [une prude] est du monde, et ses soins tentent tout Pour accrocher quelque lâ, sans en venir à bout, MOL. *Mis.* III, 2. Les nations septentrionales, qui habitaient des terres froides et incultes, allaient par la force des armes à la richesse de celles de l'empire, en tentent l'entrée de toutes parts, BOST. *Hist.* II, 7. La mort se déclare, on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques, IB. *le Tellier*. [Un homme] qui se mesure avec ses forces, qui entreprend les choses difficiles, et ne tente pas les impossibles, FÉN. *Turenne*. Ils entrent fait en peu de jours trois milles arabes, et tentèrent le passage en divers endroits, IB. *Hist. de Théodose*, III, 63. D'abord il a tenté les attentions mortelles des poisons que lui-même a crus les plus fidèles, BAC. *Mahr.* V, 4. L'admission de M. Diderot à l'Académie ne me paraît pas du tout impossible ; mais, si elle est impossible, il la faut tenter, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 24 juillet 1760. Nous n'aimes dans un temps où l'on tente les ouvrages les plus singuliers, mais non pas où ils réussissent, IB. *Mél. litt. Obs. sur Tristram Shandy*. || Tenter de, avec un infinitif. Que la tentera ne tente donc pas de nous tirer du néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* || On le construit quelquefois avec à. Est-ce un crime de tenter à sortir d'esclavage ? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. || Tenter la fortune, tenter fortune, voy. FORTUNE, 7e et 8e. || 2° Hasarder, mettre au hasard. Peut-être que je [moi sceptique] pourrais trouver quelques éclaircissements dans mes doutes.... mais... au traitant avec mépris ceux qui se travaillerent de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter où la grâce m'entraînera [la mort, la vie future], PASC. *Pens.* IX, 4, éd. HAVET. || Il lasse sa destinée éternelle entre les mains du hasard, et va tenter nonchalant un si grand événement, MASS. *Carême, Levée d'un serment*. Le cœur, incertain s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille, VOLT. *Henrie*, II, 1. || 3° Dans le langage scolastique, tenter un lieu, essayer d'y pénétrer ; tenter une route, la suivre au loin. L'autre [le renard] fit cent tours inutiles.... Partout il tenta des sutres, Et ce fut partout sans succès, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. Pourquoi tenter si loin des courses inutiles ? BAC. *Mahr.* III, 6. C'est Dieu, pensais-je, qui m'inspire.... Quels cieux ne tenterons-nous pas ? LAMART. *Harm.* III, 9. Je tentai du désert les routes incertaines, C. DELAV. *le Paria*, III, 4. || 4° Dans le style de l'Écriture, éprouver la foi, la fidélité. Dieu tenta Abraham et lui dit : Abraham, Abraham, SACI, *Bible, Genèse*, XXII, 1. Ils souffrent ; mais la même main qui les éprouve les soutient, et ils ne sont pas tentés au delà de leurs forces, MASS. *Carême, Dégoûts*. || Absolument. Il y a bien de la différence entre tenter et induire en erreur ; Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur, PASC. *Pens.* XIII, 10. || Tenter Dieu, lui demander des miracles, de nouveaux effets de sa toute-puissance. Vous me tentez par le Seigneur votre Dieu, comme vous l'avez tenté au lieu de la tentation, SACI, *Bible, Deutéron.* II, 18. || Fig. Tenter Dieu, se jeter dans des périls, dans des entreprises dont on ne peut sortir sans miracle. Quoi ! monsieur, vous voulez tenter Dieu ? quelle audace ! MOL. *le Dép.* V, 6. Savez-vous qu'on si grand relardement donne le temps à tout le monde de parler, et qu'c'est tenter Dieu et le roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? SÉV. 12. La Providence est la commune mère. Fier-vous-y, mais ne la tentez pas, LAMOTTE, *Fabl.* II, 16. Sire, on voit dans le ciel des nuages de feu ; Suspendez votre marche, il ne faut point tenter Dieu, ALFIERI de VIGNY, *le Cor*. || On dit de même en parlant des paiens : tenter les dieux. Pourquoi tenter les dieux ? Pourquoi vous provoquer AUX coups qu'ils vous font craindre et qu'on peut éviter ? VOLT. *Orestie*, I, 5. || 5° Solliciter au mal, au péché. Et les occasions tentent les plus roides, CORN. *Polyeu.* III, 5. Alors Jesus fut conduit par l'esprit dans le désert pour y être tenté par le diable, SACI, *Bible, Evang. St Matth.* IV, 1. Que nul ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente ; car Dieu est incapable de tenter, et de pousser au mal, ID. IB. *St Jacq. Epît. cath.* I, 13. || Avec de et un infinitif. Ils méprisèrent Dieu, et toutes les richesses artificielles, qui ne sont richesses que par l'imagination des hommes, et qui les tentent de chercher des plaisirs dangereux, FÉN. *Tél.* XIX. || 6° Essayer de séduire. Il y en a même qui ont pris cette occasion de tenter ma fidelité ; vous ne sauriez croire, monseigneur, quels avantages on m'a offerts pour me faire promettre de quitter votre parti cet hiver, VOLT. *Lett.* 82. Comme on ne lui laissait aigrir ni pierrerie, le geôlier fut fidèle, elle eut beau le tenter, LA FONT. *Coupe*. On tenta le gouverneur hollandais, qu'on savait avare ; le marché fut conclu, et il introduisit l'ennemi dans la ville en 1640, LAMART. *Hist. phil.* II, 14. || 7° Mettre à l'épreuve, en parlant de la patience, de la colère. J'ai cent fois, dans le cours de ma glorie passée, tenté votre patience et ne l'ai point lassée, BAC. *Brit.* IV, 4. Et tenter un courroux que je retiens à peine, ID. *Phèdre*, IV, 3. || Essayer de faire impression sur. Tenter la pitié, à mesure qu'il était plus inexorable, MONTESQ. *Lett. pers.* 117. || 8° Donner désir, envie. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre arcbar, fraîné de tes morceaux, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Je suis tentée de sa proposition [de Mme de Vins, l'invitant à aller chez elle], de sorte que j'ai la mine de ne

Digitized by Google

m'en allez que dimanche à la messe de Livry, sév. 21 août 1676. La fausse gloire ne le tentait pas, bos. *Louis de Bourbon.* Combien le trône tente un cœur ambitieux! Acad. *Bajaz.* I, 4. Pour faire de certaines gens, il est bien aussi facile de tenter que de leur plaire, marm. *Marsanne*, 2e part. Espérant tenter les gens par le bon marché, ce ne mettant à leur discrétion, *t. à.* bos. *Conf.* iii. ‖ Tenter de, avec un substantif. Les mutins ne me pouvaient tenter d'une méchanceté, si la mode, ni mes besoins ne résoudre à m'employer, mr-sm. 15, 167. ‖ Tenter de, avec un infinitif. Quand j'irai en province, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi, sév. 6 *Mme de Grignan*, 21 juin 1680. Il ne faut pas laisser tenter, céder. Vous m'avez trop écrit, ma très-chère; vous vous laissez tenter à l'envie de causer, sév. 3 fév. 1690. ‖ Inspirer des désirs amoureux. Le cœur se gagne, on tente, on est tenté, volt. *Prude*, ii, 8. ‖ Sa peau ne me tente guère, sa personne ne me plaît pas, ne me touche pas le cœur. Et je vous verrais aux plus grandes peines du bas, Que toute votre peau ne me tenterait pas, mol. *Tart.* iii, 2. ‖ 10° Terme d'escrime. Faire un tentement.

— HIST. SAINT-S. Espreuve me[i], Dieu, si me tante, *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 277. Et quant il arcbevesque le sot, as le fist rapeler en moult de manieres, par quoi il relaissast ou[e] qu'il avoit entrepris, *Chr. de Rains*, 243. Mes boutevois sunt il tentez D'user de franche volanté, *li Rose*, ix, 1247. ‖ 2. Il tempteroit exprès ceulx les courages des nobles pouvre-nous, par quelle maniere les royaulx peussoit estre receuz dedens la ville, mancurme, 7e[e] cens. Or vouldrent il tempter à declarer ceste chose plus plenement, orsme, *Eth.* viii, 14. Pource que il a peu veu d'experience, et si est plus tempte par les passions corporels, in. *th. iv.* Orgueil, et desdaing l'allerent si tente, Que par despit il dit: faites ci amener Bertran du Guesclin; je m'i veil acorder, *Guesl.* 13811, ‖ 3° *Absol.* Va leurs jalousies tenter [sonder], comme celle qui bien s'en sçavoit ayder, *Perceforest*, I, 1, f° 41. ‖ 4° *Intr.* Non que ie voil de ma plume amender Soit pour tenter un vain scarter, BUREL. v, 2[1], *recto*. Les bons escripts me tentent et remuent quasi où ils veulent, MONT. II, 229. Si d'aventure te le rendz et les las de jouer tenter la fortune, ARTUS, *Cor.* 83. Pour avoir failly le chemin, et n'avoir pas bien tenté le guay en traversant le fleuve de Lyeus, in. *Prosélyt.* 60. Il fut si outrecuidé, ou, pour mieux dire, si bien servy, qu'il le confessa, BRANT. *Cap. franç.* I. iii, p. 69.

— ETYM. Wallon, *tenmé*, tourmenter; provenç. *tempter*, *espoun*, *tentar*; ital. *tentare*; du lat. *tentare*. On a cru que *tentare* était un fréquentatif de *tenere*; mais, d'après les dernières recherches des érudits, il paraît que la forme certifiée par les manuscrits et les inscriptions est *temptare*, ou exclut soit *tenere*, soit *tendere*. Cependant Corsen, *Ausspr.* I, 123, 2e édit. maintient *tentare*, regardant *temptare* comme une très-ancienne faute d'orthographe.

† 2. TENTER (tan-té), v. a. Couvrir d'une tente. Les pêcheurs couchent presque toujours dans leurs chaloupes après les avoir tentées, c'est-à-dire couvrant avec les mâts et les voiles une tente qui les abrite parfaitement, *Journal officiel*, 15 oct. 1869, p. 1319, 1re col.

— ETYM. *Tente* 1.

† TENTOI (tan-toi), s. m. Barre qui, dans les métiers de haute lisse, sert à tourner les rouleaux pour tendre la chaîne de l'ouvrage.

TENTURE (tan-tu-r), s. f. ‖ 1° Nombre de pièces de tapisserie qu'il faut pour tapisser une salle, un appartement, et qui sont ordinairement de même dessin et faites pour se servir de pendants. Geronte : Et ma salle tapisserie qui me coûtait près de deux mille écus, est-elle bien remise? Le marquis : Nous en avons eu dix-huit cents livres; c'est bien vendre. — Géronte : Comment, bien vendre! une tenture de cuir doré, bien neuve, BRI. *imprér.* 26. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement s'appellent une tenture, on les tend, on les défend, on les choque, on les décloue, volt. *Dict. phil. Tapisserie*. Parcs auprosse les tapis de Perse et les tentures de Flandres par ses dessins et ses tentures, RAYNAL, *Hist. philé.* XIX, 8. ‖ Ce mot désigne le plus souvent les pièces d'étoffe de drap qui sont tendues, lors d'un convoi ou d'un service, dans l'intérieur et à l'extérieur de l'église aussi qu'à la maison mortuaire. ‖ *Fig.* On avait besoin d'effort pour ne pas trouver à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre [chez Charmillart à sa chute], AT. MM. 237, 148. ‖ 2° Étoffe, cuir, papier peint, etc., servant à tapisser une chambre. Une tenture de cuir doré. Une tenture de damas. Une tenture de papiers peints. Papier tenture. ‖ 3° Action de tendre des tapisseries.

— ETYM. *Tendre* 2.

TENU, NUE (te-nu, nue), *part. passé* de *tenir*. ‖ 1° Qu'on a entre les mains. Un livre tenu négligemment. ‖ 2° Il se dit d'une assemblée. Dans un parlement tenu en 1317, à Aix-la-Chapelle, volt. *Mœurs*, 73. ‖ 3° Bien tenu, mal tenu, en bon ordre, en mauvais ordre. Quand on arrivait avant l'heure..... on allait se promener dans un jardin assez grand et bien tenu, rouss. *Confess.* I, iii. Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique..... cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses..... volt. *Hist. litt. de H. Dupont.* ‖ 4° Bien tenu, mal tenu, se dit de marchandises dont les prix se soutiennent, ne se soutiennent pas. Les sucres sont bien tenus cette semaine. ‖ 5° Qui est obligé à quelque chose. Je ne suis pas tenu de cela, ci-cela. Je ne suis pas tenu de croire aux yeux d'autrui, regnier, *Sat.* ix. Je n'ai la désavoue aussitôt, elle ne sera point tenue à sa parole, RACI. *Bible, Nomb.* XIX, 12. A restitution nul n'est tenu, SA..... PASC. *Prov.* 15. Les magistrats d'Égypte qui n'ayant pu fuyant Darius] avaient tous été condamnés à être pendus..... comme s'ils eussent été tenus de répondre du succès, ROLLIN *Hist. anc.* Œuvr. t. I, p. 29, 2e colonne. Dans quel temps les anciens habitants [de la Hongrie] commencèrent-ils à être tenus en conscience d'être fidèles aux descendants de leurs rois? volt. *Dict. phil. Droit*. Le tribunal auquel la maison dans laquelle la femme sera tenue de résider, *Code civ.* art. 108. Il est tenu, pour la totalité, des dettes de la communauté, id. art. 1486. ‖ 6° Être tenu à quelqu'un, lui avoir de l'obligation, lui être redevable. Que je vous sois tenu de ce qu'il n'en sait rien! ..... Je le vous sais tenu. Je vous suis bien tenu de ce soin obligeant. Qu'm'épargne un grand trouble et me rend mon argent, mol. *Fâch.* I, 7. ‖ 7° Être tenu à, être obligé de faire telle ou telle chose. Tout de même qu'auparavant, la FONT. *Coupe*. Un jeune homme était tenu pour saint, id. *Herm.* ‖ *Prov.* Tant tenu, tant payé, tant tenu que payé, se dit d'une personne qui paie en raison du temps qu'on l'employée, du service qu'elle a rendue. Je vous conseille de le prendre à l'essai; quand vous le trouverez votre poète, servez-vous en : tant tenu, tant paye, sév. 12 février 1690. J'aime tant que l'on m'aime, et n'ai point d'inconstance. Mais, après cette opinion où songe à me quitter, Je suis trop mon ami pour m'en inquiéter..... Ainsi je vis heureux, tant payé que tenu, TH. CORN. *L'amour a la mode*, I, 5. ‖ A l'impossible nul n'est tenu, voy. IMPOSSIBLE.

TENU, NUE (te-nu, nue), *adj.* ‖ 1° Qui est fort délié, qui est peu compacte. Un fil tenu. Elles [les plantes] ne tirent que très-peu de parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs tenues, BUFF. *Quadrup.* I, p. 185. Il n'y a que cette dissolubilité en parties extrêmement tenues qui puisse être propre à l'expérience, BOSSUET, *Hist. de prof.* I, p. 2. Très que aquam, en parlant d'un liquide de l'urine, du pus. ‖ 3° Terme de médecine. Qui est peu nourrissant. Mettre un malade à une diète tenue.

— HIST. XIIe S. Ne Cambelyne avoit l'archeveschié..... N'ere je ne mes pas[i] del lui si tenues Com tu as ci mustré, *Th. le maist.* 87. ‖ XIIIe S. S'ele l'a fenme à lais pou, tous jors se chanse, A mosse jandre ait trente chaces, la *Rose*, 14342. Ses deus lettres [petites lettres] ne sont pas fenues, ains par ravoi ressoies, *Bl. et Jeh. ann.* ‖ XIVe S. Conoissance [mie] ne de conoissance tenue et subtile, PARE, *Introd.* 6. Ordonner une diete tenue au patient, in. VII, 17. Ceci fait qu'un maintient redoune aux passionnés La grace de jouer du tenue chalumeau, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 69.

— ETYM. Wallon, *tenn*; Maune, *tarre*, *tearre*, manon, *pôle*, chenil; provenç. *tenu*, *tenure*; espagn. et ital. *tenue*; du lat. *tenuis*; sanscrit, *tanu*, du radical *tan*, étendre. *Tenre* est encore dans la 1re édit. du Dict. de l'Académie; et Ménage a prétendu que *tenre* venait de *tener* dans l'Anjou. *Tenre* représente *ten-ue*, qui, contracté en *nu*, se disait à côté de *tê-ne-ir*.

TENUE (te-nue), s. f. ‖ 1° Tenue de la plume, manière de tenir la plume. ‖ 2° Assiette ferme d'un homme à cheval. Il n'a point de tenue à cheval. ‖ Cette selle n'a point de tenue, il n'est pas aisé de se tenir ferme sur cette selle. ‖ 3° Terme de marine. La tenue d'un mât, son assujettissement convenable. ‖ 4° Terme de marine. Qualité du fond sur lequel est mouillée une ancre. La tenue est bonne quand le sol résistant retient l'ancre, que le vent, le courant ou la marée pourrait entraîner; elle est mauvaise quand il est facilement labouré par l'ancre, zal. Nous y avons mouillé la nuitue pour par les vingt-quatre heures deux fonds sableux, y ayant bonne tenue, *Journal de la route du vaisseau le Hore*, 1688, dans zal. Nous travaillâmes à appareiller; on ne nous avait pas trompés en nous assurant que la tenue était forte dans ce mouillage; nous fûmes très longtemps à faire avec le cabestan des efforts inutiles, BOUGAINVILLE, *Voy.* I, 2, p. 270. Le port n'est ouvert qu'aux vents de sud-ouest; et la tenue y est si bonne, que je crois qu'on y serait sans aucun danger pendant la mousson où ils règnent, LABARBINE, *Voy.* I, 2, p. 82, 2e édition. ‖ 5° Temps pendant lequel certaines assemblées tiennent leurs séances. Une tenue d'états, ou les chambres assemblées pour une affaire issue en appel, méritent pour soi une rien de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu, la MOTT. V. 1. Chacun y disputait la cause de Constance, en 1414] de luxe et de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante officiers qui tinrent ay établir avec leurs équipages pendant cette tenue de bouche, FROIS. I, 72. ‖ 6° Tenue de table, temps qu'on demeure à table. Ils [la cabale opposée au duc de Bourgogne] exigeaient des repas longues et des tenues de longues et quelques parties de volant, ST-SIM. 309, 68. ‖ 7° La tenue d'une école, d'une classe, la manière dont on y maintient la discipline. Tenue de maison, tenue d'une maison, ordre, propreté, discipline, régularité du service établis à bord de ce navire. ‖ 8° Maintien, manières. La tenue de ces personnes est excellente. Marquer de tenue, n'avoir point de tenue, manquer de maintien dans le monde. ‖ 9° Contenue, durée. Cet été, la chaleur n'a pas eu de tenue. ‖ Le temps a peu de tenue, il est fort variable. ‖ 10° Fig. Constance, consistance. Une tenue incroyable dans les idées avec toute la grâce et la légèreté possible de l'esprit, MME DE SÉV. *Mlle Valois*, 11 juin 1774. Autre esprit inégal, sans aucune tenue, ensuite, le *Mich.* v, 8. ‖ Avoir point de tenue, changer souvent d'état, de goût, être léger. Vous n'avez point de tenue : tous m'avez interrogé sur la forme de notre gouvernement et vous me parlez de musique, VOLT. *Dial.* 22. ‖ 11° Manière d'être habillé. La tenue exige pour paraître dans un salon. Avoir une bonne tenue, être propre et soigné dans ses habits, sans recherche. ‖ Tenue de voyage, tenue dont on ne peut se dispenser en certaines occasions. ‖ Tenue se dit particulièrement des militaires. Tenue d'hiver, d'été. La tenue d'un régiment, d'une compagnie, d'un soldat, est celle qui a une belle tenue. On dit que vous faites des sacrifices pour la tenue de votre régiment, qui est superbe, RICARD, Trois quartiers, II, 1. ‖ Être en grande tenue, être en habit de parade. ‖ Être en petite tenue, n'avoir que la tenue exigée pour le service ordinaire. ‖ On dit quelquefois simplement être en tenue. ‖ 12° Terme de jeu. Action d'un joueur qui pourrait s'en aller et qui ne le fait pas. Sussac fit une tenue à M. de Lorge, et qu'il M. de Lorge] passa contre toutes les règles du jeu, ST-SIM. 50, 108. ‖ 13° Tenue des livres, science de tenir les livres, fonction de celui qui les tient. ‖ 14° Terme de musique. Note ou accord soutenu pendant plusieurs mesures, ou, dans un mouvement lent, pendant plusieurs subdivisions de temps. Les tenues sont impossibles sur le piano. Le célèbre Lolli a eu une manière de soutenir l'archet entre attention à ajuster son chant à la bonne prononciation; par exemple il ne fait point de tenue sur les articles brefs, *le*, *de*, *que*, etc. ‖ 15° Jeu de l'oie chante *gloi-re*, cette désinence acquert tous les droits des voyelles, modulation, tenue, port de voix, D'OLIVET, *Prosc. franç.* 11, 9. Ils [ces charlatans] font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable [le mue], et ne peuvent souvent en venir à bout, volt. *Mél. litt.* à l'abbé d'Olivet. La tenue du son en variera point, si la tension des cordes demeure le même à différentes ouvertures de la glotte, BONNET, *Conversat. mat.* I, 111, p. 85, dans ROUSSEAU. Le rossignol déploie sa voix..... ce sont des cadences ou

Digitized by Google

des tenues à perte d'haleine, mêm. *Lett. à Mlle Volland*, 20 oct. 1760. Nous citerons la tenue des flûtes et des clarinettes, pendant que les instruments à cordes s'agitent dans le grave... n. BERLIOZ, *À travers chants*, p. 32. ‖ 15° Terme de fêtes. Tenue noble, fastueuse d'un autre fief. ‖ 16° Dans le Berry, portion de territoire d'une commune comprenant des propriétés de même nature. ‖ 17° Tout d'une tenue, *loc. adv.* Sans séparation, sans interruption, tout d'un tenant.

— HIST. XIIIe s. La propriété de le [la] core lui sera acquise, parce que tenue de dix ans ‖ sera contée, BEAUM. XVI, 4. ‖ XVIe s. Ils desobeyrent à Carolus, disant que la terre qu'ils avoient en tenue estoit nament à eulx, *Perreforest*, t. IV, fo 18. ‖ XVIIe s. Quand quelque evesque ordonnoit un successeur, cela n'avoit point de tenue, sinon qu'il fust ratifié par le peuple. CALV. *Inst.* 800. Car j'ay espoir leur donner tel venue, Que devant moy n'auront point de tenue, L. MAYNET, V, 121. La sagesse française a esté en proverbe pour une sagesse qui prenoit de bonne heure, et n'avoit guieres de tenue, MONT. I, 181. Vraiment i vous estes femme de promesse et de tenue, RABELAIS, *Contes*, VII. La tenue ne fut pas comme la charge, ains furent lesdits legionnaires repoussez de l'arc-boutresse espagnolle, m. DU MAIL. 360. S'ebaudit la terre sablonneuse à cause de sa legereté sans avoir tenue, o. DE SERRES, 407. L'histoire arrestée le fluz de notre memoire, qui ne trouve aucune tenue ny peu de durée et de tenue, ARTOT, *Pref.* II, 27.

— ETYM. *Tenu*; provenç. *tenguda*; espagn. et ital. *tenuta*.

† TENUEMENT (tè-nû-man), *adv.* D'une manière tènue.

— HIST. XIIIe s. De ses membrilles ovres pensons ne nous peut ni tenuement, *Job*, p. 479.

† TÉNUICORNE (té-nu-i-kor-n'), *adj.* Qui a des cornes ou des antennes grêles.

— ETYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *cornu*, corne.

† TÉNUIFLORE (té-nu-i-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la calathide, quand elle est composée de fleurs très-petites.

— ETYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *flos*, fleur.

† TÉNUIFOLIÉ, ÉE (té-nu-i-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles ou feuilles grêles.

— ETYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *folium*, feuille.

† TÉNUIROSTRE (té-nu-i-ro-str'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a un bec grêle. ‖ S. m. pl. Les échassiers rostres, famille de passereaux, ayant pour caractère essentiel un bec grêle et long, dont le peu de force se allége à se nourrir de insectes et de insectes mous. Genres principaux : huppe, grimpereau.

— ETYM. Lat. *tenuis*, ténu, et *rostrum*, bec.

TÉNUITÉ (té-nu-i-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ténu. Le feu et l'eau peuvent également pénétrer toutes les matières à l'homogénéité, le feu en désunant ce qu'elles ont d'impur, et l'eau en tempérant ce qu'elles ont d'hétérogène et les divisant jusqu'au dernier degré de ténuité, BUFF. *Min.* I, 91, p. 86. Soit à cause de l'extrême ténuité de la matière, soit parce que cet être [le soleil] reparoit la perte qu'il éprouve, par des moyens jusqu'ici inconnus, il est certain que depuis deux mille ans sa substance n'a pas diminué d'un deux millionième, LA PLACE, *Expos. IV*, 16.

— HIST. XVIe s. La tenuité de ma vaisseaux, PARÉ, I, 11. Pour la tenuité de la saison, qui est de petit revenu, DU CANGE, *tenuitas*.

— ETYM. Lat. *tenuitatem*, de *tenuis*, ténu. L'ancienne langue disait *tenuesse*.

1. TENURE (te-nu-r'), *s. f.* ‖ 1° Terme de féodalité. Mode suivant lequel on tenait une terre. L'imperfection de cette tenure ne pouvoit dispenser du bien tenu en manmorte] n'est pas le seul vice qui affecte l'héritage manmortable, VOLT. *Pol. et lég. Coutume de Franche-Comté*. ‖ Montrance de mur fief. Cette terre était dans la tenure de tel duché. ‖ Mode ou condition de la possession d'un fief, d'un bénéfice militaire. ‖ Tenure féodale, fief noble, en général. ‖ Tenure de roture, fief noble qui imposait la condition de suivre son seigneur à la guerre. ‖ Tenure de roture, mode de possession qui existe encore en Angleterre, et pour laquelle le tenancier doit un service déterminé. ‖ 2° Il se dit quelquefois pour terre donnée à ferme. Ce n'est pas que le vieille farre l'apelle que des grandes tenures d'après le système qu'est introduit en Angleterre; mais je tiens seulement à l'opinion qu'une ferme un peu considérable est presque cultivée qu'une de médiocre étendue. MORT, *Instit. Hém. s. phys. et math. sur etr.* t. I, p. 242.

— REM. Bernardin de St-Pierre a dit tenure dans le sens de tenue : Qu'il l'avait sondé; que la tenure et le mouillage en étaient très-bons et que le vaisseau y était en parfaite sûreté. *Paul et Virginie*. Rien ne paraît justifier cet emploi; il y a confusion de termes.

— HIST. XIIIe s. Dans Hebert de Saint Liz fu de grant tenaire [possessions], DU CANGE, *tenere*. ‖ XIIIe s. Et de tant de teus come il tu merme [même] d'ange, la tenaure de sou avenaure ne le prenge, *Ass. de J.* 1, 22. Se uns hons demande heritage à aucun, et cil met avant tenure de dix ans pesible, BEAUM. VIII, 9. ‖ XVIe s. Fidelité et fulsion sont requises entre le seigneur et le vassal; et, comme le fief se confisque [est perdu] par le vassal, ainsi la tenure feodale [le droit féodal] par le seigneur, LOYSEL, 886.

— ETYM. *Tenu*.

† 2. TENURE (te-nu-r'), *s. f.* Trou fait dans un bloc d'ardoise pour recevoir le coin.

— ETYM. *Tenir*.

† TÉNUTE (te-nu-t'), *s. f.* Sorte de fief dans l'ancien royaume de Pologne. Les biens royaux appelés starostwies, tenutes ou adhératies, CONSID. *Etud. hist.* II, 2.

† TÉOCALLI (té-o-kal-li), *s. m.* Espèce de pyramide qui servait de temple chez les Mexicains.

TÉORBE ou THÉORBE (té-or-b'), *s. m.* Instrument à cordes pincées, de la famille des luths, inventé au commencement du XVIIe siècle par un musicien italien, nommé Bardella. Le téorbe est plus grand que le luth, et a deux têtes, l'une pour les cordes qui se doigtent sur le manche, l'autre pour les grosses cordes qui servent pour les basses et qui se pincent à vide, RÉTIF, *Dict. de musique*. Il vous faudra trois voix, un dessus, une haute-contre et une basse, avec accompagnemens d'une basse de viole, d'un téorbe et d'un clavecin, MOL. *Bourg. gent.* II, 1.

— REM. Du temps de Ménage on disait de préférence *tuorbe*; quelques-uns aussi disaient *torbe*. Scarron le fassait féminin.

— ETYM. Ital. *tiorba*.

† TÉPALE (tè-pa-l'), *s. m.* Terme de botanique. Chacune des pièces d'un périgone ou enveloppe florale.

— ETYM. Mot fait sur le modèle de *sépale*, par Aug. Pyrame de Candolle.

† TÉPHROMANCIE (tè-fro-man-sie), *s. f.* Espèce de divination dans laquelle on se servait de la cendre des sacrifices.

— ETYM. Τεφρα, cendre, et μαντεία, divination.

† TÉPHROSIE (tè-fro-zi), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses papilionacées, tribus des lotées. Le *tephrosia toxicaria*, Persoon, *galega toxicaria*, DC. de Sénégal, aux Philippines et à Ceylan. ‖ Les feuilles du *tephrosia senna*, Kunth, de Popayan, ont les propriétés du séné. ‖ La racine du *tephrosia piscatoria*, DC. du Sénégal, est purgative. ‖ Le *tephrosia hircaria*, Persoon, sert à empoisonner le poisson sans le rendre vénéneux.

† TÉPIDARIUM (tè-pi-da-ri-om'), *s. m.* Chambre des thermes romains où l'on prenait les bains tièdes.

— ETYM. Lat. *tepidarium*, de *tepidus* [voy. TIÈDE].

† TÉPIDITÉ (tè-pi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est tiède. ‖ Fig. Manque de ferveur. Et bien loin de tâcher qu'une chaleur si belle Prenne de jour en jour une force nouvelle, Nous laissons attédir son impuissante ardeur, Qui de tépidité dégénère en froideur, CORN. *Imit.* I, 11.

— HIST. XVIe s. Negligence et tepidité pour punir les meffaits, *Hist. de la Toison d'or*, 2e vol. fo 132.

— ETYM. Provenç. *tepiditat*; ital. *tiepidità*; du lat. *tepiditatem*, de *tepidus* [voy. TIÈDE].

1. TER (tèr), *adv. latin.* Trois fois. Il s'emploie quelquefois en français après bis, deux fois. ‖ On s'en sert en musique pour indiquer qu'un passage doit être répété trois fois. ‖ Dans les pièces des chansons, il indique qu'un vers ou un fragment de vers doit être répété trois fois.

† TÉRAULIQUE (té-ro-li-k'), *s. f.* Sorte de machine pneumatique opérant à volonté la saignée locale et la révulsion par l'intermédiaire de tubes ajustés de la machine à des ventouses.

— ETYM. Τερειν, prendre, et ἀὐλὸς, sanguse.

† TÉRATOGÉNIE (té-ra-to-jé-nie), *s. f.* Mode de production des monstruosités.

— ETYM. Τερας, monstre, et γένεια, naissance.

† TÉRATOLOGIE (té-ra-to-lo-jie), *s. f.* Partie de la pathologie dans laquelle se trouvent décrites et classées les monstruosités.

— ETYM. Τερας, monstre, et λόγος, traité.

† TÉRATOLOGIQUE (té-ra-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la tératologie.

† TÉRATOLOGISTE (té-ra-to-lo-jis-t'), *s. m.* Celui qui s'occupe de tératologie. ‖ Auteur d'une tératologie.

† TÉRATOSCOPIE (té-ra-to-sko-pie), *s. f.* Sorte de divination qui consistait dans l'observation des phénomènes dits prodiges, tels que les accidents monstrueux, les pluies de pierre, de sang, etc. des combats d'armées aériennes.

— ETYM. Τερας, τερατος, monstre, merveille, et σκοπεῖν, examiner.

† TERBIUM (tèr-bi-om'), *s. m.* Terme de chimie. Nom d'un métal découvert par M. Mosander dans l'yttria.

TERCÉ, ÉE (tèr-sé, sée), *part. passé* de TERCER Vigne tercée.

TERCER ou TERSER (tèr-sé), *v. a.* Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne.

— ETYM. Lat. *tertius*, troisième.

TERCET (tèr-sè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : de-ter-s-z harmonieux), *s. m.* Couplet ou stance de trois vers. Et qu'ensuite [dans le sonnet] six vers artistement rangés Fussent en deux tercets par le sens partagés, BOIL. *Art p.* II. Pétrarque eut honte de ses divins tercets, parce qu'ils étaient latins; et depuis ne reprocha-t-on pas à Machiavel d'avoir écrit l'histoire autrement qu'en latin? P. L. COUR. *Trad. nouv. d'Hérod. préface*. ‖ Au tairsaïde, on disait aussi tiercet. Enfin les quatrains sont admirables tous deux; Venons-en promptement aux tiercets, le vous prie, MOL. *Fem. sav.* III, 2.

— ETYM. Ital. *terzetto*, dimin. de *terzo*, troisième, du lat. *tertius*.

† TÉRÉBENTHÈNE (tè-ré-ban-tè-n'), *s. m.* Terme de botanique. Troisième espèce de l'ovule; c'est le chorion de Malpighi ou nucelle (de *tertius*, troisième).

† TÉRÉBENTHÈNE (tè-ré-ban-tè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Essences de térébenthine, dévient à gauche le plan de polarisation. ‖ Hydrates de térébenthène, composés cristallisés, solides, qui se produisent quand le térébenthène est exposé longtemps à l'air.

TÉRÉBENTHINE (té-ré-ban-ti-n'), *s. f.* Nom collectif des résines liquides, qui sont des sucs odorants, demi-liquides et glutineux découlant d'arbres de la famille des conifères et de celle des térébinthacées. ‖ Térébenthine de Chio, celle qui vient du térébinthe. ‖ Térébenthine de Venise, celle qui est fournie par le mélèze; on la nomme gomme d'Orenbourg, dans le nord de l'Europe. ‖ Térébenthine commune de Bordeaux, de France, de Strasbourg, celle qui provient des *pinus picea* et *maritima*. ‖ Térébenthine de la Mecque, de Judée, de Galaad ou du Cairre, térébenthine qu'on obtient par incision de l'écorce des *balsamodendron opobalsamum* et *gileadense*, Kunth, famille des térébinthacées Amyridacées. ‖ Térébenthine cuite, on la prépare en faisant bouillir la térébenthine de Venise dans de l'eau, et arrêtant l'opération lorsqu'un peu de cette résine, jetée dans de l'eau froide, y prend une consistance plastique. ‖ Térébenthine liquide ou de soleil, celle qui a été préparée par la tamisage; térébenthine compacte, celle qui est obtenue en faisant fondre la résine molle après en avoir retiré la térébenthine de soleil. ‖ Essence de térébenthine, liquide incolore, plus légère que l'eau, d'une odeur forte et désagréable, qui diminue sensiblement par des distillations réitérées et se rapproche alors de celle du citron. L'essence de térébenthine noircit les couleurs, gâte l'effet du tableau, et en rend la touche aride, DIDER. *Peint. en cire, Œuv.* t. XV, p. 384, dans ROUBAUD. ‖ 2° Champignon croissant du genre agarie.

— HIST. XIIIe s. Une once de terebentine blanche, LANFRANC, P. 10, verso.

— ETYM. Grec, τερεβινθος; provenç. *terebentina*, *terbentina*; espagn. *trementina*; portug. *terementina*; ital. *trementina*; du lat. *terebinthina*, de *terebinthus*, térébinthe.

† TÉRÉBINTHE (tè-ré-bin-t'), *s. f. plur.* Famille de plantes dont le térébinthe est le type.

TÉRÉBINTHE (tè-ré-bin-t'), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du pistachier térébinthe qui sert de type à la famille des térébinthacées. C'est au pied de quelques-uns de ces térébinthes, alleu du térébinthe qui me couvre, que le poète sacré [Davidi] venait sans doute attendre le souffle qui l'inspirait si mélodieusement, LAMART. *Voy. en Orient, Jérusalem*.

— ETYM. Provenç. *terebinte*; esp. et ital. *terebinto*; du lat. *terebinthus*, qui vient de τερεβινθος.

Digitized by Google

† **TÉRÉBINTHINÉ, ÉE** (té-ré-bin-ti-né, née), *adj.* Qui contient de la térébenthine, qui en a les qualités.

† **TÉRÉBINTHINIQUE** (té-ré-bin-ti-ni-k'), **TÉRÉBINIQUE** (té-ré-bi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide térébinthinique, etc. produit de l'action de l'acide azotique sur l'essence de térébenthine.

† **TÉRÉBRANT, ANTE** (té-ré-bran, bran-t'), *adj.* ‖ 1° Qui perce ou perfore. ‖ Terme de zoologie. Se dit des coquilles bivalves dont les animaux ont la faculté de percer les pierres. ‖ S. m. *plur.* Famille d'insectes hyménoptères. ‖ 2° Terme de médecine. Se dit de la douleur, quand il semble que la partie souffrante soit percée par un corps qui cherche à s'y introduire.

— ETYM. Lat. *terebrare*, percer (voy. TARÈBAL).

† **TÉRÉBRATEUR** (té-ré-bra-teur), s. m. Synonyme de perforateur.

TÉRÉBRATION (té-ré-bra-sion), s. *f.* Action de percer. La térébration du crâne dans le trépan, des côtes dans la thoracentèse. ‖ Particulièrement. Action de percer un arbre pour en tirer un suc résineux, ou gommeux, ou gomme-résineux.

— ETYM. Lat. *terebrationem*, de *terebrare*, percer.

† **TÉRÉBRATULE** (té-ré-bra-tu-l'), s. *f.* Terme de zoologie. Genre de coquilles bivalves.

— ETYM. Dimin. du lat. *terebratus*, percé, perforé, de *terebrare* (voy. TÉRÉBRANT).

† **TÉRÉBRATULITE** (té-ré-bra-tu-li-t'), s. *f.* Térébratule fossile.

— ETYM. *Terebratule*, et la finale minéralogique *ite*, qui indique fossilité.

‖ **TEREC** (té-rek), s. m. Ancien nom du goudron, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— ETYM. Ce mot se trouve dans le composé *enterquer*, goudronner, ni CANGE, *intrire*, et dans le normand *terquer*, qui tient peut-être à l'anglais *starch*, empois.

† **TÉRÉNIABIN** (té-ré-ni-a-bin'), s. m. Sorte de manne liquide qui vient de Perse (du persan *terengobin*).

† **TÉRÉTICAULE** (té-ré-ti-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a une tige arrondie.

— ETYM. Lat. *teres, teretis*, arrondi, et *caulis*, tige.

† **TERGAL, ALE** (tèr-gal, ga-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport au dos de mammifères.

— ETYM. Lat. *tergum*, dos.

† **TERGÉMINÉ, ÉE** (tèr-jé-mi-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui forme trois couples. Se dit d'une feuille composée, dont le pétiole commun se termine par deux pétioles secondaires, portant chacun une paire de folioles vers le sommet, tandis que le pétiole commun lui-même en porte une troisième paire à la naissance des deux pétioles secondaires.

— ETYM. Lat. *tergeminus*, de *ter*, trois fois, et *geminus*, double.

† **TERGIVERSATEUR** (tèr-ji-vèr-sa-teur), *s. m.* Celui qui tergiverse. Il reconnut le cardinal pour tergiverseur et ennemi des grands plus que jamais, VOYER D'ARGENSON, *Mém.* p. 378, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Tergiversateur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *tergiversatorem* (voy. TERGIVERSER).

TERGIVERSATION (tèr-ji-vèr-sa-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de tergiverser. Les chambres assemblées au parlement après beaucoup de tergiversations, OLIVIER PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 334, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Toute tergiversation nous est ostée, CALV. *Inst.* 28.

— ETYM. Lat. *tergiversationem*, de *tergiversari*, tergiverser.

TERGIVERSER (tèr-ji-vèr-sé), *v. n.* Prendre des détours, des faux-fuyants. Il y aurait la plus extrême lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami, VOLT. *Lett. Thieriot*, 11 janv. 1720. Rousseau fait une autre chicane au Misanthrope; il lui reproche de tergiverser d'abord avec Oronte, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 257. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S. Tant qu'il leur est possible, ils taschent toujours de tergiverser contre le jugement de Dieu, CALV. *Inst.* 263.

— ETYM. Du lat. *tergiversari*, *tergiversare*; du lat. *tergiversari*, de *tergum*, dos, et *versare*, tourner, fréquentatif de *vertere* (voy. VERSION).

‖ **TERGUM** (tèr-gom'), *s. f.* Terme d'entomologie. Dos de chacun des trois segments du thorax des insectes.

— ETYM. Lat. *tergum*, dos.

TERME (tèr-m'; au XVIe siècle, *terme* rime le plus souvent avec des mots en *erme*), *s. m.* ‖ 1° Borne, limite de la carrière. J'ai à voir devant Dieu quel est celui qui me paraîtra le plus avantageux pour arriver à mon terme, qui est toujours le salut, *Journal. Théâtre-Fr. Choix d'un état de vie, Exhort.* t. II, p. 446. Le vulgaire est content s'il remplit son devoir : il faut plus au héros; il faut que sa vaillance aille au delà du terme et de notre espérance, VOLT. *Tancr.* v, 3. Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impétuosité, *Conseil. moraux*, 13. ‖ 2° Chez les Romains, divinité dont la représentation ou forme de borne servait de limite aux héritages et à l'État (il prend une majuscule). Lorsque Tarquin voulut bâtir le Capitole, il trouva que la place la plus convenable était occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités; il envoya quit par la science qu'il avait dans les augures; si elles voudraient céder leur place à Jupiter : toutes y consentirent, à la réserve de Mars, de la Jeunesse et de Terme. Mais Ovide n'établissent trois opinions religieuses : que le peuple de Mars ne céderait à personne le lieu qu'il occupait; que la jeunesse romaine ne serait jamais surmontée; et qu'enfin le dieu Terme des Romains ne reculerait jamais; ce qui arriva pourtant sous Adrien, MONTFAUC. *Rom. Antiq.* t. II, p. 1. Statuaire. Figure d'homme ou de femme dont la partie inférieure se termine en gaîne, et qu'on place ordinairement dans les jardins, dans les allées et des palissades. Foi de peuple d'honneur, ils lui promirent tous De ne bouger non plus qu'un terme, LA FONT. *Fabl.* IX, 17. ‖ Être placé comme un terme, rester longtemps debout à la même place. Eh bien! tu restes là comme un terme à me regarder; va me chercher une voiture, PICARD, *Beau Philibert*, I, 1 et 6. ‖ Terme de peinture. Figure qui remplit un lieu de gaîne, deux queues de poisson entortillées. ‖ Terme rustique, terme dont la gaîne, ornée de bossages ou de refends, porte la figure de quelque divinité champêtre. ‖ Terme double, celui dont la gaîne porte deux demi-corps, ou deux bustes adossés. ‖ 3° Espace de temps ou dans l'espace. Il n'y a rien autre chose par quoi nos sens soient touchés que cette seule superficie qui est le terme des dimensions du corps qui est sensi ou aperçu par les sens, DESC. *Rép. aux 4es obj.* 71. Quels termes n'a franchis ma course vagabonde? MOTT. *Herc.* v, 1. Les grandes routes sont pavés par leur courte durée; Qui de nous des clartés de la voûte azurée Doit jouir le dernier? LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Le voyage interrompu n'aura ni fin ni terme, SÉV. 384. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, ni le fini à l'infini? BOSS. *le Tellier*. Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des héroïes de ces derniers siècles, ni de marquer les termes fixés, *le Tellier*. Les vainqueurs fatigués.... Publiant à la fin le terme du carnage, VOLT. *Orphel.* 1, 2. L'homme qui ne meurt pas de maladies accidentelles, vit parfois quatre-vingt-dix ou cent ans; nos ancêtres n'ont pas vécu davantage, et depuis le siècle de David est terme n'a point du tout varié, BUFF. *Hist. nat. de l'homme*. Œuv. t. IV, p. 158. ‖ Être à son dernier terme, être près de mourir. La reine touche presque à son terme fatal, RAC. *Phèdre*, 1, 2. Vous soul [lieu] voyez si je suis encore loin de ma course, ou si je touche déjà au terme fatal, au delà duquel est la mort et le jugement, RAIN. *Carême, Impén. fin.* Le roi [Louis XI], voyant que son terme n'était pas éloigné, BOILEAU, *Œuv.* t. III, p. 310. ‖ 4° Fig. Il se dit dans l'ordre intellectuel et moral. Aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit, MONTESQ. *Esp* XXIV, 13. Tel a été le dernier terme de son ambition, J. J. ROUSS. *Em.* IV. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande qu'elle a dégénéré en superstition. dernier terme de l'aveugle respect, BUFF. *Quadrup.* I, V, p. 80. ‖ 5° Abonnement, en chronologie, les termes des fêtes mobiles étaient certains jours fixes, d'où l'on commençait à compter pour trouver les fêtes mobiles. Le terme de la Septuagésime était le 7 de janvier, etc. Ce calcul n'est plus en usage depuis la réformation du calendrier. ‖ 6° Temps prefix. Ayant fait cet hiver un effort pour m'échapper [de la cour d'Espagne] devant ce terme [dix ou douze mois], VOYT. *Lett.* 34. Elle n'a que faveur et que vengeance en l'âme; Mais, en si peu de temps, que peut faire une femme? Je n'ai presqu'qu'un jour de terme à mon départ, CORN. *Méd.* IV, 2. ‖ Particulièrement, temps prefix d'un payement. Emprunter à long terme. Payer des dots à terme et à délais. Somme payable en six termes. Le terme diffère de la condition, en ce qu'il ne suspend point l'engagement, dont il retarde seulement l'exécution, Code civ. art. 1185. Le débiteur ne peut plus réclamer le bénéfice du terme lorsqu'il est en faillite, *ib.* art. 1188. Le terme ne fait pas grâce n'est point un obstacle à la compensation, *ib.* art. 1292. ‖ Terme de rigueur, terme passé lequel il n'y a plus de délai à obtenir. ‖ À la bourse, opération à terme, spéculation dont le règlement n'a lieu qu'à une époque plus ou moins éloignée du moment de la négociation, mais cependant toujours fixée d'avance. ‖ 7° Espace de trois mois de loyer d'une habitation. Nous sommes restés trois termes dans ce logement. ‖ Somme à payer au bout du terme. Un sailleur, à qui Mme de Sévigné louait quelques chambres dans le fond de la maison, vint un quart d'heure après lui apporter un reste de terme qu'il lui devait, MARTY-LAV. *Lafont.* 3e part. Enfin cette femme m'a payé son terme, PICARD, *Provinc. à Paris*, III, 3. ‖ La fin du terme. Je déménage au terme. ‖ Terme entier ou moitié de terme d'une location. Payer un demi-terme. Il nous a fallu déloger à mi-terme, REGNARD, *Rel. imprévu*, 12. ‖ 8° Époque naturelle de l'accouchement. Enfant venu à terme. Elle approche de son terme. Elle menaçait d'accoucher avant terme, HAMILT. *Gram.*, 7. ‖ Fig. Vous devez enfanter un homme; et cet homme que vous devez enfanter, et à qui vous devez donner une vie nouvelle, c'est vous-même; votre heure est venue, vous êtes à terme, BOSS. *Sermons, Troisième enfants de Rois*, 3. ‖ Demi-terme, mi-terme, la moitié du temps ordinaire de la grossesse. Faire une fausse couche à mi-terme. ‖ Demi-terme, sorte d'ajustement que portaient les femmes arrivées au demi-terme de leur grossesse. ‖ Terme se dit aussi des fonctions de quelques animaux, par exemple, chienne, etc. Une vache qui n'est pas encore à terme. Une lice étant sur son terme, LA FONT. *Fabl.* II, 7. ‖ 9° Mot, expression (la scolastique ayant donné à *terminus*, qui en latin ne signifie que borne, le sens de détermination, de définition, et la transition étant naturelle de définition à expression). Mais peut-être que vous avez jugé que cette fortune [recevoir une lettre de vous, Balzac] était tellement au delà de ce que je devais espérer, qu'il vous fallait avec leur chercher des termes pour me la rendre croyable, VOYT. *Lett.* 1. Elle a.... insulté mon oreille Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas Qu'en termes denisels condamne tout bon sens, *Fem. savantes*, II, 6. Que ce sont de cet état même [le scepticisme] qu'il [un incrédule] fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante ereature, PASC. *Pens.* II, 1, édit. HAVET. Tant il est vrai que tout meurt en lui [l'homme], jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheurs! restes, bons, *Duch. d'Orl.* Il ne s'agit pas de termes, mais de choses, ni de manières d'expliquer, mais du fonds, IB. 1er avert. 6. Le terme est équivoque, il le faut déclarer, BOIL. *Art p.* I. Elles [les femmes] sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que tout connue qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, LA BRUY. I. Les colères sont plus éloquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en plus beaux termes, IB. II. Ce terme ne rougit point d'ouvrer qu'un matelot lui avait appris la véritable signification d'un terme de marine, qu'il avait longtemps ignorée et sur laquelle il s'était trompé, ROLLIN, *Traité des Et.* I, 3. Une infinité de termes antiques se conservent dans des cantons éloignés, tandis que les capitales et les grandes villes varient dans leur langage de siècle en siècle, VOLT. *Mél. hist. Mens. imprim. conspir. Piemont.* Quand il faut représenter des idées qui n'ont pas encore été exprimées, on est obligé de se servir de termes qui paraissent contradictoires; et c'est

Digitized by Google

par cette raison que les philosophes ont souvent employé, dans ces cas, des termes étrangers, afin d'éloigner de l'esprit l'idée de contradiction qui peut se présenter en se servant de termes usités, et qui ont une signification reçue, MOTT. *Hist. anim. ch.* II. On lui reproche [à Hobbes] d'avoir introduit dans sa philosophie des termes nouveaux; mais, ayant une façon particulière de considérer les choses, il était impossible qu'il s'en tint aux mots reçus, IDEM. *Opin. des anc. phil. (Hobbisme).* Dire que la cause est égale à son effet, c'est dire, en d'autres termes, que la force est égale au mouvement, CONDIL. *Art de rais.* II, 3. ‖ Je lui ai dit cela en propres termes, dans les mêmes termes que je viens de rapporter, D'ALEMBERT, en termes propres, employer les termes convenables à la chose dont on parle. ‖ Mesurer, peser, composer ses termes, s'exprimer avec réserve, circonspection. ‖ Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes, en dire du bien, du mal. On parla fort de vous à plusieurs reprises, en très bons termes, SÉV. 44. ‖ Ne pas ménager ses termes, dire avec dureté des choses désagréables. Le duc d'Estrées, poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes, SÉV. 28 mars 1689. ‖ **15°** Expression particulière à un art, à une science. Un terme scientifique. C'est un terme de métier. Terme didactique. Termes de droit, de médecine. Un dictionnaire des termes de la marine. Ses mœurs sont inégalement égales, pour parler en termes de notre Aristote, CORN. *le Cid, Avertissement.* Aux termes de l'Écriture, l'aumône est une justice; ce que nous appelons un don, le sage le nomme une dette, PASCAL. *De la Pénitence.* ‖ **16°** Un des éléments de la proposition. Le sujet est le terme essentiel de la proposition. Des deux termes que l'on compare dans une seconde, l'un s'appelle sujet et l'autre attribut, CONDIL. *Art d'écr.* I, 3. ‖ Terme de comparaison, de relation, chacun des deux objets que l'on compare, qui ont du rapport entre eux. Ce terme de comparaison n'est point exact. Père et fils sont deux termes de relation. ‖ Fig. L'une, qui est le terme entre le Père et le Fils, c'est la Sagesse, CHATEAUBR. *Génie,* I, 1, 3. ‖ **17°** En logique, les termes d'un syllogisme, les trois termes dont les idées combinées avec deux à deux forment deux propositions. ‖ Le moyen terme, le terme intermédiaire dans le syllogisme. ‖ **18°** En mathématiques, termes d'un rapport, d'une proportion, d'une progression, chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression. ‖ Fig. Si nous suivons la progression de l'inteligibilité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, *t.* 2, supplém. 2e part. ‖ **19°** En algèbre, terme ou monôme, expression telle que ab, entre les parties de laquelle il n'y a signe ni addition ni de soustraction. Les puissances dont il s'agit sont ceux qui dépendent de la distance du soleil à l'apogée de la lune; je crois être le premier qui les ai calculés exactement, D'ALEMB. *Opusc.* I. XIV, p. 97. ‖ **20°** Condition. Les affaires de Rome ne vont pas trop bien.... on a envoyé par l'ordinaire les termes pour l'en choisir, et je crois que n'y a contente, sév. septembre 1690. ‖ **21°** *Au plur.* État où est une affaire, position d'une personne à l'égard d'une autre. Voilà à quels termes je suis réduit et comme quoi je vis, BALZ. liv. I, lett. 8. Mais parlez à son père, et bientôt son pouvoir remettra son esprit aux termes du devoir, CORN. *l'Illus. com.* II, 8. On avait espéré que les propositions des députés des états généraux [de Hollande], qui étaient arrivés le même jour, mettraient les choses en tels termes qu'il ne serait pas besoin de leur envoyer des troupes, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 15, p. 107. Il lui dit que, quoique deux visites lui fussent approchantes dans un même jour, il était avec elle.... SCARR. *Rom. com.* I, 22. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret, SOU. *Festin,* 14. En quels termes sommes-nous réduits, s'il n'y a que les jansénistes qui aient heureusement lu avec la foi ni avec la raison? PASC. *Prov.* II. En vérité, mon père, s'il fallait que le suppôt de calvinisme tombât sur eux [jansénistes] ou sur vous [jésuites], je vous trouverais en mauvais termes, ID. ib. XVI. Comme ma connaissance n'allait pas jusque-là, je me vis en termes de ne lui pouvoir répondre, ID. ib. XVII. Et ne présume pas que Vénus ou Satan Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman, SOU. *Sat.* 3. Quoique peu accommodé des biens de la fortune, il se tint toujours dans les termes d'un désintéressement parfait, ne prenant rien de ceux qui venaient l'entendre, FÉNEL. *Socrate.* Protestants et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes; on ne peut trop le répéter; ils étaient également innocents ou également coupables, VOLT. *Mœurs, Rem.* XVI. ‖ [Pierre le Grand] voulut apprendre de près en quels termes était le régent de France avec l'Angleterre, et si ce prince était affermi, IB. *Russie,* II, 8. Je ne suis pas ici en termes de pouvoir faire le modeste; on accuse sur la sellette, qui voit que son affaire va mal, se recommande par où il peut, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* ‖ Proverbes. Qui a terme ne doit rien, on ne doit pas exiger le terme ou payement d'une dette qui n'est pas échue. ‖ Le terme vaut l'argent, quand on a du temps, on a le moyen de le créer des ressources.

— SYN. I. TERME, LIMITES, BORNES. Le terme est un point; les limites sont une ligne; les bornes un obstacle, D. TERME, IDÉES, EXPRESSIONS. Les termes sont distingués des mots, en ce que ces derniers sont de la langue, et que les premiers sont du sujet, ou des impressions dont on parle. L'usage décide des mots, la convenance avec les choses fait la bonté des termes, le tour fait le mérite de l'expression, LAVEAUX. ‖ P. TERMES PROPRES, PROPRES TERMES. Les termes propres sont ceux que l'usage a consacrés, pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les propres termes sont ceux qui ont été employés par la personne que l'on fait parler ou par l'écrivain que l'on cite.

— HIST. XIIe S. S'il le pot truver dedenz le terme, *Loix de Guill.* 4. Vendret li jurz, si passerat li termes, *Ch. de Rol.* IV. ‖ XIIIe S. Le terme [je] vous dirai de vous apparoillier pour eus en un autre pres d'ostoier [entrer en campagne], *Sax.* XVI. Si metomes un terme prochain, ne demort pesaire; Puis nostre assemblée qui soit faite au roi contraire, ib. XXII. ‖ XIVe S. Le termes est près que vos en devés aler, et la compaignie de vos et des Venciens ne doit durer que jusques à la Saint-Michiel, VILLEH. Les Sodens le termine del ouronnement, espousa li marchis de Monfert est l'empererrs qui feme l'empereour Kyrsac avoit eu, IB. CH. Ils [les Sodens] furent de courtoisie, Jugiés se cil doit jà d'amor joir, Qui met respit en son plus grant desir, Et si ne soit le terme de sa vie, *Hist. litt. de la Fr.* XXIII, 863. Sa mere [elle] a tout mandée, n'i fu lone terme mis, *Berte,* LXXV. Et jura li rois devant tous que, se li castiaus ne estoit rendus devers le terme des trives et il les pooit prendre par force, il les feroit tous ocire et mettre à l'espée, CHR. *de Bains,* 177. Li dieu d'Amours sans terme mettre De lieu, ne de tens en un estre, Toute sa force mande, IB. *Rose,* 10479. Quant aucun acate [achète] en tele maniere qu'il paiera le pris de le [la] vente à termes, BEAUM. XXII, 27. Car il ne vaut mie mander par des on par usure, IB. DE NEUVE, *Test.* 380. Il jure* s. Li cevaliers fait traire à li, Si a fait le terme crier; ses termes fait mout cours.... IB. ne conné, t. II, p. 238. ‖ [Thermite] dist : Girars, as-tu en Dieu creance ferme ? Et cil dist : oil, sire, mon los i pens, mais à terme [par intervalle], *Girart de Rous.* V. 3079. Il convient souvent user de termes on de mots propres en la science, qui ne sont pas communément entendus ne congnus de chascun, ORESME, *Prol.* Et, tout cecy fait, tient ses termes [plaids, assises] le maire chascun jour, environ heure de tierce devant disner et à relevée après disner, *Ch. carol.* Sermon. XXIe S. ....Que les offres que le roy de Navarre mettoit en termes fanoyent bien à recueillir, FROISS. II, p. 83, dans LACURNE. La fin, qui est le terme de tout œuvre, rend concluse et close toute chose à terme establie, CHR. DE PIS. *Charles V,* I, 12. De ces termes [mots qu'il tenait [Louis XI, à propos de son talent à gagner les gens] luy ont sauvé la couronne, COMM. I, 10. Entendre tenans et aboutissans comme on tient à ambassadeurs [il s'agit d'envoyés chargés d'observer ce qui se passe chez l'étranger sous prétexte d'ambassade], IB. III, 8. Congnoissoit bien que ledit seigneur de Cran tenoit de mauvais termes audit prince d'Orange, IB. V, 17. Et pour ce avoit elle tenu ces termes [ce langage], afin que le chevalier fust deceu, *Percefforest,* I, V, f°18. Et à cause de l'effroy qu'il fist, y eut plusieurs femmes qui en accouchèrent avant terme, *t.* DE THOYES, *Chron.* 1468. Et pour ce qu'il pourroit sembler à aucuns que il ne suffisi mie de dire en termes si generaux.... que amour soit bon à qui bien en sait user.... *Bouciq.* I, 7. Luy tient les plus estranges termes [façons d'agir] que jamais ; car, quand elle le veoit, ne s'en fist que mocquer, *Arcita amorum,* p. 160, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Après marchoit Bourbon, qui tenoit mauvais termes [air, allure] d'un Scipion, quand va donner alarmes.... I. MAROT, V, 25. Aupres du feu, courards tiennent gros termes, IB. V, 43. L'argent par terme [à diverses échéances] recueilly Peu de profit souvent amesne. MAROT, II, 30. Qui t'a estably les termes de la vie? MONT. I, 72. Quand il sera venu au terme de l'aage où je suis, ID. I, 418. Aussitost que l'amour entre aux termes de l'amitié, le desir s'evanouit, ID. I, 329. Terme vaut autant à dire comme limite, c'est le dieu des confins, AMYOT, *Numa,* 20. Il ne luy restoit plus qu'à coucher l'edict en bons termes, ID. *Solon,* 18. Les femmes grosses enfantoient leurs enfans presque tous defectueux, et n'y en avoit pas un qui vinst à terme, ID. *Publ.* 38. Ce pendant que la bataille estoit en tel terme, ou dit qu'il s'apparut en l'air une grande flamme, ID. *Thém.* 29. Luy mesme aussi de son costé estoit bien desplaisant de les voir reduits à si mauvais termes, ID. *Alc.* 49. Dedans le terme que thumpis qu'il avoit prefix, ID. *Nicias,* 13.

— ÉTYM. Provenç. et cat. *terme*; du lat. *terminus*, qui tient au verbe *τέρω*, borne. *Terminus* est un participe moyen de la racine ter, pénétrer: ce qui va au delà, ce qui limite. *Terme* est la forme française; au XIIe siècle on refit sur le latin *termine*, qui n'a pas duré.

‖ TERMER (tèr-mé), *v. a.* Terme d'eaux et forêts. Terminer une vente, assigner le lieu et le jour de la délivrance.

— HIST. XVIe S. Vienne sur champs, mais avec son arnde, Vous pourrez voir la bataille termée, là la perdra... MAROT, II, 308. Leur destin, Eternel en terme scloa l'arrest divin, BAÏF, Œuv. p. 198.

— ÉTYM. *Terme.*

TERMÈS (tèr-mès') ou, plus souvent, **TERMITE** (tèr-mi-t'), *s. m.* Nom d'un genre de névroptères dont les différentes espèces sont appelées par les Arabes *cerie* ou *karia* ; elles portent aussi le nom vulgaire de poux de bois et de fourmis blanches. Dans ce genre on distingue le termès destructeur, qui s'est introduit à la Rochelle et ailleurs dans l'ouest de la France. Le termite ronge les pièces de bois, sans attaquer l'extérieur, de sorte qu'elles paraissent intactes, alors qu'elles sont déjà tout à fait détruites. ‖ Fig. Un travail de termite, un travail destructeur et occulte.

— ÉTYM. Termes, ver rongeur, déjà écrit *termes* dans isidore de Séville.

‖ **TERMIN** (tèr-min), *s. m.* Haut terme, faut terme, nom des chauffours qui se succèdent dans la fabrication du *verre fait sur scie*, L. I, p. 841.

‖ **TERMINAIRE** (tèr-mi-nè'r), *s. m.* Quêteur ou prédicateur d'un couvent, d'un ordre mendiant, qui devait se renfermer dans les limites assignées à sa consommauté.

— ÉTYM. Lat. *terminus*, terme.

TERMINAISON (tèr-mi-nè-zon), *s. f.* ‖ **1°** État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. La terminaison d'une affaire, d'une maladie. La terminaison de la scène. ‖ **2°** En anatomie, le bout ou la disparition des nerfs, des vaisseaux, etc. La terminaison d'un nerf. Les terminaisons artérielles. ‖ **3°** Terme de grammaire. Désinence. Terminaison féminine. Terminaison masculine. L'arrangement des mots français fait entendre en quel sens ils sont pris, au lieu qu'en latin c'est la terminaison des mots qui détermine le sens pour lequel le mot doit être considéré, DUMARS. *Gram.* t. I, p. 7. Avouez, monsieur, que la prodigieuse variété de toutes ces désinences [dans la langue française] peut avoir quelque avantage sur les cinq terminaisons [a, e, i, o, u] de tous les mots de votre langue [l'italien], VOLT. *Lett.* TORRZZI, 21 janv. 1761.

— HIST. XIVe S. Couples [couplets] d'un meilleur terme, de plus belle et de semblable terminaison, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVIe S. Qu'il croyoit fermement, que ce juge devoit faire la terminaison de sa vie, CARL. VII, 11. Je viendray à des exemples de diminuïtz ayans autres terminaisons, H. EST. *Précell. ed. recueïl.* p. 89. Leur langage [de certains sauvages d'Amérique], c'est un langage doulx et qui a le son agreable, retirant aux terminaisons grecques, MONT. I, 240.

— ÉTYM. Lat. *terminationem, de terminare*, terminer. L'ancienne langue disait *terminance*; et au XVIe siècle on avait, sur le latin, refait *termination*.

Digitized by Google

TERMINAL, ALE (tèr-mi-nal, na-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Il se dit de ce qui termine une partie, de ce qui en forme l'extrémité. || En anatomie, fil ou filet terminal, filament creux qui termine la dure-mère rachidienne. || 2° Se dit, en botanique, de tout organe qui naît au sommet d'un autre. Bourgeons terminaux. || 3° Terme d'antiquité romaine. Qui concerne les limites. Loi terminale.

— ETYM. Prov. *terminal*; esp. *terminal*; ital. *terminale*; du lat. *terminalis*, de *terminus*, terme.

† **TERMINALIER** (tèr-mi-na-lié), *s. m.* Synonyme de badamier.

† **TERMINATEUR, TRICE** (tèr-mi-na-teur, tri-s'), *adj.* Qui termine. Traces sur votre toile le cercle terminateur de la lumière et de l'ombre, mots. *Pensées sur la peint. d'hist.* t. xv, p. 214, dans POUGENS. Ainsi trois sortes de lignes préliminaires : la ligne terminatrice de la lumière, la ligne de la balance des figures, et les lignes de la perspective, ID. ib. p. 252.

— ETYM. Lat. *terminatorem*, de *terminare*, terminer.

† **TERMINATIF, IVE** (tèr-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui finit la terminaison.

— ETYM. Lat. *terminare*, terminer.

† **TERMINATIONNEL, ELLE** (tèr-mi-na-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Etat agglutinatif ou terminationnel, état des langues où deux ou plusieurs racines sont unies ensemble pour former des mots, de manière qu'une des racines demeure immuable, tandis que les autres peuvent changer.

— ETYM. Lat. *terminatio* (voy. TERMINAISON).

TERMINÉ, ÉE (tèr-mi-né), *part.* Voy. le verbe.

— ETYM. Lat. *terminatus*, de *terminare*, terminer.

† **TERMINER** (tèr-mi-né), *v. a.* || 1° Borner, limiter. Par le corps, j'entends tout ce qui peut être terminé par quelque figure, qui peut être compris en quelque lieu, et remplir un espace ou telle sorte que tout autre corps en soit exclus, DESC. *Méth.* II, 1. Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, VOLT. *Mœurs*, 161. Au delà se présente la presqu'île de Pallène; et, dans le lointain, le mont Athos terminé en telle superbe voûte, BARTHÉL. *Anach.* ch. 85. || Fig. Borner, arrêter dans une limite désirable. Ainsi, un songe, du moins vous avez dans vos plaintes Ou porter vos souhaits et terminer vos craintes, CORN. *Hor.* III, 3. Il terminera, finir. Souffre qu'avec honneur je termine mes jours, CORN. *Hor.* II, 6. On ne pouvait assez louer l'incroyable **dextérité** de Madame à terminer les différends d'une manière qui conciliait tous les intérêts opposés, ROSS. *Duch. d'Orl.* Il termina plusieurs guerres par sa valeur, et en entreprit aucune par ambition, *id.* *Hist. de Théodose*, I, 1. Terminons des regrets qui pourraient trop s'étendre, QUIN. *Rol.* I, 1. Ainsi fut terminée la seconde guerre punique, après avoir duré dix-sept ans, ROLLIN, *Traité des Et.* 2e part. ch. I. || Terme de manége. Terminer des courbettes, des voltes, les finir selon les règles. || 3° Mettre un terme. Ai terminé vos conquêtes d'Alexandre. || Etre au bout, à l'extrémité de quelque chose. Toute la force d'une phrase se trouve quelquefois dans le mot qui la termine, COMPIL. *Conn. hum.* II, 1, 12. Ces deux, ces deux-là, cette famille innocente, Que termine César, ou l'ayde-maçonnerie, DELILLE, *Georg.* III, 4. Se terminer, v. réfl. Etre achevé, terminé. L'affaire se termina par un traité de paix solennel. Le public aime assez que chaque acte se termine par quelque morceau brillant qui enlève les applaudissements, VOLT. *Comm. Corn. Beren.* III, 4. L'histoire de l'Académie française publiée par Pellisson et d'Olivet se termine au commencement du siècle où nous vivons, D'ALEMB. *Géné.* I, VI, p. 17. || 4° Aboutir. Vous serez surpris quand vous apprendrez à quoi se termine un si grand éclat, FASC. *Prov.* I. Un amour ardent et sensible pour les vérités de la foi, soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique dans le monde; à quoi toute la religion se termine, 3me PASSE. *Vie de Pascal*. Aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre, SAV. 28 juill. 1691. Si ses enfants (de l'Eglise) inclinent la tête devant le livre de l'Evangile,... s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vénération qui nous y est proposée, ROSS. *Exp. de la doctr. de l'Egl.* 8. Puisque ses crimes [de Jésus] se terminaient reconnaissance, quoi étonnant que mes miséricordes sur elle se terminent à de nouvelles ingratitudes, MASS. *Carême, Inconst.* I. || 6° Etre borné. La fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette sphère intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous, ROSS. *Hist.* II, 6. Car enfin le Tout-Puissant n'aurait pas donné des ouvrages peu dignes de lui, si toute sa magnificence ne se terminait qu'à des grandeurs exposées à nos sens infirmes, ID. ib. II. || 7° Terminer la grammaire. Avoir telle ou telle dénomenee. Les verbes de la 1re conjugaison se terminent en er à l'infinitif.

— Se terminer, v. pron. Donner (tous les hommes) mal te terminent, Mal te veulent, mal te destinent, Moult te heurt [baisent], moult te menacent, Mal te queurent, mal te pourchacent, *Roman de Brut.* P. 83, dans LACURNE, *Mots* 8. Or [elles] le trouvent de bien confort.... Et tost par l'ostel s'espandi Que Jehans estoit terminés [guari], *Bl. et Jeh.* 1412. || XVIe s. Finir, s'est dans tout temps, limitée et certaine, ONESME, *Eth.* 46. Or est garie [la langueur d'un chevalier] et terminee, J. DE CONDÉ, *Dits*, I, 132. XVIe s. Ravilion donne que le dit enfant fut terminez [mort], DU CANGE, *terminare*. Fin de compte, la chose termina en paix, COMM. III, 3. XVIIe s. Ces deux enfants qui terminent leurs afflictions à une minute de temps, ven qu'ils estoyent affligez toute leur vie ? CALV. *Instit.* 338. Ceste fin de guerre n'a pas seulement l'aise de l'Europe ne peuvent terminer l'insatiable convoitise d'avoir, comment se contenteroient ils du leur ? AMYOT, *Pyrr.* 22. Il le supplia bien humblement de vouloir terminer ses différends, ID. *Sylla*, 48. C'estoit un amour se terminant en amitié, MONT. I, 212. Par laditte coustume un pere ou mere est hoir de son enfant terminé [décédé] sans hoir procreé de sa chair en leal mariage, à la charge de payer les debtes, *Coust. gén.* I, 1, p. 765.

— ETYM. Provenç. *termenar*, *terminar*; espagn. *terminar*; ital. *terminare*; du lat. *terminare*, de *terminus*, terme.

† **TERMINIS (IN)** (in'-tèr-mi-nis), *loc. latine* Inusitée en termes de jurisprudence. Une décision interminis est celle dans laquelle le juge a atteint les limites de la matière qui lui est soumise.

— ETYM. Lat. *in*, en, *terminis*, termes.

† **TERMINISME** (tèr-mi-ni-sm'), *s. m.* Doctrine des terministes.

† **TERMINISTE** (tèr-mi-ni-st'), *s. m.* Nom que l'on donne à ceux qui croient que, dans l'Eglise et dans le Christ, Dieu a fixé dans la vie de chaque homme un terme de rigueur, au delà duquel il ne lui accorde plus aucun moyen de repentir ou de grâce, quoique son existence se prolonge encore sur la terre.

† **TERMINOLOGIE** (tèr-mi-no-lo-jie), *s. f.* || 1° Ensemble des termes employés dans une science ou dans un art. La terminologie chimique. Cette prétendue science n'est qu'une vaine terminologie. || 2° Langue particulière que se lait chaque auteur.

— ETYM. Mot hybride fait du lat. *terminus*, terme, et λόγος, traité.

TERMITE (tèr-mi-t'), *s. m.* Voy. TERMÈS.

† **TERMITIÈRE** (tèr-mi-liè-r'), *s. f.* Fourmilière de termites.

† **TERNAGE** (tèr-na-j'), *s. m.* Nom vulgaire du lupin.

TERNAIRE (tèr-nè-r'), *adj.* || 1° Qui est composé de trois unités. L'idée que nous avons de l'entendement divin ne me semble point différer de celle que nous avons de notre propre entendement, sinon seulement comme l'idée d'un nombre infini diffère de la nombre lunaire ou du ternaire, DESC. *Rép. aux 2es obj.* 14. || Arithmétique ternaire, système de numération qui exprimerait tous les nombres par le moyen de trois caractères, tels que 1, 2 et 0. || 2° Qui est distribué trois par trois. || 3° Terme de minéralogie. Qui est produit en vertu d'un décroissement par trois rangées. || 4° Terme de chimie. Composé ternaire, composé qui résulte de la combinaison de trois corps simples, ou plutôt de deux composés binaires ayant un principe commun. || 5° Terme de musique. Devisé par trois. Temps ternaire. Mesure ternaire.

— ETYM. Provenç. *ternari*; espagn. et ital. *ternario*; de *ternarius*, troni (voy. TROIS).

† **TERNATE** (tèr-na-t'), *s. f.* Genre de plantes légumineuses, créé par Tournefort et réuni depuis au genre clitoria de Linné.

† **TERNAUX** (tèr-nô), *adj. inusit.* Cachemire Ternaux, cachemire fabriqué par la maison de commerce Ternaux père et fils, à l'imitation des ceux des Indes. On dit aussi substantivement : un ternaux.

4. **TERNE** (tèr-n'), *adj.* Qui n'a point ou qui a peu d'éclat. Les yeux ternes ne disent presque rien, J. v. ROSNY. *Mém.* I. Le poli terne, grisâtre et sa-vonneux de tous les jades, SONN. *Min.* I. VII, p. 82. || Terme de peinture. Coloris terne, coloris sans éclat. || Fig. Un style terne, un style sans couleur. Cette image est brillante, mais jure au milieu de son entourage terne, comme de l'argent plaqué sur de l'étain, SAINTE-BEUVE, *Critiques*, I, p. 200, *J. B. Rousseau*, édit. de 1841.

— HIST. XVIe S. Et quant le roy eust ouy ceste nouvelle, il en fut tresmarry qu'il en perdit toute la couleur et devint aussi terne que cendre, *Lancelot du lac*, I, fo 29, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. TERNIR.

2. **TERNE** (tèr-n'), *s. m.* || 1° Terme de loterie. Réunion de trois numéros qui ne doivent produire de gain qu'à condition de sortir tous trois au même tirage. Ma fortune est faite, nous serons six vous.... Il y avait longtemps que je guettais ce terne-là, FLORIAN, *les Deux billets*, 2. J'ai pourvu à un terne pendant quelques années, et je renonce ; c'est une ruine que la loterie, PICARD, *Monsieur de Bruler*, II, 11. || Terne sec, trois numéros qu'on ne joue pas séparément, c'est-à-dire qu'on prend sans jouer ni l'extrait ni l'ambe qu'ils contiennent. Au dernier tirage de la loterie, nous gagnons un terne sec, trois vingt-quatre nulle franc, PICARD, *Voy. intérr.* I, 1. || Fig. Familièrement. C'est un terne à la loterie, se dit d'un bien, d'un avantage que le hasard seul procure. || 2° Terme du jeu de dés. Trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale. || 3° Terme de jeu de dés. Les deux trois. Il me faudrait un terne. || Absolument, deux fois deux ternes. || On dit aussi ternes, et au pluriel : amener ternes.

— HIST. XVIe S. Abusé n'a et faict entendre Diabbesse ni les Nonnes terne, VOLT. *Contes*, I. *Le tam. Double ballade*. || XVIIe s. Un Seneque, un Burre, un Trazee, ceste terne de gens de bien.... LA BOÉTIE, 17.

— ETYM. Provenç. et espagn. terna; du lat. *ternus*, triple, de *ter*, trois (voy. TROIS).

TERNÉ, ÉE (tèr-né, née), *adj.* Terme de botanique. Il se dit des parties qui sont rapprochées trois par trois. Les feuilles du trèfle sont ternées, c'est-à-dire composées de trois folioles.

— ETYM. Lat. *ternus*, triple.

TERNES (tèr-n'), *s. m.* Voy. TERNE, n° 3.

TERNI, IE (tèr-ni, nie), *part. passé* de ternir. Rendu terni. Dans tout ce qu'elle a l'œil troublé et le teint si terni? C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini, Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière mesuré compter passé la onit cintième, NOD. *Sot.* x. Elle couvre ce front, ternie par les douleurs, De baisers maternels, entremêles de pleurs, A. CHÉN. *le Jeune malade*. || Fig. Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie, CORN. *Cid*, I, 7. Si, quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oublies, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni.... ROSS. *le Tellier*. Dans la guerre si malheureuse dont ils [les Français] sortirent, j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom français, ternie par leurs guerriers, J. J. ROUSS. *Confess.* V.

† **TERNIER** (tèr-ni-é), *s. m.* Grimpereau.

† **TERNIFOLIÉ, ÉE** (tèr-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles verticillées trois par trois.

— ETYM. Lat. *ternus*, triple, et *folium*, feuille.

TERNIR (tèr-nir), *v. a.* || 1° Oter ou diminuer l'éclat d'une chose. Le soufle de la tempête a terni les planes ternies, Et le sentiers avril les a peintes de fleurs.... MALH. II, 13. Ils entrèrent dans Rome ... par un temps gris qui ternit et confond tous les

Digitized by Google

objets, STAEL, *Corinne*, t. 4. Je vous revois, et le temps trop rapide Ternit ces jours où naient les amours, MÉRARD. *Discor.* Le soir retient ici son haleine expirante, De crainte de ternir la glace transparente Où se mire le firmament, LAMART. *Harm.* 1, 10. L'archipel tout à coup frappé d'ombre, Comme un vaste miroir qu'un souffle aurait terni, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, III, 3. || Fig. Un senti doute, un seul mot la blesse [la foi] ; un souffle, pour aussi dire, la ternit, MASS. *Carême*, *Vérité de la relig.* || 3° Par extension, déjeter, obscurcir. A peine tu parais les armes à la main, Que tu ternis les noms du Grec et du Romain, CORN. *Rodogune*. *Au Roi.* Et comme ami je le peux dire aujourd'hui, Qu'il veut ternir un ouvrage immortel, Qu'il fasse mieux, ID. *Nouveau*. Si la gloire de César a terni celle de presque tous les grands capitaines de la république, HELVÉTIUS, *De l'esprit*, *discours* IV, 1. || 3° Fig. Diminuer, ôter l'éclat des choses morales en intellectuelles. Jamais personne n'a dit d'elle, Ni prononcé que lui, que l'avarice, la sécheresse et l'orgueil ternissent les plus belles qualités des *grands hommes*, ARTS, *Comper. Voyage*. On voudrait, à quelque prix que ce fût, ternir la beauté de son action [la retraite du cardinal de Retz], SÉV. 300. La fin de son règne [de Clovis] ternit la gloire des commencements, ROS. *Hist. I*, 11. De peur que la contagion du siècle ne ternît, en quelque façon, la pureté de son innocence, FÉNEL. *Panégyr. Franç. de Fauch.* Il ne faut pas que Socrate ternit-il sa mémoire? BAC. *Bajaz.* II, 3. Sa mère Pénélope l'avait nourri malgré Mentor dans une hauteur et dans une fierté qui ternissaient tout ce qu'il y avait de plus aimable en lui, FÉN. *Tél.* XVI. [Louis XIV] n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent la fin glorieuse de son règne, D'ALEMB. *Apolog. de Clerm. Tonn.* L'ignorance a ternî les lumières sublimes [de l'Evangile], LAMART. *Harm.* III, 1. 4° Se ternir, v. réfl. Devenir terne. On approche un miroir ou une lumière de la bouche du malade : si le miroir se ternit, ou si la lumière vacille, on conclut qu'il respire encore, RUFF. *Hist. méd. hom. des Ch.* I, p. 378. || Fig. C'est d'ordinaire ainsi que ses parelis agissent; À suivre leur devoir leurs hauts faits se ternissent, CORN. *Horace*, II, 1. Que tout l'État périsse, Avant que jusque-là ma vertu se ternisse, ID. *Surena*, III, 4.

— HIST. XVe S. Toute la couleur lui ternit, *l'Amant ressuscité*, p. 646, dans LACURNE. J'ay deuil que vieulx villains tarnys Soient d'or et d'argent si garnis; Et mignons en ont tant besoing! VILLON, *Ballet. et Rolap.* || XVIe S. Il n'y a que cette seule tache en tous ses hauts faits d'armes, qui ternisse un peu son honneur, AMYOT, *Alex.* 100. Pourquoy est-ce que tu as les yeux si ternis à voir le mal d'autruy, et si ternis à voir le tien propre? ID. *De la trang. d'ame*, 14. Comme à ceste fleur, la vaillance Fera ternir votre beauté, RONS. 384. Cet aspect lui fit pasir la conscience et ternir le teint, D'AUB. *Hist.* I, 259. Je ne sçais ny plaire, ny resjouyr, ny chatouiller; le meilleur conte du monde se seiche entre mes mains et se ternit, MONT. III, 37.

— ÉTYM. D'après Diez, de l'anc. haut-all. *ternî*, caché, *tarnjan*, cacher, obscurcir. L'anglais *to tarnish* vient du français.

† TERNISSEMENT (tèr-ni-se-man), *s. m.* Action de ternir.

— HIST. XVIe S. Ternissement et enfencement des yeux, grissonnement de poil, O. DE SERRES, 302.

† TERNISSEUR (tèr-ni-seur), *s. m.* Celui qui ternit.

— HIST. XVIe S. Ternisseur, COTGRAVE.

TERNISSURE (tèr-ni-su-r), *s. f.* Etat de ce qui est terni. La ternissure d'une cuirasse, d'un miroir.

— HIST. XVIe S. Pasleur au visage, lividité ou ternisseure aux ongles, PARÉ, XX. 17.

— ÉTYM. *Ternir*.

† TERNO-ANNULAIRE (tèr-no-a-nu-lè-r'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance cristallisée en prismes, dont chaque base offre un assemblage de facettes dues à un décroissement par trois rangées.

† TERNO-SINGULAIRE (tèr-no-sin-gu-la-r'), *adj.* Terme de cristallographie. Voy. SINGULAIRE.

† TERNSTRŒMIACÉES (tèrn-strê-mi-a-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dialypétalées, ainsi dite du genre principal dédié par Linné au botaniste suédois *Ternstrœm*.

† TÉROULLE (té-rou-l'), *s. f.* Terre noire et légère qui, dans la recherche des mines de charbon de terre, est considérée comme un indice de l'approche de ce minéral.

† TERPINE (tèr-pi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des hydrates du térébenthène.

† TERPINOLE (tèr-pi-no-l'), *s. f.* Terme de chimie. Essence qui se forme par l'action des acides sur l'hydrate d'essence de térébenthine.

† TERPODIUM (tèr-po-di-om'), *s. m.* Sorte d'instrument de musique à cordes pincées, mêmes droits que les forte-piano, selon leur forme, *Torif des douanes de 1824*, p. 108.

† TERPSICHORE (tèr-psi-ko-r'), *s. f.* || 1° Nom d'une des neuf Muses, celle qui présida à la danse. || Fig. Une Terpsichore, une danseuse qu'on vante, ou, ironiquement, dont on se moque. || 2° La 81e petite planète, découverte par M. Tempel en 1864.

— ÉTYM. Τερπω, amusement, et χορος, danse.

† TERRAGE (tè-ra-g'), *s. f.* Bone des rues qu'on porte sur les terres.

I. TERRAGE (tè-ra-j'), *s. m.* Anciennement, droit seigneurial, qui se levait en plusieurs points comme la dîme du dix ou douze gerbes l'une.

— HIST. XIIIe S. Mies [mieux] vault uns jalans qu'uns pages, Et deux dismes que uns terrages, *Anc. poés. franç. Vatic. dans* LACURNE.

— ÉTYM. *Terre*.

II. TERRAGE (tè-ra-j'), *s. m.* || 1° En sucrerie, action de terrer. Le terrage adhérent aux cristaux du sucre. Le refroidissement détermine bientôt la cristallisation du sucre; à cette époque, on débouche le trou des formes, et le sirop s'écoule; après quoi l'on procède au terrage, THENARD, *Traité de chim.* I. III, p. 468, dans POITEVIN. || 2° Terme rural. Synonyme de colmatage.

— ÉTYM. *Terrer*.

† TERRAILLE (tè-ra-ll', il mouillées), *s. f.* Sorte de poterie fine, jaune ou grisâtre, qui se fabrique à Beauvais, à Nevers, à Saint-Quirin-Eguri. Porcelaines, faïence et terraille, REYSSENNET, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, t. I, p. 109.

† TERRAILLÉ (tè-ra-llé, il mouillées), *s. m.* Terme rural. Répandre de la terre sur les prés, pendant l'hiver.

TERRAIN (tè-rin), *s. m.* VOY. TERREIN, orthographe meilleure, le mot venant de *terrenus*.

† TERRAL (tè-ral), *s. m.* Terme de marine peu usité. Brise de terre, vent qui souffle de la terre vers la mer, opposé à brise de mer, celle qui, venant du large, pousse vers la terre.

— ÉTYM. *Terre*.

† TERRAMARE (tèr-ra-ma-r'), *s. f.* Terme de géologie. Sorte de terre ammoniacale qu'on exploite comme engrais en différents points de l'Italie. || Nom donné à l'ensemble de stations humaines du nord de l'Italie, qui appartiennent aux temps préhistoriques; la terramare est formée des débris de toutes sortes provenant des hommes qui y habitaient, des animaux de l'Émilie, mêlés, contenant de la cendre, du charbon, des silex et des os travaillés, des ossements d'animaux dont la chair paraît avoir été mangée, des tessons de poteries et divers autres restes de l'industrie des premiers âges, offrant également une grande analogie avec les *Kjoekkenmoddings*, ALFRED MACRY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er AV. 1867, p. 653.

† TERRA-MERITA (tèr-ra-mé-ri-ta), ou TERRE MERITE, *s. f.* VOY. TERRE, 37° REM.

† TERRAN, ANE (tè-ran, ra-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui se loge dans la terre. Il y a un tanyrhynque terran, coléoptères.

TERRAQUE (tè-ra-k'), *adj.* Composé de terre et d'eau; usité seulement dans ces locutions et analogues: globe terraqué, masse terraquée. Il est bien pour qui l'est globe terraqué ne soit précisément les petites maisons de l'univers dont vous me faites l'honneur de me parler, VOLT. *Memnon*.

— REM. Au XVIIIe siècle, Voltaire et les autres écrivaient terraqueles au masculin.

— ÉTYM. Adjectif singulier pour lequel il n'y a pas d'historique et qui paraît formé de *terra*, terre, et *aqua*, eau; car l'adjectif latin *terraceus* n'aurait pu donner *terraqué*.

† TERRAS (tè-ra), *s. m.* Résine qui tombe au pied des arbres et s'y mélange de terre.

— ÉTYM. *Terre*.

† TERRASSANT, ANTE (tè-ra-san, san-t'), *adj.* Qui terrasse. M. de Buffon demeure aussi attaché à ses corps jaunes qu'à ses molécules organiques, malgré tant d'objections terrassantes qu'on a accumulées contre son système, BONNET, *Consid. corps organ. Œuv.* I. VI, p. 383, dans REQUIEN. Notre pieux académicien, en opposant à l'impiété les raisons les plus terrassantes que son zèle pouvait lui fournir, D'ALEMB. *Eloges, Destouches*, note 9.

† TERRASSE (tè-ra-s'), *s. f.* || 1° Levée de terre ordinairement soutenue par de la maçonnerie, pour la promenade en pour la vue. Votre terrasse doit être une fort belle chose; je suis souvent avec vous tous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté, SÉV. 432. || Ce jardin est en terrasse, || est élevé en forme de terrasse. || Ce jardin est tout en terrasse, il est composé de plusieurs terrasses plus élevées les unes que les autres. || 2° Travaux de terrasse, tous les travaux qui se font en remuant des terres. || 3° Ouvrage de maçonnerie en forme de balcon, de galerie, au-devant d'une habitation. Les fenêtres de ses chambres ouvrent sur une terrasse. || 4° Couverture d'un édifice en plate-forme. Dans l'Orient on passe les nuits sur les terrasses. Les toits de cette ville sont en terrasse. Ces têtes couronnaient, sur les créneaux rangées, Les terrasses de rose et de jasmin en fleurs, V. HUGO, *Orient. les Tatars du désert*. || 5° Terme de peinture. Premier plan des paysages. || 6° Terme de sculpture. Surface du socle, sur laquelle reposent les pieds de la figure. || Terme d'architecture. Contre-terrasse, terrasse élevée au-dessus d'une autre. || 7° Terme de blason. Se dit de la pointe de l'écu, faite en forme de champ plein d'herbe. || 8° Se dit de parties tendres qui se trouvent quelquefois dans les marbres; défaut qui se répare avec de petits éclats et un mastic de la poudre du même marbre. || 9° Partie d'une pierre précieuse qui ne peut souffrir le poli. || 10° Cuvette où l'on chauffe l'argent que l'on veut dorer.

— HIST. XVIe S. Les terrasses y sont [au réfectoire] de belle face, Et de menuz quarreaux par la terrace [le sol] Est tout pavé, CHR. DE PISAN, *Dit de Poissy*. En tout le monde porte estoit ouverte qui couvroit depuis hault sur la tarrache jusques à la bée de la porte [lors d'une entrée royale à Rouen], VERVILLE, *Chron. normande*, ch. 66. Firent ceux de Naples grand joye par toute la ville, et, allumèrent feux et chandelles parmy les rues et sur les terrasses des maisons, MONSTREL. I. I, ch. 163, p. 341, dans LACURNE. Et ainsi, comme s'appliant fut veue de besongner de certaine terrasse ou torchis en certain endroit de son hostel, ID. CANOT, *terratia*. || XVIIe S. ... Qu'on porte incessamment partiaux à la porte neuve, pour sous couleur de la vouloir fermer de murailles, au soiers les gabions et terrasses dont elle estoit coudonnée, D'AUB. *Hist.* III, 325.

— ÉTYM. Bas-lat. *terracio*, de l'adjectif latin *terraceus*, de *terra*, terre.

† TERRASSÉ, ÉE (tè-ra-sé), *s. f.* Terrasse de Hollande, fut volcanique des environs d'Andernach qu'on cuit et qu'on réduit en poudre, AL. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 258.

— ÉTYM. Participe du mot *terrasse*.

TERRASSÉ, ÉE (tè-ra-sé, sée), *part. passé* de terrasser. Jeté à terre. Un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé, LA FONT. *Fabl.* III, 10. || Fig. Toute son audace a paru terrassée, RAC. *Athal.* II, 2. || Terme de blason. Se dit d'un arbre, d'une plante représentés sur un écu, avec la terre qui couvre sa racine. || Se dit aussi de la pointe d'un écu qui représente un terrain.

TERRASSEMENT (tè-ra-se-man), *s. m.* || 1° Action de terrasser, de remuer et transporter des terres. Ces déblais et ces remblais, ainsi que leurs transports à des distances déterminées, désignés généralement sous le nom de terrassements, GIRARD, *Instit. Mém. scient.* t. VIII, p. 203. La dépense des terrassements nécessaires à l'établissement d'un canal de navigation diminue dans un plus grand rapport que le carré de la chute des écluses au moyen desquelles la pente entière de ce canal est rachetée, ID. ch. p. 171. || 2° Action de terrasser, de renverser.

— HIST. XVIe S. Ceux qui se sont separez de nostre religion tendent principalement au terrassement du saint siege de Rome, PASQUIER, *Rech.* III, p. 260, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Terrasser*.

TERRASSER (tè-ra-sé), *v. a.* || 1° Appuyer un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier. Terrasser un mur. Terrasser un chemin. || 2° Creuser, fouir la terre. Paul-Louis, sur les hauts de Vérelz, fait des choses admirables, c'est le premier homme du monde pour terrasser un arpent de vigne, P. L. COUR. *Gaz. du vill.* n° 4. || 3° Dresser et régler les terres pour faire un pavage. || 4° Renverser, jeter à terre avec violence. Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset, Et Grillon la basse et Grandin le fausset, BOIL. *Lutr.* V. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la cou-

Digitized by Google

ronne [du combat à la lutte]; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival, et communément ils en viennent trois fois aux mains, BASTHÉL. *Anach.* ch. 38. ‖ 6° Fig. Faire perdre courage, consterner. Il est presque impossible que de pareils coups fassent la même impression sur le coupable et sur l'innocent; l'un est terrassé malgré lui-même par le témoignage de sa conscience; l'autre en est soutenu et relevé, PONS. *Catharinæ*. Terrasser l'insolence, *Lusitanis dans* DESPONTAINES. Ma générosité le terrassa, l'abéantit devant moi, MARIV. *Marianne*, 8e part. ‖ 6° Mettre par terre [un parti ennemi], le défaire. ‖ [Corbinelli] me paraît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité, sév. 26 janv. 1686, Quelques-uns [Anglais] avoient qu'il étoit bon encore entièrement sorti des sections conjues, il terrassait en géométrie son adversaire, FONTEN. *Guglielmini*. Pourquoi me harceler par des propos dignes, quand tu n'as besoin pour me terrasser que d'un syllogisme? DIDER. *Pens. philos.* n° 60. ‖ 7° Se terrasser, v. réfl. À la guerre, se couvrir d'ouvrages de terre.

— HIST. XVIe S. Les ennemis estonner et presser fermement leur porte, par laquelle ils ne firent aucune saillie depuis, tant que dura le siege, mais fut dès lors terrassée et condamnée, BEAUCAIRE, *Guerre d'Escosse*, 1, 7.

— ÉTYM. *Terrasse* 1, dans le sens de sol, terreiu.

‖ **TERRASSIER** (tè-ra-sieur), *s. m.* Se dit des ouvriers qui bouchent le sol et les cloisons.

‖ **TERRASSON**, LYRE (tè-ra-son, *ll mouillées*), *adj.* Se dit d'un marbre, d'une pierre qui contient des terrasses. Plusieurs de ces marbres sont sujets à un défaut appelé : ils sont terrassons, c'est-à-dire parsemés de plus ou moins grandes cavités remplies d'une matière qui ne peut recevoir le poli, DUFR. *Hist. L.* II, p. 47.

— ÉTYM. *Terrasse*.

TERRASSIER (tè-ra-sié; l'r ne se lie pas; au pluriel, *l'r se lie : des tè-ra-sié-z-utiles*), *s. m.* Entrepreneur de terrassements. ‖ Ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres.

— HIST. XVIe S. Et toi, qui n'es qu'un arracher desnué de toutes langues, sinon de celle que la mere t'a apris, ceux-ci bien.... PALISSY, 227.

— ÉTYM. *Terrasser*.

‖ **TERRASSON** (tè-ra-son), *s. m.* ‖ 1° Terme de construction. Petite partie de couverture en plate-forme. ‖ 2° Motteux.

‖ **TERRAT** (tè-ra), *s. m.* Argot. Pièce d'eau où le potier trempe de temps en temps ses mains pour empêcher que la terre glaise ne s'y attache.

TERRE (tè-r), *s. f.* ‖ 1° Sol sur lequel on marche et qui produit les végétaux. Un tremblement de terre. Les veilles cessèrent aux sommets de nos tours; le fer mieux employé cultivera la terre, MALH. II, 1. Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et il appela mers toutes les eaux rassemblées, MAG, *Bible, Genèse*, 1, 10. Alors Jonathas déchira ses vêtements, se mit de la terre sur la tête et fit sa prière, ID. ib. *Machab.* I, II, 71, un jetée enfin de la terre sur la tête [du mort], et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, éd. HAVET. Comme il [Épictète] était terre et cendre, après avoir si bien compris ce qu'on doit... ID. *Entret. avec Saci*. Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, BOss. *Duch. d'Orl.* La terre et l'onde, aspersion trop commune en poésie pour signifier l'empire de la terre et de la mer, VOLT. *Dict. phil. Terre*. Il est prouvé par des expériences directes que ce qu'une plante tire de la terre pour sa nourriture est très-peu de chose, et il n'entre que quelques onces de terre pour fournir à l'accroissement d'un arbre du poids de 100 ou 200 livres, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 1. Ils [les gens de lettre] ont l'orgueilleux Sicambre. — La terre que je te céderai, s'écria le Gaulois, tu la garderas éternellement, CHATEAUB. *Mart.* VI. Depuis le séjour d'un peuple, et le murmure De ces innombrables essaims Que la terre produit et dévore à mesure, LAMART. *Harm.* I, 16. O terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes! ID. ib. I, 10. ‖ Fig. Il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivait lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grâce, MASS. *Bourgogne*. ‖ Mettre pied à terre, descendre de cheval, de voiture, de quelque endroit élevé. Le duc mit pied à terre pour la secourir, BARANT. *Ducs*, 16. Ils écarouil pourrait parcourir une bonne partie de la Russie sans mettre pied à terre [en passant d'arbre en arbre, BERNARD. DE ST-P. *Etude* V. ‖ En parlant des chevaux, courir ventre à terre, galoper avec une extrême vitesse. ‖ [E. Millin] écrit à Paris qu'on lui envoie, ventre à terre, une estafette, aux autres habits habillés, LAMART. *Lett.* II, 68. ‖ Mettre un genou en terre, s'agenouiller. Parvenue sur le champ de bataille, la légion s'arrête, met un genou en terre, se prosterne à la main d'un ministre de paix la bénédiction du Dieu des armées, CHATEAUB. *Mart.* VI. ‖ Fig. Reprendre terre, reprendre ses nouvelles forces, par allusion à la fable d'Antée qui reprenait des forces quand il touchait la terre. L'attachement paraît plus puissant à mesure qu'elle [notre fe rue] et Mme de Montespan]; ils en sont aux regards; il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là, sév. 30 juill. 1677. ‖ Fig. Baiser la terre, fléchir le genou, être déposurn de votre élévation. Serves plats et grossiers, dépourrus d'agrément, Toujours baisent la terre et rampent traisement, BOIL. *Art p.* II, 113. Fig. Être à terre, être humilié. Il [le vieux Beaujon] est au-dessous d'une épigramme; il est si ras-terre et si platement bénit, que personne n'a l'honneur de le mépriser; ce serait grêler sur le persil, SE COURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créqui*, 1, r, ch. 8. ‖ Fig. Faire de la terre le fossé de quelqu'un, faire de la terre, la fouir et transporter de la terre pour des travaux de toute nature. ‖ Il a bien remué de la terre, se dit de quelqu'un qui a fait transporter beaucoup de terres d'un endroit à l'autre, dans un parc, dans un jardin. ‖ Terres rapportées, voy. RAPPORTÉ. ‖ 2° En termes de terrassement, la résistance qu'une certaine quantité de terrain fait à celui qui par un nombre qui indique dans quelle proportion il faut unir les pioches aux pelleteurs pour la remuer; ainsi, un pelleteur et sept journées représenté par une unité. En conséquence une terre est dite à 1 nombre, quand un pelleteur suffit pour la remuer, à 2, 3... hommes, quand il faut joindre au pelleteur 1, 2... pioches; à 3 hommes 1/2, quand il faut 5 pioches pour 2 pelleteurs, etc. ‖ En termes de fortification, sur la terre, petit sac en forte toile, qu'on remplit de terre et qu'on utilise, dans certains cas, pour la construction des batteries. ‖ Remuer de la terre, remuer la terre, se dit des travaux que l'on fait à la guerre pour attaquer ou défendre une place, pour élever des retranchements. ‖ On dit aussi : se couvrir de terre. Ouvrage de terre. ‖ 3° À terre, se dit par extension de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, quel que soit ce sol, la terre ou le plancher d'une chambre, le carreau, un parquet, un tapis; avec cette idée que ce qui tombe ne touchait pas le sol auparavant. Cette draperie touche à terre. Ce couvreur est tombé à terre. ‖ Fig. Cela n'est pas tombé à terre, cela a été remarqué, relevé. Je ne sais si vous avez celle [l'intention] de m'écrire des endroits admirables; vous y réussissez, mais aussi ils ne tombent pas à terre, sév. 22 sept. 1677. Il laissa échapper quelques paroles qui ne tombèrent point à terre, LESAGE, *Gil Bl.* 2/8, 3. On dit dans le même sens : il ne laissera pas tomber cela à terre. ‖ Ne pas toucher à terre, courir si vite qu'il semble qu'on ne touche pas la terre. Le voyez-vous ce conquérant [Alexandre], avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? BOss. *Louis de Bourbon*. ‖ Fig. Cette affaire n'a pas touché à terre, elle a passé sans difficulté. ‖ Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre, il ne donne pas le temps de se reconnaître. ‖ Regarder à terre, avoir les regards fixés sur le sol. Mme Dorsin, morne et pensive, regardait à terre, MARIV. *Marianne*, 4e part. ‖ 4° À plat terre, sur la terre, sur le pavé, sur le plancher. En ce temps, on était ravi d'être à plat terre dans la paroisse du Montagu, sév. 19 janv. 1671. Le vieux rouge ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles, BUFF. *Ois.* V, 17, p. 201. Ils durèrent à leur à plate terre, I. I. BOSS. *Rm.* V. ‖ 5° Par terre, se dit de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, avec cette idée que ce qui tombe, touchait le sol auparavant. Il est tombé par terre en courant. Elle a vu deux Horaces par terre, et le troisième en fuite, CORN. *Hor. Examen*. Ils ont été vaincus sur le bord de l'Euphrate, ils ont été renversés par terre, RACI, *Bible, Jérémie*, XLVI, 6. Ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements [du Grignan] par terre, sév. 9 sept. 1684. Ces grands édifices que l'effort d'une main ennemie ou le poids des années ont portés par terre, BOss. ...3e *serm. pour Pâques*, 2. ‖ Mettre par terre, renverser par terre. Se jetant à ces mots sur le vin et l'encens, Après en avoir mis les saints vases par terre, CORN. *Poly.* III, 2. ‖ Fig. Jeter par terre, anéantir, renverser. Un même instant renverse notre hyrne et la guerre, Fit naître notre espoir, et le jeta par terre, CORN. *Hor.* I, 3. Il vous a élevé aux yeux du monde; il vous a porté par terre, BOss. *Lett.* 14. ‖ Fig. Venir à terre, tenir dans l'abaissement. Pendant que les armées contiennent tout, il [le sénat romain] tenait à terre ceux qui travaillait abattre, MONTESQ. *Rom.* 6. ‖ Fig. Être à terre, être renversé. Pourquoi ont-ils attendu que la Société [les jésuites] fût à terre pour l'attaquer? LAMEN. *Guv.* I, 3, p. 208. ‖ Battre quelqu'un à terre, abuser de l'avantage que l'on a contre quelqu'un hors d'état de se défendre. ‖ On dit de même : tuer à terre. Je me sais rendu dans la réplique que je vous ai faite; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, cela est un peu inhumain, BUSSY, à *Mme de Sév.* 31 août 1668, dans SÉV. L. I, p. 226, éd. MONMERQUÉ. Levez-vous, comte, je ne veux point vous tuer à terre; ou reprenez votre épée pour recommencer le combat, SÉV. à *Bussy*, 18 août 1668. ‖ Fig. Tomber par terre, tomber à terre, être renversé, détruit. Et, n'eût été Léonce, en la dernière guerre, Ce bras eût mis Memphis pour la dernière fois, CORN. *Héracl.* I, 1. Allez, honneurs, plaisirs qui me livrez la guerre : Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, ID. *Poly.* IV, 1. Vous vous enflammeriez tout par terre, PASC. *Prov.* XVI. Platon : Ta tyrannie [Denys] n'a pas été plus solide que ma république; elle est tombée par terre aussi, I. III, p. 257. ‖ Terme de manége. Ce cheval va, travaille terre à terre, son galop est de deux temps et de deux pistes. ‖ Fig. Terre à terre, d'une manière rampante de toute élévation. Comment, cet impertinent ne veut pas que les femmes aient de l'esprit! il condamne toutes ces expressions figurées, et prétend que nous parlions toujours terre à terre! MOL. *Impromptu*, 3. Je demande parbleu à votre bel esprit de cette lettre toute terre à terre, sans il en faut quelque chose de cette façon, sév. 4 *Bussy*, 12 juill. 1691. Ma philosophie est terre à terre, s'en pervaux, *Let. à H. Walpole*, t. IV, p. 313, dans POUGENS, I. Fig. Aller terre à terre, avoir des vues peu élevées, des idées communes. Le mien [esprit] est fait, ma sœur, pour aller terre à terre, MOL. *Femm. sav.* 1, 1. Il faut en ce monde une philosophie qui aille plus terre à terre, FAS. *Dial. des morts anc. dial.* 17. ‖ Aller terre à terre, faire peu de progrès. Je vois avec douleur que vos progrès sont très-lents, et que vous n'allez que terre à terre, *Anal. du Bayle*, t. p. 66. ‖ Substantivement, le terre à terre, allure du cheval qui consiste en une succession de petits sauts, près de terre, faits de côté et à chaval avant cant toujours; c'est un air relevé. ‖ Terme de danse. Le terre à terre, pas qui s'exécute sans sauter, en rasant la terre avec les pieds. Les mouvements des bayadères sont plutôt bizarres que gracieux; leurs pas, peu élevés et peu hardis, sont plutôt des terre à terre ou des pas à l'anglaise, que les pas relevés et hardis de nos belles dan-

senses, LESCALLIER. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 38. ‖ Fig. Le terre à terre du style, des pensées. Il y a dans le talent une force motrice qui a borreur du terre à terre, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XVIII. ‖ 7° Donner du nez en terre, tomber sur la face. ‖ Fig. Échouer dans une affaire. ‖ 8° Sous terre, sous la superficie de la terre. Creuser une habitation sous terre. Mettre des conduits sous terre. ‖ 11 y a longtemps qu'il est sous terre, qu'il est mort. Elle est mal pieurée, le père et le mari voudraient qu'elle fût déjà sous terre, SÉV. 400. Par exagération. Il a de bons pieds sous terre, se dit quand on a quelque chagrin violent, quelque honte, quelque confusion. Jenni aurait bien dix mètres pieds sous terre, VOLT. *Jenni*, 1. ‖ Fig. Sous terre, par intrigues cachées. Le P. le Tellier, qui faisait tout sous terre, n'imitait en rien le P. de la Chaise, ST-SIM. 191, 81. ‖ Sous terre, dans un endroit très-caché. Je trouvai au bout du mail le traiteur [Ch. de Sévigné], qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre à chanter matines, qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon, SÉV. 238. ‖ Sous terre, d'une manière sourde. Ce secret, la haine entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon[roulé sous terre depuis plus de six mois, SÉV. 7 août 1675. ‖ De dessous terre, d'un endroit très-caché. Hommes noirs d'où sortez-vous? Nous sortons de dessous terre, BÉRARD. *Révér. pères*. ‖ Fig. Il est tant de traiteurs qui voit depuis le matin En dangereux seigneurs sortir de dessous terre, BRÉBARD, *Joueur*, V, 6. Quand ces gens-là viennent à se manifester, vous voyez des vertus qui sortent de dessous terre, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. ‖ 9° Terme de culture. Couper entre deux terres, aller, à quelques pouces au-dessous de la surface du sol, tranche une racine pivotante avec un fer de bêche, sans d'ailleurs soulever la motte ni arracher la plante. Couper les chardons entre deux terres. ‖ Fig. Entre deux terres, par allusion à ce mot. Il dit du Maine n'allait jamais qu'entre deux terres, et en terre qu'il ne ménagea toujours, ST-SIM. 309, 35. ‖ 10° Terre, se dit par rapport à l'action du labourer. Bénir la terre d'un omnibère. Ouvrir la terre. On paye tant dans cette paroisse pour l'ouverture de la terre. Je me plains seulement de ces pays barbare Qui de six pieds de terre à son prince est avare, BOIR. *Amig.* IV, 2. Et s'il faut, poursuivit la vieille charitable, Que votre orgueil ait refusé un secours. C'est un homme à porter en terre dans deux jours, MOL. *Ec. des femmes*, II, 6. Paul.... Est curé maintenant et met les gens en terre, BOIL. *Épigr.* XI. ‖ Terre sainte, terre bénite et consacrée à l'inhumation des fidèles. Être enterré, inhumé en terre sainte. Le refus qu'en a fait à Voltaire et à Molière de les enterrer en terre sainte. Tant ce que nous appelons terre sainte, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 9. oct. 1778. ‖ Que la terre te soit légère, ancienne formule pour le souhait de bonheur aux morts. Fig. Faire rentrer en terre, remplir de crainte, de confusion. [Harlay avait] des yeux qui, très sur un client ou un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre, ST-SIM. 17, 120. ‖ 11° La couche qui produit les plantes, la substance même d'un sol arable, par opposition à gazon, grasse. Terre à blé. Si M. de Grignan ne vous donne quelque repos, comme on fait à une bonne terre,... SÉV. 90. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ceux qui la cultivent ses fruits par leur travail, PÉN. *Tél.* V. S'ils [les labours] doivent être multipliés dans les pays frais, où les terres trop compactes ont besoin d'être divisées, il faut les économiser dans des pays chauds, où le soleil pénétrant trop facilement jusqu'aux racines, TESSIER, *Instit. Mém. science.* t. I, p. 260. Le soleil cuit la terre pendant les grandes chaleurs, PARMENTIER, *Cultivt des grains*, t. I, p. 233. Les terres engraissées avec la chaux ne peuvent enrichir que les vesillards, ID. ib. p. 806. Plus tôt en terre, plus tôt hors de terre, ID. *ib.* t. II, p. 430. ‖ Terre végétale, terre naturelle, répandue partout en épaisseur inégale, le propre à la végétation, dite aussi terre franche. La terre végétale, presque entièrement composée des détriments et du résidu des corps organisés, DUPP. *Hist.* t. VII, p. 305. Les agricoles qui ont voulu suppléer aux engrais par des labours trop fréquemment répétés... ont vu leur terre s'appauvrir graduellement, et leurs champs devenir stériles par la destruction de la terre végétale, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 308, dans POUCHET. ‖ Terre vierge, terre qui n'a pas encore été cultivée. ‖ Terre neuve, terre qui n'a pas été retournée depuis longtemps. ‖ Terre de bruyère, terreau acide formé de débris de plantes riches en tanin. ‖ Terre usée, terre à laquelle on a trop fait produire. ‖ Terre froides, terres argileuses et humides ou terres marneuses. ‖ Un arbre en pleine terre, ou un arbre de pleine terre, un arbre qui n'est pas planté dans une caisse. ‖ 12° La terre considérée relativement à sa composition et comme une matière ou substance particulière. Terre calcaire. Terre siliceuse. ‖ Terre d'Almagra, terre ocreuse rouge, acide dans la nature et alcaline à l'état blanche de Cologne, terre de pipe. ‖ Terre brune de Cologne, sorte de lignite employé comme matière colorante dans la peinture à l'huile; on s'en sert aussi comme combustible. ‖ Terre de la Chine, terre à porcelaine, le kaolin. ‖ Terre à foulon, espèce de glaise onctueuse au toucher qui sert à préparer les draps. ‖ Terre du Japon, cachou. ‖ Terre jaune, argile ocreuse. ‖ Terre de Lemnos, substance argileuse qui ne diffère pas essentiellement de la sanguine ou argile ocreuse rouge graphique de Haüy. On en formait de grosses pastilles sur lesquelles on imprimait le sceau du Grand Seigneur, ce qui lui a fait aussi donner le nom de terre sigillée. ‖ Terre de Lemnos, se disait aussi d'une substance solide, rougeâtre et légèrement astringente, préparée en Égypte, suivant Prosper Alpin, avec la pulpe du fruit du baobab. ‖ Terre de Nocera, nom de la terre d'ombre de Nocera, ville de l'ancienne Ombrie). ‖ Terre d'ombre, argile ocreuse, d'un beau brun foncé, qu'on tirait autrefois de l'Ombrie d'où son nom, et qu'on tire aussi dans plusieurs autres lieux de l'Italie, et que le commerce nous apporte de l'île de Chypre quelquefois sous le nom de terre de Cypre ou de Turquie. Elle sert en peinture (LEGOARANT). ‖ Terre de pipe, variété d'argile blanche. ‖ Terre à pisé, nom donné, à cause de son emploi, au limon jaune ou brun. ‖ Terre pourrie, terre qui, dans de trop[ls leger et friable, très-estimé pour polir. ‖ Terre de Sienne, minerai de fer oxydé, employé en peinture. ‖ Terre de Vérone, substance argileuse qui existe dans la peinture à l'huile et dans le stuc. ‖ 13° Terre à cuire, argile blanche qu'on emploie pour le terrage, et qui possède la propriété de se charger d'eau et de la laisser échapper peu à peu. ‖ 14° Terre à pot ou à potier, ou, simplement, terre, argile blanchâtre, compacte, ductile, et qui dans les fourneaux, et dent on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. De la poterie de terre. Un plat de terre. ‖ Terre blanche, terre de pipe, terre anglaise, nom donné aux faïences fines. ‖ Terre vernissée, celle qui, en sortant de la roue du potier, reçoit un couche de plomb calciné. Vaisselle de terre vernissée. ‖ Fig. Les grands hommes de terre sont pour moelon leurs ouvrages. Un très-habile artiste de ce pays-ci, nommé Houdon, déjà connu par plusieurs autres ouvrages, a fait en terre, en attendant le marbre, un magnifique buste du patriarche [Voltaire], D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 18 août 1778. La terre cuite, espèce de terre façonnée en statues, en vases, etc. et durcie au feu. Un buste, un médaillon de terre cuite. ‖ On dit dans le même sens terre de pipe. En général, les terres cuites de Le Mone valent mieux que ses marbres, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XV, p. 116, dans POUGENS. ‖ 15° Nom donné par les anciens philosophes à un des quatre éléments qu'ils supposaient dans les corps. La terre, l'eau, l'air et le feu. La terre pure est la base on le fond de la composition. Le feu et l'air ajoutent la retrouve dans tous les corps dont il fait l'analyse, BONNET, *Contempl. nat.* III, 1. ‖ 16° Nom donné pendant longtemps par les chimistes à un certain nombre de substances qu'ils regardaient provisoirement comme simples, aucun des agents connus jusqu'à lors n'ayant de prise sur elles, mais qu'on est parvenu depuis à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés. La chaux, la strontiane étaient des terres. Ce sont ces oxydes que la comme jusque dans ces derniers temps sous le nom générique de terres ou de bases salifiables terreuses, et sous les noms spécifiques de silice, zircone, thorine, alumine, yttria, glucine et magnesie, VIENNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 28, dans POUGENS. ‖ Terres métalliques, les oxydes métalliques. ‖ Terre absorbante, le carbonate de chaux, de magnesie. ‖ Terre animale, phosphate calcaire qui entre dans les os. ‖ Terre foliée, voy. FOLIÉ. ‖ Terre pesante, la baryte. ‖ Terre de Sedlitz, magnésie. ‖ 17° Planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours, six heures et quelques minutes, et qui tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. Que l'homme contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté.... que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre [le soleil] décrit, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. La terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, LA RAT. XVI. La terre est soumise, comme les autres planètes, aux lois des mouvements, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. Il n'est plus possible de douter que la terre ne tourne si grande et si vaste pour nous ne soit une assez médiocre planète, une petite masse de matière qui circule avec les autres autour du soleil, DUPUY. *Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. II, p. 302. La terre est un globe d'environ trois mille lieues de diamètre; elle est située à trente millions de lieues du soleil, autour duquel elle fait sa révolution en trois cent soixante-cinq jours, ID. *Hist. nat. prov. ib. terr. Œuv.* t. I, p. 68. Le premier résultat que l'on peut admettre comme vérité, c'est que la terre a été originairement fluide; ses parties, animées par la pesanteur et liées par la cohésion, n'auraient pas obéi à la force de force centrifuge, si elles n'avaient été molles ou plutôt liquides et capables de glisser facilement ou de couler les unes sur les autres, BAILLY, *Hist. astronod.* t. III, p. 43. On observe que les corps tombent plus lentement sous l'équateur; Newton en conclut que la terre a la figure d'un sphéroïde aplati par ses pôles, ID. ib. t. II, p. 328. Une autre expression plus extraordinaire, plus délicate et plus difficile encore à la détermination de l'aplatissement de l'écliptique, fut celle de la mesure de la terre; elle a immortalisé Eratosthène, ID. ib. t. I, p. 34. Cassini entreprit d'un homme à pied, marchant, par un beau chemin et du même pas, douze heures par jour, ferait le tour de la terre en deux ans, IN. *Hist. astr. anc.* p. 440. Tout porte à croire que la température intérieure du globe est encore douce maintenant de sa fluidité originaire, et que la terre est un astre refroidi, qui n'est éteint qu'à sa surface, ce que Descartes et Leibnix avaient pensé; CONDIAC, *Instit. Mém. science.* t. VII, p. 238. ‖ Le globe terrestre. Ceux, écoutez mon voix; terre, prête l'oreille, SAC. *Athal.* III, 7. L'ouverture du siècle présent se fit, à l'égard de la géographie, par une terre presque nouvelle que M. Delisle présenta, POINT. *Delisle.* Que savons-nous si la terre entière n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles de fausseté? MONTESQ. *Lett. pers.* 142. Une partie du globe se présente à la figure pour toute la terre, on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie, VOLT. *Dict. philos. Terre.* ‖ Être sur terre, exister. ‖ Enfant de la terre, homme. Malheur à l'enfant de la terre Qui, dans ce monde ingrate et vain, Porte en son cœur une solitaire Un rayon de l'esprit divin! V. HUGO, *Odes, le Génie.* ‖ Tant que terre nous pourra porter, aussi loin que nous pourrons aller. ‖ Ellipt. pareillement. Tant que terre durera, tant que terre. ‖ Fig. Aussi longtemps qu'en vous dra. Je sais d'une pareille digne de la vôtre par la chaud; je vous conduirai en compagnie à cause sur un lit, tant que terre nous pourrait porter, SÉV. 24 juin 1676. ‖ On ne voit ni ciel ni terre, se dit quand on est dans une profonde obscurité. ‖ Fig. et familièrement. Remuer ciel et terre, employer toute espèce de moyens pour arriver à son but. ‖ 18° Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe, d'étendues de pays. Terres inhabitées. Les terres arctiques. Je méditais au fruite aux terres étrangères, RAC. *Bajaz.* II, 3. Kempfer a très-bien remarqué que tous les peuples situés à l'orient de l'Asie donnent le nom d'Indes à toutes les terres australes, DIDER. *Opin. des anc. philos. Antériques*. Je me portais sur le 37e parallèle, pour chercher la prétendue terre découverte par les Espagnols en 1610; je ne crois point à l'existence de cette terre, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 193, dans POUCHET. ‖ *Fig.* Je ne vois rien sous le ciel qui ils n'ait jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants,... sont des terres inconnues pour eux, MOL. *Préc.* 8. ‖ Terre de Labrador, contrée située au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudson. ‖ Terre du Labour, contrée de l'Italie, ainsi nommée à cause de sa fertilité. ‖ Terre des Papous ou Nouvelle-Guinée, île située près des Moluques. ‖ 19° Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. Les terres du Turc, du Mogol. Soit que.... Tu passes comme un foudre

en la terre flamande, MALH. II, 6. Préparez-vous à voir par toute votre terre Ce qu'ont de plus affreux les fureurs de la guerre, CORN. *Nicom.* III, 1. La Lorraine, la Comté et toute la province du long de Rhône étaint terre d'empire, VOLT. *Lett. Courtiéron*, 12 juill. 1757. Seyssel, où, étant sur terre de France, nous n'aurions plus rien à risquer, *J. J.* ROUSS. *Confess.* III. Quel que soit le destin que couve l'avenir, Terre [*Italie*], enveloppe-toi de ton grand souvenir! LAMART. *Harm.* II, 8. || La terre sainte, la Judée. Tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la terre sainte, CHATEAUB. *Itin.* part. I. Il faut de grandes choses, terre promise, la Palestine que Dieu promit à Abraham. || *Fig.* C'est une terre de promission, se dit d'un pays gras et fertile. || Terre de malédiction, terre maudite, terre stérile, désespérée. Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; malheureuse la terre de malédiction que ces trois fleuves de feu entraînent plutôt qu'ils n'arrosent! PASC. *Pens.* XXIV, 39. || 5° Domaine, fonds rural. Il a versé bientôt Gonville, et lui paierai de Vénejan; c'est une situation admirable; mais il ne faut pas le vendre à vil prix, comme on vend aujourd'hui toutes les terres, SÉV. 303. M. de Rochebonne n'a vu dans ses terres pour donner ordre à ses affaires, ID. 461. Ce que c'est que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres, ID. 502. Ah bon! mon pauvre Lépine, je suis sur mes terres; et me voilà pourtant, en dépit de l'envie, propriétaire du château et de la seigneurie de Guilandin, DANCOURT, *Tricamoche*, sc. 2. Si j'avais seulement cent pistoles, ou je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTERG. *Litt. part.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on saisit d'abord le maître : nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres donnaient de belles promesses qu'on ne doit tazer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pipe, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, le *Homme* AU 40 écu, *désastre*. Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, désespèrent les grands à force de crier à la pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V, 1. Fig. Si vous possédez de belles terres, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Prec.* 16. || *Fig.* Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits de quelqu'un, RAYNOUARD, *Lex.* 2. Si j'avais seulement cent pistoles, ou je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTERG. *Litt. part.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on saisit d'abord le maître : nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres donnaient de belles promesses qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pipe, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, le *Homme* AU 40 écu, *désastre*. Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, désespèrent les grands à force de crier à la pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V, 1. *Fig.* Si vous possédez de belles terres, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Prec.* 16. || *Fig.* Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits de quelqu'un, RAYNOUARD, *Lex.* 2. Si j'avais seulement cent pistoles, ou je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTERG. *Litt. part.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on saisit d'abord le maître : nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres donnaient de belles promesses qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pipe, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, le *Homme* AU 40 écu, *désastre*. Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, désespèrent les grands à force de crier à la pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V, 1. *Fig.* Si vous possédez de belles terres, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Prec.* 16. || *Fig.* Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits de quelqu'un, RAYNOUARD, *Lex.* 2. Si j'avais seulement cent pistoles, ou je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTERG. *Litt. part.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on saisit d'abord le maître : nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres donnaient de belles promesses qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pipe, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, le *Homme* AU 40 écu, *désastre*. Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, désespèrent les grands à force de crier à la pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V, 1. *Fig.* Si vous possédez de belles terres, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Prec.* 16. || *Fig.* Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits de quelqu'un, RAYNOUARD, *Lex.* 2. Si j'avais seulement cent pistoles, ou je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTERG. *Litt. part.* 132. Dans la plupart des tribunaux, on saisit d'abord le maître : nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres donnaient de belles promesses qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pipe, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, le *Homme* AU 40 écu, *désastre*. Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, désespèrent les grands à force de crier à la pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* V, 1. *Fig.* Si vous possédez de belles terres, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Prec.* 16. || *Fig.* Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits de quelqu'un, RAYNOUARD, *Lex.* 2.

Vierge, Hyst. I. II, p. 381. Que ne puis-je, perte sur le char de l'aurore, Vague objet de mes vœux, m'élancer jusqu'à toi? Sur la terre d'exil pourquoi rester encore? Il n'est rien de commun entre la terre et moi, LAMART. *Médit.* I. || 37° Terre rouge de la neige, un des noms vulgaires sous lesquels on a désigné le *protococcus nivalis*, hydrophyte de la famille des physcées, appelé aussi neige rouge. || Terre mérite ou terra merita, nom donné dans le commerce à la racine du safran des Indes ou curcuma, quand elle est réduite en poudre. *Curcuma*, terra merita ou cuscouma, gaude, génestrolle, *lusir. gén. pour la teinture*, 40 mars 1671, art. 117. || Terre sujette à être aidée en talmarde. Gaude, cochenille, talmerial, bourre de chèvre, *Réglem. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 8. || Proverbes. Il a peur que la terre ne lui manque, se dit d'un homme avare et timide qui craint toujours que le nécessaire ne vienne à lui manquer. || Six pieds de terre suffisent pour la plus grand homme, la mort rend égales toutes les conditions. || Bonne terre, mauvais chemins, dans les terres grasses les chemins sont mauvais. || Qui terre a guerre a, qui a du bien est sujet à avoir des procès. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, c'est la capacité du propriétaire qui fait la valeur de la terre. Louis XIV faisait observer sur la carte à l'un de ses courtisans cet petit espace la France occupait dans le monde : Vraiment, sire, dit le courtisan, tant vaut l'homme, tant vaut sa terre, MARMONTEL, *Mém.* I. VII, p. 183. || Terre cultivée, moisson espérée. || Be bonne vie bonne fin, De bonne terre bon pepin. || Il vaut mieux un terre qu'un pré, se dit d'un homme dont on regrette tout par la mort.

— HIST. 1° S. Kiabate femme à terre pour faire lui force, *Lois de Guill. 19*. Jamais en terre [sur terre] [*Italie*] ne portera enfance, *Ch. de Rol.* LXXII. Li quens Rollans veit l'arcevesque à terre, *ib.* CLXXV, || XII° S. Et ore vos, rois, entendez, seiez apris, vos qui jugiez la terre, *Psautier, dans Arch. des missions scient.* I. V, p. 445. De piens terre est saillie en l'arçon, *Ronc.* p. 82. Qui trestout gouste par terre demandoit manjuchier, *ib.* p. 101. Terre de France, *ib.* p. 87. Aler m'estuet [me faut aller] mourir en terre estraigne [étrangère], *Cour*, XXII. Chascun plore sa terre et son pais, Quant il se part de ses cousins et amis [sauf ce cas], *ib.* XXIV. Aussi com en la mer est puissanz la baleine, Si est lor posteez en terre soverainе, *Sax.* XIX. Scai mans s Roge [Roger par escha terre], *Th. le mart.* 86. || XIII° S. Se nous en alons à terre ferme la terre est grande et large..... VILLEH. LII. Il nus aurte partie s'en vendra par terre, qui bien est quida aler salnement par Esclavonie, IB. LIV. Et le fist mout honorablement sevelir comme empereour et mettre en terre, IB. XCVIII. Et tout li Latin qui estoient hebergié en Constantinoble, se porgiete terre que il fussent, n'i oserent puis demorer, IB. XCI. Li empereres Alexis l'apela en une chambre, puis li fist entrer en terre, et li fist traire les iels fors de la teste, IB. CIV. Terre dort ens au bois dessus la terre dure, *Berte*, XLII. .... Si comme tres gagnables, bois, prés, vignes, gardins, terres [telles] ocses sont de heritage, MEAUX. XIII, 3. Treuit grant et petit ne se sient sus autre chose que sus la terre, et dient que..... seoir sus la terre est mout honorable chose, puisque de que nous sommes fait de terre, et à la terre devons retourner, MARC POL, p. 617. C'est grant merveille des richeses qui y sont trouvées dans les mines, de pierres et de toutes especeries; mais elles sont si loinge de terre feme que à grant paine y puet l'en aler, IB. p. 541. || XIV° S. J'ai pour l'amour de toi grant peine ter-chérie Et en terre et en mer; pour toi sui Dieu m'acour, *Baud. de Seb.* III, 134. XV° S. Pape Grégoire monta en mer en Marseille..... et prit terre à Genes, FROISS. II, II, 56. Et [les Anglois], venu en la place et devant le moustier, ils mirent tantost pied à terre et empoigneront leurs lances, IB. II, 210. Si en ocrirent et mirent par terre grand foison, et puis retournerent dedans Aubenton, IB. I, 5, 163. Et ainsi donnerent achoison aux ennemis d'eulz mettre à terre [vaincre], *Ib.* III, 83. *Politics mat.* I° SC. Excepté qu'il ne consentiroit pour riens qu'ilz sussent terre [les Anglais en France], COMM. IV, 8. Lancelot commença à le toucher plus vivement que devant à force de grans coups de son espée trenchant, et à prendre terre sur lui, *Lancelot du lac*, I. II, f° 150, dans LACURNE. Dispension se meut entre le supplianta et une commune Jehan Tihier, à l'occasion de certaine terre mote ou fumier, DU CANGE, *terra*. Ains tant prindrent terre dans cet océan, sous. *Pens.* 2. Je l'ai mené si loin qu'il en a perdu terre, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 5. || *Fig.* Faire perdre terre à quelqu'un dans une discussion, le réduire à ne savoir que répondre. || Aller terre à terre, se dit des bâtiments qui naviguent sans perdre la terre de vue. Après avoir passé des années entières à courir le trone d'un gros arbre avec des pierres tranchantes, ils [les anciens hommes] se mettaient sur la mer dans ce trone, etlaissent terre à terre portés par le vent et par les flots, VOLTAIRE, *Mond. et son*. Que sont les voyages des anciens, faits presque toujours terre à terre, comparés à ceux dont s'honore l'histoire moderne? MARCHANT, *Hist. de la mer*, et pol. LII, p. 53. || *Fig.* Quand nous les aurons surmontées [des difficultés], nous nous trouverons dans ces belles routes où les hommes de génie nous ont devancés; et peut-être avons-nous dû qu'à leur arrivée, comme nous, terre à terre, CONDIL. *Lang. calc.* I, 4. || Raser la terre, se dit d'un bâtiment quelconque qui va près des côtes. || Cette ville est bien avant dans les terres, elle est fort éloignée du bord de la mer. || Terme de marine. Être à terre ou sous la terre, être navigué très-près. || Chasser la terre, chercher à la découvrir ou à s'en rapprocher. || Être à terre d'un navire, se trouver entre la terre et ce navire. || Terre de bruine, nuage voisin de la terre horizontale, qui est celle de la terre. C'est une terre de bruine, elle fondra au soleil. || Vent de terre, vent qui souffle de la terre. || Terres noires, vases, gravier, qui encombrent un cours d'eau. || Armée de terre, forces de terre, les troupes qui combattent sur terre, par opposition à armée de mer, *Encycl.* || 22° La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || Terre ferme, se dit en géographie par opposition à île. || Autrefois, les possessions de Venise. Les nobles de terre ferme. Elle [Venise] défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 144. Les nouveaux pays que les Espagnols donnaient au gouvernement de Panama. || 23° La terre (on met une majuscule), personnification divinisée de la terre chez les anciens. Les géants étaient fils de la terre. || 24° *Fig.* Les habitants de la terre. Là [dans la mort] se perdent ces noms de maîtres de la terre, D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre, *J. B.* Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une même pensée, et la paix y serait obtenue, VOLT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre, SOUS. *Reine d'Ang.* || *Fig.* Quand la terre [les hommes] apprendrez des dieux? VOLT. *Semiram.* II, 7. Ah! nous [étrétiens] n'avons que trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 8. Il [Dieu] est par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, SAINT-EVREMOND, Je jamais je n'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 2. Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une même pensée, et la paix y serait obtenue, VOLT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre, SOUS. *Reine d'Ang.* || *Fig.* Quand la terre [les hommes] apprendrez des dieux? VOLT. *Semiram.* II, 7. Ah! nous [étrétiens] n'avons que trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 8. Il [Dieu] est par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, SAINT-EVREMOND, Je jamais je n'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 2. Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une même pensée, et la paix y serait obtenue, VOLT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre, SOUS. *Reine d'Ang.* || *Fig.* Quand la terre [les hommes] apprendrez des dieux? VOLT. *Semiram.* II, 7. Ah! nous [étrétiens] n'avons que trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 8. Il [Dieu] est par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, SAINT-EVREMOND, Je jamais je n'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 2. Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une même pensée, et la paix y serait obtenue, VOLT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre, SOUS. *Reine d'Ang.* || *Fig.* Quand la terre [les hommes] apprendrez des dieux? VOLT. *Semiram.* II, 7. Ah! nous [étrétiens] n'avons que trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 8. Il [Dieu] est par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, SAINT-EVREMOND, Je jamais je n'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 2.

(prirent place pour jouter) par devant les hourdis, où ils furent mouli regardez des dames et damoyselles, *Percaforest*, t. V, f° 105. Terre sans seigneur est logiere à conquester, *ib.* t. II, f°24. Tel accroist sa terre, qui n'accroist pas pourtant son honneur, *ib.* t. III, f° 85. || XVI s. Or y avoit-il dix ou douze galeres qui le costoyoient [Lautrec] toujours terre à terre, pour le favoriser, CARL. I, 4. Que maudite soit cent pieds sous terre l'entrepreneur! ID. V, 26. Et c'est comme si quelqu'un monstroit à un pere son enfant couché par terre, tout sanglant... LANOUE, 57. Proverbe a esté depuis et jà de longtemps en usage entre les Grecs mesmement, et de longtemps aussi a esté tenue veritable : homme terre, mauvaise gent, n. EST. *Apol. d'Herod.* p. 4, dans LACURNE. Terre chevauchée est à demi mangée, CORNEILLE. On ne doit pas laisser bonne terre pour mauvais seigneur, m. TERRES sauvages que l'on appelle en Normandie terres mortes, DU CANGE, *terra*. La terre couvre les sens; le vendre des tombeaux Naissent des enterrez les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ETYM. Wallon, *tér*; bourguig. *tarre*; prov. et ital. *terra*; esp. *tierra*; du lat. *terra*, de *torrere*, brûler, rendre sec, de même radical que le sanscr. *tars*, être sec, se dessécher; grec, τέρσομαι, sécher, essuyer; proprement la chose sèche. *Terre*, de *torrere*, l'o conservé dans *ex-terrin*, exilé.

TERRÉ, ÉE (tè-ré, ée), part. *passé* de terrer. || 1° A la mode de la mode. Un arbre terré. || Sucre terré, sucre mis en pain après avoir été blanchi par l'argile. Et où lesdits redevables voudraient payer en monoyedudit terré et les blanches, ou bien en sucres raffinés, concassés, ou en poudre autrement dite cassonnades blanches, *Arrêt du conseil*, 28 oct. 1678. || Puille terrée, celle qui a été ouverte de terre, par quelque accident, comme ou d'inondation. || 2° Logé dans un terrier. Me voilà, comme une marmotte, terré pour sept mois, J. LAUDUN, *Lett. à Bose de Lare*, 27 août 1704.

TERREAU (tè-rô), s. m. || 1° Résultat actuel de la décomposition des végétaux; il ne faut pas confondre le terreau avec la terre végétale, dans laquelle nous les mois, il y a une couche de terreau de six à huit pouces d'épaisseur, qui n'a été formée que par les feuilles, les petites branches et les écorces qui se sont pourries, BUFF. *Hist. nat. prem. th. terr. Œuv.* t. I, p. 353. Le dernier terme de la décomposition lente et manifestement putride des tiges herbacées. La fin de tout engraisser, l'on nomme, dans cet état, consommé, est la réduction en terreau, POMMIER, *Comm. chim.* I. VIII, p. 226. Cette formation du terreau, qui est une autre nécessaire du dépérissement successif des végétaux, est le grand et simple moyen que la nature emploie pour fournir sans cesse à toutes les autres les végétations, ID. *ib.* p. 228. || 2° Terre mêlée de fumier pourri, qu'on emploie à faire des couches dans les jardins potagers. Deux de terreau, || 3° Non donné dans le Lyonnais à des fossés à demi comblés. La place des Terreaux, à Lyon, place faite sur un ancien canal de jonction du Rhône à la Saône.

— HIST. XIII° s. Palefroi ne chevaus l'erbe sangleine ne paist par ces terreaus, *Rose*, p. 149. || XVI° s. ..... pour se tirer à part. Sur un terreau qui pendoit à l'escart..... nous. 644.

— ETYM. *Terre*; dans l'ancienne langue, *terreau* a le sens de terrain.

† **TERREAUDEMENT** (tè-rô-de-man) ou **TERREATAGE** (tè-ré-ta-j'), s. m. Action de terreaudeer. La possibilité d'opérer à peu de frais un terreaudement naturel au moyen des eaux pluviales, DE VIRGILE, p. 37. On peut encore semer en mars et avril en pleine terre, sans terreautement, *Hôtel agricole*, dans *le National* de 1869, 18 avril 1869.

† **TERREAUDER** (tè-rô-dé) ou **TERREAUTER** (tè-rô-té), v. a. Améliorer une terre avec du terreau. Fontenelle se lamentait naguère sur l'épuisement des terres de Beauce et sur la difficulté qu'on éprouve à produire autrement des fourrages, à moins qu'on ne terreaude, *Journ. d'agricult. pratique*. p. 37. || Couvrir de terreau les racines d'une plante. Une plante terreaudée.

† **TERRÉE** (tè-ré), s. f. Terme rural. Petite pièce de terre, exhaussée par ce qu'on retire de larges et profonds fossés qui l'entourent. || *S. f. pl.* Terres, pertons d'argile schisteuse qu'on rencontre interposées entre les couches de houille.

TERREIN (tè-rin), s. m. || 1° Espace de terre plus ou moins étendu, considéré d'une manière générale. Ce sont les hommes qui font l'Etat, et c'est le terrein qui nourrit les hommes, J. J. ROUSS. *Contr.* soc. II, 10. Je ne vois dans ces terreins si vastes et si richement ornés [jardins] que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler l'un sa richesse, et l'autre son talent, prépareront à grands frais de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage, ID. *Hél.* IV, 11. Il examinait, au travers d'une grosse pluie, le terrein, comme s'il eût pu devenir un champ de bataille, SÉG. *Hist. de Nap.* IX, 2. || Ils se rendent sur le terrein, ils vont se battre en duel. || Disputer le terrein, se dit, à la guerre, de l'opiniâtreté avec laquelle un des partis défend sa position contre l'autre. Elle [le monarchie] a des places fortes qui défendent ses frontières et des armées pour défendre ses places fortes; le plus petit terrein s'y dispute avec art, avec courage, avec opiniâtreté, MONTESQ. *Espr. lit.* 5. || *Fig.* Disputer le terrein, se défendre vivement. Les femmes n'y sont pas comme nos Persanes qui disputent le terrein quelquefois des mois entiers, MONTESQ. *Lett. pers.* 24. || Ménager le terrein, employer prudemment tout le terrein qu'on a. || *Fig.* Ménager le terrein, se servir avec prudence des moyens dont on peut disposer. || Gagner du terrein, avancer pour à peu dans une entreprise particulièrement ou l'ardeur des parlements est beaucoup attiédie, RETZ, *Mém.* I. III, liv. IV, p. 341, dans POUGENS. La nation a gagné du terrein depuis Archangel jusqu'à Cadix, VOLT. *Lett. Diderot*, 14 août 1778. || Perdre du terrein, reculer dans une lutte. L'aile gauche perdit incessamment de terrein. || Prendre terrein, prendre force, faveur, crédit. Mme le Vasseur, qui vit que j'avais gagné du terrein sur la cœur de sa fille et l'esprit de son père, s'effraya, n'eut plus de mesures, J. J. ROUSS. *Confess.* II, 2. || *Fig.* L'état des circonstances, des rapports, des conditions. Parlons..... de M. le comte de Saint-Germain; il s'en va à Rome; M. de Chaulnes..... lui donnera connaissance de ce terrein-là, qu'il sait naturellement, SÉV. avril 1680. Je lui ai proposé [à Mme de Sevigné vous vendre sa charge] d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrein, ID. 14 févr. 1680. Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrein favorable, où ils fructifiaient tout à coup, VOLT. *Louis XIV*, I. Combattre le terrein, c'est une espèce de métaphore, caractère des personnes à qui on a affaire. || On dit dans le même sens : reconnaître le terrein; tâter, sonder le terrein; et, familièrement, parler de ce qu'on connaît bien, on agit dans une affaire qui nous est familière. En effet, madame, il est à bon droit regretté par un aussi excellent marché, il faut le dépayser un peu, P. L. COURIER, *Cent. chez la cousine d'Albany.* || En un sens opposé : il n'est pas, il n'est plus sur son terrein. || Se placer sur un bon, sur un mauvais terrein, soutenir une bonne ou une mauvaise cause; choisir bien ou mal ses moyens d'attaque ou de défense. || 2° Terme de chasse. Espace de terre que l'on parcourt à cheval en manège ou ailleurs. || Embrasser du terrein ou son terrein, aller au large, au manège. Il a du terrein, il court dont les allures sont vives. || Garder, observer le terrein ou son terrein, se dit du cheval qui suit la même piste sans se servir de vi s'élarger. Il se dit aussi du cavalier. || Perdre du terrein, se rétrécir sur les voltes. || Ce cheval tâte le terrein, il ne marche pas franchement, il n'a pas le pied sûr. || 4° La terre, par rapport à certaines qualités. Un excellent, un mauvais terrein. J'aime mieux un ruisseau..... ..... Qu'un terrein détiordé qui, d'un cours ordinaire, Roule, plein de graviers, sur un terrein fangeux, SOIL. *Art p.* I. || Terreins agricoles, terreins ayant à la culture, et constitues par les débris des roches superficielles qui recouvrent du globe et par les détritus des corps organiques qui s'y sont mêlés. Défoncer un terrein, voy. DÉFONCER. || 5° Terme de géologie. Nous donné aux roches considérées par rapport à l'étendue qu'elles occupent, et après le mode et l'époque de leur formation. La géologie est la science des terreins. Les terreins sont distingués d'après l'époque relative de leur formation, et divisés en primaires ou primitifs, secondaires ou moyens, tertiaires ou supérieurs. || 6° Terme de peinture. Se dit de toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre une ou seulement revêtue d'herbe. || 7° *Adj.* Sable terrein, sable de terre, des sablonnières, par opposition à sable de mer ou de rivière.

— SYN. TERROIR, TERRAIN, TERRITOIRE. Terroir se dit de la terre en tant qu'il s'agit de l'étendue d'un canton considérée par rapport aux productions de la terre; terrein, d'un espace plus circonscrit considéré par rapport à ce qu'on y peut faire; territoire, en tant qu'il s'agit de juridiction.

— HIST. XVI° S. Un canal sera profondement creusé, sans crainte d'aller trop avant, soit terrain [terre] ou rocher, O. DE SERRES, 760.

— ETYM. ital. *terreno*; du lat. *terrenus* (d'où *terrein*, et non *terrain*), terrestre, de *terra*, terre.

† **TERREMENT** (tè-re-man), s. m. Terme rural. Opération qui consiste à exhausser un bas-fonds habituellement immergé, au moyen de terres enlevées à des hauteurs, et qu'on fait charrier et déposer par les eaux.

— ETYM. *Terrer*.

† **TERRE-NEUVE** (tè-re-neu-v'), s. m. Un terre-neuve, un chien de Terre-Neuve, grand et beau chien à long poil et à museau allant à l'eau. Un beau terre-neuve. || On dit aussi : chien terre-neuvien et terre-neuvier. || Par plaisanterie et par allusion à la proposition qu'on avait fait d'employer les chiens de Terre-Neuve pour repêcher les hommes tombés dans la Seine. C'est une pêche pour le nerveux [pour de l'un un homme noyé]; mais le vertueux terre-neuvier n'en aura pas moins rempli son devoir, BERANGER, *Jer. Patarol*, II, 13.

TERRE-PLEIN (tè-re-plein), s. m. Il ne se le jamais, s. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Novire qui sert à cette pêche. || *Adj.* Novire terre-neuvier. || *Au plur.* Des terre-neuviers.

TERRE-NOIX (tè-re-noi), *s. f.* Plante dite aussi jarnote, gernotte, châtaigne de terre, noix de terre, qui est la bulbocastane des ombellifères, bulbocastanum et conopodium denudatum, Koch. || Il se dit aussi des bulbes de cette plante, nourrissants de la première qualité d'une odeur plus noirâtres ou dehors, blancs au dedans, alimentaires. || *Au plur.* Des terre-noix.

— ETYM. *Terre*, et *noix*.

TERRE-PLEIN (tè-re-plin), s. m. || 1° Terme de fortification. Partie horizontale d'un rempart, d'une batterie, située derrière le parapet, l'épaulement. || 2° Terme d'architecture. Il se dit de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin. Au delà de ce bassin était un terre-plein, J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. || 3° Par extension, tout espace horizontal comparé à un terre-plein. Les jardins des religieux [du mont Saint-Bernard], situés sur des petits terre-pleins entre les rochers les mieux abrités du volsinage, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I. IV, p. 206, dans POUGENS. || Au *plur.* Des terre-pleins.

— REM. Terre-plein est une fausse orthographe; *plein* venant non de *plenus*, mais de *planus*.

— HIST. XVI° S. Ville entres-bonnes assises..... qui avoit un terre-plain naturel, revestu de bruges, n'AUB. *Hist.* II, 267.

— ETYM. *Terre*, et le lat. *planus*, plan : un plan (surface plane) de terre. L'ital. *terrapieno* a pris le mot français avec la terre.

TERRER (tè-ré), v. a. || 1° Terme d'agriculteur et de jardinage. Mettre de nouvelle terre au pied d'une plante. Terrer un arbre. || Répandre de la terre sur les praitries et les gazons. || Mêler ensemble différentes sortes de terres. || Recouvrir dans le haut d'une propriété en pente la terre que les eaux ont entraînée en bas. || 2° Terrer une étoffe, l'endurer de terre de Bologne, pour la dégraisser. || Terrer un artifice, en garnir la gorge de poussière de terre. || Terrer le sucre, couvrir le fond du pain avec une couche de terre argileuse détrempée. Les encourager..... non-seulement à terrer et à blanchir leurs moscouades, mais aussi à raffiner leurs sucres, *Arrêt du conseil*, 20 oct. 1672. || 3° V. n. En parlant de certains animaux, creuser la terre pour s'y loger. Le lapin terre, et le lièvre ne terre pas. || 4° Se terrer, v. réfl. Etre terré, couvert de terre. La vigne se terre quelquefois. || Le sucre se terre avant d'être mis en formes. || 5° Se terrer, se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. Les lapins se sont terrés. Lorsqu'elles [les perdrix rouges] sont suivies de près, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 206. || Par extension. Les naturels ont déjà abandonné les

Digitized by Google

yourtes dans lesquelles ils se terraient comme des lâches» pendant tout l'hiver, LAFÉRIÈRE, *Vog.* ch. XXII, p. 446. || ❖ Terme de guerre. Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. Les soldats gaulois s'étaient si bien terrés, qu'ils étaient à l'abri du feu de la place.

— HIST. XIIIe S. De sus le font terrer [un ragin de guerre], que li Turc ne l'arsisent, *Ch. d'Ant. Compl.* 110. || XVe S. [L'aigle] Dure aigle ne veult rens acquerre. Son nif ne son aire conquerre; Il luy souffit qu'elle surmonte En son pais ou elle terre [habite], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 247.

— ETYM. *Terre.*

TERRESTRE [tè-rè-str'], adj. || 1° Qui appartient à la terre, qui en vient, qui tient de la nature de la terre. Le globe terrestre. Des exhalaisons terrestres. Français, cet ange terrestre, après tant d'actions héroïques et un si long exercice d'une vertu consommée..., BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2. Ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79. Là, je m'enivrerais à la source où j'aspire; Là, je retrouverais et l'esprit et l'amour, Et ce bon idéal que toute âme désire, Et qui n'a pas de nom eu terrestre séjour, LAMART. *Médit.* 1, 1. || Paradis terrestre, voy. PARADIS, 1°. || Par opposition à spirituel. Je veux la même chose [l'assurer de mes sentiments] pour M. de Grignan, et pour sa fille, fille céleste, et même pour la terrestre [d'Alerac], adr. 17 mai 71. Ceux qui n'ont qu'ici [dans-Christ] avait encore de mortel et de terrestre, a été attaché à la croix; mort une fois, il ne mourra plus désormais, MASS. *Carême, Pécheur.* Le plaisir de l'hymen est terrestre et grossier, BERNARD, *le Distr.* IV, 3. Comment veulez-vous que nous [juifs] puissions, par les plus terrestres des hommes, inventer un système tout spirituel? VOLT. *Dict. philos. Enfer.* Il y a toujours je ne sais quoi de terrestre qui se mêle à nos sentiments les plus délicats et à nos actions les plus généreuses, BONNET, *Palingé.* XXII, 6. || 2° Ancien terme de chimie. Grossier, épais. On a tiré de cette liqueur ce qu'il y avait de plus terrestre. || 3° Qui croît ou vit sur le terre, par opposition à aquatique. Agarie terrestre.

— HIST. Iert' A. Par la terrestre eglise furent andui [tous les deux] ocis; Le celestiel regne unt par lur mort conquis, *Th. le mart.* 1608. || XVIe S. A mon terrestre ciel j'ose faire la guerre, Comme un nouveau geant que l'orgueil a touchant, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXII. Le duc d'Albe avec une armée terrestre..., D'AUB. *Hist.* I, 232. Cartilage une partie terrestre du dos, DODOENS, après l'os la plus terrestre, froide, seiche,... PARÉ, II, 4. Ce n'est pas merveille si mes moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette cognoissance supernaturelle et celeste [de la religion], MONT. II, 220.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *terrestre*; du lat. *terrestris*; de terra, terre. L'ancienne langue disait bien plus *terrien* que *terrestre*.

† **TERRESTRÉITÉ** [tè-rè-strè-i-té], s. f. Qualité de ce qui est terrestre. *Il a phar.* Parties les plus grossières d'une substance, d'une liqueur.

— HIST. XVIe S. Pour la densité et terrestreté de sa substance, PARÉ, XX, 16.

— ETYM. Provenç. *terrestritat*; espagn. *terrestridad*; ital. *terrestridà*; du lat. *terrestris*, terrestre.

† **TERRESTRER** [tè-rè], v. a. Cotoger autour de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse.

† **TERRET-BOURRET** [tè-rè-bou-rè], s. m. Cépage de l'Hérault et du Gard.

† **TERRETTE** [tè-rè-t'], s. f. *Le glechoma hederacea*, Linné, labiée, nommé aussi lierre terrestre, rondole, rondotte et herbe de la Saint-Jean.

TERRIER [tè-rié], s. m. || 1° Trou dans la terre que l'on ressent. Cet Achille de qui la pique Fasait aux braves d'Ilion La terreur que fait en Afrique Aux troupeaux l'essaut d'un lion, MALH. III, 1. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les ralient, Leur courage renait, et leurs terreurs s'oublient, CORN. *Cid*, IV, 3. La veuiller mettre [la religion] dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur, PASC. *Pens.* XXIV, 3, éd. HAVET. La terreur et la désertion se met dans leurs troupes, sosu. *Louis de Bourbon.* Dans le camp du prince de Condé, on ne connait point les vaines terreurs qui fatiguent et rebuisent plus que les véritables, ID. ib. J'ai conçu pour mon crime une juste terreur, RAC. *Phèd.* I, 3. Il a répandu sur nos armées un esprit de terreur et de vertige, MASS. *Carême, Mat. de conv.* Vous avez pris de vaines terreurs, lui répondit l'empereur [Alexandre Sévère], SOUVRAG. *Esp.* XII, 9. L'auteur a eu rempli de terreur, moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie, la terreur, n'ALEMB. *Eloq. Crébillon.* [Ce Romain qui menaçait de secouer, en déroulant sa toge, les fléaux de la guerre] il était seul, il tenait en ses mains une grande destinée, il portait la terreur, MIRAB. *Collection*, I, III, p. 230. || Terreur panique, voy. PANIQUE, 1°. Une pareille chose, la terreur que quelque chose inspire. La terreur de son nom rendra nos villes fortes, MALH. II, 1, 33, c'est-à-dire empêchera de supplier.... CORN. *Hor.* V, 3. En faisant dire à notre conscience : j'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements, BOURDAL. 1er dim. après la Pentecôte, *Domin.* I, III, p. 161. Si vous ne sentez pas assez toute la terreur et l'étendue de cette vérité, souffrez que je vous en développe les conséquences, MASS. *Carême, Pard.* 3. || Il remplit tout de la terreur de son nom, se dit d'un conquérant dont le nom répand de la terreur partout. || 2° Fig. Objet d'épouvante. Redriguez maintenant est notre unique appui.... Le soutien de Castille et la terreur du Maure, CORN. *Cid*, IV, 3. Vous avez vu M. de Baville, la terreur de Lisbonne, LETT. 8 oct. 1680. Les Gaulois d'Italie, que leurs guerres continuelles et les victoires fréquentes rendaient la terreur des Romains, SOSU. *Hist.* I, 8. Le Pairie, des Romains connu sous le nom de, SOSU. *Hist.* III, 1. Son trône [de la Pologne] vacant par la mort d'un roi qui avait été la terreur des infidèles, MASS. *Or. fun. De la Reine de Pol.* || Fig. Qui est la terreur des postillons comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste, VOLT. *Lett. Thériot*, 8 oct. 1742. || Il est la terreur de tout ce dit d'un page sévère. || 4° La terreur, se dit absolument de l'époque de la Révolution française pendant laquelle la tribunal révolutionnaire exerça tant de fureurs en permanence. Les hommes sensés n'imputeront jamais à la philosophie les horreurs commises en son nom sous le régime de la terreur, CHÉNIER, *Instit. Rép.* III, mor. et pol. II, 3. Les folles tentatives insensées de la terreur et les stériles agitations du directoire, LAMART. *Hist. de Nap.* I, III, ch. 4. || La terreur blanche, se dit des réactions que firent les royalistes dans le Midi après la chute de Robespierre, et en 1815 sous la Restauration.

— MED. TERRIER. Terreur panique, superstitieuse, se dit de celui qui craint, et non de celui qui est craint : la terreur signifie la terreur qu'ils ressentent, et non la terreur qu'ils inspirent.

— HIST. XIVe S. Que il veuilssent de celles terreurs deliverer la chose publique, BERCHEURE, P 22, Une soubdaine terreur, ID. P 59, TETRO. || XVIe S. Il faut que quelque grand chastiez redonne, [ou] à fin que cela apporte terreur aux autres, LANOUE, 600. S'appelans les bras de la patrie, les gardians des armées et la terreur des ennemis, ID. 190. Il leur faudroit si peu de bon succès pour mettre en terreur toute la chrestienté, que deuja j'apprehende un tel remuement, MONT. III, 1.

— ETYM. Prov. et esp. *terror*; ital. *terrore*; du lat. *terrorem, terrere*, faire trembler, que les étymologistes rattachent au sanscrit *tras*, trembler.

TERRIFIÉ, ÉE [tè-rri-fié], part. adj. || 1° Qui a les qualités de la terre. Le phosphate de chaux est la matière terreuse des os. On a longtemps soupçonné qu'il y avait une terre pyruisiée.... nous ne connaissons plus que différentes sortes de substances terreuses, sans que nous puissions dire d'aucune, voilà le principe terreux, VOLT. *Singularité.* 22. || Goût terreux, odeur terreuse, goût, odeur de terre. || Fig. et bassement. Avoir le cul terreux, se dit d'une fille à marier, qui est riche en biens-fonds, MOLIÈRE, *Femm. sav.* III, 2. || 2° Mêlé de terre. Sable terreux. Métal terreux. || 3° Qui est plein de terre, sale de poussière. Il a les mains toutes terreuses. || Avoine terreuse, celle qui renferme de petits cailloux, de la poussière ou de la terre. || 4° Qui est couleur de terre, de poussière. || Visage terreux, visage couleur de terre et semblable à celui d'un mort. Ces malheureux soldats [revenant de Moscou] débarqués, le visage terreux..., MASS. *Mat. de Sup.* XI, 3. || Terme de peinture. Couleur terreuse, couleur terne, sans transparence. || 5° Terme de jouillerie. Qui est de couleur de terre. || Terme de minéralogie. Se dit d'une substance qui ressemble à une terre durcie.

— HIST. XIIIe S. Et se saviez voliés son estre, Qui n'est se nouple ne terreus, Fain demore en un champ perreus, Où ne croist blé, buisson ne broce, *la Rose*, 16089.

— ETYM. Berry, *terreus, terrouse*; prov. *terros*; esp. et ital. *terroso*; du lat. *terrosus*, de *terra*, terre.

† **TERRIBILITÉ** [tè-rri-bi-li-té], s. f. Qualité de ce qui est terrible. Il y a là-dessous une terribilité cachée, à laquelle vous prendrez garde, quand il vous plaira d'y apporter de l'attention, BALZ. *Lett. à Couvrat*, 21 juill. 1643.

— HIST. XVIe S. Force de courage en magnanimité est ung moyen entre hardiesse et peur, ci aussi entre ose entreprendre et la terribilité espouventable qui est souvent es choses que l'homme entreprend, *Hist. de la toison d'or*, I, 1, f° 111

— ETYM. Provenç. *terribilitat*; espagn. *terribilidad*; ital. *terribilità*; du lat. *terribilitatem*, de *terribilis*, terrible.

TERRIBLE [tè-rri-bl'], adj. || 1° Qui cause, inspire de la terreur. Il [J. C.] n'a point donné d'inventions, il n'a point régné; mais il est humble, patient, saint devant Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. On est assez sûre d'être au milieu des nouvelles dans ces terribles temps [la guerre], SÉV. 16 août 1675. Celui qui règne dans les cieux... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, BOSS. *Revers d'Anglet.* Que sera-ce, quand Jésus-Christ.... leur dira d'une voix terrible : Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation impie ? ID. *Anne de Gonz.* L'une du prince paraissait plus animée et plus sière dans ces terribles rencontres [les batailles], ID. *Louis de Bourbon.* Il est bien terrible de tomber dans les mains de Dieu, puisqu'il est si terrible de tomber dans les mains des hommes, BOURDAL. *Exhort. Char. cons. les prisonn.* I, 3, 93. Entre les deux pays [Rome et Carthage] si terrible et plein du dieu qui l'agitait sans doute, RAC. *Iph.* V, 6. La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour vous que cette cour terrible, ID. *Esth.* III, 1. On doit être surpris que la mort soit si terrible à des chrétiens, MASS. *Carême, Mort.* || 2° Qui inspire la terreur tragique. Tout ce que dit Corneille sur l'art de peindre des sujets terribles sans les rendre trop atroces, est digne du père et du législateur du théâtre, VOLT. *Comm. Corn. Cid*, Avert. de l'éd. || Qui se fait étrenter sentir en mal, en parlant de choses. Un vent terrible. Il fait un temps terrible. Vos blessures m'avaient donné une terrible inquiétude, CORN. *Rom. com.* II, 13. Voici un terrible jeur, ma chère fille; je vous avoue que je n'en puis plus, SÉV. 1680. Elle [cette grâce, un dédommagement nécessaire] ne pourrait rien de plus à propos; car je crois que vous êtes dans de terribles dérangements [d'argent], ID. 22 sept. 1684. M. le chevalier de Grignan a eu la goutte terrible aux deux mains, ID. 8 oct. 1688. || 4° Étrange, extraordinaire, en parlant des choses. Votre discours me donne une terrible envie de voir un de ces frères ramener-le-nous donc, LA PONT. *Joc.* Les affaires de l'empire se brouillaient d'une terrible manière, BOSS. *Hist.* I, 16. Il se passe ici des choses terribles entre Mme de Montespan et moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1699, I. II, p. 3, dans DODOENS. Les auteurs d'une terrible histoire universelle prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares, VOLT. *Dict. philo. Population.* || 5° Se dit des personnes avec un sens péjoratif. C'est un terrible faiseur de vers. C'est un terrible ménageur. Et ma femme est terrible avecque son humeur, MOL. *Fem. sav.* II, 9. Ceux qui se font tuer pour ces messieurs-là [les rois] sont de terribles dupes assurément; car ils ne savent pas ce que c'est, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 12 déc. 1765. || C'est un terrible homme, se dit d'un homme impétueux, fougueux. || Enfant terrible, voy. ENFANT, 2° n°. 6. || Frère terrible, se dit, chez les francs-maçons, de celui qui préside aux épreuves auxquelles on soumet les récipiendaires. || 6° S. m. Ce qui inspire, ce qui inspire la terreur. Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce Sanson; il y avait du terrible et du gracieux, VOLT. *Lett. Chabanon*, 18 janv. 1768.

— REM. Dans ses remarques sur Desportes, Malherbe dit au sujet de ce vers *terrible et redoutable* : terrible ne se dit pas comme en latin *terribilis*. Cette observation, qui ne semble pas vraie pour le temps de Malherbe, ne l'est pas du tout pour les temps qui ont suivi.

— HIST. XIVe S. Or est il ainsi que nous craignons si avons paour de choses terribles, ORESME,

Digitized by Google

Rth. 78. Une chose est terrible à un homme, qui n'est pas terrible à l'autre, et c'est pas une mesme chose terrible à tous, ib. 80. || XVIe s. Venez, gorriers et gorrieres [élégants et élégantes]. Oui faictes si bien les manieres, Que c'est une chose terrible, VILLON, *Repues franches.* || XVIIe s. Quand ilz s'addonent à bien, ilz sont excellens; lors aussi qu'ilz veulent faire mal, ilz sont terribles, LANOUE, 85. La vraye [fortitude] est, quand quelqu'un au milieu des plus grands dangers et choses terribles, voire de la mort, se monstre ferme et sans peur, m. 304. Continuellement tomboit un vergetas si terrible, que quasi les gens de pied ne pouvoyent marcher sans tomber, ID. 650. C'est une parole populaire [contenez-vous de vostre], mais elle e une terrible estendue; que ne comprend elle? SOREL, IV, 127.

— ETYM. Wallon. *terib*; bourguig. *tarb*; provenç. et esp. *terrible*; portug. *terrivel*; ital. *terribile*; du lat. *terribilis*, de *terrere* (voy. TERREUR).

TERRIBLEMENT (tè-ri-blə-man), *adv.* 1° De manière à inspirer de la terreur. Il tonnait terriblement. Alors la licence excessive ou la patience poussée à l'extrémité amenaient terriblement les maisons régnantes, NOEL. *Reine d'Angiet.* La jalousie naturelle des Espagnols n'est point éteinte, et on hasarde terriblement la vie du jeune roi, LESAGE, IX, 470. || 2° Familièrement. Extrêmement, excessivement. Une telle bonté me donne à vous terriblement, pour parler à la mode, SCARR. *Lett. d'Amr.* I, 9, 248. Pour moi, j'aime terriblement les énigmes, NOEL. *Pr.* Il faut un peu rapaiser votre sang, qui a été terriblement ému pendant le voyage, SÉV. 27 sept. 1679. La nuit est terriblement noire, LAMOTTE, *Matrone*, sc. 4. Un commissaire qui donne sa bourse est terriblement amoureux, DANCOURT, *Bourg. de qual.* II, 8. Adieu, mon cher ami; je vieillis terriblement, je m'affaiblis; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentiments du cœur, VOLT. *Lett. en vers et en pros.* 144.

— HIST. XVIe s. Tant allerent tout à pied qu'ilz vindrent au perron qui estoit illec de nouvel apporté; si le regarderent à merveilles, car il estoit terriblement grant, *Perceforest*, I, IV, f° 83. || XVIIe s. Ç'a esté [l'or] un instrument fatal, qui a terriblement remué toutes les cupidités des hommes.... LANOUE, 404. ...les Pays-Bas, qui sont terriblement grands, CARL. I, 43. Offoi, lequel est terriblement beau naz à bonne gent, 1, 44.

— ETYM. *Terrible*, et le suffixe *ment*; bourg. *tarbeman* : wallon, *teribmain*; provenç. *terriblamen*; espagn. *terriblamente*; ital. *terribilmente*.

† **TERRICOLE** (tè-rri-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui habite la terre; qui vit sur la terre ou dans la terre.

— ETYM. Lat. *terra*, terre, et *colere*, habiter.

TERRIEN, IENNE (tè-riin, riè-n'), *au féminin*, Palgrave, XVIe siècle, dit, p. 60, qu'on prononce terriane; au XVIIe siècle on le faisait de trois syllabes (tè-ri-in), *adj.* || 1° Qui possède des terres. Sa reconquête [de l'Angleterre] ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance, jalouse aussi de la France et terrienne, ST-SIM. 508, 140. C'est à vous de donner la moitié de votre subjection, vous qui êtes un seigneur terrien, VOLT. *l'Homme aux 40 écus, Désastre.* || Chevalier terrien, celui qui tient un fief dans sa mouvance. || Substantivement, terrien, terrienne, celui, celle qui possède des terres. Tout simple rentier qui n'augmente pas son bien le perd à la longue; les terriens se soutiennent, parce que, l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion, VOLT. *Dict. philos. Econ. domest.* || Grand terrien, seigneur qui possède beaucoup de terres. Clitie avait aussi beaucoup de bien, Son mari même était grand terrien, LA FONT. *Faue.* II, Fig. De l'empyrée? oui-da! vous voilà grand terrien, l'espace est vaste, PIRON, *Métrom.* 6, ». || Grand terrien, se dit d'un grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays (employé qui vieillit). Je me trouve aussi grand terrien Que le roi de Lydie et que l'Assyrien, TRISTAN, *Panthée*, 1, 4. Nous les verrons [les papes], tantôt grands terriens, tantôt dépouillés de tout, comme plusieurs autres souverains, VOLT. *Mœurs*, 16. || 2° Terrestre, par opposition à spirituel (sens qui vieillit). On doit au jour du dimanche cesser des œuvres terriennes, ROSS. *Var.* 11.

— HIST. XIVe s. .... plus crierent [craignent] assez a terrien seigneur, Qui il ne fant leur le puissant creatur, *Th. le mari.* 28. || XIIIe s. Dou devin droit sunt saintes choses et religioses, et les autres choses dou terrien droit, *Liv. du jost.* 63. Et avez si bone volenté envers li [Dieu] que pour nulle riens terrienne, ne pour meschief que on feist du corps, ne le relinquerés, JOINV. 198. || XVIe s. Si me semble que nous devons bien et louer le roy du ciel, qui a son peuple pourveu de tel roy terrien, plein de si grant saigesse, ORESME, *Prol.* || XVIIe s. Amour, amour, humblement vous mercye, Et à toujours vostre servant seray Pour vostre honneur, pour vostre courtoisie, Et pour les biens et douz penseers que j'oy; Ne jamais jour deux terriens n'auy Fors vous tout seul où je vueil tout soufrir, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 172. Depuis ne avalis viande terrienne en son cors, ne boyre oul, *Perceforest*, I, VI, f° 76. Le roi l'homme terrien dont je seroye plus joyeux s'il était gary, *Lancelot du lac*, I, 1, f° 67, dans LACURNE. || XVIIe s. L'empereur est grand terrien, Plus grand que M. de Bourbon, MAROT, II, 126. Les autres moins terrains sont à part habitans Torrens, fleuves, ruisseaux, les lacs et les estangs, ROSS. 877. Les fois des princes terriens, quelque grieves et dures qu'elles soient.... ont beaucoups leur vigueur, CALVIN, *Conférences de Hes.* Il est nécessaire de la nature est une pasture propre à nos esprits; elle nous relieve et enfle, nous faict desdaigner les choses basses et terriennes en comparaison des superieures et celestes, MONT. II, 242.

— ETYM. Provenç. *terrien, terrer*; espagn. et ital. *terrano*; du lat. *terrenus*, de *terra*, terre.

† **TERRIER** (tè-rri-è), *s. m.* Voy. TERRE, 1.

† **TERRIER** (tè-rri-è), *s. m.* Voy. TERRE, 2.

TERRIER (tè-rri-è), *adj.* || 1° Terme de fauconnerie. Se dit d'un faucon qui s'attache à la proie dès qu'il l'aperçoit, et qui ne peut tenir dans une terrine. Une terrinde de bit.

— ETYM. *Terrine.*

† **TERRIÈRE** (tè-rri-è-r'), *adj.* Terme de géologie. Développement terrière, effet dû aux événements physiques qui modifient sans cesse la forme extérieure de la planète.

— ETYM. Lat. *terra*, terre, et *petere*, aller vers.

TERRIR (tè-rir), *v. n.* || 1° En parlant des terres, venir sur le rivage pour y pondre ses œufs. Si de dit des poissons qui viennent de la mer terrir, quand il fait chaud. || 2° Terme de marine. Arriver à la vue d'une terre, arriver à terre. Des barques qui pourront terrir ou échouer à quelque heure de la marée que ce soit, se relever et reprendre mer sans dangers et sans avaries, NOEL. *Instit. Rem. nat. phys. et math. sur, etc.* I, 1, p. 243. || On dit plus souvent atterrir. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Salarias, considérant la mer et terrisant de ce costé là, vit des vaisseaux ehrestrez les charge et deffaict en un combat d'un jour et d'une nuit, d'AUB. *Hist.* 3, 37.

— ETYM. *Terre.*

TERRITOIRE (tè-rri-toi-r'), *s. m.* || 1° Etendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. Les Eglises eurent le droit de faire payer les compositions dans leur territoire, et d'en exiger le *fredum*, MONTESQ. *Esp. LOIS*, 31. Leur territoire [des Romains], du temps des rois et des premiers consuls, n'était pas si étendu que celui de Rague, VOLT. *Mœurs, Introd.* Le voilà en théâtre et de neige et de glaire [les Alpes], Eternel bouleverd qui n'a point garanti Des Lombards le beau territoire, IB. *Ep.* au duc de Choiseul. Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpents? Cent trente millions dont presque le moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyères, marais, sables, terres stériles, couvents inutiles, jardins de plaisance plus agréables qu'utiles, terrains inculles, mauvais terrains mal cultivés, IB. *l'Homme aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* Donner territoire, prêter territoire, se dit d'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales. || 2° Aux Etats-Unis, contrée assez peuplée déjà pour avoir besoin d'être administrée au nom du congrès fédéral, mais n'ayant pas encore atteint le chiffre de population nécessaire pour faire sa constitution, et pour entrer, avec l'agrément du congrès, au même titre que les autres Etats, dans la république.

— ETYM. Lat. *territorium*, de *terra*, terre.

TERRITORIAL, AILE (tè-rri-to-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui concerne le territoire, qui comprend le territoire. Impôt territorial. Le droit romain se conserva mieux dans les contrées de la Gaule autrefois soumises aux Goths et aux Bourguignons, d'autant plus que ce droit y était une loi territoriale et une espèce de privilége, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 11. || 3° Garanti par le territoire. Assignats, mandats territoriaux. || 3° Mer territoriale d'un pays, espace limité par une sorte de frontière maritime qu'on appelle ligne de respect.

— ETYM. Lat. *territorialis*, de *territorium*, territoire.

† **TERRIÈRE** (tè-rri-è'), *s. f.* Terme rural. Lieu d'où l'on tire de la terre.

† **TERRIFIER** (tèr-ri-fi-é), *v. a.* Néologisme. Frapper de terreur; épouvanter.

— ETYM. Lat. *terrefacere*, de *terrorem*, terreur, et *facere*, faire. On a dit à tort : *terrorifier*.

TERRINE (tè-ri-n'), *s. f.* || 1° Vase à fond plat, de peu de hauteur, de forme cylindrique en grès ou en terre vernie. Une terrine pleine de lait. Une terrine à savonner. || 2° Pâté en terrine, ou, simplement terrine, viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc. et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide. Une terrine de lièvre. || Il se dit aussi de choses chaudes servies en terrines. Nous mangeons chaud, dans des terrines de chêne, dans celles de M. de Coulanges, SÉV. 18 sept. 1684.

— HIST. XIVe s. Lequel Bery print un godet de terre ou terrin à quoy ilz buvoient, OR. CAHM, *terrineau.* || 1° Et l. que buires que terrins à laver, CAYPRAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 99. || XVIe s. Et la terre dedans une terrine, avec assez grande quantité d'eau, PARÉ, XXV, 48.

— ETYM. Bas-lat. *terrinerus*, fait de terre, de *terra*, terre; ital. *terry, terrasia*, terrine.

TERRINÉE (tè-ri-né), *s. f.* Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. Une terrinde de bit.

— ETYM. *Terrine.*

† **TERRIPÈTE** (tè-rri-pè-t'), *adj.* Terme de géologie. Développement terripète, effet dû aux événements physiques qui modifient sans cesse la forme extérieure de la planète.

— ETYM. Lat. *terra*, terre, et *petere*, aller vers.

TERRIR (tè-rir), *v. n.* || 1° En parlant des tortues, venir sur le rivage pour y pondre ses œufs. Si de dit des poissons qui viennent de la mer terrir, quand il fait chaud. || 2° Terme de marine. Arriver à la vue d'une terre, arriver à terre. Des barques qui pourront terrir ou échouer à quelque heure de la marée que ce soit, se relever et reprendre mer sans dangers et sans avaries, NOEL. *Instit. Rem. nat. phys. et math. sur, etc.* I, 1, p. 243. || On dit plus souvent atterrir. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Salarias, considérant la mer et terrisant de ce costé là, vit des vaisseaux ehrestrez les charge et deffaict en un combat d'un jour et d'une nuit, d'AUB. *Hist.* 3, 37.

— ETYM. *Terre.*

TERRITOIRE (tè-rri-toi-r'), *s. m.* || 1° Etendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. Les Eglises eurent le droit de faire payer les compositions dans leur territoire, et d'en exiger le *fredum*, MONTESQ. *Esp.* XXX, 24. Leur territoire [des Romains], du temps des rois et des premiers consuls, n'était pas si étendu que celui de Rague, VOLT. *Mœurs, Introd.* Le voilà en théâtre et de neige et de glaire [les Alpes], Eternel bouleverd qui n'a point garanti Des Lombards le beau territoire, IB. *Ep.* au duc de Choiseul. Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpents? Cent trente millions dont presque le moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyères, marais, sables, terres stériles, couvents inutiles, jardins de plaisance plus agréables qu'utiles, terrains inculles, mauvais terrains mal cultivés, IB. *l'Homme aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* Donner territoire, prêter territoire, se dit d'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales. || 2° Aux Etats-Unis, contrée assez peuplée déjà pour avoir besoin d'être administrée au nom du congrès fédéral, mais n'ayant pas encore atteint le chiffre de population nécessaire pour faire sa constitution, et pour entrer, avec l'agrément du congrès, au même titre que les autres Etats, dans la république.

— ETYM. Lat. *territorium*, de *terra*, terre.

TERRITORIAL, AILE (tè-rri-to-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui concerne le territoire, qui comprend le territoire. Impôt territorial. Le droit romain se conserva mieux dans les contrées de la Gaule autrefois soumises aux Goths et aux Bourguignons, d'autant plus que ce droit y était une loi territoriale et une espèce de privilége, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 11. || 3° Garanti par le territoire. Assignats, mandats territoriaux. || 3° Mer territoriale d'un pays, espace limité par une sorte de frontière maritime qu'on appelle ligne de respect.

— ETYM. Lat. *territorialis*, de *territorium*, territoire.

Digitized by Google

† **TERRITORIALEMENT** (tè-ri-to-ri-a-le-man) , *adv.* En vertu d'une condition territoriale. Au moyen âge les abbayes faisaient partie, territorialement, de l'ordre féodal.

† **TERRITORIALITÉ** (tè-ri-to-ri-a-li-té), *s. f.* Ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement. Les reprises de chaque conjoint doivent être exactement déduites des valeurs françoises, parce que leur imputation, même partielle, sur les biens étrangers violerait le principe de la territorialité de l'impôt, *Jugement du tribunal de la Seine* du 2 mars 1852, cité dans *Repertoire périodique de l'enregistrement*, vol. de 1860, p. 476. En matière de droit international, le principe de la territorialité doit l'emporter sur celui de la nationalité, *Journ. offic.*, 22 décembre 1860, p. 1689, 3e col.

† **TERRIVOME** (tè-ri-vo-me), *adj.* Terme de géologie. Qui vomit de la fange ou du limon. Volcan terrivome.

† **TERROIR** (tè-roir), *s. m.* Il se prononcera désormais comme il s'écrit. Il se prononce encore tè-roar, mais il faut s'habituer à la prononciation nouvelle. || **1°** Terre considérée par rapport à l'agriculture. C'est une vérité que ne peut être contestée que le meilleur terroir ne diffère en rien du mauvais s'il n'est utilisé, CAUVEL, *Journ. Dime*, p. 18. || Ce vin sentit terroir, il a un goût qui tient à la qualité du terroir. La qualité du terroir se communique aux végétaux qui y sont placés; elle forme ce qu'on nomme goût de terroir, FOURCROY *Conn. chim.* t. VIII, p. 276. || *Fig.* et familièrement. Cet homme sent de son terroir, a les défauts qu'on attribue aux gens de son pays. Il se peut qu'un homme [Tite-Live] né et élevé à Padoue eût conservé, s'il est permis de parler ainsi, un goût de terroir, et qu'il n'eût pas toute cette finesse, cette délicatesse de l'urbanité romaine, BOILEAU, *Hist. anc.* XXV, II, 2. || *Fig.* Sentir le terroir, se dit aussi des ouvrages d'esprit qui ont des défauts attribués aux habitudes du pays où l'auteur est né, à vicia. || **2°** Il s'est dit pour territoire. Prétendre s'aider comme en terroir de Stratonicée, MALH. *Le XXIIIe livre de Tite-Live*, ch. 19.

— HIST. XIIe S. Avons donné trus mencaides de no liere geraant en no terpeer as reigans de Femi (donation de 1189), TAILLIAR, *Recueil*, p. 7. || XIIIe S. Et por ce doit on regarder.... le [la] valeur du tref et le [la] charge que les tres doivent, BEAUM. XXVII, 11. .... porce que por le [la] nature du terroir il y a plus malvese voe, ID. XLV, 3. Aucunes fois sont li bon vin refusé, quant on nomme le terroir ou il est pris, *Dits et Contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean*, t. II, p. 241. Le champ chetif [captif], c'est le terouer prins et aquis des ANDOIS, BERCHEURE, f° 45. || XVe S. Mon seigneur dit aussi qu'il [un roi de Perse] a maisonné la terroir des bons VINS, BASSELIE, XXVIII. Ung terreur ou pasturail assis au village de Favars, du Cange, *Verderia*. || XVIe S. Comme un grain consomble est plante de terroir humide, O. DE SERRES, 810. Puisque tant de labeurs, de soupirs et de cris, Tous ont esté semez en terroir infertile, DESPORTES, *Complainte*, 63. L'Orne, qui a de tout temps tiré grand de delices, D'ARC. *Hist. II*, 203. Attirez par la bonté et fertilité du terroir, MONT. I, 223.

— ÉTYM. *Terre*.

† **TERRORISER** (tè-ro-ri-zé), v. a. Établir le système de la terreur; soumettre au régime de la terreur. || Abolissons... les proscriptions... terroriser, rien à leur tour, MICHELET, *Prof. de la Terreur*.

† **TERRORISME** (tè-rro-ri-sm'), *s. m.* Système de la terreur, pendant la Révolution française. Le terrorisme employé comme système, P. JANET, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1872, p. 278.

† **TERRORISTE** (tè-rro-ri-st'), *s. m.* Partisan, agent du système de la terreur. Les terroristes sous le nom de terroristes, GABEAU, *Pièces*, I, 90.

† **TERROU** (tè-rou), *s. m.* Voy. GERDOU.

TERSER (tèr-sé), v. a. Voy. TERCER.

† **TERSET** (tèr-sè), *s. m.* Terme rural. Houe à large fer et à manche court.

† **TERTIAIRE** (tèr-si-è-r'), *adj.* Qui occupe le troisième rang. || Terme de géologie. Période tertiaire, troisième période géologique. Le passage des montagnes secondaires aux tertiaires, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 367, dans PORQUET. || Terrains tertiaires, les terrains à commencer par la craie, jusque et non compris les alluvions anciennes. || Terme de botanique. Pédoncule tertiaire, second degré de ramification d'un pédoncule composé. || Se dit aussi du rameau de la branche qu'émet ce pédoncule.

— ÉTYM. Lat. *tertiarius*, de *tertius*, troisième, de *tres* (voy. TROIS).

† **TERTIO** (tèr-si-o), *adv. lat.* Il signifie troisièmement, et s'emploie pour désigner le troisième article d'une série (3°), quand on a commencé à compter par primo, secundo.

TERTRE (tèr'tr'), *s. m.* || **1°** Petite éminence de terre, qui s'élève dans une plaine et qui ne tient à aucune côte. Le tertre isolé sur lequel sont situés la ville et le vieux château de Montlaud, est élevé de 100 pieds au-dessus de la rivière, BUFF. *Add. Théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 169. Vis-à-vis de un fenêtre est un tertre sur lequel se rassemblent les enfants, J. J. ROUS. *Em.* I. || 2° Se dit quelquefois des éminences qui recouvrent une sépulture. Assez près de nous s'élevait un tertre qui la même avait livrée à la main de quelque brigand, SCARR. *Virg.* VII. On n'a point élevé de marbre sur leurs humbles tertres, BARN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Le parlerai des tertres tumulaires à l'occasion de ceux de notre France, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mem. ss. mor. et pol.* I. II, p. 419. L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie, Et ce qu'il a fauché du trompette Jeanne, tombé, quand il envoyé de la nuit éternelle Vint sur son tertre vert l'abattre d'un coup d'aile, A. DE MUSSET, *La Nuit de mai*. || 3° Espèce de tumulus sur lequel les tanneurs font les tourbes ou mottes de vieux tan.

— HIST. XIIe S. [Enseigne] En sum un tertre contre le ciel levet, *Ch. de Rol.* CLXXXVII, 8. Eyke veeks [veuls que] ont veut saintes ans montaignes et trespessanz les tertres, ST BERN. 928. Li provoire et li ordenez En sus un tertre sont montez, *Rou*, dans DU CANGE, *Tertrum*. || XIIIe S. Tan a un bois joste Duveline [Dublin], Sur un tertre lès la marine, *Lai de Melion*. D'ung tertre qui pres d'illuec tere Estoit, *Gaufrey*, dans DU CANGE, *ib.* Grele, bruant.... *la Rose*, 1018. Comme descorde fust sur ce que je demandoie au tertre ou finage de Montdelaier, ph. DE NOV. *Guill.* 24. Tant alterent [les gens] devant [de comte de Flandre] que ils virent [les cantois] avaler [descendre d'] un tertre, FROISS. II, II, 97. || XVe S. Philippus, voyant d'un tertre l'ordre et distribucion de son ennemy, MONT. I, 320. Ma maison est juchée sur un tertre, comme dict son nom, et n'a point de piece plus esventée que cette qu'ils labourent, *Ib.* III, 1, 13.

— ÉTYM. Wallon, *tèr*; Brie, *tsarte*, chemin escarpé dans une côte. Origine incertaine. H. Estienne le tire de τέρθρον, sommité d'une chose. Mais, attendu qu'on ne voit pas comment ce mot grec serait entré, Dacy propose *terra-torus*, élévation de terre, l'accent dans un mot composé devant être employé sur la syllabe de *trifolium*.

† **TERTULLIANISME** (tèr-tu-li-a-ni-sm'), *s. m.* Hérésie, opinion des tertullianistes.

† **TERTULLIANISTE** (tèr-tu-li-a-ni-st'), *s. m.* Partisan de Tertullien, après l'adhésion de celui-ci à l'hérésie montaniste.

† **TERVANT** (tèr-van), *s. m.* Nom donné jadis chez les chrétiens à de prétendus dieux des musulmans. || On trouve aussi tarvagan. Et renaud Mahom, Jupin et Tarvagant, LA PONT. *Franc.* — HIST. XIIIe S. Et Tervagan [Otent] sun escarbucle, *Ch. de Rol.* CLXXXIII.

† **TÉRZA RIMA** (tèr-tsa-ri-ma), *s. f.* Système de versification employé par les premiers poètes italiens, par Dante et Pétrarque, dans leurs grands poèmes. Ce système consistait à couper le chant en parcelles ou stances de trois vers. Mais, bien que le sens fût arrêté ou au moins suspendu à la fin de chaque terza, tous se reliaient pourtant l'un à l'autre, parce qu'il y avait au milieu de chacun un vers qui amenait deux rimes dans le suivant; à la fin de la pièce on ajoutait un vers pour rimer avec celui-là. En voici le modèle : aba-bcb-cdc-ded.... yzyz.

— ÉTYM. Ital. *terza*, troisième, du lat. *tertius*, troisième, et *rima*, rime.

† **TERZETTO** (tèr-tsè-tto), *s. m.* Terme de musique. Composition de peu d'étendue pour trois voix ou trois instruments (mot italien qui est le même que notre mot trio).

TES (tè; l's se lie : tè-z amis), *adj. poss. plur.* Voy. TON, *adj.*

† **TÉSÉ** (tè-zé), *s. f.* Petits morceaux, dits aussi bons gras, de la racine du pin sylvestre, qui, dans les Pyrénées, tiennent lieu de chandelles et forment l'éclairage le plus ordinaire des montagnards, DRALET, *Traité des forêts de Pyrénées*, p. 22.

— ÉTYM. Lat. *teda*, bois résineux.

† **TESSELLE** (tè-sè-l'), *s. f.* Morceau de marbre carré qui entre dans la composition d'un pavé.

— ÉTYM. Lat. *tessella*, carreau.

† **TESSELLÉ, ÉE** (tè-sè-lé, lée), *adj.* Qui est disposé par carreaux, comme un damier.

— ÉTYM. Lat. *tessellatus*, de *tessella*, tesselle.

† **TESSELIÈRE** (tè-sè-lih-è'), *s. f.* À Bourgneuf, compartiment de la série des chauffoirs de salines, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 218.

— ÉTYM. *Tesselle*.

† **TESSÈRE** (tè-sè-r'), *s. f.* Dans l'antiquité chrétienne, nom donné à des objets qui servaient de signe de ralliement entre chrétiens.

— ÉTYM. Lat. *tessera*, mot d'ordre, proprement figure cubique, de τέσσαρες, quatre.

TESSON (tè-son), *s. m.* Débris de bouteille cassée, de pot cassé. La jeune fille aperçut Morlaf appuyé sur la crête du mur, au risque de se couper les mains à de formidables tessons de verre qui s'y trouvaient incrustés, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXI.

— HIST. XIIIe S. Si tost qu'il vit que Pierres alois par les tavernes et qu'il prenoit les mesures, il prist ses mesures et les depecha [cassa], si que, quant Pierres i vint, il n'i trova plus que les tessons des mesures qui estoient depeciés, BEAUM. XLVI, 15.

— ÉTYM. Dit pour teston, de *test* 1 (voy. ce mot).

† **TESSURE** (tè-su-r'), *s. f.* Terme de pêche. Jonction de plusieurs filets ensemble. Chaque bateau met à la mer de 12 à 40 filets par tessure de 3 ou de 4, et il n'est pas rare qu'une seule tessure de 4 filets rapporte assez de poisson pour compléter le chargement d'un bateau, J. ROCHARET, *Mémoi.* MNIE. 4 janv. 1868, p. 20, 2e col.

TEST 1 (tèst), *s. m.* (quelquefois prononcé tèt, mais à tort), *s. m.* Le même que TÊT, n° 1 et 3.

2. **TEST** (tèst), (quelques-uns prononcent tèst, mais à tort), *s. m.* Le même que TÊT, n° 4 et n° 5.

3. **TEST** (tèst), *s. m.* Mot anglais qu'on emploie en françois que dans cette locution : Le serment du Test (avec une majuscule), acte par lequel on nie la transsubstantiation et l'on renonce au culte de la Vierge et des saints. Le fameux serment du Test mérite bien d'avoir place dans cette histoire, car il a été un des actes principaux de la religion en Angleterre, BOSS. *Var.* XIV, 122.

— ÉTYM. Angl. *test*, épreuve, du lat. *testis*, témoin.

† **TESTA** (tès-ta), *s. m.* Terme de botanique. Pellicule qui revêt la surface de la graine.

— ÉTYM. Lat. *testa*, coquille (voy. TÊTE).

† **TESTACÉ** (tès-ta-sé, sé'), *adj.* || **1°** Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'un têt, d'une coquille. Les animaux testacés. || S. m. pl. Les testacés, les mollusques dont le corps est recouvert d'une enveloppe solide d'une ou de plusieurs pièces. Est-il bien sûr qu'ils les coquillages trouvés loin des mers] ne soient pas les dépouilles des testacés de nos côtes apportés de nos lieux? *Lettres sur 40 eaux, Nouvelles douteuses*. (Voltaire écrit testacées, crustacées, suivant l'usage de son temps.) || **2°** Terme de minéralogie. Formé de coquilles ou de feuillets carvilgneux qui se recouvrent naturellement. || Arsenic testacé, arsenic qu'on emploie pulvérisé et délayé dans l'eau mêlée (sous les noms de vitriol, copperose de cobalt et cobalt à mouches) pour détruire les mouches.

— ÉTYM. Lat. *testaceus*, de *testa*, têt (voy. TÊTE).

TESTAGE, ès (tès-ta-j'), *s. m.* || **1°** Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. [La Mort au vieillard] J'aurais trouvé ton testament tout fait, Tun portefeuille pourra, ton bâtiment parfait, LA FONT. Fabl. VIII, 1. Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme les morts; chacun les tare de son côté et les interprète à sa manière, je veux dire selon ses désirs ou ses intérêts, LA BAUY. XIV. Solon, qui permettait à Athènes de tester sous bien à qui on voulait par testament, pourvu qu'on n'eût point d'enfants, contredisait les lois anciennes, MONTESQ. *Espr.* V, 5. Je compte pour TEST (tê) un dernier par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus, VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 janv. 1769. Louis XIV n'est jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne [Charles II], qui changea la face de l'Europe, Ib. 1768 (sans date). Le parlement de Toulouse lui a fait un honneur insigne [à Bayle], en faisant valoir son testament qui devait être annulé comme celui d'un réfugié, selon la rigueur de la loi, et qu'il déclara valide comme le testament d'un homme qui avait éclairé le monde et honoré sa patrie, ID. 3e *discours, notes*. Il y a deux ans que milord Maréchal me voulut mettre dans son testament; je n'y opposai de toute ma force, J. J. ROUS. *Conf.* II. On en use en testament; ces premiers mots sont lus : « Je veux.... » on dit encor je veux quand on n'est plus! COLLIN D'HARLEV. *Fleury*

cétib. IV, 2. Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il ne sera plus, de tout ou partie de ses biens, et qu'il peut révoquer, *Code civ.* art. 895. || Par menace. Faites votre testament, préparez-vous à DANCOURT, *Intrrie.* sc. 20. || Testament par acte public, celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins, *Code civ.* art. 971. || Testament olographe, celui qui est écrit, daté et signé de la main du testateur. Ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leurs tables, ils les comptent par les années : un second se trouve détruit par un troisième, qui est anéanti lui-même par un autre mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième, olographe, LA BRUY. XIV. || Testament mystique ou secret, testament écrit ou au moins signé par le testateur, qui le passe par lui clos et scellé à un notaire, en présence de six témoins. || Testament inofficieux, testament dans lequel le testateur ne fait aucune part, ou quelqu'un de ses plus proches héritiers de droit. || Testament ab irato, celui qui est fait par un motif de haine ou de colère. || Testament militaire, testament fait à l'armée, sans toutes les formalités nécessaires aux autres testaments. || Droit de testament, droit que les évêques s'arrogèrent sur les legs pieux. En 1605, il y eut dans cette rue une espèce de sédition à l'occasion d'une marchande que le curé ne voulait pas enterrer, qu'on ne lui eût montré, ou à l'évêque, le testament qu'elle avait fait, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 23. || 2° Testament de mort, déclaration libre et volontaire d'un criminel après sa condamnation à mort (locution aujourd'hui peu usitée). || Par extension. Testament de mort, écrit ou discours par lesquels on fait connaître ses vues à sa personne. Celui qui conseilla au philosophe de laisser un testament de mort, eut une idée utile et grande, DIDR. *Ci. et Phil.* 7. Le philosophe que vous venez d'entendre, leur dit-il, est mon testament de mort, THIERS, *Hist. de la révol.* XXII. || 3° Testament politique, se dit d'ouvrages posthumes attribués à certains hommes d'État, et contenant leurs vues et leurs projets. C'est lui [Antoine Aubri] qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du testament politique du cardinal de Richelieu, VOLT. *Louis XIV, Écrivains.* Le Testament politique du cardinal Alberoni, recueilli de divers mémoires, lettres et autres actes de Son Éminence, est imprimé à Lausanne en Suisse, GRIMM, *Corresp.* I, 1, p. 10. || 4° L'Ancien Testament, les livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ; le Nouveau Testament, les livres saints postérieurs à sa naissance (on met des majuscules). Pour savoir qui est l'auteur des deux Testaments, il ne faut que voir si les prophéties de l'un sont accomplies en l'autre, PASC. Pens. XV, 4, édit. HAVET. Jésus-Christ, par ses deux Testaments regardent, l'Ancien comme son aîeule, le Nouveau comme son modèle; tous deux comme leur centre, ID. ib. XVII, 10. L'Ancien Testament contenant les figures de Jésus-Christ et le Nouveau contient les moyens d'y arriver, ID. ib. XXIV, 28. Par le rapport des deux Testaments on reconnaît que l'un est l'autre et divin; ils ont tous deux le même dessein et la même suite, BOSS. *Hist.* II, 12. Il [Montausier] avait lu cent treize fois le Nouveau Testament de Jésus-Christ avec application et avec respect, FLÉCH. *Duc de Montausier.* || Ils se disent l'un et l'autre de l'alliance de Dieu avec les hommes. L'Ancien Testament n'était que la figure du Nouveau. || Proverbe. Grasse cuisine, maigre testament.

— HIST. XIVe S. Et trouva sa mere moult malade si come au lit de la mort et fist son testament, *Chr. de Rains*, 816. La septimes cas qui appartient à sainte Eglise, si est des testamens, BEAUM. XI, 10. Plus droit Jehanne, que, quant ses peres qui senti malades, il fist son testament crier en pleine paroisse, IB. VII, 11. Lors appela Mons. Philippe son fil, et li commanda à garder comme par testament tout les ansseignemens que il lessa, JOINV. 200. || XVIe S. Le pain est testament ou ratification que le corps de Jesus Christ nous est donné, CALV. *Institl.* 1111.

— ÉTYM. Provenç. *testament*; espagn. et ital. *testamento*; du lat. *testamentum*, de *testari* (voy. TESTER), avec le suffixe *mentum* (voy. MENT). C'est Tertullien qui, traduisant *διάθηκη* par *testamentum*, a introduit ce mot pour signifier les livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance.

TESTAMENTAIRE (tès-sta-man-tè-r'), *adj.* Qui concerne le testament. || Disposition testamentaire, disposition contenue dans un testament. Un Français qui se trouvera en pays étranger, pourra faire ses dispositions testamentaires par acte sous signature privée, *Code civ.* art. 999. || Exécuteur testamentaire, celui qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. || Héritier testamentaire, et, substantivement, un testamentaire, un héritier par testament. Qui, celle-ci..., au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat? des héritiers ab intestat? non.... on y voit des testamentaires qui plaident en explication d'une clause ou d'un article, LA BRUY. XIV.

— ÉTYM. Provenç. *testamentari*; espagn. et ital. *testamentario*; du lat. *testamentarius*, de *testamentum*, testament.

† **TESTAMENTER** (tè-sta-man-lé), *v. n.* Faire son testament. Sans avoir, maintenant, égard à une pia prière, il a testamenté tout d'une autre manière, RICHARD, *le Distrait*, V, 10.

— HIST. XIIIe S. D'aucuns font mout testamenter, *Liv. de jost.* 224. Mes l'en dit en mains lieu, et maintes gens le croient, Que jà tant coste gent ne testamenteroient Pour profit des ames ne des mort..., J. DE MEUNG, *Test.* 898.

— ÉTYM. *Testament*.

TESTATEUR, TRICE (tès-sta-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui fait un testament. Et ledit testateur déclare en cet endroit Que de sugner son nom il est dans l'impuissance, De ce l'interpellant au gré de l'assemblée, RICHARD, *le Légat.* IV, 8. Cette cérémonie [faire son testament] Jamais d'un testateur n'a raccourci la vie, ID. ib. v. Tout testateur qui aura oublié de faire un de ces legs qu'on appelle pieux, était déclaré déconfès, c'est-à-dire à peu près sans religion, VOLT. *Mél. part.* I, 1. Le mot de testateur indique que la testatrice était une fourbe, ID. *Pol. et leg. Prob. just. ant. comm.* || 2° Testateur politique, celui qui a rédigé un testament politique. Le testateur politique emploie une section entière à prouver qu'il faut être gouverné par la raison, VOLT. *Remarques sur Machiavel, Querel. imp.*

— HIST. XVIe S. La confirmation du testament dépend de la mort du testateur, CALV. *Instit.* 1152.

— ÉTYM. Provenç. *testador*, *testairitz*; espagn. *testador*; ital. *testatore*; du lat. *testatorem*, de *testari*, tester.

† **TESTER** (tès-té), *v. n.* Déclarer par acte en bonne l'on veut, que soit exécuté après sa mort. Un depit... les fait tester; ils s'apposent et déchirent leur minute, LA BRUY. XIV. La permission indéfinie de tester, accordée aux romains, ruina peu à peu la disposition politique sur le partage des terres, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ÉTYM. Lat. *testari*, tester, proprement témoigner, de *testis*, témoin, parce que, dans le droit romain primitif, le testament se vérifiait par, mais le testateur énonçait sa volonté à haute voix en présence de témoins qu'il attestait. L'espagn. *testamentar* (*testamento*) montre que *testis* est pour *trestis*, dont l'origine est controversée.

† **2. TESTER** (tès-té), *v. a.* Rétablir un peigne de tisserand, en substituant d'autres dents aux anciennes.

† **TESTICULAIRE** (tès-ti-ku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux testicules. La veine testiculaire droite.

TESTICULE (tès-ti-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Corps glanduleux qui sert dans le mâle à préparer la matière destinée à la génération. Le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt sur la nécessité de deux testicules apparents, et déclara que cet on ne pouvait contracter mariage, VOLT. *Dict. phil. Test.* || 2° Il n'est dit pour ovaire. Valsanieri, ayant examiné les testicules d'une truie de testicules, DUFOUR, *Hist. anim. vol.* || 3° Une coquille univalve. || 4° Testicule de chien, orchis mâle.

— HIST. XVIe S. Les hommes ont les testicules hors du ventre, et les femmes au dedans, PARÉ, I, 27.

— ÉTYM. Provenç. *testicul*; espagn. *testiculo*; ital. *testicolo*; du lat. *testiculus*, testicule, diminutif de *testis* qui signifie aussi testicule.

† **TÉSTICULÉ, ÉE** (tè-sti-ku-lé, lée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni de testicules.

TESTIF (tè-stif), *s. m.* Poil de chameau.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TESTIMONIAL, ALE (tès-ti-mo-ni-al, a-l'), *adj.* Qui atteste, prouve. || Preuves testimoniales, preuves par témoins. J'ajouterai que les preuves [de noblesse] de Rosen ne furent que testimoniales, 27-SEM. 413, 88. || Lettres testimoniales, lettres qui rendent témoignage de la vie et des mœurs de quelqu'un.

— HIST. XVIe S. Rapportans bonnes et seures testimoniales de tout ce que dessus, PASQ. *Rech.* II, p. 831, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *testimonialis*, de *testimonium*, témoignage (voy. TÉMOIN).

† **TESTIMONIALEMENT** (tès-ti-mo-ni-a-le-man), adv. D'une manière testimoniale; par témoin.

† **TESTOBJET** (tè-stob-jè), *s. m.* Terme d'anatomie. Préparation transparente, faite à l'aide d'animaux ou de végétaux microscopiques, d'organes ou d'éléments anatomiques, qui, présentant des particularités de structure compliquées, servent à juger de la force des microscopes.

— ÉTYM. Angl. *test-object*, de *test*, preuve, et *object*, objet; mot qui sert de preuve.

TESTON (tè-ston, d'après Richelet), *s. m.* || 1° Ancienne monnaie d'argent, qui, sous François Ier, valait dix sous quelques deniers, 2° dont l'usage a fini sous Louis XIII, lorsque leur valeur était montée par degrés à dix-neuf sous et demi. Le pauvre teston est une monnaie qui n'a point cours.... Il mange, le dernier, du pire et du plus cher; son teston ne vaut pas huit sous, MOL. DE GOURNAY, *Apologie*, p. 589-634. Si j'étais médecin j'aurais un beau teston pour juger d'une urine, RÉGNIER, *Sat.* IX. Ils sont beaux, bien peignés, belle barbe au menton; Mais, quand il faut payer, ils durent le teston, ID. ib. III. Les Romains d'argent [de Louis XII] étaient les plus épaisses que l'on eût frappées depuis le commencement de la monarchie; et le premier des rois de France, il y fit graver son portrait; d'où leur vient le nom de testons, MONNET, *Instit. Mem. Acad. inscr.* I. IV, p. 326. || Je n'en donnerais pas un teston, cela ne vaut pas un teston fendu en quatre, n'est dit et, en Lorraine, se dit encore d'une chose qui n'a pas de valeur. || Fig. Regarder teston, persone à qui on ne peut se fier. Je ne connais point de charlatan Nardois, mais bien Nordin, apothicaire, qui est un faux teston et un dangereux pendard, LA FONT. *Lett.* II, p. 432. Eisenne : Adieu donc, faux teston.

— Béatrix : Je te tiérai bien si je prends un bâton, SCARR. *Jodelet*, III, 3. || 2° Monnaie des États romains valant 1 f. 82.

— HIST. XVIe S. Nous voyons aujourd'hui en la France plus de doubles qu'il n'y avoit il y a cinquante ans, de testons pistolets, comme j'ay ja pareillement plus de testons que de douzains, BRANT. *Capit. franç.* I, III, p. 20.

— ÉTYM. Ital. *testone*, de *testa*, tête, à cause de la *tête* du roi qui y était gravée.

TESTONNÉ, ÉE (tès-to-né, née), *part. passé* de TESTONNER. Et un fidèle, ainsi testonnée, D'un chapeau de fleurs fut ornée, SCARR. *Virg.* II.

TESTONNER (tè-sto-né, d'après Richelet; au contraire, Wailly et Landais ont mis l'adieu de la Fontaine, 1841, voulant indiquer la prononciation, fit imprimer tétonnant), *v. n.* Terme vieilli. Peigner les cheveux, les accommoder avec soin. [Deux femmes] l'allaitaient quelquefois testonnant, C'est-à-dire ajustant sa tête, LA FONT. *Fabl.* I, 17. Ellen s'avait pour de coiffe; mains matins passé, elle met jeune à pilie; mais toutes ces femmes de St-Germain et cette la Mothe se font testonner par la Martin, MÉR. 18 mars 1671.

— HIST. XVIe S. Il mourut de l'esgratignure d'un peigne en se testonnant, MONET, I, 74. Il se fault testonner, ordonner et renger pour sortir en place, ID. II, 80. Catulle, qui l'avoit testonné si rudement sous le nom de Mamurra, ID. III, 162. Il estoit en voie d'être testonné [rossé] par ledit mari irrité, DESPER. *Contes*, VIII.

— ÉTYM. *Teston*, au sens de tête.

† **TESTUDO** (tè-stu-do), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à une tumeur enkystée en façon d'écaille de tortue.

— ÉTYM. Lat. *testudo*, tortue.

† **TESTULE** (tè-stu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Membrane extérieure de l'ovule.

— ÉTYM. Diminin. de *test* 2.

TÊT (tè), *s. m.* || 1° Synonyme de teston. Il n'en restera pas un têt [du vase de terre] avec lequel on puisse puiser un peu d'eau, PASC. *Pens.* XVI. C'est de mon tanner que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot cassé, VOLT. *Lett. à Mme de Choiseul*, 13 mars 1771. || Têts et blocailles, nom donné aux débris d'ouvrages en fonte. || 2° Terme

Digitized by Google

du chimie. Espèce de coupelle dont on se sert pour grailer la mine dans les essais docimastiques. ‖ **3°** Le crâne, les os qui couvrent le cerveau (vieilli en ce sens). ‖ Terme de vénerie. La partie du l'on frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. S'il [le cerf] est né au mois de mai, en vertu naissances du bois qui commence à pousser sur la tête, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 37. ‖ Ce cerf a les yeux bien gros, DAUBENTON, *Voy.* t. IV, p. 135, dans ROUSSEAU. ‖ **5°** Enveloppe des tortues et des tatous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs ; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 125. ‖ **6°** Terme de botanique. VOY. TESTA.

— HIST. XIIe S. Ki à un test mout [raclait] jus le venin, *Job*, p. 449. ‖ XIIIe S. Encore perti bien es tez queis li pos fu, ADAM DE LA HALLE, *Li jus Adam.* Ma vertue sechа aussi comme tez de pot, *Prautier*, P. 29. ‖ XVe S. Lors frappa le roy Artus sur le heaulme tellement que nulle chose ne le peut garantir, qu'il ne lui fist l'espée sentir jusques au test [crâne], et du test abatit il une piece, *Lancelot du lac*, t. III, f° 188, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Nature les fa munit et couvrit de poulmons, testz, cuirs.... BAD. *Pant.* III, 8. Des morts le test estoit puis dur aux Aegyptiens qu'aux Persiens, MONET, 1, 500. Le crâne, que nous appelons la teste, est dessus la teste comme un heaume, PARE, III, 4. L'on casse doucement le pot, et de mesme en retire on les test et pieces, ... le nz mesme, 1, 644.

— ETYM. Lat. *testum*, couverche, de même radical que *testa*, pot de terre (voy. TÊTE).

† TÊTANE (tê-ta-ne), *s. f.* VOY. TÉTANOS intermittent.

† TÉTANIQUE (tê-ta-ni-k'), *adj.* ‖ Terme de médecine. Qui tient du tétanos. Accidents tétaniques. ‖ Qui est affecté de tétanos. ‖ Substantivement. Un tétanique.

— ETYM. Lat. *tetanicus*, du grec τετανικός (voy. TÉTANOS).

† TÉTANISATION (tê-ta-ni-za-sion), *s. f.* Action de tétaniser. Tétanisation par la strychnine.

† TÉTANISER (tê-ta-ni-zé), v. a. Rendre tétanique. La strychnine tétanise.

† TÉTANOÏDE (tê-ta-no-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Se dit des phénomènes nerveux qui, dans la strychnisme, ressemblent à ceux du tétanos.

— ETYM. *Tétanos*, et εἶδος, forme.

TÉTANOS (tê-ta-nos), *s. m.* ‖ I° Terme de médecine. Maladie caractérisée par la rigidité, la tension convulsive d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et quelquefois de tous les muscles soumis à l'empire de la volonté ; elle produit une immobilité absolue, que ni la volonté du malade ni les efforts d'autrui ne sauraient vaincre. La climat des Antilles attaque les enfants nouveau-nés d'un mal qui semble renfermé dans la zone torride; on l'appelle tétanos, RAYNAL, *Hist. philos.* II, 32. ‖ **2°** Intermittent, dit aussi tétanie, sorte de névrose sans gravité observée surtout chez les femmes.

— HIST. XVIe S. La premiere sorte de convulsion est dite en grec tetanos, qui se fait lorsque tout le corps se tient droit, PARE, VII, 8.

— ETYM. Τέτανος, de τείνειν, tendre.

† TÉTAR (tê-tar), *s. m.* Terme de marine. Bloc de bois sur la tête duquel on a creusé un cran, pour tenir un rea de poulie.

TÉTARD (tê-tar), *s. m.* ‖ **1°** Nom donné aux larves des jeunes reptiles batraciens, surtout de ceux qui, à l'état parfait, n'ont pas de queue. On voit dans les étangs glisser ces tristes têtards à tête grenouillère, VOLT. *Nang.* 12. ‖ **2°** Arbre dont on coupe le tronc à deux ou trois mètres au dessus du sol, pour lui faire produire des branches que l'on exploite périodiquement pour le chauffage et autres usages. Le chêne, l'orme, le charme et le saule sont les arbres le plus ordinairement tenus en têtards. Il est des cantons de la France où on plante beaucoup de frênes au milieu des haies rustiques, pour les laisser croître à toute leur hauteur, ou pour les couper en têtards ; nosc, *Instit. Rem. science.* 1808, p. 230. ‖ **3°** Terme d'eaux et forêts. Arbre qui, dans les coupes de bois, est conservé comme tête de limite. ‖ **4°** Têtard de tiemon, partie postérieure d'un timon qui est engagée dans la fourchette. ‖ **5°** Synonyme de chabot. ‖ **6°** Lin têtard, sorte de lin. Une terre substantielle est celle qui convient au lin moyen et au lin têtard, DUHAMEL, *Maniere rust.* t. III, p. 75.

— ETYM. Dérivé de *tête*.

† TÉTARTIN (tê-tar-tin), *s. m.* Terme de minéralogie. Espèce de feldspath à base de soude.

† TÉTARTOÉDRE (tê-tar-to-è-dr'), *s. m.* Terme de minéralogie. Cristal qui offre le phénomène de la tétartoédrie.

† TÉTARTOÉDRIE (tê-tar-to-é-drie), *s. f.* Terme de cristallographie. Etat d'un cristal où les parties de la forme primitive qui sont géométriquement égales ne sont pas toujours identiques quant par quarts ; ce qui fait que le nombre des parties semblablement modifiées n'est alors que la quart de ce qu'il serait si les conditions physiques étaient pleinement concordantes avec les conditions géométriques.

— ETYM. Τέταρτος, quatrième, et ἕδρα, face.

† TÉTARTOPRISMATIQUE (tê-tar-to-pri-sma-ti-k'), *adj.* Terme de cristallographie. Qui a la forme d'un prisme et n'en montre que le quart des faces.

— ETYM. Τέταρτος, quatrième, quart, et *prisme*.

TÉTASSES (tê-ta-s'), *s. f. plur.* Terme grossier. Mamelles flasques et pendantes. Celles qui ont les plus longues tétasses, le plus grand bonheur, la meilleure vie, MERCIER, *Hist. d'Ch. Tab.* t. I, p. 32.

— HIST. XVe S. Faisandes deviennent beccasses, Les tetons deviennent tetasses, COQUILLART, *Droits nouveaux*.

— ETYM. Dérivé péjoratif de *tette*.

TÊTE (tè-t'), *s. f.* ‖ **1°** Partie qui, chez l'homme et les animaux, est placée au sommet ou à l'extrémité des sens, et qui est unie au corps par le cou. ‖ **2°** La tête séparée du tronc. ‖ **3°** Tête de Méduse. ‖ **4°** Tête de mort, la tête de la tête qui est recouverte par les cheveux. ‖ **5°** L'intérieur de la tête. ‖ **7°** Fig. Sur la tête, au-dessus de, en domination. ‖ **8°** Au-dessus de la tête, se dit de ce qui est menaçant, sinistre, ... ‖ Se retirer la tête plus qu'on ne veut, plus qu'on ne peut. ‖ **9°** Lever la tête. Tête levée. ‖ **11°** Tête baissée. ‖ **12°** Jeter à la tête, au nez, à la figure. ‖ **13°** Faire tête à. ‖ **14°** Tête, en termes de manège. ‖ **15°** Tête, en termes de vénerie. ‖ **16°** Une belle tête. ‖ **17°** Représentation, soit en peinture, soit par une peinture, par un sculpteur. ‖ **18°** Mesure comparative, à l'aide de laquelle on fixe, en peinture, les dimensions des autres parties du corps. ‖ Tête sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. ‖ **20°** Dans les monnaies, côté de la figure. ‖ **21°** Cheveliure. ‖ **22°** Tête à perruque. ‖ **23°** Tête sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. ‖ **26°** Vie. ‖ **27°** L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. ‖ **28°** Personne douée de telle ou telle qualité. ‖ **32°** Tête se dit, aussi, de la réunion de personnages occupant une position importante. ‖ **36°** Sang-froid. ‖ **31°** Têtes rondes. Têtes blanches. ‖ **32°** Chef. ‖ **33°** Commencement. ‖ **34°** Il se dit de ce qui est comparé à une tête. ‖ **35°** En anatomie, tête d'un os. ‖ Du muscle. ‖ **36°** Dans les plantes, assemblage d'organes réunis en faisceau terminal. ‖ **37°** Extrémité ou partie antérieure d'un objet. ‖ **38°** Tête, en termes de marine. ‖ **39°** Tête, en termes de manege. ‖ **40°** Tête, en termes d'astronomie. ‖ **41°** Tête, en termes d'architecture. ‖ **42°** Tête, en termes de guerre. ‖ **43°** Tête, au tricirac. ‖ **44°** Il se dit de ce qui sert de commencement. ‖ **45°** La tête d'une station de fleurs. ‖ **46°** Tête de lignes, dans les chemins de fer. ‖ **47°** Tête de ligne, dans une armée navale. ‖ **48°** Partie d'une armée, d'un troupe. ‖ La cornette qui marche la première. A la tête de. ‖ **49°** Corps de troupes qui s'avance vers quelque endroit. ‖ **50°** Têtes de vin, les premières cuves. ‖ **51°** Tête, par abréviation de forme. ‖ **52°** Tête-morte. ‖ **53°** Tête-de-More. ‖ **54°** Tête de nègre, chez les relieurs. ‖ **55°** Nous de quelques plantes. ‖ **56°** Nous de quelques coquilles. ‖ **57°** Nom d'un coléoptère. ‖ **58°** Noms de poissons. ‖ **59°** Noms de sauriens et de serpents. ‖ **60°** Noms d'oiseaux. ‖ **61°** Devise. ‖ **62°** Tête à tête. ‖ **63°** Tête à tête, pour tête. ‖ **64°** Ah ! tête ! par la tête ! ‖ Proverbes ‖ **1°** Partie qui chez l'homme et les animaux contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. Le haut de la tête. Une tête de singe. Une tête de carpe, de brochet. Vous ne jurerez pas par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir, BACC, *Bible, Ex. St Matth.* v, 36. ‖ [Saint] était plus grand que tout le peuple de toute la tête, ID. *Rois*, I, IX, 2. Le dernier acte [de la vie humaine] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste ; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, éd. HAVET. Je puis bien concevoir un homme sans mains, pieds, tête; car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire que les pieds; mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée, ce serait une pierre ou une souche, ID. I, 8. Les grands hommes sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres, ID. VII, 80. Pensateurs [qui avait un procès criminel] est divin, il n'y a point d'homme à qui je souhaite plus volontiers deux têtes : jamais la sienne n'en pensera trop, REV. 78. Puisque c'est l'air, at qu'il faudrait changer de place aux brouillards [à cause de la situation élevée du château de Grignan], et mettre au-dessus de votre tête ce qui est au-dessous de vos pieds, ID. 80. ‖ [Le prince de Condé] n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls; Dieu lui a donné une armure plus assurée, BOSS. *Duc de Bourbon*. Ses superbes nourrices.... L'œil morne maintenant et la tête baissée, semblaient se contempler à la triste pensée, BAC. *Phadon*, V, 6. La tête de l'homme est à l'extérieur et à l'intérieur d'une forme différente de celle de la tête de tous les autres animaux, à l'exception du singe, dans lequel cette partie est assez semblable, BUFF. *Hist. nat. hom.* Œuv. t. IV, p. 213. La tête en entier prend, dans les passions, des positions et des mouvements différents ; elle est élancée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse; penchée à côté dans la langueur, la pitié; élevée dans l'arrogance; droite, dans la fierté; épanouie, ID. ib. p. 220. Je ne chercherai point à placer une tête de géant sur un corps de nain, CARMONTELLE, *Prov. Rom. actes*, I, VI, 2. ‖ Dans PONCHON. Il est grand de la tête et hâtif à proportion, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 409, dans ROUSSEAU. ‖ Mettre la tête à la fenêtre, ouvrir la fenêtre et passer la tête en dehors. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, t. 10. ‖ De la tête aux pieds, du haut en bas qu'en bas. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, MOL. *Mis.* II, 5. Nous le soumettons en réalité de la tête aux pieds à la question, GUYTH. *d'Alf. vi*, 8. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture, VOLT. *Lett. d'Argental*, déc. 1774. ‖ Donner une tête, piquer une tête, se jeter dans l'eau la tête la première. ‖ Très-familièrement, tomber sur-dessus tête, tomber la tête en bas et le derrière en l'air. ‖ Fig. Il y va de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix, il s'y emploie de toute sa force, sans ménagement. ‖ Ce sont deux têtes dans un même bonnet, se dit de personnes liées d'amitié ou d'intérêt. ‖ Il a la tête près du bonnet, se dit d'un homme prompt et colère. A propos, une bonne tête et un bonnet fleuri [les vers où il parle de sa perruque] ; vous avez la tête bien près du bonnet, VOLT. *Intt. d'Alemb.* 9 oct. 1760. ‖ C'est vouloir donner de la tête contre les murs, c'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. ‖ On dit aussi : c'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur. ‖ Fig. et familièrement, se sauver où donner de la tête, ne savoir que faire, que devenir, que partir prendre. Apollon et Mercure, étant hautbois la tête, se sauvèrent au bois où donner de la tête, BOURSAULT, *Ex. à la cour*, I, 6. On ne sait où donner de la tête pour de l'argent [pour avoir de l'argent], FURET. Je sachons [je ne sais] donner de la tête, le comte de Soissons aut recours à son cadet, le prince Eugène, ST-SIM. XIII, 198. ‖ Porter la tête sur un échafaud, sur l'échafaud, avoir la tête tranchée sur un échafaud. ‖ Par exagération. Je parie ma tête, je parie ma tête à couper, je mettrais ma tête à couper que cela est, je parie tout ce qu'on voudra que cela est, je me soumets à tout ce qu'on voudra si cela n'est pas. ‖ Fig. Il y a eu beaucoup de têtes cassées à ce siège, on y a tué beaucoup de gens. ‖ Fig. Avoir cinquante ans, soixante ans sur la tête, être âgé de cinquante ans, de soixante ans. ‖ Par extension. L'invocation des saints a plus de tête aux sur la

Digitized by Google

tête, JUNIUS, dans sons. 3° *Avert.* 8. || Fig. Sur la tête, se dit de ce qui est confié à quelqu'un. On mettait sur la tête d'un même homme plusieurs charges; ce qui était considéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 209, Chez les Turcs, ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. || Fig. Attirer sur sa tête, provoquer contre soi. Antoine sur sa tête attira notre haine En se déshonorant par l'amour d'une femme, CORN. *Cinna*, III, 4. || Fig. et familièrement. Laver la tête à quelqu'un, lui faire une forte réprimande. Il [Benserade] parlant du dîner d'Agrippine avant: Dieu lava bien la tête à son image; peut-on... dire rien de plus petit ni de plus ridicule?... SOREL, *Progr.* VI, 61, Didit. de 1704. Laver la tête à ce large visage, VOLT. *Enf. prod.* 1, 2. || Se jeter dans l'eau la tête la première, s'y précipiter la tête en avant. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une saichante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre, c'est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première, BOC. *G. Dand.* III, 2. || Se jeter dans l'eau la tête la première dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 déc. 1777. || Fig. et familièrement. Il s'y est jeté la tête la première, il s'est engagé brusquement, inconsidérément dans une affaire périlleuse. || *Tête à tête* se dit de trois. Le fils tout dégoutant du double meurtre de son père, *Et*, sa tête à la main, demandant son salaire, CORN. *Cinna*, I, 3. Donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste, SACI, *Bible, Ev. St.-Matth.* XIV, 8. On craignait qu'Amurat, par un ordre sévère, N'envoyât demander la tête de son frère, RAC. *Bajaz.* I, 3. La tête d'Orphée qui faisait encore de la musique, et qui chantait Eurydice quand on la portait dans le sein de l'Hèbre, VOLT. *Dict. philos. Sensation*. Les Espagnols, au siége de Harlem, ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants jetèrent aussitôt les têtes d'Espagnols, avec cette inscription : dix têtes pour le payement du douzième denier, et l'onzième pour l'intérêt, DU HAILLAN, etc., IV, 8

sant; car c'était le moyen d'irriter la vipère et d'en exalter le venin, MARMONTEL, *Mém.* VI, || Faire tête, monter de la fermeté. Morguant les accidents, fait tête à la fortune, RÉGNIER, *Sat.* XVI. Fais tête au malheur qui t'opprime, *l.* P. NOTES. *Oder*, II, 4. J'aurais dû peut-être faire tête à l'orage, si je m'en étais senti le talent, *l.* J. NOTES. *Conf.* VIII. || En un autre sens, faire tête à des visiteurs, leur faire les honneurs de sa maison. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe; tous les passants viennent chez moi; il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français que je ne prise pas plus, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 4 juin 1766. || Mettre un homme en tête à quelqu'un, opposer à quelqu'un un homme qui puisse lui résister. Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat, TOCT. *Dict. phil. Criminel.* || Avoir quelqu'un en tête, avoir quelqu'un pour concurrent, pour adversaire. Dans cette terrible journée [la bataille du faubourg St-Antoine] où le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince, où, avec l'élite des troupes, il avait en tête un général si pressant, NOSS. *Louis de Bourbon.* || 14° Terme de manège. Mettre la tête du cheval à la muraille; placer la tête relevée la tête; porter la tête en dedans. Avoir la tête dedans ou en dedans, se dit d'un cheval, lorsqu'on le mène de biais sur la volte et qu'on lui fait tourner la tête un peu en dedans de la volte. || Tête de mere ou de mauve, se dit d'un cheval qui a la tête noire et le reste du corps d'une autre couleur. || On dit qu'un cheval est en tête, lorsqu'étant fortement en tête, quand il présente une tache blanche plus ou moins grande sur le front ou sur le chanfrein. || Dessus de tête, partie supérieure de la tête d'une bride, qui passe derrière les oreilles du cheval. || 15° Terme de vénerie. Bois ou cornes des bêtes fauves. || Tête portant trochets, bois qui porte trois ou quatre andouillers à la semmid. || Tête en fourche, bois dont les andouillers du sommet font la fourche. || Tête couronnée, bois dont le sommet s'ouvre et figure une paume de main. || Tête couronnée, bois dont les andouillers du sommet forment une espèce de couronne. || Têtes ouvertes, tête de cerf, de daim et de chevreuil, dont les perches sont fort écartées; ce qui est leur plus belle qualité. || Tête bien née, tête bien régulière. || Tête nouée, tête formant une sorte de roue. || Tête couverte, se dit d'un animal rentré dans ses demeures. || Les cerfs, dans leur troisième année, ne portent cerfs à la première tête; dans leur quatrième, cerfs à la seconde tête; et dans leur cinquième, cerfs à la troisième tête, etc. parce qu'ils ont leur premier bois complet, puis leur deuxième, leur troisième, etc. Mais moi, mon jugement, sans qu'aux marques j'arrête, Fut qu'il n'était point cerf à sa seconde tête, MOL. *Fâch.* II, 7. Dès que le cerf est à sa quatrième tête, il est avec reconnaissable pour ne s'y pas méprendre, BURY. *Quadrup.* II, pp. 13. || Terme de fauconnerie. Faire la tête d'un oiseau, accoutumer un oiseau au chaperon. || 16° Une belle tête, tête d'homme qui produit un bel effet, tant par les traits du visage que par le belle combinaison du crâne. Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre; j'ai la tête assez belle avec beaucoup de cheveux gris, VOLT. *Lett.* 78. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête, *l.* de Staël, *Corinne*, VIII. *Son portrait fait par lui-même, imprimé en* 1634, belle tête, dit-il, mais de cervelle point, TA ROST. *Fabl.* IV, 14. || 17° Représentation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur. Il me semble que j'ai fait beaucoup quand j'ai terminé une tête en un jour, pourvu qu'elle fasse son effet, ROESSIN, *Lett.* 20 août 1665. Tant de livres faits sur la peinture par des connaisseurs n'instruiront pas tant un élève que la vue d'une tête de Raphaël, VOLT. *Œdipe. Préf.* 1729. En général les grosses têtes raccourcissent les figures, DIDER. *Salon de* 1767, *Œuv.* I. XIV, p. 60, dans POUGENS. || Tête d'étude se dit d'une tête faite avec soin et qui n'est pas un portrait. || Fig. et populairement. Faire sa tête, prendre de grands airs. || Genin, *Récréat.* I, 2, p. 106, explique ainsi cette locution: « Un apprenti qui en a fini avec les nez, les yeux, les bouches et les oreilles passe à l'ensemble; à partir de ce jour, il est artiste, il fait le fier: il fait sa tête. » Explication douteuse. Il se peut que cela vienne de l'habitude des acteurs de se faire une tête de convention pour le scène. || Ornement de sculpture qui se met à la clef d'un arc, d'une plate-bande, etc. On dit aussi masque ou mascaron. || Carotes à jouer à deux têtes, cartes dont les figures ont de la tête en haut et une tête en bas, ce qui épargne la peine de les retourner. || 18° Terme de peinture. Mesure comparative à l'aide de laquelle on fixe les dimensions des autres parties du corps. L'ensemble d'une figure a de sept têtes à sept têtes et demie. || 19° Sur le turf, une tête, le longueur de la tête d'un cheval qui a gagné ou emporté que d'une tête. || 20° Dans les monnaies, côté de la figure. || 21° Par extension, chevelure. Tête frisée. Elle [Mme de Sevigné] a vu ses beaux cheveux coupés sur la tête et frisés naturellement par cent papillotes qui lui font souffrir toute la nuit mort et passion; tout cela fait une petite tête de chou rouge, sans nulle chose par ces côtés, SÉV. 18 mars 1671. || Tête naissante, cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs. || 22° Tête à perruque, voy. PERRUQUE. || Têtes pour coiffeurs et pour modistes. || 23° Course de la tête, sorte d'exercice militaire et de manége qui consiste à frapper un grand galop, avec la lance, l'épée ou un pistolet, des têtes de carton qui sont placées à cet effet. Le roi alla voir, dans son parc, Marsan courir pour les têtes, et n'essaya à en courre sept; en ajoutait aux quatre têtes ordinaires celle du sabre, celle du pistolet et celle de la lance, DANGEAU, *l.* II, 2 sept. 1691. Ils disputèrent le prix en une seule course, dans laquelle ils firent chacun quatre têtes, in, 132, 4 mars 1685. || Tête de Méduse, la seconde tête que l'on trouve au bas du pied. || Tête de mere, ou la tête de Turc, la troisième tête. || Tête de more ou de Turc, se dit aussi d'une enclume ronde dont on se sert pour arrondir quelque pièce. Dans l'avait un jour en bois de sycomore. Et près de lui Gautier qui sur la tête more Fait cinq cent vingt fois pour son école, Tant et tant de marteaux *frauschequer*, LEROY, 1859, p. 165. || *Fig.* Souvent ce fonctionnaire [le commissaire de police, dans les réunions indigestes] est la tête de mouton qu'une tête de Turc sur laquelle on trouve agréable de frapper, *le journ. la Liberté*, 22 nov. 1869. || Terme de marine. Tête de levant, partie supérieure d'un navire sur la Méditerranée. || 24° Individu. Un nombre infini de Romains périrent entre les mains des barbares, faute d'être rachetés à un écu par tête, BOSS. *Hist.* I, 11. Si tu [Neptune] as vu périr la tête de Crète malgré la fureur des vents, je t'immolerai la première tête qui se présentera à mes yeux, RÉG. *Tél.* V. A raison de six livres d'escalade, Nicolas Nicolas possédait un capital de 3756000 drachmes ou de 48 talents, qui lui rapportaient plus de dix talents, LEMAIRE, *Instit. hist. Ancien*, 3e *Scolier-lett.* I, VI, p. 203. || On le dit des animaux dans un sens analogue. Ce troupeau est composé de tant de têtes. || Payer tant par tête de long, payer tant à celui qui tue un loup et qui en apporte la tête. || Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un, constituer une rente viagère, pour en jouir durant la vie de quelqu'un. Relativement aux rentes constituées sur deux ou plusieurs têtes,... on n'y fait mention que de l'âge de la tête qui est certifiée existante, *Encycl. des* 19 *siècles* et *Journ. du Commerce*, p. 88. Emprunts runnent à colon de dix pour cent sur des têtes de tout âge, tout le monde ayant droit de choisir de jeunes têtes, ib. p. 90. || Cette rente, cette pension passera sur la tête d'un tel, il aura cette rente, cette pension après le décès de la personne qui en jouit maintenant. || Têtes de choix, individus qui, considérés par rapport à certaines conditions de durée de la existence, offrent des probabilités exceptionnellement favorables. || Terme de jurisprudence. Succéder par tête, se dit lorsque des copartageants viennent de leur chef à la succession et sans représentation d'aucun autre. || 25° Personne. Tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur souveraine des personnes exceptionnelle à tous les outrages de la fortune, BOSS. *Reine d'Angl.* Depuis plus de six mois éloigné de mon père, J'ignore le destin d'une tête si chère, RAC. *Phèdre*, I, 1. Tu m'loses prêcher une tête ennemie, IB. *Ib.* IV, 2. || Tête couronnée, empereur ou roi. Je connais trois têtes couronnées du nord qui feraient bonne à notre Académie, l'Impératrice de Russie, le roi de Pologne et le roi de Prusse; voilà trois philosophes sur le trône, VOLT. *Lett. Marmontel*, 20 déc. 1766. A la mort des bourreaux ils m'auraient condamnée! Une tête royale et trois fois couronnée! P. LEBRUN, *Marie Stuart*, I, 6. || Familièrement. Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose, il n'y a aucun homme assez hardi.... Tellement donc.... qu'il n'y a tête d'homme qui ose lui en parler, SÉV. 19 oct. 1689. 30° Vie. La tête répondra de tant de barbaries, CORN. *Médée*, V, 7. Me montrant à la cour, je hasardais ma tête, ID. *Cid*, IV, 3. Je ne viens point ici demander ma conquête; Je viens tout de nouveau vous apporter ma tête, ID. *ib.* V, 6. Nous avons parlé assez sérieusement de ses affaires [de Pomponne], qui ne tenait guère de moins que sa tête; le comte de Créancé veut à toute force qu'il ait le cou coupé, Pomenars ne veut pas; voilà le procès, SÉV. 70. || Je n'en gens qui en veulent à sa tête [de Cadagne], *l.* à Pomponne, 17 nov. 1684. La vigueur qui, durant cinq ans, lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles, NOSS. *le Tellier*. || Mettre la tête de quelqu'un à prix, promettre une somme à qui le tuera. || Il lui en coûta la tête, il paya de sa tête, il subit le mort. Et tout autre que vous, malgré cette conquête, Revenant sans mon ordre, eût payé de sa tête, CORN. *Nicom.* II, 2. || Sur la tête, sur la vie. *J'en répondu* sur ma tête et sur l'heure, CORN. *Héracl.* III, 4. Dèsee moment, je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront, MONTESQ. *Lett. pers.* 141. Il a pris de cette place à crédit bien des têtes, il en a coûté la vie à bien du monde. || 37° Fig. L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. Apollon reconnaît ce qu'il [un commentateur] avait en tête, LA ROST. *Fabl.* IV, 9. J'avais pris en chute en montant sur le faîte; Je m'y suis trop compté; mais qui n'a dans la tête Un petit grain d'amitié-folie? ID. VI, 7. Tu le prends là plus fort que toi. Petit serpent à tête folle, ID. *ib.* V, 16. Il faut avouer que, quand la vieillesse se met l'amour en tête, elle fait plus d'extravagances que la jeunesse, HAUTEROCHE, *Crisp. méd.* III, 4. La tête d'une femme est comme une girouette Au haut d'une maison, qui toujours en prenez tent, MOL. *le Dép.-am.* 2. Et [pensez-vous] quand nous nous mettons quelque chose à la tête, Que l'homme le plus fin ne soit pas sous le fer, *Ec. des mar.* I, 2. C'est une idée qui m'avait passé une fois par la tête, ID. *Impromptu*, 4. Pour peu que l'on prête à ce qu'on veut se tête, M. DUC. SAV. II, 8. J'admire Jupiter, et je ne comprends pas Tous les déguisements qui lui viennent en tête, ID. *Amph. Prologue*. Tout ce que vous lui direz sera inutile : elle a mis cela dans la tête, ID. *Fourb.* II, 5. Ce vulgaire dessein [vous marier] vous peut monter en tête? ID. *Fem. sav.* I, 1. Faites, faites, monsieur, tout ce qu'il vous plaît, ID. *ib.* II, 2. J'ai jeté tout cela dans la tête de la Troche, SÉV. 232. Si Verdes passe à Grignan, comme il me le mande, mettez-lui dans la tête de revenir à Vitry, ID. 353. La reine a été deux fois aux Carmélites avec Mme de Montespan, où cette dernière se mit à la tête de faire une loterie, ID. 1676. N'admirez-vous point.... de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête? ID. 23 mars 1680. Mme de la Fayette... a dans la tête qu'on veut me prendre point.... l'esprit ni les pensées de Provence, m. 13 janv. 1689. Elle [la grande-duchesse de Toscane] a dans la tête Mme de Cérosie, comme la plus.... spirituelle des personnes qu'elle ait jamais vue, m. 26 juill. 1675. Lorsqu'on a mis dans la tête d'un peuple ignorant que tout est si clair dans l'Écriture, qu'il y entend tout ce qu'il y faut entendre..., NOSS. *Var.* VII, 68. Ce pélagianisme.... que M. de Jurieu imputait à l'Église romaine, n'est assurément que dans sa tête, ID. 87. Avec l'autorité, elle [la reine] a mis dans la tête, HAMILT. *Gramm.* 3. Je me suis mis dans la tête que chaque étoile pourrait bien être un monde, FONTEN. *les Mondes*, 1re *soir.* A propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête? je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 août 1764. Le différend entre la tête refuse sur le cœur, et le dérangement du cœur sur la tête, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1er juin 1768. Il y a peu d'hommes dont la tête ait moins sentit l'influence de la vieillesse, CONDORCET, *Mauvepas*. Vous connaissez ma tête; vous le savez, je suis extrême en tout, GERMIN, *Ad.* et *Th.* I, 1, p. 305, dans POUGENS. Il faut que je parle à ces novices; il s'agit de leur remettre la tête, ID. *Théât. d'éduc. Cérite*, sc. 4. Je vous prévieus... que sa tête est légère, qu'il est étourdi, inconséquent et vain, ID. *ib. Zélie*, III, 2. Toujours des idées romanesques en tête, BEAUMARCH. *Barb. de Seville*, III, 4. Moi, monsieur, j'ai une autre idée, ou de jugement; j'ai été gâté par ma mère,

Digitized by Google

PICARD, *Deux Philiberts*, III, 13.] Mettez-vous bien dans la tête que, soyez bon convaincu, bien persuadé que. Mettez-vous bien dans la tête, barrun-que les femmes ne s'aiment guère, et qu'en particulier la comtesse me hait. SAUBIN, *Mœurs du temps*, sc. 4] Il a la tête dure, il ne peut rien apprendre.] Avoir la tête dure, signifie aussi être rebelle, opiniâtre. Vous êtes un peuple d'une tête dure, SACI, *Bible, Exode*, XXXIII, 3.] Il a la tête encore trop faible, il ne peut s'appliquer.] Avoir martel en tête, avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent.] On dit dans le même sens : Cela lui met martel en tête, lui donne martel en tête; il en a martel en tête.] En faire à sa tête, agir à sa tête, faire, agir suivant sa propre volonté. Mais que deviendrai-on me blâme, si, par fois, pour, Qu'en dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien, J'en veux faire à ma tête; il le fit et fit bien, LA FONT, *Fabl.*, IV, 4. Doucement, doucement, petit garçon, vous soyez sage. — Jen'en ferai qu'à ma tête, DANCOURT, *Com. des comédi. Amour chari.* III, 17.] On a dit dans le même sens : Faire à sa tête, M. Amelot se pique de tout faire par sa tête, D'ARGENSON, *Mémoires*, t. II, p. 231.] Donner dans la tête, inspirer une passion. Enfin Rodrigue donné dans la tête sans qu'elle en sût rien, VOLT. *Cori sancta*.] Faire un coup de tête, faire sans réflexion une chose hardie.] Se jeter dans la tête, faire des étourderies.] Faire un coup de sa tête, se déterminer de soi-même, sans prendre conseil. Qu'on me traite partout de plus grand des fripons, S'il est aucun moyen de pouvoir faire un'arrête, Et si je ne fais pas quelque coup de ma tête, MOL. *Tart.* III, 4.] Avoir de la tête, avoir du jugement et du calme. Vous avez un fils, dit-on, de jugement, du discernement, sév. 422.] On dit dans un sens contraire : n'avoir pas de tête, avoir peu de tête. Tout est perdu, si le peuple a plus de tête du chef, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 97, dans POUGENS.] C'est un homme de tête, c'est un homme qui réunit la capacité à la fermeté. On voit ici ce que peut dans une république, dans un État, un homme de tête et de bon conseil, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 386. M. Oronce est homme d'esprit, homme de tête; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer, LESAGE, *Crispin rival*, sc. 18.] Avoir de la tête, signifie aussi être opiniâtre, capricieux. C'est une bonne femme, mais elle a la tête bien tête.] Conserver sa tête, garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti.] On dit dans le sens contraire : perdre la tête, n'avoir plus sa tête, n'avoir plus le tête à soi. Le lâche qui perd la tête et la ramson dans le danger, GENLIS, *Ad. et Th.* I, p. 140, dans POUGENS. Le comte : Je ne la donnerais pas à Figaro : Que la quittance de mes cent écus : ne perdons pas la tête, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, IV, 8.] La tête lui tourne, faire tourner la tête, DE POUGENS.] Il a une bonne tête, il a la tête bonne, il a de la force d'esprit et une raison solide. Il avait à beaucoup d'égards ce plus vif mérite, une bonne tête, STAEL, *Corinne*, I, 8.] Avoir la tête chaude, prendre feu, s'emporter aisément. Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude, MOL. *Fem. sav.* II, 6. Je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juillet 1760.] Cet homme a la tête froide, il conserve le sang-froid.] Il a la tête froide, il est étourdi, inconstant. Nous avons, je le vois, la tête un peu légère, GRESSET, *Méchant*, III, 9.] 38° Tête so dit pour personne douée de plus ou moins de solidité. Si vous en consultiez des têtes bien sensées, Elles vous déferaient de ces belles pensées, CORN. *Nicom.* II, 2. M. de Pompone..., je n'ai jamais vu une tête si bien faite, sév. 304. Les têtes les plus froides sont les plus animées dans les grandes occasions, VOLT. *Jeann.* 3. Saint Paul et saint Augustin, dit le longueux jésuite, étaient des têtes chaudes qu'on meurait aujourd'hui à la Bastille, POUGENS, *Œuv.* t. V, p. 134.] Une bonne tête, une forte tête, personne d'un esprit droit, du jugement, de capacité. Les bonnes têtes vous diront ce qu'il leur semble de votre retour; je ne veut pas que vous m'en croyiez, croyez-en M. de la Garde, sév. 2 nov. 1673. On en était convenu avec les meilleures têtes de l'assemblée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 386. Il [Oronce] est homme d'esprit, homme de tête; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer, LESAGE, *Crispin rival*, sc. 18.] Avoir de la tête, signifie aussi être opiniâtre, capricieux. C'est une bonne femme, mais elle a la tête bien tête.] Conserver sa tête, garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti.] On dit dans le sens contraire : perdre la tête, n'avoir plus sa tête, n'avoir plus le tête à soi. Le lâche qui perd la tête et la ramson dans le danger, GENLIS, *Ad. et Th.* I, p. 140, dans POUGENS. Le comte : Je ne la donnerais pas à Figaro : Que la quittance de mes cent écus : ne perdons pas la tête, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, IV, 8.] La tête lui tourne, faire tourner la tête, DE POUGENS.] Il a une bonne tête, il a la tête bonne, il a de la force d'esprit et une raison solide. Il avait à beaucoup d'égards ce plus vif mérite, une bonne tête, STAEL, *Corinne*, I, 8.] Avoir la tête chaude, prendre feu, s'emporter aisément. Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude, MOL. *Fem. sav.* II, 6. Je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juillet 1760.] Cet homme a la tête froide, il conserve le sang-froid.] Il a la tête froide, il est étourdi, inconstant. Nous avons, je le vois, la tête un peu légère, GRESSET, *Méchant*, III, 9.] 38° Tête so dit pour personne douée de plus ou moins de solidité. Si vous en consultiez des têtes bien sensées, Elles vous déferaient de ces belles pensées, CORN. *Nicom.* II, 2. M. de Pompone..., je n'ai jamais vu une tête si bien faite, sév. 304. Les têtes les plus froides sont les plus animées dans les grandes occasions, VOLT. *Jeann.* 3. Saint Paul et saint Augustin, dit le longueux jésuite, étaient des têtes chaudes qu'on meurait aujourd'hui à la Bastille, POUGENS, *Œuv.* t. V, p. 134.] Une bonne tête, une forte tête, personne d'un esprit droit, du jugement, de capacité. Les bonnes têtes vous diront ce qu'il leur semble de votre retour; je ne veut pas que vous m'en croyiez, croyez-en M. de la Garde, sév. 2 nov. 1673. On en était convenu avec les meilleures têtes de l'assemblée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 386. M. Oronce

tête de l'étrave à celle de l'étambot, ou encore de son extrémité les plus éloignées. ‖ **3°** Terme de musique. La tête d'une note, la partie la plus grosse et la plus apparente, dont la position sur la portée détermine quelle est la note. ‖ **4°** Terme d'astronomie. La tête d'une comète, nébulosité plus ou moins lumineuse qui semble former le corps de l'astre, par opposition à la queue qui est une traînée lumineuse située à la partie opposée. ‖ Tête du dragon, nœud ascendant de la lune. ‖ **4°** Terme d'architecture. Tête de mur, la partie supérieure d'une orf. ‖ Tête de voussoir, la partie antérieure d'un voussoir. ‖ Tête de mur, l'épaisseur d'un mur à son extrémité. ‖ Terme de charpenterie. Tête de chevalement, pièce de bois posée horizontalement sur deux étais pour porter un mur, un plancher, ou pan de bois chevalé. ‖ Tête de cabestan, la partie de l'axe qui est percée de mortaises pour le faire mouvoir. ‖ Terme de serrurerie. Tête de pivot, partie saillante d'un pivot à équerre. ‖ **4°** Terme de pontiers. Tête de pont, la tranchée, l'endroit qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. ‖ La tête du camp, la partie du camp qui regarde le terrain destiné pour y mettre les troupes en bataille. On tire de la prison ce chef infortuné avec sept cents prisonniers qui y étaient avec lui, et on les fait venir à la tête du camp; Giscon est exécuté le premier, et tous les autres ensuite, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 255, deux points. ‖ Tête de pont, ouvrage élevé sur la rive ennemie d'une rivière, pour couvrir des ponts, et assurer à une armée le passage d'une rive à l'autre. ‖ De tête : les deux têtes du pont, quand le pont est fortifié des deux côtés. ‖ Tête de défilé, le bout qui regarde l'ennemi. ‖ **4°** Au trictrac, la fleche du coin. ‖ **4°** Il se dit ce qui est le plus communément. La tête d'un canal, d'un bois. Tête de chapitre. Il n'y a presque point de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue, pour les syllabes échiendrées qu'elle y trouve, MOL. *Critique*, 6. La première personne qui se présente (dans une généalogie) est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à lui, et de tête en tête qui puissent trouver une si belle tête, SÉV. *à Bussy*, 22 juillet 1688. Arrivé avec son armée à la tête de deux chemins, dont l'un conduit à Hannibal par l'autre à Rabbath, capitale des Ammonites, ce prince incertain et flottant délibère lequel il prendra, ROLLIN, *Hist. anc. Préface*. ‖ En tête ou à la tête, au commencement, au frontispice. Cela morale qui a en tête un Dieu crucifié, PASC. *Pensées pour les Provinciales*, 1, éd. FAUGÈRE. Quoi! mes jurez! afficher vous-même en tête un livre si scandaleux, avec le nom de votre père Meynier à la tête, IB. *Prov.* XVI. La préface qu'ils mirent à la tête de leur confession de foi, IB. *Prov.* 14. En Angleterre, le parlement qui fit mourir Charles Ier sur un échafaud, commença par mettre le nom du prince à la tête de toutes les résolutions qu'il prenait pour le perdre, VOLT. *Charles III*, 2. ‖ Terme d'imprimerie. Ligne de tête, celle qui est ordinairement occupée par le titre courant, par le numéro ou folie de la page. ‖ Terme de commerce. Avoir tête et queue, se dit d'une pièce d'étoffe qui n'a point été entamée. ‖ Terme de chemin de fer. Fourgon de tête, fourgon à bagages qui est placé immédiatement après le tender. ‖ **4°** Tête d'une station de fiacres, l'endroit où elle commence. ‖ Se dit quelquefois de la voiture qui est la première de la file. Prendre la tête. Faire marcher la tête. ‖ **4°** Terme de chemin de fer. Têtes de ligne, le point d'où part un chemin de fer et celui où il aboutit. Paris et Brest sont les deux têtes de ligne du chemin de fer de l'Ouest. ‖ *Fig.* Partie est tête d'opinion, comme, en langage de chemins de fer, il est tête de ligne, E. DE GIRARDIN, *La Liberté*, 20 mai 1869. ‖ **4°** Terme de marine. Tête d'une ligne de bataille, l'avant-garde ou les premiers vaisseaux de cette ligne. Le Fortuné menait la tête; il aborda celui de la tête des Hollandais; mais, ses grappins ayant rompu, les vaisseaux se séparèrent. *Rapport de J. Bart*, 11 juill. 1694, dans JAL. ‖ **4°** Partie d'une armée, d'une colonne de troupe, d'un cortége, etc. qui marche la première. La tête du cortége. Peut-être il vaudrait mieux, en tête d'une armée, faire partir pour moi tout un renommée, CORN. *Horace*, II, 7. S'il le peuple[le voit à sa tête, il en fera son roi, *m. Nicom.* V, 8. Je perdis un de mes frères, qui fut tué à la tête du régiment de la reine, dragons, 1re DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 239, dans POUGENS. La tête de l'armée ayant décampé, MARAN, *Rien du Cord. de Fleury*. Les boulets traversaient de tête en queue sa colonne, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, 7. ‖ Il fut classé à la tête de sa compagnie, en présence de sa compagnie, devant les premiers rangs. Entre nous, l'Etat n'a pas grand besoin de vous, puisqu'il vous a remercié de vos services à la tête de votre compagnie, RICHARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 9. ‖ Ce régiment a la tête de tout, il forme l'avant-garde de toute l'armée. ‖ Fig. Tenir la tête, se dit, dans le cours d'un scrutin, du candidat qui a le plus de voix. ‖ A la tête de, à la première place, au premier rang, le plus souvent avec l'idée de commandement ou de supériorité. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, SAIN. *Reine d'Angleterre*. Toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes, m. *Louis de Bourbon*. Les Volsques, toujours battus par les Romains, espéraient de se venger, ayant à leur tête le plus grand homme de Rome [Coriolan], ID. *Hist.* III, 6. La cour rassemblait alors un assez grand nombre de gens illustres par l'esprit, MM. Racine, Despréaux, de la Bruyère, de Malezieu, de Court; M. de Meaux était à la tête, FONTENEL, *Eloge de Leibnitz*. Personne n'est dont on verra toujours le nom à la tête de plusieurs des plus importantes découvertes sur lesquelles soit fondée la plus grande partie de nos Virtuel. Plusdans mérite, par bien des raisons, d'être mis à la tête, que les solitaires, BOLLIX, *Hist. anc. Œuv.* t. II, 1re part. p. VI. Le célèbre philosophe Lavater, qui s'était mis en Allemagne à la tête d'une école opposée [à Newton], attaqua ces expressions du philosophe anglais [espace pur, durée], VOLT. *Phil. Newt.* I, 1. Un homme obscur, qui, trois ans auparavant, n'avait pas une barque dans la mer Baltique, se voyait alors maître de cette mer, à la tête d'une flotte presque égale aux vaisseaux de ligne, m. *Charles III*, 7. Vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite, I. *Lett. Mme du Deffand*, 1er août 1764. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité, ID. *Lett. Faugère*, I, 1. Il était à la tête des affaires, en avoir la direction. Ceux qui sont à la tête des grandes affaires, ne trouvent pas toujours des hommes assez propres pour que dans celui de leurs ennemis, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 388, dans POUGENS. Ce peuple [Athéniens], qui tous les jours met la tête de ses affaires des gens que ses ennemis voudraient mettre à la tête des miennes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 27. ‖ On dit de même : être à la tête d'une maison, d'une administration, d'une affaire. Il est sous à la tête d'une bonne manufacture de fer étamé et de cuivre, voir. *Jeanneret et Colin*. Setoc fut appelé du fond de l'Inde pour être mis à la tête du commerce de Babylone, ID. *Zadig*, 24. ‖ Familièrement. Être à la tête de, posséder. Si l'on se souvient que je suis à la tête de quelques livres de rente, MARIV. *Pays. parv.* 7e part. ‖ **4°** Particulièrement. Corps de troupes qui s'avance vers quelque endroit, pour y faire quelque mouvement, soit pour lui dérober la connaissance de quelque chose sens aujourd'hui peu usité). L'armée montra une tête de ce côté-là. ‖ **5°** Partie d'une des premières cuvées des meilleurs vins de Bourgogne et de Champagne. ‖ Tête du blé, le blé de la meilleure qualité. ‖ **6°** Tête de chat, petit moellon que l'on a trop arrondi. ‖ Tête de fromage, sorte de fromage du Cantal, de forme entièrement ronde. ‖ Bourrelet qui est formé à l'extrémité d'une glace coulée. ‖ Tête de palastre, bout à chaque serrure qui affleure l'épaisseur de la porte et dans lequel est pratiqué le passage du pêne. ‖ Terme de marbrerie. Partie saillante d'un bloc qui est séparément dans un travers de cheminée, etc. ‖ **5°** Ancien terme de chimie. Tête-morte, résidu, ou dit plus souvent : caput mortuum. Je vois des mixtes, tels que les végétaux et les animaux, que je décompose et dont je tire quelques éléments grossiers, l'esprit, le phlegme, le soufre, le sel, la tête-morte, VOLT. *Phil. Newt.* I, 8. ‖ Fig. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or; mais tout le reste est tête-morte, fange insipide dont rien ne peut naître, VOLT. *Dict. phil. Philosophie*, IV. ‖ **5°** Tête-de-More, vaisseau de cuivre étamé en dedans, qui sert dans quelques distillations (avec une M majuscule). ‖ **5°** Terme de relieur. La tête de nègre, couleur noire tirant sur le bleu, avec un reflet rougeâtre. ‖ **5°** Tête d'une, la centaurée scabieuse. ‖ Tête de sarpe, espèce d'agaric. ‖ Tête de coq, l'*hedysarum capui galli*, *Linné*. ‖ Tête de mort, l'*anisirrhinum orontium*, *L.* ‖ **5°** Tête d'araignée, nom marchand d'une coquille univalve, le *murex tribule*. ‖ Tête de barbet, nom marchand d'une coquille univalve, le murex noueux de Linné, devenu la cérite ou murex la cérite pourpier de Bruguière. Il est appelé en Languedoc le tutarel. ‖ Tête de bécasse, nom marchand d'une coquille univalve, le *murex haustellum* (mer des indes et Méditerranée de Linné. ‖ Tête de fourmilier ou de tamanoir, espèce de coquille, la *pyrrhuie canaliculée*, univalves de Lamarck, murex canaliculé (mers d'antilles, Canada) de Linné, appelé aussi tête d'ibis. ‖ Tête de requin, nom vulgaire d'une coquille univalve, le casque bourse, que l'on trouve dans l'île de l'Ascension. ‖ Tête de serpent, espèce de coquille univalve, le strombe lentiginenz qu'on nous apporte de l'océan Indien, DESCOURTILZ. ‖ **5°** Tête d'aube, nom donné par Geoffroy à l'ordre fouisseur, coléoptères, de Fabricius. ‖ **5°** Tête d'âne, ou âne, nom donné, dans les départements méridionaux, au chabot ou cotte gobio, appelé aussi tête d'ibis. ‖ Tête de requin, nom vulgaire d'une coquille univalve, le casque bourse, que l'on trouve dans l'île de l'Ascension. ‖ Tête de serpent, espèce de coquille univalve, le strombe lentiginenz qu'on nous apporte de l'océan Indien, DESCOURTILZ. ‖ **5°** Tête d'aube, nom donné par Geoffroy à l'ordre fouisseur, coléoptères, de Fabricius. ‖ **5°** Tête d'âne, ou âne, nom donné, dans les départements méridionaux, au chabot ou cotte gobio, appelé aussi tête d'ibis. ‖ Tête de lièvre, espèce de poisson, le *gobie lagocéphale*, acanthoptérygiens. ‖ Tête oue, nom distinctif de l'*ours gymnocrotale* de Linné, mammifères digitigrades abdominaux, lequel fait actuellement partie du genre érythrine. ‖ Tête de tortue, le *tetraodon testudinè*, plectognathes; il habite les mers de l'Inde, LACÉPÈDE. ‖ **5°** Tête fourchue, baleine d'Amboine, nom donné par Lacépède au lophyre fourchu (sauriens) d'Oppel (île d'Amboine). ‖ Tête de chien, espèce de boa. ‖ Tête noire, espèce de couleuvre. ‖ Tête plate, espèce de gecko. ‖ **6°** Tête blanche, le surirl, oiseau d'Amérique. ‖ Tête noire, nom donné à quelques oiseaux. Fauvette, bouvreuil à tête noire. ‖ Grosse tête, bouvreuil et gros-bec (Picardie). ‖ **6°** Tête de tête, *adv.* De même, d'engagement. Faire un paysage, un portrait de tête. ‖ [Crébillon] imaginait des sujets de romans qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire; car sa mémoire était aussi prodigieuse que sa paresse était insurmontable, D'ALEMB. *Elog. Créb.* ‖ Agir de tête, payer de tête, prendre son parti de sang-froid, avec résolution, dans une situation difficile. ‖ **6°** Tête à tête, *loc. adv.* seul à seul. Pour être tête à tête, on n'en est pas moins sage, MAINTENON, *les Appar.* Promp. 1. ‖ Quoi! l'on ne peut jamais vous parler tête à tête? à recevoir le monde on vous voit toujours prêté, MOL. *Mis* II, 3. Elle [la maréchale de Clérembault] passait toute la soirée tête à tête d'Hérouys, tête à tête, SÉV. 267, 1679. Je n'en vais faire de grandes promenades toute seule tête à tête, pendant qu'il voyage, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1760. ‖ S. m. Tête-à-tête, entrevue d'une personne avec une autre. J'évite le tête-à-tête avec cette comtesse ridicule dont vous m'embarrassez, MOL. *Comtesse*, I, 1. M. de Louvois a mangé à Mme de Montespan un tête-à-tête avec le roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Fontenac*, 1680, t. I, p. 71, dans POUGENS. Il ne faut pas craindre qu'un tendre amour apprête, Soutenir de Daphné l'éternel tête-à-tête, VOLT. *Disc.* 1. Interrompu ou prévenu les trop longs tête-à-tête, J. ROMAIN, *Hist.* IV, 13. Les amants qui ont usé le premier feu de la passion sont charmés qu'on coupe la longueur du tête-à-tête, LAMARTINE, *Jocelyn*, p. 166. ‖ L'Académie a tête-à-tête substantif, met ordinairement des traits d'union; pourtant elle l'écrit aussi sans traits d'union. Il est défini, ils ont été se prononcer matériellement en tête à tête, au mot *divertissement*. ‖ **6°** Tête pour tête, *loc. adv.* se dit pour exprimer une rencontre inopinée; l'un devant l'autre. Mme de B*** que je trouve l'autre jour tête pour tête, SÉV. 44 mars 1680. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince et sur son passage, LA BRUY. *Car.* II. ‖ **6°** Ah! tête! par la tête! espèce de jurement. Ils sont d'intelligence; ah! tête, CORN. *l'Illus.* III, 10. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux écrêver, MOL. *Scapin*, II, 9. Ah! tête! ah! ventre! que ne le trouve-je à cette heure avec tout son secours! ID. ib. 8. ‖ Proverbes. Grosse tête, peu de sens, la grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit. ‖ Tête de fou ne blanchit jamais, se dit des personnes qui, ne faisant attention à rien et à personne, n'ont point de souci et ne prennent guère de cheveux

Digitized by Google

blancs. || Le poisson commence toujours à sentir par la tête. || À laver la tête d'un More, à laver la tête d'un âne, on perd son temps et sa lessive, on perd sa peine à corriger un homme incorrigible. || Autant de têtes, autant d'opinions, autant de personnes, autant de manières de voir. || Mauvaise tête et bon cœur, les gens étourdis et emportés ont souvent un bon cœur. Tu crois te justifier en disant que tu as une mauvaise tête et un bon cœur; belle excuse ! PICARD, *Deux Philibertes*, I, 11. || Il est comme le bonnetier, il n'en fait qu'à sa tête, ne dit d'un opiniâtre. || Une tête de mouton est une bisque de gueux. || Sa tête donne bien du mal à ses pieds, se dit d'un homme inquiet. || Quand on n'a pas bonne tête, il faut avoir bonnes jambes, se dit des gens étourdis, sujets à oublier, que leurs oublis forcent à courir beaucoup pour les réparer. — HIST. XIVe. Dune [il] rendra le chatel [l'avoir] a vingt sols par la teste, *Livr de Guill.* 4. Do noz ostages ferai trencher les testes, *Ch. de Rol.* 11, 1[ESP. s. Tous il moins couroucies c'estoit bien satis [résolu], Qu'ains [auparavant] i laïrroit la teste que il fust asservis, *Sar. XIVE.* || XIIIe s. Comment que vilenages vieanent, il a des gentis par teste, autant à l'un comme à l'autre, BEAUM. XIV, 44. || XIVe s. Girars ha male teste, mais bientost se revient; A gens qui tost se mueuent faire mesnie le convient, *Girart de Ros.* v. 945. Mais il le savoit bien estre de telle teste, Qu'il croyoit le contraire tout ainsi plus que l'onneste, *ib.* v. 8241. Entretuant egalement et par testes, C'est à dire tant à l'un comme à l'autre, BERCHEURE, P. 23, verso. || Ve s. Et fasoit commander par tout le pais que nul ne mist devant les bannieres, FROISS. I, 1, 41. Les compagnons qui oulrent le comte et mesire Gautier ainsi parler, mirent leurs testes ensemble, [délibrent ensemble] et dirent que ce seroit bien fait.... ID. I, 217. Sitost qu'il le virent, ils commencerent à murmurer et à bouter trois testes en un chaperon, et dirent : Nous sommes trop grand maistre et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volon.é, ID. I, 1, 248. Le roi d'Angleterre ensemble aut parolez et accordez que on nommé si parfaitement, que oncques puis ne lui parent issir hors de la teste, ID. II, 237. Je suis informé de pieça que le roi de France a bien vingt mille hommes d'armes, ce sont soixante mille testes armées, ID. II, 11, 185. Je n'en pensois pas moins; car l'archevesque, où que il soit, a trop ebeudé teste; ID. II, 11, 86. Vous savez... Que quant une femme s'arreste à vous de chose ou autrement, Jamès n'en fera qu'à sa teste, *Miz tere d'Orleans*, p. 1[62. Autres fois la teste lui fent De doleur.... E. DESCH. *Poesies mss.* f° 252. Quand la teste Dieu jurera, m. lb. f° 22. Adonc un bourgois honourable Qui debatoit à sa femme et qui repelés.... Dist au prevost, teste levée, Que ja cief ne seroit livrée, ID. *Miroir de mariage*, p. 147. Ainsi escoutoient et le sire de Beaujeu et le duc d'Alençon; ny gens qui sont entre cy et le pont; or que nous ne facions point la teste sourde ; escoutons oncores l'un çà l'autre là au coing de cestebasle, *Myst. du vieil Test.* f° 82, dans LACURNE. [Louis XI] homme de teste, ouvrant de soy mesmes sans conseil de nulluy, G. CHASTEL. *Chr. des ducs de Bourg.* II, 16. Le devoient combattre de haches, et en fut chascun quinze coups de la teste et martel, sans rien toucher de la pointe ny d'estoc, MATH. DE COUSY, *Hist. de Charles VII*, p. 1[66. Et ainsi comme les Turcques puis ne trouva le roy de France homme qui osast lever la teste contre luy, CORN. V, 1. Sergens estoit chascun tenu d'aller à une autre semblable teadue, et avoit sur chascune enoocha ung vireton de telle teste que pour frosser et tuer ung cheval, *Forteresse*, I, 1, f° 37. Et pour ce que dit est a prins de ma teste, De son ouvrage formet m'ennuie, *la Passion de N. S. J. C.* .... Vous estes Tenu l'une des saiges testes Qui soit en toute la patroisse, *Patelin*. Hélas ! j'ay usé par ci devant de ma teste, j'ay voulu suivre mon seul sens par trop d'obstination, *l'Amant resuscité*, p. 343, dans LACURNE. || XVIe s. Ils celoient ceult qui s'opiniastroient à leur faire teste, AMYOT, *Lyc.* 49. Des testes d'oignons, m. *Numa*, 27. Il acorda que l'on eschanperoit les prisonniers en rendant 250 drachmes d'argent pour chasque teste, m. *Fab.* 19. La premiere hostie immolée, le devin luy en mostra le foye qui n'avoit point de teste; mais, à la seconde qu'il immola, se trouva une belle et grosse teste du foye, m. *Marc.* 40. Le cheval jetta par terre son maistre tout armé de pied en teste comme il estoit, m. *Arist.* 31. Et si dit on que à la veuë de son capitaine il combatit teste à teste contre un des ennemis, et la desfeit, m. *Mar.* 3. Le gros bout du foye, qu'on appelle la teste, desfaillit, m. *Cimon*, 33. Crier à pleine teste, ID. *Nicias*, 14. Ilz leur meurent au devant une teste de leurs hommes d'armes hardis et armez de toutes pieces, et espandirent leur chevaus legers çà et là à l'entour d'eulx, ID. *Crass.* 18. Il mert en teste à Agesilaus qui entreprist ce voyage, m. *Agés.* 7. Les aulx ou oignons, et generalement toutes les plantes ayans teste, PARÉ, *Animaux*, 21. Passe temps : On luy avoit sait refaire [à un fol qui vient de prendre un morceau sur la table]. — Je pleige d'autant : Il en a de sa teste usé, Recueil de *farces*, p. 246. Je ne pense pas qu'on cognosse les fols par la teste, encores qu'on die : il a la teste mal faite, BOUCHET, *Serées*, III, p. 248, dans LACURNE. La vertu n'est pas plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible, MONT. I, 176. J'ay voulu que ces vers portassent votre nom en teste, ID. I, 222. Il y a apparence que les Turcs ne voudroyent faire il leur teste [prendre cette ville pour point de résistance], LANOUE, 641. — Se saisir d'Orleans pour là dresser une grosse teste, et assembler gens d'armes, *ib.* 1[26. Des plus braves gentils-hommes de ce royaume, et qui avoit eu feu et du plomb en la teste, ID. 564. J'ay trouvé toujours cheveus en la teste, ID. V, 1. Le prince, estant deslogé, dressa sa teste vers la Normandie, ID. 801. On fit un conseil de guerre de quelz testes seroit composé, ID. *Hém.* 127. Vous estes fils de serfs, et vos testes tondues vous font ressouvenir de vos meres vendues, ID. *Tragiques*, *Princes*. Les deux premiers prirent lousr que de prendre leurs sallades, donnent teste pour teste, ID. *Hist.* I, 328. L'amiral avoit interrompu, disant avoir pour suspects ceux qui l'avoient condamné au gibet, et avoient mis la teste à plus de 500 escus, ID. *ib.* II, 45. Après plusieurs altercations, sur ce que Mirambeau ne se pourroit faire avouer des harquebuziers qui estoient morts, les depuiez le prirent sur leur teste, ID. *ib.* II, 253. Je vous apporteral cent doubles ducats à deux testes, m. *ib.* II, 261. Il fut mis en pieces de reliques [barres], BRANT. *Cap. fr.* I, 1, p. 102. Ce fut un grand sujet de joye à toute l'armée de se voir ainsi passer de la teste à la queue d'une fâcheuse situation à une bonne] en un moment par l'arrivée impreveue d'un chef dont l'attente avoit jusqu'alors soutenu nostre courage, *Mém. de Fleuranges*, p. 109, dans LACURNE. Ce vieux et rusé capitaine [le prince de Parme] lui faisoit [à Henri IV désireux d'engager une bataille] toujours des testes d'infanterie [lui présentait toujours quelque infanteria pour l'arrêter], SULLY, *Mém.* I, 1, p. 426. Tenez chaud le pied et la teste, au demeurant vivez en beste, CotGRAVE. La maladie des enfants de Pavin, la teste plus grosse que le poing, SOUCHET, *Curieux. franç.* Avoir des grilles en la teste, ID. *ib.*

— ETYM. Wallon, *tiest*; bourg. *tête*; génev. *dire de tête*, savoir de tête, dire par cœur, savoir par cœur; provenç. *tapaga*, *testa*; et ital. *testa*; du lat. *testa*, vase de terre cuite, et, plus tard, par assimilation, crâne, tête : *testa* est pour *terra*, comme *testus* est pour *terreus*, et se rattache au radical sanscr. *tars*, sécher (voy. TERRE ET TORRIDE).

TÊTE, ÉE (tè-té, tée) ou TÊTÉ, ÉE (tè-té, tée), part. *passé* du verbe. La nourrice tetée par l'enfant.

TÊTE-A-TÊTE (tè-ta-tè-t), s. m. Voy. TÊTE, n° 60.

† TÊTEAU (tè-tô), s. m. En agriculture, extrémité d'une mauvaise branche.

† TÊTE-BÊCHE (tè-ta-bè-ch'), *loc. adv.* Se dit de deux personnes, de deux choses *posées*, couchées de manière que la tête de l'une réponde aux pieds de l'autre. Ils étaient dans le même lit, mais couchés tête-bêche. || Il y a un jeu d'enfants dans lequel les deux joueurs se tiennent tête-bêche ou à tête-bêche.

— ETYM. Norm. *bêquerêche*, en sens inverse. Cette locution est composée de *tête* et d'une corruption de *bechered* qui signifie chevet, tête à reposer, du *pr*ètre bes (voy. *bes....*), et *chevet*, diminutif de *chef*, tête (voy. CHEVET). Dans cette locution, *tête* est un pléonasme introduit parce qu'on n'entendait plus suffisamment le mot *bechered*, qui au XVIe siècle était usité tout seul : Les escuiers, avec chacun un poignard au poing, faisoient parler le guillard par-dessus leurs jambes appuiées à la mauraille de l'autre coslé, et aus deux à bechevet; encores contraignirent-ils leur maistre d'avoir une espée contre à la main, aiant vestu un pourpoint matellé, b'aut. *Hist.* II, 130. Là dessus furent envoiés les cardinaux du Perron et Ossat, lesquels, s'estans trainez de genoux, se couchereni de leur long la face en bas, et, comme l'on dit, à be-chevet, *ib.* III, 231. Dans les jeux de Cargantua (RAB. I, 22), on trouve : à teste bechevet. Il regaud Desmarets et Rathery, dans leur note, disent que ce jeu consiste à faire devinez en deux épingles qu'on cache dans sa main sont placées tête bêche, ou dans le même sens.

† TÊTE-BLEU (tè-te-bleu), *interj.* Espèce de juron de l'ancienne comédie. Tête-bleu! ce me sont de mortelles blessures, De voir qu'avec le vice on garde des mesures, MOL. *Av.* I, 1.

— ETYM. *Tête*, et *bleu*, par euphémisme pour *Dieu*.

† TÉTÉE (tè-té), s. f. Ce qu'un enfant tette en une fois.

TÉTER (tè-té) ou TÊTER (tê-té ; dans la première orthographe on double le é devant un *e* muet : je tette, je tetterai ; dans la seconde il y a change en *è* devant un *e* muet : je tète, excepté au futur et au conditionnel : je tèterai, je tèterais), v. a. || 1° Sucer le lait de la mamelle. Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? Repris l'agneau; je tette encor ma mère, LA FONT. *Fabl.* I, 10. Les chèvres se laissent tèter aisément, même par les enfants, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 226. || Cet enfant a tété de plusieurs laits, il a eu plusieurs nourrices. || Il a tété de mauvais lait, il a eu une mauvaise nourrice. || Absolument. Etant las de tetter, l'étranglai ma nourrice, ma nourrice, RABELAIS, *Pantagruel*, I, 1. C'est mal raisonner qu'un enfant qui tète ajuste ses lèvres et sa langue de la manière la plus propre à tirer le lait qui est dans la mamelle, BONN. *Connaiss.* V, 3. On voyait tetter les enfants depuis le commencement du monde; mais on ne pouvait sentir le poids de l'air qui pousait la matière dans leurs bouches; comme il fait jaillir l'eau dans les pompes aspirantes : Torricelli fut le premier qui le démontra, il n'y a guère plus d'un siècle, ARNAULD, *Log. Port-d'hôt.* I, II, p. 70 dans JOUDENS. Crispin : Ce fils fut retiré de nourrice à l'âge de douze ans. — Lisette : A l'âge de douze ans? — Crispin : Oui, il tétoit fort longtemps, ce garçon-là : c'est ce qui fait qu'il a l'esprit vif, LEGRAND, *Urvrier gentilhomme*, sc. 3. On pourra ne laisser téter que trente ou quarante jours les veaux qu'on veut élever pour au boucher, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 106. || 2° Se téter, *v. réfl.* Se dit de l'action d'une nourrice qui, ayant trop de lait, opère elle-même, à l'aide d'un tuyau, la succion de son lait.

— HIST. XIIIe s. Adonques tettront-il [les veaux] huit semaines, et puis mettez farine devant eux, si qu'il puissent prendre à manger, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 268. || XVe s. Va tetter, va, enfant : or voiz-le bien, Car en France n'a François ont faite de gens, quand les enfants meneni en bataille [parole d'un chevalier flamend au jeune Bouciquaut], *Bouciq.* I, 3. Il faut boire, comme on dit, qui si mere ne tette ; Puisque sommes tous sevrés, beuvons donc de ce bon piot, BASSELIN, XXII. || XVIe s. Et bien souvent donnoit à tetter aux petits enfants de ses esclaves, afin de leur imprimer une charité et amour naturelle envers son fils, AMYOT, *Caton*, 41. L'agneau qui aura tetté une chevre sera plus farouche, ID. *Lycurg.* 24. La nourrice, devant que donner à tetter à l'enfant, se fera tetter, ou soy-mesme se tetera avec un instrument de verre que.... ID. *Symp.* III, 37. Quant à ceuxl à un enfant, protecteurs de son maillot, de son boire, de son manger, de son tetter, MONT. II, 276.

— ETYM. Bourguign., *tété*; provenç. et espagn. *tetar*; ital. *tettare* (voy. TETTE).

† TÉTERELLE (tè-te-rè-l'), s. f. Petit appareil en forme de pour l'allaitement artificiel (*écrit téterelle* dans l'*Almanach Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 878, 2e col.).

† TÉTERON (tè-te-ron), s. m. Espèce de chaumpignon.

† TÉTIER (tê-tié), s. m. Celui qui fait les têtes d'épingles. || Ancien terme de marine. Bauneur de l'avant dans une galère ou une embarcation.

TÉTIÈRE (tê-tiè-r'), s. f. || 1° Coiffure du haut de la tête. [Peau de lion] dont la tétière en manière d'un bonnet, ORLEANS, *Voy.* VII || Partie de la robe du chercheur qui couvre la tête. || 2° Petite coiffe de toile qu'on met aux petits nouveau-nés. On assujétit la tête de [l'enfant] par des tétières ; il semble qu'on a peur qu'il n'ait l'air d'être en vie, J. J. ROUSS. *Em.* I.

Digitized by Google

‖ 3° Partie de la bride d'un cheval qui est appliquée sur la tête et qui sert à supporter le mors. ‖ 4° Bois qu'en met en tête des pages en faisant l'imposition d'une forme typographique. ‖ 5° Terme de marine. Cordage coussu au bord supérieur d'une voile ; cette ralingue, comme les autres, est tripse pour fortifier la voile dont les lazes tendus et à se désunir sous l'effort du vent, zal. ‖ 6° Bois qui soutient la tête des pins d'un soufflet d'orgues. ‖ Terme de métallurgie. Tétière d'un soufflet, masse du fût où est le centre d'oscillation.

— HIST. XIIIe s. Il fu chevaus deut entre covers de cuverteres de fer, et avoit une testiere de fer, et en mi la testiere, une broche tel come celle de l'escu, *Ass. de Jérus.* I, 170. ‖ XVIe s. Testiere ou salade, non. INV. *Dict.* Ils l'enmenerent tout boiteux, la teste passée dans la testiere du caparaçon, D'AUB. *Fœn.* II, 18.

— ETYM. *Tête* (voy. ce mot) ; provenç. et ital. *testiera*.

† **TÉTIGUÉ** (té-ti-ghé), **TÉTIGOY** (té-ti-goi), **TÉTIGUENNE** (té-ti-ghé-n'), *sntery*. Altération de tétedreu dans la bouche des paysans des anciennes comédies. Hélé tétiguié ne lantiponez point davantage, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. ‖ On trouve aussi tatiguié et tatigoin.

TETIN (te-tin), *s. m.* ‖ 1° Le bout de la mamelle, soit chez les femmes, soit chez les hommes. Cet enfant ne prend pas le tetin. Cet homme a été blessé sous le tetin. ‖ Nom donné à deux petits mamelons de la vache, qui quelquefois se trouvent placés en arrière des quatre principaux mamelons, et qui ne fournissent que rarement du lait. ‖ 2° La mamelle tout entière ; en ce sens il est vieux. Un blanc tetin.

— HIST. XVIe s. Tetin qui n'a rien que la peau, MAROT, 42. (Un éléphant) lui montroit [à une femme] quelquesfois la trompe dans le sein par dessoubs son collet, et luy tastoit les tetins, BONIV. II, 185. Au dernier un se sera la mamelle Crainte.... Elle a sous un tetin la playe où le Mal-heur fiche ses doigts crochus pour luy oster le cœur, D'AUB. *Tragiques*, la *Chambre dorée*.

— ETYM. Dérivé de *tette*.

TETINE (te-ti-n'), *s. f.* ‖ 1° Mamelle des animaux auxquels on a donné le nom de mammifères. On peut juger des mœurs farouches des animaux par le nombre des œufs de leurs nids et par les tetines de leurs mères, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. VII. ‖ Chez la vache, nom donné aux quatre principaux mamelons. ‖ 2° Pis de la vache ou de la truie, considéré comme aliment. Manger de la tetine. ‖ 3° Fig. Enfoncement qu'une balle de pistolet ou de fusil fait sur une cuirasse, quand elle ne la perce pas tout à fait. La balle du pistolet fit une tetine à sa cuirasse.

— HIST. XIVe s. Tetines de vache, cuites avec la char et mangées comme la char, *Ménagier*, II, b. ‖ XVIe s. Les Tartares sans distinction de parti mettoient à feu et à sang tout le pays, mangeoient, comme on dit, les enfants et les tetines des femmes, D'AUB. *Hist.* I, 238. Instrument propre à tirer le lait des mamelles des femmes, nommé tetine, PARÉ, XIII, 32.

— ETYM. Dérivé de *tette*; bourguig. *tetaigne*; provenç. *tetina*.

† **TÉTINE** (té-ti-n'), *s. f.* VOY. ATICHE.

† **TÉTOIR** (té-toir), *s. m.* Machine pour frapper les têtes d'épingles.

TETON (te-ton), *s. m.* ‖ 1° Mamelle, en parlant seulement des femmes. C'est l'office du medecin de voir les tetons des nourrices, MOL. *Méd. m. lui.* II, 6. Elle avoit entre ses deux tetons un beau bouquet de tulipes, VOLT. *Cand.* 20. Le fils à qui sa mère donnait un gros teton de bois. *Il l'homme sur 40 écus, impôts payés à l'étranger.* ‖ 2° Teton de Vénus, belle variété de pêche. ‖ 3° Teton blanc, nom vulgaire d'une coquille univalve, la natice mamelle. ‖ Fossile du genre oursin.

— HIST. XVIe s. Les tetons mignons de la belle, MAROT, III, 186.

— ETYM. Dérivé de *tette*.

TETONNIÈRE (te-to-niè-r'), *s. f.* ‖ 1° Mot populaire et grossier, désignant une femme qui a beaucoup de gorge. ‖ 2° Bande avec laquelle on soutient quelquefois les seins.

— ETYM. *Teton*.

TÉTRA... (té-tra). Préfixe qui, employé dans le langage scientifique, signifie quatre et est le prélixe grec τετρα qui équivaut à τεσσαρα (voy. ce mot).

† **TÉTRA-ATOMIQUE** (té-tra-a-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Voy. TÉTRATOMIQUE

† **TÉTRABRANCHE** (té-tra-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre branchies.

† **TÉTRACENTIGRADE** (té-tra-san-si-gra-d'), *adj. m.* Thermomètre tétracentigrade, thermomètre divisé en 400 degrés entre le mercure fondant et bouillant, et imaginé par M. Walferdin à l'effet d'éviter les températures négatives dans les observations météorologiques.

† **TÉTRACÈRE** (té-tra-sè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre antennes ou tentacules.

— ETYM. *Tétra...*, et κέρας, corne.

† **TÉTRACHIRE** (té-tra-ki-r'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les quatre membres se terminent par des mains.

— ETYM. *Tétra...*, et χείρ, main.

† **TÉTRACOQUE** (té-tra-ko-k'), *adj.* Terme de botanique. Composé de quatre coques.

— ETYM. *Tétra...*, et coque.

TÉTRACORDE (té-tra-kor-d'), *s. m.* ‖ 1° Terme de musique. Ancienne lyre à quatre cordes. ‖ 2° Échelle ou série de quatre sons consécutifs. La musique des anciens Grecs était fondée sur des tétracordes ou systèmes de quatre sons ou échelles de sept sons. Les tétracordes ne restèrent pas longtemps bornés au nombre de deux ; il s'en forma bientôt un troisième, puis un quatrième ; nombre auquel le système des Grecs demeura fixé, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. tétracorde*. Le tétracorde qui lui était dédié [à Mercure] signifiait, selon cet auteur [Nicomaque], les quatre saisons, comme les sept cordes de la lyre d'Apollon signifiaient les sept planètes, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 320.

— HIST. XIVe s. Les trois tetracordes dyatonique, cromatique et enharmonique, ORESME, *Thèse de* MEUSSEN.

— ETYM. Τετράχορδος, de τετρα, et χορδή, corde.

† **TÉTRACTIQUE** (té-tra-kti-k'), *adj.* Qui n'admet que quatre nombres, que quatre chiffres. Arithmétique tétractique.

— ETYM. Tiré de τετρακτύς, quaternaire (voy. TÉTRA).

† **TÉTRADACTYLE** (té-tra-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre doigts à chaque pied.

— ETYM. *Tétra...*, et δάκτυλος, doigt.

† **TÉTRADE** (té-tra-d'), *s. f.* Terme de philosophie ancienne. Assemblage des quatre premiers nombres naturels, 1, 2, 3, 4.

— ETYM. Τετρας, le quaternaire (voy. TÉTRA).

† **TÉTRADIQUE** (té-tra-di-k'), *adj.* Qui appartient au nombre quatre, à la tétrade.

TÉTRADRACHME (té-tra-dra-km'), *s. f.* Monnaie grecque d'argent, valant quatre drachmes ou environ 4 fr. 80 c. de notre monnaie. Il résulte des opérations de M. Tillet, qu'un marc de tétradrachmes dont chacun aurait 329 grains de poids, et 11 deniers 12 grains de fin, vaudrait maintenant dans le commerce 84 livres 3 sous 9 deniers, BARTHÉL. *Anach.* I, VII, *tabl.* 14.

— REM. L'Académie fait ce mot du féminin. Mais les archéologues en usent toujours au masculin, se conformant au mot grec qui est neutre.

— ETYM. Τετράδραχμον, de τετρα, quatre, et δραχμή, drachme.

† **TÉTRADYNAME** (té-tra-di-na-m') ou **TÉTRADYNAMIQUE** (té-tra-di-na-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la tétradynamie.

TÉTRADYNAMIE (té-tra-di-na-mie), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe comprenant des plantes munies de six étamines, dont quatre plus longues que les deux autres.

— ETYM. *Tétra...*, et δύναμις, puissance : quatre puissances étaminières.

† **TÉTRADRAL, ALE** (té-tra-dral, dra-l'), *adj.* Qui a la forme d'un tétraèdre. Surface tétraédrale.

TÉTRAÈDRE (té-tra-è-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Solide compris sous quatre faces. Tétraèdre symétrique, le plus simple de tous les corps réguliers, BERTRAND, *Hist. Mém. mécan.* 1840 et 1850, t. IV, p. 78. ‖ *Adj.* Des cristaux, bien formés en prismes tétraèdres, DUTROU, *Instit. Mém. sciences.* t. V, p. 63.

— ETYM. *Tétra...*, et ἕδρα, face (voy. EDRE).

† **TÉTRAÉDRIQUE** (té-tra-é-dri-k'), *adj.* Qui a rapport au tétraèdre. ‖ En histoire naturelle, au dit de tous les corps qui se rapprochent seulement de cette forme.

† **TÉTRAFIDE** (té-tra-fi-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Divisé en quatre lobes séparés par des sinus profonds.

— ETYM. *Tétra...*, et *fendere*, fendre.

† **TÉTRAGONAL, ALE** (té-tra-go-nal, na-l'), *adj.* Qui se rapporte au tétragone.

— ETYM. Lat. *tetragonalis*, de *tetragonus*, tétragone.

TÉTRAGONE (té-tra-go-n'), *adj.* ‖ 1° En histoire naturelle, se dit de tout ce qui offre quatre angles et quatre côtés. Capsule tétragone. Des anthères tétragones. ‖ 2° Terme d'astrologie. Aspect tétragone, aspect de deux planètes qui sont distantes de 90 degrés. ‖ 3° *S. m.* Surface à quatre côtes ; on dit habituellement quadrilatère. ‖ 4° *S. f.* Tétragone étalée ou cornue, plante potagère analogue aux épinards et originaire de la Nouvelle-Zélande, *tetragonia expansa*, Ait. famille des mésembryanthémées.

— REM. Tétragone appartient au langage de l'histoire naturelle et non de la géométrie. En géométrie, on dit quadrangulaire.

— ETYM. Lat. *tetragonus*, de τετράγωνος, de *τετρα...*, et γωνία, angle.

† **TÉTRAGRAMME** (té-tra-gra-m'), *adj.* ‖ 1° Terme de grammaire. Qui est composé de quatre lettres. ‖ *S. m.* Un tétragramme. ‖ Locution mystique employée pour exprimer, sans le prononcer, le nom de la Divinité. Saint Clément d'Alexandrie assure que le tétragramme mystique qu'on ne faisait connaître qu'à ceux qui l'étaient admis dans le sanctuaire, était Ιαουε, ABEL RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 68. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Qui porte quatre lignes colorées.

— ETYM. *Tétra...*, et γράμμα, lettre et ligne.

† **TÉTRAGYNE** (té-tra-ji-n'), *adj.* Voy. TÉTRAGYNIE

TÉTRAGYNIE (té-tra-ji-nie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes à quatre pistils.

— ETYM. *Tétra...*, et γυνή, femme, femelle, pistil.

† **TÉTRAHYDRIQUE** (té-tra-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé tétrahydrique, composé qui a quatre proportions d'hydrogène pour une proportion de l'autre composant.

— ETYM. *Tétra...*, et ὑδρ..., pour *hydrogène*.

† **TÉTRAÈNE** (té-tra-è-n'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé de quatre akènes réunis.

— ETYM. *Tétra...*, et ἀχαίνω.

TÉTRALOGIE (té-tra-lo-jie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Ensemble de quatre pièces de théâtre que les poètes présentaient au concours : les trois premières étaient des tragédies, et la quatrième un drame satyrique.

— ETYM. Τετραλογία, de τέτρα..., et λόγος, discours.

† **TÉTRALOGIQUE** (té-tra-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à une tétralogie.

† **TÉTRAMÈRE** (té-tra-mè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre articles aux tarses.

— ETYM. *Tétra...*, et μέρος, partie.

† **TÉTRAMÈTRE** (té-tra-mè-tr'), *adj.* Se dit d'un vers grec ou latin composé de quatre pieds dans le genre dactylique ou anapestique, et de huit pieds dans le genre iambique.

— ETYM. Τετράμετρος, de τέτρα..., et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

† **TÉTRAMÉTRIQUE** (té-tra-mé-tri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit des substances dont les cristaux se rapportent à un système à quatre axes.

— ETYM. *Tétra...*, et μέτρον, mesure.

† **TÉTRANDRE** (té-tran-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre étamines. Fleur tétrandre.

— ETYM. Voy. TÉTRANDRIE.

TÉTRANDRIE (té-tran-drie), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe et à deux ordres comprenant des plantes munies de quatre étamines.

— ETYM. *Tétra...*, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme, mâle, étamine.

† **TÉTRANDRIQUE** (té-tran-dri-k'), *adj.* Qui appartient à la tétrandrie.

† **TÉTRAO** (té-tra-o), *s. m.* Voy. TÉTRAS.

† **TÉTRAONIDES** (té-tra-o-ni-d'), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Famille d'oiseaux gallinacés, formée du seul genre tétras.

† **TÉTRAPÉTALE** (té-tra-pé-ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre pétales. Corolle tétrapétale.

— ETYM. *Tétra...*, et *pétale*.

† **TÉTRAPHYLLE** (té-tra-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de quatre feuilles ou

Digitized by Google

foliolés. Involucre tétraphylle. || Plante tétraphylle, plante dont les feuilles sont quaternées.

— ÉTYM. *Tétra...*, et φύλλον, feuille.

† **TÉTRAPLES** (té-tra-pl'), *s. m.* Bible dans laquelle Origène a placé, sur quatre colonnes, quatre versions grecques de l'Ancien Testament, celles d'Aquila, de Symmaque, des Septante et de Théodotion.

— ÉTYM. Τετράπλους, quadruple.

† **TÉTRAPODE** (té-tra-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre pieds.

— ÉTYM. Τετραπόδης, de τέτταρες, et ποῦς, πόδος, pied.

† **TÉTRAPTARE** (té-tra-ptâ-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre ailes.

— ÉTYM. *Tétra...*, et πτερόν, aile.

† **TÉTRAPTOTE** (té-tra-pto-t'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit des noms grecs ou latins qui n'ont que quatre terminaisons différentes à un même nombre.

— ÉTYM. Τετράπτωτος, de τέτρα, quatre, et πτῶσις, chute, terminaison, cas.

† **TÉTRARCHAT** (té-trar-ka), *s. m.* Autorité, dignité d'un tétrarque. || Durée de ses fonctions.

TÉTRARCHIE (té-trar-chie), *s. f.* || 1° Partie d'un état divisé entre quatre chefs. Caligula lui donna [à Hérode Agrippa] la petite tétrarchie d'*Hérode* Philippe, son oncle, et enfin lui accorda le titre de roi, VOLT. *Phil. Sectes des Juifs, Hérodiens.* || 2° Section de l'ancienne phalange grecque; elle était composée de 64 hommes.

— ÉTYM. Τετραρχία, de τετράρχης, tétrarque.

TÉTRARQUE (té-trar-k'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Prince dépendant d'une puissance supérieure, et dont les États étaient censés faire la quatrième partie d'un royaume démembré. L'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de roi et de tétrarque, VOLT. *Moeurs*, 52. || 2° Chef d'une tétrarchie, dans la phalange grecque.

— HIST. XVIe s. Puis le fist ecorre [saint Jacques] à un coutel Herodes II tetrarches, BACH. LATINI, *Trésor*, p. 71.

— ÉTYM. Τετράρχης, de τέτρα..., et ἄρχειν, commander.

† **TÉTRAS** (té-trâ), *s. m.* Genre d'oiseaux gallinacés; synonyme de coq de bruyère. Le tétras ou grand coq bruyère a près de quatre pieds de vol; son poids est communément de douze à quinze livres, BUFF. *Ois.* I, III, p. 267. Les grands oiseaux, que la plupart des chasseurs de saint Hubert ne tuent que dans leurs rêves, les outardes, les canepetières, les tétras, les gélinottes, etc. DE CHEVILLE, *Journal illustré*, 31 janv. 7 fév. 1869, p. 30.

— ÉTYM. Τέτραων.

† **TÉTRASÉPALE** (té-tra-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre divisions au calice.

— ÉTYM. *Tétra...*, et σέπαλον, calice.

† **TÉTRASPERME** (té-tra-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre graines.

— ÉTYM. *Tétra...*, et σπέρμα, graine.

† **TÉTRASTACHYÉ, ÉE** (té-tra-sta-ki-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont en épis quaternés.

— ÉTYM. *Tétra...*, et στάχυς, épi.

† **TÉTRASTICHE** ou **TÉTRASTIQUE** (té-tra-sti-k'), *adj.* || 1° Terme de littérature. Qui est composé de quatre vers. Il nous est parvenu des Grecs des fables tétrastiches, J. S. m. Un tétrastique, un quatrain. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé sur quatre rangs.

— ÉTYM. *Tétra...*, et στίχος, rangée et vers.

† **TÉTRASTOME** (té-tra-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a quatre bouches ou suçoirs.

— ÉTYM. *Tétra...*, et στόμα, bouche.

† **TÉTRASTYLE** (té-tra-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Temple à quatre colonnes de front. || *Adj.* Un temple tétrastyle.

— ÉTYM. Τετράστυλος, de τέτρα..., et στῦλος, colonne.

† **TÉTRASYLLE** (té-tra-si-l'), *adj.* Terme de botanique. Ovaire tétrastyle, ovaire surmonté de quatre styles.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *style*.

† **TÉTRASYLLABE** (té-tra-syl-la-b'), *adj.* Terme de grammaire. Composé de quatre syllabes.

— ÉTYM. Τετρασύλλαβος, de τέτρα..., et συλλαβή, syllabe.

† **TÉTRASYLLABIQUE** (té-tra-syl-la-bi-k'), *adj.* Qui a quatre syllabes.

† **TÉTRATOMIQUE** (té-tra-to-mi-si-k'), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un atome tétratomique.

† **TÉTRATOMIQUE** (té-tra-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un atome qui a quatre points d'attraction, et des corps qui ne sont saturés que par quatre atomes d'un autre corps. Ainsi le carbone est dit un élément tétratomique, parce que un atome de carbone fixe invariablement quatre atomes d'un élément mono-atomique, ou deux atomes d'un élément diatomique.

— ÉTYM. *Tétra...*, et *atome*.

† **TÉTRODON** (té-to-don), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de poissons.

— ÉTYM. *Tétra...*, et ὀδούς, ὀδόντος, dent.

TETTE (tè-t), *s. f.* Le bout de la mamelle; ne se dit qu'en parlant des animaux.

— HIST. XVIe s. Et avoit [la truie] les tettes grandes et longues, RAB. *Pant.* II, III, 23. || XVIIe s. De leur présenter la tette, de les hercer, PARÉ, XVIII, 29. Ce veau, ennuyé de perdre la tette de sa nourrice, courroit par la chambre, berçoit, *Contes*, CEL.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *teta*; ital. *tetta*; comparez le grec τιτθή, l'anc. haut-allem. *zitza*; le celtique : gaél. *teth*, bas-bret. *tez*, *téch*, mamelle; sanscr. *dhâ*, *têtter*.

† **TETTE-CHÈVRE** (tè-te-chè-vr'), *s. m.* Engoulevent. || *Au plur.* Des tette-chèvres.

† **TETTIÈRE** (tè-tiè), *s. m.* Ouverture, bouche du four à potier.

TÉTU, UE (té-tu, tue; c'est la prononciation que Richelet donne aussi au mot *tempô*), *adj.* || 1° Qui a une tête, sens aujourd'hui inusité. Ayant d'abord été battu Par le chien fréquent tétu, SCARR. *Virg.* VI, || 2° Fig. Qui a tellement attaché à ses opinions qu'il ne veut rien. Les filles sont quelquefois un peu têtues, MOL. *Méd. m. lui.* III, 7. On est beau lui remontrer que les usages avaient changé; l'Anglais était tétu, car il était Breton et Huron, VOLT. *l'Ingénu*, 4. Il [d'Alembert] est tétu comme vingt ânes; il est tout plein d'esprit, il a de la gaieté, il est gai, il est charmant, ID. *Lett. Thiriot*, 11 août 1760. L'une est lent, indocile et tétu, BUFFON. *Âne*. || Substantivement. C'est un grand tétu. Cet enfant est un petit tétu. Une petite tétue. Je n'aime pas les têtus. || 3° *S. m.* Marteau à tête carrée, avec lequel on abat la pierre, pour la tailler, pour la dégrossir : on s'en sert aussi pour assurer la pierre sur le mortier, quand on la pose. || 4° Espèce de poisson, le *lourdaux jaune*, dit aussi chevanne.

— SYN. TÊTU, OPINIÂTRE, ENTÊTÉ. Le tétu est attaché à leur sens, et tellement livrés à leurs idées qu'ils n'écoutent rien; mais le tétu n'est pas ordinairement par caractère; l'entêté l'est par accident, par suite d'une impression reçue, parce qu'il lui est arrivé de se laisser prévenir : aussi le défaut du tétu est irrémédiable, tandis qu'on dit abuse quelquefois l'entêté.

— HIST. XIIIe s. Jeunes, joli, frians, testu Ne me priserunt ung festu, le *Roi de Navarre*, I, XIVe s. Il les pastoureaux] depeçoient mariages, Et faisoient plusieurs dommages; Car fol estoient et testu, RU CANGE, *pastoreli*. || XVe s. Saulle, Saulle, trop es testu; Par quoy me guerries tu? *Mart. de Paul*. || XVIe s. Ceulx qui ont à negocier avecques des femmes testues peuvent avoir essayé à quelle rage on les jette quand on veult user à leur agitation le silence et la fruition, MONT. III, 444.

— ÉTYM. *Tête*; wallon, *chestou*, *tiestou*; provenç. *testug*.

† **TEUCRIETTE** (teu-kri-è-t), *s. f.* Espèce de véronique, dit aussi véronique des montagnes, *veronica teucrium*, L.

— ÉTYM. Τευκρίον, germandrée, à laquelle la *teucriette* ressemble un peu par les feuilles et le port.

† **TEUGUE** (teu-gh') ou **TEUQUE** (teu-k'), *s. f.* Terme de marine. Espèce de galiote que l'on élevait quelquefois à l'arrière, le plus souvent à l'avant, pour se garantir de l'injure du temps. Sa Majesté fait très-expresses défenses... de rien changer aux toutes du fond de cale, ni d'élever aucune tuque de charpente sur les dunettes, *Ordonn. du roi*, 15 juin 1673, dans JAL.

— ÉTYM. Lat. *tegula*, tuile, d'après JAL.

† **TEUTATÈS** (teu-ta-tè-s), *s. m.* Un des dieux auxquels les Gaulois offraient des victimes humaines.

† **TEUTOMANIE** (teu-to-ma-nie), *s. m.* Zèle excessif pour tout ce qui est allemand; chauvinisme allemand.

— ÉTYM. *Teuton*, et *manie*.

† **TEUTON, ONNE** (teu-ton, to-n'), *adj.* Se dit de l'ensemble de tous les peuplades germaniques qui diome teuton ou, substantivement, le teuton, l'ancienne langue germanique. || *S. m.* Les Teutons.

— ÉTYM. Nom de la peuplade germanique qui fut vaincue par Marius. Les *Teutons* de Marius sont rattachés avec raison aux envahisseurs du ve siècle après J. C.; toutefois *brutonistur*, *teutonica lingua* ne commence à se dire des Allemands que vers le VIIIe siècle, et par les souvenirs de l'antiquité.

TEUTONIQUE (teu-to-ni-k'), *adj.* Qui a rapport aux anciens Teutons, qui leur appartient. || Se dit d'une espèce d'écriture gothique. Lettres teutoniques. || Ordre Teutonique (avec un T majuscule), ordre fondé pendant le siége d'Acre, pour recueillir les pauvres et les malades allemands abandonnés en Palestine; il prit d'abord le nom de chevaliers de Notre-Dame du mont Sion; dans le XIIIe siècle il fut appelé et établi en Prusse. Les deux grands ennemis de la Pologne furent longtemps les Turcs et les religieux et chevaliers teutoniques, VOLT. *Mœurs*, 449. || Hanse teutonique, voy. HANSE.

— ÉTYM. *Teuton*.

† **TEVERIN** (te-vèr-tin), *s. m.* VOY. TRAVERTIN.

TEXTE (tèk-st), *s. m.* || 1° Les propres paroles d'un auteur, d'un livre, considérées par rapport aux commentaires, aux gloses, qu'on a faits depuis. L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition, LA HARPE, XIV. Il [Ruet] avait lu vingt-quatre fois le texte hébreu [de la Bible], en le conférant avec les autres textes orientaux, D'OLIVET, *Hist. Acad.* I, II, p. 406, dans POUGENS. Un texte précis de la loi, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Quand il [Malebranche] a voulu développer cette grande vérité, que tout est en Dieu, les lecteurs ont dit que le commentaire est plus obscur que le texte, VOLT. *Phil. Tout en Dieu*. || Fig. J'ai trop bien profité pour n'être pas rendruit à quelque chose sain le mariage repose; Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose, BOIL. *Sat.* X. D'après l'athée, la nature est un livre où la vérité se trouve toujours dans le sens, et jamais dans le texte, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 4. Restituer un texte, rétablir l'ordre, les mots, ou la ponctuation. || 2° Dans la poésie française, se dit de trois vers qui expliquent le sujet d'une certaine pièce de vers dont le reste s'appelle glose. Le texte se met en tête de la glose, et est de rigueur à chaque stance de celle-ci. || 3° Passage de l'Écriture sainte, qui fait ordinairement le sujet du sermon, et par lequel le prédicateur commence. Je n'ai point commencé les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je puisse appliquer à cette princesse, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce texte [variété des variétés], qui convient à tous les états et à tous les événements de la vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, ID. ib. Les textes viennent-ils de ce que les pasteurs ne parlaient jamais autrefois au peuple de leur propre fonds; ils ne faisaient qu'expliquer les paroles du texte de l'Écriture; insensiblement, on a pris la coutume de ne plus suivre toutes les paroles de l'Evangile: on n'en explique plus qu'un seul endroit, qu'on nomme le texte du sermon, RÉV. *Dialogue sur l'éloquence*, II. || Fig. Il prend mal son texte, il s'appuie sur une mauvaise raison. || 4° Fig. Sujet d'entretien, de discours. On eût dit que la nature *sur l'Hercule* avait voulu se magnifiquement peu en offrir le texte à nos entretiens, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || [l'abbé de St-Pierre] voulait que les sujets de non prix d'éloquence ne fussent plus, comme ils l'ont été durant près d'un siècle, des textes de sermons, mais qu'on les consacrât à l'éloge des bons mes célèbres qui ont honoré la nation par leurs talents et par leurs vertus, D'ALEMB. *Eloy. l'abbé de St-P.* || Revenir à son texte, revenir au sujet de discussion, à ce qui fait l'objet principal dans ce dont il est question. Je reviens à mon texte : il faut que l'on jourisse, LA FONT. *Fabl.* VII, 27. || 5° Se dit d'un livre d'Evangiles porté, aux grandes messes, par le diacre, qui le donne à baiser à l'officiant, avant que celui-ci baise l'autel. || 6° Terme d'imprimerie. Gros texte, caractère entre le gros romain et le saint-augustin. || Petit texte, caractère entre le gaillarde et la mignonne. || Proverbe. Glose d'Orléans, plus obscure que le texte (voy. GLOSE).

— HIST. XIIe s. A Rome fist mainte maistrie, Ni lassa tieste [livre d'Evangile] ni galice, PC CANGE. TEXTUS. || XIIIe s. N'encor ne fais-je pas pechié, Se ge nome, sans metre glose, Par plain texte les nobles choses Que mes pers en paradis Fist de ses propres mains jadis, le *Rose*, POP. || XVe s. Avec ce je ne ose pas eslongier [éloigner] mon parler du texte de Aristote, qui est en plusieurs lieux obscur, ORESME, *Prol.* En plus grelle lettre que n'est le tieuste, n. DE MONTREVILLE, f° 38, [Pierre Flotte] Qui dedans Paris commença A sermoner, ainçois tença; Car son sermon tence semble, Je ne

Digitized by Google

tai où non tieste embla, *Chron. de Geffros de Paris*, p. 34. Un autres livres ou tiestes tous ouvers d'argent. *Bibl. des ch.* 4e série, t. v, p. 466.

— ETYM. Provenç. *teste*, *test*; du lat. *testa*, tuile, tesson de tuile, de *texere*, tisser.

TEXTILE (tèk-sti-l'), *adj.* ‖ 1° Susceptible d'être mis en tissu. ‖ Se dit, en particulier, des plantes qui fournissent de la fibre propre à la filature : le chanvre, le lin, le phormium, etc. ‖ *S. m.* Un textile, une matière propre à être mise en tissu. Le coton est un textile. ‖ 2° Qui se rapporte au tissage. Les industries textiles, AUDIGANNE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1864, t. III, p. 890. ‖ 3° Terme de minéralogie. Qui présente des filets minces et allongés.

— ETYM. Lat. *textilis*, de *texere*, tisser.

‖ **TEXTILITÉ** (tèk-sti-li-té), *s. f.* Propriété des corps textiles.

— ETYM. *Textile*.

TEXTUAIRE (tèk-stu-è-r'), *s. m.* Livre où il n'y a que le texte, sans commentaire, sans notes. Un textuaire de la Bible. ‖ *Adj.* Qui concerne le texte.

— ETYM. Lat. *textus*, texte.

TEXTUEL, ELLE (tèk-stu-èl, è-l'), *adj.* ‖ 1° Qui est dans un texte. ‖ 2° Cité conformément à un texte. Une citation textuelle.

— HIST. XVI° S. On doit expliquer ladite loi à l'entente de la fin, et non pas en sens littéral ou sentence textuelle, MONSTRAL. t. 39.

— ETYM. Lat. *textus*, texte.

TEXTUELLEMENT (tèk-stu-è-l'e-man), *adv.* D'une manière conforme au texte.

— HIST. XVI° S. Ainsy qu'il est textuellement contenu au chapitre..., SOREFROY, *Annot. sur Thiod. de Charles VI*, p. 544.

— ETYM. *Textuelle*, et le suffixe *ment*.

‖ **TEXTUAIRE** (tèk-stu-è-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne le tissu, les tissus (Blainville, 1822). ‖ Anatomie textuaire (Blainville), étude anatomique des tissus, dite aussi histologie.

TEXTURE (tèk-stu-r'), *s. f.* ‖ 1° Action de tisser. ‖ État d'une chose tissue. ‖ 2° Dans le langage didactique, la disposition, l'entrelacement des parties qui composent un corps. Par cette simple expression de la texture du bois, on voit que la cohérence longitudinale doit être bien plus considérable que l'union transversale, BURY, *Hist. nat. Part. exp.* Chim. t. VIII, p. 163. ‖ Particulièrement, en anatomie, un des caractères d'ordre organique des êtres vivants, qui consiste en un arrangement réciproque offert dans chaque tissu par leurs éléments anatomiques et particulier pour chacun d'eux. La texture des tendons, des muscles, des membranes séreuses. ‖ 3° En termes de littérature, la liaison des différentes parties d'un ouvrage, etc. La texture d'une pièce de théâtre.

— HIST. XIII° S. L'en aporte drap mays, à Paris, le drap duquel la chanse [chaîne] et la texture est tout d'un, *Liv. des mest.* 419. ‖ XVI° S. Faisant une merveilleuse texture en manière d'un filet ou rets, PARE, III, 9.

— ETYM. Prov. *texura*, *textura*; esp. *textura*; ital. *textura*; du lat. *textura*, de *texere*, tisser.

‖ **THALAME** (ta-la-m'), ou **THALAMUS** (ta-la-mu-s'), *s. m.* Terme de botanique. Évasement du pédoncule des synanthérées. ‖ Sorte de fructification des lichens.

— ETYM. Lat. *thalamus*, lit.

‖ **THALAMIFLORE** (ta-la-mi-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des familles de plantes dicotylédones qui se caractérisent par une double enveloppe florale à pétales distincts insérés sur le réceptacle (de Candolle).

— ETYM. *Thalame*, et *fleur*.

‖ **THALASSIBIE** (ta-la-si-bi), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les eaux de la mer.

— ETYM. Θάλασσα, mer, et βίος, vie.

‖ **THALASSIOPHYTE** (ta-la-si-o-fi-t'), *s. m.* Terme de botanique. Plante marine. ‖ Nom donné à différentes algues. Les grands thalassiophytes avec leurs eventails de feuilles rouges, verts et jaunes, GAIMARD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er avril 1847, p. 680.

— ETYM. Θάλασσα, marin, et φυτόν, plante.

‖ **THALASSIQUE** (ta-la-si-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport à la mer, qui en provient. ‖ Terme de géologie. Se dit des terrains de sédiment supérieurs, c'est-à-dire de ceux qu'on trouve depuis la surface de la terre jusqu'à la craie exclusivement. Le caractère thalassique de la surface terrestre est sans cesse mis en s'affaiblissant.

— ETYM. Θάλασσα, mer.

‖ **THALASSOGRAPHIE** (ta-la-sso-kra-fie), *s. f.* Empire des mers. M. Blanchini fait toujours grand cas de ce qu'il appelle la thalassocratie, l'empire ou du moins l'usage libre de la mer; en effet l'importance de cette thalassocratie, connue et sentie dès les premiers temps, c'est aujourd'hui plus que jamais; et les nations de l'Europe s'accordent assez à penser qu'elle équivalent plus de vérité palpable puissance en s'enrichissant par un commerce tranquille, qu'en agrandissant leurs États par des conquêtes violentes, PONTAS. *Bianchini*. ‖ Les thalassocraties de Castor de Rhodes, empire de la mer Égée attribué par cet historien successivement à différents peuples.

— ETYM. Θάλασσα, mer, et κρατεῖν, empire.

‖ **THALASSOMÈLI** (ta-la-sso-mé-li), *s. m.* Médicament que les anciens composaient de parties égales d'eau de mer, de miel et d'eau de pluie, le tout exposé au soleil pendant la canicule dans un vase ponsse; c'était un médicament purgatif.

— ETYM. Θάλασσα, mer, et μέλι, miel.

‖ **THALASSOMÈTRE** (ta-la-sso-mè-tr') , *s. m.* Sonde marine.

— ETYM. Θάλασσα, mer, et μέτρον, mesure.

‖ **THALASSOMÉTRIQUE** (ta-la-sso-mé-tri-k'), *adj.* Qui concerne les sondages en mer.

THALER (ta-l'r), ou, à la française, ta-lèr), *s. m.* Monnaie d'Allemagne qui vaut 1 fr. 88, d'après l'*Ann. du Bur. des longit.* ‖ On dit quelquefois daler.

— ETYM. Allem. *Thaler*; holland. *daler*; angl. *dollar*.

‖ **THALIE** (ta-lie), *s. f.* ‖ 1° L'une des neuf Muses; elle préside à la comédie. ‖ 2° Petite plante légumineuse, LINNÉ, 1753.

‖ **THALLE** (ta-l'), *s. m.* Terme de botanique. Expansion foliacée des lichens, semblable à une tige ou à une feuille, et constituant toute la végétation, sans trace de fructification. ‖ Se dit aussi de l'expansion foliacée des algues.

— ETYM. Θαλλός, branche, rejeton.

‖ **THALLIQUE** (tal-li-k'), *adj.* Qui se rapporte au thallium.

‖ **THALLITE** (tal-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Épidote.

‖ **THALLIUM** (tal-li-om'), *s. m.* Terme de chimie. Nouveau métal, un peu moins blanc que l'argent, découvert dans les boues des chambres où l'on fabrique l'acide sulfurique par la combustion des pyrites.

— ETYM. Θαλλός, branche d'arbre, à cause de la couleur verte de la raie que le *thallium* donne dans le spectre.

‖ **THALWEG** (tal-vèg'), *s. m.* Ligne plus ou moins sinueuse au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes. ‖ Thalweg d'une vallée, la ligne d'intersection des plans de pente latérale des deux berges de la vallée. ‖ Thalweg d'un fleuve, d'une rivière, la position du filet d'eau qui se meut avec la plus grande vitesse. Le thalweg d'un cours d'eau ne correspond pas toujours au thalweg de la vallée. Pendant l'étiage, la navigation [de Rouen à Paris] était fort difficile, parce qu'il fallait chercher le thalweg, dont la largeur était peu considérable, et y lutter avec effort contre la vitesse du courant, E. CHANOIT, *Voies navig. de France*, p. 627. Le thalweg du Rhin formera la démarcation entre la France et les États de l'Allemagne, *Traité de Paris* de 1815, art. 2.

— ETYM. Allem. *Thalweg*, de *Thal*, vallée, et *Weg*, chemin.

‖ **THAMNOPHILE** (ta-mno-fi-l'), *s. m.* ‖ 1° Genre d'insectes coléoptères. On y distingue le thamnophile majeur, qui se trouve au Paraguay. ‖ 2° Nom moderne d'une jolie batara, oiseau insectivore, dans lequel on distingue le thamnophile coraya qui porte à la Guyane le nom vulgaire de coraya, et le thamnophile alapi, appelé à la Guyane alapi, LESSON.

— ETYM. Θάμνος, buisson, et φίλος, ami.

‖ **THAMUZ** (ta-muz'), *s. m.* Nom d'un mois des Juifs, qui était le 4e de leur année sacrée et le 10e de leur année civile. Conformément à la prononciation, écrit aussi thammuz, et on trouve en outre les variantes thammuz et thammuz.

‖ **TUANATOLOGIE** (ta-na-to-lo-jie), *s. m.* Traité de la mort; théorie de la mort.

— ETYM. Θάνατος, mort, et λόγος, discours. Θάνατος se rapporte au radical sanscr. Ban, tuer, qui est pour *dan* (*ta-dhana*, mort).

‖ **THANATOLOGIQUE** (ta-na-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui se rapporte à la thanatologie. ‖ Terme de médecine légale. Qui se rapporte au corps mort. La partie thanatologique de la médecine légale comprend ce qui concerne l'individu mort.

‖ **THANATOMÈTRE** (ta-na-to-mè-tr'), *s. m.* Thermomètre destiné à être introduit dans l'intestin ou le rectum, dont la température descend rapidement à 20° après la mort réelle, ce qui n'a pas lieu dans la mort apparente.

— ETYM. Θάνατος, mort, et μέτρον, mesure.

‖ **THANATOPHOBIE** (ta-na-to-fo-bie), *s. f.* Crainte exagérée de la mort, symptôme ordinaire de l'hypochondrie.

— ETYM. Θάνατος, mort, et φόβος, crainte.

‖ **THAPSIE** (ta-psie), *s. f.* Nom d'un genre d'ombellifères à fruit ailé-membraneux, échancré aux deux extrémités, muni de quatre ailes membraneuses. On y distingue la thapsie velue, *thapsia villosa*, L. qui a une racine contenant une essence âcre et corrosive; on en fait des rubéfiants.

‖ **THARGÉLION** (tar-jé-li-on), *s. m.* Onzième mois de l'année athénienne; il correspondait à partie de mai et juin.

‖ **THARU** (ta-ru), *s. m.* Autour du Chili.

THAUMATURGE (tô-ma-tur-j'), *adj.* Qui fait des miracles. Saint Grégoire Thaumaturge. ‖ Substantivement. *Les* montagnes s'ébranlent, et ces mêmes sons soutien demeurent suspendus par la force de la foi de ce thaumaturge [saint François de Paule], FLÉCH. *Panég. St François de Paule*. ‖ Il se prend aussi en mauvaise part. Despréaux observait avec raison que les faux thaumaturges avaient très-rarement tenté l'opération critique de la résurrection des morts, p'ALEMB. *Eloy. Despr.* note 20. On ne jamais rien appris de certain sur les premières années de ce thaumaturge [Cagliostro], MERCIER-CHAMPS, *Sour. de la marq. de Crayon*, t. IV, ch. V.

— ETYM. Θαυματουργός, de θαῦμα, θαύματος, merveille, et ἔργον, œuvre.

‖ **THAUMATURGIE** (tô-ma-tur-jie), *s. f.* Œuvre des thaumaturges.

‖ **THAUMATURGIQUE** (tô-ma-tur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la thaumaturgie. Ces thaumaturgiques frères de la rosecroix, NAUDÉ, *Rosecrux*, VIII. 4.

THÉ (té), *s. m.* ‖ 1° Arbrisseau qui croît à la Chine et au Japon, et dont les feuilles servent à faire une infusion, *thea sinensis*, Sinnée (on stremiacées, camellées ou théacées); on le cultive aujourd'hui sous forme agreste, haut de cinq ou six pieds, commun à la Chine et au Japon; il se plaît dans les lieux escarpés; on le trouve plus souvent sur le penchant des collines et le bord des rivières, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 28. ‖ 2° Nom donné à la feuille. La première récolte se fait sur la fin de février; les feuilles, alors petites, tendres et délicates, forment ce qu'on appelle le thé impérial, parce qu'il sert principalement à l'usage de la cour et des gens en place, RAYNAL, *Hist. phil.* ibid. Les Chinois ne se divisent ici le thé hyson ou thé-chun; le plus estimé, à feuille longue, étroite, charnue, tournée en spirale, recouverte de duvet, il acquiert sa couleur en matières nobles; 2° le hysson junior ou vutsson, formé de petites feuilles jaunes, choisies et cueillies avant la pluie; il contient 82 p. 100 de matières solubles; 3° l'hysson choulang; il a un goût particulier qu'il doit, dit-on, à la fleur de l'olivier odorant; il contient 68 p. 100 de matières solubles; 4° l'hysson skin ou thé perlé, formé des débris de toutes les feuilles de l'hysson qui ne pourraient entrer dans les premières qualités; il contient 43 p. 100; 5° et 6° le thé poudre à canon et le thé impérial, formés l'un et l'autre par des triages de l'hysson et fortement roulés en forme de grains ronds; le thé impérial est composé de grains plus menus et irréguliers formés que le poudre à canon; ils contiennent 82 p. 100; 7° le tonkay ou thé du rosaon, est la dernière récolte de la saison, la haute et la plus estimée; il contient plus que la récolte est faite plus tôt; il ne possède que 43 p. 100. *Le thé et le chocolat*, Paris, 1685, p. 98. ‖ Le thé sec se divise en cinq sortes principales : 1° le pekoé, qui est d'une espèce est le plus fin et le plus aromatisé en thés noirs, et qui est formé par la première récolte de l'arbuste; 2° le congo, qui fait la base de la consommation journalière de la Chine, et qui se récolte immédiatement après le pekoé; 3° le soucheng, dont la feuille, plus large que celle du congo, est mince et souvent brisée; 4° le pouchong, qui a une grande finesse d'arome; 5° le bohea, le plus commun, le moins cher, le dont les feuilles sont très-noirs, ch. 100. ‖ Le thé vert et le thé noir diffèrent en ce que le noir est

préparé avec fermentation préalable des feuilles, puis desséchement rapide au feu, pendant que, pour le vert, les feuilles sont desséchées au feu, sans fermentation, mais doucement et avec des pressions pour chasser les éléments humides et astringents. ‖ 8° Infusion des feuilles de thé. *Offrir, verser du thé.* Le Maistre prend du thé pour se garantir de la goutte, OU PATIN, *Lett.* t. II, p. 292. Il est vrai que Mme de la Sablière prenait du thé avec son lait, XAV. 10 *févr.* 1690. Lorsqu'on prépare la tenture ordinaire du thé, on sait qu'elle doit être différente, selon qu'on la veut plus ou moins chargée, DE BLAGNY, *conseiller ordinaire du roi, Le bon usage du thé*, 1687. Il prend du thé deux fois par jour, et il se croit le mérite de lutter, ou de Newton, BRUNY, *Ad. et dévis des langues*, p. 373, dans FOURNIER. ‖ 4° Collation du soir dans laquelle on sert du thé et qui offre l'occasion de réunir une société nombreuse. Il y a thé chez Mme une telle. Depuis ce temps-là, je tiens thé ouvert, et tout le monde admire la nouvelle, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 297, dans FOURNIER. Et un soir je craignais de faire lecture, à un thé' GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, t. 9. ‖ 5° Thé suisse, ou thé de Suisse, mélange de plusieurs espèces de plantes aromatiques, recueillies dans les Alpes, et dont on fait des infusions médicinales. Un paysan de Montru, qui, dans son enfance, m'avait gouverné, et qui pour faire du thé suisse, J. J. ROUSS. *Confess.* v. ‖ 6° Thé d'Europe, la véronique officinale. ‖ Thé de France, la sauge, la mélisse officinale. ‖ Thé des Norvégiens, la rance du Nord. ‖ Thé du Canada, *gaultheria procumbens*, *L.* éricacées. ‖ Thé du Paraguay, espèce de houx nommé aussi maté, *ilex paraguariensis*, *L.* (voy. HOUX). ‖ 7° Thé de bois, thé de foin, voy. SOUPE, n° 5. ‖ 8° Thé de viande ou de bœuf, infusion de viande hachée pour les malades.

— ÉTYM. En langue mandarine *tcha*, en japonais *tsyco*.

† **THÉACE, ÉE** (té-a-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble au thé.

THÉATIN (té-a-tin), *s. m.* Nom d'un ordre religieux, fondé au XVIe siècle par Pierre Caraffe, évêque de Théate, qui en fut le premier supérieur, et où siége durant ils furent leur nom. Leur objet était de rétablir l'ancienne vie apostolique, en s'abandonnant à la Providence pour les besoins du corps.

THÉÂTRAL, ALE (té-a-tral, tra-l), *adj.* ‖ 1° Qui appartient au théâtre. Les habitudes théâtrales. Il n'y eut guère [à Rome] de véritable institution théâtrale qu'à la fin de la première guerre punique; l'exemple en fut donné par un Grec esclave, Livius Andronicus, qui devint affranchi lui-même l'ouvrage qu'il avait composé, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et lit. anc.* t. III, p. 329. Presque toutes les nations polies de l'Europe sentirent bientôt la nécessité d'avoir un théâtre national, le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte, pour les théâtres ouverts toute l'année; et saison annuelle d'ouverture, pour les théâtres qui ne le sont partie de l'an. ‖ 2° Qui vise à l'effet sur le spectateur. Expression théâtrale. Manières théâtrales. Vous avez flattée que le quatrième acte sera extrêmement théâtral, VOLT. *Lett. Lekain*, 23 *févr.* 1767. Un récit écrit par Racine est supérieur à toutes les autres actions théâtrales, M. DE JOUY, *Arl dramat.* Qu'une Phèdre, dont le caractère est le plus théâtral qu'on ait jamais vu..., IB. *Oreste, apître*. ‖ 3° Empreint d'une grandeur artificielle et affectée plutôt que réelle. Ce règne théâtral [du Louis XIV], CHAMFORT, *Tabl. historiques, introd.* Il Napoléon] se revêt lui-même d'une grandeur théâtrale, VILLEMAIN, *Sour. contemp. let C^ent-Jours*, VIII.

— REM. La Harpe a fait usage de théâtrals au pluriel; cela était naturel quand ce mot commençait à entrer dans l'usage; et il en a été ainsi de la plupart des nouveaux adjectifs en al. Mais maintenant il est assez établi pour le décliner comme les autres et dire, au pluriel, théâtraux.

— HIST. ETT. 5. Es dicte philosophes seroit malseant escrire chose que fust au peuple plausible, theatral, populaire, BONIVARD, *Advis si devis des langues*, p. 64.

— ÉTYM. Lat. *theatralis*, de *theatrum*, théâtre.

‖ **THÉÂTRALEMENT** (té-a-tra-le-man), *adv.* D'une manière théâtrale. Cet ouvrage [Publicola] .... n'est ni intéressant, ni conduit théâtralement, ni bien écrit, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Publ.*

prof. C'est ici que toute la race antiphilosophique s'est déployée; elle a dit : Sénèque *eut* mourir théâtralement, DIDER. *Et. et Nat.* t. 9.

THÉÂTRE (té-â-tr'), *s. m.* ‖ 1° Édifice, lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles. Le théâtre de Bordeaux passe pour le plus beau théâtre de France. Ils [les Romains] bâtissaient quelquefois des théâtres qui contenaient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs : ils les fâtissaient pour quelques jours avec la même solidité que s'ils avaient dû subsister, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 4. Comme le théâtre [à Athènes] n'est pas couvert, on conçoit qu'alors qu'une pluie soudaine force les spectateurs de se réfugier sous des portiques et dans des édifices publics qui sont au voisin, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70. Chez les anciens, ce mot théâtre ne signifiait pas seulement le lieu élevé où l'acteur paraissait et où se passant l'action, mais aussi toute l'enceinte du lieu même aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 2° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. N'avoir aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 3° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. N'avoir aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 4° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 5° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 6° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 7° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 8° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 9° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 10° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 11° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 12° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 13° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 14° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 15° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 16° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 17° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 18° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 19° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 20° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 21° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 22° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 23° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 24° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 25° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 26° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 27° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 28° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 29° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 30° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 31° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 32° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 33° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 34° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 35° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 36° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 37° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 38° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 39° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 40° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 41° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 42° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 43° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 44° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 45° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 46° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 47° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 48° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 49° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 50° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 51° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 52° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 53° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 54° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 55° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 56° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 57° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome et ériger trois cent soixante colonnes de marbre pour un théâtre qui ne devait pas durer plus d'un mois, et que décorèrent en même temps trois mille statues, PASTORET, *Instit. Rom. hist. et belles-lett.* t. V, p. 103. ‖ 58° Établissement pour les représentations dramatiques. L'administration d'un théâtre. Nous avons vu que, dans l'origine, le théâtre était commun aux acteurs et aux spectateurs, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor.* et pol. t. V, p. 115. Un édile, Marcus Scaurus, fit transporter à Rome

aussi bien que les Espagnols, quand les Français n'avaient encore que des tréteaux, VOLT. *Mél. litt. trag. angl.* Le théâtre français, avec les défauts qui lui restent, est cependant à peu près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || **12°** Ensemble de pièces composées pour un but spécial. Un théâtre d'éducation. *J'ai fait un théâtre à l'usage des enfants et des jeunes personnes*, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 373, dans nouveaux || **13°** *Fig.* *Lieu* où se passe quelque événement. Une mère passionnée [Anne d'Autriche] montera sur le théâtre de la royauté avec le roi son fils [Louis XIV déclaré majeur], de l'esprit et de l'autorité duquel elle tâchera de se servir pour appuyer ses créatures, GOI PATIN, *Lett.* t. II, p. 589. Je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, SÉV. 41 déc. 1689. Mandez-moi le suite de tout ce qui se passe à Grignan; c'est le théâtre où j'ai plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe, 10. 6 juill. 1689. Que deviendront les États, si on établit de telles maximes [le droit de défendre sa religion par la guerre civile]? que deviendront-ils, encore un coup, si ce n'est une boucherie et un théâtre perpétuel et toujours sanglant de guerres civiles? BOSS. 6e *oeuvr.* 21. Je ne suis rien; un si petit intervalle [de vie] n'est pas capable de me distinguer du néant; on ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi; et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré dernière le théâtre, ID. *Serm. Mort.* 1. Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur, et quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? PATRIX. *Tur.* Flandre, théâtre sanglant de tant de combats, et de scènes tragiques, triste et fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent, ID. ib. [Les maladies] Sur le trône d'un lit, théâtre de ses gênes, Lui font sécher des rocs, lui font fondre des chênes, BOIL. *Ep.* XI. Ami Santillane, me dit-elle, quand je l'eus ramenée [de l'opéra] vous jouez, à ce que je vois, un assez beau rôle sur le théâtre du monde, LESAGE, *Gil Bl.* XII, 1. Naples, depuis Charles d'Anjou, était devenu le théâtre des attentats contre les lois couronnés, VOLT. *Ann. Emp. Venceslas*, 1379. Ces roes sont calmées, cette terre noraître, Tout d'un grand incendie annonce le théâtre, DELILLE, *Hom. des ch.* III. || **14°** Position où l'on est en vue des hommes. Je suis sur le théâtre; il faut bien qu'on me siffle ou qu'on m'applaudisse, MONTESQ. *Lett. à M. d'Aubigné*, 18 janv. 1683. Je ne prends point pour juge une cour idolâtre, Paulin, je me propose un plus ample théâtre, RAC. *Athal.* II, 2. || Sortir du théâtre, n'être plus en représentation. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, LA BRUY. I. || **15°** *Fig.* Il se dit de ce qui se passe dans le corps, dans l'esprit. Le poumon est le théâtre des phénomènes de la respiration. Après avoir été de toutes ces figures [de nombres au chiffre de lune, dans un bois], et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, PASCAL, *Pensées*, XV, 12 juin 1680. || **16°** Terme d'hydraulique. Théâtre d'eau, disposition de plusieurs allées d'eau avec jets, cascades, rocailles et fontaines || **17°** Espèce de chantier pour faire égoutter les morues qu'on vient de laver. || Sorte de séchoir pour la poudre à canon. || Pile de bois à brûler dans un chantier. || **18°** Terme de marine. Nom qu'au XVIIe siècle on donnait, sur la Méditerranée, au château d'avant. — REM. Théâtre Français est écrit par l'Académie sans trait d'union à *relâche*, avec trait d'union à *théâtre* et à *figurant*.

— HIST. XVIe s. Un thastre. DESCRIP. *Théâtre de MEURISSE.* || XVIIe s. Elles [les femmes] désirent les entez, Les doux mos à eulx [elles] recitez, Festes, marchiez et le theatre, E. DESCH. *Poésies mar.* P. 328. Mais ledict Cornille [Corneille] ... Qui vaut par tout sans nul convoy, Aux festins, aux champs, au theatre, Pour soullacier et pour esbatre, IB. ib. P. 410. || XVIIe s. Toutte le France allout devenir.... un theatre de tragedies ou l'on allout porter le fer et le feu, *Mem. s. du G.* ch. 29.

— ETYM. Wallon, *teyatit, teyatrit* du lat. *theatrum*, qui vient de θέατρον, de θεάομαι, voir.

† **THÉÂTRIFIÉ, ÉE** (té-a-tri-fi-é, ée) *adj.* Identifié avec le théâtre. Il y a si longtemps qu'il [un vieux comédien] parait sur le théâtre, qu'il est pour ainsi dire, théâtrifié, LESAGE, *Diable boit.* 16.

† **THÉÂTRIQUE** (té-a-tri-k') *s. f.* Lieu désert dans l'Égypte, où se retirèrent de pieux solitaires chrétiens; ainsi nommé parce qu'il était voisin de la ville de Thèbes. On peut aisément croire que, puisqu'il prétiquait au milieu de Paris cette fragilité digne de la Thébaïde, Paris était pour lui une Thébaïde à l'égard de tout le reste, à cela près qu'il lui fournissait des livres et des savants, PASTEL. *Morin.* || Fig. Lieu désert, solitude profonde. Ce Port-Royal est une Thébaïde; c'est le paradis, c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée..... SÉV. 26 janv. 1676. Comment vos jours dureraient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde ils ne laissent pas de mourir? ID. 644.

† **THÉBAIN, AINE** (té-bin, bè-n'), *adj.* Qui est relatif aux deux villes de Thèbes, d'Égypte et de Grèce. Les dynasties thébaines. || La légende thébaine, légion chrétienne que les légendes disent avoir subi tout entière le martyre sous Maximien.

† **THÉBAÏNE** (té-ba-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom d'un des alcaloïdes de l'opium qui porte aussi le nom de paramorphine.

— ETYM. Θηβαΐς, ligne, et φαίνω, qui porte.

† **THÉBAÏQUE** (té-ba-i-k'), *s. f.* Vase pour faire infuser le thé. Instance.... condamnant des théyères qui ont été saisies [30 sept. 1736, à Bordeaux], *Registre du conseil de commerce*, F. 42, 83, p. 607 bis (Arch. nat.).

— ETYM. *Thé.*

THÉBOME (té-i-for-m'), *adj.* Qui ressemble au thé. Infusion théiforme, infusion que l'on prépare comme celle du thé.

— ETYM. *Thé*, et *forme.*

† **THÉÏNE** (té-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe actif du thé, identique à celui du café.

THÉISME (té-i-sm'), *s. m.* Croyance en l'existence de Dieu. J'ai vu des gens s'étonner qu'une religion naturelle fût un théisme, et qui paraît si conforme à la raison, n'ait jamais été répandus parmi le peuple.... c'est que le théisme était encore moins s'appeler une religion qu'un système de philosophie, et que le vulgaire des grands et le vulgaire des petits n'est point philosophe, VOLT. *Dict. philos. Ce n'est pas qu'il* [Cromwell] vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants, ID. *Mœurs*, 181.

— ETYM. VOY. THÉISTE.

THÉISTE (té-i-st'), *s. m.* Celui qui croit à l'existence de Dieu. Locke était un théiste déclaré, VOLT. *Dict. phil. Athée.* Nous sommes plus d'un million d'hommes dans l'Europe qu'on peut appeler théistes. Le théiste croit fermement et par la raison l'existence et l'attente le Dieu unique que nous servons, ID. *Philos. Prof. de fol théiste.* Qu'est-ce qu'un théiste? c'est celui qui dit à Dieu: tu nous as donné le sens nous; c'est celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien et au Russe: je vous aime, ID. *Dict. phil. Théisme.* Il paraît bien évident qu'il n'y a qu'une religion et un culte public, par opposition à déiste, qui, tout en reconnaissant un Dieu, n'admet ni religion ni culte. || *Adj.* Un philosophe théiste. || Système théiste, se dit de l'ensemble de philosophes qui reconnaissent l'action de Dieu sur l'univers.

— ETYM. Θεός, Dieu. On peut Ascoli, *Journ. de Kuhn*, XVII, 142, identifie avec *deus*, de la sorte: sanscrit *védique dêvya*, représenté en grec par δέος, d'où θεός, et en latin par *deus*; *dêvya* vient de *dîv*, ciel.

† **THÉLALGIE** (té-lal-ji), *s. f.* Terme de médecine. Douleur du mamelon.

— ETYM. Θηλή, mamelon, et ἄλγος, douleur.

† **THÉLITE** (té-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du mamelon.

— ETYM. Θηλή, mamelon, et ῖτις finale médicale indiquant inflammation.

† **THÉLORRHAGIE** (té-lo-rra-ji), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie par le mamelon.

— ETYM. Θηλή, mamelon, et ῥηγνῦμι, faire évaporation.

† **THÉMATIQUE** (té-ma-ti-k'), *adj.* || **1°** Terme de grammaire. Qui a rapport au thème d'un mot. Les suffixes thématiques. || **2°** Terme de musique. Catalogue thématique d'un opéra, catalogue des thèmes de ces opéra. Le plus grand nombre des petites partitions de piano et de chant publiées depuis plusieurs années commencent par la table thématique des morceaux. C'est-à-dire les premières mesures, notées, de chacun d'eux, mises en regard de l'indication des pages où ils se trouvent. || Tables thématiques pour les quatuors, trios, sonates, etc. tables donnant les premières mesures des quatuors, trios, etc. || Qui a rapport au thème. L'idée thématique, fournie par les paroles, DE LA CERVARD, *Rev. des Deux-Mond.* 15 févr. 1873, p. 868.

THÈME (tè-m'), *s. m.* || **1°** Sujet, proposition que l'on entreprend de prouver ou de traiter. Vous descurez fort bien, sans avoir un thème, SÉV. 230. M. de Cambrai prit son thème [de sermon] sur la soumission due à l'Église, ST-SIM. 66, 95. M. Desire va à son régiment, et je n'aurai plus de nouvelles; il avait une pitié charmante pour me curiosité; il me donnait des thèmes toutes les semaines, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 25 juill. 1774. || Fig. Prendre mal son thème, avancer quelque chose qu'on ne peut soutenir, et aussi prendre mal ses mesures. || **2°** Matière de devoir qu'on donne aux écoliers à traduire de leur langue dans celle qu'ils apprennent. Un thème latin. Un thème grec. Quand les enfants ont déjà quelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été un peu formés à l'explication, je crois que la composition de thèmes peut leur être fort utile, ROLLIN, *Traité des Et.* I, 3. || La composition de l'écolier faite sur le thème donné. Il compose un thème, madame, que je viens de lui dicter sur une épître de Cicéron, MOL. *Comtesse*, I, 1. M. de Beauvilliers naît à Dec. Chevreuse comme un régent fait un écolier qui apporte un thème plein des plus gros solécismes, ST-SIM. 253, 17. Le meilleur ami de Mme de Sévigné n'a assuré qu'elle n'avait fait qu'un seul thème en sa vie, ce qu'il avait après d'elle-même et qu'elle ne l'avait fait que par amusement, DUMARSAIS, *Œuv.* t. I, p. 28. En classe, j'écrivais sans peur, mais sans système. Versant le barbarisme à grands flots sur le thème, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 44. || Faire un thème sur deux façons, le recommencer en employant d'autres expressions, d'autres tournures que celles qu'on avait employées la première fois. Il n'est peut-être pas aussi utile qu'on le pense de faire le thème en deux façons, DUMARSAIS, *Œuv.* t. III, p. 288. || Fig. Faire son thème sur deux façons, dire, écrire la même chose de deux façons différentes. Faire son thème en deux façons, signifie aussi tendre à un même but par des moyens différents, examiner les différentes ressources auxquelles on peut recourir. Vous calculez votre désordre [le désordre de vos affaires], ma fille, et vous tournez votre thème en plusieurs façons, SÉV. 11 déc. 1689. || Fort en thème, se dit d'un élève qui fait bien les thèmes, et, à cause que le thème n'exige pas d'imagination, d'un élève dont l'esprit n'a point de vivacité. || **3°** Terme de grammaire. Le mot nou encore revêtu de sa désinence de flexion, mais prêt à la recevoir. Le thème d'un nom, d'un verbe. || Particulièrement, on appelle thème, en termes de grammaire grecque, la première personne du présent de l'indicatif, DEMAIS. *Œuv.* II, 311. || **4°** Terme de musique. Chant, motif suffisamment caractérisé, qui peut servir de sujet soit pour un morceau de contre-point, soit pour des variations. || **5°** Terme d'astrologie. Thème céleste, ou, simplement, thème, figure que tracent les astrologues, lorsqu'ils veulent tirer l'horoscope de quelqu'un, représentant le lieu où sont à ce moment les étoiles et les planètes. || **6°** S'est dit, dans le Bas-Empire, d'un gouvernement gardé par une légion qui était elle-même appelée thème. Une carte de l'empire grec du moyen âge, tirée de la description qu'en fit l'empereur Constantin Porphyrogénète dans le Xe siècle..... l'empire est divisé en thèmes, expression inouïe jusque-là..... FONTEN. *Deisale.*

— HIST. XIIIe s. Por plus enforcier l'anatesme, Quant il aura fini ses tesmes, Il met ou poing ung ardant cierge, le *Rose*, 19788. || XVIe s. Noblece de corage, grace en maniere de femme en ceste premiere partie de mon volume, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 4. D'autre part dit saint themme et grise Que ce seroit aussi fort chose Passer par le tro d'une aguille Un chamel.... B. DESCH. *Poésies mss.* f° 369. || XVIIe s. Et, pour venir au propos de mon theme, il [Julien] couvoit, dict Marcellinus, de longtemps en son cœur le reguasme, SHERT. III, 81. Si, par essai, on me vouloit donner un theme a la mode des colleges, ID. I, 191.

Digitized by Google

— ETYM. Provenç. *thema* ; espagn. et ital. *tema* ; du lat. *thema*, qui est le grec θέμα, thème, de τίθημι, poser (voy. THÈSE).

THÉMIS (té-mi's), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme. Déesse de la justice. Bientôt ils défendront de peindre la Prudence, De donner à Thémis ni bandeau ni balance, BOIL. *Art p.* III. || 2° Poétiquement. La justice même. Les arrêts de Thémis Et Thémis pour voir clair à besoin de tes yeux, SOIT. *Épît.* VI. Vous aussi, de Thémis gentement nourrissons [les étudiants en droit], C. DELAV. *Disc. d'ouverture de l'Odéon.* || 3° Un des noms de la constellation de la Vierge. || 4° Planète télescopique découverte en 1853.

— ETYM. Θέμις, déesse de la justice, et aussi loi, usage, de θη, radical qui est dans τίθημι.

† **THÉNAR** (té-nar), *s. m.* Terme d'anatomie. Saillie que les muscles court abducteur, opposant, et court fléchisseur du pouce, forment à la partie antérieure externe et supérieure de la main.

— HIST. XVIe s. Les muscles qui s'étendent le tenar de la main, PARÉ, J, 8.

— ETYM. Θέναρ, paume de la main.

† **THÉOBROME** (té-o-bro-m'), *s. m.* Nom moderne du genre cacaoyer ou cacaotier, bytthnériacées. On y distingue le théobrome cacao, dit vulgairement cacaoyer ou cacaotier, le théobrome guazuma et le théobrome apétale cacao, employée à la fabrication du chocolat.

— ETYM. Θεός, dieu, et βρῶμα, mets : mets des dieux.

† **THÉOBROMINE** (té-o-bro-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde se trouvant dans le cacao, *theobroma cacao*, L.

† **THÉOCRATE** (té-o-kra-t'), *s. m.* Membre d'une théocratie ; celui qui exerce un pouvoir théocratique.

— ETYM. Voy. THÉOCRATIE.

THÉOCRATIE (té-o-kra-sie), *s. f.* Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu ou des dieux pour en appartenant à une race sacerdotale. Leur Etat [des Juifs] n'était ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie, mais, comme jusqu'à le nomme, théocratie, FLEURY, *Mœurs des Israël.* I. XXIII, 2e part. p. 298, dans ROUSSEL. Les premiers incas, en se disant descendants du Soleil, établirent une véritable théocratie ; tout se faisait au nom du soleil, VOLT. *Dict. phil. Théocratie.* Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre : on commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines ; plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges, DE CH. *Miracles.*

— ETYM. Θεοκρατία, de θεός, Dieu, et κράτος, puissance.

THÉOCRATIQUE (té-o-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la théocratie ; qui a le caractère de la théocratie. Les brachmanes dans l'Inde ont eu longtemps le caractère théocratique, c'est-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir souverain au nom de Brahma, VOLT. *Dict. phil. Théocratie.*

— ETYM. *Théocratie.*

THÉOCRATIQUEMENT (té-o-kra-ti-ke-man), *adv.* D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (té-o-di-sée), *s. f.* || 1° Justice de Dieu. || Partie de la théologie naturelle qui traite de la justice de Dieu, et qui a pour but de justifier sa providence, en réfutant les objections tirées de l'existence du mal. Le plus grand ouvrage de M. Leibnitz, qui se rapporte à la théodicée, est sa Théodicée, imprimée en 1710 ; on connaît assez les difficultés que M. Bayle avait proposées sur l'origine du mal, soit physique, soit moral, FONTV. *Leibnitz.* Toute la théodicée de Leibnitz ne vaut pas une expérience de Nollet, VOLT. *Mél. litt. à Mme.* Personne au monde ne respecte et n'admire plus que moi le grand Leibnitz ; sa Théodicée est un de mes livres de dévotion, ROUSS., *Émar. mél.* I. XVIII, p. 41, dans POUGENS. || 2° Abusivement, dans le langage de l'école éclectique moderne, partie de la philosophie qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, de ses rapports avec l'homme.

— ETYM. Θεός, Dieu, et δίκη, justice.

† **THÉODOLITE** (té-o-do-li-t'), *s. m.* Instrument d'astronomie et de géodésie, qui sert à mesurer directement les angles réduits à l'horizon, et les distances zénithales. Il Théodolite autographe, ou planchette photographique, instrument à l'aide duquel on applique la photographie à la levée des plans.

— ETYM. Origine inconnue ; car les étymologies données θεάω, voir, et δῆλος, connu, ou δολιχός, long, ne sont pas acceptables.

† **THÉODOSIEN, IENNE** (té-o-do-zi'in, zi'e-n'), *adj.* Qui appartient à Théodose le Grand ou à Théodose II, son petit-fils. || Le code théodosien, code publié en 438, sous Théodose le jeune.

THÉOGONIE (té-o-go-ni'e), *s. f.* || 1° Génération des dieux. || Titre d'un poème d'Hésiode. La Théogonie ou généalogie des dieux. On peut regarder la Théogonie d'Hésiode et les poèmes d'Homère comme les archives et les monuments les plus sûrs de la théologie des anciens et de l'opinion qu'ils avaient de leurs dieux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 600, dans POUGENS. || 2° Tout système religieux dans l'antiquité païenne sur les rapports des dieux entre eux et sur le monde. Le peu qui nous reste des théogonies phénicienne, persane, syrienne, indienne, égyptienne, VOLT. *Phil. Bible, appl. Genèse.*

— ETYM. Θεογονία, de θεός, Dieu, et γένος, génération.

† **THÉOGONIQUE** (té-o-go-ni-k), *adj.* Qui appartient à la théogonie.

† **THÉOGONISTE** (té-o-go-ni-st'), *s. m.* Celui qui traite de la théogonie parmi les théogonistes et les fondateurs de la philosophie fabuleuse des Grecs, Épiménide de Crète et Homère, DIDER. *Opin. des anc. phil.* (*Grèce*).

THÉOLOGAL, E (té-o-lo-gal, ga-l'), *adj.* || 1° Qui a rapport à la théologie (peu usité en ce sens ; on dit plutôt théologique). Les persécuteurs théologaux, VOLT. *Mérod.* 16. || Il se dit des vertus qui ont principalement Dieu pour objet, et sont les plus nécessaires au salut. Les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. || Par une extension satirique. Ménagère de ses ressources, elle réservait pour son déclin la bienfaisance théologale, les trois vertus théologales des vieilles femmes, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VII. || 2° *S. m.* Théologal, chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions. Les théologaux de Paris, de Sens, etc. C'est peut-être par ces sortes de raisonnements [raisonnements théologiques] que les théologiens ne sont pas quelquefois les plus doctes ; d'où est venu le proverbe, que le médecin est la théologal ecclésiastique, la remède et à la religion, ST-EVREM. *Jugement sur les sciences*, p. 160.

— ETYM. VOY. THÉOLOGIE.

THÉOLOGALEMENT (té-o-lo-ga-le-man), *adv.* D'une manière théologale.

† **THÉOLOGALEMENT** (té-o-lo-ga-le-man), *adv.* Avec la majesté prétentieuse qu'affectent quelques théologiens.

— HIST. XVIe s. Après que tout le monde eut sonorement et théologalement tousni, craché et recraché, *Sat. Ménip.* p. 65, *Fabm*, en commun language destinée, théologalement pourvoiance de Dieu, BONIFAND, *Amartigenès*, p. 478.

THÉOLOGIE (té-o-lo-ji'e), *s. f.* || 1° Doctrine des choses divines. La théologie païenne. La théologie des mahométans, des Indiens. Les Grecs et les Latins ont fait régner des fausses déités, les poètes ont fait entrer diverses théologies, PASC. *Pens.* XI, 8 *bis*, édit. HAVET. L'empereur Théodose barangua le sénat, et l'exhorta à embrasser le christianisme ; maison lui répondit toujours que par l'usage et l'expérience on avait reconnu le paganisme pour une bonne religion, et que, si on le quittait pour le christianisme, on n'avait ce qui arriverait ; voilà quelle était la théologie du sénat romain, FONT. *Oracl.* II, 4. Varron distinguait trois sortes de théologies : la fabuleuse, qui est celle des poètes ; la naturelle, enseignée par les philosophes ; la civile ou politique, qui était en usage parmi le peuple, ROLLIN, *Hist. anc.* LIV. III, 1, 3. || 2° En particulier, doctrine de la religion chrétienne. La théologie catholique. La théologie protestante. Bachelier, licencié, docteur en théologie. La Faculté de théologie. Je vous demande pardon.... de m'emporter ainsi devant vous dans la théologie, au lieu de la philosophie, qui était la philosophie, qui était seule mon sujet ; mais.... il est difficile de ne pas y rentrer, quelque vérité qu'on traite, parce qu'elle est le centre de toutes les vérités, PASC. *Entret. avec M. de Sacy.* Nous donner de l'horreur pour la malice de ceux qui emploient le raisonnement seul dans la théologie, au lieu de l'autorité de l'Écriture et des Pères, th. *Fragm. Trait. vide.* François Malavsi, un laïque sans théologie, ROSS. *Etats d'or.* I, 10. || Faire sa théologie, faire son cours de théologie. || Théologie canonique, législation de l'Église. || Théologie liturgique, enseignement des cérémonies du culte. || Théologie positive, partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, les décisions des Pères, des papes et des conciles. La théologie a été longtemps remplie de subtilités fort ingénieuses à la vérité, utiles même jusqu'à un certain point, mais assez souvent excessives ; et l'on négligeait alors la connaissance des Pères, des conciles, de l'histoire de l'Église, enfin de tout ce qu'on appelle aujourd'hui théologie positive, FONTEN. *du Hamel.* || Théologie mystique, la contemplation. || Théologie dogmatique, exposition des croyances. || Théologie morale, enseignement des règles de conduite. || Théologie parénétique, la prédication. || 3° Théologie naturelle, paroles sur Dieu, le bien et le mal, considérées comme venant de la seule raison. Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie, PASC. *Pens.* VII, 28, édit. HAVET. La théologie naturelle n'a de connaissance de Dieu que celle que produit la raison seule, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 230. || Théologie naturelle, titre d'un ouvrage de Raymond de Sebon qui, au XVe siècle, tenta de lier les spéculations théologiques à la connaissance de la nature et de l'humanité. || 4° Doctrine théologique. La théologie des Pères. Suivant la théologie la plus reçue. Une théologie profonde. || Il se dit des opinions particulières, plus ou moins reçues parmi les écrivains ecclésiastiques. Certains points de la théologie de saint Augustin ont été rejetés de grands débats. || 5° Recueil des ouvrages théologiques d'un auteur. La Théologie de Bellarmin. || 6° L'ensemble des théologiens. Ce qui a été constamment enseigné par saint Augustin, et ensuite par saint Thomas et par toute la théologie, ROSS. 2e *instr. sur les passages*, 43e *pass.*

— HIST. XIIIe s. Et de theologie [Charles V] souvent vouloit oyr, entendoit les poins de la science, en savoit parler, semoit par raison et estude ce que theologie enseigne, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 8. || XVIe s. A ce moyen il aime gens lettres, En grec, latin, et françoys bien estrez A diviser d'hystoire ou theologie [trois syllabes], MARG. SUR-CHET, *Epistre responsive à Rabelays* (à la suite de l'Épître de Rabelais).

— ETYM. Θεολογία, etc. espagn. et ital. *teologia* ; du lat. *theologia*, qui vient de θεολογία, de θεός, Dieu, et λόγος, doctrine.

THÉOLOGIEN (té-o-lo-ji'in), *s. m.* || 1° Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. Ce sont des disputes de théologiens et non pas de théologie ; nous qui ne sommes point docteurs, nous ne pouvons pas les décider, PASC. *Prov.* IX. Saint Grégoire de Nazianze, que l'Orient appelle son théologien par excellence, BOSS. 2e *instr. sur les prophéties.* Faible théologien [jurieu], qui fait semblant de ne pas comprendre combien de vérités il nous faut croire, quoique nous ne sachions pas toujours le moyen de les concilier ensemble ! IB. 2e *avert.* 10. L'instruction des peuples et la défense de la religion veulent qu'un théologien ait fait une haute provision de l'histoire ecclésiastique ; qu'il connaisse les hérésies, les décisions de l'Église, les écrits des saints Pères, et qu'il sache tout le fil de la tradition, ROUSS. *Hist. mor.* IV. || On dit théologienne au féminin. Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante ; elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance, BOURDAL. *Carême, Sur la prédestin.* Et puis madame se mêlait de raisonner de religion ; elle avait des sentiments, elle parlait, elle parlait, c'était une théologienne, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. || 2° Par extension, étudiant en théologie.

— HIST. XVIe s. Il pas ce appert il que le bon theologien et le ben juriste ne sont pas discordans, ORESME, *Eth.* 163. || XVIIe s. Nous baillons en gardes nos ames aux théologiens, lesquelz pour la plus part sont hærectiques, BAB. III, 20.

— ETYM. *Théologie* ; provenç. *theologian.*

THÉOLOGIQUE (té-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la théologie. Une vaste et profonde lecture dans les matières théologiques, FONTEN. *Bourhaave.* Le respectable Barnevelt mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques, VOLT. *Dict phil. Quiétisme.*

— ETYM. Lat. *theologicus*, de θεολογικός, de θεολογία, théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (té-o-lo-ji-ke-man), *adv.* Selon les principes de la théologie. Toutes les vertus sont des vices quand on n'a pas la foi ; or vous n'avez pas la foi ; donc, malgré vos vertus,

Digitized by Google

que j'honore, vous êtes de ceux éloignés théologiquement parlant, VOLT. *Dict.* 28.

— ETYM. *Théologique*, et le suffixe *ment*.

† **THÉOLOGISER** (té-o-lo-ji-zé), *v. n.* Parler des matières théologiques, en raisonner.

— HIST. XIVe S. Théologizer c'est parler de théologie, DU CANGE, *theologari*.

† **THÉOLOGISME** (té-o-lo-ji-sm'), *s. m.* Abus des principes théologiques.

† **THÉOPASCHITE** (té-o-pa-ski-t'), *s. m.* Hérétiques qui affirmaient que la nature divine avait souffert sur la croix (de θεός, Dieu, et πάσχειν, souffrir).

† **THÉOPHAGE** (té-o-fa-j'), *s. m.* S'est dit, par dénigrement, chez les protestants, des catholiques croyant à la transubstantiation.

— ETYM. θεός, Dieu, et φαγεῖν, manger.

† **THÉOPHANIE** (té-o-fa-nie), *s. f.* || 1° Chez les Grecs, apparition ou révélation de la divinité. || 2° Ancien nom de l'Épiphanie.

— HIST. XIVe S. Le samedy avant la thiphaine ou mois de janvier, DU CANGE, *theophania*.

— ETYM. Θεοφανία, de θεός, Dieu, et φαίνεσθαι, apparaître.

† **THÉOPHILANTHROPE** (té-o-fi-lan-tro-p'), *s. m.* Membre d'une secte religieuse qui professait le théisme; elle s'établit en France en 1796, obtint du gouvernement l'usage de plusieurs églises, et fut supprimée par les consuls en 1801.

— ETYM. θεός, Dieu, φίλος, ami, et ἄνθρωπος, homme.

† **THÉOPHILANTHROPIE** (té-o-fi-lan-tro-pie), *s. f.* Doctrine des théophilanthropes; système religieux qui s'appuyait principalement sur l'amour de Dieu et des hommes.

† **THÉOPHILANTHROPIQUE** (té-o-fi-lan-tro-pi-k'), *adj.* Qui appartient à la théophilanthropie, aux théophilanthropes.

† **THÉOPHRASTE** (té-o-fra-st'), *s. f.* Genre de botanique. Genre de narcissées, dans lequel on distingue la théophraste américaine, dite vulgairement coquemollier, qui habite Haïti.

† **THÉOPNEUSTIE** (té-o-pneu-sti-e), *s. f.* Terme didactique. Inspiration divine.

— ETYM. θεός, divinité, et πνευστός, inspiré, de πνεῖν, souffler.

THÉORBE (té-or-b'), *s. m.* Voy. TÉORBE.

† **THÉORE** (té-o-r'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Membre d'une théorie. Théores, titre réservé à ceux qui étaient choisis pour aller offrir des sacrifices aux dieux à Delphes ou à Olympie au nom des villes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 190.

— ETYM. Θεωρός, sur lequel les étymologistes sont en désaccord; les uns n'y voient que θεωρός, spectateur, inspecteur, de θεωρεῖν; les autres admettent qu'il y a deux θεωροί, l'un dont il vient d'être question, et le θεωρος, envoyé pour consulter les oracles, qui viendrait de θεός, dieu, et ὁράω, voir, comme ὁρασμός, πολιορκέω, etc.

THÉORÈME (té-o-rè-m'), *s. m.* Terme didactique. Toute proposition qui a besoin d'une démonstration pour devenir évidente. La proposition que, dans un triangle rectangle, le carré fait sur le grand côté est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés, est un théorème. Ces ennemis des vers Au monde éternisait parfois de théorèmes, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 61. Les théorèmes de Huygbens sur la force centrifuge suffisaient pour reconnaître la loi de la résistance des planètes vers le soleil, LAPLACE, *Exp.* II, 4. || Terme de géométrie. Théorème local, toute proposition qui exprime une propriété commune à tous les points d'une ligne donnée, droite ou courbe.

— ETYM. θεώρημα, de θεωρεῖν, considérer (voy. THÉORIE).

† **THÉORÉTIQUE** (té-o-ré-ti-k'), *adj.* Synonyme peu usité de théorique. Le raisonnement en déduit [des lois trouvées par l'expérience] des conséquences théoriques et pratiques dont la collection systématique constitue la science humaine, BONNET, *Paling.* XVIII, 3. Il n'y a leurrant les pyrrhoniens aucun caractère théorétique du vrai et du faux, il y en a un pratique, BOSC. *Opin. des anc. philos. pyrrhonienne philos.*).

— ETYM. Θεωρητικός, de θεωρεῖν, voy. THÉORIE 1.

THÉORICIEN (té-o-ri-sin), *s. m.* Celui qui connaît la théorie, les principes d'un art.

— ETYM. *Théorie* 1.

1. **THÉORIE** (té-o-rie), *s. f.* || 1° Spéculation; connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique. Cet homme a plus de théorie que de pratique. Ceux que vous rendez innocents dans la théorie, sont perdus dans la pratique [devant les juges], PASC. *Prov.* VI. Je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, SÉV. 447. Dans les arts soumis au calcul, la théorie devance et conduit la pratique; dans les arts qui président le génie et le goût, c'est au contraire la pratique qui précède la théorie: l'exemple donne la leçon, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 130. || 2° Rapport établi entre un fait général ou le moindre nombre de faits généraux possible, et tous les faits particuliers qui en dépendent. Théorie de l'électricité, de la chaleur, de la gravitation. La vraie cause nous demeure voilée; et toutes nos théories de cause ne sont jamais que des théories d'effets, BONNET, *Œuv.* t. I, p. 303, dans POUGENS. Trouve-rai-on dans l'histoire des sciences une grande théorie dont les premières idées, les détails et les preuves appartiennent à un seul homme? CONDORCET, *Lond. La théorie est* l'explication des phénomènes célestes par les lois du mouvement, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 8. On peut accroître la probabilité d'une théorie, soit en diminuant le nombre des hypothèses sur lesquelles on l'appuie, soit en augmentant le nombre des phénomènes qu'elle explique, LAPLACE, *Exp.* IV, 18. || 3° En astronomie, théorie d'une planète, réunion de ses six éléments, le temps de sa révolution, l'angle que son orbite fait avec l'écliptique, les points du ciel auxquels répondent les intersections de ces deux plans, les points du ciel vers lesquels sont dirigées les ex-émités de la ligne des absides, l'excentricité de la planète, et l'excentricité de son ellipse. || 4° Théorie de la terre, synonyme de géologie. Lorsque j'ai composé en 1774 le traité de la théorie de la terre, BUFF. *Nat. hist. gén.* Œuv. t. XII, p. 261. || 5° Dans le langage ordinaire, toute notion générale, par comparaison avec une théorie scientifique. Les différences des dramaturges tirant leur pathétique des accidents de la vie commune] roule sur deux erreurs, l'une que tout ce qui intéresse est vraisemblable; l'autre, que tout ce qui ressemble à la nature est beau, et que l'imitation la plus fidèle est toujours la meilleure, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 61. || Théories scolastiques, humanitaires, opinions aventureuses qu'on se fait sur l'avenir des sociétés, de l'humanité. Loin de vous, saintes théories, Codes promis à l'avenir, Ce théâtre aux Scribes permis, *Rép. de* M. *Rép.* et *Comère*, 1. || 6° Terme d'art militaire. Principes de la manœuvre. Leçons de théorie. || Faire la théorie, l'enseigner. || Savoir la théorie, la leçon de théorie. Il y a théorie tous les matins. || Peut livre contenant la théorie.

— ETYM. θεωρία, de θεωρεῖν, de θεᾶσθαι, considérer, et, suivant les uns, ὁράω, soin, et, suivant Lobeck, σκοπέω, qui n'est qu'une finale. Lobeck a raison; comparez THÉORÈME.

2. **THÉORIE** (té-o-rie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Députation qu'on envoyait pour offrir, au nom d'une ville, des sacrifices à un dieu, ou lui demander un oracle. A Athènes il était défendu d'exécuter aucun condamné durant le voyage de la théorie. Nous nous hâtâmes de sortir de ces lieux, de peur que les flûtes attirés par les sons mélodieux d'une lyre, et par des voix plus touchantes encore; c'était la théorie ou députation que nous allions envoyer de nuit en neuf ans à Tempé, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. Regardez sur les mers cette pompe fleurie; C'est le vaisseau sacré, l'heureuse théorie, LAMART. *Sortnac.*

— ETYM. Θεωρία. de θεωρός, voy. THÉORE.

THÉORIQUE (té-o-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la théorie, qui concerne la théorie. Quelques périodes fondées sur de très-longs intervalles de temps et d'heureuses conjectures sur la constitution de l'univers ont eu beaucoup d'erreurs, forment toute leur astronomie théorique [des anciens, avant l'école d'Alexandrie], LAPLACE, *Exp.* V, 2.

— HIST. XIVe S. Bele ere [d'été] et jone et nice et fole, N'ose de d'Amors à escole Où l'en leüst la teorique; Mès ge sai toute la pratique, *la Rose*, 13007. || XVIe S. La théorique des planetes, ORESME, *Thèse de* MENNEL. || XVIIe S. Jay mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avoit escript de la vertu; car il fust bena apprendre la theorique de ceulx qui scavent bien la practique, MONT. II, 407.

— ETYM. Θεωρικός, de θεωρός, voy. THÉORE 1.

THÉORIQUEMENT (té-o-ri-ke-man), *adv.* D'une manière théorique. Traiter une matière théoriquement.

— ETYM. *Théorique*, et le suffixe *ment*.

† **THÉORISER** (té-o-ri-zé), *v. n.* Créer des théories, une théorie.

† **THÉOSOPHE** (té-o-so-f'), *s. m.* Celui qui enseigne ou qui pratique la théosophie; espèce d'illuminé. Il suit de ce qui précède que les théosophes ont été des hommes d'une imagination ardente; qu'ils ont corrompu la théologie, obscurci la philosophie, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes.*)

— ETYM. Θεόσοφος, de θεός, Dieu, et σόφος, sage.

† **THÉOSOPHIE** (té-o-so-fie), *s. f.* Spéculation de certains illuminés qui prétendent se mettre en communication avec la divinité et en recevoir des dons particuliers, en dirigeer, ou en combattre l'influence ou l'intervention, soit par l'intermédiaire des génies ou des démons dans certains phénomènes qu'ils supposent contraires aux lois naturelles, soit par l'intermédiaire des astres ou des fluides. Valentin Weigel, qui parut dans le quinzième siècle, laissa des ouvrages de théosophie, qui firent grand bruit dans le seizième et le dix-septième, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Théosophes*). Moins pauvre assurément de l'artificialisme au platonisme, du platonisme au scepticisme, du scepticisme au quiétisme, du quiétisme à la théosophie et à la cabale, DIDER. (*Pythagoriens*).

— ETYM. θεοσοφία, de θεός, Dieu, et σοφία, sagesse.

† **THÉOSOPHIQUE** (té-o-so-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la théosophie, aux théosophes.

† **THÉOSOPHISME** (té-o-so-fi-sm'), *s. m.* || 1° Caractère des spéculations théosophiques. L'application de la philosophie à la révélation engendra parmi les musulmans une espèce de théosophisme, le plus détestable de tous les systèmes, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Sarrasins.*) || 2° Nom donné par Jacobi au système des philosophes qui, comme Malebranche, croient voir tout en Dieu.

† **THÉOTISME** (té-o-ti-sm') *s. m.* Terme de philologie. Nom donné par Eckard à la doctrine de Catherine Théot, illuminée qui a fait quelques prosélytes à Paris, en 1794.

† **THÉOTISTE** (té-o-ti-st'), *adj.* Se dit du tudesque ou ancien allemand, et particulièrement du dialecte de la tribu *franque*.

— ETYM. Lat. *theodiscus*, *theodiscus*, anc. franc, *thiois*, ital. *tedesco*; du german. *theodisc*, *diutsc*, signifiant proprement national, auquel l'on a ajouté *deutsch*.

† **THÉQUE** (tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Une des mousses. || Conceptacle formé d'une membrane très-fine et transparente, qui contient plusieurs spores disposées en série, à la suite les unes des autres. La thèque ou sporange est un des modes de fructification des champignons, des lichens et des algues.

— ETYM. θήκη, loge.

THÉRAPELTES (té-ra-pe-l'), *s. m. pl.* Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative, et qui pratiquaient une vie fort mortifiée; il ont été comme le modèle sur lequel s'est formé l'état monastique. Remarquons en passant que les révérends pères étaient déjà gravement et forte ment soupçonnés que les théra peutes étaient carmes, VOLT. *Philos. Hist. établ. christ.* Les thérapeutes s'enfermaient toute la semaine sans sortir de leurs cellules, et même sans ouvrir leurs portes ni leurs fenêtres, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Juifs*).

— ETYM. Θεραπευτής, de θεραπεύειν, servir, soigner.

† **THÉRAPEUTIQUE** (té-rapeu-ti-k'), *adj.* Qui a rapport aux thérapeutes.

— ETYM. *Thérapeutes*.

2. THÉRAPEUTIQUE (té-ra-peu-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au traitement des maladies. Moyens thérapeutiques. || Sc. *s. f.* La thérapeutique, partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies, c'est-à-dire qui donne des préceptes sur le choix et l'administration des moyens curatifs des maladies et sur la nature des médications. Cours, manuel de thérapeutique.

— HIST. XVIe S. Voyant les bons medicins donner ordre à la partie prophylactique et conservatrice de santé en leur endroit, qu'ils n'ont besoin de la therapeutale et curative par medicaments, RAB. III, 39. L'intelligence des choses directe nature est deue à la troisieme partie de medecine, nommée therapeutique, c'est-à-dire curative, PARÉ, *Introd.* 3.

— ETYM. Θεραπευτικός, ἡ θεραπευτική, de θεραπεύειν, soigner.

† **THÉRAPEUTISTE** (té-ra-peu-ti-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de thérapeutique.

† **THÉRAPIE** (té-ra-pie), *s. f.* Se dit quelquefois pour thérapeutique.

— ETYM. Θεραπεία, soin des maladies.

† **THÉRÈSE** (té-rè-z'), *s. f.* Nom d'un oiseau. Je lui ai [au brunt du Mexique] donné le nom de

Digitized by Google

thérène jaune a cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou. BUFF. *Ois.* t. VIII. p. 83.

THÉRIACAL, ALE (té-ri-a-kal, ka-l'), *adj.* Qui contient de la thériaque, qui participe de ses propriétés. || Eau thériacale, produit obtenu par la distillation d'un grand nombre de substances végétales aromatiques et de la thériaque.

— HIST. XVIe S. Leur thériacale, PARÉ, 271, 28.

— ETYM. *Thériaque.*

THÉRIAQUE (té-ri-a-k'), *s. f.* Terme de pharmacie. Electuaire très-composé, ainsi appelé parce qu'on le regardait comme un spécifique contre toute espèce de venins et de mauvaises qualités, et qui remonte l'origine jusqu'à Andromaque, premier médecin de l'empereur Néron. La thériaque est stomachique et calmante. La jeunesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une faiblesse qui me faisait craindre pour lui. ST. LAMB. 25 fév. 1685. || Thériaque des pauvres, le diascarion. || Thériaque allemande, l'extrait de genièvre.

— REM. D'après Vaugelas, au XVIIe siècle, thériaque était masculin et féminin : du thériaque, de la thériaque.

— HIST. XIIe S. Car de cesti veinn l'ordure, Nus [nul] traches n'en a la cure, *Besle*, 12816. || XIVe S. La vertu d'amitié est une douleur, une rousée et un tracle contre envie, *Menagier*, I, 3. Li archier vont tirer [...] la furent mal feru [...] et li plus haut plus l'autre que tracles venin. *Bund. de Seb.* VI, 200. Un petit bailliet d'or, à mettre tracle, que le roy lui donnoit avec lui ordinairement, *Chronique de Bordeaux, Emaux*, p. 527. || XVe S. Et lors va parmi la prarée cueillant les herbes celles que elle connoissoit pour oster le venin, puis les escrasa en du tracle.... *Lancelot du lac*, t. II, f° 74, dans LACURNE. — ETYM. Gener. *thériacle*; provenç. *triaca, triacla*; catal. *triaga*; espagn. *teriaca, terraca*; ital. *teriaca*; du lat. *theriaca*, qui vient du grec θηριακή, sous-entendu ἀντίδοτος : antidote contre les bêtes malfaisantes; de θηρ, *bête*.

THERMAL, ALE (ter-mal, tar-mal'), *adj.* Se dit des eaux médicinales dont la température habituelle excède 25° centigrades. Les matières en effervescence et les substances inflammables ardemment enflammées commencent de brûler; et c'est ce qui fait aujourd'hui la chaleur de toutes nos eaux thermales, BUFF. *Nat. d'Ois.* t. III, p. 201. || Se dit des plantes et des animaux qui croissent ou vivent dans les eaux thermales.

— ETYM. Voy. THERME.

† **THERMALITÉ** (ter-ma-li-té), *s. f.* Qualité, nature des eaux thermales.

THERMANTIQUE (ter-man-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Excitant, échauffant.

— ETYM. Θερμαντικός, de θερμαίνω, échauffer, de θερμός, chaud (voy. THERME).

† **THERMANTIDE** (ter-man-ti-d'), *s. f.* Sorte de fossile.

THERMES (tèr-m'), *s. m. plur.* || 1° Terme d'antiquité. Édifice destiné à l'usage des bains publics. Les thermes de Julien dont des restes se voient à Paris. Le voyageur est pénétré d'admiration lorsqu'il contemple les vastes ruines des thermes de Dioclétien, sur lesquels sont placés aujourd'hui l'église, le monastère et les jardins des moines de Sainte-Bruno, MONTZ, *Instit. hist.* III, 1, 2, *Pourvarts*, t. I, p. 196. Nous le parcourûmes plusieurs fois [le dédle], nous visitâmes les thermes ou bains chauds qui lui ont fait donner le nom de Thermopyles, ANARCH. *Anach.* ch. 34. C'est dans les thermes de Caracalla qu'étaient placés l'Hercule Farnèse, la Flore et le groupe de Dircé, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || 2° Augustins, établissements disposés pour l'usage thérapeutique des eaux médicinales chaudes. Les thermes de Bagnères de Luchon.

— HIST. XVIe S. Les thermes des cardinaux, hellets et delitieuses souverainement, RAB. *Pant.* V, 5.

— ETYM. Θέρμαι, de θέρμη, chaleur, θερμός, chaud, qui est de même radical que l'allemand *warm*, rend *garma, sanscr, gharma*, chaud.

THERMIDOR (ter-mi-dor), *s. m.* Le onzième mois du calendrier républicain; il commençait le 19 juillet, et finissait le 17 août. Là, quand de thermidor la septième journée jetait au soir [ère André Chénier fut guillotiné] Sous les feux du lion rembrunera l'année, M. J. CHÉNIER, *Sur la calomnie*. || Journée de thermidor, journée du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), qui amena la chute de Robespierre. || Style thermidor, se dit, dans les ateliers, d'un genre de décoration lourde et sans caractère, employé vers les dernières années de la république française.

— ETYM. Θέρμη, *chaleur*, et δῶρον, *don*.

THERMIDORIEN, IENNE (ter-mi-do-rin, rièn'), *adj.* Qui prit part à la journée du 9 thermidor contre Robespierre. || Substantivement. La journée de vendémiaire fut celle des thermidoriens, BARANTE, *Prières*, I, 108.

† **THERMIQUE** (ter-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la chaleur. Les caractères thermiques des maladies. || Machines thermiques, machines destinées à rafraîchir ou à réchauffer l'air des habitations et à fabriquer de la glace. || Cartes thermiques, cartes sur lesquelles les températures extrêmes, les courbes de température moyenne pourraient être représentées, POUILLET, *Presse scientifique*, 1864, t. I, p. 402.

— ETYM. Θέρμη, *chaleur*.

† **THERMO...** Mot grec qui vient de θέρμη, *chaleur*, et qui est employé en composition dans certains mots.

† **THERMO-BAROMÈTRE** (tèr-mo-ba-ro-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui réunit les propriétés du baromètre à celles du thermomètre.

† **THERMOCHIMIE** (tèr-mo-chi-mie), *s. f.* Théorie des phénomènes calorifiques qui accompagnent les phénomènes chimiques.

† **THERMOCHROÏQUE** (tèr-mo-kro-i-k'), *adj.* Terme de physique. Se dit des corps qui, comme l'alun et le verre, sont diathermanes pour certaines radiations de la chaleur et pas pour d'autres qu'ils absorbent ou transmettent inégalement.

— ETYM. *Thermo...*, et χροϊκός, *couleur*.

† **THERMOCHROSE** (tèr-mo-kro-z'), *s. f.* Qualité des corps thermochroïques. || Coloration par la chaleur solaire.

— ETYM. *Thermo...*, et χρόσις, *coloration*.

† **THERMODYNAMIQUE** (tèr-mo-di-na-mi-k'), *s. f.* La science de la force produite par la chaleur. La thermodynamique est née de nos jours.

† **THERMO-ÉLECTRICITÉ** (tèr-mo-é-lèk-tri-si-té), *s. f.* Électricité développée par un changement de température. || Partie de la physique qui traite des phénomènes de cet ordre.

† **THERMO-ÉLECTRIQUE** (tèr-mo-é-lèk-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermo-électricité ou à la chaleur et à l'électricité. || Les phénomènes résultant des courants électriques qu'on peut exciter dans les métaux par le seul fait des variations de la température.

† **THERMOGÈNE** (tèr-mo-jè-n'), *adj.* Qui engendre de la chaleur. Le pouvoir thermogène des aliments.

— ETYM. *Thermo...*, et γένος, *race*.

† **THERMOGRAPHE** (tèr-mo-gra-f'), *s. m.* Appareil qui enregistre les températures.

— ETYM. *Thermo...*, et γράφω, *décrire*.

† **THERMOGRAPHIE** (tèr-mo-gra-fie), *s. f.* Terme de physique. Production d'images sur une surface polie, à l'aide de la chaleur et sans l'intervention d'aucune lumière.

† **THERMO-LAMPE** (tèr-mo-lan-p'), *s. f.* Appareil qui fournit à la fois le gaz pour l'éclairage et la chaleur pour le chauffage des appartements.

† **THERMOLOGIE** (tèr-mo-lo-jie), *s. f.* Traité de la chaleur. || Doctrine de la chaleur.

† **THERMOLOGIQUE** (tèr-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la thermologie.

† **THERMOMAGNÉTIQUE** (tèr-mo-ma-gné-ti-k'), *adj.* Qui appartient au thermomagnétisme.

† **THERMOMAGNÉTISME** (tèr-mo-ma-gné-tism'), *s. m.* Terme de physique. Magnétisme développé par la chaleur. || Branche de l'électromagnétisme qui s'occupe de la production des courants électriques au moyen de la chaleur.

† **THERMOMÉCANIQUE** (tèr-mo-mé-ka-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la mécanique du calorique. Problème thermomécanique.

THERMOMÈTRE (tèr-mo-mè-tr'), *s. m.* || 1° Instrument qui indique les degrés de la chaleur ou du froid actuel. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, REY. 1667. Voilà qui est fait, nous aurons tous à grosses gouttes; jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle fête, TO. 1er juill. 1676. Le docteur Martine, qui a fait un bon ouvrage sur les thermomètres, *Rem. Nat. Hist. Introd. Œuv.* t. VI, p. 220. || Fig. Le pour des noces, le thermomètre de la tendresse est à son plus haut degré; mais le lendemain il descend bien bas, SECOND, *Attend. nous vous l'orna*, c. 1; 2° Ces instruments sont dits thermomètres métalliques, thermomètres à liquide, thermomètres à gaz, suivant que la température y est indiquée par la dilatation d'un métal, d'un liquide ou d'un gaz. Thermomètre à mercure, à esprit de vin, à air. || Thermomètre à poids ou à déversement, instrument qui indique la température par le poids du mercure qui sort de la tige de verre qui le renferme. || Ces instruments sont aussi dénommés d'après la manière dont leur graduation est établie. Thermomètre de Réaumur, celui dont l'échelle est divisée en 80 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. || Thermomètre centigrade, celui dont l'échelle est divisée en 100 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. || Thermomètre de Fahrenheit, thermomètre usité en Angleterre, dont l'échelle est divisée en 212 degrés, à partir de la congélation du mercure jusqu'à l'eau bouillante. Le terme de la glace fondante se lé à du thermomètre centigrade et de Réaumur répond au 32e de Fahrenheit, et reste 180e pour répondre aux 100 ou aux 80 degrés du thermomètre centigrade ou de Réaumur. || 4 degrés de Réaumur en valent 5 centigrades et 9 de Fahrenheit. || Thermomètre de Delisle, celui qui n'a qu'un point fixe, le point de la chaleur de l'eau bouillante; ce point est le 0e de l'instrument. || 3° Thermomètre différentiel, instrument propre à mesurer des différences de température. || Thermomètres à maximum ou à minimum, ceux qui sont destinés à conserver l'indication de la température la plus haute ou la température la plus basse à laquelle l'instrument a été soumis. Les plus connus sont ceux de Rutherford, de Six, de Walferdin. || Thermomètre à registre, thermomètre disposé de manière à noter successivement ses propres indications en l'absence de l'observateur. || 4° Thermomètre électrique, circuit fermé composé d'un fil de fer et d'un fil de cuivre soudés à leurs points de jonction, dans lequel se trouve un galvanomètre gardant parfaitement le zéro. || Fig. Indice. La bourse et la taux des fonds publics sont le thermomètre de la confiance publique. L'intérêt particulier serait votre sauvegarde, en quelque sorte le thermomètre des besoins de la circulation, MONTALIVET, *Rapport*, 27 août 1830, p. 18. Ces spéculations trop constantes jusqu'à présent comme le thermomètre de la crédulité, qui, dans le fait, nous a supposées au bien général, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 126. Tenir des notes du thermomètre journalier de l'opinion, BARANTE, *Prières*, I, 178.

— ETYM. *Thermo...*, et μέτρον, *mesure*.

† **THERMOMÉTRIE** (tèr-mo-mé-trie), *s. f.* Mesure de la chaleur. || Thermométrie clinique, appréciation thermométrique des variations de la chaleur animale dans les maladies.

† **THERMOMÉTRIQUE** (tèr-mo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermométrie, au thermomètre, à la chaleur. Échelles thermométriques. M. Delile..., est, de tous les physiciens, celui qui a donné les meilleures règles pour procéder bien dans les expériences thermométriques, BONNET, *Ut. feuill.* 2e supplém.

† **THERMOMÉTROGRAPHE** (tèr-mo-mé-tro-gra-f'), *s. m.* Thermomètre marin qui sert à déterminer la température de la mer, à différentes profondeurs, à l'état d'un thermométrographe.

— ETYM. *Thermomètre*, et γράφω, *décrire*.

† **THERMO-MULTIPLICATEUR** (tèr-mo-mul-ti-pli-ka-teur), *s. m.* Appareil thermoélectrique très-sensible formé par la réunion de la pile thermo-électrique de Nobili avec le galvanomètre.

— ETYM. *Thermo...*, et *multiplicateur*.

† **THERMONEUTRALITÉ** (tèr-mo-neu-tra-li-té), *s. f.* Condition qui fait que des sels, en se dissolvant, ne perdent ni ne gagnent de la chaleur. La loi de thermoneutralité des sels, FAVRE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 723.

† **THERMOPATHOLOGIE** (tèr-mo-pa-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la chaleur morbide.

† **THERMOPHYSIOLOGIE** (tèr-mo-fi-zi-o-lo-jie), *s. f.* Théorie des phénomènes calorifiques qui se produisent pendant les actions physiologiques.

† **THERMOPYLES** (tèr-mo-pi-l'), *s. f. pl.* Passage célèbre par la mort heroïque de Léonidas et des trois cents Spartiates, situé non au bord de la mer, mais dans le mont Œta, et ne présentant pas, en certains endroits, plus de huit mètres de largeur. || Fig. Dumouriez marcha au pouvoir exécuté qu'il avait occupé l'Argonne : « Grand-Pré et les hôteles, écrivit-il, sont nos Thermopyles; mais je serai plus heureux que Léonidas, » THIERS, *Révolution*, VII.

— ETYM. Θερμοπύλαι, de θέρμαι, *chaud*, et πύλη, *porte*.

† **THERMORHÉOSTAT** (tèr-mo-ré-o-stat), *s. m.* Instrument qui rend fan un flux de chaleur.

— ETYM. *Thermo...* ῥέος, *couler*, et στάτης, qui arrête.

Digitized by Google

† **THERMOSCOPE** (tèr-mo-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à découvrir de très-petits changements de température, ainsi dénommé par Rumford, *Instit. Mem. science.* I, VI, p. 71.

— ÉTYM. *Therma...*, et *σκοπέω*, examiner.

† **THERMOSCOPIE** (tèr-mo-sko-pi), *s. f.* Mesure de la chaleur atmosphérique.

† **THERMOSCOPIQUE** (tèr-mo-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à la thermoscopie; qui a les qualités ou remplit l'office d'un thermoscope.

† **THERMOSIPHON** (tèr-mo-si-fon), *s. m.* Siphon qui sert à conduire la chaleur dans une serre ou autre local.

— ÉTYM. *Thermo...*, et *siphon*.

† **THÉSAURISATION** (té-zo-ri-za-sion), *s. f.* Action de celui qui thésaurise. Observez, messieurs, que le papier-monnaie ne sert point à la thésaurisation, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 60.

— ÉTYM. Lat. *thesaurizationem*, de *thesaurizare*.

THÉSAURISER (té-zo-ri-zé), *v. n.* Amasser de l'argent. Il [l'avare] a le moins de part au trésor qu'il enserre, Thésaurisant pour les voleurs, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. Hé! comment veux-tu donc que je fasse? suis-je femme à thésauriser? LEMAZIC, *Turcaret*, I, 1. Enfin, que le roi doive beaucoup, ou peu, ou rien, il est certain qu'il ne thésaurise pas; s'il thésaurisait, il y perdrait lui et l'État, VOLT. *Pol. et lég. Embolim. de Paris.* L'homme qui thésaurise naît, MIRABEAU, *Collection*, L. IV, p. 207. || Activement. Faites-vous des trésors qui ne périssent pas, thésaurisez, pour le siècle futur, un trésor inépuisable, BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2.

— HIST. XVIe S. Faire maison de nouvelle fabrique, Thesauriser, estre praticien, E. PASCH. *Pocsies mss. fr.* 214. || XVIIe S. L'estat est de si grande parade que tout y va sans en pouvoir reserver ou thesauriser aulcune chose, MALOIZ, VII, 27. Nostre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes autres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et admiricules, MONT. IV, 296.

— ÉTYM. Lat. *thesaurizare*, de *thesaurus* (voy. THÉSOR).

THÉSAURISEUR, EUSE (té-zo-ri-zeur, zeû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui thésaurise.

THÈSE (tè-z'), *s. f.* || 1° Terme de composition que, dans le discours ordinaire, on met en avant pour la défendre si elle est attaquée. Il a pris une mauvaise thèse. Vous soutenez une mauvaise thèse. Mes paroles, comme les satires de la comédie, demeurent dans la thèse générale, MOL. *Critique*, 7. Il voulut soutenir sa thèse par un remède, HAMIL. *Cramm.* 9. Vendôme était plein de chiens et de chennes dans son lit, qui y faisoient leurs petits à ses côtés; j'une de ses thèses était que tout le monde en usât de même, ST-SIM. VII, 38. || Changer la thèse, c'est l'acte volontaire ou involontaire de l'esprit qui, dans le cours d'une déduction ou d'un débat, arrive à soutenir ou à hâbiter autre chose que ce qu'il avait paru ou voulu établir ou contester au début. || Fig. et familièrement. Cela change la thèse, cela fait changer d'opinion, modifie la manière de voir. Ce que vous dites là change la thèse, LESAGE, *Diable boit.* 19. || 2° Particulièrement, proposition de philosophie, de théologie, de médecine, de droit, que l'on soutient publiquement. Ces thèses (de Pic de la Mirandole) firent beaucoup de bruit, et furent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de Newton et les vérités approfondies de Locke, VOLT. *Mœurs*, 169. Soutenez-vous qu'on a soutenu des thèses contraires à la vérité du sanat, engez à Galilée, et considez-vous, ib. *Lett. Maupertuis*, jany. 1738. || 3° Plus ordinairement, l'ensemble des propositions que l'étudiant soutient pour être reçu licencié, agrégé, docteur. Cet étudiant prépare sa thèse. || Aujourd'hui, le doctorat ès lettres et le doctorat ès sciences se composent de deux thèses, l'une en latin, l'autre en français, sur des points de littérature ou de science; ce sont de véritables ouvrages et non plus seulement des propositions à discuter. || 4° La dispute même des thèses. Assister à une thèse. Présider à une thèse. Disputer, argumenter à une thèse. Une thèse soutenue à Douai par les carmes déchaussés, nos, *Lett. quest.* 205. J'ai entendu quelquefois regretter les thèses que l'on soutenait jadis en grec; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français; on serait obligé d'y parler raison, ou de se taire, BALZAC, *Disc.* L. XI, p. 467. || Fig. Soutenir thèse pour quelqu'un, prendre les intérêts, la défense de quelqu'un. || 5° Grande feuille, ou cahier, où sont imprimées les questions, les propositions de celui qui soutient la thèse. Autrefois la thèse était une feuille de papier ou de satin, ordinairement enrichie de quelque estampe. Thomas Diafortus, tirant de sa poche une grande thèse roulée, qu'il présente à Angélique : J'ai, contre les circulateurs, soutenu une thèse qu'avec la permission de monsieur, j'ose présenter à mademoiselle, MOL. *Mal. imag.* II, 6. On nous mande..., que les minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière où l'on voit clairement que Dieu n'est que la copie, SÉV. 13 juin 1686. || Brochure où est imprimée la dissertation qui a servi de thèse.

— ÉTYM. *θέσις*, proprement action de poser.

† **THÉSIS** (tè-sis), *s. f.* Terme de prosodie ancienne. Syllabe sur laquelle on pose le pied à terre ou la main sur le pupitre : c'est ce mouvement que nous appelons le frappé. Mais il y a cette différence entre nous et les anciens que nous effectuons le frappé en même temps que nous prononçons la note forte ou la syllabe accentuée; tandis qu'ils posaient le pied ou le main en prononçant les syllabes longues, c'est-à-dire sur lesquelles la voix s'affaiblit.

— ÉTYM. *θέσις*, action de poser.

† **THESMOTHÈTE** (tè-smo-tè-t'), *s. f.* Terme d'antiquité. Législatrice, surnom donné à Cérès, en sa qualité d'introductrice de l'agriculture et de l'ordre civil parmi les hommes. || Fig. La thesmophore du nord [Catherine II] assemble en 1767 des députés de toutes les provinces, qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées, VOLT. *Dict. phil. Lois*, I.

— ÉTYM. *θεσμοφόρος*, de *θεσμός*, loi, et *φορος*, qui porte.

† **THESMOPHORIES** (tè-smo-fo-ri), *s. f. pl.* Terme d'antiquité. Fêtes que les femmes d'Athènes célébraient en l'honneur de Cérès thesmophore. C'est en 1765 que cette divinité fut considérée comme législatrice que les femmes célébraient la fête solennelle et mystérieuse des Thesmophories, LEFRANC, *Instit. hist. mor. et poét.* I, IV, p. 312.

— ÉTYM. Voy. THESMOTHÈTE.

THESMOTHÈTE (tè-smo-tè-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Titre que portaient chez Athènes aux magistrats gardiens des lois. Les trois premiers archontes ont chacun un tribunal où ils siégent accompagnés de deux assesseurs qu'ils ont choisis eux-mêmes; les six derniers, nommés thesmothètes, ne forment qu'une seule et même juridiction, BARTHÉL. *Anach.* ch. LX.

— ÉTYM. *θεσμοθέτης*, de *θεσμός*, loi, et *τίθημι*, qui pose.

† **THÉTA** (té-ta), *s. m.* Nom de la huitième lettre de l'alphabet grec.

† **THÉTIS** (té-tis), *s. f.* || 1° Terme de mythologie. Une des déesses de la mer, qui fut mère d'Achille. || Fig. Je suis depuis la naissance [la reine Elisabeth d'Angleterre] l'étoile du nord, le déesse de la mer, la véritable Thétis, BALL. lett. 10, liv. VI, p. 8. Je serai plongé dans le sein de Thétis, Le soleil a cédé l'empire à la pâle reine des nuits, LAMART. *Médit. Le golfe de Baia.* || 2° Genre de coquilles bivalves. || 4° Planète télescopique découverte en 1852.

† **THEU** (teu), *s. m.* Autre forme de tegue.

THÉURGE (té-urj'), *s. f.* Espèce de magie qui prétendait communiquer avec les divinités bienfaisantes. Toutes les religions alors connues admettaient une espèce de magie; et on distinguait la magie noire, la magie infernale, la nécromancie et la théurgie; tout était produire, divination, oracle, VOLT. *Dict. phil. Religion.* Séparez la philosophie de la théurgie, et trouvez celle-ci aux diseurs de bonne aventure, aux saltimbanques, aux trapons et aux prestidigitateurs, IDEM. *Opin. des anc. philos. [Eclectisme].* L'heureux médecin, guérison des maladies par l'intervention des dieux. || Dans le langage des néo-platoniciens, l'action de Dieu, ou de l'homme par Dieu, c'est-à-dire de le faire descendre dans l'âme et d'y créer un état extatique.

— ÉTYM. *θεουργία*, de *θεός*, dieu, et *ἔργον*, œuvre; ou par contraction de *θεοῦ-ἀρχία*.

THÉURGIQUE (té-ur-ji-k'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la théurgie. Le conte ridicule que Julien dans ses opérations théurgiques.... fit deux fois le signe de la croix, et deux fois tout disparut, VOLT. *Fragm. hist.* 7.

— ÉTYM. *θεουργικός* (voy. THÉURGIE).

† **THEURGISTE** (té-ur-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de théurgie. Les théurgistes, les anciens sages avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient, VOLT. *Dict. phil. Verge.* Un savant qui avait composé treize volumes sur les prodiges du griffon, et qui de plus était grand théurgiste, se hâta d'aller accuser Zadig devant un archimage, ib. *Zadig*, I. Julien quitta ce philosophe sensé pour se livrer aux deux plus violents théurgistes que la secte eclectique eût encore produits, Maxime d'Ephèse et Chrysanthius, IDEM. *Opin. des anc. philos. (Eclectisme).*

— ÉTYM. *θεουργός* (voy. THÉURGIE). M. Rossignol veut qu'on dise *théurge*, femme *thaumaturge*, et non *theurgiste ou theurgiste*.

† **THÉVETTE** (té-vè-t'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des apocynées dont toutes les espèces sont très-vénéneuses par leur sue, leur bois et leur graine.

† **THIBAUD** (ti-bô), *s. m.* Thibaud l'Agnelet, nom donné par la Fontaine à l'agneau par transposition du nom de berger à l'animal. Thibaud l'Agnelet passera, Sans qu'il ait la broche je le mette, *Fabl.* X, 8.

— HIST. XVe S. Thibaud l'Agnelet, nom du berger frippon, dans *Patelin*. || XVIe S. Où sont ceulx [moutons] de Thibaut l'Agnelet? LAB. IV, 8.

THIBAUDE (ti-bô-d'), *s. f.* Tissu grossier fait de poil de vache dont on se sert pour doubler les tapis de pied.

† **THÉNARE** (té-o-na-r'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels que les acides de la série thénique forment avec les bases.

† **THÉNIDES** (té-o-ni-d'), *s. m. pl.* Terme de chimie. Familles de corps qui renferment le soufre.

— ÉTYM. Θεῖον, soufre.

† **THÉNIQUE** (té-o-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne le soufre et ses composés. || Série thénique : le soufre forme avec l'oxygène une série remarquable de combinaisons à 5 équivalents de ce dernier, que Berzelius a réunies sous le nom d'acides thioniques.

— ÉTYM. Θεῖον, soufre.

THLASPI (tlà-spi), *s. m.* Genre de la famille des crucifères, où l'on distingue le thlaspi des champs ou monnoyer, *thlaspi arvense* et le thlaspi de montagne, *thlaspi montanum*; le thlaspi bonne à pasteur, vulgairement tabouret, *thlaspi bursa pastoris*.

— ÉTYM. Θλάσπις.

† **THLIPSIE** (tli-psi), *s. f.* Terme de médecine. Compression ou resserrement des vaisseaux par une cause externe, qui en diminue par degrés le calibre, et finit par le détruire.

— ÉTYM. Θλῖψις, compression.

† **THNÉTOPSYCHIQUE** (tné-to-psi-chi-k'), *s. m.* Hérétiques qui soutenaient la mortalité de l'âme.

— ÉTYM. Θνητός, mortel, et ψυχή, âme.

† **THORA** (to-kà), *s. m.* Nom birman de la seule espèce formant le genre amberstie (légumineuses), arbre regardé comme l'une des plus magnifiques productions végétales que l'on connaisse.

† **THOL (DUC DE)**, (duk-de-tol), *s. m.* Nom vulgaire de la tulipe *sauvelene* (Orient, Europe méridionale). de Thol, la seule tulipe qui ait de l'odeur, et qu'à tort on a confondue avec la tulipe bouscelle, ou tulipe campsoptale, mieux nommée tulipe de Constantinople, DUCHARTRE.

† **THOMISME** (to-mi-sm'), *s. m.* Doctrine de saint Thomas d'Aquin, particulièrement sur la prédestination et la grâce.

† **THOMISTE** (to-mi-st'), *adj.* Qui appartient au thomisme. || *S. m.* Partisan du thomisme. C'est là, mon père, la doctrine constante de saint Augustin, de saint Prosper, des Pères qui ont suivi, des conciles, de saint Thomas, et de tous les thomistes en général, PASC. *Prov.* XVII.

THON (ton), *s. m.* Gros poisson de mer du genre des scombres, *thynnus vulgaris*, L. Thon frais. Thon mariné. Nos bâtiments ont été environnés de thons; mais nous en avons très-peu pris, parce qu'ils étaient si gros, qu'ils cassaient toutes nos lignes, LACÉPÈDE, Voy. I, II, p. 22, dans DOCHEZ. || On donne aussi quelquefois le nom de thon aux bonites ou palamides des mers tropicales.

— HIST. XIVe S. Tout est un poisson qui est trouvé en la mer ou estans marinault des parties de Languedoc, *Ménagier*, II, 8.

— ÉTYM. Provenç. *thon*; ital. *tonno*; du lat. *thunnus*, du grec θύννος.

† **THONNAIRE** (to-nè-r'), *s. f.* Nom donné en Provence au filet qui sert à prendre les thons. Des madragues ou filets à pêcher des thons.... ne pourroient les capturer de madragues dans la liberté aux autres pêcheurs de tendre thonnaires

Digitized by Google

ou combrières, et de pêcher dans le voisinage de la madrague, *Ordonn.* août 1681. || On dit aussi tonnare. Les tonares, avec lesquelles ils pêchent les thons, inconnus, à *Seigneiay*, 17 août 1760.

† THONNINE (to-ni-n'), s. f. Chair de thon salée. Thonnines, marsouins, baleines et autres poissons, le cetil pesant papyrs 20 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XVIe s. Anchoies, sardes, harenes, tonnines, o. DE BERAIS, 1542.

† THOR (tor), s. m. Nom d'une divinité des Scandinaves

† THORA (to-ra), s. m. Nom sous lequel les Juifs designent le Pentateuque.

† THORACIDE (to-ra-si-d'), s. m. Terme de zoologie. Partie antérieure du corps d'un crustacé.

— ETYM. *Thorax*.

THORACIQUE (to-ra-si-k'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au thorax. Capacité thoracique. || Membres thoraciques, les membres supérieurs, parce qu'ils sont articulés avec les parties latérales et supérieures du thorax. || Régions thoraciques du tronc, on distingue de chaque côté la région thoracique antérieure, qui répond aux muscles pectoraux et au sous-clavier, et la région thoracique latérale, qui répond au grand dentelé. || Viscères thoraciques, le cœur et les poumons contenus dans le thorax. || Canal thoracique, gros tronc lymphatique formé par la réunion successive de tous les vaisseaux lymphatiques des membres inférieurs, de l'abdomen, du membre supérieur gauche, et du côté gauche de la tête, du cou et du thorax. || 2° *s. m.* Terme de zoologie. Ordre de la classe des poissons osseux, comprenant ceux de ces animaux qui ont les nageoires ventrales placées sous les pectorales. || Famille de coléoptères, ayant le corselet terminé en pointe.

— REM. Thorachique, qu'on trouve et que le Dictionnaire de l'Académie donne, doit être rejeté comme étant mal formé de thorax

— HIST. XVIe s. On perce le thorax en trepanant les costes, aut hydropiques, aut thoraciques ou l'eau est contenue au thorax, PARÉ, *Introd.* 5. Les muscles lombaux et thoraciques, ID. IV, 32.

— ETYM. θωρακικός, de θώραξ, thorax.

† THORACOCENTÈSE (to-ra-co-san-tè-z'), s. f. Opération chirurgicale qui consiste à percer la paroi du thorax, afin de donner issue à un liquide amassé dans la cavité pleurale. || On trouve thoracentèse, qui est mal formé.

— ETYM. θώραξ, thorax, et κέντησις, ponction.

† THORACODIDYME (to-ra-co-di-di-m'), *s. m.* Terme de tératologie. Se dit des monstres soudés à partir du thorax, de haut en bas.

— ETYM. *Thorax*, et δίδυμος, double.

† THORACOSCOPIE (to-ra-co-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Art d'explorer la poitrine.

— ETYM. *Thorax*, et σκοπεῖν, examiner.

† THORACOZOAIRE (to-ra-co-zo-è-r'), *adj.* Se dit des animaux chez lesquels prédominent les organes de la poitrine.

— ETYM. *Thorax*, et ζῶον, animal.

† THORADELPHE (to-ra-dèl-f'), s. m. Terme de tératologie. Genre de monstres doubles monocéphaliens, dans lequel les troncs sont réunis au-dessus de l'ombilic avec deux membres thoraciques et séparés au-dessous sans parties surnuméraires.

— ETYM. Mot mal formé de *thorax*, et ἀδελφός, frère.

THORAX (to-raks'), s. m. Terme d'anatomie. Synonyme de poitrine. Dans l'oiseau, le thorax, avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux, BUFF. *Ois.* I, 19, 23. Il en est de même de la tête aquatique. Du fond de son petit thorax, Leur chanta pourtant musique *Brekke kex kex, koax, koax*, 3. m. BOILEAU, *les Grenouilles et le troupeau*. || Premiers anneaux qui suivent la tête, chez les crustacés et les articulés. || Chez les insectes, segment intermédiaire du corps, qui porte les pattes.

— HIST. XVIe s. La thorace, c'est poitrine, M. DE MONDEVILLE, P 22, verso. || XVIIe s. Par le thorax, dit ventre moyen, on entend tout ce qui est compris depuis les clavicules jusques à l'extremité des costes tant vraies que fausses et diaphragme, PARÉ, I, 1.

— ETYM. θώραξ, poitrine.

† THORICTE (to-ri-kt') ou THORICTIDE (to-ri-kti-d'), *s. m.* Genre de mammifères; on y distingue le thoricticle dracène (Cayenne), dit vulgairement dragonne.

† THORINE (to-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde de thorium.

† THORINIUM (to-ri-ni-om') ou THORIUM (to-ri-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal en poudre noirâtre, d'un aspect métallique.

— ETYM. Ainsi nommé du dieu *Thor*, qu'adoraient les Scandinaves.

† THORIQUE (to-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit de l'oxyde du thorium et des sels que produit cet oxyde.

† THORITE (to-ri-t'), *s. f.* Minéral trouvé en Norwège, près Brevig, sur l'île de Lerven; on en extrait le thorium.

† THORIUM, *s. m.* Voy. THORINIUM.

† THRIDACE (tri-da-s'), *s. f.* Terme de pharmacie. Substance qu'on prépare en évaporant le suc obtenu par contusion et expression des tiges de laitue bonnête (*lactuca sativa*), dit vulgairement — ETYM. θρίδαξ, laitue.

† THRIPS (trips'), *s. m.* Genre d'insectes de l'ordre des hémiptères.

— ETYM. θρίψ, ver du bois.

† THRISSE (tri-s'), *s. f.* || 1° Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, dans lequel on distingue la thrisse clupéoïde (mer de l'Inde), appelée sousi mysie. || 2° Nom spécifique d'un athérisse (malacoptérygiens abdominaux), dit vulgairement cailles-tassart; il a fait partie du genre clupée, et se trouve en Chine, au Japon, à la Caroline et aux Antilles, LACEPÈDE.

† THROMBOSE (trom-bô-z'), *s. m.* Terme de médecine. Mot employé dans ces dernières années pour désigner la formation du caillot, la coagulation de la fibrine, surtout lorsqu'il s'agit du sang se coagulant dans les vaisseaux ou épanché dans les tissus.

— ETYM. θρόμβωσις, de θρόμβος, thrombus.

THROMBUS (trom-bus), *s. m.* Terme de chirurgie. Petite tumeur arrondie, violacée, qui se forme quelquefois autour de l'ouverture d'une veine sur laquelle on a pratiqué la saignée.

— HIST. XVIe s. Le sang se concrée en thrombus, et après se pourrit, PARÉ, V, 30.

— ETYM. θρόμβος, caillé.

† THUBAN (tu-ban), *s. m.* Belle étoile tertiaire de la constellation du Dragon.

THUIA ou THUYA (tu-i-a), *s. m.* Genre de la famille des cupressinées. L'espèce la plus répandue est le thuya occidental ou du Canada, *thuya occidentalis*. Le bois employé en ébénisterie; il a des coupes très-veinées. || Le thuya oriental ou de la Chine appartient au genre biota.

— ETYM. θύα, ou θυία, ou θυΐα.

† THUIÈ (tuie), *s. f.* Dans le département des Basses-Pyrénées, des Landes et de la Gironde, on donne ce nom de landes aux terrains couverts de thuie, c'est-à-dire de divers arbustes, que l'on coupe tous les trois ans, pour former des engrais, MALLET, *Procès des bois des Arbres résineux*, p. 172.

THURIFÉRAIRE (tu-ri-fé-rè-r'), *s. m.* Clerc qui dans les cérémonies de l'Église porte l'encensoir et la navette ou est l'encenseur. || Fig. Neologisme. Flatteur, louangeur.

— ETYM. Lat. *thus, thuris*, encens, et *ferre*, porter.

† THURIFÈRE (tu-ri-fè-r'), *adj.* Se dit des arbres qui donnent une résine analogue à l'encens.

— ETYM. Lat. *thurifer*, de *thus, thuris*, encens, et *ferre*, porter.

THUYA, *s. m.* Voy. THUIA.

† THYADE (ti-a-d'), *s. f.* Nom donné aux bacchantes.

— ETYM. θυάς, être saint de transport.

THYM (tin), *s. m.* Genre de la famille des labiées, dont le type est le thym vulgaire, *thymus vulgaris*, L. Il vous faut aussitôt toute la nature des lapins, qui, sur la bruyère, L'œil éveillé, l'oreille au guet, S'égayaient, et de thym parfumaient Leur banquet, LA FONT. *Fabl.* X, 16. || Thym laciard, serpolet, *thymus serpillum*, L. || Thym blanc, germandrée de montagne.

— HIST. XVIe s. Armoise, thym, origan..., PARÉ, XVIII, 82.

— ETYM. Provenç. *thimi*; ital. *timo*; du lat. *thymus*, qui vient de θύμος, thym, de θύω : brûler à fumigation.

† THYMALE (ti-ma-l'), *s. m.* Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux dans lequel on distingue : le thymalle commun, dit vulgairement ombre de rivière; c'est le saumon thymale de quelques classificateurs; le thymalle laveret, nommé laveret; c'est le corégone laveret de certains auteurs; le thymalle murénule, qui est le thymalle albule des uns, et pour d'autres, le saumon murénule; le thymalle de Wartmann, dit aussi saumon de Wartmann, et mieux corégone de Wartmann, LESOURNE.

— ETYM. Lat. *thymallus*, θύμαλλος.

† THYMÉLÉES (ti-mé-lée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédonées, ainsi dite du *daphne thymelæa*, espèce type de la famille, dont le nom grec est θυμέλαια, de θύμος, et ἔλαία : huile parfumée.

† THYMIATYTECHNIE (ti-mi-a-ti-kni), *s. f.* Thymatechnie médicale, art d'employer les parfums en médecine, ou, dans un sens plus étendu, l'emploi des fumigations.

— ETYM. θυμίαμα, parfum, encens, et τέχνη, art.

† THYMIQUE (ti-mi-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au thymus. Artères thymiques. || Terme de médecine. Asthme thymique, maladie des enfants qui surviennt par accès très-courts, surtout la nuit, et cause subitement la mort.

— ETYM. *Thymus*.

† THYMUS (ti-mus'), *s. m.* Terme d'anatomie. Corps oblong, lobulé, glandiforme, situé derrière le sternum, occupant la partie supérieure du médiastin antérieur et la partie inférieure du cou, où il est couvert par les muscles sterno-hyoïdien et sterno-thyroïdien. C'est le thymus du veau, que nous mangeons sous le nom vulgaire de ris de veau. || Il y a dans le bœuf un thymus assez volumineux, appelé fagoue par les bouchers.

— HIST. XVIe s. Les autres glandules sont plates, excepté la grosse nommée thymus, et le pancreas, PARÉ, I, 17.

— ETYM. θύμος.

† THYRÉADE (ti-ré-a-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Cartilage thyréoïde, le plus grand de ceux du larynx, dont il occupe la partie antérieure supérieure. || Glande thyréoïde, corps situé sur la partie antérieure inférieure du larynx et sur les premiers anneaux de la trachée-artère, et qui semble souvent composé de deux lobes ovoïdes, tenant l'un à l'autre par une sorte de fuberosité transversale, qu'on nomme isthme.

— REM. Les livres d'anatomie disent thyroïde, mais c'est une faute; voy. l'étymologie.

— HIST. XVIe s. Le cartilage scutiforme, autrement nommé thyroïde, PARÉ, II, 16.

— ETYM. θυρεοειδής, d'où θυρεοειδία, veut dire semblable à une porte. Le cartilage en question est semblable non à une porte, mais à un bouclier (*scutiforme*, comme dit Paré). C'est donc θυρεοειδής qu'il faut lire, de bouclier, et εἶδος, forme. Il importe de corriger cette faute du langage anatomique. Galien dit correctement θυρεοειδὴς; θυρεοειδὲς est une faute de copiste dans Oribase, répétée par les anatomistes.

† THYRÉOÏDIEN, IENNE (ti-ré-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au cartilage ou à la glande thyréoïde.

† THYRÉOÏDITE (ti-ré-o-i-di-t'), *s. f.* Inflammation du corps thyroïde.

† THYRÉOTOMIE (ti-ré-o-to-mie), *s. f.* Terme de médecine. Tumefaction du corps thyréoïde, goître.

— ETYM. *Thyreoïde*, et τέμνειν, tumeur.

† THYRÉOTOMIEN (ti-ré-o-to-miin), *adj.* Terme de hantamique. Qui a les fleurs en thyrse. || On dit aussi thyrsoïde.

— ETYM. *Thyrse*, et εἶδος, fleur.

THYRSE (tir-s'), *s. m.* || 1° Javelot environné de pampre et de lierre, et terminé par une extrémité en forme de pomme de pin. Bacchus y portait aussi, couronné de lierre, appuyé d'une main sur son thyrse, et tenant de l'autre une vigne ornée de pampres et de plusieurs grappes de raisins, FÉN. *Tél.* XVIII. || 2° Terme de botanique. Mode d'inflorescence dans lequel les fleurs sont disposées en grappes composées, à pédicelles rameux, ceux du milieu étant plus longs que ceux du bas et du sommet.

— ETYM. Lat. *thyrsus*, de θύρσος, thyrse.

† THYSANURE (tisan-nu-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Ordre d'insectes voisin des névroptères, se subissant pas de métamorphose, dont la bouche est disposée pour broyer, et dont l'abdomen est terminé par trois filets servant à sauter.

— ETYM. θύσανος, pour θύσανος, frange, et οὐρά, queue, l'on avec se rendant en latin par n se rend aussi par u en français; *thysanoure*, qu'on trouve, n'est donc pas bon.

TIARE (ti-a-r'), *s. f.* || 1° Ornement de tête en

Digitized by Google

usage autrefois chez les Perses, chez les Arméniens, chez les Juifs. Il lui mit la tiare sur la tête, et, au lieu de la tiare qui couvrait le front, il mit la lame d'or consacrée par le saint nom qu'elle portait, SACI, *Bible, Lévit.* VIII. 9. Je ceignis la tiare et marchai son égal [de Jad], SAC. *Athal.* III, 3. Strabon dit que la tiare des grands de la Perse ressemblait à celle des mages, dont la tête était enveloppée dans des bonnets d'étoffe serrés qui descendaient sur les joues et couvraient même les lèvres, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 13. Nous avons vu, dans un passage des Ethiopiques d'Héliodore, que les rois d'Ethiopie portaient la tiare comme les hommes, et qu'elles l'ôtaient aussi comme eux pour saluer, IB. ib. t. IV, p. 37. Strabon nous a conservé la forme de la tiare des Perses armés : c'était un bonnet de lame foulée, lait en forme de tour, IB. ib. t. IV, p. 54. ‖ 2° Grand bonnet que porte le pape dans les grandes cérémonies, et autour duquel sont trois couronnes d'or enrichies de pierreries, avec un globe surmonté d'une croix. Les trois couronnes qui ont été ajoutées l'une à l'autre en différents temps, marquent que l'autorité pontificale s'étend sur les trois Églises, la militante, la souffrante et la triomphante. Voilà l'identité de forme entre la tiare des papes et celle des rois persas parfaitement établie, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 81. ‖ Fig. Porter la tiare, être pape. ‖ Poser, mettre la tiare sur la tête de quelqu'un, le faire pape. ‖ 3° Fig. La dignité papale. Il se mit en possession de l'une. Le pape Alexandre VI avait acheté publiquement la tiare, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, idée de la réforme.* Ces jours ou le roi Jean, fâché autant que barbare, rendait le sceptre anglais vassal de la tiare, J. LEMAIRE, *Navrie Stuart*, IB. t. II. ‖ Fig. Toucher à la tiare, toucher à la puissance papale. ‖ 4° Terme de zoologie. Tiare Bibarde, VOY. TIARE.

— HIST. XVIe s. [Le pape] haussait aux teste une grande thyare marquetée sus or de pierres precieuses d'estime d'un million d'or, BONIFACE, *Source de l'idolâtrie, Introd.* p. XII.

— ETYM. Tiάρα, tour.

† **TIBÉRON** (ti-bé-ron), **TIBURIN** (ti-bu-rin), **TIBURON** (ti-bu-ron), s. m. VOY. MARTEAU, n° 12.

TIBIA (ti-bi-a), *s. m.* Terme d'anatomie. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie interne et antérieure de ce membre. ‖ Troisième articulation des pattes des insectes.

— HIST. XVIe s. L'os de la greve, ou tibia, PARÉ, XI, 23.

— ETYM. Lat. *tibia*.

TIBIAL, ALE (ti-bi-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport au tibia. Artère tibiale. Nerfs tibiaux. ‖ Plumes tibiales, celles qui garnissent la jambe de l'oiseau. ‖ S. m. Le tibial antérieur, le jambier antérieur, muscle. Le tibial postérieur, le jambier postérieur.

— ETYM. Lat. *tibialis*, de *tibia*, jambe.

† **TIBIO-MALLÉOLAIRE** (ti-bi-o-mal-lé-o-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Veine tibio-malléolaire, la grande veine saphène, qui correspond au tibia et à la malléole interne.

† **TIBIO-TARSIEN, IENNE** (ti-bi-o-tar-sin, siè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit de l'articulation et des ligaments qui unissent le tibia avec l'astragale, un des os du tarse. ‖ Terme de chirurgie. Amputation tibio-tarsienne, amputation pratiquée dans l'articulation de la jambe avec le pied.

TIC (tik), *s. m.* ‖ 1° Terme de manége. Chez le cheval, tic proprement dit, qui consiste dans une contraction brusque des muscles de l'encolure et des parois du ventre, accompagnée d'un battant par toulier, sorte d'éructation amenant la sortie de gaz hors de l'estomac; le pat habituelle, causé par l'ennui ou l'imitation, et qui consiste en certains mouvements vicieux, *Dict. de vétérinaire*. ‖ On distingue le tic d'appui, parce que, dans l'action qui le constitue, le cheval prend un point d'appui sur le corps qu'il ronge ou qu'il serre; le tic en l'air, qui est plus rare : ce qui le constitue est l'action de porter le nez en haut, sans rien saisir avec les dents, sans appuyer les dents sur aucun corps; et le tic de Tours, qui consiste en une espèce de pétrissement ou de balancement continuel. ‖ Tic rongeur, celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger, les bras, les mains, le fer, etc. ‖ 2° Mouvement convulsif local ou habituel, contraction convulsive de certains muscles, et particulièrement de quelques-uns de ceux du visage; on l'appelle quelquefois tic convulsif, pour le distinguer du tic douloureux. L'abbé était dénué de vapeurs, avec un tic qui à tous les moments lui démontait tout le visage, ST-SIM. 180, 106. Le czar avait de beaux yeux noirs, grands, vifs, le regard majestueux et gracieux, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait toute la physionomie, IB. 187, 139. Leur monsieur Paton est bien le plus vilain mâtin, le plus disgracié morbleu, avec son tic et son bégaiement, DANCOURT, *Galant jardinier*, sc. 9. ‖ 3° Tic douloureux de la face, maladie dans la névralgie faciale, arrêtant plus souvent sur les branches nerveuses frontale ou sous-orbitaire que sur les autres; la douleur, passagère, arrachant des cris, revient par élancements instantanés ou de courte durée et s'accompagne de contractions involontaires de quelques muscles de la face. Certaines habitudes plus ou moins ridicules qu'on a contractées sans s'en apercevoir, lei l'amour des vers est un tic de famille, FR. *Mémoires, t. 2.* Je rais du tic accompagné et mystérieux qu'il faisait à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentait assez les bureaux, J. J. ROUS. *Confess.* IX. J'ai remarqué depuis que cette manière seche d'interroger les gens pour les connaître est un tic assez commun chez les femmes que se croient d'esprit, IB. ib. II. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce, *Qu'en dira-t-on?* CORNEILLE, *Corrupt.* I, p. 197. Ce sont en général les hommes les plus stupides ou les plus distraits qui ont le plus de tics et de sortes d'habitudes, DUCLOS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 428. ‖ Le tic du jour, les petits ridicules du moment.

— ETYM. Ital. *ticchio*. Or mot paraît tenir à l'allem. *Tick*, attentement léger, et aussi *tic*, *ticken*, toucher légèrement, et au gaelique *tacaid*, une douleur subite. Mais Diez rattache *ticchio* à l'anc. haut allem. *zecken*, *zicken* ayant été formé comme *caprieio*, de *capra*, chevre.

† **TICAGE** (ti-ka-j'), *s. m.* Chez le cheval, existence d'un tic. Les différentes manifestations sont le tiange, la poussc ou battement des flancs..... NORMAND, *Feuilleton du Siècle*, 22 mai 1867.

† **TICAL** (ti-kal), *s. m.* Monnaie siamoise valant un peu moins de trois francs, BAILLY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 sept. 1866, p. 408.

TIC-TAC (tik-tak), *s. m.* Onomatopée exprimant un bruit sec qui résulte d'un mouvement régité. Sans cesse auprès de vous le cœur me fait tic tac, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 5. Il s'est dit pour exprimer les coups de gens qui se battent. [Ils] S'en vinrent du parler à tic tac, BRANTÔME, *Bal.* X. ‖ S. m. Le tic tac du moulin. A son doux tic tac [le moulin] Ma Nymphe y porte Signerets la paix entre deux rôts, BÉRANG. *Tournebr.*

† **TIC** (tik), *s. f.* Instrument des ouvriers qui font des ouvrages de paille, VOY. TIERCE.

TIÉDE (ti-è'd), *adj.* ‖ 1° En parlant des liquides, qui est entre le chaud et le froid. Un bain tiède. Tout dieu, est de tiède nature, Dieux qui veille prendrait bait jours le lait de chèvre, Et que celui de vache après l'allait guérir, Surtout qu'il ne fallait lui donner que bain-tiède, POISSON, *Œuv. diverses, poésies.* ‖ 2° Par extension, il se dit d'autre chose que des liquides. Un certain loup dans la mioue Que les dieux ont fait naître Herbe tiède, la rosée, PARNY, *Poésies*, t. II, p. 44. ‖ Fig. Qui n'est ni froid ni chaud, qui manque d'énergie, de zèle. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais, FÉN. *Tél.* VIII. Excepté mes trois premières années, je ne puis me reprocher d'avoir été tiède encore De son dernier soupir, LAMART. *Médit.* II, 22. ‖ Fig. Mon cœur est tiède encor des feux de ma jeunesse, LAMART. *Harm.* IV, 12. Il [le temps] est sombre, nonchalant, sans ardeur, sans ferveur. Fut-ce ne me parler point, pour être vrais amants, De ces gens qui pour nous n'ont nuls empressements, De ces tièdes galants, de qui les cœurs pauvres Tiennent déjà pour eux les choses infaillibles, MOL. *Fâch.* II, 2. Se croisant pour point, ce ma pour se retrouver; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être tiède, sév. 5 févr. 1676. Je résolus de vous écrire des lettres tièdes et languissantes, pour éviter dans l'esprit de celle à qui vous les donniez, que l'on cessait de vous aimer, LA VAR. *Prince. Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 118, dans ROCHEFOR. Ce fut avec lequel elle animait les âmes les plus tièdes à secourir le prochain, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Ah! si j'étais seconde! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés, VOLT. *Enf. Damilaville*, 6 juill. 1761. On est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'opéra. Comique le jour qu'on brûle le chevalier de la Barre, et qu'on coupe la tête à Lalli, m. *Lett. Chabanon*, 7 août 1769. Vous pouvez juger si, se sentant prête à être quitter [ses enfants], ses carences furent tièdes et modérées, J. J. ROUS. *Hél.* VI, 11. ‖ Commun tiède, celle qui se fait avec peu de préparation et sans dévotion. ‖ Substantivement, on parlait des personnes. Mais le tiède et le tiède a douleur sur douleur, Et voit fondre sur lui tout ce qu'il appréhende, COTON. *Instit.* I, 25. Votre zèle est-il autre aussi, je hais les tièdes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 15 mars 1765. L'archevêque Maillyj jalous de la considération dont jouissait le cardinal de Noailles, entreprit de se distinguer dans le parti opposé, et j'aissa bientôt derrière lui les plus fanatiques qu'il appelait les tièdes, PICHOIS, *Char.* t. V, p. 424. ‖ L'enfer des tièdes, par allusion au purgatoire de l'*Enfer* de Dante, m., où il place ceux qui ne sont ni pour Dieu ni pour le diable. ‖ 4° Adverbialement. Boire tiède.

— HIST. XIIIe s. ... Et de tin teve les plaies que il a lui leve [lave], *Bl. et Jehan*, 9437. Prendés un drapiel, si le moilliés en eve teve, ALEBRANT f° 18. ‖ XIVe s. Laissiez refroidir jusques à tiede *Ménagier*, II, 8. ‖ XVIe s. Cela maintenoit les deux parties en ardeur et appetit de nouveau amour, non tiedes, ne languissans, ARMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiede mais-tresse, JODELLE, *Eug.* II, 4.

— ETYM. Poitou, *tude*; prov. *tebe*; catal. *tebi*; espagn. *tibio*; ital. *tepido*, *tepido*; du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur, *sanare*, *tepere*, chaleur. On remarque que les formes romanes ne s'en font abstraction du d et gardent le p; c'est l'inverse pour le français *tiède*.

TIÉDEUR (ti-è-d'r), s. m. Devenir tiède. L'eau tiédeur, sans tiedes, ne languissans, ARMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiede mais-tresse, JODELLE, *Eug.* II, 4.

— ETYM. Poitou, *tude*; prov. *tebe*; catal. *tebi*; espagn. *tibio*; ital. *tepido*, *tepido*; du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur, *sanare*, *tepere*, chaleur. On remarque que les formes romanes ne s'en font abstraction du d et gardent le p; c'est l'inverse pour le français *tiède*.

TIÉDEUR (ti-è-d'r), s. m. Devenir tiède. L'eau tiédeur, sans tiedes, ne languissans, ARMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiede mais-tresse, JODELLE, *Eug.* II, 4.

— ETYM. Poitou, *tude*; prov. *tebe*; catal. *tebi*; espagn. *tibio*; ital. *tepido*, *tepido*; du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur, *sanare*, *tepere*, chaleur. On remarque que les formes romanes ne s'en font abstraction du d et gardent le p; c'est l'inverse pour le français *tiède*.

TIÉDEUR (ti-è-d'r), s. m. Devenir tiède. L'eau tiédeur, sans tiedes, ne languissans, ARMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiede mais-tresse, JODELLE, *Eug.* II, 4.

— ETYM. Poitou, *tude*; prov. *tebe*; catal. *tebi*; espagn. *tibio*; ital. *tepido*, *tepido*; du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur, *sanare*, *tepere*, chaleur. On remarque que les formes romanes ne s'en font abstraction du d et gardent le p; c'est l'inverse pour le français *tiède*.

Digitized by Google

Julie sera toujours tienne, *t. 2.* ROUSS. *Hél.* III, 45. ‖ **2°** Le plus ordinairement, il se construit avec l'article défini et ne se met jamais devant un substantif. Mon père est malade, le tien se porte bien. Ma maison est bâtie; la tienne n'est pas commencée. Voici mes livres; où sont les tiens? ‖ **3°** Avec. Le bien qui l'appartient. Défends le tien, mais respecte le bien d'autrui. ‖ **4°** Le tien et le mien, la propriété en général. Rome donc eut naguère un maître dans cet art (lui du tien et du mien) livré son origine, LA FONT. *Candaule*. Chez l'animal qu'on appelle homme, On la reçut [la discorde] à bras ouverts, Elle et que-si-que-mot son frère, Avec que tien et mien son père, ID. *Fabl.* VI, 20. Et le mien et le tien, deux frères pointilleux, Par son ordre amenant les procès et la guerre, En tous lieux Ne ce pas vont partager la terre, BOIL. *Sat.* XI. Ces peuples [des îles Mariannes], ignorant le tien et le mien, mangèrent quelques provisions du vaisseau, VOLT. *Mœurs*, 148. Dès que nous les aurons peuplées [ces îles], il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer, ID. *Dict. phil. Homme*. ‖ **5°** *S. m. pl.* Tes proches, les alliés, les serviteurs. Et la loi des chrétiens l'ordonne-t-elle ainsi d'abandonner les tiens? CORN. *Poly.* V, 2. Le dieu lui répondit : Les tiens cesseront de régner quand un étranger entrera dans ton île pour y faire régner les lois, RÉN. *Tél.* V, 1. ‖ **6°** Familièrement. Tu fais des tiennes, tu te divertis, ou tu fais des actions compromettantes. Ou dit que tu fais ici de vilaines tiennes, *Dict. de Trév.* ‖ **7°** Terme de jeu. — HIST. XIIIe s. Ce sui tiens, fai moi sauf, *Pastourelle*, f° 151. ‖ XVIe s. Je sais des tiens, ce dist Thestis : Car je ne puis ergueul amer, PASQUIER, *Parasouelle*.

— ÉTYM. Voy. MIEN; Berry, *ten*, *tenne*, prononcés *tin*, *tène*.

TIENNE (ti-è-n'), *impér.* de tenir.

† **TIENNAGE** (tièn-na-j'). *s. m.* Terme d'ancienne coutume. Tiers des biens d'un défunt, que le curé de la paroisse avait droit de lever dans certaines endroits, pour donner la sépulture au corps.

— ÉTYM. *Tierce*.

† **TIERCE** (tièr-s'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de musique. L'intervalle qui se trouve entre la seconde et la quarte. La tierce renversée produit la sixte. La marche par tierce conduit à des choses d'un goût *Méth. prél. liv.* 15. ‖ Tierce majeure, tierce composée de quatre demi-tons, et qui a pour renversement la sixte mineure, quand cinq demi-tons d'une note entrent dans l'exclusion en même temps que quatre undes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce majeure, ROUSSEAU. ‖ Tierce mineure, intervalle qui comprend trois demi-tons, et a pour renversement la sixte majeure. Quand six ordre d'une note entrent dans l'oreille dans le même temps que cinq notes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce mineure, MAX. MOLLER. ‖ Tierce augmentée, tierce composé de cinq demi-tons, et ayant pour renversement la sixte diminuée. ‖ Tierce diminuée, intervalle composé de deux demi-tons, et ayant pour renversement la sixte augmentée. ‖ Tierce de Picardie, la tierce majeure qu'on fait entendre dans l'accord parfait qui termine certaines pièces de musique écrites en mode mineur; nommée ainsi parce qu'elle était usitée par les maîtres picards, Ockeghem, Josquin des Prez (XVe siècle) et leurs élèves, fondateurs de l'harmonie nouvelle; les compositeurs tous leurs morceaux mineurs par une tierce majeure : on l'honneur de la très-sainte Trinité », JJ. Jeu d'orgue, accordé à la tierce du jeu de deux pieds ouverts. ‖ **2°** Terme du jeu de piquet. Trois cartes d'une même couleur qui se suivent. Tierce majeure, tierce dont la première carte est un as. Tierce au roi ou de roi, tierce à la dame ou de dame. Tierce basse, tierce composée du neuf, du huit et du sept. ‖ **3°** Terme d'escrime. Position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, l'épée de l'adversaire étant à la gauche. Dégager en tierce, parer en tierce, se fendre en tierce. Pies-vous fou de valler querelier, lui qui entend la tierce et la quarte, et qui sait tuer un homme par raison démonstrative? MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Allons, touchez-moi l'épée de tierce et de même, ID. *ib.* Ne nous direz-vous point pourquoi les Scipion, les Metellus, les César et les Pompée n'allaient point sur le pré pousser de tierce et de quarte? VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et hum.* ‖ Perier une tierce, une botte en tierce, et, absolument, portier en tierce, porter une botte dans cette position. ‖ **4°** La deuxième des quatre divisions du jour artificiel, chez les Romains, depuis la fin de la troisième heure jusqu'à midi. ‖ **5°** Dans la liturgie catholique, la seconde des heures canoniales, laquelle se chantait à la troisième heure du jour suivant la manière de compter des anciens : ce qui répond pour nous à neuf heures du matin. ‖ **6°** Terme d'imprimerie. Dernière feuille que l'on confère avec le bon à tirer avant de mettre sous presse. Voir la tierce. Corriger la tierce. ‖ **7°** Terme de mathématique et d'astronomie. Soixantième partie d'une seconde. Il trouva que, pendant une nuit obscure, la sensation que produisait une étoile allumée durait environ huit tierces, conséquent. *d'Arcq.* ‖ Aujourd'hui on ne compte plus par tierces, on compte par fractions décimales de seconde. ‖ **8°** Droit seigneurial levé sur les fruits de la terre. Une tierce que je dois prendre du côté de Courcelles, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 3 juin 1695. ‖ **9°** Terme de blason. Pasce *tenante* de trois triangles.

— HIST. XIIIe s. Et li François lor remanderent qu'il i secreist l'endemain devant tierce, et le [l'armée] secreissent ensemble de lui, *Chr. de Roiaus*, p. 63. ‖ XIVe s. Comme il feust tenez de nuit ou environ, DU CANGE, *tertia*. ‖ XVIe s. Il estoit heure de haute tierce [midi], MARGUERITE, *Nouss.* 1, 4, 281.

— ÉTYM. *Tiers* : Berry, *tierce*, *tierce*, *tiarpé*, provençal *terça*, *tercia*, une heure du jour; espagn. *tercia* : ital. *terza*.

TIERCE, ÉE (tièr-sé, sée), *part. passé* de tiercer. ‖ **1°** Haussé d'un tiers, en parlant d'un prix. Bail tierce. ‖ **2°** Qui a reçu un troisième labour, Champ tierce. ‖ **3°** Terme de blason. Écu tierce, écu qui est divisé en trois parties. Tiercé en bande, en pal, en fasce.

† **TIERCE-FEUILLE** (tièr-se-feu-ll', il mouillées), *s. f.* Terme de blason. Figure semblable à celle de trèfle, dont elle ne diffère que parce qu'elle n'a pas de queue; on en voit dans les armoiries.

TIERCELET (tièr-se-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : les tièr-se-lè-z et les femelles; tiercelets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* ‖ **1°** Le mâle de certains oiseaux de proie; sa taille est d'un tiers plus petite que celle de la femelle. Vous dites d'un tiercelet de faucon qui est fort léger, qui a bien l'aile, qui descend sur le perdrix : voilà un bon oiseau, LA BRUY. XII. Ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle, BUFF. *Oit.* I, 1, p. 90. ‖ **2°** Fig. Homme très-inférieur à l'importance qu'il affecte de se donner [pour] un tiercelet de savans, et sans valeur, dit nous quelques sornettes De tes enfants bâtards, tiercelets de poètes, BRONIER, *Sat.* II. Les demi-savants et les tiercelets de savans, QUÉRARD, *la France littéraire*. ‖ **3°** Fig. Petit. Pellerier de Soissi, conseiller d'État et tiercelet de ministre, SY-SIN. 69, 135.

— HIST. XIIIe s. Les autres oiseaus de proie [que l'épervier] l'en dit estre tiercelet, ESTE. DES BARRE, *Ménagier*, II, 2. ‖ XVIe s. Avec un tiercelet d'autour, deume douzaine d'espanels et deux lerriers, vous voulu roy des perdrix et lerrers pour tout cest byver, RAB. I, 12. Tiercelet de Job [très-patient], COTGRAVE. A propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobereau, il me souvient qu'on dit : Il fait du tiercelet de prince, du gentilhomme qui veut enjamber par dessus le rang des gentilshommes, et en quelques façons qui semblent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince, B. EST. *Précellence*. Nous nous tenons descouverts bien long autour d'eulx [les princes]..... et tiercelets de roys, MONT. I, 238.

— ÉTYM. Dimin. d'un diminutif fictif *tiercel*, dont l'équivalent se trouve dans le provenç. *tersol* et l'ital. *terzuolo*, tiercelet. *Tiercel* vient de *tierce*.

† **TIERCELINE** (tièr-se-li-n'), *s. f.* Se dit des redevances du tiers dans ordre de Saint-François de l'étroite observance.

1. TIERCEMENT (tièr-se-man), *s. m.* ‖ **1°** Ancien terme de pratique. Surenchère du tiers sur le prix d'une chose après adjudication. Il l'erme d'eaut et forêts. Demi-tiercement, enchère sur le tiercement, qui augmente le prix de la moitié du tiers. ‖ **2°** Dans les fermes du roi, la surenchère par la quelle on triplait le prix de l'adjudication. ‖ **3°** L'augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle. Le tiercement des places. ‖ **4°** Réunion qui se fit, sous la Convention, de deux bataillons de volontaires pour un bataillon de troupes de ligne; ce qui forma les demi-brigades. ‖ **5°** Terme rural. Se dit, en quelques cantons, pour assolement triennal.

— HIST. XIVe s. Les fermiers sur qui l'on aura tiercé ou doublé, pourront croistre d'une enchere de la premiere assiette sur celui qui aura tiercé ou doublé, et semblablement l'un sur l'autre, dedans huit jours après le tiercement ou doublement, *Lettres patent.* 31 janv. 1382, ‖ XVIe s. Se mettent lesdits tiercement et doublement sur la premiere mise, c'est à dire que, si la premiere mise est de dix livres, le tiercement sera de cent sols, et le doublement de dix livres, et de plus plus et de moins moins, *Coust. gén.* t. 1, p. 888.

— ÉTYM. *Tierce*.

† **2. TIERCEMENT** (tièr-se-man), *adv.* Terme vieilli. En troisième lieu.

— HIST. XIVe s. Et tiercement est à regarder se il a coustume ferme et estable..... ORESME, *Eth.* 41. ‖ XVIe s. Tiercement et pour dernier argument..... AMYOT, *Arist.* I.

— ÉTYM. *Tierce*, et la suffixe *ment*; provenç. *terzamen*; ital. *terzamente*.

TIERCE OPPOSITION, *s. f.* Voy. TIERS, n° 9.

TIERCER (tièr-sé. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : tiercera, tiercerons), *v. a.* ‖ **1°** Terme de pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après adjudication. Pour tiercer un bail judiciaire de neuf années livrer, il faillit enchérir cent livres au-dessus. ‖ Absolument. On avait tiré délai pour tiercer. ‖ Dans les fermes du roi, surenchérir en triplant le prix de l'adjudication. Tiercer les fermes. ‖ **2°** Partager les fruits d'une abbaye en trois parts, pour en donner une à l'abbé, distribuer la seconde aux religieux, et réserver l'autre pour les réparations. ‖ **3°** Terme de construction. Réduire au tiers. ‖ Tiercer le pureau des ardoises, en recouvrir les deux tiers. ‖ **4°** Donner aux terres un troisième labour, une troisième façon. Il faut tiercer cette vigne. ‖ En ce sens, on dit également tercer. ‖ **5°** *V. n.* Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. On a tiercé aujourd'hui à la comédie. ‖ **6°** Terme du jeu de paume. Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde. Il tierce bien.

— HIST. XIIIe s. S'il fu autrefoit tierciés, MAUM. XLVII, 42. Se li sarjans l'abbé estoit en default de venir tercher [lever le droit du tierce], pu CANGE, *tertia*. ‖ XVIe s. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde en qui se le tierce (comme en parle], se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, LANOUE, 368. Il distribua ses tresors aux capitaines, lorça leurs apointemens et la paie des soldats, D'AUB. *Hist.* I, 251. On laboure ou houe la vigne au mois de mars; à la mi-mai, on la bisne; et on la tierce à la Saint-Jean, ou, ce seaans, si il y a des femmes maintenant qui ce font bien acheter..... en cas que restitution ayt lieu par la mort du mary, il faut augmenter la somme de la moitié du douaire, qu'on appelle tierce; car le droit de survie de la femme, DU VERDIER, *Dict. lepone*, p. 94. Le cens se tierce, et la rente infeodée se rachete simplement, et est à savoir de vingt sols de cens trente sols, de vingt sols de rente vingt sols, *Coust. gén.* t. II, p. 236, Maugiron et Rivarot accomplissent et tiercelent Quinlus, MARTÔNE, *les Duels*.

— ÉTYM. *Tierce*; provenç. *tersar*; ital. *tersare*.

† **TIERCE-RIME** (tièr-se-ri-m), *s. f.* C'est la traduction de l'italien terza-rima (voy. ce mot). Quelques poètes français, M. E. Deschamps entre autres, ont imité cette forme de versification.

† **TIERCEROLE** (tièr-se-ro-l'), *s. f.* Barrique contenant 210 litres.

TIERCERON (tièr-se-ron), *s. m.* Arc qui naît des angles dans une voûte ogivale.

† **TIERCET** (tièr-sè), *s. m.* S'est dit pour tercet. Venons-en promptement aux tercets, je vous prie, MOL. *Fourb.* sac. III, 2.

† **TIERCEUR** (tièr-seur), *s. m.* Terme d'ancienne jurisprudence. Enchérisseur qui fait un tiercement. Il ternce de jeu. Celui qui tierce, à la paume.

† **TIERCIÈRE** (tièr-sié-r'), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet en manche, dont les maille ont à peu près six lignes d'ouverture en carré.

Digitized by Google

† **TIERCINE** (tièr-sè-n'), *f.* Morceau de toile fendue au long, dont les couvreurs se servent pour le battellement. || Toile que l'on est obligé de réduire sur sa largeur pour compléter le rang ou pureau près d'un solin ou d'une arête.

TIERÇON (tièr-son), *s. m.* || 1° Ancienement, mesure de liquides, du tiers d'une mesure entière. || 2° Tierçon de Champagne, dit aussi caque, contenant 90 litres. || Le demi-tierçon de Champagne, dit aussi la demi-caque, contenant 50 litres. || 3° Cause de bois de sapin pour le savon. || 4° Tonneaux de forme oblongue, en bois blanc et en poids de 300 kil. dans lesquels arrive le riz de la Caroline.

— ETYM. *Tiers.*

TIERS, ERCE (tièr, tièr-s'), *adj.* || 1° Troisième; en ce sens, il a vieilli et ne reste usité que dans certaines phrases. La tierce partie d'un bien. En maison tierce. Billet écrit à la tierce personne. En main tierce. Recevez-moi pour tiers d'une amitié si belle, CORN. *Suite du Ment.* v, 5. Le premier [all] passé; ainsi fait le deuxième; An tiers il dit: que le diable y ait part! LA FONT. *Pay.* Tout ce qu'on put obtenir du prince fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'adultère, à condition qu'en leur tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas, BOSS. *Louis de Bourbon.* Je me lasse de parler en tierce personne, J. J. ROUSS. *Em.* IV. En Allemagne on a rendu cet usage formule de politesse [le vous], en ajoutant le pluriel à la tierce personne, MONTESQ. *Lett.* L. 3, p. 350. || Tiers arbitre, arbitre qui est appelé à départager des arbitres volontaires. || 2° Tiers parti, parti qui se forme entre deux partis extrêmes, de ses deux contraires sentiments, le jugement et l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui, à mon avis, est le meilleur, VAUGEL. *Rem.* I, 1, p. 207, dans POUGENS. Il y avait un parlement [en Angleterre, après l'expulsion de Jacques II]; on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange, sav. 1690. Nous donnâmes en 1589 à un parti qui se forma entre celui du roi Henri IV et celui de la Ligue. || 3° Le tiers état, la partie de la nation qui n'appartenait ni à la noblesse, ni au clergé. Le temps de Philippe le Bel, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers état aux assemblées de la nation, VOLT. *Mœurs*, 68. Un tiers état, sans lequel il n'y eut jamais chez aucun peuple ni arts, ni mœurs, ni lumières, RAYNAL. *Hist. philos.* V, 23. Qu'est-ce que le tiers état? tout, quant à cet égard? rien; que demande-t-il à devenir? quelque chose, ainsi, *Qu'est-ce que le tiers état?* Que ce fut [le pas de pausne] leur rappelle ce tiers état à la haute retraite. Fondateur de la liberté, A. CHÉN. *Le jeu de paume*, 7. || On dit aussi simplement le tiers. Les députés du tiers. Le doublement du tiers, en 1789. || Le tiers frisé, la partie du tiers état qui avait reçu quelque éducation, LA HARPE. Longchamp, *Soc. de la morg. de Crequy*, I, VII, chap. 4. || 4° Tiers-point, voy. COMPAS, 4° et TIERS-POINT de médecine. Fièvre tierce, fièvre qui revient périodiquement de deux jours l'un. Mme de la Fayette ne prie de vous dire l'état où elle est.... la fièvre tierce la reprise, SÉV. 168. || Double-tierce, cede où le malade a tous les jours des accès alternativement semblables, de sorte que le premier répond au troisième, le deuxième au quatrième, ainsi de suite. La fièvre double-tierce le sauit [le chinonne], et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès, RETZ, IV, 270. || Tierce double, celle qui présente deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence. || 5° Terme de vénerie. Tiers an, troisième année. Ce sanglier est dit avoir tiers an. || On dit aussi : c'est un tiers an. || 7° Terme de feodalité. Tierce foi, état dans lequel un fief tombait, lorsque le vassal qui avait acquis, puis son héritier, puis l'héritier de ce dernier en faisaient foi et hommage. || Tierce main, troisième possesseur d'un héritage noble dont la foi n'était plus due, parce qu'on l'avait changée en devoirs. || 8° *S. m.* Une troisième personne, et, par extension, une personne étrangère. Je courais alors... que personne ne juge d'un tiers avec moins de passion, que vous juger de vous-même, VOLT. *Lett.* 34. Un tiers est toujours incommode en de pareilles rencontres, BALTHASAR, *le Crob.* 18. Les bois qui faint périr un homme sur la déposition d'un seul témoin, sont fatales à la liberté; la raison en exige deux, parce qu'un témoin qui affirme, un accusé qui nie, font un partage; et il faut un tiers pour le vider, MONTESQ. *Esp.* XII, 2. Comme ils [les hommes] vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir, ID. *Lett.* pers. 95. Souvent un tiers se brouille avec les deux parties, CONDIL. *Mech.* IV, 7. Il arrive que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne me chassera point; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparaître, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de C.* p. 46, dans POUGENS. || En tiers, *loc. adv.* Exprime la position d'une personne qui se trouve seule avec deux autres dans une réunion. Si vous eussiez cru qu'elle eût été en tiers, SÉV. 389. M. le Prince vint se mettre en tiers, et se mêla de notre de la conversation, MARIVAUX, *Lett. à Mme de Brimon*, 17 mars 1692. Grammont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux [Livry et des Ormes], STAHL. 232, 240. On lui répond [à Claude] qu'il serait assez riche, s'il plaisait à ses affranchis de l'admettre en tiers, DIDER. *Cl. et Ner.* I, 19. || 9° Terme de jurisprudence. Tiers détenteur, celui qui est actuellement possesseur d'un bien acheté d'une personne et réclamé par une autre, si la vente n'a pas été faite avec toutes les formalités qui seront ci-après établies pour purger sa propriété, il demeure, par l'effet seul des inscriptions, obligé comme débiteur à toutes les dettes hypothécaires, Code civ. art. 2167. || Tiers possesseur, même sens. Le tiers possesseur a le même droit, sauf sa garantie contre son vendeur, *Code civil*, art. 2178. Forme de procédure. Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || Tiers opposant, celui qui, n'ayant pas été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et qui s'oppose à l'exécution. || On appelle tiers opposition la voie qui lui est ouverte à cette fin. || Terme de droit commercial. Tiers porteur, second endosseur d'un effet. || 10° La troisième partie d'une pièce de vin que l'on coupe qui divise en trois parties. Douze francs et le tiers en sus font seize francs [voy. un autre sens de cette fonction à SUS]. J'en cache les deux tiers [de mes gros vins], et je vends le tiers, *Cod.* IV, 3. Quand l'astre du jour aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, RAC. *Athal.* I, 4. J'ai saisi l'occasion de lui [à mon fils] faire voir que le libertinage, qui est un tiers d'Allemand, un tiers de Flamand, un tiers d'Espagnol, et qui voulait changer ces tiers en autant de Français, VOLT. *Lett. Catherine II*, 11 déc. 1772. Le tiers du genre humain périt avant d'avoir atteint l'âge de vingt-trois mois, BUFF. *Hist. nat.* IV, 1. Il n'y a pas un tiers qui passent pour avoir l'état de connaissance dans la société, BOYER. *Polit.* 62, *Œuv.* t. 2, p. 241. Dans les ordres rigoureux, ajoutait un saint cardinal, il y a un tiers de la solde et à la nourriture des mécontents, D'ALEMB. *Eloges, Segrais*, note 7. Parti des deux tiers, se disait des partisans du doublement du tiers état en 1789. || Autrefois, toile de tiers, de deux tiers, toile qui avait un tiers, deux tiers d'aune de largeur. || Terme de marine. Navigue au tiers franc, se dit quand le propriétaire d'un bâtiment de commerce reçoit le tiers du fret, et que les deux autres tiers servent à la solde et à la nourriture de l'équipage. || 11° Tiers consolidé, capital des rentes sur l'État après sa réduction au tiers. Etaient mis au dépouis excédant un recette Ne me force à hâter un espier sur l'étoile sur le terrain mouvant du tiers consolidé, C. DELAVIGNE. *Ec. des vieill.* I, 6. || 12° Terme d'ancienne coutume. Tiers coutumier, tiers des propres dont le père ou la mère, dont il n'était pas permis de disposer au préjudice des enfants. || Tiers denier, droit consistant dans le tiers du revenu des offices ecclésiastiques des bois et des pâturages des communautés, qui était attribué au roi et aux seigneurs hauts justiciers. || Tiers lods, précisément que faisaient le roi et les seigneurs hauts justiciers, à la vente d'un pré, du tiers du droit de lods, pour prix de la concession des eaux qui servaient à l'irrigation de ce pré. || Tiers à tiercer, droit seigneurial du tiers que le seigneur prenait à volonté. || Terme de féodalité. Tiers et danger, droit de prendre dans les bois qui y étaient sujets le tiers et le dixième de ce qui était vendu, soit en nature, soit en deniers. Droits de tiers et danger, à nous dus sur les bois de notre province de Normandie, *Arrêt du conseil*, 18 févr. 1673. || 13° Le tiers et le quart, c'est du tiers en prélèvement. Sont fournis les dits ecclésiastiques de deux cent cinquante neuf métairies et sept mille arpents de vigne, qui sont par eux baillés à ferme, sans compter trois mille arpents qu'ils prennent le tiers et le quart, *Description de la carte cénomanique*, 1715, dans CH. NISARD, *Journ. de l'instr. publique*, 2 août 1800. || 14° Familièrement. Le tiers et le quart, toutes sortes de personnes indifféremment, le premier venu (la 3e et la 4e personne, d'une façon indéterminée; voy. la phrase de SÉVIGNÉ, Le tiers et en quart, n° 8). Homme qui hors de la faisait le gouenard; Tout passait par son étamine; Aux dépens du tiers et du quart Il se divertissait..., LA FONT. *Cocuddès*. Et l'on y sait mettre et du tiers et du quart, MOL. *Tart.* I, 1. Après avoir emusé avec vous du tiers et du quart, SÉV. 82 déc. 1677. Vexations infinies exercées à tort et à travers sur le tiers et sur le quart, VALBAN, *Dime*, p. 237. Vous savez avec quelle bonne foi j'ai prêté mon argent au tiers et au quart depuis deux ans, RANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 9. || 15° Un tiers, petite mesure qui était entre la chopine et le demi-setier. || 16° *S. f.* Terme, compagne que l'on donne à une religieuse quand elle reçoit une visite au parloir. La sœur qui sert de tierce au parloir sera soigneuse d'écouter tout ce qui se dit, *Constit. de Port-Royal*, t. 1, p. 160, dans MICHELET.

— REM. 1. Voy. notre note pour l'accord des tiers avec le verbe. || 3. CAHUZAC, *Diable amour.* 21, add. : Nous nous trouvâmes en tiers, en parlant de deux personnes à qui une troisième se joint. Locution vicieuse. Je ne vois pas que les gens soient en surveillant; c'est lui qui est en tiers avec les deux.

— HIST. XIe s. Après les deux [deux] [ils] establiient la pais, *Liber Sancti Jacobi*, *Ch. de Rol.* CCXVI. D'ici qu'il ait tres fait demandé droit; e s'il à la tierce fiée ne pot droit avez..... *Lois de Guill.* 42. || XIIe s. Quant Robert est oulchiez e dedit reposer, Tantes afflictions, qu'dit, pernent [prenait] li her, Bien le tierz de la nuit ne voleit li cesser, *Th. le wart.* 103. || XIIIe s. La tierce bataille fist Jhesus de Hurs de Saint-Pol, VILLEH. LXI. Si uns et nom Morant, li tiers est nom Renier, *Berte*, XIX. Quant son segré dit li aura, Jambes li tiers an le mena, le *Rom. d'Alix*. Si comme il avient que uns hons prent se [sa] cousine en tiers ou en quart, BEAUMAN. XVIII, 7. || XIVe s. Nous leur baillons et assignons et en tout et en cinq livres tournois peliz de renin par an tout nostre droit de tiers et de danger, que nous avions en douze vint et quatorze acres de bois, DU CANGE, *tertium*. Au cas après semblable, le moyen s'en ala jouer es prés avecques autres gens et plusieurs jeunes femmes au jeu du tiers, et là il courut et jailli legièrement, FROISS. *Chron.* IV, 16. Il y tiers hoir ne puisst de chose mouvant, etc. DESCH. *Poésies mss.* f° 60. Plus les grevas encor le tiers [trois fois plus à la bastille de Poitiers qu'à celle de Creey], to. 1b. f° 278. Le lendemain allames coucher au village de Montlhery, qui estoit le tiers jour de la bataille, COMM. t. 2, p. 3. || XVIe s. Ils dient tant que je crou que le tiers, En escrivant, fait rougir les papiers, MAROT, I, 408. Plus de deux tiers des vertus medicinales consistent en..... MONT. III, 228. Le premier fut Romulus [qui remporta des depouilles opimes].... le tiers fut Cl. Marcellus, qui occit de sa propre main Britomartus roy des Gaulois, AMYOT, *Rom.* 20. Au dernier tiers [près de Lagny], s'estoit lui [d'Aubigné] qui faisoit le tiers entre le roy et le mareschal de Biron, *d'Aub. Mem.* p. 14. Henri mourut de ce mal, ID. *Hist.* II, 228. C'est une race qu'on appelle double, que celle qui se remplit de deux chevreaux les uns vendanges il y en a deux [vendanges] de tierces, DE SERRES, 320. Quant au troisième ordre, qu'on appelle le tiers estat.... LAMOLE, 541. Survint en tiers paul [en tiers, entre deux], PASQUIER, *Rech.* III, p. 284.

— ETYM. *Tres*; esp. *tercio*; it. *terzo*; il. *terzo*: du lat. *tertius*, troisième, qui est dérivé de *tres*, trois.

TIERS-POINT (tièr-point), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Point de section au sommet d'un triangle équilatéral. || Courbure des voûtes ogivales composées de deux arcs de cercle. Une voûte élevée au-dessus du plein cintre se nomme une voûte en tiers-point. || 2° Terme de perspective. Point pris à discrétion sur la ligne de vue, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour raccour-

Digitized by Google

cier les figures. || 3° Terme de menuisier. Espèce de lime triangulaire propre à affûter les dents des scies. || Terme de serrurier. Sorte de lime à trois faces. || Sorte de lime à l'usage du peigneur. || 4° Terme de marine. Nom qu'on a donné à une voile triangulaire. || *Au pluriel.* Des tiers-points.

— ETYM. *Tiers*, et *point*.

† **TIERS-POTEAU** (tièr-po-tô), s. m. Terme de construction. Pièce de bois qui sert pour les cloisons légères.

† **TIEUTE** (tieu-tè), s. m. Terme de botanique. Nom vulgaire à Java, et nom spécifique du strychnos tieute [apocynées], qui est le vomiquier tieuté de certains auteurs, et dont le suc sert à préparer l'upas tieuté, un des poisons les plus violents. LOURDAIRE.

TIGE (tij'), s. f. || 1° Partie de la plante qui tend à s'élever verticalement, et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits; on l'applique trone dans les arbres dicotylédons; stipe dans les monocotylédones arborescentes; chaume dans les graminées; hampe dans les oignons, lorsque, naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs. ...ce chêne *énorme* dans les forêts, qui jusqu'à présent n'avait jamais jeté de tige, ni produit aucun de ses rejetons. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Étud. Nature*, 1re partie. Les tiges sont toujours informes d'épine en rameaux superflus, CRESCENT, *Épît. P. Bouvgeant*. De la tige détachée, Pauvre feuille desséchée, où vas-tu? ne sais-je? LAMARTINE, *Méd.*, 1, 18. || Arbres à haute tige, ou, simplement, hautes tiges, arbres dont on laisse les tiges s'élever. || Arbres à basses tiges, ou, simplement, basses tiges, ceux qu'on empêche de s'élever. || Demi-tige, arbre fruitier de quatre ou cinq pas de haut, et dont la croissance naturelle a été arrêtée. || Tige se dit, dans les jardiniers, de tout rejeton dont on ne lasse qu'un seul jet, pour les distinguer de ceux qu'on destine à former des espaliers ou des palissés. || Fig. Vous reconnaissez que l'Église a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre, BOSS. *Hist.* II, 13. || 2° Il se dit plus particulièrement en parlant des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. Laisser pourrir une fleur sur sa tige. Tige de lis. Tige droite. Tige couchée. || 3° Terme de généalogie. Chef de qui sont sortis les branches d'une famille, dans la branche aînée que la cadette. Et que si de cette couronne, Que sa tige illustre lui donne [à Henriette], Les lis de l'ennemi brodés, MAIN., I, 8. Il le grand saint Louis, la tige des Bourbons, Lui-même du soudan forçait les bataillons, CONN. *Vieillard du vall.* Un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille, nous conduit naturellement, à Abraham qui en est la tige, BOSS. *Hist.* II, 13. Traite reste de nos rois, Chère et dernière fleur d'une tige si belle, MAIN., *Nouv.* Nom de France, symbole, descendu, quoique de loin, de la tige royale [de Tyr], BOSSU, *Hist. anc. Orien.* I, VI, p. 263. Saint Louis, neuvième du nom, roi de France, est la tige de la branche des Bourbons, VOLT. *Henr.* I, *Notes*. De ce nombre [des protestants sauvés de la catholiques lors de la Saint-Barthélemy] fut un Tronchin, qui resta plusieurs jours caché dans un tonneau, et, n'étant resté à Genève, y fut la tige de la famille de ce nom, m. *Henr.* II, *Notes*. || Par extension, il se dit des animaux. Dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme des tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, BUFF. *Quadrup.* I, VII, p. 361. || Ligue. Tous les alliés dont nous n'ont aussi eu-dessus qui pouvaient aller à la guerre, furent compris par tiges, par familles et par maisons, SAUV., *Belgiq.* Nouv. I, 22. || Par extension, terme d'origine d'une famille. La branche d'où il est issu a fait tige en France. || Fig. Ses quelques-unes [des autres Pères] ont eu quelque chose de plus cultiver dans leurs sentiments ou dans leurs expressions, tout cela s'est évanoui et n'a pas fait tige dans l'Église, BOSS. *Hist.* XI, 37. || 4° Fig. Origine, source. Les lubricités, qui ont été la tige et de la réforme, BOSS. *4e avert.* 2e part. 1. Toutes les Églises naissantes venaient de la tige commune des apôtres, ou de ceux que les apôtres avaient envoyés, et en tiraient leurs pasteurs avec la doctrine, m. 2e *instr. past.* 24. On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux, qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle, MASS. *Pet. carême*, *Hum. des gr.* || 5° Par analogie, tout prolongement allongé et plus ou moins cylindrique, qui fait partie d'un corps quelconque. || La tige d'une colonne, le fût. || La tige d'un rinceau, l'espèce de branche qui part d'un culot ou fleuron, et qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement. || La tige d'une roue de montre, l'arbre de cette roue quand il est un peu mince. || Terme d'architecture. Pied qui supporte une coupe d'où jaillit une fontaine. || La tige d'une clef, etc. la partie mince et allongée qui est entre l'anneau et le panneton. || Tige de flambeau, le tuyau depuis la patte jusqu'à l'embouchure. || La tige d'un piédestal, la partie qui prend depuis le pied jusqu'à la table. || Tige d'une plume, la partie qui surmonte le tuyau et de chaque côté laquelle se développent les barbes. || Tige de botte, le corps de la botte où l'on met la jambe. || La partie d'un bas de tricot où on le retrécit. || Corps d'un élan. || Tige de pompe, manche auquel tient le piston. || Terme de chasse. Tige d'un trépan, partie de cet instrument à laquelle on applique l'archet. || Terme de métallurgie. Tige de lamoir, partie carrée qui se trouve en dehors du tourillon, et sur laquelle s'adaptent les intermédiaires du mouvement. || 7° Carabine à tige, carabine portant une tige fixée à la culasse, de manière à ménager, entre elle et le canon, un espace annulaire dans lequel se loge la poudre. La balle prend appui sur la partie inférieure de cette tige, et elle est forcée par des coups de baguette qui l'aplatissent et l'engagent dans les rayures.

— REM. Au XVIe siècle, tige devint masculin chez quelques-uns, malgré l'étymologie et l'usage plus ancien.

— HIST. XIIe S. [Guenes] Vint s'épaiser sur le pin à la tige, *Ch. de Rol.* CXVII. || XIVe S. Prenez la tige du rouge chef [chou], *Modus*, f° XCIV. || XVIe S. Ile la racine procede ung tige unicque, rond, feuillu, verd en dehors, VAL. ANDR. I, 19. Pour esclaircir le branchage de ce tige foisonnant en trop de gaillardise, MONT. III, 88. Le roseau produict une nouvelle tige, BOIST. IV, 128. Pyrrus issu de la noble tige de Hercules, AMYOT, *Mor. et Pyr.* 4. Tant que tige fait soubbe, elle ne branche jamais, COTGRAVE.

— ETYM. Italien *stiglio*, jambe, dont le sens a été appliqué à la *jambe* d'une plante, d'un arbre. *Tigeli* diminutif de *tige* s'est dit des jambes des chasseurs.

† **TIGE, ÉE** (ti-jé, jée), *adj.* Terme de blason. Se dit des plantes représentées avec une tige d'un émail autre que celui de la tige, BOISSET, *Rec. Hér.*

† **TIGELLE** (ti-jè-l'), s. f. Terme de botanique. Partie de l'embryon végétal qui unit la radicule au cotylédon.

— ETYM. Diminutif de *tige*.

† **TIGELLÉ, ÉE** (ti-jè-lé, lée, *adj.* Terme de botanique. Se dit de la plumule, quand elle est munie d'une tige naissante.

† **TIGERON** (ti-je-ron), s. m. Tige très-courte, qui entre dans l'axe d'une roue ou d'un balancier d'horlogerie.

TIGETTE (ti-jè-t'), s. f. Terme d'architecture. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes du chapiteau corinthien.

— ETYM. Dimin. de *tige*.

† **TIGLINE** (ti-gli-n'), s. f. Terme de chimie. Huile extraite des semences du *croton tiglium*, L. et du *jatropha curcas*, L.

TIGNASSE (ti-gna-s'), s. f. || 1° Terme populaire. Mauvaise perruque. M. de Martel, fils de la belle Martel..., arrive avec son autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignasse par-dessus ses cheveux,... est-il fou? SOUZ. *Lett. d'Argental*, 20 août 1763. || Fig. Les perruques de Genève [les riches] proposent actuellement [lors de querelles intestines] des accommodements aux tignasses, VOLT. *Lett. d'Asbanton*, 11 janv. 1768. || 2° Coiffe enduite d'onguent pour les teigneux. || On dit aussi teignasse. Les teigneux ont été des premiers à prendre la perruque; et, comme ils n'avaient pas soin de la tenir bien propre et bien peignée, on a donné le nom de teignasses aux perruques mal propres, THIERS, *Livre des Perruques*, p. 29 et 303, dans LACURNE.

— ETYM. Le mot paraît venir de *tigne* ou *teigne*, une mauvaise perruque ayant été comparée à la chevelure d'un teigneux.

TIGNON (ti-gnon), s. m. Terme populaire. La partie des cheveux qui est derrière la tête, en partant des femmes. À l'ombre d'un tignon frisé Elle croit nous cacher son âge, LEGRAND, *les Panierr*, *vaudeville*. || Le mot propre est chignon.

— HIST. XVIe S. Il se guarre comme un pouil sur un tignon, ODDIN, *Curios. franç.*

— ETYM. L'étymologie paraît être la même que celle de *tignasse*.

† **TIGNONNÉ, ÉE** (ti-gno-né, née), *part. passé* de tignonner.

† **TIGNONNER** (ti-gno-né), v. a. Terme populaire. || 1° Mettre en boucles les cheveux du tignon. || 2° Se tignonner, v. réfl. Se prendre par le tignon, par les cheveux, en parlant de deux femmes.

— ETYM. *Tignon*.

TIGRE (ti-gr'), s. m. (le mâle), **TIGRESSE** (ti-grè-s'), s. f. (la femelle). || 1° Bête féroce, dont le poil est rayé ou moucheté, et qui a la forme d'un chat; *felis tigris* (mammifères digitigrades) des naturalistes; cette espèce est parfois nommée tigre royal, pour la distinguer de certaines autres, dites inappropriement tigres. Aux accents dont Orphée emplit les antres de Thrace, les tigres adoucis dépouillent leur audace, BOIL. *Art p.* IV. Enfin je vis Barchès : il était sur son char traîné par des tigres, MONTESQ. *Temple de Gnide*, X. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible et peut-être plus à craindre que le lion, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 427. Ce furent des ambassadeurs indiens qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains, m. VI. II, p. 258. || Il est jaloux comme un tigre, il est jaloux jusqu'à la rage. || 2° Fig. Homme cruel, impitoyable. Tigres, alez combattre; et nous, allons mourir, CORN. *Hor.* III, 7. Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, À ce tigre altéré de tout le sang romain, m. *Cinna*, I, 3. Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie, MAC. *Fab.* III, 3. Va, fils, me fait frémir en me parlant de ce que je soupçonnais du czar; ch! cet homme est indigne d'avoir tiré des vôtres. C'est un tigre qui a été le législateur des loups, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* février 1738. || Fig. C'est un tigre, un vrai tigre, il est d'une excessive cruauté. || Il se dit, par exagération, d'un homme insensible à l'amour. Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte, RAC. *Phèd.* IV, 2. || Par exagération moqueuse, celui qui se fâche et fait quelque coup d'autorité. Les volitigures [de la garde nationale] et les flots sont changeants. — Bah! répondis-je, un tas de moutons! — Moutons aujourd'hui, tigres demain, ARNAUD, *Jér. Paturot*, II, 2. || 3° Fig. et familièrement. Tigresse, femme qui fait la furieuse quand on lui parle d'amour. ...Lucrèce qui ne manqua de faire la tigresse, LA FONT. *Mondr.* La dame n'était pas tigresse; elle prêta volontiers l'oreille aux discours de la vieille, LESAGE, *Gil. d'Alfar.* I. Je cherche une beauté qui soit un peu tigresse, LEBRUN, *Ru de Cocagne*, 1, 5. || 4° Tigre, nom donné à différents animaux d'Amérique. Le jaguar, le jaguarète, le cougouar et le chat-pard sont les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigre, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 142. || Tigre barbet, le jaguar, le guépard. || Tigre du Brésil ou de la Guyane, le jaguar. || Tigre chat, le serval, l'ocelot. || Tigre chasseur, un des noms vulgaires du chien à crinière, dit aussi loup à crinière et guépard, c'est le guépard à crinière de certains auteurs. || Tigre des Iroquois, tigre pédron, le cougouar. || Tigre loup, lyène. || Tigre noir, le jaguar. || 5° Tigre, nom spécifique d'un poisson (ophidien), qu'on trouve au Bengale. || 6° Tigre, nom que certains auteurs ont donné à l'ostracion cubique (branchiostèges), poisson qui habite la mer Rouge et celle des Indes. || 7° Tigre, insecte-mouchet qui s'attache aux feuilles des arbres fruitiers, dit aussi punaise tigre : c'est la tingide clavicorne (hémiptères) de Fabricius, que l'on trouve aux environs de Paris. || Tigre de Java, nom donné par les planteurs au caféier de l'espèce (insectes coléoptères), qui était pour Fabricius le *lema* de l'espèce. || 8° Tigre, nom spécifique d'une espèce (mollusques), et nom vulgaire du cône millipontacé, lequel a été appelé aussi cône tigre. || 9° Groom d'un élégant. || 10° Petite constellation située entre Pégase et le serpentaire. || 11° Adjectivement. Chevaux tigres, chiens tigres, chevaux, chiens tavelés et mouchetés à peu près comme les tigres.

— HIST. XIIIe S. Tigres est une beste qui plus naist es parties de leeanse que en autre, et est menuement tachiée de noires taches, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 304. || XVIe S. La tigre à qui on a dérobé les petits faulx, IVER, p. 569. Tesmoin.... qui à l'age de soixante ans espoisa une fille de vingt ans, dont il devint jaloux comme un tigre ou deuil, *Au*. *Conf.* I, 4. Au fond d'une caverne une tigre felonne L'a nourry de chair crue.... NOEL 807. Trouys monstres, le premier estoit un cheval fée, le second estoit un tigre aiant teste d'homme...,

Digitized by Google

Pièce publiée par LEROUX DE LINCY, dans *Bibl. des ch.* 1re série, t. II, p. 182.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *tigre*: du lat. *tigris*, qui vient du *virpe*, dérivé lui-même de l'anc. persan *tigrâ*, pointe, dard, qui vient du rad. *tig*, aiguiser, pour *stig* (comparez STIMULER).

TIGRÉ, ÉE (ti-gré, *grée*), *part. passé* de TIGRER. ‖ 1° Mouchoté comme la peau du tigre. Dans notre langue, on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes les peaux à poil court qui se sont trouvées rayées par des taches arrondies et séparées, SURT. *Quadrup.* t. III, p. 180. Les individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre, BUF. *Ib.* t. V, p. 331.... Trois officiers, hussards et fiers comme des vaillants tigrés, V. HUGO, *Orient.* 14. ‖ 2° Il se dit de la robe blanche ou grise du cheval, sur laquelle se trouvent disséminées des plaques colorées, trop larges pour former des moucherures.

— REM. L'Académie, ne donnant pas le verbe tigrer, n'a tigré que comme adjectif.

† **TIGRER** (ti-gré), *v. a.* Orner de taches pareilles aux mouchetures ou aux bandes du poil du tigre.

— ETYM. *Tigre*. Le normand dit *tigrer* pour marquer, l'appliquant au beurre mal battu: c'est une altération de *tigrer*?

† **TIGREIRE** (ti-gre-ire), *s. f.* Colère de tigre (mot de fantaisie). Dieu! que j'aime la tigreire! C'est le métier des beaux esprits, *Paroles de Mme de Grignan*, dans SÉV. 9 sept. 1676.

† **TIGRETIER** (ti-gre-tié), *s. m.* Nom donné dans l'Abyssinie à une sorte de chorée endémique qui paraît avoir de grandes ressemblances avec le tarentisme

† **TIGRIDIE** (ti-gri-die), *s. f.* Plante d'ornement de la famille des *iris*, *tigridia pavonia*, Redouté, ainsi nommée à cause des moucheture de la fleur.

† *t.* TIGRINE (ti-gri-n'), *s. f.* Étoffe souple et légère, mélangée de soie et de cachemire.

† **S. TIGRINE** (ti-gri-n'), *s. f.* Coquine du genre Vénus.

TILBURY (til-bu-ri), *s. m.* Cabriolet découvert et léger.

— ETYM. Angl. *tilbury*, du nom du carrossier qui inventa ce genre de voiture.

† **TILDE** (til-dé), *s. f.* Nom du signe « qu'on met sur l'n en espagnol, pour indiquer que cette n se prononce comme notre *gn* : *doño*.

— ETYM. Lat. *titulus* (voy. TITRE ?).

† **TILLACÉES** (ti-li-a-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui a pour type le tilleul.

— ETYM. Lat. *tilia*, tilleul.

† **TILIN** (ti-lin), *s. m.* Terme de conchyliologie. Cône marchand (univalves).

† **TILL ou TILT**, (ti-l), *s. m.* Graine oléagineuse venant de l'Inde.

TILLAC (ti-llak, ll mouillées, et non ti-yak), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Synonyme de pont, seul usité aujourd'hui. ‖ Pont, tillac, espèce de pont établi à fond de cale, pour la conservation des marchandises. ‖ Franc tillac, ancien terme de marine, signifiait un pont complet couvrant le navire d'un bout à l'autre. ‖ 2° Il se dit aussi du pont de certains grands bateaux qui naviguent sur les rivières. Le tillac du coche d'eau était encore établi de manière, etc.

— HIST. XVIe s. Et pour une douzaine de ballotz [balais] à nectoyer les tins, tillacz et chambres d'icelle gallesse [la Realo, en armement en 1534], dans JAL. Panurge...., restoyt acropy sus le tillac, RAB. IV, 18.

— ETYM. Espagn. *tilda* ; portug. *tilha* ; du germanique, d'après Diez : anc. scandin. *thilia* ; suéd. *tilja* ; anglo-sax. *thille* ; anc. haut all. *dili*, plancher. Diez demande d'où vient la finale *ac* ; il est probable que le mot germanique est entré de toutes pièces dans l'espagnol, et, avec une corruption, dans le français, où *tillac* n'est pas ancien. Cependant on trouve bois de *tillac* qui semble signifier bois de tilleul: Vingt-quatre paveis faicte de bois de tillac collé à ferrir de cerle et de bel ouvrage, et couvers de peaux de hures, *Alector romain*, p. 47, dans LACURNE. Que faut-il penser de ce mot et de cette forme ?

† **TILLAGE** (ti-lla-j', ll mouillées) ou **TEILLAGE** (tè-lla-j'), *s. m.* Action de teiller le chanvre et le lin, c'est-à-dire de séparer la filasse de la tige, après le rouissage.

† **TILLAU** (ti-llô, ll mouillées), *s. m.* Tilleul des bois. ‖ On a dit aussi tillot ; pour chacun cent de perches d'aulnes ou tillots, *Arrêt du parlem.* 13 juin 1664.

— ETYM. Dérivé du lat. *tilia*, tilleul.

† **TILLE** (ti-ll', ll mouillées, et non ti-ye), *s. f.* ‖ 1° Nom donné vulgairement au liber du tilleul. ‖ 2° Nom vulgaire donné à l'écorce de la tige du chanvre; on dit aussi teille.

— HIST. XIIIe s. Les nasse le de frains estoient De tille, qui molt mal seoient, *Les du trot*. Le grain en est doux à manger; Maines fois m'a eu mestier; Et de la tile [écheveotte] a-on argent, *Ren.* 19925. Et si vint li quens de saint Gille, Ki n'i fist vaillant une tille, MOUSKES, MS. p. 687, dans LACURNE. ‖ XVIe s. La teille ou poil du fin chanvre pour les coquines toiles procede des pieds [de la plante], o. DE SERRES, 726.

— HIST. XIIIe s. Lat. *tilia*, qui signifie aussi écorce du tilleul, et, par extension, écorce des bras de chanvre.

† **TILLE** (ti-ll', ll mouillées), *s. f.* ‖ 1° Ancienement, petit jeune veillet couvert à l'arrière d'un bâtiment non pontié. ‖ 2° Aujourd'hui, petit compartiment en planches fait à l'avant et à l'arrière d'une barque, pour servir d'armoire à l'équipage.

— ETYM. La même que *tillac*.

† **TILLÉ, ÉE** (ti-llé, ll mouillées), *part. passé* de TILLER. Du chanvre tillé.

† **TILLER** (ti-llé, ll mouillées, et non ti-yé) ou **TEILLER** (tè-llé), *v. a.* ‖ 1° Détacher avec la main le filament du chanvre, en brisant la chenevotte. On veille un heure ou deux, en teillant du chanvre, *S. d. nouv. Hél.* v, 7. ‖ Se dit aussi du lin, etc. ‖ 2° Faire une corde de tille.

— HIST. XVIe s. Tiller, briser et jargonner Qu'une vieille qui tille, BASSET, LVIII. Mais se chanvre broyes ou tilles, VILLON, *Ball. de bonne doctrine*. Et ceulx qui tillent ceste laine vous vorra tout le long de la Garonno, que celles qui teillent font, JEAN. *Fam.* III, 8.

— ETYM. *Tille* 1 ; Borry, *tailler, tiller* ; bourg. *tillai*.

† **2. TILLER** (ti-llé, ll mouillées), *v. a.* Terme de marine. Recouvrir une tille avec des planches.

— ETYM. *Tille* 2.

† **TILLETTE** (ti-lla-t', ll mouillées), *s. f.* Terme de construction. Espèce d'arrow d'échouillon.

TILLEUL (ti-lleul, ll mouillées, et non ti-yeul) Ménage recommande de prononcer tilleu, *s. m.* ‖ 1° Genre de la famille des tiliacées. On y distingue : 1° le tilleul à grande feuille, dit improprement tilleul de Hollande, car il est très-commun en France; c'est celui dont la fleur est employée en infusion (*tilia europæa*, *L.*). ‖ 2° le tilleul à petite feuille, appelé tilleul sauvage en Anjou; il reçoit ailleurs le nom de tilleul des bois, LEMAOUT. ‖ 3° le tilleul argenté (*tilia argentea*, Desfont. originaire de Hongrie, cultivé dans les parcs. ‖ 2° La fleur du tilleul, qui est légèrement astringente; l'infusion qu'on en fait. Boire du tilleul.

— HIST. XIIIe s. Par cele foi que me devez, Et que devez a mon Hélaz Que j'oi [entends] chanter sor ce tilleul, *Ren.* 1812. ‖ XVe s. Arbalestes à tilloles, *Ordonn.* 20 mars 1451. Bien apperçoit le tilleul là où il escrive les lettres, *Percefforest*, I, 5, f° 113.

— ETYM. Wallon, *tyeu* ; *gâteux*, *tilleul* ; Berry, *tuiolle*, *tillol*, *tillau* ; du lat. *tiliola*, diminutif de *tilia*. Aux environs de Paris on dit *la tillole*. Le simple tille donne dans l'ancienne langue *teill*, *til*, dans le Berry *tel*.

† **TILLEUR** (ti-lleur), ou **TEILLEUR, EUSE** (tè-lleur, lleu-z'), *s. m. et f.* Ouvrier, ouvrière, qui tille ou teille le chanvre.

† **TILLOT** (ti-llo), *s. m.* Voy. TILLAU.

† **1. TILLOTTE** (ti-llo-t'), ou **TILLOLE** (ti-llo-l'), *s. f.* Petit bateau très-léger, fermant en pointe à ses extrémités, pour pêcher dans les endroits où il y a très-peu d'eau.

† **2. TILLOTTE** (ti-llo-t'), *s. f.* Instrument pour broyer le chanvre (Champagne).

— ETYM. *Teiller* 1.

† **TILLOTTER** (ti-llo-té, ll mouillées), *v. a.* Broser le chanvre avec la tillotte.

TIMAR (ti-mar), *s. m.* Concession de terre faite par le Grand Seigneur en faveur d'un soldat turc, à la charge par ce dernier de la faire valoir, de fournir autant de cavaliers qu'il possède de fois trois mille aspres de rente annuelle, et de se rendre lui-même à l'armée en cas d'appel. Ce que les Turcs appellent *timar* est une sorte de bénéfice militaire en fonds de terre, que l'on peut assimiler aux commanderies de Malte et de l'ordre teutonique, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. I, p. 82.

— ETYM. Turc *timar*, bénéfice militaire.

TIMARIOT (ti-ma-ri-o), *s. m.* Soldat turc qui jouit d'un timar. Les divers rapports.... établis entre le timariot et ses hommes, les bénéfices conditionnels et les sujets qui entrèrent et font valoir les terres, SILV. DE SACY, *Inst. Mém. inscr. et bell. let.* t. IV, p. 86.

TIMBALE (tin-ba-l'), *s. f.* ‖ 1° Caisse de cuivre à l'usage de la cavalerie, faite en demi-globe, et couverte d'une peau tannoyée et tendue, sur laquelle on frappe. Le tendemain, dès le point du jour, on entendit nos timbales, et on vit paraître quelque cavalerie, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 229. Nous avons perdu beaucoup d'étendards et de drapeaux et quelques paires de timbales, ST-SIM. 12, 144. Ensuite [dans un triomphe célébré à Moscou] venaient les étendards, les timbales, les drapeaux gagnés à ces deux batailles [Lesno et Pultava], VOLT. *Charles XII*, 8. ‖ *Au plur.* Jen d'orgues qui imite le son des timbales. ‖ 3° Dans les orchestres, timbales accordées le plus souvent de manière à sonner la tonique et la dominante des morceaux ou on les emploie; elles se jouent avec des baguettes de bois dur pour obtenir des sons forts; pour les effets doux, on a des baguettes recouvertes d'une peau de chamois. Changer l'intonation au moyen de vis qui tendent plus ou moins les timbales. Les frères Philidor signalés en 1685 au carrousel de Monseigneur à Versailles, ne cédaient pas une marche quatuor sur deux paires de timbales, C. MAR, *Hist. de l'Acad. de musique*, t. II, p. 35. ‖ 3° Gobelet de métal qui a à peu près la forme d'une timbale, et d'un verre assez pied. Une timbale d'argent. ‖ 4° Petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, dont on se sert pour jouer au volant. Il y a aussi proprement. Instrument. Terme de cuisine. Nom qu'on donne à toute espèce de ragoût enveloppé d'une pâte et cuit au four.

— REM. A l'expression battre la timbale dans un concert, que donne l'Académie, il faut substituer battre les timbales, attendu que dans un concert on a l'orchestre il y a toujours des timbales, chacune à un ton différent de l'autre, tel que fa si mi; mais, au lieu de battre, les musiciens frappent alternativement, blousent les timbales, ou, absolument, blousent, LEOGRANT.

— ETYM. Wallon, *tibal*, pot, timbale ; ital. *timballo*, *tabalo*; du Arabe *thabal*, timbale. Schéler tire *tabalo* de l'ital. *tamburo*, mais la finale *tabl* présente des difficultés à cette dérivation.

TIMBALIER (tin-ba-lié ; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des tin-ba-lié-z' habiles), *s. m.* Celui qui bat des timbales. On trouva que le pretendu maistre était un trompette du mulord [qui, pour trompe une flaustre, simulait un barnage], et le témoin son timbalier, HAMLET. *Gram.* 9. Je sais le fils d'un timbalier des armées du roi, MARIV. *Prép. rouges*, sc. 1. Quelquefois, au pourpoint une voix de tonnerre. Je fais le timbalier sur les bords de ma chaire, SAINLIQUE, *Poème sur les mauvais genres de prédication*, ms.

— ETYM. *Timbale*; *timbal*, *m.*

TIMBRAGE (tin-bra-j'), *s. m.* ‖ 1° Action, manière de timbrer. N'en attendez pas l'arrivée [d'un bailli] pour commencer l'opération du timbrage, *Lettre des régisseurs de l'enregistrement*, du 16 nivôse an IX. Ils [les directeurs-] donneront les ordres nécessaires pour le timbrage du nombre d'exemplaires [des patentes] qui sera fixé, *Instruction du 21 frimaire an X*. Les timbres aux prix de 1 fr. 50 cent. et de 3 fr. actuellement employés pour le timbrage du grand papier et du papier de grand registre, *Décret impérial du 3 juillet 1810*. ‖ 2° Il se dit dans la gravure sur métaux. Timbrage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1332, 1re col.

† **1. TIMBRE** (tin-br'), *s. m.* ‖ 1° Timbre d'un tambour, corde à boyau tendue en double sur le fond inférieur d'un tambour pour le faire mieux résonner. Il vaut mieux, à mon sens, broches que des paques, des marmites que des timbres, et tous les ustensiles du cuisine que ceux de la guerre,

Digitized by Google

Francion, vi, p. 242. ‖ 2° Choses sans battant, qui est frappée en dehors par un marteau. Le timbre d'une pendule. On met des timbres aux portes des appartements pour servir de sonnette. Timbres pour tables et appartements. ‖ Fig. Il y a un timbre sur lequel frappent cinq ongles de nos sens, VOLT. *Newton*, I, 8. ‖ Fig. et fam. Ifiterlligement. Avoir le timbre fêlé, être un peu fou. Si vous lui parlez, ayez un peu d'égard à sa faiblesse; songez qu'elle a le timbre un peu fêlé, REGNARD, *Ret. imprév.* 18. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 25 fév. 1760. ‖ On dit de même : timbre brouillé. Il a si bien veillé Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé, BAC. *Fantd.* I, 1. Il faut que mon timbre, lui dis-je, faire tourner la tête. De l'air dont je soutiens certains tendres souris, Je brouillerais le timbre aux plus sages marquis, TH. CORN. *Comt. d'Org.* IV, 3. ‖ 3° Son que rend le timbre. Le timbre est trop éclatant. ‖ 4° Qualité sonore d'une voix, d'un instrument. Ce violon a beaucoup de timbre. La voix s'affermit, et prend du timbre, *J. J.* SOUST. *Êm.* v. Cette voix était la plus rare que l'on eût entendue, soit par le volume et la plénitude des sons, soit par l'éclat perçant de son timbre, GENTIL, MARMONTEL, *Mém.* IV. Sa voix [de ma mère] a-t-elle encore ce doux timbre d'argent? LAMART. *Joc.* VI, 318. ‖ 5° Caractère d'un son indépendant de son rang dans l'échelle, caractère tenant à des sons harmoniques qui coexistent avec le son fondamental et qui lui forment une espèce de cortège pagnement; cette espèce d'accompagnement, dont l'oreille ne discerne pas les éléments, est précisément le timbre. Le timbre de la flûte et celui de la clarinette sont différents de celui du hautbois. Le timbre est meilleur ou sec, perçant ou sourd, aigre ou doux; celui que produit une corde pincée ne ressemble point au timbre de la même corde frottée par un archet ou attaquée par la percussion, PETIS, la *Musique*, I, 7. L'idée n'était pas venue [du temps de Lulli] de profiter de la différence des timbres des instruments, et de leur donner des parties spéciales pour les marier entre eux, AD. ADAM, *Rem. sour. d'un mus.* 1. Le timbre est meilleur ou moins bon, suivant la nature des matières qui composent les cordes, et la manière dont elles sont frappées, BOISTE, *Dict. de la langue franç.* ‖ 6° Premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié pour indiquer sur quel air on devra chanter la parodie. Les timbres aux couplets d'un vaudeville. Le véritable timbre de l'air de Mme Grégoire est celui-ci: *C'est le bon Thomas*, tiré de la pièce de *Cadet-Roussel*. ‖ Pour indiquer imprimées sur la feuille le rond obligatoire pour les actes et pour certaines impressions. Payer le timbre. L'impôt du timbre. ‖ Timbre à l'extraordinaire, timbre spécial pour chaque sur des actes qui auraient dû être écrits sur du papier timbré. ‖ Timbre sec, timbre qui n'est marqué que par la pression du coin sur lequel il est gravé. ‖ Bureau de timbre, bureau où l'on dépose le papier timbré. ‖ Timbre de dimension, celui dont le prix est relatif à la grandeur du papier employé. ‖ Timbre proportionnel, celui dont le prix est calculé d'après les sommes et valeurs auxquelles il est destiné. ‖ Bâtiment où l'on timbre. Aller au timbre. ‖ 8° Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres, indiquant le lieu et le jour du départ pour celles qui partent, et le lieu et le jour de l'arrivée pour celles qui arrivent. Cette lettre porte le timbre de Paris. ‖ 9° Timbre-poste, ou, simplement, timbre, cachet volant qui indique l'affranchissement d'une lettre et que celui qui envoie la lettre colle après de l'adresse. Donnez-moi un timbre de 15 centimes. Les timbres-poste ont été créés en France, que des timbres-poste avaient été imités par la photographie, *Commiss. interm. des postes*, Paris 1862, p. 132. ‖ L'administration des postes s'abstine à écrire, au pluriel, des timbres-postes, mais à-dire des timbres de la poste. Le timbre à date, timbre à l'aide duquel on affranchit une dépêche télégraphique. Art. 8. L'administration des lignes télégraphiques est autorisée à faire vendre au prix de..... des timbres spéciaux dont l'apposition sur une dépêche en opérera l'affranchissement, — Art. 11. Les dispositions de l'art. 142 du Code pénal sont applicables à ceux qui auront contrefait des timbres-dépêches ou qui auront fait usage sciemment des timbres - dépêches contrefaits, *Loi sur la corresp. télégr. privée*, 12 juin 1868. ‖ Un timbre-dépêche, et des timbres-dépêches, c'est-à-dire un timbre de dépêche, et des timbres de dépêches. ‖ 10° Terme de construction. C'est, dans un mémoire de travaux, le résultat des quantités trouvées par le calcul, et que l'on porte en regard de chaque article, en mettant au-dessus de ces chiffres la nature des travaux auxquels ils appartiennent. ‖ 11° Partie arrondie du casque, qui s'applique sur la tête. ‖ 12° Terme d'armoirie. On donne le nom de timbre à tout ornement placé sur le sommet de l'écu des armoiries et servant à désigner la qualité de la personne qui le porte (tiare, chapeau rouge, mitre et crosse, mortier, casque et heaume). Les souverains portent le timbre ouvert. Arrêt rendu le 23 août 1698 qui déclare huit Lamois ennoblis, avec le timbre de ses armes serait rompu, *Arrêt du conseil*, 23 mars 1698. ‖ 13° Timbre violet, petit champignon de la famille des agarics, PERS.

— HIST. XIIe s. Tabors et timbes.... *Rome*, p. 178. ‖ XIIIe s. Sonez timbre [*sympanum*], *Psautier*, P. ‖ XIVe s. Ja devons savoir qu'il y a en l'église cinq manieres de cloches : c'est assavoir escquelles, timbres, noles, noietes et cloches : la cloche sonne en l'eglise, l'esquelle ou refectouer, le timbre au chapitre, la noiete au chœur, la noletie en l'horloige, DE LABORDE, *Émaux*, p. 616. Deux facons d'or à tissus de soye esmaillez d'un escusson et d'un timbre des armes de M. le Dalphin, ib. ib. p. 847. ‖ XVIe s. .... Et adonc haultement Ont le tymbre [fèche] sonné; le partement Convint faire lors bien hastivement, *Ch. de Poissy*. ‖ Et Poissy, Et sonnerent, des tours là où ils estoient en leur garde, grand fusion de tymbres et de tabours, FROISS. III, 17, 18. Et en ces mesmes seigneurs mul compte d'autres gens d'armes, s'ils n'estoient à braumes et à tymbres couronnés, IB. I, 5, 64. Une couverture de tappisserie de Rains du roy, *Bibl. des ch. de série*, 1, 1, p. 358. ‖ XVIe s. Faudra que le dessus du fourneau soit tout d'une piece, en forme d'une cloche en timbre, o. DE SERRES, 358. Aient tout plein de timbres, timbre mensonnant à l'ennemy paissant Annoncera la tempeste, DU BELLAY, III, 42, verso.

— ETYM. Provenç. tymbre, espagn. et portug. *timbre* : bas-lat. *tymbrys*, tambour et casque; du lat. *tympanum*, tambour, comme dasorne de *diaconus*. Après le sens de tambour, timbre a servi de tout ce qui sonne, cloche, etc.; de là le timbre fêlé. Par une autre dérivation il a signifié un casque à cause de la forme; de là le timbre d'armoirie, et enfin le timbre qu'on appose sur des actes.

† 2. TIMBRE (tin-br), *s. m.* Sas de soie, chez les pelletiers, d'un certain nombre de peaux de martre ou d'hermine. Martres zebelines excellentes, le timbre tenant vingt couples, payées 60 livres, *Tarif* 18 sept. 1664.

— HIST. XIVe s. Pour 60 timbres, contenant chacun timbre 60 peaux, DU CANGE, *timbrium*. ‖ XVe s. Trois timbres de martres zebelines dont le pelleticr tient 11 vingt x escus, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 360, *l'Inventaire après la mort de la reine femme de Louis XI*.

— ETYM. Allem. *Zimmer*, un certain nombre de peaux, qui paraît être le même que *Zimmer*, chambre, construction, le même que l'anglais *timber*, bois de charpente.

† 3. TIMBRE (tin-br), *s. m.* Dans l'Angoumois et ailleurs, sorte de grande auge en pierre.

— HIST. XVIe s. Un timbre de pierre blanc, *les Triomphes de la noble dame*, f° 186, dans LACURNE. Le lieu et timbre où fut baptisé Constantin, ROMAN, *Mém.* I, II, p. 255, dans LACURNE. Barbat, jetant je ne sçay quoy dedans le timbre, dont soubdain feut l'ebullition de l'eau.... RABEL. *Pantagr.* V, 44.

— ETYM. D'après Jaubert, qui a trouvé *thine* ou *thinne* dans le même compte de Bourges, *timbre* est une forme de *tinne*, qui se rattache à *tinette* (voy. ce mot).

TIMBRÉ, DE (tin-bré, brée), *part. passé de timbrer*. ‖ 1° Fig. et familièrement. Une cervelle, une tête, un cerveau mal timbré, ou qui n'est pas bien timbré, un homme mal timbré, dont la direction qui vient de l'emploi métaphorique de timbre fêlé pour raison dérangée). Le premier président de Bordeaux est assurément d'elle [Mme de Brissac] homme un fou; il est vrai que ce n'est pas d'ailleurs une tête bien timbrée, Mme DE LA FAYETTE, dans SÉV. I. III, p. 304, éd. GRONIER. La vie de la duchesse de Montbazon fut obscure, et ses mœurs et sa tête mal timbrée avaient beaucoup fait parler d'elle, ST-SIM. 260, 109. ‖ On dit dans le même sens : une personne timbrée, une cervelle, une tête timbrée. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 251, dans ROQUAIN. Il y a déjà quelque temps que je m'aperçois qu'il est un peu timbré, ORELIE, *Th. d'doc. le Bagistral*, II, 3. ‖ 2° Marqué d'un timbre. Cette lettre n'est pas timbrée. Cette ferme en un an produirait plus de rente Que le papier timbré ne peut rendre en quarante, BRUNARD, *le Doct. IV*, 2. ....un habit en robe, apporté chicaneur, Qui, de papiers timbrés barbouilleur témeraire.... VOLT. *Ep.* 80. J'ai reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille et franche de port, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 16 fév. 1761. ‖ 3° Terme de blason. Timbré se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBRER (tin-bré), *v. a.* ‖ 1° Terme de procédure et d'administration. Écrire en tête d'un acte sa nature, sa date et le somme de ce qu'il contient. Timbrer une pièce, un acte. ‖ 2° Imprimer sur un papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi. Timbrer des billets, des affiches. Faire timbrer les numéros d'un journal. ‖ 3° Imprimer sur une lettre une marque qui indique le lieu d'où elle vient, et le jour de départ et d'arrivée. On timbre les lettres au lieu de départ et au lieu d'arrivée. ‖ 4° Timbrer les livres d'une bibliothèque, les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier qui sert à les faire reconnaître. ‖ 5° Terme de blason. Mettre au-dessus d'un écu un timbre ou quelque autre ornement, de dignité. Les armes du pape sont timbrées d'une tiare.

— HIST. XVIe s. Et au-dessous leur cachet apposé, qui sont bien escrites et plus grands qu'à la françoise, car ils sont tous timbrez, CARL. IX, 81. Armez en teste, thymbré d'une tiare persiquee, RAB. IV, 56. Il ne me chant de tous ces tiltres et pancartes, ny d'armoiries, timbrées ou non timbrées, Sat. *Hém.* p. 88.

— ETYM. *Timbre* 1. *Timbrer* avait le sens de frapper le timbre d'une horloge dans *Lett. de Mme de Sévigné*, 1er mars 1671. Timbrer un papier, *Ch. d'Ant.* VI, 45.

TIMBREUR (tin-breur), *s. m.* Celui qui marque avec le timbre.

TIMIDE (ti-mi-d'), *adj.* ‖ 1° Qui manque de hardiesse ou d'assurance. Cet animal est fort timide. Monsieur [le roi de Suède Charles XII] était timide et paresseux au souverain degré, RETZ, *Mém.* I, II, liv. II, p. 117, dans ROQUEN. Est-il possible, disje, qu'un homme si sourd dans la guerre soit si timide en amour? MOL. *Am. magn.* I, 1. Le roi [Louis XIV] la vit [Christine].... mais à peine lui parla-t-il; élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né, le rendait timide, VOLT. *Louis XIV*, 6. Elle tâsuie, elle n'ose, elle unit dans son âme L'audacieux despote et la timide femme, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, II, 3. ‖ Proverbe à suivi d'un infinitif. Et, timide à l'aimer, je meurs [je brûle] d'en être aimée, cant. *Toison d'or*, IV, 2. Une amante jeune belle aime mieux, et du moins, Humble et timide à ployer, elle est pleine de soins, J. CRÉN. *Élégies*, II, 17. ‖ Timide envers. Le malheur et le repentir ont rendu timide envers la destinée, STAEL, *Corinne*, I, 1. ‖ Substantivement. On ne voyait pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie pour effrayer les timides ou pour rebuter les importuns, PELÉCH. *Panégyr. St Louis*. ‖ 2° Il se dit des actions, du discours, du caractère, etc. L'amour n'est guère heureux lorsqu'il est trop timide, QUINAULT, *Atys*, IV, 1. Faut-il qu'en un moment un scrupule timide Perde.... RAC. *Bajaz.* II, 3. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer! m. Abbé. III, 6. Je sais si cette négligence, les ombres, les flambeaux, les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs, Relevaient de ses yeux les timides douceurs, ID. *Brit.* II, 2. Les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme, BUFF. *Ois.* I, xiv, p. 301. Ma force noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de St-Germ. Corresp.* I, vii, p. 238, dans ROQUEN. C'est d'un air timide qu'ils [les palens] approchaient eux-mêmes des idoles, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 3. ‖ Fig. Marche timide, conduite excessivement prudente. ‖ 3° Il se dit du manque de hardiesse dans les œuvres de l'esprit. Écrivain timide. Style timide. Qu'on ne s'étende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin, BOIL. *Traité du sublime, Préface du trad.* 1674. Qu'on ne soit plus surpris, si, à mesure que le goût devient plus difficile, l'imagination devient plus timide et plus froide, MARMONTEL, *Œuv.* I, VI, p. 262. ‖ Se dit d'une manière de travailler du peintre, du sculpteur ou du graveur, d'un heureux

Digitized by Google

de décision et de fermeté. Un faux timide. Pusseau, gineau, burrin timide.

— HIST. XVIe S. La mere du timide ne sçait que c'est de pleurer, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *timidus*, de *timeo*, craindre, comme *pavidus* de *paveo*.

TIMIDEMENT (ti-mi-de-man), *adv.* Avec timidité, Parler, s'avancer timidement. Hélas! le citoyen, timidement fidèle, N'oserait en ces lieux imiter ce saint zèle, VOLT. *Orest.*, II, 2.

— HIST. XVIe S. Timidement, craintivement.

— ETYM. *Timide*, et le suffixe *ment*.

TIMIDITÉ (ti-mi-di-té), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est timide. Plus plein d'étonnement que de timidité, CORN. *Héracl.*, II, 1. Prudente sans timidité, pressante sans indiscrétion.... attendant de la bonté du prince plus que de son respect, PLACH. *Dauphine*. Cette timidité savante qui arrêtait Locke sur le bord des abîmes, VOLT. *Lett. à Mme*, 1760. On ne perd les États que par timidité, m. *Fanat.*, 1. La timidité tient au caractère; l'embarras, aux circonstances, D'ALEMB. Œuv. t. III, p. 330. Les hommes ont plus de timidité dans l'esprit que dans le cœur; et les esclaves volontaires font plus de tyrans, que les tyrans ne font d'esclaves forcés, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 6. || 2° Se dit aussi en parlant des actions, des discours. La timidité de ce conseil. On blâma la timidité de sa conduite. || 3° Manque d'assurance, quelquefois même avec une idée favorable. La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger, LA ROCHEFOUC. *Max.* 480. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extérieure, sous une timidité aimable, sous une jeunesse de dix-sept ans, sév. 30 mai 1080. La timidité rend les hommes farouches, quand ils se font autorité au devoir de ne la pas surmonter, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 80, dans POUGENS. En devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide, et jamais je n'ai senti que par timidité, *t. z.* SOCIAL, 4e *promen.* Non de cette aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire, mais de l'embarras d'un sot qui ne sait que dire, et de l'audace d'un libertin qui ne se sent pas à sa place auprès d'une honnête fille, m. *Hél.* II, 18. Le timidité, qui naquit autrefois avec l'amour, est toujours une de ses compagnes inséparables, COMTE DE CAYLUS, *Frères, Pimprenelle*. Œuv. t. VII, p. 349, dans POUGENS. Cette timidité souffrante qui se met à rougir et à ses impressions les plus agréables, STAEL, *Corinne*, IV, 4. Son visage mala exprima la timidité la plus délicate, m. *ib.* III, 2.

— HIST. XVIe S. Dessimulation fault [pèche] et timidité, GERSON, *Harengue à Charles VI*, p. 19. || XVIIe S. Quelquesfois cette vertu imaginative fait choeur la personne de quelque lieu haut, pour la grande apprehension et timidité qu'elle a de tomber, PARÉ, XVIII, 11. Come estendre on force sans estendre timidité, continence sans encontinence...? BONIFAD, *Amartigende*, p. 477.

— ETYM. Lat. *timiditatem*, de *timidus*, timide.

† TIMIER (ti-mi), *s. m.* Nom, aux environs de Gênes, du sorbier des oiseaux.

† TIMOCRATIE (ti-mo-kra-sie), *s. m.* Gouvernement dans lequel les fonctions, les honneurs, sont réservés aux plus riches.

— HIST. XIVe S. Les bonnes [polities] sont royalme, aristocratie, et la tierce peut estre appellée convenablement TIMOCRACIE, *Ethiq. à Nic.* f. 244, 3ab.

— ETYM. Τιμοκρατία, de τιμή, estimation du revenu, et κρατεῖν, commander.

† TIMOCRATIQUE (ti-mo-kra-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la timocratie.

TIMON (ti-mon), *s. m.* || 1° Pièce de bois longue, fixée au milieu de la voiture d'une voiture, et par l'intermédiaire de laquelle les chevaux retiennent, font rouler la voiture et soutiennent le poids de la partie antérieure. Le timon s'est brisé, on sait que l'usage de donner plusieurs timons à un char était fréquent chez les anciens, surtout dans les quadriges, QUATR. DE QUINCY, *Mon. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 200. || Fig. Il faut que M. de la Garde ait de bonnes raisons pour se porter à l'extrémité de s'atteler avec quelqu'un se nuire!.... mais enfin il faut venir au timon et se mettre sous le joug comme les autres, sév. 17 mai 1676. || Timon d'une charrue, longue pièce de bois en forme de timon à laquelle sont attelés les bœufs ou les chevaux. De huit pieds en avant que le timon s'étende, DELILLE, *Georg.* I. || 2° Terme de marine. Dalorel la barre du gouvernail, par, par extension, le gouvernail lui-même. Telle qu'un vaisseau sans timon, Le jouet des fureurs de l'onde, CORN. *Inst.* I, 43. Comme nous voulûmes partir [de Zante], nous ne trouvions pas l'émir [le douanier], pour nous rendre notre timon [le chef de la douane avait fait enlever le gouvernail du navire, pour qu'il ne pût quitter le port sans avoir acquitté les droits], SPON, *Voy. d'Italie*, t. II, p. 27. || 3° Direction de ce qui est comparé à un navire. Il veut tenir tout seul le timon des affaires, TIBSTAN, *M. de Chrispe*, IV, 1. ...Ces rois nés mêts de leurs propres ministres, Et qui, jamais en main ne prenant le timon, Aux exploits de leur temps ne prêtaient que leur nom, *Sonn. Epît. viii.* Ajoute mis dans sa main le timon des affaires, Pour le salut de sa gré du peuple et du sénat? BAC. *Brit.* 4, 1. Le duc de Lerme ne tient plus le timon de la monarchie, LESAGE, *Etr. Gonz.* 94.

— HIST. XVIe Une couple de chevaux attelez à mesme timon, MONT. I, 183. Aussi facilement que le timon faict retourner la navire, III, 118. [Leprit humain] un esclair celeste auquel Dieu a donné la raison comme un timon auime pour le mouvoir sur l'eau et le conduire, *Sagesse*, 4, 15.

— ETYM. Provenç. *timo*; espagn. *timon*; ital. *timone*; du lat. *temonem*, timon.

† TIMONERIE (ti-mo-ne-rie), *s. f.* Terme de marine. Métier du timonier, l'art d'un marin qu'il est dans la timonerie, l'quand il a fait les études pratiques et théoriques qui tiennent au maniement du gouvernail, et, par extension, aux navires. || La portion du pont à l'arrière du navire où se tiennent les timoniers. || Maître de timonerie, officier subalterne qui commande sur cette partie du pont.

— ETYM. *Timon*.

TIMONIER (ti-mo-nié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des ti-mo-ni-é hables), *s. m.* || 1° Celui qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote. Dans nos vaisseaux, la fonction des pilotes se réduit à celle que les timoniers suivent exactement la route que le capitaine leur ordonne, BONNAFFY, Voy. t. II, p. 121. || 2° Nom qu'on donne à celui des chevaux qui sont au timon; les autres se nomment chevaux de volée.

— HIST. XVIe S. Ainsi que le sage timonnier en jettant d'un navire les marchandises, la dernière ancre.... PASQUIER, *Lett.* I. III, p. 604.

— ETYM. *Timon*.

TIMORÉ, E (ti-mo-ré, rée), *adj.* || 1° Qui est pénétré d'une crainte salutaire, en parlant de la crainte d'offenser Dieu. Pénitent d'autant plus timoré qu'il était ignorant, VOLT. *Educ. d'un prince*. Des vieillards timorés, des femmes timorées, Versant sur l'avenir des larmes prophétiques, Maudissent cette guerre et pleurent leur pays, MASSON, *Helvét.* VI. Inciter des personnes très-timorées, et qui fatiguent souvent son âme à force de scrupules et d'interrogations secrètes sur sa conduite, STAEL, *Corinne*, XIX, 1. Conscience timorée, celle que la crainte du mal alarme facilement, qui porte la délicatesse jusqu'au scrupule. La princesse palatine croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu; quel supplice à une conscience timorée! BOSS. *Anne de Gonz.* Né avec une conscience très-timorée, il veillait avec sévérité avec scrupule sur lui-même, CONSTANT, *Bertin*. || 2° Qui porte très-loin le scrupule en général. Il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée que fille, VOLT. *Dict. phil. Tercins*. Autant nous devons de sévérité à l'esprit de mécontentement et de murmure, autant nous devons de patience, de docilité et d'exhortation aux douces âmes timorées, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 240. Vous ne me ferez jamais croire qu'un avocat de Paris, un homme d'esprit, soit timoré à ce point-là, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. III, p. 134, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Timorée conscience.

— ETYM. Bal. *timorato*; du lat. *timoratus*, de *timor*, crainte.

TIN (tin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Morceau de bois de trois de longueur, sorte de billot employé en le mettant à plat pour servir de support à une pièce de construction que l'on travaille, ou, spécialement, à la quille d'un navire en construction, afin de l'élever sur au-dessus de sa cale. Après que le vaisseau est fait ou radoubé, ils laissent entrer la marée que l'enlève de dessus les tins et le met à flot, *Carreg. de Colbert*, t. II, p. 313. || 2° Pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave.

— ETYM. Lat. *tignum*, pièce de charpente, poutre, solive. À *tig-num* comparez *vis-tus*, charpentier.

† TINAGE (ti-na-j'), *s. m.* Corvée qui se faisait par un homme, deux bœufs et une charrette, *Arch. des fin. mss. Instr. sur la chambre des Comptes*, p. 32, 1701.

† TINCAL ou **TINKAL** (tin-kal), *s. m.* Borax impur et brut. || Quelques auteurs nomment particulièrement tinkal la matière grasse qui empâte et enveloppe les cristaux, POUCHOT, *Conn. chim.* t. III, p. 228.

— ETYM. Espagn. *atincar*; portug. *atincal*; de l'arabe, *at-tencar*, tincal.

TINCTORIAL, ALE (tin-kto-ri-al, a'), *adj.* Qui sert à teindre; qui a rapport à l'art de teindre. Ingrédients tinctoriaux. Matières tinctoriales, CHAPTAL, *Instit. Mém. science.* t. VI, p. 489.

— ETYM. Lat. *tinctor*, teinturier, de *tingere* (voy. TAINDRE).

TINE (ti-n'), *s. f.* || 1° Tonneau qui sert à transporter de l'eau. || Sert aussi à transporter la vendange de la vigne au pressoir. || 2° Nom des espèces de tonnes ouvertes par un des fonds, lesquelles servent à contenir et à transporter de les eaux qu'on élève au-dessus d'un puits de mine. || 3° Baquet en bois employé dans la fabrication de la poudre. || 4° Tine de beurre, coquille du genre cône.

— HIST. XVIe S. Celier pour les cuves, tines et pressoirs, O. DE SERRES, 20.

— ETYM. Wallon, *tène*; provenç. espagn. et ital. *tina*; du lat. *tina*, même sens.

† TINÉITES (ti-né-i-t'), *s. m. pl.* Tribu de lépidoptères, dont le genre teigne est le type.

— ETYM. Lat. *tinea*, teigne.

† TINEL (ti-nèl), *s. m.* Terme hors d'usage. Mot tiré de l'Italien, qui signifie une salle basse où les domestiques mangent dans une grande maison. Le sommelier en hâte est sorti de la cave; Déjà monsieur le maître et son monde se lave; Très-avoque l'honneur, je m'en vais tout courant Dresser au tinel un autre différend, RÉGNIER, *Sat.* VI.

— HIST. XVIe S. Bien sai qu'il est entrez dedens à son manoir et à son tinel quatre cent de ses tinel plus grant, DU CANGE, *tinnulus*. || XVIIe S. Et fut delivrée à monseigneur Jean de Hainaut une abaye de laquelle nulz hommes ne corps et ne tinel tenir, FROISS. t. I, p. 30. || XVIIe S. Tenir cour plenisre et tinel ouvert, c'est-à-dire table ouverte à tous venans, LA CROIX DU MAINE, *Théâtre d'honneur*, p. 32, dans LACURNE. De telles figures à memore perpetuelle fit Frapin peindre son tinel et salle basse, RAB. IV, *Anc. prol.*

— ETYM. Catal. *tinell*; ital. *tinello*; bas-lat. *tinellum*, *tinellus*; du lat. *tina*, vase, cuve, suivant l'académie de la Crusca.

† TINET (ti-nè), *s. m.* Machine pour suspendre, dans les boucheries, un animal écorché. || Levier pour porter des tines ou tinettes. Ses fils, ses filles et garçons, tous occupés à soutenir les deux tinets et de tinets, *Arch du conseil*, 45 mai 1733.

— ETYM. *Tinet* (tient sans doute à *tinel*, gros tonneau, tonneau de vendange.

TINETTE (ti-nè-t'), *s. f.* || 1° Vaisseau de bois fait de douves, ordinairement plus large par en haut que par en bas, et qui sert au transport du beurre fondu. On sert de tinettes dans l'étendue de notre ferme des gabelles aucuns beurres, soit en pots, tinettes, barils, ou autres vaisseaux, dans lesquels il y ait aucun suif et eau en nature, *Ordonn.* mai 1680. || 2° Espèce de tonneau qui sert aux vidanges.

— HIST. XVIe S. Il veut au milieu d'une mouit beau pré une petite pleine d'eau chaude, *Percefforst*, t. IV, f° 12.

— ETYM. Diminut. de *tine*; wallon, *tinulett*.

† TINHE (ti-gn'), *s. m.* Arbrisseau d'Amérique.

† TINION (ti-gnon), *s. m.* Chiendent.

— ETYM. Ce paraît être le même que *tignon*, chignon, à cause des racines comparées à une *tignasse*.

† TINOPORE (ti-no-por'), *s. m.* Nom d'un genre de céphalopodes créé par Montfort et rapporté maintenant au genre *calcarine*, mais cependant avec doute, LEGOARANT.

TINTAMARRE (tin-ta-ma-r'), *s. m.* Terme familier. Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. Les trompes et les cors font un tel tintamarre Que le bonhomme est étonné, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. Parmi ce spectacle si rare (d'un feu d'artifice), Figure-toi le tintamarre, Le fracas et les sifflements Qu'on entendait à tous moments, TH. *Œuvres diverses*, t. II, p. 302. L'esprit de ce souvenir jugea du monde [l'homme] n'est pas si

Digitized by Google

indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. PASC. *Pens.* II, 9, édit. HAVET. Vous ne savez pas tout le tintamarre qu'a fait le tonnerre. BOSS. *Lett. abb.* 108. Un gouverneur qui fait grand tintamarre et brûle ses faubourgs, HAMILT. *Gramm.* 8. Comment veut-il juger d'une pièce en effet Au tintamarre affreux qu'au parterre on a fait? PIRON, *Métrom.* v, 2. || *Au plur.* Fût-il suivi de cent claircons sonnant des tintamarres, V. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2. || Par extension. Bruit des fêtes, des réceptions. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occasions bien différentes, SÉV. 8 mars 1680. Nous trouvons partout..... les compliments et le tintamarre qui accompagne vos grandeurs, ID. 4 *Mai de Grignan*, 30 juill. 1680. Au milieu de tout le tintamarre du mariage du roi, leurs morts [de la Vrillière et de Grammont] ne feront pas le moindre petit bruit, VELT. *Lit. Mar de Bermuthes*, 7 sept. 1739. Cela va faire un tintamarre, un sabbat dans la maison, AL. DUVAL, *le Naufrage*, sc. 17. || Fig. Eclat, effet produit. Ce bruit de la vaisselle [portée à la mesnie] fit un grand tintamarre à la cour, ST-SIM. 233, 166.

— HIST. XVIe s. O tintamarre plaisant Et doulcement resonnant Des tonnerres que Dieu tonne Un reliz, tuz-SELIN, I, || XVIe s. Tant cette ame [de Rodomont] enragée, inhumaine et terrible Faisoit de tintamarre et se monstroit horrible, ARIOSTE, *Mort de Rodomont*. Le malade ot un bruit et tintamarre aux oreilles..... PARÉ, XVI, 40. Leurs pieces de batteries [balistes ou anciens] représentoient, comme l'effect, aussi le tintamarre des tonnerres, MONT. I, 263. Fiez-vous à vostre philosophie, vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles [de fous], RAB. *Pant.* 3, 349. La foudre et le tonnerre ne font point un tel tintamarre que fait une femme lorsqu'elle se met sur ses ergots pour abbayer, BRANTÔME, *Contes*, I, II, après-dîn. II, p. 68, dans PUTGENS.

— ÉTYM. Wallon, *titamâr*; d'après Pasquier, *Recherches*, p. 724, de *tinte* à *marre*, les vignerons ayant l'habitude de s'avertir au loin en tintant où frappant sur le fer de leurs marres.

TINTAMARRER (tin-ta-ma-ré), v. tr. Terme populaire et vieilli. Faire du tintamarre. Ces diverains tout épouvanté tintamarrer à notre huis, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, v, 1. Que l'on ne fasse point tintamarrer leurs noms, *Comédie des Parisiens*, II, sc. || Activement. Elle eut beau le tintamarrer, tarabuster, sabouler, COMTE DE CAYLUS, *Œuvres inéd.* Œuv. I, 2, p. 322, dans LITTRÉ.

— HIST. XVIIe s. Qui sera une recherche tintamarée et da la plus pernicieuse consequence qu'il est possible de penser, PRÉCIOSITEAU, *Plaintes*, II, p. 434. Ils me font bien avouer avoir la surintendance chez vous, vos sens sifflent, bruyent, grondent, s'élevent et tintamarrent comme une tempeste furieuse, PASQUIER, *Lettres*, IX, 1, p. 900.

† **TINTÉ, ÉE** (tin-té, tée), part. passé de tinter 1. Cloche tintée.

2. **TINTÉ, ÉE** (tin-té, tée), part. passé de tinter 2. Futailles tintées.

TINTEMENT (tin-te-man), s. m. || 1° Action de tinter une cloche. Le tintement a tres bien fait, le premier coup précédent l'office, et il indique que l'office va commencer. || Bruit, son de cloche qu'on tinte. Un tintement funèbre. || 2° Prolongement du son d'une cloche, lequel va toujours en diminuant dans l'air après que le coup a frappé. Voici l'heure de la prière [à les tintements du beffroi; Vous qui priez, prez pour moi, MILLEV. *Prières pour mort*. || 3° Bruit comparé aux sons saccadés d'une cloche qui tinte. La rime ajoute un mortel ennui aux vers hédoniques..... ses vers [du poëte] ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses, VOLT. *Dict. phil. Rime*. Semblable au tintement réitéré d'eeux qui tambourinent incessamment à une fenêtre, *Aut. Os.* I, 2, p. 38. || 4° Terme de médecine. Tintement métallique : Laennec appelle ainsi un tintement analogue à celui d'une petite cloche ou d'un verre qui finit de résonner, tintement qui retentit dans le tube du stéthoscope, ou, sans stéthoscope, à l'oreille appliquée contre la poitrine. || 5° Sensation qu'on éprouve quelquefois dans les oreilles, comme si l'on entendait un son aigre et continu, sans cependant qu'il y ait aucun bruit extérieur. Pourquoi des paroles échappées au hasard, un mouvement involontaire, un tintement d'oreille, ne seraient-ils pas autant d'avertissements que nous donnent les dieux? COSTE. *Hist. anc.* I, 12.

— HIST. XIVe s. De là vient le tintement ou cornement d'oreilles, PARÉ, IV, 10.

— ÉTYM. *Tinter* 1.

TINTENAGUE (tin-te-na-gh'), s. f. Voy. TOUTENAGUE.

1. **TINTER** (tin-té), v. a. || 1° Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté. Tinter la grosse cloche. || Absolument. On tinte à la paroisse. || On tinte un office pour avertir qu'il est au moment de commencer. Que cette messe-ci soit tintée par trente-trois coups distincts et séparés, HARDUIN, *Mem. sur l'Attois*, p. 200, dans PUTGENS. || 2° *V. n.* Sonner lentement. La cloche de la chapelle tinte. || Voilà le sermon qui tinte, la messe qui tinte, la cloche tinte pour avertir que le sermon, la messe va commencer. || 3° Il se dit d'autres petits sons comparés à ceux d'une clochette. M. de Segrais écrivit au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire bon-à monter, lo-in à descendre, ou ne point faire tinter la consonne finale de bon, BOILEAU, *Prov. franç.* III, 8. Pauvres fous, battons la campagne; Que nos grelots tintent soudain, SCARRON, *Poésies*. Ah! je vous dirais qu'on entendit Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, m. MUSSET, *Poés.* Les bruyères dont la cloche homme un appel lointain tintant de roche en roche, LAMART. *Joc.* VIII, 89. || Faire tinter un verre, lui faire rendre un son en le frappant comme une clochette. || 4° Frapper une cloche pour appeler. Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1761. || 5° Se dit des instruments de musique. Le même voit tintant longtemps dans mes oreilles, EL, sortant de mon cœur, m'entretenant tout bas, LAMART. *Recueill.* || 6° Le triolet Il faut bien tinter, il entend, dans son oreille, sans qu'il y ait aucun son extérieur, un bruit pareil à celui d'une petite cloche qui tinte. Le moment de repos en sa vie; Si l'oreille lui tinte, ô douce! tout est perdu, LA FONT. *Coupe*. || On dit aussi : les oreilles lui tintent. Les yeux s'éteignirent, les oreilles tintèrent, l'ouïe se perdit, les défaillances se succédèrent, et nous crûmes qu'il touchait à la fin de sa vie et de ses douleurs, ENNEL. *Lett. à Pitt*, 1er mai 1726. || Faire tinter les oreilles de quelqu'un, lui répéter très-souvent une chose. One, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du dauphin, qu'on ne lui donne ni repos ni trêve; qu'on lui crie toujours : Calais, Calais! VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1762. || Les oreilles lui tintèrent, il crut bien tinté, se dit pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vapeur, c'est que nous parlons fort de vous, SÉV. 21 août 1677. || Fig. et familièrement. Le cerveau lui tinte, il a la tête fêlée, dérangée. D'assez bon vin chaque jour humectons Plusieurs fois notre cerveau qui le tinte, VOLT. *Pauv. diable*.

— HIST. XIIe s. E vit tut entur lui les eveques estier; Uns sals clerk par le mein ne volt un mot tinter, *Th. le mart.* 44. || anr^t^ s. Nul ne se bien distinter, Qu'il en ose ung seul mot tinter, *la Rose*, 11496. || XVIe s. Mon Dieu, quel plaisir c'estoit, Quand Peletin se gratiost, Fassant tinter sa sonnette Avec sa teste folette! DUBELL. VII, 38, *verso*. Ils sont du tout chassez par le son des clochettes qu'on y tinte, G. DE MESMES, 305.

— ÉTYM. Lat. *tinnitare*, fréquentatif de *tinnire*, résonner. L'ancienne langue avait une autre forme, *tentir*, qui est restée dans le composé *retentir*.

2. **TINTER** (tin-té), v. a. Terme de marine. Appuyer, assujétir avec des tins. Tinter la quille d'un navire.

— ÉTYM. *Tin*.

† **TINTIN** (tin-tin), s. m. Se dit, par onomatopée, pour exprimer, dans le langage de table, le choc des verres. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme : Je vends, je donne et bois galamment Mon vin et mon rogomme; J'ai le pied leste et l'œil mutin, Tintin, tintin, tintin, tintin, BÉRANG. *Vivandière*. || On dit aussi tintelintin.

— HIST. XIIIe s. Mais eu [au] plus grant tintin d'espées sour chevaux [cervelas, têtes] La où [il] veoit le plus machiers et coutaus..... ADAM DE LA HALLE, *le Roi de Sezile*, dans BUTEBEUF, I, 1, p. 433. || XVIe s. Tirons de la cloche, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 674, dans LACURNE. Au tintin de la sonnette, DU BELLAY, VII, 37, *verso*.

TINTOUIN (tin-tou), s. m. || 1° Sensation bruyeuse d'un bruit analogue à celui d'une cloche qui tinte, et dû à un état morbide du cerveau ou à une lésion du nerf auditif. Avoir un tintouin continuel dans les oreilles. Ils furent salués du canon de si près, qu'ils en eurent tous la tête échauffée et le tintouin dans les oreilles plus de demi-heure après, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 397. || 2° Fig. et familièrement. Inquiétude, embarras que cause une affaire. Dame, il y juge, et ça donne du tintouin, GENLIS, *Th. d'éduc. Bonière*, I, 2.

— HIST. XVe s. Il fault retourner aux bons vins, Comme à la beste qui peut a mis ces tintouins Et ce mal dans la teste, BASSELIN, *Vau de Vire*, 43. || XVIe s. Souvent la surdité est accompagnée de quelque tintouin des oreilles, qui incommode fort les malades, PARÉ, IX, 8, 9. Il n'beaucoup de tintouins en la teste, COTGRAVE. François Il mourut d'un tintouin d'oreilles, SULLY, *Mém.* I, VII, p. 398.

— ÉTYM. *Tinter*, par une dérivation de fantaisie. Montaigne a le verbe tintouiner : Le son mesme des noms qui nous tintouine aux oreilles, III, 300.

† **TION** (ti-on), s. m. Caillou, ou fer plat, qui sert à tirer les crasses et les cendres du creuset.

† **TIOQUET** (ti-o-ké), s. m. Nom, en Bourgogne, de la fringille montifringille (gouvreu), dite ailleurs pinson des Ardennes ou pinson d'Ardennes, LUCERNANT.

† **TIOU-TIOU** (tiou-tiou), s. m. Sorte d'oiseau du lac de Genève, bon à manger. Je n'amusais à rappeler de temps en temps des tiou-tiou..... I, 2, BOCHS. *Hél.* IV, 17.

† **TIPULAIRES** (ti-pu-lè-r'), s. m. pl. Famille d'insectes assez semblable aux cousins.

† **TIPULE** (ti-pu-l'), s. f. Terme de zoologie.

— ÉTYM. Lat. *tipulla*, on plutôt *tippulla* (OCTAVIEN, *Nonius*), araignée d'eau.

TIQUE (ti-k'), s. f. || 1° Un des noms vulgaires donnés aux espèces du genre ixode, et surtout à l'itode ricin qui s'attache aux chiens, aux bœufs, aux moutons et autres animaux (les ixodes sont nen pas des insectes, mais des arachnides). Ils [certains oiseaux] se posent sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux, BUFF. *Ois.* I, XII, p. 92. || Soûl comme une tique, très-soûl, vu que la tique se gorge de sang et semble immoderément ivre, ID. || 2° Fière de tique, un des noms donnés par les Européens établis en Egypte au héron bouvier (grailles) de Savigny (Egypte, *Ansal*), qu'ils appellent aussi garde-bœuf, LESSONA.

— HIST. XVIe s. On dit que le tahon qui tourmente les taureaux et se fiche auprès de leurs aureilles, et aussi fait la tique aux chiens, ARTOT, *Comm. discern. le fait.* 22.

— ÉTYM. Ital. acco du germanique : angl. *tick*; danois, *tege*; bas-allem. *teck*; allem. *Zecke*, tique.

TIQUER (ti-ké), v. n. Avoir un tic. || On dit qu'un cheval tique, lorsqu'il contracte l'habitude et produit une espèce de grimace, soit qu'il agisse les mâchoires sur quelque corps à sa portée, soit que cet appui n'ait pas lieu. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Tic*. Wallon, *tiké*.

† **TIQUET** (ti-ké), s. m. Un des noms vulgaires des ixodes.

— HIST. XVe s. Maistre molue, plus rond qu'un tiquet [qu'une tique], LOUIS XI, *Nouv.* LXXIII.

— ÉTYM. Dimin. de *tique*.

TIQUETÉ, ÉE (ti-ke-té, tée), adj. Tacheté, marqué de petites taches. Un œillet tiqueté.

— HIST. XVIe s. TIQUETÉ, COTGRAVE.

— ÉTYM. Origine inconnue.

† **TIQUETURE** (ti-ke-tu-r'), s. f. Etat d'un objet tiqueté. La tiqueture d'une coquille.

TIQUEUR, EUSE (ti-keur, keu-z'), s. m. et f. Il se dit des animaux domestiques qui ont contracté un tic. Cheval tiqueur. Jument tiqueuse.

— ÉTYM. *Tiquer*.

TIR (tir), s. m. || 1° L'action ou l'art de tirer une arme à feu, et d'en diriger le coup. Chasse au tir. Être habile au tir. La pratique du tir. Le tir du fusil, du pistolet, du canon, du mousquet. Tir sur plateforme, tir à embrasure, à barbette. || Tir du campagne, de siége, tir en brèche, désigne les genres de service et la nature de l'effet à produire. Le premier fait relatif au tir des projectiles creux remonte au siége d'Ostende en 1602, ANNEBAUT, *Instruct. Hem. artem.* I, VII, p. 178. || Ligne de tir, axe d'un canon supposé prolongé indéfiniment. || Plan de tir, plan vertical passant par la ligne de tir d'une arme à feu. || Angle de tir, angle formé par la ligne de tir avec les horizontales du

Digitized by Google

plan de tir. ‖ Tir en blanc (il n'y a pas de projectile); tir à boulet; tir à obus; tir à mitraille (la projectile est une boîte à mitraille); tir à balles (le projectile est un obus à balles); tir à boulets rouges; tir de grenades; tir de balles à feu.... ‖ On dit de même : le tir de l'artillerie. ‖ 2° Ligne suivant laquelle on tire, surtout en parlant du canon. La justesse du tir. ‖ Tir direct : il est à peu près perpendiculaire à la ligne sur laquelle on tire. ‖ Tir d'écharpe ; il prend cette ligne obliquement, mais en avant. ‖ Tir d'enfilade; il est dirigé dans le prolongement de cette ligne. ‖ Tir à revers; il prend cette ligne obliquement, mais par derrière. ‖ Tir de plein fouet, celui dans lequel le projectile arrive directement sur le but, sous un angle faible. ‖ Tir plongeant; le projectile, lancé à faible charge, décrit une trajectoire courbe de manière à venir frapper le but placé derrière un obstacle. ‖ Tir à ricochet; le projectile est tiré à peu près parallèlement au sol, de manière à fournir plusieurs bonds en ricochant sur le terrain. ‖ Tir à toute volée; le projectile est lancé sous un grand angle et avec une forte charge, de manière à porter le plus loin possible. ‖ Ce fusil n'a pas le tir juste, on n'est pas assuré de l'effet de la direction. ‖ 3° Plane de tir, la partie de la rayura, dans les canons rayés, sur laquelle l'ailetle du projectile prend appui dans le tir. ‖ 4° Lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu. Le tir de Vincennes. Il y a là un lieu où l'on s'exerce au tir du pistolet. Aller au tir.

— ÉTYM. Subst. verbal de *tirer*.

TIRADE (ti-ra-d'), *s. f.* ‖ 1° Action de tirer. S'il (Ravaillac) avoua des choses étranges, ce ne fut que lorsqu'il eut demandé à la question premier tirade chevaux, qu'on le relâchât, SAINT-FOIX, *Est. Paris, Œuv.* t. III, p. 121. Les tirades et les secousses durèrent une heure (l'écartèlement de Damiens); les membres s'allongèrent et ne se séparèrent pas, VOLT. *Hist. parl.* XXX. ‖ 2° Fig. Morceau d'un ouvrage en prose ou en vers, qui est le développement d'une même idée. Voilà une tirade où ma plume n'a conduite, sans y penser, SÉV. 27 janv. 1097. Vous avez de belles pensées et des tirades incomparables ; il ne manque rien à votre style, IB. 25 janv. 1675. ‖ Une tirade d'—, beaucoup de pensées, de phrases que ne surveut le même sujet. Je vous coupure de pardonner ces tirades de réflexions à l'extrême lendresse que j'ai pour vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 2 avril 1672. ‖ Familièrement. Une tirade d'injures, beaucoup d'injures débitées de suite. ‖ 3° Terme de théâtre. Ce qu'un personnage débite sans être interrompu. Rien de parfaitement beau, rien qui choque ; point de ces tirades de Corneille qui font frissonner, SÉV. 120. Villars ne parlait que par tirades de théâtre, IB. 389, 510. Il ne faut pas oublier à bride abattue; mais toute tirade demande à être un peu pressée; c'est un point essentiel, VOLT. *Lett. Rile Clairon*, janv. 1760. On trouve dans ses pièces [de Boissy] plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères, D'ALEMB. *Eloy. Boissy*. La fatalité du public à applaudir les tirades et les portraits, a fait de nos scènes de comédie des galeries d'enluminures, MARMONTEL, *Œuv.* t. II, p. 491. Quant au reste de la tirade [dernière de Polyeucte], c'est la substance de la morale évangélique, CHATEAUB. *Génie*, II, 11, 7. La tirade, ou, en termes de coulisses, la tartine, veilli ce que l'on va chercher au théâtre.... la tirade, bien analysée, peut presque toujours se réduire à une conversation entre l'auteur et le public, à laquelle les personnages de la pièce ne servent que de prétexte, *Globe*, 17 janvier 1825. ‖ 4° En mauvaise part, développement de lieux communs sans rapport bien marqué avec le sujet. Une ennuyeuse tirade. Il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien, CHANF. *Corresp.* t. I, p. 176. ‖ 5° Terme de musique. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre, par les notes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées. Une tirade brillante. ‖ 6° D'une tirade, tout d'une tirade, *loc. adv. et fam.* Tout d'un trait, sans s'arrêter. Il nous a récité une ode tout d'une tirade. Cela dura le reste du voyage de Marly, qui, d'une tirade, nous conduisit à Fontainebleau sans retourner à Versailles, SAINT-SIM. 305, 314.

— ÉTYM. *Tirer*: provenç. et espagn. *tirada*, portée, trait, jet; ital. *tirata*.

TIRAGE (ti-ra-j'), *s. m.* ‖ 1° Action de tirer. Ce cheval est excellent au tirage. ‖ Difficulté, peine qu'on éprouve à tirer. Le tirage d'une voiture est la force de traction qu'il faut lui appliquer pour vaincre les résistances passives qui s'opposent à son mouvement. Il y a beaucoup de tirage sur la caillou. ‖ Il y a du tirage, le chemin est difficile, les chevaux ont de la peine à tirer, et fig. la chose offre des difficultés, on a peine à s'entendre. Entre ces neuf cents habitants des deux sexes, jorés sous les mêmes toits, il y a de temps en temps des scènes un peu vives, du tirage, comme on dit familièrement, L. REYBAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1872, p. 790. Il y a du tirage sur le bord des rivières. Il faut laisser tant de pieds de tirage sur le bord de cette rivière. ‖ Chevaux de tirage, chevaux employés à tirer les bateaux. ‖ 2° Tirage des étoffes, ce que les ouvriers font pour les allonger et leur donner plus d'usange. Si les longueurs [des toiles] après le blanchissage comparues à celles qu'elles avaient en écru, ne présentent point un tirage absurd, *Instruction de Necker, Imprim. du cabinet du roi*, 1784. ‖ 4° Tirage des métaux, action de les faire passer par la filière. L'or est le métal qui s'étend le plus au tirage. ‖ 5° Tirage de la soie, action, quand le cocon est formé et qu'il a été débarrassé de la bourre, de saisir les fils de soie et de les tirer, en en réunissant au moins trois et quelquefois vingt. ‖ 6° Action de tirer la pierre de la roche de la carrière. Cette compagnie [en 1722] avait le droit de prendre dans les magasins du roi, pour le tirage des rochers, une quantité égale de la roue livres de poudre au prix ordinaire, P. LAMÉ FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 4me oct. 1862, p. 672. ‖ 7° Action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Ce foyer manque de tirage. Il faut que le rétablî [dans un fourneau]; on l'entretint jusqu'à huit heures du matin, ACAD. *Hist.* I. v, p. 484. ‖ 8° Terme de typographie. Quelque aisné, pour une serrure à équerre ou pour un loqueteau, les fils de fer câblés et attachés des deux bouts, ou un seul bout, et tournés en forme d'un anneau. ‖ 9° Quantité de lacets qu'on fabrique en un quart d'heure. ‖ 10° Terme d'imprimerie. Action de mettre sous presse; la feuille et de les imprimer. On commence le tirage. ‖ Résultat de cette impression, manière dont les feuilles sont imprimées. Un tirage net. ‖ Il se dit de réimpressions successives avec les mêmes formes ou planches. Premier, second, troisième tirage. ‖ En parlant des estampes de la gravure en taille-douce et en lithographie. Premier tirage. Tirage négligé, défectueux. ‖ 11° Tirage d'une loterie, action de tirer les billets, les numéros. Il serait nécessaire d'ordonner que les loteries, *Rap. Montesq.* 27 août 1790, p. 19. ‖ 12° Tirage au sort, ou, simplement, tirage, action de faire sortir au sort. Le tirage au sort pour le recrutement de l'armée. Que Dieu conduisait le sort, et qu'il disposait non-seulement du tirage, mais aussi de la volonté du peuple, VOLT. *Dict. de la Bible* sept. ‖ On a dit de même : le tirage de la milice. ‖ 13° Commerce, tirage au lieu, action de faire mettre sur la lettre de la traite un autre nom que celui du tireur.

— HIST. XVIe S. Le tirage en est aussi fort aisé, puisque c'est en roulant, comme charretes, et non en rampant, comme le bere-serpentaire, G. DE SAINTES, *Fort. des Espagnols*, espargnans les coucons mieux qualifiés pour le tirage, emploient en grains les doubles et triples.... aussi ne se peuvent-ils guere bien tirer, à cause de la multiplicité des bestes, lesquelles, vomissans leur soie.... ID. 481.

— ÉTYM. *Tirer*.

‖ **TIRAILLE** (ti-ra-il', il mouillées), *s. f.* Espèce de balancier, dans une machine d'exhaustion.

TIRAILLÉ, ÉE (ti-ra-ill-lée, il mouillées), *part. passé de tirailler*. Tirés à différentes reprises, de çà et de là. Enfin, à force d'être tiraillé, il ouvrit les yeux et se découvrit à Destin, SCARR. *Rom. com.* II, 13. Il [Louis XIV] est mort tiraillé par des prêtres qui s'anathématisaient les uns les autres avec le zèle le plus innocent et le plus furieux [au sujet de la bulle du pape], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* mars 1737.

TIRAILLEMENT (ti-ra-ille-man, il mouillées, et non ti-ra-i-ye-man), *s. m.* ‖ 1° Action de tirailler; effet de cette action. A force de tiraillements on le fit déguerpir du lit. Le caoutchouc.... extensible, élastique, compressible, reprenant son premier état, sa première dimension, quand le tiraillement ou la compression cesse, BOURDOIT, *Conn. chim.* t. VIII, p. 39. ‖ 2° Fig. Il se dit des difficultés qui surviennent entre les administrations, les pouvoirs qui se disputent les attributions, les affaires. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuel incompatible avec le bon ordre, *J. J. ROUSS. Pologn.* 7. ‖ 3° Sensation de malaise éprouvée dans certaines parties intérieures du corps et comparée à un tiraillement. Tiraillement d'estomac. Ne me connaissez-vous pas de la langueur, des tiraillements? POINSINET, *Cercle*, sc. 7. Il eut beaucoup de tiraillements à la poitrine, et un sentiment de chaleur vive dans le ventre, SABATIER, *Inst. Mém. scienc.* t. I, p. 200. ‖ Fig. Il se dit, en un sens analogue, de la douleur morale. Quand l'extrême douleur ressemble donc à un d'un misérable toutes les furies de l'enfer; quand mille tiraillements opposés le déchirent, sans qu'il puisse en distinguer un seul, J. J. ROUSS. *Em.* v.

— ÉTYM. *Tiraller*.

TIRAILLER (ti-ra-ill-lé, il mouillées, et non ti-ra-i-yé), *v. a.* ‖ 1° Tirer une personne, une chose à diverses reprises, avec insistance, avec violence. Tiraller une étoffe pour l'allonger. Elle prend mesure Eorax, Et, le tiraillant par le bras, Le promène dedans la ville, SCARR. *Virg.* IV. Est-ce, dis-je, un fort grand plaisir, Lorsque l'on dort du meilleur somme.... D'être tout à coup réveillé Et cruellement tiraillé Par un pauvre ami que harasse l'inquiet démon de la chasse? PERRAULT, *Chasse*, dans *Contes*. ‖ Fig. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants; l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 278. ‖ Abolissement de fig. Faire des efforts pour. Je ne vous goutte à ce qu'il me mande : il me parle dans un pot cassé : je tiraille, je devine, je lis un mot pour un autre, et puis, quand le sens m'échappe, je me crois en colère, et je jette tout, SÉV. 5 juillet 1671. ‖ 2° Fig. S'efforcer d'attirer. Un [Mme de Grignan et l'évêque de Marseille] se tiraillaient, et le troisième, qui en sera le plus, sera, 23 nov. 1673. Je ne sais pas encore où je me fixerai : chacun me tiraille de son côté, J. J. ROUSS. *Corresp. des Philos.* t. III, p. 118. Abolissement de fig. ‖ Multiplier les instances. A quoi sert de le tirailler ainsi? Je ne sais pourt tiraillier ni violenter les gens, SÉV. 7 février 1671. *Mem. L. XIV*, 1662, 1664, ROUSSEAU. ‖ 3° Causer des embarras, des peines. La pauvre Sanci est tiraillée par de ridicules espérances que son mari lui peut mettre [il s'avait pas voulu aller une bataille], SÉV. 6 sept. 1675. Ce bon saint n'avait été ni enfermé dans une communauté, ni tiraillé par des courtisans, MAINTENON, *Lett. à Caylus*, 29 sept. 1. III, p. 181, dans POUGENS. Une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés, VOLT. *Lett. Thibouville*, 1776. Les tumultes des Sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux et souvent opposés, qui tiraillent en sens contraire ceux qui marchent avec ordre dans la route sociale, *J. J. ROUSS.* 2e *disc.* ‖ 4° V. n. Tirer d'une année à feu souvent et ennuyeusement. Toute la journée ils tiraillis sans discontinuer. Activement. Deux méchants pierriers qu'il tiraillait tout le jour, *J. J. ROUSS. Em.* v. ‖ 5° Terme de marine. Engager un feu irrégulier et à volonté. Le roi dit à son souper : Orange est pris; Grignan avait sept ceuts gentilshommes avec lui : on a tiraillé du dedans; et enfin on s'est rendu le troisième jour; je suis fort aise de tout, SÉV. 173. Le général Kellermann n'arriva que le 2 mai à Lugo, après avoir tiraillé sur toute la route avec les paysans de la contrée, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XVII. ‖ 6° Se tiailler, v. réfl. Se tirer les uns les autres à diverses reprises et avec violence. Ils s'écoutent, se tiraillent entre eux, déchirent souvent leurs habits.

— ÉTYM. *Tirer*, avec le suffixe péjoratif *ailler*.

TIRAILLERIE (ti-ra-ill-le-rie, il mouillées, et non ti-ri-ye-rie), *s. f.* ‖ 1° Action de tirailler. ‖ 2° Terme de guerre. Action d'une troupe qui fait feu continuellement. Il y a même à la routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tiraillerie et au train ordinaire, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 juin 1757.

— ÉTYM. *Tiraillé*.

TIRAILLEUR (ti-ra-ill-leur, il mouillées, et non ti-ra-i-yeur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui tiraille. ‖ Chasseur qui tire mal. ‖ Soldat qui tiraille et combat en avant d'une troupe, ou sans faire partie d'une troupe. [Dans les guerres de la Révolution] on entamait l'action avec des nuées de tirailleurs à pied et à cheval, VOL. *Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 162. Placée en potence sur la division Girard [à la bataille de Ligny], cette brigade avait jeté en avant de son front une forte ligne de tirailleurs cachés dans les buissons, CHARRAS, *Waterloo*, VIII. ‖ 2° *Adj.*

Digitized by Google

m. Terme de zoologie. Se dit de plusieurs coléoptères qui ont la faculté d'émettre avec explosion, par l'anus, une fumée blanchâtre servant à écarter leurs ennemis.

— ETYM. *Tirailler*.

† **TIRANCE** (ti-ran-s'), *s. f.* Terme de marine. Pieux de tirance, pieux enfoncés pour traîner des cordages sur le fond de la mer; ils sont armés à leur extrémité de deux pointes, entre lesquelles est un rouleau tournant sur son essieu, avec une poulie de retour à leur tête.

— ETYM. *Tirer*.

TIRANT (ti-ran), *s. m.* || 1° Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. Les tirants d'une bourse. || 2° Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'attacher sur le cou-de-pied, au moyen de cordons, de boucles ou d'agrafes. || 3° Anses faites d'un tissu de fil ou de soie et cousues à l'intérieur d'une tige de botte, pour aider à la chausser, en tirant sur ces anses au moyen de crochets. || 4° Nœud de cuir qui sert à bander les ficelles attachées à la peau d'un tambour. || 5° Anciennement, petite bande de parchemin avec laquelle on enfilait plusieurs papiers, chez les procureurs et les notaires. || 6° Terme d'architecture. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités, pour empêcher l'écartement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte. Leur intensité (des flammes) était telle que les tirants de fer qui retiennent les fermes ont été fondus, *Moniteur univ.* 8 oct. 1868, p. 1360, 4e col. || Se dit aussi d'une pointe qui orne un plancher. || 7° Boucon auquel s'attache la queue d'un violon ou d'un violoncelle. || 8° Morceau de fer attaché sur une poutre ou scellé contre un mur. || 9° Pièce qui, dans les voitures, remplace le ressort à la vôle. || Dans les affûts de place, pièce de bois qui réunit le corps d'essieu à l'entretoise de crosse. || 10° Certaines pommes transversales qui se trouvent dans la viande de boucherie, et qui ne se laissent pas mâcher. || 11° Partie du sarment de vigne que la taille conserve. || 12° Tirant d'eau, ou, simplement, tirant, mesure de l'immersion d'un navire dans l'eau, quantité dont il s'enfonce dans l'eau. Va le grand tirant d'eau des vaisseaux, il importe beaucoup qu'un pilote calcule avec précision l'heure de la haute mer, LEVESQUE, *Instit. Mém. scienc.* 3e *sem. hist.* p. 370.

— HIST. XVIe s. Les tirans d'une bourse, d'un chaperon de faucon, COTGRAVE.

— ETYM. *Tirer*.

TIRARIE (ti-ra-rie), *s. f.* Se dit, dans les salines, d'une ouvrière qui retire le sel des chaudières.

TIRASSE (ti-ra-s'), *s. f.* || 1° Terme de chasse. Filet pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc. Tous ont ce qu'il faut pour la chasse, Fusils, basseta, furets, tirasse, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. || Fig. Tel qui pour titre ose employer Pers qu'il prit à la tirasse, DUCHESNE, *Poët. Nécessité de la critique.* || 2° Terme de musique. Clavier de pédalet qui, dans les petites orgues, fait mouvoir seulement les basses du clavier à la main. || 3° Espèce de ciment.

— HIST. XVIe S. Avec le menue chien en est, arrestera les cailles et tourterelles, qu'il pourra leur jettant la tirasse ou filé par dessus, D. DE SERRES, 694.

— ETYM. Voy. TIRASSER; ce filet étant *tiré* par le chasseur.

TIRASSÉ, ÉE (ti-ra-sé, sée), part. *passé* de tirasser. Alouettes tirassées.

TIRASSER (ti-ra-sé), *v. a.* || 1° Il s'est dit dans le sens de tirailler. Et les linceuls trop courts pour les pieds [il] tirassait, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 2° Chasse. Prendre à la tirasse. Tirasser des cailles. || Absolument. Ils s'amusent à tirasser. || Neutralement. Tirasser aux cailles. Tirasser aux alouettes.

— HIST. XVIe S. Jusque à ce que Manuel, l'ayant tirassé et secoué.... MONT. I, 62. Le pere que le fils tirassoit et sabouloit enmy la rue.... ID. I, 418.

— ETYM. *Tirer*, et l'affixe péjoratif ou augmentatif *asse*; provenç. *tirassur*.

† **TIRA-TUTO** (ti-ra-tu-to), *s. m.* Terme de musique. Registre destiné à courir tous les jeux de l'orgue à la fois.

— ETYM. Ital. *tirare*, tirer, et *tutto*, tout.

† **TIRAUDE** (ti-ro-d'), *s. f.* Boucle placée sur un levier. || Sonnette à tiraude, sonnette employée pour enfoncer des pieux, dans laquelle le mouton est enlevé à l'aide d'un câble sur lequel on tire et qu'on abandonne quand on veut faire retomber le mouton.

TIRE (ti-r'), *s. f.* || 1° Il s'emploie dans cette *loc. adv.* et familière : Tout d'une tire, sans discontinuation, de suite. Relisez la pièce tout d'une tire, et voyez si, étant jugée par des acteurs intelligents...., VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1767. || 2° Tire-d'aile, voy. plus bas ce mot à son rang. || 3° Terme d'eaux et forêts. Coupe faite à tire et aire, de suite et sans intermission de la vieille vente à la nouvelle, en allant toujours devant soi et ne laissant que les arbres réservés; locution empruntée à l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts. « En y laissant les baliveaux destinés au repeuplement; c'est la coupe à tire aire.... la coupe à tire aire est généralement adoptée pour les bois taillis, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 96. A moins de clauses contraires, les bois seront exploités à tire et aire, et à la coupée, le plus près de terre que faire se pourra, de manière que l'eau ne puisse rester sur les souches, ART. 23 *du cahier des charges générales pour la vente des coupes de bois de l'exercice 1845*. || On dit aussi à tire et à aire. [La locution exacte paraît être, comme dans Dralet, *à tire aire*, c'est-à-dire en tirant l'aire, en faisant comme une aire la surface bosée.)] || 4° Terme d'argot. Voleur à la tire, celui dont la spécialité est de tirer, dans la foule, ce qui contiennent les poches des voisins. || 5° Terme de blason. On nomme tires les traits ou les rangées de vair qu'on emploie pour disposer le fond de l'écu, ou le meuble vair. Ils en ont chacun leur nombre.

— HIST. XIIIe S. Les noz [les nôtres] [ils] vont decrassant, nes ont cure de nos ennemis comme il sont, les prennent tire et tire, *Sax.* X || XIIIe S. La vielle il dist lors belement tire à tire, *Berte*, 107. Rendez vous, dist il, tire à tire, parmi le bois trestoit à tire, Com cil qui bien sot le travers, *Ren.* 1864. De cascune tire [condition, race] de gent Qui là seient ensemble, ki ne le mete vair. Ki kasuns ert [était], petis n grans, PH. MOUSKES, ms. p. 444, dans LACURNE. || XVe S. Au mieux que peut [peut] se paint pere, Affinque plus belle en appere, Se mestier est, tire à tire, Que nulz n'y sçaroit que redire, E. DESCH. *Poésies mss.* f 455. Qu'ilz s'en aissent belle tire [bien vite], *Vigiles de Charles VII*, II, 2, dans LACURNE. Vous vous en irez de tire à Romme, et parlerez à Paul Ursin, auquel me recommanderez, *Boucicq*, II, 20. Guerres en sont moult joyeuses fleurs; L'esté figure; L'hiver procure Tire de pions, *le Blason des fausses amours*, p. 286, dans LACURNE. || XVIe S. Ilz [ils] vont de tire à tire diverses lues, Avoit mouqué grand nombre de satyres, MAROT, IV, 50. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une tire, mais à journées reprises, AMYOT, *Rhetor.* 18. Marius, depuis son premier consulat continua les cinq autres de rang tout d'une tire de la faveur de fortune, *ib.* 60. Leur donna la chasse à tire d'aisle, *Hist. du chev. Bayard*, p. 367, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. TIRER; génev. *roité une bonne tire, il a tiré une bonne tire*; *tire d'ici*; *écrire à tire de plume*, écrire aussi vite que la plume peut aller; Berry, *il y a de la tire pour monter ce coteau*; *tire-d'ici*, *à l'instant*, tout de suite; wallon, *tir*, engeance, race; ivoy. *tira*, bande, ture.

TIRÉ, ÉE (ti-ré, ée), part. *passé* de tirer. || 1° Mû, amené avec effort. Un voiture bien tirée par les chevaux. || 2° Tiré à quatre chevaux, écartelé. || Par un jeu de mots qui est une allusion à ce supplice. || [Le gazetier Marin devenu riche] a tant fait, a tant tiré qu'enfin nous avons vu de nos jours le corsaire allant à Versailles, tiré à quatre chevaux sur la route, BEAUMARCH. 4e *mém.* || 3° Mis hors. Lépide tiré du fourreau. Dans l'antre de la bête féroce.... devant elle, sous ses yeux étincelants, ses ongles tirés, DIDER. *Cl. et Ner.* I, 4. || 4° Il se sont à couteaux tirés, aux couteaux tirés, voy. COUTEAU, n° 6. || 4° Rideau tiré, rideau écarté. Le rideau tiré, on vit la scène. || Rideau tiré, rideau avancé pour cacher quelque chose. Les rideaux de son lit étaient tirés, da manière que je pouvais entrer sans être aperçue, GENLIS, *Veux étonn.* I, II, p. 129. || 5° Il se dit d'une liqueur qu'on fait bouillir ou réserver qui la contient. Le vin est tiré, mettons-nous à table. Mme Anderson a souvent observé que le lait le premier tiré ne ressemblait point au dernier, PARMENTIER, *Instit. Mém. scienc.* I, IV, p. 244. || Fig. Le vin est tiré, il faut le boire, l'affaire est engagée, il n'y a plus moyen de reculer. Valère au marquis qui refuse de se battre : Oh! le vin est tiré, monsieur, il faut le boire, REGNARD. *Joueur*, III, 11. || 6° Familièrement. Être tiré à quatre épingles, être ajusté avec soin. || 7° Qu'on a fait sortir, placer. Tiré de pieux Hennoc, miraculeusement tiré du monde qui n'était pas digne de le posséder, NOEL. *Hist.* I, 1. || Fig. Tiré d'affaire, qui a échappé à une difficulté, à un péril, à une maladie. Vous avez cru comme moi, sans fondement, que l'aide de Condillac était mort : heureusement il est tiré d'affaire, et revindra bientôt chez nous jouir de la fortune et de la réputation d'un grand homme, *Lett. à Voltaire*, 2 janv. 1765. || 8° Il se dit d'un coup d'arme à feu. Le dernier coup tiré des remparts [de Maestricht] lui fit la vie [au comte de Bissi], VOLT. *Mœurs*, 147. *Fl. offic. morts en* 1741. || Tué à coups de fusil, en parlant de gibier. Un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres que c'était de la chasse de Son Altesse, et de gibier tiré de sa propre main, J. J. SOUBS. *Conf.* X. || 9° Visage tiré, visage amaigri, allongé. Tout son visage, tiré et ridicule [d'attente], faisait des grimaces hideuses, PÉN. *Tél.* VIII. || Substantivement. Les masques de Boulignieux et de Martigny avaient la pâleur et le tiré des personnes qui viennent de mourir, ST-SIM. 442, 70. || 10° Fig. Qu'on a fait sortir de la bouche d'une personne. Après cet aveu tiré de sa propre bouche, ROLLIN, *Hist. ancc.* (Œuv. I, 91, 500, dans POUGENS). || 11° Qui a été extrait de, en parlant de compositions d'esprit. Ces pensées, quoique tirées d'Homère, n'en sont pas moins plates, LESAGE, *Diable boit.* 14. La tragédie d'Othello, tirée du roman de Cintio et de l'ancien théâtre de Milan, VOLT. *Mél. lit. à l'Acad. franç.* t. || 12° Imprimé. Le plus de la feuille tirée diminue qu'à raison du nombre des exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. int. et beaux-arts*, t. V, p. 399. || 13° Tracé. Il a été précédemment fait un dessin du village. Ces rues sont larges, tirées au cordeau, et formées par des maisons un peu basses, mais agréablement bâties, RAYNAL, *Hist. philos.* I, 14. || 14° Représenté par la peinture. Cette beauté [Angélique, de l'Arioste].... ne fut qu'un portrait mal tiré des merveilles que nous devions admirer en vous [Mme du Châtelet], VOLT. *Lett.* 4. Il me paraît réellement capucin; j'en ai la patente avec le portrait de saint François tiré sur l'original, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 1er janv. 1770. || 15° Déduit, conclu. Il l'a trouvée [cette conséquence] toute tirée dans VASQUEZ, PASC. *Réfut. de la rép. à la* 12e *lett.* || 16° Affecté. Tout en lui [le prince de Conti] coulait de source; jamais rien de tiré, de recherché, ST-SIM. 230, 216. || Forcé. Vous nous payez ici d'excuses colorées, Et toutes vos raisons, monsieur, sont trop tirées, MOL. *Tart.* IV, 4. || On dit dans un sens analogue : tiré de loin, tiré par les cheveux. Il y a des figures [dans l'Ancien Testament] claires et démonstratives : mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux, et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'avance, PASC. ENV. 1, édit. nat. V. Il faut éviter les jeux de mots trop affectés et tirés de loin, DUMARS. *Trop. part.* II, art. 44. || 17° S. m. Terme de droit commercial. Celui qui est désigné pour payer une lettre de change. Celui qui fournit la lettre de change s'appelle souscripteur ou tireur; celui sur qui elle est fournie s'appelle tiré, ou accepteur lorsque la lettre de change lui a été présentée et qu'il l'a revêtue de son acceptation, *Répertoire général de l'enregistrement. Effet de commerce*, n° 2237-2. || 18° S. m. Chasse au fusil. On fit hier un beau tiré. On dit dans le même sens : chasse au tiré. Comme la lumière part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile, BUFF. *Ois.* I, XIV, p. 257. || On écrit aussi tirer. Les trois frères Lorrains avaient été au tirer du roi, ST-SIM. 66, 67. || 19° Nom donné, dans certains bois, à des taillis maintenus au-dessous de la hauteur d'homme, afin qu'on puisse y exercer la chasse à tir.

† **TIRE-A-BARRE** (ti-ra-ba-r'), *s. m.* Outil de tonnelier.

† **TIRE-ARRACHE** (ti-ra-ra-ch'), *s. m.* Rousseroile.

† **TIREAU** (ti-ró), *s. m.* Allége de certains bateaux. Défense d'exiger lesdits droits de péage sur les allégos et tireaux [des bateaux chargés de sel], *Arrêt du conseil*, 9 sept. 1675. || On trouve aussi tiroi.

TIRE-BALLE (ti-re-ba-l'), *s. m.* || 1° Instrument dont on se servait fréquemment autrefois en chirurgie pour retirer les balles ou autres projectiles engagés dans une plaie profonde. || 2° Instrument destiné à extraire la charge du canon des armes à

Digitized by Google

feu portatives se chargeant par la bouche. || *Au* **plur.** Des tire-balles.

— HIST. XVIe. Et si c'est une petite balle de plomb, serra tirée avec une tire-balle figurée aux playes des hacquebutes; ce que j'ay fait à cause que la pointe du tire-balle s'insere dedans le plomb, PARÉ, *Introd.* 8.

† **TIRE-BARBE** (ti-re-bar-b'), *s. f.* Un des noms marchands de la vulselle linguiforme (coquille) de l'océan Indien, et dite aussi tire-poil.

† **TIRE-BONDE** (ti-re-bon-d'), *s. m.* Outil pour enlever la bonde d'un tonneau. || *Au plur.* Des tire-bonde.

† **TIRE-BORD** (ti-re-bor), *s. m.* Terme de marine. Instrument de bois dont on se sert dans les chantiers de construction, pour faire appuyer les bordages sur les membrures.

TIRE-BOTTE (ti-re-bo-t'), *s. m.* || 1° Petite planche entaillée, dont on se sert pour se débotter. || 2° Crochets de fer qui, passés dans les tirants, servent à chausser les bottes. || 3° Tirant de la botte; dans cette acception il vieillit, et tirant est plus usité. || 4° Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles. Dans ce sens il vieillit, on dit communément anglaises. || *Au plur.* Des tire-botte.

TIRE-BOUCHON (ti-re-bou-chon), *s. m.* || 1° Sorte de vis de fer ou d'acier qui tient à un manche ou à un anneau et qui est employée pour tirer les bouchons des bouteilles. Les tire-bouchon, se dit des parties des plantes qui sont naturellement en forme de spirale. || *Au plur.* Des tire-bouchons.

† **TIRE-BOUCLER** (tire-bou-klé), *s. m.* Terme de charpentier. Outil pour dégauchir l'intérieur des mortaises.

TIRE-BOUDIN (ti-re-bou-d'), *s. m.* || 1° Partie du tire-balle qui sert à extraire du papier de la cartouche. || Instrument monté sur une lampe qui sert à extraire la charge des bouches à feu. || 2° Outil du bourrelier. || Outil de papetier pour enlever les ordures qui se trouvent dans la pâte. || 3° Tire-bourre de soude, instrument destiné à ramener les parties de la soude qui sont restées dans les forges, ainsi que certains cailloux que le trépan n'a pas brisés. || *Au plur.* Des tire-bourre.

— HIST. XVIe. Ceux là avec des tire-boudoure desrobarent les balles de ceux qui estoient ignorans du fait, D'AUB. *Hist.* III, 66.

TIRE-BOUTON (ti-re-bou-ton), *s. m.* Petit crochet dont on se sert pour faire entrer les boutons dans les boutonnières. || *Au plur.* Des tire-boutons.

† **TIRE-BRAISE** (ti-re-brè-z'), *s. m.* Outil pour tirer la braise du four. || *Au plur.* Des tire-braise.

† **TIRE-CENDRE** (ti-re-san-dr'), *s. f.* Nom donné à la tournaine, qui, chauffée, attire les cendres et autres corps légers, MOR. *Voy.* VI, p. 171.

† **TIRE-CLOU** (ti-re-klou), *s. m.* Outil du couvreur, pour arracher les clous. || *Au plur.* Des tire-clous.

TIRE-D'AILE (ti-re-dè-l'), *s. f.* Battement d'ailes précipité que fait un oiseau dans un vol rapide. La corneille, en deux tire-d'aile, s'élève au-dessus des autres oiseaux. || Voler à tire-d'aile, voler aussi rapidement qu'il est possible. Prendre l'essor et se gunder à tire-d'aile à ces voûtes azurées du plus pur de notre âme, O. MAINE, *Apologie*, p. 42. Le corbeau part à tire-d'aile; il aperçoit de loin l'imprudente gazelle Prise au piege et se tourmentant, LA FONT. *Fabl.* XII, 15. || Par extension, très-rapidement. Vous dites que la promesse que je vous ai faite n'est point de celles dont on peut attendre les effets avec modération; mais encore ne faut-il vouloir que ce qui se peut faire; on ne peint point à tire-d'aile, POISSON, *Lettres*, 9 oct. 1648. Le duc de Marlborough marcha à tire-d'aile au Rhin, et le passa à Coblentz, 27-SEP. 1734, 2226. Je sais que le bien qu'on dit d'un homme ne passe guère la chambre où on en parle, et que la calomnie va à tire-d'aile jusqu'aux monstres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 janv. 1765. Heureux, bien plus heureux est homme de génie, Qui, placé dans l'audace et cultivant les arts, N'a pas besoin d'appui pour fixer nos regards! Il vole à tire-d'aile au temple de mémoire, GILBERT, *Plaintes du malheureux*.

— REM. 1. L'Académie donne à tire-d'aile le genre masculin, contrairement à ce qu'elle dit à *tire* : Tire, subst. féminin, il n'est usité que dans l'expression *tire d'aile*, etc. De plus il est évident que tire-d'aile est composé du substantif *la tire*, l'action de tirer, et d'*aile*; tire-d'aile est donc certainement féminin. || 2. L'Académie écrit au pluriel des tire-d'aile; mais si, comme cela est certain, *tire-d'aile* signifie *une tire d'aile*, il faut écrire au pluriel des tires-d'aile. || 3. Voltaire a écrit : à tire-d'ailes. Le phénix s'envola à tire-d'ailes, *Princ. de Babyl.* 11.

— HIST. XVIe. Voyans la proye guaignee à tyre d'oeile, ilz estoyent bien marryz, RAB. *Garg.* 1, prol. Celuy-là l'empoigne, lui le veut aller à tire d'aile, d'un vol hault et ferme, suyvant toujours sa poincte, MONT. II, 104.

† **TIRE-DENT** (ti-re-dan), *s. m.* Outil du fabricant de peignes. || *Au plur.* Des tire-dents.

† **TIRE-DORÉE**, *s. f.* Partie de la surface d'une glace qu'on polit en une fois.

† **TIRE-FAUSSET** (ti-re-fô-sè), *s. m.* Pince propre à tirer des fausses.

† **TIRE-FEC** (ti-re-feu), *s. m.* Terme d'artillerie. Armement, composé d'un crochet, d'un cordon et d'une poignée, qui sert à mettre le feu aux bouches à feu, en déterminant l'inflammation d'une étoupille. || Tire-feu porte-lance, armement employé pour communiquer le feu aux fusées de guerre. || *Au plur.* Des tire-feu.

† **TIRE-FILET** (ti-re-fi-lè), *s. m.* Outil pour former des filets sur les métaux. || Sorte de bouret à l'usage du menuisier. || *Au plur.* Des tire-filets.

TIRE-FOND (ti-re-fon), *s. m.* || 1° Anneau de fer terminé en vis qui sert aux tonneliers pour placer le dernier douve du fond d'un tonneau. || 2° Anneau pour suspendre un lustre, un ciel de lit à un plafond. || 3° Instrument de chirurgie destiné à pénétrer dans les parties qu'il faut extraire, et à se fixer dans leur substance assez fortement pour les amener au dehors. || 4° Partie du tire-balle qui sert à extraire les balles. || Instrument employé pour retirer des projectiles creux les fusées qu'on ne peut retirer avec le tire-fusée. || 5° Coquille univalve. || *Au plur.* Des tire-fond.

— HIST. XVIe. Ilz ont des petars que tous ensemes estoient ainsi faits, les uns pour pendre à l'estrier avec le tire-fonds, les autres à la fourchette ou à contrepoinctail, D'AUB. *Hist.* II, 348. Faudra appliquer un tirefons, et tirer l'os en haut, ainsi que font les tonneliers quand ils veulent retirer une douve du milieu du fond, PARÉ, VIII, 8.

† **TIRE-FUSÉE** (ti-re-fu-zé), *s. m.* Instrument employé pour retirer les fusées en bois des projectiles creux. || *Au plur.* Des tire-fusées.

† **TIRE-GORET** (ti-re-go-rè), *s. m.* Renouée, *polygonum aviculare*, L. dite aussi herbe à cochons.

— ETYM. *Tirer*, attirer, et *goret*.

† **TIRE-LAINE** (ti-re-lè-n'), *s. m.* || 1° Outil du fondeur. || 2° S'est dit pour tireur de laine [*voy.* TIREUR]. Attaqués par cinq ou six tire-laine, SCARR. *Rom. com.* I, 18. || *Au plur.* Des tire-laine.

TIRE-LAISSE (ti-re-lè-s'), *s. m.* Ancien terme familier, employé d'un certain jeu, et qui se dit quand un homme reçu à être frustré à l'impuroiste d'une chose qu'il croyait ne pouvoir lui manquer. Le roi essaya pendant le cours de ce siége un cruel tire-laisse, ST-SIM. 2, 35. Je ne pourrais pas me dire que je n'ai pas eu mes absences (du duc de Chevreuse) ne lui ait valu ce tire-laisse, DUC. 306, 148. J'adresse ma lettre pour vous au comte de Marsan, fils du maréchal, afin que M. Amelot [le ministre des affaires étrangères], qui a du loisir en ce moment, ne sache pas quelle vous écris, et, de plus, cela lui donnera un petit tire-laisse dont je ne rejouis d'avance, *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, publiée par M. Camille Rousset, cité par SAINTE-BEUVE, dans le *Constitutionnel*, 14 août 1865.

— ETYM. *Tirer*, *laisser*.

† **TIRE-LANGUE** (ti-re-lan-gh'), *s. m.* Voyez (Provence).

TIRE-LARIGOT (A) (ti-re-la-ri-go), loc. *adv.* Voy. LARIGOT.

TIRE-LIGNE (ti-re-li-gn'), *s. m.* || 1° Petit instrument de métal dont on se sert pour tirer, tracer des lignes. || Outil du plombier, pour tracer une raie sur le plomb qu'il veut couper. || 2° Fig. et familièrement. Architecte dépourvu d'invention, qui ne sait que tirer des lignes pour copier les modèles. || *Au plur.* Des tire-lignes.

TIRELIRE (ti-re-li-r'), *s. f.* Petit vaisseau en forme de tronc, à la partie supérieure duquel est pratiquée une fente par où l'on fait entrer des pièces de monnaie, sans pouvoir les retirer autrement qu'en brisant le tirelire. Sa tirelire est pleine. || Fig. Vos Indes, vos galions, votre Pérou, étaient de pauvres tirelires, au prix d'un budget discuté, voté par de bons députés [Louis XVIII au roi d'Espagne], P. L. COUR. *Opinion diplomatique*.

— HIST. XIIIe S. Et embourser tiex choses et mette en tirelire, qui a un grant bessoin porroient bien suffire, J. DE MEUNG, *Test.* 4016. Et embourser tels choses et mettre en tirelire, Qui à un grant besoin pourroient bien suffire, *Le dit des femmes*. N'i aura [dans une maison] chevron ne solive; Toute tenra [tiendra] à tirelire, *Nouv. rec. de fabliaux*, t. I, p. 207, [XVIe S. Il n'avoit qu'un petit escabeau devant luy couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire, *Sat. Ménip.* p. 9.

— ETYM. Scheler le tire de l'italien *tirare*, tirer, et *lire*, livres; le mot n'est pas italien, une tirelire ne dit aféradoxe. *Tirelire*, indécomposable et éléments réels, est un mot de fantaisie, confirmé par la variante *tirenlire* et par cette promesse d'une maison qui *tiendra à tirelire* (il s'agit d'une mouvrie). *Tirelire* est le pendant de *tuteliure*.

† **TIRE-LISSE** (ti-re-li-s'), *s. f.* Pièce du métier à gaze.

† **TIRELLE** (ti-rè-l'), *s. f.* Se dit de petites cordes employées au montage des chalues, dans les métiers de soierie.

† **TIRE-LOUPIN** (ti-re-lo-pin), *s. m.* Parasite, pauvre hère.

— HIST. XVe S. Hume-brouet mene à la danse Le maistre de tirelopina, *Martyre de saint Denis*.

† **TIREMENT** (ti-re-man), *s. m.* Action de tirer.

— HIST. XIIIe S. Lesquels Pierre et Jehannot Bailli estoient tenu[s] à droit Premis par la herbe et par le poitrine en lui tirant et lachant, et pour le tirement..., DU CANGE, *tiralor*.

— ETYM. Provenç. *tiramen*; espagn. *tiramiento*; ital. *tiramento*.

TIRE-MOELLE (ti-re-moi-l'), *s. m.* Petit instrument d'argent de la forme d'une petite cuiller, mais creusé en goutière dans sa longueur, dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os. || *Au plur.* Des tire-moelle.

† **TIRE-PAILLE** (ti-re-pa-ll', *li* mouillées), *s. m.* Ancien nom du succin.

— ETYM. *Tirer*, et *paille*, à cause que le succin frotté devient électrique et attire les pailles.

† **TIRE-PAVÉ** (ti-re-pa-vé), *s. m.* Jouet d'enfant, qui est une sorte de ventouse qu'on fait adhérer aux objets. || *Au plur.* Des tire-pavés.

† **TIRE-PIÈCE** (ti-re-piè-s'), *s. m.* Outil de raffineur de sucre.

TIRE-POIL (ti-re-poil), *s. m.* Courroie, lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage sur leurs genoux. || Se dit quelquefois pour chausse-pied. || *Au plur.* Des tire-poils.

† **TIRE-POINT** (ti-re-poin), *s. m.* Trapan dont le cirier se sert. || Terme de marine. Sorte de ceinture de bois dans l'intérieur d'un bâtiment.

† **TIRE-POINTU** (ti-re-poin), *s. m.* **TIRE-POINTE** (ti-re-poin-t'), *s. f.* Instrument pointu qui sert à piquer. || On dit aussi tiers-point.

TIRER (ti-ré), *v. a.* || 1° Attirer, mouvoir vers soi, vers moi, en marchant. || 2° Tirer à soi, amener de son côté. Tirer à soi la couverture. || 4° Tirer les yeux, faire sur eux effet. || 5° Ce mot est bien tant d'eaux. || 6° Tirer le pied, la jambe. Tirer sa révérence. || 7° Faire sortir une chose d'un endroit ou d'une autre chose. || 8° Tirer du vin, de l'eau. Tirer au clair. || 9° Tirer la langue. || 10° Tirer les bas, les bottes à quelqu'un. || 11° Tirer pays. || 12° Tirer du sang. || 13° Tirer les vaches. || 14° Faire sortir, au hasard, des billets, des numéros, des noms. || 15° Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. || 16° Faire sortir en sugant. || 17° Extraire par voie de distillation ou d'expression. || 18° Tirer la racine d'un nombre. || 19° Faire sortir quelqu'un d'un endroit, l'éloigner de quelque chose. || 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. || 21° Étendre, allonger. || 22° Tirer l'or, l'argent, les étendre en fils déliés. || 23° Tirer au sec. || 24° Tirer un coup, l'assener. || 25° En escrime, tirer des fentes, l'estocade. || 26° Lancer des armes de trait. || 27° Décharger une arme à feu. || 28° Viser avec une arme. || 29° Creuser en suivant une certaine direction. || 30° Tracer. || 31° Faire le

Digitized by Google

portrait de quelqu'un. || **38°** Tirer copie. || **39°** Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. || **34°** Tirer une lettre de change. || **35°** Faire qu'une personne interrogée parle. || **36°** Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. || **37°** Tirer tout, faire la voie. || **38°** Fig. Puiser, emprunter. || **39°** Faire sortir de, faire produire à. || **40°** Inférer, conclure. || **41°** *Y.* n. Exercer une traction. || **42°** Aller, s'acheminer. || **43°** Tirer de long. || **44°** Tirer à la main. || **45°** Remettre à la décision du sort. || **46°** Tirer des armes. || **47°** Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu. || **48°** Il se dit de l'arme à feu qui part et fait explosion. || **49°** Faire éprouver une sensation de tiraillement. || **50°** Rendre un volume. Tirer à la ligne. || **51°** Tirer en longueur, se prolonger. || **52°** Tirer à sa fin. || **53°** Tirer à des conséquences, amener, entraîner des conséquences. || **54°** Tirer à, avoir de la ressemblance avec. || **55°** Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. || **56°** *T. verb.* Se tirer, se dérober, sortir. S'en tirer. || **57°** Être été d'un lieu, en parlant d'un objet. || **58°** Être mis hors. || **59°** Être extrait de, par distillation ou expression. || **60°** Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. || **61°** Être obtenu, recueilli. || **62°** Être l'objet d'un tir. || **63°** Être imprimé. || **64°** Être conclu comme conséquence. || Proverbe.

1° Attirer, mouvoir vers soi, quand on est soi-même immobile. Tirez cette porte. Il lui tirait les cheveux, comme un enfant qui est en colère. Les voleurs d'entre les bras de sa mère, qui en levait point abandonner. PASC. *Extr. des lettres à Mlle de Roannez*, 8. Ce fut un spectacle bien étrange de voir tirer un tribun de son tribunal par des lieteurs et des affranchis hors de son tribunal, ST-RÉAL, *Conjur. des Granques*. || Il hochait devient familier au jeune homme, il apporte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient... BUFF. *Ois.* I, 19, 138. Sa main ne peut se tirer par son vêtement, elle n'entend rien, DIDEROT, *Salon de* 1765, Œuv. I, 211, p. 178, dans ROCHEGUDE. || Fig. Est-ce lui qui naguère ait dépeint le sa vie? Sauva des ennemis votre empereur Decius, Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner les sort des Perses aux Romains? CORN. *Poly.* I, 3. Sa grâce et sa vertu sont de doucement attirer à soi, pour tirer les cours, ent d'incroyables forces, MOL. *Tart.* III, 2. || Tirer le verrou, fermer une porte à verrou. || Tirer la porte sur soi, ou après soi, la fermer après l'avoir traversée. Non père est sorti brusquement, il a tiré sur lui la porte du cabinet, GERZAIN, *Théât. Mod.* 1, 1, 1,

faire tirer du sang, et lui promets de ne le lui échouffer jamais par mes façons de parler trop libres. SCARR. *Lett. Œuv.* t. 1, p. 256. ‖ Par exagération. Je tremble comme une feuille; on ne me tirerait pas une goutte de sang, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. II, p. 474, dans ROQUEIN. ‖ 3° Tirer les vaches, les traire. ‖ 4° Faire sortir, au hasard, de la boîte qui les contient, des billets, des numéros, des noms. Tirer les billets, les numéros d'une loterie. Le président a tiré au sort les noms des jurés. Ce jeune homme a tiré un mauvais numéro. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi; Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire, SAUL, *Lutr.* 1. Tout était tiré rigoureusement au sort, NAVAL, *Hist.* pahl. t. 10. ‖ Absolument. Il tourne le bonnet; tenhant tire, et Brodin fait le premier des noms qu'apporte le destin, BOIL. *Lutr.* 1. ‖ Tirer une loterie, tirer les numéros d'une loterie, faire sortir par le sort les numéros. Tirer quelque chose à la courte paille, en décider par le hasard de la plus courte paille. Tirez votre réponse à la courte paille, MARIV. *Surpr. de l'amour*, III, 4. ‖ Tirer le gâteau des Rois, ou, simplement, tirer ses Rois, distribuer au hasard les parts d'un gâteau dans lequel il y a une fève, afin que celui à qui elle échoit soit roi ou de la fête. ‖ 5° Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. On tire beaucoup de tabac de l'Amérique. Ce négociant tire ses étoffes de Lyon. Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes exclusivement le coton, de la soie, du riz, du bled, de l'huile, des cuirs, VOLT. *Dict. philos. Expr. des lieux*. Pour juger s'il y a du luxe dans l'usage des choses, il suffirait souvent de considérer l'éloignement des lieux d'où on les tire, CONDIL. *Comm. gouv.* I, 27. ‖ 6° Faire sortir en suçant. Les sangsues ont tiré beaucoup de sang. L'enfant tire la lait de la mamelle. ‖ 7° Extraire par voie de distillation ou d'expression. Tirer le suc des herbes. Tirer de l'huile sans feu. Tirer cette huile sans feu, comme on tire l'huile vierge, DENIS, *Poisons rust.* II, p. 293, dans ROQUEIN. ‖ On se nourrit des aliments et des boissons modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. I, 13. ‖ Tirer la quintessence de feuil, il est habile, adroit, et fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire. ‖ 8° Tirer de l'huile d'un mur, VOY. SUIAL, aux proverbes. ‖ 9° Terme d'arithmétique. Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre, trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre. ‖ 10° Faire sortir quelqu'un d'un endroit où il était. ‖ Quelque emploi. Je voulais avoir bien d'abaser Émilie, Effreyer son esprit, la tirer d'Italie, CORN. *Cinna*, V, 3. *Deux*, conversations, spectacles, rien ne la tira l'âme la Daughard de sa solitude, FARCH. *Dauphine* J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus, Qui cajole me tire de l'exercice de ces fonctions, me soit insupportable, MASS. *Paraphr. ps.* XXV, V. 12.... Pour fuir un éclat, monsieur, je vous conjure. De me tirer d'ici dedans, dès ce soir, Pour que Valère et moi nous cessions de nous voir, MOLIÈRE. *Glor.* I, 9. ‖ Tirer à part, VOY. PART 2, n° 10. ‖ Fig. On ne peut la tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours le même chose. ‖ Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. Et, loin de le tirer de ce pas misérable, Me bonté ne ferait que nous perdre tous deux, CORN. *Poly.* V, 1. ‖ Fig. Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. ‖ 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirez-moi de ce trouble, ou soufrez que je meure, CORN. *Rodog.* V, 4. Vous nous donne, mes vrais amis, qui me tirez de peine, ID. *Hercol.* III, 4. Vous ne tirez pas le pauvre point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous, BIBLE, *Deuteron.* XX, 1. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après la harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Cet Anglais [Talbot, qui donnait le quinquina] vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds, SÉV. 387. M. de la Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes, ID. 484. Cette duchesse [de Choulnes] ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tiré de ce mauvais air des Rochers, ID. 30 juill. 1680. Les ennemis sont poussés partout; Oudenarde est délivrée de leurs mains; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, il eut les coutre d'un broudlard épais, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ils tremblent qu'un conseur.... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOIS. *Disc. au roi* Je l'en ai dit assez pour le tirer d'erreur. RAC. *Phèdre*, II, 5. Il faut que sur le trône un roi soit obéi; Qui se souviennes un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, L'a tire par leur main de l'oubli du tombeau.... ID. *Athal.* I, 2. Si je reviens si craint et si peu désiré, Ô ciel! de me punir pourquoi m'as-tu tiré? ID. *Phèdre*, II, 5. Il ne reçoit pas de leur donner quand et de quelle manière il a tiré cet homme des ennemis, et l'a apporté dans sa tente, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Cent fois mon père, mon mari, mon beau-frère ami, me prêta pour me tirer d'une affaire d'honneur que j'eus autrefois à Bruges, LESAGE, *Diable boit.* I. Cet habit [insofumère] est un homme que j'ai, en 1784, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours, VOLT. *Mél. litt. aux mal. Bibl. franç.* Ce fut Gustave Wasa qui, en tirant les Suédois de l'esclavage, amena avec les Danois par son exemple, ID. *Mœurs*, 117. Tirez-moi, par pitié, de mon doute terrible, ID. *Ali.* IV, 5. Voilà comme vous êtes : une plaisanterie vous tire d'affaire, quand vous n'avez pas de bonnes raisons à donner, DENIS, *Théât. d'éduc. Fausse délicat.* 1, 2. ‖ 21° Éloigner, attirer à soi. Tirer du linge sur la plaie. Tirer une courroie. ‖ Fig. Tirer le courroie, et, absolument, tirer, employer beaucoup d'éconduire pour arriver à une époque, jusqu'à une certaine époque. Il faut qu'il tire bien la courroie pour gagner le bout de l'an. Il a bien à tirer pour suffire à son ménage. Il tire fort corde, la tirer serrée, la bander le plus qu'on peut. ‖ Tirer bien ses bas, ses gants, les étendre bien sur la jambe, sur le bras, de manière qu'ils ne fassent point de plis. Elle [Mlle Lenormand] tire bien, disait ensuite..... tira ses gants l'un après l'autre jusques au coude, HAMIL. *Gram.* 10. ‖ Tirer le cordon, se dit du portier qui ouvre la porte extérieure de la maison au moyen du cordon placé dans sa loge. ‖ Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, en faire sortir le duvet, le poil, en le tirant avec une espèce de cardo. ‖ Tirer les ris dessus, les courir ou les fermer. ‖ Fig. Tirer le ris dessus, tirer le drap sur soi, de manière à couvrir. ‖ En un mot, le petit démon qui nous tirerait les rideaux, nous divertirait extrêmement, SÉV. 197. ‖ Fig. Tirer le rideau sur quelque chose, le cacher, le laisser ignorer, tirer le rideau, ne plus s'occuper d'une chose, la mettre en oubli. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'épouge, en tirer le rideau, BOIL. *Art poét.* III, 4. ‖ Fig. Tirer en longueur, prolonger, allonger. L'attention de l'auditeur déjà lassée se rebute de ces conclusions qui traînent et tirent la fin en longueur, CONN. *Hor. franç.* Ce général du sénat [Pompée], qui voulait tirer la guerre en longueur pour avoir le temps d'amasser de l'argent, PASCAL d'Italie, Espagne, VERTOT, *Révol. rom.* XIII. ‖ Tirer une affaire en longueur, en éloigner la conclusion. Elle est dégoûtée, dès ce soir, Pour que Valère et moi nous cessions de nous voir, MOLIÈRE. *Glor.* I, 9. ‖ Tirer à part, VOY. PART 2, n° 10. ‖ Fig. On ne peut la tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours le même chose. ‖ Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. Et, loin de le tirer de ce pas misérable, Me bonté ne ferait que nous perdre tous deux, CORN. *Poly.* V, 1. ‖ Fig. Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. ‖ 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirez-moi de ce trouble, ou soufrez que je meure, CORN. *Rodog.* V, 4. Vous nous donne, mes vrais amis, qui me tirez de peine, ID. *Hercol.* III, 4. Vous ne tirez pas le pauvre point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous, BIBLE, *Deuteron.* XX, 1. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après la harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Cet Anglais [Talbot, qui donnait le quinquina] vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds, SÉV. 387. M. de la Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes, ID. 484. Cette duchesse [de Choulnes] ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tiré de ce mauvais air des Rochers, ID. 30 juill. 1680. Les ennemis sont poussés partout; Oudenarde est délivrée de leurs mains; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, il eut les coutre d'un broudlard épais, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ils tremblent qu'un conseur.... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOIS. *Disc. au roi* Je l'en ai dit assez pour le tirer d'erreur. RAC. *Phèdre*, II, 5. Il faut que sur le trône un roi soit obéi; Qui se souviennes un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, L'a tire par leur main de l'oubli du tombeau.... ID. *Athal.* I, 2. Si je reviens si craint et si peu désiré, Ô ciel! de me punir pourquoi m'as-tu tiré? ID. *Phèdre*, II, 5. Il ne reçoit pas de leur donner quand et de quelle manière il a tiré cet homme des ennemis, et l'a apporté dans sa tente, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Cent fois mon père, mon mari, mon beau-frère ami, me prêta pour me tirer d'une affaire d'honneur que j'eus autrefois à Bruges, LESAGE, *Diable boit.* I. Cet habit [insofumère] est un homme que j'ai, en 1784, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours, VOLT. *Mél. litt. aux mal. Bibl. franç.* Ce fut Gustave Wasa qui, en tirant les Suédois de l'esclavage, amena avec les Danois par son exemple, ID. *Mœurs*, 117. Tirez-moi, par pitié, de mon doute terrible, ID. *Ali.* IV, 5. Voilà comme vous êtes : une plaisanterie vous tire d'affaire, quand vous n'avez pas de bonnes raisons à donner, DENIS, *Théât. d'éduc. Fausse délicat.* 1, 2. ‖ 22° Étendre, allonger. Tirer du linge sur la plaie. Tirer une courroie. ‖ Fig. Tirer le courroie, et, absolument, tirer, employer beaucoup d'économie pour arriver à une époque, jusqu'à une certaine époque. Il faut qu'il tire bien la courroie pour gagner le bout de l'an. Il a bien à tirer pour suffire à son ménage. Il tire fort corde, la tirer serrée, la bander le plus qu'on peut. ‖ Tirer bien ses bas, ses gants, les étendre bien sur la jambe, sur le bras, de manière qu'ils ne fassent point de plis. Elle [Mlle Lenormand] tire bien, disait ensuite..... tira ses gants l'un après l'autre jusques au coude, HAMIL. *Gram.* 10. ‖ Tirer le cordon, se dit du portier qui ouvre la porte extérieure de la maison au moyen du cordon placé dans sa loge. ‖ Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, en faire sortir le duvet, le poil, en le tirant avec une espèce de cardo. ‖ Tirer les ris dessus, les courir ou les fermer. ‖ Fig. Tirer le ris dessus, tirer le drap sur soi, de manière à couvrir. En un mot, le petit démon qui nous tirerait les rideaux, nous divertirait extrêmement, SÉV. 197. ‖ Fig. Tirer le rideau sur quelque chose, le cacher, le laisser ignorer, tirer le rideau, ne plus s'occuper d'une chose, la mettre en oubli. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'épouge, en tirer le rideau, BOIL. *Art poét.* III, 4. ‖ Fig. Tirer en longueur, prolonger, allonger. L'attention de l'auditeur déjà lassée se rebute de ces conclusions qui traînent et tirent la fin en longueur, CONN. *Hor. franç.* Ce général du sénat [Pompée], qui voulait tirer la guerre en longueur pour avoir le temps d'amasser de l'argent, PASCAL d'Italie, Espagne, VERTOT, *Révol. rom.* XIII. ‖ Tirer une affaire en longueur, en éloigner la conclusion. Elle est dégoûtée, dès ce soir, Pour que Valère et moi nous cessions de nous voir, MOLIÈRE. *Glor.* I, 9. ‖ Tirer à part, VOY. PART 2, n° 10. ‖ Fig. On ne peut la tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours le même chose. ‖ Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. Et, loin de le tirer de ce pas misérable, Me bonté ne ferait que nous perdre tous deux, CORN. *Poly.* V, 1. ‖ Fig. Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. ‖ 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirez-moi de ce trouble, ou soufrez que je meure, CORN. *Rodog.* V, 4. Vous nous donne, mes vrais amis, qui me tirez de peine, ID. *Hercol.* III, 4. Vous ne tirez pas le pauvre point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous, BIBLE, *Deuteron.* XX, 1. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après la harangue, LA FONT. *Fabl.* I, 19. Cet Anglais [Talbot, qui donnait le quinquina] vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds, SÉV. 387. M. de la Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes, ID. 484. Cette duchesse [de Choulnes] ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tiré de ce mauvais air des Rochers, ID. 30 juill. 1680. Les ennemis sont poussés partout; Oudenarde est délivrée de leurs mains; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, il eut les coutre d'un broudlard épais, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ils tremblent qu'un conseur.... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOIS. *Disc. au roi* Je l'en ai dit assez pour le tirer d'erreur. RAC. *Phèdre*, II, 5. Il faut que sur le trône un roi soit obéi; Qui se souviennes un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, L'a tire par leur main de l'oubli du tombeau.... ID. *Athal.* I, 2. Si je reviens si craint et si peu désiré, Ô ciel! de me punir pourquoi m'as-tu tiré? ID. *Phèdre*, II, 5. Il ne reçoit pas de leur donner quand et de quelle manière il a tiré cet homme des ennemis, et l'a apporté dans sa tente, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Cent fois mon père, mon mari, mon beau-frère ami, me prêta pour me tirer d'une affaire d'honneur que j'eus autrefois à Bruges, LESAGE, *Diable boit.* I. Cet habit [insofumère] est un homme que j'ai, en 1784, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours, VOLT. *Mél. litt. aux mal. Bibl. franç.* Ce fut Gustave Wasa qui, en tirant les Suédois de l'esclavage, amena avec les Danois par son exemple, ID. *Mœurs*, 117. Tirez-moi, par pitié, de mon doute terrible, ID. *Ali.* IV, 5. Voilà comme vous êtes : une plaisanterie vous tire d'affaire, quand vous n'avez pas de bonnes raisons à donner, DENIS, *Théât. d'éduc. Fausse délicat.* 1, 2. ‖ 23° Diriger une arme à feu sur. La ville était prise..... ce petit chevalier [de Longueville] monte sur le revers de la tranchée..... un soldat veut tirer une bécasse, un autre un coup de garçe; il en est mort le lendemain, SÉV. 8 nov. 1688. Il [un oiseau] est difficile à tirer, ENCY. *Oiv.* t. VI, p. 140. Plusieurs gens grives, sans avoir pousser d'arguments, 2. 3. *nouss. Hel.* V, 7. ‖ Fig. Je lui dis : Vraiment, madame, vous avez tire de bien petit en tout ceci, vous avez peur de le manquer, SÉV. 284. Le voilà pourtant ce scélérat [d'août] que nous avons suivi depuis deux mois; je parc demain; je n'ouse jamais cru..... qu'un pour demain; je n'ouse jamais cru..... qu'un jour nous le tirerions si près d'être pris, ID. 18 août 1677. ‖ Fig. et familièrement. Pour lui parler, il faut le tirer au vol, le tirer en volant, il est difficile de le joindre et de le voir à un moment de lui dire un mot. ‖ 29° Creuser en suivant une certaine direction. Les canaux que l'on tire pour communiquer des pays qui en ont besoin, *Guyhielmai*. Bientôt après, il [Pierre le Grand] tira se canal qui joint le mer Caspienne au golfe de Finlande, VOLT. *Hist. Russie*, II, XI. Au-delà était un marais, et derrière le marais les Russes avaient tiré un retranchement d'un quart de lieue, ID. *ib.* I, 16. ‖ 30° Tracer, faire une ligne. Tirer une allée au cordeau. Tirer un plan sur du papier. Tirer une raie sur ce qu'on a écrit. ‖ Tirer en ligne de compte, employer, comprendre dans un compte. Il faut tirer plus ordinairement; mettre en ligne de compte. ‖ 31° Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture (employé qui vieillit). On l'a tire en cire, en platre. Je vous enverrai celui [le portrait] que vous me demandez; je faisais difficulté d'y faire commencer août; car comment puis-je m'y tirer moi-même, que, si l'on me tire bien, je ne serai pas reconnaissable, VOLT. *Œuv.* t. II, p. 239. Il n'y a pas longtemps que je me suis fait tirer par Rigaud, dit-il, c'est un des meilleurs peintres de Paris, et tous ceux qui voient ce portrait, disent que j'y suis fort bien tiré : — un homme du monde..... ne se serait pas servi du mot tiré qui n'a aucun usage dans ce sens que parmi la bourgeoisie, CAILLIÈRES, *Du bon et mauvais usage, convers.* V. ‖ On sait que ce prince [Alexandre] avait défendu..... à tout autre peintre qu'Apelle de tirer son portrait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 97, dans ROQUEIN. De se faire tirer certain homme à sa mode; Chacun veut être peint une fois en sa vie, LA MOTTE, *Fabl.* IV, 4. ‖ Fig. Tirer en exemple, proposer pour modèle. Ces choses qui font souffrir au théâtre, parce qu'elles ont un éclat dont la surprise ébloui, et qu'il ne ferait pas bon tirer en exemple à imiter, ne doivent être une seule ressource pour plan, CORN. *Hérod. Examen*. On a vu des génies extraordinaires passer tout d'un coup de la méditation du cabinet aux charges les plus difficiles; mais ces gens-là ne peuvent être tirés en exemple, SERMENDON, *De l'étude et de la conversation*. ‖ 32° Tirer copie, tirer une copie, tirer la copie, copier. Tirer copie d'un acte. Un fameux grammairien nommé Tyrannion, qui demeurait alors à Rome, ayant grande envie d'avoir les ouvrages d'Aristote, obtint du bibliothécaire de Sylla la permission d'en tirer une copie, RO. CIN. *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 176, dans ROQUEIN. D'après son grand tableau, lorsqu'elle fut sortie, Vous fîtes

Digitized by Google

l'autre jour tirer cette copie, DORAT, *Feinte par amour*, 1, 4.] Tirer les parties d'une partition, les extraire et les copier, pour que chaque concertant ait la sienne, tandis que le chef d'orchestre a la partition complète sous les yeux. Réellement cela m'occupait, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertante, les instrumenis, tirer les parties, J. J. ROUSS. *Confess.* v. ‖ 83° Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. Tirer une feuille, un volume, une gravure. Cet ouvrage a été tiré à cinq cents exemplaires. Attendez.... c'est depuis vingt ans, On ne tire pas si vite imprimeurs, BOIL. *Epigr.* 8. ‖ [Louis XV] fit imprimer au Louvre un petit livre de la géographie pour le tirer des livres, qu'il composa lui-même sur les leçons de M. de Lisle, et dont on tira cinquante exemplaires, VOLT. *Et. fun. Louis XV*. La planche d'étain ne saurait tirer proprement beaucoup plus de huit à neuf cents exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. v, p. 297. ‖ Absolument. Bon à tirer. Il faut mettre de l'encre et tirer avec soin; dites cela à votre imprimeur, P. L. COUR. *Lett.* ‖ 11 Un bon à tirer, voy. BON, n° 10. ‖ 84° Terme de commerce. Tirer une lettre de change, faire un billet qui doit être payé au porteur par son correspondant. Tirer une lettre de change payable à deux mois de vue, à vue. ‖ Tirer une lettre de change sur quelqu'un, sur absolument, tirer sur quelqu'un, lui adresser une lettre de change. L'on tire sur les pays étrangers pour les payer [ces dépenses], MONTESQ. *Esp.* XXII, 19. Qu'à Paris on me donne cent écus pour à Amsterdam mille onces d'argent, lorsque l'échange est à SIX pour cent au-dessus du pair, et supposons l'échange à six de quatre pour cent au-dessus du pair de Paris à Londres et de deux pour cent au-dessous de Londres à Amsterdam; dans une parelle circonstance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord sur Londres, pour tirer ensuite de Londres sur Amsterdam, qu'à tirer directement de Paris sur Amsterdam, CONDIL. *Comm. power.*, I, 17. ‖ On dit de même : tirer sur Londres sur quelqu'un. Vous pouvez tirer sur moi de petites sommes, SOSS. *Lett. quest.* 246. ‖ Tirer une lettre de change, par première, seconde, troisième. Il y a cent ou deux ou plusieurs exemplaires, soit afin que, l'un étant perdu, l'autre puisse le remplacer, soit afin que, l'un étant envoyé à l'acceptateur, il tiré, l'autre puisse être négocié pendant ce temps-là. ‖ 85° Faire qu'une personne interrogée parle. Cinna, viens, et je veux te tirer quelque chose, CORN. *Cinna*, III, 4. Donnez-vous la peine de tirer la vérité, et de n'empêcher d'être trompés, sév. 21 déc. 1689. Il tire d'un desserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant ce qu'il veut dire, ce qu'il veut faire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas, SOSS. *Louis de Bourbon*. Peignons ; et de son cœur, d'un vain espoir flatté, Par mon langage adroit tirons la vérité, RAC. *Esth.* III, 4. Elle tira le secret de ses compagnes, Mme DE CAYLUS, Souven. p. 144, dans POUGENS. Tout ce que je puis tirer de lui est par que des conjectures vagues, aussi propres à confirmer qu'à détruire mes craintes, GRAFFIGNY, *Lett. perus.* 38. ‖ Ne pouvoir tirer un mot de quelqu'un, ne pouvoir rien tirer de quelqu'un, n'en pouvoir obtenir de réponse, d'éclaircissement. Valère : Que t'a dit Marine ? — Scapin : Marine n'en dit tout ; c'est une fille dont on ne saurait tirer une parole, REGNARD, *Sérén.* 9. C'est une petite fille si maisue qu'on n'en peut rien tirer, CHEVAL. *Vies de femmes illustres*, t. I, p. 84, dans POUGENS. Tirer de la bouche, dans le dire. Je pense qu'il vaut mieux que de sa propre bouche je tire avec douceur l'affaire qui me touche, SOL. *Ec. fr.* II, 2. Lutter à qui tirera le mot du bec, et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même, SOSS. *Ver.* II. ‖ On ne peut pas venir à tirer la vérité de sa bouche, se dit d'un accusé qui ne veut rien avouer. ‖ Tirer un éclaircissement de quelqu'un, faire en sorte que quelqu'un donne l'éclaircissement qu'on désire de lui. ‖ 86° Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. Il tire dix mille francs de rente de sa terre. Il tire cent mille francs d'argent du nouvel impôt. On peut tirer du fruit de tout ce qui fait peine, CORN. *Pulch.* III, 4. M. le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la haine qu'on a contre M. le cardinal, RETZ, *Mém.* I, II, liv. III, p. 364, dans POUGENS. Je tirai l'autre jour à Rennes, dans une dispute du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnes, alors en août 1680. Ceux qui tirent des pensions, gages, appointements et dons du roi, VAUBAN, *Dime*, p. 70. Je sais fayle qu'il tirait sans avantage de son artifice, LESAGE, *Diable boit.* 4. On tire peu de service des vieillards, VAUVEN. *Max.* LXXX. Les registres de la chambre des comptes des Pays-Bas, qui sont actuellement à Lille, dépeint que Philippe II ne tirait pas quatre-vingt mille écus des sept Provinces-Unies, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 17. Vous trouverez que la cour de Madrid tire annuellement de 60 à 80 livres de ses provinces du nouveau monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 28. ‖ Tirer tout, faire tout ce qu'on jugera pour en avoir des produits. ‖ Tirer de l'argent de quelqu'un, se faire donner de l'argent par supercherie ou par sollicitation. Il tire tout ce qu'il peut, CORN. m'a dit qui est si plaisant, du stratagème dont tu t'es avisé pour tirer de l'argent de ton vieillard avare, MOL. *Scapin*, III, 1. La duchesse de Lude leur donne cinquante écus tous les ans : n'en saurait-on tirer davantage? MAINTENON, *Lett. à M. de Caylus*, t. VI, p. 7, dans POUGENS. Vous avez trouvé là une nouvelle manière de tirer de l'argent des princes, PONTEN. *Auguste, Arcéin*. Pour deux ou trois personnes qui voudront bien payer, il y en aurait cinquante dont je ne tirais jamais un sou, DANCOURT, *Deuxiel. des joueuses*, sc. 9. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. ‖ Tirer quelque grâce de quelqu'un, en obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. ‖ A tirer de lui une promesse, Tirer promesse, il tirer parole de quelqu'un, faire en sorte qu'il promette, qu'il donne sa parole. ‖ On ne saurait tirer raison de ces hommes, on ne peut obtenir de lui qu'il fasse ce qu'il doit. ‖ Tirer raison, tirer satisfaction d'une injure, d'une offense, faire réparer l'injure, l'offense. Mourir sans tirer ma raison!... Rendure que l'on m'a faite, une mémoire Dont j'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, CORN. *Cid*, I, 9. ‖ Tirer vengeance, se venger. Je vous déclare que je tirerai de cette donne..., pour tirer de vous la vengeance la plus complète, VOLT. *Distr. du docteur Akakia*. ‖ Tirer parti de quelqu'un, de quelque chose, en faire un usage, en faire de service, de l'avantage. ‖ Tirer avantage d'une chose, la tourner, l'interpréter à son avantage. ‖ Tirer vanité d'une chose, en faire vanité. Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance? Etes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer vanité? VOLT. *Dial. des morts*, 17, 6. ‖ On dit dans le même sens : tirer gloire. On exposait une peinture où l'artisan avait tracé un lieu d'immense stature Par un seul homme harnaché, le regardant en tirant gloire, LA FONT. *Fabl.* III, 17. ‖ 87° Terme de jeux. Tirer tout, faire la vole. ‖ 88° Fig. Puiser, emprunter. Le pouvoir tire son droit de la nation. Les mots ne nous viennent pas d'abord. L'instruction qu'on tire de l'histoire. La maison de France, la plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus grandes maisons peuvent bien se céder, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source, SOSS. *Duch. d'Orl.* Puntenelle ne le tiendrait pas fort de tirer de Saint-Sulpice ses cantiques; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation, qui aime mieux les agréments que la science, VOLT. *Pièc. sur l'Oracles*. Ce n'est guère qu'à Paris que je pourrai trouver ces immenses recueils dont je tire quelques gouttes d'eurre, DIDER. *Lett. sur le Pr.* novembre 1743. ‖ C'est de là que cette ville, cette rivière tire son nom, elle doit à telle circonstance le nom qu'elle porte. Ce vin tire son nom du territoire où il est produit. ‖ Tirer son origine, tirer sa source de, provenir. Cette rivière tire sa source de telle montagne. Il tire son origine de telle famille. ‖ Il tire aussi son origine de quelque chose, il est de cette manière, il s'inspire d'en haut; c'est un souffle de vie qui vient de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 1. On tirait un autre chef d'accusation contre lui des forts qu'il avait bâtis près de la ville de Byzance, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 81. Pythagore croit que lieu est une âme répandue dans tous les êtres de la nature, et dont les âmes humaines sont tirées, ID. *Hist. anc.* liv. XVI, ch. III, 1, 2. Savant dans cet art enchanteur de tirer de la plus petite situation les sentiments les plus délicats, VOLT. *Oreste, Ep.* ‖ 40° Inférer, conclure. Et de là nous pouvons tirer des conséquences, Qu'on n'acquiert point leurs cœurs sans de grandes avances, MOL. *Mis.* III, 6. Ils [les ancienne] doivent être admirés dans les conséquences qu'ils ont bien tirées du peu de principes qu'ils avaient, et ils doivent être excusés dans celles où ils ont plutôt manqué du bonheur de l'expérience que de la force du raisonnement, PASC. *Préface sur le traité du vide*. Il serait pu encore tirer cet autre argument, VOLT. *Dict. phili. Vérité*. ‖ On dit de même : tirer une conjecture de. Tirer un bon, un mauvais augure, un bon, un mauvais présage de quelque chose. Les présages qu'on tire du vol des oiseaux et des entrailles des victimes, RÉN. TRI. XXIII. ‖ Tirer l'horoscope d'une personne, faire son horoscope en vertu des préceptes de l'astrologie judiciaire. ‖ Tirer les cartes à quelqu'un, lui prédire sa destinée d'après l'arrangement fortuit des cartes que l'on consulte. ‖ Absolument et fainiliérement. Je ne tire pas les cartes, je ne me mêle pas de prédire ce qui adviendra, ‖ 41° *V. n.* Exercer une traction. On tirait fortement sur la corde pour amener le lourd fardeau. ‖ Cette corde tire, elle est tendue extrêmement ferme. ‖ Terme de vénerie. Tirer sur le lot, se dit en parlant du limier qui trouve la voie et veut avancer. ‖ Terme de manège. Tirer au renard, se dit du cheval qui va avec violence en arrière, lorsqu'il est attaché. ‖ Terme de fauconnerie. Faire tirer l'oiseau, le faire becqueter en le paissant, et surtout en lui donnant un pâ nervez pour exciter son appétit. ‖ Dans une corderie, tirer au premier brin, peigner ou travailler le chanvre de manière à en obtenir les fibres du premier brin. ‖ 42° Terme familier. Aller, s'acheminer. Nous sommes descendus, tirons de ce côté, MOL. *l'Et.* III, 12. Quel caquet est le vôtre! Tirez de cette part; et vous, tirez de l'autre, ID. *Mis.* IV, 4. Le Bourbon tira droit en Bourgogne d'où il était venu, ST-SIM. 300, 178. Nous primes congé d'eux le lendemain matin, après avoir fait un pareil repas que de nos noces, et nous tirâmes vers Valence, LESAGE, *Gil. Bl.* VI, 2. Pour arriver à son pied [d'une montagne], je tirai plus à l'ouest que je n'avais fait la veille, JOSEPH, *Voy. Alpes*, I, III, p. 186, dans POUGENS. ‖ Il tirant vers, à, sur, se dit en parlant des localités, pour en désigner la direction. L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est, VOLT. *Dict. philos. Arabie*. Au delà de ces lieux, en tirant sur les Moluques, il y en a d'autres..., ID. *Mœurs*, 148. ‖ Tirer au large, s'enfuir. ‖ Tirer, aller-vous-en, n'approcher pas, éloignez-vous. Tirez, tirez vous-dis-je, ou bien je vous assomme, MOL. *l'Et.* IV, 8. Tirez, tirez, monsieur le bailli, et rengagez vos procédures, le défunt n'est pas mort; le voilà que je vous amène, DANCOURT, *Mort retrouv.* sc. 23. ‖ Tirez, tirez, terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien. Dandin : Tirez, tirez, tirez. — L'intimé : Notre père, monsieur. — Dandin : Tirez donc ; quels vacarmes! Ils ont pris partout, RAC. *Plaid.* III, 3. ‖ Terme de vénerie. Tirez, tirez, chiens! c'est dont on se sert pour faire vuivre les chiens quand on les appelle. ‖ 43° Tirer de long ou le long, se dit de la bête qui s'en va sans s'arrêter. ‖ Dans le langage général, tirer de long, s'enfuir. La colombe l'entend, part et tire de long, LA FONT. *Fabl.* II, 12. ‖ Tirer de long, signifie aussi apporter des délais dans une affaire. ‖ 44° Terme de marine. Tirer à la mer, prendre le large. Il tire avant ! commandement qu'on adresse aux rameurs pour qu'ils nagent avec plus de force. ‖ 45° Refuser à la décision du sort. On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Tenez donc, voici deux bâchettes; accommodez-vous, ou tirez, LESAGE, *Turc. Fabl.* III, 9. ‖ Tirer à qui,... décider par la voie du sort qui.... J'admirais la brutalité de quelques Anglais, de ces marauds sans doute qui tirent au billet pour un témoin à qui sera pendu; monsieur, ils fumaient nonchalamment dans un si grand danger, ST-EVREM. *Sir Politick*, II, 1. N'avez-vous point trouvé qu'il [l'historien Josèphe] jouait d'un grand bonheur dans cette cave où ils tirèrent à qui se poignarderait le dernier? MTE. 23 janv. 1678. ‖ Tirer à la conscription, et, absolument, tirer, prendre un des numéros qui, à la conscription, décident si on sera soldat ou non. Il tire cette année. ‖ Terme de jeu. Tirer à qui sera, décider par le sort qui jouera le premier. ‖ Fig. Et familièrement. Tirer au bâton, tirer au court bâton, au court bâton, contester avec lui d'égal à égal (locution vieillie.

Digitized by Google

se disant d'un homme qui était inférieur dans la chose dont on conteste, à celui avec qui il conteste). Il ne vous appartient pas de tirer sa bâtea avec lui. || **46°** Tirer des armes, ou, simplement, tirer, faire des armes, s'exercer au maniement du fleuret, de l'épée, du sabre. Tirer au mur, à la muraille. Tirer de tierce, de quarte. Tirer en tierce, en quarte. Il tire bien. Et moi, je leur soutiens à tous deux que la science de tirer des armes est la plus belle et la plus nécessaire de toutes les sciences, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Après trois mois de leçons je tirais encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, J. J. ROUS. *Conf.* V. Les fers une fois engagés, je n'ai plus songé qu'à ma besogne; car Daligny tire au moins de ma force, CH. DE MÉNARD, *la Force du bien*, 111, II Tirer la main pâle, enlever la main avec les ongles en l'air. || Tirer dans le fer, tirer dans le côté ou l'adversaire est couvert. || Tirer dans les armes, allonger un coup d'épée entre les bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté gauche de son épée. || Tirer hors les armes, allonger un coup d'épée hors des bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté droit de son épée. || Tirer sur les armes, porter un botte à son adversaire, dehors ou dans les armes, en faisant passer la lame de l'épée par-dessous son bras. || Tirer sur le temps, tirer au moment où l'adversaire va tirer. || Fig. Tirer sur le temps, profiter du moment de l'occasion. || **47°** Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. Tirer de l'arc, de l'arbalète. Tirer de l'arquebuse. Tirer aux perdrix, au blanc. Tirer en l'air. Tirer juste. Tirer à boulet, à boulets rouges, à coups perdus. Tirer à poudre, à balle. Tirer à plomb. Poudre à tirer. En partant des bouches à feu, tirer d'écharpe, d'enfilade, à revers, de plein fouet, à ricochet, à toute volée, par plate-forme, à embrasure. Sur mer, tirer à fleur d'eau, en plein bois [dans le corps du navire]. Ils [les Hollandais] doivent avoir plus de monde tué que nous, d'autant qu'on leur a tiré à dédain; pour nous tirons au corps du vaisseau, *Relation du combat de Lipari*, 18 juin 1676, dans JAL. Fais les avances; nous serons de moitié du prix, et je tirerai pour ton compte, DANCOURT, *le Port*, IV, 7 *Turelupe*, sc. 17. C'est de là, des fenêtres d'une maison qui subsiste encore [hôtel qui avait appartenu au connétable de Bourbon], qu'on a tiré, par mes ennemis, la nuit de la Saint-Barthélemy, sur ses propres sujets qui passaient l'eau pour se sauver au faubourg Saint-Germain, MICHELET, *Hist. de France*, *Œuv.* t. III, p. 26, dans POUGENS. Il avait appris à tirer chez les Bulgares, et il aurait abattu une noisette dans un buisson sans toucher aux branches, VOLT. *Candide*, 18. || Un habit simple] l'empêchait d'être remarqué et d'être choisi par les ennemis, qui eussent tiré à sa personne, VOLT. *Charles XII*, 3. On a vu les Suisses au service de la Hollande tirer sur les Suisses au service de la France, IB. *Dict. phil. Bals.* Tirant de temps en temps sur quelques oiseaux, et souvent tirant de tirer sur lui-même; mais il aimait encore la vie, à cause de Mlle de Saint-Yves, ID. *l'Ingénu*, VII. Le canon tirait sur eux à cartouche; une balle de roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé, IB. *Charles XII*, 8. Mes amis, fâché de la peine; Sur tout ne tirez point trop bas, MOL. *Mis. Venez coprel.* ils [les Russes] tirèrent mal, il est vrai, la plupart en l'air et comme des sots troubles, mais de vrai près, que la fumée, les feux et le fracas de tant de coups épouvantèrent les chevaux wurtembergeois et les renversèrent pêle-mêle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || Fig. C'était [l'évêque d'Avranches]... un saint évêque avait si peur de mourir hors de son diocèse, que... il n'eu sortait point du tout; il y en a d'autres qui l'auraient que la mort tirât bien juste pour les y attraper, SÉV. 9 mai 1680. Il faudrait voir comme on joue cou quette] tire sur tout, sans distinction et sans choix, ID. 30 mai 1676. || Tirer de loin, lancer un coup à une grande distance de l'objet. || Fig. Le pour vivra-t-on, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit, SÉV. 8 sept. 1680. || Tirer au vol, ou en volant, tirer sur un oiseau lorsqu'il vole. Et quand un gentilhomme... Sait tirer en volant, boire et vigner son nom, REGNARD, *Ménechm.* III, 8. || Fig. Il [le duc de Richelieu] a de beaux éclairs, quand la rapidité des affaires et des plaisirs lui laisse des moments pour tirer en volant au choix de littérature et de goût, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 janv. 1773. || Tirer au juger, faire feu sur le gibier sans le voir, mais en jugeant par certains indices la place qu'il occupe. || Tirer à l'oiseau, chercher à abattre un oiseau de bois placé au haut d'une perche. || Fig. Tirer sur, jeter ses vues. Il y avait un parent de l'abbé Bayard, qui était avec nous à Langlar; s'il y eût été en même temps que la duchesse, il eût été fort digne qu'elle eût tiré dessus, SÉV. 280. || Fig. Tirer sur quelqu'un, dire du mal de quelqu'un, ou bien en faire l'objet de plaisanteries. La satire entraîne toujours plus loin qu'on ne veut; c'est un si doux plaisir pour certaines gens de tirer sur d'autres, Mme DE PEMBROKE, *Relic. à la mode*, 130, dans POUGENS. Notre intelligence n'échappa pas aux marquis; il n'était pas moins sur moi: au contraire il me traitait plus que jamais en amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame, J. J. ROUS. *Conf.* VI. || Fig. Tirer à cartouches, à boulets rouges sur quelqu'un, en dire les choses les plus offensantes. || Fig. Tirer sur quelqu'un, lui dire en face des choses dures, ou lui lancer des épigrammes. || Fig. Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens, sur vos pigeons, quand vous n'avez point assez vos intérêts. || **48°** Il se dit aussi de l'arme à feu qui part et fait explosion. Son fusil vint malheureusement à tirer. Les chevaux ne tirent pas, cent mille volts lui répondent, VOLT. *Amabed*, *Lett.* 15. || Fusil qui tire juste, fusil qui ne fait pas dévier la balle ou le plomb dont il est chargé. || **49°** Faire éprouver de son canon, de son fusil, le peu de la vouge de me tire; Et je ressens par tout le corps Certains frémissements que je ne saurais dire, DANCOURT, *Chevalier d'Harmen.* II, 2. Il [le lignes, dans un article, un écrit, pour qu'il contienne plus de lignes et soit plus payé. || **51°** Tirer en longueur, se prolonger, ne pas se terminer. Il me paraît que cette affaire va tirer en longueur, MARIVAUX, *Lett.* 2. Assez désagréable, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 8 janv. 1698. Le siége tirant en longueur, BOILEAU, *Œuv.* t. III, p. 11. || **53°** Tirer à sa fin, être près de finir, d'être terminé. Cet ouvrage tire à sa fin. On espère que la maladie tire à sa fin. Ayant dîné on tira à sa fin, BOILEAU, *Journ. des sav.* 1677, p. 20. Votre Majesté est priée de vouloir bien faire tirer à sa fin, s'il vous plaît, l'affaire de Mme Thirrot, chargé de sa correspondance littéraire, tire absolument à sa fin, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 6 oct. 1772. || **52°** Tirer à des conséquences, amener, entraîner certaines conséquences. Ne pouvoir ce discours [sur l'âge]; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences, SÉV. à *Mme de Grignan*, 17 juin 1685. || Tirer à conséquence, se dit d'une chose qui peut avoir des suites graves, dont on pourrait s'autoriser, se prévaloir pour quelque chose de grave. C'est une grâce que vous pouvez lui accorder, elle ne tire pas à conséquence. Il assura la fée que les bontés qu'il avait témoignées à Candide ne tiraient point à conséquence, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. II, p. 250. || **54°** Tirer à, avoir de la ressemblance avec. Et l'air de son visage a quelque magnanimité Qui ne tire pas fort à cette dernière, CORN. *Clit.* II, 8. || Avoir le caractère de. Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oublie trop oublies, et je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel, SOU. *Les à la Chapelle*, 3 janv. 1700. Le monument ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique, ID. *Lett. à Brossette*, 14 mai 1707. Le style de Marguerite [Reine de Navarre] n'était pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup; il est sèche, diffus et embarrassé, tirant à la manière et au prédécesseurs, quand il n'est pas lourd, lourd et mystique, SOUBIE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1839, p. 251. || S'approcher de, en parlant d'une teinte. Mlle de Scudéry était laide; son teint surtout, tirant au noir, était à sa figure toute prétention à la beauté, V. COUSIN, *Journ. des sav.* avril 1858, p. 246. || **55°** Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Un peu tanné, sait tirer sur le roux. Et tirant sur le ramoneur, SCARR. *Virg.* IV. Un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse, LA BRUY. VI. Croisé revint à la cour avec une physionomie entièrement changée et qui tirait sur le mais, ST-SIM. 87, 116. Délicats sentiments tirant sur la fadeur, MARMONTEL, *Mor. fait à rompre*, III, 6. Je remarquai qu'il écoutait le récit qu'on lui faisait, d'un maintien froid, pensif et tirant sur l'ivrésse, MARMONTEL, *Poés. pour.* 1er part. || Il se dit particulièrement des couleurs, des nuances. Couleur de maroon tirant au gris cendré, BUFF. *Ois.* t. v, p. 192. Un brun tirant sur le roux, ID. éd. t. v, p. 192. || Fig. Tirer, v. réfl. se tirer d'affaire, se dégager, sortir. Il s'est tiré de prison avec beaucoup de peine. Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. *Hor.* V, 2. Ma foi, quand j'y songe, j'ai fait fort sagement de me tirer de cette affaire, MOL. *Mar. forcé*, 15. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé : on se tire de mauvais comme des mauvais chemins; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas la courage de l'achever : s'est comme de mariage, vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle, SÉV. *à Mme de Grignan*, 26 août 1676. Vraiment je pense d'esprit! ils tirent de tout, TH. CORN. *D. Cés. d'Arsolot*, I, 4. Pour se tirer de peine Chacun promet assez : Mais la promesse est vaine Lorsque les périls sont passés, QUIN. *Thés.* III, 5. J'ai vu le temps de me tirer des mains du duc de Bourgogne, PÉN. *Dial. louis XI*, *Louis XII*. C'est un calme dont vous aurez plus de peine à vous tirer que de la tempête même, MASS. *Avent*, *Désir de la conv.* II [d'Aubigné] se tirait des réprimandes qu'elle lui faisait, par des plaisanteries qui marquaient la raison quoiqu'avec Mme de Maintenon, quand elles étaient faites avec esprit, Mme DE CAYLUS, *Souven.* p. 283, dans POUGENS. Il ne sait pas s'y prendre ou conduite qui pût dépendre de moi, et que d'ailleurs je savais que les princes se tirent toujours d'affaire, STAAL, *Mém.* t. II, p. 13. Je ne sais si j'ai pas mal du côté de vaillant [dans une tragédie], attendu que malheureusement je le joue d'après nature, VOLT. *Lett. Tronsen*, 3 févr. 1758. Croyez-vous de bonne foi que, si vous eussiez eu un peu d'esprit, j'aie rendre d'un aussi grand nombre d'artistes et d'ouvrages, vous vous en seriez mieux tiré que lui? Mme DE STAAL. *Lett. à Falconet*, sept. 1766. De quoi se se tire-t-on pas avec des distinctions? IB. *Opin. des anc. philos.* (Chinois). Elle avait tous les talents nécessaires pour se bien tirer d'une conversation, J. J. ROUS. *Confess.* III. || Il se tirerait d'un puits, se dit d'un homme qui vient de sortir de quelque danger, d'une grande embarras grand, et, en général, qui est ordinairement très-heureux ou très-habile. || Familièrement. S'en tirer, s'en bien tirer, sortir heureusement d'une maladie, d'une affaire difficile. Que dis-tu de l'histoire et de mon artifice? Le bonhomme en tient-il? m'en suis-je bien tiré? CORN. *le Menteur*, II, 6. Je crains bien que ce ne soit son dernier mal. — Qu'importe? il s'en faut tirer, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 7. L'autre aussitôt de s'esseuer, Allégeant un grand rhume : il ne pouvait que dire Sanadon; bref, il s'en tire, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Vous ai-je mandé que la bonne marquise d'Uselles a la petite vérole? on espère qu'elle s'en tirera bien; c'est un beau miracle à nos âges, SÉV. 30 sept. 1678. || On dit de même : il s'est fort bien tiré de là. Vous aurez quelque peine à vous tirer de là. Il s'en tirer mal de pas sortir heureusement, avec habileté, d'une affaire, d'un embarras. Il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus; et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, LA BRUY. VI. || Comment vous en tirez-vous? comment s'en tire-t-il, se dit pour s'informer comment on mène une affaire, quelque accouchement. En le jeu? comment vous en tirez-vous? SÉV. 458. || Se tirer de la presse, de la foule, se mettre hors du rang des autres. Quelques hommes impatients à la cour qui s'étaient persuadés que Son Altesse Sereniss-ime [le comte de Clermont] ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât, disaient-ils, de la foule, dont il se tirait bien mieux en cherchant à s'y cacher, D'ALEMB. *Œuv.* t. II, p. 166. || Se tirer du pair, se tirer de pair, s'élever au-dessus des autres, avoir quelque avantage particulier. || **57°** Être tiré d'un lieu en parlant d'un objet. Il souchait dans une chambre haute où l'on montait par une échelle

Digitized by Google

qui, apparemment, se tirait quand il y était mitré, BOILEAU. *Hist. anc. Test.* I, 9, 423, dans POUGENS. ‖ 58° Être mis hors. Les enfants des dieux, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception, LA BRUY. I, 59° Être extrait de, par distillation ou expression. L'huile se tire des olives. ‖ 60° Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. Ce marbre se tire de telle carrière. ‖ 61° Être obtenu, recueilli. Tire le bien du mal, lorsqu'il s'en peut tirer, RÉGNIER, *Sat.* XI. C'est principalement de ce concile [de Trente] que se tirèrent des établissements qui devront contenter les protestants, sous. *Projet de réunion*, 1670. Louis XIII avait prédit à son père le grand bonheur qu'on pouvait tirer de Blaye, ST-SIM. 9, 112. ‖ 62° Être l'objet d'un tir. Tout le monde est rassemblé dans les avenues où se tire le feu, DANCOURT, *le Père de Famille*, sc. 15. ‖ 63° Être imprimé. Cet ouvrage se tire à mille exemplaires. ‖ 64° Être conclu comme conséquence. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle suit même de la misère, PASC. *Pens.* I, 1. ‖ Proverbe. On tirerait plus tôt un pet d'un âne mort qu'un sou de sa bourse, se dit d'un avare duquel on ne peut rien obtenir. ‖ On ne tire pas d'un tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui.

— HIST. XIV° S. [Il] tiret sa barbe eum hum ki est iret, *Ch. de Rol.* CLXXIII. ‖ XII° S. Bien savez à veez à qui il [le roi] tent e tire, *Th. le maist.* 36. Tant con erret et lor vose tirerent, Ch. RUTEBEUF, mont à Dieu jors revenrez, *Poés. div.* I, 301. ‖ XIII° S. Si tost com l'achoisist, a sa resne tirée, *Berte*, XLVI. Après le roi mon pere si fort li euers [cœur] me tire, *ib.* LXXXVIII. Mainte vive pensée et mains chevreus tirés, *ib.* CXXXII. Lors a pris s'espée à tirer Du fuerre [fourreau], si l'en volt ferir, *Rem.* VII. Et sa femme vers lui se tire, *ib.* XXIII. Et voit qu'il est à mesaise, *la Rose*, 18602. Ces nefs, qui vont amont et bas, se font tirer, pour ce que l'aigue monte trop fort; car autrement ne pourroient-elles monter, MARC POL, P. 476. A ce trous sor tote rien, Qu'el se marit et bel et bon, *Partonop.* V. 6833. Tant comme la chose est plus pesant, tant se tire elle plus vers le centre, ORESME, *Trésor*, P. 142. Seigneurs, ne regardez qu'à main renestre, pour ce que chascun i tire, JOINV. 224. Vous orrez tout en un tirant [tout entier, tout d'un tenant de suite], *Hist. des trois Maries*, MS. p. 76, dans LACURNE. ‖ XIV° S. En la ville de la Rochelle m'i ot si petit ne si grant, Qui à Guillaume d'Angoris n'alast ampuldesirant; A sa nature va il lieut tousjours tirant, *Guesci.* 18270. ‖ XV° S. Après ce que les barons du royaume lui eurent fait feauté [serment de fidélité], excepté le jeune roi d'Angleterre, qui encores ne s'estoit tiré avant, FROISS. I, 1, 51. [Jacques d'Artevelle voulait s'échapper par derrière] mais on lui osta tout le pas, car tous ceulx qui par derriere, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à l'avoir, IB. I, 1, 248. [Je] dois la cause qui me meut à le dire et qui me tiroit de servir et plaisir faire à sa bonltece, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 2. Le menu peuple tira lantost la vie des seigneurs en exemple, *Bouciq.* IV, 6. Le suppliant apercut des oultardes, esquelles il se adressa pour y tirer, DU CANGE, *cavalcare*. Au partir de la porte, il avoit quy que ce lances, mais tout le monde commencea à tirer après luy, *Hist. d'Artus III*, p. 206, dans LACURNE. Atant pieuerent les deux chevaliers l'ung à l'encontre de l'autre tant que les deux cheuaulx pyeuolent tirer, *Percefforest*, I, 72, f° 63. Le cheval sur quoy Lancelot estoit monté estoit ung pou trop tirant, si le portoit oultre sa volonté manifestes, *Lancelot du lac*, I, f° 127, dans LACURNE. Et lors madame, tout en riant et par maniere de farce, tout à part lui tira, et puis coururent bien fort, *Jeh. de Saint.* ch. IX. Lors tira son chemin devers Noyon, COMM. 4, 2. Disant que l'on estoit en peril, et conseilloit tirer à l'aube du jour le chemin de Bourgongne, IB. 4, 6. Il [Louis XII] tira vers Normandie pour assembler ses gens, IB. 8, 5. Le cueur leur tyra plus à la paix que à la guerre, IB. 7, 6. Et croy que il disoit vray, se les choses en fussent tirées oultre, IB. IV, 1. Leurs conseils estoient longs; et cependant le roy tiroit avant, IB. VI, 13. ‖ XVI° S. Tant testonné, tant bien tiré, tant bien espousseté, *Rab. Garg.* I, 15. Et lors cessoit de manger quand le ventre luy tiroit, IB. *ib.* I, 21. Tirans les langues comme levriers, IB. *ib.* I, 32. Les coups d'artillerye que l'on tiroyt du chasteau, IB. *ib.* I, 34. Le froc tire à soy les opprobres, comme le vent dit cocias autres les nues, IB. *ib.* I, 40. Je vous envoye son portraict tyré sur le vif, IB. *Ep.* 9. Les plus ordinaires occasions se tirent de cette practique, MONT. I, 26. A quoy faire y reculer vous, si vous ne pouvez tirer arriere? IB. I, 40. J'advisay d'en tirer quelque usage, IB. I, 49. Quoy qu'il en soit, nature tirera souvent son train, IB. I, 99. Il tire le bonnet [il salue]..., IB. I, 100. Ils tirent seurement de leurs ares en naguant, IB. I, 112. Tirez une promesse de quelqu'un, IB. I, 126. Des charottes tirées par des bœufs, IB. I, 238. Tirer à quelqu'un force coups de traicts, IB. I, 250. On parler sec, qui tire un pouce à desdaigneux, IB. I, 293. Il tira le ver du nez à un certain ambassadeur que..., IB. II, 12. Quand les peintres nous tirent, après le naturel, un subject qui nous est familier, IB. II, 282. Du sang tiré soubs l'aile droite d'un pigeon, IB. III, 333. Tout le plaisir qui se peult tirer de leur vent, IB. II, 104. Les brigandz, prendant qu'il passoit par leur lieu ou tiz se lenoient, se cachoient de peur et se tiroient arriere, AMYOT, *Thes.* 7. Ægeus tira au sort les autres enfans des derniers, quand et luy, IB. *ib.* 19. La police de Lycurgus estoit austere et plus tirant au gouvernement de la noblesse, IB. *Cr. et Rom. comp.* 1. Sans s'arrester aux larmes des passagers qui se tourmentent d'effroy et tirent du sueur... IB. *Pelic.* 62. Tirer une guerre en longueur, IB. *Fab. de Thes.* 1. Furieux impetueux et brushant comme un estourbillon de foudre, IB. *ib.* 32. Evalcus luy tira un coup d'espée..., et Pyrrhus tout aussitost luy tira un coup de javeline, dont... IB. *Pyrrh.* 70. Ce fut une bonne année après luy quatre vingts vaches pour les tirer, et en avoir le laict frais par chacun jour, IB. *Artax.* 31. Quelques vaisseaux qui tiroient vers Italie qui passerent entre la terre et Barbarico, n'aud. *Hist.* II, 80. Tu estimes la mort en liberté plus chere Que tirer le servage aux basses conditions, *Tragiques*, 6d. LALANNE, p. 110. Et quand dans les ruisseaux jusqu'à la rive pleins Les hommes tiroient l'eau dans les creux de leurs boucliers, CALVIN..., le laissa comme tirant à la mort et ne pariant plus, sèze, *Vie de Calvin*, p. 91. Les petits enfants à la mamelle de deux mares allaugoires, tirants avec moult et de trop grosse succeur, *Sat. Bon.* p. 110. Il a du tout perverty et tiré au poil [tiré par les cheveux] les passages de l'Escriture, *Dialogues du Tabarin*, p. 129, dans LACURNE. Bref, qui veut en tableau tirer le poesie, Dessus qui du ciel tombe en la fantaisie, qu'il tire de Ronsard seulement le portrait, ARB. JAMYN, *Poésies*, p. 288, *verso*, dans LACURNE. Ce qu'assemble pille pille, dessassemble tire tire, COTOGNAY. On touche toujours sur le cheval qui tire à gauche, [Charles IX] print une grande bourrelbare de chasse qu'il avoit, et en tira tout plein de coups à bux [aux protestants], mais en vain, car l'harquebuze ne tiroit si loin, BRANTÔME, *Charles IX*.

— ETYM. Berry, *tirer*, teter; *tirer sur*, se diriger vers; provenç. espagn. et portug. *tirar*; ital. *trarre*; *da* grammaire; gall. *tarlu*; anc. haut-all. *seran*; néerland. *tëren*; angl. *tear*, déchirer, rompre; sanscr. *dar*; grec, *δείρω*.

† TIRE-BAS (ti-re-ba), s. m. Nom, dans les moulins, d'un mécanisme employé à monter ou descendre les sacs de blé, de farine, etc. ‖ *Au pl.* Des tire-sacs.

† TIRE-BÛCHE (ti-re-bû-ch'), s. m. Branche garnie de boutons.

† TIRE-SOU (tire-sou), s. m. Terme populaire. L'usurier, l'importun qui demande sans cesse de l'argent, ‖ *Au plur.* Des tire-sous.

TIRET (ti-rè) s. m. Il ne se lit pas au pluriel, l'e se lie : les ti-rè-z et les papiers; tirets rimes avec traits, sucrés, pais, etc.), s. m. ‖ 1° Petit morceau de parchemin long et hortillé, servant à enfiler et à attacher des papiers. Et aussi les deux tirets de parchemin pendants sur le pli ne peuvent pas faire vrai qu'il y ait jamais eu de scel, *Procès-verbal du 12 août 1665, du greffier de l'élection de Laon.* ‖ On disait aussi queue. ‖ 2° Petit trait horizontal dont on se sert pour joindre certains mots qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme tout-puissant, belles-lettres, etc. ‖ En ce sens, les grammairiens disent trait d'union, et les imprimeurs division. ‖ 3° Ce même trait sert aussi, placé au bout de la ligne, à indiquer qu'un mot n'est pas fini. ‖ 4° Terme de typographie. Ligne qui indique un nouvel interlocuteur dans la dialogue ou une suspension dans le discours. ‖ 5° Pièce de bois qui sert d'arc-boutant dans un moulin.

— HIST. XVI° S. Lotire qui n'avoit point esté leue, encor que le tiret en eust esté rompu, SCILLY, *Rem.* I, 25, p. 130.

— ETYM. *Tirer*.

TIRETAINE (ti-re-tè-n'), s. f. Sorte de drogget de drap grossier, mêlé de laine, moitié fil. Tiretaines larges; chaîne : lin ou chanvre; trame : laine du pays cardée, *Tabl. ann. aux lois. pat. du 22 juill. 1791, Orléans*.

— HIST. XVI° S. Reubes qui ne soient trop cardes ni trop froides, si com de tiretaines, de draps de coton, ALIBRANT, f° 24. Je le vi [Louis IX] aucune fois en estè, quant il devoit délivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot [camelot] vestue, un seurcot de tyreteinne sanz manches, JOINV. 190.

— ETYM. Origine inconnue; génev. *tredaine*, *tiredaine*. On écrivait aussi *tiretaine*, *Arrêt du Conseil*, 12 févr. 1718.

† TIRE-TERRE (ti-re-tè-r'), s. m. Outil du carrier pour enlever la terre qui retient les pierres.

† TIRE-TESTIÈRE (ti-re-tè-stière), s. m. Sé di de tout jeu de cartes où l'on convient que celui qui gagnera le coup tirera seulement une pièce de monnaie de la masse. Jouer au tire-teston, à tire-teston. ‖ On dit dans le même sens tirelire.

TIRE-TÊTE (ti-re-tè-t'), s. m. Terme d'obstétrique. Instrument pour extraire la tête de l'enfant mort dans la matrice. ‖ *Au plur.* Des tire-têtes, selon l'Académie, qui pourtant écrit des serre-tête.

† TIRETOIRE (ti-re-toi-r'), s. f. ‖ 1° Outil du tonnelier, l'instrument dont les douaisiens se servent pour extraire les incisives et les racines de la mâchoire inférieure.

† TIRETTE (ti-rè-t'), s. f. ‖ 1° Cordons fixés aux coutures des fils d'une jupe de robe de femme à l'ouvers, se réunissant à la taille et servant à relever cette jupe symétriquement. ‖ 2° Long serpentin de vigne conservant à son extrémité le fruit qui sert à boucher le tuyau de la cheminée du fourneau de distillateur. ‖ 4° Morceau de cuir dont on se sert pour remettre l'escarpin sur la forme.

— ETYM. *Tirer*.

TIREUR, EUSE (ti-reur, reû-z'), s. m. et f. ‖ 1° Celui, celle qui tire. *Tireur d'horloge*,... c'est un des meilleurs tireurs de la voiture philosophique, p'aLEMB. *Lett. à Voit.* 29 déc. 1752. ‖ 2° Dans les fonderies de plomb pour les armes à feu, celui qui tourne la manivelle de la pompe fondue et qui le verse dans les moules. ‖ Ouvrier qui applique le mordant sur les toiles peintes. Le mordant coloré dont on donne servir est étendu sur une table terrine; un ouvrier, qu'on nomme tireur, prend ce mordant avec une manivelle.... *Dict. des Arts et mét. Toiles peintes*, p. 3. Tireur, ouvrier, ouvrière, chargée de tirer les feelles des semples dans une manufacture d'étoffes. ‖ Nom de jeunes ouvriers qui tiennent les deux extrémités d'un boulau de papier de tentures pendant qu'on l'imprime. ‖ 3° Tireur d'or, ouvrier qui tire, bat et file l'or, l'argent ou l'argent doré. On a fait ici une autre espèce de volume de grand format.... Il y a un de Paris, fils d'un tireur d'or de la rue Saint-Denis, ou PATIN, *Lett.* I, 19, p. 246. ‖ Ouvrier dégrossit. ‖ 4° Tireur de mine, ouvrier qui travaille dans les mines. Un morceau de mine de fer eubique, semblable à celui de Sibérie, que mes tireurs de mine ont trouvé dans le territoire de Montbard, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VII, p. 402. ‖ 5° Homme qui tire le bois des trains de bois. ‖ 6° Tireur de laine, se disait anciennement d'un filou qui volait les manteaux de laine. Ce pillage [des troupes], qui était trouvé tout aussi mauvais au parlement que celui des tireurs de laine sur le Pont-Neuf, BALZ. IV, 438. ‖ 7° Aujourd'hui, en termes d'argot, tireur, voleur à la tire. ‖ 8° Celui, celle qui tire du vin d'un tonneau. L'une pourtant des tireuses de vin De lui sourire au retour ne fit faute, LA PONT. *Rémoin*. ‖ 9° Celui qui extrait par voie de distillation ou autrement. Appeloos-les, s'il vous plaît, des tireurs d'essences; ils mettent leurs avis à l'alambic..., BALZ. *De la cour*, 2e *disc.* ‖ Fig. Tireur d'éclaircissement, s'est dit de celui qui veut qu'une personne s'explique sur quelques paroles dites à demi. Je vois bien que M. le Maistre est un tireur d'éclaircissement, BALZ. IV, VI, lett. 8. Je conjure mon bon génie De me tirer de la manie Des ti-

Digitized by Google

reurs d'éclaircissements, MAINARD, dans RICHELET. ‖ 10° Tireuse de cartes, prétendue devineresse qui prédit l'avenir, d'après les diverses combinaisons des cartes. Elle fait des livres, elle est bardie, tranchante, romanesque, athée, et tremble devant une tireuse de cartes, PICARD, *Provinc. à Paris*, n. 1. ‖ 11° Il y a aussi des tireurs de cartes. ‖ Tireur d'horoscope, en un sens analogue. Après les tireurs d'horoscopes, marchands de scribes des choses sacrées, DIDEA. *Opin. des anc. philos. (Equivoci)*. ‖ 12° Celui qui s'exerce au tir; celui qui tire, qui chasse au fusil. C'est un bon tireur. Victoire, victoire! Salut, honneur au bon tireur! LAUJON, *Prix de l'arqueb.* sc. 23. ‖ Absolument, chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. ‖ Se dit aussi en parlant de ceux qui, dans une battue, sont chargés de tirer, tandis que d'autres font la battue. ‖ 13° Il se dit de soldats envoyés pour faire des décharges d'armes à feu. On disposa des tireurs sur plusieurs points. ‖ 14° Anciennement, tireur d'armes, celui dont la profession est de montrer à faire des armes; on dit aujourd'hui maître d'armes. Tout beau, monsieur le tireur d'armes; ne parlez de la danse qu'avec respect, SOL. *Bourg. gent.* II, 3. Bussy-le-Clerc, l'un des Seize, qui, de tireur d'armes, était devenu gouverneur de la Bastille et le chef de cette faction, VOLT. *Henr. IV, Notes*. ‖ Absolument, si se dit aujourd'hui de celui qui fait des armes. C'est un bon, un médiocre tireur. ‖ Terme d'escrime. Arrêter un tireur, prendre un coup d'arrêt sur une marche avec opposition. ‖ Tireur d'armes, coquille univalve. ‖ 15° Terme de commerce. Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un. ‖ 15° Tireur de prime, se disait au jeu de prime. Ce qui y est y est (dans un événement dont on ne connaît pas encore l'issue), et l'inquiétude, non plus que les façons des tireurs de prime, ne fait rien à l'affaire, SÉV. 14 août 1776. — HIST. XVI° s. L'amble suppose des hommes ouvriers du mestier de tirour de fil de fer de nostre ville de Rouen, *Ordonn.* mai 1486. ‖ XVII° s. Un rude tireur la fioret au poing, ARBR. 2, 164. Les coucons ainsi preparés atteudront le loisir du tireur, G. BERRÉE, 493. Coquetres de bourse et tireurs de laine, BRANTÔME, *Hom. ill. Charles IX*.

— ÉTYM. *Tirer*; prov. et esp. *tirador*; it. *tiratore*.

† **TIRE-VEILLE** (ti-re-vè-ll), *s. f.* Terme de marine. Corde servant de rampe à l'escalier ou échelle de tribord; il y en a une de chaque côté de cette échelle. Il par extension, les gardes-fou ou sauvegardes tendus sur le beaupré.

— ÉTYM. *Tirer* et *veille* = *veille* à ce que la corde ne casse, et *tire* sur cette corde, pour l'aider à monter, JAL.

† **TIRE-VERGE** (ti-re-vèr-j'), *s. m.* Outil de fabricant de bas.

† **TIRICA** (ti-ri-ka), *s. m.* Perroquet d'Amérique.

† **TIRIT** (ti-ri), *s. m.* ‖ 1° Un des noms vulgaires de l'*ascensor alpin* (insectivores) de Vieillot, dit aussi monchet. ‖ 2° Un des noms vulgaires de l'*embéreze matinière* (passereaux de Cuvelin, appelée autrement proyer, LEGOARANT.

TIRLOIR (ti-roir), *s. m.* ‖ 1° Petite caisse emboîtée dans un meuble au moyen de deux coulisses, et qui se tire par un bouton, un anneau ou une clef. Ouvrir, fermer un tiroir. ‖ Fig. La mémoire! à ce nom se troublent tous mes sens. Quelle main a creusé ces secrets réservoirs? Quel deux rangs avec art tous ces nombreux tiroirs, Les vide ou les remplit, les referme ou les ouvre? PELLIS, *Imag.* I. Fig. En termes de théâtre, pièce à tiroir, comédies sans nœud et sans dénoûment, et qui ne sont qu'une suite de scènes. Ces sortes de pièces s'appelaient familièrement pièces à tiroir, LABARPE, *Cours de litt.* I, IV, p. 448. ‖ 2° Il se dit aussi des lanières qui s'attachent aux fermoirs de livres. ‖ 3° Pièce essentielle des machines à soufflet, fermée d'une caisse que divise en deux parties une cloison perpendiculaire à la longueur du cylindre. Le tiroir est mobile dans des coulisses placées entre cylindre, et animé d'un mouvement de va-et-vient au moyen d'une tige mue elle-même par l'arbre de couche. Les tiroirs, en distribuant alternativement la vapeur en dessus et en dessous du piston, font communiquer en temps convenable le haut ou le bas du cylindre avec le condenseur, DICHARNAY. ‖ 4° Cylindre de la machine à friser les étoffes. ‖ 5° Morceau de fer plat qui sert à faire le canon sur le fut d'affût. ‖ 6° Fig. et familièrement, en théorie militaire, le second rang d'une troupe formée sur trois rangs. Les hommes de petite taille sont ordinairement placés dans le tiroir. ‖ 7° Terme de fauconnerie. Objet propre à attirer l'oiseau, pour le reprendre au poing; on se sert d'ailes de chapon ou de coq-d'inde.

— HIST. XIV° s. Celui qui tendra [tiendra] le faulcon luy doit oster le chaperon par la tiroire, *Modus*, f° LXXXIII. Un très bel messel, bien escrit et bien enluminé, qui est pour le roy en son erretoire, à deux fermoirs d'or, hachiez à fleurs de lys, et les tiroirs des chainettes d'or à un petit lis au bout, DE LABORDE, *Emaux*, p. 216. ‖ XV° s. Un certain engin à relier bonneaux, appelé tirouer, DU CANGE, *Tiratorium*. ‖ XVI° s. Je m'en voys après mon tiroueur. Quel tiroueur, dist Gargantua, entendez-vous? Mon tiroueur de mouyre, LAR. *Garg.* I, 41.

— ÉTYM. *Tirer*; Berry, *tiroueur*, *tirouè*.

† **TIROLE** (ti-ro-l'), *s. f.* Terme de pêche. Filet à lièvre petites mailles en tramail, ayant cinq ou six pieds en carré et monté sur perche de douze pieds.

TIRONIEN, IENNE (ti-ro-nin, niè-n'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui appartient à Tiron. ‖ Notes tironiennes, sorte de sténographie. L'art de ces notes (notes tachygraphiques, dont chacune exprimait soit une association de mots, soit un mot, soit une syllabe), introduit, suivant Isidore, chez les Romains par Ennius, fut tellement perfectionné et pratiqué par Tiron, l'affranchi de Cicéron, que l'empereur Louis le débonnaire plus doyers et ses discours prononcés au sénat, que ce genre d'écriture fut appelé notes tironiennes, nom qu'il a conservé jusqu'à nos jours, *Gauvreau d'un curieux*, n. 7. ‖ Alphabet tironien, table alphabétique et explicative des notes tironiennes.

† **TIROT** (ti-ro), *s. m.* ‖ 1° VOY. TIRAT. ‖ 2° Raie bouclée.

† **TISAGE** (ti-za-j'), *s. m.* Action de chauffer le four dans une verrerie.

— ÉTYM. *Tiser*.

TISANE (ti-za-n'), *s. f.* ‖ 1° Boisson qui se tient au dissolution qu'une petite quantité de substances médicinales donne à l'eau. On emploie dans les maladies pour aider l'action des médicaments plus actifs. Une tisane dont un jésuite d'Ingolstadt lui avait donné la recette, LA CONDAM. Les causes des convulsions et des douleurs excessives, dont il mourut le 14 novembre 1716, *passim*. *Opin. anc. philos. (Equivoci)*. ‖ Tisane purgative, celle où l'on a mêlé quelque purgatif. ‖ 2° Tisane de Champagne, vin de Champagne plus doux, plus sucré, plus mousseux.

— HIST. XIV° s. Tizanne doulce : preuez de l'eau et faites boulir, puis mettez pour chascun sestier d'eau une escuelle d'orge largement, *Ménagier*, II, 13. Tizanne d'orge ou de quelque commandement tisane, R. EST. *Précieuses*, p. 218.

— ÉTYM. *Prov. tizana, tipsana*; esp. et it. *tisana*; du lat. *ptisana*, *ptisanum*, sous-entendu *aqua*, orge broyée (de πτίσσω, piler), parce que la *ptisane* était une décoction d'orge broyée.

† **TISANERIE** (ti-za-ne-rie), *s. f.* Lieu d'un hôpital où se font les tisanes.

† **TISARD** (ti-tar), *s. m.* En métallurgie, ouvrier principal par où les fourneaux tirent l'air.

— ÉTYM. *Tiser*.

† **TISER** (ti-zé), *v. a.* Introduire du combustible dans un four de verrerie.

— ÉTYM. VOY. TISON.

† **TISEUR** (ti-zeur), *s. m.* Ouvrier chargé de chauffer le four d'une verrerie.

† **TISIPHONE** (ti-zi-fo-n'), *s. f.* L'une des trois Furies. ‖ Fig. Ai je offert à ces yeux ces tristes Tisiphones, Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont pas les bonnes? *Iphig.* Il n'oblitère ne veut pas de cette rime, il prononçait ène, *Lett. Laus*, 7 déc. 1776).

— ÉTYM. Τισιφόνη, de τίσις, punition, et φόνος, meurtre : celle qui venge le meurtre.

† **TISOIR** (ti-zoir), *s. m.* Instrument pour attiser le feu d'un four de fonte.

TISON (ti-zon), *s. m.* ‖ 1° Reste d'une bûche, d'un morceau de bois dont une partie a été consumée. Je trouve des tisons de feu de la seule Jour, RICHELET, *Sat.* 21. J'agace mes tisons; mon adroit artifice Reconstruit de mon feu le savant édifice, BOILEAU, *Poés. div.* I. Fig. Tisons, pour exprimer un heurte-à-heurte clienel, Etinceler la vie, v. HUGO, *Crép.* 33. ‖ Familièrement, on dit que les tisons se baisent, quand ils sont à peine rapprochés et font un maigre feu. Nous ne retrouvons au logis que le feu de quelques tisons qui se baisaient sous la marmite, et auxquels à peine tourâ toujours été. ‖ Il permis de dégeiner nos dogts, MARMONTEL, *Mém.* I. ‖ Familièrement. Garder les tisons, être toujours sur les tisons, avoir toujours le nez sur les tisons, se tenir constamment près du feu. Fig. et familièrement. Chacun sur les tisons, se dit des gens âgés qui ne quittent pas le coin du feu. ‖ Fig. Les tisons, le foyer, le logis. On na peut s'amasser à rien; quand on est lobe de ses tisons, il faut courir, SÉV. 22 nov. 1671. ‖ Fig. Prendre le tison par où il brûle, commencer une affaire autrement qu'il ne faut. ‖ Terme de mythologie. Tison de Méléagre, tison auquel était attachée la vie de ce héros; les Parques entrèrent dans la chambre d'Althæa, sa mère, et lui dirent que son fils vivrait jusqu'à ce que le tison qui était au feu fût consumé; Méléagre ayant tué les frères d'Althæa à cause des querelles suscitées par les dépouilles du sanglier de Calydon, celle-ci conçut un tel courroux qu'elle jeta au feu le tison fatal; et Méléagre mourut. ‖ 2° Fig. Ce qui allume, enflamme, comme fait un tison. Oui, je suis votre honte et le fatal tison Qui remplit de feu toute votre maison, DESMARETS, *Visionnaires*, IV, 6. Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, Le malheureux tison de la flamme secrète, MOL. *Spon.* 4. ‖ Tison de la discorde, personne qui porte le trouble, la dissension, la sédition (la discorde est représentée un tison allumé à la main). Tison de la discorde et fatale furie, Que la démon de Rome a formée et nourrie, SAC. *Hist.* V, 1. ‖ Tison de discorde, se dit aussi d'une chose qui est une matière de discorde, un sujet de dissensions. L'indigence, qui est la tison de la discorde, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de cordonn.* 1747, t. XII, p. 98. ‖ Fig. Un tison d'enfer, personne pervers, digne de brûler en enfer. Adieu, tison d'enfer, fesse-mathieu femelle, serchand, *le Joueur*, V, 10. Les jésuites aussi eraient contre Pascal, et finissent appelé impudent : mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. L. COURIER, *Pamphlets*. ‖ *Pamphlets*.

— HIST. XII° s. De trois tisons [morceaux de bois] est faite ceste, por ceu ke li pist de ceos [ceux] ki i sont, ki ne voldrunt aporter, ne puint parler [glisser] en la voie, ST BERN. 868. ‖ XIII° s. Lors les ont mises sor la bresse Qui des tisons lor fu remesa, *Dou Tonteriel*. ‖ XVI° s. Tison des quatre plungeurs, que, au froter que nostre nef avoit fait au sablon, en avoit bien osté quatre tisses [avait du tyson [quille] sur quoy la nef estoit foudée, JOINV. 583. Pour un pouc [pouce] de ligiar esprendre Sans painne et sans aatsson Un nouques eneare tisson [un tison déjà en peu brûlé], MARBEC, *Hy.* p. 149, dans LACURNE. ‖ XVII° s. Assez esteint est en moy le tison De sot desir..... CH. D'ORL. *Ball.* 121. Sur le Noël morte saison.... Et qu'on se tient en vie au matelas. Pour le Rimas, près du tison, VILLON, *Pet. testam.* ‖ XVII° s. Chascun buschet fait son tison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 367. Tison brusle tison, ib. ib, p. 404. Veilles années et vieux tisons s'allument au tontes saisons, ib. ib. p. 434. Le tisou qui l'aveille et l'embrase et la tue Lu faict pour le plaisir et pour esprouver fruit et veue, J'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 170.

— ÉTYM. PROV. *tizo*, *tizio*; cat. *tió*; esp. *tizon*; portug. *tição*; it. *tizzo*, *tizzone*; du lat. *titionem*.

TISONNÉ, ÉE (ti-zo-né, née), *adj.* Dont quand à la robe blanche ou grise sur laquelle se trouvent des taches noires allongées, qui semblent avoir été faites par le frottement d'un tison charbonné. Cheval tisonné. Jument gris-tisonnée.

— HIST. XVI° s. Il aime mieux destrement les tigres aux taiches, Tizonner sur la peau, R. BELLEAU, *Poésies*, I, 1, p. 46, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tison*.

TISONNER (ti-zo-né), *v. n.* Remuer les tisons sans besoin. Et même en raisonnant on aime à tisonner, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*. Chaque saison a ses plaisirs; celui de tisonner en philosophant vaut au moins la promenade, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* I, II, p. 38, dans FOUGERAS. ‖ Il se construit aussi avec un substantif *avoir*.

— ÉTYM. *Tison*.

TISONNEUR, EUSE (ti-zo-neur, né-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à tisonner. Il dit entre ses dents : Peste du tisonneur, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*.

— HIST. XIV° s. Tisonnier ou foier, DU CANGE, *Tisonerium*.

— ÉTYM. *Tisonner*.

TISONNIER (ti-ro-nié), l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie), *s. m.* Instrument de fer étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

— ÉTYM. *Tisonner*.

† **TISRI** (ti-sri), *s. m.* Premier mois de l'année civile des Hébreux, le septième de leur année sacrée; quelques-uns écrivent thisri. Ce mois com-

Digitized by Google

mençait à l'équinoxe d'automne pour finir vers le 20 octobre.

TISSAGE (ti-sa-j'), s. m. Action de tisser, ouvrage de celui qui tisse. Tissage lourd, demi-blanc, pour grands draps, *Journ. off.* 4 févr. 1873, p. 829, 3e col.

— ÉTYM. *Tisser*.

TISSÉ, ÉE (ti-sé, sée), part. passé de tisser. Toile bien tissée. || Il ne se dit pas au figuré ; on se sert alors de tissu.

TISSER (ti-sé), v. a. Faire de la toile ou d'autres étoffes en croisant ou en entrelaçant les fils de la chaîne et de la trame. Une machine à tisser. || Il ne s'emploie pas au figuré.

— HIST. XVIe S. Cleanis après venoit, lequel tissoit La belle Seyle, BAIFF, *Amours*. || *Tisser des vers*, *les Triomphes de Pétrarque*, I° 80, dans LACURNE.

— ÉTYM. Forme moderne qui a remplacé l'ancien verbe *tistre* (voy. ce mot).

TISSERAND (ti-se-ran), s. m. || 1° Ouvrier qui fait de la toile. Tisserand en basin. Nous ignorons qui a inventé la navette ; le premier tisserand, le premier macon, le premier forgeron ont été sans doute de grands génies, VOLT. *Dict. phili. Antiquité*. Aujourd'hui les tisserands travaillent, assis, sur une chaîne montée horizontalement, et ils se servent d'un peigne perpendiculaire pour serrer le tissu ; au contraire, les premiers tisserands, c'est-à-dire ceux dont il est fait mention dans les plus anciens écrivains, travaillaient debout, sur une chaîne tendue perpendiculairement avec des poids, et ils frappaient sur la trame, pour serrer les tissus, avec une forte règle de bois horizontale, MONTEZ, *Mem. hist. et litt. anc.* I re, p. 241. || Fig. Vous n'ignorez pas, monsieur Bourdillon, pseudonyme de Voltaire lui-même], qu'un roi est comme un tisserand continuellement occupé à regarder les fils de sa toile qui se nouent, VOLT. *Lett. au roi de Pologne Poniatowski*, 6 déc. 1767. || Ouvrier qui fait des étoffes de laine ou de soie. || Tisserand en drap ou tisserand drapant, || 2° Nom spécifique du téraxyque tisserand [arachnides trachéennes], appelé par Geoffroy tisserand d'automne, et qui a fait partie du genre scarabé, LEGOARANT.

— HIST. XIIIe S. Peintres sont de trop grant valeur ; il n'est tisserent ne laveur, Ne gent de teinturerie Qui ne leur doivent faire honneur, *Dit des peintres*. Nus ne puet [peut] estre tisserans de lonc à Paris, s'il n'achate le mestier du roi, *Liv. des mest.* 413. IVe S. Le comte de Flandre s'en vint à Tyre, et là fit il deoindre marchans gens de que.... tisserands qui avoient mis à mort ses chevaliers, FROISS. II, 63. || XVIe S. Quatrieme rang, qui sont les metiers d'autres manufactures plus petits : tisserant en draps, ou drapier drappant, tisserant en toille, *Edit*, avril 1597.

— ÉTYM. Provenç. *teisserren* ; ital. *tessorendolo* ; de l'anc. franç. *tenter*, avec le suffixe *and*, *and*, qui répond au suffixe anc. baut-allem. *ing*, *inc*, exprimant un métier (on trouve aussi écrit *teisserenc*, qui est en outre employé comme nom propre). L'ancien *tenter* se retrouve dans les noms propres et dans les patois : Berry, *tenzer*, *tezer*, *tuvier*. Le volutin dit *tisser*, qui répond à l'ancien *tessrand* : *tzi* s. Trenchede est ensement, cum de tessant, la meie vie, *Liber pauleo*. p. 223.

TISSERANDERIE (ti-se-ran-de-rie), s. f. Profession de ceux qui tissent, ou de ceux qui vendent les ouvrages des tisserands.

— HIST. XIIIe S. Nus tisserans de lange ne autres ne puet ne ne doit avoir mestier de toisserranderie dedanz la banlue de Paris, se il ne set le mestier fere de sa main, *Liv. des mest.* 414.

† TISSERIN (ti-se-rin), s. m. Celui qui tisse.

— HIST. XIIIe S. Goliath ki lance fud tele cume subile de tisserins, *Rois*, p. 201.

† TISSU (ti-su), s. m. || 1° Il se dit de certains petits ouvrages tissu au métier. Un tissu d'or et de soie. Tretement dégarni du tissu du chevreau Dont la main d'un janbier coiffa son frere grasseux, VOLT. *Marseill. et Lion*. || Par extension. Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde, LA PONT. *Adonis*. Le temps n'a pas encor bruni l'extroite pierre, Et sous le vert tissu de la ronce et du lierre On distingue un scepire brisé, LAMARTY. *Médit.* II, 7. || 2° *Etoffe tissue*. Des tissus de laine. Et toi, fatal tissu, malheureux diadème.... RAC. *Mithr.* V, 4. Les fils et les tissus de chanvre, de lin et de soie doivent être regardés comme des composés de fibres blanches unies à une certaine quantité de matière colorante, THENARD, *Traité de chim.* I, III, p. 316, dans POUCHET. Puis c'étaient des bijoux, des colliers, des merveilles.... Des tissus plus légers que des ailes d'abeilles, V. HUGO, *Orient.* 33. || Fig. Ainsi le grand vieillard, en images hardies, Déployait le tissu des saintes méditations, A. CHÉNIER, *l'Aveugle*. || 3° Dans le moyen âge, le galon, le ruban, ou le morceau d'étoffe qui formait le corps et la partie résistante d'une ceinture, d'une jarretière ou d'un tiroir de livre ; sur ce tissu on fixait, soit à l'aiguille, soit avec des clous, les pièces en or, quelquefois à chatonières, gravées, nielées ou émaillées, qui en faisaient l'ornement et le prix ; alors le tissu était dit ferré d'or ou d'argent, DE LABORDE, *Emaux*, p. 217. || 4° Il se dit par extension pour tissure, texture. Le tissu de cette étoffe est lâche. || 5° Espèce de corde plate, dont on fait des sangles pour les bêtes de somme. || 6° Terme d'anatomie. Parties solides du corps formées par la réunion d'éléments anatomiques enchevêtrés, ou simplement juxtaposés. *Tissu musculaire*. Tissu fibreux. J'ai observé le tissu extérieur d'une langue de mouton, MONTESQ. *Esp.* XIV, 2. || Tissu dartoïque ou dartoïde, nom donné aux parties de l'économie se contractant sous l'influence de certaines impressions morales, du froid, du chatouillement, etc, comme fait le dartos. Il est reconnu aujourd'hui que c'est un tissu particulier, mais le tissu lamineux ou le tissu dermique contenant des fibres-cellules, à la contraction desquelles est dû ce phénomène, et dans accidentels, tissus qui se développent et vivent dans l'économie animale, quoiqu'ils ne fassent pas partie de la composition du corps, tissus accidentels ou anormaux. || En botanique, tissu se dit aussi en parlant des différentes parties qui constituent les végétaux. Le tissu végétal, CONDOL. *Comm. chim.* t. I, p. CXXXVI. || Il se dit aussi, en minéralogie, de la manière dont les particules sont disposées. En général, les pyrs les plus purs et les plus durables sont aussi ceux qui ont le grain le plus fin et le tissu le plus serré, BUFF. *Min.* t. I, p. 307. || 7° Fig. Il se dit de ce qui est comparé à un tissu. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, MOL. *Prér.* 5. Un saint Justin, un saint Irénée.... ont d'autres qui passaient les jours et les nuits à méditer l'Ecriture sainte, dont leurs écrits ne sont qu'un tissu, MOSS. 4e *anert.* 16. Je pourrais me jeter dans une plus haute contemplation du tissu des Ecritures ; je bien à vouloir composer exprès d'obscurité et de lumière, IB. *Explic. de la proph. d'Isaïe*, 3e *lettre*. Un tissu d'énigmes inexplicables, d'autres divertissante [à certains esprits amoureux d'une excessive brièveté], LA BRUY. I. Ce [le tragédie] n'est pas un tissu de jolis sentiments, de méditations tendres, d'entretiens galants, de portra.ts agréables, de mots douceurs, ID. I. Il est d'une nécessité absolue que nous nous fassions dès-lors c'est est, dans le tissu d'un discours, l'emploi grammatical de chaque mot, D'OLIVET, *Essai gramm.* I, 3. Les pièces espagnoles étaient des tissus d'aventures interrompues, CORN. *Cid*, *Prél. Comment.* || 8° Fig. Suite, enchaînement de diverses choses. Quel tissu de malheurs forme la destinée ! racan, *Bergeries*, V, 1. Il lira seulement l'histoire de ma vie ; LÀ, dans un long tissu de belles actions, Il verra comme il faut dompter des nations, CORN. *Cid*, I, 6. Puisque mon bonne, que cette année et toutes celles de ma vie sont à vous ; c'est un tissu, c'est une vie tout entière que vous est dévouée jusqu'au dernier soupir, MÉT. 9 JANV. 1674. L'histoire de l'empire grec, c'est ainsi que nous nommerons dorénavant l'empire romain, n'est plus qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies, MONTESQ. Rom. 21. Je n'envisage pour le reste de ma vie qu'un tissu de douleurs qui ne sera adouci que par ma patience à les supporter, VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, octobre 1734.

— HIST. XIIIe S. Bien le ceint Blonde d'un tissu Qu'elle mêmes et tissu, *li. et Jehan*, 3984. || XIVe S. Tissu de fin or, *Invent. de Charles V*, dans DU CANGE, *textus*. || XVIe S. Le tiers coup de la joute fut bel.... de ce coup tous deux se debeaumerent et nerterent, que les tissus des heaumes rompirent, et volerent jus sur le prée par derriere les croupes des chevaux, FROISS. II, p. 84, dans LACURNE. Fins tissus, *Petit J. de Saintré*, p. 446, dans LACURNE. Fins ouvrecheifs à or batus, A p..res et perles dessus, Tyssus de soie et de fin or, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 80. || XVIIe S. Mauldit et malheureux tissu [diadème], ne me serviras-tu point à ce triste service [s'étrangler] ? AMYOT, *Lucul.* 32.

— ÉTYM. *Tirer* 2.

2. TISSU, UE (ti-su, sue), part. passé de tistre. Les lambeaux mal tissus de la robe grossière, CORN. *Imit.* I, 24. Autre toile tissue [par l'araignée], autre coup de balai, LA PONT. *Fabl.* V, 8. Songez qu'en portant un lacet tissu par la main qu'trace les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir, J. J. ROUSS. *Nouv. hél. 2e Mille d'Hermesin*, I, XIX, p. 423, édit. MUSSET-PATHAY. || Fig. De notre bymen les liens mal-tissus.... CORN. *Œd.* V, 4. Je mène une vie tissue d'infirmités et de chagrins, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 17 NOV. 1682. Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de grand capitaine, et qui, dans sa vieillesse, put dire qu'il n'avait pas à se reprocher un seul tissu, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 11. Les jours tissus de gloire et d'infortune, LAMART. *Médit.* II.

† TISSULAIRE (ti-ssu-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui concerne les tissus. Anatomie tissulaire, anatomie des tissus, histologie.

— ÉTYM. Dérivation arbitraire du tiers 1.

TISSURE (ti-su-r'), s. f. || 1° Liaison de ce qui est tissu. La tissure de cette toile est inégale. Ces variations viennent de ce que les pores et la tissure d'un corps ne sont jamais également distribués, VOLT. *Exp. II*, 2. || Le crêpe anglais] comporte l'emploi de la soie de Bengale et de Chine, tandis que les plus belles soies de France forment la trame des autres crêpe, *Gaz. des tissus*, 1869, p. 182. || 2° Fig. La disposition, l'ordre de ce qui est comparé à un tissu. La tissure de notre poème [un tableau], CORN. *Androm. argument*. L'ingénieuse tissure des fictions avec la vérité, où consiste le plus beau secret de la poésie, IN. *Poly. abrégé du mart.* || De la belle chaîne, ô la sainte concorde, Et la divine tissure de nos nouveaux docteurs [les protestants] ont rompue ! ROSS. VI, *Vitam*, I. Je ne suis pas aussi content de la tissure de votre drame que de la structure de l'ouvrage, que je le sais des heaux vers qui y sont répandus, VOLT. *Lett. Cideville*, 6 NOV. 1732.

— HIST. XIIIe S. Tant plus nous avancions en ce propos, et plus ces bons seigneurs draperont sur la tissure et tous à nos depens, MARG. NOUV. XX. Je n'aymy pas de tissure où les liaisons et les coustures paroissent, MONT. I, 262. Ce debet les poussa à en croire de très dotces personnages, qui, ayant demandé de voir la tissure de l'œuvre pour en bien juger, approuverent l'invention, D'AUB. *Tragiques*, *Préface*.

— ÉTYM. *Tisser*, comme *gravure* de *graver* ; Maine, *titure*.

† TISSUTERIE (ti-su-te-rie), s. f. Art du passementier, du rubanier.

— ÉTYM. *Tissutier*.

TISSUTIER (ti-su-tié ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel l's se lie : *tissu-ti-ou-tié-z-habiles*), s. m. Ouvrier qui fait des lisses, des rubans, des galons, etc. La déclaration du 4 avril 1767 rendue en faveur de la communauté des maîtres tissutiers, rubaniers, tranquiers.... *Arrêt du conseil*, du 30juil 1720.

— ÉTYM. *Tissu* 1, par l'anc. partic. *tissui*.

TISTRE (cet infinitif, aujourd'hui inusité, se prononçait sans doute ti-tr'), v. a. Il signifie tisser et est usité seulement au participe passé tissu, et aux temps qui en sont composés. Elle a tissu elle-même cette toile.... L'accable de baisers, et pour comble lui donne Un bracelet de papier fort mignonne, En lui disant : il est de mes cheveux, Je l'ai tissu, LA PONT. *Joc.* I. Fig. Oui, c'est moi, cher amant, qui t'arrache la vie ; Rocher de bronze n'a ne le l'ont point ravie : Moi seule j'ai tissu le lien malheureux dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds, RAC. *Bajaz.* V, 13. || Fig. Ce fut lui qui a tissu cette intrigue, c'est lui qui l'a conduite. La pièce est délicate et ceux qui l'ont tissue.... CORN. *Impromptu*, 6.

— HIST. XIIIe S. Pour moi, las, doloreux chetis! Qui sait se je forge ou je tis, Ou se je sui ou mors ou vis [vif] ? *Le Rose*, 6526. Li gieus fet ce que l'en ne cuide : Oui que tisse, chascuns devise, BUTEB. 32. || XIVe S. Et sans toy, qui sers et ministre, Je ne puis seule l'œuvre tistre, *Nat. à l'advi.* 1018. Chà [çà], dist le chevalier, sire, n'alendez plus; Achatez ce drap chi [ci], qui est si bien tissus, *Beaud. de Seb.* III, 58. La vesture est tissue de deux pensiz dont chascune est brownesse, LANFRANC, I° 38. || XVe S. Ceuls-ci tissent la sainte toile De religion et le voile, E. DESCH. *Poëmes mor.* I° 145. || XVIe S. On à tissir, pour fromages former, Panier

Digitized by Google

d'oisier et fiscelles de jonc, MAROT, t. 220. L'artisanée nous a apprins à tistre at à coudre, l'arondelle à bastir, MONT. II. 74. La nuict, d'autres desfaisoient tout ce qu'elles avoient faict et tissu le jour, AMYOT, *Rom.* III. J'en ay tissu une narration qui ne sera point, ce me semble, inutile, IN. *Nicias*, 2. Jamais homme ne se mettra à vouloir tistre un drap ou ourdir une toile qu'il ne l'ait auparavant sppris, ID. *Que la vertu se peut apprendre*, 3. Voilà comment sur le mestier humain Non les trois sœurs, mais aisnne de sa main Tist artificiellement la trame et la estent, RONSARD. — ETYM. Wallon, *teh*; prov. *teisser*; cat. *teixir*; esp. *tejer*; pt. *tecer*; it. *tessere* et *intessere*; lat. *texere*, *nexere*.

TITAN (ti-tan), *s. m.* Nom des géants qui, selon la fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter. Jupiter foudroya les Titans (avec un T majuscule). ..... Contre son beau-père [César] ayant besoin d'aisle, Sa déroute orgueilleuse [de Pompée] en cherche aux mêmes lieux [Égypte] Où contre les Titans en trouvèrent les dieux, CORN. *Pompée*, 2, 4. || Fig. Dans l'histoire où tu lus comme en une fournaise, Rome seul à jamais, Titan quatre-vingt-treize, V. HUGO, *Châtim. Nar.* — HIST. XVIe S. ....avoir pour tout guide un desir temeraire, En usenes les Titans, au ciel vouloir monter, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, XIII.

— ETYM. Τιτάν.

† **TITANATE** (ti-ta-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide titanique avec une base.

† **TITAN-COTTE** (ti-tan-ko-t'), *s. m.* Arbre de l'Inde, *strychnos potatorum*, *L.* de la famille des loganiacées. Le fruit de cet arbre a la singulière propriété de purifier et de clarifier l'eau impure, de manière à la rendre non-seulement potable, mais même agréable à boire.

† **TITANE** (ti-ta-n') ou **TITANIUM** (ti-ta-ni-om), *s. m.* Terme de chimie. Métal découvert par Gregor en 1791. || Titane silicifère, variété de Hany, disnsuli sphène et titanite.

— ETYM. Τίτανος, terre blanche, platre.

† **TITANÉ, ÉE** (ti-ta-né), *adj.* Qui contient du titane. || Fer titané, combinaison de sesquioxyde de titane avec du protoxyde de fer.

† **TITANICO-AMMONIQUE** (ti-ta-ni-ko-a-mo-ni-k'), *adj. m.* Se dit d'un sel titanique combiné avec un sel ammonique. On dit semblablement titanico-calcique, titanico-sodique, etc.

† **TITANIDES** (ti-ta-ni-d'), *s. m. pl.* Famille de substances minérales qui se compose du titane et de ses combinaisons.

† **TITANIFÈRE** (ti-ta-ni-fè-r'), *adj.* Qui renferme du titane.

— ETYM. *Titan*, et lat. *ferre*, porter.

† **1. TITANIQUE** (ti-ta-ni-k'), *adj.* Qui appartient aux Titans. Orgueil, entreprise titanique.

— HIST. XVIe S. Titanique, COTGRAVE.

— ETYM. *Titan*.

† **2. TITANIQUE** (ti-ta-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide et d'un oxyde de titane. Il se dit aussi des sels produits par cet acide. Sels titaniques. || Qui appartient, qui a rapport au titane. Sulfure titanique.

— ETYM. *Titane*.

† **TITANISME** (ti-ta-ni-sm'), *s. m.* Esprit de révolte et d'usurpation. Conserver à la maison régnante l'éclat de sa prérogative si uniquement distinctive, et la tranquillité intérieure de l'État, du péril du titanisme et des dangereuses secousses qu'il ne peut manquer d'en recevoir, ST-SIM. 397, 171.

— ETYM. *Titan*.

† **TITANITE** (ti-ta-ni-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Synon. du titane silicéo-calcaire de Haüy.

† **TITANOMACHIE** (ti-ta-no-ma-chi), *s. f.* Combat des dieux contre les Titans.

— ETYM. *Titan*, et μάχη, combat.

† **TITHONICITÉ** (ti-to-ni-si-té), *s. f.* Force chimique inhérente aux rayons du spectre, force dont la photographie est un des effets.

— ETYM. *Tithon*, époux de l'Aurore, dont le nom a été donné à l'agent chimique qui réside dans les rayons solaires.

TITHYMALE (ti-ti-ma-l'), *s. m.* Terme de botanique. Un des anciens noms de l'euphorbe cyprès. Les gueux qui se font enfler les jambes avec du tithymale et qui se couvrent d'ulcères pour arracher quelques deniers aux passants, VOLT. *Dict. phil. austérités*.

— HIST. XIVe S. La goute de l'herbe à la culeuvre, qui en medecine est appelée tintimmale, *Modus*, f^o CXIV, verso. || XVIe S. Aussi les guerri [les myrmecies] le jus de chelidoine, le lait de tithymal, PARÉ, V, 21. Les abeilles mortes de flux de ventre, acquis par avoir trop mangé des fleurs de tithymale et d'orme, O. DE SERRES, 454.

— ETYM. Lat. *tithymalus*, de τιθύμαλλος.

† **TITI** (ti-ti), *s. m.* Nom populaire donné à Paris aux jeunes ouvriers des faubourgs. || Sorte de déguisement de carnaval. || Se dit aussi de ceux qui portent ce costume.

TITILLATION (ti-ti-la-sion), *s. f.* Terme de physiologie, v. f. Léger chatouillement qui ne produit qu'une sensation agréable.

— REM. Outre le sens de chatouillement, l'Académie donne à titillation celui de légère agitation qui se remarque dans certains corps (ouvrement de titillation; la titillation de la fibre). Ce sens, qui est étranger au latin, paraît étranger aussi aux ouvrages didactiques, lorsqu'ils emploient ce terme.

— HIST. XVIe S. La ridicule titillation de ce plaisir, MONT. III, 268.

— ETYM. Peut-être *titillicia*; esp. *titilacion*; it. *titillazione*; du lat. *titillationem*, de *titillare*, titiller.

TITILLE, E (ti-ti-ll', le), *part. passé* de titiller. **TITILLER** (ti-ti-lli-é), *v. a.* Causer la titillation. Ce vin titille agréablement le palais.

— HIST. XIIe S. Cum la char ki tetille [palpite] après l'entameüre, *Th. le mart.* 168. || XVIe S. Afin qu'ils sont moins titillés et titillés, PARÉ, XVII, 4.

— ETYM. Lat. *titillare*.

† **TITIRI** (ti-ti-ri), *s. m.* Tyran matinal (oiseau insectivore), de Vauclin à Porto-Rico.

† **TITIT** (ti-tit'), *s. m.* Nom donné, d'après son cri, à l'*accentor modularis* (oiseaux insectivores), dit aussi *traîne-buisson*, *L.* de la famille des loganiacées.

† **TITRAGE** (ti-tra-j'), *s. m.* Terme de commerce. Action de titrer, de désigner la qualité d'une marchandise, d'une monnaie, d'un titre de poinçon; réfaction pour corps étrangers, au delà de 4 p. sce au titrage. — Salpêtre, en simple emballage; frais de titrage partagés, *Tableau annexé à la loi du 3 juin 1864, sur les usages commerciaux.*

— ETYM. *Titrer*.

1. TITRE (ti-tr'; au XVIe S. écrit titre, mais prononcé titr), *s. m.* 1° Inscription en tête d'un livre, indiquant la matière qui y est traitée, et ordinairement le nom de l'auteur qui l'a composé. Le titre d'un livre est un livre qui aura pour titre : Les pennes légères et salutaires de l'amitié, SÉV. 534. ..... tous ces vains amas de titres pompeux, Monsieur, Miroir d'amour, Amitiés, Amourettes, Dont à titre souvent est l'unique soutien, Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien, BOIL. *Sat.* IX. Les titres des livres sont comme ceux des hommes : ils trompent le plus souvent; il ne juge de rien par les titres, VOLT. *Mél. hist. Ex. test. pol. Alberoni.* || Fig. Toute secte, comme on sait, est un titre d'erreur, VOLT. *Dict. phil. Tolérance*, 2. || Il se dit également des inscriptions placées au commencement des divisions d'un livre, d'un chapitre. Faux titre, premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage. Titre courant, titre qui est écrit au haut des pages, pour indiquer le sujet d'un livre et quelquefois des chapitres. || Titre-planche, nom qu'on donne au titre d'un livre, lorsqu'il est gravé en taille-douce ou lithographié, avec des ornements historiés et relatifs au sujet de l'ouvrage. || 2° Nom de certaines subdivisions usitées dans les codes des lois, dans les statuts, dans l'ordonnance. Le titre des Successions, dans le Code civil. Un long titre. Un titre difficile. Nous avons dans les décrétales le titre *De frigidis et maleficiis* qui est fort curieux, VOLT. *Dict. phil. Impuissance*. || Par extension. Traiter comme Senaut toutes les passions, là, les distribuant par classes et par titres, dogmatiser en vers et rimer par chapitres, BOIL. *Sat.* VII. || 3° Marque que l'ouvrier met au chef de chaque pièce de sa fabrique. || 4° Nom exprimant une qualité honorable, une dignité. Il a le titre de duc, de marquis. Cette terre portait le titre de comté. Du nom de dictateur, du nom de general, Qu'importe, si des deux le pouvoir est égal? Les titres différents ne font rien à la chose, CORN. *Nicom.* III, 2. Reine, puisque ce titre a pour vous tant de charmes, TH. CORN. III, 1. Je trouve que toute imposture est indigne d'un honnête homme, et qu'il y a de la bêtelé à déguiser ce que le ciel nous a fait naître. à se parer aux yeux de monde d'un titre dérobé, à se vouloir donner pour ce qu'on n'est pas, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Celui [le nom] d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison, SÉV. 1680. Charlemagne se fit couronner roi d'Italie, et prit le titre de roi des Français et des Lombards, BOSS. *Hist.* I, 11. Sans s'en laisser éblouir [de la dignité de chancelier], le modeste ministre disait seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, voulait donner un titre à son tombeau et un ornement à sa famille, IN. *le Tellier*. Ses rois [de la Grèce], le vôtre vaut, m'ont paré d'un vain titre, SAC. *Iphig.* IV, 6. Il ne reste au sénat qu'à juger sous quel titre De Rome et des humains je dois être l'arbitre, VOLT. *M. de Chamfort*, 3. Être Bonaparte et ne faire rien *l'a espire à descendre* : mais non, il eroit monter en s'égalant aux rois; il aime mieux un titre qu'un nom, P.-L. COUR. *Lettre &c...*, mai 1816. || Fig. Je suis homme et soldat; ce sont là tous mes titres, RACIN. *Othello*, I, 7. Exempte d'un culte hypocrite, La raison ne prend point de rang plus digne pour elle le mérite Et de titres que les talents, GRESSET, *Eyst. Egal.* || 5° Il se dit de certaines qualifications données par honneur. Le titre de Sire, de Majesté se donne aux rois; celui de Sainteté se donne aux papes. Le titre d'Altesse. On donne aux cardinaux le titre de Votre Éminence. || Il se dit aussi de certaines églises de Rome et des environs dont les cardinaux prennent le nom. Cardinal du titre de Sainte-Sabine. Cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens. || 6° Il se dit, en général, de qualifications bonnes ou mauvaises, par comparaison aux titres de dignité. Le titre de bienfaiteur. Et, si je n'en obtiens le glorieux titre, Il faut qu'au moins le nom de père et le titre de fils, Je deviens la plus grand de tous ses ennemis, CORN. *Horace*, I, 4. Quelques titres honorables qui parlaient au lui donner. Son misérable bonheur ne voit pour lui personne, MOL. *Mis.* I, 1. Notre malheureuse reine, donnonslui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces au Dieu des *Saint d'Anglet*. || Propriété, exercice de certaines charges, de certaines professions. Il eut cette charge en titre, après l'avoir exercée longtemps en commission. Sa commission fut érigée en titre d'office. || Fig. Et familièrement. C'est un propos en titre d'office, c'est un grand fripon (phrase en italien). Professeur en titre, par opposition à professeur suppléant. || Connais en titre, se dit par opposition à surnuméraire. || Fig. En titre, se dit d'une position qu'on occupe comme par un titre. Je fus aussitôt reconnu dans la société pour l'amant en titre, c'est-à-dire pour le maître de la maison, PICARD, *Œuv.* I, VIII, p. 158. On, sans honte, on voyait une maîtresse en titre Des intérêts des rois devenir seule arbitre, A. RUVAL, *Mon. des grand.* III, 2. || 8° Il se dit de certaines professions qui ne peuvent être exercées sans un vertu d'un brevet, d'un diplôme, etc. Il attend son titre. Il a le titre de notaire, mais il n'exerce pas encore. Il n'a pas encore reçu son titre de médecin, d'avocat. || Titre du, charge, par exemple, de commissaire-priseur, achetés sans étenlelu qui y met un prix. || 9° Se dit aussi, la cause que donne une possession légalement efficace. Il n'y a point de servitude sans titre. Qui, les places d'autrui par armes usurpez, Le lois ne disputent au premier occupant, MÉNIER, *Sat.* X. Tout le titre par lequel vous possédez votre bien n'est pas un titre de nature, mais d'un établissement humain, PASC. *Dict. cond. du prince*, I. Toutes les acquisitions des hommes sont à avoir du bien; et ils ne sauraient avoir de titre pour montrer qu'ils le possèdent par justice; car ils n'en ont que de fantaisie des hommes; ni force pour le posséder sûrement, IN. ib. II, 23. En fait de meubles, possession vaut titre, *Code civ.* art. 2279. || On appelle à titre universel, par succession; à titre particulier, quand l'acquisition, par exemple un achat, porte sur un objet particulier. || On acquiert à titre entre-vifs par donation entre-vifs; à titre à cause de mort, par testament; le premier est irrévocable, le second révocable. || On acquiert à titre lucratif, quand l'acquéreur ne fournit pas d'équivalent, comme dans la donation, le legs, la succession; à titre onéreux, quand l'acquéreur fournit un équivalent comme dans la vente. || 10° Titre de rente, reconnaissance d'une rente annuelle que l'État paye au porteur du titre. Les titres de cette sorte nominatifs ou au porteur, suivant qu'ils portent ou ne portent pas le nom du propriétaire. || 11° Acte écrit, pièce authentique qui établit un droit, une qualité. Il a reçu le titre du baron signé du roi. Les titres et papiers, dans un procès de noblesse. Ce titre a été tiré des archives de telle abbaye. Titre de propriété. Il a produit des titres authentiques,

Digitized by Google

des titres faux. C'est un héritier qui trouve les titres de sa maison; dira-t-il peut-être qu'ils sont faux, et négligera-t-il de les examiner? PASC. *Notes écrites pour la prof. génér. édit.* PATOUILLE. La noblesse n'existe pas sans titre, et les simples gentilshommes d'autrefois, ceux qui font partie de ce que nos chartes ont appelé l'ancienne noblesse, ont le droit de prendre celui d'écuyer. BISTON, *De la fausse noblesse*, p. 7. Colbert l'employa (Mabillon) à rechercher les anciens titres. VOLT. *Louis XIV*. *Écrivains, Mabillon*. Le monde et les courtisans ne croient pas aisément aux vieux titres qu'on ne retrouve que lorsqu'on fait fortune, CHAMFORT, *Pens. du chât.* t. I, p. 487, dans PONCELIN. || Fig. Apprenez qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature; que la vertu est la supériorité de la noblesse, SOU. *Festin*, IV, 2. || [Montesquieu] présente à la nature humaine ses titres, qu'elle a perdus dans la plus grande partie de la terre; il combat la superstition, il inspire le mépris, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 84. || Titre nouvel, titre par lequel un nouveau possesseur, un héritier s'avance à payer la rente ou la redevance sur son pied l'ancien. Passer titre nouvel. || Titre nouvel se dit aussi du nouvel engagement que l'on est en droit d'exiger du débiteur originaire, lorsque le temps de la prescription approche. || En ces emplois, on ne dit pas nouveau. || Titre se dit au sens de document, de tout pezer l'autorité de cette multitude de différents titres [documents géographiques], FONTEN. *De Lisle*. || **13°** *Au pluriel*. Il se disait des provisions d'un office ou d'un bénéfice, et se joignait quelquefois au mot capacités. || « pourvu ses titres et capacités. || Titre clérical, contrat par lequel on assignait une recette annuelle, ordinairement de cinquante écus, pour la subsistance de celui qui voulait embrasser l'état ecclésiastique; il ne pouvait être saisi, ni aliéné. || **13°** Droit sur lequel on s'appuie pour demander, pour faire, etc. A quel titre faites-vous cette réclamation? De son sort qui l'a rendu l'arbitre? Pouquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? A quel titre? MERCIER, *Jean Hennuyer*, I, 3. || Fig. Faux titre, mensonge, fausseté. L'honneur qui sous faux titre habite avecque nous, RÉGNIER, *Sat.* VI. Quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire, ni de cynique, j'en faisais moins fort peu d'état de celle que je n'espérais point pouvoir acquérir qu'à faux titres, DESC. *Méth.* 1, 13. Oh! cœur rempli de fiente, Tu mens, ton seul désir d'un faux titre de crainte; Un sceptre est l'objet seul qui fait ton nouveau choix, CORN. *Méd.* III, 3. Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa hideur, Maltrisa les humains sous le nom de noblesse, BOIL. *Sat.* V. || À bon titre, à juste titre, avec fondement, avec droit et raison. Oui, l'honneur que nous fait votre [famille] par ce choix, En pouvait à bon titre immortaliser trois, CORN. *Hor.* II, 1. Je pourrais vous citer cent autres traits.... qui lui ont acquis à bon titre la réputation d'être un homme de bien, DIDEROT, *Rom. com.* I, 13. || En un autre sens, à bon titre, foncièrement, avec un caractère réel. Comme vous agissez en monsieur prudent, loin agir de sa part en coeur indépendant, En amante à bon titre, en princesse avisée, CORN. *Œd.* I, 4. || À tant de titres, pour tant de justes raisons. Il est aussi profané ce qu'il doit honorer à tantde titres, J. SOUSS. *Hel.* VI, 8. || À titre de, *loc. prépositi.* En qualité de, sous prétexte de. Il possède à Paris une maison à titre d'ust introduit dans cette maison à titre de parent. Et qu'à titre d'esclave il commande en ces lieux, CORN. *Poly.* IV, 2. Prétendez-vous longtemps me cacher l'empereur? Ne le verrai-je plus qu'à titre d'importune? RAC. *Brit.* I, 2. || À titre de grâce, à titre de cette, comme une grâce, comme une dette. || On dit de même : à titre de don, à titre de prêt. || À titre d'office, en vertu de sa qualité, de sa charge. Présider à titre d'office. || **14°** Par extension, qualités, capacités, services, travaux qui donnent droit à quelque chose. De tous les candidats, c'est vous qui avez le plus de titres. Je n'ai point vu Mme de Longueville, on ne la voit point; elle est malade. Elle a de ses personnes distinguées; mais je n'en ai pas été, et n'ai point de titres pour cela, SÉV. 149. Il [un miroir] est à vous par bien des titres, DA. *Mme de Grignan*, 13 juin 1688. Ce sera, dans nos jours, à être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire, BOSS. *Louis de Bourbon*. D'autre part un galant.... Confidente la science, et, hâmant tout écrit, croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit, MOL. *Sal.* IV. Qui peut prétendre aujourd'hui au salut par un titre d'innocence? MASS. *Carême, Elus*. Vous faites donc de votre faiblesse le titre de votre sécurité, ID. *Carême, Tiéd.* 2. Voltaire est bien ingrat d'avoir accommodé un culte qui lui a fourni ses plus beaux titres à l'immortalité, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 7. || **15°** Terme de monnaie. Degré de fin de l'or et de l'argent monnayés. Les monnaies françaises sont au titre de neuf dixièmes de fin, et d'un dixième d'alliage (ce qui se dit aussi titre droit). Le prince établit le poidset le titre de chaque pièce de monnaie, SOUVEST. *Esp.* XXII, 40. Un métal est très-propre à être une mesure commune, parce qu'on peut aisément le réduire au même titre, IB. 56. Chaque État y met son empreinte [sur la monnaie], afin que la bonté, le titre ou titre et du poids, et que l'on connaisse l'un et l'autre par la seule inspection, IB. 80. Nous ne pouvons employer l'or qu'à dix-huit karats sur cette frontière, attendu que la ville de Genève n'en a jamais employé d'autre, et que l'or de l'Allemagne et de tout le Nord est encore à un plus bas titre, VOLT. *Pol. et lég.* 24, *Roi et empereur*. On dit de ces alliages qu'ils sont à un titre d'autant plus élevé qu'ils contiennent plus d'argent; ainsi un lingot qui, sur 1000 parties, contient 950 d'argent, est au titre de 950, THENARD, *Traité de chimie*, I, 1, p. 480, dans PONCELIN. || Titre se dit aussi de la vaisselle et des ouvrages d'or et d'argent non fabriqués. Pour ouvrages d'or et d'argent, la loi du 19 brumaire an VI (9 nov. 1797), encore en vigueur, reconnaît trois titres pour l'or : 900, 840 et 750 millièmes de fin, et trois titres pour l'argent, savoir: 950 et 800 millièmes de fin. || **16°** Terme de chimie. Poids fixe d'un réactif qui contient une liqueur titrée (voy. le mot). || Terme alcoolique. Titre saccharimétrique. || **17°** Terme de chasse. Lieu, relais où l'on pose les chiens, pour courir la bête à propos, quand on chasse le cerf. Mettre les chiens à bon titre, les bien poser pour courre.

— HIST. XIII°. Ce ne peut estre que Jehans tiengne un estal par tiex titres, par tele d'emprunt, BEAUM. VI, 26. || XV°. Etvoulourt... que on envoyast suffisans hommes devers le roi de France, à savoir si il avoit accordeni consent à arrêter en Haisnaut.... ni à quels titres, JUV. DES URS. l'Ancient fait, pourtant qu'on n'avoit point deffé le comte ni le pays, PROISS. I, I, 241. Roi, tu sais comment ton frère, ainsi qui tient ton lieu, t'a mort son fils et mon heritier, ID. II, II, 233. L'auprent ou aurent à bon titre, je ne sai lequel, COMM. I, 3. || XVI°. S. Loup-qu'il eut ordonné les chevaux de cheval et mise son artillerye en ittre [qu'il l'eût braquée], I, 2. *Autres*, MA. P. 74, dans LACURNE. Celuy-ci, soubs titre de la reyne de Navarre, donna loi de choisir aultrement, MONT. I, 60. Je l'appelle [mon valet] un badin, un veau, je n'entreprends pas de luy couder à jamais ces titres, ID. I, 270. L'achat donne titre au vendeur, et la difficulté à la vente, ID. I, 312. Nos qualités n'ont titre qu'en la comparaison, ID. IV, 134. Rome, confederée de si longtemps et par tant de titres à une heureuse couronne, ID. IV, 140. Les uns entendoient à tendre toiles, autres à mettre gros leviers à titre, et la plus part à buissonner et à regarder s'il y verroient point des premiers quelque beste au repos, *D. Flores de Grece, F* VI, dans LACURNE. Le titre ne fait pas le maistre, LOYSEL, *Inst. coût.* I, 1, 1, 3.

— ETYM. Prov. *titire, titol*; esp. *título*; ital. *titolo*; du lat. *titulus*, titre; altéré en *tiêtre* par le peuple (*Apprentis Probi*, dans MAI, V, 1093); *tiêtre* aurait dû donner *tître*, qui aurait conservé *titulus*, d'où *title*, le peuple en fit *titre*, SAGHET.

2. TITRE (ti-tr'), *s. m.* Petit trait que l'on met au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour marquer qu'il y a une abréviation; par exemple ce, écrit quelquefois pour cette.

— ETYM. Catal. *titlle*; espagn. *tilde*, petit trait, accent; portug. *til*; d'après Covarruvias, du lat. *titulus*, signe, marque; ce que Diez approuve, ajoutant que entre l'espagn. *tilde* et la lat. *titulus* on a la même transition qu'entre *rebilde* et *capitulum*.

TITRÉ, ÉE (ti-tré, trée), *part. passé de titrer*. || **1°** Qui porte un titre de dignité, de noblesse. Les princesses n'en sont pas encore venues en 1741 à déclarer qu'elles ne visiteraient plus même les femmes non titrées, ST-SIM. 239, 173. Des femmes titrées se montraient courageusement sur le devant du carrosse de sa femme et de sa fille [de Law], BUCLOS, *Œuv.* I, VI, p. 8. || Fig. [Un poète] Être..... le jouet titré des petits et des grands, PE-RON, *Mémoun.* V, 4. || Terre titrée, terre qui a la titre de duché, de marquisat, de comté, etc. || **2°** Terme de chimie. Liqueur titrée ou normale, liquide contenant, pour un volume donné, un poids fixe d'un réactif en dissolution, de sorte qu'on détermine, par le nombre de centimètres cubes de la liqueur qui sont décomposés au contact d'un autre liquide, la quantité en poids de ce réactif existant dans le liquide qu'on examine.

† TITRER (ti-tré), *v. n.* Motteux.

† TITRE-PLANCHE (ti-tre-plan-ch'), *s. f.* VOY. TITRE, n° 1.

TITRER (ti-tré), *v. a.* || **1°** Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. Les voyageurs et les missionnaires qui ont titré de royaume la petit pays de Travancor [Indes], VOLT. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde*, 10. || Donner à une personne les prérogatives attachées à certains titres. || **2°** Terme de chimie. Titrer une liqueur, y mettre en dose déterminée une certaine substance qui sert à doser d'autres substances. || S' *v. n.* Prendre la titre de. De petits capelans et de petits tondus qui titrent d'abbés, *Anti-Hénaguiana*, p. 130. || **4°** Se titrer, prendre un titre de dignité, de noblesse. C'est une guenon qui gagne ses habits au métier de coureuse, Et qui, poussant la leurre autant qu'elle pourra, Se titrera marquise et vous attrapera, TH. CORN. *Dictionnaire étudié*, I, 1.

— HIST. XVI°. A. Qui me honore, grandement me diffame. Quant je vois droit, lors est que me devoye; Pour lui je me titre de titre de diffame; Griet despleisir m'est excessive joye, ch. D'ORL. *Ball.* 168. || XVI°. S. Le roy l'appelloit son cousin, et le titroit amiral de France et gouverneur en chef de Rouen, SULAT, *Hem.* I, 19, p. 177.

— ETYM. *Titre*.

TITRIER (ti-tri-é; l'r se fait sentir dans le pluriel, l'e se lie dans les locutions suivantes), *s. m.* || Anciennement, religieux chargé de veiller à la conservation des titres du monastère. || **2°** Aujourd'hui, en mauvais sens, falsificateur de titres, fabricateur de faux titres.

— ETYM. *Titre*.

TITULAIRE (ti-tu-lair, lai-r'), *adj.* Qui titube, qui chancelle.

— HIST. XVI°. Jamais instruction ne fut titubante et rien asseverante, si la sienne e [de Platon] ne l'est, MONT. V, 412.

TITUBATION (ti-tu-ba-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de chanceler. || Terme de médecine. État de celui qui titube. La titubation est le symptôme ordinaire de toute lésion cérébelleuse. || **2°** Mouvement de nutation de l'axe terrestre. ...Son [de Bradley] second annuel dans l'écliptique était dégénéré aiors en une titubation journalière, BERNARD. DE ST-P. *Etude* 4.

— HIST. XVI°. A. Titubation, COTGRAVE.

— ETYM. Latinisé, de *titubatum*, de *tituber*, tituber.

† TITUBER (ti-tu-bé), *v. n.* Terme de médecine. Chanceler debout et en marchant.

— HIST. XVI°. Leur main ne doit tituber ne varier la balance du justice, *Hist. de la Tois. d'Or*, I, II, P. 130, dans LACURNE. Ils [les chevaux] ne choppent ne voyent et titubet, Soudain se resjouissent, CARTHEnat, *Voy. du cheval. errant*, I, 105, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *titubare*, chanceler.

TITULAIRE (ti-tu-lè-r'), *adj.* || **1°** Qui a rapport à un titre, à une inscription. || Patron titulaire d'une église, le saint dont cette église porte le nom. || Terme de diplomatique. S'est dit des caractères avec lesquels on écrit des titres d'ouvrages ou de chapitres. || **2°** Qui a le titre et le droit d'une dignité, d'une charge, sans la possession et l'exercice. Les princes de la maison de Savoie ont été longtemps rois titulaires de Jérusalem. Le conquérant avait un régiment qu'on nommait le régiment de Corinthe, parce que le conquéreur était archevêque titulaire de Corinthe, VOLT. *Louis XIV*, 4. || **3°** Qui est revêtu d'un titre, soit qu'il en remplisse, soit qu'il n'en remplisse pas la fonction. Professeur, chanoine titulaire. Les membres titulaires d'une société savante. || Substantivement. Le titulaire est en congé. Il n'est que le gérant de ce bureau de tabac ; une telle en est la titulaire. Quand le choix est fait [de la femme assez riche pour que sa dot paye une charge de notaire], on attaque à la fois le père et la fille; l'ancien titulaire se charge de l'un, le nouveau titulaire se charge de l'autre, et, au bout d'un mois, le contrat se signe, BEYRAUD, *Jér. Paturot*, I, 16. || Il se disait de même autrefois de charges, d'offices, de bénéfices. Le titulaire et le survivancier. Mettre le titulaire en possession du bénéfice. Comme il n'y a pas de raison qu'une dignité tue

Digitized by Google

celui qui s'en trouve revêtu.... ce n'est pas un évenement fort rare à un titulaire d'enterrer son successeur, la Bret. Ent.

— Hist. xvie s. *Par* ce moyen estant despouillé de son essence, il [le Fils] sera seulement un Dieu titulaire, Calv. *Inst.* 92. L'evesque [de Genève] fit response... Que voulez-vous que je y face ? je ne suis que evesque titulaire, Bouvard, *Chron. de Genève, III*, 1. Au regard de la nouvelle invention des superfluités latines en tiltres, comme Illustrissime, que nous pouvons appeler superfluités titulaires..., Meigret, dans Livet, *la Gramm. franç.* p. 73. Elle [la fortune] m'a fait quelques faveurs vaineuses, honoreures et titulaires, sans substance, Mont., IV, 145.

— Etym. Lat. *titularis, de titulus*, titre.

† Titulairiat (ti-tu-la-ri-a), *s. m.* Neologisme. Charge, fonction qui donne un titre à celui qui la remplit.

† Titulature (ti-tu-la-tur'), *s. m.* Ensemble des titres que porte une personne. Pour ne pas avoir l'air de jouer en titulature avec le femme de M. Le Normand d'Etioles [blme de Pompadour], l'mas ordonna qu'on eut soin de ne marquer aucune autre de mes qualifications que celle de marquise douairière de Créquy, Sour. de *Mme de Créquy*, t. III, p. 33. On remplirait quatre grandes pages avec le titulature et les majorats de cette puissante maison d'Egmont, éb. t. II, ch. 8.

† Titus (ti-tuss'), *s. m.* Coiffure à la Titus, coiffure où les cheveux sont courts, avec de petites mèches aplaties appliquées sur la tête; ainsi dite parce qu'elle est inspirée de la coiffure des bustes et statues de l'empereur Titus.

† Tityre (ti-tir), *s. m.* Géant fils de la terre, dont deux vautours rongent le foie dans les enfers.

† Tiyi (ti-vi), *s. m.* Nom de la vénus Lucine, coquilles (brasiers).

† Tla (tla), *s. m.* Coup donné sur un tambour, de deux baguettes presque simultanément, avec mollesse de la première, et en frappant un coup sec de l'autre.

† Tmème (tmè-e'), *s. f.* Terme de grammaire grecque et latine. Division des parties d'un mot composé, par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots; exemple : Puis donc qu'un mois perd et prendre Haleine..., Sac. *Phéid.* III, 9.

— Etym. Τμῆσις, de τέμνειν, couper.

Toast (tôst), *s. m.* Voy. Toster.

Toaster (tô-ste), *v. a.* Voy. Toster.

† Toc (tok), *interj.* Onomatopée d'un bruit, d'un choc sourd. Le loup ne fut pas longtemps à arriver à la maison de la bonne grand'mère, toc toc ! Ch. Perrault, *le Petit Chaperon rouge*. Lundi dernier, à cette heure-ci à pareil près, j'entends à ma porte, toc toc, toc, *Rêves* rev. t. II, p. 102, dans Pougens. || 2° *S. m.* Espèce de sonnerie sourde d'une montre à répétition sans timbre. Une montre à toc. || 3° Jeu qui se joue sur un tricot-tricot, qui n'est qu'un diminutif du vrai jeu. On convient de jouer en un, ou deux ou trois tours; on l'on marque un trou chaque fois qu'on gagne deux points. La partie est donc très-vite finie. || 4° Terme de marine. Courir à toc de voiles, faire route en forçant de voiles autant que possible.

† Tocade (to-ka-d'), *s. f.* Voy. Toquade.

— Etym. Voy. Toquer.

† Tocage (to-ka-j'), *s. m.* Terme de métallurgie. Action de jeter le combustible par la tuyauerie.

† Tocan (to-kan), *s. m.* Saumon qui a moins d'un an.

Tocane (to-ka-n'), *s. f.* Vin nouveau de la mère goutte. Tocane de champagne. L'auteur m'a fait boire aujourd'hui de la tocane; c'est un bon vin vrai, Darcourt, *les Trois Cousines, Prol.* sc. 6.

— Etym. Origine inconnue.

† Tocante (to-kan-t'), *s. f.* Voy. Toquante.

† Toc-piu (tok-fiu), *s. m.* Grille à feu que l'on descend dans les mines pour en faciliter l'aérage.

† Tocologie (to-ko-lo-jie), *s. f.* Théorie des accouchements; traité des accouchements.

— Etym. Τοκος, accouchement, et λογος, traité, doctrine.

† Tocologique (to-ko-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la tocologie.

Tocsin (tok-sin), *s. m.* || 1° Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme. J'entends sonner le tocsin. Le bruit du tocsin. Je ne conçois pas comment on n'a point sonné le tocsin contre eux [les commis des fermes] dans tous les villages, et soumettre on ne les a pas exterminés, volt. *Lett. Mme de St-Julien*, 11 déc. 1775. || *Fig.* Cet arrêt [prononcé par la nation soulevée contre les juges d'Arras] est leur seul chatiment; c'est un tocsin général qui éveille la justice endormie, volt. *Pol. et lég. Réprtse d'Arras*. En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et l'on persécute ceux qui sonnent le tocsin, Chamfort, *Maximes et pensées*, VIII. || Fig. Sonner le tocsin, donner l'alarme. || *Fig.* Sonner le tocsin, signaler un danger, exciter, éveiller, enflammer les passions. Le même Jurieu, qui a condamné les guerres civiles comme contraires à l'esprit du christianisme, sonne maintenant le tocsin, et n'oublie rien pour rendre les nôtres aussi légitimes, sosa. *Var. dif.* 1re dire. 14. Vous verrez aussitôt le peuple femmin s'élever à grands cris et sonner le tocsin, Montchrestien, *Ec. à la mode*, IV, 14. || Sonner le tocsin contre, sur quelqu'un, exciter contre lui le public. Ces tirbes ne coûtent rien aux réformés, pourvu qu'on ait soinné le tocsin contre Rome, sosa. *Var.* 48. Autant que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe..., volt. *Mœurs*, 132. Les sermons, ou plutôt les tocsins qu'on sonne à Versailles contre nous en présence du roi, d'Alemb. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1759. Voilà les quatres de l'empereur qui commence de sonner un nouveau tocsin, in. 56. 20 déc. 1771. || 2° Dans quelques villes, la cloche du tocsin, ou, simplement, le tocsin, spécialement destinés à sonner le tocsin. Le tocsin est placé dans cette tour.

— Hist. xive s. Bientost en ayrent nouvelles par le tocquesnart de la ville qui est accoustumé de sonner par la guette d'icelle ville, quant nos ennemis y surviennent, du Cange, *toquaresn.* || xvie s. Ils avoient sonné le tocsinart, Carl. III, 17. Les anges viendront et clocheront batire le tocsainct, ib. VIII, 42. On dit *sonner le tocsin*.... mais il vaut mieux escrire *toquesin*; et encore, si en adjoustant un g, on escrit *toquesing*, on approchera plus près de l'étymologie; car c'est un mot gascon, composé de *toquer*, au lieu de ce que nous disons *toucher* et *sonner*, et de *sing* qui signifie cloche, et principalement une grosse cloche, comme vouleu-lers en effroy on somne la plus grosse, h. Est. *Precell.* 1re p. 1re journ.

— Etym. *Toquer*, et le lat. *signum*, pris, au moyen âge, dans le sens de cloche.

† Toddy (to-di), *s. m.* Nom du jus qui exude dessous les spathes du cocotier. || Liqueur spiritueuse que l'on tire d'une espèce de palmier; elle est obtenue par incision des spathes du cocotier, Leonardi. || Boisson forte, mélange d'eau chaude et de liqueurs spiritueuses, qui est en usage parmi les Anglais.

† Todier (to-di-é), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux. Le motteux ou cul-blanc niche, comme le todier, sous terre, mais d'une manière différente et avec des précautions que le todier n'est pas obligé de prendre, Bonnet, *Contempl. nat.* XI, 28.

Toffana (toffa-na), voy. aqua toffana.

Togr (togr), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Robe de laine qui était le vêtement propre des Romains, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique. Ce Romain qui, portant la guerre dans les plus de sa toge, menace de secouer, en la déroulant, tous les fleaux de la guerre, mirab. *Collection*, I, III, p. 230.

— Hist. xive s. Togue estoit ancienne robe honneste de quoy Roumain usoient en temps de paix, brachieure, f° 3. Il [Cincinnatus] commanda à sa femme que elle apportast sa togue de leur mesnonnée, in. f° 58, verso. || xvie s. Luy estant vestu de longue togue, marot, II, 203.

— Etym. Lat. *toga, de tegere*, couvrir (voy. toit)

† Toki-bohu (toki-bo-hu), *s. m.* Nom que l'on donne, d'après la Genèse, au chaos primitif. Li terre étoit tohu-bohu, et le vent de Dieu était s. r. les eaux, volt. *Phil. ignl. Gen.* || *Fig.* Désordre, chaos. C'était un tohu-bohu à ne pas s'entendre.

— Etym. Voy. *Genèse*, I, 2, en hébreu; la Vulgate traduit ces mots par : *terra erat inanis et vacua*.

Toi (toi), *pron. pers.* Voy. Tu.

† Toilage (toi-la-j'), *s. m.* Ce qui forme le dessin d'une dentelle.

Toile (toi-l'), *s. f.* || 1° Tissu de fil de lin, ou de chanvre, ou de coton. Grosse toile. Toile fine, toile de ménage, toile de batiste, toile de Hollande, de Normandie, de Bretagne. Le détruire et les colliers et les toiles si déliées, ces vaines couvertures qui ne cachent rien, sosa. *la Valhère*. La côte de Coromandel fournit les plus belles toiles de coton qu'il y ait dans l'univers, raynal, *Hist. philt.* I, 18. Pline nous apprend que les Egyptiens employaient les mordants pour teindre ces toiles en diverses couleurs dans un seul bain, monget, *Instit. Hem. hist. et hist. anc.* t. IV, p. 203. C'était de l'Iberie, aujourd'hui l'Espagne, que les Romains tiraient la plus grande partie de leurs toiles, et surtout de celles qui devaient être mises à la teinture, axiomatic *Instit. hist. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 573. || Toile de compte, toile fine. || Familièrement. Il va se mettre dans les toiles, il va se coucher. || Toile cirée, toile enduite d'une matière qui la rend imperméable à l'eau. Les années coulaient sur elle [duchesse du Lude, qui restait belle], comme l'eau sur le toile cirée, m^me de coulanges, 3 mars 1680, dans Mont. I, 2, p. 505, édit. 1857. Voilà perdue, se dit dans le commerce, quand on se rend pas le sac. || Toile de mai, sinon dite du beurre de mai Voy. auparavt, quarante, qu'on prépare avec des bandes de toile trempées dans une matière surplastique. || *Fig.* Toile de Pénélope, œuvre qu'on ne finit jamais, qu'on fait et défait sans cesse, par allusion à Pénélope, qui, ayant promis aux prétendants d'en choisir un pour mari quand elle aurait fini une certaine toile, défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. Cet ouvrage [le Dictionnaire de l'Académie] est une toile de Pénélope, dont on défait en un jour ce qu'on a fait en un autre, furetière, *Factum*, t. I, p. 185. || *Fig.* Ils termes mitriakes, déchirer la toile, faire un fu de peloton successif, et non instantané, dont il son tralnée, au lieu de faire entendre une seule explosion, P. Tolle se dit par opposition à coton. Je déteste le linge de coton; je n'aime que la toile. || 2° Toile peinte, toile de coton qui est peinte de diverses couleurs. || 3° Toile de toile peinte aux Indes. ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides et durables. On y a établi [à Montpellier] plusieurs fabriques d'indienne ou toiles peintes, P. Giraudeau, *la Banque rendue facile*, p. 291. || Toile imprimée, toile peinte par impression. On y achète des toiles peintes, dont les procédés, d'abord servilement copiés en Europe, ont été depuis simplifiés et perfectionnés par notre industrie, raynal, *Hist. philt.* III, 31. Il n'y a dit aussi de quelques autres tissus. Toile de crin. Toile d'amiante. || Toile métallique, toile faite avec des fils de métal. Pour prévenir ces accidents [l'introduction de feu grisou], il suffit de placer la lumière destinée à éclairer le mineur dans une petite lampe dont les jours sont recouverts d'une toile métallique très-fine, volt. *Mél. de chim.* 1re part. liv. IV, 2e ms bis. || Toile d'or, toile d'argent, certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, et la chaîne de soie. || Toile de soie, espèce de gaze ou toile très-claire fort à la mode au commencement du xviie siècle. Que vont vendre de ces toiles de soie! corn. Gal. du Pal. I, 4. || Se faire une toile, se faire des pièces de drap sertant de la fabrique enveloppées dans une toile). La première volonne contiendra la date du jour auquel ladite police [il s'agit d'édifier] est lieut aura été présentée en toile au bureau de visite..... *Ent. patentes*, 1er juin 1780, art. 16. || 4° Terme d'emballage. Toile grasse, toile enduite d'une sorte de goudron, avec laquelle on enveloppe les caisses; toile maigre, toile non goudronnée qu'on met par-dessus la toile grasse. || 5° Terme de peinture. Toile imprimée, toile clouée sur un cadre et enduite d'une teinte ordinairement blanche ou grisâtre sur laquelle on peint. On serait l'homme qui osât dire qu'une serrurier barbouillant au hasard cette toile avec un balai, les couleurs se seraient rangées d'elles-mêmes? fén. *Ernst.* VIII. || Par extension, tableau. La toile est animée, et le marbre respire, volt. *Henr.* VII. Fuyant parmi les morts sa prâtre asservie, Sous sa main [de L. David], rivale des dieux, La déesse enflammait d'une divine vie, a. chén. *le Jeu de paume, à Louis David*. Plusieurs autres statues du genre preux montrent que le christianisme ne saurait pas moins animer le marbre que la toile, chateaubr. *Génie*, III, 1, 6. C'est par lui [le peintre David] que notre grandeur Sur la toile respire encore, bérard, *Concou de David*. || 6° Tapisseries. Seule au milieu des filles de sa cour, Elle [la reine Mathilde] animait ces toiles immortelles, Dont monument..... le lebrun, *Poés.* I, 3, 6. || 7° Tissu que font les araignées pour prendre les insectes. L'araigne cependant se campe en un lambris.... Travaille à demeurer : voilà sa toile ourdie, Voilà des moucherons de pris, la vall. *Fabl.* III, 8.

Digitized by Google

Rentrons au centre, comme l'insecte au milieu de sa toile, *t. 1. nouss. Em.* II. Ceux qui nous l'ont transmise [l'histoire] ressemblent à des naturalistes qui décrivaient avec complaisance les combats des araignées qui se dévorent, et qui oubliaient de nous faire connaître l'industrie avec laquelle elles fabriquent leur toile, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 187. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées, CHATEAUB. *René*. || *Fig.* Le P. Voltaire ne tarda pas à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noailles comme une araignée fait une mouche, STOEB. 415, 224. || Toile d'araignée, toile à matelas, coquilles unwavies, etc. V. ces mots rétéoni. || 18° Particulièrement, rideau qui cache la scène d'un théâtre. Au bruit que la toile fit à mon entrée on se leva, mais sans se gêner dans mes veines, MARMONTEL, *Mém.* III. Ne fût-ce même que pour cacher le besoin qu'on a quelquefois de baisser la toile, il serait à souhaiter qu'on la baissât toujours dès qu'un acte serait fini, D. *Œuv.* t. VII, p. 220. || 14° Tente [acception qui vieillit]. Il y a tant d'hommes sous la toile. || L'armée est sous la toile, elle est campée. || 15° Se dit, en termes de marine, pour l'ensemble des voiles. Porter beaucoup de toile. || Charrier de la toile, porter autant de voiles que possible. Il arrive en toile dehors, déployer des voiles. || 16° Les toiles d'un moulin à vent, les toiles tendues sur les ailes d'un moulin pour le faire aller. || 17° Terme de chasse. Grandes pièces de toile, bordées de grosses cordes, qu'on tend autour d'une enceinte et dont on se sert pour prendre les bêtes noires. Nous avons trouvé deux sangliers dans nos toiles. || Grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, des chevreuils, etc. || Enceinte des toiles; officier qui tend les toiles bordées de fortes cordes, pour prendre le gros gibier, surtout quand on veut l'avoir vivant. || 18° Rideau dans un jeu de paume qui empêche que la balle ne sorte jusqu'à la murnille pour préserver du soleil. Trois toiles. La balle a donné dans les toiles. || 19° Feuille de métal qui se met autour de plusieurs pièces d'un moule. || Proverbe. Vous portez trop, vous n'aurez pas ma toile, se dit pour refuser quelque chose, par allusion à un conte de Boccace où quelqu'un qui avait recommandé à son fils, très-simple d'esprit et chargé de vendre une pièce de toile, de ne pas la vendre à quelqu'un qui paierait trop.

— HIST. XIII° s. La toile de l'araigne, qui contre le vent n'a durée, *Psautier*, P. 116. Si aurez un bon confenon O longues treuques à l'ercen, Chapeles, toiles [toiles de fer, sorte d'armure], haubers et haume, *Partonop.* 118. de St-Germ. P. 182, dans LACURNE. || XIV° s. Icellui Denaing fust alez boire en une taverne de cerroise en laditte ville par les taleniennes avec un tellier de toiles, pour à lui marchander de toiles tistre, in CANGE, *telarius*. || XV° s. Au milieu de la face avait une toile pour conduire les chevaux, pour les courses de lances, H. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 268, dans LACURNE. Jointes furent fardes et cotes par lehan chamart de Cleves, Jacques de Lalain et meult d'autres; et furent jousies sans toile, sans fleus [fumier] on sablon, en un lieu devant l'hostel du prince qui l'on appelle les halles, in. ib. p. 237. || Toile d'araignes toille d'argent, frizée d'or, pour faire bas de soye, cappurasson et harnoys de cheval, à 25 escus, Inévil l'auhay, *Bibl. des ch. 4e série*, t. I, p. 407. Puis sur tout le ventre sera appliquée cestui toile Gautier, PARÉ, XVIII, 34. Et les draps en provenus en toile [en pièce], *ordonnance de Charles IX* pour y estre desgraissés, o. DE SERRES, 883. On n'estois assez subtil Pour animer par un outil La toile maestre, ou le cuivre, Mon art s'offrirait ces presens, SONN. 844. A toile ourdie Dieu mande le fil, COTGRAVE. Toile, femme laide ni belle Prendre ne doibt la chandelle, JEHAN DE LANOY, *Proverbes*, t. II, p. 428. Faire avec les pieds la toille soubz la table et toutes autres petites mugueteries, lesquelles les amoureux font accoustumé de faire avec leurs dames, BONIVARD, *Advis de Devis*, p. 161.

— ETYM. Vallon, *teïll, trulle*; bourguign. *theule*; génev. *avoir la toile sur les yeux*, être aveuglant; provenç. *tela, telon* : espagn. *tela*; portug. *tela, tea*; ital. *tela*; du lat. *tela*, contraction de *texela*, de *texere* (voy. TISSER).

† **TOILÉ** (toi-lé), s. m. Fond de la dentelle. || Blonde d'un pont très-serré.

TOILERIE (toi-le-rie), s. f. || 1° Commerce de toile. || Métier où l'on fabrique les toiles. || Magasin où l'on vend des toiles. || 2° Nom collectif par lequel on désigne tous les tissus de coton, de chanvre et de lin. Toutes espèces de toiles et toileries da fil de lin, de chanvre, de coton, ou mélangées desdites matières, *Lett. pat.* 30 sept. 1780, *Chillons*. Ils portent du lin, la pomme-bugne, des toileries dans le golfe Persique, d'où ils retirent leurs bois secs, de l'eau rose et surtout de l'or, RAYNAL, *Hist. philos.* III, 30.

— HIST. XV° s. Raoul le parcur ouvrier du mestier de telarie en telles, in CANGE, *telarius*.

— ETYM. *Toile*, par l'intermédiaire de *toilier*.

TOILETTE (toi-lè-t'), s. f. || 1° Petite toile. [Se dit des balistes ou toiles de lin très-fines. Fabricant de toilettes. Langerie de toile de lin neuve, comme draps, nappes, chemises, toilettes... *Tarif*, 18 sept. 1664. || 2° Morceau de toile qui sert à envelopper certaines marchandises, pour les garantir ou pour les porter en ville. Les marchands d'étoffe et les tailleurs se servent de toilettes. Défenses de les envelopper... dans des enveloppes qui puissent marquer une autre qualité, savoir les draps de la première qualité dans des toilettes de taffetas, ceux de la deuxième dans des toilettes moitié taffetas et moitié canevas ou treillis; *Arrêt du conseil*, 15 mai 1670. || 3° Grand morceau de linge ou de taffetas qui est ordinairement embelli de quelque dentelle et dans lequel on met un drap étendu sur une petite table, et sur lequel on met la trousse garnie de peignes, de brosses et de tout ce qui est nécessaire à l'habillement des hommes et des femmes. Toilette unie. Toilette à dentelle. Qu'elle ait, comme un prêtre, le corporal au dos, Et soit de point de gaze la toile qui se deucotte, La nuit comme en dépôt soit dessus la toilette, BRUNEAU, *Nat.* II. || Toilette de point, point appliqué, point de Venise, Elle achèta une belle toilette de point d'Angleterre. || Fig. et anciennement, plier la toilette, prendre quelque dessus dans un linge et s'enfuir. Cela se disait principalement de la femme et son sac de nuit de même avec des franges et crespines à ladite thoillette et sac garny de ses boupes; ladite thoillette et sac garny de satin de Bruges, prises ensemble XXX escus, DE LABORDE, *Emaux*, p. 516. Pour une toilette jaulne pour envelopper une robbe à une nappe de ladicte dame [la reine], *ib. ib.* Ces membranes sont fort délitées, remboîtées à petites toilettes d'araignées, PARÉ, XVIII, 7.

— ETYM. Dimin. de *toile*; provenç. *telera*, *telieta*, pellicule. On appelait toilette la toile qui servait à envelopper des vêtements ou objets précieux, celle aussi qui contenait tout ce qui était nécessaire à l'ajustement d'une femme... on étendait cette toile ou petite toile sur une table qui en prit le nom, ainsi que l'ensemble du vêtement qu'on ajustait devant elle, DE LABORDE, *Emaux*, p. 516.

TOILIER, ÈRE (toi-lié, liè-r'), s. m. et f. || 1° Marchand, marchande de toile en gros ou en détail. || 2° Ouvrier qui fabrique de la toile. || 3° *Adj.* Qui a rapport à la fabrique de la toile. Industrie toilière.

— ETYM. XIV° s. Un tellier de toiles, DU CANGE, *telarius*.

TOISE (toi-z'), s. f. || 1° Mesure longue de six pieds. La toise vaut en mètres 1m,949. L'arabe, échappé des salles brûlantes où il s'estimait heureux d'enfumer une ou deux toises d'ombre sous une tente de peaux de brebis, est Arabe à élève presque sous nos yeux des cités gigantesques, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 2. || Toise du Pérou, ou toise de l'Académie, mesure emportée par les astronomes qui allèrent mesurer au Pérou des arcs du méridien; elle est devenue l'unité fondamentale des mesures géodésiques, adoptée partout excepté en Angleterre. || Toise de Laponie ou du Nord, toise emportée par les astronomes pour y mesurer des arcs du méridien, elle fit naufrage et s'altéra par le séjour momentané dans la mer. || Fig. et familièrement. Des mots longs d'une toise, de grands mots. Ils me font dire aussi des mots longs d'une toise, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Mesurer les hommes à la toise, avoir plus d'attention à leur taille, à leur extérieur qu'à leur mérite. || Fig. On ne mesure pas les hommes à la toise, c'est par leur mérite qu'il faut les apprécier. || Fig. Mesurer les autres à sa toise, les juger d'après soi. || Fig. Se mesurer à sa toise, ne pas avoir des prétentions au-dessus de sa condition. Oh! monsieur, point du tout, je suis une bourgeoise Qui sais me mesurer justement à ma toise, REGNARD, *le Légataire*, II, 14. || 2° La longueur de six pieds. Il y a tant de toises de muraille. Puisse courante, la mesure en lon-

Digitized by Google

cueur de quelque chose que ce soit, dont la hauteur ou longueur est supposée partout la même. || Toise carrée, surface carrée dont le côté est une toise. || Toise cube, cube dont chaque face est une toise carrée. || Par extension, quantité de matière équivalente à celle qui est renfermée dans un corps cubique de six pieds. || 3° Terme de menuiserie. Toise mourante, espèce de règle creuse dans toute sa longueur pour y placer une autre règle mobile. || 4° Terme d'horlogerie. Toise tracoir, instrument qui permet de tracer à la fois, selon le besoin, trois ou quatre lignes parallèles.

— HIST. XIIIe s. Quant li rois englois entendi que li venerent l'ournoi [ornement] voloner, si fist fiere le trone dessus de bendes de fier tout entour, et avoit bien cinq toises de gros, *Chr. de Rains*, p. 63. Et cil s'en vont tout arouté Après corant, et font grant noise; Ne demeurent de terre à toise [à grand train] Qu'il sont entré en la forest, *Ren.* 6629. Ils fussent fors aus ehans no Francois retourné, Quant Turgis [Tancrède] li Puillans a celui encontré Qui sire ert de la ville ; le chief li a copé; Une toise et demi a la teste volé, *Ch. d'Ant.* III, 201. || XIVe s. Il ert grans et de toise droite, les paupieres bases et arrestées et la veue droite devant vous quatre toises et bas à terre, *Ménagier*, I, 2. || XVIe s. En court les faitz poise, juge il est, à chacun rend sa toise (ce qui lui appartient), *Percefforest*, t. V, p. 112. || XVIIe s. Nous sasons en ce pays de deux toises, dont l'une est toise de charpentier et celle a cinq pieds et demy, et l'autre est toise de maçon, et icelle a six pieds pour faire la toise carrée, THAUMASSIÈRE, *Cout. de Berry*, ch. 92, p. 578, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *tèze* ; Berl. *taez* ; bas-lat. *tesia*, *thaisia* ; du lat. *tensus*, tendu, *de tendere*, tendre ; sorte tendue.

TOISÉ, ÉE (*toi-zé, zée*), part. passé de toiser. || 1° Mesuré à la toise. Muraille toisée. || Fig. et populairement. C'est un homme toisé, c'est un homme dont on connaît le pour et le dans. C'est une affaire toisée, l'affaire est finie, manquée, il n'y a plus à y revenir. || 2° S. m. Le toisé, mesurage à la toise. Ce toisé n'est pas juste. Faire un toisé. || Evaluation en toises. Faire faire un toisé. || Mémoire ou dénombrement des toises de chaque sorte d'ouvrages entrant dans la composition d'un bâtiment. || 3° Terme de mathématiques. L'art de mesurer les surfaces et les solides et d'en exprimer l'étendue ou le volume en parties de certaines unités convenues.

TOISER (*toi-zé*), v. a. || 1° Mesurer à la toise (on dit maintenant *métrer*, parce qu'on mesure par mètres). Toiser des bâtiments. Toiser des travaux. S'il estime la hauteur d'un clocher, qu'il le toise avec les maisons, *t. t.* ROUSS. *Em.* II. || Toiser à mur, réduire de légers ouvrages de maçonnerie en toises de gros mur, on les mesurant. || Toiser à toise bout avant, mesurer les ouvrages sans retour ni demi-face, et les murs tant plein que vide, sans avoir égard aux saillies. || Toiser aux us et coutumes, mesurer tant plein que vide, et y comprenant les saillies. || Toiser la taille de pierre, réduire la taille de toutes les façons d'une pierre à la bonne coutume d'un pied sur soi. || Toiser le bois, le réduire par 3 pieds cubes ou 42 pieds de longueur sur 6 pouces d'équarrissage. || Fig. Son esprit régulier [d'un prémitre] toisait tout ce qui se disait dans la conversation, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Nous n'y chosirons point pour cette raison froide et timide Qui toise imputivalement Et la pensee et le langage, ORCHESIT, *Epît. P. Bongerut*. Tout versificateur doit savoir à propos Toiser une pensée et combiner des mots, FAVART, *Acajou*, I, 8. || 2° Toiser un soldat, mesurer sa taille. Fig. Toiser quelqu'un, le regarder attentivement, pour apprécier son mérite, ou pour lui témoigner du dédain. Il l'a toisé de la tête aux pieds. Aussi connais-je bien mon monde ; et je défie, Quant j'ai toisé mes gens, qu'on n'en impose en rien, GRESSET, *le Méch.* III, 10. || 3° Fig. Se toiser, v. réfl. Se regarder l'un l'autre avec dédain. Ils se sont toisés sans se dire un seul mot.

— HIST. XIIIe s. C'est assavoir que tous marchans et maistres ouvrers des marchandises et mestiers qy apres nommés toisent et portent pour vendre leurs dites denrees et marchandises es halles de Paris, *Liv. des mét.* 437.

— ETYM. *Toise*.

TOISEUR (*toi-zeur*), s. m. Celui dont le métier est de toiser. Ordonne que les dits mesureurs, .. toiseurs, et porteurs de charn et pâtre.... seront tenus de représenter leurs lettres de provision, *Arrêt du conseil*, 21 mars 1674.

— HIST. XVIe s. TOISEUR, COTGRAVE.

— ETYM. *Toiser*.

TOISON (*toi-zon*), s. f. || 1° Fourrure du mouton, ou ensemble de tous les brins de laine qui recouvrent son corps. Alors, pour se couvrir durant l'hiver saison, il fallut aux hommes dérober leur toison, SOUL. *Epît.* III. Chaque mouton était enveloppé d'une couverture de peau ; cette pratique, empruntée des Mégariens, garantit la toison des ordures qui la salissaient, et la défend contre les baies qui pourraient la déchirer, BARTHÉL. *Anach.* ch. 56. Il y a des personnes qui enlèvent les toisons avec des ciseaux sur les moutons ; mais cette méthode est fort mauvaise, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 252, dans POUGENS. La toison enlevée doit être exposée à l'air, afin qu'elle sèche, ID. ib. p. 254. Et va vers les berbis, sur le jeune gazon, Épaissir le tissu de leur blanche toison, A. CHÉN. *Hymne à la France*. On peut ajouter que le colon delaisseru au laboureur sa part de la toison à un prix inférieur à la valeur ordinaire, *Code civ.* art. 1828. Terme de blason. Peau de mouton garnie de laine. || Fig. Barbe de bouc et cheveux nouvellement. On chasse ces hanas sauvages pour en avoir la toison, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 62. || 3° Ironiquement, grande quantité de cheveux. Quelle toison il a ! || 4° Fig. et fam. La toison du lièvre sur le quel, selon les anciens poëtes, Phryxus et Hellé passèrent la mer. Les Argonautes allèrent à la conquête de la de la toison d'or, position d'Ordonnée près de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin fait naturellement penser qu'elle tirait ses richesses d'un commerce sur les côtes de ces mers, qui aurait été le fable de la toison d'or, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. L'histoire de la toison d'or est bien moins fabuleuse et moins frivole qu'on ne le croit communément. Les Argonautes de la Grèce aux extrémités de la mer Noire, VOLT. *Comm., Cors, Rem. Toison d'or, Pref.* || Terme d'alchimie. Toison d'or, nom donné par moyen de laquelle on fait les ouvrages de la pierre philosophale. || 5° La toison d'or, ordre de chevalerie institué en 1429 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; il fut composé d'abord de trente chevaliers, dont ce prince fut le chef, et dont l'objet était de défendre la foi de l'Église, VOLT. *Comm., Cors, Rem.* Les Argonautes exposèrent leur vie pour la conquête de la toison d'or ; ils portent au bas de leur collier la représentation de cette toison. Le roi d'Espagne est demeuré chef de cet ordre, en sa qualité de duc de Bourgogne. Le roi trouve très-bon, monseigneur, que le comte d'Ayen reçoive l'ordre de la Toison, *Lettres de Louis XIV à M. de Nesmiles*, 3 mars 1702. || 6° Terme de tannerie. Plier une peau en toison, la plier régulièrement, de manière qu'elle se forme en quatre ou deux peaux.

— HIST. XIIe s. Beau li fels de Moab out mult peenaie, e rendeit cume treuz par an al rei de Israel cent mille anuelz e cent mile multuns od cotes les laines, *Reis*, p. 351. || XIIIe s. Tu sez Rachel la desirue. Tu sez la droite Sarai, Tu sez la toison aconuie, Tu sez li bouchiers SARAY, BUTEB. II, 11. Avant a chres, bonch a chiers, Se puerent [pouvaient] pas traire à bien, ID. I, 229. En un bois [il] trova un mulun Cruce refet sous la toison, MARIE, *Fabl.* II, 4. Ainsoys que [pourquoi] Dieu fust assise [assiégé], Ne aus chevaliers ne Jehzon Atanent querre le [la] toizon, J. BRODEL, I, II, p. 98. || XIVe s. Le maistre ou le proprietaire peut faire abbatre le bois comme il lui plaist sur son bien offerque, sans que le fermier y ait aucun droit ny à la toison ou aux branches, *Nouv. coust. gén.* I, p. 1025.

— ETYM. Fr. *tondre*, lat. *tondere*, tond. TAHON ; esp. *tusón*, *tosón* ; port. *tozão*, *tuzão*, it. *tosone* ; du lat. *tonsionem*, action de tondre, de *tondere*, tondre ; le sens abstrait a changé en sens de concret.

TOIT (*toi*) ; au plur. l'on lie : des toits hospitaliers), s. m. || 1° Partie supérieure des bâtiments, des maisons, qui sert à les couvrir, à les abriter. Contraindre les paysans à embrasser la réforme par toits, par logements, par démolitions de leurs maisons et par découverte de leurs toits, MOL. *Tr. avert.* 8. L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits. Et que l'église brûle une seconde fois, MOL. *Lutr.* IV. En approchant de Pyrme et de toutes les villes qui sont sur cette route, on a le bien le coup d'œil pittoresque des toits en forme de terrasse qui donnent aux villes d'Italie un aspect oriental, STAEL, *Corinne*, XIX, 6. Il faut se souvenir que les toits des anciennes maisons égyptiennes étaient plats comme le sont ceux des maisons modernes du Caire ; c'est là que, de nos jours encore, les femmes ont coutume de s'entretenir, de voisine à voisine, des petits scandales et des bruits du jour ; on comprend le chemin rapide que font les nouvelles de toit en toit ; je viens au conte, les Femmes et le secret.... A. DE BOUCHAUD, dans *Corresp. litter.* 8e année, n° 16, 25 juin 1861, p. 370. || Fig. C'est le dernier ouvrage ; c'est le toit à l'édifice, *Bull. Hist. anim.* A. || Habiter, coucher sous le même toit, loger dans la même maison. Ils ont sera pas sous beaucoup de peine que je perdrai l'espérance d'être sous un même toit avec vous, SÉV. 23 juill. 1677. L'impie qui supporte le voisinage d'une jalouse, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux ; je ne voudrais pas coucher sous le même toit avec cet homme, VOLT. *Dict. philos.* Paupe. Pour votre Gerineuil, je vous avertis que sous ne pourrons plus loger lui et moi sous un même toit, DIDEL. *Père de famille*, III, 7. || Fig. Publier, prêcher sur les toits, locution de l'Évangile qui signifie annoncer une chose, la divulguer, et qui vient de l'habitude orientale de causer sur les toits. Ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits, BACI, *Bible, Evang. St Luc*, XII, 3. En la quittant, Gulphar alla tout droit Conter ce cas, le couvrir par la ville, Le publier, le prêcher sur les toits, LA FONT. *A femme avare*. L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires ; et la doctrine ancienne, qui, selon Tertulle de Vincent de Lérins, était prêchée sur les toits.... BOSS. *Reine d'Angl.* || On dit aussi familièrement : Dire, crier une chose sur les toits, la répandre, la divulguer partout. Ce n'est pas un véritable professeur de foi [de reconnaissance envers le duc de Choiseul] que je fais entre vos mains ; c'est là ce que j'ai crié sur les toits, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 1er janv. 1772. || 2° Par extension, maison, demeure. Le royaume en proie à des nations ennemies, personne en sureté sous son propre toit, MOL. *Cartes, Amour*. Je reconnais Nabal, prêtre saint et roi juste, Qui, créateur du culte et fondateur de lois, Passa d'un toit obscur dans le palais des rois, RACINE, *Ath.* VI. Ne souffre pas, mon Dieu, que notre humble héritage Devienne de nains en nains troqué contre un vil prix, Comme le toit du vice ou le champ des proscrits ! LAMART. *Harm.* III, 3. Le toit paternel, le nain paternelle. Et du toit paternel le seul ou la famille, LAMART. *Harm.* II, 12. || Un toit hospitalier, un toit protecteur, maison où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge. || Un humble toit, une maison de peu d'apparence, une chaumière qu'habitent de pauvres gens. Cependant l'humble toit devient funeste aux rois, aux maux Changeant leur état, conduit aux marches les plus durs, LA FONT. *Phil. et Beurit*. L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste aux souverains, MASS. *Grandeurs*, 3. || 3° Terme de jeu de paume. Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie. Quand on joue partie à la paume, il faut servir la balle sur le toit de la galerie. Il y avait aussi une manière de jouer petit tout au jeu de la longue paume, pour servir la balle. || Fig. Servir quelqu'un sur les deux toits, lui faciliter les moyens de réussir dans ce qu'il souhaite, ou lui donner l'occasion de paraître, de se faire valoir. || 4° Toit à cochons, à porcs, la petite loge où l'on enferme ces animaux. || Fig. C'est un toit à cochons, c'est une chaumière pitoyable. || 5° Terme de mines. Partie supérieure d'un filon, d'un lit, d'une couche. Ce grès sert de toit à la seconde veine, *Encycl.* || Fig. Il y a dix à quinze pieds d'épaisseur, BUFF. *Min.* I, II, p. 322. || 6° Toit chinois, toit pyramidal, espèces de coupoles.

— HIST. XIIe s. La bone dame [Marie] a overt l'ais de son cortil, Oan vespres ert [car il était soir], et si volot Ses gelines metre en son toit, *Ren.* 1626. || XVIe s. Comme toutes choses caduques et pourrissables sur le bas, et quelque temps après, la veritè tut [tomba], MARG. *Nouv. vin.* Et ne vit rien qu'un toict à pourceaux, où il se tenoit le mieux qu'il put, ID. ib. XVIIe SIÈCLE. Ils ne seront assomné d'un toict de tuile, MONT. I, 74.

— ETYM. Wallon, *teu* ; bourguig. *étoi* ; Berry, tet, étoit à renfermer du bétail ; provenç. *etg*, tet ; espagn. *techo* ; portug. *teito* ; ital. *tetto* ; du lat. *tectum*, de *tegere*, couvrir.

TOITURE (*toi-tu-r*), s. f. Ce qui compose le toit d'une maison, d'un bâtiment. On travaille à la toiture. Faire des réparations à la toiture. Outre quelques autres indices, celui-ci démontre que le temple de la Concorde fut couvert d'une toiture

Digitized by Google

et d'un plaisant, QUATRIÈME DE ORNE, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. III, p. 339. ‖ Terme de marine. Toiture mobile, toit ou couverture que l'on emploie dans les arsenaux.

— ETYM. Lat. *tectura*, *endait*, *de tectum*, *tegere*.

‖ TOILE ou TOILAY (to-ké), *s. m.* Vin de Hongrie que l'on place au premier rang parmi les vins doux. Pour semble de félicité, Vous possédez, dans votre cave, De ce tokai dont j'ai tâté, voici, *Lett. voi de Pr.* 28 oct. 1743.

TOILE (tô-l'), *s. f.* ‖ 1° Per batiu réduit en plaques minces. Tuyaux de tôle. J'ai fait de la très-bonne tôle avec de vieilles ferrailles; néanmoins le fer ordinaire, pourvu qu'il soit nerveux, bien sué et sans pailles, donnera aussi de la bonne tôle en le chauffant au feu de bois, BUFFON, *Min.* t. IV, p. 106. ‖ Tôle emaillée, plaque de tôle enduite d'émail. ‖ 2° Plaque servant à faire chauffer les pièces à cuisiner. ‖ Tôle de fer, espèce de canal par le moyen duquel les lamineurs transmettent leur plomb de la chaudière dans l'auge.

— ETYM. L'origine est inconnue pour l'ancienne orthographe qui est *taule* : Fer en taule, pour un baril de 450 feuilles, 3 livres, 12 sols, *Arch. des Romances, Mr. abrégé des droits perçus à Orléans*, p. 82, *verso*. *Taule* est, dans la langue des bords de la Garonne et au delà, l'équivalent de table. La tôle est donne du fer en table.

‖ TOLÉINE (to-lé-i'), *s. m.* Terme de chimie. Produit de la distillation du baume de Tolu avec l'eau.

TOLÉRABLE (to-lé-ra-bl'), *adj.* Qu'on peut supporter, tolérer. Cela n'est pas tolérable. Avant que l'Égypte pût devenir une habitation tolérable, VOLT. *Dict. de mon oncle*, 17.

— HIST. XIVe S. Vices pardonnés et non tolérables, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ENCYCL. Prov. *tolérable* ; esp. *tolerable* ; it. *tollerabile* ; du lat. *tolerabilis*, de *tolerare*, tolérer.

‖ TOLÉRABLEMENT (to-lé-ra-ble-man), *adv.* D'une manière tolérable, supportable. Un homme qui avait quelque sens et qui raisonnait tolérablement sur d'autres sujets, VOLT. *Phil. Ex. sur Bolingbr.* 26.

— HIST. XVIIe Tolérablement, CORNEILLE.

TOLÉRANCE (to-lé-ran-s'), *s. f.* ‖ 1° Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher. Leurs premiers succès que j'ai favorisés par ma tolérance, hasard, ou plutôt ordre surprise..., ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition [de mariage] par Mlle d'Alençon, en août 1685. Sans vouloir examiner si on ne pourrait pas soutenir qu'en effet il [David] était roi de droit, et que Saül ne régnait que par tolérance, nos. 5e *sérit.* 38. Qu'est-ce que la tolérance ? c'est l'apanage de l'humanité; nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreur; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de nature, VOLT. *Dict. phil. Tolérance*, I. L'amitié doit exercer infiniment plus de tolérance que l'amour, GIRARD, *Vrai discernement*, II, 21, *Quelques proverbes*. ‖ 2° En matière de religion, tolérance théologique ou ecclésiastique ou religieuse, la condescendance qu'on a les uns pour les autres touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. L'Église latine a toujours usé de tolérance pour l'ancienne pratique sur le mariage des prêtres. ‖ Tolérance civile, la permission qu'un gouvernement accorde de pratiquer des cultes que la loi ne reconnaît pas pour l'État. La tolérance civile, c'est-à-dire l'impunité accordée par le magistrat à toutes les sectes..., est bien nécessairement avec la tolérance ecclésiastique, nos. 6e *sérit.* 18, 11. ‖ 3° Au point de vue philosophique, admission du principe qui oblige à ne pas persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous en matière de religion. Si vous soutenez l'erreur qui attaque ces deux attributs divins [la spiritualité et l'immatabilité], de par l'autre on vous poussera sur tous les points; et, donnez-vous en peine, il vous faudra avaler tout le poids de la tolérance, nos. 6e *sérit.* 109. Introduire parmi eux la confusion de Babel et l'indifférence des religions sous le nom de tolérance, in. 7e *sérit. past.* 19. Comme il s'y déclarait ouvertement pour la tolérance universelle, deviendrait notement qu'on avait eu tort de traiter Servet, *Note de la bell.* 73 de BAYLE, du 24 févr. 1699, t. I, p. 256. Je ne crois pas que je paraisse jamais à faire établir de nous vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, VOLT. *Lett. Marcell*, 28 mars 1766. L'esprit de tolérance commence enfin à s'introduire chez les Français, qui ont passé longtemps pour aussi volages que cruels, in. *Nerm. Jonius Rousselle*. La tolérance est aussi nécessaire en politique qu'en religion; c'est l'orgueil seul qui est intolérant, in. *Pol. et lég. Idées républ.* 31. La douceur de ce gouvernement [Hollande] et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, in. *Mœurs*, 187. Je ne viens pas prêcher la tolérance; la liberté la plus illimitée de religion est, à mon yeux, un droit si sacré, que le mot tolérance, qui voudrait l'exprimer, me paraît, en quelque sorte, tyrannique lui-même, puisque l'autorité qui tolère pourrait ne pas tolérer, in. *Voltaire*, t. II, p. 61. ‖ 4° Disposition de ceux qui supportent patiemment des opinions opposées aux leurs. Or connaissez-vous en France certain couple sauvageon, Priant peu la tolérance, Messieurs La Harpe et Naigeon? M. J. CHÉN. *les Deux mission-naires*. ‖ 5° MAISON DE TOLÉRANCE, *s. f.* Maison de Paris, d'une maison de prostitution. ‖ 6° Terme de monnayage. Ce que la loi permet de donner aux monnaies d'or et d'argent en plus ou en moins que le titre ou le poids. Les remèdes (poids, de titre en dessus ou en dessous du titre droit de 900 millièmes est de 2 millièmes pour les pièces d'or comme pour les pièces d'argent; la tolérance de poids en dessus ou en dessous est également de 2 millièmes pour les pièces d'or; quant aux pièces d'argent, elle est de 3 millièmes pour celles de 5 francs et plus forte pour celles de moindre valeur, LEGOARNANT. ‖ 7° Différence que la loi tolère dans les quantités des denrées (pain, viande, etc.). ‖ *S. f. plur.* Limites en plus ou en moins, dans les proportions ou dimensions d'armes, de projectiles ou autres objets. ‖ 8° Terme de médecine. Faculté de l'estomac de supporter certains remèdes. Au bout de quelques doses la tolérance pour le tartre stibié s'établit d'ordinaire.

— HIST. XIVe S. Que raisonnable tolérance, *Thèse de* MEUNIER. ‖ XVIIe S. Ce précepte qui ordonne un maintien desdigneux et posé à la tolérance des maux, SOREL, *Rom. fr.* III, 1. Quand les Etats estoit la tolerance ou non tolerance de deux religions, *Du Parl. Hist.* II, 226. L'Escriture loue les saints de tolerance, quand ils sont tellement affligez de la force, qu'ils n'en sont pas vaincus, ni pas pompus pour défaillir, CALV. *Institut.* 555. Le chancelier de l'Hospital fut permettre par tolerance aux huguenots de faire preches publiques, QUEDÉ, *Mem.* p. 609.

— ETYM. Prov. *tolerança* ; esp. *tolerancia* ; ital. *tolleranza* ; du lat. *tolerantia*, de *tolerare*, tolérer.

TOLÉRANT, ANTE (to-lé-ran, ran-t'), *adj.* ‖ 1° Qui tolère. ‖ Il se dit principalement en matière de religion. La religion catholique, c'est-à-dire la plus sévère et la moins tolérante de toutes les religions, nos. 6e *sérit.* 2e part. 9. [Le gouvernement turc] exempte bien rappaud d'être extrêmement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste, VOLT. *Mœurs*, 191. La religion protestante est tolérante par principe, et la catholique est intolérante; elle l'est autant qu'il est possible de l'être, puisque le seul dogme qu'elle ne tolère pas est celui de l'intolérance, *Lett. de la Mont.* 2. La philosophie ne retrouvera pas aisément un prince tolérant comme lui par indifférence, ne qui il donnait un exemple, LACRETELLE, *Lett. à Voltaire*, 27 janv. 1762. Il n'y a point de peuple plus tolérant que les Romains, ils sont accoutumés à ce qu'on ne vienne élire eux que pour leur et pour observer, BIANCI, *Corsaire*, 2. ‖ [Substantivement. Je lui appris que M. Freind était tolérant, et qu'il descendait de la fille de guillaume Penn, le premier des tolérants, et le fondateur de Philadelphie, VOLT. *Jenni.* ch. 2. Je vois qu'on ne tolère ni la tolérance ni les tolérants [la police avait arrêté un écrit de Voltaire sur la tolérance], in. *Lett. d'Alembert*, 21 déc. 1763. ‖ Les tolérants, nom donné dans le XVIIe siècle à ceux qui parmi les protestants tolèrent les sectes dissidentes. Les tolérants, peuple innocent dans la réforme, qu'il [Jussieu] appelle les indifférents, parce qu'ils vont à la boiteuse universelle des religions sous la conduite d'Episcopius et de Socin, nos. 6e *sérit.* 2e part. 5. Apologie pour les vrais tolérants, où l'on fait voir, avec la dernière évidence, la parenté de leurs intentions et la vérité de leur dogme, pour opposer aux fausses idées que M. Jurieu en donne dans quelques-uns de ses écrits, par G. Huet, cité dans BAYLE, *Lett.* 73 du 24 févr. 1699, t. I, p. 256. ‖ Les non-tolérants, nom donné dans le XVIIe siècle à ceux qui, parmi les protestants, ne tolèrent pas les sectes dissidentes. Les non-tolérants se sont élevés contre lui [Jurieu] d'une terrible manière, nos. 6e *sérit.* 2. ‖ 2° Indulgent, facile dans le commerce de la vie. Il est fort tolérant de son naturel.

TOLÉRANTISME (to-lé-ran-ti-sm'), *s. m.* Néologisme du XVIIIe siècle. ‖ 1° En théologie, opinion de ceux qui étendent trop loin la tolérance théologique. ‖ 2° Nom donné par dénigrement au système de ceux qui pensent qu'on doit tolérer dans un État toutes sortes de religions. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance du nom de tolérantisme, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme, VOLT. *Lett. Hénaut*, 26 févr. 1768. Qu'a-t-il [le siècle] produit pour qu'on le loue? sottises de toute espèce : la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'inoculation, le quinquina, l'Encyclopédie et les drames, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* t. 2. ‖ Au sens favorable. Et dans l'Europe enfin l'heureux tolérantisme De tout esprit bien fait devient le catéchisme, VOLT. *Ép.* 97. En 1758 parut le mémoire imprimé de M. de Monclar en faveur du tolérantisme, BACHAUMONT ; *Mém. secrets*, t. XXIII, p. 238.

— ETYM. *Tolérant*.

‖ TOLÉRATEUR (to-lé-ra-teur), *s. m.* Celui qui tolère. La sainte approbateur, plus que le tolérateur, et par conséquent le complice, BARBIER, *Pièces*, t. 156.

‖ TOLÉRATION (to-lé-ra-sion), *s. f.* Action de tolérer.

— HIST. XVIIe Domaut l'occasion de toutes les misères du royaume au mespris des choses sacrées, à la tollération des nouveautés, D'AUB. *Hist.* II, 247.

— ETYM. Lat. *tolerationem*, de *tolerare*, tolérer.

TOLÉRÉ, ÉE (to-lé-ré, ré), part. *passé* de tolérer. L'ouvrage sur la tolérance ayant été tolérée des autres, les personnes plus que ministres, VOLT. *Lett. d'Alemb.* 15 déc. 1763. Ce captif ennemi, toléré parmi nous, C. DELAV. *Paria*, V, 6.

TOLÉRER (to-lé-ré). La syllabe lé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je tolère, excepté au futur et au conditionnel : je tolérerai, je tolérerais, ACAD. ‖ 1° Avoir de l'indulgence pour des choses qui ne sont pas bien, ou que l'on ne croit pas bien. Je ne puis tolérer que cela se passe ainsi. L'usage, la loi de la première sorte ne peut être tolérés qu'entre marchands et pour fait de marchandises seulement, VAUBAN, *Dîme*, p. 88. On lui tolère [à Rousseau] de dire qu'on peut sauver dans une communion socinienne, nos. 6e *sérit.* III, 78. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients qui tous seraient inévitables et irremédiables, LA BRUY. 3. Vous aurez beau faire, vous ne pourrez divertir monseur votre fils et que je l'adore. — Moi, mademoiselle! je ne vous ai point permis ce petit commerce, je l'ai toléré, VOLT. *Jenni*, 4. Il n'y a de véritable bonheur pour les artistes que d'atteignent la perfection; le reste n'est que tolléré, in. *Zulime, Lettre*. Une des premières vertus sociales est de tolérer dans les autres ce qu'on doit s'interdire à soi-même, NICOLE, *Conaid. mœurs*, 2. L'algèbre ne tolère pas, comme les autres langues, des discours inutiles, CONDIL. *Langue*, XIV, 8. ‖ On le dit aussi en parlant des personnes. Tolérer quelqu'un. ‖ 2° Exercer la tolérance religieuse. Plusieurs de ses domestiques avaient été malheureusement entraînés dans l'erreur [le protestantisme] que la France tolérait alors, nos. *Louis de Bourbon*. ‖ 3° En termes de médecine, avoir de la tolérance pour un médicament. Le tartre stibié ne fut pas toléré. ‖ 4° Se tolérer, v. réfl. Avoir de la tolérance les uns pour les autres. Que l'on ne doit pas condamner les gens sur des expressions dures, quand les sentiments dans le fond sont innocents, et qu'on doit se tolérer dans ces expressions, JURIEU, *Lettres pastor.* 2e *sérit.* 2. Que vous prie de ne faire savoir.... s'il [l'évêque de Salisbury] a déclaré que les difficultés [entre calvinistes et arméniens] sont si grandes, que l'on ne peut raisonnablement condamner aucun des deux partis, mais qu'ils doivent se tolérer réciproquement, BAYLE, *Lett. à des Maizeaux*, 21 sept. 1706. Lorsque les fous d'un État ont cru devoir souffrir plusieurs religions, il faut qu'elles les obligent à se tolérer entre elles, MONTESQ. *Esp.* XXV, 9. Nous

Digitized by Google

devons nous tolérer mutuellement, parce que nous sommes tous faibles, inconséquents, sujets à la muabilité, à l'erreur, VOLT. *Dict. phil. Tolerance*, 2.

— SYN. TOLÉRER, SOUFFRIR. On tolère les choses lorsque, les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas; on les souffre lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. Dans tolérer il y a un fonds d'indulgence; dans souffrir il y a un fonds de patience.

— HIST. XIVe s. Elle admonestoit son mary à tolerer et dissimuler son injure, *Menagier*, 3, 9. || XVIe s. Nous avons pris la principale raison de bien tolerer la croix, de la considération de la vouloir de Dieu, CALV. *Institl.* 556. Jusques à ce que l'oril puisse bien tolerer la clarté sans douleur, PARÉ, IV, 23.

— ÉTYM. Provenç. *tolérer*; espagn. *tolerar*; ital. *tollerare*; du latin *tolerare*, radical *tol*, qui est dans *tollere*, prendre et qui se trouve dans le grec ταλάω, supporter, le goth. *thulan*, supporter, sanscr. *tul*, prendre, enlever, *tulâ*, balance; comparez TALENT.

† **TOLÉRIE** (tô-le-rie), s. f. Art du tôlier. || Parbique de tôle. || Objets en tôle. Tôlerie noire et galvanisée.

† **TOLET** (to-lè), s. m. Terme de marine. Cheville de fer ou de bois plantée verticalement dans le plat-bord du navire, ou, pour parler plus rigoureusement, dans une planche élevée sur ce plat-bord, JAL. C'est au tolet qu'on accroche l'estrope de l'aviron.

† **TOLETIÈRE** (to-le-tiè-re), s. f. Terme de marine. Planche clouée sur le plat-bord et portant les tolets.

† **TÔLIER** (tô-lié), s. m. Celui qui fabrique de la tôle.

† **TOLLE** (to-l'), s. m. Nom qu'on donne au sarment dans les vignobles du Jura.

TOLLÉ (tol-lé), s. m. Cri d'indignation. Il s'éleva un tollé général contre l'orateur. || Crier tollé sur quelqu'un, contre quelqu'un, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un.

— HIST. XVIe s. Je laisse à penser au lecteur comme on orla tolle après luy, tellement que tout ce qu'il put faire fut de s'obsenter du pays, PARÉ, XVIII, 54.

— ÉTYM. Impératif du latin *tollere* : ôte, enlève. Ce mot vient de *tolle hunc*, que se mirent à crier les Juifs contre Pilate pour qu'il fît mettre Jésus Christ. *Tollere* a le même radical que *tolerare* (voy. TOLÉRER); il avait donné *tollir* ou *toudre*, verbe très-usité dans l'ancienne langue.

† **TOLOMANE** (to-lo-ma-n'), s. f. Fécule de tolomane, fécule extraite, aux Antilles, de la racine du *canna coccinea* (flammolée), alimentaire.

† **TOLU** (to-lu), s. m. Baume de Tolu, dit aussi baume de Carthagène, d'Amérique ou du Pérou, baume suite en pharmacie, qui découle d'un arbre, le *myrospermum toluiferum*, légumineuses.

— ÉTYM. *Tolu*, ville et port de la Nouvelle-Grenade.

† **TOLUIFÈRE** (to-lu-i-fè-r'), *adj.* Qui produit le baume de Tolu.

— ÉTYM. *Tolu*, et lat. *ferre*, porter.

† **TOMAHAWK** (to-ma-ok), s. m. Hache de guerre dont se servent les sauvages de l'Amérique du Nord pour casser la tête à leurs ennemis. Les chefs de guerre, le tomahawk à la main,... prennent la gauche, CHATEAUBR. *Atala*, le *Récit*, les *Chasseurs*.

TOMAISON (to-mè-zon), s. f. Terme d'imprimerie. Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression dans les ouvrages qui ont plusieurs tomes.

— ÉTYM. *Tome*.

TOMAN (to-man), s. m. Somme de compte en usage dans la Perse, et qui vaut environ 30 francs.

— HIST. XIIIe s. Le sel rend, chascun an, en somme un vingts tommans d'or, et chascun tomman vault dix mille sauces d'or [ital. *soggio*, sorte de monnaie], si que les un vingts tommans montent en somme : cent mille et six cens pous d'or, et chascun pous d'or vault plus d'un fleurin d'or, MARC. POL, p. 340.

— ÉTYM. Mot turc-mogol, passé dans les langues arabe et persane sous cette forme *tûmân*, et signifiant la somme ou quantité de dix mille, ratifiée.

TOMATE (to-ma-t'), s. f. Plante qui porte des fruits d'un rouge vif, *solanum lycopersicum*, *L.* dite aussi pomme d'amour. Un plant de tomates. || Fruit de cette plante. Sauce aux tomates, ou, par abréviation, sauce tomate.

— ÉTYM. Espagn. *tomate*, du mexicain *tomatl*.

TOMBAC (ton-bak), s. m. Métal factice, composé de cuivre et de zinc. L'homme qui a le secret du tombac qui se file n'est pas seul; mais je crois qu'on n'en peut filer que très-peu et qu'il se casse, VOLT. *Lett. Mouvinel*, mai 1737. Des tabatières de bois, de laiton et de tombac, EYMONNERIE, *Traité sur le comm. de la mer Noire*, I, 105. Quelques-unes (fils), comme celle de Borneo, donnent l'allange connu sous le nom de tombac, A. ENCONNART, *Traité de min.* t. II, p. 240.

— ÉTYM. Espagn. *tumbaga*; portug. *tambaque*; ital. *tombacco*, du malais *tambaga*, cuivre.

† **TOMBAL, ALE** (ton-bal, ba-l'), *adj.* Terme d'archéologie. Qui sert aux tombes. Pierre tombale.

— ÉTYM. *Tombe*.

TOMBANT, ANTE (ton-ban, ban-t'), *adj.* || 1° Qui tombe. J'espérai qu'en lui Votre crime tombant trouveroit un appui, CORN. *Médé.* II, 3. || Chevaux tombants, chevaux longs qui ne sont pas relatchés. || Il se dit, dans un sens analogue, de la crinière des plumes. La queue est étagée, un peu tombante et entièrement rousse, BUFF. *Oiv.* t. V, p. 450. || Étoile tombante, se dit quelquefois pour étoile filante. || En botanique, tige tombante, tige qui pendant la floraison est tombante, calice dont la chute a lieu au moment de celle des pétales. || Terme de conchyliologie. Ouverture tombante, ouverture dont le bord univalve lorsque, se suivant pas la direction de la spire, elle s'abaisse d'une manière subite. || 2° Sont tombants, en fait de jupes, ceux qui ne le sont pas trop tombants. || 3° Oui est en décadence, qui va vers sa fin. C'était une étrange chose de comparer la synagogue tombante, au point où son endurcissement et sa malice l'avait marquée clairement par les prophètes, avec l'Église chrétienne, qui ne doit jamais tomber, POSS. *Confér. avec Claude*, 2. || [Féerique] SAINT-L. Il, roi, il savait ce que le regardait après lui, ST-SIM. 300, 143. || Jour tombant, fin du jour. Donnez-lui cette lettre, il la portera ce jour tombant, dans au jour tombant, OZANAM, *Thrêt. d'Evhe. l'Intrepante*, I, 3. || 4° Se dit d'un son qui faiblit. Lui, d'une voix tombante, disait encore, CORN. *Pomp.* III, 4. Les litaries avaient peu de mots dont la finale se soutint, et ils en avaient un nombre infini dont la finale était tombante, MARMONTEL, Œuv. t. VII, p. 450. || 5° Terme d'astrologie. Maison tombante, se dit de la 3e, de la 6e, de la 9e et de la 12e, parce qu'elles sont les dernières de chaque cadran.

TOMBE (ton-b'), s. f. || 1° Grande table de marbre, de pierre, de cuivre, etc. dont on couvre la fosse qui contient un mort. Les chevaux gris ne font déjà frémir; Dessous la tombe il faut toujours dormir; Elle est un lit un jamais on ne veille, une table où on ne mange point, DESPORTES, Rélire, livre. *Ep.* VII. Le comte de Tessin.... après avoir été comblé d'honneurs pendant le cours d'une longue vie et avoir joui le plus heureux des hommes, a obtenu ce qui fait seul sa tombe : *Tacendum felix*, DUCLOS, *Chevr.* I, 3, p. 247. || 2° Par extension, tombeau. Ma flamme par Hector fut jadis allumée; Avec lui dans la tombe elle s'est renfermée, ASC. *Andr.* III, 4. Je meurs, et sur ma tombe où lentement j'arrive, Nul ne viendra verser des pleurs, ID. *Mithr.* V, 4. *Chute des plusieurs pousses*. Sa mère, jeune encore, de toutes parts, hélas! Vint tous les soirs dans la vallée Veuter la tombe isolée, Et son amante ne vint pas, *Chute des feuilles*. Mais bien portant, quoi! vous pensez d'avance à ériger une tombe à grands frais, MÉRARD, *Mon tomb.* Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours; Promettez un rêve à ma tombe : Mages; restez, restez, amours, ID. *Sciences*. || 3° Fig. et pertinemment. La tombe est ouverte, et on dompte la colère est enfermée, VOLT. *Fanat.* IV, 4. Nous [chrétiens] demandons des sourires au berceau et des pleurs à la tombe, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 1. La tombe, pour le mort même. Qu'un savie empire tombe, Qu'est-ce, au bun, pour un tombe, Qu'un vain bruit qui se perd? DUCIS, *Stances*.

— HIST. XIIIe s. Et li fu fait tombe bele et riche, bele qui afferoit a roi, *Chr. de Rains*, 82. Dame, fait-il, car me menés à sa tombe [de sa mère], se le savés, *Vi. et Bl.* 240. Et ordenons et prions et commandons estroitement à nos executeurs que eus ne mettent pas plus de cinquante livres tournois en toutes choses à fere tombe sur nostre cors, ne plus de trente livres tournoi à faire tombe sur noitre cuer, DE LABORDE, *Emaux*, p. 447. De saint Robert enquist la vie, Si en a la tombe ravie; L'oisemente qu'il i trova, Plus d'avoir n'eu porter nova, DU CANGE, *tumba*. || XIVe s. Si celle éprouvé est tel que dorve estre orfevre.... il le sera; mais il n'ouvrera ne fera ouvrer jamais d'autre metal que de bon or et de bon argent, si ce n'est en joyaux d'eglise, comme tombes, chasses, croix, DU CANGE, *tumba*. A Thibaut de la Nasse, marguillier de Saint Innocent, pour dix tumbes dont l'on a fait marches en la grand viz (escalier) neuve dudit Louvre, achetée de li chaque tumbe, prise ou cimetiere dudit Saint-Innocent, DE LABORDE, *Emaux*, p. 344. || 2° v. 1. Il a grandement mouit grans [à Paris] comme se ce feust une ville à part, si y demeuroient ouvriers de divers mestiers, especial, orfevres, bouchiers, tapiciers, ouvriers de tombes et de lames et autres, m. ib. p. 347.

— ÉTYM. Berry, *tumbe*; provenç. *tombe*; espagn. *tumba*; ital. *tomba*; du latin, *tumba*, qui vient, avec changement de genre, de τύμβος, tombeau.

TOMBÉ, ÉE (ton-bé, bée), *part. passé* de tomber. || 1° Que a été entraîné de haut en bas. Un fruit tombé. Le sceptre le tût tombé d'une royale main, MOL. *Mar.-Thér.* On lui a souvent [à Louis XIV] ouï parler des temps de son enfance avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'un jour étant au soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors, ST-SIM. 206, 74. On dit qui il a la représentation de Tombé, Satan était dans l'amphithéâtre sous la figure de Frérus, et qu'une larme d'une dame étant tombée sur le nez du malheureux..... VOLT. *Lett. d'Argental*, sept. 1760. || Fig. Du reste, pour ce qui le bon, elle vint comme la troupe qui l'assaut et la veut mettre bas, MAIN. I, 4. Il la fille d'Achab dans le piège tombée, BAC. *Athal.* V, 5. Ils sont tombés aux mers, surprenants à l'improviste. De quelle façon tu recevrais un gueux qui, tout à coup tombé des nues, viendrait se saluer au milieu d'une rue, DANC. *Carm d'Alf.* III, 4. || 2° Déchu. L'homme ne sait à quel rang se mettre; il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu, sans le pouvoir retrouver, PASC. *Pens.* VII, 6. éd. HAVET. Elle [Mme de Vins, après la disgrâce de Pompone] est plus tombée qu'une autre, ne peut plus souffrir tous ces pays [la cour] où elle n'est plus, SÉV. 25 mai 1680. Il est permis de dire que la nature tombée a des forces pour faire le bien jusqu'à le pouvoir commencer.... ce qui rétablit en homme le premier christianisme, BOSS. *Serm.* II, 84. Les grands hommes, qu'ils ne peuvent former et mûrir une nation naissante, ne sauraient rajeunir une nation vieille et tombée, RAYNAL, *Hist.* I, 1. A l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, LAMART. *Médit.* I, 2. || 4° Que l'âge a affaissé. Ses tourments ont tombé, et il n'y a plus de société pour moi, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 sept. 1770. || 5° Qui a péché. Pourrions-nous nous plaindre, nous justement punis, tandis que vous, Être encore non tombés, vous souffrez les persécutions des hommes? CHATEAUB. *Mart.* XX. || S'est dit, substantivement, des chrétiens qui, effrayés par les tortures, consentaient à offrir des sacrifices aux idoles. || 6° Un auteur tombé, auteur dont la pièce n'a pas réussi. Figure : Mais les efforts de la cabale,... MARMONTEL, *Archives*. Ah! la cabale, monsieur l'auteur tombé! BEAUMARCH. *Barb. du Séc.* I, 2. || Il se dit, dans le même sens, d'une pièce de théâtre. Voilà donc Alzire encore tombée! la malheur poursuit tout ce que je protége et que j'aime, MAINTENON, *Lett. au duc de Nouailles*, I, v. p. 1, dans POUGENS. Sur la fin vingt-quatre ans après la chute des Nuées que Socrate fut jugé et condamné; cruauté-t-on qu'après un terme si long, une pièce tombée ait pu avoir quelque influence sur l'esprit du peuple et des juges? LÉVESQUE, *Instit. Mem. Hist. et beaux-arts*, t. I, p. 255. || 7° Humilié. Voilà mon glorieux bien tombé! sa bonteur Avait, tu le sais, besoin de mon précepteur, MOL. *Sicil.* sc. IV, 45. || 8° Se disait d'une montre, quand elle avait fait toute sa chaîne. || 9° Pas tombé, ou, substantivement, un tombé, pas que l'on exécute en s'élevant d'abord sur la pointe des pieds et plant après le pas.

TOMBEAU (ton-bô), s. m. || 1° Monument élevé à la mémoire d'un mort au lieu même où il est enterré. Que ce tombeau nous contraigne de notre mener, pourvu que cet autel nous apprenne en même temps notre dignité, BOSS. *Duch. d'Orl.* Que le monde voit peu de ces teures qui s'ense-

Digitized by Google

velissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux! ID. *Anne de Gonz.* Ne prendre point le temps que vous laisse leur faute (des Romains) À rendre à mon tombeau des sonna dont je vous quitte, RAC. *Mithr.* 1, 8. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? TH. *Alb.* 1, 4. Si tu [Darius] veux nous [Scythes] forcer au combat, viens attaquer les tombeaux de nos pères, et tu sauriras qui nous sommes, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 84, dans FOUGERE. La dépense du superbe tombeau que on prance [Alexandre] fit bâtir à l'honneur d'Éphestion, jointe à celle de toute la pompe funèbre, montoit à plus de douze mille talents, c'est-à-dire à plus de trente-six millions, ID. ib. t. VI, p. 380. En 1846, on découvrit, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le tombeau de Childéric II; et l'on y trouva un lauriérier, des épées..... SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 141, dans FOUGERE. Combien les lois de Sicyone défendaient avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville, nous vîmes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne déparait pas la beauté de ses lieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. Qu'importe alors que ces édifices aient été des amphithéâtres ou des sépulcres? tout est tombeau chez un peuple qui ne vit pas, CHATEAUB. *Itin.* 6e part. Non, la lyre aux tombeaux n'a jamais insulte, LAMART. *Nouv. Médit. Remparts.* Il faut cacher sa vie, et mourir sans bruit, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, p. 8. Les tombeaux sont sacrés, il faut respecter les lieux où les morts sont enterrés. || Tombeau de famille, tombeau dans lequel les membres d'une famille se font enterrer. || Cette famille a son tombeau à tel endroit, on enterre ordinairement à tel endroit les membres de cette famille. || Vain tombeau, tombeau quelquefois pour cénotaphe. || 3° Par extension, lieu où l'on perit. Et Rome, unique objet d'un désespoir si beau, Du fils de Tullus le tombeau est le digne tombeau, RAC. *Mithr.* III, 4. Le Milanais, source intarissable de guerre et le tombeau de la France, VOLT. *Henri*, VIII. Ce tombeau de la Scandie du nord et de cette contrée les Allogènes, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européens, m. DE STAEL. Si on attention à la Bastille avait moins fait jouer encore, elle aurait été mon tombeau, MARMONTEL, *Mém.* II. || Faire un tombeau d'un pays, en exterminer les habitants. C'est de ces tombeaux que les affreux exploits font une vaste tombeau de la superbe Asie, VOLT. *Orphel.* I, 1. || 3° Fig. La mort. Et que mon souvenir jusque dans le tombeau Attache à son esprit un éternel bourreau, CORN. *Médée*, I, 4. Il y a peu d'actions plus belles, et peu conservent avec tant de soin leur mémoire jusqu'au tombeau, RETZ, *Mém.* II, III. liv. IV, p. 29, dans FOUGERE. Nous allons sans cesse au tombeau, sans que des eaux qui se perdent nous ramènent, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ceux qui sont morts sont morts. Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre? BOIL. Sat. IX. || On dit quelquefois dans un sens analogue: l'erreur du tombeau, au lieu de l'erreur du beau. Prince aimable, dis-nous..... Ou si dans la nuit du tombeau La voix du Dieu vivant a rammé la cendre? RAC. *Athal.* IV, 3. Et dans quelle école la fille meurtrière, Instruite que Jaas voit encor la lumière, Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger, ID. ib. IV, 3. || Fig. Le tombeau, le tombeau, mourir. Ce sang pour vous servir prodigue tant de fois, Ce bras jadis l'effroi d'une armée ennemie, Descendront au tombeau tout chargés d'infamie, CORN. *Cid*, II, 2. Mais qu'un scepire est pesant, quand on entre au tombeau! DUCIS, *Hamlet*, II, 5. Tirez quelqu'un du tombeau, lui sauver la vie, Le médecin est vieilli, ne me quitta pas, il me retira des portes du tombeau, GENLIS, *Veuve tender.* I, II, p. 196, dans FOUGERE. || Mettre, conduire, mener au tombeau, causer la mort. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, CORN. *Cid*, III, 3. Les beautés que son absence allait mettre au tombeau, HAMILTON, *Gramm.* II. || Suivre quelqu'un au tombeau, mourir peu de temps après lui. Sa femme n'a pas tardé à le suivre au tombeau. || 4° *Fig.* Lieu sombre, propre comparée à un tombeau. Suis-je de mon tombeau remontée à la vie? P. LEBRUN, *Nurse* St. III, 1. || 5° Fig. En parlant des choses, fin, destruction. Cette douleur pressante Que la mort d'un amant jette au cœur d'une amante, Quand, près d'être éclairés du naptial flambeau, Elle voit avec lui son espoir au tombeau, CORN. *Hor.* V, 3. Trouver, si vous le pouvez, la même sûreté dans les vertus humaines; nées la plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, elles y trouvent, un moment après, leur tombeau, MASS. *Petit carême. Fausse gloire hum.* L'opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes, J. J. ROUS. *Em.* V, || 6° Lit à tombeau, ou en tombeau, VOY. LIT. || 7° Chaudière en tombeau, espèce de chaudière à basse pression.

— HIST. 10° S. F. Il montrerent le temple de Dagon qui ara [brûlé] estoit, e les homes ocis, e les tombeaus e les os des ars [des brûlés], *Machab.* I, 11. || Venuy est à mercí al saint à sun tumbel, *Th. le mart.* 83. Respundi li Sarazin: Ta grant tumbel vi, quant loah chá m'envéuad, e el [autre] ne sai. *Rois*, p. 190. || XIII° S. Car faisons faire un tombiel gent, de beaus marbres, *Ch. cruisd.*, *Fl. et Bl.* V. 844. Ele prist ladite Adete en ses bras qui einsi estoit malades, et la porta au tombel du benoist saint Loys, *Mémor. St. Loys*, p. 123. || XV° S. Et avint un petit tombel de marbre sur lui [le sire de Maumy, tué par des meurtriers], que ses varlets y avoient fait mettre, FROISS. I, I, 244. || XVI° S. Du vertre elle [Marguerite] fit aussi des enterrer les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ETYM. Diminu. du bas-lat. *tumbus*, tombe.

† **TOMBEROME** (tom-be-ke-on'), s. m. Genre de plantes composées, voisin des centaurées.

TOMBÉE (tom-bée), s. f. || 1° Se dit de ce qui tombe en quantité. La dernière tombée de neige, *Journ. offic.* 8 AVR. 1872, p. 2424. || 2° Emparlant du jour, déclin. À la tombée du jour. || En parlant de la nuit, approche. À la tombée de la nuit. || 3° Espèce de jeu, VOY. TOME, 4e PART. || 4° Masse de marmier. Tombée de la mer, se dit de la mer qui se calme. || 5° Ce qui fait tomber entièrement le lassin de la laisse en se retirant, *Encycl.* || 6° Masse de houille abattue à l'aide de coins.

— HIST. XV° S. La selle tumba à terre, et [il] perut tel coup, qu'il tout cramoisi dudit coup et tumbée, PH. DE COMIN, tombare. || XVI° S. Au dresser du moulin, avec la commodité de l'eau, est requise la tumbée du bled, O. DE SERRES, 187.

— ETYM. *Tombé*.

TOMBELIER (bon-be-lié; l'r ne se fe jamais), *s. m.* Celui qui conduit un tombereau.

— ETYM. Voy. TOMBEREAU.

† **TOMBELLE** (bon-bè-l), *s. f.* Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (bon-bé), *v. n.* || 1° Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. || 2° Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc. tomber s'entend le plus souvent de l'horizontal. || 3° Mourir. 4° Succomber. || 5° Ne pas pouvoir se soutenir. || 6° Tomber aux pieds, au genoux de quelqu'un. || 7° Tomber sur, se jeter sur. || L'impuvoste, attaquer avec violence. || 8° Faire rencontre inopinée. || 9° Être jeté dans, fortuitement ou malgré soi. || 10° Arriver. Empruntez chez quelqu'un, RAC. Plaideurs, I, 1. Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. || 12° Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. || 13° Recevoir du hasard telle situation, telle position, etc. la condition. || 14° Tomber en ou dans, être affecté de telle maladie. || 15° Terme de chasse. Tomber en défaut. Tomber sur, arrêt. || 16° Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. || 17° Tomber de..... en, éprouver successivement, passer par. || 18° Tomber en, dans, être puni de, avoir qui mérite blâme. || 19° Tomber dans, se laisser aller à. || 20° Perdre une haute position, possession. || 21° Aboutment, perdre son crédit, perdre de son mérite. || 22° Éprouver une chute au théâtre, en parlant d'un auteur. || 24° Tomber d'accord. || 25° Tomber à quelque chose, s'y conformer. || 26° Tomber dans, être sujet à quelque prescription. || 27° Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. || 28° Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. || 29° Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. || 30° Être ruiné, se rendre. || 31° Déchoir, en parlant d'institutions, d'empires, de familles, etc. || 32° Perdre en autorité, en crédit, en vogue. || 33° Ne pas réussir, en parlant d'ouvrages dramatiques. || 34° Cesser, être discontinué, abandonné. || 35° Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. || 36° Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du jour. || 37° S'apaiser, se calmer. || 38° En termes de marine, on dit qu'un mât, qu'un navire tombe sur l'avant, sur l'arrière. || 39° Être pendant. || 40° Des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. || 41° Tomber sous le vent, en parlant de navires. || 42° Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. || 43° Céder, disparaître. || 44° Faiblir, manquer. || 45° Tomber en, arriver à, avoir une idée de défiance, de détérioration. || 46° Dégénérer en. || 47° Devenir l'objet, la possession. || 48° Échoir. || 49° Tomber sous la main, se présenter fortuitement. || 50° Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. || 51° Se tourner fortuitement sur un sujet. || 52° Tomber sur, avoir son point principal en. || 53° Tomber sur, être porté sur, comme par une attaque. || 54° Tomber sur, s'appliquer à. || 55° Tomber bien ou mal, arriver à propos ou à contretemps. || 56° Faire jonction, aboutir. || 57° Coïncider par le temps. || 58° Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres. || 59° Tomber sous, appartenir à la classe de. || 60° Ne pas pouvoir se mêler élevation, en parlant de sa voix. || 61° Tomber construit avec l'auxiliaire avoir. || Proverbes.

1° Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. Voilà la pluie qui tombe. Il frappe, et le tyran tombe aussitôt sans vie, CORN. *Héract.* V, 7. Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge! ID. *Rodog.* IV, 1. Comment reste-t-il debout du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? RACI, *Bible, Isaïe*, XIV, 12. La maison tomba sur tous les princes et tout le reste du peuple qui était avec lui, ID. *1b. Jugex*, 21, 30. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme; Un gland tombe: le nez du docteur en pâtit, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. À qui la bourse? — Oh! dieux! elle m'était tombée, MOL. *Ét.* I, 7. Il [M. de Grignan] était tombé à Sorgues sur un degré, et s'était grièvement cassé le nez et un peu la tête, et avait eu à grands emplâtres, que jamais la Rapinière ni le Destin [personnages du *Roman comique* de Scarron] n'en portèrent de plus remarquables, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 11 oct. 1694. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour la soutenir sur ses lèvres le signe de notre rédemption, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne leur reste plus [au roi et à la reine de Pologne] qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre [la Pologne], écrasant par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ID. *Anne de Gonz.* Une plume dans le vide d'abord tombe aussi vite que du plomb, MALEBR. *Rech. vér. Éclair. sur la tum.* I, IV, p. 422, dans FOUGERE. Il est beau qu'un mortel jusques aux cieux s'élève; Il est beau même d'en tomber, QUINAULT, *Phaéthon*, IV, 3. Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie, RAC. *Brit.* V, 5. À ce discours que l'on n'entend pas, Robert glissé lasse tomber ses bras, VOLT. *Ce qui plaît.* Au nom du baron et de Pangloss les deux forçats poussèrent un grand cri, s'arrêtèrent, reculèrent lasse, et laissèrent tomber leurs rames, ID. *Cand.* 27. De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEV. *Chute des feuilles.* Tombez, tombez, feuilles légères. Et pour la plus dure des mères Cachez qu'ique temps ce chemin, ID. ib. Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours, MAINE DE BIRAN, *Sciences.* Quand la feuille des bois tombe dans la prairie, LAMART. *Méd.* 1, 4. Quand la neige à minuit, lente, silencieuse, Tombe aux toits enfumés, DELILLE, *Imagin.* III, p. 156. || Impersonnellement. Oh! oh! dit-il, je saigne! et que serait-ce donc, S'il fut tombé de l'arbre une masse plus lourde? LA FONT. *Fabl.* X, 4. Quand il a bas, tomber par terre. Ils vous ont vu courir, tomber le mort à bas, CORN. *Suite du Ment.* III, 4. || Par extension. Quand il a bas de, être accroché de. Tomber à bas d'un trône est un sort rigoureux, CORN. *Ia Tois.* IV, 1. || Sa tête tomba sur l'échafaud, il eut la tête tranchée. Il [le roi] a trop d'intérêt lui-même en ma personne, ID. ib. Sa tête en tombant ferait choir sa couronne, CORN. *Cid*, II, 1. || Faire tomber une tête, faire périr quelqu'un, surtout par la main du bourreau. Quel bras fera tomber cette superbe tête? LA FOSS. *Mariage à Mint.* 1, 4. || Tomber d'épiderie, du haut mal, être épileptique, chaque accès causant la chute du malade. || Fig. Tomber de la poêle en la braise, tomber d'un mal dans un pire. Je tombai par malheur de la poêle en la braise, SÉGRAIS, *Sal.* I. || Faniliérement. Cet homme est tombé les quatre fers en l'air, il est tombé sur le dos, et, figurément, il est frappé d'étonnement. || Tomber mort, tomber raide mort, mourir tout d'un coup en tombant. Judas lui-même tomba mort, et tous les autres s'enfuirent, RACI, *Bible, Machab.* I, 12, 18. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son pauvre père pendu; cela fait honneur aux enfants: il y avait longtemps que les

Digitized by Google

pères avaient fait leurs preuves, SÉV. 411. || Tomber de son haut, de toute sa hauteur, tomber, étant debout, par terre. || Fig. Tomber de son haut, être dans le plus grand étonnement. C'est un méchant; il me tint l'autre fois Propos d'amour, dont je fus si surpris» Que je pensai tomber tout de mon haut, LA FONT. Oeuv. Killigrew pensa tomber de son haut, en apprenant son dessein, MAHMBT. Géam. 9. || Tomber de bien haut, être ainsi d'un profond étonnement. A vous dire le vrai, je tombe de bien haut, CORN. le Ment. 1, 6. || On dit de même : tomber d'étonnement. Ce monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait, SÉV. 270. || Dans le même sens : Les bras n'en tombent, ou me tombent. A cette nouvelle les bras me tombent, paroles prises du sang], les bras me tombèrent, ST-SIM. 359, 241. || Fig. Tomber des nues, être très-étonné. Ce qui s'appelle tomber des nues, dans le sens, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries [rupture du mariage de Mademoiselle et de Lauzun], SÉV. 19 déc. 1670. || En un autre sens. Cet homme semble tomber des nues, il est entièrement de la conversation, il ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. || Tomber des nues, signifie aussi n'être connu de personne. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues! il lui est presque impossible de parler une minute impunément, J. 2. NOTES. Confess. in. || Cet homme est tombé des nues, il est arrivé sans être attendu. || Par extension. Tomber des nues, être mal amené, mal préparé, en parlant d'un incident, d'un personnage dans un ouvrage d'imagination, d'un sujet dans une conversation. Ce dénoûment tombe des nues. Cette matière avec elle ne peut tomber que des nues, MARIV. le Spect. 2. || Fig. Tomber du ciel, se dit d'une chose qui arrive inopinément. Elle [la duchesse de Chaulnes] avait une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus... SÉV. 6 nov. 1680. || Tomber sur ses pieds, tomber debout, tomber de manière qu'on reste debout. || Fig. Tomber sur ses pieds, se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'auparavant. Il tombe toujours sur ses pieds. Il ne peut tomber que sur ses pieds [Il dit de même : Il ne peut tomber que debout. || Tomber sur le dos, se dit de ce qui, touchant à terre, tombe de sa hauteur; ainsi un homme tombe par terre, un arbre tombe par terre. Être sous ce poids, assommé, tombé par terre? VOLT. le Dépositaire, III, 2. || Fig. Tomber par terre, n'avoir aucun effet, se perdre. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle a la fragilité, CORNEIL. Ode au roi. Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, La moins de rien tombe par terre, comme, Polyc. IV, 2. Une vertu sont de la nature, et toutes les idoles sont chrasiées; nous les voyons tomber par terre, quoique soutenues par toute la puissance romaine, NOBB. Hist. II, 11. || Tomber à terre, se dit de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe d'où haut; ainsi un couvreur tombe à terre, le fruit d'un arbre tombe à terre. Les javelots s'entrechoquaient en l'air, de sorte que la plupart tombaient à terre sans effet, VAUGEL. Q. C. III, 11. De bonne fortune, il ne faisait point du tout de vent, car, s'il y en eût eu, la mare en chemmant m'eût porté de côté ou d'autre, et ainsi je fusse tombé à terre, VOLT. Lett. 9. Là, près d'un Guarini, Térence tombe à terre, NOBB. Lutr. v. || Fig. Tomber à terre, ne pas être relevé, ne pas avoir d'effet. Sans qu'aucune de ses paroles soit tombée à terre, SAUL. Bible. Josue, XXI, 45. Vous voyez que notre aventure ne tombe pas à terre, BOSS. FABRITIN, Lett. III, p. 230, dans NOUGIER. Je ne sais si vous avez celle intention; de n'écrire des choses admirables, vous y réussissez; mais aussi il ne tombent pas à terre, SÉV. 266. Le saint-père... dit... qu'il fallait qu'elle [Mme de Coulanges] vint à Rome ... cela ne tombera pas à terre, in. 27 nov. 1689. || Fig. Les armes tombent de la main, le désir des combats s'apaise. Il lit la paix, et les armes Lui tombèrent de la main, VOLT. H. 2. Les Mandarins, si braves, semblaient que leurs armes leur tombaient des mains, PÉN. Tél. XI. || Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, le vaincre, le fléchir, l'apaiser. Ses pleurs [d'Orgueil] ne m'ont ils pas découvert sa tendresse? Peut-être elle n'attend qu'un espoir incertain qui lui fasse tomber les armes de la main, BOIS. Bajaz. II, 5. || Fig. La plume me tombe des mains, je n'ai pas le courage d'écrire. J'étais, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre, SÉV. à Bussy, 29 juin 1686. La plume tombe des mains quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédients, J. J. NOUS. Polyeu. Jugement. || Faire tomber la plume des mains, dégoûter, décourager d'écrire. || Fig. Le livre me tombe des mains, je n'en puis soutenir la lecture. Tous les gens sincères qui auront entendu ces vers leur tomberont des mains, VOLT. Cand. 35. || Fig. Tomber du côté où l'on penche, se laisser aller à son penchant. On finit toujours par tomber du côté où l'on penche. || Lat. et Lutter [des yeux] fait voir un mérite si rare, Que le souhait confus entre les deux s'égare, Et ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement, Veut qu'on balance aussi d'un premier mouvement: Ils penchent d'un côté, prêts à tomber de l'autre, CORN. Rodog. II, 2. || On dit qu'un rhume tombe sur la poitrine, quand, quittant la gorge, il gagne les bronches, le poumon. || Terme de marine. Laisser tomber une voile, la laisser aller à son propre poids, lorsqu'on détourne les rabans qui la retiennent pour la mettre à la vergue. || 2° Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc., tomber s'emploie plus ordinairement à l'impersonnel. Il tombe une pluie [Il est tombé de la neige, il tombera de la grêle. Il tombe de l'eau. || 3° Tomber, mourir. (A partie de fû on peut distinguer le sens de tomber, suivant qu'il a pour sujet une personne ou une chose.) Il tombe au milieu des combats de vaillants capitaines sous la main du cruel Adraste, comme les épis dorés tombent pendant la moisson, sous la faux tranchante d'un laborieux moissonneur, PÉN. Tél. XI. Une vieille amenée à l'autel Y tombe sans défense, et son sang jaloit au ciel, VOLT. Fanat. III, 7. || 4° Succomber. Tu céderas, tu tomberas, si tu ne te défends, ID. Alzire... Boss. Mar.-Therr. Quoi! vous allez combattre un roi.... Sous qui toute l'Asie a vu tomber ses rois, BAC. Ath. I, 1. Et ce fut dans ce combat pour que les deux justes, quoique patients, lissent tomber Adraste, PÉN. Tél. XII. Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante... Aura fait tomber sous ses coups quelque ennemi, VOLT. Zaire, II, 3. Qui tombait avec art ne tombait point sans gloire. Et souvent le vaincu remportait la victoire, DELILLE, Imag. V. || 5° Ne pas se relever, périr. Trente femmes... qu'il fallait baiser au milieu de la poussière et du sang], et trente ou quarante mousseurs me faillaient pour essuyer la place où chacune n'avait fait; Anne de Carman en tombait, car elle est delicate, SÉV. 880. || Fig. Il [l'homme] tourne au monde vent, il tombe au moindre choc, Aujourd'hui dans le courage, et demain dans la peur, SAUL. Jud. VII. || Tomber de faiblesse, d'inanition, être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. Ils tombent, ils meurent, avec un besoin extrême de dormir. Il est minuit; je tombe de sommeil, dans. Lett. à Mlle Volland, 20 sept. 1767. || 6° Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un, n'y jeter presque par un sentiment de respect ou de crainte. Et je ne répondis pas avant la fin du jour, QUIN... Rome, avec lui [le sénat] tomba à ses genoux. Ne vous abandonnez aux dieux digne d'elle et de vous, BAC. Bérén. II, 2. Une mère à vos pieds peut tomber sans rougir, ID. Iphig. III, 6. || 7° Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, avec quelque violence. Il tombe sur lui avec fureur et le frappa. Cette place [Ypres] est fameuse de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruxelles, parce que, dit-on, ils tombent sur le roi tombera, SÉV. 18 mars 1678. Il précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés [à Rocroy], BOSS. Louis de Bourb. Le comte Arbelain, qui commandait ces escadrons ennemis, était prêt à tomber sur Théodose..., FLÉCH. Hist. de Théodose, IV, 38. Comme les barbares tombaient tout à coup sur un pays, n'y ayant point chez eux de préparatifs après la résolution de partir, il était difficile de faire des levées à temps dans les provinces, SOMMAIS. Rom. 18. C'est ainsi que tout se tolauguit, et que tous les États tombaient les uns sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l'Allemagne et sur l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sur la France, VOLT. Mœurs, CXL. Beaumont, maréchal de Bourgogne, à la tête de la noblesse et des milices des pays, tomba sur ces brigands et les défit, BOUCHE, Chr. I, II, p. 41. || On dit de même : Jean Bart avec ses vaisseaux tomba sur une flotte marchande. L'armée, après le gain de la bataille, tomba sur telle place. || Fig. Tomber sur, critiquer un parade, un passage. Je sais bien loin de vouloir tomber sur Mme de Beaumiers: mais, entre nous, il me semble qu'elle se dit, pour ainsi parler, la conduite de M. de Beaumiers, MARIV. Lett. à Mme de Beaumiers, 1, XI, p. 120, dans POUGENS. Je sais un peu bien fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Bapin Thuereau.... je regarde cet homme comme le meilleur que nous ayons, VOLT. Lett. Hénault, 42 mai 1754. Après avoir traité de haut en bas de la brièveté de la vie, il [Sénèque] tombe sans ménagement sur les puérilités de la dialectique de son école, DIDER. Ct. et Rév. II, 388. || On dit dans le même sens, familièrement : tomber sur le corps à quelqu'un, tomber sur un trigaud. Les Prérons et toute la cavallie de la littérature veut me tomber sur le corps, VOLT. Lett. Bichelieu, 27 mars 1773. || Fig. et familièrement. Tomber sur un plat, sur un mets, en manger avidement. || 8° Faire rencontre inopinée. Ces navires marchands tombèrent dans une flotte de vaisseaux ennemis. Il tombe au milieu de gens armés et tout inconnus. Les fuyards tombaient dans les troupes du roi; et ceux qui gardaient les chemins en taillaient en bien plus grand nombre que ceux qui étaient envoyés à la poursuite des ennemis, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. I, VII, p. 227, dans NOUGIER. Il tombe que sur, faire rencontre inopinée que sur. La barque se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare qu'elle appelle à son secours dans son désespoir, tout auprès dans la mer, et on ne tombe que sur des corps morts, BOSS. Anne de Gonz. || Tomber entre les mains, dans les mains, aux mains de quelqu'un, se trouver sous sa puissance. En Afrique, c'était la coutume des rois de porter toujours sur eux du poison très-violent, pour n'exposer la liberté et la vie trop souvent entre les mains de leurs ennemis, CORN. Sophonisbe, Exam. Ce vainqueur enflé de tant de titres tombera à son tour entre les mains de la mort, BOSS. Duch. d'Orl. C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, entre ces mains où tout est action, où tout est vie, BOSS. de Gonz. Je fais faire la même Moïse, — et le fait tomber entre les mains de la fille de Pharaon, ID. Hist. I, 3. Le sort, dont les arrêts furent alors suivis, fit tomber en mes mains Adrastus, et son fils, NAC. Andr. I, 2. Le cruel dieu des Juifs l'emporte aussi sur lui; Je le plains de tomber dans ses mains redoutables, ID. Athal. I, 3. Figure... Si la mort le fait tomber aux mains de l'oppresseur? VOLT. Orphel. I, 1. Nous sommes tombés, s'écria-t-il, entre les mains de l'ennemi. — Et pourquoi ne serait-il pas tombé entre les mêtres? répondit le général, BARTHÉL. Anach. ch. I. || Tomber sous la main de quelqu'un, ou familièrement, sous sa griffe, se trouver sous sa dépendance. Ah! à portée de sa colère, de son ressentiment. Allez, vous êtes une ingrate : Ne tomber jamais sous ma patte, LA FONT. Fabl. III, 11. Familièrement. Tomber sous la coupe de quelqu'un, tomber en son pouvoir. || Tomber sous les lois, sous la dépendance, sous le joug, perdre sa liberté, devenir assujetti. || Il ne faut point tomber, familièrement, sous le sens, se dit de ce qui est très-clair, très-évident, et qui n'a pas besoin d'explication. Cela ne tombe point sous le sens, se dit de ce qui est très-difficile à comprendre, à expliquer. || Tomber sous le sens, se dit aussi de ce qui est très-facile à comprendre, à expliquer. Cela tombe sous le sens, il n'y a pas de difficulté. || Tomber sous la connaissance, se dit de ce qui est connu, de ce qui est à la portée de tout le monde. Cela ne tombe pas sous la connaissance de tout le monde. || Tomber sous la connaissance, se dit aussi de ce qui est à la portée de quelqu'un, de ce qu'il peut connaître. Cela ne tombe pas sous la connaissance de cet homme

LIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 342. Il le considérait comme un fléau qui allait leur tomber sur les bras, ANCILLON, *Mél. de litt.* t. II, p. 40, POUGENS. || Tomber sur les bras de quelqu'un, arriver inopinément chez lui et l'incommoder. Il m'a abandonné dans un grand embarras; Un malheureux neveu m'est tombé sur les bras, BONNARD, *le Légat.* III, 4. || Fig. et familièrement. Tomber sur les bras de quelqu'un, se trouver inopinément à sa charge. || 14° Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. De là je vins tomber au faubourg Saint-Germain, BOURET, *Babillard*, sc. 3. || 15° Fig. Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. Le feuilletant [un livre de causistique] avec négligence et sans penser à rien, il tombe sur son cas et y apprit qu'il n'était point obligé à restituer, PASC. *Prov.* VII. Nous tombons sur le chapitre quatrième [de Bélisaire]; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois, VOLT. *Lett. Marmontel*, 16 févr. 1767. || Tomber sur un sujet de conversation, y arriver sans le chercher. Lorsqu'on les [aux jansénistes] nomma [Asseburg], on tomba sur l'endroit où il était écrit de quelle sorte Mardochée avait donné avis de la conspiration de Baguthan, SACI, *Bible, Esther*, VI, 1. Et puisque nous voici tombés sur ce sujet, LA FONT. *Fabl.* IV, 10. Ayant donc mis à part les entretiens frivoles, Et beaucoup retranché sur l'homme et sur l'esprit, Ils tombèrent sur la morale, ID. VII, 20. Je tombai sur l'expérience d'un Parisien ingénieux qui, pour se réjouir, avait fait labourer sa pauvre glacière, SAINT-AMANT, *Poés. aux 60 états, lettre.* || Tomber dans l'exemple, citer une exemple. Et, pour tomber dans l'exemple, il y avait l'autre jour des femmes à cette comédie..., MOL. *Critique*, 3. || 13° Recevoir du hasard telle situation. Naï-je pas dit à Votre Majesté, en entrant, que l'on est toujours bien reçu quand on a un homme de bien à quelqu'un bonte de parler comme il y est obligé? RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 267, dans POUGENS. || Tomber bien ou mal, faire une bonne ou mauvaise rencontre. Si vous m'aviez jamais mieux tombé que chez moi, SOL. *Sicil.* 17. Vous êtes bien tombée, nous vous ferons grand'chère, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, I, 2. Vous tombez pour rire, on ne peut mieux tombée, FR. *Métrom.* II, 4. || Tomber au sort, tomber à la conscription, être désigné par le sort pour faire partie de la conscription. || 14° Tomber en ou tomber dans, être affecté de telle maladie. Monsieur, j'ai une fille qui est tombée dans une étrange maladie, MOL. *Ed.* III, 1, 2. Cette nuit Mme la princesse de Conti est tombée en apoplexie, SÉV. 116. La reine, qui se trouva grosse, tomba en langueur; et tout l'état languit avec elle, BOSS. *Hist.* II, 1. Elle est tombée dans une apoplexie, dont il mourut le lendemain 2 février, âgé de 43 ans, FONTEN. *Hôtel-Dieu*. Charles IX, devenu de remords et d'appréhendes, tomba dans une maladie mortelle, VOLT. *Mœurs*, CXVII. On a dit que Jésus tomba en jeunesse; non n'a pas dit qu'il tomba de cette honte en enfance, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 6 avr. 1774. || Tomber malade, devenir malade. Si je tombais malade ici, ce que je ne crois point du tout heureusement, je vous prierais d'y venir en diligence, SÉV. 278. Je trouve que, dès qu'on tombe malade à Paris, on tombe mort; je n'ai jamais vu une telle mortalité, ID. 73. || Par extension, tomber amoureux, devenir amoureux. Mais la belle est tombée amoureuse de moi, BONNARD, *le Bouvier*, III, 11. Croirai-je que vous êtes tombé subitement amoureux de moi? MARIV. *L'Epreuve*, 4. || 15° Terme de chasse. Tomber en défaut, se dit des chiens qui perdent la piste de la bête. Tomber en arrêt, se dit du chien qui arrête un gibier. Le chien tomba en arrêt sur une perdrix. || 16° Fig. Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. Tomber dans la pauvreté, dans la misère. Je ne puis souffrir de voir sa gloire ternie, quand il tombe en péril de quelque ignominie, CORN. *Hor.* V, 2. Qu'un homme prenne querelle avec un autre, et que l'ayant tué, il vienne à le reconnaître pour son père ou pour son frère, et en tombe au désespoir, ID. 3e *Exam.* Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par leurs crimes, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* III. 182. C'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude, BOURDAL. *Resp. hum.* 2e *avent*, p. 384. Il tomber au point de, être réduit à l'extrémité de. Puissent tant de malheurs accompagnés la vie, que tu tombes au point de ne porter envie! CORN. *Hor.* IV, 8. || Tomber en disgrâce, dans la disgrâce, n'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur. Depuis que je suis tombé dans la disgrâce, je n'ai jamais osé écrire à Sa Majesté pour me plaindre de mon malheur et lui faire voir mon innocence, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 284, dans POUGENS. || Tomber dans le mépris, devenir un objet de mépris. Et je tombais dans le mépris des honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret*, I, 8. || Faire tomber quelqu'un en confusion, lui causer une grande confusion. || 17° Fig. Tomber de..., en, éprouver successivement, passer par. Les esprits, une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en plusieurs sectes, BOSS. *Reine d'Angleb.* I. Dans chaque expérience, il tombait en surprise ou en mépise, RETZ. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. II, p. 516, La Harpe.... Oui, stilé pour ses vers, pour sa prose siffle. Tout meurtrières fut pas de sa muse tragique, Tomba de chute en chute au crâne académique, GILB. *Mon apolog.* || Tomber de Charybde en Scylla, en vouloir éviter un mal tombant dans un autre. || Tomber de fièvre en mal, tomber d'un état fâcheux dans un pire. || 18° Fig. Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. Tomber dans le galimatias, dans le mauvais goût, dans l'affectation, dans le précieux. Ce peintre tombe quelquefois dans la manière. C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions que j'ai empêché souvent tombés dans toutes les absurdités que vous ont surpris, BOSS. *Hist.* II, 13. L'incrédulité où elle était enfin tombée, ID. *Anne de Gonz.* Le respect humain fait tomber dans des apostasies, ou peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, BOURDAL. *Respect hum.* 2e *avent*, p. 384. Tomber, dans son Pontificat, par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans le défaut de ne rien écrire, BOILEAU, *Sublt.* ch. 31. On s'aperçoit que c'est le poète qui parle, et non la princesse; c'est un défaut dans lequel Corneille tombe toujours, THOM. CORN. *Com. Corn. Poés. Pref.* Menacer, n'entreprendre, quelle imprudence extrême! J'en avertis Antiochus, et j'y tombe moi-même, COLL. D'HARLEV. *Vieux célib.* IV, 1. Tomber dans, tomber dans le crime, tomber dans le péché, commettre une faute, un crime, un péché. || Tomber dans l'erreur, dans la contradiction, dans l'hérésie, se tromper, se contredire. Il [Woodward] tombe, aussi bien que Burnet, dans des contradictions évidentes, RETZ. *Hist. nat. Pr. th. ter. Œuv.* t. I, p. 27. || Tomber dans le ridicule. Sans cesse on le [Voltaire] convainct, faire quelque action ridicule, faire quelque démarche qui a des suites fâcheuses. || Dans le style de l'Écriture. Tomber dans l'avarice, dans l'impudicité, dans le mauvais, devenir avaricieux, insensible aux vérités de la religion. || 19° Fig. Tomber dans, se laisser aller à. Cette pente [de notre nature] est naturelle que nous y tombons insensiblement; c'est un penchant si doux qu'on y revient sans peine, SÉV. 43. Avouez que le jour ne nous a pas paru assez beau pour nous avouer aussi douce que celle où je vous ai vu prêt de tomber tout à l'heure à la vue de cette belle nuit, FONTEN. *Mond.* 1er *soir*. Je pleurai d'abord, je crois de joie, je tombai dans une espèce de tendresse, de reconnaissance, MARIV. *Marianne*, 6e part. Belise ne répondit point; elle était tombée dans une rêverie profonde et dans un sérieux glacé, MARMONTEL, *Contes mor. Scrup.* Tomber dans la douceur, devenir doux. || 20° Fig. Perdre une haute position, possession. Ce désir [du bonheur] nous est laissé, tant pour nous punir que pour nous faire sentir d'où nous sommes tombés, PASC. *Pens.* VII, 16, édit. HAVET. Afin qu'on ne soupçonne pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a faits, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. Quand je viens à penser que ces mêmes personnes pouvaient... être ou tomber dans l'enfer, ID. *Ib.* 8. et qu'il y en aura tant qui tomberont de la gloire..., ID. *Ib.* 3. Hélas! qu'elle [l'âme] s'est trompée, et que sa chute a été grande! Elle est tombée de bien sur soi-même, BOSS. *la Valtière*. || 21° Absolument. Pécher. Le juste tombe sept fois le jour. Voici ce que dit le seigneur : Quand un juste tombe, ne se relève-t-on pas? SACI, *Bible, Jérémie*, VIII, 4. Lucifer tombe, devient adultère, il y ajoute l'homicide, BOURDAL. 6e *dim. après la Pentecôte, Domin.* I, p. 419. On ne peut rien voir de plus éloquent que son épître [de saint Basile] à une vierge qui était tombée, FÉN. L. XII, p. 414. || 22° Fig. Déchoir, perdre de ses forces, de son mérite. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposé, comme en Epaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité; car autrement on n'est pas monter, c'est tomber, PASC. *Pens.* VI, 31, édit. HAVET. Elle [l'âme] ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est: il faut qu'elle tombe encore plus bas, BOSS. *la Vallière*. Sans avoir besoin de ces divinités qui tombent de vieillesse, POINTEN. *Sur la paix, en gén. Œuv.* t. VII, p. 297, dans POUGENS. Que verra-t-on par ce commentaire? que nul auteur n'est jamais tombé si bas, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod.* I, 4. || C'est un homme qui tombe, qui est bien tombé, il est affaibli de corps et d'esprit. Perdre son crédit. Cet homme-là n'a pas été longtemps en crédit, il est bientôt tombé. || 23° Absolument. Éprouver une chute au théâtre. Tenez; si vous tombez, je parle sans pitié, PIRON, *Métrom.* IV, 6. Qui sait, grand Dieu! quel sort m'attend ce soir? Sous l'effort des sifflets si ma pièce succombe, C'en est fait, je vous perds; je suis mort si je tombe, C. DELAV. *Comédiens*, II, 2. Un pauvre auteur qui tombe est-il une merveille? ID. *Ib.* V, 6. || 24° Tomber d'accord avec quelqu'un, convenir avec lui. || Absolument. Tomber d'accord, avouer, confesser. Je tombe d'accord de cela. Je tombe d'accord que cela est ainsi. Non, messieurs, disait-il, je ne m'en dédis point, Et tomberai d'accord de tout, hors de ce point, MOL. *Mis.* IV, 1. || Tomber dans le sens, dans l'idée dans le sentiment de quelqu'un, être de même avis que lui, se ranger à son avis. Vous êtes tombé dans ma pensée; mais il n'était pas, comme vous, de la dignité de ma politique de m'ouvrir le premier, ST-EVREM. *Sir Politick*, I, 3. Il n'en fait à la fin tomber dans leur sens, ils lui ont enfin persuadé de se ranger de leur avis. || 25° Tomber à quelque chose, s'y conformer, y attendre. Quant au principal but qu'Espoe se proposa, j'y tombe sans peine aussi que lui, BOSS. *Hist. Fabl.* I, 1. || 26° Fig. Tomber dans, être sujet à quelque prescription. François II fut le premier qui tomba dans le cas de l'ordonnance de charles V [pour la majorité des rois], BOSS. *Def. Var.* I. 1re *diff.* 37. || 27° Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. Ces bâtiments tombent de vétusté. Un ouvrage humain pourrait tomber après cent ans, comme après mille ans, BOSS. 1er *instr. past.* 30. Quand tout crédait à Louis, quand les murailles tombaient au bruit des trompettes, IN. *Mor.-Thér.* Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie, ID. *le Tellier*. L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, BAC. *Athal.* I, 1. Après avoir traversé une très-petite pièce qui tombait en ruine, GENLIS, *Mme de la Vallière*, p. 238, dans POUGENS. || 28° Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. Depuis que le lièvre leur eut dévoré, le détruirai, poursuit le Seigneur, les collets et les bracelets, BOSS. *la Vallière*. Malgré tous mes soins, je n'ai pu empêcher que le troisième doigt du pied ne soit tombé sur la fin de juin, BONNET, 3e *mém. reprod. salam.* || 29° Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. Avec nos nouveaux, de gros temps, ces navires tombent sur les navires voisins, et les entraînent dans des bas-fonds où ils périssent misérablement ensemble, RAYNAL, *Rév. phil.* IX, 3. || 30° Être vaincu, se rendre. Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe, Qu'Albe devienne esclave ou que Rome succombe!... CORN. *Hor.* I, 1. Quatre batailles perdues font croire que Rome allait tomber, BOSS. *Hist.* I, 8. Toutes les villes [après Pharsale] tombèrent [dans le pouvoir de César], LEVESQUE, *Hist. de Russie*, I, 1. Quand les princes de son sang, avec leurs gendarmes et toute la noblesse, ont tombé cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution, IN. *ch. St Jean, Apocal.* XIV, 8. Il a vu tomber ton temple, et périr ta mémoire, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Je vis tomber l'empire où régnaient mes ancêtres, IN. *Alz.* III, 5. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes, IN. *Philos. Profes. fos théister.* Un seul homme [Pierre Ier], parce qu'il avait un génie actif et ferme, éleva sa patrie; et un seul homme [le schah de Perse], parce qu'il était faible et indolent, fit tomber la sienne, IN. *Russie*, II, 16. Vous avez vu tomber la gloire d'un Ilion trop insulté,

Digitized by Google

BÉRANG. *Mon dme.* || 32° Perdre en autorité, en crédit, en vogue. Cette mode commence à tomber. Cette théorie, ce système tombe devant les faits. Je vois mes honneurs s'enfuir, et tomber mon crédit, RAC. *Brit.*, I, 1. Encore serait-il à souhaiter qu'on laissât tomber le commerce à l'égard de toutes les choses qui ne servent qu'à entretenir le luxe, la vanité et la mollesse, FÉN. *Tél.* XIX. Vous avez laissé choir le trépot de la comédie de Paris; je n'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'Opera-Comique, VOLT. *Lett. Richelieu*, 28 nov. 1767. On dit que le grand théâtre tragique est tout à fait tombé depuis la retraite de Mlle Clairon, in. *Lett. à Marmontel*, 9 oct. 1771. Les livres qui tombent à Paris sont la fortune des libraires de province, J. J. ROUS. *Hél.* 2e *pref.* Sous l'empire des peuples grossiers les lettres tombèrent, les théâtres furent détruits, CONDIL. *Conn. hum.* II, 3, 6. La culture tombe; il y eut moins de terres ensemencées, et il survint des années de disette; le prix du blé fut excessif, in. *Comm. gour.* II, 12. || Tomber de haut, éprouver une grande décadence. J'ai été indigné que le siècle fût tombé de si haut, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 28 oct. 1773. || Cela est bien tombé au-jourd'hui, se dit d'une chose qui n'est plus en faveur. Le service, autrefois de tant d'honneur suivi, fut bien tombé, DESTIT. *Joloar sans amour*, I, 3. || Ces études sont tombées, on les néglige beaucoup aujourd'hui. || 33° En parlant des ouvrages dramatiques, ne pas réussir. On voulait de force sauver Sainte Adam d'un l'uget de la Serre; elle était tombée; sa chute donna mauvaise opinion de saint Polyeucte à l'hôtel de Rambouillet, VOLT. *Comm. Corn. Mem. Poly.* I, 1. *Zaïre*, Orosmane, Nérestan, Lusignan, l'ancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps, in. *Lett. Richelieu*, 27 mai 1767. Il [Voltaire] donne la tragédie de Marianne en 1723; Marianne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria : la reine boit, et la pièce tombe, ID. *Comm. Œuv. aut. Henr.* Le même préjugé qui avait fait tomber le Festin de Pierre, parce qu'il était en prose, avait fait tomber l'Avare, in. *Vie de Molière*. La musique de Rameau ne saurait jamais tomber, in. *Lett. en vers et en prose*, 43. || Cette pièce de théâtre est absolument tombée; on ne la joue plus du tout, on n'en fait plus aucun cas. || 34° Cesser, être discutable, abandonné. Mais un dessein formé ne tombe pas ainsi, CORN. *Nicom.* V, 2. La requête civile tombe quand bon semble, 3e arrêt de jugement, il n'est plus question du Conseil, toute chicane est finie, REN. 321. La conversation tombait d'abord qu'on ne parlait plus, HAMILT. *Gramm.* 4. Ils étaient également embarrassés et contraints l'un et l'autre, et la conversation tomba plusieurs fois, GENLIS, *Veux témer.* I, III, p. 84, dans POUGENS. || Tomber do soi-même, cesser sans intervention étrangère. Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des platoniciens, qui aussi tout tombent d'elles-mêmes, BOSS. *Hist.* II, 12. Les uns eurent le plaisir de voir tomber de soi-même ce qu'on avait fait sans eux, FÉN. *Hist. de Theodose*, II, 56. Il faut mieux approfondir, dire une bonne fois ce qui a rapport à la doctrine; après quoi tout le reste tombera de lui-même, MAINTENON, *Lett. au duc de Beauvillers*, I. II, p. 307, dans POUGENS. Heureusement la plupart des opinions des philosophes tombent d'elles-mêmes, et ne méritent pas qu'on en parle, CONDIL. *Art de penser*, I, II, 18. || 35° Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. Je vous quitte, en vous priant.... de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes douceurs; sans cela, laissez-les tomber, SÉV. 8 avr. 1689. Le banquier ne laissa pas tomber cette parole, et lui demanda en quel lieu il est son frère serait d'humeur à gagner une grosse somme d'argent à faire fortune, BOILIN. *Hist. anc. Œuv.* I. VI, p. 581, dans POUGENS. || Ne laisse rien tomber, pas la moindre parole, Bergerie tout est en jeu, prenez-y bien garde, CRÉBIL. *Préderi, Rememb. au roi.* Le Censeur que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 fév. 1763. || Il faut laisser tomber cela, il faut, pour empêcher qu'on n'y fasse attention, paraître n'y pas faire attention soi-même. Ma foi, laissez tomber tout cela de soi-même, GANSSET, *le Mech.* IV, 7. || Ces bruits commencent à tomber, on commence à n'y plus donner autant d'attention qu'on faisait d'abord. || 36° Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du soir. La nuit tombe. Le soir tombait, la lutte était ardente et noire, V. HUGO. *Châtiments, l'Expiation.* || La nuit est tombée, il est nuit close. Il faut que je vous quitte, mon ami; la nuit est tout à fait tombée, GENLIS, *Veux témer.* I, III, p. 170, dans POUGENS. || Bauser, approcher de sa fin. Le jour commençait à tomber; je me laissens pas que d'avoir du chemin à faire jusqu'au château, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. I, XI, p. 188, dans POUGENS. Quand le jour tombe, il y a de grandes ombres dans la campagne qui semblent les replis de sa robe traînante, STAEL, *Corinne*, XX, 5. || Subsidiairement. Du plaisir que me puis-je, me dous tomber du jour.... LAMART. *Méd.* 1, 20. || 37° S'apaiser, se calmer. La fièvre tombe. J'ai vu de son courroux tomber la violence, RAC. *Athal.* V, 2. Croyez-vous que des passions que vous nourrissez depuis l'enfance, qui sont devenues comme votre fonds et votre tempérament, tomberont, s'évanouiront en un instant? MASS. *Carême, Impén. fin.* Il a bien fait de laisser à la haine de ses camarades le temps de tomber, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. I, XI, p. 182, dans POUGENS. || Son goût pour les lettres ne tombera jamais, ne saurait tomber, il est devenu bien moins vif. || Terme de marine. La mer tombe, quand l'agitation en diminue, et que les lames ne viennent plus avec la même force les marins, etait tombée, et le ciel s'était éclairci, CHATEAUB. *Itin.* part. 3. || On dit que le vent tombe, quand il perd de sa force, quand il tend à se calmer. Dès que le vent fut tout à fait tombé, Bonnivet prit le large pour mieux doubler le cap, MICHEL. *Hist. anc. Œuv.* I. X, p. 89, dans POUGENS. || 38° Terme de chasse. Le cerf ou sanglier tombe sur l'avent ou sur l'arrière, lorsque, au lieu de conserver la position verticale, il a une inclinaison du côté de l'arrière ou du côté de la poupe. || 39° Être pendant. Le beau cheveux lui tombent sur les épaules. Son manteau lui tombe sur les talons. || 40° On dit que des regards tombent sur quelque chose, quand ils y sont comme d'eux-haut. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, RAC. *Iphig.* II, 2. Ses yeux.... Verront naître de plus doux regards tendrement tombants dans la foule.... s'honorer d'un regard Que vous aurez sur eux fait tomber au hasard, in. *Brit.* II, 2. Ses regards languissants tombaient sur moi, VOLT. *Marianne*, III, 4. || Laisser tomber un regard de pitié sur quelqu'un, prendre intérêt à sa misère, le secourir dans sa détresse. || Son regard tombe sur cet objet, il le considère, il regarde fortitement cet objet, cette personne. || 41° Terme de marine. Un navire tombe sous le vent d'un point quelconque, quand il s'en approche de ce point, place plus près que lui de l'origine du vent, il s'en éloigne. || 42° Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. Le coup lui tomba d'aplomb sur la tête. Le coup qu'on a prédit tomber sur ma tête, RAC. *Brit.* V, 7. || Fig. M. de Pompone n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos pour l'honneur de leur mémoire, qu'ils ont presque tous oubliée, SÉV. 23 nov. 1678. || 43° Cesser, disparaître. Grand prince, lui dit-il, tout se mouvoir, et il n'est point de monarque qui puisse faire tomber les difficultés, MASS. *Or. fun. Conti.* || Fig. Les portes tombent, ce qui empêchait l'accès, l'entrée, disparaît. Mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pentre toujours (Pompone disgracié), SÉV. 1688. || 44° Faillir, manquer. Ces délicats n'ont la moindre peine fait tomber le courage, BOSS. *1er sermon sur les démons*, 2. Ce prince, si intrépide devant ses ennemis, sent toute sa fierté tomber devant le peuple, MASS. *Carême, Mélange.* || 45° Tomber en, dans, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration. Les fous sans le secours des armes tombent dans le mépris; les armes qui ne sont pas soutenues par les lois tombent bientôt dans l'anarchie, BOTZ, *Mém.* I, I, liv. II, p. 128, dans POUGENS. Quelques États, sans avoir reçu d'échec, sont tombés en langueur, tombent dans une faiblesse dont les voisins sont surpris, et qui étonne les citoyens mêmes, MONTESQ. *Esp.* V, 8. || Tomber en putréfaction, en pourriture, se pourrir. || Tomber en poussière, être réduit en poussière. || Tomber en loques, se dit d'un habit qui se déchire partout. || Dans le même sens, tomber par pièces. Il avait un habit neuf plutôt que vieux, et qui tombait par pièces, J. J. ROUS. *Conf.* III. || Tomber en désuétude, cesser d'être en usage. || Cela est tombé en oubli, on ne s'en souvient plus. || Terme de chimie. Tomber en déliquescence, en déliquium, se dit d'un corps solide qui, au contact de l'air, se remplit d'humidité et se fond. || 46° Dégénérer en. Cela tombe dans le matériel. L'Église sacrée ne dit pas toujours qu'il aime l'épouse; à la fin, cela tomberait dans le froid, BOSS. *Explic. de la messe*, 25. || Cette maison est tombée en quenouille, il n'en reste que des filles. || Cette couronne, cette souveraineté tombe en quenouille, les femmes peuvent en hériter. || Tomber à rien, se réduire à très-peu de chose. Toutes ces grandes promesses sont tombées à rien. || Cette dépense tombe en pure perte, elle ne produit rien. || 47° Devenir l'objet, la possession, l'on s'imagine qu'à ces mondains exploits Les royaumes entiers tomberont sous ses lois, CORN. *le Cid*, II, 8. En vous de tout l'État j'ai défendu la cause, Quand je l'ai fait tomber dessous votre pouvoir, ID. *Agés.* V, 2. Je verrai sans regret tomber entre ses mains Tout ce que lui promet l'amitié des Romains, RAC. *Bérén.* II, 1. || Les biens de cette maison sont tombés dans la ville autre par un mariage, ils y sont passés. Antoine de Bourbon.... chef de la branche des Bourbons, ainsi appelée d'un fief de ce nom qui lui advint dans leur maison par un mariage avec l'héritière de Bourbon, DUCLOS, *Mém. guerr. etc. France.* || Tomber dans le domaine public, se dit d'une propriété privée qui cesse de l'être. Cet ouvrage est tombé dans le domaine public. || Fig. Tomber dans la conversation, devenir un sujet commun de conversation. Une séance vaut beaux, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors du commerce, LA BRUY. I, 9. || 48° Échoir. C'est à cette extraordinaire et admirable pièce, madame, que tombent seul redevable de bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières armes de son roi, CORN. *Poly. à la reine régente.* Je viens remporter sur-le-champ ce que mon... Procle choisi mon bras pour une telle gloire, Et fait tomber sur moi l'honneur de sa victoire, ID. *Nicom.* II, 2. Et faire, par des choix judicieux et sûrs, tomber le mérite-même en de fidèles mains, MARM. *Vencel.* I, 1. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils, plutôt que sur le père, MOL. *l'Av.* V, 5. Nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier [de Grignan] tombera à son revers, SÉV. 16 nov. 1689. Mais, si quelque sujet n'est tombé en partage, Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater la haine des furtaits qu'on me m'imputer, RAC. *Phèdre*, IV, 2. La gain de Rysswick ne fut point fait dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, VOLT. *Fragm. sur l'hist. XVII.* Il y a même un bruit dans la maison qui pourrait fort intéresser que, SAURIN, *Mœurs du temps*, 12. || Le sort tomba sur lui, ce fut lui que le sort désigna. || 49° Tomber sous la main, se présenter fortuitement à la main. Ces livres me tomberont sous la main quand j'y songerai le moins, BOSS. *Lett. add.* 247. || Tomber entre les mains, venir fortuitement en la possession de quelqu'un. Le hasard a mis entre mes mains une pièce fort curieuse. Le Poussin, né aux Andelys en 1595, n'eut de maître que son génie et quelques estampes de Raphaël qui lui tombèrent entre les mains, VOLT. *Temple du goût.* || Impersonnellement. Il m'est tombé entre les mains une petite pièce de vers d'un Pont-Courlandais ou Courlandois qui en est resté dans mon ermitage [une Ode de Voltaire lui-même], VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 févr. 1772. Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de Clarisse, accompagné de réflexions manuscrites, DIDER. *Éloge de Richardson.* || 50° Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. Je pensais être le premier qui fût tombé en l'esprit de sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux, CORN. *Imit. prof. ad.* 1651. Cette sentence ne tomba jamais dans l'âme de cet homme-.... PASC. *Prov.* XV. Il ne me tombe jamais dans l'esprit que ce soit votre faute; je connais votre soin, SÉV. 228. Il ne me tombe jamais dans l'esprit d'avoir qu'elle [l'âme de Turenne] ne fût pas en bon état [au moment où il fut tué], ID. 10 août 1678. Le maître de l'éloquence, accusan un gouvernement de province d'avoir fait crucifier un Romain, représente cette action comme la plus noire et la plus furieuse qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme, BOSS. 1er *sermon, Exalt.* De la cruz. *préambule.* || Cela ne me serait jamais tombé dans l'esprit, je ne me serais jamais avisé de cela, j'aurais jamais conçu un tel soupçon, formé une telle conjecture. || Cela ne peut tomber que dans

Digitized by Google

l'esprit, que dans la tête d'un fou, il n'y a qu'un fou qui puisse imaginer telle chose. || Tomber en *cœur*, être imaginé, deviné par le *cœur*. Vous connaissant comme je fais, il me tomba au *cœur* que vous ne voudriez point quitter M. de Grignan, SÉV. *14 nov.* 1678. || 51° Être tourné fortuitement sur un sujet. L'entretien tomba sur un tel. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession, MONTESQ. *Lett. pers.* 81. La conversation tombe sur votre ennemi, OENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 221, dans POUGENS. || Faire tomber la conversation sur, l'amener sur. Elle tombera, l'homme jouit, où je faisais visite, Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite, Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien, Firent tomber sur vous, madame, l'entretien, MOL. *Mis.* III, 2. || Faire tomber quelque chose, l'amener dans le discours. Il y a un mois qu'elle [Mlle du Plessis] joue la fièvre quarte, pour faire justement tomber qu'elle la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis, CH. DE SÉV. dans SÉV. 3 JANV. 1676. || 52° Tomber sur, avoir son point principal en. On s'étonnera peut-être de ce que j'ai donné à cette tragédie le nom de Rodogune plutôt que celui de Cléopatre, sur qui tombe toute l'action tragique, CORN. *Rodog. préface.* || Être à la charge de. Je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de Levi, afin que tout ne tombe pas sur le roi, MAINTENON, *Lettre à Mme de la Maisonfort*, 30 JUIN 1715. Avoir pour objet. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur des choses nécessaires à la vie; celui-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable, J. J. ROUSS. *1er disl.* || 53° Tomber sur, être porté sur, attaquer. La haine sur Titus tombera tout entière, RAC. *Bérén.* III, 3. C'est sur ceux qui partagent le gouvernement que tombe la rigueur du despotisme, VOLT. *Mœurs*, 83. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombèrent sur lui de toutes parts, D'ALEMB. *Eloges, Moncraif.* || Le soupçon tombe sur lui, on le soupçonna de la chose dont il s'agissait. || Se Tomber sur, s'appliquer à. Cela fait dire de la princesse de Tarente, qu'elle avait le cœur comme de carel tombe sur le général; mais le monde en a fait des applications particulières, SÉV. 11 *déc.* 1675. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout : de rien, des vents, des lanternes, on l'on ne cherche aucune sorte d'intérêt, tit. 19 JUIN 1680. || Faire tomber sur, rejeter sur, imputer à. Renfermez-vous à faire tomber la trempette sur le dos de la selle. 1680 || 56° Tomber bien ou mal, arriver heureusement ou malheureusement, à propos ou à contre-temps. Cela tombe bien. Madame de Beauveau!... je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos, SÉV. 8 JUIL. 1685. || 56° Faire position, aboutir. Ce chemin tombe dans tel autre. Le roi descendait le degré qui tombait dans le salle du souper, ST-SIM. II, 129. Le Nil ne reçoit aucune rivière qu'à plus de cinq cents lieues de son embouchure; la dernière qui y tombe est celle de Moraba, et, de cet endroit jusqu'à sa source, il reçoit environ douze ou treize rivières, BUFF. *Hist. nat. prem. théor. Mem. divers.* I, 72. || 57° Coïncider par le temps. Son retour en Espagne doit tomber à l'an 1580, vers la fin de l'été, CORTE DE CAYLUS, *Mad. d'Troyes, divr.* I, p. 409. Je ne me suis pas aperçu que votre silence tombât précisément au temps de l'arrivée de notre chère sœur, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 2 sept. 1762. Cette cérémonie se fait avec solennité dans le fête des Apaturies, qui tombe au mois pyanepsion, et qui dure trois jours, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || Cette fête tombe un jeudi, elle arrive, on la chôme le jeudi. || 58° Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres, faire que la page du recto et celle du verso se correspondent exactement. || 59° Tomber sous, appartenir à la classe de. Je ne parle pas ici des vérités divines, qui, n'ayant garde de faire tomber sous l'art, de tomber, PASC. *Art de persuader*, édit. FA GRAE. || Tomber sous les sens, être perceptible par les sens. Tous les corps qui tombent sous nos sens, BUFF. *Traité de phys.* t. I, ch. 2, n° 8. Dieu, il est vrai, ne tombe pas sous les sens; mais il a imprimé son caractère dans les choses sensibles, CONDIL. *Log.* t. I, ch. 1. || Tomber sous le sens, être évident, incontestable. Les sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement, PASC. *Init. Pref.* || Cela ne tombe pas sous le sens, se dit d'une chose qui paraît absurde, qui blesse le sens commun. || 60° Ne pas garder la même élévation, en parlant de la voix. Il faliait pour l'image, qu'après avoir peint la promptitude avec laquelle on fut frappé de cette nouvelle, la voix de l'orateur tombât avec ces mots : Madame se meurt, Madame est morte, CONDIL. *Art d'écr.* II, 14. || Laisser tomber la voix, ne pas la soutenir là où il le faudrait. || Laisser tomber ses paroles, parler négligemment, avec indolence. || Dans un sens un peu différent : se décider à parler. Le fait fut attentif, et la voix qui m'est chère Laissa tomber ces mots, LAMART. *Médit. le Lac.* || Terme de musique. Se dit d'une phrase musicale qui finit brusquement, ou n'est pas carrée. || Se dit absolument d'un vers dont la césure est défectueuse. || La voix tombe, se dit sans d'une voix qui devient plus faible. Retirez-vous, vous devez vous aux cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, BOSS. *Sermon de Bourbon.* || 61° Tomber, qui se construit d'ordinaire avec l'auxiliaire *être*, prend quelquefois, mais aussi rarement l'auxiliaire *avoir*. Les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier; ce grand courage y est tombé à coup, *Dict. de l'Acad.* Indépendamment du christianisme, les oracles ne laissaient pas de déchoir beaucoup par d'autres causes, et à la fin ils eussent entièrement tombé, FONTEN. *Oracles*, 3. On sentit que, grand Dieu! si ma crédulité Eût tombé dans le piége à mes pas présenté ? VOLT. *Orph.* II, 3. Jamais Voltaire n'avait si bien brillant que dans Alzire, et l'on a peine à concevoir qu'il ait tombé de si haut jusqu'à Zulime, LABARPE, *Cours de litt.* 1re part. III, 3. La *tombe* et *tomber* composent die en cinq actes de M. Ikorat, a tombé depuis le premier acte jusqu'au dernier, IB. *Corresp. littéraire*, *Lett.* 56. Aussi, dit-elle italien ont tombé encore plus indécemment, IB. *ib.* || Terme de fauconnerie. L'oiseau a tombé sur la perdrix, il a fondu tout d'un coup sur elle. || Bon que l'auxiliaire *être* soit le plus fréquent, cependant de ces exemples on conclut qu'il est des cas où *avoir* est absolument nécessaire pour rendre la nuance de la pensée. Ainsi, si mon enfant est tombé, ne peut signifier tout à la fois : mon enfant est par terre, et il a fait une chute tout à l'heure. Il faut dire alors : mon enfant a fait une chute, il a tombé. || Proverbes. Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe, quand les affaires sont venues à leur maturité, il faut qu'elles existent. || Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit à ceux qui font des suppositions impossibles. — REM. 1. Vaugelas veut que l'action tombe sur choses, et veut qu'on dise tomber entre les mains. Il a été réfuté par l'usage des meilleurs écrivains. || 2. On ne donne jamais aujourd'hui le sens actif à tomber; on disait dans le XVIe siècle et dans l'ancien français, ce qui est reste dans le langage du peuple, et ce qui revient préquemment dans le style du usage : Que M. de Persigny — pour nous servir d'une expression triviale mais très-énergique — tombe M. Rouher, pris d'un moment de vin, ne peut qu'applaudir, L. JOURDAN, *le Siècle*, 13 juin 1869. C'est un emploi tiré de l'argot des lutteurs, ou l'on dit : tomber son adversaire, le renverser. || 3. Tomber était élcore en usage au XVIIe siècle : Tomber ou tumber, l'un et l'autre peuvent être reçus, étant en usage, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 137.

— HIST. — I. Si la fainéantise bien connus et poirs, et fu assis en l'aigue, en tele maniere qu'il ne pouvoit thumer ne afordrer, *Chr. de Rains*, 95. Mais tel cuide saillir qui tumbe, *St. et Jeh.* v. 430. Mes la contraire [fortune] et la perverse, Quant de lor grant estat les verse Et les tumbe : autor de ce ne fu nomaret ersers dans la bor... *la Rose*, 4911. Dansent, tument [sautent] espringlement et baleri, *Ren.* I, IV, p. 223. Je servirai de mon greuiser à mon pouoir, *Assises de Jérusalem*; Li autre servent de causer; Et je servirai de tumer [danser], DU CANGE, *tumbare*. || XIIe s. Icellui Girart douna audit Manson un si grant coup sur l'espaule que il la tumba par tous fois en la charriera, DU CANGE, *tumbare*. || XVe s. Les autres commencerent à eulx esbatre, à saillir et thumer ou thumber sur une autre table, DU CANGE, *tumbare*. Les François et Gascons estoient montez sur bons et forts chevaux, vistes et bons à la main, et pour ce ilz abandonnerent et tumboient sur qu'ils trouveroient à eulx contrariez, A. CHART. *Hist. de Ch. VI et VII*, p. 46. || XVIe s. Marquet tombit de dessous sa jument, LAB. Lang. t, 25. Peu de temps après, le bon Pantagruel tumba malade, IB. *Pant.* II, 23. Lun des enfans sur lesquels tumbe le sort, estoit son nepveu, ARIOST, *Pref.* 20. Il est meilleur de se tenir quoy, quand on sent comme un accès du hault mal qui nous veut prendre, de peur que nous n'en tombions, IB. *Comment s'éfforcer la colère*, 8. Le langage qu'il avoit tenu de Villebon ne tomba pas à terre; CAT.... || Il fut rapporté à Villebon], CARLOIX, IX, 8. Une tempeste qui fist tomber presque toute la ville, qui tomba par terre toutes les maisons prochaines, PARÉ, IX, 2e *disc.* Il n'a pas l'Italie en poste traversé Sur un cheval poussif, vuiant et harassé, Qui a cent fois tombé en maistre par la course, RONS. 867. La couleur blanche tombe, et la couleur brunette Est toujours en saison et ne se tombe pas, IB. 748. Tumber de l'eau [urner], MONT. I, 18. Ceulx à qui je tumberai en charge, IB. I, 19. Tumber rode mort, IB. I, 32. Tumber en défaillance, IB. I, 34. Tout ce caprice m'est tombé présentement en main sur le coin que..., IB. I, 190. Il m'advint, l'autre jour, de tumber sur un tel passage, IB. I, 240. Celui qui tumbe [meurt] obtiendra en son courage, IB. I, 243. Celuy qui met la nappe tumbe toujours des despens, IB. I, 258. .... [Larmes] qui peuvent tomber des yeux sans que la vertu tombe du cœur CHARRON, *Sagesse*, I, 32. Il n'y a pas longtemps qu'un homme et une femme tombèrent en dispute s'il fallait dire *tumba* ou *tumbé*; celuy qui soutenoit contre elle, tenoit resolument que *tumba* estoit bien meilleur; elle lui repliquoit à tous les coups : C'est mon opinion, mais quand à moy j'aimerois mieux *tumbi*, BOUCHET, *Serees*, liv. I, p. 114, dans LACURNE. Ce qui ne tomba pas en vaille, mais fut bien *tumbé*, DES ACCORDS, *Rigueurs*, p. 32, dans LACURNE. Qui chopa et ne tombe adjouste à ses pas, CORDAVE.

— ÉTYM. Berry, *tumber*, *tumbar*, *tumber*; *tomber sur une pierre corne*, être mal avec sa femme; wallon, *toumé*: lorrain, *trumei*; champ. *tumer*; provenç. et espagn. *tumbar*; ital. *tomare*, tomber la tête la première, culbuter. Dire fait deux verbes *différents de tumer et tumber*; il rattache *tumber* au scandinave *tumba*, tomber la tête en avant, ou bien au latin *tumba*, tombe, par sa signific aussi monceau. Il rattache *tumer* à l'ancien haut-allem. *tumon*; anglo-saxon, *tumbon*, s'étendre, tomber; allem. mod. *taumeln*; ancien, *tumbler*, verbes qui signifient tournoyer, trébucher, sauter. Il ne paraît pas qu'il y ait aucune séparer entre *tumer* et *tumber*; dans l'ancienne langue c'est *tumer* seul qu'on trouve, avec le double sens de tomber et de sauter. Plus tard les deux se disent, et enfin *tumber* exclut absolument *tumer*, qui est resté dans quelques patois. Ou bien, par l'intercalation d'un b à côté de l'm, a pu facilement devenir *tumber*; mais *tumber* n'a pu également devenir *tomber*; c'est en effet l'ordre que l'histoire présente : il faut donc admettre que la source de notre verbe est dans la seconde étymologie indiquée par Diez, celle que j'ai dite aussi par feu.

TOMBEREAU (ton-be-rô), s. m. || 1° Charrette entourée de planches servant à porter du sable, des pierres, etc.; on le décharge en renversant la table de rivière à Paris se mesure au contenu tantôt vingt-sept boisseaux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 31, dans BOUCHERIE. Comme le manant relève dans son tombereau les bosses et les ordures de nos cités, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 8. || 2° Ce qui est contenu dans un tombereau. Un tombereau de sable. || 3° Par extension, voiture basse et grossière. Puisque fut le premier qui.... Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau, Amusa ses passants d'un spectacle nouveau, BOIL. *Art p.* III. || 4° Charrette à roulettes on menait au supplice les grands coupables. A six heures on l'a menée [la Brinvilliers] nue, en chemise et la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable, et puis on l'a mise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à recoins, sur de la paille, SÉV. 1676. Ceux qui ont eu la hardiesse barbare de la condamner [Lally] à la grève dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche, VOLT. *Lett. sur les Duffand*, 7 sept. 1774. || Le fatal tombereau, la charrette qui conduit les condamnés au lieu de l'exécution. Non, je ne verrai point le tombereau du crime, Ces hideux, ce vil peuple, entassé sur cet victime, DELILLE, *Pit.* III. || 5° Terme de pêche. Sorte de retranchement que l'on pratique derrière la bonde d'un étang, pour y pêcher, quand la bonde perd de l'eau. || 6° Petite claie avec laquelle on prend les oiseaux. IN BRIEF.

— HIST. ANT. s. Et tumbeaux [machines de

guerre] y avoit six, et tinrent le chastel moult destroit, g. DE TYR, *Continuation*, p. 388. Qu'il orent assez mangonniaus, Et trebuchés et tumerniaus, MUSKES, dans sa CANOR, *tumberillum*. || XIVe s. Et chemin à un last pas vint..... Et fut on si lait tumberel, Qu'il se rompe le haterel [cou], z. DE CONCH, t. III, p. 86. Toute l'estendue de la verge d'un tumberel, *Modus*, Ier LXXI. Illec seront tendus plusieurs engins, à quoy on prent les faisans : c'est sauvoir à une caige, à une tumberel, ID. PUCELLE. Philippon estant en la compaignie d'un sien charretton qui menoit un tumberel à un sien cheval; liquel tumberiaus versa, ID. CANOR, *tumberillum*. || XVe s. Or refault aler aus tumberiaus Pour rens et pour tumeriaux, E. DESCH. *Miroir du mariage*. Henri de Maltrait fut mené par les quarefours de Paris en un tumel ou tumberel, et après resta à l'evesque, et illec mourut en la chambre que l'on dit oubliette, DU CANGE, *tumberillum*. || XVIe s. Chascun sais tesmoin à l'amorce, à la pipee, à la passee, ou tumbereau, à la tonnelle, au feu, au glu..... O. DE SERRES, 995.

— ETYM. *Tomber*, un *tombereau* étant une charrette disposée de manière à pouvoir trébucher; de là encore un *tombereau* en termes d'oiseleur est une sorte de trébuchet; de là aussi le sens de chute qu'a ce mot dans les locutions tenues.

† TOMBERELLE (ton-be-rè'), s. f. Grand filet avec lequel on prend des perdrix.

— ETYM. VOY. TOMBEREAU.

† TOMBEUR (ton-beur), s. m. Nom donné aux ouvriers qui opèrent les démolitions.

† TOMBISEUR (ton-bi-zeur), s. m. Terme de fauconnerie. Se dit du premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

— ETYM. *Tomber*, au sens actif.

† TOMBOLA (ton-bo-la), s. f. Espèce de loterie de société, qui se joue comme le loto, et dans laquelle on distribue en lots un certain nombre d'objets de valeur ou d'agrément. Pour gagner la tombola, ce qu'on nomme aussi faire tombola, il faut que tous les numéros d'un carton soient sortis de l'urne; le tirage de ces boules ou de ces numéros s'appelle tirer la tombola. Hier au soir j'ai vu gagner deux tombolas consécutives.

— ETYM. Ital. *tombola*, jeu de loto, qui tient à *tomboliare*, culbuter.

TOME (to-m'), s. m. || 1° Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. Ma pauvre, bien trouvée est mon papier pleurant d'un nouveau tome augmenter Richelet [dictionnaire], BOIL. *Sat.* X. Dommage de Soto expliqua ces décrets [sur la prédestination] en faveur de Pighius, des dominicains, en trois volumes in-folio; mais frère André Vega les explique en quinze tomes à l'avantage des cordeliers, VOLT. *Moeurs*, CLI, 7. || 2° Fig. Partie. Quelquefois simplement pour volume, c'est-à-dire livre relié ou broché. Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un tome. || 3° Fig. Partie. Croyable-elle [Mme de Maintenon] qu'on put toujours cacher si grand tome de sa vie? MTE DE SÉV. 7 juill. 1680. Elle [Mme de Monci] me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite; elle a raison; ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier, ID. 22 juin 1680. Vous me ferez à loisir un second tome de vos aventures, ou à *M. du Plessis*, 28 sept. 1680. || Fig. et familièrement. Faire le second tome de quelqu'un, lui ressembler en quelque chose; cela se dit souvent en mauvaise part. Vous faites son second tome. || On dit : faire le troisième tome, en parlant de trois personnes. Je ne veux pas être le troisième tome de la Faretie et Dumouriez, *Corresp. du général Arthaglin*, t. 12. || Faire le second tome, se dit aussi d'actions qui se ressemblent. Mme de Saint-Simon reconnaît la princesse d'Harcourt dans la rue seule, en grand habit, tenant sa queue dans ses bras; c'est que ses gens l'avaient abandonnée, et lui avaient fait le second tome du Pont Neuf [pour le même tour], SAINT-SIM. 113, 230.

— SYN. TOME, VOLUME. Volume représente un objet soit unique et complet, soit l'élément d'une division souvent arbitraire. Tome, répondant à section, exprime toujours division, et une division rationnelle. Ainsi un tome peut former un traité spécial compris dans un ouvrage plus général, non jamais un ouvrage complet; si n'y a tome que si il y a division. On met d'ailleurs un tome en plusieurs volumes, en plusieurs tomes en un volume, à volonté; ce n'est qu'une affaire de commodité.

— ETYM. Lat. *tomus*, tome; de τόμος, section, de τέμνειν, couper.

TOMENTEUX, EUSE (to-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme de botanique. Il se dit en parlant des organes (tige, feuille, etc.) dont la surface offre un assemblage de poils longs, mous, entre-croisés et crépus, analogues au coton. || S'emploie aussi en zoologie. || En anatomie, qui est recouvert de villosités. On sait que la lame interne de la plèvre, du péritoine, du péricarde peut s'épaissir, devenir tomenteuse, et revêtir certains caractères des membranes muqueuses, SERRES, *Instit. Hém. Acad. science*. t. XV, p. 781.

— ETYM. Lat. *tomentum*, bourre.

† TOMER (to-mé), v. a. Terme de librairie. Diviser un ouvrage par tomes. || Indiquer le chiffre des tomes sur un ouvrage.

† TOMME (to-m'), s. f. Nom, sur les deux versants des Alpes du Dauphiné, d'un fromage tendre et blanc commun. Dans la Haute-Savoie, qui, en vieillissant, subit une fermentation plus intense, se durcit et prend alors le nom de fromage.

† TOMOTOME (to-mo-to-m'), s. f. Terme d'obstétrique. Opération césarienne.

— ETYM. Τομή, incision, et τόκος, accouchement.

† TOM POUCE (tom'-pou-s'), s. m. Nom d'un nain dont il est question dans un conte de fée. || Il se dit, par extension, d'un homme de très-petite taille.

— ETYM. Angl. *Tom*, abrév. de *Thomas*, et *pouce*.

† TON (ton), *pron. poss.* Qualifie et une à muette : ton-n ami, ton homme) ou masculin ; TA (à) au féminin ; TES (tè, l's se lie : tè-z amis) au pluriel pour les deux genres. L'Académie *pourrait* qui répond au pronom personnel tu, *toi*. Ton ami, ta femme, tes affaires. Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs, CORN. *Cid*, II, 8. Ton oncle, dis-tu, l'assassin, le fils d'une maladie, MOL. *Epigr.* XXI. || Par un solécisme qui s'est introduit au XIVe siècle et qui dès lors a pris force d'usage, ton, ta, tes, placés devant les noms et les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou par une h muette. Ton heureuse audace, Puisque tout t'applaudit, te blâmer d'avance, Ce voir fut l'infamie, CORN. *Cid*, III, 4. || L'ancienne langue disait ta et étidait l'a, comme dans l'article la : ta-mie, l'espèce. || Pour ton, ta, tes, placés devant les adverbes comparatifs font superlatif. Ton plus fidèle ami.

— HIST. XIIe S. Qu'il devendre, jointes ses mains, tis heron [ton homme], *Ch. de Rol.* XXV. Dame, dist ele, jo t'ai si grant perte! Ore vivrai en guise de turtrele; Quant n'ai ton fil, ensemble oi tei voil sorte, SC. *Alexis*, 5. Ton père, dit-on, fut Renart, je n'ai eure De les pouciens; qu'il soient ton, *Ren.* 5232. Garde ton cor, pense de t'ame, *Fabl. et contes anc. fr.* t. II, p. 3. Vil y a femme qui gise [soit en couches], Soit tantost ton enseigne mise Sur le sommet de la maison, MACHAUT, p. 115. La quarte branche de l'arbre est ouvrage par ton ire tu es esmeu Dieu par juree, *Ménagier*, t. 3, IIe v°. Amis, t'amour me contraint, A. CHART. *Œuv.* p. 723. || XVIe S. ..., quand jamais elle ne t'escrirot, Je pourrois [croirois] que ton amour, *Fabl. et contes anc. fr.* t. I, p. 252. Il est ridicule.... — Infiniment, ceh est vrai, parce qu'il a toujours avec les femmes un ton léger ou méprisant, OMNIS, *Ad. et Th.* I, 11, p. 26, édit. DESOYER. Elle a de la grâce et de la douceur dans ses manières, un ton fort noble, ID. *Th. d'élue. Ennemis genet.* I, 5. || Être sur un ton de familiarité choses d'une certaine espèce. Pendant que nous sommes sur ce ton-là parlez des intrigues amoureuses de la cour d'Angleterre. Je vous dirai que la personnage de la princesse de M. de Grignan..., SÉV. 128. || Le prendre sur un ton de, parler comme, en qualité de. Le prenant sur un ton de tuteur, SAINT-SIM. II, 15. Le prendre sur un ton bien haut, trop haut, terme un langage qui dénote de trop hautes prétentions. Il allait sans doute s'engager dans une mauvaise affaire pour l'avoir pris d'un ton trop haut, SCARR. *Rom. com.* II, 15. Luther le prit d'abord d'un ton bien haut, BOSS. *Var.* IV, 32. Quoi! fallait-il fulminer et le prendre d'un ton si haut, pour abattre si peu de chose? IB. *la Valisère*. || Le prendre sur un ton bon et naturel, SAINT-EVREM. II, 1. Le prendre sur un ton bien haut, signifie aussi avoir de hautes prétentions. Vous menez donc la vie des sages : vous vous retirez du monde; vous êtes bien

Digitized by Google

jeune, noe ami, pour le prendre d'un ton si haut, sév. d *M. du Plaseis*, 20 juin 1680. C'est le prendre d'un ton bien haut pour des hommes faibles et mortels, boss. *2e dim. après Pâq. Provesd. Prêsmé.* Il prendre sur un ton d'un peu trop primer ou se comporter d'une certaine manière. *Le prenez-vous* sur ce ton? Sur quel ton le prenez-vous? Si vous le prenez sur ce ton, Monsieur, je n'ai plus rien à dire; Et vous aurez toujours raison, MOL. *Amph.* II, 6. Vous me payez du raisson, et vous le prenez sur un ton qui me fait qu'on vous pardonne, sév. 88. Vous le prenez là d'un ton qui ne vous convient guère, HAMILT. *Mémoi.* 4. Puisque vous le prenez sur ce ton-là, monsieur, je ne veux pas vous le montrer [un brillant], LESAGE, *Turc*, II, 3. || Familièrement. Prendre un ton, prendre des airs de supériorité. Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton; *Je ne sais* si *ne* mettre, et c'est un vrai dragon, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || Familièrement. Parler à quelqu'un du ton ton, lui parler d'une manière propre à s'en faire écouter. || Changer de ton, changer de langage, de conduite, de manière d'être. J'ai donné tout longtemps que ce fût tout de bon. Il faut changer de ton quand on changerait de ton, MOL. *Tart.* IV, 7. || Faire baisser le ton à quelqu'un, l'obliger à rabattre de ses airs de supériorité, de ses prétentions. || 5° En musique, et par la même idée étymologique de tension appliquée aux cordes, le son, par rapport à son degré de gravité ou d'acuité. La différence des tons ne vient point de la différence des vibrations de l'air, mais de leur promptitude, VALLEM. *Rech. rer. éclaircr. sur la hum.* I, 1, p. 398. *Mém. sciences.* Il n'y a point de tons dans un son simple; un coup de fusil, un coup de pistolet, un coup de canon produisent des sons différents qui cependant n'ont aucun ton, BOST. *mat. hum. Œuv.* I, IV, p. 472. Du rapport combiné des différents tons naît l'harmonie, BONNET, *Contempl. nat.* V, 44. || Ton signifie aussi l'intervalle entre deux notes, ce que Chomel appelle le commencement d'un d'aton (voy. ce mot); alors le ton est précisément l'intervalle de la quinte à la quarte qui s'exprime par le rapport 8 : 9, c'est-à-dire que la quinte d'un fait 9 vibrations, pendant que fa ou la quarte en fait 8. Ce rapport se retrouve exactement de l'ut au ré, ou de la tonique à la seconde, et du la au si, ou de la sixte à la septième. Du ré au mi et du sol au la l'intervalle est sensiblement de 9 : 10, ce qui fait nommer ces deux notes les tons mineurs, tandis que les trois précédents sont des tons majeurs. || Fig. et par plaisanterie, en parlant de coups plus fortement assenés. Ah! qu'est-ce ci, grand diseur! Il frappe un ton plus fort que l'autre, *Amph.* I, 9. || Demi-ton, ou semi-ton, intervalle d'à peu près la moitié d'un ton. Il faut chanter cet air d'un demi-ton plus haut. Il y a dans la gamme un demi-ton du mi au fa, et un autre du si à l'ut. Il y a douze demi-tons dans la gamme, CASTEL, *Math. phil.* VI. || Demi-ton majeur, différence de la tierce majeure à la quarte. || Demi-ton mineur, différence de la tierce majeure à la tierce mineure. || Demi-ton diatonique, celui qui résulte d'une note à l'autre, comme ut à ré bémol. || Demi-ton chromatique, celui qui existe d'une note à la même note subissant une altération, comme d'ut à ut dièse. || 7° Tout près dans le sens de 5°. Ainsi, la tierce, gamme ou la distance de la tonique à la tierce est de deux tons; ton mineur, gamme ou cette distance n'est que d'un ton et demi. || Tons naturels, les modes ou tons majeurs et mineurs qui ont à la clef la même nombre de dièses ou de bemols comme ut majeur et la mineur qui ont tous deux la même clef et mi mineur qui ont un dièse; fa majeur et ré mineur qui ont un bémol, etc. || Sons adjoints ou conjoints, les modes qui ont le plus d'affinité avec le ton principal, c'est-à-dire qui conservent le plus de notes semblables, par exemple à l'égard du ton d'ut, celui de fa, ou sa quarte qui n'a qu'un bémol de plus, et celui de sol ou sa quinte qui n'a qu'un dièse. || 8° Gamme que l'on adopte pour la composition d'un air, d'un morceau, et qui prend son nom de la dernière note de cette gamme. Il y a un dièse dans le ton de sol, deux dans le ton de ré, trois dans le ton de la. Ce mouvement sort du ton. Changer de ton. Le ton d'ut, le ton de sol, le ton ayant pour tonique la note ut, la note sol. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les espèces de la mauvaise plaisanterie, celle qui se chante le plus aisément, VOLT. *Lett. du Deffant*, 21 nov. 1766. || Donner le ton, indiquer par la voix ou par un instrument le ton d'un morceau. || Fig. On dit... Il se donner le ton autant qu'on a d'haleine, RÉGNARD, *Sat.* VI. || Fig. Donner le ton, faire par influence que les autres prennent nos manières, viennent notre langage. Il ne faut quelquefois qu'un homme d'esprit pour donner le ton à tout son siècle, LAMOTTE, dans DESPONTAINES. Lorsque la France donnait le ton à toutes les nations de l'Europe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1 juillet 1772. Ce qui donne le ton chez ce peuple léger [les Français], c'est un certain nombre de femmes charmantes, DIDER. *Mém. Préamen. scrpt.* Donner le ton au public, qui ne demande pas mieux que de le prendre, CAHUSAC, *Danz. anc. et mod.* III, III, 6. Elle donne le ton à toutes nos dames, PICARD, *Embarrassés*, I, 5. || Il ne dit aussi des choses qui donnent une influence de même genre. La nature et le climat dominent presque seuls sur les sauvages; les manières gouvernent les Chinois; les lois tyranniseut le Japon; les mœurs dominaient autrefois le ton dans Lacédémone; les maximes du gouvernement et les mœurs aujourd'hui le dominent dans Rome, SOURNAL. *Expr.* XIX, 4. || Fig. Et familièrement. Je le ferai bien chanter sur un autre ton, je l'obligerai à parler à se conduire autrement qu'il ne fait. || Fig. Chanter sur un ton, tenir un certain langage. Qu'il essaye un peu de chanter sur ce ton, principalement sur le son de votre santé, DANCOURT, || Prendre le ton de, se mettre à la musique, c'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit. || 9° Ton d'église, chant d'église, LAVOIX, I, 7. Il a tous tons d'église, quatre authentiques et quatre plagaux. Le ton de l'épître, de l'évangile, de la préface. *Sacre-Ecriture* ou *Bible*. Le ton serpentant m'outrage..... et, s'égalant à moi, Donne à votre lutrin et le ton et la loi, BOIL. *Lutr.* I. || 10° Degré d'élévation du son par rapport à la gamme. Le dispason règle le ton. Un violon était monté sur ce ton-là. Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton, MOL. *Mal. imag. (nouvelle, I, 1.* || Fig. Il semble..... Oui Phébus à leur ton accorde sa veille, REGNIER, *Sat.* IX. || Fig. Être monté sur un ton, avoir un ton, être orgueilleux. Mon esprit n'est pas monté présentement sur ce ton-là, sév. 71. Pour monter les âmes au ton des âmes austères, FLEURY, *Mœurs*, II, 44. Il faut savoir monter sur ce ton-là, telle est la manière dont on y vit. || Fig. Se mettre au ton de quelqu'un, se conformer à ses idées, à ses mœurs, à son langage. || 11° Terme de vénerie. Ton pour les chiens, sur que l'on joue sur le cor de chasse. || 12° *Au plur.* Se dit des corps de rechange du cor de la trompette. Le plus souvent à l'aide de ces corps de rechange que ces instruments peuvent jouer dans différents tons. || Tons ouverts, se dit de ceux qu'on obtient sur le cor sans introduire la main dans le pavillon, à la différence des tons bouchés. || 13° Il se dit, dans le même sens, de la nature, de la constitution physique ferti. Qui ne croirait que des gens qui parlent de ce ton-là dans un ecrit, eussent sujet de se plaindre? FASC. PROV. AT. Tous mes nerfs étaient mis hausset monter, j'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton, sév. 46. Que no trouvet-on point dans les huit dernières lettres [Provinciales], qui ne soit un ton de chanson? MOL. *Mal. imag.* Ne quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse! Je ne sais pas le ton dont elle vous tient. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez on de leur saint comme vous faites; car elles n'ont des tons et ne sont des merveilles quand elles sont ânonnées ou épelées, fr. 24 juill. 1691. J'aime fort ce que me mande Monsieur; elle me plaît toujours, je la trouve sage, et tous ses tons me font plaisir, fr. 8 mai 1680. Il finit le tout des reproches pour vous dire..... fr. mars 1680. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissais ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulais; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton, fr. 17 déc. 1688. Pourquoi entend-il [M. de Grignan] des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? fr. 19 déc. 1688. Il a pris le ton plaintif et opprimé, BOSS. *Lett. quiét.* 121. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule qu'Amaut dictait les vers que soupirait Tibulle, BOIL. *Art p.* II. Prenez mieux votre ton; soyez simple avec art, IB. *ib.* I. Tout a l'humeur gasconne en un autre gascon; calprenède et Juba parlent du même ton, IB. IB. La géométrie n'a qu'un ton; mais peut-être ferait-elle bien elle-même d'en changer quelquefois un peu, puisqu'elle parle à des hommes, FONTEN. *Rolle*. Vous m'envoyez de très-jolis vers..., voilà un bon ton, rien n'est plus rare, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand*, 28 juin 1774. Cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées; le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet, BESV. *Dict. de réception.* À l'égard des lettres de Claire, de Wolmar et d'Édouard dans la Nouvelle Héloïse, je ne conçois pas comment on peut les trouver du même ton que celles des deux personnages principaux, D'ALEMB. *Œuv.* I, V, p. 360. Ton se dit aussi des autres caractères que l'expression rend propres à la pensée, de l'image, du sentiment. : le ton triste de l'élégie, le ton galant du madrigal, le ton léger de la plaisanterie, le ton pathétique, le ton sérieux, MARMONTEL, *Œuv.* t. x, p. 251. Les mœurs, le goût et les usages du grand monde ont passé dans la bourgeoisie, il n'y a presque plus que deux tons, et il n'est plus permis à celui du peuple de donner même dans la comédie, in. ib. I. VII, p. 278. Simple et grand, fort et doux, l'unisez tous les tons pour plaire à tous les goûts, DELILLE, *Jard.* I. Si j'eusse commencé : chrétiens, après les attentats inouïs d'une infernale révolution.... une fois monté sur ce ton, il n'était facile de continuer et même à fin pour volume, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* II, 14° Les manières en général. Le ton de la ville. Le ton de collège. Un ton de cour. Le ton de garde. Il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et il n'y a point de bonnes copies, LABOUCHERE. *Rép.* dir. p. 4. Ce chien prend le ton de la maison qu'il habite, SURP. *Morc. choisis*, p. 426. Elle l'avait priée de former mes manières et de me donner le ton du monde, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Votre esprit plaît et doit plaire par bien des qualités, par l'excellence de votre ton, par la justesse de votre goût, par l'art que vous avez de dire à chacun ce qui lui convient, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance, Et ces tons décidés qu'on prend pour de l'aisance. Deviennent mes tons favoris, GERARDIN, *Ep. à mon habit.* Le ton, le style du beau monde sont ce qu'il y a de moins vigoureux dans le monde, P. LOUIL. *Trad. d'Hérodote, Préf.* || 15° Le bon ton, le langage, les manières du monde poli, des gens bien élevés. Le bon ton, dans ceux qui ont le plus de goût, consiste à avoir agréablement des riens, et à ne pas se permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours, DUCLOS, *Consid. mœurs*, I. Ce qu'on appelle bon ton n'est qu'un abus de l'esprit ne laisse pas d'en exiger beaucoup, ib. ib. ....votre excessive sensibilité sur ce qu'on nomme le bon ton dans les manières et dans les discours; le défaut de cette qualité vous paraît à peine effacé par le sentiment le plus tendre et le plus vrai, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse.* Zélis, qui, par bon ton, à la philosophie joint tous les goûts divers, tous les amusements, lui, avec les beaux sexes, pense avec le siècle, SAINT-LAMB. GEL. *Le XVIIIe siècle.* Du bon ton qu'ils n'ont pas se croyant les arbitres, DORAT, *Feinte par amour*, II, 2. Le bon ton, dans ce qui nous rappelle à la bonne compagnie, est une système de convenances qu'elle s'est fait à elle-même et qui lui est particulier; il interdit en général toute familiarité déplacée, et par conséquent tous les mots, tous les tours de phrase qui supposent, dans celui qui parle, la négligence des égards qu'il doit à la société, MARMONTEL, *Elém. de litt.* p. 286. Le bon ton n'est autre chose que le bon goût mis en pratique, in. ib. p. 288. La marechale était l'oracle du bon ton, GENLIS, *Mem.* I, 3, p. 347, dans romans. || Absolument. Le ton, ce qu'on regarde comme le bon ton par excellence. Ce qu'un appelle le ton, cette espèce d'impudence qui ne doute de rien si qui ne permet pas la réplique, MARQUIS D'ARGENSON, *Mem.* IV, p. 132. || Ton, absolument, se dit aussi pour grand ton et luxe. Je ne veux pas fréquenter cette personne; il y a trop de ton dans sa maison. || 16° Le haut ton, le grand ton, les manières du plus grand monde. Des propos libres, des manières du haut ton, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Et des coquettes manières! Et des bégueules du grand ton! DESMAR. *Jean nette.* || 17° La

Digitized by Google

disposition de l'opinion, à un moment donné. Le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nomades [dans l'affaire des poissés] et l'horreur du scandale. SAY. 24 janv. 1880. La dévotion était le ton de son siècle [de Louis XI]. DUCLOS, Œuv. I, 83, p. 260. || Disposition individuelle. Je parlai l'autre jour de lui [M. Trouvé] à notre comtesse de Fresque, je croyant pour lui sur le même ton que vous; mais je me trouvai repoussée..... SAY. 20 oct. 1680. Il n'y a point d'ennemi [à Livry] où je ne me souvienne de ma fille, et qui ne soit marqué tendrement dans mon imag nation; car je n'y vois plus rien que sur ce ton, id. 27 sept. 1680. || 18° Façon d'agir, de se comporter. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille [affaire des poisons], et ce n'est assez innocent pour prendre ce ton, SAY. 24 janv. 1680. Elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre, ID. 15 AVR. 1680. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite intelligence, et il est vrai que plus on connaît M. le chevalier [de Grignan] sur ce ton-là, plus on l'aime, ID. 6 oct. 1680. || 19° Terme de peinture. Nom des différentes teintes reintivement à leur force, à leur éclat par extension du sens de série des tons musicaux à la série des nuances]. Les tons clairs. Tons faux. Tons blafards. Des tons sombres. Cette happe est de couleur et de couleur que le rest- du corps. BERT. Oiv. I. VII, p. 143. Les anciens ont compté cinq espèces d'amethystes qu'ils distinguaient par ..n différents tons de degrés de couleurs, id. Min. t. VI, p. 180. Et, le prisme à la main, l'audacieux Newton les divisa ses couleurs distingua cinquie tons. Les, Prose rég. IV. On retrouve chez les Romains ce ton des chairs auquel les peintres ont donne le nom de couleur historique, CHATEAUBR. Natez, à M. de Fontanes, 10 janv. 1807. || Nom spécifique de ceux qui ont beaucoup d'intensité; tons chauds, ceux qui, à une grande intensité, joignent un certain éclat produisant de la couleur de feu; tons fins, ceux qui résultent de nuances légères, qui ont peu d'intensité, et se succèdent par des passages doux, SOUVAN, Dict. des arts des dessin, Ton. Le ciel [à Smyrne], moins pur que celui de l'Attique, avait cette teinte que les peintres appellent un ton chaud, c'est-à-dire qu'il était rempli d'une vapeur délicé, un peu rouge par la lumière. CHATEAUBR. Itin. 2e part. || Fig. Elle [la religion, par rapport à la peinture] donne des tons plus sublimes à la figure humaine. CHATEAUBR. Génie, I, 1, 2, p. 13. Jeu de couleur, degré de force du coloris. Ce paysage est d'un beau ton de couleur. Le ton de couleur de ce tableau tire sur le rouge. Le ton jaune, c'est dominé dans un tableau. Du reste, sans détails de nature et rouge de ton, DIDER. Salon de 1767, Œuv. t. XIII, p. 79, dans PO.-CHEN. Dict., dans une estampe, des passages du blanc en tour. || Broder ton sur ton, broder couleur sur couleur. || Dans la gamme des couleurs adoptée par M. Chevreul, le ton est le couleur elle-même considérée dans son intensité ou sa légereté, par opposition à la nuance, qui est due au mélange de couleurs situées dans la voisinage. Ainsi le bleu est de ton clair ou clair, c'est le ton; il est violeté, c'est la nuance.

— REM. 1. Le mot ton est employé quelquefois, à tort, comme synonyme de son ou de note : Le chanteur a de bons tons dans la voix; locution qu'il faut éviter. || 2. Se donner des tons, est une locution née pendant la Révolution, d'après GENIS, Mem. t. V, p. 91.

— HIST. XIIe s. Et s'escria clerement à haut ton, Rone, p. 69. Ce dist Turpin d'un ton mout evenant, ib. p. 187. || XVe s. Quant le ton [brut] de l'escu et du palais fut passé, les chevaliers se dressèrent tout estahis, Perceforest, t. IV, f. 82. Il oyt bannir ung cheval d'une forte voix et grosve. Dieu des forests, dit le jouvenceau, où est ce cheval de tel ton? il ne peult qu'il ne soit de grant valleur, ib. f. 118. || XVIe s. L'accent ou bon prononciation est une loi ou regle certaine pour elever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe, MEIGRET, dans LITTRÉ, Gramm. franç. p. 104. Ces pauvres baudets de village, Lourdauts, sans cœur et sans courage, Qui jamais ne prennent leur ton Qu'à la mesure d'un baston, Sat. Mén. l'Ane ligueur.

— ETYM. Provenç. ton; lat. to; espagn. ton, tono; portug. tom; ital. tuono; du lat. tonus, qui vient de τόνος, signifiant proprement corde, tendon, action de tendre les cordes de la lyre, puis ton, de tonare, tendre (voy. ce verbe).

† 3. TON (ton), s. m. || 1° Terme de marine. Partie supérieure d'un mât, comprise entre le capelage et l'extrême sommet de ce mât. || 2° Dans le métier du rubannier, grosse noix percée de plusieurs trous par lesquels passent deux cordes que l'on bande à l'aide de son appareil.

— ETYM. On disait au commencement du XVIIe siècle tenon, dont ton serait une altération, LAL.

† TONAILLE (to-na-ll', il mouillés), s. f. Terme de pêche maritime. Nom des pièces qui composent la charpente de la plate-forme couverte ou chaîtud (voy. ANDRY, ET COMBAUT,) que les pêcheurs disposent sur leurs bateaux. || On trouve aussi tenaille. L'établissement de la pêche consiste dans le chaîtaud, ses orgages et les tenailles..., RECHERCHES, Code de la pêche maritime, p. 208.

† TONAL, ALE (to-nal, na-l'), adj. || 1° Terme de musique. Qui a rapport à un tonalité. Après la grande transformation qui s'était opérée dans l'harmonie moderne, dont, avant tout, écrire tonalement, *Ac. des sciences. Comptes rendus*, t. XXII p. 1174 || 2° Terme de musique. Analyse tonale, nom de sa 2e partie, 1877. Ainsi on disait : la tonalité de ré. On dit aujourd'hui et on doit dire : ton de sol, ton de ré. || Aujourd'hui, la tonalité prédominante, on résultat d'un assemblage de sons graves et aigus disposés de telle sorte que, dans la composition de l'échelle des sons, les tons et les demi-tons se succèdent d'une manière déterminée. Les tonalités sont comme les langues, elles varient et se modifient selon les temps et les lieux toujours. Par le mot tonalité, nous n'entendons plus la prédominance d'un accord sur un autre accord, ni d'un ton sur les autres tons, mais la prédominance de tel ou tel système, de tel ou tel autre système adopté dans l'oreille et l'organisation humaines, D'ORTIGUE, Dict. de piein-chant, tonalité. || Tonalité grecque, système de musique qui, par l'emploi de tétracordes ou d'échelles de quatre sons, dont les anciens Grecs se servaient; il a été usité chez les Latins jusque à l'époque de l'empire romain. || Tonalité du plain-chant, système de musique fondé sur l'emploi d'hexacordes ou échelles de six sons, régié définitivement au IXe siècle par le pape saint GRÉGOIRE le Grand; il reçoit généralement dans tout l'Occident civilisé jusqu'à la fin du XVIe siècle. La tonalité alors en usage [à l'époque qui a précédé l'établissement de l'harmonie diatonique dans l'art] était celle du plain-chant; cette époque s'est prolongée jusqu'à la fin du XVIe siècle, FETIS, *Traité de la th. et de la pr. de l'harmonie*, § 242. Le système de tonalité dont lequel ces hymnes [chantées à l'église] sont écrites..... est susceptible de rencontrer fréquemment d'admirables applications, H. BERLIOZ, *A travers chants*, p. 43. || Tonalité moderne, système de musique dans lequel on écrit aujourd'hui, imaginé d'une manière incomplète et partiellement dans les dernières années du XVIIe siècle par le compositeur Monteverde, et fondé sur les rapports admis dans la gamme. La tonalité moderne, c'est-à-dire la langue musicale dans laquelle écrivent nos compositeurs, et la seule qui soit familière aux musiciens de nos jours, est de formation récente; elle ne date pas même de trois cents ans, LOQUIN, *Tonalité moderne*, p. 1. || 3° Qualité d'un instrument écrit dans le ton favorable. Ce qui fait que l'oreille n'est pas contente si un morceau écrit dans un certain ton ne se termine pas par la tonique.

TONARION (to-na-ri-on), s. m. Terme d'antiquité. Flute avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

— ETYM. Τονάριον, de τόνος, ton.

† TONCA ou TONKA (ton-ka), s. m. Arbre de la famille des légumineuses papilionacées qui croît dans les forêts de la Guyane et dont la graine porte le nom de fève tonca, *coumarouna odorata*. Arbisé, *dipterix odorata*. Wildenow, dit aussi gaiac de la Guyane. || La fève tonca, ou, simplement, le tonca, dit aussi tongo et nois de gaiac, sert à aromatiser le tabac. Avoir une fève de tonka dans sa tabatière.

† TONCIQUE (ton-ti-k'), adj. Terme de chimie. Acide tonçique, acide de la coumarine.

† TONDAGE (ton-da-j'), s. m. || 1° Action de tondre le poil des chevaux et d'autres animaux : il s'emploie de préférence à tonte, quand on parle du cheval; il se dit aussi de tondre les draps.

† TONDAILLE (ton-da-ll', ll mouillées), s. f. Dans le centre de la France, toute des bêtes à laine. || Elle, reprit un peu accompagne la tonde. Conservez la fraîcheur de vos rieuses grisettes, dans les campagnes la joie de vos bourrées, le festin des tondailles et des tondeuses, et ses fraîmentées, H. DE LA TOUCHE, *le Desherité*, dans JAUBERT, Gloss.

— HIST. XVIe s. Tondailles, mestivailles, RAB. V, 17.

— ETYM. *Tondre*.

TONDAISON (ton-dè-zon), s. f. || 1° Action de tondre les troupeaux. || 2° La laine qu'on en retire. || 3° Temps ou l'on tond.

— HIST. XVIe s. Depuis tondaisons jusques à le [la] S. Remy, DU CANGE, *tondero*. || XVIIe s. Tondaison, COTGRAVE.

— ETYM. *Tondre*

† TONDANT, ANTE (ton-dan, dan-t'), adj. Terme de médecine. Qui fait tomber les poils. Teigne tondante.

TONDEUR, EUSE (ton-deur, deû-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui tond. Un bon tondeur peut tondre de 30 à 40 bêtes communes en un jour. || 2° Il a 20 bêtes à mérinos. Tondeur de draps. Toutes [les victimes], comme un maigre troupeau, Dont le tondeur a pris la toison blanchissante, Partaient du rouge au front, GABRIEL JAUBERT, *Les Victimes*. || 3° Nom que l'on donne dans quelques provinces à celui dont la profession est de recueillir le miel des ruches. || 4° Celui qui retranche ces branches superflues. Tondeur de buis. Tondeur de palissades. || 4° *S. f.* Tondeuse, nom donné à différentes machines servant à tondre des draps. En plein XIXe siècle on a pu voir, à Sedan, la première tondeuse automatique brisée par les tondeurs à la main qui, pendant plusieurs années, avaient exploité cette industrie, E. DE MONTAIGNAC, *Monit. univer.* 20 sept. 1866. || 5° Les tondeurs, nom qui a été donné à un genre d'aventuriers qui désolaient la France et qu'un tournant aussi accordeurs.

— HIST. XIVe s. Sur les grans fraudes..... qui sont avenus..... es draps mouillez et tondu à Paris..... depuis le temps que fut vent..... à plain et plus saine partie des tondeurs de draps à table seche, *Ordonn.* déc. 1386. || XVIe s. Guillaume d'Allegan tondeur de draps, D'AUB. *Hist.* I, 7. L'escuyer, tondeur de nappes, H. EST. *Apol. d'Herod.* p. 70, dans LACURNE.

— ETYM. *Tondre*; prov. *tondeire*, *tondedor*; esp. *tondedor*. On trouve dans le XIIe siècle *tunderer*.

† TONDIN (ton-din), s. m. Terme d'architecture. Astragale au bas des colonnes. || Cylindre de bois dont les graveurs et les facteurs d'orgues se servent pour former et arrondir leurs tuyaux.

— ETYM. Ital. *tondino*, dimin. de *tondo*, rond, de lat. *rotundus*, par aphérèse [voy. RONDE].

† TONDRE (ton-dr'), je tonds, tu tonds, il tond, nous tondons, vous tondez, ils tondent; je tondais; je tondis; je tondrai; je tondrais; tonds, qu'il tonde, tondons, tondez; que je tonde, que nous tondions; que je tondisse; tondant; tondu, e. || 1° Couper la laine ou le poil à certaines bêtes. Tondre un barbet. La chair des bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, SAUL, *Bible, Rost.* I, XXV, 11. || Fig. et familièrement. Se laisser tondre la laine sur le dos, souffrir avec patience les vexations. || Fig. Tondre la brebis de trop près, mettre des impôts trop lourds sur le peuple. La dame d'honneur tondait de si méchant façon, dit une très-souvent ce mot de berger était appliqué aux rois; qu'on les appelait bergers, parce qu'ils tondent de fort près leur troupeau, VOLT. *Pr. Babyl.* 2. Il est vrai qu'on nous tond un peu trop près, en attendant qu'on nous égorge, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 289, dans POUGENS. || On dit dans le même sens tondre une province. Monsieur l'évêque de Munster, Vous tondez donc votre province? VOLT. *Ep.* 66. || Fig. et familièrement. Tondre quelqu'un, l'attraper, le tromper. Ceux qui nous chicanent, nous nous efforçons de les tondre, et nous ne les épargnons

Digitized by Google

point, MOL. *G. Dand.* II, 1. Ces moutons à deux pieds, qui contemplent les hommes d'état dans une lourde stupéfaction, et, s'étonnant de se voir tondre si lestement, se regardent et se disent : Voilà de fiers hommes! et que nous sommes bien tondus! o. SAND, *Lettres d'un voyageur*, VIII. Il absolument et fig. Il tondroit sur un œuf, se dit d'un homme très-avare qui veut épargner les plus petites choses. Ils font de grandes et belles actions, et cependant ils tondraient sur un œuf, MME DESHOULIÈRES, *Mém.*, 1, III, p. 124. Il tondra sur un œuf, au degré de largeur de qui que ce soit et de quoi que ce soit. Il faut tondre sur tout, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 2° Faire mal et souvent. Couper les cheveux de près. Il est tondu de près. Il tondre un homme, le faire mourir. Je n'ai point oublié ces ciseaux que vous montriez à tout le monde, disant que vous les portiez pour me tondre, VOIT. *Dial. des marmit. devot. (Heures III), la duchesse de Montpensier.*) La crainte qu'il [Louis le Débonnaire] en eut [de ses ennemis] le détermina à faire tondre ses frères, MONTESQ. *Esp.* XXII, 30. || Je veux qu'on me tonde, je veux être tondu, si je fais cela, se dit par une sorte d'imprécation pour affirmer qu'on ne fera pas ce dont il s'agit : locution née de l'ignominie qu'il y avait autrefois à être tondu. || Fig. Il a été tondu sur le peigne, VOLT. *Mœurs*, 169, ordinairement, il a été tondu, son avis n'a pas été suivi; il a échoué. Ses prétentions diminuent avec le vieillit et qui provenait aussi de la dégradation infligée aux gens qu'on faisait monter malgré eux). Il y est venu pour tâcher de soutenir sa thèse; il en a cabalé antinominale y ont été tondus, OUI PATIN, *Nouv. lett.* I, II, p. 170, dans PODGENS. Sans toi j'étais tondu, je le dois avouer; j'aurais reçu sans doute un affront effroyable, HAUTERACHE, *Souper mal appr.* sc. 10. Que M. de Grignan se garde bien du monsieur [de dire monsieur au marquis], sans lieu de lui dire monseigneur); il ferait mal sa cour; le roi s'en est expliqué; il sera tondu, SÉV. 19 août 1678. || [Jurieu] a produit ses preuves, mises de récusation contre M. Pétiat et même des dépositions de témoins; mais il a été tondu : le contexteure les a déclarées nulles, BAYLE, *Lett.* 24 août 1691. || 3° Tondre des draps, les couper avec des ciseaux pour les rendre unis, RAS. || 4° Tondre une haie, couper les branches qui débordent. Il ou dit à peu près dans le même sens : tondre le gazon, etc. || Par extension. Pour en former l'emplacement [du nid], elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, et, après, il se fêtrit à l'entour par la chaleur de la couveuse, BUFF. *Ois.* I, XV, p. 83. || 5° Il se dit de l'action des animaux qui broutent l'herbe. Les brebis ont tondu ce pré. Je tondre de la laine, je largeon de la langue, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || 6° Terme de construction. Enlever une faible épaisseur du parement de la pierre.

— HIST. XIIe S. Li clers porte sun merc en sum le chief aðes, Tandur est cumme fous a de luins e de prés, *Th. le martyr*, 76. Un clerc, dit-il, est, désert, que Nol ai fist tundre sun fuse [troupeau], *Rois*, p. 96. Que fait-on au fist tundre ses chevals [ses chevaux], quant se acheter li fud à prez vanse, ib. 171. || XIIIe S. Tout les chevaus tondis les chevaus], si va al roi, Ces vestemens change por haire, OU DE CARDEAL, *Bart. de Jos.* p. 19. Quques Tirlas, qui fu à Tondre, ou à Saint-Martin por Yseut, *Lai de l'ombre*. Devant que li dras soit tondus, *Lit. des mét.* 139. Et si dist on un proverbe qui dit à une fois ardrez, deuz fois tondrez, ne le ni, BEAUM. XLV, 37. Dire les confonde, Qui sires est de tout le monde! Et je n'étroi que l'en me tonde, Ce sanz n'en vient, MARIE, 302. || XIVe S. ..se. Se li sires ne tont Bien sovent ses subjés at puis tont et retont, *Q'art de Rois.* V. 4447. Mais aussi grant journée pais Chevaus tondus, c'est chose vraie, Souvent que chiens [celui] à tons chevaus, S. DE CONDÉ, I, III, p. 34. || XVe S. Pour ce cisme [schisme] est tout le monde perdu; Guerre en descent entre frères et fils; Et ne sont prestre et tondu, S. OSSCH. *Poésies mss.* f° 248. || XVIe S. Et dont pour vray le moindre et le plus neuf Trouveroit bien à tondre sur un œuf, MAROT, I, 249. Sans estre raiz ne tondu, inconvenient où le fait moyne, DU. I, 188. Les clercs, en tondant un tousppet de cheveux, monstrent qu'ils se sont desmis de l'abondance des biens terriens, CALV. *Instit.* 1181. Lui et tous ceux qui debatirent ce temps-cy estoient tondus, pour ce que de tout temps, d'ayre. *Hist.* III, 149, ouverti de Romme qu'on devoit tondre le roi à la fin des estats, ib. ib. II, 190. Ce qui est rais ne se peut tondre, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 260. Nous usons encore d'une signification de ce mot tondre contre celuy qui a perdu sa brigue, ou est deschez de son entreprise, quand nous disons qu'il a esté tondu de sa brigue ou de son entreprise, PASQ. *Rech.* VIII, p. 678, dans LACURNE. Toutesfois fut le prix tondu, CORNEILLE.

— ETYM. Wallon, *toud*; provenç. *tondre*; cat. *tondre*; espagn. *tundir*; it. *tondere*. v. du lat. *tondère*. Le français et le provençal viennent d'une accentuation barbare, *tondere*.

† 2. TONDRE (ton-dr'), s. f. || 1° Bois pourri seo, tendre, carieux. || 2° Terme de marine. Nom par lequel on désigne de la toile brûlée, renfermée dans une boîte bien close, pour servir d'amadou. Ce moyen de se procurer du feu était fort en usage chez les marins avant l'invention des allumettes chimiques.

— ETYM. L'anc. franç. *tondre*, amadou (xiiie siècle : Et il tondres de et jaiet, *Parton.* v. 8609), du germanique : anc. scandin. *tundr*; anglo-sax. *tyndr*; angl. *tinder*; allem. *Zunder*, amadou, de *zünden*, allumer.

TONDU, UE (ton-du, due), *part. passé* de tondre. || 1° Dont on a coupé le poil, la laine. Brebis tondues. || Proverbe. A brebis tondue Dieu mesure le vent (voy. MESURE). || Par extension. Il a coupé les cheveux. Son front nouveau tondu, symbole de candeur, SOU. *Lutr.* I. J'aime assez saint Benoît; il prétendu du moins que ses enfants tondus, chaussés d'allures uniformes, ne vivent en gardant la charrue, VOLT. *Ep.* 83. || Substantivement et fig. Il n'y avait que trois tondus et un pelé (voy. PELÉ). || 2° Il se dit des arbres, des herbes dont on rogne l'excédant. Ses petits saisons vertes bien tondus, bien soignés, OZILLE, *Jard.* I. || 3° Terme de chirurgie. Autres tondues, espèce de caractères du XIIIe siècle, dépourvus de toutes les pointes ou saillies dont les têtes gothiques carrées sont munies ordinairement.

† TONDERE (ton-dr'), s. f. Ce qui tombe quand on tond le drap. Tondures de drap, le cent pesant payera comme bouvre rouge, 15 sols, *Tarif*, 15 sept. 1664.

† TONGO (ton-go), s. m. VOY. TONGA.

† TONICITÉ (to-ni-si-té), s. f. Terme de médecine. État de ce qui est tonique. Administrait soit dans une manifestation particulière de l'élasticité inhérente à certaines parties, soit dans des modes de la circulation ou dans celles à fibres striées sous certaines influences nerveuses.

† TONILIÈRE (to-ni-li-è'), s. f. Espèce de rabot dont la face inférieure est en forme de filet, et qui sert à pêcher certains coquillages.

TONIQUE (to-ni-k'), adj. || 1° Terme de médecine. Qui offre résistance et élasticité, en parlant d'un tissu organique. Force tonique. || Terme de pathologie. Spasmes toniques, c'est dit des affections régulières encore soumises à la volonté, par opposition à spasmes cloniques, irréguliers de l'économie animale, et d'en augmenter la force d'une manière durable. || Substantivement. Faire usage des toniques, traiter par un tonique. || 2° Terme de grammaire. Accent tonique, ton plus marqué dont on prononce dans un mot une syllabe particulière, caractérisé dans les langues anciennes par une plus grande élévation de la voix, et dans les langues modernes, par une plus grande intensité. *Amma*, qui est à la fois latin et italien, donne un bon exemple de la différence : l'a, dans le latin, est accentué et bref; dans l'italien, il est accentué et long. || 4° Terme de musique. La note tonique, le son principal auquel, dans chaque mode, il serait impossible d'en substituer un autre, sans détruire ou modifier les sons de la phrase, et sans laquelle on ne saurait entendre la plus simple période. || Substantivement. La tonique et la dominante. La tonique finit communément tous les airs, principalement ceux de danse. Dans toutes les airs, principalement ceux de danse. Dans toutes les arts, principalement ceux de danse. Dans toutes les airs, principalement ceux de danse. Dans toutes les airs, principalement ceux de danse. Dans toutes les airs

et figure estoit comme d'une tonne, et avoit couleur d'argent fondu. ANTOY, *Lucull.* 16.

— ETYM. Bourg. *tonne*; provenç. *tona*; bas-lat. *tunna*. On le trouve dans tous les dialectes germaniques : sued. *tunna*; ane. sued. *tynna*; angl. *tun*; allem. *Tonne*; mots Diez croit qu'il y est d'importation étrangère. On le trouve aussi dans le celtique : gael. *tunna*; irl. *tonna*. Il est possible que toutes ces formes ne soient que des variations du lat. BOND, cuve.

TONNEAU (to-nô), *s. m.* ‖ 1° Grand vaisseau fait de douves de bois assemblées, entouré de cercles et fermé par deux fonds, pour mettre des liquides et des marchandises. Un tonneau d'huile. Dans un canton [de la Suisse], sur treize tonneaux de vin on en donne un [pour l'impôt], et on en boit douze; dans un autre canton, on paye le douzième portie, et on en boit onze. VOLT. *l'Hom. aux 40 écus, Entret. avec un géomètre.* Les Gaulois habitants des Alpes avaient inventé les vases de bois appelés tonneaux, comme l'atteste Pline, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 61. ‖ Fig. Si on ne lui donne de la fumée, il s'enfume lui-même, et s'enivre pour ainsi dire à son tonneau, *Amie-Ménagiana*, p. 23. ‖ Fig. et familièrement. C'est un tonneau; se dit quelquefois d'un ivrogne. ‖ 2° Grand vase en terre cuite, dont usaient les anciens, et auquel les modernes donnent le nom de tonneau en certaines locutions. ‖ Le tonneau de Diogène, tonneau dans lequel Diogène faisait sa demeure. Ait-il vu que la fable lui trouvait dans ton tonneau ? PER. *Disc. des morts anc. Diogène, Denis l'ancien.* Il est vrai que, quand tout le monde se ferait Diogène, comme Rousseau, il faudrait parcourir bien des tonneaux avant de rencontrer un Diogène comme celui-là, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 275. ‖ Fig. Rouler son tonneau, se livrer à quelque travail sans objet, par allusion à Diogène, qui, pour ne pas paraître naïf au milieu des Corinthiens se préparait à soutenir un siége, se mit à rouler son tonneau. Diogène, sous ton manteau, Libre et content, je bois et ris sans gêne, Diogène sous ton manteau, Libre et content, je roule mon tonneau, RÉGNIER. *Nouv. Diog.* ‖ Le tonneau de Jupiter, tonneau qui, suivant Homère, sont placés à côté de Jupiter, et contiennent l'un les biens, l'autre les maux. Des deux tonneaux de Jupiter, la plus gros est celui du mal; or pourquoi Jupiter a-t-il fait ce tonneau aussi énorme que celui de Climat ? VOLT. *Lett. Mme de Deffand*, 1 mai 1766. Votre Majesté a bien raison de dire que le mauvais tonneau de Jupiter, celui qui verse les maux sur les hommes, est plus grand et plus gros que celui qui verse les biens, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 41 oct. 1782. ‖ Fig. Tonneau des Danaïdes, voy. DANAÏDES. ‖ 3° Le contenu du tonneau. Toute marchandise renfermée dans un tonneau. ‖ 4° Tonneau rempli de terre servant dans les siéges et les fortifications. [A Suze] Louis XIII escalada les retranchements, pousse par les épaules par quelques-uns sur les roches et sur les tonneaux et sur les parapets, ST-SIM. 9, 20. ‖ 5° Sorte de demi-tonneau dans lequel certaines marchandises se tiennent au marché pour leur commerce. Mme de Luxembourg ressemblait à ces grosses vilaines harengères qui sont dans un tonneau avec leurs maquereaux sous elles, ST-SIM. 97, 27. ‖ 6° Dans le commerce des vins, des cidres, mesure plus grande que le muid. Notre province de Normandie..., savoir, du tonneau contenant trois muids mesure de Paris à raison de 288 pintes de clair sans marc ni lie pour chacun muid; de la pipe qui est la moitié du tonneau; du muid qui est la tiers et du demi-muid qui est le sixième, *Lett. pat. juill.* 1686. ‖ 7° Appareil qui sert de but pour tirer à la bombe. ‖ 8° Baril défoncé, sur lequel les argentiers posent la chandelle, afin qu'elle soit plus à portée de l'ouvrier. ‖ 9° Terme de marine. Accroissement, poids de deux mille livres, si, en volume, espace de six pieds cubes. Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé ainsi régulièrement, tous les ans, aux côtes de Guinée, 150 navires, formant ensemble 12 000 tonneaux, et montés de 7 ou 8000 hommes, RAYNAL, *Hist. philos.* XI, 30. ‖ Aujourd'hui, le tonneau de mer, ou tonneau métrique, est du volume d'un mètre cube, et du poids de 1000 kilogrammes (ou distillée). Navire de 600 tonneaux, de 1000 tonneaux. ‖ Tonneau de jauge, totalité des tonneaux que la jauge assigne ; tonneau de déplacement, le volume d'eau qu'un navire déplace. ‖ 10° Tonneau de pierres se dit d'une quantité de pierres de quatorze pieds cubes, qui pèse environ la moitié d'un tonneau de navire. ‖ 11° Nom donné en Flandre à l'engrais provenant des fosses d'aisance. ‖ 12° Espèce de jeu, table percée de trous, qui répondent à autant de cases marquées 10, 20, 30, 40, 100, etc. ; on tâche de loin, d'y faire entrer des palets de fer, de cuivre ou de plomb, après être convenu du nombre qu'il faut atteindre pour gagner la partie. Jouer au tonneau.

— HIST. XIVe s. Il [Louis de Bourbon] fu tout resé [ras] au tonnel, SAR. IX. Mes hummes [ils] unt batuz, mun sumier esurcié; Mes tuneaus e mun vin tolu e esforcié, *Th. le mart.* 1433. ‖ Jurt a il prisiment dis sept grans nés [nefs], etles empliront de grans merreins et d'estoupes et de pois et de tonnaus vus [vides], VILLEH. CCV. Des tonneaux ne se doit prendre de un tonnel jaugier, quelque li tonnaus soit, petit ou grans, qui deux deniers, *Ltr. des mét.* 37. Jupiter en toute saison, a sorte aussi de sa maison, Ce dit Omers, deus plains tonneaus, *la Rose*, 18330. Ou le tonnel sans fons en Emplir, ne ja ne l'emplirs, Si cum font les Belidiennes Por les folies anciennes, 1438. 19041. Ne vont pas après Dieu tel gent le droit sentier; Ains [onque] Diex ne vout avoir tonel sor son chantier, Ne donner l'un sor l'autre, 19042. Ne pau entier, MUSSAFIA, 177, ‖ XVIe s. Les traits, les lances et arbalestes à feu, les tonneaux meurtriers, PARS, IX, *Prof.* Rem est à entendre par quelle raison deux instruments sont différents, combien que par l'entead tout revient à ung; car en ponent parlent à tonneaux, et en Provence et levant parlent à boltes; ung tonneau vault deux boltes, et deux boltes le tonneau de dix neuf à vingt quintaux et demy, ANT. DE CONFLANTS, *Traité de la nauigation.* Il est ressemblier aux tonneaux qu'on parce : l'on n'en peut rien tirer qu'on ne laue donne du vent, CHARRON, *Sagesse*, I, 37. A nouveau tonneau nouveau pois, la pipe ou queue 288 pois, la barique ou demie queue 144 pois; le hambourt ou le demi poinçon 84 pois; le barillet ou quart de baril 48 pois, *Ordonn. des aunes de Caudebec*, du 30 janv. 1684, homologuées par *Lett. pat.* 6 sept. 1685.

— ETYM. Dimin. de *tonne*; wallon, *tonai*; bourg. *tonnau*; provenç. et cat. *tonell*; tessinois, *tonell*.

† TONNE-GRENOIR (to-n'-gre-noir), *s. f.* TONNELISSOIR (to-n'-li-soir), *s. f.* Tonnes employées pour enserrer et pour transporter le beurre.

† TONNELAGE (to-ne-la-j'), *s. m.* Marchandises de tonnelage, celles qu'on met en des tonneaux.

TONNELEAU (to-nè-lô, lè), part. *passé* de tonneler. Perdrix tonnelées.

TONNELER (to-ne-lé). L'e se double quand la syllabe qui suit est muette : je tonnelleraï, *e.* a. Terme de chasse. Prendre des perdrix à la tonnelle. ‖ Fig. Amener à son avis. Saintrailles, ami du duc de Villeroy, l'avait tonnelé alléguant l'exemple de deux ballys, ST-SIM. 230, 230.

— HIST. XVIe s. Ceux qui en eschaperent [de la Saint-Barthelemy] en blasmerent moult sieur de Biron, et lui en donnerent toute la coulpe, disant qu'il les estoit allé tous amadouer et appaster pour les mener tous au marché de la boucherie; et pour ce conspirerent à le despendre contre luy; les uns l'appeloient tonneleur, parce que, comme fan un tonneleur avec sa tonnelle aux perdrix, il les avoit tous mis en parcs tonnelez et amassez pour les faire tous mourir..., STAFF. *Exp. franç.* I, III, p. 336.

— ETYM. *Tonnelle*.

† TONNELER (to-ne-lé); je t ne se lie pas; au pluriel, t's se lie : des to-ne-lé-s amplis), *s. m.* ‖ 1° Espèce de petit baril pour mettre du vin, de l'eau-de-vie, de la boisson. Le tonnelet d'un brasseur, d'une vivandière. Veuillez m'envoyer un tonnelet, et je vous le ferais remplir la plus promptement possible, *Corresp. du gén. d'Aboville*, t. 585. ‖ 2° Dans la moyen âge, vase à boire en forme de petit tonneau, DE LABORDE, *Emaux*, p. 519.

— HIST. XVIe s. Ung tonnelet et rebrunir le tonnelet d'argent mouslé maistre Johan le fol du roi boit, DE LABORDE, *Emaux*, p. 519. Que il celle partie qui l'emmenoyt, il meissent en petit tonnelles, BOUCHET, *Ser.* I, 142. Il aussi rond de qu'un tonnellet; Dieu la me sauve ce verlet, ch. D'ORL. *Ball.* 188.

— ETYM. Dimin. de *tonneau*, par l'ancienne forme *tonnel*.

2. TONNELET (to-ne-lè), *s. f.* Terme de l'ancien costume de théâtre. Habit romain que portaient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc. d'après Richelet; d'après d'autres, la partie basse d'un habit à la romaine, qui contenait les lambrequins, ordinairement de toile d'or ou d'argent, avec de grandes bandes de broderie. Dès lors tous les acteurs furent forcés de se vêtir sur ce modèle : plus de paniers pour les uns, d'amples grecques et romaines, plus de chapeaux à grands panaches pour Mithridate et pour Auguste, plus de tonnelets aux cuirasses, plus de manchettes, plus de gants à franges, plus de perruques volumineuses pour les héros de l'antiquité, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 354.

— HIST. XIVe s. Un pourpoint pomme tonollet, ou CANGE, *tonnellis*.

— ETYM. Ce paraît être un dérivé du latin *tunica*, tunique, par l'intermédiaire de formes comme *tunnicella*, que donne ce CANGE.

TONNELIER (to-ne-lieu), *s. m.* Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle

— ETYM. *Tonnelle*.

TONNELIER (to-ne-liè; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des to-ne-liè habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait et répare les tonneaux. Jean Chauvin, dit Calvin, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu, avec des fagots verts, Michel Servet de Villa-Nueva; cela n'est pas bon, VOLT. *Dict. phil. Persécut.* ‖ Terme de marine. Celui qui a soin des futailles embarquées.

— HIST. XIIIe s. Cil qui vendent eschaudés ens halles de Paris au samedi, par devers les tonneliers, doivent chascun denie d'eschaudés de halage, *Ltr. des mét.* 241. ‖ XVIe s. Il est fils de tonnelier, il a une belle avaloire, OUDIN, *Curiosit. franç.*

— ETYM. *Tonneau*, par l'intermédiaire de tonnel; bourg. *tonnelié*; wallon, *tonnli*.

TONNELLE (to-nè-l'), *s. f.* ‖ 1° Treillage en berceau couvert de verdure. Un jour dans une tonnelle, au fond d'une tonnelle, Damon aperçoit Lise et Lucas auprès d'elle, ST.-LAMB. SAIS. II. Mais aux heures aux tonnelle il dit.... MÉN. 30. *Ar. de Bagn.* ‖ 2° Terme de chasse. Filet pour prendre les perdrix. Le maître de ces lieux en ordonne autrement, et ne veut point de tonnelle. Nous loge avec des cages et nous engage les ailes, 14. PONT. *Fabl.* X, 8. ‖ 3° Figure de bœuf ou de cheval, de bois ou de carton peint, dite aussi tonnelle, que le chasseur pousse devant lui, pour s'approcher des perdrix sans les effrayer, et les faire avancer vers le filet. ‖ 4° Terme de pêche. Sorte de filet qu'on tend au bord de la mer. ‖ 5° Se dit, dans les verreries, de deux larges ouvertures voûtées communiquant à l'intérieur du fourneau de fusion à l'allemande.

— HIST. XIVe s. Pour tenir en bon estat et connenable des grans preaus, traillies et tonnelles et pavaillons que nuls ne puet faire chiere comparant la royne avons fait faire pour notre ostelement.... *Charte de Philippe de Valois, mars* 1340, dans *Arch. nat. trés. des ch.* 1173, 8, 103, vo, *pièce* 127. ‖ XVIe s. Comme les perdrix qui, en fuiant à despourveue negligence le perdrieur qui les chevale, chemi en sa tonnelle, ALAIN CHART, *Espér. ou consolat. des trois verlus.* ‖ XVIIe s. Ceduy arc finissoit en une belle et ample tonnelle, toute faicte de pegz de vignes, RAB. *Pant.* v, 34. Il se tenoit sous icelluy d'eux pour ne les effrayer, assez près pour les pousser dans la tonnelle, D'AUB. *Hist.* I, 601. Tout ainsi fit entrer Alphonse et Fabrice bien avant en la tonnelle [piége], CARLOIX, v, 10. Ceux-ci se mettent dans une tonnelle de laurier, où on suit trouvé de l'ombrage et du frais au plus fort de l'esté pour se garentir de la violence du soleil, *Perrin. d'Amour*, I, 5, 448.

— ETYM. *Tonneau*, à cause de la ressemblance de construction; la tonnelle, berceau, étant soutenue par des cercles en bois, petit intervalle aussi, comme soutiens, dans la tonnelle filet et dans la tonnelle figure.

TONNELLERIE (to-nè-le-rie), *s. f.* ‖ 1° Profession du tonnelier. ‖ Atelier où l'on fait des tonneaux. ‖ Dans la marine, atelier des tonneliers, et magasin où sont gardés les pipes, futailles, tonneaux, etc. dont on a toujours une provision pour les besoins des navires armés ou en armement. ‖ 2° Chez les charitevx et quelques autres religieux, lieu où couvent où sont les cuves et les futailles où l'on cuve le vin, etc.

— ETYM. *Tonnelier*.

TONNER (to-né), *v. n.* ‖ 1° Retentir, en parlant du bruit de la foudre. Il a tonné cette nuit. Où se forge la foudre, il ne tonne jamais, CHAMB, *Relig. rom.* V. ‖ Il s'emploie impersonnellement en cette acception. ‖ 2° Faire entendre, faire éclater le tonnerre. Verras-tu concerter à ces âmes tragiques Leurs fonctions pratiques, Et tonner-tu pour sur leur impiété? MALH. VI, 36. Quoi! dira-t-on, ce

Digitized by Google

grand Dieu qui déracine par son souffle les chênes du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres ? *non. la Vallière.* Dieu tonne du plus haut des cieux, et la Pologne est délivrée, in. *Anne de Gonz.* Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne, boil. *Sat.* 1. II [Boileau] croit que c'est Dieu qui tonne; mais il tonne comme il gèle, volt. *Dict. philos.* Tonnerre, 1. ‖ Fig. Dans ce moment encor j'ai de la peine à me faire un peu de bien, tant l'ordre suprême, delille, *Én.* IV. ‖ On n'entendrait pas Dieu tonner, se dit en parlant d'un très-grand bruit dont on est assourdi. Dieu pour n'y faire monter rien tant vainement, boil. *Sat.* VI. ‖ Fig. Tonner sur les chous, exercer sa force, son autorité sur ce qui est sans résistance. [La jeune diable...] Si qui n'avait encor tonné que sur les choux, la font. *Psyché.* ‖ 3° Par analogie. Faire un bruit semblable à celui du tonnerre. Ces grands perroquin non tonnèrent sur elle à son arrivée, boss. *Reine d'Angl.* Ces foudres de bronze que l'enfer a inventées pour la destruction des hommes tonnèrent de tous côtés, racin. *Parnasse.* Pendant le Belleau en feu tonnaient de toutes parts, boil. *Sat.* IX. ‖ 4° Fig. Parler, s'élever avec beaucoup de véhémence contre quelqu'un, écrire quelque chose de violent. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie, sév. 4 *Bussy*, 27 févr. 1679. Celui-là sera d'un naturel doux, enemi du trouble et de la division, qui, pouvant qu'il vous plaira, ô divin Sauveur, contre les rapines et les violences, il appliaudira à votre doctrine, non. *Serm. Soumission.* Je ne tonne point. La Discorde, qui voit leur honteuse disgrâce, Dans les airs cependant tonne, éclate, menace, boil. *Lutr.* III. Il harangue le peuple, il tonne contre vous, legouvé, *Épicharis*, III, 15, 7. Bossuet tonnait contre l'abus. On méditait Platon, où tonnait Démosthènes, delille, *Imag.* II. C'est Mirabeau tonnant contre la cour, et Sieyès tonnant à côté encore une hasille, bénard, 14 *juill.* I prouverai. Quand il tonne en anvi, le laboureur se rejouit. ‖ 5° Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— rist. xiv° s. Et sur eis [les méchants] es cieus tounerad li sire, *Liber psalm.* p. 236. Nus (nul) hom de char n'i ou Deu tounu, *Rose.* 9. ‖ xiii° s. Il espartiout [éclatait] forment, et durement tonna, *Berte*, xxv. ‖ xvi° s. Il diseit que jamais sa femme ne l'embrassoit, sinon quand il tonnoit bien fort, et pour ce avoit il accoustumé de dire en se jouant, qu'il estoit bien heureux quand Jupiter tonnoit, amyot, *Cat.* 35. Et voilà incontinent Nostre Seigneur tonner, descendant par le nombre de tabournins, in. *Crass.* 80. Après qu'il eut beaucoup tonné, il failloit qu'il pleust, qu'il gresiast, voire qu'il foudroiast pour descharger sa temps, bonivard, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 48. Tant tonna qu'il pleut, legouz de linet, *Prov.* I. 124. Quand il veut tonner ou mars, nous pouvons dire helas, gotgrave. Tout ce que tonne ne nous estonne, in.

— etym. Provenç. et espagn. *tronar*; portug. *trovar*; ital. *tuonare*; du lat. *tonare*, que les étymologistes rattachent au sanscrit *stan*, tonner.

TONNERRE (to-nè-r'; d'après Palsgrave, p. 7, au xvi° siècle, la première syllabe se prononçait ten, comme dans le substantif *ton*), *s. m.* ‖ 1° Bruit plus ou moins fort et plus ou moins prolongé qui accompagne la foudre. Un jour, un jour viendra que par toute la terre Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre, corn. *Hor.* III, 5. Je veux suivre l'écriture de mot à mot et dire après à paralele ; il ne faut point que l'homme parle, si je ne veux pas ici contrefaire la voix de Dieu, ni imiter le tonnerre, boss. 3° *sermon pour le premier dimanche de l'Avent. Prudence* est le fruit de la frayable, où retentit tout à coup comme un éclat du tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte ! racin. *Mém.* Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre, volt. *Nabon.* II, 5. [A l'Opéra] le tonnerre est une lourde charrette qu'on promène sur le cintre, et qui n'est pas le moins touchant instrument de cette agréable musique, J. J. rouss. *Hél.* II, 23. La voix du tonnerre lointain, p. lebrun, *Voy. de Grèce*, III, 1. ‖ Fig. Voix de tonnerre, voix très-forte, très-éclatante. N'allez pas dès l'abord.... Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre : Je chante la vaincueur des vaincueurs de la terre, boil. *Art p.* III. Il a un teint basané, une voix de tonnerre, a. duval, *les Maîtres*, sc. 17. ‖ Fig. C'est un tonnerre, se dit d'un homme dont la voix est assourdissante. ‖ Fig. Un coup de tonnerre, coup fatal, frappant à l'abandonner ; je ne puis consentir ; Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir, corn. *Rodog.* v, 1. M. de Pompone demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au roi, et savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre [la disgrâce], sév. 22 nov. 1676. ‖ En un autre sens, événement étonnant. Quand je vois des gens fort heureux, je sais au désespoir : cela n'est pas d'une belle âme ; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur comme il y en a ? sév. 4 *Bussy*, 26 déc. 1670. ‖ Familièrement. Il est fait en coup de tonnerre, il est mal bâti, tout de travers, par allusion à la forme en zigzag des traits de la foudre qui éclate. ‖ 2° Par extension, la foudre. Le tonnerre est tombé sur l'église. Dans la fureur des feux plus la vapeur qui produit le tonnerre, C'est Jupiter armé pour effrayer la terre, boil. *Art p.* III. Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vit le jour.... Le fit naître et soudain l'arma de son tonnerre, bac. *Esth.* III, 4. Le tonnerre n'est qu'un grand phénomène électrique; Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre : et s'il foudroye, le Dieu de Bellone en est assurément parce que Minerve était irritée contre lui, volt. *Dict. philos. Tonnerre*, 1. Il y a des grands seigneurs dont la vie ressemble qu'avec d'extrêmes précautions; le tonnerre est de ce nombre; on sait que le professeur de mathématiques Richman fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre, id. ib. 3. Avant les expériences de Franklin sur l'électricité, on se bâtait de faire des fausses du tonnerre, sennebier, *Ess. sur d'obt.* I. III, p. 7, dans rocdens. ‖ Fig. Attirer le tonnerre, attirer les malheurs, et, en particulier, ceux de la guerre. Soupçonz, Adraste ! Ce sont là mes yeux ; Rangez-vous du parti du destin et des dieux, corn. *Pomp.* I, 1. ‖ 3° Image du tonnerre. Il sera dieu; mais je veux être dieu à la façon de Jupiter et du tonnerre, la font. *Fabl.* IX, 6. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes, et ils disaient le son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait; la same raison n'est pas d'accord avec ces idées poétiques, volt. *Dict. philos. Tonnerre*, 1. ‖ 4° Poétiquement, le séjour, la région du tonnerre, le ciel. ‖ Le maître du tonnerre, le dieu qui lance le tonnerre, Jupiter. C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre, racin. *Th.* v, 3. J'ai vu [à l'Opéra] le maître du tonnerre, Attentif au coup de sifflet, Pour lancer les feux sur la terre, Abandon Tydée Diopatrai la tonnerre à l'aigle de l'Opéra. ‖ L'oiseau qui porte le tonnerre, l'aigle, oiseau de Jupiter. Regardez dans Denain l'audacieux Albert Diopatrai la tonnerre à l'aigle des Césars, volt. *Henr.* VII. ‖ 5° Par analogie et poétiquement, canon. Cent tonnerres de bronze ont donné le signal, voltaire, ‖ Fig. Il sa dit de tout ce qui renverse comme la foudre. Méchanthon l'avait pris du beau côté, et voulait croire au commencement que, pour réveiller le monde, il ne fallait rien moins que les vivacités et le tonnerre de Luther, boss. *Var.* v, 3. Et sur le couple pâle et déjà demi-mort Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre [un énorme in folio], boil. *Lutr.* v. Ah! c'est ici seulement, au milieu du tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, bridaine, cité par maury, *Eloq. de la chaire*, xi. ‖ 7° Partie renferce du canon des anciens à feu portatives, qui correspond à l'emplacement de la charge. ‖ Dans certains obusiers, la partie qui est autour de la chambre. ‖ 8° Pierre de tonnerre, sorte de pierre qu'on croyait tomber avec le tonnerre, et qui n'est autre chose qu'un pelait carreau. ‖ 9° Un des noms du *musépectrum électrique*, poisson électrique. ‖ Proverbe. Toutes les fois qu'il tonne, il ne tombe pas, c'est-à-dire des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet.

— hist. et s. Orez [orgues] i ad de tuneire e de vent, *Ch. de Rol.* CII. ‖ xiii° s. Cel jour [il] fist moult mal temps de tonnerre et d'eclitse, *Berte*, XCII. N'il ne cort mie doucement, Ains descent si hidecsement, Qu'il tempeste l'air en son ore [au marché] Plus que mai orible tonnoire, *la Rose*, 6054. Il quant espar [éclair] vient en tonnoire, Si repuet l'en savent veoir Des vapeurs les pierres choir, Qui ne montorent mie pierres, ib. 16264. Chascun de ces deux anemis A l'un de ceis sur son col mis ; D'iluec s'en tornerent grant oire; Lor petit pas sanble tonoire, autes. 322. ‖ xv° s Lors, comme se le tonnoire cheist du ciel..., chastel, *Exper. sur verité mal prise*.

— etym. Wallon, *lonir* ; bourg. *tonnarre* ; nanour. *tonoire* ; prov. *tonerre, tonadre* ; du lat. *tonitru*.

TONNES (to-n'), *s. f. pl.* Terme d'histoire naturelle. Voy. tonne, n° 6.

‖ **TONOTÉCHNIE** (to-no-té-knie), *s. f.* Terme de musique. Art de noter des airs en général. ‖ Particulièrement. Art de noter, sur les cylindres des orgues de Barbarie ou des machines de cette espèce, les airs qu'on veut leur faire jouer.

— etym. *Ton* et τέχνη, art.

‖ **TONOTECHNIQUE** (to-no-tè-knik'), *adj.* Qui appartient à la tonotechnie.

‖ **TONSILAIRE** (ton-sil-è-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tonsilles ou amygdales. Angine tonsilaire.

‖ **TONSILLE** (ton-sil-l'), *s. f.* Terme d'anatomie, synonyme d'amygdale.

— hist. xvi° s. Les tonsilles ou amygdales, lesquelles font la salive pour humecter toute la bouche, Paré, I, 7.

— etym. Lat. *tonsillæ*, amygdales, et aussi *tonsillæ*, diminutif d'après Festus de *toles ou tolæ*, amygdales, qu'Isidore du Midi dit être un mot gaulois.

‖ **TONSILLITOME** (ton-sil-li-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument aussi appelé scalcar des amygdales ou amygdalotome, qui sert à écailler les amygdales tuméfiées chroniquement.

— etym. *Tonsille*, et τόμιον, coupe.

TONSURE (ton-su-r'), *s. f.* ‖ 1° Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque, introduisant un homme dans l'état ecclésiastique, lui donne le premier degré de la cléricature en lui coupant une partie des cheveux, et en faisant la tonsure. Lettres de tonsure. ‖ Prendre la tonsure, entrer dans l'état ecclésiastique. ‖ Bénéfice à simple tonsure, bénéfice que l'on peut posséder d'ayant que la tonsure et sans être obligé de prendre les ordres sacrés et de résider sur les lieux. ‖ Fig. Un docteur, un médecin, un avocat à simple tonsure, un docteur un médecin, un avocat qui n'est pas fort habile. ‖ Par extension. Gentilhomme à simple tonsure, un petit gentilhomme, un pauvre gentilhomme (boutton vieillit). ‖ [Le cardinal de Bouillon] trouva un gentilhomme romain fort à simple tonsure, qui, avec de l'argent, s'était fait faire prince par le pape, sévigné, 83, 1680. ‖ Couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, soudiacres, diacres, prêtres, etc. en leur rasant des cheveux. Il a fait sa tonsure. Il n'était pas permis [sous Charlemagne] de porter la tonsure sans appartenir à un évêque, volt. *Mœurs*, 30.

— hist. xiii° s. Il disp-un asseil de ses heritez, qui n'estoient qu'à simple tonsure, louis xi, *Nouv.* LXVII. ‖ xvi° s. Les uns font la premiere ordre de la tonsure clericale, les autres de l'ordre de l'eveché, *Calv. Instit.* 1170. Il sentoyt ung doulx prest à les englas et desgourdissement des bras, ensemble tentation vehemente en son esperit de battre ung sergent de bois, pourveu que ilz n'aiment tonsure, rab. IV, 49.

— etym. Prov. esp. et ital. *tonsura* ; du lat. *tonsura*, de *tondere*, tondre, participe de *tondere*, tondre.

TONSURÉ, ÉE (ton-su-ré, rée), *part. passé* de tonsurer. Je demande un petit bénéfice en rot pour un fils de Mme de Montchevreuil qui a quinze ans, qui est tonsuré, maintenon, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1676, I, 11, p. 57, dans rocdens. Permettez-moi de vous faire une petite remarque sur l'intelligence entre les rois et les prêtres que l'auteur du Système [de la nature] reproche aux trouts couronnés et aux trouts tonsurés, volt. *Lett. au roi de Pr.* 27 juill. 1779. ‖ Substantivement. Un tonsuré. Un simple tonsuré.

TONSURER (ton-su-ré), *v. a.* Donner la tonsure. Tonsurer un clerc. ‖ [Jamais ouclé] qui n'eoula de me monter à Nimes ou à Avignon, pour me faire tonsurer, bac. *Lett.* 4 juin 1662.

— etym. Espagn. *tonsurar* ; ital. *tonsurare* ; du lat. *tonsurare*, de *tonsura*, tonsure.

TONTE (ton-t'), *s. f.* ‖ 1° Action de couper les poils ou la laine qui recouvre le corps des animaux. ‖ 2° La laine qu'on retire en tondant un troupeau. La tonte de son troupeau lui rapporte beaucoup. ‖ 3° Temps où l'on tond les troupeaux. ‖ 4° Action de couper les branches des arbres.

— etym. Substantif verbal de *tondre*.

TONTINE (ton-ti-n'), *s. f.* ‖ 1° Réunion d'individus dont chacun convient de jouir exclusivement de l'intérêt de son capital et de l'abandonner ensuite

Digitized by Google

aux survivants, qui se partageront les rentes. Enfin je ne me blâmerai plus de l'étoile qui me domine; il me reste encor cent écus. Que je vais mettre à la tontine, BENSERADE, *Sur la tontine*. Laurent Tonti supplie très-humblement V. M. de considérer qu'il a été obligé, et qu'il l'est encore maintenant, de faire beaucoup de frais pour l'avancement et établissement de la tontine, *Documents inédits sur l'histoire de France, Correspondance administr. sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 48, *Lett. de Tonti au Roi*. M. Trousse-Galant a mis dix mille francs à la tontine sur la tête de ce jeune homme-là.... voilà pourquoi nous nous intéressons pour lui, LESAGE, *la Tontine*, 24. M. de Parcieux, de l'Académie des sciences, nous a donné un excellent ouvrage qui servira de règle à l'avenir au sujet des tontines et des rentes viagères, RUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. 7, p. 383. ‖ 2° On étend aussi ce nom à toute spéculation financière fondée sur la durée de la vie humaine. ‖ 3° On applique aussi quelquefois tontine la rente q^e chaque actionnaire reçoit de la tontine. Je n'ai pas encore touché ma tontine. ‖ 4° *Adj.* Rentes tontines, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, *pièces justificatives*. ‖ 5° Sorte de jeu Je cartes auquel peuvent prendre part douze, quinze et même vingt personnes.

— ÉTYM. *Tonti*, Napolitain inventeur de ces sortes d'établissements (XVIIe siècle).

TONTINIER, ÈRE (ton-ti-nié, nè^r), *s. m. et f.* Celui, celle qui a des rentes de tontine. Il nous suffira seulement de prouver quelle a été la perte de l'État, d'après l'ordre de mortalité des tontiniers, *Rapport Cambon sur le décret du 23 floréal* an II, p. 97.

— ÉTYM. *Tontine*.

TONTISSE (ton-ti-s'), *adj.* ‖ 1° Qui vient de la tonture des draps. Bouvre tontisse ou tonture. ‖ 2° *S. f.* Tenture faite de laine, sur laquelle on a appliqué des tontures de draps pour figurer des étoffes. ‖ 3° Papier-tontisse, papier de tenture fait de la même manière. Papeterie de tontisse.

— ÉTYM. *Tonir*.

† 1. TONTON (ton-ton), *s. m.* Oncle, dans le langage enfantin.

— ÉTYM. C'est le corrélatif de *taton*.

† 2. TONTON (ton-ton), *s. m.* Altération fréquente et barbare de tonton, voy. ce mot.

TONTURE (ton-tu^r), *s. f.* ‖ 1° Poil que l'on tond sur les draps. Seront lesdits draps tondus de bien près, et les tondeurs et apprêteurs leur donneront tous les apprêts et toutes les tontures nécessaires, *Reglem. des manuf.* 23 oct. 1667. ‖ 2° Terme d'horticulture. Branches et feuilles que l'on coupe aux palissades, aux bordures. ‖ 3° Action de tondre un gazon. ‖ Le foin que cette opération produit. ‖ 4° Terme de marine. Courbure des ponts d'un navire et de son bordage extérieur, dans le sens de la longueur, les extrémités se relevant plus ou moins, relativement au milieu. Comme l'Étoile tirait beaucoup plus d'eau de l'arrière que de l'avant, nous la mîmes rapidement en tonture, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 466.

— HIST. XIIIe s. Lesdiz boys, la propriété et la tonture d'iceuls, *Bibl. des ch.* 8e *série*, t. I, p. 79.

— ÉTYM. *Tondre*.

† TONTURER (ton-tu-ré), *v. a.* Terme de marine. Donner une certaine tonture à un navire.

† TOPARCHIE (to-par-chie), *s. f.* Terme d'antiquité. Petite souveraineté ou principauté. ‖ Nom donné aux différentes provinces de la Palestine sous les Romains. Elle [Joppe] devint une des cours toparchies où l'Idole Ascarien était adorée, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3.

— ÉTYM. Τοπαρχία, de τόπος, lieu [voy. TOPIQUE], et ἄρχειν [voy. ARCHONTE].

† TOPARQUE (to-par-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Chef d'une toparchie.

— ÉTYM. Τοπάρχης [voy. TOPARCHIE].

TOPAZE (to-pa-z'), *s. f.* Pierre précieuse d'un jaune doré, généralement composée de beaucoup d'alumine, de silice, d'acide fluorique et de fer, qui est la chrysolithe des anciens, et que l'on confond avec les quartz hyalins jaunes, qui offrent les mêmes nuances sans qu'il y ait rien de commun entre cette pierre précieuse et ces cristaux de roche colorés en jaune. Topaze orientale. Topaze d'Inde. Topaze du Brésil. L'analyse de la pierre connue sous le nom de lapis-lazuli, à laquelle M. Margraaf a joint depuis celle de la topaze de Saxe, est le premier modèle de l'analyse complète d'une pierre dure, CONDORCET, *Margraaf*. Quand les topazes sont d'un jaune pur et sans glaçures, elles ont quelque valeur; mais, en général, les joailliers en font peu de cas, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 453. La vraie topaze est un prisme à huit pans striés; sa pesanteur spécifique est semblable à celle du diamant: elle est plus dure que le cristal de roche et que l'émeraude, moins dure que le rubis, BE LASOBRE, *Encycl.* p. 816. ‖ Topaze limpide, topaze qui n'a pas de couleur. ‖ Topazes brûlées, celles qui ont pris une teinte jaunâtre. ‖ Topazes occidentales, ou fausses topazes, topazes qu'on trouve en Bohême, en Suisse et autres contrées de l'Europe. On a mal à propos donné le nom de topazes à de pierres qui se trouvent en Bohême, en Auvergne et dans plusieurs autres provinces de l'Europe, et qui ne sont que des cristaux de roche colorés d'un jaune plus ou moins foncé et souvent enfumé, PUFF. *Min.* t. VI, p. 451.

— HIST. XIIe s. Pierres I ad, ametiste e topaze, *Ch. de Rol.* CCIII. ‖ XIVe s. Empur ice [pour cela] amai je ses tuens comandemens sur [plus que] or e topaz, *Liber psalm.* p. 19^a. [Charles] ou des rois crestiens fut trouvée, *Mir. hist.* *Sax.* XXVI. ‖ XVIe s. Et la topasse et li bericle, *Blancandin*, v. 2880.

— ÉTYM. Provenç. *topazi*; catal. *topasi*; esp. *topacio*; ital *topazio*; du lat. *topazius*, qui vient de Τόπαζος, île de la mer Rouge.

† TOPAZOLITE (to-pa-zo-li-t'), *s. f.* Grenat d'un jaune de topaze.

— ÉTYM. *Topaze*, et λίθος, pierre.

† TOPÉ (to-pé), *s. m.* Nom d'édifices religieux, propres à l'Inde bouddhique; ce sont des chapelles avec dômes, renfermant des reliques.

— ÉTYM. Forme altérée, dans l'Inde moderne, du sanscrit *stûpa*, même acception, TURN.

TÔPER (tô-pé; plusieurs prononcent to-pé), *v. n.* ‖ 1° Terme de jeu de dés. Consentir à jouer deux contre deux. Nous nommons ainsi, [les] rois quels, sorte d'escrocs anglais] jouisent à la chance à deux dés; et, comme celui qui tient le dé a ne jeu ou a tout le moins quelques avaient fait cet honneur au chevalier de Gramont [venu pour mi eux pour jouer] de préférence; les rouquea... poussaient contre lui leurs dés fariers; il tôpait partout, HAMILT. *Gram.* XI. ‖ Elliptiquement, topé, te tôpe, ou j'accepte votre offre. L'un des joueurs ayant dit: mène dix pistoles, l'autre a dit tôpe. ‖ On dit aussi: tôpe-là; tenez, je tôpe et je tiens. ‖ Tôpe-t tongue est aussi le nom d'un jeu de dés. Un point ou de Vénus ou de quelque autre mode Serait d'un tôpe-t, si les dés ne fussent incommode, TH. CORN. *Gal. doub.* v, 3. ‖ 2° Par analogie. Adhérer à une offre, à une proposition. M. d'Elbeuf, qui ne cherchait que de l'argent, tôpa tout ce qui lui en montrait, RETZ, II, 290. Le dépit est passé; vous enragez d'avoir tôpé, BANCOURT, le *Partisan*, sc. 14. ‖ Il [un historien] propose non prix, on y tôpe; il demande à voir la malle, elle était à l'ordinaire, MME *Ltt. à Hle Voland*, 20 nov. 1760. ‖ Je tôpe à cela, et, absolument, tôpe. Nous étions fort de tout cela, et avec nous Bis même; car il est de bonne compagnie, et dit tôpe à tout, SÉV. 22 avr. 1672. « À la santé de M. l'ambassadeur; à la santé de Mme la duchesse de Chaulnes. — Tôpe à notre chef gouverneur; tôpe à la grande gouvernante. — Monsieur, je vous la porte. Madame, je vous fais raison. » Enfin, tant a été procédé..... tu, ou *duc de Chaulnes*, tu mai tous. Il me dit à l'oreille : à tel endroit, demain. Tôpe, lui répondis-je en lui serrant la main, par raisonn, *Procureur arbit.* sc. 8.

— REM. La Fontaine a écrit top; Allons, sire Oudinet, *A Jeanne top, Prog.* Et aujourd'hui des gens prononcent tope et non pas tôpe. Au contraire plusieurs auteurs du XVIIe siècle écrivent taupe.

— ÉTYM. Bourg. *taupi*; it. *toppare*; all. *toppen*, consentir à une offre; d'après Scheler, de la racine *top*, onomatopée exprimant le bruit de mains qui se frappent pour confirmer le consentement.

† TOPHACÉ, E (to-fa-sé, sée), *adj.* Terme de médecine Qui est de la nature du tophus. Concrétions tophacées.

— ÉTYM. Lat. *tofaceus*, de *tofus* (voy. TOPHUS).

† TOPHET (to-fèt), *s. m.* Nom d'un endroit particulier de l'ancienne Jérusalem, que quelques-uns croient n'avoir été que la boucherie de la ville, où l'on entretenait aussi un feu continuel pour réduire en cendres les carcasses des animaux et d'autres immondices qu'on y apportait de tous les quartiers.

† TOPHUS (to-fus'), *s. m.* Terme de médecine. Dépôts de substance dure, comme osseuse, qui se forment soit dans l'intérieur des organes, soit aux environs des articulations; ils sont composés, dans le premier cas, de phosphate de chaux; et, dans le second, d'urate de soude, lorsqu'ils tiennent à la goutte.

— HIST. XVIe s. Tophes ou nodus, PARÉ, XVI, 6.

— ÉTYM. Lat. *tophus* ou *tufus*, tuf, de τόφος.

† TOPIAIRE (to-pi-è^r), *s. f.* Terme d'antiquité. Art d'orner les jardins et de donner aux arbres des formes diverses. ‖ *Adj.* Qui se rapporte à l'art d'embellir les jardins.

— HIST. XVIe s. Ung barrault d'or temy, couvert d'une vigneure de grosses perles bien orientes, en ouvraige topiaire, PARÉ. *Pant. IV*, 1. Jardins bien cultivés et façonnés en parterres, labyrinthes et topiaires, DU PINET, p. 166.

— ÉTYM. Lat. *topiaria*, de τόπος, paysage, qui vient de τόπος, lieu.

TOPINAMBOUR (to-pi-nan-bour), *s. m.* ‖ 1° Plante de la famille des composées, genre hélianthe, *helianthus tuberosus*, *L.* ‖ Tubercules que produit cette plante, alimentaires pour l'homme et les animaux, et dont le goût est analogue à celui des fonds d'artichaut, mais plus sucré. ‖ 2° Nom donné, aux Antilles, à une singibéracée fécilifère. ‖ 3° Topinambours blancs, nom sous lequel on mange, au cap de Bonne-Espérance et à Haïti, les racines de l'*asitrameria edulis* (amaryllidacées) de Persoon.

— ÉTYM. *Topinambous*, du pays desquels la plante est originaire.

† TOPINAN (to-pi-nan-bo), *s. m. pl.* Nom d'un peuple du Brésil, qu'on a quelquefois employé pour désigner des gens grossiers et ignorants. Voire chez les Grecs, qui pour nous Sont pires que Topinambous, SCARR. *Typ.* 5. Au traité de Topinambous Tous ces beaux censeurs, je l'avoue, Qui, de l'antiquité si follement jaloux, Admirent tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue, BOIL. *Epitr.* XIV. ‖ Boileau en a fait un adjectif : Et l'académie, entre nous, Souffrant chez soi ces mots fous, Ne semble un peu topinambou, *Epagr.* 28.

TOPIQUE (to-pi-k'), *adj.* ‖ 1° Qui a rapport aux lieux. Dans vos travaux de physique et d'histoire naturelle, vous ne saurez mieux faire que d'insister le plus qu'il vous sera possible sur les curiosités topiques du diocèse de Béziers] et de la province, *Lett. inédites de Mazeren*, 12 août 1789, dans *Bull. de la soc. arch. de Béziers*, 2e série, t. 4, p. 99. ‖ Divinité topique, divinité qui présidait à un lieu. Si un schisme s'élevait entre les sectes protestantes, aucun des partis ne trouverait à détruire dans l'autre aucun objet sensnel des superstitions; point de divinités topiques ni de saints tutélaires à briser ou à monnayer, BAYLE. *Dict. art. Médecon.* ‖ 2° Terme de médecine. Il se dit des médicaments qu'on emploie à l'extérieur. Noailles prit le fer à la main, retrancha les charlatinalles, et appliqua quelques remèdes topiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. ‖ *S. m.* Les emplâtres, les onguents, les cataplasmes sont des topiques. ‖ 3° Fièvres topiques ou locales, variété de fièvres intermittentes anomales. ‖ 4° Fig. Qui se rapporte exactement à ce dont il s'agit. si résume, dans un langage éminemment substantiel et topique, les réformes que demande encore l'institution, U. LADET, *le Temps*, 24 mars 1860. ‖ 5° Terme de rhétorique. Lieux topiques, synonyme de lieux communs. ‖ 6° *S. f.* La topique, la doctrine des lieux topiques, l'art de les trouver. Les sceptiques, qui inventé une topique particulière et se sont servis de six moyens avec lesquels ils examinent tout ce qu'on leur propose, LA MOTHE [^] VAYER, *Vertu des païens. Pyrrhon.* ‖ 7° *S. m. pl.* Les topiques, certains chefs généraux d'où l'on peut tirer de quoi s'entendre dans un discours. ‖ Titre sur les lieux communs. Les Topiques d'Aristote. Les Topiques de Cicéron contiennent la méthode de trouver les arguments par le moyen de certains termes qui les caractérisent, et qu'on appelle lieux de rhétorique ou lieux de logique, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2e part. p. 660, dans FOURNIER.

— ÉTYM. XVIe s. Il nous faut descrire les remedes locaux, ou particuliers.... et premierement notera, que les remedes topiques apportent..., PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. Τοπικός, de τόπος, lieu, et, au sens de lieux communs, τὰ τοπικά.

† TOPOGRAPHE (to-po-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de topogra..hie. ‖ Portrait topographe, celui qui représente des églises, des palais, des villes, etc.

Digitized by Google

— HIST. XVIe s. Il nous faudroit des topographes qui feissent des narrations des endreits ou ils ont esté, MONT. I, 234.

— ÉTYM. Τοπογράφος, de τόπος, lieu, et γράφω, décrire.

† **TOPOGRAPHIE** (to-po-gra-fie), *s. f.* || 1° Description détaillée d'un lieu particulier. La topographie moderne de ces contrées-là [l'Abissinie] n'est pas fort connue, et celle du temps de Céphée encore moins, CHAS. *Androm. argument*. La topographie étoit si confuse, que, la veille de la bataille de Fontenoy, on examina toutes les cartes du pays, et on n'en trouva pas une seule qui ne fût entièrement fautive, VOLT. *Dict. phil. Géographie*. La première chose qui frappe en comparant ces descriptions (de volcans), c'est qu'on doit renoncer à transmettre à la postérité la topographie exacte et constante de ces montagnes ardentes; leur forme s'altère et change, pour ainsi dire, chaque jour, BUFF. *Addit. hist. nat. de la terre*, t. III, p. 57. || Topographie souterraine, description des gîtes houillers et métallifères. || 2° Art de représenter sur le papier la configuration d'une portion de terrain avec tous les objets qui sont à sa surface.

— ÉTYM. Lat. *topographia*; du grec τοπογραφία (τόπος, τόπος, et γράφω).

TOPOGRAPHIQUE (to-po-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la topographie. Description topographique. || Carte topographique, représentation exacte et détaillée d'un lieu, d'un canton.

† **TOPOLOGIQUE** (to-po-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la connaissance des lieux. || Système topologique, système qui consiste à rattacher une suite d'idées abstraites à des objets sensibles, familiers.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et λόγος, doctrine.

† **TOPONOMASTIQUE** (to-po-no-ma-sti-k'), *s. f.* L'onomastique des lieux.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et *onomastique*.

† **TOPONYMIE** (to-po-ni-mi), *s. f.* La désignation des localités par leurs noms. Le système de la toponymie ibérienne.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et ὄνυμα, nom.

† **TOPONYMIQUE** (to-po-ny-mi-k'), *adj.* Relatif aux noms des localités. D'ingénieux rapprochements toponymiques.

† **TOPORAMA** (to-po-ra-ma), *s. m.* Panorama d'un endroit particulier; vue d'optique.

— ÉTYM. Τόπος, lieu, et ὅραμα, voir.

† **TOQUADE** (to-ka-d'), *s. f.* Terme populaire. Manie pour, forte inclination. C'est sa toquade.

— ÉTYM. *Toquer*.

† **TOQUAGE** (to-ka-j'), *s. m.* Terme de typographie. Action de remplacer momentanément un ouvrier dans son travail.

† **TOQUANTE** (to-kan-t'), *s. f.* Terme populaire. Une montre, par allusion au tic-tac de la montre. Il avait, la semaine, deux fois du linge blanc. Et comme un capitaine la toquante d'argent, *Chanson populaire*. *Dans les guides Françaises*.

— ÉTYM. *Toquer*.

TOQUE (to-k'), *s. f.* || 1° Sorte de chapeau à petits bords, plat par-dessus, plissé tout autour, et couvert de velours, de satin. Une toque de juge, de professeur. Cette femme avait une belle toque. Là-dessus, il ôta sa toque, ACAR. *Virg.* Il ôta sa toque au lieu de chapeau, haut-de-chausse troussé: La barbe seulement demeure au personnage [il s'agit d'un homme qui s'habille en page], LA FONT. *Petit chien*. Défiez aux bonnetiers-chapeliers de faire foûler les bonnets et toques au moulin, *Arrêt du parlem. Nov.* 1604. Zélie: D'abord on commence par m'établir sur la tête un énorme coussin.... — Rosine: Un coussin? — Zélie: Oui, ils appellent cela une toque, DEVILLE. *Théât. d'éduc. la Colombe*, sc. 3. || 2° Au turf, coiffure des jockeys; un de ces jamais casquette. || 3° Sorte de coiffure en usage au XVIe siècle. || 4° Linge de chanvre ou de gros lin, qui couvre les épaules et l'estomac des religieuses du Saint-Sacrement. || 5° Nom vulgaire du *scutellaria galericulata, L.*, plante labiée commune dans les prés marécageux. || 6° Espèce de singe.

— HIST. XVIe s. Une toque de velours noir sur laquelle estoit le chappeau de conte fait de grosses perles orientales, pa LABORDE, *Ménestrel*, p. 307.

— ÉTYM. Espagn. *toca*; portug. *touca*; ital. *tocca*; du celtique : bas-bret. *tok*; kymri, *toc*, chapeau, coiffure en général.

† **TOQUÉ, ÉE** (to-ké, kée), part. passé de toquer. || Fam. et fig. Il est toqué, il a le cerveau un peu dérangé.

TOQUER (to-ké), je toquais, nous toquions, vous toquiez; que je toque, que nous toquions, que vous toquiez, v. a. || 1° Toucher. *J'en ai vu* [des filous] *d'adroits à toquer une montre*.... *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 294. || Ce mot, vieilli, reste usité dans cette locution : Qui toque l'un toque l'autre, qui offense l'un offense l'autre. || 2° Fig. et populairement. Rendre fou, comme en touchant le cerveau. La politique le toque, || 3° Terme de typographe. Remplacer un ouvrier dans un travail.

— HIST. XVIe s. B. Laissons les ils. — M. Ho je n'y toque; il est point de pire defroque Que de malheur à malheureux, VILL. *Ballet. et Malepaie*.

— ÉTYM. Autre forme de *toucher* (voy. ce mot); *pêque, touquer, toquer*, battre, frapper; Berry, *le cœur me toque, cette montre ne toque plus*.

† **TOQUERIE** (to-ke-rie), *s. f.* Chaufferie ou endroit du foyer où les corps sont frappés.

TOQUET (to-kè; le t ne se lie pas; au pluriel, l'e se lie : des to-kè-z élégants), *s. m.* Coiffure, espèce de bonnet de femmes et d'enfants. Ses mules d'or, *Goldl*, de l'auberge du Toquet, RÉGNIER, *Sat.* XI. Je lève les yeux au ciel, je baisse le louis devant lui [un enfant]; et, pour lui faire entendre mieux encore l'importance de la grâce sollicitée, je lui bégaye de la voix, je lui désigne du doigt tout ce qu'on peut acquérir, un beau fourreau, un beau toquet, un beau bonnet, un beau chapeau, *Le Neveu de Rameau*. || Populairement. En avoir dans le toquet, être ivre. || Terme de musique. Voy. DOQUET.

— ÉTYM. Diminutif de *toque*.

† **TOQUEUX** (to-keû), *s. m.* Sorte de fourgon à l'usage des raffineurs de sucre.

† **TORAILLE** (to-ra-ll'; ll mouillées), *s. f.* Espèce de corail brut.

I. **TORCHE** (tor-ch'), *s. f.* || 1° Étymologiquement, chose roulée, tortillée; sens inusité, mais qui se retrouve dans tous les mots qui ont dérivé par le mot torche. || 2° Linge roulé que les femmes se mettent sur la tête quand elles portent un vase. || 3° Sorte de coussinet recouvert en grosse toile, qu'on met sur le dos des mules, des ânes ou des chevaux. || 4° Poignée de foin, roulée dans l'argile, dont on garnit les tuiles qui forment les ourreaux du four de glacerie. || 5° Écheveau d'or coupé par aiguillées, pour broder. || Paquet de fil de fer ou de laiton plié en rond. On fait aussi des torches de fil de fer tors que le vannier fait immédiatement en différents endroits d'une botte. || 6° Placheau consistant en un blanc de coton ou de quelque autre bois réduit entouré de cire et de mèche, et, par suite, flambeau grossier fait de résine ou de cire. Torches funéraires. Flambeaux résineux pour pompiers, chemins de fer, etc. Ce criminel fut condamné à faire amende honorable la torche au poing, *Ministères de matières* : pour une vue de 32 bottes de torches et manches de balais, entrant par eau, est dû 3 livres 13 sols 6 deniers, *Déclarat.* 28 oct. 1715, *tarif*. || [François Ier] fit informer, au mois de novembre 1523, par *Jean du Bellay*, évêque de Paris, une procession générale à laquelle il assista une torche à la main, comme pour faire amende honorable des prétentions des sectaires, VOLT. *Hist. parl.* XII. || Fig. et poétiquement. Les torches d'hyménée, les torches nuptiales, le flambeau. A peine, depuis l'heure à ce nœud destinée, A-t-elle vu flamber les torches d'hyménée, MOL. *St-Gen.* II, 8. || [Massinissa] avait allumé les torches de l'hymenée avec Sophonisbe[1] devant les dieux domestiques de Syphax, CHATEAUB. *Itinér.* part. 7. || Fig. Les torches de la discorde. || 7° Terme de botanique. Cierge pascal. || 8° Terme de *cuisine*. Se dit des fumées qui sont à demi formées. || 9° Terme de jardinier. Pourchée de fumier pliée en deux servant à border une couche.

— HIST. XIVe s. Il se faist combatus à toutes sliumans, *Baud. de Sob.* X, 243. La torse pas tant ne vaudroit; Car au charles souvent foudroit, *L. DE CONSI*, t. III, p. 298. A Jehan Boinevie, pour frais d'arsures de torses à faire les presens de vin de nuit.... CARTULAIR., *Régence d'Aubert de Barsière*, p. 86. Une poignée de chandelles de cire, ou une torse de chambre, ou CANDE, *torsa*. || XVe s. Torche de fenêtre ardant, *Percefforest*, I, 1, f° 81. Je serois bien heureuse d'avoir un tel jeune galant, qui n'auroit cure de moi, qui me dependroit tout le mien, et, se j'en sonnois mot, encore auroit-on la torche [c'est-à-dire on me donneroit tort; allusion aux amendes honorables], LOUIS XI, *Nouv. Lett.* || XVIe s. Be chiscun cent de torches d'ouzier, quatre torches. — De la charide de bastons de raquette, torches et flambeaux, huit deniers parisis, *Arrêt du parlem.* 16 sept. 1577. Sachets, cussins, oreillers, torches de pailles. — Les torches ou fesons sont faites de bastons de grosseur d'un doigt, lesquels on enveloppe de paille, puis d'un demy linceul, PARÉ, XII, 9. Je lui ai veu aussi aimer quelquefois le bransle de la torche ou du flambeau, BRANT. *Dames illustres*, p. 230. La coustume de l'ostiere [ostiel] est telle que ladicte ostiere se rend à torches; et en doit avoir en chascune torche ès cières qui font douze vingt douze quartiers, TRIAGMAS. *Cout. de Berry*, ch. 90, p. 278, dans LACURNE.

— ÉTYM. Berry, *torche*, tresse : *une torche de chanvre*; picard, *torke*, selle d'âne; provenç. *torcha*; ital. *torcia*; venit. *torso*; d'un adject. *tortitius, tortivus*, dérivé de *tortus*, de *torquere* (voy. TORDRE).

† **II. TORCHE** (tor-ch'), *s. f.* Petit linge dont les peintres se servent pour essuyer les pinceaux et la palette.

— ÉTYM. Subst. verbal de *torcher*.

TORCHÉ, ÉE (tor-ché, chée), part. passé de torcher. L'enfant torché par sa nourrice. || Familièrement et fig. Un homme mal torché, mal habillé. || Cela est mal torché, est torché à la diable, cela est fait grossièrement. || Bien torché, bien fait en parlant d'œuvre de peinture. Sa mine est bien torchée (passez-moi ce mot, il est de l'art), largement peinte, et d'une faire très-ragoûtant, DIDER. *Salon de 1767*. *Œuv.* t. XIV, p. 382, dans POUGENS.

TORCHE-CUL (tor-ch'-kul), *s. m.* Terme bas et grossier. || 1° Ce avec quoi on s'essuie le derrière après être allé à la selle. C'est dans le divin chapitre des torche-culs de Gargantua [que l'on doit du parlement sur la loi naturelle devrait avoir sa place]: la besogne de ces messieurs ne mérite guère qu'on en dise un autre usage, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 3 mai 1758. || 2° Fig. et familièrement. Écrit fort méprisable. Sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnait, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs, t. 2. BOISSE. *Conf.* 51. || *Au plur.* Des torche-culs.

— HIST. XVe s. Lesquelz seigneurs si s'esbatoient à recueillir les torches culs Des seigneurs qui estoyent venus Aux chambres [latrines], et bien se pensoient Que à quelque chose servoient, VILLON, 3e *repue franche*. || XVIe s. Comment Grandgousier connoyssoit l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un torche cul, RAB. I, 13.

— ÉTYM. *Torcher, et cul*.

† **TORCHE-FER** (tor-che-fèr), *s. m.* Torchon mouillé dont on se sert pour essuyer les fers à souder.

† **TORCHE, LORGNE** (tor-che-lor-gn'), *loc. adv.* Se dit de coups distribués à tort et à travers (locution vieillie). S'en tirant du parler à tic tac, torche, lorgne RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XVIe s. Donez des horions, pati, patac.... Chipe, chipe, torche, lorgne, *Chanson sur la bataille de Marignan*, dans LEROUX DE LINCY, *Chants français*, t. II, p. 86. Puis Pantagruel, ainsi destitué de bastes, reprint le bout de son mast, en frappant torche, lorgne, dessus le geant, RAB. II, 29.

TORCHE-NEZ (tor-che-né), *s. m.* VOY. TORDEZ.

† **TORCHE-PERTUIS** (tor-che-pèr-tui), *s. m.* Un des noms vulgaires de la sittelle d'Europe, oiseau.

† **TORCHE-PIN** (tor-che-pin), *s. m.* Nom vulgaire de l'espèce de pin que les naturalistes appellent mugho.

— ÉTYM. *Torche*, et *pin* : pin bon à faire des torches; les paysans des montagnes du Dauphiné où le mugho croît en abondance, utilisent son bois pour en faire des torches.

† **TORCHE-PINCEAU** (tor-che-pin-sô), *s. m.* Petit linge pour essuyer les pinceaux et la palette. || *Au plur.* Des torche-pinceaux.

† **TORCHE-POT** (tor-che-pu), **TORCHE-POTEUX** (tor-che-po-teû), *s. m.* Synonymes de torche-pertuis.

TORCHER (tor-ché), 'e. a. || 1° Frotter, comme on fait avec un torchon, pour nettoyer, pour essuyer. || [Je dne de Gesvres] fit partoir dans le lit, lellement qu'il fallut passer une partie de la nuit à les torcher [lui et sa femme] et à changer de tout, ST-SIM. 141, 258. || Fig. et populairement. Il n'a qu'à s'en torcher le bec, il ne doit pas compter sur ce qu'il désire. Pour des ambassadeurs torcher-en votre bec, BORDAULT, *le Mort ressuscité*, II. Regarde-la bien, tu peux t'en torcher le bec, CYRANO DE CAYLUS, *Loup galeux, Œuv.* t. II, p. 240. || 2° Essuyer, nettoyer des pinceaux ou la palette. || Tor-

Digitized by Google

cher le quarteron d'or, le nettoyer avec un morceau de drap. ‖ Torcher le tas, chez les cartiers, enlever la cuille-pe pour la faire sortir d'entre les feuilles. ‖ 2° *Fig.* Battre. Il se fera torcher. ‖ 4° Terme de marine. Trivialement, torcher de la toile, faire porter beaucoup de toiles à un bâtiment. ‖ 5° Terme de construction. Reconstruit un mur, une cloison avec du torchis. ‖ 6° *Faire*, avec un ou plusieurs bruns d'osier, le cordon qui borde certains ouvrages de vannerie. ‖ 7° Se torcher, *v. refl.* S'essuyer, se nettoyer. *Folon a tergo*, ce qui veut dire une feuille à se torcher, GALIANI, *Corresp.* t. 1, p. 419, date perdue.

— HIST. XIIIe s. Si il torchoit [à son courroux] les costez et les flans, *les Enfances Guillaume*, dans BANCALROT, *Guill. d'Orange*, t. II, p. 161. N'os le vuit torchier [un cheval] là il le mal me [m'] gist, donc le verriez dreciez. Pour des piez.... *Archives mss. nivern.* 2e ser. t. V, p. 194. Pour le grant bien dont me prenent Le chef, quant il m'encontrerent, Que men sydoine [mouchoir] leur prestasse, Au prophete son vis torchasse, Erramment (aussi-tôt) le sydoine pris, Et li torchay son bel sen vis [visage], *Saint-Graal*, 1509. ‖ 2° Fig. Le Longis, le membres, Torcha ses ris du sane, ce fo la vetries, *Boud. de Sch.* 23, 276. ‖ XVIe s. Aussi fut leur confession au prestre, ils estiment qu'ils peuvent torcher leur bouche et dire qu'ils n'ont rien fait, CALV. *Instit.* 502. Le duc de Guise, se baissant dessus [le cadavre de Coligny], lui torcha le visage avec un mouchoir, dit : « Je le connoy-c'est luy-mesmes, » *Relation de la Saint-Barthel.* (*Rem. de l'état de France sous Charles IX*, t. I, 1). Ils [les anciens] se torchoient le cul [si faut laisser aux femmes cette vaine superstition des paroles] avecques une esponge, MONT. t. V, 272.

— ETYM. *Torche*, dans le sens de bouchon de paille; Berry, *trocher*; wallon, *torchi*, tordre, donner une entorse; provenç. *torcar*, *torquar*; catal. *torcar*.

TORCHÈRE (tor-chè-r), *s. f.* ‖ 1° Vase de forjeur, placé à l'extrémité d'un long manche, dans lequel on met des matières combustibles pour les calciner. Elle est percée de trous et chemes légèrement suspendues, et des vases surmontés de flammes, et des lustres, et de hautes torchères, et des bobèches en marbre, et des stalles sculptées, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 2. ‖ 2° Candelabre qui porte des flambeaux, des girandoles, et qui sert à éclairer un vestibule, un escalier, etc. Sa maison était plutôt illuminée qu'éclairée; car tous les appartements sont remplis de lustres, de torchères et de girandoles, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 324, dans POUGENS. ‖ 3° Guéridon fort élevé sur lequel on met un flambeau avec des bougies dans les grandes maisons (DICHELET).

— ETYM. *Torche*.

† **TORCHETTE** (tor-chè-t), *s. f.* Petite poignée de paille. ‖ Terme de métallurgie. Rouard de fer terminé en paille. ‖ Ouer torille autour d'une botte. ‖ Terme de pêche. Sorte de panier fait de paille longue ou de jonc, pour envelopper quelques poissons de choix.

— ETYM. Dimin. de *torche*. En Normandie, c'est *net et clair comme torchette*, se dit d'une chose sale ou d'une explication obscure.

TORCHIS (tor-chi), *s. m.* Mortier composé de terre grasse et de paille coupée qu'on emploie pour certaines constructions. On s'en sert pour remplir les vides souvent très grands d'un batiment en charpente, ou qui permet d'économiser le bois. Vitruve, qui avait voyagé en Italie et en Espagne, dit qu'encore de son temps les maisons étaient bâties d'une espèce de torchis, couvertes de chaume ou de bardeau de chêne, et que les peuples n'avaient pas l'usage des tuiles, VOT. *Dict. phil. Antiquité*.

— HIST. XIIIe s. Li uns[seut de desesperance, Et li pensiuel de mesconfort, Li torchéis est de hoine, BUTEB. II, 31. ‖ XVIe s. Place très-mauvaise et d'assette et d'istance, contre estant contraindre à la mousquetade, et aussi de plusieurs lieus ses parapets de torchis, D'AUB. *Hist.* III, 208.

— ETYM. *Torcher*. *Torchis*, dans l'ancienne langue, avait en outre le sens de *torche*, flambeau.

TORCHON (tor-chon), *s. m.* ‖ 1° Serviette de grosse toile dont on se sert pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. ‖ Un paquet de torchons. La véritable route reprenant un bon tenu frais et serviteril; mais elle était massive, court vêtue, et faite comme un petit torchon qu'on aurait traîné dans la rondie, SUL. LA. p. 8. ‖ Fig. et populairement. Le torchon brûle à la maison, il y a une querelle de ménage. ‖ Populairement, entre soldats, se donner un coup de torchon, se rafraîchir d'un coup de torchon, se battre au sabre, à l'épée. ‖ Populairement. Se mettre dans ses torchons, se coucher. ‖ 3° Morceau de vieux linge pour essuyer les planches de l'imprimeur en taille-douce. ‖ 4° Terme de construction. Poignée de paille tortillée, ou petite natte de paille très-épaisse, servant à garantir les arêtes des pierres, quand on les pose. ‖ 5° *Adj.* Papier torchon, sorte de papier pour l'aquarelle et la gouache.

— HIST. XIIe s. Gil escuier le prenent à graber, Le gernu tuscheit, le prenent à rier, Et l'un sur l'autre et espandre et loter, *Bat. d'Alesch.* v. 2401. En la sale fu nuit traitres apelé; De tutes parz [de toutes parts] fu hastement escrié; Nus [même] torgeluns d'estrium ast nefs lui prist, *le mort.* 46. XIIIe s. Et li hoef, qu'il soient d'un torsoun chescun pour bien freter, et par tant amenderont, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 200. [Ter^e s. Mon gaillart [l'enfant prodigue] fut mis en cueillier de pommes, habillé comme un lrusieur de maisons, nud comme un ver, sur et renouvelé camisas nelle comme un torchon de cuisine, nouée sur l'espaule pour courrir sa pauvre peau, MICHEL MENOT, *Sabbatines sermons de domin. Quadragesm.* Sire chevalier sauvage, estes vous party des forests pour donner telz torchons [coups]? Sire, dit le chevalier, pour donner telz coups et autres sus je party des forests, *Perceforest*, t. III, P. 2, XVIe s. De la avint chose qui ne sera guères veue ailleurs, c'est que, comme les assiégez jettoient des torchons d'artifices pour leurer aux gendarmes, on jettoit au lieu ces feux à coups de canon, D'AUB. *Hist.* II, 269. Torchon de paille, COTGRAVE.

— ETYM. Dimin. de torche, le sens de bouchon de paille: wallon, *torchon*.

† **TORCHONNER** (tor-cho-né), *v. a.* Froller, nettoyer avec un torchon. Se faire torchonner. Faire mal, faire salement. Vous avez torchonné en dessus.

— ETYM. *Torchon*. On a dit XIVe siècle) *torchonnierement*, pour négligeament, *Arch. nat.* JJJ, pièce 61.

† **TORCIN** (tor-sin), *s. m.* Banc qui divise les schistes ardoisiers.

† **TORCINE** (tor-si-né), *s. a.* Tordre le verre pendant qu'il est chaud.

† **TORCOL** (tor-kol), ou **TORCOU** (tor-kou), *s. m.* Genre d'oiseaux grimpeurs, seule espèce, *yunx torquilla*, *L.*

† **TORCTLAR** (tor-ku-lar), *s. m.* Mot latin voulant dire pressoir, employé en anatomie comme synonyme de pressoir d'Hérophile.

† **TORCULARIEN, IENNE** (tor-ku-la-rin, riè-n), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport au torcular. Sinus torculariens, ceux qui se jettent dans le pressoir d'Hérophile.

TORDAGE (tor-da-j), *s. m.* ‖ 1° Action de tordre. Façon qu'on donne à la soie, en doublant les fils sur les moulinets.

— ETIM. *Tordre*.

† **TORD-BOYAUX** (tor-bo-iô), *s. m.* Nom qu'on donne à de l'eau-de-vie rendue plus brûlante par l'addition de substances âcres.

— ETYM. *Tordre*, *boyaux*.

† **TORDE** (tor-d), *s. f.* Terme de marine. Au pluriel de cordes, au bout des grandes vergues, pour garnir les rabans.

† **TORDELIER** (tor-de-lié, dè-lé-r), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui tord la laine, les soies, les fils, etc. ‖ Tordeur, ouvrière en sane qui, quand une pièce est finie, la tord sur sa propre pièce sur le mettre. ‖ Tordeuse se dit d'une espèce de chenille qui tord les feuilles. ‖ Tordeuse, machine qui sert à tordre ensemble 2 fils de fer pour la confection des câbles.

— HIST. XIIe s. Celui [commerce] des tordeurs de fils, *Nouv. coust. gén.* t. I, p. 1040.

† **TORDOIR** (tor-doi-r), *s. m.* Mot auquel Dutillet applique le quolibet singulier des mouvements qu'on doit faire, pour les empêcher. Il y a de certains tordoirs Que cauzent [palpitations], SCAR. *Virg.* V.

— ETYM. *Tordre*.

† **TORDI-NEZ** (tor-di), *s. m.* Terme de vétérinaire. Instrument, dit aussi torche-nez, dont on se sert pour assujettir le cheval pendant certaines opérations; c'est un bâton percé à l'une des extrémités d'un trou dans lequel on engage une grosse ficelle pliée en double, de manière que d'un côté elle forme une anse, et de l'autre sort arrêtée par un nœud à chaque bout. On saisit dans cette anse le nez ou l'oreille de l'animal, et l'on tord jusqu'à ce que la douleur soit produite.

† **TORDOIR** (tor-doir), *s. m.* Sorte de moulin à huile.

† **TORDPIED** (tor-pié), *s. m.* Genre de mousses, genre *campylopus*, de Bridel.

TORDRE (tor-dr'), je tords, tu tords, il tord, nous tordons, vous tordez, ils tordent; je tordais; je tordis; je tordrai; je tordrais; tords, qu'il torde, tordons; que je torde, que nous tordions; que je tordisse; tordant, tordu, e. a. ‖ 1° Tourner un corps long et flexible par les deux bouts en sens contraire, ou par un seul bout, l'autre étant fixe. Tordre du fil, un lien. L'âne, penchée vers la surface de l'eau, y trempe son linge; l'autre, accroupie, le tord, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. IV, p. 190, dans POUGENS. L'homme est sur un flot qui gronde, D'ouragan tord son manteau, V. HUGO, *Voix*, 17. ‖ *Fig.* Persécuter, torde-les, ils dégoûtent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, LA BRUY. VIII. ‖ Qui te tordrait le nez, il en sortirait encore du lait (*Comédie des Prov.* 7, XVIIe siècle), se dit par moquerie à un jeune homme, à un blanc-bec, qui se mêle de choses dont son âge le rend incapable, POGGIALECRAFT. Ne faire que tordre et avaler, manger très-avidement, avaler presque sans mâcher. ‖ 2° Tordre de la bande, de sa bande, du fil, tourner à main, au rouet ou au moyen d'une machine, plusieurs brins pour n'en former qu'un seul. ‖ Attacher ces matières sur une cheville, et en rouler plusieurs écheveaux ensemble. ‖ Tordre le câble, donner en un les cordons qui doivent le composer. ‖ 3° Tourner violemment, en parlant d'un membre. Finissez donc, monsieur, vous me tordez le bras, MARIVAUX. *Barb. de Sév.* II, 11. ‖ Tordre le cou, faire mourir en tournant le cou. Voit son faucon, lui tord le cou, le plume, LA PORTE. *Fauc.* Si je résiste, il me tordra le cou, HAUTEROCHE, *Esp. fol.* V, 10. Tout ce qui restait de la Ligue à Paris ne publiait-il pas que le diable avait tordu le cou à la belle Gabrielle d'Estrées? VOLT. *Pol. et lég. Arts au public, exemples*. ‖ Se tordre les bras, les mains, tordre à soi les bras, les mains, dans un excès de passion, de douleur. Échevelée, étendue sur le cercueil de son amie, se tordant les mains, DIDER. *Él. de Richardson*. Se roulant par la chambre en se tordant les mains et mordant les meubles et les chaises, *t. I, nouv. fil.* VI, 11. ‖ 4° Tourner de travers. Le jour remonterai, en penchant le cou et en tordant la bouche, que la sa sue quelque remède sur les cellules où furent renfermés les Septante, VOLT. *Dict. phil. Persécution*. Et de bals où il a donné en bâillant à se tordre la bouche, LA HARPE. *Lett. au roi de Pr.* 19 déc. 1768. ‖ 5° Fig. Détourner de sa signification naturelle un texte. Avouez la vérité, monseigneur : on aimerait mieux vêtre expliqué plus précisément, et employé son mot à bien définir les mots pour parler conséquemment, que de les tordre après coup pour se sauver comme on peut, DIDER. *Réponse à quatre lettres*, t. I. L'Écriture se laissait tordre et violenter à qui le voulait, ID. *Var.* V, 22. Ils tordent une phrase d'Hippocrate pour faire accroire que les forces connaissaient la circulation du sang mieux que Harvey, VOLT. *Dict. phil. Système*. Il tordre le sens d'un auteur, d'un passage, lui donner une interprétation fausse. Se tordre. ‖ 6° Se tordre, *v. refl.* Agiter son corps en le tournant en sens contraire. Un ver qui se tord. Je vous assure que j'aurais crié plus d'une fois, au lieu qu'il a fallu souffrir, se mordre les lèvres et se tordre, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 28 oct. 1761. Satan hoit, et, pris de colique, il jure, il grimace, il se tord, il mord, DELILLE, *la Pitié*. Damilaire, un pas qu'en aune et que jaloux on suit, Rêver le jour, brûler et se tordre la nuit, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* 18. Il faut se tordre, rire extrêmement. ‖ 7° Devenir contourné. Cette branche s'est toute tordue. Ses yeux, remplis d'un feu sombre, roulaient avec égarement, sa bouche se tordait, VOLT. *Facéties, appart. Bertier*.

— HIST. XIIe s. Et cil va la robe [mouillée] tordant, Qui entour le conte et est. *Bl. et Sch.* 2748. La male [valise] le tordi [tordit] *Rou*. MS. Les unes criaient [petites femmes] vont les mamelles torgant, *Chans. d'ost.* II, 28. La descendrance acordent des nous que recordées, En lur lit se descordent por ce que nos tordons, BUTEB. 181. Ses puins et ses caveus [cheveux] tirjant, *Ms. de poés. franç.* 631, 1300, f. 10, p. 1304, dans LACURNE. ‖ XIVe s. Se tu ne pues soudre la voine en l'artere [blessées] pour aucun empeschement, dou le convient il le voine tirer en l'autere hors de son lieu, et tortre le bout, ou ardre a une fer chault, LANFRANC, *Pr.* 14, *ferm.* ‖ XVe s. Qui lors vit hommes et femmes et les en-

Digitized by Google

fans d'iceux pleurer et tordre leurs mains.... Il n'est si dur cœur qui n'en eust pitié, PROISE. T 1, 231. Et heurterent de la chasse du dit sainct contre une maison..., et lui firent que ledit sainct vouloit passer par la maison sans se tordre (se détourner), et en ung mouvement l'abbatirent, CONR. R. 5. Cy le traie (qu'elle tire son enfant) du puis et le couche à terre, puis die en tuertant ses mains : haren! haren! fille, tu es mort. *Mir, de saint! Generarve*. || XVIe s. Courge tordeyt la guenille et retiroyt les doigtz, RAB. *Pant.* II, 29. Je tors bien plus volontiers une belle sentence, pour la coudre sur moy, que je ne tors mon fil pour l'aller querir, MONT. I, 191. Quelquun des cotez luy tord le col, ID. I, 430. S'efforceans ordinairement de redresser la commune quand elle se tord, ANYOT, *Lacull. et Camon.* 8. Les Athéniens ne tiroient que dards, fleches et traicts, dont le branlement des vaisseaux tordoit et empeschoit le droit fil, ID. *Nicias*, 44. Les curieux sont subjects à tordre le col et se retourner. .. ID. *De la cur.* 20. A qui on les a tors et comprimés [les testicules] par violence, PARÉ, XVIII, 43. Il ne se tord pas qui va plus chemin, CORDAVE.

— ETYM. Berry, *tortra*; norm. *torquer*, *tourquer*, et aussi *teurdre* (mais l'o revient quand la syllabe n'est pas nécessairement suivie de *r*) : *tu t'orns, ils sont teurd*, par allusion à un ancien usage : un monteur pris sur le fait devant faire amende honorable en se tortant le cou et disant : j'ai menti; bourg. *todre*; wallon, *told*; provenç. *torser*; espago. et portug. *torcer*; ital. *torcere*; du lat. *torquere*. Les étymologistes n'approuvent de *τρέπω*, *tourner*. Le français *tordre* représente une accentuation barbare *torquere*.

TORDU, UE (tor-du, due), *part. passé* de tordre. L'adversaire ne pouvait passer devant leur front sans avoir à éviter, à franchir ou à fouler des baïonnettes tordues par la violence du choc et des cadavres, SARDE, *Hist. de Nap.* VI, 81. ‖ Terme de botanique. U se dit d'un organe replié sur lui-même. ‖ Préfloraison tordue se dit d'une enveloppe dans laquelle à pétales imbriqués latéralement et enroulés dans le bouton.

— REM. Tors est le véritable participe, mais tombé en désuétude; MONT. voulait qu'on l'employât seul; et Ménage remarque que tors se dit encore (je lui ai tors le cou), mais que tordu prend le dessus.

TORE (to-r'), s. m. ‖ 1° Terme d'architecture. Moulure ronde à la base des colonnes. ‖ Tore supérieur, le plus mince d'une base attique ou corinthienne. ‖ Tore inférieur, le plus gros de la même base. Les autres bases n'ont qu'un seul tore. ‖ Tore cornompu, celui dont le profil a la forme d'un demi-ovale. ‖ Tore pincé, celui dont sur une pibre de canne. ‖ 2° Terme de géométrie. Surface engendrée par la révolution d'un cercle autour d'une droite située dans son plan et ne passant pas par son centre. ‖ 3° Terme de botanique. Réceptacle cylindrique de certains fruits.

— ETYM. Lat. *torus*, partie saillante, de τέρω, instrument à aiseler, de rasoir.

TORÉADOR (to-ré-a-dor), s. m. En général, celui qui prend part à un combat de taureaux dans les courses publiques. [Alcade Manrique] s'était un des plus grands toréadors de toute l'Espagne, XVI-SIÈR. 380, 199.

— ETYM. Espagn. *toreador*, de *torear*, combattre le taureau, de *toro* (voy. TAUREAU).

‖ **TORETTICIEN** (to-reu-ti-sin), s. m. Sculpteur qui pratique la torentique. Les procédés métallurgiques du toreuticien, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt*, anc. I, IV, p. 194.

‖ **TORETTIQUE** (to-reu-ti-k'), s. f. Nom donné chez les Grecs à la sculpture ciselée, sculpture, troisième branche de l'art. L'art de la toreutique ou sculpture sur métaux, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt*, anc. I, IV, p. 377.

— ETYM. Τορευτικὴ, de τορεύειν, graver, ciseler de τόρος (voy. TORE).

‖ **TORGNOLE** ou **TORNIOLE** (tor-gno-l'), s. f. ‖ 1° Terme populaire. Petit mal blanc qui fait le tour du doigt. ‖ 2° Coup sec et bien appliqué sur le visage, sur la tête.

— ETYM. Altération de *tournicle* (voy. ce mot) : le mal qui fait le tour du doigt, puis, par extension, un coup.

TORMENTILLE (tor-man-ti-l'), *ll* mouillées), s. f. Plante de la famille des rosacées, dont la racine est astringente, *tormentilla erecta*, L.

— HIST. XVIe s. En France est équivalemment communément [contre les venins] racine de tormentille, R. DE MONDEVILLE, f° 83, *verso*. ‖ XVIe s. Tormeuille, ainsi ditte de ce qu'elle appaise le tourment des dents; en latin on l'appelle septifolium, à cause du nombre de ses fueilles, O. DE SERRES, 696.

— ETYM. *Tourment*; provenç. *tormentilla*; esp. *tormentila*; ital. *tormentilla*.

‖ **TORMINAL, ALE** (tor-mi-nal, na-l'), *adj.* Synonyme de tormineux.

‖ **TORMINEUX, EUSE** (tor-mi-neu, neû-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui est accompagné de la dysenterie ou aux tranchées, qui s'y rapporte. ‖ Douleurs torminenses, celles qui s'interrompent et se renouvellent en prenant le caractère de tranchées.

— ETYM. Lat. *torminalis*, *tormina*, de *tormina*, tranchées, de *torquere*, tordre.

‖ **TORNADE** (tor-na-d'), s. f. Se dit, dans les chansons provençales, de la tourterelle.

— ETYM. Provenç. *tornar*, tourner.

‖ **TORNADO** (tor-na-do), s. f. Espèce d'ouragan dont les directions sont tellement variables qu'il paraît venir en même temps de tous les points de l'horizon; il ressemble en cela aux coups de vent appelés typhons dans la mer de Chine, et à ceux qui sont nommés cretiens sur les côtes des Indes orientales. Nous fûmes assaillis par un tornado. Les tornados sont dangereux.

— ETYM. Mot anglais, de *to tornar*, tourner.

‖ **TORNASER** (tor-na-zé), c. n. Voy. TOURNASER.

‖ **TORON** (to-ron), s. m. Assemblage de plusieurs fils de carret tournés ensemble; long faisceau composé de fils de caret, et qui a reçu un tortillement propre à le faire commettre avec d'autres torons semblables, pour en composer un cordage. En levant l'ancre, nous trouvâmes un toron du câble coupé par le corail; et, deux heures plus tard, le câble l'eût été entièrement, LARTIGUE, *Voyage*, 1844, 1, 1, 1

Aspez, t. III, p. 1, dans PODGENS. Un torrent est un cours d'eau qui s'écoule dans la montagne et dépose dans la vallée. SUELL, *Etude sur les torrents*, dans *Journ. des sav.* mai 1670, p. 262. || Fig. Le discours du P. Bourgoing se répandait à la manière d'un torrent, POSS. *Bourgoing*. || Par extension. Il se dit de certaines choses, au égard à leur abondance, à leur impétuosité. Un torrent de humeurs. Ils ont poussé d'abord de gros torrents de feux, CORN. *Tois. d'or*, v, 2. Le dieu [le soleil], pourruivant sa carrière, Versait des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs, LE FRANC DE POMPIGNAN, *sur la mort de J. B. Rouss.* || Un torrent de larmes, des larmes très-abondantes. J'ai vu Mme de Montbrillet, qui a perdu sa mère, c'étaient des torrents de larmes; elle est abîmée dans sa douleur, sév. 8 oct. 1688. Deux torrents de larmes arrêtés soudainement de mes yeux, et le doux sommeil leur était inconnu, PÉN. *Tél.* IX || 3° Il se dit de ce qui coule abondamment en paroles ou en écrit. Un torrent de paroles. Ce mot serait mal sonné sans ce torrent d'injures, CORN. *Poly.* III, 2. Il va nous inonder des torrents de sa plume, BOIL. *Lutr.* IV. Dans ces torrents d'injures [contre Corneille], il [l'abbé d'Aubignac] fut seconde par les mauvais auteurs; ce que l'on croira sans peine, VOLT. *Comm. Corn. Ren. Sertor. Prof.* Byron, vient en tirer [de me lyre] des torrents d'harmonie, LAMART. *Méd.* 1, 2. || 4° Fig. Guerrier, conquérant que rien n'arrête. On sont ces grands guerriers dont les fatales lignes formaient à ce torrent [Louis XIV] opposer tant de digues? BOIL. *Art p.* IV. Ils savent que, sur eux prêt à se déborder, Ce torrent [Rome], s'il m'entraîne, ira tout inonder, RAC. *Méthr.* III, 4. Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent [Achille]? ID. *Iphig.* I, 1. || Personne qu'on ne peut arrêter dans sa course. Que c'est battre l'eau de prétendre arrêter ce torrent effréné, qui de tes artifices Ravenne se va nommer les plus beaux édifices, SOL. *Ulr.* III, 1. || 5° Fig. Il se dit des multitudes qui se répandent. Une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, MONTESQ. *Lett. pers.* 124. || 6° Fig. Ce qui s'écoule, ce qui se presse avec la rapidité et la force d'un torrent. Les torrents de l'iniquité n'ont rempli de trouble, SACI, *Bible, Proverbes*, XXVI, 6. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir; tout est emporté par cette vaste rapide de moments qui passent; et par ces révolutions continuelles nous arrivons souvent, sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et l'éternité commence, FLÉCH. *Duch. d'Aiguillon*. Dieu seul est suprême, et tous les autres torrents des âges et des siècles roulent devant ses yeux, MASS. *Bénéd. des drapeaux du rég. de Catinat*. Or la première impétuosité de tout le roi Auguste, dans le torrent de sa mauvaise fortune, contre les armes victorieuses de son ennemi, VOLT. *Charles XII*, 3. Je sens si présent par le temps que j'en ai la vue ébouie; le torrent de l'avidité des libraires m'entraîne, ID. *Lett. en vers et en prose*, 84. L'homme, quelque système par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée, BUFF. *Quadr.* I, 1, p. 8. || Le torrent des affaires, leur grand mouvement. La pitié [pour la famille Calas] pénètre jusque au milieu du torrent, malgré le torrent continuel des affaires, qui souvent excitait la pitié, VOLT. *Pol. et leg. Traité sur la tol. Hist. abr.* || 7° Première impétuosité des sentiments, premier mouvement, premier emportement. La belle [une veuve] avait un père, homme prudent et sage; il laissa le torrent couler; à la fin, pour la consoler..., LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me répande excessivement sur le sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan]; non, non, ma bonne, ne craignez rien; je sais gouverner ce torrent, SÉV. 8 juin 1675. Ulysse, en apparence, approuvait mes discours, ne pouvant arrêter le torrent laissa passer le cours, SAC. *Iphig.* I, 1. Mme la duchesse de Bourgogne pleurera; mais il faudra des raisons, non des larmes; qui les produira contre ce torrent [soulevé contre son mari]? ST-SIM. 1695, 113. || 8° Influence de l'exemple, de la mode, des événements, force des choses. Néanmoins donc plus la justice des causes; Et cédons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* I, 1. C'est un torrent; qu'y faire? il faut qu'il ait son cours, CELA fut et sera toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Elle [la disgrâce de Pompone] ne sera pas subi oubliée de beaucoup de gens; car, pour le torrent, il va comme votre Durance quand elle est endiablée, SÉV. 8 déc. 1679. Pour arrêter le torrent des mauvaises mœurs, BOss. *Bourgoing*, 3. Malheur à toi, torrent de la mauvaise coutume des hommes, disait autrefois saint Augustin; que te pourra résister? FLÉCH. *Sermons*, 2e dim. de l'avent. Cependant au torrent je me laisse entraîner, TH. CORN. *Cont. d'Orgueil*, I, 6. Ne nous laissons pas emporter au torrent de la passion, MAUTENON, *Lett. à Mme de la Maisfelle*, 4 mars 1706. Et ce qu'il y a de terrible, c'est qu'en cela vous ne faites que suivre le torrent, auquel sont les mœurs de presque tous les hommes, MASS. *Carême, Etat.* Esprit faible et crédule en sa dévotion, il suivrait le torrent de la rébellion [la Ligue], VOLT. *Henri IV*. — HIST. XIVe s. Boire à tout torrent, tromper à tout vent, GÉNIN. *Récréat.* I, II, p. 336. Voyez les anciennes considérations qui ont donné le premier branside à ce fameux torrent [les lois et leur autorité], pleins de dignité, d'horreur et de reverence, MONT. II, 12.

— ETYM. Provenç. *torrent*; espag. et ital. *torrente*; du lat. *torrentem*, torrent, qui se précipite avec rapidité, de *torrere*, *torrui*, *tostum*, au sens de se dessécher : un cours d'eau qui se dessèche l'été.

† TORRENTIEL, ELLE (tor-ran-si-èl, è-èl), *adj.* Qui est produit par les torrents, qui appartient aux torrents. || Pluie torrentielle, pluie extrêmement abondante et impétueuse.

† TORRENTUEUX, EUSE (tor-ran-tu-eû, eû-z), *adj.* Qui se transforme en torrent; qui en a l'impétuosité. Un ruisseau torrentueux. || Un lit torrentueux, lit d'un cours d'eau embarrassé et rétréci par les débris d'un torrent. La marche torrentueuse d'une rivière.

— ETYM. *Torrent*. Au xvie siècle, on disait *torrentueux*.

TORRIDE (tor-ri-d'), *adj.* Brûlant, excessivement chaud. Il n'est usité que dans : zone torride (voy. ZONE). Cependant on commence à dire : chaleur, température torride. Il pourrait devenir la torride, la zone torride. En se transportant des sables brûlants de la torride aux glacières du Nord, BUFF. *Ecr. théor.* — ETYM. Provenç. *torrid*; espagn. et ital. *torrido*; du latin *torridus*, brûlant, de *torrere*, de même radical que le moderne français *to monter*, *estorris*, exilé, hors de la terre, et par conséquent la même que le sanscr. *tarsh*, sécher, grec, τέρσομαι.

† TORRIDIEN, ENNE (tor-ri-diin, dè-n'), *adj.* Qui a rapport à la zone torride, qui y ressemble

TORS, ORSE (tor, tor-s'), *adj.* || 1° Synonyme de tordu; bien est d'un emploi particulier passé de tordre. De la soie torse. Du fil tors. Les chairs sont composées de divers filets qu'on appelle fibres, tors en différents sens, qui peuvent s'allonger et se raccourcir, BOSSU. *Connaiss. II*, 7. Des filets n'artistement tissus et si bien tors pour faire leur jeu, ID. *Ep.* IV, 9. || Soies moulues, soies destinées à la broderie. || Bois tors, pièce de bois dont les fibres sont en spirale || Maille torse, maille d'une chaîne en fer, qui a été tournée sur elle-même de manière que la suivante dans un plan déterminé. || 2° Qui est dans un état de torsion. Sa bouche est grosse et torse et semble..., BRANTÔME, *Sat.* I. Quoique pour lors mon mouvement fut assez grand, mais en tous ses membres tors, SCARR. *Œuv.* I, VII, p. 80, dans POUGENS. Un suisse à barbe torse, et nombre de valets, lieutenants, cuisiniers, remplissent mon palais, BERNARD, *Mémechm.* IV, 2. Que ton cou tors, désormais redresse, Sur son pivot garde un juste équilibre, VOLT. *Hypocrite*. Les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent [dans les terriers] le plus aisément, BUFF. *Quadrup.* I, II, p. 208. Ils portent des bas rayés, des cannes torses à la main, et des souliers à l'Alcibiade; c'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée, MARIVAUX. *Anach. chin.* 29. C'est que la liberté n'est pas une chose. Du moins faubourg St-Germain..... La bouche torse, l'œil errant..... AUG. BARBIER, *Iambes, Popularité*. || Fig. Un cou tors, un œil tors, un hypocrite. Que femme, jeune et frivole, ou cet tors d'Anitus et son parti..., s'attacheront à vous persécuter? VOLT. *Socrate*, p. 3. || 3° Terme d'architecture. Colonne torse, celle dont le fût est contourné en forme d'hélice. || 4° Terme de botanique. Dont les bords tournent ou tendent à tourner obliquement autour de leur axe. || 5° *S. m.* Le tors, le degré de torsion d'un fil. La régularité du tors. || Tors sans fil, faux torsion. || Gros cordon de soie employé en tapisserie. || Terme de marine. Degré de torsion, en parlant des cordages.

— SYN. TORS, TORDU. Tors se dit de ce qui a une torsion naturelle : du bois tors; ou une torsion opérée : de la soie torse; Tordu se dit seulement de la torsion opérée.

— HIST. XIIIe s. Et ses cheveux molt tost l'emporte, Ne ne vat [ve] mie voie torte, Mais la meillor et la plus droite, *la Charrette*, v. 725. || XIVe s. Mains cort et prent le plus tendre [poussin], Tot le mangu à un sol mors; As autres nuef a le col tors, *Rou*, I, 1883. Ne cuidez mie que ge soie tenoie la teste en tors [de travers], Aus comme se fusse mort, *ib.* 4446. || XVIe s. Par voies torses et obliques, PRIOR. II, III, 7. Tu t'en iras les couvertes voyes tout le pays; tu connois bien les torses, les adresses et les chemins frayans..... II, II, III, 147. || XVIIe s. Il avoit la gueule torte comme je ne sais quoi, DESPR. *Comet*, LXXIV. Quelque petit enfant louche, ayant la veue torse, PARÉ, XVII, 4. La raison va toujours set torse, et boiteuse, et desbauchée, et aveuglée de la mesnage comme aveugles la verité, MONT. II, 383.

— ETYM. Berry, *tours*; norm. *teurs*; du latin *torsus* ou *tortus*, part. passif de *torquere*, tordre (voyez ce mot).

TORSADE (tor-sa-d'), *s. f.* || 1° Terme de passementerie. Frange tordue en hélice, pour orner les rideaux, les draperies, les écharpes, etc. || 2° Dans l'armée, petit rouleau d'or et d'argent dégagnant les grades inférieurs; ce sont les petites torsades. Les marques de capitaine sont à petites torsades. || Rouleau, mais beaucoup plus gros, pour les grades supérieurs commençant à celui de chef de bataillon ou d'escadron.

— ETYM. *Tors*.

† TORSE (tor-s'), *s. m.* || 1° Terme de sculpture. Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête ou sans membres. Que ne va-t-il pas dans ce tronçon d'homme qu'on appelle le torse? DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. t. XIII, p. 348, dans POUGENS. || Absolument. Le torse du dieu assis [sur le Belvédère, célèbre fragment antique que l'on juge avoir appartenu à une statue d'Hercule. L'impression la plus analogique que l'on éprouve au musée du Vatican, c'est en contemplant les débris de statues que l'on y voit rassemblés; le torse d'Hercule, les têtes brisées du torse, STAEL, *Corinne*, VII, 2. || 3° Tronc, buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. Cet homme a le torse trop court. Ils portent le costume que les artistes grecs nous semblent être donné de donner aux barbares européens et africains : la nudité du torse, les cheveux longs et hérissés, sans que la barbe, BERNARD, *Instit. Hém. trav. et bell.-lett.* I, VIII, p. 386. J'ai vu le torse d'un Hercule colossal parmi des sacs, des herses et des râteaux, CHATEAUB. *Itinér. Trois. Rome à Jérusalem*. || Populairement, se modeler le torse, bien manger pour se donner de l'embonpoint.

— ETYM. Ital. *torso*, tronçon de chou ou torse. Diez voit dans *torso*, tronçon, la représentant du latin *thyrsus*, tige, bouquet; *torso*, de l'idée de tronçon, passa, par celle de chose coupée, à l'accomplice de statue sans tête.

† 2. TORSE (tor-s'), *s. f.* || 1° Opération qui consiste à tordre la soie passée ou bain de teinture. || 2° Chez les tourneurs, morceaux de bois qui va en serpentant. || Outil propre à contourner en vis ou en spirale le fût d'un colonne.

— ETYM. *Tors*.

† TORSÉ, ÉE (tor-sé, sée), *adj.* Terme de vénerie. Se dit de l'oreille d'un chien qui est bien placée et bien torse.

† TORSER (tor-sé), *v. a.* Terme d'architecture. Contourner le fut d'une colonne, pour en faire une colonne torse.

TORSION (tor-si-on), *s. f.* || 1° Action de tordre ; résultat de cette action. Le mouvement de torsion ou de pli est presque général dans les feuilles qui suivent le cours du soleil, et dont la page inférieure regarde toujours le ciel et la lumière, ROUSSEAU, *Comm. chim.* I, VII, p. 29. Sous le main de l'homme, la taille des arbres, la torsion des branches, la coupe annulaire de l'écorce, en ralentissant la marche de la sève, contribuent au développement des fruits, MASSOL, *Instit. Hém. science*, 1808. || Terme de chirurgie. Torsion des artères, un des moyens employés efficacement pour arrêter les hémorrhagies provenant des ou-

Digitized by Google

vertures béantes de ces vaisseaux après les opérations ou les blessures. ‖ Terme de marine. Action de tordre, ou plutôt de tortiller, de commettre les uns avec les autres les fils, puis les torons dont on compose les cordages. ‖ 3° Terme de physique. Moyen de développer l'élasticité des corps et de mesurer l'action des petites forces, comme l'attraction, le magnétisme, l'électricité, etc. ‖ Force de torsion, effort que fait un fil de métal ou d'autre matière pour se détordre. Suivant l'estimation de M. Colomb, les forces de torsion sont simplement en raison des angles de torsion, BESSON, *Traité de phys.* l. III, p. 449. ‖ Balance de torsion, appareil pour mesurer de très-petites forces. ‖ 4° Terme de botanique. Monstruosité consistant dans une déviation en spirale plus ou moins régulière de toutes les parties d'une tige herbacée ou ligneuse. ‖ Torsion accidentelle d'un organe, celle qui est déterminée par une inégalité de développement dans les deux côtés opp.-és. ‖ 4° Terme d'anatomie. Torsion du cœur, direction dans laquelle s'effectuent à droite la face antérieure du cœur, et à gauche la face postérieure; mais ce dernier mouvement est beaucoup moins prononcé que le premier, LOBSTEIN, *Anatomie*. ‖ Torsion du cou, celle que l'humérus est tordu de 180° ou d'une demi-circonférence chez l'homme et la plupart des mammifères, et qui a pour résultat de changer le sens de la flexion de la seconde brisure du membre antérieur.

— HIST. EXT°. Le quart traité sera des frousseries, des torsions.... H. DE MONDEVILLE, *P* 4. ‖ XVI° s. Si tumba incontinent Statira malade de maladie dont elle mourut avec grandes douleurs et grandes torsions et trenchées es parties antérieures, AMYOT, *Artax.* 34.

— ETYM. *Prov. torso, ital. torsione*; du latin *tortionem, de tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE).

† TORSOIR (tor-soir), *s. m.* Bille de chamoiseur pour tordre les peaux.

— ETYM. *Tordre*.

TORT (tor); le *t* ne se lie pas; au plur. l'*s* ne se lie pas : des tor égaux : cependant quelques-uns la lient : des tor-z égaux). ‖ 1° Ce qui est opposé à la raison, à la justice. Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort, que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir. LA ROCHEFOUC. *Refl. mor.* n° 240. Ce qui fait voir que les hommes connaissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite, ID. MAX. CXVI. Il y a des temps où certaines gens ont toujours raison; par la raison des contraires, Mazarin avait toujours tort, BAYL. *Hem.* t. II, liv. II, p. 89, dans COTGRAVE. On est quelquefois empêtré dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent point du tout son tort, SÉV. 441. Parsons la paix, mon pauvre cousin : j'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer, ID. à *Bussy*, 3 avril 1666. Vous voyez que je n'ai point de tort [dans des lettres], ID. à *Coulanges*, 3 avril 1675. Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de Polybe, que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par sa conduite, BOSSUET, *Hist. univ.* 8. Sa lettre leur donnait le tort à tous deux, ID. *Var.* 2. C'est ici Madame du Tort : qui la voit et en prend la tort; Madame du Tort, je t'adore A mille fois plus tort encore; Pour celui qui fait ces vers-ci, n'eut aucun tort, Dieu merci, FONTAN. *Poetic. de Mme du Tort*, 1. ‖ Avoir tort, avoir dans POITOU. Il n'y a rien de plus beau que de être franchement : j'ai tort, FÉN. *Educ. filles*, 8. Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je crois qu'un cela même mon héros a grand tort, VOLT. *Lett. Richelieu*, 43 juin 1760. J'ai tort, madame, j'ai très-tort, mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 10 août 1772. Il [Malesherbes] a bien tort; mais il est digne qu'on lui dise ses torts, c'est le plus grand éloge que je puisse faire de lui, ID. *Lett. d'Argental*, 10 sept. 1785. Je ne devrais ni planter des jardins, ni faire des vers tendres; cependant j'ai des deux torts, et j'en demande pardon à la raison. ID. *ib.* 8 nov. 1767. Je n'examine point lequel des deux avait tort; ils l'avaient peut-être tous deux, comme il arrive dans presque toutes les querelles, ID. *Jenni*, 3. Tu prends ton tonnerre au lieu de répondre, dit Méduppe à Jupiter, tu as donc tort, ID. *Hel. litt. Cons. à L. Rac.* Une scène violente entre le baron et moi, scène dans laquelle le tort était de mon côté, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 20 nov. 1770. Un J'ai tort vaut mieux que cent répliques ingénieuses, ROBERT, *Lett. dir. Gram.* t. XI, p. 63, dans POUGENS. Ces femmes-là vous font croire aisément que ce sont leurs maris qui ont des torts avec elles, CHAMOUTELLE, *Prov. proverbes des Tuileries*, sc. 3. Je lui cherchais des torts imaginaires; elle me pardonnait sans cesse des torts réels, GEUZE, *Vell. du Mdt.* t. I, p. 239, dans POUGENS. Quand les étrangers insultent à ce pays [l'Italie].... quand ils sont sans pitié pour nos torts, qui naissent de nos malheurs, STAËL, *Corinne*, 7, 3. ‖ Il a tous les torts, tous les mauvais procédés sont de son côté. ‖ Mettre quelqu'un dans son tort, lui faire des propositions qu'il ne puisse refuser sans manquer à la bienséance, sans avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. Il [le plénipotentiaire] fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance et obligent de rejeter ce que l'on accepterait inutilement, qui lui sont cependant une occasion de faire des plaintes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent, LE BRET, X. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, *Louis XIV*, 31. ‖ Mettre quelqu'un dans son tort, faire que quelqu'un ait un tort à notre égard. Il est pénible à un homme fier de demander pardon, quand il se surprend en faute et qui se plaint de lui avec raison; sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages et qu'il met les autres dans son tort, LA BRUY. IV. Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort, FÉN. *Tél.* XI. Tu vois tout ce que j'ai fait pour te mettre dans mon tort, DANCOURT, *Bourg. de Neuv.* IV, 7. ‖ 2° Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. Réparation, dédommager des torts. La grêle a fait bien du tort en ce canton. Il ne lui a pas fait tort d'un écu. Je lui demanderai si j'ai fait tort à ***, BALZ. liv. VI, lett. 6. Ahi ! ne me faites pas ce tort, ne me faites pas ce tort aux autres ! MOL. *l'Av.* I, 4. Et je m. vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous vivez vous faisait un tort, DANCOURT, *Bourg. de Neuv.* III, 10. Ils font tort dans le monde, PASC. *Prov.* XII. Meurtres qui feraient tort à l'État, ID. XIII. La plus humaine chose du monde est un portrait bien fait : quel que tort qu'on ait, on aimerait ne vous fait point de tort, SÉV. 63. Je fais tort au chevalier de vous mander ces sottes de choses [c'était lui qui devait les apporter à Mme de Sévigné], ID. 417. Adieu, mon pauvre cousin; ce n'est point ici une belle lettre, ni une réponse digne de la vôtre; mais on n'a pas toujours de l'esprit; il y a huit jours que je suis malade; cela fait tort à ma vivacité, ID. à *Bussy*, 19 juill. 1686. Ce serait faire tort à la mémoire de cette femme forte, que de montrer de la faiblesse, FLECH.-*Duch. de Montaus.* ‖ [M. de Montausier] n'eut pas besoin de réparer, sur ses vieux ans, les torts qu'il avait faits en sa jeunesse, *Mme de Mont.* ‖ Faire tort à, être injuste envers. J'ai peur que vous ne soyez abattu; mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs, avec tant de courage, ID. à *Bussy*, 1686. Il y faillait regarder, être entre les doctes, sans faire tort aux autres, les deux plus doctes, P. CORN. *Lettre à M. de Zuylichem*, 1 avril 1671. Le tort, *loc. adv.* sans raison, injustement, sans motif. Apprenez, apprenez la valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez, CORN. *Hor.* IV, 5. Il a tort ce pape au nombre des hérétiques, PASC. *Prov.* XVII. Peut-être ces soupçons à tort m'ont alarmé, C. DELAV. *Paria*, IV, 1. ‖ 4° Il a tort et à travers, *loc. adv.* sans discernement, sans y regarder. Le juge prétendait qu'à tort et à travers On ne saurait manquer condamnant un perverx, LA FONT. *Fabl.* II, 3. J'interrompais leur entretien pour parler à tort et à travers, LESAGE, *Gil Blas*, I, 6. La coutume d'introduire l'amour à tort et à travers dans les ouvrages dramatiques passa de Paris à Londres vers l'an 1660, avec nos rubans et nos perruques, VOLT. *Hel. litt. Tragéd. angl.* Presque plus de véritables arts, presque plus de génie [après le siècle de Louis XIV] ; le mérite consistait à raisonner à tort et à travers sur le mérite du siècle passé, ID. *Princ. de Hesse*, 10. Vous êtes moqueuse à l'excès, inappliquée, légère.... vous parlez à tort et à travers, GENLIS, *Traité d'éduc. la Bonne mère*, I, 1. ‖ On a dit aussi : de tort et de travers. Il ne faut discourir de tort et de travers, BÉRANGER, *Sat.* II. ‖ 5° A tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. Il vaut ce qu'il veut, à tort et à droit. ‖ 6° A tort o droit, à tort ou à raison, avec droit ou sans droit, avec raison ou sans raison. A tort ou à droit je prétend bien. ‖ Proverbes. Qui doit a tort, on présume toujours que, quand on plaide, c'est qu'on ne veut pas payer. ‖ Le mort a toujours tort, un homme mort ne pouvant se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit dans le même sens : Les absents ont tort. ‖ La mort a toujours tort, se dit pour accuser les médecins, qui rejettent sur le compte de la maladie ce qui pourrait être le fait de leur inhabileté.

— ETYM. Quelques, dans la location *avoir tort, tort soit* sans article, on peut le représenter par le pronom *le*, quand le sens est clair. Je crois que j'avais tort, MOL. *Mal. imag.* III, 14. Vraiment vous l'avez, *Andrieux, les Etourdis*, III, 4.

— HIST. XII° s. Qui tort seievere, u faus jugement fera, *Lois de Cnvût.* ch. II. ‖ Si li dit : Ù tort vos curuciez, *Ch. de Rol.* LXXV. Charles respunt : tort fait kil me demandet, sb. LXV. Paien unt tort, e chrestien unt dreit, sb. LXXVII. Devers vos est il ami tort, ID. LXX. Jusque li-mien unt tort i reconnuissset, sb. CCLXI. ‖ XIII° s. Certes, dame, meuit a'honneure Qui courtois est contre tort, *Conci.*, IV. Voirs est [il est vrai] qu'amours m'a à son tort grevé, sb. XIV. Du tort et de la honte me vorroie vengier, *Sax.* XVI. ‖ XIV° s. Bien savons que [la terre] est salue à tort à tort à son pare, VILLEH. XLIII. Et je ne doute ne tant ne quant que nous n'alons la victoire : car nous avons droit et il ont tort, ID. 126. Ils de ce Robiert jasirent li Robiertois, qui dient encore que ce fut fait tort dou roiaume, pour que cius [celui-là] estoit saisnés, sb. p. 2. Li communs pueples vit plus en paix, quant il prevoit et il sergaste au leur orent riens meffere à tort, BEAUMAN. I, 6. Que se il meurt à voistre tort (par votre faute], Vostre est la coupe [coupable] de son meurtre, ID *Cange*, *Glossar. inquisit.* ‖ XVI° s. De tort et de travers si fort et frappe et maille : Tous tue ceulx qu'il fert de son branc qui bien taille, *Chron. de Roue.* v. 2033. Mieulx vault estre en tort cras et aise, Qu'en droit ebetif et à malaise, J. BRUTANY, dans *Ménagier*, t. II, p. 317. Mez vaut homme un denier, puisque loiaument a, Que cent libertés de tort, quant homme l'a, *Baud. de Seb.* VIII, 1066. ‖ XVI° s. Si on nous a fait des torts, nous en ferons aussi, PROUSS. II, 21, 90. Aucunes fois a droit droiet ou L.-t, CH. D'AUB. *Bull.* 3. Par voz arts et par vos pratiques Nous faisiez du droict le tort; Bien estes causes ias plusieurs De partie de grans douleurs, MONSTRELET. I. I, p. 227, dans LACURNE. A tous deux il tenoit grand tort [il avait de grands torts envers l'un et l'autre], COMM. IV, 8, 1. Il [Pierre] se abbatit tout le long, à tords, à travers, de cza, de là..... RAB. *Garg.* 18. Nous ne nous efforcerons point de vuller ses honneurs par droit ou par tort, par violence ou cautele et autres moyens obliques, CALVIN, *Instit.* 846. Qu'ils facent bien à ceux qui leur tiennent tort, et qu'ils prient pour ceux qui meschient d'eux, ID. ib. 1307. Je fasse tort à l'affection que je vous porte, si..... MARG. *Lett.* 63. J'experimente tant la bonne voulenté que vous portés à tout ce qui me touche, que je me fasche fort quand je vous les recommande, ID. ib. 417. Nous avons grand tort d'estimer que.... MONT. I, 29. Le peuple s'excusa envers le roy du tort qu'il luy avoit injustement fait, AMYOT, *Péric.* 70. Ils l'avoient envoyé querir pour aider à celuy qui auroit le droit, à l'encontre de celuy qui auroit tort, ID. *Philop.* 48. La memoire du tort d'une injure nouli plus que beaucoup dure, LESAGE DE LINCY, *Proc.* t. II, p. 236.

— ETYM. Wallon, *tort*; provenç. *tort*, espagn. *tuerto*; italien. *torto*; du bas-lat. *tortum*, injustice, qui est le participe passé *tortus*, tordu, de *torquere* (voy. TORDRE). *La tort* se trouve dans d'anciens livres de droit pour *celui qui a tort*.

TORTE (tor-t'), *adj. fém.* Synonyme de torse. Il semble que ses reins et son épaule torte fassent guerre à sa tête, MÉRIMÉE, *Sat.* X. La montée était torte et de fâcheux accès, ID. ib. XI.

— ETYM. *Torte* est le féminin de l'anc. part. passé *tort*, qui est dans le substantif *tort* (voy. TORS à l'historique).

TORTELLE (tor-tè-l'), *s. f.* Plante de la famille des crucifères, nommée aussi vélar. ‖ Un des noms vulgaires du *sisymbrium officinale*, Scopoli.

— HIST. XVI° S. L'herbe dite erysimum ou yrio, en français vellar ou tortelle, PARE, V, 28.

TORTICOLIS (tor-ti-ko-li), *s. m.* ‖ 1° Douleur inflammatoire ou rhumatismale qui a son siége dans quelques-uns des muscles du cou, et qui force le malade à tenir la tête inclinée en avant,

Digitized by Google

sur l'un des côtés, ou en arrière, suivant les muscles affectés. Je me porte mieux, ma très-chère; ce tortcolis était un très-bon petit rhumatisme; c'est un mal très-douloureux, sans repos, sans sommeil; mais il ne fait peur à personne, sév. 248. ‖ Familièrement, action de se tordre le cou. Les amants font à deux, aux deux bouts du logis, Ne pouvent s'entr'voir sans un tortocolis, LAMOUR, *Coquette corr.* II, 8. ‖ 2° *Adj.* Qui porte le cou de travers. Un coup d'air l'a rendu tortocolis. ‖ Substantivement. Il [le peintre] ne doit jamais s'imaginer un Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de tortocolis.... POUSSIN, dans J. TEXIER, *Hist. des artist.*, p. 440. Mon pauvre corps est raccourci, Et j'ai tout l'air d'un tortocolis; Mais cela me sied à merveille, Et parmi les tortocolis Je passe pour des plus jolis, SCARR. Œuv. t. VII, p. 97. ‖ Fig. Un tortocolis, un faux dévot; c'est le même que cou tors. ‖ 3. B. Rousseau en a fait l'hypocrisie personnifiée : Le visage tout fardé, Le dos plat sous la fille, Un dit qu'alors tout l'enfer s'assembla, Et que par choix le conseil l'appela Tortocolis, figure symbolique De son cou tors et de sa fâte oblique. *Allégories*, 1, 1. ‖ 3° *S. m.* Nom du torcol en Lorraine.

— HIST. XVIe S. Et les élusts justement [la tête coupée et le corps], afin que il ne feust tort-colly, PAR. *Pant.*, II, 20.

— ÉTYM. Lat. *tortum collum*, cou tordu; Berry, *tortieux*.

† TORTILE (tor-til), *s. m.* Terme de blason. Lambrequin ou raban qui s'enlace autour d'une couronne; c'est l'ornement spécial de baron. ‖ Espèce de bandeau que portent les têtes de more.

— ÉTYM. *Tortile*.

† TORTILLE (tor-ti-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est susceptible de se tordre.

— ÉTYM. Lat. *tortilis*, de *tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE). Au XVIe siècle, on disait *tortuse* : Et la vigne tortuse..... MORT. *l'Election de son sépulchre*.

TORTILLAGE (tor-ti-lla-j', il mouillées, et non tor-ti-ya-j'), *s. m.* ‖ 1° Terme familier. Façon tortueuse et embarrassée de s'exprimer. Elle [Mme de Coulanges] parle de la meilleure sainte de Mme de la Fayette; tout cela aussi dans mille douceurs, point tant de tortillages, sév. 20 août 1677. Sans recherche, sans tortillage, sans prétention, n'^est^ ne naturel, *Lett. à M. Huygens*, t. II, p. 289. Pour éloigner les tortillages et les amphigouris, *t. t.* SOCIN. *Pologne*, 7. Quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, in *Prem.* 8. ‖ 2° Agglutinement, défaut. Les chanoiers cèdent à toutes les duchesses partout, même à brevet, jusqu'à aujourd'hui, et sans tortillage ni difficulté, ST-SIM. 70, 187.

— ÉTYM. *Tortiller*.

† TORTILLANT, ANTE (tor-ti-llan, llan-t', il mouillées), *adj.* ‖ 1° Terme de blason. Se dit du serpent ou de la givre, qui entoure un meuble de l'écu. ‖ 2° Bois tortillant, bois à brûler qui est tordu et qui se corde mal.

† TORTILLARD ou TORTILLART (tor-ti-llar, il mouillées), *s. m.* Variété de l'orme champêtre (*ulmus campestris*, *L.*), qui se distingue par ses petites feuilles et les fibres-couronnes de son bois (d'où son nom) : on le nomme aussi orme à moyeux. L'orme tortillart.

TORTILLÉ, TE (tor-ti-llé, il mouillées, et non tor-ti-ye), *p. f.* Allées étroites et tortueuses dans un bois, dans un parc pour se promener à l'ombre. ‖ On dit aussi tortillée.

— ÉTYM. Autre forme de *tortu*.

TORTILLÉ, ÉE (tor-ti-llé, llée, il mouillées), part. passé de tortiller. Tordu à plusieurs tours. Une corde tortillée. Cependant elle met sur la table les draps, qu'on boughons tortillés elle avait sous les bras, RÉGNIER, *Sat.* XI. De plusieurs de ces cordons réunis et tortillés ensemble, on compose les plus grosses cordes, SAUSSURE, *Traité de phys.* t. I, p. 415. ‖ Terme de blason. Qui porte le tortil.

TORTILLEMENT (tor-ti-lle-man, il mouillées, et non tor-ti-ye-man), *s. m.* ‖ 1° Action de tortiller; état d'une chose tortillée. Il sent dans le ventre des tortillements. On verra qu'ils [les filets du grain ergoté] désagrégé dans l'eau] ont un mouvement de révon et de tortillement très-sonsible, SUVY. *Suppl. à l'hist. nat. d'Eur.* t. II, p. 19. Et il plus avantageux de tordre beaucoup les cordes, ou de les tordre peu? le tortillement augmente-t-il leur force, ou la diminue-t-il? BUFFON, *Traité de phys.* t. I, p. 410. Mme d'Evrignac, après avoir fait à ces messieurs cent mouvements plus désagréables les uns que les autres, et tous ces tortillements de tête que vous lui connaissez, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 1. ‖ 2° Fig. et familièrement. Petits détours, finesses qu'on cherche dans les affaires. Entrez dans son cœur, et vous verrez qui a plus de part, de son sexe ou du vôtre, à tous ses tortillements, à ses minauderies, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 660.

— HIST. XVIe S. Faut commencer le bandage et y faire les premieres revolutions ou tortillemens, PARÉ, XII, 2.

— ÉTYM. *Tortiller*.

TORTILLER (tor-ti-llé, il mouillées, et non tor-ti-yé), *v. a.* Tordre à plusieurs tours une chose facile à plier. Tortiller du papier, des cheveux. Comme elle tortillait son tablier avec une petite bonne occupée à servir, *Théât. d'éduc. Vrai sage*, II, 4. ‖ Terme de corderie. Réunir ensemble plusieurs fils de caret pour en former un toron. ‖ Terme de manufacture. Tortiller la coupe, lui faire une mouvement prononché. ‖ 2° Rouler sur le genou et sur le tablier, du plat de la main, les ficelles ou des des livres, quand elles ont été mises à la colle. ‖ Former des cierges en manière de vis ou de spirale. ‖ Terme de construction. Tortiller une mortaise, l'ouvrir avec le lacaret ou la tarière. ‖ 3° Populairement. Manger vite, avaler rondement. Eo un moment nous avons tortillé ce gigot. ‖ 4° Fig. Donner diverses tournures à des pensées, à des paroles. Pour quoi la tant tortiller En cent façons non pensee, DUBERCEAU, *Poésies, Valère du poète*. ‖ 5° *V. n.* Familièrement. Tortiller des hanches, manger en se balançant. Remarquez-vous une de ces jolies personnes qui vont trottant menu, les yeux baissés, coudes en arrière, et tortillant un peu des hanches? BEAUMARCHAIS, *Mar. de Fig.* III, 8. ‖ 6° Fig. Tourner autour de quelqu'un, employer de petits manèges. Enfin, elles ont tant tortillé autour de moi, qu'ayant fait tout ce qu'elles avaient voulu, elles m'ont avoué qu'elles avaient fait écrire cette lettre par Desonville, SÉV. 438. Lorsque vous le serez [le neveu], le pauvre homme, avec de belles intentions, et qu'il tortille, pour ainsi parler, par derrière et autour de vous, nous. *Éléват. sur myst.* VIII, 14. ‖ 7° Chercher des détours, des subterfuges. L'ordre est formel, il n'y a pas à tortiller. Si vous étiez un bonnête homme, vous se tortilleriez pastant pour répondre, CORN. *Pert. du chasse de Henri IV*, II, 1. ‖ 8° Se tortiller, se tordre, se replier sur soi-même en plusieurs façons. Voyez comme ce serpent se tortille.

— HIST. XVIe S. Tôte bien petite fourchette d'or, à manche tortillié, pour mengier meures, PR. LA SONNE, *Rouaud*, p. 234. ‖ XVIIe S. Ils tortillent leur fil avecques le doigt, et font deux ou trois tours, puis le coupent assez près, PARÉ, VI, 17.

— ÉTYM. *Tortille*; bourg. *toteuiller*; Berry, *tortiller*, se donner du mouvement sans faire beaucoup de besogne.

TORTILLÉRE (tor-ti-llè-r', il mouillées), *s. f.* Voy. TORTILLIS.

† TORTILLIS (tor-ti-lli, il mouillées), *s. m.* ‖ 1° Terme d'architecture. Espèce de vermouture qu'on trace dans les bossages. On dit plus ordinairement bossage tortillé. ‖ 2° Il s'est dit d'une espèce de bonbon. Tout ce qui se peut confire, jusqu'à des tortillis de sucre de diverses couleurs, LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 123, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Tortiller*.

TORTILLON (tor-ti-llon, il mouillées, et non tor-ti-yon), *s. m.* ‖ 1° Coiffure d'une fille du bas peuple. ‖ Fig. et familièrement. Petite servante prise au village. ‖ Vieux en ces deux sens. ‖ 2° Linge, torchon tortillé en rond. ‖ Espèce de bourrelet que l'on met sur sa tête pour porter dessus un pot ou un panier. ‖ 3° Instrument pour friser les cheveux. ‖ Assemblage de clous autour de l'écusson d'un coffre. ‖ 4° Partie du corps des mollusques trachélipodes qui ne sort pas de la coquille. ‖ 5° En physique, un tortillon est un étreau fait en forme de petit cerceau.

— HIST. XVIe S. Fuzgasses, brasadeaux, tortillons, bisacules, eschaudés, o. DE BRAMS, 225.

— ÉTYM. *Tortiller*, Berry, *tortillon*, bosse grosière; un *tortillon de paille, de foin*; bourg. *totillo*; provenç. *tortillo*, petit gâteau en forme de couronne.

† TORTILLONNÉ, ÉE (tor-ti-llo-né, née), *adj.* Embarrassé, peu naturel. La Bagnois m'écrit mille douceurs tortillonnées, SÉV. 4 sept. 1677.

— ÉTYM. *Tortillon*.

† TORTILLONNER (tor-ti-llo-né, il mouillées), *v. a.* Employer de petits détours.

— HIST. XVIe S. Sire, il ne faut plus tortionner... D'AUB. *Hist.* III, 201.

— ÉTYM. *Tortillon*.

‖ TORTIN (tor-tin), *s. m.* Tapisserie de laine torse.

— ÉTYM. *Tort*, participe passé de *tordre*.

TORTIONNAIRE (tor-si-o-nè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme de jurisprudence. Inique, violent. Saisie tortionnaire. La loi qui permettrait d'emprisonner un citoyen sans information préalable et sans formalité juridique, serait tolérable dans un temps de trouble et de guerre; elle serait tortionnaire et tyrannique en temps de paix, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 19. Sans le remboursement, l'impôt sur les rentes serait le plus violent, le plus tortionnaire qu'il fût possible d'imaginer, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 376. ‖ 2° Qui sert à torturer. Appareil tortionnaire. ‖ *S. m.* Le tortionnaire, le bourreau.

— HIST. XVIe S. E dejuste tei ne habiterat malignes; ne ne parmanderont il torcunier devant tos oilz [yeux], *Psautier*, dans *Archives des missions scient.* t. V, p. 140. ‖ XVIIe S. Assassinats et autres cas enormes et tortionnaires par lui commis et perpetrés, DESPEB. *Comiez*, XXII.

— ÉTYM. Lat. *tortio*, torture, de *torquere*, tortturer et tordre.

† TORTIONNAIREMENT (tor-si-o-nè-re-man), *adv.* D'une manière tortionnaire. Tous les juges d'une voix unanime déclarèrent la famille [de Calas] innocente, tortionnairement et abusivement jugée par le parlement de Toulouse, VOLT. *Pol. et lég. Supplément en faveur des Calas*.

— HIST. XVe S. Pour ce que torcionnairement avez, de nouvel, entrepris contre la couronne et seigneurie de..., CHART. *Vaucouleurs*, 1.

TORTIS (tor-ti), *s. m.* ‖ 1° Assemblage de plusieurs fils de chanvre, de laine, de soie, etc., tordus ensemble. ‖ 2° Assemblage de plusieurs fils de fleurs (veilli en ce sens). Un tortis de myrte. ‖ 3° Terme de blason. Fil de perles qui entoure la couronne des comtes (on ne le dit pas, ainsi, des ducs). Elles étaient richement vestues.... et portaient, avec leurs carcans et leurs chaînes de pierreries, d'autres tortis de perles et de gros diamants sur la tête, LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 139, dans LACURNE.

— HIST. XIVe S. D'uo chapelet de fleurs couronnant le pennon, d'une branche de pin et de laurel, le dernier d'un tortis de laurier, BUSELL. VII, 80, *resto*. Après avoir relié d'un tortis de violettes Et d'un verre de fleurettes L'or de leur chef délié, SODS. 882.

— ÉTYM. *Tortis* représente une forme latine fictive *tortitium*, de *tortum*, supin de *torquere* (voy. TORDRE). *Tortis* dans l'occitane langue avait la signification de torche, de flambeau.

† TORTOIR (tor-toir), *s. m.* Bâton dont on se sert pour tordre la charge d'une charrette, en tordant une grosse corde qui passe par-dessus cette charge.

— HIST. XVIe S. Tortoiere, OUDEBAVE.

— ÉTYM. *Tort*, ancien participe de *tordre*.

TORTU, UE (tor-tu, tue), *adj.* ‖ 1° Qui n'est pas droit, qui est de travers. On dit que les meilleurs navires et qui résistent le mieux aux tourmentes, se composent des arbres les plus tortus et noueux, DIDE. *d'Orat. Tuberc.* t. II, p. 296. Le regard de travers, nez tortu, presque lèvre, la FONT. *Fabl.* XI, 7. Suis-je tortu ou bossu? MOL. *Pourc.* I, 5. Quel mal cela fait-il à la jambe en devient-elle plus torte, après tout, et la taille moins belle? DE. *Sgan.* 17. Comme une règle véritable redresserait une ligne tortue que j'aurais tracée, FÉN. *Dial. des morts ane.*, III. Il [le bélier] n'est ni tortu ni bossu, se dit pour vanter la taille d'une femme. ‖ Fig. Que les chevoins tortus deviennent droits, et les raboteux unis, BIBLE, *Ane. Disp. de la comm.* ‖ Familièrement. Le bois tortu, la vigne. La vigne est sans appui rampante; bois fort sec et débile et bouteux, Et le vin son fils nous fait faire Des pas tortus comme un limaçon, DE. *Jug. des chansonniers*, dans FR. MICHEL, *Argot*. ‖ 2° Fig. Qui n'est pas conforme à la droite raison. Faux des raisonnements tortus. C'est un exemple en ce siècle malheureux, de charité, d'honneur et de vertu, RÉGNIER, *Sat.* XIII. ‖ Avoir l'esprit tortu, manquer de justesse dans l'esprit. Et, se laissant aller à son esprit tortu, De ses propres défauts se fait une vertu, BOIL. *Sat.* IV. ‖ 3° Peu adverbialement. De travers. Puis-je aujourd'hui marcher que ce fait une famille? Veut-on que j'aille droit quand on y va tortu? LA FONT.

Digitized by Google

Fabl. III, 10. || 4° *S. m.* Serpent du genre boa.

— HIST. XIVe S. Pourquoi les pertuis de ces us furent tortus es oreilles, H. DE MONDEVILLE, P. 14. || XVIe S. L'univers semble tortu dans l'eau, MONTAIGNE, 362. Il les chassa d'une ardeur de courage inconsidérée jusques dedans des chemins tortus, plantez d'arbres et fossoyez de larges fossez, AMYOT, *Arat.* 18. Pour ainsi la bouche des autres parties de la face demeurerent tortues, PARÉ, VIII, 21. Tortue buscho fait droict feu, COTGRAVE.

— ETYM. *Tortu* représente une forme latine fictive *tortutus*, dérivé du *tortus*, l'action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUE (tor-tue), *s. f.* || 1° Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont le corps est couvert d'un tét, d'une écaille (famille de la classe des reptiles). Tortue de mer. Tortue de terre. Soupe à la tortue. Écaille de tortue. Il laisse la tortue Aller son train de sénateur; Elle part, elle s'évertue: Elle se hâte avec lenteur, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Nul genre n'prirent une tortue du pouls environ de deux cents livres, SOCRATINE. *Voy.* I, 11, p. 251. || Pas de tortue, marche très-lente. *Marchez donc*; il, quel pas de tortue! TH. CORN. *Cont. d'Orgueil*, III, 9. || À pas de tortue, en tortue, comme une tortue, très-lentement. Faire les deux yeux sans parler, C'est faire l'amour en tortue, RÉGNIER, *Amour. tr.* Quand mes lettres vont comme des tortues par la inquiétude voie du messager, SÉV. 3 AVR. 1678. Il paroît le plus tard qu'il peut et marche à pas de tortue, ST.-SIM. 1691, 168. Voyez où en sont Cyrus et Arconce au commencement du premier tome (du roman de Cyrus, par Mlle de Scudéry); cependant ce sont des héros, avec leurs pas de tortue, ne laissent pas d'arriver au dixième, FONTEN. *Lett. gal.* 8. Le mal a des ailes, et le bien va pas de tortue, VOLT. *Zaïre*, 3. *Sévérambes*, 1700, II. Espèce d'art ou de toit que les Romains formaient en tenant leurs boucliers réunis au-dessus de leurs têtes, pour se couvrir en approchant du pied de la muraille d'une ville assiégée. Ayant mis leurs boucliers sur leurs têtes, ils s'avancèrent ainsi en tortue, sans que ni les traits ni les pierres pussent leur nuire en aucune façon, ROLLIN, *Hist. anc.* ŒUV. I. VIII, p. 247. || Machine de guerre, montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée. || 2° Usensile pour la cuisine de certains mets. || Terme de cuisine. Tête de veau en tortue, c'est-à-dire à la financière. || 4° Constellation qu'on appelle aussi la Lyre. || 5° Terme de marine. Embarcation qu'on emploie pour traverser un bras de mer. || 6° Petite tortue ou vaisseau, sorte de papillon.

— HIST. XIIIe S. D'un homme pecheus je dirai: ce est une tortue, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 467. || XVIe S. Testudo, maladie ainsi appelée, à cause que les patiens ont une apostume à la teste, semblable à une tortue, PARÉ, *Introd.* 21. Beliers, vignes, tortues, balistes, etc. m. *Prof.* La tortue, quand elle a mangé de la vipere, MONT. II, 471.

— ETYM. *Tortu*, la bête ayant été ainsi nommée parce qu'elle a les pieds tortus; provenç. et espagn. *tortuga*.

TORTUÉ, ÉE (tor-tu-é), ée, part. passé de tortuer. Tige droite et non pas tortuée, GRIMM, *Corresp.* I, 11, p. 473.

TORTUER (tor-tu-é), je tortuais, nous tortuions, vous tortuiez; que je tortue, que nous tortuions, que vous tortuiez, *v. a.* || 1° Rendre tortu. || 2° Se tortuer, *v. réfl.* Devenir tortu.

— ETYM. *Tortu*.

TORTUEUSEMENT (tor-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière tortueuse. Cette ormée, qui part du sentier étroit qu'on a pratiqué sur le sommet des rochers, et qui conduit laborieusement et tortueusement les hommes du haut de ces rochers, sur le pont qui les met au château, DIDOT. *Salon de 1765*, ŒUV. I. XIII, p. 164, dans RICHELET. Celui qui blasphème et tortueusement Se venge... v. HUGO, *Roy Blaz*, I, 2.

— HIST. XIVe S. Les pierres se tendent tortueusement, DESCHAMPS, *Tache de sang*, 1.

— ETYM. *Tortueux*, et le suffixe *ment*; provenç. *tortuosamen*t; espagn. *tortuosamente*.

TORTUEUX, EUSE (tor-tu-eû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est courbé plusieurs fois en différents sens. Couchon de lois [M. de Montausier] arrête-toi une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son Ame [du Dauphin] RÉGN. *H. de Mons.* Le prélat et sa troupe à pas tumultueux Descendaient du Palais l'escalier tortueux, BOIL. *Lutr.* V. Sa cravate se recourbe en replis tortueux, RAC. *Plaideurs*, V, 6. Si les rivières sont tortueuses, leurs bords, qui les arrêtent à l'endroit des sinuosités, font élever les eaux, et leur donnent plus de force pour se forger eux-mêmes et pour les porter, FONTEN. *Guglielmini*. Elles [les lois] ressemblent à nos villes bâties irrégulièrement au hasard, mêlées de palais et de chaumières dans des rues étroites et tortueuses, VOLT. *Ét. Catherine II*, 30 juillet 1770. Les possessions qu'ils [les flibustiers] occupèrent sur une côte tortueuse se trouvèrent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turquies, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 46. De ses bras tortueux le vigne les embrasse [les ormeaux], DELILLE, *Parc anglais*, IV. || 2° Fig. Esprit, génie tortueux, qui a de la finesse, de la ruse, de l'artifice. Une marche, une conduite tortueuse. Des voies tortueuses. Un esprit tortueux apprenne que l'iniquité se couvrit, il en pénétrait les détours, et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier*. Je rougis d'écrire ces choses, et les docteurs qui les écrivent ont avoient honte; c'est ce qu'on voit dans tout leur discours tortueux et embarrassé, FÉN. *Ver.* IV, 1. Quelque tortueuse n'est pas de ces chemins torteux qui ressemblent à des labyrinthes où on craint toujours de se perdre, FÉN. *3e sermon, Domaine de la Pucelle*, 2.

— SYN. SINUEUX, TORTUEUX. Dans la chose sinueuse, on considère surtout les enfoncements; dans la chose tortueuse, on considère surtout les plis et replis.

— HIST. XIVe S. Un pertuis tortueux, H. DE MONDEVILLE, P. 19, *verso*. Ligne courve et tortueuse, CHAUCER, *Troïle*, III, 1. Qui eslongne de droite voie Et droit sentier Suyt la tortueuse carriere..., DU BELLAY, III, 90, *verso*.

— ETYM. *Tortu*, et *-ueux*; espagn. et ital. *tortuoso*; du lat. *tortuosus*, dérivé du substantif *tortus*, action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUITÉ, ÉTÉ (tor-tu-i-té), *s. f.* État de ce qui est tortueux. Dans les inextricables tortuosités de ce labyrinthe, J. ROSSE. *Ess.* II, 1. Fig. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des marchands de soie, et de la tortuité des services du premier, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur du second, ST-SIM. 183, 230. Le parlement crut qu'en faisant valoir l'ignorance, il trouverait le bout d'un fil qui le conduirait au bien des tortuosités curieuses et secrètes, IB. 450, 32.

— HIST. XIVe S. Ilz [les Romains] demeurent [du sol] es dites tortuuitéz [de l'oreille] est apeticés l'excellence [intensité] de lui, H. DE MONDEVILLE, P. 14. || XVIe S. Il a forme, en longueur et tortuosité, d'un petit serpent, PARÉ, *Introd.* 21. Descurant ce bout [de la corne] net et poli sans tortuosité, o. DE SERRES, 286.

— ETYM. PROV. *tortuositat*; esp. *tortuosidad*; du lat. *tortuositatem*, de *tortuosus*, tortueux.

† **TORTURANT, ANTE** (tor-tu-ran, ran-t), *adj.* Qui torture. Les remords torturants.

TORTURE (tor-tu-r'), *s. f.* || 1° Action de tordre, contorsion. Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition, quand elle adopta cet oiseau [le torcol] dans les enchantements, MERY. *Obs. L.* XIII, p. 425. || 2° Tourment, supplice. La torture, le fer et la flamme l'attend, MOTH. *St Gen.* II, 2. La Providence nous met quelquefois à la torture, en y employant la peine, la gravelle et la goutte, les tourments d'entrailles, les convulsions, et autres exécutions des vengeances de la Providence, VOLT. *Dict. phil. Torture*. || 3° Particulièrement. Tourment auquel on soumettait un accusé pour en obtenir des révélations; question. La torture a été abolie en France par Louis XVI en 1780. Quoiqu'il y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces bonnes relations alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la torture, autrement nommée question; c'est une étrange manière de questionner les hommes; ce ne sont pourtant point de simples ouvrages qui Pont inventée, IB. *Dict. phil. Torture*. Il [un conseiller de la Tournelle] se donne le plaisir de l'appliquer [un accusé] à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on remence; or, comme dit très-bien le comédie des Plaideurs, cela fait toujours passer une heure ou deux, IB. 16. Les Romains n'affligèrent la torture qu'aux esclaves, IB. 18. Ils quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevelier de la Barre, qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? M. *Dict. phil. Supplices*. Il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel judiciaire pour juger un procès, IB. *Dict. phil. Question*. On prétend qu'en faisant donner la torture aux accusés, il [Louis XI] était caché derrière une jalousie, pour entendre les interrogatoires, NODIER, Œuv. I, III, p. 288. On les mettait [les esclaves] à la torture pour la moindre faute; ils pouvaient être punis de mort sans l'intervention du magistrat, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 28. || 4° Fig. Peine vive, tourment. Mettra-t-on tous les jours mon âme à la torture? MOL. *Tartuffe*, III, 8. Ce qui m'est un sujet d'éternelle torture, C'est de voir.... MOL. *D. Garc.* III, 2. || 5° Par extension. Embarras, effort pénible. Tandis que ses discours me donnaient la torture, SÉNAC, Sat. VII. Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures Aux Saumaises futurs préparer des tortures, BOIL. *Sat.* IX. || Mettre quelqu'un à la torture, le mettre en embarras pénible et une vive impatience. || On dit dans le même sens : être à la torture. || Mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture. || Être à la torture, parler de quelque chose avec une grande contention d'esprit. Nicias, qui ignorait la ruse et la tromperie d'Alcibiade, ne pouvait concevoir un changement si étrange, et se donnait la torture pour en chercher la raison, ROLLIN, *Hist. anc.* ŒUV. I. III, p. 208, dans RICHELET. Il faut donner la torture à mon esprit, je ne devine point le sujet de plaintes que vous pouvez avoir contre moi, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 12. || 6° Fig. Action de fausser quelque chose. Il est question d'enchérissement de la volonté de Dieu et de la vôtre [pour un voyage à Paris], me fille. ne lui donnez point la torture, SÉV. 20 oct. 1676. || Particulièrement. Violence faite aux textes, aux mots. Ces auteurs ont corrompu tous les sens et donné la torture à tous les passages, SOUVERAIN. *Entr.* 1, 134. [Il] Mentionné la langue à la torture, Et triomphant de n'être pas compris, DELILLE, *Convers. im.*

— HIST. XIIIe S. Ne à cestе fleie ne mist mio li peires en repos [à ses disciples], mais les mist en torture, *Comment. fossés*, f° 66, Vers. Au coupable il semble [suivant les délassours de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, tortuer et tordre.

TORTURÉ, ÉE (tor-tu-ré, rée), part. passé de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes*. DE MONTAIGNE, f° 66, Vers. Au coupable il semble [suivant les délassours de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, tortuer et tordre.

TORTURÉ, ÉE (tor-tu-ré, rée), part. passé de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes*. DE MONTAIGNE, f° 66, Vers. Au coupable il semble [suivant les délassours de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, tortuer et tordre.

TORTURER, ÉE (tor-tu-ré, rée), part. passé de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes*. DE MONTAIGNE, f° 66, Vers. Au coupable il semble [suivant les délassours de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, tortuer et tordre.

TORTURÉ, ÉE (tor-tu-ré, rée), part. passé de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à Malesherbes*. DE MONTAIGNE, f° 66, Vers. Au coupable il semble [suivant les délassours de la question] qu'elle [la conscience] ayde à la torture pour lui faire confesser sa faulte, et qu'elle l'affoiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, tortuer et tordre.

Digitized by Google

torys et les whigs. À ces dénominations succédèrent bientôt [sous Charles II] les noms injurieux de whigs ou brigands presbytériens, de torys ou brigands papistes, que s'entre-donnèrent les deux partis, et qui depuis lors, accrédités par eux, ont vécu en Angleterre, attachés à deux grands intérêts qui la divisent encore, ARN. CARAFA, *Contre-révolution en Angleterre*, p. 368. || *Adj.* Un ministère tory. Les journaux torys. L'ascendant de Castelreagh et de l'esprit tory en général était assuré de prévaloir [dans la chambre des communes en 1815], VILLEMAIN, *Souv. contemp. Les Cent-Jours*, VIII. || Quelques-uns écrivent, à l'anglaise, au pluriel tories. || Au fém. Une feuille tory.

— ETYM. Angl. *tory*, qui est un mot celtique irlandais signifiant sauvage, et est devenu le nom d'un parti politique.

† TORYISME (tô-ri-sm'), *s. m.* Système politique des torys. L'illustre Burke se séparant de M. Fox et proposant contre la révolution ce qu'il appelle anglais continuait de proposer contre Napoléon, VILLEM. *Souv. contemp. de l'est-Jours*, VIII.

— ETYM. Angl. *toryism*.

TOSCAN, ANE (to-skan, skn-n'), *adj.* || 1° Terme d'architecture. Il se dit du plus simple des cinq ordres d'architecture, et de ce qui appartient à cet ordre; c'est une imitation du dorique grec; il a dix-sept modules et demi de hauteur; le chapiteau se compose d'un tailloir ou abaque, et de diverses moulures. Ordre toscan. Colonne toscane. || Architecture toscane, celle qui est essentiellement composée d'arrondis et de bossages. || 3°. Me là ils montèrent à l'habitation du vieillard par des degrés et par des portes qui n'avaient rien d'égal à notre architecte que la nature; aussi tenaient-ils un peu du toscan, pour en dire la vérité, LA FONT. *Psyché*, II, p. 120. || 3°. *S. m.* Le plus pur de tous les dialectes italiens. Le toscan se parle à Florence. Le dialecte populaire chez les Grecs était le vieux grec; en Italie, c'est le vieux toscan, qu'on retrouve dans le contado de Sienne et du val d'Arno, P. L. COURI, *Préf. de la traduct. d'Hérodote*.

— ETYM. Ital. *toscano*, dérivé du latin *tuscus*, habitant de l'Étrurie.

TOSTE (tô-st'), *s. m.* || 1° Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accompagnement d'un vœu, au souvenir d'un événement. Un toast pour des toasts à tout le monde. || 2° Vœu que l'on exprime, discours que l'on prononce en portant le toste ou la santé. || On écrit aussi toast.

— ETYM. Angl. *toast*, proprement rôtie, parce qu'on boit avec la rôtie, et finalement coup bu à la santé. Toast vient du vieux franç. *toster*, *tôtir*, *toaster*, grillier : Un varlet de chevaux vint en la cuisine, et là se despouilla pour soy toster ou rostir, DU CANGE, *Tostum*); ces mots proviennent du latin *tostus*, grillé, rôti, part. passé de *torrere*, brûler (voy. TORRIDE).

TOSTÉ, ÉE (tô-sté), part. passé de toster. Sa santé tostée par toute la table.

TOSTER (tô-sté), v. a. Porter un toast, des toasts. On a tosté à paix. Les Anglais, qui se sont piqués de renouveler plusieurs coutumes de l'antiquité, boivent à l'honneur des dames : c'est ce qu'ils appellent toster; et c'est parmi eux un grand sujet de dispute si une femme est tostable ou non, si elle est digne qu'on la toste, VOLT. *Dict. phil. Boire à la santé*. || *V. n.* Je n'exige pas que vous tostiez si souvent, quand vous dînerez chez le duc de Richemond, MONTES. *Correspond.* 28. Autrefois on dînait pour dîner, on buvait pour boire; aujourd'hui on dîne pour parler, on boit pour toster; mais, comme d'autre part on ne peut toster sans boire, il se trouve qu'après un certain nombre de tostes les têtes sont un peu échauffées, ALPH. KARR, *les Guêpes*, nov. 1843. || On écrit aussi toaster.

— ETYM. TÔT (tô; le t se lie : tô-t-à après), *adv. de temps*. || 1° Dans peu de temps, promptement. Ami, vous m'avez tôt quitté, CORN. *Suite du Menteur*, IV, 7. Puis qu'il faut qu'il périsse, il vaut mieux tôt que tard, m. *Perth.*, II, 3. Qui tôt enseveli, bien souvent ressuscite, MOL. *Fil.* II, 3. Armande : Dépêchez-vous. Béline : Faites tôt, et hâtez nos plaisirs, m. *Fem. sav.* III, 1. Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné.... Que, s'il ne sert opprimé tôt ou tard il opprime, RAC. *Athal.* IV, 3. Et, livrant au plaisir une ardente jeunesse, Tu crains d'être sage trop tôt, LAMOTT., *Odes*, I, 4, p. 370, lutte pourtant. L'idée que nous nous débarrassons par notre propre anarchie, sera tôt abandonnée des souverains, quand ils verront que nous sommes consolidant les journées de juillet, CHATEAUBR. *Captivité de la duch.* de Berry. || Absolument. Tôt, faites vite, venez vite. Je suivrai TOI AVIS : mais tôt, le besoin presse, MOL. *Antig.* V, 8. Dis-moi ton ordre, tôt, MOL. *Fâch.* II, 2. || 2° Tôt après, peu de temps après. La reine, ayant appris cette triste nouvelle, fit revenir tôt après une autre plus cruelle, CORN. *Rod.* I, 6. Tôt après il se tue lui-même, ROSS. *Hist.* I, 11. || 3° Au plus tôt, au plus vite. || 4° De bonne heure. On ne peut pas dire qu'il soit tard, mais il n'est pas aussi tôt que vous le supposiez. Il était un roi d'Yvetot, Peu connu dans l'histoire, Se levant tard, se couchant tôt. Dormant fort bien sans gloire, BÉRANG. *Roi d'Yv.* || 5° On le point aux adverbes *aussi*, *bien*, *si*, et alors il forme un seul mot. || Autrefois, voy. ci-après, on disait, voy. MARTIN. || SIBOT, voy. SITÔT, à son rang. || 6° Plus tôt que plus tard, au plus vite. || Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, attacher un grelot..., LA FONT. *Fabl.* II, 2. || Locution singulière qui semble être pour : plutôt plus tôt que plus tard.

— REM. Voltaire d'abord et des grammairiens après lui ont dit que *tôt* au positif n'était plus que du bas style, et qu'il ne s'employait guère que dans la locution : tôt ou tard. Mauvais mot mis à commode, si bien autorisé par l'exemple de bons écrivains, qu'il doit être employé sans scrupule dans le style le plus élevé.

— HIST. XIe s. Enz enl fou la gettercot, com arde tost, *Rolin*. Fendut que tost le volehat, *Fragm. de Valenciennes*, p. 466. || XIIe s.... Pur le plus tost aler, *Ch. de Rol.* XC. || XIIIe s. Or, tost aus armes, chevalier et serjant, *Rose*. p. 130. Sanglant [il] et tels talons de tost esperoner. *Sax.* XIII (1re), *sergent*, et tost [il] prist le saun-on, ib. XXV. Mais quant il reis Henris vit bien e entendu Qu'il purreit remaner tuz dis à Punteigne.... Al plus tost qu'il porra, Voltes de cel in, *Th. le martyr*, 914. || XIVe s. Plus tost qu'il onque purent, [ils] font leur oirre apresser, *Berte* 81. Il s'assist au mangier; si tost qu'il ot lavé [qu'il se fut lavé]..., ch. XXIII. Il [Dieu] qui se occupe en peu de besoingnes n'est pas hastif ne tost mouvant, ORESME, *Eth.* 633. Et tost tart [le matin et le soir], *ib.* 1033. || XVe s. Tost environ dix heures du matin, COMM. I, 4. || XVIe s. Il departit si roidement que ung quarrol d'arbaleste ne va plus tost, RAB. *Pant.* II, 30. Seoit d'aix de mous retirer en pays estrange par forme de parenthese, et suivre l'ordonnance des guarrot ennemis en peste : tost, loin et tard, PASQUIER, *Lettres*, I, 1, p. 278.

— ETYM. Bret. *tôst*, proviens et catal. *tost* ; ital. *tosto* ; du latin *tostus*, brûlé, par assimilation de la rapidité de la flamme ; c'est ainsi que, dans l'ancien français, on a dit *ardoir* et *ardoir* rapidement ; que Dante a dit *impresa tosta*, entreprise rapide : la impresa. Che fu nel cominciar cotanto tosta, *Inf.* II, 4 ; et que le vieux siècle on a dit *tostif*, pour hâtif; de sorte qu'il est inutile de songer, comme fait Diez, en cas qu'on récuserait *tostus*, à *tot-cito*, composé de *totus* et de *citus*, tout-vite.

TÔTAL, ALE (to-tal, ta-l'), *adj.* || 1° À quoi il ne manque rien. Somme totale. Il arriva un accident que je crus être cause de ma totale destruction, *Lett. de Mlle de Lussan* dépouiller au dehors et au dedans, c'est le total martyre et par conséquent l'état le plus éloigné de l'illusion, PÉN. I, 2. Ainsi, le total pour cent soldats sur lorsque la ligne pénètre entièrement dans le cône d'ombre de la terre. || Il y a eclipse totale du soleil pour les points de la terre pour lesquels la lune couvre complétement le soleil. || Marée totale, différence entre la moyenne de deux pleines mers consécutives et la basse mer intermédiaire. || 2° *S. m.* Un tout, l'assemblage de plusieurs choses considérées comme un tout. Ces deux totaux font tant. On pourrait compter cent soldats sur une armée, qu'on ne diminuât les forces du total de l'armée, PÉN. I, III, p. 478. Il faut qu'ils tiès mat-rialistes disent que le monde matériel a en soi essentiellement le mouvement..., et il faut avoir cela confesser qu'il n'y a qu'un petit nombre de parties qui aient ce sentiment et cette pensée essentielle au total du monde, VOLT. *Métaphys.* V. D'abord réunissant les choses en une, c'est un total, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux fou*, III, 7. || 3° Au total, en total, *loc. adv.* Tout compensé, tout compris. Au total, c'est une bonne affaire. Or là, puisqu'au total il n'est pas arrivé d'accident..., PICARD, *Province à Paris*, 1, 1. || 4° Somme totale, *loc. adv.* En comptant tout. Cela coûte, somme totale, dix mille francs.

— HIST. XIIIe s. Une injustice especial, qui est partie de teie injustice total, ORESME, *Eth.* 413. || XVe s. Il devoit avoir le gouvernement total du royaume, JUV. 1380. || XVIe s. Tous les autres Syracusains estoient comme le corps et les membres de tout l'equippage d'Archimedes, et luy seul en estoit l'ame qui mouvoit et remuoit le total, AMYOT, *Marc.* 20. Les fruites d'une partie gastée, qui pourroient estre preju iciables au total, sont soigneu ement recherchées par les autres parties saines et entieres, m. *Lys.* 32.

— ETYM. Lat. *totalis*, qui doit avoir existé puisqu'on trouve *totaliter*, et qui dérive de *totus* (voy. TOUT). Au lieu de *total*, substantif, on disait au XVIe s. *sibele*, *toluge*.

TOTALEMENT (tô-tale-man), *adv.* Entièrement, tout à fait. La monnaie disnie totalement le inquiétude de son père, DENIS, *Veill. du chât.* I. II, p. 280, dans POUGENS.

— HIST. XIVe s. Totalement, ORESME, *Thèse de* MENUTEL. || XVIe s. Il n'avoient point affaire à un ennemi totalement invincible, AMYOT, *Marcell.* 22.

— ETYM. *Total*, et le suffixe ment.

† TOTALISATEUR (to-ta-li-za-teur), *adj. m.* Qui totalise, qui fait le total de ce qui a été opéré pendant un certain temps. Les anémomètres totalisateurs à compteur électrique. M. Saint-Loup... s'occupe de l'indicateur totalisateur de Watt, et d'un moyen de substituer, dans la mesure du travail de la vapeur, la lecture d'un angle à la mesure d'une surface, *Journal officiel*, 1er avril 1869, p. 433, 3e col. || Appareils totalisateurs du travail mécanique, petits appareils à enregistrer, qui comptent ce t travail.

† TOTALISATION (to-ta-li-za-sion), *s. f.* Terme de comptabilité, action de totaliser. La totalisation des dépenses de l'État.

† TOTALISER (to-ta-li-zé), *v. a.* Néologisme. Former un total; additionner.

TOTALITÉ (to-ta-li-té), *s. f.* Le total, l'ensemble. Ce ne sont pas les mots, mais la chose et la totalité du sentiment et de la pensée, que l'action du spectateur embrasse, DIDEROT, *Œuv.* I, p. 383.

— ETYM. *Total* : provenç. *totalitat*; espagn. *totalidad* ; ital. *totalità*.

† TOTANUS (to-ta-nuss'), *s. m.* Nom moderne du genre chevalier (gralles) dans lequel on distingue : le totane ochrope, dit vulgairement bécassine, ecbélaire et grise ; le totane bargette, dit vulgairement guignette, bécu, et décrit par Buffon sous le nom de petite alouette de mer ; le totane cul-blanc, dit pierlin dans l'Ain, tandis que sur les bords du Rhône on donne le nom de courrier et ailleurs celui de gambette ; le totane glottis, nommé vulgairement girardel, LEBOUANNEC.

† TOTEM (to-tèm'), *s. m.* Chez les tribus de la Nord-Amérique, sorte d'agent protecteur ; le totem peut être un animal ou un végétal ; il donne le nom à la tribu.

† TOTÉMISME (to-té-mi-sm'), *s. m.* État de civilisation auquel le totem préside.

† TOUAGE (tou-a-j'), *s. m.* Action de pâtisserie, composée principalement de farine et de sucre, mêlés avec des œufs battus, et qui se fait très-vite. Quelques personnes l'appellent gâteau à la minute. On mange souvent des touages.

— ETYM. *Tôt*, et *faire*.

† TOTIPALMES (to-ti-pal-m'), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Les totipalmes, oiseaux palmipèdes, chez lesquels la palmure des pieds embrasse le pouce avec les autres doigts.

— ETYM. Lat. *totus*, entier, et *palma*, paume.

TOTON (to-ton), *s. m.* Espèce de dé à quatre faces, qui est percé d'une cheville, et qu'on fait tourner sur cette cheville; les quatre faces sont marquées des lettres A, B, T, I : la initiale du latin *scripe*, prends, fait prendre un jeton; D, initiale de *da*, donne, fait mettre un jeton; R, initiale de *nen*, rien, indique qu'on n'a rien à mettre ni à prendre; T, initiale du latin *totum*, tout, indique que le joueur prend tout l'enjeu; c'est un jeu d'enfants. Cette danseuse tourne comme un toton. Bryon que j'ale toujours entendu prononcer des opéras comme on dit des factums et des totons, je ne voudrais pas assurer qu'on le devrait écrire, et je pourrais bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte, BOIL. *Réflex. crit. sur Longin*, VIII. Je vous jure.... Que je ne comprends rien à ce maudit jargon, Et ne sais, pour tout jeu, que l'oie et le toton, AGNARD, le *Bal*, sc. 14. Croirait-on qu'un toton Fût l'image De tout mortel ici-bas Qui, poussé par à bas, En aveugle voyage, Danse au dos des fondateurs du théâtre du Vaudeville), *Chanson*. || FIG. Faire de quelqu'un un toton, le faire tourner, aller, agir à volonté. Si l'on croit faire de moi un toton, on se

Digitized by Google

trompe, m^me d'Épinay, *Mém.* t. I, p. 306, dans POUGENS.
— ETYM. Lat. *totum*, tout (voy. ce mot); *totum* prononcé à la manière ancienne, *toton*.

TOUAGE (tou-a-j'), *s. m.* Terme de navigation. Action de touer. Il existe (sur la haute Seine), le remorquage des bateaux, un touage à la vapeur, avec chaine noyée, sur une étendue de 7000 mètres, comprise entre le pont des Tournelles et le Port-à-l'Anglais. B. ORANGE, *Voies navigables de France*, p. 518. Il faut payé par le navire que l'on toue. Ne seront aussi tenus [les assureurs] des pilotages, touages, lamenages, des droits de congé, visite.... *Ordonn.* août 1681.
— HIST. XVIe S. Et font charte partie, thouage et petit lodmanage, *Roolet d'Oleron*, art. 13, dans LAC.
— ETYM. *Tower*.

TOUAILLE (tou-â-ll', il mouillées, et non toua-l'ye), *s. f.* LAUGE suspendu à un rouleau, qui sert à s'essuyer les mains après qu'on s'est lavé.
— HIST. XIIIe S. Deus bassins d'or en ses mains [il] prent, une touaile a son col pent, *Lai del Desiré*. Il semblait que toute la mer, tant comme l'on povoit veoir à l'œil, fust couverte de touailles des voiles des vessiaus, JOINV. 342. || XVIe S. Et fut depuis plus d'un mois que du bras il ne se pouvoit aider, et le portoit en escharpe en une touaille, FRANC. II, III, 43. En chambre après les grans mangers, Touailles blanches sans reprouche, A quoy on essuye ses doigts, Quant le dragoir qui est [sera] descouvert, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 497.
— ETYM. Provenç. *toalha*; catal. *toralla*; espagn. *toalla*; portug. *toalha*; ital. *tovaglia*; basq. *toercala* de l'anc. haut-allem. *duhaila*; moy. haut-allem. *tuchele*; angl. *towel*; de l'anc. haut-allem. *duahan*, laver.
— HIST. Voy. Dukl, t. m. Voy. TOUK.

TOUCAN (tou-kan), *s. m.* || 1° Gros et bel oiseau du Brésil, dont les couleurs sont d'une variété admirable. Targes de toucan. Le Nom d'une constellation de l'hémisphère austral.
— HIST. XVIe S. Il a veu aux terres neufves un oiseau que les sauvages appellent toucan, il a le bec toucan, il a le bec plus gros et plus long que tout le reste du corps, PARÉ, *Monstr. app.* 2.
— ETYM. Mot brésilien suivant Thevet, d'après Buff. *Ois. art. toucan*; mais Burton, *Highlands of Brazil*, t. I, p. 40, se donne pas cette étymologie; il attribue le nom de l'oiseau à son cri, *tucano*.

† **TOUCHABLE** (tou-cha-bl'), *adj.* Qui peut toucher. La fausse quille du navire a été enlevée quand nous passions sur au banc qui, disait-on, n'était pas touchable, LAMARTINE.
— HIST. XIVe S. Spasme qui est fait en la plaie pour le nerf ou pour la corde ou semblable, en lieu touchable.... B. DE MONDEVILLE, f° 68.

† **TOUCHANT, ANTE** (tou-chan, chan-t'), *adj.* || 1° Qui est assez près pour toucher. Les habitants de Lassano ne nous reconnurent que quand nous fûmes fort près d'eux à bout touchant, T. DE COCK. *Lett.* t. 154. || 2° Terme de géométrie. Point touchant, le point auquel une droite touche une courbe, ou auquel une courbe en touche une autre. Définition vieille; on dit aujourd'hui : point de tangence, point de contact. || 3°. *S. f.* Touchante s'est dit autrefois pour tangente. || 4° *Fig.* On va au point de la chose. .... C'est arrêt suprême Qui décide du sort de mon amour extrême, Doit m'être assez touchant, MOL. *Ec. des maris*, I, 2. Les saints par leur exemple nous prêchent aujourd'hui une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, BOURDAL. 2e *avent*, *Sur la sainteté*. Je prie Votre Majesté qu'il me soit fait sur cette affaire une réponse touchante et essentielle que je puisse communiquer à l'empereur et qui soit propre à le satisfaire (1743), *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 150. || 4° Qui frappe. J'ai laissé ordre pour vous ouvoyer.... deux oraisons funèbres, qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes, BOSS. *Lett. à Huet*, 30 octobre 1681. || 5° *Fig.* Qui attendri, qui émeut. Une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse jamais voir, MOL. *Fourber*, I, 5. Les auteurs la représentent Esther; Mme de Caylus, qui en était la Champmeslé, ne joue plus, elle faisait trop bien, elle était trop touchante, REY. 811. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, Madame relevait les présents, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le Cid n'est beau que parce qu'il est très-touchant, VOLT. *Comm. Corn.* rem. 2e *acte*. Elle [Hypatie] joignait la vertu la plus pure à la beauté la plus touchante, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Eclectisme)*. || *S. m.* Ce qui est propre à toucher, à émouvoir. Cet auteur dramatique a abusé du touchant et du pathétique.
2. TOUCHANT (tou-chan), *prép.* Concernant, sur le sujet de. Un faux bruit s'y coula touchant la mort du roi, CORN. *Rodog.* 1, 1. Voici ce que le Seigneur dit touchant les fils et les filles qui naîtront en ce lieu, touchant les mères qui les ont mis au monde, BIBLE, *Jérémie*, VII, 3. Ce n'est pas une leitre, c'est une relation que vient de me faire Moreuil, à votre intention, de ce qui s'est passé à Damhly touchant Valei, SÉV. 47. C'est lui [Charles XII] dont on se propose ici d'écrire ce qu'on a appris de certain touchant sa personne et ses actions, VOLT. *Charles XII*, 1.
— HIST. XVIe S. Et y estoit [en la ville de Saint-Omer, messire Geffroy de Charguy], et sont de toutes choses touchant faite d'armes, comme roi, roiaus, I, 1, 326. || XVIIe S. Touchant les Scythes, on dit d'eux...., MONT. I, 49.
— ETYM. *Touchant à*.

† **TOUCHANT, TOUCHAUD** (tou-chô), *s. m.* Étoile d'or ou d'argent dont chaque branche est mélangée de cuivre à un titre différent; on s'en sert pour reconnaître, par l'empreinte laissée sur la pierre de touche, le titre des métaux précieux. Et quant aux menus ouvrages d'or qui ne pourront souffrir le feu sans estre gastés, ils seront essayés aux touchaux, *Déclar. du roi*, 23 oct. 1721. On s'accoutume à juger habilement de ce premier essai à la touche, à la pierre de touche, et commençant par s'exercer avec des alliages connus de toutes les proportions possibles, qu'on nomme touchaux, POUCHOT, *Connaiss. chimiques*, t. VI, p. 377. Les touchaux sont ordinairement rendu l'essai de l'or à la pierre de touche, appelé l'essai au touchau, plus concluant, quoiqu'il soit moins expéditif que l'essai au coupelle, MORIZ, *Instit. Mém. Acad. inscrip.* t. IX, p. 498.
— HIST. XIVe S. Le suppliant ouvry l'uis de la chambre de ses ouvriers touchueaus et touchueaus et une touche.... bailla à un prestre uosdiz touchueaus d'or par lui, DU CANGE, *touchus*.
— ETYM. *Toucher*.

TOUCHE (touch'), *s. f.* || 1° Action de toucher. || Popularement. Coups qu'on donne. Ils s'écoulent tous et craignent la touche, P. ARLANC. *Lucien*, dans LACURNE. Il a pris de billard, se dit de l'action d'atteindre la bille sur laquelle on joue. Manque de touche. || Fig. Porte, disgrâce, mortification (sens familier). On l'a obligé à restituer une grosse somme; c'est une rude touche. Voilà pour votre adresse une assez rude touche, SÉV. 1, 24. || 2° Action de toucher l'or, l'argent, de les éprouver par la pierre de touche. On connut à la touche que cette pièce était fausse. || Pierre de touche, espèce de pierre basaltique, noire, très-dure, sur laquelle on frotte les petits bijoux en or ou en argent, pour en reconnaître le titre; on trouve la trace laissée sur sa surface au moyen de l'acide azotique : la couleur qu'elle prend indique approximativement le titre de l'alliage. Quant à son mors, il doit être à engrenures aiguës; car il [le cheval] en a frotte les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essi, VOLT. *Zadig*, 3. C'est avec la pierre de touche, pierre noire, très-dure, sur laquelle on frotte des petits bijoux en or ou en argent, pour en reconnaître le titre; on trouve la trace laissée sur sa surface au moyen de l'acide azotique : la couleur qu'elle prend indique approximativement le titre de l'alliage. Quant à son mors, il doit être à engrenures aiguës; car il [le cheval] en a frotte les bossettes contre une pierre que j'ai reconnue être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essi, VOLT. *Zadig*, 3. C'est avec la pierre de touche, pierre noire, très-dure, sur laquelle on frotte des métaux, qu'est fondé l'usage que l'on fait de cette pierre pour juger, par aperçu, du titre de l'or; on la nomme vulgairement pierre de touche; elle porte aussi le nom de lydienne, parce que c'est celui que les anciens donnaient à la pierre de touche, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 553. || Fig. Pierre de touche, tout ce qui sert d'épreuve. Mettant leur jurement sur la pierre de touche, SCARRON, *Sat. IV*. L'imposture est justement la pierre de touche de l'esprit, NOL. *Prec.* 10. Vous me confirmez dans la bonne opinion que j'en ai [du jeune Grignan], en me disant qu'il vous aime toujours et qu'il vous écrit; ce sont des pierres de touche que ces endroits-là, SÉV. *à du Plessis* [gouverneur du jeune Grignan], 30 juin 1689. L'occasion est, pour ainsi parler, la pierre de touche : c'est elle qui découvre l'âme, et qui en révèle tout le secret, BOURDAL. *Instruct. chrétie. Exhort.* t. II, p. 374. Ces détails précis, exacts et profonds qui sont la pierre de touche de la vérité d'un système, et que quelques auteurs affectent d'en appeler l'appareil, VILLEMAIN, *Œuv.* t. XIV, p. 78. || 3° Terme d'imprimerie. Action, manière d'appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou le rouleau. || 4° Troupeau de bœufs gras qu'on amène au marché : dénomination tirée de ce qu'on dit toucher les bœufs pour les conduire. || 5° Chacune des pièces d'ébène, d'ivoire, etc. qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. Touches blanches. Touches noires. Un clavecin bien accordé ne fournit que des touches qui expriment la juste valeur de chaque son, PÉR. L. XXI, p. 447. || 6° Chacun des petits filets saillants du manche de la guitare et de quelques autres instruments à cordes. Il faut mettre des touches au manche de cette guitare. || 7° Dans le violon, la touche, la partie sur laquelle les doigts font toucher les cordes. || Par comparaison avec le jeu des instruments à clavier, touche se dit des sons considérés quant à l'organe qui contribue à les former : B, p, F, V, m, appartiennent à la touche labiale, tandis que d, t, sont de la touche dentale. || 8° Petit crochet d'os ou d'ivoire pour jouer aux jonchets. Lever des jonchets avec la touche. || 10° Petit brin de bois ou de quelque autre chose dont les enfants qui apprennent à lire touchent les lettres qu'ils veulent épeler. || 11° Terme de peinture. Manière dont un peintre indique et fait sentir le caractère des objets. La touche noble et sûre de Raphaël et du Poussin, VOLT. *Ep.* 99. Sous ses yeux [de Lesueur] des amours badins Ranimaient ces touches savantes, m. *Temple du Goût*. Ici le coloris du peintre et sa touche Trouvent beaucoup plus fermes, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 256, dans POUGENS. J'ai cru quelquefois reconnaître la touche mystérieuse de l'inspiré de Varille, CHATEAUB. *Itin.* part. 3. || 12° Terme de sculpture. La façon nécessaire à chaque œuvre. Telle touche convient à tel éloignement du regard, et ne convient pas à tel autre. || 13° Par analogie, en littérature, manière dont l'écrivain fait sentir le caractère de la pensée. || [Fléchier] a peint d'une touche trop faible un noble et dangereux emploi d'élever l'héritier d'un grand royaume, Mme DE GENLIS, *Eloges, Fléchier*. C'est à la vérité de l'expression, à la force des touches, au choix des situations et des oppositions que le critique doit s'attacher, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 390. J'ai heureusement donné quelques touches imperceptibles à ma lettre à Renouard, P. L. COUR. *Lett.* II, 177. || 14° Fig. Action de toucher, d'émouvoir. Ces impatiences d'un Dieu qui te cherche [âme pécheresse], ces touches tremantes d'un Dieu qui te trouve, BOSS. *Serm. Ferv. de la pénit.* L. Dans les premières touches de l'esprit [de Dieu], ou ne sait d'où il vient et où il va; il vous inspire de nouveaux désirs inconnus aux sens, ID. *Médit. sur l'Evang.* 81e *jour*. Il restait ce secret regard d'une Providence qui ne nous abandonne qu'à vouloir rougir des extrémités de la terre; et voici quelle fut la première touche, ID. *Anne de Gonz.*
— HIST. XIIIe S. Nus [sul] offerve ne puet ouvrer d'or à Paris, qu'il ne soit à la touche de Paris ou meudre [meilleure], laquele touche passe tous les ors de quen on everre en quile terre, *Liv. des mét.* 38. || XIVe S. Ils prendront les pasqeres [les draps de mal amoureus; Non pourquant à sa douce bouche Fis bien sonneusse touche, MACHAUT, p. 47. Deux trompeurs [pourdure le trompeur].... qui par touches M'estent tantost trompes à bouches, G. GUIART, t. II, p. 313, v. 8419 [1710]. Esperons ou touches pour mener courre le cheval, DU CANGE, *touchia*. || XVIe S. La touche et regle de toutes imaginations solides, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote, MONT. I, 196. Ils ne peuvent donner jamais aucune qu'ils n'en reçoivent deux [ceux qui prétendent agrementer du succès des entreprises en faveur de leur cause], ID. I, 249. Ce n'est pas comme à l'escrime, où le nombre des touches donne gain, ID. I, 251. Il y a en nous de quoy chercher le vray, mais non pas de quoy l'arreter à la touche, ID. II, 338. Main d'ouir une vive touche et une impression qui, pour reformer les mœurs, a une poincte poignante, sans en estre resserré, AMYOT, *Comm. si faut ouir*, 24. Autquelles passions la raison et la loy, venant à toucher avec une touche discrette ou salutaire, FEMEL promptement et efficacement le jeune homme ou la droite voye, DE LA TERRE *morale*, 20. L'orule [huette] est comme une touche ou archet qui touche les cordes d'une voile pour la faire resonner, PARÉ, VI, 7. Proverbe lequel j'ay vu estre fort commun à Laurenseur: de tel dis bas or, il craint la touche, H. EST. *Apol. d'Hérod.* 212, dans LACURNE. Et pensent que ce qu'on croit ou leur village est la vraye touche de vérité, CHARRON, *Sag.* III, 1, 45.

TOUCHÉ, ÉE (tou-ché, chée), part. passé de toucher. || 1° Mis en contact. L'ambre ne répand pas l'parfum si doux que les objets touchés par l'objet que l'on aime, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie.* || Aux jeux de dame et de trictrac, dame touchée, dame jouée, on est obligé de jouer la pièce qu'on a touchée. Il a les jeu d'échecs, pièce touchée, pièce jouée, quand on a touché une pièce, il faut la jouer. || Gage touché, se dit d'un petit jeu de société dans lequel les délinquants donnent des gages, c'est-à-dire certains menus objets; une personne touche un de ces gages, et une autre qui ne sait pas à qui est le gage ordonne une pénitence. Jouer au gage touché. Qu'ordonnerez-vous au gage touché? || Touché, à l'escrime, atteint par le fleuret de son adversaire. || Tout d'un jeue, en parlant d'un instrument de musique à touches. Un instrument bien touché peut exister les passions, BOSS. *Sermons, Par. de Diru.*, 3. || 3° Ou les coups de pinceau sont donnés d'une certaine façon. Le tableau bien touché. Les têtes sont ici mieux touchées, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 327, dans COURCHE. Ce portrait hardi, colorié, vigoureusement touché de caractère, FALCONNET, *Œuvres div.* t. III, p. 92. || 4° Il se dit, dans un sens analogue, des choses de la littérature. Selon que la muse touché diversement Les vers à mon discours s'offrent facilement, RÉGNIER, *Sat.* 1. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée, MOL. *Critique*, 1. Tous les travers de l'homme sont fort bien touchés dans cette pièce, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 31 janv. 1747. || Artiste touche, artiste vigoureusement fait. || 5° Fig. Ému. Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie Égale au déplaisir dont j'ai l'esprit touché? MAUR. T., *le Jeune saint*, 1. || Touché par quelque vanité d'avoir de la passion pour un homme qui a l'approbation et les louanges de tout le monde [le marquis de Pisany], VOLT. *Lett.* 1749. M. de Clermont avait épuisé toute sa sensibilité à soutenir malheur de voir une femme qu'il adorait, touchée de passion pour un autre, LA FAY. *Princ. de Clèv. Œuvres complè.* t. I, p. 198. || Touché, ému vivement. Ne me lorgne point, toi, j'ai l'esprit trop touché [je suis trop flâché], MOL. *Le Dép.* IV, 4. Le funeste succès [la fièvre et la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours.... me fille est touchée comme elle le doit, SÉV. à *Guitaut*, 26 août 1670. Qui n'est touché sensiblement en lisant le nom de son fils, de son frère, d'un parent cher, d'un ami tué, ou blessé, ou exposé dans cette terrible bataille qui sera célèbre à jamais [*Fontenoi*] ? VOLT. *Fontenoi*, *Œuvres*, t. XIII. Ces pleurs bienfaisants, ces pleurs délicieux Que donne aux cœurs touchés l'indulgence des rieux, DELILLE, *Imag.* VIII. || 6° Touché de Dieu, ou, simplement, touché, sur qui la grâce s'est fait sentir. Avant que l'en soit touche, on n'a que le poids de sa concupiscence, qui porte à la terre, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 4. Vous qui, après avoir été touché de Dieu dans ce saintiemps, revendrez à vos premières vues, MASS. *Carême*, *Sur la resurrec.* || Fig. Sur qui une impression a été faite. Si, touches des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs, BOSS. *Anne de Gonz.* Maxime, touché de ses raisons, prend le parti de prouver à vie, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 43. Peu instruit est peu touché de la rigueur inflexible des principes catholiques en matière de foi, il [un protestant] croyait que chacune des parties belligérantes devrait faire à la paix quelques sacrifices, et céder un point pour en obtenir un autre, LACRET, *Éloges, Boarset.* || 8° Qui éprouve le sentiment de l'amour. Quand le cœur est véritablement touché, il sent du plaisir à lui ce qui le touche, à lui-même se prépre sensiblement, MME DE TENCIN, *Œuv.* t. I, p. 82, dans POUGENS.

† **TOUCHE-À-TOUT** (ton-cha-tou). *s. m.* Celui qui touche à tous les objets. Cet enfant est un touche-à-tout. || Fig. Homme qui touche à tout, qui se mêle de tout. || *Au plur.* Des touche-à-tout.

† **TOUCHEMENT** (tou-che-man). *s. m.* Action de toucher.

— HIST. XIVe s. Toute la délectacion est en l'usage de ce qui est fait par touchement.... oeffrer. *Eth.* 91. || XVIe s. [Dans les instruments] la nature des cordes et le touchement des doigt, E. BASCHAMPS, *Art de faire chanson.*

— ÉTYM. *Toucher*; provenç. *tocamen*; espagn. *tocamiento*; ital. *tocamento*.

† **TOUCHER** (tou-ché), v. a. || 1° Sentir un objet avec la main. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. || 3° A l'escrime, atteindre du fleuret ou de l'épée. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. || 5° En imprimerie, appliquer l'encre sur les formes. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher. || 7° Jouer de certains instruments de musique. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas, la frotter sur une pierre d'aimant. || 9° En termes de marine, toucher une terre, toucher le vent. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. || 11° Se dit du contact d'objets inanimés. || 12° Être contigu. || 13° En peinture, poser et étendre les couleurs sur le tableau. || 14° Fig. Traiter, exprimer comme fait le peintre avec son pinceau. || 15° Fig. Parler de, en émouvant. || 16° Être sensible, douloureux, offensant. || 17° Toucher d'un sentiment, d'une passion. || 18° Faire impression. || 19° Émouvoir. || 20° Changer le cœur, en parlant de la grâce divine. || 21° Inspirer de l'amour. || 22° Concerner, regarder. || 23° Être parent, être de la même famille. || 24° S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. || 25° Toucher le but, y atteindre. || 26° Y. a. Porter la main sur. || 27° Toucher de toute autre façon. || 28° Être en contact, avoir commerce. Toucher dans la main à quelqu'un. || 30° En termes de marine, frapper de la quille ou du flanc sur un banc, sur une roche. Toucher à un port, y être. Atteindre à. || 32° Toucher à, quelque chose, en prendre, en tirer. Faire subir quelque peine. || 33° Apporter des modifications, des changements, des restrictions. || 34° S'y toucher à. || 36° Toucher, avoir de la malice. || 36° Être limitrophe. || 37° Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. || 38° Toucher à, toucher à quelque. || 39° Avoir de l'intérêt pour. || 40° Concerner, regarder. || 41° Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. || 42° Être de la famille. || 43° Avoir des points de ressemblance. || 44° Se toucher d'affinité, être parents. || 45° Devenir touché, ému.

1° Sentir un objet avec le main. Toucher de la main, du doigt. Toucher doucement, légèrement. Ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit, SACY, *Bible*, *Nouv. Test.* *Luc*, 22. Au sortir de la messe et de la station, sans entendre encore parler d'autres affaires, le roi a touché les malades, qui ont tous accouru en nombre pour un lieu comme celui-ci, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 251. Ce que vous avez vu, entendu et touché presque de vos mains, MASS. *Or. fun. Villars.* Ces maux l'épilepsie, les écrouelles étaient l'effet d'un miracle; il fallait un miracle pour en guérir; on faisait des pèlerinages, on se faisait toucher par des reliques, BOSS. III, 4. || Fig. Ne fait le tour du monde, VOLT. *Dict.* XIV, 3. Gardez-vous-en bien, répondit la Syrienne; ce que nous cherchons n'est pas dans le cœur que pas des femmes, IB. *Zadig*, 18. Mais d'où vient qu'en ce temple obéide rendue, En touchant cet autel est tombée [*Iphigénie*] ? IB. *Scythes*, III, 4. || Fig. Ne pas toucher de cartes, ne pas toucher les cartes, ne pas jouer aux cartes. Votre madame qui a juré de ne pas toucher des cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné trente batailles de lengtemps, la pauvre femme, SÉV. 501. || Fig. Toucher au doigt, être très-visible. Cela donne une effroyable idée de notre éloignement de Dieu, et de l'horreur de péché qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons bientôt assurés de notre état, et l'anéantissement. Faire toucher une chose au doigt et à l'œil, la faire comprendre clairement, en donner des preuves indubitables. Nous que celles que fournissent le toucher et la vue. Toucher au vif, toucher à l'endroit où une plaie est à vif. || Fig. J'ai le cœur serré à la mort plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très-chère et très-aimable enfant; il ne me fait guère toucher sur ce sujet pour me toucher ou vif, SÉV. 3 janv. 1676. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. Toucher du pied. Il le touche avec son gant, avec son chapeau. Il ne faut pas dans un ouvrage de prose est remplie; Mais ses lèvres [de Britannicus] à peine en ont touché les bords.... RAC. *Brit.* V, 8. Je me trouvai pousser, bulletins, presses, enlevés, mes pieds ne touchaient plus la terre, GENLIS, *Mem.* t. II, p. 83, dans POUGENS. || Toucher la figue, VOY. APPARTIN, t. I. || 3° A l'escrime, toucher, atteindre d'un coup de fleuret, ou d'épée. Il a touché son adversaire. || Terme de billard. Toucher la bille, la heurter avec la queue dans le carambolage. || Abusivement. Philibert cadet dans le billard. J'ai touché, monsieur; je suis sûr que j'ai touché, PICARD, *Deux Philibert*, III, 14. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. Toucher un lingot d'or. Cette pièce d'or est douteuse, elle a été touchée deux ou trois fois. || 5° Terme d'imprimerie. Appliquer l'encre sur les formes avec les balles eu avec le rouleau. Toucher la forme également. Toucher en noir, en rouge. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher, les chasser devant soi. Toucher un troupeau. Le postillon touche ses chevaux, et l'on part. || 7° Absolument. Toucher, cocher, CORN. *Veuve*, III, 9. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qui prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit ramener son maître dans sa maison, LA BRUY. XI. || Fig. On regarde l'amour comme une bâtellerie où l'on ne fait qu'un pêle, et puis, touche, cocher, CHARIDI, *Théât. ital.* t. I, p. 310. || Il se construit aussi avec la préposition sur. Toucher sur les uns et sur les autres. || Terme de manège. Toucher de la gaule, aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. || 8° Jouer de certains instruments de musique qui sont à touches ou à cordes. C'est une faute contre la politesse que de louer immédiément en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents, LA BRUY. V. Quelque estimé que fût Thémistocle, on crut qu'il manquait quelque chose à son mérite, parce que, après tout, il ne savait ni chanter, ni toucher la lyre; l'ignorance sur ce point passait pour un défaut dédicatien, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 304, dans POUGENS. Le P. Gottin.... parlait bien, chantait mieux, avait la voix belle, touchait l'orgue et le clavecin, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Duvernoy touchait de l'orgue et de l'alto-viola, LACRET, *Éloges*, II. || 9° Fig. On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme; ce sont des orgues, à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, PASC. *Pens.* XXV, 14. Ayant appris [il] On dit aussi toucher du piano, de l'orgue, etc. On peut l'entendre [la messe] en touchant de l'orgue, BOSS. *Lett. abb.* 99. || Fig. et familièrement. Il ne faut pas toucher cette corde-là, c'est une corde qu'il ne faut pas toucher, cette affaire est délicate, il ne faut pas en parler. || Fig. Toucher la grosse corde, parler de ce qu'il y a de principal, de décisif. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas (boussole), la frotter sur une pierre d'aimant pour lui donner la vertu magnétique. || 9° Terme de marine. Toucher une terre, s'y arrêter accidentellement. || Toucher le vent, gouverner très-près. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. Se mille francs par an devait toucher à Nantes, SÉV. 437. Les Phocéens envirent les yeux, et nemmèrent des commissaires pour faire toucher à tous ceux qui avaient touché les deniers publics, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 43, dans POUGENS. Vos mains ont touché le prix du sang et de l'infortune de mille malheureux, MASS. *Carême*, *Pâques*. J'épouserai Angélique.... je toucherai la dot, LESAGE, *Crispin rival*, 2. La Barbarini [une chanteuse] touchait elle seule plus d'argent que tous les ministres d'état ensemble, VOLT. *Comm. Œuv. anl. Henr.* || 11° Il se dit du contact d'objets inanimés. Tout ce qui nous touche ou nous environnent nous blesse, BAS. *Conn.* 1, 17. La barque touchait déjà le rivage de l'empire de Piuton, TRN. *Tél.* XVIII. Et je meurs! de sa froide haleine Le vent furieux m'a touché, MILLEV. *Chute des feuilles*. Les deux fruits que leur main de l'arbre a détachés, Ou que d'un souffle impur leur haleine a touchés, C. DELAV. I, 1. || 12° Être contigu. Ma maison touche la sienne. Il y a un champ qui touche celui de mon père; et ceux qui le cultivent sont exposés aux ardeurs du soleil, MONTESQ. *Lett. pers.* 12. C'est le verre qui le touche, celui dont l'enclos touche le mien, A. RIVAL, *Maison à vendre*, sc. 4. || Terme de géométrie. Cette ligne droite touche ce cercle, elle y est tangente. || 13° Terme de peinture. Il se dit de l'opération par laquelle le peintre pose et étend les couleurs sur le tableau. Ce tableau a bien touché ces figures. À la manière dont un tableau est touché, on reconnaît le maître qui l'a fait, BOILEAU, *Dict. des arts du dessin*, *Toucher*. || Absolument. Le peintre aura été plus sûr de l'effet de sa pensée, aura touché plus fièrement, plus librement aura moins retouché, tourmenté sa couleur, DIDER. *Essai sur la peinture*, ch. X. || 14° Fig. Traiter, exprimer, comme fait le peintre avec son pinceau. Ce poète touche bien les passions. || 15° Fig. Parler d'une chose, et, quelquefois, en parler incidemment. Il a déjà touché ces deux questions [de Dieu

Google

et de l'âme humaine] dans le discours français que je mis en lumière, en l'année 1637, touchant la méthode, trad. *Méd. Pref.* En cinq ou six lignes vous avez compris tout ce que je pourrais coûr de plus agréable au monde, et, en me promettant la présence de mon maître, votre conversation et votre amitié, vous avez touché tous mes souhaits, VOIT. *Lett.* 34. Au moins je vais toucher une étrange matière, MOL. *Tart.* IV, 4. Je me réduisais à ne toucher qu'un petit nombre d'importuns; et je prie sou qui s'offrirent d'abord à mon esprit, ID. *Fâch. Pref.* Il n'a pas touché les meilleurs moyens de sa cause, LA BRUY. *Théophr.* XVII. Il [la public] peut toujours avec justice se plaindre de la fuite de lui d'après nature, et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger, ID. *les Caractères.* II y a peu de détails dans cet ouvrage [l'Essai sur les mœurs]..., je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux, VOLT. *Lett. à M****, 1753. Je touche en peu de mots les belles découvertes et les innombrables erreurs de notre René [Descartes], ID. *Lett. Fermont*, décembre 1722. Il [Voltaire] me quitta, et, quelques jours après, il m'écrivit une lettre où il me touchait un mot de cette affaire, VARGAS. *O. C.* 262. Je vous supplie très-humblement [monsieur Bouhier] de vouloir bien me faire savoir [à M. Bailleul]... de lui en toucher quelque chose [du payement de la pension de Voiture], et de lui témoigner qu'il vaut à fait plaisir, VOIT. *Lett.* 128 (*à M. d'Avaux*). Puisque vous voulez que je n'en touche rien, MOL. *D. Garc.* I, 7. De l'hymen de ma sœur toucher-lui quelque chose, ID. *Tart.* I, 4. Je touche ici les occupations continuelles et du zèle pour le service du roi, sév. 329. La dame jacinte aurait mieux aimé que monsieur n'eût commencé à lui en toucher un testament; allu lui en touche même quelques mots, LESAGE, *Gil Blas*, II, 3.||16° Fig. Être sensible, douloureux, offensable. Quoique je sois un homme de bien, on ne laisse pas d'être touché quand on me dit que la beauté de la dame [il était bien sûr de ne pas sentir une telle faiblesse], mais de l'affection qu'il lui voyait, VOIT. *Lett.* 19. Ah! monsieur, le secret d'affliger et de toucher, BOIL. *Art p.* III. L'éloquence n'est que l'art de toucher, d'émouvoir, d'intéresser; je n'ajoute pas de persuader; car, pour persuader, il faut toucher, CONDIL. *Hist. anc.* III, 10.||17° Il se dit de la grâce divine qui change le cœur. Quand il plaît à Dieu de toucher [BOSS. *Pens.* XXVIII. 1] l'abbé de Coulange] est si touché de Dieu qu'il prend un intérêt particulier aux grâces particulières que Dieu fait à ses amis, SÉV. 1. Dieu l'a touché, il est converti. Que nous serions heureux si Dieu vous touchait! MAINTENON, *Lett. à M. de Villette* [il était protestant], 14 juill. 1686.||18° Toucher se dit quelquefois, par atténuation, pour inspirer de l'amour. Néron : La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère : Et pour Britannicus,—Non, Seigneur; je ne le touche point; et je n'ai point prétendu m'en cacher, RAC. *Brit.* II, 3.||19° Fig. Concerner, regarder. ....l'affront me touche, ID. *Phèdre*, V, 7. L'honneur Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur, CORN. *Cid*, II, 7. La question semble plus considérable en ce qu'elle touche la foi, PASC. *Pens.* I. Cette manière de prier [le prier par de leurs bénéfices est une nouveauté de mauvais exemple et qui touche tel qui n'y pense pas, ID. XII. Votre santé est un juge que touche de bien près, SÉV. 78. Vous ne me saurez jamais trop parler sur ce qui vous touche, ce sont mes véritables intérêts, ID. 1er mai 1680. Mes affaires seront, mais mes pauvres me touchent, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 17 févr. 1716. Il s'use dire que, sur les ouvrages qui traitent de la prière [ceux

|| **37°** Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Les ayant tués, ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avait été à eux, SACI, *Bible, Esther*, II, 10. Puisque vous ne touchez jamais à cet argent, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Ni ne put au souper toucher à rien du tout, Tant sa douleur de tête était encor cruelle, MOL. *Tart.* I, 4. Accoutumée à ne manger que du pain ou du fruit à son goûter, elle ne touchait à rien, GENLIS. *Ad. et Théod.* I, I, p. 403, dans POUGENS. Je me contente de mon revenu, auquel je ne touche pas, PICARD, *Trois quarteniers*, I, 1. || Toucher à, faire subir quelque peine. L'âme pénitente cœra-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri et si ménagé? MASS. *le Vallière*. || Toucher à une femme, avoir avec elle des privautés. Harpagon : Hé dis-moi un peu, tu n'y as point touché (à une cassette)? — Vôtre (croyant qu'on lui parle d'Elise) : Moi, y toucher! ah! vous lui faites tort aussi bien qu'à moi, MOL. *l'Avare*, V, 3. || **38°** Fig. Toucher à, apporter des modifications, des changements, des restrictions. On a touché aux attributions de cette corporation. Les princes, Sire, ne doivent toucher à la religion que pour la protéger et pour la défendre, MASS. *Petit carême*, *Bruxelles*. Il ne faut pas plus toucher aux monnaies qu'aux poids et aux autres mesures, BUFOT, *Réflexions sur le commerce de la Hollande*, I, 8. Molière avait écrit son Avare en prose, pour le mettre ensuite en vers; mais il paraît bien, que les comédiens voulurent le jouer tel qu'il était, et que personne n'osa depuis y toucher, VOLT. *Dict. philos. Art dramat.* Il ne faut jamais toucher au gouvernement d'un pays lorsqu'il devient incompatible avec le bien public, V. J. HOUSS. *Contr. soc.* III, 18. || Il y a touché, se dit d'un homme qui a eu part à un ouvrage d'esprit. || **39°** Fig. S'attaquer à, s'en prendre à grands ennemis [des caquets de Bretagne] ne touchent pas à leurs mœurs, SÉV. 13 juin 1685. || **40°** Fig. Y toucher, avoir de la malice. Voyant un peu, dit-on qu'il y touche? LA FONT. *Cag.* Vous faites la discrète, Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez douceur, MOL. *Tart.* I, 4. Ces choses-là empêchent qui soient de sa bouche, À cet air si naïf, enverrait-on qu'elle y touche? REGNARD, *le Distr.* I, 4. [La maréchale de Clérembault] C'était une vieille pleine de traits et de sel, qui coulaient de source, sans faire semblant d'y toucher et sans aucune affectation, ST-SIM. 160, 110. || Il n'y a pas l'air d'y toucher, on ne dirait pas qu'il y touche, il fait ses coups avec un air simple et ingénu. Et bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas, On dirait à la voir qu'elle n'y touche pas, MOL. *Ec. des femm.* IV, 1. Pour moi, je vais faire semblant de rien : je sais un fin matois, et l'on ne dirait pas que j'y touche, in *Georg. Dand.*, I, 2. Il semble n'y toucher, voy. MITOUCHE. || **41°** Être limitrophe. Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir, MONTESQ. *Rom.* 7. Le polype enchaîne le végétal à l'animal; l'écureuil volant unit l'oiseau au quadrupède; le singe unit le quadrupède et à l'homme, BONNET, *Contempl. nat.* II, 19. Je ne connaissais pas l'Auvergne, qui touche à la province que j'habite, GENLIS, *Mères rivales*, I, 3, p. 202, dans POUGENS. || Être dans la proximité. Nous touchons presque à l'île d'Ithaque, FÉN. *Tél.* IX. Dans cet instant, on touchait aux portes du château, on rentra, GENLIS, *Veuf, du chât.* I, 5, p. 417, dans POUGENS. || Fig. Bajazet touche presque au trône des sultans, RAC. *Baj.* I, 3. Un rang qui touchait de si près au trône, SAINT-*Gramm.* 6. On craignait pour les jours du jeune roi [LOUIS XV]; on les aurait crus plus en sûreté entre les mains d'un prince qui n'aurait pas touché à la couronne de si près que le régent, NICLOS. *Œuv.* t. V, p. 320. On croyait toucher au vaisseau, lorsque les navigateurs, épouvantement rejoussés par les vents contraires..., SAVNAL, *Hist. phil. viii*, 33. Je vois le but [la mort], y touche, et j'ai soif de l'atteindre, N. J. CHAM. *la Promenade*. Ainsi, Eudore, tout annonce que nous touchons à une révolution, CHATEAUB. *Martyrs*, II. || **42°** Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. Peut-être touchons-nous au moment désiré Qui sauva réunir ce qu'un a séparé, CORN. *Nicom.* III, 4. Il semble qu'il [le jeune Séréjine] touche à sa guérison, SÉV. 161. Je finis, ma très-aimable et très-chère bonne..., devenant par avance le mois de septembre où nous touchons, le 13 juin 1690, Saint Clément, d'Alexandrie, maître d'Origène, qu touchait au temps des apôtres, BOSS. 1er *instr. past.* 27. Le roi touche à son heure dernière, RAC. *Athal.* V, 4. Vous n'avez pas encore atteint l'âge où je touche, m. *Phèd.* III, 5. Ils touchent à la bienheureuse récompense, MASS. *Carême, Mort.* Avant de partir, il [Pierre Ier] voulut voir cette célèbre Mme de Maintenon qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin, VOLT. *Russie*, II, 8. Le calife touchait à sa fin dans ce XIIIe siècle, tandis que l'empire de Constantin penchait vers la sienne, m. *Mœurs*, 69. Nous touchons au moment où n'avoir plus de jésuites; et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire, et que le soleil ne s'obscurcit pas, D'ALEMB. *Lett. à D. Voltaire*, 6 avril 1768, || **43°** Soupçonner, avoir pour objet. Je n'ose toucher à son départ [de ma fille]; il me semble pourtant que tout me quitte, et que je ne puisse arrêter, qu'en cet an absence, va bientôt m'abréger d'accabler, SÉV. *à Guitaut*, 16 août 1670. Il suffit ici qu'un livre touche à certaines matières et qu'il attaque bien ou mal certaines gens, pour être en conséquence hors de prix, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 8 juin 1770. Les triomphes théologiques de Bossuet, Fénelon, Bourdaloue y doivent atteindre, sont la partie de son éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve, ID. *Eloy. Pass.* || Fig. Avoir à, en bon ou mauvais sens. Celle de mon doctrine en mon, SCARR. *Jodelet*, IV, 7. || **44°** Concerner, regarder. Les choses qui touchent à l'église; les questions et les questions importantes, à de graves intérêts. || **45°** Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. Ceux dont elle dépend sont de ma connaissance, ou, pour le plutôt je touche de naissance, CORN. *Suite du Ment.* II, 4. || **46°** Se toucher, v. refl. Être contigu. Ces deux maisons se touchent. Le délicieux par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre de villes et de villages qui se touchent presque, par la richesse, par l'activité passionnément une alliance entre des heritiers dont les domaines se touchaient, BOSSUET, *Œuv.* t. V, p. 189, dans POUGENS. || Fig. Ces deux esprits se touchent par leur véritable félicité; leur attraction ne connaît point la loi des distances, et les nôtres se touchent-ils ne sont pas séparés, J. JOSEPH. *Réfl.* n, 18. Notre séparation sera moins longue, et nos cœurs ne cesseront pas de se toucher, MIRAB. *Let. à Mlle Voland*, 13 août 1773. || Terme de géométrie. Ces deux lignes se touchent, elles sont tangentes l'une à l'autre. || **47°** Fig. Avoir des points de ressemblance. Encore que la vertu, prise en elle-même, soit infiniment éloignée du vice, néanmoins il faut confesser, à la honte de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans le monde, FÉNELON, SERM. *Vêture de Mlle de Bouillon*, I. Ô que le génie et la folie se touchent de bien près! IMBERT. *Opin. des mar. Malades*. [Desmoulins], La Feuillade, colonel de ce régiment, n'aimait pas Catinat, et ne devait pas l'aimer; car ces deux âmes n'avaient pas un seul point commun par où elles se touchassent, FLEURY. *Œuv.* II, 1. Les extrêmes se touchent. Les extrêmes se touchent, les choses les plus opposées ont des points de contact. Les Français avaient trouvé l'art de faire des extrêmes : ils réunissaient des vertus et des vices, des traits de faiblesse et de force qui avaient toujours été jugés incompatibles, JOUY, *Hermite*, I, 13. || **48°** Se toucher d'affinité, être parents. Le mariage n'était point défendu par les lois romaines entre les personnes qui ne se touchaient d'affinité que dans la ligne collatérale, jusqu'à la loi de l'empereur Constance, FOTHER, *Contrat de mariage*, n° 156. || **49°** Fig. Toucher touché, être touché par son cœur pitoyable De leurs maux le secret mal se touchera, CRAM. *Epit. au duc de Vendôme*. || Prov. de. Il dit cela de la bouche, mais le cœur n'y touche, il ne parle pas sincèrement.

— REM. 8. *toucher*, l'Académie écrit : Ils se sont touchés dans la main; mais, à main, elle écrit : Ils se sont touché la main. Cette variété orthographe est la dernière. Quand il s'agit d'un accord, d'un acquiescement, on ne touche pas quelqu'un dans la main, on touche à quelqu'un dans la main. Ils se sont touchés dans la main a un autre sens : toucher quelqu'un dans la main, c'est lui faire un attouchement dans la main.

— HIST. XIIe S. Deus le guarit [guarantit] qu'el oors [l'épieu] ne l'ad tuchet, *Ch. de Rol.* CLXXIX. Pharaon li reis de Egypte unt a ost à Gazer, si la prist, tuchad le leu, si l'arst e ocist les Chananeus *Rois*, 209. Je vuel que tu le me pleviasse..... Et que tu ne me tocheras, Ne vers moi ne t'approcheras, Tant que tu me verras monté, *la Charrette*, 827. E od [avec] ses ordes mains prist les sainz vesseaux e les tochot ordement, *Machab.* II, 5. Sire, merciés les voltes e descent; toche les mont, e il fumerunt, *Liber. psalm.* p. 223. Ne voiez [veuilles] tucher les miens crist, e es mienes prophetas ne voilez malgrer, ib. p. 146. || XIIIe S. Un lonc cor qu'il avoit lié à son col, a mis à sa bouche, Si fort et si très bien le touche, Et commence à corner si haut, Que retentir en fait li gaut [bois], *Ren.* 16490. Renart reme-nt, Tybert s'en touche [s'en échappe]. Si li est-e à plaine bouche : Renart, Renart, vous remmenez, Et je n'en vais tout délivrez, ib. 3081. Mouli grant douçor au cuer me touche, la *Rose*, 6016. Et ces biens qui pouent venir au bailli d'avoir les connissances dessus dites, touchereus nous faisant, ESCHIN. I, 8. Soit par reson d'eritage, soit de muebles, soit de quelcele qui touce à la persone, ID. II, 1. Quant cesaix à cheval virent que en les laissoit par derers nous, ceulx à cheval toucherent à la fuie [fuite], JOINV. 233. Et n'osoient les hommes toucher aux femmes à nulle manière, pour la loy de Mahommet pour le mier roy leur avoit donnée, ID. 264. Entrues [cependant] li pape s'acouca [se mit au lit] D'un mal qui at cuer [cœur] touché li tocha, ACOUCHE, *mss.* p. 61, dans LACURNE. Et fu si saine [une femme guérie] que il semblioit que ele ne touchast à terre, *Vérocier Si Logr*, p. 166. || XIVe S. Se crese me voldés, par le mien sermenz, Puis qu'il n'i touche à vous, n'en parierés noient, *Baud. de Seb.* VIII, 870. [L'Anour] Si li pierre le cuer [cœur] dou ventre Par mi le flanc. Et puis le tient en la flamme Dont son cour cuert espreni et enflamme Pour l'amour à une pucielle, J. DE CONDÉ, p. 1268. || XVe S. Ce dernier mot touche de si près à une en nous n'a point de recouvrer, FROISS. II, II, 302. Le roi y dina petit, car autre chose lui touchoit que boire et manger, ID. I, 1, 178. Ne sceut ne touche de plus près que d'aultruy, ô. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* I, 64. On dit : celle touche presque, pour : elle veut le voyez quand elle rit, Vous dirés : vela ung enfant, COQUILLART, *Monol. du puits*. Lequel envoya incontinent défendre aux Rostreins de leur toucher, COMM. II, 8. Tous les alliés d'Allemaigne y seroient [à la guerre] à leurs despens, comme il est de coustume quant il touche le fait de l'empire, ID. IV, 8. Le roy partoit avant jour, et ne sceut oncques qu'il y eust guide, et touchoit jusques à midy, là où il repaissoit, ID. VII, 7. Si onequues bouche d'omme touchat à la moye [naizance], *Le Fèvre de Valeriere, Voiage*, p. 71. || XVIe S. Ce qui vous touche lui touche, et ceulx qui sont contre vous sont contre luy, MARGUERITE DE NAVARRE, *Lett.* 181. Nostre vie a tant rade honnestement, sans toucher; mais le Sacre touche, *Journ. Foy. Parmentier*, dans JAL. Touché au vif de cette dernière secousse, MONT. I, 6. Il touche [appartient] aux moindres de se trouver les premiere à l'assignation, ID. I, 61. A ce dernier tract se doibvent toucher et espouver les autres assistans de bonne vie, ID. IV, 57. Cette tiste sonchoit quasi [presque] de I, 228. A qui touche l'honneur de tant de victoires, à Guesquin, à Glesquin, ou à Guesquin [celui que nous nommons du Guesclin]? ID. II, 246. Avoit l'ame touchée de repentance, ID. I, 400. Les philosophes n'ont guères touché cette chorde, ID. II, 202. Ceulx qui me touchent [les miens], ID. IV, 98. Cela dit, chacun se sauche en la main pour confirmation, LAMORT, 865. Les reines s'attendoyent de touche pour le moins cent mille escus, ID. 926. Ils [les Gaulois] demourerent quelque temps en doulte d'en approcher et de leur toucher [aux ennemis] remains, craignant que ce ne fussent des dieux, AMYOT, *Com.* 40. Ceulx à qui le sort touchoit, venoient à estre du corps de la cour d'Areopage, ID. *Péric.* 7. Les passages sont comme des tons et sons de l'ame, qui veulent estre touchez et sonnez de main de bon maistre, ID. *Ab.* 23. Le touchant ses bourly, en allant par la ville, ID. *Pomp.* 24. Vos gens sont meusniers, mon cousin. — C'est pour toucher vos sasnes, madame, D'AUB. *Hist.* I, 149. Les Espagnols, ainsi frapé en la riviere de Sienem eyre quatre navires, brulerent le plus avancé qui avoit touché, ID. II, 201. En ces journ-là quatorze captiznes toucherent en la main pour essayer la reprise des Tourelles, ID. *Mémoires*, p. 11. Le prince lui voulut toucher à la main [l'atteindre], et au commencement de juillet passa au soir deux navires, ID. ib. II, 226. Faisoit de l'esbahy, comme s'il n'y eust jamais touché, *Nuits de Stra-*

Digitized by Google

parole, t. I, p. 28. On touche toujours sur le cheval qui tire, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *téchas*, frapper; Berry, *touche-aue-nuse*, homme de petite taille; prov. *touar*, *tochar*, *toquar*: espagn. et portug. *tocar*; ital. *toccare*; d'après DIEZ, de l'anc. haut-allem. *tuchôn*, tirer, arracher. Ce qui rend cette étymologie très-probable, c'est que *se toucher* a signifié s'échapper, se tirer (voy. l'historique), ce qui serait inexplicable si *toucher* représentait un radical analogue à *toc* du latin *tactus*.

2. TOUCHER (ton-ché; l'r ne se lie jamais), s. m. ‖ 1° Celui des cinq sens qui nous fait connaître les qualités sensibles des corps, telles que la consistance, la sécheresse ou l'humidité, la configuration extérieure. Les sensations ne produiraient que des jugements faux, s'ils n'étaient, à tout instant, rectifiés par le témoignage du toucher; celui-ci est le sens solide, c'est la pierre de touche et la mesure de tous les autres, BUFF. *Hist. nat. hom.* (ŒUV. t. IV, p. 181. Le toucher n'est qu'un contact de superficie, ID. ib. p. 804. Le toucher, considéré en lui-même, le nous donne proprement qu'une sensation, celle de l'impénétrabilité et de la résistance plus ou moins grande des corps, d'où nous concluons la réalité de la résistance, n'ALEMB. *Mél. etc.*, t. V, § 7. Toutes les idées qui nous viennent par le toucher, supposent des comparaisons et des jugements; à peine le toucher est instruit, qu'il devient le maître des autres sens, CONDIL. (ŒUV. t. V, p. 1. Le toucher paraît plus particulièrement le sens de l'homme, parce qu'il est plus parfait chez lui que dans les autres animaux, SENEBIER, *Nat. des hom.* (ŒUV. t. I, p. 188, dans POUGENS. Le toucher, roi des sens, les surpasse en richesse, DELISLE, *Imag.* I, ‖ 2° Il se dit de la qualité qu'un corps touché fait apprécier. Le toucher gras de ce liquide semble pronvoir, comme celui du mercure, du grand rapprochement de ses parties; et c'est en effet, après le mercure, le liquide le plus pesant que nous sont connu, BUFF. *Min.* t. III, p. 240. Le toucher dur du violoncelle raconte... J. JOUSS. *Ém.* II. ‖ 3° Manière dont un musicien joue d'un instrument à touches ou à cordes. Ce pianiste, ce joueur de guitare a un beau toucher, un toucher brillant. M. Constant, [Homme]que ne sait pourtant Mal fait de corps, ni par trop disgracié, Il a un toucher si rude et si sauvage, LA FONT. *Nouvfeu*. Toutes les parties de mei-même se rassemblèrent sous ce toucher délicieux, J. J. ROUSS. *Hél.* V, p. 1. Le toucher d'obstétrique et de chirurgie. Opération qui consiste à explorer avec le doigt médium ou l'indicateur certains organes.

— SYN. TOUCHER, TACT, ATTOUCHEMENT. Le toucher est le sens; le tact est le toucher en exercice. L'attouchement est l'action de toucher.

— HIST. XIVe s. Ceulx qui sont desatrempez en touchier ou en gouster, ORESME, *Eth.* 52. ‖ XVIe s. Le toucher ou attouchement est fait en toutes parties entiers, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. *Toucher* 1.

† TOUCHETTE (tou-chè-t'), s. f. Petites barres d'ivoire, incrustées dans le manche de quelques, qui le divisent en demi-tons. L'instrument avait non-seulement des chevilles, mais des tons ou touchettes destinées à déterminer facilement la position des doigts lorsque l'on jouait, LA PAGE, *Hist. génér. de la mus.* t. II, p. 409.

† TOUCHEUR (tou-cheur), s. m. ‖ 1° Celui qui touche. ‖ 2° Particulièrement, toucheur, toucheuse, celui, celle qui prétend guérir par des attouchements. C'est là qu'en voyait s'assembler de tous côtés un nombre innombrable de paralytiques, pour lui demander [à un prétendu prophète irlandais, en 1666] le rétablissement de leur santé; il ne faisait autre chose que les toucher... Le toucheur qui lui fit donner le nom de toucheur, *Vie de saint Evremond*, dans ses *Œuvres*, t. I, p. CXII. ‖ TOUCHEUSE de carreaux, se dit, en Normandie, d'une sage à qui la superstition populaire attribue le pouvoir de guérir le carreau par des attouchements. ‖ 3° Toucheur, homme qui conduit les bœufs en troupe aux abattoirs. ‖ 4° Dans les houillères de la Loire, conducteur des chevaux dans les galeries souterraines. ‖ Ouvrier qui conduit le cheval employé à faire mouvoir les machines dans une aiseoisière. ‖ 5° Appareil qui, dans une presse mécanique, distribue l'encre sur les caractères.

— HIST. XVIe s. Toucheur d'asnes, COTGRAVE.

TOU-COI (tou-koi). Terme de chasse. Mot qu'on emploie pour faire taire un limier lorsqu'il crie. Tou-coi, chien, tou-coi.

— ETYM. *Tout*, et *coi*.

TOUE (toue), s. f. ‖ 1° Action de touer. Les naviseaux n'y arrivent qu'à la voile, parce qu'ils trouvent toujours des vents contraires ou un grand calme, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 23. ‖ 2° Bateau plat qui sert de bac. ‖ Toue sapine, grande toue à quille et en bois de sapin. Pour une grande toue sapine de Seine, Yonne et Loing, est dû..... grandes toues et autres portant chefs ou quilles..... *Déclar.* 22 oct. 1718, *tarif.* ‖ Toue chénière, toue en bois de chêne. ..... Le chargement des toues chénières [sur l'Yonne] .... peut être évalué de 60 à 70 tonneaux, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 723. ‖ 3° Terme de marine. Petite embarcation pour touer.

— HIST. XVIe s. Mori vint par homme; et par eulx tous Trespasse mort avec sa toue, E. DESCH. *Poésies mss.* fr. 8202.

— ETYM. Voy. TOUER.

TOUÉ, ÉE (tou-é, ée), part. passé de TOUER. Navire touée.

TOUÉE (tou-ée), s. f. Terme de marine. ‖ 1° Action de touer un navire. Sortir d'un port à la touée. ‖ 2° Cordage à l'aide duquel on tire un vaisseau flottant pour le lui faire parcourir un certain espace. ‖ Grande touée, câble composé de trois câbles épissés tout à bout; la petite touée ne se compose que de deux câbles.

— HIST. XVIe s. Lesquels maistres des pons seront une bonne fleete [barque].... pour porter les fiens; aprez, les bateaux, pour tendre labourages faire, tant en montant et avalant lesd. nefs, basteaux et vaisseaux, DU CANGE, *thouma*. ‖ XVIIe s. Legierement feirent une touée. Cables grealins et ahuble et aprezic, à l'esgeuil est l'ancre toute preste, Et à haller chascun fait son effort, J. PARMENTIER, *Chant roy.* dans JAL.

— ETYM. *Touer*.

TOUER (tou-é), je touais, nous touions, vous touiez; que je toue, que nous touions, que vous touiez, t. o. Terme de marine. Tirer à bord, soit par le moyen du cabestan, soit à bras, sur une amarre dont l'autre extrémité est fixée à terre ou à une ancre mouillée en avant du bâtiment, vers le lieu où l'on veut aller. ‖ Se touer, v. réfl. Se haler sur un cordage attaché à une ancre, à un autre navire, à un point fixe quelconque. La frégate fut un arrière pour se touer hors des portes des roches; il fut impossible de songer à se touer, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 190, dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Ne nous feront pas bas, ils faillent bel laisser derriere [les caraques] ou les touer, D'AUB. *Hist.* II, 23. L'autre estant prise, les preneurs se firent touer bien à propos, ID. ib. ch. II, p. 208.

— ETYM. Espagn. *atoer*; de l'angl.-s. *to tow*, touer, qui tient à l'all. *ziehen*, tou, corde; isl. *toug*; rudd. *tog*; holl. *touw*.

† TOUEUR (tou-eur), s. m. Sorte de remorqueur qui se distingue du remorqueur ordinaire en ce que le toueur, au lieu d'agir sur l'eau au moyen de roues ou de rames, agit à l'aide d'une chaîne qui est mouillée au fond de l'eau sur tout le parcours, et qui s'engage sur un engrenage mis en mouvement par la machine du navire. L'administration est saisie d'un projet pour remplacer [sur le canal Saint-Quentin] les haleurs à bras par des toueurs mus par la vapeur, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 567.

† TOUEUX (tou-eû), s. m. Acore de touée à l'aide de laquelle on toue.

TOUFFE (tou-f'), s. f. ‖ 1° Assemblage d'arbres, d'herbes, de fleurs, de plumes, etc. en quantité et rapprochés. Des touffes de scolopendre suspendues comme de doux rubans, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* Quelquefois, gravissait la mousse du rocher, dans une touffe épaisse elle [la Muse] va se cacher, *Elég.* X. Des [îles] colorises perdus dans ses larges contours [de Babel], les palmiers chevelus, pendant au front des tours, Semblaient d'un bas des touffes d'herbes, V. HUGO, *Orientales*, I. ‖ 2° Partie d'un bois, d'un bosquet extrêmement garnie. Je rencontrais de temps en temps des touffes chicanes, impénétrables aux rayons du soleil comme dans la plus épaisse forêt; ces touffes étaient formées des arbres du bois le plus flexible..... J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. ‖ 3° Chevelure, toupet. A LIVRY, avec sa touffe d'ébouriffée [de M. de Grignan] vous ne pensiez pas qu'Adonis fût plus beau, SÉV. 78. ‖ 4° Maladie des vers à soie.

— HIST. XIIIe s. Une tuffe de plume, DU CANGE, *tufa*. ‖ XIVe s. Quant marjolaine est bien reprise, adonc la dois arracher par touffes et replanter à large en pots, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVIe s. Un tuffel d'ortyes, DU CANGE, *tufa*.

— ETYM. LIL. *tuffe*, sorte d'étendard fait de plumes usité chez les Romains. *Tufa*, qui est dans Végèce, appartient à la latinité dern. Je ne est d'origine germanique : suisse, *tuffe*, une poignée de quelque chose; allem. *Zopf*, touffe de cheveux; angl. *top*, sommet. On a dit aussi *touche*, qui paraît provenir d'un radical différent; XIIe siècle : Retraire je me vueil es touches Des bois, ainsi que les farouches; Car d'estre au monde j'ay grant honte, CH. D'ORL. *Rondeau*.

† TOUFFER (tou-fé), v. a. Terme rural. Disposer en touffes. ‖ Se, se former en touffes.

TOUFFEUR (tou-feur), s. f. Terme familier. Exhalaison qu'on sent s'en mirant dans un lieu où il y a une grande chaleur.

— HIST. XVIIe s. Touffeur, temps chaud et étouffant, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Touffeur* est le simple dont *étouffer* est le composé. L'objection faite contre LAIZ (voy. ÉTOUFFER) n'est donc pas valable.

TOUFFU, UE (tou-fu, fue), adj. Qui est en touffe, qui est épais et bien garni. Une plume touffue ondoyait sur sa tête, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. La blé, riche présent de la blonde Cérès, Tout touffu bien souvent épuise les guérets, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. Son menton nourrissait une barbe touffue, ID. ib. XI, 7. Le génie poétique anglais ressemble jusqu'à présent à un arbre touffu, planté par la nature, jetant au hasard mille rameaux, et croissant inégalement avec force, VOLT. *Mél. litt. trag. angl.* Une race de brebis à plusieurs cornes, à la laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle se trouve une seconde couverte d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 124. Et des pampres touffus le luxe infructueux, DELILLE, *Georg.* II. ‖ 2° Garni de touffes. Sur les rochers touffus, CHÉN. *À la Presse*.

— HIST. XVIe s. La queue.... le bout de laquelle est fort touffu de poil, PARÉ, *Hom. t. app.* 3.

— ETYM. *Touffe*.

TOUG (toug), s. m. Étendard turc, fait d'une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or. ‖ On dit aussi TOUE.

— ETYM. Turc, *tough*, queue de cheval.

† TOUILLAGE (tou-ille-j'), s. m. Mouillage, s. m. Procédé pour la purification de la soude brute.

† TOUILLE (tou-ll', ll mouillées), s. m. Un des noms du requin.

† TOUILLE-BŒUF (tou-ille-beuf), s. m. Espèce de chien de mer.

† TOUILLER (tou-ié, ll mouillées), v. a. Dissoudre la soude brute, et décanter la liqueur quand elle est devenue claire. ‖ Remuer avec un bâton, en les humectant, les matières qui servent à fabriquer la poudre.

— ETYM. L'anc. franç. *touiller*, salir, barbouiller.

† TOUILLOIR (tou-loir, ll mouillées), s. m. Bâton recouvrant servant à touiller la poudre.

TOUJOURS (tou-jour; l'r ne se lie pas), adv. ‖ 1° Tous les jours, sans fin, sans interruption. La lune tourne toujours autour de la terre. Mais quoi! toujours du sang, et toujours des supplices! CORN. *Cinna*, IV, 3. Le duc [de Chaulnes] est continuellement occupé; toujours des troupes à envoyer, à loger; toujours des revues, toujours des tambours, toujours ces soldats, des régiments, des officiers, SÉV. 882. En quoi souffrir toujours un tourment qu'elle ignore ! Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore! RAC. *Bérén.* I, 2. Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? c'est une pendule dont le balancier dit sans cesse et ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : Toujours, jamais! Jamais, toujours! Et toujours! SAURIN, cité par MARMONTEL, *Elog. de la chaire*, XI. Subsistant toujours. Le toujours. Par toujours j'entends un très-long temps, et non pas une éternité absolue, le toujours de l'avenir n'étant jamais qu'égal au toujours du passé, BUFF. *Homme, Ariith. morale, Œuv.* t. X, p. 74. ‖ 2° Se continuant à être, à faire. Il est toujours le même. Votre père être est toujours parti, et j'en suis toujours fâchée, SÉV. 22 avril 1676. Je l'ai voulu, sans doute; Et je le veux toujours, quelque prix qu'il m'en coûte, RAC. *Bajaz.* III, 1. ‖ 3° Sans exception, sans occasion. Vous n'avez pas toujours fait votre devoir. Je l'ai toujours dit. Ils [les ennemis] le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux, BOSS. *Louis de Bourbon*. Un style trop égal et toujours uniforme. En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, VOLT. *Art p.* I. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible, ID. ib.

Digitized by Google

Peut-être, en le voyant, votre amour plus timide Ne prendra pas toujours sa colère pour guide. RAC. *Andr.* 4, 4. Toujours humble, toujours le timide Néron N'ose-t-il être Auguste et César que de nom? m. *Brit.* 1, 2. On croit avoir toujours aimé l'objet qu'on aime, tant il est difficile de concevoir qu'on ait pu vivre sans lui. STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 4° Le plus souvent, ordinairement. Il ment toujours. Elle est toujours en prières. Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 5° En admirant, néanmoins. Je vais sortir, travailler toujours. Qu'il y sait, si l'on veut, de l'exagération dans ce monstre, toujours est-il assez que son peuple était innombrable, ROSS. *Hist.* III, 3. Si dans l'Autriche Albert reçut la vie, La Suisse était toujours sa première patrie, LEMERCIER, *C. Tell*, I, 8. Enfin, parcequ'un tout cela, elle est parente du roi.... elle n'en est pas plus fière toujours, GENLIS, *Veill. du chât.* I, II, p. 170, dans POUGENS. || 6° Du moins. Si je n'ai pas réussi, toujours sied-il fait mon devoir. || 7° A toujours, pour toujours, sans retour. Et le premier instant où les enfants des rois Oublient les yeux à la lumière Est celui qui vient quelquefois Fermer pour toujours leur paupière, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Tu le sais; chaque fois que j'aime, Je pense que c'est pour toujours, LAMOTTE, *Odes*, I, 1, p. 454, dans POUGENS. Adieu, mon semblable ami, adieu pour toujours: ainsi l'ordonne l'inflexible devoir, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20.

— HIST. XIe s. Il prenra hui jurs par nos peebez, *Ch. de Rol.* CCXXIX. Quant cil est mort, qui luz jurs nus cadelet [commande], ib. CCVI. || XIIe s. Et la lame sor si ne doit pas perir Ceuz qui prennent toz jore de lui servir, *Couci*, x. || XIIIe s. S'or i laissons [à déraisalem] nos enemis mortieus [mortels], à jamais nen i serra [ne viendra] ne hostieuse, QUENES, *Romancero*, p. 68. Et Sabine à toujours de la terre est banie, AUDEFR. LE BAST. ib. p. 97. Et pour ce dit-on que trop fait oil mal et vilenie qui, par paour de mort, chose fait qui à deshonneur li peut estre reprovée à tous jors, VILLEH. CXLVIII. Le ferais [tapisser] s'avisa que le soudaee venoit tous jours jouer aus eschas après mengier, JEHAN. 213. || XVIe s. Je me suis dez toutjours entretenu des imaginations de la mort, MONT. I, 77. Il faut conclure que Dieu seul est, non point selon aulcune mesure de temps.... ains un realement estant, qui par un seul maintenant empli le toutjours, DU H. 270.

— ETYM. *Tous*, et *jours*; bourg. *tójô*, *tójor*, *torjo*; nivern. *tozor*; Berry, *toujous*; ouest du Berry, *torjous*; angoum. *trouyour*, *troujour*, *trojour*. L'ancienne langue disait aussi *toudis*, ce qui est l'équivalent de *tous jours*; elle disait *toute jour*, y laissant *jour* féminin comme le latin *dies* l'est quelquefois.

† TOULINE (tou-li-n'), s. f. Terme de marine. Cordage qui sert à touer, à remorquer un navire.

— ETYM. Angl. *tow-line*, de *tow*, touer, et *line*, corde.

† TOULOUCOUNA (tou-lou-kon-na), s. m. Nom vulgaire, dans la Sénégambie, du cayenne (*Solanum cayenna* de Perrotet, et dont les graines fournissent l'huile de toulocouna, actuellement d'un usage commercial en Europe, surtout à Marseille pour la fabrication du savon. LAMARCK.

† TOULOUCOUNIN (tou-lou-kou-nin), s. m. Terme de chimie. Principe amer de l'écorce de toulocouna.

† TOULOUPE (tou-lou-p'), s. f. Sorte de peau d'agneau préparée. Les Tartares y portent, de leur propre territoire, une quantité innombrable de petits agneaux dont on éventre les mères, pour avoir de peaux moirées, blanches et fines, RAYNAL, *Hist. philos.* VI, 29.

TOUPET (tou-pè; le *t* ne se lie pas; au pluriel l'*s* se lie, des tou-pè-z-élégants), s. m. || 1° Petite touffe de poils, de cheveux, de crin, de laine. Un toupet de cheveux Lui fait voir, dès qu'il arrive, le front du sire, LA FONT. *Nuitier*. Peut-être.... Il.... S'arrachera de rage un toupet de cheveux Que n'en pas à lui, REGNARD, *le Joueur*, II, 1. Il avait par-dessus le marché les jambes fort bas-nées en dedans; et il était si chauve qu'il ne lui restait qu'un toupet de cheveux par derrière, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 2. || Un toupet de barbe, on dit plus ordinairement: un bouquet de barbe. || 2° Abolument, touffe de cheveux sur le sommet du front. Son toupet est dérangé. Un faux toupet. Vous ne reconnaîtrez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son bas de cuir en sa chaise et sa cheminée, et qui ne s'essayait que sur la pointe des sièges pliants, SÉV. 201. Son toupet gris, avec sa mignardise, lui donne l'air d'une vieille coquette, MERC. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 81, dans POUGENS. L'âge avait pu dégarnir son crâne; mais un toupet parfaitement en harmonie avec les cheveux réparait le ravage des années, REYNARD, *Jer. Patur.* I, 3. || Familièrement. Se prendre au toupet, se prendre aux cheveux. || Fig. et familièrement. Son toupet lui prend, son toupet s'échauffe, il a un mouvement de caprice, d'impatience. Voyant le toupet [de la maréchale de Luxembourg] s'échauffer, je me tus et me laissai quereller, SV-SIMON. 97, III, 19. Familièrement. Avoir du toupet, avoir du feu, de la verve, de la hardiesse, de l'effronterie. || Avoir du toupet, s'est dit parce que les bravi italiens laissaient croître un toupet qu'ils portaient sous leur chapeau, le ramenant sur leur visage, le coup fait, pour n'être point reconnus. Il relever le toupet, réprimander. Madame mère se plaignait à lui [un colonel] de quelques procédés de son fils [Napoléon 1er] : « ....Si j'étais de vous, madame, je lui relèverais le toupet avec la pommade Tortu. » COUR. *Lett.* 12 déc. 1806. || 3° Dans le cheval, bouppe de crins qui s'échappe de la partie antérieure de la crinière et qui tombe sur le front. Le toupet d'un cheval haute montaigne, *Chr. de St Denis*, t. I, f° 6, dans LACURNE. Il [le singe, à la cour du roi Noble] vait à l'un faisant la moue, l'autre reprent par le jou, Par le toupet ou par l'oreille, J. DE CONDÉ, I. II, p. 78. || XVe s. Il y peut chascun matin, Car il en a chault le toupet; Dieu le me sauve, ce varlet, CH. D'ORL. *Ball.* 68. Fouetter [à] le bes [bout de nez], SCHELER, *Lexicogr. latine*, p. 426. C'est grant blasme que vous qui plorez ce que ne povez avoir, qui ne vous efforcez de vous remprendre à votre presence; et lors les compaignons vous reconnoîtront le toupet comme à celluy qui a musé pour aultruy, RAB. *Pant.* II, 28. || XVIe s. Le froesne graine tous les ans, jettant sa semence dans de petites bouteilles noires à toupets, O. DE SERRES, 581.

— ETYM. Bourguig. *tôpô*, haut de la tête; diminutif de l'anc. français *toup*, qui vient de l'allem. *Zopf*, touffe de cheveux; anc. scandin. *toppr*; le radical est le même que dans *touffe* (voy. ce mot). Le gaélique a aussi *top*, *tap*, une touffe.

† TOUPETTE (tou-pè-t'), s. f. Nom donné par Bridel au genre *polytric*. DESPORT.

TOUPIE (tou-pie), s. f. || 1° Jouet de bois fait en forme de poire; on y enroule une cordelette qui, en se déroulant rapidement, communique un mouvement de rotation sur sa pointe de fer. Toupie bollandaise. Toupie éolienne. ....la reine étourdie, Plus que sabot ni que toupie, Court en fureur par-ci par-là, ROUSS. || Fig. Lui [l'Amour] un enfant! on ne considérait donc pas qu'il terrassait les hercules, et qu'il n'avait jamais eu d'autres toupies que les leurs mêmes, LA FONT. *Psyché*, II, p. 481. || On dit qu'une toupie dort, quand, tournant très-rapidement, elle reste immobile en une même place. Une toupie d'Allemagne, toupie creuse, percée d'un trou, et qui fait du bruit en tournant. || 2° Populairement. Femme de mauvaises vie ou plus basse encore. || 3° Cuve de coquilles univalves. || 5° Instrument pour observer l'horizon en mer malgré le roulis et le tangage.

— HIST. XIIe s. Quarente pessers a femme, je vous afie, Archiers i ont [leur] arc et lor chemise vestie, Plus ont est retournée que li vens ne toupe, *Rog. de Sch.* dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XIV, p. 858. || XVe s. De la toupie aux Amantins M'esbloie soirs et matins, PROVINS *Poésies mss.* p. 87, col. 1.

— ETYM. Origine germanique d'après Diez: angl. *top*; de la racine *top*, pointe, extrémité, qui est identique avec le *top*, *zopf*, du *touffe* et *toupet* (voy. TOUFFE). D'un autre côté, *toupie* semble en rapport avec l'ancien français *toupie*, tonne, pot; provenç. *topa*, *topano*, de l'allem. *Topf*, pot. La toupie aurait-elle été dite de sa forme ronde comme celle d'un pot? On a dit aussi *toupil* pour toupie.

† TOUPILLAGE (tou-pi-lla-j', il mouillées), s. m. Action de toupiller. Je me promenais lentement et incessamment, sans m'attacher à personne.... je me servais de long toupillage pour parler aux uns et aux autres, SV-SIM. 510, 72.

TOUPILLER (tou-pi-llé, il mouillées, et non tou-pi-l'é), v. n. || 1° Tournoyer comme une toupie (sens propre qui n'est pas usité). || 2° Fig. et familièrement, en parlant des personnes, ne faire qu'aller et venir dans une maison. Je vas, je viens, je toupille, et, ainsi que je m'asseds, mes pauvres jambes.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || Se conjugue avec avoir. || Rochelet écrit touper.

— HIST. XVe s. Par une main le prist, puis le fu toupans Treis tours entors lui; au quart le fu getans Encontre un dur pilier, *Baud. de Seb.* VII, 686. || XVIe s. Il est à jouer à l'esdurer du buisson, *Sat. Ménip.* de la Vision d'or, t. II, p. 244, dans LACURNE. || XVIe s. Ce n'est pas topier le fuseau dans les doigts qu'avoir le glaive en main.... *Myst. du siège d'Orléans*, *Append.* p. 794.

— ETYM. *Toupier* vient de *toupie*, et *toupiller de toupil* (voy. TOUPIL). En Normandie, on dit *toupiner*, de *toupin*.

TOUPILLON (tou-pi-llon, il mouillées, et non tou-pi-yon), s. m. || 1° Petit toupet. || Fig. Chacun en prit un [petit pâté (de linge sale)], ni, le mettant en un toupillon, la darda à la tête d'Hortiensius, qui se défendait au moins mal qu'il pouvait, *Francion*, IX, p. 434. || 2° Poils de la lèvre du veau. Le toupillon est nu et peu volumineux.... Il descend de 6 à 9 mois.... le toupillon se garnit de poils plus ou moins frisés, *Turif des douanes de 1844*, note 72. || 3° Branches inutiles et confuses d'un oranger.

— ETYM. Dimin. de l'anc. *toup*, primitif de *toupet*.

† TOUPILLOTER (tou-pi-llo-té, il mouillées), v. n. Jouer sans fer, qu'on fait tourner à l'aide d'un fouet. On dit plus souvent sabot. || 2° Instrument employé pour le commerce des grosses étoffes, dit aussi gabaret.

— HIST. XIVe s. Toupin, DE CANGE, *trochus*.

— ETYM. Autre forme de *toupie* (voy. ce mot).

† TOUPINIER (tou-pi-nié), s. m. Dans le langage de la fonderie, celui à qui le prix-fait a été remis, faisant faire des signatures d'endossement pour ceux sous par des écrivains publics.

† TOUPINE (tou-pi-n'), s. f. Sceau de Salomon. *polygonatum vulgare*, DESPONT.

† TOUPRAS (tou-pra), s. m. Nom donné, sur le banc de Terre-Neuve, à l'amarre de balancine.

† TOUQUE (tou-k'), s. f. Bâtiment pour la pêche du hareng.

† TOUR (tour), s. f. || 1° Bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces, qui servait autrefois à fortifier l'enceinte des villes, des châteaux, etc. Les tours étaient carrées; chaque côté de la tour avait vingt pieds d'ouverture, SAUV. *Rech. Antiq.* I, 3. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches..... ROSS. *Louis de Bourbon*. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts, Et de tes tours les magiques faîtes? RAC. *Esth.* I, 3. Diodore de Sicile nous apprend qu'il y avait sans cesse au haut de la tour de Babylone un astronome en faction qui observait les levers et les aspects des astres au moment de la naissance d'un enfant, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. || Fig. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte [savoir pas reste à temps une dépêche au roi] qui a fait répandre le verre [disgracier Pompone]; ce qui nous fait chasser notre portier, quelquefois nous donne pas billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, SÉV. 8 déc. 1679. || Fig. Défense. Le poète Fortunat a célébré, après saint Chrysostome, que Rome avait deux remparts et deux tours dans saint Pierre et dans saint Paul, ROSS. *Ver.* XIII. || 2° Il se dit pour clocher. La tour de l'horloge. Ces temples, ces tours qui portent la hauteur les airs les célestains attributs du christianisme, MIRABEAU, *Collection*, I, 7, p. 201. Proclamant sur son âme Les tours de Notre-Dame Centre de l'univers, BÉRANG. *Jean de Paris*. || Tours de beurre, nom donné aux clochers de plusieurs de nos cathédrales, à cause qu'elles avaient été bâties à l'aide de fonds provenant des offrandes faites par les paroissiens qui avaient obtenu l'autorisation de manger du beurre en carême. || 3° La tour de Babel, la tour que, suivant la Bible, les descendants de Noé essayèrent d'élever jusqu'au ciel, et dont Dieu arrêta la construction en faisant que les hommes

Digitized by Google

cessèrent de parler le même langage et de s'entendre. Saint *Jérôme*.... dit que la tour de Babel avait déjà quatre mille pas de hauteur ; ce qui ferait vingt mille pieds, si c'étaient des pas géométriques, tout. *Phil. Bible expl. Gen.* Hy. Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une demeure base constante, pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini, PASC. *Pens.* 1, 18, édit. HAVET. || Fig. et familièrement. Tour de Babel, ou tour de Babylone, lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. C'est véritablement la tour de Babylone. Car chacun y babille, et tout du long de l'aune, MOL. *Tart.* 1, 1. || 4° La tour de Londres, vieux château bâti près de la Tamise par Guillaume le Conquérant, dur de Normandie. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour ses colonies croître et prospérer sous ses regards attentifs, RAYNAL, *Hist. philt.* XIV, 4. || Absolument, la Tour (avec une majuscule), est l'un des premiers soins de la Tour Le roi, surpris de vous je croyais de retour, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, II, 4. || 5° Réduit construit dans les batteries de côte qui sont exposées à être attaquées avec du canon. || 6° Tour carrée, ou tour de manœuvre, milisanne, tour on maçonnerie, garnie de canon, qui est employée dans la fortification allemande. || 7° Tour tournante, espèce de tour de bois que l'on place sur la tillac des vaisseaux cuirassés, pour y loger des hommes at du canon. || 8° Tour à feu, ou, simplement, tour, plate-bande sur les côtés. La tour de Cordouan. || 9° Tour de moulin à vent, le bâtiment rond qui porte les ailes et qui renferme la meule. || 10° Terme d'antiquité. Machines en forme de tours, placées sur le dos des éléphants, et remplies d'archers. Tour mobile, machine de guerre des anciens employée dans les sièges. Il fallut (dans les sièges chez les anciens) faire une autre moyen pour arriver jusqu'à la hauteur du rempart ; et ce fut de bâtir des tours de bois roulantes plus hautes que les murs de la ville, et les approcher, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 409, dans POUGENS. || 11° Arbalète à tour, ancienne machine de guerre destinée à lancer des traits. Semblable à l'autre à tour, arme portative (voy. tour, 3). || 12° Aux échecs, la pièce qu'on appelait autrefois roc, et qui est placée aux coins de l'échiquier. || 13° Terme de fortif. Enceinte ronde des bourdigues, dans laquelle les poissons se rassemblent. || 14° Terme de construction. Tour ronde, se dit, en général, de toute d'une portion de mur cylindrique. || Tour creuse, parement concave d'un mur cylindrique. || 15° Terme de serrurerie. Tour creuse, nom des plaques de fonte circulaires qui se placent dans les angles du contre-cœur d'une cheminée.

— HIST. 12°. On [avez] vu cabaliers (machines de guerre) les turs en abatied, *Ch. de Rol.* VIII, || 13° s. Il ont vnù du Man la tor et le donjon, Sax. XIII. Vers nous ne se tenra (tendra) forteresse ne tors, ib. XIV. || 14° Et li tor sont mout dedens sa tor, *Rem.* 917. || 15° s. Pour ce vous tien me dame et ma deesse, Mon refoge, ma fortresse et ma tour, a PERCH. *Poésies mss.* f. 70 *ro*.

— ETYM. Bourguig. *tor*; provenç. *tor*; espagn. et ital. *torre* ; du lat. *turris*, qui est lui-même pour *torsis* ou *trosis*, de τρώσις, fait par contraction de τορέω, percer, trouer, signifiant proprement ce qui a été percé, ce qui a une ouverture, ce qui a une fenêtre, une ouverture, une ouverture, une ouverture

rangeant et dérangeant, déplaçant une pipe parci, ramassant un rubau par-là, poussant un siége, soupirant, disant : Mon Dieu! c'était ce que ma vénérable grand'mère appelait faire ses quinze tours, E. PEYDEAU, *Feuilleton de l'Opinion nationale*, 12 déc. 1860. ‖ Populairement. Le petit tour, le gra d tour se dit pour exprimer honnêtement les besoins naturels. S'il avait mal fait et qu'on le grondât, il allait se coucher dans un coin; il demandait à faire son petit tour et son grand tour, MOLÈS. *Rem. Rêve d'Alembert.* Tout à l'heure encore des gendarmes me gardaient à vue jour et nuit..... je ne pouvais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'escorte de ces deux messieurs. *J. L. COUR. Lett.* II, 70. ‖ 4° Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. Les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe. ‖ On dit aussi : les tours et détours. ‖ Fig. Le nœud de votre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme [le péché originel]. *Pascal, Ecrit. sur la conv.* 2e, édit. FAUGÈRE. ‖ 5° Un tour de trictrac, les deux trous. Je lui dis..., que, s'il le voulait, je lui jouerais ses quatre pistoles dans un tour unique, MARIET. *Gramm.* II, 146. Au jeu de cartes, faire, jouer un tour, jouer jusqu'à ce que tous les joueurs aient eu successivement une fois la main. ‖ Au brelan, jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, et un tour au louis d'or, jouer onze tours en tout, à condition de mettre un enjeu pour les cinq premiers tours, deux écus pour les cinq suivants, et un louis pour le onzième. ‖ 17° Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. ‖ Opération dite aussi le tour, ou tout, par laquelle les laineurs font passer le charbon sur le drap. ‖ Terme de graveur. Se dit des trois premières opérations que l'on fait pour préparer le cuivre. ‖ 18° Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. La terre a neuf mille lieues de tour. Cet arbre a tant de tour. ‖ Faire le tour de, parcourir la circonférence, le contourner à faire le tour de la place, SÉV. 467. Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice [un palais] n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, MOL. *Mal. im.* 3. De ces parents sacrés j'ai deux fois fait le tour, BAC. *Alhal.* III, 7. Les Etats de quelques souverains d'Allemagne ou d'Italie, dont on peut faire le tour en une demi-heure, VOLT. *Microm.* 1. Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde? D. *Pensées, Rem.* 21. Aucun [ancien géographe] n'a osé dire ni même conjecturer qu'il était possible de faire le tour du monde; Magellan a été le premier qui l'ait fait en l'année 1520, dans l'espace de 1124 jours, BUFF. *Hist. natur. prem. th. terr. Œuv.* I, 1, p. 308. La Victoire, ce vaisseau fameux pour avoir fait le premier le tour du monde, et le seul de l'escadre de Magellan qui fût revenu en Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 7. Elle fit le tour de l'Europe, et revint en la santé sur les grands chemins, MOLÈS. *Rem. Rêve d'Alembert.* ‖ Faire le tour, tourner autour. Il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, VOLT. *Tél.* XVI. La première fois qu'il [le perroquet] se vit dans une glace, il en approcha son bec, et, ne se rencontrant pas lui-même, qu'il prenait pour son semblable, il fit le tour de la glace, MOLÈS. *Lett. sur les Aveug.* ‖ Abolument, Pour me devancer! il basarda de se briser contre la borne; j'arrivai effectivement sa roue [de son char]; je songeai qu'à faire promptement le tour, pour n'être pas engagé dans son désordre, VOLT. *Tél.* V. ‖ Prendre le grand tour, faire le grand tour, parcourir le plus long circuit pour arriver à. Elle avait pris le grand tour pour aller à MORE, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 89, p. 17. Comme il [Adraste] sut..... que Parthénie était divisée par la querelle de Télémaque avec Phalante, il se hâta de faire un grand tour, FÉN. *Tél.* XVI. ‖ Faire le tour, s'étendre autour de. Ce bracelet fait plusieurs tours autour du bras. ‖ Faire le tour d'un objet, l'examiner en tous ses côtés. J'ai fait le tour des choses de la vie, SAINTE-BEUVE, *Poésies, Sonnets, Epilogue.* ‖ Faire son tour de France, d'Europe, se dit d'un artisan qui voyage de ville en ville en travaillant de son état. Quand ils seras prêt à partir, viens me revoir; je te donnerai une pistole pour t'aider à faire le tour d'Espagne, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. Il fut saisi, à dix-sept ans, de l'ardeur voyageuse qui, chaque année, enlève à leurs pénates de nombreuses phalanges de jeunes ouvriers pour les jeter dans la vie aventureuse. Dans l'apprentissage ambulant qu'on appelle le tour de France, G. SAND, *le Compagnon du tour de France*, II. ‖ Faire le tour du cadran, dormir pendant deux heures consécutives, l'aiguille parcourant le cadran en deux heures. Savez-vous, lui dit-on Luis, que vous êtes connu depuis hier matin?... vous avez fait deux fois le tour du cadran, LESAGE, *Diable boit.* 21. ‖ Terme de marine. Le vent fait le tour du compas, lorsque en peu de temps il parait souffler de tous les points de l'horizon. ‖ Fig. Pour tourner de manière à contourner un navire, un danger, sans courir risque de tomber dessus. ‖ 19° Visite faite autour. Il est honteux que vous ne connaissiez ni nos statues, ni nos tableaux; et je tiens qu'il faut consacrer trois jours aux musées et aux galeries, SCARR. *Corinne*, VIII, 2. ‖ 20° Terme de jurisprudence. Tour de l'échelle, servitude par laquelle celui à qui elle est due a droit, lorsqu'il fait bâtir, de poser une échelle sur l'héritage d'autrui, et d'occuper l'espace de terre qui est nécessaire pour y mettre en sûreté ce qu'on veut évaluer ordinairement à six pieds. ‖ Tour du chat, intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs de voisinage suivant les usages de Paris. ‖ Tour de la souris, intervalle de deux à trois pouces qui doit rester vide entre une chausse d'aisance et un mur mitoyen contre lequel elle est appuyée, DUPLAIS, II, étoffe qui environne le lit. On en sait d'autres qui ont des filets devant leurs yeux, à qui ils ne peuvent pas donner une dent, ni un coup de tour de lit et du linge blanc..... LA BRUY. XIII. ‖ Tour de cuve, tablette qui entoure la cuve du papetier. ‖ Cette tenture de haute lisse contient, cette robe à tant d'aunes de tour, elle a tant d'aunes de cours. ‖ 21° Différentes parties de l'habillement, de la parure, données en rond. Un tour de cou, de tête. Entre son tour de gorge et son mouchoir, *J. J. SOCIN. Confess.* II. ‖ Tour de plume, plume simple qu'on met autour du chapeau pour lui donner meilleur air. Plusieurs de nos plus magnifiques militaires, *Ann. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1233. ‖ Faux cheveux, qu'on adapte sur le derrière de la tête. Cette femme porte de faux tours, DICT. DE TRÉVOUX. Les gens passés, à mettre une perruque entière au lieu de tours de cheveux, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 365. ‖ 22° Tournure, manière pour donner à parures : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage BIZARRE..... PASC. *Pens.* III, 2, éd. HAVET. Il ne songeait qu'à connaître la délicatesse de son goût, à trouver un tour gracieux aux plis de sa robe, FÉN. *Tél.* III. Le tour de son visage était gracieux, HAMILT. *Gramm.* 6. Le courtisan devient dont l'un ne passe jamais de cette parure, qui se relèvent en demi-boucles autour des yeux pour qu'ils prennent naturellement, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. Le tour de ses yeux. Cet homme fait des tours de force extraordinaires. Il parle, il danse, il fait cent tours, LA FONT. *Pet. chien.* Et le singe amuser l'ennemi par ses tours, IB. *Fabl.* IX, 18. Le singe de sa part disait : venez, de grâce, Vénez, messieurs; je fais cent tours de passe-passe, IB. *ib.* IX, 3. N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours de cartes? SÉV. 229. Ces sortes d'êtres ne font rien pour rien. Il n'y a qu'un certain tour à donner [pour les bander], VOLT. *Fr. Babyl.* I. ‖ Fig. Tour de force, action qui exige beaucoup de force. Tour de force et d'esprit. Ce n'est pas exige beaucoup de force morale, d'habileté, de persévérance. C'est un tour de force que d'être parvenu à vous faire estimer illustre, THÉOD. LECLERCQ, *Prov.* I, IV, p. 409, dans POUGENS. ‖ Fig. Tour de métier, quelque action d'adresse, de malice, auquel on est disposé. Je vais parcourir les quatre parties du monde, et faire quelque tour de mon métier, LESAGE, *Diable boit.* 16. ‖ Tour de main, tour de subtilité, d'adresse. Cet escamoteur fait des tours de main surprenants. Je lui ai vu tour de main avec beaucoup de subtilité, quoique ce fût mon coup d'essai, LESAGE, *Gil Bl.* V, 1. Il y a dans chaque profession un je ne sais quoi, un tour de main, des dénominations, qu'on appelle quelquefois le tour de main..... auquel est attachée la réunion de ce qu'on veut faire, BRUNCK, *Rapp. à l'Emp. Monit.* univ. 21 mars 1809, p. 405, 4e col. ‖ Terme d'argot. Faire voir le tour, tromper, duper. ‖ 25° Terme de chirurgie. Tour de maître, manière de pratiquer le cathétérisme que connaît le communiquer à la sonde un mouvement de demi-cercle, qui en place la concavité sous la symphyse, et en ramène le pavillon à une direction verticale. ‖ 26° *Fig.* Tour du bâton, profit secret et illicite on abusif qu'un homme tire de son emploi [le tour du] bton est ainsi dit d'une e-crime au bâton mentionnée dans l'historique). Que l'on aille d'un grand imposer une grâce. Sans le tour du bâton le doute qu'il la fasse; Pour avoir un emploi de quelque financier, C'est le tour du bâton qui marche le premier; On ne veut rien prêter, quelques gages qu'on offre, Si le tour du bâton ne fait avvir le coffre; Il n'est point de coupable un peu riche et puissant Dont le tour du bâton ne fasse un innocent, BERCHOUX, *Eloge à la cour*. Sans compter une infinité de petits gains malhonnêtes, connus dans tous les métiers sous le nom de tour du bâton, MERM. *Mém.* I, 89, p. 189, dans POUGENS. ‖ 27° Action, ruse, acte, trait. Le moins que d'avouer Que c'est un lâche tour qu'on le force à jouer, CORN. *D. Sanche*, V, 6. Vous n'avez point voulu me faire un tour d'adresse, je le *Remi.* V, 6. La Rappinière continua de tourner la chose en raillerie, et de vouloir faire passer pour un tour de bon-enfonçage, SCARR. *Rom.* comi. II, 18. Elle [la cigogne] retira l'os [du gosier du loup]; puis pour en si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. *Fabl.* III, 9. ‖ Tour d'âme, acte d'obligeance qu'on ne pouvait que difficilement espérer. ‖ 28° Particulièrement. Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. En bonneur de nous faire un assez mauvais tour, RÉGNIER, *Sat.* XI. ... toute l'artillerie De Cupidon, non pas le tanguenard, le tour-de-bras-là qui n'a rien de sa vie Que de bons tours, le patron des heureux, LA FONT. *Orais.* C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, IB. *Fabl.* III, 10. Que mon titre pouvait de gloire Me jouer ici d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 1. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours? RB. *Cyrano*, 6. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de cour, des petites malices qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue; soyez bien sûr que la république des lettres est précisément dans ce goût, MOL. *Crit. Ec. des f.* 6. Quand ils [les jésuites] ont lâ des tours de la destinée; mais je me mouge de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage, VOLT. *Lett. Formey*, 31 oct. 1760. La opine et la calomnie me sont venues assaillir.... oh fair ? il faudra donc aller trouver l'empereur de la Chine; on prétend même que les jésuites qui me jouerent quelque mauvais tour, IB. *Lett. d'Argental*, 20 août 1768. Songez que vous ne pouvez faire aux sots et aux fripons un meilleur tour que de vivre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 30 avril 1770. C'est un bon tour que de faire épouser ma vieille gouvernante au coquin qui fit enlever ma jeune maîtresse, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 16. Fig. C'est à trois ou quatre-bête fois que la bise vous fait de ces méchants tours, SÉV. 823. Je me plaignais à lui de mes tours, MÉRARD, *Troubad.* Il a tour est fait, la ruse, le subterfuge a réussi. Restez à cheval sur votre chiffre, votre détracteur est réduit au silence : le tour est fait, BEYNARD, *Jér. Paturot*, II, 13. ‖ Le tour de maître Gonin, un tour habilement rusé. ‖ Fig. Cela vous jouera un mauvais tour, se dit pour avertir une personne qu'une chose lui est dangereuse. Ce chêne vous jouera un mauvais tour. ‖ 29° Manière de présenter, de faire voir une chose. Ils ne manquent jamais de saisir promptement l'apparente lueur du moindre attachement... D'en semer la nouvelle avec beaucoup de joie. Et d'y donner le tour qu'ils veulent qu'on y croie, MOL. *Tart.* I, 1. M. de Chaulnes espérait de donner un bon tour à toutes ces choses, SÉV. 16 oct. 1689. Il y a certains tours à faire valoir, qui ne sont pas inutiles en ce pays [la cour], IB. 29 nov. 1675. Je crains que M. de Pomponne, qui s'était mêlé de cette affaire croyant vous obliger, ne soit un peu fâché de voir le tour qu'elle a pris, SÉV. 4 déc. 1671. Laissons les conjectures de M. Bayle et les tours dont il tâche en vain de colorer la réformation, BOSS. *Var.* VII, 36. Ils donnent aux faits tous les tours qu'il veulent, MASS. *Car.* 27. On donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, BOURDAL. 7e *dim. après la Pentec'ie, Domaic.* I, III, p. 81. On n'est pas besoin de chercher pour lui [M. le Tellier] ces tours ingénieux qu'on ne fait entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison, FLÉCH. *le Tellier.* II [Carré] dit à un prêtre qui, selon la pratique ordinaire, cherchait des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avait longtemps que le philosophe et la religion lui avaient appris à mourir, FONTEN. *Carré.*

il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 97. Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits, VOLT. *Lett. Damilaville*, 26 déc. 1762. On veut donner le tour le plus noir à ce qui n'est au fond qu'une étourderie, GENLIS, *Add. et Th.* t. 1, p. 103, dans POUGENS. ‖ 30° Tournure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases, d'arranger ses termes. Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant, MOL. *Préc.* 10. Vous avez le tour libre et le beau choix des mots, BR. *Fem. sav.* 13. Tout ce qu'a dit Mme la Dauphine est juste et d'un bon tour, SEV. 414. Ne dites point de mal de vos lettres; il y a du tour et de l'esprit partout, ID. *à Mme de Grignan*, 20 mai 1689. Ne quittez jamais le naturel; votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, 18 févr. 1671. Il y a [dans la lettre de Busny au roi].... des tours pour le porter à vous secourir, qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables, ID. 17 juin 1687. Le tour des paroles de Tartuffe, de Monsieur de Meaux, et de quelques autres, a tant de charmes et tant d'éclat, qu'il éblouit l'esprit de la plupart des gens, quoique ce ne soit qu'une faible peinture et comme l'ombre de l'imagination de ces auteurs, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 3. Aimez sa pureté [de Malherbe], ID. son tour heureux imité de la latine], BOIL. *Art p.* I. Si le terme est impropre ou le tour vicieux, ID. ib. Le philosophe consume sa vie à observer les hommes,... s'il donne quelquefois de ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée, dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein, LA HARPE, I. 2. Il ne sait l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que n'en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. I. Il savait donner un tour agréable à ses récits, HAMIL. *Gram.* 8. L'art, la délicatesse, l'esprit et le tour y brillaient [dans les écrits de Fénelon au page], ST-SIM. 46, 28. Ce paisambiste est impayable; c'est un petit tour cavalier qui frappe, qui saisit; j'aime les tours d'esprit, MARIVAUX, *Fausse Agnès*, III, 6. Sa traduction de Quinte-Curce [de Vaugelas], qui parut en 1618, fut le premier bon livre écrit purement; et il n'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli, *Disc. Louis XIV*, 33. J'avais remarqué que les ouvrages des gens du monde, quoique peu corrects et assez mal écrits, avaient un certain tour aisé que n'a faisait passer malgré la critique amère des auteurs de profession, COMTE DE CAYLUS, *Mém. des sodomites*, *Œuv.* t. I, p. 311. J'étudiais par, dans ingénieux, les bons mots, les traits, les saillies, les pensées fines et délicates; leur caractère est la gaieté, CONDIL. *Art d'écr.* II, 6. Le plaisant des grandes pièces prennent le tour de l'antithèse, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence et d'opposition, soit pour rapprocher les extrêmes, ID. MONTEL. *Œuv.* t. v, p. 207. Le grec d'Origène est singulièrement doux; il est cependant mêlé d'hébraïsmes et de tours étrangers, CHATEAUB. *Génie*, I, 3, 1. Les tours négatifs sont plus énergiques que le gle, ID. ib. II, 10. ‖ 31° Façon d'être. M. le duc d'Orléans m'avoua qu'ils n'étaient pas ensemble [avec la duchesse d'Orléans] sur le pied de bonne dresse, ST-SIM. 317, 103. Qu'on examine tous les autres arts; il n'y en a aucun qui ne reproduise des tours particuliers du génie différent des nations qui les cultivent, VOLT. *Ess. poés. ép.* 1. ‖ Tour d'esprit, manière d'être de l'esprit, du caractère. Il a un tour naturel de plaisanterie et d'esprit, MOL. *Préc.* 10. Il faut un peu badiner avec elle [la jeune marquise de Sévigné]; c'est le tour de son esprit, SEV. 17e SEV. 1671. Que ne puis-je vous marquer ici..... ce tour d'esprit particulier qui rendait sa conversation [de Mme de Montausier] si agréable! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Mme de Montespan, à qui les moindres choses ne manquaient pas, et qui savait si bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 42, dans POUGENS. Le même tour d'esprit qui fait exceller une femme du monde dans l'art de tenir maison, fait exceller une coquette dans l'art d'amasser plusieurs soupirants, J. J. ROUSS. *Em.* v. ‖ 32° Rang successif, alternatif. Si vous avez pu tout sur moi, sur mon amour, que je puisse sur vous quelque chose à mon tour! CORN. *Poly.* III, 4. Par des crimes nouveaux je punirai les vôtres; Et mon tour à périr ne viendra qu'après d'autres, ID. *Attila*, v, 3. Un bonheur continu rendrait l'homme superbe; Et chacun à son tour, comme dit le proverbe, MOL. *Ec. des fem.* v, 6. Toutes les choses ont leur tour, ID. *Psyché, Prologue*. Que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie [Jésus-Christ] encore tous les jours; que je crucifie le monde à mon tour; que l'un efface tous les traits et toute la gloire, BOSS. *la Vallière*. Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants, BOIL. *Epît.* I. Il flatta par l'ignominie. Deux ans son tour; et la gloire de l'homme injuste ne descendra pas avec lui dans le tombeau, MASS. *Petit carême, Respect des grands*. Aujourd'hui c'est le tour de lui faire parler, VERTOT, *Révol. rom.* I, 99. Les plaisirs ont leur temps, la sagesse a son tour, VOLT. *Ep.* 27. Les jésuites partiront, leur tour viendra; on s'est réformés, les gens de lettres ont leur tour, ID. *Lett. Hermonciel*, 21 oct. 1771. Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine, j'avais grand tour à tour ce que c'était mon tour, MARMONTEL, *Mém.* VIII. ‖ Un tour de rôle, un rang à prendre ou à donner. ‖ A tour de rôle, voy. RÔLE, n° 3. ‖ A tour de rang, de bureau, décision du comité des comédiens qui fait passer avant son tour le représentation d'une pièce. ‖ Proverbe. A chacun son tour, à qui sa vie aujourd'hui l'avantage sur moi, je l'aurai peut-être demain sur toi. ‖ Barons de tour, dans le Languedoc, ceux qui, à leur tour, avaient droit de présider aux États. ‖ Tour à tour, loc. adv. L'un après l'autre, alternativement. Je *les* la bien et le mal tour à tour, je vients de lui, vais-je lui, j'apporteux à mon maître, MOL. *Amph.* I, 2. Entre-t-on chefs des familles sacrées, Du ministère saint tour à tour honorées, SAC. *Athal.* II, 2. A travers mille feux je vois Condé paraître, Tour à tour le terreur et l'appui de son maître, VOLT. *Henr.* VII.

— HIST. LIT. 1° Chacuns torna sa resne et son tor e rejurn, *Rou*, III, 3. Prit un tor français, mis le cuide verser; Mais Garins fu si fors, que nel pot remuer, *Romancero*, p. 41. ‖ XIIIe S. Cent [ans] la guerre dura entre cel gent, Ainz que nule monde; car bien e de tour v mille milles, MARC POL, p. 660. De cel tour [rase, détour] m'apensai, Dame Dieu [j'ai pensé, réfléchi]. Et assamblai ton est et ta en Frise, un pays assez ennuyeux, et le voi prendre par force, mais il ne savoit pas bien le tour, *Chron. de Baisne*, 318. Par li maistres: Seons un poi, car leur tour entierement rend, ID. *Numa*, 23. Il devint bon ouvrier à besongner du tour et de menuiserie, ID. *P. Em.* 69. Avant retirer une clef qui a tourné deus fois, il en faisoit un tour, D'AUB. *Hist.* III, 285. Elle luy fist present d'un tour de col et de brasselets de fines perles orientales, CARLOIX, IV, 21. Les roues ou tours [pour la soie], nommés à Paris dessidoirs et à Tours gaudrées, D. DE BARRÈS, 491. Mais une riche dame amoureuse et gentille, Qui n'espoit bien né, se fait un nouveau tour, Quand par trop d'avarice elle vend son amour, SONN. MOL. Tour de mulet, COTGRAVE.

— ETYM. Bourgogn. *tor* ou *tour*, tour; provenç. *torn*, *tor*; catal. *torn*; espagn. portug. et ital. *torno*; du latin TORNUS, tour, instrument à tourner, qui vient de τόρνος; le mouvement circulaire du tour répond à la prise par le mouvement pour exprimer ce qui va en rond. Τόρνος est une forme de participe passif de τείρω, percer, comme ἔρνος, rejeton, de ἔρνυμι, traverser.

† TOURACO (tou-ra-ko), *s. m.* Sorte de perroquet; le genre touraco fixait pour Linné partie des coucous; aujourd'hui il est classé à part, près des gallinacées. Le touraco, si remarquable par le chevelure verte qui se dresse sur sa tête, *Nomid. univ.* 17 nov. 1858, p. 1183, 4e col.

† TOURAILLE (tou-râ-ll', ll mouillées), *s. f.* Étuve dans laquelle le brasseur fait sécher le grain. ‖ Ce grain lui-même après qu'il est séché.

† TOURAILLON (tou-ra-llon, ll mouillées), *s. m.* Germe séché de l'orge, chez les brasseurs.

† TOURANIEN, TOURANIENNE (tou-ra-ni-in, nè'), *adj.* Synonyme de nord-altaïque (voy. ce mot); dénomination attribuée aux populations qui habitent entre la mer Caspienne et le mer du Japon, entre la chaîne du Thibet et l'Océan, et qui, tout en parlant des langues très-diverses, ont des caractères communs. Ce nom, indiqué d'abord par d'Omalius d'Halloy et adopté par Bunsen, provient du khanat de Touran, appelé khanat de Sibir après la conquête des Russes.

† TOURBAGE (tour-ba-j'), *s. m.* Nom, dans le Loire inférieure, de l'exploitation de la tourbe.

† TOURBE (tour-b'), *s. f.* Charbon très-hétérogène qui se forme dans la vase des marais par la

Digitized by Google

décomposition des débris végétaux qui y existent. La tourbe est bien véritablement un résidu de plantes ou herbes à demi décomposées, à demi brûlées, réduites en un état presque charbonneux, analogue, dans son genre, au bois fossile également charbonné, pourceau, *Comm. chim.* I, VIII, p. 233. On a trouvé dans la tourbe beaucoup de monuments de l'industrie humaine, des armes, des outils de bûcheron et d'agriculture, des bois de construction, des chaussées, etc., MONTANAT, *Traité de min.* I, II, p. 40. Ces observations semblent prouver que la tourbe est d'une formation beaucoup plus moderne que celle des autres combustibles fossiles, et qu'elle n'est formée depuis l'existence des sociétés, ib. p. 41. ‖ Tourbe carbonisée, dite charbon double, pourceau. ‖ Tourbe motteire, dont, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes. ‖ Se dit, par extension, des tourteaux que l'on fait avec la tan. — HIST. XIVe s. Pour laigne [bois] et pour tourbes acater à departir as poures de le [lil] vile, *Testament de* 1290, dans TAILLAR, *Recueil*, p. 8. ‖ XVe s. Il y a [en Flandre] peu de bois pour ardoir, et font leur feu de tourbes de terre qu'ilz prennent es marois, *Liv. des propr. des choses*, XV, 99, f. 200, r. Une pevre maisonnette... avoit une que airement [encre] pour la fumée des tourbes qu'ily ardoient, FROISS. II, 11, 167. ‖ XVIe s. Le prince Maurice fait un dessein sur Breda par le moyen d'un bateau qui portoit ordinairement des tourbes à la garnison, sous lesquelles on pouvoit cacher des soldats, D'AUB. *Hist.* III, 300.

— ETYM. Wallon, *trouf*; picard, *trouffe*; hollandais: espagn. *turba*; ital. *torba*, de l'anc. haut-all. *turf*, anglo-sax. *turf*; all. *Torf*.

2. TOURBE (tour-b'), s. f. Troupe, avec un sens de dénigrement. Princes et rois, et la tourbe menue, LA PUT. *Relph.* Ce bel adage, si rebattu par la tourbe philosophique, J. DE MAIST. *Orig.* notes. Qu'importent vos joies, vos peines, votre existence, non-seulement à votre voisin qui ne vous a jamais vu, mais encore à cette tourbe qu'on appelle vos amis? CHATEAUB. *Pensées, réflex. et max.*

— HIST. XIIe s. Li Cadieu fistrent trois tourbes, n'enviarent les chanoc, *Job*, p. 501 ‖ XIIIe s. Il a tantost s'assanble une grande tourbe de gens entor eus, BEAUM. XXXII, 42. Maintenant que il se fourmaint ale, se fera en nostre pareillon une grant tourbe de gent de jonnes Sarrazins, JOINV. 249. ‖ XIVe s. Cil qui, à leur grant peril, cheiirent en colle tourbe de gens, MERCIER, *C* 39, *verso*. ‖ XVe s. Saluant les arcs de maistres Jean le Coq, Pierre le Sec et autres ancians sagessur ce ouis par tourbes [comme témoins dans une enquête sur les coutumes]..., LOYSEL, 338. Comme se doit verifier par deux tourbes, et chacune d'icelles par dix témoins, ID. 742. M. de Guyse, ayant appellé 28 ou 30 des principaux, et tout debout sans veoir rang, mais comme en tourbe, proposa..., CARL. V, 26. Comparez luy [à l'homme d'une grande âme] la tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, instable..., MONT. I, 320. Le peuple, nous entendons icy le vulgaire, la tourbe et lie populaire, CHARRON, *Sagesse*, I, 61.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *turba*; du lat. *turba*; gree, τύρβη.

‖ TOURBER (tour-bé), v. n. Exploiter, enlever la tourbe. ‖ *Fig.* Enlever la tourbe d'un marais. Un règlement d'administration publique déterminera la direction générale des travaux d'extraction dans le terrain où sont situées les tourbes, celles des rigoles de desséchement, enfin toutes les mesures propres à faciliter l'écoulement des eaux dans les vallées, et l'atterrissement des entailles tourbées, *Loi du 21 avril 1810, art. 83, concernant les mines, minières et carrières.* ‖ Se tourber, v. réfl. Être réduit en tourbe.

— HIST. XIVe s. Les dits marés perront et peent les dits religieux tourber et ridonder, toute fois que il leur plaira, DE CANGE, *Turba*.

— ETYM. *Tourbe* 1.

TOURBEUX, EUSE (tour-beû, beû-z'), adj. Qui contient de la tourbe, qui en est formé. Terrain tourbeux. Il semble que toutes les plantes et toutes les parties des plantes qui croissent et se trouvent enfoncées dans les eaux, deviennent être susceptibles de concourir à sa formation [de la tourbe]; cependant il existe des marais remplis de végétaux aquatiques que ne deviennent jamais tourbeux, THUNBERG, *Traité de chim.* I, III, p. 448, dans POMMES. ‖ Terme de botanique. Se dit des plantes qui vivent dans les tourbières.

— ETYM. *Tourbe* 1.

‖ TOURBIER, ÈRE (tour-bié, bié-r'), adj. Se dit d'un terrain qui renferme de la tourbe. ‖ *S. m.* Ouvrier qui extrait ou voiture la tourbe. ‖ Le propriétaire des terrains qui la produisent.

— ETYM. *Tourbe* 1.

TOURBIÈRE (tour-bié-r'), s. f. Terrain formé de tourbe et exploité pour l'extraction de ce combustible. Les tourbières proviennent si généralement dans le nord de l'Europe par l'accumulation des débris des *sphagnum* et d'autres mousses aquatiques, CUVIER, *Révol.* I, 167. Les tourbières sont ordinairement couvertes d'eau; mais il arrive aussi qu'elles recouvrent de l'eau, et qu'elles naguèrent à sa surface, A. MONTANAT, *Traité de min.* I, II, p. 38. Les fameuses tourbières qui fournissent à ce pays [la Hollande] presque tout le combustible qui lui est nécessaire, VOLT. *Mœurs*, 197.

— HIST. XIIIe s. La glise et jou avons commune pesketie et commun usage en toutes les pesketeres, en tous les fossés et en toutes les tourbieres, TAILLAR, *recueil*, p. 61. ‖ XVe s. Quant les mariniers veirent leur nef fichiée en la tourbiere [vase], ils furent tous comme desesperez, *Percef.-forez*, I, III, f. 192. Sitôt que les bonnes carent entendu le perrers Bruyant, qui astoit au milieu de ses pales et turbieres [fondrieres], ib. I, II, f° 31.

— ETYM. Wallon, *trouffière*. Voy. *tourbe* 1.

4. TOURBILLON (tour-bi-llon, il mouillées, et non tour-bi-yon), s. m. ‖ 1° Vents impétueux qui tournoient (c'est le sens du mot *turbo*), différents des cyclones où l'air ne se meut pas toujours rapidement. Regarde parfois dans l'abîme, Avec des yeux de plomb, le pâle matelot pour dans un lieu sûr limpide. Ce tourbillon sombre et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, IX. ‖ Par extension, mouvement de vent. Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche; et quel miracle que vous n'ayez pas été brisés et noyés en un moment! SÉV. IX, 75. ‖ Tourbillon de feu, une extrême rapidité. L'archevêque de Rheims revenait hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon; s'il avoit été grand temps, ses gens le croient encore plus que lui, SÉV. 8 février 1674. ‖ Fig. Corbinelli... a redoublé sa dévotion à la Providence, ses lettres sont pleines de ce tourbillon de bonheur dans votre famille [l'abbé de Grignan, évêque, et le chevalier de Grignan, mestre], SÉV. IV, 87. ‖ 2° Mouvement de l'eau qui tournoie avec violence. Il y a dans cette rivière des tourbillons fort dangereux. ‖ 3° Par extension. Il y a des vapeurs qui ressemblent à un tourbillon. Des tourbillons de feu s'élançaient de leurs yeux, CORN. *Méd.* II, 2. On vit sur le pendchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière, *Rel. de la Nouvelle-France*, 1636. Les pierres continuels pour le globe nouvellement formé]..., des orages généraux et particuliers, des tourbillons de fumée, des flammes ardentes par les violentes secousses de la terre et de la mer, BUFF. 4e *Ép. nat. Œuv.* I, XII, p. 233. ‖ 4° Sorte d'artifice qui, par sa propre force, s'élève en tournant sur lui-même. Huit bouquets d'ensemble composés de grenades à serpenteaux, tourbillons et autres fusées incendiaires, *Mondé*, 16 et 17 août 1807, p. 1116, 3e col. ‖ 5° Nom que les cartésiens donnaient à la révolution d'une planète, ou d'un astre, autour de son centre, et au mouvement de la matière environnante qui les suit. Un monde près de nous a passé tout du long. Est clui tout au travers de notre tourbillon, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Ce qu'on appelle un tourbillon, c'est un amas de matière dont les parties sont détachées les unes des autres, et se meuvent toutes en un même sens, POINTS. *Rend.* 4e part. Il donne aux planètes des tourbillons fort étendus, de sorte que ceux, par exemple de Jupiter et de Saturne, qui ont leurs révolutions autour du soleil, ont aussi de bien plus grands diamètres que celui de notre tourbillon, qu'ils soient pourtant si petits qu'il est possible, pourvu alors se couper vers leurs extrémités, m. *Explications*. Ce grand philosophe [Descartes], dans un temps où les observations astronomiques, la mécanique et la géométrie étaient encore très imparfaites, imagina, pour expliquer les mouvements des planètes, l'ingénieuse et célèbre hypothèse des tourbillons, D'ALEMB. *Œuv.* I, XIV, p. 80. Quelque temps après Descartes, on vit partout des tourbillons; toutes les explications des phénomènes étaient fondées sur leurs opérations, sensiblement, *Ess. sur d'obs.* I, II, p. 219, dans POUGENS. ‖ [Descartes] imagina des tourbillons de matière subtile, au centre desquels il place les corps [célestes]; les tourbillons des planètes entraînent les satellites, et le tourbillon du soleil entraînent les planètes, les satellites et leurs tourbillons, LA PLACE, *Exp.* V, 8. ‖ 6° Fig. Tout ce qui entraîne les hommes. Les dames d'Arouet, les filles, la gouvernante et toute la maison part demain [pour aller au-devant de la Dauphine]; Mme du Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, SÉV. 31 janv. 1680. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour], qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? m. 13 janv. 1680. Le tourbillon nous emporte; nous n'avons pas la loisir de nous arrêter si longtamps sur une même chose, m. 28 févr. 1680. Mme de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure.... un tourbillon me l'emporta, m. 29 mars 1680. La cour étoit dénuée de tourbillon de son accueil [de Lamembourg] ouvert et populaire, ST-SIM. 18, 193. Le tourbillon du monde est cent fois plus pernicieux que ceux de Descartes, VOLT. *Lett. Helvétius*, 2 oct. 1738. Résister, au centre du tourbillon parisien, ce rêve d'isolement à deux dont se bercent tous les cœurs tendres, CH. DE BERNARD, *la Gerbe*, I, 227. Mme de Sens, dans le tourbillon de Paris où tant d'existences se mêlent, un tour de roue suffit pour rompre et disperser les relations, REYBAUD, *Jer. Paturot*, I, V. ‖ Absolument. Être dans le tourbillon. Il [Richelieu] abandonne dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Epernon, qui ne se voulut pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 février 1771.

— HIST. XIIe s. Venans si eume esturbillun à departir entre les parens, p. 244. Li dus meimes espirt de dolor si est alsi com uns turbilluns de tempest, *Job*, 160. Lors se li monte uns turbeillons Et chiet si granz que il abat maint fou], *Chev. au lyon*, V. 3882. ‖ XIIIe s. Com il fu entre Pontaise et la ville de Saint-Denis, il li fu avis que il fust avironné d'un esturbeillon, de quoi il cheï à terre, *Mirac. de Nostre Dame par personnages*, I, XVII. La mer... Vecine point en tant de flots, Comme je portois dans la teste, Durant l'amoureuse tempeste. D'orageux tourbillons de pensées, DESCH. *Œuv.* VII, 222. *Ode*. Voulant faire entrer Jonas à la mer, il a envoyé un grand tourbillon et tempeste, CALV. *Institi.* 120. Il kreut en vrai impetueux et bruiant comme un esteurbillon de foudre, ARTOY, *Fab.* 32.

— ETYM. Dérivé diminutif du lat. *turbo*, *turbinis*, vent violent, tourbillon; ou même radical que *turbo*, *turbe*; le sens est mouvement rapide.

‖ 2. TOURBILLON (tour-bi-llon, il mouillées), s. m. Embarras causés par des pierres dans les veines d'une mine de charbon fossile.

— ETYM. Est-ce un dérivé de *bourbe* 1?

‖ TOURBILLONNAIRE (tour-bi-lo-nè-r'), il mouillées, adj. Qui appartient à un tourbillon. ‖ Se dit, dans quelques tremblements de terre, des mouvements de pulsation et d'oscillation qui ont lieu simultanément en plusieurs directions différentes.

‖ TOURBILLONNANT, ANTE (tour-bi-lio-nan, nan-t', il mouillées), adj. Qui tourbillonne; qui forme les tourbillons. Dans la physique de Descartes, tout était tourbillon; tout s'expliquait par des mouvements circulaires et des impulsions tourbillonnantes, BOSSUET, I, 2. ‖ *Fig.* Il [Fig. 1] ressemble à un tourbillon. Les plaisirs tourbillonnants du monde.

‖ TOURBILLONNEMENT (tour-bi-lio-ne-man, il mouillées), s. m. Mouvement d'un corps qui tourbillonne.

TOURBILLONNER (tour-bi-lio-né, il mouillées, et non tour-bi-yo-né), v. n. ‖ 1° Aller en tournoyant. Comme les trombes qui sont complètes descendent depuis le nuage jusqu'à la surface de la mer, l'eau tourbillonnera, montera, tombera à l'entour, droit vers lequel le bout de la trombe sera dirigé, PERR. *Add. et corr. lib. terr. Œuv.* I, XIII, p. 40. Ces nuées de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes, BARTHEL. *Anach.* ch. 61. ‖ 2° Être agité ou s'agiter comme un tourbillon. Elle [la calomnie] s'élance, circule son vol, tourbillonne, REYNACARD, *Barb. de Scr.* II, 8. ‖ 3° Terme militaire. Se dit d'une troupe qui, sous le feu ou une charge de l'ennemi, se met en désordre. La division Macquenet s'ébranle, tourbillonne, et regagne précipitamment le vallon, CHARRAS, *Waterloo*, XII. ‖ 4° *Fig.* Agiter comme ferait un tourbillon. Je crains que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne, SÉV. 24 avr. 1689. ‖ [Fléchier] a fait voir... qu'elle [une personne se faisant religieuse] était délivrée de l'esclavage de nos passions, dont nous sommes tourbillonnés, ID. 1er mai 1690.

— ETYM. *Tourbillon*.

Digitized by Google

‡ **TOURBILLONNEUX, EUSE** (tour-bi-lio-neû, neù-z', *ll mouillés*), *adj.* Plein de tourbillons.

— HIST. XVIe s. Il commande et esmeut les vens tourbillonneux, et fait esmouvoir les flots de la mer en haut, CALV. *Instit.* 140.

‡ **TOURBILLONNISTE** (tour-bi-lio-ni-st', *ll mouillées*), s. m. Nom que les antiartésiens ont donné aux partisans des tourbillons.

1. **TOURD** (tour), s. m. Terme d'histoire naturelle. Oiseau de mer, du genre labre.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, touret.

2. **TOURD** (tour), s. m. ou **TOURDELLE** (tour-dè-l), s. f. La litorne, espèce de grive.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, grive.

TOURDELLE (tour-di-l', *ll mouillées*), et non tour-di-yel, *adj.* Usité seulement dans cette locution : grise tourdelle, se dit d'un cheval dont la robe est grise, un peu jaunâtre et parsemée de petits bouquets de poils roussâtres.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *turdus*, grive.

‡ **TOURELÉE** (tou-re-lé), *adj. f.* Couronnes tourelées, on crénelées, celles que portent les figures de femmes, ou de génies représentant des villes, sur les médailles.

— ÉTYM. *Tourelle*.

TOURELLE (tou-rè-l'), s. f. ‖ 1° Petite tour. Ah ! s'il triomphait du geôlier qui me retient dans la tourelle, je bénirais ce chevalier, BERAUD. *Prix. et cheval.* ‖ 2° Petite tour appliquée à l'angle d'un château, d'un maison, et qui ne dépasse point le toit qu'a terre. ‖ 3° Tourelle de dôme, espèce de lanterne ronde sur le massif du plan d'un dôme, pour l'accompagner et pour couvrir l'escalier à vis. ‖ 4° Petite tour en fer qui surmonte le pont de certains navires cuirassés, et qui sert à abriter soit le capitaine, soit de grosses pièces d'artillerie. ‖ 5° Grande de tailleur. Se dit des parties cylindriques qui flanquent un buffet d'orgues. ‖ 6° Nom qu'on donne à des pièces rondes, jointes ensemble, au milieu desquelles tie la corde du ressort de bac. ‖ 7° Carabine à tourelle ou à colonne, ancienne carabine rayée dont les rayures avaient la forme de cannelure.

— HIST. XIIe s. Les cinq tourieles ke j'ai dites Furrest, les sautes, plus petites Que ceie ki fu enmi lu [en milieu], perrus, *Bibliogr. de Chrestien de Troyes*, p. 158. ‖ XIIIe s. Et fu pierchus [aperçu] d'un arbalestrier qui estoit en une tourielle, *Chr. de Reims*, p. 78. ‖ XVIe s. Il n'y avoit qu'un corps de logis etde merchans tourelles... on jette partterre la tourette de main gauche, n'AUB. *Hist.* II, 35.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* ; wallon, *tourel*.

‡ **TOURER** (tou-ré), v. a. Tirer et replier plusieurs fois la pâte sur elle-même.

— ÉTYM. *Tour* 3.

TOURET (tou-rè ; le f ne se lie pas ; au pluriel, l's se lie : des tou-rè-z en mouvement), s. m. ‖ 1° Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande. ‖ 2° Pièce mécanique de fer, de cuivre, etc. dont l'effet est de tendre et de détendre une corde, etc. ‖ 3° Bévidoir ou rouet à l'usage des cordiers. ‖ 4° Rouet à filer. Une des Nuées chantait Phébus aux crins dorés, Tourets entraient en jeu, faseaux étaient tirés, LA VOY. *Fabl.* V, 6. ‖ Sorte de grosse bobine pour dévider la soie. ‖ 5° Tourne tout à l'usage des graveurs en pierres fines. Le graveur Gai avait son touret chez elle (Mme de Pompadour), DIDER. *Salon* de 1765, *Œuv.* t. XII, p. 28, dans TOURNEUX. La gravure au touret ne produit que des traits arrondis ; jamais elle ne produit de traits vifs ni des arêtes ; les lettres qu'elle forme ne sont jamais terminées par des traits carrés, MONDEZ, *Instit. Mém. Accad. inscr.* t. II, p. 293. ‖ 6° Gros clou dont la tête arrondie est arrêtée dans une tranche d'un ouvrage. ‖ 7° Instrument de tour à tourner l'ivoire. ‖ 8° Chenille qui est sur le bord d'un bachot, et où l'on met l'anneau de l'aviron lorsqu'on nage. ‖ 9° Terme de serrurerie. Petite tringle ajustée au bec d'un outil coudé en S de l'autre. ‖ 10° Anneau double qui empêche les jets d'un faucon ou toute autre courroie de s'embrouiller, TH. GAUTIER, *Emaux*, p. 320. ‖ 11° Touret de nez, petit masque noir, TH. GAUTIER, *Capit. Fracasse*, II.

— HIST. XIIIe s. Nus [nul] chapelier de coton ne peut fere filer lou fille à tourret, et, se il le fesoit et il fust trouvez, il seroit ars [brûlé], *Liv. des mét.* 252. ‖ XIVe s. [Le fragment osseux au crâne] soit osté o [avec] le touret, en faisant tant pertuis comme il souffist, M. DE MONDEVILLE, f° 51, *verso*. Surlongues que l'en dit petites longes, touret [ustensile de cuivre servant à empêcher la longe de l'épervier de s'embarrasser], *Ménagier*, II, 2. Un cor noir, dont les courroyes sont de cuir fauve accouplées à un touret, d'argent doré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 530. ‖ XVIe s. Quenouilles, fuisseaux, fusées, happies, vertoilles, tourets, et autres bagatges appartenans à l'art de fillerie, *les Ésang. des quenouilles*, p. 58. ‖ XVIIe s. Qu'elles n'oublient pas leurs tourets de ces grasques, loups, quand elles iront par la ville ; car ils sont bien bons pour se rire et mocquer de plusieurs choses que l'on voit, sans que le monde s'en apperçoive, DESPER. *Cymbal.* 127.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 2.

‡ **TOURIE** (tou-rie), s. f. Sorte de grande bouteille de grès entourée de paille, de mousse ou d'osier.

‡ **TOURIER** (tou-rié), s. m. Se dit du portier des maisons religieuses, mais seulement dans la conversation ; le titre claustral est portier.

— HIST. XVIe s. Il commanda à ung sien tourier que la chevaulcher fast mis en forte prison, *Percefo-rest*, t. VI, f° 32.

— ÉTYM. *Tour* 1 ; prov. *torrer*, gardien d'une tour.

TOURIÈRE (tou-riè-r'), s. f. ‖ 1° Domestique de dehors qui, dans les couvents de filles, fait passer au tour les choses qu'on y apporte. Elle [la mère Angélique] accourt au parloir avec précipitation, se demande qui est-ce, a sorti aux capueins.... la tourière lui répond qu'on leur a servi du pain blanc et du vin des messieurs, BAC. *Lettre à l'auteur des Mémoires inconn.* ‖ 2° *Adj.* La sœur tourière. ‖ Mère tourière, la religieuse qui a soin du tour en dedans.

— ÉTYM. *Tour* 1.

TOURILLON (tou-ri-llon, *ll* mouillées, et non tou-ri-yon), s. m. Cylindre mobile dans un coussinet, à l'aide duquel un appareil quelconque peut recevoir un mouvement de rotation ; les tourillons sont toujours accouplés deux à deux, et situés en même axe qui est horizontal. Tourillons de la lunette méridienne, d'encre, du treuil, d'une pyché. ‖ Dans une bouche à feu, cylindre de métal placé de chaque côté entre la culasse et la volée, et sur lequel tourne la pièce quand on lui fait quitter la position horizontale ; il porte sur l'affût. ‖ Partie mobile d'un tourniquet, qui sert à prendre et à détacher une corde, etc. ‖ Terme de serrurerie. Se dit encore de petits goujons rivés sur une crémaillère pour faire mouvoir les lames d'une persienne.

— HIST. XVIe s. Par la selle, l'omoplato reçoit le tourrillon ou teste du bras, PARÉ, IV, 19.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 1, par comparaison avec la forme cylindrique du tour.

‡ **TOURION** (tou-ri-on), s. m. Grosse tour. Force moines furent arrêtés ; le projet était de se saisir d'abord du couvent, et d'en faire la citadelle contre le roi d'Espagne Philippe V], ST-SIM. 108, 168.

— HIST. XVIe S. TORRION, COTGRAVE.

— ÉTYM. Dérivé de *tour* 1.

‡ **TOURISTE** (tou-ri-st'), s. m. et f. Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. ‖ Se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie.

— ÉTYM. Angl. *tourist*, de *tour*, voyage, qui est le français *tour* 2.

‡ **TOURLAUROUD** (tour-lou-rod), s. m. ‖ 1° Popularement, Jeune vagabond, polisson. ‖ 2° Nom vulgaire, aux Antilles, des espèces du genre géocrin (décapodes) (voy. ADDIT. ET CORRECT.) et principalement du géocrin ruricole de Latreille, qui est le cancer ruricola de Linné, ou crabe de terre, dit tourlouroux par les matelots, qui le comparaient au fantasque de l'armée de terre.

— ÉTYM. On trouve dans Cotgrave *tourleroux*, joli garçon ; est-ce de là que le langage populaire a tiré son *tourlouroux* ? L. Larchey (*Excentr. du langage*) demande si *tourlouroux* ne viendrait pas de *turlure* (au CANGE, *turelle*), porte flanquée de tours ; soldat défendant une turelure.

‡ **TOURMALINE** (tour-ma-li-n'), s. f. Minéral silicoux, de composition très-complexe, qui jouit de la propriété de prendre la bipolarité lorsque les extrémités de ses cristaux sont inégalement chauffées. Toutes les tourmalines sont à demi transparentes ; les jaunesest les rougeâtres le sont plus que les brunes et les noires, DUFR. MIN. I, VI, p. 374.

— ÉTYM. On dit, que c'est un mot de l'île de Ceylan.

TOURMENT (tour-man), s. m. ‖ 1° Violente douleur corporelle. Dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, la princesse Anne n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, DOSS. *Anne de Gonz.* Le superbe animal [un taureau], agité de tourments, l'alule au douleur en longs mugissements, SOUL. *Lutr.* I. ‖ Fig. Et, dans ce long tourment de la terre et de l'onde, Un nouveau monde éclos des débris du vieux monde! DELILLE, *Imag.* II. ‖ 2° Torture qu'on fait souffrir à quelqu'un. Il [Pierre] estime déjà ses oreilles coupables D'entendre ce qui sort de leurs bouches damnables, Et ses yeux d'assister aux tourments qu'on lui fait [à Jésus], MALH. I, 4. Dans les tourments ils laissèrent la vie, BAC. *Esth.* II, 3. Les Juifs, dont le bénédictin Calmet a fait graver les supplices dans son Dictionnaire, n'ont pu que couper, déchirer, mutiler, tirer, brûler, étouffer, écraser ; tous les tourments se réduisent là, VOLT. *Princ. d'Autriche*, 8. Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels, et s'il est de la bonté de l'auteur de leur être de les condamner à souffrir toujours, *L. à Damilaville*, 1er avril 1766. ‖ 3° Fig. Grande peine d'esprit. Qu'elle soit le tourment et le plaisir des cœurs, SÉDAINE, *Sol.* VII. La cruelle echose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épaisse que la sienne (de Pascal), qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course, SÉV. 541. Leur esprit [des poètes] ne cherche se plaît dans son tourment, SOU. *Ép.* II. Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime, De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même ! Lorsque par un regard on peut le consoler! BAC. *Brit.* III, 7. Dieu vous préserve de joindre les tourments de l'esprit à ceux du corps ! VOLT. *Lett. Mme du Fossan*, 18 juin 1755. L'amour est un dieu que la terre adore, Il fait nos tourments, il sait les guérir, ID. *Dict. philos. Hémistiche.* De la religion ténébreux monstre (hiéroglyphes), Tourments pour les sages futurs laboriens tourments, A. CHÉN. *Fragm. d'un poème intit. Hermès.* Et quand vous conterez votre longue histoire, Que tourments de l'espoir et l'attente importune, DELILLE, *Hom. des ch. rur. et add. ch.* 4.

— HIST. XIIe S. En France an ad mult mervellus turment [rage], *Ch. de Rol.* CCLXI. Et [sauvas] Daniel del mervellus turment Ent en la fosse.... ID. CCCXIV. ‖ XIIe s. Que je ne sente qui plus a de tormenz, *Couci*, VII. Deus en prist vengement [du roi d'Angleterre Guillaume le Roux], Al berser [coup de flèches] fu ocis e fina malement. Li cors en est partiz e finat en turment, *Th. le mart.* 82. Engleterre est enclose et de terre et de vent ; Ne crient Deu ne ses sains pur un poi de turment [orage], ID. VII. ‖ XIIIe s. Adonc espanla li tourmens, e fu la mer cure, *Chr. de Reims*, p. 49. Car puis en ai soufert grant peine et grief tourment, *Berte*, XLVIII. Il vint à nous par tribulacions en la chambre ou palais, et nous dit en riant, le tourment que il avoit eu aus prelas, dont le promier fu lel..., SIRE DE JOINV. 191. ‖ XIVe s. Mettre en plus eslonc moirir et soustenir et souffrir très dure tormens, ORESME, *Eth.* 49. Après que il eut assogé quinze jours, il fist dreçer ses parrers et ses mangeneaus, et maintes autres manieres de tourmens [machines de guerre], *Chr. de St Denis*, t. II, f° 8, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Au mort et à l'absent injurei tourmenz, LEBLANC, *Testament*, II, p. 285. Cette mort, que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sait que d'autres la nomment l'univers des tourments de la vie ? MONT. I, 295. Il n'y a guères moins de torment au gouvernement d'une famille que d'un estat entier, id. I, 274. Assez parents, assez tourments, COTGRAVE. Abayez comme chiens, hurlez en vos tourmens, L'abysme ne repond que d'autres hurlemens, D'AUB. *Tragiques, jugement*.

— ÉTYM. Picard et Berry, *torment*; wallon, *tourmin* ; provenç. *torment*, *turment* ; espagn. et ital. *tormento* ; du lat. *tormentum*, tourment, proprement engin à tirer, de *torquere* (voy. TORDRE).

TOURMENTANT, ANTE (tour-man-tan, tan-t'), *adj.* Qui tourmente. Cette amitié m'était plus tourmentante que douce, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

TOURMENTE (tour-man-t'), s. f. ‖ 1° Orage, bourrasque sur la mer. Nous voici à quarante lieues du débouquement des Caïques, sans avoir plus sujet de craindre ces grandes et subites tourmentes qui arrivent d'ordinaire dans ces parages, D'ARNIÈRES, *à Saignelay*, 7 sept. 1680, dans FAL. Le 19 au soir nous fûmes enfin en état de partir ; mais il semble que le temps an fit qu'emporter : grand vent du sud, déluge de pluie, vue, DESCHIENS, *Voy.* I, 21. ‖ 2° Ouragans qui s'élèvent dans les hautes

Digitized by Google

montagnes. Il nous dit que ce village était sujet, en hiver, à de grandes intempéries, et surtout à des tourbillons de vent que l'on nomme tourmentes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 130, dans POUGENS. ‖ 3° Fig. Troubles qui agitent un pays. La tourmente révolutionnaire. Leur apathique indifférence..... au milieu de la générale tourmente, BARBEAU, *Pièces*, t. 142.

— HIST. SUT. *Forme* est cause de la pierre enclotre la tarmente, *Th. le mant.* 82. ‖ 4° SUT. Aimt laisst fait-ele, cent et a longue attente ! Cuens Garsies amis, pour vous [le] sui en tourmente, AUBERT. Le BAST. *Romancero*, p. 14. Dieu ! que ne sait la dame le mal et la tourmente Que sa fille a soufert! *Berte*, LEREUX. Ainsi fa la vieille avec effroi livrée à tourmente, id. *Ibid.* 107. Cette nuit sourdit une grande tourmente, COMM. III, 5. ‖ 5° FIG. Grosse tourmente toute la nuit, *Journ. du roy. de J. Parmentier*, dans JAL. Hist..... à celuit qui passoient avecques luy le dangier d'une grande tourmente et appelloient le secours des sieut, MONST. I, 378. Car de cette tourmente il n'y a plus de port Que les bras estendus du havre de mort, D'AUB. *Tragiques, les feux*.

— ÉTYM. Autre forme de *tourment* (voy. l'historique).

TOURMENTÉ, ÉE (tour-man-té, tée), *part. passé* de tourmenter. ‖ 1° Livré à de supplices, à des peines corporelles. [Alexandre] tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, ou il porte la peine d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, ROLL. le *Vallière*. ‖ 2° Livré à des peines morales. Cependant, tourmenté de ses propres desseins, il est pi ti-être à plaindre autant que je vous plains, BAC. *Andr.* III, 4. Agrippine, tourmentée de tous les délires d'un pouvoir illégitime, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 13. Ah! que demandez-vous à mon cœur tourmenté! M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 2. ‖ 3° En proie à une sorte de tourmente. Elles [des couches de rochers] nous apparaissent en amoncellements : tel affaissées, là fléchies en différents sens, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 10, dans POUGENS. Et des brûlants débris de globe tourmenté, Le désordre enfantant la régularité, BRILLE, *Trois rég.* IV. Des blocs de granit, tourmentés et tordus par l'action du feu [du Vésuve], se sont recourbés à leurs extrémités, CHATEAUB. *Itinér.* Le bassin. ‖ 4° Terme d'arts. Travaillé avec un effort qui se fait sentir. ....Monument qui ne se fait remarquer que par son architecture bizarre et tourmentée, *Hist. de Marivelle*, juin 1762, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amat. franç.* I, 266. On conçoit presque comment l'architecture du Parthénon a été généralement si heureuses, comment la sculpture antique est si peu tourmentée, si paisible, si simple, lorsqu'on a vu le ciel pur et les paysages sereins d'Athènes, de Cornthe et de l'Ionie, CHATEAUB. *Itin.* part. 1. ‖ Attitudes tourmentées, attitudes qui laissent voir la peine de l'artiste qui les a exécutées à plusieurs reprises. Point d'attitudes tourmentées ni recherchées, DIDER. *Salon de* 1765, Œuv. t. XIII, p. 218, dans POUGENS. ‖ On dit de même : Dessin tourmenté. Couleur tourmentée. ‖ Par extension, il se dit des œuvres littéraires. Son ouvrage, écrit d'un style tourmenté, obscur, entortillé..... DIDER. *Mém. Farnel. com.* La tragédie de Cinq-mars fut trop peu soignée dans Fontenelle, est, dans Marivaux, peinée et tourmentée, D'ALEMB. *Eloy. Marin.* ..... Mes vers de travail tourmentés, A. CHÉN. *Elég.* II, 6.

TOURMENTER (tour-man-té), *v. a.* ‖ 1° Faire souffrir quelque tourment corporel, quelque supplice. Et depuis tant de temps que nous avons été mentions [les chrétiens], les a-t-on vus mutins? les a-t-on vus rebelles? CORN. *Polyc.* IV, 6. Jeta dans les prisons ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement un assez grand nombre de personnes, FONTEN. *Oracl.* II, 3. ‖ 2° Causer de la douleur en parlant d'une maladie ou de tout autre accident. La goutte le tourmente. Nous étions tourmentés de cousins. ‖ 3° Fig. Donner des peines d'esprit. Il faut surtout observer de ne pas tourmenter sa tête, ROSS. *Lett. Corn.* II. Ne s'est point à présenter que je crains, c'est le passé qui me tourmente, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 4. Un désir inquiet tourmentait ma jeunesse, P. LEBRUN, *Poëtes*, II, 2. Ô mes fils! les hommes ont vécu pendant plusieurs siècles dans une ignorance qui ne tourmentait point leur raison, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. ‖ Absolument. Maudite jalousie! poursuivit-il, y us cruelle encore pour ceux qui tourmentent que pour ceux qui sont tourmentés! HAMILT. *Gramm.* 9. ‖ Tourmenter sa vie, se donner bien de la peine de corps et d'esprit. Oui, je suis las de tourmenter ma vie, VOLT. *Enf. prod.* III, 3. ‖ 4° Importuner, harceler. Cet homme me tourmente avec ses visites. Ses créanciers le tourmentent. Cesse de tourmenter un âme infortunée, RAC. *Mithr.* III, 5. Je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter [J. J. Rousseau] dans sa solitude, où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté, et surtout par son caractère, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 3 janv. 1766. ‖ Terme de manège. Tourmenter son cheval, le chatier, ou l'inquiéter mal à propos. Le roi [Louis XIII] prit ensuite pour écuyer Simon, à cause qu'il ne tourmentait pas trop ses chevaux, TALLEMANT DES RÉAUX, *Louis XIII*. ‖ 5° Agiter violemment. La mer tourmenta longtemps notre vaisseau. Le vent tourmente son cerveau, BOILEAU, *Sat.* VI. Le vent frappe, élève, abaisse et tourmente les ondes, BRILLE, *Trois règn.* II. ‖ 6° Pétrir. La sécheresse désèche les fatalités, les tourmente, et fait transuder le vin, CHENIER, *Maison rust.* I. III, p. 303, dans POUGENS. ‖ 7° Forcer. Et, tourmentant le sens de son frère, Lui pardonne des yeux et meurt, GIL. *Mort d'Abel*, ch. VII. ‖ 8° Travailler avec effort. Les champs te prodiguaient leurs richesses tourmentées ! Il faudra tourmenter un avare terrain, BRILLE, *Parad. perdu*, X. ‖ 9° Tourmenter un auteur, un texte, vouloir leur faire dire autre chose que ce qu'ils disent. Que chacun, dit-il ensuite, toujours également, c'est l'infatigable et cruel acharnement à tourmenter Tacite pour trouver des torts à Sénèque, DIDER. *Et. et Nér.* I, 1. ‖ 10° Terme d'art et de littérature. Retravailler de telle façon que l'effort se fasse sentir. L'artiste a tant consulté, si changé, si tourmenté son ouvrage, que je ne sais plus ce qu'il en reste, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. t. XIV, p. 131. Boileau a tourmenté cet endroit de son art. Il a tourmenté toujours également un horloger à la place du perruquier; il trouva que le personnage n'était pas assez comique, il changea et en fit pas mieux, MARMONTEL, Œuv. t. II, p. 176. ‖ Terme de peinture. Tourmenter des couleurs, les frotter après les avoir couchées. Tourmenter un dessin, le surcharger de traits. ‖ 11° Se tourmenter, v. pr. Se donner de l'agiter. Ce cheval se tourmente. Elle [l'âme] se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne se sort pas..... nous, le [Dieu] redoutables de leur conductrice [poule ayant couvé des canards] qui, du rivage, les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Œuv. t. XVII, p. 215. Le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne posture et n'en trouvant point, MARMONTEL, *Le Vieux Célibataire*, 17e août 1789. ‖ 12° Se dépêter. Le bon neuf se tourmente beaucoup. Il est bien difficile d'empêcher que les barreaux ne se tourmentent, quand on les tempe, BERGON, *Traité de phys.* I. III, p. 318. ‖ 13° Se donner bien de la peine, s'inquiéter. Voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des heures, BOILEAU, 1680, Œuv. de Zurich..... s'en plaignent [d'un accord sur la cène] à Luther, qui se tourmente beaucoup pour les satisfaire, MONTAIGNE, *Ess.* II, 12. Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, ID. *Ib. Vallière*. Pour quoi vous tourmenter tant pour rien, RAC. *Mithr.* II, 6. Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes [des dieux]? ID. *Iphig.* V, 2. Il n'y a point de sujet de colère ni de tristesse de leur puissance [de mes ennemis], et dont je les défie : c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. ‖ Se tourmenter à. Qu'on ne se tourmente pas à chercher, comme on a fait jusqu'ici, les articles fondamentaux [de la réforme]; voici le fondement des fondements que je pose à l'Eucharistie, ROSS. *Var. XIII*, 10. ‖ Ou a dit aussi : se tourmenter de. Quand je me tourmente de vouloir vous inspirer la même attention [à votre santé], MIR. 28 nov. 1679. ‖ Se tourmenter qui....., se tourmenter pour savoir qui..... Vous vous tourmentez qui aura la première place, ROUS. *Nel. sur l'Ec. de Jean, sur jour.*

— HIST. XIIe s. Tormente ceaus [ceux] qui nos grevent et nos font outrage, *Machab.* II, 5. Se [je] sesuse de premiers à l'enprendre [la croisade] que li congiés [départ] me tormentast ensi..... *Cour.*, XXIV. De ce sui au suer dolente, Que cil [son amant] n'est en cest pais, Que si soveut me tormente, Ke je n'ai ne jo ne vis, DAME DE FAYEL, dans *Cour.* ‖ XIIIe s. Joiesuement [ils] chevauchent, s'en vont qui les tormente, *Berte*, CLXXIV. N'aura fil il n'ayt homme en la terre qui de riens vous tormente, *ib.* CXI. Et Berte rentre el bois doleuse et tourmentée, *ib.* XLVI. Car que fortune ne l'abate, Comment qu'el le tormente et bate, le *Rose*, 8002. Lors li ai dit : sachiés, beau sire, Amors durement [beaucoup] me tormente, *ib.* 3913. ‖ XIVe s. Il ne se mueve ou deporient de leur ire, sans ce que ceulx contre lesquels il sont irez soient tormentez ou punis, ORESME, *Eth.* 129. Et la mer se tormente, aux grans vens va levant, *Beaud. de Seb.* III, 334. ‖ XVIe s. Et disoit que le diable la tourmentoit, et sailloit en l'air, crioit et escumoit, et faisoit moult d'autres merveilles, J. DE TROYES, *Chron.* 1460. ‖ XVIIe s. La rumors qui tormente la conscience de Tibere, MONT. IV, 62. Il estima que la chose publique seroit moins agitée et moins tormentée, quand elle seroit allegée de la moitié de avec ces deux cours [de justice], AMYOT, *Solon*, 33. Le sage medecin quelquefois aussi lay donne des medecines qui le travaillent et le tourmentent, pour le guarir, ID. *Péric.* 32. Son cheval s'effraya si estrangement, et se tourmenta tant qu'il jetta le consul la teste devant par terre, ID. *Fab.* V. Estant la mer tourmentée, comme en la saison d'hyver, ID. *Agés.* 67.

— ÉTYM. *Tourment* ; provenç. *tormentar*, *tormentar* ; espagn. *tormentar* ; ital. *tormentare*.

TOURMENTEUX, EUSE (tour-man-teû, teû-z'), *adj.* Terme de marine. Sujet aux tourmentes.

— ÉTYM. *Tourmente*.

TOURMENTIN (tour-man-tin), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Petit foc dont on fait usage pendant la tourmente. ‖ 2° Voile.

— ÉTYM. *Tourmente*.

† **TOURNAGE** (tour-na-j'), *s. m.* ‖ 1° Action de façonner au tour. Le tournage, pour les blocs énormes de granit, plus durs que l'acier, est fait par des procédés de tournage au diamant, qui nous étaient inconnus..... MARME, *Journal officiel*, 20 juil. 1869, p. 1091, 1re col. ‖ 2° Terme de marine. Son générique des cabillots et des taquets, sur lesquels on tourne les manœuvres en sautoir, pour les tenir raider.

† **TOURNAHAU** (tour-na-ô) *nn*, par contraction, **TOURNAU** (tour-nô), *interj.* Terme de vénerie. Un des cris que l'on pousse lorsque les chiens retournent en chassant.

— ÉTYM. *Tourne, à, haut*.

TOURNAILLER (tour-na-llé), *v. intr.* Il mouillées, et non tour-na-yé), *v. n.* ‖ 1° Terme familier. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner. Le cerf n'a fait que tournailler. ‖ 2° Rôder autour. ‖ 3° Fig. Tourner sans avancer. ‖ 4° V. a. Tourner fréquemment et maniabrotement. La vuisine va tournailler une clef dans la serrure, FARRE D'ORLANT. *Negoc. épist.* III, 7.

— ÉTYM. *Tourner*, avec le suffixe péjoratif *aille* ; provenç. *tornaliar*.

† **TOURNANT** (tour-nan), *s. m.* ‖ 1° Coin de rue, de chemin. Tous deux, par un cas surprenant, Se rencontrent en un tournant, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Le carrosse du lieutenant Mite de Roquelaure s'arrêta à un tournant de la première rue à la prince de Léon aiendait, ST-SIM. 499, 258. Les chiens sont postés dans les tournants des routes, V. HUGO, *Chants du crépus. Prélude*. ‖ Fig. Le tournant. Il [Portocarrero] voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, ST-SIM. 349, 88. ‖ Fig. O calamités embusquées au tournant des prospérités ! V. HUGO, *Voix inter.* 2. ‖ 2° Endroit où le cours d'une rivière fait un coude. Au tournant d'une rivière. ‖ 3° Espace où l'on fait tourner une voiture. Il n'y a pas assez de tournant. Quand les quarante-huit bœufs eurent pris leur tournant dans la grande cour du palais, COMTE DE CAYLUS, *Féries, Pimprenelle*, Œuv. t. VIII, p. 271, dans POUGENS. ‖ Le cocher t'a pas bien pris son tournant, a manqué son tournant, il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner. Il ne tient qu'à un fil, point où tournent les chevaux qui courent. ‖ 4° Endroit dangereux dans la mer ou dans une rivière, où l'eau tourne continuellement. Le bateau fut pris par le tournant. ‖ 5° Moulin à deux tournants, moulin à deux roues qui font tourner deux meules. ‖ 6° Terme d'eaux et forêts. Arbre qui sert de borne à la veine d'une coupe et qui se trouve dans un angle rentrant. ‖ 7° Terme de navigation. Pieu enfoncé sur le rivage et portant un rouleau à pivot, sur lequel les bateliers font passer une corde, afin de tirer leurs bâtiments dans les détours d'une rivière. ‖ 8° Terme de peinture. La partie d'un objet qui approche du contour, et que l'on fait ordinairement de couleurs rompues. Il est plus difficile de concevoir la suite et le tournant des

parties pour le réduire sur une superficie, que d'imiter une chose inanimée, SOREL COUPEL, *Disc. sur la peint.* || 9° Fig. Moyen détourné. On ne pouvait avoir plus d'esprit [que le prince de Léon], de tournant, d'intrigues, et-SIN. 189, 39. Ces occupations [de la conduite de la famille du roi] étaient utiles [à Mme de Maintenon] à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'il y savait faire entrer de droite et de gauche, IB. 449, 37C.

— HIST. XVIe S. Le suppliant fery d'un coustel ledit boute un seul coup assez près du tournant de l'espaule senestre, DE LAUNAY, *Remiss.* — Fig. *Tournant* ; hetarg. *tornanî*, tournant, détour.

2. TOURNANT, ANTE (tour-nan, nan-t'), adj. || 1° Qui tourne. Un pont tournant. || Fusil tournant, fusil à deux canons, non soudés ensemble, placés l'un au-dessus de l'autre, et pouvant changer de place au moyen d'une ferrure pratiquée en haut de la culasse. || 2° Terme militaire. Qui exécute un mouvement pour tourner une position, un corps de troupe. Etait-ce [une troupe qui s'avançait vers l'aile gauche française à Ligny] un corps tournant, inaperçu jusque-là, envoyé par Blücher, ou bien, une partie de l'armée anglo-hollandaise? CHARRAS, *Waterloo*, VIII. || On dit dans le même sens : mouvement tournant. || 3° S. f. Tournante, fusée d'artifice qui s'élève en tournant.

† TOURNASAGE (tour-na-za') ou TOURNASSAGE (tour-na-sa'), *s. m.* Façon qu'on donne aux poteries fines, sur le tour.

† TOURNASIN (tour-na-zin) ou TOURNASSIN (tour-ne-sé), *s. m.* Façonner une poterie sur le tour.

— ETYM. *Tourner*.

† TOURNASSIN (t-ur-na-zin) ou TOURNASSIN (tour-na-sin), *s. m.* Instrument tranchant dont on se sert pour tournasser.

† TOURNASSINE (tour-na-zi-n') ou TOURNASSINE (tour-na si-n'), *s. f.* Quantité ou masse de terre préparée pour être tournée.

† TOURNASSE (tour-na-su-r') ou TOURNASSURE (tour-na-su-r'), *s. f.* Rognure laite avec le tournassin.

† TOURNAU (tour-no), *interj.* VOY. TOURNEBAU.

† TOURNAY (tour-nè), *s. f.* || 1° Ère en tourne, se dit, au mail, quand on a passé la ligne des as, vis-à-vis le tambour. || 2° Etoile de mer.

— HIST. XVIe S. Le supplicié a été condamné par maniere d'eschange à Benoist trois mines de terre avecques un minot en plusieurs pieces, sans aucunes tournes [compensation] d'un cousté ne d'un autre, DU CANGE, *torna*.

— ETYM. subst. verb. de *tourner*; prov. et esp. *torna*.

TOURNÉ, ÉE (tour-né), part. passé de tourner. || 1° Travaillé avec le tour. Elle [Catherine II] envoya M. le prince de Kaunitski présenter de sa part à M. de Voltaire.... une boîte tournée de sa main même, ornée de quatre portraits et de trente diamants, VOLT. *Comm. d'un. aut. Henr.* || Fig. et familièrement. Bien tourné, mal tourné, bien fait, mal fait, en parlant du corps. Mille gens bien tournés s'offrirent à mes yeux, Qui de me plaire tous prirent un soin extrême, LA PORT. *Horat.* I, 8. C'est aux gens mal tournés, aux hommes vulgaires, A râler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis.* III, 1. Ses pieds n'étaient pas petits, mais bien tournés, BAILLY, *Mém. d'Hist.* I. Mon garçon, tu me parais assez bien tourné, lui dit l'officier; si tu veux entrer dans ma compagnie, je te donnerai un bon engagement, VOLT. *Jeannot et Colin.* || Fig. Il se dit en un sens analogue, de la disposition de l'esprit. Pouvi dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi, Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute, Ont l'esprit mieux tourné que n'e l'homme?.... SOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Un esprit mal tourné, un esprit qui prend les choses de travers. C'était un prince faible, un esprit mal tourné, CONN. *Pulch.* II, 3. || Fig. Bien, mal tourné se dit aussi des œuvres de l'esprit, discours, vers, etc. J'ajoute ici, malgré sa disgrâce [de Fortharitse] que les sentiments en sont assez vifs et nobles, les vers assez bien tournés, CONN. *Perthar. Exam.* Voilà un compliment fort mal tourné, MOL. *Mar. forcé*, 15. Il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, SÉV. 619. J'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comma cela est tourné, et juste sur ce qu'on vous écrit, IB. à *Mme de Grignan*, 3 janv. 1690. Quoi! cette période n'a pas ses mesures, ce raisonnement n'est pas dans son jour, cette comparaison n'est pas bien tournée? SOIL. *Excuses des pécheurs*, 3. J'écrivis à Margeney une lettre de remerciement tournée avec toute l'honnêteté possible, J. J. SOUSS. *Confess.* X. || 3° A quoi on a fait faire un tour. Un feuillet tourné. Une église tournée. || AVANT. S'avoir emprunté aux Italiens le mot verso, on disait feuillet tourné pour folio verso. Ce passage se trouve dans les Antiquités françaises, feuillet 220 tourné, LEODARANT. || A peine eut-il le dos tourné, à peine fut-il parti. A peine eut-il le dos tourné, qu'on se mit à rire. || Tout tourné, tout qui ont subi une convulsion. Prêt d'expirer de douleur et de faim, les yeux tournés, et plus froid que marbre, VOLT. *Pauvre diable*. || 4° Dirigé vers. Et la France se destinées Pour elles tellement tournées Contre les vents séditieux.... MALH. III, 2. Ses yeux toujours tournés vers votre appartement, SAG. *Rêves*. IV, 7. On en servelit ici les morts le visage tourne à l'occident, VOLT. *le Blanc et le Noir*. Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière, HUET, *Dix.* I, XIII, p. 4. Le temple [Parthénon], construit par les soins de Périclès.... sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient, HARTMAN, *Anach. de la Fig.* et familièrement. Avoir le nez tourné à, avoir chance de. Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays, VOLT. *Comm. d'un. aut. Henr.* Un musicien bien ou mal tourné, qui est dans une bonne ou une mauvaise exposition. || On dit de même : cet appartement, cette chambre est bien tournée, est mal tournée. || Bien tourné, se dit d'une église qui, conformément aux canons, a son portail vers l'occident et son maître-autel vers l'orient. Terme de blason. Croisant tourné, dont les pointes ou cornes regardent le côté dextre de l'écu. || 4° Arrangé, disposé. Vous serez très-bien logée dans mon appartement, et moi très-mal; je vous conterai comme tout cela est tourné jolimant, SÉV. 4 mai 1672. [Il] Approuve l'escalier, tourné d'autre façon, SOIL. *Art p.* IV. || Fig. Les mêmes revers ma fortune est tournée, MONIER, *Sat.* XV. Il ne sera pas en pouvoir du temps de lui ôter [à Mme de la Fayette] l'ennui de cette privation [M. de la Rochefoucauld mort]; car il est tourné d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire, SÉV. 17 mars 1680. Les monuments n'admettent que des choses révoltées et tournées, LAUTOURNEAU, VACTIUS, *Hist. de l'art en France*, I, 94. 5° Fig. Moralement incliné vers, adonné à, livré à. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion, SÉV. 27 déc. 1680. Son esprit [du comte d'Estrées] est tout noble et si fort tourné sur les sciences et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, IB. 30 janv. 1690. Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait toujours la faire, FÉN. *Tél.* V. Elle a de l'esprit en diable et tourné à la galanterie, LESCURE, *Trad. de Cl. Harlow, Lett.* 117. || Être tourné à, avoir des dispositions pour. Pour [devenir] un grand homme, aucun d'eux [des enfants de Luxembourg] n'y était disposé, SAINT-SIMON, 43. || Être tourné, esprit affolé. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 14 janv. 1758. || 6° Fig. Il se dit de l'humeur, du caractère. Si cette volonté pour un autre tournée Vous peut-elle obéir après la foi donnée? CORN. *Le Suite*. V, 9. Les volontés n'étant pas toujours égales; il y a un temps pour tout, SÉV. 20 oct. 1680. || 7° Tourné en, changé en. Non, ce fécroc amour est tourné tout en race, VOLT. *Orphelin*, I, 1. Je me trouve aussi depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot; je vois mon pauvre pays désolé, mes Te Deum tournés en De profundis, mes nouveaux habitants désespérés, IB. *Lett. d'Argental*, 5 août 1776. Les désirs tournés en habitude se nomment passions, CONDIL. *Log.* I, 8. || 8° Se dit du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils commencent à changer de couleur et à s'approcher de la maturité. Des raisins déjà tournés. || 9° Qui est devenu aigre. Du lait tourné. Du vin tourné, vin devenu trouble, dont la couleur est altérée, dont le bouquet a disparu, et dont le saveur est devenue mauvaise.

† TOURNÉ-À-GAUCHE (tour-na-gé-châ), *s. m.* Levier à cul, servant à tourner d'autres outils. || Outil qui sert à faire des pas de vis. || Outil pour écarter les dents des scies à droite et à gauche alternativement. || Instrument pour faire tourner le corps de la sonde. || Au plur. Des tourne-à-gauche.

† TOURNEBRIDE (tour-ne-bri-d'), *s. m.* Cabaret établi auprès d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux qui y viennent.

— HIST. XVIe S. Tourne-bride, COTGRAVE.

— ETYM. *Tourner, bride.*

† TOURNEBROCHE (tour-ne-bro-ch'), *s. m.* || 1° Machine servant à faire tourner la broche. Tourne-broche à poids. Tournebroche à sonnerie. Je ne tiens qu'au refrain bachique Par le tournebroche annoncé, BÉRANG. *Tournebr.* || 2° Petit garçon qui tourne la broche. Mesdames, chefs, sous-chefs, aides, marmitons, tournebroches et gâte-sauces, vous avez travaillé hier toute la journée, SCRIBE et MAZÈRES, *Fatel*, sc. IV. || 3° Chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche. Il paupis tout de son engeance : Tournebroches par lui rendus communs en France, Y font un corps à part, LA PORT. *Fabl.* VII, 6. A peine eut-il appris [le lièvre qui fut le brave] qu'il attendit un petit tournebroche d'un fermier voisin, qui glapissait dans les buissons, FÉN. L. XIX, p. 83. || 4° Fig. et par dérision. Machine à rouage et de petite batiments de commerce.

— ETYM. *Tourner, broche.*

† TOURNE-CASE (tourne-ka-z') *s. m.* Jeu de hasard, qui se joue sur le trictrac avec deux dés. Chaque joueur a LOIS dames qu'il faut conduire sur la dernière case, sous ces trois conditions : 1° qu'on ne joue jamais que le plus petit dé; 2° qu'une dame ne peut ni se mettre sur une autre, ni passer par-dessus; 3° que si, une dame étant sur une flèche, le dé de l'adversaire en amène une autre sur la flèche vis-à-vis, la première est battue, c'est-à-dire qu'on est obligé de l'enlever et de la retirer du jeu par le côté où l'on commence, sans pouvoir rien jouer tant qu'elle est hors du trictrac.

† TOURNE-DOS (tour-ne-dô), *s. m.* Position que l'on assigne, dans quelques halles ou poisson, aux marchandes dont les denrées ne sont pas d'une extrême fraîcheur.

— ETYM. *Tourner, dos.* Au XVIe S. on disait *tourne-dos* pour poltron.

TOURNÉE (tour-né), *s. f.* || 1° Voyages dans lesquels on visite plusieurs endroits. Nous commençâmes notre tournée par le canton de Fribourg, où il fut reçu grandement, *J. J. Confess.* IV. || Particulièrement. Petites courses qu'on fait en différents endroits. [Il] partit pour Limoges, et bientôt se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets, DUCLOS, *Œuv.* V, p. 184. Nous aurions fait le plus agréable tournée Dans nos prés, dans mes bois, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, IX, sc. II. || 2° Visite faite par certains fonctionnaires dans leur ressort. Frais de tournée. L'inspecteur est en tournée. Broglio fut noyé tout à fait sous le ministère du cardinal Fleury, contre qui, en faisant sa tournée, il s'échappa en propos les plus licencieux, SAINT-SIM. 43, 81. Vous avez fait la tournée de votre département avec autre aise, et vous n'avez pas dû vous ennuyer, BANCOURT, 2e *chap. du Diable boit.* sc. I. || 3° Voyage d'affaires, de commerce fait à des époques périodiques. Ce marchand est allé faire sa tournée en Allemagne. Ce commis-voyageur est en tournée. || 4° Popularement. Rasade offerte à l'assistance à la fin de la complète du marchand de vin. || Volée de coups. Il a reçu une tournée. || 5° Terme de pêche. Espèce de seine qui est tirée par deux bateaux. || 6° Sorte de poche à manche court.

— HIST. XIVe S. De laquelle rente ledit Estienne descharge lui et lesdites terres, et en lieu en tournée [échange] et assiette à laditte dame les rentes dont les parties ensuivent.... DU CANGE, *tornare*. Philippot le barbier estoit en un champ, tenant en sa main un cuistel de le façon d'une petite hoe appellés tournée, IB. *tornagium*. || XVIe S. Enfin après beaucoup de tournées et visites par des maisons escarrées, *Sat. Ménip.* p. 222. Jean de Begnie, demeurant sous la tournée du Pont au Change, PARIS, XXVII, p. 864.

— ETYM. *Tourner*; *Berry, tournée*, journée employée dans les usines par des ouvriers qui en relèvent d'autres : *Je suis de tournée avec un tel*; wallon, *tournaw*.

† TOURNE-FEUILLE (tour-ne-feu-il', || mouillées), *s. m.* || 1° Petit instrument dont on se sert pour tourner commodément le feuillet d'un cachier de musique, à mesure que l'on joue ou que l'on chante. || 2° Nom d'un agent inférieur de l'administration de timbre chargé de tourner les feuilles de papier soumis au timbre; actuellement ce sont des femmes qui remplissent cet office. Il n'est conservé de tourne-feuilles dans aucun autre département. *Arrêté des consuls du 7 fructidor an X.* || Au plur. Des tourne-feuille ou feuilles.

† TOURNE-FIL (tour-ne-fil), *s. m.* Instrument

Digitized by Google

dont le peigner se sert pour donner le fil à ses outils tranchants. || *Au plur.* Les *tourne-gants*.

† **TOURNE-GANTS** (tour-ne-gan), *s. m.* Petit instrument pour retourner les gants et les assouplir, afin de les mettre facilement.

† **TOURNEL** (tour-nèl), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'étourneau.

TOURNELLE (tour-nè-l'), *s. f.* || 1° Ancienne, petite tour. || Il s'emploie encore en parlant de quelques vieux bâtiments (avec un T majuscule). Le palais des Tournelles. Le quai de la Tournelle à Paris. || 2° Ce nom de tournelle, étant devenu le nom de plusieurs châteaux, se conserva au parlement de Paris pour signifier la chambre chargée des affaires criminelles (avec un T majuscule). On m'a voulu donner de l'occupation sur mer; j'ai pensé être du dernier détachement de la Tournelle; LESAGE, *Crispin, rival de son maître, sc.* 2. Les exécutions n'étaient pas comptées pour des hommes (dans l'antiquité); il n'y a pas d'apparence non plus qu'on connût de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui mène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot, VOLT. *Dict. phil. Torture*. || Tournelle civile, chambre qui fut érigée en 1667 pour les affaires au-dessous de sept livres. || 3° Par extension, toute espèce de juridiction. On le tire [au capucin qui s'était enfui] de sa fosse pour le faire comparaître devant la Tournelle des capucins, VOLT. *Dict. phil. Vers*.

— HIST. XIIIe S. Et quant Sarrazin s'apierchurent, si orent grant paour, et fremerent lor portes, et garnirent lor tournieles, *Chr. de Reims*, p. 99. Les tornelles sont liés à lez, qui cheminent tout les tailles [fortifiées]. Et sunt de pierres bien taillies, *la Rose*, 2828. || XVIe S. Je pense qu'elle [la chambre de la Tournelle] nous appelera à raison de la tour ou tournelle dans laquelle se jugeoient lors les procès criminels, qui est celle qui sert aujourd'hui de buvettes à messieurs de la grand'chambre, MERAMONT, *Des cours souver.* p. 23, dans LACURNE.

— ÉTYM. Dimin. de *tour* 4.

TOURNEMAIN (tour-ne-min), *s. m.* L'utile seulement en cette locution (pour laquelle d'ailleurs on dit plutôt aujourd'hui en un tour de main) : En un tournemain, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Le duc d'Epernon investit la grand'chambre, en empêssant la grande salle de milice, tout cela sur-le-champ, et, comme on dit, en un tournemain, ST-SIM. 373, 213. Le combat se fit en plein midi dans la rue de Rohelieu; en un tournemain Broteuil fut tué, IB. 652, 276.

— HIST. XVIe S. Les duels n'estoient guere permis ny moins parmi les Romains; car, si la fin estoit estes, les deux soldats tant ennemys eussent bientost vuidé leur different en deux ou trois coups d'espée et en un tournemain, sans y retourner si souvent, BRANT. *Sur les duels*, p. 314.

— ÉTYM. *Tourner*, *main*.

† **TOURNEMENT** (tour-ne-man), *s. m.* Mouvement de ce qui tourne. Le tournement de lèvre, vitage. Je ne vous cacherai point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis près de quatre mois d'un tournement de tête qui ne me pas permis de m'appliquer à rien, BOIL. *Lett. à Brossette*, 24 nov. 1707. S'accoutumer à voir sans crainte et sans tournement de tête les abîmes les plus profonds, DE SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 386, dans POUGENS.

— HIST. XVIIe S. Premiers ils ont appris des cieux les tournements, Et, considerant tout, nous ont tout fait connaistre, AMAD. JAMYN, *Poésies*, p. 201, dans LACURNE. L'un du coulde est deputé pour faire l'extension et flexion, et le rayon aux mouvemens lateraux et tournements, PARÉ, IV, 26. Tournement des yeux et perversion de toute la face, IB. VII, 9.

— ÉTYM. *Tourner*.

† **TOURNE-MOTTE** (tour-ne-mo-t'), *s. m.* Un des noms du motteux.

† **TOURNE-OREILLE** (tour-ne-ò-l', *ll* mouillées), *s. m.* Se dit d'une espèce de charrue dont le versoir est mobile. || *Adj.* Une charrue tourne-oreille.

TOURNER (tour-né), *v. a.* || 1° Façonner au tour. || 2° Fig. par comparaison avec la façon d'un tour, arranger d'une certaine manière les mots et les pensées. || 3° Détacher en spirale l'écorce d'un fruit. || 4° Mouvoir en rond, circulairement. || 5° D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. || 6° Diriger vers. || 7° Faire le tour de. || 8° En termes de guerre, tourner l'ennemi. || 9° Changer le côté, la situation d'une chose. || 10° Fig. Donner une certaine direction, en parlant de choses morales. || 11° Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. || 12° Tourner contre, rendre contraire à. || 13° Disposer, arranger. || 14° Changer. || 15° Tourner le sang, causer une vive et pénible impression. || 16° Traduire. || 17° Agir sur la volonté. || 18° Tourner quelqu'un dans tous les sens, de tous les côtés. || 19° Examiner de tous les côtés. || 20° Tourner une case. || 21° *V. n.* Se mouvoir en rond. || 22° Se mouvoir, être mû à droite ou à gauche par un mouvement qui quelque chose du mouvement en rond. || 23° Tourner, en termes de chasse. || 24° Tourner, en termes de manége. || 25° Tourner, en termes de peinture. || 26° Changer de côté, de situation. || 27° Se diriger vers. || 28° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant des choses morales. || 29° Aller et venir. || 30° Hésiter, balancer, essayer, tenter. || 31° La tête lui tourne. || 32° Fig. Dépendre essentiellement. || 33° Changer. || 34° Tourner en, se changer en. || 35° Tourner à la mort. || 36° Tourner pour une certaine heure. || 37° S'altérer, prendre une mauvaise qualité. || 38° Tourner au gras. || 39° Se déformer, se déranger. || 40° Tourner à, se dit d'une couleur qui unit une vers une autre. || 41° Prendre de la couleur, commencer à mûrir. || 42° Pommer, en parlant des laitues. || 43° Popularisement, tourner de l'œil. || 44° Imprimerie, tourner les pages. || Tourner le jeux, de la carte qu'on découvre. || 45° *V. réfl.* Se tourner, être mû en rond. || 46° Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. || 47° Se diriger vers. || 48° S'adresser à. || 49° Prendre part. || 50° Se tourner contre, être contraire, hostile contre. || 51° Avoir une certaine issue. || 52° Se tourner, en parlant de la tête, se tourner à, arriver à, par un certain revirement. || 54° Se tourner en, se changer, passer d'un état à un autre. || 55° Se tourner vers, se diriger, en parlant de l'esprit. || 57° Prendre une certaine tournure, une certaine manière.

— ÉTYM. Tourner, tour. Tourner l'ivoire, l'argent, le fer, PAR. Pourtraicts. Les Grecs ont tourné l'élégante colonne corinthienne avec son chapiteau de feuilles, sur le modèle du palmier, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 1. Jubilation tourne en nuance, DE MAISTRE, I. || Tourner, en termes de chasse, passer d'un état à un autre. || Se tourner vers, se diriger, en parlant de l'esprit. || 57° Prendre une certaine tournure, une certaine manière.

— HIST. XIIe S. Tourner l'ivoire, l'argent, le fer, PAR. Pourtraicts. Les Grecs ont tourné l'élégante colonne corinthienne avec son chapiteau de feuilles, sur le modèle du palmier, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 1. Jubilation tourne en nuance, DE MAISTRE, I. || 2° Fig. Par comparaison avec l'action du tour qui façonne, arranger d'une certaine manière les mots et les pensées. Tournez-moi cela, je vous prie, en langage de cour, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Il avait donné la tête des vers difficiles à tourner, SCARR. *Rom. com.* II, 1. Vous tournerez cela, ma fille, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadé que cette solicitation leur sera fort agréable, MOL. *Fâcheux*, I, 1. Il est pris, ma chère enfant, votre fils se porte bien; je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point qu'elle paroisse douteux; vous apprendrez donc par ce billet que votre enfant se porte bien, et que Philibourg est pris, IB. 1705. Je vous ai ouï dire que j'avais une manière de tourner les choses moindres, IB. *le Mme de Grignan*, 8 janv. 1674. Pauline est trop heureuse, ma chère enfant, d'être votre secrétaire : elle apprend à penser, à tourner, à écrire, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres, IB. 1er juin 1689. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, ou au moins les choses de manière qui la fit connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse, LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl. Préf.* || [J. B. Rousseau] savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance, VOLT. *L. XIV, écrivains, Rousseau*. La correction du style est devenue d'une nécessité absolue; on est obligé de tourner quelquefois un vers en plusieurs manières, avant de rencontrer la bonne, ID. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* IV, 3. J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger les vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime, ID. *Mél. litt. à M. de Tressan*. Boileau, correct auteur de libelles amers, Boileau, dit Horace, a bien tourné bien un vers, GILB. *le XVIIIe s.* Comment, sans vous compromettre, Vous tourner un compliment? BÉRANG. *Habile-lâ*. || 3° Détacher en spirale l'écorce d'un fruit ou d'un légume. Tourner un citron. || Tourner le pain, lui donner une forme arrondie. || Tourner les têtes, faire et façonner les têtes d'épingles. || 4° Mouvoir en rond, circulairement. Tourner une roue. Tourner la broche. La Parque qui tournait ce précieux fuseau, ROTR. *Belisa*. II, 8. J'apprends qu'à cause de ces représailles on le mit en la place de Sisyphe, et qu'on lui donnait cette grosse pierre à tourner et à retourner sans fin, comme il a fait ses sujets, VOLT. *Jug. de Trai.* || Tourner le sas, voy. SAS. || Terme de marine. Tourner une manœuvre, la fixer par un ou plusieurs tours, sur un point fixe. || 5° D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. Mais s'il [Apollon] eût dit: voyez quelle est votre conquête; Jesuis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais; Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête, FONTEN. *Poés. div. Rêve*. t. IV, p. 263, dans POUGENS. J'ai vu ces chênes orgueilleux toucher le ciel de leur cime; j'ai tourné la tête, et ils n'étaient plus, MME. *Opin. des anc., philos. Hermès*. Chaque jeune liégeur, chaque mouvement que j'entendais dans l'antichambre me faisait tourner la tête du côté de la porte, CHATEAUB. *Mém. tom.* I, p. 92, dans POUGENS. || Tourner la main, aussi vite que quand on tourne la main. Je sus prompte, mais, tourner la main, voilà qui est fini, GENLIS, *Théâtre d'éduc. La Curieuse*, sc. 3. || Tourner tête, tourner visage, se tourner pour faire face. Les ennemis le poursuivaient, il tourna tête, et les obligea de reculer à leur tour. Ces hommes, aussi bien que les Parthes, n'étaient jamais plus terribles que quand ils semblaient prendre la fuite par crainte et par lâcheté; car, alors tournant tout à coup visage, ils lançaient leurs traits et leurs flèches contre l'ennemi, AGLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1re part. p. 391, dans POUGENS. || Tourner ses souliers, les mettre à contre-sens, de manière que le pied n'y est plus bien placé. || Familièrement. Tournez-moi les talons, partez, éloignez-vous de moi. || Tourner le dos à quelqu'un, lui présenter le dos. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une foiie.... vous connaissez M. de la Trémoëlle et sa belle taille et sa laideur: il regardait une autre jolie personne qui lui tournait l'amoureux et lui tournait le dos à celle-ci.... sév. 601, Barbin : Sachez que, quand je disputo avec un fat, je ne lui cède jamais, mais je lui tourne le dos, et le laisse là, MOLIÈRES en cela, monsieur; moi je lui cède toujours, MARMONTEL. *Barb. de Sév.* III, 8. || Fig. et familièrement. Tourner le dos à quelqu'un, rompre avec lui. Tourner ses intérêts, lui devenir contraires. Les hypocrites nombreux que ce séjour renferme lui tourneront le dos comme à un philosophe ennemi de l'Eglise et de ses passeurs, J. JANIN, *Oeuvres. Massillon*, note 3. || *Fig.* La fortune lui a tourné le dos, la fortune lui est devenue contraire. || Tourner le dos aux ennemis, ou, absolument, tourner le dos, fuir. || Il tourne le dos où il veut aller, au lieu d'aller où il veut, il prend un chemin tout opposé. || Fig. Tourner le dos à la main gauche, à droite, à gauche, tourner le qui à la main gauche, se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire. || Tourner en fuite, mettre en fuite. Glodomir survient avec quelques troupes, met l'épée à la main, tourne en fuite le reste, CORN. *Théod.* IV, 1. || 6° Diriger vers. Ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, et ils se tuèrent les uns les autres, SACI, *Bible, Paralip.* II, XX, 24. Quelle joie!... Si leur haine, de Troie oubliant la querelle, Tournait tout son fer contre eux le fer qu'elle avait contre elle! SAC. *Iph.* IV, 1. Je crois que je serais mort de douleur, si elle n'avait tourné sur moi quelques regards, MONTESQ. *Temple de Jésus-Christ*] est près de ce palais, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Les jeunes tournent leurs mains contre eux-mêmes, BOSSUET, *Repp. à l'Examenl. mat.* n° 7bis, p. 14. Il le prie de tourner ses armes, ses forces contre tel état, il fit marcher ses troupes de ce côté-là, pour porter la guerre. || Fig. Tourner les yeux sur quelqu'un, regarder. Je ne puis tourner les yeux sur le passé, sans une horreur qui me trouble, SÉV. 148. Ce miracle inouï me fit tourner les yeux vers la Judée qu'on avait en mépris, SACI, *Epitig.* I, 1, De quelque part sur moi que je tourne les yeux, je ne vois que malheurs qui condamnent ma liberté, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Je ne tourne point mes espérances les yeux sur le passé; il n'humilie jusqu'au découragement, J. J. ROUSS. *Hel.* IV, 1. || Tourner les yeux, avec un nom de chose pour sujet, les considérer. Cet inconvénient tourna les yeux du ministère de Versailles vers l'île de Corse [île de France], où les Portugais, suivant leur méthode, avaient jeté quelques quadrupèdes et des volailles, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 20. || Tourner ses pas d'un côté, vers un endroit, aller de ce côté, vers cet endroit. Où tourner mes pas? VOLT. *Nanine*, IV, 1. || Tourner les pas de quelqu'un, le faire aller à. Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie, BAC. *Rem.* t. I. || Terme de construction. Exposer et disposer avec avantage un bâtiment. || Tourner les pieds en de-

Digitized by Google

dans, en dehors, porter la pointe des pieds en dedans, en dehors. ‖ 7° Faire le tour de. Comme il y avait de grandes difficultés à tourner le promontoire Malée, où des vents opposés se rencontrent et causent des naufrages, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi : je tournai le coin de la rue et je disparus, *J. J.* ROUSS. *Confess.* III. Après avoir observé la caverne, je tournai le rocher dans lequel est son ouverture, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 5, p. 163, dans FOURNIER. ‖ Terme de chasse. Tourner un lièvre, tourner des perdrix, tourner autour du lièvre, autour des perdrix. Faire les barges [courant autour des perdrix ; et le chasseur, en les tournant, les rassemble assez pour en tuer plusieurs d'un seul coup, AUTF. *Oiv.* I, XIV, p. 277. ‖ Tourner un bois, un buisson, en faire le tour. ‖ Fig. Tourner quelqu'un, chercher à entamer avec lui quelque discussion délicate. Depuis quelques jours le roi tournait Monseigneur pour lui parler, ST-SIM. 371, 166. ‖ Fig. Tourner la guerre. Tenir sa l'ennemi, un poste, une montagne, etc. les prendre à revers. Ephialtès, qui avait indiqué aux Perses le sentier de la montagne par lequel ils tournèrent les Grecs aux Thermopyles, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* I, VI, p. 252. ‖ 8° Changer le côté, la situation d'une chose. Tourner une échelle d'un autre sens. Cour qui ne veulent point se délasser avec moi peuvent passer outre ; il leur est permis, ils n'ont qu'à tourner la page, MARIVAUX, *Marv.* IV, 13. L'Espagne [dit Montesquieu] l'Etat comme un prêtre tourne un habit ; il fait paraître dessus ce qui était dessous, MONTESQ. *Lett. pers.* 126. Bellelis répondit qu'il ne pouvait pas, sans mettant pas d'ôter le tableau sur lequel on avait inscrit ce décret : Si vous ne le pouvez ôter, dit un des ambassadeurs, tournez-le, afin que ceux qui iront nous le défendent pas, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. Le poids de sa grâce, on brille l'artifice, Renverse le bon droit, et vous fait la justice à rebours, MOL. V, 1. ‖ Fig. Tourner la médaille, considérer cette personne ou cette chose du côté opposé. ‖ Fig. Tourner casaque, abandonner son parti. ‖ Fig. Tourner la page, mettre sans. J'ai reçu nouvelles que notre ancien ami Sorbière..... a tourné sa jaquette, en se faisant catholique romain, SUR PATIN, *Let.* II, 1. ‖ Fig. Tourner poésies. ‖ Tourner bride, se dit d'un cavalier qui revient sur ses pas. ‖ Terme de marine. Tourner l'horloge, retourner le sablier. ‖ Tourner la tête à quelqu'un, la faire tourner sur le cou. Le photographe tourna à droite la tête de celui dont il voulait prendre le portrait. ‖ Fig. Tourner la tête à quelqu'un, l'exciter, l'importuner. ‖ Tourner la tête à quelqu'un, lui faire changer une bonne résolution pour une mauvaise. ‖ Tourner la tête, rendre fou, extravagant. Un de ces hommes, qui vous tourne la tête, HAMLET, *Gram.* 8. Tout cela lui a tourné la tête, et la tournerait à un autre, MARIV. *Serm. indiscr.* V, 1. Les femmes, les femm

BOIS. *Sat.* V. Il l'observe de l'œil; et, tirant vers la droite, Tout d'un coup tourne à gauche.... ID. *Lutr.* I. J'ai des chevaux, morbleu, qui tournent sur la pointe d'une épée. DANCOURT. *Femme d'intrigues*, III, 11. Ils tournent dans une allée, moi dans le taillis. RAMP. *L'Heur. stratag.* I, 12. || Fig. ....Tes actes doivent tourner ailleurs, CORN. *la Place roy.* V, 7. || Tournez, se dit à un cocher, pour lui faire prendre une direction opposée. Le vent tourne au nord, à l'est, etc. il passe au nord, etc. || Tourner court, s'arrêter brusquement dans sa marche et se diriger d'un autre côté. Il tourna tout court au siége de la montagne, ID. *Amant. O. C.* 284. || Fig. Tourner court, abréger. L'orateur a tourné court et s'est hâté de finir. || La maladie a tourné court, elle s'est terminée par une mort prompte et instantanée. || Ce dénoûment tourne trop court, il n'est pas assez ménagé. || 32° Terme de chasse. Tourner au change, se dit des chiens lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute. Il se dit de la bête que l'on poursuit, quand elle fait un retour. Ce lièvre tourne les chiens pour trouver le retour et le bout de la ruse. || 34° Terme de manége. Prendre une autre direction que celle qu'on suivoit d'abord; changer de main. Tourner à droite, à toutes mains, se dit d'un cheval qui sait accomplir une conversion au pas, au trot et au galop. || Se dit aussi d'un cheval qui tourne sans aisance et à droite qu'à gauche. || 35° Terme de peinture. Se dit des formes, des contours bien accusés, dont l'œil saisit facilement le relief. Cet objet tourne bien. || On dit de même que la lumière et l'air tournent autour d'un objet, pour exprimer que cet objet se détache de la toile. || 36° Changer de côté, de situation. Soutenir la tempête faisait tourner cette grande pièce de bois, et nous nous trouvions enfoncés dans le mer, PÉR. TÉL. VI. || Le pied m'a tourné, j'ai eu une foulure. RACINE i. Non, je ne me trouve pas mal.... mais c'est qu'en me tournant.... ah!.... — Le comte : Le pied vous a tourné, madame? — Rosine : Ah! oui, ce pied m'a tourné, MARMONTEL. *Barb. de Sév.* III, 4. || 37° Se diriger vers. Il sort du pavillon pour tourner vers ces lieux.... VOLTAIR, *Panthée*, 4, 7. En quel lieu sommes-nous? De quelque part qu'on tourne, on ne voit que des fous, MOL. *Fâch.* II, 3. || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. Hélas! que faire? Et de quel côté tourner? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 38° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers le dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 39° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 40° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 41° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 42° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 43° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 44° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 45° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 46° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 47° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 48° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 49° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 50° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 51° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 52° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 53° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 54° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 55° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 56° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 57° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 58° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 59° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 60° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 61° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 62° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 63° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 64° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 65° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 66° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 67° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 68° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 69° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 70° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 71° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 72° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 73° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 74° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 75° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 76° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 77° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 78° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 79° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 80° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est un triste tournoi. A moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 23. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *Les Am. magnif.* I, 3. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Œuv.* I. v, p. 286. || Il a mis ce poste, pour ainsi dire, tout contre moi, pour me forcer à tourner vers le côté tourné? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 81° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout

l'eau couleur [violette] tourne au rouge ou au bleu, selon que l'un ou l'autre de ces deux principes prédomine. CHAPTAL, *Instit. Mém. scient.* t. III, p. 163. ‖ 41° Prendre de la couleur, commencer à mûrir. Le raisin tourne déjà. On attend, pour découvrir les abricots et les pêches blanches, que ces fruits commencent à tourner, ou prendre de la disposition à mûrir, CERNIS, *Maison rust.* t. II, p. 400, dans FOURNIER. ‖ 42° Fermenter, en parlant des laitues. Lorsque les laitues commencent à tourner, c'est-à-dire à pommer, on doit retrancher les feuilles basses qui nuisent à la pomme, *Maison rust.* t. II, p. 463, dans FOURNIER. ‖ 43° Poursuivre, tourner de l'œil, mourir. ‖ 44° Impersonnellement, tourner s'emploie dans quelques jeux, et se dit de la carte qu'on montre, qu'on découvre, et dont la couleur détermine l'atout. Il tourne carreau. De quoi tourne-t-il ? (C'est une faute de dire : que tourne-t-il ? *Fig.* Je voudrais savoir de quoi il tourne ou retourne, de quoi il s'agit. ‖ 45° Se tourner, v. réfl. Être mû en rond, cette roue se tourne aussi. ‖ 46° Se diriger des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. Se tourner dans son lit. Que nous sert cette guerre ? Il faut qu'on se la tourne. Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe ; Mais tournez-vous, de grâce ; et l'on vous répondra, LA FONT. *Fabl.* v, 8. Un tel homme se tourne à la paix.... il semble qu'elle sera bonne à tout le monde; on souhaitait ainsi la guerre ; c'est que nous nous tournons d'un côté sur l'autre, SÉV. 27 oct. 1675. Je me vais contenter de raisonner. Plusieurs de nos malheurs, ja n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, dont, de quelque côté que je me tourne, est ce qui frappe mes yeux. N'avons-nous titre une fidélité irréprochable, MASS. *le Tellier*. Vous savez comment le Sauveur se tourna vers lui [Pierre], et le regarda, MASCARON, *Exhort. sur la Semaine. de St Pierre*, t. I, p. 273. ‖ Fig. De quelque côté qu'on se tourne, quelque parti que l'on prenne, de quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé d'avouer deux choses : votre ignorance et la puissance immense du Créateur, VOLT. *Dict. philos.* ‖ Familièrement. N'avoir pas le temps de se tourner, être très-occupé, très-affairé. Nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner, ST-EVREM. *Comédien. de St Pierre*, t. I, p. 272. ‖ Fig. De quelque côté qu'on se tourne, quelque parti que l'on prenne. De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé d'avouer deux choses : votre ignorance et la puissance immense du Créateur, VOLT. *Dict. philos.* ‖ Familièrement. N'avoir pas le temps de se tourner, être très-occupé, très-affairé. Nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner, ST-EVREM. t. III, p. 76 dec. 1672. ‖ Fig. Avoir le temps d'examiner, d'agir. Je ne puis me persuader que le roi blâclât l'affaire, de lui à Montenegro, avec tant d'autorité et si court, qu'il n'ait eu le loisir et les sens n'eussent le temps de se tourner, ST-SIM. L VIII, p. 293, édit. CHÉRUEL. ‖ On ne peut se tourner, sans... c'est-à-dire sans qu'on ne se trouve en quelque fait, on... Pour les beautés, on ne pouvait s'y tourner [à la cour de Charles II] sans en voir, MARIGNY, *Géom.* ‖ Se tourner en fuyant, prendre la fuite. Les Sarrasins, qui croyaient n'avoir affaire qu'aux Arméniens, qu'ils avaient déjà battus plusieurs fois, surpris de voir les étendards de Saint-Jean, qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces chevaliers portaient, se tournèrent en fuite, VERTOT, *Hist. de Malte*, V, 47° Se diriger vers. Vers l'est, vers le midi, vers le nord, longs soupirs se tournent vers les cieux, RAC. *Brit.* V, 1. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie; déjà sur un rivage [de Calcédoine] les matelots la tournent vers Troie, m. *Iphig.* III, 9. Mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord, VOLT. *Lett. à Saurin II*, 28 janv. 1762. Ils tournaient les yeux se tournèrent vers moi, MICHONIS, *Œuv.* t. III, p. 234, dans FOURNIER. ‖ Fig. Rien ne se tourne du côté de la paix, SÉV. 29 janv. 1680. Il est certain que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être, m. 24 janv. 1690. Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, VOLT. *Siècle XIV*, 29. ‖ Avec ellipse du pronom personnel. Je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses froides, que vous n'en soyez comme les âmes solides, sév. 16 nov. 1688. ‖ Fig. Et familièrement. Ne savoir de quel côté se tourner, ne savoir qu'ai parti prendre, être très-embarrassé. Ne sachant plus où se tourner pour sauver M. de Cambrai, MASS. *Lett. spirit.* 284. ‖ 48° S'adresser à. Puis [les démons] se tournant aux autres sages : Ne bien... est-ce que nous sommes seuls? MASS. 2e *sermon, Démons*, 2. Quand il [le monde] commencera à m'oublier, et que je pourrai plus en faire usage, alors je me tournerai vers vous, et je veux dire : Me voici, MASS. *Avent, Délai.* ‖ 49° Prendre parti. Les Romains méprisèrent ce gouvernement, et se tournèrent à Charlemagne, MASS. *Hist.* I, 11. César.... se tourne du côté du peuple, m. *ib.* III, 7. Ces mêmes Suisses se tournèrent contre François Ier, VOLT. *Hist. part.* XVII, ‖ 50° Se tourner contre, être contraire, lutter contre. Mais la fortune enfin se tourna contre nous, CORN. *Rodog.* I, 6. Leurs langues ont perdu leur force en se tournant contre aux-mêmes, SACI, *Bible, Paraim.* LXIII, 6. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre, MASC. *Hist.* I, 9. Alger, riche des dépouilles de la chrétienté, dans la brutale fureur tu te tournes contre toi-même, m. *Athal.* IV, 3. Ne voit que ce qu'on a jamais dit contre la liberté de l'homme, se tourne dans un sens bien plus fâcheux contre la liberté de Dieu, VOLT. *Lett. sur pr. roy. de Prusse*, 6 mars 1738. ‖ 51° Avoir une certaine issue. La reine a dîné.... avec Mme de Montespan et Mme de Fontevrault : vous verrez de quelle manière se tournera cette matinée, SÉV. 14 juin 1680. N'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos désirs, m. 8 janv. 1690. Il [le cardinal de Retz] a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non, m. 27 juin 1678. Tout se tourne à la paix, m. 27 juin 1672. Ses folies l'ont fait chasser d'Angleterre, c'est que tout se tourne à bien pour le faire rebe, m. 3 juill. 1680. L'obstacle semble se tourner à bien, MASS. *Lett. spirit.* 196. Mais que cet établissement se tournât mal, ce serait un des lieux du monde où Dieu serait le plus offensé, MAINTEN. *Lett. à Mme de**** 30 sept. 1693. Je ne sais ce que c'est : tout se tourne à bien, VOLT. *Lettres inédites*, *Lett. pers.* 151. ‖ Se tourner au bien, suivre ce qui est bien. Cette princesse-là se tourne tout à fait au bien, SÉV. 16 juin 1680. *Le Cardinal*, 9 juin 1685. ‖ Se tourner vers D'ieu, donner son cœur à Dieu. ‖ 52° Se tourner à l., mort, même sens que tourner à l., part. Il est beaucoup moins mal. Dans cet état [mieux apparent], hier à six heures, il [le Rochefoucauld] se tourna à la mort.... en un mot, la goutte s'emporta entièrement, SÉV. 17 mars 1680. ‖ 53° Se tourner à, arriver à, par un certain revirement. Il semble que le temps veuille se tourner au beau, les grenouilles almanachs le promettent, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 258. Et tout d'un coup la conversation se tourna à parler des goûts de M. de Charost, SÉV. 16 févr. 1680. ‖ 54° Se tourner à, devenir, passer d'un état à un autre. C'est lors véritablement que leur phlegme s'est tourné en bile, BALZ. liv. I, ch. 7. Nous sommes résolus, en mêlant [de Mme de la Trousse] se tourne en langueur, de nous en aller en Provence, SÉV. 9 avril 1672. Mes affaires de Nantes vont toujours leur train; tout s'est tourné en chicanes, en saisies, IB. 9 juill. 1680. C'était ouvrir une porte par laquelle toute l'Écriture et tous les mystères de notre salut se tourneraient en figures, MASS. Ve., II, 30. Tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la mystique est méconnue, m. *Revue d'Angleterre*. L'orgueil se tourne aisément en cruauté, m. *Hist.* III, 4. Les hommes, peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur de vie, si leur plus chrétien réduit [Louis XIV] au mariage, se tourne en amertume ? PÉN. *Éduc. filles*, I. Le doute s'était changé en admiration pour lui [Colomb] à son premier départ; mais l'admiration se tourna en envie au second, TELL. *Hurons*, 148. ‖ La fièvre tierce s'est tournée en quarte, en continue, elle est devenue quarte, mais très-bénigne, BOURDAL. La licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant, MASS. *Lett. spirit.* 284. Si la reine se tourna tout d'un coup, HAMILTON, *Gram.* 14. ‖ 55° S'égarer, en parlant de l'esprit. Personne ne peut la gouverner [Mme de Maintenon, dans la chagrin de la perte de son mari], et l'on craint tout de bon que son esprit ne se tourne, SÉV. 4 sept. 1678. ‖ 57° Prendre une certaine tournure, une certaine manière. Il [Bossuet] avait vers arrêtés tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes, SÉV. 211. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes, VOLT. *Lett. d'Argens*, 30 nov. 1760.

— HIST. 27° S. Sur mei avez turnet fals jugement, *Ch. de Rol.* XCII. Jà cil d'Espagne ne s'en deivent turner [s'en retourner], IB. CXXX. Andui li sil [les deux yeux] en la teste li turnent, IB. CCLVIII. Rollanz s'en turne, par le camp vent tut sols, IB. CLX. [Il] Turnat la teste vers la paiene gent, IB. CLXXI. Un lur [ils leur ont] les dos turnez, IB. CLXXV. — XIIe S. Li rois Marsiles s'en est fuianz torneez, *Roncevaux*, p. 101. Jà de batailla n'en verrez un tourner, IB. p. 134. Sor lui toma li duels [deuil] par son folage, IB. p. 126. Chascuns toma en reuse et son tour a reprin, IB. p. 182. [Ils fent] Engin de mainte color Pour tourner joie en tristor, *Courci*, I. Et quant l'aline douce vente Qui vient de cel dous pais Où cil ont qui m'atente, Volentiers [j'] i tour mon vis [visage], DAME DE PAISEL, dans *Coucy*. Car par ço nue il [les ecclésiastiques] crienent [craignent] perdre lur dignité, Se sant del tut surmis à laie poesté; Quel part que il vens tant, se plaisent od l'ord, Th. le MART. 1477. Cil qui ont torneis en sunebles, *Joh.* p. 456. E Fenenna ico li turna à repruce, *Rois*, p. 2.

— XIIIe S. Des autres homes et des autres dames i avoit-il tant qu'a n'i pooit son pié tourner, VILLEH. LXXXIV. Petit deit cil vestors [combat] que Grieu tornerent le dos et furent desconfis à cele premiere pointe, m. LIV. Et cil de la tor se desconfirent et se tornerent fuiant, m. CIV. Empérès, puisque entr'aus il baron un parlement à soissons, par savoir quant il mouverenoit et qui part il tourneroient, IB. VII. De fortune me tourne diverssart la roue, BUTEBE, XXXIII. Et l'eurse l'aschiva [l'évita], autre voie est tournée a pis un autre chemin], IB. XLVI, dien [je] sai que il ont C. ans sers tout ça tourné [venu], IB. CXXI. Quant soustre sires voit ke li heme et la feme soon en pechié et il tournent à repentance.... dent estent-il ? SOT. sur la largèce de sa grace, H. DE VALENC. I. Sires, mettés cuer.... que la cose ne tourne à pis, *Chr. de Reims*, p. 118. Et tournerent les leitres au coulon [pigeon] dessous sa desire cele, IB. p. 87. Tourner la table, *Lai. dec. mor.* 360. Cil qui sont regratier de cervoise vendre, ne les vendent pas si bonnes ne si loiaus, comme cil qui les font, et les font bonnes, et les rendent aigres et tournées, IB. p. 30. Renart l'oï, si torne en fuie Tan, qu'en sa tesniere se fiche, *Ren.* 1196. Quant Renart l'oï, pour noi le sist, si tenist se talon, IB. 25665. Car quant tu suideras dormir, Tu commenceras à fremir, à tressaillir, à demener, Sor tout ton cors, et tourneras Une heu-ci, autre-ci, autre adens [sur les dents], la *Rose*, 2442. Oraes dist, qui n'est pas nices : Quant li fol escrivent les vers, Et il les font par contraire, IB. 6762. Que ne doit croire que mas fait volentiers ses drois enfans bastare, por son heritage fere torner à autrui heirs, BEAUM. XVIII, 44. Et quant en a trestot tourner la lasse devant, il se seignoit, et tout pour que il ne se brisast le col au tourner, JOINV. 276. Nous nous tornames, et veimes que il y en avoit bien mil et plus entre li et nous, et nous n'osiions que sis, IB. 277.

— XIVe S. Si le lait n'est pas bien frais ou qu'il y ait coue, il tournera, PALLAD. *Mar.* II, 8. Batre quelque six oeufs, tant qu'ils soient dogoutans comme eaue; *tournare*. Que sur les tresoriers de nos guerres ne soient par nostre dit tresor tournées aucunes escheles ou descharges, attendu que le fait d'iceux tresoriers est ordonné pour la guerre, et ne doit estre autrement tourné, ORD. V, 1.

— XVe S. Guy de Flandre .... lequel se tourna Anglois en cette mesme année, et devint homme du roi d'Angleterre de foi et d'hommage.... FROISS. I, 1, 70. Et estoit [Robert Salle] de membres le mieux tourné et le plus fort homme de toute Angleterre, m. II, II, 114. Celle matinée chevauchoit messire Regnault de Roussillan, un chevalier d'Allemagne, de la route [troupe] du duc de Lancastre, et avoit chevauché depuis l'aube du jour, et tourné tout le pays, et n'avoit rien trouvé, m. I, p. 324, dans LACURNE. Laquelle femme, pour avoir un pain d'un denier, vouloit que l'on lui tournast chaque fois un grant blanc, DE LABORDE, *Monum.* Toutefois que la lune tourne ou se mue, m. ib. Après que la ville fut tournée [est changé de parti], tous les habitants furent à la serment, MONSTR. I, 61. Choisirent de sa maison aucuns de ses serviteurs qui se tournerent au service de roy, IB. II, 4. Sire, disent ils, chevauchez seurement; car nous n'avons garde à vous, car le champ [ennemi] est tourné ou nous vous voyons là, *Lancelot du lac*, I, III, f° 39, dans LACURNE.

— XVIe S. Il luy sacrifia une chevre sur le bord de la mer, laquelle on trouva s'estre soudainement tournée en un homme, AMYOT, *Thém.* 21. Deux s'esjouit grandement, après qu'il eut achevé le monde, quand il le veit tourner et mouvoir son premier mouvement, IB. *Lyc.* 60. Estans les temples tournez vers le soleil levant, l'adorateur se tourne vers celle part, et puis se retourne vers le

Digitized by Google

dieu.... AMYOT, *Numa*, 28. Themistocle, tournant sa parole à luy, replique.... ID. *Them.* 21. Si tost qu'ilz eurent le dos tourné, Porcies y alla aussy avec une armée, ID. *Péric.* 42. On apporta des lettres d'icelles, par lesquelles il apparaissoit clairement, qu'il avoit tourné sa roldze, et qu'il estoit traistre, ID. *Timol.* 9. Soit qu'il veuille tourner [traduire] une chanson d'Horace.... ROSS. 664. Les excessives chaleurs et les grands bruits souvent renversent et font tourner les vins, O. DE SERRES, 726. Car à tourner d'une langue ostrangere, La peine est grande et la gloire est legere, LA BOÉTIE, 473. Je tournerois pour toy non pas des vers, Mais bien je croy tout le monde à l'envers, ID. 481. Tournant sa roldze en rigle, MONT. I. 8. Tourner une chose à bien, ID. I, 46. Ils tournerent leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, ID. I, 83. On me donnoit un theme en mauvais latin pour le tourner en bon, ID. I, 194. Quand j'eus receiter l'estat de quelqu'un, je tourne incontinent les yeux à moy, ID. II, 82. Ces bouts tournoient certaines grandes eaues à passer de l'eau, ID. II, 178. Trop tourner fait à terre tomber, GENIN, *Récréat.* I, II, p. 281. Puis [deux frères qui avaient amassé quelque butin en servageant] s'en retournerent en France, comme c'est la coustume du François; car, quoy qu'il soit, il faut qu'il tourne vers fumer sa cheminée, ou bien pour faire monstre de sa fortune, ou de sa vaillance et voyage, BRANT. I. IV, p. 333, éd. MONMERQUÉ. Moulins tournans à vent et à eaue, pour moudre le bled, sont reputez immeubles, *Coust. gén.* t. I, p. 479. Bon charbon tourne en petit lieu, COTGRAVE.

— ETYM. Berry et picard, *torner*; bourg. *tonner*; provenç. et espagn. *tornar*; ital. *tornare*; du lat. *tornare*, travailler au tour [voy. TORN 2).

† TOURNERIE (tour-ne-rie), *s. f.* Atelier où l'on tourne le bois, le marbre.

TOURNESOL (tour-ne-sol), *s. m.* 1° L'héliotrope (borraginées), ainsi dit parce que ses fleurs se tournent vers le soleil. Un frêle tournesol qui croissait avant un chêne, *J. J.* NOUVEL. *Hél.* 1, 41. || Fig. Celui qui se prosterne devant une supériorité quelconque. Courage! inclinez-vous encore, le soleil levant [un homme enrichi tout à coup], ogiles tournesols, PICARD, *Marionnettes*, V, 6. Vers cet astre nouveau [une jeune et jolie femme] qui promettait d'éclipser toutes ses émules, s'inclinaient à l'envi tous les tournesols de la galanterie, CH. DE BERNARD, *La Chasse aux amants*, III, II. 2° Nom de quelques plantes, appelées aussi fleurs du soleil, qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. 3° Plante à grande fleur radiée, dite aussi soleil, *helianthus annuus*, L. (famille des composées). 4° Nom donné à une matière colorante d'un bleu violet, qu'on obtient par la fermentation de plusieurs espèces de lichens, et notamment du *rocella tinctoria*, qu'on met en contact avec l'urine, l'ammoniaque ou la chaux. Tournesol, le cent pesant payera comme orseille, 24 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664. Le tournesol paraît n'être que la combinaison d'une couleur rouge végétale avec un alcali ou oxyde métallique; on conséquence il faut concevoir qu'en versant un acide dans la dissolution de tournesol, cet acide se combine avec l'alcali, met la couleur rouge en liberté; et, en ajoutant ensuite à la liqueur un oxyde, celui-ci se combine avec l'acide ou la couleur rouge, et la ramène au bleu, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 3, dans POUCHET. || Tournesol en pâtes, tournesol préparé en Languedoc en trempant à plusieurs reprises dans le suc du croton tinctorial (euphorbiacée) des chiffons qu'on expose chaque fois à la vapeur d'un mélange de chaux et d'urine putréfiée. La mauvaise couleur bleue connue sous le nom de tournesol, quoi qu'elle se fabrique au Grand-Gallargues dans le ci-devant Languedoc, en imbibant des chiffons avec le suc du *croton tinctorium*, POUCHET, *Chim. chim.* I, VIII, p. 60. || Tournesol en pain, tournesol préparé en Hollande avec plusieurs espèces de lichens, *parmelia roccella* et *tartarea*, Acharius, que l'on mêle avec moitié de leur poids de cendres gravelées, et que l'on réduit en pâte en les arrosant de temps en temps avec de l'urine humaine. || Adjectivement. Bleu tournesol. || 5° Papier de tournesol, papier teint en bleu avec le tournesol en pain; il sert de réactif aux chimistes, attendu que sa couleur vire au rouge par les acides et au vert par les alcalis. || 6° Terme de peintre en bâtiment. Pâte de chaux colorée en bleu au moyen du tournesol.

— HIST. XVIe s. Prenez sus [cher] un espotier deux onces de tournesot [fruit de l'*heliotropium*, *tricoccum*], *Ménagier*, II, 8. || XVIIe s. Le verd de vessie, le tournesol, et autres telles couleurs, PALISSY, 388.

— ETYM. *Tourner*, et sol pour *soleil*; Berry, *tourne-soleil*, qui s'est écrit aussi : L'autre voyant le tourne-soleil dit : quand sera-ce, mon Dieu, que mon âme suivra les attraits de votre bonté? ST FRANÇ. DE SALES, *Ø*, 483, dans JAUBERT, *Gloss.* Le *tournesol*, couleur, est ainsi dit parce que le suc des graines du croton des teinturiers est modifié dans sa couleur par les rayons du soleil.

† TOURNETTE (tour-nè-t), *s. f.* 1° Dévidoir sur lequel les chandeliers dévident leurs cordons. || Dévidoir qui tourne sur un pivot. Une espèce d'échotoué où le moindre bris ne peut être cassé, rompu, servira à l'entraîner encore plus souvent dans le lieu de sa formation, que mes soins sur ma tournette, BIMER. *Mem. Rève d'Alemb.* || 3° Plateau tournant, sur lequel on pose un vase que l'on peint. || 4° Cage tournante pour les écureuils. || 5° Jeux de tournettes, jeu où l'on fait tourner un aiguille et où l'on gagne ce qui est indiqué par le chiffre où l'aiguille s'arrête. || 5° Instrument coupant à l'usage des vitriers, des relieurs, etc. || 6° Petites pièces en verre, roudes ou ovales.

— HIST. XVIe S. Tournette [dévidoir], DU CANGE, *tornum*.

— ETYM. Dimin. tiré de *tourner*.

TOURNEUR (tour-neur), *s. m.* || 1° Artisan qui fait des ouvrages au tour. Tourneur en bois, en ivoire, en métal, en verre, sur métaux. Tourneurs en pierre, en plâtre. || 2° Celui qui communique à quelque chose un mouvement en rond. Oui, ce beau fils, ce tourneur de pirouettes, La FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 4. || 3° Celui qui tourne sur lui-même. || *Adj.* Derviche tourneur, derviche qui, par dévotion, tourne longtemps et rapidement sur lui-même. || Celui qui tourne une queule. || Enfant qui fait tourner le rouet à retordre. || Ouvrier qui, chez les potiers d'étain, dirige le crochet pour tourner les vases, et arrête ceux qui tourne une presse mécanique. || 5° Tourneur de baguette, homme qui fait tourner entre ses mains une baguette, ordinairement de noisetier, à l'effet de reconnaître les eaux souterraines. || 6° Terme rural. Celui qui fait métier de châtrer les animaux. || 7° S. f. TOURNEUSE, femme qui fait tourner le dévidoir où le brin n'étend en écheveau.

— HIST. XIIIe S. Toutes manieres d'ouvriers de trenchant, c'est à savoir tonneliers, ... tourneurs, lanbruisseur, etc. *Liv. des mét.* 400. || XIVe S. A Jehan de Syn, tourneur, pour un buffet, H. CAFFIAUX, *Nicole des Dury*, p. 96. || XVe S. Tousjours l'acteur sers soy à la similitude du tourneur [traducteur] qui n'en retient que la peine, LA BOÉTIE, 478. Ouvriers de marqueterie, tourneurs, AMYOT, *Pér.* 23.

— ETYM. Wallon, *tourneu*; bourguig. *torneu*; du latin *tornatorem*, de *tornare*, tourner.

† TOURNE-VENT (tour-ne-van), *s. m.* Tuyau recourbé en équerre qui surmonte le dessus d'une cheminée, dit plus souvent aujourd'hui gueule de loup.

† TOURNEVIRER (tour-ne-vi-ré), *v. n.* Terme de marine. Cordage fort, et garni, dans sa longueur, de pommes de bois, pour tourner les garcettes, quand on joint le tournevire à un câble qu'on veut rentrer dans le navire par son moyen. La mer était si grosse que nous employâmes toutes nos forces à lever notre ancre; la tournevire, la marguerite cassèrent; le cabestan fut brisé, LAPÉROUSE, Voy. I. III, p. 81, dans POUCHET.

† TOURNEVIRER (tour-ne-vi-ré), *v. a.* Faire mouvoir à sa fantaisie. Il faut qu'elle soit Parisienne; car elle tournevire le tourneviver un homme, *Théâtre Italien*, dans LEROUX, *Dict. comique*. Prendre les souterrains, tourneviver Nérine, DUVERNOY, *Recueil*, 1, 84.

— HIST. XVIe S. Ils sçavent les passages de l'Escriture pour accommoder à leurs propos, et les tournevirer aux occasions comme ils en auront besoin, *Sat. Ménip.* Ils tournevirent choses tournerent nostre jugement, MONT. II, 222.

— ETYM. *Tourner*, et *virer*.

TOURNEVIS (tour-ne-vi), *s. m.* Instrumente de fer ou d'acier avec lequel on serre ou l'on desserre les vis.

— ETYM. *Tourner*, et *vis*.

† TOURNILLE (tour-ni-lle; il mouillées), *s. f.* Instrument dont le fabricant de bas au métier se sert pour relever les mailles tombées.

† TOURNILLER (tour-ni-llé; il mouillées), *v. n.* Faire beaucoup de petits tours. L'ouvrier [dramatique], au lieu d'intriguer à son choix son ouvrage, est obligé de tournilier dans des incidents impossibles, BEAUMARCH. *Prof. du Mar. de Fig.*

† TOURNIOLE (tour-ni-o-lé), *s. f.* Nom vulgaire du panaris siégeant entre l'épiderme et la peau.

— ETYM. Ainsi dite parce que la *tournicle* occupe le tour de l'ongle.

† TOURNIOLER (tour-ni-o-lé), *v. n.* Terme inusité. Prendre des détours en parlant. Je vous rends mille grâces de votre aimable lettre.... je n'y trouve rien à soupçonner que de n'écrire point toujours en tournioliant comme nous faites, SÉV. 4 *Mme de Guitaut*, 4 juin 1693.

TOURNIQUET (tour-ni-ké), *s. m.* 1° Petite croix mobile posée horizontalement sur un pivot, pour ne laisser passer que les gens de pied. || Appareil mécanique pour contenir les personnes qui entrent dans un lieu public. || 2° Pourre garnie de pointes de fer, que l'on fait tourner dans une ouverture, une brèche, à l'entrée d'un camp, pour disputer le passage à l'ennemi. || 3° Petit morceau de bois qui sert à accorder les tuyaux d'orgues. || 4° Terme de marine. Roulette employé pour empêcher les cordages que l'on tire avec force, de frotter sur des objets que l'on veut ménager, ou de perdre une partie de leur action. || 5° Espèce de dévidoir sur lequel les épinguiers dressent le fil de laiton. || 6° Terme de serrurier. Se dit de diverses pièces servant à tenir des contrevents ouverts, à tenir fermés des châssis vitrés, etc. || Poignée montée sur une clef, qui fait tourner le canon de propreté d'un robinet de garde-robe. || 7° Machine de fer, pour faire un cercle au bord duquel il y a plusieurs chaffres ou divisions : on perd ou on gagne, suivant le nombre qui se trouve vis-à-vis l'aiguille. || Terme de physique. Tourniquet à gaz, instrument qui sert à démontrer la réaction causée par l'écoulement des gaz. || Tourniquet hydraulique, appareil qui se met en mouvement par l'action d'un courant une roue tournant son grand axe, quand, un liquide étant contenu dans un cylindre creux, mobile autour son grand axe, et percé de fentes à la partie inférieure de deux ajutages soudés en sens inverse, on donne issue au liquide d'un seul côté, ce qui rompt l'équilibre des pressions et fait tourner le cylindre en sens inverse du vase. || Tourniquet électrique, système de tiges métalliques partant d'un centre commun, recourbées dans le même sens à leurs extrémités, et terminées par des pointes très-fines. || 8° Terme de menuiserie. Morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis à coulisse lorsqu'il est levé. || 9° Instrument de chirurgie destiné à comprimer les vaisseaux, pour suspendre le cours du sang pendant une opération. || 11° Nom vulgaire donné à chacune des espèces de petits perce-feuilles (saxifragées). || 12° Nom d'une ancienne sorte de jeu. Nul d'eux ne serait si mauvais de frapper banc ni eschaffaut en présence de la chandelle qui lors serviroit au piquet, Au berlan, ou au tourniquet, *Description d'Amsterdam*, dans PR. MICHEL, *Argot*.

— HIST. XVIe S. Tourniquet, COTGRAVE.

— ETYM. Dimin. tiré de *tourner*; bourg. *torniquet*.

TOURNIS (tour-ni), *s. m.* Terme de vétérinaire. Maladie des bêtes à cornes, surtout des moutons, dont le symptôme le plus remarquable consiste à d'abord fréquemment, puis continuellement, et qui dépend de la présence de cœnures dans un point quelconque de l'axe cérébro-spinal, du cerveau surtout. || On dit aussi tournoiement.

— HIST. XIIIe S. Le [la] brebis, mais l'ille ne soit encore, ne clevereleuse, ne tourneche, DU CANGE, *turnatio*.

— ETYM. *Tourner*. *Tournis est* l'ancien adjectif *tornez*, signifiant qui se meut, qui tourne : *pont tornez*.

† TOURNISTE (tour-ni-s), *s. f.* Terme de charpenterie. Poteau de remplissage, compris entre une sablière et une décharge, dans une cloison.

TOURNOI (tour-noi), *s. m.* Fête militaire où les chevaliers du moyen âge déployaient leur adresse en jouant et en combattant les uns contre les autres. L'usage des tournois, qui, unissant ensemble les droits de la valeur et de l'amour, donnerait encore à la galanterie une grande importance, MONTESQ. *Esp. XXVIII*, 22. Les tournois, si longtemps célèbres dans l'Europe chrétienne et si souvent anathématisés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le disque et la course des Grecs, et bien moins barbares que les combats de gladiateurs chez les Romains, VOLT. *Moeurs*, XC. Le prince Henri de Bourbon-Montpensier en fut encore la victime; une chute de cheval le fit périr; les tournois cesserent alors absolument (1560), ID. ib. || Fig. Sur une table longue et façonnée exprès,

Digitized by Google

D'un tournoi de bassette ordonner les appréts, soul. *Sal.* t. || 2° Fig. Tournoi de paroles, assaut entre des orateurs, des parleurs. Dans tous les mélo-drames, on réserve une scène à effet pour ces deux acteurs à forte poitrine; c'est un beau tournoi de paroles; l'un fait sonner toutes les r, l'autre toutes les f. TH. GAUTIER, *Hist. de l'art dramatique*, t. 1, p. 24.

— HIST. XIII° S. Un tournoi [il] fait crier, que plus n'i veut atendre, AUBERT. DE BAR, *Roman. inconcre*, p. 47. || XIV° S. Ceulx qui vont as tournez, ORESME, *Eth.* 79. || XV° S. A tant il recouvra son heaulme et s'en arma, puis dist à plusieurs de ses chevaliers, se vous sçavez comment que dire à ceste jouste, venez au tournoy, si en prenez sur moi vengeance au trenchant de l'espee, *Perceforest*, t. 7, P. 23. Adonc les suivirent environ deux cens chevaliers, tant qu'ilz vindrent en la place; lors se vouluurent par bendes partir; mais l'austennent les desiournes, disant que le tournoy estoit commun, et que chascun fist du mieux qu'il pourroit; à ces paroles appella chascun son compaignon de la jouste, et commencerent le tournoy fort et pullant, *ib.* t. IV, P. 158. Luy tout seul et ung sien cousin maintiendrent le tournoy [combat véritable], et se défendirent, *Lancelot du lac*, t. II, P° 15, dans LACURNE. Trop je connois Vos durs tournois Et vostre lutte, le *Blason des fraiches amours*, p. 240, dans LACURNE. || XVI° S. Joustes, tournoys, carrouzel, *Pl.* 8.

— ETYM. Substantif verbal de *tourn*oyer; provenç. *tornei*; catal. *torneí*; espagn. *torneo*; portug. *torneio*, *torneos*; ital. *torneo*.

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÏMENT** (tour-noi-man), s. m. || 1° Action de ce qui tournoie. Les goulfres ne sont que des tournoiements d'eaux qui sont produits par des courants opposés, et les courgans ne sont que des tourbillons ou tournoiements d'eau produits par des vents contraires, BUFF. *Théorie de la terre, preuves*, art. XV. || Fig. Heureux ceux qui voient le boulversement et le tournoiement des choses humaines? MONTAIGNE, t. VIII, 2e part. p. 176, dans ROQUEFORT. || 2° Tournoiement de tête, indisposition du cerveau, durant laquelle il semble que tous les objets tournent. Ce qu'il y a de plaisant dans le vertige, c'est que les lieux escarpés, est qu'ils me font tourner la tête; et j'aime beaucoup ce tournoiement, pourvu que je sois en sûreté, L. J. ROUSS. *Confess.* IV. || 3° Synonyme de tournis.

— HIST. XIII° S. Et avint un jour que chevalier de son lignage alerent au tournoiement, *Hist. du Chron. de Rains*, 81. Cil chevalier novelement Fu venus d'ung tournoiement, Où il ot fait pour s'ame Mainte jouste et mainte envaie [assaut], le *Rose*, 14190. || XIV° S. Certains eshatements et exercitations comme seroient par aventure tournoiements, ORESME, *Eth.* 89. || XV° S. Commencerent les Anglois à faire forte guerre et à mener grans courses et tournoiements ou pais de Bretaigne, MONSTREL. I. II, p. 35. || XVI° S. Un esbloissement et tournoiement de teste, AMYOT, *Plutarq. Fabius*.

— ETYM. *Tourn*oyer; provenç. *torneiament*, *torniamento*. *tornejamen*; ital. *tornamenta*, *torniamento*.

† **TOURNOIR** (tour-noi'r), *s. m.* Bâton qui meut le tour du potier d'étain.

† **TOURNOIRE** (tour-noi'r'), *s. f.* Moulin à carton.

TOURNOIS (tour-noi), *adj.* et *s. m.* Nom donné à la monnaie qui se frappait à Tours, plus faible d'un cinquième que celle qui se frappait à Paris. || Il s'est dit ensuite des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis qui valaient vingt-cinq, et des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis qui en valaient quinze. Des sous, des livres tournois, *Pl.* Substantivement. Posséder trois bénéfices pour douze tournois, trois ducats et six carlins, VOLT. *Mœurs*, 127.

— HIST. XIII° S. Ou se Pierres dit que ce fust parmis qu'il presta, et li temoing dient que ce furent tornois ou autre monnoie, BEAUMAN. XL, 9. Et m'avint ainsi que, quant je arrivai en Cypre, il me fu demoustre de remenant que vi vins [200] livres de tournois, ma mé paiée, JOINV. 214. || XIV° S. Taxons et moderons leurs salaires pour chascune journée à la somme de huit solz parisis au pays de parisis, et de huit solz tournois au pays de tournois, *Gr. coust. de Prance*, liv. I, ch. 5, p. 41.

— ETYM. Lat. *turonenses*, de la cité de Tours.

† **TOURNOYANT, ANTE** (tour-no-ian, ian-t'; d'autres disent : tour-noi-ian, ian-t), *adj.* || 1° Qui fait plusieurs tours. Le rotifeul troglodyte, ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos* à cause de son vol tournoyant, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 291. Dès lors on ne vit plus que lignes ondoyantes, Que sentiers tortueux, que routes tournoyantes, DELILLE, *Jard.* IV. || 2° Qui présente un tournoiement. Les eaux tournoyantes sont dangereuses. Après quoi la flamme ondoyante Fut dans l'air longtemps tournoyante, SCARR. *Virg.* VII. Un filet tournoyant, V. HUGO, *Orient.* 33. || 3° Equitable donnée à une plante singulière, l'hédysaro tournoyant, dont les deux folioles latérales exécutent sans cesse et d'elles-mêmes des mouvements spontanés d'élévation et d'abaissement autour du pétiole.

TOURNOYER (tour-no-ié; quelques-uns disent : tour-noi-ié), v. n. Il se conjugue comme employer, || 1° Tourner en rond, en différents sens. Les grands chemins qui tournoient entre des montagnes, DESC. *Méth.* II, 2. Ainsi jamais il n'est la proie Du lion toujours rugissant, Qui, pour marcher droit, nocent, Tout à l'entour de lui tournoie, CORN. *Instit.* I, 13. C'est comme dans une forêt, après avoir longtemps tournoyé parmi des sentiers embarrassés, se retrouver au point d'où on était parti, sous. 8e avert. 69. Il voit les tristes bords du fleuve marécageux où les eaux languissantes et dormantes ne font que tournoyer, PÉR. *Tél.* XVIII. Démocrite, Epicure et Lucrèce, avec leurs atomes déclinant dans le vuide, tournoient pour le moins aussi enfants que Descartes avec ses tourbillons tournoyant dans le plein, VOLT. *Systèmes*, not. Les mains cherchent les mains; soudain la ronde immense Comme un serpent nombreux en tournoyant commence, V. HUGO, *Ballades*, *Sabbat.* || 2° Fig. et familièrement. Baiser, chercher des détours. C'est en vain qu'il tournoie : il en faut venir à reconnaître le consentement à sa perte (à la damnation), BOSS. *Pref. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, 30. || 3° se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. Saint-Simon l'a employé activement, au sens d'égarer : On n'entendit plus parler du prince Louis, depuis qu'on l'avait tournoyé et laissé de côté, 419, 24.

— HIST. XII° S. Contre le ciel [il] va moult bien tournant Son fort escu, *Rou*. p. 57. || XIII° S. Et dirai dou roi Richart qui fu preus et hardi..., et venoit tournoyer es marches de France et de Poito, *Chr. de Rains*, 81. Ses chariots de guerre sur greilles, On tournoiés à grans cheviles, Comme Yrion, à tranchans roes Que manjé (les dulges) tornoient en [palais], *la Rose*, 19490. Si te puisse tornoier fievre, *Ren.* 21202. Ma feme bet le tornoier [n'aime pas que j'aille au tournoi], *Poésies mss. av.* 1300, p. 1276, dans LACURNE. Trai as paiens tornoier [combattre], *Partonop.* v. 2074. Et se parti de Cambalue, et ala bien quatre moys de journées vers ponent, et passa par une contrée tout ce que il vit en celle voie aiant et tournoyant, MARC POL, p. 349. || XIV° S. Il le renard] fuit en tournoyant, *Modus*, f° XI. || XV° S. Ensuite tournoyerent au roy escossois, *Perceforest*, t. II, P° 116. Auquel pour il seroit lui quarantiesme de nobles hommes, montez et armez comme dessus, et armez en poing, et icelles espées seroient rabattues et les pointes coupées, pour courre la lance contre autres quarante qui y seroient aussi, et puis tournoyer des dites espées, MATH. DE COUCY, *Hist. de Ch. VII*, p. 279, dans LACURNE. || XVI° S. J'ai mieux aimé au coin d'une maison Du ciel aujourd'hui l'ordre et la raison... Que, tournoyant la terre pas à pas, Voir tout le monde et ne l'entendre pas, ST GEL. 310. Et lui dirent qu'ils sçavoient un chemin tournoyant que les chevaux ne pouvoient point, AMYOT, *Flam.* 8. Il mect, entre l'histoire et celui qui fait chose digne d'histoire, pareille difference qu'entre le heraut, un trompette, et le tournoyant en la lice, M. DUBELL. *Pról.* La colique se fait par une contorsion, c'est à dire que les boyaux s'entortillent et tournoyent, de sorte..... PARÉ, XV, 22, et *bis*. Le vin se verse, et l'escumeuse coupe De main en main tournoye par la troupe, BOIS. 237. Tournoyant et foltant dans este mer vaste, tourbillon et ondoyante des opinions humaines, MONT. II, 230.

— ETYM. Dérivé de *tourner*; provenç. *torneiar*, *tornejar*, *tornar*; catal. *tornejar*; espagn. *torneiar*; ital. *torniare*.

† **TOURNOYEUR** (tour-noi-eur), *s. m.* Celui qui prend part à un tournoi. Si quelque chevalier avait mal parlé des dames, les autres tournoyeurs le battaient de leurs épées, VOLT. *Mœurs*, 99.

— HIST. XIII° S. Tornoieur, vos, que atendez, Qui la terre ne defendeur, Qui est à vostre creatour? ADEN. 62. Adv. est ja si bien hons chevaliers, Si membrez et si porveans, Si tornoierres, si jostans, *Partonop. mss. de St-Germain*, f° 181, dans LACURNE. || XIV° S. Il a en France un tel proverbe : De bon tournoieur cauzent guerrier, ORESME, *Eth.* 79.

— ETYM. *Tournoyer*; provenç. *torneyars* (au nominatif), *torneyador* (au régime); espagn. *torneador*.

TOURNURE (tour-nu'r), *s. f.* || 1° Ce qui tombe quand on façonne un objet au tour. L'ivoyde de cuivre étant mêlé de tournure de ce métal, RÉAUMUR, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 193. || 2° La forme donnée au fer à cheval pour qu'il s'ajuste sur le pied en en suivant les contours. || 3° Terme de cuisine. Bande que le cuisinier ou le confiseur détache de la surface d'un fruit. Les grands chemins qui tournoient entre des montagnes, DESC. *Méth.* II, 2. Ainsi jamais il n'est la proie Du lion toujours rugissant, Qui, pour marcher droit, nocent, Tout à l'entour de lui tournoie, CORN. *Instit.* I, 13. C'est comme dans une forêt, après avoir longtemps tournoyé parmi des sentiers embarrassés, se retrouver au point d'où on était parti, sous. 8e avert. 69. Il voit les tristes bords du fleuve marécageux où les eaux languissantes et dormantes ne font que tournoyer, PÉR. *Tél.* XVIII. Démocrite, Epicure et Lucrèce, avec leurs atomes déclinant dans le vuide, tournoient pour le moins aussi enfants que Descartes avec ses tourbillons tournoyant dans le plein, VOLT. *Systèmes*, not. Les mains cherchent les mains; soudain la ronde immense Comme un serpent nombreux en tournoyant commence, V. HUGO, *Ballades*, *Sabbat.* || 2° Fig. et familièrement. Baiser, chercher des détours. C'est en vain qu'il tournoie : il en faut venir à reconnaître le consentement à sa perte (à la damnation), BOSS. *Pref. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, 30. || 3° se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. Saint-Simon l'a employé activement, au sens d'égarer : On n'entendit plus parler du prince Louis, depuis qu'on l'avait tournoyé et laissé de côté, 419, 24.

— HIST. XII° S. Contre le ciel [il] va moult bien tournant Son fort escu, *Rou*. p. 57. || XIII° S. Et dirai dou roi Richart qui fu preus et hardi..., et venoit tournoyer es marches de France et de Poito, *Chr. de Rains*, 81. Ses chariots de guerre sur greilles, On tournoiés à grans cheviles, Comme Yrion, à tranchans roes Que manjé (les dulges) tornoient en [palais], *la Rose*, 19490. Si te puisse tornoier fievre, *Ren.* 21202. Ma feme bet le tornoier [n'aime pas que j'aille au tournoi], *Poésies mss. av.* 1300, p. 1276, dans LACURNE. Trai as paiens tornoier [combattre], *Partonop.* v. 2074. Et se parti de Cambalue, et ala bien quatre moys de journées vers ponent, et passa par une contrée tout ce que il vit en celle voie aiant et tournoyant, MARC POL, p. 349. || XIV° S. Il le renard] fuit en tournoyant, *Modus*, f° XI. || XV° S. Ensuite tournoyerent au roy escossois, *Perceforest*, t. II, P° 116. Auquel pour il seroit lui quarantiesme de nobles hommes, montez et armez comme dessus, et armez en poing, et icelles espées seroient rabattues et les pointes coupées, pour courre la lance contre autres quarante qui y seroient aussi, et puis tournoyer des dites espées, MATH. DE COUCY, *Hist. de Ch. VII*, p. 279, dans LACURNE. || XVI° S. J'ai mieux aimé au coin d'une maison Du ciel aujourd'hui l'ordre et la raison... Que, tournoyant la terre pas à pas, Voir tout le monde et ne l'entendre pas, ST GEL. 310. Et lui dirent qu'ils sçavoient un chemin tournoyant que les chevaux ne pouvoient point, AMYOT, *Flam.* 8. Il mect, entre l'histoire et celui qui fait chose digne d'histoire, pareille difference qu'entre le heraut, un trompette, et le tournoyant en la lice, M. DUBELL. *Pról.* La colique se fait par une contorsion, c'est à dire que les boyaux s'entortillent et tournoyent, de sorte..... PARÉ, XV, 22, et *bis*. Le vin se verse, et l'escumeuse coupe De main en main tournoye par la troupe, BOIS. 237. Tournoyant et foltant dans este mer vaste, tourbillon et ondoyante des opinions humaines, MONT. II, 230.

— ETYM. Dérivé de *tourner*; provenç. *torneiar*, *tornejar*, *tornar*; catal. *tornejar*; espagn. *torneiar*; ital. *torniare*.

† **TOURNOYEUR** (tour-noi-eur), *s. m.* Celui qui prend part à un tournoi. Si quelque chevalier avait mal parlé des dames, les autres tournoyeurs le battaient de leurs épées, VOLT. *Mœurs*, 99.

— HIST. XIII° S. Tornoieur, vos, que atendez, Qui la terre ne defendeur, Qui est à vostre creatour? ADEN. 62. Adv. est ja si bien hons chevaliers,

Si membrez et si porveans, Si tornoierres, si jostans, *Partonop. mss. de St-Germain*, f° 181, dans LACURNE. || XIV° S. Il a en France un tel proverbe : De bon tournoieur cauzent guerrier, ORESME, *Eth.* 79.

— ETYM. *Tournoyer*; provenç. *torneyars* (au nominatif), *torneyador* (au régime); espagn. *torneador*.

TOURNURE (tour-nu'r), *s. f.* || 1° Ce qui tombe quand on façonne un objet au tour. L'ivoyde de cuivre étant mêlé de tournure de ce métal, RÉAUMUR, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. I, p. 193. || 2° La forme donnée au fer à cheval pour qu'il s'ajuste sur le pied en en suivant les contours. || 3° Terme de cuisine. Bande que le cuisinier ou le confiseur détache de la surface d'un fruit. || 4° Fig. Manière dont une personne est tournée, taille, habitude de corps. Voilà un soldat d'une bonne tournure; locution de la cour, DE CAILLIÈRES, 1690. Il y a de certaines tournures d'hommes qu'on n'oublie point, MARIV. *l'Epreuve*, sc. 4. Il est véritablement d'une fort jolie tournure, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 161. Que t'en semble? quelle tournure! Il sait bien généreux vraiment Le montrer gratis des figures que tirait voir pour de l'argent, scarron et ORESM. DELAVIGNE, *Sommambule*, t. 9. || 5° Fig. Manière de tourner, de présenter les choses. Il est vrai, dit le jeune comte, qui revenait de l'armée, qu'ils donnent à tout ce qu'ils disent des tournures admirables..... je sais qu'on dit fort bien : M. un tel a l'esprit bien ou mal tourné, et que c'est une façon de parler que l'usage a appliquée, dans un sens figuré, aux choses spirituelles; mais cela ne conclut pas qu'on puisse se servir du terme de tournure dans le même sens; la tournure est un terme de mécanique qui ne signifie autre chose que l'action, l'ouvrage des tourneurs; mais ce mot, dans l'axis qu'on le rende à ce métier, et qu'on cesse de lui faire un vol qui me paraît plus propre à avilir notre langue qu'à l'enrichir, CAILLAVET, *Gramm. à la mode*, *Conclus.* Je sais la tournure qu'il faut donner à ce qui vient d'arriver, MARIV. *Marianne*, 2e part. || Manière dont les choses se présentent, à vis la tournure n'a ton que prenait la plaisanterie, MARMONTEL, *Rém.* VII. L'affaire prit une mauvaise tournure, GENLIS, *Feüil. du chât.* t. I, p. 233, dans ROUSSEAU. || Malgré la condamnation de Littérés, *tournure* n'est établi en ce sens. || 6° Fig. Manière d'être en parlant de l'esprit. Son esprit est d'une agréable tournure. Je fis part de mon projet à mon amie; elle avait aussi une tournure d'esprit romanesque, GENLIS, *Mères rus.* t. III, p. 258, dans ROUSSEAU. || Tournure d'esprit a été blâmé par NODIER, DUBOIS, *Remarques* (ce qui n'a pas empêché le mot de réussir) : « Il y en a qui disent *tournure* d'esprit. Il faut laisser ce langage aux précieux et aux précieuses. Ce mot est venu trop tard pour réussir. A quoi bon dire *tournure* quand nous avons *tour* ? » || 7° Il se dit de l'arrangement des mots. Tournure de phrase. Cette tournure est élégante. La tournure d'un vers. || 8° Bande d'étoffe raide ou empesée que les femmes mettent autour de leurs reins, pour faire bouffer la robe à cet endroit. Cette dame a mis trop de tournure. || Fig. Chacun [hommes de lettres prenant un pseudonyme] arrangeait un peu son habit, mettait sa tournure, DE GONCOURT, TH. GAUTIER, dans le *Bien public*, 10 mars 1872.

— HIST. XII° S. Guillelm Barbes avoit geüt et mis certaines paroles au do moisin à louher drapz..... en telle maniere que ledit moulin et la tournaure d'icelui en estoient empeschez, au CARTOR, *Normandie*. || XVI° S. A la tournure l'épreuve des chevreaux et des cerfs, tout ainsi que la flèche presure, ajoustée-on un peu de saffran, de gingembre et de poivre pulvérisé, avec bonne quantité de sel, O. DE SERRES, 730.

— ETYM. *Tourner*.

† **TOUROUTIER** (tou-rou-tié), *s. m.* Nom vulgaire du *stercelia pyra*, stercoliacées.

† **TOURQUE** (tour-k'), *s. f.* Mesure pour charger les minerais.

† **TOURRETTE** (tou-rè-t'), *s. f.* Genre de mousses. || Nom français du genre *turritis*, crucifères.

† **TOURTE** (tour-t'), *s. f.* || 1° Se dit, dans quelques provinces, d'un pain en forme de disque. Une tourte de pain bis. Une tourte de pain blanc. || 2° Pièce de pâtisserie, dans laquelle on met des viandes, du poisson, etc. et qu'on sert chaud. En mangeant une tourte de pigeons, SÉV. 272. Mon appétit s'ouvre. Et mon œil découvre Les portes d'un Louvre En tourte arrondi, BÉRANG. *Cocagne*. || 3° Il se dit quelquefois simplement pour tarte. Elle ordonna à son grand écuyer de lui faire une tourte de confitures, VOLT. *Zadig*, 18.

Digitized by Google

|| 4° Terme de métallurgie. Espèce de pain provenant de la réduction du minerai d'argent en poudre. || 5° Mare de noir. || 6° Plaque d'argile qui sert de support à un creuset, dans les verreries. || Pièce de la lanterne d'un moulin.

— HIST. XIVe s. Tourtes lombardes, il y a des oiselets parmi la farce, *Ménagier*, II, 4. Le suppliant dit à sa femme qu'elle preist un grant pain bis, dit tourte, et en leust des pieces, et ses donnast aus poures pour Dieu, DU CANGE, *panis tortaulus*. || XVIe s. Adjoutarae que point à eulx n'appartenoit manger de ces belles fouaces, mais qu'ils se debvoient contenter de gros pain taillé [ou rond en les bailesdu gre] et de tourte, BAB. *Gary*, II, 95.

— ÉTYM. Berry, *tourte*, pain bis de forme ronde et pesant de 30 à 40 livres; Jo., *tz. torte*; espagn. et ital. *torta*; du lat. *torta*, gâteau plat, tourte, de *tortus*, tordu, tourné en rond, part. passif ne *torquere*, voy. TORDRE. Le cailleau a la même origine : Aimery, *torta*; bas-bret. *tors*, pain rond; gaël. et irl. *tort*, petit pain.

† 2. TOURTE (tour-t), s. f. Nom spécifique, pour certains auteurs, d'un pigeon, dit vulgairement tourte et tourterelle de la Caroline; c'est la colombe carolinienne (américain) de certains auteurs, la colombe marginée de Latham, LEDOUARNT.

— ÉTYM. Le même que *tourtre*.

TOURTEAU (tour-tô), s. m. || 1° Sorte de gâteau. Prenez avec vous dit pain, un tourteau et un vase plein de miel, et aller le trouve., BAIF, *Bible, Tous*, III, XIV, 2. || 2° Petit pain bis, dans quelques provinces. || 3° Masse formée de résidu de certains végétaux dont on a exprimé de l'huile. Les principaux tourteaux sont ceux de lin, de navet, de chènevis, de colza, d'olives, de faînes, V. TERME du blason. Figure qui, en or, se dit besant, en argent, pisté, et en émail quelconque, tourteau. || 5° Disque de bois dur de cinq centimètres, employé dans les poudreries pour briser les mottes du salpêtre et grener la poudre. || 6° Tourteau gondronné, artifice d'écairage, composé d'une soupenne faite avec de la vieille mèche à canon, enduite d'une composition éclairante. || 7° Plafond d'en bas d'une lanterne de moulin. || 8° Crabe tourteau, ou, simplement, tourteau, le cancer pagure de certains auteurs dit aussi poupart, et sur le littoral de la Manche, poing-clos; il est très-bon à manger.

— HIST. XIIe s. E fai à mun ces [gré] tut premierement un turtelleu de cele farine, *Reis*, p. 344, XIIIe s. Si fait on beu [buil] sour bon lastrent d'ole [huile], k'il baoent l'olie bien et loialment, et livrent droite mesure, et rendent les tourtiaus à eascun cou c'il lur afert, TAILLIAR, *Recueil*, p. 417. || XIVe s. Autre les ha [les trésors du mort] qui s'en deporte, Et les despent, espeur, et graste, Et fait grant tourtel d'urtrui pasté, MACHAUT, p. 86. || XVIe s. Il y eut un jeune homme, lequel, estant souspeçonné d'avoir empoisonné son pere dedans un tourteau, faisoit du mauvais et menaçoit Ciceron de luy dire injure, AMYOT, *Vies*, Ciceron.

— ÉTYM. Dérivé de *tourte* ↑; wallon, *tor'tai*; Bar.-Y, *tourtiau*; Guernesey, *tourtai*, gros pain rond bis; provenç. *tortel*; cat. *tortell*.

† TOURTELÉ, ÉE (tour-te-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Se dit des pieces qui sont chargées de tourteaux.

† TOURTELET (tour-te-lè), s. m. Feuille mince de pâtisserie.

♂ TOURTELETTE (tour-te-lè-t'), s. f. Petite tourte. || Terme d'art militaire. Vieille corde que l'on goudronne, pour faire un tourteau.

TOURTEREAU (tour-te-rô), s. m. Jeune tourterelle. Élever des tourtereaux. || Fig. Ce sont des tourtereaux, se dit de deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre. Quand nous les trouvâmes au Vaudreuil, ils vivoient ensemble comme deux tourtereaux, DENIS, *Hém.* I, II, p. 70, dans FOUQUES. Oh! oui, ces pauvres enfants-là, ce sont deux tourtereaux, DESBIT, *Jalousie*, comédie, 1, 6.

— HIST. XIIIe s. Turturele seiez, et je serai [sorai] turturel. Qui ne prent fors un pair, com il lirres espel, *Roman de Horn*.

— ÉTYM. Voy. TOURTERELLE.

TOURTERELLE (tour-te-rè-l'), s. f. || 1° Oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit, columba *turtur*, *L.* gallinacées. Les tourterelles se fuyaient; Plus d'amour, partant plus de joie, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent ensemble, BUFF. *Oiz.* I, p. 382. Nous achetâmes, dans le village, des tourterelles à coup de poignard; on leur a donné ce nom, parce qu'elles ont au milieu de la poitrine une tache rouge qui ressemble exactement à une blessure faite par un coup de couteau, LAPÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 329, dans FOUQUES. || Tourterelle à collier, nom vulgaire de la colombe ricuse. || Petite tourterelle américaine, nom donné par Brisson à un oiseau qui est la colombe passerine (Antilles) de Latham, cocotzin d'Hernandez, petite tourterelle de la Martinique et pigeon de terre, LEDOUARNT. || Fig. Je hais la coquetterie, et je suis une tourterelle pour la fidélité, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. D'où lui est venu l'esprit, C'est un cœur de tourterelle, BÉRANG. *Margot*. || Fig. Ils n'aiment comme deux tourterelles, se dit de deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre. Oh! parbleu, nous vivrons comme deux tourterelles, BERNARD, *Joueur*, IV, 9. || 2° Coquille du genre strombe.

— HIST. XIIe s. Dame, dist elle, je l'ai si grant perte : Ore virai en guise de turtrele; Quant n'ai tun fiz, ensemble ot [avec] tei voil estre, *Saint Alexis*, XXI. || XVIe s. Je vis que tous ceux plus simple En cel surcot, en cele guimple, Que toriere ne coulons, la *Rose*, 6842. Turterele est uns oisiaus de grant simplece; il habite volentiers loing des gens, MUN. LATINI, *Trésor*, p. 220. || XIVe s. Perdrix, tourterelles, gelines sauvages, *Bibl. des ch. de Metz*, I, p. 316. || XVe s. Et pour sa loyalté garder, il veult desormais ressembler à la loyalle turterelle Qui seule se tient, à part elle, Après qu'elle a perdu son per, CH. D'ORL. *Quinlaine de Prose*, XXVI. Et combien qu'en cette cage, sa farouche tourterelle se pourroit apprivoiser, TYM., p. 842.

— ÉTYM. Bourguign. *tourterelle*; du lat. *turturella*, diminin. de *turtur* (voy. TOURTRE).

† TOURTERIÈRE (tour-te-rè-r'), s. f. Gros roulcau qui sert aux étéliers à transporter des fardeaux considérables.

† TOURTIA (tour-ti-a), s. m. Nom que les indigènes de Madagascar donnent au conglomérat siliceux, dur et de quelques mètres seulement de puissance, qui, dans certaines parties du bassin de Paris, remplace les couches de grès vert.

— ÉTYM. Même forme que *tourteau*.

TOURTIÈRE (tour-tiè-r'), s. f. Ustensile qui sert à faire cuire des tourtes. Les tourtières seront marquées et estampées, comme les autres, aux armes seront marquées du poinçon du maître, *Règlem. orfèvr.* 20 déc. 1679.

— ÉTYM. Tourte, et suff. fém. -ière.

† TOURTOIRE (tour-toi-r'), s. f. Terme de chasse. Baguette mince ou bousine, avec laquelle les chasseurs font battre leurs balsoires pour les buissons.

TOURTRE (tour-tr'), s. f. Terme vieilli. Nom de la tourterelle en cuisine. Un plat de tourtres.

— HIST. XIIIe s. Bogues tourtre qui pert son compaignon Ne fa un jour de [jour] moi plus esbaihie, *Couci*, XXIV. || XIIIe s. Tu iez.... Aube qui le jor nos amaine, Tortre qui ses amors ne mue, AUTUN, 8, 43. || XVIe s. Les tourtres font leurs nids dans nos toussieres, mesles et estourneaux font lei de graine de lierre, PARÉ, *Nouvelle. appr.* 2.

— ÉTYM. Lat. *turtur*, ital. *tortore*; du lat. *turturem*. *Turtur* est évidemment l'imitation du cri de l'oiseau.

TOUSELLE (tou-zè-l'), s. f. Froment précoce dont l'épi est sans barbe, *triticum hybernum*, *L.* Je crois qu'il faut les couvrir [les champs] de touselle; Car c'est un grain qui vient fort aisément, LA FONT. *Papef*.

— HIST. XVIe s. Les Italiens, Piedmontois, ceux de Languedoc et de Provence, s'accordent à ce mot, touselle, qui est un froment ras, prisé par sur tout autre pour sa delicatesse à faire pain, et aussi pour son facile accroist, O. DE SERRES, 107. Avoit un champ grand et vaisille [qui porte tous les ans], et le semoit de touzelle, BAB. IV, 48.

— ÉTYM. Provenç. *tozela*; du lat. *tonsus*, tondu, ras, à cause de l'appa vence de ce blé; comparez le vieux franç. *tousel*, jeune garçon, *touse*, jeune fille, du lat. *tonsus*, *tonsa*, tondu, tondue.

TOUSSAINT (tou-sin), s. f. La fête de tous les saints, qui est toujours le 1er novembre. Nous arrivâmes chez, jour de la Toussaint : bon jour, bonne entrée, sér. 166. Ilé oui, ma fille, Quand octobre prend sa fin, La Toussaint est au matin, Th. 367. Venez passer la Toussaint ici : vous y entendrez le père Bourdaloue; vous verrez le roi faire ses dévotions, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 29 oct. 1688.

— HIST. XIIIe s. Et sejorneront el pais jusques à la feste tossaints, WILLE. CLEVI. Cinq ans pour aller à la toussaint, MUN. LATINI, *Trésor*, p. 68. || XVIe s. Combien de fausses recettes donner-vous, qui envoyent les pauvres malades au lendemain de la Toussaincts [les faut périr, à cause que le jour des morts est le lendemain de la Toussaint]? *Contes du Choliéres*, I, 43, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon et bourguig. *toussain*; de TOUS, et *saints*.

TOUSSER (tou-sé), v. n. || 1° Faire l'effort et le bruit que cause la toux. Votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grâce à tousser, MOL. *l'Av.* II, 6. Quand sur une personne on prétend se régler, c'est par les bonnes côtes qu'on doit rencontrer, Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle, MA SŒUR, que de tousser et de cracher comme elle, ID. *F. sav.* I, 1. Il se mon'ra, crachra, tousse, Puis en ces mots il l'embrasse, CORNEILLE, CRAPELLE et PACHAMONT, *Voyag.*. Vineuil est bien vieilli, bien toussant et bien crachant, et dévot, mais toujours de l'esprit, sév. 17 sept. 1676. Je crois qu'un tousse par tout le royaume; nous toussons beaucoup sur la frontière; c'est une épidémie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 janv. 1768. Il faisait naître sa gloire à savoir et à raconter avec précision comment Poinsinelle toussait et crachait, CHAMF. *Corrupt.* I, 3. || Fig. Il s'intantiennent. Tous les bons chers, tuurents..... [sont différents], PASC. *Pens.* XXV, 23, édit. HAVET. || 2° Faire ce même bruit à dessein. Ayant toussé pour se nettoyer la voix, il commença par ces mots, LA FONT. *Psyché*, I, p. 22. Puis toussez afin de s'avertir; Mais haut et clair, et plutôt deux fois qu'une, IB. *Surtout*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. On a dit aussi encore au commencement du XVIIe siècle : Sans oser ni cracher ni tousser et sans rien dire, PASC. *Let.* IV.

— HIST. XIIIe s. Nuns [nul] ne me tent, nuns ne me bailie; Je tous de froit, de fain bailie; Dont je suis en grant destroit, *Chastelain*, XXXIX, 3. Comme homme mesjue et veult parler, des lors il tout continuement, dut à tant que ce qui est entré en la voie de l'air soit deboulé hors, BRUNETTE, f° 18, verso. || XVIe s. Pour obvier à ce [la révolte des Génois], le roy leur avoit laissé dedans leur ville si fo'e main armée, qu'ils n'osoient oncques tousser, BAB. IV, 48. *Apol. de Loisel*, III, p. 247, dans LACURNE. Et parce que ilz formoyent la gueulle baye et ouverte, il leur remplit de sel le gorge, afin que par ce moyen ilz peussent toussiso et cousne regnards, BAB. *Pant.* III, 28. La hargne [hernie] leur vient du grand effort qu'ils font par poursuyte, car que ne peuvent bairer ilz toussis

mots, etc. Tous les deux jours, tous les trois jours, etc.

|| 4° Il se construit avec l'article un, une, dans le sens d'entier. || 5° Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. IB. || 6° Tous deux, ou tous les deux. || 7° Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. || 8° Tout, construit sans article au sens de plein, entier, sans réserve. || 9° Tout devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. Tout Rome. || 10° Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille. || 11° Tout, au pluriel, s'emploie pour récapituler, résumer. || 12° Tout, dans le sens de toute espèce de, rien que. || 13° Tous, toutes au pluriel, au sens de quelques, plusieurs, toutes les femmes. || 14° Égal à tous, en termes de marine. || 15° ... n. m. Tout, nom donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession d'exploiter les écuries des courses. || 16° Une chose considérée dans son entier, une chose complète. || 17° Il se dit aussi sans article en ce sens. || 18° Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. || 19° Tout, signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. || 20° Le tout, toutes les choses en question. || 21° Le tout, signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une affaire. || 22° Mettre tout dans une charrette, etc. Mettre tout l'argent qu'on a devant soi. || 24° A tout. || 25° A tout prendre. || 26° Après tout, dans le fond, tout bien considéré. || 27° Du tout, tout à fait, tout à fait absolument (au sens affirmatif). Du tout avec rien, pas, point, au sens négatif. || 28° Tout de bon. || 29° Sur le tout, par surcroît. || 30° Par-tout. || 31° Adverbialement, complétement. || 32° Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou par une h muette. || 33° Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une consonne ou une h aspirée. || 34° Tout s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer intensité. || 35° Il se joint à plusieurs prépositions et s'exprime pour donner à l'expression plus d'énergie. || 36° Il se met devant des superlatifs. || 37° Tout-à-fait. || 38° Tout, entrant dans diverses locutions. || 39° Tout le premier, toute la première, tous les premiers. || 40° Tout le même, tout le même. || 41° Tout l'un et l'autre homme. || 43° Je suis tout à vous. || 43° Tout.... que.... avec un adjectif, bien que, quoique. || 44° Tout.... que étant suivi d'un verbe employé de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le que dans ces membres de phrase. || 45° Tout, au sens de quoique, à été employé sans que. || 46° Tout devant en et un participe présent signifie simultanéité. || 47° Au tricrac, tout à bas.

1° Qui comprend totalité, intégrité, qui ne laisse rien en dehors. Tout recit, tout écrit. C'est tout ce que je puis faire que de vivre, BALZ. liv. I, lett. 4. Vous vous réservez tout pour Paris, et aurez peur de vous prodiguer au village, IB. liv. V, lett. 14. Notre Arragon, pour nous presque tout révolté. CORN. D. Sanche, I, 4. Que dis-je autres et plus n'ont pas tout emporté C'est assemblage heureux de force et de clarté, Ces prestiges secrets de l'aimable imposture Qu'à l'envi m'ont prêtés et l'art et la nature, IB. Œd. Tyr. à M. Fouquet. Et sans tenir à vous la suprême puissance, Vous me laissez des titres vains, IB. Agés. III, 4. Si vos conseils propices Ne confondent mon sort parmi ces précipices, Je n'abandonne tout aux traits du désespoir aveugle, le Dép. IV, 1. Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage, IB. Mir. IV, 3. Je suis ravie de votre bonne santé et de votre beauté, qui y a tout gagné, SÉV. 339. Cette conversation dura une heure, il est impossible de le redire toute, IB. 42. La justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, sous. Sermons, 3e dim. de l'avent, naissance, 1. Nous avons tous une même origine, et cette origine est petite, IB. Duch. d'Or. Nous compositions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux, IB. 10. Il me trahit, vous trompe et nous méprise tous, BALZ. Lettr. V, 3. La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer, LA BRUY. XI. Tout donné ce qui était vacant, tout réglé ce qui était à faire après lui, il [Louis XIII] le voulut rendre public, ST-SIM. 399, 178. Seule, loin de vous-même, et toute à mon ennui, VOLT. Zaïre, IV, 2. Mille petites craintes, toutes frivoles, la fatiguaient, RAYNAL, Hist. philos. X, 43. Dans ce que je suis, moi, je mets toute mon âme; j'étais tout à la guerre, et suis tout à ma femme, COLLIN D'HARLEV. Mœurs du jour, V, 8. || Tout ce qui, tout ce que, peut être représenté par le pronom il. Tout ce que nous faisons, que nous pleurions, que nous nous réjouissions, il doit être d'une telle nature que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ, et le faire pour sa gloire, MASS. Carême, Élus. || Tous tant que..., autant qu'il y en a. Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes. De cette indigne classe où nous rangent les hommes, MOL. Fem. sav. III, 2. Oui, Dieu veut le salut de tous tant que nous sommes; Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes, IB. PASC. Grâce, IV. || Tout ce qui, tout ce que.... s'emploie quelquefois pour désigner des personnes. Je ne vous prierai point, tout ce que vous êtes ici, de lui dire désormais du bien de moi. Et quoi! tout ce que j'aime, Cette Esther, l'innocence et la sagesse même.... Dans cette source impure aurait puisé ses jours! RAC. Esth. III, 4. Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, ID. Ath. I, 2. Plus est pur mon amie, et que son sacrifice a produit de grands hommes, tous ceux que leurs rares vertus distinguaient le plus, ROLLIN, Hist. anc. liv. XXV, ch. III, n. 4. || Familièrement. Tout-ci, tout-ça, toutes sortes de choses, de discours. Il lui disait tout-ci, tout-ça, qu'il l'aimait bien, et qu'elle était la plus belle du monde, MOL. Mal. imag. II, 11. Il lui disait mille douceurs, tout-ci, tout-ça, tendres, etc. Il n'y en a aucun permi eux qui ne soit étonné, qui ne sait vivant, qui ne soit entier, etc. Ils sont tous différents les uns des autres sens (voy. TOUT SEMBLE). Tout ce qu'il y a.... sont les...., construction dans laquelle le substantif au pluriel, quoique placé après le verbe, en détermine le nombre. On m'a montré la pièce; et, comme tout ce qu'il y a d'agréable sont effectivement les idées qui ont été prises de Molière.... MOL. Impromptu, Boiss. et Mol. Ce n'a d'heureux que les premiers toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément, PASC. De l'art de persuader, édit. Faugère, I. Tout ce qui est bon, etc., avec un adjectif, équivaut à un superlatif, et signifie tout ce qui est le plus.... || [Jésus-Christ] a été tout ce qu'il y a de plus humain, tout ce qu'il y a d'abject, PASC. Lettre sur la mort de son père. || Se faire tout à tous, s'accommoder à toutes les opinions, à toutes les mœurs de tout le monde, IB. fait tout à tous pour les sauver tous, BAC, Rhét, St Paul, 1re épît. aux Corinth. IX, 22. Chacun croit être tout à tous, PASC. Pens. XIV, 19, édit. FAUGÈRE. Mme de Castries, aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle voulait plaire, SÉV. 488, 1671. Il savait se faire tout à tous; je me plaignais à lui, je les parais à tout le monde, J. J. ROUSS. Conf. X. || Bossuet, pour employer cette locution ou pluriel, a fait de tout à tous une locution qui ne peut pas compter avec les exemples ni des riches qui se sont appauvris.... ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, BIAS. Lettr. || Homme tout, homme total, toutes les sommes jointes ensemble. || Fig. Somme toute, en définitive, à tout prendre. Il a de l'argent, des places, mais, somme toute, il n'est pas heureux. || Il se construit avec l'article défini et les adjectifs possessifs, et se met avant eux. C'est tout le rare exploit dont il se peut vanter, COMN. Mélicerte, V, 3. Il a mis tout le haut avantage, IB. Nos prières en même temps toutes ses villes, nous en tâmes tous les habitants, hommes, femmes, enfants, BALZ, Bible, Deutéron. II, 34. J'y ai parlé [à la Sorbonne] toute ma demi-heure, PASC. Prov. II. Je prie Monsieur le gouverneur de donner sur cela [la peste en Provence] tous les meilleurs ordres du monde, SÉV. 6 avr. 1672. Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme, BOSS. Duch. d'Or. Dans cette courte prière vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce et toute la piété, IB. Lettr. de Bourbon. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, IB. Reine d'Angl. La puissance, les richesses, la grandeur, la félicité, la misère, tout, tout, tout, les vents ne l'ébranlent pas, LA BRUY. IX. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire; mais.... IB. XI. Un simple dépôt est souvent toute la raison qui nous arrache brusquement au siècle et nous précipite dans la retraite, BAUD. Carême, Vocation. Tout l'homme, c'est-à-dire, l'homme en entier, l'homme entièrement, l'homme considéré comme un individu spécifique, DUMAS. Œuvres, I, IV, p. 302. Nous avons tout le temps de nous ennuyer, VOLT. Mérovingas, 2. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Sénef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point, ID. Louis XIV, 43. Ce fut après de tous les temps, Cet homme de toutes les heures [le président Hénault], ID. Lett. en vers et en prose, 81. Voilà [au siége de Philisbourg], madame, la folle bannière dans toute sa gloire et dans toute son horreur, ID. Lett. Mme de la Nouville, 1734. Toutes mes pen...ées n'étaient que des désirs, toutes mes réflexions que des projets, tous mes sentiments que des espérances, DRAPPIER, Lett. pérue. 18. Tous les peuples qui vivent misérablement sont laids ou mal faits, VOLT. Dr. l'homme. || Tout le monde, voy. MONDE 4, n° 42. || En marine. Tout le monde en haut! commandement pour faire monter tout l'équipage sur les gaillards. || Ou dit de même: tout le monde en bas! tout le monde à la bande! etc. || 5° Tous les jours, tous les mois, tous les ans, chaque jour, chaque mois, chaque an. || Tous les deux jours, tous les trois jours, tous les quatre mois, tous les six ans, etc. de deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, de quatre mois en quatre mois, de six ans en six ans, etc. Tous les cent dix ans les Romains devaient célébrer des jeux solennels en l'honneur des dieux, puisque la nature prend trois jours semblables, DUMARS. Œuvres, t. I, p. 48. || Toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, etc. de deux heures en deux heures, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. || Il se construit avec l'article un, une, dans le sens d'entier. Tout un pays. Souvent il se fait qu'un grand nom en royaume, ferme dans sa foi, pour arrêter le progrès de l'erreur et des nouveautés, et soutienne à lui seul un État le fer et ses ancêtres, MASS. Petit car. Vices et vertus. || 6° Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. Nous tous, vous tous, eux tous, elles toutes. || 8° Tous deux, ou tous les deux. Tous les Turcs, tous les partirent tous deux pour la ville. Tous les deux sont morts depuis longtemps. De les suivre tous deux ils semblaient se disputer, Tous deux dans le Tartare ils semblaient m'entraîner, VOLT. Œdipe, II, 2. Je les servais tous deux, et tous deux m'ont fâcheusement trahi, ID. Ib. Il dit de même: tous trois, tous quatre, etc. et tous les trois, tous les quatre. Je suis contenu si j'ai cette dernière journée de fer[.]—Tu les auras, dit le dieu, toutes trois [ce sont les trois Parques], de fer et d'airain[], LA FONT. Fabl. V, 4. || Au delà de ce dernier nombre je...qu'à dix, on supprime rarement l'article; au delà de dix on l'emploie toujours. Tous les cinq, tous les six, etc. tous les seize, tous les vingt, etc. || On a voulu trouver une distinction entre tous deux et tous les deux; tous trois et tous les trois, etc. On supposait que, disait : Ils viennent tous trois, pour exprimer qu'ils viennent ensemble, on ne pouvait dire qu'ils sont morts tous trois depuis longtemps pour exprimer que...es trois personnes avaient cessé de vivre, et qu'il fallait mettre ils sont morts tous les trois. Le fait est que l'usage s'établit souvent contrairement à cette entre les deux expressions; et ce qui le prouve, c'est qu'au delà de dix on ne peut se dispenser de mettre l'article. Ainsi on ne dira pas: ils sont partis tous seize, mais on dira: ils sont partis tous les seize; soit qu'il s'agisse d'un départ simultané, soit qu'il s'agisse seulement d'exprimer que les seize ne sont pas là. || 9° Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. À tout propos. De tout point. En tout point. À toute occasion. À tout moment.... De toute part. De toute sorte. Tout dieu veut aux humains se faire reconnaître, LA FONT. Fill. de Minée. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, BOSS. Reine d'Angl. et. en tout lieu disposée à les suivre, BOIL. Sat. XII. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, IB. Épît. IX. Toute musique n'est pas propre à louer Dieu, et à être entendue dans le sanctuaire; toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, de sa puissance, des principes de ses opérations et de ses décrets, LA HARP. XVI. L'auteur des dialogues a dit que les belles sont de tous pays, et moi je dis que les sottises sont de tous les siècles, FONTEN. Jug. de Phil. Tout mortel en naissant apporte dans son cœur Une loi qui du crime y grave le terreur, L. RAC. Épît. II. Trente mille habitants de tout âge et de tout sexe sont écrasés sous ces ruines, VOLT. Candide, 8. Tout bourgeois est soldat, tout Paris est en armes, IB. Henr. III. Tout empereur allemand appelé en Italie y est toujours mal reçu, ID. Ann. Emp. Conrad II, 1026. Tout esprit de parti

Digitized by Google

doit céder au désir de s'instruire, ID. *Comm. Corn. Rem. Béren. préf.* Nous avions la liberté de nous voir à toute heure, LHERAUD, *la Nouveauté*, sc. 7. Toute femme m'amuse, aucune ne m'attache, DANZ. *le Médi.* II, 1. ||On dit aussi : à tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, etc. Et ne voyais-tu pas dans mes emportements Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments? RAC. *Andr.* V, 3. ||Tout autre, avec une autre personne, tout autre. L'auteur de ces merveilles [le monde] les comprend; tout autre ne le peut faire, PASC. *Pens.* I, 1. (Remarquez que nul autre indiqueraient seulement que personne ne pourrait comprendre ces merveilles; la tour posité tout autre indique de plus qu'il y en a qui l'essayent, mais qu'ils sont impuissants). ||Tous temps, toutes manières, chacune temps a ses maximes. Je crois qu'en ce temps-ci On eût fait au Scamandre un très-mechant parti; En ce temps-là semblables rimes n'eussent jamais passé; tous temps, toutes maximes, LA FONT. *Scamandre*. ||Par tout pays, par toute terre, en quelque lieu que ce soit. ||Tout venant. VOY. VENANT. ||Il sauva (dans une épidémie) ce peuple [de la Normandie, dont il était gouverneur] qui avait perdu toute espérance de santé et toute mesure de prudence, FLÉCH. *Tur. de Montmorier.* ||Le duc Bernard de Weymar) en gagne une quatrième [bataille], contre le duc de Lorraine, Charles IV, qui, comme Vermar, n'avait pour tout État que son armée, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, 1638.* Le monde étant de toute éternité, ce fait sa beauté et son harmonie est aussi éternel, DIDER. *Opin. des anc. philos. (pythagorisme).* ||Tout moi-même, ma personne entière. J'aime avec tout moi-même; et l'amour qu'on me donne En veut, je le confesse, à toute la personne, MOL. *Fem. sav.* II, 12. ||En tout bien, en tout honneur, sans qu'il y ait rien à redire. Mme de Brissac a une très-bonne provision pour son hiver, c'est-à-dire M. de Longueville et le comte de Guiche, mais en tout bien et tout honneur, SÉV. 116. ||A tout hasard, au risque de tout ce qui peut arriver. ||A toute force, par toute sorte de moyens. Il veut à toute force faire fortune. ||A toute force signifie aussi à la rigueur, absolument. On pourrait à toute force lui accorder ce qu'il demande. ||*Aller, courir à toutes jambes*, à toute bride, aller courir fort vite. ||Être à to tes mains, être propre à tout, se prêter à tout. ||On dit de même : un homme à toutes mains. ||Prendre de toutes mains, prendre de tous les côtés, à l'aide de tous les moyens. ||On dit de même : prendre à toutes mains, LITTRÉ. ||Dans le canton de Neufchâtel, Seine-Inférieure, fromage de tous biens, le fromage fabriqué avec la crème et le caillé du lait, tandis que les fromages fins se font seulement avec la crème. ||2° Tout dénote un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. J'ai vu tout Israël dispersédans les montagnes comme des brebis qui n'ont point de pasteur, SACI, *Bible, Rois*, III, XXII, 17. Si l'opéra comique attire toujours tout Paris, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 41 fév. 1774. ||Tout, joint avec un nom de pays, de ville, exprime une extrême affluence. Toute la France a visité cette maison, SÉV. 23 déc. 1671. Vous allez vous faire huer, j'espère; cela peut doubler votre réputation; j'ai tout Paris ce soir, PICARD, *Dubuisson et*, I, 5. ||Tout est invariable avec un nom de ville. C'est moi qui suis Sexte, et tout Rome l'assure, ID. *Ampli.* I, 3. Vous parlez devant un homme à qui tout Naples est connu, ID. *Tr.* V, 6. Ce prélat [Fénelon] a rempli tout Rome et toute la terre du grand nombre des sectateurs dont il se vantait, dans la faculté de Paris, BOSS. *Signatures des docteurs.* Et tout Smyrne ne parlait que d'amour et d'Euphrosyne; leur amitié passait en proverbe, LA BRUY. II, 110° Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille. Quant à la lecture des petits français, nous l'interrompîmes, lorsque le prince eut beaucoup lu plusieurs tragédies de Corneille, tout Racine, tout Molière, tout Regnard et toutes les pièces de théâtre de M. de Voltaire, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. CLXVI. ||Tout Gil Blas, le roman entier de Gil Blas. Deux nobles compagnards, grands lecteur de romans, Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs compliments, BOIL. *Sat.* III, ||4° Tous, au *plur.* s'emploie pour récapituler, résumer. Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, de répondre; toutes choses fort désagréables. Auprès de lui la fait assoir, Prend une main, un bras.... Toutes actions dont la belle Se défend avec grand respect, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. ||5° Tout, dans le sens de toute espèce de..., de rien que.... Ce sont toutes fables que tout cela. ID. Nous la faisons de tous étoits [la Fortune], Elle est prise à garant de toutes aventures, LA FONT. *Fabl.* V, 11. Sans leur aide [des dieux], les rois ne seront dans les esprits Que tout mal et toute injustice, IO. IX, 7. Ne vences pas plus loin; Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin, MOL. *Tart.* I, 1. Ces visites, ces bals, ces conversations Sont du matin esprit toutes inventions, ID. ib. ||6° Tous, toutes, au *plur.* s'emploie substantivement au sens de tous les hommes, toutes les femmes. Voyez ces femmes, toutes sont belles. Abandonner mon camp en est un [crime] capital, inexcusable en tous, et plus au général, CORN. *Victoire*, II, 3. Tous sortaient plus éclarés d'avec lui, BOSS. *Louis de Bourbon.* Non, ce secret terrible est de tous ignoré, VOLT. *Sémiramis*, I, 1. Tous les saints, tous se détestent, tout s'embrassent, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 1. ||14° Terme de marine. Égal à tous, nom d'un des paysages de la mer, qui est uni, qui égale en valeur un des dix-neuf autres, quand il est basé à une place inférieure. ||15° *S. m.* Tout, non donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession de parier pour les autres dans les courses. ||16° Une chose considérée dans son entier, une chose complète. Et le drôle eut lapé le tout en un moment, BOIL. *Sat.* III, 1. Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers imperceptible lui-même dans le sein du tout, PASC. *Pens.* I, 1. Il faut bien que nous ramenions trouver ce bel art depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État et d'en former un tout, BOSS. *Hist.* II, 1. Que d'un art délicat les pièces assorties N'y forment qu'un seul tout de diverses parties, BOIL. *Art p.* I. Entre esprit et talent il y a la proportion du tout à la partie, LA BRUY. XII. Tandis que nous ne formerons qu'un même esprit et un même tout avec lui [le monde], MASS. *Mystères, Pentecôte*. Libre à lui [le peuple] qu'en marche comme en géométrie le tout est plus grand que la partie, STAAL, *Mem.* t. I, p. 41. Staal, comme dit Thiers, un peu brièvement, ajoute, il me sera impossible de comprendre ce grand tout et son maître, qui m'englouissent de toutes parts, VOLT. *Pyrrh. et Cæs.* 3. Le grand tout, dans l'étude et de talent exercé, sont rarement capables de former un tout tel que le théâtre l'exige, BUCHON, *Œuv.* t. VIII, p. 8. Comment le considérer ce qui détermine une étendue à être telle, un tout à être tel, nous aurons les idées abstraites d'étendue et de tout, CONDIL. *Conn. hum. sect.* 8. ||Tout ou tout, le tout et le tout, au *plur.* Tout, pour dans ce sens substantif, conserve le t. Plusieurs touts distincts les uns des autres. ||Il y a de la différence, au *plur.* entre le tout et tout, la différence est complète. ||17° Il se dit aussi sans article. Tout ou rien. Il joue à tout perdre. Ce n'est pas tout. Il y a tout à gagner à... De cet ensemble-ci ressouvenez-vous bien : Et, quand vous verrez tout, ne croyez jamais rien, MOL. *Sgan.* 24. Puisque vous n'avez point, en de tiens si doux, Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous, ID. *Mis.* V, 7. J'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, RAC. *Plaid.* I, 7. S'il faut tout vous dire, ne me tirez point, s. BOSS. *Ém.* II. La seule idée que je n'étais pas tout pour elle, faisait qu'elle n'était presque rien pour moi, BOSS. *Confess.* IX. Le tout pour le tout, la sagesse est tout, CONDIL. *Rtud. hist.* I, 1. Ils jouent la vie comme une partie d'échecs, dans laquelle le succès est tout, STAAL, *Corinne*, VI, 3. ||Dire sur tout, se dit proverbialement, comme une parole de résignation et de confiance en Dieu. Dieu et sa providence sur tout, SÉV. 107. ||C'est tout dire, on ne peut dire rien de plus. Qui dit Sillery dit tout : Peu de gens en leur estime Lui refusent le haut Tout, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier jamais empereur pour ne sut mieux son métier, BOIL. *Sat.* III. ||C'est tout, et puis c'est tout, il n'y a rien de plus. Quoiqu'il n'eût guère vu d'autres gens qu'un ermite, Son troupeau, ses mâtins, le loup, et puis c'est tout, LA FONT. *Fabl.* I, 10. ||C'est un bon homme, et puis c'est tout, il n'a que de la bonté, ce n'est qu'un bon homme. ||Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout, il ne suffit pas, ce n'est pas assez. Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous alliez là. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Monsieur l'Heureux, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades, MOL. *Mal. imag.* I, 1. J'ai connu, après la guerre, que ce n'était pas le tout d'être fanatique, qu'il fallait tâcher encore de n'être pas ridicule, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 juin 1773. Ce n'est pas tout que d'un magistrat d'être serviteur des gendarmes; il faudrait être bon et ami de l'équité, P. L. COUR. *Lettre au Censeur*, IV. Il n'est pas le tout que d'avoir de l'esprit, il faut encore de la grasse, se dit quand on n'a qu'une partie de ce qui est nécessaire. ||Voilà tout, il n'y a rien à ajouter. Mon fils légère, timide et paresseuse; voilà tout, ENTRAIG. *Testi. du chât.* I, 1, p. 184, DANS PONGERVS. ||Terme de marine. La barre dessous, tout! commandement de mettre la barre tout à fait sous le vent. ||Sûrer tout! sûrer autant que possible avec vos avirons. ||18° Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. Dans une grande maison il faut tout, RAC. *Plaid. de l'amour.* Ma fille, on n'a jamais tout craint, quand on aime comme je fais, SÉV. 4 oct. 1679. Et, dans ce désespoir, on craint tout, tout est à craindre, *Comte d'Essex*, II, 4. Tout fait, tout diminue, tout disparaît à mes yeux, BOSS. *Anne de Gonz.* Tout est vain dans l'homme, si nous regardons le coupe de sa rie mortelle; tout est vain dans tout ce qu'il a de plus précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre, ID. *Duch. d'Orl.* Tout dit bien à Dieu, sans exception, ID. *Hist.* II, 8. Tout, s'il [Néron] est généreux, lui promet cette loi; Mais tout, s'il est ingrat, lui parle contre moi, ACAD. *Cid*, I, 4. La jeunesse est prévoyante, elle se promet tout d'elle-même; quoique fragile, elle croit pouvoir tout, et n'avoir jamais rien à craindre, PASC. *Pens.* I, 1. Tout était alors si sûr sur cette plaine; Par un excès contraire on n'adore plus rien, L. RAC. *Relig.* VI. Hé bien, mon ami, tiens, Voilà jupiter qui peut tout, qui ne sait rien, Qui gouverne tout, qui est maître de tout; et je suis Homus, moi, qui me moque toujours de tout, BARTOLET, *Comédie des comed. l'Amour chartal.* III, 3. Les Français n'ont vraiment comme des enfants qu'on ne savent jamais la raison de ce qu'on leur ordonne, qui marmurent de tout, se consolent de tout, se rassemblent de tout et oublient tout, VOLT. *Dial.* 41. Algarotti était un Vénitien fort aimable.... il savait un peu de tout et, donnait à tout de la grâce, ID. *Mem. Volt.* ||Il a réponse à tout, se dit d'une personne qui lève les objections, écarte les soupçons, etc. J'ai fui des questions : il répondait à tout, DERNY, *Jeune sans amour*, sc. 9. ||Il y a de tout, il importe de tout, rien n'est plus important. C'est cela même qui est le principal artifice de votre conduite, de faire croire qu'il n'y a rien dont vous ayez soin, et de rien, PASC. *Prov.* XVIII. Il importe de tout de bien savoir choisir [les conversations], pour se le former l'esprit] et ne point le gâter, ID. *Pens.* VII, 16, éd. DAVET. ||Être de tout, se mêler de toutes les affaires, aller dans toutes les sociétés, être de toutes les parties. Une immodestie [la curidité] n'est pas médiocre dans un âge où l'on aime tort à être de tout, SÉV. 4 oct. 1672. Le voilà [Bangeau] qui sait de tout, mais toujours obligeamment, ID. 29, 496. ||Familièrement. Comme tout, extrêmement, on ne peut davantage. Ils s'ennuient comme tout à ce camp, et votre maison leur vient bien à point, BANCHOT, *Maison de campa.* sc. 6. Voilà un petit mot qui me plaît comme tout, MARIV. *Ariog.* poi par l'*amour*, sc. 12. ||Tout y va, la paille et le blé, on ne sait pas ce qu'on fait, se dit de quelque tout sans article, on peut y rapporter le premier. ||Il voit tout comme il est, et jamais ne s'abuse, CORN. *Imit. t.* 4. Dans une maison tout allait comme il pouvait, sans que personne fut en état d'y pourvoir, BOSS. *Hist.* II, 8. Une raison première et universelle qui a tout conçu avant qu'il fût, ID. *Conn. v.* 2. ||Se faire à tout, se prêter à tout, s'habituer, se prêter aux usages, aux convenances. ||Tout compté, tout rabattu, ou tout bien compte et rabattu, tout étant bien examiné, toutes compensations faites. Tout compté, tout rabattu, il me doit encore mille francs. ||On dit dans un sens

Digitized by Google

analogue : tout débattu, tout pesé, tout compté. Ces montre aux provinces Que, tout compté, mieux veut en bonne foi s'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes. LA FONT. *Fabl.* VII, 19. Tout débattu, tout bien pesé. Les âmes des sours et les âmes des belles sont très-différentes entre elles, ID. IX, 7. || 19° Tout signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. Voici son raisonnement [de la comédienne Nell Gwin, qui voulait que Charles II reconnût un fils qu'il avait d'elle] : cette duchesse [de Portsmouth, maîtresse de Charles II], dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son partout et partout..... STE. HELENE, *Journ.* Tout le cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré, ROS. *Duch. d'Orl.* Tout cédait au charme secret de ses entretiens, ID. ib. On trouve tout consterné, excepté le cœur de Madame, ID. ib. Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau, ROL. *Sat.* II. Je me chemirai point dans ce descriptif frénétique [d'un mer. Pyrénées, falaise chestre huitième, BAC. *Andr.* V, 2. Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune, ID. *Iphig.* I, 1. Tout frémit, tout se tait, aucun ne se promeut, VOLT. *Tancr.* III, 4. Enfin je veux, chez moi, que tout chante, tout rie, PRON. *Mérom.* II, 1. || 20° Le tout, toutes les choses en question. Je veux laisse le tout pour six francs. || Il se dit après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. Il a fait telle et telle chose, tout pour parvenir à son but. || Le tout ensemble, ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties formant un tout. Il y a quelques beaux vers dans cette pièce ; mais le tout ensemble n'en vaut rien. || 21° Le tout signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une chose. Il ne s'agit ici dans la recherche de la vérité que du tout. Intérêt léger de quelque personne étrangère.... il s'agit de nous-mêmes et de notre tout, PASC. *Pens.* II, 1. Quand est un tout de la mort, LA FONT. La mort, le tout est mort pour soi, ID. VII, 29. Que ne perd jamais que d'une vois [dans le procès de Fouquet] le cette vous fait le tout, SÉV. *Lett.* 1664. C'est notre tout que notre présent; et nous le disposons, et l'on trouve la mort, ID. 4 avr. 1672. Vous avez des grâces de toutes les espèces, et surtout un don de persévérance qui est le tout, ID. à *Moulceau*, 24 nov. 1687. La piété est le tout de l'homme, sous, *Louis de Bourbon*. La seule créature qui cherche au dehors son tout, et qui pas à soi-même son tout, c'est l'homme, CHATEAUB. *Génie*, I, VI, 2. Aux sots revêtus Le tout est de plaire, MÉRARD, *Scand.* || Il en fait son tout, il en fait tout, c'est l'objet de sa sollicitude exclusive, il l'aime uniquement. Enfin il en est fou ; c'est son tout, son héros, ROL. *Tart.* I, 3. Vous savez aurement que ma gouvernante, et mon ame, et mon tout, est enfin devenue ma femme, J. J. SOUSS. *Lett. à M. Boullon, Gouvernet.* I, VII, 5. 113, dans *Mémoires*. || 22° Mon tout, dans une charade, se dit du mot composé qui forme le sujet. || 23° Au jeu, à la bouillotte, je fais mon tout, je risque tout ce que j'ai d'argent présent sur moi. || Fig. Se dit de la même expression dont on se sert pour indiquer qu'on est disposé à ne rien épargner pour venir à bout d'une affaire. Mettre, risquer, jouer le tout pour le tout. || Le tout, la troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche, et où l'un pour autant d'argent que l'autre le joue, dans les deux premières parties ensemble. Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, MARIV. *Gram.* Le tout, la revanche, la partie qui se joue, après que la même personne a perdu partie, revanche et le tout, et dans laquelle on joue autant d'argent qu'on en a joué dans les trois parties précédentes, ACAD. Il sort, dit, à certains jeux de cartes, de la couleur qui emporte toutes les autres. Jouer à tout. || On en fait d'ordinaire un seul mot, VOY. ANTOIT. || 25° A tout prendre, en considérant une chose dans son ensemble, dans ce qu'elle a de bon et de mauvais. A tout prendre, la situation est bonne. || 26° Après tout, dans le fond, tout bien considéré. Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange, MOL. *Tart.* III, 3. Et peut-être, après tout, en l'état où je suis, Sa mort avancera la fin de mes ennuis, RAC. *Andr.* I, 4. Après tout, ces inepties, qui dans notre siècle sont parvenues au dernier excès, ne font aucun mal à la société, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde, c.* || 27° Du tout, complétement, absolument, de tout point (emploi affirmatif qui a vieilli). Que si nos maux passés ont laissé quelques restes, Ils vont du tout finir, MALH. VI, 6. Cela est du tout admirable, BOSS. 2e *sermon pour le Purific.* Les sacrements y sont ou falsifiés ou anéantis du tout, ID. Var. 15. || Aujourd'hui il se joint avec rien, point, pas, pour rendre la négation plus forte, et signifie en aucune façon, nullement. Entendre clairement et distinctement qu'une chose est telle qu'on ne peut du tout point y rencontrer de limites, c'est clairement entendre qu'elle est infinie, DESC. *Rep.* CXX 1re *obj.* IX. [Nature] De quoi parle à mon cœur ton murmure impartial? Ne me dis rien du tout, ou parle tout à fait, CONS. *Hérael.* IV, 4. L'aube du jour arrive, et d'amis point du tout, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. M. de Lavardy fait assurément mieux que ses prédécesseurs [aux finances] ; car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances, VOLT. *Lett. Richelieu*, 31 juill. 1764. Charles, indigné de se voir, en quelque sorte, chassé des terres du Grand Seigneur, se détermina à ne point partir du tout, ID. *Charles XII*, 8. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien, J. J. SOUSS. *Lett. à Mme d'Epinay*, janvier 1757.] || Du tout, avec ne, sans pas, point, ou rien, même sens; mais moins usité. Si le piédestal... En lui pouvait donner du tout emortie, SÉGRAIS, *Epît.* I. Que je ne puis du tout consentir à ma honte, CORN. *Cid*, II, 1. Elle est de fort bon lieu, mais elle n'a du tout rien, S'il n'est du tout si grand que votre humeur souhaite..... ID. *Ment.* II, 5. Mon fils, je ne puis du tout croire Qu'il ait voulu commettre action si noire, MOL. *Tart.* V, 3. J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres ; je ferai réponse aux hommes quand je ne serai du tout si occupé. Récitation du vendredi saint, SÉV. *Lettres* 1671. || Du tout, point du tout, servant de réponse, s'employant elliptiquement pour nier. Avez-vous fait cela? Du tout. Moi? point du tout. Vous ne le savez, REGNARD, *Sérénade*, 3. || 28° En tout, tout compris, sans rien omettre. Cela revient à deux cents francs en tout; il En tout et par tout, *Dict. de l'Académie.* || 29° Sur le tout, par surcroît. Quelquefois même sur tout. Mais douceurement et sans blesser personne ; toujours discret et toujours bien disant, Et sur le tout, aux belles complaisant, J. B. ROUSS. *Epît.* II, 1. || Terme de blason. Sur le tout, sur le tout de, LA COLOMBIÈRE, 1er part. 2e sect. 5, n° 45. || 30° Surtout, voy. SURTOUT. || 31° *Adv.* Entièrement, complétement, sans exception, sans réserve. Je suis tout à vous, J. B. ROUSS. *Ep.* II, 2. La réflexion des lumières sur ce bronze en fait sortir un jour tout extraordinaire, CONS. *Andromède, décor.* du 3e acte. Que dans le temps où il est persécuté ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, ID. *Cid, avert.* Seigneur, il est tout vrai, j'aime en votre palais, ID. *Œd.* I, 3. || [Dieu] est toujours tout juste et tout bon..... ID. *Polyt.* I, 1. Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Il fut tout heureux et tout aise De rencontrer un limaçon, ID. ib. VII, 4. Par un exemple tout égal, ID. ib. 2, 4. On ne saurait excuser en aucune sorte ses sentiments tout à fait païens sur la mort, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs; c'est un homme à mettre à la raison dans vous fussiez, ou tout un, ou tout autre; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi, ou pour moi, SOUSS. *Lettres de l'Ancien*, *Dominicé*, t. II, p. 253. C'est là ce qui fait pour aux esprits de ce temps. Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans, *Disc. au roi* [sur vaisseaux tout chargés des dépouilles de Troie, RAC. *Andr.* II, 1. Le Seigneur tout seul bat pavait, sur la terre, fidèle, MASS. *Carême, Mauvaise.* Des ajustements tout nouveaux tout près de être mis, sont bien aussi séduisants que l'argent même avec lequel on les achète, MARIV. *Pays. parv.* 1re part. Je ne deviendrai point, je suis tout devenu, ID. ib. Comme il disait ces mots, arrive frère Coutu en hâte, tout courant, tout essoufflé, tout sanst, tout haletant, VOLT. *Fragment, Bel. appar. Berlier.* || Familièrement. C'est tout un, c'est la même chose, cela revient au même. Notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères), LA FONT. *Fabl.* III, 6. || Proverbialement. C'est tout un, mais ce n'est pas de même, cela revient au même, quoique ce ne soit pas la même chose. || Tout nouveau, tout beau, se dit de choses qui plaisent par le changement, et pour avertir de ne pas se fier à cette satisfaction. || Avoir tout l'air de, avoir complétement l'apparence. Il a tout l'air d'avoir été dupe. || 32° Tout se construit de même avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou une h muette. Des mains tout écorchées. Mais enfin je connus, à beauté tout nouvelle, Que cette passion peut n'être pas coupable, MOL. *Tart.* III, 3. Et, traitant de mépris les sens et la matière, À l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière, ID. *Fem. sav.* I, 1. Je crains que cette censure ne donne à ceux qui en sauront l'histoire, une impression tout opposée à la conclusion, PASC. *Prov.* I. || Autrefois on écrivait, on imprimait (et quelques personnes savent encore cette orthographe) toute dans ces cas-là. Et puisque vous voyez mon toute entière, VOLT. *Nouv. Mélanges*, XI, 2e vol. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable, et suis toute entière à vous, SÉV. 229. Pour moi, j'étais toute ébaubie, BOIL. 3 mars 1693. Elle se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* D'un repas sortant toute enfumée, MOL. *Sat.* X. Enchantés, rougissant et baissant les yeux, demeurent derrière, toute interdite, sans oser se montrer, FÉN. *Tél.* VII. Il commence à son règne par une conduite toute opposée à celle de Pygmalion, ID. ib. VIII. Je me sens toute émue; il n'y a rien de si charmant que vous, MONTESQ. *Temple. de Gnide*, I. || 33° Tout, mis devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou par une h aspirée, reçoit même genre et même nombre que l'adjectif ou le participe [commencé que l'oreille a exigée]. Elles parurent toutes honteuses. Oui, j'ai fait vanité d'être toute romaine, CORN. *Hor.* I, 3. Sévigné..... qui naquites toute belle, À votre indifférence [pour vous], SAINT. *Fabl.* IV, 1. D'un trop écorché vif appliquez-vous le peau Toute chaude et toute fumante, ID. ib. VII, 6. Me toute bonne, nous commençons à nous connaître, MOL. *Prec.* 12. La bonne d'Escars, en vérité, ne se peut trop remercier : elle était toute malade, et cependant elle s'est appliquée avec un soin extrême à faire cette commission, SÉV. 209. Enfin me voilà toute repassée, toute tranquille, toute contente d'être en repos dans un solitude, J. B. SOUSS. *Lett.* Toute couchée et toute à votre aise, vous causerez avec moi, ID. *à Mme de Grignan*, 1684. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première, BOSS. *Hist.* III, 1. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli [Charles II] presque toutes seules, ID. *Reine d'Angleterr.* Notre duchesse de Bourgogne est toute triste de l'extrémité où se trouve la reine sa sœur, MAINTEN. *Lett. au duc de Noaill.* 23 févr. 1706. C'est surtout de Phénicie que vient le culte de la déesse que nous appelons Vénus : la fable en a tout d'Adonis est toute phénicienne, VOLT. *Def. mil. Bolingbr.* 9. || C'est par analogie avec cet emploi qu'on a dit toute de glace, en parlant d'un objet féminin. Didon, jadis toute de glace, Devint bientôt toute de feu, SCARR. *Virg.* IV. Il le plaît à Dieu de se faire aimer; cependant il a vu la même homme toute de glace pour lui, toute de flamme pour d'autres objets..... BOSS. 2e *sermon, Annonciat. Prémontrés.* || 34° Tout s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude. Il est tout cœur. Ah ! qu'il est douceureux, c'est tout sucre et tout miel, MOL. *Ec. des maris*, I, 8. Le chien est tout à fait sot, tout ordure, tout ordinance, BURT. *Chien.* Timidité touchante dans un homme dont le regard était tout esprit et tout âme, MARMONTEL, *Mem.* VI. Mon admirable frère est tout âme, CHATEAUB. *Natch.* 2e partie, 1er montié. || Être tout œil et tout oreille, être tout yeux et tout oreilles, regarder et écouter très-attentivement. La diable était tout yeux et tout oreilles, LA FONT. *Belphég.* || Si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une h aspirée, *tout* n'en reste pas moins invariable. N'usez pas de toute votre raison, ne soyez pas tout intelligence et tout lumière, BALZ. *De cour*, 1er *Discr.* Pourquoi ne songe-t-on pas qu'il [Dieu] est tout vue, tout ouïe, tout intelligence, BOSS. *Sermons*, 1re *dim. de l'avent, Nécessité*, 1. Mon Dieu, vous êtes tout amour et par conséquent tout jalousie, FÉN. I. XVII, p. 303. Dans nos soubaits innocents, nous désirons être tout vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore ; tout oreilles pour sentir les parfums de nos plantes; tout oule pour entendre les concerts de nos oiseaux ; tout cour pour reconnaître ces bienfaits, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Pourtant Molière, dans un cas semblable, a suivi la règle de l'adjectif féminin. Harpagon : Sais-tu bien de quoi nous parlons ? — Vallère : Non; mais vous ne saurez avoir tort, et vous

Digitized by Google

êtes toute raison, *I'd.* I, 7. ‖ Familièrement. Cet enfant est tout le portrait de son père, il lui ressemble parfaitement. ‖ 3° Il se joint à plusieurs prépositions et adverbes pour donner à l'expression plus d'énergie. Tout de travers. Il lui parla tout froidement. Tout haut. Tout court. Parler tout bas. De tout loin je vous ai reconnus, CORN. *Gal. du Pal.* IV, 14. Votre trésor : oh pris ? — Tout joignant cette pierre, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. Mettez une pierre à la place, Elle vous vaudra tout autant, m. ib. IV, 20 Tout comme si je songeais pas, SOL. *Mal. imag.* I, 1. C'est justement tout comme, La femme est en effet le pompe de l'homme, m. *Ec. des femmes*, I, 2. Il me persuade qu'il [Ch. de Ségrais] n'a point d'autre de faire une sottise ; mais, comme il est faible, et qu'il me mende tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à la fois..... SÉV. 1er nov. 1679. Elle [Mme de La Boulaye] trouve cette petite affaire toute comme elle est, m. 19 août 1681. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, SAC. *Theb.* III, 3. Monsieur Perrin Dandin, Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin, BOIL. *Satire*, I, 1. J'arrivai justement à l'heure ; de tout loin je regardais si je ne la verrais point sur le chemin, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. ‖ Ce que vous dites là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions, les choses que vous nous dites ne sont que des fables, des visions. ‖ Tout juste, avec une correspondance tout à fait exacte. On oublie que la moitié de la nation égorgea l'autre : pour des arguments théologiques ; il y aura bientôt deux cents ans tout juste (à la Saint-Barthélemy), VOLT. *Dial.* XXVIII, 1. ‖ Tout maintenant, VOY. MAINTENANT. ‖ Tout à cette heure, VOY. HEURE, n° 18. ‖ Tout d'un temps, VOY. TEMPS, n° 28. ‖ Tout présentement. Tout de bon, CHARROND. On m'a défendu d'aller, mais j'irai tout de même. ‖ 36° Il se met devant des superlatifs. Joignez-y quelque bœuf : choisissez pour ce don Tout le plus gras du pâturage, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Et, quoique amis enfin, Ils sont tout des premiers .... SOL. *Ms.* I, 1. Votre hérésiarque est toute la plus frénétique, SÉV. 430. La fête sera toute des meilleures, m. 18 août 1680. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez, m. *Pourceaugnac*, I, 11, 1666. J'étais tout au milieu avec le prêtre, qui, toutes les fois qu'il me rencontrait, s'arrêtait pour me parler, LESAGE, *Estev.*, GONZ. 28. Il est vrai, madame, qu'il est tout des plus laids, mais on n'en trouve pas facilement, COUTUS, *Must.*, IV, 6. Il me paraît que chacun s'en va tout le long du jour qu'il peut, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 juill. 1723. Contravention toute des plus graves et des plus reprébensibles, MONTAIGLON, *Hist. de l'Acad. de peint.* I, 3, p. 149. ‖ A tout le moins, tout au moins. Tous tes péchés confesseras À tout le moins une fois l'an, *Commandements de l'Eglise*. ‖ 37° Tout ou plus, en portant la chose aussi loin qu'il est possible. César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine ; et, si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus allié de la Mecque, VOLT. *Dict. phil.* II, *Propriété*. ‖ 38° Ils sert à former certaines locutions dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. Tout à coup, tout de go, tout à fait, tout beau, tout de bon, etc. VOY. COUP, GO, FAIT, BEAU, BON, etc. ‖ Tout doux, en douceur, avec ménagement. Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, Et je m'en veux, tout doux, éclaircir avec elle, SOL. *Amaryllis*, II, 3. ‖ Quant à tout doux, locution interjective, VOY. DOUX, n° 2. ‖ Tout le premier, toute la première, tout les premiers, le premier de tous, la première de toutes, les premiers de tous. Nous avons doublé cet endroit nouvelle et tout le premier. Madame, les femmes prendront cette mode, et vous toute la première (et vous deux toutes les premières). On suivra cet exemple, et nous tout les premiers. Ajax et Calchas et le camp tout entier, Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier, RAC. *Iphig.* IV, 2. J'aurais ri tout le premier de ces plaisanteries, s'il fut été bâti question particulier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 12. ‖ 40° Tout le même, tout les mêmes, toute la même, toutes les mêmes. C'est tout le même homme que vous avez connu. Ce sont tout les mêmes hommes. Il est certain que l'action par laquelle maintenant il [Dieu] le conserve [le monde] est toute la même que celle par laquelle il l'a créé, BOSC. *Hist.* V, 7. ‖ 41° Tout un autre homme, un homme tout différent. Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on aime que quand on n'aime pas, BAC. *Pens. de l'amour*. Au toujours crue que Mme de Coulanges..... serait toute une autre personne, SÉV. 29 juin 1690. ‖ On dit plutôt aujourd'hui : un tout autre homme. ‖ 42° Je suis tout à vous, formule de politesse, signifiant : je suis tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. ‖ Elliptiquement. Tout à vous, se dit dans les formules de salutation par lesquelles on finit une lettre. ‖ Ce sens, une femme écrit : je suis tout à vous. ‖ 43° Tout... que..... avec un adjectif, bien que, quoique, avec le verbe à l'indicatif ; en outre, tout prend avec l'adjectif féminin, quand cet adjectif commence par une consonne ou une h aspiré. Tout habiles et tout artificieux qu'ils soient, ils ne sont que donner cette amitié sont douces, tout ambres qu'elles sont, SÉV. 4 oct. 1684. Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point prémuné de ses connaissances, SOL. *Psch. d'Orléans*. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, IB. *Hist.* II, 5. M. Chapelain a reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde : tout malade qu'il était, il y a trouvé trois grands vers, et a fait des remarques par écrit, que j'ai fort bien suivies, BAC. *Lett. à l'accusateur*. La valeur, tout artificieux qu'il soit, ne suffit pas pour faire les héros, MASCAR. *Or. fun. de Tur.* Et, tout amie des bienséances que je suis, je ne vous approuve pas, MARIV. *Le Dén.* I, 10. Tout fière que vous m'avez ma quent de fourrage en Westphalie, et qu'on leur donne du jambon ; pour Dieu, faites donner à dîner à Mahan, VOLT. *Lett.* XXXI, VOLT. *Lett. Richelieu*, 4 juin 1737. Tout roi qu'il est, il [Frédéric, II] ne trouve pas mauvais que les grands de voirs de l'unité aillent les premiers, IB. *Lett. Thériot*, 18 août 1742. ‖ 44° Tout, ne se servant que lorsqu'on veut que le même devant une voyelle. Cette pensée..... me blesse, toute impossible que je la vois présentement, MARIV. *Le Dén.* I, 10. Ne mettait quelquefois le verbe au subjonctif ; mais ce n'est plus l'usage. Tout grand jurisconsulte que je sois, je ne laisse pas de consulter, VOLT. *Lett.* XXXI, 76. ‖ Il se construit en ce sens avec un substantif. Tout bénédictine qu'elle était. Si bien que, tout ours qu'il était, il vint à bout de cette triste vie, LA FONT. *Fabl.* VIII, 13. J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience, NOURRI. *Apol. des dames*. *Propriété, Dominus*, I. III, p. 400. Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre, BAC. *Plaid.* I, 1. Tout monsieur de la Vallée que j'étais, moi qui n'avais jamais ouï d'autre voiture que mes jambes, LA FONT. *Pays*. 1er part. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes, BÉRARD. *Vieux habits*. ‖ Mais, si le substantif est déterminé et commencé par une consonne ou par une h aspirée, tout s'accorde avec le substantif. Toute femme qu'elle est. Toutes harpies qu'elles sont. Cependant, même avec un substantif féminin présentant ces conditions, tout reste invariable si ce substantif est un nom de chose. Ce cœur se révolte, tout poudre qu'il est, SOL. *Reine d'Angl.* ‖ 45° Tout..... que étant suivi d'autres membres de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le que dans ces membres de phrase. Tout roi qu'il est, et je sens que je l'aime, Tout rebelle qu'il est, et tout mon rival même, RAC. *Theb.* III, 8. Tout ennemi qu'il est de son roi légitime, Tout soumis des Anglais, tout protecteur du crime, Je crains de l'affliger, seigneur, et je me tais, VOLT. *Add. du Guesci.* I, 1. Cette étoit l'inflexibilité de Charles dans ses opinions, que, tout abandonné qu'il était en Pologne, tout pourvoirs dans ses propres États, tout captif dans une litière lorsqu'il voulait prononcer sans savoir où on le menait, il comptait encore sur la fortune, IB. *Charles XII*, 7. ‖ 45° Tout, au sens de quoique, a été quelquefois suivi de que. Tout déchargé je l'aime ; et, malgré sa rigueur, Ses charmes plus puissants lui conservent mon cœur, CORN. *Suite*. III, 3. Oui, je le chérirai tout ingrat et perfide, IB. *Hor.* III, 4. Que je tombeen ce comte est ridicule. — Tout ridicule, il plaît, et le peuple est crédule, IB. *Héraci.* I, 1. Le bon homme, tout vieux, tout cassé qu'il était, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 8. Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur [le goût], IB. *Mél.* I, 2. Oui, toute mon amie, elle est, et je la nomme Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme, IB. ib. II, 7. Il [le sénéchal de Rennes] l'a laissée [une femme enlevée] pour une autre toute mariée aussi, qu'il a enlevée de vive force, SÉV. 40 mai 1671. Monsieur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout à fait neutre [dans des circonstances difficiles], SAINT-SIM. I. VIII, p. 281, édit. CHÉRUEL. ‖ Cette tournure, bien que tombée en désuétude, pourrait encore être employée en des circonstances bien choisies. ‖ 46° Tout, devant et un participe présent, signifie simultanéité. Il lui a dit ses vérités tout en riant. Il sortit tout en grondant. ‖ 47° Tout à bas, se dit au tricrac quand, avec les deux dames prises à le pile, un joue les deux nombres qu'on a amenés. ‖ Tout d'une, se dit quand on joue ces deux nombres avec une seule dame.

— REM. 1. Il faut distinguer : ils sont tous étonnés, et ils sont tout étonnés. La première de ces phrases que tous sont étonnés ; le second, qu'ils sont entièrement étonnés. Mais cette distinction disparaît au pluriel féminin ; elles sont toutes étonnées, signifie tantôt : elles sont entièrement confuses. Si on voulait exprimer que la confusion est chez toutes, il faudrait dire : toutes sont confuses. ‖ 2. Devant un adjectif féminin ou une locution équivalant à un adjectif, commençant par une voyelle ou par une h muette, on met tantôt tout et tantôt toute, suivant le sens. On met *tout*, quand il s'agit d'exprimer excès, intensité, et que *tout* ne peut pas être dépacé : Elle était tout en larmes; elle est tout à son devoir, au contraire on mettra *toute* quand on voudra exprimer la totalité, et que *toute* pourra être déplacé : la forêt lui parut toute enflammée, on peut dire : toute la forêt lui parut enflammée ; le maison était toute en feu, on peut dire : toute la maison était en feu ; cette maison est toute à lui, on peut dire : toute cette maison est à lui. Cette distinction établie, il faut n'était pas observée dans le XVIIe siècle ni dans le XVIIIe. Elle vient toute en pleurs vous demander justice, CORN. *Cid*, II, 2. Elle arrive et toute à genoux, m. *Horace*. Mme de Froulai se traîna à ses pieds [du roi], SÉV. 21 août 1676. Toute en pleurs à ses pieds je me suis prosternée, VOLT. *Orphel.* V, 1. ‖ 3. Dans *tout entier* employé comme une seule expression, tout reste toujours invariable. Une heure tout entière. Les lettres de ces hommes pleurent tout entières. Des masses tout entières de rochers. Cette règle, aujourd'hui obligatoire, ne l'était pas du tout au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Soutenus morts tout entiers avec leurs grands dessseins? CORN. *Cinna*, I, 3. Je l'offre tout entiers et mon corps et mon âme, IB. *Imit.* IV, 8. Il y périra tout les jours soldats entiers, *Hérit. de Fr. av. Clovis*, I, 14. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tous entiers sur des chariots, PERRAULT, *Sébastien*. ‖ 4. Au reste, au XVIIe siècle et même plus tard, la règle générale était de faire accorder en tous les cas tout avec le substantif, au lieu d'en faire un adverbe, un mot invariable. J'en croyais ses regards, qui, tous remplis d'amour, Étaient de la perte un si lâche tour, CORN. *Mél.* III, 2. Un excès de plaisir nous rend tous languissants, IB. *Cid*, IV, 3. Souvent ceux que tu vois par leur vertu sublime Méritent notre amour, emportent notre estime, Tous parfaits qu'on les trouve, sont le plus en danger, IB. *Imit.* I, 20. Des choses toutes opposées, LA BRUYÈRE. XIII. Jusqu'ici je me suis livré à des chagrins si différents toutes humaines, MASS. *Avent, Affections*. Un phoque.... que les Russes appellent Iskrev de mer, à cause de sa blancheur, les lièvres étant aussi blancs dans ce pays pendant l'hiver, BUFF. *Quadrup.* I. XI, p. 166. ‖ 5. Tout entière présente deux cas qu'il faut distinguer. Dans la première acception, tout entière reste invariable : je n'ai pas tout entière ; voici de tout autres affaires ; la cour tout entière. Il est vrai que, quand tout signifie chacun et que autre peut être déplacé, alors tout s'accorde avec le substantif : demandez toute autre chose ; c'est à dire toute chose autre ; toute autre femme se serait rendue à ces sages conseils, c'est-à-dire toute femme autre ; laissez là toutes autres affaires. Toute autre qu'Agrippine! se serait rendue à leur discours, RAC. *Brit.* IV, 3. ‖ 6. On répète tout devant chaque substantif qu'il modifie. Ainsi l'on doit dire : il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi, et non pas : il a perdu toute l'affection et inclination. Fléchier a manqué à cet usage : [Jésus] dans sa crèche surprimant toute sa grandeur et sa gloire..... *Serm. pour le jour de Noël*. A plus forte raison faut-il le répéter devant deux substantifs de genre différent : il dire : Je suis avec toute l'ardeur et tout le respect possible; cependant Bossuet a dit : Il en prend [des psaumes] avec David tous les sentiments et les affections, *Et. d'orais.* VI, 42. Cet

Digitized by Google

exemple ne peut guère être imité. Si on voulait, supprimer le second *tout*, il faudrait prendre le tour ancien et retrancher en même temps l'article avec le pronom : Toute la grandeur et gloire, toute sa grandeur et gloire; mais cela est rebattu. Toutefois il serait utile de rétablir cette tournure, qui abrége notablement la phrase. ‖ 7. On trouve dans les auteurs toute nuit pour toute la nuit. Il vint hier de Poitiers, et, sans faire aucun bruit, Chez lui paisiblement a dormi toute nuit, CORN. *le Ment.* II, 2. Cette locution est bonne et demeurée. On en trouve des exemples dans les plus anciens textes (voy. l'historique). ‖ 8. Je vous aime tout ce qu'on peut aimer, et un barbare comme de raison, VOLT. Comm. *Corn. Cinna*, IV, 2. ‖ 9. *Tout ce qui... n'est pas*. Grammaticalement, cette locution signifie que la première condition s'entraîne pas toujours la seconde : Tout ce qui reluit n'est pas or; c'est-à-dire ce qui reluit n'est pas tout de l'or. Mais on ne dira pas : Tout ce qui est créé n'est pas éternel; car cela ne peut se tourner en : Ce qui est créé n'est pas tout doué d'éternité. En un mot, pour que la locution soit tout à fait claire, il faut que *tout* signifie *tout le* ou *la place*, et passer dans le second membre. Mais cette locution a aussi un autre sens : elle signifie : tous ceux, mal de ceux, tout ce qui, rien de ce qui. Tous ceux qui la croient heureuse l'accusent pas, c'est-à-dire mal de ceux qui la connaissent ne l'accusent, LITTRÉ, AMYOT, *trad. Cl. Harpocr.* I, VII, p. 309, éd. Genève. Tout ce qui n'est pas bien ne peut pas remplir mon attente, c'est-à-dire rien de ce qui n'est pas bien ne peut remplir mon attente, *Privée pour l'usage ordinaire*, mal. En conséquence, il faut avoir présents à l'esprit les deux sens de cette locution, afin de ne pas tomber, par inadvertance, dans une ambiguïté. ‖ 10. Toutes ces choses ne sont pas toutes ne sont pas ravages, signifie que parmi les champs tous ne sont pas ravagés. Mais cette tournure peut encore signifier qu'aucun des champs n'est ravagé. Exemples : Tous les metiers languissent, et ne nourrissent pas les ouvriers, FÉN. *Lett. ancien*, au *roi*, tous ne les grands peuples ne nourrissent pas n'existent plus, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 6 août 1871. Ici encore il faut prendre garde à l'ambiguïté, et avoir soin que le contexte détermine précisément le sens de la tournure.

— HIST. XIIIe S. *Tot* pour *omnes* : Ubi et tot faceant sepulti, NOTKER, *Rev. des langues romanes*, t. II, p. 143, 1871.

— 2° S. Tout craint que pour nos [elle] dogmes preier, *Eulalie*. Et en tot, *Fragm. de Valenc.* p. 169.

— 3° S. Set ans tuz plens ad ested en Espaigne, *Ch. de Rol.* I. Un fableteur [flatteur] a tant tut d'or mer [pris], *Ch. de Guill.* 1. Ne ne fariez tut fait Rollans, ib. XLIV. Ser[e] si Focret [s'il] avant qui le lue], tute pas pues averrunes, ib. XXVIII. Tut entur lui vint mult Sarazins, ib. XCII. Dist al paien : Deus tut mal te duinst, ib. CXXXIII. Mais tut seul fel, [qui] cher ne se vende prumes [d'abord], ib. CLII. Rollans s'en turne, par le camp [champ] va tut sul, ib. CLXXIII. Cresse avez de morz tut eum il sunt, ib. CLXXIV. Li angles est tute nost [toute la nuit] a son chef [à la tête de Charlemagne], ib. CLXXXI.

— 11e S. À tote voitre vie, *Roncs.* p. 11. Tot cois se tut, ib. De mon lermoier tot le mien aleşé fet mal, il y a de plus mauvais [de pires] barons], ib. p. 35. Tout en plorant [il] lor fit benéicon, ib. p. 38. Tout par amour [elle] prendra la bu saintè, ib. p. 148. Tot droit à Biaive [île] en sont derate ale, ib. p. 192. Tot droit à Biaive [île] leva, ib. p. 192. Tuz nus soit despoillez ses cors et ses façons, ib. p. 280. Bouques ai je toute joe en haste, *Conet*, n. Bien [je] cuidai vivre sans amour. Des ore en pais tout mon ac [âge], ib. m. Puis-qu'en vous sont tot mi oisiens, Et tout bien a droit aluné, ib. Toute biautez qui sor autre resplent A Est mise en li [elle], qu'il n'y a que mesprendre, ib. v. Sor tote por est cele couronne Qu'ai d'amur : Dieu i faudrai-je donc? ib. VI. [Amour] Qui tout me donne à vos entierement, ib. XII. Puisqu'ele m'a du tout à son voulior, ib. XVII. Car j'i met tout, cuer et cors, et deuz, Sens et savoir.... ib. XIX. La couronne de France dont estre mise avant; Car tuit autre ros doivent estre à li apendant, *Saint.* I. Desor toz autres rois [vous] aurez la dangier [domination], ib. VI. Tot ainsi com il asnes qui regarde le fuis, ib. XI. D'ire et de mautalent [il] enpreut tous [tout entier] et aüse, ib. XXIII. Tous li moins courrouciés s'estoit bien autis Qu'ains l'aurroit la teste que il fust asservis, ib. XXVI. Tous li plus hardi d'eus vousent [voudraient] estre à Brandis, ib. La autre l'ont laissié tut sul enmi l'estur, *Th. le mart.* 38. Nostre seignur beu del tut [du tout] t'enivrez, et de tut voztre quer [cœur] serrez, *Rois*, p. 41. La toz poanz Dous, *Job*, p. 478. O parole bref et plaine, parole vive et fructifiaue et digne k'ele tot par tot soit receue, ST-BERN. p. 580.

— 12e S. Et s'alicrent ensemble en tel maniere, et distrent qu'il seconst de ore mais tuit un, VILLEH. CXV. Ele [la terre] est tote tenue tort tout maintenant, IB. LXXVIII. Il est crestiens tout aus conne vos estes, IB. LXVI. Et lors virent tout à plein Constantinoble, IB. LXX. Le genz avoient ce pont rompu, et li baron firent toute jor labourer l'ost et le pont affaitier toute nuit, IB. LXXIV. Je ne puis [n'ai rien, ne blanbl ne jouenel; Pour-quoi? parce que la mort tout mestrose, *Anonyme dans Couci*. Tous eeus qui y alerent [je] ne vous vaul dervoer, *Berte*, III. Que tout li grant seigneur, li contant et li marquis, ch. V. Bien savez que tous trais de servage [je] [etai], ib. VII. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, ch. IX. Vous estes tuit [tous] de toutes pars vis-à-vis, ib. XI. Elle ert [était] en la forest toute la plus desserte, ib. XXI. Mouit voluntiers la diivent [l'auront] oïr toutes et tuit, ib. XXVI. Je ne manjai peca, toute sin afamée, ib. XLVI. Ele est toute engelée, et s'a faim mout forment, ib. XLVII. Et tuit de sai au bos [bois] entrerent grès, ib. LII. Laissez tout ce aler, n'en soit parole dite, ib. LIV. A tous se fist amer [aimer], ib. LIX. [Ie] N'ai pas trouvé ma fille, on m'a du tout mentu, ib. LXXIII. Ne l'[femme] ai ne fust à Dieu de tout en tout donnée, ib. CXV. Dire, nostre sire, qui est tout posnant, nous puet bien aidier, *Chr. de Morée*, p. 59. Un grant chastiau bien a à Morée, le drap duquel la chanse et la tisture est tout d'un, *Liv. des mest.* 110. Vraement sien ne sunt il mie, Tout ait il sur eus seignorie, *Ren.* Les devez la rose cueillir, Tout vées-vous nels dangier, Qui vous seuelle à laidangier [injurier], Qu'on honte et paor en grosscent, ib. 7717. Tot simplement et sans faire semblant que son avenure en fu aperceve et amende sa faute, *Ass. de J.* 80. Forment [il] l'honeure, et toi per l'or, Dont tant a cerè son tresor, *Vi di R.* 2227. Dont ne sai-je, fet vous dui, [le] tot ou tot [je] pas ne l'otroi, ib. 2724. Et comme li chevaliers eust bnaune el quel il avoit tout plan de broces [arbrisseaux] et de ronces, ib. 62. Tel fait, qui sont si apert, doivent estre vengié par l'office au juge, tout soit ce que nus se s'en face droitement partie, ib. 71. Par les parties devons nous entendre le tout, *Poutier*, P. 107. .... Je le renvoi Au gieu en nous metrons chascun Tout contre tout; tout est [sera] à un, *Renaus*, p. 192.

— 13e S. Edire tuit les hommes desous et avoir de telles choses vraye opinion, ce n'est pas tout un, ORESME, *Eth.* 68. La chose qui est la partie d'un tout appreuve [est] la partie du tout et ne appreuve de la partie, ib. 280. Tout partiout où Berthan en Bretaigne savoit Ne jouistes ne tournoi, Ne qu'on s'armoit, ne qu'on fesoit joument de son pere mantoi, *Guiecl.* 285. Qu'on lui coupe la langue tout outre, se que dès lors en avant il ne puisse dire chose qui soit contre lui, *Ordonn. des Rois*, t. II, p. 383. Ils le jetterent tout mort [roide mort], *Chr. de St Denis*, t. I, p. 17. Dames LACO anc. — 14e S. Il sentoit encore plusieurs villes et chasteaux sur la riviere de la Dordogne, qui ont tirannisent grandement le pays et travaillorent toutes gens dont il avoit l'obeïssance, FROISS. II, p. 1. Jean Lyon en estoit tout lie [joyeux], et cuidoit que ce fust pour lui, et ce estoit contre lui du tout, ib. II, p. 53. Ainsi fut l'ost logié toute une aune en un lees, ib. I, p. 56. Estoit messire Godemar du Fay tout capitaine de la cité de Tournay et de Tournesis et des forteresses environ, ib. I, p. 100. Si repasserent toutes leurs gens, et s'en retournerent en ville sans perdre un tout seul homme, AL. CHART. *Hist. de Ch. VI et VII*, p. 95. Peu après la guerre de St Denys vit venir les coureurs des Français, et soiina à tout; et incontinent le dit messire de Beaumont et ses gens d'armes sailliront hors de la dite ville, ib. ib. p. 99. Une fois pour toutes croyez que vous demourez escondist, ib. *la Belle dame sans mercy*. Tout malade qu'il estoit, qui luy eust parlé d'Anglois, il eust fait maniere de les combatre, JUVEN. 1111. Le peuple de Rome.... reindrent dire qu'ils tueroient tout, s'ils n'avoient en pape un Romain, ID. 1381 Gaires nul en son temps, à mescire le tout pour le tout, n'a esté trouvé pareil de luy, CHASTEL. *Chr. des ducs de Bourg.* II, 17. Ils firent grande poursuite environ deux ans; et de tout s'adressoient à Estienne de Vers, COMM. VII, 2. À regarder le tout, ID. PRAT. Aujourd'hui on hantent toutes nations de gens estrangers, m. 1, 4. Les Anglois mesler parmy, qui cuyderent posseder le tout du royaulme, ID. VI, 13. Quant Gadifer l'entendit, il se print à rire, tout sa malade qu'il estoit, *Perceforest*, I, 1, f° 48.

— XVIe S. À tout le moins qu'il vous souvienne Des propos tenus en ce lieu, MAROT, dans JAMET, *Gloss.* Le chasteau ne se voulut de premiere venue rendre, ains attendit à mettre le siege et asseurer l'artillerie; et, voyans que c'estoit à tout (tout de bon], parlementerent et se rendirent, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 179, dans LACURNE. Au jour que la vendrau en la majesté sainte Pour juger ce grand tout, qui fremira de crainte.... RESPONTES, *Œuv. chrestiennes, Paraphrase du Libera me*. Ceux cy, tous ignorans que ilz sont, en scavent autant que les autres, RAB. *Pant.* V, 10. Somme toute, il la tua, ID. *Epi.* 16. Tout ce qu'on peut de vous voir en peiner, Sont lues et mouës, qui mon ame ont lié, ST-GEL. 142. Et sommes tous enclins, quand tout est dit, À desirer ce qui est interdit; Le patient demande tout exprès l'eau defendue, et est toujours apply, m. 209. S'il se pouvoit faire que tout tant qu'il y a de peres en terre, vinsent à perdre toute amour et affection paternelle, ID. *Tiers. Iualh.* VII, *Fanfreluches* drous bien sus ma vie, toute femme que je suis, de le garder de passer [Charles Quint], MASS. *Ielit.* 127. S'il plaisoit au roy entendre de M. de Lautrec toutes les choses qui vont, sans nul doute croire ceu'x qui de longtemps ont'desiré ruiner la maison de Montferrat, m. 59. Il n'endut tout en cheminc, m. *Nouv.* XL. Il les chargea tant qu'ils dormes, MONT. I, 27. En tout et partout, m. I, 28. Tout sur l'heure, m. I, 29. Ceulx qui.... touts bleces encores et ensanglantez, m. I, 43. Tout prestement (au moment même), m. I, 72. Tout à un coup, m. I, 82. C'est tout un, m. I, 84. Exemples en tout et partout veritables, m. I, 106. Tout grand bœuf qu'il estoit, m. I, 108. Lors l'ancien feu est esteint tout partout en la maison, m. I, 113. Le tout avoit esté descouvert par un des compleus, m. I, 127. Un peu de chaque chose et rien du tout : à la francoise, m. I, 154. On nous les plaque [les règles de grammaire et de rhetorique] en la memoire toutes crues, m. I, 163. Il n'y sont tous nuds [à la guerre], m. I, 236. Or moy je suis tout face, m. I, 250. Tout beau et honneste que vous estes, m. II, 8. Mais toutes imbecilles qu'elles sont, quand.... m. II, 284. As-tu grand frod? — Du tout point, respond Diogenes, m. IV, 162. Il est tout notoire que les trois premiers grands gendarmes aimé leur peuple, LAROQUE, 52. La plupart des senateurs sont entr'eux très bien accordans, pour commettre toute iniquité, m. 69. Ils devroient plustost en avoir compassion, et en toute douceur les prendre par le bras, et.... m. 71. N'est-ce pas comme rebailler une saignée à un qui a quasi tout perdu son sang? m. 189. On se sauroit du tout rien dire de Lycergus, en quoy il n'y ait toujours quelques diversités entre les historiens, AMYOT, *Apr. L. de science et sagesse* qui pour lors estoit en estime, consistoit tout en graves sentences et dicts moraux, ID. *Thesee*, 3. Chasque citoyen avoit en tout et partout esgale authorité, m. ib. 26. Les vieillards estoient comme peres et maistres de tout tant qu'ilz estoient d'enfans, ID. *Lyc.* 35. Attalus et Pompeius mouurent tous deux à semblable jour et mesme estoient nez, ID. *Num.* 33. Trouvant les portes de la ville toutes ouvertes, ID. ib. 39. À grands coups de leurs grosses lances, qu'ilz leur passoient de part en part à travers le corps fer et bois et tout, ID. *Crassus*, 81. Je trouble tout [puis tout tremblant] que quelqu'un de ces dieux Ne passionne après son beau visage, RONS. 114. Ma maistresse est toute angelette, Ma toute rose nouvelette, Toute mon gracieux orgueil.... Toute mon cœur, toute mon œil, Toute mes joyx et mes blandices.... Toute mon tout, toute mon rien.... Toute mon mal, toute mon bien, Toute fiel, toute ma sucrée.... Ma toute simple et toute fine, Toute mon amr et mon mon cœur, m. 143. Tout ce qui est parfait ne dure pas longtemps, ID. 206. Le destin et la parque noire En tous ages sillent nos yeux, ID. 408. Las! ce

Digitized by Google

n'est rien de voir, maintesse, La face qui est tromperesse, Et le front bien souvent moqueur : C'est le tout que de voir le cœur, m. 568. Il print l'oreille du larron, et la lui coupa toute nette, PERSFD. *Contes*, I.VII. Et, sans faire sonner trompette ni sourdine, delogea toute nuit..., CARLOIX, t. 7. Qui voudroit bien juger de quelqu'un, il le faudroit voir à son tous les jours, CHARRON, *Sagesse*, p. 809, dans LACURNE. Qui tout me donne tout me nie, COTGRAVE. Qui de tout se tast de tout a pait, id. Il est tout preschè qui n'a eure de bien faire, id. Tu ris une besasseure, et je pleure un trespas; Mais nous faillons tous deux, DE BRACH, Œuv. L. II, p. 38.

— ETYM. Bourguig. id.; wallon, *tos*; provenç. *tot*; espagn. et portug. *todo*; ital. *tutto* : du lat. *totus*, entier. *Totus* est pour *toutus*; esque, *toute*; sabellien, *toutus*; qui veulent dire ellt, commune; du rad. *tauer*, lat. *crolere*.

† **TOUT-CONNAISSANT** (tou-ko-nè-sant), **TOUTE CONNAISSANTE** (tou-te-ko-nè-sant), *adj.* Se dit de la connaissance divine. Une substance infinie..., toute-connaissante, DESC. *Médit.* III, 45.

TOUTE-BONNE (tou-te-bo-n'), *s. f.* La sauge sclarée, dite aussi orvale. || Variété de poire. || *Au plur.* Des toutes-bonnes.

— HIST. XVIe s. En janvier et février toute-bonne sont plaintes jusques à juing, *Ménagier*, II, 2. || XVIIe s. Le jus des racines et feuilles d'orvale ou toute-bonne, o. DE SERRES, 829.

— ETYM. *Tout*, et *bon*.

† **TOUTE-BONTÉ** (tou-te-bon-té), *s. f.* La bonté suprême. Que le ciel à jamais par sa toute-bonté..., MOL. *Tart.* III, 3.

TOUTE-ÉPICE (tou-té-pi-s'), *s. f.* Nom vulgaire de la nigelle [voy. ce mot], dite aussi herbe aux épices ou de toutes épices. || Myrte pimeat. || *Au plur.* Des toutes-épices, mais prononcé toute-épice.

— ETYM. *Toute*, et *épice*.

TOUTEPOIS (tou-te-foi), *adv.* Néanmoins, cependant, mais. Mais que vous être plus heureuse, Lorsqu'on vous voyait autrefois, Je ne vous pas dire amoureuse, La rime le veut toutefois, VOIT. *A la reine Anne d'Autriche*. Ce malheur toutefois sert à croître sa gloire, CORN. *Poly.*, I, 4. Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer, BOSS. *Mar.-Thér.* La flotte suédoise vint à sa rencontre [de l'amiral russe], commandée par le vice-amiral Cruys; elle était moins forte des deux tiers, toutefois elle se battit pendant trois heures, VOLT. *Charles XII*, 7.

— REM. Voici le tableau de quelques-unes que toutefois peut occuper dans la phrase : Toutefois il viendra. Et toutefois il y consent. Si toutefois la chose est possible. Je ne trouverai pas toutefois de le servir. Quand il est joint à *quoique* et autres conjonctions dont le que est inséparable, il peut se mettre après ces conjonctions. Quand il est joint à *bien que*, parce que et autres dont le que est séparable, il peut se mettre après les conjonctions, et ordinairement entre la conjonction et le que. Pourvu toutefois qu'il le vuille. Afin toutefois qu'il puisse le faire. À condition toutefois qu'il y consentira.

— HIST. XVe s. Combien que l'entrée soit forte, toutefois le comte de Foix la conquit une fois, FROISS. II, m, 7. || XVIe s. Robinet m'a dit comme il avoit porté par delà une nouvelle dont je ne l'ose advouer du tout; toutes-fois les signes en sont sy appareals, que je la puis, ce me semble, esperer, MARG. *Lett.* 71. Sa manière d'escrire est tout sentencieuse, et toutefois fort subtile, AMYOT, *Cat.* 14. Toutefois fut le prè lonlu, COTGRAVE.

— ETYM. *Tout*, et *fois* : tat, *tuttafiata*. La forme ancienne était toutes-voies ou, en normand, *toteveies*, de tout et *voie*.

TOUTENAGUE (tou-te-na-gh'), *s. f.* Alliage de cuivre et de zinc avec des traces presque imperceptibles d'arsenic mis dans seulement pour en augmenter la blancheur.

— ETYM. Persan *toutiyadeh*, mot hybride d'arabe et de persan, signifiant analogue à la tutie; *nadi* est une particule persane ajoutée au mot arabe.

† **TOUT-ENSEMBLE** (tou-tan-san-bl'), *s. m.* Terme de beaux-arts. Se dit de l'effet de la réunion des parties d'un ouvrage, abstraction faite du mérite de chacune de ces parties. De parties excellentes peut résulter un tout ensemble fort peu satisfaisant.

† **TOUTE-PRÉSENCE.** (tou-te-pre-zan-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui est présent partout.

TOUTE-PUISSANCE (tou-te-puis-san-s'), *s. f.* || 1° Pouvoir de la Divinité, lequel est sans bornes. Dès le temps nouveau ne, quand la toute-puissance D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots, SAL. SAL. III, || 2° Par exagération, il se dit d'une puissance humaine. Ce n'est plus la valeur, ce n'est plus la naissance Qui donne quelque droit à la toute-puissance, CORN. *Perthar.* I, 4. Et peut-on se venger de la toute-puissance? Oui, quand on ne craint rien, VOLT. *Triomphe*. IV, 1. || Par plaisanterie. Du côté de la barbe est la toute-puissance, MOL. *Ec. des fem.* III, 3.

— HIST. XVIe S. La toute-puissance divine, MONT. I, 124.

TOUTE-SAINE (tou-te-sè-n'), *s. f.* Nom vulgaire de l'*hypericum androsæmum*, *L.* || Nom donné aussi à la toute-bonne. || *Au plur.* Des toutes-saines.

— ETYM. *Tout*, et *sain*.

† **TOUTE-SCIENCE** (tou-te-si-an-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui sait tout, qui connaît tout.

† **TOUTE-TABLE** ou **TOUTES-TABLES** (tou-te-ta-bl'), *s. m. sing.* Jeu analogue au trictrac, mais plus facile et plus rapide, qui se joue à deux sur un trictrac, avec deux dés et quinze dames de chaque côté. La manche dans laquelle on convient de faire aux dames le tour entier du trictrac. Le but des joueurs est, après avoir fait passer toutes leurs dames dans leur dernier jan, d'enlever celles qu'il ne pourra pas passer. Celui qui gagne qui les a le premier enlevées toutes. Les doubleis se jouent double, c'est-à-dire qu'avec un terne, un quine, on peut quatre trois, quatre cinq, etc. Toute dame découverte peut être battue par une dame advorse que le point du de amener sur elle; la dame battue est aussitôt ôtée par son propriétaire, qui n'en peut jouer absolument aucune autre, que celle-ci ne soit rentrée et ne recommence ainsi le tour entier qu'elle doit faire. Le nom de *toutes-tables* était autrefois en France la désignation de ce jeu; mais le titre de *gammon* ou *back-gammon* l'a remplacé. Ce dernier nom vient des Anglais; c'est leur trictrac, car ils ne jouent point le même, LEBRUN, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 86.

— ETYM. Le nom de *toutes-tables* vient de la disposition qu'on donne aux dames en commençant la partie. Elles ne sont pas empilées, comme au trictrac ou au jacquet, mais en seul rang, mais partagées pour chaque joueur en quatre tas, placés symétriquement dans *toutes les tables*, c'est-à-dire dans les quatre parties du trictrac.

† **TOUTE-VERTU** ou **TOUTE-FÉCONDE** (tou-te-kon, tou-te-fé-kon-d'), *adj.* Se dit de la fécondité divine. Dieu tout-puissant et tout-fécond, VOLT. *Phil. ign.* 3, 3.

† **TOUTIER** (tou-tié), *s. m.* Celui qui dirige une toue. Une équipe se compose de dix bateaux... pour conduire les trains, et de dix marniers et un toutier, E. GRANDJEAN, *Voies navig.* p. 248.

TOU-TOU (tou-tou), *s. m.* Dans le langage des enfants, chien. Bonjour, le plus gras des tou-tous; Si par hasard votre amitié vous tente, Je vous l'offre tendre et constante; C'est tout ce que je puis pour vous, PESAUL. I, 165. || Fig. et familièrement. Il se dit aussi, dans le même langage, mens, mon tou-tou [son fils], CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 7. || Il se dit aussi, par moquerie, d'un homme dont on ne fait aucun cas, de Traitant comme un petit chien d'appartement. Il [un faussaire] fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables consommées, et que J. J. Rousseau est leur tou-tou, VOLT. *Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*.

TOUT-OU-RIEN (tou-tou-rin), *s. m.* Partie d'une manière où chacun peut gagner tout ou perdre tout, entièrement l'heure indique par les aiguilles, ou, en qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton, qu'elle ne repète rien.] *Au plur.* Des tout-ou-rien.

— ETYM. *Tout*, *ou*, et *rien*.

TOUT-PUISSANT (tou-pui-san-t), *adj. m.* TOUTE-PUISSANTE (tou-te-pui-san-t), *adj. f.* || 1° Qui peut tout, en parlant de la suprême puissance. Par le nom de Dieu, je suis tout-puissant, infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute-connaissante, toute-puissante, DESC. *Médit.* III, 60. Dieu peut tout, hormis les choses lesquelles s'il les pouvait, il ne seroit pas tout-puissant, *meurtir*, être trompé et mentir, PASC. *Pens.* XX, 188, édit. HAVET. Un Dieu tout-puissant à qui tout est aisé, MASS. *Myst.* Nouveau. Croyez, dit-il tout-puissants; vos vœux iront sont pièces, VOLT. *Œdipe*, I, 2. || Substantivement. Le Tout-Puissant (avec deux majuscules). Dieu. Le Seigneur a servi tout un guerrier; son nom est le Tout-Puissant, sacr. *Bible, Exode*, XV, 3. || 2° Par exagération, on a un très-grand pouvoir, un très-grand crédit. *Etats de ce grand corps l'âme toute-puissante*, SAC. *Brit.* I, 1. Puisqu'il est tout-puissant, il sera généreux, VOLT. *Orphan.* III, 1. Rentrez en vous-même, monseigneur, sondez les replis de votre cœur, et, si vous désirez d'être tout-puissant, vous verrez que ce n'est que pour satisfaire quelque passion injuste, CONDIL. *Études hist.* II, 6. || On dit de même : Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel. || Il se dit aussi des choses. Seul tu peux révéler par quel art tout-puissant Tu rendis tout à coup le chantre ehéissant, SOUL. *Latr.* III. En vous soyant..., vous êtes tout-puissants et les siens dédaignés, SAC. *Andr.* I, 4. || *Au plur.* MAG. tout-puissants; *au plur. fem.* toutes-puissantes; des forces toutes-puissantes.

† **TOUT-VA** (tou-va), *s. m.* Jeu de dés des morceaux de houille, sans choix. Les charbons de terre ne pourroit se vendre..., à un prix supérieur à la fraeur pour le tout-venant et les briquettes, *Journ. offic.* 24 févr. 1871, 2e col.

† **TOUT-VENU** (tou-ve-nu), *s. m.* Sénegon commun.

TOUX (tou), *s. f.* Il se prononce aussi, même devant une voyelle, dit Chiffiet, *Gramm.* p. 218), *s. f.* Expiration subites, courtes et fréquentes, par lesquelles l'air, en traversant rapidement la bronche et la trachée-artère, produit un bruit particulier. Une farce dans laquelle un vieillard est saisi d'une toux violente devant sa maîtresse, et lui dit : Madame Orgelle, c'est d'amour que je tousse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Palch. pref.* Et d'une horrible toux les accès violents Ebouffent l'animal qui s'engraisse de glands, DELIL. *Georg.* III. || Toux sèche, toux sans expectoration, par opposition à toux humide. || Toux grasse, voy. GRAS, n° 10.

— HIST. XVIe s. Le patient a une toux seiche, RABE, V, 60. Es registres du parlement on trouve que le viagt-sixiesme jour d'avril, l'an 1403, y eut une maladie de teste et de tout qui courut universellement, et grande; que le jour là le greffier ne put rien enregistrer, et fut on contrainct d'adjourner le plaidoyer, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 376, dans LACURNE. Les noms mesme, de quoy ils [nos paysans] appellent les maladies, en adoulcissent et amollissent l'aspreté : la phthisie, c'est la toux pour eux..., MONT. II, 12.

— ETYM. Wallon, *tos*; Berry, *tousse ou touse*; provenç. et espagn. *tos*; portug. *tosse*; ital. *tosse*; du lat. *tussis*.

† **TOYOU** (tou-you), *s. m.* Nom qu'on donne, dans l'Amérique méridionale, à la myctérie américaine (gralles), dite ailleurs jabiru.

† **TOZARD** (to-zar), *s. m.* Anciennement, sorte de peau préparée chez le mégisser. 12 sols sur la douzaine de touzards de megie, *Déclar. du roi*, 16 févr. 1700.

— ETYM. Probablement l'ancien verbe *touser*, tondre, rendre ras, qui vient de *tonsus*, tondu [voy. TONSURE].

† **TOXÉMIE** (to-ksé-mie), *s. f.* Terme de médecine. État du sang devenu septique.

— ETYM. Τοξικόν, poison, et αἷμα, sang.

† **TOXICITÉ** (to-ksi-si-té), *s. f.* Terme de médecine. Caractère toxique, propriété d'être toxique. La toxicité de la rhébaïne.

— ETYM. Τοξικόν, poison, et ité.

TOXICODENDRON (to-ksi-ko-dan-dron), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de sumac très-vénéneux, *rhus toxicodendron*, *L.* dit sumac à la gale ou à la puce.

— ETYM. Τοξικόν, poison, et δένδρον, arbre.

TOXICOLOGIE (to-ksi-ko-lo-jie), *s. f.* || 1° Science qui traite des poisons, de leurs effets. || 2° Traité sur les poisons. La Toxicologie d'Orfila.

— ETYM. Τοξικόν, poison, et λόγος, traité.

† **TOXICOLOGIQUE** (to-ksi-ko-lo-jik'), *adj.* Qui appartient à la toxicologie.

† **TOXICOLOGUE** (to-ksi-ko-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'applique à la toxicologie. || Auteur d'une toxicologie.

TOXIQUE (to-ksi-k'), *adj.* || 1° Qui a la propriété d'empoisonner, substance toxique. || 2° *S. m.* Nom générique donné aux poisons et aux virus. || 3° *S. m.* Genre de coléoptères.

— ETYM. Τοξικόν poison, de τόξον, arc, à cause que les poisons servaient à empoisonner les flèches.

† **TOYÈRE** (to-iè-r'), *s. f.* Pointe de la hache qui entre dans le manche.

TRABAN (tra-ban), *s. m.* Militaire armé d'une hallebarde, et chargé d'un service particulier. De vingt-quatre trabans qui se relayaient pour le porter [Charles XII, à Pultava], vingt et un furent tués, VOLT. *Charles XII*, 4. Les trabans à cheval précédaient le cortège [aux fêtes du cou-

Digitized by Google

ronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie], *Monsieur*, 10 et 14 juin 1867, p. 747, 3e col.

— HIST. XVIe s. Jemtral dans la ville avec six hallebardiers qu'ils avoient toujours veu marcher devant moy; j'avois aussy quatre ou cinq capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabants à leur suite, BRANTÔME, *Mém.* t. II, p. 28, dans LACURNE.

— ETYM. Ital. *trabante*; *subst. drabent*; allem. *Trabant*; bohême, *drabanti*; de fait venir ces mots de l'allem. *traben*, trotter, courir; voy. cependant TRABE.

† **TRABE** (tra-b'), *s. f.* || 1° Terme de blason. Bâton qui supporte une bannière. || La partie de l'anere qui en traverse la tige par le haut. || 2° Météore en forme de poutre.

— ETYM. C'est *trabe* du XVIe siècle signifiant poutre et venant du lat. *trabes*, poutre. Le *trabon* serait-il le porteur d'une *trabe*, bâton de bannière?

† **TRABÉATION** (tra-bé-a-sion), *s. f.* Terme d'architecture. Entablement, travaison.

† **TRABÉCULAIRE** (tra-bé-ku-lè-r'), *adj.* Qui concerne les trabécules, qui les constitue.

† **TRABÉCULE** (tra-bé-ku-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné aux procès filiformes dans le sinus longitudinal de la dure-mère, et aux petites fibres médullaires du cerveau qui constituent les commissures. || Trabécules osseuses, petits prolongements de substance osseuse qui, entre-croisés, limitent les cavités médullaires des os longs, spongieux dans le voisinage du canal des os longs.

— ETYM. Dimin. du lat. *trabs*, poutre.

TRABÉE (tra-bé), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Robe blanche ornée de bandes de pourpre en forme de poutre; c'était un vêtement de cérémonie.

— ETYM. Lat. *trabea*, de *trabs*, poutre, à cause de la ferme des raies.

† **TRABUCOS** (tra-bu-kôss), *adj. inusit.* Des cigares trabucos, ou, substantivement, des trabucos, cigares de la Havane, mentionnés pour la première fois dans l'arrêté présidentiel du 14 mai 1849. || *Au sing.* un trabuco.

— ETYM. Espagn. *trabuco*, gros mousquet; ces cigares sont gros, courts, ramassés.

TRAC (trak), *s. m.* || 1° Allure du cheval, du mulet, etc. || 2° Trace, piste des bêtes. || Vieux dans les deux sens.

— HIST. XVIe s. Oncques ne voulut traverser le carré ne pays aisé, de peur qu'on ne descouvrist nostre trac, mais toujours nous mena le pays dur, *le Jouvencel*, I° 6, dans LACURNE. Lesquels varlets de guerre demeurent derrière par le commandement de leur cappitaine, pour prendre garde et faire guet sur le trac ou traye de ladite compaignie, DU CANGE, *trace*. Grant femme seiche, noire et maigre, Qui veult d'aucun suivre le trac, On dit que c'est ung fort vinaigre Pour gaster un bon estomac, cogrin, *Droits nouv.* || XVIIe s. Il y a, suyvant le trac de vos voyages, Ne desdaigner les sous melodieux Que nous apprend ceste troupppe sçavante, DE BELL, V, 36, recto. Quand la limace au dos par cette voye a mainct Laisse un trac sur les fleurs..., BONS, 160.

— ETYM. Angl. *track*, trace, ornière. D'après Diez, ce mot se rapporte non à *trace*, *tracer*, mais à un thème germanique : néerlandais, *treck*, action de tirer, trait.

† **TRACANAGE** (tra-ka-na-j'), *s. m.* Action de faire passer la soie au tracanard, dans le dévidage.

† **TRACANER** (tra-ka-né), *v. a.* Passer au tracanoir, dévider, en parlant de la soie. Tracaner les fils.

— ETYM. L'ital. *tracannare*, avaler, de *tra*, à travers, et *canna*, tuyau, est probablement le même.

† **TRACANOIR** (tra-ka-noir), *s. m.* Instrument où l'on dévide la soie, ayant pour objet de dévider les fils sur de nouveaux rouets.

TRAÇANT, ANTE (tra-san, san-t'), *adj.* Racine traçante, racine qui trace, c'est-à-dire qui va plonger pas dans la terre, mais se promène horizontalement sous la terre. || Racine traçante est souvent le nom inexact du rhizome. || Tige traçante, ou stolon, tige qui reste étendue sur la terre, et qui s'y enracine de distance en distance. On dit aussi rampant.

TRACAS (tra-kâ), *s. m.* || 1° Mouvement accompagné d'embarras, le plus souvent pour des choses de peu d'importance. Mais ne saurait-on pourquoi tout ce tracas? Pourquoi tant de détours, HAUTEROCHE, *Sonp. mal apprêté*, sc. 1. Tout ce tracas qui suit les gens que vous tuniez, MOL., *Fant.* I, 1. Ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle [Mme de Richelieu] s'acquittait si bien, est tout dérangé, sév. 6 AVR. 1680. || 2° Sa dit populairement du métier qu'on fait. Je fais tout doucement mon petit tracas. Ces choses, les sait, enfin tout ton tracas, LA PONT. *Jum.* Je ne suis pas si aise, et je la [ma vie] gagne à faire le tracas des mauvais, MARIV. *Pays. part.* 2e part. || 3° Fig. Petits embarras. L'affaire du salut va avant les tracas du ménage, LE P. SIR. MARS, *Hyst. du rog. de Siam*, p. 479, dans POUGENS. Les Levantins en leur légende disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas, Dans un fromage de Hollande Se retira loin de tracas, LA PONT. *Fabl.* VII, 3. Ce qu'on recherche, ce sont tracas, qui nous détourne d'y penser [à notre malheureuse condition] et nous divertit, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Le tracas de la démission, sév. 11 JANV. 1674. Je ne pense pas que vous me soupçonniez d'être moins lasse que vous de tout ce qu'appelle tracas, trasseuries, trasseurs, Mme DE SEVIGNÉ, *Corresp.* t. I, p. 312, dans POUGENS. J'avais plusieurs écrits commencés, j'en fis la revue; j'étais assez magnifique en projets; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avait marché lentement, *J. J.* ROUSS. *Confess.* IX, 1re 6e Espace vide dans les planchers d'une rafflneriie de sucre.

— ETYM. Espagn. *trascar*, *trascabar*.

† **TRACASSANT, ANTE** (tra-ka-san, san-t'), *adj.* Qui trascasse, qui cause de l'inquiétude. Affaires trascassantes.

TRACASSÉ, ÉE (tra-ka-sé, sée), *part. passé* de trascasser. Trascassé par les créanciers. || Proverbe. Goutte trascassée est à moitié guérie, la moitié du traitement de la goutte est l'exercice.

† **TRACASSEMENT** (tra-ka-se-man), *s. m.* Action de trascasser.

— HIST. XVIIe s. Et après plusieurs trascassements en mon esprit, suis forcé de dire.... PASQUIER, *Monophile*, p. 167, dans LACURNE.

TRACASSER (tra-ka-sé), *v. a.* || 1° Aller et venir, sur place, pour de petites occupations. Il aime la chambre, ou il n'est ni oisif ni laborieux, il n'agit point, il trascasse, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine, LA BRUY. XIV. Il est toute la matinée à se laver la bouche, il trascasse en robe de chambre, VAUVEN. *le Parvenu*, I, 1. Il trascasse sans intérêt autour de mes livres et papiers, pour les déballer et les arranger, plutôt que pour les lire, J. J. ROUSS. *Confess.* IX, 1re 6e Espace vide dans les planchers d'une rafflneriie de sucre. || 2° Se

vos traces? RAC. *Iphig.* I, 2. ‖ Fig. Les cœurs volent sur ses traces, il s'attire la bienveillance, l'amour de tout le monde. Jadis en moi se trouvaient réunis Les doux attraits, la jeunesse, les grâces Et de Narcisse et de votre Adonis; Aussi les cœurs volaient-ils tous sur mes traces, *Mithridate*, III, 3. ‖ Fig. Exemple à suivre. Et ces fameux héros, dont il suivra la trace, CORN. *Othon*, III, 3. Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace, MOL. *Tart.* I, 6. Fais connaître à mon fils tes héros de sa race; Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace, RAC. *Andr.* IV, 4. Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule? D. *Phèdre*, I, 1. Grand Dieu! si tu prévois la malheureuse fin de ma race, Il doit-il de David abandonner la trace, D. *Ath.* I, 3. Il me disait tout ce que je devais faire pour marcher sur les traces de mon aïeul Munos, *rév. Tél.* XIII. Tout s'enflamma du désir de s'illustrer sur les traces de ce héros et de ses élèves, RAYNAL, *Hist. philos.* V, 7. ‖ ❖ Proverbe. Il faut marcher sur la trace un chariot, ‖ ❖ Toute marque laissée par une chose. Il porte sur son visage la trace de longues souffrances. Qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces de ses fondations, et l'idée du premier dessin, et la marque de l'architecte, *lett.* sur *Voltaire*. De son généreux sang la trace nous conduit, RAC. *Phèdre*, V, 6. Quelles traces de sang voit-je sur vos habits? D. *Sab.* I, 2. Celle-ci (Iris), volant d'une aile légère, fend les espaces immenses des airs, laissant après elle une longue trace de lumière, *rév. Tél.* XVI. Jamais d'animal mortel le pied.... N'imprima sur la terre une plus forte trace, LAMART. *Nour. Médit. Bonaparte.* ‖ Fig. De quelque côté que je suive les traces de la glorieuse origine de Molière, je ne découvre que des rois, sous. *Duch. d'Orl.* ‖ ❖ Fig. Impression que les objets font dans l'esprit, dans la mémoire. Cette aventure a laissé des traces profondes dans mon esprit, dans ma mémoire. L'agitation attachée au commandement et aux grands rôles a fait du trop profondes traces (dans le duc de Chaulnes), pour qu'elles s'effacent jamais, SÉV. 43 mai 1695. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête! m. à *Mme de Grignan*, 27 sept. 1672. Tout (excepté penser à Mme du Grignan) passe, tout glisse, tout est par-dessus, et ne fait que de légères traces à mon cerveau, m. 15 juin 1680. Les traces du cerveau n'obéissant point à l'âme, elles ne s'effacent pas lorsqu'elle le souhaite; elles se font même avec violence, et l'obligent même à considérer sans cesse les objets, d'une manière qui l'agite et qui la trouble au-dessus des passions, BOSS. *Connaiss. Dieu*, V, 11. Effacer les traces de la première habitude, BOSS. *Hist. mat. hom.* Œuv. I, IV, p. 235. En quoi n'en pourrons-nous faire aussitôt la trace [des jours de bonheur]? LAMART. *Médit. le Lar.* ‖ ❖ Fig. Tout ce qui sert à laisser une marque, une impression. On ne voit plus rien sur ces *sites* anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains; la trace s'en est perdue, et ils ne sont connaître avec d'autres peuples, sous. *Hist.* II, 7. On vit François de Paule traverser toute la Sicile, laissant partout des traces d'une charité bienfaisante, FLECH. *Panég. St Franç. de Paule.* De mes lieux mal étoints je reconnus la trace, RAC. mes *Andr.* I, 1. Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace, FR. *Abbad.* II, 4. Ces églises si célèbres.... où il ne reste plus maintenant de traces de christianisme, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Sous Tibère, ils [les sénateurs romains] se portèrent si avidement au-devant du joug, que ce prince, le plus timide et le plus soupçonneux des hommes, s'en plaignait quelquefois et aurait voulu retrouver quelque trace d'une liberté qu'il redoutait, CONDIL. *Étud. hist.* II, 4. ‖ ❖ Lignes que l'on fait sur le terrain pour un dessin, un plan, etc. Faire des traces dans la terre. ‖ ❖ En géométrie descriptive, les traces d'un plan, d'une droite, sont les lignes, les points suivants lesquels ce plan, cette droite coupent les plans de projection. ‖ ❖ Premiers points, premiers traits pour marquer les contours d'un ouvrage à l'aiguille. Terme de point d'Alençon. Travail consistant à couvrir d'un fil les parties piquées (voy. PICASE); autrement dit, reproduction exacte du dessin sur le parchemin dans la double trame. ‖ ❖ Trace d'un filon, petite bande qui se conserve dans l'amoncellement ou l'éboulement d'un filon, et sert à le retrouver en continuant à son redressement. ‖ ❖ Terme de vétérinaire. Trace de balzane, tache blanche peu étendue située sur la couronne d'un cheval. ‖ ❖ Vole, chemin (sens qui vieillit). Les deux nonnains n'oublièrent ni la trace Du cabinet, LA FONT. *Mazet.* Que servent tant de questions, ainsi à nous faire perdre, parmi des détours infinis, la trace toute droite de la vérité? BOSS. *Sermons, Haine pour la vérité*, 2. Un homme issu d'une race féconde en demi-dieux, huit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux, SOUL. *Sat.* V.

— HIST. NAT. ❖ Il les fait tracer [les traces] sur serpent cornu [cornues], *Liber psalm.* p. 104. Si j'ai bien emperere, Deus li duna sa grace; Saint iglise l'essaluce, il vest [veu face à face]; Le reis devreit enseurs se asseer; [ensevrs] en trace, *Th. le mart. st.* ‖ XIIe s. ....tantost com Merueus l'u armez, un cheval de pris Lui amaine on en mi la place; Tot maintenant la hauberc Couvrete d'un plane drapye cheer, *Merangis*, p. 329. Et il a pris le hemier, Si a trové dedans son tor Trace d'un grant pore quarteneor, *Parthenay*, v. 4830. Que mes traces ne soient mesurées de ton plesir, mais demorer m'i fes, *Psautier*, fo 22. Toute le place fu si atrecie.... fors tant sana plus que lecques estoit demore une trace entour le mur, *Loyt*, p. 178. (Les ronces) Mainte trace m'ont faite par dessus ma chair nue, *Berte*, LII. Quant Enguerrande voit, le cuer en a grant pesance, le sait à esperer brochant, De la trace tut prit tint ne perdi il nouant, *Ch. d'Ant.* III, 228. ‖ XIVe s. Et lors li tribuns du pieble pourmena les chevaliers, et tournoiement quantes fois il avoient esté en bataille rengiée, et quantes plaines et traces il avoient sur leurs corps, RECHERCHE, *Fl. hist.* ‖ Fig. Il argent vif mes à la trace, pour découvrir les empiétements de Nicias on ne trouvera encore trace de audace ou d'outrecuidance, ARIOST, *Cass. et Nic.* A. Pegase le berrei, et n'y a plus de trace qui nous puisse conduire au sommet du Parnasse, SOUS. 702.

— ÉTYM. Voy. TRACER; bourg. *troice*; wallon, *track*, féminin, action de traquer; provenç. *traun* et *trat*, manteau pour se cacher à la chasse; *traçeto*, ouverture de la Pucelle, Qui devait des bons vers nous tracer le modèle? BOIL. *Ep.* I. ‖ Fig. Tracer sur la toile, représenter. Je pense, vous vivrez éternellement dans ma mémoire; votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire..... sous. *Louis de Bourbon*. ‖ ❖ Faire les premiers points pour marquer le contour des objets dans un ouvrage de broderie, de tapisserie. Tracer des fleurs sur du canevas. TRACER, dans la tapisserie, c'est tracer des caractères, des mots, des lignes, les écrire. Ma plume ici, tracera ces mots par alphabet, Pourrait d'un nouveau nom augmenter Richelet, DOUL. SAT. X. Ô lignes que sa main, que son cœur a tracées, A. CHÉN. *Élég.* III. ‖ ❖ Figurer. Mêlez vos pas à nos sons, Et tracez sur les herbettes L'image de nos chansons, MOL. *Am. magn.* II, 3e *interm.* sc. 5. ‖ Marquer, indiquer. En vain sur la route fatale Dont les esprits tracent le bord, Quelque tombeau par intervalle Nous avertissaient de la mort, LAMART. *Méd.* II, 4. ‖ ❖ Fig. Faire connaître par le langage parlé ou écrit. J'ai-je trace la vieille et morigoninante? RAC. *Plaid.* sc. 1. Un parti qui en vers une amoureuse flamme, IO. *Art* p. 1. Il s'est fait apporter ces annales célèbres Où les faits de son règne avec soin étaient tracés, DE BÉRAN. Mais chacque jour sont tracés, RAC. *Esth.* II, 1. Les changements prédits, immuables, fixés, Que d'une plume d'or nous trace la trace, A. CHÉN. *Tibre*. ‖ Tracer le tableau, l'image, la peinture de quelque chose, décrire quelque chose. Il nous a tracé le tableau de ses malheurs. Quelle peinture effrayante notre Evangile nous trace-t-il de la vie chaste, nos très-chers frères! MASS. *Carême, Rechute*. Laissons-les en tracer d'effroyables images, VOLT. *Traner.* I, 3. ‖ ❖ Fig. Donner un enseignement, un plan. Tracer à quelqu'un des règles de conduite. Cet éclat de leurs actions [de nos ancêtres].... nous impose un engagement de leur tracer le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous

Digitized by Google

tracent, et de no point dégénérer de leurs vertus, MOL. *D. Juan*, IV, 4. Mais il est des vertus que je lui puis tracer, ACC. *Brit.* 1, 3. Tu n'as qu'à tracer, SAINT-AMAND, *Paresseux*, 11. Tracer le nain, faire les cordons de paille dont on doit la composer. ‖ 11° Se tracer, v. réfl. Être tracé. Ces lignes se tracent à la mécanique.

— HIST. XIIIe s. Desci qu'à la noire montaigne [il] a Balehan trachié ses ques, Nel pot trouver... ce est CARDAIL, *Berl. et Jos.* p. 131. Mais tex [tels] soisnante après lui tracent [courent], Qui de la mort Jehan menacent, *Bl. et Beh.* 4314. Se volez mener léger à main, Si alez en cel bois entrer. Où vos vos alez percheçar Aussi con vos soulliez faire, *Ren.* 8077. Et vont traçant parmi ces rues, Pour veoir, par estre vuses, *le Jour*, 6087. ‖ XIVe s. Dont demands dam Pietres : « oh est li fauls Henris ? Je serai mout dolant, se de ci s'est partis. » Tracier a fait les champs, les vaux et les larris, *Guesl.* 12148. Aitel partout nous tracasmas maint par, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*, ‖ XVIe s. Si faut-il qu'ils tracent du nombre des papes Jean vingt-deuxiesme, lequel publiquement a tenu que les ames estoyent mortelles, CALV. *Inst.* 918. Toujours depuis qua la voye est tracée, Plus on y passe et plus elle est usée, LA MOTHE, 1041. Mais, empreint dans le bois quelque verve esgarée; Amour marche devant, et nous marchons après, m. 830. Tracer son langage, corriger, CALVIN, *Inst.* 1. Chere tracer, tb. Le desir de marcher sur les erres que mon pere et mon bon oncle le cardinal m'avoyent tracées, DU BELLAY, *Rra. Harangue d'a remercier*. — ETYM. Normand, *trachier*, chercher; picard, *tracher*, chercher avec soin; espagn. *trazar*; ital. *tracciare*. Diez le tire d'une forme non latine *tractiare*, dérivée de *tractus*, tiré de *trahere*; de sorte que le sens primitif est faire un trait; puis, comme une trace fait un trait, suivre à la trace, chercher, ce qui est un sens très-fréquent dans l'ancien français.

† TRACERET (tra-se-ré), s. m. ‖ Synonyme de tracelet. ‖ Outil de fer pointu dont les chaudronnetiers se servent pour piquer et tigurer la bois. On dit aussi traçoir.

† TRACE-SAUTERELAU (tra-se-sô-te-rô), s. m. Outil du facteur de pianos.

† TRACEUR (tra-seur), s. m. Celui qui trace sur le terrain de petits sillons, pour déterminer les contours d'un édifice, d'un jardin.

† TRACEUSE (tra-seû-z'), s. f. Ouvrière qui trace un canevas, une broderie, etc., par des points d'aiguille. Forme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui trace le dessin piqué, c'est-à-dire indique les contours du dessin, l'esquisse.

† TRACHÉAL, ALE (tra-ché-al, a-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à la trachée-artère. Artère trachéale. Nerfs trachéaux.

TRACHÉE (tra-ché), s. f. Terme d'histoire naturelle. Dans les plantes, nom donné par Malpighi à des espèces de vaisseaux composés de cellules très-allongées superposées bout à bout, en empêchant un peu l'une de l'autre par leurs extrémités coniques. Une lame argentée, élastique et tournée en spirale à la manière d'un ressort à boudin, forme les trachées ou les poumons de la plante, BONNET, *Ut. feuill.* 2e *mém.* ‖ 2° Chez les insectes, canaux nombreux et déliés qui prennent naissance aux stigmates placés sur les côtés de l'abdomen, et conduisent l'air dans toutes les parties du corps. Les trachées des insectes ressemblent parfaitement à celles des plantes, BONNET, *Contempl. nat.* III, 19.

— ETYM. VOY. TRACHÉE-ARTÈRE.

TRACHÉE-ARTÈRE (tra-chée-ar-tè-r'; Richelet recommande de prononcer tra-ké-artère; aujourd'hui les anatomistes disent trachée), s. f. Terme d'anatomie. Canal communiquant du larynx aux bronches et servant au passage de l'air. ‖ On dit aussi, par abréviation, trachée. Si on souffle avec force dans la trachée de quelque animal mort, on rendra des sons qui différeront peu de ceux qu'a l'animal replaié, BONNET, *Ent. psych.* XVII, 25. ‖ Desertes a dit : l'artère trachée, *Fortus*, 2.

— HIST. XVIe s. La trachée-artere, appellée vulgairement la canne du poulmon, PARÉ, VI, 6.

— ETYM. Τραχεῖα ἀρτηρία, de τραχεῖα, raboteux, et ἀρτηρία, artère, à cause que les plus anciens anatomistes, qui croyaient les artères pleines d'air, assimilaient à une artère le conduit qui va du larynx au poumon, le nommèrent raboteux en raison des anneaux qui le composent.

† TRACHÉEN, ENNE (tra-ché-an, è-n'), adj. Terme d'entomologie. Qui a des trachées.

† TRACHÉITE (tra-ché-i-t'), s. f. Terme de médecine, inflammation de la trachée.

— ETYM. Trachée, et la finale médicale ite qui indique inflammation.

† TRACHÉLÉ (tra-ché-lé), s. f. Terme de marine. Même chose que TRACHÉLIN.

† TRACHÉLIEN, ENNE (tra-ché-li-ain, è-n'), adj. Terme d'anatomie. Synonyme de cervical. ‖ Apophyses trachéliennes, les apophyses transverses des vertèbres cervicales. ‖ Trous trachéliens, trous ou canaux percés à la base des apophyses trachéliennes, et donnant passage à l'artère vertébrale ou trachéo-occipitale. ‖ Nerfs trachéliens, nom donné aux nerfs cervicaux.

— ETYM. Τράχηλος, cou.

† TRACHÉLIPODE (tra-ké-li-po-d'), adj. Qui a les pieds au cou. Mollusques trachélipodes (de τράχηλος, cou, et πούς, pied).

† TRACHÉLISME (tra-ké-li-sm'), s. m. Terme de médecine. Contraction spasmodique des muscles du cou par action réflexe ou diastaltique, pendant l'épilepsie, par exemple; la compression des veines du cou, l'occlusion de la glotte, la pression et, par suite, la morsure de la langue.

— ETYM. Τράχηλος, cou, et finale isme.

† TRACHÉLOBRANCHE (tra-ké-lo-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Qui porte les branchies au cou.

— ETYM. Τράχηλος, cou, et βράγχια, branchies.

† TRACHÉLO-DIAPHRAGMATIQUE (tra-ké-lo-di-a-fra-gma-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au cou et au diaphragme. ‖ Paire trachélo-diaphragmatique, la quatrième paire des nerfs cervicaux.

† TRACHÉLO-DORSAL, ALE (tra-ké-lo-dor-sal, sa-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la région trachélienne et au dos. ‖ Nerf trachélo-dorsal, accessoire de Willis, spinal, nomé donné au nerf de la huitième paire asciphalque.

† TRACHÉLO-OCCIPITAL, ALE (tra-ké-lo-o-kci-pi-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au cou et à l'occiput. Artère trachélo-occipitale

† TRACHÉO-ÉLÉ (tra-ché-o-sé-lé'), s. f. Terme de médecine. Tumeur de la trachée.

— ETYM. *Trachée (artère)*, et κήλη, tumeur.

† TRACHÉONÉVROTOMIE (tra-ché-o-né-vro-to-mi'), s. f. Terme de médecine. Rétrécissement de la trachée.

— ETYM. *Trachée (artère)*, et νεῦρον, rétrécissement.

TRACHÉOTOMIE (tra-ché-o-to-mie), s. f. Terme de chirurgie. Opération chirurgicale dans laquelle on établit communication entre la trachée et l'extérieur au-dessous du larynx.

— ETYM. *Trachée (artère)*, et τομή, incision.

† TRACHOME, (tra-kô-m') s. m. Terme de médecine. Ophthalmie accompagnée de l'aspérité de la surface interne des paupières.

— ETYM. Τράχωμα, rudesse, de τραχύς, rude.

† TRACHYCARPE (tra-chi-kar-p'), adj. Terme de botanique. Qui a des fruits rudes ou hérissés.

— ETYM. Τραχύς, raboteux, et καρπός, fruit.

† TRACHYTE (tra-chi-t'), s. m. Terme de géologie. Classe feldspathique de roches volcaniques à pâte grossière, cellulaeuse, âpre au toucher.

— ETYM. Τραχύς, rude.

† TRACHYTIQUE (tra-chi-ti-k'), adj. Qui a le caractère du trachyte.

† TRACHYTISME (tra-chi-ti-sm'), s. m. Terme de géologie. Tendance à la formation du trachyte.

† TRAÇOIR (tra-soir), s. m. Poinçon qui sert à dessiner sur le métal les figures qu'on veut tracer. ‖ Outil de fabricant d'instruments de mathématiques, VOC. TRACHLET. ‖ Outil du charpentier, VOY. TRACELET. ‖ Outil du boutonnier. ‖ Outil du jardinier.

— ETYM. *Tracer*.

† TRAÇONS (tra-sons), s. m. pl. Maître des tracons, celui qui, dans les marais salants, tire le sel des lessses et le transporte sur des tables de somme.

† TRACTARIENS (tra-kta-rin), s. m. pl. Nom donné aux anglo-catholiques, nouvelle secte qui admet l'unité catholique sans reconnaître la suprématie du pape, et qui répudie l'alliance de l'Église et de l'Église telle qu'elle existe en Angleterre, ainsi dits du *tracts* ou traités dans lesquels leur doctrine a été exposée.

† TRACTATIVEMENT (tra-kta-ti-ve-man), adv. En traitant, par un traité. Racheter tractativament les p. ris des émigrés, L. BEYBAUD, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er NOV. 1871, p. 142.

† TRACTIF, IVE (tra-ktif, ti-v'), adj. Terme de mécanique. Qui exerce une traction. Force tractive.

— ETYM. VOY. TRACTION.

† TRACTION (tra-kcion), s. f. Terme de mécanique. Action d'une force qui, placée en avant de la résistance, tire un corps mobile à l'aide d'un fil, d'une corde ou de tout autre intermédiaire.

— HIST. XVIe s. Traction, CORDIALE.

— ETYM. Lat. *tractionem*, de *tractum*, supin de *trahere*, tirer (VOY. TRAIRE).

† TRACTOIRE (tra-ktoi-r'), adj. Terme de mécanique. Qui concerne la traction. Si la force de la lune s'étend jusqu'à la terre, à plus forte raison celle de la terre s'étend jusqu'à la lune et beaucoup plus loin; rien de ce qui est analogue à la nature de la terre ne peut échapper à cette force tractoire, DELAMBRE, *Biograph. univ. Kepler*. ‖ *S. f.* Terme de géométrie. Se dit d'une courbe dont la tangente est égale à une ligne constante.

— ETYM. Lat. *tractorius*, de *trahere*, tirer.

TRADITEUR (tra-di-teur), s. m. Terme d'histoire ecclésiastique. Nom de ceux qui, dans la persécution, livrèrent les livres sacrés aux païens.

— ETYM. Lat. *traditorem*, de *tradere* (VOY. TRADITION).

† TRADITIF, IVE (tra-di-tif, ti-v'), adj. Terme didactique. Qui transmet.

— ETYM. VOY. TRADITION. On a dit *traditive* au sens de tradition : XVIe siècle. N'ayant voulu suivre en cela la traditive de ceux qui des devant par devant luy sur semblable argument, *le Prince de Machiavel, Rp.* p. 4.

TRADITION (tra-di-cion), en vers, de quatre syllabes), s. f. ‖ 1° Terme de jurisprudence et de liturgie. Action par laquelle on livre quelque chose à quelqu'un. La vente se consomme par la tradition de la chose vendue. L'ordre de mettre, dans l'Église, se confère par la tradition des clefs. La tradition réelle, qui se faisait par le sceptre, consistait le fief, comme on le fait aujourd'hui Thomage, MONTESQ. *Esprit*, XXXI, 22. L'obligation de livrer la chose est parfaite par le seul consentement des parties contractantes; elle rend la créancier propriétaire, et met la chose à ses risques dès l'instant où elle a dû être livrée, encore que la tradition n'en ait point été faite, *Code civ.* art. 1138. Dans la tradition de la terre, dans les débats qui s'y rapportent, le témoin principal c'est la terre elle-même, MICHELET, *Orig. du droit français. Introd.* XXVIII. ‖ Tradition par le fait, état d'usage en Hollande en 1744, m. lib. CXXIII. ‖ Fig. Le sang, l'éducation, l'histoire des ancêtres, juste, dans le cœur des grands et des princes, des semences et comme une tradition naturelle de vertu, MASS. *Pet. carême, Respect que les gr. d. à la relig.* ‖ 2° Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc. d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite. La religion juive est toute la tradition du peuple, PASC. *Pens.* XII, 7, éd. HAVET. Une tradition aussi ancienne que le monde, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 296, dans FOUCHER. Voilà quelle a été et quelle sera la croyance de l'impie qui préfère la philosophie à la tradition et au divin Alcoran, DANET, *Opin. des anc. philos. Surname*. Quoique la tradition fasse de Cadmus un fils de roi de Sidon..., COMTE. *Hist. anc.* t, 10. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. La tradition, qui, avant l'invention de l'écriture dépositaire de l'histoire des peuples, a tout confondu et tout défiguré, BAILLY, *Hist. d'astr. anc.* p. 18. La tradition orale et les chants de différents poëtes avaient seuls conservé et altéré les événements de cette guerre célèbre (guerre de Troie), LEVESQUE, *Instit. Ren. sc. mor et pol.* t. II, p. 28. ‖ Les faits mêmes aussi transmit. Beaucoup de traits d'histoire ne sont que de fausses traditions. ‖ Traditions judaïques, les interprétations que les docteurs juifs avaient données à la loi de Moïse, et les additions qu'ils y avaient faites, lesquelles ont été depuis recueillies par les rabbins, Les pharisiens] se piquaient d'une observance exacte de la loi, et y ajoutaient un grand nombre

Digitized by Google

de traditions qu'il prétendaient avoir reçues de leurs ancêtres, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 293, dans POUGENS. || 3° Particulièrement, dans l'Église catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont point dans l'Écriture sainte. La religion catholique est fondée sur l'Écriture sainte et la tradition. La tradition, c'est-à-dire la suite toujours manifeste de la doctrine laissée et continuée dans l'Église, BOSS., *1er pan. prol.* 57. C'était la tradition qui interprétait l'Écriture; on croyait que son vrai sens était celui dont les siècles passés étaient convenus, et nul ne croyait avoir droit de l'expliquer autrement, ID. *Hist.* I, 11. Les évêques ainsi assemblés [en concile] portaient avec eux l'autorité du Saint-Esprit et la tradition des Églises, ID. *ib.* I, 14. L'ancienne tradition du saint-siége et de l'Église catholique n'est plus été, comme autrefois, des lois sacrées et inviolables, m. *Reine d'Angleterre*. Les valentiniens, les gnostiques, et d'autres sectes impies combattaient l'Évangile par de fausses traditions, ID. *Hist.* I, 19. || Les choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. Ce point de discipline se trouve pas dans l'Écriture sainte, ce n'est qu'une tradition. || 4° Tout ce que l'on sait ou pratique par tradition, c'est-à-dire par une transmission de génération en génération à l'aide de la parole ou de l'exemple. Ce jeu de scène est une tradition, est de tradition. Laissez-en la décision aux Druides, qui ont la tradition des plus anciens oracles, et qui sont inspirés pour être les interprètes des dieux, VÉN. FÉN. LITT. On croit... que des désordres nuisibles, qui nous sont venus par tradition, sont des droits incontestables attachés à nos charges, MASS. *Carême, Confession*. Le théâtre de Molière, écrivant autrefois sans voyelles, il n'y avait que les seules consonnes, et c'était la tradition et l'usage qui apprenaient comment il fallait placer les voyelles pour la lire et la prononcer, BEMARS. *Œuv.* t. VII, p. 42. J'étais à la répétition, à donner les traditions du Baron d'Albikrac [comédie de Th. Corneille] à cette troupe, à la comédie qui en est venue pour la foire, PICARD, *Tuez comédien*, sc. I.

— HIST. XVIe S. L'usage commun de parler est tel, que tous édicts procèdent des traditions touchant le service de Dieu, soyent nommez traditions humaines, CALV. *Instit.* 948. Dessaisine et saisine faite en presence de antaires et témoins vaut et equipolle à tradition et delivrance de possession, LOYSEL, 747. On fait bien facsher les huguenots, quand on leur monstre que la doctrine de l'Eglise et les traditions nous apprennent à reconnoistre les Escritures, D'AUB. *Confession de Sancy*, II, 2.

— ETYM. Provenç. *tradition*; espagn. *tradicion*; ital. *tradizione*; du lat. *traditionem*, qui a donné, dans l'ancienne langue, *traïson* (voy. ce mot).

† **TRADITIONALISME** (tra-di-sio-na-li-sm'), *s. m.* Attachement aux traditions, aux anciens usages. Tandis qu'un traditionalisme probablement grossier, imitation des interprétations légendaires et juridiques des écoles juives de la Babylonie, prétrifiait de plus en plus le parsisme, NICOLAS, *Revue Germ.* t. VIII, p. 682. || Particulièrement. Opinion de ceux qui, dans l'Église catholique, pensent que l'idée de l'infini n'est pas une idée innée, mais que le premier homme a été averti par Dieu de la présence et de l'objet de cette idée, et qu'ainsi informé, il dut en transmettre à sa descendance la possession et l'intelligence. La cour de Rome a rejeté le traditionalisme.

† **TRADITIONALISTE** (tra-di-sio-na-li-st'), *s. m.* Partisan du traditionalisme. || Particulièrement, dans la philosophie catholique, nom donné à ceux qui font dépendre la possession originelle et uniquement de l'enseignement et de la parole qui constituent la tradition.

TRADITIONNAIRE (tra-di-sio-nèr'), *s. m.* Il se dit des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. || Par extension, celui qui suit le passé, les précédents, les traditions. Les Anglais sont devenus un peuple traditionnaire.

— ETYM. *Tradition*.

TRADITIONNEL, ELLE (tra-di-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Fondé sur la tradition. Le décret par lequel Jean Hyrcan, père des deux derniers rois, avait abolit toutes leurs constitutions traditionnelles [des Juifs], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 252, dans POUGENS. L'autorité traditionnelle d'avant aucun empire sur ces sectaires, L'ABBÉ BOUTEVILLE, dans DESPORTUNIES.

— ETYM. *Tradition*.

TRADITIONNELLEMENT (tra-di-sio-nè-le-man), *adv.* Suivant la tradition, d'après la tradition.

— ETYM. *Traditionnelle*, et le suffixe *ment*.

† **TRADUCHN** (tra-du-sin), *s. m.* Nom que les pélagiens donnaient aux catholiques, parce que ceux-ci croient que le péché originel est transmis des pères aux enfants.

— ETYM. Lat. *traducere*, transmettre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTEUR (tra-du-kteur), *s. m.* Celui qui traduit d'une langue dans une autre. Le sec traducteur du français d'Amyot, BOIL. *Epît.* VII. Un habile traducteur dont élite un Protée qui n'ait point de forme stable, DUCIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 318, dans POUGENS. C'est un des progrès de la raison humaine dans ce siècle, qu'un traducteur ne soit plus idolâtre de son auteur, et qu'il sache lui rendre justice comme à un rival important, VOLT. *Dict. philos.* Si ce qu'on prétend traduire n'est pas même une pensée, si ce n'est qu'une expression fugitive, un rêve incohérent de l'imagination ou de l'âme du poète, un son vague et inarticulé de sa lyre..., que restera-t-il sous la main du traducteur? VOLT. *Mac. de récept. à l'Acad. franç.* || Traducteur juré ou assermenté, celui qui, auprès d'un tribunal, fait les traductions demandées. || 2° Traductrice, femme qui traduit des traductions. Madame Dacier, sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari; car il ne fait que traduire et commenter; et vous êtes la seule traductrice et commentatrice, VOLT. *Dict. philos. Scotistes*.

— HIST. XVIe S. *Nous diray-je* Amours, vrayement mieux dignes d'estre appellez traditeurs que traducteurs? veu qu'ilz trahissent ceux qu'ilz entrepresument traduire, DU FAIL, *Propos*.

— ETYM. Ital. *traduttore*; du latin *traductorem*, celui qui fait passer d'un lieu à un autre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTION (tra-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de traduire. Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. — Quoi! monsieur, dit-il, vous traduisez? — C'est une qualité que vous ne pensez pas! MONTESQ. *Lett. pers.* 128. A mesure que, dans un ouvrage, le caractère de la pensée tient plus de l'individualité, la traduction devient plus épineuse, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 270. Croyez-en ceux qui ont consacré beaucoup d'années à la traduction; si le succès les a quelquefois dédommagés de leurs peines, ils se sont plus souvent sentis vaincus dans cette lutte difficile, VOLT. *Lang. Italie*. Rien, dit-on, d'aussi-utile. L. p. 280. || 2° Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. On a justement comparé le commun des traductions à un revers de tapisserie, où on ne plus retirer les linéaments grossiers des figures finies que le beau côté représente, ROLLIN, *Traité des Et.* I, 1. Traducteur élégant d'Alzanoni, et dont on appela chacque traduction la belle infidèle, VOLT. *Louis XIV, écrivains, d'Alembert*. Je regrette la traduction des *Georgiques* par D. Delille; on un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française; et je ne sais même si Bolleau aurait osé traduire les *Georgiques*, *Lett. Chabanon*, 6 févr. 1771. On ne croit pas connaître les poètes par les traductions; ce serait vouloir apercevoir le colors d'un tableau dans une estampe, D. *Etr. poét. Ep.* II, 8. Si cet vrai qu'il n'y ait point de traduction exacte qui égale l'original, c'est qu'il n'y a point de langues parallèles, même entre les modernes, LACRETELLE, *Œuv.* t. II, p. 3. Le poète et pensait Dacier, grand ennemi de la mode pour l'amour des anciens, qu'il n'a pourtant point traités en ami dans ses traductions, *Eloy. Lamotte*. Il n'y a qu'un moyen de rendre fidèlement un auteur d'une langue étrangère dans la nôtre : c'est d'avoir l'âme bien pénétrée des impressions qu'on en reçues, et de n'être satisfait de sa traduction que quand elle ressemble aux mêmes impressions dans l'âme de lecteur, POUGENS. *Mélanges, Terence*. On a dit quelquefois que les traductions étaient des trahisons, *Journ. offic.* 25 févr. 1822, p. 1312, 2e col. || On dit de même : la traduction d'un passage, d'un vers, etc.

— SYN. TRADUCTION, VERSION. Ces deux mots sont synonymes; cependant, d'habitude, la traduction est en langue moderne, et la version en langue ancienne. Ainsi la Bible française de Sacy est une traduction, et les Bibles latines, grecques, arabes, syriaques, sont des versions.

— HIST. XVIe S. Si les Romains n'ont voqué à ce labeur de traduction, par quelz moiens doubgne ont ilz peu ainsi enrichir leur langage? DUBELL. *1, 10, recto*. Sçavons nous bien qu'en Basque et en Bretaigne il y ayt des jugez assez pour establir cette traduction [de la Bible] faicte en leur langage? MONT. *1,* 309.

— ETYM. Prov. *traduzio*; esp. *traduccion*; ital. *traduzione*; du latin *traductionem*, qui n'a que le sens de faire passer d'un lieu à un autre, et qui vient de *traducere* (voy. TRADUIRE).

TRADUIRE (tra-du-ir'), *v. a.* || 1° Ferme de palais. Transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie. || Citer ou contraindre quelqu'un devant un juge, un tribunal. Il fut traduit devant la cour d'assises. Devant certaine guêpe on traduisit la cause, LA FONT. *Fabl.* I, 21. Il n'a traduit à mon parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille ecus pour le cens de deux sous et demi, VOLT. *Lett. à M. Perrad*, 24 avril 1762. || Traduire en justice, même sens. || 2° Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Cicéron, à l'âge de dix-sept ans, avait traduit le poème d'Aratus en vers latins, NOBLET, *Hist. anc. liv. VIII*, ch. I, 1. L'honneur que vous le cardinal Quirini] m'avez fait de traduire en si beaux vers la Héroïde et le poème de Fonteney, VOLT. *Sermaan. Dissert.* Un auteur dont les ouvrages plenis de sentiment, de vérité, d'élégance et de noblesse ont été traduits dans toutes les langues, ROLLIN, *Hist. anc. Ner.* II, 11. || On dit de même : traduire un passage, une citation, un vers, etc. || Traduire un auteur, traduire ses ouvrages. On fait brûler Vanini, et on traduit Lucrèce pour monsieur le Dauphin, VOLT. *Lett. à Mme* 1727. || Absolument. Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Si vous voulez qu'on vous traduise un jour, commencez par traduire vous-même, D'ALEMB. *Eloy. Sert.* || 3° Fig. Rendre ridicule, persifler, BOIL. *Epît.* III, 3. || 4° Par extension, expliquer, interpréter. Traduisez-moi votre pensée en termes plus clairs. || Manifester. Il savait aussi traduire aux yeux de tous le sentiment de son âme, MARMT. *Corinne*, VII, 2.

— 4° Se traduire, v. réfl. Se montrer, comparaître. Son projet de se mettre lui-même sur la scène et de s'y traduire lui-même en franc matamore jouer un rôle méprisable, ANON., *Corresp.* t. II, p. 19. || 5° Fig. Se traduire en ridicule, se rendre ridicule. Jamais on ne sort de ces gens qui ne tradusent en ridicule, malgré leur qualité, MOL. *Critique*, 6. || 6° Être traduit. Les poètes ne se traduisent point; peut-on traduire le sublime? VOLT. *Lett. Roc du Deffant*, 19 mai 1756. Le sublime se traduit toujours, presque jamais le style, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 127. || 7° Être manifesté. Sa colère se traduisit en larmes.

— HIST. XVIe S. Qui traduisent à credit les langues dont jamais ils n'ont entendu les premiers elemens, BRIÈVE, t. 5, *recto*. Je me suis mis à revoir ce que de longtemps j'avoye traduit de grec en françois des Vies de Plutarque, et à continuer de traduire ce qui m'en restoit, AMYOT, *Epît.* Tout cela [ce pays] sans tirer le canon fut traduit de portugais en espagnol par..., D'AUB. *Hist. II*, 463. Ils empêcheront à se mordre, accuser et injurier l'un l'autre, à presenter libelles diffamatoires, auquels toute leur vie estoit traduite, CALV. *Instit.* 801.

— ETYM. Ital. *tradurre*; du lat. *traducere*, faire passer, de *tra* ou *trans*, au delà, et *ducere*, conduire (voy. DUIRE).

TRADUISIBLE (tra-du-zi-bl'), *adj.* Qui peut être traduit. Cela n'est pas traduisible. L'ouvrage est-il traduisible?

— ETYM. *Traduire*.

TRADULT, ITE (tra-dul, du-l'), *part. passé* de traduire. || 1° Cité devant une juridiction. Un disciple de Galilée, traduit devant l'inquisition pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, VOLT. *Philos. Bible crpt. Josué*. || 2° Tourné d'une langue dans une autre. L'imitation de Jésus-Christ traduite en vers par Corneille. Quand il [un livre] est imprimé par toute l'Europe, et qu'il est traduit en plusieurs langues, LA BRUY. I.

TRAFIC (tra-fik), *s. m.* || 1° Commerce de marchandises. Un marchand grec en certaine contrée Parsant trafic..., LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, SOUS. *Hist.* III, 6. Le trafic lui avait donné la naissance [à Carthage]; le trafic lui donna l'accroissement, et la mit en état de disputer longtemps à Rome l'empire du monde, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 489, dans POUGENS.

Digitized by Google

On tâche autant qu'on peut, dans son petit trafic, à gagner ses dépens en servant le public. REGNARD, *le Joueur*, v, 2. Il faudra se souvenir que les marchandé, de quelque espèce qu'ils soient, ne font que le commerce de commission, commerce que je nommerai quelquefois trafic, COMM. *Comm. gour.* t. 5. ‖ Fig. Quel marché veut-il faire avec ce pauvre homme ? oh ! l'abominable trafic, le riche et précieux échange ! il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien, BOss. *Pauvy. St Franç. d'Assise*, 1. ‖ 2° Fig. et en mauvaise part, profit que l'on tire de certaines choses. Quel trafic en fait aujourd'hui des bénéfices ! PASC. *Prov.* VI. Ô mon Dieu... depuis que vos ministres eux-mêmes en ont fait de votre humanité un commun sou de trafic, d'amusi et d'avarice, MASS. *Carême, Temples*. Ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité, m. *Pet. carême, Obstacles*. Il [Attila] envoyait à Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'en les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayeur des Romains, MONTESQ. *Rom.* 19. Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. le comte Lambert écrits à pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre, VOLT. *Mél. litt. à M. Dupont.* ‖ 3° Particulièrement, dans les chemins de fer, transport des marchandises, par opposition au transport des voyageurs. ‖ 4° Terme d'arbalestrier. Espèce d'échevelle creuse que le forgeur adapte à un canon de fusil, et qui lui sert à le monter.

— HIST. XVI e s. Tant de trafiques Et sophistiques Savez faire, que sans garir Vous ferez mourir, SCAL. *Inédit*. 223. Si vos raisons sont autentiques, le *Blason des faulses amours*, p. 224, dans LACURNE. ‖ XVII e s. Les trafiques, tromperies, larrecins, rapacités, les usures qui exercèques ses les factions et particularités des indulgences, CALV. *Inédit*. 223. Il [Thalès] dressa une trifique qui dans un an rapporta telles richesses qu'à peine..., MONT. I, XXVI. Avec trois vaisseaux legers de corsaires ils empeschoient tout le trafic et entrecours de la marchandise, AMYOT, *P. Æm.* 28.

ÉTYM. Génev. *traf* ; prov. *trafre, trofey* ; catal. *trafag, trafic* ; espagn. *trapago, trafico* ; portug. *trafego, trafico* ; ital. *traffico, traffo*, il *traffica*, qui signifie tantôt *commercer*, tantôt *tromper*, et qui se rattache à l'ancien français *trafiquer*, se livrer à un trafic, signifié aussi transvasement, conjecture qu'en a la une composition de la préposition *tra* ou *tras*, et *feg, fec, fet*, représentant le latin *facio*, échanger ; *tres* ayant pris l'*f* prov. *fetz*, franç. *fois*. La conjecture est plausible.

TRAFIQUANT (tra-fi-kan), *t. m.* Celui qui fait le trafic. Un trafiquant sur mer, par bonheur, s'enrichit, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Pierre Valdo [un fut l'auteur des Vaudois], marchand de Lyon, forma une assemblée en il était selon la coutume avec les autres trafiquants..., BOss. *Var.* XI, 78. J'appellerai trafiquant un marchand, lorsque, par une suite d'échanges faits en différents lieux, il faisait commerce de tout, COYNEL. *Comm. gour.* I, 5.

— REM. Il semblerait naturel d'écrire un trafiquant comme on écrit un fabricant, un négociant.

TRAFIQUÉ, ÉE (tra-fi-ké), *part. passé* de trafiquer. Des billets trafiqués sur la place.

TRAFIQUER (tra-fi-ké), *v. intr.* Faire des trafiquons, vous trafiquez ; que je trafique, que nous trafiquions, que vous trafiquiez, v. n. ‖ 1° Faire trafic. Et sans peur d'à larron trafique le marchand, RÉGNIER, *Sat.* I. Il était aux trompeurs, Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Ils nous regardent rent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquaient, RÉN. *Tél. lit.* Les Portugais trafiquèrent aux Indes en conquérants, MONTESQ. *Esp.* XXI, 21. ‖ 2° Fig. Faire un profit illicite, malhonnête, honteux. Pour ma part qui n'estime pas tant ma prose, je ne prétends point y d'en trafiquer, BALZ. liv. VI, lett. 3. De plus, que Melpomène souvent, sans dérroger, trafique de sa peine, LA FONT. *Fabl.* I, 11. Un tel amour du gain infectant les esprits..., Trafiquai du discours et vendit les paroles, BOIL. *Ar p.* IV. Ils s'amusent voulez..., Qui, choisis par Néron pour être consumerce infâme, Trafiquent avec lui des secrets de mon âme, RAC. *Brit.* I, 4. ‖ 3° Fig. Avoir relation, commerce, correspondance. Vous qui, depuis dix ans à la cour attaché, Sur les seules douceurs faux dames n'osez être retranché, Et qui, ne méditant que conquêtes nouvelles, Trafiquez sans scrupule avec toutes les belles ! HAUTER. *Nobles de prov.* I, 6. Elle [Mme de Chaulnes] m'entretint deux heures..., pour me conter toute leur conduite [d'elle et de son mari]..., elle sait que je trafique en plusieurs endroits, et que je pouvais avoir de un sirurale par des gens qui m'aurairent dit le contraire, SÉV. 27 oct. 1675. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 4° V. n. Faire trafic de (peu usité en cet emploi). Ils [les Juifs] achètent à vil prix les blés, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Damiete et au Allemagne, VOLT. *Charles XII*, 2. ‖ Négocier. Trafiquer une lettre de change. ‖ Fig. Ceux dont l'unique profession est de vendre et d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses ou malheureuses qu'on débite, et de trafiquer la crainte et l'espérance, VOLT. *Dict. philos. Economie*. Embrasez-vous, autels ! remtrent dans la poussière, Avec leur idole grossière, Tous ces tyrans sacrés qui trafiquent l'erreur, GILB. *le Jubilé*. De quel droit, trahissant les droits de la nature, l'hydraulicien-t-le monde et la race future ? LEBRUN, dans *Alman. des muses pour* 1791, p. 149.

— HIST. XVI e s. Tous gens vivans de la soude [solde] et de la guerre à Nostre Seigneur qui ne sçavoient ni labourer la terre ny trafiquer sur mer, AMYOT, *P. Æm.* 18. Pour directeur de ceste entreprise [la conjuration d'Amboise] a esté commis un gentilhomme nommé de Mazeres, homme d'esprit, remuant, qui par cidevant a esprouvé diverses fortunes ; estuny a couru par tout le royaume, et trafiqué le cœur de plusieurs, PASQUIER, *Lett.* I, 1, p. 479.

— ÉTYM. *Trafic* ; espagn. *traficar, trafagar* ; portug. *traficar* et *trafegar* ; ital. *trafficare*.

† TRAFUSOIR (tra-fu-zoir), *s. m.* Machine pour séparer les écheveaux de fil ou de soie.

TRAGACANTHE (tra-ga-kan-te), *f.* Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre astragale qui produisent la gomme adragant.

— ÉTYM. Τραγακάνθα, de τράγος, bouc, et ἄκανθα, épine.

TRAGÉDIE (tra-jé-die), *s. f.* ‖ 1° Pièce de théâtre en vers, dans laquelle figurent des personnages illustres et dont le but est de toucher la terreur et la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. Le bouhomme t'y prendra d'abord que tu ne t'en douteras pas, qu'il n'en tient encore qu'en cinquième, et qu'à la tragédie du collège il jouait Capidon quand vous respectiez l'empereur, BALZAC, *Socrate chrétien, préf.* 1. La première des pièces tragiques françaises est la Cléopatre de Jodelle ; elle est d'une simplicité fort commendable à son ancienneté, FONTEN. *Hist. Théât. fr. Hist. des pièces*. Il y a beaucoup dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 nov. 1768. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose, ID. *Dict. phil. Rime*. De tous les plaisirs de l'esprit, celui que le premier est une tragédie bien jouée, ID. *Lett. Landgr. Hesse Cassel*, 7 nov. 1764. On fait une tragédie, ma chère nièce, en trois semaines, il n'y a rien de plus facile, ID. *Lett. Mme de Fontaine*, 14 juin 1761. J'avais cru que Racine serait ma consolation [à son commencement sur mes malheurs] ; il est mon désespoir ; c'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là, ID. *Lett. d'Argental*, 18 janv. 1762. Une tragédie est une expérience sur le cœur humain ; et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains des plus habiles, COLLIN D'HARLEVILLE, *Préface de Vatterton*. Enfide avait tâché de réunir toutes les tragédies, comédies et satyres que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce et de la Sicile, ID. *Inconstant*, environ trois mille, BARTHÉL. *Anach. ch.* 80. Non petit noyau, vous ne garderez une loge pour votre tragédie de société ; je me sers en trans de rire, PICARD, *Feinte tante*, I, 7. ‖ Les tragédies de Sophocle, de Corneille, de Racine, etc. les tragédies composées par ces poètes. ‖ La tragédie de Cinna, d'Athalie, etc. la tragédie dont Cinna, Athalie, etc. est le sujet. Le feu et toute la cour sont charmés de la tragédie d'Esther, SÉV. 351. La tragédie de Mérope, première pièce profane sans le secours d'une passion amoureuse et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 20 février 1743, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* ‖ Fig. Muse tragique. Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs, BOIL. *Art p.* III. ‖ 2° Art de composer, de jouer des tragédies ; le genre tragique. La tragédie, informe et grossière en naissant, N'était qu'un simple chœur où chacun en dansant, Et du doux des raisins entonnant les louanges, S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges ; là, le vin et la joie éveillant les esprits, Du plus habile ghantre un bouc était le prix, BOIL. *Art p.* III. Je ferais voir que, pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius et la Médée d'Ovide, m. *Lett. à Perrault*. Thespis est regardé comme l'inventeur de la tragédie : il est aisé de juger combien dans ces premiers temps elle était grossière et imparfaite, BOULLIE, *Hist. anc.* liv. XXV, ch. 1, 2. Eschyle commença à perfectionner la tragédie, et à la mettre en honneur ; il donna à ses acteurs un masque, un habit plus décent, une chaussure plus haute appelée cothurne, et leur construisit un petit théâtre, m. ib. La tragédie est encore plus belle pour être représentée que pour être lue, VOLT. *Zulime, Lettre*. On a beaucoup et trop écrit depuis Aristote sur la tragédie ; les deux grandes règles sont que les personnages intéressent, et que les vers soient bons, m. *Dict. Philos. Dict. hist.* Ils [les modernes] ont fait de la tragédie non pas le tableau des calamités de l'homme exilée de sa patrie destinée, mais le tableau des malheurs et des crimes de l'homme esclave de ses passions ; dès lors le ressort de l'action tragique a été dans le cœur de l'homme, et il est le nouveau système dont Corneille est le créateur, BARMONTEL, *Œuv. t. x, p.* 291. ‖ 3° Fig. Événement funeste. Une tragédie d'Agamemnon [l'exécution de Charles Ier], DUAL. *Lett. à Elisabeth, Rec. Germ.* t. XXII, p. 82. En un temps où la fortune jour des tragédies par tous les endroits de l'Europe, LAFF. *Mél.* 83. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [révolutions d'Angleterre], SÉV. 29 févr. 1688. L'homme est celui des animaux qui est le plus né pour la concorde, et l'homme est celui des animaux où l'inimitié et la haine font de plus sanglantes tragédies, BOss. *Sermons, Charité fraternelle, grande*. ‖ L'Iouas le débonnaire envoie des gens pour arrêter ceux qu'avaient contribué au désordre de ses sœurs ; cela causa bien des tragédies, BOSSUET, *Exp. Rom.* 20. Que me parles-tu, Vallier, de m'occuper à faire des tragédies ? la tragédie court les rues ; je mets les pieds hors de chez moi, j'ai du sang jusqu'à la cheville, DUCIS, *Comédien*. 4. *N. Vallier (sans date, mais pendant la terreur)*.

— HIST. XIV e s. Malvestiés et injustices que l'on racontre en tragédies, FROISS. *Ch.* 37. ‖ XVI e s. Voyez vous quelles tragédies sont excitées par certains pastophores [prêtres] ? SAB. IV. *Prol. de l'Aut.* Cette tragédie [l'assassinat de Henri III] arrivera que le duc d'Albe nous fait voir à Bruxelle, MONT. I, 30. Les tragédies latines de Bucanan, D. I, 198. ‖ XVII e s. Tragédie, de sparagne, de sparagnerie, bouc (VOY. TRAGIQUE), et 666, chant (VOY. 666).

TRAGÉDIEN, ENNE (tra-jé-dien, diè-n'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Acteur, actrice tragique. Un grand tragédien. Une excellente tragédienne. ‖ 2° Auteur de tragédies (sens peu usité ; on dit plutôt un tragique). Après quoi on bon tragédien est très-propre à être un très-bon historien, parce qu'il faut dans toute histoire une exposition, un nœud, un dénoûment et de l'intérêt, VOLT. *Mél. litt. Lett. de la Vaterlade*.

— REM. Au XVII e siècle, tragédien n'était pas usité au sens d'acteur tragique. Aussi voyons-nous qu'on se sert indifféremment de ce mot de comédien, pour qualifier tous les divertissements du théâtre ; on n'a jamais dit : les tragédiens, ni allons à la tragédie, LA FONT. *Psyché*, I, p. 92.

— HIST. XVI e s. Les chantres, menestriers, tragedieres et commediens, tous par ordre, y exercerent leur mestier, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 170, dans LACURNE.

TRAGI-COMÉDIE (tra-ji-ko-mé-die), *s. f.* ‖ 1° Pièce de théâtre qui tient de la tragédie par le sujet et les personnages, et de la comédie par les incidents et le dénoûment. Dans ce temps-là la tragi-comédie était assez à la mode, genre mêlé, où l'on mettait un assez mauvais tragique avec du comique qui ne valait guère mieux, FONTEN. *Vie de Corn.* Euripide et Archippus avaient traité ce sujet de tragi-comédie [Amphitryon] chez les Grecs ; c'est une des pièces de

Digitized by Google

l'haute qui a eu le plus de succès, VOLT. *Vie de Molière.* || 2° Il n'est dit aussi d'une pièce à dénouement heureux où il n'y a ni incidents, ni personnages comiques. Le poète, voulant que ce poème [le Cid] finît heureusement, pour suivre les règles de la tragi-comédie, fait encore en cet endroit que Chimène foule aux pieds celles que la nature a établies, *Acad. sentim. Cid.* Observons que le Cid fut donné d'abord sout le titre de tragi-comédie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cid*, t. 2.

— HIST. XVIe S. Une tragi-comédie que la royne mere du roy fit jouer en son festin, la plus belle, et aussi bien et artisement representée que l'on pourroit imaginer, CASTELN. 166. Ce fut une estrange tragi-comedie, pleine de grande inhumanité, d'offenser si cruellement son mary [pariant de l'histoire de la matrone d'Ephèse], BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 177.

— ETYM. Lat. *tragicomedia* dans Lactance, pour *tragicocomedia*, de *tragicus*, tragique, et *comœdia*, comédie.

TRAFI-COMIQUE [tra-ji-ko-mi-k'], *adj.* Il se dit de quelque accident fâcheux qui tient du comique. L'aventure est tragi-comique. || Il se dit par dérision des personnes. Pellegrin est rarement s'applique à faire sermons en trois points, Trois théâtres ont tous les soins De ce prêtre tragi-comique, *Epigr. contre Claude Pellegrin.*

† **TRAGIEN, IENNE** [tra-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au tragus.

TRAGIQUE [tra-ji-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la tragédie. Un acteur tragique. Des succès fortunés du spectacle tragique, Dans Athènes naquit la comédie antique, BOIL. *Art p.* III. Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, N'admet point en ses vers de tragiques douleurs, ID. VI. Les personnages tragiques, BAC. *Baj. Préface.* Le poème tragique vous serre le cœur dès le commencement, vous laisse à peine, dans tout son progrès, la liberté de respirer et le temps de vous remettre, LA BRUY. I. Oui, monsieur, je prendrai Racine comme le meilleur de nos poètes tragiques, sans contredit; comme celui qui le seul a parlé au cœur et à la raison..., VOLT. *Lett. Symard*, 2 *févr.* 1762. Pour les incidents, je ne les admets point; je ne suis qu'animal tragique, ID. *Lett. d'Argental*, 1er sept. 1762. Phèdre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme [Racine] où l'amour soit vraiment terrible et tragique, Mme DE LA. *Lett. à J. J. Rousst.* J'aime à voir... de l'Eschyle agitant évoquant la grande ombre, plantant le trompe de pleurs son vers tragique et sombre, M. J. CHÉN. *la Calomnie.* Mais, bonjour; Clytemnestre m'appelle .... J'arrange pour demain mes tragiques douleurs, C. DELAV. *les Comédiens*, t, 8 || Fig. et familièrement. Un ton tragique, un air tragique, un tot, un air qui affecte quelque chose d'alarmant. Il lui dis cela d'un air un peu tragique, BARBIER. *Gram.* || 2° Fig. Funeste. Tragique fureur, MAIRET, *M. d'Andr.* I, 3. Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique, *Cid*, IV, 3. Ma mie, tout effrayé d'un si tragique sort, J'accours pour vous en faire un funeste rapport, ID. *Rod.* I, 4. N'attendez pas..... que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FLÉCH. *Tur.* L'un ou l'autre fit-il une tragique fin? SOR. *Sat.* VII. Quitte, au nom des deux, ces tragiques pensées, BAC. *Théb.* IV, 3 || Ame tragique, homme occupé de noirs desseins. O toi..... Dieu..... Verrez-tu concerter à ces mains étrangères leurs funestes projets, Et tonnerras-tu point sur leur impiété? MALH. VI, 26. || 3° S. m. Le genre tragique. Ce poète s'est vue au tragique. Hélène, les yeux creux et encore sanglants, était souffert sur un théâtre immense; sur nos petits théâtres il eût révolté; le tragique, en s'affaiblissant, a observé les lois de la perspective, MARMONTEL, *Œuvres*, t. V, p. 57. || Le tragique bourgeois, le drame. Souvent je bâille au tragique bourgeois, Aux vains efforts d'un auteur ampoulé qui débraille et qui brave à la fois Dans son jargon Melpomène et Thalie, VOLT. *Pauvre diable.* || Ce qu'il y a de tragique dans une composition. Je regarde Cinna comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire, VOLT. *Lett. Duclos*, 23 déc. 1761. N'est il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de Rodogune? mais ce sublime sur quoi est-il fondé? sur quatre actes bien défectueux, ID. *Lett. la Harpe*, 26 mai 1761 || Fig. Prendre les choses au tragique, les considérer d'une manière trop sérieuse, d'une façon triste, alarmante. Il a pris la chose au tragique et n'a fait que mon emploi, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Après cet accident, il se retira du monde, tomba en consomption, et mourut; c'est prendre les choses au tragique que vous commandez, DENIS, *Théâtr. d'éduc. Méchant par autr.* I, 7. || L'affaire tourne au tragique, menace d'avoir des suites funestes. || 4° Auteur de tragédies. Personnage [P. Corneille] véritablement né pour la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas, à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse..... BAC. *Rép. au disc. dercription du Th. Corneille.*

— HIST. XVIe S. Quand le peuple permit soubs le fait tyrannique, *Quand le peuple permit qu'une histoire tragique*, D'AUB. *Tragiq.* édit. LALANNE, p. 84.

— ETYM. Lat. *tragicus*, de τραγικός, de τράγος, bouc, parce qu'un bouc fut le prix des premiers chœurs tragiques dans l'Attique.

TRAGIQUEMENT [tra-ji-ke-man], adv. || 1° D'une manière conforme à la tragédie. Il [un poëtan, à des moeurs] n'observe rien de ce qu'Euripide a écrit contre les femmes mariées, et le prononça plus tragiquement que s'il eût voulu représenter Hippolyte, BALZ. *de Socr.* Il est le seul qui ait traité l'amour tragiquement, VOLT. *Lett. Somarokof*, 26 févr. 1769. || 2° Fig. D'une manière tragique, funeste. Il est mort tragiquement. || Pour agir à exciter l'alarme. A chaque sourire du gros danseur, le jeune poète frongeait tragiquement ses noirs sourcils, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux chimères*, ch. III.

— ETYM. *Tragique*, et le suffixe *ment*.

TRAGOPAN [tra-go-pan'), *s. m.* Oiseau du genre faisan.

† **TRAGOPOGON** [tra-go-po-gon), *s. m.* Genre de synanthérées, dont une espèce, le tragopogon des prés, marguerite jaune, *L.* est connue sous les noms de salsifis sauvage, barbe de bouc et salsifis des prés. || On y distingue aussi : le tragopogon pratense, *L.* le tragopogon hybridum, *L.* (c'est la plante que les jardiniers cultivent sous le nom de salsifis) et le tragopogon velu qui a été géropogon velu de certains auteurs, LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *tragopogon*, de τραγοπώγων, de τράγος, bouc, et πώγων, barbe.

† **TRAGUS** (tra-gus'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le petit muscle du tragus, enfoncé et au devant de l'orifice du conduit auriculaire et qui se courbe de poils lorsqu'on avance en âge

— ETYM. Τράγος, bouc, à cause du poil qui couvre cette partie.

TRAHI. IE (tra-i, ie), part. *passé* de trahir. || 1° Il a trahi son parti. Celui qui veut trahir est justement trahi, MAIRET, *Mort d'Adr.* I, 1. Trahi de tous les sens, il ne s'est pas manqué à lui-même, ROTR. *Hercule d'Amphit.* || 2° A qui quelque chose a été trahi. Les affections les plus intimes, STAËL, *Corinne*, IV, 6. || A quoi on a manqué, en parlant de choses. Des chrétiens malheureux [pour avoir trahi leur foi], VOLT. *Lettre*, II, 4.

TRAHIR (tra-ir; au XVIe siècle, Palsgrave, p. 489, recommande de prononcer l'h aspirée), v. a. || 1° Proprement, faire un traité. Il se dit, en général, dans une perfidie à quelqu'un. Qui trahit tous nos dieux aurait pu vous trahir, CORN. *Poly.* III, 2. Monsieur ajouta encore deux ou trois conditions aussi engageantes et aussi oubliées, avec des opprobres contre la flavère, que le trahissait, me dit-il, pour les deux autres, si qui les trahissait pourrait tout trahir, RETZ, *Mém.* I, II, IV, III, p. 188, dans POUGENS. Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers, SEV. *Lett.* Ses gardes fidèles de nos rois [les Ecossais] trahissent le leur [Charles Ier], ROUS. *Reine d'Angleterre.* Moi! je pourrais trahir le Dieu qui trahit? BAC. *Esth.* II, 9. Une femme [Géographie] à qui quelqu'un a voulu entrer le trahi, MONTESQ. *Rom.* 13. Quiconque est soupçonné mérite à le trahir, VOLT. *Zaïre*, I, 5. || Absolument. Qui pourrait de traître peut manquer de parole, CORN. *Othon*, V, 6. Je crois qu'à mon exemple, impitoyable à trahir, Il hait à cœur ouvert un cœur de haïr, BAC. *Brit.* V, 1. 2° Manquer à ce que l'on doit à quelqu'un, sacrifier ses intérêts. Vous m'avez de César confié la jeunesse.... Mais vous avais-je fait serment de le trahir? BAC. *Brit.* I, 2. De quel droit me tous-même osez-vous attendre?... Vous offensez les dieux auteurs de votre vie; Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie; Vous trahissez enfin vos enfants malheureux, Que vous précipitez sous un joug rigoureux, ID. *Phèdre*, I, 3. || TRAHIR les intérêts de quelqu'un. Trahir les intérêts ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, mais à ses intérêts, non pas être perfide et traître, VOLT. *Louis XV*, 34. || Trahir la confiance de quelqu'un, manquer à la confiance qu'il a en nous. La mort de Burg. coupable ou non, annonçait d'une manière terrible à ceux qui servaient la nation, le sort qui les attendait, s'ils trahissaient la confiance qu'on avait en eux, RAYNAL, *Hist. phil.* 2, 48. || 3° Etre infidèle en amour, en amitié. Lui [Pyrrhus] qui me fut si cher et qui m'a pu trahir! MAIRET, *Andr.* II, 1. Pensez-vu que en effet Zaïre me trahisse? VOLT. *Zaïre*, IV, 8. Isabelle, fille de Philippe le Bel, femme galante, jalouse de son mari, qu'elle trahissait, IB. *Mœurs*, 70. || 4° Agir contre, en parlant de devoirs, de sentiments, d'obligations. Mais ce serait trahir tout ce que je leur dois. Que leur promettre un cœur, quand il n'est plus à moi, CORN. *Œd.* I, 3. Morbleu! c'est une chose indigne, lâche, infâme. De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme! BOIL. *Ht.* 3, 1. Je ne vous pas lui justifier la créature de mon ami ou créateur; je trahirais l'humilité de l'une, j'offenserais la vérité de l'autre, FÉNEL. *Duch. d'Aiguillon.* Ainsi les arts maintiennent l'empire par une préoccupation de religion; l'autre trahissait sa religion par la passion qu'il avait de devenir empereur, *Rol. de Tolod.* III, 5. Je vais trahir ma gloire et montrer ma faiblesse, CORN. *Rod.* 1, 5. Je ne puis estimer ces dangereux auteurs Qui..... Trahissant la vérité sur un papier corruptible..... BOIL. *Art p.* IV. Ils [les jansinistes] ne trahissent pas l'honneur de tant d'années, BAC. *Baj.* 1, 1. On enfuit est peu propre à trahir sa pensée, IN. *Ath.* II, 6. J'ai souvent trahi la douce nature promesses, MASS. *Avent, Délais.* L'excès de mon zèle n'a fait trahir mon devoir, LESAGE, *Diable boit.* 4. Ce serait trahir la mémoire de Corneille que de ne pas imiter la candeur avec laquelle il se juge lui-même : on doit la vérité au public, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Horace*, V, sc. dern. || 5° Absolument, parler contre la vérité. Et parce que j'en use avec honnêteté, Et ne le veux trahir, lui, ni la vérité, MOL. *Mis.* V, 1. M'avez-vous vu, monsieur, trahir la vérité dans quelque occasion que ce fût? BEAUMARCH. *Mère coupable*, III, 8. || Trahir ses sentiments, parler contre ses sentiments. Ce sont des sentiments que je ne veux trahir; Je ne veux point de rois qui sachent obéir, CORN. *Nicom.* III, 2. Si vous êtes touché de la vertu et de la justice, pourquoi trahir de si nobles sentiments? MASS. *Carême, Resp. hum.* || 6° Trahir quelqu'un, révéler son secret. Ah! malheureux Arcas, tu m'as trahi, BAC. *Iph.* IV, 4. || Trahir le secret d'autrui, le révéler. Quelque jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui, PÉR. *Tél.* III. || Absolument, un de personne pour régime indirect et un nom de chose pour régime direct, révéler à, par trahison. Mais surtout ne trahissez ici ce que je fais pour vous. Que je vous puisse encor trahir son artifice, Et, pour mieux vous servir, rester à son service, CORN. *Le Pl.* IV, 10. Cléopâtre a lieu d'attendre ce jour-là à faire confidence à Laonice de ses desseins et des véritables raisons de tout ce qu'elle a fait; elle [Laonice] eût pu trahir son secret aux princes, ou Rodogune, ou elle-l'eût su, ID. *Rod. Examen.* || 8° Payer d'ingratitude. Commencons un combat qui montre par l'issue Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue la vie! : Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. *Cinna*, V, 3. || 9° Inceler. Un cri, un geste involontaire, un mot échappé trahissent le sentiment, la pensée qu'on voudrait cacher. Elle m'a cru vainqueur.... Et s'oubliant sa colère a trahi son amour, CORN. *Cid*, V, 7. Sa douleur a trahi les secrets de son âme. Une émotion pareille peut-elle douter de sa flamme, ID. *Ib.* V, 5. La rougeur de son front trahissait sa pensée, VOLT. *Semir.* II, 1. || 10° En parlant des choses, ne pas seconder, rendre vain, décevoir. S'il est pour me trahir des esprits asset bas, Ma vertu pour le moins ne me trahira pas, CORN. *Cinna*, I, 4. Rebâtez tout me trahi, et ma puissance est vaincl pour vous. *Arm.* V, 6. Vous n'aurez pas survécu à un accident qui eût trahi là-dessus vos prudences et vos artifices, MASS. *Avent, Jeu. saint.* Si le clergé se flatta que la paix le rétablirait dans ses possessions, les événements trahirent ses espérances, RAYNAL, *Hist.*

Digitized by Google

phil. IV, 17. ‖ Ma parole a trahi ma pensée, mon intention, elle l'a mal traduite. (La parole, acte volontaire, traduit mal la pensée; mais un mot échappé involontairement la décèlerait; voy. plus haut, sa n° 7.) ‖ ᵖ Faire défaut. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire.... Trahir donc ma querelle, et ne fait rien pour moi! CORN. Cid, I, 7. ‖ 14° Se trahir, v. réfl. Agir contre ses propres intérêts. Dussé-je me trahir, Puisque vous le voulez, je jure d'obéir, CORN. D. Sanche, I, 3. Vous-même, en me faisant, vous voulez vous trahir! RAC. Phèdre, II, 2. ‖ 15° Découvrir par imprudence ou par hasard ce qu'on voulait tenir caché. Ah! je me trahirai, dit en moi-même Alceste que le traître une fois se sort trahi lui-même, SAC. Bajaz. IV, 8. Songez à vos promesses, craignez de vous trahir dans cette première entrevue, GENLIS, Veill. du chât. I, II, p. 70, dans POUGENS. ‖ Révéler la secret l'un de l'autre. Mais, en claissant, ne nous trahissons pas, MOLIÈR. I, 6.

— REM. Cornille a employé *trahir* à dans le sens de sacrifier à: Et, mettant différence entre ces deux coupables, J'ai traîné la justice à l'amour paternel, CORN. Poly. III, 3. Il a dit aussi *se trahir* à pour se livrer à: Souffrir qu'il se trahisse aux rigueurs de mon sort, Hér. IV, 1.

— HIST. XIᵉ s. Trait vos ost e fist la guarder vos ost, Ch. de Rol. XCI. ‖ XIIIᵉ s. Se j'en trahi [souffre], je n'en sai qui blasmer, Fors ses deus ieus et son simple vaincu, Dont li mers sont trait a martire, Cuvel, II. Douce dame, d'orgueil vous deffendez, Ne trahissiez vos biens [qualités] ne vos biautez, m. XIV. ‖ XVIᵉ s. Les prudents font bien pour leur seigneur trair, VILLEH. XCVI. [oi] Qui aimoit m'as trahi de trahison cruel, Berte, XXVI. Blanche-fleur traïtra [l'empoisonnera] en pomme ou en cerise, IB. LXXII. Et Blanchefleur traïtra, IB. 347. Autrai. trai, IB. LXXXIX. ‖ XVIIᵉ s. Quand les seigneurs de France veirent leur logis ardez et courrent le cry, ils coururent vers le roy, et, pour ce, furent ils trahy, PASC. liv. V, p. 92, dans LACURNE. ‖ XVIIIᵉ s. Mais parvenu je luy voy bouter le mien [mérite] qui avoit trahy sa foy, BOIS. Les mouvements forcez de nostre visage nous trahissent aux assistants, MONT. I, 97. Il trahit aux Russes Vasilicz, grande et riche cité, ID. III, 347. Autrigueux n'a pas esté seul, qui a dit qu'il aimoit ceulx qui trahissoient, et avoit en haine ceulx qui avoient trahi, AMYOT, Rom. 26. Il accompirent de trahir la chose publique aux Romains, ID. Arist. 32. Il [Antoine] se retira dedans la ville, cryant que Cleopatra l'avoit trahy à ceulx contre qui il avoit entrepris et fait la guerre pour l'amour d'elle, ID. Anton. 98. Quand l'espoir, rauit à mes yeux, De mon cœur vous trahit la porte, DESPORTES, Amr. p. 372.

— ETYM. Prov. *trahir*; cat. *trair*; anc. espagn. *traer*; portug. *trair*; ital. *tradire*; du lat. *tradere*, lequel correspond par la locution *manum ad tradere*, de tra, indiquant transmission, et dere, pour *dare*, donner.

TRAHISON (tra-i-zon); au XVIᵉ siècle, on prononçait *trahison* en trois syllabes et *traison* en deux); s. f. ‖ 1° Action de celui qui trahit; acte d'une méchanceté perfide. Taire une trahison, c'est presque la commettre, MARIV. Spect. I, 7. Alors elle [Athalie] déchira ses vêtements, et s'écria : Trahison, trahison, SACI, Bible, Rois, IV, II, 14. Les Juifs jusques alors avoient commis la faiblesse que par un dessein formé de trahir, LACRETELLE, Rac. 450. Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté, ID. ib. 496. Ceux qui tuent en trahison, PASC. Prov. VII. ‖ Haute trahison se dit des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. Haute trahison d'Angleterre, passée sous Henri VIII, déclarait coupables de haute trahison tous ceux qui prédiraient la mort du roi, MONTESQ. Espr. XII, 19. Cette trahison qui constitue personnelle le félonie directive, la déclare invétable, incrimine de haute trahison quiconque tentera de la dissoudre, BLEIBTRAU, Sour. constit. anglaise, I, 1, 2, XIII. ‖ 2° Il se dit des infidélités en amour. Perfide! il vous sied bien de venir ce discours, Vous, qui, gardant au cœur d'infidèles amours, Quand je vous élevais au comble de la gloire, M'avez des traisons preparé la plus noire, SAC. Mithr. IV, 4. ‖ 3° Fig. Il se dit de ce qui surprend, comme fait une trahison. La pauvre malade [Mme de Coulanges] est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on me doit pas prévoir, SÉV. 30 sept. 1676. ‖ La trahison des sens, le triomphe, par surprise, des sens sur la raison. ‖ On a dit de même la trahison des yeux. Et jamais ma raison N'avoue de mes yeux l'aimable trahison, CORN. Poly. 3, 2.

— HIST. XIᵉ s. Guenes i vint, ki la traison fist, Ch. de Rol. XII. ‖ 1187 a. Jerusalem prist il par traïson, Ronc. p. 29. Vendus nous a par male traïson, ib. p. 48. Au mont Joiosa[a] n'i[i n'y] a, voer, se cruel traïson, Qu'un bel semblant et courage felon, Conch. II, 1. Comte Hues Bues Girart de Montloon.... Sans point de traïson, Sax. XXII. ‖ XIIIᵉ s. Cil Alexis.... se fist empereour par tel traïson comme vous veez, VILLEH. XLII. Et sachiez que, selonc la grant traïson qui es Grieu estoit, il i alerent en grant peril et en grant aventure, IB. XLIII. Aus autres mort d'eus, et s'en alerent tout, et pourpenserent une mortel traïson, Chron. de Rains, p. 23. Traïsons, si est quant on fait, montre pas sanblant de bonne et en het mortellement.... si que.... BEAUM. XXX, 4. ‖ XVᵉ s. Vous appelant de traïson Devant le Dou d'amour puissant, Qui me fera de vous traïson, CH. D'ORL. Ball. 43. ‖ XVIᵉ s. Les traysons vont celant Leurs pointes de sang trempées, RUBELL. III, 49, recto. Hé que vous sceustes bien oyster la saison D'entrer à propos la feinte trahison, IB. III, 72, recto. Cesar Auguste qui dit à Rymitacles, qu'il aymoit la trahison, mais qu'il haïssoit les traistres, AMYOT, Rom. 26. Tybere Neron Drusus, Y fut tué par la trahison d'Achille, BONS. 614.

— ETYM. Provenc. *traizo*, *trahizo*, *tracio*, *tracio*; anc. *traïson*; cat. *traycio*; esp. *traycion*, *traycion*; portug. *traição*; du lat. *tradationem*, de *tradere*, trahir.

TRAILLE (tra-ill', ll mouillées, et non tr-ye), s. f. ‖ 1° Corps flottant, pièce de bois ou autre matière, qui aussi pont volant; il est fixé à une poulie mobile le long d'un câble tendu en travers d'une rivière. La traille traverse sous l'impulsion du courant qui la fait glisser le long des câbles. ‖ Corde qui sert à guider un pont volant. ‖ 2° Il se dit aussi de deux ou trois bateaux liés ensemble et recouverts d'un plancher, ou tout attachés par une longue corde à un point solide établi au milieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant.

— HIST. XIVᵉ s. Rousses et arboirie s'clin y croist [sur le bord d'une rivière] où traïlles de neïz ne pourroient voier; si grand arboirie [les traversais] n'y doivent lasser qu'on n'y puisse traire; et, s'il ne le faisoient, les traïlleurs pourroient couper si avant que pour leur dite traïlle porter nesteit, BEAUMAN. Les Usages, II, 920.

— ETYM. Diez le tire du lat. *tragula*, hense; la forme est bonne, mais le sens ne l'est pas. Il remarque que les Espagnols appliquent que *traille* est une contraction de *trasille*, parce qu'il n'existerait pas de verbe *trailler*; mais *trailler* existe, par conséquent la conjecture prend beaucoup de probabilité.

† **TRAILLER** (tra-ill', ll mouillées), v. n. Terme de pêche. Traîner. Il faut que la pêche, lui donne de temps en temps une secousse, en la tirant vivement de la longueur d'une brasse.

— ETYM. Ce paraît être une contraction de *tirailler*.

† **TRAILLET** (tra-ill', ll mouillées), s. m. Terme de marine. Sorte de chasse dont deux des côtés s'ont saillis pour servir d'arrêt et de devoir pour entoudre les lignes de pêche et la corde du filoueret.

TRAIN (trin), s. m. ‖ 1° Ce parlant des chevaux et des bêtes de voiture, allure. Le train de ce cheval est doux. Ce que cette femme lui dit de ces gens de cheval qui avaient passé par son hameau, lui donna courage de passer outre, et lui fit hâter le train de sa bête, SCARR. Rom. com. II, 1. Il est plus difficile de réduire à un train modéré un cheval jeune et vicieux, que de le laisser aller à bride abattue, GENLIS, Maison rust. I, 3, p. 177, dans POUGENS. ‖ Ce cheval n'a point de train, il n'a point d'allure. Petit train, petit chemin, proverbe qui est composé de deux allures. ‖ À fond de train, se dit d'un cheval qu'on pousse aussi vite qu'il peut aller. Aller fort grand train, aller à fond de train, à cheval, ou en voiture. J'espère vous tenir compagnie, quelque train que vous alliez, DANIEL, Gramon. 8. ‖ On dit dans le même sens : Le coucher même bon train. ‖ Aller son petit train, aller doucement, sans se presser. À une heure de dîner de la ville, comme le branscard allait son petit train, dans un chemin creux, SCARR. Rom. com. I, 14. ‖ Fig. Je ne parle point, ô hommes! de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue qui vont cependant leur petit train, et qui suivent, sans varier, l'instinct de leur nature, LA BRUY. XII. ‖ Un train de sénateur, un marcher lent et grave. Il laisse la tortue aller son train de sénateur, LA FONT. Fabl. VI, 10. ‖ Fig. C'est le train d'un homme d'affaires, d'un homme [pour qui le roi avait déclaré qu'il ne ferait jamais rien], SÉV. MM. 129, 170. ‖ Au train dont nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser, nous allons si vite que nous ne tarderons pas à les dépasser. ‖ En un sens contraire, au train dont nous allons, nous n'arriverons jamais. ‖ Fig. Au train dont il va, il aura bientôt fini son travail, ou au train dont il y va, il aura bientôt fini, il avance si vite dans sa besogne qu'elle sera bientôt finie. ‖ En un sens contraire, au train dont il va, dont il y va, il n'aura pas fini de si tôt. ‖ Fig. Au train dont nous y allons, à la manière dont nous nous conduisons. C'est que du train dont nous y allons, on ellevre tout et l'on n'approfondit rien, DIDER. Rêve d'Alembert. ‖ Aller un train de poste, aller fort vite. ‖ Fig. Mon ami, du train dont vous rêvez, savez-vous qu'un seul de vos rêves suffirait pour une galerie entière? DIDER. Salon de 1765, Œuv. t. XIII, p. 280, dans POUGENS. ‖ Fig. Mener quelqu'un grand train, lui faire faire vite quelque chose. Quel train vous nous menez, mordieu! MARIV. Bottom. I, Fig. et familièrement. Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, bon grand train, ne le point ménager. Dans nos planter en France une nouvelle aquisition qui vaut nous mènerait beau train, PASC. PROV. XIX. Vous le menâtes beau train de la manière dont vous l'aviez pris, SÉV. 55. Je vous assure que mes amis et moi, nous les mènerons [les pasteurs de Provence] beau train; ils tiendront le calice jusqu'à la lie, VOLT. Lett. d'Alembert, 3 janv. 1757. ‖ Tout d'un train, sans relard. Tout d'un train, sans s'arrêter. ‖ Il vit de train, familièrement. Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, bon grand train, ne le point ménager. De nous

Marianne, 1re part. Qu'il vous vienne un gai retrain, Et voilà la monde en train, MÉRARD. *Bon Franç.* || Être en train, un peu en train, avoir un léger commencement d'ivresse. || Être en train de, être disposé à. Être en train de jouer, de courir. Je suis tellement en train de sauter, que je sue toujours, sév. 380. Je vous ai souhaité un lot à la loterie [une loterie tirée chez Mme de Montespan]..., celle-ci vous aurait remis en train d'être moins malheureux, ib. 4 *Bussy*, 3 avril 1684. Et moi, croiriez-vous que je ne sois pas très-riche et un train de devenir davantage? PICARD, *Manie de briller*, in, 4. || Il n'est pas en train de rire, il n'est pas disposé à rire. || Il est en train de se ruiner, il mène une vie propre à le ruiner. || Mettre en train, exciter. Je fus, selon son conseil, trouver un bon casuiste de la Société.... je n'eus pas de peine à le mettre en train, PASC. *Prov.* v. Il aime à causer; si, quand on me met en train, je ne fais pas trop mal aussi, sév. 351. Il était le premier à nous mettre en train [de railler] sur son siége, DANCOURT, *Gramon.* 8. || Particulièrement. Mettre en train, exciter à la joie, au plaisir. Le valet de Verville de temps en temps barrait un coup avec eux pour les mettre en train, BLAIR, *Hom. comm.* II, 12. Lubin est d'une figure Qui met tout le monde en train, PAVART, *Annette et Lubin*, 1. Tous les gens gais ont le don merveilleux de mettre en train tous les gens sérieux, VOLT. *Droit du seign.* II, 6. Fillettes, filles et tambourin, Mettez les vendanGeurs en train, RÉGNARD, *Vendang.* || Se mettre en train, se remettre à une partie de jeu, de table, de plaisir. On se remit en train, LA FONT. *Rem.* || Mettre une affaire en train, la commencer. La nuit commence. Je souhaite fort de pouvoir remettre en train mon commerce de la poste, sév. 20 avr. 1672. Après avoir mis la partie en train, la trouple restrait à moi de mauvaise grâce, 1. BOURS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 268, dans POUGENS. || Mettre une affaire en bon train, en avancer le succès. || On dit dans le même sens : Il faut qu'il soit en train. Voilà l'affaire en bon train, MOL. *Fourber.* 3, 7. La trahison était en bon train, RAMEAU, *Gram.* 4. L'affaire des Calas a été jugée, elle a été très-bon train; je réponds du succès, VOLT. *Lett. d'Argence*, 3 mars 1762. || Il est en bon train, il est sur la voie du rétablissement. Je le tiens en bon train [le chevalier de Grignan]; les eaux lui font beaucoup de bien, sév. 22 sept. 1677. || Se mettre dans le train de, s'habituer à. Il s'est mis [Grignan] à prix de la hardiesse.... et qu'il se sort mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien, sév. 16 juill. 1680. Je serais désolé qu'elle [Mme Deshoul] se mît dans le train de donner au public des pièces médiocres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 oct. 1749. || 4° Partie de devant ou de derrière des chevaux, des bœufs et autres quadrupèdes. Ce cheval a le train de devant faible. Dans le carf, le train de derrière est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est plus haut, BUFF. *Quadrup.* I. XII, p. 146. || On dit aussi avant-train et arrière-train en parlant du cheval. || Terme de boucherie. Train des côtes, dans le bœuf, la vache et le taureau, la partie de l'animal qui contient les côtes et entre-côtes, à partir de la troisième pièce de l'alloyau jusqu'à l'épaule. || 5° Terme de charron. Ce que l'on met sous une carrosse, d'un chariot. Faire mettre un train neuf à une voiture. || 6° Terme d'imprimerie. Train de la presse, la partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle. || Mise en train, action de tout disposer pour le tirage d'une forme. || Train de devant, tout ce qui roule sur les bandes. Train de derrière, train qui reçoit celui de devant avec toutes ses pièces, quand ce dernier fait son passage sous la platine. || 7° Suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. Don Francisque ne manqua pas de se rendre le lendemain à Douai... son train était grand; il avait trente chevaux de main, les plus beaux du monde, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 24. Grosse maison, grand train, nombre de gens, LA FONT. *Relât.* Tout un train [de Turenne mort] était arrivé..... tous ces pauvres gens étaient fondus en larmes, sév. 28 août 1675. Elle [Mme de Montespan] est dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges; elle a un carrosse derrière, attelé de la même sorte, avec six filles, elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze cavaliers à cheval, sans ses officiers : son train est de quarante-cinq personnes, ib. 15 mai 1675. Il y a trois jours que cette femme [Mme de la Hanchemière] est plantée ici avec tout son monde : voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu, ib. 24 juin 1680. Anne de Boulen était logée chez Henri VIII avec le train d'une reine, et François Ier lui fit les mêmes présents et lui rendit les mêmes honneurs que si elle l'eût été, LA FAYE. *Princ. Clèves, Œuv.* t. II, p. 103, dans POUGENS. J'aurais cinquante mille livres de rente, que je n'aurais pas le train de grande dame, ni un lit galonné d'or comme Mme de la Fayette, ni un valet de chambre comme Mme de Coulanges, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 28 déc. 1679. Et pourquoi cette épargne enfin? J'ignores-tu? Afin qu'un heritier bien nourri, bien vêtu, Profitant d'un tresor en tes mains inutile, De son train, de manaide à ces dames passe tout train de maison; tu vois avoir, PICARD, *Manie de briller*, III, 11. || Fig. Il lui suffisait de se montrer avec l'appareil de ses vertus; aussi les pauvres fermaient-ils tout sur son passage, *Journ. St Sulpice*, 2. || 8° Suite de bêtes destinées soit au transport, soit à la subsistance. Un grand train de bœufs, de chevaux. Train d'artillerie, trois-pieds d'artillerie chargées de conduire les équipages de siége et de poste et les approvisionnements de guerre de bouche. || 9° Train d'artillerie, tuyaux de fer-blanc. Train d'eau, tuyaux de fer-blanc qui conduisent l'eau dans les maisons. || 10° Train de bois, assemblage de bois flotté, composé, tirant, qui, sur les chemins de fer, emporte le courrier et les lettres. || Train express, VOY. EXPRESS. || Train de plaisir, train destiné à conduire directement un certain nombre de voyageurs dans un lieu déterminé. || 11° Train de bateaux, assemblage de bois de chauffage ou de menuiserie, assujetti avec des perches et des liens, et qu'on fait flotter comme un radeau sur les rivières. Depuis le mois de mai de 1666 il a été ordonné le double de l'écluse, et dit aux huissiers officiers 34 livres 9 deniers, *Déclar.* 22 oct. 1718, *Parl.* || Train de bateaux, VOY. TRAIT DE BATEAUX. Ces mots : Sur chacun train de sel, ne peuvent être entendus que des bateaux, brayaux et alléges qui passent sous les ponts de la ville, *Arrêt du conseil*, 17 juill. 1675. || 12° Se dit d'un nombre considérable de métiers, et, particulièrement, en typographie, du nombre de presses que l'on emploie. || 13° Il se dit aussi, dans certains métiers, d'une suite plus ou moins considérable d'objets à confectionner. Celui qui vise à la perfection, après avoir fait un train, je ne sais pas de quoi, trente volumes, mais seulement de 28 ou 30..... se corrigera, dans les trains suivants, des défauts qu'il aura remarqués dans celui-ci, LABR. *le Relateur*, p. 20. || 14° Terme de marine. Train de mât, espèce de traîneau dont on se sert dans les arsenaux pour transporter des pièces de mâture. On dit aussi traîneau. || 15° Sens de vie peu exemplaire (sens vieilli). Cet homme a du train, du mauvais train chez lui. On sait qu'Orante mène un peu de train, ses volumes, mais soma vont un exil; et j'ai su par des gens, qu'elle condamne fort le train qui vient céans, MOL. *Tart.* 1, 1. || 16° Par extension, bruit, tapage. On fait beaucoup de train pour peu de chose. Quel train ici tous les matins! l'antichambre est pleine de marchands, de commissionnaires et de crocheters, DENIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, 1, 1. || Faire le train, se réjouir avec bruit. || Fig. Faire le train, faire du train, grouder, se fâcher. Si j'étais obligé de passer la nuit dans le fort, il me ferait un train..... il me ferait un train! OZANX, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 9. Elle était plus grognon; elle faisait un train à son valet de chambre, à ses femmes! DENIS, *Théât. d'éduc. Morch. de mode*, sc. 2. On ne voulait pas m'entendre; mais j'ai fait tant de train, qu'on n'a pu me refuser, ib. *Théât. d'éduc. le Bastère*, II, 8. Un service terrible, et toujours un train d'enfer, MÉRARD. *March. de Sév.* III, 7. || Fig. Faire du train, se dit de quelque objet dont on parle beaucoup, qui agite l'opinion publique. Que dites-vous du train que fait Wilkes en Angleterre? il ne semble que la despotisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 30 mai 1768. || 17° Fig. Enchaînement, suite des choses. On ne sait plus comment reprendre le train de la journée, sév. 586. Je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours, ib. 7 mars 1680. Nous vont dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles, ib. 1er février 1680. Je lie au vas [vous avez quitté votre corps] trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps, ib. *à Mme de Grignan*, 22 juill. 1684. Je sais fâcheé que vous ayez perdu un de mes paquets; comme ils sont pleins de nouvelles, cela nous dérange, et vous êtes du train de tout ce que je passe, ib. 3 juill. 1672. Il faut rentrer le plus tôt qu'on peut dans ce train ordinaire du gouvernement où les lois protégeant tout et ne tuisant contre personne, MONTESQ. *Esp. XII*, 18. Je suppose..... que Dieu conserve, après la mort de l'homme, ce qu'on appelle son âme, et qu'il abandonne l'âme de la bête au train ordinaire de la destruction de toutes choses, VOLT. *Métaph.* I. || 18° Tournure que prennent les événements, les affaires. Nous voyons dans peu de jours quel train prendra le reste de la campagne, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 282. Sitôt que les choses furent dans le train qu'il voulait, HAMILT. *Mém.* I. || Prendre le train de, prendre une certaine tournure. L'époux voyant quel train prenait l'affaire, LA FONT. *Rem.* Et cette le prochain La conversation prend un assez bon train, MOL. *Mis.* II, 5. Ses malheurs [de Vardes] prennent le train de ne finir jamais, sév. 20 oct. 1682. Le carnaval ne prend pas le train d'être bien gaillard, ib. 31 déc. 1688. L'affaire va bon train, va grand train, elle avance rapidement. || 19° Habitude, manière d'être. Voilà le train de vie que de ses secrétaires, le petit sot du hasard contre les bienfaiteurs, LA FONT. *Fabl.* XII, 16. Non Dieu! nous savons le train des enfants de bonne maison remarient, et de quoi est ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle bellemère, MOL. *l'Ét.* III, 4. Le peuple et les habiles composent le train du monde, PASC. *Pr.* III, 8, édit. HAVET. C'est une chose pitoyable de voir tant de Turcs, d'hérétiques, d'infidèles suivre le train de leurs pères, par cette seule raison qu'ils ont été proyeusement élevés à croire le meilleur, ib. XIV, 30. Mais j'ai du train du monde un peu d'expérience, BOURSAULT, *Esope à la cour*, IV, 2. Quand on a commencé à prendre du train [des hauts sentiments], les grands hommes se font les uns les autres, ROUS. *Hist.* III, 6. Une certaine habitude, un certain train établi a beaucoup de pouvoir en toute matière, FONTEN. *Ozanam*. J'admire le train de la vie humaine! nous plumons une coquette, la coquette mange un honnête homme, l'homme d'affaires en pille d'autres, LESAGE, *Turcaret*, I, 12. La société serait perdue, si l'on ne se moquait pas un peu de tout qui vous sont le plus attachés; c'est le train du monde, VOLT. *Princ. Mon du Deffand*, 7 mars 1764. || Prendre le train, prendre une certaine manière d'être. Si elle [ma tante] reçoit quelque engagement, et qu'elle prenne le train de langueur, je partirai dès que M. de Coulanges sera revenu, sév. 126. J'aime votre fille à cause de vous; mes entrailles n'ont point encore pu la train des tendresses d'une grand'mère, ib. à Mme de Grignan, 11 mars 1671. Il prit le train d'adolescence, même avant l'âge d'être un libertin, J.-J. ROUS. *Confess.* I. || Mener un train d'enfer, faire une grande dépense, user rapidement la vie. || 20° Mener de vie. Si j'ai dit que je voulais continuer à mener le train de vie que je mène, je me suis trompé : je voulais dire que je voulais continuer à mener le train de vie que je mène, *Journ. St Sulpice*, *Fév.* 2. *Fév.* 2. A l'égard de la cour de France, tout y était comme à l'ordinaire; il y a un certain train qui ne change point; toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, et toujours avec les mêmes gens, LA VAL. *Mem. cour de France, Duc.* I, p. 306, dans POUGENS. Ils marchent toujours du même pas, sans s'alarmer, et suivent toujours le même train de vie, jusqu'à ce qu'ils se soient enfin précipités dans l'abîme, BOUDAL. *Exhort. sur le jugem. du peuple contre J. C.* I, p. 67. Les commerces recommencent; les entretiens se renouent; les passions se réveillent; tout va même train, BASSE. *Avent, Dup.*

Digitized by Google

à la comm. Allons, mon gentilhomme, une supperbe audace! Un train de roi, cet air qui dit : Faites-moi place! C. BALZ. *Enf. d'Edouard*, II, 3. ‖ 21° Terme de fauconnerie. Faire le train à un oiseau, lui donner pour compagnon un oiseau tout dressé, afin de l'accoutumer à la chasse. ‖ 22° Nombre de vibrations qu'un mouvement d'horlogerie produit dans un temps déterminé.

— HIST. XIII° S. Par ce qu'ennui [ils étaient si d'un train, Estout Renart mès [neveu d'] Yvengrin, REN. 1852. Se il le trouvent, seronti[s]a lui] mal venuin, De lui feront mult dolereus traïn, *Agolant*, 7, 38. ‖ XIV° S. Et que, l'iver passé, Bertran ira de là à toute la puissance des François par deçe; Parmi la grant Guienne un tel traïn fera, Qui quel jusqu'à mi aura parlé il en sera, *Guesclin*, 19414, ‖ XV° S. Il iert hors du chastel tout armé, atout quarante compaignons d'armes, et suivit ouvertement le dernier train [de l'arrière-garde venant de passer], FROISS. I, 1, 162. Et amena avec lui quarante lances; dont on en eut grand joye de sa venue; car il fut mis au train du roy, ID. II, 28, p. 104, dans LACURNE. Ils avoient chevauché si fort que les trois quarts de leurs gens estoient demourez au train derrière avec, MONSTRL. I, 9, ch. 117, p. 288, dans LACURNE. Le cheval sur quoi le roy estoit monté..... se daignoit aller ne trot, ne pas, ne emblure, ains alloit bondissant... adonc fut dit le roy Passavant : que a ce cheval, qui ne se daigne mettre en aucun train? *Perceforest*, I, II, f° 48. Jà me passerois bien de parler de ce fait, pour ce que ce n'est pas le train de ma matière; mais je sens forcé d'en parler, COMM. IV, 1. [Il] amena maisdame de Savoye et tout son train en la plus prochaine place, IV, 8. Le train de la maison [où on dont on a parlé ci-après], IV, 9. Quant maistre François vit ce train, Dieu sceit s'il fit pleuues lippes, VIGNEUL, 1re *nuyt*. La vaillance a ses limites, comme les autres vertus, lesquels franchis, on se trouve dans le train du vice, MONT. I, 23. Par ce train [en procédant ainsi] nous ne faictes jamais rien qui vaille, ID. I, 28. Le monde va il pas mesme train que vous allez? ID. I, 88. [Archimède] mest souhdain on traita des engins, espouvantables, D. I, 141. Lui qui a envoyé ceste train [troupe] qui le suyvoit, IV, 1, 187. Par là, l'anfilay tout d'un train Virgile en l'Æneide, et puis..., ID. I, 197. La mesme,que de laire, pour en vestir le train de la maison, LA BOETIE, 162. Celuy qui feroit le train de dehors [les occupations des champs, etc.], ID. 163. Tous les mestiers [les ehemins], soit qu'ils facent quelque chose, ou qu'ils parlent, s'ils y vont d'un train en bon ordre, c'est plaisir de les veoir, M. V. Ce monstre avoit les deux jambes et train de derriere de pourceau, PARÉ, XIX. 20. Tout ce qui nous [nage] au plus profond de l'onde, Ceux qui d'une aile en l'air se font un train, Tout ce qui suit la terre, ou qui rampe en noms. RÉB. Nos Iaurers sont sechez, et le train de nos vers se presente à nos veux boiteux et de travers, ID. 1. Je parle des mauvais. Autant traisne au train d'amour leurs jeunesses usées, ID. 135. Il va grand train, c'est à dire legierement, et il va à grand train pour il ha grande mesnie et grand suyte, RON. 887. *Gramm. franç.* p. 104, dans LACURNE. Un qui fait train sur la mer [qui trafique], H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 38, dans LACURNE. Abandonner le train, ne pousse on dit point, en terme de proverbe, tailler les morceaux plus menus, IB. ib. p. 301. Afin que le jeu print plus long train [durât plus longtemps], *Nuits de Straparole*, I, 2, p. 87. Ceux qui ordinairement à coustume aller, quand on fait adjourner la femme mariée pour debte par elle deuë ou pour autre cause, l'on fait aller la femme train adjourner son mary, *Coust. gén.* I, 1, p. 907. De grand train à l'estrain [à la paille], CORDIAC.

— ETYM. Provenç. *traïn*; cat. *tragi*; espagn. *tragin*, *tragino*; ital. *traino*; dérives du lat. *trahere*, tirer (voy. TRAÎNER). Le mot est de deux syllabe, TRA-IN, jusque vers le XVe siècle.

TRAÎNAGE (trè-nâ-j'), s. m. Action de traîner, et, particulièrement, de traîner des traîneaux. Le temps du traînage.

— ETYM. *Traîner*.

TRAÎNANT, ANTE (trè-nan, nan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui traîne à terre. Robe traînante. La loquie, allant remplir sa traînante mamelle, Et palitre Thesée nouvelle, Ferma la porte au loquet. LA FONT. *Fabl.* IV, 18, ‖ Fig. Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre expérience, sens. *Sermont. impérial*, 2. ‖ Drapeau traînant, drapeau qu'on portait renversés au convoi d'un général d'armée. Les drapeaux qu'on leur avait enlevés, promenés renversés et traînants sur la poussière, RAYNAL, *Hist. philos.* I, 324. ‖ Pièces traînantes, les pièces qu'on y portait renversées, le fer traînant à terre. ‖ Terme de charpenterie. Semelle traînante, pièce de bois portant sur un plancher qui affleure le carreau, qui reçoit les jambes de force. ‖ 2° Fig. En termes de littérature, qui a un caractère de longueur et de langueur. Le cinquième acte est moins traînant que celui des précédentes, CORN. *Galer. du Palais, Exam.* A le bien examiner, s'il y a quelques caractères vigoureux et animés, comme ceux de Plaside et Marcelle, il y en a de traînants qui ne peuvent avoir grand charme, ni grand feu sur le théâtre, *Théod. Exam.* Discours traînant, style traînant, discours, style languissant, qui renferme peu de choses en beaucoup de mots. Je dirai franchement ce que je pense, cette relation [faite par le ministre protestant Claude d'une conférence avec Bossuet] ne fait honneur ni à lui ni à moi; nous y tenons tour à tour de longs discours assez languissants, assez traînants, peu suivis, ROBS. *Confer. avec Claude, avertiss.* S'ils [les poètes écrivant en prose] s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style se traînant et sans âme, D'ALEMB. *Œuv.* I, 1, p. 170. ‖ 3° Qui dure longtemps, trop longtemps, qui traîne. Que ne peut on haïr avec plus d'art! Aimer les bourreaux qu'elle sauvait choisir, Repaître mes douleurs d'une mort douce et lente, Vous la rendre à la fois et cruelle et traînante! CRÉB. *Idom.* V, 4. Vous avez feint d'aimer et pensiez l'espérance; Mais cet amour traînant n'a pas duré longtemps, ID. 5. Sa fièvre [de combat et de victoire, un effort soudain et immense épuisent nous avoir arrachés, comme par enchantement, la douloureuse et traînante série de malheurs qui se déroulait devant nous, CARREL, *le National*, 25 nov. 1830. ‖ Débile et languissant. Une faible et traînante convalescence succéda à cette traînante et débile [CORN. *Imit.* IV, 10. Vous avez feint d'aimer et pensiez l'espérance; Mais cet amour traînant n'a pas duré longtemps, ID. Sopl. II, 2. ‖ 4° Qui a quelque chose de monotone et de lent, en parlant de la voix. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la poésie des anciens, LA CEPÈDE, *Théâtr. Lyc. Laharpe*, 2 juin 1708. Quoiqu'il ait un accent traînant très sensible, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Elle avait pris de l'accent et de la négligence, et sur ce ton traînant elle disait des choses très-saillantes qui ne semblaient pas aller avec son tempérament, MME. CRAVEN. Cette cause de faiblesse se faisait sentir encore davantage quand Fléchier prononçait ses oraisons funèbres; son accent un peu traînant, un peu faible et traînant, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui, D'ALEMB. *Éloq. Fléchier*. Les sons ouverts et prolongés sont favorables aux syllabes traînantes, les sons brefs aux syllabes traînantes, DELILLE, *l'Homme des champs*, I.

— HIST. XVIe S. Il ne porta point..., la robbe traînante ne autre, AMYOT, *Apot.* 74.

TRAÎNARD (trè-nar; le d ne se le pas; au pluriel, l'n ne se le pas; cependant quelques-uns la font; des traînards-z-et-à), s. m. ‖ 1° Soldat qui reste en arrière de son corps. ‖ Adjectivement. Soldat traînard. ‖ 2° Par extension, homme inactif, négligent. C'est un traînard. ‖ On pourrait dire au féminin : C'est une traînarde.

— HIST. XVIe S. Traînard, CORDIAC.

— ETYM. *Traîner*.

TRAÎNASSE (trè-nâs'), *v. f.* ‖ 1° Long filet d'écheveur. ‖ 2° Nom collectif sous lequel les jardiniers désignent tant les jets ou stolons que les coulants et les propagines; ils disent en outre en ce sens traînées. ‖ 3° Nom vulgaire du *polygonum aviculare*, L. dit aussi renouée des oiseaux.

— ETYM. *Traîner*, avec le suffixe péjoratif *asse*.

TRAÎNE (trè-n'), *s. f.* ‖ 1° Action d'être traîné. ‖ 2° Queue traînante d'une robe. Quand le cortège royal prêtera dans le transept, un marteau oublié dans la précipitation du travail se prit dans la traîne de la duchesse de Sutherland, E. TEXIER, le *Siècle*, 31 mars 1847. ‖ 3° Terme de marine. Corde qui traîne à la mer; pendant le combat on a soin d'en mettre autour du navire un certain nombre, afin que les hommes tombés à la mer puissent trouver à un premier moyen de sauvetage. C'est un miracle que la manière dont un petit gentilhomme..... etant élevé en l'air par la bombe tombà à la mer, et se sauva en se prenant à une traîne, VILLETTE-MURSAY, *au ministre*, 25 août 1706, dans JAL. ‖ Être à la traîne se dit d'un objet quelconque que l'on jette à la mer après l'avoir fixé au bout d'un cordage. On objet quelconque jeté d'un bâtiment à la mer, au bout d'un cordage, est dit être à la traîne. On a au chaloupe, un canot, des embarcations à la traîne, lorsqu'elles sont amarrées de l'arrière et traînées par le bâtiment dans sa marche. On dit quelquefois qu'on a un bâtiment à la traîne, mais plus souvent qu'on l'a à la remorque (LEGOARANT). ‖ Ce navire a trop de bois à la traîne, son arrière est trop renflé, trop lourd. ‖ 4° Terme de marine. Petit chariot sans ridelles fixé l'extrémité d'un cordage que l'on commat, et qui se traîne à mesure que le commettage diminue la longueur du câble. ‖ 5° Terme de pêche. Nom sous lequel on désigne assez souvent différentes espèces de seines, dont quelques-unes sont ordinairement composées de trois filets appliqués l'un sur l'autre. ‖ Pêche aux traînes, espèce de pêche que l'on fait avec un crochet double que l'on traîne sur le sable, pour en tirer les coquillages qui s'y enfoncent. ‖ 6° Sorte de large sarcloir dents. ‖ 7° Nom donné à ces menus bois qui forment la lisière des forêts : âpence épineux, cépées rabougries, branches de taillis desséchées et autres. Les ramasseurs de traînes. ‖ 8° Dans le Berry, chemin creux et embragé. Vous ne l'ignorez pas, vénérables bois; Bien des fois nous avez contemplé sous les traînes Le cortège navrant des tristesses humaines, THEURET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1845, I, 713. ‖ 9° Perdreaux qui passent un train, perdreaux qui ne peuvent pas encore voler ni se séparer de leur mère.

— HIST. XVe S. Quant il fut près, il apparceu les beuf de Pierre Caurin baillèrent aux traînes [charrettes] chargées dudit bois, RD CANGE, *traînare*.

— ETYM. Nom verbal de *traîner*.

TRAÎNE, E (trè-né, née), part. passé de traîner. ‖ 1° Tiré après soi. Traîné par les rues de Jérusalem dans cet appareil ignominieux, BOURDAL. *Myst. Pass. de J. C.* I, 3, p. 97. Les affreux débris affreux soldats laisse environné s'est vue en ce pelais indignement traînée, BAC. *Brit.* I, 3. J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils Traîné par les chevaux que sa main a nourris, IB. *Phèdre*, V, 6. ‖ 2° Qu'on fait durer. En matière d'hyménées L'importune longueur des affaires traînées Attire assez souvent de fâcheux embarras, CORN. *Andr.* I, 1. L'Evrogne et le Normand recevront leurs supplices Du souvenir amer de leurs chères délices! Et ces repas traînés jusques au lendemain Hâteront leurs morts par un rapt de faim, ID. *Imit.* I, 24. Comment s'est fait ce changement? est-ce par une longue suite de négociations traînées? BAC. *Rép. au duc. de Nevers*, dans *De Th. Corneille*. ‖ 3° Que se prolonge, en parlant des sons. Le cri du torcol est un son de sifflement assez aigre et traîné, ce que les anciens appelaient proprement voix stridente, OIS. I, XIII, p. 133. ‖ En médecine, toux traînée, toux qui ne cesse pas nettement. ‖ 4° S. f. Traînée des rues, prostituée. Tu verras qu'il n'a jamais pu sedaire de cette traînée, MIRABEAU, *Lett. orig.* I, II, p. 102. ‖ Proverbe. Autant traîne que porte, voy. PORTÉ.

TRAÎNEAU (trè-nô), s. m. ‖ 1° Voiture sans roues dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace. Le Tzar[ier] Mousseigneur voulait sortir en traîneau et mener les dames, mais le dégel l'en empêcha, BANCEAL, t. IOS, Le 24 : La comtesse de Soissons, allant dans un corps de carrosse sur un traîneau, comme cela se pratique à Amsterdam, où elle est, avant été emportée par le cheval qui la menait, IB. I, III. Ce fut là où nous vîmes pour la première fois un traîneau lapon, dont nous admirâmes la structure, REGNARD, *Voyage de Laponie*. ‖ [Il renonce] peut faire quatre ou cinq lieues par heure; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode : il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser, BUFF. *Quadrup.* I, V, p. 265. Nous fumes forcés d'acheter le traîneau de Kamtschadales pour la collection des curiosités du roi, et deux aigles royaux pour la ménagerie, LAFÉBOSE, *Voy.* I, III, p. 141, dans

Digitized by Google

rotesque. C'est alors qu'emporté par un courroux rapide, Court le traîneau léger sur la neige solide. DELILLE, *Trois règnes*, III. ‖ 2° Voiture sans roues qui sert à traîner des fardeaux, des marchandises ‖ 3° Cadre de bois qu'on fait traîner sur les terres labourables pour les régaler. ‖ On donne aussi ce nom à deux morceaux de bois disposés en sautoir et plantés momentanément sous la charrue afin de pouvoir la conduire dans les champs et la ramener sans l'user et sans trop fatiguer les attelages; on dit aussi traînoire. ‖ 4° Grand filet pour le gibier ou le poisson. ‖ 5° Terme de fauconnerie. Peau de lièvre qui sert de leurre.

— HIST. XIVe S. Qui est trouvé peschant au trainel en quelque lieu que ce soit, chet en amende de soixante sols, DOUTELIER, *Somme rural*, II, 40, p. 440. dans LACURNE. ‖ XVIe S. Li trainel en quel on traine les [hommes] à l'eaue, ORESME, *Aristot. Aphr. norm.* p. 263. ‖ XVIIe S. A plusieurs fois ils recurent 356 traineaux, menez par des jumens sur les glaces, chargez de vivres, D'AUB. *Hist.* II, 94.

— ETYM. *Traîner*.

† **TRAÎNE RUISSON** (trè-ne-hu-son). *s. m.* Un des noms vulgaires de l'*accenteur modulaire*, insectivore, du genre fauvette de Latham, fauvette roussâtre.

† **TRAÎNE-CHARRUE** (trè-ne-cha-rue), *s. m.* Moiteux.

TRAÎNÉE (trè-née), *s. f.* ‖ 1° Petite quantité de chose répandue sur une certaine longueur. Une traînée de blé, de plâtre. Il y a certainement une traînée de soufre sous terre depuis Pompéi jusqu'à Lisbonne, VOLT. *Candide*, 6. L'apparition des comètes suivies de ces longues traînées de lumière, a pendant longtemps effrayé les hommes, BARTHEZ, *Exp.* I, 13. ‖ 2° Longue suite de poudre à canon, qui sert à communiquer le feu à l'amorce. La plupart des artilleurs désespérés enclouent leurs pièces et disparaissent leur poudre; d'autres en établissent une traînée qu'ils poussent jusque sous des caissons arrêtés au loin, en arrière de nos bagages.... le feu court.... les caissons sautent, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 13. ‖ FIG. Le fanatisme est-il entièrement extirpé?.... n'est-ce pas une traînée de poudre à laquelle on peut mettre un jour le feu? VOLT. *Dict. phil. le Fg. Ce des notions*. ‖ 3° Morceau de charogne, placée de distance en distance pour attirer un loup dans un piége. ‖ 4° Passage fait en se traînant. ‖ Se traîner avec

reuse, LA FONT. *Fabl.* x, 13. Ses médecins [de Mme de la Fayette] disent.... que, si elle allait plus loin dans ce chemin, elle pourrait être du nombre de ceux qui traînent leur misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile, SÉV. 9 juillet 1677. On n'a plus guère de santé à l'âge de M. de Dangeau; et l'on traîne un reste de vie bien triste, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 8 avril 1717. L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance, traîne, exempt de péril, une éternelle enfance, VOLT. *Bajaz.* I, 1. Ennivé d'un monde où vous ne traînez plus que le poids de vos dégoûts et de vos crimes, MASS. *Carême, Enf. prod.* Impatients et hermétiques, Nous traînons nos jours inutiles; Tous rêvons, nous ne vivons pas, BERNIS, *Quest. sur le fr.* Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en Fl. ne avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances, VOLT. *Louis XIV*, 4. Le vaisseau de ceux qui résistent à la maladie, traînent une convalescence lente et difficile, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 37, || absolument. Supposez la vie; car, lorsqu'on a passé le temps des illusions, on ne jouit plus de cette vie, on la traîne; traînons donc, VOLT. *Lett. Mme de Saint-Bonnet*, 14 août 1776. Il ne se dit des paroles, du ton, ou il y a lenteur, de la voix qui s'allonge. Traîner ses paroles. En vain pour gagner temps, dans ses transes affreuses, [Mme Denoyer] traîne d'un dernier mot les syllabes longueuses, SOU. *Lutr.* VI. Tantôt l'affreux hibou, seul au sommet des bois, Traîne en accents lugubres son effrayante voix, RÉGN. *Én.* IV. || Par extension et poétiquement. Toutes [les Néréides], frappant leur sein et traînant un long deuil, Répètèrent, hélas! autour de son cercueil, L. ANCELOT, *Les Tarentine.* || 12° Terme de construction. Traîner se dit particulièrement d'un moyen qu'on emploie pour exécuter, dans les bâtiments, un assemblage de plâtre, en prenant le enlève au profil sur le plâtre encore mou. Traîner une corniche, une moulure. || On dit aussi poser à la traîne, pour dire qu'un, différer à terminer l'affaire qu'on a avec lui. Il y a six mois que ce rapporteur me traîne pour le jugement de mon procès. || Traîner quelque chose, en différer la conclusion. Je ne sais demain si on jugera, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine, SÉV. *Lett. à Pompone*, 17 déc. 1677. || On dit dans le même sens : traîner en longueur. Un tribun, corrompu à force de présents, traîna l'assemblée en longueur, et enfin la dissipa, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 800, édit. Didot. Un procès, qui les commandant, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton, de traîner la guerre en longueur, MONTESQ. *Rom.* II, || 14° *Fig.* Traîner en longueur, se dit [la perdrix] fait la blessée, et va traînant de l'aile, LA FONT. *Fabl.* X, 4. || 15° Pendre jusqu'à terre. Thamar était vêtue d'une robe de couleur, comme les filles des rois qui étaient encore vierges ayant accoutumé de s'habiller de la sorte, SACI, *Bible, Rois.* V, 18, 19. On voit à Pompeia des traînes de robes crépusculé incertaine, Comme les bords flottants d'une robe qui traîne.... LAMART. *Méd.* II, 8. || Prendre en descente. Ces chevaux en descente et traînant sur les pierres, GENEST, *Ad. et Th.* I, 3, p. 27, dans FURGENS. || Fig. Cependant que le tien [nom] traînera dans l'oubli, S'il ne tombe assez bas pour traîner dans la fange, ROUS. *Contr.* II, 16. || 16° Se dit des choses non rangées qui ne sont pas à la place où elles devraient être. Chez lui tout est en désordre, tout traîne. Il fut que la première [lettre] du 27 février ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 mars 1770. On m'a mandé que la détestable copie sur laquelle le détestable Violate avait fait sa détestable édition (des Le s de Minos), venant d'une autre copie qui avait traîné dans l'archevêché de Mme du Barri, in-fo, 19 avr. 1772. || Laisser traîner, ne pas prendre soin, ne pas ranger. S'il ne me trompe point, il se pourrait faire que votre secrétaire en eût laissé traîner quelque chose, la *Lettre à Horace*]; cependant, vous autres messieurs les ministres, vous avez des secrétaires fidèles et attentifs, qui ne laissent rien traîner, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 nov. 1772. || Fig. Cela traîne dans tous les livres, traîne partout, se dit, par mépris, d'une pensée commune, vulgaire, etc. J'ai donc, monsieur, ce sont des serments usés qui traînent partout, ROTSY, *François à Lond.* sc. 15. || On dit dans le même sens : traîner les ruses [c'est-à-dire traîner par les rues]. Des lieux communs qui traînent les rues, VOLT. *Lett. Thibouville*, 8 *février.* 1778. || 17° Langur sans pouvoir se rétablir. Je me sens pesant et lourd, j'ai une fainéantise dans les membres, je bâille sans sujet.... tout me déplaît : je ne vis pas, je traîne, MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 2. Votre tante, ajouta-t-il en s'en allant, ne peut pas traîner plus de deux ans, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*, || 18° Être l'objet de lenteurs, en parlant d'une chose. Cette affaire traîne. || On dit dans le même sens : traîner en longueur. L'affaire traîna en longueur et en alla rapporter à Rome, MASS. *Pénit.* || Mettre du retard, en parlant d'une personne. J'attends mon fils, il s'en va à l'armée, s'il était possible qu'il fît autrement; je vous dirais même qu'il ne traînât point, et qu'il eût tout le mérite d'une si bonne résolution, SÉV. 343, || 19° Être froid, languissant, en parlant d'une œuvre littéraire. Ce discours, cet acte traîne. || 20° Rester en arrière. Les blessés traînent loin du corps de l'armée. || Impersonnellement. Sebastiani invoque en vain la nature sur l'état de l'armée : Il est à Tevet, reparti l'empereur, je le sais; des Vilna, il en traînait la moitié, aujourd'hui ce sont les deux tiers, STAEL-HOLST. *Rôle de Nap.* VI, 6. || Il se dit aussi des bâtiments d'une flotte, d'un convoi qui, marchant mal ou manœuvrant mal, restent en arrière. Il s'est trouvé des chaloupes de meute qui ne suivent pas le gros de la meute. || 21° Terme du jeu de billard. Conduire quelque temps sa bille, en la poussant de la queue la quitte. || 22° Se traîner, v. réfl. Se glisser en rampant. Ce chasseur se traîne pour approcher du gibier. || 23° Se mouvoir à terre, sans pouvoir se tenir sur ses pieds. Se traîner [de Napoléon] contre l'un des hommes chargés de cet approvisionnement [de Smolensk]; le munitionnaire n'obtint la vie qu'en se traînant lâchement aux genoux aux pieds de Napoléon, MÉRIM, *Hist. de Nap.* II, 44. || Fig. Cet établissement est fort joli : elle [Mme de Pienne] y règne (mon mot n'est pas si vu traîner aux pieds de toutes les grandeurs, comme vous savez, SÉV. 290. || 24° Familièrement. Se rouler. Ces enfants se traînent dans la fange. Marcher avec peine. L'Albain, percé de coups, ne se traînait qu'à peine. Et, comme une victime aux marches de l'autel, Il se traînait avec sa gorge au coup mortel, CORN. *Hor.* IV, 2. Il se traîna lier chez M. de Paris, SÉV. 405. Les malades et les blessés, manquant de force pour se traîner hors des tentes, le feu, qui prenait du feu, ils paraissaient à demi brûlés, VOLT. *Fel.* XVII. Leur canot se fracassa contre les écueils; il fallut se traîner de rocher en rocher pendant une lieue entière, VOLT. *Candide*, 17. Des cette première journée [après la sortie de Moscou], il [l'empereur] put marcher en bataille, et son artillerie se traînaient plutôt qu'elles ne marchaient, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 1, 5. || 25° Fig. S'avancer péniblement. Le mouvement de la pensée comparé à un mouvement réel. Parmi tant de vierges fidèles et ferventes, il est difficile qu'il ne s'en trouve encore quelques-unes qui se traîne dans la voie de Dieu, MASS. *Profess.* religp. 2. Je me traîne à la tombe où je ne puis descendre, VOLT. *Sémiram.* I, 2. Nous nous traînons seulement de soupçons en soupçons, de vraisemblances en probabilités, FÉN. *Dict. phil. Inv.* || Inus, pour me faire entendre, que je me traîne de proposition en proposition, BOSSUET, *Comm. pour*, I, 22, note 4. Les paroles se traînent après les impressions promptives, comme les traducteurs en prose sur les pas des poètes, CORNIME, II, 3. Ta vie et tes pensées Autour d'un souverain, chaste et dernier trésor, Se traînent désespérés, V. HUGO, *Orient. Les tronçons du serpent.* || 27° S'étendre à grand'peine. Votre chronologie se traîne avec peine à cinq ou six siècles au delà de la guerre de Troie, BARTHÉL. ANACH. II, 60. || 28° Être froid, languissant, en parlant de compositions littéraires. Ce discours est sans mouvement, il se traîne. Dans le premier acte l'action ne fait que se traîner, FÉNELON, *Lettre sur l'Académie*. Ce style se traîne sans lien, se dit d'un homme qui n'est pas tout à fait sauvé d'un péril, délivré d'une maladie mortelle, ou d'une affaire même sous, et plus brièvement : Cet homme traîne son lien.

— HIST. XIV S. Tant destiner vont ler resue traîne, *Rose*, p. 68. De ci à un haut terre l'on ont fait traîner, ib. p. 197. || XIV S. Tout parmi la grant rue [ils] le firent traîner, *Berte*, XXVII. || XVI S. Il d'un autre aussi que son fils traînent, je le prie li dist, quant il fu traîné on trait si que à Puis : Jesse, dit-il, souffre toi, car si ques ici jusqu'ici] traîné ge mon pere, GRESSE, *Rich.* 2966. Celui qui traîne son vestement, pourace que il ne ait labeur et peine ou traîtesce à le sostiever, th. ch. 210. || XVI S. Il s'en alla aux diffetie Hors du traite domicile je me trayne par les champs, DUBELLAY, III, 79, *certzo*. L'ame ne faict que trasner et 'angur, MONT. I, 42. Il les traînera, si elles ne veulent suivre, ID. I, 167. C'est une hardiesse dangereuse, outre l'absurde temerité qu'elle traîne quand et soy, ID. I, 204. La curieuse, la subtilité.... traînent la malice à leur suytte, ID. II, 223. Quelque chappelle de cinq sols, ou une vicairie qui vaut nuiant traînée que portée, CALV. *Instit.* 672. Par les chemins, en venant : Pons, la lassitude le faisait traîner la nuict de feu en feu, D'AUB. *Mem.* p. 46. Une longue cueue de divines et voluptez parthiennes qu'il traînoit après soy sans grand modestie de chariots, AMYOT, *Cæs.* 71. Les Athéniens envoyerent Nicias à la guerre malgré luy; mais Crassus y traîna les Romains malgré eulx, ID. *Crass.* 6. Ils furent traînez tant qu'ils le trainerent en prison, ID. *Agis et Cléom.* 20.

— ETYM. *Train*; provenc. *trainar*; espagn. *trainar*; ital. *trainare*.

† TRAÎNE-RAPIÈRE (trè-ne-ra-piè-r'), s. m. Ancien terme de denigrement. Brelurer, querelleur. Sans cesse ce traîne-rapière.... SCARR. *Typh.* I.

† TRAÎNERIE (trè-ne-rie), s. f. Discours traînant, longueurs de paroles ou de musique. Il n'y eut personne qui pût souffrir la traînerie de leur musique [des Français, à l'Opéra], après l'accent vif et marqué de l'Italienne, J. J. ROUSS. *Confess.* VII, 8e part. Ce n'est pas son courage (à dire du bien de la Nouvelle Hélöise], c'est sa vivacité; mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias! HIM. *Lett. à Mme de Montmorency*, 13 déc. 1760.

— HIST. XVI S. Il contraignit l'autre à marcher, mais si tard pour les traineries du baron, qu'ils n'arriverent que bien tard, D'AUB. *Hist.* II, 61. Longueurs, traineries de propos, CHARRON, *Sagesse*, p. 845, dans LACURNE.

† TRAÎNEUR (trè-neur), s. m. || 1° Celui qui traîne quelque chose. Mme d'Aiguillon alla vour Monsieur, qui était au Palais-Royal, et dit à son traîneur (celui qui traînait sa chaise] d'entrer, SÉV. 142, 71. || Autrefois, par dénigrement, traîneur d'épée, vagabond, fainéant qui porte l'épée. Et veux ne passer plus pour traîneur d'épée, dans, *Illusion*, 3. Jaunes mains fait s'appprendre un métier que d'être un traîneur d'épée, SCARR. *Rom. comique*, I, 13. Aujourd'hui, traîneur de sabre, militaire peu occupé et qui affecte de promener partout son inutilité et son sabre. Cent voitures à trois chevaux portent chacune plusieurs quinaux d'outils, de meules et de blanzic, faite par des gens en uniforme, fumeurs de pipes, traîneurs de sabres, P. L. COUR. I, 1, 75. || 2° Celui qui conduit un traîneau sur la glace. || 3° Ouvrier employé au transport des minerais, et qui tire ou pousse devant lui des traîneaux à patins. || 4° Chasseur au traîneau. Les garde-chasses sont à la poursuite des traîneurs. || 5° Soldat qui marche derrière le corps auquel il appartient, synonyme de traînard. Les grands armées laissent toujours après elles une longue traînerie, CHATEAUB. *Mém.* 8e part. 6. Ignorant que toute la foule désolée des traîneurs des autres corps, à chevai, à pied, en voiture, s'ajoutait à ces embarras [du corps de l'armée-garde], comme dans un corps malsain tous les maux accourent et se réunissent sur la partie la plus exposée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* II, 9. Les bande-s de traîneurs qu'en s'avançant l'armée [française] lassa derrière elle, avaient comme enveloppé Smolensk de terreur et de désolation, ID. ib. II, 44. || Bâtiment d'une flotte, d'un convoi qui reste en arrière. || Terme de chasse. Chien qui ne suit pas le gros de la meute. || 6° Terme de tirage. Cheval de renfort, qui va et revient derrière, qui est en retard. C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été reçus par le chapitre [de l'ordre de Saint-Esprit] avec quelques autres traîneurs, SÉV. 2 févr. 1689. L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et s'en va dès le 1er août; aussi ne voit-on encore des traîneuses jusqu'au 10 oct. bre, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 307.

— ETYM. *Traîner*.

† TRAÎNOIR (trè-noir), s. m. Terme rural. Chas sis entraîné de longueurs, qu'on fait traîner sur les terres labourées pour en rompre les mottes. Le lui demeurait des bœufs pour l'holcousse, des traîneurs au lie.. de bois, et le tiki qui est nécessaire pour le sacrifice, SACI, *Bible, Paralip.* I, XXI, 23. || Pièce de bois qu'on met en manière sur les charrues et les herses, pour les conduire dans les champs et les en ramener (voy. TRAÎNEAU).

Digitized by Google

TRAIRE (trè-r), je trait, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient; je trayais, nous trayions; point de passé défini; je trairai, nous trairons; je trairais, nous trairions; trais, trayons, trayez; que je traie, que nous trayions; trayant; trait, e. a. Il 1° Proprement, tirer (sens ancien, qui n'est plus du tout usité, excepté dans les composés *soustraire*, *retraire*, et au participe passif : ce trait, voy. TRAIT, 4, n° 4.) 2° En parlant decertains animaux, tirer leur lait. Elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, rév. *Tél.* XII. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver, ACHP. *Quesnel*, t. 3, 1380. Absolument. La bonne façon de traire est de conduire le main depuis le haut du pis jusqu'à ses bouts sans interruption, OLIVIER, *Maison. Paist.* t. 1, p. 229, dans BOISTAIN. || On dit de même ; Traire du lait. || Fig. Tirer, obtenir de quelqu'un. Mon Dieu! je sais l'art de traire les hommes, MOL. *l'Av.* II, 5.

— HIST. AT. A. [Il]Trait Darmelai a bonne espérance, *Ch. de Rol.* CII. [Elle] Trait ses chevels, si se clei-ment cuisses, CLXXXIV. || XIIe s. Tant ont mine sout terre, chascuns à son cuel, Que des nues de Cologne ont trait maint grant carrel, *Sor.* IX. || XIIIe s. Lors s'armerent tuit par l'ost chevalier et serjant, et trait chascuns à sa bataille, VILLEH. CVII. Cil Alexis print l'empereour son frere; si lui traist les iex de la teste, IB. XLII. Il s'en mainz [elle] avoit trait un petit de fougere, *Berte*, XL. Lors [je] trai ser aiguille d'argent D'un sarpent, et puis, après, Si pris l'aguille à enfiier, *la Rose*, 91. Le cierc tendi s'arbalovre, et trait, et en feri l'un parmi le cuer, JOINV. 309. || XIVe s. Et ne fut pas grant il trait bien, ORESME, *Eth.* IX, 15. || XVe s. Ces archers.... avoient le diable au corps, et traioient dispersement pour tout tuer sans regarder, FROISS. IV, 1, 34. || XVIe s. Encores que l'imaige feust contrefaicte et mal traicte, y estoit toutefoys latente et occulte quelque divine energie ou vertu, RABEL. *Pan.* IV, 50, tir s'en couruent çà et là, les sepées traittes au poing, ravir et enlever les filles des Sabins, AMYOT, *Rom.* 8. La matiere venant, les aigneaux seront redonnez aux meres pour les tetter, après toutefois les avoir un peu traictes (sic), o. DE SERRES, 319.

— ETYM. Norm. *traire*, tirer; provenç. *traire*, tirer; espagn. *traer*; ital. *trarre*; du latin *trahere*, tirer. Le sens de *traire* est tirer; aujourd'hui il est borné au sens de tirer du lait du pis; et *traire* l'a remplacé dans presque tous ses emplois.

I. TRAIT (trè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's ne se lie très-irrégulièrement), s. m. I° Action de tirer une voiture, un chariot. || 2° Corde ou laniére en cuir par laquelle les chevaux tirent une voiture. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache ensemble pour remonter une rivière. || 4° Espace que l'on parcourt avec un fardeau traîné. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade. || Machine pour enlever les cuirs et les vaches d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. || 8° Dans les huilleries, le personnel employé à l'intérieur de la usine. || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent. || 10° Chez les cardeurs, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine; ce qu'on avale d'une seule haleine. || 12° Toute arme qui est lancée. || 13° Ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. || 14° Fig. Ce qui frappe, soudain l'ame, le cœur. || 15° Ligne qu'on trace avec la plume. || 16° Écriture. || 17° En peinture, ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. || 18° Particulièrement, les lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. || 19° Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certains corps. || 20° Trace des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois. || 21° En termes d'art, certaines lignes destinées à servir de remarque. || 22° Dans le jardinage, trait de buis. || 23° Dans le blason, rang de carreaux d'un échiquier. || 24° Le trait de la scie. Trait de scie. || 25° Linéaments du visage. || 26° Un faux trait dans les yeux. || 27° Action qui marque une intention favorable ou nuisible. || 28° Action, acte ayant quelque chose de remarquable. || 29° En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. || 30° Ce qui distingue ou caractérise une personne, une chose. || 31° Ce qu'il y a de saillant, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. || 32° Particulièrement, pensée vive, brillante, imprévue. || 33° En musique, suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. || 34° Absolument, trait se dit pour mordant, vivacité de style et de langage. || 35° Fig. Parole piquante, railleuse. || 36° Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie. || 37° Fig. Rapport d'une chose à une autre. || 38° Trait de temps. || 39° Dans la liturgie catholique, verset qui l'on chante entre le gradué et l'évangile. || 40° Aux échecs, l'avantage de jouer le premier.

1° Action de tirer une voiture, un chariot. Lors qu'on veut employer la vache au labourage, il faut avoir attention de l'assortir avec un bœuf de sa taille et de sa force, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre, DUFF. *Boruf.* || Fig. Donner le premier trait, commencer, engager une affaire. Il ne devoit valoir dedans donner le premier trait, MOT. *d'Et.* IV, 1. || Cheval de trait, cheval qui sert au tirage des voitures, par opposition à cheval de monture ou de selle. Les chevaux de trait se trouvent dans deux grandes divisions établies dans les races chevalines, quand on les considère par rapport à leur service. || On dit de même bêtes de trait. || D'un trait, sans descendre de cheval. Ferme, d'un trait jusqu'à Séville, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 3. || Fig. D'un trait, d'un seul trait, sans interruption, sans discontinuer. Voilà une infinité de lettres que je vous conjure de distribuer; je souhaite que les deux qui sont ouvertes vous plaisent; elles sont écrites d'un trait : vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal, sév. 3 AVT. 1680. Ils iront d'un seul trait du tombeau dans le ciel.... Ceux qui, vainqueurs des sens pendant leur vie, ont soumis à l'esprit la matière asservie, LAMART. *Mort de Socr.* 353. || 2° Corde ou lanière en cuir par l'intermédiaire de laquelle les chevaux tirent la voiture. Couper les traits. Ce cheval tire bien, il handse sur les traits. Lierez-vous le rhinocéros aux traits de votre charrue, dit-il Job, et ouvrira-t-il votre sillon après vous les mottes de terre? SACY, *Bible, Job*, XXXIX, 10. Les conducteurs de l'artillerie, du train des équipages, avaient, presque tous, abandonnant sur la route, dans les terres, pièces et canons, voitures et blessés, CHANNAN, Waterloo, chap. II. Terme de chasse. Longer à laquelle on attache le limier qu'on mène au bois. Laisser aller un limier de la longueur du trait. || Tirer sur le trait, bander sur le trait, se dit du trait lorsque l'animal qui le tire y veut avancer. || Allonger le trait à un limier, laisser le trait déployé tout de son long. || Laisser courir le limier, laisser la bête avec le limier jusqu'à ce qu'elle soit debout. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. || 4° Espace que l'on parcourt avec un fardeau traîné. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade. || Machine pour enlever les cuirs et les vaches d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. || 8° Dans les huilleries, le personnel employé à l'intérieur de la usine. || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent. || 10° Chez les cardeurs, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine; action d'avaler d'une seule haleine. Voler son verre d'un seul trait. D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe. Il l'avale d'un trait, et chacun l'imitant.... tous. *Lutr.* 1. || Boire à longs traits, lentement, en savourant ce qu'on boit. Ainsi, je me suis contenté de boire à longs traits, dont je me porte à merveille : il n'y a rien de si bon que ces eaux, SÉV. 363. Ce pauvre malade tourmenté d'une fièvre ardente avala du vin à longs traits, ROSS. *Sermons, Loi de Dieu*, 3. || Fig. Vous le voulez [votre douleur, de la mort du chevalier de Grignan] sentir à longs traits, sans en rien rabattre, sans aucune distraction, sév. 123. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle.... nymphe de la cour, IB. 3 AVT. 1686. Il avalait à longs traits le plaisir de la voir, HAMILT. *Gram.* 8. Quoi! du calice amer d'un malheur si durable Paul-il boire à longs traits la lie insupportable? VOLT. *Alz.* V, 1. En sorte que, quoi qu'il [le chrétien] fasse, en l'obligé de boire à longs traits à cette coupe enchantée [l'hypocrisie], CHATEAUB. *Génie*, 1, II, 3. || 12° Toute arme qui est lancée, soit avec la main, soit avec la fronde, soit avec la baliste, soit avec la fronde. Déjà le trait en fait sécher un nuage, RAC. *Iphig.* V, 6. Les traits volèrent de part et d'autre, comme la grêle tombe dans une campagne pendant un orage, RÉV. *Tél.* X. || Gens de trait, ceux qui lançaient le javelot, tiraient de l'arc, etc. Scipion fait marcher à la première ligne les gens de trait avec la cavalerie légère, BOSSUET, *Hist. univ. Introd. Chr.* 1, m, p. 124. A deux cents pas de la presque, un rocher liese et vert s'élevait à pic au-dessus des flots, CHATEAUB. *Mart.* liv. XIX. || Fig. Comme un trait d'arbalète, ou, simplement, comme un trait, très-vite. Quand il [lièvre] vit que l'autre [tortue] touchait presque au bout de la carrière, il partit comme un trait, et passa les étapes qui l'en séparaient, LA FONT. *Fabl.* VI, 10. Cela fut mot piquant de Mme de Coulanges] partit plus vite qu'un trait, et nous en rimes tous plus ou moins, sév. 24 JANV. 1680. || Par extension, ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. J'ai de petits cabinets.... on y lit, on y sause, on y dort, on y entend les traits de sa mère qui ronfle.... sév. 25 sept. 1680. Une industrie non moins merveilleuse [que pour les sons] lance dans vos yeux, sans les blesser, les traits de lumière réfléchis des objets : traits si déliés et si fins, qu'il semble qu'il n'y ait rien entre eux et le néant; traits si vifs, qu'un clin d'œil n'approche pas de leur vitesse, VOLT. *Phil. tout en Dieu.* || Fig. De quelque nude trait qu'il [le destin] m'ose avoir frappé, CORN. *Pomp.* II, 8. De cette aversion son cœur provoqué N'imputé tous les traits dont il se sent frappé, IB. *Nicom.* IV, 2. [Il] Te garantira mal des traits de ma colère, CORN. *Si Gen.* III, 2. || Fig. Un trait de flamme, une parole, une expression passionnée. Chaque mot qu'il disait était un trait de flamme, VOLT. *Henr.* I. || Fig. Peindre avec des traits de flamme, exprimer avec la plus grande chaleur. Je m'en vais sans obstacle, avec des traits de flamme, Peindre à cette beauté les tourments de mon âme, *Cid*, IV, 2. [Apollon] Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme, Et ces ailes de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, 2. m. SOCIN, *Ode au comte de Luc.* || Fig. Trait de lumière, vive clarté qui fait naître une idée, un renseignement qui amène une découverte. Pousse-t-il par un trait de lumière éclairé Vous faire ouvrir, pour vous, ce que je ne révèle? CORN. *Héraol.* V, 2. Dès qu'un trait de lumière se répand dans nos idées, nous rassemblons rapidement toutes les circonstances que l'erreur ou la prévention rendaient peu importantes à nos yeux, ACCORIMB. *Œuv.* I, IV, p. 227, dans POUGENS. Quel trait de lumière vient m'éclairer! SEDAINE, *Vieill. du château*, I, 1, p. 193, dans POUGENS. || 14° Fig. Ce qui frappe, touche, comme ferait un trait d'arbalète. Pour le cœur, l'avoue après cela, seigneur, que je n'en sens aimer. Et une main ne sent pas moins le trait à l'épreuve des traits Ni de tant de vertus, ni de tant de bonfaits, CORN. *Pomp.* IV, 3. Et si votre amitié me tient pour mes malheurs quelque trait de pitié, IB. *Polieh.* III, 3. Il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible.... que je n'ai pu vous le cacher, sév. 16 NOV. 1694. Autant de paroles qu'il [Jésus] prononce, ce sont autant de traits enflammés qui les touchent [les apôtres], qui les percent, qui les brûlent d'une ardeur toute nouvelle, BOURDAL. *Instruct. pour la 2e fête de Pâques. Exhort.* t. II, p. 271. Elle [Mme de Montmorel] a ramassé toutes ses forces

Digitized by Google

pour combattre cette langueur enemie.... qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans la sein, PLÉCH. *Duch. de Mont.* Mais Mardochée, assis aux portes du palais, dans ce cœur malheureux enfonce mille traits, BAC. *Esth.* II, 1. Profitez de ces traits de miséricorde que Dieu lance encore sur votre cœur, MASS. *Carême, Sur la rechute*, 1. ‖ Les traits de l'amour. On, je devais mourir de traits de votre vue, RÉGNIER, *Elég.* 1. Madame, il vous souvient que mon cœur en ces lieux Reçut le premier trait qui partit de vos yeux, BAC. *Bérén.* I, 1. ‖ 15° Ligne qu'on trace avec la plume. Passer un trait sur une ligne pour l'affacer. Cette lettre est fermée de deux traits. Le roi a fait mettre argent, monseigneur, et a mis un trait de plume à deux endroits qu'il m'a ordonné de vous expliquer, MAINTENON, *Lettre au comte de Noailles*, 1er juin 1706. Je signai volontiers l'acte en question, et, par ce trait de plume qui fut le fondement de ma fortune, je me fis un homme de bien, BASNAGE, *Ét. Gonz.* 86. ‖ Enricher, ruiner quelqu'un d'un trait de plume, faire ou détruire la fortune de quelqu'un, en écrivant ou en rayant quelques mots. ‖ N'avoir qu'un trait de plume, écrire sans quitter la plume. Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume; aussi mes lettres sont fort négligées; mais c'est mon style, et je crois que je ne fera aulant d'effet qu'un autre plus ajusté, SÉV. 86. ‖ D'un trait de plume, sans quitter la plume, rapidement. Voilà ce que j'écrivis presque d'un trait de plume sur la table du cabinet des élèves du Luxembourg, BERT. II, 237. ‖ [Piccini] écrivait son chant d'un trait de plume, MARMONTEL, *Mém.* II. ‖ D'un trait de plume, sans qu'il en coûte plus qu'un trait de plume. La maison de France est d'un trait de plume la monarchie entière [de l'Espagne], VOLT. *Louis XIV*, 17. ‖ Terme de grammaire. Trait d'union, petite barre qui unit deux mots pour en faire un seul; par exemple: tout-puissant. ‖ Fig. Trait d'union, moyen d'unir deux choses. Les petits traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures, AUBU. *Ort.* II, 93, p. 283. ‖ 16° Écriture. *Selon les règles et connaissez vos traits*; Ce billet découvert suffit pour vous confondre, MOL. *Mis.* IV, 2. De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. *Esth.* III, 1. J'espère que les mains de Mlle Henriette vont reprendre cette plume dont les traits sont divins, P.-L. COUR. LET. I, 230. ‖ 17° Terme de peinture. Ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. La nuit a effacé sous le pinceau même un tableau dont les premiers traits, dont le seul dessin montrait déjà tant de grandeur, DIDER. *Salons*, 1767. *Leurs* accidents les progrès de l'art par la beauté de son coloris; Parrhasius, son émule, par la pureté du trait et la correction du dessin, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. A. Donc, pour nous, le premier trait du dessin a existé dans l'idée éternelle du Dieu, CHATEAUB. *Génie*, III, 1. ‖ Fig. En voilà déjà trois pints d'assez heureux traits, BOIL. *Sat.* X. La nature féconde.... Varie à l'infini les traits de ses dessins, BOIL. *Sermon*, IV, 6. ‖ Fig. Peindre à grands traits, raconter rapidement et avec animation. ‖ Trait de force, coup de crayon donné pour renforcer un autre trait. Nous engageons aussi M. Emile Bernard à ne pas abuser des traits noirs dans l'accentuation des contours; cela ressemble à ces traits de force que le maître donne après coup aux dessins informes de ses pensionnaires, TH. GAUTIER, *Journ. officiel*, 27 juin 1869. ‖ Fig. Et surtout prenez soin d'effacer bien les traits dont tant de petites gens ont fleuri mes portraits, BOIL. *Ep.* X. ‖ Prendre le trait, copier les contours d'une figure; calquer. ‖ Copier trait pour trait, copier exactement, fidèlement. ‖ Fig. Trait pour trait, d'une façon exactement semblable. Tel qu'il puisse être, au moins j'en attends le portrait. — Reposez-en sur moi, tu l'auras trait pour trait, VOLT. *Scrup. Dial.* 1. *Que, quoi, si*, 7. Venons à l'article du portrait; donnez-moi des dents et des joues, et je me fais prendre par Vaulot, cet artésien, qui a peint tous les beaux charniers Saints-Innocents, mon effigie est là trait pour trait, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 déc. 1757. Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ, J. J. ROUS. *Em.* IV. ‖ Terme de gravure. Hachure, taille. ‖ 18° Particulièrement, au sens collectif, les lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. Un dessin au trait, au simple trait. Comme, dans les premiers commencements qu'un jeune écolier dessine, vous ne lui donnez qu'un simple trait, ne lui permettez pas d'y ajouter quelque ombre que ce soit, NOEL COYPEL, *Disc. sur la peinture*. ‖ 19° Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certaines corps. Un trait de vert d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou, BUFF. *Ois.* I. XI, p. 77. ‖ 20° Trace des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois, et pour appareiller les matériaux d'une construction. Apprendre, connaître le trait. Les menuisiers qui ne connaissent pas l'art du trait ou le développement des pièces qu'ils doivent assembler, ne sauraient les exécuter, s'ils n'en ont pas de semblables sous les yeux, MORAND, *Extrait des Archives du trait.* II, p. 229, dans POUGENS. ‖ Couper de trait, ou couper le trait, faire, avec de la craie, du plâtre ou du bois, le modèle en petit d'une pièce de construction. ‖ Pièce de trait, modèle ou partie de construction faite selon l'art du trait. Le modèle ou la pièce de trait est une belle pièce de trait. ‖ On dit dans un sens analogue: Le trait de cette voûte est beau, hardi, etc. ‖ Trait carré, ligne qui coupe une autre ligne à angle droit. ‖ Trait biais, ligne inclinée sur une autre ou en diagonale dans une figure. ‖ Trait cornopu, dessin de charpente ou de coupe des pierres, tracé à la main sans correction. ‖ Trait de Jupiter, assemblage de deux pièces de bois, placées à la suite l'une de l'autre, et entaillées de manière à présenter à peu près la forme que l'on prête aux foudres de Jupiter. ‖ Terme de marine. Bâtiment à traits carrés, celui qui porte ses vergues perpendiculaires aux mâts, et qui est gréé par les voiles carrées. ‖ 21° Terme d'art. Certaines lignes destinées à servir de marque. Trait de repère. Trait de niveau. ‖ Terme de marine. Ligne qui indique la direction du vent. ‖ Traits de courant, lignes qui marquent la route des vents pour indiquer les diverses directions ou divisions de la bousole. ‖ 22° Terme de jardinage. Trait de buis, bordure faite au buis, au lieu de plate-bande. ‖ 23° Terme de blason. Se dit d'un rang de carreaux d'un échiquier. ‖ 24° Tout ce que la scie, manœuvrée par deux hommes, fait scier de bois, la pierre. ‖ Ce que la scie emporte de la pierre ou du bois. ‖ Trait de scie, chaque coupe faite avec la scie dans le bois ou dans la pierre. Cette voie de bois a été coupée à deux traits de scie, c'est-à-dire chaque bûche a été partagée en trois morceaux avec la scie. ‖ 25° Limaçons du trait, ce en sens, il se dit surtout au pluriel. Elle a de petits traits. Et ces informes traits qu'a sus nous a l'enfance, Ayant mes entre nous fort peu de différence, CORN. *Mélite*, I, 1. Ne confondez point des traits qui pérrent; C'est terre que cela; les vers les mangeront, LA FONT. *Coupe*. Si un portrait pourrait devenir vivant, comme il ne verrait en soi aucun trait qui ne se rapportât à la personne qu'il représente, BOSS. *la Vallière*. Mes yeux le retrouvent dans les traits de son père, RAC. *Phèdre*, I, 3. Je l'ai vu; son même air, son même habit de lin, Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin, RAC. *Athal.* II, 5. Il me semble que le portrait achevé, tant il en avait les traits, PIRON, *Tél. xv.* Un corps mal fait peut renfermer une belle âme; et l'on ne doit pas juger du bon ou du mauvais naturel d'un homme par la difformité de son visage, BERT. *Hist. nat. Hom. Œuv.* I, IV, p. 304. On est disposé naturellement à chercher et à croire des caractères dans un homme ce que l'on sait qu'il a dans le cœur, MARMONTEL, *Cout. mor. Bonne mère*. ‖ Traits de l'esprit, se dit, par analogie, de la manière de penser. L'esprit, il y avait encore un grand chapitre contre Mme de Brégy, qu'elle haissait, parce qu'elle avait naturellement les traits du corps et de l'esprit que la duchesse [de Châtillon] n'avait que par artifice, BUSSY-RABUTIN, *Hist. amour. des Gaules*, p. 172. ‖ 26° Un fait trait dans les yeux, se dit des personnes qui, sans être complétement louches, ne lancent pas d'avoir une fausse direction dans l'un des yeux. Un homme qui a dans les yeux la fausse direction ou le tour qu'on appelle trait, BOIL. *Sat.* Équ. I, xi, p. 179. ‖ 27° Fig. Action qui marque une intention favorable ou nuisible. L'ennui modère leurs feux sans les éteindre, Et par des traits d'amour sut encor se produire, LA FONT. *Phil. et Baucis*. Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier, MOL. *Tart.* V, 7. Mon drôle assurément leur jouera quelque trait, ID. *l'Ét.* II, 9. Ah! fortune, ce trait d'aventure propice Répare tous les maux que m'a faits ton caprice! ID. *Ec. des fem.* V, 2. Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, BAC. *Athal.* I, 1. Luther fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittenberg; on voit par ce trait si c'était un homme hardi, VOLT. *Mœurs*, 128. Un trait méchant se montra-t-il capable? BÉRANG. *Bonne vieille*. ‖ Très-familièrement. Faire des traits, tromper, faire des infidélités, particulièrement en affaire d'amour. ‖ En trait noir, une action méchante, perfide. La comtesse : On me défend monseur, de plaider de ma vie! — Chicaneau : Certes, le trait est noir, BAC. *Plaid.* I, 7. ‖ 28° Action, acte ayant quelque chose de remarquable. S'il part malgré vos pleurs, c'est un trait de prudence, CORN. *Poly.* I, 3. Le délit lit un trait de fureur, ID. *Horace*, I, 1. *T. en.* Ce trait si surprenant de généreuté Doit étouffer en moi toute animosité, MOL. *Fâch.* III, 5. Mme de Caurinson [femme d'un des lieutenants généraux du Languedoc] a trouvé à propos de ne point aller voir Mme la duchesse de Noailles [femme du commandant de la province].... jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde, SÉV. 30 oct. 1682. Partout il laisse échapper des traits d'humanité pour les peuples, MASS. *Petit carême, Humanité, des gr.* Vous me lisez donc pas le Mercure de France? Il cite au moins par mois un trait de bienfaisance, etc. *Le XVIIIe siècle*. Le projet d'unir les Athéniens aux Lacédémoniens est regardé comme un trait de génie; le succès, comme le triomphe de l'éloquence, BARTHÉL. *Anach. Ét.* 82. ‖ Trait d'esprit, saillie, ou parole ingénieuse. Ceci n'est point du tout un trait d'esprit, madame. Et c'est un pur aveu de ce que j'ai dans l'âme, MOL. *Fem. sav.* I, 4. C'est pas qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent, des traits d'esprit semés de temps en temps petillent, BOIL. *Art p.* I. ‖ Trait d'art, adresse d'art. Quelques-uns ont attribué cette confidence à un manque d'invention; mais c'est un trait d'art pour mieux abuser par une fausse mort le père de Cinéas qui, en effet, survit, CORN. *Hist. des comment.* II. 29° En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. Le trait rapporté par Tite-Live. Les beaux traits de notre histoire. ‖ 30° Ce qui distingue ou caractérise une personne ou une chose. C'est là le trait caractéristique de cette époque. Il faut bien que j'aie quelque trait aux roues et des chevalets, il leur faillait des ongles de fer pour marquer leur corps de ces traits sanglants qui les rendirent semblables à Jésus-Christ crucifié, BOSS. *1er sermon, Compass. Sac Vierge*, 1. C'est le premier trait de la ressemblance, ID. ib. *Prémol.* La nature, féconde en bizarres portraits, Dans chaque âme a mis quelques traits de différents traits, BOIL. *Art p.* III. Je ne dois pas omettre une de ses attentions, qui paraîtra risible, mais qui fait trait au langage et aux traits, SAINTES, *Testi. du chât.* I, III, p. 68, dans POUGENS. ‖ Un trait de caractère, une action, ou une parole bien conforme au caractère de celui qui agit ou qui parle. J'ai vu d'elle des traits de caractère qui m'ont touché jusqu'au fond du cœur, MARIE *Marianne*, IV, 1. ‖ 31° Ce qu'il y a de satirique, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. La fainte est un pays plein de terres désertes; Tous les jours nos auteurs y font des découvertes; Je l'en veux dire un trait assez bien inventé, LA FONT. *Fabl.* III, 11. ‖ [Un jeune prédicateur] fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce.... SÉV. 6 mai 1672. On ne trouve pas assez des traits qui nous représentent au vif des émotions si violentes; et, si la peinture y a de la peine, l'éloquence ne s'y trouva pas moins empêchée, BOSS. 1er *sermon, Compass. Sac Vierge*, 1. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.... prononcée par Lingendes en 1630, était plaine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages accidentels, VOLT. *Louis XIV*, 32. Il y a par-ci par-là de bons traits dans le Jean-Jacques, ID. *Lett. Helvétius*, 1er mai 1763. ‖ 32° Particulièrement, Pensée vive, brillante, imprévue. Non qu'il faille bannir certains traits délicats, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Vous parlez de mes lettres, je voudrais que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne, SÉV. 27 sept. 1684. Que de traits surprenants sans cesse il nous révèle, Qu'il ouvre dans ses vers de merveille en merveille, BOIL. *Art p.* IV. Quand tu débiteras cent

Digitized by Google

impertinences, pourvu qu'avec cela il t'échappe seulement un bon mot, en oubliera les sottises, on t'étendra le trait. LESAGE, *Gil Bl.* III, 4. Voilà ce fameux qu'il *mourût*, ce trait du plus grand sublime, ce mot auquel il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité, VOLT. *Comm. Corn. Hor.* III, 6. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, BUFF. *Disc. de récept.* C'est à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits, *J. J.* ROUSS. *Hel.* V, 7. Il y a des écrivains qui veulent toujours être énergiques et ingénieux ; ils craignent ne pas bien écrire s'ils ne terminaient pas chaque article par un trait ou par une maxime, et, dès la première ligne, on voit qu'ils préparent le mot par lequel ils veulent finir, CONDIL. *Art d'écr.* II, 11. Il faut de sentiment, pensée qui exprime un mouvement du cœur. ‖ **33°** Terme de musique. Suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. Il y a dans ce morceau des traits hardis, brillants. ‖ Terme de plain-chant. Psalmodie traînée ou allongée sur un air lugubre. ‖ **34°** Neologisme. Se dit abusivement pour incident, variété de style et de langage. Avec du trait. Il avait naturellement ce qu'on appelait alors du trait dans l'esprit, GENLIS, *Parvenus*, t. I, 214, dans roux. GENLIS. **35°** Fig. Parole piquante, railleuse. Le prince y prend plaisir; car ils [les fous] donnent toujours quelque trait aux frippons, aux sots, aux ridicules, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. N'allons point nous appliquer nous-mêmes les traits d'une censure générale; et profitons de la leçon si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, MOL. *Critique*, 7. Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés... ? ID. *Tart.* II, 2. Ils jettent des traits contre la sagesse qui règit le monde, PASC. *Prov.* 3. Sa sœur [de Marie de Médicis]... dardait des traits de haut en bas sur la pauvre fo [Mme de Ludres], SÉV. 14 juin 1677. Cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez aux gens, SERMONS, *Justice*, 2. L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme; l'autre, d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme, BOIL. *Art p.* I. Et, pour finir enfin par un trait de satire, il faut avouer que tous les plus sots qui l'admire, ID. tê. ‖ **36°** Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie, etc. Et ce faible attentat n'est qu'un trait du l'envie Qui s'efforce à noircir une si belle vie, CORN. *Nicom.* III, 8. Deux tempêtes les prospérités des hommes puissants : celles perdent presque inévitables, et les abandonne aux traits envenimés de l'envie, FLÉCH. *Duchesse d'Aiguillon.* Il est une autre sorte de médisants qui condamnent ce vice et que je ne comprends pas; qui portent le trait jusqu'au cœur; mais, parce qu'il est plus brillant et plus affilé, ne voient pas la plaie qu'il a faite, MASS. *Carême*, *Médis.* Quelle égide opposer aux traits de la satire ? PIRON, *Métrom.* 9, 4. On applaudit aux traits du sarcasme qu'on abhorre, GRESSET. *Méchant*, IV, 4. Cet ouvrage est rempli de pensées dangereuses et de traits contre la religion, GENLIS, *Vertu. du chât.* I, III, p. 242, dans ROUSSEAU. ‖ **37°** Fig. Rapport d'une chose à une autre. Faquin était encore et tout ce qui avait trait à sa métier, SCARR. 44, 167. Les hommes en pas un pays n'ont voulu l'admettre [la naissance des bâtards] à tenir de ce qui a trait au nom, à l'état et à la société des hommes, ID. 368, 30. Les choses de pur goût et d'agrément le touchaient peu; mais tout ce qui avait trait à la marine, au commerce, aux arts nécessaires, excitait sa curiosité, RAYNAL, *Hist. philos.* V, p. 539. En tout ce qui tient aux vertus laborieuses, en tout ce qui a trait à l'utilité de nos hommes... *J. J.* ROUSS. 4e *prom.* Aujourd'hui on imprime qu'un article d'une déclaration du roi a trait à un arrêt de la cour des aides; et on avait demandé à Patru, à Pellisson, à Bossuet, à Racine, ce que c'est qu'avoir trait, ils n'auraient su que répondre, VOLT. *Dict. phil.* Français. ‖ On voit que Voltaire confondait la locution avoir *trait* à. Elle est plus ancienne qu'il ne paraît le croire; car elle se trouve dans Saint-Simon. Sans être fort élégante, elle a rien d'incorrect. ‖ **38°** Trait de temps, durée, longueur de temps. Ces bornes posées par les bois seront tranchées à trait de temps par des nouvelles arpentées, *J. J.* ROUSS. *Pologne*, 8. Par trait de temps et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentiments secrets de Mme de Luxembourg se manifestèrent de jour en jour davantage, ID. *Lett. à M. L. D. M.* 23 nov. 1770. ‖ **39°** Terme de théâtre catholique. Verset que l'on chante entre le graduel et l'évangile. ‖ **40°** Au jeu d'échecs, l'avantage de jouer le premier. Avoir le trait, le donner deux traits, donner l'avantage de jouer deux pièces.

— HIST. XIIe s. A moult grans trait le fort vin engiétir, *Bat. d'Alexandre*, 1. xxxi. Oultre [il] s'en passe le trait à un archier, *Bone.* p. 50. ‖ XIIIe s. Les trais issi come li ar de jouglerie le commande et enseigne, WILARE DE HONECOURT, *Proj. loguc.* Vous savez bien que grant devis à d'entre à enne par un trait, *Semehance de l'ABC.* L'on trouva que la sainete dame estoit trespassee, ou estoit au trait de la mort, DE CANGE, *trait.* 2. Il rois en mi fu estoit, Qui cevaucoit le trot à trait [poèmes], PH. MOUSKES, *ms.* p. 500, dans LACURNE. ‖ XIVe s. Tu ves de gent d'outre estrais, Bien te dois warder de tous trais, Car tels les traits, comme paresse, lâcheté, J. DE CONDÉ, t. II, p. 94. A maistre le Nor [architecte] pour viaiter et solicitier les ouvrers, et leur faire les trez de la devise desdis ouvrages, DE LABORDE, *Emaux*, p. 525. Quant il [le roi aux echecs] se mist [mueut], si ne doit il passer au premier trait le meubre de trois coups, *J. DE VIGNAY, Livre des eschez*, p. 79, *verso*. Et avecques ce il a grosse voix et parle à trait et à leur et ordenéement, ensour, *Liv.* 1 75. Et cil de la dessus qà jus en la valee Traesent fierement, sans faire demoveure; Mais li trais n'i vait une pomme pelée, *Guesel.* 13893. Et Baudouins li dist : or pensés de morir, car nous avons trop grans trais, pour vo mans oublier, *Baud. de Seb.* VII, 498. ‖ XVe s. Du trait y eut foison des Hainuyers navrés et blessés, FROISS. I, 1, 2. Adonc s'ensuivirent les très-grans faits de leurs chars, et ostèrent les deux mateaux où les traits sont, ID. II, II, 221. Dauguer m'a jouet de ce trait; Mais se je puis avoir puissance, Je le ferai bien changier la grenace, CH. D'ORL. *Ball.* 22. Or veult l'amant faire dix et balades.... Et il s'enferme en chambre ou en retrait, Pour mieux faire son trait, FR. MICH. I, 21. Et met une heure à faire ung tout seul trait, AL. CHART. *Poésies*, p. 557. Vous m'escrivez qu'aucuns dient que le duc de Bourgogne doit aller mettre le siege à Dieppe ou à Arques, et pourquoi le mareschal Joachim le m'escrit, et m'a demandé de l'artillerie, du trait et des vivres; au regard de l'artillerie, j'y ay envoyé les plus habillesmes de ma maison, pour y faire mener doune coulevrines et deux canons, quatre mailliers de peudre et du trait d'arbalestre, LOUIS XI, *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 402, dans LACURNE. Et pour ce que le trait [trajet] estoit long, prindrent conseil d'aller repassire à my chemin, le *Jouvencel*, t. II, dans LACURNE. Le noble roy Artus, et lui mist du trait d'eufs [blanc d'œuf] avecques des estoupes, DE CANGE, *traction*. Se plusieurs marchans sont qui à un trait aucunes marchandises leurs donnent, que par une seule lettre ils se puissent passer, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 606. Ne se sont point certifiez, de quelque grandeur qu'elles soient (les pastilles de Rhodes), ne du trait de temps, CONN. V, 18. ‖ XVIe s. Peintres mal avisez, qui, par vostre peinture, faites la nuict sans yeux, retornez vos portraicts au jour, et, sans leur bailler adresse aux traits, DESPORTES, *Epitaphes*, *Salice*. Tendoyt la vele, montoyton mait par les traicts [cordages], SAM. *Garg.* I, 23. Puys leur vint une horrible traict de pierres, ID. I, 38. Le voyant sur ses derniers traits [mourant], MONT. I, 47. A ce dernier trait [la mort] se doibvent esprouver les..., ID. I, 67. Je ne sçay si ce trait est un trait qui ait plus de fermeté que celluy cy, ID. I, 133. Comme un traict d'une grande très debonaire, ID. I, 174. Ce n'est que trois ou quatre traicts [coups] d'un bon [sabre], ID. I, 318. Les armes à trait, ID. I, 355. Un long traict de temps, ID. II, 52. Ils acheptèrent le traict du fils ayant qu'il fut né [vendu], mais, quand on vint à le tirer, il se trouva dedans le ventre d'or massif, AMYOT. *Solon*, 7. En considerant la force de la taille dont il estoit, et le traict de son visage, ID. *Marcel.* 50. Les veneurs n'endurent pas que leurs chiens poursuyvent toutes oiseurs, sans les retenir, ni retirent en arriere avec leurs traits, ID. *De la curios.* 19. Il [un barrel] ne tirait pas beaucoup d'eau, comme estant fait à la mode de la mer du Levant, en fuste et à trait carre, d'ailleurs taille et partant leger, D'AUB. *Hist.* II, 300. Un ingenie toujours quelque trait plus habile Pour effacer du front toute marque virile, TH. *Trapagnes*, édit. LALANNE, p. 412. Il leur monstra une carte de la cosmographie du trait [course] du Rhin, CARL. IV, 23. Après le premier trait [coup] de lutte discontinu, MONT. II, II. Il le fit prendre, et luy donner tant de traicts de corde qu'il confessa estre venu pour espier, M. DUBELL. p. 80. Elle [Marguerite de Navarre] a beau autant de gentille grâce à rencontrer de bons et plaisants mots, et brocarder si gentiment, et donner les traits et la veine..., BRANT. *Dames ill.* p. 326. Et est teau celuy ou ceux qui mesurent aussitres mesures payer aux commis une taxille de chacun trait [mesurage], *Nouv. coust. génér.* I, I, p. 443. Un trait du luict d'une Lesbe, COTGRAVE. Du dire au faict y a grand traict, ID.

— ETYM. *Trait* 9, dans le sens de tiré (tirer un charriot, une arme à feu, une ligne); provenç. *trait, trag, trah*; ital. *tratto*.

2. **TRAIT**, AITE (trè-t'), *part. passé* de traire, ‖ 1° Tiré; il ne se dit en ce sens que des mamelles passé par la filière. Or trait. Argent trait. L'or trait ne se fabriquait qu'à Venise et à Milan, VOLT. *Mœurs*, 121. ‖ 2° Dont on a tiré le lait. La vache est-elle traite ? ‖ On dit de même : du lait trait tout à l'heure.

TRAITABLE (trè-ta-bl'), *adj.* Doux, maniable, facile. Que le son d'un cor bien rendu traitables à nos cœurs, *Mem.* t. 1, II faut, parmi le monde une vertu traitable; à force de sagesse, on peut être blâmable, MOL. *Mis.* I, 1. Je vous demande pardon, mon cousin, je ne sais pas si traitable sur son absence [de ma fille] que sur la vôtre, SÉV. *à Bussy*, 19 mai 1677. Votre bise est-elle traitable ? ID. 21 sept. 1675. Louis XIV, dans la première cessation de ses douleurs, les trouverait plus traitables dans cette pensée, ROUS. *Hist. Angl.* Mais, d'un vieux lion, je sais que la crinière est traitable, ID. *Epit.* I. C'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables, VOLT. *Russie, anec.* 1.

— HIST. XIIIe s. D'or et d'argent, porce qu'il seront [étaient] Traitable et precieus, forgierent Et vaisselmentes et mennoies, *la Rose*, 9674. ‖ XVe s. Ces parties doivent et traitables annilliers grandement la pomme de l'ire que l'empereur avoit, FROISS. II, III, 93. ‖ XVIe s. Quoyque j'eusse la saute ferme et entiere et quant et quant na naturel doulx et traictable, MONT. I, 88. Ceulx non moins desconseillent les femmes riches, de peur qu'elles soient moins traictable et trop cognoissantes, ID. II, 34.

— ETYM. Provenç. *tractable*; esp. *tratable*; ital. *tratabile*; du lat. *tractabilem*, de *tractare*, traiter.

† **TRAITAILLER** (trè-ta-llé, il mouillé), *v. n.* Faire sans cesse de nouveaux traités, de petites conventions mal observées; tripoter dans les négociations. Comme je connaissais M. de Longueville pour un esprit qui ne se pouvait empêcher de traitailler, dans le moment même où il n'avait aucun d'intention de s'accommoder, RETZ, *Mém.* I, II, liv. III, p. 78, dans POUGENS.

— ETYM. *Traiter*, avec la suffixe péjoratif *ailler*.

TRAITANT (trè-tan), *s. m.* 1° Celui qui se chargeait du recouvrement des deniers publics à des conditions réglées par un traité. La veuve et les enfants, chacun y fait pour soi, Comme fait un traitant pour les deniers du roi, CONN. *Suite du Ment.* I, 4. Sache quelle province enrichit les traitants, SOU. *Sat.* VIII. ‖ [À Rome] Les chevaliers étaient les traitants de la république, MONTESQ. *Esp.* XI, 18. Pour arrêter la fraude, il faut donner au traitant des moyens de vexations contre-barrés; et ainsi de suite, ID. ib. XIII, 7. Les financiers de l'Etat, dirigées sous Henri III, n'étaient plus alors qu'un traite public des restes du sang du peuple, que les traitants faisaient passer partagés avec les traitants, VOLT. *Mœurs*, 174. En 1625... on avait ordonné qu'une chambre de justice serait établie pour faire rendre aux pauvres peuples les mains des traitants les deniers qu'ils avaient gagnés avec le roi, ID. *Mél. litt. Obs. sur. Noailles.* Ceux qui composaient cette compagnie se nommaient traitants, parce qu'ils avaient traité avec le roi; ils faisaient seuls, en son nom, le commerce du sel, CONDIL. *Comm. gouv.* II, 7. ‖ **2°** *Adj.* Méchoin traitant, médecin qui traite un malade, les maladies.

— ETYM. *Traiter*.

TRAITE (trè-t'), *s. f.* ‖ **1°** Action de tirer, de transporter certaines marchandises d'une province à une autre, ou d'un Etat à un autre. On a permis la traite des blés. Il s'est fait de grandes traites de vins. Accordant tout ce qu'on leur demandait pour la traite des grains de leur ville, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 276. ‖ **2°** En particulier, trafic que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique. Ce batiment fait la traite ; il va en traite; il est en traite. ‖ Se disait autrefois de tout commerce d'échange qui se faisait avec des peuples sauvages

|| La traite des nègres, et, absolument, la traite, l'achat et le vente d'esclaves noirs. La traite est abolie. La première concession pour la traite des nègres est du 14 novembre 1673, VOLT. *Dict. phil. Esprit des lois*. Voilà donc la traite des noirs établie entre l'Europe et l'Afrique trente ans avant l'existence de Las Casas, qui naquit en 1474, GRÉGOIRE. *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 48. || Traite des blancs, nom qu'on donne quelquefois à l'industrie des agents de remplacement militaire. || On le donne aussi à la conduite de certains industriels qui profitent de la faiblesse et de l'ignorance des personnes qui sont sous leur dépendance, pour s'attribuer entièrement le produit de leur travail. || 2° Se dit du commerce des banquiers, et qui caractérise une lettre de change, c'est la traite de place en place. || La lettre de change elle-même. Faire accepter des traites. Il a des traites sur Bordeaux. || Traites et remises, un des comptoirs généraux du grand-livre, qui a pour objet l'entrée et la sortie des lettres de change et billets d'un négociant. || 4° Chemin fait par mer, transverse (sens vieilli). Il fallut se résoudre à partir de ces lieux.... Après huit jours de traite, un vaisseau de corsaires, ayant pris le dessus du vent, les attaqua.... la fonr. *Fiance*. || 5° Etendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans se reposer. Les gens du carrosse, qui, ayant une grande traite à faire, s'étaient levés de bonne heure, SCARR. *Rom. com.* II, 2. Adieu, dit le renard, ma traite est longue : il faut partir. VOLT. *Mél.* 1775. Il faut cependant notre traite du même train, nous allâmes coucher à la ville de Daroca. IDALIE, *Voyag. Espag.* 33. Au milieu de cette belle et très-riche plaine, cependant, la vicille et la fort triste mine d'une traite, VOLT. *Candide*, 9. En payant dix sols par cheval pour chaque traite de quatre lieues, m. *Mœurs*, IX, *Fig.* || || Bout de chemin. Il est bout d'une traite, LA FONT. *Coac.* || Absolument. C'est une traite, il y a une traite, se dit pour exprimer que la distance d'un lieu à l'autre est assez considérable. || 6° L'action de traire le lait. Le produit d'une traite faite avec soin et reçue successivement dans quatre vaisseaux différemment quatre espèces de lait : la première est le plus séreux; le second produit l'est moins; le troisième encore moins; et la quatrième contient une très-grande quantité de crème, FOUCHOUX, *Cons. chim.* I, IX, p. 394. || 7° Anciennement, droit levé sur les marchandises qui entraient du royaume ou qui y entraient, ou qui passaient d'une province à une autre. On payait la traite des marchandises en Bretagne, en Dauphiné. || Traite foraine, droit qui se levait sur toutes les marchandises qui entraient dans le royaume. || Traite domaniale, augmentation d'impôt sur quatre marchandises particulières, blé, vin, bois et pastel, lorsqu'elles étaient transportées hors du royaume. || 8° Ancien terme de monnaie. Tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnayées. La traite comprenait le seigneuriage, le brassage et les remèdes de poids et de loi. || 9° Bord du plein, sur lequel les tanneurs mettent leurs peaux pour les coucher.

— HIST. XVe S. Item a voulu et ordonné quatre traites de messes estre celebrées pour le remede et salut de une ame, DE CANGE, *tractus*. Au tiers coupplet, tu fais comparaison des tyrans de jadis et des gens horribles, lesquels, par traite de temps.... l'an a souvent amolliz, G. CHASTEL. *Epître rétrid.* Nous faisons grandes traites et longues, et bevons eau orde et non courante, COMM. VIII, 7. || XVIe S. Ce qu'on devrait peut-être faire de chemin en un jour, tout d'une traite, MONT. III, 95. Si l'on garde au marchand son privilege antique, s'il a le traicte libre.... RABELAIS, *Pr.* III, 7, *Gloss.* Il pensa d'aguerrir son armée par le chemin, et endurcir les gens à la peine, les faisant courir en toutes sortes, faire de grandes traites, PLUTARQUE, AMYOT, *Marius*, 22. Que lesdits sergents, à traicte [poursuite] d'autruy pour debte à cognoistre, ne pourront seuls sur qui telles traictes se feront, apprehender, *Coust. général*. I, I, p. 781.

— ETYM. Féminin de *trait* 1, au sens de tiré.

I. TRAITÉ (tré-té), s. m. || 1° Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. Je crois que je ferai un traité sur l'amitié, SÉV. 282. Je n'ai point trouvé dans mon traité de l'ingratitude, que je le puisse quitter [un vieil ennui] dans l'âge où il est, m. 5 AVR. 1676. Le premier traité où Luther parut pour tout ce qu'il était, fut celui qu'il composa, en 1520, de la Captivité de Babylone, nous. Fr. II, 1. Vos traités de morale ne sont que des spéculations sur la sagesse, FONTEN. *Diad.* 1, *Mœrs nec. mod.* Le traité de la Vertu des infidèles et les Dialogues d'Orasius Tubero lui firent des ennemis [à la Motbe le Vayer], VOLT. *Mél. litt. au Pr. de****, 7. Avelle de Cos, peintre, et auteur de plusieurs traités sur la peinture, BARTHEL. *Anach. tabl.* 8. || 2° Convention faite entre des souverains, entre des États. Il huit l'aveu de Rome, et que d'autre côté le sénat de Carthage accepte le traité, CORN. *Sophon.* I, 5. Le landgrave fit son traité avec ces deux princes, VOLT. *Mœrs*, 145. Les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, RÉGN. *le Tellier*. Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé, c'est celui que Gélon fit avec les Carthaginois il voulut qu'ils obéissent la coutume d'immoler leurs enfants, MONTESQ. *Esp.* x, 2. Ferdinand III.... fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie; les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion, VOLT. *Mœrs*, 170. Ce sont les victoires qui font les traités, ID. *Louis XIV*, 23. Il n'est que trop vrai que les traités de paix ne sont que des trêves; il n'y a que les armes, que la guerre de cabinet commence, DUCLOS, *Chr.* I, v, p. 241. Le traité de Munster ou la paix de Westphalie, qui a appelé le code des nations, ANQUETIL, *Instit. Hem. sc. mor. et pol.* t. I, p. 12, || Fig. Et qu'une mort sanglante est l'unique traité Qui reste entre l'homme et la faim irritè, RAC. *Bajaz.* IV, 7. L'intérêt est ton c'eu, le mien est l'équité; Entre ces ennemis il n'est point de traité, VOLT. *Fanat.* II, 4. || 3° Convention entre particuliers, au sens de souverain, avec le gouvernement, avec l'administration. J'ai un traité avec lui. Les clauses du traité. Le traité que les entrepreneurs ont fait avec l'administration, FÉNELON. Ne me fais pour vous, vous savez quel est notre traité; Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité, MOL. *Mis.* I, 1. — MINT. AUG. Traité de paix, de commerce, de rançon, de société, et reste en général les expressions anciennes de félicité humaine, ANNEB, Ecth. 17. Dieu l'a fait un traité de paix donnée pour rendre les Juifs à nos gens naturels, *Gueucl.* 8302, || XVIe S. Especialment les trettiers d'amours lesquz volontiers, et sans aucun traicté, se consolent, leur sont assegés de Bergerac fit remontrer.... que la cessation et la traicté que de venir bous France, ID. II, 11. || XVIIe S. Le traité de paix et ses qui parle aux amables traittez, AMYOT, *Philop.* 12.

— ETYM. PROV. *tractat*; esp. *tratado*; ital. *trattato*; du latin *tractatus*, de *tractare*, traiter.

2. TRAITÉ, ÉE (trè-te, tée), part. passé de traiter. || 1° Sur quoi on a raisonné. Une science bien traitée est un système bien fait, CONDIL. *Traité des syst.* II, 1. || 2° Accueilli, en parlant de telle ou telle façon. Redogune, par elle en esclave traitée, CORN. *Rodog.* I, 1. Mlle de la Fayette, toujours bien traitée de la reine, et même de ses sœurs chez cette princesse, GRIMM, *Hôt. de la Fayette*, p. 189, dans FOUGÈRE. || 3° Qui a reçu telle qualification. Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur, MOL. Sat. III. Son fils Judas Machabée, traité de Messie, périt après des efforts glorieux, VOLT. *Dict. phil. Théocratie*. || 4° Servi de chimy, qui a été soumis à l'action de tel ou tel agent. Ce résidu incristallisable, traité par l'alcool, a formé un dépôt abondant, BERTHOLLET, *Instit. Hém. sciences*. I, II, p. 240.

TRAITEMENT (tre-te-man), s. m. || 1° Manière d'agir avec quelqu'un, de l'accueillir, de le traiter. Il n'y a point de chat qui sont plus libertin ni plus volontaire que lui [un certain Judas]; j'espère pourtant que j'arrêterai par le bon traitement que je lui fais, VOIT. *Lett.* 168. Traitement inhumain, MONT. *Antig.* IV. 1. Menait de tant d'indignes traitements qu'on fait à la vertu, BOSS. *Reine d'Angl.* Mais je garde à ce prince un traitement plus doux, RAC. *Brit.* II, 2. Quelle douleur aussi souvent qu'il aurait sacrifié de bon cœur cent Babyloues, s'il les avait, pour épargner à Zopyre le cruel traitement qu'il s'était fait lui-même, MONTESQ. *Mœrs. anc. Œuv.* t. II, p. 73, dans FOUGÈRE. Il en est de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie, dont nous devons endurer les mauvais traitements avec soumission, ID. *Traité des Et. liv.* V, 3e part. 2. Je ne sais pas pourquoi madame me donne mon congé : je n'ai point mérité ce traitement, MARIV. *Paysan. confid.* 1, 2. Si ma fille recevait un pareil traitement, je crois que j'en mourrais de douleur, MONTESQ. *Lett. pers.* 70. || Bon traitement, mauvais traitement, se dit de la manière dont une femme traite un amant. Jamais mon zèle et ma persévérance N'ont eu de vous que mauvais traitements, LA FONT. *Rich.* Acanthe a du mérite, et l'aime tendrement : D'où vient que tu lui fais un si dur traitement? MOL. *Mélic.* 1, 2. || *Au plur.* Mauvais traitements, se dit souvent pour coups, violences, sévices. || 2° Appointements attachés à un emploi. On n'a pas encore fixé son traitement. Le traitement des officiers de vaisseau n'était pas considérable; le capitaine de la première classe ne touchait que 4200 livres, FORFAIT, *Instit. Hém. science.* I, v, p. 373. Un homme comme Gail doit être traité en barbe, quand il touche cinq à six traitements, P. L. COUR. *Lett. à l'Académie*. || 3° Manière de conduire une maladie, à l'effet soit de la guérir, soit de la pallier, soit de diminuer le danger, soit de calmer les souffrances qu'elle cause, soit d'atténuer ou de dissiper les suites qu'elle peut entraîner. Il faut suivre le traitement indiqué. Ne savez nullement en peine; il ne faut à mon fait qu'un bon traitement, SÉV. 23 oct. 1680. || Traitement moral, ensemble des moyens thérapeutiques tirés de la direction donnée à l'exercice des sentiments et des facultés intellectuelles. || Fig. Entreprendre le traitement des vices économiques, légués par un long désordre financier, *Journ. offic.* 16 nov. 1073, p. 1180, 2e col. || 4° Honneur qu'on rend dans les cours à des personnes de distinction. La république de Venise avait le traitement des têtes couronnées. Il [le prince de Conde] porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'Europe, que tout ce que put obtenir du lui fut qu'il consentît à traiter d'égal avec l'archiduc; le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles, sous *Louis de Bourbon*. La prévôt des marchands traita le duc de Tresnes de monseigneur; M. de Vendôme et les princes de Paris avaient eu ce traitement, SY-SIM. 145, 109. || 5° Repas que le roi faisait donner en certaines occasions aux ambassadeurs ordinaires et extraordinaires, et même aux envoyés. Tel maître d'hôtel du roi fut chargé du traitement de cet ambassadeur, de ce prince. || 6° Terme forestier. Se dit de la manière d'aménager, d'exploiter une forêt. || 7° Nom des opérations qu'on fait subir à une substance pour en extraire un produit, soit utile soit nuisible. Le petit nombre d'auteurs qui ont écrit sur les mines de fer.... ne parlent point des différents traitements de ces mines, BUFF. *Hist. min. introd.* Euv. t. VIII, p. 53. Le traitement des scies par le savon, BOARD, *Instit. Hém. sc. phys. et math. sav. étr.* I, II, p. 444.

— HIST. XVIe S. Quand ils furent venus à ladite chapelle, il se fit encore beaucoup d'autres traictements et les feront grandement; et après ils entrerent en leur traitement [pour traiter de la paix entre les rois de France et d'Angleterre], FROISS. I, 1, 444. || XVIIe S. Il en oublioit le boire et le manger et le reste du traitement de la vie ordinaire, AMYOT, *Marcel.* 17.

— ETYM. *Traiter*; provenç. *tractament*; espagn. *tratimiento*; ital. *trattamento*.

TRAITER (tré-té), v. a. || 1° Agir de telle ou telle manière avec quelqu'un. Traitez-moi comme ami, non comme souverain, CORN. *Cinna*, II, 1. Bien qu'Attila me traite assez cordialement, m. *Att.* IV, 1. Vous traitez mal, Pauline, un si rare mérite, m. *Poly.* IV, 4. M. le cardinal de Retz y était; il fut fort bien traité du roi, PRINCESSE PALAT. *Lett.* I, II, p. 200. Dire d'un, puis d'un autre, est-ce ainsi que l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* IX, 18. Les religieux traitaient d'oiselles parfaites, QUIN.... Ils traitent du même air l'honnête homme et le fat, MOL. *Mis.* I, 1. On nous traite comme nous voulons être traités : nous haïssons la vérité, on nous la cache, PASC. *Pens.* II, 5, édit. HAVET. J'ai écrit au chevalier [de Grignan], non pas pour rien déranger, car tout est réglé, mais afin que l'on traite doucement et honnêtement mon former, mon procureur fiscal et mon sénéchal, SÉV. 241. Les Juifs ne sont pas mieux traités ses Démétrius que sous ses prédécesseurs, BOSS. *Hist.* I, 10. On croit pouvoir s'assurer des autres princes, et en en fait des coupables en les traitant comme tels, m. *le Tellier*. Je n'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses miséricordes, ID. *Anne de Gonz.* Voyez de Darius et la femme et la mère : L'une le traite [Alexandre] en fils, l'autre le traite en frère, RAC. *Alex.* III, 2. Jamais les dieux n'ont été traités avec moins de respect que dans les comédies d'Aristophane, FONTENELLE, *Dial.* 1, 9. Il me faisait mille et mille caresses, et me traitait comme un des étrangers, MASS. *Ascet.*, *Affect.* Dites un

Digitized by Google

peu à votre âme damnée, à ce M. Rafle, qu'il me traite plus humainement, la première fois que j'aurai besoin de lui, REGNARD, *Tarr.* III, 9. Descartes est obligé de quitter sa patrie; Gassendi est calomnié; Arnauld traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs, VOLT. *Dict. philh. Lettres.* Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté toutes princes d'Allemagne à leur solde : Qu'on fasse venir Holstein, disaient-ils; qu'on dise à Hesse de nous venir parler, m. *Louis XIV*, St. Lisette : Ma maîtresse servira de traitait à merveille, Et ne peut me souffrir depuis qu'il la conseille, DANCOURT, le *Méchant*, I, 2. Il Fig. En un sens analogue, se dit de la chose pour chose sujet. Seigneur, dans ce discours qui nous traite si mal, Vous voyez un effet des leçons d'Arnhaut, CORN. *Nicom.* II, 3. Il (Corbinelli) a été rudement traité de la fièvre tierce, sév. 22 sept. 1677. || Traiter de, traiter avec. Il traitait de mépris les dieux qu'on invoquait, CORN. *Poly.* II, 2. Ils sont insupportables, avec les impertinentes égalités dont ils traitent les gens, MOL. *Comtesse*, 11. Et, traitant de mépris les sens et la matière, À l'esprit comme nous domine souverain, VOLT. *Hen.* sur. I, 4. || Fig. et familièrement. Traiter quelqu'un de haut en bas, ou de haut en bas, le traiter avec dédain, avec hauteur. Les nouvelles dialoguées Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses, Qui, pour un petit tort qu'elles ne vous font pas, Prennent droit de traiter les gens de haut en bas, MOL. *Ec. des fem.* IV, 3. Il Traiter en chien courtaud, traiter comme un chien, traiter très-mal. Il aurait grand regret de donner sujet à M. Arnauld par avarant répondu à l'apologie de Montpellier, où il traitera le doyen en chien courtaud, OUI PATIN, *Let.* I, p. 330, dans quelques années. Elle regrettait qu'elle ne savait pas traiter les domestiques comme des chiens, MAINTENON, *Proverb.* p. 4, dans POUGENS. || Familièrement. Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison, le réprimander, le châtier sans ménagement. Il Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. MORE, n° 2. Il Traiter quelqu'un d'égal, se comporter à l'égard de quelqu'un comme envers un égal. Je.... pense toutefois n'avoir point de rival À qui je fasse tort en le traitant d'égal, CORN. *Horace* I, 2. Aimez-moi de notre accueil, Ils nous traitent d'égaux, VOLT. *Scythes*, I, 4. || 2° Il se dit du médecin ou chirurgien qui donne des soins à un malade. Entreprendre de traiter un incurable, BALZ. liv. VI, lett. 3. Je traiterai monsieur méthodiquement et dans toutes les règles de notre art, MOL. *Pourc.* I, 10. Pour se faire traiter d'un cancer, ROSS. *Lett.* abb. 87. Ces douces Ménades, Qui, dans leurs vains chagrins sans mal toujours soulées, Se font, des mois entiers, sur un lit effroité, Traiter d'une visible et parfaite santé, ROR. *Sat.* X. Tout au plus 4-5-il traité quelques amis, mais en amis, et en leur faisant trempe de chose, PONTEL. *Méry.* || Fig. Deux médecins le traitèrent, de sorte Que sa douleur eut un terme assez court; L'un fut le temps et l'autre fut l'amour, LA FONT. *Fonc.* || On dit de même : traiter une maladie. Pour traiter une maladie, il faut premièrement en connaître les principes et la nature; ensuite..., ROSS. *Sermons, Péché d'habitude, Préambule.* || 3° Terme de chimie et d'industrie. Soumettre une substance à l'action de divers agents. Traiter la soude par la chaux vive. On peut toujours reconnaître par la simple observation si la mine que l'on traite contient du zinc, ALEX. BRON. t. I, p. 4. Ils traitent des plantes et des animaux par le feu et l'eau dans des vaisseaux distillatoires, ROUELHOF, *Chim. chim.* t. I, p. VIII. || 4° Traiter une forêt en taillis, en taillis, l'aménager. l'exploiter en futaie, en taillis. || 5° Régaler, donner à manger. Oh! oh! dit-il, voilà bonne cuisine! Qui traite-t-on? LA FONT. *Rem.* Maître Jacques : Potages.... entrées.... — Harpagon : Que diable! voilà pour traiter toute une ville entière, MOL. *l'Avare*, III, 5. Celui, le plus riche des citoyens d'Agrigente, avait fait construire dans sa maison plusieurs grandes salles pour y recevoir et traiter ses hôtes, BOILEAU, *Instr. sur.* Œuv. t. V, p. 183. Est-il joli, Quand on traite quelqu'un, de s'ennuyer à table, D'en sortir le premier? BRUEBOY. *Phil. sur.* IV, 2. Osmin, fais avertir l'intendant des cuisines Que je traite ici le sultan; Que le chère soit des plus fines, Et que l'on nous serve à l'instant, RAYANT, *Soliman II*, III, 5. || Absolument. Il traite souvent. Traiter en chair et en poisson. || Il se dit aussi de ceux qui donnent à manger pour de l'argent Il traite à tant par tête. Il nous a bien traités pour le prix. Mon hôte à crédit me traite : J'ai bonne chère et vin vieux, RÉGNARD. *H. rangé.* || 6° Travailler à régler les conditions, les clauses de quelque affaire. Traiter la paix. Mais nous sommes personnes à traiter les choses dans la douceur, MOL. *Mar. forcé*, sc. Le favori a traité un mariage pour le prince, SÉV. 229. Pendant que les coups tonnaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait quelque grande affaire à traiter avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui, ROSS. *Louis de Bourbon.* Absorbé dans ces spéculations, Newton devait naturellement être indifférent pour les choses qui semblaient de loin traiter, FONT. *Newton.* Ceux qui ne traitent jamais que leurs propres affaires, se passionnent trop pour juger sainement des choses, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Et comme tu disais, traitons ceci gaiement, Lacus, *Coquette corr.* V, 2. || 7° Terme de commerce. Faire une opération ou ouf l'achat. Nous avons traité, au Port des Français, environ mille peaux de loutre, quantité bien suffisante pour connaître avec précision leur prix à la Chine, LAPEYROUSE, *Voy.* I, 19, 149, dans POUGENS. Les Anglois y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres situées au nord-ouest, BATHAL, *Hist. phil.* XI, 18. || 8° S'occuper de. La gravité comme n'a pas traité la religion plus sérieusement, BOIL. *Sat.* IX. Ses fonctions sont si saintes.... elles demandent des dispositions si pures, si dignes des mystères que nous traitons! MARM. *Gonfl.* I, 1. Il traite *secrets*. Il traitait l'amour, faire l'amour, traiter une affaire d'amour. Gérante n'agit pas mal en vieillard amoureux, puisque si bien traite l'amour que par tierce personne, CORN. *Suiv. Espan.* II 9° Exposer, développer un sujet. Il traite le question : SAVOIR si on peut tuer pour un soufflet, PASC. *Prov.* XIII. Il paraît [de l'impossibilité de démontrer les axiomes] que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science dans la vérité qu'elle est acomplit, IN. *Géom.* I. Le critique [de l'Esprit des lois] ne veut jamais que l'auteur traite son sujet, il veut continuellement qu'il le change; parce qu'il est toujours théologien, il ne veut pas que, même dans un livre de droit, il soit jurisconsulte, MONTESQ. *Def. des lois*, 3. Ce sujet [Britannicus] était le plus difficile de tous à traiter, et ne pouvait réussir que par l'éloquence de Racine, VOLT. *Comm.* Racine a traité ce sujet [Britannicus] avec toutes les grâces de notre art, MOL. *Pourc.* 1, 10. Pour se faire traiter d'un cancer, ROSS. *Lett.* abb. 87. Ces douces Ménades, Qui, dans leurs vains chagrins sans mal toujours soulées, Se font, des mois entiers, sur un lit effroité, Traiter d'une visible et parfaite santé, ROR. *Sat.* X. Tout au plus a-t

ment. L'hymen qui se traitait du duc et de Cassandre, BOTS. *Venceal.* IV, 5. || 30° Être l'objet d'une discussion, d'un travail. Il souhaitait avec une ardeur extrême qu'on fît une assemblée où la matière se traitât de nouveau sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BARD. *Var.* IV. Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs, ID. *Mar.-Thér.* || 31° Terme de commerce. Être vendu à tel ou tel prix. Le blé se traite à tant l'hectolitre. || 32° Se donner l'un à l'autre telle ou telle qualification. Le poète et le philosophe se traitent mutuellement d'insensés, D'ALEMB. Mél. I, 83. || 33° Être pratiqué. On entendait parler de la politique suivant qu'elle se traite et exerce aujourd'hui, sans rien dire de ces coups d'État.... D. SAINT, *Considér. sur les mœurs de cet âge*, I.

— SYN. TRAITER UNE MATIÈRE, TRAITER D'UNE MATIÈRE. Traiter une matière, c'est l'examiner, la discuter. Traiter d'une matière, c'est en faire l'objet d'un travail, d'une dissertation.

— HIST. XIIe S. Quant furent assamblé tuit li baron del Maine, Du chevage jusqu'à tenant trobent l'echoison premerainе, *Sax.* XXX. À l'honur l'apostolie [en l'honneur du pape, il] les voldra bel traiter Et en humilité, e mult li crent chier, *Th. le mart.* 136. || XIIIe S. Henris de Valenciennes dist que, puisque li hom s'entremat du bel dire et de traictier, il ne doit bien travellier que.... II EE VAL. I. En nom Dieu! dist adont li preus hom, il vet troi bon que on traitast de la pais al empereour, *Chr. de Reims*, 230. Entre tant de maus et de desrees, aucun furent qui traitierent de pes, et virent de pais entre lui [Frédéric] et le pape Innocent; et endementiers que [tandis que] il traitoit et entendoit à encloure..... BRUN. LATIN, *Trésor*, I, 95. Il treiterent et firent une accordance de paix des altercations, DU CANGE, accordia. Nor traicteres en ceste chapre quix coses Normant tenoient lor muebles et quix coses sont heritages, BEAUM. XXIII, 4. || XIVe S. A maniere de traicter ceste science et de y proceder.... ORESME, *Eth. III.* 2e 8. Les bourgeois de la ville regardorent que, au long aller, ils ne se pourroient tenir; si prierent à deux chevaliers qui là estoient, qu'ils traictassent les seigneurs à leurs despens, FROISS. I, 224. Il les traita en grant violence et en grant rapine, COMM. V, 1. Le roy Henè de Cesile [Sicile] traictoit de faire le duc de Bourgongne son heritier, ID. V, 2. || XVIe S. Traictant avec les moyens de sa guarison, il luy dict.... MONT. I, 94. Ayant traicté chez lui une bonne compagnie, ID. I, 101. En l'estude que je traicte de mes mœurs, ID. I, 102. Ils battissoyent comme s'ils n'eussent jamais deu mourir, et se traictoyent comme si, à leurs pieds, quasi ordinaires, comme s'ils n'eussent deu vivre qu'un jour, LABOUR. 170. Pour s'estre un petit eschauffé à la luicte, il s'est retiré aux bains chaudes pour se traitter à son aise, AMYOT, *Marcell.* 48. Il est bon chercher la balle avec les dougts, en manant et traitant le lieu et les environs d'icelluy, PARÉ, IX, 3. Il se traitoit à son cheval, qu'il traita [nourrit] de ce qu'il trouva, *Nuits de Straparole*, I, II, p. 209, dans LACURNE. On traitte des moyens pour nourrir les hommes, pour nourrir les flambeaux de nos guerres civiles, D'AUB. *Tragiques*, 61. LALANNE, p. 92.

— ÉTYM. Wallon, *traiti*; provenç. *tractar*; espagn. *tratar*; ital. *trattare*; du lat. *tractare*, fréquentatif de *trahere*, tirer.

TRAITEUR (trè-teur), s. m. || 1° Celui qui apprête, qui donne à manger pour de l'argent. Et le traiteur, homme intraitable, Fit une terrible rumeur, SCARR. *Enf.* I, 7, p. 311. Connaissez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère? MOL. *Pourc.* I, 6. Il [Leibnitz] ne regarda pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études: il n'avait point de traiteur, et ne voulut querir chez un traiteur la première chose trouvée, PONT. *Leibnitz*. Il dit que le plaissier Mignot [nommé dans Boileau] est mon oncle; je ne serais pas fâché d'avoir pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui, VOLT. *Lett. Bourgeois*, 30 déc. 1773. Un traiteur, qui pour mes dîners suis me donnait un assez bon dîner; j'en réservais une partie pour mon souper, et j'étais bien nourri, MARMONTEL, *Mém.* III, || 2° Non que l'on donne à ceux qui font la traite avec les sauvages de la Louisiane.

1 — ÉTYM. *Traiter*. Froissart a ce mot dans la sens de celui qui fait une negociation.

† **TRAITOIRE** (trè-toar'), s. f. Outil du tonnelier pour allonger les cercles. On dit aussi traitoir.

TRAÎTRE, ESSE (trè-tr', trè-tr'ès), adj. || 1° Qui trahit. Moi, seigneur! moi, que j'ausse une âme si traîtresse, CORN. *Cinna*, V, 1. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux, ROUS. *Émile*. Heureux! si je pouvais avant que m'immoler Perser le traître cœur qui m'a pu décevoir! RAC. *Bérén.* IV, 3. || Traître comme Judas, se dit d'un homme qui, sous le masque de l'amitié, trahit de la manière la plus cruelle. || Populairement. Il n'est pas traître à son corps, il ne se refuse aucune commodité. || 2° Il se dit des animaux domestiques qui mordent, égratignent ou ruent quand on y pense le moins. Le chat est traître. Prenez garde à ce cheval, il est traître. Un chien traître. || 3° Il se dit des choses qui ont le caractère de la trahison, de la perfidie. Embûche traîtresse, TRISTAN. *Hermite*, IV, 1. Une traîtresse voix bien souvent vous appelle; Ne vous pressez donc nullement, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. Ce blé couvrait des fosses où les meneurs et traîtres appâts, ID. *Fabl.* III, 2. Et que j'ai cru trouver quelque sincérité Dans les traîtres appas dont je fus enchanté, MOL. *Mis.* I, 2. L'éclat prodigieux De ce fatal amour ne de vos traîtres yeux, ID. *Ab.* IV, 3. || 4° Il se dit de certaines choses qui sont dangereuses sans le paraître. Le bord Ulysse en échappa [des pièges de Circé]; il sut se défier de la liqueur traîtresse, LA FONT. *Fabl.* XII, 1. Il [l'évêque de Saintes] était sans fièvre et se croyait entièrement hors de danger; il eusse une heure avec l'abbé Têtu; ces sortes de mieux sont quasi toujours traîtres, et tout d'un coup il ai retombé dans l'armoire, MAT. 1676. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse..... qui, sans se faire craindre, se mot d'abord à nous noyer, ID. 1676. Les plus grandes misères de douleurs qui reviennent quelquefois, et dont il faut se moquer, parce que c'est la manière de pendre une chaumière, ID. 1676. Je prime ai-je bien senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, SCH. *Sal.* III. J'ai banni loin de moi cette traîtresse [la vin] Qui nourrit de humains la brutale mollesse, VOLT. *Mahom.* II, 4. || 5° Familièrement. Il ne m'en a pas dit la traître mot, un traître mot, il ne m'en a pas dit un seul mot. (Cela n'arrivera pas) pourvu! il ne m'en a pas dit un mot qui traîté ce doute il s'agissait? ou bien traître est-il un simple terme d'injure, comme traître comme un chien de mot?) || 6° *S. m.* et f. Celui, celle qui fait une trahison. Quoiqu'une aime le traître, aime la trahison, MAIN. *Art d'aimer*, I, 3. Il ne faut pas ôter son masque en voit à plein la traître: Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être, MOL. *Mis.* I, 1. Philippe aimait la trahison, mais il haïssait les traîtres, BOLING. *Hist. anc. Œuc.* I, VI, p. 49, dans POUGENS. Le conte: Quanta, mi, jaime la politesse.—LISIDON: Moi je na l'aime point, car c'est une traîtresse Qui fait dire souvent ce qu'on ne pense pas, DESTOUCH. *Glor.* II, 6. Tous les historiens flétrissent le coupable [de Bourbon] du nom de traître; on pourrait, il me semble, l'excuser et le justifier; il faut donner à chaque chose son véritable nom: le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places d'un maître à un autre maître lui-même à l'ennemi, VOLT. *Mœurs*, 123. || Traître, traîtresse se disent quelquefois comme termes de jeux, sans impliquer trahison ni perfidie. Vous ne m'aimez donc pas, madame la traîtresse? SCARRON, *Jodelet*, III, 7. .... Oui, oui, j'ai su que ce traître d'amant Était de retour par un entier-froidissement, SOU. *Ec. des mar.* II, 11. Laisse là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit, ID. *Mis.* IV, 9. Si mon traître d'époux par hasard était mort, ANCEAU, *Démocr.* II, 7. D'où vient-in, double traître? Dans l'état où je suis peut-on laisser un maître? LEGRAND, *Aveugle clairvoyant*, SC. 9. || 7° Traître de mélodrame. Facteur qui, dans les anciens mélodrames, jouait le rôle du traître, et qui exagérait presque toujours ses gestes; et, par moquerie, l'homme qui affecte un air sombre, une marche cachée, des manières dissimulées. Tout à coup j'avise, rasant les maisons, le nez dans la cravate, sombre et voûté comme un traître de mélodrame, devinez qui? CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXI. 8° En traître, loc. *adv.* Avec trahison, traîtreusement. Va, tu l'as pris en traître; un guerrier se vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant, CORN. *Cid*, V, 6. || Avec un sujet au plur. *J. J.* Rousseau a dit en traîtres. Aucun d'eux oublié l'attaquer en face? ils le prirent en traîtres, *Lett. à M. de St-Germain*, 26 *févr.* 1770. Il faut écrire en *traître*; c'est une locution adverbiale.

— HIST. XIIe S. Li reis Marsile i fit mult que traître, *Ch. de Rol.* XIV. || XIIIe S. Il maudit Gilemer la traître renois, *Sax.* XVIII. Quoque dient li tuen à li deu traitor [pour qui traîtreusent Dieu et toi]. Ne te turne à vilté mais à mult grant honur, *Th. le mart.* 74. Ne tost ovraignes [telles œuvres] commencier Vils, malvaises, ne traitresses, Desrevables ne felonesses, BENOÎT, II, 1909. Il mut s. Joffrois, qui marescaus estoit de nostre ost, manda à l'empereour que il tenoit bataille contre Burlà la traitour, R. DE VALENC. VII. || XIVe S. Purent toutes leurs maisons [aux Mahiaux] abatteies et portées par terre, ainsi que si ils fussent traîtières à tout le corps de la ville, FROISS. III, 84. || XVIe S. Ils croyant contre les evesques, les blasmant outrageusement comme traistres de la discipline, CALV. *Instit.* 994. Mais qui pis est, traîtrise et cautelleux, J. MAROT, V, 76. Car, maulgré eulx et leur langue traistresse, Je l'ayme rry, et serviray sans blasme, ID. V, 358. Voustre traistre soubrisette, voustre double faintise, BUDÉLE. III, 70, *recto*. Complices du meurtrier qui vous tue, et traîtres de vous-mesmes, LA BOÉTIE, 53. Traistre beauté, venimeuse douleur, ID. 446. C'estoit un traistre qui parloit à un autre traistre, AMYOT, *Alc.* 80. Nous tenons prisonniers en la Bastille du Peris les traîtres qui la vous ont rendu, CARLOIX, II, 4. Ah traistre amour, donne-moy paix ou treve, RONS. 6. Les Gaulois nos cousins, en Asie, faisoient ces armes traistresses et volantes, dardis à combattre main à main, MONT. I, 363. Les meurtriers, les traistres, les tyrans, IB. II, 11.

— ÉTYM. Du lat. barbare, *tratii*; bourg. *treite*; provenc. *trahire*, *traire*, *trahidor*, *traidor*, *traitor*; espagn. *traydor*; portug. *traidor*; ital. *traditore*; du lat. *traditorem*, de *tradere* (voy. TRADITION). Franç. dit *traître* au nominatif répondant à *traditor*, et *traiteur* au régime, répondant à *traditorem*; mais pour ces mots dont *donne traître*, il faut supposer que les Romans de la Gaule ont prononcé *traditor*. La contraction de *traître* en *traite* était effectuée au XVIe siècle, bien qu'on orthographiât encore quelquefois *traîtresse*.

† **TRAÎTREMENT** (trè-tre-man), adv. En traître.

— HIST. XIIIe S. Li fais est fais si traitrement que rien ne le vaut, BEAUM. XI, 20. || XVIe S. Ah! mais dite esperance, à mon mal conjurée, Tu m'as bien ceste fois traitrement abusé, DESPORTES, *Diverses amours*, XXVI.

TRAÎTREUSEMENT (trè-treû-ze-man), adv. D'une façon traîtreuse. Traîtreusement: cet adverbe ne vaut rien; car il n'est point en usage à la cour parmi ceux qui parlent bien, ni dans les bons auteurs, et il ne faut que cela pour lui faire son procès et le condamner, RICHELET. *Nouv. rem. Obs. de M****, p 474, dans POUGENS. Il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement vous en assure, SÉV. 383. La goutte l'étrangle [la Rochefoucauld] traîtreusement, ID. 17 mars 1680.

— HIST. XVIe S. Il y perdit traîtreusement la vie, CARLOIX, IX, 4.

— ÉTYM. *Traîtreuse*, et le suffixe ment.

† **TRAÎTREUX** (trè-treû), euse (trè-treû, treû-z'), adj. Qui a le caractère de la trahison, de la perfidie, en parlant des choses. C'est ce même Humbert que M. le duc de Nivernais vient envoyer à la Bastille par le traîtreux conseil d'Eiffat, ST-SIM. 458, 198. L'écueil traîtreux et redoutable des hypothèses oculées, DUMAS, *Crim. illustres*, dans ACAD. — HIST. XVIe S. Et quant je la voi si diverse, La traîtreuse et la perverse, PONTUS. *Poesies mss.* p. 153.

— ÉTYM. Dérivé de *traître*.

† **TRAÎTRISE** (trè-tr-z'), s. f. Terme familier. Action de traître. Il n'a pris par traîtrise. Sa traîtrise est manifeste.

— ÉTYM. Dérivé de *traître*. Ce mot, formé correctement, est usité dans plusieurs provinces, et il n'y a pas de raison pour ne pas le recevoir.

† **TRAJECTICE** (tra-jèk-ti-s'), adj. (*trajectus*, passage). Se dit du connectif, quand il sépare les deux loges de l'anthère dans toute leur épaisseur.

— ÉTYM. Voy. TRAJECTOIRE.

TRAJECTOIRE (tra-jè-ktoi-r'), s. f. Terme de géométrie. || 1° Ligne décrite par le centre de gravité d'un corps en mouvement. Trajectoire des astres, des projectiles. Il [Halley] y reduit, conformément à l'idée de M. Newton, les trajectoires ou orbites de cette espèce de planètes à de simples paraboles qui ont la soleil pour foyer, MAIRAN, *Éloy. Halley*. Une trajectoire est plus tendue qu'une autre, lorsque la flèche en est moindre que

Digitized by Google

celle de cette autre, à égalité du portées. ‖ 6° Ligne de même : la tension d'une trajectoire. Les tensions des trajectoires sont en raison inverse des *flèches*. ‖ *Adj.* Ligne trajectoire. ‖ 3° Se dit d'une courbe qui coupe sous un angle donné toutes les courbes données par une même équation, en y faisant varier un paramètre indéterminé. Leibnitz, offrant des soupçons que les Anglais avaient joué sur ses travaux, leur proposa comme une espèce de défi le problème des trajectoires. ‖ ALLMB. *Elog. Bernoulli.* La question des trajectoires, ou des familles de courbes qui coupent sous des angles donnés une infinité d'autres courbes toutes du même genre, avait occupé tous les géomètres depuis Leibnitz et Bernoulli jusqu'à Euler. BRLMBNAS, *Instit. Mém. science.* 1813, 2e part. p. IIX.

— HIST. XVIe s. Trajectoire, COTGRAVE.

— ETYM. Dérivé du lat. *trajector*, qui traverse, de *trajicere* (voy. TRAJET).

TRAJET (tra-jè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des trajets nécessaires), trajets rians avec traits, succès, paix, etc.). *v. m.* ‖ 1° Espace à traverser d'un lieu à un autre. Cette porte d'ivoire [pour les songes], toute belle et magnifique qu'elle est, ne donne passage qu'au mensonge, là où l'autre de corne, vile, obscure et grossière, sert de trajet à la vérité. *Didot, Odyssée Tuberc.* t. I, *Lettre de l'auteur.* Le roi d'Angleterre est allé en Irlande..... il nous voulez lui rendre visite, il faut que vous passiez un trajet de mer, SÉV. *Lett.* 16 mars. Quelque le trajet de cette mer ne mérite en couvent fût assez long, à peine fut-il prononcé quatre mots pendant qu'il dura, MARIV. *Paysan*, 8e part. De deux [de leurs] vaisseaux il se hâtent qu'un trajet par terre de cinq jours, *p. ar* aller au Phase qui conduisait dans le Pont-Euxin, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. ‖ 2° Action de traverser l'espace d'un lieu à un autre. Le trajet est difficile. N'être trajet fut heureux. ‖ Fig. Du résultat à la supposition le trajet est facile, *J. J. ROUSS. Em.* IV, ‖ Terme d'anatomie. Trajet d'un nerf, d'un vaisseau, etc. étendue linéaire qu'il occupe. Ce nerf se ramifie plusieurs fois pendant son trajet. ‖ Terme de chirurgie. Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc., l'espace qu'occupe une plaie, une fistule dans l'intérieur des chairs.

— ETYM. Lat. *trajectus*, de *trajicere*, traverser, de *tra*, au delà, et *jacere*, jeter. Le XVIe siècle employait *trajetter*, traverser, transporter.

† **TRALALA** (tra-la-la), *s. m.* Terme populaire. Appareil. Être sur son traiala. Tout le tralala. ‖ Une réception, une soirée dansante. Les tralalas mêmes des Tuileries, *Le Journal de Paris*, 1er sept. 1809.

— ETYM. *Tralala*, syllabes dépourvues de sens qu'on applique à toute espèce d'air, d'un chanson et actes qui reviennent souvent dans le refrain.

TRAMAIL (tra-mail, *ll* mouillées), *s. m.* Voy. TRÉMAIL.

† **TRAMASSEUSE** (tra-ma-seû-z'), *s. f.* Ouvrière réparant les pipes de terre et en étant les bavures.

TRAME (tra-m), *s. f.* ‖ 1° Fil que l'on a mêlé avec la navette entre les fils qu'on nomme chaîne, pour faire de la toile et diverses sortes de draps et d'étoffes. Trame de soie. Trame de fil. ‖ Par extension. Les corps organisés sont des tissus plus ou moins fins, des ouvrages à réseaux, des espèces d'étoffes dont la chaîne forme elle-même la trame par un art que nous ne nous hasarnons point d'admirer s'il nous était connu, CONDILLAC, *Connaissant.* chap. I, VIII, p. 204, dans ROUSSEAU. ‖ 2° Fig. Le cours de la vie, de la destinée. Mon père est mort, Eriphile, et la première fut Dont s'est armé Rodrigue e sa trame coupée, CORN. *Cid*, III, 3. Il a coupé ma trame dès le commencement de mes jours, SOUR. 4e *sermon*, 1er dim. de carême, *pénitence*, 3. Et [Jupiter] voyait tous les chefs, dont la trame devait ce jour-là être tranchée par le ciseau de la Parque, VOLT. *Fil.* XVII. Celle [la vie] tu conserve la trame de ma vie, Que pour tant de malheur et tant d'ignominie? VOLT. *Ad. du Guesclin*, III, 1. J'ai eu lieu d'admirer plus d'une fois comment se noue et se dénoue la trame de nos destinées, et de combien de fils dédiés et tragiles le tissu en est composé, MARMONTEL, *Mém.* II, [II] Rôle de longs succès, rêve de longs amours, Et d'une trame d'or file en mains nos jours, DELILLE, *Imag.* VI, 13 Fig. Quoiqu'une, de cambien de tragedies, sans toutefois avoir secours, Etaient des trames ourdies pour en saigner mes jours? MALH. II, 2. Je sais les tours rusés et les subtiles trames dont pour nous on plonge savent user les femmes, MOL. *Ec. des f.* I, 1. Ils emparaient ce bien de veiller sur vos jours, De rompre des machinés la trames criminelles, BAC. *Esth.* II, 4. La trame ourdie par Anitus [contre Socrate].... servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. Espérons que le temps dévoilera toute cette trame ténébreuse de perfidies et de noirceurs, CERNIB. *Mêres rie*, t. III, p. 88, dans POUGENS. ‖ 4° Nom donné à une sorte de soie moulinée.

— REM. On a dit aussi trême. Fil de trême dont le laine aura été bien et dûment cardée sans mélange, *Arrêt du Cons. d'État*, 12 juill. 1717.

— HIST. XIIIe s. Trop voit-il en cest monde volentiers ce k'on laissera. Mes pou vault tele deduir, cai adès y fault traisne, J. DE MEUNG, *Test.* 1302. ‖ XVe s. Se la traine fault et l'en y mette ...aine de meuble, *Dernier voluer, du Cange, abrucare.* ‖ XVIe s. Sur la meslier d'un si vague penser Amour ourdit les trames de ma vie, BOIS. *Amours de Cassandre*, 12.

— ETYM. Wallon, *trainme*; provenç. espagn. et ital. *trama*; du latin *trama*, que les étymologistes tirent de *transmeare*, de *trans*, delà, entre, de *tra*, au delà, et *meare*, passer (voy. MÉAT).

TRAME, ER (tra-mé, mée), *part. passé* de tramer. ‖ 1° Dont la chaîne est traversée par les fils de la chaîne. Une étoffe tramée d'or, d'argent. ‖ Fig. Le ciel, qui les avait l'un pour l'autre formés, Voulut que d'un amour leurs jeunes cœurs tramés, BAC. *Poés. div. la Nymphe de la Seine.* ‖ 2° Fig. Complété. Le 13 d'avril 1810, on découvrit une conspiration tramée dans Paris par le duc de Bourgogne, SAINT-POIX, *Rec. Paris, Gaz.* t. V, p. 171.

TRAMER (tra-mé), *v. a.* ‖ 1° Passer la trame entre les fils de la chaîne tendu sur le métier. Tramer lin. Enjoignons aux tisseurs de tramer et batire chaque pièce d'étoffe également dans toute son étendue, *Ord.* juin 1780, art. 4. ‖ 2° Fig. Machiner. Et la main de Pallas trame tous ces complots, BAC. *Brit.* IV, 2. C'est une opinion générale, qu'un jeune prince de Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient être massacrés en un jour, le jour de Pâques, au son de la cloche des vêpres, VOLT. *Mœurs*, 61. Dans le cours du règne de cette grande reine (Elisabeth), cinq conspirations sont tramées contre sa personne, *Conspirations*, *Mœurs. Opin. des anc. philos. (jésuite).* On trame quelque chose contre moi, disait-il, puisqu'on se cache de moi, BARNUM. *Ce qui se trame*, se dit de ce qui se trame, *v. réfl.* être tramé, machiné. Ce complot se trame dans l'ombre. ‖ Impersonnellement. Il se trame quelque chose contre moi.

— HIST. XVIe s. Le temps leger s'envolle et nous vu decevant, Miserables mortels, qui tramons en vivant Besoc aux desseins d'autrui, Balance sa fallace, DESPORTES, *Œuvres chrétiennes, Sonnets*, 4.

— ETYM. *Trame*.

† **TRAMEUSE, ENSE** (tra-meuz, meû-z'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière dont l'occupation est de disposer les fils des trames. ‖ *Adj.* Ouvrière trameuse, dans la filature des laines.

TRAMONTANE (tra-men-ta-n'), *s. f.* ‖ 1° L'étoile polaire, qui, avant la découverte de la boussole, servait seule de guide aux navigateurs. ‖ Sur la Méditerranée, on appelait ainsi la tramontane, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient, et qu'il allait essayer de leur remettre l'esprit, LA PAY. *Hist. Henr. d'Angl.* Dans les passages fleuris je perds la tramontane, DUPRESNY, *Récréat. morn.* t. III. ‖ 2° Sur la Méditerranée, vent du nord. La tramontane, que nous avions en poupe, nous porta en une heure et demie à notre signale, SAUSSURE, *Voy. Alpes.* t. V, p. 252, dans POUGENS. ‖ En général, vent du nord. Les froids mémoires qu'à travers mes chaisnes je considérais tomber du ciel, pousés d'une si rigoureuse tramontane, *Hist. d'Oral. Turbru.* t. II, p. 7. ‖ 3° Le côté du nord. Raison exposée à la tramontane.

— HIST. XIIIe s. Car donc, quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresamontaigne est la sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Vierge très gracieuse de toute grace plaine..... Cleve estoile de mer, certaine tresmontaine, Maine nous et conduis en gloire souveraine, J. DE MEUNG, *Test.* 5117. ‖ XVe s. Comme s'il voulsist dire que ce fust l'honneur et le soustenement de France et l'astoille tremontane dont tout se gouverne, CHASTELAIN, *Exposit. sur vérité.* ‖ XVIe s. Comme aux mariniers eclaire Celle tramentane claire Qui tant decore la nuict, DU BELLAY, III, II, recte. Seule fin de mes vœux, doux vent de ma navire, Qui dirige tramontane, heureux port où j'aspire, DESPORTES, *Elég.* II, 5, *Pyramance.*

— ETYM. Wallon, *tremontrana*; provenç. *tramontana*, *transmontana*. L'étoile polaire, et aussi vent du nord; catal. espagn. portug. et ital. *tramontane*; de *tra* ou *trans*, au delà, et *mons*, *montis*, montagne. Comme l'indique le genre, c'est *stella*, étoile, qui est sous-entendu; et l'étoile polaire a été ainsi nommée en Provence et dans le nord de l'Italie, parce qu'elle s'y voit au delà des Alpes et des Apennins.

† **TRAM-WAY** (tra-mouè), *s. m.* Chemin de fer à rails plats, à niveau du sol; la traction s'y fait par des chevaux, etc.

— ETYM. Angl. *tram-way*, de *tram*, rail plat, et *way*, voie.

† **TRANCADE** (tran-ka-d'), *s. f.* Gros bloc de pierre, plein de larges cavités, qui se trouve à la surface de la terre.

† **TRANCHAGE** (tran-cha-j'), *s. m.* Action de trancher. Le tranchage des feuilles minces de bois.

† **TRANCHANT** (tran-chan), *s. m.* ‖ 1° Le côté tranchant d'une lame d'épée, d'un couteau, etc. Phanor les a vus, et il n'est consolé de le fodle de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée, BAC. *Bible*, *Esther*, XXIII, 34. Le glaive qui a tranché les têtes de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal, BOSS. *Mor.-Thér.* On voyait la terre s'ouvrir en sillons par le tranchant de la charrue, VOLT. *Fil.* XVII. C'est particulièrement dans la fabrication des tranchants, c'est-à-dire dans les opérations qui aboutissent à leur mise en œuvre, que les machines sont intervenues, *Presse scientifique*, 1860, t. II, p. 1857. ‖ Mettre à tranchant, c'est, après avoir blanchi et poli la lame d'acier, en faire un fin tranchant sur une meule. ‖ Rendre le tranchant à un glaive, l'aiguiser. Voyons de quelle audace Vous [Hollandais] détachez de toi l'horreur à la cuirasse, Et rendez le tranchant à ces glaives rouillés Que du sang espagnol vos pères ont souillés, CORN. *Vict.* du roi en 1672. ‖ Dans une épée, le tranchant se divise en trois parties qu'on appelle le talon, le faible et le fort. ‖ Terme d'escrime. Vrai tranchant, partie de la lame d'épée avec laquelle on se défend, et qui se trouve placée du côté gauche. Faux tranchant, partie de la lame dont on fait rarement usage, et qui est du côté droit. ‖ Épée à deux tranchants, celle qui coupe des deux côtés. La parole de Dieu est vivante et efficace, elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, BAT. *Bible*, *Nouv. Test.*, *aux Hébr.*, VI, 12. ‖ Fig. La parole de Dieu est une épée à deux tranchants, elle frappe et pénètre jusqu'au fond de l'âme. ‖ Fig. À deux tranchants, qui blesse des deux côtés. Ce pouvoir royal était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était mainé d'une main faible, VOLT. *Mœurs*, 82. Fig. Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie, est une épée à deux tranchants, ce mot, ce raisonnement décide deux questions, cette raillerie attaque deux personnes ou deux ridicules à la fois. ‖ On dit aussi simplement : Un argument à deux tranchants. ‖ Fig. Une lame à deux tranchants, une personne ou une chose dans sa conduite. Ô perfide chanteur! lame à deux tranchants! c'est tes qui paycras pour tout le monde, BRANTÔME, *Mar. de Vitry*. ‖ Fig. Le tranchant meot qui sert à séparer le portion de ravons dont on veut s'emparer dans une ruche. ‖ 3° Le côté le plus mince d'un objet, qui est qu'on éprouve dans l'eau une plus grande résistance en y faisant mouvoir la main par le plat que par le tranchant, BAISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 80. ‖ 4° *S. m. pl.* Les tranchants, voyez TRANCHETTES (côtés).

— HIST. XIIIe s. Couvreurs de mesons et toutes autres maneres d'ouvriers qui ouvrent du tranchant en mestiers, *Liv. des mét.* 104. ‖ XVIe s. Je ne vueil parler fors que de la vérité, et aller parmi le tranchant, sans colorer l'un ni l'autre, FROISS. II, III, 63. ‖ XVIIe s. Odieu, ayant resolu de se tuer..... aprez avoir..... affilé le trenchant d'une espée de quoy il se vouloit donner, MONT. I, 230.

— ETYM. *Tranchant* 2.

2. **TRANCHANT, ANTE** (tran-chan, chan-t'), *adj.*

Digitized by Google

§ 1° Qui tranche, qui peut trancher. Un instrument tranchant. Les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois [les Romains], MONTESQ. *Rom.* 2. Ainsi mes paroles étaient une épée tranchante à deux côtés, selon les paroles de l'Apocalypse, SÉV. 237. Écuyer tranchant, officier qui est chargé de couper les viandes à la table des princes. || Substantivement, grand tranchant, grand écuyer tranchant. M. de Blainville fit à la Cène sa première fonction de grand maître des cérémonies, et la Chesnaye y servit comme grand tranchant, emportant un des plats, qui en sont la marque de sa charge, DANGEAU, t. 167, *Jeudi saint*, 19 avr. 1688. || En vénerie, côtés tranchants, les côtés du pied de l'animal lorsqu'ils ne sont point ronds, ID. *ibid.* Qui décide comme tranche une épée. Un esprit tranchant. Très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main, VOLT. *Lett. fam. de Dufresni*, 7 déc. 1760. Jugés superficiels et tranchants, MARMONTEL, *Œuvr.* t. v, p. 140. || Il se dit des choses en un sens analogue. Vos paroles sont tranchantes, et ne laissent de milieu dans le fou, sév. 43 nov. 1673. Ces réponses tranchantes contre un idolâtre ne pénétrèrent pas jusqu'à la racine de la difficulté, L'ABBÉ MOTTEVILLE, dans DESFONTAINES. Quoiqu'il ne manquât pas de politesse à certains égards, son tou était aussi tranchant qu'impérieux, DANGEAU, *Add. et Rectif.* t. I, p. 328, dans FOUQUIER. || 3° Fig. Qui est sans nuance, sans adoucissement intermédiaire, en parlant de teintes, de couleurs. Des lignes tranchantes de livres tranchantes, HAMLET. *Gramm.* 41. Les couleurs tranchantes frappent tous les yeux, VOLT. *Phil. ignor.* 35. Ainsi rien n'est tranchant, ainsi rien n'est mêlé; ainsi sont réunis sur cette échelle immense Le degré qui finit et celui qui commence, DELILLE, *Trois rég.* VII.

— HIST. XIIIe s. Tant colps ai pris de bons espiez tranchans, *Ch. de Rol.* XL. || XIIIe s. Car vous eum li pres chaste sun enfant Par mult dulce parole e par sages mandant; E si li enseine les dis de la verge tranchant, *Th. le mart.* 76. || XIIIe s. Car mouult [elle] couteit la bise, qui ert [était] tranchans et dure, *Berte*, XL. Mestre mon cors vous sofr, Son eage fist devant venir, à [avec] une bien tran'hant espée La vous a colu velz, *Ren.* 210. || XVe s. Un large fer de hordiz, mout bien trempé et effilé que nul rasoir pouvoit estre, PROISS. II, 25, 6. || XVIe s. Marius lui respondit avec un soupir tranchant tiré du profond du cœur, AMYOT, *Mar.* 76. Les grands avantages et advancemens de tranchants, MONT. I, 373. La sentinelle ne pouvant endurer la bise tranchante, *b'arc. Hist.* III, 185.

TRANCHE (tran-ch'), s. f. || 1° Partie de chose coupée un peu mince d'un objet quelconque. Une tranche de melon. Ne trouvant plus de poulets coupés, elle fut réduite à lui servir des tranches de gigot de mouton, SCARRON, *Rom. com.* II, 8. Le père saisit un jambon qui pendait au plancher, en coupe une tranche et se retire, P. L. COUR. *Lett.* I, 161. || Il se dit aussi de morceaux de corps durs qui sont plus longs et larges qu'épais. M. l'abbé de Rochon a démontré cette inégalité de densité entre les tranches du cristal de roche, en mettant sur la surface polie de ce cristal un verre objectif d'un long foyer, *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1771, p. 113. La fameuse table de marbre d'un seul morceau, de l'Académie de Justice de Paris, si longue, si large et si épaisse que jamais on ne vit, divisé les vieux papiers terriers, dans un style qui est encore appelé [à] Carantua, pareille tranche de marbre au monde, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, I, 1. || 2° Terme de cuisine. Un morceau de tendron, un morceau de cuisse de bœuf. || Terme de boucherie. Tranche grasse, partie de la cuisse du bœuf qui s'étend, de la longueur du tendon de Tranchire, en passant comme le tendre, jusqu'à la culotte et au gîte. || Tranche au petit os, le milieu du gîte à la noix. || 3° Terme de marbre, plaque de marbre mince qu'on insère dans un compartiment de maçonnerie, pour décorer une façade, etc. || 4° Terme de géométrie. Se dit des solides qui résultent de la section d'un prisme, d'un cylindre, etc. par des plans parallèles. || Terme d'hydrostatique. Tranche d'un liquide, portion d'un liquide qu'on suppose partagé en sections infiniment minces. *Principe* de la parallélisme des tranches, établi par Daniel Bernoulli, BAUDR., *Instit. Nem. scienc.* I, IX, p. 314. || 5° Terme d'arithmétique. Division qui fait des chiffres d'un nombre de trois en trois, afin de l'énoncer plus facilement. || 6° Terme de marine. Division de la cale. || 7° Terme de relieur. Surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné. Tranche marbrée, dorée. On voulone de Cicéron doré sur tranche, le relié de marequin de Levant, RAT. *Dissert. crit.* 1. Il faut donner aux enfants un livre bien relié, doré même sur tranche, avec de belles images et des caractères bien formés, FÉN. I, XVII, p. 39. Que la tranche soit lisse, exempte d'aucun saut; Car c'est dans la rognure un bien vilain défaut, LEBRE, *la Reliure*, p. 60. Quelquefois sur la tranche on peint des paysages, des miniatures même, et mille autres objets. Qui ne sont apparents qu'en tournant les feuilles, ID. ib. p. 63. || Faire la tranche, peindre d'une couleur unie, ou jaspée, ou marbrée, ou même le couvrir de feuilles d'or, *Manuel du relieur*. || Petite bande d'or pour faire la tranche, DELORME, *Nouveau* peigne, tranche de livre marbrée au peigne. || 8° Circonférence des monnaies modernes, où l'on met la légende ou le cordonnet, pour empêcher qu'elles ne soient rognées. Un ingénieur français nommé Casting avait inventé la machine à marquer sur la tranche, qui opposait une digue à la cupidité des rogneurs des monnaies, MONNET, *Instit. Mém. acad. instr.* I, IX, p. 220. || 9° Terme d'artillerie. Surface perpendiculaire à l'axe d'une bouche à feu et qui termine la volée. Tranche de la bouche d'un canon. Tranche des tourillons. || 10° Surface plane qui termine un objet. Je fus frappé d'un site d'où l'on voit un vaste horizon du Mont-Blanc, de ses grandes tranches pyramidales et de sa pointe, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, III, p. 440, dans POUGENS. || 11° Terme que fait entendre le race qu'elle ouvre. || 12° Le côté mince d'un objet. Lorsque l'anneau [de Saturne] ne nous présente exactement que sa tranche, il ne réfléchit pas assez de lumière pour être aperçu, LAPLACE, *Exposition* avec les meilleures lunettes, SERV. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 102. || 13° Synonyme de houe bidentelle, voy. HOUE. || Cours scientifique, cours que lequel les faiseurs d'hameçons coupent le fil de fer. || Cisseau d'acier emmanché, servant à trancher le fer, quand il est chaud. || Couteau et espèce de coin à l'usage des fondeurs. || Sorte de marteau tranchant. || Outil du marchal pour rogner ou couper un fer. || Double crochet dont se servent les ardoisiers. || 14° Nom donné, dans certaines provinces, à une sorte de bêche. Il a essayé de lui asscner sur la tête un coup d'un instrument qu'il dit tranche de jardinier», *le National du 1800, 16 février.* 1860.

— HIST. XIVe s. Ils scièrent les pieus dont je vous vous [vais] parlant, [et] en firent à ces [mais] je vous scrvons que ne les alla pas tressous outre sciant; Puis sciert la trenche de terre recouvrant. *Guesl.* 19488. || XVe s. Le suppliant print une trenche et se mist à trencher, CARON, *trenchera*. Fort deffait et deffiguré par la trenche qu'il avoit eu visages, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 664, dans LACURNE. Trenches de pelles, pioches et tranches, 3. D'AUTON, *Ann. de Louis III*, p. 183, dans LACURNE. Mercteult, pelles, pioys, trenches et haches, desquels seddits ediperveurs seront tenus se meubler et fournir, *Ordonn.* 12 févr. 1543. Se servant d'instrumens bien trenchans pour faire la trenche bien unie, c. de sm. *Agric.* 240. J'ay la livrée du trenche de terre de mon Liban n'offre que des rochers tranchés et cultivés, et c'est ce qu'on appelle l'arabie Pétrée, *Mém. Addit. Encyc.* t. I, p. 403. || Terme de blason. Ecu tranché, ecu coupé en ligne diagonale de droite à gauche. || Tranché crénelé, se dit quand la division du tranché est faite par créneaux. || Tranché-taillé, se dit quand sur le tranché il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'ecu. || 2° Bois tranché, se dit du bois qui, ayant des nœuds ou des fils obliques, est difficile à façonner. || 3° Fig. Qui ne présente point d'intermédiaire. Les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces [le bocou et le indou], SERV. *Œuv.* t. IV, p. 126. Un noir bien tranché, ID. ib. t. VIII, p. 163. Son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir, ID. ib. t. XIII, p. 186. C'est en s'offorçant à ranger toutes les productions organiques en classes, en genres et en espèces, que le naturaliste s'aperçoit que les divisions de la nature ne sont point tranchées comme celles de l'art, BONNET, *Paling. philos.* III, 2. Le ciel et la terre sont de deux couleurs si fortement tranchées, que cette nature elle-même a l'air d'être arrangée avec une sorte d'appréprt, STAEL, *Corinne*, IV, 7. Il s'en faut bien que l'instant où le baromètre commence à baisser ou à monter soit aussi nettement tranché ici que sous la zone torride, RAMOND, *Inst. Hem. scienc.* 1800, p. 104.

TRANCHÉE (tran-ch'é), s. f. || 1° Terme militaire, excavation pratiquée dans la terre. On fait des tranchées pour desscher les marais. Il fouvrir sur le sur la tranchée des deux côtés de la rivière, l'un dessous et au-dessus de la ville, afin d'y faire escouler les eaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuc.* t. I, p. 250, dans ROUSSEAU. || Longue ouverture de terre faite pour planter des arbres, de la charmille, ou pour faire un fossé, une rigole. || Terme de ponts et chaussées. Excavation profonde, au fond de laquelle se trouve un canal, une rigole, un chemin de fer, une route. || Terme d'hydraulique. Tranchée de recherche, tranchée faite pour amasser les eaux de divers endroits. || Terme de chasse. Longue ouverture que l'on creuse pour fouiller et détorrer les renards et les blaireaux. || 2° Terme de guerre. Sorte de fossé creusé par l'assiegeant, dans les siéges, afin de pouvoir s'approcher à couvert de la place. Une tranchée ouverte. Monter sur le revers de la tranchée. Être de tranchée. Quand on se résolut de l'attaquer par force [Corbie prise par les Espagnols], alors il n'y eut personne qui ne criât.... les autres disoient qu'on auroit tort que l'on voulût les mettre tout aussi tôt de mistre et de faim, et que l'on les voulait noyer dans leurs propres tranchées, VOLT. *Lett.* 74. La première [de trois choses dont on est redevable à Dieu] est d'avoir été à la tranchée tambour battant, et d'y avoir fait transporter les drapeaux; ce qui ne se pratiquait point, PELLISSON, *Lett. hist.* I, p. 206. Toutes nos tranchées et travaux sont d'une grande profondeur pour mettre nos gens à couvert, IB. ib. II, 46. Il alla [en 1691] le temps que les armées, à la roi Jérusalem].... l'environnoient de tranchées, et l'enfermoient, et le serroient de toutes parts, EUSS. *Hist. ii.* 6. Il alla [en 1691] à la ville à ses ordres faire tranchées et capitulers après huit jours de tranchée ouverte, LA BRUY. X. Comme il [Cheri-x XII] visitait la tranchée seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête dont il est mort, MONTGLAT, *Lett. pers.* 82. || Monter la tranchée, être de service à la tranchée. Il fit monter la première tranchée par son régiment, VOLT. *Corn.* 8. Il alla au siége de Mons en 1691, et il monnait tous les jours la tranchée, POMY. Sauveur. || Descendre la tranchée, quitter la tranchée où l'on a été de service. Voilà des lettres de votre enfant; il revient de descendre la tranchée [à Philisbourg], SÉV. *à Mme de Grignan*, 1 *Beaucaire* 1688. || Tranchée simple, celle dont on commence l'exécution en étant entièrement à découvert. || Tête de tranchée, partie de la tranchée la plus rapprochée de la place. || Cavalier de tranchée, massif de terre avec parapet élevé par les assiégeants près des chemins couverts de la place, afin de pouvoir plonger dans les places d'armes saillanies pour en chasser les défenseurs. || Nettoyer la tranchée, se dit quand l'assiégé, faisant une sortie, chasse ou fait sauter ceux qui sont dans la tranchée. M. de Lorraine ne voulait point qu'on s'amusât au siége de Trèves, et disait: Vous y prérirez, messieurs, songez qu'il y a quatre mille hommes et un maréchal de France en colère; en effet, ce maréchal fait des miracles; il nettoye tous les jours deux ou trois jours la tranchée avec une propreté extraordinaire, SÉV. 218. || Tranchée double, celle qui a un parapet de chaque côté. || Tranchée à crochets, celle qui va en zigzag vers la place. || Tranchée se dit aussi de l'espace de double rempart qu'on forme av. des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est roche ou difficile à creuser. || 3° Terme forestier. Se dit des ouvertures qui se font dans les bois, telles que les lacs et chemins. || 4° Terme de manœuvre. Tranchée de mer, entaille dans une suite de pierres au dehors d'un mur, pour y accuser l'extrémité d'une poutre et la recevoir de plâtre. || 5° Douleurs aiguës qu'on ressent dans les entrailles; il se dit surtout au pluriel. L'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant, SAINT, *Bible, Eccle-*

Digitized by Google

matiq. XXII, 23. Ce remède si terrible qui fait trembler en le nommant.... purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, SÉV. 246. || Fig. C'est alors que l'ame est dans le travail et dans les tranchées de l'enfantement, BALZ. 4° *dix. sur la cour.* || Tranchées utérines, douleurs qui ont leur siége dans la matrice après l'accouchement, et qui sont causées par les efforts que fait cet organe pour expulser les caillots qu'il contient encore. || 6° Chez les chevaux, tranchées rouges, coliques très-violentes. || 7° Terme polyalère. Tranchées de saint Mathurin, de folie.

— HIST. XIV° s. Vil les tranchées et les murs Fors et esples et haus et durs, *Ren.* 14378. || XVI° s. Ce cerf de lict [d'un roi], tout enflé d'or et de perles, n'a aulcune vertu à rappaiser les tranchées d'une verte cholique, MONT. I, 328. Ils revolent que Sirè sortiroit par le ravelin de la porte avec chemises blanches, pour oedlier les tranchées, D'AUB. *Hist.* II, 305. Telle chose eide grandement à les faire accoucher, n'estant si roses les tranchées ou endées, PARÉ, XVIII, 16.

— ETYM. *Tranché*; bourg. *trainchée*; provenç. *trencada*.

† TRANCHEFIL (tran-che-fil), *s. m.* || 1° Terme de manége. Petite chaîne qui est autour du mors. || 2° Instrument pour former les velumlés des tapis de Turquie.

TRANCHEFILE (tran-che-fi-l'), *s. f.* || 1° Terme de relieur. Petit morceau de papier ou de parchemin, entouré de soie ou de fil, et qui se met au haut et au bas du dos d'un livre qu'on relie, afin de tenir les cahiers assemblés, et de résister à l'effort de la main qui tire un livre d'entre d'autres livres rangés sur un rayon de bibliothèque. Ce petit ornement qu'on nomme tranchefile, Maniant la tranche ferme, au livre très-utile, LESNE, *la Relieure*, p. 68. || On trouve aussi dans les livres techniques tranchefil au masculin. C'est aussi sur le tranchefil que l'attache le rubau qu'on nomme signet, *Dict. des arts et métiers, Relieur.* || 2° Couture en forme de bordure, dans l'intérieur des souliers.

— HIST. XVI° s. C'est [la donaine] une tranchefile propre à estancher le plus riche marchand de France, FROMENTEAU, *Finances*, f° 38.

— ETYM. *Trancher*, et *fil*.

† TRANCHEFILER (tran-che-fi-lé), *v. a.* Faire la tranchefile. Quand la tranche est dorée on bien mise en couleur, tranchefilez le livre au gré de l'amateur.... On tranchefile en fil, on tranchefile en soie.... On en fait en argent mêlé de soie et d'or, LESNE, *la Reliure*, p. 82.

— HIST. XVI° s. Les paresseux mariniers, lesquels, à l'heure de la plus forte tourmente, sont contraints de s'empescher à recoudre et rapiecer les vieilles voiles, et à renforcer et tranchefiler leurs cables et cordages, M. DE BELLAY, *Prolog.*

† TRANCHE GAZON (tran-che-ga-zon), *s. m.* Instrument propre à détacher le gazon par plaques, et à dégager les bordures. || Charrue à soc large et tranchant et à coutre très-coupant.

TRANCHELARD (tran-che-lar), *s. m.* Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers se servent pour couper le lard en tranches très-minces.

— HIST. XVI° s. Ung grant coustead de cuisine, nommé tranchelart, DU CANGE, *trancherus*.

— ETYM. *Trancher*, et *lard*.

† TRANCHE-MAÇONNÉ, ÉE (tran-che-ma-so-né, née), *adj.* Terme de blason. Se dit d'un écu dont une division est en maçonnerie.

† TRANCHEMENT (tran-che-man), *s. m.* Action de trancher.

— HIST. XIV° s. La char mauvese sont ostés o [avec] trenchemens ou o cautero convenable, H. DE MONDEVILLE, f° 67, *recto*.

— ETYM. *Trancher*; provenç. *trencamen*.

† TRANCHÉMENT (trau-ché-man), *adv.* D'une manière tranchée. Nous avons écrit par Lafontaine que, tranchement, la trêve que le roi demande pour les Anglais et Hollandais nous avoit été refusée, *Mém. de Bellièvre et de Sillery*, p. 276.

— HIST. XIV° s. Volons que nostres hoirs ou nostre hoir soient contreint tranchiemment à tenir, à accomplir.... toutes les choses dessus dites, DU CANGE, *trencator*.

TRANCHE-MONTAGNE (tran-che-mon-ta-gn'), *s. m.* Terme fanfaron. Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses exploits prétendus. || *Au plur.* Des tranche-montagnes.

— HIST. XVII° s. Tranche montagne, COTGRAVE.

— ETYM. *Trancher*, et *montagne*.

† TRANCHE-PAPIER (tran-che-pa-pié), *s. m.* Couteau pour le papier. Des tranche-papiers en ivoire, en bois.

TRANCHER (tran-ché), *v. a.* || 1° Séparer en coupant. L'acier de Damas tranche le fer. Artaxerce, sous prétexte qu'il [un officier] avait manqué de respect pour son prince, en frappant la bête avant lui, ordonna qu'on lui tranchât la tête, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, III, p. 362, dans PANCKOUCKE. Enfin Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête, VOLT. *Mœurs*, 148. || Absolument. Ce couteau tranche comme un rasoir. Ce prince vit l'échange, et l'allait empêcher; Mais l'acier des bourreaux fut plus prompt à trancher, CORN. *Héracl.* II, 6. || Trancher le placage, couper le bois en feuilles minces. || Trancher dans le vif, se dit d'un chirurgien qui coupe dans une partie que la gangrène n'a pas encore atteinte. || Fig. Trancher dans le vif, rompre tout à coup des relations suisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || 2° Absolument, découper. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, comme les autres officiers, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 4. || 3° Fig. Couper, ôter, interrompre comme par le fer. Et toujours la fortune, à me nuire obstinée, Tranche mon espérance aussitôt qu'elle est née, CORN. *Poly.* IV, 6. La vie est si précipitée dans sa course qu'à peine avons-nous pris les premières teintures des connaissances que nous les abandonnons, que nous commençant tranche le cours de nos études par une fatale et irrévocable sentence, SOUR. 2e *sermon, Quinquag.* I. || Poétiquement. Mettre fin à la vie, ce fer aussi tranche sa destinée, CORN. *Hor.* II, 4. La mort toujours cruelle Aime à trancher des jours heureux, Et n'entend point les vœux d'un infortuné qui l'appelle, QUIN. *Amad.* III, 2. Et le roi, pour prouver à tranquiller une vie Que le nouveau poison que sa main me coniie, BAC. *Brit.* IV, 4. || La Parque a tranché ses jours, ils ont été très-courts, il est mort. Elle apprit qu'il avait suivi Adraste dans les combats, et que la Parque avait tranché cruellement ses jours, RAC. *Thés.* I, 1. Décider, résoudre. Trancher le nœud de la difficulté. Trancher une question. Mais laissons les vaines disputes, et tranchons, en un mot, la difficulté par le fond, MONT. II, 12. Les exemples tranchaient tout le doute en cette matière, IB. *Ver.* XV, 48. || 5° Abréger, couper court, mettre brusquement fin. Quelque fois elle tranchoit ses discours assez court, D'URFÉ, *l'Astrée*, I, 2. Et, pour trancher enfin ces discours superflus, Albe vous a nommé, je ne vous connais plus, CORN. *Hor.* II, 3. Il, pour trancher court, fit leurs dissensions, Il faut former la porte à leurs prétentions, IB. *D. Sanche*, 3, 2. Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme, ou d'un mot de gueule, *Mar. forcé*, 6. Ma dernière partie, que je tranche en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes, sont les vertus, BOSS. *Duc. d'Orl.* 1. Et tu verras mon indulgence Trancher mes éclaircissements, CHAULIEU, *Raccommodement, à Mme D.* Quand la discussion, comme il arrivait souvent, avait été longue, difficile, obscure, l'orateur savait-il la résumer, la trancher d'un mot seul, THOMAS, *Hist. du Cons. et de l'Emp.* XII. || Trancher le mot, appeler hardiment une chose par son nom; dire sans détour ce qu'on veut dire. Tranchez le mot, seigneur, je vous ai fait mon maître, Et je dois obéir malgré mon sentiment, CORN. *Sertor.* II, 2. Mais *Lucrèce*, la plupart des gens, cette question [si on est gentilhomme] n'hésitent pas beaucoup; on tranche le mot nisement; le nom ne fait aucun scrupule à prendre, *Journ. gent. inf.* II, 13. Il y a pourtant de part ou d'autre une fraude manifeste; tranchons le mot, un crime honteux, VOLT. *Pol. et lég. Nouv. probabilisme.* Nous souffrons des choses, des gens.... quinze ans de galère, tranchons le mot, ont abaissé notre humeur fière, P. L. COUR. *Lettres au censeur*, 8. || Le trancher net, dire tout franc et sans dégoisement. Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net, D'épouser une fille et depuis qu'elle en eut, MOL. *F. sav.* V, 1. || 6° Terme de verrerie. Appuyer le verre fondu contre l'extrémité du mors de la canne. || Terme de métallurgie. Forger un métal sur la partie droite de la pause du marteau. || 7° *v. n.* Fig. Décider hardiment. Cela est bientôt dit, marquis; il n'est rien plus aisé que de trancher ainsi, MOL. *Critique*. 7. Voilà une réponse qui tranche, BOSS. 1er *avert.* 21. Des hommes qui, dans des mœurs dissipées, n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse aux vérités de la religion, tranchent, décident, sur des points qui vie entière d'étude, accompagnée de lumière et de piété, pourrait à peine éclaircir, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* || 8° Abréger, couper court. Car, tranchant avec moi par ces termes rapides, MOL. *Ec. des f.* III, 4. En peu de mots, sans façon, sans vous amuser à beaucoup de discours, tranchez-moi d'un apophthegme, m. le *Jalouse du Barbouillé*, sc. 6. || Elliptiquement. Tranchons là, ne discutons pas davantage. || Trancher court, terminer en peu de mots une conversation, un discours. Si dans cette occasion il n'avait pas tranché court, ROSS. *Lett. abb.* 184. || Trancher net, s'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement. Il n'a rien de tel que de trancher net, et cela donne un air de savant qui ébloui un lecteur, ROSS. 8e *avert.* 37. || 9° Trancher du, se donner des airs de, en se sens que ces airs supposent prétentieux, avantageux, tranchants. Nais je ne m'aperçois que, tranchant du prud'homme, Mon temps en cent caquets sottement je consomme, MOLIÈRE, *Mal. im.* IV. Tranchant du grieveux, il croit m'épouvanter, CORN. *Poly.* V, 1. Hat ne tranche plus du ministre, Tu n'étais ne que pour le suivre, SCARR. *Roman. Œuv.* I, 1, p. 286. Notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait un somme Up chmi pour un seul, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Je le vois en tran Du jeune avec dépit, et de l'homme d'importance, MOL. *Amph.* I, 2. M. de Seigneiay tranche du maître dans la marine, comme font tous les ministres dans leur district, LA FAT. *Mém. cour France, Œuv.* I, III, p. 82, dans POUGENS. Il me semblait qu'un homme qui voulait trancher du petit seigneur, ne devait pas se mettre fort sensible à la perte de ses moutons, *Guzm. d'Alf.* IV, 2. Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique.... Trancher du financier, du grand seigneur, même, LA FAT. *Fabl.* I, 2. Trancher du grand, faire le grand personnage. Le partisan, quoique des plus roturiers de sa compagnie, tranchait du grand, LESAGE, *Gil Blas*, III, 3. || 10° Passer d'une couleur à une autre couleur vive, sans aucune nuance ni adoucissement. Comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent par leur vue, CHATEAUB. *Génie*, II, V, II, p. 82. || Fig. Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, elle a un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. La qualité de fripon tranche moins que la vertu avec le caractère des hommes, il leur ressemble par la davantage, MARIV. dans DESFONTAINES. Il tombe dans le défaut dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste et qui tranche avec la dignesse ou la grandeur de la pensée, D'ALEMB. *Mél. littér.* Terme de tapisserie. Se dit du drap teint en pièce, dont l'intérieur, lorsqu'on le coupe, paraît d'une nuance beaucoup plus faible. || Se trancher, v. réfl. Être tranché. Ces branches se tranchent avec un sécateur.

— REM. On lit dans Corneille : Du plus grand des mortels j'ai vu trancher le sort, *Pompe.* II, 2. Voilà une phrase bien emphatique, dans un vers tranche point un sort; mais cela est trop rigoureux, puisqu'on dit trancher la destinée.

— HIST. XIV° s. De nos ostages feras trencher les testes, *Ch. de Rol.* IV. || XV° s. Et si s'espée tranche, la meuse [la mienne] ad grant reidur, *Th. le Mart.* 37. Trenchied ad Deus ui le regne de Israël, *Liv. des Rois*, dans LACURNE, *Gloss.* I, 7, p. 425. || XVI° s. S'ele a hau col et gorge blanche, tart que cel qui sa robe trenche [taille], Si très bie le li vestie, Que l'on cuit que ce soit [soie] blanche et nete Demi-pié d'erriers et devant, la *Rose*, 12816. Devant la table le roi, manjoit mes sires li rois de Navarre, et je tranchoie devant li, JOINV. 303. Quant vint rendoient en mon cloistre s'enfence, Murde et mendaine vie par veu si de soi trouve, J. DE MEUNG, *Test.* 730. Nestre Henry du Perche, qui deuenoit à Paris, arrangea, tranchia le pié [fit des incisions au pied] dudit Guillot ez trez liex, *Miracles St Loys*, p. 429. Et lures si mistrent lor trenchoer a une tere, et ni commencerent à trenchier [miner] le mur, DU CANGE, *trencatio*. Le portroit prendre pun vilain qui se retrait laisse donner [à chevalerie] li rois ou li ben en qui chastellerie ce seroit, et trencher ses espeurons sour un fumier, IB. *calcar.* || XVI° s. Or venoit le froid du matin qui les happoit et tranchoit tout le corps; dont ils entroient en fureres et en malladies; et au corps ils avoient le cours du ventre froissé. II, 18, 83. Si leur faux Anglois faut garder

le passage, Que dédans l'stay nullement Ne se boulent.... Connestable, je vous supplie Leur aller trancher le chemin, *Hyst. du siége d'Orl.* p. 767. ‖ XVIe s. Ces deux armées se tranchèrent et ramparerent, se flanquants d'utille ne.... CARLOIX, VII, 47. Premierement, en tranchant les vivres par mer avec ses vaisseaux, il fut en peu de temps maistre des provisions necessaires pour vivre, AMYOT, *Mor.* 77. Ils commencerent à trencher (ouvrir des tranchées) tout à l'entour pour le renfermer, ID. *Agési.* 93. Les bois, les monts, les baisses [reliefs] vous [vous] tranchant [franchissant], LA SUITTE, 442. Celui-là impuissant de livrer son isle, pource que le peuple se tenoit à la domination la plus ferme, et aussi que ce peuple ne soloit trencher des ceuste, DAUB. *Hist.* II, 147. Une forteresse trenchée en roche de tous costez, ID. II, 5, 188. Triste, je tranchera ce tragique discours, ID. *les Tragiques*, II.

— ETYM. *Gener. trancher, tourner, se cailler* ; *le lait a tranché* ; provenç. *trencar, trencher, trinquer* ; catal. *trencar* ; esp. *trinchar* ; espagn. mod. et portug. *trincar* ; ital. *trinciare*. Origine incertaine. Diez rejette *truncare*, les formes romanes y répugnant. Il rejette également *transcindere* et *transcenare*. MAHN, Langensiepen ayant proposé une forme non latine *intersecare*, dérivée de *secare*, Diez est conduit à proposer *intercare* (*intercare cultnuam*, dans Prudence, faire mouvoir le chaume) ; *intercecare* donnant *entrecar*, qui se trouve en effet, en provençal, puis *entrecar*, comme si le en tombé avait été la préposition *en*. Cela est très-peu sûr. Voyons les faits positifs. *Trancare* ou *truncare* ou *transcare* donnait *gais trencher*, comme *volantiam* a donné *volenté* et *unquam* a donné *anc* ; reciproquement, on a un exemple de *en* latin transformé en un français, *frequander de frequentare*. Je crois donc que *trencon* à côté de *tronçon*, *troncher* à côté de *trencher*, et *tronche* à côté de *trenche*. Tout montre donc que *trencher* a son origine dans *trencare* (*trencon* sons au provençal : nous y avons *trenso* à côté de *tronso*, et *anc* de *unquam* ; on peut donc admettre que, là aussi, un de nos *n* nasals ait disparu) ou *en*. Mais l'in de l'espagnol et de l'italien fait une grosse difficulté. Le provençal montre une transition ; car il a la fois *trencar* et *trenchar*. La forme *en* ici n'est pas absolument étrangère au français ; voy. *tranchement* à l'historique de TRANCHEMENT. D'ailleurs le changement de l'*en* latin en *in* n'est pas sans exemple dans le domaine roman, puisqu'il y a en français *mine* de *minquam*. L'in provençal, dérivé de *en*, aura déterminé l'*in* de l'espagnol et de l'italien. Le changement, le français vient de *trencar*, et il est probable que les autres formes romanes en viennent aussi.

TRANCHET (tran-chè) : le f se lie pas ; au pluriel, l's se lie : des tran-ché-z affilés ; tranchete rime avec *teste*, *pari*, *succès*, etc.), *s. m.* Outil plat pour couper le cuir, ‖ Couteau à l'usage de la cordonnerie. ‖ Outil du plombier pour couper le plomb. ‖ Outil du serrurier pour couper le fer chaud, etc.

— HIST. XIVe s. Tenens in altera manu quemdam cultellum nuncupatum vulgariter tranchet, DUCANGE, *trancheta*. ‖ XVIe s. Le singe prenoit son tranchet et decoupoit le cuir de Blondeau comme il l'avoit vu faire, DESPER. *Contes*, XLII.

— ETYM. *Trancher* ; wallon, *treinchet*.

† TRANCHE-TÊTE (tranch-te-t'), *s. m.* Action pour se battre, DUFRESNE.

— HIST. XVe s. Il fit appeler Jausselin, eli estoit la tranche-teste, et fit là decoller deux chevaliers, FROISS. II, 97, V.

† TRANCHEUR (tran-cheur), *s. m.* ‖ 1° Celui qui ouvre la morue ; synonyme d'habilleur. ‖ 2° Trancheur de planche, celui qui coupe à l'aide de couteaux le bois en feuilles minces.

— HIST. XIIIe s. Puis mist ses trancheours (meneurs) es mues, HELIE, VILLE, *Chron.*

† TRANCHIS (tran-chi), *s. m.* Terme de construction. Rang de tuiles ou d'ardoises, coupées de manière à s'appuyer dans l'angle d'une mue ou le long d'une jouée de lucarne.

— HIST. XIVe s. Trenchis [coupe de bois], DU CANGE, *trenchia*.

TRANCHOIR (tran-choir), *s. m.* ‖ 1° Espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande. ‖ Planche de bois sur laquelle on coupe du lard lorsqu'on fait des lardons. ‖ 2° Dans le moyen âge, plaques de métal rondes, plus souvent oblongues, et quelquefois carrées, sur lesquelles l'écuyer tranchant, armé des couteaux à couper devant le roi, coupait les viandes ; il plaçait sur un second tranchoir de métal trois ou quatre tranchoirs faits de minces tranches d'un pain bis, fabriqué exprès à Corbeil, et sur cette sorte de coussin il déposait les morceaux de viandes bouillies ou rôties, d'abord pour le prince, ensuite pour ses convives, DU LABORDE, *Emaux*, p. 521. ‖ 3° Tranchoir pointu, sorte de pièce de verre qu'on met dans quelques panneaux de vitres. ‖ 4° Terme de teinture. Tranchoir ou tailloir, palette de bois qui contient une poignée de chaux ou de cendre gravelée que l'on met dans la cuve pour chaque balle de pastel.

— HIST. XIVe s. Rogier Porcepot, sommelier de nos nopes, en venant querre la nef et les tranchoirs d'argent que l'en met à table devant nous, DU CANGE, *Ancona*, p. 522. Une tranchoire à pieil plain et doré, poise i marc et vu onces, DE LABORDE, *Emaux*, p. 521. ‖ XVIe s. Choses claudes manjanant longuement leur chalnar, comme tuiles ou carreaux, tranchoirs de bois eschoufes et enveloppés avec des linges, O. DE SERRES, 910.

— ETYM. *Trancher*.

† TRANGLÉS (tran-gl'), *s. f. pl.* Terme de blason. Se dit des fasces rétrécies qui n'ont pas leur largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.

— ETYM. *Mal-tringlés*.

TRANQUILLE (tran-ki-l'), *adj.* ‖ 1° Sans agitation. Une mer tranquille. Cet enfant est tranquille. Le médecin lui a prescrit le repos fort tranquille. Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins [de Louis XIV] ; quand il marche, que va-t-il faire ? quand il se repose, un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis, MME. *Mar.-Thér.* La severe justice, la prompte punition des prevarications honteuses, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse, ID. *ib.* Que la France l'empêche Vendre à un ennemi sur son enveloppe la ville, SOR. *Lutr.* 1. Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville, Et qui chez lui sortant a laissé tout tranquille, ID. *Nod.* X. Quand on a dit : paix, il y éclance avec joie, Du tonnerre vengeur s'en va tout embrasser, Et, tranquille, a ses pieds revient le déposer, RAC. *Esther*, prem. Après le sacrifice, ils [Clébis et Biton] s'endormirent, dans le temple même, d'un doux sommeil, et terminèrent leur vie par une mort tranquille, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 116, dans ROUSSEAU. Tous les gouvernements sont égaux aux gens de commerce et à la campagne, dès que l'on est tranquillisés, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 1. On vit tranquille aussi dans les cachots ; en est-ce assez pour s'y trouver bien ? J. J. ROUSS. *Confr.* soc. I, 4. Oui, j'ai quitté ce port tranquille, dans le calme, VOLT. Il qui est sans agitation morale, sans inquiétude. Tout est tranquille dans l'Etat. Tenez-vous tranquille. Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme également les rois, homme approchant des dieux, Et, comme des derniers, satisfait et tranquille, LA FONT. *Fabl.* XII, 26. Soyez tranquille ou bien, si vous allez en parlant, sév. 4 mai 1680. Chaville vit M. le Tellier tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de la France, MME. DE *Tellier*. Dès la première bataille, le prince est tranquille, tant il se trouve dans son élément, ID. *Louis de Bourbon*. Lui-même [un poète] il s'applaudit, et d'un esprit tranquille Prend la lyre et la mène au-dessous de Virgile, SOR. *Sat.* IV. J'ai des yeux ; leur bonheur n'est pas encor tranquille, RAC. *Iphig.* II, 8. J'en laisse [quelques] autres dans une tranquille possession, SR. *Mithr.* III, 1. On vit uniment dans ce tranquille mélange de saint et de profane, MME. DE *Maintenon*, *Œ. de conv.* II. [Aurenzeb] fut le barbare le plus tranquille, l'hypocrite le plus profond, le méchant le plus arrogé.... VOLT. *Pol. et Lég.* *Gouv. sur l'Inde*, 34. Et pense dans ce lieu tranquille Rencontrer son tranquille amant, ID. *Thés. et Nocare*. Que n'ai-je, comme vous, ce tranquille courage, Ce front dont les autres dans un calme profond ? ID. *Ad. du Guesel.* II, 4. Au pied de l'échafaud, sans changer de visage, Elle s'avançait à pas lents ; Tranquille elle y monte, DESCHAMPS, *Mort de Jeanne*. ‖ Tranquille à, tranquille à l'égard de. Muet à mes soupirs, tranquille à mes alarmes, RAC. *Androm.* V, 1. Il ne faillait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer (lors de la mort du fils de Louis XIV) les intérêts pensés sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, ST-SIM. 293, 236. ‖ Soyez tranquille, vous pouvez compter là-dessus. Cela se fera, soyez tranquille. ‖ Soyez tranquille, est aussi une formule de menace. Je vais faire un scandale affreux ; soyez tranquille, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7. ‖ 2° Qui ne trouble le repos de personne. C'est un homme tranquille. Des citoyens tranquilles. Des voisins fort tranquilles. ‖ Cheval tranquille, cheval qui n'a point d'ardeur. ‖ 4° Terme de pharmacie. Baume tranquille, infusion de plantes narcotiques et d'un grand nombre de plantes aromatiques dans l'huile d'olive. Pour votre côté, j'ai cette de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille, sév. 3 nov. 1684.

— ETYM. Lat. *tranquillus*, tranquille.

TRANQUILLEMENT (tran-ki-le-man), *adv.* D'une manière tranquille. Il jamais le prince de Condé parut un homme extraordinaire, s'il parut voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendaient les victoires, MME. *Louis de Bourbon*. Passer tranquillement, sans souci, sans affaire. La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire, SCAL. *Sat.* II. Elle [une dame à son Pontenelle parlait du mouvement de la terre] me fit répondre qu'elle était déjà tout accoutumée à cette allure de la terre, et qu'elle avait passé la nuit aussi tranquillement qu'aurait pu faire Copernic lui-même, FONTEN. *Mond.* 2e *soir*. Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère ; qui est-ce qui ne les a pas à peu près ? voici le temps d'être à soi et d'achever tranquillement sa carrière, VOLT. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1767.

— ETYM. *Tranquille* ; suffixe *ment*.

TRANQUILLISANT, ANTE (tran-ki-l-zan, zan-t'), *adj.* Qui tranquillise. Il a reçu une nouvelle tranquillisante. Cela est tranquillisant pour vous.

TRANQUILLISÉ, ÉE (tran-ki-li-zé, zée), part. *passé* de tranquilliser. Tranquillisée sur l'avenir, elle s'occupa du présent, GENLIS, *Veill. du chât.* I, 9, p. 228, dans ROUSSEAU.

TRANQUILLISER (tran-ki-li-zé), v. a. ‖ 1° Rendre tranquille, calmer l'inquiétude. Il ne parviendra pas à tranquilliser sa conscience. Je verrai Panckoucke, et je le tranquilliserai, si cependant un pauvre diable qui a cent mille écus en papier sous un bangar à la Bastille [Beaumarchais séquestrée] peut être dément tranquillisé, D'ALEMB. *Lett. à Volteire*, 9 mars 1770. M. de Maisebarbes pria pour moi, et me tranquillisa, MONTESQUIEU, *Journ.* 1. 1. NOUS. *Confess.* XI. ‖ 2° Se tranquilliser, v. réfl. Se reposer, se tenir tranquille. Oui, fort bien, vous n'avez qu'à vous tranquilliser chez vous, et y entendre de mes nouvelles, BARCOURT, *Vert galant*, sc. 7. ‖ Par extension. Il n'est pas ridicule de souhaiter qu'un sang aequel on prend tant d'intérêt se tranquillise et se rafraîchisse, SÉV. *à Mme de Grignan*, 9 juill. 1677. ‖ Cesser d'être inquiet. Tranquillisez-vous là-dessus.

— HIST. XVIe s. Tranquiliser [pacifier], SULLY, *Mém.* IX, p. 141.

— ETYM. *Tranquille*. On disait aussi au XVIe s. *tranquiller*, *tranquillir*, *tranquillare*, et *tranquiliser*.

TRANQUILLITÉ (tran-ki-li-té), *s. f.* ‖ 1° Etat de ce qui est tranquille. La tranquillité de l'air, de la mer. La tranquillité du monument. Il faut que la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie, VOLT. *Dict. phil. Théodore*. C'est une belle chose que la tranquillité ; oui, mais l'ennui est de la tranquillité comme de la sainteté, ID. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757. ‖ Par extension. Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé ; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, SÉV. 13 déc. 1679. Règle générale : le détaillant [à Paris] demandait avant tout la prospérité de la route et la tranquillité des cabaretiers, RETBAUD, *Jer. Paturot*, part. II, § 1. ‖ 2° Etat de ce qui est sans agitation morale. Adieu, mais souvenez-lui que c'est sur sa promesse Que mon esprit reprend quelque tranquillité, CORN. *Rodog.* I, 7. Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre ; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde, SÉV. *à Pompone*, 20 nov. 1664. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyait qu'on vous avait envoyé votre cordon [le cordon bleu au comte de Grignan].... il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf, SÉV. 31 janv. 1689. Je le voudrais haïr avec tranquillité, RAC. *Brit.* III, 6. On ne voit jamais sur votre visage cette tranquillité d'un père de famille qui répond la joie dans toute la maison, GUETTE, *Grondeur*, I, 7. Les législateurs de la Chine eurent pour principal objet du gouvernement la tranquillité de l'empire, MONTESQ. *Esp.* XIX, 19. L'habitude que les Français eurent presque d'obéir sous

Digitized by Google

Louis XIV, fit le sûreté du régent et la tranquillité publique, vert. *Louis XIV*, 21. Cette tranquillité philosophique, l'objet des désirs du sage, parce que c'est un bien que personne ne lui envie, D'ALEMB. *Elog. Campist.*

— HIST. XIIe S. En paix et en tranquillité, *Mir. de St Jean.* || XIVe S. Tenu en paix et en tranquillité, BRACHET, *Dict.* 34, *recto.* || XVe S. La MOTTE... soulz la tranquillité d'ung doux vaniteil d'aiamps et se pacifie, O. CHASTELAIN, *Exposit. sur vérité.* || XVIe S. Tranquillité d'esprit, Dont on a tant parlé, dont on a tant écrit, MONTAIGNE, *Tombeau de Jacopotes.* Tranquillité de conscience, laquelle le Seigneur donne aux siens, CALVIN, *Condition des âmes après la vie présente.* Il depuis la grande tranquillité de la France j'ai esté moins souvent près de Sa Majesté, D'AUB. *Hist.* || XVIIe S. Provenç. *tranquilitad*; espagn. *tranquilidad*; ital. *tranquillità*; du lat. *tranquillitatem*, de *tranquillus*, tranquille.

TRANS... Préfixe qui entre dans la composition de certains mots, pour ajouter à leur signification l'idée de au delà, au travers: transalpin, transpercer, etc.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà; comparez le celtique : gael. *tair*, *tar*, au delà; allem. *durch*; angl. *through*; sanscr. védique, *tiras*.

TRANSACTION (tran-za-kcion, z vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. Transaction sous seing privé. Transaction authentique. Transaction sur procès. Une transaction disputée me fait trancher; il n'y a donc rien de sûr, SÉV. 28 fév. 1084. La transaction est un contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître, *Code civ.* art. 2044. || De dans un sens plus étendu, tout ce qui se fait d'accords, d'affaires dans le but d'accommoder, dans le commerce. Les transactions de la vie civile. Les transactions commerciales. || 3° *Au plur.* Recueils des mémoires de quelques académies d'angleres. Les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres.

— HIST. XVIe S. Transaction est de chose douteuse et incertaine, BOUTEILLER, *Somme rural*, tit. 41, p. 808. || 2° Se dit aussi de la vergo Noyse divine, Sans voir mouiller à leur transaction [passage de la mer Rouge], S. BESCH. *Poésies mss.* f° 120. || XVIIe S. Je luy cede cette mestairye, voyez ci la contrat de la transaction, JAM. *Garg*, 1, 51.

— ETYM. Provenç. *transactio*; espagn. *transacion*; ital. *transazione*; du lat. *transactionem*, de *trans*, au delà, et *actio*, action.

† **TRANSACTIONNEL, ELLE** (tr...z-za-kcio-nèl, nè-l), *adj.* Qui contient une transaction; qui a rapport à une transaction. Le caractère transactionnel d'un acte. Indemnité transactionnelle.

† **TRANSAILLES** (tran-zâ-l', il mouillées), *s. f. plur.* Nom, en Dauphiné et dans le Midi, des semences de transition qui ont lieu entre la récolte du printemps et les semailles d'automne, et qui sont surtout composées de légumineuses, fèves, haricots, pois, etc.

— HIST. XVIe S. Les semences de la prime-vere, appellées les mars et, en plusieurs endroits, transailles et arremailles, O. DE SERRES, p. 418.

TRANSALPIN, INE (tran-zal-pin, pi-n'), *adj.* Qui est au delà des Alpes. || Gaule transalpine, la Gaules ainsi proprement dite (au delà des Alpes, par rapport aux Romains). || République transalpine, nom qui fut proposé pour l'État formé en Italie en 1796 (au delà des Alpes, par rapport aux Français).

— ETYM. Lat. *transalpinus*, de *trans*, au delà, et *Alpes*, les Alpes.

† **TRANSANDIN, INE** (tran-zan-din, di-n'), *adj.* Qui traverse les Andes. Ligne télégraphique transandine.

† **TRANSATLANTIQUE** (tran-za-tlan-tik'), *adj.* Qui s'étend au delà de la mer Atlantique. Télégraphe, câble transatlantique. || *S. m.* Navire à vapeur faisant le service de paquebot entre l'Europe et l'Amérique. Les transatlantiques français.

— ETYM. *Trans*, et *atlantique*.

TRANSBORDÉ, ÉE (tran-sbor-dé, dée), part. passé de transborder. Marchandises transbordées.

TRANSBORDEMENT (tran-sbor-de-man), *s. m.* Terme de marine. Action de transborder. || Résultat de cette action; chose transbordée.

TRANSBORDER (tran-sbor-dé), *v. a.* Terme de marine. Porter d'un bord ou d'un navire dans un autre. || Absolum. Passer d'un navire dans un autre.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *bord*.

TRANSCENDANCE (tran-san-dan-s'), *s. f.* || 1° Supériorité marquée d'une personne ou d'une chose sur une autre. La transcendance du génie. || 2° Absolument. Affectation de supériorité. Brulart avait beaucoup d'esprit et de savoir, mais l'un et l'autre fort désagréable par un air de hauteur, de transcendance, de pédanterie, SÉV. 30 sept. 1820. || 3° Terme de philosophie. Caractère de ce qui est transcendant. La transcendance de certaines notions.

— ETYM. *Transcendant*.

TRANSCENDANT, ANTE (tran-san-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui monte, s'élève au delà du reste. L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants. La supériorité de ses lumières et un mérite transcendant, SOLLIER, *Hist. nouv. d'Aut.* t. v, p. 212, dans FOUGERE. F. (Rubens) avait donné plusieurs fois des preuves d'un esprit solide et d'une pénétration transcendante, GERSAINT, *Catalogue raisonné*, p. 3. Je n'ai supposé dans mon élève ni un génie transcendant, ni... J.-J. ROUSS. *Em.* IV. || 2° Se dit, en général, de le partie la plus élevée d'une science. || Analyse transcendante, le calcul différentiel et intégral. || Géométrie transcendante, celle qui dépend de l'infini infinitésimal. || Quantités transcendantes, celles dont la génération théorique implique l'infini, et dont on ne peut obtenir la valeur théorique que par approximation. || Equations transcendantes celles qui contiennent des quantités transcendantes. || Courbe transcendante, courbe dont l'équation est transcendante. || Anatomie transcendante, celle qui, de l'observation et de la comparaison des dispositions anatomiques concrètes, s'élève à des vues abstraites des lois de l'organisation envisagée dans ses divers degrés. || 3° Terme de philosophie. Qui est susceptible d'une très-grande généralité. D'où s'est ensuivie la nécessité d'inventer des termes universaux, le genre, l'espèce, etc. et des termes transcendants, *ens, res, aliquid*, BOULAINVIL. *Réfut. de Spinosa*, p. 2. Principe transcendant, partie de la métaphysique qui recherche l'autorité de nos facultés, la valeur des notions, la certitude de nos connaissances. Quand, dans un système, le sujet ne cherche qu'à prononcer de façon ou d'autre sur la nature des choses ou sur la valeur de nos facultés, il est très-indépendamment de la manière dont il les perçoit, nous appellerons son point de vue transcendant, si quelqu'un préfère transcendantal, VILLERS, *Kant*, p. 118. || Idées transcendantes, toutes les idées qui émanent immédiatement de la raison.

— HIST. XVIe S. C'est [dans] un sur toutes vertus, transcendant sur toutes, CRIE. DE PIS. *Charles V*, III, 6. || XVIIe S. Ces hauteurs transcendentes se démasquoient de corps) m'effrayent, comme les lieux hautains et inaccessibles, PASC. t. IV, 307. Qui l'a [l'esprit] tant esloyé et transcendant, CHARRON, *Sagesse*, I, 45. Et dont les logiciens que ung est l'ung des six principes transcendans, DELABORDE, *Arismetique*, f° 1.

— ETYM. Provenç. *transcendant*; espagn. *transcendente*; ital. *transcendente*; lat. *transcendere*, *de trans*, au delà, et *scandere*, monter.

† **TRANSCENDANTAL, ALE** (tran-san-dan-tal, ta-l'), *adj.* Terme de philosophie. Qui s'oppose ou à la prétention de s'appuyer sur des données supérieures aux impressions sensibles et à l'observation. On pourrait dire que la philosophie transcendantale est l'étude de l'objectif, considéré comme existant absolument et en lui-même, et la philosophie transcendantale l'étude du subjectif, mais seulement en tant que celui-ci doit concourir à la formation des objets.... le procédé de Kant est critique, c'est-à-dire examinateur; sa doctrine est transcendantale, c'est-à-dire qu'elle recherche ce que nous mettons du nôtre dans la connaissance des objets, VILLERS, *Kant*, p. 118. Un bateau suit le fil de l'eau; le remue fait-il? Les deux personnes qui sont placées dans ce bateau, l'une dit : le rivage marche; elle est empiriste : l'autre dit : c'est nous qui nous croisons dans un mouvement au rivage; celle-ci est dans un point de vue transcendantal, ID. ib. p. 122. L'analytique transcendantale, suivant Kant, recherche des conditions a priori qui sont dans l'entendement. || Dialectique transcendantale, suivant Kant, discussion des idées de la raison, ou de la science, qu'elle se forme par sa vertu propre, et dont les objets sont l'âme, le monde, Dieu. || Esthétique transcendantale, suivant Kant, recherche des formes générales de la sensibilité. || Réalisme transcendantal. Quand je le emploie [Dieu] dans ce genre que l'école appelle transcendantal.... FÉN. *Exist.* II, 2, *ce que c'est que Dieu.* || Terme de géométrie. Courbe transcendantale, courbe dans le calcul de laquelle on fait entrer l'infini.

— ETYM. *Transcendant*.

† **TRANSCENDANTALEMENT** (tran-sand-dan-ta-le-man), *adv.* D'une manière transcendantale.

† **TRANSCENDANTALISME** (tran-san-dan-ta-lis-m'), *s. m.* Terme de philosophie. Se dit de tous les systèmes dont le point de départ n'est pas l'observation et l'analyse. || Étude du subjectif. Le transcendantalisme de Kant.

† **TRANSCENDANTALISTE** (tran-san-dan-ta-list'), *s. m.* Partisan du transcendantalisme. || *Adj.* Qui appartient au transcendantalisme.

† **TRANSCONTINENTAL, ALE** (tran-skon-ti-nan-tal, ta-l'), *adj.* Qui passe à travers un continent. Par [voie] transcontinentale New-York vient de recevoir des nouvelles de la Californie.

— ETYM. *Trans*, et *continent*.

† **TRANSFIGURATION** (trans-fi-gu-ra-cion), *s. f.* Terme de métaphysique. Transformation par création. Au lieu de la création absolue d'une âme raisonnable, on pourrait soutenir la doctrine de la transcréation d'une âme non raisonnable en âme raisonnable, ce qui se ferait par l'addition miraculeuse d'un degré essentiel de perfection, LEIBNITZ, cité dans *Revue de Paris, philosophique*, 27 juin 1841, p. 408. Pourquoi recourir ici avec notre auteur à une opération particulière de Dieu, ou à une espèce de transformation qui est la chose du monde la plus obscure? BONNET, *Paling. phil.* VII, 8.

— ETYM. *Trans*, et *création*.

† **TRANSCRIPTEUR** (tran-skri-pteur), *s. m.* Celui qui transcrit. Ils [les gentils] étaient si impertinents que de.... vouloir que Moïse eût été le transcripteur des inventions d'Hésiode et d'Homère, LE NOTRE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon*.

— ETYM. Voy. TRANSCRIPTION.

TRANSCRIPTION (tran-skri-pcion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de transcrire, résultat de cette action. La transcription d'un manuscrit. La transcription d'un acte sur les registres publics ne pourra servir que de commencement de preuve par écrit, *Code civ.* art. 1336. || 2° Terme de musique. Action de reporter un chant tel qu'il est, sans modification, d'un instrument sur un autre.

— ETYM. Lat. *transcriptionem*, de *transcribere*, transcrire.

TRANSCRIRE (tran-skri-r'), *v. a.* Il se conjugue comme écrire. || 1° Copier un écrit. Les rois étaient obligés par une loi expresse du Deutéronome à transcrire des mains des prêtres un de ces exemplaires si religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent et le lussent toute leur vie, MOS. *Hist.* II, 3. Bertrand [d'Alembert lui-même] pouvait au moins et devait s'attendre à une réponse honnête et raisonnable, et non au persiflage que vous lui avez envoyé, VOLTAIRE, *Lett. à Voltaire*, 27 avr. 1773. Démosthène me disait un jour que, pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. Dans le cas où la prescription supposa un titre, elle ne commence à courir que du jour où il a été transcrit sur les registres du conservateur, *Code civ.* art. 2180. || Absolument. Si on voulait faire usage de sa raison ou lieu de sa mémoire, et examiner plus que transcrire, on ne multiplierait pas l'infini les livres et les erreurs, VOLT. *Frag. hist.* XII. || 3° Terme de musique. Opérer une transcription. Gounod a transcrit pour le violon le prélude de Bach.

— HIST. XIIe S. Dune se turna as deus [vers les deus] : seigniurs, fait-il, tenez, j'ai le transcrit des lettres [sceau] n'adeparled, qui vus ad decommune ecclesiel sevrez, *Th. le mart.* 124. || XIIIe S. Il doit requerre à le [la] cort que se [si] procuration soit transcripte mot à mot, et les transcris seelis ou seel de le [la] cort, BEAUM. IX, 28. || XVIe S. Le priant de transcrire son interpretation pied de memoire, et le signer, CARLOIX, VIII, 29. Escrire mes lettres toujours en poste, et.... quoyque je seigne insupportablement mal.... ne les transcris jamais, MONT. I, 324.

— ETYM. Prov. *transcrivre*, *transcrirer*; esp. *transcribir*; portug. *transcrever*; ital. *trascrivere*; du lat. *transcribere*, *de trans*, au delà, *scribere*, écrire.

TRANSCRIT, ITE (tran-skri, skri-t), part. passé de transcrire. Contrat transcrit sur le registre des hypothèques.

† **TRANSDANUBIEN, IENNE** (tran-sda-nu-bin, bi-è-n'), *adj.* Qui est au delà du Danube. || Slaves

Digitized by Google

tivement. Des fils de conquérants des Tures et des Translabanbiens, GALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 30 sept. 1775.

TRANSE (tran-s'), *s. f.* Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Ainsi, toujours en transe, en ce nouveau souci, REGNIER, *Diol.* Sondis-cours m'a laissé dans de transes mortelles, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 6. Quand je me remets l'épée à la garde dans les transes de la mort, PATRU, *Plaidoyer* 8. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et dans les justes frayeurs d'un péril qui est passé, SEV. 476, II [le roi] se rejouit à donner des transes au peuple de Conti.... il lui fait dire qu'il faut remettre l'affaire [son mariage avec Mlle de Blois] à l'hiver qui vient, ID. 17 déc. 1679.

— HIST. XVe S. Ainsi [je] party en desplaisance d'amour, faisant chiere marrie, Et, comme tout ravi en trance, Prins congié, sans que plus mot dye, ch. D'OL. *Départie d'Am.* XVe S. Jamais mon esprit, estant toujours en transe aux escouses de l'advenir pour le regard du bien public, n'a jeté cesse crainte arrere de moy, ESTOILE, *Henri III*, an. 58. Selon les regles de l'art, il a tout dangier qu'on approche, il fault estre quarante jours en transe de ce mal [la peste], MONET, IV, 89.

— ETYM. Wallon, *transe*, glas qu'on sonne pour la mort; espagn. et portug *trance*, heure de la mort, *morir en el oficio*; ital. *transito*, passage de vie à trépas; du lat. *transitus*, passage. En français, *transe*, qui a voulu dire toute VIVE emotion pénible, est à *transir* (voy. ce mot).

† **TRANSÉLÉMENTATION** (tran-zé-lé-man-ta-sion), *s. f.* Terme que les écrivains canonistes ont employé en parlant de la transubstantiation.

— ETYM. *trans*, au delà, et *élémentation*.

† **TRANSEPT** (tran-sèpt), *s. m.* Terme d'architecture. Partie d'une église qui forme les bras de la croix et se trouve en effet entre le chœur et la nef dans l'édifice ainsi terminé. Transept méridional. Transept septentrional. Elle [la tribune] règne sans interruption dans toute la circonférence de l'église de Notre-Dame], et retourne dans le transept sur les deux travées anciennes de chaque côté, DE CORBERAN et VIOLLET-LEDUC, *Description de N.-D. de Paris*, p. 105.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *septum*, enclos.

† **TRANSFÈRE, ÈRE** (tran-sfé-ré), *part. passé* de transférer. Une préfecture transférée d'une ville dans une autre.

† **TRANSFÉREMENT** (tran-sfé-re-man), *s. m.* Action de transférer. C'est au moyen de voitures ordinaires qu'on opère le transférement des forçats, LEGOARANT.

† **TRANSFÉRER** (tran-sfé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand suit une syllabe muette : je transfère; excepté au futur et au conditionnel : je transférerai, je transférerais, v. a. 1° Faire passer d'un lieu à un autre. Transférer des reliques. Transférer un corps saint. Transférer un corps mort. Elle [Isabeau] n'était point jugée de la nation d'Ecosse; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Tenlbury, qui fut pour elle une prison, VOLT. *Mœurs*, 169. Vous savez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces maraudi, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de la Chalotais; il est transféré à Caen, BARNAVE, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 21 août 1768. Ce fut un beau jour pour Mme de Maintenon que celui où l'école de Noisy fut transférée à Saint-Cyr, GUYOT, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 444, dans POUGENS. ‖ 2° Faire passer d'une ville à une autre le siege d'une autorité, d'une juridiction. Transférer le siége d'un empire. On menace Rennes de transférer le parlement à Dinan; ce serait la ruine entière de cette province, DE STAAL, III. Le saint-siége fut transféré d'Avignon à Rome, au bout de soixante-douze ans, VOLT. *Mœurs*, 76. ‖ 3° se dit aussi de la personne qui fait la translation. Vingt ans après, il [Harlay] fut transféré à l'archevêché de Paris, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans POUGENS. De l'évêché de Bayeux, il [Fléchier] fut transféré à celui de Nîmes, D'ALEMB. *Eloy. Fléch.* ‖ 3° Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre. ‖ 4° Fig. Céder, transporter une chose à quelqu'un, en observant les formalités requises. Il lui a transféré tous ses biens. Il [Jésus-Christ] a transféré le droit de sacrificateur à un autre ordre de prêtrise que celui d'Aaron, étant mort prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech, FLECH. *Sermons, Mense.* Le royaume de France n'avait pas encore été transféré par une bulle; Boniface enfin le mit dans le rang des autres États, et en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, VOLT. *Mœurs*, 61. Les vœux de l'homme reconnaissant qui ne peut s'acquitter d'un bienfait, transfèrent sa dette aux dieux, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 10. ‖ Molière a dit transférer quelqu'un dans des biens. Il me menace de mes propres bienfaits. Et veut.... Me chasser de mes biens où je l'ai transféré, MOL. *Tart.* V, 3. ‖ Par extension, transférer un nom, le faire passer d'un être à un autre. Pour transférer un nom [d'un animal à un autre], il faut au moins que le genre soit le même; et, pour l'appliquer plus à propos, que l'espèce soit identique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 17. ‖ 5° Se transférer, *v. refl.* Être transféré. Le sceptre des arts se transfère d'une nation à une autre.

— HIST. XIIIe S. Plusieurs y et qui donneront leur nons [noms] pour estre transferez à Crustumie, nacmois, t. I, p. 1er, verso. ‖ XVIe S. Quand la prestrise a esté ainsi transferée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Instit.* 241. Si quelqu'un avoit si parfaite foy que de pouvoir transférer les montagnes, IB. 1ib. 428. Scipion, transferant la guerre de l'Italie en L'Ybye, AMYOT, *Fab.* 50. Estaye toy en la pensée de la transférer [la guerre] et mettre à ce temps là, LA BOÉTIE, 357. Transférer la pensée des choses fascheuses aux plaisantes, MONT. III, 292.

— ETYM. Lat. *transferre*, de *trans*, au delà, et *ferre*, porter.

TRANSFERT (tran-sfère; la *t* ne se prononce jamais), *s. m.* 1° Terme de commerce. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action, d'une marchandise en entrepôt. ‖ 2° Transfert-payement, opération des agents comptables, qui consiste à payer à une personne les sommes dues à une autre. ‖ 3° Terme de fourrage. Changement de propriétaire d'une action nominative, effectué par endossement par signature d'un acte synallagmatique émanant de l'ancien propriétaire et du nouveau, et déposé au siége social, ou transcrit sur un registre destiné par la société à cet effet.

— ETYM. VOY. TRANSFÉRER.

TRANSFIGURATION (tran-sfi-gu-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Changement d'une figure en une autre. ‖ La transfiguration de Notre-Seigneur, l'éclat glorieux où Jésus parut sur le Thabor. ‖ Le tableau de la Transfiguration de Raphaël, ou, elliptiquement la Transfiguration de Raphaël (avec un T majuscule), tableau représentant la transfiguration de Jésus-Christ. La figure du possédé, dans le superbe tableau de la transfiguration par Raphaël, est une image désagréable et qui n'a maintenant la dignité des beaux-arts, STAEL, *Corinne*, VIII, 3.

— HIST. XIIIe S. Il [saint Jacques] fu à la transfiguracion, et fu ausi comme li autre à un Juif, BE. N. LATINI, *Trésor*, p. 74. ‖ XVIe S. Si les elemens sont fors un de l'autre par transfiguracion, ORESME, *Thèse de mémoire*.

— ETYM. Provenç. *transfiguratio*; espagn. *transfiguracion*; ital. *trasfigurazione*; du latin *transfiguratio*, de *transfigurare*, transfigurer.

TRANSFIGURÉ, ÉE (tran-sfi-gu-ré), *part. passé* de transfigurer. C'est toi que j'en atteste, ô divin Raphaël, dont le pinceau céleste Osa représenter, par un sublime essor, Le Christ transfiguré sur le mont de Thabor? DELILLE, *l'Imag.* V. Arrangeures par degré, elles [des idées dans le pantomime] s'enrolent en trois régions plus élevées, CHATEAUBR. *Mart. liv. XII.*

TRANSFIGURER (tran-sfi-gu-ré), *v. a.* ‖ 1° Changer la figure, le caractère. La légende transfigure les personnages historiques. ‖ L'Académie n'a pas transfiguré à l'actif. ‖ 2° Se transfigurer, *v. refl.* Prendre un autre caractère. Mais Belzébuth, que l'ange de ténèbres ne se transfigure quelquefois en ange de lumière, MASS. *Car. me. Instit. du Monde.*

— REM. Transfigurer se dit pour exprimer que la figure prend quelque chose de supérieur et de plus éclatant; cependant on le trouve quelquefois avec le sens de transformer : Qu'il [Neodium] s'en tienne à ses angéliques, que surtout l'envie de se transfigurer en serpent ne lui prenne plus; qu'il ne pense pas qu'il soit en droit de siffler, parce qu'on le suide, VOLT. *Quest. surnat.* 6.

— HIST. XIIIe S. Vers Medusa tiens ne duroit; Car en roche transfiguroit, Tant faisoit felonesses veuves, *la Rose*, 21048. Et se transfigura en la figure Bretel [nom propre], MERLIN, *t. 02, recto.* ‖ XIVe S. Uns angles [un ange] laiens se monstre, En la fourme dou roi s'est mis Et de visaire et de figure, Et le monstre roi transfigure [métamorphose], *J. de* CONDÉ, *p.* 150. ‖ XVe S. Mais est abreté le bonhomme, et passé l'herbe, et est transfiguré sans enchantement, *Les 15 joyes de mariage*, p. 116, dans LACURNE. ‖ XVIe S. Nostre redempteur transfigura nos corps mesprisez en la gloire du sien, CALV. *Instit.* 800. Voila comment Satan se transfigure en ange de lumiere, ID. 1ib. 594.

— ETYM. Provenç. *transfigurar*, *transfigurer*, espagn. *transfigurar*; ital. *trasfigurare*: du lat. *transfigurare*, de *trans*, et *figurare*, figurer.

† **TRANSFIL** (tran-sfil), *s. m.* Gros fil de laiton, au bord de la forme du papetier.

† **TRANSFILAGE** (tran-sfi-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Action de transfiler.

† **TRANSFILER** (tran-sfi-lé), *v. a.* Terme de marine. Joindre deux voiles au moyen d'un lacet, de corde qui, au travers d'œillets, passe alternativement de l'une à l'autre. ‖ Entourer un objet avec de la petite ligne.

— ETYM. *Trans.* .. *et fil.*

† **TRANSFIXION** (tran-sfi-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Procédé d'amputation qui consiste à traverser d'un seul coup les chairs saines au-dessous d'une tumeur, avec un couteau à amputation et en un instant dont le tranchant est tourné vers la peau.

— ETYM. Lat. *transfixum*, supin de *transfigere*, percer d'outre en outre, de *trans*, et *figere*, piquer.

† **TRANSFORMATIF, IVE** (tran-sfor-ma-tif, ti've), *adj.* Qui a la puissance de transformer. L'influence transformative de la physique et de la chimie s'est montrée de la manière la plus visible dans nos villes entrent dans les ateliers et y réforment tout, MARCEL BOULLEAUX, *J. des économistes*, juin 1861.

— ETYM. Transformer, provenç. *transformatiu*; espagn. *transformativo*.

TRANSFORMATION (tran-sfor-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* 1° Action de transformer. Comme il y a des richesses naturelles, il y a des richesses artificielles; et elles sont également, les unes et les autres, de vraies richesses, puisque les transformations de l'art produisent des effets comme les transformations de la nature, CONDIL. *Comm. pour. t.* II, p. 8. ‖ 2° Changement d'une forme en une autre. La transformation d'un insecte d'une chenille en papillon. Les transformations des monarchies en républiques, des républiques en monarchies font passer l'humanité par tous les degrés de la perfection terrestre, et sont la principale décoration de notre planète, BONNET, *Caus. prem.* VIII, 8. ‖ Terme d'anatomie pathologique. Transformation graisseuse des épithéliums et des leucocytes, non donné aux cas où des granulations graisseuses se déposent dans les cellules épithéliales et dans les leucocytes. ‖ 3° Terme de logique. Transformation des propositions, se dit des diverses traductions que l'on peut faire d'une même proposition sans en changer le sens. ‖ 4° Terme d'algèbre. Se dit des diverses opérations que l'on fait subir à une équation, à une formule, à une expression algébrique, sans en changer la valeur. ‖ Particulièrement, transformation des équations, moyen de solution par lequel on introduit une inconnue auxiliaire. ‖ 5° Terme de géométrie. Réduction d'une figure en d'un solide en un autre de même surface ou de même volume. ‖ Transformation d'axes des coordonnées, changement d'axes des coordonnées.

— ETYM. Provenç. *transformation*; espagn. *transformacion*; ital. *trasformazione*; du latin *transformatio*, de *transformare*, transformer.

TRANSFORMÉ, ÉE (tran-sfor-mé, mée), *part. passé* de transformer. Il [l'amie de Lucrèce] du qu'il faut... lui amener [à la multitude, pour l'effrayer et la contenir] que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épouvent tous les malheureux qui tombent à leur nouvelle condition, BARTHÉL. *Anach. ch.* 75. ‖ Sensation transformée, théorie de Condillac d'après laquelle toutes nos idées sont des sensations que l'intellect change en idées. Du désir naissent les passions, l'amour, la haine, l'espérance, la crainte, la volonté; tout cela n'est donc encore que la sensation transformée, CONDIL. *Traité sens. extr.* 221.

TRANSFORMER (tran-sfor-mé), *v. a.* ‖ 1° Donner à une personne ou à une chose une forme nouvelle. Plusieurs temoignerent qu'il [Para, roi d'Arménie] avoit le secret de transformer les hommes, ou de les contenter par des langueurs incurables, FLECH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Le

Digitized by Google

soleil penche à son couchant, il transforme en autant de diamants les gouttes d'eau qui pen dent attachées aux extrémités inégales des pierres, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. || Terme d'algèbre. Transformer une équation, la changer en une autre égale, mais de forme différente. || 2° Fig. Changer le caractère d'une chose, d'une personne. Rien ne saurait transformer une pareille action en un acte de vertu. Ne sentez-vous pas que Minerve vous a comme transformée en autre homme au dessus de vous-même, pour faire par vous ce que vous avez fait? PER. *Tél.* XXII. Bientôt ces hommes [les Guaranis du Paraguay] furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs, VOLT. *Mœurs*, 154. || 3° Se transformer, v. réfl. Changer de forme. La chenille se transforme en papillon. Les démons se transforment quelquefois en anges de lumière, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 2. Si, par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir, La belle, tout d'un coup rendue insensible, Dorge, en sosi vos mots, se transformait en diable, BOIL. *Sat* X. || 4° Fig. Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et les intérêts. C'est un homme qui se transforme en mille manières. La vertu se profane, Se déguise, se masque et devient courtisane. Se transforme aux humeurs.... BRUEYS, *Sat.* V. || 5° Être transformé. Quand ces détriments [détritus] ont subi une violente action du feu.... ils ont été brûlés autant qu'ils pouvaient l'être, et se sont transformés en mâchefer, en sahlons.... BUFF. *Min.* I. IV, p. 46.

— HIST. XVIe S. Et deuques sermons ne pouroient telles gens transformer et pourmuer à bien, ORESME, *Eth.* 224. Qui veist lors une poure viergе si nomblement parée et soudainement transformée par telle manière que à peine la peut on reconnoissoit, soit.... *Ménagier*, I, 8. || XVIIe S. Beautez, graces, discours qui m'allez transformant, DESPORTES, *Diane*, II, 61. J'en veux qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges, MONT. IV, 158.

— ÉTYM. Prov. et esp. *transformar*; it. *trasformare*; du latin, *transformare*, de *trans*, *et*, *formare*, former.

† **TRANSFORMISME** (tran-sfer-mi-sm'), *s. m.* Hypothèse biologique, émanée des travaux de Lamarck et de Darwin, d'après laquelle on admet que les espèces dérivent les unes des autres par une série de transformations que déterminent les changements de milieux et de conditions vitales.

† **TRANSFORMISTE** (tran-sfor-mi-st'), *s. m.* Partisan du transformisme.

TRANSFUGE (tran-sfu-j'), *s. m.* || 1° Celui qui, à la guerre, abandonne son drapeau pour passer dans les rangs ennemis. On a su par un transfuge que s'est venu rendre à Maestricht, que les Hollandais avaient déjà perdu durant trave hors près de quatre mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 170. Les transfuges, qui étaient environ neuf cents, voyant qu'il n'y avait point de quartier à espérer pour eux, MALLET, *Mil. anc. Gr.* I. I, p. 555, dans POUGENS. Mithridate put les armer [ses soldats] et les instruire dans l'art militaire des Romains, et former de ces deux ressemblables de leurs transfuges, MONTESQ. *Esp.* XXI, 12. || 2° Fig. Celui qui abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. La témoignage seul d'un homme obscur, d'un transfuge de toutes les religions, MASS. *Carême, Doutes sur la relig.* || On dit dans un sens analogue : transfuge de la vérité, des bons principes. Ce sont des transfuges qui craignent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || En un sens qui n'est pas défavorable. Transfuge des routes ingrates De l'infructueux Helicon, Dans les retraites des Socrates J'allais jouer de ma reine, SAINTE-CHANTE. Rousseau, riche d'une âme indépendante et fière, Transfuge des châteaux, revint à la chaumière, MILLEVOYE, *Indép. de l'h. de lettres*. || Par extension, homme, vue d'une demeure à une autre. Du palais des représentants à l'Élysée [où demeurait Napoléon Ier], on se voit à nu; et tout est nu à nu par de fréquents transfuges, VILLEMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 10.

— REM. « Transfuge : ce mot est nouveau, mais reçu avec applaudissement, à cause de la nécessité que l'on en avait.... transfuges.... est quelquefois quitte son parti pour sauver celui des ennemis, » VAUGEL. *Rem.* I. II, p. 340, dans POUGENS. Vaugelas se trompe; le mot n'est pas nouveau; seulement il était tombé en désuétude, ou du moins il a été employé par Bercheure, qui le tirait de Tite-Live.

— HIST. XIVe S. Fugitifs et transfuges estoient eli qui lessoient leur ost et leur partie, et se transportaient de l'autre partie, MACHAUT, *Pr.* 5, CHRON. il se doubta que les Roumains ne le prissent, et que il ne le retraissisent comme transfuge, IB. *Pr.* 23, *recto*.

— ÉTYM. Lat. *transfuga*, de *trans*, au delà, et *fugere*, fuir.

TRANSFUGÉ, ÉE (tran-sfu-jé, zée), *part. passé* de transfuser. Le sang transfusé dans les veines.

TRANSFUSER (tran-sfu-zé), v. a. Faire passer un liquide d'un espace dans un autre. || Particulièrement, faire la transfusion du sang.

— ÉTYM. Lat. *transfundere*, supin de *transfundere*, de *trans*, au delà, et *fundere*, verser.

† **TRANSFUSEUR** (tran-sfu-zeur), *s. m.* Partisan de la transfusion du sang. || Celui qui la met en pratique.

TRANSFUSION (tran-sfu-zion), *s. f.* || 1° Action de transfuser. || Par extension. La transfusion des deux scènes paternelles d'Argire et d'Amémaïde [dans Tancrède] est assez neuve, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1760. || Fig. Quand l'affection est mutuelle à un même degré, c'est l'union la plus étroite, c'est le plus parfait accord qui puisse rendre entre deux êtres sensibles; c'est enfin, s'il est permis de le dire, la transfusion et la coexistence de deux âmes, MARMONTEL, *Él.* XVI, p. 418. || 2° Transfusion du sang, opération qu'on avait proposée pour rajeunir l'homme ou le rendre immortel. La panacée, qu'elle qu'en fût la composition, la transfusion du sang et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps, BUFF. *Hist. nat. hom. d'or.* I. IV, p. 348. || Fig. Nous avons, par une subtile enchantement, tout le sens, toute la force, toute la saulée, toute la joie que nous avez de trup, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille, RÉG. *à Coulanger*, 18 oct. 1680. || Aujourd'hui, opération qui consiste à introduire dans les veines d'un animal malade, par voie d'injection, le sang d'un animal sain, et, d'après les expériences dernières, d'un animal de la même espèce. Après divers essais, Denis publia une relation, en 1667, d'un jeune homme qui, attaqué d'une léthargie extraordinaire, en avait été guéri par la transfusion du sang artériel d'un agneau dans ses veines, SAINTE-FOIX, *Ess. hist.* I. II, p. 200, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. La creation n'est point une transfusion, comme si on tiroit le vin d'un vaisseau en une bouteille, AMYOT, *Instit.* 1577.

— ÉTYM. Lat. *transfusionem* (voy. TRANSFUSER).

† **TRANSGANGÉTIQUE** (tran-sgan-jé-ti-k'), *adj.* Qui est au delà du Gange. Indes transgangétiques.

— ÉTYM. *Trans*, et *Gange*, fleuve de l'Inde.

TRANSGRESSÉ, ÉE (tran-sgrè-sé, sée), *part. passé* de transgresser. Des ordres imprudemment transgressés.

TRANSGRESSER (tran-sgrè-sé), v. a. || 1° Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. J'ai seule transgressé une loi inhumaine, ROTR. *Antig.* IV, 3. Ne transgressez point les bornes que vos pères ont établies, dit le Sage, BOSS. *Polit.* II, V, 8. || Il se dit particulièrement de la violation des préceptes divins. Il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser, BOURDAL. 7e dim. après l'Epiphan. *Dominic.* I, 1, p. 99. Si leurs pieds souvent glissèrent, Si leurs lèvres transgressèrent Quelque leitre de la loi, LAMART. *Harm.* II, 1. || 2° Fig. Transgresser le temps, VOLT. *Lett. hist. Lett. au pr. de****, I. II, *Adj.* Ils sont plongés les juges transgressèrent, Je l'innocence infâmes oppresseurs, I. J. ROUSS. *Allég.* II, 1.

— HIST. XIVe S. Transgresseur de loys, ORESME, *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Nous voyons aussi comment Meyse estoit estroitement les preceptes de la loy; comment les prophetes insistent ardemment et menacent les transgresseurs, CALV. *Instit.* 233.

— ÉTYM. Provenç. *transgresar*; esp. *transgresar*; it. *transgressare*; du latin *transgressus* (voy. TRANSGRESSER).

† **TRANSGRESSIF, IVE** (tran-sgrè-sif, si-v'), *adj.* Qui passe par-dessus ou au delà. || Terme de géologie. Se dit d'une couche qui est venue se déposer sur des couches de différente nature en recouvrant par-dessus ces couches. Les bassins sidérolithiques et la molasse des environs de Montbéliard et de Belfort se trouvent en contact et en stratification transgressive avec tous les différents étages jurassiques supérieurs, CONTEJEAN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 48.

— ÉTYM. *Transgresser*.

TRANSGRESSION (tran-sgrè-sion), en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Action de transgresser. Qu'il n'y a point de loi établie, ni de préceptes donnés, où ne saurait accuser personne de transgression, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *Droit de nature*. En se permettant toutes les transgressions que ne sont pas renfermées dans le précepte, MASS. *Carême, Fausses légères*. Vous croyez vous tirer d'affaire en disant que Dieu payait son peuple [les Hébreux] comptant, en le punissant temporellement de ses transgressions, et en le récompensant par les biens de la terre quand il était fidèle, VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 4.

— HIST. XVe S. De communication politique sont trois especes, et les corrupcions ou transgressions de elles sont en nombre equal, ORESME, *Eth.* 224. Prevarication et transgression, quelconque transgression de bonne loy, IB. *Thèse de* MEUNIER. || XVIe S. Vous savez la transgression D'Ève et d'Adam comme ils chetirent, MARG. DE N. *Hept.* I. Il faut qu'il nie quant et quant, que la transgression de la loy n'est point preché, CALV. *Instit.* 466. Et les trans gressions d'icelle [loi] sont damnable, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, psal. 81.

— ÉTYM. Provenç. *transgressio*; espagn. *transgresion*; it. *transgressione*; du lat. *transgressionem* (voy. TRANSGRESSER).

† **TRANSHUMANCE** (tran-zu-man-s'), *s. f.* Émigration périodique des troupeaux de moutons des pays de plaine, qui hivernent, sous la conduite des bergers, passer les mois les plus chauds de l'année dans les pâturages des montagnes. Quant aux boutiques, il n'y a pas entre elles une sorte constituant moins un commerce qu'une transhumance; ils passaient l'été en France sur le versant nord des Pyrénées et l'hiver en Espagne sur le versant sud, Y. BAUDRY, *Introd. aux Mém. de N. J. Vauclerl, Introd.* p. C.

— ÉTYM. *Transhumer*.

† **TRANSHUMANT, ANTE** (tran-zu-man, man-t'), *adj.* Se dit des bestiaux qu'on mène paître en été dans les montagnes et en hiver dans les plaines, M. Pierre Lombard, laide fardeé d'un troupeau transhumant, S. BOUTHET, *Directr. des postes*, p. 241.

† **TRANSHUMER** (tran-zu-mé). || 1° *V. a.* Mener paître en été dans les montagnes. || 2° *V. n.* Aller paître dans les montagnes. Beaucoup de troupeaux du midi de la France transhument; ils vont sur les Alpes, dans les montagnes élevées de l'Ardèche et de l'Auvergne, etc. Le système pastoral et l'obligation de transhumer avec ses troupeaux, c'est-à-dire de se déplacer suivant les saisons, afin de trouver l'eau et l'herbe nécessaires à ses animaux, TISSERAND, *Rapp. au maréchal Vaillant, Monit. univ.* 4 avr. 1861, p. 1re col. En certains pays, on fait aussi transhumer les ruches, pour que les abeilles trouvent une pâture plus abondante, et c'est souvent sur des bateaux qu'on les promène.

— ÉTYM. Espagn. *trashumar*; de *trans*, au delà, et *humus*, terre.

TRANSI, IE (tran-si, si-e), *part. passé* de transir. || 1° Pénétré par le froid. Transi, gelé, perclus, tout immobile, rendu. N'ayant pas à vivre un quart d'heure, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Le rouge-gorge transi presque sur nos fenêtres réfléchir sa petite chanson tremblante, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, I. II, p. 334. || 2° Fig. Qui est dans un état moral comparé à celui d'une personne transie par le froid. Qui suis-je... Pour la louche fermée et le cœur transi, REGNIER, *Dial.* Et j'ai le cœur transi de trouver que quelqu'un ne le découvre ici, CORN. *la Pl. roy.* III, 8. Tous ses sens de tristesse étoppés et transis, SEGRAIS, dans TAUGEL. *Rem. vem. Obs. de M****, p. 328, dans POUGENS. Nous sommes tous transi tranis, jusques à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin, SÉV. 8 août 1675. Rien n'est si froid que nos lettres, parce que notre cœur

Digitized by Google

est trans], MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, a nov. 1717. ‖ Par plaisanterie. Un amoureux transi, un amant qui ne peut surmonter la timidité qui le glace. Qu'elles ont à leur suite une troupe blanche De langoureux transis.... REGNIER, *Sat.* 3. Je hais ces vains auteurs.... Qui.... fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, MOL. *Art p.* II. Introduire dans la pièce de Sophocle [Electre] une partie carrée d'amants transis, est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 7 août 1784. Plus ma vive imagination m'enflammait la sang, plus j'avais l'air d'un amant transi, J. J. ROUSS. *Conf.* I.

TRANSIGER (tran-zi-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : transigeant, transigeons), v. n. ‖ 1° Accommoder un différend par des concessions réciproques. Seigneur, afin que vous me pardonniez, je transige avec vous que je pardonnerai à tel qui m'a offensé, SOREL, *Francion abrégé*. 41. ‖ Se transiger avec, ne pas se montrer ferme sur.... On ne doit pas transiger avec l'honneur, avec le devoir. ‖ 2° Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. Les deux plaideurs ont transigé. Pour transiger, il faut avoir la capacité de disposer des objets compris dans la transaction, *Code civ.* 2045. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 3° *V. a.* Dans la langage administratif, accommoder par une transaction. La quotité des transactions dont nécessairement devoir une grande influence sur le sort des perceptions.... toutes les fois qu'une affaire aura été transigée, le directeur devra en faire mention dans la connue n° [1]. Lorsque deux ou qu'une affaire ne pourra être annotée dans la colonne n° 7, comme étant en voie d'arrangement ou transigée, elle devra nécessairement être portée devant les tribunaux, *Circul. contrib. indir.* 7 févr. 1821, n° 41. ‖ 3° Se transiger, v. réfl. Être l'objet d'une transaction. Procès-verbal qui se transige.

— HIST. XIVe S. Et est par ce transigié et accordé que si par leur fait, par leur coulpe ou par cause, *mesvenre*, ‖ VOIT. S. Ceux qui aiment mieux poursuivre leurs querelles et procez jusqu'au dernier point, que de transiger amiablement, CALV. *Institi.* 828. Ce qu'ils allèguent de son accord et traitre sera faclie à transiger, en observant distinctement les passages.... 10. 817. Comme il appert par l'acte solennel accordé, passé et transigé entre tous eulx, CARL. X, 91.

— ETYM. Lat. *transigere*, pousser à travers, pousser jusqu'au bout, terminer, transiger, de *trans*, au delà, et *agere*, pousser (voy. AGIR).

‖ TRANSIGIBLE (tran-zi-ji-bl'), *adj.* Qui peut être l'objet d'une transaction.

TRANSIR (tran-sir), *v. a.* ‖ 1° Pénétrer et engourdir de froid. Le froid et les neiges d'Alaise les transissent [les amis de Paris, en songeant aux amis qui sont en Alsace], MME DE SÉV. 18 décembre. Un air égal et doux, tiède haleine de l'onde, Règne ici quand la bise ailleurs transit ou gronde, LAMART. *Jocl.* 83. ‖ 2° Fig. Il se dit de l'effet que produit la crainte, l'affliction, et même le respect et l'admiration. Cette nouvelle le transit de peur. Vous le rendrez voir en cette peur qui semble cette gravité qui transissait les peuples d'admiration, BALZ. *les Romains*. J'entre en une vénération qui me transit de respect encore que je n'en sembler avoir choisis pour ses élus, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. ‖ 3° *V. n.* Être saisi de froid. Or me voici d'un air chaud dans un autre il transissais, le brûle maintenant, LA FONT. *Orais.* Le vieillard tout mon corps et transit et brûlet, RAC. *Phèdre*, 3, 3. ‖ Fig. Cette vaine pitié dont mon cœur est transi, SOPH. *Belle*. V, 5. Je n'ai fait que penser à votre état, à transir pour l'avenir, à craindre qu'il ne devienne pis : voilà ce qui m'a possédée, sév. 332. J'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en hiître, ID. 21.

— HIST. XIIIe S. Charles commande les transir [morts] enterrer, *Ronc.* p. 176. Car huit plus grief martyre auffri tant cum fa vis, Que ne fist el mustier là à il fa ocis; Car ersrmement transi [mourut] e en joie fu mis, *Th. le mart.* 126. ‖ XVIe S. Ouant saint François transi, Jesu Crist receliua, En cinq lieux, ce m'est vis, son cors entama, AUTEL. 180. ‖ XVIIe S. Et ainsi transit la gloire du monde, CHRIST. DE PISAN, *Ch. V*, II, 14. Si racontez convenoit les histoires Des amants lours qui sont assez notoires, Que femmes font aux amoureux transis, le *Loyer des folles amours*, p. 239, dans LACURNE. ‖ XVIIe S. La langue se transit et la voit se fige, MONT. I, 98. Le voyant transi de ces nouvelles et en silence, ID. I, 128. Rodes, transis et immobiles de froid, ID. II, 333. Il s'entonnera, il se transira [d'admiration], ID. I, 366. Estants revenus à eult, ils en transissent d'estonnement les premiers, ID. II, 23. Son œil morne et transi en voyant ne void pas, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 142.

— ETYM. Génev. *transi*, transi; du lat. *transire*, passer, de *trans*, au delà, et *ire*, aller. Le sens primitif de *transir* dans l'ancienne langue est mourir, qui se dit encore aujourd'hui passer; de là les sens empêchés.

TRANSISSEMENT (tran-si-se-man), *s. m.* L'état où est une personne transie. ‖ Fig. On parait fort touché dans Paris.... de cette grande mort [de Turenne] : nous attendions avec transissement le courrier d'allemagne, sév. 2 août 1675.

— HIST. XIVe S. Si qu'à moy en fist revenir, Et mist hors du transsement Où j'avoie esté longuement, MACHAUT, p. 38.

— ETYM. *Transir*.

TRANSIT (tran-zit), *s. m.* Terme de douane. Faculté de faire passer des marchandises, des denrées à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée. Marchandises en transit. Je lui envoyais [au duc de Richelieu] quelque chose.... il n'a pas reçu son paquet; apparemment que M. du Paulmy a voulu en prendre copie pour mettre dans ses archives, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1 oct. 1756. Il faut distinguer les erreurs transitoires et passagères des erreurs permanentes, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 nov. 1777. ‖ 2° Intérieure, qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. Un régime transitoire. ‖ 3° Synonyme de transitif. Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires, ACAD. *Dictionnaire*.

— HIST. XIIIe S. Solaux qui le monde enlumine, Luns sans lucur transitoire, ACTES, II, 42. En cette vie transitoire, J. DE MEUNG, *Tr.* 925. Toutes choses que tu as transitoires, et les caisier pas grans choses, BOUN. LATINI, *Trésor*, p. 347. ‖ XVIe S. Je sçavois bien que j'avois des richesses transitoires, et non permanables, AMYOT, *De la vraye, d'Iues*, 23. Un mespris philosophique des choses transitoires et mondaines, MONT. IV, 78.

— ETYM. Anglais, *transitory* ; espagn. et ital. *transitorio* ; du lat. *transitorius*, de *transire*, passer (voy. TRANSIT).

‖ TRANSITIVEMENT (tran-zi-toi-re-man), *adv.* D'une manière transitoire.

TRANSLATÉ, ÉE (tran-sla-té, tée), *part. passé* de translater. Plutarque translaté par Amyot.

TRANSLATER (tran-sla-té), *v. a.* Terme qui vieillit. Traduire d'une langue en une autre. ‖ Il ne se dit plus guère qu'avec un sens de dénigrement. Or entends-nous; c'est que le petit homme Que tu connais et dont on peut prêcher : L'esprit est prompt, mais infirme est la chair, A translaté de la langue angevine N'a pas longtemps, croit-on, dit tant feile; Don Francisco de Royas est l'auteur; Et Paul Scarron, comme si dit, translateur, SAINTE-BEUVE, *Poés.* Il n'est sais qui vaudrait du XVIe siècle à translaté ainsi ces vers de Virgile..., VOLT. *Dict. phil. Pussence*.

— HIST. XIIIe S. Translatée [transportée] est gloire de Israel, kar l'arche est prise, *Rois*, p. 47. ‖ XIIIe S. Mes or l'a uns mestres trovée, Qui l'a translatée en romanz, *Ren.* 20496. ‖ XVIe S. Nicola Oresme, doyen de l'eglise nostre Dame de Rouen, propose de translater de latin en françois aucuns livres...., ORESME, *Hth. Prolog.* ‖ XVIIe S. Vos parolles, translatées de barragouin en françoy, ne veulent dire que je me marie hardiment, *Ass. Font.* III, 34. Tantost après la mort de Salemon, la majesté du royaume d'Israel fut abaissée, car la plus grande partie, et translatée à un homme privé, CALV. *Institi.* 278.

— ETYM. Provenç. *translatar* ; espagn. *trasladar* ; ital. *trasladare* ; du lat. *translatus*, transporté, de *trans*, au delà, et *latus*, porté.

TRANSLATEUR (tran-sla-teur), *s. m.* Terme vieilli et marotique. Traducteur. Longuerue, le translateur, De l'antiquité réfuteur, limite les premiers fidèles, J. B. ROUSS. *Epigr.* III, 9. ‖ Il se dit aussi, en mauvaise part, d'un écrivain qui traduit servilement. S'il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite; s'il le copie trop servilement, il traduit mal, et une version n'est et que translateur; n'y saurait-il pas un milieu à prendre ? MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 268.

— HIST. XIVe S. Et fait à noter, *ce dit* ce sage translateur, ce que Valere appelle *fortune* bouillere [courtisane], *Bouciq.* III, 16. ‖ XVIe S. Encores servoyje bien d'opinion que le sçavant translateur fist

Digitized by Google

plus tost l'office de parapraste, que de traducteur, DEMELL. 1, 42, verso.

— ETYM. Lat. *translatorem* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATIF, IVE (tran-sla-tif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un. La prescription, ou une vente, ou une succession, ou tout autre titre translatif, de propriété, BOUCHAUD, *Instit. Hém. rc. mor. et pol.* t. v, p. 158.

— ETYM. Lat. *translativus*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATION (tran-sla-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu dans un autre. Cette translation (du corps de Turenne) a été touchante, et tout était en pleurs, et plusieurs croient sans pouvoir s'en empêcher, SÉV. 249. Les doles parlaient assez souvent, on faisait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avait prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais ou fut Attale, VOLT. *Dict. phil. idolâtrie.* L'histoire ecclésiastique fait foi que les translations de reliques étaient également fréquentes en Occident et en Orient, in. *Dict. phil. Reliques.* ‖ *Obtenir la translation*, solliciter avec effort le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre. ‖ 2° Terme de mécanique. On dit qu'un corps est animé d'un mouvement de translation lorsque les lignes droites qui joignent les uns aux autres les points de ce corps, se transportent parallèlement à elles-mêmes. ‖ Particulièrement. Mouvement de translation, mouvement par lequel un corps change de position dans l'espace, par opposition à mouvement de rotation. M. de Lalande a donné comme une conséquence probable de la rotation (du soleil) un mouvement de translation dans l'espace, DELAMBRE, *Instit. Hém. reconn.* 1807, 1e sem. p. 41, *hist.* Puisque la révolution diurne du ciel n'est qu'une illusion produite par la rotation de la terre, il est naturel de penser que la révolution annuelle du soleil emportant avec lui toutes les planètes, n'est pareillement qu'une illusion due au mouvement de translation de la terre autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* II, 4. ‖ 3° Action d'emmener un prisonnier d'un lieu à un autre. Je l'assurai que je n'avais aucune avarson à la translation de M. les princes, RETZ, *Mém.* I, II, liv. II, 70, dans DOLOEAS. Ne doutez pas que la translation projetée du chevalier de Menil ne soit sue ici [à Montpellier] de tout le monde, *Fam.* II, 9, p. 318. ‖ 4° Action de porter une juridiction, une puissance une personne, constituée en dignité, d'un lieu à un autre. La translation du siége pontifical de Rome à Avignon. La translation d'un tribunal, d'une préfecture. Bon lieu! quelle translation de Mme de Nonilles à Perpignan! le moyen de la représenter hors de Versailles? SÉV. 81 août 1685. Le duc [de Bourgogne] avait demandé au pape la translation de ce prélat, et, n'ayant pu l'obtenir, il l'avait nommé à un siége de Savoie, *Mém. de Saint-Simon*, t. II, p. 191. ‖ [CAULIACENSIS] n'admet pas l'idée de cette guerre de partisans, de cette translation du siége de l'empire, VILLEMAIN, *Nour. contemp. les Cent-Jours*, II. ‖ 5° Action de transférer une propriété, une dignité d'une personne à une autre. Cette époque fameuse de la translation de la couronne aux carlovingiens faite sous le roi Pépin, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 18. Les formules qui portent la confirmation ou la translation à perpétuité d'un fief en faveur d'un leude ou fidèle..., in. ib. XXX, 20. ‖ Terme de jurisprudence. Translation de legs, déclaration par laquelle un testateur transfère un legs d'une personne à une autre. ‖ 6° Remise à un autre temps. La translation d'une fête. ‖ 7° Traduction; en ce sens, il est vieux ou marotique.

— HIST. XII° s. Encontre ci est en l'ancienne translation escrit..., *Job*, p. 814. ‖ XVI° s. Quand la prestrise a été ainsi transférée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Inst.* 343. Quand l'Escripture nomme Dieu, homme de guerre; pour ce que sans translation ne lauroye sentir (cop dar et sapre), je ne doute pas de le prendre comme une similitude tirée des hommes, in. ib. 1414. Vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations [traducteurs], BIBELE, I, 60, verso. Nous voulumes voir s'il se serait fait translation de la matiere du pleura au cerveau, PARÉ, XVIII, 68.

— ETYM. Provenç. *translation*; espagn. *translacion*; ital. *traslazione*; du lat. *translationem*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

† **TRANSLECIDE** (tran-sla-si-d'), *adj.* Terme de physique. Qui laisse passer la lumière, sans permettre de distinguer les objets. Lorsqu'un minéral n'est point assez transparent pour qu'on puisse distinguer les objets placés derrière lui, on dit qu'il est translucide; les pierres nommées ordinairement agates sont translucides, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 22. Le sel gemme est toujours transparent, ou au moins translucide, THÉNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 589, dans POUGENS.

— HIST. XVI° s. Que la pellicule des pleures se sera rendue mince, subtile et translucide, o. DE SERRES, 707.

— ETYM. Lat. *translucidus*, de *trans*, à travers, et *lucidus*, lucide.

† **TRANSLUCIDITÉ** (tran-du-si-di-té), *s. f.* État, propriété d'un corps translucide. Les cristaux que renferment les pierres ne sont quelque chose où tout les mêmes qualités, le même œil gras, la même translucidité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 64. On fait à Florence, avec l'albâtre gypseux de Volterra, des vases ou de petites figures qui sont remarquables par leur translucidité, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 483. La translucidité de l'émail, DE LABORDE, *Not. des émaux du Louvre*, t. I, p. 9. La translucidité des très-jeunes feuilles du *rhus Bronssonetium*, DESFONTAINES, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXXII, p. 615.

† **TRANSLUIRE** (tran-lui-r'), *v. n.* Se conjugue comme luire. *Être translucide.*

— HIST. XVI° s. Telle resinite se refrerera de huict en huict jours, et jusques à ce que verrés vos lards transluire, manifestant par là estre remis de sel, o. DE SERRES, 707.

— ETYM. Lat. *translucere*, de *trans*, à travers, et *lucere*, luire; provenç. *translutr*, transparence.

† **TRANSMARIN, INE** (trans-ma-rin, ri-n'), *adj.* Situé au delà des mers. Régions, nations transmarines. ‖ Qui vient d'au delà des mers. Productions transmarines.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *marin*.

† **TRANSMETTEUR** (trans-mè-teur), *s. m.* Appareil servant à transmettre les signaux de la télégraphie électrique, et formé de quatre roues de laiton, dont l'une produit les points, l'autre les traits, de deux autres, l'espacement. Il s'applique à la production de chaque signal élémentaire.

TRANSMETTRE (trans-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. ‖ 1° Faire passer. On a transmis toutes les dépêches. Transmettre des ordres. Les nerfs transmettent les sensations. Dans cette machine le mouvement est transmis par un pignon et une roue. Transmettre de la lumière; puis, à son occasion, ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle en produise presque autant, à cause qu'elle la transmettent, DESC. *Méth.* V, 2. Les impressions que ce sens [la vue] transmet au sens intérieur sont plus fortes que les impressions transmises par l'oreille, BUFF. *Disc. nat. anim.* I, V, p. 273. Commencer par les idées les plus simples que les sens transmettent, CONDILLAC, *Anim.* II, II, 3. Non fis m'an a transmis la nouvelle certaine, sauf..., PATRU, *Il*, I, 2. ‖ 2° Faire passer ce qu'on possède en le donnant à un autre. Transmettre un privilége. La donation transmet la propriété des choses données. Quand il [Napoléon] aurait perdu toute force et abdiqué tout droit, avant d'exercer le plus grand de tous, celui de transmettre à un fils d'empire en héritage, VILLEMAIN, *Nour. contemp. les Cent-Jours*, XVI. ‖ 3° Fig. Faire parvenir comme par une transmission. Quelqu'un sans moins noble a transmis à la vie, CORN. *Sert.* II, 2. Ces ils dans la passion] que Jésus-Christ a supprimé les cérémonies de la loi, et transféré l'Ancien Testament au Nouveau, changé le sacerdoce lévitique..., FLÉCH. *Sermons, Mexz.* Par ces grands ottomans dont je vous descrivais, Et qui tous avec mon vous parlent à genoux Pour le plus pur du sang qu'ils ont transmis en nous, RAC. *Bajaz.* V, 9. Socrate ne sut point écrire, et n'écrivit point; nous ne savons de sa doctrine que ce que ses disciples nous en ont transmis, BOSS. *Opus. des anc. philos. [socratique philos.]* A mon retour, j'appris que les Athéniens avaient fait donner le plus juste des hommes [socrate]; je [Xénophon] fis d'une conviction que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence aux nations de la Grèce, et peut-être même à la postérité, BARTHEL. *Anach.* ch. 28. ‖ Transmettre son nom, sa gloire à la postérité, faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité. ‖ 4° Se transmettre, *v. refl.* Être transmis, transporté d'un lieu à un autre. M. Huyghens, dans son traité de la lumière, conclut par les éclipses des satellites de Jupiter, que la lumière se transmet environ six cent mille fois plus vite que le son, MALEBR. *Rech. vér. Eclaire. sur la lum.* I, IV, p. 241, dans POUGENS. ‖ Fig. Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne; vraiment oui, on ne transmet dans ces entrailles, SÉV. 25 févr. 1685. La raison et la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie est s'imite point, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 220.

— HIST. XII° s. Quant li planteir [la plenitude] del tens fut venue, si transmit Deus son fil, ser. ANAL. p. 127. ‖ XIII° s. A son bon veisin il mande Que sa femme sil deust fiz eue; De tanz enfanz estelt crete; L'un li transmetra à levar [être parrain]. De son nun le face nomer, MARIE, *Fèrine*. ‖ XVI° s. Ne voulut point transférer la seigneurie d'Alvian Loger à la Roquette, au chasteau de Millan, J. MAROT, v, 444. Fleurons de lys tant dignes et precieux Iadict transmis au roy Clovis des cieulx, m. v, 202. Après ce noble ouvrage, appelé des anciens microcosme, ainsy parfaictement basti, Dieu l'infondit en l'homme, PARÉ, XVIII, 16.

— ETYM. Provenç. *trametre*; espagn. *transmitir, trasmitir*; ital. *trasmettere*; du lat. *transmittere*, de *trans*, au delà, et *mittere*, envoyer (voy. MITTRE). ‖ Côté de *transmettre*, l'ancienne langue avait une forme beaucoup plus usitée : *trametre*.

TRANSMIGRATION (tran-smi-gra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action d'un peuple, d'une troupe d'hommes qui passe de son pays dans un autre. On voit, par ce que les historiens nous disent de la transmigration des peuples de la Scandinavie sur les bords du Danube, que ce n'était point une conquête, mais seulement une transmigration des terres désertes, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 2. J'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me sépa'er, que ma transmigration devient très-difficile, VOLT. *Lett. Lauremois*, 24 juin 1767. ‖ 2° Terme de l'Écriture sainte. La transmigration de Babylone, le séjour des Juifs à Babylone. ‖ 3° La transmigration des âmes, le passage des âmes dans d'autres corps selon l'opinion des pythagoriciens. Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des âmes, que les faisaient rouler des cieux à la terre et de la terre aux cieux? MOLIÈ. *Hist. ii.* 6. ‖ [Platon] s'étendit sur l'immortalité et sur les diverses transmigrations de l'âme, BARTHÉL. *Anach. ch.* 84. Mais une de ces transmigrations, j'errai pendant quelque temps comme un fantôme léger dans le vague des cieux, in. ch. 64.

— HIST. XIII° s. Li quinz [le dix-septième] age commença à la transmigration de Babiloine, c'est à dire quant li Juif furent mené en chaitiveison [captivité], BIBLE, LATIN, *Trésor*, 72, 31. Car ils avoient si bien ensemble concerté cette transmigration du roi [François I°, pris à Pavie] à Naples, GUICHART, *Lannoy*. Objection que font à cette transmigration de corps à un autre les épicuriens, MONT. II, 309. Il est à croire, si c'est [la mort] une transmigration d'une place à autre, qu'il y a de l'advantage d'aller vivre avecques l'eslit des grands personnages trespassez, in. IV, 315.

— ETYM. Lat. *transmigrationem*, de *trans*, au delà, et *migrare*, aller (voy. MIGRATION).

† **TRANSMIGRER** (tran-smi-gré), *v. n.* Subir la transmigration. J'ai dit qu'il était assez prouvé que la mémoire ne se perd dans le corps, ni que l'âme qui transmigrerait d'un corps dans un autre n'y conserverait donc aucun souvenir de son état précédent, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 2, 6.

— ETYM. Lat. *transmigrare*, de *trans*, et *migrare*, aller.

TRANSMIS, ISE (tran-smi, smi-z'), *part. passé* de transmettre. Qu'on a fait passer d'un lieu dans un autre. Les rayons transmis dans du verre à un certain angle, VOLT. *Phil. newt.* II, 7. ‖ Fig. Je connais une autre mère [Mme de Sévigné à elle-même] qui ne se compte pour guère..... qui est toute transmise à ses enfants, SÉV. 28 juin 1680. Le droit de commander n'est plus en ma main; Transmis par la nature ainsi qu'un héritage, VOLT. *Mer.* I, 2.

† **TRANSMISSIBILITÉ** (tran-smi-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est transmissible. La transmissibilité des maladies contagieuses. La transmissibilité de certaines aptitudes des parents aux enfants. ‖ Terme de physiologie. Propriété qu'ont certains nerfs de déterminer la contraction des muscles en transmettant comme intermédiaires certaines actions cérébrales depuis le cerveau jusqu'aux muscles; ails est inhérente aux nerfs venant des racines antérieures; c'est le s'opère en sens opposé de la transmissibilité sensitive spéciale ou

Digitized by Google

générale, qui désigne le mode d'action des racines postérieures et des nerfs appartenant aux organes des sens.

TRANSMISSIBLE (tran-smi-si-bl'), *adj.* Qui peut être transmis. Des droits transmissibles.

— HIST. XVIe. Transmissible, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *transmissibilis*, de *transmittum*, supin de *transmittere* (voy. TRANSMETTRE).

TRANSMISSION (tran-smi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de transmettre; résultat de cette action. ‖ *Fig.* Nous ne concevons ni l'état glorieux d'Adam, ni la nature de son péché, ni la transmission qui s'en est faite en nous, PASC. *Pens.* XV, 14, édit. HAVET. Les enfants ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. La transmission de la puissance souveraine de père en fils, MAUPERT, *Intell. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 407. ‖ 2° Terme de physiologie. Transmission héréditaire, passage de certaines conditions physiques ou morales des parents aux enfants. La transmission des maladies chroniques des pères aux enfants, PORTAL, *Instit. Mém. science.* 1797, 2e sem. p. 182. ‖ 3° Terme de physique. Propriété d'un corps qui laisse passer la lumière ou la chaleur; il s'oppose à réflexion. La transmission de la lumière à travers le verre, NEWTON, *Optiq. Hist. mém. Introd.* t. VII, p. 334. La transmission de la chaleur par les divers métaux, OBVERS DE MONTAL, *Instit. Mém. science.* t. II, p. 51. ‖ 4° En mécanique, transmission de mouvement, communication de mouvement d'un corps à un autre, ‖ Engin qui sert à produire la transmission. Manufacture de transmission de toute nature.

— HIST. XVIe. La transmission de cette grande couronne (de Portugal) à cette de Castille, MONT. III, 93.

— ÉTYM. Lat. *transmissionem*, de *transmissum*, supin de *transmittere*, transmettre.

† TRANSMONTAIN, AINE (tran-smon-tin, ti-n'), *adj.* Qui est au delà des monts et des Alpes, par rapport à nous Français. La transmontaine faction à fait, par subtil monopole, Du manteau de religion l'un poupille à l'espagnole, *le Miroir du temps présent*, 1625.

— HIST. XIIIe s. Que nuli tremontains ne puisse..., *Archiv. nat.* JJ 34, p. 214.

TRANSMUABLE (tran-smu-a-bl'), *adj.* Qui peut être transmué. Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuables.

— HIST. XIIIe s. Comme un homme qui est malvès est transmuable, semblablement nature humaine a mester de transmutacion, CHRESME, *Eth.* 21.

— ÉTYM. *Transmuer* ; prov. *transmudable*, *transmudable* ; esp. *transmutable* ; ital. *transmutabile*.

TRANSMUÉ, ÉE (tran-smu-é, ée), *part. passé* de transmuer. Des corps transmués.

TRANSMUER (tran-smu-é), je transmuais, nous transmuions, vous transmuiez; que je transmue, que nous transmuions, que vous transmuiez, v. a. Changer la nature d'une substance. L'homme ne peut transmuer les substances, ni d'un liquide de nature en laine ou en soie par exemple, BOYV. *Min.* t. V, p. 348. ‖ Dans le langage des alchimistes, changer les métaux vils en métaux précieux. Transmuer le cuivre en or, l'étain en argent.

— HIST. XIIIe s. [Une roche battue par la mer]... ne retient nule forme, Ainçois ne transmue et reforme, Et se desguise et se treschange, Toujours se veult de forme estrange, la, 1258, f. XIVe s. Les policies sont transmuées une en l'autre, ORESME, *Eth.* 247. Je parle selons des clemens; car par contraires qualités Sont transmuez et ajitez De leur propre en autre nature, MART. le *Calchim. err.* 170, ‖ XVe s. Quant Gaisler ouit ce, il fut tout transmué de joye, *Percefor.* I, 1, ‖ XVIe s. L'ar. de transmuer les métaux imparfaits en parfaits, et de les multiplier en quantité, LANCRE, *Inc.* 41. Il se transmua en phyte d'or pour jouyr de Danaé, DESPER. *Cymbal.* 171.

— ÉTYM. Provenç. *transmudar*, *transmudar* ; espagn. *transmudar*, *transmudar* ; ital. *transmutare* ; du lat. *transmutare*, de *trans*, au delà, et *mutare*, changer (voy. MUER).

TRANSMUTABILITÉ (tran-smu-ta-bi-li-té), *s. f.* Propriété de ce qui est transmuable.

— ÉTYM. Lat. *transmutare*, transmuer.

‖ **TRANSMUTATEUR** (tran-smu-ta-teur), *s. m.* Celui qui croit avoir le pouvoir de transmuer les métaux. Le transmutateur allemand [un alchimiste], VOLT. *Singul.* XLII, 16.

TRANSMUTATION (tran-smu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Changement d'une chose en une autre. Cette transmutation de cendres en verre me semblant être aussi admirable qu'aucune autre qui se fasse en la nature, DESC. *Meth.* V, 2. Il s'applique avec ardeur à la connaissance des sels, premier objet de travaux de la chimie, où dernier terme de ses espérances, et elle ose aspirer à la transmutation, FONTEN. *Eloy. Polit.* Il est démontré que la question de la transmutation des métaux n'avait pas été agitée avant le règne de Constantin, DIDER. *Opin. des anc. philos. Egyptiens*). M. Adanson ... a fait diverses expériences qui m'ont paru prouver qu'il n'y a point proprement de transmutation d'espèce chez les végétaux, et que tout ce qu'on obtient par la fécondation artificielle ou par la diversité d'espèces les plus voisines se réduit à de simples variétés plus ou moins durables, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. VI, p. 53.

— HIST. XIIe s. Tous jors feront li cors celestre, Selonc lor revolucions, Toutes lor transmutacions, *la Rose*, 17740. ‖ XIIe s. Moult de transmutations sont faites en ceste vie et fondues de toutes manieres, ORESME, *Eth.* 21. ‖ XVIe s. Par la transmutation allegués, un metal parfait en doit resulter, qui ait un autre estre, CALVIN, *Inst.* IV, 19, 28.

— ÉTYM. Provenç. *transmutacio* ; espagn. *transmutacion* ; ital. *trasmutazione* ; du lat. *transmutationem*, du lat. *transmutare*, transmuer.

† **TRANSNOMINATION** (tran-sno-mi-na-sion), *s. f.* Nom latin de la métonymie.

— ÉTYM. Lat. *trans-nominationem*, de *trans*, au delà, et *nominatio*, de *nomen*, nom.

† **TRANSOCÉANIEN, IENNE** (tran-zo-sé-a-niin, niè-n'), ou **TRANSOCÉANIQUE** (tran-zo-sé-a-ni-k'), *adj.* Qui est au delà de l'Océan. Navigation transocéanienne. Télégraphie transocéanique.

— ÉTYM. *Trans*, au delà, et *Océan*.

TRANSPADANE (tran-spa-da-n'), *adj.* Qui traverse l'océan Pacifique.

‖ **TRANSPADAN, ANE** (tran-spa-dan, da-n'), *adj.* Qui est au delà des Alpes et des Apennins, par rapport à nous Français. La transmontaine faction à fait, par subtil monopole, Du manteau de religion l'un poupille à l'espagnole, *le Miroir du temps présent*, 1625.

— HIST. XIIIe s. Que nuli tremontains ne puisse..., *Archiv. nat.* JJ 34, p. 214.

TRANSMUABLE (tran-smu-a-bl'), *adj.* Qui peut être transmué. Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuables.

— HIST. XIIIe s. Comme un homme qui est malvès est transmuable, semblablement nature humaine a mester de transmutacion, ORESME, *Eth.* 21.

— ÉTYM. *Transmuer* ; prov. *transmudable*, *transmudable* ; esp. *transmutable* ; ital. *transmutabile*.

TRANSMUÉ, ÉE (tran-smu-é, ée), *part. passé* de transmuer. Des corps transmués.

TRANSMUER (tran-smu-é), je transmuais, nous transmuions, vous transmuiez; que je transmue, que nous transmuions, que vous transmuiez, v. a. Changer la nature d'une substance. L'homme ne peut transmuer les substances, ni d'un liquide de nature en laine ou en soie par exemple, BOYV. *Min.* t. V, p. 348. ‖ Dans le langage des alchimistes, changer les métaux vils en métaux précieux. Transmuer le cuivre en or, l'étain en argent.

— HIST. XIIIe s. [Une roche battue par la mer]... ne retient nule forme, Ainçois ne transmue et reforme, Et se desguise et se treschange, Toujours se veult de forme estrange, la, 1258, f. XIVe s. Les policies sont transmuées une en l'autre, ORESME, *Eth.* 247. Je parle selons des clemens; car par contraires qualités Sont transmuez et ajitez De leur propre en autre nature, MART. le *Calchim. err.* 170, ‖ XVe s. Quant Gaisler ouit ce, il fut tout transmué de joye, *Percefor.* I, 1, ‖ XVIe s. L'ar. de transmuer les metaux imparfaits en parfaits, et de les multiplier en quantité, LANCRE, *Inc.* 41. Il se transmua en phyte d'or pour jouyr de Danaé, DESPER. *Cymbal.* 171.

— ÉTYM. Provenç. *transmudar*, *transmudar* ; espagn. *transmut

Fross. J, 1, 208. ‖ xvie s. Il leur transpercecoyt la poictrine, Rab. *Garg.* I, 37. De ma premiere enfance, passa le oeil de me transpercer et transporter, mont. I, 204.

— ETYM. *Trans*, et *percer*; picard, *trépercher*.

TRANSPIRABLE (tran-spi-ra-bl'), *adj.* Qui peut sortir par la transpiration. ‖ Par lequel la transpiration peut avoir lieu. Membrane transpirable.

— HIST. XVIe S. Le vray cuir [derme] est poreux et transpirable, paré, 1, 4.

— ETYM. *Transpirer*.

TRANSPIRATION (tran-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Exhalation continuelle, plus ou moins abondante, qui a lieu à la surface de la peau. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer; et il montrait, par le succès des sueurs, combien la transpiration diminuée ou facilitée déconcerte ou rétablit toute la machine du corps, fén. Tel. xvii. Sanctorius, dont les longues et curieuses expériences sur la transpiration ont rendu le nom immortel, apprit au monde savant que ce qui s'échappe de notre corps par cette sorte d'évacuation, dans l'espace de vingt-quatre heures et dans l'âge moyen, est aux autres évacuations en raison de cinq à trois, bonnet, *Contempl. nat.* Œuv. t. vii, p. 21. La transpiration est à son minimum au moment du repas et immédiatement après; elle atteint son maximum pendant la digestion, pouchet, *Com. chim.* t. II, p. 201. ‖ Transpiration pulmonaire, celle qui se fait par les membranes muqueuse des voies pulmonaires. C'est en France seulement que l'on a considéré séparément la transpiration cutanée et la transpiration pulmonaire; cette recherche est due à Lavoisier et à M. Seguin, thénard, *Traité de chim.* t. III, p. 627, dans nouvelles. ‖ Transpiration insensible, moyen mesuré dont la portion de sueur qui s'évapore à mesure qu'elle est versée à la surface de l'épiderme, sans pouvoir être recueillie. Il s'attache beaucoup à étudier la transpiration insensible du corps humain, rostan, *Dodart.* ‖ Fig. Cette querelle [de Bussy et de Rousillon] se doit passer en rauni, ou par insensible transpiration, sév. *à Bussy*, 11 août 1680, t. V. Le produit lui-même de la transpiration. Une transpiration de mauvise odeur. Éviter avec sons les transpirations arrêtées, genlis, *Mères rivales*, t. I, p. 243, dans rostgens. ‖ 2° Terme de botanique. Exhalaison humide à la surface des végétaux. La transpiration des plantes en octobre est à celle qui se fait en août, comme 2 à 3 à 9, bonnet, *Contempl. nat.* VI, 3. Hales a reconnu qu'un soleil de près d'un mètre de hauteur perdait plus d'un kilogramme de transpiration en douze heures, et transpirait dix-sept fois plus qu'un homme, pouchet, *Com. chim.* I, VIII, p. 200. ‖ 3° Fig. Indices. Tant de machines [contre Chamillart] ne pouvaient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration, st-sim. 334, 191.

— HIST. XVIe S. La chaleur [bile] qui excede, en partie s'exhale par insensible transpiration et sueurs, paré, *Introd.* 6.

— ETYM. *Transpirer*.

† **TRANSPIRÉ, ÉE** (tran-spi-ré, *rée*), *part. passé* de transpirer. Exhalé par transpiration. Des sues gommeux ou résineux, transpirés par les feuilles, bonnet, *Lett. div. Œuv.* I. XII, p. 426, dans poiret. La quantité d'eau aspirée et transpirée par un tournesol pendant vingt-quatre heures, thénard, *Traité de chim.* I. III, p. 21, dans pouchet.

TRANSPIRER (tran-spi-ré), *v. n.* ‖ 1° Sortir du corps sous forme d'exhalation à la peau. Les humeurs transpirent au travers de la peau. Par extension. Des fumées transpirent à travers les pores du gouffre, surtout du côté de la Torre del Greco, chateaubr. *Italie, le Vésuve*. ‖ 2° Il se dit du corps même qui laisse exhaler. M. Dodart s'assura par des expériences continuées durant trente-trois ans, que l'on transpire beaucoup plus dans sa jeunesse, pont. *Dodart*. Votre climat n'a point *maturum* urum [le raisin mûr]; ma malheureuse machine n'obligera de m'éloigner de ce qui l'a le peine, pour aller chercher ceux où l'on transpire, volt. *Lett. en vers et en prose*, 16. Les végétaux transpirent, et ils s'endurcissent d'autant plus que leur transpiration est plus accélérée que plus abondante, bonnet, *Contid. corps organ. Œuv.* I. V, p. 299. ‖ Par extension. Les terroirs qui transpirent beaucoup servent plus endommagés par les gelées du printemps que les autres, buff. *Exper. sur les exper.* 4° *mélange*. Se laisser apercevoir. Un vie, le sang et son incarnat transpirent à travers, bern. *Salon de 1787, Œuv.* t. XIV, p. 104, dans poiret. ‖ 4° Fig. Commencer à être connu, divulgué. Bien [d'une délibération du sénat romain] ne transpira au dehors; tant on gardait un secret inviolable dans les délibérations de cette auguste assemblée, rollin, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 14. M. de Clinal était un fleur dévot, qui ne pouvait avec bonneur laisser transpirer ni jalousie, ni amour, marie. *Marianne*, part. 2. Elle [la nation française] serait peu flattée d'un écrit de Frédéric II]; le roi de France le serait encore moins, et je vous respecte trop l'un et l'autre, pour jamais laisser transpirer ce qui ne servirait qu'à vous rendre irréconciliables, volt. *Lett. au roi de Pr.* 19 mai 1750. Quant au contenu de la dépêche, rien qu'à soupçonner, j'en. *Gazette de village*, ij. Impersonnellement. Il ne transpirait rien dans le public des mesures que les confédérés prenaient pour déplacer ce malheureux, lesage, *Gil Blas*, 211, 8. ‖ 5° Fig. Faire sortir par transpiration. Ils [des capucins qui faisaient la médecine] ont mieux aimé.... me faire transpirer mes vapeurs, volt. *Lett.* 1er juin 1683. ‖ 6° Se transpirer, *v. refl.* Donner lieu à transpiration, emploi qui est aujourd'hui peu en usage. Il se transpire beaucoup plus d'humeurs par les pores imperceptibles des artères et de la peau, qu'il n'en sort par les autres passages du corps, malebr. *Rech. ver.* II, 1, 4. La chair de chacun que l'on mange se transpire peu, montesq. *Esp.* xxiv, 20.

— HIST. XVIe S. Ils frottent les patients en une grande chaleur, et transpirer, où tous vents peurent transpirer, paré, xvi, 11.

— ETYM. Lat. *trans*, à travers, et *spirare*, souffler.

† **TRANSPLANABLE** (trans-splan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être transplanté.

— HIST. XVIe S. Les plantes des jardins transplantables sont les oignons, pourreaux, artichaux, o. de serres, 529.

TRANSPLANTATION (trans-splan-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de transplanter. Particulièrement. Action d'arracher un arbre vivant et de le transporter du lieu où il végétait dans un autre où il doit pourvoir sa croissance. ‖ 2° Fig. Action de transporter de résidence, en parlant des personnes. ‖ [M. de Voltaire] était parti [pour Berlin], après avoir combattu pendant plus de six mois contre lui-même et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation, volt. *Comm. Œuv. inl. Henr.* ‖ 3° Fig. Pris en mauvaise part. Les maladies, selon Paracelse, en les faisant passer d'un sujet dans un autre soit animal, soit végétal.

— HIST. XVIe S. Transplantation, observate.

— ETYM. *Transplanter*; provenç. *transplantacio*; ital. *transpiantazione*.

TRANSPLANTÉ, ÉE (tran-splan-té, *tée*), *part. passé* de transplanter. Ce sont des arbres transplantés: s'il n'y a point de sue dans la terre pour les nourrir, si c'est pour eux une terre sèche, y prendront-ils racine? bossuet. *Exhort. char. rac. les nouv. cathol.* I, 1, p. 136. ‖ Fig. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger malheureux transplantées, rac. *Esth.* I, 1. Vos artisans de la ville, transplantés dans la campagne, fén. *Tél.* XII. Giulio Mazarini, cardinal-duc, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile, transplantée à Rome, volt. *Louis XIV, Ministres*.

† **TRANSPLANTEMENT** (tran-splan-te-man'), *s. m.* Action de transplanter.

— HIST. XVIe S. Ces plantes souffrent le transplantement, o. de serres, 523.

TRANSPLANTER (tran-splan-té), *v. a.* ‖ 1° Ôter une plante, un arbre d'un endroit, et le replanter dans un autre. ‖ [La Quintinie] a créé l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter, volt. *Louis XIV, Ecrivains*. ‖ 2° Fig. Faire passer, transporter d'un pays dans un autre. Ce fut lui qui transplanta les arts dans ce pays. Malgré notre amitié, j'ignore quel orage Transplanta sa famille en ce désert sauvage, volt. *Scyth.* I, 1. Ce serait abuser de la bonté de mon père de le transplanter si souvent, J. J. rouss. *Hél.* IV, 1. Ahi prenez en échange une vie agitée, Que loin du val natal l'orage a transplantée, C. delav. *Le Paria*, I, 4. ‖ 3° Se transplanter, *v. refl.* Passer d'un lieu dans un autre pour s'y établir. La difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds, volt. *Lett. Wor du Deffand*, 31 févr. 1770.

— HIST. XVIe S. Les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant, mont. III, 364. Et raisons et inventions que je transplante en mon solage et confonds aux miennes, j'ay, à escient, obmis par fois d'en marquer l'acteur, id. II, 98.

— ETYM. Provenç. *transplantar*; espagn. *transplantar*; ital. *trasplantare*; du lat. *transplantare*, de *trans*, au delà, et *plantare*, planter.

TRANSPLANTEUR (tran-splan-teur), *s. m.* Terme de jardinage. Celui qui transplante. ‖ *Adj.* Le matériel et le personnel transplanteurs de la ville de Paris furent mis en réquisition, et la prodigenade des gros arbres commença au grand ébahissement des habitants du voisinage, ed. andré, *Monit. univ.* 7 juin 1867, p. 699, 5e col.

— HIST. XVIe S. Transplanteur, observate.

† **TRANSPLANTOIR** (tran-splan-toir), *s. m.* Terme de jardinage. Instrument propre à transplanter des arbres.

† **TRANSPONTIN, INE** (tran-spon-tin, ti-n'), *adj.* Qui est au delà des ponts.

— ETYM. Trans, au delà, et *pont*.

TRANSPORT (tran-spor; le ^r ne se lie pas; au pluriel, l'r ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: des tran-spor-z excessifs), *s. m.* ‖ 1° Action par laquelle on transporte quelque chose ou quelqu'un d'un lieu dans un autre. Transport des marchandises, de l'artillerie, de l'argent. Ce malade n'est pas en état de souffrir le transport. Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi, montesq. *Lett. pers.* 121. La vertu suppose la liberté, comme le transport d'un fardeau suppose la force active, volt. *Dict. philos. Droit canonique*. Accablé de chagrins et de maladies, Lalli, premier ministre des Madras, demanda vainement qu'on différât son transport en Angleterre, m. *Pol. et hig. Progm. Inde*, 17. ‖ Terme de marine. Action de porter des hommes, des marchandises, des vivres, etc. d'un lieu à un autre. ‖ 2° Par extension, voitures servant au transport d'un fardeau, d'un bagage, d'une armée. Un transport lourd et considérable. ‖ Le marine, un transport se dit pour : bâtiment de transport. Les transports manquaient. ‖ 3° Action d'une personne qui, par autorité de justice, se transporte sur les lieux pour procéder à une vérification, à une visite. Transport d'un expert sur les lieux. ‖ Droit de transport, indemnité accordée aux juges, aux greffiers, aux témoins et aux officiers ministériels, en cas de déplacement. ‖ 4° Terme de géologie. Terrain de transport, terrain d'alluvion. ‖ 5° Action de porter le montant d'une addition du bas d'une page au commencement de la suivante. On dit plus souvent report. ‖ 6° Jeune par transport, se dit, au théâtre, lorsqu'un jeune toutes les dames qui sont abattues des pâles, et qu'on en fait des cures et des miracles, ch. nod. ‖ 7° Fig. Transport ou transport-cession, cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. Faire le transport d'une rente. Le jul al fait un transport de ma créance. Le consentement d'un titre exécutoire ne peut pourvoirve l'exproprialion qu'après que la signification du transport a été faite au débiteur, *Code civ.* art. 2215. ‖ Fig. Cet un [la jouissance du pêcheur] que le Père a fait à son Fils, et ce Fils miséricordieux nous le cède; il veut que nous jouissions de son droit, nous fait le transport de sa puissance, mass. *Sermons, Jubilé, pénitence*, t. I. ‖ 8° Fig. Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes. J'ai pour lui des transports de haine pour le conserve pas bien, corn. *Héraci.* v, 1. Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, rac. *Andr.* I, 1. Perfide! sous ces traits le monstre et devant mes?.. Après que le transport d'un amour plein d'horreur..... id. *Phèdre*, IV, 2. Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion, prév. *Tél.* VII. Cette indifférence pour les autres, et cette attention continuelle sur lui-même ne venaient que du transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions, ch. XVI. ‖ Abolissement. Tout mouvement passionné. Goûter à pleins transports ce bonheur éclatant, mol. *D. Garc.* III, 4. On tiendra que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport, sév. 840. Le sor, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports [de chagrin], m. de Mme de Grignan, 6 févr. 1671. Vous êtes toujours en joie, toujours content de vous-même? vous ne voyez rien; les choses humaines ne portent pas ce perpétuel transport, mass. *Polit.* 2, IV, 1. Sait-on ce que l'on tait dans un premier transport? pons. *Mère cog.* II, 8. Il faut désormais que mon cœur, s'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, rac. *Andr.* I, 4. Conçois-tu les transports de l'heureuse Hermione? id. *Andr.* III, 3. Quels aveugles

Digitized by Google

transports Vous font tenter sur vous de criminels efforts? m. *Mithr.* v, 4. J'ignore son dessein (de Xipharès); mais un soudain transport L'a déjà fait descendre et courir vers le port, m. *Mithr.* v, 5. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport, VOLT. *Lett. Cideville*, 24 mai 1762. ‖ 9° Enthousiasme. Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts? BOIL. *Sat.* IX. C'est lui qui vous dira par quels transports heureux Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, ID. *Art p.* IV. Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi? C'est lui-même, il m'embrasse, il m'inspire, ce dieu si souvent promis secondez les transports, RAC. *Ath.* III, 5. [Ces experts faciles]..... Qui, dans les douceurs d'un tranquille loisir, N'éprouvèrent jamais, en manniant la lyre, Ni fureurs ni transports, *J. B. rousS. Ode au comte du Luc.* Puis, ivres des transports qui nous viennent surprendre (en lisant les poètes grecs), Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre, A. CHÉNIER, *l'Invention.* ‖ 10° Transport au cerveau, ou, simplement, transport, délire, égarement de l'esprit causé par la maladie. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu; elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné; la quantité de sang a causé le transport au cerveau, ST-SIM. 74. Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accès de fièvre? VOLT. *Mél.* (dans l'Élysée) le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement, PÉR. *Tél.* XIX. Il vaudroit autant parler raison à un homme en danger de transport de la fièvre, que de s'opposer à la passion d'un homme amoureux avec le langage de la sagesse, Mme DE PEUSIER, *Bidet. de la mode*, p. 300, dans GUYOT. Tant de gens qui lui a enfin donné le transport, *J. B. rousS. Hél.* I, 37.

— HIST. XVIe s. Simple transport (d'une obligation) ne saisit pas [le nouveau propriétaire] et signifier à l'obligé], LOYSEL, 365. Qu'il se feroit transport de le matiere des poumons à la teste, PARÉ, XXVIII, 68.

— ÉTYM. Subst. verbal de *transporter*; provenç. *transport*; esp. *transporte*, *transporte*; it. *trasporto*.

‖ TRANSPORTABLE (trans-spor-ta-bl'), adj. Qui peut être transporté. Ce malade n'est pas transportable.

‖ TRANSPORTANT, ANTE (trans-spor-tan, tant'), *adj.* Qui transporte, qui excite l'admiration, l'enthousiasme. Vous trouvez donc que vos commédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille; en vérité, il y en a de bien transportants, sév. 27 avril 1671.

‖ TRANSPORTATION (trans-spor-ta-sion) : en vers, de cinq syllabes, *v. f.* ‖ 1° Action de transporter d'un pays en un autre, un homme, une tribu, un peuple. L'auteur en compte quatorze [générations] de travail à la transportation en Babylonie, et quatorze encore de la transportation à Jésus, VOLT. *Phil. Voure. Test. Sommaire.* ‖ 2° Terme de justice criminelle. En Angleterre, condamnation à être transporté dans une colonie pénitentiaire. ‖ En France, condamnation à un séjour obligatoire en un lieu déterminé hors de la France continentale. La transportation n'est pas aussi infamante, et elle diffère en cela de la déportation.

— ÉTYM. Provenç. *transportacio*; espagn. *transportacion*; ital. *trasportazione*; du lat. *transportationem*, de *transportare*, transporter.

TRANSPORTÉ, ÉE (trans-spor-té, ée), part. passé de transporter. ‖ 1° Porté d'un lieu à un autre. Des marchandises transportées par eau. ‖ 2° Condamné à la transportation. Transporté avec beaucoup d'autres. ‖ Substantivement. Un transporté. Des transportés. ‖ 3° Fig. Saisi de quelque violent mouvement de passion. Et soudain l'empereur, transporté de plaisir..... CORN. *Poly.* I, 4. Transporté de zèle et d'amitié pour moi, il [Arnaud] me dit que j'étais folle de ne point songer à me couvrir, que j'étais une jolie poisonne]..... ST.-S. 81. Ici lui-même à la mort il revit transporté Du pays noblement transporté, RAC. *Théb.* III, 4. Transportés à la fonte de douleur et de rage, Nos bras impatients ont puni son forfait, m. *Bajaz*, V, 11. Transporté d'une ardeur qui ne peut être oisive, m. *Iphig.* I, 2. ‖ Absolument. Enthousiasmé, ravi. Tous les spectateurs étoient transportés. ‖ Absolument aussi, il signifie quelquefois transporté de colère. Pour moi j'étais si transporté Que, donnant de fureur tout le festin au diable..... BOIL. *Sat.* IX.

TRANSPORTER (trans-spor-té), v. a. ‖ 1° Porter d'un lieu dans un autre. Transporter des meubles, des marchandises. Faut-il le transporter [Joas] aux plus affreux déserts? RAC. *Athal.* III, 5. C'est lui [le P. Sébastien Truchet] qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que dix jour au lendemain Marly changeait de face, et était orné de longues allées arrivées de la veille, FONTEN. *Truchet.* Enfin [après la victoire remportée] je fus en état d'être transporté à Paris le 1er décembre, VOLT. *Lett. Breteuil*, janvier 1726. L'armée [des Perses] s'assemble aussitôt dans une plaine de Gilicie; six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée, BASTRÉE. *Anach. Introd.* part. 2e, sect. 2. ‖ En terme de l'écriture, la foi transporte les montagnes, elle produit les effets les plus puissants et les plus merveilleux. ‖ 2° Il se dit des actions et des mouvements qui appartiennent aux populations. D'autres [princes] introduisirent la coutume de transporter les peuples entiers avec toutes leurs familles dans de nouvelles contrées, où ils les établissoient et leur donnoient des terres à cultiver, BOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 7, dans POUGENS. Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par des étrangers, elle sort aisément de ses ruines et se rétablit toujours, VOLT. *Mœurs*, 197. ‖ 3° Condamner à la peine de la transportation. En Angleterre on n'assassine point, parce que les voleurs espèrent d'être transportés dans les colonies, non pas les assassins, MONTESQ. *Esp.* VI, 14. Les voleurs sont-ils punis de mort en Angleterre; on les transporte dans les colonies, VOLT. *Pol. et lég. Délits et peines, Peine de mort.* ‖ 4° Fig. Mettre au-dessus de la faire passer d'un lieu à un autre une juridiction, une puissance, etc. Constantin transporta le siége de l'empire romain à Constantinople. Transporter un archevêché, un évêché. Un bruit confus.... Fait croître heureusement à ce peuple alarmé Qu'Amurat le dédaigne et veut, loin de Byzance, Transporter ailleurs un trône et sa présence, RAC. *Baj.* I, 2. Si Pygmalion ne change de conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt transportées chez notre peuple mieux gouverné que nous, PÉR. *Tél.* III. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du siècle présent sous les noms de la cour d'Auguste, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 236, dans POUGENS. ‖ 5° Fig. Il se dit de passages, de choses littéraires qu'on introduit. Si d'ailleurs quelque ancien, bien sûr que ceux [les anciens] d'excellence, Peut entrer dans mes vers sans nulle violence, Je l'y transporte..... La sont, *Poésies mêlées*, LAC. Bientôt, quoi qu'il fallait transporter dans notre langue les beautés et non les mots des langues anciennes, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 324. ‖ 6° Fig. Il se dit, sans la portée, de l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société, *J. J. rousS. Inégal. préambule.* ‖ 7° Déplacer. En transposant cent fois et le nom et le verbe, Dans mes vers recousus mettre en places Malherbe, BOIL. *Sat.* II. ‖ 8° Terme de droit. Céder à quelqu'un un droit. Transporter une rente, une dette, une créance. Le père transporta tous ses droits, CORN. *Nicom.* IV, 3. L'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique, et accorde les droits royaux, est remarquable, ROSS. *Hist.* II, 8. Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous.... il se servira de quelqu'un qui lui sera plus fidèle; il lui transportera cette couronne qui vous était destinée, BASS. *Carême, Ausmône.* ‖ 9° Fig. Causer des transports violents de passion. Parlons! si grande joie à l'heure me transporte..... MOL. *Sgan.* 18. Parlons, tu jugeras toi-même si j'ai tort, Et si c'est sans raison que ce coup me transporte, m. *Fâch.* II, 3. Ces grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous font oublier Dieu, ROSS. *Reine d'Angl.* Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? RAC. *Ath.* II, 5. L'affront que Philippe faisait à sa mère Olympias en la répudiant, le transporta [Alexandre] hors de lui-même, BOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 402, dans POUGENS. ‖ Absolument. Exciter l'admiration, la satisfaction. Oh! ce discours me transporte, me ravit, RAC. *Plaid.* II, 1, éd. HAVET. Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame qui transporta tout le monde, sév. 180. J'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté, HAVY. *Quadrup.* I, VIII, p. 21. ‖ 10° Se transporter, v. réfl. Se rendre en un lieu. Se transporter chez quelqu'un. ‖ Il se dit ordinairement de ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. Le juge s'est transporté sur le lieu du crime. Le lundi 16 janvier 1690, Jean Leclerc, dit Bissi..... devenu gouverneur de la Bastille, se transporta à la Grand' Chambre, suivi de cinquante satellites couverts de cuirasses, et le pistolet à la main, VOLT. *Hist. parl.* 31. Elle se fixe en un lieu. Avant que de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir le botanique avec M. Marchant, son ami et son confrère, FONTEN. *Bourdelin.* ‖ 11° Fig. Imaginer qu'on est dans un lieu, dans un temps autre que celui où l'on est. Transportez-vous dans le passé. Transportez-vous en imagination dans l'avenir. Transportez-vous par la pensée au milieu des peuples sauvages. ‖ 12° Fig. Être saisi d'un mouvement de passion. Dieu a permis que Mme la Dauphine, ayant su que cette jolie personne [la future de Dangeau] avait signé partout Sophie de Bavière, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse, sév. 3 avril 1686. Les François auront beau applaudir aux traits hardiment placés que nous leur présentes [le siége de Calais], je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres poètes, *J. J. rousS. Lett. à Du Belloy*, 12 mars 1770.

— SYN. TRANSPORTER, TRANSPÉRER. L'on dit transporter des meubles, des marchandises, de l'argent, des troupes d'un lieu à un autre. Mais on dit transférer un prisonnier du Chatelet à la Conciergerie, un corps mort d'un cimetière dans un autre. Quand on transfère un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les transporter sans les gâter.

— HIST. XIIe s. Sa june enfant dont une jambe étoit sèche; ne se pooit oster sur ses piez, ainçois se tresportoit ou trainoit de lieu à autre à ses mains [fesses] et à ses genoulz [petites mains], *Miracles St Loys*, p. 133. O dame de grant poesté.... Tresporte nous de cest orage.... En cel nont, en ce biel esté, cist dans nacurent se comté, t. 1, *prol. face*, XII. ‖ XIVe s. Le souverain empire avoit des peres [sénateurs] au plebe tresporté, SAINCTELYZE, P. 79, verso. Tresporta Carnes, ce qued lieu il s'estoit transportez, ID. P. 36, recto. ‖ XVe s. Perducz, je te transporte, en la presence de mes hommes, toute la terre de Chaumont, PROISS. II, II, 167. Mais quant justice y est perse [dans un royaume], ou y default, meus (déplacé) sera Ly regnes ou elle fauray [manquera], Et sera ailleurs transporteis, m. *Amant. Rir. de mariage*, p. 61. En la dicte nuit, nous, Robert de Tuilleries, lieutenant dessous nommé, nous transportasmes ou [au] lit de Jehan Poillevé, *Ord. des rois de France*, 2e série, t. IV, 312. ‖ XVIe s. Si quelque savant homme les avoit transportées [les spéculations philosophiques] de grec et latin en notre vulgaire..... RUZEAU, 14, recto. Ne pensez que jamais gens plus feussent enlevez et transportez en pensée, que feurent en ycelle noyet tant Thessalonicien que Pantagruel, RAB. *Pant.* 18. C'estoit tout pervertir, de transporter à l'homme mortel ce qui est propre au sainct esprit, CALV. *Institl.* 847. Estans enfers d'orgueil, transportez d'indignation, m. 18, 828. Corrects, tailles, ne peuvent estre vendues ni transportées à autrui..... LOYSEL, 918. Se laisser transporter à une violente cholere, ANDRÉ PARET, *Hist. comp.* 3. Transporté de la cupidité de gloire, ID. *Them.* 6. Bien accompagné telles manieres de gens à des vases à deux anses, qui se transportent aisément par les oreilles là où on veult, ID. *Mœur. homic*, 34.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *transportar*, *trasportar*; ital. *trasportare*; du lat. *transportare*, de *trans*, au delà, et *portare*, porter.

† TRANSPORTEUR (trans-spor-teur), s. m. Celui qui a une entreprise de transports. La compagnie trans-porteur, *Extr. du journ. du trib. de comm. de la Seine*, 30 déc. 1869.

TRANSPOSÉ, ÉE (trans-spô-zé, zée), part. passé de transposer. ‖ Dont la place est intervertie. Il y a dans cette ligne des mots transposés. ‖ 2° Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal, quand il paraît composé de deux moitiés qui auraient fait l'une sur l'autre un sixième de révolution. ‖ 3° Terme de musique. Dont le ton est changé. Rien n'est plus naturel que de suffler par transposition, lorsque le mode est transposé, *J. J. rousS. Fra. II.*

TRANSPOSER (trans-spô-zé), v. a. ‖ 1° Mettre une chose à une autre place que celle où elle était, ou elle devrait être. Transposer des pages en impo-

Digitized by Google

sant. Transposer les termes d'une proposition. Transposer des feuilles, en relisant. On transpose le dauf en posant avec beaucoup d'élégance: à sa haute vertu je rends en que je doit, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 542, dans POUGENS. Il ne faut point transposer les bornes des arts; la comédie doit s'élever et la tragédie doit s'abaisser à propos; mais ni l'une ni l'autre ne doit changer de nature. VOLT. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, Préf.* || 5° Terme de musique. Jouer, ou chanter, ou écrire dans un ton ce qui est noté dans un autre. J'ai transposé l'air *Amis heréditaire* en si. || Absolument. Mon maître m'a appris à transposer. || 6° Terme de jeu. Transporter son argent d'une carte sur une autre. Transposer le paroli du valet sur la dame. || 4° Se transposer, v. réfl. Être transposé. L'usage vous apprendra que tous les adverbes ne peuvent pas se transposer, et qu'on ne peut pas dire: les femmes vous avaient gâté beau, CONDIL. *Art d'écr.* t. I, 5.

— HIST. XIVe s. Adonques est transposée et mauée la domination en oligarchie, ORESME, *Eth.* 248, || XVIe s. Il voulut transposer les Athéniens de la pointe gauche [de l'armée] en la droitte, AMYOT, *Arist.* 37. Ils foulloient des pierres, et les transposoient d'une place en une autre IB. *Anton.* 88.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *poser*.

TRANSPOSITEUR (trân-spô-zi-teur), *adj. m.* Terme de musique. Piano transpositeur, piano qui par un mécanisme opère la transposition d'un son dans un autre. || Substantivement. Un transpositeur.

— ETYM. *Transposer*.

TRANSPOSITIF, IVE (trân-spô-zi-tif, i-v'), *adj.* Qui a la faculté de transposer. || Langue transpositive, celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où l'on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la grammaire.

— ETYM. Lat. *transpositivus*, la métalepse, de *trans*, et *positum*, supin de *ponere* (voy. POSITION).

TRANSPOSITION (trân-spô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transposer; résultat de cette action. Ces transpositions d'épîtres [d'un Médoc à un autre] sont arrivées plus d'une fois; et un homme du Dauphiné ayant fait la panégyrique du cardinal de Richelieu, et le trouvant mort quand il arriva, il en fit le panégyrique de la reine mère Anne d'Autriche, 3me *Dialogue*, *les Conversations, Dialogue*. La poésie permet la transposition de tous les faits qui ne sont point écartés les uns des autres d'une grand nombre d'années, et qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire, VOLT. *Henr* 7, *Notes*. Une transposition, un mot oublié suffisent pour former un sens absurde ou odieux, ID. *Mél. litt. à Beaulieu*. || Terme d'anatomie. Transposition des viscères, cas qui se présente quelquefois, où la place des viscères est intervertie, le cœur étant à droite et le foie à gauche. || 2° Terme d'imprimerie et de librairie. Intervertion de feuilles d'impression, de cahiers. Ce livre est plein de transpositions. || 3° Renversement dans la construction ordinaire des mots. La transposition du genitif en fut agréable, comme dans ce vers: De ce fameux héros la valeur éclatante, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 542, dans POUGENS. Les transpositions légères qui donnent aux vers de la grâce et de la force, SOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. Quand sera le voile arraché, Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? sublime! Nos poètes n'osent presque plus employer de transpositions, qui cependant ne peuvent être qu'un bon effet, D'ORNEY, *Rem. Boileau*, 18. Il faut toujours prendre garde que les transpositions ne donnent lieu à des équivoques, CONDIL. *Art d'écr.* I, 5. || 4° Terme d'algèbre. Opération qu'on fait en transposant, dans une équation, un terme d'un membre dans un autre. || 5° Terme de marine. Déplacement fait par un amiral entre les différentes escadres de l'armée. || 6° Terme de minéralogie. Déformation dans laquelle un demi-cristal est placé, comme si, après la section en deux du cristal en entier, on eût fait faire un mouvement de révolution à l'une des moitiés sur l'autre. || 7° Terme de musique. Action de transposer. Transposition d'un ton dans un autre. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé, *t. I.* SOUHAIS. *Mus.* II. La transposition est une des plus grandes difficultés de la musique, attendrire sous le rapport de la pratique; elle exige une aptitude particulière que des lecteurs, d'ailleurs habiles, n'ont pas toujours, FÉTIS, *la Musique*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Sa tertu [de Coriolan], par la transposition d'une seule personne des uns aux autres, avoit apporté un si estrange et si soudain changement aux affaires..., AMYOT, *Cor.* 11. Par transposition de matière, PARÉ, IV, 6. Il adviendra facilement [dans les éditions que Montaigne fait aux éditions de soy, livre] qu'il s'y mette quelque transposition de chronologie, MONT. IV, 90.

— ETYM. *Trans*, et *position*.

TRANSRHÉNAN, ANE (trân-zré-nan, na-n'), *adj.* Qui est au delà du Rhin. Un pays transrhénan. Les royaumes transrhénans. Contrée transrhénane.

— REM. *Le* Dictionnaire de l'Académie ne donne que le féminin.

— ETYM. Lat. *transrhenanus*, de *trans*, au delà, et *Rhenus*, le Rhin.

† **TRANSSÉQUANIEN, IENNE** (trân-ssékoua-niin, niè-n'), *adj.* Qui habite au delà de la Seine.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *Sequana*, Seine.

† **TRANSSUBSTANTIATEUR** (trân-sub-san-si-a-teur), *s. m.* Nom que les luthériens ont donné aux catholiques et aux membres des sectes auxquelles ils reprochent d'admettre la transsubstantiation. Les transsubstantiateurs disent.... BOSS. *Var.* 2.

TRANSSUBSTANTIATION (trân-sub-san-si-a-sion), *s. f.* || 1° Changement d'une substance en une autre. || Terme d'anatomie. Nom donné par Vetter et Burdach au cas dans lequel les parties constituantes d'un tissu sont résorbées, sont remplacées par des éléments d'une autre espèce qui se substituent à lui, ce qu'on appelle habituellement transformation, mais à tort. || 2° Terme de théologie. Changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Cette surface inanimée [de l'hostie] vous aura été imputer à de saintes religieuses et à leurs directeurs de ne pas croire le mystère de la transsubstantiation, de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, PASC. *Prov.* XVI. Le terme de transsubstantiation, aussi naturel pour exprimer un changement de substance, que celui de consubstantiel pour exprimer une unité de substance, sous. *Var.* III, 16. Si on croyoit qu'il fût à propos, pour la satisfaction des esprits, d'expliquer comment le sentiment qu'on a de la matière s'accorde avec ce que la foi nous enseigne de la transsubstantiation, je dirois que c'est d'une manière aussi nette et assez distincte, et qui certainement ne choquerait en rien les décisions de l'Église, MALEB. *Rech. rér.* III, 2, 8. Le terme de transsubstantiation n'est pas plus que vers le XIIe siècle, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 806.

— HIST. XVIe s. Nous [protestants] ne pouvons pas dire beaucoup de choses sur la transsubstantiation; car elle est plus mistaisée à prouver qu'à prononcer, quoyque le mot soit bien long, L'ARB. *Conf. de Sancy*, I, IV.

— ETYM. Lat. scolastique, *transubstantiationem*, expression employée pour la première fois au concile de Latran, 1216 (voy. TRANSSUBSTANTIER).

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE (trân-sub-stan-si-é, ée), *part. passé* de transsubstantier. Le pain et le vin étant transsubstantiés, l'un au corps, et l'autre au sang de N. S., sous. *Var.* IX.

TRANSSUBSTANTIER (trân-sub-stan-si-é), *v. a.* Il se conjugue comme prier. || 1° Changer une substance en une autre. || *Fig.* J'avais essayé, dit-il [Luther], qu'il n'importait pas que le pain demeurât ou non dans le sacrement; mais maintenant je transsubstantie mon opinion; je dis que c'est une impiété et un blasphème de dire que le pain est transubstantié, sous. *Var.* II. || 2° Terme de théologie. Opérer la transsubstantiation. Le nouveau mot de transsubstantier qu'on emploie ici, sans rien ajouter à l'idée de substance qu'on vient de nier reconnoître avec Bérenger, ne laissait que l'énoncer par une expression qui, par sa signification précise, servait de marque, sous. *Var.* XV, 136.

— HIST. XVIe s. Ils imposta de la France ont transubstantié les champs du laboureur en pasturages, les vignes en friche, D'AUB. *Conf.* I, 1. J'en veux que se transforment et se transubstantient en autant de nouveaux hérétiques, et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de changer, MONT. IV, 188.

— ETYM. Provenç. *transustanciar*; espagn. *transustanciar*; ital. *transustanziare*, de lat. *trans*, au delà, et *substantia*, substance.

TRANSSUDATION (trân-sus-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'un fluide qui passe à travers les parois d'un corps quelconque, et se transsude en gouttelettes à sa surface. Qu'on se représente le nombre des espèces de ces animaux à coquille, ou, pour les tous comprendre, de ces animaux à transudation pierreuse, BUFF. *Hist. min. Œuv.* t. VI, p. 147. || Transudation cadavérique, action d'un liquide qui passe à travers les tissus après la mort.

— ETYM. *Transuder*.

TRANSSUDER (trân-su-dé), *v. n.* || 1° Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur: le suc cristallin qui transude et sort des grandes masses quartzeuses, BUFF. *Min.* I, 11, p. 72. Il est très-sûr qu'il y a des coquilles qui transsudent par leurs coquilles; elles se forment des sucs perreux qui transsudent des pores de l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* III, 21. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° S'en aller. Laisser transsuder. Les feuilles de cet arbre [le palétuvier] transsudent en certains temps une espèce de manne que les abeilles recueillent avec beaucoup d'empressement, LABAT, *Voy. Alger*, I, III, p. 23., dans POUGENS.

— HIST. XIIIe s. Et la pel doo bis li tressue, *Ren.* I, II, p. 270.

— ETYM. Provenç. *trauvar*, *trausuar*; espagn. *traudar*; ital. *traudare*; du lat. *trans*, à travers, et *sudare*, suer.

† **TRANSTÉVÉRIN** (trân-sté-vé-rin), *s. m.* Celui qui habite au delà du Tibre, sur la rive droite du Tibre à Rome. Les Transtévérins prétendent descendre des anciens Romains; rien de moins prouvé; mais ce grand nom leur donne du cœur, M. BEYLE (STENDHAL), *Promenades dans Rome*.

— ETYM. Ital. *transteverino*, du lat. *transtiberinus*, de *trans*, et *Tiberis*, le Tibre.

† **TRANSVARIEN, ENNE** (trân-zu-ria-niin, niè-n'), *adj.* Qui est au delà de Varsovie. Planète transvarienne, SAINT, *Rev. des Deux-Mond.* 1865, p. 1063.

† **TRANSVASATION** (trân-sva-za-sion), *s. f.* Action de transvaser. Des maisons, quoique ancien-lents, se runent par le seule transvasation, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, *Lettre*.

— ETYM. *Transvaser*. On trouve quelquefois *transeration*, qui est incorrect.

TRANSVASÉ, ÉE (trân-va-zé, zée), *part. passé* de transvaser. Liquide transvasé.

† **TRANSVASEMENT** (trân-vaz-ze-man), *s. m.* || 1° Action de transvaser. || *Fig.* Les puissances alliées n'ont-elles pas donné au monde le spectacle du triangulaire transvasement des nations qui, conquérantes, vainquent garder les vaincus, et, vaincues, vont maintenir les conquérantes? SAINTVALENTY, *Ch. Patrie*. || 2° Action de transporter les abeilles d'une ruche dans une autre.

— HIST. XVIe s. Transvasement, COTGRAVE.

— ETYM. *Transvaser*; ital. *transvasamento*.

TRANSVASER (trân-sva-zé), *v. a.* Verser une liqueur d'un vase dans un autre. L'aveugle.... enlève.... la plénitude des vaisseaux au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase, BOSS. *Lit. sur les aveugles*. Il faut le transvaser les vins que lorsqu'ils sont bons faits, GENIN, *Maison rust.* I, III, p. 300, dans POUGENS. || *Fig.* L'esprit de l'Évangile fit un baume enfermé dans un vase d'argile; l'homme! sans le briser, transvase la liqueur, LAMART. *Soc.* III, 206.

— HIST. XVIe s. Ce vin ainsi brouillé et pesle-mesle est transvasé, O. DE SERRES, 218.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *vaser*; ital. *travasare*.

† **TRANSVASEUR** (trân-va-zeur), *s. m.* Appareil propre à transvaser; espèce de pompe, de siphon. || Ouvrier qui fait le transvasement.

† **TRANSVERSAIRE** (trân-svèr-se-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux apophyses transverses. || Transversaire cervical, muscle qui naît du sommet des apophyses transverses et des six vertèbres supérieures du cou, et s'attache aux rameaux postérieurs des apophyses transverses depuis la sixième vertèbre cervicale jusqu'à la seconde. || Transversaire épineux, muscle qui remplit la gouttière sacrée, tous les postes de la gouttière lombaire qui est en dehors des apophyses articulaires, la gouttière dorsal; et la gouttière cervicale jusqu'à l'axis.

— ETYM. *Transverse*.

TRANSVERSAL, ALE (trân-svèr-sal, sa-l'), *adj.* || 1° Qui passe en travers. Les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre, BUFF. *Ois.* I, 2, p. 107. || Terme de géométrie. Substantivement, une transversale, une ligne transversale. || *S. f.* Ph. Cord. d'astronomie. Lignes que l'on trace sur le limbe d'un quart de cercle entre deux circonférences concentriques, et qui servent à subdiviser les degrés. || 2° En botanique, les valves, les

Digitized by Google

cleisons sont transversales quand elles sont perpendiculaires à l'axe du ptéricarpe, exemple : la casse. ‖ 2° En anatomie, il se dit de certaines parties qui sont placées obliquement. Les muscles transversaux du nez. ‖ 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand la ligne comprise entre les bords antérieur et postérieur est plus grande que celle qui descend perpendiculairement des crochets.

— HIST. XIV° s. Passie [bande] qui dot lier l'espaulle doit avoir en latitude sis doiz traversaus, n. DE MONDEVILLE, 1° 44. ‖ XVI° s. Succession de biens avilies ou de conquest faits par les pere ou mere d'iceulx leur mariage solemnisé ne monte jamais soit en droite ligne ou en transversale, tant qu'il y a des parents collateraux.... *Coust. génér.* t. II, p. 743.

— ETYM. *Transverse*.

TRANSVERSALEMENT (trans-vèr-sa-le-man), adv. D'une manière transversale. On a donné à cet oiseau le nom de roi des gobe-mouches, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête et qui est posée transversalement, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 367. Quand on coupe le polype transversalement, c'est à peu près comme si l'on coupait un ver ou un bouton transversalement, MORET, 1° *lett. Hist. nat.*

— HIST. XVI° s. Les autres sont situées transversalement, comme transversaus de l'epigastre, PARÉ, l. 8.

— ETYM. *Transversale*, et le suffixe *ment*.

TRANSVERSE (trans-vèr-s'), adj. ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui est situé en travers. Apophyses transverses, apophyses situées latéralement sur le corps des vertèbres ‖ Artère transverse de la face, branche que la temporale envoie sur la mâchoire. ‖ S. m. Transverse de l'abdomen ou du bas-ventre, muscle de la région lombaire, qui s'attache supérieurement au cartilage de la dernière côte sternale et de toutes les fausses côtes. ‖ Transverse du menton, faisceau du muscle triangulaire des lèvres. ‖ 2° Terme de botanique. Se dit de l'embryon, lorsqu'il s'allonge en direction à peu près parallèle au plan du style. ‖ 3° Terme de géométrie. Axe transverse de l'hyperbole, celui dont le prolongement passe par deux foyers de la courbe.

— HIST. XVI° s. Les fibres transverses du crout sont l'organe de la faculté constrictive, PARÉ, l. 4. La partie transverse du colon, m. 16.

— ETYM. Lat. *transversus*, du *trans*, de *trans*, et *vertere*, tourné [voy. VERSION, *id.*, *ibid.*, *ibid.*].

† **TRANSVIDER** (tran-svi-dé), v. a. Verser dans un vase ce qui reste dans un autre vase ou dans plusieurs autres.

— ETYM. *Trans*, et *vider*.

† **TRANTANEL** (tran-ta-nèl), s. m. Nom languedocien du *passerina tinctoria*, thymélées; cette plante fournit une couleur jaune. Nous avons la malherbe et le trantanel, qui sont deux plantes d'une odeur forte dans leur emploi, qui croissent dans le Languedoc et dans la Provence, *Instruction générale pour la teinture*, 18 mars 1671, art. 315.

TRAN-TRAN (tran-tran), s. m. La manière ordinaire de conduire certaines affaires; la routine qu'on y suit. *Je sais le tran-tran, le cérémonial de l'arquebuse*, DANCOURT, *Prix de l'arquebuse*, sc. 2. Le Mesmer cherche à suppléer à son ignorance, et nous apprenant bien ce qu'on appelle le tran-tran du palais, XV-XIII, 319, 168. Quand on est nouveau venu dans une maison, on ne sait pas le tran-tran, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Œuv.* t. x, p. 11.

— REM. On entend quelquefois dire tran-train; c'est une corruption de tran-tran, par confusion, comme si le mot *train* était dans ce terme.

— HIST. XVI° s. Il entend le trantran, OUDIN, *Curios. franç.*

— ETYM. Subst. verbal de l'anc. verbe *trantrarner*, qui est le hollandais *trantelen*, *trantelen*, se promener çà et là.

† **TRAPAN** (tra-pan), s. m. ‖ 1° Le haut d'un escalier où finit la rampe. ‖ 2° Grande planche percée de plusieurs trous qui sert à égoutter la faïelle, dans les papeteries, *Dict. des arts et mét.*

— HIST. XIV° s. Le supplians dudit plancher desterra et osta un trapen, pour y cuidier avaler et entrer et prendre la fiance, JU CANGE, *trappa*. ‖ XVI° s. Par nuit le supplianz leva un aiz ou trapan, qui estoit couchiez en la maniere de plancher, m. ch. ‖ XVII° s. Les Champignons appellent un ais de bois trapan, TRIPPAULT, *Cléthérion*, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. TRAPPE 2.

† **TRAPÉLE** (tra-pé-l'), s. m. Genre de saurions, appelé changeant par certains auteurs, et dans lequel on distingue le trapèle égyptien.

— ETYM. Τραπελός, qui se tourne, qui se change, de πέλειν, tourner.

† **TRAPER** (tra-pé), v. n. S'est dit des melons qui grossissent.

— ETYM. Verbe formé de l'adj. *trapu*.

TRAPÈZE (tra-pè-z'), s. m. ‖ 1° Terme de géométrie. Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. Le profil de la jetée de Plymouth est un trapèze qui a 300 pieds anglais de largeur à sa base, et 30 pieds de largeur à son sommet, GIRARD, *Instit. Mem. science.* t. VII, p. 418. ‖ 2° Terme de gymnastique. Machine formée d'un bâton d'un mètre de longueur, ayant à chaque extrémité une gorge pour recevoir une corde; ces cordes sont terminées par un anneau qui sert à suspendre le trapèze, qui doit être à 40 ou 50 centimètres au-dessus de la tête pour les divers exercices. ‖ Dans les hôpitaux, il y a, attaché au-dessus du lit, un petit trapèze au moyen duquel les malades à se soulever. ‖ 3° Terme d'anatomie. Le trapèze, ou, adjectivement, l'os trapèze, le premier de la seconde rangée de carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. ‖ Le trapèze, ou, adjectivement, le muscle trapèze, muscle situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.

— HIST. XVI° s. Le muscle appellé trapeze, vulgairement capuchon de moine.... PARÉ, IV, 19.

— ETYM. Lat. *trapezium*, de τραπέζιον, trapèze, qui vient de τράπεζα, contraction de τετράπεζα, de τέτρα, quatre, et πέζα, pied.

† **TRAPÉZIEN, ENNE** (tra-pé-zi-in, è-n'), adj. Qui appartient au trapèze. ‖ Terme de minéralogie. Nom donné à une variété qui a sa surface latérale composée de trapèzes situés sur deux rangs, entre deux bases.

† **TRAPÉZIFORME** (tra-pé-zi-for-m'), adj. Qui a la forme d'un trapèze.

† **TRAPÉZIQUE** (tra-pé-zi-k'), s. m. Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, du receveur général des finances.

— ETYM. Τραπεζίκος, changeur, de τράπεζα, table [voy. TRAPÈZE].

† **TRAPÉZOÈDRE** (tra-pé-zo-è-dr'), s. m. Terme de minéralogie. Solide dont les faces sont trapézoïdales. ‖ Solide composé de vingt-quatre faces quadrilatères symétriques.

— ETYM. *Trapèze*, et ἕδρα, base.

† **TRAPÉZOÏDAL, ALE** (tra-pé-zo-i-dal, da-l'), adj. Terme de minéralogie. Qui tient du trapézoïde.

TRAPÉZOÏDE (tra-pé-zo-i-d'), adj. ‖ 1° Terme de géométrie. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux. ‖ 2° Terme d'anatomie. Le trapézoïde, ou, adjectivement, l'os trapézoïde, le second de la seconde rangée de carpe, en comptant de dehors en dedans, c'est-à-dire en partant du pouce. ‖ Ligament trapézoïde, portion antérieure du ligament coracoïdien.

— ETYM. Τραπεζοειδής, de τράπεζα, et εἶδος, forme.

† **TRAPP** (trap'), s. m. Roche verdâtre ayant la forme d'un escalier. M. Bucquet a donné à l'Académie un mémoire sur la pierre appelée trapp, connoncez, *Bucquet*. ‖ Nom commun au basalte, au porphyre, à l'amygdaloïde, roches pour appartenir à une même famille. ‖ Trapp-tuf, tuf volcanique.

— ETYM. Suédois, *trappa*, suite de gradins; allem. *Treppe*; roche ainsi dite par Bergmann, parce qu'elle se présente souvent sous forme de terrasse ou gradin.

† **TRAPPE** (tra-p'), s. f. ‖ 1° Porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée ou au niveau du plancher. Ces deux hommes levèrent une grande trappe de bois, couverte de terre et de broussailles, qui cachait l'entrée d'une longue allée en pente et souterraine, LESAGE, *Gil Blas*, t. 3. ‖ 2° Ouverture elle-même. Monter au premier par une trappe. ‖ 3° Espèce de porte, de fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. La trappe d'un moulin. ‖ 4° Espèce de porte en tôle, dans une cheminée à la prussienne ou autre. ‖ Pièce de tôle servant à intercepter l'air froid d'une cheminée. ‖ Petite porte que l'on place sur un coffre de cheminée pour le service des ramoneurs. ‖ 5° Pièce de fer qui s'engage dans les dents du cric des berlines. ‖ 6° Piège pour prendre des bêtes, forme d'un trou pratiqué en terre et recouvert de branchages, ou d'une bascule. Tendre une trappe. Dresser une trappe.

— HIST. XIV° s. ....cil qui delivrera Teus ces qui sont pris à la trape Au reaume dont nus n'eschape, *la Charrette*, 4918. ‖ XVI° s. Na buchiar ne haissier ne puesnt [peuvent] ne ne doivent faire ne trappe ne huis ne fenestre, sans goujons de fust ou de fer par leurs serremens, *Lit. de mot.* 108. Or est Renart en male trape, Que li chien durement le hape, *Ren.* 2050 ‖ XVII° s. Chien et chat, la trape aut souris, n. DESCH. *Poésies mss.* f° 410. ‖ XVIII° s. De vous tenir près des rues, trappes et bacules, de peur qu'on ne les abatte, CAHL. V, 42. Qui fait la trappe, qu'il n'y chéie, LEREUX DE LINCY, *Prov. fr.* II, p. 202. La trape des cieux, CORNEILLE. Toute personne prenant, en quelque part que ce soit, pigeons à trappe, filets, ou colliets, est par ladite coutume condamnée comme ayant commis larcin, *Cout. gén.* t. 4, p. 844.

— ETYM. Provenç. *trapa*; espagn. *trampa*; portug. *trapa*; ital. *trappola*; du bas-lat. *trappa* qui est dans la loi salique], lequel vient de l'anc. haut-all. *trapp*, piège.

† 2. **TRAPPE** [LA] (tra-p'), s. f. Ordre religieux dont la chef-lieu était à la Trappe près de Mortagne. ‖ Nom propre devenu la dénomination générale des couvents de l'ordre de la Trappe. Il y a des trappes dans toutes les parties du monde.

— ETYM. D'après Legoarant, dans le patois du Perche, où se trouve Mortagne, *trapan* signifiant degré [voy. TRAPAN], *Notre-Dame de la Trappe* veut dire Notre-Dame des degrés, du terire, du monticule, parce qu'elle est située sur une hauteur [voy. TRAPPE].

† **TRAPPEBOIS** (tra-pe-boi), s. m. Sittelle.

† **TRAPPÉEN, ENNE** (tra-pé-in, è-n'), adj. Terme de minéralogie. Qui a les caractères du trapp. ‖ Qui est formé de trapp. ‖ Terrains trappéens, groupe comprenant les terrains volcaniques qui ont subi une liquéfaction pâteuse.

— ETYM. *Trapp*.

† **TRAPPELLE** (tra-pè-l'), s. f. Espèce de petite sourcière à trappe.

— HIST. XVI° s. Nous n'avons pas esté si tost hors du Berri, que l'entreprise de Bourges, une des plus insignes trappelles [ruses de guerre] de ce temps..., LANOU, *Hist.* I, 317.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPETTE** (tra-pè-t'), s. f. Baguette entre les lisses, dont l'office est de faire remonter les fils qui demeurent en l'air après que les navettes sont passées.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

† **TRAPPEUR** (tra-peur), s. m. Se dit des chasseurs de profession, dans l'Amérique du Nord.

— ETYM. Angl. *trapper*, homme qui chasse à la trappe, de *trap*, trappe.

† **TRAPPILLON** (tra-pi-llon, *ll* mouillées), s. m. ‖ 1° Ce qui tient fermée une trappe. ‖ 2° Nom de certaines ouvertures pratiquées dans le plancher d'un théâtre pour la jeu des décorations.

— ETYM. Dimin. de *trappe* 1.

TRAPPISTE (tra-pi-s'), s. m. Religieux de l'ordre de la Trappe. ‖ Qui a rapport ou qui appartient à l'ordre religieux de la Trappe.

† **TRAPPISTINE** (tra-pi-sti-n'), s. f. ‖ 1° Femme appartenant à un couvent de religieuses de l'ordre de la Trappe. ‖ 2° Espèce d'élixir fabriqué par des trappistes.

† **TRAPPITE** (tra-ppi-t'), s. f. Terme de minéralogie. Roche à base de trapp.

† **TRAPPON** (tra-pon), s. m. Trappe à fleur de terre qui sert à fermer les caves où l'on entre par la rue.

— ETYM. Dérivé de *trappe* 1.

TRAPU, UE (tra-pu, pu-t), adj. Gros et court, en parlant des personnes et des animaux. Trapu, courtaud, mais bien pris dans sa taille, DUCERCEAU, *Poés. Avenon. du messager*. Quoiqu'elle [la marmotte] ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 7. Ils [les Lapons] sont très-petits, trapus quoique maigres; la plupart n'ont que quatre pieds de hauteur, et les plus grands n'en ont que quatre et demi, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 3.

— ETYM. Génev. *trapp*; Dauphiné, *trapot*; Lyon, *trapet*; de *trape*, trapu, qu'on trouve très-employé au XVI° siècle. On a indiqué le gaélique *tarp*, taureau. Un adjectif convenablant mieux, dit Diez; et il donne la préférence à l'anc. haut-allemand *taphar*, *tapfer*, pesant, considérable.

† **TRAQUE** (tra-k'), s. f. Terme de chasse. Action de traquer.

— ETYM. Voy. TRAQUER; Berry, *traque*, *traquette*, chemin étroit, sentier.

† 2. **TRAQUE** (tra-k'), *s. f.* Terme de marine. Nombre de trois avirons.

TRAQUE, É, (tra-ké, kée), *part. passé* de TRAQUER. Un loup traqué dans un bois.

TRAQUENARD (tra-ke-nar'; le d ne se le pas), *s. m.* || 1° Piége du genre des trébuchets dont on se sert pour prendre les animaux nuisibles. On lorsque dans un traquenard Vous prenez quelque vieux renard, *PERRAULT, Fables*, dans RICHELET. Un se garantit du renard, en tendant des piéges ou traquenards, avec une préparation qui sert à les emorcer, GUNLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 229, dans POUGENS. || Fig. Cet homme s'est laissé prendre au traquenard. || 2° Cher le chasse d'une manière particulière, regardée comme défectueuse par les écuyers, et consistant en une espèce de trot décousu, dans lequel les deux battues du bipède diagonal se font distinctement entendre, mais plus rapprochées l'une de l'autre que celle du bipède oppose. Ce cheval va le traquenard. || Se dit d'un cheval qui a l'allure appelée traquenard. Son traquenard rongeant son frein D'or, d'argent, de fer ou d'airain, De son pied gratiait la poussière, SCARR. *Virg. Tr.* || 3° Amblure dans vive et gaie.

— HIST. LITT. S. La reyne mere estoit tombée d'un fort traquenart qu'elle montoit, si rudement que l'on pensoit qu'elle en deust mourir, CASTELNAU, t. 6. Aller le pas, le trot, l'entrepas, le galop, les ambles, le trolin, le traquenard, RAB. 1, 12.

— ÉTYM. Même radical que *trachanart*, sottise, dévidoir. Le piége, qui est du genre des trébuchets, a donné son nom à l'allure dans laquelle le cheval semble trébucher.

TRAQUER (tra-ké), je traquais, nous traquions, vous traquiez; que je traque, que nous traquions, que vous traquiez, t. 6. Terme de chasse. Suivre un bois pour en faire sortir le gibier. Traquer un bois. || Plus particulièrement, obliger les bêtes d'entrer dans les toiles ou de passer sous le coup des chasseurs, en resserrant toujours davantage une enceinte faite dans un bois. Traquer des loups. || Par extension, en parlant des personnes, les resserrer dans un lieu pour les prendre. Traquer des voleurs, des contrebandiers. || Fig. Poursuivre à outrance. Une révolution qui allait traquer, comme des bêtes malfaisantes, les nobles, les grands et les riches, MONELLET, *Mém.* t. II, p. 23, dans POUGENS.

— HIST. LITT. S. Par elle [Jeanne d'Arc] nous vient cette chose; Mais, se je la tiens en ma main, Son corps n'a garde qu'i repose; Traquer le feray, je propose, Deschaucher à quatre chevaux, *Mistere d'Orleans*, p. 282. || LXII S. Comme un large sentier entre deux montagnettes.... De neige revestu, que le traquant bergier N'a point foulée encor de son pié passagier, S. BELLEAU, *Bergerr.* t. I, p. 17.

— ÉTYM. Berry, *trac*; angl. *track*, trace, ornière, que Diez et Schérer rattachent au neerlandais *trekken*, tirer et aller. Il est certain que *traquer* a eu le sens de tirer.

TRAQUET (tra-ké) le *t* ne se lie pas; au pluriel, t's se lie : des tra-ke-z renards; traquets rinue avec pau, succès, traité, *s. m.* || 1° Piége que l'on tend aux bêtes puantes. Un renard pris au traquet. || Fig. Donner dans le traquet, se laisser tromper par quelque artifice. MM. de Marran et de Bragelogne, députés de l'Académie pour louer M. PRIVAT, n'ont pas donné dans le traquet; ils ont déclaré nettement qu'il y avait certaines hypothèses dans ce livre qu'ils ne pouvaient admettre, VOLT. *Lett. au recr et au proue*, 166. || 2° Morceau de bois qui passe au travers de la trémie du moulin, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule. || Fig. C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin, se dit d'une personne qui parle beaucoup. Madame, il ne faut rien que compter des sornettes; La langue, tout le jour, lui va comme un traquet, BOISSONNAT, *la Belle pénitente*, t. 2. || 3° OISEAUX, nom nommé à cause du mouvement continuel de ses ailes et de sa queue (voy. SAXICOLE).

— HIST. LITT. S. Nestimant, de ma part, plus vehemente et fructueuse musique qu'un beau traquet de moulin battant perpetuellement la mesure, NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrapel*, ch. XIX, f° 99.

— ÉTYM. Diez le rattache à *traquer*.

TRAQUEUR (tra-keur), *s. m.* Terme de chasse. Celui qu'on emploie pour traquer.

— ÉTYM. *Traquer*.

† **TRASS** (tra-s'), *s. m.* Espèce de tuf volcanique.

† **TRATTE** (tra-t'), *s. f.* Pièce du support de la cage d'un moulin.

† **TRAULET** (trô-lé), *s. m.* Pointe d'acier, fixée à l'extrémité d'une petite hampe, dont on se sert pour marquer des points sur un plan, pour peuer un dessin d'architecture.

† **TRAUMATICINE** (trô-ma-ti-si-n'), *s. f.* Solution de gutta-percha dans le chloroforme.

— ÉTYM. *Traumatique*, à cause que cette substance a été employée dans quelques lésions de la peau.

TRAUMATIQUE (trô-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures. Hémorrhagie traumatique. || Fièvre traumatique, celle qui accompagne la suppuration des grandes plaies.

— ÉTYM. Τραυματικὸς, de τραῦμα, blessure, de τρώω, percer.

† **TRAUMATIQUEMENT** (trô-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière traumatique.

† **TRAUMATISME** (trau-ma-ti-sm'), *s. m.* Terme de chirurgie. Etat dans lequel une blessure grave jette l'organisme.

— ÉTYM. Τραῦμα, blessure.

† **TRAVADE** (tra-va-d'), *s. f.* Terme de marine. Se dit de certains vents qui, en un temps très-court, font le tour du compas, et qui sont accompagnés de pluie, d'éclairs et de tonnerre. Ces travades sont les plus dangereux craignent tant en leurs grands voyages, particulièrement un peu au delà du cap de Bonne-Espérance, DESC. *Météor.* 7.

— ÉTYM. Portug. *travados*, de *travar*, tourner, empêcher.

TRAVAIL (tra-vaï, il mouillées, et non travaye), *s. m.* || 1° Machine ou machines plus ou moins compliquées, à l'aide desquelles on assujettit les grands animaux, soit pour les ferrer, quand ils sont méchants, soit pour pratiquer sur eux des opérations chirurgicales. Vous connaissez mes chevaux, ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le Favori était au travail; on lui faisait le mal de Saint-Jean; vous en dépaisie, il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté; il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et il est crevé, SÉV. 1, 1. Mettre au pler. Des travails. || 2° Par extension du sens d'instrument qui assujettit, gêne, fatigue; c'est le sens primordial dans le monde moderne. Dans cette acception, le pluriel est travaux, tra-vô; l'a se lie : des travô-z immenses.) Mais ce semble outrage Se mettant aux travaux de ce pesant voyage.... SOL. *Spon.* 10. Rare et lameux esprit [Molière], dont la fertile veine ignore, en écrivant, le travail et la peine, SOL. *Sat.* 11. Pauses-vous des travaux Et tremblante de lassitude.... Cherchent avidement sous un ciel étranger La mort et le travail pour que le danger? RAC. *Mithr.* II, 4. Mais une dure loi, des dieux malveillants, Ordonne que le cours de la plus belle vie Soit mêlé de travaux, *I. J.* ROUSS. *Odes*, III, 4. || 3° Soins et soucis de l'ambition. Et ce là le fruit du travail dont vous êtes consumés sous le sceptre? SOL. *le Tellier.* || 4° Inquiétude. Entrez dans ces raisonnements de Pompone, et vous verrez la menace de guerre vont se dissiper].... et ne vous mettez point si tôt en travail; c'est dommage de perdre vos douleurs, SÉV. *Mme de Grignan*, 30 févr. 1680. || 5° Travail d'enfant, ou, simplement, travail, douleurs de l'enfantement, ou, techniquement, succession de phénomènes violents et douloureux dont l'ensemble amène la sortie de l'accouchement. Quelque prétexte spécieux de pèlerinage nocturne, ou d'aune en travail d'enfant, que vous trouvez de secours, SÉV. 1, 11, 6. Quand on entend les cris d'une femme en travail qui sont mêmoires et langueusants, on dit; elle n'accouche pas encore.... BOSS. *Sermons, Traitezur des enf. de Dieu*, 2. Que produira l'auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, SOL. *Art p.* III. Cette fille s'est laissé pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher, SÉV. DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 98, dans POUGENS. A des travaux affreux Lucine nous condamne, *Aulès. Idylles, l'Oristys.* || Fig. Etaient-ce [les troubles de la Fronde] les dernières efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne mirueleux de Louis? BOSS. *Anne de Gonz.* Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendre vos cœurs; si Dieu a bien le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, in. *ib.* Thomas est en travail d'un gros poème épique, GILBERT, *Le XVIIe siècle*. || 6° Peine qu'on prend pour faire quelque chose. Le travail du corps. Le travail de l'esprit. L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler, SACY, *Bible, Job*, v, 7. D'argent, point de caché; mais le père fait sage Par leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. *Fabl.* v, 9. Par le travail un charretier l'emue, on ménéquent le temps, on guérissant la langueur de la paresse et les pernicieuses réveries de l'oisiveté, BOSS. *Ann. de Gonz.* Après de grandes maladies causées par de grands travaux, in. *le Tellier*. Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu et par la grandeur du sujet et par le peu permis de l'avouer, par l'inutilité du travail, in. *Louis de Bourbon*. Je sais qu'un noble esprit peut, sans bonte et sans crime, Tirer de son travail un profit légitime, SOL. *Art p.* IV. Mon père, soixante ans au travail appliqué, En mourant me laissa.... in. *Ep.* V. Aux lauriers, au travail le peuple est condamné, RAC. *Ath.* IV, 2. Celui qui ôme le travail a osacz de soi-même, LA BACY. XI. Chacun est touché de la patience, de son travail, de sa tranquillité, rén. *Tél.* XIV. L'homme dont il est question avait un état qui, en l'obligeant à un travail assez dour, le mettait dans le cas d'être utile, MME DE PUISIEU, *Bidiz. à la mode*, p. 169, dans POUGENS. Forcez les hommes au travail; vous les rendrez honnêtes gens, VOLT. *Pol. et leg. Délire et pensées. Prise de mort*. La misère est indispensable; Et le travail infatigable Est un dieu qui la rajeunit, in. *Odes*, XI. Le travail éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin, in. *Candide*, 30. Le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'égayer les heures, GL. et BER. *Lett.* 1. Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable, RAYNAL, *Hist. philz.* XV, 4. Le travail est le pain nourricier des grandes nations, MIRABEAU, *Collection*, t. 4. Les plaisirs du travail manquaient à l'âge d'or; J'en bais l'oisiveté, j'en aime l'innocence, DELILLE, *Pitié*, IV. Le travail veut un lait : au bout de la carrière on n'aime à sa vue et surtout on espère, in. *Imag.* VI. La force et le travail, que je n'ai point perdus, Par un peu de repos me vont être rendus, A. CHÉN. *Ad Versail.* De tous les moyens qui conduisent à la fortune, les deux plus sûrs sont la persévérance et le travail, REYBAUD, *J. Paturot*, VI. || 7° Maison de travail, maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || Homme de travail, homme qui gagne sa vie par un métier pénible. || Homme de grand travail, homme très-laborieux. || Terme de fauconnerie. Oiseau de grand travail, oiseau fort dans son vol, et ne se rebutant jamais. || 8° Service auquel on soumet les animaux. Le travail [pour des chevaux] ne sera pas grand, d'aller jusqu'à la foire, SOL. *Ecl.* III, 5. || Bêtes de travail, les bœufs, chevaux, etc. employés au travail. || Terme de manége. Se dit des différents exercices du cheval. || Travail de plate-longe, exercice auquel on soujetit généralement les élèves, dans les premières leçons. || 9° Se dit de l'action d'une machine ou du résultat de cette action. || Travail moteur, quand on est développé par une force motrice; travail résistant, celui qui est développé par une force résistante. || 9° Terme de mécanique. Travail élémentaire d'une force qui agit sur un point matériel, le produit de la force tangentielle par l'élément de chemin parcouru. || Travail total de la force, la somme de ses travaux élémentaires. || Quand la force est constante en grandeur et en direction, et que le point sur lequel elle agit se déplace suivant la direction de la force, son travail est égal au produit de la force par le déplacement du point. Dans ces évaluations, la force est exprimée en kilogrammes, et le déplacement en mètres; le travail est exprimé en kilogrammètres. || 10° Il se dit, par analogie, de l'action mécanique des agents naturels. Le fonds actuel de notre terre était la surface du globe pourvue avant le travail des eaux, BUFF. *Min.* t. 1, p. 446. || 11° Travail à mouiller, façon qu'on donne aux peaux pour en faire du parchemin. || Travail de rivière, préparation qu'on donne aux peaux avant de les tanner. || 12° Terme de vénerie. Endroit où le sanglier a remué la terre. Pas de pluriel en ce sens. || 13° L'ouvrage même qui est le résultat du travail. Un beau travail. Afin qu'en la vieillesse un livre en maroquin Asile offrir ton travail à quelque heureux loquin, SOL. *Sat.* VIII. Un poème excellent où tout marche et se suit N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit,

Digitized by Google

BOIL. *Art poét.* III. ‖ §4° La manière dont un ouvrage est fait. Travail exquis, délicat. ‖ Ce bijou est d'un beau travail, le travail en est délicat. ‖ §5° Manière dont on travaille, surtout en parlant des œuvres de l'esprit, de la besogne administrative. Il a le travail facile, difficile, lent, etc. ‖ §6° Le soin excessif que l'on apporte à quelque chose. Ses vers sentent le travail. Puis l'esprit a de liberté, Plus sa lumière est vive et pure : Le travail a souvent gâté L'ouvrage heureux de la nature, BRÉBEUF, *Pharsale*, p. 100, dans POUGENS. ‖ §7° Ouvrage qui est à faire, ou qui est actuellement en cours d'exécution. Entreprendre un travail. On a suspendu les travaux. Donner du travail aux ouvriers. Les travaux de toutes espèces et la liberté du choix accordée à tous les citoyens, voilà la vraie source des richesses, CONDIL. *Comm. pour*, I, 29. ‖ §8° Travail libre, le travail des hommes libres, par opposition à travail servile, dans les pays à esclaves. Cette extension de la propriété mobilière et l'égalisation entre le travail libre et le travail servile jusque dans la vie des champs, WALLON, *Hist. esclav. dans l'antiquité*, II, 1, ‖ Travail attrayant, se dit, dans le système fourriériste, du travail librement choisi, alternant, distribué par courtes séances, par séries et par groupes, tel qu'il devra être organisé dans le phalanstère. Le travail forcé, travail auquel on ne peut se soustraire. On peut, par la commodité des moehines que l'art invente ou applique, supprimer du travail forcé qu'ailleurs on fait faire aux esclaves, MONTESQ. Esp. XV, 8. La plupart [des routiers] sont à l'abri des maladies de l'enfance, des dangers accompagnement certaines professions, de l'extrême misère et des travaux forcés, *Décret du 23 flor. an II*, *Rapp. Cambon*, p. 90. Si on établissait un ordre de mortalité pris parmi les différentes sortes de gens de mer, on parmi les citoyens qui s'occupent aux travaux forcés, *ib.* ‖ Travaux forcés, peine infligeant à l'individu à laquelle elle est appliquée les mêmes. ‖ §9° Il se dit des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement, pour l'assainissement, pour l'utilité générale. Des travaux d'assainissement. Les travaux faits à Paris. Suétone nous a conservé le détail des travaux publics que Rome dut à la munificence de ses citoyens, MONGEZ, *Introd. Rom. hist. et besaire*, I, II, p. 810. La nature y a repris [au Colisée, à Rome] son empire sur les travaux des hommes, et la beauté des fleurs console de la ruine des palais, STAEL, *Corinne*, IV, 3. Dans les chemins de fer, travaux d'art, ponts, viaducs, etc. en un mot tout ce qui n'est pas le simple creusement de la voie. ‖ Travaux publics, ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique. ‖ Dans la législation militaire. Travaux publics, peine infligée aux militaires de certains corps. Polybe, Épicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne; et, plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avait enseignés dans de ses poèmes, *Archæol. de Beach.* ch. 80. ‖ Travaux, l'ensemble des opérations par lesquelles on procède à la construction. ‖ §9° Particulièrement. Remuements de terre. Les travaux que font les troupes pour l'attaque ou la défense d'une place, pour fortifier un camp, etc. C'est un ingénieur qui conduit ce travail. Le travail de cette nuit a été poussé jusqu'à tel endroit. ‖ Plus usité au pluriel. Ruiner les travaux des assiégés. Une sortie qui nettoie la tranchée, comble les travaux.... HAMILT. *Gram.* 8. ‖ §4° *Au plur.* Examen, discussion, délibérations, en parlant d'un corps. Le parlement suspendit ses travaux. Les travaux de la commission, d'une académie. ‖ §5° Compte qu'un ministre rend au prince des affaires de son département, que les commis rendent aux ministres de toutes les lieue où ils sont envoyés. Le prince, à son travail, a décidé que.... C'est l'heure de son travail avec ses commis. Le travail des ministres chez Mme de Maintenon, *Journ. hist. sur la chute du monde la plus surprenante*, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, II, p. 112, dans POUGENS. ‖ En ce sens, le pluriel est travails. Ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi. ‖ On disait de certaines places dont les titulaires rendaient compte immédiatement au roi : Ces places ont le travail, donnent le travail. ‖ §3° *Au plur.* Entreprises pénibles et glorieuses. Dis-moi ce que tu veux, Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux, CORN. *Cinna*, V, 1. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité ce grand Alexandre, et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines ? qu'il a souffertes lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres ? BOSS. *la Vallière*. Sans que ta mère, notre honneur à me mémoire, de mes nobles travaux vienne souiller la gloire, RAC. *Phèdre*, IV, 2. ‖ Œuvres littéraires. Mais de tels égaler à ces fameux auteurs.... Et de voir leurs travaux avec la révérence Dont je vois les écrits d'un Plaute et d'un Térence BOILEAU, *Saint-Genest*, I, 3. ‖ Il se dit quelquefois du singulier. Quel on pourra s'acquitter mieux d'une grande entreprise, Le travail s'affaiblit alors qu'il se divise, BOIS. *Antag.* III, 3. Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, Qui de son crime à peine se reposait sur vous, RAC. *Phèdre*, III, 8. ‖ Les travaux d'Hercule, les douze entreprises que la Fable lui attribue. Eurysthée et Hercule étaient au monde le même jour; mais, la naissance du premier ayant été avancée par la fraude de Junon, Hercule lui fut soumis, et obligé de subir, par son ordre, les douze travaux si célèbres dans la Fable, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 464, dans POUGENS. ‖ §4° Élaboration. Des amphores pleines d'un vin de Chio devenu comme un baume par le long travail des ans, CHATEAUB. *Mart.* liv. II. ‖ En physiologie, mouvement vital qui produit certaines actions. Le travail périodique par lequel deste se reproduit se reproduit, REQUIER-DIDIL, CADANIS, *Instit. Medn. sc. mor. et polit.* I, II, p. 213. ‖ En pathologie, mouvement vital qui produit telle ou telle lésion. Le travail local de la tuberculisation. ‖ Dans le langage des convulsionnaires de Saint-Médard, les travaux, les convulsions.

— HIST. XIV s. E li werdireue si avrad par son travail.... *Lois de Guill.* 32. ‖ XIV s. Car riens, fors mol, ne porroit endurer Les grans travaux [peines] que j'ai pour li [la] soustenuz. ‖ Et si [je] me sui mis a sa volenie que nus travaus mon desir ne refraigne, 10. XIV. Car, se Dieu plest, encor'celle me saura gré de mon travail en longue pause, *ib.* ‖ Les travaille de mort me ont asiurmeé, e les orres bellai me ont espoentend, ROB. p. 208. ‖ XVI s. Ce jouet a le ressort trop fort, MOLIÈRE, *Mar. force*, XXVII. Et li plusde nos ans est travaux et douleurs, *Psautier*, p. 116. Moult me sanle [semble] que on soit gas [gens ce est plaisement. ‖ Et si [il] me sui mis a sa volenie que nus travaus mon desir ne refraigne, 10. XIV. Car, se Dieu plest, encor'celle me saura gré de mon travail en longue pause, *ib.* ‖ Les travaille de mort me ont asiurmeé, e les orres bellai me ont espoentend, ROB. p. 208. ‖ Ne sçay que je n'ay point de travail, MARIE, L

blique, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 26. ‖ Se travailler l'esprit, l'imagination, s'inquiéter, se tourmenter. ‖ 3° Occuper, préoccuper. Et de tous les pensers qui travaillent son esprit, MALH. Ls. Dans ces saints empressements de la charité qui travaillaient l'âme du P. Bourgoing d'une pieuse inquiétude pour les membres affligés de *Jésus-Christ*, nosc. *Bourgoing*. Mon esprit,... ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs.... MAIN. en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite, ID. *Reine d'Anglet.* ‖ 4° Agiter, exciter au mécontentement, à la révolte. Travailler les esprits, le peuple, l'armée. ‖ 5° Travailler un pays en finance, se disait pour exercer avec rigueur les droits du fisc. J'ai fait quelques progrès par mon expérience Dans l'art de travailler un royaume en finance, VOLT. *Poèmes, Finances.* ‖ 6° Travailler un cheval, le manier ou le fatiguer. ‖ Travailler un cheval aux quatre coins ou de quatre en quatre, lui faire faire un tour à chaque coin du carré de la volte, en marquant toujours ce même carré sans s'arrêter. ‖ Travailler un cheval terre à terre, manier un cheval sans bouger de place, comme au passer. ‖ Travailler un cheval dans la main ou de la main à la main, le changer de main, le conduire par le seul effet de la bride. ‖ 7° Façonner la pierre, un métal, etc. Les Mexicains et les Péruviens savaient fondre et travailler l'or avant l'arrivée des Espagnols, et ils ne connaissaient pas le fer, BUFF. *Hist. nat. introd. Œuv.* t. VII, p. 27. Un miroir dont la surface serait égale à celle d'un autre, brûlerait à dix toises près, très assis bien que le premier brûlerait à dix pieds, s'il était possible de le travailler sur une sphère de quarante lieues, parce qu'on peut travailler l'autre sur une sphère de quarante pieds, ID. ib. p. 192. ‖ Les boulangers disent dans un sens analogue : travailler la pâte. ‖ 8° Il se dit emblablement des agents naturels. Cette époque où le feu, et le feu seul, pénétrait et travaillait le globe, BUFF. *Min.* I, VI, p. 243. ‖ Populairement. Travailler les côtes à quelqu'un, le maltraiter. ‖ 9° Solgner, exécuter avec soin. Travailler un mémoire, une affaire. Quant aux vers, on n'en a point vu de mon que j'aie travaillés avec plus de soin, CORN. *Othon, au lecteur.* Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée; cependant j'avoue que le succès ne répond pas d'abord à mes espérances, RAC. *Brit.* 2e *préf.* M. de la Motte passe beaucoup et ne travaille pas assez ses vers; il ne travaille presque guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, n. ‖ 9° F. n. Se donner de la peine pour exécuter quelque chose, faire un ouvrage. Travailler de corps, d'esprit. Travailler à la terre. Travailler à un tableau. Prends Corbie, Spagnol, prends, que nous importe? Tu la rendis à mon roi plus paisante et plus forte. ... Et s'il n'a pas pitié permis une victoire, Ta victoire elle-même a travaillé pour lui, CORN. *Imprécat. Reprise de Corbie.* Il descendra du haut dessus l'Y on travaille [à l'académie], Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au 6, nonseulement, dans mon cabinet, Celuiçi qui se plaint qu'il travaille trop, s'il était délivré de cet embarras, ne pourrait souffrir son repos, nosc. *Sorn. Impost.* 2. Ne dites pas : *ce roi* magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, ID. *le Tellier.* Je sens jusqu'à j'ères une satisfaction qui m'est encore inconnue : de penser que mon esprit travaille de génie, BEN. *Nat.* VII. On ne peut pas toujours travailler, prier, lire; il vaut mieux s'égayer à jouer, qu'à médire, ID. *Nat.* X. Travaillé à loisir, quelque ordre qui vous presse, ID. *Art P.* I. Est-ce pour travailler que vous êtes prêtat? ID. *Lutr.* I. A voir les vers de Corneille si pompeux, et ceux de Racine si naturels, on ne croirait pas que Corneille travaillait facilement, et Racine avec peine, MONTESQ. *Goût, Beautés qui résultent d'un certain embarras de l'Auteur.* Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse inutile; travailler, c'est vivre, VOLT. *Lett. Thériot*, 8 déc. 1760. La maxime [fortune] prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler, *lett. à Mme de Bernière*, 1724. Comme les Lacédémoniennes ne donnent pas travailler, elles font aller la lame par des femmes attachées à leur service, RAYNAL. *Anarch. ch.* 43. ‖ Fig. et par plaisanterie. Nous sommes cinq amis que la joie accompagne, Qui travaillons ce soir en bon vin de Champagne, BEGNARD, *le Distr.* I, 6. Il travaille en plaid, travailler sur un sujet plaid, d'après des idées étendues, générales. ‖ 10° Absolument. Avec de l'occupation, de l'ouvrage en parlant de ceux qui exercent une profession mécanique ou industrielle. Les maçons travaillent très-peu l'hiver. Quand on sait travailler, on gagne, dit la misère, PARNY, *Annette et Lubin*, 8. ‖ Fig. Labranche : Et toi, Crispin, travaille-t-tu toujours? — Crispin : Non; je sais, comme toi, un fripon honoraire, LESAGE, *Crispin rival*, 2e, 11e Terme de mécanique. Se dit d'une machine en mouvement et produisant un effet. Le piston de la vapeur. ‖ Il se dit, en ses sens analogue, des agents naturels. Les temps où le volcan travaillait et jetait au dehors des vapeurs enflammées ou des matières brûlantes, BUFF. *Théor. Terr. Œuv.* I, IX, p. 201. ‖ 12° Terme de musique. Se dit d'une partie qui a beaucoup à faire. ‖ 13° Travailler de rivière, remonter une peau par le moyen de l'eau. ‖ Travailler à la main, former le corps d'un ouvrage avec de la cire qui n'a pas été fondue. ‖ 14° Terme de marine. Dans ses plaintes contre travaillent ensemble ou séparément, selon que leur effort est égal et réuni ou séparé. ‖ 15° Il se dit du compte qu'un ministre rend au public, qu'un commis rend au ministre, etc. Quand je reçus hier votre lettre, je roi travaillait dans ma chambre avec M. Noirot, MAINTENON, *Lett. de Scarlet*, 17 nov. 1707. J'ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affa. es de Saint-Cyr, ID. ib. 12 oct. 1698. ‖ M. de Chamillart) emploiera nos états, et ne se fera pas un crime M. de Louvois et son fils, de travailler avec le roi en bonne compagnie, ID. *Lett. à Mme de St-Géran*, 2 mars, 1. ‖ 16° Travailler à, se travailler à. Travailler pour, travailler contre, diriger ce qu'on fait pour, contre quelqu'un ou quelque chose. Et de quelle façon on se travaille à obliger un homme qui aimait à travailler contre eux ? CORN. *Perthar.* II, 2. Acrandre ne croyait pas travailler pour ses captifs, ni pour ses ennemis, en travaillant à leurs rançons, BOIS. *Hist.* III, 7. Vous n'avez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 2. ‖ 17° Fig. Travailler à, s'occuper de, tendre à. Je travaille à le perdre : je le perds à regret, CORN. *Cid*, 1, 3. Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, LA FONT. Fabl. VII, 13. Je travaille à m'endormir en rendrigeant mon Philosophie, MOL. *Préc.* 10. Cléone, avec horreur je m'en veux séparer [de l'or ayn]; il n'y travaillera que trop bien, l'infidèle, LESAGE, *Crispin rival*, 1, 4. Travailler à sa fortune, LESAGE, *Crispin rival*, 1, 4. Travailler à, s'intéresser aussi s'occuper de, pour amender. Vous savez que je travaille pour vous, et que mes gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger.... Je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mes corps, à mes mœurs, à mes goûts, ID. *Lett. à Mme de St-Géran*, 1. ‖ Dans l'exploitation des mines, il se dit d'un toit qui s'affaisse tout doucement. ‖ 18° Se dit des pièces d'une machine qui supportent le plus grand poids, la plus forte pression. ‖ 20° Terme de marine. Supporter un grand effort, souffrir des mouvements violents : on dit aussi, en ce sens, travailler. Une navire travaille à l'ancre ou sous voile. L'ancre travaille, quand le câble est exposé une tension très-grande. Un navire travaille quand il est fortement tendu par le vent, la mer, le calestan, etc. ‖ 21° Son estomac travaille, il a de la peine à digérer. ‖ 22° En parlant de vin, des liqueurs, etc. Fermenter. Quand la vigne est en fleur, le vin travaille. ‖ Terme de peinture. Se dit des couleurs qui changent avec le temps. ‖ Fig. Sa tête, son esprit travaille, il a de la peine à penser, préoccupé. Les malades ont des bizarreries; on le sait, leur tête travaille, ils attachent quelquefois leur soulagement à des choses qui n'ont pas le sens commun, BRIEN. *Lett. à Mlle Volland*, 22 sept. 1762. ‖ 23° Produire un revenu, en parlant d'argent placé en spéculation, en prêts, etc. Cependant notre argent [de la charge de Ch. de Sevigné] nous brûle et ne travaille point, SÉV. 28 janv. 1680. Je travaille pour moi à faire travailler mon argent, afin qu'il augmente, DANCOURT, 2e *chap. du Diable boit. Prol.* sc. 1. Oui, pour des ladres comme vous, qui ne connaissent d'autre bonheur que celui d'amasser du bien, et de faire travailler leur argent à gros et très gros intérêt, REGNARD, *Sérénade*, 1. ‖ 24° Se travailler, v. réfl. Être travaillé, façonné. Cette substance ne se travaille pas facilement. ‖ 25° Se fatiguer. ‖ [*Jésus*] va, au péril de sa vie, chercher sa brebis égarée, la rapporte sur ses épaules, parce que, errant de çà et de là, elle s'était extrêmement travaillée, nosc. 2e *serm. Quinq.* I. ‖ 26° Faire des efforts, se tourmenter. Jésus boite et semble pour une âme gâtée, Et, sans me travailler à lui faire pitié, Restreignus mon amour aux termes d'amitié, MAIRET, VI, 23. Plus l'esprit s'y travaille dans les matières de Dieu, et plus il s'y confond, nosc. *Imit.* IV, 18. Elle [la grenouille] qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend, se travaille, et se travaille Pour égaler l'animal [un bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Hé quoi ! dit-il, cette canaille Se moque impunément de moi ! Je meurs, je me travaille, j'imagine cent tours, ID. *Fabl.* XI, 3. Il est guindé sans cesse, et, dans tous ses propos, On voit qu'il se travaille à dire de bons mots, MOL. *Mis.* II, 5. Ceux qui se travaillent de ce soin [l'immortalité de l'âme], PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Si bien que les plus sages, après que cette première ardeur qui donne l'agrément aux choses du monde est un peu ralentie par le temps, s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien, nosc. *Sermons, Loi de Dieu*, 3.

— HIST. 27° S. Cis qui exstivent la terre ne doit l'um travailler [tourmenter], se de four droite come sauche, LOIS DE CNUT, 32. Par tanne terei [il] ad son cors travaillet, *Ch. de Rol.* XI. Karles se dort eum hume travaillet, *ib.* CLXXII. ‖ XIIe s. Od [avec] ten serai, et Israël te livrerai, et le lignage d'Amalech travaillerai, ROIS, p. 280. Ne pot plus lone cacher [chasser], Ne ses hommes plus travaillier, WACE, *Brut*, 14870. Se [je m'en] travaillier, je n'en ai pas blasmeir, *Conci.* de Mercs. *Amours* : trop m'avez travaillié, *ib.* VII. ‖ XIIIe s. Elle [la reine Blanche] aime tant son petit enfançon [Louis IX], Que ne veut qu'il se travaut aucunement, ne sa mettre l'avoir de sa maison, RUES DE LA FESTE, *Roman-cero*, p. 122. Cil chasteaus les travaille meut longuement, Et il [les assiégeants] tant i sostient devant leur fu.... VILLEH. CXXVI. La royne [ils] ne nou vent [vaincre] longuement travailler [fatiguer], *Berte*, 22. Se il le fossent si travaillié [assiégé] et celoiet, p. DE LANGRIS. N. Grant fain [il] avoit, si fu mangié [un morceau]; Molt l'avoit la mer [la navigation] travaillié, *Ins de Melion*. S'aucuns me prestre son aveal par tere mon leber ou cevalcier, ice je le rent plus megre et plus travaillié qu'il n'estoit quant je l'emprunta, BEAUM. XXVIII, 1. Guillaume le Marescal remonta vint à li et il [lui], vous vous travaillés pour nient: car le seneschal est mort, JOINV. 277. Il brecent aussi comme femmes qui travaillent de enfanz, 327. Que ne veil travailler. Si ait petit loier, *Marcoul et Salemon, ms. de St Germ.* F. 116, dans LACURNE. ‖ XIVe s. Mains travailliez et ensanglantez de sang humain, *Chr. de St Denis*, I, 2. ‖ XVe s. Il ne lirent onques en leur vie autre chose fors que traveiller de royaume en royaume pour trouver et avoir faits d'armes, ARGENTRÉ, I, 4. Et tant travailla le chevalchau en quarent de tous costés neuvelles que..... m. II, III, I. En Angleterre, Henry, fils de Henry de Lancastre, travailla France, G. CHASTEL. *Eloge du duc Philippe*. Quand l'imagination est travaillée de plusieurs choses, elle rend l'entendement comme tout enveugle, *Bouciq* IV, 11. Pour lors avoit envoyé le roy devers l'empereur Jehan Tiercelin seigneur de la Broze pour travailler qu'il ne s'apposast point avec le duc de Bourgogne, COMM. IV, 3. ‖ XVIe s. Si n'estoit point besoing de se travailler pour amasser de grandes richesses en lieu ou l'opulence n'estoit nullement utile ne prisée, AMYOT, *Lyc. Sol.* Les nauls qui ont accoustumé de travailler les hommes, ID. *Numa*, 38. La poesie d'Aminuchius et la peinture de Dionysius sont bien plenes de nerfs et de vigueur; mais on est incontinent, que ce sont choses travaillées et faites avec peine et lab.ur, M. *Timol.* 47. Par lequel chevrement apperra le fonds employé en bois servir autant que celui qui travaille en bleds, ou en vins, O. DE SERRES, 748. Une damoiselle qui travaillont fort d'une aiguille d'urne, *Dial. de Tahureau*, p. 150, dans LACURNE.

— ETYM. *Travail*; provenç. *trebalhar, trebalhar*; espagn. *trabajar*; portug. *trabalhar*; ital. *travagliare*. *Travailler* a eu le sens de voyager; nous qui ne le lui a celui de peine, de fatigue; c'est de cette acception que dérive l'anglais *to travel*, voyager.

TRAVAILLEUR (tra-vaï-leur, ll mouillées, et non tra-va-i-seur), s. m. ‖ 1° Homme adonné au

Digitized by Google

travail. Il est grand travailleur, exact, plein de bon sens, PIGAN, *Médecure et rampant*, II, 4. ‖ *Au fém.* Une bonne et habile travailleuse. ‖ 3° Celui qui se livre à quelque travail. Il est certain que plusieurs de nos travailleurs y ont mis [dan. l'Encyclopédie] bien des choses inutiles, et quelquefois de la déclaration, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1758. ‖ 4° Un ouvrier, un homme de travail, par opposition au capitaliste. Les travailleurs et les capitalistes. ‖ Les travailleurs de la pensée, ou, dit, dans les discussions socialistes, de ceux qui travaillent, mais non de leurs mains. ‖ 5° Absolument et en plur. Soldats qu'on emploie à des travaux de retranchement, soit pour attaquer, soit pour défendre. Les travailleurs furent endossés; mais on les soutint aussitôt après, et on rétablit le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 3. ‖ 6° Parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, travailleurs, ceux qui donnaient des secours. ‖ 6° *Au fém. plur.* Travailleuses, les abeilles ouvrières. Les travailleuses paraissent prévoir ce que doit pondre la mère [des abeilles], CERISIER, *Maison rust.* I, 1, p. 349, dans POUGENS. ‖ 7° *Fig.* Travailleur, travailleuse, qui aime à travailler. Cette jeune fille est travailleuse. ‖ Le duc de Choiseul est généreux comme Aboul Cassem, brillant comme le chevalier de Grammont, et travailleur comme M. de Louvois, VOLT. *Lett. Rochefort*, 18 nov. 1768 ‖ Les fils travailleurs, les fils qui concourent à faire le tuile à la mécanique.

— ETYM. *Travailler*.

† TRAVAÏOLE (tra-va-i-ol), s. f. Veile que l'on jette sur l'enfant pendant qu'on le porte à l'église pour le baptiser.

† TRAVAISON (tra-vé-zon), s. f. Saillie qui est au haut des cours d'un édifice, sur laquelle pose la charpente de la couverture, et qui ne nomme aussi entablement.

— ETYM. Voy. TRAVÉE.

† TRAVÉ, AIS (tra-vé) s. f. Terme du jeu de tictrac. Non de la case qui précède immédiatement le coin de repos.

— ETYM. Cette case est ainsi nommée du nom du marquis de Travanois, jouer renommé de tictrac, qui s'avisa le premier, malgré l'ancien préjugé, de faire cette case le plus loin possible, ce qui lui fit gagner beaucoup d'argent, LEMAUX, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 84.

† TRAVÉE (tra-vé), s. f. (1° Terme d'architecture. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. ‖ Travée de comble, distance d'une ferme à l'autre. ‖ Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. ‖ Travée de grille, rang de barreaux entre deux pilastres. ‖ 2° Les travées d'un pont de bois, les parties de ce pont qui sont entre les files des pieux et qui forment les arches. ‖ Partie d'un pont militaire comprise entre les axes de deux corps de support consécutifs. ‖ 3° Galeries supérieures d'une église, qui regnent au dessus des arcades de la nef. ‖ 4° Certaine mesure sur laquelle on calcule le prix d'une couverture de charpente. ‖ 5° Terme de marine. Emplacement formé dans le fond d'une anse ou d'un port par des pieux enfincés dans le sol, pour retenir les pièces de bâtiment.

— HIST. XVI° S. Le connestable de France faisoit faire, ouvrer et charpenter en Bretaigne l'enrlouture d'une ville toute de bon bois, pour avoir la nuit leur plaisoir, quand ils auroient pris terre.... cette ville estoit tellement ouvrée, ordonnée et charpentée qu'on la pouvoit deffaire par travées aussi qu'une couronne, FROISS. t. III, p. 121.

— ETYM. Bas-lat. *trabea*, portique, couvert, tente, du lat. *trabs* ou *trabes*, poutre; grec τραφ, pilier, palais.

† TRAVELLAGE (tra-vè-la-j'), s. m. Rupture ou accident que le fil de soie composé peut éprouver au moulin du deuxième apprêt.

TRAVERS (tra-vè ; l'r ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient : à tra-vèr-z-un désert), s. m. ‖ 1° *Etendue d'un corps considéré dans sa largeur*, c'est-à-dire comme s'il allait perpendiculairement d'une limite à une autre; c'est le sens propre du latin *transversus*. Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent. Orlésie et Hippolyte sont deux voisines dont les demeures ne sont séparées que par le travers d'une rue, CORN. *Galer. du Pal. Etran.* ‖ 2° Par extension, obliquité, irrégularité d'un lieu, d'un bâtiment, etc. Il y a du travers dans ce bâtiment. ‖ [Ménage] est fort chagrin de n'être plus au goût du siècle, et il n'y a pas jusqu'au travers de sa cuisse [cuisse cassée] et mal remise] qui ne le chagrine plus par la mauvaise figure qu'elle lui fait faire, que pour l'incommodité qu'il en ressent, *Anti-ménagiana*, p. 305. ‖ 3° *Fig.* Bizarrerie d'esprit et d'humeur, fausse direction. Quelque vous nommiez folies les travers d'auteur où vous vous êtes laissé emporter, CORN. *Lett. apolog.* C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes, sér. à *Mme de Grignan*, 8 sept. 1680. Pour voir jusqu'où peut aller le travers d'une tête qui ne sait pas modérer son feu, BOIL. *Ep. avert.* I, 51. Son esprit [du poète Robert] est aigu et quelques travers, dont il eût été bien fâché de se corriger, BAYLE. *Gram.* 490. Que les femmes du monde ont de travers! MARIV. *Sec. surpr. de l'am.* I, 4. Il cherche une nouvelle dissipation dans le bel esprit; c'était alors le travers à la mode, BUFFON, *Œuv.* t. VIII, p. 304. *Jolie* : Non, marquis, ce serait me donner un travers. — Le marquis : Tant mieux, il vous en faut, LAHARPE, *Coquette corr.* III, 5. Vous prenez un travers, je vous en avertis, DORAT, *Feinte par amour*, II, 7. Il me paraît moins difficile de déraciner les vices du cœur que de corriger les travers de l'esprit, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par ennui* sc. II. ‖ Donner dans le travers, se laisser conduire à l'erreur qui sert à leur des canons et autres pièces d'artillerie sur leurs chariots. ‖ Bâche que l'on jette sur la voie de bois, la voie de cordes. ‖ Pieu d'or qui est sur le dos d'un livre. ‖ Nom des cordes transversales dans une enquête. ‖ 8° Terme de maréchal. Bande de cuivre ou la tablette d'un chambranle et qui est supportée par les deux montants. ‖ 9° Détail du fer et de l'acier; les travers sont les différentes dimensions. ‖ 7° Terme de marine. La flune d'un bâtiment. Présenter son travers à la lame, au vent, au feu de l'ennemi, présenter le flanc. ‖ Bon par le travers d'un bâtiment, bon par la large parallèle à sa longueur, c'est-à-dire de façon que les deux vaisseaux aient leurs flancs parallèles. Je fus bientôt par le travers d'un autre [vaisseau] qui montait le chevalier de Saint-Maure, mon matelot de l'avant, avait déjà combattu, VILLETTE, *Rapport sur le combat de la Hogue*. ‖ Être par le travers, se dit d'un objet qui se trouve à peu près sur une ligne perpendiculaire à la longueur du bâtiment. Une pointe par le travers sans s'arrêter, BONNAIRE, *Voy.* t. II, p. 225. A deux heures nous étions par le travers de neuf petites îles ou rochers, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 190, édit. ridicule. Se dit aussi de l'état d'un navire des côtés du navire au vent, qui le frappent perpendiculairement. Lorsque nous les eumes suffisamment reconnues [des îles] et que nous en trouvera à l'entrée de la nuit pour attendre l'Étoile, pour entrer, *Voy.* t. II, p. 218. ‖ On dit de même : Être, se tenir au travers. ‖ Être sur le travers de l'attaquant, être par rapport à ce navire, sur le prolongement d'une ligne qui en traverse l'épaisseur à un point quelconque, LAPÉROUSE. ‖ 8° Il s'est dit d'une espèce de piège. Tous les droits d'aides, entrées et sorties des grosses villes, passages et travers, BOISGUILBE. *Dét. de la France*, III, 4. ‖ 9° En travers, dans le sens de l'autre, dans le sens de la largeur. Je veux faire mettre à ma porte des barres de fer en travers. Être vadone en travers sur le placer [dans le lit] AUP. perds du sire. LA FONT. *Court.* Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche, dorme, et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? DIDER. *Lett. sur les sourds et muets* ‖ Profil en travers, section faite transversalement à la direction générale d'un ouvrage. ‖ 10° De travers, loc. adv. Obliquement, dans une direction oblique. Il a la bouche de travers. Comprenez-vous bien comment notre carrosse est mis de travers [sur un bateau]? SÉV. 125, *Rocq.* Il a mis son chapeau de travers sur sa tête. ‖ Fig. Mal, de travers, contre le bon sens, contre la raison, contre la vérité. Il a mal compris, il a pris de travers. Il a mal entendu, il a pris de travers. Il a mal interprété, il a pris de travers. Il a mal jugé, il a pris de travers. Il a mal agi, il a pris de travers. Il a mal parlé, il a pris de travers. Il a mal écrit, il a pris de travers. Il a mal fait, il a pris de travers. Il a mal pensé, il a pris de travers. Il a mal raisonné, il a pris de travers. Il a mal vécu, il a pris de travers. Il a mal réussi, il a pris de travers. Il a mal tourné, il a pris de travers. Il a mal fini, il a pris de travers. Il a mal commencé, il a pris de travers. Il a mal commencé, il a pris de travers. Il a mal commencé

II, 2. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, to. *Andr.* III, 1. Andromaque, au travers du mille cris de joie, Porte jusqu'aux autels le sou-venir de Troie, ID. *Ib.* V, 3. A travers les res-pects leurs tremposes soupisses [des courtisans] s'enbtrent dans nos cœurs, et cherchent nos fai-blesses, VOLT. *Œdipe*, III, 1. [Il en perçant ce qui semble cacher. Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles, LA ROCHEFOUC. *Max.* 100. Au tra-vers de son masque on voit à plein le traître, MOL. *Mis.* I, 4. Les chrétiens héréticques l'ont connu [Dieu] à travers nos ombres et nos adorent Jésus-Christ, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 2. Nous voyons au travers de sa bonne humeur qu'elle est malade, et nous en sommes affli-fichés, SÉV. 232. Elle l'aime de la Valbière, à cette même grâce, ce bon air au travers de cet habit étrange [de carmélite], ID. 2 janv. 1680. Elle l'aime d'Aiguillon] aperçoit, au travers de tant d'ap-parences trompeuses, le fond de la malignité du monde, FÉNEL. *Mme d'Aig.* Vous-je pas, au travers de son saisissement, fin sourir dans ses douleurs contents de son amant? BAC. *Bajaz.* IV, 4. Mais quand la fille de Léda au travers de la vieille eut connu la déesse, LAMOTTE, DISCOURS PRÉLIMIN. Quoi! ne voyez-vous pas toutes ses cruautés, Et l'âme d'un Tartare à travers ses bontés? VOLT. *Zaïre*, V, 2. Sa joie éclatait même à travers ses douleurs, ID. *Mérope*, III, 1. Il faut, en envisager quelque chose à travers..., voir, envisager quelque chose comformément à. Il envisage cette conduite à travers sa passion. *Comment voir* à travers les vitres-vous dans vos assemblées ignorer l'art nouveau de se taire.... n'envisager sa fortune qu'à tra-vers son devoir! MARM. DE VILLARS. [La Ma-rillou, sans ménager. Apprenez, mon ami, que c'est une sottise De se venir jeter au travers d'un discours, MOL. *Fem. sav.* IV, 4. Il [Bourdaloue, dans l'oraison funèbre de Condé] se jeta tout au tra-vers de ses égarements et de la guerre qu'il a faite contre le roi, SÉV. 25 AVR. 1687. || Fig. Donner au travers de, croire aveuglément. Sa bonne, comme vous dites, a donné tout au travers des louanges et des approbations de ce marquis, SÉV. 144. Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'ima-giner; il était inévitable de ne pas donner tout au travers, et de n'y être pas pris, PASC. PENS. XIV. || Re-bolstant, malgré. Votre absence, dont je sens l'a-mertume au travers de toute l'amour maternelle, SÉV. *à Arnauld d'Andilly*, 11 déc. 1675. J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement.... que vous faites, ID. *à Mme de Grignan*, 8 févr. 1690. Au travers de cette je vous bien distinguer Xipharès de son frère, BAC. *Mithr.* II, 3. J'étais sûr qu'au travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans jalousie, sans ja-lousie. *Conf.* II, 1[6]. Il a tort et à travers, loc. *adv.* Inconsidérément, sans examen. C'est un homme dont les lumières sont petites, qui parle à tort et à travers de toutes choses, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Nous entendîmes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui frappe tou-jours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adul-tère, SÉV. 28 mars 1680. Cette multitude qui juge de tout au hasard, qui décide d'une autre pour lui cause le mal, qui fait tout et à travers, VOLT. *Lett. Mme de Graffigni*, 16 mai 1758.

— REM. 1. A travers ne veut jamais de; on tra-verse veut toujours de. A travers ces taillis, et non à travers de ces bois; au travers de ces bois, et non au travers ces bois. On trouve une faute contre cette règle dans ces exemples-ci, empruntés à de bons auteurs, mais qu'il ne faut pas imiter. A travers de ces affaires et de ces épines, que de péchés, que d'injustices! MASS. *Impenit.* 2. A travers de ces cadavres, ne pouvez-vous pas le Seigneur Jésus qui, par son sang, ouvre le sanc-tuaire éternel? ID. *Sermon, Ascension*, 1. Le lynx ne voit pas au travers la muraille, BOSSUET. [Il est bien entendu que, si *de* était pris partivement, cette remarque ne s'appliquerait plus : Parce passer un gué à travers du marécage.] 2. Les grammairiens ont essayé d'établir une distinction entre *à travers* et *au travers*, disant que *à travers* s'emploie principalement pour désigner un passage libre, vide, et *au travers* pour désigner un pas-sage qu'on se procure entre des obstacles, ou en traversant, en pénétrant un obstacle. Mais, si on lit attentivement les exemples des auteurs, on verra que l'usage n'a pas consacré cette distinc-tion. Or il n'y aurait que l'usage qui aurait pu établir une distinction dans l'emploi de deux lo-cutions qui sont évidemment synonymes gram-maticalement.

— HIST. XIe s. De Val-Fuit sunt venuz en travers, *Ch. de Rol.* CCXXXV, || XIIe s. Il se savient le travers de la mer, *Ronc.* p. 140. Et le pont qui est en travers Estoit de tout autres divers, *la Charrette*, 3018. Cume le temple fud si levez, del travers fud fet un escheles de fust, *Rois*, *Reg.* 348. || XIIIe s. Ensi pourprist le feus de defors le port en travers jusques parmi le plus espeis de la vile (Constantinople), VILLEH. 261. En travers sur un lit [dit] l'ent longue jetée, *Berte*, XVI. Par derriere l'a assailli, Ferir le cuida, si failli, Le coup li cola en travers, *Ren.* 4295. Tant [je] les plumasse et tant preisse Du lor de tort et de travers, la *Rose*, 13413. En celes terres pot on aler les travers, dusqu'à tant qu'eles sunt mises en point de porter des-pueilles [moissons], MACHAUT. LI, 2. Et por les marceans garder et garantir furent estaull li travers [droit de passage], ID. XXV, 4. Et con-vient que la seurté [le sauf-conduit] soit par in-viers, ALEBRANT, Ie 12 || XIVe s. Vaudes, arteres, nerfs et leur semblables, tranchés par incision qui font faute de travers travers], *Ac. de la Mor-*noyade, LIV, 1. Lutres n'regardoit s'ame De travers, et ne riolt mie, MACHAUT, P. 41. || XVe s. Ses parens la semonnerent de la marier, et elle respondi qu'elle vouloit [tout franche-ment] que elle ne serait ja par eux mariée, *Lan-celot du lac*, I, 1, Ie 8. Et avoit eu ung coup dev-ques de travers, *Percef.* I. Le visage fut defait, FERRON, 1426. Vas-tu ou le trot ou le pas? Ne me respont point de travers, *Act. de J. C.* À travers du pays de Flandre, ID. 3. Que au-cun tanneur ne achiecera à travers et par un mar-ché tous les cuirs d'une saison ou année, *Ordonn.* mai 1487. || XVIe s. Il luy bailla de son fouet à tra-vers les jambes, RAB. *Gargant.* I, 26. Elle tailloit tout le boys à tordz, à travers, ID. *Ib.* I, 16. Le coup luy perstra le diaphragme, et par à travers la espaulle du cousté droict luy passa par le bault des espaules, ID. *Pant.* II, 14. Gens qui supportent plus malaysément une robe qu'une arne de tra-vers, AMYOT, *Pyrrh.* 2. Ce qui est contraire de quelz nauges on nous meue à la cognoissance du..., ID. I, 201. S'estants jectez au travers de la mer Atlanti-que..., et voyagé longtemps, I, 233. Il lui bleca à travers le corps et à travers que son apostesne eu crevs, II, 254. Il y eut un coup de javelot qui s'as-senit, mais ce fut du travers, non pas de la poincte, AMYOT, *Pr. Æm.* Celuy qui à peine s'appro-cherent, passans à travers la presse, jusques au plus près de l'autel, ID. *Timol.* 24. Les Corinthiens estaient arrivez à travers du païs des Bruticens en la ville de Rege, ID. *Ib.* 28. Le barbare, en s'es-loignant de la rivière, le mena par travers de la plaine, ID. *Camille*, 15. Le serrurier, par les fentes qui regarda en travers de mauvais œil, et leur dit..., ID. *Cat. d'Ut.* 87. Derechef convient faire une autre incision en travers de la premiere, si que ces deux fentes soient en croix, PARÉ, V, 7. Ce test en-guent en eindrez la caudeleule environ deux tra-vers de doigt, ID. XXI, 27. Elle aydoit au curé à mon-ter sur un travers ou les pieds n'achoient, *Moyen de parvenir*, p. 278, dans LACURNE. Le travers de Seine [le passage de la Seine entre Honfleur et Harfleur], *Coutume de Honfleur*, dans LACURNE.

— ETYM. Berry, *travais*, *travars*, *trarè*; bourguig. *au travar*; provenç. *travers*, *travarers*; catal. *través*; espagn. *través*; portug. *través*; ital. *traverso*; du latin *traversus*, *transversus*, de *trans*, à travers, et *versus*, tourné

‖ TRAVERSAGE (trav'ser-saj'), s. m. ‖ 1° Façon qu'on donne à une étoffe de laine, quand on la tond par l'envers. ‖ 2° Espèce de droit dans les ports.

‖ TRAVERSANT, ANTE (trav'ser-san, san-t), adj. ‖ 1° Qui traverse. ‖ Terme de minéralogie. Se dit des parties d'une roche feuilletée, lorsqu'une par-tie de celles qui y sont disséminées en percent et traversent les feuillets. ‖ 2° S. m. Ancien terme de géométrie. Une ligne oblique. Pour le côté et le traversant.... DIDR. *Géom.* 2. ‖ 3° Fleau de la balance commune. ‖ 4° Terme de pêche. Filet qu'on enfonce dans le sable, lorsque la mer est basse, et à la fin duquel des lignes sont attachées de distance en distance. ‖ *Adj.* Des rets traversants.

TRAVERSE (tra-vers'), s. f. ‖ 1° Action de tra-verser, de faire traverser. Promettons audit Boutet de n'accorder aucuns passe-ports et exemptions pour la sortie, entrée et traverses ou passages d'aucunes marchandises, *Reg. Boutet*, *Lett.* pat. 27 juin 1680. ‖ Chemin qu'il y a à faire d'un lieu à un autre. Parions de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique, SÉV. 384. ‖ 2° Route particulière, plus courte que la grand chemin, ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas. Prendre la traverse. Il fut décidé que nous suivrions jusqu'à deux lieues de Montélimart la grande route de Marseille, et que là nous pren-drions la traverse, SAINT. *Voy. Alpes*, I, 17, p. 100, dans RICHELET. Les rencontres, dans le chemin de traverse que nous avons pris tout à l'heure, un grand mur à droite? GENLIS, *Théât. d'éduc. Zélie*, I, 3. ‖ Fig. Il y a souvent arriver aux dignités, ce qu'on appelle la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse qui est le plus court, LA BRUY. VIII. ‖ Rue de traverse, pe-tite rue qui va d'une grande rue à une autre. ‖ Fig. Par les traverses, par voie indirecte. Adres-sez vos lettres pour moi et pour mon fils à du Buc; je crois que je les recevrai encore mieux par là que par les traverses, SÉV. 8 mai 1676. || De traverse, en dehors de la voie directe, du courant ordinaire. ‖ De fil de fuseau; un trop rude, et trop violent, et trop avantageux en paroles; cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié, SÉV. 18 *Suzy*, 25 févr. 1680. Laissons mûrir le des-sein de se voyager de traverse, ID. 21 AVR. 1676. Je suis assommée des grandes nouvelles de l'Europe; tenez, en veilà de traverse que m'envoie Mme de Lavardin, ID. 17 OCT. 1671. Rien ne sait [ne devi-gine] causer [la duchesse de Berry] une passion qui durât toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les traverses, SAINT-SIMON, XIII, 25. ‖ Au jeu, des parts de traverse, parts qui ne sont pas du courant du jeu. ‖ Fig. Ne croyez point que ce soit chose aisée que de vaquer à nos deux commerces et à tous les parts de traverse qui arri-vent chaque jour, SÉV. 17e AV. 1680. ‖ 3° Terme de fortification. Massif de terre élevé sur le terre-plein d'un rempart, dans une tranchée, ou dans une batterie, pour mettre les défenseurs à l'abri des coups de revers ou d'enfilade. ‖ Traverse tour-nante, celle qui est tout à fait indépendante de l'épaulement, et tout autour de laquelle on peut circuler. ‖ 4° Pièce de bois qu'on met en travers pour affermir les ouvrages de menuiserie et de charpente. La traverse d'une porte, d'une fenê-tre. Mettre des traverses. Philibin profita des moin-dres espaces pour multiplier les ornements; sur les quatre traverses qui lentil les pieds du trône, le compilai trente-sept figures, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. ‖ Terme de menuisier. Pauno traverse, celle qui est faite de bois mince et qu'on rap-porte sur un panneau de porte ou de volet. ‖ Tra-verse de support, bande de bois plate qui se pose avec des chevilles sur le derrière des banchettes d'un carrosse. ‖ Traverse de devant, morceau de bois qui s'attache des deux bouts sur les bran-cards. ‖ 5° Terme de serrurerie. Les traverses d'une grille, les larres transversales. ‖ 6° Perche ser-vant à la construction d'un train de bois. ‖ 7° Gros tuyau de tôle pose horizontalement et emduisant la lumée d'une cheminée bouchée par le haut dans une autre cheminée. ‖ 8° Dans un chemin de fer, pièces de bois posées transversalement sur la voie, et sur lesquelles reposent les extrémités des rails. En forêt, les bois de hêtre sont toujours très-demandés pour traverses de chemins de fer. ‖ 9° Terme de blason. Traverse des baguettes, se dit des cloisons qui se dirigent l'une vers l'au-tre, et forment des espèces de goulets. ‖ 10° Armu-ture en cuivre sur laquelle est monté le coulis-seau d'un piston de cuivre à l'anglaise. ‖ 11° Terme de blason. Se dit quelquefois d'une barre de bâtar-dise. ‖ 12° Terme de marine. Banc de sable, de vase ou de rochers, à l'entrée d'un port, d'une rade ou d'une baie. ‖ Fig. Obstacle, affliction, revers. Après avoir passé tant et tant de traverses, MONTAIN. *Epît.* II. En vit-on jamais un [port] dont les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? CORN. *Hor.* IV, 4. Le temps du vrai mérite est celui des traverses; Pour triom-pher il faut souffrir, ID. *Tuit.* I, 22. Je veux écrire dans mes Heures ce que dit N. de Commines sur les traverses de la vie humaine, SÉV. 24 NOV. 1678 [Louis XIV] Trop fier dans ses succès, mais ferme en ses traverses, VOLT. *Henr.* VII. Cet homme que la nature avait formé pour être grand par lui-même, sans le secours ou malgré les traverses

Digitized by Google

de la torture, BATHAL, *Hist. phil.* XIII, 35. ‖ **14°** À la traverse, *loc. adv.* D'une façon inopinée et générante. Les PIVOUT qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, MOL. *Prec.* 5. Ai-je jamais commencé une bonne action où le péché ne se soit comme jeté à la traverse? BOSS. **1er** *sermon, Conseil. ste Vierge*, 2. Il n'y a rien sur la terre ni de si bien concerté par la prudence, ni de si bien affermi par le pouvoir, qui ne soit souvent troublé et embarrassé par des événements bizarres qui se jettent à la traverse, ID. **2e** *sermon, Purific.* 2. Quelque obstacle s'était mis à la traverse pour s'opposer à son bonheur, HAMLT. *Gram.* 9. J'en eus d'abord de regret, mais les distractions survenant à la traverse, J. J. ROUSS. *Conf.* III. ‖ Incidement. S'il vous vient un petit conte à la traverse, se vous en contraignez pas, MOL. *à Buzy*, 9 oct. 1678.

— HIST. XVe s. Le pape n'était pas trop content de voir ainsi la roy si proche et si voisin, et lui aurait sans doute fait dès l'heure quelque traverse.... ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voy. de Nopler de Charles VIII*, p. 132, dans LACURNE. ‖ XVIIe s. En moins de deux jours il sceut toutes les rues, ruelles et traverses de Paris, comme son *Deus dei*, RAB. *Pant.* II, 16. En deux jours et deux nuicts ils hasterent deux traverses de pierres entassées tels qu'en n'eus les enfoncer, LANDIE, 633. Il luy donna tant de traverses, et la rengea à tele termes, qu'il fut que L. Sallade vint du Languedoc pour le secourir, ARTOT, *Serior.* 16. Il passa en très-grand danger, et les autres vaisseaux furent aussi en semblable traverse, ID. *Ibid.* 21. Il y a une traverse de chemin, les coureurs du comte arriverent dans le gros des autres les premiers, D'AUB. *Hist.* II, 384. Et n'ayant pas voulu prendre la traverse que sur ce chemin-là, CASTELNAU, 199. C'est une exemption (honorifique de vieillesse) qu'elle [la nature] donne par faveur particulière à ceux qui, ne chargeant des traverses et difficultés qu'elle a jectté entre deux ea cette longue carriere, MONT. I, 406. Ne se trouve à ses aises que pour estre en courte traverse, ID. II, 604. Aux choses qui se disent en commun, pour aisurdes que je les juge, je ne me jette jamais à la traverse, ni de paroie, ni de signe, ID. IV, 87.

— ÉTYM. *Travers*; prov. *traversa*; cat. *travesa*; esp. *traversia*; portug. *traversa*; ital. *traversa*.

TRAVERSÉ, ÉE (tra-vèr-sé), part. *passé* de traverser. ‖ **1°** Au travers de quoi on a passé. L'océan, étonné de se voir traversé tant de fois, nous *Revue d'Anglet.* Le rocher traversé, se prit à sentir un abîme, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 13. ‖ **2°** Où est un travers de. La pays traversé par de nouveaux tours d'eau. ‖ Terme de manége. Cheval bien traversé, un cheval fort du dessus et large du poitrail. Preuve garde qu'ils [des chevaux andalous] soient traversé, grand et bien proportionné, *Ecuyer, etc. de Colbert*, IV, 274. ‖ Pierre traversée, pierre où les traits des brettures se croisent. ‖ **3°** Percé de part en part. Traversé par l'épée de son adversaire. ‖ Un homme tout traversé de pluie, tout trempé, tout mouillé par la pluie. ‖ **4°** À qui, à quoi on a suscité des obstacles. Hélas! pourquoi fault-il que de justes inclinations se trouvent traversées! MOL. *Scapin*, III, 1. Après avoir été si agité, si envié, si traversé dans une vie courte, VER. TRI. XIII. Sur sa vertu par le sort traversée, Sur son voyage et ses longues erreurs, On aurait pu faire une autre Odyssée, GRESSET, *Ver-vert*, I. Cette tendre union succéda à la passion la plus vive et la plus traversée, CONTE DE CAYLUS, *Mourh. et Pop. Œuv.* I, 12, p. 74. Sans cesse traversé dans mes projets, dans mes vœux les plus ardents, **2e** AUCOUSON, *Œuv.* I, 19, p. 251, dans POUGENS. Dans le cours d'une si longue et traversée, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 3.

TRAVERSÉE (tra-vèr-sé), s. f. ‖ **1°** Terme de marine. Voyage outre mer; temps employé pour faire ce voyage. J'arrivai à Belle-Ile, le 28e jour de mon départ de la Guadeloupe; M. le marchal d'Estrées n'avait pas été, de sa vie, si vite traversé; il y avait mis 67 jours, *Mem. de Villette*, 1678, dans JAL. ‖ En général, toute sorte de voyages par mer, excepté les voyages de long cours et ceux où l'on ne fait que suivre une côte. La traversée de Bordeaux à Lisbonne. ‖ **2°** Sorte de toile fine, mais commune.

— ÉTYM. *Traversé*.

† TRAVERSEMENT (tra-vèr-se-man), s. m. Action de traverser. Les princes du sang s'accusèrent pas M. le Prince, ce héros, d'avoir manqué de hauteur, ai d'entreprises hardies en faveur du leur rang, témoin le traversement du parquet au parlement, ST-SIM. 174, 71.

— HIST. XVIe s. TRAVERSEMENT, COTGRAVE.

TRAVERSER (tra-vèr-sé), v. ‖ **1°** Passer à travers, d'un côté à l'autre. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il traverse tout un grand pays, BOSS. *Louis de Bourbon*. Nous allons traverser les sables de Libye, BOIL. *Épît.* I. D'une odieuse cour j'ai traversé la presse, RAC. *Brit.* V, 3. De Cédron avec lui traversant le torrent, ID. *Athal.* III, 8. Tu n'as que la rue à traverser; amène-la, si tu peux, avec toi, BARTAS, *Duct, II, 1.* Comme ils n'imaginaient point qu'il fût possible de traverser le Palus Méotides, ils ne connaissaient point les Romains, MONTESQ. *Rom.* 17. Un homme traverse Paris et évite tous les embarras avec les mêmes précautions que s'il ne pouvait qu'à ce qu'il fait; cependant il est assuré qu'il était occupé de toute autre chose, CONDIL. Cons. Aum. II, 4. Il traverse le chemin, traverse la lame. ‖ **2°** Être ea travers de quelque chose. Un chemin étroit traverse la forêt. Un ruisseau traverse la prairie. Les différentes forts élevés et des fortés abattues qui traversent des chemins affreux, ROSS. *Louis de Bourbon*. La ville est traversée par une petite rivière dont elle porte le nom, SAUSSAY, Pic. ‖ **3°** Terme de manége. Traverser une ancre, c'est, après l'avoir montée au bossoir en la lavant, coucher cette ancre le long de l'affût, ROMME. ‖ Traverser une vmile, baler l'écoute de dessous le vent de cette voile, pour présenter au vent une plus grande partie de sa surface. Il le fait tourner plus aisément et plus vite le navire autour de son axe vertical, ‖ **4°** Corroyer, scier ou raboter le bois en travers, dans le sens du bois; replaner un parquet ou un plancher. ‖ Se dit en parlant des labours croisés, c'est-à-dire qui coupent à angles droits les précédents. ‖ Traverser les queues, faire venir; au contraire, tirer la lame aux endroits où une couverture était cousue. ‖ Chez les cartiers, séparer les coupeaux en divisant la feuille en quatre parties égales. ‖ Percer de part en part. La plume a traversé son manteau. Une balle lui a traversé le corps. Elle arme sa main pure et traverse le cœur de son époux qui ne l'avait pas sonhoeur, VOLT. *Scythes*, V, 4. ‖ **5°** Fig. Passer à travers. Il traverse en tremblant ces effroyables sables, DELILLE, *Trois règnes*, III. Traverser la vie; en traverser un chemin avec dans sa langue; car y marcher dans sa longueur, c'est le suivre; ainsi traverser est toujours faire un petit trajet; quand on va à Bagdad, on ne traverse pas toute la vie, on l'a parcourue; l'expression était donc impropre; ne pourrait dire que d'un enfant mort au berceau, on traverse l'enfer, BÉNIGNE, *Mém.* I, v, p. 96, dans POUGENS. ‖ **7°** Fig. Traverser l'esprit, se présenter rapidement à l'esprit. Ici mon âme se propose me traverse l'esprit, BÉNIGNE, *Sat.* III. Cette réflexion traversait légèrement mon esprit, ETAIL, *Corinne*, XII, 4. ‖ Traverser le cœur, causer une angoisse dont on ne manquera point, Quoi ce qui me fait souvenir de vous ne traverse le cœur, XIV, 20 déc. 1671. ‖ **8°** Fig. Susciter des obstacles, des embarras. Le cardinal de Richelieu était persuadé qu'il traversait l'inclination qu'il avait pour la reine, RETZ, *Mem.* I, liv. I, p. 23, dans POUGENS. Oui, je trouve que jamais, de tous ces vains projets, Le destin ne m'ait traverser le repos, MOL. *Tart.* III, 5. Cette nouvelle lumière [vente de Dieu] lui donne [à l'âme] de la crainte, et lui apporte un trouble qui traverse le repos qu'elle trouvait dans les choses qui faisaient ses délices, PASC. *Convers. du pécb.* Jai fait un mystère [de ma joie], afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser, SÉV. 8 août 1685. L'Église est étrangère et errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes, et le monde ne cesse de les en séparer, persécutant, BOSS. *le Tellier*. La promptitude de son action ne donnant pas le loisir de la traverser, ID. *Louis de Bourbon*. Il ne faut pas croire que nous voulions traverser, RAC. *Brit.* III, 8. Personne ne se met en tête de traverser son bonheur, HAMLT. *Gram.* 16. Alcibiade.... avait fait tous ses efforts pour traverser le traité qui venait de se conclure entre les deux peuples [Athènes et Sparte], ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, III, p. 601, dans POUGENS. Les courtisans ne pensent pas à nuire à ceux qui ne peuvent les traverser, et font quelquefois gloire de les obliger, BOILEAU, *Consid. moraux*, 11. ‖ **9°** V. n. Être en travers. Une pièce d'assemblage qui traverse. ‖ **10°** Se traverser, v. réfl. Être franchi. Cette rivière ne se peut traverser à gué. ‖ **11°** Terme de manége. Ce cheval se traverse, ses hanches et ses épaules ne sont pas exactement sur la même ligne. Ce cheval se traverse des hanches, est autre que traverse des épaules. ‖ **12°** Terme de marine. Un navire se traverse, quand il présente le côté. ‖ **13°** Se faire obstacle l'un à l'autre. La jalousie des ministres toujours prêts à se traverser les uns les autres, et si tout immobile à leur ambition, BOSS. *Polit.* X, III, 3.

— HIST. XIIe s. [Ils] Passent dur portes, traversent quatre punz, *Ch. de Rol.* CXC. ‖ XIIe Et quant li arcevesques comença à parler, E si cause en latin gentement à monstrer Et comença les lues [aussitôt] partuit à traverser, *Th. le mart.* 57. Parmi Provence li marchis se traverse, *Menage Guillaume*, V, 2146. ‖ XIIIe Ki traverse [chasse] l'aventure; Dont eri sois, et ere est dure, *Partonop.* V, 2302. Une femme vieille qui traversoit parmi la rue, et portoit par sa main destre une escuellée pleine de feu, *ibid.* 2580. ‖ XIVe s. Telz cuide aller la voie et le chemin plus grant, Qui va hors du chemin par les champs traversant, *Guesel.* 18287. Quiquelieu le suppliant estut trouvé ordonnans jouans aux grosses boules, et la, lui estant abuvré de vin, se feust mis à traverser [parjer] pour un petit blanc contre un autre, RR. JANIEL, *Lettres*. Si avons encontré deus hommes qui nostre chemin traversoient, J. DE CONDÉ, I, III, p. 99. ‖ XVIe s. Et, en grande diligence, traversames les marais, RAB. *Garg.* I, 47. Ils traverseront les Espagnes, la Gaule, l'Italie, jusques en la Grece, MONT. I, 241. Tant de difficultez qu'ils luy traversent la voye, qu'elle s'esgarent et l'enyvrent, ID. IV, 236. Je crois que vous avez l'ame de quelque massoret traversée [transfuse] au corps, voire et du plus subtil, TYARD, p. 258. Il leur prit envie de traverser à nage la rivière, qui estoit roide et fort profonde, ARTOT, *Publ.* 25. Il se retira dedans Carthage la mieffre, ils en firent voile par la mer; et de là traversa en Afrique, ID. *Sert.* 40. Les barbares avoient rempare un long espace de l'autre rive, avec force arbres, grands et gros, qu'ils avoient mis, ID. *Pomp.* 53. Quand ilz furent à l'endroit d'une rue traversante qui alloit à la prison.... ID. *Agis et Cleom.* 89. Pulfort l'atend [le duc de Guise] dans le chemin qui traverse auprès d'Olivet, D'AUB. *Hist.* I, 180.

— ÉTYM. *Travers*; provenç. *traversar*; cat. *travesar*; espagn. *atravesar*; ital. *attraversare*.

† TRAVERSEUR (tra-vèr-seur), s. m. Celui qui traverse. Ce voyageur traverseur de l'Afrique.

— HIST. XVIe s. Ces Romaines, le grand voyageur et traverseur de voyes perilleuses, RAB. *Pant. IV*, 1.

TRAVERSIER, IÈRE (tra-vèr-sié, siè-r'), adj. ‖ **1°** Qui traverse. Rue traversière. Il [le duc Guise] sercr, fuite dont on put en la mettant presque horizontalement sur les lèvres, dite aussi fuite allemande, ou simplement, fuite. Il suffait les parties fuites [les imitait en suffant], il roucoulait les traversières, chantait, chantait, se démenant comme un fercé, etc., DUCRAY, *Les Nerveu de Rouveau*. ‖ **3°** Terme de marine. Vent traversier, eu, subst. traversier, le traversier. Le traversier est un tarme dont on se sert dans cette mer [Méditerranée], qui signifie le vent qui entre directement par l'embouchure d'un port ou d'une rade ou l'en est mouillé, et contre lequel on se précautionne, étant ordinairement le plus à craindre, *Portulan de la Méditerranée*, dans JAL. ‖ **3°** S. m. Traversier, verge qui forme la croix du haut d'une bannière. ‖ Nom que les tisserands donnent à des bâtons qui soutiennent plusieurs cordes, et qui opèrent la communication des marches avec les lames. ‖ **4°** Traverser, sorte de pantalon jadis qu'on nomme plus ordinairement sorcer. ‖ **5°** Terme de marine. Traversier, nom d'un petit navire en usage au XVIIe siècle, et servant aux petites traversées, au cabotage et quelquefois à la pêche. Comme il importe qu'ils [des gardes de marine de Rochefort] arrivent promptement audit port de Brest, on aurait pu juger de les faire embarquer sur un traversier, *Seignelay à Demuyn*, 1679, dans JAL. ‖ On dit aussi : barque traversière. ‖ **6°** S. f. Traversière, cordage fait au diamant d'une ancre, pour la traverser. ‖ Cordages qui, dans les ponts militaires, retiennent les corps de support flottants entre eux ou à la rive.

— HIST. XVIe s. Par les filets droits il se fait attraction, et par les traversiers il se fait expulsion, PARÉ, I, 8. Ores qu'ils eussent la fortune rebourse et traversiere à leurs desseins, PARQUIER, *Rech.* III, p. 250, dans LACURNE.

Digitized by Google

— ÉTYM. *Traverser*. La flûte traversière a été nommée de la position qu'on lui donne. Flûte (voy. ce mot) était d'abord un nom générique, et s'appliquait aux hautbois, aux clarinettes, aux bassons, etc. qui tous se jouent en avant. Ces instruments ayant tous des noms, la flûte nommée d'abord *allemande*, du pays où elle avait pris naissance, puis nommée *traversière*, a ensuite pris exclusivement le nom de flûte; de sorte que c'est toujours de la flûte traversière qu'on parle quand on nomme la flûte.

TRAVERSIN (tra-vèr-sin), *s. m.* ‖ 1° Oreiller long et étroit qui, à la tête, s'étend dans toute la largeur du lit. Son camarade parle de la valise; il ne voulait point, disait-il, d'autre traversin, P. L. COUR. *Lett.* 1, 212. ‖ Fam Faux traversin, oreiller long que l'on met aux pieds du lit, pour faire symétrie avec celui qui est placé à la tête. ‖ 2° Terme de marine. Traverses de la charpente d'un bâtiment. ‖ Forts bancs qui lient la membrure d'une embarcation. ‖ fig. renverser sanglant de dessus le traversin de la chaloupe sur lequel il était monté, LAFÉNESTRE, *Voy.* t. III, p. 213, dans FOUGERAS, *Il Traversino de nage*, les marcheurs pieds des chaloupes et des canots. ‖ 3° Pièce de bois qui sert à former le fond d'une futaille ou à le renforcer. Pour chasser milliser de bons merrien ou traversin, à livres, *Lett. pat.* 27 juill. 1662. Le 5e s'appelé traversin et sert à faire les planches to fond du tonneau, et le merrien (voy. AND. et CHARGE.) sert à former les douves, *Dict. des arts et mét.* Tonnelier. ‖ Pièce de bois à la tête et à la queue d'un train flottant. ‖ 4° Branche de bois qui sert à tenir le ventre ouvert, dans la boucherie. ‖ 5° Fleau de la balance commune.

— HIST. XIIIe s. Et des autres barons chascuns s'en tant poués, c'est il ont de la porte tous les pans desserés, tous les bans [soliers] traversains ont à terre jetés, *Ch. d'Ant.* VI, 980. ‖ XVIe s. Faut luy mettre sous la teste quelque drap pliè en plusieurs doubles, et passer sur le chevet ou traversin, PARÉ, VII, 19.

— ÉTYM. *Travers*; walloh, *tapit, travet*.

TRAVERSINE (tra-vèr-si-ne), *s. f.* Terme de ponts et chaussées. Pièce de bois employée dans une fondation sous l'eau et placée perpendiculairement à la direction de l'courant. ‖ Maîtresses traversines, celles qui portent sur les seuils. ‖ 2° Planche qui sert à passer d'un bateau dans un autre. ‖ 3° En charpente, traverse d'une échelle. ‖ 4° Terme de vétérinaire. Mules traversines, voy. MULES.

† TRAVERSINER (tra-vèr-si-né), *v. a.* Poser et attacher les bûches à la tête et à la queue des chaussées d'un train à flotter.

TRAVERSITIN (tra-vèr-tin), *s. m.* Pierre dure exigritare qu'on trouve aux environs de Rome, et qui sert aux constructions; c'est un tuf calcaire, provenant d'un dépôt d'eau douce.

— ÉTYM. Lat. *travertino*.

† **TRAVESOLLE** (tra-vè-zol, zole), *s. f.* Nom donné à la table à manger des officiers sur les galères de Malte, *Statuts*, XX, 28, dans Jal.

TRAVESTI, IE (tra-vè-sti, stie), part. passé de travestir. ‖ 1° Qui a pris un vêtement, un habit qui n'est pas du sexe ou de la condition. Les prêtres et les religieux, aidés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui trouvent en Angleterre parmi les errants, travestis, nous. *Reine d'Angleterre*. M. offrant aux yeux de Don Louis, tantôt travestie en homme, tantôt sous mes habits ecclésiastiques, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 3. Il parut ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois de la monde, MONTAIG. *Lettres*, XI. On dit d'une personne qui est au bal qu'elle est déguisée; c'est d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est travesti, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 301. ‖ Au théâtre, rôle travesti, rôle où l'acteur se travestit. ‖ Fig. Apollon travesti devint un Tabarin, nous. *Art p.* 5. Et j'admirais l'orgueil et vents travestis, I. a. nous. *Satire*, V. Sa bonté se travestit. Nos deux travesties se trouvèrent et en leurs nouveaux accoutrements, eut ne se l'eyche n'eut fait toute sa vie autre chose qu'être bergère, et la bergère qu'être princesse, LA FONT. *Psyche*, II, p. 182. ‖ 2° Traduit, arrangé d'une façon burlesque. L'Énéide travestie de Scarron. ‖ 3° *S. m.* Travesti, variété de taupe.

TRAVESTIR (tra-vè-stir), *v. a.* ‖ 1° Faire prendre des habits qui n'appartiennent pas au sexe ou à la condition. On a travesti des soldats en paysans pour surprendre la place. ‖ 2° Fig. Changer un ouvrage sérieux en ouvrage burlesque. Scarron a travesti Virgile. ‖ [Marivaux] était digne de se faire connaître d'une manière plus avantageuse qu'en travestissant des productions immortelles, et Marianne a fait oublier le Télémaque et l'Homère travestis, D'ALEMB. *Elog. Mariv.* note 3. ‖ 3° Donner à une chose un caractère mauvais qu'elle n'a pas. Ses invectives (de Killegrew contre Jane de Shrewsbury) l'attaquèrent depuis la tête jusqu'aux pieds; il fit une peinture affreuse de sa conduite, et travestit en défaut les charmes qu'il venait de célébrer, HAMILT. *Gram.* II. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les faiblesses de sa jeunesse en noirceur de son âge mûr, J. J. ROUSS. 2e *dia.*. Cette religion qu'ils travestissaient en la prêchant, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 81. ‖ Travestir la pensée de quelqu'un, lui donner une fausse interprétation. ‖ 4° Se travestir, *v. refl.* Prendre un vêtement qui ne convient pas au sexe, à la condition. Accablement la maîtresse et la servante ne travestissent, MARIV. *Jeux de l'am et du hasard*, 4. ‖ Fig. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère. Il se travestit avec art. Il n'y a dans votre cœur qu'un seul homme toujours souple et dépravé, qui se travestit en cent façons pour faire toujours également le mal, LEM. *Diab. des nouv. dieux*. Son caractère, *Arch. et Toussaint*.

— HIST. XVIIe s. Et qu'il eut à lui envoyer un sien fidèle transvesty, M. DUBELL. 625. Plusieurs soldats transvestis en paisans, *ib.* 626. Ce sont délices aux princes, c'est leur feste, de se pouvoir quelquefois transvestir et desmentire à la façon de vivre basse et populaire, MONT. III, 9.

— ÉTYM. *Tra ou trans*, marquant changement, et *vestir* ou *vêtir*.

TRAVESTISSEMENT (tra-vè-sti-se-man), *s. m.* Action de travestir, de se travestir. Il [l'abbé de Choisy] ne craignait pas même de se montrer à Versailles avec ce singulier travestissement [en femme], D'ALEMB. *Eloge l'Ab. de Choisy*, note 3. ‖ Au théâtre, rôle, pièce à travestissements, rôle, pièce où un acteur, changeant rapidement de costume, joue plusieurs personnages. ‖ Fig. M. le duc de Nivernois, en courtisan délicat, s'est servi de son talent pour la table; à la faveur de ce travestissement, il a fait goûter au monarque [le roi de Danemark] ses louanges ingénieuses, SAINCHAMONT, *Mem. secrets*, I, IX, p. 100.

— SYN. TRAVESTI, TRAVESTISSEMENT. Il dissemble que déguisement suppose une difficulté d'être reconnu, et que travestissement suppose seulement l'intention de se rendre méconnaissable, seulement l'intention de s'habiller autrement qu'on n'a coutume, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 301.

† **TRAVESTISSEUR** (tra-vè-ti-seur), *s. m.* Celui qui travestit. Un ouvrage. Le travestisseur d'Homère, ennemi déclaré et l'aspheniateur intrépide de l'Iliade, pouvait être comparé à ces incrédules endurcis, qui, en attaquant le culte public, outragent avec audace ce qu'ils ont le malheur de mépriser, D'ALEMB. *Elog. Mariv.* ‖ Par exagération, auteurs travestisseurs.

† **TRAVON** (tra-von), *s. m.* Chapeau qui couronne la fût des pieux d'une palée de pont et qui porte les poutrelles des travées.

† **TRAVOUIL** (tra-vouil, ll mouillées), *s. m.* Devinette pour mettre le fil en écheveaux.

† **TRAVOUILLER** (tra-vou-llé, ll mouillées), *v. a.* Mettre le fil en échevaux sur le travoul.

† **TRAVOUILLETTE** (tra-vou-llè-t', ll mouillées), *s. f.* Petit morceau de bois qui soutient les fuseaux du travoul.

† **TRAVOUL** (tra-voul), *s. m.* Terme de pêche. Morceau de bois plat et dentelé, sur lequel on plie des lignes.

† **TRAVURE** (tra-vur'), *s. f.* Petit retranchement à la poupe d'un bateau foncet, où l'on fait la cuisine.

† **TRAYE** (tré), *s. f.* Nom vulgaire de la draine.

† **TRAYEUSE** (tre-ieuz'), *s. f.* Femme qui trait les vaches. Les trayeuses attentives saurent remarquer que les vaches donnent leurs doigts lorsqu'elles sont pincées de pustes feuilles, augmentant de consistance à mesure que la traite approche du soir, PARMENTIER, *Instit. Roy. science*, t. IV, p. 243.

TRAYON (tré-yon), *s. m.* Bout du pas d'une vache, d'une chèvre, etc.

— HIST. XIIIe s. Le queus Berengot ont une fille moult belle, Pope l'apele l'en, moult est gente pucelle. Navoit encore en tout sa traie ne mamelle; Et trayon, *trahere*. ‖ XIVe s. Ou dit que vous la nourrez [l'oyson] Une fois malle, autre femelle, Et n'aurez ni ce mamelle, ni trayon. Il veut [les veaux] mais sont veuller, qu'il aient leur fait entièrement un mois, et al chef du mois leur tailler un trayon, et ouit de semaine en semaine un trayon, *Rebl. mes ch.* 1er série, t. II, p. 368. ‖ XVIe s. N'ayant le veau a tout mis dans la bouche le trayon de la mère, que le laict n'en sorte, comme le vin d'un tonneau qu'on perce, O. DE SERRES, 283.

— ÉTYM. *Traire*; norm. *tran, train*; picard, *trayon*.

† **TRÉ** (tré), *s. m.* Nom, à Salins, de l'arbre mort employé comme pièce de charpente.

† **TRÉBALLE** (tré-bal), *s. m.* Nom, à Salins, de l'arbre mort employé comme pièce de charpente.

† TRÉBAU (tré-bo), *s. m.* Espèce de navire commun à Venise, servant à des communications avec Trieste et l'Istrie, du port de soixante à quatre-vingts tonneaux, et ressemblant assez par figurement à ce chasse-marées, BOISLAIT, *Instit. Mem. science.* t. V, p. 287

† **TRÉBELL** (tré-bèl), *s. m.* Plante synanthérée dont les feuilles servent à aromatiser les cigares de la Havane.

TRÉBELLIANIQUE (trè-bèl-li-a-ni-k'), **TRÉBELLIENNE** (trè-bèl-liè-n'), *adj. f.* Terme de droit romain. Quarte trébellianique ou trébellienne, le quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité.

— ÉTYM. *Trebellius*, jurisconsulte romain.

† **TRÉBUCHABLE** (tré-bu-cha-bl'), *adj.* Qui est exposé à trébucher.

— HIST. XIIIe s. Cil qui vivent sans conseil, qui sus mimes laissent trebuchables et avantures des choses.... *Job*, p. 493. ‖ XVe s. D'une partterne et d'autre trebuchable, *Ch. d'Ant.* VI, 713.

— ÉTYM. Trébucher; provenç. *trabucantes*.

† **TRÉBUCHAGE** (tré-bu-chaj'), *s. m.* Terme de monnaies. Opération dite aussi triage qui consiste à trier les pièces excédant le poids pour les fondre.

— ÉTYM. *Trébucher*.

TRÉBUCHANT, ANTE (tré-bu-chan, chan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui trébuche. ‖ 2° En parlant des monnaies, qui est de juste. Le commissaire : En quelles espèces étant cette somme? — Harpagon : En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes, nou. *Av.* V, 5. ‖ Fig. Il est en fonds de plus de deux mille syllogismes, et il n'y en a pas un qui ne soit de poids et trébuchant, BALZ. *Liv. inv.* XII, 32. ‖ 3° *S. m.* Le trébuchant, un certain nombre de grains qu'on retranche sur le marc, c. q.'on répartit sur le nombre des pièces qui le composent, pour rendre celle pièce un peu plus forte que le poids requis, afin qu'elles ne deviennent pas trop tôt légères par le maniement, et qu'elles soient plus longtemps trébuchantes, c'est-à-dire, de poids dans la petite balance qui se nomme trébuchet. Cette pièce de monnaie a le trébuchant.

† **TRÉBUCHÉ, ÉE** (tré-bu-ché, ché'), *part. passé* de trébucher. Le Sicilien nous fâche [à] bon Etiellus trébuché, SCARR. *Virg.* V. Ce poète orgueilleux [Ronsard], trébuché de si haut, Rendit plus redoutable sa chute, BERTAUT, *Poés. div.* p. 11. ‖ Ce participe n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

TRÉBUCHEMENT (tré-bu-che-man), *s. m.* Action de trébucher.

— HIST. XIIIe s. Tu nous totes les paroles de trebuchement, langue tricherase, *Liber psalm.* p. 69. ‖ XVIe s. Ne [Pierre] pâtit aucun trebuchement, qui souffri son trebuchement, Pour ce qu'apres plus humblement Se portast vers nature humaine, *J. DE MESCHINOT*, *Trad. Lucr.* Le Recteur demontre clerement, Qu'ainsi tratoit est le trebuchement D'honneurs et biens, et qu'il Dieu faict injure, J. MAROT, I, 408.

— ÉTYM. *Trébucher*; provenç. *trabucamen, trabuzamen*; ital. *trabucamento*.

TRÉBUCHER (tré-bu-ché), *v. n.* ‖ 1° Ne pas garder l'équilibre en marchant. J'y passe en trébuchant [sur la planche d'un ruisseau], nou. *Sat.* VI. ‖ Fig. Faire des faux pas dans la conduite. Dont la bonté fit trébucher le pauvre Isidore. Et qui, voyant un Lu s'applaudir d'un ouvrage où la droite raison trébuche à chaque page, Ne s'écrie aussitôt : l'imprimeur auteur! nou. *Sat.* IX. ‖ Trébucher dans une affaire, y faire une fausse démarche. ‖ 2° Tomber. Puissez-tu voir sous le bras de ton fils Trébucher les murs de Memphis! MALH. III, 4. Il frissonne, il chancelle, il trébuche, il expire, CORN. *Attila*, V, 6. Cette personne enfin sur l'herbe tendre Est trébuchée, LA FONT. *Serp. Lafl.* Furieux Tiphée avec sa vaste rage Trébuche avec eux dans des gouffres sans fonds, DUPR. *Proserp.* II, 6. Fig. Battus ta mauie, afin de l'arracher Du honteux precipice où tu vas trébucher, CORN. *Poly.*

Digitized by Google

v. 2. ‖ Fig. Trébucher du faîte des grandeurs. Et du rang éminent dont il faut trébucher, ROTR. *Bélis.* v, 5. ‖ Fig. Il se dit de tout ce qui s'écroule, s'affaisse. Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil trébuche, CORN. *Rodog.* IV, 5. Et je sens qu'à vos yeux mon courroux chanceuant Trébuche, perd sa force, et meurt en vous parlant, IB. *Sertor.* III, 4 ‖ 3° En parlant du poids, emporter par sa pesanteur la chose qui contre-pèse. Cette pièce d'or trébuche, ne trébuche pas, Fig. On n'a du bien qui dort l'aveugle nonchalance Laisse au gré du destin trébucher sa balance, LAMART. *Méd.* 3, 20. ‖ 4° V. a. Faire passer par le trébuchet une pièce de monnaie. Les changeurs trébuchent toutes les pièces une à une, ils les trébuchent, et ils font fondre toutes celles qui sont lourdes, DE WARU, *Knights of the Sa Sangue*, 1867, p. 182. Il *prononce*, la pièce est trébuchée et ne tombe point, avance son chemin.

— REM. Quand on veut marquer l'action, trébucher se construit avec *avoir* : Il a trébuché comme une pierre. Mais, quand il exprime l'état de chute, il se construit avec *être* : Cette personne est trébuchée sur l'herbe.

— HIST. XIVe s. Cheent li rei, à tere trebuchet, *Ch. de Rol.* p. 106, éd. FR. MICHEL, 1860. ‖ XIIIe s. Les autres devrunt mener e waster, E vus les faites tut chair e trebuchier, *Th. le mart.* 28. Mon frere vi ocire et detrancher, Et m..a neveu morir et trebuchier, *Rasoil de C.* 57. ‖ XIVe s. Tantot honie tant con il fu, Si trebuche bel de la sele, *Cl. Fl.* Et espandi le let trestel, REN. 2786. Car por ce sont les grands en haut leves, Que l'en les puist apres veoir De plus haut trebuchier et cheoir, MACH. 6204. ‖ XVe s. Que nul changeur ne autre personne ne soit si hardi qu'il trebuche nulles mon noies qui aient cours, quelles que elles soient, *Ordonn.* 29 sept. 1329. Maulus fent un Gaule qui ja estoit monte aucy comme un plus haut, et le fist trebuchier, et il abatit les deux premiers des autres, BERCHEURE, f° 144. ‖ XVIe s. Icelui Lucifer et les autres de sa bande furent chassez hors de paradis par force, et trebuchez en enfer, MONLUC, *Serm.* ‖ XVIIe s. Il avoit eu de Dieu une droiture naturelle, et par sa folie il est trebuché en vanité, CALV. *Inst.* 178. Encore que la terre treuillast et que les moissons trebuchassent au profond de la grange, Ib. 453. Et falloit bien peu pouiser à la roue pour faire trebucher le tyran en totale ruine, AMYOT, *Pelop.* 88. Quand ils auront commencé jusques à faulte, et seront trebuchez, IB. *De la manie, honte*, 25. Les petardiers firent trebucher pontlevis et portes, D'AUB. *Hist. un.* 3. Ayant commencé tant d'occasions de mourir ou nous voyons trebuscher le monde, MONT. 3, 407. C'est tout un de cheir et de trebucher, CORDELIER.

— ETYM. Norm. *trabuquer* ; wallon, *trabouki* ; provenç. *trabucar*, *trasbuchar*, *trebucar* ; espagn. et portug. *trabucar* ; ital. *traboccare*. *Trébucher* est formé de *tre*, et de l'anc. franç. *buc*, tronc humain, torse, qui est l'anc. haut-allem. *buk*, tronc du corps ; de sorte que *trébucher* est faire aller le corps de la direction naturelle. L'haut-allem. *Backe* vient de *bocca*, bouche, comme *tracoliare*, renverser, vient de *collo*, dans *trebuncher*, il y a un comme dans *tribunchier*, *tribuchier*, *tribuquer*. Mais *trebucher* de la *Ch. de Rol.* reste inexpliqué.

TRÉBUCHET (tre-bu-ché ; le *t* ne se fait pas ; au pluriel, la *t* se fait : des tre-bu-chets), s. m. Les trébuchets nuisent aux traits, sucres, pain, etc.), s. m. ‖ 1° Dans le moyen âge, machine de guerre qui lançait des pierres, et qui servait à battre en brèche les murailles. ‖ 2° *Piège* à prendre les petits oiseaux, qui consiste en une cage dont la partie supérieure, couverte de grains, fait basculer, trébuche quand l'oiseau veut s'y poser, et l'enferme. Et ceux-ci a donné dans le trébuchet. ‖ Fig. Votre maîtresse, en ses nobles projets, Peut à d'autres oiseaux tendre ses trébuchets, MOL. *Mis.* IV, 2. ‖ 3° Fig. Prendre quelqu'un au trébuchet, l'amener par adresse à faire une chose qu'lui est désavantageuse ou désagréable. Plus fins que vous sont pris au trébuchet, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 2. Il nous servait de protecteur et d'avocat, quand il nous arrivait d'être pris au trébuchet, LESAGE. *Guzm. d'Alfar.* IV, 9. ‖ 4° Se dit aussi pour traquenard. Trébuchet à prendre des quadrupèdes. Marmadeurs obstinés, famélique rongeurs, En vain s'arment contre eux les trébuchets vengeurs, PEYRILLE, *Trois rég.* VIII. ‖ 5° Petite balance pour peser des monnaies ou des objets de peu de poids, ainsi nommée parce que l'un des plateaux trébuche. Par différents moyens, tels que la pierre de touche et le trébuchet, on examine si elles [des monnaies] ne sont pas altérées, tant pour le titre que pour le poids, BARTHÉL. *Anach.* ch. 55.

— HIST. XIIIe s. Mistrent la main à asseger le chastel et faire engins, et firent un grand trebuchet qui gettoit le peasnt d'un quintar, DU CANGE, *trebuchetum*. D'un trebuket Bitrebuker Mult grant partie de lor mars, IB. Ib. Eisnel en une vigne entré Ou un vilein avait planté Un pochon comme trebuchet, REN. 23108. ‖ XIVe s. Dresse ton trebuchet, qui soit elos de bois par derriere, en telle maniere que le chevreul qui venra pour mengier voise [aille] par l'entree du trebuchet, MODUS, f° LXVI. Prendre la perdrix au trebuquet, Ib. f° CXVII, verso. ‖ f° 1° Et aussi que le trebuchet de non pié parmi les jambes de Jehannet, dont ecellet de la teste et de la terre, DU CANGE, *trebuchare*. Or es tu pris au trebuchet, E. DESCH. *Premices mat.* f° 181. ‖ XVIe s. Portant avec nous un trebuchet, et nous possissions nos oseus, BESSIN. *Coutes*, CIV. Il ne profite point au larron, de voir le usage et les lineamens de celui qui l'enseigne ; mais bien eeux de l'ame, pour recevoir les jugements des choses avec le trebuchet en la main, D'AUB. *Hist. prof.* 9.

— ETYM. Voy. TRÉBUCHER ; bourguig. *trabuchet* ; provenç. *trabuquet* ; espagn. *trabuquete* ; ital. *trabocchetto*. *Trébuchet* est un diminutif de l'anc. mot *trebuc*, machine de guerre pour renverser.

† **TRECENTESIMO** (tre-sun-té-zi-mo), *adv. lat.* Trois-centièmement. Il s'emploie pour indiquer la trois-centième place, dans un classement. article d'une série (*ano*°), quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit encore trecentesimo primo, secundo, etc.

† **TRÉCENTISTE** (tré-san-ti-st'), *s. m.* Se dit des poètes italiens du XIVe siècle.

— ETYM. Ital. *trecento*, de *trecento*, trois cent (l'an mil trois cent) un).

† **TREDAME** (tre-ja-m'), *interj.* Jurement des femmes dévotes, qui est une abréviation de Dieu Notre-Dame. Tredame ! Monsieur, est-ce que madame Jourdain est décrépite, et la tête lui grouille-t-elle déjà ? MOL. *Bourg. gent.* III, 3.

† **TRÉDÉCIMAL, AL** (tré-dé-si-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance dont les cristaux ont treize faces.

† **TRÉFALE, ÉE** (tré-fa-l', lé'), *part. passé* de trefaler. Aciers tréfilés de toutes grosseurs.

† **TRÉFILER** (tré-fi-lé), *v. a.* Passer du fer ou du laiton par la filière. ‖ Absolument. Travailler à la tréfilerie.

— ETYM. *Tré*, pour *trans* ou *tra*, et *filer*.

† **TRÉFLE** (tré-fl'), *s. m.* Fabrique ou l'on tréfile. ‖ Machine pour tirer le laiton à la filière. Tréfileries de laiton.

— HIST. XIIIe s. Quiconques veut estre tréfilier de fer, estre fouet, par tant qu'il sache le mestier et ait de coi, *Liv. des mét.* 61.

TRÉFILEUR (tré-fi-leur), *s. m.* Ouvrier qui tréfile.

TRÉFLE (tré-fl'), *s. m.* ‖ 1° Genre très-nombreux en espèces, de plantes légumineuses papilionacées. Les principales espèces recherchées comme importantes en prairies artificielles et naturelles sont : le trèfle blanc, *trifolium pratense*, L., dit aussi trèfle commun, grand trèfle rouge, grand rouge de Hollande ; 2° trèfle blanc ou rampant (*trifolium repens*, L.), ou petit trèfle de Hollande, utilisé surtout comme fonds des prairies naturelles de graminées ; 3° trèfle incarnat (*trifolium incarnatum*, L.), dit trèfle de Roussillon, fouin rouge, farouch. Cohibien de fois.... je me suis plu à voir les méllotes dorés, les trèfles empourprés et les verres graminés former des ondulations pareilles à des flots ! BERN. DE SAINT-PIERRE, *Harmonies*, II. ‖ Fig. Le trèfle à quatre feuilles, ou, simplement, le trèfle à quatre, c'est dit pour la bonne fortune. Je fais courir les ardents [feux follets] sur les marais et sur les fleuves pour noyer les voyageurs, j'excite les fées à danser au clair de la lune, je pousse les joueurs à chercher le trèfle à quatre feuilles sous les gelets, CYRANO DE BERGERAC, *Lettre pour des sorciers*, cité par CH. NODIER, *Mél. de littér. publique*, 22 nov. 1880. ‖ 2° Trèfle d'eau, *menyanthes trifoliata*, L. gentianées, plante aquatique, ainsi nommée, parce que les feuilles en sont attachées trois à trois sur une même queue, comme dans le trèfle. ‖ Trèfle de Boukhara, nom souvent donné au mélilot bleu. ‖ 3° Terme de jeu de cartes. Une des couleurs noires des cartes, ainsi dite parce que les cartes sont marquées d'une figure de trèfle de trèfle. ....il avait quitté [écarté] quatre trèfles ensemble, MOL. *Fâch.* II, 2. L'as de trèfle, ou tout autre au besoin, sera désormais assujetti à une marque particulière et distinctive que la régie des contributions directes est autorisée à faire imprimer sur le papier qu'elle fournit aux cartiers, *Ordonn.* 18 juin 1817, art. 1er. ‖ Insolent comme un valet de trèfle, très-insolent ; locution provenue d'un jeu de cartes, la manche, où le valet de trèfle est maître. ‖ En trèfle, en forme de trèfle. Des deats carrées, trois ou quatre fois plus grosses que celles de nos hippopotames actuels, et néanmoins ayant les mêmes caractères pour la forme, et particulièrement les creux en trèfle sur la face qui broie, *Acad. des inscr. Not. hist. Ep. nat. Mem.* I, XII, p. 232. ‖ 4° Ornement d'architecture, imité de la feuille de trèfle. Les morsesques balcons en feuilles découpés, v. MEDO, *Orient.* 3. ‖ Trèfle de moderne, petite rose à jour, en forme de trèfle, dans les vitraux, pignons et frontons gothiques. ‖ Terme de menuisier. Trèfles usités pour les croisées. ‖ 5° Fourneau de mine fait en forme de trèfle.

— HIST. XIVe s. Trefoul, *Gloss. du P. Labbe*. ‖ XVIe s. Celui ou celle qui treuve le trefle à quatre feuilles.... sera heureux et riche toute sa vie, *les Evang. des quenouilles*, p. 29. Le nez en figure d'ung as de trouffles, RAB. *Pant.* IV, 9. Les racines pourries par abondance d'eau pourriront une luzerne bastarde, que la plus part tient estre le vrai trefle ou treillet des prés ; dont à telle occasion le sable de Crau a esté par aucuns appelé grand trefle : et par autres, foin-de-bourgongne, pource que..... O. DE SERRES, 374. A mon, qui ne suis qu'escuyer de trefle, peult bouscher ce qu'on disoit de Charillus roy de Sparte.... MONT. IV, 230.

— ETYM. Bourgoug. *troufe*, au jeu de cartes ; Berry, *treufle* ; Bresse, *treufeul* ; espagn. *trebol* ; ital. *trifoglio* ; du latin *trifolium*, de *tres*, trois, et *folium*, feuille ; ainsi nommé parce que les feuilles sont ordinairement au nombre de trois pétioles qui semblent partir du même point.

† **TRÉFLÉ, ÉE** (tré-flé, flée), *adj.* Qui a la forme d'un trèfle. ‖ Croisée ou rose trèflée, celle qui a la forme d'un trèfle, qui est ornée de trèfles. ‖ Mûre trèflée, se dit d'une espèce de mûre à trois fournezeaux en forme de trèfle. ‖ Terme de blason. Qui se termine en trèfle. ‖ Terme de numismatique. Se dit d'une médaille ou d'une pièce de monnaie qui a été frappée au marteau à diverses reprises, d'une manière irrégulière, de sorte qu'on y voit plusieurs empreintes.

† **TRÉFLER** (tré-flé), *v. a.* Terme de monnayage. Imprimer irrégulièrement, de façon que l'effigie paraisse double. ‖ Se trefler, *v. réfl.* Être marqué d'une double effigie.

† **TRÉFLIER** (tré-fli-é), *s. m.* Chardonneret.

† **TRÉFLIÈRE** (tré-fli-è-r'), *s. f.* Champ semé en trèfle.

TRÉFONCIER (tré-fon-sié ; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie jamais), *s. m.* Propriétaire du fond et du tréfonds. ‖ *Adj.* Les deux articles de la loi de 1810 [sur les mines] qui s'occupent de la redevance tréfoncière laissent subsister un vague regrettable, A. MOREAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1857, p. 682.

— HIST. XIIIe s. En tele maniere que, se li trefonciers y veut ouvrer, il aires pooir, comme son laboraige et son campart de l'anée presente, SEAUMAN. 14, 14. ‖ XVe s. Les fait estably comment ils [les ermanges et ceux qui se croisent] seroient assignés de leurs payemens sur les heritages des debiteurs par les seigneurs trefonciers des lieux, *Chr. de St Denis*, I, 11, f° 14.

— ETYM. *Tréfonds*.

† **TRÉFONDRE** (tré-fon-dr'), *v. n.* Se dit quand une soudure a aussi bien pris en dedans qu'en dehors. Cette soudure tréfond.

TRÉFONDS ou TRÉS-FONDS (tré-fon), *s. m.* ‖ 1° Terme de coutume. Le fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol même. ....Le fonds superficiel, qui ne s'use pas, et le tréfonds minéral qui n'est complétement utilisé qu'à condition d'une destruction totale, E. LAMÉ-FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1857, p. 675. ‖ Fig. Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire, la savoir parfaitement. On y connaîtra le fonds et le tréfonds de la bonne foi des lettres, DANCOURT, *Loterie*, sc. 6. ‖ 2° Propriété. Le tréfonds était opposé au vasger ou à l'usufruit.

— HIST. XIIIe s. Voirs est que li treffons de l'iretage qui est de par le [la] feme, ne pot li mariz vendre, BEAUMAN. 31, 3. ‖ XIVe s. Lesdis religieux avoient en tout le treffons par raison de leur engroist, DU CANGE, *treffundus*

— ETYM. *Très*, et *fonds*.

Digitized by Google

† **TRÉBALA** (tré-a-la), *s. m.* Matière pharmaceutique et alimentaire, féculente, déposée sur une synanthérée du genre *échinops* par la *tarinne naidifcanæ* (Gaubaut), qui la dégorge de son estomac et en forme les parois de son nid; il est nommé pour cela sucre de nid par les Persans. Le trébala, d'un usage aussi commun en Orient que le sont en France le salep et le tapioca, est une coque creuse mâçonnée par ce coléoptère ténébrion, voisin des charançons.

† **TRÉBALOSE** (tré-a-lô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sucre cristallisable d'espèce nouvelle qui constitue une partie du trébala.

† **TREIE** (trè-ye), *s. f.* Nom, dans l'Avranchin, des clayettes.

— ÉTYM. Peut-être, *treille*, la traite; c'est ainsi qu'il est nommé en Italien *porcellino*.

TREILLAGE (trè-lla-j', *ll* mouillées, et non trè-yaj'), *s. m.* Assemblage de perches, de lattes, de unes verticales, les autres horizontales ou diagonales en losanges, ou toutes verticales unies par des fils de fer, dessinées en petits carrés. Le jardin s'embue au treillage. Berceau de treillage. Treillage artistique pour parcs et salons de fleurs.

— HIST. XVIe S. Les vignes arbustives en branchées, soutenues d'arbres, et autres entrelacs hautement en treillages, O. DE SERRES, 138.

— ÉTYM. *Treille*; Berry, *trillage*, vigne disposée en longs sarments sur des perches ou sur des arbres.

† **TREILLAGER** (trè-lla-jé, *ll* mouillées. Je *g* prend un *e* devant *a* et *o*), *v. a.* Garnir de treillage. || Terme de peinture en bâtiment. Peindre en vert de treillage.

TREILLAGEUR (trè-lla-jeur, *ll* mouillées, et non trè-ya-jeur), *s. m.* Ouvrier qui fait des treillages ou des treillis.

TREILLE (trè-ll', *ll* mouillées, et non trè-ye), *s. f.* [1° Berceau fait de cep de vigne, soutenus par un treillage. Elle revint longtemps après; l'étais à chanter sous la treille, RÉGNIER. *Print. et sat.* [2° Cep de vigne qui meurt en espalier. || Une treille de verjus, de muscat, une treille qui produit du verjus, du muscat. || Le jus de la treille, le vin. Le pardon sur la bouche et le verre à la main, Se verser en riant le doux jus de la treille, BEILLE, *Concert.* 2. || [3° Terme de pêche. Espèce de filet monté sur un manche et tendu sur deux cerceaux de cercle qui se croisent; on s'en sert pour prendre des crevettes. || [4° Tas d'oranges rangées suivant leurs qualités.

— HIST. XIIe S. Et chascun se sist en pais desoz la treille, *Machab.* 1, 14. || XIIIe S. Il ne porent parler à li ne oïer, por ce que les treilles qui sont entour l'espace où le tombel est fet sont faites à Saint-Denis] estoient *fermées*, *Miracles St Loys*, p. 177. Verjuis, pruaux et treilles, trop beau leu a devise, MERLIN, 184. || XIVe S. Se vous voulez avoir vert jus sur la treille, *Ménagier*, II, 5. || XVe S. La meschine s'en vint tout bellement à la treille [grille de la prison], *Perceforest*, I, 2e 11. Une damoiselle qui faisoit le guet par une fousse treille [fenêtre grillée, jalouse], cuidant que ce fust le chevalier, s'en vint au bas et ouvrit l'huis, LOUIS XI, *Nouv.* LXXII. Puis s'en vont tous au jardin et vont jouant par les viollieres et treilles, *Les quinze joyes de mariage*, p. 102. || XVIe S. Bacchus siders chapeaux de treille et de lierre, arrivoit pour benistre la vigne, MAROT, II, 302. Lors on ejoindre aux ceps les paux, fourches, colonnes et autres soutiennens de treilles, O. DE SERRES, 106. Soultre de treille en paisseaux, COTGRAVE.

— ÉTYM. Bourgogn. *treille*; wallon, *treie*; provenç. *trelha*, *trelho*, *trelia*, *trelio*; ital. *trelicio*, treille, pour lequel on trouve aussi *trichilo*.

TREILLIS (trè-ll', *ll* mouillées; l'*s* ne se lie pas, ce que remarque Chiflet, *Gramm.*, 146), *s. m.* || [1° Ouvrage de fer ou de bois qui imite les mailles d'un filet, et qui sert de clôture. Cette porte, étant à jour par des treillis, n'empêcheroit pas les gardes de me voir, MOL. *Mar. forc.* 11, 11. Tout pour les treillis: Ami, je vais sortir; et, si tu veux attendre, Le portier du logis et moi Nous serons tout à l'heure à toi, LA SUSY. *Fabl.* II, 10. || Toute fermeture dormante de fer ou de bronze, à larges mailles liées en losange. || Terme de blason. Grille qui ferme la visière d'un heaume. || Lettres en treillis, caractères ornés de nombreux entrelacs, qui furent en usage au XIVe siècle. || [2° Dans le moyen âge, grillage qu'on mettait aux fenêtres pour cacher les femmes; auteur des monuments pour empêcher les passants d'approcher; ou autour d'un cabinet de résidence royale pour interdire l'entrée aux rats et aux souris; c'était aussi un moyen de garantir les riches verrières contre les cailloux des enfants, par LACOMBE, *Dictionn.* 2, 3. || [3° Rond de métal à étairevue, qui sert d'enseigne au potier d'étain. || [4° Terme de peinture. Carreaux pour graticuler un dessin. || [5° Toile gommée et lustrante, Treillis noir. Veste de treillis. || [6° Grosse toile dont on fait des sacs, et dont s'habillent des paysans, des manœuvres, etc. Vêtu d'une méchante petite serge noire fort semblable à du treillis, FELIBIEN, *Lett. Hist.* I, II, p. 10.

— HIST. XIIe S. Tot li pluvor [barberie] en sont de double treillis [], *Renc.* p. 13. || XIIIe S. Toutes ses herberges estoient closes de treillis de fust [bois], et par dehors estoient les treillis couvers de toiles yndes [bleues], JOINV. 241. || XVe S. A Jehan Galant, orphevre du roy commis à faire certains treillis d'argent qui le roy avoit voué et ordonné estre fait et posé sur le tombeau de St Martin de Tours, DE LABORDE, *Emaux*, p. 324. Parcieront de certain treillis de fer mis autour de la maison du Plessis lez Tours, par ordre du roy, p. 16. || XVIe S. Ils [les huguenots] feront deliberé il barroit nos esprits entre des treillis, pour les empescher de decliner tant peu que ce soit ça ne là, CALV. *Inst.* 1071. Sacs de cuyr, de treillis, MARN. *Hist.* III, 87. Du marroquin, ou trilly d'Allemagne, ou autre belle toile noire, PASQ. REV. 13. En un petit treillis ou drap le plus approprié, O. DE SERRES, 728. Un treilis de fil d'archal, ID. 869.

— ÉTYM. Provenç. *treslatz*; ital. *traliccio*; du bas-latin *tralicium*, *tralicia*, fait de croisés, qui est formé sur le modèle du lat. *trilix*, à trois fils. La finale *is* ne laisse pas de doute que le mot ne représente *traliccium*; mais il a été fortement influencé dans sa forme par le mot *treille*.

TREILLISSÉ, ÉE (trè-lli-sé, -sée, *ll* mouillées), part. passé de treillisser. || [1° Garni de treillis. Ces statues [portées sur des têtes de corbeilles d'or] treillissées et remplies de pareilles fleurs, COMM. *Voi. dor*, I, *Argument*. Le boucher germanique garni en osier treillissé, L. DESNOYS, *Journal offic*, 27 févr. 1869, p. 280, 4e col. || Cotte treillissée, cotte d'armes renforcée par un treillis de bandes de fer. || Terme de blason. Se dit des bandes appliquées les unes sur les autres et souvent croisées; c'est le treillé le plus serré. || [2° Terme de botanique, se dit d'une surface qui présente des lignes saillantes ou des stries croisées, formant des mailles semblables à celles d'un grillage ou d'un treillis. || [3° *S. m.* Treillissé, *Hachab.* 3, 14. || XIIIe S. Le cheval du duc est couvert d'un treillissé à bêtes de elous, A. DESMOUS, *Jour. offic.* 27 févr. 1869, p. 280, 4e col. || [4° Treillissée, *Hachab.* 3, 22. Treillissé d'or et couleurs.

TREILLISSER (trè-lli-sé, *ll* mouillées, et non trè-yi-sé), *v. a.* Garnir de treillis.

— HIST. XIIe S. Et [il] avoit le champ de quarante canes de correure et clos de fossés et de paleys que soit si entrelaciés de cordes treillies..., *Ass. de Jér.* II, 19. || XIVe S. Un drap de fil, une toye de lit treillicié, DE CAUMONT, *Statistique*. || Et entre lesdis deux appentis y avoit une clouson de bois, dont la moitié par le haut estoit treillisse, DE LA FONTAINE, *Nouv.* I, 2e 8. Vignes treillissées s'accommodent bors l'approche des murailles et jardins par allées avec ornement et messnage, O. DE SERRES, 185.

— ÉTYM. *Treillis*.

† **TREIZAINE** (trè-zè-n'), *s. f.* Réunion de treize objets. Quand on vend des fruits à la douzaine, on donne presque toujours la treizaine.

— HIST. XIIe S. TREIZAINE, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Treize*.

TREIZE (trè-z'), *adj. num.* [1° Dix et trois. Treize personnes. Treize cents francs. Treize mille francs. On peut parier treize contre un ou 13 contre 1, qu'un enfant de treize ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. I, X, p. 292. || Treize à la douzaine, treizième objet que le marchand donne à la douzaine achetée quand on achète une douzaine de quelque chose. C'est véritablement un bonnne d'esprit; notre pauvre et affligé province de Normandie n'en porte pas de tels treize à la douzaine, GUI PATIN, *Lettres*, I, II, p. 330. || Treize à table, nombre redouté, dans un dîner, par quelques esprits faibles pour cause de crainte : Judas, le traître, qui, remplacé, forme un treizième aux douze apôtres). D'autres prétendent pour n'être treizièmes au nombre de treize à table, FÉN. *Educ. filles*, 7. Deux mes amis, nous sommes treize à table, Il devant mot le sel est répandu; Nombre fatal! presage épouvantable, La Mort accourt, je frissonne éperdu, BÉRANG. *Treize à table*. || [2° Treizième. Louis treize (habituellement on écrit Louis XIII). Livre, chapitre treize. || [3° *S. m.* Le numéro treize. Il a le treize. || Le nombre treize. Le produit de treize multiplié par treize. On dit de même le nombre treize, le numéro treize. || [4° Le treizième jour. Le treize du mois. || [5° Sorte de jeu de hasard qui se joue avec cinquante-deux cartes.

— HIST. XIIe S. Treze langues li vindrent del patriarche Jacob, *Rois*, 2. || XIIIe S. Bien treize compaignons avec lui [il] amena, *Berte*, CXIII. || XVe S. Ne fera pas plus de cinq toises pour treize en la grand douraine [par allusion aux grains de chapelet], et si ne se arrogue rien, et ne derogue à nul, *Quinze joyes de mariage*, p. 306, dans LACURNE. — ÉTYM. Prov. *tretze*; cat. *tretze*; esp. *trece*; port. *treze*; du lat. *tredecim*, de *tres*, trois, et *decem*, dix; l'accentuation de *trédecim* explique *treize*.

TREIZIÈME (trè-zi-è-m'), *adj. ordin.* de treize. || [1° Qui suit immédiatement le douzième. Il est le treizième. Le treizième siècle. || Marié au treizième arrondissement, se disait, alors que Paris n'avait que douze arrondissements, de celui qui vivait avec une maîtresse. || [2° *S. m.* Le treizième, la treizième partie, chacune partie d'un tout divisé en treize parties. Quand on vend quelque chose à la douzaine, on donne ordinairement le treizième. || [3° Le treizième mois, le treizième jour du mois. || [4° *S. f.* La treizième, intervalle de sixte redoublée. Intervalle qui forme l'octave de la sixte ou la sixte de l'octave, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Treizième*.

— HIST. XIVe S. Fouages, gabelles, treiziemes [sorte d'impôt], quatrieme..., DU CANGE, *treizenum*.

— ÉTYM. *Treize*.

TREIZIÈMEMENT (trè-zié-me-men), *adv.* En treizième lieu.

— ÉTYM. *Treizième*, et le suffixe *ment*.

† **TRÉJETAGE** (tré-je-ta-j'), *s. m.* Action de transvaser le verre fondu, des pots dans les cuvettes.

† **TRÉJETER** (tré-je-té), *v. a.* Se conjugue comme jeter. Transvaser le verre fondu.

— ÉTYM. C'est l'ancien verbe *trejeter*, jeter au delà, traverser, de *tre* pour *tra*, *trans*, au delà, et *jeter*.

† **TRÉLINGAGE** (trè-lin-ga-j'), *s. m.* Terme de marine. Arrangement, cordage qui finit par plusieurs branches, à quoi l'assemblage de plusieurs tours et retours d'un cordage, qui réunissent la quenouillette des haubans de tribord d'un mât avec celle des haubans opposés du même mât; ces tours, dont la direction est horizontale, sont bien roidis et bien serrés ensemble comme un faisceau, afin qu'il en résulte pour les haubans une tension nouvelle. Ne mâture ne causait beaucoup d'inquiétudes; il y avait lieu d'appréhender que le grand mât ne rompît cinq ou six pieds au-dessous du trélingage, NOUGARET. *Voy.* I, II, p. 285. || Faux trélingage, rapprochement provisoire des haubans de bâbord et de ceux de tribord; ce rapprochement a lieu au-dessous des trélingages d'un bas mât pour diminuer le mou qu'il présente.

— ÉTYM. Ital. *strelingagglio*.

† **TRÉLINGUER** (trè-lin-gué), *v. a.* Terme de marine. Faire le trélingage.

TRÉMA (tré-ma), *s. m.* Terme de grammaire. Deux points mis sur une voyelle, pour indiquer qu'elle se détache de celle qui la précède ou qui la suit. Le mot naïf demande un tréma sur l'i. Dans ce dernier, il a double effet. || *Adj. invar.* Surmonté de deux points. *E*, *a*, tréma (é, ï, ü). Une voyelle tréma. Des *é* tréma.

— REM. On met le tréma sur la voyelle *a* dans le substantif *ciguë*, et dans les adjectifs *ambiguë*, *exiguë*, *contiguë*, *aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une syllabe distincte de celle de l'u, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, dans lesquels la lettre *u* n'est placée que pour donner au *g* une articulation dure.

— HIST. XIIe S. Points trametz qui marquent deo, loi i, *La vraie orthographe*, dans LIVET, *Gramm. franç.*, p. 277.

— ÉTYM. Τρῆμα, point, de τρέω, percer.

† **TRÉMAÈRE** (tré-ma-è-r'), *s. m.* Terme d'entomologie. Synonyme du thorax des insectes.

— ÉTYM. Τρῆμα, trou, et ἀήρ, air.

† **TRÉMAIL** (tré-mail, *ll* mouillées), *s. m.* Filet composé de trois nappes, dont deux à mailles larges aux extrémités, et une à mailles plus serrées au milieu des deux autres. || Terme de chasse. Tremail ou haltier, filet composé de trois rangs de

Digitized by Google

mailles, propre à la chasse des oiseaux. ‖ On dit aussi tramail. Les pêcheurs pourront se servir des rets ou filets appelés folles, tramaux et autres mentionnés au la présente ordonnance, *Ordonn.* août 1681.

— REM. 1. Le pluriel, qui était autrefois tramaux, est aujourd'hui tramails. ‖ 2. Toutes les personnes qui parlent bien sur le littoral ou est employé ce filet, disent trémail, et on dit se contenter d'un renvoi de tramail à tramail, LEGRANDAIS.

— HIST. XVIe s. Tremail, c'est une rets à pescher, DU CANGE, *tramaillum*.

— ETYM. Espagn. *trasmaille*; portug. *tremalho*; italien *tramaglio*; du bas-lat. *tramaculum* (*Loi salique*), du latin *tres*, trois, et *macula*, maille.

† **TRÉMAILLÉ, ÉE** (tré-ma-llé, llée, il mouillés), *adj.* Terme de pêche. Fait en trémail, en forme de trémail.

† **TRÉMAILLON** (tré-ma-llon; il mouillées), *s. m.* Terme de pêche. Petit trémail.

† **TREMAINE** (tre-mè-n'), *s. f.* Un des noms vulgaires du trèfle.

† **TRÉMAT** (tré-ma), *s. m.* Nom donné à des bancs de sable qui se forment dans les tournants de la basse seine.

† **TRÉMAGE** (tré-ma-ta'j), *s. m.* Action de trémater. ‖ Droit de trématage, droit accordé à certains bateaux à marche rapide de passer aux écluses avant leur tour.

† **TRÉMATER** (tré-ma-té), *v. a.* Doubler les bancs de sable dits trémats. ‖ Par analogie, se dit d'un bateau qui prend les devants sur un bateau moins rapide.

† **TRÉMATISÉ, ÉE** (tré-ma-ti-zé, zée), *adj.* Terme de grammaire. Marqué d'un trème.

— ETYM. *Trème*.

† **TRÉMATOBRANCHE** (tré-ma-to-bran-ch'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les branches communiquent au dehors par des trous.

— ETYM. Τρῆμα, τρήματος, trou, et *branches*.

† **TRÉMATODE** (tré-ma-to-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est percé de trous. ‖ *S. m. pl.* Les trématodes, vers allongés qui ont des suçoirs, aplatis, munis, inarticulés, qui se divisent en polypotulaires et en distomiens.

— ETYM. Τρηματώδης, de τρῆμα, trou.

† **TRÉMATOPHORE** (tré-ma-to-fo'r), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des trous.

— ETYM. Τρῆμα, τρήματος, trou, et φορέω, qui porte.

TREMBLAIE (tran-blè), *s. f.* Lieu planté de tremblettes.

— HIST. XVe s. Lequel Bertault mena seule femme traversant en ung tremblay, DU CANGE, *tremblaia*. ‖ XVIe s. Qu'aux lieux plus bas, soient les estangs, maraiges, peuplaies, tremblaies, sanaies.., O. DE SERRES, 18.

— ETYM. *Tremble* 1.

TREMBLANT, ANTE (tran-blan, blan-t), *adj.* ‖ 1° Qui tremble. Un corps tout tremblant de vieillesse et de maladie, BALZ. liv. 1, latt. 9. Après qu'il a fait dit cela, je me tins debout tout tremblant, sacy, *Bible, Daniel*, x, 11. Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi, RAC. *Phèdre*, I, 3. Voici la lettre de M. Orgon..... Il l'écrit d'une main où si tremblante que vous n'en reconnaîtrez pas l'écriture, LESAGE, *Crisp. rif. de son maître*, v. ‖ Fièvre de bœuf tremblante, pièce de bœuf à grosse et à articulation de graisse, qu'elle trouble le moins du monde mouvement. ‖ Maladie tremblante, maladie des bêtes ovines. ‖ 2° Qui remue sous les pas. Pont tremblant. Les bateaux tremblants sont des planches tremblantes qui appuyaient d'une part à la brèche, et de l'autre à la contrescarpe, RAYNAL, *Phil. s.*, 1, 16. ‖ 3° Par extension, il se dit de la voix qui n'est pas ferme. La chèvre a quelque chose de tremblant et de sauvage dans la voix, comme les rochers et les rames où elle nime à se suspendre, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 5. ‖ 11 se dit aussi de l'ondulation d'une lumière. Et, pour guider son cours, la lune complaisante Éclaire au loin les eaux de son clair tremblant, DELILLE, *En.* VII. ‖ 4° Fig. Qui est rempli de crainte. Elle, à cette prière, encor demi-tremblante, CHAR. *Théod.* IV, 6. Sa politique (le Clément VII), tantôt trop tremblante, et tantôt trop précipitée, MOR. *Var.* VII, 30. Je vous ai vu cent fois, sous sa main bénissante, Courber sérieusement une épaule tremblante, MOR. *Iphig.* IV. Tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, BOSS. *2e sp. nat. d'Ez.* I, 22, 23. ‖ 5° N. m. Terme de musique. Modification des jeux de l'orgue, qui les fait trembler à volonté. Il y a un tremblant à vent ouvert et un tremblant à vent clos. ‖ 6° *S. f.* Tremblante, gymnote électrique et torpille.

— HIST. XVIe s. Grosse et tremblante piece de bœuf salé, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrap.* ch. XXII, I^e 122, dans POUGENS.

4. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. m.* Peuplier dont les feuilles tremblent au moindre vent, *populus tremula*, *L.*

— HIST. XIIe s. Renart, fet-il, li maufez t'arde, Que por toi tout le cuer me tremble Aussi comme feille de tremble, REN. 20330. Plus fu la gens enfer de tormens que de feuilles en tremble : Car li damnpnez y sont tormentez, ce me semble, Autrement cil qui tue, autrement cil qui emble, J. DE MEUNG, *Test.* 4965. Endormi sont desous un tranle, *Fl. et Bl.* 860.

— ETYM. *Trembler*; wallon, trôn; provenç. *tremol*, *tremola*, *tremble*; ital. *tremula*.

‖ 2. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la tremble.

† 3. **TREMBLE** (tran-bl'), *s. m.* État de celui qui tremble. Le tremble le saisit, ‖ Proverbe. Ils n'auront pas grand mal, il ils ont toujours leur bon jusqu'au tremble, se dit en temps de froidure de ceux qui n'ont pas de bois, par jeu de mot entre tremble et le bois de tremble qui est impropre au chauffage.

— HIST. XVIe s. Sans que la femme en patrist qui demeure longtemps en tremble et aus alertes, MAROT, *Deuil*, 121. ‖ p. 16.

— ETYM. *Trembler*.

TREMBLE, EE (tran-blé, blée), *adj.* ‖ 1° Écriture tremblée, écriture tracée d'une main tremblante. ‖ On le dit aussi d'une écriture particulière dont les traits, au lieu d'être droits, sont sinueux. Écriture tremblée, ou, autrement, la tremblée. ‖ On dit également : des lignes tremblées. ‖ 2° Terme de musique. Sons tremblés, sons produits en exécutant le tremblement. ‖ 3° *S. m.* Terme d'imprimerie. Caractères tremblés, filet serpentant et alternativement gras et maigre.

TREMBLEMENT (tran-ble-man), *s. m.* ‖ 1° Agitation de ce qui tremble. Le tremblement d'un pont suspendu. ‖ 2° Tremblement de terre, secousse qui ébranle violemment la terre. Ce qui apporte aux nouveaux arrivés, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1690, sous l'empereur Kamhi : ce phénomène fut plus funeste que celui de Lisbonne. Il dit, 1756, absolument quatre cent mille hommes, VOLT. *Mœurs*, 205. Y a-t-il des phénomènes météorologiques qui annoncent ou accompagnent les tremblements de terre, comme éclairs extraordinaires, calme, orages, mouvements du baromètre, électricité, vapeurs épaisses dans l'air, pâleur ou couleur particulière du soleil ou de la lune, etc.? DUPERREY, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 307, dans POUGENS. La capitale du Pérou, renouvelée en détail par onze tremblements de terre, fut enfin détruite par la dernière, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 21. ‖ Fig. Mandez-moi..... de quelle sorte de tranquillité vous jouissez maintenant qu'il ne peut plus arriver de tremblement de terre dans vos affaires, SÉV. *à Mme de Guitaut*, 20 oct. 1202, ‖ 3° Agitation involontaire de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties. Quand Psyché se vit dans les airs, en si mauvaise compagnie que celle-là (les Furies), un tremblement la saisit; ses cheveux se hérissèrent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 471. Le tremblement de colère, le tremblement qui me gagnaient en lisant ce billet, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Je la prie, pour l'ouvrir, avec un tremblement d'impatience, dont j'étais moi-même dans moi, TH. GR. VI. ‖ Absolument. Terme de médecine. Agitation involontaire du corps ou de quelque membre par petites oscillations comparables avec l'exécution des mouvements volontaires, qui n'en continuent pas moins de se produire, et qui ne font que prêter de leur précision. Le tremblement quatre cent mille hommes, VOLT. *Mœurs*, 205. ‖ 4° Terme de musique. Le tremblement consiste, sur les instruments à cordes, à secouer la main, le doigt restant à la même place, tandis qu'il y a mouvement de la main vers le haut ou le bas de la corde d'une quantité très-petite; sur les instruments à vent où le trou reste toujours ouvert ou bouché, il est produit par le tremblement du l'instrument tout entier. Qu'il ait sur chaque ton ses rimes ajustées, Sur chaque tremblement ses syllabes comptées, CONR. *Écrivez à Ariste*. ‖ 5 Fig. Chante, grande frayeur. La louange que l'on donne à Dieu, doit être accompagnée de tremblement, SACY, *Bible, Job*, XXXVII, 22. Un saint tremblement de ses jugements [de Dieu], mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ, SÉV. 481. [*Les Juifs* couvertis au christianisme] s'étant retirés, comme Loth sorti de Sodome, dans une petite ville, où ils considéraient avec tremblement les effets de la vengeance divine [sur Jerusalem], dont Dieu avait bien voulu les mettre à couvert, SOUS. *Hist.* II, a. [M. le Prince, fils du grand Condé] tenant tout chez lui dans le tremblement, la fatigue et l'avarice étaient ses meilleurs alliés qui le gourmandaient toujours, ST-SIM. 228, 18. ‖ 6° Se dit des sinuosités d'une écriture en usage au moyen âge.

— HIST. XIIe s. E firent grant peor e grant tremblement à toz ceaus [tous ceux] des herberges [des camps], *Machab.* II, 12. ‖ XVIe s. Pour cet tremblement de pensée par cause de peril qui est present ou qui est à venir, *Dig.* I^e 48. ‖ XVIIe s. Se aucun estoit qui ne craignist chose du monde ne mouvement ou tremblement de la terre ne inundations, OASSEAU, *Eth.* 81. ‖ XVIIe s. La ville de Pirsurons par un violent tremblement de terre fut engloutie, ANTOT, *Andron.* 77.

— ETYM. *Trembler*; provenç. *tremolament*.

TREMBLER (tran-blé), *v. n.* ‖ 1° Être agité de petits mouvements saccadés, tire ma part de fréquentes secousses. Et je tremble à présent dedans la cannaie, MOL. *Span.* 2. Point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château, j'espère pourtant bien y trembler comme les autres, SÉV. 578. Quand je l'ai aperçu [Fouquet, prisonnier], les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvais plus, ID. *Lett. à Pompone*, 27 nov. 1664. Ses longs murgissements font trembler le rivage, RAC. *Phèdre*, V, 6. Il était décidé par l'université de Coimbre que le spectacle de quelques personnes brûlées à petit feu en grande cérémonie est un secret infaillible pour empêcher la terre de trembler, VOLT. *Candide*, VI. Jacques VI..... qui naquit quatre mois après cette aventure [un assassinat commis devant sa mère, Marie Stuart], fonda toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fît pour surmonter cette disposition de ses organes, ID. *Mœurs*, 168. Ores ce nom de Dieu [cette habitude révélatrice de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses,... il faudra convenir que ces primitifs sont les plus timorés de tous les Israélites, ID. ib. 183. Il tremblait comme la feuille; en passant dans l'antichambre les forces lui manquèrent, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 14. Nous sortîmes en frémissant, et nous sentîmes les rochers auxquels la digue est appuyés trembler à cent pas de distance, MARMONTEL, *Mém.* VII. De longues herbes tremblent aux corniches, vers des dômes, CHATEAUB. *Génie*, III, v, 6. ‖ 2° Le parlant des choses, s'ébranler facilement, n'être pas ferme. Ce pont suspendu tremble sous le poids des voitures, Fig. Je me suis nourri aux grands ouvrages : je nage quand j'y travaille; et le marbre tremble devant moi, pour peu que je sois la glace, VOLT. *Lett. à Lourois*. 1083, dans *Journ. des Débats*, 17 mars 1820. ‖ 3° Il se dit de la voix qui n'est pas ferme, qui chevrote. Il ne faut pas bien vieux, pour avoir la voix tremble; Accueillez-moi, j'aime à chanter aussi, RÉGNARD, *Bon vieill.* ‖ Terme de musique. Exécuter un tremblement. ‖ 4° Il se dit des oscillations de la lumière. La distance infinie de l'astre à deni voilé, dont les rayons tremblaient à leur surface [des eaux], DUMAS, *Salon de 1837*, III, 1, XV, p. 142, dans POUGENS. Où tremblent dispersés quelques jales rayons, De ces lacs enflammés lumière tremblotante [ou enfer], DELILLE, *Paradi. perdu*, I. ‖ 5° Fig. Craindre, appréhender. Tel menace qui tremble. M. le Prince disait une fois à un nouveau chirurgien : Ne tremblez-lu point de me saigner? Pardi, monseigneur, c'est à vous de trembler : Il disait vrai, SÉV. 372. Tout contribua au bonheur du roi; aussi, quand j'ai peur pour mon fils, c'est par la raison que l'on fait quelquefois des pertes particulières dans les victoires publiques; mais de la banque antière, je ne tremblerai jamais, ID. 16 sept. 1676. Je tremble au seul récit de la tempête [orage]..., BOSS. *Reine d'Angl.* Pendant que nous tremblions sous la main de ces hautes puissances [les princes]. Dieu les frappe pour nous avertir, M. *Duch. d'Orl.* Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence, tremblez au terrible exemple de la princesse Palatine, ID. *Anne de Gonz.* Et mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots, Ne dira jamais un, s'il ne tombe à propos, BOIL. *Sat.* II. Tout... Doit marcher, doit flécher, doit trembler sous vos lois, RAC. *Iph.* IV, 6. Mon âme étoit tremble devant le sien, ID. *Brit.* II, 2. J'exigeai qu'il [Mithridate] dé-

Digitized by Google

trusit sa flotte.... Mithridate resta immobile; et Marius, au milieu du Rome, en trembla. MONTESQ. *Dial. de Sylla et d'Eucrate.* Le crime tremble toujours devant la justice. VOLT. *Pol. et lég. Fragment sur la justice.* La France était plus en danger que jamais [sous François Ier]; Charles était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Boulogne; on tremblait pour PARIS, D. *Mœurs*, 128. Ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier [au lieu de se persécuter]? je ne fais cette proposition qu'en tremblant, 19. *Dict. phil. Hérésies*, I. Je tremble d'avoir à me plaindre ć: l'Être des êtres en portant une vue attentive sur l'ordre admirable tableau [les maux des hommes], M. *Disl.* 28. Un pavillon qui me tremble point devant celui de la Grande-Bretagne, SAINTE, *Hist. Jul.*, VII, 19. Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne : avec la permission du poète, cela est faux; on ne tremble point; on veut de l'argent, et on baise que la main qui paye, P. L. COUR. *Corresp.* mai 1804. ‖ Faire trembler, inspirer de la terreur, donner de l'inquiétude. Il faut que la vérité soit au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu, BOSS. *Reine d'Angle.* Ils [les Gaulois] se jetèrent dans la Macédoine qu'ils ravagèrent, et firent trembler toute la Grèce, TR. *Hist.* I, 8. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett.* au *cardin. de Noailles*, 21 sept. 1697. J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose du l'avantage qu'on a pris, MONTESQ. *Dial. de Sylla.* ‖ Familièrement. À faire trembler, beaucoup, extrêmement. Une femme de la cour de la duchesse d'Évéque de Meaux, dans le fort de sa querelle théologique avec Fénelon, si cet archevêque avait eu effet autant d'esprit qu'on le dit : elle a madame, répondit Bossuet, il en a à faire trembler, n'ALEMB. *Biog. Frs.* ‖ 6° Trembler à, suivi d'un infinitif, éprouver une vive crainte en faisant quelque chose. Il ne faut pas trembler à le répéter, je tremble à lui répéter, CORN. *Perth.* II, 6. Vous voyez que je tremble à vous le déclarer, M. *Gib.* 7, 8. Je tremble de le publier, et tremble à m'y résoudre, TR. CORN. *Essay*, III, 2. Je tremble à vous nommer l'ennemi qui m'opprime, RAC. *Mithr.* I, 2. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 7° Activement. Trembler la fièvre, être dans le frisson de la fièvre. ‖ On dit de même : trembler le frisson. J'ai fini ma lettre en tremblant le frisson, Mme DE LESPINASSE, *Lett.* I, 3, pol. 1804, dans PODGENS.

— REM. 1. Trembler s'il les mêmes règles que craindre. On le construit avec de l'infinitif : je tremble de le voir, de ne pas le voir; avec *que*.... *ne* et le subjonctif, quand on désire que la chose n'arrive pas : Je tremble qu'il ne succombe, avec *que*.... *ne pas* et le subjonctif, quand on désire que la chose arrive : Je tremble qu'il ne réussisse pas. ‖ 2. Quelquefois au lieu de *de*, on emploie à : mais alors la sens est un peu différent. Je tremble de le voir veut dire : je crains de le voir; et je tremble à le voir, j'éprouve de la crainte en le voyant. « Je tremble de, dit M. Géruzez, ainsi que le veulent aujourd'hui les grammairiens, n'aurait ni la même vivacité, ni la même énergie, ni tout à fait le même sens. Il faut se hâter de reprendre dans nos grands écrivains tout ce que la tyrannie des puristes ne nous a pas définitivement enlevé. »

— HIST. XIIe s. Li cors li tremble, *Rom.* 21. ‖ XIIIe s. Et que pourront dire si ennemi [de Dieu] Là où li saint tremblieront de doutance? QUESNES, *Bethunecrre*, p. 90. Là où si grand bruit et si grand noise, qu'il semblait vraiement que toute terre tremblast, VILLEH. XVII. Qui mesurre Court li heurres, Qui de peor tremblent les ferres, Dans lors les avoit jà eues, *Ren.* 16150. Li lechierres fremist et tramble, De lecherie esprent et art, ib. 16005. Les povres dehors [les avares] regardent De feuir tremblier, de fain perir, la *Rose*, 5111. Pris fu aire Cuars li liures, Mais il conseilla en et les Revres, Et sachiez que mes ne les tremble en la fu, ce me semble, AUTEB. 299. ‖ XVe s. Le dieu en tremblant [agitant] une espée lui dit.... *Perceforest*, I, IV, P 454. Trembloit comme la feuille en l'arbre, *Artus amorum*, p. 23. Dans LACURNE. ‖ XVIe s. Unes hardiment des verbes et participes qui, de leur nature, n'ont point d'infinitifs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, etc. pour craignant de mourir.... BUREL. I, 23, *verso*. Avec une voix tremblante entre le deuir et la crainte, MARG. ROUY. LXI. La douleur le vaincquieullist à nous vous trembler sous elle, MONT. I, 306. Comme un Domitian, pourveu de telles armes, Des Romains qui tremblaient espouvantoit les larmes, D'ATB. *Tropiques*, édit. LALANNE, p. 241.

— ÉTYM. Wallon, *trémé* ; bigeon, *trembler* ; Haunaut, *traner*; picard, *traner*; Berry, *tremiaer*, provenç. *tremblar*; espagn. *temblar*; ital. *tremolare* ; d'un verbe latin *tremulare*, tiré du latin *tremulus*, tremblant, de *tremere*, trembler; grec, τρέμειν.

† **TREMBLE-TERRE** [trab-ble-tè-r'], *s. m.* Ancien synonyme du tremblement de terre. [Une contrée] non moins exempte de monstres, suivant le dire de saint Hiérôme, que l'Égypte de tremble-terres, *Journ. des savants*, 1. Des pestes, des famines, des tempêtes et des tremble-terres, BAYLE, *Pensées sur la comète*, § 252.

— REM. Il est douteux que ce mot ne soit plus en usage. On trouve *terremoits* dans la *Ch. de Rol.*

TREMBLEUR, EUSE [tran-bleur, bleû-z'], *s. m.* et f. ‖ 1° Celui, celle qui tremble. ‖ L'un des noms vulgaires des choréiques. ‖ Traduction du nom anglais quaker, voy. ce mot. Leurs opinions mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes; parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Angle.* ‖ 2° *Fig.* Une personne trop circonspecte, trop craintive, qui tremble toujours. Un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes, MONTESQ. *Lett. pers.* 132. Le Tremblieur, titre d'une chanson de Bérenger. ‖ Les tremblieurs, s'est par, dénigrement, du parti des modérés, pendant la Révolution française. Cette opinion.... attache au premier consul tous les égoïstes et tous les tremblieurs, classe malheureusement très-nombreuse, *Papiers saisis à Barneuth*, p. 103. ‖ *Adj.* Toujours soupçonneux, il a vu avec peine.... BACHAUMONT, *Mém. secr.* I. XXIII, p. 160. Tu sais s'ils sont tremblieurs et rempants, MIRAB. *Lettres*, part. I, n. 1, p. 268. ‖ 3° Espèce de singe. ‖ 4° Anguille électrique de Surinam. ‖ 5° Sorte d'électrombre, nissi nommé des mouvements exécutés par un fil de platine fixé dans un tube de verre, indiquant l'existence et l'énergie des courants électriques. ‖ Tremblieur électrique, appareil qui, sur l'ordre d'un courant, sonne tout le temps que le disque est fermé. ‖ 6° Accordeon tremblieur, accordeon avec lequel on peut produire des sons tremblés. ‖ 7° Tremblieur, appareil qui, dans le dévidage de la soie, tout en cédant aux à-coups du tirage, sert à communiquer aux cocons auxquels à chaque brin, dans la bassine, un mouvement continuel. ‖ 8° *S. f.* Tremblieuse, basse retenue dans sa soucoupe par une sorte de galerie. ‖ Sonnerie électrique (*chemins de fer*). ‖ 9° Pêche à tremblieuse, pêche en agitant la ligne, au lieu de la tenir en repos ou de fouetter.

— ÉTYM. *Trembler*.

TREMBLOTANT, ANTE (tran-blo-tan, tan-t'), *adj.* Qui tremblote. Voilà donc mon petit secrétaire, aimable et joli, qui vient au secours de ma main tremblotante, SÉV. 4 janvier 1671. Cet autre tremblotant [une bougie] dont le jour les conduit Est pour eux un soleil au milieu de la nuit, BOIL. *Lutr.* III. Sous leurs corps tremblotants leurs genoux s'affaiblissent, ID. ib. Sa petite âme, ma mignonne.... Tu pars seulette et tremblotante, FONTEN. *Adrien et Marg.* Puis la raison, lampe qui baisse, N'a plus que des feux tremblotants, *Empaunte ane.* ‖ Terme de médecine. Pouls tremblotant, pouls dans lequel les pulsations artérielles sont comme hésitantes, principalement lorsque le pouls est faible.

† **TREMBLOTÉ, ÉE** (tran-blo-té, tée), *adj.* Néologisme. Prononcé ou chanté d'une voix tremblotante.

† **TREMBLOTEMENT** (tran-blo-te-man), *s. m.* Action de trembloter.

— HIST. XVIe s. La jestigation n'est qu'un tressaillement et tremblotement des parties nerveuses, PARÉ, XX, liv. 8.

TREMBLOTER (tran-b'-lo-té), *v. n.* Avoir un petit tremblement. Mes mains, c'est-à-dire ma main droite ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire.... on lui présente une cuiller, pour de nouvelle, elle tremblote et renverse tout, SÉV. 47 avril 1676. Il, sans les prompts secours qu'on prit sous d'ajouter, il serait sur son lit peut-être à trembloter, BOIL. *Sat.* X. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. ....Une eau humaine et claire, Dont le flot tremblotant semblait parler d'amour

DESPORTES, *Angélique*, 4. Devant le troisième mois on y trouve mouvement [aux moles], toutefois fort obscur, petit, et comme tremblotant, ce qui n'est trouvé à un enfant, PARÉ, XVIII, 41. Un lieu de mer la dance, Il [le vieillard] tremblotait des genoux, BONS. 858.

— ÉTYM. Fréquentatif de *trembler*.

† **TREMELLE** (tre-mè-l'), *s. f.* Genre de plantes cryptogames gélatineuses, qui viennent sur les bois pourrissants.

‖ **TRÉMELLINE** (tré-mèl-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance amère tirée du *tremella mesenterica*.

‖ **TRÉMEUR** (tré-meur), *s. f.* Grande crainte. On attend des nouvelles d'Allemagne avec trémeur; il doit y avoir eu un grand combat, SÉV. 7 août 1676.

— HIST. XIIIe s. Par la tremor et par la dotaine de l'empereor ALEXIS, VILLEH. dans RAYNOUARD, *Lex.* ‖ XVIe s. Il estoit de ceulx qui reverent avec une tremeur les dicts, et qui sont du tout adonnez à la religion, ANTOT, *Nicias*, 7. La crainte et la tremeur m'ont tout environné, DESPORTES, *Œuvres chrest. mixt, Penit.*

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *tremor*; ital. *tremore*; du latin *tremorem*, de *tremere*, trembler.

TRÉMIE (tré-mie), *s. f.* ‖ 1° Sorte de grande auge à ouverture carrée, large par le haut, étroite par la bas, dans laquelle on met le blé, par lequel il entre les meules pour être réduit en farine. Ô philosophes.... mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moud également et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée, VOLT. *Dict. phil. Téosophanes.* ‖ 2° Nom donné par les marchands de bois à l'entonnoir à un vaisseau en forme de pyramide renversée, dont le dessus est du cuir et le dessous un treillis de fil de laiton, en sorte que les grains se criblent en passant dans cette trémie pour tomber dans un cuvier qui est au bas. ‖ 3° Mesure dont on se sert pour le sel. Sur la distribution qui se fait aux pensionnaires, qu'il y a toujours dà la trompeuris sur le plus ou le moins du poids des mesures, par le coulage du sel au moyen d'une trémie gratifié, inventée exprès pour frauder de quelques livres par minot, VAUBAN, *Dime*, p. 160. Il y va de la conscience du roi de ne pas souffrir qu'on fasse passer du sel, en le mesurant, par une trémie petite à quatre étages, ib. p. 140. ‖ 4° Boîte dans laquelle on donne à manger aux faisans. ‖ Espèce de mangeoire destinée à la volaille et aux pigeons. ‖ 5° Assemblage de madriers, de forme prismatique ou pyramidale, avec ouverture en haut et en bas, servant à faire couler dans une fouille du mortier ou du béton. ‖ 6° Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. ‖ Bandes de trémie, bandes de fer qui servent à soutenir les âtres et les languettes des cheminées. ‖ 7° Terme de métallurgie. Espèce d'entonnoir dans lequel on jette le minerai. ‖ 8° Terme de minoterie. Pièce de flanelle au travers de laquelle on passe le vif-argent pour en séparer les ordures. ‖ 9° Nom qu'on a quelquefois donné à l'entonnoir du fournillon. Tout le monde sait que le fournillon se creuse, dans un sable sec ou dans une terre fort pulvérisée, une fosse en manière de trémie ou d'entonnoir, au fond de laquelle il se tient en embuscade, ROUSSEY, *Encyclopl. nat.* III, 12. Il arrive souvent qu'en creusant sa trémie, le fournillon rencontre de gros grains de sable ou de petits graumeaux de terre sèche, ib. ib.

— REM. 1. On a dit tremuye dans le XVIIe siècle : Les mesurages et contre-mesurages de sel dans les dépôts et greniers seront faits au minot avec une tremuye, *Ordonn.* mai 1680, I, 2. Dans quelques parties de la France, par exemple à Noirmoutiers, on dit trémie, LEGOARANT.

— HIST. XVe s. Pour l'arqueire [archure de moulin], tremuye, l'angelet et le mai, DU CANGE, *Arquetria*. Quant lesdits habitants avoient mis leur sac en corbeillon, pour le mettre en le [la] tremuya et à mulure, in. *tremuia*.

— ÉTYM. *Tremuille*, dans COTGRAVE; saintong. *tremue*; Berry, *tremuée*, *temuée* ; prov. *tremuen* ; cat. *tremuja*; port. *tremonha* ; it. *tramoggia*, lucl. *tremellum*, *tr. mola*, *tremoa*, *tremola*, *tremuia*. Les formes *tremuillum*, *tremuia*, paraissent indiquer le lat. *tremere*, trembler, la *trémie* étant dans un tremblement continu. Mais les lat. *mutia*, *moggia* indiquent de leur côté le lat. *modius*, muid. Certains ont dit que *trémir* repre-

Digitized by Google

sentait *tres modis*, trois nuids; dans Scheler croit que tre représente *tremere*, de sorte que le *trémie* est le bourdon trembiant : cela est vraisemblable.

TRÉMIÈRE (tré-miè-r'), *adj. f.* Rose trémière, l'alcée rose, malvacées, appelée aussi rose Damas, de mer, d'outre-mer et passe-rose. [On dit, en quelques lieux, trémier, comme substantif masculin.

— ÉTYM. Comme cette plante n'a rien qui tremble, le nom n'en vient pas de *trembler*. Legoarant pense qu'il vient d'une corruption d'*outre-mer*, à cause de la provenance de cette plante.

† **TRÉMILLON** (tré-mi-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

† **TRÉMIR** (tré-mi-on), *s. m.* Barre de fer qui soutient la hotte d'une cheminée.

† **TRÉMOIS** (tré-moi), *s. m.* [1° Blé de mours, blé de trois mois.][2° Mélange de froment, de seigle, d'avoine, de pois, de vesce, etc. qui se sème pour être coupe en vert au printemps, et donné aux bestiaux.

— HIST. XIIIe S. En fu sotenue [la pautre goute] trois mois sans le blet et sans le tremois. PH. MOUSKES, *Ms.* p. 223, dat. LACURNE.][XIVe S. Failli nous est le vin, le bled et le tremois, DE CANGE, *tremisium*.][XVIe S. Les tremis furent très-endommagés par les chenilles, que l'on excommunia du consil de Bazas, in. ib.

— ÉTYM. Lat. *trimensæ* (*triticum*), blé de trois mois, de *tres*, trois, et *mensis*, mois.

† **TRÉMOISE** (tré-moi-z'), *s. f.* Un des noms de la torpille de *tremere* trembler).

† **TRÉMOLANDO** (tré-mo-lan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie en tremblant, et que l'on emploie sur les partitions.

† **TRÉMOLITE** (tré-mo-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de pierre. Les trémolites sont remarquables par leur phosphorescence, on par la lumière qu'elles répandent, quand on les frotte dans l'obscurité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 474, dans POUCHET.

ÉTYM. *Tremola*, nom d'une vallée du Saint-Gothard, où l'on trouve cette pierre.

† **TRÉMOLO** (tré-mo-lo), *s. m.* [1° Terme de musique. Mouvement rapide et continu sur une note, rÉTIS, *la Musique, tremolo*. Le tremolo d'Adolphe Adam sur *Une fabrie brûlante*, dans la prédication de Richard Cœur-de-Lion de Grétry, est célèbre à juste titre. Il est difficile de rien entendre de plus profondément tragique que ce chant des instruments frémis sous lequel une phrase chromatique en tremolo des instruments à cordes s'enfle et s'élève peu à peu, en grondant comme la mer aux approches d'un orage. BERLIOZ, *A travers chants*, p. 62.][Se dit aussi au piano de deux notes ou deux accords différents frappés alternativement très-rapidement de manière à faire une espèce de roulement.][2° Fig. Tremblement qu'on donne à la voix. Dites cela avec un tremolo, et vous fera de l'effet.

— ÉTYM. Ital. *tremolo*, tremblotté, du lat. *tremere*, trembler. On n'y met pas d'accent, parce que le mot est italien.

TRÉMOUSSEMENT (tré-mou-se-man), *s. m.* Action de se tremousser. Le trémoussement des ailes. On n'entend de son que par les trémoussements que les parties sonores de l'air rapprochées divers corps qui les agitent, DUMAS, *Œuv.* t. IV, p. 373. La sensation excitée dans notre âme par le son ressemble-t-elle à ce trémoussement que le son produit dans l'air? SUPP. *Dict. d'homme*. Si le mouvement [de la terre qui tremble] se propage plus loin, ce n'est que par de petits trémoussements et de légères trépidations, in. *Add. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 46.

— HIST. XVIe S. Ce tremoussement que leur ouvroge [des tisserandes] leur donnoit ainsin esmeu, MONT. IV, 189.

TRÉMOUSSER (tré-mou-sé), *v. a.* [1° Trémousser quelqu'un, lui donner du mouvement, de l'activité. Cette voiture [un carrosse belge] est spécifique, pour trémousser et secouer Un bourgeimestre acpoplectique; Mais cette il fut fait pour rouuer Un petit François très-estique. Tel que je suis, sans me louer, VOLT. *Let. au roi de Pr.* 20 juill. 1740.][2° V. n. Il se dit des oiseaux qui se donnent du mouvement. Un moineau tremousse dans cette dans sa cage.][Par extension. Maître Ænéas en trémousse, Sans dire ce qu'il en pense, SCARR. *Virg.* V. Jai bien à leur parler d'autre chose [à ses anges, M. et Mme d'Argental], et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup, VOLT. *Let. d'Argental*, 10 déc. 1766.][Se trémousser, *v. réfl.* Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. Voilà qui n'est point sot, et ces gens-là [des danseurs] se trémoussent bien, MOL. *Bourg. gent.* II, 1. Pendant que je le coiffais [un enfant], il chantait, il battait la mesure, il se trémoussait, ORELIS. *Théât. d'éduc. Bal d'enfants*, t. 2.][4° Fig. et familièrement. Faire des démarches, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire. Les vieux docteurs se trémoussaient là-dessus [la suppression d'un droit], et présentèrent requête, dont ils furent déboutés, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 408, Voyg, informez-vous; que votre amitié se trémousse un peu, VOLT. *Lett. Thiriot*, 2 déc. 1720. On sait que Molière, excédé des mauvaises critiques dont on l'avait été de Racine sur la Fontaine, dit un jour : Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme, DUCIS, *Œuv.* t. I, p. 93.][Avec ellipse du pronom réfléchi. Je vous assure que je serai si attentive à vos intérêts, que, s'il se présente une bonne occasion, vous me verrez bien trémousser, et peut-être vous en donnerai-je quelque chose, BURSY-RABUTIN, *Lett.* t. III, p. 406, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Nous les voyons [les chiens] japper et trémousser en cadence, MONT. I, 101. La hardiesse aussi bien que la peur font tremousser nos membres, ib. I, 288. Ces pigeons tremoussans et du bec et des ailes, MOL. 304. Le plumail, cet oiseau qui tremousse Des ailes à la flamme, DESPORTES, *Œuv.* p. 344, éd. de Rouen, 1607.

— ÉTYM. Trémousser, diminutif de tirer d'une forme fictive *transmutare*, tirée de *transmutus*, déplacé. On peut penser plutôt à un dérivé de *tremere*, trembler; comparez *tremousser*, qui offre un dérivé semblable. Le provençal avait un verbe *tremiar*, remuer comme la trémie, s'agiter, frétiller.

TRÉMOUSSOIR (tré-mou-soir), *s. m.* Nom d'une roche de Normandie, ainsi appelé par le célèbre abbé de Saint-Pierre, pour se trémousser, c'est-à-dire pour s'y donner diverses sortes de mouvements qui lui eroient nécessaires pour sa santé. Il partis pour Champs, non adorable ange, au lieu de dîner; je me mis dans le trémoussoir de Saint-Pierre, et je me trouvai peu mieux, VOLT. *Lett. d'Argental*, septembre 1744.

— ÉTYM. *Trémousser*.

† **TREMPAGE** (tran-pa-j'), *s. m.* Action de tremper, en général. On peut remplacer l'ébullition dans l'eau par un trempage prolongé.][Trempage des semences, action de les faire tremper dans l'eau quand de nouvelles lunes, après avoir été soumise à un trempage d'une heure et demie dans l'eau froide, PARMEN. *Rend. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 1147.][Action de tremper le papier pour l'impression.

† **TREMPANT, ANTE** (tran-pan, pan-t'), *adj.* Qui trempe, qui plonge dans un liquide.][Marcher à vanne trempante, se dit d'une usine dans laquelle la vanne trempe dans l'eau, au lieu d'être levée dans toute sa hauteur, ce qui se dit : marcher à vanne levée.

TREMPE (tran-p'), *s. f.* [1° Action de tremper dans un liquide, d'humecter.][Terme d'imprimerie. Action d'humecter, de tremper.][Dans les brasseries, eau propre à faire fermenter le grain.][Mise en trempe, mise de la matière de l'amidon dans une eau vive ou vaive, DE FRÉMINE jet de cire qu'on donne aux mèches des bougies de table.][3° Opération qui consiste à refroidir brusquement l'acier en le plongeant dans l'eau froide ou dans tout autre liquide, après l'avoir porté à une température élevée, et qui a pour effet de lui donner une grande dureté, BERGERON, *Voyage*. La trempe [ainsi l'acier dans un moment ou ses principes, quoique les mêmes, sont moins nelés, BAISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 38. La trempe consiste uniquement dans le passage subit de l'incandescence au refroidissement le plus prompt, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et beaux-arts*, t. V, p. 253. Les écrivains anciens ne font aucune mention de la trempe du cuivre, ib. ib. p. 208. Plus le refroidissement est prompt et fort, plus l'acier acquiert de dureté; aussi la trempe dans le mercure froid est-elle celle qui donne le plus de dureté à l'acier, A. BROGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 201.][Trempe à la volée, nom donné à la trempe ordinaire pour la distinguer d'une autre opération dite obusivement trempe en paquet, et qui consiste à cémenter d'abord, puis à tremper de petites pièces de fer, dont la surface seule a besoin d'être aciérée.][4° Qualité qu'a acquise le fer par la trempe. La trempe de ce rasoir est excellente. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe, VOLT. *Louis XIV*, 18.][Fig. Toute la métamorphose d'Ovide est manifestement d'invention; on peut en tirer des sujets de tragédie, mais non pas inventer sur ce modèle, si ce n'est des épisodes de même trempe, DEN. 2e *Dict.* Elle [notre amitié] ne saurait périr... elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os, SÉV. *à Bussy*, 25 janv. 1674.][5° Fig. Constitution physique, caractère moral de l'homme. Ah! si votre grande âme à peine s'en répond, La mienne qui n'est pas d'une trempe si belle..., CORN. *Tite et Bérén.* II, 2. C'est un esprit que je redoute, et qui n'est pas de trempe à se laisser mener comme celui de sa mère, MOL. *Av. magn.* IV, 1. Il n'y a point, en vérité, un autre âme de cette trempe [il s'agit d'Huguenville], SÉV. 26 déc. 1675. Une bonne tête, ou un ferme génie qui se trouve né avec cette prudence que les autres hommes cherchent vainement à acquérir, qui a fortifié la trempe de son esprit par une grande expérience, LA BRUY. XI. Un homme de la trempe de M. Leibnitz, qui est dans l'étude de l'histoire, en sait tirer de certaines réflexions générales élevées au-dessus de l'histoire même, FONTEN. *Leibnitz*. Son cher Burton et un autre débauché de la même trempe, VOLT. *Jeune*, 8. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre âme, qui nous rend heureux, ID. *Dict. phil. Heureux*. La trempe de son âme, qui le portait à vouloir ce qu'il aimait, de ce qu'il pouvait, GAZNAL, *Hist. phil.* IV, 22.

— HIST. XVIe S. Maintenir l'ame et la raison en bonne trempe, MONT. 288. Leur acier est si pur, de meilleure trempe que celuy de quoy nous nous armons, ID. I, 388. Les criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne trempe, doulce et de bonnaire, ID. III, 224. Presentvnta lei ou le debuy, selon la trempe de leur cholere, ID. III, 182. Le fer devenoit si aigre et si esclattant par le moyen de cette trempe, que l'on n'en pouvoit rien faire, AMYOT, *Lysand.* 32. Henri troisieme avoit beaucoup aidé à les mettre en cette trempe [opinions], embrassant fort constamment tous ceux qui se posoient les plus hais de luy, D'AUB. *Hist.* III, 262. Il l'envoya devant à Chastaubriand pour faire tout de leur part la premiere trempe [impression] de la peur, CARL. I, 32. Ils avoient le cœur et la cuyrasse de bonne trempe, et l'espreuve de..., ID. II, 18.

— ÉTYM. Voy. TREMPER; wallon, *trempe*.

TREMPÉ, ÉE (tran-pé, pée), *part. passé* de tremper.][1° Qui a été mis dans un liquide. Du linge trempé. Pineau trempé dans la couleur. Le synode de Trente-deux, de la même main dont il venait de souscrire à la condamnation de Piscator, et la plume, pour ainsi dire, encore toute trempée de l'encre dont il avait fait cette souscription, BOSS. Var. XII, 38.][Fig. Cet amour innocent, pur et délicieux, Veut des pleurs mêlés trempés dans les couleurs des cieux, DELILLE, *Imag.* V. Des vers pleins de ton nom attendent ton retour, Tout trempés de douceurs, de caresses, d'amour, A. CHÉN. *Elégies*, II, 8.][Fig. Plume trempée dans le fiel, dans l'encre infernale, écrit acerbe.][2° Pénétré de quelque liquide. Repérsentez-vous le monde encore nouveau, et encore pour ainsi dire trempé des eaux du déluge, BOSS. *Hist.* II, 2.][Cet homme est tout trempé, il a son habit tout trempé, il est fort mouillé par la pluie. L'usage de l'extrême bassesse [d'une cascade], l'eau se divise et tombe en poussière; et, lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage, sans s'asercevoir d'abord qu'on en est mouillé, à l'instant on est tout trempé, J. J. ROUS. *Conf.* IV.][Il est tout trempé de sueur, il en est inondé. Un valet vint avertir Simonide que deux hommes ouverts de poussière et tout trempés de sueur étaient à la porte, qui le demandaient avec empressement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 89, dans POUGENS.][Trempé de larmes, mouillé de larmes. Cette beauté..... Se leva le matin de ses larmes trempée, RENIER. *Rég.* IV.][Trempé de sang, humide de sang. L'impur Achab détruit, et de son sang trempé Le champ que par le meurtre il avait usurpé, ac. *Ath.* I, 1.][Fig. Trempé de sang, dans le sang, qui a versé du sang. Et notre main alors également trempée Et du sang de César et du sang de Pompée, CORN. *Pomp.* IV, 4.][3° Vin trempé, vin d'un liquel on a mêlé de l'eau. Et surtout de boire mon vin fort trempé, VOL. *Mal. imag.* III, 14.][4° Qui a reçu le trempe. Nos épées Si fortes et si bien trempées Qu'il faut leur céder ou mourir, MAIN. VI, 8. Le fer et l'acier chauffés à blanc et trempés subitement dans une eau très-froide deviennent très-cassants; trempés dans une eau moins froide, ils sont beaucoup moins cassants, BUFF. *Hist. min.*

Digitized by Google

enivrol. Œuv. t. VII, p. 229. ℓ'élasticité de l'acier trempé résulte de celle d'un gaz emprisonné [dans les pores du métal], CZARCOUPOT, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LVII, p. 819. || Fig. Pour ceux qui n'ont l'esprit ni fort, ni trempé, MONDIER, *Sat.* xv. C'était un de ces esprits bien émoulus, mais mal trempés, qui se croient d'acier parce qu'ils sont cassants, CH. DE BERNARD, *Les Ailes d'Icare*, 18.

†**TREMPÉE** (tran-pé), s. f. || 1° Façon qu'on donne à une colle en la trempant dans l'eau, dans la colle, etc. || 2° Popularisement et fig. Correction, action de rosser. Il lui flanqua une trempée. || 3° *S. f.* pl. Terme de pêche. Se dit des deux cordes de cris qui sont attachées aux deux bouts de la seine, et qui servent à la tirer à terre.

— ÉTYM. *Tremper*.

TREMPER (tran-pé), v. a. || 1° Mettre dans un liquide. Tremper son pain dans du vin, dans la sauce. Pour confirmation du traité, on égorgea un loup, un bélier, un sanglier et un taureau; les Grecs trempaient leurs épées dans le sang des victimes, et les barbares la pointe de leurs javelots, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 172, dans rocoRNE. Si l'on veut avoir du fer toujours de la même bonne qualité, il faut absolument proscrire cet usage, ne jamais tremper le fer chaud dans l'eau, et attendre, pour le manier, qu'il se refroidisse à l'air, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VII, p. 76. Tantôt, nous déployerons la pompe éblouissante, pour colorer l'arbuste et la fleur et la plante, D'or, de pourpre et d'azur tu tremperas tes pinceaux, DELILLE, *Imag.* v. || Tremper la soupe, verser le bouillon sur les tranches de pain. La soupe est trempée.... quand il a trempé la soupe au prisonnier, LAMART. *Joc.* v, 178. || Popul. et fig. Tremper une soupe, tremper du vin, lui donner une trempe; une correction. || 2° Mouiller, imbiber d'un liquide. La plume a trempé la terre. Ce formidable amas de dunes et d'épées, qui du sang humain jadis furent trempées, BAC. *Ath.* III, 7. Où serait cette justice qui trempe ses flèches dans le sang du pêcheur? VAST. *Cerfvo, Imp. fr.* Quelque disait en confidence à ses amis, que le lion [Neron] revivendrait promptement à sa férocité naturelle, s'il lui arrivait une fois de tremper sa langue dans le sang, PRUD. *Ch.* et HOM. 16. Chanteurs-nous l'espoir, la liesse ou la joie? Tremperons-nous de sang les bataillons d'acier? A. DE MUSSET, *Nuit de mai.* || Terme d'imprimerie. Tremper le papier, ou, absolument, tremper, imbiber d'eau le papier destiné à l'impression. Il trempe de larmes, verse abondamment des larmes sur, BARBIER, que mille fois j'ai trempé de mes pleurs, BAC. *Méthr.* v, 1. || Fig. Tremper ses mains dans le sang, donner la mort, commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, le commander. Alexandre eût vaincu l'orgueil et la colère, et n'eût point trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis, VAUCEL. *Q. C.* III, 12. Ne sentez-vous leur sang odeur [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, BAC. *Méthr.* v, 5. Elle vovait les principaux officiers du palais prêts à tremper leurs mains dans le sang du roi, RÉM. *Tél.* VIII. || Tremper dans le sang, avec un nom de chose pour sujet, faire une nécessité de donner la mort. Toi tonneur t'est plus cher que je ne te sais chère, l'autel il trempe les mains dans le sang de mon père, CORN. *Cid*, v, 1. || 3° Tremper son vin, y mettre beaucoup d'eau. || 4° Tremper du fer, de l'acier, le plonger tout rouge dans l'eau froide pour le durcir. Il est tout aussi facile de détremper l'acier que de le tremper; il suffit pour cela de le faire rougir, et de le laisser refroidir lentement, TRAMOND, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUILLET. || Tremper à blanc, tremper rouge clair, etc, tremper l'acier lorsqu'il est chauffé à blanc, chauffé au rouge clair, etc. || Tremper en paquet, voy. TREMPE, n° 8. || Fig. Tiempez, durcissez vos cœurs de fer dans votre vile décence, rendez-vous méprisables à force de dignité, J. J. ROUSS. *Em.* IV, II. || 5° *V. n.* Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans un autre liquide. Le papier, le linge trempe. Faire tremper de la mousse pour la dessiner. Les oiseaux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent [dans l'eau] assez avant pour que leur corps y trempe, BUFF. *Ois.* I, 39, p. 209. || Fig. Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent? BAC. *Phèdre*, I, 3. || 6° Fig. Être complice, participer à. Qu'avez-je coutre vous ou fait ou projeté, Pour me faire tremper en votre fâcheté? CORN. *Nic.* v, 6. Ma foi, monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains, et vous assure que je n'y trempe en aucune façon, MOL. *Scapin*, III, 6. Jamais l'aimable sœur des cruels Pallantides Trempa-t-elle aux complots de ses frères perfides? RAC. *Phèdre*, I, 1. Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier, ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux, et sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même, LA BRUY. V. Loi qui ordonne de révéler les conspirations auxquelles on n'a point trempé, MONTESQ. *Esp.* XII, 17. On assure que Desprèaux et son ami Racine trempèrent dans l'élection de l'abbé de Marnoy, par le seul motif d'écarter Fontenelle, son concurrent, D'ALEMB. *Eloy. J. Trd. de Maurep.* J'ai vu, monsieur, votre notice d'un fragment de Longus nouvellement découvert, c'est-à-dire votre apologie au sujet de la manière dont vous laquelle on vous accusait d'avoir trempé pour quelque chose, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || 7° Se tremper, v. réfl. Plus de tremper au liquide. Leurs vaillantes mains se trempèrent bien mieux au sang des Africains, CORN. *Cid*, III, 6. || Recevoir la trempe. L'acier est le seul métal qui soit susceptible de se tremper ou de se durcir par un refroidissement subit; ni le cuivre, ni l'argent, ni l'or, ni aucun des autres métaux, sous un état quelconque, ne paraissent jouir de cette propriété, THÉNARD, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUILLET.

— HIST. XIVe s. Et lace Pasente [le heaume] qui si fu dur tempere, *Rome*, p. 36, 2e éd. || 2° s. Comme les grosses gens ces bons Romains! les grosses herbes, par bon tremper, *Pantier*, f° 186. Et Renart à la let la loge, Por ce que si tost le depoit, Et li chaut ins se s'aperçoit, Mais il le fait par la corroie [l'allechief], REN. 19247. Dont foiz le lor faisoit tramper [tremper la soupe], Por repaistre les familieus, SERVEN. 46. Le brasse que on li gant mouit bien trempez, *Ib.* 1. Et ne sai pas ou qui un an le trempa, *Ch. d'Ant.* v. 227. Son vin trempoit [Louis IX] par mesure, selonc ce qu'il veoit que le vin le pooit soffrir, JOINV. *Hist.* CLXXV. Mais aucune qui se voient en fortune tramper, Coident aucune fois jusques au ciel oser, *Gassel.* 15480, f° LXVII. Je trouve que, pendant la moitié, parfois au tiers d'eau, MONT. IV, 280. Jean Hus et Jerosme de Prague, lesquels après longues pristons et disputes furent brusler, le dernier ayant trempé un an dans un cul de fosse, *Ann. Hist.* I, 87. Monthie en ses escrits s'excuse d'avoir trempé en cet affaire, *Ib.* I, 234. Voila Monsieur baffoué des principaux qui avoient peut-estre trempé dans l'entreprise, *Ib. Ib.* II, 477. Soudainement après le combat on les veit à Rome sur la place, avec leurs chevaux tout trempez de sueur, AMYOT, *Cor.* 4. Il [Jonas] fut jetté dans le chaos de flotz d'eaux qu'il y avoit, et, le trempant luy mesme dedans une liqueur de parfum, le luy enveva, *Ib. Pélop.* 58. Pour l'homme qui, ayant bu, mouche en sers et en raisin, premier que de la prononcer, *Ib. Phoc.* 7. N'ayant pas le pied ferme, pource que la terre, y estant fort trempée, glissoit, *Ib. Alex.* 101. En autres temps, nous commencions à boire moins, et moins trempé, RABL. *Introduct.* 44. Des vins pressés ou trapés, trempés, alloigés et autres de meshange. — Dans deux ou trois jours le premier trempé ou despensé sera tiré de la cure et entierné comme le vin, H. ESTIEN, 249. Trop n'y pourront séjourner les olives, pourveu qu'elles trempent toutesjours, *Ib.* 843.

— ÉTYM. Wallon, *trempé*; provenc. *temprar, trempar*; espagn. *templar*; portug. *temperar*; ital. *temperare*; du latin *temperare* (d'où, avec métathèse de l'r, *tremper*).

TREMPERIE (tran-per'ie), s. f. L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier.

— ÉTYM. *Tremper*.

†**TREMPETTE** (tran-pè-t'), s. f. Petit morceau de pain coupé en long, pour tremper dans un moreau de pain dans du vin.

— HIST. XVIIe s. Trempette, COTGRAVE.

†**TREMPEUR** (tran-peur), s. m. Ouvrier qui trempe l'acier. Il Ouvrier qui trempe le papier.

†**TREMPIS** (tran-pi), s. m. Liqueur acide dans laquelle on plonge les pièces de cuivre, pour les nettoyer. Il Lavage des matières colorantes dont se sert le peintre. Il Atelier où l'amidonnier fait son travail. Il Eau dans laquelle on a trempé la morue. Il Endroit où les harengères mettent dessaler le poisson.

— HIST. XVIIe s. Defendi icelle chambre, pendant ledit danger de peste, à tous vendeurs et tailleurs de poisson de mer et autres de semblable estat, de faire aucuns trempis ou lavemens au dedans de cette ville, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 380.

— ÉTYM. *Tremper*.

TREMPLIN (tran-plin), s. m. || 1° Planche inclinée et très-élastique, sur laquelle les sauteurs s'élancent pour faire des sauts périlleux. Un tel homme est fait pour faire le saut périlleux : le trempiin doit être son théâtre, puisqu'il a sacrifié l'imitation, le génie et le charme de son art à une ruine que l'avilit, BOYSSEAU, *Lett. sur la danse*, p. 223, dans POUILLET. || 2° Le saut du trempiin. Faire le trempiin. || Fig. Tour de force, de hardiesse.

— ÉTYM. Ital. *trampolino*. Scheler y voit une forme naissante de l'anc. verbe *treper, treper, sauter*. Ne seraient-ce pas plutôt l'ital. *trampire*, trepigner, sauter?

† **TREMPOIR** (tran-poir), s. m. Chez les fondeurs, endroit où l'on trempe les pièces de fonte de fer, etc.

— ÉTYM. *Tremper*. Les *trempoirs*, dans le moyen âge, étaient des vases : Quatre pots d'or, quatre trempoirs et vaus d'or, ROUSS. III, IV, 4.

† **TREMPOIRE** (tran-poi're), s. f. Cuve dans laquelle on immerge une substance quelconque.

† **TREMPURE** (tran-pu'r), s. f. Appareil qui sert à communiquer un mouvement d'abaissement ou d'élévation au palier et à la meule courante d'un moulin.

† **TRÉMUE** (tré-mue), s. f. Terme de marine, Enlourage de planches pour empêcher l'eau de s'introduire dans le bâtiment lorsque les lames balayent le pont.

— ÉTYM. *Tremue* est une variante de *trémie* (voy. ce mot); les marins ont fait une assimilation.

† **TRÉNITZ** (trè-nits'), s. f. Contredanse qui était autrefois, alternativement avec la pastourelle, la quatrième figure du quadrille ordinaire. Cette figure se composait ainsi : 1° Le cavalier et sa dame en avant et en arrière (4 mes.). 2° Les mêmes en avant et le cavalier, plus sa dame à la gauche du cavalier vis-à-vis, et celle-ci fait un balancé et place tandis qu'il recommence à la seconde (4 mes.). 3° Les deux dames qui lui font face traversent, tandis que lui-même traverse entre elles (4 mes.). 4° Elles font un chassé-croisé, et il balottie sur place (4 mes.). 5° On retraverse de même qu'on a traversé (4 mes.). 6° Les deux couples balancent à leurs places et font le tour de main (4 mesures; en tout 24). || On écrit aussi TRÉNITZ.

— ÉTYM. Cette danse porte le nom de Trénitz, peintre et beau danseur célèbre sous le Directoire, qui l'aurait fait inventer ou seulement bien à la mode. Moi aussi, j'ai été brillant.... j'ai été le corvphée des fêtes de Barras; j'ai chanté avec éclat, dansé avec Trénitz, valsé avec madame Tallien, BARNE, *le Réveil du lion*, t. I.

TRENTAIN (tran-tin), || 1° Terme invariable en usage à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. Nous sommes trentain. Le marqueur crie trentain, quand les joueurs ont trente de part et d'autre. || 2° *S. m.* Nombre de trente ou environ. Un fait dire pour un défunt. Le service funèbre célébré le trentième jour après le décès. Madame mandait qu'on fesait à Saint-Denis le trentain de la reine sa mère, c'est-à-dire un service solennel un tel jour qu'elle la marquait, SISMOND, *Mémoires*. || 3° Se dault des draps dont la chaine était composée de trente centaines de fil.

— ÉTYM. Il semble que le premier sens nomme telles trentesaines, pour les couleurs doubles, et vaut-huit ou trentains, pour les couleurs simples, *Arrêts du conseil*, 15 mai 1676.

— ÉTYM. *Trente*.

TRENTAINE (tran-tè-n'), s. f. || 1° Terme collectif. Nombre de trente ou environ. Il y avait une trentaine de personnes et chacun d'eux tenait à côté d'une des plus belles dames du palais, VOLT. *Franc. de Baligl.* 3. Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier et d'une trentaine de couronnes d'épitres, *Ib. Lett. d'Argental*, 11 mars 1755. || 2° Absolument, l'âge de trente ans. Avant on a passé la trentaine. Ne fût-ce que d'un seul moment, Qu'on doit porter seulement Qu'une douce et facile chaine, CHAUL. *A la duch. de Bouillon, de Fontenay*. Mme la comtesse d'Hondetot approchait de la trentaine, et n'était point belle : son visage était marqué de la petite vérole, J. J. ROUSS. *Confess.* II. C'est comme ma femme : naturelle j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine, et aujourd'hui il n'y a plus moyen de l'en faire sortir, *le Journal illustré*, 21 mars-7 avril 1867.

— ÉTYM. *Trente*.

†**TRENTANEL** (tran-ta-nèl'), s. m. Voy. TRENTAINE.

TRENTE (tran-t'), *adj. numér.* || 1° Trois fois dix

Digitized by Google

ll [la Calprenède] affina plaisamment les libraires; il traitait avec eux pour deux ou pour quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : J'en veux faire trente, moi, TRAITEMANT DES RÉAUX, la *Calprenède*. Vous auriez pu, à bon marché, c'est-à-dire avec trente larmes, vous faire passer auprès de moi pour l'homme du monde le plus passionné, SÉV. à *Ménage*, t. I, p. 270, éd. RENOUARD. Il fut trente ans digne d'envie, Et trente ans digne de pitié, VOLTAIRE, *Imprécat. et épît.* Trente beaux vers de Corneille valent beaucoup mieux qu'une pièce médiocre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, v, sc. 1. On peut parier 9244 contre 181, ou 61 contre 1, qu'une personne de trente ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. la vie*, t. 2, p. 227. Si Grenade trente ans, hâte des princes réformés d'Allemagne contre l'empereur et les princes catholiques (1618-1648). || Combat des trente, combat célèbre, au XIVe siècle, entre trente chevaliers bretons et trente chevaliers anglais. || Les trente tyrans, ou, elliptiquement, les trente, trente personnages athéniens que les Lacédémoniens, vainqueurs d'Athènes, mirent à la tête de la cité, et qui gouvernèrent tyranniquement. ils furent chassés par Thrasybule. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus : et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, ACHAINTRE, *Initiat. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 268. ‖ Abusivement, les trente tyrans, plusieurs compétiteurs au trône impérial qui parurent ensemble, sous Gallien. Le bien. ‖ 2° Trentième. Chapitre trente. Page trente. ‖ 3° Terme du jeu de paume. La mortié d'un jeu qui est de quatre points dont chacun vaut quinze. Pouvoir donner demi-trente, donner à son adversaire 30 dans un jeu et 15 dans l'autre, et ainsi de suite alternativement. Être trente et un, jouer trente et un, terme avec des cartes; il consiste à compléter 31 points : qui passe perd; c'est un jeu de société. ‖ Point formant trente et un, le plus favorable du jeu. J'ai trente et un. ‖ Être trente et quarante, jeu de hasard où se joue avec des cartes; c'est un jeu de banque; celui qui amène la plus près de trente gagne; à trente et un il gagne sans voir sa carte; il perd double. Elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente et quarante, vingt mille francs cette année. MOL. *l'Avare*, II, 8. Finette : ... pour l'exploiter il lui propose un jeu Dont l'invention, je crois, mériterait le feu. — Le baron : De quel jeu parles-tu? — Finette : C'est au trente et quarante, l'INSTRUCTRICE, *Dialog.* V, 2. ‖ 4° Substantivement. Le nombre trente. Trente fois trente, 900. ‖ On dit de même : le nombre trente, le numéro trente. ‖ 5° Le trentième jour du mois. Nous sommes aujourd'hui le trente du mois. ‖ 6° Trente-deux-pieds, un des tuyaux de l'orgue.

— HIST. XIIe s. De ses parens ensemble od lui tels trente, *Ch. de Rol.* cxiii. ‖ XIIIe s. Lesquelz trente cheles [escadrons] [ils] establissent as pos [passages], *Rome*, p. 127. ‖ XIVe s. Au manger sont assis, ch cent, ch vingt, ch trente, *Brun.* ‖ XVe s. Jean Lyon n'estoit mie courroucé de telles avenues, mais vouloit bien que tous les jours il eu advenist trente [quantité indéterminée], FROISS. II, 89. [] XVIe s. Ce messe marchand vendoit une haquenée dreict à celui qui la vouloit achepter : Prenez-la hardiment, elle est bonne pour jouer à trente et un, car elle ne passe point, SERRES, *Serées*, I, p. 404, dans LACURNE [L'évêque de la Baume] estimant souverainе vertu d'un prelat de tenir gros plat et friande table avec beaux mets, et n'en donnoit quant il y estoit jusques à passer trente et un, BONIFAND, *Anc. et nouv. police de Gen.* p. 20.

— ETYM. Wallon, *treint*; provenç. *trenta*; esp. *treinta*; portug. *trinta*; ital. *trenta*; du lat. *triginta*, de *tres*, trois.

‖ TRENTE-NAIRE (tran-te-nè'r), *adj.* De trente ans. La possession trentenaire opère la prescription.

— ETYM. *Trente*, et an. Provenç. *trentenari*; espagn. *treintanario*.

TRENTIÈME (tran-tiè-m'), *adj. numér. ordinal* de trente. ‖ 1° Qui suit le vingt-neuvième dans l'ordre. Il est le trentième. Je n'irai pas plus loin; car voilà, mon chre ami, le trentième lettre que j'écris aujourd'hui, VOLT. *Lett. Formont*, 24 juill. 1734. ‖ La trentième jour du mois, ou, elliptiquement, le trentième. ‖ 2° La trentième partie d'un tout, ou, substantivement, le trentième, chaque partie d'un tout divisé en trente parties égales. Il a le trentième des profits. Les neuf trentièmes d'un tout.

— ETYM. *Trente*.

TRÉPAN (trè-pan), *s. m.* ‖ 1° Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, surtout ceux du crâne, pour remplir diverses indications thérapeutiques, et le plus ordinairement pour donner issue à un épanchement, ou pour relever des pièces d'os enfoncées. ‖ Trépan à couronne, celui qui représente la forme d'une scie circulaire, d'une couronne, à forme concave ou cylindrique, dont l'extérieur offre de petits tranchants obliques et terminés par une petite dent. ‖ Trépan perforatif, celui dont la forme d'une lame d'acier pyramidale, qui se termine par une pointe quadrangulaire, tranchante sur les côtés; les tranchants sont fournis par deux biseaux tournés de dehors en dedans. ‖ Trépan effoliatif, trépan présentant une lame dont le bord inférieur est tranchant, et a dans son milieu une pointe saillante, qui le partage en deux moitiés taillées en sens inverse l'une de l'autre. ‖ Trépan sedit quelquefois pour trépanation. Plusieurs coups reçus à la tête lui auraient fait craindre (au fils de la princesse d'Harcourt) trois ou quatre trépans, ST-SIM. 146, 163. ‖ 2° Trépan de sonde, instrument qui s'ajuste à la dernière allonge d'une sonde et qui agit par percussion. ‖ Sorte de tarière avec laquelle on perce des trous dans les pierres tendres. ‖ Outil pour percer ou creuser le marbre, les pierres ou le bois. ‖ Espèce de foret pour percer le cul d'une galerie, lorsque l'air n'y circule pas assez pour qu'on y puisse tenir une chandelle allumée. ‖ Terme de guerre. Trépan fait comme un tarière et à percer le roc. ‖ Terme de serrurier. Machine qui sert à faire tourner un foret tenu verticalement.

— HIST. XVIe s. Ilz [les chirurgiens] pouvoient trepan sur les commissures, PARÉ, III, 3. L'os tendre et delié sera plustost coupé par la trepane que celuy qui est dur et espais, III, 14.

— ETYM. Ital. *trepano*, *trapano*; du grec τρύπανον.

‖ TRÉPANATION (trè-pa-na-sion), *s. f.* Opération du trépan, appliquée à la pratique d'un trépan à l'effet de donner issue à du pus amassé sous une surface osseuse, ou de relever des pièces enfoncées.

— HIST. XIVe s. Il enseigne ouvrer en planes du test et de la cervelle par maniere de medecines, non pas par trepanation, GUIDE, C. 24, verso. ‖ XVIe s. Quelquefois se fait inflammation, après la trepanation, à la dure-mere, laquelle se leve et sort grandement par le trou qu'on aura trepané, PARÉ, XVIII, 17.

TRÉPANÉ, ÉE (trè-pa-né, née), *part. passé* de trépaner. ‖ Substantivement. Les trépanés succombent presque toujours.

TRÉPANER (trè-pa-né), v. a. ‖ 1° Terme de chirurgie. Faire la trépanation. La belle chose que ce serait, si on trépanait cette grosse tête, BALZ. *le Barbon*. Le marquis de Nesle eut un coup de mousquet dans la tête, dont on allait le trépaner, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 282. ‖ Par extension, Trépaner une otite, la perforer, pour donner issue à un liquide contenu dans la cavité de la plèvre. ‖ 2° Trépaner une mine, en percer la galerie au moyen du trépan.

— HIST. XVIe s. On perce les os en trepanant le test, ou les costes.... et les os noirs pourris et vermoulus, PARÉ, *Introd.* 3.

— ETYM. *Trepan*.

‖ TRÉPANG (trè-pan), *s. m.* Espèce d'holothurie, *holothuria edulis*.

TRÉPAS (trè-pa'), l's se lie : un trépas (trè-pa-z' affreux), *s. m.* ‖ 1° Proprement, passage (sens qui n'est plus usité). ‖ Nom d'un droit de passage, qu'on payait sur la Loire, en passant d'une province à l'autre. Il y a de plus le trepas de Loire qui se lève sur tout ce qui descend, monte et traverse Indre rivière, depuis Candes jusques à Ancenis, *Edit*, sept. 1661. ‖ Terme de marine. Pas, portuis. ‖ 2° Fig. Mort de l'homme, passage de la vie à la mort. Le crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoir, Que qui voit le trépas croit le vouloir, CORN. *Pol.* III, 2. Ma fille qui s'approche et court à son trépas, RAC. *Iphig.* I, 1. Peut-être n'y a-t-il rien au delà du trépas, MASS. *Carême*, *Vérité d'un avenir*. ‖ *Au plur.* A ce prix j'aimerai les plus cruels trépas, LOIS. *Théod.* II, 4. Je ne puis rien, rien pour sa délivrance : Le temps n'est plus des trépas glorieux, BÉRANG. *Cinq mai*. ‖ Faillibrement. Aller de vie à trépas, mourir.

— SYN. TRÉPAS, MORT. Trépas est poétique et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. Mort est du style ordinaire et signifie précisément la cessation de la vie. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux, et trépas ne se dit qu'à l'égard de l'homme.

— HIST. XIIIe s. Et par chou [ce] ne croions nous pas Que ceste cose soit fors trespas; Prendons li passe ceste vie, Par ceste mort se gloralie, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 21. Bons sens dure jusque en sons; Mes n'est, au droit jugement, Biaultés chi trespas ou vent, *Bibl. des ch.* 4e série, I, v, p. 29. ‖ XIVe s. De vie est li termes moult lires [bref]; C'est aussi d'un trespas de vent, J. DE CONDÉ, II, p. 54. ‖ 2° Jusques à l'heure de nos trespas [de Louis XI], COMM. *Prol.* ‖ XVIe s. Le sage Caton quand d'approcha de son trespas, AMYOT, *Morius*, 87.

— ETYM. Provenç. *trepas*, *trespas*; espagn. *trapaso*; portug. *trapasso*, *trespasso*; ital. *trapasso*; du *tra*, *trar*, *tres*, au delà, et *pas*, dans le sens de passage. *Trapasso* signifie proprement passage, et, figurément, passage de la vie à la mort.

TRÉPASSÉ, ÉE (trè-pa-sé, sée), *part. passé* de trépasser. Qui a cessé de vivre. Comme un sire plaint mes parents trépassés, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je vous le garantis trépassé comme il faut, MOL. *l'Ét.* II, 9. Trépas, qui est noble dans le style poétique, a fait trépassé, qui ne semble point dans le style noble, RÉGNIER. *Œuv.* t. III, p. 339. Substantivement. Las! pour un trépassé vous êtes bien gaillard! MOL. *l'Ét.* II, 8. Maintenant la pauvre trépassée..... DORT, V. HUGO, *Orientales*, *fantômes*. ‖ La fête des Trépassés, la fête des Morts, qui est plus usité. ‖ Le jour de la messe des trépassés, il y porte pain et vin, se dit de celui qui dépeune avant d'aller à la messe (aux messes des morts, les paroissiens présentent du pain et du vin à l'offrande).

TRÉPASSEMENT (trè-pa-se-man), *s. m.* Action de trépasser. M. du Thou désirait que je lui fisse un trépassement du Christ, et me le paierait très-bien, POMPONNE, *Mém.* p. 141. Voire, de à-lil fait, tu as été au trépassement d'un chat, tu as la vue trouble, MOL. *D. Juan*, II, 1.

— HIST. XIIIe s. Ainsi estuit près de son trespassement, *Rome*, p. 106. Ne devez as prelaz faire defendement à plaidier de lur plaiz, cum de trespassement [violation] fet de fiu u de crieu a de faus serement E d'us e de eustume..... *Th. le mart.* 80. ‖ XIVe s. Et pointque le [la] feme muert qui tient en doüire, li doüire ne vient as hoirs et point qu'il est et tans du trespassement à la [la feme], BEAUMAN. xiii, 11. ‖ XVe s. Après le trespassement de la roine de France trespassa la roine de Navarre, FROISS. II, 19.

— ETYM. *Trepasser*; provenç. *trespassamen*; espagn. *trapassamiento*; ital. *trapassamento*.

TRÉPASSER (trè-pa-sé), v. n. En parlant des personnes, mourir naturellement. Quoi! j'aurais trépassé sans m'en apercevoir? MOL. *l'Ét.* II, 8. Robert Guiscard mourut à la Pouille, après avoir pris et aliant en Palestine; on lui avait prédit qu'il trépasserait à Jérusalem, CHATEAUBR. *Itin.* part. 1. ‖ REM. Il a trépassé a vu beaucoup de bons mots, pour marquer l'état, ou dirait : il est trépassé depuis une heure.

— HIST. XIIe s. E si aveir [bestiaux] trespassent [passent] per iloc, *Lois de Guill.* 32. ‖ XIIIe s. Le Roi [ils] ont trespassé, n'est qui leur contredie, *Sax.* VII. E se li arcevesque ad vers li trespassé, Par eis soit amendé, jugié e achievé, *Th. le mart.* 66. E la charuigne Jezabel girrad cume feims ei chaup de Jerruel, si que li trespassant dirrunt: Ici-gist la charuigne dame Jezabel? *Rois*, p. 379. ‖ XIIIe s. Car puisque fu trespassés Cuens Thibaus à mort de vie, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 186. Je vous trespas le long aunt que il erent avant que il fussent entré ons, B. DE VALENC. XVI. Se il veuoit de debors la vile, et alast hors que on apiele trespasser, hors derreit la charrere dus derieres, *Liv. des mest.* 279. Mout fi ennuis certes at me grieve, Que orendroit l'aube ne crieve, Et que la nuit tost ne trespasse, le *Rose*, 3541. Et je mari à icelle dame si trespassa autresi de cestui siecle, BEAUMAN. XVIII, 18. Nen morurent, ains trespasserent; Car de ceste vie passerent à celle ou l'en ne puet mourir, J. DE MEUN, *Tr.* 1142. ‖ XIVe s. Et si est verité que les bonnes operacions de leur ame passent sans enfreneir aucune chose as trespassés, et semblablement est il des infortunés, GERSON, *Sth.* 27. ‖ XVIe s. Et mourut l'an si jour que trespassa, RAB. *Pant.* II, 3. Si ma femme me faisoyt

Digitized by Google

coqu, ce servoit assez pour me faire trespasser hors les gonds de patience. In. th. II, 9. Desrobbe, prend, possède, amasse, Tout fait pour laisser quand on trespasse, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 280.

— ETYM. *Trépas*; provenç. *trapassar*, *trespassar*, *trapassar*: espagn. *traspasar*; portug. *trespassar*, *trespassar*; ital. *trapassare*.

† **TRÉPHINE** (tré-fi-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Instrument que les Anglais emploient pour la trépanation : l'arbre du trépan est remplacé par une poignée analogue à celle d'une vrille, et la couronne est cylindrique.

TRÉPIDATION (tré-pi-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de géologie. Trépidation du sol, légère secousse communiquée au sol et qui est un diminutif du tremblement de terre. La chute et l'affaissement subit des cavernes intérieures du globe produisent des mouvements qui ne se font sentir qu'à de petites distances; ce sont plutôt des trépidations que de vrais tremblements. BUFF. Min. I, II, p. IV. A Acapulco on connaît deux sortes de tremblements de terre : celui d'ondulation, qui fait ecrouler les maisons, et celui de trépidation, qui tend à les soulever verticalement, LEONHARD. M. Prost relève toutes les trépidations qui ont été constatées dans la sol de Nice depuis le commencement de l'année 1881, *Presse scientifique*, 1881, t. III, p. 702. || 2° La trépidation des navires à vapeur, espèce de mouvement légèrement saccadé, mais qui ne fait parcourir aucun espace sensible. || 3° Ancien terme de médecine. Tremblement des membres, des nerfs, etc. || Fig. Son péril n'est digne d'aucune commiseration sensible, n'étoit même, et le fait mettre en l'ardeur qu'un certain mouvement de trépidation intérieure qui le porte à craindre que ce lis ne perisse avant que l'erreur soit découverte, CHAR. D'AUC. || 4° Terme d'astronomie ancienne. Trépidation des fixes, nom donné par Thébith à un balancement prétendu du firmament, du septentrion au midi et du midi au septentrion. Des mouvements de libration et de trépidation, *Dict. d'Oral. Tubero*, t. II, p. 203.

— HIST. XVe S. Le vois de peur se dit autrement trepidation, ORESME, dans le Dict. de GODEFR., t. XVI e. La lune varia de son cours plus de cinq toises, et feut manifestement vue le mouvement de trepidation en firmament, id., t. I. Retrepidation, trepidation, acce-sion.... aux astres et corps celestes, MONT. II, 281.

— ETYM. Lat. *trepidationem*, de *trepidare*, trembler, s'agiter, qui est dérivé de *trepere*, trembler; par l'intermédiaire de *trepidus*.

TRÉPIED (tré-pié; le d ne se prononce jamais; au pluriel, l's se lie : des tré-pié-s en fer), *s. m.* || 1° Ustensile de cuisine à trois pieds. || Se dit, en général, de tout meuble à trois pieds. Lavabo, guéridon en trépied. Je trouve Vulcain au divin forgeron, quand il fait des trépieds d'or, qui vont tout seuls au conseil des dieux, VOLT. *Dial.* 16. || 2° Terme d'antiquité. Vase à trois pieds, cassolette portée sur trois pieds. Ce trépied, garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs, après la bataille de Platée, DARMAIL. *Anach.* II, 32. || 3° Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon, espèce de siége sur lequel la prêtresse rendait ses oracles. [Dans les oracles] les vieux trépieds étaient en possession de l'avenir depuis un temps immémorial; et la parole d'un dieu expérimenté était bien plus sûre que celle de ces deux qui n'avaient encore nulle expérience, FONTEN. *Oracles*, I, 14. La pythie, avant que de monter sur le trépied, s'y disposait par de longs préparatifs, des sacrifices, des purifications, par une de trois jours et beaucoup d'autres cérémonies, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, V, p. 27, dans POUGENS. Le destructeur des oracles [Fontenelle], celui qui a renversé le trépied des sibylles, STAAL, *Mem.* I, I, p. 230. [Fig. Être sur le trépied, parler avec enthousiasme. Puisque, de ce moment, vous arrivigez en oracle, me voilà sur mon trépied, P. L. COUR. *Lett.* III, 212. || 4° Terme d'anatomie. Trépied cubique, nom donné à la troisième rangée inférieure du tarse cubique ou opisthocarpique, qui se partage en trois branches, à la fois ou à peu près, la coronaire stomachique, l'hépatique et la splénique. || Trépied viral, ensemble des trois fonctions essentielles de la vie, la respiration, la circulation et l'innervation.

— HIST. XIIIe S. Or faut paeles et trepiez, Hain, g' de madre et henapier, *Choses qui faillent en mésnage*. || XVe S. Un treppié, deux tenailles de fer, *Bullet. du biblioph.* mai 1863, p. 233. [XVIe S. Ils peux accommoder ton chaudron ou jatte, sus un trepié, PARÉ, XXVI, 2. Mettant les paniers sur des trépiers, et au dessous d'iceux, du charbon allumé, O. DE SERRES, 870.

— ETYM. Bourguig. *trepei*; wallon, *trepi*; du lat. *tripes*, de *tres* trois, et *pes*, pied.

TRÉPIGNEMENT (tré-pi-gne-man), *s. m.* Action de trépigner. Ce mouvement fit une commotion, et cause un trépignement dans le grand'chambre, qui fut entendu dans la quatrième, RETZ, *Mem.* I, III, liv. III, p. 128, dans POUGENS. L'antiquité appelait augures les bons et les mauvais présages qu'elle prenait du vol, du cri et du trépignement des oiseaux, THIERS, *Superstit.* ch. 47. Quand par hasard il se trouve quelque air un peu saillillant [à l'Opéra], c'est avec un mouvement universel [parmi les spectateurs], J. J. ROUS. *Hél.* II, 23. C'était aux hommes de cette affreuse époque [la terreur] qu'il appartenait de s'écrier dans le trépignement digne d'un tel langage : Grand Dieu, qu'un tyran est dur à abattre ! VILLEMAIN. *Souvem. contemp. les Cent-Jours*, 10.

— HIST. XVIe S. Le trepignement qui se faisoit en la chambre [lors de l'assassinat du duc de Guise] fut oui de tout le conseil, LAUS. *Hist.* III, 152. Le mal-don hait la murmure et le trepignement des besles, O. DE SERRES, 273. N'us nous sentons plus esmus des trepignements, jeux et mineries pueriles de nos enfants, que nous ne faisons apres de leurs actions toutes formées, MONT. II, 74.

TRÉPIGNER (tré-pi-gné), *v. n.* || 1° Frapper vivement des pieds contre terre. Plusieurs voix confuses d'hommes et de femmes étaient mêlées au bruit sourd et cadencé d'un violent trépignement dans la chambre, SCARR. *Rom. com.* I, 12. Il trépigne de joie, il pleure de tendresse, ROU. *Art p.* 11. Lorsque l'approche [le passage de Malach], il trépigne des pieds, et vient, en s'enflant, présenter ses piquants qu'il hérisse et secoue, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 128. Ils [les chevaux] se cabrent, ils hennissent, ils trépignent, comme s'ils étaient impatients d'une gloire qu'ils vont obtenir à eux seuls, sans que l'homme les dirige, STAEL, *Corinne*, IX, I, 1. Il [Pierre le Grand] infatigable, avoit une extrême envie de toute l'allemagne trépignait de danser, J. RACINE, *Lettres en belle humeur*, I, II, p. 617, dans POUGENS. Je conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Trépigner les lianes, en mêler les couleurs. || Fouler la terre.

— HIST. XVe S. Trepigner comme font les chevalle et trepigne, VALON, *Grand test. Bail.* || XVIe S. Le president les fit mettre en pieces toutes [des femmes] et trepigner les membres sortissent du ventre encore vivans, BLAIN. *Hist.* 4, 76. Par tel ordre les cantons eviteront le peril d'estre trepignés par les personnes et besles, O. DE SERRES, 378. J'ay un grand desir et la volonté me charrie; mais cette pointe est cauemye de persevérance, MONT. IV, 172.

— ETYM. Bourguig. *trapner*, *trapner*, *treper*, *triper*, sauter, danser; provenç. *trepar*, qui est commun à plusieurs langues : néerlandais, *trippen*; allem. *trippeln*, sautiller; du lat. bas *trappare*, danser, *trepa*. Le bourguignon dit *trétailla*, *trepillai*, se tre mousser.

† **TRÉPIGNIS** (tré-pi-gni), *s. m.* Nom, dans les tournois, de la mêlée rangée des chevaliers.

TRÉPOINTE (tré-poin-t'), *s. f.* Bande de cuir mince, que les cordonniers mettent entre deux peaux afin que l'une ne soit point trouée.

— ETYM. *Très*, au delà, et *pointe*.

TRÈS (tré; l's se lie : très-heureux), *adv.* || 1° Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe et à un adverbe; on unit ces deux mots par un trait d'union; du moment c'est l'usage du Dictionnaire de l'Académie. Une campagne très-agréable. Il est très-estimé et très-aimé. Cela lui arrive très-rarement. Il est très-informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, PASC. *Prov.* II. || 2° Très se met devant une locution adverbiale; alors le trait d'union ne se met pas : Quand je parle de labourer la terre, je parle très à la lettre : je me sers du nouveau semeur.... VOLT. *D'Argental*, 20 déc. 1768. Mon ouvrage, qui avait été écrit très-vite à la hâte, CATTAN, *Intr. à Mme d'Epinay*, 28 avril 1770. Ce qui restera doit être donné à mon ambassadeur, qui m'a avancé cet argent; mais, comme il est très en état d'attendre.... ID. ib. 18 sept. 1769. .... sur l'état de l'industrie et de l'agriculture en France, qu'il dit être très en souffrance, ECDIN, *Rapport au sénat*, Moniteur, 21 mars 1868, p. 423, 4e col. || 3° On a contesté s'il pouvait se mettre devant un substantif. Cela est peu usité; mais l'usage de tous auteurs l'autorise. Il ne laisse pas de se faire à celui-ci, comme à un très homme de bien, BALZ. *le Barbon*. Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très sergent, BAC. *Plaid.* II, 4. || 4° Mme de Sévigné l'a mis devant un verbe à un temps composé. Ils m'ont très assuré que la vendange de cette année (un bean de vendange, pour des douleurs) m'aurait empêtré, 30 sept. 1676.

— HIST. XIIIe S. Tres qu'en la mer [il] conquist la tere allaigne, *Ch. de Rol.* I. Si le trouvez ki tres bien li ajut [aide], ib. LI. Le cors [il] le trenchet tres l'un costet qu'al altre, ib. CXIII. || 12e S. Mais ma dame est de tres grant vaillance [prix], Que son ami ne doit faire faillance, *Couci*, XXIV. L'apostolles de Rome, tres en mi le palais, Les princes en apela, *Sax.* II, XIII. Alons, se je puis, tres bien [je] marierai, *Berte*, VII. Et si tres en mal aise et si fort tourmentée, ib. LXVII. Sachiez, tres bien ne me dirai il cuers [le cœur] sous la camele, ib. LXXVI. Amis, dit Renart, di moi voir, Sez-tu ci entor nul manoir Où je trovasse que mengier? Je ne mangiu tres [dès] avant er [hier], *Ren.* 13348. Je n'ai mie bien recorder Sa beauté que ele a si tres, *Mr. de poés. franç. av.* 1300, I, I, p. 248. || XIVe S. En batailles [c'] tres plus forte ne sont [ne les] meut esmaiables, GUESCL. *Bth.* 20. L'en a de tiex [tels] tres pitey et misericorde, ib. 18. Pour ce que kilsié est operacion selon verta, il est raisonable que ce soit selon la tres meilleur vertu, ib. 318. Sous estes le cinquieme message vraiement qu'envoié a li rois, dont je suis ennuiz d'estre tres [si] mal à oiez tres longuement, GUESCL. 17332. || XVe S. Et tres adont jusques [à] furent instituees reigles et ordonnance d'ost mettre en forme d'escheles, CHRIST. DE PISAN. *Charles V*, I, II. || XVIe S. A l'auber [trait] dangereux plus que très, Porte un fer de plomb mal eouché, Par la pointe tout rebouché, MAROT, I, 169.

— ETYM. Bourguig. *tre* ; du lat. *trans*, au delà. Si l'on prend en considération les sens de *très* dans l'anc. français, qui est beaucoup, dès, jusqu'à, ne se font en quelque sorte qu'un avec *trans*, et autrement; si on tient compte de l'ital. *trarordardo*, très-souvent, *trafredo*, très-froid, etc. on reconnaîtra que l'étymologie donnée par les grammaires est la vraie.

† **TRÉSAILLE** (tré-zâ-ll', il mouillées), *s. f.* Dans les charretiers et les chariots, pièce horizontale qui maintient les ridelles.

† **TRESCHEUR ou TRÉCHEUR** (trè-keur; c'est la prononciation indiquée par le Dict. de l'Académie de 1878), *s. m.* Terme de blason. Orle étroit qui figure une bande, brisé pour armes d'argent à un lion de gueules armé de sable environné d'un trescheur de gueules que quelques-uns nomment une cordelière, LA CHESNAYE, *Théâtre d'honn.* I, p. 141, dans LACOMBE.

— ETYM. Ce paraît être une altération de l'anc. mot *tresoir*, *trecoir*, *trecouer*, en bas-lat. *tressorium*, *tresse*.

TRÉ-SPET (trè-spè'), *s. m.* Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept. Jouer un tre-spet.

† **TRÉSILLON** (tré-zi-llon, il mouillées), *s. m.* Terme de marine. Morceau de bois dont on fait usage dans les serres cordagées : ensemble au moyen d'une ligature. || Morceau de bois qu'on met entre des ais nouvellement sciés, pour les faire sécher.

† **TRÉSILLONNER** (tré-zi-llo-né, il mouillées), *v. a.* Terme de marine. Serrer fortement avec un trésillon. || Garnir de trésillons.

TRÉSOR (tré-zor), *s. m.* || 1° Amas d'or, d'argent ou d'autres objets précieux. Un passant lui demande la grâce, et lui offre quatre sequins pour cette grâce. — C'est mon trésor que l'on m'a pris, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. On est venu lui dire.... Que les ouvriers qui sont après son édifice, Parmi les fondements qu'ils en jettent encore, Ont fait par hasard rencontre d'un trésor, MOL. *L'Et.* II, 4. La vieillesse chagrine incessamment amasse, garde, non pas pour elle, les trésors qu'elle entasse, MOL. *Art p.* III. Qu'un un lieu que vous seul connaissez, Vous cachez des trésors par David amassés, BAC. *Ath.* I, I. Il [Caligula] consuma dans un an les trésors que Tibère avait amassés; et ces trésors montaient à deux milliards sept cents millions de sesterces [ces millions de notre monnaie], PASTORET, *Instit. Rom. inscript. et belles-lett.* I. VII, p. 440. || 2° Au sens juridique Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est décou-

Digitized by Google

verte par le pur effet du hasard, *Code civ.* art. 716. || Droit de trésor, droit sur un trésor trouvé. || 3° Dans les églises, lieu où l'on garde les reliques et les ornements. || Il se dit aussi de ces reliques mêmes et de ces ornements. || 4° Autrefois, lieu où l'on gardait les archives, les titres, les papiers d'un seigneur, d'une communauté, etc. Le trésor des chartes de telle abbaye, de telle seigneurie. || 5° Trésor public, trésor de l'État, les revenus de l'État. La guerre appauvrit le trésor public. Autrefois le bien des partisans faisait le trésor public; mais pour lors dans une démocratie dépendrée; le trésor public devait le patrimoine des particuliers, MONTESQ. *Esp.* III, 3. L'empereur écrivit que la conquête de Smolensk le rendait maître des saisines russes, et que son ministre du trésor pouvait compter sur vingt-quatre millions de plus, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 5. || Anciennement, chambre du trésor, juridiction qui était établie à Paris pour juger les affaires du domaine du roi. || 7° Absolument. Le Trésor, le lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés (avec une T majuscule). Aller au Trésor. Être employé du Trésor. || 8° *Au plur.* Grandes richesses. En assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir separer le bien d'autrui d'avec le nôtre, BOSS. *Mar.-Thér.* Des biens des nations ravisseurs altérés, Le bruit de nos trésors les a attirés [les Romains], BAC. *Rich.* III, 1. Par extension, somme d'argent considérable. Il a dépensé des trésors pour cette affaire. || 9° Fig. Tout ce qui est d'une grande utilité, d'une excellence singulière, d'une grande beauté. Il y a des trésors en votre personne dont je saurai jouir en dépit de la mauvaise fortune, *Mithr.* II, 5. Je ne saurais jamais être pauvre ni triste, VOLT. *Tell.* III, 2. Et songez toutes deux que vous êtes Romaines... Un si glorieux titre est un digne prix de votre CORN. *Hor.* III, 5. Le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Les longues expériences de M. le Tellier étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils, SOIS. *le Tellier.* La liberté leur était un trésor qu'ils [les Romains] préféraient à toutes les richesses de l'univers, MONTESQ. *Esp.* V, 18. La modération est le trésor du sage, VOLT. *Dict.* 4. Et l'on dirait de nous dans toute l'Europe : en France, sous le prétexte de la vérité publique, on prive [on ouvrant les lettres] les citoyens de tout droit de propriété sur les lettres qui sont les productions du tour et le trésor de la conversation, MIRABEAU, *Collection*, t. I, 454. Quel art bâtit leurs murs (des abeilles), quel travail peut suffire à ces trésors de miel, à ces amas de cire? BERLIOZ, *Journ. des Débats*, 1er juin 1854. Le libre-échange, considéré lui-même comme passion, fournit des trésors immenses au peuple, CHATEAUB. *Génie*, II, 3. Ce livre est un trésor de doctrine, un intérêt de recherches, il renferme beaucoup de science, d'érudition, de recherches. Son livre est d'agrément un fertile trésor, DES., *Poés.* III. Poétiquement. Les trésors de la terre, ses productions. || Les trésors de Cérès, les moissons, le blé. La fournit... Gorgés ses magasins des trésors de Cérès, BOIL. *Sat.* VIII, 12. Les bords fortunés, hachus, les raisins, le vin. || Les trésors de Flore, les trésors du printemps, les fleurs. || Les trésors de l'automne, les fruits, les vendanges. || 10° Titre donné à de grands recueils d'érudition ou autres. Le Trésor de la langue grecque. M. Farrene publie une collection appelée le Trésor des pianistes. Le Trésor latin de Robert Estienne, et, à son défaut, le Dictionnaire de Charles Estienne qui est l'abrégé du Trésor, et dont un habile matière ne peut se passer, ROLLIN, *Traité des Et.* I, 2. || 11° Il se dit de personnes regardées comme particulièrement précieuses. En ami véritable est un trésor. S'il [Alcide] est si bien instruit dans l'art de commander, C'est un rare trésor qu'elle [Reine] devrait garder, CORN. *Nic.* II, 3. C'est un trésor d'honneur que j'ai dans me maison, SOL. *Ec. des mar.* II, 9. L'empereur reçut Arsene comme un trésor que le ciel m'me lui envoyait, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 16. Ce que vous prenez pour une plainte est une admiration : cette fille est un trésor, MARIVAUX, *Jeuerth.* p. 7. Quel étmal renfermant un si rare trésor [Esther]? BAC. *Esth.* III, 4. Faisons de ce trésor [Joas] Jehu dépositaire, ID. *Ath.* III, 8. Vous avez raison, Télémaque, aimiger est un trésor digne d'être recherché dans les terres les plus éloignées, FÉN. *Tél.* XXII. Ajoutez à cela la charme de la vie, Une femme : la meine est un petit trésor, MOLIN D'HERVILLE, *Vieux célib.* II, 3. || Par ironie. Votre frère est un trésor de folie qui tient bien sa place ici, RÉV. 58. || 12° Tout objet d'un grand prix, d'un attachement. Cet enfant est mon trésor. L'Évangile dit : là où est votre trésor, là est votre cœur. Ont est cet autre enfant si cher à votre amour? Ce grand attachement me surprend à mon tour; Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare? BAC. *Athal.* II, 5. || Quelquefois, en parlant d'une [à sa femme]; embrasse le cher Paul, P. L. COUR. *Lett.* II, 172. || 13° Attraits, charmes d'une femme. Ces trésors dont le ciel voulut vous embellir, Les avez-vous gardés pour votre époux? BAC. *Brit.* II, 2. L'époux veut encor Fuir l'époux qui l'embrasse; Mais sur plus d'un trésor Le frpon fait main basse, ESMÉN. *Nor. de Pic.* Les trésors de l'Écriture, assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises, soit physiques, soit morales. Dieu tire de ses trésors les vents, PASC. *Pens.* I, 1. C'est là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours, BAC. *Bible, St Jacq. Epît. cath.* V, 3. Paroles des trésors dans le cœur, ID. *Ps.* XVIII, 15. Ils ne sont ni vers ne les mangent point, ID. *Sh. Evang. St Matth.* VI, 20. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amas-sant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? BOSS. *le Tellier.* Dieu a des trésors de colère, comme des trésors de bonté; et les uns et les autres sont infinis, comme dit les trésors de sagesse et de science, BOURDAL. *Exhort. sur la trah. de Judas*, I, 1, p. 440. On de ces hommes, en qui Dieu met un trésor d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois, FLÉCH. *le Tellier.* Depuis que j'ai connu un regard lémétaire Versa sur les humains un trésor de misères, A. CHÉNIER, *Epîtres*, II. Hommes présomptueux, Ayez vous plaidé dans les trésors de la grâce, et connaissez-vous les réservoirs de cet abîme où le Seigneur a puisé le mets au jour de ses vengeances? CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. || Fig. Des trésors de colère, de vengeance contre nous-mêmes, [et] les philosophes], et vous ne l'ignorez pas, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 9 juill. 1766. || L'Église ouvre ses trésors, elle accorde des indulgences. || 15° Terme d'alchimie. Trésor incomparable des philosophes, la pierre parfaite. || 16° Variété de poire appelée aussi poire d'orange.

— HIST. 1re s. Puis si commencé à venir ses trésors [son trésor], *Ch. de Rol.* XLIX, 1re s. ..., j'ai des murs pleins d'or et d'argent; Ainz [avant] les despenderai tuz [ce sacier par veir], Que je ne face tut l'orgoil Thomas chacer, *Th. le mart.* 130. E comunt que sis tresors li defaillist, *Marbod.* I, 2. || XIIIe s. Roi, vous donnez de deus trésor d'argent, Plus que nus rois n'ot onques, ce m'est vis, QUESNES, *Romancero*, p. 161. Se j'estoie assouvés de mi, je vous donroie de mon trésor tant que vous n'en oseriés mi tant prendre, *Chron. de Rains*, p. 23. Il le roy respondi que il n'avot de quoy, et que il n'avoit si bon tresor dont il ne feust à la lie [au bout], JOINT. 242. || XIVe s. Les autres aumaires [armoires] de l'entrée du thresor, *Bibl. des ch.* 4e série, II, p. 163. || XVe s. Mes a les cuers, il a l'avoir; Mais qui a l'avoir sans les cers [cœurs], Ce n'est pas li plus sans tresors, S. BESCH. *Miroir de mariage*, p. 86. Se larda guerre qu'elle se retrouvera devant le chevalier ce pouvoit dire apertement : là où tel tresor est, là est ton cueur et tes pensées; et ainsi estoit il, car il pensoit merveilleusement à la pecelle, *Percefforest*, I, V, P. 44. Mieulx vaut tresor d'onneur que d'or, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 250. || XVIe s. Musser son tresor devant les larrons, LEROUX DE LINCY, I, II, p. 253.

ETYM. *Trésor*, *trésoi*; provenç. *thesaur*; anc. catal. *tesaur*; espagn. *tesoro*; anc. espagn. *tesoro*; portug. *thesouro*; ital. *tesoro*; napolit. *tesoro*; du lat. *thesaurus*, qui est le grec θησαυρός, qui vient, suivant les étymologistes, de θέω, poser, et d'une finale supo, analogue à la finale connue sup. Quant à l'r dans le français, elle est épenthétique, comme dans *frande*, du lat. *funda*.

† **TRÉSORAIRE** (tré-zo-rè-r'), *adj.* Qui appartient au trésor, à la trésorerie. Cette première collection est complétée par une autre collection non moins intéressante : celle des comptes trésoraires, G. TESSIER, *Archives communales de Toulon*, p. 7.

TRÉSORERIE (tré-zo-re-rie), *s. f.* || 1° Lieu où le trésor public est déposé et administré. || Les bureaux du trésor public. || Bureaux des trésoriers payeurs généraux. || Trésorerie nationale, s'est dit, sous la République, de l'établissement qui s'appelait auparavant trésor royal. Cambon s'était établi en personne à la trésorerie, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, XI, 2. || 2° En Angleterre, département des finances. Les lords de la trésorerie. || Banc de la trésorerie, banc des ministres, dans le chambre des communes d'Angleterre. || 3° Autrefois, bénéfice dont était pourvu celui qui appelait trésorier dans un chapitre. || 4° Autrefois, la maison affectée pour le logement du trésorier d'une église.

— HIST. XIIIe s. Avoir en tresorerie Ne fait rien fors que gourt; Mais qui à droit departir Le set, tot jors mouteplie, *Bl. de poét. franç. &c.* 1300, t. I, p. 318, dans LACURNE. Ha! douce dame.... Exemples de toute bonté, Tresorie de bonnes mœurs [manuscrit, tresorerie], DOUHET, p. 75. || XIVe s. Dont vint leil avoirs, ne le me celez mie? L'a pris li apostoles [le pape] en sa tresorerie? *Guesl.* 7700, LACURNE. Je bat le cousteil de ma chere et amée la saige roine mon plus precieus tresor en une tresorie que je feis faire par dedans terre, *Percefforest*, I, VI, f° 60. || XVe s. Sachant bien que par vous se seront meprises [mes lettres], combien qu'ils soyent provenus d'une bien pauvre thesorerie, PALISSY, 3.

— ETYM. *Trésorier*; provenç. *thezouraria*; espagn. et ital. *tesorería*.

TRÉSORIER (tré-zo-rié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des tré-zo-ri-é [zz]), *s. m.* || 1° Officier chargé de recevoir et de distribuer les revenus d'un prince, d'une communauté, etc. Le trésorier des Invalides. Il était trésorier de l'Académie, titre trop fastueux et assez ridicule, il était plutôt le contraire d'un trésorier, il n'avait point de fonds entre les mains, mais il faisait des avances assez considérables par rapport à sa fortune, et ne les retirait pas sans peine, PONTEN. *Coupl.* Le père de M. de Voltaire exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère Marguerite d'Aumart était d'une famille de Poitou, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Les fonctions de receveur général, etc. de payeur dans chaque département de l'empire sont réunies et confiées à un fonctionnaire prenant le titre de trésorier payeur général, *Décret du* 31 *nov.* 1862, art. 1er. || Trésoriers de France, officiers préposés, dans l'ancien régime, pour travailler à la répartition des tailles, et pour connaître de plusieurs autres affaires des finances, des domaines, des ponts et chaussées et des chemins publics. || Grand trésorier de l'empire, un des titres de l'électeur palatin. || Fig. Le trésorier sans rendre compte, celui qui, maniant toutes les affaires de quelque personne considérable, gouverne tellement son esprit qu'il ne rend compte de rien de ce qu'il lui plaît. || 2° Officier qui, dans les églises collégiales, possédait une dignité ecclésiastique qui le chargeait du soin de tout ce qui regardait le culte et la première dans quelques chapitres. Le trésorier de la Sainte-Chapelle. Et chez le trésorier de ce pas à grand bruit Vient étaler au jour les crimes de la nuit, SOIS. *le Tellier*. || Autrefois, mais, en quelques provinces, des marguilliers. L'assemblée sera convoquée par les syndics, marguilliers ou trésoriers de la paroisse, *Ordonn. de la ville de Paris*, 1681, *commentée et confirée*, Paris, 1714, p. 415. || 3° Variété d'œillet. || Proverbe. Un trésorier sans argent est un apothicaire sans sucre.

— HIST. XIIe s. Il fout apelet Malduis sun tresorer, *Ch. de Rol.* I, || XIIIe s. De sol liant ert [de cela seulement il était] tresorier; Car nul trésor aveit plus cher, RENART, II, 12403. || XIVe s. Dame de paradis, reine couronnée, Tresoriere de grace, avant saisite que née, *J. DE MEUNG, Test.* 2130, || XIVe s. A son tresorier fist Bertran commandement, Qu'en donne au messagier quatorze mars d'argent, *Guesl.* 18189. Nicolas Braique tresoriers trésoriers de Normandie, DU CANGE, *thesaurarius*. || XVe s. Le tresorier des guerres reçoit des intendans des finances les sommes nécessaires pour le

Digitized by Google

payment de toutes les troupes, dont il rend compte, *Estats des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 23, dans LACURNE. || XVIe s. Le jeune prince, duquel la mere estoit la tresoriere, n'avoit que ce peu d'argent pour tous ses menus plaisirs, MARG. *Nouv.* XII. Du desbat qui sortit entre nng scribique et le thesaurier de Genave, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 1.

— ETYM. *Trésor* : provenç. *thesaurier*; cat. *tresorer*; espagn. *tesorero*; portug. *thesoureiro*; ital. *tesoriere*.

TRÉSORIÈRE (tré-zo-rik'), *s. f.* Celui qui reçoit les revenus dans une communauté, les souscriptions dans une association.

‖ **TRESQUILE** (trè-skoua-l'), *s. f.* Terre qui se trouve dans les cribleures, lorsqu'on prépare la cochenille.

† **TRESSAILLÉ, ÉE** (trè-sa-llé, llée, il mouillés), *adj.* Se dit d'un tableau dont la surface est couverte d'une multitude de petites fentes ou gerçures. || Se dit d'une poterie dont la couverte est fendillée. || Dans le Dictionnaire des arts et métiers de 1767 on trouve se tressailler : il faut que cet emploi ne soit pas sujet à se tressailler et à s'écailler, ce qui arrive très-communément à la plupart des faïences (au mot *faïencier*). Une belle couverte qui puisse se bien appliquer sans se tressailler, c'est-à-dire sans se fendiller après sa cuite (au mot *porcelaine*).

— ETYM. La vraie forme est probablement *tressaillir*, c'est-à-dire l'ancien verbe *tressaillir* qui signifiait passer, se gâter, dépérir, de *très* et *aller*. On dit en Normandie que le jinge est *tressaïlé*, quand il est mal séché et que l'humidité en a pourri le fil.

TRESSAILLEMENT (trè-sa-lle-man, il mouillés, et non trè-sa-ye-man), *s. m.* || 1° Agitation subite d'une personne tremblement émue. Un long tressaillement, suivi d'un froid mortel. A ferme les beaux yeux d'Obéide oppressée, VOLT. *Scythes*, III, 1. Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Note 25. || 2° Vivement. Tressaillement de nerfs, mouvement soudain et convulsif dans les muscles; tressaillement d'un nerf, déplacement momentané d'un tendon : locutions qui ne sont point du langage médical.

— HIST. XVIe S. Les battemens de mains, les tressaillemens des assistans à cette harangue, AMYOT, *Comment il faut ouïr*, 11. La contraction et tressaillement des muscles, qui en dormant survient ordinairement aux fractures, PARÉ, XII, 32. Il lui print le Xercès semblablement son armée un tressaillement d'ayse à veoir tant de millions d'hommes à son service, MONT. I, 371.

— ETYM. *Tressaillir*.

TRESSAILLI, IE (trè-sa-lli, llie, il mouillées), *part. passé* de tressaillir. Vulgairement, nerf tressailli, tendon momentanément déplacé par suite d'un effort violent (locution qui n'est point du langage médical).

TRESSAILLIR (trè-sa-llir, il mouillées, et non trè-sa-yir), je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent; je tressaillais; je tressaillis; je tressaillirai; je tressaillirais; tressaille, tressaillons; que je tressaille, que nous tressaillions; que je tressaillisse; tressaillant; tressailli, ie. n. Éprouver une subite agitation. Non cœur à tressaillir si allegresse dans le Seigneur, et non Dieu m'a comblé de gloire, SACI, *Bible, Rois*, I, II, 1. Qui faisoient un bruit là dedans à faire tressaillir les gens, SCARR. *Virg.* VI. Le seul mot du testament me fait tressaillir de douleur, MOL. *Mal. imag.* I, 8. Alors une joie céleste saisit tous ses sens, et ses os humiliés tressaillirent », BOSS. *Anne de Gonz.* De crainte, en m'approchant, je l'ai vu tressaillir, RAC. *Phédre*, IV, 1. Je courus au pius vite chez Chacon; je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage; je tressaillis à cette vue, BARTHÉL. *Anach* ch. 82. Dans ses sombres buissons le cerf a tressailli, tressailli, SAINT-JN. Quels chants, venus soudain de la fontaine Grèce, font de leurs sons connus faît tressaillir mon cœur! P. LEMOYN, *Voy. de Grèce*, I, || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Quelques écrivains ont dit au présent : Il tressaillit au lieu de il tressaille. Il est généalogiste] tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 122. Un jeune animal, tranquille habitant des forêts, qui entend le son éclatant d'un cor... tressaillit, bondit, et fuit par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver, BUFF *Disc. nat. anim. Œuv.* t. v, p. 310. Il tressaillit d'aise quand il reçoit son camarade, *J. J. ROUSS. Em.* IV. C'est une faute. || 2. Le futur est je tressaillirai; cependant la France a dit : Je tressaillerai d'allégresse; et l'académie de 1798 avait admis cette forme. || 3° L'ancienne forme était au présent : je tressaus. Voyant un président, le cœur me me tressaut, Et la peur d'un prévôt ne m'éveille en sursaut, RÉGNIER, *Sat.* V.

— HIST. XIe S. [il] Pait son effaie, si tressailt un fossez, *Ch. de Rol.* CCXVII. || XIIIe S. Ugues tressault la mur, l'a mise [sa dame] sur l'argon, *Aubery. Le Sast. Romanceres*, p. 24. Li sanc li remue et tressaut : Li cuers li tressaut, li bast, *Jai del desiré*. Lez un buisson à un trespas [il] à un grant fossé tressailli, *Ren.* 1918. A chief de piece [à la fin] revendras [revivras] Et la memoire, et tressaudras Au revenir en effroi, Aussine cum hons qui a paor, *la Rose*, 2302. Ces choses font tost tressaillir homme en desrainon, et li loient [ferut] sens et conoissance, *Ax. de Jér.* 1, 56. || XVe S. En tressaillant, sur ce point m'esveilloy, Tremblant ainsy que sur l'eau la fueille. CH. D'ORL. *Songe en compl.* || XVIe S. Un aultre disoit au bourreau, qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatouilleux, MONT. I, 296.

— ETYM. *Très*, et *saillir*; provenç. *trassalhir*, *tressalhir*.

† **TRESSAILLURE** (trè-sa-llu-r', il mouillées), *s. f.* Défaut du vernis des poteries, quand il se fendille au feu.

— ETYM. V. TRESSAILLÉ.

† **TRESSAUT** (trè-sô), *s. m.* || 1° Se dit dans quelques provinces pour tressaillement. Je redoublai de sommeil, après avoir accusé par un tressaut l'approche *terrere*, *le Presbytère*, p. 36. || 2° Nom qu'on donnait, en termes de monnaie, à la différence qui se trouvait quelquefois entre les essais et une même espèce.

— HIST. XVIe S. Depuis la Saint-Barthelemy ce prince [Charles IX] n'avoit repos que interrompu de tressaux et de gemissemens, D'AUB. *Hist.* II, 129.

— ETYM. *Très*, et *saut*.

† **TRESSAUTER** (trè-sô-té), *v. n.* Se dit dans quelques lieux pour tressaillir. Sur le brisetames [au Havre, lors de l'explosion d'une mine sous-marine], les carcasses des bâtimens, sous les fondations ouvertes été ébranlées par un orage souterrain, *J. des Debats*, 29 oct. 1863. Tandis que je me désolait, quelque chose me passa entre les jambes, et la Perrette, tressauta; c'était une tortue fort laide qui rôdait mélancholiquement à la recherche de fragments de salade semés dans l'offices, TRIMMER, *Rev. des Deux - Mondes*, 16 oct. 1869, p. 869.

— HIST. XVIe S. À ce commandement mon cœur tressaute d'aise, DESPORTES, dans RATHOUARD, *Lexique*.

— ETYM. *Très*, et *sauter*; provenç. *trassaurar*.

TRESSE (trè-s'), *s. f.* || 1° Tissu plat fait avec de petits cordons, de fils, de cheveux, etc. entrelacés. Tresse de fil, de soie. Faire une tresse. Chausson de tresse. Tu n'avais pour toute coiffure qu'une longue tresse de cheveux, roulée autour de la tête et rattachée avec une aiguille d'or, à la manière des villageoises de Berne, *J. J. ROUSS. Hél.* II, 23. || 2° Cheveux de femmes, sur trois brins de soie, dont les perruquiers font les perruques. || 3° Terme de marine. Tissu plat fait avec des fils de carret qui sont toujours en nombre impair; une tresse est composée en faisant passer successivement ces fils les uns sur les autres. || Tresse de bitord. Tresse faite de deux fils d'un allumait ensemble pour mettre le feu au canon avec plus de sûreté. || 4° Gros papier gris.

— HIST. XIIIe S. Une des dreeces amorst [arrête] Absalon par la tresce, *Rois*, p. 188. || XIIIe S. Blanches fleurs par les tresces à terre l'abatu, Qui estoient mouli blondes, *Berte*, LXXIII. Deuz tresces li desfendi, Que riens ne remaint [reste] ne deüst, Mes si element feist Co per ses beles treces blondes. Que ja ne le seust li mondes, BUTEB. 203. || XVIe S. ...Et ces cheveux frisés Ne sont pas ses cheveux, c'est une fausse tresse, DESPORTES, *Diverses amours*, XXIX.

— ETYM. Wallon, *tress* ; Berry, *terse* ; provenç. *tress*, *tresa* ; espagn. *trenza* ; portug. *trança* ; ital. *treccia*. Diez pense qu'il provient du grec σπεῖρα, en tros, la tresse étant formée de trois cordons; on a aussi indiqué ἕρμα, ἕρκος, *clôture* ; mais comment ces mots grecs seraient-ils entrés dans les langues romanes? Vu la sens étymologique de *tricher*, qui est tirer, et le sens propre du basbretin *tricare*, qui est embarrasser, il est très-probable que *tresse* et *tricher* ont même origine, c'est-à-dire une origine germanique : holl. *trecken*, tirer, et tromper.

TRESSE, ÉE (trè-sé, sée), *part. passé* de tresser. Ses cheveux blonds, tressés à double tresse, accompagnaient admirablement sa tête virginale, BERNARD. DE ST-P. *P. et Virg.* p. 142. Ou les serpents tressés dont se coiffe Alecton, DELILLE, *Trois règn.* VIII. || Terme de minéralogie. Se dit d'un corps formé par un assemblage de filaments.

† **TRESSEAU** (trè-sô), *s. m.* Cépage du département de l'Yonne, dit aussi *verjé* ; c'est un cépage de vin rouge, ainsi nommé parce que le raisin en est très-allongé, comme une *tresse* de cheveux.

TRESSER (trè-sé), *v. a.* Arranger en tresse. Tresser de la soie, des cheveux, de la paille. « L'un tresse son panier, et l'autre sa corbeille, DELILLE, Imag. VI. || Par extension. Quand tous les arts lui tressaient des couronnes, Qu'elle avait un pompeux séjour, sérénad. *Pauv. femme.* || Fig. Mon ami et moi nous avons tressé nos cœurs comme des liens, CHATEAUB. *Natch.* III.

— HIST. XIIe S. Sa barbe [il] tire, dont il poila est trecies, *Rone*, p. 107. || XIIIe S. Son chief trecié mout richement, *la Rose*, 560.

— ETYM. *Tresse* ; Berry, *terser* ; wallon, *tresse* ; provenç. *tressar* ; espagn. *trenzar* ; portug. *trançar*.

TRESSEUR, EUSE (trè-seur, seû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui tresse des cheveux pour en faire une perruque. || Ouvrier qui tresse les cheveux, pour en faire des cordons, des chaines, des bracelets, etc.

† **TRESSOIR** (trè-soir), *s. m.* Instrument sur lequel on tresse les cheveux. || Outil qui sert à marquer les distances où il faut placer les clous d'ornement.

— ETYM. *Tresser*. Dans l'ancienne langue, la tresse était une sorte de peigne.

† **TRÈST** (trèst), *s. m.* Toile à voiles de bateau pêcheur. Toiles à voiles, quatre fils, en broche, appelées trest, *Année aux lett. par.* 30 sept. 1760, Picardin.

TRÉTEAU (tré-tô), *s. m.* || 1° Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, qui sert à soutenir une table, et, particulièrement, les tables des cabarets, un échafaud, un théâtre. Heurtant table et tréteau l'un contre l'autre, sur mes chausses, SÉDAINE, *Sat.* X. Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une voix plus assurée, il dit.... MONTESQ. *Lett. pers.* 142. Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, on a obtenu un théâtre pourvu de machines, et embelli de décorations, BARTHÉL. *Anach.* ch. 65. || Fig. Un homme ne saurait aujourd'hui s'élever sur les tréteaux de l'ambition qu'à l'aide de quelqu'un qui y est déjà monté, P. L. COUR. *Lett.* II, 324. || Fig. Être entre deux tréteaux, être toujours au cabaret, ne faire qu'yvrogner. || 3° Nom que les nattiers donnent à une pièce de bois garnie de clous à crochets, auxquels ils attachent les cordons de paille qu'ils veulent tresser. || 3° *Au pl.* Théâtre de charlatan, de saltimbanque. Quand le doge et les sénateurs de Gênes le virent [un charlatan] prôner ses remèdes sur un tel tréteau, *Ann. diplomatique*, p. 218. Mais pour un faux plaisant.... Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté, Amasser le peuple et vendre ses antidotes fades.... BOIL. *Art p.* III. || 4° Par extension, théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes. Une pièce de tréteaux. Les tréteaux de la foire. Hercule et Cacus ne trouvent que des plaintives de style insupportable; et ces platitudes furent jouées sur des tréteaux au lieu du théâtre, VOLT. *Pièc. phil. Art dramatique*. Bientôt l'ennui des pièces françaises porterait la nation au frivole opéra comique, et plus loin encore aux boulevards, à ce ramas infect de tréteaux élevés à notre honte, BEAUMARCH. *Barb. de Fig. Préf.* || Fig. Monter sur les tréteaux, se faire comédien.

— HIST. XIIIe S. Il fist aperter un tretel, et fist oster sa greve [bandeau], et se fist reguarder [couper les cheveux] en la presence du roy, JOINV. 207. || XIVe S. Messagiers et garçons d'estables Dressent fourmes, tresteaux et tables, MACHAUT, p. 86. Et quant tu yras coucher, si le metz sur le tretel emprès ton chevet, *Modus*, P XCVIII, verso. || XVe S. L'autre, dit l'un, vint desservir, Et oster tables et tresteaux, E. DESCH. *Poésies mar.* f° 198. Il n'assist sur ung tretel qui estoit à l'entrée de l'espinoy, et se print à reposer, *Perceforest*, I, II, f° 10. Si vit une table

Digitized by Google

d'argent qui estoit dessus quatre trestaulx ; mais les trestaulx estoient si beaulx et si riches comme ceulx qui estoient environnez d'or et d'argent, *Lancelot du lac*, t. III, f° 23, dans LACURNE. || xvie s. Ce prince [le duc de Guise, assassiné à Blois], ne pouvant tirer son espée, en prend deux au coulet, et, n'estant fort debuta avec eux, vint donner du nez à terre sur le treteau d'une petite table, *d'Aub. Hist. III*, 432.

— ETYM. Angl. *treatle*. Diez le tire du neerland. *drie-stal*, siége à trois pieds, ce qui est peu satisfaisant soit pour le sens, soit pour la forme. Le celtique offre au contraire une bonne étymologie : kimry, *treuly*, tréteau, de *trawst*, poutre ; bas-bret. *treatiel*, de *treust*, *trest*, poutre.

† **TRÉTOIRE** (tré-toi-r'), *s. f.* Tenaille de bois à l'usage des vanniers.

TREUIL (treuil, il mouillées), *s. m.* Machine employée pour élever des fardeaux. Le treuil se compose d'un cylindre horizontal autour duquel s'enroule une corde fixée au fardeau ; des leviers ou des roues dentées permettent à des hommes de faire tourner le cylindre autour de son axe ; il est placé horizontalement ; ce qui le distingue du cabestan. Le treuil ou tour, l'une des six machines réputées simples, est un arbre ou cylindre qui tourne sur son axe soutenu sur deux points fixes, MASSON, *Traité de phys.* t. I, p. 284. On peut considérer la poulie et le treuil comme des autres degrés de leviers, in. *ib.* t. I, p. 348. || Treuil différentiel, treuil dont le cylindre est composé de deux surfaces de rayons différents ; il permet de soulever, avec un même effort, des fardeaux qu'on ne pourrait soulever avec le treuil ordinaire.

— HIST. XIVe s. Du treuil, cubes [auves]... et autres pertinances à garnisse de froit, de bloc, *treuium*. Guillaume et Jehan freres apporteront leur vendenge au pressoer au treuil de Meche-le-... m. Enguerran prist à Mechelle, le manche de treuille d'un puis, in. *itcu*. || XVe s. Truel ou pressoer, in. *lib. trouium. Alabrum*, truel, SCHELER, *Gloss. rom. latin*, p. 18.

— ETYM. Norm. *trouil*, espèce de dévidoir ; bourguig. *treu*, pressoir ; provenç. *troill*, *troih*, *truell* ; catal. *trull* ; ital. *torcolo*, *torchio* ; du latin *torquere* (voy. TORQUER).

† **TREUILLES** (treu-li ; il mouillées), *s. f. pl.* Nom que les pêcheurs de harengs donnent aux entrailles de ces poissons.

TRÊVE (trè-v'), *s. f.* || 1° Cessation temporaire de tout acte d'hostilité. Mˡᵉ maréchal de Créquy leur avait refusé une trêve pour enterrer leurs morts, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 444. Après avoir perdu la bataille et demandé lui-même une trêve qui lui fut incontinent accordée, *Journ. d'Henri de Thédoze*, t. 6ᵉ. Le roi a enfin pris des mesures pour avoir la paix ; ses ministres à Ratisbonne ont ordre de signer une trêve de vingt ans, MAINTENON, *Lett. à Mme de Sévigné*, 13 août 1684. À condition que les princes et les États protestants ne feraient ni paix ni trêve avec l'empereur, que du consentement de la France et de la Suède, VOLT. *Ann. Ferdinand II*, 1636. Pendant que la trêve se publiait d'un côté, elle se rompait de l'autre, ANQUETIL, *Hist. de la Ligue*, IV, année 1576. || Trêve marchande, trêve durant laquelle le commerce est permis entre deux États qui sont en guerre. || Trêve de Dieu, trêve du pêcherie, convention de respecter les pêcheurs des deux partis. || Trêve de Dieu, ou trêve du Seigneur, répit interposé par l'Église aux combats entre seigneurs féodaux, différents de la trêve de Dieu qui était perpétuelle, et par laquelle l'Église imposait la paix à l'égard des ecclésiastiques, des femmes, des enfants, des laboureurs paisibles. Quand chaque seigneur faisait en France la guerre ou la paix, la religion donna des trêves qui devaient avoir lieu dans de certaines saisons, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 16. || 2° Fig. Relâche. Son mal ne lui donne pas de trêve. Filles de l'Achéron, pestes, larves, Furies.... Pour mieux agir pour moi, faites trêve aux enfers, CORN. *Médée*, 1. 4. C'est une bonté de la Providence que nous fassions trêve aux tristes réflexions qui seraient un droit de nous accabler journellement, SÉV. 7 juill. 1680. Je passais avec lui trois ou quatre moments que j'avais de libres, à chanter des airs italiens et des barcarolles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. Les fléaux avec nous ne font ni paix ni trêve, COLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, III, 6. || N'avoir ni paix ni trêve, n'avoir pas un moment de repos. Quoique avant le soleil, tous les jours, il se lève, qu'il ne se couche il n'a ni paix ni trêve, BOURSAULT, *Ésope à la cour*, II, 7. || Elliptiquement, trêve de, trêve à, se dit pour faire cesser quelque chose. Hé ! trêve de douceurs, MOL. l'Ét. I, 3. Trêve aux cérémonies, que voulez-vous? ID. *Sicil.* 6. Trêve d'austérités, pendant que ce rhume durera, ROSS. *Lett.* abb. 14. Sais-tu que la plaisanterie Convient ici fort mal ? trêve de raillerie, DESTOUCH. *Irrésolu*, IV, 9.

— HIST. XIIIe S. Enfi fu la treve prise de ceis de l'Est et de la Gelle, VILLEH. CXL. Thobaes li Ascrea.... avoit trives à l'empereour Henri, et ne li avoit mie bien tenues, in. CLXVI. Trive est une corse qui est seurté de le [la] guerre, et dure que ele dure, BEAUM. LX, 1. Trives brisies et asseurement brisié sont bien ces de haute justice, ID. LVIII, 7. Et se trive, soffrie ou porpresse, prenoit entre lesdites parties.... CASTAN, *Siége de Besançon*, p. 78. || XVe S. Legier cœur et plaisant folie..... Vous fent este metencolie : Mais c'est un mal dont on relieve ; Faites à vos pensées trefve, AL. CHART. *la Belle dame sans mercy*. Il leur dit : seigneurs, je reconguois sebille et contremande la treve ; trop avons tardé, il est garde-vous de moy, et je vous defie, *Perceforest*, t. I, f° 114. Quant ilz furent meneter, et aussi plusieurs autres du chastel, si allerent à mont trois jusques à l'est, *Lancelot du lac*, t. III, f° 143. L'en doit savoir que treve, si come l'en la prent en laie court, est un assegnement par le quel il a fu bailie du cors, que celui qui la donne ne fera mesuy mal, ni ne fera fere à celui à qui il la donne, DE CANGE, *treva*. || XVe S. Aucun refuse de donner treves à autruy, et depuis estoit soy sauvé, mutilé ou desrobé, le refusant en sera puni comme de treves enfraintes, *Coust. gén.* t. II, p. 121. Je recorde la letre, mes, et pour ce que vous ne conoissez que trait qui vous semblera triable, MALH. *Epît. de Sénèque*, XXVIII.

— ETYM. Provenç. *treva*, *tregua*, *treva*, *trev* ; esp. *pago*. *tregua* : portug. *tregoa* ; ital. *tregua*, *triegua* ; de l'anc. haut-allem. *triuwa*, *triwa* ; goth. *triggwa*, confidence, sécurité, PRISCIEN, *Fragm.* 20, *fœdus*.

† **TRÉVIER** (trè-vié), *s. m.* Ancien terme de marine. Maître voilier. || Celui qui fait les voiles. [Les juges de l'amirauté] recevront les maîtres des ouvriers de charpentier, calfateur, cordier, trévier, voilier et autres ouvriers..... *Ordonn. d'août 1681*, t. II, tit. 1.

— ETYM. L'anc. franç. *tref*, mât de navire ; il vient du latin *trabs*, poutre.

† **TRÉVIRE** (trè-vi-r'), *s. f.* Terme de marine. Cordage plié en double, amarré au son milieu au sommet d'un plan incliné, et servant à faire rouler sur ce plan un corps cylindrique, pendant que les deux bouts de ce cordage, un peu écartés l'un de l'autre, sont tirés ou lâchés doucement.

† **TRÉVIRER** (trè-vi-ré), *v. a.* Terme de marine. Chavirer un câble, une manœuvre, aller en tisser un corps à l'aide de trévires.

— ETYM. *Tré* ou *tra*, du lat. *trans*, au delà, et *virer*.

† **TRÉZALLER (SE)** ou **TREZAILLER (SE)**, *v. réfl.* Voy. TRESSAILLIR.

† **TREZEAU** (trè-zô), *s. m.* Groupe de trois hommes qui battent du blé dans une aire.

† **TRI** (tri), *s. m.* Action de trier. Les différents tris.

— HIST. XVIe S. [Les abeilles] Quand de naturelle industrie Entre les fleurs font une trie, BAÏF, *Œuvres*, p. 260, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. TRIER.

† **2. TRI** (tri), *s. m.* Assemblage de colonnes faisant partie d'un métier à fabriquer les lacets.

3. TRI (tri), *s. m.* Jeu d'hombre qu'on joue à trois, et où l'on ne garde en carreau que le roi.

— ETYM. Sans doute *trois*.

† **4. TRI** (tri), *s. m.* Au jeu de whist, faire le tri, avoir le tri, faire une levée de plus que la partie adverse. || On dit quelquefois trie.

— ETYM. Angl. *trick*, levée de cartes.

† **5. TRI**... en composition représente le latin *tri* (*tri-cepe*, *tri-dens*, etc.), et le grec τρι, il signifie trois.

† **TRIABLE** (tri-a-bl'), *adj.* Bon à trier. Envoyez vos yeux où vous voudrez, vous rencontrerez quelque trait qui vous semblera triable, MALH. *Épît. de Sénèque*, XXVIII.

† **TRIACANTHE** (tri-a-kan-t'), *adj.* Qui porte trois épines.

— ETYM. *Tri...*, et ἄκανθα, épine.

† **TRIACHAINE** (tri-a-khé-n'), *s. m.* Terme de botanique. Fruit composé de trois achaines (voy. ACHAINE, aux *Addit. et correct.*).

† **TRIACIDE** (tri-a-si-d'), *adj.* Terme de chimie. Base triacide, base qui, en combinaison, ne peut être neutralisée que par trois équivalents d'un acide. L'alumine est triacide.

† **TRIACIOÏTÉ** (tri-a-si-di-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'une base qui est triacide.

† **TRIACLEUR** (tri-a-kleur), *s. m.* || 1° Terme vieilli. Vendeur de thériaque ; charlatan, saltimbanque. || 2° Discur de belles paroles, trompeur. Tous ces beaux suffisants dont la cour est semée, Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée, MÉNÉTRIER, *Sat.* XIII.

— HIST. XVIe S. Le triacleur Jerome Bolsec, un peu auparavant carme de Paris, et puis soudain devenu de theologien medecin ou plus tost triacleur, ntzet, *Vie de Calvin*, p. 80. Il y avoit deux charlatans thériacleurs : l'un des deux avoit empoisonné un œillet..... PARÉ, XXIII, 40. [Largantus] alloyt venir les basteleurs, trajectaires et theriacleurs, et consideroyt leurs ruses, leurs sobresaultz et beau parler, RAB. I, 36.

— ETYM. *Thériaque* : picard, *triacleur*.

† **TRIAGONTAÈDRE** (tri-a-kon-ta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit de substances dont les cristaux ont trente faces.

— ETYM. Τριάκοντα, trente, et ἕδρα, face.

† **TRIADE** (tri-a-d'), *s. f.* Terme de philosophie. Assemblage de trois personnes, de trois unités, de trois divinités.

— HIST. XVIe S. Triade, COTGRAVE.

— ETYM. Τριάς, τριάδος, de τρεῖς, trois.

† **TRIADELPHE** (tri-a-dèl-f'), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont réunies en trois faisceaux, par leurs filets.

— ETYM. *Tri...*, et ἀδελφός, frère.

TRIAGE (tri-aje), *s. m.* || 1° Action de trier. Le membre [du conseil] de la régence viendrait accompagné des deux maîtres des requêtes avec qui il en aurait fait le triage [choix] les noveaux et les triages, ST-SIM. 423, 410. Aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, sans en faire après sous le triage, J. J. ROUSSEAU, *Confess.* XI. || Action d'enlever à la main les pailles ou autres corps étrangers dont la batterie n'aurait pu débarrasser le laine. || Action par laquelle on sépare les différents caractères d'imprimerie qui sont mêlés. || Opération par laquelle on visite les feuilles de papier pour en ôter les petites taches et séparer les feuilles déchirées. || Opération par laquelle on sépare une partie métallique du minerai d'avec la roche dont cette partie est enveloppée. || Terme de monnaie. Opération qui consiste à tirer les pièces qui excèdent le poids pour les refondre. || 2° Absolument, personnes choisies. Il [Mazarin] eut pas qu'il [Ménage] demeure seul ; la variété et la cohue lui plaisent, comme le triage plait aux autres, *Anti-menagiana*, p. 487. La comtesse d'Olyen et Mme de Caylus excellèrent à les jouer [Esther et Athalie] devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié chez Mme de Maintenon, ST-SIM. 68, 402. || 3° Terme d'eaux et forêts. Certains cantons de bois, en égard aux coupes qu'on en fait. On coupe cette année tant d'arpents dans tel triage. || Se dit plus ordinairement de la reconnaissance dans laquelle est renfermée la surveillance d'un garde.

— HIST. XIVe S. De cecy l'on n'est incertain Au cas d'un commun labourage, Voir que du blé se fait triage, *Tr. d'alchim.* 816. || XVIe S. Qu'on le rende [le jeune homme] delicat au chois et triage de ses raisces, et aymant la pertinence et par consequent la briefveté, MONT. I, 487. Il y a un puits dans les bois, au triage de la vente aux brebis, ALCHIFFR, *Nouv. fabrique des exc. traits de verité*, édit. JEANNET, p. 38.

— ETYM. *Trier*.

† **TRIAILLE** (tri-a-ll', il mouillées), *s. f.* Chez les cartiers, cartes de qualité inférieure, de rebut.

— ETYM. *Trier*.

TRIAIRE (tri-è-r'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Nom donné aux soldats appartenant au corps de vétérans qui fermait la troisième ligne d'une armée romaine. Un brave triaire. Ce fut un triaire qui apporta cette nouvelle.

— ETYM. Lat. *triarii*, de *tres*, trois.

† **TRIAKÈNE** (tri-a-kè-n'), masculine orthographe pour TRIACHAINE.

† **TRIALAGUE** (tri-a-lo-gh'), *s. m.* Titre d'un ouvrage de Jean Wiclef, qui après lui seulevа la Bohême.

— ETYM. Mot fait sur le modèle de *dialogue*, et doublement mal fait ; car *tria* ne veut pas dire

Digitized by Google

trois, et dans *dialogue dia* ne veut pas dire deux, mais est la prép. δι.

† **TRIALUMINIQUE** (tri-a-lu-mi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient trois fois autant d'alumine que le sel neutre correspondant.

† **TRIAMMONIQUE** (tri-a-mmo-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient trois fois autant d'ammoniaque que le sel neutre correspondant.

† **TRIANDRE** (tri-an-dr'), *adj.* Terme de botanique. Que a trois étamines.

— ETYM. *Tri...*, et ἀνήρ, homme, mâle.

TRIANDRIE (tri-an-dri), *s. f.* Terme de botanique. Classe du système de Linné qui renferme les plantes à trois étamines.

† **TRIANDRIQUE** (tri-an-dri-k'), *adj.* Qui appartient à la triandrie.

TRIANGLE (tri-an-gl'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Figure qui a trois côtés et trois angles. Nous savons bien à peu près, avec le secours des triangles, qu'il y a environ trente millions de nos grandes lieues géométriques de la terre au soleil, VOLT. *Phil. ignor.* 41. Un triangle est composé de trois angles et de trois côtés; en général, si trois de ces choses sont données, on connaît par le calcul les trois autres, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. 1, p. 118. || Triangle équilatéral, triangle qui a les trois côtés égaux. || Triangle isocèle, celui qui a deux côtés égaux. || Triangle scalène, celui qui a les trois côtés inégaux. || Triangle rectangle, celui qui a un angle droit. L'empereur Cang-hi assura de nos jours au P. Parennin..., que l'empereur Yu s'était servi des propriétés du triangle rectangle pour lever un plan géographique d'une province, il y a plus de 3800 années, VOLT. *Mœurs*, 1. || Triangle obtusangle, celui qui a un angle obtus. || Triangle acutangle, celui qui a les trois angles aigus. || Triangle plan, triangle formé par des droites. || Triangle sphérique, celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la sphère. Les triangles rectilignes ne peuvent avoir qu'un angle droit; il n'en est plus de même de triangles sphériques, BERGERAC, *Abrégé astr.* 22. || Il se dit des triangles qu'on forme sur le terrain, pour les mesures géodésiques. Le colonel Mudge..., reconnut qu'il était possible de lier les stations aux îles Shetland par des triangles dont les sommets s'apercevaient sur les îles, ou plutôt sur les rochers intermédiaires de Foura et de Foula, BIOT, *Instit. Mém. Acad. sc.* t. III, p. CXIV. || 2° Triangle arithmétique, arrangement, en forme de triangle, des nombres figurés des divers ordres. || 3° Objet de forme triangulaire. Une tête d'un dragon va en songe] sortait en forme de pupitre, Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins, Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins, SCARR., *Last.* 1. Nous avons peine à concevoir ce que le redoutable triangle de feu imprimé dans la nue peut avoir de ridicule en poésie, CHATEAUBR., *Génie*, t. 2, p. 2. Adorant l'essence inconnue, Les saints, les martyrs glorieux, Contemplaient sous l'ardente nue Le triangle mystérieux, VICT. HUGO, *Odes*, t. VI. || Un des attributs de la franc-maçonnerie. || Sorte d'équerre. || 5° Terme d'anatomie. Triangle recto-urétral, espace compris entre le rectum et l'urèthre. || Terme de chiromancie. Partie située au milieu de la main. || 6° Terme de musique. Instrument d'acier en triangle, qu'on frappe à l'intérieur avec une tringle de même métal pour augmenter certains airs de musique. || 7° Terme de fortification. Ouvrage dont les trois angles sont fermés par des bastions coupés ou des demi-bastions. || 8° Terme de marine. Sorte d'échafaud qui sert à travailler sur les côtés d'un vaisseau en construction ou en réparation. || 9° Sorte de trois barres de l'hexaplexe qui attache autour des grands mâts, lorsqu'on veut les raciler et les nettuyer. || 9° Terme de liturgie. Se dit de trois cierges qu'on allume le samedi saint, quand on fait le feu nouveau. || 10° Constellation de l'hémisphère boréal (avec un T majuscule), || Triangle austral, constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats. || 11° Espèce de couleuvre. || 12° *Adj.* Qui a la forme d'un triangle. Toutes les croix servaient marques et contremarques à la branche principale, celles à pied traînée aux trois faces du pied, et celles à pied ovale au losange, *Beyl. cerf.* 20 déc. 1829.

— HIST. XIVe S. ...Et quatre faces semblables et égales desquelles chescune est un triangle à trois coustes egaulx, carrure, *Elh.* 21. XVe S. Il n'y a fors ne triangle ferain de fermer, DU PINET, Il n'y a fors ne triangle ferain de fermer, DU PINET, Il n'y a fors ne triangle ferain de fermer, DU PINET, but affaroer, s. DESCH. *Poesies mss.* f° 28. Si avoit veu et advisé une grosse tour qui boutoit en avant le fossé, et faisoit le triangle [l'angle] de mur, de laquelle tour le guet pouvoit voir en bas, *les Jouvencel*, l° 28, dans LACURNE. || XVIe S. Trois chasnes bien artificiellement faictes, lesquelles... compre nouvent en figure triangule une lame de fin or, RAB. V, 44.

— ETYM. Provenç. *triangle*; espagn. et ital. *triangulo*; du latin *triangulus*, de *tri...*, et *angulus*, angle.

TRIANGULAIRE (tri-an-gu-lè-r'), *adj.* || 1° Qui a la figure angulaire. La Sicile est la plus grande et la plus considérable de toutes les îles de la mer Méditerranée; elle est de figure triangulaire, BOILEAU, *Hist. anc. Rom.* Gaza, la triangulaire..., est située sur un promontoire dont la forme est à peu près triangulaire, BASTHELL. *Anarch. ch.* II. Prisme triangulaire, prisme dont la base est un triangle. || Dodécaèdre triangulaire, solide composé de douze triangles pareillement égaux à deux, et se réunissant six par six en un point du même axe. || Nombres triangulaires, espèce de nombres polygones dont les unités peuvent être disposées en forme de triangle. || 2° Terme d'anatomie. Le muscle triangulaire des lèvres, ou, substantivement, le triangulaire des lèvres, muscle qui naît de la face externe de la mâchoire inférieure, et s'étend jusqu'à la com de la bouche, en resserrant ses fibres en forme de triangle. || Triangulaire du sternum, muscle situé à la face interne du sternum. || 3° S. m. Sorte de lézard.

— HIST. XIIIe S. C'est li cercles triangulliers, Et li triangle circuliers, Qui en la Vierge s'ostela, le *Bast.* 19237. || XVIe S. Une figure triangulaire unie, ayant la pointe triangulaire, PARÉ, VII, 8.

— ETYM. Provenç. et espagn. *triangular*; ital. *triangolare*; du latin *triangularis*, de *triangulus*, triangle.

† **TRIANGULAIREMENT** (tri-an-gu-lè-re-man), *adv.* En forme de triangle.

TRIANGULATION (tri-an-gu-la-sion), *s. f.* || 1° Ensemble des opérations géodésiques qui ont pour objet de déterminer la position des sommets des triangles, sur lesquels doit appuyer les opérations de détail qui serviront à faire le lever d'une partie d'un pays, ou dont on doit conclure la longueur d'une méridienne. La triangulation du royaume se lie à celle du Piémont, laquelle se rattache elle-même à la triangulation de la Lombardie, FRANÇOIS, *Instit. Mém. nation.* t. II, p. 224. || 2° Terme de marine. Opération qui a pour but de déterminer la position de points de la surface du globe à l'aide de triangles.

— ETYM. *Trianguler*. Le lat. *triangulatio* veut dire qualité d'une chose triangulaire.

† **TRIANGULÉE, ÉE** (tri-an-gu-lé, é-e), *part. passé* de trianguler. Qu'on a partagé en triangles, dont on a fait la triangulation. Terrain triangulé. La moitié de la France est triangulée, le reste le sera sous peu.

† **TRIANGULER** (tri-an-gu-lé, v. a. Diviser en triangles, faire la triangulation. Trianguler un terrain, un champ, en mesurer la superficie.

— ETYM. Lat. *triangulus* (voy. TRIANGLE).

† **TRIANON** (tri-a-non), *s. m.* Se dit de pavillons annexés à un château, avec des jardins renfermés dans le parc de celui-ci. Le Trianon de Versailles avait fait naître à tous les particuliers le désir d'en avoir, *Mercure galant*, 1672.

† **TRIARDS** (tri-ar), *s. m. pl.* Chez les cartiers, cartes de troisième trage.

† **TRIARGENTIQUE** (tri-ar-jin-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel argentique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIAS** (tri-as'), *s. m.* Terme de géologie. Formation qui succède immédiatement au lias dans l'ordre descendant.

— ETYM. Attiré du lat. de τρίας, triade ou groupe triple, parce que le trias se divise en trois formations distinctes : les marnes irisées, le calcaire coquillier et les grès bigarrés.

† **TRIASIQUE** (tri-a-zi-k'), *adj.* Terme de géologie. Terrain triasique, ou nouveau grès rouge, groupe de terrains principalement composés de grès, de marnes et de calcaires.

† **TRIATOMICITÉ** (tri-a-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un atome triatomique.

† **TRIATOMIQUE** (tri-a-to-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un atome qui a trois points d'attraction, qui peut se combiner avec un, deux, trois éléments. La glycérine est triatomique.

† **TRIAURIQUE** (tri-o-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel aurique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIBADE (tri-ba-d'), *s. f.* Terme qu'on évite d'employer. Femme qui abuse de son sexe avec une autre femme.

— ETYM. Τρίβας, de τρίβειν, frotter.

† **TRIBAL, ALE** (tri-bal, ba-l'), *adj.* Qui vit en tribu. || Le pluriel masculin est tribals : les Indiens tribals.

— ETYM. VOY. TRIBU.

† **TRIBALLE** (tri-ba-l'), *s. f.* Morceau de fer qui sert aux pelletiers ou fourreurs pour assouplir les peaux.

† **TRIBALLER** (tri-ba-lé), *v. a.* Passer les peaux par la triballe pour les assouplir.

— ETYM. C'est l'anc. verbe *treballer*, agiter, remuer, le même que *tremballer*.

† **TRIBART** (tri-bar), *s. m.* Bâton que l'on pend au cou d'un chien, pour l'empêcher de chasser ou de courir dans les vignes. || Carcan composé de trois bâtons, qu'on met au cou des cochons, pour qu'ils ne puissent passer à travers les haies.

† **TRIBARYTIQUE** (tri-ba-ri-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un sel barytique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIBASICITÉ** (tri-ba-zi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité d'un acide tribasique.

† **TRIBASIQUE** (tri-ba-zi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit des sels qui contiennent trois équivalents de base pour un d'acide. || Acide tribasique, acide qui, en combinaison, ne peut être neutralisé que par trois équivalents d'une base. L'acide le plus oxygéné du phosphore est tribasique.

† **TRIBOMÈTRE** (tri-bo-mè-tr'), *s. m.* Instrument propre à mesurer la force du frottement.

— ETYM. *Tribein*, frotter, et μέτρον, mesurer.

TRIBORD (tri-bor), *s. m.* || 1° Terme de marine. Côté droit du navire quand on regarde l'avant. Faire feu de tribord et de bâbord. || Tribord à la barre! ordre de mettre la barre du gouvernail à tribord. || Fig. Faire feu de tribord et de bâbord, faire feu de tous ses moyens, de toutes ses ressources. || 2° L'une des deux moitiés de l'équipage faisant alternativement le quart avec l'autre.

— ETYM. *Tribein*, frotter, et *στύρον*, le gouvernail, *styribord*; anglo-sax. *steor-bord*; composé de *styri*, *steor*, gouvernail, et *bord* : bord du gouvernail, dans le moyen âge et chez les marines du Nord le gouvernail étant à droite.

† **TRIBORDAIS** (tri-bor-dé), *s. m.* Terme de marine. Membre de la portion de l'équipage qui fait le quatre tribord.

† **TRIBOUL** (tri-boul, il mouillées), *s. m.* Ancien terme populaire. Agitation, trouble, embarras. Combien, diables, faisant un triboul effroyable, CHATEAUBR. *Mém.* t. V, p. 288.

— HIST. XIIIe S. L'évesques me fit escommunier; dont il me fu [il y eut], à un parlement qui fu à Paris, grant tribouil de moy et de l'evesque, JOINV. 290. || XVe S. Helas! fait-elle, tant Dieu m'a veult grant mal, quant il me fait en tel tribeul, *Les 15 joyes de mariage*, p. 32.

— ETYM. Nom verbal de *tribouiller*; provenç. *tribol*; espagn. *tribulo*; ital. *tribolo*.

† **TRIBOUILLÉE** (tri-bou-llé), *s. f.* Ancien terme populaire. Être agité. Je me sens tout troublé le cœur quand je te regarde, MOL. *G. Dandin*, I, 1. Et dit à que je l'aime! je le sens bien en ce moment; le sang me tribouille partout, CAMPISTRON, *l'Amante amant*, I, 2.

— ETYM. Ce paraît être une forme altérée de l'ancien verbe *tribouler*, dit aussi *tribuler* et *tribler*, qui représente le lat. *tribulare* (voy. TRIBULATION); provenç. *tribolar*; espagn. *tribolar*; ital. *tribolare*. En Normandie, on appelle *tribouillade* les sauts brouillés.

† **TRIBOUILLET** (tri-bou-llè), *s. m.* || 1° Nom d'un fou de Louis XII et de François Ier. || Serait de Triboulet, faire rire, défrayer la compagnie. || 2° Il s'est dit, par extension, d'un homme gros et court. || 3° Nom souvent accompagné à des parties de la fresure. Dites-lui que j'ai trouvé une meilleure invention pour le potage des pauvres.... je prends, au lieu du boisseau qui vaut 20 sous, un petit mouton ou des fressures ou des tribouiets que me donnent pas tant; je fais cuire la viande, puis on la retire, on la hache par petits morceaux, et on coupe aussi le pain, *Lett. de la mère Angélique à la crèvecier de Port Royal*, 17 janv. 1619, dans FERLET, *Misère au temps de la Fronde*, p. 220. || 4° Nom qu'on donne en Bretagne à la culbute.

Digitized by Google

‖ 5° Cylindre de bois dont l'orfèvre se sert pour arrondir.

— ÉTYM. C'est le nom propre qu'on trouve usité très-anciennement : Si le metron en la charete. Et nostre garçon Tribolet lert avec lui, se vos volez, *Ren.* 10343. Il est probable que *tribuolet* vient de *tribouler* ou *tribouiller*. On comprend que *tribuolet* au sens de culbute ait même origine ; mais le trace se perd pour *tribouler*, fressure, à moins qu'on n'y voie une altération du poitevin *tribâtet*, morceaux de porc cuits dans un chaudron avec la graisse. Au 8e siècle on trouve : Ung petit livre appelé tribouler, couvert de noir, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 364 ; on livre 4-vol été ainsi nommé parce qu'il finist de quelque *Tribouler*?

‖ **TRIBRAQUE** (tri-bra-k'), s. m. Terme de prosodie grecque et latine. Pied d'un vers grec ou latin composé de trois syllabes brèves.

— ÉTYM. Τρίβραχυς, de τρί, trois, et βραχύς, bref.

TRIBU (tri-bu), *s. f.* ‖ 1° Certaine division du peuple, chez quelques nations anciennes. Rome commença par distribuer tous les citoyens en tribus et en légions, ROLLIN, *Traités des Et. v*, 2e part. 2. Épiaure était Athénien, de la tribu de Gargette, et de la tribu d'Égée, DIDER. *Opin. des anc. philos.* (*Épicurisme*). Les Athéniens sont partagés en dix tribus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Il n'y en eut d'abord que trois (divisions de la nation primitive) ; où vint, suivant l'opinion commune, le nom de tribu que ces divisions conservèrent, lors même que le nombre en fut augmenté, BERNARD, *Instit. Mem. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 288. L'hymen dont la solennité Unit la tribu sainte à la tribu guerrière, C. DELAV. *Paria*, III, 7. ‖ Rome, tribus urbaines, celles qui habitaient la ville ; tribus rustiques, celles qui vivaient à la campagne. C'était une ignominie de retirer quelqu'un d'une tribu rustique dans une tribu urbaine, et même dans une tribu rustique inférieure à celle où l'on se trouvait d'abord placé, BERNARD, *Instit. Mem. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 280. ‖ Chez les Juifs, tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches. Soit qu'il prendre : Ne sus-je pas de la tribu de Benjamin, la plus petite tribu d'Israël ? *Bible, Rois*, I, IX, 21. Rompez vos fers, tribus captives, *Rac. Esth.* II, 9. Les Israélites étaient divisés en douze tribus ; il y avait aussi douze tribus d'Ismaélites, et douze tribus de Perses, FLEURY, *Mœurs des Israél.* III, v. 2e part. p. 30, dans FOUCHER. ‖ La tribu sacrée de Lévi, sainte, la tribu de Levi, qui était vouée au culte. Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte, *Rac. Athal.* III, 7. ‖ Par allusion, dans le style de la chaire, la tribu sacrée, la tribu de Lévi, le clergé ecclésiastique. ‖ 3° Peuplade, petit peuple faisant partie d'une grande nation. Une tribu de Germains. Une tribu d'Arabes. Une tribu de sauvages. Hélas ! nous espérions... Que sur toute tribu, sur toute nation, L'un d'eux établirait sa domination, RAC. *Athal.* I, 1. ‖ Familièrement, gens de toutes nations et de toutes tribus, gens de toute espèce. Ne pouvoir se passer de diseurs de riens, d'écoutées, de précieuses ridicules, de fainéants de toutes nations et de toutes tribus, LA BRUY. *Ménagem.* p. 187. ‖ 4° Familièrement. Les divers membres d'une famille. J'embrasse tout ce qui est autour de vous ; j'ai bien envie de savoir si votre tribu, SÉV. 47 mars 1680. ‖ Il se dit, en un sens analogue, des animaux et des végétaux. La grande tribu des petits oiseaux de rivage, MICH. *Ois.* I, XXV, 2. On aperçut une tribu de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet, VALMONT. *Anach.* ch. 71. Mais, lorsqu'un chênearatique ou lorsqu'un verdérable, Patriarche des bois, lève un front vénérable, Que toute sa tribu, se rangeant à l'entour, S'écarte avec respect et lui fasse la cour, DELILLE, *Jardins*, II. ‖ 5° Terme d'histoire naturelle. Division établie dans les familles. La tribu renferme un ou plusieurs genres. La famille des caryophyllées se divise en deux tribus : les silénées et les alsinées ‖ 6° Fig. Coterie, parti. Son esprit [du duc de Nivelois] et sa tribu si établie lui donnait de la crainte (au régent), ST-SIM. 480, 207. Si disait des subdivisions des quatre nations dans l'université de Paris. Il se disait d'une certaine quantité de moines qui avaient un supérieur particulier soumis à l'abbé.

— HIST. XIVe S. Lignées, c'est tribus en latin, BERCHEURE, P. 21, *verso*. ‖ XVIe S. Qu'il y ait eu du commencement à Rome trois lignées seulement, et non plus, le mot meisme de tribus qui signifie lignée le tesmoigne ; car aussi les appellent encores les Romains, et tribuns ceulx qui en sont chefs, AMYOT, *Rom.* 30.

— ÉTYM. Provenç. *trip, trap* ; espagn. *tribu* ; ital. *tribù, tribo* ; du lat. *tribus*, qui représente, d'après Saumaise, le grec τριτύς, τρητύς, ἑθνικὸ τριττύων, la troisième partie de la φυλή ou *gens*. Au contraire, Corsen, *Ausspr.* I, 163, la tire de *tri*, trois, et au radical *bu*, représentant le sanscr. *bhu*, le latin *fu*, le grec φύω, être.

TRIBULATION (tri-bu-la-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Affliction, adversité. Seraient-ils pour compter à votre passion Arrivé quelque peu de tribulation ? MOL. *Ec. des f.* IV, 8. Tout le monde a ses tribulations, SÉV. 512. Le mal [la maladie de votre frère], est une grande tribulation, m'ôte cette crainte que me donne toujours une joie sans nuage, IB. 9 oct. 1680. Ce fut alors que commencèrent les tribulations d'autrui, MARMONTEL, *Mém.* III. ‖ En un sens particulier, l'adversité considérée dans un sentiment religieux. Penser en quel danger est leur salut dans cette maudite terre de tribulation et d'angoisse, PATRU, 3e *plaidoyer*. Ce sont des tribulations, il est vrai, mais des tribulations salutaires, BOURDAL. *Myst. Asc.* de *J. C.* I, 2. Tandis que dans l'infortunée mangent un pain de tribulation et d'amertume, la terre se semble produire que pour vous seuls, le soleil ne se lève que pour vous, que pour vous seuls, MASS. *Pet. Carême. Vices et vert. des grands.*

— REM. Tribulation ne se dit dans le style sérieux que des maux moraux. Dans le style moqueur ou goguenard, il peut s'appliquer aux souffrances physiques. Qui est-ce qui peut s'assujétir à un tel genre de vie, si misérable qui trouve là, deux ou trois fois la semaine, de quoi calmer la tribulation de ses intestins ? DIDEROT, *le Neveu de Rameau*.

— HIST. XIIe S. Et vus encuntre avez degeté Deu vostre Seigneur, ki vus saivad de tuz vor mals a de tutes vos tribulations, *Rois*, p. 38. Ayez nes [même] gloire en la tribulation, si com dist li apostles, AT. BERN. 868. ‖ XIIIe S. Seneschal, fist li roys, de tels tribulacions quant elles avlenoient aus gens.... dient li sage que c'est une menace de nostre Seigneur, JOINV. 285. ‖ XIVe S. Tribulacion ou adversité, ORESME, *Eth.* 25. ‖ XVe S. Ainsi par toutes lesquelles choses ce monde en tribulation et en guerre, PASTOR. II, II, 228. En cette tribulation [crainte d'être attaqués] demeurerent ceux en ce faubourg, ID. I, I, 33. ‖ XVIe S. Lorsque les choses prospères nous viennent à tribulation, pour cela leur ame n'est point troublée, LANOUE, 810.

— ÉTYM. Provenç. *tribulatio, tribolacio* ; esp. *tribulacion* ; ital. *tribulazione*, du lat. *tribulationem, de tribulare, tourmenter*, proprement presser avec la herse, de *tribulum*, sorte de herse, qui vient du grec τρίβολος, herse, où τρι, ayant l'i long, représente τρῖς, écraser, plus un suffixe.

TRIBULE (tri-bu-l'), s. m. Genre de la famille des zygophyllées, dit autrefois herse, dans lequel on distingue : 1° le tribule terrestre, dit vulgairement herse-maléa ; 2° le tribule aquatique, appelé à Cayenne *arrête-bœuf* ; 3° le tribule aquatique ou tribule d'eau, nom vulgaire de la trappe noganée (*tnagrariées*), dite aussi macre ; et 4° le tribule aquatique à fruit épineux, été donné en outre, par certains auteurs, au pottamogéton crispé (*naïadées*) de Linné ; 5° le tribule oyseuve et le tribule de bois, noms donnés, à tort, à la cannelade grandiflore de Linné ; on ne le trouve pas dans les bois (LEGOARANT).

— ÉTYM. Du lat. *tribulus*, herse, grec τρίβολος, tribule et instrument à trois pointes, de τρῖ, et βάλλω, coup.

TRIBUN (tri-bun), *s. m.* ‖ 1° Tribuns militaires, magistrats qui, à Rome, furent temporairement revêtus de l'autorité des consuls. ‖ Tribuns de légion, officiers supérieurs qui commandaient four à tour une légion. ‖ *y avait* six tribuns dans chaque légion. ‖ 2° À Rome, tribun de la plèbe, magistrat chargé de défendre les droits et les intérêts de la plèbe. Les lois sacrées établirent des tribuns qui pouvaient, à tous les instants, arrêter les entreprises des patriciens, MONTESQ. *Esp.* XI, 11. Crédron croit que l'établissement des tribuns de Rome fut le salut de la republique, ID. IB. V, 11. ‖ 3° Fig. Démagogue, factieux. Je me croyais dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux, ou de m'ériger purement et simplement en tribun du peuple, qui est la parti du monde le moins sûr et même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu de force, ACTE, *Mém.* I, 1, IV, 11, p. 265, dans POUGENS. ‖ 4° En France, membre du tribunat, corps politique qui avait été créé par la constitution de l'an VIII. On a l'air de se demander.... si c'est bien le probe et austère Carnot.... l'ancien tribun éliminé.... VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIII.

— HIST XIIe S. E après, Judas establi conestables sor le peple e tribuns e centurions, *Machab.* I, 3. ‖ XIVe S. Tribun de plebe estoient certains magistrat qui estoient du plebe et eslenu par le plebe, pour aider le plebe contre les peres et contre le senat, BERCHEURE, P. 3.

— ÉTYM. Lat. *tribunus, de tribus*, tribu.

TRIBUNAL (tri-bu-nal ; au pluriel, tribunaux), *s. m.* ‖ 1° Siège du juge, du magistrat. Être assis sur un tribunal. Plus grand aux yeux de Dieu lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ 2° Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble ; les magistrats mêmes. Tribunal civil, Tribunal criminel. Tribunal de première instance. Tribunal d'appel. La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand dans les tribunaux, BOSS. *Le Tellier*. Un tribunal de sang ne condamne au supplice, VOLT. *Alz.* V, 4. Il faillit toujours rendre la justice ; point de société sans tribunal, DE *Bon. pens. pol. sur propos.* ‖ Prendre la voie des tribunaux, avoir recours à la justice pour faire décider une affaire. ‖ Tribunal révolutionnaire, celui qui fut établi par la Convention en 1793. ‖ Tribunal de famille, assemblée de parents qui jugent les contestations élevées entre mari et femme, père et mère, frère et sœur, etc. ‖ Le tribunal des maréchaux de France, l'assemblée des maréchaux de France devant laquelle se portaient certaines affaires relatives au point d'honneur. ‖ ÀRome, tribunal domestique, assemblée d'agnats présidée par le père de famille pour punir certaines méfaits domestiques. L'institution du tribunal domestique appliqué à la magistrature établie chez les Grecs, MONTESQ. *Esp.* VII, 10. ‖ 3° Lieu où siègent des juges. Le peuple au tribunal précipite son pas, VOLT. *Tancr.* III, 2. ‖ 4° Le tribunal de la pénitence, ou, simplement, le tribunal, le confessionnal, où le prêtre administre le sacrement de la pénitence. Ces tribunaux de miséricorde, qui justifient et qui vacuisent, BOSS. *Reine d'Anglet.* Je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, BOURDAL. 13e *dim. après la Pentecôte, Quatrième*, I, III, p. 374. Et cependant vous vous retrouvez le même au sortir du tribunal, MASS. *Carême, Recueil*, t. I. ‖ 5° Le tribunal de Dieu, la justice de Dieu. Si, sortant du palais des rois, elle [Mme de Montmorency] se fût trouvée devant le tribunal de Dieu, je ne parlerais pas de sa mort, qui tremblant, FLÉCH. *Mme de Mont.* Ce fut alors qu'elle [Mme d'Aiguillon] épancha son âme devant Dieu, avant qu'elle parût devant son redoutable tribunal, ID. *Aiguillon*. ‖ 6° Il se dit de la juridiction de choses morales que l'on considère comme des juges. Le tribunal de l'opinion publique, de la postérité. Dans le sein d'un tribunal, et la médecine a le sien, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 8. ‖ 7° Fig. Ce qui juge en nous-mêmes. Le tribunal de la conscience. Quel plus doux sommeil, plus libre et plus tranquille, se peut-on imaginer, que celui qui se prend après s'être recueilli de sa sorte, l'avoir fait son examen de conscience chaque soir, avoir rendu de tels comptes devant le tribunal intérieur et s'être endormi sur de semblables méditations ? LAMOTHE-LEVAYER, *Vertu des poètes*, II, *Sénèque*. Chacun n'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le premier tribunal où il monta [M. de Lamoignon] fut celui de sa conscience pour y sonder le fond de ses intentions, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ 8° Fig. Un tribunal de littérature, un salon où l'on s'occupe de littérature et de choses d'esprit. J'aimerais cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée qu'une fille savante et bel esprit qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la pédante, J. J. BOUSS. *Em.* V, ‖ 9° Terme d'architecture. La partie postérieure des basiliques, qui a souvent la forme d'un hémicycle.

— HIST. XVIe S. Lors le commanda Pilate amener devant luy à son siege tribunal, où il se seoyt, *Perceforest*, I, VI, f° 123.

Digitized by Google

— ETYM. Prov. et esp. *tribunal*; ital. *tribunale*, du lat. *tribunal*, dérivé de *tribunus*, tribun.

TRIBUNAT (tri-bu-na) [1] s. m. Le second degré de la puissance tribunitienne, accumulant les titres de César, d'Auguste, de grand pontife, de procensul, d'empereur, de père de la patrie, BULLIN, *Traité des Et.* v, 2e part. 2, 1] Terme de numismatique. Puissance tribunitienne, se dit d'une médaille impériale, qui indique depuis combien d'années l'empereur exerçait la puissance tribunitienne. [2] Fig. Eloquence tribunitienne, se dit des discours fougueux d'un démagogue.

— HIST. XIVe S. La puissance tribunicienne, BERCHEURE, P. 84.

— ETYM. Lat. *tribunitius*, de *tribunus*, tribun.

TRIBUT (tri-bu; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des tri-but-z-ordenari), s. m. [1] Ce qu'un Etat paye ou fournit à un autre Etat pour marque de dépendance. Après divers avis on résout, on conclut d'envoyer hommage et tribut [à Alexandre], LA FONT. *Fabl.* IX, 12 Carthage fut obligée à payer tribut, BOSS. *Hist.* 1, 8. Affranchir l'Espagne de l'infâme tribut de cent filles que son oncle Maurega avait accordé aux Maures, ID. *Hist.* 1, 14. Pompée.... contenta du tribut qu'il leur imposa.... leur laissa leur prince [aux Juifs] avec toute la juridiction, ID. *Hist.* II, 10. La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que Pepin avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années, VOLT. *Moeurs*, 15. Le souverain de la Perse osa demander un tribut au vainqueur: Alluquerque fit apporter, devant l'envoyé, des boulets, des grenades et des sabres : voilà, leur dit-il, le monnayage que nous paye le roi de Portugal, RAYNAL, *Hist. phil.* 1, 14. [2] Enfants de tribut, les enfants que le Grand Seigneur lève en certains pays par forme de tribut sur les chrétiens qui sont ses sujets. [3] Impôt que lèvent les gouvernements. Ils [les sénateurs, à Rome] déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant que les pauvres n'avaient un assez grand tribut à la république, en nourrissant leurs enfants, BOSS. *Hist.* III, 6. Lorsqu'il fut question de payer le tribut à César, MASS. *Carême, Aumône.* Les tributs doivent être si faciles à percevoir et si clairement établis, qu'ils ne puissent être augmentés ni diminués par ceux qui les lèvent, MONTESQ. *Esp.* XIII, 10. Il n'est d'Etat où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent, ID. *Rom.* 18. [3]* Fig. Ce qu'on est obligé d'accorder, de payer, de faire. L'estime et le respect sont de justes tributs qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus, CORN. *Sertor.* III, 2. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.... Ce n'est que le tribut que rend l'éternel asile.... L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste, LA FONT. *Phil. et Baue.* Tout le monde en ce pays a eu des tributs à payer à ses fluxions sur la peinture, choisissez.... aussi il fallait bien payer le tribut d'une façon ou d'une autre, SÉV. 247. Elle [Mme de Luynes] avait payé le tribut de l'humanité [Mme Scarron], DE MAINTENON, *Lettre*. Il voilà morte un an après, ID. 8 nov. 1684. Quel qu'il soit, il paiera son tribut aux douleurs, aux larmes, aux pleurs, toujours il faut payer tribut, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeun. gens*, II, 12. Payer le tribut à la mer, se dit d'un homme qui, embarqué pour la première fois, a le mal de mer. Payer le tribut à la nature, mourir. C'est une loi de la nature, que ce qui est mortel doit le tribut à la mort, BOSS. 1er *sermon, Assompt.* Payer le tribut à la nature, se dit, dans le langage de la galanterie, hommage amoureux. Le plus parfait objet dont je serais charmé N'aurait point mes tributs, n'en étant point aimé, MOL. *Dép. am.* 1, 3. Pour être aimé de Mme D***, il donc payé le tribut aux yeux de Mme D***; vous lui apprendrez comme il faut en être jalouse, SÉV. 30 juin 1680. Peut-être aussi que je ne payerais pas mon cœur recevoir le tribut, BAC. *Berén.* 1, 4. [5]* Rétribution. Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime Tirer de son travail un tribut légitime, BOIL. *Art p.* 1. Les tributs frustrés de ces tributs serviles Que payait à leur art le luxe de nos villes [il s'agit de l'établissement des manufactures sous Louis XIV], VOLT. *Mél.* [6]* Fig. et poétiquement. Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes, ils s'y jettent.

— REM. 1] Ne finit pas confondre payer tribut et payer taxe. *Le Roi*, 1693, 1. c'est être tributaire. Payer le tribut, c'est acquitter l'imposition fixée.

— HIST. XIVe S. Le tribut d'Espagne la grant lere, *le Roi*, 1693, 1. Le tribut de ces estez David, cuno sires, servises e trund, *Reis*, p. 116, || XIIIe S. Il me retiennent le tryé Que trestuit homme n'ont deü, la *Rose*, 19234. IVe S. Si nous avions jà jouyssant à Paris, nous feussions un si grand trou en Angleterre qu'il y parastroit [paraîtrait] quarante ans d'yenir, FROISS. II, 2, 220. Je estoit venu Bourgiquant en Flandre et au temps que amour naturellement a coustume de prendre le treu et la paye de tous jeunes nobles courages, *Roncig.* 1, 7. || XVIe S. Il n'impoerra point ou treu, sinon du consentement et eslection, SEYSSEL, P. 17. Tributs et impositions faites sur le peuple, PASQUIER, *Recherch.* p. 717, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. *trebug*, *trabut*, *trahut*, *traut*, *treu*, et aussi *tribut*, *tribuit*; esp. et ital. *tributo*; du lat. *tributum*, de *tribuere*, distribuer, qui vient de *tribus*, tribu, et signifie répartir par tribu.

TRIBUTAIRE (tri-bu-tè-r'), *adj.* [1]* Qui paye tribut à un prince, à un Etat, sous la domination ou sous la protection duquel il est placé. L'Egypte.... est la proie de ce roi superbe [Nabuchodonosor], et lui devient tributaire, BOSS. *Hist.* II, 6. Ce fut alors que les Juifs furent faits tributaires des Romains, ID. *ib.* II, 8. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhynie; la Pologne ne put se consoler qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane, VOLT. *Mœurs*, 189. Terre de féodalité. Terres tributaires, terres assujéties à une redevance. [2]* Fig. Qui paye quelque chose comparé à un tribut. Ce pays est tributaire de l'Angleterre pour telle marchandise. Et que, tout fiers que nous sommes, Nous nous rendons tous, faibles hommes, Tributaires des douleurs, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || Soumis à. Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire, RAC. *Phèdre*, II, 3. || [3]* Substantivement. *Les tributaires de la Turquie.* Mais deux dont les Etats entourent mes confins, Ou sont mes ennemis, ou sont mes tributaires, VOLT. *Sémiram.* III, 6. || Fig. Penser.... Rendu de vos regards tous le dieux tributaires, ROTROU, *Hélg.* I. Les peuples ne vont plus, aveuglés par tes maux, Sapporter leurs présents autour de tes images. Tributaires craintifs d'un bois rangé des vers, GILB. *Satire*. Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre; L'univers étonné devient son tributaire, MARIN. *Invention poétique*. || [4]* Fig. Se dit des divers tributs du fleuve. Les tributaires du Danube.

— HIST. XIIIe S. A Rou se vont livrer et rendre Tributaire d'or en avant, BENOIT, II, 2000. || XIVe S. Le tributaire Appariloient tant on la mer Pour ce Jherusalem aler, *Légende de Juda*, p. 88, dans le *Jugenda di Vergogna*. || XVIe S. Le christ peuple n'a solue ne repos, angoss oultre ce il est devenu tailliable et tributaire, MARGUERITE, P. 1140. || XVIIe S. Maintenant sans profit on implore mercy, D'une dame cruelle esclave et tributaire, DESPORTES, *Pensées amoureuses*, VIII. Tout ce qui me commande, et mon cœur tributaire Ne connoist autre amour, autre empire, autre loy, ID. *Dames*, I, 68.

— ETYM. Prov. *tributari*; esp. et ital. *tributario*; du lat. *tributarius*, de *tributum*, tribut.

† **TRIC** (trik), *s. m.* Signal que faisaient les ouvriers imprimeurs pour quitter le travail en masse et aller boire. Sera défendu à tous compagnons imprimeurs et libraires de faire aucune assemblée, tant en général qu'en particulier..... même de faire aucun tric dans les imprimeries ou ailleurs, *Règlement* de 1618, dans LA SERVOLLE, *Antiquités*. C'est sur les six heures que se fait le tric de cette promenade, et les moins mal en ordre vont se perdre dans des cafés magnifiques jadis, où le déjeuner est des autres ne serait pas de mise, *Tableaux d'Auteuil ou les vérités historiques*, 1719, dans M. MICHEL, *Argot*.

TRICARD (tri-kar), *s. m.* Terme de manœuvre. Travail qui consiste à dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. || Se dit aussi des surfaces dont les pièces n'ont pas tout à fait la largeur prescrite.

† **TRICALCIQUE** (tri-kal-si-k), *adj.* Terme de chimie. Sel tricalcique, sel calcique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRICAPSULAIRE** (tri-ka-pu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de trois capsules, en parlant d'un fruit.

† **TRICÉNAIRE** (tri-sé-nè-r'), *s. m.* Sexe de trente messes, dites en trente jours consécutifs, pour un défunt.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricni*, trente.

† **TRICENNAL, ALE** (tri-sè-nal, na-l'), *adj.* De trente ans.

— ETYM. Lat. *tricennalis*, de *tricni*, trente, et *annus*, an.

† **TRICÉPHALE** (tri-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois têtes ou trois sommets. || Substantivement, genre de monstres.

— ETYM. Τρικέφαλος, de τρεῖς, trois, et κεφαλή, tête.

TRICEPS (tri-sèps), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit des muscles dont l'extrémité supérieure est formée de trois faisceaux distincts. Les muscles triceps s'attachent inférieurement. Triceps brachial ou huméral, muscle de la partie postérieure du bras. Triceps crural ou fémoral, muscle placé aux parties antérieure, interne et externe de la cuisse.

— HIST. XVIe S. Le triceps de la cuisse, PARÉ, I, 8, au nombre de trois as, de trois rouis, etc. repris dans la même main.

TRICHÉ, ÉE (tri-ché, chée), *part.* passé de TRICHER. Trichée par des filous.

TRICHER (tri-ché), *v. a.* [1]* Tromper au jeu. Il m'a triché. J'eus toutes les peines du monde à

lui faire apercevoir que je le trichais, *J. J.* SOUBS. *Em.* m. ‖ *Fig.* À tout jeu le sort nous triche, SERANG. *On s'en fiche.* ‖ 2° Fig. Ne jouons pas, nous nous trichons, Largmant des sots et trichant au piquet, VOLT. *Epît.* 35 Tricher au jeu sans gagner est d'un sot, ID. *Satires, Hypocr.* À une époque où les femmes de la cour avaient l'habitude et la fureur de tricher, CHAMOUTELLE. *Prov.* t. IV, p. XLI, dans POUGENS. ‖ Fig. Représentez-vous, s'il vous plaît (et que votre modestie ne triche point), les grâces dont je vous suis redevable, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 119, dans POUGENS. La fortune et les dieux trichent comme de grands coquins, BARBIER, *Corrupt.* t. I, p. 78. ‖ 3° Fig. Tromper, soit en de petites choses, soit par des voies basses et misérables. Le père [gouverneur] est devenu trop riche; On ne peut lui soupçonner aucune que l'on ne triche, MORNAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 8. ‖ Par antiphrase. J'ai reçu avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café sur lequel vous m'avez bien trichê, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais les pommes, *J. J.* SOUBS. *Em.* II. ‖ 4° Terme d'arts et métiers. Dissimuler un défaut de symétrie, de régularité.

— HIST. XIIe s. Mult sunt faus li prelat.... Quant trechent lur Segnur, poi le aveirat chastié (il le châtiera), *Th. le mart.* 29. Car vers vus mus volt faire parjurer e trichier, *ib.* 48. ‖ XIIIe s. Pechiés seroit, se tu trichoies, Qu'il m'est avis que loial soies, *la Rose*, 11787. Jacotine Pierre la Rose, Qui trichoit et triche par ses ars, *Bataille des sept arts.* Cinquante ans [elle] a en s'escuele, S'est maigre et seche; N'ai pas paor qu'elle me trompe, ne triche, S'il doit perir qui s'amor triche; Qui dame trice u qui li ment, Trop qu'elle l'aime loiaument, Cil soit par tot le mont trecié [pourvu!], *Fabliaux*, 1855. ‖ XVIe s. C'est Charles V, dit Charles d'Autriche, que les anciens François de son temps brocardans appelloient Charles qui triche, laissant allusion sur ses armoiries, *Apol. de Charles*, autant à dire qui trompe, BRANT. *Capit. estr.* t. I, p. 4.

— ÉTYM. Provenç. *trichar*, tricher, *trie*, tromperie; ital. *treccare*. *Dict. gén.* fait venir tricher, chercher des détours, parce que l'i long latin n'aurait pas donné *ai* (*trecher, trecare*); suivant lui, le mot est germanique : hiéricher, tricher, action de tirer et tour qu'on joue. Mais alors, inversement, d'où viendrait l'i en français et en provençal? Le français, qui a *tredier* et *trichier*, fait la transition, et il faut adopter *trichari*.

TRICHERIE (tri-che-rie), *s. f.* ‖ 1° Tromperie au jeu. De là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, vols, BARBIER, *Corrupt.* t. I, p. 78. Cette race pauvre et gueuse, pleine de tricherie, et qui a toujours la vaine ambition de vouloir passer pour gens de bonne maison, BRANTÔME, *Pros.* t. IV, p. XLI, dans POUGENS. ‖ Fig. Représentez-vous, s'il vous plaît (et que votre modestie ne triche point), les grâces dont je vous suis redevable, BOURSAULT, *Lett. nouv.* t. II, p. 119, dans POUGENS. La fortune et les dieux trichent comme de grands coquins, BARBIER, *Corrupt.* t. I, p. 78. ‖ 2° Fig. Tromperie, soit en de petites choses, soit par des voies basses et misérables. Le père [gouverneur] est devenu trop riche; On ne peut lui soupçonner aucune que l'on ne triche, MORNAULT, *Fabl. d'Ésope*, II, 8. ‖ Par antiphrase. J'ai reçu avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café sur lequel vous m'avez bien trichê, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais les pommes, *J. J.* SOUBS. *Em.* II. ‖ 4° Terme d'arts et métiers. Dissimuler un défaut de symétrie, de régularité.

— HIST. XIIe s. Mult sunt faus li prelat.... Quant trechent lur Segnur, poi le aveirat chastié (il le châtiera), *Th. le mart.* 29. Car vers vus mus volt faire parjurer e trichier, *ib.* 48. ‖ XIIIe s. Pechiés seroit, se tu trichoies, Qu'il m'est avis que loial soies, *la Rose*, 11787. Jacotine Pierre la Rose, Qui trichoit et triche par ses ars, *Bataille des sept arts.* Cinquante ans [elle] a en s'escuele, S'est maigre et seche; N'ai pas paor qu'elle me trompe, ne triche, S'il doit perir qui s'amor triche; Qui dame trice u qui li ment, Trop qu'elle l'aime loiaument, Cil soit par tot le mont trecié [pourvu!], *Fabliaux*, 1855. ‖ XVIe s. C'est Charles V, dit Charles d'Autriche, que les anciens François de son temps brocardans appelloient Charles qui triche, laissant allusion sur ses armoiries

on, la fusion des trois ordres : le rouge pour le peuple, le bleu pour le clergé, le blanc pour la noblesse. Soldat du drapeau tricolore, D'Orléans, toi qui l'as porté, c. DELAVIGNE, la *Parisienne*. || Fig. Te voilà donc restauriée, Chanson mes amours; Tricolore et sans livrée Montre-toi toujours, BÉRANG. *Restaur.* || On a écrit tricolor au masculin : Ce signe tricolor à peine est arboré..... DELILLE, *Imag.* VII.

— ETYM. *Tricolor*.

† TRICON (tri-kon), *s. m.* Terme de jeux. Se dit, au hoc, de trois cartes de même figure ou valeur, comme trois rois, trois as, trois dix, etc. || Fig. Le normand et le gascon et le pôtre les parlementaire de Rouen, de Bordeaux et de Paris joints ensemble dans la Fronde] faisaient TRICON, RETZ, t. IV, liv. V, p. 333, dans LACURNE.

† TRICOQUE (tri-ko-k'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit est formé de trois coques.

— ETYM. *Tri...*, et *coque*.

† TRICORNE (tri-korn'), *adj.* Qui est surmonté de trois cornes. || *S. m.* Un tricorne, un chapeau à trois cornes.

— ETYM. *Tri...*, et *corne*.

† TRICOSTÉ, ÉE (tri-ko-sté, stée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est relevé de trois côtés || Qui a trois saillies en forme de côtes.

— ETYM. *Tri...*, et lat. *costa*, côte.

1. TRICOT (tri-ko; le *t* ne se lie pas de la manière ordinaire), *s. m.* || 1° Tissu fait en mailles à l'aide d'aiguilles en métal, de bois ou de corne, mues pour le tricot à la main : le tricot se fait aussi avec des métiers. Une camisole, un jupon de tricot. Il fait froid, mettez votre tricot. Nous indiquerons une anecdote d'après laquelle il y aurait soupçonner que l'invention du tricot est d'une date assez moderne, et surtout postérieure aux étoffes à mailles, dont il est fait mention dans Rabelais, les MAREST, *Instit. Hém. scienc.* 1806, 2e sem. p. 126. Les transpositions des mailles doivent varier assez pour satisfaire à tous les dessins possibles d'agrements qui contiennent aux étoffes tricotées d'araignez, ib. ib. 1808, p. 167, *Hist.* || Bas au tricot, ou bas brochés, ou bas à l'aiguille, bas qui se font avec de petites broches de fer qui, en se croisant les unes avec les autres, entrelacent les fils et forment les mailles. De réformer l'article 17, et d'en retrancher les marchandises de bonneterie au métier, pour n'y laisser subsister que celles à l'aiguille ou au tricot, *Arrêt du conseil*, 13 août 1737, || 2° Action de faire, de vendre des tricots. Je venais de vivre avec les anglais, d'assister à la prise de Troie, à la fondation de Rome.... et de cette existence souveraine, héroïque, glorieuse, il fallait descendre, à quoi ? aux TRICOTS et aux bas de soie! quel déchet! A. RETBAUD, *Jer. Paturot*, t. I. || 3° Diverses étoffes de soieries. || Espèce de drap pour les troupes. || Tricot d'abeille, tricot de Berlin, VOY. TULLE. || 4° Nom d'une coquille univalve, le cône marchand.

— ETYM. Diez est porté à croire que *tricoter* est pour *entricoter* comme *gringner* pour *engraisner*, et qu'il représente le *intricare* *strik*, maille, *strikken*, nouer. Au XVe et au XVIe siècles il y avait les mots *trichot*, *tricotement*, *tricoter*, *tricoteur*, qui signifiaient chicaner, chicaner ; ils ne se rapportaient pas à ce sens-ci ; ce sont des dérivés de *tricher* (voy. ce mot). Un arrêt du conseil du 7 août 1718 concernant les *serges* et le réfère en ces termes à des lettres patentes : « Le feu roy..., ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Troie et de Pierres en Picardie.... » Ainsi, dès le milieu du XVIe siècle, le village de *Troicot* (départ. de l'Oise) avait des manufactures de serge ; mais-il aussi fait de *tricot*, et serait-ce de là que le nom serait venu ? Mais, laissant cela, comme il n'y a pas d'autre historique que *triquetrare* au XVIe siècle, cette orthographe fait croire que *tricot* vient de *tripe*, l'aiguille en bois ayant été nommée un *tricot* ou petite *tripe*.

2. TRICOT (tri-ko), *s. m.* Bâton gros et court. Aux plus rudes tricots, aux plus épaisses gaules d'ifrais, pour vos appas, dévouer mes épaules, GHERARDI, *Théât. ital. les Soubrins*, t. I, p. 362. Où l'on vit le pauvre Picot, Après quelques coups de tricot, Rendre à Dieu son âme et son être, *Courrier burlesque*, p. 132, dans ROQUEFORT.

— HIST. XVIe S. Lequel Sauvestre prist une tricote ou billard, et en donna au suppliant sur le front, DU CANGE, *Tricotum*. Un gros bâton ou trigot de plein poing, ib. *trigum*.

— ETYM. Dérivé de *trigot*.

TRICOTAGE (tri-ko-ta-j'), *s. m.* || 1° Travail d'une personne qui tricote. La femme contribue de quelque chose à la dépense, par le travail de la quenouille, par la couture, par le tricotage de quelques paires de bas, ou par la façon d'un peu de dentelles selon le pays, VATH. *Dime*, p. 90. Malgré les nombreuses imitations de tout genre, soit tissus anglais, soit tricot au métier ou bandes élastiques cousues, j'ai toujours conservé le tricotage à la main, *Almanach Duval-Bottin*, 1871-1872, p. 669, 2e col. || 2° Ouvrage en tricot. Ce tricotage est mal fait.

— ETYM. *Tricoter* 1.

TRICOTÉ, ÉE (tri-ko-té, tée), part. passé de tricoter 1. || 1° Fait au tricot. Un bonnet à bateau double, à usage d'homme, du poids de six onces, le tout tricoté à cinq aiguilles, fouté à proportion et drapé en bonne qualité, *Règlement*, août 1734. Je pris mon ouvrage ordinaire, c'était une bourse tricotée, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 146, dans ROQUEVE, I, 2e partie. || 2° Fig. Enchevêtré. Qui a l'apparence d'un tricot. La structure tricotée du bismuth natif. || 3° *S. m.* Le tricoté, espèce du genre casque, coquille.

— ETYM. *Tricoter* 1.

TRICOTÉE (tri-ko-tée), *s. f.* Plusieurs coquilles bivalves du genre vénus.

1. TRICOTER (tri-ko-té), *v. a.* || 1° Faire des mailles avec de la laine, etc. à l'aide d'aiguilles longues et émoussées. Qu'enfermée au logis en personne bien sage, Elle s'applique toute aux choses du ménage, À coudre, un mot dire aux heures de loisir. Ou bien à tricoter quelques bas par plaisir, MOL. *Ec. des mar.* I, 2. || Par extension. L'ouvrière (araignée) commence par en tricoter une moitié de voile, puis, tandis qu'elle la tricote.... BONNET, *Contempl. nat.* XII, 1, note 1. || Absolument. Il serait avantageux à la société de dépenser une somme annuelle bien moindre pour à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire, GENLIS, *Infl. des femmes*, t. I, p. 80, dans POUGENS. || 2° Par extension, faire de la dentelle sur un tambour avec des fuseaux. Elle sait tricoter de la dentelle. || 3° Fig. Populairement. Marcher en remuant les pieds l'un vers l'autre. Voler soupirs, et, perdus sous le vent Par le logis, or [tantôt] frétillant de l'aile, Or de la queue, or des pieds tricoter, Danser, baller, tripadier, sauter, z. B. pours, *Alleg.* 1, 2. || Terme de manège. Se dit d'un cheval qui ramène les jambes avec vite en marchant, mais qui n'avance pas beaucoup.

— ETYM. *Tricot* 1.

2. TRICOTER (tri-ko-té), *v. a.* Populairement, battre.

— ETYM. *Tricot* 2.

TRICOTERIE (tri-ko-te-rie), *s. f.* Fabrique de tricots.

TRICOTETS (tri-ko-té), *s. m. pl.* Anciennes danse très-vive. Aucuns dansent des TRICOTETS, SCARR. *Virg.* VI.

— ETYM. Lamonnoye, dans le Glossaire des Noëls, dit que cette danse est ainsi nommée parce que le mouvement du pied y est aussi prompt que l'est celui de la main en tricotant; il ajoute qu'elle est dite *tricotée* dans les Noëls lyons. TRICOTET 4).

TRICOTEUR, EUSE (tri-ko-teur, teu-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tricote. Et condamne les dits bonnetiers-tricoteurs en tous les dépens, *Arrêt du parlem. de Rouen*, 21 mai 1736. || Nom donné dans la Révolution aux femmes qui assistaient aux scances des assemblées délibérantes; ainsi dites parce qu'un arrêté du 6 nivôse an II avait déclaré que les femmes pourraient assister aux séances de la commune avec leurs maris et leurs enfants, et y tricoter. || 2° *S. m.* Tricoteur, métier à faire le tricot. || *S. f.* Tricoteuse, machine à tricoter.

— HIST. XVIe S. Ce sont contes de tricoteuses, CHOLIÈRES, *Contes*, t. I, *Matin.* IX, p. 258, dans ROQUEFORT.

TRICTRAC (trik-trak), *s. m.* || 1° Jeu à la fois de hasard et de calcul, qui se joue à deux personnes sur un tablier divisé en deux compartiments pourtant chacun de douze cases, et dont le fond du jouteur et autant du côté de l'adversaire. Chaque joueur a deux dés, un cornet pour les agiter, et quinze dames à jouer. La partie consiste à gagner douze trous; un trou, à gagner douze points qui se prennent par nombre pair, 2, 4, 6, 8, etc. Les points se marquent avec des jetons, et les trous avec des fichets que l'on place successivement dans un des trous percés sur la bande latérale. Tous les coups par lesquels on gagne des points s'appellent des jans (voy. ce mot). Les règles sont d'ailleurs assez compliquées. Le joueur est soumis aux dés, mais il est maître de la marche de ses dames, et c'est dans la bonne disposition de celles-ci que consiste tout de jouer au trictrac. || 2° Trictrac à deux; c'est la même chose, au fond, que le trictrac ordinaire; seulement, au lieu de s'arrêter à 12 trous, on convient d'aller jusqu'à 20, 24, 30, etc. On en alors obligé de noter, soit avec un crayon, soit avec des jetons, les trous gagnés. Je vais, pour vous servir, gentilhomme savoyarde, Donner les trous, les jans, et mettre de trictrac. Ma nom est Toutalas, vicomte de la Case, Et votre serviteur, pour terminer ma phrase, MARIVAUX, *le Jouteur*, I, 1. Il m'avance que ces peuples les Indiens] dont nous tenons les échecs, le trictrac.... est malheureusement d'une superstition qui suffirait à la nature, LOUT. *Let. Peuch.* 1767. || 3° Table de trictrac. Faire un trictrac. Nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, un hombre, un trictrac, SÉV. 449. || 4° La table sur laquelle on joue. Même de Dangeau demandera, en billiart, un trictrac.... voilà comme on vit à la cour, MARIVAUX, *Lett. au d. de Noailles*, 7 janv. 1706. Il jeu distrait] joue au trictrac; il demande à boire, on lui en apporte; c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et, comme il a une grande soif, il vide les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue, LA BRUY. X. || 5° Terme de chasse. Bruit que font quelques chasseurs, pour effaroucher les canards et autres oiseaux aquatiques qu'ils veulent faire tomber dans leurs pieges. || 6° Nom de certains moulin pour battre le blé. Dans le moulin qu'elle tourne supérieure, qui étaient manœuvrés par les hommes agissant directement à l'extrémité de leurs tiges au sommet de l'arbre vertical, *Journ. des Débats*, 17 Fig. La manière d'être, le train d'une chose. Méditer la patience de Dieu sur les pechés des hommes, et considérer le trictrac du monde de jourd'hui, qui est tout autre que jamais, ORATORIENS, *Lett.* t. II, p. 121.

— HIST. XVIe S. Il alloit son beau pas trictrac, VILLON, *Rondeau*. A Ste Vy ou ung an sonnant ans nous viendront renfermer. Il faut la trapuetrac et les cartes aimer, ROSS. 84. Espagnols et Français lavant la bataille de Pavie] se battoient trictrac sur le dos de leurs ennemis, et y passoit au trique trac, BONIFADE, *Chron. de Genève*, IV, 1. Il ne faut pas obmettre notre jeu de trictrac, car, s'il nous plaist considérer le soin que prennent les dez estans jettez dans le tablier, il n'est autre que de tric et trac, PASQUIER, *Recherch.* VII, p. 674, dans LACURNE. Le trictrac de paix [le tric], *Comptes d'Ypraque*, p. 213, dans LACURNE.

— ETYM. Onomatopée, écrire aussi *tricquetrac* (voy. ce mot), et appliquée à différents bruits ou objets.

TRICUIVRIQUE (tri-kui-vri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tricuivrique, sel cuivrique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† TRICUSPIDE (tri-ku-spi-d'), *adj.* Qui est muni de trois pointes. || Valvule tricuspide, valvule tricuspide, membraneuse placée à l'ouverture de communication de l'oreillette droite du cœur avec le ventricule correspondant.

— ETYM. Lat. *tricuspis*, à trois pointes, de *tri*, trois, et *cuspis*, pointe.

† TRICYCLE (tri-si-k'), *s. m.* Voiture qui roule sur trois roues.

— ETYM. Tri, trois, et *cycle*, cercle, roue (voy. CYCLE).

† TRIDACTYLE (tri-da-ki-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois doigts au pied.

— ETYM. Tri, trois, et δάκτυλος, doigt.

TRIDE (tri-de), *adj.* Terme de manège. Vif, serré. — ETYM. Angl. *tread*, *marcher*, de *to tread*, marcher, qui est l'allem. *treten*, même sens. *Treden*.

TRIDENT (tri-dant), *s. m.* || 1° Fourche à trois dents, que les poètes et les peintres donnent pour arme à Neptune. Neptune de son trident frappa la terre, et en en voyait sortir un cheval fougueux, FÉN. *Tél.* XVII. Le trident de Neptune est le sceptre du monde, TEMISIAS, *le Commerce*. || 2° Terme de pêche. Sorte de fourche à trois pointes, ajustée au bout d'une perche, avec la quelle on perce les poissons que l'on voit au fin de l'eau. || 3° Pêche à trois dents. || 4° Terme de géométrie. Courbe du 3e degré qu'on appelle aussi parabole de Descartes.

— ETYM. Wallon. *treyen*, fourche à trois dents; *Berry*, *trient*, fourche recourbée pour enlever le

Digitized by Google

lumier; du lat. *tridentem*, de *tri*, trois, et *dens*, dent.

† **TRIDENTÉ, ÉE** (tri-dan-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a trois dents ou épines.

† **TRIDENTIN, INE** (tri-dan-tin, i, n'), *adj.* Qui appartient au concile de Trente (en lat. *Tridentum*). Les sentiments tridentins, BOSS. *Projet de réunion, Intr.* XII, 45.

† **TRIDENTULE** (tri-dan-tu'l), *s. f.* Dent de poisson fossile à trois dentelures.

TRIDI (tri-di), *s. m.* Le troisième jour de la décade républicaine.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *dies*, jour.

† **TRIDIGITÉ, ÉE** (tri-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui offre trois digitations.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *digitus*, doigt.

† **TRIDUO** (tri-du-o), *s. m.* Exercices religieux durant trois jours.

— ÉTYM. Lat. *triduum*, espace de trois jours, de *tri*, trois, et *dies*, jour.

† **TRIDYNAME** (tri-di-na-m'), *adj.* Se dit des étamines des narcisses, dont trois sur six sont plus longues que les autres.

— ÉTYM. Tpi, trois, et δύναμις, puissance.

† **TRIE** (trie), *s. f.* Sorte de morue verte.

— ÉTYM. C'est l'ane. franç. *trie*, signifiant triage (voy. TRI).

TRIÉ, ÉE (tri-é, ée), *part. passe* de TRIER. La délicatesse est trop grande de pouvoir souffrir que des gens triés, MOL. *Critique*, 1. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, *s. s.* BOSS. *Conf.* II. Cent quarante-quatre personnages, ainsi triés parmi les milliards les plus obscurs, furent revêtus du pouvoir souverain [parlement de Cromwell], CHATEAUB. *Stuarts*, le *Protectorat*. || Fig. Choisi, voy. TRIER. || *J. J.* Rousseau a dit trié pour cailli. On craint le lait trié ou caillé, *J. J.* BOSS. *Em.* 1.

† **TRIÉDRE** (tri-è-dr'), *adj.* Terme de géométrie. Qui offre trois faces ou qui est formé par trois plans || Angle trièdre, angle solide formé par la réunion de trois plans.

— ÉTYM. Tpi, trois, et Εδρα, face.

† **TRIÉMARGINÉ, ÉE** (tri-é-mar-ji-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque bord est remplacé par trois facettes.

— ÉTYM. *Tri*, et *émarginé*.

TRIENNAL, ALE (tri-è-nal, na-l'), *adj.* || **1°** Qui dure trois ans. Le parlement [anglais], quatrième triennal n'avait plus qu'une année à durer, ST-SIM. 428, 418. || **2°** Conféré pour trois ans. Charge triennale. Offices triennaux. || [Louis XIII] crut devoir lui rendre sa grand'ervice à Dieu en consentant que cette abbaye [Port Royal] fût élective et triennale, BAC. *Port-Royal*, I. || Qui est élu, nommé pour trois ans. Des administrateurs triennaux, || **3°** Il se dit aussi autrefois plus ordinairement des charges qu'on s'exerçaient que de trois années l'une, et des titulaires qui en étaient pourvus. || **4°** Terme d'agriculture. Assolement triennal, celui dans lequel le froment revient sur la même sole tous les trois ans. || Terme de botanique. Qui dit des plantes qui ne portent des fruits et des graines que la troisième année après qu'elles ont été semées, || **5°** *S. m.* Fonction qui dure trois ans. Elle finit son triennal par des instructions contentieuses là-dessus, MARTINOS, *Lett. à Mme de la Vieuville*, 3 avril 1707.

— HIST. XVIe *s.* Ceux qui en seroient saisis, et trienaux possesseurs à juste titre, n'en voudroient-ils demettre? *Sat. Ménip.* p. 182.

— ÉTYM. Dérivé du latin *triennium*, de *tri*, trois, et *annus*, an.

TRIENNALITÉ (tri-è-nna-li-té), *s. f.* || **1°** Durée de trois ans, en parlant d'un emploi, d'une charge. || **2°** Système dans lequel le pouvoir législatif se renouvelle tous les trois ans.

— ÉTYM. *Triennal*.

TRIENNAT (tri-è-nna), *s. m.* || **1°** Espace de trois années. || **2°** Exercice d'un emploi pendant trois ans. Quand on a fini son triennat, on passe à Rome où nous avons une autre école, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. IV, p. 454, dans POUGENS.

— ÉTYM. Voy. TRIENNAL.

† **TRIÉPOINTÉ, ÉE** (tri-é-poin-té, tée), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque angle solide est remplacé par trois facettes.

— ÉTYM. *Tri*, et *épointé*.

TRIER (tri-é, plusieurs personnes prononcent tri-èr; c'est une faute: on la trouve dans St-Simon, par ex. 3, 128), je trians, nous trions, vous triez; que je trie, que nous trions, que vous triez, *v. a.* || **1°** Tirer d'un plus grand nombre avec choix, après examen. Trier des livres. Trier des soldats parmi les meilleures troupes. Sur un grand champ couvert d'une moisson fertile, ils vont trianr avec soin quelques mauvaises plantes, pour accuser celui qui l'a semé d'être un empoisonneur, *J. J.* BOSS. *Lett. de la Montagne*, I. || Absolument. Quand les mauvaises herbes dominent dans les champs, il ne faut pas trier, il faut y mettre le feu, GANNAL, *Corresp.* t. I, p. 482. || Fig. Quel esprit.... Sait trier le savoir d'avec que l'ignorance J'abonne, SAT. II. J'avez la vérité la laissez trier, ID. 40. II. || Fig. Trier sur le volet, voy. VOLET. || **2°** Trier les laines, éplucher les laines, et enlever les corps étrangers qui s'y trouvent. || Trier les laines, les séparer en différentes classes selon la beauté et la finesse de la toile. || **3°** Se trier, *v. réfl.* Être trié. Une division assez grande de la matière fait que ses parties primitives puissent, pour ainsi dire, se trier, et former, en se réunissant, des corps figurés comme elles, NEYR. *Hist. min. unit. Œuv.* t. VI, p. 166.

— HIST. XIIe *s.* Henri bon [il] sera, si convendreit Que il seûst le tort del dreit Trier e connoistre e sevrer, BENOIST, II, 16617. *Ibid.* 17 *ass.* Ire empesche le corage, que il ne puisse trere la verité, SAINT-LATINI, *Trésor*, p. 252. Et quant mangier l'estuet, si convient qu'il soit bien triés de pierres, ALEBRANT, P. DE, XIVe *s.* Il n'est nuiz qui par force le puisse maistrier, D'estour ne de bataille ne traire ne trier, *Girart de Rous.* v. 823. || XVIe *s.* Les semences sauvages qui sont de mesme forme en grandeur et grosseur qui se froument, se trouvant meslées parmy, sont bien malaisées à trier et separer d'ensemble avec le crible, AMYOT, *Comm. dom.*, *le fait de l'ame*, 10. Quand on luy voit [à Plutarque] trier une legiere action en la vie d'un homme, MONT. I, 468. En ce point, Socrate estoit merveilleux et tyre..... ID. II, 229. Cette complexion difficile me rend delicat à la prauque des hommes, il me les faut trier sur le volet, ID. III, 277. Avec ces lanses triées d'entre les hommes, *Mém. de la Noue*, *Hist.* 1, 220.

— ÉTYM. Provenç. et catal. *triar*; angl. *to try*, essayer, juger. Frisch y voit une transposition de *tirer*, et l'espagn. de *Rocaille* pourrait appuyer cette conjecture. Diez croit qu'il provient de la latinité: suivant lui *trier* représente un fréquentatif fait sur le lat. *tritum*, broyer, qui existe en italien : *triare*, broyer et, figurément, examiner. Les latins ont dit *terere granum*, battre le grain; de sorte que le verbe *terere* de *trier* se fait battre le grain, et de là tirer de l'épi, mettre à part, TRIET.

† **TRIÉRARCHIE** (tri-é-rar-chie), *s. f.* Charge du triérarque.

TRIÉRAQUE (tri-é-rar-k'), *s. m.* || **1°** Terme d'antiquité. Capitaine de galère à Athènes. Le triérarque commandait le navire, et donnait l'ordre à tout l'équipage; lorsqu'il étaient deux, chacun exerçait pendant six mois, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 516, dans POUGENS. Citoyen obligé par la loi d'armer et d'équiper une galère. Les triérarques fournissaient à leurs frais et dépens les galères et tout ce qui servait à les équiper, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 545, dans POUGENS. Quelquefois, pour équiper un vaisseau, il y avait deux triérarques, quelquefois trois, et quelquefois jusqu'à dix, ID. ib. t. V, p. 541.

— HIST. XIVe *s.* Triérarche, capitaine de nef, ORESME, *Thèse de* MEUNIER.

— ÉTYM. Τριήραρχος, de τριήρης, galère à trois rangs de rames (voy. TRIÈRE), et ἄρχειν, commander.

† **TRIÈRE** (tri-è-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Galère à trois rangs de rames. C'est dans les années qu'elles [les époques de Ptolémée Philadelphe, de Démétrius Poliorcète et d'Archimède] renferment, qu'on a perfectionné les trières, qu'on a construit les plus grands vaisseaux de ce genre..... LEROY, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 462.

— ÉTYM. Τριήρης, de τρεῖς, trois, et ἐρέσσω, ἐρετμός, rame.

† **TRIÉTÉRIDE** (tri-é-té-ri-d'), *s. f.* Période de trois ans; une de celles que les Athéniens adoptèrent primitivement pour la réforme de leur calendrier.

— ÉTYM. Τριετηρίς, de τρεῖς, trois, et ἔτος, année.

† **TRIEUR, EUSE** (tri-eur, eû-z'), *s. m. et f.* || **1°** Ouvrier, ouvrière, qu'on emploie à faire le triage des chiffons, dans une papeterie. || Celui, celle qui fait le triage des épingles. || Celui, celle qui épluche des laines. || Ouvrier qui tire le poisson dans une sauriserie. || **2°** *S. m.* Trieur mécanique, appareil destiné à nettoyer le grain. || Trieur, nom donné à un appareil ou séparer mécaniquement le résidu des foyers ou l'on brule la houille en trois parts : la pou-sière, les grosses scories et le coke destiné à être lavé; le but est d'utiliser le coke qui échappe à la combustion et qui restait confondu dans les cendres. || **4°** *S. f.* Trieuse, machine pour éplucher les laines.

— ÉTYM. *Trier*.

† **TRIFACIAL, ALE** (tri-fa-si-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf trifacial, ou, substantivement, le trifacial, nom donné au nerf de la cinquième paire ou trijumeau, parce qu'il se divise en trois branches principales qui se distribuent à la face.

† **TRIFASCIÉ, ÉE** (tri-fa-si-é, ée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de trois bandes colorées, c'est-à-dire d'une autre couleur que le fond.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *fascia*, bande.

† **TRIFERRIQUE** (tri-fè-rri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel *triferrique*, sel ferrique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIFIDATION** (tri-fi-da-sion), *s. f.* Terme de botanique. Se dit des feuilles ou de leurs limbes qui se partagent en trois.

— ÉTYM. *Trifide*.

TRIFIDE (tri-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois divisions, qui est fendu en trois.

— ÉTYM. Lat. *trifidus*, de *tri*, trois, et *findere*, fendre.

† **TRIFLORE** (tri-flor'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte trois fleurs.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *flos*, *floris*, fleur.

† **TRIFOLIÉ, ÉE** (tri-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Dont les folioles sont disposées trois par trois au bout du pétiole.

† **TRIFORME** (tri-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui présente la combinaison de trois formes différentes.

— ÉTYM. Lat. *triformis*, de *tri*, trois, et *forma*, forme.

† **TRIFURCATION** (tri-fur-ka-sion), *s. f.* Division d'un tronc en trois. Des nœuds qui sont aux trifurcations des branches, BONNET, *Considé. corps Organ.* Œuv. t. V, p. 418, dans POUGENS.

† **TRIFURQUÉ, ÉE** (tri-fur-ké, kée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est divisé en trois parties au sommet.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et lat. *furca*, fourche.

† **TRIGAME** (tri-ga-m'), *s. m.* et *f.* || **1°** Celui, celle qui a contracté trois mariages, soit après la mort de ses deux premiers conjoints, || Celui, celle qui, malgré les lois, a contracté trois mariages, les uns pendant la durée des autres. || **2°** *Adj.* Terme de chimie. Corps trigame, corps dont les combinaisons se font dans le rapport de trois équivalents des corps qui l'unissent. || Terme de botanique. Qui renferme trois fleurs, différentes quant au sexe.

— ÉTYM. Τρίγαμος, de τρεῖς, trois, et γάμος, mariage.

† **TRIGAMIE** (tri-ga-mie), *s. f.* État du trigame. || Crime du trigame.

— ÉTYM. Τρίγαμος, de τρεῖς, trigame.

† **TRIGASTRIQUE** (tri-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a trois ventres; se dit des muscles qui ont trois portions charnues.

— ÉTYM. Τρι, trois, et γαστήρ, ventre.

TRIGAUD, AUDE (tri-gô, gô-d'), *adj.* Qui use de détours, de mauvaises finesses. Mme de Maintenon, qui en tout genre était une femme fort entendue, exprime dans celui sur lequel elle consultait le trigaud et processif abbé Gobelin, son confesseur, voy. *l'Hom. aux 40 écus, Préambule*. Elle a une manière bigaue, elle est trigaude, GENLIS, *Théâtr. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Substantivement. Un trigaud, une trigaude. J'enrage de bon cœur, quand je vois un trigaud Qui souffle tout ensemble et le froid et le chaud, BERNARD, *Merc. gal.* IV, 6. Frère Lachaise, confesseur [de Louis XIV], avait été un trigaud; et frère le Tellier, un perseuteur impudent, voy. *Dict. phil. Éducation*.

— HIST. XVIe *s.* Trigaud, COTGRAVE.

— ÉTYM. Ce paraît être un dérivé du bas-latin *trigare*, qui représente le latin *tricari*, chercher des détours.

TRIGAUDER (tri-gô-dé), *v. n.* Se conduire en trigaud. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || *V. a.* Tromper. Trigauder ferre et sœur, DUFRESNY, *la Réconc. norm.* I, 11.

TRIGAUDERIE (tri-gô-de-rie), *s. f.* Action de trigaud. Quand je vous dis qu'il est déjà fier, qu'arcilleux; qu'il y a même de la trigauderie dans son fait, DUCIMIS, *Harmonnettes*, II, 1.

— ÉTYM. *Trigauder*.

Digitized by Google

† **TRIGEMINÉ, ÉE** (tri-jé-mi-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre la combinaison de six solides identiques deux à deux.

— ETYM. *Tri*, et lat. *geminatus*, doublé.

† **TRIGÉSIMO** (tri-jé-zi-mo), *adv.* Trentièmement. S'emploie pour désigner le trentième objet d'une série (30), quand on a commencé à compter par prime, secundo, etc. On dit ensuite, trigesimo prime, trigésimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *trigesimo loco*, en trentième lieu.

† **TRIGLE** (tri-gl'), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens. || Triglé-hirondelle, perlon ou grondin.

— ETYM. Τρίγλη, τρίγλη, triglé.

† **TRIGLOCHINE** (tri-glo-ch'n'), *adj. f.* Valvule triglochine, voy. TRICUSPIDE.

— ETYM. Τρεῖς, τρίγλη, triglé, et χλόη, pointe.

† **TRIGLOTTE** (tri-glo-t'), *adj.* En trois langues. Dictionnaire triglotte.

— ETYM. Tpi, trois, et γλῶττα, langue.

TRIGLYPHE (tri-gli-f'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Ornement de la frise dorique qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures perpendiculaires et verticales. Le triglyphe est formé de deux glyphes et de deux demi-glyphes. || 2° Terme de minéralogie. Nom donné à un cristal présentant la forme d'un cube chargé de stries, qui ont trois directions perpendiculaires entre elles sur les trois faces concourant à la formation d'un même angle solide. || 3° Terme de menuiserie. Parties saillantes dont la frise de l'entablement dorique est ornée.

— ETYM. Τρίγλυφος, de τρί, trois, et γλύπτειν, ciseler.

† **TRIGONE** (tri-go-n'), *adj.* || 1° Qui offre trois angles. Le fruit des espèces à trois stigmates est toujours trigone, à angles plus ou moins gaus et plus ou moins aigus, PARMENTIER, *Instit. Mem. scienc.* 1812, 2e part. p. 52. || 2° *S. m.* Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 120°. || On dit aussi adjectivement : aspect trigone ou trin aspect. || 3° Trigone des signes, figure gnomonique qui sert à marquer sur les cadrans les arcs des signes et les arcs diurnes; ce trace forme un cadran que l'ombre du style parcourt successivement, et fait connaître la longueur du jour. || 4° Terme d'anatomie. Trigone cérébral ou voûte à trois piliers, lame de substance blanche située à la partie supérieure des grands ventricules du cerveau, formée de deux parties réunies en avant, et s'écartant en arrière de manière à figurer un triangle. || Trigone vésical, espace triangulaire que la cavité de la vessie présente vers son bas-fond. || 5° Genre de coquilles. || Genre de coléoptères.

— HIST. XVIe S. En ce cas disposera il ses planches en trigone, pentagone, hexagone.... o. de SERRES, 900. Jouyoyt à la balle.... à la pile trigone, RAB. I, 23.

— ETYM. Τρίγωνος, de τρί, trois, et γωνία, angle.

† **TRIGONELLE** (tri-go-nè'l), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses. || Plante légumineuse qu'on appelle aussi fenugrec.

† **TRIGONIACÉES** (tri-go-ni-a-sé'), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes de la Guiane et du Brésil, voisine des polygalées.

† **TRIGONOCÉPHALE** (tri-go-no-sé-fa-l'), *adj.* Qui a la tête trigone. || *S. m.* Serpent venimeux d'Amérique (*trigonocephalus horridatus*), qui est aussi dangereux que les crotales.

— ETYM. *Trigone*, et κεφαλή, tête.

TRIGONOMÉTRIE (tri-go-no-mé-tri'), *s. f.* Science qui a pour objet de résoudre les triangles, c'est-à-dire d'en déterminer par le calcul les angles et les côtés en partant de certaines données numériques. || Trigonométrie rectiligne, et celle qui traite des triangles rectilignes. || Trigonométrie sphérique, celle qui traite des triangles sphériques. Les nombreux calculs qu'exigeaient toutes les recherches, firent naître dans ses mains [d'Hipparque] la trigonométrie sphérique, LALLACE. *Exp.* V, 2.

— ETYM. Τριγωνομετρία, de τρίγωνον, trigone, et μέτρον, mesure.

TRIGONOMÉTRIQUE (tri-go-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient à la trigonométrie. M. Faye avait trouvé par des observations trigonométriques la hauteur de la Dole au-dessus du lac, de 654 toises, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 11, p. 3, dans ROUSS. Pour l'élévation du Puy-de-Sancy au-dessus des bains, mon succès fut complet et le concert admirable : la mesure trigonométrique se rencontra avec la mesure barométrique à deux décimètres près, sur une hauteur totale de 852 mètres, RAMOND. *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 5.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (tri-go-no-mé-tri-ka-man), *adv.* Suivant les règles de la trigonométrie.

† **TRIGRAMME** (tri-gra-m'), *s. m.* Mot de trois lettres. || Signe composé de trois caractères réunis.

— ETYM. Τρί, trois, et γράμμα, lettre.

† **TRIGYNE** (tri-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur a trois pistils.

— ETYM. Τρί, trois, et γυνή, femme, pistil.

† **TRIGYNIE** (tri-ji-nie), *s. f.* Classe de plantes à trois pistils.

† **TRIGYNIQUE** (tri-ji-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la trigynie.

† **TRIHEBDOMADAIRE** (tri-è-bdo-ma-dè'r'), *adj.* Qui se fait trois fois par semaine. Journal trihebdomadaire.

† **TRIHÉMIMÈRE** (tri-é-mi-mè-r'), *adj. f.* Se dit de la césure d'un vers grec ou latin, quand elle tombe au troisième demi-pied ou un pied et demi.

— ETYM. Τρί, trois, ἥμισυ, demi, et μέρος, mesure.

† **TRIHÉXAÈDRE** (tri-è-gza-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre trois rangs de facettes disposées au bout d'un prisme.

— ETYM. *Tri*, trois, et *hexaèdre*.

† **TRIHORAIRE** (tri-o-ré-r'), *adj.* De trois heures en trois heures. Observations météorologiques trihoraires.

† **TRIHYDRIQUE** (tri-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé trihydrique, composé qui contient trois proportions d'hydrogène pour une de l'autre composant.

— ETYM. *Tri*, trois, et *hydrogène*.

† **TRILOQUE** (tri-lo-k'), *s. m.* Terme de chimie. Iodure qui contient trois proportions d'iode.

† **TRIJASSE** (tri-ja-s'), *s. m.* Gros-bec, oiseau.

† **TRIJUGÉ, ÉE** (tri-ju-jé, jée), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé par paires au nombre de trois, en parlant de feuilles.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *jugum*, paire, couple.

† **TRILÈME** (tri-lè-m'), *s. m.* Se dit quelquefois de trois enfants nés d'une seule couche. || Nerf trijumeau, voy. TRIFACIAL.

— ETYM. *Tri*, trois, et *jumeau*.

TRIL (tril), *s. m.* Voy. TRILLE.

† **TRILARE** (tri-la-l'), *s. m.* Instrument en usage pour la lithotritie, composé d'une tige d'acier creuse, dont à l'un de ses bouts en trois branches inégales.

— ETYM. Τρί, trois, et ἴλλειν, prendre.

TRILATÉRAL, ALE (tri-la-té-ral, ra'l), *adj.* Qui a trois côtés.

— ETYM. *Trilatère*.

TRILATÈRE (tri-la-tè-r'), *s. m.* Triangle.

— ETYM. Lat. *trilaterus*, de *tri*, trois, et *latus*, *lateris*, côté.

† **TRILINGUE** (tri-lin-gh'), *adj.* Qui est en trois langues. Les inscriptions de Persepolis sont trilingues.

— HIST. XVIe S. Rien ignorante elle est d'estre encoyne De la trilingue et docte academie, MAROT, II, 166.

— ETYM. Lat. *trilinguis*, de *tri*, trois, et *lingua*, langue.

† **TRILITHE** (tri-li-t'), *s. m.* Monument antique formant une espèce de porte composée de deux pierres verticales qui en supportent une troisième.

— ETYM. Τρίλιθος, de τρί, trois, et λίθος, pierre.

† **TRILITTÉRALITÉ** (tri-la-lé-ra-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est trilittéré.

† **TRILITTÉRÉ, ÉE** (tri-la-lé-ré'), *adj.* Composé de trois lettres. || Langues trilittérées ou dissyllabiques, les langues sémitiques.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *littera*, lettre.

TRILLE (tri-l'; quelques-uns mouillent les ll). *s. m.* Terme de musique. Mouvement rapide de deux notes voisines. Le trille, qu'on appelle souvent improprement cadence, est le passage alternatif et rapide d'une note à la note voisine; c'est un des effets les plus difficiles de l'art du chant, FÉTIS, *le Musicien*, III, 42. || Au piano, deux notes placées à un ton ou à un demi-ton, répétées alternativement le plus vite possible. || On écrit aussi tril ou trill. Le battement de ces deux dernières est, je crois, la vraie origine du trill, ANDRÉ, *Anal. prél.* 4e leçon.

— ETYM. Ital. *trillo*; angl. *trill*; allem. *Triller*, onomatopées.

† **TRILLER** (tri-lé; quelques-uns mouillent les ll), *v. a.* Cadencer, orner de trilles.

— ETYM. *Trille*; esp. et port. *trinar*; ital. *trillare*, allem. *trillern*; comparez le grec τερετίζειν.

TRILLION (tri-li-on), *s. m.* Terme d'arithmétique. Mille billions, ou mille fois mille millions.

— HIST. XVIe S. Un trillion vaut mille millers de billions, DE LA ROCHE, *Arithmétique*.

— HIST. Composé avec *tri*, trois, sur le modèle de million (voy. MILLION, pour la manière de former ces nombres au XVIe siècle).

† **TRILOBAIRE** (tri-lo-bè-r'), *adj.* Qui a les parties trois lobes. Division trilobaire.

— ETYM. *Tri*, trois, et *lobe*.

† **TRILOBÉ, ÉE** (tri-lo-bé, bée), *adj.* Qui est partagé en trois lobes.

† **TRILOBITES** (tri-lo-bi-t'), *s. m. pl.* Famille de crustacés fossiles.

† **TRILOCULAIRE** (tri-lo-ku-lè-r'), *adj.* Qui est divisé intérieurement en trois loges.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *loculus*, loge.

TRILOGIE (tri-lo-jie), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies ou des trois comédies des poètes tragiques présentés au concours lors des jeux scéniques. || 2° Se dit, par extension, de quelques pièces de théâtre modernes, divisées en trois parties, et même de trois pièces représentant également dont le sujet a quelque connexité, dont les personnages sont les mêmes. Le Camp, les Prétendus et le Mort de Wallenstein, de Schiller, forment une trilogie. || 3° Il se dit quelquefois de la divine Comédie de Dante et de tout poème divisé en trois parties.

— ETYM. Τριλογία, de τρί, trois, et λόγος, discours.

† **TRILOQUE** (tri-lo-k'), *adj.* Qui appartient à une trilogie.

† **TRILOUPE** (tri-lou-p'), *s. f.* Microscope composé de trois lentilles qui tournent sur un même axe.

TRIMAMME (tri-ma-m'), *adj.* Se dit de l'anomalie caractérisée par trois mamelles et de l'individu qui les porte.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *mamma*, mamelle.

† **TRIMBALAGE** (trin-ba-la-j'), *s. m.* Action de trimbaler.

TRIMBALÉ, ÉE (trin-ba-lé, lée), part. passé de trimbaler. Un enfant trimbalé par sa bonne dans tout le voisinage.

TRIMBALER (trin-ba-lé), *v. a.* Terme populaire. Traîner, mener, porter partout.

— HIST. XVIe S. Et luy, allant trambelant par la rue, disoit à tous ceux qu'il trouvoit.... NOSTRAD. *Anc. et nouv. pol. de Genève*, p. 100.

— ETYM. Origine inconnue. BERY, *trambaler*. Rabelais, II, 46, a *triballement*, et *trimballer*, I, 46.

TRIMER (tri-mé), *v. n.* Terme populaire || 1° Anciennement, aller, venir. De l'orient au midi tramant, Le vent se lève encontre le ponent, *L'affronterie des usuriers descouverte*, etc. 1616. dans FR. MICHEL, *Argot*. J'apercois vos deux amants qui tramend de ce côté, *Blanc et noir*, *Parade du comte de Cayeux*, sc. 7. La verte tramée vaut eau, *la Bonne vie ménage*, sc. 1. || 2° Aujourd'hui, marcher beaucoup et avec fatigue. Faire trimer quelqu'un, le faire aller et venir pour rien.

— HIST. XVIe S. Si tu as gens d'un serpent, Contient fais-tu? je trame à plain; je me ressors bien d'un villain, E. DESCH. *Poésies mss.* p. 320.

— ETYM. Origine inconnue. Comparez cependant le vieux français *tremer*, *tremere*, aller d'un lieu à un autre, *tumery tramery*. Au XVIe siècle, le *grand tramoul*, le grand chemin, *Voyage de parement*, p. 5, dans LACURNE, *Supplément*, au dans l'argot. *Cartouche ou la rive punie*, p. 158, dire pour le normand *tramer* pour *trimer*, et l'ane, espagn. *tramar*, aller, et et la.

† **TRIMÉRICRIQUE** (tri-mè-ku-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trimérique, sel mercurique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIMESTRE (tri-mè-str'), *s. m.* || 1° Espace de trois mois. Le premier, le second trimestre de l'année. Payer par trimestre. Il faudra pourtant au commencement de chaque trimestre le travail de tout ce qui aura été fait dans le trimestre pré-

Digitized by Google

cédent, rév. I. xvi, p. 150. ‖ ℂ Ce qu'on paye ou ce qu'on reçoit à la fin de chaque trimestre. Il n'a pas encore reçu son trimestre.

— ETYM. Lat. *trimestris*, de tri, trois, et *mensis*, mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (tri-mè-stri-èl, è-l'), *adj.* Qui dure trois mois, qui revient tous les trois mois. Un revenu trimestriel. L'usage dans cette ville est d'acquitter les loyers par payements trimestriels.

‖ **TRIMESTRIELLEMENT** (tri-mè-stri-è-le-man), *adv.* Par trimestre. La règle adoptée.... consiste à publier l'état des revenus trimestriellement, *Monit.* univ. 18 mars 1808, p. 412, 6e col.

TRIMÈTRE (tri-mè-tr'), *adj.* Terme de prosodie. Qui est composé de trois mètres ou dipodies. Un vers trimètre. ‖ S. m. Un trimètre, vers iambique de six pieds, particulièrement employé dans la tragédie.

— ETYM. Τρίμετρος, de τρί, trois, et μέτρον, mètre.

† **TRIMÉTRIQUE** (tri-mé-tri-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Nom donné aux formes cristallines que l'on peut rapporter à un système d'axes au nombre de trois.

† **TRIMORPHE** (tri-mor-f'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une substance qui peut donner des cristaux appartenant à trois systèmes différents, ou à un même système, mais avec de telles différences d'angles, qu'on ne saurait les dériver d'une forme fondamentale.

— ETYM. Τρίμορφος, de τρί, trois, et μορφή, forme.

† **TRIMORPHISME** (tri-mor-fi-sm'), *s. m.* État d'une substance trimorphe.

† **TRIMOURTI** (tri-mour-ti), *s. f.* La trinité des Indiens, c'est-à-dire la ferme unie de Brahma, Vichnou et Siva.

— ETYM. Sanscr. *trimûrti*, de *tri*, trois, et *mûrti*, corps.

TRIN (trin) ou **TRINE** (tri-n') au masculin, **TRINE** (tri-n') au féminin, *adj.* ‖ 1° Il se dit de Dieu, considéré dans la Trinité. Et trine en personnalité, conn. *Hymne du Brév. rym. pour le sam.* Confessez donc trois fois une trine unité Qui, devant tous les temps, dans son éternité, Confond de tous les temps en un seul la durée, rac. *Cant. de Agnen. Cant. des trois enfants.* Jésus a-t-il dit qu'il était trin et consubstantiel? voyez *Dict.* 28. ‖ 2° Terme d'astrologie usité seulement dans cette locution : trin ou trine aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque. Saturne regardant Vénus d'un trine aspect, tr. conn. *Feint astrol.* n. 3. ‖ On dit de même trine opposition.

— HIST. XIIe s. Moult a cy vertueux baptesme, Qui est sans haule et sans creuse Salut d'une incarnation trine, J. DE MEUNG, 7725.

— ETYM. Lat. *trinus*, de *tres*, trois.

† **TRINALITÉ** (tri-na-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est trine. L'âme de l'univers a besoin sa divinité pour ne pas dire sa trinalité, o. saxe, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868, p. 779.

† **TRINERVÉ, ÉE** (tri-nèr-vé, vé), *adj.* Terme de botanique. Qui offre trois nervures, en parlant d'une feuille. ‖ On dit aussi trinervié.

— ETYM. *Tri*, trois, et *nerf*.

TRINGA (trin-ga), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, dit vulgairement cocorli.

† **TRINGUIN** (trin-ji-bin), *s. m.* Le même que téréniabin (voy. ce mot).

TRINGLE (trin-gl'), *s. f.* ‖ 1° Verge de fer, menue, longue et ronde, servant à soutenir un rideau, une draperie ou autre objet. Tringles d'escalier. Il y a des tringles et des machines qui se tendent si subtilement sur le banc des présidents, qu'en un clin d'œil il se trouve sous un dais fleurdelisé, st-simon, XIV, 31. La tête de la déesse [Diane] est surmontée d'une tour; deux tringles de fer soutiennent ses mains; le corps se termine en une guine enrichie de figures d'animaux et d'autres symboles, barthél. *Anach.* ch. 72. ‖ 2° Baguette équarrie longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir des vides. ‖ Moulure plate qui termine les triglyphes dorigues à leur partie inférieure. ‖ 3° Nom des perches propres à faire le treillage. ‖ Terme de marine. Sorte de petite barre de bois servant à divers usages. ‖ 4° Marque que fait le cordeau blanchi ou rougi sur une planche ou autre pièce de bois.

— ETYM. Germ. *tringe*. Origine inconnue. On a indiqué le bas-latin *tarinca*, bouche de fer, que les textes disent être un nom gaulois; comparez le gaélique *tarang*, un clou. Scheler suppose que *tringle* est pour *étringle*, et le rattache à *strigula*, dérivé fictif du lat. *strix*, rainure.

TRINGLÉ, ÉE (trin-glé, glée), *part. passé* de tringler.

TRINGLER (trin-glé), *v. a.* Parmi les charpentiers, marquer une ligne droite sur du bois, avec un cordeau bandé et frotté de craie, qu'on élève par le milieu, et qui marque la ligne en retombant sur le bois.

— ETYM. *Tringle*.

† **TRINGLETTE** (trin-glè-t'), *s. f.* ‖ 1° Petite tringle. ‖ 2° Pièce de verre qui entre dans un panneau de vitres. ‖ Outil de vitrier qui sert à couper le plomb.

‖ **TRINGUEBALLE** (trin-ghe-ba-l'), *s. f.* En picard, longue pièce de bois montée en bascule, qui tenait à pencher d'un côté plus que de l'autre, et que l'on lance successivement; elle est principalement employée dans les extractions de tonnes pour épuiser l'eau.

— ETYM. Il tient à *trimbaler* (voy. ce mot).

† **TRINGUELTE** (trin-ghèl-t'), *s. m.* Pourboire. Nous allâmes voir la verrerie à Murano; elle acheta beaucoup de petites bevloques, qu'elle nous lassa payer sans façon; mais elle donna partout des tringuelles beaucoup plus fortes que ce que nous avions donné, *J. J.* soc. *Confess.* VII.

— ETYM. Allem. *Trinkgeld*, de *trinken*, boire, et *Geld*, argent.

TRINITAIRE (tri-ni-tè-r'), *s. m.* ‖ 1° Se dit, en général, de tous ceux qui croient à l'existence de trois personnes en Dieu. ‖ S'applique, en particulier, à certains sectaires dont l'opinion sur la Trinité n'était pas orthodoxe. ‖ 2° Religieux d'un ordre fondé au treizième siècle par Jean de Matha, et dit autrement l'ordre de la Rédemption des captifs. ‖ Religieuse d'un ordre dit de la Trinité. ‖ 4° *S. f.* Hépatique des jardins. ‖ Trinitaire aquatique, espèce de lenticule.

— HIST. XVIe s. Le vray de trinité a esté tant odieux à Servet, voire detestable, qu'il appelle gens sans Dieu tous ceux auxquels il avelt imposé le nom de trinitaires, CALV. *Inst.* 90.

— ETYM. *Trinité*.

TRINITÉ (tri-ni-té), *s. f.* ‖ 1° Un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (avec un T majuscule). Une triple personne en une seule essence. Le suprême pouvoir, la suprême science, Et le suprême amour unis en Trinité Dans un rêgne éternel se majesté, CHAPELAIN, *la Pucelle*, I. Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature, PASC. *Pens.* I, 8, édit. HAVET. De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un ou Dieu soit plus incompréhensible à l'homme que le mystère de la Trinité, BOURDAL. *Myst. Trinité*, t. I, p. 479. On croit le mystère de la Trinité, quoique l'esprit humain ne le comprenne point; et on laisse pas de croire que deux choses qui ne diffèrent point d'une troisième ne diffèrent point entre elles, quoique cette proposition semble le détruire, MALEBR. *Rech. cér.* III, II, 8. La plus savante théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre catéchiste, MAINTENON, *Lettre à Mme de Glapion*, t. III, p. 151, dans PODGENS. On le [Platon] regardait comme une espèce de prophète, qui avait deviné plusieurs points importants de christianisme, surtout la sainte Trinité, que l'on ne peut guère nier qui ne soit assez clairement contenue dans ses écrits, POURN. *Orad.* I, 3. ‖ 2° Le premier dimanche qui suit la Pentecôte. La fête, le jour de la Trinité. ‖ 3° Par extension, il se dit (sans T majuscule) des deux triples des religions païennes. Une des trois personnes de la trinité des Indiens, MOREAU, *Instit. Mém. Inst. et beaux-arts*, t. I, p. 67. ‖ Trinité philosophique, les divers sentiments répandus dans l'antiquité sur la nature et les rapports de la divinité. ‖ 4° Un des noms de la pensée, violette tricolore.

— HIST. XIIe s. La sainte mere iglise de sainte tenuité, Sire, dent receuistes corune et poesté, *Th. le mart.* 80. En fame trinité crent en un tut trei, E voleient turner les custumes en iei, ib. 69. ‖ XIIIe s. N'en soi pas Platon jusques là, Ne vil pas la trine unité En ceste simple trinité, *la Rose*, 19312. La sainte trinitez qui est un sens Dieu tous puissans, *Poursuite*, f° 122. ‖ XIVe s. Tout corps a en soy trinité de dimensions, ORESME, *Thèse de mesurer*. ‖ XVIe s. En disant qu'il y a trinité de personnes en une essence, en ne dit rien qui ne soit compris en l'Escriture, CALV. *Inst.* 74.

— ETYM. Provenç. *trinitat*; espagn. *trinidad*; ital. *trinità*; du lat. *trinitatem*, de *trinus*, triple (voy. TRIN).

TRINÔME (tri-nô-m'), *s. m.* Terme d'algèbre. Polynôme à trois termes. ‖ *Adj.* Facteurs trinômes.

— ETYM. *Trinôme* est fait avec *tri*, comme *binôme* avec bi (voy. BINÔME).

† **TRINQUART** (trin-kar), *s. m.* Petit bâtiment pour la pêche du hareng (Manche).

TRINQUER (trin-ké), je trinquois, nous trinquions, vous trinquiez; que je trinque, que nous trinquions, que vous trinquiez, v. n. Boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre. A toi, compère, et de première la tasse, Et de trinquer.... LA FONT. *Troq.* Nous avons tout le soir trinqué de grand courage; Et, buvant tête à tête, il m'a tout découvert, TH. CORN. *D. Bertr. de Cig.* III, 1. Et puis entrechoquer les verres en trinquant, DUCHESNEAU, *Inconm. de la grandeur*, III, 4. Oh! je n'ai jamais refusé de trinquer avec personne, MARIV. *Jeux de l'amour et du hasard*, I, 10. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Je pry toute la troupe De vider le godet; Trinque, seigneur, le vin est bon, SAINTE-GEL. XVIII, f° XVI°. Le bon vieil temps passe, et retourne le bon, Pendant qu'eu trinque autour du grax jambon, RAB. *Pant.* IV, 13. Lesquels, après bien diniquer, s'entretenoient de paroles par les chemins, JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1506 et 1507.

— ETYM. Wallen, *drinker*; ital. *trincare*; de l'allem. *drinken*, *trinken*, boire

TRINQUET (trin-kè), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. D'abord le trinquet fut le mât de l'avant des galères et autres navires de la même famille. ‖ 2° Dans la Méditerranée, quelquefois aussi dans la marine du Ponant, le mât de proue eu de misaine, et, par extension, la voile de ce mât. ‖ 3° Dans les barques qui font la navigation du lac de Genève, la voile de misaine porte le nom de trinquet.

— HIST. XVIe s. Le pilot.... fait caller les bouliques, trinquet de proue [petit bunnet] et trinquet de gabie [grand bunet], RAB. *Pant.* IV, 19.

— ETYM. Espagn. *trinquete*; portug. *traquete*; ital. *trinchetto*; angl. *trinket*. Origine incertaine. Comme la voile du *trinquet ou trinquette* est triangulaire, Dez pense qu'il faut recourir à l'espagnol *trinca*, triade.

† **TRINQUETTE** (trin-ke-t'), *s. m.* Terme de marine. Petite voile interposée sur l'antenne d'un bâtiment à voiles latines.

TRINQUETTE (trin-kè-t'), *s. f.* Terme de marine. Voile triangulaire; espèce de voile latine. ‖ Voile de misaine d'un bâtiment à voiles latines.

— ETYM. Voy. TRINQUET.

† **TRINQUEUR** (trin-keur), *s. m.* Celui qui aime à trinquer, à boire. Shakespeare, en sa jeunesse, livra, sous un pommier resté célèbre, des assauts de cruchons de bière aux trinqueurs de Bidfort, CHATEAUB. *Mém.* I, *Dict. de noms*.

— HIST. XVIe s. Trinqueur, OUDIN, *Dict.*

‖ **TRINTANELLE** (trin-ta-nè-l'), *s. f.* Voy. TRANTANEL.

TRIO (tri-o), *s. m.* ‖ 1° Terme de musique. Morceau pour trois voix ou pour trois instruments. Exécuter un trio. Allons, enfants, ce trio de flûtes et cet air Italien seulement, DANCOURT, *Retour de Bourbon*, sc. 4. Les trios d'opéras sont nés en Italie, comme tous les morceaux d'ensemble; c'est dans l'opéra bouffe que Logroscino, compositeur vénitien, en fit le premier essai vers 1750, PÉTIS, *la Musique*, II, 18. ‖ 2° La deuxième partie d'un menuet, d'une valse, d'une polka. Je n'ai pu découvrir ce que signifie le nom de trio qu'on donne à la seconde partie du menuet; il se pourrait qu'il vînt de ce qu'on supprimait quelquefois un instrument dans cette seconde partie, PÉTIS, *la Musique*, II, 18. ‖ 3° Réunion de trois personnes. ... les trois frères Trouvent un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires; Ils abandonnent saisir, un voisin fait procès; d'abord notre trio s'en tire avec succès, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Le trio d'empereurs, arrivé dans la ville, Loin du monde et du bruit choisit son domicile, VOLT. *Trois emp. en Sorb.* ‖ Il se dit souvent en mauvaise part. Beau trio de baudets! LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Le trio branché Mourut content et fort bien confessé, IB. *Orais.* ‖ *Au plur.* Des trios.

— ETYM. Ital. *trio*, de *tres*, trois.

‡ TRIOCTAÈDRE (tri-ok-ta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Dont l'ensemble des faces présente la réunion de trois octaèdres.

— ETYM. *Tri*, trois, et *octaèdre*.

‡ TRIOECIE (tri-è-sie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes contenant trois sortes de fleurs différentes par le sexe, des fleurs hermaphrodites, des fleurs mâles et des fleurs femelles.

— ETYM. Tpi, trois, et οἶκος, maison.

‡ TRIOECIQUE (tri-è-sik), ou TRIOÏQUE (tri-o-ik'), *adj.* Qui appartient à la triœcie. Plante triœique. Le caroubier est une triœique.

4. TRIOLET (tri-o-lè; la fine se lie par; au pluriel, l's se lie : des tri-o-lè-z élégants; triolets rime avec traits, succès, paix, NAUG.), *s. m.* ‖ 1° Nom d'une petite pièce de poésie française, qui consiste en un couplet de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième. Marot bientôt après fit fleurir les ballades, Tourna des triolets, rima des mascarades, sonn. *Art p.* 1. Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet, MARMONTEL, Œuv. L. V, p. 292. ‖ 2° Terme de musique. Groupe ternaire se rencontrant dans une mesure binaire. L'emploi constant des triolets dans une mesure à 2/4 en fait une mesure à 6/8, dans une mesure à 3/4, en fait une mesure à 9/8.

— ETYM. Dimin. de *trio*, au sens de trois.

‡ 2. TRIOLET (tri-o-lè), *s. m.* Un des noms vulgaires du trèfle rampant et de la luzerne lupuline, dite aussi petite luzerne.

— HIST. XVIe S. Les racines pourries par abondance d'eau produisent une luzerne bastarde, que la plupart tient estre le vray trifolium ou triolets des prés : dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-trefle, O. DE SERRES, 274.

— ETYM. Dimin. de *trio*, à cause des trois folioles qui caractérisent le trèfle.

TRIOMPHAL, ALE (tri-on-fal, fa-l'), *adj.* Appartenant au triomphe. On ne donna plus jamais d'empereurs[1] aux particuliers que les ornements triomphaux, MONTESQ. *Rom.* 13. ‖ 1 [Pierre le Grand] fit son entrée dans Moscou sous sept arcs triomphaux dressés dans les rues, VOLT. *Charles XII*, 5. Ces dépouilles des rois, ces pompes triomphales, DELILLE, *En.* II. Et mesurant de l'œil les arches colossales des temples, les palais, des portes triomphales, LAMART. *Pèler. de Child Harold* ‖ Fig. La Fils de Deucalion reprend sa marche triomphale, DELILLE, *Paradi. perdu*, IV. Au clairement du Pô[2]an, qu'emportaient la brise et la rafale, Incessamment vers Dieu montait plus triomphale, V. HUGO, *F. d'aut.* 8. ‖ Porte Triomphale (avec un T majuscule), porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la Voie Sacrée, pour se rendre au capitole.

— HIST. XIVe S. La gloire triumphal, BERCHEURE, fo 44, *verso*. Les Romains.... donnoient triumphes et corones de lorier et de palma et esenpysoient titres triumphals, CHRIST, *Ebb.* 83, fo XIVe S. sortirent en devant du luy tous les habitans de la ville en bon ordre et en grande pompe triomphale, BAR. *Pont.* II, 31. Rome, cette ville la plus triomphalle des cinq parties du monde, BRANT. *Charles Quint*.

— ETYM. Lat. *triumphalis*, de *triumphus*, triomphe.

TRIOMPHALEMENT (tri-on-fa-le-man), *adv.* En triomphe. Ces misérables, enivrés de vin et du succès de leurs crimes, ne daignèrent plus se cacher; ils parcouraient triomphalement ces rues embrassées [de Moscou], COMBE, *Hist. de Nap.* VIII, 6.

— ETYM. *Triomphale*, et le suffixe *ment*. Au XVIe siècle, on disait *triomphamment*, adverbe, de *triomphant*.

TRIOMPHANT, ANTE (tri-on-fan, fan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui triomphe, qui est dans l'éclat du triomphe. Sa triomphante ascension [de Jésus-Christ], je dis triomphante, puisque ce retour au ciel fut un vrai triomphe, mais bien différent de ces vains triomphes dont l'antiquité honorait les conquérants, BOSSUET, *Ehbett. char. cuv. les prêtres*. I, 3, p. 70. O prince, c'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi, BOSS. *Louis de Bourbon*. Chantez du peuple hébreu la fuite triomphante, BOIL. *Art p.* I. Tancrède avait tout fait, il était triomphant, VOLT. *Tancr.* V, 4. [3 mon oncle avait entrée descendra triomphante, DELILLE, *En.* IV. ‖ Substantivement. Sur cette assurance, elle [Vénus] s'en alla à Cythère en équipage de triomphante, LA FONT. *Psyché*, I, p. 28. ‖ Fig. La sagesse, la félicité, la justice, la paix, le petit; toute la troupe sacrée des vertus, qui veillaient, pour ainsi dire, autour de lui [le Tellier], en eut banni [de son lit de maladie] les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie, BOSS. *le Tellier*. ‖ Ironiquement. Voilà nos deux époux sans valets, sans enfants, tout seuls dans leur logis, libres et triomphants, BOIL. *Sat.* X. ‖ 2° Victorieux, qui a vaincu. Aussi admirable lorsque avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Marienthal, que lorsqu'il battait lui-même les impériaux.... et qu'avec des troupes triomphantes, il forçait toute l'Allemagne à demander la paix à la France, FLÉCH. *Turenne*. L'Asie qui fit tomber tant de superbes tours, Des dieux des nations tant de fois triomphante, RAC. *Athal.* V, 4. Les temples profanes étaient détruits, les idoles renversées, la folie de la croix triomphante de tout l'univers, MASS. *Carême, Samar.* ‖ Fig. Si nous n'avons bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du P. Bourdaloue.... jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante, SÉV. 20 AVR. 1683. ‖ L'Église triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel, par opposition à l'Église militante. Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvait partagé entre l'Église triomphante et l'Église militante, BOURDAL. *Sermons*. I, p. 528. ‖ 3° Décisif, qui l'emporte, en parlant de choses. Les motifs dont on se sert pour le persuader, sont les plus décisifs, les plus triomphants, les plus propres à soumettre les esprits les plus crédules, MASS. *Carême, Vérité de la Religion*. ‖ 4° Fig. Plein d'éclat. Je m'en vais vous mander la chose la plus triomphante.... la plus triomphante.... la plus triomphante [le mariage de Mademoiselle et de Lauzun].... SÉV. 15 déc. 1670. Il y a dix jours, que nos bons princes [Monseigneur] sont attaqués, fi. à *Mouleeau*, 2 AVR. 1686. Je pense sans cesse à Grignan.... à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue, SÉV. 1688. ‖ En air triomphant, un air de confiance et de contentement qui donne le succès. ‖ Pompeux. On ne vit jamais d'entrée si triomphante. Le moyen de ne vous pas dire que la Reine balle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe [lendre (du prince de Conde)] qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des hommes, SÉV. 10 mars 1687. ‖ 5° S. f. Terme de jeux. Triomphante, hasard ou coup qui a lieu quand l'hombre, étant premier en cartes, joue, en commençant, atout par l'as de pique.

— HIST. XIVe S. La pucelle [Jeanne d'Arc] desmeurée Y est triumphant, que c'est rage, *Myst. du siege d'Orléans*, p. 73. Luy-même venoit après, monté d'ung cheval de bolles et triumphantes choses, IB. *Pomp.* 47.

TRIOMPHATEUR (tri-on-fa-teur), *s. m.* ‖ 1° Général romain qui entrait en triomphe à Rome après une grande victoire; un esclave le suivait, qui lui rappelait la fragilité des choses humaines. Ce prince [le P. Bourdaloue] n'avait pas besoin de l'esclave des triomphateurs romains; il n'avait assez lui seul prescrire de la modestie à son triomphe, FONTEN. *Pierre Ier*. On mettait à Rome un autre esclave auprès des triomphateurs, le jour de leur triomphe, afin de les faire souvenir qu'ils étaient hommes, SAINT-POUX, *Est. Portu. Œuv.* I, IV, p. 224. Les triomphateurs exposaient dans Rome les vaincus aux regards des peuples, VOLT. *Rome*, I, 8. Tibère âgé de cinquante-trois ans n'osa prendre le costume des triomphateurs, la couronne de laurier, la toge...., MONGEZ. *Mon. inscr. et bibliothèq.* I, VIII, p. 291. ‖ Par extension. Le char, qui avait conduit en personne et qui était le vrai triomphateur, montait par sa qualité de souverain que par celle de premier instituteur de la marine, FONT. *Pierre Ier*. ‖ Fig. Après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs, VOLT. *Lett. la Harpe*, 4 juill. 1776. ‖ *Adj.* Ces arcs triomphateurs, ces dépouilles des rois, DELILLE, *Imag.* VII. ‖ 2° Par extension, celui qui a gagné des batailles. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnon leur superbe triomphateur; et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : vous êtes devenu semblable à nous, nous. *Duch. d'Orl.* En vain la France, traîne d'ouvrir pour [à propos de la mort du fils de François Ier] le vainqueur de Solman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le grand homme, l'Europe [le] demandait, VOLT. *Pyrrh. hist.* 27. ‖ *Au fém.* Vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos medailles : triomphatrice de l'empire. Vaincus, VOLT. *Lett. à Cather.* II, 27 mai 1760. ‖ Fig. Nos vaisseaux, Heureux triomphateurs et des vents et des eaux, DELILLE, *En.* III. ‖ 3° Celui qui triomphe. Que devrons-nous dans les riches courtisans qui sont les triomphateurs et n'ont pas été les victorieux, qui jouissent, dans l'oisiveté, des peines et des sueurs des grands capitaines ? BARTH. *Jeune Gr.* 7e *diss.*

— ETYM. Lat. *triumphatorem*, de *triumphare*, triompher.

‡ TRIOMPHE (tri-on-f'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'antiquité romaine. Honneur accordé chez les Romains à un général qui avait remporté une grande victoire; il consistait en une entrée solennelle et pompeuse, où marchaient le vainqueur, l'armée victorieuse, les captifs et les dépouilles. On sait bon gré à Plutarque, qui fait sans cesse mention de triomphes chez les Romains, de n'avoir fait un traité exact et détaillé de celui de Paul-Emile, qui fut un des plus magnifiques, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. VII, p. 308. Quelques-uns lui [à Sylla] avaient droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'était faite, MONTESQ. *Rom.* 13. Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou par une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême, ID. ib. 1. Le triomphe de Pompée est surtout remarquable par la magnificence des objets de luxe dont il introduisit l'usage, PASTORET, *Instit. Hém. hist. et lit. anc.* I, III, p. 437. ‖ Petit triomphe, VOY. OVATION. ‖ Char de triomphe, char sur lequel le triomphateur était porté. ‖ Mener en triomphe, faire aller à la suite du char de triomphe. Ne souffrez pas qu'un jour votre femme enchaînée soit dans le Capitole en triomphe menée, MAIRET, *Sophon.* IV, 3. Les rois, qu'ils [les Romains] faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe, chargés de fer, BOSS. *Hist.* III, 8. ‖ Fig. Ma raison est captive en triomphe menée, RÉGNIER, *Elég.* 1. Vous avez triomphé, ô Jésus, et vous menez en triomphe les puissances des ténèbres captives et tremblantes après votre croix, BOSS. *Sermons, Croix*, 1. La Stewart [maîtresse de Charles II] amena en triomphe la tendresse du roi, HAMILT. *Gram.* 10. ‖ 2° Arc de triomphe, sorte d'arcade sous laquelle passe une marche triomphale de guerriers. Vainqueurs des Turcs et des Tartares, il [Pierre le Grand] voulut accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux; il entra à Moscou son armée sous des arcs de triomphe, au milieu des feux d'artifice.... VOLT. *Russie*, I, 8. ‖ Fig. On se couronne de ses propres mains, on se dresse un triomphe secret à soi-même, FLÉCH. *Turenne*. ‖ 3° Fig. Action de triompher. Voilà donc le triomphe où j'étais amené ! RAC. *Iph.* II, 5. Que vos heureux enfants dans leurs triomphales Concurrent de ce jour le triomphe et la gloire ! ID. *Esth.* III, 7. ‖ Porter quelqu'un en triomphe, la porter sur les bras pour lui faire honneur. Son entrée fut un triomphe, un véritable triomphe, on l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, de respect, etc.[1] En triomphe, d'une manière triomphale. David la mena [l'arche d'alliance] en triomphe dans Sion, BOSS. *Hist.* II, 8. ‖ En triomphe, signifie aussi avec une satisfaction qui triomphe. On en ramena [le prisonnier] en triomphe, LA FONT. *Psauf.* ‖ 4° Grande victoire, succès militaire éclatant. Ce vaillant homme [Machabée] remporta le coup mortel, et demeura comme ensevelli dans son triomphe, FLÉCH. *Turenne*. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir l'éternel entretien des siècles à venir, RAC. *Iph.* I, 8. ‖ Gagner un triomphe, obtenir un succès. Pour gagner un triomphe il faut une victoire, CORN. *Rod.* III, 3. ‖ 5° Succès éclatants, en général. Mais c'en est une [de cacher] un bon autre et sans regarder. Dans

Digitized by Google

lerer, et subit, ce prince à ma rivale, De lui faire tomber le triomphe des mains.... CORN. *Sophon.* II, 6. Mme de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe, comme vous, SÉV. 17 déc. 1680. Et si je m'en croyais, ce triomphe indirect Serait bientôt suivi d'un éternel regret, ACC. *Brit.* IV, 4. Un triomphe de Venise sur Phèdre] est parfait: tous les traits ont porté, in. *Phèdre*, III, 2. Laisser-on s'applaudir d'un triomphe frivole, in. *Esth.* III, 2. Jour de triomphe, jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage. Je ne m'étonne plus si je vous vois [vous Jésus] dans le palais d'Hérode avec une contenance si ferme.... c'est que vous sentiez bien que le jour de votre triomphe n'était pas encore arrivé, et de triomphe, sous. *Sermons. Croix*, I, 18 Fig. Grands effets obtenus, victoires remportées, en parlant de choses. C'est le triomphe du courage que de se vaincre soi-même. Le triomphe de l'habileté est de paraître n'en pas avoir. Le triomphe de l'éloquence. Le triomphe de l'amour, de la beauté. La grandeur et la gloire] peuvent-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? sous. *Duch. d'Orl.* M. le Tellier dit, en scellant la révocation de l'édit de Nantes, Il ne reste après ce triomphe de la foi ni ne saurait plus de finir ses jours, in. le *Tellier*. Ce traité [de la France et de la Sainte] est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1631. Ce triomphe [le Particulier], celui de Cinna et quelques autres encore sont le triomphe de l'architecture et de la sculpture, BARTHEL. *Anach.* ch. 12. J'ai cet triomphe, c'est une chose où il excelle, où il réussit particulièrement. || 7° Par moquerie, grand succès d'une chose qu'on n'estime pas ou qu'on veut tourner en ridicule. Il [le public de Valère] ne se soupçonne pas de ces pièges, les illusions du maillot.... c'est là le triomphe des coussins et de la garniture, RIVAROL, *Jer. Paschal*, II, 1. || 8° Satisfaction triomphante. Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous, Si vous saviez ma honte, et qu'un avis fidèle De mes lâches complots vous fît la révélation! RAC. *Mithr.* IV, 4. || 9° Fig. Éclat comparé à une pompe triomphale. Enfin.... je le quittai [Arnould d'Andilly], et vins ici, ou je trouvai tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette.... SÉV. 27 avr. 1671. || 10° *Au plur.* Bruit éclatant d'une solennité. Nous aurions entendu de notre alcôve les trompettes, les timbres et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse, SÉV. 1er sept. 1689. || 11° Triomphe de Lille, variété d'œillet. || Triomphe de Jodoigne, nouveauté de jardin.

— HIST. XIIIe S. Et quant Charles et toute Lombardie congoise et toute la terre de Yaille [Italie] sceuuse à sol et à sainte Eglise, il ala à Rome et [avec] grant triumphe, JEAN LE LATIN, *Trésor*, p. 85. || IIe S. Triumphe estoit celui grant honneur que l'en fesoit à aucun prince roumain, quant il revenoit à Rome d'aucune bataille ou il avoit eu très noble victoire, BERCHEURE, Ire p. Comment cil qui avoit vaincue Eue sus les ennemis, Si ert [était] e triumphe en Romme mis, *Apocal. moral.* f° 29, 2e vers. || XVe S. Toute la grand triomphe [Joie] qu'en cet hostel souloit couhiement abonder, est par ces flaptie et ternie, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II xxv° s. Il tirera un triomphe superbe en toute autre magnificence d'appareil, et mesmement en ce qu'il se fest porter par Rome sur un charrot triumphal, traine.... ARNOT, *Cron.* 15. Histoire des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur de Bayard, titre de l'ouvrage du *Loyal serviteur*. Et autres qui avoyent retenu place dix jours devant sur les boutiques et tauvroirs de la rue Sainct-Anthoine, pour veoir monter le Bucinois prisonnier en triomphe, *Sat. Ménip. les Tapissiers*.

— ETYM. Provenç. *triomfe*; espagn. *triunfo*; ital. *trionfo*; du lat. *triumphus*, forme archaïque *triumpus*, le même que θρίαμβος, la procession de la fête de Bacchus.

2. **TRIOMPHE** (tri-on-f'), *s. f.* || 1° Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. Jouer à la triomphe. || 2° A certains jeux de cartes, le couleur qu'on retourne ou que désigne celui qui fait jouer, et qui emporte toutes les autres. De quoi est la triomphe? Quelle est la triomphe? La triomphe est de cœur. || Fig. Voilà de quoi est la triomphe, voilà de quoi il s'agit maintenant.

— HIST XVe S. Lesquelz se esbatirent à jouer aux quartes au jeu du triumphe, DE CANGE, *triumphus*.

— ETYM. *Triomphe* : la carte qui *triomphe*, l'atout.

TRIOMPHER (tri-on-fé), v. n. || 1° Terme d'antiquité romaine. Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une éclatante victoire. Le dictateur se démit de sa dignité, après avoir triomphé pour la victoire qu'il avait remportée sur les Volsques, VERTOT, *Rév. rom.* VII, p. 121. || Scipion triomphe de l'Afrique, il obtint les honneurs du triomphe pour avoir soumis l'Afrique. || Il s'est dit, par extension, de tout triomphe comparé à la pompe triomphale chez les Romains. On ne pouvait lui reprocher [à Sésostris] en toute sa vie que d'avoir triomphé avec trop de faste des rois qui étaient tombés sous sa puissance, VERTOT, *Rév. rom.* I, 1. Vaincre par les armes, par la force. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. *Cid*, II, 2. Elle assiége et prend d'assaut, en passant, une place considérable qui s'opposait à sa marche, elle triomphe, elle pardonne, sous. *Reine d'Anglet.* Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort, RAC. *Mithr.* I, 1. Achille va combattre et triomphe en courant, in. *Iphig.* I, 1. Le hasard seul vous a empêché de triompher du lion; votre valeur l'en eut pu rendre admirable, sous. *Princ. de Babylone*, I, 1 || 3° L'emporter sur, avoir l'avantage. Monsieur revint chez lui, triomphant dans son imagination, SÉV. 19 juin 1680. || 4° Fig. Avec joie, avec orgueil. Trahi de toutes parts, accablé d'injustices, je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices, MOL. *Mis.* V, 4. Ne triomphez point-ici d'un fils si bien triompher autrefois la justice de ma cause, MOL. *Tart.* V, 7

mal ne soit très-grand. ‖ 2° Les tripes qu'on mange, qui sont les estomacs du bétail ruminant, savoir la panse, le feuillet, le bonnet et la caillette. Des tripes à la mode de Caen. ‖ Terme de cuisine. Chair à tripes, chair dure coupée par tranches et friassée avec des oignons. ‖ 3° Nom donné, dans la manufacture des tabacs, aux feuilles qui forment l'intérieur du cigare. Un cigare se compose de trois parties : l'intérieur ou tripe, la sous-cape et la cape ou robe; la tripe forme les 60 o/o du poids total; la sous-cape enveloppe la tripe; et la tout est roulé dans la robe, MARQFOY, *Nouv. univers.* 16 et 17 août 1867, p. 1110, 8e col. ‖ 4° *Au plur.* Résidu de la cuisse de la noix. Tripes de noyer, de peuplier, pour de bouf débourrée, pelée et trempée; elle a été passée dans un bain de chaux. ‖ 6° Sorte d'étoffe veloutée, qui se fabrique au métier comme le velours ou la peluche, ainsi dite à cause de sa ressemblance avec l'intérieur de la panse des ruminants. ‖ On dit toujours, tripe de velours, afin de prévenir toute équivoque. ‖ 7° Morceau d'étoffe dont les chapeliers couvrent leur peloton.

— HIST. XIVe s. Tripes de pore et de mouton, BARBAZ. *Fabliaux*, IV, p. 198, ‖ XVIe s. Irons mangier des tripes, qui vont au feu brullant; Car certes j'ai si faim qu'oncques je n'ai si grant, *Guesd.* 1561, ‖ XVIIe s. Une livre couvert de tripe de velour, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 387. ‖ XVIIe s. Ils avoient eseuvré 45 ou 46 corps de Bourguignons, et desvidoient leurs tripes comme les tripiers à la rivière, CARLOIX, IV, 22. Les tripes d'un faqot (l'intérieur), COTGRAVE. Le tout pour la tripe, m. Tripe pleine ne combat bien ni ne fuit bien, m. Tout aille, tripes et boyaux, G. CHASTEL, p. 160, dans LACURNE. Messer Gaster [est le] premier maistre es ars du monde.... les corbeaux, les guys, les papegays, les estourneaux, il rend toutes parties... et leur apprend language humain proferer, parler, chanter; et tout pour la tripe, RAB. IV, 57.

— ETYM. Espagn. et portug. *tripa*; ital. *trippa*; angl. *tripe*; *stripa*, *strapa*, dans le *Glos. latinogerman.* de Diefenbach. D'origine en paraît être dans le celtique : kimry. *tripa*; *tripat*; basbret. *stripen*, bien que Scheler indique l'allemand *Strippe*, bande de cuir.

‖ **TRIPÉE** (tri-pée), *s. f.* Terme de chasse. Entrailles de bouf avec lesquelles on fait la mouée aux chiens. On dit aussi tripaille.

— ETYM. *Tripe*.

‖ **TRIPE-MADAME** (tri-pe-ma-da-me), *s. f.* Voy. TRIQUE-MADAME.

‖ **TRIPÉTALE** (tri-pé-ta-l') ou **TRIPÉTALÉ, ÉE** (tri-pé-ta-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Dans la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (tri-pè-t'), *s. f.* Petite tripe. ‖ Populairement. Cela ne vaut pas tripette, cela ne vaut rien.

— HIST. XVIe s. Et avant que la bonne damoiselle son hostesse eust à moitié mangé sa poree, il n'y avoit tripes ne tripettes dedans le plat, LOUIS XI, *Nouv.* 81.

TRIPHTHONGIE (tri-fton-ghi), *s. f.* ‖ 1° Terme de grammaire. Syllabe composée de trois voyelles qu'on fait entendre en une seule émission de voix; mieux nommée triphtongue. Mauvaise manière de dire ou chat, offre une triphthongue. ‖ Adjectivement. Une syllabe triphthongue. ‖ 2° Par extension et impropriété, concours de trois voyelles formant un seul son comme ou, *eau*.

— ETYM. Τριφθογγία, de τρί, trois, et φθογγος, son.

‖ **TRIPHYLLE** (tri-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois feuilles, dont les feuilles sont disposées trois par trois ou divisées en trois folioles.

— ETYM. Τριφύλλος, de τρί, trois, et φύλλον, feuille.

TRIPH·R·ÈRE (tri-phi-rè-r'), *s. m.* et *f.* Celui qui vend en détail les issues des animaux tués à la boucherie. J'ai regret de voir M. Guillemeau tant animé pour des injures.... je ne prends aucune part à telles injures de triphères, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 466. L'Anglétine est une petite triphère; oh! le vilain mot! d'accord, mais il peint, DIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 249, dans POUGENS. ‖ Fig. Couteau de triphère, qui coupe des deux côtés, celui qui est de deux parts contraires, celui qui médit de l'un en l'absence de l'autre. ‖ *Adj. m.* Terme de fauconnerie. Se dit des oiseaux de proie, qui ne peuvent être dressés, et qui donnent sur les poules et les poulets; ainsi dits par mépris comme s'ils n'étaient que des triphères. Le milan et le corbeau sont des oiseaux triphers.

— HIST. XVIe s. Oncques triphere n'alena barangere, LAMOTHE DU LINCY, *Prov.* t. II, p. 140.

— ETYM. *Tripe*; vallon, *tripir*.

‖ **TRIPLANT, ANTE** (tri-plan, plan-t'), *adj.* Terme de minéralogie. Non donné à une variété dans le sujet de laquelle on voit des cristaux et très-petits trois fois parmi les termes d'une série qui sans cela serait régulière.

‖ **TRIPLE** (tri-ple), *s. m.* Ancien terme de musique à trois temps. Celle [mesure en musique] qui est carrée ou qui se résout toujours en partie égales ou inégales, mais dans vire que celle qu'on bat en triplat, ou qui est composée de trois temps, DESC. *Musique, nombre et temps*.

‖ **TRIPLATINIQUE** (tri-pla-ti-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel triplatinique, sel triplatinique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIPLE (tri-p'), *adj.* ‖ 1° Qui contient, qui présente trois fois une chose, une grandeur, un nombre. Une triple offense, CORN. *Cinna*, III, 4. Les triples Espagnes, MONTAIGNE, les Espagnes, LA FONT. *Psyché*, II, 192. Sur le triple rempart [à Jérusalem] les ennemis tranquillisent.... AAC. *Bérén.* I, 3. Je vais, comme la triple Hécate, faire trois personnages différents, *Gil Blas*, III, 8. La voûte tonne de deux dans lui [Dieu, d'après les Indiens] de toute éternité; elle était triple : créatrice, conservatrice, destructrice, VOLT. *Fol. et leg. Trag. hist. Inde*, 26. D'Alcide ai-je oublié l'audace téméraire, Oui, sous l'œil de Platon, s'empara de Cerbère, L'arrache tout tremblant du palais des enfers, Dompta sa triple tête et le chargea de fers? DELILLE, *Én.* VI. ‖ Triple couronne, la tiare ou couronne du pape. ‖ Terme de tératologie. Monstres triples, monstres dus à la réunion de trois individus. ‖ Fig. et familièrement. Un menton à triple étage, un menton qui descend fort bas et qui fait plusieurs plis. ‖ Terme de botanique. Se dit du stigmate quand il est profondément divisé en trois lobes. ‖ 2° Terme de mathématique. Raison triple, rapport d'une grandeur à une autre grandeur qu'elle contient, ou dans laquelle elle est contenue trois fois. ‖ Terme de musique. Triple croche, note de musique marquée d'une triple crochet et qui vaut le huitième d'une noire. ‖ 3° Fig. Un triple coquin, un homme tout à fait coquin. Il est triplement dans les synonimes, Simple jésuite et triple sot, VOLT. *Chât.* 1, 7. ‖ 4° Terme de chimie. Sel triple, combinaison dans laquelle entrent deux bases. ‖ 5° *S. m.* Trois fois autant. Rendre le triple. Venir est le triple de trois. ‖ 6° Terme de marine. En triple, se dit d'une manœuvre qui, en embrassant une poulie, présente trois cordons. ‖ 7° Terme de musique du moyen âge. Triple, nom donné à des morceaux à trois parties; nous dirions trio.

— HIST. XIIIe s. Se on ne pora [peut] ouvrer en nombre treble, *Comput*, f° 40. En non de Dieu l'esperité. Qui treibles est en unité, Puisse-je commencier à dire Ce que mes euers m'a endité, SERM. 1587, XIIIe s. C'est toy qui as point de naissance. Triple personne en une essence, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIIe, *Odc.* Cette parfaicte amitié de quoy je parle n'est pas double; chascun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs; au rebours il est marry qu'il ne soit double, triple, quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames, plusieurs volontés, pour les conférer toutes à ce subject, MONT. I, 216.

— ETYM. Lat. *triplus*; grec, τριπλοος.

TRIPLE, ÉE (tri-ple, plé), *part. passé* de tripler. Rendu triple. Somme triplée. ‖ Terme de mathématique. Raison triplée, le rapport qui est entre des entiers. ‖ Terme de musique. Intervalle triple, intervalle qui est porté à la double octave.

‖ **TRIPLEMENT** (tri-ple-man), *s. m.* Augmentation jusqu'au triple. ‖ Il était usité anciennement en termes de finances. Lever des droits par doublement et par triplement.

— ETYM. *Tripler*.

‖ **TRIPLE-MÈRE** (tri-ple-man), *adv.* D'une manière triple; en trois façons. Cerbère, à son aspect, aboya triplement, LAMOTTE, *Fabl.* I, 19. Il s'agit de célébrer une union triplement heureuse, RICARD, *Acade de Molière*, III, 14.

— HIST. XVIe s. Le pauvre paisan, redoutant qu'on ne luy fist payer triplement la peine dudit picard, se tut, BOISE, IV, 38.

— ETYM. *Triple*, et le suffixe *ment*.

TRIPLER (tri-plé), *v. a.* ‖ 1° Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. Il [Frédéric Ier] tripla partout les impôts [en Italie], et retourne en Allemagne avec assez d'argent pour se faire estimer, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric Ier*, 1164. Songe aux ménagements qu'exige l'incertitude de ton état actuel; oh! si bientôt tu pouvais tripler mon être! si bientôt un gage adoré.... J. J. ROUSS. *Hél.* I, 20. ‖ 2° V. n. Devenir triple. La population a triplé presque partout depuis Charlemagne; je dis triplé, et c'est beaucoup; car on ne compte point en progression géométrique, VOLT. *Dict. phil. Population*.

— HIST. XIIIe s. Quant tu trebles le digit [nombre anlessoupé par 10], *Comput*, f° 12. Encouragerant les suens; premierement par le nombre d'hommes qui tripioit la petite troupe des ennemis mal aguerris, mal armez et harnesez, PARN. *Mor.* 1600, p. 1111. Il eut assez grand miracle de se doubler [par l'amitié]; et n'en cognoissent pas la hauteur ceulx qui parlent de se tripler, MONT. I, 217.

— ETYM. *Triple*; provenç. *triplar*; espagn. *triplicar*; ital. *triplicare*.

‖ **TRIPLEUR** (tri-pleur), *s. m.* Terme d'un jeu qui se joue sur le trictrac avec trois dés, lorsque ces trois dés présentent le même nombre.

— ETYM. Formé de *triple*, comme *doubleur* s'est formé de *double*.

‖ **TRIPLICATA** (tri-pli-ka-ta), *s. m.* Troisième copie, troisième expédition, d'un acte. ‖ *Au plur.* Des triplicatas.

— ETYM. Lat. *triplicatus*, de *triplicare*, de *tri*, trois, et *plicare*, plier.

‖ **TRIPLICATION** (tri-pli-ka-sion), *s. f.* Action de tripler. ‖ S'est dit aussi de la troisième réplique d'un avocat.

— ETYM. Lat. *triplicationem*, de *triplicare*.

TRIPLICITÉ (tri-pli-si-té), *s. f.* ‖ 1° Qualité de ce qui est triple. ‖ 2° Terme d'astrologie. ‖ 3° Terme de théologie. Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes, mais non triplicité de substances.

— HIST. XIVe s. La triplicité des vous pour les teneurs et contre-teneurs necessaires à ycellui chant proferer, E. DESCHAMPS, *Art de faire chansons*. Une belle et bien ordonnée poésie doit saine angres que on appelle geometrie (mesurerie), qui est triple; et en chascune partie d'icelle triplicité a trois ordres..... *Bible des ch.* 3e série, t. II, p. 134, dans LACURNE. Provenç. *triplicitat*; ital. *triplicità*; da lat. *triplicitatem*, de *triplex*, triple.

‖ **TRIPLINERVÉ, ÉE** (tri-plin-ner-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont la base du limbe offre, de chaque côté de la nervure moyenne, une nervure partant de cette dernière, mais plus grosse que les suivantes. ‖ On dit aussi triplinervié.

— ETYM. *Triple*, et lat. *nervus*, nerveux.

‖ **TRIPLIQUE** (tri-pli-k'), *s. f.* Terme d'ancienne pratique. Réplique à la duplique. On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine; pourquoi m'y voulez-vous obliger? MME SARTIN, *Lett. à Mme de Sevigné*, 31 août 1680, dans SÉV. édit. HÉMON.

— ETYM. Bas-lat. *triplica*, de *triplus*, triple.

‖ **TRIPLIQUER** (tri-pli-ké), *v. n.* Répliquer une troisième fois, répondre à une duplique.

— HIST. XVIe s. Donnons pouvoir de repliquer, duplicquer, tripliquer, ne cavsar, *triplicando*.

‖ **TRIPLODE** (tri-plo-d'), *s. m.* Terme de chirurgie. Elévatoire composé de trois branches, employé dans l'opération du trépan pour relever quelque fragment osseux.

— ETYM. Τριπλοῦς, triple, et εἶδος, forme.

‖ **TRIPLOMBIQUE** (tri-plon-bi-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel triplombique, sel plombique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

Digitized by Google

† **TRIPOLÉEN, ENNE** (tri-po-lé-in, è-n'), *adj.* Qui est rude au toucher, comme du tripoli.

TRIPOLI (tri-po-li), *s. m.* Nom donné à des couches géologiques importantes de silice pulvérulente, à grains presque impalpables, réunis en feuillets minces, d'une teinte rougeâtre ou jaune pâle. Le tripoli est une terre brûlée par le feu des volcans; et cette terre est une argile très-fine, mêlée de particules de grès tout aussi fines; ce qui lui donne la propriété de mordre assez sur les métaux pour les polir, SUPPL. *Min.* VIII, p. 127. On peut regarder comme certain qu'il y a des tripolis de natures eu au moins de structures très-différentes; celui par exemple qui vient de Riesa en Autriche est bien certainement un schiste tout à subi l'action du feu, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 90, dans FOURNEL. La terre pourrie d'Angleterre, qui est loin une espèce de tripoli, n'est pas du tout poreuse, et n'a que de très-légers indices de structure schisteuse, IB. ib. t. VI, p. 100. Le tripoli de Venise est le plus estimé; il vient de l'île de Corfou, il est schisteux et d'un rouge jaunâtre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 320.

— ÉTYM. *Le tripoli*, avant qu'on en eût trouvé en Europe, était tiré de *Tripoli* d'Afrique suivant les uns, de *Tripoli* de Syrie suivant les autres; d'où le nom.

† **TRIPOLIR** (tri-po-lir), *v. a.* Donner le poli à un ouvrage, avec le tripoli.

† **TRIPONCTUÉ, ÉE** (tri-pon-ktu-é, ée), *adj.* Qui est marqué de trois points.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *ponctué*.

TRIPOT (tri-po : le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire), *s. m.* || 1° Jeu de paume, lieu pavé ou carrelé et entouré de murailles dans lequel on joue à la courte paume. Là l'on bâtit une taverne, Et là l'on bâtit un tripot, SCAR. *Virg. trav.* I. Il Terme vieilli. On dit maintenant jeu de paume. || Fig. On dit qu'un homme est dans son tripot, pour dire qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage pour la chose dont il s'agit, *Dict. de l'Acad.* 1694. Le P. Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries; nous nous trompions dans la pensée qu'il ne jouerait bien que dans son tripot; il passe également tout ce que nous avons ouï, SÉV. 2. 676. Ah! grand héros [Turenne] ! faut-il que l'on vous sacrifie ? ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot, VOLT. *Lett.* 1738. Noailles avait l'air consterné, agité, et une contenance fort embarrassée, lui ordinairement si libre et si maître du sien, SAINT-SIM. t. VII, p. 72. || Fig. Mettre un homme dans son tripot, le vaincre dans son fort. || Fig. Tirer un homme de son tripot, le tirer de son fort. || Fig. Les intérêts de la religion naissent au bien général dans tous les tripots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1772. || 2° Par extension et par dénigrement, maison de jeu. Deux jeunes cavaliers jouaient contre deux autres dans ce tripot où vous voyez tant de lampes et de chandelles allumées, LESAGE, *Diable boit.* 3. Venaitelle de duper un banquier d'affaires, afin de partager les dépouilles avec le premier chevalier de tripot qu'elle trouvait à son gré, IB. *Gil Bl.* V, 11. || 3° Fig. Maison où s'assemble mauvaise compagnie. || 4° Le tripot comique, ou, simplement, le tripot, se dit quelquefois, par dénigrement ou par plaisanterie, de l'assemblée des comédiens, du théâtre. Beni soit Dieu, qui vous donne la persévérance dans le goût des beaux-arts et surtout du tripot de la comédie! VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 mars 1767. Il y a bien des tripots : celui de la Sorbonne, celui de la comédie et celui que vous avez quitté sont les trois plus pitoyables; je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous, IB. *ib.* 19 févr. 1768. Je cabale, je fis tant qu'à la fin Je comparus au tripot d'Aristippe [la comédie italienne], IB. *le Pauvre diable.* || 5° Fig. Intrigue, trapperie. *Ah! qu'il n'est pas un peu de tripot dans tout ceci ?* Mme DE CHATEAUROUX, *Correspond.* t. II, p. 91, dans FOURNEL. || 6° Grande quantité de choses. || 7° Terme de mépris. — HIST. XIIIe S. Molt li fu bel et molt li plot De ce qu'il sont en lait tripot, *le Roman de Trustan*, v. 3021. La dame n'est pas complaisante, dans mais sa chamberiere, Une poulne pautonniere; Molt sot [sut] de fait et de tripot, *Fabliaux mss.* p. 282, dans LACURNE. Puis fu ele en arbre muée; Car ses peres l'eist tuée. Quant il aperçut le tripot, *la Rose*, 21460. Quant il i fu, s'oï [l'eus] à lui guerre; Si me cuida chacer pain querre; Tripot brot! por sa haïre [haire]! Et par sa tracon qui ne fine, G'i trai; s'orras qu'il dira. REVEL. II, VI. || XIVe S. Molt y ot bello compagnie : Il y fut hara, bouleric, Faussart, tripotet trichierie, *Roman de Fauvel, mss. franç.* B. L. 146 (*Bibl. nat.*), f° 14, *verso*, col. 2. || XVIe S. J'ê retenu ce prisonnier, Pour presenter à Tallebot; il estoit orgueilleux et fier, Maintenant y se somme mat, Il n'est plus dedans son tripot A Orleans, dont il est vaut, *Mistere d'Orleans*, p. 317. Je croy que tous [les Anglois] en ung tripot Se devront trouver tous ensemble; Qui leur fera payer l'escot, Ce seroit bien fait, ce me semble, *ib.* p. 702. J'ai bien oui tout son tripot Et ses baves [habit]... COQUILLART, p. 99. Bien pensent les dit bourgois mettre jurez et gardes au tripot ou hale à blé, DU CANGE, *tripotieux*. S'il scenst jouer en un tripot, VILLON, *Grand testam.*

— ÉTYM. Italien, *tripotare*, cuisine; norm. *tripot*, marché, tumulte. La racine paraît être l'ane. verbe *tripper*, sauter, danser, trépigner.

TRIPOTAGE (tri-po-ta-j'), *s. m.* || 1° Mélange peu ragoûtant. Il semblait que le diable eût fait ce tripotage, MERMET, *Sat.* 21. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, SÉV. 26 févr. 1680. Je fais ici un certain tripotage à mes mains avec de la moelle de cerf et de l'eau de reine d'Hongrie, IB. 8 oct. 1671. || 2° Fig. Choses confuses de choses qui ne s'accordent point ensemble. Dans cette affaire ils ont fait un étrange tripotage. La déroution de la M..., mêlée avec toutes ses autres manières, fait un tripotage, MONT-JAMETIN, *Lett.* t. II, p. 66, dans FOURNEL. || 3° Petits arrangements, manigances. Les gens trouvaient.... Les meilleurs vins de la ville et du pays, dont se mesquaient encor de s'enivrer, Et de leurs sens perdre l'entier usage; On les faisait aussitôt reporter Au premier lieu, de tout ce tripotage Qu'arrivait-il? LA FONT. *Fer.* Mères et nourrissons faisaient leur tripotage, IB. *Fabl.* II, 6. Aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits dont elle avait le maniement, IB. *Nymp. Cour.* Je voulais savoir si sa visite avait un rapport au tripotage des élections, TR. LECLERCQ, *Proverb.* t. V, p. 302, dans FOURNEL. || 4° Intrigues, manéges secrets, pour semer le trouble, à troubler. Il y a du tripotage dans cette affaire. Un renom qui n'est noire Par nul vilain tripotage, malhonnêteté, *Poés. L.* I, p. 128. Il m'a parlé de madame F***, qui déclare ignorer absolument ce tripotage, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXIII, p. 352.

— HIST. XVIe S. Trencher du brave et du mauvais garson, Aller de nuict, sans faire aucun outrage, Se retirer, voilà le tripotage, MAROT, II, 232. La Verneuf (cuisinier d'Henri IV) a triumsubstantié les potages de sauce de Verneuf et d'Orleans, et les poulets de papier en poulets de chair humaine, D'AUB. *Confest.* I, 10.

— ÉTYM. *Tripoter*.

† **TRIPOTASSIQUE** (tri-po-ta-ssi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Sel tripotassique, sel potassique qui contient trois fois autant de potasse que le sel neutre correspondant.

† **TRIPOTÉ, ÉE** (tri-po-té, tée), *part. passé* de tripoter. Manié sans ménagement. Des fruits tripotés.

† **TRIPOTÉE** (tri-po-tée), *s. f.* Populairement, une volée de coups.

TRIPOTER (tri-po-té), *v. a.* || 1° Brouiller, mélanger mal proprement différentes choses. Ces enfants ont tripoté toute la journée dans le ruisseau. On est à même, en tripotant, en patrouillé, ici jamais haut ni bas, tant de plaisir, ROCCBRAVE, *Poésies, la Nouvelle Ève.* || Fig. Il a tripoté dans cette affaire et l'a gâtée. M. Dubourg s'est ruiné à tripoter sur les rentes, TR. LECLERCQ, *Proverb.* t. V, p. 203, dans FOURNEL. || 2° Particulièrement, intriguer, calomnier, médire en vue de brouiller les affaires, de diviser les personnes. C'est un homme qui aime à tripoter. Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 3° *V. a.* Soccuper de quelque chose en tripotant. Tripoter des fonds. Tripoter du ménage. || 4° Manier maladroitement. Tripoter des fruits.

— ÉTYM. *Tripot*.

† **TRIPOTERIE, ÈUSE** (tri-po-teur, teû-z'), *s. m.* et *f.* || 1° Syn. de tripotier, ière. || 2° Par plaisanterie, membre du tripot comique. Je vous conjure de faire retirer le coupe, qui ne peut être un tripoti, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1778.

— HIST. XVIe S. Tripoteur, coupeaue.

TRIPOTIER, IÈRE (tri-po-tié, tiè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui tient un tripot pour la paume. Que le feu Saint-Antoine les arde ! dit la tripotière, SCARR. *Rom. com.* I, 2. Jacques Régnier.... fit bâtir en 1504.... un jeu de paume des demoiselles du la cloteide de Chartres.... et, comme ce tripot a porté le nom de tripot Régnier, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire que Régnier le satirique était le fils d'un tripotier, *Œuv. de Regnier*, éd. 1730, *Avert.* p. IV. || 2° Celui qui tient une maison de jeu. *Journ. offic.* 4 nov. 1874, p. 8291, 1re col. || 3° Celui, celle qui fait partie d'un tripot de comédiens. Je joins ici la liste des tripotiers que mes anges me demandent, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 239. || *Adj.* Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière, VOLT. *Lett. d'Argental*, 40 févr. 1761. || 4° Fig. Celui, celle qui fait des tripotages, de petites intrigues. Je n'assistai point aux conciliabules; on les peut tire dans les récits de l'abbé de Pradt et des autres tripotiers qui inondaient de leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire, CHATEAUB. *Mém.* t. VI, p. 265.

— ÉTYM. *Tripoter*.

† **TRIPOUX** (tri-pou), *s. m.* Nom qu'on donne dans les Vosges à des tremens communaux divisés par lots, tous les huit à dix ans, entre les habitants de la commune, pour être cultivés par eux jusqu'au prochain tirage.

† **TRIPTÈRE** (tri-ptè-r'), *adj.* Mesure de trois mètres.

— ÉTYM. Tpi, trois, et πτερόν, aile, et πτῶσις, chute.

† **TRIPTOLÈME** (tri-ptio-lè-m'), *s. m.* Personnage de la mythologie grecque qui, inspiré par Cérès, enseigna aux hommes l'agriculture. || Un des noms de la constellation des Gemeaux.

† **TRIPTOTE** (tri-ptio-t'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit d'un nom qui n'a que trois terminaisons différentes, par exemple au singulier *ross, ross, rossem.*

— ÉTYM. Τρίπτωτος, de τρὶ, trois, et πτῶσις, chute, flexion.

† **TRIPTYQUE** (tri-ptik'), *s. m.* Terme d'antiquité. Tablette de trois feuillets qui se replient l'un sur l'autre. || Tableau sur trois volets. Un beau triptyque d'un des premiers Peinicaud de Limoges (nom d'un artiste renommé).

— ÉTYM. Τρίπτυχος, plié en trois, de τρὶ, trois, et πτύσσειν, plier.

† **TRIQUE** (tri-k'), *s. f.* Gros bâton. Une volée de coups de trique. || Terme rural. Variété de fourche.

— ÉTYM. Wallon, *trik*. D'après Schelor, *trique* est pour *estrique*, comme *jaimer* pour *espaimer*, et vient du néerlandais *strijken*, frapper, aller, marcher.

† **2. TRIQUE** (tri-k'), *s. f.* Nom du *sedum album*.

— ÉTYM. Voy. TRIQUE-MADAME.

TRIQUE-BALLE (tri-k'-ba-lè-l'), *s. f.* Terme d'artleme. Voiture construite particulièrement pour le transport des lourds fardeaux à des distances peu éloignées. Triquer et balle à treuil. Trique-balle à vis. || Terme de construction. Fardier servant au transport des plus grosses pièces de charpente.

— RÉM. Suivant Lacombe, Variétés, et dans la marine, on fait ce mot du masculin, et en l'écrit sans tiret : un triquebalie, de grands triquebalies.

— ÉTYM. Néerl. *trekken*, tirer, et *balle*.

TRIQUE-MADAME (tri-ke-ma-da-m'), *s. f.* Nom vulgaire de l'orpin blanc (crassulacées), dit encore vermiculaire, trique blanche, trique-madame, petite joubarbe.

— ÉTYM. *Trique* 1 (par comparaison de la feuille charnue et cylindrique avec un petit phallus), et *madame*.

† **TRIQUER** (tri-ké), *v. a.* || 1° Terme de marine. Faire le tirage des pièces dont un mât se compose. || Séparer les bois selon leurs espèces et leurs qualités, sur le port ou dans le chantier. || 2° Populairement. Battre à coups de trique, de bâton.

TRIQUET (tri-ké), *s. m.* || 1° Battoir élevé avec lequel on joue à la courte peume. || Demi-triquet, petit battoir. || 2° Échafaud de couvreur, en forme de triangle : espèce d'échelle double.

— ÉTYM. *Trique* 1.

† **TRIQUETRAC** (tri-ke-trak'), *s. m.* Onomatopée qui a été employée en parlant d'un bruit confus de choses qui se heurte l'une contre l'autre. Mais, outre tout cela, vous faisiez sous la table Un bruit, un triquetrac de pieds insupportable, NOD. *Fél.* IV, 6.

— ÉTYM. Voy. TRICTRAC; espagn. *tricatrac*.

† **TRIQUÉTRE** (tri-ké-tr'), *s. f.* Réunion de trois cuisses avec leurs jambes et leurs pieds que l'on trouve souvent sur les médailles antiques.

— ÉTYM. Lat. *triquetrus*, à trois angles.

† **TRIQUEUR** (tri-keur), *s. m.* Ouvrier qui, sur la Seine, fait le tri du bois flotté, *par Cerne, Revue des Deux-Mondes*, 4e per. 1867, p. 475.

TRIRÈGNE (tri-rè-gn'), *s. m.* Autre nom de la tiare du pape ou triple couronne pontificale (voy. RÈGNE).

Digitized by Google

— ÉTYM. Ital. *triregno*, de tre, trois, et *regno*, couronne.

TRIRÈME (tri-rè-m'). *s. f.* Galère des anciens à trois rangs de rames. Nous avons nos arts ; l'antiquité eut les siens; nous ne saurions faire aujourd'hui une trirème ; mais nous construisons des vaisseaux de cent pièces de canon, VOLT. *Dict. phil. Antiquité*. Ses succès [de Corinthe] excitèrent son industrie ; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes ils parurent, furent l'ouvrage de ses constructeurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37.

— HIST. XIVe S. Trirèmes estoient certaines manieres de nefs à trois rens d'avirons, MANDEVIE, P. 3.

— ÉTYM. Lat. *triremis*, de tri, trois, et *remus*, rame.

† **TRIROTE** (tri-ro-t'), *s. f.* Chaise roulante à trois roues, que la personne assise peut faire mouvoir elle-même.

— ÉTYM. Tpi, trois, et lat. *rota*, roue.

† **TRISACRAMENTAIRE** (tri-sa-kra-man-tè-r'), *s. m.* Se dit d'anglicans qui n'admettent que trois sacrements.

† **TRISAGION** (tri-za-ji-on), *s. m.* Nom donné à l'hymne *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, dite aussi hymne chérubique.

— ÉTYM. Τρισάγιος, de τρις, trois fois, et ἅγιος, saint.

TRISAÏEUL, EULE (tri-za-ieul, eul'), *s. m. et f.* Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule. || *Au plur.* Trisaïeux, trisaïeules. Pour pouvoir avec lui s'asseoir, Jusqu'à vos trisaïeux il faut rétrograder, DESTOUCH. *Homme indp.* II, 1.

— HIST. XVIe S. Après que vous avez nommé aïeul, père, fils et petit-fils, vous demeurez court ; et, si nous n'avies retabli le mot neveu en sa primitive et plus vieille signification, il vous seroit loisible de dire pour les ascendans pere, aïeul, bisaïeul et peut-estre trisaïeul, et pour les descendans fils, neveu et arriere-neveu ; et sans bongré à Denis Sauvage, lequel, en sa traduction de Paul Jove, appelle Mahomet bisaïeul, Amurath trisaïeul de Soliman empereur de Constantinople, PASQUIER, *Recherch.* VIII, p. 733, dans LACURNE.

— ÉTYM. Tpi, trois fois, et aïeul.

TRISANNUEL, ELLE (tri-za-nu-èl, è-l'), *adj.* Qui dure trois ans. Plante trisannuelle.

— ÉTYM. Tpi, trois fois, et *annuel*.

TRISECTEUR, TRICE (tri-sè-kteur, kti-s'), *adj.* Qui coupe en trois parties. || *Subst.* Le constructeur, coupe qui donne la trisection de l'angle. || Terme de géométrie. Trisecteur de l'angle, instrument propre à partager un angle à trois parties égales.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *secteur*.

TRISECTION (tri-sè-kcion), *s. f.* Division d'une chose en trois parties. || Terme de géométrie. Division en trois parties égales. La trisection de l'angle, problème fameux chez les anciens, et qui les a beaucoup exercés, TERRASS. *Fortrait.* || Terme de botanique. Principe de la trisection, cause inconnue qui fait que la composition des feuilles se fait ainsi : les feuilles ont une tendance à se diviser par trois; quand un limbe se divise, c'est toujours suivant un multiple de trois, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LI, p. 1075.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie met une seule à trisection et deux à trissyllabe.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *section*.

† **TRISEL** (tri-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui renferme trois fois autant d'acide que de base, ou de base que d'acide, par rapport au sel neutre correspondant.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et *sel*.

† **TRISÉPALE** (tri-sé-pa-l'), *adj.* Terme de botanique. Dont le calice est formé de trois pièces.

† **TRISÉQUER** (tri-sé-k'), *v. a.* Terme de botanique. Partager en trois. || Se trisséquer, *v. réfl.* Se partager en trois. Les feuilles ont une tendance naturelle à se trisséquer.

— ÉTYM. Voy. TRISECTION.

† **TRISÉRIE**, (tri-sé-ri-é, é'), *adj.* Qui est disposé sur trois rangs ou séries.

TRISMÉGISTE (tris-mè-jis-t'), *adj. m.* || Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien, ou Hermès, Trade histoire qui peut pas contenir pendant cet espace; aussi les livres des sibylles et de Trismégiste... sont faux et se trouvent tous à la suite des temps, PASC. *Pens.* XIX, 8, édit. HAVET. || N. m. Le nom d'imprimerie. Caractère qui est entre le gros et le petit canon. Le Trismégiste vaut 36 points typographiques; et, d'après la nouvelle table de Marcellus, il est entre le gros canon (31 points) et le petit canon (36 points).

— ÉTYM. Τρισμέγιστος, de τρις, trois fois, et μέγιστος, très-grand, superlatif de μέγας.

† **TRISMUS** (tris-mus), *s. m.* Terme de médecine. Serrement des mâchoires par la contraction spasmodique des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure, en sorte que la bouche demeure forcément fermée; c'est souvent un commencement de tétanos.

— ÉTYM. Τρισμός, de τρίζειν, grincer.

† **TRISOC** (tri-sok), *s. m.* Instrument aratoire servant comme scarificateur, extirpateur.

— ÉTYM. *Tri*, trois, et soc.

† **TRISOUDIQUE** (tri-so-di-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trisodique, sel sodique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRISPERME** (tri-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme trois graines.

— ÉTYM. Tpi, trois, et σπέρμα, graine.

† **TRISPLANCHNIQUE** (tri-splan-kni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf trisplanchnique, synonyme de nerf grand sympathique.

— ÉTYM. Τρί, trois, et σπλάγχνον, viscère, ce nerf se distribuant à trois viscères essentiels.

† **TRISSE** (tri-s'), *s. f.* Terme de marine. Corde ou palan qui sert à approcher ou à éloigner les canons de leur sabord.

† **t. TRISSER** (tri-sé), v. n. Se dit du cri de l'hirondelle.

— ÉTYM. Lat. *trissare*.

† **S. TRISSER** (tri-sé), *v. a.* Faire dire trois fois un mot en un vers, de *trissus*, trois.

— ÉTYM. Mot fait avec tri, sur le modèle de *bisser*.

† **TRISSOTIN** (tri-so-tin), *s. m.* Personnage ridicule mis en scène par Molière dans les Femmes savantes, devenu, comme Tartuffe, un nom commun, mais désignant plutôt un sot d'après l'étymologie qu'un pédant comme Molière l'a présenté. M. de Margnon n'est pas un Trissotin. — Extérieurement, non; la forme change: les Trissotins de nos jours ont de vaniteux traits, plus de bonne, plus d'importance, scalse, le *Pull*, II, 8.

— ÉTYM. *Trissotin*, trois fois Cotin, un mauvais écrivain, ainsi dit d'abord Molière; puis il mit *Trissotin*, où l'on voit sot.

TRISSYLLABE (tri-si-la-b'), *adj.* Terme de grammaire, qui est de trois syllabes. Il ajoute qu'on a dit cet adjectif trissyllabe, pour dire un monosonneur, et non pas un noûteron quadrisyllabe, VAUGEL. *Rem. nouv. Th. Corn.* t. II, p. 496, dans ROUBAUD. || Substantivement. Un trissyllabe, mot composé de trois syllabes.

— ÉTYM. Lat. *trissyllabus*, de τρισσύλλαβος, de τρί, trois, et συλλαβή, syllabe.

† **TRISSYLLABIQUE** (tri-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui appartient à un trissyllabe.

† **TRISTANCHE** (tris-tan-sh'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs forment trois épis.

— ÉTYM. Tpi, trois, et στάχυς, épi.

† **TRISTAME** (tris-ta-me), *s. f.* Ancien nom de la noix de pin bâtie, chez les teinturiers. Si la dite soie est emaillée, elle devendra more; et, n'étant pas emaillée, elle devendra couleur de tristame ou de pin, *Reglem. sur le mestif, noirs teins, teinturiers en laine*, art. 82.

† **TRISTAN** (tris-tan), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du sisyre triste (papillon diurne).

† **TRISTANNIQUE** (tris-ta-nni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tristannique, sel stannique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRISTE (tris-t'), *adj.* || 1° Qui a du chagrin, de l'affliction. Je l'ai trouvé inquiet bien triste de je ne sais quoi que vous lui avez dit, SOUR. *Scapin*, II, 11. Quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que l'être consolable, SEV. 22 janv. nous sommes toujours tristes, importune à moi-même, BAC. *Andr.* I, 1. Et la triste Italie, encor toute fumante Des feux qu'a rallumés sa liberté nouvelle, A. DE MUSS. *Poés.* Nouv. Si, dit-il, tristes et ne sont qu'ennuyeux; ils voudraient toucher le cœur et ne font qu'affliger les oreilles, J. J. ROUSS. *Lett. sur la musq. franç.* || Triste de. Il est triste de la mort de son ami. Il était triste de quitter son pays, et de renoncer à une vie pleine de richesse, MME DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 22, nouv. publ. || Triste de quelqu'un, affligé à cause de lui. Je suis bien triste de vous; ah! comment dites-vautrement? deux ans sans le revoir! ne dites jamais cela! il faut ce que vous avez à souhaiter, SEV. 22 janv. 1690. Je qui est triste pour du *Panégyrique de la pitié*, 8 déc. 1677.

gans gaieté. Montrez un œil plus triste, CORN. *Cid*, IV, 4. Mais pourquoi ce front triste et ces regards sévères? M. *Hor.* II, 5. Il se dégaine en vain ; je lis sur son visage Des flers dommitus l'humeur triste et sauvage, BAC. *Brit.* I, 4. || Il se dit aussi des animaux. Parmi les chiens, les lévriers sont tristes. Dun [l'âne] jura foi de foi, l'autre foi de hibou, Qu'ils ne se gobergeaient leurs petits peu ni prou ; Connaissez-vous les mens, dit l'oiseau de Minerve ; Non, dit l'aigle ; dans pis, reprit le triste oiseau, LA FONT. *Fabl.* V, 18. || Fig. Cet homme est triste comme un bonnet de nuit, il est chagrin et mélancolique. Il avoir une triste figure, une triste mine, avoir un visage défait, et aussi avoir mauvaise mine. || Le chevalier de la triste figure, Don Quichotte. || Faire une triste figure quelque part, y avoir l'air gêné, s'y trouver mal à l'aise. || Faire triste mine, avoir la mine chagrine. || Faire triste mine à quelqu'un, lui faire un mauvais accueil. || Cet homme a le vin triste, quand il a bu, il est triste et chagrin. || 3° Sévère. Lather triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié, ROSS. *Variat.* IX. Je ne sais pas pourtant de ces tristes esprits, Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits, D'un air riche ornement veulent priver la scène, Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène,... BOIL. *Art p.* IV. Ah! quittez d'un censeur si triste la diligence, BAC. *Brit.* I, 3. Le sérail d'un soudan, sa triste austérité, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || 4° Qui a le caractère de la tristesse, de la mélancolie. Les réflexions tristes. La douleur, du Périer, sera donc éternelle, Et les tristes disconrs Que te met en l'esprit l'amitié paternelle-L'augmenteront toujours, MALH. IV, 11. Ces tristes vêtements où je lis mon malheur Sont les premiers effets qu'ait produits sa valeur [de Rodrigue], CORN. *Cid*, IV, 1. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi son époux, lequel elle laissa triste Orfeod, et il se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier, ROSS. *Reine d'Angle*. La triste voix d'un chien hurlant donne à ce déplorable ministère, HD. *Duch. d'Orl.* Moi, je meurs; et mon âme, au moment qu'elle expire, S'exhale avec plaisir triste et mélodieux, LA MART. *Méd.* I, 29. || 5° Qui cause de l'affliction, de la mélancolie. Une triste perspective. Des idées tristes. Parler à mon esprit de mon triste devoir, CORN. *Cid*, IV, 1. Pauvrine : Voilà mes tristes songe. — Stratonice : Il est vrai qu'il est triste, IB. *Poly.* I, 3. Une admirable, mais triste mort, ROSS. *Duch. d'Orl.* Triste manoeuvre d'un élément si funeste [la mort d'un fils de Louis XIV], IB. *Mar.-Thér.* Pleurez sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur ces tristes monumentaux de nos grandeurs aux hères, IB. *Louis de Bourbon*. Je voudrais vous cacher une triste nouvelle, Madame; mais il faut que je vous la révèle, BAC. *Phèdre*, I, 4. Et le tombeau, seigneur, est moins triste pour moi Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage, IB. *Méthr.* IV, 4. Une triste expérience me défendait du charme de ces mots. Cette passion funeste et cruelle, RICCOBONI, *Œuv.* t. VI, p. 189, dans POUGENS. || Triste à. Il n'y a rien de si fâcheux à de soi bons cœurs, ni, en soi, rien de plus triste à la nature, que d'être bai, ROSS. *Méd. sur l'Ec.* 2e *partie*, 18e *jour*. || Il se peint quelquefois, par antithèse, à un mot qui exprime bon, heureux. Je veux toujours le voir, cet ingrat qui me tue, Non pour le triste bien de jouir de sa vue,... CORN. *Sur.* III, 3. Un de ses plaisirs, dit-il, c'est qu'elle n'aura personne et ne pense qu'à toi[l un triste plaisir, SEV. 26]. Et je suis plus heureux dans ma captivité Que je ne le fus de ma vie Dans le triste bonheur dont j'étais enivré, J.-B. ROUSS. *Cant.* 3. || Triste repas, faire un repas où l'on ne se réjouit point. || 6° Malheureux, déplorable. Cet homme a fait une triste fin. Les tristes déposition de mon cœur. ...La crainte Dont en ce triste jour tu me vois Dire atteinte, CORN. *Poly.* I, 3. Des voleurs qui eût une triste réputation dans le pays. La cette triste vie enfin les délivrer tout, SOUL. *Sat.* X. Pût au cri... Qu'il ne m'est pas donné par ce triste attentat Un gage trop certain des malheurs de l'Etat, BAC. *Brit.* V, 7. Ils [les Césars] n'imaginèrent pas les tristes lois qu'ils firent, MONTESQ. *Esp.* XII, 10. Cette triste promesse est-elle enfin remplie? VOLT. *Fanat.* IV, 4. Si je pouvais, dans mon triste état [et ainsi], faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la Pitié [c'est un peu pour moi], *Lett. Delessert* au *Panégyrique de la pitié*, 8 déc. 1777.

Digitized by Google

‖ 7° Fâcheux, pénible, ennuyeux. Une triste vie, Malgré la triste pair que vous avez jurée, conn. *Surèna*, II, 3. Il est triste d'être entre des esprits-gîts et de beaux esprits, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI, p. 123, dans rodopes. Vers son triste penchant [l'avarice] son naturel guide Le fit dans une avare et sordide famille Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille, sou. *Sat.* x. Il arriva une chose assez triste à Martorillo le Calabrois, que nous nommons saint François de Paule, car saint ne guérit pas le roi [Louis XI, apoplectique], et le roi ne guérit point le saint (il avait les écrouelles), VOLT. *Dict. phill. Orvouelles*. Mon état est si triste qu'il n'est rien sur même sans occupation, ID. *Lett. à Mme du Deffand*, 11 déc. 1769. Quel triste hiver je viens de passer! DENIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 304, dans rouchins. ‖ 11 est triste, que je veux subjonctif. Il est triste que Clovis, étant à peine catéchumène, fît tuer Sygerius, que les Visigoths lui avaient remis entre les mains, VOLT. *Pol. et leg. Comm. rapp. des lois, Clovis*. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique, ID. *Lett. Varnes*, 4 juin 1777. ‖ 8° Obscur, sombre. Appartement triste. Maison triste. Ce jardin est triste. ‖ Cette maison a des vues tristes, ou, simplement, est triste, elle n'a que des vues peu agréables. ‖ Temps triste, temps couvert. ‖ Terme de botanique. Se dit des plantes dont le feuillage est sombre; dont les fleurs sont d'une teinte sombre ou comme passée; dont les sommités sont noires. ‖ Se dit de différents animaux dans la couleur desquels il entre plus ou moins de noir. ‖ 9° Que est insuffisant, médiocre, au-dessous de ce qu'on attend, en parlant soit des personnes, soit des choses. Vous faites là un triste personnage. Cet auteur a choisi un triste sujet de poème. Le triste orateur Demeure enfin muet aux yeux du spectateur, non. *Lutr.* VI. L'un était le marquis de Flamarin, triste objet des tristes divers de la comtesse de la Suze, HAMILT. *Gram.* 9. En remportant le triste mariage qu'il va conclure plus par désespoir que par intérêt, MARIV. *le Lep.* sc. VI. Ma triste voix chantait d'un goster sec Le vin mousseux, le frontignan, le grec, Buvant de l'eau dans un vieux pot à boire, VOLT. *le Pauvre diable*. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité, ID. *Lett. Damilaville*, 21 juill. 1761. Entre ces deux triste personnage auprès du majestueux Adam, CHATEAUB. *Génie*, II, IV. ‖ 10° Fâcheux par trop fâcheux. Une triste chère. ‖ 10° S. m. *Le triste*, le triste d'Ovide, recueil de pièces élégiaques qu'Ovide écrivit de son exil à ses amis de Rome et à l'empereur Auguste.

— HIST. XII° S. Charles chevauche, tristes de mautalent, *Rone*. p. 86. ‖ XIII° S. Delez lui Blanchefleurs, qui cuer est triste et noir, *Berte*, LXV. ‖ XIV° S. Les tristes tirent au [il] deviautrain. Et l'homme aso en aise tendit, MAROT, III, 332. Demourer en la cogitation des fortunes adverses et tristes, ANYOT, *De la manière d'aimer*. Il est comme un homme de nuit sans coiffe, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *trisc*; provenç. *trist, triste*; espagn. *triste*; ital. *tristo*; du lat. *tristis*. La forme XVI° siècle avait le verbe *trister*, et la langue plus ancienne *tristoyer*.

TRISTEMENT (tris-te-man), *adv.* ‖ 1° D'une manière triste. Un mort s'en allait tristement s'enparer de son dernier gîte, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Il nous dit cela si tristement, qu'il me fit pâtir, PASC. *Prov.* II. A mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre; on boit tristement la lie de son vin, VOLT. *Lett. Lacombe*, avril 1767. Mais ne va pas, tristement verueux, finir ton cours par la philosophie, Sacrifier à la mélancolie, ID. *Ep.* III, à l'abbé *Servien*, MR. à Finemare. Souvent sur la montagne, à l'ombre d'un grand chêne, Au bruit de cher du soleil, tristement je m'asseods, LAMART. *Méd.* I, 4. ‖ 2° D'une manière fâcheuse, misérable. A la fin nous fut que l'athénien dévot, Condamné tristement le plaisant à la ciguë, BOIL. *Art p.* II. On ne peut pas dire des jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie; si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscurément, sans éclat et sans gloire, n'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 122.

— HIST. XIII° S. Por quoi me sueffres tu à demener si tristement, endementieres que [pendant que] mes ancmis n'aflit? *Pesanteur*, f° 83.

— ETYM. *Triste*, et le suffixe *ment*.

TRISTESSE (tris-tè-s'), *s. f.* ‖ 1° Sorte de souffrance morale dont le propre est de peser sur l'âme, et qui d'ordinaire apparaît dans l'extérieur. Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse, conn. *Cid*, III, 5. Le fils qui est sage est la joie du père, le fils insensé est la tristesse de sa mère, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* x, 1. On fait naufrage de bruit [après la mort d'un mari], et puis on se console; Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y a en une autre qui donne la vie, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Et aussi, comme dit Tertullien, il ne faut pas croire que la vie du chrétien soit une vie de tristesse; on ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands, ID. ib. 8. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime, SÉV. *à Bussy*, 15 juill. 1673. Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent [en Bretagne pour la première] de nos côtés, ID. 4 déc. 1675. Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui serait pourtant encore mieux, serait de n'apporter point de tristesse, ID. 7 fév. 1685. Il faut écouter le saint apôtre, qui nous dit : il y a la tristesse du siècle, la tristesse selon le monde, et la tristesse selon Dieu, BOSS. *Sermons, Trist. des enfants de Dieu*, 3. Ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire [de Mme de Montausier], ces chants lugubres qui frappent l'air de tout ce qui vont porter la tristesse jusque dans le fond des cœurs, *Fûn. Mme de Mont.* La tristesse n'est bonne, ni pour le monde, ni pour Dieu, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 29 sept. 1715. Elle [l'élégie] peint ces amants la joie et la tristesse, BOIL. *Art p.* II. Comme autrefois David, par ses accords touchants, Calmait d'un roi jaloux la farouche tristesse, RAC. *Esth.* III, 3. Idoménée..... tomba dans une tristesse mortelle, FÉN. *Tél.* XVIII. Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée et à moitié cachée par la paupière, les sourcils s'abaissent, la face est relâchés, de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche et les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, et par conséquent le visage paraît allongé, SUPP. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 300. Et non moins que le temps la tristesse a des rides, A. CHEN. *Elég.* XV. ‖ *Au plur.* Elle [la vue de la volonté de Dieu] retranche l'inquiétude, l'empressement, les désirs trop ardents pour les choses qui ne sont pas encore arrivées, les tristesses et les chagrins pour celles qui sont présentes ou passées, BOSS. *Ecs. de mor.* 2e *traité*, ch. 4. Ce sont des tristesses ferrées dans le fond de l'âme qui la flétrissent et qui la lassent comme l'ennui, MASS. *Carême*, 2e part. ‖ Terme de médecine. Tristesse chronique, nom donné à un état d'abattement chez les personnes qui abusent de l'alcool. ‖ 2° Mélancolie habituelle de tempérament. C'est un homme qui est né avec un fond de tristesse. Voilà les horreurs de la séparation..... toutes les tristesses des tempéraments sont des présentiments, tous les malheurs sont des présages, SÉV. 6 mai 1674. ‖ 3° Il se dit de ce qui inspire la tristesse. Le bruit de ces torrents et de la mer est d'une tristesse qui serre le cœur, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 353, dans rodopes. ‖ 4° Il se dit des lieux sans agréments, des fêtes sans gaieté, etc. Les appartements de cette maison sont d'une grande tristesse. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé; jamais il ne fut une telle tristesse; je crois que c'était votre absence qui en était la cause, SÉV. 48.

— HIST. XIII° S. Tristesce et molesté sont choses mauvaises, et sont contraires au delit [plaisir], LATINI, *Tresor*, p. 282. ‖ XIV° S. Toutes choses que l'en fait par force et par violence et contre sa volenté, l'en les fait aveques tristesse, ORESME, *Eth.* 80. Et se aucuns de vous a vu homme benueré plusieurs grandes males fortunes et adversités, il le tribulent et troublent et lui font tristeces, ID. ib. 28. ‖ XVI° S. Il faut que de mourir en cette tristesse, n'ayant autre plaisir que de suivre son enfant au sepulcre, CALV. *Instit.* 332. Je crains la cruauté de vos fieres maistresses, *Fay* part à vos soupirs, je pousse vos tristesses, DESPORTES, *Bergeries*, IV, *discours*. De tristesse et ennuy mal fruict, LEBRUN DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 287.

— ETYM. Provenç. *tristicia, tristessa*; espagn. *tristeza*; ital. *tristezza*; du latin *tristitia*, de *tristis*, triste. Le mot le plus usité dans l'ancienne langue était *tristor*.

‖ **TRISTIMANIE** (tris-ti-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Monomanie avec tristesse.

— ETYM. *Triste*, et *manie*.

‖ **TRISTIQUE** (tri-sti-k'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé sur trois rangs.

— ETYM. Tpi, trois, et στίχος, rang.

‖ **TRISTOMIENS** (tris-to-miin), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Nom donné à une subdivision des trématodes.

— ETYM. Tpi, trois, et στόμα, bouche.

‖ **TRISTYLE** (tri-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a trois styles.

‖ **TRISULCE** (tri-sul-s'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des quadrupèdes qui ont trois sabots aux pieds.

— ETYM. Lat. *trisulcus*, de *tri*, trois, et *sulcus*, sillon.

‖ **TRISULFURE** (tri-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Sulfure qui contient trois proportions de soufre.

‖ **TRITÉOPHYE** (tri-té-o-fie), *s. f.* Terme de médecine. Fièvre intermittente ou rémittente tierce, c'est-à-dire dont les accès reviennent de deux jours l'un, en tous les trois jours inclusivement.

— ETYM. Τριταῖος, de τρεῖς, de trois jours, et φύω, se produire.

‖ **TRITÉRÉ, DE** (tri-tè-rè, rée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole commun se divise en trois pétioles secondaires, subdivisés eux-mêmes en trois autres, dont chacun porte trois folioles.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *ternus*, par trois.

‖ **TRITHÉISME** (tri-té-i-sm'), *s. m.* Doctrine des trithéistes. On se moque du polythéisme, et on admet le trithéisme, VOLT. *Mél. litt. Lett. à M**** 1727.

‖ **TRITHÉITE** (tri-té-i-t') ou **TRITHÉISTE** (tri-té-i-st'), *s. m.* Nom sous lequel on désigne tous ceux qui font des trois personnes en Dieu, trois essences, trois substances, trois dieux.

— ETYM. Τρεῖς trois, et θεός, Dieu.

‖ **TRITICINE** (tri-ti-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Gluten de la farine de froment.

— ETYM. Lat. *triticum*, froment.

‖ **TRITICITE** (tri-ti-si-t'), *s. f.* ‖ 1° Terme de minéralogie. Épi de blé fossile. ‖ 2° Nom donné au cuivre sulfure spéciforme de Frankenberg (en Hesse), parce qu'il offre la forme d'un épi de blé.

— ETYM. Lat. *triticum*, froment.

‖ 1. **TRITON** (tri-ton), *s. m.* ‖ 1° Terme de mythologie. Dieu de la mer, que la Fable fait fils de Neptune et d'Amphitrite, qui a figure humaine et dont le corps se termine en poisson. Triton sur la mer aplanie Promène sa conque d'azur, BERNIS, *Quat. part. jour. Mut.* J'ai vu, ce qu'on ne pourra croire, Des matelots, unique marins, Pour danser trouper leur naqueire Contre une paire d'escarpins, FANNARD, *Description de l'opera*. Les talents vulgaires se persuadent que la fiction par excellence consiste à employer dans la composition les divinités de la Fable, et que hors de la mythologie il n'y a point d'invention; sur ce principe, ils couvrent leurs toiles de cuisses de nymphes et d'épaules de tritons, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 424. Un triton a plongé dans les flots le Troyen téméraire qui osa défier les divinités de la mer par ses chants, STARL, *Corinne*, XII, 4. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Genre de batraciens urodèles aquatiques, voisins des salamandres. ‖ 3° Genre de coquilles univalves; il a pour type le triton émaillé (*triton variegatum*) de Lamark, qui était le *murex triton* de Linne. Les amateurs l'appellent conque de Neptune, tocher trompette et trompette marine. On y distingue en outre : le triton cutacé, qui était le *murex cutacé* de Linné; il porte les noms marchands de faux cabestan et degrès-bordés; la triton baugrone (*murex lotorium*, L.), vulgairement la baugrone de la vache, etc. ‖ Dans le genre lotorie de Denys de Montfort; et le triton fémoral ou triton triangulaire, dit dragon, et qui était le murex fémoral de Lamk (LEGRAND). ‖ 4° Appareil à l'aide duquel un homme peut plonger dans l'eau et y rester aussi longtemps qu'il le voudra.

— ETYM. Lat. *triton*; grec, τρίτων; le même que le nautre *Tritè*, dieu qui règne sur les eaux et sur l'atmosphère, et dont le nom se trouve dans Typerpéne, la fille de *Triton*, Alliché, Minerve.

2. **TRITON** (tri-ton), *s. m.* Terme de musique. L'intervalle de tous tons ici met étant pris dans le sens de seconde majeure), existant dans l'échelle du plain chant, entre la corde F (fa) et la

Digitized by Google

eurde B (si); cet intervalle était défendu en tonalité du plain-chant; il est permis en tonalité moderne, où on l'appelle plus généralement : quarte augmentée (voy. ce mot). Supposons que l'axe besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte, *z. z.* nous. *Lett. sur la mus. franç.* ‖ Accord de triton. Rossini, dans l'immortel trio de Guillaume Tell, a employé en tremolo un accord de triton avec la sensible dure; Meyerbeer, dans la bénédiction des poignards des Huguenots, s'est servi du même accord, toujours en tremolo; l'effet est peut-être ici encore plus dramatique et plus saisissant, a. LOQUIN, *Notions d'harm. mod.* p. 24.

— ETYM. Tétreos, de τρι, trois, et τέτρος, ton.

† **TRITONIDE** [tri-to-nid'], *s. f.* Terme de mythologie. Nom de certaines déesses de la mer.

— ETYM. Τριτωνίς (voy. TRITON 1).

† **TRITONIEN, ENNE** (tri-to-nin, nè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit de terrains contenant des débris d'animaux marins.

— ETYM. *Triton* 1.

TRITOXYDE (tri-to-ksé-d'), *s. m.* Terme de chimie. Troisième des oxydes d'un corps qui peut se combiner avec l'oxygène en plusieurs proportions différentes.

— ETYM. Τρίτος, troisième, et *oxyde*.

† **TRITRILLE** (tri-tri'l), *s. m.* Jeu de cartes auquel prennent part trois personnes; il se joue avec trente cartes seulement.

TRITURABLE (tri-tu-ra-bl'), *adj.* Qui peut être trituré. Substances triturables.

† **TRITURANT, ANTE** (tri-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui sert à la trituration. ‖ Surface triturante des dents, surface des molaires sur laquelle les dents de l'autre mâchoire viennent écraser les aliments.

TRITURATION (tri-tu-ra-sion : en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Action de triturer. La trituration des aliments dans la bouche. ‖ Anciennement, action qu'on attribuait à l'estomac, brassement; car les aliments y sont dissous, non triturés; Spallanzani démontre que la digestion est produite par un suc de l'estomac qui dissout les aliments, et que la trituration ne saurait en être la cause, SENNERT, *Epit. nat. scient.* t. 1, p. 45, dans ROUBAUD. ‖ 2° Particulièrement, action de réduire une substance en poudre en la triturant dans un mortier; c'est-à-dire en la broyant circulairement contre l'extrémité du pilon et le fond du mortier. La trituration des écorces. ‖ 3° Terme de chimie. Trituration philosophique, calcination de la matière des sages lorsqu'on voyait paraître le noir. ‖ 4° A la poste, l'action de distribuer par sorte les lettres, les paquets, DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1867, p. 100.

— ETYM. Lat. *triturationem*, de *triturare*, triturer.

† **TRITURE** (tri-tu-r'), *s. f.* Néologisme. Grande habitude de faire, de pratiquer. Le couple [à Athènes], qui, par l'habitude d'entendre traiter les plus grandes affaires de l'état, avait pris de ces affaires une certaine triture, LEVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 201.

— ETYM. Lat. *tritura*, action de frotter, de broyer, de *tritum*, supin de *terere*, broyer.

TRITURÉ, ÉE (tri-tu-ré), *part. passé* de triturer. Du quinquina trituré.

TRITURER (tri-tu-ré), *v. a.* Réduire en parties menues, en poudre, sans frapper, pour obtenir un certain produit. Le bissauth et le mercure s'unissent à froid en les triturant ensemble, MORV. *Min.* t. V, p. 322. Les mortiers de porcelaine, de verre et d'agate ne pouvant soutenir, à cause de leur fragilité, les chocs très-forts du pilon, on doit, toutes les fois qu'on s'en sert, faire agir circulairement le pilon, c'est-à-dire triturer, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 305, dans POUGENS.

— SYN. TRITURER, BROYER, BROYER, PULVÉRISER. Ce dernier est le terme générique qui exprime l'action de réduire en poudre. Triturer, c'est réduire en poudre sans frapper, ou convertir en pâte, avec l'intention d'obtenir un produit. Broyer exprime également réduire en poudre, en pâte, ou en fragments; mais il peut n'y avoir aucune intention d'obtenir un produit. Broyer du lin, broyer la jambe. Écraser, réduire en poudre grossière (au moyen d'un écrasoir) le sel, le sucre, etc. pour l'usage des cuisines.

— HIST. XVIe S. Triturer, CORGNART.

— ETYM. Lat. *triturare*, de *tritura*, broiement (voy. TRITURE).

TRIUMVIR (tri-om'vir), *s. m.* ‖ 1° Terme d'histoire romaine. Magistrat chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration. ‖ Triumvirs monétaires, intendants de la monnaie. Triumvirs criminels, juges qui connaissaient des crimes et faisaient exécuter à mort les criminels [1° ‖ se dit de Pompée, de César et de Crassus (premier triumvirat); et aussi d'Octave, d'Antoine et de Lépide (second triumvirat), qui s'emparèrent à eux trois de l'autorité suprême. Si Marc-Antoine le triumvir n'eût pas connu les grands moyens de l'éloquence pathétique [haranguant le peuple après le meurtre de César], César n'eût pas été vengé, MARMONTEL, *Œuvres*, t. IX, p. 304. ‖ Fig. Autre Lépide, un des triumvirs, comme ils le nommaient, de la république des lettres, vous savez que Scaliger et Casaubon étaient les deux autres, GUEZ DE BALZAC, [1° ‖ Il s'est dit de Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui, après la mort de Danton, dominèrent tous les pouvoirs de la république.

— ETYM. Lat. *triumvir*, de *tres*, trois, et *vir*, homme.

TRIUMVIRAL, ALE (tri-om'vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux triumvirs. Les fonctions triumvirales. Les pouvoirs triumviraux.

— ETYM. Lat. *triumviralis*, de *triumvir*.

TRIUMVIRAT (tri-om'vi-ra : le t ne se lie pas), *s. m.* ‖ 1° Chez les Romains, fonction de triumvir. ‖ 2° Association de trois citoyens qui s'unissent pour exercer toute l'autorité. J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable De leur concorde impie.... Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat, CORN. *Cinna*, I, 3. Quand on monstrueux triumvirat d'abord formé, vous vous demandâtes des têtes les uns aux autres, FÉN. *Dial. des morts anc. (Cicéron, Auguste)*. ‖ 3° Nom donné en 1842 à l'union du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André. ‖ 4° Se dit des trois premières des cinq classes de l'ordre de Malte.

— HIST. XVIe S. Quand le triumvirat tramoit ses factions, Rome ne voit jamais tant de proscriptions, bassompierre, *les Amours d'Hippolyte*, LVI.

— ETYM. Lat. *triumviratus*, de *triumvir*.

† **TRIVALVE** (tri-val-v'), *adj.* Qui a trois valves, trois pièces.

— ETYM. *Tri*, trois, et *valve*.

1. TRIVELIN (tri-ve-lin), *s. m.* ‖ 1° Nom d'un acteur de l'ancienne troupe italienne. ‖ Personnage de ballet. Trivelins et scaramouches dansants, ant. *Variétés amus., liste des personnages*. ‖ 2° Fig. Baladin, bouffon. Car en tout temps ces petits trivelins Vont inventant nouvelles singeries, J. B. ROUSS. *Allég.* ‖ 3° Fig.

— REM. Le personnage de Trivelin est ancien; le cardinal de Retz dit, en parlant de Mazarin (liv. I), que, quand la reine le choisit pour ministre, « il était encore *dans le premier principe* ».

† **2. TRIVELIN** (tri-ve-lin), *s. m.* Instrument dit aussi langue de cerpe, dont les dentistes se servent pour l'extraction des dents molaires ou des racines.

TRIVELINADE (tri-ve-li-na-d'), *s. f.* Bouffonnerie de trivelin, d'acteurs jouant en saltimbanques. Au huit ou dix trivelinades Que je sais sur mon dongt, LA FONT. *Poésies, le Florentin*.

— ETYM. Trivelin 1.

TRIVIAIRE (tri-vi-è-r'), *adj.* Peu usité. Carrefour triviaire, carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

— ETYM. Dérivé de *trivium*, carrefour (voy. TRIVIUM).

TRIVIAL, ALE (tri-vi-al, a-l'), *adj.* ‖ 1° Entrant des pensées et des expressions, qui est extrêmement commun, usé, rebattu. Il ne servait à rien à notre sujet d'employer quatre grandes pages à expliquer le fait de Synésius, ni de se montrer savant dans une chose si triviale, ROSS. *Rép. pense*, VII, 41, 53. On ne vit plus en vers que pointes triviales, le Parnasse parla le langage des halles, BOIL. *Art p.* 1. Les pensées, à force d'être vraies, sont quelquefois triviales, ROLL. *Traité des Et.* III, 1. Les bonnes maximes sont aujourd'hui devenues triviales, VOLT. *Lett. sur Rousseau*. Tout cela [que les abstractions ne sont pas des êtres réels] est d'une vérité triviale; mais il est nécessaire de remettre quelquefois cette vérité sur les sentiers contraires sont plus rarement encore, VOLT. *Dict. philos. Idées*, 2. Elle ne sait point des compliments triviaux, et n'en inventa point de plus recherchés, *z. z.* ROSS. *Em.* V. ‖ style trivial, style bas, commun, de carrefour. ‖ 2° Se dit tout le monde, répété dans les rondes. Un endroit de saint Jérôme que tous les rondeurs savent par cœur.... un passage si trivial, ROSS. *Def. traduit.* IV, 6. ‖ 3° Fig. Il se dit des personnes qu'on voit partout, facilement. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser.... l'homme de lettres au contraire est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous et à toute heure, LA BRUY. VI, 6. V. S. M. Ce qui est trivial. Le trivial a beau être touchant ; je ne vais point au spectacle, a dit un homme de sens et de goût, pour n'y voir et pour n'y entendre que ce que je vois et ce que j'entends en me mettant la fenêtre, MARMONTEL, *Œuv. t. VII, p. 44*.

— HIST. XVIe S. Vocable triviaux, COTGRAVE. Je maintiendrois volontiers le reng des biens selon que portoit la chanson que Platon dict avoir esté trivisle.... la santé, la beauté, la richesse, MONT. IV, 223.

— ETYM. Lat. *trivialis, de trivium*, carrefour (voy. TRIVIUM).

TRIVIALEMENT (tri-vi-a-le-man), *adv.* D'une manière triviale. Ouvrage écrit trivialement.

— ETYM. *Trivial*, et le suffixe *ment*.

† **TRIVIALISER** (tri-vi-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre trivial.

TRIVIALITÉ (tri-vi-a-li-té), *s. f.* ‖ 1° Caractère, qualité de ce qui est trivial. La trivialité de ce style. Le Globe trivialise, le sait plus fâché que vous des déclamations et des trivialités qu'on a insérées dans l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 5 fév. 1767. Des longueurs insupportables, des répétitions sans nombre, des trivialités dites avec pompe [dans le discours de Necker à l'ouverture des États généraux], MIRAB. *Collection*, t. I, p. 171.

— HIST. XVIe S. Trivialitez, COTGRAVE.

— ETYM. *Trivial*.

† **TRIVIUM** (tri-vi-om'), *s. m.* La division inférieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui était suivie du quadrivium, et qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

— HIST. XIIIe S. Cil trois sovent [savent] trive, cedrure, *Rat. de sept arz*, p. 58.

— ETYM. Lat. *trivium*, carrefour, de *tri*, trois, et *via*, voie.

† **TRIVOCALE** (tri-vo-ka-l'), *s. f.* Terme de grammaire. Voix simple exprimée par trois voyelles, par exemple *eau*.

— ETYM. *Tri*, trois, et *vocalis*, voyelle.

† **TRIVOLTIN** ou **TRIVOLTIN** (tri-vol-tin), *adj.* Vers à soie trivoltains, vers de race japonaise qui éclosent trois fois dans la même année, tandis que les vers ordinaires n'éclosent qu'une fois.

— ETYM. Ital. *tri*, trois, et *volta*, fois.

† **TRIZINCIQUE** (tri-zin-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Sel trizincique, sel zincique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRIZIRCONIQUE** (tri-zir-ko-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Sels trizirconiques, sels zirconiques qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TROBLE** ou **TROBLE** (tri-bo-lé, blé), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de trois bandes colorées.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *zona*, ceinture.

TROC (trok), *s. m.* Échange commercial d'objets. C'est une marchandise de plus que l'Europe reçoit en troc de l'Amérique, et qu'elle envoie en mer aux Indes, MONTESQ. *Esp.* XXII, 8. Ce sera le troc de Sarpédon [lisez Glaucus, *Iliade*, VI, v. 230-237]; vous me donnez de l'or, et je vous rendrai du cuivre, VOLT. *Lett. cardinal Quirini*, 28 oct. 1728. ‖ Fig. Mais que dire du troc que la Fortune fit...? Cette déesse inconstante se mit alors en esprit De voir un homme se pendre ; Et celui qui se pendit S'y devait le moins attendre, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. ‖ Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre, sans supplément de retour. Papier pour papier, une pour troc, voilà comme on négocie, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 8.

— HIST. XIIIe S. Troc, ÉCHANGE. En droit, l'échange est un contrat, le troc un simple fait où l'on livre une chose pour une autre équivalente. En économie politique, échange est le terme général. L'échange mes produits contre ceux dont j'ai besoin, par l'intermédiaire de deux ventes : je vends mon produit, et de l'argent que j'en tire j'achete le produit d'autrui : par cette vente et cet achat, l'échange est complet pour moi. Au contraire troc se dit de l'échange brut de produits qu'on fait avec les sauvages qui ne se servent pas de la monnaie.

— HIST. XVIe S. Lezquels compagnons parlerent

Digitized by Google

de trocher ou changer leur bonnet l'un à l'autre, par laquelle torche ou eschange.... DU CANGE, *trocare*. || XVIe s. Prince, je t'envoye ceste ode, Trafiquant mes vers à la mode Que le marchand baille son bien, Troque pour *trot*, toy qui es riche.... RONS. 333. Est-il si simple entendement, lequel, ayant d'un costé l'object d'un de nos vicieux plaisirs, et de l'autre en pareille cognoissance et persuasion l'estat d'une glaire immortelle [dans le paradis], entrast en troque de l'un pour l'autre? MONT. II, 444.

— ETYM. Voy. TROQUER; wallon, *trouk*; espagn. *trueque*.

TROCART (tro-kar) ou **TROIS-QUARTS** (troi-kar), s. m. Terme de chirurgie. Poignon cylindrique, long d'environ six centimètres, monté sur un manche, et contenu dans une canule d'argent proportionnée à son volume; il sert à faire des ponctions.

— ETYM. *Carre* (voy. ce mot) signifie chacune des faces d'une épée; par conséquent le *trocart* est un instrument à trois *carres*, ou pans, ou faces. L'orthographe est mauvaise.

TROCHAÏQUE (tro-ka-i-k'), *adj.* Terme de prosodie grecque et latine. Composé de trochées; où les trochées dominent. Vers trochaïque, ou, substantivement, un trochaïque.

— ETYM. Τροχαϊκός, de τροχαῖος, trochée.

TROCHANTER (tro-kan-tèr), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Nom donné à deux tubérosités qui présentent l'extrémité supérieure du fémur. Le grand trochanter. Le petit trochanter. || 2° Le second article de la patte de derrière des insectes, qui s'articule avec la cuisse. [La seconde pièce des pattes simples des crustacés.

— HIST. XVIe s. La grande apophyse située en la partie postérieure est nommée grand trochanter; la plus petite assise en la partie intérieure, est appelée petit trochanter. PARÉ, IV, 34.

— ETYM. Τροχαντήρ, trochanter, proprement coureur, de τροχάω, courir.

† **TROCHANTÉRIEN, IENNE** (tro-kan-té-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au grand trochanter.

† **TROCHANTIN** (tro-kan-tin), *s. m.* Le petit trochanter. Il Petite pièce du thorax des hexapodes.

† **TROCHANTINIEN, IENNE** (tro-kan-ti-niin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport au trochantin.

† **TROCHE** (tro-ch'), *s. f.* Espèce de coquillage en sabot.

— ETYM. Lat. *trochus*; grec, τροχός, toupie, sabot.

† **TROCHÉE** (tro-ché; l'académie prononce tro-kée; mais dans les classes de Paris on prononce généralement tro-ché), *s. m.* Terme de prosodie grecque et latine. Pied formé de deux syllabes, une longue et une brève.

— ETYM. Τροχαῖος, trochée, proprement coureur, de τροχός, course.

† **TROCHÉE** (tro-ché), *s. f.* Terme d'agriculture. L'ensemble des rameaux que pousse un arbre rena de graine, quand on le coupe un peu au-dessus de terre. Le sol qui est ainsi peuplé n'est point entièrement pervé des espèces du voisinage; il se garnit de quelques trochées d'herbes qu'accompagnent bientôt les arbustes protecteurs des jeunes sapins, DRALET, *Traité des for. d'arbres résineux*, p. 109.

— REM. L'Académie fait ce mot masculin; mais il pour la forme ni pour le sens il ne peut l'être.

— ETYM. Bourg. *trochi*, pousser des tiges; dérivé de l'anc. franç. *troche* (wallon, *trok*) qui signifiait faisceau, bouquet, assemblage. *Troche serait-il*, par métathèse, pour *torche*, au sens de faisceau?

† **TROCHÈRE** (tro-chè-r'), *s. f.* Genre de plantes de la famille des graminées.

† **TROCHEREAU** (tro-che-ré), *s. m.* Pin des marais, *pinus palustris*, Hort. Kew, originaire d'Amérique.

TROCHES (tro-che), *s. f. pl.* Terme de chasse. Pannes à demi fournées des bêtes fauves, fumets d'hiver.

— ETYM. Origine inconnue; à moins qu'à cause de leur forme elles n'aient été ainsi dites de l'anc. franc. *troche*, faisceau (voy. TROCHÉE 2).

TROCHET (tro-chè; le *t* ne se fie pas), *s. m.* || 1° Terme de jardinage. Nom qu'on donne à plusieurs fleurs, à plusieurs fruits, joints ensemble sur une même branche, et composant une espèce de bouquet. La seconde espèce de chênie porte ses glands en bouquets ou trochets comme les noisettes, BUFF. *Expos. sur les végét.* 2e *Mém.* || PIN à trochets, le *pinus rigida*, Michaux, originaire d'Amérique. || 2° Billot de bois, à l'usage du tonnelier.

— HIST. XVIe s. Ainsi qu'au renouveau Lu beau guimier par gros trochets fait naistre Son fruit touffu.... RONS. 943.

— ETYM. Diminut. de l'anc. franç. *troche* (voy. TROCHÉE 2); wallon, *trokat*, *trokette*; patois des Fourgs, *troutset*.

† **TROCHIER** (tro-ché), *s. m.* Amiaud du genre des troches.

— ETYM. *Troche* 1.

† **TROCHILE** (tro-ki-l'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom sous lequel on a réuni parfois les espèces du genre colibri, et celles du genre oiseau-mouche.

— ETYM. Τροχίλος, rotitelet, de τρέχω, courir.

† **TROCHISCATION** (tro-chi-ska-sion), *s. f.* Terme de pharmacie. Division en trochisques d'une pâte appropriée.

TROCHISQUE (tro-chi-sk'), *s. m.* || 1° Terme de pharmacie. Médicament solide, composé d'une ou de plusieurs substances sèches réduites en poudre, et auquel on a donné d'abord une forme ronde, puis des formes coniques, cubiques, pyramidales, etc. C'est l'absence de sucre dans les trochisques qui les distingue des tablettes; l'intermède est un mucilage, la mie de pain, un suc végétal. || 2° Les marchands de couleur donnent le nom de trochisques à des tablettes de couleur de couleur appropriées pour l'usage des peintres.

— HIST. XVIe s. Gaiten la guerit [une maladie] avec les trochisques d'Andronicus disoun en vinaigre, PARÉ, XI, 17.

— ETYM. Provenç. *trocis*; espagn. *trocisco*; ital. *trochisco*; de τροχίσκος, rondelle, de τροχός, roue, constitué des diminutifs élémentaires que τροχός, course (voy. TROCHÉE 1).

† **TROCHLÉAIRE** (tro-klé-è-r'), *adj.* Qui ressemble à une poulie. Il Qui a une poulie.

— ETYM. Lat. *trochlea*, poulie.

† **TROCHLÉE** (tro-klé), *s. f.* Terme d'anatomie. Eminence cartilagineuse que présente au dedans l'extrémité inférieure de l'humérus. [La surface articulaire rotulienne du fémur. || Petit cartilage servant de poulie de renvoi au muscle grand oblique de l'œil.

— ETYM. Lat. *trochlea*, poulie; du grec, τροχαλία, qui vient de τροχάλος, courant, rond comme une roue.

† **TROCHOÏDE** (tro-ko-i-d'), *adj.* || 1° Qui ressemble à une roue tournant sur son axe, à une toupie. || Terme d'anatomie. Articulation trochoïde, celle dans laquelle un os tourne sur un autre : telle est l'articulation atloïdo-axoïdienne. || 2° *S. f.* Terme de géométrie. Cycloïde ou roulette. M. de Roberval y réussit [à la solution de la roulette]; il démontra que l'espace de la roulette est triple de la roue qui la forme; on lui donna qu'il comprendrait l'espace. Le nom tiré du grec, trochoïde, correspondant au mot français roulette, PASC. *Hist. de la roulette*. || 3° *S. m.* Trochoïde ou fuseau, la figure courbe et ruffée que représente la corde dans sa position vibrante.

— ETYM. Τροχός, roue, toupie, et εἶδος, forme.

TROCHOÏDÉ (tro-ko-i-dé), *s. f.* Terme de vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

— HIST. XVIe s. Par la trochure qui est droite, le cerf dérogne] les *trochoïdes*, DU FOUILLOUX, IX.

— ETYM. L'anc. franç. *trochoe*, faisceau (voy. TROCHET, et TROCHÉE 2).

† **TROCHUS** (tro-kuss), *s. m.* Nom latin du genre toupie (coquilles univalves).

— ETYM. Lat. *trochus*, toupie, de τροχός.

TROÈNE (tro-è-n'), *s. m.* Genre de la famille des oléacées; il se compose d'arbrisseaux et de petits arbres originaires du nord et du centre de l'Europe et des régions tempérées de l'Asie orientale. || Le troène commun, *ligustrum vulgare*, L. Arbrisseau très-rameux, et qui sert à former des haies, des palissades. Mais, hélas! prise moins cette clancheur si vaine : On ensuite l'hyacinthe, on lasse le troène, RACINE, *Genèse de Virgile*, Égl. III.

— HIST. XIIIe S. Il ne vaut pas un coutel trone [de trosne], *la Rose*, 14021. || XVIe S. Ils estoient deiez sur l'herbette l'escuelle d'un bon en droit une tronne, DU CANGE, *trunum*. || XVIIe S. Le troesne, appelé en latin *ligustrum*, bois-blanc, à Lyon, et à Fontainebleau, coutneau, est bugeaut en bourrieres ou palissades, o. DE SERRES, 857. Cages d'oizier, esclusées de petits barreaux de troinelle pelée, A. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 74, dans LACURNE.

— ETYM. Bas-lat. *tronus*, dont l'origine est inconnue; picard, *drinion*; saintong. *troûgne*.

TROGLODYTE (tro-glo-di-t'), *s. m.* || 1° Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. || Se dit, en général, de tous les peuples sauvages qui habitent des cavernes ou qui se creusent des demeures souterraines. Il y avait en Arabie un petit peuple, appelé troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes, qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || 2° Par extension, se dit parfois de gens vivant sous terre, tels que les mineurs. || 3° Genre de quadrumanes où se trouve le troglodyte noir (Congo ou Guinée), connu sous le nom de chimpanzé. || 4° Genre d'oiseaux insectivores, dans lequel on distingue le troglodyte d'Europe, qui est le troglodyte vulgaire de certains auteurs, et connu sous les noms de troglodyte, bérichon, fourre-buisson, fourbisson, petit rat, roi Bertrand, ratillon, ratelet et roitelet, ce qui ne doit pas toutefois le faire confondre avec le régule cristé de Vieillot (insectivores), dit plus communément roitelet, LEGOARANT.

— ETYM. Τρωγλοδύτης, de τρώγλη, caverne et δύειν, entrer.

† **TROGLODYTIQUE** (tro-glo-di-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Troglodytes ou à leur pays. Habitations troglodytiques.

TROGNE (tro-gn'), *s. f.* || 1° Terme familier et de mauvaise. Visage. Et que son plus beau jeu ne gît rien qu'en sa trogne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Que je hais les manières et leurs mourantes trognes! SCARR. *Jodelet*, 1, 1. Ils [les rois] se sont accompagnés de gardes, de hallebardes; ces trognes armées qui n'ont de mains et de force que pour eux.... font trembler les plus fermes, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Tu veux, en combat singulier, Exposer la petite trogne.... RACHAUX. *Mém. acer.* I, XXII, p. 161. || 2° Particulièrement, visage enluminé par l'habitude du vin et de la bonne chère. Que votre incomparable trogne, la vive image du bon temps, Ne serve plus qu'une champagne, MALHERBE, *Œuv.* p. 498, dans ROUGNEAU. Dieu sait combien on vit d'ivrognes, Et tous aux différentes trognes, SCARR. *Virg.* I. || Rouge trogne, trogne enluminée, le visage d'un ivrogne. Aux buveurs à rouge trogne Il dit : trinquons à grands coups, BÉRANG. *Refers.* || 3° Arbre mis en têtard, dans quelques pays.

— HIST. XVIe S. Quant j'aurai beu, elle, voyant ma trongne, M'iroit disant : je ne vueil point d'ivrongne, RABELAIS, III, XVIe *p.* Quelle manière de les y guider [les enfants à l'étude] d'une trogne effroyable et les mains armées de foulets! MONT. I, 183.

— ETYM. Bourguig. *trongne*; patois des Fourgs, *trongne*. Quelques-uns le tirent du celtique : *cornuque*, tête; *gallois*, *trwyn*, forme récente *tron*, museau, nez. Diez préfère le vieux scandinave *trionn*, museau de cochon, danois *tryne*, qui d'ailleurs est voisin des formes celtiques. Toutefois en même temps il remarque s'il ne faudrait pas songer au latin *truo*, *truonis*, cormoran, mot qui a été employé figurément pour signifier un homme à grand nez; mais il a, comme il remarque, tous les intermédiaires manquent. Lacurne cite les *Gesta comitum barcinonensium*, cap. XIII, p. 511 du *Hurus hispanicus*, où il est parlé d'un Guillaume de Besaudum, qui cognominatur *trunnum*, eo quod nasum fictitium haberet. Ce texte paraît tout à fait parler en faveur de l'étymologie celtique ou germanique.

TROGNON (tro-gnon), *s. m.* Le cœur, le milieu d'une poire, d'une pomme, dont on a été tout ce qu'il y avait de bon à manger. Ni de ceux qui, pour leur estoc, Ne font état des autres hommes, Non plus que de trognons de pommes, SCARR. *Œuv.* I, VII, p. 190. || Le trognon d'un chou, du trognon de chou, la tige d'un chou dont on a ôté les feuilles. || On dit de même : un trognon de salade. || Fig. Voilà un joli petit trognon, se dit d'une jeune fille petite. Moi, quitter ce pauvre petit trognon! ah! je l'aime trop, GHERARDI, *Théât. ital.* I, II, p. 484.

— HIST. XIVe S. L'en peut coupper la porrete [petit] au-dessus du troignon jusques à la ray septembre, *Ménagier*, II, 3.

— ETYM. Diez y voit un dérivé de *tron*, qui s'est dit pour *tronçon*. Le wallon est *tourson*, qui semble se rapporter à *tronsse* ou *tourse*, faisceau.

† **TROGNONNER** (tro-gnon-né), *v. n.* Avoir l'apparence d'un trognon. Une duègne, affreuse contrepartie d'une jeune fille, trognonne et dont le nez trognonne, V. HUGO, *Roy Blas*, IV, 7.

Digitized by Google

— ETYM. *Troyne*; patois des Fourgs, *trougni*, faire la trogne, la moue.

TROIS (troi; l's se lie : troi-z hommes; au XVIe siècle, Bèze dit que les Parisiens prononcent à tort trois ou trois; la prononciation regardée comme bonne était alors troub), *adj. num.* || 1° Nombre composé de deux et de un. Que voulez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût, *cons. Mor.* III, 8. J'avoue, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi, *ibid. Myst. Trinité*, t. I, p. 161. Je ne sais pas trois jours en santé, et je n'ai point de mal qui dure trois jours : ainsi on ne sait jamais l'état où je suis, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* t. V, p. 81, dans POUGENS. On peut trouver encor quelque femme fidèle; Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter, Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer, *mon. Sat.* I. On peut parier 12477 contre 700, ou 12 ½ contre 1, qu'un enfant de trois ans vivra un an de plus, REY, *Prob. de la vie, Œuv.* t. I, p. 264. Il [le P. Jharbroack] dit que les nègres de Guinée ont l'esprit extrêmement borné... qu'on en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois, in. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 145. || Terme d'arithmétique. Règle de trois, règle par laquelle, ayant trois termes connus qui peuvent entrer en proportion, on détermine un quatrième terme inconnu. || Familièrement. Les trois quarts du temps, le plus ordinairement, le plus souvent. || Familièrement. Et de trois, et trois, pour la troisième fois. Et trois ! — Quand sous serons à dit, nous ferons une croix, *mon. FR.* 1, 11. || 2° Troisième. Page trois. Chapitre trois. Henri trois. Ils écrit plus ordinairement Henri III. || 3° *S. m.* Le nombre trois. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt, MOL. *Mal. imag.* I, 5. Restaient trois débiteurs (voy. ANC. et CORRECT.); car nous avons déjà observé que, dans l'antiquité, tout se faisait par trois, VOLT. *Dict. phil. Amendement*. || On dit de même : le nombre trois. Platon, qui, dans ses méditations métaphysiques, a fondé sa première le nombre trois la perfection divine et la formation humaine, BAILLY, *Atlantide*, p. 66. || 4° Le chiffre [3]. Marqué d'un trois. Deux et trois. || On dit de même : le numéro trois. || 5° Le trois du mois, le troisième jour du mois. Nous sommes au trois d'avril. || 6° Au jeu de cartes. Le trois de carreau, de pique, etc., la carte marquée de trois carreaux, de trois piques, etc. || Au jeu de dés, un trois, la face du dé marquée de trois points. || 7° Intérêt à trois pour cent, intérêt par produit trois francs pour cent francs. Placer son argent à trois pour cent. || Le trois pour cent, rente inscrite au grand livre et rapportant trois francs pour cent francs. Ce dernier nombre est purement nominal; la confiance ou la méfiance du public le fait constamment varier; il est aujourd'hui de 64 ou 65. || Terme de musique. Mesure à trois-huit, à trois-quarts, sortes de mesures à trois temps. || 8° Terme de blason. Se dit pour indiquer l'ordre dans lequel sont rangées six pièces semblables. Trois et demi sur une ligne, deux au milieu de l'écu, et une en pointe.

— HIST. XIIe S. En trois jurs, *Ch. de Rol.* LXXI, l'une s. Bien savez que nous trois de serrage [je] jetai, *Berte*. VII. Li troi serjant l'emmenoit droit après l'ajournet, *ib.* XXI. || XVe S. Tant plus regarde, moins y voy. Et plus y voy, moins y connoys : le monde va de deux en trois, Sans savoir comment ne pourquoy, CH. D'ORL. *Rondel.* || XVIe S. Secret de trois, secret de tous, GOTTGRAVE.

— ETYM. Wallon. *trwa*; bressan, *troy*; provenç. *trei* au nominatif, *trei* au régime; espagn. *tres*; ital. *tre*; du lat. *tres*; grec, τρεῖς, τρεσσι, τρεῖ; irland. et bas-bret. *tri*; allem. *drey*; angl. *three*, *saxser. tris*.

‖ **TROIS-ÉTOILES** (troi-zé-toi-l'), *s. m.* Nom que l'on marque ainsi ***, et que l'on donne à une personne que l'on veut laisser inconnue, ou dont on ne sait point le nom (voy. ASTÉRISQUE, ET 9).

TROISIÈME (troi-zi-è-m'), *adj.* || 1° Nombre ordinal de trois. Qui est après le deuxième. Pour un fils enlevé deux voleurs se battaient... Arrive un troisième larron Qui savait maître Aliboron, LA FONT. *Fabl.* I, 12. La honte fut dans l'amour conjugal N'aller pas jusqu'au troisième ou troisième partial, SOUL. *Nat.* I. Le roi scythe, en regardant l'arc et ses rivaux, ne se plaignit point d'être le troisième, SAINT. *Franc. de Balsal.* c. I'am... l'autre... au troisième appelle un enfant au secl'eil un greffier solaire, une grosse rave au phénomène potager, in. *Mel. litt. Vie de Voltaire*, *Pièces diverses*. || Trois ou quatrième, abréviation pour troisième ou quatrième C'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours, REY. 25 mai 1680. || Terme de vénerie. Troisième tête, se dit d'un cerf de quatre ans. || Il est arrivé au troisième, il est arrivé accompagné de deux barres. || En troisième, avec deux autres personnes. L'abbé de Bernis et Duclos allaient la voir ensemble tous les dimanches; et, comme ils n'aient l'un et l'autre quelque amitié pour moi, j'allais en troisième avec eux, MARMONTEL, *Mém.* IV, 12. 2° *S. m.* Un troisième, une troisième personne. Un troisième survint. || 3° Le troisième étage d'une maison. Loger au troisième. Il occupe un troisième. || 4° *S. f.* La troisième classe. Cet écolier fait sa troisième. *Les Lois de Cotrée*, ses Pandectes, ses traités de la Vieillesse, de l'Amitié, des Devoirs de la vie civile, sont d'un grand secours pour la quatrième et pour la troisième, ROLLIN, *Traité des Et.* I. J'étais déjà capable d'entrer en troisième à l'université de Salamanque, LESAGE, *Estev. Gonz.* I. || Ce professeur fait la troisième, il en est à la troisième. Elle est en troisième, un élève de la classe de troisième. || 5° Ancienneté, la troisième des enquêtes, la troisième chambre des enquêtes, appartient de Paris.

— ETYM Dérivé de *trois*; bourgnig. *troisième*; wallon, *treuzaisme*. L'ancienne langue disait terz pour troisième.

TROISIÈMEMENT (troi-zié-me-man), *adv.* En troisième lieu.

— ETYM. *Troisième*, et le suffixe *ment*.

TROIS-MÂTS (troi-mâ), *s. m.* Terme de marine. Par synecdoque, nom donné aux navires dont la mâture se compose, outre le beaupré, de trois mâts verticaux placés dans les dunes et des voiles carrées. || Trois-mâts-barque, navire à trois mâts, dont le mât de misaine et le grand mât portent une barre, et trois ou quatre huniers (basse voile, hunier, perroquet, cacatois), quand le mât d'artimon, tenant au-dessus du cagnard des bas haubans par une suite de cordages, n'a pas plus que portant une voile d'artimon ou de brigantine, et quelquefois une flèche en cul.

‖ **TROIS-PIEDS** (troi-pié), *s. m.* Cercle en fer soutenu par trois pieds destiné à supporter une grande chaudière. || Ustensile de ménage de même forme, servant à supporter une marmite, une casserole, un réchaud.

‖ **TROIS-PONTS** (troi-pon), *s. m.* Nom donné par synecdoque au vaisseau à trois ponts. Un trois-ponts.

‖ **TROISQUARTS** (troi-ka), *s. m.* || 1° Synonyme de levraut de trois quarts (voy. QUART 2, n° 9). || 2° Nom administratif du flacre, par opposition aux coupés et aux milords de grande remise. || 3° Petit violon sur lequel on fait jouer les enfants qui ne pourraient tenir un violon ordinaire.

‖ **TROIS-QUARTS** (troi-kart), *s. m.* Voy. TROICART. || Grosse lime triangulaire.

‖ **TROIS-SIX** (troi-sis), *s. m.* Esprit-de-vin du commerce, ainsi nommé parce qu'il est écrit d'ordinaire 3/6, et, rarement en toutes lettres, trois-six. Cours du change (bourse du 8 brumaire) : pours de diverses marchandises; esprit 3/6, 800; eau-de-vie 22 degrés, 360; huile d'olive, 1 liv. 4 s. *Gazette nationale ou le Moniteur unic.* du 8 brumaire an IV.

— ETYM. Cette expression dérive d'un ancien mode d'évaluation des liquides spiritueux qu'on rapportait autrefois à l'alcool dit preuve de Hollande, marquant 19° de l'aréomètre Cartier et renfermant environ la moitié de son volume d'alcool absolu : un alcool dont 2 mesures ajoutées à 3 mesures d'eau faisaient 4 mesures d'esprit à 19° était un esprit trois-six.

‖ **TRÔLE** (trô-l'), *s. f.* Ouvrier à la trôle, se dit, chez les ouvriers en meubles, de ceux qui, fabriquant les meubles, va ensuite, soit par des entrepreneurs, soit par lui-même, les porter et vendre aux marchands en boutique du faubourg Saint-Antoine. Aussi prévoyons-nous, dans un avenir peu lointain, la disparition presque absolue de petits ateliers en chambre, et par cela même de la vente dite à la trôle, qui consiste pour l'ouvrier à colporter ses meubles de maison en maison.... Il est vrai que, depuis longtemps déjà, des commissionnaires se chargent de faire la trôle pour le compte des ouvriers, P. DALLOZ, *Monit. univ.* 8 oct. 1867, p. 1273, 1re col.

— ETYM. *Trôler*.

TRÔLE, ÉE (trô-lé, lée), *part. passé* de trôler. Ce jeune homme très drôle dans toutes les manières.

TRÔLER (trô-lé), *v. a.* || 1° Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. || 2° *V. n.* Courir çà et là. Il ne fait que trôler tout le long du jour.

— HIST. XIIIe S. [Il rêve] Que il menjoit un oef [œuf] dont autres n'avoit cure, O [avec] ses mains le trolloit parmi la terre dure, *Roman d'Alixandre*.

— ETYM. Picard, *drôler*, aller çà et là; norm. *troûler*, paresser; de l'allem. *trollen*, trôler, rouler; angl. to *troll*; mais il y a aussi le kimry *trolio*, tourner, rouler.

‖ **TROLLE** (tro-l'), *s. f.* Terme de vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois pour quêter et lancer un cerf.

‖ **TROLLE** (tro-l'), *s. m.* Genre de plantes de la famille des renonculacées.

— ETYM. Allem. *Trollblume*, la fleur roulante, de *trollen*, trôler, rouler (voy. TRÔLER.)

‖ **TROLLE** (tro-l'), *s. m.* Espèce de clisse faite avec des planches d'arbre enlacées autour de pieux fichés en terre.

— ETYM. Dans le Poitou, *troler* signifie soutenir les bestiaux malades qui ne doivent pas se coucher, avec des claies attachées aux chevrons de l'étable; et une *trolle*, la sangle employée à cet effet.

‖ **TROLLER** (tro-lé), *v. n.* Terme de vénerie. Quêter au hasard dans une enceinte où l'on n'a pas fait détourner la bête.

‖ **TROLLER** (tro-lé), *v. a.* Faire un trolle pour en construire une étable, un lait à cochons.

— ETYM. *Trolle* 3.

‖ **TROMBA** (trom-ba), *s. f.* Mot italien qui signifie trompette, et dont on se sert quelquefois sur les partitions. On dit au pluriel trombe, prononcé trom-bé.

‖ **TROMBE** (tron-b'), *s. f.* || 1° Météore consistant en une colonne d'eau conique, enlevée par des tourbillons de vent, tournant sur elle-même et suivant une direction variable, et produisant les plus grands ravages; il y a des trombes de terre et de mer. Les trombes, que les navigateurs ne voient jamais sans admiration et sans admiration, SUPP. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 278. Le vent ou l'agitation de l'air intérieur sous la nuée ne rompt ni ne brise ni les petites trombes; seulement, cette impulsion les détourne de la perpendiculaire, in. *Add et corr. th. terr. Œuv.* t. XII, p. 81. On peut diviser les trombes en descendantes et ascendantes: les trombes descendantes sont celles qui se portent des nuages vers la terre ou la mer; et les trombes ascendantes sont celles qui se portent de la mer vers le nuage, BIANCONI, *Traité de phys.* t. III, p. 200. || Un à dit aussi trompe. Un de ces gros tourbillons que les matelots appellent trompe, VOY. de Siam, t. I, p. 27. || 2° Terme de marine. Ventilateur en usage sur les vaisseaux. On l'appelle aussi trompe. || 3° Appareil destiné à lancer le vent dans les fourneaux. Un fourneau à manche, animé par le vent d'une trombe d'eau, *suiss.* SUAG, *Voy. Alpes*, t. V, p. 70, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Trompe, NICOT.

— ETYM. Ital. *tromba*. On a proposé deux étymologies, l'espagn. *tromba* ou *tromba*, toupie, français, *trompe* (il n'aurait pas le fourni pour mener cette trompe, DESPER. *Cont.* VI), qui viennent du lat. *turbo*, la trombe étant comparée à une toupie qui tourne; et l'ital. *tromba*, trompette, à cause de la forme en tube qu'a ce météore.

‖ **TROMBE** (tron-b'), *s. f.* Sorte d'instrument de percussion dont le son ressemble à celui d'une timbale couverte.

— ETYM. Ital. *tromba*, trompette.

TROMBLON (tron-blon), *s. m.* Arme à feu portative dont le canon est élargi en forme de jusée; il y en a de toutes les grandeurs, le canon est quelquefois en cuivre. Le trombion fasait partie de l'armement des mameluks de la garde impériale.

— ETYM. Dérivé de l'ital. *tromba*, tube : tube à feu.

TROMBONE (tron-bo-n'), *s. m.* || 1° Terme de musique. Instrument en cuivre qui fait partie de la famille des trompettes. Difficile de la trompette par sa construction, mais non par le timbre de ses sons, le trombone est composé de deux tubes qui s'emboîtent et glissent l'un sur l'autre, de ma-

Digitized by Google

nière à pouvoir allonger l'un de tout le développement de l'autre; en sorte que ce tube, pouvant *varier* de longueur au raison de la volonté de l'exécutant, fournit des intonations pour tous les degrés de la gamme chromatique, depuis la note la plus basse, jusqu'à la plus haute de l'étendue de l'instrument. VETS, *Manuel du compositeur*. p. 76. Le son des trombones est plus sec, plus dur et plus énergique que celui des ophiéléides. *Rb. la Musique*, II, 16. Il y a quelques artistes qui se distinguent par les tours de force qu'ils exécutent sur le trombone, in. *la Musique à la portée de tout le monde*, XVIII. Les trombones entrent à l'académie (Opéra), avec Gluck, le 10 août 1774. CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de mus.* I, II, p. 384. ‖ 2° Celui qui joue du trombone.

— ETYM. Ital. *trombone*, augmentatif de *tromba* (voy. TROMPE).

† **TROMBONISTE** (tron-bo-ni-st'), *s. m.* Se dit quelquefois de celui qui joue du trombone.

† **TROMMEL** (tro-mèl), *s. m.* ‖ 1° Terme de forge. Appareil rotateur remplaçant aujourd'hui partout les systèmes de grilles fixes ou mobiles pour le classement de grosseur et de densité du minerai. Trommel débourbeur. Trommel classeur. ‖ 2° Cylindre à claire-voie qui sert au lavage des tubercules dans les féculeries.

— ETYM. Allem. *Trommel*, tambour.

† **TROMPE** (tron-p'), *s. f.* ‖ 1° Terme vieilli. Trompette. « Ce poëte des rois (Ronsard) la coure presse un laurier royal; je ne veux point de fort, sa joue enfle, il souffle sa trompe.... et la France n'a plus rien à envier à l'ampoulé espagnole, musicale. *Guerres de religion*, p. 161. Il n'est plus en est resté dans la locution suivante : Publier à son de trompe, annoncer quelque chose au public, par l'avoir annoncé au son d'une trompette. Gerson ajoute que la condamnation de l'erreur de Jean XXII fut publiée à son de trompe, en présence du roi, DUMAS, *Lib. Epi. gall.* t. 2. ‖ Fig. Publier une chose à son de trompe, l'annoncer à beaucoup de personnes, la divulguer. Je ferais publier à son de trompe.... PASC. Prov. II. Il vaut mieux faire du bien sans le publier à son de trompe, LESAGE, *Ecr. Gonz.* ‖ 2° Particulièrement. Instrument à vent composé d'un tuyau de cuivre ou d'argent fourré de cuivre, dont on se sert à la chasse, dit aussi cor de chasse. Sonner de la trompe. Le bruit des chiens et des trompes qui sonnent, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. ‖ Fig. Le vent de la trompe, le bruit de la trompe, v. NOAG, Fouq, 24. ‖ 3° Petit instrument de fer qui a une languette au milieu et dont on tire du son en le mettant entre les dents et en touchant la languette avec le bout du doigt; on l'appelle plus ordinairement guimbarde. ‖ 4° Sorte prolongée de l'éléphant, qui a quelquefois, par comparaison de forme avec une trompette. L'éléphant se sert de sa trompe comme d'une main. De tous les instruments dont la nature a su libéralement munir les productions exterieures, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un double nerf, une, *Encyclopédie*, t. IV, p. 280. ‖ Prolongement du nez du tapir. ‖ 5° Suçoir charnu, rétractile et protractile de certains insectes diptères. Trompe d'éléphant, la même, swammerdam et Réaumur loin derrière lui dans son mémoire sur la trompe du cousin, inséré dans le recueil de la Société de Turin, BONNET, *Hist. des Ins.* Œuv. t. XII, p. 188, dans POIRRET. ‖ 6° Espèce de tuyau armé de petites dents, que possèdent quelques mollusques. ‖ 7° Espèce de coquille de mer en spirale. ‖ 8° En architecture, portion de voûte en saillie, qui supporte une encoignure, une tourelle. On vient d'élever rue Radziwil cette fameuse trompe ou console en pierre, qui tient suspendu, au-dessus du trottoir oriental de la susdite rue, l'angle nord-ouest de la galerie dorée de la Banque de France, *l'Univers*[1], 28 sept. 1840. ‖ Trompe de voûte, pierre ronde faisant partie des voussoirs d'une niche. ‖ Terme de menuiserie. Partie saillante en angle dont le dessous est échanré en creux. ‖ 9° Terme d'anatomie. Trompe d'Eustache, canal en partie osseux, en partie fibro-cartilagineux et membraneux, dont une des extrémités se prolonge jusque dans la cavité du tympan, et dont l'autre, plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx. ‖ Trompe de Fallope, nom donné à deux conduits longs de 10 à 15 centimètres, qui naissent chacun de l'un des angles supérieurs de la matrice, et se portent à l'ovaire correspondant. ‖ 10° Machines soufflantes employées dans quelques forges; elles se composent d'un canal vertical par lequel l'air est entraîné et conduit en un réservoir, par une chute d'eau. ‖ 11° Chez les artificiers, espèce de pot à feu.

— HIST. XIIIe S. Et les trompes commencent à sonner trop merveilleusement, VILLEH. LXX. Feseurs de trompes, *Liv. des mét.* 360. A l'esmouvoir l'ost la roy, n'oit grant noise de trompes et de cors sarrazinois, JOINV. 228. ‖ XVe S. Il n'est que le roc et la trompe, Pour vivre à l'aise et dans la pompe, *Rec. de farces*, p. 138. ‖ XVIe ‖ passa ces villes en chasseur, sa trompe en escharpe, CARLOIX, III, 9. La trompe du gantelet [les lames répondant au carpe et au métacarpe] fait à tornant avec le endroit de l'avant-bras, et est à plain, PARÉ, XVII, 12. Les elephans ont le nez très long et creux comme une grande trompe, m. *Monstr. app.* 3. Il y a plus de trompeurs que de trompes, CORBIAVE. Nous pouvons dire que les elephants ont quelque participation de religion, d'autant qu'après plusieurs ablutions et purifications on les void haut-sant, leur trompe, comme des bras, MONT. II, 179.

— ETYM. Provenç. *tromba*, *trompa*; ital. *tromba*. D'après Diez, qui pense que l'anc. haut-allem. *trumpf*, trompe, est d'origine romane, *trompa* représente le latin tuba, trompette, avec le renforcement d'une *r*, comme dans *tronare*, pour *tonare*; il remarque que l'ital. *trombone* a aussi, comme le latin tuba, le sens de conduit, tube. Mais les intermédiaires manquent. ‖ 1° TROMPE (tron-p'), *s. f.* Nom, en Bretagne, du sabot, jouet d'enfant.

— ETYM. Espagn. *trompo*, *trompo*; du lat. *turbo*, toupie; ce que Diez regarde comme possible, bien que le genre ne coïncide que dans *trompo*.

TROMPE-ÉTE (tron-pé, pée), *part. passé de* tromper. ‖ 1° Terme de chasse, quelque artifice. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, NAC. *Mithr.* II, 4. Ma feu! les trompeurs seront trompés, M. ORDER, *Annales d'opera*, homme de bien; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer! LESAGE, *Crisp. rir.* 14. Nous étions tous deux heureux; tu me croyais trompé, et je te trompais, MONTESQ. *Lett. pers.* 101. ‖ 2° Déçu dans ce qu'on attendait. Aussitôt dans son seul il plonge son épée; Mais la mort fait encor sa grande âme trompée, RAC. *Mithr.* V, 4. Mlle du Fay, dans deux nuits heureuse, comme vous le dites, vous trompez bien toute la terre qui vous envie. — Mme de Sévigné, *Je suis trompé*, dans la première, VOLT. *Dial.* 3. Trompée dans sa longue attente, elle ne cessait de pleurer, de gémir, RICCOBONI, *Œuv.* I, V, p. 208, dans POUGENS. Il trompé de l'attente, de l'espoir, déçu, abusé, trompé dans son espoir. Ainsi, trompé de mon attente, je me consume vainement, Et les remèdes que je tente Deviennent mon événement, MOLIÈ. *Chanson*, V, 5. L'auditeur n'est point trompé de son attente, quand le titre du poème le prépare à n'y voir rien de déplacé ou de hors-d'œuvre, *Encyc. diac.* Mais vous-mêmes trompés d'un vain espoir de gloire, RAC. *Alex.* II, 3. ‖ 3° Il se dit, dans un sens analogue, des choses, des actions, des sentiments qui ne réalisent pas tout leur effet. Mais quoique trompé que de Pompée Je voie et la fortune et la valeur trompée.... CORN. *Pomp.* I, 4.

‖ **TROMPE-LA-MORT** (tron-pe-la-mor), *s. m.* Personne très-vieille ou rétablie contre toute espérance.

TROMPE-L'ŒIL (tron-pe-l'euil, il mouillé), *s. m.* Terme de peinture. Sorte de tableau où les objets de nature morte sont représentés de manière à faire illusion. ‖ Ce mot se prend souvent en mauvaise part, surtout en parlant d'ouvrages lus à l'assemblée est exposé de la situation de la république, vaste tableau en trompe-l'œil où tout était sacrifié à l'effet, LAMARTINE, *Hist. de Napoléon Ier*, L. II. ch. 9. ‖ *Au pluriel*. Des trompe-l'œil.

TROMPER (tron-pé), v. a. ‖ 1° Induire en erreur par le moyen de la ruse, la mensonge. Il me répondit en se moquant de moi, que je devais avoir observé que le monde veut être trompé, et que c'était là où se vérifia en cette occasion, RETZ, *Mém.* I, III, liv. IV, p. 125, dans POUGENS. Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Il faut que les princes ou leurs ministres s'étudient.... à le séduire [le peuple] et tromper par les appareuces, le gagner et tourner à leurs desseins, C. NAUD, *Coups d'Etats*, ch. IV, édit. de 1667, p. 241. Si je voulais, je citerais M. de la Rochefoucauld, qui était aussi aisé à tromper que moi; SÉV. 435. Quand, pour punir les scandales, on pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, nous. *Brune d'Angiet*. Il fut donné à celui-ci [Cromwell] de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois, in. ch. On ne permet à un homme de bien d'être trompé qu'une fois, in. *Rem. Reponse*, II, 1, 14. Eil y avait moins de dupes, il y aurait moins de fripons appelle des hommes fins ou entendus, et de ceux qui tirent autant de vanité que de distinction d'avoir su pendant tout le cours de leur vie tromper les autres, LA BRUY. II. Je m'imaginais n'être trompé qu'à demi, puisque je savais que j'étais trompé, FÉN. *Tél.* XII. On disait à Ferdinand, roi d'Aragon, que le roi de France se plaignait qu'il l'avait trompé deux fois : il en a menti, répondit-il, je l'ai trompé plus de dix, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 381, dans POUGENS. Ne dites point qu'il faut tromper les hommes au nom de Dieu; ce serait le discours d'un diable, s'il y avait des diables, VOLT. *Philos. Dict. Religion*. *Axiomes*, 1. Des passions très-méritantes et très-utiles, celle-ci par exemple : S'il peut être utile de tromper le peuple? nous n'avons jamais mis à l'Académie française proposer ce beau sujet, n'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. Moi qu'ils ne trouvent pas digne d'être trompés, et vous leurs actions, CHATEAUBRIANT, *Lett. pères*. 2. ‖ Absolument. On la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée, DOSS. *Anne de Gonz.* Jadis l'homme vivait au travail occupé, Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé, BOIL. *Epît.* IX. L'enseigne est à leur porte [des maisons de jeu]; on y lirait presque : ici l'on trompe de bonne foi, LA BRUY. II. N'est-ce pas tromper que d'entretenir quelqu'un dans son erreur? COMTE DE CAYLUS, *Acad. des ces dames*, Œuv. t. XII, p. 223, dans POUGENS. ‖ Cela ne trompe point dans, elle lui est infidèle. ‖ Au jeu, tromper, tricher. Je me donne au diable, s'il est possible que vous gagniez.... Et d'où vient-il, Camérou, qui commençait à s'impatienter.... — Voulez-vous le savoir? dit Maita; ma foi, c'est que nous vous trompons, RAMLT. *Gram.* III, 2. ‖ 2° Séduire, en parlant des femmes qu'on trompe. Mathurine à don Juan : Ne m'allez pas tromper, je vous prie, il y aurait de la conscience à vous; et vous voyez comme j'y vas à la bonne foi, MOLIÈ. *Festin*, II, 2. Trop célèbres esprits que sa flamme [de Théséel a trompés, RAC. *Phèdre*, I, 1. Les filles, en ce temps si souvent attaquées, Sur la foi des serments avaient été trompées, REGNARD, *Ménechm.* V, 1. ‖ 3° Échapper à quelqu'un. Tromper des surveillants. Il a trompé la vigilance de ses gardiens. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais observé, RAC. *Phèdre*, III, 3. Mais pouvaient-ils tromper tant de jaloux regards? m. *Bajaz.* I, 1. Il trompa leur poursuite à la faveur de l'obscurité, LESAGE, *Diable boit.* I. Il trompe la foi, l'éluder. ‖ 4° En parlant des choses, donner lieu à une erreur, à une méprise. L'horloge nous a trompés. Mes yeux ne me trompaient-ce secours [du tourbier], Ne me trompent jamais en me mentant toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. Pendant qu'un philosophe assure que toujours par leurs sens les hommes sont dupes. Un autre philosophe jure qu'ils ne nous ont jamais trompés, in. ch. ‖ Absolument. Cet homme a une mine qui trompe. ‖ A tromper, de manière à faire illusion. L'ouvrage est si prise si juste, qu'on a voit toute nue à travers le vêtement, et ce vêtement est à tromper, DIDEROT, *Salon de* 1767, *Œuv.* t. XIV, p. 374, dans POUGENS. ‖ Familièrement. C'est ce qui vous trompe, il l'égard de cela vous êtes dans l'erreur. ‖ 5° Faire tomber dans quelque erreur. Comme les sots ont orgueil [de l'âme] la trompe, il faut lui faire sentir par quelque autre endroit sa pauvreté et sa misère, DOSS. *la Vallière*. Cette vie dont la fuite précipitée nous trompe toujours, BOS. *Mar.-Thér. Le bonheur* effronté Trompa les yeux d'abord, plut par la nouveauté, BOIL. *Art p.* I. ‖ 6° Agir contrairement à ce qui était attendu soit en bien, soit en mal. Il a trompé nos espérances Trouver la confiance. On attendait beaucoup moins de lui, il a trompé tout le monde. ‖ [Charles de Sévigné] avait pitié de toutes mes douleurs, et le hasard à voulu qu'il ne m'ait trompée en rien de ce qu'il m'a promis, pas même à la promenade d'hier, dont je me suis mieux portée que je n'espérais, SÉV. 1er février 1676. Ils [les dieux] ont trompé les soins d'un père infortuné Qui protégeait en vain ce qu'ils ont condamné, RAC. *Iphig.* IV, 4. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation, J. J. ROUSS. *Lett. à Soulavethorn*, 20 mai 1761. ‖ Absolument. Dieu saura vous montrer par d'importants bienfaits, que sa parole est stable et

ne trompe jamais, &c. *Athal.* 1, 1. ‖ Il se dit des choses en un sens analogue. L'insolent en est bien perdu la vie; Mais mon âge a trompé ma générouse envie, CORN. *Cid*, 1. La retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, BOSS. *le Tellier*. Il m'a trompé une fois, ce monde ingrat; il ne me trompera plus, VEN. *Dial. des morts mod.* 4. Voilà comme les événements trompent presque toujours les politiques, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1633. ‖ 2° Faire diversion à. Ô mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie, MASS. *Duch. d'Orl.* Trompons, je vous prie, vous notre douleur.... par le souvenir de nos joies passées, FLÉCH. *Mar.-Ther.* Trompe leurs inquiétudes; amuse-les par la musique, la danse, les boissons délicieuses, MONTESQ. *Lett. pers.* 2. Enfin il est fini ce jour dont rien n'a trompé la longueur, RACONNIS, *Œuv.* t. 1, p. 93, dans ronsard. Par vous tout s'embellit, et l'heureuse sagesse Trompe l'ennui, l'exil, l'hiver et la vieillesse, RACINE, *Trois rég.* 1. ‖ Tromper le temps, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas sentir le temps long. Si nous ne faisions simplement que vivre, sans qu'il s'y mêlât quelque chose qui trompe et en fasse couler plus doucement les moments, BOSS. *Sermons, sur l'honneur, fragment sur le même sujet.* Ils cherchent à tromper le temps par mille sortes d'occupations, 1re *Pensée*, *Pensées*, *Fr. de Paule*, 2. ‖ Tromper le chemin, faire diversion à la longueur du chemin. Lui discourant, pour tromper le chemin, Je chassai et dans..... la FONT. *Oraison*. Il se trompe de compagnie. Trompant un cheval, changer subitement de main après un seul quart de volte. ‖ 3° Se tromper, v. réfl. S'induire soi-même en erreur. Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent, LA ROCHEFOUC. *Max.* 114. Et l'amour-propre engage à se tromper soi-même, MOL. *Tart.* IV, 3. Nous ne voyons en Madame ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même, BOSS. *Duch. d'Orl.* Oui, c'est Joas, je cherche en vain à me tromper, RAC. *Athal.* V, 6. On croit tromper les autres, mais on ne se trompe jamais soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 168. ‖ 4° S'abuser, être dans l'erreur. Quand quelqu'un s'aperçoit, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose; car elle est vraie relativement à ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse, PASC. *Pens.* VI, 26, éd. HAVET. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : bien redresser un arbre, c'est bien sens égaré, BOSS. *Hist.* III, 7. Racontait-il [Turenne] quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre? on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée, FLÉCH. *Turenne*. Pour ceux qui sont ruinés [par un jugé], il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé, BR. *Jamougn*. Il écrit une seconde lettre, et, après les avoir achevées toutes deux, il se trompe à l'adresse, LA BRUY. XI. Craignez de vous tromper; mais ne craignez jamais de laisser voir aux autres que vous avez été trompé, PEN. *Tél.* XXIV. C'est un homme rare que celui qui ne peut faire pis que de se tromper, FONTEN. *Roman*. Ne trompe-t-il as-je un bandeau sur les YEUX? VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 déc. 1760. ‖ À se tromper, s'y tromper, au point d'être trompé. Mme Evrard : Cette petite est le portrait de son père. — M. Dubrange : Oui vraiment et Julien, il ressemble à sa mère! — Mme Evrard : si s'y trompez, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* III, 4. Tenons, qui imitait, à s'y tromper, les tableaux des Bassan, BALZAC *Dict. des arts du dessin*, *pastiche*. ‖ Se tromper de route, d'heure, d'adresse, manquer la bonne route, l'heure indiquée, l'adresse véritable d'une personne. ‖ Fig. et par ironie. C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit, il ne se trompe que quand l'erreur tourne à son avantage. Il se peut ne me trompe-t-il employée en forme de correctif, quand on n'est pas très-certain d'une chose, ou quand on veut éviter un ton tranchant. Je ne sais si je ne trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie, MOL. *Prec.* 16. Tous ces rois-là [le Juif et d'Israël] s'assassinent un peu trop souvent les uns les autres; c'est une mauvaise politique, si je ne me trompe, VOLT. *Philos. Quest. Zapata*, 44. ‖ On dit dans le même sens : Je me trompe, je suis bien trompé. Je suis bien trompé, s'il n'en est ainsi. Je me trompe, ou vous VOUS, par Esther secondés, Obtiendront plus encor que vous ne demandez, RAC. *Esth.* III, 2. Je suis fort trompé, ou j'ai trouvé un bon expédient pour me défaire d'avec mal..... FONTEN. *Lett. gal.* II, 16.

— SYN. TROMPER, DÉCEVOIR. Décevoir, c'est abuser par quelque chose d'apparent, de spécieux, d'engageant. Tromper, c'est abuser par la ruse, par le mensonge, par l'artifice.

— HIST. XIVe S. Ireluit supliant vuant que indite trompeur se trouvoit de lui, DU CANGE, *trompator*. ‖ XVe S. On ne sçaura trouver men per [égal], Par saint Jacques, non, de trompeur, *Patelin*, V, 13. Je ne pourrois souffrir qu'une telle gouge se trompast et de vous et de moi si longuement, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. Il semble que vous trompez [vous trompez] des saints et confesseurs de l'Église, ID. *ib.* XCIV. ‖ XVIe S. Plusieurs gens malades ont, à la facture d'oeufles, trompé leurs ennuys, RAB. *Pant.* 4, *Prol.* Le trompeur peult servir pour le coup, MONT. I, 24. Pourveu ne trompera-t-il aus escus, puisqu'il trompe aux espingles? ID. I, 40S. Ils trompent l'esperance qu'on en a conçue, ID. I, 40S. Je ne pourroys souffrir qu'une telle gouge se trompast et de vous et de moi si longuement, LOUIS XI, *Nouv.* XXXIII. Il semble que vous trompez [vous trompez] des saints et confesseurs de l'Église, ID. *ib.* XCIV. ‖ XVI

blâme, BERNARD. De st-P. *Ch. ind.* || Personne qui divulgue ce qu'elle sait, qui colporte ce qui se dit. Cette personne est une vraie trompette. Il se défend longtemps de mal qu'on dit d'autrui; On, s'il en est enfin convaincu, maigré lui, il ne s'en fait point la trompette, CORN. *Imit.* I, 4. Je ne sais point prendre en main des trompettes, Pour publier partout les favears qu'on m'a faites, RICHARD, *le Joueur*, II, 4. L'ingrat dévoré d'envie, Trompette de la calomnie.... VOLT. *Odes*, 4. || Secret comme une trompette, se dit d'une personne babillarde, qui ne peut connaître un secret sans le publier aussitôt. || 3° Instrument de cuivre qui servit d'abord à la guerre, et qu'on a introduit ensuite dans l'orchestre. Une belle voix soutenue d'une trompette, cela jette dans une douce rêverie, LESAGE, *Turcaret*, IV, 8. || Les deux petites, un des jeux de l'orgue. || 4° Trompette marine, instrument de musique, composé d'une manche fort long et d'un corps de bois résonnant, avec une seule corde, sur laquelle on joue avec un archet, en la pressant sur le manche avec le pouce. Il y faudra mettre aussi [dans un concert] une trompette marine; la trompette marine est un instrument qui me plaît et qui est harmonieux, MOL. *Bourg. gent.* III, 6. || Trompette marine, un des noms vulgaires du Dauphin, cétacé mollusques. || 5° Trompette parlante, instrument en fer-blanc qui sert de porte-voix. || On dit plus communément porte-voix. || Trompette écoutante, instrument pour faire entendre à quelqu'un qui parle à une distance considérable, sans le secours d'aucune trompette parlante. || 6° La trompette de la Renommée, la dispersion, dans les nations, des nouvelles, des bruits. Les poètes et les peintres représentent la Renommée embouchant la trompette, l'un de même que l'autre, pour exprimer la Renommée. Aussitôt de ses cent trompettes La messagère des poètes Va l'annoncer à l'univers, LAMOTTE, *Odes*, I, 2, p. 410, dans PEIGNOT. || 7° En botanique, trompette de Méduse, le *narcissus bulbocodes*. || Trompette blanche, espèce d'agaric. || Variété de courge à fruits très-longs. || En conchyliologie, trompettes, genre de mollusques, coquille univalve tournée en spirale, qu'on nomme autrement buccins. || Proverbe. À gens de village trompette de bois, il faut faire un jeu grossier des traitements proportionnés à leur condition. Le festin des dames de la cour sera tout à fait magnifique; mais pour d'argent aux seigneurs, appelez à gens de village trompette de bois, GUI PATIN, *Lett.* I, 98, p. 283, dans PEIGNOT.

— HIST. XVIe s. Devant le jour [il] s'en fut sans trompette sonner, *Cuvaril*, VIII, 1, dans LACURNE. || XVIe s. La trompette a sonné bien haut; À l'armel à l'assaut! à l'assaut! BASSELIN, XLVII. Foy que tu dois le mercredy, Me jouras-tu de la trompette [ne trompera-tu]? *Hir. de Ste Genev.* En cele prepre nuit il y eut grand partie de ses gens qui s'assemblerent de sa compaignie secretement et se partirent à eut desloger sans trompette, MONSTREL. II, 96. || XVIe s. Il fait sonner les trompettes de tous costez pour effrayer les ennemis, AMYOT, *Cam.* 42. Il est plus de trompeurs que de trompettes, LEMOYNE DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 307. À pain et eaugmon trompette ne chairon, CHOLIÈRES. Mieulx vault à cloche se lever qu'à trompette, CÉNIS, *Recréat.* I, II, p. 246.

— ETYM. Dimin. de *trompe* (1); provenç. et esp. *trompeta*, portug. *trombeta*; ital. *trombetta*.

2. **TROMPETTE** [tron-pè-t'], *s. m.* || 1° Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. Le capitaine d'Espagne en va pousser à moy, Pour faire coups de canon à l'eau, et les sit trompettes du duc de Ferrandina tués, *Corresp. de Scudéry*, 1630, dans JAL. On crut que c'était un prétexte pour nommer le trompette cet officier de deniers-ci et de sutre un des trompettes du roi, à qui on l'a donné en garde, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 9, p. 71. De tout temps, avec dépense pour faire honneur au service, j'ai eu un accord de trompettes des meilleurs qui soilent sur mer; et au voyage de Gaimie avec M. le comte d'Estrées je l'avais de même, DE QUESNE, *à Colbert*, 1671, dans JAL. || Trompette major, celui qui commande et dirige les trompettes d'un régiment de cavalerie. || Fig. Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas pour le bruit, se dit de quelqu'un qui se soucie peu des criailleries qui l'ont contre lui. Vous n'êtes pas un bon cheval de trompette, puisque vous avez pour du bruit, COMTE DE CAYLUS, Œuv. I. II, p. 263, dans POUGENS. || 2° Fig. Celui qui célèbre, Alexandre estima Achille heureux d'avoir eu Homère pour trompette de ses louanges, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 8. De votre haut savoir je serai la trompette, TH. CORN. *Feint astrol.* II, 5. Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle.... ils se font les trompettes de la gloire des anciens, VOLT. *Dict. phil. Système.* || Familièrement et fig. Colporteurs de nouvelles. Par là, je reconnais le visible danger Que court cette inconnue à vous trop obliger, Et que, se découvrant à votre âme indiscrète, De ses faveurs partout vous serez le trompette, TH. CORN. *Les Engag. du hasard*, II, 3. || Faire quelqu'un le trompette de quelque chose, le lui faire débiter, proposer. Durante s'est fait le trompette.... Et d'un discours en l'air qu'il forge en imposteur, Il me fait le trompette et le second auteur, CORN. *Ment.* V, 2.

— HIST. XVe s. Que le plaisir du duc fust de suivre la vie à icelluy trompette, et de le renvoyer sans empeschement, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 231, dans LACURNE. || XVIe s. Je m'en voys chercher la trompette de la ville, pour faire crier s'il y a personne qui.... DESPER. *Cymbal.* 146. Il envoya par une trompette faire scavoir aux Romains, qu'ilz.... AMYOT, *Rom.* 49. Les officiers des roys de Sparte, trompettes, menestriers, cuisiniers, à qui en leur charge succedoient les enfants, pour ignorants qu'ilz fussent, MONT. III, 320, tis [les médecins] font telle description de nos maulx, que faict un trompette de ville qui crie un cheval ou un chien perdu : tel poil.... m. IV, 253.

— ETYM. Trompe (1), et suffixe ette.

† **TROMPETTISTE** (tron-pè-ti-st'), *s. m.* Se dit quelquefois de celui qui joue de la trompette dans un orchestre. Mais les trompettistes [dans quelques ouvrages de Handel] font présumer qu'il y eut en Angleterre, dans ce temps-là, quelque trompettiste doué d'un talent extraordinaire, PÉTIS, *la Musique*, XVIII.

TROMPEUR, EUSE (tron-peur, peu-z'), *adj.* || 1° Qui trompe. Les sophismes trompeurs trompeurs; l'un ou l'autre est difficile; car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité.... PASC. *Pens.* XIX, 4, éd. HAVET. Routine, homme trompeur, méthodique, qui dites : nous avons un pacte avec la mort, FLÉCH. *Serm. st' dim. Avent.* La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus vaine et plus trompeuse pour tromperuse, BAC. *Sith.* III, 4. || Se dit des choses. Je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, MOL. *Dépit amour.* Depuis neuf ans je vous conseillerai d'en faire autant, sév. *Correspondance*, 20 avril 1690. La grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un bien trompeur, BOURD. *Duch. d'orl.* Connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes et leurs paroles trompeuses, m. *Anne de Gonz.* L'archiduc contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, m. *Louis de Bourbon.* Vous savez sa naissance, et sous quelles tendresses Sa haine [de Mithridate] sait cacher ses trompeuses adresses, RAC. *Mithr.* I, 5. Et le sommeil trompeur qui vous tient enchaîné, VOLT. *Henr.* II. Les succès de l'enfance, présages quelquefois si trompeurs, ne le furent point dans Charles de Secondat, D'ALEMB. *Eloy. Montesq.* || Trompeur de, qui trompe sur, qui cache sous. Langue trompeuse de habits, mais non pas de consages; Et ces masques trompeurs de nos conditions Cachent, sans les changer, nos inclinations, CORN. *Clit.* III, 5. || 2° S. m. et f. Celui, celle qui trompe. Et puis, qu'est un palais, qu'une maison pompeuse Qu'à nuire amiable bâtit son trompeur? SOTA. *Vencesl.* I. Car c'est double plaisir de tromper le trompeur, LA FONT. *Fabl.* II, 6. Tant le monde fut toujours composé de trompeur et de gens qui aimèrent à se tromper! VOLT. *Dict. phil. Apocryphes.* Ah! s'il y avait moyen d'attraper ce grand trompeur! BEAUMARCH. *Mor. de Fig.* I, 1. || Fig. Le plaisir, de lui-même, est un trompeur, et, quand l'âme s'y abandonne sans raison, il ne manque jamais de l'égarer, ROUS. CORN. III, 8. || S. m. Poisson du genre spare. || Proverbe. À trompeur trompeur et demi, il est permis de tromper celui qui nous veut tromper. Un trompeur en mot trouve un trompeur et demi, CORN. *le Veuve*, I, 7.

— HIST. XVe s. Ce trompeur là est bien bes jaune, *Patelin*, 210. A trompeur, trompeur et demy, CH. D'ORL. *Rondel* 63. Ceste tromperesse fortune l'avoit regardé de son mauvais visage, CORN. IV, 62. L'official, voyant que c'estoit un vrai trompeur, et qu'il se trompoit de lui.... LOUIS XI, *Nouv.* XLIV. || XVIe s. Qui trompe le trompeur et robbe le larron, Gaigne cent jours de vrai pardon, LEMOYNE DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 409.

— ETYM. *Tromper*. Lo sens anieen *de trompeur* est joeurde trompe ou trompette.

† **TROMPEUSEMENT** (tron-peû-ze-man), *adv.* D'une manière trompeuse.

— HIST. XVIe s. Comme souvent il fait [l'Amour], lorsque trompeusement.... DE BRACH, *Œuv.* I, I, p. 230.

† **TROMPE-VALET** (tron-pe-va-lè), *s. m.* Poire d'ambrette.

— ETYM. Cette poire *trompe le valet*, le jeune homme (VOY. VALET), parce que, étant mûre, elle ne paraît pas flétrir.

TROMPILLON (tron-pi-llon, *ll* mouillées, et non tron-pi-yon), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Petite trompe. || Trompillon de voûte, pierre placée à l'angle d'une trompe, au point où concourent tous les voussoirs, afin qu'ils ne soient point taillés en pointe. || Petite partie de menuiserie dans un châssis d'imposte. || 2° Se dit des petites ouvertures dont sont munies les trompes ou machines hydrauliques qui remplacent les soufflets.

— ETYM. Dimin. de *trompe* (1).

† **TROMYLE** (tro-mi-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Les cils vibratiles.

— ETYM. *Τρόμος*, tremblement, et *Ὕλη*, substance.

TRONC (tron; le *c* ne se prononce jamais : un tron énorme; est-il aux xviie siècle la règle de Chifflet, *Gramm.* p. 208; au pluriel l'*s* se lie : des tron-s d'arbres), *s. m.* || 1° Le gros d'un arbre, le corps d'un arbre considéré sans les branches et sans les racines. Un tronc nouveau. Qui diable vous a fait aussi vous mettre arbre, À quarante-deux ans, de vous débapliser, Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie [la Souche] Vous faire dans le monde un nom de seigneurie ? MOL. *Ec. des f.* I, 4. Moi ! je pourrais trahir le Dieu que j'aime? J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Resté d'un tronc par les reins abattu ? RAC. *Esth.* II, 8. Près de Vitry, sur les bords de la Seine, il y a une conche épaisse de troncs d'arbres assez bien conservés, A. BRONGNIART, *Traité de min.* I, II, p. 33. || Fig. Il y a des vices qui se tiennent à nous que par d'autres, et qui, en étant le tronc, s'emportent comme des branches, PASC. *Pens.* VI, 11, édit. HAVET. || Fig. Il faut tenir au tronc de l'arbre. Il faut se tenir au parti le plus assuré. || 2° Terme de botanique. Partie principale de la tige des arbres dicotylédones et de quelques autres plantes. || 3° Terme d'anatomie. La partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division. Tronc artériel. Tronc veineux. || Tronc nerveux ou brachio-céphalique, artère qui naît de la partie antérieure de la convexité de la crosse de l'aorte. || 4° Buste du corps humain dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. On donne à ce héros [Pompée] la mer pour sépulture; Et le tronc sur les flots roulé donnéavant Au gardé de la fortune, et de l'onde, et du vent, CORN. *Pomp.* II, 2. Son corps [de Déiphobe] tout mutilé n'est plus qu'un tronc hideux, DELILLE, *Én.* VI. || 5° En zoologie, chez les vertébrés, la partie principale du corps de l'animal, celle sur laquelle s'articulent les membres. || Dans les insectes hexapodes, synonyme de thorax en parlant du corps composé entre la tête et l'abdomen. || Souche ou partie commune, plus ou moins vivante, sur laquelle sont insérés et réunis organiquement une multitude d'individus. || 6° Terme de vénerie. Rumure du cerf où sont attachés les andouillers. || 7° Terme d'architecture. Tronc de colonne, partie inférieure du fût d'une colonne. || En géologie, ligne directe d'une même famille, d'où sortent les branches collatérales. Je ne vois rien en vous qu'un tronc, un imposteur.... Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie, SOL. *Sat.* V. Les races provenant d'un tronc commun s'éloignent d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement, VOLT. *Dict. phil.* p. 233. || 8° Petit coffre placé dans l'église, ordinairement auprès du bénitier, et aussi ailleurs, et scellé dans le mur, au bout duquel il y a seulement une petite fente pour y jeter les aumônes des personnes charitables; le tronc d'église est primitivement un tronc d'arbre, dans lequel on a fait un creux; ce creux est recouvert d'un couvercle. Vous dites qu'on a ouvert un tronc à Saint-Merri, PASC. PROV. XIII. Ecrivons qu'il fut ordonné de mettre un tronc à toutes les églises d'Allemagne, pour recevoir des contributions volontaires [guerre contre les Turcs] ? c'est la première fois qu'on a demandé l'aumône pour

Digitized by Google

faire la guerre, VOLT. 1818, *Emp. Rodolphe II*, 1884. On a transporté dans les temples, en lui conservant son nom et sa forme, le tronc des primitives aumônes, MARCHANGY, *Tristan le Voyag.* XI, II Fig. Voiler le tronc des pauvres, faire des profits illégitimes aux dépens des nécessiteux. ‖ II y avait des troncs semblables chez les Juifs dans le temple de Jérusalem. Lorsqu'ils voyaient qu'il y avait trop d'argent dans le tronc, le secrétaire du roi venait avec le pontife, et ils en tiraient et comptaient l'argent qui s'était trouvé dans la maison du Seigneur, SACI, *Bible, Rois*, IV, XII, 10. ‖ 10° Par analogie de forme, se dit d'ouvertures, de bouches où l'on met des écrits, des dénominations. [A Venise] le tronc où tout délateur peut, à tous les moments, jeter avec un billet son accusation, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

— HIST. XVI° S. D'une espèce forbie et blanche Estoit li pons sor l'eve froide ; Mais l'espée estoit lures et roide Et avoit deus lances de lonc ; De chasque part oi un grant tronc Où l'espée estoit ciotfichiee. la *Charrette*, 3022. Les escus font et percier et trser.... Et de lor lances firent les trons voler, *Roland de Camb.* 1278, f. *Ibyard* saisie [grosse venue] gete un trenc, lequel trone s'estent ou [au] foie, II, DE MONSTRELLET, I° 27, verso. Quant la pomme d'acellay chou est estee, l'on replante le tronc de ce chou, *Ménagier*, II, 5. ‖ XVI° S. MARLIANI, à tous les troncz il lassoit les reliques, et à chascun donnoit, RAB. *Pant.* II, 17. Lexive faite des cendres de troncs de lebres, PARÉ, XV, 34. Les Egyptiens, ayans coupé la teste, en jetterent le tranc du corps [de Pompée] hors de la barque, AMYOT, *Pompe*, 410. Des bandes qui enrachées les troncheș my cuvees, A. BELLEAU, *Poésies*, I, 1, p. 178, dans LACURNE. En succession venant du coté du tronçon [le tronc de père et de mère].... *Coust. gén.* I, II, p. 867.

— ETYM. Picard, *tronche*; provenç. *tronc*; espagn. et ital. *tronco* ; du lat. *truncus*, qui vient de Fadj. *truncus*, coupé, tronqué.

‖ **TRONCATELLE** (tron-ka-tè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves.

‖ **TRONCATULÉ, ÉE** (tron-ka-tu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est légèrement tronqué.

‖ **TRONCATURE** (tron-ka-tu-r'), *s. f.* ‖ 1° Endroit où quelque objet est tronqué. Ce château, place au sommet, en occupe exactement toute la tronCATURE, RAMOND, *Instit. Rom. germ.* 1815, p. 73. La troncature [d'une des cornes du croissant solaire dans une éclipse] était considérable et de plus arrondie, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. 14, p. 993. ‖ Terme de géométrie. Remplacement d'un angle ou d'une arête par une facette. Troncature des angles.

— ETYM. Lat. *truncare*, tronquer.

‖ **TRONCE** (tron-s') ou **TRONCHE** (tron-sh'), *s. f.* ‖ 1° Grosse souche de bois que les villageois et le peuple mettent au feu la veille de Noël, pour conserver le feu toute la nuit. ‖ 2° Nom, dans quelques provinces, des arbres de futaie dont on coupe les branches à des époques périodiques. ‖ 3° Synonyme de foudeau. ‖ 4° Terme de charpente. Tronçon de bois gros et court. ‖ 5° Terme de marine. Synonyme de tronçon. Tronce de câble. ‖ 6° Dénomination qu'on emploie, en horticulture, pour désigner la grosseur relative des arbres résineux. ‖ 7° En argot, la tronche, la tête. Une tronche de monne, une tête de monsieur, DELVAU, *Argot-français*, p. 180, *à la suite de l'artouche*, par GRANDVAL.

— HIST. XVI° S. Aimeriguel regarde que le portier seoit sur une tronche de bois et qu'il avoit un baston, PROISS. II, 81, dans LACURNE. ‖ XVII° S. Ceux d'amont reconnemencerent à charger et à tirer contre ces grosses troncs de bois, barres et planchons..... A Pavie, AMI. de Louis XII, p. 209, dans LACURNE. Ils jettoient à vau l'eau de grosses troncheș de bois que le fil de la riviere tirot de roideur contre bas, AMYOT, *Marius*, 40.

— ETYM. Forme féminine tirée du lat. *truncus*, tronc; patois des Fourgs, *tronsse*; bâche de Noël.

‖ **TRONCHES** (tron-ch'), *s. f. pl.* Nom qu'on donne, dans le département de l'Ain, à des chênes tétards épars çà et là et quelquefois fort multipliés dans certains cantons, qu'on dépouille de leurs branches tous les six à sept ans.

TRONCHET (tron-ch'), *s. m.* ‖ 1° Gros billot de bois qui porte sur trois pieds. ‖ 2° Billot à l'usage de l'orfèvre et sur lequel se mettent les bigornes, quand il fabrique de grosses pièces ‖ 3° Nom donné par les tonneliers à cette sorte de billot sur lequel ils doivent et bachent.

— HIST. XVI° S. Un tronchet de bois, DU CANGE, *tronchetus*. Le suppliant dist à scelui Drouet qu'il avoit emblé et emporté l'argent du trunquet de l'eglise de Neulbourg, DU CANGE, *truncus*.

— ETYM. Dimin. de *tronc*; norm. *tronquet*.

‖ **TRONCHINE** (tron-chi-n'), *s. f.* Espèce de chancelière.

— ETYM. Ainsi dite du célèbre médecin *Tronchin*, du XVIII° siècle, qui avait aussi donné lieu au verbe *tronchiner*, faire à pied des promenades matinales.

TRONÇON (tron-son), *s. m.* ‖ 1° Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large, tel que du lait caillé, du valet, etc. Il a été coupé en tronçons, VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de***, 7, Theophile*. Sans pouvoir réunir ses tronçons mutilés qui rampent et qui saignent, V. HUGO, *Orientales, les Tronçons du serpent*. Le Fadel-Jonn dont les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste de venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée, *Lett. édifiantes*, 2 fév. 1767. ‖ 2° Terme de manège. Partie solide de la queue du cheval, vers la croupe. ‖ 4° Morceau de marbre ou de pierre coupé en trois ou quatre, quand, posés do lit en joint, formeni le fût d'une colonne. Colonne en tronçons.

— HIST. XII° S. Sa hanse est fraite [brisée], n'en ad que un trunchun, *Ch. de Rol.* CXV. ‖ XIII° S. Je son escu lui trancha un tronson, *Nouc.* p. 88. Tout en a fait ou deus tronchons ou trois, *ib.* p. 109. ‖ XIV° S. Le roi Jehans tenoit en sa main un tronchon d'une lance, et menti au barrois, et le cuida porter fers des archons, *Chr. de Bains*, p. 10. Par alsebier et par manaie, ‖ Jehan d'anguele un tronçon, *Ren.* 18859. ‖ XV° S. Les deux galeres [lances] volerent en tronçons, FROISS. II, 11, 90. ‖ XVI° S. En France, on a quelque fois donné [aux héréglyphes] en la divise de M. l'Admiral, RAB. *Garg.* I, 9. Faisons ung tronson de bonne lance, *Pantagruel*, 1542, f. 29, verso, enfans, *ib. Pant. II*, 30. Faire ung tronçon de bonne chere à la rustique, *ib. II*, 7, 7. Il rompit la hampe du javelot en deux, et en fit arracher les deux tronçons, dans LACURNE. Jadis appellé *Philipp.* 9. Combien leurs classes [des colleges] seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'une sanglante lance, MONT. I, 183.

— ETYM. Dérivé de *tronc*; Berry, *tronçon*, *tranchon*; provenç. *tronso*, *troncho*, *trenson*; espagn. *tronco*; ital. *tronco*, *troncone*. A côté de *tronçon* on trouve *trançon* (voy. TRANCHAL).

‖ **TRONÇONCIE** (tron-so-ni-e), *adj.* Terme de géométrie. En forme de tronc de cône.

TRONÇONNÉ, ÉE (tron-so-né, née), *part. passé* de tronçonner. Une anguille tronçonnée. ‖ Terme de blason. Se dit d'un objet qui est représenté coupé en plusieurs morceaux dont les parties ne sont pourtant séparées que par un petit intervalle.

‖ **TRONÇONNEMENT** (tron-so-ne-man), *s. m.* Action de tronçonner.

— HIST. XVI° S. Le tronçonnement et la mutilation des Romains, AMYOT, *Cam.* 22.

TRONÇONNER (tron-so-né), *v. a.* Couper quelque chose par tronçons. Tronçonner un brochet.

— HIST. XVI° S. Alez et me le parole conter, Que Renouart fist son bon [bois] tronçonner, *Bat. d'Aliscans*, V, 3658. ‖ XVII° S. Icelui taillioit seuly la poulce de Jehan son frere, qui le caudot par ce estranglier, le prist à ses dens, en tel manoere l'estraigny, que à peu qu'il ne fut trenssana, DU CANGE, *trencare*. L'en tronçonne et fiti en parle les avrals, *Ménagier*, II, 5. Laches et anguilles tronçonnées, *ib.* II, 6. ‖ XV° S. Les cinq chevaliers, qui se couvroient de leurs escus, les eurent si tronçonnez des fers des glaives que c'estoit une merveille, *Percefforest*, I, 1, I° 29. ‖ XVI° S. Les images de Mercure se trouverent une nuit presque toutes tronçonnees et gastees, AMYOT, *Vie*, 72. Grenier, transonnez, cruelles ces mechans heretiques, BALLE, IV, 53.

— ETYM. Tronçon; picard, *tronchonner*. A côté de *tronçonner* on trouve *trensonner* (voy. TRANSANER).

‖ **TRONCULE** (tron-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tronc vasculaire très-petit.

— ETYM. Dimin. de *tronc*.

TRÔNE (trô-n'), *s. m.* ‖ 1° Siége où les rois, les empereurs s'assoient dans les fonctions solennelles de la souveraineté. Autour de ce même trône il y en avait vingt-quatre autres, sur lesquels étaient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, SACI, *Bible, St Jean, Apocal.* IV, 4. Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place.... L'Ingrat [Neron].... Se leva par avance, et, courant le renfermant. Il m'assit du trône et, me n'allais placer, RAC. *Brit.* I, 4. Vous, enfants, préparez un trône pour JOAS, *ib. Ath.* V, 3. Un seul de ses trônes [de Louis XIV] a été estimé par lui-même cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois sous du nôtre, VOLT. *Mœurs*, 161. Loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter; ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait, au premier aspect, une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde, BARTHÉL. *Anach. ch.* 38. ‖ Par extension. Il me semble que je les vois déjà [les élus] dans un de ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec Jésus-Christ, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. ‖ Fig. Il se dit de Dieu. Ce sont les magnificences d'Assuérus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde, BOURDAL. *Serm. sur l'ambit. pour la Pentecôte. Dominic.* I, 1, p. 252. Dieu que la lumière environne.... Et dont le trône est porté par les anges, RAC. *Esth.* I, 8, [Dieu] dans le trône duquel nous sommes assis égalés à lui. Et du haut de son trône interrogez les rois, IV, III, 4. ‖ 3° Fig. La puissance souveraine. Aujourd'hui dans le trône, et demain dans la boue, CORN. *Poly.* I, 3. Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, SÉV. 9. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, MASS. *Reine d'Angleț.* Le trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, m. *Reine d'Angleț.* Soit que Dieu élève les trônes, soit qu'il les abaisse, *ib. Mathias*. Que sur le trône, avant l'esprit et le cœur plus haut que sa naissance, ib. *Duch. d'Orl.* D'une commune voix ils l'appellent au trône, RAC. *Bajaz.* I, 2. Lon du trône abattu, de ce fatal honneur, Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur, ib. *Ath.* IV, 3. Dans les lieux où l'erreur est sur le trône, MASS. *Carême, Parole de Dieu*. Le trône, tout imposant qu'il est, ne préserve pas toujours du ridicule, nous l'avons vu, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 272, dans LACURNE. Les grandes idées se prêtent [chez Napoléon] l'orgueil du trône et du génie, VILLEM. *Nouvem. contemp. les Cent-Jours*, III. ‖ Monter sur le trône, monter au trône, prendre possession de la royauté. Pour remonter au trône, on peut lui tendre, CORN. *Perthar.* III, 2. Et les proscriptions et les guerres civiles sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix pour monter sur le trône et nous donner des lois, m. *Cinna*, I, 3. ‖ Mettre, placer sur le trône, donner la puissance souveraine. Dans le temps que Israël avait été mis sur le trône par ordre de Dieu, la souveraine puissance appartenait à sa nation, BOSS. *Hist.* I, 7. Depuis les haines, dans ces derniers temps, eussent mis sur le trône celui des Merovingiens qu'ils voulaient, ils n'avaient point pris de roi dans cette famille, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 16. ‖ Placer sur le trône, se dit d'une monarque qui prend pour épouse une femme d'un rang inférieur. En Russie, Pierre Ier plaça sur le trône une femme née dans le dernier rang de la société, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, II, p. 105, dans LOUANDRE. ‖ Se mettre sur le trône, s'emparer de l'autorité souveraine. Ce traître que Chmaladan.... avait fait général de ses armées.... prit Chmaladan dans Ninive, détrusit cette grande ville.... et se mit sur le trône de son maître, BOSS. *Hist.* I, 7. ‖ 4° Fig. La personne du souverain, son gouvernement. Ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône; et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé, MASS. *Pri. car. Hum. grands*. Patkul.... fut depuis de la noblesse livonienne pour porter au trône les plaintes de la province, MAL. *Charles XII*, I. ‖ Discours du trône, discours que, dans les états constitutionnels, le souverain prononce à l'ouverture de chaque session des assemblées législatives. Le discours du roi, que l'on appelle dans l'argot de ce temps-ci discours du trône ou discours de la couronne,

Digitized by Google

ALPH. RABB, *les Guêpes, déc.* 1840. || 6° Siége élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. || Trône épiscopal, le siége qui est au haut du chœur dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. || 6° *Au plur.* Terme de théologie. Un des neuf chœurs des anges (on met un T majuscule). Parmi tant de Séraphins, de Trônes, d'Ardeurs.... nul ne se sentit assez de force pour s'offrir au sacrifice. CHATEAUB. *Génie*, I, x, 1. || 7° Le Trône, nom donné parfois à la constellation de Cassiope, appelée aussi la Chaise.

— HIST. XIVe S. Que le regne seit del tut remued de Sul et des saens, e il tirodnes David prist rehalcied sur Israël e sur Juda des Dan jesque Berabibe, *Roi*, p. 129. || XIIIe S. Saint Jehan en fait ses desciples des sept angels, des sept esglises, Des sept chaudeliers ou Dieu rais, Des sept lampes ou trosne assises, Ou toute charité est gaye, J. DE MEUNG, *Pr.* 1110. Va plus bele dessoure le trosne [ciel], *Partonop.* v. 1710. Sa werison [prière, ert [était] pure e bone. Devant la face Deu en trone Munte cume fet la fumée De encens ki à Deu agrée, *Edouard le confess.* v. 744, || XIVe S. Roan estoit, d'antiquité. La plus orgueilleuse cité Qui fust comme il trosne [ciel] euvre, GUIART, I, 1, p. 107. || XVe S. El Trones [anges] sont interpretez sages et repos de vray jugement, par vraye charité et par plentade de toute science, *Bibl. des ch.* 1re série, t. D, p. 134. || XVIe S. Pour eslire la gloire de Dieu resside en eux [les anges], ils sont nommez ses thrones, CALV. *Institt.* 108. [© Dieu] Ne partiroit jamais du throsne où il est assis, Et la Mort et l'Enfer qui dorment à ses pieds! D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 72.

— ÉTYM. Lat. *thronus*, du grec θρόνος, siége.

† **TRÔNER** (trô-né), *v. n.* Terme familier. Avoir la prééminence. Cet homme trône dans cette société. || Affecter une supériorité, une prééminence. Le comité d'Alsace ne compte pas d'abord la petite d'une pareille tactique.... il se crut scélusivement le maître, et tomba presque immédiatement dans les fautes par où pernicieusement les gouvernements faibles qui osent essayer du despotisme; au lieu de gouverner, il trôna, CH. DE BERNARD, *Les ailes d'Icare*, I, VIII.

— ÉTYM. *Trône.*

† **TRÔNIÈRE** (trô-niè'r), *s. f.* Terme d'artillerie. Embrasure d'une batterie de canons.

TRONQUE, FR. (tronk-e), *part. passé* de tronquer. || 1° Dont on a coupé quelque partie. Arbre tronqué. || Fig. Les membres de la convention.... n'ont offert que des idées tronquées, des lambeaux d'éloquence, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 1. || Terme de sculpture. Statue tronquée, se dit du buste ou du buste qui ajoute sur une gaine. || 2° Il se dit de certaines choses auxquelles l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, soit qu'elles ne l'aient jamais eue. Colonne tronquée. Ce mot [*Ecclesiastes*] se trouvant] de petits tas de terre glaise et de fange.... dont le sommet, tronqué, creux et lissé.... reçoit les cendres, BOSC. *Gén.* I, XII, 3. || 3° Terme de géométrie. Pyramide tronquée, cône tronqué, pyramide ou cône dont on a retranché la partie supérieure par un plan soit parallèle à la base, soit inclinée d'une manière quelconque. || Terme de blason. Se dit d'un arbre coupé par la tête et par le pied. || Terme de minéralogie. Se dit d'un angle ou d'une arête, quand sa place est occupée par une facette qui est disposée pour la plus forme dominante du cristal. || 3° Terme de botanique. Terminé brusquement à son extrémité, et comme coupé. Un calice tronqué. Une feuille tronquée. || 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand les valves ont l'air d'avoir été coupées dans une de leurs parties. Se dit du corselet des insectes, quand le bord antérieur ou postérieur est une ligne droite. || Se dit d'un oiseau dont chacune des rectrices est coupée en biais à l'extrémité. || 5° *Fig.* À quoi on a fait une application particulière et essentiel. Le premier passage tronqué est celui où.... BOSS. *Serm.* I. On a deux autres copies tronquées et informes d'une partie de cette lo salutaire. J'une donnée par Hérold, savant allemand, l'autre par Pibou, savant français, VOLT. *Pol. et Hg. Comm. Expr. des lois, Les calaque.* Il est resté de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien, m. LEFT. *Theriet.*, 24 NOV. 1730.

† **TRONQUEMENT** (tron-ke-man), *s. m.* Action de tronquer. C'est [Langue] est archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses fausses citations, ses tronquements de passages, ST-SIM. 243, 339.

TRONQUER (tron-ké). je tronquais, nous tronquions, vous tronquiez; que je tronquasse, que nous tronquions, que vous tronquissiez, tr. a. || 1° Retrancher, couper. Il ôte de chez lui les branches les plus belles. Il tronque son verger contre toute raison, BOSC. *Fabl.* III, 20. Le cuit est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps, BUFF. *Quadrup.* I, III, p. 83. || En parlant des statues, mutiler en parlant de membres ou tronquer la plupart des statues de Rome. || 2° Scier sur le tour. || 3° *Fig.* En parlant des ouvrages d'esprit et en mauvaise part, y retrancher quelque chose d'essentiel. Ces auteurs tronquent le passage et le font entier, BOSC. *Var.* XI, 412. Les vertèbres sont diminuées; elles perdent leur pureté, parce qu'on les falsifie et on les mêle; diminuées dans leur intégrité, parce qu'on les tronque et on les retranche, in. *Sermons, Prédic. évangel.* 1. Elle [la Sorbonne] condamna dix propositions (de la thèse de l'abbé de Prades) qu'il fallait tronquer et, par conséquent, falsifier, VOLT. *Rel. tol. Tombeau de la Sorb.* Confessons-nous que nous hasardons en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon livre que vous tronquez, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris.*

— HIST. XVe S. Leullin Perrenet se print à copier et tronquer lesdiz ormes, DU CANGE, *tronicare.* || XVIe S. Un corps tronqué de ses membres, BOSC. *Gén.* — ÉTYM. Provenç. et espagn. *tronçar*; ital. *troncare*; du latin *truncare* (voy. TRONC).

TROP (tro; le *p* se lie : il va trop-z-avant; mais pour peu qu'il y ait de pause, le *p* ne se fait pas sentir : le tro et le tro peu), *s. m.* (Trop est essentiellement un substantif.) || 1° Ce qui est en excès. Le trop est entre le danger, CORN. *Cid*, II, 7. Sa mère, que longtemps je voulus épargner.... L'a de la sorte instruite; et ce que je vous sauve du trop, il le faut que je la laisse vivre, in. *Héracl.* I, 3. Le trop d'expédients peut gâter une affaire.... N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Il y en a quelquefois que ce trop d'esprit gâte, MOL. *Critique*, I, 2. Non trop de...., son trop de, etc., l'excès de mon, de son, etc. Mais votre trop d'amour pour cet enfant me fait craindre que vous n'abusiez à plaisir comme à nous, CORN. *Hor.* III, 6. Il s'en est peu fallu que, durant mon absence, On ne m'ait attrapé par son trop de bonté, MOL. *Les fem.* III, 3. J'abuse, cher ami, de ton trop d'amitié, RAC. *Andr.* III, 1. || 2° Sans article, trop de, un excès de. Je ne sais accuser de trop de bonté mon Dieu, *Cid*, III, 4. Voilà les pauvres gens Malheureux par trop de fortune, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême : trop de bruit nous assourdit, trop de lumière éblouit.... PASC. *Pens.* I, 1, 6d. HAYET. Il nous sera toujours impossible de satisfaire pleinement les divers ordres de lecteurs; le littérateur trouvera toujours des choses trop d'érudition, le courtisan trop de morale, le théologien trop de mathématique, le mathématicien trop de théologie, l'un et l'autre trop de jurisprudence et de médecine, D'ALEMB. *Œuv.* I, 1, p. 272. Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France, M. J. CHÉNIER, *Jo Promasedit.* || C'est trop que ou de, il y a excès à. Ah! ma bonne, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre.... vous voir passer, si c'est trop que le reste! SÉV. 15 FÉV. 1671. Si certains esprits vifs et délicats étaient ceux, ce serait encore trop que les termes pour exprimer les sentiments, LA BRUY. I. C'est trop contre un mari d'être reçue pour femme, et une femme devrait opter, ID. III. || Ceu est trop, c'est aller trop loin. Ceu est trop, madame, reploqua don Fadrique; je ne mérite pas que vous me regrettiez si longtemps, LESAGE, *Diable boit.* 18. || 4° Trop, régime direct d'un verbe. Non, je n'aurai pas trop de toute ma puissance Pour punir un sang qui me coûtait rival, ROTR. *Thés. et Pol.* IV, 4. Et qui peut nous combler de honte et de dépit, Moi d'en avoir trop vu, vous d'en avoir trop dit, VOLT. *Indiscr.* I, 3. Boileau reclera un de nos bons auteurs classiques pour les vers; on lui a peut-être trop accordé de son vivant; peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui, NODIER, *Œuv.* I, 2, p. 85. || 5° Trop precedé d'une preposition. || De trop, quitest en excès. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt au souffre du besoin de ce que vous avez de trop? J. J. ROUSS. *Inég.* 2e part. Mademoiselle, votre approbation est de trop, DIDER. *Père de famille*, III, 4. || Vous n'êtes pas de trop, se dit pour engager à rester une personne qui craint que sa présence ne gêne. Vous savez que votre présence ne gâte jamais rien, et que vous n'êtes point de trop, en quelque lieu que vous soyez, MOL. *Am. magn.* I, 4. Un homme habile sent s'il convient, ou s'il emuie : il sait disparaître, le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part, LA BRUY. V. Oh! ça, monsieur, voulez-vous que je vous parle franchement? vous êtes de trop dans la maison, DANCOURT, 2e *chap. Diable boit.* 18. || Absence : tu es ici de trop, BOISSY, *Franc. à Lond.* sc. 2. || Par trop, à l'excès. Son style est par trop familier. Tu m'obligeras par trop avec cette nouvelle : Va, je reconnaîtrai ce service fidèle, MOL. *l'Ét.* III, 8. || 6° Trop d'un, de deux, de la moitié, un, deux, moitié de trop. Trop d'un Hérodès en mes mains eu remis; Je veux mon ennemi, mais je n'ai plus de fils, CORN. *Hér.* IV, 4. C'est trop, me disait-il, c'est trop de la moitié. Je ne mérite pas de vous faire pitié, MOL. *Tart.* I, 6. Nous sommes trois chez vous, c'est trop de deux, madame, v. HUGO, *Hernani*, I, 3. || 7° *Adv. de quantité.* Plus qu'il ne faut, avec excès. C'est trop n'importuner les heures d'un sujet, CORN. *Nicom.* III, 3. Ce secret, qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qu'il n'est personne qui parler trop et pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mém.* II, II, liv. III, p. 137, dans ROUSSEAU. Gens trop bien nés, trop longtemps quelque haïe, LA FONT. *Berceau.* Il ne fallait pas faire faire cela par un écolier; et vous n'étiez pas trop bon vous-même pour cette besogne-là, MOL. *Bourg. gentil.* I, 3. Je ne sais pourquoi je vous dis tout ceci; je vous le dirai trop, MOL. *Ét.* I, 3. Je reçois votre lettre du 18; elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante, SÉV. 25 JUIL. 1689. Ils [les rois] font trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, nous, *Réine d'Angleterre.* Trop faible pour employer une force ce qu'il sentait, il emprunta la voix de son confesseur, ID. *Louis de Bourbon.* Vous le savez trop bien : jamais, sans ses avis, Claude qu'il gouvernait n'eût adopté mon fils, RAC. *Brit.* III, 3. Il [le peché] nous paraît moins hideux, parce qu'on n'est jamais trop effrayé de ce qui nous ressemble, MASS. *Car. Pass.* Je ne vous connaissais aucun de ces livres trop peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse....je n'ai été que trop calomnie, in. *Lett. Archeâtres*, 8 MAR. 1760. Terme de manège. Trop assis, se dit du cheval dont les extrémités postérieures se rapprochent trop de la ligne du centre de gravité, et qui a la devantaux, il [le] convert, se dit lorsque les membres sont trop portés en dehors. || Trop serré, se dit lorsque les membres sont trop portés en dedans. || Par trop, par plus qu'il ne faut. Mais il est par trop danse, MÉDIOCRE. Mais il est par trop danse, MÉDIOCRE. Je ne m'y fierais pas trop. M. de Vivonne est fort mal de sa blessure, M. de Marsillac pas trop bien de sa sonne, et M. le duc est par quasi guéri, SÉV. 163. Murena, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe, qu'il n'avait pas trop mérité, SOLLUST. *Hist. anc. Guer.* I, 2, p. 479, dans ROUSSEAU. || 8° Trop peu, pas assez. Vous en avez plus qu'il ne vous en faut, et il en a trop peu. Trop peu d'honneur pour moi suivent cette victoire, CORN. *Cid*, II, 3. Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux : Pour en venir à bout c'est trop peu que de vous! in. *Cid*, V, 1. Les deux font laisse vivre assez pour tant de mauvais, Trop peu pour l'univers, J. B. ROUSS. *Oder*, II, 10. || 9° Trop mieux, c'est dit pour beaucoup mieux. Pardonnez-nous toutes ces rudes, vous qui savez si qui possédez trop mieux tous les points que je range ici, ST-SIM. 800, 110. Trop mieux aimant suivre quelques dragons, GRESSET, *Ver-vert.* || Boutez à employé trop dans le sens archaïque de beaucoup. Au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il [Condé] traversa trop promptement tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvrit un passage assuré pour le secours.... *Louis de Bourbon.* || 10° Assez et trop longtemps, pendant un temps trop long. Assez et trop longtemps ma fâche complaisance De vos jeux criminels a nourri l'insolence, ROTR. *Sat.* III. || Proverbes. Trop est trop, rien de trop, tout excès est blâmable. Rien de trop est un point dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. Trop et trop peu n'est pas mesure. || À chacun le sien n'est pas trop. || Il y a deux

Digitized by Google

sortes de trop, c'est-à-dire le trop et le trop peu. ‖ Qui trop embrasse mal étreint, qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien.

— REM. Trop de avec un nom au pluriel veut au pluriel le verbe dont il est sujet : Trop de larmes ont été répandues.

— HIST. XIIe s. Caries respunt : trop avez tendre cuer, *Ch. de Rol.* CCLVIII. Co dist li reis : trop avez mal talant, *ib.* XXIV. ‖ XIIIe s. Mais trop vient lent, dame, vostre secours, *Conci*, VII. Car nus [nul] dans n'est courtois qu'on trop delaie, *ib.* XVI. *Certes*, seigneur, dit-il, trop tost le saura-on, SAINT. XXV. ‖ XIVe s. A teis croiz sera Dieu trop souffrans. Se ne s'en venge à jor de resurrection, QUESNES, *Rondemacero*, p. 97. Vertus corront et gaste par po [peu] et par trop, et si se conserve et maintient par la mesmeté, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 317. Vous en avez assez, et je en ai trop peu, *Berte*, XXIII. Grant pauour [elle] ot du vent, qui menoit trop grant bruit, *ib.* XXXVI. Se li souget le conte li *fesoient* avoir trop grant salaire, quant li enfant seroient aagié, il aroient action de demander le trop à lor tuteur, BEAUMAN. XVII, 8. Ha, pour Dieu, sire, iissies sourvenir ce livre ; car ce sont trop [très] beaus paroles, JOINV. 260. En [on] se doit assemer [parer] en robes et en armes en tel maniere, que les preudes homme de cest siecle ne doient que on en face trop, ne les joenes gens de cest siecle ne dient que on en face pou, *ib.* 296. ‖ XIVe s. Tel cas ne peut advenir fors trop [très] peu souvent, ORESME, *Eth.* 461. ‖ XVe s. Un trop [très] beau chasteau, CHRON. *d'Alen.* 1. Une vaucher, PROISS. II, III, 10. Il nous vaut trop mieux à mentir notre serment envers le duc d'Anjou que devers le roi d'Angleterre notre naturel seigneur, ID. II, II, 8. Elle leur fit rendre l'estimation de leurs chevaux qu'ils voulurent lasser, si haut que chacun voulait estimer ses siens, sans dire ni trop ni peu et sans delai, ID. I, 25. Laquelle jeune fille, pour ce que ledit Lechien metloit trop [lurdoit trop] à l'espouser..., J. DE TROYES, *Chron.* 1468. Le vin est pour nous de moult bonne heure, et pour beaus par trop, font faillir les courraiges, BARBEL. IV. Sans nulle doubte le roy [Louis XI] en sera le pussoit de trop [le duc de Bourgogne], et la fera mourir par ses ennemis, COMM. I, 3. ‖ XVIe s. Il sont en nombre trop plus dix foys que nous : chocquerons nous sus eulx ? BAB. *Garg.* I, 45. J'ai reçu les lettres que m'avez escriptes, dont je tesmoigne les j'ay congneu que vous estes trop meilleur pacquent que le roy de Navarre n'alt bon mary, MARG. *Lett.* 78. Il esdaierent par trop la bonne heure aux autres [passages du livre], MONT. I, 156. Qu'il soit bien pourveu d'hommes, les paroles ne suyvront que trop, ID. I, 187. La regle de Hien trop, commandée par Chilon, ID. I, 202. Je ne me puis empescher de point du milieu, auquel conviste toute loualde action entre deux vicieuses extremitez du peu et du trop, AMYOT, *Préf.* XI, 28. Assez et trop, mais trop n'a veleu Ce sang maudit par tant de fois vaincu, ROSS. 608. Partout, veire à estre bon et sage, il y peut avoir du trop, CHARRON, *Sagesse*, II, 42. Assez n'y a, si trop n'y a, CORNEILLE. Nul n'a trop pour soy De sens, d'argent, de foy, ID.

— ETYM. Patois des Pyrénées, *trou*; bourguignon, *gnon*, *trop à bonne heure* (dans le trop bonne heure); provenç. *trop*, troupeau, et *trop*, trop; ital. *troppo*. C'est le mot *trop*, troupeau (voy. TROUPE) employé adverbialement pour signifier excès de quantité.

† **TROP-BC** (tro-bu), *s. m.* Ce qu'on boit au delà d'une quantité fixée pour sa consommation.

† **TROPE** (tro-p'), *s. m.* Terme de rhétorique. Expression employée dans un sens figuré. Cent volets pour dire cent taisseaux, est un trope. Il ne faut pas croire que les tropes n'aient été inventés que par nécessité, à cause du défaut et de la disette des mots propres... les hommes n'ont point consulté s'ils avaient ou s'ils n'avaient pas des termes propres pour exprimer leurs idées, et la l'expression figurée serait plus agréable que l'expression propre; ils ont suivi les mouvements de leur imagination et ce que leur inspirait le désir de faire sentir vivement aux autres ce qu'ils sentaient eux-mêmes vivement. DUMARSAIS, *Tropes*, VII, 3. Les avantages des tropes sont premièrement de designer les choses qui n'auraient pas de nom; secondement, de donner du corps et des couleurs à celles qui ne toubent pas sous le sens; enfin, de faire prendre à chaque pensée le caractère qui lui est propre, CONDIL. *Art d'écr.* II, 8. ‖ Le Trade des tropes, ou, simplement, les Tropes de Dumarsais. Je vous donne toutes les figures de Quintilien, tous les tropes de Dumarsais, et tout le sublime de Longin..., pas un ne vous écoutera [dans la chambre des députés], *P. L. cour. Lett. au Censeur*, 16. ‖ Terme de philosophie. Tropes des pyrrhoniens, les considérations fondées sur l'instabilité des choses par lesquelles Pyrrhon a prétendu détruire les fondements de la certitude.

— ETYM. Τρόπος, trope, tour, de τρέπω, tourner, dont d'anciennes formes latines ont rapporté, *tropâi*, *vertâi* (dans P. Diacre).

† **TROPÉOLÉES** (tro-pé-o-lé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparées des géraniacées, et dont la capucine est le type.

† **TROPHÉE** (tro-fé), *s. m.* Trophée. Le dépouillé d'un ennemi vaincu que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. La joie des Grecs après la victoire était bien plus modeste : ils érigeaient des trophées, mais de bois, c'est-à-dire d'une matière peu durable, et que le temps avait bientôt consumée; et il était défendu de les renouveler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. v, p. 99, dans POUGENS. ‖ 2° Toute dépouille prise à un ennemi, et dont on se pare. Ce conquérant vient mettre à vos pieds tous les trophées de l'Allemagne, VOLT. *Lett.* 7. Son épée est à moi; mais tu seras trop vain, Si ce honteux trophée avait chargé ma main, CORN. *Cid*, I, 6. On la vit [de de Bourbon] chargée tous les ennemis... et dresser aux pieds du son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva [aux ennemis], PRÉCH. *Duc de Mont.* L'usage de porter sur des piques de ses serres le terrible trophée [la tête coupée d'un lion], VOLT. *Princ. de Babyl.* I. ‖ Fig. Un homme peut s'aider contre vous de vos propres armes; mais il vous sera toujours obligé que vous désirez son salut; il craint de servir de trophée à votre orgueil; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre bienfaisance, *Le Comp. N. Tragi. St Jérôme* à *Sabin.* ‖ Assemblage d'armes formant un groupe, et élevé en souvenir d'une victoire, d'une conquête. Scipion [Fig. ...] dressa sur un arc de triomphe. Ô apôtres de Jésus-Christ, c'est vous qui êtes les vainqueurs du monde; et voilà qu'on met à vos pieds les dépouilles du monde vaincu, sans qu'un trophée magnifique qu'on érige à votre victoire, BOSS. 2e *sermon*, *Pentec.* 1. N'attendez pas que.... je représente ce grand homme étendu sur son bouclier, FLÉCH. *Turenne*. Couvrant le chemin de branches d'olivier, comme pour en faire un trophée au roi pacifique, MASS. *Mystères*, *Epiphanie*. Les élèves [à Epamnondas] deux monuments, un trophée et un tombeau; ils sont près l'un de l'autre, comme si la philosophie leur avait enseigné leurs places, BARTHÉL. *Anach. de la Grèce*, I, 13. Jadis fonnue ils faisaient de quelque chose, en tirer vanité. Bien loin de rougir de la pauvreté de mes parents, j'en fis un trophée, I. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, I, 1, 186, dans POUGENS. Il était pas fâlé à faire trophée d'une pareille observation, LESAGE, *Gil Blas*, IX, 8. Voyez quel homme affreux est ce trophée ! (c'était une tête de femme), et en a fait trophée; je la tieus d'une femme à qui il l'a sacrifiée, BEAUMARCH. *Barb. de Nav.* IV, 3. Tout le monde fut indigné qu'Hermès fît, pour ainsi dire, trophée du meurtre de tant de citoyens [C. Gracchus et ses amis], BOUCHAUD, *Instit. Hem. sc. mor. et pol.* t. V, p. 110. ‖ 4° Fig. Et dans le style familier. Je pourrais..... vous montrer, vers les bords du Rhin, autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre, PRÉCH. *Turenne*. Terme de peinture et de sculpture. Espèce d'ornement représentant le groupe d'attributs particuliers à une science, à un art. Les trophées de musique. Des trophées de chasse. Il y a aussi des trophées de marine, de religion.

— HIST. XIIe s. En mémoyre de la pecesse que avez pourmenée [Rome], je veil ériger ung trophée, BAB. *Pant.* II, 27. Jadis entre les Grecs, quand l'honneur y vivoit. Le vainqueur des vaincus mainz trophée élevoit, DESPORTES, *Célonice*, XI.

— ETYM. Lat. *tropæum*, de τροπαῖον, qui vient de τροπή, action de mettre en déroute, de τρέπω, tourner.

† **TROPHIQUE** (tro-fi-k'), *adj.* Qui concerne la nutrition. ‖ La partie trophique des aliments, celle qui sert à la nutrition, par opposition à la partie excrémentielle qui est rejetée. ‖ Influence trophique, pouvoir trophique, influence, pouvoir qu'ont certains organes pour activer la nutrition d'autres organes. Le pouvoir trophique des ganglions spinaux par rapport aux fibres des racines postérieures.

— ETYM. Τροφή, nourriture.

† **TROPHOLOGIE** (tro-fo-lo-ji), *s. f.* Traité sur le régime alimentaire ; doctrine de l'alimentation.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et λόγος, traité.

† **TROPHOLOGIQUE** (tro-fo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la trophologie.

† **TROPHOPATHIE** (tro-fo-pa-tie), *s. f.* Terme de médecine. Classe des maladies qui affectent les appareils de la vie de nutrition.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et πάθος, maladie.

† **TROPHOSPERME** (tro-fo-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Saillie plus ou moins prononcée de la cavité intérieure du péricarpe qui sert de support ou de point d'attache aux graines.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et σπέρμα, graine.

† **TROPHOSPERMIQUE** (tro-fo-spèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport au trophosperme.

† **TROPICAL, ALE** (tro-pi-kal, ka-l'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient au tropique ; qui se trouve sous un tropique. La végétation tropicale. Les arbres tropicaux. ‖ Régions tropicales, contrées placées entre les tropiques. ‖ 2° Par extension, très-chaud, comme entre les tropiques. Température tropicale.

† **TROPHOGASTRE** (tro-pi-do-ga-str'), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de reptiles sauriens. La seule espèce connue de ce genre est le tropidogastre de Blainville dont on ignore la patrie, LACEPÈDE.

TROPIQUE (tro-pi-k'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'astronomie. Parallèle terrestre correspondant à la latitude de 23° 28′ (inclinaison de l'équateur sur l'écliptique) qui sépare la zone torride des zones tempérées. En tous les points d'un tropique le soleil passe une fois par an au zénith. Les deux tropiques. Passer sous le tropique. Le soleil par deux fois a, d'un tropique à l'autre, éclairé dans sa marche et ce monde et le nôtre, VOLT. *Alc.* II, 2. ‖ Le tropique du Cancer, celui qui est situé dans l'hémisphère boréal. ‖ Le tropique du Capricorne, celui qui est situé dans l'hémisphère austral. ‖ Le bonhomme Tropique, matelot dégoisé d'une humaine barbique qui prêside aux amusements du passage de la ligne. ‖ 2° Par extension, le tropique, la région comprise entre les deux tropiques. Tous les fruits, tous les arbres, toutes les herbes sont entretenues [dans le Vishnapor] par une fraîcheur éternelle qui tempère les chaleurs du climat dont ce climat est environné, éloigné, VOLT. *Hist. chin. et ind.*, *ib.* ‖ 3° Tropique ou oiseau des tropiques, phaéthon à queue blanche et à bec rouge. ‖ 4° *Adj.* Année tropique, intervalle de temps compris entre deux passages successifs du centre du soleil à l'équinoxe de printemps; cette année diffère de l'année sidérale à cause du déplacement de l'équinoxe de printemps à la *précession des équinoxes* et à la *nutation*; elle est de 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes, et ainsi plus courte de 24 minutes 8 secondes que l'année sidérale. Intervalle déterminée par les équinoxes s'appelle tropique, parce qu'anciennement on l'avait conclue du retour du soleil à un même tropique, *Encycl. méth. Géogr. anc.* I, 1. ‖ 5° Terme de botanique. Fleurs tropiques, fleurs qui s'ouvrent le matin et se ferment le soir. On dit maintenant fleur équinoxiale plutôt que fleur tropique.

— HIST. XVIe s. Tropiques sont deux cercles où le soleil arrive seulement une fois l'an en la partye du nort et une autre fois en la partye du sud, lesquels tropiques sont ainsi nommez parce que, quand le soleil est venu ou arrivé à charuel, il s'en retourne vers l'equinoctial, J. PELETIER, *Dial.* 51. ‖ XVIIe s. Passage, dit-on encore, nouvel, parce que le soleil, arrivé à l'un des tropiques, semble retourner sur ses pas et marcher vers l'autre.

† **TROPISTE** (tro-pi-st'), *s. m.* Nom sous lequel on range quelques espèces tous les ventaires prenant au sens figuré les paroles de la consécration.

— HIST. XVIe s. Par quoy ceux qui nous appellent tropistes, ignorants, monstrent, en leur sotte facette, du tout barbares, CALV. *Instit.* 1417.

— ETYM. *Tropus*.

† **TROPOLOGIE** (tro-po-lo-ji), *s. f.* Emploi du langage figuré. L'Écriture est pleine de tropologies qui ne doivent pas être prises dans le sens littéral, PÉR. L. m, p. 127.

— ETYM. Τροπολογία, de τρόπος, trope, figure, et λόγος, doctrine.

TROPOLOGIQUE (tro-po-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la tropologie, qui a le caractère de la tropologie. L'auteur [Malebranche] prend pour tro-

Digitized by Google

pologiques toutes les expressions de l'Écriture, *rÉv.* t. III, p. 88.

— ETYM. Τροπολογικός, de τροπολογία, *tropologie*.

TROP-PLEIN (tro-plin), *s. m.* ‖ 1° Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde. Le trop-plein d'un tonneau. ‖ On dit de même : le trop-plein d'un étang, d'un canal. ‖ Fig. Il faudrait toujours que ma petite [fille] fût par-dessus le marché; c'est le trop-plein de la tendresse que j'ai pour vous, SÉV. *à Mme de Grignan*, 7 août 1671. Quand les besoins seront satisfaits, le surplus des assignats, s'il en est, le trop-plein, qu'on me passe cette expression, se reversera naturellement dans la payement de la dette contractée pour la fondation de ces biens nationaux, MIRABEAU, *Collect.* t. IV, p. 58. Je verserai [en un autre cœur] le trop-plein de mon âme, LAMART. *Joc.* p. 87. ‖ Fig. Trop-plein d'une citerne, puisard creusé auprès d'une citerne; il reçoit l'eau qui déborderait de la citerne et qui se filtre à travers le sol. ‖ *Au plur.* Des trop-pleins.

— ETYM. *Trop*, et *plein*.

† **TROQUE** (tro-k'), *s. f.* ‖ 1° Commerce par échange de marchandises (Sénégal). ‖ 2° Nom donné à un usage en vertu duquel il était alloué à chaque cultivateur du sol, sur la rive gauche de la Loire et du Morbihan, une remise de cent kilogrammes de sel en franchise de droits (un des petitionnaires) sollicitent le rétablissement de la troque.... le rétablissement de la troque ou de tout autre privilège local était été en contradiction avec tous les principes d'égalité et de bonne administration, *Rapport à l'empereur, Moniteur*, 23 mars 1866.

— ETYM. Voy. TROQUER.

† 2. **TROQUE** (tro-k'), *s. m.* Nom moderne du genre de mollusques [coquilles univalves] appelé par certains auteurs toupie. Il a pour type la troque dilaté, appelé vulgairement le grand cul de lampe par les marchands.

— ETYM. Τροχός, toupie, à cause de la forme.

TROQUÉ, ÉE (tro-ké, kée), *part. passé* de troquer. Un tableau troqué contre des meubles.

TROQUER (tro-ké), je troquais, nous troquâmes, vous troquez; que je troque, que nous troquions, que vous troquiez, v. a. ‖ 1° Échanger, donner en troc. Ces messieurs s'amusèrent hier à troquer leurs attelages tout entiers, de sorte que chacun mène à Grignan les chevaux gris de Termes, et Termes mène à Montaneheleau les chevaux noirs de Vardes, SÉV. 362. Il s'y établit, les jours de fête, une espèce de marché où les esclaves admirent troquer les fruits, les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtements, des ustensiles, BERN. *Hist. phil.* XIII, 44. ‖ Fig. Je vous avoue que j'aurais bien troqué tout cela contre vous seule, Mme DE BEAUVAU, *Corresp.* t. I, p. 3. Troquer son sang contre un autre, échanger une chance médiocre contre une mauvaise. ‖ Absolument. Si vous venez pour trafiquer, l'ai des nippes de quoi troquer, SCARR. Virg. VIII. De peur qu'on ne faire un [contrat] où les gens Troquent de femme ainsi que de monnoie? LA FONT. *Troq.* ‖ 2° Enlever le petit morceau d'acier qui bouche le trou d'une aiguille. ‖ 3° Se troquer, v. réfl. Se donner soi-même en échange. Moi, monsieur, je ne voudrais pas me troquer contre lui : il croit nous imposer avec son harnachement et sa grande moustache, BANDOUIN, *Dernière du Pharaon*, sc. 25. Libre et indépendant, je ne me troquerais pas contre le général des jésuites, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 3 déc. 1759.

— HIST. XVe s. Laquelle vache le supplliant trocha ou eschanga à un beuf, et ot un salut d'or de retour, DU CANGE, *trocare*. ‖ XVIe s. Il se saura la nuict par les montagnes avec l'habit d'un paysan, auquel il troque sa jappe de velours, D'AUB. *Hist.* II, 100. Ainsi eus et les Italiens, dans lesquels le personnage [les rôles, étant changés], SR. *Gb.* II, 292.

— ETYM. Wallon, *troukî*; espagn. *trocar*; angl. *to truck*. Origine inconnue. On pense que le français est emprunté à l'espagnol; l'anglais l'est au français. Cependant la forme *trocher* rend très-douteux cet emprunt du français à l'espagnol.

† **TROQUET** (tro-ké), *s. m.* Terme de couvreur. Chevalet du comble.

TROQUEUR, EUSE (tro-keur, keû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui aime à troquer. ...Nos gens Sont grands troqueurs; Dieu nous crée changeants, LA FONT. *Troq.* C'est grand dommage qu'on ne puisse troquer de femme; qu'il y aurait de troqueurs au monde! BANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 8.

— ETYM. *Troquer*.

TROSCART (tro-skar), *s. m.* Genre de plantes aquatiques, de la famille des joncaginées.

TROT (tro; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Allure naturelle du cheval, entre le pas et le galop, dans laquelle les deux bipèdes diagonaux agissent successivement avec promptitude, et lancent le corps assez vivement pour que, dans le grand trot, il quitte terre un instant à chaque impulsion nouvelle. Il [M. le Prince] entendit un assez grand nombre de chevaux qui marchaient au trot vers lui, LABOUCHERE, *Mém.* 269. Le trot doit être ferme, prompt et également soutenu, SUPP. *Quadrup.* t. I, p. 36. Elle est partie ce matin au grand trot de six chevaux, dans sa berline de campagne, RICCOBONI, Œuv. t. VI, p. 168, dans POUGENS. Nous grimpons au grand trot les montagnes, et nous les descendons au galop à travers les précipices, CHATEAUBR. Itin. part. I. Il fut ensuite à la fois franc, court ou égal, quand il lève peu les pieds de derrière; dur, quand il fatigue le cavalier. ‖ Les autres quadrupèdes ont aussi le trot. L'âne, le mulet, l'éléphant, etc. vont au trot. ‖ Par extension. Ils mènèrent les infidèles Turcs au grand trot dans l'enfer, SCARR. Virg. VIII, 35. ‖ Fig. et familièrement. Mener une affaire au grand trot, la conduire d'une manière expéditive. ‖ On dit plus ordinairement : grand train.

— HIST. XIIe s. Il [le cheval] [à son aide] n'i rons ne pas ne trot, SAZ. XVII. ‖ XIIIe s. La vielle ilec plus ne seporne, Le trot à Bel Accuel retorne, Qui la tor oüe ne se garde, *Ren.* 15746. ‖ XVe s. Et se departirent environ la mie-nuit de Buch, et chevaucherent le grand trot vers Siraulle, FROISS. II, III, 99. ‖ XVIe s. Ayant d'ung cheval de courtrer, ST GELAIS, 44. Le duc de Mayenne, ayant trouvé le jomet de la division, changea le pas au trot, D'AUB. *Hist.* II, 408. Il se mit au trot devers ses gens de pied, *ib.* III, 1, 6.

— ETYM. Voy. TROTTER; provenç. *trot*; espagn. *trote*; ital. *trotto*.

TROTTAGE (tro-ta-j'), *adj.* Où l'on peut trotter. Après avoir trotté par des prairies que la saison rend très-trottables, COULANGES, dans SÉV. t. I, p. 147, éd. Monmerqué.

† **TROTTADE** (tro-ta-d'), *s. f.* Familièrement. Petite course à cheval ou en voiture. ‖ Fig. Non donne par le président de Bellièvre aux insultes que les Frondeurs faisaient à MAZARIN, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 13, dans LACHENAYE.

TROTTE (tro-t'), *s. f.* Terme populaire. Espace de chemin, de rue, de ville. Bonne trotte jusque chez vous. Il avait à faire, disait-il, une fameuse trotte, GENLIS, *Parterre*, t. II, p. 33.

† **TROTTE-CHEMIN** (tro-t'e-che-min), *s. m.* Traquet.

† **TROTTE-MENU** (tro-t'e-me-nu), *adj. indécl.* Qui trotte à petits pas. La gent trotte-menu [les souris] s'en vient chercher sa pâture, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Du fond de nos caveaux, du haut de nos greniers La gent trotte-menu s'assemble par milliers, DELILLE, *Trois règnes*, VIII.

— ETYM. *Trotter*, et *menu*.

TROTTER (tro-té), *v. n.* ‖ 1° Aller le trot. Ce cheval trotte bien. Les chevaux, les ânes, se dit d'une cheval qui trotte pesamment. ‖ Trotter menu, se dit d'un cheval qui avance peu. ‖ Trotter se dit aussi du cavalier qui est sur un cheval qui trotte. Les deux pieds suspendus sur son double étrier, Assise de côté, l'une trotte à l'anglaise; L'autre va sautillant sur la selle française, DELILLE, *Trois rég.* III. ‖ 2° Par extension, marcher beaucoup à pied. Ce ne sont pas toujours les pardons [cérémonies d'église] qui font aller les femmes : c'est l'envie de trotter; voilà pourquoi on dit plaisamment que saint Trottet, saint Caquet et saint Babil sont les plus grands patrons de ce sexe dévot, OZY *Patois*, *Lett.* t. I, p. 384, dans POUGENS. J'avais franchi les monts, j'avais trotté. Et trotter comme un jeune rat Qui cherche à se donner carrière, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Il gèle à pierre fendre; je suis tout le jour à trotter dans ces bois, SÉV. 99. Ils [les jeunes gens qui entrent dans le service militaire] vont trottant des bords de la Charente, VOLT. *Pauvre diable*. Becontres-vous une de ces jolies personnes qui vont trottant manu les yeux baissés, coudes en arrière et tortillant un peu des hanches.... BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. ‖ On entendrait une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. ‖ 3° Fig. Faire bien des courses, bien des démarches pour quelque affaire. Garçon bien fait.... Et qui faisait les servantes trotter, LA FONT. *Cog.* Quand je veux tirer de mes parents quelque service, je fais mon testament, et aussitôt ils trottent, P. L. COUR. *Lett.* I, 207. ‖ 4° Fig. Il se dit de choses qui vont et viennent. Pour un dîne enlevé deux voleurs se battaient.... Tandis que coups de poing trottaient.... LA FONT. *Fabl.* IX, 13. Puis tout d'un coup, comme je pensais lui répondre [à Mme de Ludres], je trouvai qu'elle ne m'écoutait plus, et que ses beaux yeux trottaient par la chambre, SÉV. 1er AVR. 1672. M. le chevalier [de Grignan]... s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied, SÉV. 1er NOV. 1680. Vers le dit repas, il vit trotter les santés à la ronde, HAMILT. *Gram.* 4. Bientôt lettres et présents trottèrent, tit. *ib.* 6. Il n'y a pas de jours que les billets ne trottent; c'est mon qui suis le courrier, LAMOTTE, *Minutole*, sc. 10. Tu tiendras tes yeux baissés, au lieu de les laisser trotter comme tu fais toujours, TH. LEDLERCQ, *Prov.* t. II, p. 176, dans POUGENS. ‖ 5° Fig. Se dit de ce qui passe par la plume, par l'esprit, par l'imagination. Ceci est un billet écrit à course de plume, la même est bien en train de trotter, SÉV. 380. Il faut un peu, entre nous amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, DE LA NOV. 46. Il y a trois ans que cet amour-là lui trotte dans la cervelle, BANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 5. Je n'aime plus cette Margot : seulement quelquefois son petit nez me trotte encore dans la tête, MARIVAUX, *Fr. de Camour*, t. 5. Son imagination, qui ne cesse de trotter, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. I, p. 131, dans POUGENS. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. ‖ 6° v. a. Trotter un cheval à la longe, à la plate-longe, *Dict. de l'Acad.* au mot *longe*. ‖ Proverbe. Qui ne peut galoper, qu'il trotte. ‖ Rem. Les verbes qui ont un radical terminé par *o* ne prennent généralement qu'un seul *t*; on ne voit pas d'où vient l'exception pour trotter.

— HIST. XIIIe s. Li vilains, qui estoit ass in la sele sor le cheval, le fet troter parmi un val, *Ren.* 16370. Molt estoient en grief torment, Et trotoient si durement, Qu'il n'a et mont sage ne sot Qui peüst le mal et dur trot, *Lai de trot*. ‖ XVe s. Vous devenez vieulx, Et toujours trotter Voulez, sans cesser; Ne soyez plus tieulx [tels], CH. D'ORLÉANS, *Rondel*. Au barbier qui la barbe oste, Qui ma barbe ota, Et à la mode qui trotte, Qui me la coupa..., BARBAZ. V. ‖ XVIe s. Par les meilleures maisons trotoit le Catholicon, duquel nous avons parlé, D'AUB. *Hist.* III, 328.

— ETYM. Provenç. espagn. et portug. *trotar*; ital. *trottare*; gael. *trot*; kimry, *trotio*. Saumaise pense que l'expression vient de *trans tot abiens*, trotter, qui avait donné *tolutarius*, trotteur, a pu donner *tolutare*, dont les langues romanes ont fait *trotter*. Cette explication plausible est adoptée.

† **TROTTERIÉ** (tro-te-ri), *s. f.* Action de trotter, de faire une trotte. Je vous demande.... comme vous vous portiez de votre voyage de Marseille.... je me sommes approuver cette troterna inutile, SÉV. 45 mars 1680.

TROTTEUR (tro-teur), *s. m.* Terme d'équitation. Cheval qui va dressé à aller qu'au trot dans un manége. ‖ Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur, il trotte bien ou mal. ‖ Il se dit aussi du cavalier qui trotte. Le petit monsieur de la Mothe, Non celui.... Mais son frère, qui toujours trotte, Et qui, comme il est grand trotteur.... Œuv. de *Chap. et de Bachaum.* p. 193.

— ETYM. *Trotter*; provenç. *trotaire*, *trotador*; esp. *trotador*; ital. *trottatore*. L'ancienne langue disait *trotier*, qui représente exactement la latin *tolutarius*.

TROTTIN (tro-tin), *s. m.* ‖ 1° Terme vieilli. Petit laquais. Ensuite il appelle un trottin, Fait amener son guilledin, Orné d'une belle fontange, le *Virgile travesti*, 2. Et de trottin toujours crotté On en fit un petit commis, 2e *suite du Parlement burlesque*, 1882, dans LACHÈVE, *Excentricités*. ‖ 2° Jeune garçon, jeune fille qui fait les commissions, les courses dans un magasin.

— ETYM. Diminut. tiré de *trot*.

TROTTINER (tro-ti-ne), *v. a.* Trotter en raccourci. Je dit quelquefois d'une personne qui marche à petits pas et vite. Voici l'original Qui vient à nous; oh! comme il trottine et se traîne! REGNARD, *Deux cousines*, II, 10. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVIe s. Il trepigne, il trotigne, il s'efforce, RAB. IV, *Prol. de l'aut.*

— ETYM. Dérivé de *trotin*. L'ancienne langue disait aussi *trotoner*, dérivé de *troton*, très-usité pour *trot*.

Digitized by Google

TROTTOIR (tro-toir), *s. m.* Banquette pratiquée le long des ponts, des quais et des rues, pour la commodité des gens à pied. || Fig. et familièrement. Être sur le trottoir, être dans le chemin de la considération, de la fortune. Les tracasseries de ce monde ne finissent point tant qu'on est sur le trottoir, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 AVT. 1770. Je ne saurais m'intéresser à tout cela dans ce moment-ci; il n'y a pas un des miens sur le trottoir, CARMONTELLE, *Prov. posth. Vis. du jour de l'an*, sc. 1. || Cette fille est sur le trottoir, anvienne soulcon qui signifiait : elle est bonne à marier, elle attend un mari. Aujourd'hui cette locution, si l'on s'en servait, voudrait dire une prostituée.

— HIST. ANTÉR. Stille [le philosophe] s'en escrivant [de leur propre personne] à point nommé, au moins, quand l'occasion les y porte, ne feignentils pas de se jetter bien avant sur le trottoir, MONT. II, 61. Je les laisseray pour un temps en ce point, ayant de meilleures choses à deduire; puis je les remettray bien-tost sur le trottoir [en scène], QUINAULT, VI, 9. Qui se met sur le trottoir et l'eschaffaut de ce monde, CHARRON, *Sagesse*, p. 305, dans ROQUEIN.

— ÉTYM. *Trotter*. *Trottoir* fut dit d'abord du chemin pour les gens de pied sur les quais à Paris.

I. **TROU** (trou), *s. m.* || 1° Ouverture en creux faite dans un corps, à peu près aussi longue que large : ce qui la distingue de la fente, qui est plus longue que large. Boucher un trou. Cet enfant est tombant s'est fait un trou à la tête, à la jambe. Il y avait trois ans depuis qu'il [Lauzun] travaillait à faire un trou [au mur de sa prison], et qu'il avait fait une corde avec du linge le mieux fait du monde.... *Mém. de Madame Lafayette*, I, p. 378. Ce pauvre Lauzun ne vous fait-il pas grand'pitié de n'avoir plus à faire son trou? SÉV. 3 mars 1676. Si l'on fait un petit trou à une vessie, et qu'on l'expose au soleil ou au grand jour, et qu'on mette dessous un verre sur lequel tombe le rayon interceptés, on verra deux petits cercles distingués.... *Mariotte. Rech. sér. Éclairc. sur la lum.* I, IV, p. 280, dans POUGENS. Il [Maupertuis] propose de faire un grand trou qui pénètre jusqu'au noyau de la terre, VOLT. *Mél. litt. & Poés.* Il faut que M. de Stralemberg a dit qu'il en avait trouvé [des yaseurs] en Tartarie dans des trous de rochers, BUFF. *Ois.* I, VI, p. 143. La vanité de mépriser la rougeur les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ensaut, prétendent nuire mieux des trous que des taches, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Voltaire. Corresp.* I, III, p. 234, dans POUGENS. Ses intentions n'échappèrent point à Socrate, qui lui dit un jour : Antisthène, j'aperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || Fig. Aujourd'hui.... la terre a repris sa couleur, et le soleil, ressortant de son trou, semble se reprendre aussi le cours de mes promenades, SÉV. 28 déc. 1689. || Fig. Il n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille, se dit d'un ignorant qui n'a pas vu le monde. || On dit dans un sens analogue : ne voir que par un trou. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort, loin et avec de très-mauvaises lunettes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 mai 1764. || Fig. Mettre la pièce à côté du trou, employer, pour remédier à un mal, un autre moyen qu'il ne faudrait. || Fig. Boucher un trou, payer une dette. Vos affaires, avec votre permission, étaient délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous, MOL. *Dépit*, I, 4. Monsieur votre père, de son côté, ne travaille-t-il pas à reboucher tous ces trous-là? REGNARD, *Ret. inopp.* 1. || Déboucher un trou pour en boucher un autre, faire une dette nouvelle pour en payer une vieille. || Le trou de la porte, le portius de la serrure qui reçoit le clef. Pas de serrure à mes filles, dit Harpagon. Il prenait Mme de Pontevreault, que j'ai regardée par le trou de la porte, SÉV. 6 sept. 1675. 2° Fig. Il a fait un trou à la lune, ou, anciennement, à la lune, il s'est déshabillé furtivement, et en emmenant part, il a emporté l'argent, il a fait banqueroute; il s'est enfui sans payer ses créanciers. Elle a emprunté plus de sept cent mille francs à plusieurs particuliers, et, après, elle a fait un trou à la nuit, GUY PATIN, *Lett.* I, III, p. 252, dans POUGENS. Ce qui les laissait s'imaginer que c'était un gros marchand qui avait fait un trou à la nuit, comme ils étaient pressés tous de ceux que l'on dit par ruailler, qui maintiennent la lune appartenant le quartier, CYRAN. OCTAV. *l'Apothicaire empoisonné*. p. 208, Paris, 1670. Ce sont des vagabonds qui ne vont de çà et de là que pour apporter du scandale, et, quand on les pense tenir, ils ne manquent jamais de faire un trou à la nuit, *le Cher. de Méré*, dans STE-BEUVE, *Rev. des Deux-Mond.* 1848, I, XVIII, p. 26. Je me délibérai de faire un coup de ma main qui me payât de mes gages, et de faire un trou à la nuit, comme dit le proverbe, *Francion*, liv. II, p. 68. On beau soir, il fit un trou à la lune, et prit congé de tout le monde, sans dire adieu à personne, CHAMPENTZEL, *la Rue St-Denis*, sc. 4. Monsieur laissait faire son fils en jeune homme qui, avec d'autres jeunes têtes, se proposait de faire un trou à la lune, tantôt pour l'Espagne et tantôt pour l'Angleterre, ST-SIM. VI, 203. Entre emporter le chat et faire un trou à la lune, les savants pourront trouver quelque différence; ils diront, par exemple, que faire signifie seulement partir sans dire adieu, et faire un trou à la lune veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire; au sens qui part le matin de la maison de campagne de son ami, a emporte le chat; un banqueroutier qui s'est enfui a fait un trou à la lune; l'étymologie est toute naturelle pour un homme qui s'enfuit de nuit, VOLT. *Lett. Destivie*, 12 déc. 1773. || Cette locution paraît venir de l'idée que celui qui s'enfuit ainsi se dérobe pendant l'obscurité : ce qui, très-anciennement qu'il a fait, pour s'enfuir, un trou à la nuit ou à la lune qui est l'astre de la nuit. D'Aubigné, *Hist.* II, 281, a dit aussi percer la nuit, jusqu'encre pendant la nuit. Voltaire, en voulant distinguer *emporter le chat* et *faire un trou à la lune*, a trop restreint le sens de cette dernière locution, qui est plus exactement le premier signifie partir sans dire adieu, et la seconde, se dérober furtivement. On a dit aussi faire un pertuis dans l'eau, voy. TAC. *Annales*. || 3° Trou d'homme, un homme qui se tient le devant du théâtre, ou est placé le souffleur || 4° Dans certaines machines, dans certains appareils, un trou d'homme, un trou capable de laisser un homme s'introduire pour le service de la machine, de l'appareil. || 5° Terme de marine, trou du chat, trou carré ordinairement au milieu du pont, et servant de passage à la tête du mât, aux haubans, aux étais, et aussi aux hommes qui montent dans la hune. || Trous d'écoutes, ouvertures pour le passage des écoutes. || Trou de la clef, nom donné à l'écoutille du grand mât. || 6° Terme d'anatomie. Trou de Botal, ouverture existant, chez le fœtus, dans la cloison médiane des oreillettes du cœur, et fermé aussitôt après la naissance. || Trou déchiré, nom donné à l'hiatus l'entre l'os occipital, le sphénoïde et le temporal. || Trou rond, le trou sous-pubien de l'os iliaque. || 7° Cavité plus ou moins profonde dans la terre. Vous souvient-il, monsieur, quand ma maîtresse Me jeta par terre en un trou si profond? REGNARD, *Fol. amour*. I, 7. Le trou Saint-Patrice est très-fameux en Irlande; c'est par là que ces messieurs disent qu'on descend en enfer, VOLT. *Dict. phil. mer.* 7. || Fig. Boire comme un trou, boire excessivement. Quoique rime ainsi sans peine après avoir bu comme un trou, *Sir de Crapelet et de Bachaumont*, p. 101. J'y veux tout mettre par écuelles, Y dire des chansons nouvelles, Y boire en trou, manger en rond, Y rire, y jouer, y baiser et popaliner, faire un trou, boire ou manger quelque chose qui révèle l'appétit, quand on a déjà mangé. || Cavité faite dans la terre pour planter des arbres. || Il y a longtemps qu'on a fait la grande utilité de faire à l'avance les trous d'arbres larges et profonds, DENIS, *Maison rust.* I, II, p. 409, dans POUGENS. || Enfoncement artistique dans le cœur d'une ferme, pour y déposer le fumier. || Terme de construction. Être sur le trou, se dit de la pierre qui est encore près du puits de carrière d'où on l'a tirée. || 8° Terme de fortification. Trou de loup, défense accessoire pratiquée en avant des ouvrages de fortification passagère; c'est un trou creusé en terre, au fond duquel un petit puquet est planté verticalement. || 9° Terme de marine. Petit enfoncement que l'on voit le long d'une côte. || Inégalité en avant sur le fond de la mer. Retraite des petits animaux. Trou, ni fente, ni creusure. Ne fut large assez pour eus [les rats empanachés]. Au trou que la populace Entend, dans le moindre creux, LA FONT. *Fabl.* IV, 6. || Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, il faut avoir dans les affaires plusieurs moyens, plusieurs ressources. || Fig. Il le ferait mettre dans un trou, dans un trou de souris, se dit d'un homme qui en fait trembler un autre par sa présence. || Il se fourre-rait dans un trou, se dit d'un poltron qui a peur. || 11° Fig. Il se dit d'une demeure, ville ou logis, dont on veut indiquer la petitesse, l'étroitesse d'une manière exagérée. Ah! ma chère enfant, promenez-vous.... ne demeurez point toujours.... dans ce trou de cabinet, SÉV. 14 FÉV. 1680. On est assez porté à croire qu'un trou à Paris vaut mieux qu'un palais ailleurs; pour moi je n'aime ni les trous, ni les palais; mais je suis très-content d'une maison riante et commode, VOLT. *Lett. Formont*, 24 juin 1736. Vous écrivez, mon cher et grand philosophe, de votre lit où vous voyez dix lieues de lac, et moi je vous réponds de mon trou où je vois le quai long de trois aunes, D'ALEM. *Lett. à Volt.* 8 FÉV. 1757. Un horrible trou de maison dans un cul-de-sac obscur, LECOURVEUR, *Cruel. Ci. Harl.* I, VII, p. 800. Comme c'est d'ailleurs ici un trou où l'on se sait rien, je ne peux vous mander aucune nouvelle, *Papers saisis à Bareuth*, p. 285. Qu'un peu d'argent pleuve en mon trou, Vite il s'en va, Dieu sait par où, BÉRANG. *Refus*. || Pauvre trou, il a fait son trou, il s'est créé une position qui le satisfait, qui lui assure certains avantages. || 12° Terme du jeu de trictrac, avantage de douze points, marqué par un fichet qui se met dans un trou. Une école maudite Ne coûte, en un moment, douze trous tout de suite, RÉGNIER, *le Courut*, I, 4. || Fig. Il a fait en deux coups six trous, se dit d'un homme qui va vite en besogne. || 13° Dans les jeux de paume carrés, ouverture avec un pied de la marteille, dans le coin opposé à la grille. || 14° Les trous de la petite vérole, les cicatrices qu'elle laisse dans la peau. Une personne de Mme de Pérou qui.... avait les trous de la petite vérole, BAN. DUT. *L'opérateur Barry, Prol.* sc. 4. || 15° Terme de peinture. Se dit des endroits d'un tableau où les objets mal groupés laissent voir de la toile. || 16° Lit où la paille interville mal ménagé fait un trou, où une figure trop éloignée ou trop rapprochée de deux autres aboutit ou manque dans masse, JAUBA. *Salon de 1767, Gén.* t. XIV, p. 138, dans POUGENS. || Se dit aussi des parties du premier plan, qui, étant du même ton que les autres, produisent, nonobstant tout à coup, l'effet de ceux-ci. || Se dit enfin des masses trop brunes qui tirent sur le noir, et qui sont distribuées mal à propos sur le devant du tableau (Parnely 1767), Cette masse de rochers, elle fait un trou. || 17° En argot du théâtre, une pièce pleine de trous, une pièce où le caractère du principal personnage est plein d'incohérences. || Proverbes. Autant de trous, autant de chevilles; autant de chevilles que de trous, se dit d'une personne qui trouve à tout des excuses, des raisons, des défaites, des expédients. || À petit trou, petite cheville.

— HIST. XIIe S. Ens en la presse fu Viviens toz sous [seul]; Ne ses grant plaies fet estoper les trous, *Vivenans*, I, 1830; I, 1830. Car par mi son soulier [elle] ot en son pié un tru, *Berte*, XIIIe S. En un trou de tarière [ils] lui boutèrent leurs poulces, *Ch. de Roland*, LXXXIII. Et avoit un leu el comble desseure, par quoi il reprendoit s'alaine, *Chr. de Rains*, p. 88. Sorz qui n'a qu'un trou pour aire, *Les Proverbes*, XIIIe S. Par saint Abraam fi lui fu un cerchaus, Si le mist en son chief li bons rois des Hiaus, Car en Jerusalem fist un pertuis, Et premiers i monta, *Ch. d'Ant.* IV, 88. Tout le rin a couvert de blasteres, De granz boces et de granz cleus, Et si a tant plaies et treus.... GAUTIER DE COINCY, p. 240. || XIVe S. [Une monnaie prussienne] Par un trau [de la muraille] a veue l'une De ses compaignenesses passer, I. DE COINCY, I, II, p. 273. || XVe S. Desliyer nous faut ce nea, Et desployer feur et vertus, Et nous engroigner mieux ou pis; Passer convient par ce treu, *Ch. d'Orl.* Rond. || XVIe S. Je y ay esté jusques en trou de Gibaltar, et remply les bindes de Hercules, RAB. *Pant.* II, 30. Le premier trou [jour] de l'an, ID. IV, 1, 41. En lui disant : maistre Berthaud, vous t'ousseez fait passer par le trou au chat, DESPER. *Contes*, LXX. Si l'offense estoit capitale, ils luy faisoient un trou en la nuict, afin qu'il evadast, CANTOIZ, VI, 17. Aucun ne peut faire ou construire aucune maison, ne chambres avecs ou sen heritage près l'heritage de son voisin, ainon qu'il y ait.... *Coust. gén.* t. II, p. 558. Les trous de souris ne font ne font ne font

† 2. **TROU (DE CHOU)** (trou) *s. m.* Terme vieilli. Trognon de chou. ¶ Cela ne vaut pas un trou de chou, je n'en donnerais pas un trou de chou, cela est de nulle valeur.

— HIST. XIIIe s. Bien vear, par saint Lienart, que Renart me prise moult pou : Por moi ne fait le trone d'un chou, *Ren.* 18098. Les truz des chiels face prendre, *Mir. de St Gen.* ¶ XVIe s. En sa dextre tenoit un gros trou de chou, BAB. *Pant.* v, 18. S'esmurit les dents avec un trou de lentisque, *ib.* I, 23. Manger troues de chou, PARE, XXIV, 4. Que l'on donne au malade un trone ou ceste d'asphodele ou de ferule à nascher, ID. VIII, 2.

— ETYM. *Génev. tronc de chou ; Jura, tréc de chou ; Berry, il n'est pas plus haut qu'un trou de chou.* Cet une autre prononciation du met *tronc*, née du nominatif *tros* dans l'ancienne langue.

TROUBADOUR (trou-ba-dour) *s. m.* ‖ 1° Nom donné aux poètes de la langue d'oc qui fleurirent du XIIe siècle au XIVe. Plusieurs de ces poètes, appelés troubadours, étaient hons gentilshommes, quelques-uns princes couronnés; le plus grand nombre, ambulants comme Homère, vivaient à peu près comme lui, MARMONTEL, *Encr.* I, 12, p. 328. Dites-lui que, jour ma belle, Ainsi qu'un jeune troubadour, Plus amoureux, aussi fidèle, Je souffre et chante mon amour, A. DUVAL, *Maison à vendre*, sc. 7. ‖ 2° Se dit, par plaisanterie, de tout homme qui se plaît à chanter en société. ‖ 3° Adjectivement. Style troubadour, le goût qui regnait au temps du premier siècle, MARMONTEL, *Poés.* Ode. Le style troubadour de son chapeau à la Henri IV, n'est pas médiocrement bouffon; il a un air troubadour à faire éclater de rire; on dirait une poésie vivante, TH. GAUTHIER, *Hist. de l'art dramatique*, t. I, p. 186.

— HIST. XVIe s. Leurs postes estoient appelez troubadours à cause des inventions qu'ils trouvoient, PASQUIER, *Rech.* VII, 9, p. 1000, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *trobaire, trobador: cat. trobador*; espagn. *trovador*; ital. *trovatore*; du provenç. *trobar*, inventer, parce qu'ils trouvent (voy. ce mot, et TROUVÈRE). *Trobador, troubadour* est le régime du lat. fictif *trovatorem*; *trobaire, trouvère* est le nominatif, de *trovatorem*.

† **TROUBLANT, ANTE** (trou-blan, blan-t), *adj.* Qui trouble. Cette image troublante, fruit de mon imagination. ‖ Terme d'astronomie. Lumière troublant, l'astre qui cause une perturbation.

4. **TROUBLE** (trou-bl'), *s. m.* ‖ 1° Confusion, désordre. S'il arrivait qu'il y eût du trouble dans le petit État républicain,... PASC. *Pens.* XIV, 2. Troubles sont en trouble sur toutes ces choses, ROSS. *Intl. quiet.* 80. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, à son comble arrivé, se débrouille sans peine, ROL. *Art* p. III. Deligues, de nomptots pernicieux auteur, Qui dans le trouble seul se mis tes espérances, SAC. *Ath.* V, 5. Balzarge partit vers août, et arriva aux portes de Tyr dans le temps que toute la ville était en trouble pour savoir qui succéderait à Pygmalion, PÉR. *Tél.* VIII. ‖ Brouillerie, mésintelligence. Le trouble a troublé notre famille. Tout le trouble poétique à Paris s'en va cesser; Perrault l'antipindarique Et Despréaux l'homérique Consentent de s'embrasser, ROL. *Epigr.* XIIX. ‖ 2° *Au plur.* Soulèvements, émotions populaires. La magnanime et intrépide régente était obligée de maintenir le roi mineur et son royaume pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, ROSS. *le Tellier*. À peine commençait-elle (l'Église) à respirer par la paix que lui donna Constantin, qu'elle vit qu'Arius, en embrassant cette hérésie, mit suscite de plus grands troubles qu'elle n'en avait jamais soufferts, ID. *Hist.* II, 7. Partout où il y a des troubles, il y a des crimes; l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde, VOLT. *Ann. Emp. à la duch. de Saxe-Gotha*. Votre Majesté aura sans doute appris les troubles qu'il y a eu par-dilà trents endroits du royaume au sujet de la cherté du pain : troubles dont cette cherté n'a été que le prétexte, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 37 mai 1775. ‖ 4° Agitation de l'âme, de l'esprit. Peint de plaisir sans trouble, et jamais de repos, CORN. *Cinna*, II, 1. Oh! que j'ai souffert durant cet entretien! Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien, MOL. *Ec. des fem.* I, 7. Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans le bonne voie trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, PASC. *Lett. à Mlle de Rouanez*, 6. Vous saniez donc l'amour maternelle; jen suis fort aise ..., moques-vous présentement des craintes, des inquiétudes,... des tendresses que mettent le cœur en presse, du trouble que cela jette sur toute la vie! SÉV. à *Mme de Grignan*, 23 déc. 1671. Cette poit qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords, BOURDAL. *Secrété de la pénit.* 1er avent, p. 218. Je me suis réveille plein de trouble et d'horreur, MOL. *Lutr.* IV. Vous savez que quelque jour, Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour : Mais vous ne saurez point, du moins je le souhaite, En quel trouble mortel son intérêt nous jette. Jamais, de tant de biens qui pouvaient nous flatter, C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter, RAC. *Andr.* III, 4. Disez! déclarez mon trouble, et daignez à mes yeux Montrer la vérité que je cherche en ces lieux! ID. *Phèdre*, V, 3. Dans le trouble d'espérance et de joie où je me trouve,... je fis un effort pour répondre, ID. *Iphig.* V, 1. Dial. VI. *Morte ane.* Ce trouble intéressant, ce désordre ingénu, PAVART, *Soliman II*, I, 4. Les violents chagrins portent le trouble jusque dans la conscience, STAHL, *Corinne*, I, 1. ‖ Le trouble des sens, le trouble de la voix, l'altération causée dans les sens, dans la voix, par l'agitation de l'esprit. ‖ Un trouble, avec trouble. Je ne reçois qu'en trouble un si confus espoir, CORN. *Œd.* III, 3. ‖ 5° Terme de jurisprudence. Action par laquelle on inquiète quelqu'un dans la jouissance de sa propriété ||; Trouble de droit, action qui, sans faire obstacle à la propriété ou à la possession de fait, empêche néanmoins qu'elle ne soit utile pour le possesseur. ‖ Trouble de fait, voie de fait, acte qui se commet de manière à nuire à la possession.

— HIST. XIIIe s. La demande qui est fete por trouble de saizine, BEAUMAN. VI, 41. XIVe s. Et Gaufros et li sien furent en grant tourment, Pour le trouble et le tort, *Mir. de Guillaume*, *Boud. de Seb.* 2, 566. XVe s. Dit en soi mesme Jean Lyon : je mettrai un tel trouble entre celle ville et le comte, qu'il conuiendra que ilz nous sommes de la religion, MONT. I, 264. La lumière estant venue, et le feu n'ayant plus de vogue, il fallut penser chez un eau bouillante, et ainsi estant les troubles, D'AUB. *Confess.* I, 9. Trouble [de possession] s'entend, non-seulement par voie de fait, mais aussy par denunciation, LOYSEL, 704. De quoi tout le reste de leur armée se trouva en grand trouble, et entra en grand effroy, AMYOT, *Nicias*, 30.

— ETYM. Lat. *turbula*, petite foule, de *turba*, toutes foule; voy. TORBE), avec changement de genre.

2. **TROUBLE** (trou-bl'), *adj.* ‖ 1° En parlant des liquides, qui n'est pas clair, qui a perdu la fleur d'eau trouble qui arrose l'Égypte, jusqu'aux confins d'Acesson, SAUL, *Bible, Jouve*, XIII, 9. L'Orbe, qui jusqu'alors avait toujours été parfaitement clair, parut trouble à sa source, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 41, dans POUGENS. Dans ces riches campagnes Où du Méhaigne aux eaux fécondes Et fangeux Vienne croisse et soulève le cristal orageux, A. CHÉN. *Eleg.* III. ‖ *Fig.* Tout ce qui est trouble présentement, s'éclaircira, SÉV. 1er juill. 1680. Je devais partir avec un esprit trouble et mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire, MICHEL. *Epag.* XXIX. ‖ 2° *Au plur.* Soulèvements, émotions populaires. La magnanime et intrépide régente était obligée de maintenir le roi mineur et son royaume pour dissiper les troubles qu'on y excitait de toutes parts, ROSS. *le Tellier*. À peine commençait-elle (l'Église) à respirer par la paix que lui donna Constantin, qu'elle vit qu'Arius, en embrassant cette hérésie, mit suscite de plus grands troubles qu'elle n'en avait jamais soufferts, ID. *Hist.* II, 7. Partout où il y a des troubles, il y a des crimes; l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde, VOLT. *Ann. Emp. à la duch. de Saxe-Gotha*. Votre Majesté aura sans doute appris les troubles qu'il y a eu par-dilà trents endroits du royaume au sujet de la cherté du pain : troubles dont cette cherté n'a été que le prétexte, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 37 mai 1775. ‖ 4° Agitation de l'âme, de l'esprit. Peint de plaisir sans trouble, et jamais de repos, CORN. *Cinna*, II, 1. Oh! que j'ai souffert durant cet entretien! Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien, MOL. *Ec. des fem.* I, 7. Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans le bonne voie trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, PASC. *Lett. à Mlle de Rouanez*, 6. Vous saniez donc l'amour maternelle; jen suis fort aise ..., moques-vous présentement des craintes, des inquiétudes,... des tendresses que mettent le cœur en presse, du trouble que cela jette sur toute la vie! SÉV. à *Mme de Grignan*, 23 déc. 1671. Cette poit qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords, BOURDAL. *Secrété de la pénit.* 1er avent, p. 218. Je me suis réveille plein de trouble et d'horreur, MOL. *Lutr.* IV. Vous savez que quelque jour, Madame, pour un fils jusqu'où va notre amour : Mais vous ne saurez point, du moins je le souhaite, En quel trouble mortel son intérêt nous jette. Jamais, de tant de biens qui pouvaient nous flatter, C'est le seul qui nous reste, et qu'on veut nous l'ôter, RAC. *Andr.* III, 4. Dieux! déclarez mon trouble, et daignez à mes yeux Montrer la vérité que je cherche en ces lieux! ID. *Phèdre*, V, 3. Dans le trouble d'espérance et de joie où je me trouve,... je fis un effort pour répondre, ID. *Iphig.* V, 1. *Morte ane.* Ce trouble intéressant, ce désordre ingénu, PAVART, *Soliman II*, I, 4. Les violents chagrins portent le trouble jusque dans la conscience, STAHL, *Corinne*, I, 1. ‖ Le trouble des sens, le trouble de la voix, l'altération causée dans les sens, dans la voix, par l'agitation de l'esprit. ‖ Un trouble, avec trouble. Je ne reçois qu'en trouble un si confus espoir, CORN. *Œd.* III, 3. ‖ 5° Terme de jurisprudence. Action par laquelle on inquiète quelqu'un dans la jouissance de sa propriété ||; Trouble de droit, action qui, sans faire obstacle à la propriété ou à la possession de fait, empêche néanmoins qu'elle ne soit utile pour le possesseur. ‖ Trouble de fait, voie de fait, acte qui se commet de manière à nuire à la possession.

— HIST. XIIIe s. La demande qui est fete por trouble de saizine, BEAUMAN. VI, 41. XIVe s. Et Gaufros et li sien furent en grant tourment, Pour le trouble et le tort, *Mir. de Guillaume*, *Boud. de Seb.* 2, 566. XVe s. Dit en soi mesme Jean Lyon : je mettrai un tel trouble entre celle ville et le comte, qu'il conuiendra que ilz nous sommes de la religion, MONT. I, 264. La lumière estant venue, et le feu n'ayant plus de vogue, il fallut penser chez un eau bouillante, et ainsi estant les troubles, D'AUB. *Confess.* I, 9. Trouble [de possession] s'entend, non-seulement par voie de fait, mais aussy par denunciation, LOYSEL, 704. De quoi tout le reste de leur armée se trouva en grand trouble, et entra en grand effroy, AMYOT, *Nicias*, 30.

— ETYM. Lat. *turbula*, petite foule, de *turba*, toutes foule; voy. TORBE), avec changement de genre.

3

tendu, on bat et on trouble l'eau, pour prendre le poisson.

— HIST. XVIe s. Filets, nasses, troubleaux, *Coust. gén.* t. I, p. 960.

— ÉTYM. *Troubler*, et -eau.

TROUBLE-FÊTE [trou-ble-fè-t'], *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui vient interrompre de la joie, des plaisirs. Vous avez du vin dans la tête, Et n'êtes qu'une trouble-fête, SCARR. *Virg.* II. Je ne suis point un trouble-fête, je veux ce qu'on veut, ST-ÉVREM. *Sir Politick, tr.*, V. J'ai quelque affaire en tête, Qui de moi ne ferait chez vous qu'un trouble-fête, PANOR, *Mithrem.* II, 1 ‖ 2° Chose, événement qui produit le même effet; en ce sens il est toujours masculin. Si jamais on a vu quelqu'un dont la présence ait été un trouble-fête, BOURSAULT, *Ésth. nouv.* I, II, p. 444, dans POUGENS. J'imagine un trouble-fête Auquel il ne s'attend pas, MARMONTEL, *Pauvr. mag.* sc. 10, ‖ *au plur.* Des troubles-fête.

— HIST. XVIe s. Trouble-feste, CHARRON, *Sagesse*, p. 30, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Troubler*, et *fête*.

† **TROUBLE-MÉNAGE** (trou-ble-mé-na-j'), *s. m.* Celui qui trouble, dérange un ménage. Ma foi, vous êtes, vous, un vrai trouble-ménage, LA PONT. *les Trois frères rivaux*, sc. 8 ‖ *Au plur.* Des trouble-ménage.

† **TROUBLEMENT** (trou-ble-men), *s. m.* Action de troubler.

— HIST. XIVe s. Le mouvement ou troublement de la terre en une grande tempeste, ORESME, *Ésth.* 66, ‖ XVIe s. Il faut bien que la nature soit pourvue dedans moy, Et que le troublement qui me donne la loy Soit d'une estrange sorte, DESPORTES, *Complainte*, LV, *Stances*. Il semble que ce soit là un troublement de l'orde de nature, LANOUE, 567.

TROUBLER (trou-ble), *v. a.* Causer une agitation désordonnée. Souvent un bruit confus trouble ce noir séjour, BRÉBEUF, *Phars.* III. Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe, Troubler dans ses roseaux le Danube superbe? BOIL. *Sat.* IX. Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements, RAC. *Esth.* II, 9. Sa voix redoutable Trouble les enfers, I, 2. BOURS. *Cant. Corr.* I. Causer des guerres, des émotions populaires, etc. Troubler un royaume. Cette Hélène qui trouble et l'Europe et l'Asie, RAC. *Iphig.* IV, 4. On l'appelait l'Philippe II d'Espagne] le démon du midy, parce qu'il troublait toute l'Europe, au midi de laquelle l'Espagne est située, VOLT. *Henr. III, notes.* Charles-Quint oublia absolument le théâtre où il avait joué un si grand personnage, et le monde, qu'il avait troublé, parce qu'il sentait bien dans son affaiblissement qu'il ne pouvait le troubler davantage, M. AUG. *Charles-Quint*, 1856. Les premiers qui troublent un État travaillent toujours, sans le savoir, pour d'autres que pour eux, M. *Dict. phil. Platon.* ‖ 2° Causer de la brouillerie, de la mésintelligence. Nous étions en paix, il nous est venu troubler. Troubler une famille. ‖ 4° Causer de l'agitation dans l'âme, dans l'esprit. Appréhender du but, quitte-t-il ce séjour, Rien ne trouble sa fin; c'est le soir d'un beau jour, LA PONT. *Phil. et Baue.* On ne parle que de voyages; et nous-mêmes.... nous prenons des mesures pour Provence et Bretagne; cette séparation me trouble et m'afflige plus que je ne puis vous le dire, STE. *Gustaud*, 20 OCT. 1687. Sainte Thérèse, n'étant troublée d'aucune passion, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère? BOIL. *Sat.* III. Détestant ses rigueurs, rabaissant ses attraits, Je défiais ses yeux de me troubler jamais, RAC. *Andr.* I, 1. Je me plais bien davantage à troubler les consciences qu'à les rendre tranquilles, LABRUY. *Double bon.* 8. Je vois avec admiration que de surprise qui cette occasion [la guerre contre les Turcs] ne trouble point l'âme de ce grand homme qu'on appelle Catherine, VOLT. *Lett. Voronzof*, 1768. Je ne veux songer qu'à mourir, et non heure approche; mais ne le troublez pas par des reproches inquiets et par des larcins, M. *Lett. au roi de Pr.* 21 AVR. 1760. ‖ 5° Il se dit des sens et des facultés de l'âme. Cela lui a troublé la mémoire. Il faut que ce malade, à force de trop boire, il se soit troublé le cerveau, BOL. *Amph.* II, 4. Mort dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau, J'aille pour un hiatus me troubler le cerveau! BOIL. *Lutr.* IV. On crut que la Bastille m'avait troublé la tête, MARMONTEL, *Mém.* VI, ‖ 6° Déranger. Son caractère doux [d'un médecin], circonspect, modéré, et peut-être même un peu timide le rendait fort attentif à écouter la nature, à ne la pas troubler par des remèdes sous prétexte de l'aider, FONTEN. *Geoffroy.* L'ordre des matières a fait que j'ai troublé l'ordre des temps, MONTESQ. *Esp.* XXX, 16. Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des nations entières pour troubler les suffrages, ou se les faire donner, ID. *Rom.* 9. L'ordre de succession ayant été établi en conséquence d'une loi politique, un citoyen ne devait pas le troubler par une volonté particulière, ID. *Esp.* XXVII, 1. Celà trouble la digestion, les fonctions digestives, cela empêche que la digestion ne se fasse bien. ‖ 7° Il se dit, dans un sens analogue, des personnes qu'on interrompt, dérange d'une manière importune. Mais attention, du oui est cette belle sentence, lorsqu'il voyait venir le soleil et qu'il s'écriait dans la ferveur de son esprit: O soleil, pourquoi me troubles-tu? BOSS. *Ed. Carême*, V, 15. Empêchez qu'en ces lieux on me vienne troubler, QUINAULT, *Phaeth.* I, 4. ROXANE: Mais qui vient me parler? Que veut-on? — ZATIME: Pardonnez si j'ose vous troubler, RAC. *Bajaz.* III, 7, 8. Ne me troublez pas, lui cria-t-il [Crébillon], je suis dans un moment intéressant; je vais faire perdre un ministre fripon, et chasser un ministre imbécile, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon.* Et leurs pas, ébranlant les arches colossales, Troublent les morts couchés sous le pavé des salles, V. HUGO, *Ballades, la Ronde du Sabbat.* ‖ Interrompre quelqu'un quand il parle. Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours, D'aucun mot pour rire ici n'en interrompe le cours, CORN. *Cinna*, V, 1. Mais je demande au moins que, pour grâce dernière, Jusqu'à la fin, seigneur, vous m'entendiez parler. Et que surtout, Éliab, rien ne me trouble, RAC. *Esth.* III, 4. ‖ 8° Faire perdre la présence d'esprit, la mémoire. Ne faites pas tant de bruit, vous me troublez. Trop de sévérité la part d'un juge peut troubler un accusé. Dans les audiences plus graves, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit, l'autre vous ferme le cœur, BOSS. *le Tellier.* Tous auraient pu prévenir le trouble par trop d'éclat ou timide éloquence, BOIL. *Lutr.* VI. ‖ 9° Interrompre, empêcher. Troubler un entretien. Carthage [Rome] devait détruire. Rien de nos volontés ne peut troubler l'effet, CORN. *Nicom.* III, 2. Rien ne manquait au festin; Mais quelqu'un troubla la fête, Pendant qu'ils étaient en train, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Sans que personne ait troublé ce contentement si universel et si paisible, durant sept ou huit siècles, PASC. *Prov.* XVII. Une perte de sang très-grande, très-subite, promptement, dont ses prospérités [de Mme de Fontanges] sont troublées, SÉV. 26 AVR. 1680. Cessez, princes, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage; que l'amour, qui produisit la joie, ne produise point le trouble, BOSS. *Marie-Thér.* Au plus haut point de sa gloire, sa joie [de Maazini] est troublée par la crainte de la mort, ID. *le Tellier.* Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil? BOIL. *Lutr.* IV. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, Des airs en ce moment a troublé le silence, RAC. *Esth.* I, 6. Et nous, dont cette femme impie et meurtrière A souillé les regards et troublé la prière, ID. *Ath.* II, 8. Après avoir si longtemps troublé le repos du monde entier, ne saurez-vous me laisser le mien? PEN. *Disc. des morts mod. (Charles-Quint, un jeune moine).* Croyez-moi, monsieur, ce troublons point le repos des morts, LAMOTTE, *Mœr. d'Égm.* sc. 8. Un vieillard qui succombe au poids de ses années, Peut-il troubler ici vos belles destinées? ID. *Zaïre*, III, 4. Ils [les Turcs] ne cessent de cris sauvages, dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et sa peine, BUFF. *Quad.* II, 21. ‖ 10° Inquiéter. N'est-ce pas leur rendre service à elles-mêmes que de les troubler dans leurs prétentions? PICARD, *Filles à marier*, II, 1. ‖ Troubler la retraite d'un corps de troupes, l'inquiéter, il se retire et rend sa retraite difficile et périlleuse. Un défilé qu'il devait passer était occupé par des bataillons ennemis. Ils ne cherchèrent pas troubler sa retraite, s'il consentait à relâcher les prisonniers qu'il avait faits, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 10. ‖ En jurisprudence, inquiéter une personne dans la possession d'un bien. Il a été troublé dans la possession de ce domaine. ‖ 11° En parlant des liquides, rendre trouble. Troubler l'eau. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. ‖ Fig. Troubler l'eau, causer de la division, brouiller les affaires, exciter de la mésintelligence. Fig. On dirait qu'il ne sait pas troubler l'eau; se dit d'une personne qui paraît simple, mais qui ne l'est pas. Voyez-vous bien ce petit prestolet [l'abbé de Bissy] qui ne semble pas savoir l'eau troubler? CRÉB. une ambition effrénée, STE-BEUV. III, 58. ‖ Altérer la transparence. Troubler l'air. Sotez, ombres, sortez de la nuit éternelle; Voyez le jour pour la troubler, QUIN. *Thés.* III, 3. ‖ 12° *V. n.* Exciter des troubles, se soulever (emploi qui a vieilli). Le passion pour moi deux sultanes troublèrent; Deux autres, pour me voir, de sérail s'échappèrent, CHAN. *Ulim.* COM. I, 1. ‖ 13° Se troubler, *v. réfl.* Éprouver une grande agitation de l'âme, de l'esprit. Le cœur, soit livré qu'il était, remarqua qu'elle était troublée si fort en le voyant, que Destin ne doute plus de la trahison qu'il lui avait faite, SCAR. ROM. COM. II, 13. Anne regarde, sans se troubler, toutes les approches de la mort, BOSS. *Marie-Thér.* Infamais; et je sens que, malgré ton offense, Mes entrailles pour toi se troublent par avance, IN. *Phèdre*, IV, 3. De qui doit-il tout, seigneur, vous aller-vous troubler? ID. *Bérén.* III, 4. ‖ *Fig.* À ces mots, Jérusalem redoubla ses pleurs, Et toute la cité, de temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, TRISTAN, *Tarmne.* ‖ 14° Cesser d'être résolu, ferme. À nos approche Balas se troubla : son beau-père Ptolémétor se déclara contre lui, BOSS. *Hist.* I, 10. De l'heureux Bajazet les gardes se troublèrent, RAC. *Bajaz.* I, 1. ‖ 15° Éprouver une émotion, en sorte qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. Ne vous troublez..., je ne dis rien, dit vite; tu es un fripon! LESAGE, *Crispin rival*, 14. Je me troublai, lorsqu'il fallut la réciter, au point de n'en pouvoir dire un seul mot, LE KAIN, *Mém.* Cet homme, qui ne se troublait pas aisément : Sa mémoire se trouble. ‖ 16° Devenir trouble. Cette chute donna aux eaux une agitation extraordinaire et rendit leur couleur semblable, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, p. 40, dans ROUSSEAU. Comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, J. J. ROUS. *Hél.* II, 16. ‖ Perdre sa transparence. Le temps commence à se troubler. ‖ 17° Ma vue se trouble, mes yeux se troublent, ma vue s'obscurcit. À ce mot de mort, mes yeux se troublent de nouveau, mes yeux se troublèrent : il rougit; et peu s'en fallut qu'il n'interrompît Mentor pour lui témoigner son ressentiment, FÉN. *Tél. XII.* ‖ *Fig.* Son esprit se trouble, il ne sait se confondent, il éprouve une sorte d'égarement.

— HIST. XIIe s. Tant o saigné, li cuiliers veut à sunt troubler, GUIOT, *Dr de Sol.* CHEVR. 1, 1. Le notre Deus refuge e vertu, ajuere [aide] et tribulations chi truverent nos mult, *Liber psalm.* p. 61. Nostre fu grant le parole, et troblée la cort [cour], SAINTE, XXVI. Ne mettent en lui diables ne malvais entrer: Fait l'out de grant richeace a del pais jeter. Par sa char le voleit e par son sanc trubler, ID. 6. Quant il ne voleit ester a la cumunie, a la victorie desturbede, *Rois*, 49. Une gent se cumulerent encuatre altre, kar Deus les trubleruit tut, ce fut anguisse, ID. 304. ‖ XIIIe s. Et prendrai [Richard] mon tens, si ne serai ja tourbelés ni pas, qu'en n'i semoit ne ahanoit [labourait] nient, *Chr. de Rains*, p. 72. ‖ XIVe s. Adonques il contendent ensemble et font grant noise et tumulte, GERSON, *Ex.* 16. Et quant li temps de parturir ou d'enfanter approucha, elle [Ève] se commença à trubler, DE CANGE, *parturitio.* ‖ XVe s. Ne se istesmat turbler [désserrir] devrat li reis, FROISS. I, 6, 615. LUCE. La royne Jehanne acouga d'une fille; et quoi li plus del royaume en furent durement troublé et esmerveillé, ID. I, 1, 17. Et quant, les elemens eloirs tous se troubleront, De ce grand univers les fondemens tremblerent, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes*, Sonnets. Le monde se renouvelle entièrement de cette nouvelle, ANYOT, *Publ.* 27. Leur ayantile mal troublé le sens, ils se mutinerent contre luy, ID. *Pericl.* 68. Pour ne troubler toutes choses par notre folie et temerité, CALV. *Instit.* 867. L'ame troublée de plusieurs diverses alarmes, MONT. I, 86. Aucunes fiebvres que cela trouble le cerveau tendre des enfants de.... ID. I, 249. Les yeulx me troublent à monier vers une bouteille, comme à tout homme qui.... ID. II, 378. Les peuples, tous ensemble commencèrent à troubler, D'AUB. *les Trag.* IV.

— ÉTYM. *Trouble* 1; bourguig. *troblar*.

† **TROUBLEUR** (trou-ble-ur), *s. m.* Celui qui trouble.

— HIST. XVe s. Séditieux, troubleurs de pais, merveillans, DE CANGE, *tribularii*. XVIe s. Il appelloit Jesus noviliste, souverain troubleur d'Israel, D'AUB. *Fœn.* IV, 9.

‡ **TROUBLOTTE** (trou-blo-t'), *s. f.* Trèfle rampant.

TROUÉ, ÉE (trou-é, ée), part. *passé* de trouer. Qui a des trous. Robe trouée. Vêtures à vous aussi vous avez vos journées!... Vos jeunes étendards troués à faire envie à de vieux drapeaux d'austerlitz! v. HUGO, *Crép.* 1. ‖ Percé. Le lendemain [26 déc. 1870].... partait le dernier coup de mine, et s'écroulait le dernier obstacle [dans le tunnel], les deux tronçons étaient réunis : les Alpes étaient trouées, le PARVILLE, *Journ. offic.*, 31 JANV. 2e col.

TROUÉE (trou-ée), *s. f.* ‖ 1° Ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une haie, dans une palissade, etc. Il [le lièvre] s'enfuit par un trou, Non pas trou, mais trouée, horrible et longue plaie Qui l'on fit à la pauvre haie, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. La longue enceinte d'un camp, formée par un rang de fortes palissades, l'arrêta [un général] : ses soldats, pressés par nos mouvements, n'eurent pas le temps d'y faire une trouée, SÉGUR, *Hist. de Nap.* 11, 3. ‖ 2° Espace vide ou dégarni au travers d'un bois. Le hérisson de la gauche était aux troupes et au moulin du ruisseau de Weisloch, SY-SIM. 39, 83. Quelques historiens ont blâmé le général [Villeroi] dans sa disposition : il devait, disaient-ils, passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui, VOLT. *Louis XIV*, 24. ‖ 3° Effet du canon, ou d'une charge de cavalerie, ou de troupes de ligne, à travers les rangs ennemis.

— ÉTYM. *Trou*; wallon, *trouwée*.

‡ **TROUELLE** (trou-è-l'), *s. f.* Terme de pêche. Baguette que l'on passe entre les mailles de quelques filets à manche, pour les maintenir ouverts.

TROUER (trou-é), je trouais, nous trouions; que je trouie, que nous trouions, v. a. ‖ 1° Percer d'un trou. Trouer un mur. Trouer une porte. ‖ Faire une trouée. Les bouches des canons trouaient au loin la houle, v. HUGO, *Orient.* 1. ‖ 2° Se trouer, *réfl.* Devenir troué. Ce cuir s'est promptement troué.

— HIST. XIVe S. En la quintaine fu si grans cop [coup] donez, Que les escus a anbedeus [tous deux] trouez, *Roumi de C.* 56. ‖ XVIe S. Et s'aucune friture est fette, Oele, sain [baile, graisse] fault et la paielle en tre trouée au meuseu, DE LA MARCHE, *Mirоir de mariage*, p. 26. De quelle façon estoit sa visiere trouée, ID., DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 181.

— ÉTYM. *Trou*, picard, *treuer*; wallon, *trauer*; provenç. *traucar*, *trauquar*.

‡ **TROUILLE** (trou-il, il mouillées), *s. f.* Nom local du pénil de la figure humaine, dans la Picardie.

TROUILLES (trou-ill'), *s. m.* Dans l'Angoumois, marc de colza. Les trouilles de colza. ‖ Dans l'Avignonais, huile d'olive.

‡ **TROUILLOTTE** (trou-ill-o-t', il mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Espèce de traîne sans manche, que l'on suspend comme le plateau d'une balance.

— ÉTYM. Domin. de l'anc. franc. *trouille*, truie. Cette espèce de filet a reçu ce nom parce que, qu'on fait couler dans autant de trous, marqués pour la petite ou pour le gain. Ce bonheur me paraît comme de dîner dîner dans un cabaret de trou-madame, SÉV. 209. Elle engagea hier Monsieur, qui languissait dans ma chambre après le dîner retardé par le conseil, à jouer au trou-madame, MAINTENON, *Lett.* au D. de Noailles, 1er JANV. 1706. ‖ 2° L'espèce de machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules. Placer un trou-madame sur un billard. ‖ Au pluriel. Des trous-madame.

TROUP (trou-p'), *s. f.* ‖ 1° Multitude de gens assemblés. Deux ours sortirent du bois; et, s'étant jetés sur cette troupe d'enfants, ils en déchirèrent quarante-deux, SACI, *Bible*, *Rout*, IV, II, 24. Siècle vaisement subtil.... la princesse Palatine s'est donnée comme un signe et un prodige.... Ici la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints, sons. *Anne de Gonz.* Et ne voyez-vous pas que leur troupe en furie [des poètes critiqués par Boileau] Va prendre encor ces vers pour une raillerie? SOM. *Sat.* IX. Lui-même le premier, pour honorer la troupe, D'un vin pur put et versoit il fait remplir la coupe, DE LAUR. *Lett.* I. Je cours et je ne vois que des troupes craintives D'esclaves effrayés, de femmes fugitives, RAC. *Bajaz.* V, 9. Des prophètes menteurs la troupe confondue, ID. *Athal.* I, 4. On vient à mon secours : tremblez, troupe rebelle! ID. ib. V, 5. Les Italiens, dit Diodore, achetaient en Sicile des troupes d'esclaves pour labourer leurs champs, et avoir soin de leurs troupeaux, MONTESQ. *Esp.* III, 15. ‖ *Fig.* Toute la troupe sacrée des vertus qui veillaient autour de lui, SOUS. *le Tellier*. ‖ Troupe se dit des animaux. Troupe de dindons. Troupe d'oies. Comme on voit les freions, troupe lâche et sterile.... SOM. *Sat.* I. ‖ Aller en troupe, marcher en troupe, aller ensemble, en grand nombre. ‖ En troupe se dit aussi des animaux. Les oies sauvages vont en troupe. ‖ Aller par troupes, marcher par troupes, aller, marcher en formant plusieurs bandes ou troupes distinctes. ‖ 3° Troupe de comédiens, un certain nombre d'acteurs qui font effet de jouer ensemble. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poète.... qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de comédiens nouvellement arrivés de la province, *Impromptu*, 1. Nous représenterons, quand vous nous viendrez voir, l'ouvrage le plus beau que nous puissions avoir; À vous bien divertir toute la troupe aspire, BOISTARD, *Fabl. d'Ex.* V, 4. Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie est parvenu jusqu'à l'ennemie de mes montagnes; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à contenir que des troupes, VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 AVR. 1765. La troupe de Molière prit le titre de la troupe du Monsieur, qui était son protecteur, IM. *Vie de Molière*. On dit la troupe fort bonne; plusieurs amateurs ont fait une souscription assez considérable pour la soutenir, *Lett. d'Aspasie*, 3e sept. 1709. Monsieur, on vous demande, C'est un comédien. — Le baron : Parbleu! voici la bande. — Lubin : Dites troupe, BARB. POTSON, *Bar. de la Crasse*, sc. 4. ‖ Les comédiens ont protesté contre le mot troupe. De bons acteurs la troupe est-elle bien fournie? — Crispin : Troupe, madame! on dit à présent troupe, DANCOURT, *Inconnu*, Prol. sc. 2. On dit bien une troupe de bandits, une troupe de gueux, une troupe d'barbares; mais on ne dira jamais qu'on dira une compagnie de comédiens, LESAGE, *Gil Blas*, III, 10. Grandville : Ton appui Peut m'impatroniser dans la troupe aujourd'hui. — Dumesnil : Je le ferai chasser avec ignominie; La troupe t'est d'où vients-tu? dis donc la compagnie, C. DELAV. *Comédi.* 1, 5. ‖ Troupe de société, réunion de gens du monde, d'amateurs, qui jouent la comédie pour leur plaisir. Vous ne m'étonnez point; je n'ai pas encore vu de troupe de société qui n'ait eu de deux ou trois de ses acteurs, semblables à Baron, GENLIS, *Théât. d'éduc. Magistrat*, 1, 2. ‖ 3° En parlant de gens de guerre, corps de cavalerie ou d'infanterie. Cet officier aura sa troupe. Voilà une belle troupe. Il a fallu qu'ils les hommes débandassent attendissent l'arrivée de la première troupe encore commandée et en ordre; c'était la vieille et la jeune garde, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 11. ‖ 4° *Au plur.* Corps de gens de guerre composant une armée. On nous envoie d'Angleterre trois mille hommes de troupes, qui ne coûteront rien au roi pour la levée, PELLISSON, *Lett. hist.* I, II, p. 87. Le roi mène peu de troupes et la moitié de ses gardes, SÉV. 1er JANV. 1687. L'archiduc, par un mouvement soudain du prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite, *Journ. de Bourbon*. On croit qu'il expose ses troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls, ID. ib. Que faire d'Excesque qui demande un secours de mauvais gens des finances ou dans les troupes? LA BRUY. II. Un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes, MONTESQ. *Rom.* III. Sitôt qu'un Etat augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là, sinon ruiner, ID. *Esp.* XIII, 17. Si vous avez le nombre sans la qualité, vous aurez des troupeaux et non pas des troupes, *Journal offic.* 11 JUIN 1872, p. 3903, 2e col. ‖ Troupes nationales, les troupes levées dans l'Etat même qu'elles servent, par opposition à troupes étrangères, celles qu'un Etat tire d'un pays étranger. ‖ On dit souvent au singulier : la troupe de ligne. ‖ Populairement au singulier. Voilà de la troupe qui passe. Il y a bien de la troupe dans cette ville. ‖ 5° Troupe, collectivement, au singulier, l'ensemble des sous-officiers et soldats, par opposition aux officiers. Pourvoir aux logements des officiers et au casernement de la troupe. Enfant de troupe. ‖ Officiers de troupes, tous les officiers au-dessous du grade de général, parce qu'ils commandent directement la troupe. ‖ Chevaux de troupe, chevaux propre au service de l'armée. ‖ Proverbe. Les étourneaux sont maigres, parce qu'ils vont en troupes.

— REM. Cette troupe de jeunes gens que j'ai vue ou vus : on met sue si on le fait rapporter à troupe, et sur si on le fait rapporter à jeunes gens. Cela dépend entièrement de la pensée de celui qui parle. Une troupe de soldats qui pillèrent le château, sera mieux qu'une troupe de soldats qui pilla le château, CONDIL. *Art d'écr.* I, 8.

— SYN. TROUPE, BANDE. La troupe est un rassemblement, fortuit ou non, de personnes. Le rassemblement constitué par la bande est plus fortuit; il indique association. Une troupe de paysans. Une bande de voleurs.

— HIST. XIIIe S. Encontra un grand troupe d'oeilles les [brebis], *Fabl. et Cont.* p. 4, II, 1er. ‖ De troupe à troupe [armées], MONT. I, 24. Luy et sa troupe, ID. I, 25. Je mets en ce mesme rang le mot de troupe; ainsi le trouvay-je dans les lois d'Allemagne, le titre 79 entre tel : *de eo qui in troupe de jumentis...* PASQUIER, VIII, p. 658, dans LACURNE. Une troupe de pourceaux, *Nouv. franç. génér.* t. II, p. 60. .... Admirant la belle Calliope, Je devins amoureux de sa nouvaine troupe, NOINSARD, *contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

— ÉTYM. Bourguig. *trôpe*; provenç. *trop*, troupeau; espagn. *tropa*; ital. *truppa*; du bas-lat. *troppus*, dont l'origine est incertaine. Diez pense que c'est une altération du lat. *turba*, bouleversé, peut-être dans la bouche des Germains, en *trupa*, d'où *troppus*, avec changement de genre (voy. *trouble*), pour un parcel changement de genre).

TROUPEAU (trou-pô), *s. m.* ‖ 1° Troupe d'animaux domestiques élevés et nourris dans un même lieu. Un petit troupeau. Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs, SOM. *Sat.* VI. Ils [les Juifs] firent d'amalec un indigne carnage, Et, jusqu'aux plus petits, troupeaux tout épouva leur rage, RAC. *Esth.* II, 8. Apollon, dépouillé de tous ses rayons, fut contraint de se faire berger et de garder les troupeaux du roi Admète, VOLT. *Tél.* II. Les dispositions des codes des lois des barbares roulent presque toutes sur les troupeaux, MONTESQ. *Esp.* XXX, 6. Les gens qui veulent former un troupeau et ne pas le multiplier, achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix huit mois ou deux ans, BEFF. *Quadrup.* I, 1, p. 239. ‖ Absolument, un troupeau se dit le plus souvent d'un troupeau de brebis. Le loup attaqua le troupeau. De toutes les opérations de l'agriculture, une des plus importantes est la parque des troupeaux, parce qu'il augmente la fécondité de la terre, DAUBENTON, *Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 397. ‖ 2° Il se dit des animaux, des oies. Troupeau de dindons. Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles, BOSC. *Dict. d'agric.* p. 53. ‖ 3° Fig. Le troupeau de l'évêque, du curé, le peuple du diocèse, de la paroisse. Heureux le, averti par ces avis salutaires, il rentre dans le rang de ses frères de mon administration, je reserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une vie qui tantôt et d'une ardeur qui s'éteint! MASS. *Louis de Bourbon*. Il y a longtemps, ô Eglise, que l'on frappe sur vos pasteurs, et les troupeaux sont dispersés, ID. *Sermons, Epître*, I. Je parle d'un temps heureux qu'un jamais perdu son troupeau de vue, MASS. *Or. fun. Villars*. Combien la religion est divine, lorsqu'au fond d'un sous-terrain dans le désert et la nuit de tempêtes, un pasteur que le peril environne celèbre, à la lueur d'une lampe, devant un petit troupeau de fidèles, les mystères d'un Dieu persécuté! CHATEAUB. *Génie*, I, V. ‖ Le troupeau de Jésus-Christ, l'Eglise. ‖ 4° Fig. et par dénigrement, troupe, multitude de personnes. ...Je crains des ecclésiastes les complots et les charmes, Et que sur mon épaux leur troupeau ramassé Ne venge tant de sang que mon père a versé, CORN. *Poly.* I, 4. Tout a fui, tous se sont séparés sans retour, Misérable troupeau qu'a dispersé la crainte, RAC. *Athal.* II, 7. Vieillards, femmes, enfants, troupeau faible et timide, VOLT. *Orph.* I, 4. Et pour, sais-je ne pour me masquerader dans un troupeau avec une femme et un troupeau d'enfants? PICARD, *Les deux Philibert*, III, 1. Et nous, cumques vils troupeau lâche et sans âme, A. CHÉN. *à Charlotte Corday*. L'homme de Waterloo nous dira-t-il sa vie, Elce qu'il a fauché du troupeau des humains? A. DE MUSSET, *la Nuit de mai*.

— HIST. XIIIe S. Sarine entrerent dedans, cinq cent à un trupel, *Sax.* IX. ‖ XIIIe S. Au roc lavez le roc, in tour] [il] en prist un grant trop[ ]de pâ-

ces), l'i dist eskec : mouli li fu bel, *Fl.* et *Bl.* 2127. Il regarde sus sa main semeure ; et vit un trapus de Turs. Il où il y en avoit bien huit qui s'estoient arestez pour veoir la jouste. JOINV. 277. Si fist toz les cors des crestiens assambler après la bataille en une piece de terre, et chascuns traioit mout volantiers les cors de ses amis les uns près des autres par trapieus, *Merlin*, P. 92. || XIVe s. Retranchier la mauvaise chair de la bonne et si bien les rongneuse du trouppel, MONSTRELET. t. II, f° 150, dans RENOUARD, *Lexique*. || XVIe s. De bon pouvoir, dit l'empereur, tond son trouppeau, sans l'escorcher, ny grain toucher Ne ouir ne peau, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 203. Oster les chiens pour venir à bout du troupeau, COTGRAVE. Soient filets à panser sont fecheaux troupeaux à garder. ID. Fierres bestes qui se rueient sur le bestial des populaires et le devorouent tant assaulle que troupeau, *Alector*, p. 82, dans LACURNE.

— ETYM. Bourguig. *tropea* ; provenç. *tropel*, *trepel*, *tropel* ; espagn. *tropel* ; dimin. tiré du bas-lat. *troppus*, troupeau (voy. TROUPE).

‖ **TROUPIALE** (trou-pi-è-l'), *s. m.* Genre d'oiseaux d'Amérique voisin des etourneaux.

‖ **TROUPIER** (trou-pi), *s. m.* Terme populaire. Soldat. Un bon troupier.

— ETYM. *Troupe*.

TROUSSE (trou-s'), *s. f.* ¶ 1° Amas ou faisceau de plusieurs choses liées ensemble. Trousse de linge. Le manteau de voyage à l'epaule ; arrange ouvertement la trousse, et qu'on voie tout cheval à la grille, MARMONTEL, *Mor. de Fabgres*, 3, 11. || Gros et long botte de fourrage vert que porte derrière lui le cavalier qui revient de la provision. Chaque mesure de seigle, chaque trousse de fourrage étoient deniers pour deniers ; il fallait les arracher à l'ennemi, séoua, *Hist. de Nap.* VII, 10. || Fig. Donner une trousse à quelqu'un, lui faire quelque tromperie (locution vieillie). Indubitablement on m'a donné la trousse, MAIRET, dans SICHELET. || 2° Carquois (sens vieilli). Plus une trousse d'amazone, ses fleches et son baudrier, *acabe*, *Virg.* V. || 3° Etui où les barbiers mettent leurs rasoirs, leurs ciseaux, etc. Une trousse où étaient deux rasoirs qui semblaient avoir fait de grandes choses, tant ils étaient usés, LESAGE, *Gil. Bl.* II, 7. || 4° Espèce d'étui ou pliait de portefeuille divisé en un certain nombre de compartiments et contenant les instruments les plus nécessaires à un chirurgien, à un vétérinaire. || 5° Trousse de jardinier, poche qui s'attache autour du corps avec une ceinture à boucles. || 6° Cuir qui entoure la queue du cheval et la queue d'un cheval. || 7° Paquet de lanettes ou de petites barres d'acier destinées à forger ensuite des lames de sabre. || Certains outils de forge. Faisceau de fer battu pliés en deux. || 8° Terme de maçon et de charpentier. Cordage de moyenne grosseur dont on se sert pour élever de médiocres fardeaux. || 9° Terme de tonnelier. Cercle à piches, chassé et bien placé au fond du cuvelage dans le boisage à travers le niveau. || Trousse-poële, demi-fer trousse à coucer, celle qui supporte toutes les autres. || 10° Assemblage des couteaux de la machine à fendre le fer. || 11° *Au pluriel*. Chausses que portaient autrefois les pages, et que portaient aussi les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit quand ils avaient leurs habits de novices. Les jeunes gens insgnirent les trousses, copice de haut-de-chausse court et relevé, qui ne descendait qu'à la moitié des cuisses, et que l'on couvrait d'une demi-jupe, SAINT-FOIX. *Est. Paris, Œuv.* t. IV, p. 114, dans PICHOT. Le roi a des trousses ou culotes fort courtes plissées et froncées, où sont attachés de longs bas de soie.... GUILLET DE ST-GEORGES, dans *Mem. inéd. sur l'Acad. de peint.* Quelqu'un, par dessus, etc. t. I, p. 253. Chasseur basque, sur la Tamise ; avant deux rangées, vus vêtus comme l'étaient autrefois nos pages, avec des trousses et de petits pourpoints ornés d'une grande d'argent sur l'épaule, VOLT. *Mel. litt. & Ph.*^{xx} 1757. || On disait d'un page qui avait fait son temps, qu'il avait quitté les trousses. || 12° Aux trousses, à la poursuite, bonne poursuite crain et chemin, Comme s'il avait eu cent bouchers à ses trousses, LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. Un aligarti et des archers sont à ses trousses ; ils font tous chercher d'hôtellerie en hôtellerie, LESAGE, *Bachelier*, 20. Ils sont accueillonnent aux trousses de Marmontel, qui, je crois, s'est trop attaché avec eux, et qui aura de la peine à s'en tirer, D'ALEM. *Lett. à Voltaire*, 6 avril 1767. J'ai des ministres à mes trousses, dont l'un veut me faire fusiller comme déserteur, P. L. COUR. t. II, p. 18. || Être aux trousses de quelqu'un, être toujours à sa suite, ne pas le quitter. Sous ma fenêtre il passe incessamment ; je ne saurais faire un pas seulement Que je ne l'ase aussitôt à mes trousses, LA FONT. *Confid.* Tu n'as pas un jaloux à tes trousses, qui venne te chicaner tes paroles et tes regards, GHERARDI. *Theâtr. ital.* t. III, *Font. de sapience*. sc. 1. || 13° En trousse, *loc. adv.* En croupe derrière un cavalier. Mettre une femme en trousse derrière soi. Que dit-il, quand il voit, avec la mort en trousse, Courir chez un malade un assassin en housse [en médecin] ? BOIL. *Sat.* VIII. On fit monter en croupe ou en trousse les dix aussi des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

— HIST. XIVe s. Chevax qui porte à *trousse*, *Ire. des mel.* 276. Rencontres veut estre laceur de fil et de soie et de luz et feseres de trousses à seles et de rulans, estre le puet franchemant, ch. 78. || XVe s. Et si leur trouverent aussi grant trousse de fleches à arc, artillerie..... J. DE TROYES, *Chron.* 1472. Des luiteurs[lant virerent et tournoyerent que d'une autre trousse force en jambe] abec plus forte que la premiere le seigneur de Saintre abbatit, *Petit Jehan de Saintré*, p. 63, dans LACURNE. || XVIe s. Polypercheon, qui avoit la charge à Cassander, envoya au peuple d'Athenes une petite, par laquelle il s'agit d'un piege qu'il lui tendoit pour le reduire à son, AMYOT, *Phoc.* 45. Il marchoit luy mesme le premier à pied, portant sa trousse ou escharpe sur ses espaules, et son bouclier sur son bras, *ib. Agesil.* Tout ceia reconnu, Clermont d'Antragues sort aux trousses de ces trompeurs, perit leur piste au moulin, etc., D'AUB. *Hist. h.* 1603, liv. III, ch. 1. Il [Henri IV] se berait, accompagnez de dozne trousses ou carquois, CARL. III, 30. Ainsi que Catherine allort aux champs en trousse sus un cheval..... PARÉ, ESS. II.

— ETYM. Provenç. *trossa*, *trous* ; portug. *trouzo*, paquet, faisceau. L'allem. *Trous*, bagage, est, d'après les germanistes, d'origine romane. Le celtique gallois *trwsiaw*, *trwsiaf*, *trwsiaz*, bas-breton *trouss* seraient d'une forme et d'un sens très-favorables. Mais Diez pense qu'il doit céder le pas à une dérivation de *torquere* ou *tortare* appartient à un même radical que l'ital. *torcare*, lordre, attacher solidement. Ce radical est le latin *tortus*, tordu, de *torquere* : Le sens d'action de tordre, de lier, de faire un faisceau, un paquet, exacte le celtique et donne raison au latin (voy. TORCHE).

TROUSSE, FIS (trou-sé, sée), *part. passé* de trousser. || Mis sous une grande bonne bague écarlate, troussée en une seule touffe, BURT. *Dict.* I. XIII, p. 74. || 2° Qui a ses vêtements arrangés d'une manière élégante, gentille, propre, pour être plus agile. Collation simple et souliers plats. Notre laitière ainsi troussée..... LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Jamais Mme de Soubise ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rongir le nez, ST-SIM. 188, 180. || 3° Dont la robe, la jupe est relevée. Une femme nue n'est point indécente, dit Socrate dans Platon, mais troussée, BOIS. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 93, dans POUGENS. || 4° Nez troussé, nez retroussé (cette locution a vieilli). Un nez troussé à la Voltaire, petits, mors et brillants, la bouche agréable, le nez un peu troussé, BURET-BAUCHIN, *Hist. amour. des Gaules*, p. 329. || 5° FIG. Troussé en mille, ou simplement, troussé, qu'on a entendu, qu'on a fait partir. La pauvre petite Chesterfield, pour quelques longueurs d'imprudence, se voit d'abord troussée par un vieux libertin qui vous la mene passer les fêtes de Noël dans un château de plaisance à compagnie bien choisi, ISABELLE *Grand*, 9. || 6° FIG. Fatigué, harassé, rompu, arrangé. C'était un repas bien troussé, MOL. *Pourc.* 1, 6. Je ne saurais imaginer M. le chevalier de Grignan à Paris sans quelques équipages, à moins bien troussé, SÉV. 14 juin 1690. Que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini ? il a fallu leur donner à souper à toutes ensemble ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête assez bien troussée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mars 1762. || Cela est troussé à la diable, cela est fort mal arrangé. || En bien bien trousse, un bien en bon ordre, agréable. Une petite maison bien troussée. N'êtes-vous pas comme chez moi en pays conquis ? c'est un petit endroit bien trousse, n'est-ce pas ? DESCOURT, *Lacenaire*, sc. 9. || C'est un petit homme bien troussé, c'est un petit homme bien fait, bien proportionné. Il entre en votre corps, petit mais bien troussé, Je ne sais quoi de grand dont je me sens blessé, TH. CORN. *Cont. d'Orgueil*, IV, 6. || Un cheval bien troussé, celui qui est bien pris et un peu ramassé. || 7° Il se dit familièrement des choses d'esprit. Un compliment bien troussé. Je trouve cela bien troussé, et il y a là dedans de petite diction assez jolie, MOL. *Bourg. gent.* I, 2.

TROUSSEAU (trou-sô), *s. m.* || 1° Petite trousse, c'est-à-dire petit faisceau ; suite en ce sens seulement, en parlant de clefs. Une large ceinture de cuir, d'où pendait d'un côté un trousseau de clefs, et de l'autre un chapelet à gros grains, LESAGE, *Gil Blas*, II, 1. Il alla ne donner à son trousseau ; la clé de la jalousie n'y est-elle pas? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || Un trousseau de flèches, un faisceau de flèches (locution vieillie). || 2° Terme d'anatomie. Réunion d'un certain nombre de fibres musculaires, ligamenteuses. || 3° Hardes, habits, linge, tout ce qu'un donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. Les trousseaux [femmes des nous aleux] ne tissaient point, mais elles vivaient bien ; leurs ménages étaient tout leur docte entretien, Et leurs livres un fil, où du fil et des aiguilles Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles, MOL. *F. sav.* II, 7. Je n'eus point de trousseau, mais je fus très-bien mise le jour de mon mariage, SERVIN, *Nouv. de Maintenon*, I, 1, p. 109, dans POUGENS. || 4° Dans les colléges, etc., habits, linge, etc. que doit apporter un élève. || 5° Ancien terme de cour. Présent que reçoivent certenant la croix ou l'effigie du roi, par opposition au coin inférieur du pile.

— HIST. XIIe s. Il vint au lit Richart, si l'a fait tost lever, Dedenz un trousseil d'erbe l'a fait enveloper, ROU, v. 2162. || XIIIe s. Trousseil à espousée qui vait hors de l'ostel, *Liv. de Patis de Qoci pour le chastoi* ; se il est chargiés dedens la ville de Paris, *Liv. des mét.* 279. Que chascun troussiaus de cordouan ou de basane, soit tenderz les bones [bornes] de la ville ou dedenz la ville, *ib.* Chiaus de Paris, que chascun troussiaus doit deux sous de segge, ib. 323. S'adont, tail-il, estoie là, Mes tourmans [ma possibilité] pust estre vengiez : Si cuit [je pense] que jou i gaigneroie, *Fl. et Bl.* 1276. A tant sont mis hors li tourseil, Recarigié sont tost et isnel, *ib.* 2127. Trousseil [il] prent, tout vrobe, tout peliee, N'a laissié croix ne chalice ; Un trousseau fet ; trousseau[t mès trousse, BUTER. 314. || XVIe s. Un trousseau de fleches liées ensemble, LANOUE, 61. Les chartes, mis en trousseaux, seront gardés suspendus en lieu sec, O. DE SERRES, 738. A André Belenfant orfevre demeurant à Bourges, n'a mis pour avoir fait une pille et une trousseau, en laquelle pille a trois moutons coronés, et audit trousseau ung bituris coroné et taillé, he FOYSTEL, *Recueil de documents sur le règne de Louis XII*. Fils ou filles marier ne sont tenus de raporter les frais de nopces et banquets, mais seulement robes nuptiales, joyaux et trousseaux, comme lits, draps et autres choses, *Coust. gén.* t. I, p. 308. Son trousseau, c'est à savoir son lict, son coffre, ses robes et joyaux, *ib.* t. II, p. 782.

— ETYM. *Trousse*.

‖ **TROUSSE-BARRE** (trou-se-ba-r'), *s. f.* Morceau de bois dont on se sert pour faire joindre ensemble les cordages d'un train à foin.

TROUSSE-ÉTRIERS (trou-se-tri-é), *s. m.* Voy. PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT (trou-se-ga-lan), *s. m.* Sorte de maladie violente et rapide qui abat, emporte le malade en peu de temps. || On a désigné quelquefois par ce nom le choléra-morbus. Un choléra-morbus, vulgairement appelé un trousse-galant, emporta mon époux en moins de dix jours, LESAGE, *Ecole. Geor.* 86. || Non vulgaire donné au charbon, maladie gangréneuse.

— ETYM. *Trousser*, et *galant*.

‖ **TROUSSE-PIQUET** (trou-se-pi-ké), *s. f.* || 1° Terme populaire de mépris ou de plaisanterie, que se dit en parlant d'une petite fille. Taisez-vous, trousse-pôte. || 2° On le dit aussi à un enfant : Un trousse-pet.

‖ **TROUSSE-PIED** (trou-se-pié), *s. m.* Moyen d'assujettir un animal à marcher au pas, en faisant attacher à l'aide d'un lien, par exemple chez le cheval, le paturon et l'avant-bras rapproches l'un de l'autre. || *Au pluriel*. Des trousse-pied.

TROUSSE-QUEUE (trou-se-keue), *s. m.* Morceau de cuir dans lequel on fait passer le haut de la queue d'un cheval. || Gros cuir qu'on attache à la queue des chevaux sauteurs. || *Au pluriel*. Des trousse-queue.

‖ **TROUSSE-QUIN** (trou-se-kin), *s. m.* Dans la selle, la partie postérieure et élevée de l'arçon.

— ETYM. Il se pourrait que ce fût un dérivé du

Digitized by Google

vache trousquer qui se trouve dans Rabelais (Que le maulubec vous trousque, *Garg.* I, *prol.*), et qui est probablement une forme de *trousser*.

† 2. **TROUSSEQUIN** (trou-se-kin), s. m. Outil pour tracer l'épaisseur des tenons, la longueur des mortaises, etc. Je pensai que l'une des deux solives était trop forte et l'autre trop faible d'équarrissage; mais je n'ayai bien mesurées jusqu'à avec un trousequin de menuisier..... *Hist. Expér. sur les régat.* 1re *mém.* || Outil de serrurier, servant à marquer les endroits où l'on veut ouvrir une mortaise. || On dit aussi trusquin.

— ÉTYM. Wallon, *crushin*; *namur.* crouchin; diminutif de l'allem. *Kreuz*, holland. *kruis*, croix.

† **TROUSSE-BOURRE** (trousse-le-bourre), s. m. Tuyau destiné à bourrer.

— ÉTYM. *Trousequin* 2.

TROUSSER (trou-sé), v. a. || 1° Terme de marine. Courber en dedans (ce qui est le sens étymologique, trousser ayant en radical le lat. *torquere*, tordre). || 2° Mettre en trousse, en faisceau. Et trouvant mon paquet, de sauver ma personne, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Fig. et familièrement. Trousser bagage, partir brusquement. Qu'est devenu Doris? — Il a trousse bagage. LA PONT. l'Escurial, 3. Pendant vivée ailleurs et trousser-moi bagage, MOL. *Ec. des mar.* II, 9. || Terme de cuisine. Trousser une volaille, la parer, en lier les membres. || Terme de rôtir. Vous leur trousser les pattes [des perdrix] et les brider, GENLIS, *Mausan rust.* I, 8, 114, dans POUGENS. || Fig. et familièrement. Trousser quelqu'un en malade, l'enlever (location vieillie). Le lieutenant de police l'a fait trousser en malle. C'est pourquoi j'eus grand peur qu'on me trousselt en malade, ACADÉMIE, *Sat.* III. Il a trousse son affaire, l'expédier promptement. || 3° Fig. Enlever de ce monde comme on trousse un paquet, causer la mort. Cette maladie l'a trousse en quelques jours. Ma tante et lui ont été trousses en moins de trois semaines, et j'hérite de tout cela, DANCOURT, *Mod. Ecr.* sc. 23. Deux se joue à son gré de la race morielle; il fait vivre cent ans le Normand Fontenelle, Et trousse à trente-neuf mon devot de Pascal, VOLT. *Epît.* 75, || 4° En parlant des vêtements, relever, retrousser. Trousser ses habits. || En parlant des personnes, relever leur vêtement. Trousse cet enfant. Destin, s'étant acharne sur une grosse servante qu'il avait trousse, l'avait frappée plus de cent claques, SCARR. *Rom. com.* I, 17. Lorsque vous viendrez souper à Fernex, vous ne verrez plus [s'était absenté avec la fermeuse Isabelle] de pandoures des larmes généralex fouillant des reingreuses et trousant leurs cottes sacrées, VOLT. *Lett. Rigaux*, 1776. || 5° Fig. Trousser une affaire, se dit d'un acte obscène. || 6° Terme de manège. Trousser la queue, la nouer ou se servir du trousse-queue. || 7° Terme de jardinage. Trausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne. || 7° *v.* n. Terme de manège. On dit qu'un cheval trousse, lorsque, dans le galop, les membres antérieurs relèvent plus que dans l'allure régulière. || 8° Se trousser, *v. réfl.* Relever sa robe, son manteau. Trousses-vous, si vous ne voulez pas vous crotter. Celui qui doutera que Deucalion et Pyrrha, s'étant trousses, aient jeté entre leurs jambes des pierres qui furent changées en hommes, PASC. *Pens.* 25.

— HIST. XIe S. D'or à d'argent quatre cenz mels trussez, *Ch. de Rol.* IX. De sul le fer [d'une lance] fud um mult bel travet [charge], *ib.* CCLXXV. || XIIIe S. N'et sommiers à coffre de dras trouseés en mals, *Berte*, XXVII. Les dis pocins [il] trous a on mals, Et à Deu le vérin commanda, *Ogier*, 1. Leur chaperons trousser et leur cornes drecier, Ne sont avant venues fors par hommes blecier, J. DE MEUNG, *Test.* 1904. || XIVe S. Chascun trousse entre la selle et le pomerean une grande plate pierre, et trousse derriere lui une besace pleine de farine, FROISS. I, 1, 28. Adonc s'ordonnerent-ils pour eux partir, et trousserent tout ce que trousser pouvoient, *ib.* II, 11, 8. Quand il fut hors, il trousa [pourmanda] sa dame, et lui manda le courroux qu'il avoit sus elle, GUYON VI. 1, 111. || XVIe S. Diogenes recoursa ses manches jusques es coubles, se trousa en cueillerie de pommes..., BAB. *Pant.* III, *Prol.* Parquoy, trousseans leur bagage, ils passerent tout le long du camp des Romains, AMYOT, *Mor.* 31. Un des gens de Cesar s'en advisa, qui en alla advertir son maistre, disant qu'il seroit bien aisé de surprendre et trousser Antonius, ainsi comme il se promeneroit le long de ceste levée, *ib. Anton.* 23. Il les leur enseignent

de se frotter ainsi, trousser ainsi sa robbe, *ib. Que la vertu se peut apprt.* 7. Les soldats au lieu de s'estonner.... emporterent les deux galleres qui faisoient le plus de mal: Vernier et Colomne en trousserent chacun deux encore, D'AUB. *Hist.* II, 81. La cour avancée à Pousnaie fit sejour il, cependant qu'on trousseit les neiges du chemin de Cracovie, *ib.* II, 111. Il avoit fait la touche, le nez trousse, les narenar ouverts, *ib. ib.* II, 420. Trousser un verre de vin, CORNEILLE.

— ÉTYM. *Trousse*; wallon, *trossi*; provenç. *trouzar*, *trouzer*; espagn. *trazar*; portug. *trouzar*. On remarquera les sens qui dans *trousser* se rapportent à *tortiere*, et qui confirment l'étymologie latine de *trousse*.

† **TROUSSE-TRAITS** (trou-se-trè), s. m. Anneaux de cuir et contre-sangsues attaches à un harnais, et servant à relever les traits.

TROUSSIS (trou-si), s. m. Pli fait à une robe pour la raccourcir.

— ÉTYM. *Trousser*.

† **TROUSSOIRE** (trou-soi-r'), s. f. Pince d'émailleur.

— ÉTYM. *Trousser*. Anciennement *troussoire* signifiait ceinture.

† **TROUVABLE** (trou-va-bl'), *adj.* Que l'on peut trouver. Une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme; si cette forme est trouvable, cherchons-la, et tâchons de l'établir, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX.

TROUVAILLE (trou-va-ll'), *ll* mouillées, et non trou-va-ye), s. f. Chose trouvée heureusement. Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vaine petite chambre sur la cour, au troisième étage, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Il se dit aussi des personnes. Voilà un homme que l'on peut prendre et renvoyer impunément sans éclat; heureux ou malheureux, ce ne dit mot: on n'est à son aise qu'avec ces gens-là, un Ernste est une trouvaille, MARMONTEL, *Mor.* Tout ou rien. || Faire une trouvaille, rencontrer quelque chose heureusement par hasard. Suivons une poule qui conduit des poussins; a-t-elle fait quelque trouvaille, elle les appelle pour en faire part, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 82. On y a fait [dans un manuscrit] cette trouvaille [du fragment de Tacite], et on l'a publié, *ib.* 83. Le seigneur de Paris venait de donner une notice très-exacte, selon lui, de ce nouveau manuscrit, P. L. COURIER, *Lettre à M. Renouard*.

— HIST. XIIIe S. S'il avenoit que aucuns bons qui eut voire en sa terre, trouvast son terre aucune trouvaille, elle seroit à lui et à qui il voudra de la terre où la trouvaille fu trouvee, DU CANGE, *fortuna*.

— ÉTYM. *Trouver*; wallon, *trovaie*.

TROUVÉ, ÉE (trou-vé, vée), *part. passé* de trouver. || 1° Rencontré, sur qu'un cherche, soit qu'on ne cherche pas. Un manuscrit trouvé dans une bibliothèque, *Acad.* Il a trouvé, le premier venu. Aucun jusqu'à ce point n'est encore arrivé; Mais je le changerai pour le premier trouvé, CORN. *Rod.* I, 3. || Mot de scène la première chose trouvée. Il n'était point de menage, et envoyait querir chez un traiteur la premiere chose trouvée, ROYT. *Lebrun.* || Il était trouvé, enfant abandonné et recueilli. L'hospice des enfants trouvés, ou, elliptiquement, les Enfants trouvés (avec une majuscule). || 2° Un mot, une expression trouvée, une expression qui n'a pas été trouvée, on n'a jamais de grâces dans l'esprit que lorsque ce que l'on dit paraît trouvé et non pas recherché, NOUVEAU, *Guid. du gr. et du bel esprit*, A qui devrons-ce rejeton d'un moment ... c'est là un de ces mots que Despréaux appelait trouvés, VOLT. *Comm. Corn. Ben. Othon*, 1, 1. La figure de la Vierge est trouvée, *Mist.* de *Marie-Thérèse*, t. 1, p. 233. || Il est trouvé, heureusement imaginé. C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé; Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé, BOIL. *Sat.* III. || 3° Qui se présente de soi-même, en parlant des choses. Je ne lui avais pas envoyé mes écrits, faute d'occasion toute trouvée pour les lui faire passer, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Vous voyez bien que voilà la cachette toute trouvée, GENLIS, *Théât. d'éduc. Curieuse*, III, 5. || 4° Dont a été reconnu tel ou tel. Et bien trouvé fidèle en toutes ses menaces, SAC. *Athal.* I, 1. || 5° *S. m.* Trouvé de montaigne, variété de poire.

TROUVER (trou-vé), v. a. || 1° Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. Ah! seigneur Geronimo, je vous trouve à propos, et j'allais chez vous vous chercher, MOL. *Mar. forcé*, 1, 2. Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme, PASC. *Pens.* VIII, 28, éd. HAVET. Qu'ont-ils vu ces rares gones [les incrédules], qu'ainsi-là va plus que les autres?... ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice ou un Dieu contraire, ROSS. *Anne de Geuz*. Farce que Dieu ne peut plus être bon dans mais trouvé qu'en Jésus-Christ; à l'exemple des mages, pour trouver Dieu, cherchons Jésus-Christ, BOURDAL. *Nyst. Epiphan.* I, 1, p. 170. Un est trouve toujours plus sot que l'adjoint, BOIL. *Art p.* I. Tai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. *Bay.* IV, 5. Ah! que fait Bajazet? où le puisje trouver? *ib.* V, 9. Que les Israélites, pressés de l'un à l'autre bout, doutent où vous Multiplidiez! serez, et vous trouvent partout, IB. *Athy.* III, 4. || Trouver voyage de bon. VOY. VOYAGE. || Par déli, trouver-moi, je vous défie de trouver. Trouve-moi un faiseur de fagots, qui sache comme mon raisonner des choses, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1] Fig. Vous me trouverez en votre chemin, sur votre chemin, je vous aurai partout où je pourrai. || Fig. Il croit avoir trouvé la pie au nid, se dit par plaisanterie d'un homme qui croit tout à propos avoir fait quelque rencontre heureuse pour lui. || Fig. Trouver chaussure à son pied, voy. CHAUSSURE. || Fig. Trouver à qui parler, rencontrer de l'opposition, de la résistance de la part de quelqu'un. || Il a trouvé son maître, il a trouvé quelqu'un de plus fort que lui. || 2° Aller trouver, venir trouver quelqu'un, l'aller voir, venir lui parler. Va trouver de ma part l'ambassadeur romain, CORN. *Nicom.* I, 1. Pour marquer au roi [Louis XI] encore plus de crainte, il [le duc de Bourgogne] son frère! vint le trouver au Plessis-lès-Tours, SECOUS, *Œuv.* t. II, p. 295. Puisque la montagne ne veut pas venir à Mahomet, il faudra donc, non chez et illustre confrère, que Mahomet aille trouver la montagne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 29 juill. 1768. || Fig. Les Muses ne sont volontiers heureux, et je n'y ai regardé que le bien public, PRIN. *Droit des morts mod.* (*Le card. de Richelieu, le card. Ximénès*). || Aller trouver une personne défunte, mourir. Est-il vrai, dit M. de Marsan se dégoûte de son âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver Fontenelle? VOLT. *Lett. Lagarpe*, 25 janv. 1778. || 3° Se rencontrer. On trouva prêt à s'évader. Trouver quelqu'un en faute. || 4° Rencontrer dans tel ou tel état, dans telle ou telle situation. Les voyons-nous tyssitot être trouvés, VOLT. *Lett.* 4. Le roi n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, SOUL. *Reine d'Anglet.* A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, *ib. Louis de Bourbon*. C'est elle [l'armée], dit saint Augustin, qui, trouvant l'âme pourrie et vide au dedans, la pousse au dehors, la partage en mille soucis,.... FLÉCH. *La Tuilière*. Le prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit, *Journ. de Paris*, 1783. *A Mme de Caylus*, t. III, p. 300, dans POUGENS. Lui qui devait pleurer sur Jérusalem rebelle; lui que la confusion seule d'une femme adultère trouva si indulgent et si miséricordieux, MASS. *Carême, Prière* 2. Un matin qu'on alla chez Vencelas pour conférer avec lui des affaires de l'Empire, on le trouva ivre, VOLT. *Ann. Emp. Vencelas*, an 1389. Un il trouva à deux paroles, il s'est dédit, il n'a pas tenu sa parole, || 5° Fig. Il se dit de ce qui arrive, se rencontre. Il trouva à la mort sa part in the champ de bataille. Mahomet-le, plus vos conseils me semblent raisonnables, moins je trouve sujet de me conseiller de vous, VOLT. *Lett. Mahomet* parlant à son beau-père, VOLT. *Lett.* 8. Cent qu'n'ont pas craint de tenter au siècle dernier la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort remparet contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église..... ROSS. *Reine d'Anglet.* Quel péril n'eût pas trouvé cette princesse dans sa propre gloire? *ib. Duch. d'Orl.* Qu'il est rare de trouver cette pureté parmi les hommes, et surtout parmi les grands! *ib. Mar.-Thér.* La reine voulait que les ennemis trouvassent leur refuge dans sa parole, *ib. Reine d'Anglet.* Vous trouvez partout [à la cour] des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité.... *ib. Anne de Gonz.* Il les obligea [des étrangers spoliés] d'avancer ce qu'ils avaient eu peine à croire, qu'on pouvait trouver parmi nous de la fidélité et de la justice, FLÉCH. *Lemongnon*. Après m'être longtemps flatté que mon rival trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal, RAC. *Beren.* I, 2.

Article a trouvé le chemin de son cœur, in. *Phèdre*, IV, 6. C'est là qu'en arrivant [en Italie], plus qu'eu tout le chemin, Vous trouverez partout l'horreur du nom romain, ID. *Nithr.* III, 1. Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me cherme toujours et jamais ne me lasse, ID. *Esth.* II, 7. Je trouvais du plaisir à me perdre pour elle, ID. *Andr.* II, 5. || Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un, lui plaire, gagner sa bienveillance. Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, BAC. *Esth.* II, 7. || Trouver son compte à quelque chose, y trouver son avantage. || 6° Il se dit des personnes en un sens analogue. On trouve des hommes de tous les caractères. Les victimes trouveront des vengeurs. Il a su trouver des amis. On trouve, sous *François Ier*, Antoine Forestier, Parisien, qui a écrit des comédies françaises, et Jacques Bourgeois auteur de la comédie des Amours d'Orestratte, imprimée en 1585, et dédiée au roi, FONTEN. *Œuv.* I. III, p. 56. || 7° Fig. Arriver au terme de. Je vas, je viens, je m'occupe, et trouve la fin de la journée. Ces soirées.... je les passe sans ennui ; j'ai quasi toujours à écrire, ou bien je lis, et insensiblement je trouve minuit, sév. 27 oct. 1675. || 8° Fig. Il se dit, avec un nom de chose pour sujet, de ce qui a ou reçoit cet effet. Sa conduite a trouvé des censeurs. Sa mort trouvera des vengeurs. Seigneur, que vous dirais-je, après que nos offenses, Au lieu de châtiment, trouvent des récompenses? CORN. *Cinna*, V, 3. Tes discours trouveront plus d'accès que les miens, BAC. *Phèdre*, III, 1. || 9° Fig. Découvrir, inventer en cherchant dans son esprit. Newton a trouvé la loi de la gravitation. On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les pensées qu'on a soi-même trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres, PASC. *Pens.* VII, 10. La dernière chose qu'on trouve, en faisant un ouvrage, est de savoir celle qu'il faut mettre la première, ID. ch. XX, 19. [Il est crédule] insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes, BOSS. *Anne de Gonz.* L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients..., ID. *le Tellier*. Le roi, qui ne savait pas un mot de géographie, lui demanda ce qu'elle entendait par des Gangarides; elle trouva aussitôt une définie, VOLT. *Princ. de Babyl.* 4. || Faussièrement et par manière de reproche. On avez-vous trouvé cela? qui est-ce qui vous engendre une si sotte humeur? || 10° Remarquer, reconnaître en quelqu'un ou en quelque chose une qualité bonne ou mauvaise, un état tel ou tel; et alors il a toujours un complément indirect. Il lui a trouvé la mine d'un homme de bien, VOLT. IV, 8. || Se trouver, trouver à soi-même, reconnaître en soi. Sous lui [Louis XIV] la France a appris à se connaître; elle se trouva des forces que les guerres précédentes ne savaient pas, BOSS. *Mor. Thér.* Enfin, le roi devait se trouver au printemps plus de vingt-cinq mille hommes, sans ses milices, et s'était infiniment, LA FAY. *Mém. cour de Fr.* (LEBR. I, II, p. 289, dans PODGENS.). || 11° Estimer, juger. Je ne trouve rien de mauvais là dedans. J'aris fut trouvé bon. Je trouve cette scène désastreuse. Elle vous dirait bien qu'elle vous trouve bon. Et qu'elle n'est point d'âge à lui donner ce nom [de bonne femme], MOL. *Tart.* I, 2. Je vous trouve un grand citoyen d'une grande empire, ID. *Mis.* IV, 3. À mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux, PASC. *Pens.* VII, 1. Mme de Cauvisson n'a point été sur Mme de Nouilles; je n'oserais dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil, sév. 28 juill. 1682. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles, BOSS. *Duch. d'Orl.* Je trouve ici les chrétiens trop savants [dans la distinction des péchés vénels et mortels], ID. *Mar.-Thér.* Ils me regardaient trop pleins de ma douleur, BAC. *Brit.* II, 7. N'abuse point du droit de me trouver coupable, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Je vous trouve un plaisant borgne de vous adresser au roi plutôt qu'à moi, et encore plus plaisant d'oser me demander justice contre un bouddre banqueroutier que j'honore de ma protection, ID. *Memnon*. Mon style lui déplaît; il trouve ma phrase obscure, confuse, embarrassée, P. L. COURR. *Lettres particulières*, I. || Absolument, dans le même sens. Cela est bien mal. — Vous trouvez? || Fig. Trouver le temps long, s'ennuyer. || Trouver bon, trouver mauvais, approuver, désapprouver. Je trouve bon que vous allisez le voir. Je suis de si mauvaise humeur que M. de Chaudebonne s'en fâche, et je vois bien tout de bon qu'il le trouve mauvais, TOT. *Lett.* 8. Le comte de Lude ne sait si [il est due; on ne s'attache point à trouver mauvais son retour, sév. 202. Je trouverai bon tout ce que vous ferez, LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, sc. 6. || 12° Trouver, suivi d'un infinitif, éviter à; la construction ne s'emploie que dans un membre commençant par le pronom conjonctif. Un manuscrit que je trouvai voloir beaucoup. Un trône d'or qu'on trouve peser vingt-cinq mille ducats, VOLT. *Mœurs*, 148. || 13° Trouver à, trouver le moyen, l'occasion de. Il trouva à placer son bien. Il ne trouve à se défaire de sa maison. Trouvera-t-il à faire un emprunt? || 14° Trouver à dire, trouver à redire, trouver à blâmer. Nous pleurâmes un grand roi, mais nous ne trouvâmes point à dire à son gouvernement, BALZ. *Disc. à la Régente*. La robe de Médée a donné dans sues yeux; Mon caprice, à son lustre attachant mon envie, Sans elle trouva à dire au bonheur de ma vie, CORN. *Médée*, II, 5. Cathos : Le moyen, mon oncle, qu'une fille ait pas peu raisonnable se soit accommodée de leur personne? — Gorgibus : Et qu'y trouvez-vous à redire? BOL. *Préc.* 5. C'est eu moi que l'on peut trouver fort à redire, ID. *Mis.* III, 6. Je suis incapable d'envie, je ne trouve à ce que vous ferez, MAINTENON, *Proverb.* p. 111, dans PODGENS. || Trouver à dire, s'apercevoir de l'absence de quelqu'un, de quelque chose. Avant que Cinna eût tout dans cette bourse : j'en trouve cinq à dire. On vous a trouvé à dire bier au soir. || 15° Prouver, faire trouver. Si si Flaminius eu est le capitaine [de l'armée romaine], Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène, CORN. *Nic.* II, 3. Hé bien, trouvez-moi donc quelque arme, quelque poison, ID. *Pol.* III, 3. *Trouver le réel*. Être en présence de soi-même. Le malheur est qu'ils ne sont jamais absents de leur intérêt non plus que de leur personne, et trouvent en quelque lieu qu'ils jettent le vue, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* Que fera bien pour la paine [l'âme] de se défeconter? || Il se dit aussi de ceux qui ne trouvent pas eux-mêmes; et alors il se trouvera soi-même; mais, en se trouvant ainsi soi-même, étranger confusient elle se perdra bientôt soi-même, BOSS. le *Tellier*. || 17° Se rencontrer, se porter, se rendre en un lieu, y être. Ils se sont trouvés nez à nez à la promenade. Il s'est trouvé à cette bataille. Ce serait une belle chose que de se trouver tout d'un coup aux lieux où l'on pense, SÉV. 208. Le souper de ce soir où je serai ravie de me trouver avec M. de Lamoignon, ID. *ibid.* Nous trouvâmes et Madame demeurèrent quelque temps à Paris; ce fut alors que toute la France se trouva chez elle [Madame], LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl.* Le dimanche, elle donne un dîner où je me trouve, et où se trouve aussi un jacobin de bonne mine, L. J. BOESS. *Conf.* II. Trouve-toi demain matin à cinq heures dans le bois, QUINAL, *Mérée Pér.* I, 11, p. 50, dans PODGENS. || 18° Être trouvé, exister. Ce livre se trouve chez tel libraire. Tout ce que peuvent faire non-seulement la nature, mais la fortune, paraît encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé et puis andanti dans la même, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si quelque auteur se voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer; il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques, BOSS. *Serm. de Bourbon.* [Salomon] sous eu douze une idée [de la femme forte]; mais il semble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple; il le forme dans son imagination; et, doutant qu'elle se puisse trouver dans la nature, il s'écrie : Qui est-ce qui la trouvera? FLÉCH. *Mme de Montaus.* Ce temps ne se trouvera plus où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des Maximes, au sortir de la conversation d'un Pascal ou d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille, VOLT. *Louis XIV*, 32. || Impersonnellement. Il se trouve encore des gens de bien et de mortels à toute heure empressés à nous faire valoir leurs soins intéressés, il ne s'en trouve point qui, touchés par vrai zèle, prennent à notre gloire un intérêt fidèle, BAC. *Esth.* II, 3. Il ne se trouvera plus l'homme devant qui la terre se tavait, RAYNAL, *Hist. philt.* VI, 1. || Il se trouve que, il arrive que. Il se trouva que cet homme qu'on croyait riche ne laissa pas de quoi payer ses dettes. Il se trouve que ce ne sera que dans l'année 15[illegible] de la formation des planètes que la chaleur.... BUFF. *Théor. terr. élém.* I, IX, p. 429. || 19° Il se dit par rapport à la situation, à l'état d'une personne ou d'une chose. Se trouver en danger. La maison se trouve vide en un instant. La nouvelle se trouve fausse. Aujourd'hui que la guerre est finie, votre faculté se trouverait jointe, CORN. *Tois. d'or*, I, 1. Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire [refroidissement entre d'Estrées et Bussy], par le plaisir que je prs de lui dire [au maréchal d'Estrées] ce que vous me meudiez de lui, sév. d. *Bussy*, 24 juin 1686. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, BOSS. *Mar.-Thér.* Dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel, ID. *Louis de Bourbon*. Quand nous trouverons dans des occasions dangereuses : les saints ne s'y sont-ils pas trouvés? BOURDAL. *Sainteté*, 3e *servt*, p. 321. Il y a une clause qui, bien entendue, lui accorde une manière du milieu de Paris, comme elle se trouve, et avec les meubles, LA BRUY. XIV. || 20° Se regarder comme, se réputer, sentir qu'on est dans telle ou telle situation. Il se trouve heureux. Après le repas, il se trouva tout autre. Quelque galante que soit la cour de Lorraine, je m'y trouve aussi neuf que je faisais il y a huit mois dans les voyages de la Beauce, VOIT. *Lett.* 8. Je me trouvais barbare, injuste, criminel, BAC. *Bajaz.* III, 4. || Se trouver bien, éprouver du bien-être. Ce malade se trouve bien de ce remède. || Comment vous trouvez-vous aujourd'hui? dans quel état de santé êtes-vous? || Se trouver bien, être satisfait de sa position. Il se trouve bien de son choix. Il se trouve bien de quelqu'un, de quelque chose, en être content. Je suis comme il faut vivre, et m'en trouve fort bien, SÉV. 208. Le roi, qui ne s'y trouvait pas le point de vous avoir après l'Italien? voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat, sév. 28. L'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité, ID. 1er oct. 1675. Ne vous en trouvez-vous? nous nous trouvons fort bien d'elle; elle, fort bien de nous, ID. 13 oct. 1680. Et si vous me croyez, quels gens nous trouverons! vous vous trouverez bien de les avoir suivis, TH. CORN. *Ariane*, II, 5. || Se trouver mal, être mécontent de sa position. Il se trouve mal dans cette maison. Il se trouve mal de quelque chose, en éprouver du désagrément. Votre intérêt m'arrête autant comme le mien; Si je m'en trouvais mal, vous ne seriez pas bien, CORN. *Sertor.* V, 3. Je ne sais mal trouvé de ces compliments : « Je vous ai bien donné de la peine, je crains de vous ennuyer, je crains que cela soit trop long, » PASC. *Pens.* VI, 54, éd. HAVET. Je me suis presque toujours mal trouvée d'avoir reçu des personnes de la meu des saints, MAINTEN. *Lettre à Mme de Brinon*. Il y a mal trouvé. Se trouver mal, tomber en défaillance. || Proverbes. S'il ne le trouve bon, qu'il y laisse une sauce. || Cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, cela ne se trouve pas facilement.

— REM. 1. Avec les adjectifs bon ou mauvais, on dira, en faisant accorder l'adjectif avec le substantif : *J'ai trouvé bonne et bien placée la remarque* que vous avez faite; mais on dira, en faisant bon adverbe : *J'ai trouvé bon* la liberté que vous avez prise. Toutefois cette tournure est dure, et il faut l'éviter. On dira de préférence : Je trouve bon que vous ayez pris cette liberté. || 2. On a employé jusque dans le XVIIe siècle la forme *trouver* à la place de *trouver grand nombre* une seule se trouve De qui la foi survive, MALH. VI, 28. Quant à le somme de la veure, Voici, leur direuilis, ce que le conseil trouve, BOIL. *Proc. Fesh.* II, 20. Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve, Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui trouve, MOL. *Mis.* I, 1. C'est un archaïsme. *Trouver* ou *trurer* était un de ces verbes qui, dans l'ancienne langue, modifiaient à l'indicatif et au subjonctif les voyelles accentuées toutiquement : par exemple *donner, il donne; aimer, il aime; trouver, il trouve*. || 3. Peut-on dire : Je suis allé chez lui, je l'ai trouvé sorti, parti, absent? Comme on dit trouver pour exprimer l'état où l'on est (voy. le nº 4), et comme *sorti, parti, absent* sont des états, il n'y a pas lieu de rejeter la locution.

— SYN. Trouver, RENCONTRER. *Trouver* n'exclut pas l'idée de chercher. Rencontrer l'exclut.

— HIST. XIIe S. S'il le pot trover dedenz le terme, *Ioie de Cuill.* 4. Se on rere-guerde [il] troveit le ores Rollont...., *Ch. de Rol.* XLVI. Se trues que j'trouvai Rolant, ne lerrai que nel met [que je ne le mate], IB. LXIX. Truvelt uni le num de Juliane, IB. CCXCII. Il sur s. Tuit serons morz, se ci somes trovez, *Rou.* p. 96. Et je irai le duc Girart trover, IB. p. 107. Vous, dame, doit-il membrer Qu'eu gesti?

Digitized by Google

cuer doit-on trouver merci, *Couci*, iv. Cil qui pre-miers la trouve (dame Helissant) à Guiteelin la rent [remet], *Sax.* xii. A Soissons [ils] trueront Charle, l'empereor gaillart, *ib.* xxii. Ains ne doit-on bien garder D'enquerre par jalousie Ce qu'on n'i voudroit trover, AUBOINS DE SEZANNE, *Romancero*, p. 120. Lasse, com j'ai trouvé gent mauvaise et amere! *Berte*, xxiii. Où il manger [se] peusse un petuet trouver, *ib.* xxiii. [Je] N'avoie qu'un eheval qui me trouvoit [gagnait] mon pain, *ib.* lxxiii. Et gardez qu'en mensonge ne soiez pas trouvez, *ib.* cxv. Vous est que autrement ne poëz [ne pouvez] merir Dé l'home qui lui main ens el bois m'assaulli, *ib.* cxviii. Mais lasé! qui ne trouve le remps, *Lai de Tyolet*. Or m'estuet [il faut] qu'il soit malades, Et truist toutes vandes fades, *la Rose*, 5018. Na ja mas [nul] si liés [joyeux] ne sera, Quant il bere ne porpenssera, Qu'il est trouz en sa grosgrue aise Quelque chose qui li despiaise, *ib.* 6861. Les pot [peut] penre le [la] justice laie, en quelque lieu ele les truist, BEAUM. II, 14. Et se je lui sai outrepueu du trouver [le mets vers cet outrageux], ORESME, *Romancero*, p. 84. Je trouvai [l'appris] par les chevaliers de Bourgoingne, quant il revindrent de prison, qu'ils [sc. ANTYE, III] xiive. Se le Castal nous vieut, il lost li bien trouvé; Bataille liverrons, quant il l'aara mandé, *Guiteel*, 20643. Mais qui.... A contraire estuet evenpre, Trouver doit assez bien qui dire Sur cels qui senoent la partie De monseur Charles.... *Le du bon Jeh.* 235. [I xve s. Quant le roy fut auprés de Perome, je me vins trouver au devant de lui, COMM. V, 23. Quant il vint Luthes en la place prest et apparelié de tournoyer, il trouvast à qui, il en eut tres grant deuil, car il pensa bien qu'il trouveroit à la pareille, *Percefforest*, I, viii, f° 7. Vueiller vous au sermon trouver, VILLON, *Repues franches.* || XVIe s. ...or este ceste laine, Et la toison que dessus luy je trouve, Il le convient vestir de robbe neufve, MAROT, I, 289. Encore que nous trouvissons nos ennemis sans defense, MARG. NOUV. xii. Et lui fut dit au son logeis qu'il le trouveroit [sc. vaal, ce qu'il fit, de sorte que neuf heures du matin le trouverent au lit, *ib.* xiv. Jusques à la derniere goutte de sang qui se trouva en mon corps, MONT. 4, 8. Il se trouva le plus foible, *ib.* 1, 28. Trouver à qui parler, *ib.* 1, 49. J'ay trouvé bien estrange qu'il feust.... *ib.* 1, 50. S'en bien, s'en mal trouvay, *ib.* 1, 50. Je treuve trayson semblable qu'il ayt regardé plus avant et voulu dire.... *ib.* 1, 67. Il s'est trouvé des hommes à qui.... *ib.* 1, 100. Vous ne trouverez jamais personne en France qui.... CARLOIX, V, 1. Et estant appellé au conseil, il ne s'y voulut pas trouver, tant que Caton le menaça qu'il.... AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 50. Qui bien sera bien se trouvera, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *troé*; bourguign. *trôvai*; Berry et picard, *trouver*; poitev. *treuve*, *truve*; Maine, *trouar*; provenç. *trobar* espagn. et portug. *trovar*; ital. *trovare*. Grimm suppose un mot gothique *drupan*, qui correspondrait à l'anc. haut-allem. *trefan*, rencontrer; mais cette étymologie est supposition et ne se trouve pas. Venons au domaine latin. Il est certain que *turbare* a pu fournir la forme du moy. Dioc. *tube*, latin. portug. *trouxe*, troubler; le napolit. *struere*, qui est le lat. *disturbare*, et *controuare* qui est le lat. *conturbare*; on peut y ajouter le français *truer* ; les tribulations du *truerent* [troublerent] la nuit, *Liber psalm.* p. 61. Il est établi dans la série dessous : *turbare*, remuer, fouiller, d'où chercher, d'où trouver. Il ajoute que cette étymologie explique le sens de *controuver*, *controuare* : la préposition latine *cum* ne se joint pas d'ordinaire avec un verbe romain ; mais si *trouver* est *turbare*, le mot *controuver* a pu produire par *conturbare*, avec le changement de sens.

TROUVÈRE (trou-vè'r), *s. m.* Se dit des poëtes de la langue d'oïl ou d'oc, qui florissaient du xe au XIVe siècle. Toutes les provinces de la France eurent leurs trouvères, HIST. *Orig. des Rom.* p. xlvi, dans ROQUEFORT. Troubadours et trouvères Au nez des rois valaient galiment leurs vertus, BÉRANG. *Troubad.* || On dit aussi quelquefois, bien que rarement, *trouveur*.

— ETYM. *Trouvere* est le nominatif d'un mot qui au régime est *trouveor*, répondant au provenç. *trobadeour*, et venant de *trouver*, dans le sens de composer des vers (voy. TROUBADOUR).

† TROUVEUR (trou-veur), *s. m.* || 1° Celui qui trouve ou qui invente. Il ferme d'astronomie. Petite lunette dioptrique qu'on ajoute à un telescope newtonien, pour trouver plus facilement l'objet qu'on veut observer. || *Adj.* Terme de chasse. Chiens trouveurs, certains chiens qui ont le nez très-fin, surtout pour la chasse du renard. || 2° Synonyme du trouvère.

— HIST. XIIIe s. L'amende doit estre d'autant de valeur comme le [la] core trovée, lequele li trouveres vaut retenir à soi, BEAUMAN. XXV, 21. || XIIe s. Les trouveurs auront la moitié de ladite trouveure pour leur part, se CANGE, *troef*.

TRUANH, ANDE (tru-an, an-d'), *s. m. et f.* || 1° Vaurien, vagabond qui mendie par fainantise. Tas-toi, truande, pied plat, cagou, bigot! SCARR. *D. Japh. d'Arménie*, III, 24. Ah! truande, as-tu bien le courage De m'avoir fait coucu dans la fleur de mon âge? *Le Tombeur*, II. || 2° *S. m.* Marchepied du métier de tisserand.

— HIST. XIIe S. Toute France [il a cerchié parcouance] contre tapiers truanz, SAL. 170. Tro bien semblés truans et pautonnier, *Raoul de C.* 1280, || XIIIe quant ge voi tous nus ces truans Trembler, sor ces femiers puans, De froit, de fain crier et braire *la Rose*, 11437. [la fortune] les veskies [évêches] done as truans, Et les boins clers fait pan querans, *Fl. et bl.* 2618. || XIVe s. Je ne fusse pas bons truans pour moy, qui dois demander, *Ménagier*, *Pourtr. mar.* f° 182. Les truandes font les maqueleres En truandant, en portant leur colin; Et pour veber sont maintes fois espris, ID. f° 253. Le mal Hutelos qui ne supplioit qu'il avoit menti comme mauvais truiant, fils de putain, navarrois, DU CANGE, *truianus*. || XVIe s. Qui fit normand, il fit truand, GUIMARE. Nos anciens appellerent un homme truand qui alloit mendiant sa vie, et truander pour calandrer, PASQUIER, VII, p. 717, dans LACURNE. — ETYM. Wallon, *trouwan*; poitevin, *truander*; provenç. *truan* ; catal. *truá*, *truhá*, espagn. *truhan*; portug. *truão*; italien, *trufatano*, *trufanesi*. Ce mot paraît venir du celtique ; gaël. *truaghan*, pauvre, misérable; kimry, *tryan*; gaël. *trudanach*, un vagabond. Du Cange, après Pasquier, tire *truant* de l'ancien verbe, *truer*, qui paraît bien qu'on a dit *truanderie* pour impôt : Nouveaux impostz, nouvelles daces, truanderies et maletostes, PASQUIER, *Lett.* I, III, 34. Mais, dit-il, jamais tres équivalant au latin *tributum*, n'aurait pu donner *truand* dans l'ancienne langue.

TRUANDAILLE (tru-an-dâ'lh), *s. f.* Terme collectif. Ceux qui truandent. Un autre vous doit dit: canailles, Vous n'êtes rien que truandailles, SCARR. *Virg.* I.

— HIST. XVIe S. Il n'estes rien que truandaille: Vous ne logerez point ceans, DU CANGE, *truianus*. Mais que luy eusse abandonné Ce que mythologie nomme truandailles, VILLON, *Le regrets de la belle heaulmière*.

TRUANDER (tru-an-dé), *v. n.* Gueuser, mendier. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe S. Veniés-vos par truander? *Ren.* 998. || XVe S. Vassaus, dist Poibnans, ne vous poés vaiser; Oneques avous [avez] truant je n'alai truander, *Basin de Sebr.* 614. || S. Qui poyres est, chacun vers lui se funt; Grant doleur a de son pain truander. Honte le suit, indigene le vaint, *ib.* 1011. *Pourtr. mar.* f° 34.

— ETYM. *Truand* ; wallon, *trouander* ; provenç. *truandar*; espagn. *truhanear*.

TRUANDERIE (tru-an-de-rie), *s. f.* État de truand, de mendiant vagabond. Les rues de la Truanderie ont pris leur nom du mot truand, qui signifiait anciennement un gueux, un fripon, parce qu'elles étaient autrefois le sortes de gens, avant que la bourgeoisie y vint demeurer, FRANÇOIS DE LA FONS, *Description de Paris*, I, III, *Quartier des Halles*.

— HIST. XVe S. Tant qu'avoir puist, et sans truanderie, Vivre, vestir.... E. DESCH. *Pourtr. mar.* f° 325. Icelluy Jamelon estoit truant de son mestier, et que truanderies que tu me dis, DE CANGE, *truianus*. || XVIe S. Nous n'estimons pas que ceulx-là soient flatteurs, qui n'ont rien d'homeste, et dont la villanie se manifeste à un seul plat de viande et un verre de vin avec toute truanderie et mescianeté, AMYOT, *Comm. discern. le flatt.* 7.

— ETYM. *Truander*.

TRUBLE (trub'l), *s. f.* Terme de pêche. Filet, en forme de sac, attaché au bout d'une perche, qui sert à prendre le poisson dans les réservoirs [l'on dit aussi *trouble*. A la Chine, on les prend [les cailles] au vol avec des troubles légères que les Chinois nomment fort adroitement, AMYOT, *Oct.* I, 19, 277. Les sacs [les papillons] au vol avec un petit filet comme sous le nom de trouble, CAYLUS, *Maison rust.* I, I, p. 122, dans FOUQUIER. || Quelques-uns font, à tort, ce mot du masculin.

— HIST. XIIIe S. Les saines et les trubles à bois de l'eaue le roi doivent estre aus molles [moules] le roi, *Lit. des mét.* 262. Li menu pescheour de Vaucelour pescheront... à la truvie et au jonchiés, aussi comme il ont fait avant, *Bibl. des ch.* 6e série, I, III, p. 457. || XIVe S. Feuille de fil, autre que celle à boz, de quoy on tous temps l'en pourra peschier, *Ordonn. des rois*, I, VII, p. 779.

— ETYM. Wallon, troid. Origine inconnue.

† TRUBLEAU (trub-blo), *s. m.* Petite truble.

† I. TRUC (truk), *s. m.* || 1° Espèce de billard dont on fait usage dans quelques pays, et qui est ordinairement plus long que celui sur lequel on joue en France. || 2° Anciennement, choc, coup, (signification conservée dans l'argot). Vous voyant comme un autre Aleide Ne craindre feu, ni bois, ni fer.... Ni pic, ni truc, ni tac, ni choc, passoncr, dans FR. MICHEL, *Argot*. || 3° Fig. Telle ou telle manière d'agir. La mort de ma pauvre femme m'a fait.... elle savait si bien appeler son monde! quel truc elle avait! quel truc! quel truc! pasSARDIER, *le Dîner de Madelon*, sc. 4. || Connaître le truc, avoir le truc, connaître le secret, être habile, rusé. || 4° Populairement, manière de voler.

5° Secret, moyen caché pour exécuter un tour de passe-passe ou de physique amusante. || 6° Terme de théâtre. Moyen, machine pour faire réussir une féerie. Les féeries sont des pièces à trucs. Chaque incident d'une féerie se nomme truc; il y en a de fort ingénieux, et de fort amusants; on a vu un truc doit être imprévu, rapide, net, et ne pas montrer la ficelle, *Dict. de la convers. Suppl. au mot féerie*. || 7° Les trucs des détails. On dit d'un écrivain qui fait la scène avec difficulté, qu'il manque de truc.

— HIST. XIVe S. Francois prenoint trop divers noms Pour les mettre en plusieurs Bretons; Mais ils savoient plus de vieil trut Que vieille truye qui est en rut, le *Livre du Bon Jehan*, 2828. || XVIe S. Nous fismes tant que nous lui apprismes le lansquenet et le truq, D'AUB. *Fan.* IV, IX. Il s'y eus par l'eschine force trucs et bastonades, *ib.* II, 19.

— ETYM. Provenç. *truc* (ital. *truc*, *truco*; ; espagn. portug. et ital. *trucco*; du germanique, d'après Diez : allem. *druck*, *drucken*, presser, anglo-sax. *threcan*, serrer, casser. *thrycken*. Les sens figurés, tant pour le substantif que pour le verbe, jeu et le *truc*, jeu, prorient de *truc*, coup, ce jeu étant une espèce de billard.

† 2. TRUC ou TRUCK (truk), *s. m.* Chariot, wagon pour le transport des marchandises. || Dans les chemins de fer, plate-forme montée sur des roues, sur laquelle on place, au moyen d'un mécanisme, des voitures et des bagages afin de les transporter au loin.

— ETYM. Angl. *truck*.

† TRUCAGE (truk-kaj'), *s. m.* Terme presque d'argot designant cette industrie borgne qui consiste à faire payer très-cher à des amateurs passionnés pour l'antique des objets fabriqués la veille et sarmmment habillés d'un vernis d'ancienneté.

† TRUCHE (tru-ch'), *s. f.* Nom, dans le Dauphiné, d'une grande auge à conserver le lait.

TRUCHEMAN ou TRUCHEMENT (tru-chie-man), *s. m.* || 1° Celui qui explique à des personnes qui parlent des langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. On est le truchement, pour lui dire qui vous êtes, et lui faire entendre ce qui vous dites? vous verrez qu'il vous répondra; et il parle ture à merveille, MOL. *Bourg.* acte V, 1. Son armee [de Mithridate] étant de près de trois cent mille hommes, et composee de vingt-deux nations différentes, qui avaient chacune une langue particulière; et Mithridate les savait toutes, en sorte qu'il n'avait pas besoin de truchements pour leur parler, ROLLIN, *Hist. anc. Guerres*, I, II, 3e part. p. 148, dans FOUQUIER. || 2° Fig. Une personne qui parle à la place d'une autre, qui exprime les intentions d'une autre. Nous n'entendons pas bien ce qu'un soupir veut dire; Et je vous servirais de meilleur truchement, Si vous vous expliquez un peu plus clairement, CORN. *Sertor.* IV, 1. C'est ainsi que ma muse, aux bords d'une onde pure, Rustiquement en langue des dieux Tout ce que disent sous les cieux Tant d'êtres empruntant la voix de la nature. Truchement de peuples divers, Je les fassais servir d'acteurs en mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* XI, *Epil. Jadis*, lecteur, il l'auteur d'une si noire supposition ne doit pas passer désormais pour le truchement du père des monsonges, PASC. *Prov.* XV. Nul ne peut vous entendre à moins d'un

Digitized by Google

truchement, bourrault, *Fabl. d'Ax.* t. 6. Les ministres chrétiens, dit encore saint Jérôme, sont le truchement entre Dieu et l'homme, chateaubr. *Génie*, t. 1, 6. ‖ 3° Fig. Ce qui fait comprendre. Une parfaite ardeur a trop de truchements Par qui se faire entendre aux esprits des amants : Un coup d'œil, un soupir.... cour. *Mél.* III, 2. Ses regards, truchements de l'ardeur qui la tourne, la pont, *Adonis*. Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois, s'il n'a pour truchement l'écriture ou la voix, mol. *Ec. des mar.* I, 5. Contentez-vous des yeux pour vos seuls truchements, id. *Femm. sav.* 1, 4. Il n'est pas habile, mais il a une langue qui peut servir de truchement, et des pieds qui peuvent le porter d'un lieu à un autre, la bruy. I. — hist. xive s. Drugement somes d'Aufrique et d'outre mer, *la Prise d'Orenge*, v. 128, ‖ xve s. Et qui n'a pas langaige en lui, Pour parler selon son desir, Ung truchement lui fault querre, ch. n'ens. *Rondel*, 63. ‖ xvie s. Procureur ou truchement, *Nouv. exerc. gén.* t. 1, p. 1. Se parlay à l'un d'eulx (Indiens d'Amérique) fort longuement; mais j'avois un truchement qui me sauvoit le mal... que je n'en peus tirer guères de plaisir, mont. I, 246. ... Tes carmes [vers] sont les truchemans de tes cœurs, de brach, *Chans.* II, 1, p. 314. — lyon. Cat. *torumann*; espag. *trujaman*; de l'arabe *tardgemân*, interprète. C'est le même que *drogman*.

TRUCHER (tru-ché), *v. a.* Terme vieilli. Mendier par faineantise. ‖ Il se conjuge avec l'auxiliaire *avoir*.

— hist. xvie s. Trucher, oudin, *Dict.*

— etym. Origine inconnue.

TRUCHER, EUSE (tru-cheur, -cheû-z), s. m. et *f.* Celui, celle qui truche, qui mendie. Je ne veux pas épouser un vilain trucheur comme celui-là, carmontelle, *Proc. d'intendant*, sc. 8.

TRUELLE (tru-è-l'). *s. f.* ‖ 1° Outil dont les maçons se servent pour employer le plâtre et le mortier. Je ne me servirai point à l'avenir de la truelle parmi mon peuple d'Israël, et je n'en crépirai plus les murailles, bac. *Bible, Amos*, VII, 8. Elle fait jouer la truelle Après une forte nouvelle, scarr. *Virg. travest.* I, 9. Le plâtre appliqué avec quelques-uns être représenté armé d'une faux, il doit au moins porter dans l'autre main une truelle, bonnet, *Palingé.* III, 5. ‖ 2° Jadis tablette, le fond de batier. Louvois dit qu'il était perdu, mais qu'il lui susciterait [au roi] une guerre telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, st-sim. 219, 208. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine : il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle, volt. *Lett. la Harpe*, 15 août 1776. ‖ Aimer la truelle, aimer à bâtir. ‖ 3° Truelle à poisson, sorte de cuiller avec laquelle on dépouille et sert le poisson. ‖ 4° Truelle vernie ou à ramoneur, espèce de champignon : c'est un polypore.

— hist. xiiie s. Et la truele et le ciseau, Après tenailles, *Choses qui faillent en ménage*. ‖ xive s. Il doit avoir en sa scenitaire une truelle à maçon, *Mistat, Escher sarasénic*, f° xx. ‖ xvie s. Maintenant je ne suis ny vaneur, ny maçon, Pour acquerir du bien en ta hasse façon : Et si ay fait service autant à ma contrée d'une vile truelle à tous mestiers vyniere, nous, 977. A propos truelle : pourquoi est-ce que.... rab. I, 39.

— etym. Wallon, *truvet*; du lat. *trulla*, truelle, dimin. de *trua*, cuiller à pot.

TRUELLÉE (tru-è-lée), *s. f.* La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

‖ **TRUELLETTE** (tru-è-lè-t'), *s. f.* Petite truelle.

TRUFFE (tru-f'), *s. f.* ‖ 1° Terme de botanique. Genre de la famille des champignons. ‖ 2° champignon souterrain, charnu, compacte, dont les spores sont renfermées dans l'épaisseur du tissu charnu et germent lors de la destruction de celui-ci, pour la reproduction de l'espèce; il a beaucoup de parfum et est un mets très-recherché. Truffe noire. Truffe blanche. Les truffes du Périgord sont les plus estimées. Une double aut truffes. L. truffe, c'est-à-dire si bien découvert que nall, cru et fraîche dans la terre, sans jamais en sortir, ne présente qu'une tête arrondie ou l'on ne découvre aucun des caractères par lesquels les plantes nous sont connues, bonnet, *Contempl. nat.* III, 2. Presque tout le monde en a été attaqué, successivement (du rhumat.), de façon qu'à l'aperçu, on lou d'aller des loqueaux truffiés et des truffes ronge à Perdinaire, le boulanger offre et vend le poire de gainasse, bosc, *Journal*, IX, 1784.

Les cochons recherchent les truffes avec passion, lorsqu'ils en ont une fois goûté; ils les indiquent donc en fouillant la terre, genlis, *Maison rust.* t. III, p. 282, dans pougens. Quand on veut garder des truffes pour l'hiver, on doit les faire sécher au four, après les avoir coupées par tranches, in. ib. Un sauté de truffes est un plat dont la maîtresse de la maison se réserve de faire les honneurs; bref, la truffe est le diamant de la cuisine, brillat-savarin, *Physiol. du goût*, *Médit.* VI. ‖ 3° Populairement. Truffe de savetier, marron. ‖ 4° Truffe d'eau, tubule aquatique ou nacre fluviatile. ‖ 5° Populairement. Truffe, gros nez bourgeonné ‖ Proverbe Quand il tonne, on dit dans certaines campagnes : Voilà un bon temps pour les truffes.

— hist. xvie s. Il trouva le relope pleyée dans la noriette comme on trouve des truffes en Xaintonge, d'aubigné, *Fœn.* IV, 41. Marrons, truffes, porreaux.... pane, xviii, 43. Cet arbuste, dit cartouffle, porte fruict de mesme nom, semblable à truffe, q. de serres, 863. Truffe, le macre et la truffe, cotgrave.

— etym. Berry, *truffe*, poutade de terre; bourguig. *treufe*; provenç. *trufo*, de même forme, il y a celles qui n'ont pas d'r: génev. *tufelle*, pomme de terre. Il y a aussi celles qui commencent par *tar*: *tarifle* ou *tartiffes*, dans un livre français de 1305 cité par Lamonnoye; ital. *tartufo*; milanais, *tartuffol*; vénit. *tartufolo*; d'où l'allem. *Kartoffel*. Le préfixe tar est, suivant Ménage, le représentant du latin *terra* : *terræ tuber*. Tout se réduit donc à deux formes essentielles : l'une avec *r*, l'autre sans *r*. La forme sans *r* se rattache très-vraisemblablement à l'ancienne *fuire*, du latin *fistula*? L'ancienne langue avait *truffe* ou *truffe* au sens de tromperie. Donc pense que c'est le nom de la truffe qui, à cause de son peu de production ayant donné son nom à une chose de néant, chose trompeuse.

TRUFFÉ, ÉE (tru-fé), *part. passé* de truffer. Inade truffée. Car dans ce ventre étoffé [le parti ministériel à la chambre] le suis entré tout truffé [avant manger beaucoup de truffes], mirabeau, *Ventru.*

TRUFFER (tru-fé), *v. a.* Garnir de truffes. Truffer des saucisses.

‖ **TRUFFETTE** (tru-fè-t'), *s. f.* Ancienne sorte de toile fil et coton, sorte de truffes, chaîne fil de lin, trame dito, *Journal des lett. pol. du 30 sept. 1760, Picardie.*

‖ **TRUFFIÈRE, IÈRE** (tru-fié, fiè-r'), *adj.* ‖ 1° Qui a rapport aux truffes. La surface truffière, renfermée d'abord dans l'ensemble du bosquet, tend à s'élendre ainsiour. *Mond. illust.* 8 nov. 1862, p. 1258, 1re col. ‖ Chênes truffiers, nom des chênes malades qui, dans l'opinion des agriculteurs, ont la propriété de favoriser la production des truffes. ‖ 2° *S. m.* Endroit dans l'angumois, où pousseau habile à découvrir les truffes.

TRUFFIÈRE (tru-fiè-r'), *s. f.* Terrain dans lequel on trouve des truffes. Les indices auxquels on reconnaît une truffière sont : 1° l'absence des plantes, les truffes les faisant souvent périr; 2° le soulèvement de la terre, qui s'est élevé ordinairement de la grosseur d'un œuf de poule, genlis, *Maison rust.* t. III, p. 281, dans pougens.

‖ **TRUFFINELLE** (tru-fi-nè-l'), *s. f.* Se dit de petites spirères brunes qui sont les corps reproducteurs des truffes.

‖ **TRUFFIVORE** (tru-fi-vo-r'), *adj.* Qui mange des truffes. Paris, cité admirablement gourmande et truffivore, brillat-savarin, *Physiol. du goût*, *Méd.* VI.

‖ **TRUFLAS** (tru-flâ), *s. m.* Un des noms populaires de la nacre ou châtaigne d'eau.

— etym. *Truffe* ou *truffe*.

‖ **TRUFLIER** (tru-fli-é), *s. m.* Un des noms vulgaires du troène.

TRUIE (truie), *s. f.* ‖ 1° La femelle du verrat. La truie que l'on mettait anciennement sur la porte des jardins pour se venger [chasser] les puts, nat. hist., *Houcreiz*, IX, 5. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample et large, les mamelles longues, buff., *Quadrup.* t. 4, p. 298. Vingt-cinq truies ont fait leurs petits ap ès des gestations de trois cent cinq, six quatre mois et treize jours; il y en a eu cinq ou six, tessier, *Instit. Mem. Acad.* 1817, t. II, p. 12. ‖ Fig. Traiter la truie au lion, changer de discours, parler d'autre chose, éviter de répondre. ‖ Il en avalerait autant qu'une truie de lait clair, se dit d'un gourmand qui mange avidement de quelque chose. ‖ C'est une bonne truie à pauvre homme, se dit d'une femme qui fait beaucoup d'enfants. ‖ 2° Un des noms donnés au *zée forgeron*, poissons acanthoptérygiens. ‖ Truie de mer, la scorpène scrofa, acanthoptérygiens de Cuvier, la scorpène truie du Lacépède. ‖ 3° Truie ou plus nom qu'on donne, à Granville, à la morue préparée en vert quand elle est maigre et plate.

— hist. xiiie s. Il ressemblent la truie qui dó hoe est cargie [chargée], *Arch. des mist. scient.* 1re série, t. v, p. 109. Se une truie me enfant, il le [la] pendent et traisnent, beaum. LXIX, 6. ‖ xive s. Che que li truie fait, compere [paye] maintes fiz. Li petis pourchelès, dist-on, font le mal droit, *Baud. de Sebourc*, IV, 47. ‖ xve s. Un grant engin que on appelle truie, lequel engin estoit de telle ordonnance que il portait pierres de fais, et se pouvoient bien cent hommes d'armes ordonner dedans, vaross. II, 11, 8. Ce qui fut aux truyes, je tien Qu'il doit de droit estre aux pourceaux, villon, *Grand test.* Meuls aime pour bras que vous, lemaire de Belges, *Trav.* t. 1, p. 204. Qui touche le fan de la truie, Tant soit petit, il grogne et crie, in. ib. ‖ xvi^e s. La nature des truies, qu'aimant bien sanglier, se coustiant quand en les gratte, bonivard, *Source de l'idolâtrie*, p. 81, 81. Tournant la truye au foin, commença devant l'autre chose, *Nouvelle*, 6e nuit, fable 1. Vous entendez, respondit Panurge, en exposition de ces recentes prophecies, comme fait truye en espices, rab. IV, 48.

— etym Wallon, *truie*; génev. *cela s'en va en chair de truie*, cela se détériore, se perd; bourguign. *treue*; Berry, *truie*, *truie*, truie et eloperie, *treu*, la femme maîtresse; provenç. *marrie*, *truega*, *truoia*; catal. *truja*; ital. *troia*; bas-lat. *troja*, *truga*, *truia*. D'après Diez, qui écarte la fausse étymologie de Pompeius Sabinus dans du Cange, la plus ancienne mention du mot est donnée par les Glosses de Cassel. Il faut y joindre ce témoignage-ci qui est plus ancien : *Propter* est une locualité dans l'arrondissement de Loches dite en latin *Troiacus* en 844. *Troiem* en 860, *Troiie* en 1060 *Troyes* est aussi pluriel et représente le pluriel *troicis*, dont le singulier est *troica*. De ce singulier au latin *sus troianus*, porc farci, ainsi dit du cheval de Troie rempli d'hommes et d'armes. Dieu qua a trouvé dans de cette petite étymologie, la Fertifée. Suivant lui le *sus troianus* a donné *porco di Troia*, abrégé en *troia* : il cite un ancien auteur espagnol qui a nommé *troya* un sac rempli de comestibles, et *caballo di Troya*, nom que les Napolitains donnent à un genitre, à celui qui se remplit de vivres. Cela est très-ingénieux et certainement très-possible. Mais, dans cette hypothèse, que faire du *e* que présente la plus ancienne forme, celle de l'an 844; *e* que se retrouve dans le latin *troia* et dans le provençal *truga*? On peut penser que le celtique (gaelique, *tore*, verrat, bas-bret. *tourc'h*) rend mieux compte de la ferme et pour le moins aussi bien du sens.

‖ **TRUISME** (tru-i-sm'), *s. m.* Vérité banale et que tout le monde sait et répète. J'éprouvais les remparras de quelqu'un qui entreprend la démonstration d'un axiome qui encore un véritable truisme (Henri Heine), *Journ. du Corps législatif*, *Moniteur*, ann. c, 7 juillet 1862, p. 868, 3e col.

— etym. Angl. *truism*, de *true*, vrai; allem. *treu*, fidèle.

‖ **TRUITE** (trui-t'), *s. f.* ‖ 1° Nom vulgaire du *salmo fario*, malacoptérygiens abdominaux. Vous trouverez (à Ferney) la plus belle situation de la terre, un château magnifique, des routes que j'essent dix livres, et moi qui ne pèse guère davantage, volt. *Lett. Thiriot*, 23 janv. 1755. Les truites du lac de Genève, fameuses par l'excellence de leur chair et par leur grosseur, commencent au printemps à abandonner le lac pour descendre dans le Rhône et y frayer, bonnet, *Contempl. nat.* III, 2. Dans la rivière, truite qui a la chair blanche et le goût du saumon, *salmo trutta*. ‖ 3° Truite brune, nom donné à la variété syristique du saumon *fario*. ‖ Truite noire, un des noms vulgaires du saumon alpin. ‖ Truite de montagne, autre nom vulgaire du saumon alpin. ‖ Truite de mer, *salmo Schiefermuellert*. ‖ 4° Partie du fourneau de la tourtille d'une bécasse.

— hist. xiiie s. Elles me mangeront ... Tout aussi volentiers com le lus [brochet] fait la truite, *Berte*, xxxvii. N'i menjue [elle n'y mange] saumon ne truite, rutes. II, 190. ‖ xvie s. La truite ne peut vivre qu'en eau de fontaine.... cest excellent pois-

Digitized by Google

son, estime la perdrix d'abu douce.... o. DE SERRES, 426.

— ETYM. Wallon, *trûti*; bourguign. *trute*; du lat. *trucis*; grec, τρωκτης, de τρωγειν, manger: proprement le poisson vorace.

TRUITÉ, ÉE (trui-té, tée), *adj.* **1°** Qui ressemble à la truite. || **S.** m. *pl.* Les truités, famille de poissons. || **2°** Se dit de devenus dont le poil est blanc mêlé de noir et de bai, ou d'alezan, surtout à la tête et à l'encolure. Cheval alezan truité. || Il se dit des chiens. Chien truité. || **3°** Porcelaine truitée ou craquelée, porcelaine sur laquelle on applique certaines couleurs en en fendillant la couverte, afin que ces couleurs pénètrent dans les traites. || **4°** Fonte truitée, espèce particulière de fonte, qui présente l'aspect d'une fonte blanche plus ou moins tachetée de fonte grise. || **5°** *S. f.* Truitée. Il *cuprire lyna*, espèce de coquille univalve, genre porcelaine.

— ETYM. *Truite*.

† **TRUITELLE** (trui-te-l'), *s. f.* TRUITON (trui-ton), *s. m.* Petite truite.

TRULLISATION (trul-li-za-sion), *s. f.* Terme d'architecture. Travail de diverses sortes d'enduits ou de crépis fait avec la truelle.

— ETYM. Lat. *trulla*, truelle.

TRUMEAU (trru-mô), *s. m.* || **1°** Le sens ancien, aujourd'hui oublié, est panne. || **2°** Terme de boucherie. Le jarret d'un bœuf, c'est-à-dire la partie qui est au-dessus de la jointure du genou. || **3°** Par assimilation du sens de jambe, on nomme ainsi, parlant d'un mur de face comprise entre deux baies de porte ou de croisée. || Terme de menuiserie. Toute partie de menuiserie servant à revêtir l'espace qui se trouve entre deux croisées, qu'il y ait ou non une glace. || **4°** Parquet de glace qui occupe cet espace. Tous ces objets sont vus par reflet dans des trumeaux tout brillants de clartés. VOLT. *Mondain*.

— REM. On a dit trémeau. Les trémeaux (l'une fenêtre et la petit TRAUMA) ne laissaient que s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. ST-SIM. 219, 202.

— HIST. XIIe s. Quatre rihaut toz les trumeax [jambes] rotes. *Garin*, dans LA CURNE, *Trumeaux*.

|| XIIIe s. Ne vous i puis adroit temar, Tant me faites et tors et garoches De bras, de trumeax et de hanches. Et tant vous ales detornant, le *Rose*, sous l'XIVe s. Un trumel de mouton, DU CANGE, 1b. Pour ung trumeau de beuf, seize deniers, *Bibl. des ch.* 8e série, t. I, p. 226. Or a chaperons bons et beaux, Or a chauces et blans trumeaux [saucisses]. S. PISCH. *Poesies mss. fr.* 614, || XIIIe s. Trumeaus, gigotaus, pieds de beuf. PARÉ, XIII, 29.

— ETYM. Ital. y voit l'allem. *Trumm*, qui signifie bout, morceau, tronc.

† **TRUMPEAU** ou **TRUMPO** (trom-pô), *s. m.* Espèce de cachalot.

† **TRUQUEUR** (tru-keur), *s. m.* Terme populaire. Homme usant de trucs.

† **TRUSQUIN** (tru-skin), *s. m.* VUY, TROUSSQUIN 3.

† **TRUT** (truh, *s. m.* Sorte de jeu de cartes.

† **TRYGON** (tri-gon), *s. m.* Genre de sélacions dans lequel on distingue : 1° le trygon pastenaque, dit vulgairement pastenague et qui est la raie pastenaque de certains auteurs; 2° le trygon lymne, que Cuvier regarde comme un double emploi du trygon pastenaque ; 3° le trygon orbiculaire, appelé *aiereba* et *ayarobu* par certains auteurs, tandis que d'autres lui donnent le nom de pastenaque pectoulaire, LESSOBARD.

— ETYM. Τρυγων.

TSAR (tzar), *s. m.* Nom que porte le souverain de la Russie.

— ETYM. Mot russe. La forme *czar* est polonaise.

† **TSARIEN, ENNE** (tsa-rin, ri-en), *adj.* Qui appartient au tsar. Sa majesté tsarienne, l'empereur de Russie.

† **TSARINE** (tsa-ri-n'), *s. f.* Titre de l'épouse du souverain de la Russie.

† **TSAROWITZ** (tza-ro-vits'), *s. m.* Le fils, l'héritier du tsar.

— ETYM. *Tsar*, et le suffixe WITZ qui signifie ne de, provenant de.

I. TE (tu), TOI (toi), TE (tei) pron. pers. de la seconde personne du singulier et des deux genres. || **1°** Tu est toujours employé comme sujet. Tu tas voulu. Que demandes-tu ? Tu y étais. Tu nous parleras. Cleanthis : Ah! ah! tu l'en avoues. Traître, de t'approcher de nous!— Scène. Mon Dieu! qu'astu ? toujours on te voit en courroux, MOL. *Amph.* II, 3. || Substantivement, le tu, le toi, l'action de tutoyer. M. de Bussy demande si l'on doit se tutoyer en amour; si, après avoir dit que cela est indifférent, il faut parces vers : Le vous me paraît plus galant; Mais je trouve le toi plus tendre, *Dict. de Trévoux*, *Tu*. Les poètes ont conservé le tu; et, en vers, cette licence a de la noblesse, parce qu'on paraît s'égaler à son supérieur, CONDIL. *Gram.* II, 7. || **2°** Tu s'emploie comme régime direct. Qui a-t-on voulu désigner? toi ! Il veut vous voir, toi et ton frère. Il n'y a que toi qui puisses le faire. Adieu, le ciel t'aidera, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. A la faible raison garde-toi de te rendre; Dieu t'a fait pour l'aimer, et non pour le comprendre, VOLT. *Henr.* VII. || Comme régime indirect ou comme régime de préposition. Je compte sur toi. On a parlé de toi. Sera-ce pour toi, pour moi, pour le roi, qu'on voulait parler? à toi. Ton maître te fait signe, et veut parler à toi, MOL. *Tart.* I, 10. Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, brandir à la fureur de nos palais brûlants, RAC. *Andr.* III, 8. || **3°** Par abus et par oubli de l'ancienne langue, toi est employé comme sujet dans certains cas déterminés. || Il l'est, au jonction avec un nom, ou avec un autre pronom. Ta sœur et toi, vaincz nous voir. Nul autre que toi n'aura l'héritage. Personne que toi n'est en état de lui donner les réponses. Qui sera chargé de cette besogne ? toi. || Il l'est devant le pronom relatif. Voudrais-je l'affliger, toi que j'aime tant? Que répondre, en effet, à cela, toi..... Et toi, enfin, et toi qui dans cette contrée Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée, RAC. *Iphig.* V, 6. O toi, qui vois la honte où je suis descendue, implacable Vénus, sais-je encore me connaître ? ID. *Phèdre*, II, 2. Toi, qui prévois tout, lui dit-il, Louis XI, à un astrologue, quand mourras-tu? BACHAUM. *Œuv.* I, 19, p. 343. || Il l'est après que. Toi, tu oserais le défier! Toi, tu soutiens telle opinion, et non telle autre. || Elliptiquement. Toi me trahir! faire une bassesse! toi, que je regardais de me traiter avec une bassesse! Pourquoi faut-il encor que ma main trop timide Reconnaisse un ami dans les traits d'un perfide! Qui? toi! toi me trahir! RACINE. || Il l'est encore, dans par opposition avec un nom ou un autre pronom. Toi et moi nous irons ensemble. Toi et ton frère, que l'alliance vous aquitte de tous les torts de vos frères. || Il l'est avec c'est, c'était, etc. Le jeune homme s'émeut, voyant peint un lion: Ah! monsieur, c'est toi, c'est toi que je vois! Dans l'ombre et dans les fers! LA FONT. *Fabl.* VII, 16. C'est toi dont l'ambassade à tous les deux fatale..... RAC. *Andr.* V, 3. Toi joue aussi quelquefois le rôle d'un substantif, comme quand on dit que je lui ressemble (à un portrait), est de te ressembler et de n'être pas toi, d'avoir la bonne et d'être insensible, I, 3. NODIER, *Th.* 21. || **4°** L'emploie comme régime direct. Je veux bien t'attendre. Je te crois un peu fourbe. Pourrais-tu te résoudre à me quitter aussi? MOL. I, 1. Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie Te..... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter, RAC. *Alth.* V, 6. || Comme régime indirect. Je te promets..... S'il faillait condamner Tous les ingrats qui sont au monde, à qui pourrait-on pardonner? Toi-même tu te fais tort procès..... LA FONT. *Fabl.* X, 3. Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois, RAC. *Alth.* V, 5. || Il s'est parent, voy. LEUR. || L'*e* de te s'élide devant une voyelle ou une voyelle. Tu t'honores par cette conduite. Ne t'avais-je pas dit de rester. || **5°** Toi-même, voy. MÊME. || Substantivement, un autre toi-même, voy. MÊME. || **6°** Familièrement. Être à tu et à toi avec quelqu'un, être assez intime pour le tutoyer et en être tutoyé.

— REM. 1. Lorsque toi se trouve après la seconde personne de l'impératif et qu'il est suivi de *en* ou de *y*, on dirait or, on met cette apostrophe, et on joint par un trait d'union l'un verbe. Informe-t'en. Fais-t'en donner la moitié. Va-t'en. Garde-t'en bien. Mets-t'y. Jette-t'y. Accroche-t'y. Jeu-guidezi desormais, attens-t'y, LA FONT. *Cun.* Un s'il sement suffit à la vie d'un homme : tu en as déjà pris un, tiens-t'y, CH. DE BRIZARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 2. || Il se serait pas incorrect de dire : mets-i-toi, jette-y-toi. Mais on évite ces façons de parler peu usitées. || Après la prétendu que l'usage admet que l'y mette les voyelles, comme regime soit direct, soit indirect. Cependant, quand il y a deux impératifs de suite, on peut remplacer *toi* par *te* dans le second : Approche-toi, et te mets en ma place. || **8.** *Te*, régime direct ou indirect, se met immédiatement avant le verbe. Je t'aime. Je t'annonce cette nouvelle. Si le verbe a en outre un autre régime exprimé par le, *la*, *les*, *te* se met avant *le*, *la*, *les*. Je te le dis. Il te le recommande. Je te les annonce. Mais cette construction ne se fait pas avec *me*, avec *nous*, avec *vous*, avec *leur*; on ne dit pas je te me recommande, mais : je me recommande à toi. || **7.** Ta sœur ou toi, ta sœur et toi, vous aurez l'héritage. On peut aussi supprimer vous, et dire : ta sœur et toi aurez l'héritage. Même remarque avec *ni*. Ni ta sœur ni toi, vous n'aurez ou n'aurez l'héritage. || **8.** Toi-même aussi bien que toi est digne de louange. On peut dire aussi : ton frère aussi bien que toi, êtes dignes de louange. || **9.** La seconde personne a deux pronoms pour ce singulier, *tu* et *vous*. Tu s'emploie dans la familiarité entre camarades, amis, parents, mari et femme, etc. Il s'emploie aussi en parlant à des enfants et quelquefois à des personnes fort inférieures. Quelquefois, au contraire il fait partie du style oratoire et poétique, et c'est de lui qu'on se sert pour s'adresser aux personnages qu'on respecte le plus, aux monarques, à Dieu même. Ce tutoiement respectueux est un retour à l'antique manière de parler, où l'on disait pas vous à une seule personne; et c'est en cet archaïsme qui lui donne sa majesté. Dans les traductions des auteurs anciens, il est d'usage aujourd'hui d'employer le *tu*; dans les traductions du XVIIe siècle, on employait la distinction moderne entre *tu* et *vous*. || **10.** Dans l'ancienne langue, toi était toujours régime; et partout où nous employons comme sujet, nos aïeux mettaient *tu* : tu qui parles; autre que toi ne l'aurais, etc. Cela était la véritable construction; car *toi*, représentant *me*, ne pouvait être sujet.

— HIST. XIe s. Tu fuis [tu as douleur, si as dolz] mult sdd.... *Fragm. de Valenc.* p. 649. || XIIe s. Io l'en mouvru un tel sa grant contraire, *Ch. de Rol.* XI, || XIIIe s. Par Mahumet [par le commandement de toi], *Bonc.* p. 17. || XIIIe s. Et que ton ami sout un autre toi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 322. Que ce lous ne te soit à compagnes mais [frère, *Berte*, XX. Tais toi, veille, fait elle, n'en ferai rien por lui, ib. LXXIX. Dist Pinabaut: je boif pius que tu, *Ren.* 3864, || XIVe s. Tu qui veuls aller par pais, Si choses te vueil enseignier, *Rem.* *Poésies mss. fr.* 24. || XVe s. Approche toy, et te mets en ma place, MAROT, III, 203. Qu'avois-tu, mec, à t'enfuir soudain? DE LA VIG. II, 384. A ma dextre te siedz, ID. IV, 321. Qu'es-tu toy, archer ou pieçuier? ARTOT, *Que la vertu se peut apprendre*, x.

— ETYM. Port. *tu*; bas-lat.; provenç. espagn. et ital. *tu*; du latin *tu*, *tibi*, *te*; grec, σύ; allem. *du*; angl. *thou*. Toi représente le latin *te*; la différence entre eux et ce est la différence entre une forme accentuée et une forme enclitique.

2. TU, UE (tu, tue), *part. passé* de taire. Des secrets tus longtemps.

TUABLE (tu-a-bl'), *adj.* || **1°** Qu'on peut tuer Il ajoute mon père, la vie des jansénistes dépend donc seulement de savoir s'il naissent à votre réputation? je ne crois pas en sûreté, si cela est, car, s'il devient tant soit peu probable qu'ils vous fassent tort, les voilà tuables sans difficulté, PASC. *Prov.* VII. Quelques-uns en nous haut pour cinq sous parisiens..... nous étions la gent corvéable, taillable et tuable à volonté ; nous ne sommes plus qu'incarcérables, A. COLIN. *Lett.* I, 8. || **2°** Familièrement, en parlant d'un animal domestique, bon à tuer. Voilà des poulets tuables. Un cochon tuable.

— HIST. XIIe s. Ah! monsieur mon ami, le roi est perdu: il est tuable à cette heure, P. DE L'ESTOILE, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ETYM. *Tuer*.

† **TUAGE** (tu-a-j'), *s. m.* Action de tuer un animal. || Prix que coûte le tuage.

TUANT, ANTE (tu-an, an-t'), *adj.* || **1°** Fatigant, qui cause beaucoup de peine. S'il faut nous séparer, figurez-vous ma peine; Ce sera pour moi cent fois le coup le plus tuant, BOURSAULT, *Fabl. Ésope*, I, 3. Il est vrai que c'est un métier tuant que ces excès de cérémonies et de civilités, SÉV. 99. La seconde cause de son agonie [de Jésus], c'est la douleur qu'il ressent des péchés qu'il porte, douleur si tuante, si accablante, qu'elle passe infiniment l'imagination, BOSS. *Serm. 1er serm. sur la Passion*, I. || **2°** Importun. En vain à passer je m'apprête, Pour fuir leurs persécutions; Leur tuante amitié de tout côté m'arrête, MOL. *Amph.* II, 7. Rien n'est plus tuant que ces louanges de profes-

Digitized by Google

sion, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 230. || En ce sens, on dit plus souvent assommant.

† **TUATÈRA** (tu-è-tè-ra), *s. m.* Lézard tuatera, *lézard de la Nouvelle-Zélande, batteria punctata.*

TU ACTUM (tu-ô-tôm'), *s. m.* Terme familier. Point ressentiel, nœud, difficulté d'une affaire. Jo l'apprendrai, messire Jean, De ton étrange desiatée En peu de mots le tu autem, SCARR. *Virg.* VI. Nos vous-a-je pas dit, cervelle ignorante, que ce fût est le tu autem du sujet pourquoi on recoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, LA FONT. *la Coupe enchantée*, sc. I. Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher comte, que nous ne pensons point qu'Adonis fût plus beau; du moins n'était pas de si bonne mesure, REV. 15 AVR. 1698. Il [Ch. de Sévigné, commandant le ban de la noblesse] est descendu de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée; il tendra une table enragée; c'est le tu autem, m. 1719 *Journ.*

— HIST. XVIe S. Nous ont dit tout le tu autem, COQUILLART, p. 119. || XVIIe S. Et bientôt en saurai le tu autem, RAB. II, 11.

— ÉTYM. Bourguig. *tu autem.* Mots latins qui signifient mais toi; cette façon de parler est prise des leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem Domine, miserere mei.*

TUBAGE (tu-ba-j'), *s. m.* Opération par la quelle on tube. || Tubage du larynx, introduction d'une virole métallique dans le larynx entre les cordes vocales inférieures.

† **TUBAIRE** (tu-bè-r'), 1° *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tubes des bronches. || Souffle tubaire, bruit respiratoire se passant dans les bronches, lorsque le poumon est engorgé ou comprimé par un épanchement; nous nommé de son analogie avec celui qu'on produit en soufflant dans un tube. || 2° Qui a rapport aux trompes de Fallope. || Grossesse tubaire, développement d'un fœtus dans la trompe utérine.

TUBE (tu-b'), *s. m.* || 1° Tuyau par où l'air, les fluides et les liquides, etc. peuvent avoir une issue. Un tube de plomb, de cuivre, de verre. || Il se dit, dans le langage des peripiteras poétiques, pour fusil. Le chasseur prend son tube, imite du tonnerre, DELILLE, *Hom. des ch. Var. et add.* ch. I. || 2° Tube perforateur, tube creux qui, au moyen d'un ingénieux mécanisme, tourne et avance en même temps dans l'os que l'on veut perforer. || 3° Tube acoustique, espèce de portevoix. || 4° Tube de Torricelli, tube simplement renversé, qui est devenu le baromètre entre les mains de Pascal : tube dans lequel on fait le vide barométrique. C'est à lui [Torricelli] qu'on doit la première expérience du baromètre, c'est-à-dire du tube dans lequel le mercure se soutient à la hauteur de vingt-sept pouces et demi, CONDIL. *Traité des syst* ch. 16. Au pied de cette montagne justeau-milieu de la plaine, on trouve un tube de Torricelli, interrogé par le génie de Pascal, a déposé, pour la première fois, du décroissement graduel des pressions atmosphériques, BARBIER, *Instit. Hérm. scientif.* 1809, p. 146. Le physicien peut peser l'air dans son tube sans craindre d'offenser JUPIER, CHATELAIN, *Encyc.* III, II, 1. || 5° Tube de Marlotte, grand tube recourbé à branches inégales, dont la plus courte est fermée. || 6° Tube électrique, tube de verre qui acquiert par le frottement la vertu électrique. || Tube fluorescent, tube en verre muni de garnitures en laiton aux extrémités, et à la surface externe duquel sont collés de petits losanges métalliques disposés tout à bout sur une ligne en spirale, que peut suivre un courant électrique visible dans l'obscurité, par suite des nombreuses étincelles qui ont lieu entre les petites pièces métalliques. || 7° Tube chimio, tubes, vases de verre, ouzqueis on donne différents noms suivant leurs formes ou leurs usages. || Tubes de sûreté, tubes droits ou courbes, que l'on adapte à un appareil pour empêcher le passage d'un liquide d'un vase dans un autre, lorsque la pression exercée à la surface de ce liquide vient à changer. || Tubes en S, tubes recourbés, ainsi dont la forme a pour analogie avec celle de cette lettre majuscule. || Tubes de Welter, du nom de l'inventeur, ou simplement tubes à boule, tubes en S présentant une boule dans leur courbure moyenne. || 8° En chirurgie, tube laryngien, espèce de sonde que l'on introduit dans le larynx par la bouche ou les cavités nasales, et par laquelle on insuffle de l'air, pour chercher à rétablir la respiration chez les asphyxiés. || 9° Par extension. Tout ce qui a la forme d'un tube. || En botanique, la partie soudée d'une corolle monopétale, ou d'un calice monophylle. || On nomme aussi tubes les petits tuyaux parallèles qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons. || En anatomie, on dit le tube ou le conduit intestinal. Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, HOFER. *Dict.* t. III, p. 141.

— HIST. XVIe S. Tube, COTGRAVE.

— ÉTYM. Lat. *tubus.*

† **TUBER** (tu-bè), *v. a.* Revêtir de tubes un trou foré en terre.

— HIST. XVe S. Que nul serrurier ne pourra garnir serrures en fer tubé, si le fer n'est souffisant; car le fer tubé n'est pas souffisant à porter garnissement d'une serrure, *Ordonn.* août 1489.

— ÉTYM. *Tube.*

† **TUBÉACÉE, ÉE** (tu-bé-ra-sé, sée), *adj.* Terme de botanique Qui ressemble à la truffe. || *S. m. pl.* Les tubéracés, famille de champignons, tous hypogées et charnus. La truffe appartient aux tubéracés.

— ÉTYM. Lat. *tuber, truffe.*

TUBERCULE (tu-bèr-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Excroissance qui survient à une feuille, à une racine. || 2° Terme de minéralogie. Masse ordinairement pleine de fécule, qui est placée à des extrémités de racines ou de rameaux inférieurs de la tige souterraine de certaines plantes; exemple, la pomme de terre, le topinambour. || On appelle aussi tubercules les apothécies stipitées des lichens; les apothécies sphériques ou arrhées sous le thalle et renfermant des spores agglomérés, etc. || 3° Il se dit par excellence de la truffe. || 4° Se dit des protubérances qui existent sous la surface ou la face de certaines coquilles. || 5° En anatomie, toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque. || Tubercules d'Arantius ou d'Arantius, petits épaississements fibreux qui se trouvent sous le bord libre de chacune des trois valvules sigmoïdes ou semi-lunaires de l'artère pulmonaire, et qui donnent effet à cette application plus également ces valvules les unes contre les autres dans leur mouvement d'abaissement. || Tubercule de la première côte, celui sur lequel le scalène intérieur s'insère à cet os. || Tubercule de Santorini, petite saillie cartilagineuse qui couronne le sommet de chaque cartilage aryténoïde, et soutient la valvule du larynx. || Tubercule de Lower, petite éminence qu'on rencontre quelquefois à l'endroit de l'oreillette droite où le contour de la veine cave supérieure se termine avec celui de la veine cave supérieure. || Tubercule cendré, amas de substance cérébrale grise qui remplit l'espace triangulaire limité par les tubercules mamillaires en arrière, et par les nerfs optiques en avant. || 6° Terme de pathologie. Elevures qui, dans certaines maladies, surviennent à la peau. Les tubercules de l'éléphantiasis. || Tubercule anatomique, tissu qui compose les petites tumeurs ou indurations qui succèdent aux poûres anatomiques. || Tubercule pulmonaire, blanc pauvre, ordinairement arrondie, qui, dans l'état de crudité, a une consistance analogue à celle de l'albumine recuite, mais plus forte, qui devient ensuite molle, friable, et acquiert par degrés une consistance et un aspect analogues à ceux du pus. Les tubercules du poumon, des ganglions mésentériques, des os. Ce sont ces tubercules qui font la phthisie. || Tubercule crétacé, concrétion ayant l'aspect extérieur ou la consistance de la craie ou du plâtre, plus ou moins dure, formée principalement de phosphates, de carbonates ou de sulfates terreux, concrétion qu'on trouve assez souvent dans le poumon.

— SYN. TUBERCULE, BULBE. Les bulbes diffèrent des tubercules en ce que la partie charnue est accompagnée, dans les premiers, par des organes appendiculaires ou écailles charnues, analogues aux feuilles, tandis que, dans les tubercules, elle est formée par un organe axile, aérien ou plus souvent souterrain.

— HIST. XVIe S. L'os du bras a en sa partie supérieure deux apophyses ou prominences ou tubercules, l'un antérieur, l'autre postérieur, PARÉ, IV, 25. Faut taster du doigt les sourcils et derriere les oreilles (des porcs), scauoir s'ils ont des tubercules ou glandeux, c'est à dire grains ronds et durs, IB. XXII, 16. Que quand la mamelle [ligne de la main, dans la chiromancie] coupe le tubercule de l'ensemencer [doigt indicateur], MONT. II, 305.

— ÉTYM. Lat. *tuberculum*, dérivé de *tuber*, tumeur, tenant, comme *tumor*, tumeur, au radical sanscrit *tu*, croître.

† **TUBERCULÉ, ÉE** (tu-bèr-ku-lé, lée), *adj.* Qui est garni de tubercules. Le grand crapaud terrestre, aux yeux rouges et au dos tuberculé, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 291, dans POUGENS.

TUBERCULEUX, EUSE (tu-bèr-ku-leû, leû-z'), *adj.* || 1° Qui offre des saillies analogues aux tubercules. La grainе de la stellaire est tuberculeuse, || Matière tuberculeuse, cette matière qui constitue les tubercules pathologiques. || Méningite tuberculeuse, affection dans laquelle des granulations sont semées sur la pie-mère. || Substantivement, celui, celle qui porte des tubercules dans le poumon, qui est phthisique. Un tuberculeux. Une tuberculeuse. || 2° *s. m.* Sorte de poisson.

† **TUBERCULIFÈRE** (tu-bèr-ku-li-fè-r'), *adj.* Qui porte des tubercules, en parlant de certaines tiges souterraines.

— ÉTYM. *Tubercule*, et lat. *ferre*, porter.

† **TUBERCULIFORME** (tu-bèr-ku-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tubercule.

— ÉTYM. *Tubercule*, et *forme.*

† **TUBERCULISATION** (tu-bèr-ku-li-za-sion), *s. f.* En médecine, formation de tubercules, travail local qui le produit. La tuberculisation du poumon.

† **TUBERCULISER** (tu-bèr-ku-li-zé), *v. a.* Terme de médecine. Produire des tubercules. || Se tuberculiser, *v. réfl.* Devenir tuberculeux.

† **TUBERCULOSE** (tu-bèr-ku-lo-z'), *s. f.* Terme de médecine. La diathèse qui dispose à la formation du tubercule.

† **TUBERCULOSÉ** (tu-bèr-ku-lo-zé'), *s. f.* Plante dont la fleur est blanche et odorifèrante. Il [Robin, garde du Jardin des Plantes] est le premier.... qui a donné la vogue aux tubéreuses, dont il connaissait qu'les Provence, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de lit.*, p. 242.

— ÉTYM. *Tubéreux.*

TUBÉREUX, EUSE (tu-bé-reû, reû-z'), *adj.* Qui offre des tubérosités. || Racines tubéreuses, racines qui sont plus ou moins renflées et manifestement plus grosses que la tige, et aussi celles qui sont parsemées de tubercules, c'est-à-dire de masses épaisses et charnues. La patate, dont les racines, tubéreuses comme celles de la pomme de terre,... BATNAL, *Hist. phil.* x, 3. || Bulbes tubéreux, ceux dont la substance est homogène.

— HIST. XVIe S. Elephantiasis, ainsi appelée à cause que les malades ont les bras et les jambes grosses et tubereuses, comme les elephans, PARÉ, *Introd.* 21.

— ÉTYM. Lat. *tuberosus, de tuber*, tumeur.

† **TUBÉRIVORE** (tu-bé-ri-vo-r'), *adj.* Qui mange des tubercules. Insecte tubérivore.

TUBÉROSITÉ (tu-bé-ro-zi-té), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Excroissances charnues. Les tubérosités des racines rhizosarques se distinguent des tubercules en ce qu'elles n'offrent ni bourgeons ni écailles. En anatomie, les tubérosités de l'extomac grande et petite, les deux extrémités de cet organe. || Éminence robuseuse d'un os où s'attachent des muscles ou ligaments. Tubérosité de Fischer. Tubérosité ischiatique.

— HIST. XVIe S. Les trois muscles de la cuisse sortans de la tuberosité de l'os ischion, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Lat. *tuberositas, de tuber*, tumeur.

† **TUBEU** (tu-beu), *interj.* Sorte de jurement burlesque. Les fers aux pieds! tubeu! comme vous y allez, MARIVAUX, *Jeux. Pat.* III, 12. VOY. TUDIEU.

† **TUBIFÈRE** (tu-bi-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des tubes.

— ÉTYM. *Tube*, et lat. *ferre*, porter.

† **TUBIFORME** (tu-bi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tube.

† **TUBIPORINIENS** (tu-bi-po-ri-niin), *s. m. pl.* Famille de polypes, se tenant dans des canaux libres, souvent parallèles, réunis par des lignes transversales, ce qui donne au polypier l'aspect d'un orgue.

† **TUBLET** (tu-blet), *interj.* VOY. TUDIEU.

† **TUBO-OVARIEN, ENNE** (tu-bo-o-va-riin, riè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la trompe de Fallope et à l'ovaire. || Kystes tubo-ovariens, kystes de l'ovaire communiquant avec la trompe et se vidant ainsi de temps en temps par l'utérus.

† **TUBULAIRE** (tu-bu-lè-r'), *adj.* Qui a la forme d'un tube.

— ÉTYM. Lat. *tubulus*, petit tube.

Digitized by Google

† **TUBULÉ** (tu-bu-l), *a. m.* Tube, conduit d'un calibre extrêmement petit. Ces tubulés d'une petitesse si étonnante qui entrent dans la composition des vaisseaux vasculaires, BONNET, *Œuv.* t. I, p. 5.

— ETYM. Lat. *tubulus*, diminut. de *tubus*, tube.

TUBULÉ, ÉE (tu-bu-lé, lée), *adj.* ‖ 1° Qui a une ou plusieurs tubulures. Bocal tubulé. ‖ 2° Terme de botanique. Qui est en forme de tube. Calice tubulé. ‖ 3° Terme d'archéologie. Draperie tubulée, draperie qui tombe par plis arrondis.

— ETYM. Lat. *tubulatus*, de *tubulus*, petit tube.

TUBULEUX, EUSE (tu-bu-leû, leû-z), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un tube; qui en est formé.

— ETYMOL. VOY. TUBULURE.

† **TUBULIFÈRE** (tu-bu-li-fè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte des petits tubes.

— ETYM. Lat. *tubulus*, petit tube, et *ferre*, porter.

† **TUBULIFLORE** (tu-bu-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont la corolle est tubuleuse.

— ETYM. Lat. *tubulus*, tubule, et *flos*, fleur.

† **TUBULIFORME** (tu-bu-li-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'un tubule. Calathide tubuliforme.

— ETYM. Lat. *tubulus*, petit tube, et *forma*, forme.

† **TUBULITE** (tu-bu-li-t'), *s. f.* Astérie fossile ramassée en masse solide. ‖ Divers zoophytes coralliformes fossiles de forme tubulaire.

TUBULURE (tu-bu-lu-r'), *s. f.* ‖ 1° Ouverture qui présentent des flacons, des ballons et autres vaisseaux de chimie, et qui est ordinairement destinée à recevoir un bouchon percé d'un trou par lequel passe un tube. ‖ 2° Petits tuyaux dont certaines productions naturelles sont traversées.

— ETYM. VOY. TUBULÉ.

† **TUCA** (tu-ka), *s. m.* Poisson du genre gade.

TUDESQUE (tu-dè-sk'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient aux anciens Germains. La langue tudesque. ‖ *S. m.* Le tudesque, la langue des anciens Germains. ‖ Il s'est dit quelquefois pour Allemand. Votre Majesté trouvait surprenant que le prélat d'un Tudesque s'est l'expression dont elle se sert à cet lue en pleine Académie française, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. ‖ 2° Par dénigrement, vieux et quelque chose de gothique, sans élégance. Cette réponse tudesque en un français tudesque avait été envoyée à Fontainebleau, où était la cour, MARMONTEL, *Mém.* ‖

— ETYM. Ital. *tedesco*; de l'anc. haut-allem. *diutisc*, allem. mod. *deutsch* ou *teutsch*, allemand. La traduction de *teutsc* en anglais est *thiois*, *thiisk*, qui est resté comme nom propre et nom géographique.

† **TUDIEU** (tu-dieu), *interj.* Juron de l'ancienne comédie. Tudieu! l'ami, mais vous rien dire. Comme vous baillez des soufflets! MOL. *Amph.* I, 4. Vous ne le connaissez pas; tudieu; c'est un homme fort délicat sur cette matière, MOL. *Fâch.* I, 1. Hlas, t. I. Je voudrais bien savoir qui âge il a, tudieu! quel homme! VOLT. *Def. mon oncle*, 4.

— ETYM. Euphémisme pour *tue-Dieu*.

TUÉ, ÉE (tu-é, ée), *part. passé de* TUER. ‖ 1° Qui a péri de mort violente. Cette fâcheuse perte [de Turenne] donna hier lieu, au petit coucher, de se souvenir des grands exploits qu'il avait faits, comment le maréchal de Créqny allant reconnaître Vercoil, le maréchal de Gœbriant, Pappenheim en la même bataille où Gustave-Adolphe fut tué, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 383. Il [Turenne] trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il allait, qui lui dit: Monsieur, venez par ici; on tombe où vous allez. Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais: je ne veux point du tout être tué aujourd'hui, SÉV. 28 août 1675. Les soldats français ne s'y trompent guère; ils s'épouvantent de voir tant d'ennemis tués, un si grand nombre de blessés et si peu de prisonniers à la bataille de la Moskowa], SÉGUR, *Hist. de Nap.* VII, 12. ‖ Substantivement. Les tués, ceux qui ont péri dans un combat. ‖ 2° Fig. Accablé de fatigue. Ma fille, passé aujourd'hui, je vous promets de ne plus écrire qu'un mot.... mais faites-en donc de même, car vous êtes tuée d'écriture, SÉV. 3 sept. 1677. ‖ 3° Être tué dans une discussion, n'avoir plus rien à répondre, être réfuté complètement; locution en place de laquelle aujourd'hui on dit plutôt battu. ‖ Proverbe ou dicton. Tant de tués que de blessés, il n'y a personne de mort, se dit pour exprimer que le mal n'est pas si grand qu'on le croyait.

‖ **TUE-BREBIS** (tue-bre-bi), *s. m.* Grassette.

— ETYM. *Tuer*, et *brebis*.

TUE-CHIEN (tue-chin), *s. m.* ‖ 1° Colchique. ‖ On donne aussi ce nom à la noix vomique. ‖ 2° Nom d'un employé dans certaines villes du Nord qui avait charge de tuer les chiens errants. ‖ *Au plur.* Des tue-chiens.

— HIST. XIVe s. À Pierre Coulon, tukien, pour plusieurs koms qu'il a tués.... CAPPIAUX, *Régence d'Aubert de Barbère*, p. 91.

— ETYM. *Tuer*, et *chien*.

† **TUE-LOUP** (tue-lou), *s. m.* Nom vulgaire de l'*aconit lycoctonum*.

† **TUE-MOUCHE** (tue-mou-ch'), *s. m.* Nom vulgaire de l'*amanita muscaria* de Persoon. ‖ Papier tue-mouches, papier empoisonné qui tue les mouches.

TUER (tu-é), je tuais, nous tuions, vous tuiez; que je tue, que nous tuions, que vous tuiez, v. a. ‖ 1° Frapper, assommer, en parlant de primitif, aujourd'hui tout à fait oublié. ‖ 2° Éteindre (voy. à l'étymologie comment frapper a passé au sens d'éteindre). Tuer le feu, la chandelle. On doute pour quelle raison les destins si hors de saison De ce monde l'ont appelée; Mais leur prétexte le plus beau, C'est que la terre était brûlée, Sûts n'auront tué ce flambeau, MALH. VI, 14. ‖ Terme d'alchimie. Tuer l'eau philosophale, la fixer en continuant toujours le feu. ‖ Un tue l'autre, le fer et le volstri se détruisent l'un l'autre. ‖ 3° Par généralisation de l'idée de frapper, d'assommer, ôter la vie d'une manière violente. Tant que personno dit le contraire [aux légendes qui avaient pris Corbeil, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages, VOLT. *Lett. 74.* Les gens que nous tuons ne parlent assez bien, CORN. *Ment.* IV, 2. Le voyage de Fontainebleau est rompu par une des plus cruelles noyeries du monde qui vient d'arriver ce soir: un coup de canon a tué M. de Turenne le 27, sur les neuf heures du matin, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 378. Il [Akinléch] appela son écuyer, et lui dit: Tirez votre épée et tuez-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme; l'écuyer, faisant ce qu'il lui avait commandé, le tua, SAINT. *Bibliq. Agoust.* 66. Un un de ces braves de profession, do ces gens qui sont tout exempts d'épée.... qui ne font non plus de conscience de tuer un homme que d'avaler un verre de vin, MOL. *Scapin*, II, 8. Pourquoi me tuer-vous? Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un homme bien injuste de vous tuer de la sorte: mais, puisque vous demeurez do l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste, SCAR. *Poés.* VI, 9. Et, ainsi, vous avez tué il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé; ce devrait être un tiers indifférent, ID. *ib.* VI, 9. Au passage de l'Issel, nous les ordres de M. le Prince, M. de Turenne voulut y être tué; cette nouvelle accable, SÉV. 467. On tue beaucoup de fanatiques [protestants] et on espère en purger le Languedoc, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 14 mai. On qu'il faut tuer une bonne compagnie Monsieur tuer un homme avec cérémonie, BOIL. *Sat.* VIII. ‖ Tuer un homme à terre, le tuer quand il est abattu. N'a-t-il pas parvenu ma lettre où je vous donnais la vie [dans le duel entre Mme de Sévigne et Busny], et ne voulais pas vous tuer à terre? m. à. Busny, *ib.* 44. Ose faire tuer, périr dans un combat. Il se fera tuer comme mon frère; il vaudrait bien mieux qu'il fût sous-diacre, VOLT. *l'Ingénu*, 7. ‖ Se faire tuer signifie aussi chercher la mort, être résolu à la subir. Il s'est fait tuer plutôt que de se rendre. ‖ Impersonnellement, au passif. Il fut tué beaucoup de gens dans la dernière bataille. ‖ Absolument. Il [Thomas] tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Pétersbourg, Entretien* 7. Sommes-nous des soldats qui tuent et se font tuer pour des intérêts qu'ils ignorent? BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 13. ‖ Tue, tue, exclamation de gens qui en attaquent d'autres et ne veulent en épargner aucun. M. de Longueville et ceux qui le soutenaient de plus près, croyant avoir trouvé un chemin pour forcer la barrière, commencèrent à crier : Tue, tue, sans quartier, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 443. ‖ Substantivement. Au premier bruit qu'ils firent d'un tue, tue, on leur répondit si bien par de grands cris de Vive le roi, qu'ils ne passèrent pas plus avant, in-8. t. II, p. 472. ‖ Fig. À tuer chiens, s'est dit de prétextes, comme quand on veut tuer son chien. Des objections à tuer chiens, D'ARGENSON, *Mém.* t. II, p. 299. ‖ 4° Faire périr d'une manière quelconque, de mort violente ou par maladie. Une taille lancée du haut d'un tout tua Pyrrhus. C'est une apoplexie qui l'a tué. La faim [dans Jérusalem assiégée] en tuait plus que la guerre, et les mères mangeaient leurs enfants, ROSS. *Hist. II*, 8. Deux veuilie que quelque gelée no me tue pas à Berlin, comme le froid de Stockholm tua Descartes! VOLT. *Lett. Thiriot*, 27 nov. 1736. Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée, v. HUGO, *Orient.* 33. ‖ Fig. En termes de l'Écriture, tuer l'âme, la souiller, lui faire perdre le bonheur éternel. Je sais que le trouble intérieur est la peine de tout péché qui tue l'âme, MASS. *Carême, Enf. prod.* ‖ 5° Causer la mort. Lo bruit qui a couru de ma mort ne m'a point tué, BALZ. liv. II, lett. 34. J'approuve extrêmement le dessein que vous faites de vous désabuser de la fortune, et de la quitter comme uno dangereuse maîtresse; ses caresses et ses mépris sont également à craindre; d'une façon ou d'autre, elle tue tous ses amants, VOLT. *Lett.* 44. Ma vengeance est perdue, S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue, RAC. *Andr.* IV, 5. ‖ Il se dit d'un médecin qui, par inhabileté, cause la mort du malade. La frère de Mme de Coulanges est mort; on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi, jodis que c'est la mort, SÉV. 468. ‖ 6° Il se dit des animaux dont on met la mort. La cuisinière a tué le poulet. Tuer des perdrix. Nous avons chassé toute la journée sans rien tuer. Non, j'ai tué fort peu, tout au plus trois ou quatre pièces, AUBIGNAC, oui, peut-être dix perdreaux, COLIN D'HARLEVILLE, *M. de Crac*, sc. 2. ‖ 7° Il so dit des bouchers qui égorgent ou assomment les animaux. Tuer des bœufs, des moutons. ‖ Dans le langage familier. Ce boucher tue de meilleure viande que tel autre. Les bouchers, en été, tuent leur viando pendant la nuit. ‖ Absolument. Ce boucher ne tue qu'une fois par semaine. ‖ 8° Faire périr, en parlant des arbres, des plantes ou des insectes. Le grand froid a tué les chèvres. Il est recommandé de tuer les chenilles. ‖ Populairement. Tuer le ver, voy. VER. ‖ 9° Par exagération, causer une fatigue, une peine excessive, compromettre la santé, la vie. Il sorte de trop grands fardeaux, cela le tue. Vous tuez votre cheval do lo mener toujours au grand galop. Albe vous a choisi, je no vous connais plus. Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue, CORN. *Hor.* II, 3. Deux heures durant, dans une posture qu'il tue la poitrine, SÉV. 8 nov. 1684. Elle [ma tante] me fait des caresses qui me tuent; elle parle de sa mort comme d'un voyage, ID. 20 avr. 1672. Vous n'y êtes pas [auprès de moi], et c'est ce qui me tue; vous faites de vous où vous êtes, et c'est ce qui me console, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 27 déc. 1710. Mais no diffèrez point: chaque moment vous éloigne et rapprochement votre force abattue, RAC. *Phèdre*, I, 2. On sent le vide du plaisir; il est des moments de réflexion qui vous tuent, MME. *Mystères, Visitation*. Son âme tant son corps, VOLT. *l'Ingénu*, 7. Vous me cas entretien; malgré tout le charme que j'y trouve, il me tue, ORNIS, *Théât. d'élue, la Cuisinière*, IV, 7. ‖ Absolument. Crête vie est un tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue, SÉV. 24 juill. 1680. Se tuer le corps et l'âme à faire beaucoup de peine. ‖ Il se dit des peines morlelles que cause l'amour. Pulyeux un ennemi qui sait votre défaut, qui le trouve aisément, qui blesse par la vue, Et dont la cruauté mortel vous plaît quand il vous tue, CORN. *Poly.* I, 4. ‖ 10° Fig. Importuner, incommoder. Le grand bruit me tue. Adieu, mon très-chor comte, je vous tue par la longueur de mes lettres, SÉV. 43. ‖ 11° Compromettre, causer la chute, la ruine. Les auteurs ont tué l'ouvrage. On pourra regarder comme une espèce de paradoxe ce que nous vous dirons, que les Lettres Provinciales, publiées en 1656, ont tué les jésuites cent ans après, en 1760, D'ALEMB. *Eloy. Bossuet*, note 14. C'est en France qu'on a dit ce mot : la légalité nous tue, LAUDEL, *Rec. des Deux-Mond.* 46 mai 1872, p. 300. ‖ Tuer un auteur, tuer son original, son modèle, le surpasser au point de le faire oublier. ‖ 12° Fig. Faire disparaître, annuler, écarter. Tuez ce qui vous tue, armez-vous de constance, ROTR. *Bélis.* II, 2. ‖ Cela tue l'effet du spectacle, cela tue tout le plaisir de la partie, cela le contrarie, le détruit, l'anéantit. Prayer jusqu'aux sourires des femmes! c'est tuer le plaisir, ot non le temps, P. DE MUSSET, *Rev. des Deux-Mond.* 1er déc. 1854, p. 902. ‖ Tuer un auteur, en le traduisant, tout éclat poétique. *Hic gelidi fontes*... traduisez avec l'abbé

Digitized by Google

Desfontaines : Que ces clairs ruisseaux, etc. et vantez-vous d'avoir tué un poète, DESM. *sur Térence*. ‖ Tuer le temps, s'occuper de choses futiles pour échapper à l'ennui. [Les vers] Que, pour tuer le temps, je m'efforce d'écrire, REGNIER, *Sat.* VIII. ‖ On dit aussi quelquefois : tuens le temps qui nous tue. ‖ 12° Ferme de peinture. Se dit quelquefois de l'effet d'une couleur, d'une lumière, qui en détruit, en affaiblit une autre. ‖ On dit de même qu'une figure en tue une autre. ‖ Se dit aussi dans le langage ordinaire, à propos d'une couleur rouge bleue, je ne mettrai pas la mienne; la vôtre est d'un bleu plus vif et tue la mienne complètement. ‖ 13° Absolument. La lettre tue, quand on s'attache servilement aux mots, on ne saisit pas la pensée. La lettre tue : tout anathématisé qu'il est, il faut que le Christ souffrit, PASC. *Pens.* XII, 2 bis, éd. HAVET. Répétez souvent que la lettre tue, et que c'est l'esprit qui vivifie, FÉN. I, XVII, p. 70. ; Cela se dit aussi d'un traducteur servile. ‖ 15° Se tuer, *v. réfl.* Se donner la mort, par accident ou volontairement. Il s'est tué en tombant de cheval. Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable, MONTESQ. *Rom.* II. Il n'y avait point de lois civile à Rome contre ceux qui se tuaient eux-mêmes, ID. *Esp.* XXII, V. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués, VOLT. *Lett. Thibouville*, 10 nov. 1777. On ne se tue point pour les douleurs de la goutte; il n'y a guère que celles de l'âme qui produisent le désespoir, J. J. ROUSS. *Ém.* II. ‖ Se donner la mort l'un à l'autre. Les deux adversaires, tous les deux à la fois, se tuèrent l'un l'autre. ‖ Par exagération, on s'y tue, se dit d'un endroit où l'affluence est excessive. ‖ 16° Naître au corps, à la santé. Vous vous tuez à naître au corps, LA BR. I. ‖ Se tuer à boire, le vers demande la grâce de ne vous point tuer pour moi, et que je n'aie point la douleur de contribuer à détruire une vie pour laquelle je donnerais la mienne, SÉV. 378. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre [dans l'Esprit des lois],... je vous jure que cela m'a coûté bien de travail, que mes cheveux en ont blanchi, MONTESQ. *Lett. à Mgr Cerati*, 15 mars 1746. Faudrait-il que M. le marquis se tue à calmer une critique, quand il a trouvé à point nommé dans l'almanach? VOLT. *Jeannot et Colin.* ‖ Se tuer à plaisir, faire sans nécessité des choses qui nuisent à la santé. ‖ 17° Se donner beaucoup de peine. Les autres [les érudits] se tuent pour ramasser toutes ces choses, non pas pour en devenir plus sages, mais seulement pour montrer qu'ils les savent, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. ‖ On dit ordinairement se tuer à. On se tue à vous faire un aveu des plus doux, MOL. *Tart.* IV, 5. Pour moi, je ne me tue point à écrire; je lis, je me vaille, je me promène, je ne fais rien, SÉV. 224. Il [Chapelain] se tue à rimer : que n'écrit-il en prose? BOIL. *Sat.* IX. Montesquieu, dans ses Lettres persanes, se tue à rabaisser les poètes, VOLT. *Lett. Sourin*, 28 déc. 1768. Figurez-vous ce que c'est que de faire imprimer à la fois son siècle et une nouvelle édition de ses pauvres rimes; je ne tue du sole au marin à tâcher de plaire à ce public ingrat, *Lett. d'Argental*, 28 août 1751. Pour moi, quand je me tuerais par mes travaux, le nom de Burnard n'en deviendrait pas plus célèbre, DENIS, *Théâtr. d'educ. le Magistrat*, II, 4. ‖ 18° Se tuer de, faire incessamment. Je me tuais mes-mêmes à tous coups de lui dire Que sera-ce donc pour lui n'a que de la froideur, CORN. *Veuve*, III, 4. Le bruit est grand autour d'elle [une dame] ; on qui prétendait que Monsieur (frère du roi) : Monsieur en est au désespoir; il se tue de dire qu'elle ne prétend à rien, SÉV. I, X, p. 148, dans POUGENS. Son ami [de Mathis] se tuait de lui dire, qu'ils [ces procédés de Salaintrey] étaient indécents publiés que familiers, HAMILT. *Gram.* 4. Je me tue de vous faire signe que j'ai quelque chose à vous dire, MARIV. *Mort.* IV, 7. ‖ 19° Les deux manières se tuent mutuellement, elles se tuent l'une l'autre. ‖ 20° On dit que le cidre se tue ou est tué, lorsque, restant en vidange, il prend une teinte brune et perd de sa saveur. ‖ 21° A tue-tête, loc. adv. TÊTE-FORT, en parlant de la voix (si fort que l'on tue, casse la tête). Ils parlent tous à tue-tête, SCARR. *Virg.* VI. Un jour d'ordonnance, où se trouvaient les ambassadeurs et nombre de gens distingués, le cardinal [Dubois], important que quelqu'un, l'envoya promener en termes grenadiers, jurant et criant à tue-tête, DUCLOS, *Œuv.* I, VI, p. 435. Dans l'instant, nous avons commencé un dîner que nous avons chanté un peu faux, mais à tue tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 284, dans POUGENS. ‖ Proverbe. Tel dieu qu'on ne tue pas, tous les coups ne sont pas mortels.

— REM. On ne se sert pas du verbe tuer en parlant des morts violentes par exécution de justice, ni en parlant de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés.

— HIST. XIIe s. Icel orage e cel tempir Lur dura tant que port unt pris En Engleterre, com mest vus, Mort e tuet e esturdit, BENOIT, I, v. 13674. Si brut li cos [le coup] com foudre contre cré; De trente maux [maillets] ne fust si nûes tué, El li chevals par desoz asome, *Rol. d'Oxeshant*, v. 2573. E tuout [tuent] e glavet les enfanz e les vieiz par tutes les citez, *Rois*, p. 19. ‖ XIIIe s. Pour si ne vous tue, si me puist Dex aidier, *Berte*, XI, 1er s. Or te fait ensi, et si te fou, Fors son partout faire escharnir [moquer], E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 64. Homs qui se marie se tue, ID. *Roll.* Item à maistre Jacques James, Qui se tue d'enseigner les enfans, 1b. Ils trouverent devant St-Méry un nommé Jehan le Prestre qu'ils tuerent [percerent de coups] plus de dix fois, *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et VII*, an. 1420, II, XVIIe s. Si ma chambrière m'en eust fait autant, je me fusse levée, et lui eusse tué la chandelle sur le nez, MAGD. *Nouv.* III. Ils tuent le lin à une pipe de vesce, DUPAIN-TRIEL, *Hist. lin.* II, 14. L'ambition se tue en se faisant cognoistre, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 135. De sept tuez sur la terre gesoient sept sœurs en divers endroits, ANTOT. *Geliba*, 32. Tel tue qui ne pense que blesser, et tel cuide frapper qui tue, OUDRARD. Tuez, il fait son salut, ORTOG. *Trans.* ‖ XVIe s. Et *sur la chandelle*, wallon, *tuuel*; provenç. *tuar*, tuer; *tudar*, éteindre, étouffer; basilat. *tutare*, étouffer. Or, il y a pu être question que pour ignorer les règles de l'étymologie : il faut un mot qui rende compte du *t* ou *d* (*tutare*, *tudare*), lorsque le germanique (goth. *dauthnan*, ang. haut-allem. *todan*, qui tuera; provençal *dudar* ou *tudar*, et en français *tuer*), tire *tuer* du latin *tutare*, proléger, recouvrir pour protéger, puis *étouffer*. *Tuer* la chandelle, pour l'empêcher pluie, était, à l'origine le couvrir de cendres pour le maintenir; d'où le sens d'éteindre qui s'est généralisé dans l'acception *tuer*. Mais tous les interprètes ne sont pas d'accord sur un pareil écart de signification. L'origine est le latin *tudiare*, frapper, choquer, ou même *tudare*; du mots du langage à signifier *tuer*. Voilà où se fit la tuerie sont d'accord. Le sens fondamental est frapper, assommer. Pour passer à éteindre, en a l'ancien texte qui dit : *teneis connaun unam in manu tua, et lantaignon*, tenez une lampe et l'éteint; du langage ecclésiastique *tutare* a passé au sens d'étendre dans le parler vulgaire; de là *tudar*, proprement *étendre*, *tuer*, *tudar*, *tuer*, figurement, a pris le sens d'amortir, apaiser. Enfin frapper est devenu sans peine donner la mort d'une manière violente.

TUERIE [tu-ri] s. f. ‖ 1° Carnage, massacre. Le denouement [de Bajazet] n'est point bien préparé; on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie, DID. *Paradoxe*. Voilà où se fit la tuerie [au passage du Rhin] qu'on aurait, comme vous voyez bien, évitée, si l'on avait su l'envie que ces gens-là avaient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence, BL. 162 ‖ Fauxrierement et par exagération. Nallez pas là, c'est une tuerie, se dit d'un lieu où il y a une telle foule qu'il y a difficulté à s'en tirer sans s'user. Ce serait là l'un des moyens pour la boucherie. Une tuerie spéciale organisée pour le début de la raison de cheval. ‖ 2° Lieu où l'on tue. Il y a sept cens ou environ de coups d'artillerie Donnerent en la ville sans faire grand tuerie, MONS. *Siege de Boulogne*, p. 62. Ils commencerent la tuerie en criant vive le roy, D'AUB. *Hist.* I, 138.

— ÉTYM. *Tuer*; wallon, *touurreie*; prov. *tuaria*.

‖ TUE-TIGNES [tu-te-gn'], s. m. Appareil ancienement pour pénétrer les têtes des larves des teignes : on projette violemment les grains sur un disque métallique, et le choc tue les larves.

TUE-TÊTE (À) [tu-té-t'], VOY. TUER, 21.

TUEUR [tu-eur], s. m. ‖ 1° Celui qui tue. Je connais, lui dis-je, ni le tueur, ni les tués, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. ‖ C'est un tueur, c'est un homme qui a tué plusieurs hommes dans des affaires particulières. Je ne conviens pas que M. de Val.... soit un si grand tueur que tu le suppose possible, MIRABEAU, *Lett. orig.* I. III, p. 301. ‖ Injurieusement. Tueur de gens, fanfaron, homme qui fait le brave. ‖ 2° Celui qui tue les porcs, les suit et les accommode. ‖ Inspecteur des ports tués.

— HIST. XIIIe s. Nulz vers ne la puet permuer, Ne son vermin amenuiser, Car elle est de tous vers tueuse, J. DE MEUNG, *Tr.* 635. ‖ XVIe s. Les fils des médecins n'ont sagesse en eulx de pluseurs escriptures, et se sont expers en l'art de medecine, ilz doivent plus tost estre appelez tueurs de gens que medecins ne cirurgiens, VINAY, *Escher mondiere*, fe 62. ‖ XVIIe s. Item est vrai..., que pluseurs... ont dit publiquement, ... que j'avois à Paris maisons tueres et tueurs contraires pour eux tuer et meurtrir, MONSTRELET, I, I, 119. ‖ XVIIe s. Le sieur de Montravel, qui avoit tué auparavant le sieur d'Ameu son maistre, qu'on appelloit le tueur Foy, ou le tueur aux gages du roy, BRANT. *Cap franç.* I. III, p. 166. Je vous en veux à vous, huissards ou degenerez, Lasches coeurs qui leschez le sang frais des vrais peres Sur les pieds des tueurs d'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 301.

— ÉTYM. *Tuer*.

‖ TUE-VENT (tu-van), s. m. Terme de jardinage. Abri contre le vent.

— ÉTYM. *Tuer*, et *vent*.

TUF (tuf), s. m. ‖ 1° Nom générique des pierres poreuses produites par voie de sédiment ou d'incrustation, provenant de matières pulvérulentes ramaniées et tassées par l'eau, et qu'on trouve assez souvent au-dessous de la bonne terre. Une terre franche. Tuf calcaire, vitreux, volcanique, etc. Creuser jusqu'au tuf. Ce terroir est maigre, il n'est presque que du tuf. On verra combien il est fréquent de rencontrer des tufs calcaires dans les voisinage des montagnes primitives, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, II, p. 402, dans POUGENS. Le tuf est la plus impure, la plus grossière et la plus terreuse des concrétions calcaires, A. BRONGNIART, *Traité de minér.* t. I, p. 311. ‖ Fig. Amasser trompeuse. Mlle de Lovestein vit le tuf à travers les feuilles et les rameaux qui le recouvraient, ST-REAL 39, 197. Villeroy, dechu du commandement des armées, perdit toute l'écorce qui l'enveloppoit et le tuf jusques à la moelle, DUCLOS, *Mém. Louis XIV*, an. 1701. ‖ 2° Fig. Rudesse, grossièreté. Il faut polir ce tuf, ce bois grossier, donné lui-même. Après s'être lié à de belles apparences, on découvre que ce qui est dessous, y répond mal. Leurs tuf ne sont pas encore assez polis pour qu'on les voulez un peu l'approfondir. Vous remarquez le tuf, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. ‖ 3° Particulièrement, sorte de pierre blanche et tendre, qui se trouve à Paris. La pierre blanche lorsqu'elle est exploitée. Maisons bâties en pierre de tuf, ou, absolument, en tuf. ‖ En ce sens, on dit quelquefois pierre de tuf. Belle très grande, dont les murs de dragons servent pour garnir leurs tables.

— HIST. XVIe s. Esperant planter deux colonnes sur ce tuneau, mon de tuffe pour soustenir le tuf, et l'autre paisseul [pilier] mais d'un marbre de verité, de qui le temps ne vold la fin, RABEL. *Rab. Prog.* 5. Lors qu'elle est inveteriée, et que l'humeur est dans comme plastre, ou comme une pierre de tuffe, PARÉ, XV, 8.

— ÉTYM. Ital. *tufo*; du lat. *tophus*.

‖ TUFACÉ, ÉE (tu-fa-sé, sé'), adj. Qui a le caractère du tuf. Terrain tufacé, terrain dont la majeure partie est composée de tuf.

‖ TUFFEAU (tu-fô), s. m. Tuf, dans le sens de pierre blanche et tendre. Dans ces pays, on ne bâtit que de tuffeau. ‖ Variété de craie plus blanche et plus poreuse que la craie blanche.

— HIST. XVIe s. On sombre encore davreas... Dessus le tuffeau caues... BAÏF, *Œuvres*, p. 187.

— ÉTYM. Dérivé de *tuf*.

‖ TUFER, TÉRE (tu-fé, fère'), adj. Qui est de la nature du tuf. Terre tufère, terre qui approche du tuf, est ordinairement maigre et aigre.

— REM. Il serait à désirer, dit Pauret, que ces mots suivissent la même orthographe, et que les deux prissent également deux f ou une seule, mais pluôt une seule.

— ÉTYM. Dérivé de *tuf*.

‖ TUGET (tu-jè), s. m. Nom vulgaire du petit chêne qui ne peut venir le représenter, SÉV. 218.

‖ TUGURIO (tu-gu-ri), s. m. Mot qui est de mal XVIIIe siècle pour chaumière. Nous arrivâmes dans un tugurio plus pauvre, plus misérable que ne peut venir le représenter, SÉV. 218.

— ÉTYM. Lat. *tugurium*, chaumière.

‖ TUILAGE (tu-la-j'), s. m. Petite planche, cédaille de résine et couverte de tuilaille, dont se sert le tondeur de draps. ‖ On dit aussi tuile

Digitized by Google

TUILE (tui-l), *s. f.* ‖ 1° Pièce de terre cuite, qui sert à couvrir les bâtiments. D'autres [animaux] ont des écailles qui se couvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit, VEN. *Exist.* 19. Il va vous proposer de jeuer sur les tuiles, entre deux gouttières, BANCOUT, *Dénot. des courtiers*, sc. 13. On emmait la boutic de la taille lorsque, frappée en l'air, elle sonne bien, GENDIS, *Maison rust.* t. I, p. 24, dans POUGENS. Il y a des pays où l'on fait des tuiles plombées et vernissées qui durent plusieurs siècles, ID. ib. t. I, p. 26. C'était peut-être du haut de cette terrasse qu'une pauvre femme lança la tuile qui mit fin à la gloire et aux jours de Pyrrhus, dans PLUTARQUE, 1re part. 1. J'ère logé près des tuiles, sous les tuiles, sous la tuile, être logé au plus haut étage de la maison. Ils [les jésuites] le logèrent [ce recteur] sous les tuiles au plus haut étage, ST-SIM. 927, 202. Les femmes] iront interroger, sous les tuiles, quelque vieille à qui elles reprocheront elles-mêmes que le present, l'avenir et le passé sont ouverts à ses yeux, IDEM. *Opin. des anc. philos. (Pythagoriens)*, ‖ Fig. et familièrement. Accident tout à fait imprévu, compté à une tuile tombant d'un toit. Quelle tuile! Ah! mon Dieu, c'est une tuile qui me tombe sur la tête, GENDIS, *Petit. du chât.* t. II, p. 241, dans POUGENS. Il faut que nous ne trouverait pas du feu, de feu sur une tuile, on ne voudrait pas lui donner, lui prêter la moindre chose, lui accorder le moindre service, ‖ Tuile flamande, tuile creuse qui, vue de profil en posée de champ, offre dans son rebord la figure d'une S. ‖ Tuile de Gascogne, tuile creuse dont le profil est un demi-canal. ‖ Tuiles de Bourgogne, celles qui sont plus étroites en haut qu'en bas. ‖ Tuile romaine, tuile très-épaisse, ayant des cavités qui permettent d'entrer les unes dans les autres. ‖ Battre la tuile, chez les capucins, avertir, en frappant sur une tuile, que des frères d'un autre couvent sont arrivés. ‖ 2° Par extension, morceau de marbre, de pierre ou de brique servant au même usage que la tuile. Temple couvert de tuiles de jaspe. ‖ Plancher de bois sur laquelle coulent les tenailles qui retiennent le fil de fer. ‖ Chez les drapiers, planche de sapin qu'on applique sur le drap, pour arbaster de lui coucher le poil. ‖ 4° Sorte de pâtisserie. Quevi à une poêle très-pâle où l'on fait les crêpes.

— HIST. XIVe S. La terre mole dunt l'um fait les tuile, *Rois*, p. 662. [Ils] Ont levée la tuile à terre. Qui de tuiles estoit coverte, *la Charrette*, 981. ‖ XIIIe S. Et trestuit [les palais] sont covert en son [sa somme] De tuiles pantes et de plon, *Chevalier au lion*, v. 830. ‖ XVIe S. Couverture de thuile, CARLOIX, *Compl. de Diodore*, ‖ XVIe S. Tieulle, sable, chaux, carreau, ORDONN. janvier 1563. ‖ XVIIe S. Tuiles vives, ou, à leur défaut, des neuves, ID. DE SERRES, 767.

— ETYM. Neutr. *teule*; picard, *teule*; saintong. *teule*; de lat. *tegula*, de *tegere*, couvrir.

‖ **TUILÉ, ÉE** (tui-lé, lée), *adj.* ‖ 1° Qui a la forme d'une tuile. ‖ Coquille tuilée, coquille dont les cavités sont en forme de tuiles creuses. ‖ 2° *S. f.* Tuilée, voy. FAITIÈRE, n° 5.

TUILEAU (tui-lô), *s. m.* Morceau, fragment de tuile cassée.

— HIST. XVIe S. Il y doit faire contre-mur de tuileaux ou de plastre de demi-pied d'espesseur, *Ordonn.* 1485. ‖ XVIIe S. A faute de pots, l'on se contente d'appuyer sur les tuiles de lucteau des tuileaux, O. DE SERRES, 514.

— ETYM. Dimin. de *tuile*; wallon, *tilia*.

‖ **TUILER** (tui-lé), *v. a.* ‖ Garnir de tuiles d'une manière ou d'une autre. ‖ 2° Dans le langage maçonnique, constater si celui qui se dit franc-maçon l'est en effet, ‖ 3° *V. n.* Se dit de la couleur du rocou, quand elle tire sur la teinte de brique ou de tuile.

TUILERIE (tui-le-ri), *s. f.* ‖ 1° Art du tuilier. Il lieu où l'on fait de la tuile. ‖ Four propre à faire cuire des tuiles et briques. ‖ 2° Absolument. Les Tuileries, palais à Paris et résidence des souverains de la France. Ce palais fut ainsi nommé du lieu où il est situé, et qu'on appelait les Tuileries, parce qu'on y faisait de la tuile; Catherine de Médicis le fit bâtir en 1564, SAINTFOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 297, dans POUGENS. ‖ Le jardin qui en dépend. Mais puisque nous voici dedans les Tuileries. Le pays du beau monde et des galanteries, CORN. *le Ment.* 1. 1. Par un hasard assez singulier, la plus belle jardin public d'Athènes s'appelait les Tuileries ou le Céramique, parce qu'il avait été planté, comme le pôtre, sur un endroit où l'on faisait de la tuile, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 304, dans POUGENS. ‖ Le cabinet des Tuileries, le gouvernement français, considéré dans ses relations avec les puissances étrangères.

— HIST. XIIIe S. L'abbes et li convens de Saint-Ourbain peuent [peuvent] panre [prendre], pour la teuliere de Soubru cele, marrenier [du merrain]..... *Bibl. des ch.* 4e série, t. III, p. 606.

— ETYM. *Tuilier*; génev. *tuilière*; wallon, *tûrrar*.

‖ **TUILETTE** (tui-lè-t), *s. f.* Petite tuile. ‖ Pâte que d'argile cuite avec laquelle on diminue l'ouverture d'un fourneau de fusion.

‖ **TUILIER** (tui-lié), *s. m.* Celui qui, dans une logo de francs-maçons, est chargé de tuiler un étranger qui se dit franc-maçon. ‖ *Adj.* Frère tuilier.

TUILIER (tui-lié; l'n se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tuili-é-z habiles), *s. m.* Ouvrier qui fait des tuiles.

TUILPE (tu-li-p), *s. f.* ‖ 1° Terme de botanique. Genre de la famille des liliacées, en y distingue une plante qui porte une belle fleur du même nom. Vous le voyez planté, et qui a pris racine au milieu de ses tuilpes et devant la salle-taire.... aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées; elle a un beau vase et un beau calice.... Il la contemple, ID. *Entretien*; Dieu et la nature sont en tout cela, ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne liveraut pas pour mille écus et qu'il donnerait pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu, LA BAUY. XIII. Je trouvai, dans les bois au-dessus de l'Hermitage, la tulipe sauvage, que je n'avais connu vue auparavant, SAUSSUR, *Voy. Alpes*, t. I, p. 431, dans POUGENS. ‖ 2° Bourlet en tulipe, partie antérieure de la voûte d'un fourneau, qui présente un renflement de métal destiné à amortir les vibrations de la pièce. ‖ 3° Nom de plusieurs coquilles.

— ‖ Dans l'ancien régime, étant un surnom appliqué aux exportateurs et aux marchands qui faisaient ce qu'on nomme au bivouac les jolis sœurs. Fanfan la Tulipe. La Tulipe, homme de cour, a quitté son brisquet pour se faire capucin.... on n'a pas meilleur ton que monsieur ou monseigneur le comte de la Tulipe, P. L. COUR. *Lett. au censeur*, I.

— HIST. XIIIe S. Tulipe, tulipe, dante huite de deux à trois pieds, produisant à la cime un gros bouton, d'où sortent des agréables fleurs, mais c'est un bouton de mauvaise odeur, non de-lié. Il s'enfle par les bulles, ID. DE SERRES, 877. Aller souvent en sa maison des champs pour secouer l'oreille de la tulipe et du narcisse, faire cong ne sais quoi de jardin, *Cagnets de l'accouchée*, p. 1, dans LACURNE.

— ETYM. Portug. *tulipa*; ital. *tulipano*; du turc *tulipend*, nom donné à la fleur de ce genre, parvenu avec un *turban* (voy. ce mot); la tulipe vient de Turquie.

TULIPIER (tu-li-pié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tuli-pié-z en fleur), *s. m.* ‖ 1° Cultivateur et amateur de tulipes. ‖ 2° Grand et bel arbre de l'Amérique, dont la fleur ressemble à celle de la tulipe, magnoliacées, *Liriodendrum tulipifera*, L.

— ETYM. *Tulipe*.

‖ **TULIPOMANE** (tu-li-po-ma-ne), *s. f.* Goût pour les tulipes, qui devient une passion, une manie mot créé par Ménage).

TULLE (tu-l'), *s. m.* Tissu fait avec quelques brins de fil, de coton ou de soie, très-fins, formant un réseau rond ou carré; ce tissu est beaucoup plus clair que la mousseline. Tulle de coton. Tulle de soie. ‖ Un chapeau, une robe de tulle, un chapeau, une robe faits avec du tulle. ‖ Mettre un tulle à une bande de mousseline, à un bonnet de nuit, y coudre ou un tulle étroit ou une dentelle de coton. ‖ Tulles fantaisies, tulles en bandes, festonnés. ‖ Tulle noué, ou tricot de Berlin, ou tricot d'aiguille, nous donnés à des tricots à jours unis et façonnés, fabriqués au métier. Tulle-bobin, sorte de tulle fait à la mécanique.

— ETYM. La ville de Tulle, chef-lieu du département de la Corrèze, où les premières fabriques de *tulle* ont été établies.

‖ **TULLERIE** (tu-le-ri), *s. f.* L'industrie qui fabrique le tulle.

‖ **TULLIÈRE** (tu-liè-r), *adj. f.* L'industrie tullière, la fabrication des tulles. Cette leture contient les signatures de l'industrie tullière, *Monit.* MNIE, 13 mai 1808, p. 662, 2e col.

‖ **TULLISTE** (tu-lis-t'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique, qui vend du tulle. Vous savez que les tullistes se livraient à une industrie des plus considérables, celle des tulles de coton, *Monit.* MNIE, 15 mai 1808, p. 665, 3e col. ‖ Ouvrier, ouvrière en tulle.

‖ **TUMBLER** (ton-bler), *s. m.* ‖ 1° Le pigeon culbutant anglais, qui est une sous-variété de la colombe grattant ou pigeon culbutant, rapportée par Desportes à la colombe biset. ‖ 2° Le chien basset.

— ETYM. Angl. *tumbler*, culbuter, celui qui fait la culbute.

TUMÉFACTION (tu-mé-fa-kssion; ce n'est pas une syllabe), *s. f.* Terme de médecine. Augmentation de volume d'une partie. La tumefaction des amygdales, du poignet

— HIST. XVIe S. Des navrures ou blesseures que l'on feroit.... concussions, tumuffactions ou autre manière, *Coust. génér.* t. II, p. 945.

— ETYM. VOY. TUMÉFIER.

TUMÉFIÉ, ÉE (tu-mé-fié, fiée), *part.* pass. de tuméfier. Les orteils tuméfiés à la suite d'une attaque de goutte.

TUMÉFIER (tu-mé-fi-é), *v. a.* Il se conjugue comme prier. ‖ 1° Causer de la tuméfaction dans une partie du corps. Les articulations étaient tuméfiées par le rhumatisme. ‖ 2° Se tuméfier, *v. réfl.* Devenir tuméfié. Le périoste se tuméfie toujours sur les fractures, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 367, dans POUGENS.

— ETYM. *Tumefactus* pour *tumefactus*, de *tumere*, gonfler (voy. TACHARAT).

TUMÉFIER (tu-meur), *s. f.* ‖ 1° Terme de pathologie. Toute éminence circonscrite, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps. Les tumeurs du périoste sont des ossifications naissantes, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 367, dans POUGENS. ‖ Tumeurs pulsatiles des os, tumeurs formées près des articulations avec développement des artères anastomatiquées de ces régions, qui font que la tumeur prise en masse présente des battements ou dilatations isochrones avec ceux du pouls. ‖ Tumeurs sanguines du pavillon de l'oreille chez les aliénés, affection singulière qui se produit assez fréquemment chez les aliénés sous forme de tumeur fluctuante, ayant son siége à la face externe du pavillon de l'oreille. ‖ 2° Loupe du végétaux. Quand on les cuvre [les vesses de l'orme] il y trouve farcies de pucerons; ce sont reellement leurs pieces qui occasionnent ces tumeurs singulières, BONNET, *Contempl. nat.* II, 14.

— HIST. XVIe S. Tumeur contre nature, vulgairement apostème, PARÉ, V, 1. J'entends, dict-il [Zénon], que les medecins ordonnent le rapos primierpalement, et deffendent l'esmetion à toutes tumeurs, MONT. IV, 164.

— ETYM. LAT. *tumorem*, tumeur, tenant au radical sanscr. *tu*, croître.

TUMULAIRE (tu-mu-lè-r'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux tombeaux. Pierre tumulaire. ‖ Le mégapode tumulaire, oiseau des îles de la Malaisie qui construit des monticules ayant parfois plus de trois pieds anglais de haut et quatorze ou quinze pieds de diamètre, pour recouvrir ses œufs.

— ETYM. VOY. TUMULTE.

TUMULTE (tu-mul-t), *s. m.* ‖ 1° Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre. Un tumulte, dit-on, s'élève dans la place, CORN. *Horace*, v, 2. Les sentiments de tendresse dont la dernière chose qui s'efface en l'homme, et la dernière que l'homme console; pour n'existe de plus grands tumultes parmi les hommes..... nous. *Les Vaudoises*. Le vieillard de ses sons la nuit l'heureux succès, Et sur un bois détruit bâtit mille procès; L'esprit d'un doux tumulte excitant son courage, Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge, BOIL. *Lutr.* v. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires, MONTESQ. *Rom.* 9. Comme il réfléchissait à cette aventure, il entendit un grand tumulte de voix, GENLIS, *Petit. du chât.* t. II, p. 232, dans POUGENS. ‖ 2° Le tumulte du monde, des affaires, l'agitation que cause le monde, les affaires. Heureux n'donc ceux loin, heureuses les oreilles Qui n'savent sans relâche à ses dvins accents (de la grâce), Et, pleines qu'elles sont de leurs hautes merveilles, Se ferment au

Digitized by Google

tumulte et du monde et des sens! CORN. *Imit.* III, 1. Malgré le tumulte de la cour, la reine trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus, ROSS. *Mar. - Thér.* Asile où n'entrèrent jamais Le tumulte et l'inquiétude, CHAUL. *Louange de la vie chrétienne.* Votre rang et vos emplois vous engagent dans le tumulte du monde et des affaires, RAS. *Carême, Dang. des prosper. temp.* ‖ On dit dans un sens analogue : le tumulte des armes. Qu'il est beau, après le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles...! ROSS. *Louis de Bourbon.* Je n'étais pas surpris que, dans le tumulte des armes, la [Vauvenargues] cultivasses les lettres et la sagesse, VOLT. *Mél. litt. Or. fun. d'Sfac.* ‖ 3° Fig. Trouble intérieur. Ce ne sont point les sens que mon amour consulte, il bat des passions l'impétueux tumulte, CORN. *Sertor.* II, 1. Une lettre que j'avais écrite dans le tumulte de mes pensées, BECCARIA, Élue. I, 1, p. 266, dans POUGENS. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront rassis, J. ROUSS. *Lett. à milord Maréchal*, 41 févr. 1765. Ils raisonnaient, ils demandaient comment l'enfant Amour, qui paraît si paisible, Porte en nos sens ce tumulte terrible, MALFIL. *Narcisse*, III. ‖ 4° Chez les Romains, attaque subite d'un peuple ennemi ou tumulte gaulois. ‖ 5° En tumulte, *loc. adv.* En confusion. Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte, CORN. *Cinna*, II, 1. Je crois qu'ils [l'abbé de Coulanges, nom fils et La Mousse] vous écriront; pour moi, je prends les devants, et n'aime point à vous parler en tumulte, STV. 21 mai 1674. ‖ Fig. Je vous aime..... dans ce tumulte, CORN. *Pulchér.* I, 1.

— HIST. XIIe s. E. Jonh, cum il oïd le sun de la busine [trompette], cuquet dunt levast li tumulte par la cité, ROM. p. 223. Guillaume a le tumulte entendu. *Li coronemens Looys*, v. 1102. ‖ XIIIe s. Choses qui font son et grant tumulte, PRIM. LATINI, *Trésor*, p. 206. La noise i estoit si grans de toutes pars, et la tumulte et li haussemens des chevaus, que n'i oïst neis Diu tonnant, H. DE VALENC. VI. ‖ XIVe s. Quelque part que aloit, la multitude armée fist paour et tumulte, FROISSART, IV, 27, 207. Et là ou les legens entrerent en la ville, ne cuidez pas que il y eust brays, clamour, ne tumoulte, III, 1re 17. ‖ XVIe s. Je l'ay fait ennemy du tumulte des villes, J'ay rapporté son estat d'affections serves, Compagnon de ces dieux qui sont parmy les bois, DESPORTES, *Diane*, I, 60. Troubles et tumultes, AMYOT, *Public.* 28. Il mist fin à la guerre ou entreprise renaudique [de la Renaudie], que l'on nommera le tumulte d'Amboise, CARL. VIII, 7.

— ÉTYM. Provenç. *tumult*; espagn. et ital. *tumulto*; du latin, *tumultus*, qui est de même radical que *tumor*, gonflement.

TUMULTUAIRE (tu-mul-tu-è-r'), *adj.* ‖ 1° Qui a le caractère du tumulte. Propose un petit nombre obtenu à une multitude tumultuaire, BALZ. liv. VI, *Lett.* 7. Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer moins d'un an, CORN. *Pomp. Examen.* Avant que l'envoyé fût entré, il y avait eu beaucoup de contestations tumultuaires dans la compagnie, RETZ, *Mém.* I, liv. II, p. 241, dans POUGENS. Ne pouvant alléguer aucune raison pour la défendre, par une tumultuaire de peuple, SACI, *Bible, Act. des apôt.* XIX, 10. M. Pascal examine cette révélation de Cuneus [vitre tranquillement, au lieu d'entreprendre sans [vitre tranquillement, au lieu d'entreprendre sans lesprit dire le chapitre XXVI de ses Pensées, ou il explique d'une manière admirable quelle est l'origine de toutes les occupations tumultuaires des hommes, SAINTE, *Hist. anc.* Œuvr. I, p. 366, dans POUGENS. Cette réclamation devait se faire au moment où la députation a été annoncée, et non par une interruption désobligeante et tumultuaire, MIRAB. *Tableau*, t. IV, p. 107. Il [Napoléon] avait dégoût et crainte de tout ce qui était émotion tumultuaire ou même apparence démocratique, VILLEN. *Souv. de la Cour d'Louis*, VII, 2. Ou à la caractère du désordre et du hasard. L'homme n'est point une besogne tumultuaire et faite sans y penser, MAUR. *le Trésor des bienf. de Sénèque*, VI, 23. Il faut renoncer à tout ce qui dissipe notre esprit, qui le fait sortir de son assiette, qui le rend esclave, qui le remplit d'idées confuses et tumultuaires, BROCH, *Essais*, I, v, p. 30, dans POUGENS.

— HIST. XVIe s. Ils [les médecins] délivrent l'estomach et empeschent le cerveau par ces drogues tumultuaires et discordantes, MONT. II, 249. Ils mesprisoyent les forces de ceux de la religion, comme tumultuaires, LANOUE, 859. Assemblées tumultuaires, D'AUB. *Hist.* I, 333. De chastier argement ces tumultuaires et seditieux, CARL. VII, 3.

— ÉTYM. Lat. *tumultuarius*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULTUAIREMENT (tu-mul-tu-è-re-man), *adv.* D'une manière tumultuaire. Que s'ils [les Juifs] inpidèrent saint Étienne, ce fut tumultuairement et par un effet de ces emportements séditieux que les Romains se pouvaient pas toujours réprimer..., ROSS. *Hist.* II, 10. Dès que ces Furies virent à se réveiller et à paraître tumultuairement sur le théâtre, où elles faisaient l'office du chœur [dans l'Orestie d'Eschyle], quelques femmes enceintes furent blessées de surprise, et des enfants en moururent d'effroi, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, p. 163, dans POUGENS. L'assemblée se rompit, sans rien conclure ni pour tumultuairement, SY-MON. 26, 47. Les Suisses, armés tumultuairement, s'avancaient pour secourir Granson [assiégé par Charles le Téméraire], Œuv. I, 19, p. 93.

— HIST. XVIe s. Elles soulotent au paravant y arriver tumultuairement sans ordre, AMYOT, *Vicieux*, 8. Les arriere-bans, et tout ce qui se put assembler tumultuairement, D'AUB. *Hist.* II, 238. Ce n'est pas en passant et tumultuairement, qu'il faut manier un estude si serieux et venerable, MONT. I, 309.

— ÉTYM. *Tumultuaire*, et le suffixe MENT.

‖ **TUMULTUER** (tu-mul-tu-é), v. n. S'agiter en tumulte.

— HIST. XVIe s. La mer commençoit s'enfler et tumultuer du bas abysme, RAB. *Pant.* IV, 48. Le peuple n'avoit pas occasion de tumultuer, CALV. *Inst.* 685.

— ÉTYM. Lat. *tumultuari*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULTUEUSEMENT (tu-mul-tu-eu-ze-man), *adv.* En tumulte. Ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture, BOSS. *Sermon sur la Sagesse*, 3e point. Ch. 64.

— HIST. XIVe s. Il s'en sont venuz en eriant et brianst tumultueusement l'un contre l'autre, BERCHET, P. 20, *verso*. ‖ XVIe s. Il fut rabroué fort tumultueusement, CARL. VII, 31.

— ÉTYM. *Tumultueuse*, et le suffixe *ment*.

TUMULTUEUX, EUSE (tu-mul-tu-eu, eu-z'), *adj.* ‖ Plein de tumulte. Je crois pas que le peuple stupide Soit le maître absolu d'un renom bon solide; Sa voix tumultueuse assez souvent fut bruit, CORN. *Hor.* V, 3. Enfin leur conseil tumultueux [des gens qui ne voulaient pas travailler], SCARR. *Rom. com.* II, 14. Le prelat et sa troupe, à pas tumultueux, Descendirent du Palais l'escalier tortueux, [Le cardinal Mazarin] allait sur le bord de la mer, et, dans le temps que les flots étaient le plus violemment agités, il y prononçait des harangues, pour s'apprivoiser, par le bruit confus des flots, aux clameurs du peuple et aux cris tumultueux des assemblées, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, v, p. 534. Sur ces rives tumultueuses Où les passions fastueuses Font regner le lutte et le bruit, GILBERT, *Chute d'un séel* tumultueux la sombre majesté, ST-LAMB. *Sais.* IV. Désirs insensés! fantômes monstrueux! Et d'un cerveau malade enfants tumultueux, CHÉN. *Hermilius*. ‖ 2° Fig. Plein de trouble, d'affaires. La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits; mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir, SAINTE, *Hist. anc.* Œuv. I, p. 366. Le milieu d'un conflit tumultueux de grands et petits intérêts qui divisent les citoyens, il [M. le Tellier] reprimait la licence des uns, entretenait la faiblesse des autres, VERCH. *le Tellier*. De soins tumultueux un prince environné, Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné, RAC. *Esth.* II, 3. Se disposer au sommeil, après une journée tumultueuse, MONTESQ. *Lettres persanes*, 1re partie, lettre 1. Une suite de tristes et tumultueuses de la journée, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXXI, 1re part. II, 1. De vaines projets, des entreprises éclatantes, des emplois tumultueux, MASS. *Or. fun. Villars*. Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 29 mai 1762. ‖ 3° Fig. Plein de trouble intérieur. Je vous aime..... dans ce tumultueux, CORN. *Pulchér.* I, 1. Une suite de tristes pensées tumultueuses, BOSS. *Mar. de Varmenon*, I, 1, p. 246. Alors, de son dessin en sentant toute l'horreur, Son cœur tumultueux roule de rève en rève, DELILLE, *Imagin.* IV.

— SYN. TUMULTUEUX, TUMULTUAIRE. Tumultueux exprime ce qui a le caractère du tumulte : des résolutions tumultueuses. Tumultueux signifie plein de tumulte : une assemblée tumultueuse. À la rigueur, une assemblée tumultueuse pourrait se prendre tumultueuse.

— HIST. XVIe s. ..... Pour s'opposer aux tumultueuses occasions [troubles] que pour lors se presentoient en France, CARL. VII, 31. Si se fait incontinent une tumultueuse assemblée du peuple, AMYOT, *Cor.* 23.

— ÉTYM. Lat. *tumultuosus*, de *tumultus*, tumulte.

TUMULUS (tu-mu-lus'), s. m. Terme d'antiquité. Grand amas de terre ou construction en forme de cône que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Une vallée tortueuse s'ouvrit devant nous; elle circulait autour de plusieurs tumulus de figure à peu près semblable, et qu'aucun l'air de monts artificiels ou de tumulus, CHATEAUB. *Itin. part.* I.

— ÉTYM. Lat. *tumulus*, du même radical que *tumor*, tumeur, gonflement.

‖ **TUN** (tun), s. m. Nom donné, dans le département du Nord, à la craie glauconieuse.

‖ **TUNAGE** (tu-na-j'), *s. m.* Couche de fascines entrelacées de plusieurs rangées de pieux et de clayons, le tout chargé d'un lit de 12 à 15 centimètres de gros gravier. Il parle d'enrochements à substituer aux fascinages; mais les ingénieurs affirment que remplacer les digues en tunages par d'autres formées d'enrochements occasionnerait une dépense peut-être au fois plus forte, BONN. *Mém.* II, 1829, 1840, p. 267, 1re col. ‖ Ordinairement

— ÉTYM. Tun.

‖ **TUNE** (tu-n'), *s. f.* Synonyme de tunage.

— ÉTYM. Tun.

TUNGSTÈNE (tongh-sti-è'ne), *s. m.* Ancien terme familier Meudier [le mot appartient à l'argot du XVIIe siècle, on trouve *thune*, aumône, dans RABEL. *le Pantagruel*, et *thunes* dans *l'argot réformé*.

‖ **TUNGSTATE** (tongh-sta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tungstique avec une base.

‖ **TUNGSTIQUE, E** (tongh-sti-ke, ke'), *adj.* Qui contient du tungstène. Chaux tungstate.

‖ **TUNGSTÈNE** (tongh-sti-è'), *s. m.* Terme de chimie. Métal très-difficilement réductible. Cuivre jaune ou noir, très-dur, très-pesant, découvert en 1780 par Scheele.

— ÉTYM. Allem. *Tungstein*.

‖ **TUNGSTIDES** (tongh-sti-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux qui comprend le tungstène et ses combinaisons.

‖ **TUNGSTIQUE** (tongh-sti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui se rapporte au tungstène; qui en contient. Acide tungstique.

‖ **TUNICELLE** (tu-ni-sè-l'), *s. f.* Petite tunique. Mélat très-différemment rédondante. Cas petites tuniceles rangés parmi les polypes, qui forment un ordre distinct dans la classe des mollusques acéphales. Leur manteau est contenu dans une enveloppe coriace qui les entoure à la manière d'une tunique, d'où leur nom.

‖ **TUNICINE** (tu-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat de l'enveloppe des tuniciers, et dont aussi cellulose animale, mais différent de la cellulose par ses réactions chimiques et autrement.

TUNIQUE (tu-ni-k'), *s. f.* ‖ 1° Vêtement de dessous que portaient les anciens, et qui fut le vêtement de la tunique de fin lin, et le seigneur avec la ceinture, SACI, *Bible, Lévit.* VIII, 7. La tunique chel le vêtement que les Romains portaient immédiatement sur la chair, dans l'origine, fut progressivement faite, et on peut se la représenter comme un sac, ouvert pour laisser passer la tête, les bras, ROLLIN, *Hist. anc.* XI, 13. La tunique [les Athéniens] était autrefois de lin, elle est maintenant de coton, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70. Dans la Phocide et dans les environs de l'île d'Égine. Jusqu'vers par deux ans encore du temps de Pausanias des tuniques de peau de porc, MONGEZ, *Trad. Pausan. et hist. anc.* I, IV, p. 225. Ils [les pauvres grecs] portent une tunique qui leur descend jusqu'au genou, et qu'ils rattachent avec une ceinture; leurs larges culottes sont cachées par le bas de cette tunique, CHATEAUB. *Itin.* part. I. Fig. Tunique de Nessus, présent funeste à celui qui l'reçoit [cette tunique empoisonnée causa la mort d'Hercule, à qui Déjanire la donna], Il a la tunique était aussi un vêtement de femme. Les habillement [des femmes spartiates] consistait en

Digitized by Google

une tunique ou espèce de chemise courte, et dans une robe qui descend jusqu'aux talons, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. Les femmes grecques portoient des tuniques intérieures de coton ou de soie, qui étaient presque transparentes, MENGEZ, *Instit. Hém. Hist. et Ult. anc.* t. IV, p. 288.|| 2° Habillement que les évêques portent sous leur chasuble quand ils officient. || Vêtement des diacres et des sous-diacres, dit aussi dalmatique. || Vêtement des bernardins réformés, qui se portait sous la coulle. || 3° Sorte de veste dont les rois de France étaient revêtus à leur sacre, sous le manteau royal. || 4° Redingote d'uniforme que portent les troupes d'infanterie et les élèves des lycées, des pensions. || 5° Terme de botanique. Enveloppe de certaines parties des plantes. Les tuniques superposées qui forment l'oignon. La pervenche, au bord des flots couvrant, délicieux trésor, l'orange et le citron de leur tunique d'or, A. CHÉN. *Hymne à la France.* || 6° Terme d'anatomie. Toute membrane qui forme ou concourt à former les parois d'un organe. Les tuniques artérielles. Ses pellicules [de l'œil] appelées tuniques, ANON. *Com.* II, 6.

— HIST. XIV° s. Après le vestiti-on le [la] tunique, qui dent sestre vers, en laquele on list l'epistole, qui semeile soufrance, *Chr. de Reims*, p. 100, LIV° s. Si com les tuniles de vet [vest] contiennent les humeurs des yez, H. DE MONDEVILLE, f° 10, *verso*. La tunique dedens [l'estomac] fut faite nouvelle..., LANFRANC, f° 32, *recto*. LIV° s. Et ne savoient de quoi ferrer eulx [chevaux] qui estoient deferrés, ni de quel se couvrir, fors que de leurs tuniques d'armes, *ibid.* f° 38. LV° s. En forme de tuniques d'oignon couchées l'une sur l'autre, PARÉ, XXIII, 45.

— ETYM. PROV. et esp. *tunica* ; ital. *tonica* ; du lat. *tunica*, mot d'origine phénicienne.

† **TUNIQUÉ, ÉE** (tu-ni-ké, kée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'une tunique. D'une ou plusieurs espèces de tuniques. L'anabis est tuniqué quand elle est munie de tuniques propres, bien distinctes de la paroi de l'ovaire. Les bulbes sont tuniqués quand ils sont formés de gaines membraneuses, minces, embrassantes et concentriques.

† **TUNNEL** (tu-nèl), *s. m.* Terme du génie civil. Souterrain qui passe sous une rivière ou sous un chemin. || S'applique maintenant à tout passage pratiqué sous terre, à travers des montagnes, etc. || Tunnel sous-marin, tunnel qui passe sous un bras de mer.

— ETYM. Angl. *tunnel*, du franç. *tonnelle*.

TUORBE (tuor-bR'), *s. m.* Voy. THÉORBE.

† **TUPINET** (tu-pi-nè), *s. m.* Mésange à longue queue.

† **TUQUÉ** (tu-k'), voy. TUYAU.

† **TURAULT** (tu-rô) ou **TURO** (tu-ro), *s. m.* Espèce de sentier haut d'environ 0m,50, servant à séparer les champs, et sur lequel on marche pour éviter de fouler les terres labourées.

TURBAN (tur-ban), *s. m.* || 1° Coiffure de plusieurs peuples orientaux, anciens et modernes, et entre autres des Turcs. Les Turcs portent le turban blanc, et les Persans le portent rouge. Oh ! combien lors aura de veuves La gent qui porte le turban ! MALH. III, 1. Ces espèces de bonnets turcs qui élevaient la taille, étaient plus imposants aux yeux que les perruques et les justaucorps, et plus convenables aux climats froids, VOLT. *Russie*, 3. || Prendre le turban, se faire mahométan. Celui qui prend le turban et renonce à son baptême, ROSS. *Var.* 18. Quelques années après, il [le comte de Bonneval] alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha, VOLT. *Louis XV*, 4. || 2° Se dit de certaines toiles de coton rayées de bleu et de blanc, qui se fabriquent aux Indes et se droits des Indes, et qui servent à faire des turbans. || 3° Coiffure d'une femme consistant, comme le turban turc, en une pièce d'étoffe enroulée autour de la tête. Sous la parure qu'elle portait d'ordinaire, à la fois brillante et négligée, sous ce turban de couleur éclatante qui renfermait à demi ses épais cheveux noirs,... Mme DE STAËL ne semblait plus la même personne, VILLEMAIN, *Souv. contemp. ies Cent-Jours*, I, 1. 4° Turban, roundoune au lis de Pompone, thlaspi, dit aussi martagon de Pompone, et qui est le lis turban de Lamarck. || 5° Turban, nom vulgaire du balane écharnée (arthropèdes) de Lmné, dit encore gland de mer, tulipe, balane tulipe, turban turc, et turban rouge. || Turban de Pharaon, le trosque de Pharaon (mollusques univalves). || Turban rouge, le casque rouge (mollusques univalves) de Bru-

guières, mer des Indes. || Turban vert, nom vulgaire et spécifique du turbo turban vert, mollusques univalves, qui est le sabot turban vert de certains auteurs. || Turban persan, un des noms vulgaires du *turbo cidaris*, mers de l'Asie australe, de Linné, dit aussi turban turc : c'est le turbo bonnet tartare de certains auteurs, LEGAIRANT.

— HIST. XV° s. Estradiots sont gens comme gentares, vestus, à pié et à cheval, comme les Turcs, sauf la teste, ou ils ne portent ceste toile qu'ils appellent tolliban, COMM. VII, 8. || XVI° s. Ceulx ici [les Perses] portent leurs testes toujours couvertes de beguins et petits turbans, MONT. I, 360.

— ETYM. Portug. *turbante* ; de l'arabe *dulband*, de *dul*, tour, et persan *band*, bande.

† **TURBANET** (tur-ba-nè), *s. m.* Variété de pêche, dit aussi avantaume.

TURBE (tur-b'), *s. f.* Terme de procédure anglaise. Il ne s'emploiyait que dans cette locution : enquête par turbe ou par turbe, enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes du lieu. Les témoins entendus dans les enquêtes par turbes se nommaient turbiers.

— HIST. XIV° s. Garde que tu ne ensuives la turbe ou multitude à faire mal, ORESME, *Eth.* 163. || LV° s. Les parties publicques à informer par turbes, *Coust. gén.* t. I, p. 43.

— ETYM. Lat. *turba*, foule. Voy. TOURBE.

† **TURBICULÉ, ÉE** (tur-bi-ku-lé, lée), *adj.* Voy. TURBINÉ.

TURBIER (tur-bié), *s. m.* Témoin entendu dans les enquêtes par turbes. Les enquêtes par turbes dix turbiers ne faisaient qu'un témoin.

† **TURBINAGE** (tur-bi-na-j'), *s. m.* Action de la turbine.

† **TURBINAIRES** (tur-bi-nè-r'), *s. m. pl.* Nom donné aux animaux des coquilles appelées sabot.

— ETYM. Lat. *turbo*, *inis*, toupie.

† **TURBINÉ** (tur-bi-né), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Roue hydraulique dont l'axe est vertical. Turbine Fourneyron, turbine Fontaine, turbine Koechlin. || 2° Terme de botanique. Qui est muni d'un petit jubé où l'on peut se placer sans être vu. || Quelques-uns appellent aussi turbiné l'androit qui contient les organes génitaux.

— ETYM. Lat. *turbo*, *turbinem*, toupie.

TURBINÉ, ÉE (tur-bi-né, née), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui a la forme d'un cône renversé. Plusieurs sont vert de terre, ACAD. || 2° En histoire naturelle, il se dit des coquilles univalves spirées, dont la spire, composée, d'un petit nombre de tours, forme par son volume un cône peu allongé et assez large à sa base. Quand cette spire est allongée, la coquille est dite turriculée.

— ETYM. Lat. *turbinatus*, de *turbo*, *turbinis*, toupie.

† **TURBINELLE** (tur-bi-nè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves dans lequel on distingue : la turbinelle poire, la turbinelle à plomb, la volute poire de certains auteurs ; la turbinelle navet, appelée vulgairement le navet ; la turbinelle rave, dite aussi rave, et enfin la turbinelle à pli ; la turbinelle rhinocéros, connue sous les noms vulgaires de rhinocéros et de vache.

TURBINITE (tur-bi-ni-t'), *s. f.* Coquille turbinée fossile. || Genre de limnacées terrestres.

— ETYM. Lat. *turbo*, *turbinis*, toupie.

TURBITH (tur-bit), *s. m.* || 1° Nom vulgaire et spécifique du liseron turbith, *convolvulus turpethum*, qui à Guzarate (Indostan) est appelé turcaman. La racine est un purgatif drastique autrefois fort employé, mais aujourd'hui peu usité. || Turbith bâtard, turbith de montagne, turbith faux, le lauer rude (ombellifères). || Faux turbith, le pruncidan sylvestre. || Turbith faux ou des anciens, l'un des noms de la *thapsia villosa*, L. || Turbith blanc, nom vulgaire de la *globularia alypum*, qui la globularie turbith de certains auteurs, dite aussi scié de Provence ou des Provençaux. || Turbith noir, nom vulgaire de l'euphorbe palustre, appelée aussi par les officines grande ésule (EUPHORBE). || 2° Turbith minéral, ancien nom du sous-sulfate de deutoxyde mercuriel, aussi dit à cause de sa couleur analogue à celle de la racine de la plante. || Turbith nitreux, ancien nom du sous-nitrate de deutoxyde mercuriel, ou mieux, d'un sous-azotate mercureux, de couleur jaune-verdâtre, obtenu en versant de l'eau froide ou chaude sur l'azotate mercureux (LEGARANT).

— HIST. XVI° s. Les medicamens purgatifs sont pilule-aurees, agarie, turbith,... PARÉ, XI, 25.

— ETYM. Portug. *turbit*, de l'arabe *turbid*.

† **TURBO** (tur-bo), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Genre de coquilles univalves, décrit par Adanson sous le nom de sabot, dans lequel on distingue : le turbo marbré qui est le type du genre ; le turbo pie, dit vulgairement la pie, la veuve, le petit deuil ; le turbo rugueux ou turbo scabre, appelé la fausse rhétoique ; le turbo argyrostome, connu sous les noms de bouche d'argent et bouche d'argent épineuse ; le turbo chrysostome, qui est la bouche d'or, LEGARANT.

— HIST. LAT. *turbo*, toupie.

TURBOT (tur-bo ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* Poisson de mer, malacoptérygiens, de la famille des pleuronectes, pleuronectes maximus, L. Le plus alimentaire. Et le turbot fut mis à la sauce piquante, BRACHEUX, *Gastronom.*

— HIST. XVI° s. Carpes et tenches, bresmes et tourbot, *Bibl. des ch.* 1re série, t. I, p. 222. Turbos à la sauce vert, bresmes au vert jus, *Ménagier*, II, 4.

— ETYM. Holl. *turbot*. Les langues celtiques ont : kimry, *torbot* ; bas-bret. *turboden*, *turbotenn* ; gaélique, *turbaid* ; il est très-probable que *turbot* vient de là ; car il est difficile, vu la finale *ot*, de le faire venir du lat. *turbo*, toupie, à quoi d'ailleurs il ne ressemble pas.

TURBOTIÈRE (tur-bo-tiè-R'), *s. f.* Terme de cuisine. Vaisseau destiné à faire cuire des turbots et qui a à peu près la forme de ce poisson.

TURBOTIN (tur-bo-tin), *s. m.* Petit turbot.

TURBULEMMENT (tur-bu-la-man), *adv.* D'une manière turbulente. Il s'agissaient point turbulemment comme dans une émeute populaire, P.-A. BLANC, *Tacite, Annal.* V, 6.

— HIST. XVI° s. Turbulemment, ORMIN, *Dict.*

— ETYM. *Turbulent*, et le suffixe *ment*.

TURBULENCE (tur-bu-lan-s'), *s. f.* || 1° Caractère, défaut de celui qui est turbulent. Cet enfant est d'une turbulence insupportable. Chaque passion a plus ou moins de malignité, selon le degré de son impétuosité et de sa turbulence, L'ABBÉ ESPRIT (mort en 1678), dans RICHELET, éd. de 1756. J'abhorre le bruit, la haine, la turbulence, ainsi que le *Distr.* II, 7. À force de prières, d'exhortations et de pénitences, insensiblement elle perdit un peu de cet excès de turbulence, GENLIS, *Veill. du chât.* I, 11, p. 214, dans POUGENS. || 2° Esprit de trouble. Sixte-Quint, né aux Grottes, dans la marche d'Ancone, d'un pauvre vigneron nommé Peretti, homme dont la turbulence égala la dissimulation, MONT. *Henr. III, notes*. || 3° Troubles. Les turbulences qui sont arrivées dans cette ville, et l'appréhension que nous avons eue de quelques grands maux, nous ont fait oublier à plusieurs de remplir leurs plus chers devoirs, POISSIN, *Lettr.* 3 juin 1616.

— REM. Turbulence n'est dans le dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. L'abbé Legendre dit dans ses Mémoires, écrits au commencement du XVIII° siècle : « M. le cardinal [de Noailles] aussi entendit [le jésuite] Doucin à cause de ses mauvais discours et de sa turbulence, si j'ose me servir de ce terme. » Le mot est pourtant antérieur à cet abbé dans Pousin.

— ETYM. Lat. *turbulentia*, de *turbulentus*, turbulent.

TURBULENT, ENTE (tur-bu-lan, lant'), *adj.* || 1° Porté à faire du bruit, à s'agiter bruyamment. Ainsi le turbulent Éole le soit aussi affable qu'aut pacifiques nids des Alcyons ! VEN. BELIN. *Fêt. pont.* I, 5. Lorsque Bonaparte m'eut arrêté les yeux : L'un doux, benin et gracieux, Et l'autre turbulent et plein d'inquiétude, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Le jeu rassemble tout : il unit à la fois le turbulent marquis, le paisible bourgeois, REGNARD, *le Joueur*, III, 6. On n'avait donné là [aux Tuileries] une chambre où l'allais quelquefois me reposer l'après-dîner à l'abri de mes turbulentes compagnes, STAAL, Mem. t. II, p. 80. || Par extension. Trois paisteurs,... accrouys aux abors turbulents Des mesoses, gardiens de leurs troupeaux bêlants, A. CHÉN. *l'Aveugle*. || 2° Qui se plait dans le désordre, dans le trouble. Esprits vains, mauvais inquiets et turbulents, capables de tout bouleverser hors le repos, MASS. *Pet. carême*, *Fausse gloir*, hum. L'humeur turbulente des strélitz, VOLT. *Russie*, I, 6. Quoique je déteste Paris, je vous aime beaucoup plus que je ne hais cette grande, vilaine, turbulente, frivole et injuste ville, DE LÉRIS, *d'Argental*, 9 oct. 1749. Vraiment mieux qu'un peuple soit éternellement abruti que d'être quelquefois turbulent ? RAYNAL, *Hist. phil.* X, 12. || 3° Qui a le caractère du trouble, du tumulte. Et [le sénat] s'est déchaînassé,... Du turbulent ca-

Digitized by Google

poir de tant de concurrents Que la soif de régner avait mis sur les rangs, *cam. Pulch.* II, 1. Les actes vains et turbulents que donnent les sons du monde, *ross. Et. d'oreb.* III, 12. Cette vie turbulente et tumultueuse, *m. Ecrit. sur myst.* XVIII, 41. Les jeux bruyants, la turbulente joie veulent les dégoûts et l'ennui, *s. r.* nouss. *Em.* IV. || 4° Posément, il se dit du trouble des éléments. L'onde turbulente Mugit de fureur, *s. n.* nouss. *Comète, Citré.* Tyrdandes brillants, dont l'éclat toujours par des turbulentes nuits, blanchit le noir azur, MILLEV. *Eleg.* liv. II, 5. || 5° *s. m.* Le turbulent, espèce de merle.

— HIST. NAT° 5. Il ne pouvoit supposer la nuit, ou, s'il rendormoit, il luy venoit des songes turbulens en la fantaisie, ANTOT, *Mer'sus*, 80. Il n'est pas moins ennuyeux, ne moins tourmentant à peupler, emettre les choses benestes, que consumetre les desbonnestes, th. *De la trang. de l'âme*, IV. Un sommeil turbulent, et souvent une inquiétude du corps et de l'esprit qui empesche de dormir, PARÉ, XX, 42.

— ÉTYM. Provenç. *turbulent*; bretonn.; espagn. *turbulento*; ital. *turbolento*; du lat. *turbulentus*, *de turba*, trouble (voy. TOURBE).

4. TURC, TURQUE (turk, turk'), *adj.* || 1° Du Turquie. Je suis très-humble serviteur de son altesse turque, MOL. *Bourg. gent.* IV, 8. Nous avons arrêté nos jeux sur une galère turque assez bien équipée, ID. *Scapin*, II, 11. || 2° Chien turc, espèce de chien sans poil. || 3° Cheval turc, cheval de Turquie; on le croit produit par des croisements de l'arabe et du persan, faits à une époque éloignée et inconnue. Il est plus long, plus étoffé que le premier; il a la croupe plus arrondie et plus droite, mais il est bien loin d'avoir ses qualités. || 4° *S. m* et *f.* Un Turc, une Turque, celui, celle qui est indigène de la Turquie. Vif comme un Français, grave comme un Espagnol, rusé comme un Italien, hardi comme un Turc, fier comme un Écossais, BACONIÈRE, *Chem. de Parnasse*, II, 14. Les Turcs habitaient autrefois au delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe; ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes, VOLT. *Mœurs*, 53. || Fig. et familièrement. C'est un vrai Turc, se dit d'un homme rude, sans pitié. Il est Turc là-dessus, MOL. *Avare*, II, 6. || Être fort comme un Turc, être très-robuste; locution née de la force qu'on attribue aux partisans de Constantinople. || De Turc à More, sans ménagement, à la rigueur (sans doute par allusion à la façon rigoureuse dont les Turcs traitaient les Maures d'Afrique). On n'y fait quartier à personne, on y va de Turc à More, *Nouv. com.* I, 2. Il faut toujours traiter les affaires d'intérêt de Turc à More, MAINTENON, *Lett.* 6 *fév.* 1 *Aubigné*, 21 *mai* 1682. De quoi donc se plaint ce rare et trop heureux mari? et quelle humeur atrabilaire le pousse à traiter de Turc à More une demi-douzaine d'honnêtes garçons dont le seul tort est d'avoir eu des yeux pour vous voir? CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, XIII.|| Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. MORE, n° 3. || Abstinent, plus fort que Turc, se dit pour musulman. Geronte : Cinq cents écus! n'a-t-il point de conscience? — Scapin : Vraiment oui, de la conscience à un Turc! MOL. *Scapin*, II, 11. C'est la coutume.... qui fait tant de chrétiens; c'est elle qui fait les Turcs, les poiens, les meteurs, les soldats, PASC. *Pens.* II, 25. BAYLE, DANTE. Ne voyons-nous pas, disent-ils [les impies], mourir et vivre les bêtes comme les hommes, et les Turcs comme les chrétiens? ID. *Ib.* II, 26. Les bons Turc, se faire musulman. || 6° Le Grand Turc, ou, simplement, le Turc, l'empereur de Turquie. Vous savez que le fils du grand Turc est ici? MOL. *Bourg. gent.* IV, 5. Moi, je vous dis qu'elle ne songe non plus à lui qu'au grand Turc, DUMAS, *Tweil. d'Artag. Tendr. matern.* sc. 18. || 7° Le turc, la langue turque. Je vous l'avais bien dit, qu'il parle turc, MOL. *Bourg. gent.* V, 5. || 8° À la turque, *loc. adv.* À la façon des Turcs. Dolon coula à ses camarades de quelle façon il s'était sauvé avec son habit à la turque, avec lequel il prétendait représenter le Soldmain de Mairet, SCARR. *Rom. com.* I, 12. Je suis fâché qu'il [Salomon] ait contumement soin d'aller à la turque, en égorgeant son frère, VOLT. *Dict. philos. Salomon.* || Fer à la turque, fer de cheval dont la branche interne est plus courte et plus épaisse que la branche externe. || Fig. Sous menacement. Traiter quelqu'un à la turque. || En mauvaise, rondeau turc, ou à la turque, ou *alla turca*, morceau vif à 2/4, fortement rhythmé. Le rondeau turc de Mozart. Il y a une marche turque dans les Ruines d'Athènes, de Beethoven. || 10° Point turc, espèce de jour fait avec une grosse aiguille et du fil fin, formant deux rangées de petits trous entrelacés, enchaînés, des deux côtés, par un cordonnet ou un feston. || 11° Gazon turc, la saxifrage mousseuse.

— HIST. XIII° S. Si avoit un frere qui avoit non Alexis, que il avoit rachaté de la prison des Turs, VILLEH. VIII. || XV° S. Il y avoit encore une autre ambassade du petit turc, lequel disoit, se les chrestiens vouloient faire guerre au grand turc, que son seigneur se joindroit avec les chrestiens, MONSTREL. II, 111, p. 85. dans LACURNE. || XVI° S. Ceux qui se trouvoient habiller à la bohemienne, je les laissois aller à la turque, *Cymbalum mundi*, p. 90. Les armées turquesques, MONT. I, 360.

2. TURC (turk), *s. m.* || 1° Larve d'un insecte indéterminé, laquelle s'est rendue redoutable par les dégâts qu'elle fait sous l'écorce des pourriers, ainsi nommée par plaisanterie à cause qu'elle s'attache principalement aux poiriers de bon-chrétien. || 2° Un des noms vulgaires du ver blanc ou larve du hanneton.

— ÉTYM. *Turc* ; saintong. *teur*, *teure*, *tur*, *turc*, ver blanc de hanneton.

† **TURCARET** (tur-ka-rè), *s. m.* Personnage d'une comédie de Lesage, financier grossier qui ne connaît que son argent. || Fig. Homme grossier et illettré qui s'est enrichi dans les opérations de finances; aujourd'hui il a une fortune scandaleuse sur la misère publique.

TURCIE (tur-sie), *s. f.* Levée au bord d'une rivière pour en maintenir le haut. Réparations et entretiennements des turcies et levées étant le long des rivières de Loir-et-Cher, *Édit*, mars 1625. D'autant que les dites turcies et closteries qui se feront et à la durée des ouvrages desdites turcies et levées provient de la trop grande quantité d'îles qui se sont formées dans ladite rivière de Loire, *Ordonn. de Charles IX*, 1566.

— ÉTYM. Bas-lat. *torcia*, *torsia*, dans un texte du XII° siècle. La forme du bas-latin indique un métaplasme radical pour, les levées se faisant declaies et de terre. Notez pourtant le bas-breton *tergen*, *tertre*.

† **TURCISME** (tur-si-k'), *adj. f.* Terme d'anatomie. Selle turcique, nom donné, en raison de sa forme, à la fosse du sphénoïde qui loge le corps pituitaire.

† **TURCISME** (tur-ci-sm'), *s. m.* Religion des Turcs. En 1685, dit Jurieu, Dieu a abaissé les réformés et les Turcs pour les relever en même temps, et les a mis dans les mêmes désastres de sa vengeance contre l'empire papal; qui n'admirerait cette relation du turcisme avec la réforme et cette commune destinée de l'un et de l'autre? nouv. *Test. XIII*, 20.

† **TURCO** (tur-ko), *s. m.* Trailleur indigène de l'armée d'Afrique. Les turcos.

† **TURCHIN** (tur-kin), *s. m.* Nom que les fabricants de camelot donnent au poil de chèvre filé.

† **TURCOPOLIER** (tur-ko-po-lié), *s. m.* Dans l'Ordre de Malte, officier qui commande l'artillerie, avant le schisme. Le turcopolier avait, en cette qualité, le commandement de la cavalerie et des gens de trait, VOLT. *Dict. philosophe*.

— ÉTYM. Bas-lat. *turcopuli*, soldats armés à la légère, du bas grec τοξοπουλοι, de *turc*, et τοξευω, enfant.

† **TURDE** (tur-d'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom moderne du genre grive et merle (insectivores). D'après quelques-uns, serait le nom vulgaire du turde musicien, et merle le nom vulgaire et spécifique du turde merle. || Le turde viscivore, dit vulgairement draine, grosse grive, double-grive, traye, et grive d'autne. || Le turde pilaris, appelé litorne. || Le turde émigrant, nommé litorne du Canada. || Le turde musique, appelé mauvis, calandrelle, grive de vigne, petit soudi. || Le turde polyglotte, dit le moqueur et le polyglotte. || Le turde cuicle, de Lathan, appelé merle d'eau, et qui était le cercle aquatique de Gervais. || Le turde rupestre (voy. ROCAIL, LUCODARST.

— ÉTYM. Lat. *turdus*, grive.

† **TURDIDES** (tur-di-d'), *s. m. pl.* Famille d'oiseaux dont le type est le genre turde.

TURELURE (tu-re-lu-r'), *s. f.* Terme populaire employé à un refrain de chanson, et qu'on emploie aussi dans cette location : C'est toujours la même turelure, c'est toujours la même chose. || On a écrit aussi turlure. Faut toujours lui passer sa slime, ses messes, les enterrements, Les services, les sacrements, C'est toujours la même turlure, *Deuxième harangue à Monsieigneur l'archevêque de Paris*, etc. *Pièces et anecdotes intéressantes*, etc. 1re partie, p. 42.

— HIST. XVI° S. Un corset à avoir d'une œuvre manœvrée, Qui turelure a nom en tant maniée contrée; Icelle turelure fu hautement sonnée, *Guesci.* 2846.

— ÉTYM. Onomatopée de fantaisie.

† **TURF** (turf), *s. m.* Lieu où se font les courses de chevaux. Sur le turf. Un habitué du turf.

— ÉTYM. Angl. *turf*, champ de gazon.

† **TURFISTE** (tur-fi-st'), *s. m.* Celui qui fréquente le turf, qui fait courir.

† **TURFU** (tur-fu), *s. m.* Terme de chimie. Produit huileux de la distillation de la tourbe.

— ÉTYM. *Turfu* ou tourbe, et lat. *oleum*, huile.

TURGESCENCE (tur-jè-sans'), *s. f.* Terme de physiologie et de pathologie. Enflure causée par la surabondance des fluides dans un organe. C'est [la puberté] l'époque de la turgescence et des hémorrhagies, PARCHAP, *Cons. chim.* I, 2, 163. || Turgescence de la bile, ancien nom de ce qu'on a appelé depuis embarras gastrique.

— ÉTYM. *Turgescens*.

TURGESCENT, ENTE (tur-jè-san, san-t'), *adj.* Terme de physiologie et de pathologie. Qui se gonfle par une surabondance de fluides, en parlant d'un tissu, d'un organe.

— ÉTYM. Lat. *turgescere*, se gonfler. Paré dit *turgent*.

† **TURGIDE** (tur-ji-d'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est gonflé d'humeur.

† **TURGOT** (tur-go), *s. m.* Espèce de papier à écrire.

† **TURGOTINE** (tur-go-ti-n'), *s. f.* Nom donné aux diligences des Messageries royales établies en 1775 à Paris par M. Turgot, contrôleur-général.

— ÉTYM. Le célèbre *Turgot*, qui contribua à les établir.

† **TURGUET** (tur-ghè), *s. m.* Nom d'une sorte de blé du Levant, qui ressemble à l'épautre, mais qui est moins nourrissant.

— ÉTYM. *Turguet*, pour *turquet*, dérivé de *turc*.

TURIBULBE (tu-ri-bul-b'), *s. m.* Terme de botanique. Bourgeon terminal de rameaux souter rains se renflent en une masse charnue et n'envoyant des tiges herbacées que l'année suivante.

— ÉTYM. *Turion*, et *bulbe*.

† **TURION** (tu-ri-on), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Bourgeon des herbes vivaces, naissant de la partie de leur tige qui persiste sous la terre ou à fleur de terre, et renfermant leurs jeunes pousses aériennes annuelles. Le turion de l'asperge est la partie que l'on mange sur nos tables. || 2° Pousse qui s'allonge beaucoup avant de produire des feuilles.

— ÉTYM. Lat. *turionem*, jeune pousse.

† **TURLIN** (tur-lin), *s. m.* Nom vulgaire du courlis, en quelques provinces.

TURLUPIN (tur-lu-pin), *s. m.* || 1° Sectes d'hérétiques qui se répandirent en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas pendant le XIII° et le XIV° siècle; ils soutenaient qu'on ne doit avoir honte de rien de ce qui est naturel. || 2° Fig. Nom de farce que prenaient les acteurs de l'ancien Hôtel de Bourgogne], dont le nom de famille était Legrand, s'appelait Belleville dans la tragédie, et Turlupin dans la farce. Gros comme le nom de turlupinade, VOLT. *Vie de Molière*. || 3° Homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots. Les pointes de turlupin, BALZ. *Dissert. crit.* 7. Je les en tiens [les mauvais plaisants] moins excusables [de l'être de propos délibéré]; et, s'il peut être jusque-là, que bien à quoi je condamnerais tous ces messieurs les turlupins, non. *Critique*, 1. Toutefois à la cour les turlupins resteront, insipides plaisants, bouffons infortunés, D'un pris de mots grossier partisans surannés, non. *Art. p. n.* II. *Ad.* De sage et posé que j'étais auparavant, je devins vif, étourdi, turlupin, tapageur, *Gil Blas*, III, 8.

— HIST. XIV° S. Faisant poursuite contre les turlupins et turlupines, qui trouvez et pris ont esté en ladite province, et qui se disposent jours de leurs mesprentures et erreurs, ou CANGE, *turlupini*. || XVI° S. Autant en dit un turlupin de mes livres, RAB. *Prol. liv.* I.

— ÉTYM. Origine inconnue.

TURLUPINADE (tur-lu-pi-na-d'), *s. f.* || 1° Plaisanterie basse, de mauvais goût, fondée sur quelque froid jeu de mots à la façon du siècle qui se plaisait aux turlupinades, Comptines avant fait mettre sur la porte de sa chambre un globe et un chou cabus, pour dire que le monde n'est

Digitized by Google

qu'abus, P. BRUHL, *Lucien en belle humeur*, t. 1, p. 299, dans POUGENS. Ne voulez-vous pas me défaire de votre marquis incommode? pensez-vous me le laisser toujours sur les bras, et que je puisse durer à ses turlupinades perpétuelles? MOL. *Critique*, 1. Chevalier, tu devrais faire prendre médecine à tes esanons. — Comment? — Ils se purient fort mal. — Serviteur à la turlupinade, m. *Impromptu*, 8. Pour moi qui n'avais pas l'esprit tourné à la turlupinade, mais à la joie et à la dissipation, LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mem. inédi.* t. 1, p. 321, dans POUGENS. Il s'est dit quelquefois en bonne part. C'est à M. le Grand qu'il faudrait donner votre turlupinade, elle est des meilleures : Chatillon nous en donne ici tous les jours des plus méchantes du monde, sév. 111. Ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes, m. 18 août 1680, P. Perrin plein de turlupinades. La plate turlupinade sur la création qu'on avait mise sous son nom [de M. de Bouffler]..... est d'un M. Cogniers de Chasseseprre, LABARRE, *Corresp.* t. 1, p. 64.

† **TURLUPINAGE** (tur-lu-pi-na-j'), s. m. Action de turlupiner.

TURLUPINÉ, ÉE (tur-lu-pi-né, née), part. passé de turlupiner. Cet enfant turlupiné par ses camarades.

TURLUPINER (tur-lu-pi-né). || *V. n.* 1° Faire des turlupinades. Il ne fait que turlupiner. || 2° *V. a.* Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. On connaît leur faible, on les turlupine dans l'occasion, GHERARDI, *Théât. ital.* t. 4, p. 360. Vous me turlupinez mal à propos, monsieur Caton, DANCOURT, *Godf. pardon*, sc. 17. Turlupinant les jeunes précieuses, il imitait leur courroux babillard, GRESSET, *Ver vert*. ch. IV.

— ÉTYM. *Turlupin*.

† **TURLURETTE** (tur-lu-rè-t'), s. f. || 1° Espèce de guitare en usage au XVIe siècle. || 2° Ce mot est employé dans la refrain de vieilles chansons.

† **TURLUT** (tur-lu), s. m. Un des noms vulgaires de l'anthe des prés ou farlouse, *alauda pratensis*, *L.* (oiseaux insectivores).

† **TURLUTAINE** (tur-lu-tè-n'), s. f. || 1° On a perfectionné d'une manière surprenante la mécanisme des serinettes et des orgues de barbarie, vulgairement appelées turlutaines, GENLIS, *Emplois du temps*, p. 121, dans POUGENS, au mot *orgue*. || 2° Manie, marotte. La turlutaine du notre temps, c'est la réhabilitation de la femme perdue, d. ARSEGUEL, *Mercure d'Olympie*, t. 2.

† **TURLUTOIR** ou **TURLUTOIRE** (tur-lu-toir), s. m. Un des noms vulgaires de l'alauda cujelier (oiseaux granivores).

† **TURLUTUTUTU** (tur-lu-tu-tu), *interj.* Onomatopee du son de la flûte. || Ce mot est employé dans le refrain de quelque vieille chanson. || On s'en sert quelquefois pour interrompre un bavard. || *S. m.* Un turlututu, la flûte à l'ognon.

TURNEP (tur-nèp), s. m. Variété de chou rave qu'on donne au bétail.

— REM. Wailly et le Dictionnaire d'histoire naturelle, édité par Déterville, écrivent au singulier *turnep*; l'Académie écrit *turneps*, mais c'est une faute : *turneps* est le pluriel anglais, le singulier est *turnep*.

— ÉTYM. Anglais, *turnep*, *turnip*, navet.

† **TURNERACÉES** (tur-ne-ra-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones.

† **TURONIEN, IENNE** (tu-ro-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Le terrain turonien, sorte de terrain dont le type est aux environs de Tours.

— ÉTYM. Lat. *Turones*, la ville de Tours.

TURPITUDE (tur-pi-tu-d'), s. f. Laideur morale. Plaisanteries.... qui font retomber le théâtre dans la turpitude d'où quelques auteurs plus modestes l'avaient tiré, BAC. *Essais*, *Fleuve*. Ceux-ci craignent d'offenser, ceux-là redoublent de turpitude pour plaire, DIDER. *Claude et Ner.*, 1. Un vieux penchant humain ramène à la turpitude, V. HUGO, *Châtiments*, à *Juvénal*. || Par extension. Alors ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé se manifeste dans toute sa turpitude, VOLT. *Dict. phil. Vers*. || Découvrir, révéler la turpitude de quelqu'un, de quelque chose, dévoiler, découvrir quelque chose qui doit faire la honte de quelqu'un, d'une famille. La comtesse : Parlez, parlez. — Mme la Ressource : Non, non, il est trop rude D'aller de ses parents montrer la turpitude, BERNARD, *le Joueur*, v, 4. Il est délicieux dans la satire Écriture de révéler la turpitude; et la plus grande des turpitudes c'est une lettre écrite d'abondance de cœur à un ami, et qui devient publique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 juin 1741. Remarquable par la sincérité avec laquelle il dévoile sa propre turpitude, GRIMM, *Corresp.* t. III, p. 130. Pourquoi ne montrer toute votre turpitude? BEAUMARCHAIS, *Mem. de Bauneau*. || On dit de même : cacher, couvrir la turpitude de quelqu'un. Le malheureux me cachait sa turpitude, *J. J.* ROUSS. *Confess.* VIII. 2e Action honteuse. Je veux auparavant, sans nulle incertitude, informer vos parents de votre turpitude, ROUSSEAU, *Mots à la mode*, sc. 13. Quelques-unes infâmes ou comique d'impossible Apologie d'Hérodote..... il se voulait que se moquer de nous, et fara voir que les turpitudes de son temps étaient pires que celles des Égyptiens et des Perses, VOLT. *Dict. phil. Diodore*. || 3° Paroles obscènes. Pères André et Menot étaient fort fameux pour les turpitudes, VOLT. *Mél. litt. & M. de la Vallière*.

— HIST. XVIe S. Les femmes qui sont honnestes, fuyans les marques de vieillesse et de turpitude [laideur], PARÉ, XXV, 1.

— ÉTYM. Lat. *turpitudinem*, de *turpis*, laid, honteux.

† **TURPOT** (tur-po), s. m. Terme de marine. Soliveau de six ou sept pieds de haut, qui sort au château d'avant.

† **TURQUE** (tur-k'), s. f. Nom qu'on donne, dans quelques contrées, aux brebis âgées de plus d'un an, qui n'ont point encore porte.

† **TURQUERIE** (tur-ke-rie), s. f. Manière d'agir à la turque; façons turques. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout la monde, MOL. *l'Avare*, II, 5.

— ÉTYM. *Turc*.

† **TURQUESSE** (tur-kè-s'), s. f. Se dit quelquefois pour femme turque.

† **TURQUET** (tur-kè), s. m. || 1° Mais (voy. TURC). || 2° Espèce de petit chien, qui a le nez camus et le poil ras. Non sans courroux et turquets, Ni, je pense, sans perroquets, LA FONT. *Lett. à Mme de la Sablière*, 6 sept. 1685.

— HIST. XVIe S. Si l'autre d'après avoit quelque grand nez, celle qui la suivoit estoit camuse comme un turquet, D'AUB. *Fœn.* IV, 12.

— ÉTYM. *Turc*.

TURQUETTE (tur-kè-t'), s. f. On des noms vulgaires de la fermeture glabre (paronychière), dite encore herbe du Turc et petite herbe aux cancres.

† **TURQUIE** (tur-kie), s. f. Bâle du Turquie, nom donné improprement au maïs, qui est originaire non de la Turquie, mais du nouveau monde.

TURQUIN (tur-kin), *adj. m.* || 1° Il n'est usité que dans cette expression : Bleu turquin, bleu foncé, peu éclatant et tirant sur l'ardoise. Ne peut-on pas vous donner une commission? c'est deux cents aunes de drap bleu qu'il me faudrait : ni pâle, ni turquin, mais fort et beau, MAINTENON. *Lettre à M. d'Aubigné*, t. I, p. 160, dans POUGENS. Le rouge, le vert-pomme, le bleu turquin, occupant par trois grandes masses tout son plumage [d'une perruche], SUPP. *Ois.* t. II, p. 182. || Fig. Les Turcs font si grand cas d'une certaine fabis, que la pièce à leur gré leur paroisse divin; Conte bleu cependant, et bleu d'un bleu turquin, Bizarrement pensé, heurtant le vraisemblable, BÉRANGER, *Serpent manger de lettres*, I. || 2° Substantivement. Le turquin et les nuances plus hautes des bleus se peuvent encore aviver et augmenter, *Instr. gen. teintures de laine*, 18 mars 1671, art. 43. || S. m. Sorte de marbre bleu.

— HIST. XVIe S. Et estoit le cordage de fil d'or de cypre, et de soie bleue turquine, M. DU BELLAY, 27.

— ÉTYM. Ital. *turchino*, bleu [le marbre bleu turquin antique venant de Mauritanie, pays turc].

† **TURQUOISE** (tur-koi-z'), s. f. Nom donné, en Normandie, à une espèce de moulins à vent, BOSLE, *Agricult. norm.* p. 217.

— ÉTYM. Ainsi dit parce que le moulin à vent vient d'Orient.

TURQUOISE (tur-koi-z'), *s. f.* || 1° Pierre précieuse qui est de couleur bleue et qui n'est point transparente. Il turquoises de la vieille roche, turquoises qui proviennent de la plus ancienne mine et qui sont les plus belles, d'un bleu pâle; c'est de l'alumine hydratée et phosphatée cuprifère, et la pierre que Pline nomme callaïte. On garde tout ce qui vient de la vieille roche pour le roi, qui les revend après ou les troque, après en avoir tiré le plus beau, CHARDIN, *Voyages*, t. III, p. 264. || 2° Turquoise ossesse, occidentale, odontolithe, ou de nouvelle roche, voire fossile coloré en bleu, mais d'un bleu plus pâle, plus sale que celui des turquoises de la vieille roche. Le premier auteur qui ait donné quelques indices sur l'origine des turquoises est Guy de Besse, mon premier et plus ancien prédécesseur au Jardin du roi; il écrivait en 1628, et, en parlant de la liconia minérale, il la nomme la mère des turquoises, BUFF. *Min.* t. VII, p. 409. Nous avons au Cabinet du roi une main bien conservée et qui paraît être celle d'une femme, dont les os sont couverts en turquoise; cette dépouille a été trouvée à Clamecy, en Nivernais, en. nb. p. 208. Les os et les dents fossiles, colorés par le phosphate de fer, deviennent des turquoises, DE LAMANON, *Journ.* p. 259. || 3° Turquoise minérale, cuivre hydraté silicifère, pierre opaque, couleur bleu de ciel, d'une dureté à rayer le verre, d'une pesanteur spécifique de 2,43, DE LABORDE, *Emaux*, p. 230. || 4° Sorte d'étoffe croisée qui se fabrique en Turquie. || 5° Espèce d'agrafe. || 6° Le turquoise, le bleu couleur de turquoise. || Y a des tons tels que le turquoise..... A. DE BEAUMONT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 147. || Il y a aussi le turquoise noir.

— ÉTYM. *Turquoi*, qui était l'adjectif de *turc*; provenç. et espagn. *turquesa*; ital. *turchese*. Les turquoises ont été trouvées d'abord dans ce que Chardin nomme la Turquie ancienne et véritable.

† **TURRICULÉ, ÉE** (tu-rri-ku-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Coquille turriculée, roquille univalve turbinée dont la spire est allongée, par opposition à coquille turbinée.

† **TURRILITE** (tur-ri-li-t'), s. f. Nom sous lequel on désigne toute coquille turriculée fossile, à quelque genre qu'elle appartienne.

† **TURRITE** (tu-rri-t') ou **TURRITIS** (tu-rri-tis), s. f. Genre de crucifères contenant plusieurs espèces toutes placées dans le genre arabis.

† **TUSCULANES** (tu-sku-la-n'), *s. f. plur.* Ouvrages philosophiques de Cicéron, ainsi nommés de sa maison de campagne de Tusculum, où il les avait composés : on en compte cinq.

† **TUSSICULATION** (tu-si-ku-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Petite toux sèche, continue ou fréquente, composée d'une seule ou d'un petit nombre de secousses, et non d'accès comme à l'ordinaire.

— ÉTYM. Dérivé du latin *tusticula*, petite toux.

TUSSILAGE (tu-si-la-j'), s. m. Genre de la famille des composées. || Le tussilage pas d'âne, *tussilago farfara*, L., plante précoce, commune dans les sols argilo-calcaires, profonds et frais, dont les fleurs font partie des espèces pectorales connues sous le nom de quatre fleurs.

— ÉTYM. Lat. *tussilago*, de *tussis*, toux.

† **TUTABEL** (tu-ta-rèl), s. m. Voy. TÊTE DE BARBET.

† **TUTSSORE** (tu-so-r'), s. m. Foulard fabriqué dans l'Inde avec une soie particulière provenant du ver à soie sauvage, *Tarif des douanes*, 1844, note 579.

TUTÉLAIRE (tu-té-lè-r'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Qui concerne la tutelle. || 2° Fig. Qui tient sous sa garde, sous sa protection. Neptune tutélaire, et son héritière, CORN. *Cid*, IV, 1. || On dit de même : puissance tutélaire. .... Seigneur, la honté tutélaire Accorde à mes vœux le salaire Des services que je te rends, RACAN, *Psaume* 26.

— ÉTYM. Lat. *tutelaris*, de *tutela*, tutelle.

TUTELLE (tu-tè-l'), s. f. || 1° Autorité donnée, d'après la loi, à l'effet d'avoir soin de la personne et des biens d'un mineur ou d'un interdit. Son fils Antiochus Eupator, encore en bas âge, lui succéda, sous la tutelle de Lysias, son gouverneur, POSS. *Hist.* I, 9. Théodose nomma empereur son second Valentinien III..... et le mit durant son bas âge sous la tutelle de sa mère, in. 10, 1, 11. Les institutions des Romains mettaient les femmes dans une perpétuelle tutelle, MONTESQ. *Esp.* VII, 12. Si l'un d'eux [princes prétendant à un trône] était en bas âge, ils [les Romains] décidaient en sa fa

venr, et ils en prenaient la tutelle comme protecteurs de l'univers, in. *Rom.* 6. La tutelle est une charge personnelle qui ne passe point aux héritiers du tuteur, *Code civ.* art. 449. || Rendre la tutelle, rendre compte de la tutelle qu'on a exercée. Qu'il n'en soit point question [de certains cadeaux].... dans une tutelle ; c'est tout de bon que je m'en vais la rendre, sév. 49 janv. 1676. || Être dispensé de la tutelle, se dit de ceux que la loi dispense d'être tuteurs ou curateurs. Tout individu atteint d'une infirmité grave et dûment certifiée est dispensé de la tutelle, *Code civ.* art. 434. Ceux qui ont cinq enfants légitimes, non dispensés de toute tutelle autre que celle desdits enfants, ib. art. 456. || On dit de même : Être exempt de tutelle et de curatelle, etc. || Enfants en tutelle, se dit des enfants qui sont encore en qui ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur. || Tutelle officieuse, protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter quand il sera devenu majeur. || Fig. Au monde en tutelle, Dieu tout-puissants, quel exemple offrez-vous ? BÉRANG. *Enf. spirituels.* || 3° Fig. Dépendance, surveillance gênante. Sa scène à cinquante ans le tenait en tutelle, CORN. *Attila*, I, 2. Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle [d'Agrippine] ? RAC. *Brit.* II, 2 Lorgue, pour affermir sa puissance nouvelle. Il voulait, disait-il, sortir de leur tutelle [des janissaires], ID. *Bajaz.* I, 1. Le cardinal [Mazarin], qui sentait qu'il n'y avait plus moyen de tenir son maître en tutelle, HAMILT. *Gram.* V, II [Pierre le Grand] a dissipé les jalousaires mécontens, nommés stréltzi, qui tenaient les czars en tutelle, VOLT. *Charles XII*, I. || 3° Fig. Protection. Les citoyens sont sous le tutelle des lois. || 4° Tutelle de navire, nom qu'on donne à la figure placée en sculpture, à l'arrière d'un navire, et qui sont ordinairement celles du prince ou du patron.

— SYN. L'Académie écrit tutelle et curatelle par deux *t*, tandis qu'elle écrit cautèle, clientèle, etc. avec l'accent.

— HIST. 1° Lesquels escoliers estans en une chambre en la tutelle [pension] maistre Jehan Petrau.... DU CANGE, *tutella*. || XVI° S. Il est peu d'ames si reglées.... à qui on se puisse fier de leur propre conduite.... il est plus expedient de les mettre en tutelle, MONT. II, 314. C'est une manne celeste envoyée pour la tutelle et conservation de la vie humaine, ib. III, 228. Les tutelles sont dattives [déférées par le juge, de l'avis des parents], LOYSEL, 494.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *tutela* ; du lat. *tutela*, qui vient de *tueri*, défendre. L'ancienne langue disait *uterie*.

TUTIER, TRICE (tu-tier, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui est chargé d'une tutelle.... toi-même, des tiens devenu le bourreau, Au sein de ton tuteur [Cicéron] enfoncas le couteau, CORN. *Cinna*, IV, 3. L'abbé de Coulanges veut rendre le compte de ma tutelle ; et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été tutrice, MM. 171. Théodose déféra Stilicon tuteur de son fils Honorius, et lieutenant général des armées des deux empires, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 73. Et l'orphelin n'est plus de'ord du tuteur, BOIL. *Lutr.* V. La femme pourra être nommée tutrice de son mari, *Code civ.* art. 507. Tout individu âge de soixante-cinq ans accomplis peut refuser d'être tuteur, ib. art. 433. || Tuteur officieux, celui qui est chargé de la tutelle officieuse. Un époux ne peut devenir tuteur officieux qu'avec le consentement de l'autre conjoint, *Code civ.* art. 362. || Tuteur *ad hoc*, celui qui est nommé à un mineur pour un objet déterminé. || Fig. Il n'a pas besoin de tuteur, se dit d'un homme qui sait conduire ses affaires. || Fig. Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, la difficulté ou la crainte, ROSS. *Sermons, Ambition*, I. || Fig. Tuteurs des rois, s'est dit des parlements sous l'ancienne monarchie. Mercenaires appuis d'un dédale de lois, Plébéiens, qui pensez être tuteurs des rois, VOLT. *Henr.* IX. Les magistrats que les Cales, les chevaliers de la Barre, les Lally, etc. n'ont brouillé avec les tuteurs des rois, in. *Lett. Richelieu*, 20 juill. 1771. || 2° Fig. Celui, celle qui protège. Ces grands tuteurs des États [les princes], *Dial. d'Or. Tubero*, I, II, p. 280. Les souverains ne sont que les conservateurs des lois, les exécuteurs de la sainteté, les peres et les tuteurs du peuple, FÉN. I. XXII, p. 369. Les chefs-d'œuvre que Rome, tutrice des beaux arts, a ravies à l'infortune d'Athènes [Paris], CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 6. || 3° Terme de jardinage. Bâton contre lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Les quenouilles du mais étaient destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpant, CHATEAUB. *Amer. Moissons.* || Corset tuteur, sorte d'enveloppe solide, en bois, en fer, qui on met autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa croissance.

— HIST. XIII° S. Cil qui est tuteres por enfans sousagés, n'est pas tenus à fere les besongnes des enfans à son cousi, BEAUM. XVII, 8. Doner tutors as orfelins qui n'en ont point, *Liv. de just.* 75, || XIV° S. Or est terre dure et nourrice de toutes choses, et tutrice, *Not. à l'alch. err.* 468. Madame Alix de Portiney, tutreisse desdit heritiers, DU CANGE, *tutella*. || XVI° S. Tuteur d'enfans [celui qui les tient en pension], m. ib. || XVII° S. La déesse tutrice de cette amoureuse ardeur [l'amour], MONT. III, 329. Tuteurs et tutoresses, *Coust. gén.* I, II, p. 86. Le parlement, juste tuteur des roys, *Sat. Mén. Disc. de M. d'Aligny.*

— ÉTYM. Provenç. *tuzaire, tuador* ; du lat. *tutorem, protectorem*, de *tueri*, protéger (tutor, aurait donné *ture*). En provençal *tuteire*, en français *tutere* est le nominatif, de *tutator* ; *tuador*, *tuaire*, est le régime, de *tutatorem*. C'est de *tuteur*, maître de pension, que vient l'anglais *tutor*, précepteur.

TUTIE (tu-tie), *s. f.* Oxyde de zinc mêlé de protoxyde de fer, d'oxyde de plomb, d'oxyde de cadmium, etc. qui s'attache, sous forme d'une couche dure et grisâtre, aux cheminées des fourneaux dans lesquels on fabrique le laiton de fer connaissant du zinc, LEGOARANT. || Onguent de tutie. Les femmes turques se mettent de la tutie brûlée et préparée dans un mortier de cuivre rouge plus noire, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 402.

— HIST. XVI° S. Y dissolvant sucre candi, tutiie, gomme dragagant, etc. PARÉ, XXV, 49.

— ÉTYM. Portug. *tutia* ; de l'arabe *toutiyâ*.

TUTOIEMENT ou TUTOIMENT (tu-toi-man), *s. m.* Action de tutoyer. On lui dira comment Leur ennemie égale [la république], BALTHASARSONNE, *Bourg. de qual.* V, 3. Le tutoiement, qui rend le discours plus serré, plus vif, a souvent de la noblesse et de la force dans la tragédie, VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 3. Une singularité remarquable dans l'usage du tutoiement, c'est qu'il est toujours permis dans le comique que dans le tragique, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 370. Ces lettres françoises [lettres des papes dans le XIV° siècle] ont l'avantage de montrer le tutoiement employé par les papes avec tout le monde sans exception, LECLERC, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 453. || Pontenelle disait tutoyement : Nous n'avons pas de mot pour exprimer celui un peu plus loin, et à son égard le tutoyement n'exprime que dans le Menteur, *Vie de Corn.*

— ÉTYM. *Tutoyer* ; *ement*, *tutoyement*.

TUTOYÉ, ÉE (tu-to-ié, ïée), *part. passé* de tutoyer. Tutoyé par un ancien camarade.

TUTOYER (tu-toi-ié) *v. a.* Employer tu-toi-ié ; il y gree se changeait en devant l'e muet : je tutoie, je tutoierai), v. a. || 1° Dire à quelqu'un tu et toi, au lieu de vous, qui est la forme polie dans notre langue. Pour pouvoir tutoyer, il faut traiter un valet de vous que de tutoyer un prince, MARM. DANS *Dict. de Trévoux*, tu. Pardonnez, madame comtesse, Pour daigner le barbon || faut vous tutoyer, TH. CORN. *Comt. d'Org.* V, 6. Vous ne tutoierez plus un gendre de ma sorte, DESTOUCH. *Glor.* III, 9. Le grand-prieur de Fronlay m'a dit que Louis XIV n'aimait pas du tout que les facteurs d'épîtres et de prologues, ni les auteurs de dédicaces le tutoyassent en vers pas plus qu'ils n'auraient fait en prose : Le roi François ne le souffrit jamais, disait-il un soir chez Mme de Montespan, qui répondit à cela que Desprœaux n'avait jamais été qu'un mal-appris, *Sour. de Mme de Créquy*, I, p. 23. Le philosophe est très-familier avec le baron ; car il le tutoie, CHRIM, *Corresp.* I, I, p. 82. Monsieur le maire est pontillonneux, il veut qu'on le tutoie ; mais voilà pourquoi il nous tutoie et rudoie nous autres paysans, P. L. COUR. *Gaz. du village*. Don Ricardo [au roi] : Seigneur, vous n'avez tutoyé, Me voilà grand d'Espagne [les grands d'Espagne étaient tutoyés par le roi], V. HUGO, *Hernani* IV, 4. || Les quakers emploient le tutoiement avec tout le monde. Penn lut obligé d'aller tutoyer charles II et ses ministres plus d'une fois pour son payement, VOLT. *Dict. phil. Quakers.* || Absolument. En Allemagne, supposez le monsieur au domestique et vous tutoie, surtout pendant le tutoyer parmi nous, ST MAUR. 154. On tutoiera aussi au théâtre.... VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 3. || 2° Se tutoyer, v. réfl. Employer entre soi les tu et les toi. Bourguignon, ne te tutoyons point, je t'en prie, MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* II, 8. Nous nous tutoierons, quand nous serons très, DIDER. *Neveu de Rameau*. || Avec ellipse du pronom personnel. Jamais Molière n'a fait tutoyer les amants, VOLT. *Comm. Corn. rem. Ment.* II, 2.

— REM. Tutayer, prononciation normande, a été usité ; on l'entend encore quelquefois. Il tutaye, en parlant, ceux du plus haut étage, MOL. *Mis.* II, 8. Il n'encre une autre manvaise habitude, c'est de tutaïer tout le monde ; il tutaye jusqu'à des femmes qu'il n'a jamais vues, DUPARNY, *Repr. de contrad.* sc. 6.

— HIST. XIII° S. Et après ce, Iehan Marus eust dit à Phelipot escuier très-arrogamment : me tutoiés-tu ? J'ai une preuve femme espouse, DU CANGE, *tutare*, I. || Se tutoyer, se saluer par un mot de tutoiement, qu'il ne faisait pas son honneur de le tutoyer, attendu qu'il estoit marié, DU CANGE, *Tutare*. || XVI° S. Ils [les huttiens] quittoient quelquefois leur milourd, qui me donnast un coup de poing, RONSARD, *De mobleur*, p. 243.

— ÉTYM. Tu et toi ; *ayer*. *tutoyer*. Mentaigne a dit *tuoyer* : Des nations où les enfants tuoyent leurs pères, I, 207. L'ancienne langue disait *atutorer*, *atutorer*, *tutoier*, *tutoyer*, *tuer*, *tuoyer*.

|| **TUTTI** (tou-tti), *s. m. pl.* || 1° Terme de musique. Tous les instruments de l'orchestre pris ensemble. Allons, tutti ensemble. || 2° *Au mag.* Phrase musicale jouée par tous les instruments de l'orchestre ensemble. Reprenons au tutti. De beaux tutti. Par un noble tutti l'ouverture commence, ACADEMIE RAT, *Maître de chap.* I, 4. || 3° Tutti quanti [italien, tous tant qu'ils sont], tous ceux qui sont là, gens de même farine. La reine me parla tout bas des lanternops de ma maîtresse, que si c'était été une couche..... le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin tutti quanti. Qui sait savez ce que c'est que de retenir le mot de tont ee qu'on trouve en chemin, SRV. 299. Les Lamartinière, les Reboulet et les tutti quanti, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 101.

— ÉTYM. Ital. *tutti*, de *tutto* (voy. TOUT).

|| **TU-TU-BAN-BAN**, *s. m.* La musique des montreurs d'ours (onomatopée de la flûte et du tambour). On dit aussi tu-tu-pan-pan.

TUYAU (tu-ié ; plusieurs disent tu-ïé), *s. m.* || 1° Petit canal de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, etc. Tuyau de fontaine. Les tuyaux d'une conduite de gaz. Les tuyaux d'un poêle. || En tuyaux d'orgue, se dit d'objets rangés à côté l'un de l'autre et dont la longueur est décroissante. Les pennes de l'aigle sont en tuyaux d'orgue comme dans le faisan, et non point toutes égales, BUFF. *Ot.* I, IV, p. 154. || Tuyau de poêle, se dit, par plaisanterie, du chapeau rond que portent les hommes. || 2° Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. || Tuyau dévoyé, tuyau de cheminée qui est détourné de la direction verticale. || 3° Ouverture et canal d'une foisse d'aisances. || 4° Le bout creux de la plume des oiseaux, par opposition à la tige. Les pennes, les barbes, les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux, BUFF. *Quadrupèdes*, t. VI, p. 178. Tige creuse du bile et de certaines plantes. Quand le fruit de Cérès De ses tuyaux dorés enrichit nos guérets, THOMAS, *Marianne*, I, 3. Vers le XIV° siècle, en même temps que les hosties étaient substituées au pain, les fidèles qui vinrent recevoir la communion, burent le vin, non plus à même le calice, mais en humant, au moyen d'un chalumeau ou tuyau, le liquide consacré, DE LABORDE, *Émaux*, p. 320. || 6° Par extension, tout ce qui a la forme d'un tuyau. Pour aspirer quelque liquide, les livres servent de tuyau, et la langue sert de piston, BOSS. Conn. IV, 2. || Familièrement. Parler dans le tuyau de l'oreille, dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille, parler bas, en secret à quelqu'un. || 7° Cros pli cylindrique qu'on fait à du linge empesé, surtout à une garniture, à une dentelle ou bande de tulle ou de mousseline. Il y a de gros et de petits tuyaux. || 8° Se dit de plusieurs coquilles. || 9° Tuyau à tonnerre, synonyme de quenouil.

— SYN. TUYAU, TUBE. Tube est un terme de science ; tuyau est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de tubes ; nous employerons différentes sortes de tuyaux pour conduire les liquides. En outre, le tube est en géné-

Digitized by Google

ral un corps d'une telle figure; le tuyau est plutôt un ouvrage propre pour tel usage.

— HIST. XIIe S. Ci naist de la chanson et racine et tuiax[branche], Dont li chans et li dis est mirables et bax, Sax. fr. || XIIIe S. Puis qu'il [les bêtes] devenu sont grani, et qu'il veulent monter en tuel, BEAUM. LIT. 61. Cil fet [ce félon, Renard].... Qui quatre des tuiax n'a tret De la desire et de la quoe. *Ren.* 7384. || XIVe S. Elle bouta son pié dedans le tuel de la caisine, DU CANGE, *tuellus*. Une cuiller d'or et un tuyau d'or à administrer et recevoir le corps N. S., DE LABORDE, *Émaux*, p. 530. Prenez un tuel, et le boutez entre cuir et char, et le souffle. *Ménagier*, II, 8. || XVe S. J'ai veu qu'on ne soulait querir Que soies à quinze tuyaux, lasqués et bien riches et bauls chappeaux, COQUILL. *Droits* nouv. En manière d'une cief à tuel, DU CANGE, *tuellus*. || XVIe S. Aussi sont tres proprement faites plusieurs sarbres en canon, cornuchet, tuiau, flustean; aussi ditte telle sorte d'entee, des instruments de ce nom, O. DE SERRES, 870.

— ETYM. Provenç. et espagn. *tudel*; de l'anc. haut-allem. *tôda*; dan. *tud*; holland. *tuit*, tuyau d'après Diez, qui rejette le lat. *tubellus* proposé par Ménage, à cause que *tubellus* n'a pu donner *tudel*.

† **TUYAUTAGE** (tu-io-ta-j'), *s. m.* || 1° Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur. || 2° Terme de repoussage. Action de tuyauter. Le tuyautage d'un bonnet.

† **TUYAUTER** (tu-io-té), *v. a.* Terme de repoussage. Former des plis au forme de TUYAU, avec un fer rond à une étoffe ou à une garniture de dentelle, de tulle ou de mousseline, dans le but de tuyautés. || S. m. Un tuyauté, une étoffe tuyautée. Un tuyauté formant jabot. || Disposer les plis d'une étoffe, principalement d'une coiffure, de manière à former une garniture de petits tuyaux.

† **TUYAUTERIE** (tu-ié-te-ri), *s. f.* Fabrique de tuyaux.

TUYÈRE (tu-iè-r'; plusieurs disent tui-iè-r'), *s. f.* Tube conique en métal, par lequel le vent d'un soufflet dans un fourneau, et dans lequel est engagée la buse du soufflet. || Terme de serrurerie. Canal de fer figuré qui sert à conduire le vent du soufflet dans le forge.

— ETYM. *Tuyau*.

† **TYLAIRE** (ti-lè-r'), *s. m.* Terme de zoologie. Parties dénudées, sous les doigts et le talon d'un mammifère. || Saillie que forme, à chaque articulation, le dessous des doigts des oiseaux.

— ETYM. TYLOSE, diminut. de TYLE, callosité.

† **TYLOMA** (ti-lo-ma', *s. m.* Terme de médecine. Callosité de l'épiderme, ou callosité en général.

— ETYM. TYLOSE, callosité.

† **TYLOSE** (ti-lô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Cor aux pieds, œil de perdrix, callosité.

— ETYM. TYLOSIS, callosité.

TYMPAN (tin-pan), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Cavité de forme irrégulière creusée dans la base du rocher, tapissée par une membrane, et communiquant au pharynx par la trompe d'Eustache, et constituant l'oreille moyenne. Nous même qu'aucun objet extérieur frappe nos oreilles, nous y sentons certains bruits qui ne peuvent guère arriver que de ce que, par quelque cause interne que ce soit, le tympan est ébranlé, nous CONN. DE, *Log.* || Fig. [Un écrit du roi de Prusse] qui a fort choqué le tympan de toutes les oreilles pieuses, VOLT. *Lett. Thériot*, 11 fév. 1760. || La membrane du tympan, membrane tendue entre l'oreille moyenne et l'oreille externe. || Un bruit à briser le tympan, le tympan de l'oreille, un bruit très-éclatant et très-fort. || 2° Terme d'imprimerie. Feuille de parchemin, ou morceau d'étoffe étendu sur un châssis de bois, on y met des feuilles à imprimer. || 3° Terme d'architecture. Espace uni qui se trouve encadré par les trois cornelets d'un fronton, et dans lequel on place parfois des statues, des bas-reliefs, des ornements. || Tympan d'arcade, espace triangulaire qui résulte d'une arcade circonscrite par des lignes droites. || Le dit d'un prédestal. || 4° Panneau de bois renfermé entre des moulures. || 5° Terme de mécanique. Pignon enté sur un arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue. || Roue creuse dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour la faire tourner. || Machine destinée à relever les rivières. || 6° Tambour creux mobile autour de son axe, dans lequel sont des clavons en spirale par l'intermédiaire desquelles on élève de l'eau, en faisant tourner le tambour.

— HIST. XIIe S. Les hommes feront un architrave, frise et corniche, et tympane, et frontispice, PALISSY, 68.

— ETYM. Lat. *tympanum*, tambour, du grec τύμπανον, qui vient de τύπτω, frapper. Dans l'ancienne langue *tympan* signifiait tambour: XIIe S. Estrumens, psalterie, tympans.... *Rois*, p. 83.

† **TYMPANAL** (tin-pa-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. On en forme d'abord ou du tube sur lequel est tendue la membrane du tympan, inséré à une cannelure qu'il présente à sa partie interne. || *Adj.* Cercle, cadre, os tympanal.

— ETYM. *Tympan*.

† **TYMPANIQUE** (tin-pa-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au tambour. || *S. f.* La tympanique, art d'exercer des battements de tambour. || Terme d'anatomie. Qui a rapport à la cavité du tympan. || 2° Terme de médecine. Son tympanique, son semblable à celui du tambour, et donné par les cavités closes qu'un gaz emplit.

TYMPANISÉ, ÉE (tin-pa-ni-zé, zée', *part. passé* de tympaniser. Tympanisé par l'avocat de sa partie.

TYMPANISER (tin-pa-ni-zé), *v. a.* || 1° Faire connaître à grand bruit (emploi vieilli). Tympaniser pour publier un divertissement ou mot de raillerie qui ne doit jamais être employé en une matière sérieuse, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 479, dans POUGENS. *Je n'hasarde point écrits tous vos gens à latin*. Et principalement ce monsieur Trissotin : C'est lui qui, dans des vers, vous a tympanisées; Tous les propos qu'il tient sont des chefs-d'œuvres, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Vous ne devriez jamais vous résoudre à être tympanisée trois fois de suite à haute voix dans une église [publications de mariage], ROUSS. *Lett. gal.* II, 36. || 2° Decrier bautement quelqu'un, déclamer contre lui. Et, s'il faut que sur vous on ait la moindre prise, Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise, SOU. *Ec. des fem.* I, 1. Dans le monde elle me décriera, Et sa madame Arbas me tympanisera, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 1. On se croirait humilié, plus que honté que je me suis prêté à un arrangement, et l'on me tympanisait de toutes les manières, TH. LECLERCQ, *Pren.* I, 2. Je me donne pour quitte de vous tympaniser, c. *refl.* Être tympanisé, devenir ridicule. Chez oldé, ne craignez pas que je me tympanise Par l'indiscrète couverture d'un trou plus grand que mes besoins, J. AUTOUR, *Reponse d'Ubaldine*.

— HIST. XIIe S. Lorsque quelqu'un estant majeur est trouvé se gouvernant, dessiper et destruire ses biens mettre en ruine... celle qui le curatelle ou soit de la riochette, ce que l'on nomme estre tympanisé, NOUE. *Const. gén.* I, 3, p. 1011.

— ETYM. Lat. *tympanizare*, jouer du tambour, de *tympanum*, tambour; ou XVe siècle, *tympaniser* s'est dit pour imprimer, timbrer.

† **TYMPANISTE** (tin-pa-ni-s'), *s. m.* Terme de médecine. Etat d'un organe atteint de tympanite.

— ETYM. VOY. TYMPANITE.

† **TYMPANITE** (tin-pa-ni-t'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Gonflement de l'abdomen produit par le développement de gaz dans le tube digestif. || 2° Tympanite stomachale, dégagement de gaz dans le péritoine avec ou sans perforation de l'intestin. || 3° En vétérinaire, formation et accumulation de gaz dans le tube digestif, plus particulièrement dans le rumen des bêtes bovine et ovine, dite aussi indigestion gazeuse.

— HIST. XVIe S. Quelquefois les viscères, comme vessie, rate, intestins, en sont remplis [d'air], comme en tympanites, PARÉ, V, 15.

— ETYM. Provenç. *timpanitire*; ital. *timpanite*; du latin *tympanites*; grec, τυμπανίτης, de τύμπανον, tambour.

TYMPANON (tin-pa-non), *s. m.* Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois. Tambours, tambourins, timbales, tymponons et cymbales [la paire].... *Tarifs des douanes*, 1849, p. 53.

— ETYM. Τύμπανον, tambour.

† **TYMPE** ou **TIMPE** (tin-p'), *s. f.* Pierre maçonnée, à la partie antérieure d'un fourneau de forge.

† **TYNDARIDES** (tin-da-ri-d'), *s. m. pl.* Les fils de Tyndare, Castor et Pollux. Tyndarides brillants, dont l'éclat toujours pur Des turbulentes mers blanchit le noir azur, Ô célestes gémeaux..... MILLEV. *Eleg. tu, Donné*.

TYPE (ti-p'), *s. m.* || 1° Empreinte qui sert à faire d'autres empreintes. || Caractères d'imprimerie. Le beaux types. Il faut consulter l'art typographique dans la mobilité des types, qu'elle qu'en soit la matière, et annonce qu'il va prouver que Laurent Coster a la premier employé des caractères mobiles de bois, DAUNOU, *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 494. || Espèce de copie par impression; ce qui résulte d'un cop frappé, imprimé. || 2° Par extension, modèle original. Selon les platoniciens, les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées, *Mém. de l'Acad.* Ce juge qui a fait prendre les produits de notre raison pour une espèce de type idné, BENTH-TYRACY, *Instit. Hém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 504. || 3° Objet qui fait autorité comme modèle. Ces quatre types de l'ancienne coudée égyptienne en constate et maintenant irrévocablement la valeur, ORIARD, *Instit. Hém. science*, t. IV, p. 607. || Terme de peinture et sculpture. Image qui fait autorité, et qui sert de règle pour d'autres images semblables. || 4° Terme de minéralogie. Type ancestral, l'ensemble des cristaux dont les systèmes d'axe sont semblables, et dans lesquels les formes primitives sont analogues, quoique souvent différer par la valeur des angles. || 5° Terme de chimie. Types chimiques, système ou assemblage de molécules hétérogènes, dans lequel une ou plusieurs molécules peuvent être remplacées par d'autres, sans que la nature chimique du système entier soit troublée. Quand le chlore, le bromre, l'oxygène, etc. ou un radical composé se substituent à l'hydrogène ou à un autre corps simple ou à un radical composé, le nouveau corps chloré, bromé, etc. qui en résulte et le corps dont il dérive, sont dits appartenir au même type chimique. || Combinaisons appartenant au même type chimique, celles qui renferment le même nombre d'atomes, et dont les propriétés chimiques fondamentales sont les mêmes. || 6° Nom donné à une classification des sucres bruts, faite par le commerce et consacrée par le législateur, ayant pour base leur richesse saccharine présumée. || 7° En botanique, on dit qu'un genre de plantes sert de type à une famille, lorsqu'il contient le plus grand nombre des caractères communs aux autres genres de la même famille. Ainsi le genre ortie sert de type à la famille des urticées. On donne à la famille un nom dérivé de celui du genre type. Presque toujours un genre de plantes est formé lui-même d'après une espèce type. || 8° En zoologie, une des trois divisions primaires du règne animal, selon Blainville, fondée sur la forme générale du corps qui traduit extérieurement celle des appareils de la locomotion et de l'innervation. || Dans la classification de Cuvier, type est synonyme d'embranchement, et alors il y en a quatre, savoir: les vertébrés, les articulés, les mollusques et les rayonnés. || 9° Ensemble des caractères distinctifs d'une race. Le type européen. || Caractère, portrait original et fortement tracé. || 10° Symbole. Ces secrets du ciel [les mystères], sans parler de leur partie mystique, sont peut-être le fond des lois morales et physiques du monde, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 8. || Particulièrement. Il se dit de ce qui, dans l'Ancien Testament, est regardé comme la figure du Nouveau Testament. Tous les justes de la loi et de l'âge des patriarches n'avaient été que les types imparfaits du Christ, MASS. *Avent, Circoncision*. || 11° Figure symbolique empreinte sur une médaille. Le type de cette médaille est une Pieté. || 12° Terme d'astronomie. Description graphique. Le type des éclipses est d'un grand secours. || 13° Terme de médecine. Ordre dans lequel se montrent et se succèdent les symptômes d'une maladie; il est continu, intermittent ou rémittent. || 14° Le Type, édit de l'empereur Constant II au sujet des monothélites.

— HIST. XVIe S. Il n'y a sories de livres au monde, j'entends des recouvrables, et qui ont passé sous le tippe de l'impression, qui ne soit en la librairie de.... CARL. I, 46.

— ETYM. Lat. *typus*, de τύπος, qui vient de τύπτειν, frapper, sanscr. *tup*, *tuph*, frapper, lurr.

† **TYPÉ, ÉE** (ti-pé, pée), *adj.* Néologisme. Formé sur le type, le modèle du. Alfred.... typé comme MURRAY, TEFFFER, *Voy. I*, 3e journée.

† **TYPHACÉES** (ti-fa-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones, composée de plantes herbacées, aquatiques, à rhizome rampant, à tiges cylindriques, sans nœuds; ayant pour type la massette (*typha*).

— ETYM. TYPH. nom grec d'un roseau.

† **TYPHIQUE** (ti-fi-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui est relatif au typhus. || Matière typhique, substance d'un blanc ou d'un gris jaunâtre, qui existe souvent dans l'épaisseur des plaques de Peyer et des follicules isolés tuméfiés durant la dothié-

Digitized by Google

nontérie. || *S. m.* Un typhique. un malade du typhus. Dans les parcs on dresse des tentes pour les cholériques et les typhiques, *Monit. univ.* p. 1092, 1re col. 7 août 1867.

† **TYPHLITE** (ti-flit'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du cæcum.

— ETYM. Τυφλὸς, aveugle.

† **TYPHLO-DICLIDITE** (ti-flo-di-kli-di-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la valvule iléo-cæcale.

— ETYM. Τυφλὸς, aveugle, cæcum, et δικλὶς, valvule, de δὶ, deux, et κλὶς, clef.

† **TYPHLOGRAPHIE** (ti-flo-gra-f'), *s. m.* Instrument permettant aux aveugles d'écrire.

— ETYM. Τυφλὸς, aveugle, et γράφειν, écrire.

† **TYPHOÉMIE** (ti-fo-é-mie), *s. f.* Terme de médecine. Altération du sang par les substances ou les miasmes putrides.

— ETYM. *Typhus*, et αἷμα, sang.

† **TYPHOÏDE** (ti-fo-i-d'), *adj.* Terme de médecine. Qui a les caractères du typhus. || Fièvre typhoïde, voy. DOTHIÉNENTÉRIE. || Affections typhoïdes, diverses maladies aiguës dans le cours desquelles on observe souvent un ensemble de phénomènes généraux qui ont la plus grande ressemblance avec ceux du typhus. Lorsque la fièvre est maligne ou typhoïde, la peau est terne, au visage principalement, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 391.

— ETYM. *Typhus*, et εἶδος, forme.

† **TYPHOMANIE** (ti-fo-ma-nie), *s. f.* Délire dans le typhus; manie consécutive au typhus.

— ETYM. *Typhus*, et μανία.

‡. **TYPHON** (ti-fon), *s. m.* Nom d'une divinité égyptienne, qui était regardée comme la source de tous les maux (devenue, chez les Grecs, le géant Typhon).

‡ 2. **TYPHON** (ti-fon), *s. m.* Terme de géologie. Grandes masses minérales non stratifiées, comme celles que présentent les granits, les porphyres.

— ETYM. Τυφὼν, le géant Typhon, représentant les régions infernales, souterraines.

† 1. **TYPHONIEN, ENNE** (ti-fo-niin, niè-n'), *adj.* Qui est relatif à Typhon, le deux du mal. Enfin l'Odieux (c'est le nom que reçoivent tous les monstres a vaincu tous ses ennemis; il a renversé les montres typhoniens et forcé le passage, FR. LENORMANT, *Sur les Egyptiens*, t. I, p. 160, 1re éd.

— ETYM. *Typhon* 2.

† 2. **TYPHONIEN, ENNE** (ti-fo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit de terrains primitifs non stratifiés, mais granitoïdes.

— ETYM. *Typhon* 3.

TYPHUS (ti-fus'), *s. m.* Terme de médecine. Fièvre continue et contagieuse qui naît de l'encombrement des hommes dans les prisons, les hôpitaux, les casernes, les vaisseaux, etc. et qui présente un trouble du système nerveux, un état morbide des membranes muqueuses, et presque toujours une éruption pétéchiale. || Typhus abdominal, nom que les Allemands donnent à la dothiénentérie ou fièvre typhoïde. || Typhus aortique, maladie qui a certains rapports avec la fièvre typhoïde. || Typhus ictéroïde, typhus des tropiques, typhus d'Amérique, nom donné à la fièvre jaune. || Typhus d'Orient, la peste. || ‡ Terme de vétérinaire. Maladie de l'espèce bovine éminemment contagieuse, qui présente les caractères de la phlegmasie sur-aigue gastro-intestinale, avec les signes de l'empoisonnement miasmatique : on a distingué deux variétés : le typhus contagieux et le typhus charbonneux.

— ETYM. Τῦφος, espèce de maladie, et aussi orgueil, proprement vapeur, de τύφειν, brûler; comparez le sanscrit dhûpa, fumée.

† **TYPHIÉ, ÉE** (ti-fi-é), *adj.* Dont on a fait un type.

TYPIQUE (ti-pik'), *adj.* || ‡ Terme d'histoire naturelle. Caractères typiques, ceux qui se retrouvent qu'à la majorité des corps compris dans un groupe, ou à ceux qui occupent le centre de ce groupe et lui servent en quelque sorte de type. Les crânes typiques pour les races dolichocéphales. || ‡ Symbolique, allégorique. Tous les enfants d'Aaron paraissent porteurs de cette alliance charnelle et typique [l'Ancien Testament], sans avoir besoin d'aucune cérémonie, PÉN. t. VI, p. 422. J'appelle miracles typiques ceux qui sont évidemment le type, le symbole de quelque vérité morale, VOLT. *Quest. mir.* t. L'auteur du pentre humain a voulu joindre au langage des signes, déjà si persuasif, le langage prophétique et typique; il n'aura pas donné à ce langage des caractères moins expressifs qu'à celui des signes, BONNET, *Palingé.* XX, 4.

— ETYM. Lat. *typicus*, de τύπος, dérivé de τύπτειν, frapper.

† **TYPOCHROMIE** (ti-po-kro-mie), *s. f.* Impression typographique en couleur.

— ETYM. *Type*, et χρῶμα, couleur.

TYPOGRAPHE (ti-po-gra-f'), *s. m.* Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie. Jean Stohr, dans une thèse soutenue en 1665, avoue que Gutenberg fut le maître, le propriétaire de la première imprimerie; mais il prétend que Mentellin fut le premier typographe, DAUNOU, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 498.

— ETYM. *Type*, et γράφειν, écrire.

TYPOGRAPHIE (ti-po-gra-fie), *s. f.* || 1° Art de l'imprimerie. Il revendique pour Gutenberg et pour Strasbourg cette [invention] des caractères mobiles de bois, et par conséquent les plus anciens produits de la typographie, DUCHAT, DAUNOU, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 500. La conjecture qui donne une origine chinoise à l'idée première de la typographie européenne, est si naturelle, qu'elle a été proposée avant même qu'on eût pu recueillir toutes les circonstances qui la rendent si probable, ABEL. DE RAC, *Instit. Mém. enscr. et bel.-let.* t. VII, p. 419. || 2° Réunion de tous les arts qui concourent à l'imprimerie. Vous nous rappelez ces beaux jours où les Estienne honoraient la typographie par la science, VOLT. *Lett. Panckoucke*, 28 févr. 1767. || 3° Grand établissement typographique.

— ETYM. Voy. TYPOGRAPHIQUE.

TYPOGRAPHIQUE (ti-po-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la typographie. Fautes typographiques. Il serait à souhaiter que nous recouvrent l'art typographique eussent vos talents; le siècle des Elzevir, des Étienne, des Froben, des Plantin, etc. renaîtrait, VOLT. *Lett. Cailleau*, 1779. L'art typographique ne naquit pas à Strasbourg : il continua d'y être cultivé par les élèves qui s'étaient formés dans l'école de Gutenberg, ROUX, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 257. || Bureau typographique, invention au moyen de laquelle on apprend à lire en faisant à peu près les mêmes opérations que pour apprendre à écrire.

† **TYPOGRAPHIQUEMENT** (ti-po-gra-fi-ke-man), *adv.* D'après les procédés de la typographie.

† **TYPOLITHE** (ti-po-li-t'), *s. f.* Pierre figurée qui porte des empreintes de plantes ou d'animaux.

— ETYM. Τύπος, et λίθος, pierre.

† **TYPOLITHOGRAPHIE** (ti-po-li-to-gra-fie), *s. f.* Manière d'imprimer sur la pierre, qui lasse la faculté d'intercaler dans le texte toute espèce de dessins, d'ornements et de vignettes.

— ETYM. *Type*, et *lithographie*.

† **TYPOLITHOGRAPHIQUE** (ti-po-li-to-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la typolithographie.

† **TYPOMÉTRIE** (ti-po-me-trie), *s. f.* En 1776, Aug. Gottl. Preuschene, diacre à la cour de Bade, publia, de concert avec G. Haas, libraire de Bâle, une demi-feuille in-8° ayant pour titre : Essais préalables sur la typométrie, ou le moyen de dresser des cartes géographiques à la fonte des imprimeurs, CAMUS, *Instit. Mém. hist. et beaux-arts*, t. V, p. 420.

— ETYM. *Type*, et μέτρον, mesure.

† **TYPOPHONIE** (ti-po-fo-nie), *s. f.* Terme de musique. Art, manière de marquer la voix en frappant.

— ETYM. Τύπτειν, frapper, et φωνὴ, voix.

† **TYPOTONE** (ti-po-to-n'), *s. m.* Diapason d'intention récente.

TYRAN (ti-ran'), *s. m.* || 1° Dans l'antiquité, parmi les Grecs, celui qui s'emparait de l'autorité souveraine sur une communauté républicaine, soit qu'il l'exerçât avec modération et douceur, soit qu'il en abusât. Pisistrate fut tyran d'Athènes. C'est ce qu'on appelle un tyran; il ne fait pas le mal par le seul plaisir de le faire; mais le mal ne lui coûte rien, toutes les fois qu'il le croit utile à l'accroissement de sa grandeur, PERR. *Dial. des morts [Solon, Pisistrate]*. Ce fut alors que parut une suite de souverains connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils possédaient d'une autorité absolue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 31. Comme l'usurpation amène et nécessite la tyrannie, les Grecs prirent bientôt le nom de tyran dans la même acception que nous, SAINTE-CROIX, *Instit. Mem. hist. et litt. anc.* t. II, p. 134. || 2° Celui qui a usurpé la puissance souveraine dans un État (sens qui a vieilli). La soif de commander enfanta des tyrans, SOUL. *Sat.* III. Puisqu'il [César] était tyran, il n'eut point de vertus, VOLT. *M. de César*, tr. 3. Les habiles tyrans ne sont jamais punis, in. *Mérope*, 1, 5. On connaît aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes et injustes; Cromwell était un tyran sous ces deux aspects, in. *Dict. phil. tyran*. Les Gaules voyaient, VERTOT. || 3° Prince, usurpateur ou non, qui gouverne avec injustice, avec cruauté, en foulant aux pieds les lois divines et humaines. Aux excès d'un tyran, tout le peuple en fiesse Noyait son souci dans les pots, LA FONT. *Fabl.* VI, 12. Ses yeux indifférents [de Néron] ont déjà le constance D'un demi-tyran [au théâtre] serait indigne d'être regardé : mais l'ambition, la cruauté, la perfidie, poussées à leur plus haut point, deviennent de grands objets, VOLT. *Bél. pol.* 17. J'aimerais autant mettre les valeurs de grand chemin au rang des corps de l'État, que de placer les tyrans au rang des rois, VOLT. *Dial.* XXIV, 1. On appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, et qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins, et n'a point d'autre droit que la violence, in. *Dict. phil. Tyrannie*. Henri VIII était tyran dans son gouvernement comme dans sa famille, et couvert du sang de deux épouses innocentes, comme meurtrier et parricide, in. *Mœurs*, ch. 80. *Tyran*. Les grands le traitaient de tyran [Louis XI], parce qu'il ne leur permettait pas de l'être, DUCLOS, *Mém. sec. de Louis XI*, p. 80. || 4° Par extension. Il se dit de tous ceux qui tyrannisent. Il est le tyran de sa famille. C'est un tyran dans sa maison. Ce chef est un tyran qui opprime ses subordonnés. Et donnons un tyran à ces tyrans du monde [les Romains], CORN. *Pomp.* I, 1. Et la fuite est permise à qui fuit ses tyrans, AC. *Phèdre*, V, 1. Ne se contentant pas de faire la peau tyran à une seule tête, MAIRET, *Sidan.* VI. Telle est l'ingratitude des hommes; plus vous les rendez maîtres de votre cœur, plus ils s'en rendent les tyrans, MASS. *Carême*, *Pécheresse*. Les Romains, après avoir été les tyrans des nations..., VOLT. *Phil.* ch. *Lett. de Memmius*, in. Voilà bien le cruel tyran, le propre d'un tyran qui ne croit jouir de sa liberté qu'autant qu'il trouble celle des autres, J. J. ROUS. *Hél.* IV, 11. Il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible, ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 juin 1766. Lorsqu'il [Aristote] dit que le peuple souverain est un tyran à mille têtes, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 134. || 5° Par comparaison, se dit d'un homme qui tyrannise sa famille, sa maison. || Il est de la force de sa compagnie, il a pris dans sa maison la souveraine autorité d'un tyran. || Fig. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes, BALZ. *Socrate chrétien*, *Discor.* || *Adjectiv.* Je ne fus plus cet homme malhonnête et tyran, qui voulait sacrifier tous mes amis à mon ambition et à mon caprice; on ne parla dans la conversation que de la tyrannie qu'on avait pour moi, ARTZ. *Mém.* t. IV, liv. V, p. 427; dans romans. C'est être fait et tyran de dire : il n'est pas fort, dont je ne me l'estimerai pas; il est pas habile, donc je ne le craindrai pas, PASC. *Pens.* VI, 10, éd. HAVET. || 6° Fig. Il se dit de choses dont on compare l'action à la tyrannie des hommes. Secrets tyrans de ma pensée, Respect, amour, de qui les lois..., CORN. *Ie Veuve*, II, 1. Mon Dieu! que votre amour est un tyran aigre! MOL. *Tart.* IV, 8. L'art est un tyran qui se plaît à gêner ses sujets, et qui ne veut pas qu'ils paraissent gênés, FONT. *Refl. poet.* 121. Ainsi lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux, De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots, VOLT. *Henr.* IV. D'une sainte folie un peuple fuvieux Chanter : Amour, tyran des hommes et des dieux! A. CHÉNIER, *Hermès*, liv. II. L'usage est le tyran des langues, l'usage prévaut sur les règles de la grammaire. || ‡ Ouvrage du grand tyran. Le nom de tyran donne à des monuments doit paraître plus que bizarre, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 287. || Genre d'oiseaux sylvains ou de passereaux de la famille des gobe-mouches.

— HIST. Quelques-uns ont essayé de dire ty-

ranne, par exemple Despotes: mais cela n'a pas réussi; et il faut dire tyran en parlant d'une femme. Cette femme est un tyran domestique. Toutefois Fr. Soulié a employé ce mot dans le style familier. Assurément, mais.... — Il n'y a pas de mais; je veux, j'exige que vous teniez votre parole, entendez-vous? — Soit, tyranne, dit M. de Simon, en embrassant sa femme, *à jour le jour*, § III.

— Hist. IIIe s. Et en la croix vous pendirent tyrant, *Rose*. p. 452. II IIIe s. Ne ja, pour nul destruer, [je] Ne remaindrai avec ces tyrans qui sont cruels à luer. Pour dumer clers et bourjois et serjens, Quenes, *Romancero*, p. 97. [] XIVe s. Et pour ce nous ne disons pas que les tyrannies soient prodigues [prodiguent], Oresme, *Eth.* 166. Je vous delisserai de ceste gent tirant, *Guesel.* 3035. Mesmes vint les Juifs Pierre le roy blasmant; En derrenier de lui l'apeloient tirant, ib. 8918. [] XVe s. Est licite de adompter et endormir par belles paroles les oreilles du tyran, monstr. I, 39. Adone marcha avant le tyrant [bourreau], qui print la royne par la main; si la mena jusque à l'estache, *Percefforest*, I, v, f° 102. [] XVIe s. Il semblioit, quand ils [les huguenots] opinent parlar de moy, qu'ils avoient le bourreau à la queue; aussi m'appeloient-ils ordinairement le tyran, *Mém. de Montluc*, I, p. 87. Mais vous, belle tyranne, aux Xerons comparable, desportes, *Diane*, I, 16.

— Etym. Provenç. *tiran*; catal. *tirá*; espagn. *tirano*; ital. *tiranno*; du lat. *tyrannus*, qui est le grec τύραννος. L'anglais dit *tyrant*; c'est une orthographe qu'il a reçue de l'ancien français, et que l'ancien français, par erreur, avait adoptée, prenant ce mot pour un participe présent.

TYRANNEAU (ti-ra-nnô), s. m. || 1° Terme familier. Tyran subalterne. Si le Mazarin se fait craindre aujourd'hui, il est assuré qu'un temps viendra qu'on ne le craindra plus, et que l'on dira de lui et de quelques autres tyranneaux qui sont nés de lui d'étranges vertels, *mir. hyst.*, *Lett.* I, II, p. 40. Que n'aurait pas fait les autres secrétaires d'Etat, et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneaux dans les provinces? *ar-nau.* 290, 300. Il faut avoir vécu dans quelques pays où ce régime [féodal] subsiste encore, pour savoir combien sont malheureux les serfs des petits seigneurs, tyranneaux indigents qui, pour vivre ou soutenir un luxe obscur, sont réduits à sucer le sang de leurs hommes, Lévêque, *Instit. Marie-Thér. sc. mor. et pol.* I, v, p. 262. || 2° Genre d'oiseaux suivant un de passereaux.

— Hist. XVIe s. Nettoyer la Sicile de plusieurs tyranneaux qui l'oppressoient, mont. III, 251.

— Etym. Dimin. de *tyran*.

† 1. **TYRANNICIDE** (ti-ra-nni-sî-d'), s. m. Meurtre d'un tyran. Arcadius et Honorius publièrent une loi contre le tyrannicide, bonn. *Princ. de politi.* 142.

— Hist. XVIe s. Le tyrannicide que firent Brutus, Cassius et leurs adherents, bonivard, *de Nobiesse*, p. 277.

— Etym. Lat. *tyrannicidium*, de *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer.

† 2. **TYRANNICIDE** (ti-ra-nni-sî-d'), s. m. Celui qui tue un tyran.

— Etym. Lat. *tyrannicida* (voy. tyrannicide 1).

TYRANNIE (ti-ra-nnie), s. f. || 1° Domination usurpée et illégale, bien ou mal exercée (sens ancien). Ils savoient que ce prince magnanime [Charles II] eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie (cromwell); par ses conseils, bons. *Reine d'Anglet.* Je l'avoue franchement, la tyrannie ne me donnait aucun plaisir, rem. *Dial. morts anc.* (Solon, *Pisistrate*). Il [Pisistrate] en avait été pris en borne part, ne servit plus qu'à exprimer la cruauté jointe à l'usurpation du pouvoir, trévoux, *Instit. Mem. sc. mor et pol.* I, II, p. 81. || 2° Gouvernement injuste et cruel, lorsque ou non. Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices, rac. *Brit.* I, 4. Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, la bruy. I. Tous les coups portèrent sur les tyrans, aucun sur la tyrannie, montesq. *Esp.* III, 3. Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? sous aucune; mais, s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs, volt. *Dict. phil. Tyrannie*. La tyrannie à la tribune; et, d'un art tyrannique, Voulant forcer les cœurs dans une république, Il paria fortement sur le commun salut, la *Font. Fabli.* VIII, 8.

— Hist. XIVe s. Et tele chose est plus manifeste en ceste poicte tyrannique, pour ce que elle est très mauveise, oresme, *Eth.* 346. || XVIe s. Quand le peuple gemit soubs le fait tyrannique, d'aub. *Tragiques*, édit. lalanne, p. 81.

— Etym. Lat. *tyrannicus*, de τυραννικός, qui vient de τύραννος, tyran.

TYRANNIQUEMENT (ti-ra-nni-ke-man), *adj.* Avec tyrannie. Nos ennemis veulent tyranniquement rétablir le roi [Louis XIV] à main armée, conduisant sa fierté tyrannique [déférer son petit-fils], bonn. I, xii, p. 347. On peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse de lui-même tyranniques pour les exécuter tyranniquement, montesq. *Esp.* XI, 8.

— Hist. XVe s. Ces mauvais princes qui en usent cruellement et tyranniquement, comm. dans le *Dict. de société*.

— Etym. *Tyrannique*, et le suffixe *ment*.

TYRANNISÉ, ÉE (ti-ra-nni-zé, zée), *part. passé* de tyranniser. Une province tyrannisée par le gouverneur.

TYRANNISER (ti-ra-nni-zé), v. a. || 1° Traiter tyranniquement. Néron tyrannisa l'empire romain. || 2° Avoir une humeur, une conduite impérieuse et violente dans les rapports de société et de famille. Il ne faut pas tyranniser ses amis, parc. *Prov.* II. Faudrait qu'ils déformais, renonçant à vous plaire, Je ne prétende plus qu'à vous tyranniser? rac. *Hist.* 8, 4. Les unes [femmes] se plaignaient d'avoir été tyrannisées par les hommes; les autres se louaient de la facilité avec laquelle leurs amants s'étaient laissé conduire par elles, pour. *Jugem. de Pâtron.* || 3° Il se dit de choses exercant une tyrannie morale. Ma raison, il est vrai, dompte mes sentiments; Mais, quelque autorité que sur eux elle prenne, Souris n'y règne pas, elle les tyrannise, corn. *Poly.* II, 2. Il est tyrannisé par ses passions, rem. *Tél.* v. On s'aperçut qu'elle n'avait pas tyrannisé ses désirs, hamilt. *Gram.* 16. Cette fureur du jeu qui vous tyrannise, mass. *Carême*, *Sur la communion*.

— Hist. XIVe s. Pisistratus en xxxii ans tyrannisa xvii ans, corneil. *Trésor de mémoire*. Il monstre que en plusieurs manieres ilz [les princes] forvoient et tyrannisent, *le Songe du vergier*, I, 128. || XVe s. Le roi d'Angleterre fait prendre celui qui s'en estoit fui et le fest planter en terre, et très inhumainement tirannisser et mourir, jouve. *des chars, Charles V*, 1830. || XVIe s. Quand la loi du destin qui, depuis ma naissance, Forte me tyrannise..., desportes, *Elegies*, 3, 8.

— Etym. *Tyran*.

† **TYRANNISEUR** (ti-ra-ni-zeur), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme de *essène*.

— Etym. Τύραν, fromage.

† **TYROGLYPHES** (ti-ro-gli-f'), *s. m. pl.* Terme d'histoire naturelle. Genre d'arachnides acariens, à corps légèrement resserré sur les flancs, ainsi nommés parce qu'ils vivent sur les peaux de fromage.

— Etym. Τύρος, fromage, et γλύφειν, sculpter.

† **TYROLIENNE** (ti-ro-li-ènn'), *s. f.* Sorte de chanson montagnarde à trois temps, qui s'exécute en franchissant avec un accent particulier, et à l'aide de certains coups de gosier, d'assez grands intervalles, dans lesquels on passe de la voix de poitrine à la voix de tête. || Danse ou valse du Tyrol.

† **TYROSINE** (ti-ro-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de l'action de la potasse sur la caséine, sur la fibrine ou l'albumine sèche.

— Etym. Τύρος, fromage.

† **TYRTÉEN, ENNE** (tir-té-in, è-n'), *adj.* Se dit d'un chant pareil à ceux de Tyrtée, célèbre poète lyrique et guerrier, parmi les Grecs.

TZAR, s. m. Voy. tsar.

† **TZIGANE** (tzi-ga-n'), *s. m.* Synonyme de tzingari. || Le tzigane, langue des tzingaris; ce parait être un dialecte indien très-corrompu.

† **TZINGARI** (tzin-ga-ri), *s. m.* Nom de vagabonds qui marchent par petites bandes, qui disent la bonne aventure, exercent de petits métiers, et dont l'origine paraît indienne.

Digitized by Google

U, *s. m.* || 1° La cinquième des voyelles et la vingt et unième lettre de l'alphabet. Un grand U. Un petit u. M. *Jourdain* : Et toi, sais-tu bien comme il faut faire pour dire un u ? — Nicole : Comment ? — M. Jourdain : Oui ; qu'est-ce que tu fais quand tu dis u ? — Nicole : Quoi ? — M. Jourdain : Dis un peu u, pour voir. — Nicole : Eh bien ! u. — M. Jourdain : Qu'est-ce que tu fais ? — Nicole : Je dis u. — M. Jourdain : Oui ; mais quand tu dis u, qu'est-ce que tu fais ?... Tu allonges les lèvres en dehors, et approches la mâchoire d'en haut de celle d'en bas : u, vous-tu ? je fais la *moue*, u, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || 2° On distingue autrefois deux sortes d'u, l'u voyelle et l'u consonne qui est le *v*. || 3° Il se met après le *g* quand on veut donner au *g* un son dur devant *a* et *i* : guenon, guide. || 4° On met un tréma sur l'u quand on veut indiquer qu'il se prononce séparément de la voyelle qui la précède : Esaü, Saül. || 5° Membre d'U ; les treillageurs nomment ainsi les parties de leurs ouvrages d'une forme longue et étroite, comme les barreaux, les bandeaux, etc. lesquels sont remplis par des compartiments disposés en chevrons frisés en forme d'U, ou pour mieux dire de V. L'usine de la Franche-Comté fabrique les nouveaux fers spéciaux dits fers à U, etc. dont l'usage est encore peu répandu. CH. GARNIER, *Monit. unif.* 6 sept. 1867, p. 1281, 3e col.

— HIST. XVIe S. Ja voy toutes les nations-de l'Europe incliner en cette opinion, et qu'il n'y a que nostre France où l'on prononce l'u comme nous faisons. PASQUIER, *Lettres*, I, 1, p. 147.

— ETYM. *U* latin.

UBIQUISTE (u-bi-kuis-t'), *s. m.* || 1° Dans l'université de Paris, docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière. La simple licence que j'eusse faite comme ubiquiste, l'abbé WORELLET, *Mém.* t. 1, p. 7, dans POUGENS. || 2° Familièrement. Il est ubiquiste, se dit d'un homme qui se trouve bien partout. Il se dit, par exagération, d'un homme qui voyage très-fréquemment et très-rapidement, de sorte qu'il paraît être dans plusieurs endroits à la fois. || 3° Sorc. d'ubiquitaire.

— ETYM. Lat. ubique, partout.

UBIQUITAIRE (u-bi-kuit-t'r), *s. m.* et *f.* || 1° Luthérien qui admet que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout. Le raisonnement des ubiquitaires, qui attribuent à Jésus-Christ d'être partout, même selon la nature humaine, ROSS. For. x, 70. || 2° *Adj.* Terme didactique. Que se trouve en tous lieux. Des médecins prétendent que la phthisie pulmonaire est une maladie ubiquitaire.

— ETYM. Voy. UBIQUITÉ.

UBIQUITÉ (u-bi-kui-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est partout. L'accord de la prescience [de Dieu] avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son ubiquité, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* oct. 1737. *Sur la liberté.* Le gouvernement est partout aujourd'hui, et cette ubiquité s'étend jusqu'à nos danses, P. L. COURIER, *Petit pour les enfiag.* || Familièrement. Il est doué du don de l'ubiquité, se dit d'un homme qui est partout, qu'on voit partout. || 2° Opinion des luthériens ubiquitaires. Au lieu que Melanchthon tâchait alors d'affaiblir la doctrine de Luther sur la présence réelle, Illyrie et ses amis l'outraient jusqu'à établir l'ubiquité, ROSS. Var. VIII, 16.

— ETYM. Voy. UBIQUISTE.

† **UDOMÈTRE** (u-do-mè-tr'), *s. m.* Voy. PLUVIOMÈTRE.

— ETYM. Lat. *udus*, humide, et μέτρον, mesure.

† **UDOMÉTRIE** (u-do-mé-tri), *s. f.* Emploi de l'udomètre.

† **UDOMÉTRIQUE** (u-do-mé-trik'), *adj.* Qui a rapport à l'udométrie. Observations udométriques.

UHLAN (u-lan) : l'u se prononce avec une demi-aspiration, c'est-à-dire qu'on ne fait avec lui aucune liaison : les uhlans, le uhlan, ce uhlan). *s. m.* Cavalier armé de lance, dans l'armée autrichienne : il a de la passé dans l'armée allemande. [On cerit aussi hulan ou houlan.

— ETYM. Allem. *Uhlan*, du polonais *ułan*, lance.

UKASE (u-ka-z'). *s. m.* Édit du tsar.

— ETYM. Russe (ancien slave), *ukasati*, indiquer, de *kasati*, montrer.

† **ULCÉRATIF, IVE** (ul-sé-ra-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui a la propriété d'ulcérer.

— HIST. XVIe S. La salamandre a une vertu chaude, corrosive et ulcerative, PARÉ, XXII, 28.

— ETYM. *Ulcérer* ; prov. *ulceratiu*; esp. *ulcerativo*.

ULCÉRATION (ul-sé-ra-sion ; de ces, en cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Formation d'un ulcère, travail morbide qui a pour effet la solution du continuité d'un tissu, avec perte de substance. || 2° Solution de continuité des parties molles avec perte de substance, plus ou moins ancienne, accompagnée de suppuration et entretenue par un vice local ou par une cause interne. || 3° Ulcère superficiel.

— HIST. XVIe S. La cure universel et particulier de plaies et de contusions et de ulcerations, B. DE MONDEVILLE, f° 4.

— ETYM. Provenç. *ulceracio*; espagn. *ulceracion*; ital. *ulcerazione*; du lat. *ulcerationem*, de *ulcerare*, ulcérer.

ULCÈRE (ul-sè-r'), *s. m.* || 1° Plaie ancienne et ne tendant pas à cicatrisation. Vers l'âge de quatorze ans le jeune Boerhaave fut attaqué d'un ulcère malin à la cuisse droite, VOLTA. *Boerhaave*. || Fig. Dieu coupe jusqu'au vif pour guérir l'ulcère de notre cœur, FÉN. t. XVIII, p. 422, [Sodome et Gomorrhe] chaque soir recélait quelque mystère immonde, Et, comme un double ulcère, elles semillaient le monde, VOLT. *Orientales*, 1. || 2° Ulcère au poumon, MOL. *Mal. imag.* III, 3. Il est autrefois comme synonyme de phthisie pulmonaire. Les fatigues de son métier, très-pénible par lui-même, et plus pénible pour lui que pour tout autre, lui causèrent un mal de poitrine si violent, qu'on lui crut un ulcère au poumon, FONTEN. *du Verney*. || 3° Ulcère annuaire ou de Cochinchine, mal qui débute toujours par un gonflement douloureux sur des taches rouges accompagnées de cuisson ou de démangeaison légères ; au milieu de ces taches se forme un point dur qui se développe jusqu'à prendre le diamètre d'une pièce d'un franc. || 4° Ulcère contagieux de Mozambique, maladie désignée, à l'île de la Réunion, sous le nom de pian, mais qui diffère du pian véritable décrit par les dermatologues. || 5° Ulcère de la Nouvelle-Calédonie, plaie à laquelle succède un ulcère qui ne creuse pas, mais rongo et s'étend superficiellement en soulevant peu à peu l'épiderme. || 6° Ulcère perforant de l'estomac, destruction plus ou moins étendue de la muqueuse de l'estomac, en dehors de l'existence de toute production ayant formé de tumeur. || 7° Ulcère syriaque, BOM, chez les anciens médecins grecs, de l'empire diphthéritique. Il se déclare des arbres, plaie ayant son siége dans la système lymphatiques des végétaux arborescents, sur les tiges, les rameaux ou les racines.

— HIST. XIIe S. Dès le XIIe siècle, l'usage hésitait sur le genre de ce mot. M. Chapelain condamne ceux de la cour qui ont fait ulcère féminin ; il est masculin, VAUGEL, *Rem. not. Th. Corn.* I, p. 413, dans POUGENS.

— SYN. ULCÈRE, PLAIE. La plaie résulte de l'action d'un corps étranger ; la cause de l'ulcère est inhérente à l'économie. La plaie est toujours idiopathique ; l'ulcère toujours symptomatique. La plaie tend essentiellement à la guérison, parce que l'action de la cause a été instantanée ; l'ulcère tend, au contraire, à s'agrandir, avec perte de substance, parce que la cause en est subsistante. Le traitement de la plaie est purement chirurgical, celui de l'ulcère est plutôt médical.

— HIST. XVIe S. Le vice laisse comme un ulcere en la chair, une repentance en l'ame, qui toujours s'esgratigne et s'esseingnant elle mesme, MONT. III, 259. Une personne pourrie d'ulceres, AMYOT, *Comm. Ires les poët.* 10. Il lui demandoit quelque medecine pour guarir un petit ulcere qu'il avoit au bout de l'ongle, IB. *Comm. si faut oüir*, 18.

— ETYM. Genev. *une ulcère* : du lat. *ulcus, ulceris*, qui tient au grec ἕλκος, ulcère.

ULCÉRÉ, ÉE (ul-sé-ré, ée), part. *passé* de ulcérer. || 1° Atteint d'ulcération. Sa main droite est toujours ulcérée, ROSS. *Lett. abb.* 234. || Fig. Une conscience ulcérée, une conscience pressée de remords. || 3° Fig. En proie à une souffrance morale. Nous nous plaignons.... que le cœur est trop ulcéré pour sentir autre chose que ses propres malheurs, MME. *Arvent, Affect.* || 3° Animé d'un ressentiment comparé à un ulcère. Crains des cœurs ulcérés.... Idolâtres de Rome et cruels par devoir, VOLT. *Mort de Cés.* I, 4. Il ne paraît ulcéré de ce que je suis adressé à vous et non pas à lui, IB. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1765. L'homme le plus juste, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont, J. J. ROUSS. 1re *lett. de la Nouv.* Jean-Baptiste Rousseau, ulcéré depuis plusieurs années contre l'Académie, dont ses ouvrages lui avaient fermé la porte, D'ALEMB. *Elog. J. Ant. de Mezm.*

ULCÉRER (ul-sé-ré. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'ulcère, excepté au futur et au conditionnel : j'ulcérerai, j'ulcérerais), v. a. || 1° Produire, causer un ulcère. Eruptions qui ulcèrent la peau. || 2° Fig. Faire naître dans l'cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. Les querelles de la religion achevaient d'ulcérer tous les cœurs, VOLT. *Hist. part.* 67. De quoi surtout m'avait ulcéré, c'est un mot de Grimm, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 49 sept. 1767. || 3° S'ulcérer, v. réfl. Être ulcéré. La plaie s'est ulcérée.

— HIST. XIIe S. Aucune fois, par lonc procès de temps, se ulcere de soi meismes, H. DE MONDEVILLE, f° 27, *verso*. || XVIe S. Il y a quelque presoc..., qui vous ulcere, extraordinaire, indigestible? MONT. IV, 156. Ces locanges demesurées ulceroient le cœur du vieillard soüpçonneux, D'AUB. *Hist.* I, 32. Cette noyre et malicieuse des j'herbes qui ensuivent par la France, IB. ib. I, 96. La matiere repoussée au dedans ulcereroit la partie, PARÉ, V, 12.

— ETYM. Provenç. et espagn. *ulcerar*; ital. *ulcerare*; du lat. *ulcerare*, de *ulcus*, ulcère.

ULCÉREUX, EUSE (ul-sé-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui est couvert d'ulcères. Un corps tout ulcéreux. || Fig. C'était la même Eglise [celle du VIIIe siècle, que celle des premiers siècles], mais devenue malade, infirme, ulcéreuse, AYMON, *Actes nouv. Test.* 3e préf. t. I. || 2° Qui tient de la nature de l'ulcère. Plaie ulcéreuse.

— HIST. XVIe S. Il contracte en son ame une disposition ulcereuse et calarreuse, qui a la fin luy cause une habitude de cholere, AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 31.

— ETYM. Provenç. *ulceros*; espagn. et ital. *ulceroso*; du lat. *ulcerosus*, de *ulcus*, ulcère.

ULÉMA (u-lé-ma), *s. m. pl.* Chez les Turcs, les ulémas, docteurs de la loi, ayant pour fonction d'expliquer le Coran, de présider aux exercices de la religion, de surveiller l'éducation des princes, de rendre la justice au peuple. Le corps des ulémas comprend les imams, qui sont théologiens et prédicateurs ; les muftis, qui sont jurisconsultes ; les cadis, qui sont juges.

— REM. 1. L'Académie, qui dans ses exemples ne donne que le pluriel, et avec raison, y met à tort une *s* à l'le corps des ulémas. || 2. C'est abusivement que l'on dirait au singulier un uléma.

— ETYM. Arabe, *oulemâ*, les savants, pluriel de *alim*, docte.

† **ULEX** (u-lèks'), *s. m.* Nom moderne du genre ajonc (légumineuses), renfermant : 1° l'ulex européen ; 2° l'ulex provençal ou mieux ulex de Le Gall, attendu que ce botaniste, auteur de la flore du Morbihan, a fait remarquer le premier que l'ulex provençal se trouve également dans l'ouest de la France ; 3° l'ulex nain désigné comme universellement répandu, LECOQ, DUCHARTRE.

— ETYM. Lat. *ulex*, sorte de plante ; d'après Pline, un arbrisseau qui ressemble au romarin.

† **ULIGINEUX, EUSE** (u-li-ji-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit des végétaux qui croissent dans les lieux humides. || Terrains uligineux, terrains extrêmement humides.

— ETYM. Lat. *uliginosus*, de *uligo*, humidité naturelle de la terre, contracté de *urtigo*, qui a pour radical *uridus*, humide

Digitized by Google

† **ULITE** (u-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse gingivale.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et la finale *ite*.

† **ULLÉQUE** (ul-lé-k'), *s. m.* Plante de la famille des portulacées cultivée en grand dans le haut Pérou et la Bolivie, *ullucus tuberosus*, Caldas.

† **ULMACÉES** (ul-ma-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dont l'*ulmus*, orme, est le type.

ULMAIRE (ul-mè-r'), *s. f.* Plante dite aussi reine des prés, *spiræa ulmaria*, L. rosacées.

— ÉTYM. Lat. *ulmus*, orme, à cause de la ressemblance des feuilles.

† **ULMA** (ul-me-ri-n), *s. f.* Terme de chimie. La spiréine.

† **ULMARIQUE** (ul-ma-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide ulmarique, synonyme d'ulmarine.

† **ULMATE** (ul-ma-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide ulmique avec une base.

† **ULMINE** (ul-mi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des produits de décomposition de la cellulose.

† **ULMIQUE** (ul-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un acide particulier qui existe dans le terreau et dans l'écorce de l'orme.

— ÉTYM. Lat. *ulmus*, orme.

† **ULNAIRE** (ul-nè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'os cubital.

— ÉTYM. Lat. *ulna*, cubitus (voy. ACNE).

† **ULONCIE** (u-lon-sie), *s. f.* Terme de médecine. Gonflement des gencives.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et ὄγκος, gonflement.

† **ULORRHAGIE** (u-lo-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie par la membrane muqueuse gingivale.

— ÉTYM. Οὖλον, gencive, et ῥαγή, faire éruption.

† **ULOTRIQUE** (u-lo-tri-k'), *adj.* || 1° Terme d'anthropologie. Qui a des cheveux crépus. Les races ulotriques. || 2° Qui est divisé en découpures linéaires nettes et crépues.

— ÉTYM. Οὖλος, frisé, et θρίξ, τριχός, cheveu, poil.

ULTÉRIEUR, EURE (ul-té-rieur, rieu-r'), *adj.* || 1° Terme de géographie. Qui est au delà, par opposition à citérieur. L'Inde ultérieure est au delà du Gange, qui la sépare de l'Inde citérieure. Lucius Annæus Sénèque naquit à Cordoue, ville célèbre de l'Espagne ultérieure, MRMN. *Cl. et Ner.* t. I. || 2° Fig. Qui se fait, qui arrive après. Les nouvelles ultérieures ne confirment pas ce qui se disait. J'envoie au protecteur de l'innocence la réponse des Sirven en marge; nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissements ultérieurs, VOLT. *Lett. Beaumont*, 22 AVR. 1766.

— REM. 1. Ultérieur n'admet aucun degré de comparaison. || 2. Autrefois on faisait toujours en vers ultérieur de quatre syllabes; maintenant on le fait ordinairement de trois.

— ÉTYM. Lat. *ulteriorem*, comparatif de *ultra*, au delà (voy. OUTRE 2).

ULTÉRIEUREMENT (ul-té-rieu-re-man), *adv.* || 1° Par delà, outre ce qui a été dit ou fait. || 2° Postérieurement, ensuite.

— ÉTYM. *Ultérieure*, et le suffixe *ment*.

† **ULTIME** (ul-ti-m'), *adj.* VOY. ULTIME.

ULTIMATUM (ul-ti-ma-tom'), *s. m.* || 1° Terme de diplomatie. Les dernières conditions que l'on met à un traité, auxquelles l'on tient irrévocablement, et surtout celles sur l'inacceptation desquelles s'ensuit une déclaration de guerre. || 2° Par extension, il se dit d'une résolution quelconque, définitive, irrévocable, à laquelle s'arrête un gouvernement, un général d'armée, un homme en homme d'affaires, etc. au sujet d'une chose en litige.

— ÉTYM. Part. passif formé du lat. *ultimare*, toucher à la fin, de *ultimus*, ultime.

† **ULTIME** (ul-ti-m'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est placé au dernier rang. La syllabe ultime d'un mot. || En ce sens, les grammairiens disent quelquefois ultième. || 2° Terme de médecine. Symptômes ultimes, symptômes qui annoncent la dissolution du malade.

— HIST. XVIe S. Sur le point ultime de mescher prochain, CHASTEL. *Expos. sur vér. mal prise.*

— ÉTYM. Prov. *ultim*, esp. et ital. *ultimo*; du lat. *ultimus*, superlatif de *ulter* ou *ultra* (voy. OUTRE 2).

† **ULTIMO** (ul-ti-mo), *adv.* En dernier lieu. || Il s'emploie quelquefois pour désigner le dernier article d'une série, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

† **ULTRA** (ul-tra) || 1° Préfixe qui est employé en composition pour désigner ce qui est au delà des bornes raisonnables. || 2° *S. m.* Ultra, homme voulant aller au delà de ce que désire son parti. Les révolutions ont leurs ultras, comme les restaurations, DUVERGIER DE HAURANNE, *Journ. offic.* 1er mars 1873, p. 1486, 2e col. || Particulièrement. Dénomination donnée, pendant la Restauration, à ceux qui voulaient pousser à leurs dernières conséquences les principes de la royauté de droit divin. Que me faut-il à moi? culbuter les ministres; pour cela les ultras sont aussi bons que d'autres, P. L. COUR. 2e *lett. particul.* Ultras, c'est moi qu'il faut nommer, BÉRANG. *le Ventru aux élections de 1819.* || 3° Par extension, il se dit de tous ceux qui exagèrent quelque théorie. Les ultras de la ligue engagèrent les combattus que ceux du droit divin, CIVILLES-FLEURY, *Journ. offic.* 3 MARS 1872, p. 1530, 3e col. || 4° Nec-plus-ultra, VOY. NON-PLUS-ULTRA.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà (voy. OUTRE 2).

† **ULTRA-CHIMIQUE** (ul-tra-chi-mi-k'), *adj.* Rayons ultra-chimiques, rayons au delà des rayons chimiques du spectre solaire.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, outre, et *chimique*.

† **ULTRA-ELLIPTIQUE** (ul-tra-è-li-ptu-k'), *adj.* Terme de mathématique. VOY. HYPERELLIPTIQUE.

† **ULTRA-LIBÉRAL, ALE** (ul-tra-li-bé-ral, ra-l'), *adj.* Se dit de ceux qui poussent les doctrines libérales jusqu'à leurs conséquences extrêmes. || Se dit aussi de choses. Opinions ultra-libérales.

† **ULTRA-LIBÉRALISME** (ul-tra-li-bé-ra-li-sm'), *s. m.* Système des ultra-libéraux.

† **ULTRA-MONDAIN, AINE** (ul-tra-mon-din, dè-n'), *adj.* Qui est au delà du monde, de notre monde.

— ÉTYM. Lat. *ultramundanus*, de *ultra*, au delà, et *mundus*, monde.

ULTRAMONTAIN, AINE (ul-tra-mon-tin, tè-n'), *adj.* || 1° Qui habite au delà des monts. || Particulièrement, qui est situé, qui habite au delà des Alpes. || Substantivement. Les ultramontains. Ne vous étonnez pas qu'il donne pour modèle à des ultramontains un auteur sans brillants; Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens, LA FONT. *Poëmes mêlées*, LIX. || Par rapport aux Italiens, les gens de la France, l'Allemagne, etc. Le peuple romain haïssait beaucoup plus les ultramontains que les papes, VOLT. *Moeurs*, 71. || 2° Il se dit des maximes de la cour de Rome qui soutiennent la puissance ecclésiastique, et de ceux qui les appuient. Principes ultramontains. Jouvency employa la plus belle latinité à flatter et à établir les prétentions les plus ultramontaines, ST-SIM. 340, 208. Souverains, ayez après cela des jésuites ou ex-jésuites pour confesseurs, et des ministres plus ultramontains que les ultramontains, D'ALEMB. *Eloy. Bost.* note 11. || Substantivement. Celui qui soutient le pouvoir absolu du pape en toute matière. Dans le même temps que l'on prenait en France ces précautions contre les entreprises des ultramontains, BAC. *Hist. Port-Royal*, 2e part.

— HIST. XIVe S. Que puis receveurs du roy ne soient ultramontanins ou de Lombardie, *Ordonn.* nov. 1322. Marchans italiens et oultremontains, *Arch. nation.* JJ74 (communiqué par M. Luce).

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà, et *mons*, mont.

† **ULTRAMONTANISME** (ul-tra-mon-ta-ni-sm'), *s. m.* Doctrine de l'infaillibilité du pape.

† **ULTRA-MONTIN** (ul-tra-mon-tin), *s. m.* Celui qui demeure au delà des ponts dans une ville.

— ÉTYM. Lat. *ultra*, au delà, et *pont*.

† **ULTRA-RÉGLEMENTAIRE** (ul-tra-ré-gle-man-tè-r'), *adj.* Qui fait abus du règlement.

† **ULTRA-RÉVOLUTIONNAIRE** (ul-tra-ré-vo-lu-sio-nè-r'), *adj.* Qui pousse aux excès dans une révolution et fait dépasser le but. Il est des choses, Messieurs, ultra-révolutionnaires.

† **ULTRA-ROYALISME** (ul-tra-ro-ya-li-sm'), *s. m.* Système des ultra-royalistes.

† **ULTRA-ROYALISTE** (ul-tra-ro-ya-li-st'), *s. m.* Se dit des partisans du pouvoir absolu, des fauteurs du despotisme. Nous vîmes sortir [de l'urne électorale] un ultra-royaliste et un ministériel, P. L. COUR. 2e *lett. particul.*

† **ULTRA-VIOLET, ETTE** (ul-tra-vi-o-lè, lè-t'), *adj.* Terme de physique. Rayons ultra-violets, rayons qui existent dans toute lumière, qui, dans le spectre solaire, se placent au delà du violet, et qui sont imperceptibles ou à peine perceptibles pour la rétine.

† **ULTRA-ZODIACAL, ALE** (ul-tra-zo-di-a-kal, ka-l'), *adj.* Terme d'astronomie. Il se dit principalement des planètes dont l'orbite n'est pas comprise dans la largeur du zodiaque, qui est d'environ huit degrés de chaque côté de l'écliptique, largeur calculée pour contenir les orbites de Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, les seules planètes connues des anciens avec la terre dont l'orbite est l'écliptique, LEGOARANT. Cérès, Pallas, Junon, Vesta, etc. sont des planètes ultra-zodiacales, des astres ultra-zodiacaux, c'est-à-dire s'écartant à plus de huit degrés à droite et à gauche de l'écliptique.

† **ULULATION** (u-lu-la-sion), *s. f.* Terme latin francisé et fort peu usité. Gémissement en forme de hurlement. Les demoiselles d'Ilium firent longue ululation, Et si longtemps qu'elles voulurent, RAIMB. *Virg.* III.

— ÉTYM. Lat. *ululationem*, de *ululare* (voy. HURLER).

† **ULULEMENT** (u-lu-le-man), *s. m.* Cri de la chouette, du hibou. Au premier ululement du chasseur caché qui, avant le crepuscule, imite le cri de la chouette, CONOT, *Nouvl. univ.* 9 AVR. 1868, p. 626, 6e col.

† **ULVACÉES** (ul-va-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes cryptogames.

† **ULVE** (ul-v'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de cryptogames [algues] où l'on distingue l'ulve intestinale, dite boyau de chat.

— ÉTYM. Lat. *ulva*, algue.

UMBLE (on-bl'), *s. m.* Poisson qui tient beaucoup de la truite. || On dit plus souvent : ombre, combre-chevalier.

— ÉTYM. VOY. OMBRE 4.

† **UMBRACULE** (on-bra-ku-l'), *s. m.* Terme de botanique. Sorte de disque qui couronne le pédicule de certaines plantes cryptogames.

— ÉTYM. Lat. *umbraculum*, ce qui met à l'ombre, de *umbra*, ombre.

† **UMBRACULIFORME** (on-bra-ku-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui est en forme de parasol, ex. : les feuilles de la capucine.

UN, UNE (un, u-n'; un observe le son nasal lorsqu'il est suivi d'un autre mot commençant par une consonne ou par une *h* aspirée : un pour cent, un hameau; il conserve le même son, bien que suivi d'une voyelle, s'il ne joue pas le rôle d'article indéfini : un et un font deux : donnez-moi l'un ou l'autre; un à un; il se prononce u-n, si devant une voyelle ou une *h* muette il joue le rôle d'article indéfini : u-n ami, u-n homme; quelques-uns veulent qu'on prononce u-n, cette prononciation est vicieuse; d'autres prétendent qu'on prononce un-n homme (en gardant le son nasal) pour distinguer le masculin du féminin; cette raison n'est pas suffisante contre l'analogie de ces sortes de liaisons. Un garde le son nasal devant oui, huit, huitième, onzième : un oui ou un non, un huit de pique, un huitième accès, un onzième. Il est un cas où un prend une dénasalisation, c'est-à-dire qu'on n'élide pas l'*e* dans *le* : dans si le premier enfhre est 2, le second est 1; mettez le un avant le deux, et vous aurez 12; remarquez qu'ici on ne peut dire : mettez un avant le deux, car cela donnerait 121; on ne peut dire non plus : mettez l'un; car, comme il y a deux chiffres, on croirait que c'est l'un des deux à volonté; on prononce donc : mettez le un). || 1° *Adj. numéral.* Le premier de tous les nombres. Un, deux, trois. Une, deux, trois. Un et un font deux. Un entre mille. Une entre mille. Il n'en est resté qu'un. Mais, en faisant refus de répondre à nos vœux, Au lieu d'une [nymphe,] Myrtil, vous en outragez deux, MOL. *Mélic.* 1, 6. On peut parier 1516 contre 1515 ou 6 $\frac{1}{2}$ contre 6, qu'un enfant d'un an vivra un an ou plus, ACAD. *Probab.* de la cir. *Œuv.* t. x, p. 247. || De un à..., depuis le nombre un jusqu'à.... Des enfants de un à douze ans. || Substantivement, au masculin. Le chiffre qui marque un. Trois un de suite [111] font cent onze. Ajoutez un un. || 2° Simple, qui n'admet point de pluralité. La religion est une. La foi est une. Chaque participant n'est pas assez de n'être qu'un, s'il n'essaye de se multiplier en quelque sorte par le secours de plusieurs, SALE. *De la cour*, 1re édit. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner le vertu, BOSS. *Hist.* II, 1. La devise : un pour tous, tous pour un, *Journ. offic.* 23 AVR. 1873, p. 2690, 1re col. || La vérité est toujours une, elle n'est jamais contraire à elle-même. || Terme de philosophie. L'un ou un, l'unité absolue, infinie. Au sommet-dernier de l'échelle de l'être on, sans matière, sans forme.... réside l'innommable unité; l'un n'est pas beau; l'un est au-dessus du beau, parce qu'il n'a aucune ni matière, ni lé-

Digitized by Google

VÉQUE, *Science du beau*, t. II, p. 440. Ce mot de Schelling s'est l'identique absolu, qui est indivi en tous sens, le un et le tout, ID. ab. t. II, p. 531. ‖ 3° Où règne l'unité. La France est une. Au théâtre, l'action la plus une a plusieurs parties qui se passent dans des lieux différents, LAMOTTE, *Réponse à M. de Voltaire*. La nature est une, et se présente toujours la même à ceux qui la savent observer, ARTY, *Hist. méd. introd. Œuv.* t. VII, p. 307. Tout sujet est un, et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours, ID. *Disc. de réception*. Renfermer dans un système qui soit un, des choses infiniment variées de la science humaine, D'ALEMB. Œuv. t. I, p. 185. Une idée, rendue par plusieurs mots, en est mieux développée; mais elle ne cesse pas d'être une, CONDIL. *Gram.* t. 42. Une bataille est une, quoique cent mille hommes d'un côté et cent mille hommes de l'autre en soient l'événement et se disputent la victoire : voilà l'image de l'action, MARMONTEL. Œuv. t. I, p. 374. ‖ Substantivement. En un, deux l'unité. Vous [Dieu] êtes de la même sorte mon tout l'univers [que l'âme dans le corps]..., faisant concourir en un toutes ses parties, BOSS. *Elevat. sur myst.* IV, 9. ‖ 4° N'être qu'un, ne faire qu'un, se dit de plusieurs personnes ou choses qui ne sont plus considérées que comme uniques. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ, SACY, *Bible, St Paul, Epît. aux Galat.* IV, 28. Pour sanctifier, dit-il à son Père, gardez ceux que vous m'avez donnés... gardez les, dit-il, afin qu'ils soient un, comme *Sermons, Myst. de la Trinité*, I. Vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme avec moi, BOURD. *Serm.* III, 1. On prenait plaisir à voir les deux camps confondus par une amitié si inespérée, et les deux armées qui n'en faisaient plus qu'une, FÉN. *Tél.* XIII. Notre orgueil et nous ce n'est qu'un, au lieu que nous et notre vertu c'est deux, MARIV. *Marianne*, 2e part. Vos pères sont séparés, et vos cœurs ne sont qu'un, DELILLE, *Jard.* I. ‖ En termes de pratique, on disait : Les époux seront unis et communs en biens, pour exprimer qu'il y aurait communauté entre eux. Il s'en faut un cri, ce n'est qu'un, il n'y a point de différence, d'intervalle entre.... et entre.... Loin de mon front soient ces palmes communes, Où tout le monde peut aspirer. Loin les vulgaires fortunes, Où ce n'est qu'un, jouir et desirer! MALH. V, 37. La fortune a, dit-on, des temples à Sparte; Athènes lui; ce fut un autel et un chevalet, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. ‖ C'est tout un, il n'y a aucune différence. Elle grimpa chez l'aigle, et lui dit : notre sort (au moins notre demeure) est un, car c'est tout un aux mêres) Ne tardons possible goûtres, LA FONT. *Fabl.* II, 6. [Loiseau] Va tout droit imprimer sa griffe sur le nez de sa majesté. — Quoi! sur le nez du roi! — Du roi même en personne. — Il n'avait donc alors ni sceptre ni couronne? — Quand il en aurait eu, c'eurait été tout un, ID. *Fabl.* XII, 19. Bon! son épée et mon, madame, c'est tout un, MONTFL. *Fille cap.* V, 3. Saurez-vous un pays où il n'y ait ni gendarmes, ni rats de cave, ni maire, ni procureur du roi, ni prêle, ni appointements (je voulais dire dévouement; n'importe, c'est tout un), P. L. COUR. *1er Pétit. parricul.* ‖ C'est tout un, il n'importe, cela est égal. Qu'il m'appouve ou me blâme, ce m'est tout un, ‖ Proverbe. C'est tien tout un, mais ce n'est pas de même. ‖ 6° Un de, une de..., l'un de, l'une de..., quelqu'un, quelqu'une entre.... Il est l'un des pères chés où mon âme est enclue, RÉGNIER, Sat. XII. J'ai vu les lettres que vous deshâtez contre celles que j'ai écrites à un de vos amis, et je suis de votre morale, où l'un des principaux points de votre défense est que.... FÉNEL. *Prov.* XI. Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Egyptiens était l'estime et l'amour de leur patrie, BOSS. *Hist.* III, 3. Une des plus belles parts de la malice romaine était qu'on n'y louait point la brave valeur, ID. ib. III, 6. Comme ce dessein [de Mithridate, marcher sur Rome] m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie, RAC. *Mithr. Préface*. L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre Qu'Abner est dans les fers.... ID. *Athal.* IV, 3. Les prospérités bizarres ont toujours été un des piéges les plus dangereux, dont le démon s'est servi pour perdre les hommes, MASS. *Petit carême, Vices et vertus*. Je sens seulement qu'il s'embarrasse un des plus grands geometres, un des plus beaux esprits et une des plus belles âmes de l'Europe, VOLT. *Mél. litt. honnêt. lit.* 12. Geber, un des pères de la chimie, BOERH. *Opus. des anc. philos. (Sorcerie)*. ‖ L'un de ces jours, un jour très-prochain, le m'offre à vous nemer l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez, MOL. *Prec.* 10. ‖ 7° Un, une, quelqu'un, quelqu'une. Un qui doit présupposer un qui a prêté, MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, V, 8. J'allais doublant le pas comme un qui fend le vent, RÉGNIER, Sat. X. Vous rappelez en moi la souveraine Vertu qu'est vu mon unique soucl, LA FONT. *Orais.* Una evait pris un peintre en mariage, ID. *Remoir.* Ma fantaisie me fait haïr un qui souffre, et non pas son mal, *Pensées div.* 189, édit. FAUGÈRE. Est-il homme.... qui soit plus assé à mener heor loin qu'un qui espère, perce qu'il aide lui-même à se tromper? BOSS. *Sermont. Impénit. finale*, 2. ‖ 8° De deux l'un, de trois l'un, etc. un sur deux, un sur trois. Soyons bien buvants, bien mangeants, Vous devrez à la mort de trois l'un en dix ans, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Comme il était défendu par la loi d'élire le même homme capitaine général plusieurs années de suite, au moins on l'élisait de deux années l'une, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 568, dans POUGENS. ‖ De deux jours l'un, se dit d'une chose que l'on ne fait pas tous les deux jours. N'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. ‖ De deux choses l'une, il y a pas de milieu. ‖ 9° Un, une s'emploie pour représenter une personne, une chose dont il vient d'être parlé. Un mamquait de pain; on lui donnait un. Vos libertés vivaient dans l'oubli de monstres sans nombre affranchi les hamains; Mais tout n'est pas detruit, et vous en laissez vivre Un.... votre fils, seigneur, me défend de gouverner, RAC. *Phèdre*, V, 3. Sans la Phèdre de M. Racine, on ignorerait aujourd'hui que Pradon en a composé une, VOLT. *Marianne, préface*. ‖ Vingt pour un, se dit pour exprimer quelque chose qui arrive fréquemment. Sans la sage police qui règne dans Londres, tu le serais déjà fait vingt affronts, MERCIER, *Tableau de Paris, le Lond.* I. ‖ Familièrement et elliptiquement. Et d'un, et d'une, premiere personne, premiere circonstance, premier fait, de l'une ou des nommeres bien. Et d'un autre, Eliete, nant, *Double entretag.* II, 8. Il faut vivre avant de mourir, premièrement et d'un, CAMOENSELLE, *Prov. tu Dieu*, sc. 2. Retournez vers elle, dit-il à son valet, et ne lui répliquez de ma part que ce mot : et d'une! CONTR. DE CALLUS, *Acad. de ces dames et de ces mess.* I. XII, p. 7. Et d'une, et d'une, et d'une! voy. DOUX, n° 1. ‖ ‖ peut bien la compter pour une, la prochaine fois je ne lui pardonnerai pas. ‖ Fig. et fam. Il m'a ri, il m'a flatté, il m'a dit, il m'a attrapé, il m'a dit un mensonge, il m'a fait une fourberie. ....ce bon apôtre Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre, MOL. *l'Et.* IV, 7. Familièrement et absolument. Sur les une heure, à une heure environ (on prononce sur le une heure). ‖ Entre une et deux, entre une heure et deux heures après les repas et bien vogubrent, Qu'entre une et deux, après midi,.... SCARR. *Virg. virt.* II, 11e. Un, une s'emploient très-souvent, non pour désigner spécialement le nombre, mais pour signifier un objet dont il n'a pas encore été question, et dont on ne nous fait rien connaître, sinon qu'on n'en suppose pas plusieurs; le plupart des grammairiens le nomment en cet emploi article indéfini. Un jaon muant, un geai prit son plumage, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. Un songe, un rien, tout lui fait peur, Quand il s'agit de cu qu'il aime, ID. ib. VII, 15. Sa maison va être le Louvre des élets; c'est un jeu, une chère, une liberté pour tout le monde, une fête continue, DEV. 72. Le devoir du nouvelliste est de dire : il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Crapelet, par exemple. La grammaire générale de Port-Royal dit que un est article indéfini; ce mot ne me paraît pas plus article indéfini que tout, article universel, ou ce, cette, ces, articles définis, DUMARS. Œuv. t. V, p. 487. Un marquis de Toscane, Adelbert, célèbre par sa femme Theodora, est despotique dans Rome, VOLT. *Ann. Emp. Arnould*, 801. ‖ Quand un, une s'plus d'un adjectif entre lui et le substantif, on ne le répète pas. Un bon et illustre personnage. C'est un pitoyable et inapprochable raisonnement, BOSS. *Et. d'orais.* IX, 8. Pourrez-vous soutenir un si triste et si bouleux ministère? MASS. *Conférences, zèle toutre les scandales*. ‖ Cependant on trouve quelques exemples où un est répété. Jerme hoquous le P. Bopin, c'est un bon et un honnête homme, SÉV. 20 oct. 1688. ‖ Un, une se met quelquefois sous une forme exclamative pour exprimer grandeur, excès. ‖ Il fait un chaud à dedans! GENLIS, *Théât. d'ed. Bal d'enfants*, II, 8. ‖ 13° Un. une.... suivi d'un superlatif relatif. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bon de l'argent! c'est une chose la plus aisée du monde, MOL. *l'Av.* III, 5. Je suis un pauvre pâtre; et ce n'est trop de gloire Que deux rameaux d'un rang le plus haut du pays Daputent à se faire un épouu du mon fils, ID. *Melic.* I, 4. Une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, BOSS. *Hist. d'Ori.* ‖ 13° Un, une se met quelquefois devant un nom propre, pour dire à ce nom propre son sens particulier : et en a pris une sorte de nom général. Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de la grandeur de ses alliances, de sa charge, de sa dignité, LA BRUY. IX. Je sors de Zaïre; des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes; nous avions un Lusignan qui est fort au-dessus de Brizard [acteur des Français], et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er juill. 1772. Il faut être l'ami d'un Tacite : c'est par un Tacite qu'il faut être loué, DIDER. *Claud. et Nér.* I, 10. ‖ Il se met aussi devant un nom propre pour exprimer une assimilation avec le personnage qu'on nomme. Et une Lucrèce, elle est aussi chaste que Lucrèce. C'est un Cicéron, il est aussi éloquent que Cicéron. ‖ S'emploie aussi dans un sens simplement emphatique, pour relever le nom du personnage. Ces saints docteurs, un saint Justin, un saint Irénée, un saint Clément..... qui passaient les jours et les nuits à méditer l'Ecriture sainte, BOSS. *1er avert.* 16. Si quelque un de vos pairs donner de tels mémoires [sur Pierre le Grand], c'eût été un prince Menzikoff, un général Sherremetoff, qui l'ont vu de longtemps dans son intérieur, VOLT. *Russie, préface*. ‖ Il se dit enfin avec une nuance de mépris. Il faut un état, une famille, un nom, un rang, de la consistance enfin, pour faire sensation dans le monde en calomniant; mais un Basile! il médirait qu'on ne le croirait pas, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, II, 8. ‖ 14° Un se met quelquefois pour tout et pour quiconque. Un chrétien doit faire cela, tout chrétien, quiconque est chrétien doit faire cela. Un homme peut-il s'imaginer de la vertu sans l'aimer? un homme peut-il?.... ‖ 15° L'un et l'autre, l'un ou l'autre, expression pronominale indiquant la pluralité, la fonction. Je vois, sans me troubler, l'une et l'autre fortune, RÉGNIER, *Sat.* XI. A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Le moyen de choisir de deux grandes beautés Egales en naissance et rares qualitésl Rejeter l'une ou l'autre est un crime effroyable, MOL. *Mélic.* I, 5. Voilà deux bonnes voeves, Mme de Sennetterre et Mme de Sauvigny : l'une est plus fière que l'autre; mais l'autre est plus jolie que l'une, SÉV. 16 nov. 1671. Par le rapport des deux Testaments on prouve que l'un et l'autre est divin, BOSS. *Hist.* II, 19. L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé, ROL. *Sat.* IV. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage, se mesure des yeux, se cherche, s'envisage, ID. *Lutr.* V. Etudier la cour et connaître la ville; L'une et l'autre est toujours en modèles fertile, ID. *Art p.* III. Déjà par une poste au public moins connue l'un et l'autre consul vous avaient prévenue, RAC. *Brit.* I, 2. L'un et l'autre à la reine ont-ils osé prétendre? ID. *Mithr.* II, 3. L'un [Corneille] élève, donne, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plaît, remue, touche, pénètre, LA BRUY. I. Ainsi périt à l'âge de trente-six ans et demi Jean Casimir, roi de Suède, qui avait vécu éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été ennobli par l'une, ni subjugué au moins par l'autre, VOLT. *Charles III*, 8. ‖ Être l'un et l'autre, être les deux personnages, les deux choses dont on vient de parler. Etre à votre confesseur, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre, MOL. *l'Av.* III, 5. ‖ Il y a une faute dans cette phrase de Voltaire : On n'y parle l'affaire [du législateur, qui niait un dépôt]; il faut ou le pendre ou le canoniser; et peut-être sera-t-il l'un et l'autre; adieu, mon ami, ne soyons ni l'un ni l'autre, *Lett. d'Argens*, 19 juill. 1739. L'un et l'autre ne peut se rapporter à deux infinitifs. La phrase deviendrait correcte, si l'on mettait : Il devra être pendu ou canonisé. ‖ Dire d'un, puis d'un autre, sauter dans son langage. Dire d'un, puis d'un autre : est-ce ainsi que

l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* IV, 16. || **15°** Familièrement. Les uns et les autres, tout le monde sans distinction. Il est des uns et aux autres toutes ses affaires. || **17°** N. l'un, l'autre. N. l'un et l'autre se viendra, ni l'un ni l'autre ne viendront, *Dict. de l'Acad.* La postérité jugera qui vaut le mieux des deux [Corneille et Racine]; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants; mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles, BOIL. *Réfl. crit. sur Longin, réfl.* VII. || On met toujours le pluriel, si ni l'un ni l'autre est placé après le verbe. Ils ne sont venus ni l'un ni l'autre. || On dit aussi : L'un ni l'autre. Les fainéants désespoirs de Marcelle et de Flavie, bien que l'une ni l'autre ne fasse pitié..., CORN. *Theod. Examen.* Mais, si l'un parle mal, l'autre en bien agit, Et l'un ni l'autre enfin ne vous fera rougir, m. *Her.* III, 4. Vous n'aurez l'un ni l'autre aucun lieu de vous plaindre, MOL. *Méd. m.* II, 6. Mais, aussitôt que l'ouvrage est paru, Plus n'ont voulu l'un ni l'autre l'un ni l'autre, RAC. *Epigr. Iphig. Leclerc.* || **18°** L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres, expressions pronominales qui indiquent réciprocité. En ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* VI, 16, Entre nous autres auteurs, nous nous traitons nos ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection, MOL. *Critique*, 7. Apparavant l'on mettait la force et la sûreté de l'empire également dans les troupes, qu'on disposait de manière qu'elles se prêtaient la main les unes les autres, BOSS. *Hist.* III, 8. Puisse le ciel verser sur tous vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! RAC. *Béren.* V, 7. Ils [les Romains] y courent [en Asie] les uns et les autres, pour la défaite l'un de l'autre, DESCHAMPS, *Les Voyages*, 1. Ils [les Romains] y courent [en Asie] les uns et les autres, pour la défaite l'un de l'autre, *Mithr.* III, 1. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, ID. *Athal.* III, 3. Un ennemi intérieur se bien plus formidable que tous les autres ensemble; c'était la faim qui fut telle, qu'ils en vinrent à se manger les uns les autres, BOILEAU, *Hist. anc. d'un* 1. I, p. 307, dans POUGENS. Empêcher pour l'autre un mutuel empire, Par les mêmes lieux l'un et l'autre s'attire, L. RAC. *Relig.* V. || L'un portant l'autre, l'une portant l'autre, en compensant ce qui est meilleur dans l'un par ce qui est meilleur considérable dans l'autre. Ces volumes m'ont coûté deux francs, l'un portant l'autre. || L'un dans l'autre, l'une dans l'autre, même sens. La livre était vendue l'une dans l'autre six livres dix sous. || **19°** Pas un..., pas une..., soit avec *ne* avant ou après, soit avec *sans*, aucun, aucune. Et pas un faveur du scie ou de la qualité On ne fasse à pas une aucune indignité, MAIRET, *Sophon.* III, 1. Vous regardent l'empire sans qu'un bien commun. Que chacun veut pour soi, tant qu'il n'est à pas un, CORN. *Polich.* IV, 2. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gre des sons qu'ils se rendaient, LA FONT. *Phil.* et un. || Pas un ne me fut épargné, m. *Fabl.* II, 8. Il se trouva que, sur tous essayés, à pas un d'eux elle [la couronne] ne convenait, m. *Ib.* VI, 8. Encore que les Perses ne se sont tenus à pas une des confessions de foi qu'on avait faites devant eux, BOSS. *Variat. prof.* || Pas un ne dit avec la même vérité que moi : *Nemo*. Pas un seul petit morceau De mouche ou de vermisseau, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts que pas une de vos parentes et de vos amies, *Rec. de Grignan à Bussy*, dans SÉV. I. VII, p. 180, éd. REGNIER. Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé: Si j'en connais pas un, je veux être étranglé, RAC. *Plaid.* II, 3. Sous Louis XI. pas un grand homme, VOLT. dans GIRAULT-DUVIVIER. || Proverbe. Qui sert en coumun ne sert à pas un, chacun particulier ne prend guère d'intérêt au bien public. || **20°** Plus d'un, terme collectif partitif, qui signifie proprement : une plus grande quantité que un [plus d'un est pour plus qu'un, VOLT. m. n° 31]. Plus d'un gueret s'engraissa du sang de plus d'une lande, LA FONT. *Fabl.* II, 6. Aux temps les plus feconds en Phrynés, en Laïs, Plus d'une Pénelope honora son pays, BOIL. *Sat.* X. Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin, Et par plus d'un héros, et par plus d'un Romain, RAC. *Béren.* V, 6. Nous avons plus d'une ancienne pièce, qui, étant corrigée, pourrait passer à la postérité, VOLT. *Epît. Dédic. de Sophon.* Plus d'un Malheur Garo s'érige en novateur; Lucas est usurier, Cossin agioteur, BRIZEUX, *Pitié*, ch. 1. Tu fus moins scrupuleux dans plus d'une entreprise, C. DELAV. *les Enfants d'Édouard*, I, 1. || Comme on voit, plus d'un reçu! le verbe qui le suit au singulier. Il faut excepter le cas où le verbe serait réciproque. A Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre, MARIVAUX, *Pay. sans*, XIV. || On excepte aussi le cas où plus d'un est répété. Plus d'un fils dénoûté, plus d'une jeune fille en deuil viendront..., || On trouve dans Voltaire un exemple de plus d'un avec le pluriel; mais cela est contraire à l'usage et aussi à la règle, car plus ne représente pas un pluriel. V. M. sait que plus d'un homme considérable persuadent qu'il faut une balance, et que la politique contraire est une politique détestable, *Lett. au roi de P.* 12 nov. 1757. || En savir plus d'un, savoir plus d'un tour, être adroit, rusé. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant, C'est tour de vieille guerre, LA FONT. *Fabl.* III, 18. || En avoir vu plus d'un, avoir de l'expérience. Je ne sais pas de ces gens à qui on en fait accroire; nous en avons vu plus d'une à Moulins, PICARD, *Feg. valets*, 2. || Il n'est pas plus d'un, il n'est pas un, VOLT. PETIT, n° 18. || **21°** Un à un, l'un après l'autre, et un seul à la fois. Vous, enfants d'Israël, vous serez rassemblés un à un, RAC. *Bible, Isaïe* XXVII, 12. Je vous prie de me les effeuiller un à un, si je les comptais une à une, VOLT. *Phil. Ep. aux Rom.* III. Elle [Mme Neckker] vient de former dans le Bulbourg deux petites écoles gratuites où les maîtres des couches un à un, soignés comme ils le seraient chez une mère tendre..., RAYNAL, *Hist. philt.* XII, 11.

— REM. 1. Voir aussi les remarques qui manquèrent périr. Votre ami et un des hommes qui doit le moins compter sur moi. Dans la première phrase on veut dire votre ami est parmi ceux qui doivent le moins; dans la seconde, on veut le mettre à part. En d'autres termes, quand on peut tourner par : est parmi les hommes un tel, ou un tel est parmi les hommes, quand on ne le peut pas, on met le verbe au pluriel. C'est une des plus belles actions qu'il ait faites, et non faite. Cette phrase, de Ménage, est bonne : Je suis un des premiers qui ai imité, MÉNAGE, *dans son édition de Malherbe*, p. 566, Je qui ai imité suis un parmi les premiers. Et cette pour Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me convient le plus, SÉV. *à Guitaut*, 24 oct. 1679. C'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités, SÉV. 1680. Celle-ci de Montesquieu l'est aussi : Un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représente le mieux, *Lett. pers.* 71. Sera, parmi les hommes du royaume, un qui représente le mieux. Mais ces phrases de Voiture, de Retz, de Sévigné et de Boileau sont mauvaises : Une des choses qui me fait le plus de peine, SÉV. 1680. Je veux d'apprendre ce qu'un nommé que j'ai de boubles, dans le parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé, BOIL. *Ep. IV, Acrétur.* A la vérité, dans les exemples de Voiture et de Sévigné, un est mis à la rigueur, défendre le singulier, en disant : parmi les causes une, parmi les raisons une; mais, comme, de cette façon, causes et raisons se trouveraient peu déterminées, le pluriel doit être préféré; au lieu que, dans la remarque 3, on conçoit qu'on peut dire parmi les hommes, parmi les sciences, au sens absolu. || 3. Quant à l'exemple cité ci-dessus : Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi, on remarquera qu'on pourrait aussi mettre le pluriel, ayant dans l'idée : Votre ami est un parmi les hommes qui doivent le moins compter sur moi. L'astronomie est une des sciences qui fait le plus ou qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, *Dict. de l'Acad.* qui ajoute : Le dernier est le plus usité. On dira de même suivant l'idée : C'est un des pièces de Molière qui a eu ou qui ont eu le plus de succès. La nuance de l'idée entre le pluriel et le singulier est par exemple dans la phrase de Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me convient le plus : avec le singulier cela signifie que, parmi les hommes, il y en a un qui me convient le plus, et c'est vous; avec le pluriel cela signifie que vous êtes parmi les hommes qui me conviennent le plus. Le superlatif est, si l'on peut ainsi parler, plus superlatif avec le singulier. || 4. On remarquera que, si, au lieu d'être construit avec l'article, le substantif l'était avec le pronom démonstratif, la liberté du choix entre le singulier et le pluriel serait ôtée; le pluriel seul serait admis par la syntaxe; et l'on dira, par exemple, en parlant de l'intendant Courtin : C'est un de ces hommes qui ne dorment que quand leur conscience est satisfaite. C'est un de mes enfants qui a eu le prix, c'est un de nos généraux qui a remporté la victoire; il faut le singulier. Ici on ne peut pas tourner par : un de ceux. Et, à propos de l'expression un d', des grammairiens conseillent de la remplacer par l'un de : 1° au commencement d'une proposition incidente : Ce prince, l'un des plus sages, l'un des plus actifs; 2° quand le substantif destiné à le suivre est sous-entendu : Il charge ses chameaux et monte sur l'un des plus légers; or lorsque le mot qui suit un de est un pronom : L'un de vous me suivra; 4° si l'on exprimait le sujet at le verbe, un de vaudrait mieux : Cet homme qui était un des héros du parti. Cependant il faut bien dire que ces nuances sont loin d'être toujours observées : Henri IV fut l'un ou un des plus grands rois de France. A ce propos, on remarquera que, l'un appelant facilement l'autre, on dira plutôt l'un que un, quand il n'y a que deux : l'un des consuls. || **5.** Pour la construction de l'un et l'autre avec le verbe qui y appartient, les grammairiens ont donné la règle suivante : l'un et l'autre est veun signifie qu'ils ont tous les deux fait l'acte de venir; l'un et l'autre sont venus, qu'ils sont venus en même temps; l'un et l'autre a fait son devoir, chacun a accompli un devoir particulier; l'un et l'autre ont fait leur devoir, ils ont accompli la même devoir. Dans le premier cas il y a deux propositions; dans le second il n'y en a qu'une. Cette distinction est subtile : si l'on prend les exemples, on voit que l'un et l'autre est tantôt considéré comme un sujet simple, tantôt comme deux, suivant l'idée qui prevaut dans l'esprit et suivant l'euphonie. Il en également bien dit : l'un et l'autre vous a obligé, et l'un et l'autre vous ont obligé, VAUGEL. *Rem.* I, 3, p. 226, dans POUGENS. || 7. Comme l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre veut indifféremment le verbe au singulier ou au pluriel. La Fontaine fut oublié [de Louis XIV], ainsi que Corneille; ni l'un ni l'autre n'était courtisan, LABARRE, *Cours de litt.* I, VII, p. 281. On dirait également : Ni l'un ni l'autre n'étaient courtisans. || 8. Des grammairiens disent qu'avec l'un et l'autre suivi d'un substantif, il faut répéter la préposition, et qu'on doit dire non pas : Cet acteur plaît dans l'un et l'autre pièce; mais dans l'une et dans l'autre pièce. Cependant de bons auteurs n'ont pas répété la préposition. De pareilles frayeurs mon âme est alarmée; Comme elle [Camille], je perdrais dans l'autre comme dans l'une, CORN. *Hor.* I, 3. Et qui parle le mieux de l'un et l'autre ouvrage, MOL. *Mélic.* I, 2. S'étant ensuite informé plus en détail de ce qui s'était passé dans l'une et l'autre armée, VOLT. *Babouc*, IV. || **9.** L'un... l'autre peuvent se dire de noms de différents genres. L'apathie des victimes et l'indifférence des bourreaux étaient également remarquables; la vie humaine en semblait avoir de valeur ni pour les unes ni pour les autres, LINDAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 AVR. 1873, p. 904. || Il ne faut pas confondre l'un l'autre avec l'un et l'autre. L'un l'autre indit que réciprocité, l'un et l'autre indique seulement une circonstance, c'est-à-dire qu'on est deux. Nous parlions l'un et l'autre; c'est-à-dire nous parlions tous les deux. Nous nous parlons l'un l'autre, c'est-à-dire il me parle et je lui parle. Ils se secourent l'un l'autre, et non ils se secourent l'un et l'autre. || **11.** On a dit que, quand il est question de plus de deux personnes ou de deux choses, l'un l'autre doit se mettre au pluriel. Raisne ne s'est pas conformé à cette règle qui, au plus, est valable en prose. Ainsi il a dit : Tous ses prélats semblaient l'un l'autre se détruire, *Ath.* III, 3. Puisse le ciel verser sur toutes vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! *Béren.* V, 7. || **12.** Quand l'un et l'autre est construit avec un substantif, ce substantif se met toujours au singulier : l'une et l'autre armée, l'un et l'autre rival. || **13.** Un après un nombre (vingt et un, trente et un, etc.) veut le pluriel : vingt et un chevaux. Autre était la décision de l'Académie au xviie siècle : On dit ce mois a trente et un jour, et non pas trente et un jours; si on y joint un adjectif, il faut dire au pluriel : il y a trente et un jour passés qu'on a reçu de ses lettres, *Observ. sur Vaugelas*, p. 166, dans POUGENS. || **14.** On lit dans

Mme de Sévigné : C'est avec les deux mille écus de dame de la reine.... vingt-une mille livres de rente qu'elle aura tous les ans, 25 déc. 1676, éd. Regnier. D'autres éditions portent : vingt-un mille. Dans ces cas et ces semblables, c'est un qu'il faut. Un porte non pas sur le nom féminin, mais sur mille. ‖ 15. On dit un au pluriel : les uns. Cela paraît contradictoire avec le sens du mot. Voici la filiation de cet emploi : le latin mettait unus au pluriel, le quand, malgré ce pluriel, il ne s'agissait que d'une seule chose : *unis una superque Vidimus excidia*, VIRG. *En.* II. L'ancien français, qui avait du latin l'emploi de unus au pluriel, a étendu cet emploi, et fait de une, unes, un article indéfini pluriel ; voy. ci-dessous dans Joinville : Ce furent les gens rouches. Cet article indéfini pluriel est devenu sans peine les uns.

— Rhet. 2° s. Ad unc spede (spédé) il roverret tolir le chief, *Eulalie*. Un edre [un lierre], *Fragm. de Valenc.* p. 468. Dune si rogavit Deus ad un verme, que il percussit cel edre, ib. ‖ xiv° s. L'un fut Isaac et li altres Basile, *Ch. de Bal.* xv. Forcent li un, li altre se defendent, ib. cxii. Par une et uns [les chevaliers morts] les a pris li baron, ib. cx. A l'une main [d'une image] il a sa pui batut, ib. clxiii. Paien recleiment un lur deu Tervagant, ib. clxvi. Li empereres en est l'uns [des deux], qu'o mi vis, ib. cclx. ‖ xvi° s. Et de lor gent plus de l'une moitié, *Rom.* p. 70. De mie sunt, tuit d'une compagnie, ib. p. 89. Uns escuiers vint pognant la ferrée [la route ferrée, pavée], ib. p. 116. Des vingt mil homes n'en tourna uns en France, ib. p. 165. Quant l'uns à l'autre ataiente. Pourquoi nous as desparti? *Dame de Faiele*, dans *Ind.* Vous est [il est vrai] cruel et cruels gras douçours, Quant dot cuer [deux cœurs] sont un sans partir, Chestien de Troies, dans Bolland, p. 223. Et la guerre dura tant comme saisons ; li uns rois avés quatre li trezis, et son uns, Sax. III. E partid son peuple en trezis, et livrad l'une partie à Icab, et l'altre à Absai, et la tierce à Ichai, *Rois*, p. 185. ‖ xvii° s. Le messager fumeux leu, Mahon de Monmorenel en fu li uns, et Jofrois il mareschaus en fu li autres, Villeh. lxxvi. S'adoient li un l'autre contre les Arabes, *Berte*, v. Et dist il uns à l'autre : par le cors saint Clement.... ib. ix. Un jour estoit rois Flores à un sien parlement, ib. xiv. Le cort lant [il] parsuivi, Que trouvastes ses gens un et autres [il] perdi, ib. cvii. Li roys et la royne l'uns l'autre regarda, ib. cxii. Car je sui un de ceux qui es bois la menerent, ib. cxxiii. Une autre dame m'vint dis ersoir acointer, ib. xi. Celle heroine [plaine] commensoit à unes tres grans roches merveilleuses qui sont en la fin du monde devers Orsent, Joinv. 269. Jà n'i sera [au jugement dernier] ne queus [comte] ne rois Par sa hautesche mes avant. Tout seront un, petit et grant, tot se Cambrai, *Barl. et Jos.* p. 50. Si leur n dit et en et el [choses et autres], pr. Wocesne. ms. p. 228, dans Lacurne. ‖ xviii° s. De vil un tun à un tun, *Berger, Oeide de arte*, ms. *de St-Germ.* 1° 85, dans Lacurne. ‖ xv° s. On dit, et voir est, que tout edifice est ouvré et maçonné l'une pierre après l'autre, prose. *Prol.* Le pays d'Angleterre n'est pas bien à un [uni, en concorde], ms. liv. iii, p. 247, dans Lacurne. Si vouldroient ils (les Gantois) estre tout un au besoin pour guerier et deffendre les françois et bourgeoises de Gand, ib. liv. ii, p. 78. Mais tel dit un, qui autre chose a faicte, e. desch. *Poésies mss. f°* 186. Et feirent faire folbes parcelles, et par mon temps feurent tousjours vestus tout un, juv. des ursins, *Charles VI*, 1413. Le duc de Bourgogne, fortement courroucé, vint à eux, et leur remonstra tout d'une et d'autres que les chiefs luy promirent..... J. Lefevre de St-Remy, *Hist. de Charles VI*, p. 124, dans Lacurne. Et sont d'opinion que cest temps lay dura ung serze ans ou environ, comm. vi, 13. Lequel avoit pour premier chamberlan ung qui depuis c'est appelé monseigneur de Chimay, ib. 2. ‖ xvi° s. A contemples villes, chasteaux, citez. Unes montans en grant preminence, Autres inmurbans ou basse decadence, J. Marot, v, 89. Malheur c'est pas toujours à une porte, ib. v, 238. A jeune s'en trouve il de cent Un qui en est vray spectateur, calv. *Instit.* 19. En Jeremie, où il est denoncé qu'il veut estre cruelle de mort, il ne met pas une description si plaine, neantmoins elle revient toute à un [au même], ib. xlv, 30. Le Fils est un avec le Pere, ib. xli, 27. Autcuns accusent Dieu d'inegalité de justice, pour ce qu'en sa predestination il ne fait pas tout un à tous hommes, ib. lib. 766. Une messe, unes matines, unes vespres bien sonnées sont à demy dictes, rab. *Garg.* i, 40. Et puis de nous ne reste qu'une fable, Un moins que vent, ombre, fumée et songe, st-gel. 192. Sa femme commença à devenir l'une des plus belles femmes qui fust en France, marg. *Nouv.* 45. Nos anciens ont escript ung avec g en la fin, de peur qu'un escrivant un ne semblast estre le nombre VII; toutes fois cela ne plaist à plusieurs, bon. estienne, *Gramm. franç.* p. 7. dans Lacurne. Faisoit paroistre à chacun Que des biens luy estoit tout un [que les biens lui étaient indifférents], mrs accords, *Bigarrures*, p. 178, dans Lacurne. La mort est toujours une [la même], boyv. i, 90. Attendez-moi, et une autre commodité, ib. i, 97. Sestant parfaictement commis l'un à l'autre, ils tenoient parfaictement les renes de l'inclination l'un de l'autre, ib. i, 241. Une relation infaillible des unes choses aux autres, ib. ii, 4. Après plusieurs propos tombans de l'un en l'autre, il leur demanda pourquoy ils refusoient tant l'amitié de luy, la mettre, ib. 33. Uns et l'autre disoient..... ib. 39. Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy, ce dit Ulysse en Homere, *Sa femme Penelope, ou le contre un*, ib. Tout lui estoit un [égal, indifférent], desper. *Contes*, xxxi. Les Grecs, qui ont soutenu, lors qu'ils sont estés d'un accord ensemble, la puissance des rois de Perse, Lancel. *Voy. en Espagne*. Si Fronsac il s'en trouve de bons et de mauvais, aussi parmi eux [étrangers]; il y en a d'uns et d'autres, ib. 88. N'est-ce pas comme vouloir faire un homme à qui a quasi tout perdu son sang ? ib. 193. L'un et l'autre ravit des lemmes; et ny l'un ny l'autre ne peut eviter le malheur d'avoir mauvaises femmes, amyot, *Thés.* 2. Ses fils estoient aussi en bon nombre; Pitheus en fut l'un, lequel.... ib. 3. Hannibal, cognoissant la faulte que ses guides avoient faicte en prenant l'un pour l'autre [une chose pour une autre], les fist pendre, ib. *Fab.* 43. Un Metellus, un Aristides et un Epaminondas avoient bien cette maxime au cœur, de ne vouloir point flatter la commune, ib. *Alc. et Cor. comp.* 7 Iiz estiment tous deux quasi d'un aage, ib. *Démétr.* 8. Il en fesl encore un, le tiers, lequel tumba le sort, ib. *Anton.* 49. Mais le prince de Condé n'estant pas à un [étant mal d'accord] avec son cousin, le duc de Nemours, mem. d'Arl. *Hist.* ii, 367. Je ne me coucherai point que je ne vous aye mis à ung [reconciliés], carl. ii, 7. Fort grands et puissants hommes, presque d'une taille, et tous blonds, ib. iii, 87. Ils en seront dient d'ung et font d'autre, *Bibl. des chartes*, 2e série, t. i, p. 505. Ces fievres ont des exacerbations, ou tous les jours, ou de deux l'un, ou de trois l'un, pare, xx, 15. Sa marque imite de la lune les feux courbés, quand l'une et l'une De ses deux cornes se reflechit, mont. iii, 381. Ils sont joueurs et communans en biens meubles et conquests, s'il n'appert du contraire, *Coust. gén.* i, 1, 15.

— Etym. *Gehet quel jour sommes-nous ? nous sommes le un jeudy*, gerv. bruno ; picard, *ein* ; bourg. *ein, eun*, et, devant une voyelle, *ene*; wallon, *on*, et *ouk* quand aucun mot ne suit ; provenç. *un*, *ug*, *us*, *ul*, *ut*, *ud* ; esp. *uno*, *una*, *uno*; port. *um* ; ital. *uno*; du lat. *unus*; anc. lat. *unus* ; ombrien, *enom* ; albien. *ein* ; goth. *ains* ; angl. *one*; sanscr. *ena* (le grec εἷς équivaut à ἓς pour ενς, c'est un autre mot).

UNANIME (u-na-ni-m'), *adj.* ‖ 1° Qui a même sentiment. Tous sont unanimes sur ce point. ‖ 2° Fig. Qui est d'un commun accord, en parlant des choses. Mais surtout qu'un concert unanime et parfait De nos vastes desseins assure en tout l'effet, volt. *Catilina*, 2. Il semble que, quand il s'agit d'un parricide et de livrer un père de famille [Calas] au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï devraient être d'une évidence sensible à tout le monde, *Pol. et leg. Tolerance*, *Hist. mort Calas*, 1. ‖ Adv.

— Hist. xvi° s. Soiets [soyez] unanimes in dei servitio, *Fragm. de Valenc.* p. 469 ‖ xvi° s. Que puis qu'ils estoient ensemble, et leurs volontes conformes et unanimes [il s'agit de deux personnes], il fui semblé..... Calas, 6. Qu'il esperoit si bien faire, avec l'aide de Dieu et leur assistance unanime, que..... ib. 11, 8.

— Etym. Lat. *unanimus*, de *unus*, *un*, et *animus*, âme, *cœur*.

UNANIMEMENT (u-na-ni-me-man), *adv.* D'une commune voix, d'un commun sentiment. Ils votèrent unanimement la proposition.

— Hist. xvi° s. Et tous unanimement louerent Dieu, de ce que..... Calv. iv, 16.

— Etym. *Unanime*, et le suffixe *ment*.

UNANIMITÉ (u-na-ni-mi-té), s. f. Conformité de sentiment, d'opinion, de suffrage. Quand nous parlons des saints Pères, nous parlons de leur consentement et de leur unanimité, nous. *4e avert.* 37. Entre l'unanimité et l'égalité des voix, il y a plusieurs partages inégaux, J. de nicod. *Contr. soc. iv*, 2. L'unanimité de l'Europe naissant de cette juste crainte (du retour de Napoléon), et la plus grande chance du succès possible naissant de cette unanimité.... villemain, *Souven. contemp. les Cent-Jours*, viii. ‖ Fig. L'unanimité des sensations est une preuve de la destination générale des sens pour entrer dans l'âme les effets qu'ils y produisent, senneBier, *Rev. art d'observ.* t. i, p. 481.

— Hist. xiv° s. Unanimité ou concorde, oresme, *Thèse de mesure*, xiv° s. Ainsi en mariage doit avoir une egalité parfaite et unanimité la plus entiere qu'on puisse trouver, tyer, p. 570.

— Etym. Provenç. *unanimitat*, espagn. *unanimidad* ; ital. *unanimità* ; du lat. *unanimitatem*, de *unanimus*, unanime.

UNAU (u-nô), s. m. Quadrupède du genre des paresseux ; il se meut avec une extrême lenteur, et n'a que deux ongles aux pattes de devant.

— Etym. Nom indigène se trouvant dans une Relation de la mission des pères Capucins à l'île de Maranhão, voisine de Rio Janeiro.

UNCIALE (un-si-a-l'), *adj. f.* Voy. oncIale

UNCINOMÈTRE (un-ci-no-mè-t'r), *subst. m.* Terme didactique. Qui a la forme d'un crochet. ‖ On uniforme, qualifie la seconde rangée de carpe.

— Etym. Lat. *uncinus*, crochet, et *mètre*.

† UNCINÉ, ÉE (un-si-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui se termine en crochet ou par des crochets.

— Etym. Lat. *uncinatus*, de *uncinus*, dimin. de *uncus*, crochet; grec, ὄγκος.

† UNCIROSTRE (un-si-ro-st'r), *adj.* Terme de zoologie, qui a le bec en forme de bec-corbin (voy. oncirostre).

† UNDA-MARIS (un-da-ma-ris), s. m. Registre particulier de l'orgue.

— Etym. Lat. *unda*, onde, et *maris*, mer.

† UNDÉCIMO (un-dé-si-mo), *adv.* Onzièmement. Il s'emploie pour désigner la onzième article d'une série (1°), quand on a commencé à compter par prime, secundo, tertio, etc. On dit ensuite duodecimo, decimo tertio, etc.

— Etym. Lat. *undecimo loco*, en onzième lieu, de *undecim* (voy. ce mot).

† UNDINE (un-di-n'), s. f. Planète télescopique découverte en 1848 par M. Peters.

† UNGUAL, ALE (un-gu-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient aux ongles. ‖ Phalanges unguéales, les dernières phalanges des doigts et des orteils, celles qui portent les ongles. ‖ Matrice unguéale, membrane commandant au sillon ou sinus cutané dans lequel sont implantées l'extrémité postérieure de l'ongle et une partie de ses bords latéraux.

— Etym. Lat. *unguis*, ongle.

† UNGUIFÈRE (un-gui-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte l'ongle.

— Etym. Lat. *unguis*, ongle, et *ferre*, porter.

† UNGUINEUX, EUSE (un-gui-neû, neû-z'), *adj.* Terme d'anatomie. Onctueux. Capsules unguineuses, les bourses synoviales.

— Etym. Lat. *unguinosus*, de *unguen*, corps gras.

UNGUIS (un-guis), s. m. ‖ 1° Terme d'anatomie. Petit os, compris dans l'angle d'un sourcil de femme, placé à la partie antérieure et interne de l'orbite, et concourant à la formation de la goutti-re lacrymale et du canal nasal. ‖ On dit aussi : l'os unguis. ‖ 2° En pathologie, se dit quelquefois pour ptérygion.

— Etym. Lat. *unguis*, ongle (voy. ce mot).

† UNI, IE (u-ni, nie), *part. passé* de *unir*. ‖ 1° Joint à. Deux tuyaux unis bout à bout. Le mystère de l'Evangile, c'est l'infirmité et la force unies, la faiblesse et la toute-puissance unies, *Sermons, Eglise, Prémabule*. L'âme unit à un corps, m. Conn. iv, 4. J'entends déjà frémir les deux mers étonnées De voir leurs flots unis au pied des Pyrenées, bon. *Ep.* 1. On croit qu'autrefois l'île de Ceylan était une au continent, et en faisait partie, *Hist. Hist. nat. Pr. théor.* t. vi, p. 430. ‖ Terme de manège. Galop uni, galop dans lequel la jambe de derrière suit exactement celle de devant qui cotoie. ‖ Le cheval est uni, il galope régulièrement. ‖ Provinces-Unies, l'ancienne république de Hollande. ‖ Etats-Unis, grande république

Digitized by Google

dans l'Amérique septentrionale. ‖ 2° Coalisé. Que l'Orient coatre elle [Rome] à l'Occident s'allie; que cent peuples unis des bouts de l'univers Passent pour la détruire et les monts et les mers, CORN. *Hor.* IV, 5. ‖ 3° Ou règne l'union, la concorde. Toute puissance est faible, à moins que d'être une, LA PONT. *Fabl.* IV, 18. La France a vu de nos jours deux relnes plus unies encore par le piété que par le sang..... BOSS. *Mar.-Thér.* On vit ces deux grands hommes [Condé et Turenne] unis plus par leurs concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre, m. *Louis de Bourbon.* [L'amour conjugal] lien sacré de deux cœurs unis, IDEM, *Serm.* t. III, p. 71. Les grands ont beau de la peine à demeurer unis, PÉN. *Tél.* XIII. ‖ 4° Sans inégalités. Nous trouvâmes enfin une côte douce et unie, où, ragnant sans peine, nous abordâmes sur le sable, PÉN. *Tél.* VI. Toute la mer devint une comme une glace, ID. IB. XXIV. Le lieu où il campait était une campagne rase et unie, MOLIÈR. *Mal. imag.* II, 12, P. 120, dans POUGENS. Une pommade du Pérou, qui rend le teint uni comme un miroir, DANCOURT, *l'Opérateur Barry, Prol.* sc. 4. La Brohade est assez généralement unie, et, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, partout susceptible de culture, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 9. ‖ Voilà une, toile sans nœuds, sans aspérités, parfaitement serrée partout. ‖ Fil uni, fil qui est filé également. ‖ 5° Dans la peinture sur verre, couleurs unies, celles qui ne sont pas chinirées. ‖ Substantivement, le mal uni dans la teinture, défaut d'une teinte qui n'est pas uniforme. La grande cause du mal uni dans cette couleur [le violet].... CHAPTAL, *Instit. Rép. encyc.* t. III, p. 71. Le violet n'a aucun ornement. Venir en visite amoureuse avec une jambe toute une [sans rubans], un chapeau de corné de plumes, MOL. *Pr.* II, 6. Elle avait un habit de laine fine et de belles couleurs, mais tout unis et sans broderie, PÉN. *Tél.* V. De beaux bras sous du linge uni; on les en voit mieux que si, avec dessous, cela les rend plus sensibles, MARIV. *Pays. parv.* 3e part. Pourquoi n'avez-vous qu'une monture d'or unie, avec un petit cordon de sore? DANCOURT, *Trait. de compl.* I, p. 707. ‖ Étoffe unie, étoffe qui n'est ni brochée, ni ouvragée, et dont le tissu est égal et sans relief. ‖ Substantivement, l'uni, tissu qui n'est ni brodé, ni ouvré, ni damassé, ni gaufré, ni damassé fait plus d'usage que l'uni. ‖ Fig. Un style uni, un chant uni, style, chant simple et sans ornements. Il faisait la plupart des remontrances de sa ville..... et ne les chantait pas toutes unies, SCARR. *Rom. com.* II, 19. ‖ 7° Fig. Sans prétention et sans façon. J'aime les gens unis et naturels, et qui ne vérité chai-là l'est trop, MARIV. *le Legs*, 10. Je ne leur avais vu que des manières simples, et non pas grossières; leurs discours étaient unis et sensés, ID. *Marianne*, 1re partie. Je ne sais quel affecté qui relate les gens unis, J. J. ROUSS. *Nouv. H.* ‖ Un homme tout uni, un homme simple et sans façon, ou qui a un extérieur simple. Banquet était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et bourguenot dans sa première jeunesse, ST-SIM. 29, 195. C'est un prêtre de réputation sainte à toute épreuve, tout uni, affable et débonnaire, IRAGE, *Ent. Genev.* 9. M. d'Autichamp est vraiment aimable, tout uni et fort à la main, P. L. COUR. *Lett.* II, 190. ‖ Familièrement. Un homme bonnête, un homme uni, n'étant point une femme fière, est, comme on dit, une comme bonjour, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe*, t. VI, p. 100. ‖ 8° Uniforme, sans variété de tous les jours. Une conduite unie. Vous vous moquez! la tranquillité en amour est un calme désagréable; un bonheur uni est un bonheur ennuyeux, MOL. *Sicilien*, III, 1. L'homme est né pour penser.... mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder, PASC. *Pens. de l'amour.* J'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tandis à ce triste faubourg, tandis! avec les sages vouves, SÉV. 4 mai 1680. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée, ont été bien loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII*, 6. ‖ 9° Sans trouble. N'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outre-mesure, ou m'aimer plus que votre vie?..... je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feraient ailleurs, SÉV. *à Bussy*, 4 juin 1689. Cette amitié [entre Mme de Grignan et Lagarde] n'était point faite pour dire : « Je t'aime, je ne l'aime plus; » cela devait être tout uni, tout solide, m. 13 oct. 1680. Ces personnes, nées avec un caractère tranquille et uni, MASS. *Mystères, Visitation.* ‖ 10° Ordinaire, qui n'a rien de remarquable. On lui a dit [à Lauzun] le romanesque et le merveilleux de son aventure [d'Angleterre].... elle est devenue quasi tout mie, SÉV. 15 janv. 1680. J'ai dans la tête un infâme [notre cardinal de Retz] fera [au conclave] quelque chose d'extraordinaire à quoi l'on ne s'attend pas..... enfin il est unique que cela ne sera point tout uni, ID. 19 août 1676. ‖ 11° *Adverb.* Uniment, également. Il faut filer cette laine bien uni. Voilà des planches qui sont rabotées bien uni. ‖ Fig. A l'uni, *loc. adv.* De manière à ne point se heurter. ‖

† 3. UNI (u-ni) ou UGNI (u-gni), *s. m.* Cépage blanc particulier à la Provence.

† UNIANNULAIRE (u-ni-a-nnu-lè-r), *adj.* Qui n'offre qu'un seul anneau. ‖ Terme de minéralogie. Se dit d'une variété en pesme hexaèdre régulier, modifiée par six facettes disposées en anneau autour de chaque base, et qui résulte d'un décroissement par une seule rangée.

† UNIARTICULÉ, ÉE (u-ni-ar-ti-ku-lé, lée), *adj.* Qui n'a qu'une seule articulation.

† UNICAPSULAIRE (u-ni-ka-pseu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit consiste en une seule capsule.

† UNICAULE (u-ni-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule tige.

— ETYM *Un*, ni, et *caulis*, tige.

† UNICELLULAIRE (u-ni-sèl-lu-lè-r'), *adj.* Qui est formé d'une seule cellule. ‖ Se dit des animaux et des végétaux dont l'organisation offre un tel degré de simplicité, que leurs sont représentés ou constitués que par un seul élément anatomique analogue à ceux qui appartiennent au groupe des cellules. Les infusoires unicellulaires des infusoires, théorie qui considère les infusoires comme une cellule, et réduit à la division seule tous leurs phénomènes de développement.

† UNICELLULARITÉ (u-ni-sèl-lu-la-ri-té), *s. f.* Hypothèse, aujourd'hui écartée, qui considère les infusoires comme constitués par une membrane enveloppante avec un contenu fluide.

† UNICHROÏSME (u-ni-kro-i-sm'), *s. m.* Terme de minéralogie. Propriété de certains minéraux de n'offrir toujours qu'une seule couleur, quel que soit le sens dans lequel les rayons lumineux les traversent.

— ETYM. *Un*, et χρόα, couleur.

† UNICHROME (u-ni-krô-m'), *adj.* Terme didactique. Qui offre l'unicolorisme.

† UNICISME (u-ni-si-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine de l'universalité, celle dans laquelle on admet que tous les accidents jusqu'à présent décrits comme syphilitiques sont causés par l'inoculation d'un virus unique.

† UNICITÉ (u-ni-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est unique. L'unicité du foyer optique que forme le cristallin. L'unicité de l'attempte, ST-SIM. 231, 284. L'unicité exclut la pluralité, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 92.

— ETYM *Unique.*

† UNICOLORÉ (u-ni-ko-lo-ré), *adj.* Qui est d'une seule couleur. Fleur unicolorée. ‖ Fig. Qui est d'une seule couleur politique.

— ETYM. Lat. *unicolorus*, de *unus*, un, et *color*, couleur.

† UNICORNE (u-ni-kor-n'), *s. m.* ‖ 1° Animal fabuleux qui n'avait qu'une corne. ‖ 2° Espèce de rhinocéros. ‖ 3° Narval.

— HIST. NAT. L'unicorne est une fiere beste, vaques ressemblable à cheval de son cors, mais il a pez d'olifant et cos de cerf..... et emmi sa testé est une corne moult à bien quatre pez de loac; mais ele est si fors et si egue que il perce legerement quanque il aniaist, BIBL. LATIN, *Trésor*, p. 252.

— ETYM. Lat. *unicornis*, de *unus*, un, et *cornu*, corne.

† UNICOTYLÉDONÉ, ÉE (u-ni-ko-ti-lé-do-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul cotylédon.

† UNICUSPIDÉ, ÉE (u-ni-ku-spi-dé, dée), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'une seule pointe. Les dents canines sont dites unicuspidées, par opposition aux petites molaires qui sont bicuspidées, et aux grosses qui sont multicuspidées.

— ETYM. *Un*, et lat. *cuspis*, pointe.

† UNIDENTÉ, ÉE (u-ni-dan-té, tée), *adj.* Qui n'a qu'une seule dent.

UNIÈME (u-nè-m'), *adj.* Nombre ordinal de un. Il ne s'emploie qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Le cinquante et unième.

UNIÈMEMENT (u-nè-me-man), *adv.* Il ne s'emploie, comme unième, qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Vingt et unièmement.

† UNIFICATION (u-ni-fi-ka-sion), *s. f.* Action d'unir, de s'unir, de faire un tout avec un autre être.

† UNIFIER (u-ni-fi-é), j'unifiais, nous unifions, vous unifiez; que j'unifie, que nous unifions, que vous unifiez, v. a. Faire un tout de plusieurs choses.

— HIST. XIVe S. *Unifierare*, unifier, faire un, unir, DU CANGE, *unificare*. ‖ XVIe S. Le monde spirituel s'unifie avec le monde corporel, moyennent l'amour. DU VERDIER, *Biblioth.* p. 263, dans LACURNE.

— ETYM. *Un*, et lat. *facere*, faire.

UNIFLORE (u-ni-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne porte qu'une seule fleur, ou dont les fleurs sont solitaires. Cette espèce, très-commune dans les Houtes-Pyrénées..... devient pluriflore..... ici elle est simple, uniflore..... RAMOND, *Instit. Mem. encyc.* 1793, t. IV, p. 183.

— ETYM *Un*, et lat. *flos*, fleur.

† UNIFOLIÉ, ÉE (u-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule feuille. ‖ Se dit des feuilles composées dont le pétiole ne porte qu'une seule foliole; ex. : l'oranger.

— ETYM. *Un*, et lat. *folium*, feuille.

UNIFORME (u-ni-for-m'), *adj.* ‖ 1° Qui a la même forme, ou l'on n'aperçoit aucune variété, dont toutes les parties se ressemblent entre elles. Une plaine uniforme. Nous devons à ses dignités [de M. le Tellier] ce caractère singulier d'une vie simple dans la sagesse..... uniforme dans ses conditions différentes, PLEUR. *le Tellier*. Ceux qui décrivent les guerres des nations n'exposent-ils pas à nos yeux une suite uniforme de scènes meurtrières? BARTHÉL. *Anach. ch.* 22. ‖ Style uniforme, style dont les défauts, le ton, le mouvement manquent de variété. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, BOIL. *Art. p.* I. ‖ Terme de mécanique. Le mouvement d'un point est uniforme, lorsque ce point parcourt, sur sa trajectoire, des espaces égaux dans des temps égaux, quels que soient ces temps. ‖ Terme de minéralogie. Structure uniforme, structure feuilletée d'une roche, lorsque les feuillets sont tous de même nature. ‖ Terme de botanique. Calathide uniforme, celle dont toutes les fleurs sont toutes de la même forme. ‖ 2° Égal, semblable, en parlant de choses que l'on compare. Il est d'ailleurs connu par le témoignage uniforme de ce grand historien [Hérodote] et de Xénophon..... ROLL. *Hist.* I, 7. Cejugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordants d'ailleurs..... BOIL. *Longin*, *Subl.* v. Avant que d'avoir pris les uniformes préjugés du monde, nous avons des manières uniformes de sentir et de voir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 6. ‖ Habit uniforme, habit fait suivant le modèle prescrit à un corps militaire, à une pension, à un collége. Le jeu de cette comédie n'est visible en ce que l'habit uniforme de espétaine de gendarmerie se trouva tout fait pour M. le Dauphin, ST-SIM. 403, 293. Il est étrange qu'avant nous XIV on ne connût pas les habits uniformes dans les troupes, VOLT. *Louis XIV*, 29. Olympe quitta sa robe à l'anglaise et son chapeau, pour prendre l'habit uniforme de la maison, CHATEAUB. *Vrill. du chât.* t. IV, p. 206. ‖ On dit plutôt aujourd'hui : habit d'uniforme. ‖ S. m. L'uniforme, habit d'une couleur et d'une forme particulières, par lequel sont distingués tous les hommes appartenant à un même corps et à un même grade dans ce corps. Par une ordonnance de 1776, les officiers nobles sont obligés de porter constamment l'uniforme pendant qu'ils sont au corps, soit en marche, soit dans les garnisons. Le 16, il [le czar Pierre Ier] vit la revue de la maison du roi; la magnificence des uniformes parut lui déplaire, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 200. ‖ Fig. Comment donc, lui dit le diable, vous frémissez? ces ombres [de morts] vous font-elles peur? que leur habillement ne vous épouvante point..... c'est l'uniforme des mânes, LESAGE, *Diable boit.* I, 2. Cette espèce [le merle de Madagascar], qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 100. ‖ Absolument, l'uniforme, l'habit militaire en général. Porter l'uniforme. Endosser l'uniforme. ‖ Fig. Quitter l'uniforme, se retirer du service militaire. ‖ Se dit aussi du costume attribué aux différents ordres de fonctionnaires publics, de l'habit des collégiens, etc.

— HIST. XIVe S. Mouvement uniforme, ORESME, *Thèse de* MICHEL.

Digitized by Google

— ÉTYM. Lat. *uniformis*, de *unus*, un, et *forma*, forme.

UNIFORMÉMENT (u-ni-for-mé-man), *adv.* D'une manière uniforme. Tous les habitants de ce village sont vêtus uniformément. GENLIS, *Vrill. du chât.* I, 11, p. 378. || Terme de mécanique. Le mouvement uniformément varié est celui dans lequel la vitesse varia proportionnellement au temps : uniformément accéléré, si la vitesse va en augmentant; uniformément retardé, si elle va en diminuant.

— REM. Richelet écrit uniformnement, sans accent.

— ÉTYM. *Uniforme*, et le suffixe ment.

† UNIFORMISATION (u-ni-for-mi-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action d'uniformiser. Il faut uniformiser et républicaniser la dette, DE COMBON, THIERS, *Hist. de la rév. franç. Convent.* XII. Si l'on fait que ressortir des expositions universelles avec une évidence incontestable, c'est l'uniformisation rapide des procédés et des produits industriels chez les diverses nations de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ALBY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1868, p. 916.

† UNIFORMISER (u-ni-for-mi-zé), *v. a.* Rendre uniforme. C'est de cette manière que le conseil peut uniformiser le droit français, l'armé pe RIERRE, DANS DESPOSTATES. Il faut uniformiser et républicaniser la dette, DE COMBON, THIERS, *Hist. de la rév. franç. Convt.* XII, 121.

UNIFORMITÉ (u-ni-for-mi-té), *s. f.* Ressemblance des parties d'une chose ou de plusieurs choses entre elles. Jamais la vie n'est pure, toujours inégale, parce qu'elle est oiseuse, ne dérangea la respectable uniformité de sa conduite, MASS. *Or. fun. Louis XIV.* Faire passer aux âges suivants ce qui nous reste de grand et d'honorable des anciennes cours, et sauver l'uniformité à une nation que la lassitude seule des changements pourrait faire un jour, D. OR. *fun. Madame.* Donnez le même esprit aux hommes, vous êtes tout le sel à la société; l'ennui naquit un jour de l'uniformité, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 18. Il est souvent arrivé que la variété que l'on a cherché à mettre par le moyen des contrastes est devenue une symétrie et une vicieuse uniformité, MONTESQ. *Goût, contrastes.* D'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux? pourquoi chaque espèce ne fait-elle jamais que la même chose de la même façon? BUFF. *Hist. anim.* XI. Si l'uniformité d'une vie égale paraît d'abord ennuyeuse, en y regardant mieux on trouve au contraire que la plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût, J. J. ROUSS. *Lett. div.* Cette douce uniformité qui tranquillise la vue, DIDER. *Peint. en cire*, Œuvr. I. XV, p. 381, DANS POUGENS.

— HIST. XIVe S. Uniformité de mouvement, ORESME, *Thèse de mécanique*. || 2° S. Il y eut bonne uniformité en ceci que les deux chefs [contraires] estoyent touchez d'un pareil desir de venir aux mains, LANOUE, 688.

— ÉTYM. Lat. *uniformitatem*, de *uniformis*, uniforme.

† UNIGÉNITUS (u-ni-jé-ni-tuss'), *s. m.* La bulle Unigenitus, bulle du pape Clément XI, 1713, qui commence par ces mots : *Unigenitus Dei Filius*, et qui condamne cent une propositions tirées du livre de Quesnel, intitulé : *le nouveau Testament traduit en français avec des réflexions morales*.

† UNIGUÉ, ÉE (u-ni-ju-gé, ghé'), *adj.* Terme didactique. Qui ne forme ou n'offre qu'un seul couple. || Feuilles unijuguées, feuilles composées, dont le pétiole ne porte qu'une seule paire de folioles placées à son sommet.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *jugum*, couple.

† UNILABIÉ, FE (u-ni-la-bi-é, fé), *adj.* Terme de botanique Qui n'a qu'une seule lèvre. La corolle de la bugle est unilabiée.

† UNILATÉRAL, ALE (u-ni-la-té-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé ou qui se porte d'un seul côté. Les fleurs dans quelques borraginées sont unilatérales. || 2° Terme de jurisprudence. Contrats unilatéraux, ceux où une ou plusieurs personnes sont obligées envers une ou plusieurs autres, sans que de la part de ces dernières il y ait engagement, *Code civ.* art. 1103.

— ÉTYM. *Un*, et *latéral*.

† UNILATÉRALEMENT (u-ni-la-té-ra-le-man), *adv.* D'une manière unilatérale.

† UNILINGUE (u-ni-lin-gu'), *adj.* Qui est en une seule langue. Textes unilingues. Inscriptions unilingues.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *lingua*, langue.

† UNIQUE (u-ni-ko-bé, bé'), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'un seul lobe. Anthère unilobée.

† UNILOCULAIRE (u-ni-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a qu'une seule loge ou cavité; dont la cavité intérieure n'est divisée par aucune cloison complète. Péricarpe unilobulaire. De petites capsules arrondies, unilobulaires, pesTEMANTES, *Instit. Herb. scientif.* I, p. 499.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *loculus*, loge.

† UNILOCULARITÉ (u-ni-lo-ku-la-ri-té), *s. f.* État d'un corps unilobulaire.

UNIMENT (u-ni-man), *adv.* || 1° Également, et toujours de même sorte. Un fil filé uniment. || 2° Simplement, sans feinte. Parler tout uniment. Crois-moi, renonce à la cagoterie, Même uniment une plus noble vie, VOLT. *Satires, Hypocr.*

— HIST. XIIIe S. Car Dex en lor conmencement Les ame Dex aimé tous uniement, Et dime raisonables ames Assone as hommes eum as fames, *la Rose*, 19012. || XVe S. Les archers d'Angleterre traoient si uniement et si espaissement, que à peine se osoient cuer qui defendement mettre aux guerites, MONSTR. I, 149, p. 153 v°. A Uniement [sans feinte], MONET (Trévoux), ARNOT, Chem. S. Nos amies ont chaeé si uniement ensemble, MONET, 1, 214.

— ÉTYM. *Uni*, et le suffixe ment.

† UNIMIXTE (u-ni-mik-st'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal produit en vertu de deux décroissements, l'un par une rangée, l'autre mixte.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *mixtus*, mêlé.

† UNINERVÉ (u-ni-nè-vé'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne présente qu'une seule nervure.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, et *nervus*, nerf.

UNION (u-ni-on), *s. f.* || 1° Réunion de deux ou plusieurs choses en une seule. L'union de deux domaines. L'union de deux états. Ils [les hommes qui ne philosophent pas] considèrent l'un et l'autre [le corps et l'âme] comme une seule chose, c'est-à-dire ils conçoivent leur union; car concevoir l'union qui les unit, c'est les concevoir comme une seule, DESC. *Lett. à la princ. palatine*, 20 déc. 1. 1re de l'éd. de 1724. Et [je] n'use de manière d'union [de mariage] contraire à l'union de deux trônes en nous, CORN. *Sophon.* II, 2. Anciennement, lettres d'union, lettres du roi qui unissent un domaine à la couronne, une terre à une autre. || Bulles d'union, bulles du pape qui réunissent un bénéfice à un autre. || 2° Terme de théologie. Union hypostatique, l'union du Verbe divin avec la nature humaine en une seule personne. || 3° Une façon plus générale, jonction de deux ou plusieurs choses. L'union de certains mots de certaines verbes. Et par une juste union, Joignons le malheureux sous Au malheureux Amphitryon, MOL. *Amph.* III, 7. Il y en a [qualités des choses] qui ont une grande étroite avec les objets de notre satisfaction, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. || [Artistes] étoit persuadé qu'il en est des vifs traits comme des couleurs, comme des parties du corps qui ne se nourrissent et ne vivent que par l'union qu'elles ont entre elles, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* I. VII, p. 310, dans POUGENS. Toutes les parties de l'univers ont entre elles des rapports, BOSSUET, *Serm. sup.* XX, 2. C'est une belle union que celle de l'innocence et de la valeur, STAPL. *Corinne*, V, 1. || Faire union, faire acte d'adhésion. Ils ont toujours refusé de faire union avec les vaudois, BOSS. *Var.* XI. || Terme des mystiques. Union essentielle avec Dieu, union par laquelle l'âme a l'essence de la divinité; union personnelle, celle où l'on est uni à la personne de la divinité. Deus, sous *États d'oraison*, IV, 2, 1°. Terme de grammaire. Trait d'union, VOLT. TRAIT 4, n° 45. || 4° Absolument. Mariage. Union bien assortie, mal assortie. En vain de but en blanc à l'union conjugale, MOL. *Prec. r.* Si Dieu rompait [par la mort] l'union qui l'a mise entre ma femme et moi, CH. DE SÉV. SÉV. I. X, p. 413, éd. MONMERQUÉ. || 5° Accouplement, en parlant des animaux. Union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée, BUFF. *Quadrup.* I, VIII, p. 54. || 6° Fig. Concorde, bonne intelligence, LAMOTTE, M. le premier président [Harlay] et M. de Lamoignon ne sont pas dans une parfaite union, quoique beaux-frères, SÉV. mars 1680. Ils vivaient entre eux en grande union, BOSS. *Hist.* II, 3. Si l'union de ces deux grands rois [Louis XIV et Charles II] ne pouvoit pas se fermer, ID. *Duch. d'Orl.* L'union intime de notre Scipion avec Polybe acheva de perfectionner en lui les rares qualités qu'un heureux naturel et une excellente éducation y faisaient déjà admirer, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. p. 347, dans POUGENS. Cotens répondant à ceux qui disaient que les différents survenus entre Pompée et César avaient ruiné la république : Non, dit-il, mais leur union, IB. *Traité des Et.* III, 2. L'union règne dans ma famille : et je ne changerais pas ma condition pour celle de tous les rois du monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. Si l'on y [dans les états despotiques] voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts enseveli les uns auprès des autres, ID. *Rom.* IX. S'il faut détester les cabales, il faut aimer l'union des véritables amis de lettres : c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire, VOLT. *Lett. Harmental*, 18 sept. 1775. || Esprit d'union, esprit de concorde et de paix. || 7° Terme de procédure. Contrat d'union, arrangement par lequel les créanciers d'un failli, renonçant à faire des poursuites séparées, s'unissent pour agir de concert. || 8° Traité par lequel plusieurs puissances s'unissent, se confédèrent. La ville impériale de Bâle, Schaffhuse, Appenzel entrent dans l'union suisse, laquelle est composée de treize cantons, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1600. || Union douanière, association pour la suppression des douanes entre les différentes parties de l'Allemagne (Zollverein). || Sainte union ou sainte ligue, alliance conclue contre Jean III entre le pape, Ferdinand le catholique et Venise. || La sainte union s'est dit aussi de la Ligue. || Union républicaine, insurrection des sections contre la Convention en 1793. || 9° Absolument [Union, les États-Unis de l'Amérique (on met une majuscule). Président de l'Union. || 10° Unions ouvrières, associations d'ouvriers qui ferment un fonds commun pour se soutenir dans les chômages et dans les grèves. || 11° Terme de peinture. Union de couleurs, l'accord qui résulte de la dégradation et du jeu des tons composés. || 12° Terme de manège. Ensemble d'un cheval.

— HIST. XIIIe S. C'est Des..... ki devisa, tout sans doutanche, En trois personnes sa sustanche; Ne pour cesté devision Ne perdi pas Dex s'union, GUI DE CAMBRAI, *Bart. et Jos.* p. 41. || XIVe S. Grant unité ou union, ORESME, *Thèse de mécanique*. || XVe S. A grand peine se bastoient les chemins pour remplir les vallées et mettre à union, pour le charroy passer à leur aise, FROISS. liv. III, p. 327, dans LACURNE. Comment pourroit jamais avoir bonne gouverner, Na grand peuple tenir en union, E. DESCH. *Des vertus nécessaires au prince*. || XVIe S. Union et concorde, AMYOT, *Solon*, 19. Toute solution de continuité requiert union, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Provenc. MNIO; espagn. UNIÓN; ital. *unione*; du lat. *unionem* (rac. UNIR).

† UNIONALE (u-ni-o-na-l'), *s. m.* || 1° Nom donné aux ouvriers qui font partie des unions ouvrières. || 2° S'est dit, pendant la guerre de sécession en Amérique, par opposition à séparatiste. || 3° Nom, en Espagne, d'un parti formé par l'union des conservateurs.

† UNIPARE (u-ni-pa-r'), *adj.* Terme de physiologie. Se dit des femelles qui, normalement, ne font qu'un petit à chaque portée; exemple : la vache, la jument, l'homme.

— ÉTYM. Lat. *unus*, un, *parire*, enfanter.

† UNIPERSONNEL, ELLE (u-ni-pèr-so-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit des verbes qui n'ont qu'une seule personne et qu'on nomme ordinairement impersonnels. Les grammairiens modernes préfèrent impersonnel pour désigner les verbes qui n'expriment qu'un événement à la troisième personne du singulier et avec le pronom il, sans rapport à aucun nom précédent.

— ÉTYM. *Un*, et *personnel*.

† UNIPERSONNELLEMENT (u-ni-pèr-so-nè-le-man), *adv.* À la manière d'un verbe unipersonnel.

† UNIPÉTALE (u-ni-pe-ta-l'), ou **UNIPÉTALÉ, ÉE** (u-ni-pé-ta-lé, lé'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul pétale. Corolle unipétale.

† UNIPOLAIRE (u-ni-po-lè-r'), *adj.* Terme de physiologie. Qui n'a qu'un seul pôle. Se dit des fils d'une pile qui ne conduisent qu'une seule électricité, parce qu'ils proviennent de chacune des extrémités ou pôles de la pile.

† UNIPOLARITÉ (u-ni-po-la-ri-té), *s. f.* Terme de physique. État d'un corps unipolaire.

† UNIPUNCTIÉ, ÉE (u-ni-pon-ktu-é, ée), *adj.* Qui n'est marqué que d'un seul point coloré.

UNIQUE (u-ni-k'), *adj.* || 1° Qui est un, dont il n'y a pas d'autre. Votre portrait vous fait tort, incomparable Angélique, il vous ressemble si fort

Digitized by Google

Que vous n'êtes plus unique, COMBAULT, *Épig.* liv. II, dans RICHELET. Non ! un frère incommode, et n'est pas de mon goût; Et je veux être fils unique, unic. *Asph.* III, 7. Sur ce que la religion chrétienne n'est pas unique, PASC. *Pens.* XXIV, 86, éd HAVET. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie, SÉV. 45. Je trouve des métayers..., qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer, ID. 131, 1689. Comme la maîtresse que je traite [la révolution anglaise] me fournit un exemple, manifeste et unique dans tous les siècles, de cet extrémité de fureur, *Rem. d'Anglet.* Jean II, dans Froissart, qui lui a servi de mère! Ô mon unique mère! BAC. *Athal.* IV, 1. Je ne sais s'il est permis de juger sur les humeurs une fausse qui est unique, et si un besoin extrême, et une violente passion, ou un premier mouvement tirent à conséquence, LA BRUY. XII. | Terme de l'Écriture. L'unique nécessaire, l'affaire du salut. || Terme d'alchimie. Unique parfait, le mercure des philosophes. || Terme de numismatique. Médailles uniques, médailles qui ne se trouvent pas même dans les cabinets les plus riches et qu'on ne rencontre que par hasard. || 2° On dit de certaines charges, qu'elles sont uniques, pour exprimer qu'elles qui en sont revêtus n'ont point de collègue. || Par extension, route unique, route où l'on n'a point de rival. On ne va plus à la poudrette que par des routes uniques; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 13 juin 1768. || 3° Fig. Qui est infiniment supérieur aux autres, auquel nul ne peut être comparé. Les ouvrages uniques dont les ouvrages seront de tous les temps, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Elle [Mlle Clairon] n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui, la première de son art, elle est unique; il est juste qu'elle soit persécutée à Paris, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 117. Homme unique jusqu'au grand bonnet, ID. *Lettre à Louis XII*, 8 | En mauvaise part, ridicule, extravagant. Il est unique avec ses prétentions. C'était, dieu lui pardonne, une femme unique pour gâter ses enfants, SEVIGNÉ. *Père de famille*, V, 3. || 4° Qui n'a dans un sens analogue, des choses auxquelles nulle autre ne peut être comparée. Une grâce, une gentillesse unique. Même de Vins n'a prise d'eau que pour assurer de..., l'estime très-particulière et très unique qu'elle a pour vous, SÉV. à *Mme de Grignan*, 19 août 1675. Sire, faire des vers! Ah, plutôt vers après une victoire, est une chose unique et par conséquent réservée à Votre Majesté, VOLT. *Lettre au roi de Pr.* 8 mai 1741. || Voilà qui est unique, c'est unique, se dit, le plus souvent en mauvaise part, d'une chose à laquelle on ne s'attendait pas. Ce qui est encore unique, c'est que les Chinois n'avaient jamais fait de traité de paix depuis la fondation de l'empire, VOLT. *Russie*, I, 7. || 5° *S. m.* Unique daubin, variété de tulipe. || Unique impérial, unique triomphant, variété d'œillet. || 6° *S. f.* Espèce de rose. || Espèce de coquille univalve.

— REM. Corneille a dit le plus unique : Je verrai mon amant, mon plus unique bien, *Mourir pour son pays*, ou détruire le sien, *Hor.*, I, 3. Voltaire a blâmé cet emploi. Cependant on le trouve aussi dans Bossuet, du moins avec *unique-ment* : Il n'y a qu'à considérer avec attention ces paroles de Jésus-Christ dans leur tout, et ensuite l'une après l'autre; c'est ce que je ferai dans ce discours plus uniquement que jamais, 2e *instr. pastor. sur les Promesses de J. C.* 1.

— HIST. XIVe S. Ce tant louable labeur de tradurre me semble moden unique [moyen unique] de clerer nostre vulgaire à l'egal des autres plus lamenses langues, DUBELL. I, 7, *verso*. L'unique et principale amitié descout toutes autres obligations, MONT. I, 217. Sans parangon estoit à l'unique entre les belles, *Nuits de Straparole*, I, II, p. 184.

— ETYM. LAT. *unicus*, dérivé de *unus*, un.

UNIQUEMENT [u-ni-k'e-man], *adv.* || 1° Exclusivement à tout autre. Je me suis trouvée si uniquement occupée et remplie de vous..., SÉV. 5 juin 1675. Aussi avais-je pour maxime, que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, MASS. *Louis de Bourbon*. Vous êtes homme de bon, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir, LA BRUY. VII. || [Tabbe Dubos] a trouvé le secret de faire un livre très-utile, où il n'y a de mauvais que ce qui est uniquement de lui, VOLT. *Lett. d'Argens*, 1752. || 2° D'une façon unique, au-dessus de tout, préférablement à tout. Il l'aime uniquement. Nous causons sans cesse de vous; c'est un sujet qui nous mène bien loin, et qui nous tient uniquement au cœur, SÉV. à *Mme de Grignan*, 8 juin 1675. || D'une façon excellente. Corbinelli m'a été uniquement bon à Livry, 29 mai 1672.

— HIST. XIIIe S. En la premiere entrée de son pays il perd sa femme Rachel en travail d'enfant, la quelle il aimoit uniquement, CALV. *Institt.* 331.

— ETYM. *Unique*, et le suffixe *ment*.

UNIR [u-nir], *v. a.* || 1° Rendre un. Il faut les [emplois civils et militaires] unir dans la république, et les séparer dans la monarchie, MONTESQ. *Esprit*, V, 8. Unir la Bretagne à la France en 1589, DUCLOS, *Œuv. t.* V, p. 68, || 2° Joindre ensemble. Tous les oiseaux qui naquent et dont les doigts sont unis par des membranes, ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre, BUFF. *Oiv.* I, XVI, p. 288. Par des occupations pour chaque heure..., j'unis les jours aux jours; cela fait un an, puis deux, puis la vie, STAEL, *Delphine*, I, 7. || Fig. Que désormais le ciel, les enfers et la terre unissent leurs fureurs à nous faire la guerre, CORN. *Hor.* II, 3. Je ne séparai point ce qu'unissent les deux [la qualité d'époux et celle d'amant], MOL. *Amph.* I, 3. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires, MASS. *Anne de Gonz.* La reine a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les maximes, ID. *Reine d'Angl.* Unissons nos douleurs, Et par tout l'univers cherchons-lui des vengeurs, RAC. *Mithr.* V, 6. Et, dans un chant plaintif conforma ses soupirs, Elle unissait aux cris de sa mère ses pleurs, DIDER, *Othello*, V, 2. || 3° Faire que des personnes soient reunies. Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide..., Et, pour vous punir, puisque vous le voulez, CORN. *Cinna*, V, 3. Je saurai le surprendre avec son Atalide, Et, d'un même poignard les unissant tous deux, Immoler l'un et l'autre, et moi-même après eux, RAC. *Bajaz.* IV, 4. La vertu qui nous sépara sur la terre, nous unira dans le séjour éternel, I, 2. MOLIÈRE, *Mal. im.* II, 2. || Établir une communauté entre. Un heureux mariage unit deux villes. Alexandre forma le dessein d'unir les indes avec l'occident par un commerce maritime, comme il avait uni par les armes les colonies qu'il avait établies dans les terres, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. J'ai peint Louis XIV unissant les deux mers, fondant la marine et la monnaie, VOLT. *Mél. litt. Refutation.* || 5° Posséder simultanément. Il unit l'esprit au savoir, À la force des sens unissez l'harmonie infuse dans les nerfs pour charmer, RAC. *Esth.* I, 4. Le prêtre, P. L. COUR. *Iphigénie en Crimée*, II, 7. *Lettre au Censeur*. || 6° Fig. Établir un lien entre des personnes. Recevez de ma main la coupe nuptiale, pour être après unis sous la loi conjugale, CORN. *Hor.* V, 2. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement, PASC. *Prière de Jés.* Éd. Didot. Que la loi conjugale, CORN. *Nicom.* I, 1. Que ne suis-je la proie attachée à ce rocher, Que cette vile race à mes dieux m'unit! Que ne suis-je admise en la maison de France à la royale famille des Stuarts, MASS. *Duch. d'Orl.* Jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants, ID. *Anne de Gonz.* Par un hymen secret elle me fut une, VOLT. *Mort de Ces.* I, 1 || 8° Fig. Propriété, qualité, disposition, la concorde, l'alliance. C'est un intérêt commun qui les unit. N'est-il herbes, parfums, ni chants mystérieux, Qui puissent dans mon cœur rappeler tes vertus? CORN. *Théod.* I, 2. Les sages du monde représentent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas digne de ses vertus, que la ruse, le mépris, FLÉCH. *Panég. St Louis*. Plus on les veut brouiller, plus on va les unir, RAC. *Andr.* I, 1. || 9° Terme de mariage. Unir un enfant, le rassembler. || 10° Enlever les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. Unir une pierre. Unir une planche. Unir une allée. || 11° S'unir, v. réfl. Devenir un. Seigneur, pour sauver Rome, il faut qu'elle n'admise En la main d'un bon chef à qui tout obéisse, CORN. *Cinna*, II, 1. Il se peut..., que votre sœur soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait, SÉV. 16 fév. 1680. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinosa; comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre? VOLT. *les Systèmes*, note I. J'ai annoncé que les métaux ne peuvent pas s'unir aux acides, sans être préalablement oxydés, FOURCROY, *Conn. chim.* I, I, p. CX. Comme l'on avare l'air, l'âme s'unit à l'âme, DELILLE, *Paradis perdu*, VIII. || 12° Fig. Former des liens avec. Passe le ciel que nous profitions du temps, des grâces et des exemples que Dieu nous offre, et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissions de lui par la charité aux siècles des siècles! FLÉCH. *Dauphine*. Vos deux États voisins qui cherchent à s'unir, L'intérêt, la raison, l'amitié, tout vous lie, RAC. *Brit.* III, 2. || 13° Inséparable unis, en concorde. Il est leur général, ils combattent sous lui, sous son ordre ils s'unissent, CORN. *Sertor.* II, 1. || Se ligner. Que pouvait contre lui [Dieu] tous les rois de la terre? En vain ils s'unissaient pour lui faire la guerre, RAC. *Esth.* I, 2. Telle a toujours été ma destinée: nitié que j'ai rapprochée l'un de l'autre deux amis que j'aimais également, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi, J. S. ROUSS. *Conf.* VIII, I || 14° S'accoupler, en parlant d'animaux. On a vu quelquefois une de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité, BUFF. *Ois.* IX, XV, p. 58.

— REM. M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, et dit que ceux qui condamnent unir ensemble comme un pléonasme et une superfluité de mots, le font sans raison, VAUGEL. *Rem. nol. Th. Corn.* I, 1, p. 269, dans POUGENS. Cette observation est juste; *ensemble* détermine *unir*, et ne fait pas pléonasme.

— HIST. XIIe S. Tuz dis [toujours] est unie et estable la volentet, *Ps.* 85, 11. || XIIIe S. Ainsinc furat a tout honni, Par les yeus jadis anz [égaux] Furent as gens apropriié, *la Rose*, 8172. Après de son front [je] vous renonce, Qu'il est blans, ons et sas fronce, *Bl. et Bl.* 261. Comme il meffist ne sont pas onni, ne sunt pas les vrojances onnes, BEAUM. XXXI. I. || XIVe S. Mais il iairs ses gens sens ou pais ont, *Chron.* 17586. Nous avons approprié, uni et annexé, approprions, unions et annexons perpetuellement à nous, à nos successeurs et au domaine de la couronne de France, DU CANGE, *appropriare*. || Ve S. Et demeura Pretre du Bois, capitaine de Bruges, tant que ces portes, ces murs et ces fosses furent mis à uni, ronzo. II, II, 160. Il commença à pleuvoir une pluie si grosse et unie, et monta un vent si froid, ID. II, II, 47. Fault il donc faire tous unis [traiter également] Les meschans comme les fault, Et que les bons soient punis Pour les pechez des desloyaux? AL. CHART. *Œuvres*, p. 824, || XVIe S. Le pape ne peut casserer ni annuller les ordonnez par le pape de ce royaume, et n'a lieu en icelui la reigle de *pacificis*, P. PITHOU, 61. Numa n'eut point l'oul à unir et applanir toute inegalité, ANYOT, *Vie de Numa comp.* 3. Avec cela s'unit à eux Bourci, qui avoit cinq compagnons, D'AUB. *Hist* II, 193. De là sur cette union il montre l'impossibilité de des-unir cette province, de lui faire, estant unie, accepter par force la division qu'ils ont à contre cœur, ID. III, II, 301. Peau dehiee, cheveux unis, longs, blonds ou rous, *Instruct. d'Hipp.* 7. Style equable, uny et ordonné, MONT. III, 88.

— ETYM. Provenç. et espagn. *unir*; ital. *unire*; du lat. *unire*, de *unus*, un.

† **UNIRÉFRINGENT, ENTE** (u-ni-ré-frin-jan, jan-t'), *adj.* Terme d'optique. Qui ne produit qu'une seule réfraction. Milieu unréfringent.

— ETYM. *Un*, et *réfringent*.

† **UNISÉRIÉ, ÉE** (u-ni-se-ri-é, ée), *adj.* Terme didactique. Qui ne renferme qu'une seule série. || Terme de blason. Se dit de parties disposées sur un seul rang.

† **UNISEXUÉ, ÉE** (u-ni-sè-ksu-é, ée), *adj.* Synonyme d'UNISEXUEL.

UNISEXUEL, ELLE (u-ni-sè-ksu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul sexe, ou dont toutes les fleurs n'ont qu'un seul sexe. Se dit des fleurs, des plantes qui ne réunissent pas les deux sexes, ayant seulement soit des étamines, soit des pistils. || 2° Passion unisexuelle, se dit, dans l'école socialiste, de l'amitié.

— ETYM. LAT. *unus*, un, et *sexe*.

† **UNISSANT, ANTE** (u-ni-san, san-t'), *adj.* Propre à unir. Se sentant anguës de cet esprit unissant, elle [l'Église] élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un, BOSS. *Bourgeoisy*. || Terme de chirurgie. Bandages unissants, bandages qu'on emploie pour la réunion des plaies.

UNISSON (u-ni-sso), *s. m.* || 1° Terme de musique. Il se dit de sons produits par le même nombre de vibrations, dans des temps égaux. L'unisson est la plus simple de toutes les consonnances. Deux sons placés sur le même degré de la portée sont dits à l'unisson, s'ils ne se trouvent précédés d'aucun signe, ou si tous deux ont reçu la même modification, BIEN. ET, *la Musique simplifiée*, I, 4.

Digitized by Google

p. 70. L'unisson est.... produit par un égal nombre d'oscillations de deux corps vibrant dans un égal espace de temps, POIRR. MONDO, trad. du *Dict. de musique de Lichtenthal*, art. MUSIQUE. L'unisson n'est, à proprement parler, qu'un son unique qui peut être rendu par plusieurs voix ou par plusieurs instruments, RAMEAU, *Traité de l'harmonie*, p. 9. Les voix mâles et féminines entonnent naturellement l'octave, croyant entonner l'unisson, ID. ib. Les méthodes de plain-chant ont peu d'étendue; elles ont l'avantage immense de pouvoir être chantées par un grand nombre de voix à l'unisson, F. CLÉMENT, *Meth. de plain-chant*, p. 360. Les fréquentes interruptions de la mesure [dans la 1re scène de *Il Trovatore*] sont presque toutes à l'unisson, précédé commode que M. Verdi emploie constamment dans tous ses ouvrages, SCUDO, *Crit. et hist. music.* 3e édit. t. I, p. 295. Il arrive assez souvent dans l'harmonie, que toutes les parties se réunissent sur la même note, et chantent à l'unisson; or, quand l'unisson est chanté par beaucoup de voix, et attaqué avec une justesse parfaite, les principaux sons harmoniques de la note chantée viennent frapper notre oreille, et, dans ce cas, c'est véritablement de l'harmonie que nous entendons, É. CHEVÉ, *Meth. d'harmonie*, t. I, p. 108. Le fondroyant effet de la première ou premier morceau de la symphonie en ut mineur de Beethoven est dû à un unisson de violons, H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrum. d'orchest. mod.* p. 80. || 2° Phrase mélodique entonnée à l'unisson par toutes les voix ou tous les instruments. L'unisson de l'africaine de Meyerbeer, Le cinquième acte de Robert le Diable débute par un fort bel unisson de basses-tailles. || 3° Unisson augmenté, l'intervalle qui existe, par exemple, entre la tonique et la tonique haussée, la dominante et la dominante haussée, la médiante mineure et la médiante majeure, *etc.* etc. Il est employé très-fréquemment en mélodie, dans ce qu'on appelle si improprement le genre chromatique. En revanche, on en fait assez rarement usage harmoniquement parlant. L'unisson augmenté a pour renversement l'octave diminuée. || 4° Fig. Sorte de conformité intellectuelle, morale. Nul ne sait de l'amour mieux le dispason, Ni mettre, comme moi, deux cœurs à l'unisson, BENSERADE, *le Ballet*, 16. L'autre nous a donné les signes des passions; ils sont entendus dans toutes les nations, à cause d'une sorte d'unisson qu'il y a entre nos organes et les organes des autres hommes, DUMARS. Œuv. t. III, p. 295. Et pleinement remis à l'unisson Avec nos sœurs pour l'air et pour le ton, Il redevint plus doux qu'un chanoine, ORCEAU, *Ver-vert*, II, 1. Il y a un certain unisson d'âmes qui s'aperçoit au premier instant, et nous fûmes familiers au bout de huit jours, mais pour toute la vie, J. JOUBERT, *Pens.* II, 43.

— REM. Voltaire se moque de l'abus que, de son temps, on faisait de la locution à l'unisson, quand on la transportait à une conformité physique. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'Épicure avait un extérieur à l'unisson de son âme, *Dict. phil. Langues*.

— HIST. XVE s. Si je confere avecques une ame forte et un roida jousteur, il me presse les flanes.... l'unisson est qualité du tout ennuyeuse en la conference, MONT. II, 38.

— ETYM. Lat. *unisonus*, de *unus*, un, unique, et *sonus*, son.

‖ UNISSON (u-ni-sso-nì), s. m. Terme de musique. Mot italien qui, étant écrit sur une partition à la partie vide du second violon, de la seconde flûte, du second hautbois, etc., indiquent que ces parties doivent jouer à l'unisson avec la première partie de l'instrument de leur espèce. || On écrit aussi UNIS, par abréviation; d'autres y voient non une abréviation, mais l'adj. français UNI : c'est-à-dire instruments unis.

‖ UNISSONNANT, ANTE (u-ni-sso-nan, nant'), adj. Qui est à l'unisson, dont le son est conforme, pareil à un autre son.

UNITAIRE (u-ni-tè-r'), adj. ‖ 1° Qui tend à l'unité. || Terme de numismatique. Dont la forme résulte d'un seul décroissement par une rangée. ‖ Terme de chimie. Système unitaire, système opposé à la théorie dualistique du siècle dernier, et dans lequel les composés sont considérés comme constitués par des groupes d'atomes qu'unit entre eux le lien de l'affinité et qui forment un tout. || Terme de biologie. Se dit des êtres qui présentent les caractères de l'unité. || Animaux unitaires, ceux qui ne sont pas subdivisibles en zoonites (les vertébrés, les mollusques et les infusoires). || Terme de tératologie. Monstres unitaires, première classe de la classification d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, renfermant tous les monstres chez lesquels on ne rencontre les éléments que d'un seul individu. || 2° *S. m.* Celui qui admet un système théologique ou l'unité domine. Tel est en abrégé le système de la religion enseignée dans les livres sacrés des Druses, système dont Hamza est le fondateur, et dont les sectateurs sont nommés unitaires, BLY. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 89. Rammohun-Roy, le plus illustre représentant de la race brahmanique dans notre siècle, est mort unitaire à la manière de Channing, RENAN, *Études d'histoire religieuse*, 5e édit. p. 442, synonyme de socinien. C'est dans le sein de ces Églises, c'est à Genève, c'est parmi les Suisses et les Polonais protestants, que les unitaires abondaient un autre, BOSS. *Var.* XV, 123. Le grand Newton faisait à cette opinion l'honneur de la favoriser; ce philosophe pensait que les unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous, VOLT. *Dict. phil. Socinien*. || *Adj.* Doctrines unitaires. L'hérésie unitaire.

— ETYM. *Unité*.

‖ UNITARIENNE (u-ni-ta-ri-è-n'i-an'-ne) ou UNITARISME (u-ni-ta-ri-sm'), *s. m.* Doctrine des unitaires.

UNITÉ (u-ni-té), *s. f.* ‖ 1° Principe du nombre. L'unité, jointe à l'infini, ne produit de rien, non plus que le zéro, qui a une mesure infinie, PASC. *Pens.* x, 1, édit. HAVET. La seule raison pour laquelle l'unité n'est pas au rang des nombres est qu'Euclide et les autres géomètres qui ont traité d'arithmétique, ayant plusieurs propriétés à donner qui convenaient à tous les nombres hormis à l'unité, pour éviter de dire souvent qu'en tout nombre, hors l'unité, telle condition se rencontre, ils ont exclu l'unité de la signification du mot de nombre, par la liberté qu'ils se font à son gré des définitions, BR. *Geom.* 1. L'arithmétique n'est démontrée dans toutes ses parties que parce que nous avons une idée exacte de l'unité, et que, par son moyen, nous déterminons des signes, nous déterminons combien de fois l'unité est ajoutée à elle-même dans les nombres les plus composés, CONDILLAC, *Art de penser*, 1re part. ch. 2. Quelles choses nous avons la mesure des nombres; or, quelles que soient les mesures dont nous nous servons, il faut compter par l'unité, et par conséquent l'unité est la première mesure; rien ne mesure l'unité, ID. *Langue calc.* t. I, 2. || 3° Quantité prise arbitrairement pour servir de terme de comparaison à d'autres quantités de même espèce. Unité de volume, de poids, de force, de chaleur, *etc.* Si l'on prend pour unité la longueur du pendule à secondes à l'équateur, LAPLACE, *Mécan. Mém. Acad. sc.* t. III, p. 490. Le pouvoir réfringent du gaz acide carbonique, d'après nos expériences, est égal à 1,000, celui de l'air atmosphérique étant l'unité, BIOT, ARAGO, *Instit. Mem. science. mém.* 1re sem. p. 237. || On dit aussi : unité de mesure. || 4° Unités ou monades, nom que prennent Leibnitz et ses disciples pour être des substances simples, des vies, des esprits qui peuvent être moi. || 4° En physique et en chimie, se dit des molécules, atomes ou équivalents des corps. || Quantité fe ce qui est un, sans parties, par opposition à pluralité. En considérant l'Église comme unité, le pape quelconque est le chef, est souverain; en la considérant comme multitude, le pape n'en est qu'une partie, PASC. *Pens.* XXIV, 84, édit. HAVET. La multitude qui ne se réunit point à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie, ID. ib. Il y a dans l'Église catholique un principe d'unité indépendant des rois de la terre, BOSS. *Var.* XII, 70. L'unité de Dieu s'établissait facilement, qu'il la fît l'idolâtrie n'en parut pas éloignée, ID. *Hist.* II, 12. Combien d'êtres séparés de l'unité, mais disposées à recevoir la vérité et à l'aimer! MASS. *Carême, Parole de Dieu*. Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisait pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 260. Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité organique, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du beau? MASS. *Rech. philos. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 110, dans POUGENS. Prêtres qui m'entendez, Vous.... Guerriers; et vous aussi, dont l'active industrie Fait couler l'abondance au sein de la patrie; Peuple entier, qui présente à la divinité Le multiple hommage un seul principe, c. DELAV. *Paria*, IV, 3. || 6° Ce qui forme un tout complet dans son espèce, comme un homme, une maison, un cheval. || 7° Ce qui forme un caractère d'ensemble, de conséquence. Il n'y a pas d'unité dans sa conduite. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe, VOLT. *Dict. phil. Idée*. L'unité est pour moi la première qualité des romans; aussi, quelque excellents que soient les romans de Walter, je les lis avec presque autant de fatigue que de plaisir, D'ALEMB. Œuv. t. V, p. 370. L'unité de mœurs consiste dans l'égalité du caractère, ou plutôt dans son accord avec lui-même, MARMONTEL, Œuv. t. V, p. 292. || Terme des beaux-arts. Espèce de balancement, de pondération, de subordination entre les différentes parties d'une composition. Ce tableau manque d'unité. Rien de plus rare que l'unité de lumière dans une composition, surtout chez les paysagistes, MENG. *Essais sur la peint.* 3. || 8° Terme de littérature dramatique. Les trois unités, la règle qui veut qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce, que cette action se passe dans le même lieu, et qu'elle ne dure pas de vingt-quatre heures; l'unité d'action, quand dans le poème dramatique il n'y a qu'une action principale; l'unité de lieu, quand l'action se passe en un même palais, une même maison et le vestibule; et l'unité de temps ou de jour, quand l'action se passe dans un espace de vingt-quatre heures environ. Ces règles, que n'observent pas les théâtres étrangers, ont été combattues et renversées par l'école romantique. Il y en a [des Allemands] qui jugent avec tant de hardiment de vers et de notre prose que de leurs points de Gênes et de leurs dentelles.... on ne parle jamais du Cid, qu'elles ne prennent de l'unité du sujet et de la règle des vingt-quatre heures, DUV. XIX, lett. 20. Il faut obtenir l'unité d'action, de lieu et de jour, par nécessité, mais non par art; car c'est une petite difficulté de savoir ce que c'est que cette unité d'action, et jusqu'où peut s'étendre cette unité de jour et de lieu, CORN. 1re *Exam.* L'observance aussi des trois unités aux règles de l'unité, de jour et de lieu, nous dispense alors du vraisemblable, bien qu'elle ne nous permette pas l'impossible, D. 2e *Exam.* Il ne faut pas blâmer Racine d'une tragédie intitulée le Déluge universel; on ne saurait lui reprocher qu'il n'a point observé l'unité de lieu, puisque toute l'action se passe dans l'arche de Noé, LESAGE, *Diable boit.* 3. Nous étendons souvent l'unité de temps jusqu'à vingt-quatre heures, et l'unité de lieu à l'enceinte de tout un palais; plus on se rendrait quelquefois d'assez beaux sujets impraticables, VOLT. *Œdipe, préface*, 1729. Cette pièce de Mauret [Sophonisbe] est la première que nous ayons, dans laquelle les trois unités ne soient point violées; elle servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donne depuis; elle fut jouée en 1629, ID. *Hist. Chang. art tragique*. Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni unité de lieu, ni unité de temps, ni unité d'action, ID. *Lett. Walpole*, 13 juill. 1760. || parmi qu'il [Sachrie] regardait l'unité d'action et de temps comme essentielle; celle de lieu comme moins nécessaire, BARTHÉL. *Anach. ch.* 82. || 9° Terme de littérature. Unité de composition ou de plan, ou mieux théorie de l'unité de composition, principe anatomique établi par indnction à l'aide d'un grand nombre d'analyses, qui consiste en ce que les animaux et les végétaux les plus différents par leur forme, leur volume, leur couleur, etc. sont cependant par l'analyse anatomique à un type unique et commun de composition organique. || 10° Unité de la matière, hypothèse suivant laquelle il n'existerait qu'une substance dont tous les corps ne sont que des modifications. || 11° Terme de pathologie. Unité morbide, ensemble de lésions et de symptômes correspondants qui, coexistant ou se succédant dans un ordre déterminé à peu près toujours le même, chez un être vivant, offrent des relations de similitude et de succession suffisantes, d'un individu à l'autre, pour devoir être considérées comme un tout par le pathologiste, et pour recevoir un nom en rapport avec leur nature. || 12° Unité tactique, VOY. TACTIQUE.

— HIST. XIIIe s. L'office de nature est en acorder les choses descordans, en tel maniere que toutes diversités retoruent en unité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 101. || XIVe s. Si comme en geometrie un point, et en arsemetique unité, ORESME, *Eth.* 302. Pour cause de l'unité de nature humaine il est une fin commune et derrenière à laquelle chascun homme

Digitized by Google

tent et le doit désirer, m. tb. VII, 14. Se nous ne sommes tuit d'accort en unité, *Guercl.* 8666. ‖ xve s. Par confirmation d'amour et d'unité, ils (Flandre, Hainaut et Brabant) ordonnerent à faire forger une monnoie ouvrable devers toutes trois pays, FROISS. I, 1, 426. Unité en amours ne gist point en terre ne en chasteaulx..... mais en deus ensemble faire ung par force d'amours, *Percef.*, recueil, t. V, f° 4.

— ETYM. Provenç. *unitat*; espagn. *unidad*; ital. *unità*; du lat. *unitatem*, de *unus*, un.

UNITIF, IVE (u-ni-tif, i-v'), *adj.* Il s'est dit de la terme didactique. Qui sert à unir ‖ Terme d'anatomie. Fibres unitives du cœur, celles qui unissent les fisceaux musculaires ayant une direction donnée avec ceux qui ont une direction contraire. ‖ 2° Terme de dévotion. Qui unit par le pur amour. Tout amour est essentiellement unitif, remplidit c'est l'union même de celui qui aime avec son objet, SOSS. *Passages éclaircis*, 6. Ne voilà-t-il pas (dans Pythagore) la voie purgative et la voie unitive dont les mystiques ont dit tant de belles choses? *Anal. de Bayle*. t. III, p. 302. ‖ Vie unitive, état de l'âme dans l'exercice du pur amour. ‖ 3° Terme de droit canon. Rescrit unitif, rescrit de l'évêque ou bulle du pape qui joint un bénéfice à un autre.

— ETYM. Prov., *unitiu*; esp. et ital. *unitivo*; du lat. *unitivus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *unire*, unir.

† UNITIGE (u-ni-ti-j'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des arbres qui, comme les pins, sapins et mélèzes, ont une tendance à n'avoir qu'une tige sans bifurcation.

UNIVALVE (u-ni-val-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de botanique. Il se dit d'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté. ‖ 2° Terme de zoologie. Il se dit des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. ‖ Substantivement. Une univalve.

— REM. L'Académie fait univalve et bivalve, pris substantivement, du masculin, sous-entendu mollusque; mais elle fait multivalve du féminin, sous-entendu coquille. Cette discordance ne peut subsister; il vaut mieux mettre le féminin en tous les cas : une belle univalve.

— ETYM. *Un*, et *valve*.

UNIVERS (u-ni-vèr; l'n se se lie pas), s. m. ‖ 1° Le système illimité de planètes, de comètes, de satellites, de soleils, d'étoiles, disséminés dans l'espace, système qui semble tourner autour de nous. En mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas, Il [Démocrite] connaît l'univers et ne se connaît pas, LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Et, pour finir, l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, PASC. *Pens.* II, 4, 72. Dans l'univers est-il infini? on ne le dit, mais qui me le prouvera? VOLT.... *Prince. d'action*, 4. L'univers est l'ensemble de tous les êtres créés; cet ensemble est systématique ou harmonique; il ne s'y trouve pas une seule pièce qui n'ait sa raison dans le tout, BONNET, *Palingé.* XXI, 8. L'univers est un espace immense où il n'y a point de désert, CONDIL. *Art de vrais.* V, 40. Il [Kepler] partageait l'univers en trois régions principales : la première est celle qui occupe le corps du soleil... la seconde s'étend depuis le soleil jusqu'à Saturne ... enfin la troisième commence à Saturne, et passe au delà des fixes, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 415. L'univers s'est prodigieusement agrandi pour nous; et l'on peut, au gré de son imagination, en étendre indéfiniment les bornes, BERNARDIN, *Mor. intérêt. Lettre* XI. ‖ 2° Particulièrement, le système solaire, avec ses planètes et leurs satellites, dit aussi monde, quand on oppose le monde à l'homme, qui (l'homme) se regarde comme égaré dans ce tantôt détourné de la nature, et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'admire, j'écoute, j'apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même à juste prix, PASC. *Pens.* I, 6, 181. MAYET. Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible tellement dans le sein du tout, m. tb. On veut que l'univers ne soit en grand que ce qu'une montre est en petit, et que tout s'y conduise par des mouvements réglés qui dépendent de l'arrangement des parties, FONTEN. *Mondes*. 1er soir. Et un univers si vaste n'entre faible vue, Et qui n'est qu'un atome, un point dans l'étendue, VOLT. *Epît.* 81. Il y a cette différence entre le monde et l'univers, que l'univers est infini, BOSCH. *Opin. des anc. philos.* [THOCRITE]. Et la jeune univers commençant ses beaux jours, Et le premier hymen et les premiers amours, DELILLE, *Imag.* V, ‖ 3° La terre ou une grande partie de la terre. Au bout de l'univers. Colomb, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et, par la seule inspection d'une carte de notre univers, juges qu'il devait y en avoir un autre, VOLT. *Mœurs*, 148. A quels maîtres, grands dieux, livrez-vous l'univers! DELILLE, I. Faites régner le prince et le Dieu que je sers Sur la riche moitié d'un nouvel univers, ID. *Alx.* I, 1. ‖ 4° Les habitants de la terre. Cette longue tranquillité [du règne de Charles II] a donné l'univers, MME. *Reine d'Angles*. Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers et les hommes qu'il a voulu, pour ainsi dire, faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, sa puissance et sa sagesse, BOSS. *Louis de Bourbon*, J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, BAC. *Mithr.* V, 5. L'univers ayant souffert ce monstre [Néron] pendant quatorze ans, MONTESQ. *Gouf. Surpr.* Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers, VOLT. *Brutus*, II, 5. Dans le seul objet qui m'occupe, l'univers n'est plus rien pour moi, J. J. ROUSS. *Confess.* I. Depuis une heure, uniquement occupé de moi, j'ai oublié l'univers, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 246. ‖ 5° Par exagération, la société au milieu de laquelle on vit, le monde. *Célébrons*... Mais il faut l'univers vous devenez jaloux. — Alceste : C'est que tout l'univers est bien reçu de vous, MOL. *Mis.* II, 4. A voir la sérénité qui relisuait sur son front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi [Louis XIV], en retournant à Versailles, allait s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance et tout l'empire de sa vertu, BOSS. *Louis de Bourbon*. Un déluge d'écrits, tant en prose qu'en vers, Qui sont à mes dépens régaler l'univers, DESPRÉAUX. *Phil.* MARMT. I, 4. ‖ [P. Castel] a déjà écrit plusieurs brochures pour rassurer l'univers, pour éclairer l'univers; imitez l'univers, monsieur, et ne lui répondez point, VOLT. *Lett. Damilaville*, 1er avril 1761. Je me suis fait à l'univers à qui le P. Castel s'adressait toujours, mais à quelques gens de lettres qui lent la plus petite partie de l'univers, ID. *Dict.* 13. Répondons donc : — L'univers doit venger mes injures, L'univers me contemple, et les races futures Encore mes ennemis, qu'elle a pour moi. — L'univers, mon ami, me prise point à toi, L'avenir encor moins, m. *la Vanité*. On peut faire une chanson sur elle; Orla vaut mieux qu'un livre, et passe plus vite, VOLT. *le Bich.* II, 2. Pour Mme de Miranda, elle voudrait marier tout l'univers, BECOMONT, *Œuvres*, I, VI, p. 28, dans ROUSSEAU, J. B. ‖ 6° La matière matérielle, l'intellectuel ou moral, comparé à l'univers. Les polypes sont placés sur les frontières d'un autre univers qui aura un jour ses Colombs et ses Vespuces, BONNET, *Contempl. nat.* Œuv. t. VIII, p. 181, dans ROUSSEAU. Les lieux que j'ai parcourus avec elle [Corinne], la musique que nous avons entendue ensemble, les tableaux qu'elle m'a tracés, les livres qu'elle m'a fait comprendre, composent l'univers de mon imagination, STAEL, *Corinne*, II, 8. Et pour lui [un campagnard] l'univers s'étendait de la porte Où sous ces peupliers son beau fleuve serpente, Jusqu'à ces monts voisins..., LAMART. *Harm.* II, 12. — HIST. XVe S. Au salut des universes terres, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 5. ‖ XVIe S. Au roy du ciel et du monde universel, MAROT, I, 397. Et tant qu'oyy et nenni se dira, Par l'univers le monde me lira, m. II, 221. Un prédestiné et appartant à l'empire univers ne peut toujours avoir ses aises, BAB. I, 33.

— ETYM. Lat. *universus*, tout entier, *universum*, l'univers, de *unus*, un, et *vertere*, tourner : rassemblé, mis en un. Primitivement *universe* est adjectif, conformément à son étymologie.

† UNIVERSALISER (u-ni-vèr-sa-li-zé), *v. a.* Rendre universel; répandre dans l'univers. Cette nouvelle économie [le christianisme], destinée à succéder à l'ancienne, à l'universaliser et à la perfectionner, BONNET, *Paling.* XIX, 7. ‖ Répandre dans toutes les classes. Pourquoi une proposition aussi juste et aussi simple en soi que celle d'universaliser la jouissance du nécessaire, en frappant l'abus et l'exception du superflu, a-t-elle effrayé la Convention elle-même? CARNEL, *Gr.* I, IV, p. 11.

— ETYM. Lat. *universalis*, universel.

† UNIVERSALISME (u-ni-vèr-sa-li-sm'), *s. m.* Opinion des universalistes.

† UNIVERSALISTE (u-ni-vèr-sa-li-st'), *s. m.* ‖ 1° Membre d'une secte dite aussi latitudinaire, croyant que les hommes sont sauvés, quelles que soient leurs opinions religieuses. ‖ 2° *Adj.* Qui embrasse tout le monde. Le christianisme, de bonne heure, voulut être une religion universaliste.

UNIVERSALITÉ (u-ni-vèr-sa-li-té), *s. f.* ‖ 1° Caractère de ce qui est universel, général Que cette Église ait quelque part des membres cachés, qu'elle s'obscurcisse, qu'elle périsse même quelque part, sa perpétuelle universalité ne laissera pas de subsister, BOSS. 2e *instr. past.* 77. Il y a des hommes dont les lumières sont tellement bornées que l'universalité des sentiments est la seule preuve qui soit à leur portée, DUMS. *Suffr. de la relig. nat.* n° 8. ‖ 2° Caractère de ce qui s'étend à un ensemble de lieux, de temps, d'êtres. Il [Jésus-Christ] en régla [de l'Église] la destinée sur la terre [qu'on me permette ce mot], en lui promettant une double universalité, l'une dans les lieux, et la seconde dans les temps, BOSS. 1er *instr. past.* 9. [Jésus-Christ] pouvez véritablement et le plus pauvre de tous les pauvres, parce que tous les pauvres se souffrent que pour eux-mêmes, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables, ID. *Serm. Septuag.* 2. La perfection ne regarde pas l'universalité des hommes ni des choses, MONTEQ. *Esp.* XXIV, 7. Il [Voltaire] joignait à l'universalité de sa langue son universalité personnelle, et c'est un problème de plus pour la postérité, RIVAROL, *Dict. Universalité de la langue franç.* p. XXVI. Il préférait d'interroger le brame sur l'universalité du déluge, que la sacrée nuit de deux disputes, RENAUD, MS. n° 1822, *Chaum. ind.* ‖ 3° Terme de jurisprudence. Totalité. L'universalité des biens. ‖ 4° Aptitude à toute chose, capacité universelle. Les esprits étroits et resserrés dans leur petite sphère ne peurent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, LA HARP. II. Madame, j'avoue que c'est assez singulier qu'on donnant la paix aux Turcs, on me donne aussi une traduction d'une comédie; je vois bien qu'il y a certaines dames qui ne sont pas enthousiastes de leur universalité, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 1er déc. 1773. Je me donte bien que vous avez plus d'une affaire en Artois et à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout, ID. *Lett. Mme de Saint-Julien*, 21 sept. 1776. Pour vous rendre entièrement universel, il ne vous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique; je l'attends incessamment comme devant éclore de votre universalité, ID. *Lett. du roi de Prusse à Volt.* 18 févr. 1778. ‖ 5° Terme de logique. Qualité d'une proposition universelle. Il est vrai que ses idées sont simples, étendues, vastes; elles portent d'abord d'une manière universalité qui ne se connaît le tronc, et ensuite se divisent, se subdivisent, et, pour ainsi dire, se ramifient presque à l'infini, FONTEN. *Leibnitz*. Il ne faut qu'un instant pour rendre à la vérité de ma proposition toute son universalité, DIDER. *Lett. à Falconnet*, sept. 1766.

— HIST. XVIe S. Universalité d'esprit, par laquelle le sage jette sa vêue et considération sur tout l'univers, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Lat. *universalitatem*, de *universalis*, universel.

— ETYM. VOY. UNIVERSEL.

UNIVERSAUX (u-ni-vèr-sô), *s. m. pl.* ‖ 1° Terme de la scolastique. Il y a cinq universaux : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident; c'est Porphyre qui, dans son Introduction à la Logique d'Aristote, a établi ces cinq idées sur l'une ne pouvez rien rendre mon esprit plus disant que l'idée de l'unité de toutes les perfections qui sont en Dieu est formée de la même façon que l'unité générique et celle de toutes les autres universaux, BOSS. *Rep.* aux 2e *object.* 21. M. Jourdain : Qui sont-elles, ces trois opérations de l'esprit? — Le maître de philosophie : ...La première est de bien concevoir par le moyen des universaux, MOL. *Bourg. gentilh.* II, 6. ‖ [Stilpon] prétendait qu'il n'y avait point d'universaux, et que ce mot homme, par exemple, ne signifiait rien d'existant, DIDER. *Opin. des anc. philos. [cette mégarique]*. ‖ 2° Universaux de Pologne, lettres circulaires que le roi de Pologne adressait aux provinces et aux grands du royaume, pour la convocation des diètes. Il [le roi Auguste] fit publier ses universaux pour assembler la populace et les armées, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ETYM. VOY. UNIVERSEL.

UNIVERSEL, ELLE (u-ni-vèr-sèl, sè-l'), *adj.* ‖ 1° Qui s'étend à tout, qui s'étend partout. Voici se trouvait en cas, horuis ce que les hommes Font marcher avant tout dans le siècle ou nous

Digitized by Google

sommes : Ce sont les biens, c'est l'or, mérite universel, LA FONT. *Fille de Minée*. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires, et la pluralité aux autres ; d'où vient cela? de la force qui y est, PASC. *Pens.* VI, 7, édit. HAVET. Il faut qu'on ne passe dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent ; mais, il est honnête homme; cette qualité universelle me plaît seule, ID. *Ib.* VI, 13 *ter*. Si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a eu profiter de ses malheurs, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Peut-être que moi qui existe d'existe ainsi que par la force d'une nature universelle qui a toujours été telle que nous la voyons, en remontant jusqu'à l'infinité des temps ; mais cette nature, ou elle est seulement esprit, et c'est Dieu ; ou elle est matière, et ne peut par conséquent avoir été mon esprit, LA BRUY. XVI, [Louis XIV, mille fois accusé par ses ennemis] d'avoir formé et conduit le projet de la monarchie universelle : s'il y avait réussi, rien n'aurait été plus fatal à l'Europe, à ses anciens sujets, à lui, à sa famille, MONTESQ. *Esp.* IX, 7. Un préjugé universel permet rarement l'examen, VOLT. *Dict. phil. Figure*. Mais le mal moral, les crimes, Néron, Alexandre VI [...] enfin empêche-t-il qu'il y ait une cause universelle ? ID. *Philos. Comm. Malebranche, Résultat*. La foule innombrable des animaux jouit de ses sens par des moyens universellement semblables; ces lois sont communes à eux et à nous, ID. *Mélan. des sens*. Cette daie où la mer était universelle et couvrait toute la surface du globe, à l'exception des lieux élevés, BUFF. *4e ép. nat* Œuv. L. XII, p. 306. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent, pour le père commun, pour le père universel, RAYNAL, *Hist. phil.*, I, 20. Me voilà seul, portant la haine universelle! LEGOUVÉ, *Épicharis et Nér.* V, 4. La foule humilie universellement autant, agrège par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, FRESNEL, *Instit. Mém. sciences*, 1822 et 1824, I, p. 340, *Augm.* « Ce qui s'étendue enfin sur la terre et les mers, l'universelle nuit pèse sur l'univers, LAMART. *Harm.* II, 16. Les dispositions testimentaires [...] sont ou universelles, ou à titre universel, ou à titre particulier, *Code civ.* ART. 1002. Le legs universel est la disposition testamentaire par laquelle le testateur donne à une ou plusieurs personnes l'universalité des biens qu'il laissera à son décès, ID. ART. 1003. || Suffrage universel, droit de voter dans les élections accordé à tout citoyen d'un certain âge. || Concile universel, se dit quelquefois pour concile œcuménique. || Évêque universel, nom que a été donné quelquefois au pape. || Église universelle, celui qui est accordé à toute l'Église. || Terme de théologie. Grâce universelle, se dit, parmi les réformés, de la grâce répandue sur toutes les hommes par le sacrifice de Jésus-Christ. || 2° Qui a de l'aptesiet pour toute chose. Les gens universels ne sont appréciés nulles, ni généralement, mais ils sont tout cela, et jugent de tous ceux-là, PASC. *Pens.* II, 15. Arias a tout vu, a tout lu, il veut le persuader ainsi ; c'est un homme universel, et il se donne pour tel, LA BRUY. I. Liberté. Leibnitz naquit à Leipzick ; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans connaître les hommes; c'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe, VOLT. *Louis XIV*, 30. Il n'arrive jamais que le même homme puisse exercer également sa mémoire, son imagination et sa réflexion sur toutes sortes de matières.... cela nous apprend pourquoi ceux qui aspirent à être universels courent risque d'exhumer dans leurs des genres, CONDILL. *Connais. hum.* I, II, 8. Il a un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Cet homme est universel, il a une grande étendue de connaissances. Vous êtes universel, monsieur, vous vous connaissez à tout, LESAGE, *Turcar.* II, 4. || On dit de même : Esprit universel, || 3° Qui est par plusanterie. Je sers un jeune homme homme Dame; c'est un aimable garçon : il aime le jeu, le vin, les femmes; c'est un homme universel, LESAGE, *Crispin rival*, 3. || 3° Terme de logique. Qui comprend toute chose, qui a le caractère de généralité abstraite. Notre âme étant de telle nature, que ses idées intellectuelles sont universelles, abstraites, séparées de toute matière particulière, BOSS. *Conn. de l.* I. Toute vérité certaine en matière universelle est éternelle, ID. *Ib.* I. 13. Toute proposition universelle est une voie abrégée de l'esprit, qui ne peut m'voir ni embrasser en ensemble tous les particuliers, et les envelopper tous ensemble dans une seule idée, PORTR. *Frag. Rais. hum.* II 4° *S. m.* L'universel, ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. L'universel a parté ri, l'universel a *parte mentis*. || VOY. UNIVERSALE.

— REM. Il ne faut pas en général donner de comparaison à universel; cependant de bons écrivains l'ont fait. Une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, BOURG. *Hist. fr.* 8. Réformation la plus universelle dans son étendue : tous les hommes y sont compris; tous en général, chacun en particulier, BOURDAL. *Pensées*, L. III, p. 193. L'enrôlement est, de toutes les peines du péché, la plus universelle, MASS. *Carême, Confession*.

— HIST. XIIIe S. Savoir les universels choses n'est pas savoir chose tant l'ignorance, BRUNETTO LATINI, *Trésor*, p. 283. || XIVe S. Environ aucunes choses universelles, et environ aucunes choses particulières, *Ib. Mss. Sorbonne*, f° 38, recto. Afin que..... tenue la fortune de cealz peut delaz, il peut commander aux siens concevoir esperance de la victoire universelle, MACHEUT, f° 84, recto. || XVIe S. C'est luy [Dieu] par qui l'universel est fait, les *Triomphes de la noble dame*, f° 133, dans LACROIX. || XVIIe S. L'édit de pacification fait devant Orléans avec l'universel de la France beaucoup de contentement, LANOUE, 606. Leur premier et principal acte fut l'universelle joue des *trois* [trois jours de jeûne en un mesme jour, ID. 613. Ce qui est particulier est plus sensible que ce qui est universel, PASC. L. II, p. 200. Les plus grands et les plus esprits sont les plus universels, CHARRON, *Sagesse*, II, 2. Demeurer universel étouffe l'esprit, ID. *Ib.* Se nommer evesque universel, ou evesque de l'Église catholique, comme font maintenant les papes, le *Bureau du concile de Trente*, p. 3.

— ETYM. Provenç. et espagn. *universal*; ital. *universale*; du lat. *universalis*, dérivé de *universus* (voy. UNIVERSEL).

UNIVERSELLEMENT (u-ni-vèr-sè-le-man), *adv.* || 1° D'une manière universelle. Il [Juste Lipse] a été universellement estimé, et soigneusement mérite le fit dénorer du feu roi Henri le Grand, BALZ. *Dissert. critiques*, 7. Je doute que ceci soit bien universellement vrai, VOLT. *Lett.* 33. Tous les pays qui composent ce royaume sont universellement ruinés, PASC. Dioc. p. 418. Ce... qui a accrédé la famille de Xoc sur les bons fragile est la fureur universelle des eaux universellement débordées, BOSS. *Sermons, Pour le J. C.* 3. || 2° En logique, en embrassant toute chose. Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses, LOGIQ. *de Port-Royal*, I. 7, p. 396.

— HIST. XIVe S. Induction est quant de plusieurs particuliers l'en conclut universellement, ORESME, *Eth.* VII, 17. || XVIe S. Pour les chanoines, c'est à dire les lieux complaints universellement de chasiniers, o. DE GRAMES, 631.

— ETYM. *Universel*, et le suffixe *ment*; provenç. *universalmentz*; espagn. et ital. *universalmente*.

UNIVERSITAIRE (u-ni-vèr-si-tè-r'), *adj.* Qui appartient à l'université. Grade universitaire. Le corps universitaire. Il a été vivement attaché à l'université. || Partisan de l'université.

— ETYM. *Université*.

UNIVERSITÉ (u-ni-vèr-si-té), *s. f.* || 1° Autrefois, corps de maîtres, établi par autorité publique, jouissant de grands privilèges et ayant pour objet l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine et des sept arts qui sont la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les universités d'Oxford, de Paris, de Cambrie, de Salamanque. Aujourd'hui que tout est plein de colléges, d'universités, d'académies, de maîtres particuliers, de livres, il est bien malaisé d'acquérir plus sûrs, et qui besoin a-t-on de sortir de sa patrie pour étudier en quelque genre que ce soit? VOLT. *Bourbons*. || Particulièrement, l'université de Paris, ou, simplement, l'université, celle qui seule avait à Paris et qui était fort renommée. L'université avait été nommée le conseil perpétuel des saules. L'université de Paris, la mère de toutes les autres, et si digne par son ancienneté, par sa réputation.... d'être favorisée particulièrement par les princes et par les grands seigneurs, BOILEAU, *Hist. anc. Œuv.* L. VII, p. 172, dans POUGENS. L'université de Paris est la fille aînée des rois de France; et très-aînée, car elle a plus de neuf cents ans : aussi rêvé-elle quelquefois, MONTESQ. *Lett. pers.* 109. Du Boulay, dans son Histoire de l'université de Paris, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne, VOLT. *Dict. phil. Université*. L'université défendait aux libraires, qui alors dépendaient d'elle, d'imprimer le concordat [sous François Ier]; elle appela au futur concile, ID. *Hist. parl.* XV. Ces deux bulles [d'Innocent III] constituaient les maîtres et les écoliers de Paris une corporation (*universitas*) selon le droit romain.... il est à remarquer que, dans les actes relatifs à l'université avant 1221, le mot *universitas* est toujours employé avec le génitif *magistrorum ou scholarium* sous-entendu; il exprime toujours l'association des maîtres de Paris considérée comme corporation légale; pour désigner l'universités comme corps enseignant, les papes emploient toujours l'expression *studium, studium parisiense*, CH. THUROT, *De l'organ. de l'enseign. dans l'université de Paris, au moyen âge*, p. 14. || 2° Au moyen âge, l'université, le quartier des écoles, la quinzième siècle.... l'université couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournelle jusqu'à la tour de Nesle, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, III, 2. || 3° L'université, les élèves de l'université, les étudiants. || 4° En général, les universités, les écoles. Ô la beau compliment à charmer une dame, De lui dire d'abord : j'apporte à vos beaux yeux un cœur nouveau venu des universités! COM. *le Ment.* I, 6. || 5° Aujourd'hui, corps enseignant, unique pour toute la France, placé sous la direction d'un ministre de l'instruction publique. L'université a été fondée par un décret de Napoléon Ier, du 17 mars 1808; elle porta d'abord le nom d'université impériale, puis celui d'université de France. Elle a été divisée en trois classes : 1° les lycées ou colléges de l'État; 2° les colléges communaux; 4° les écoles primaires; et tout cela sous la direction d'une administration centrale. Grand-maître de l'université.

— HIST. XIIIe S. La clerc de Paris la estei, je di de l'université de Paris, ROBERT DE SORBON. S'il [un seigneur] n'avoit en sa ventè l'accort de l'université Et du peuple communement, Qui soient son prescheant, la *Bible*, 1668. || XIVe S. Et aussi malices que les universitez [communes], gens et habitans des villes de Thoulouze, Carcassonne, ont commis, ou CANOZ, *universitas*. || 2° [Le roi Charles] mandà à ce lecteur et les maistres et escholiers de l'université de Paris, FROISS. II, 11, 48. A tous les roys, à l'université de Tous princes, à toute crestienté..... à toute l'université, *Mir. hist.* 1.

— ETYM. Provenç. *universitat*; espagn. *universidad*; ital. *università*; du latin *universitatem*, de *universus* (voy. UNIVERS). *Universitas*, au sens de corporation légale; c'est de là que vient le nom d'*université* aux corps enseignants du moyen âge.

UNIVOCATION (u-ni-vo-ka-sion), *s. f.* Terme de scolastique. Caractère de ce qui est univoque. La question de l'univocation de l'être.

— ETYM. Lat. *univocationem* (GUICHERAT, *Addenda*), de *univocus*, univoque.

† **UNIVOLTAIN ou UNIVOLTIN** (u-ni-vol-tin), *s. m.* Vers à soie de donnant qu'une génération dans l'année.

— ETYM. *Un*, et ital. *volta*, fois.

UNIVOQUE (u-ni-vo-k'), *adj.* || 1° Terme de scolastique. Il se dit de nom qui s'applique à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèce différente mais de même genre, comme animal, homme, etc. Animal est un terme univoque à l'ainge et au bœuf, parce que ces deux choses que nous concevons être en Dieu et en nous et que nous considérons en lui par parties et comme si elles étaient distinctes à cause de la faiblesse de notre entendement, ne conviennent à Dieu et à nous, en la façon qu'en nomme univoque dans les écoles, que parce qu'elles ont un nom seul commun et qui leur est donné en deux manières, l'une que l'on appelle univoque, qui est lorsqu'ils sont les uns avec des idées générales.... *Logique de Port-Royal*, p. 76, dans POUGENS. || 2° Qui n'est susceptible que d'une seule interprétation. Les lieux [de l'Ancien Testament] où il [le sens spirituel] est tachié sont équivoques et peuvent convenir aux deux [sens charnel et sens spirituel], au lieu que les lieux où il est découvert sont univoques, et ne peuvent convenir qu'au sens spirituel, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. || 3° Qui est de même nature. C'est ainsi que l'on dit que la sym-

Digitized by Google

patine et antipathie des corps naturels sont les causes efficientes et univoques de plusieurs effets, comme si des corps inanimés étaient capables de sympathie et antipathie, PASC. *Exper. du Puy de Dôme*, p. 491. Quoique les noms usités de joie et de tristesse ou des autres passions qui coulent de la source commune ne nous présentent que des idées univoques, MONTAIGU, *Hist. de Spinosa*, p. 314. Métal naît et d'une nature univoque, BUFF. *Min.* I, 9, 437. ‖ 4° Les anciens ont cru que les animaux parfaits s'engendraient par génération univoque, c'est-à-dire par la seule union du mâle et de la femelle; et que les insectes se faisaient par la génération équivoque, c'est-à-dire sans semence, et de la pourriture de la terre. ‖ 5° Terme de grammaire. Se dit des mots qui ont le même son, quoiqu'ils aient une signification différente. ‖ 6° Terme de musique. Consonnances univoques, celles qui portent le même nom, comme l'octave et ses répliques.

— HIST. LITT. s. Cela fait, le fit despouiller nud, et ne trouva sur son corps aucun signe de lepre, tant univoque qu'équivoque, PARD. XIX, 23.

— ETYM. Lat. UNIVOCUS, de UNUS, un, et VOX, VOCIS, mot, terme.

‖ **UNONE** (u-no-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des anonacées; l'on y distingue: 1° l'unone élégante ou unone d'Afrique, odeur, goût poivre de Guinée, poivre des Maures, poivre d'Éthiopie ou de singe, et à tort manigette; 2° l'unone odorante, dite aussi la lance balard, et appelée bois de lanane à Maurice et à Bourbon; c'est l'uvaire odorante de Lamarck; on la nomme à Sumatra canang et canangia, ainsi que d'autres espèces du genre unone; 3° l'unone aromatique, qui est le canang aromatique de certains auteurs et l'uvaire aromatique de Lamark; ses graines sont parfois appelées poivre d'Éthiopie ou maniguette, quoique ce dernier mot doive être reservé pour désigner les graines de l'amome grains de paradis; cette unone est dite aussi bois d'écorce, LEGOARANT.

UPAS (u-pas'), *s. m.* Substance vénéneuse dont les habitants des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches, et dont la plus petite quantité suffit pour donner immédiatement la mort. ‖ Upas antiar, poison qui provient de l'*antiaris toxicaria*, *Leschenault*, arbre de la famille des artocarpées. ‖ Upas tieuté, poison très-violent qu'on tire du *strychnos tieuté* (loganacées) appelé à Java tieuté.

— ETYM. *Upas*, en javanais, signifie poison végétal, d'après Logoarant.

‖ **UPSILON** (up-si-lon'), *s. m.* Nom de la 20e lettre de l'alphabet grec.

— ETYM. Υ ὖψιλόν, l'u tênu.

‖ **URAGOGUE** (u-ra-go-gh'), *s. f.* Terme de botanique. Nom spécifique d'une plante, l'*yerba del marasenk* des Espagnols américains.

— ETYM. Οὖρον, urine, et ἄγειν, conduire, pousser.

‖ **URANATE** (u-ra-na'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'oxyde uranique avec une base.

URANE (u-ran'), *s. m.* Terme de chimie. Composé d'uranium et d'oxygène; corps regardé longtemps comme simple, mais qui a été decomposé en 1841. L'urane, dont le nom dérive de celui de la planète Uranus, fut découvert par M. Klaproth, en 1789, dans un minerai appelé *pech-blende*, TRUSSARD, *Traité de chim.* I, 3, 291, dans RODOLPHE.

‖ **URANEUX** (u-ra-neû), *adj. m.* Terme de chimie. Voy. URANOCHRE.

‖ **URANO-CALCIQUE** (u-ra-ni-ko-kal-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel uranique combiné avec un sel calcique. ‖ On dit semblablement uranico-cuivrique.

‖ **URANIDES** (u-ra-ni-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux dérivés de l'uranium.

‖ **URANIE** (u-ra-nie), *s. f.* Celle des neuf Muses que préside à l'astronomie. ‖ Planète télescopique découverte en 1840, ‖ Genre de papillons diurnes.

— ETYM. Οὐρανία, céleste, de οὐρανός, ciel (voy. URANUS).

‖ **URANIQUE** (u-ra-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit du second oxyde d'uranium et des sels qu'il produit.

‖ **URANISCOPLASTIE** (u-ra-ni-sko-pla-sie), *s. f.* Synonyme d'uranoplastie.

— ETYM. Οὐρανίσκος, palais, et πλάσσειν, former.

‖ **URANISCOSTÉOPLASTIE** (u-ra-ni-sko-sté-o-pla-sie), *s. f.* Synonyme d'uranostéoplastie.

‖ **URANITE** (u-ra-ni-t'), *s. m.* Phosphate d'uranium naturel.

‖ **URANIUM** (u-ra-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Corps simple métallique qu'on extrait de l'uranate; découvert par Peligot en 1841.

‖ **URANOCHRE** (u-ra-no-kr'), *s. m.* Synonyme de pechurane, qui est l'oxyde uranoux de Berzélius, ou le premier degré d'oxydation de l'uranium.

— ETYM. Οὐρανίων, et ὠχρός.

‖ **URANOGRAPHE** (u-ra-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui fait une description du ciel. ‖ Auteur d'une uranographie.

— ETYM. Οὐρανός, ciel (voy. URANUS), et γράφειν, décrire.

URANOGRAPHIE (u-ra-no-gra-fie), *s. f.* Description du ciel; partie de l'astronomie qui a pour objet l'étude, la description du ciel. ‖ Titre de plusieurs ouvrages d'astronomie.

‖ **URANOGRAPHIQUE** (u-ra-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à l'uranographie.

‖ **URANOMÉTRIE** (u-ra-no-mé-trie), *s. f.* Relevé des étoiles du ciel ou d'une portion de ciel. Il Jean Bayer publia une uranométrie ou description des constellations, accompagnée de cartes; il y marque les étoiles de chaque constellation par quelques grecque, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 149.

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et μέτρον, mesure.

‖ **URANOPLASTIE** (u-ra-no-pla-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de guérir les fissures congénitales du palais.

— ETYM. Οὐρανός, palais, et πλάσσειν, former.

‖ **URANORAMA** (u-ra-no-ra-ma), *s. m.* Vue du ciel; exposition du système planétaire, à l'aide d'un globe mobile

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et ὅραμα, vue.

URANOSCOPE (u-ra-no-sko-p') *s. m.* Poisson de mer qui a les yeux au-dessus de la tête, et leurs nerfs vers le ciel.

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et σκοπεῖν, voir.

‖ **URANOSTÉOPLASTIE** (u-ra-no-sté-o-pla-sie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on produit l'occlusion des perforations du palais par rapprochement des os de la voute palatine, préalablement séciés et avivés.

— ETYM. Οὐρανός, palais, ὀστέον, os, et πλάσσειν, former.

URANUS (u-ra-nus'), *s. m.* Grosse planète placée au-delà de Saturne. La planète Uranus avait echappé par sa petitesse aux observateurs; Flamsteed à la fin du dernier siècle, Mayer et Lemonnier dans celui-ci, l'avaient déjà observée comme une étoile ordinaire, LALANDE, *Astr.* I, 9. La découverte de la planète Uranus, faite par Herschel, en 1781, ID. ib. V, 8. Uranus a six satellites, dont les orbites sont perpendiculaires à l'écliptique; Herschel a cru lui voir un anneau, DELAMBRE, *Abr. astron. lecon 18.*

— ETYM. Οὐρανός, dieu qui fut le père de Saturne et qui représente le ciel, répondant au dieu indien *Varuna*.

‖ **URAO** (u-ra-o), *s. m.* Nom donné en Colombie au natron, qui est un sous-carbonate de soude hydraté.

URATE (u-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec les bases. Urate d'ammoniaque. ‖ Engrais composé d'un mélange d'urine et de plâtre ou de terre.

URBAIN, AINE (ur-bin, bè-n'), *adj.* ‖ 1° Qui concerne la ville, qui appartient à la ville, par opposition à rural. Garde urbaine. Pour me tirer un peu de l'urbaine debat, je me rendis à la fin (à une invitation), et je fus passer à Passy huit ou dix jours, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. ‖ Gachette urbaine, nom donné à l'ancienne qui affige souvent les habitants des grandes villes. ‖ 2° Se, habitant d'une ville; il est opposé à villageois. J'errai quelques jours autour de la ville, logeant chez des paysans de ma connaissance, qui tous me recurent avec plus de bonté que n'auraient fait des urbains, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

— HIST. s. Citoyens urbaines et privées, MERCHERET, 7e 2b, *recto*. Oultre deux questeurs urbains, qui y estoient d'ancienneté, ID. 8e 9, *recto*.

— ETYM. Lat. *urbanus*, de *urbs*, ville, de *urere* ou *urbere*, tracer le sillon, faire la delimitation religieuse.

‖ **URBAIRE** (ur-bè-r'), *s. m.* Syn. de papier terrier, *Rev. critique*, 13 AVR. 1872, p. 228.

‖ **URBANISTES** (ur-bu-ni-st'), *s. f. pl.* Religieuses de Sainte-Claire qui peuvent posséder des bois, aussi dites parce que le pape Urbain VIII leur a donné leur règle.

URBANITÉ (ur-ba-ni-té), *s. f.* ‖ 1° La politesse des anciens Romains. Ils [les Romains] ont laissé leur attiemse [des Grecs] bien loin derrière leur urbanité; c'est ainsi qu'ils appelèrent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée plusieurs années sans lui avoir donné de nom assuré; et, quand l'usage aura mûri parmi nous un mot de si mauvais goût et corrige l'amertume de la nouveauté qui l'a fait trouver, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons empruntés de cette même langue, BALZ. 2e *dissert. politique*. L'élégance attique dont vous me parlez fut-elle jamais plus pure à Athènes, ni l'urbanité plus agréable et mieux entendue à Rome? VOLT. *Let.* 176. Les lettres de Voiture ont je ne sais quoi d'ingénieux et de gai qui surpasse les urbanités romaines, ST-EVREMOND, dans RICHELET. ‖ Par extension. On ne peut nier que ce ne soit [Lucien] un des plus beaux esprits de son siècle, plein partout de la mignardise et de l'agrément, avec une humeur gaie et cette urbanité attique que nous appellerions en notre langue une raillerie fine et délicate, D'ABLANCOURT, *Lucien. Epître.* ‖ 2° En général, politesse que donne l'usage du monde. Un homme instruit, qui sait que nous avons mal appliqué le mot d'urbanité à la politesse, VOLT. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet*. Dans les monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urbanité et les égards réciproques, D'ALEMB. *Œuv.* V, 11, p. 305. Romans [le Cyrus et autres] qui ne sont que des reflets affaiblis de l'élégante urbanité de la cour de Louis XIV, VILLEMAIN, *Litt franç. XVIIIe siècle*, 2e part. 1re lec.

— REM. On a attribué ce mot à Balzac; mais il est beaucoup plus ancien; seulement, c'est Balzac qui l'a introduit définitivement et autorisé.

— HIST. XIVe S. Il semble que selon chescune urbanité ou communication avoir soit aucune espece d'amitié, CHRISTINE, *Ch.* 218. ‖ XVIe S. C'est le fleuve d'amenité. Le torrent de toute lyesse. La source de felicité. Le cours d'extreme urbanité, la mer de toute gracieuseté, C'est la riviere de proumesse. OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS, *Sejour d'honneur* dans CHEVREAU (Paris 1697), p. 58 et 59, *Rev. de l'Instr. publique*, 6 AVR. 1865, p. 3. ‖ XVIIe S. Urbanité est une elegance, une certaine aisance ou une gaillardise de devoir plaisamment, en repoussant les assutans sans les fascher, JEAN LEMAIRE, *Couronne Margaritique*, dans PETITENAIN, *Annuaire de la société libre d'émulation de Liege pour 1850*.

— ETYM. Lat. *urbanitatem*, de *urbanus*, voy. URBAIN.

‖ **URÉOLAIRE** (ur-sé-o-lè-r'), *adj.* Synonyme d'urcéolé.

‖ **URÉOLÉ** (ur-sé-o-lé'), *s. m.* Terme de botanique. Organe en forme de gobelet ou de godet.

— ETYM. Lat. *urceolus*, dimin. de *urceus*, sorte de vase.

URCÉOLÉ, ÉE (ur-sé-o-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'un organe qui est renflé à sa partie moyenne, resserré à son orifice, et dilaté à son limbe. Calice urcéolé.

— ETYM. *Urcéole*.

‖ **URDU** (ur-dou'), *s. m.* Langue moderne de l'Inde, née, à la suite de la conquête des Mogols, de quantité de mots étrangers, arabes et persans, retatis à la religion, au gouvernement, à la guerre et aux arts; sans doute de *urda*, camp : la langue du camp (des Mogols).

URE (u-r'), *s. m.* Aurochs, taureau sauvage.

— HIST. XIIIe S. Je luay grand nombre de ures, boufs, beuffles, sangliers, cerfz, *dictor*, roman, p. 60, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. UR-US, mot germanique introduit anciennement dans le latin : ane, haut-allem. *ür*, *ûre*; saxon, *ura*, taureau.

‖ **URÉBEC** (u-re-bèk), *s. m.* Nom vulgaire donné quelquefois à l'eumolpe de la vigne (coléoptères).

‖ **URÉDINÉS** (u-ré-di-né), *s. m. pl.* ou **URÉDINÉES** (u-ré-di-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de champignons cliinosporés, sous parasites, et causant souvent de grands dégâts par leur nombre.

‖ **URÉDO** (u-ré-do), *s. m.* Champignon parasite qui sert de type à la famille des urédinées; l'on y distingue l'urédo rouille, qui cause la maladie appelée la rouille des céréales.

— ETYM. Lat. *uredo*, maladie des plantes brûlées par le brouillard, de urere, brûler (voy. USTION).

URÉE (u-ré), *s. f.* Terme de chimie. Substance particulière que l'on rencontre dans l'urine de l'homme, dont elle est un des principes immé-

Digitized by Google

dists. L'urée, nom que l'a donné à une substance différente de toute autre matière animale, et qui caractérise l'urine, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CLXIV.

— ETYM. Mot formé avec ur, radical de *urine.*

† URÉMIE (u-ré-mie), *s. f.* Terme de médecine. Accumulation dans l'urée dans le sang.

— ETYM. *Urée*, et αἷμα, sang.

† URÉMIQUE (u-ré-mik'), *adj.* Qui a rapport à l'urémie.

† URÉTÉRALGIE (u-ré-té-ral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans le trajet de l'uretère.

— ETYM. *Uretère*, et ἄλγος, douleur.

† URÉTÉRITE (u-re-té-ri'), *s. m.* Terme d'anatomie. Canal membraneux destiné à porter l'urine du rein dans la vessie. Cromwell Mortimer range toute la chrétienté.... sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère, PASC. *Pensées div.* XV, 6d. PAUGÈRE.

— HIST. XVIe s. Les reins ont connexion avec la vessie par les ureteres ou urinaires, PARÉ, I, 26.

— ETYM. Ouvrage, de οὐρέω, uriner.

† URÉTÉRIQUE (u-ré-té-ri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'uretère. Ischurie urétérique.

† URÉTÉRITE (u-ré-té-ri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des uretères.

— ETYM. *Uretère*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† URÉTÉROLITHIASE (u-ré-té-ro-li-ti-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Formation de calculs dans les uretères.

— ETYM. *Uretère*, et *lithiase*.

† URÉTHRAL, ALE (u-ré-tral, tra-l'), *adj.* Qui a rapport à l'urèthre. || Crête uréthrale, éminence qu'on aperçoit dans l'urèthre, au devant de la prostate.

† URÉTHRALGIE (u-ré-tral-jie), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dans l'urèthre sans phénomènes inflammatoires.

— ETYM. *Urèthre*, et ἄλγος, douleur.

URÈTHRE (u-ré-t'), *s. m.* Terme d'anatomie. Canal excréteur de l'urine dans les deux sexes.

— ETYM. Lat. *urethra* (QUICHERAT, *Addenda*), de οὐρέω, de οὖρον, urine.

† URÉTHRITE (u-ré-tri-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de l'urèthre, blennorrhagie.

— ETYM. *Urèthre*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† URÉTHRO-CYSTOTOMIE (u-ré-tro-si-sto-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à diviser le canal de l'urèthre pour pénétrer jusque dans la vessie et retirer les calculs qu'elle contient.

— ETYM. *Urèthre*, et *cystotomie*.

† URÉTHRO-PÉNIEN, PÉNIEN, NE (u-ré-tro-pé-pin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'urèthre et au pénis. || Fistule urétho-pénienne, fistule urinaire dont l'orifice externe s'ouvre en avant du scrotum, le long du pénis (en général à la face inférieure, l'orifice interne siégeant dans l'urèthre).

† URÉTHRO-PÉRINEAL, ALE (u-ré-tro-pé-ri-né-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'urèthre et au périnée. || Fistule urétho-périnéale, fistule urinaire dont l'orifice extérieur s'ouvre au périnée, en arrière du scrotum, l'orifice interne siégeant sur un point de la muqueuse uréthrale, à sa partie membraneuse en général.

† URÉTHROPHRAXIE (u-ré-tro-fra-kssie), *s. f.* Terme de chirurgie. Obstruction de l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et φράσσω, obstruer.

† URÉTHROPLASTIE (u-ré-tro-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de réparer une perte de substance éprouvée par l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et πλαστός, former.

† URÉTHRORRHAGIE (u-ré-tro-rra-jie), *s. f.* Terme de chirurgie. Hémorrhagie de l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et ῥηγνῦμι, faire éruption.

† URÉTHRORRHAPHIE (u-ré-tro-rra-fie), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture pratiquée sur l'urèthre fendu.

— ETYM. *Urèthre*, et ῥαφή, suture.

† URÉTHRORRHÉE (u-ré-tro-rré), *s. f.* Terme de chirurgie. Écoulement par l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et ῥέω, couler.

† URÉTHROSCOPE (u-ré-tro-sko-p'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument imaginé pour examiner l'intérieur de l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et σκοπέω, examiner.

† URÉTHROSCOPIE (u-ré-tro-sko-pie), *s. f.* Examen de l'urèthre à l'aide de l'uréthroscope.

† URÉTHRO-SCROTAL, ALE (u-ré-tro-sé-tral, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'urèthre et au scrotum. || Fistule urétho-scrotale, fistule urinaire dont l'orifice externe siége sur un point de la surface du scrotum, l'interne partant du canal de l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et *scrotum*.

† URÉTHROSTÉNIE (u-ré-tro-sté-nie), *s. f.* Terme de chirurgie. Rétrécissement de l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et στενός, étroit.

† URÉTHROTOME (u-ré-tro-to-m'), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument qui sert à inciser l'urèthre.

— ETYM. *Urèthre*, et τομή, section.

† URÉTHROTOMIE (u-ré-tro-to-mie), *s. f.* Incision de l'urèthre. || Uréthrotomie externe, ou, selon quelques chirurgiens, boutonnière, opération qui consiste en une incision de dehors vers l'intérieur du canal de l'urèthre.

URÈTRE (u-ré-tr'), *s. m.* L'Académie écrit ce mot sans *h*, ajoutant : quelques-uns écrivent uréthre. Cette dernière orthographe, étant étymologique, vaut mieux (voy. URÉTHRE).

† URGENMENT (ur-je-man), *adj.* D'une manière urgente, ORDIN, *Dict.*

— ETYM. *Urgent*, et le suffixe *ment*.

URGENT (ur-jan-t'), *s. f.* Qualité de ce qui est urgent. Un fait qui commande l'urgence des circonstances. Urgence des affaires. *Mém. de Bassompierre*, t. I, p. 297, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *urgentia* (QUICHERAT, *Addenda*), de *urgens*, urgent.

URGENT, ENTE (ur-jan, jan-t'), *adj.* Qui ne souffre point de retardement, pressant.

— HIST. XVIe s. Encores de present nous est force et necessité urgente pour la conduite de nostre armée de recouvrer grosse somme de deniers, *Lettre de Charles VIII, dans Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 601. || XVIIe s. Leurs objections ne sont pas si fortes ni si urgentes qu'il faille mettre grand peine à les refuter, CALV. *Instit.* 844. Les Molossiens tiennent celle façon de supplier pour la plus urgente, et celle que l'on n'oseroit accomplir ny refuzer, AMYOT, *Thém.* 46. L'ennemy ne avoit pensée plus urgente que de se retraicte, RAB. *Pant. IV, nouv. prol.* Une urgente circonstance, MONT. III, 246.

— ETYM. Lat. *urgentem*, qui presse, de *urgere*, presser.

† URGINÉE (ur-ji-né), *s. f. Urginea scilla*, Steinheil, *scilla maritima*, L.

† URIEL (u-ri-èl), *s. m.* Un des principaux anges. Gabriel, Michel, Raphael et Uriel président aux quatre points cardinaux.

— ETYM. Hébreu, ur, lumière, et el, Seigneur : lumière du Seigneur.

† URINAIRE (u-ri-nè-r'), *adj.* Terme d'anatomie et de médecine. Qui a rapport à l'urine. Calculs urinaire. || Méat urinaire, l'orifice de l'urèthre. || Voies urinaires, ensemble des conduits et cavités destinés à transporter ou contenant l'urine, depuis le moment où se fait la sécrétion de ce liquide jusqu'à son élimination définitive. || Fistules urinaires, fistules par lesquelles s'échappe l'urine, destinées aux vésicales et en uréthrales. || 2° *S. f.* Pisseuille.

— HIST. XVIe s. Ces pierres descendent en la vessue par les vaisseaux urinaires, PARÉ, XV, 35.

— ETYM. *Urine*.

URINAL (u-ri-nal), *s. m.* Nase à col incliné, dans lequel les malades urinent commodement. Il y a des urinaux en faience, en porcelaine, etc. || Sorte de réservoir qu'on adapte à la verge dans le cas d'incontinence d'urine, pour recevoir ce liquide à mesure qu'il s'écoule. || Terme d'alchimie. Urinal des philosophes, fourneau philosophal dans lequel se cuit et digère la matière de la pierre des sages, ou l'œuf hermétique.

— HIST. XIIIe s. Aportez mes ou urinal, fet si verrai dedenz le mal, RENART, I, 3500. || XVe s. Le medecin prend l'urinal et contreinuit le levy, et tourne et retourne l'urine, et puis va dire.... LOUIS XI, NOUV. ACT.

— ETYM. Provenç. *urinal*; espagn. *urinal*; ital. *orinale*; du lat. *urinal*, pot de nuit, adj. *urinalis*, urinaire, de *urina*, urine. On trouve au XVIe siècle *urinal* pour *urinaire*.

† URINATION (u-ri-na-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Nom donné par Ch. Robin à la deuxième des fonctions de la vie végétative, caractérisée par l'expulsion des principes liquides et des principes solides fenus en dissolution, quand les uns et les autres sont devenus impropres à la nutrition.

— ETYM. *Uriner*.

URINE (u-ri-n'), *s. f.* Liquide excrémenticiel sécrété par les reins, d'où il coule, par les uretères, dans la vessie, qui, après l'avoir conservé en dépôt pendant quelque temps, le chasse au dehors par l'urèthre en se contractant. Suppression d'urine. Rétention d'urine. Urine de cheval, et une des matières animales qui ont été les plus examinées par les chimistes, dont l'examen a fourni en même temps et le plus de découvertes singulières à la chimie, et le plus d'applications utiles pour la physique animale, ainsi que pour l'art de guérir, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 93. C'est à Boyle, vers la fin du XVIIe siècle, que remontent seulement les premiers essais chimiques faits sur l'urine de l'homme, in. ib. p. 406. L'urine des chevaux ne contient point d'acide phosphorique : il y a déjà longtemps que Rouelle le cadet avait fait la même remarque, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. II, p. 286. || Urines ardentes, urines très-rouges, dont la coloration est peut-être due à l'acide rosacique. || Essence d'urine, sel ammoniacal qu'on extrayait autrefois de l'urine. Pour des vapeurs, ma très-aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'essence d'urine, SÉV. 43 juin 1685. || Médecin des urines, celui qui prétend, par l'inspection de l'urine, connaître les maladies. J'aurais un beau tetton pour juger d'une urine, REGNIER, *Sat.* IV. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et le tempérament par des urines est la honte de la médecine et de la raison, VOLT. *Lett. Florian*, 3 janv. 1774. || Fig. Le médecin qui a vu son urine dit qu'il n'en pa loin, dicton vulgaire pour exprimer qu'un objet quelconque est usé, en mauvais état, dure peu.

— HIST. XIIe s. Tant fort estroit menoit [le pueple sers et tres étroitement mené], que li cuvendrad ol vus mengier sa fiente demeine. e le urine bevrre li listered del cors, *Rois*, p. 409. || XVe s. Il ne faut ja vouloir pousse [poulx] lancer.... Voistre urine ne aussi regarder, CH. D'ORL. *Ball.* 83. || XVIe s. Celuy de Crete, assiegeant par Metellus, se trouverent en telle disette de tout autre breuvage, qu'ils eurent à se servir de l'urine de leurs chevaux, MONT. I, 368.

— ETYM. Berry, *orine*; provenç. *urina*; espagn. *orina*; portug. *ourina*; ital. *urina*, *orina*; du lat. urina, de même radical que οὖρον, urine, οὐρέω, uriner. Voy. URÉTHRE, URÉTÈRE, URÈTRE.

URINER (u-ri-né), *v. n.* Évacuer l'urine, se dit surtout en parlant des malades. Quelle différence y a-t-il pour un aveugle entre un homme qui urine et un homme qui verse son sang? DIDER. *Lett. sur les aveugles.* || Il se conjugue avec *avoir*.

— HIST. XVIe s. Quand ilz urinent, orinent et pissent, *Archiv. nat.* II, 107, p. 283. || XVIIe s. A cause de quoy ils ne peuvent uriner droit, PARÉ, XV, 34.

— ETYM. *Urine*; Berry, *orine*; provenç. *urinar*; espagn. *orinar*; ital. *orinare*.

URINEUX, EUSE (u-ri-neû, neû-z'), *adj.* Qui a rapport à l'urine. Abcès urineux. Odeur urineuse.

— ETYM. *Urine*, et -eux.

† URINIFÈRE (u-ri-ni-fè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui porte l'urine. Canaux urinifères.

— ETYM. Mot formé du lat. *ferre*, porter.

† URINIPARE (u-ri-ni-par'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui produit l'urine. || Tubes urinipares, ceux qui produisent l'urine, ou tubes de la substance corticale du rein.

— ETYM. *Urine*, et lat. *parere*, produire.

† URINOIR (u-ri-noir), *s. m.* || 1° Endroit disposé pour uriner. Urinoirs aux encoignures des rues. || 2° Il se dit souvent pour cabinet d'aisances.

— ETYM. *Uriner*.

† URONOMÈTRE (u-ri-no-mè-t'), *s. m.* Voy. URONOMÈTRE.

— ETYM. *Urine*, et μέτρον, mesure.

URIQUE (u-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Il se dit d'un acide produit par la combinaison de l'urée avec l'oxygène; il constitue la partie blanche des excréments des oiseaux et de plusieurs reptiles. L'acide urique, découvert par Scheele en 1776, ne se trouve pour ainsi dire que dans les urines de l'homme et des oiseaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 190, dans POUCHET. || Calcul urique se dit pour calcul d'acide urique.

— ETYM. Mot formé avec ur, radical de *urine*.

URNE (ur-n'), *s. f.* || 1° Chez les anciens, grand vase à puiser de l'eau. L'urne aux flancs arrondis se dardait dans le feu, DELILLE, *Imag.* V. [Hylas] s'approfant à la rive pencheuse, dans le cristal soonant plonge l'urne pesante, A. CHÉN. *Idylles, Hylas.* || 2° Chez les anciens, vase qui servait à

Digitized by Google

renfermer les cendres des morts. A-t-il reçu de toi les honneurs du bûcher? Cette urne que je tiens contient-elle sa cendre? CORN. *Pomp.* v. 6. On mit hier avec pompe nos cendres dans une urne d'or. PÉR. *Tri.* XVIII. Pour celui qui a les regards attachés sur l'urne de sa femme ou de sa fille, tout-il rien de plus important que la présence de celui qui rit? BOSS. *Cl. et Vér.* II, 10. Les Romains conservaient un grand espace et des édifices assez vastes à l'urne funéraire de leurs chefs ou de leurs concitoyens illustres. STAEL, *Corinne*, v, 1. || On étend quelquefois la dénomination d'urne à certains sarcophages. On ne connaît rien de plus effrayant que l'idée exprimée par ces urnes en général. || Quelques antiquaires l'appliquent même à tout ce qui a renfermé les restes des morts. || Urne se dit aussi chez les modernes, par figure, bien qu'on n'enferme plus les restes des morts dans des urnes. Si de ton nom pourtant tu veux l'entretenir [le cœur de l'aimé], GRÉVE con simples mots sur ton urne à venir, LAMART. *Harm.* II, 12. || 3° L'urne était chez les anciens un vase dans lequel on recueillait les suffrages. On représente Minos, juge des enfers, avec une urne à la main. Où ma cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père [Minos] y tient l'urne fatale, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || Il se dit, chez les modernes, en un sens analogue, de la boîte dans laquelle on recueille les votes. L'urne électorale. || Vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses, des fleuves et des fontaines. Les Grecs ont mis une urne dans les mains du Verseau, MALTE, *Hist. astr. anc.* p. 227. On y voyait le poète [Homère] représenté sous la figure d'un grand fleuve, ou d'autres fleuves venaient remplir leurs urnes, CHATEAUB. *Mart.* liv. I. || Il se dit, en langage archéologues, toute poterie trouvée dans les fouilles. || 4° Vase de porcelaine, de faience, qui a la forme d'une urne antique. || 5° Terme de botanique. Sporange des mousses couvert par un opercule qui, à la maturité, s'en sépare par une fente transversale. || 6° Un des noms donnés à la constellation appelée la Coupe. || 8° Urne égyptienne, coupille du genre volute.

— ÉTYM. Lat. *urna*, *urne*.

† **URODERMATE** (u-ro-din-ro-n-a'), *s. m.* Terme de chimie. Nom ancien des hippurates.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et δερματος.

† **UROCHIME** (u-ro-kré-m'), s. m. Matière colorante de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et χρῶμα, couleur.

† **UROCRISE** (u-ro-kri-z'ed), *s. f.* Terme de médecine. Jugement qu'on porte d'après l'inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et κρίσις, jugement.

† **UROCYANINE** (u-ro-si-a-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat rétel, mais accidentel, de l'urine, auquel Heller a donné le nom d'uroglaucine, et Aloys Martin celui d'urocyanine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *cyanine*.

† **UROCYSTITE** (u-ro-si-sti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la vessie urinaire.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et κύστις, vessie.

† **URODÈLE** (u-ro-dè-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une queue bien apparente.

— ÉTYM. Οὖρα, queue, et δῆλος, apparent.

† **URODYNIE** (u-ro-di-ni), *s. f.* Terme de médecine. Sentiment de douleur qu'on éprouve en urinant.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ὀδύνη, douleur.

† **UROGASTRE** (u-ro-ga-str'), *s. m.* Genre d'une écrevisse et autres crustacés décapodes.

— ÉTYM. Οὖρα, queue, et γαστὴρ, ventre.

† **UROGÉNITAL, ALE** (u-ro-jé-ni-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'appareil urinaire et à l'appareil génital.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *génital*.

† **UROLITHE** (u-ro-li-t'), *s. m.* Terme de médecine. Calcul urinaire.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et λίθος, pierre.

† **UROMANCIE** (u-ro-man-si), *s. f.* Art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et μαντεία, divination.

† **UROMANCIEN** (u-ro-man-sin), *s. m.* Celui qui pratique l'uromancie.

† **UROMÈLE** (u-ro-mè-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstres qui ont les deux membres abdominaux très-incomplets, terminés par un pied unique, presque toujours même imparfait, et dont la pointe est tournée en avant.

— ÉTYM. Οὖρα, queue, et μέλος, membre.

† **UROMÈTRE** (u-ro-mè-tr'), *s. m.* Aréomètre disposé de manière à donner la densité de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et μέτρον, mesure.

† **UROPHTHISIE** (u-ro-ftï-zie), *s. f.* Terme de médecine. L'un des anciens noms du diabète.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et *phthisie*.

† **UROPLANIE** (u-ro-pla-nie), *s. f.* Terme de médecine. Transport de l'urine en quelque partie du corps où sa présence est anomale.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et πλάνη, action d'errer.

† **UROPOÉSE** (u-ro-po-è-z'), *s. f.* Terme de physiologie. Production de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ποιησις, action de faire.

† **UROPOÉTIQUE** (u-ro-po-é-ti-k'), *adj.* Qui concerne ou favorise la production de l'urine, l'uropoèse.

† **UROPYGIAL, ALE** (u-ro-pi-ji-al, a-l') ou **UROPYGIEN, IENNE** (u-ro-pi-jiin, jiè-n'), *adj.* Qui se rapporte au croupion. Les plumes uropygiales, ORFILA, *Dict. des sc. méd.* t. XVI, p. 120. || Glande uropygienne, la glande sébacée du croupion des oiseaux. || Plumes uropygiales ou tectrices anales, plumes insérées sur le croupion, lesquelles recouvrent la base des grandes plumes de la queue.

— ÉTYM. Οὖρα, queue, et πυγή, fesse, croupion.

† **UROSCOPIE** (u-ro-sko-pe), *s. f.* Inspection des urines.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et σκοπεῖν, examiner.

† **UROSCOPIQUE** (u-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'uroscopie. L'empirisme uroscopique, absurde autant qu'audacieux, POUCHET et VACQUERIE, *Institt. Hom. scientif.* I, IV, p. 304.

† **UROSPERME** (u-ro-spèr-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de synanthérées où l'on distingue l'urosperme picroïde (France méridionale, Italie et Grèce); c'est le salsifis purgatif de certains auteurs.

— ÉTYM. Οὖρα, queue, et σπέρμα, graine.

† **UROXANIQUE** (u-ro-ksa-ni-k'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante de l'urine.

— ÉTYM. Οὖρον, urine, et ξανθὸς, jaune.

† **URQUAIN** (ur-kin), *s. m.* Bout de madrier sur lequel pose la meule de potier.

† **URROSACINE** (u-rro-sa-si-n'), *adj.* Terme de chimie. Substance organique ne se dissolvant que dans une très-petite quantité d'eau, et essentiellement caractérisée par sa couleur, qui varie du rose au rouge amarante tirant vers le noir.

— ÉTYM. *Ur*, pour *urine*, et lat. *rosaceus*, couleur de rose.

URSULINE (ur-su-li-n'), *s. f.* Religieuses qui tirent leur nom de sainte Ursule, et qui sont obligées par leurs statuts à prendre soin de l'instruction des jeunes filles; elles suivent la règle de saint Augustin. C'est une ursuline. || 2° *Au pluriel.* Il se dit pour désigner les habitant ces religieuses. Nous allâmes aux Ursulines.

— REM. D'après Ménage, l'usage à Paris et à la cour est partagé entre ursulines et angeliques : on dit aussi dire les deux. Ursulines est plus usité par le peuple et parmi les dames.

URTICAIRE (ur-ti-ki-r'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation vésiculeuse caractérisée par des taches proéminentes, plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure, rarement persistantes, se montrant par accès ou s'aggravant par paroxysmes, et produisant un prurit semblable à celui que causent les piqûres d'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie; génev. *fièvre urticillaire*.

† **URTICANT, ANTE** (ur-ti-kan, kan-t'), *adj.* Se dit de tout ce qui produit une sensation analogue à celle que cause la piqûre des orties, avec ou sans élevures analogues à celles de la maladie appelée urticaire. Les animaux urticants marins sont quelques actinies et beaucoup d'acalèphes.

URTICATION (ur-ti-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties fraîches pour produire une excitation locale.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

URTICÉES (ur-ti-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui ont des caractères communs avec l'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

† **URTICIN** (ur-ti-sin), *s. m.* Terme de chimie. Matière colorante rouge des sommités de l'ortie.

— ÉTYM. Lat. *urtica*, ortie.

US (ûs; l'z ne lie devant une voyelle : les ûs et coutumes; l'académie dit que ce mot se prononce même devant une consonne, en faisant sentir l'r : c'est une erreur, non-seulement contre l'analogie, voyez *abus*, mais même contre l'usage), *s. m. pl.* Terme de droit. Usages. Selon les nobles us En ce château de tous les beaux temps reçu, VOLT. *Droit du seign.* IX, 4. Puisque aux vieux us on rend leurs droits, MOL. je remonte à Charles trois, BÉRANG. *Charles le Simple*. || Par extension. Selon les us de l'île de Cythère, LA HARPE, *Rem.* Suivant les us et coutumes de la secte, LA HARPE, *Cours de litt.* I. XIII, p. 149. || Il se joint presque toujours avec le mot coutumes. Selon les us et coutumes de Normandie.

— HIST. XIIe S. Que por Dieu et por s'honour [elle] Nait jà l'us de traïhour, *Couci*, m. ...Treschasement [il de fe], us de crime, u de faus serement, E d'us e de custume.... *Th. le mart.* 80. || XIIIe S. Et par tel convent li rendirent [la ville], qu'il les tenroit as us et as coustumes que li usereres Grieus les avoit tenus jusques à ore.... VILLEH. *CXVIII.* || XVIe S. Maintenons nous serons et de jours et de nuis Aus coustumes, aus us du bon roy saint Loys, *Guesel.* 21144. || XVIIe S. Hipparchia ne feut receue en la société de Crates, qu'en condition de suivre en toutes choses les uz et coustumes de sa region, MONT. II, 383.

— ÉTYM. Prov. *us*; esp. et it. *uso*; du lat. *usus*, *usage*, *uter*, se servir, *user*, *uor*, archaïque *olor*, se ratuche au sanscr. *vâ*, aide, secours.

† 2. **US** (us), *s. m.* Terminaison de beaucoup de mots latins. || Se dit dans cette locution : savant en us, savant bien fait, habile. Oui, je suis un savant charmé de vos vertus; Non pas de ces savants dont le nom n'est qu'en us, Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine : Ceux qui n'ont habille en grec ont bien mauvaise grâce, VOL. *Fâch.* III, 2. Vous n'êtes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce, VOLT. *Poésies mêlées*, 200. Non pas l'Académie française, mais la vôtre, messieurs, l'Académie en us, celle des Barthélemy, des Dacier, P. L. COUR. *Lett. à M.M. de l'Acad. des inscriptions*.

† **USABLE** (u-za-bl'), *adj.* Qui peut servir. Ce drap est facilement usable. Toute montre devient mauvaise par cela seul que la matière est usable; et cette même raison doit faire abandonner la recherche du mouvement perpétuel, LEONARD.

— ÉTYM. *User*. Le provençal disait *usable* dans le sens d'utile.

USAGE (u-za-j'), *s. m.* || 1° Action d'user de, emploi de. Je ne hais point la vie, et j'en aime l'usage, CORN. *Poly.* V, 2. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, BAC. *Prat. Eth.* I, 2. Ni, éd. HAVET. Un peu de patience m'apprendra tout; mais vous savez que c'est une vertu qui n'est guère à mon usage, SÉV. 161. Comme je ne sais point l'usage d'une grande raison, ID. 13 nov. 1676. Mais ce qui couronne la vie de cette princesse [Marie-Thérèse], c'est qu'elle fut toujours égale : mêmes vertus,... même usage des sacrements, mêmes principes, mêmes règles, ÉTIEN. *Mar.-Thér.* Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux Porter en murmurant leurs siéges devant vous [Agrippine]; Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encore elles portent l'image, BAC. *Bris.* IV, 2. Je demeurai sans voix, et n'en repris l'usage que par mille sanglots qui se firent passage, RC. *Iphig.* I, 4. Non-seulement toutes les viandes cuites avec des ragoûts par des cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, l'huile, le lait et tous les autres aliments ordinaires ne pouvaient être de son usage [de Pyrame], PÉR. *Tél.* VII. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage, LA BRUY. II. Laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres qu'elle met à tous usages, ID. XII. Son péché renfermait plusieurs désordres; premièrement un injuste usage de son cœur, qui n'avait jamais été occupé que des créatures, MASS. *Carême, Pécheresse*. Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 81. Le duc de Montausier a réellement fait commenter les meilleurs auteurs latins à l'usage du Dauphin, qui n'en faisait aucun usage, VOLT. *Dict. phil. Critiq.* Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner; on me le donne de toutes parts; mais il n'est pas de mon usage, *t. s.* BOSS. *Lett. à Mme de Créqui*, 7 juin 1702. Pourquoi? dans quel dessein? parlez : à quel usage? DEST. *Othello*, V, 2. Il fut [Leibnitz] chargé par M. de Montausier de l'édition de Martius Capella, à l'usage du Dauphin, BOSS. *Opin. des anc. philos.* (*Irrémitaïsme*). || Mettre en usage, faire usage, employer.

Digitized by Google

Il suet tout en usage, et prêche et menace, CONN. *Poly.* t. 1. Il n'y a sorte de calomnie que vous n'ayez mise en usage, PASC. *Prov.* XV. Ah! qu'il [Pompone] fait un bon usage de sa disgrâce! SÉV. 13 juin 1680. Ma fille, il y a des femmes qu'il faudrait assommer à fous communs.... le prélude, la trahison.... sont les qualités dont elle est. SÉV. Lisez le plaisantérie, t. 20 août 1680. C'est une femme aimable [Mme de la Fayette].... et que vous aimiez dès que vous avez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison, IB. 4 janv. 1690. Il n'y a point d'autre parti à prendre que de les soutenir chrétiennement [les tribulations]; c'est tout l'usage qu'on en doit faire, IB. 30 juin 1690. L'âme, dequé par sa liberté, dont elle a fait un mauvais usage, songe à la contrainire de toutes parts, MOL. *Le Malade imag.* III, 3. Familièrement. Ce petit bonhomme d'usage, il durera beaucoup; il devient plus beau par l'usage, il prend, petit, une plus belle apparence. Il faut garantir de l'usage, toute sorte d'on garantit qu'elles dureront. || 2° Utilité, service. Je ne connais point cette terrasse, où vous êtes tous jours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise, SÉV. 8 déc. Elle [une opinion probable] est de grand usage, PASC. *Prov.* VI. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent [les princes], et sont oublié y être fait pour leur usage, BOSS. *Hist. Deuxiem général.* La duplicité y est honorée [dans le monde] comme un talent d'un grand usage, MASS. *Paraphr. Ps.* XIIV, 11. || 3° Terme de physiologie. Usage des organes, chacun des actes exercités par chaque organe. || 4° Démembrement du droit de propriété : le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. En vendant sa bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant. Les droits d'usage et d'habitation s'éteignent par la perte de la même manière que l'usufruit, *Code civ.* art. 625. Celui qui a l'usage des fruits d'un fonds ne peut en exiger qu'autant qu'il lui en faut pour ses besoins et ceux de sa famille, ib. art. 630. || 5° Terme de droit administratif et forestier. Droit qu'ont les habitants d'un lieu ou d'un paçage, de couper le bois qui leur est nécessaire ou d'y mener paître leur bétail. On a été les usages aux riverains de cette forêt. J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans tel bois. Il les grands usages coupés sont : l'affouage, le marronage, le pâturage ou pacage, la glandée et la paisson. Les petits usages consistent dans le droit d'enlever de la bruyère, les sèches, le bois mort et le mort-bois. || 6° Emploi ordinaire des mots, tel qu'il est dans la bouche des gens d'un grand monde. Sans cet effet [la correction de la langue], il serait bon d'établir un usage certain des mots [pour le style noble, le médiocre et le bas], LAMOTTE, *Mém. de l'Acad.* I. L'usage, je le confesse, est appelé avec raison le père des langues; le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude; mais cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée, BOSS. *Disc. de recept.* Par quelle raison ces mots de propre substitué du corps et du sang sont demeurés en usage dans la réformation, IB. *Eucharist.* t. 4. Il me suffit de dire.... que l'usage est contraire à tout ce que nous avez dit, et que c'est cet usage, qu'on appelle le tyran des langues vaincu, qui en juge en dernier ressort, CARLIÈRES, *Mots à la mode*, 2e couv. Il y a deux sortes d'usages, le bon et le mauvais, IB. 3e édit. Le plaisir de l'usage, maître absolu des langues, D'OLIVET, *Rem. gramm.* III, 1. L'usage malheureusement l'emporte toujours sur la raison; c'est ce malheureux usage qui a imposé aujourd'hui à la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance, VOLT. *Lett. Bourgue.* 14 janv. 1760. L'usage d'une pays sans profonde en raison qu'ils le prétendent : il s'établit d'après ce qu'on sent, et le sentiment est bien plus sûr que les règles des grammairiens, CONDILL. *Art d'écr.* I, IX. Nous avons vu, en remontant aux origines de langues, que l'usage ne fixe le sens des mots que par le moyen des circonstances où l'on parle, IB. *Connoiss. hum.* II, II, 7. La matière de langue, il est une infinité de nuances imperceptibles et fugitives, qui, pour être demêlées, ont besoin, si on peut parler de la sorte, du frottement continuel de l'usage, D'ALEMB. *Œuv.* I, IV, p. 121. Dans la manière de s'exprimer, comme dans celle de se vêtir, l'usage défère de la mode, en ce qu'il a moins d'inconstance, MARMONTEL, *Œuv.* I, X, p. 105. || Phrases d'usage, phrases toutes faites qu'on échange dans la conversation. Des phrases d'usage dont on se paye réciproquement, MOL. *Tart.* I, 1. || Absolument. Il manque d'usage. Il a beaucoup d'usage à la peu d'usage. Il [Villeroy] avait cet esprit de cour et du monde, que le grand usage donne, SÉV. 33 mars. 1672. Telle personne a de l'usage, D'ALEMB. *Œuv.* I. III, p. 294. || Avoir de l'usage, pour avoir l'usage du monde, n'est ni dans Furetière ni dans l'Académie de 1694. Elle a de l'usage, de quoi ?.... on doit dire : elle a de l'usage du monde, GENLIS, *Mem.* I. V, p. 92. Mme de Genlis attribue cette location au langage révolutionnaire; mais elle se trompe; la location est antérieure à la Révolution, témoin Saint-Simon et d'Alembert. || 12° Le mot. Absent. terme du Palais. Lettres pour le service divin, tels que bréviaires, rituels, etc. || Proverbe. Usage rend maître, on devient maître, habile, en pratiquant beaucoup une chose.

— REM. Au mot *mondé*, l'Académie, au lieu de dire : il est dans l'usage de faire, dit : on usage de faire. Pautet blâme cette location, à tort. Disant faire dans l'usage de faire, il n'y a aucune raison pour ne pas dire être en usage de faire.

— SYN. USAGE, COUTUME. Suivant l'étymologie propre à chacun de ces mots, usage exprime la manière d'user, de se servir des choses de la vie; et coutume, les habitudes que l'on a de faire telle ou telle chose. Mais on dit indistinctement : c'est la coutume, ou c'est l'usage.

— HIST. XIIe s. Je l'ain et serf et aer [adore] par usage [par habitude]; Si ne li us [ose] mon peneir descovrir, CONON, XII, [1]. XIIIe s. La différence qui est entre coustume et usage, si est que toutes coustumes sont à tenir, mais y a tex [tels] usages que qui vaurroit [voudrait] garder encontre et mener dusques à jugement, li uzaiges seroit de nule valeur, BEAUMAN. XIII, 3. Et li commande que tout cil qui ne tendront à AIX manoir, De tous usages [impôts] fueent franc, et quite, BRUNETTO LATINI, *Tresor*, I, CXXIII. Car tel soul li usage Qu'on ne peut mais, sans demant, rien trouver, QUESNES, *Romancero*, p. 84. Li vers et la rolate qui perçu vostre usage [manière d'être], Et bien dient entr'eus que [tous] n'estes mie sage, ADENEZ, LE ROI. ib. p. 14. Dame qui mainne tel usage Le fuerre ressanble ramage, *Li du conseil*. Enfant sont de parler vostrage, Se bon ne sont après d'usage, ib. Ele avoit ung maistre avec lui qui moult le tenoit en vivage Regarder rens de plain en plaing, la *Rose*, 283. Ne n'an puet cil lussage avoir, *Liv. de jost.* 56. || XVIe s. En françois ces mos meurt et mortal ne sont pas en usage coustumier, CORBIN, *Ets.* 32. Et se il advenoit que pour ce il perdist usage de raison, ib. ch. 2. || XVIIe s. Le supplicat depuis se mist à bon usage [s'amenda], DU CANGE, *usagium*, 1re p. 5. Pourquoy m'allleguez vous l'usage Et la coustumme...? MAROT, IV, 163. J'ay trouvé la louange, ou m'en doit louer. J'ay cultivé la plante, un autre a le fruitage, DESPORTES, *Diverses amours*, XXVI. L'usage des viandes salées, MONT. I, 20. L'utilité du livre est en l'usage [façon d'user], 10. I, 24. L'advisay d'en tirer quelque usage, 10. I, 26. Cela ostoit tout usage d'armes et de membres, IB. I, 362. Simple usage en feroit n'emporte que trois ou quatre mots, TORTEL, 1611. Depuis, cette parole est demourée en usage entre les Grecs, comme un proverbe commun, AMYOT, *Pelop.* 20. La temps passé [pour la nef], et faut bien regarder d'usage Pour la mener au port entiere du naufrage, ROSSE. 709.

— ETYM. Berry, *uragé*, terre communale; wallon, *uzage pour usadge*; espagn. *usage*; ital. *usaggio*: du bas-lat. *usaticum*, dérivé de *usus*, usage. || USAGÉ, ÉE (u-za-jé, jée), *adj.* Terme familier. Qui a de l'usage. Les femmes les plus usagées.

— HIST. XIIe s. Usages es fais d'armes, PROISE. II, II, 184.

USAGER (u-za-jé) : *Tr* ne se lie pas; pur, plurel, j'u se lie : des u-za-jé-r indigents), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui a droit d'usage dans certains bois ou dans certains pacages. L'usager et celui qui a un droit d'habitation doivent jouir en bons pères de famille. *Code civ.* art. 627.

— HIST. XIVe s. Quant aux usaigiers qui ont droit et coustume de prendre leur bois en forestz, *Ordonn. des rois*, I. III, p. 776. Les marets esquelz les demeurans es villaiges.... sont usagers d'y pouvoir pescher.... ne *usager*, usagium, || XVIe s. Aussi ne faut il pas attendre cette prudence usagere, qui coustie si cher, et qui est si longue à venir, AMYOT. *Prof.* II, 34.

— ETYM. *Usage*.

USANCE (u-zan-s), *s. f.* || 1° Usage reçu (vieilli ou ce sens). L'usance du pays, des lieux. || 2° Terme pour le payement des lettres de change, délai-

Digitized by Google

miné suivant l'usage des places sur lesquelles elles sont tirées; ce terme est souvent de trente jours. Il m'a fait une lettre de change de place en place, payable en espèces à trois usances, BANQUIER, les *Agent.* II, 8. Les lettres à demi-usance. À une et à deux usances, à tant de mois d'usance, DUBUISSON, *la Banque rendue facile*, p. 377. || Intérêt à toute usance, ou à double usance, se dit de l'intérêt qu'on fait payer au double, tous les mois. || 2° Terme forestier. Usance du bois, espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'il a coupé un taillis. On dit dans le même sens: âge du bois.

— HIST. XVe s. Telle est l'usance des prêtaz d'aujourd'huy, marchant accompagné d'un homme armé), COMM. II, 7. || XVIe s. C'est une usance qui aux nations où elle est observée.... MONT., I, 42. Nos lois et usances, ID. III, 13. Ainsi en est procédé l'usance de porter la branche d'olive entortillée de laine, AMYOT, *Thés.* 56.

— ÉTYM. *User*; prov. USANSA; esp. et it. USANZA.

USANT, ANTE (*u-zan, zan-t*), *adj.* [1° Terme de jurisprudence. Fils majeur usant et jouissant, fille majeure usante et jouissante de ses droits, fils majeur, fille majeure qui n'a ni père ni mère et qui n'est sous l'autorité de personne. || 2° Qui use, diminue par le frottement. Le rodage s'exécute avec une poudre usante.

† **USBLAT** (*u-bla*), *s. m.* Terme hers d'usage. Usblat, autrement colle de poisson, le cent pesant estimé 30 livres, *Declar. du roi*, nov. 1687, *Tarif*.

USÉ, ÉE (*u-zé, zée*), *part.* passé d'user. || 1° Qui a subi détérioration, diminution par l'usage, par le frottement. Sur cette pierre usée une inscription flanque Sesalde de son épée, MÉRIMÉE, *Mél.* hist., *Inscr. de Nîmes*. Le vieux Fenelon, il, 3. De quel éclat brillisent dans la bataille ces habits blous par la victoire! BERANG. *Voyage*, 3. Usé, usée, la partie usée d'une chose. || 2° Terme usée, terme devenue stérile, parce qu'on lui a fait trop produire, ou produire toujours la même espèce. || 3° Fig. Très-affaibli par le travail, les maladies ou les excès, en parlant des personnes. Mme de Guercin n'est morte que pour avoir le corps usé à force d'accoucher, 19 fév. 1671, MARAIS, *Journ.* Les intrigues, affaibli par l'âge et devenu très-pesant, BOILIN, *Traité des Et.* 3e part. ch. 2. Ah! de mes jours usez le déplorable reste Ira-t-il par delà pour un prix si funeste? VOLT. *Oreste*, I, 5. Cervelle usée, esprit affaibli. Tu me fais donc servir de fable et de risée, passer pour esprit faible, pour cervelle usée, CORN. *Ment.* V, 2. Il ou dit de même: santé usée. Elle sacrifia sa santé, toute faible et toute usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine, FLECH. *Mme de Montausier*. || Ce cheval est usé, a les jambes usées, ses jambes ne valent plus rien. || 4° Fig. Il se dit des sens, des sentiments, qui, par excès, sont affaiblis ou sont éteints. Qu'eût fait sainte Thérèse, si elle n'eût plus eu à donner à Dieu qu'un cœur usé et des restes d'une vie scandaleuse? *Panég. de sainte Thérèse*. Le fanatisme use des siècles héroïques Se conserve, il est vrai, dans des âmes stoïques, VOLT. *Catilina*, IV, 1. Les sens usés sans avoir joui, l'esprit affaibli sans avoir produit rien de bon, et blâmé sans avoir rien goûté, MALESH. *Œuv.* I, IV, p. 230. || Une passion usée, un amour refroidi, diminué par le temps. || Avoir le goût usé, avoir le goût perverti par les ragoûts épicés, les liqueurs fortes. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ils sont la plupart usés sur tous les tuteurs, par cela même qu'ils ont encore coûtent moindres peines, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 5° Fig. Il se dit des idées, des expressions qu'un très-fréquent usage a rendues communes, banales. Cette folie [plaisanterie au sujet de Mme de Grignan] n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois, SÉV. 30 juill. 1680. Un grand défaut des mauvais ouvrages, qui viendra, si l'on veut, de leur excellence, c'est d'être extrêmement usés, FONTEN. *Sur la poés. en gén. Œuv.* I, 22, 294, dans ROUSSEAU. *Le système de la nature*.... livre stérile en bons raisonnements et pernicieux par les conséquences, mais éblouissant dans un petit nombre de pages par la peinture, quoique usée, de mes rêveries, VOLT. *Mél. litt.* *Sur un article annoncé*. || On dit de même : Ce sujet est usé, ces moyens sont usés. Il [Montesquieu] donna le traité sur la grandeur et la décadence des Romains, matière usée qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes, VOLT. *Louis XIV*, *Montesquieu*. Les réticences perdées, le silence affecté dans certaines occasions, sont encore des moyens employés avec autant de succès, que s'ils n'étaient pas usés depuis des siècles, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 238, dans PODENS. || 6° Fig. Il se dit des choses qui cessent de faire impression sur nous. Tous ont déjà usé pour eux à l'entrée même de la vie, et leurs premières années éprouvent déjà les dégoûts et l'insipidité que la lassitude et le long usage de tout semble attacher à la vieillesse, MASS. *Pet. carême, Mauvais des gr. Le monde*, 2. Pour moi n'a plus rien qui me touche, GRESSET, *Sidney*, II, 2. Ce César m'entendait bien mieux, et usait c'était un autre homme [que Napoléon]; il ne prit point de titres usés, mais il fit de son nom même un titre supérieur à celui de roi, P. L. COUR. *Corresp.* mai 1861. || 7° Fig. Il se dit, en parlant du langage de l'emploi actif en ce sens est ancien, et n'a été conservé qu'en termes d'eaux et forêts : User une tente, en faire l'exploitation. || 8° Par extension du sens de se servir, consommer les choses dont on se sert. J'use beaucoup de charbon, d'huile. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons [pour faire des pommades], MOL. *Préc.* 4. || 9° Détériorer imperceptiblement les choses en les diminuant à force de s'en servir. User ses souliers. Je te promets cet habit-ci, quand je l'aurai un peu usé, MOL. *Scapin*, III, 2. Ce sont les ciseaux d'un certain marquis de Floribel, dont Chamfort pagne et mal usés, LAMART. *Nouv. Méd.* Ce que des du marquis usent celui de notre maître, LEGRAND, *Galant tour*. sc. 13. || 4° Fig. Détruire peu à peu tout ce que l'on compare aux objets matériels que l'usage détériore. J'ai usé tout mon fait, tout mon, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* V, 3. Cependant jouissons; l'âge nous y convie: Avant de la quitter, il faut user la vie, LA FONT. *Poés.* VI. Pauvre jeunesse! bon la trame de ma vie; Cet effort est plus grand que celui de mourir, MME LA COMTESSE, II, 12. Avec elle j'étudiai la nature, les mauvaises pour mieux en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie, AUG. THIERRY, *Dix années d'études, préface*. Enfin quand ce héros du guerre en usera à l'égard des pauvres huguenots, SÉV. 226. Mais mon injustice est extrême De me plaindre du goût que la cour a pour vous; Est-ce à moi de trouver bon jaloux, Lorsque, si j'étais roi, j'en userais de même ? CHAUL. *Badrigal pour Mme D.* Quelques reproches qui lui étaient revenus de la manière dont il en avait usé à l'égard de l'Académie...., FONT. *Harlowider*. Je vous sais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne; on n'est bon que dans son château : ressources de toi, c'est ainsi qu'il en use, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 12 oct. 1767. La multitude des livres effraye; mais, après tout, en en use avec eux comme avec les hommes, en choisit dans la foule, ID. *Lett. Thiriot*, 22 juill. 1769. || En user librement, familièrement avec quelqu'un, avoir avec quelqu'un une manière d'agir libre, familière, à vous demander pardon si j'en use si librement, si familièrement avec vous. || En user bien, en user mal avec quelqu'un, agir bien ou mal avec lui. Le marchal de Saint-André est un jeune favori audacieux qui n'en use pas mieux avec moi que les autres, la FAY. *Princ. de Clèves*, Œuv. t. II, p. 133, dans POUGENS. || 5° Absolument. Vous en usez bien, MOL. *Dépit*, II, 7. Ils ne font que passer sur la terre, ils usent et ne jouissent point. Ils ne font que user, ils ne font que consommer, MASS. *Avent*, *Bonh. des justes*. || 13° Être diminué par frottement. Les marches d'un escalier s'usent à la rampe. || Fig. Il faut la user pour que vous soyez; elles s'en parlent, SÉV. 6 sept. 1675. Regarde autour de toi; tout commence et tout s'use, LAMART. *Medit.* I, 5. || 14° Perdre ses forces par les fatigues, les excès, &c. Se chez [Idomenée] que les rois s'usent toujours plus que les autres hommes, *rêv. tél.* IX. Par quels jeûnes cruels son corps s'était-il usé? DE LAY. *Paris*, II, 2. || 15° Cesser de faire impression. Les plaisirs s'usent, la jeunesse vous échappe, la vie s'enfuit, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || 16° Devenir stérile en parlant des terres. || 17° Perdre son crédit sur l'opinion. Bonaparte vacille, tergiverse, perd et s'use, *Papiers saisis à Boreuil*, p. 156.

— REM. 1. Dans le sens de se servir de, l'ancienne langue l'employait souvent activement; et Régnier a encore cet emploi : Mille autres exemples qu'ils sont à leurs amants les plus douces maîtresses, *Elég.* II. || 2. *En user pour agir* est correct, parce qu'on dit user de quelque chose. Mais en *agir*, par lequel quelques-uns remplacent *en user*, ne se dit pas, vu qu'on ne dit pas agir de quelque chose.

— HIST. XIIe s. Il est mult veir, si ad sun tens

Digitized by Google

usei, *Ch. de Bol.* XXXII. ‖ XIVe s. Dune commença sun cors durement à grever. Et les grosses vandes, chous e nes à user, *Th. le mart.* 91. Del meullor vin usout [usait] que l'un trouver pout, ib. 108. ‖ XIIIe s. Une estoire vielle et usée, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 483. Assises que il troudrent que fussent tenues et usées u royaume, PH. CANGE, *usuare*. Se j'avoie mon jouvent [jeunesse] tout usé, Si suis je riche et de mouilt bual parage, Qu'on m'aimeroit à petit de beauté, DESMES, *Romancero*, p. 109. En larmes et en plors [j'] usemi ma jouvencle, ADENET-LEROI, *Romanc.* p. 12. Mais celuiqui le paste et use [son avoir], Et après sa mort, ne l'emporte, Qu'il la despendu sans mesure, *Lai de l'ombre*. Si doit on savoir cou don user des cozes toutes selonc ce que on savoit ou se loure, MARIE LEVIOL, 2, 8. Se je langue et au maint et au sour, C'est qu'à li [elle] plait qu'aimi j'use ma vie, *Complainte douteur*, JUBIN. t. p. 288. Use de ton pain, ta serviz PHIL. LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 433. ‖ XIVe s. Desirable chose, c'est user ou jourde ce que l'on desire, ORESME, *Eth.* VI, 39. Coulume d'oeille vile [Tournay] usée et gardée de si lonc temps, qu'il n'est memoire du contraire, DU CANGE, *usuare*. ‖ XVe s. Chers seigneurs, vous estes moult usitiez chevaliers et usés d'armes, FROISS. I. I, 329. Sire, vous estes notre capitaine et notre gardien, si devons tous obeir et user par vous, IB. I, 1, 242. Si vous recommande Charles mon fils, et en user ainsi comme bons oncles doivent user de leur neveu [Charles V à ses frères], IB. II, II, 79. Si se tirèrent les plusieurs devers mon dit Lyon, et lui demanderent conseil de celle chose, et eomment on en pourroit user, ID. II, II, 92. Le duc d'Orliens et le duc de Bourbon usement à Lyon, et font grant de leur vie en Engleterre, depuis ce temps, PERNIN, 4415. Le povre homme use son cerveau, Et ne scet dont luy vient ce bien, Il songe, il pense; estudie Et point n'est [ne] coutil. DE MONTREUIL, Uvres inédites. Usons les uns des autres librement; Et que chascun sur ce boive excellent Lave son cerveau de toute hypocrisie, ROSSIUS, IX. Il usent de cette parolle au personnage propre [il disait cela à la personne même], COMM. I, 16. ‖ XVIe s. Si vostre plaisir est de me envoyer quelque lievre de chasse, j'espere n'en user que à votre service, et n'en estre ingrat ou reste, BAD. *Epi.* 42. Vous me ferez tort s'y vous n'usiez envers moy comme envers vostre mere, MARG. *Lett.* 426. Ce n'est à moy à qui l'en doibt user telles bourdes, ID. IB. 444. Je vous prie, mon neyveu, en user [de mon mari] comme de vostre propre frere, ID. IB. 449. Il n'allegue pas nom de nos paigeons, que nous usons encores, ID. IB., 488. Ilz n'useut point de fondes en bataille, AMYOT, *Thés.* 8. Tatius le remettoit de jour à autre, et lui donnoit toujours de quelque desfaicte, IB. *Rom.* 38. Publicola mourut ayant usé ses jours en tout ce que les hommes estiment vertueux et honorable, IB. *Publ.* 40. Vous le voyez icy: car la ville avec une pauvre robbe toute rompue et usée, IB. *Aristid.* Nourrir les chevaulx usez et rompus de travail en nostre service, IB. *Cat.* 11.

— ETYM. Provenç. et espagn. *usar*; ital. *usare*; verbe dérivé du latin *usus*, usage (voy. ce t.).

† USEUR (u-zeur), *s. m.* Celui qui use par le frottement. Toute la France, toute la cour, usseurs de parquet ou gens affaitiés, attendent à la porte [du cardinal de Fleury], D'ARGENSON, *Mém.* t. I, p. 113.

USINE (u-zi-ne), *s. f.* ‖ 1° Proprement, l'ensemble d'un établissement, machine mue par l'eau. Depuis que j'ai établi des usines où la différente vitesse de l'eau peut se reconnaître assez exactement, *Perf. Abbé. théor. terr. Œuv.* t. III, p. 463. Les boiteaux, bacs, navires, moulins et bains sur bateaux, et, généralement, toutes sortes d'usines établies par des pilliers et ne faisant point partie de la maison, sont meubles, *Code civ.* art. 531. ‖ 2° Aujourd'hui, fabrique dont le produit est dû à l'action de machines plus que par le travail des ouvriers, telle que moulin, forge. Parmi les causes qui ont amené l'heureux changement dans les usines à fer de la France, DEVILLENEUVE, *Instit. Mem. scient.* t. II, p. 426.

— HIST. XIIIe s. Se nos avons besoin de mairen à nos moulins et à nos autres usines de Valenciennes, DU CANGE, *usina*. XVe s.... mais aussi comme En avez dit la vérité, Vous ne forgez d'humanité Que l'elementaire machine, Soit nourrice ce qui meurt Justice, *Archives, d. mal.* 94. ‖ XVIe s. Illusine et edifice à moire, brasser et rechauffer warnache, *Souvenirs de la Flandre wallonne*, juill. et août 1867, p. 104. Et toute la contrée enfin, Villes, chastaulx, terres, usines, F. DESCH. *Poëtes mss.* f° 556. ‖ XVIIe s. Femme tenant l'usine ou boutique de son mary achetant et vendant publiquement peut contracter, *Coust. gén.* t. II, p. 849. Eriger colombiers, pressoirs et moulins, faire estangs, treilleries et autres usuines, *Nouv. coust. gén.* t. II, p. 396.

— ETYM. Dérivé du lat. *usus*, comme *ustrina*, est dérivé de *ustum* (voy. ce t.).

† USINER (u-zi-né), *v. n.* Ne le jamais, *s. m.* ‖ 1° Celui qui exploite une usine. ‖ 2° Celui qui, aux colonies, exploite une sucrerie.

USITÉ, ÉE (u-zi-té), *part.* et *adj.* ‖ 1° Qui est en usage, qui est pratiqué communément. Et suivant le vieil ordre en Syrie usité..., COMM. *Rodog.* V, 2. Dites-moi..... De quel air il vous plaît que ceci soit traité? Parlerons-nous, monsieur, selon ma conscience, ou comme chez les grands on le voit usité? MOL. *Amph.* II, 1.....le parti d'un époux est le plus assuré, Et le plus usité; c'est pourquoi je n'y tien, BERGASSE, *Fol. am.* II, 2. ‖ 2° Il se dit des mots et des phrases qui sont en usage dans une langue. Quelques mots usités dans une langue, PASC. *Vide. Préface*. Guattmala, selon une expression très-usitée, est situé entre le pas rads et l'enfer, BANNAL, *Hist. phil.* VI, 24. Bien se contribue [emploie] en ces deux temples des expressions usitées; mais, si vous ne les détournez jamais de leur acception ordinaire, votre style ne sera pas familier et rampant, BARTHEL. *Anach.* ch. 58.

— HIST. XVe s. Tous quatre moult puissants de corps, et bien usités et espreuvés en armes, MONSTREL. I, 14. Langue latine dont vous estes bien usité, COMM. *Prol.* ‖ XVIe s. Par ce qu'il n'est pas usité Ne commun, qu'une femme ou fille sçache tant..., MAROT, *Epît.* 27. C'est merveille si quelcun trouve ceste maniere de parler estrange, laquelle n'a nulle absurdité, et a esté usitée des anciens docteurs, CALV. *Inst.* I, 13. Cette coustume est reprouvée et usitée, ID. ib. 870. Ils estoient armez et accoustrez presque à la façon mesme des Parthes, et usitez de combattre à l'encontre d'eulx, AMYOT, *Antom.* 65.

ETYM. Provenç. *usitat*; espagn. *usitado*; ital. *usitato*; du lat. *usitatus*, *usitare*, fréquentatif de *uti*, se servir.

† USNÉE (u-snée), *s. f.* Usnée humaine, sorte de mousse verdâtre que les anciennes pharmacologies mentionnent comme se trouvant sur des crânes humains longtemps exposés à l'air, particulièrement sur ceux des pendus, et à laquelle on supposait des propriétés merveilleuses. ‖ Terme de botanique. Genre de lichens.

— ETYM. *Usnea*, en lat. du moyen âge, de l'arabe *ushnah*, mousse.

USQUEBAC (u-skée-bac), *s. m.* Nom d'une liqueur qui n'est autre que du wisky (eau-de-vie de grain), dans lequel on a dissous du safran et quelques autres ingrédients, en usage dans les hautes terres d'Écosse. ‖ Dans les traductions des romans de Walter Scott, le mot est écrit usquebaugh.

— ETYM. Corruption de l'irl. *uisce, eau, beatha*, vie; eau-de-vie.

† USSEAU (u-sô), *s. m.* Drap d'Usseau, drap fabriqué à Usseau, village près de Carcassonne, FURETIÈRE. ‖ On n'écrit aussi drap du sceau, à tort. Et tel change de nuebue et d'habit chaque lune, qui, jaune aujourd'hui, d'un drap du sceau couvert..... SERGARD, *Joueur*, I, 1.

USTENSILE (u-stan-si-l'), *s. m.* ‖ 1° Toute espèce de petit meuble servant au ménage, et principalement à la cuisine. Dans demain, du matin, il vous faut être habile À vider de chêne jusqu'au moindre ustensile, MOL. *Tart.* V, 4. Une petite cuisine remplie de tous les ustensiles nécessaires dans un ménage, ORMES, *l'esll. du chât.* I, 9, 472, dans POUGENS. ‖ 2° Divers instruments propres à certains métiers. Les ustensiles d'ordinaire. Le lendemain je ne trouva pour ustensile de toute qu'une assiette à soupe avec une bouteille de verre en guise de pot à l'eau, DE COURCELLES, *Nouv. de la marq. de Créqui*, I. V, ch. 2. Les boutiques et ustensiles servant à faire valoir les terres, seront censés compris dans les donations entre-vifs ou testamentaires desdites terres, *Code civ.* 1064. ‖ Fig. Grands savantas, naïion inerte, Dont Calcqui est le seul ustensile, DESMARETS, *Poésies*, I, 1, p. 82. ‖ 3° Ancien terme d'administration militaire. Droit pour les troupes de prendre chez l'habitant le lit, le pot et place à un feu et à la chandelle. L'ustensile était quelquefois fourni en argent.

— REM. Le genre de ce mot a varié : Dont pour toute ustensile Pierre faisait subsister sa famille, LA FONT. *Jum.* On abandonnait le lieu; les ustensiles sacrés étaient perdues, PONT. *Oracles*, II, 2. Aujourd'hui le mot est masculin.

— HIST. XVIe s. Leurs linges, meubles et autres ustencilles, CARLOIX, V, 1. Ny pot, ni plat, ny ustencille de sa cuisine et de sa table [de l'empereur du Mexique] ne luy estoient servis à deux fois, MONT. I, 36. Les vaisseaux et ustencilles, exquels le lint et les fourmages sejournent, comme seilons, baches, pots, terrines, O. DE SERRES, 787.

— ETYM. *Gênev. utensile*; provenç. *utencilha*; du lat. *utensilia*, choses dont on peut se servir, de *uti*. La forme régulière serait *utensille*, au féminin, représentant le pluriel neutre; avec l'i mouillé. Quant à l'e, elle est absolument barbare; le XVe siècle ne l'avait pas; des parlers provinciaux ne l'ont pas non plus.

USTION (us-tion), *s. f.* ‖ 1° Action de brûler. La sépulture par ustion pratiquée chez les Romains. L'ustion des corps [morts], LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 463. ‖ 2° Terme de chimie. Calcination, combustion d'une substance. ‖ 3° Terme de chirurgie. Action de brûler, d'appliquer le cautère actuel.

— HIST. XVIe s. On cure l'arrochordon par ligature, par section et par ustion, PARÉ, V, 21.

— ETYM. Lat. *ustionem*, de *ustum*, supin de *urere*, brûler; même sens.

† USTRINE (u-stri-n'), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Nom donné au lieu où l'on brûlait à Rome les morts, ORELLI.

— ETYM. Lat. *ustrina*, de *ustum*, supin de *urere*, brûler; comparez USTION.

USUCAPION (u-zu-ka-pion), *s. f.* En droit romain, manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

— ETYM. Lat. *usucapionem*, de *usus*, usage (voy. ce t.), et *capere*, prendre.

† USUEL, LE (u-zu-èl, è-l'), *adj.* Dont on se sert ordinairement. Termes usuels. J'honore les remèdes qu'on appelle usuels, DEV. 49 AIT. 1680. Dans les choses usuelles que les plus pauvres font les appliquer à ses drogues, J. J. ROUS. *Confess.* v. Dans tous les temps, le grand nombre des calibres de son esprit que les faiseurs usuelles, MARMONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 443. ‖ Les arts usuels, les métiers qui fournissent aux besoins communs, *Réglem. de l'Acad. franç.* année de 1867.

— ETYM. Provenç. et espagn. *usual*; ital. *usuale*; du lat. *usualis*, de *usus*, usage (voy. ce t.).

USUELLEMENT (u-zu-è-le-man), *adv.* D'une manière usuelle, de tout usuellement.

— ETYM. *Usuelle*, et le suffixe *ment*.

USUFRUCTUAIRE (u-zu-fru-ktu-è-r'), *adj.* Qui appartient à l'usufruit, qui appartient à l'usufruit. Des réparations usufructuaires des immeubles qui n'entrent point en communauté, *Code civ.* art. 1409. Le donataire contumer était un droit usufructuaire, attendu qu'il consistait dans l'usufruit de la moitié des biens du mari, LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *usufructuarius*, de *usufructus* (voy. USUFRUIT).

USUFRUIT (u-zu-frui), *s. m.* Terme de droit. Démembrement du droit de propriété, qui comprend le droit de se servir de la chose pour l'usage auquel elle est destinée, et le droit de percevoir les fruits et produits de la chose; mais qui diffère de la propriété en ce qu'il ne donne ni le droit de disposer ni d'aliéner la chose, ni la perpétuité. L'usufruit étant essentiellement viager. Mme de la Fayette assure tout son bien, elle n'en veut que l'usufruit, SÉV. 581. ‖ [M. Berroulli] traitait du prix où l'on doit légitimement mettre des rentes viagères et des usufruits, selon les différents âges, du temps où un absent doit être censé mort, des assurances entre marchands, de la probabilité des témoignages, POIS-TEAU, *Encycl.* Cet [homme] [1], pour avoir le suffrage de l'empereur, lui céde, à lui et à ses enfants, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse Mathilde, par un acte daté du 13 juin 1153, VOLT. *Mœurs*, 47. L'usufruit est le droit de jouir des choses dont un autre a la propriété, *Code civ.* art. 578. « L'usufruit qui n'est pas accordé à des particuliers ne dure que trente ans; l'usufruit accordé jusqu'à ce qu'un tiers ait atteint un âge fixe, dure jusqu'à cette époque, encore que le tiers soit mort avant l'âge fixe, ib. art. 619 et 620. Si un usufruit a été constitué en dot, le mari ou ses héritiers ne sont obligés, à la dissolution du mariage,

Digitized by Google

que de restituer le droit d'usufruit, et non les fruits échus durant le mariage, ib. art. 1568. || Usufruit légal, droit de jouissance du père et de la mère sur les biens de leurs enfants mineurs.

— HIST. XIVe s. Retenu audit Pierrod le usfruit desdiz vingt sols parisis la cours de sa vie tant seulement.... et que ledit couvent ne puisse riens reclamer audit usfruit, ne cause, *usufructuaire*. || XVIe s. Cela nous admonestre an ces mois si plaisans De ne frauder en rien l'usufruit de nos sens. BOYS. *Elég.* 12.

— ETYM. PROV. *usufrug*; du lat. *usufructus* (SUPPLÉMENT, *Addenda*), de *usus*, usage, et *fructus*, fruit.

USUFRUITIER, IÈRE (u-su-fru-ité, ti-è-r), s. m. et f. Terme de droit. Celui qui a l'usufruit. Il est fort absurde qu'un simple usufruitier ait disposé de la propriété de la chose, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 38. Jacques Juvénal des Ursins soutint, dans une des conférences, que le roi, n'étant qu'usufruitier de la couronne, ne pouvait aliéner la moindre partie du domaine, BOUCH. *Hist.* I, II, p. 23. L'usufruitier a le droit de jouir de toute espèce de fruits, soit naturels, soit industriels, soit civils, que peut produire l'objet dont il a l'usufruit. *Code civ.* art. 582. || *Adj.* Reparations usufruitières, réparations à la charge de l'usufruitier.

— HIST. XIVe s. Ladicte vicomtesse, usufructuaire à cause de douaire, *Arch. nat.* J 918, p. 6. XVIe s. Se contentant de n'en estre investy, ainsin comme usufructuaire, et comme ayant le bail, et joyssant des fruits au nom de ses enfans dues tutelaires, M. DU BELL. 345.

— ETYM. *Usufruit*.

† **USUM (AD)** (a-du-zeum), loc. adv. lat. Littéralement, à l'usage. Se dit d'une collection de livres rassemblés pour un but spécial : telle est l'édition des auteurs latins au usum Delphini, édition faite à l'usage du Dauphin, fils de Louis XIV, par l'ordre de son gouverneur la duc de Montausier, et exécutée par divers savants. || On dit substantivement : un ad usum.

USURAIRE (u-zu-rè-r), *adj.* Oh il y a de l'usure. Il [Escobar] a fourni une méthode générale pour toutes sortes de personnes, si facile qu'elle ne contiste que dans l'usage de certaines paroles qu'il faut prononcer en prêtant son argent, ensuite des quelles on peut en prendre du profit, sans crainde qu'il soit usuraire, PASC. *Prov.* VII. Il ne faut pas est si usuraire que je ne crois pas qu'un notaire en couldit faire un contrat, SÉV. 600. On ne veut point interrompre des profits manifestement usuraires, MASS. *Carême, Confession*. N'y a-t-il que le prix de l'argent qui passe être usuraire? celui de toute autre marchandise ne peut-il pas l'être également? CONDIL. *Comm. gram.* I, 8.

— HIST. XIVe s. En simposant [alléguant] le cas estre usuraire, *Ordonn. des rois*, I, VII, p. 843. En ung contrainct usuraire, celluy qui preste quiert que ung denier engendre ung autre, qui est contre nature, *le Songe du vergier*, I, 173. || XVIe s. Leur grand pere usurier lombrinoy, Jacob Strossy, demeurant à Lyon, CARLIER, H. 3. Si la rente estoit constituée au denier dix, elle seroit reduictible; si au dessous du denier dix, usuraire, LOYSEL, 513.

— ETYM. Provenç. *usurari*, s. m., et ital. *usurario*; du lat. *usurarius*, de *usura*, usure.

USURAIREMENT (u-zu-rè-re-man), adv. D'une manière usuraire. Dans un temps de révolution, il aurait été peut-être permes de dire aux ereanciers qui ont prêté usurairement : Tu m'as fourni telle somme..., *ticeres du 23 Ventôse an II*, rapport *Cambon*, p. 92.

— ETYM. *Usuraire*, et le suffixe *ment*.

USURE (u-zur), s. f. || 1° Proprement, toute espèce d'intérêt que produit l'argent. Vous me prêterez à usure à votre frere ni de l'argent, ni du grain, ni quelque autre chose que ce soit, mais seulement aux étrangers, BIBL. *Bible, Deuter.* XXIII, 19. Socin et les autres disent que l'usure n'est pas un péché selon les lois chrétiennes; en quoi il faut avouer qu'ils ne s'accordent pas de la doctrine commune des protestants, BOSS. *Avertiss. sur les lettres de Jurieu*. La loi des Douze Tables défendait de porter l'usure plus haut qu'à douze pour cent, MONTES. *Rom. anc. Œuv.* I, I, p. 204, dans POUGENS. [A Rome] l'usure annuaire signifia non point par an : l'usure *ex quadrante* signifia trois pour cent par an; l'usure *ex triente*, quatre pour cent par an; l'usure *semis*, six pour cent par an. MONTESQ. *Def. Esp. lois*, part. 2 || 2° Par extension, profit qu'on retire d'un prêt au-dessus du taux légal ou habituel. Vous savez que la plus grande peine que l'on ait avec ces [les gens d'affaires] est de les délourner de l'usure, PASC. *Prov.* VIII. La pauvreté et l'incertitude des fortunes dans les États despotiques y naturalisent l'usure, MONTESQ. *Espr.* V, 14. Une usure affreuse toujours foudroyée et toujours renaissante s'établit à Rome, ID. ib. XXII, 24. L'usure augmente à proportion du péril de l'insolvabilité, ID. ib. XXII, 19. La petite Église de Calvin qui fait consister la vertu dans l'usure et dant l'austérité des mœurs, VOLT. *Lett. d'Argence*, 20 janv. 1762. || Fig. Avec usure, en rendant plus qu'on n'a reçu. Notre affection Ajeute avec usure à la perfection, RÉGNIER, *Sat.* II. Souvens-toi que le mien [esprit] ne reçut point d'injure Qu'il ne rende aussitôt avec beaucoup d'usure, *Id.* *ibid.* sat. I. Babylone paya ses pleurs avec usure, BAC. *Exh.* III, 4. Le champ qui les reçut [la chaleur des fours et la fraîcheur des grottes], les rend avec usure, ID. *Admal.*, I, 1. La terre le payait de ses pemes avec usure, et ne le laissait manquer de rien, FÉN. *Tél.* XXI. || 3° Déperdition par suite d'un long usage. L'usure des habits. || Se dit au hippiatrie. Usure des dents, des fers. || 4° Terme de pathologie. Atrophie, avec résorption complète, de la substance des d'nis, des cartilages ou des os, par certaines tumeurs, ou par un long usage ou par le frottement.

— HIST. XIIIe s. Se consent s'il emprunte à usures por le [il] fere de pis, BEAUM. *Beauv.* XXXIX, 14. Usure si est quant aucuns preste denier por autres à termes ou à semaines.... ID. LVIII, 5. || XIVe s. Laquelle [monnaie] multiplioit par usures, RENCHERE, P. 38, verso. Se lesdiz habitans ou aucun d'eulz devoient aucunes autres rentes, usurés ou drouturez.... DU CANGE, *usuræ*. || XVe s. Quelconque chose [il] preste, il doit à usure, CALV. *Instit.* 682. En vuis seroient-ils [les prêteurs en office, s'ils ne s'en acquittoient au benefice de ceux qui doivent faire valoir et augmenter des talens spirituels que Dieu leur a communiqués, c'est à dire sanz doctrine, LOISEL, 513.

— ETYM. Provenç. *esquer*, et ital. *usura*, du lat. *usura*, de *usus*, usage, de *uti*, se servir.

† **USURER** (u-zu-ré), v. n. Faire l'usure.

— HIST. XIVe s. Avrence a le mount [moude] surpris. S'il est vrai, comme dessus, Ne rente n'a se il n'usure, *Ren.* 190. || XVe s. Jadis estoit qui s'apprestast l'usurer et deniers prestast As usures.... Et corrut, ib. p. 81. Ce n'est pas Gontet fait par gens qui fussent coustumiers d'usurer, LOISEL, 513.

USURIER, IÈRE (u-zu-rie, ri-è-r), s. m. et f. || 1° Celui, celle, qui prête à usure. Gontet fait par gens qui fussent coustumiers d'usurer, LOISEL, 513. Les fils ou usurier habile Trace vers la richesse une route facile, BOIL. *Sat.* VIII. Cette honnête usurière, Qui nous prête, par heure, à vingt sous par cent, *Mol. Mis.* I, 1. Les enfants de famille que les usuriers mettaient en état de faire de la dépense, LESAGE, *Gil Bl.* III, 12. || Fig. La nature, cruelle usurière, nous dit tantôt un sens et tantôt un autre; elle avait été l'oulie au pere Bourgoing, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu'elle se réserve d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté, ROUS. *Bourgoing*. || 2° Par extension, celui qui profite des malheurs ou des nécessités d'autrui pour accroître sa fortune. || 3° *Adj.* Une libérale usurière, qui donne un œuf pour avoir un bœuf, J. J. ROUS. *Ém.* II. || Proverbe. Il n'est pas usurier qui veut.

— HIST. XIIIe s. Gil Deus, se il vient à plaint, Puet encore bien consentir A prêter les bestes sauvages Et les usuriers lere larges, *Ren.* 224. Li usrier et li temoeur qui plus doutent la honte du siecle que le peehié d'usure, se soutillent matiérelement comment il puissent prester, BEAUM. LVIII, 4. Mes sunt grans usuriers ou aus grans boreteres, Combien qu'il ait esté desloumain et pecheriez, Leur veuist estre [leur ordres mendianté], à la mort, du sun large donnerres, Il morra corbez, s'il vuelt, ou prescheriers, J. DE MEUNG, *Testam.* 1019. || XVe s. Ung usurier qui les mectoit à usure pourpensé pourpensé une caulelle comment il pussent defraudér le peuple, RENCHERE, P. 38, verso. || XVIe s. Rarement est ce pas souvent Le vrai usurier sans argent, LEMOLE DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 114. [Brut] apres avoir appellé scrupule trop sage lonteul et laideul eumeuy mectel des vices de Neron, le tient meilleurs avaricieux, usurier, ambitieux,.... MONT. III, 419.

— ETYM. Bourg. *usurer*; prov. *usurier*; esp. *usurero*; ital. *usuraio*; du lat. *usurarius*, de *usura*, usure.

USURPATEUR, TRICE (u-zur-pa-teur, tri-s), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui, par violence, par ruse, s'empare des possessions, du pouvoir d'un autre. Vos armes l'ont conquise [Rome], et tous les conquérants, Pour être usurpateurs, ne sont pas des tyrans, CORN. *Cinna*, II, 1. Celui qui est usurpateur de la prêtrise en sera du moins inutile possesseur, FLÉCH. *Panég.* II, 389. Pepin, l'usurpateur de la France, ne souffrit pas que les Lombards usurpassent cette capitale [Rome] et fussent trop puissants, VOLT. *Dict. phil. Rome (tour de)*. Va, du lit de ma sœur l'usurpatrice infâme [Prédégonde],.... LEMERC. *Frédég. et Brunehaut*, I, 2. || Absolument, celui, celle qui a usurpé une souveraineté. Toutes les grandeurs ne sont pas voisines des précipices, tous les usurpateurs n'ont pas été malheureux, VOLT. *Usurpateur*. *Tempus*. Le contemporain du XVIIe siècle était le temps des usurpateurs, presque d'un bout du monde à l'autre, VOLT. *Mœurs*, 191.... tua cette petite Parisienne usurpatrice indignement flétrie [Elisabeth], P. LEMOINE, *Marie St.* II, 2. || L'usurpateur, qualification que les royalistes donnaient à Napoléon Ier, et que leurs adversaires employaient souvent par ironie. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, P. L. COUR. *Lett. d'Hl. de l'Aud.* || 2° *Adj.* Il a fui devant nous, pour retarder sa perte, Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux, DELIL. *Ode sur la guerre*. Il a révélé tous les complices, c'est-à-dire tous les usurpateurs de ce beau nom, DESMS. *Verif. du chât.* I, III, p. 19.

— ETYM. Provenç. *usurpaire, usurpador*; esp. *usurpador*; ital. *usurpatore*; du lat. *usurpatorem*, de *usurpare*, usurper.

USURPATION (u-zur-pa-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action d'usurper, de la réalité de cette action. Mien, tien :.... c'est là ma place au soleil; voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre, BAC. *Pens.* III, 39, édit. HAVET. La majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus, l'usurpation et la tyrannie sous le nom de légitime, *Œuvres de Frédéric II*. Les empires les plus florissants ont commencé par l'usurpation, BAILLY, *Atlantide*, p. 128. || 2° La chose même qui est usurpée. La plupart des terres de cette seigneurie sont de cette qualité que des usurpations.

— HIST. XIVe s. Il ne s'estiut point laissé aller à cesle violente usurpation de tyrannie par offrenée concupiscence de vivre à su plaisir, ARTOT, *Aristot.* 37. Une escriture peult estre corrompeue en trois manière. qui sont : diminution, ou superfluité, ou usurpation d'une lettre pour autre, MARCHANT, dans LITTÉ, *la Gramm. franç.* p. 82.

— ETYM. Provenç. *usurpatio*; espagn. *usurpacion*; ital. *usurpazione*; du lat. *usurpationem*, de *usurpare*, usurper.

† **USURPATOIRE** (u-zur-pa-toi-r), *adj.* Qui a le caractère de l'usurpation. Les autres forces sont devenues inquiètes et usurpatoires, *J. le roux. Rés.* v.

— ETYM. Lat. *usurpatorius*, de *usurpator*, usurpateur.

USURPÉ, ÉE (u-zur-pé, pée), *part.* passé de usurper. L'empire usurpé par octave. || Fig. Il n'y a peut-être jamais eu de réputation plus usurpée que celle de Saint-Evremond, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sophonisbe*, I, 3. Jeune fille citoyen, si l'orgueilleux Pompée N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée, ID. *M. de César*, I, 1.

USURPER (u-zur-pé), v. a. || 1° S'emparer, par violence ou par ruse, des biens, de la dignité, du titre d'un autre. La Rapinière était dans une maison à deux lieues de là, qu'il avait usurpée sur une pauvre veuve, SCARR. *Rom. com.* II, 13. J'apporte une autorité que Dieu ne lui a pas donnée, PASC. *Prov.* XV. Dedaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux, BOSS. *Reine d'Angl.* La force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pas pour usurper celui d'autrui, ID. *Hist.* III, 6. Huit ans déjà passés, une impie étrangère Du sceptre de David usurpe tous les droits, BAC. *Athal.* I, 1. Usurpe Adonia, dit-il, et de son sang trempe Le champ que par le meurtre il avait usurpé, ID. ib. I, 1. De nos plaideurs manceaux les maximes m'étonnent : Ce qu'ils n'usurpent pas, ils disent qu'ils le donnent, MOLIÈRE, *Bénoist. nouv.* I, 5. Le père de Charlemagne usurpa les états sur les rois mêmes; ses gouverneurs sous la race de Charlemagne usurpèrent tout ce qu'ils purent, VOLT. *Mœurs*, 34. Cilon, allié de Thrasène, tyran de Mégare, forma le projet d'usurper la tyrannie, et se rendit maître de la citadelle, CONDIL. *Hist. anc.* I, 16. || Fig. C'est moi qui touche votre repos, qui usurpe votre liberté,

qui ne veut pas que vous ayez du loisir, BALZ. liv. IV, lett. 23. Venez, venez, madame. Pave voir quel pouvoir j'usurpe sur votre cœur, CORN. *Sertor.* III, 3. Dans le calme odieux de sa sombre paresse, Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse, Usurpant sur son âme un absolu pouvoir, De monstrueux désirs la viennent émouvoir. BOIL. *Épît.* II, 13 ¶ Fig. Obtenir quelque chose par fraude, sandron ligitime. Usurper la réputation, la gloire, l'estime. Il défendant les découvertes d'autrui contre ceux qu'il soupçonnait de vouloir les usurper ou les nier, CONDORCET, *Bertin*, [3 ¶ T. m. Usurper sur, s'emparer au détriment de.... Vous usurpez sur mes droits. Moins le pouvernement peut usurper sur le souverain..., J. J. ROUSS. *Contr.* III, 8. [3 Ce laboureur veut tâcher toujours d'usurper sur ses voisins, d'accroître son terrain en poussant sa culture sur le leur.

— HIST. XIVe S. La commune renommée disoit qu'il vouloit usurper et avoir le pouvoir et jurisdiction, FROISS. I, 20, recte. [3 XVIe S. On ne dut nullement souffrir qu'ès susurpant faulsement l'honneur, ils violent la sainte institution de Jesus-Christ, CALVIN, *Instit.* 875. Pour un mot il ne faudroit point emmoyeur noise, encore qu'il fust mal usurpé [employé], IB. 1463. Nous usurpons si volontiers un mot la maistrise... MONT. I, 50. Les privileges fantastiques que l'homme s'est usurpé, DE ... IB. II, 235. Il y en a aucuns qui, à faulte d'enseignes, usurpent le nom d'hérétiques, ANYOT, *Prof.* III, 39.

— ETYM. Provenç. et espagn. *usurpar*; ital. *usurpare*; du latin *usurpare*, proprement s'emparer par l'usage, par la possession, sans droit à l'acquisition, de *usus*, possession par usage, et *rapere*, ravir, par l'intermédiaire d'une forme, telle que *usurapus*.

UT (u't), *s. m.* [1° Terme de musique. Autrefois, dans la solmisation par muances, le premier degré de l'hexacorde. [2° Nom, en solfiant, du premier des sept sons dont se compose notre musique, rangés par ordre d'acuité. Dans le fond d'un bois antique Un rossignol disputa Sur ut, ré, mi, fa, sol, la, Avec la belle Angélique, CHAULIEU, *Poés. div.* t. II, p. 230. La disposition de l'ut naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais il peut toujours devenir sensible à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus.* mod. [3 Gare l'ut crainent, dit-on, dans la première moitié du XVIIIe siècle, Rebel et Francœur, les petits violons de l'Opéra, aux violonistes qu'ils dirigeaient, dans les rares moments où ces derniers étaient obligés de demancher, [3 Ut de poitrine, nom sous lequel qu'ont possédé certains tenors de notre siècle, Lavigne, Duprez, Tamberlick, et qui a contribué à signaler la célébrité de Nourrit père. [3 Ut, signe qui représente l'ut. [3 On a généralement remplacé de nos jours ut par do, mais en solfiant seulement. Hors de là, on dit toujours ut. Un ut de poitrine, une clef d'ut, la symphonie en ut mineur de Beethoven.

— ETYM. VOY. *ga*.

[1 **UTÉRAGIE** (u-té-ral-jie), *s. f* Terme de médecine. Douleur nerveuse de l'utérus.

— ETYM. *Uterus*, et *algos*, douleur.

UTÉRIN, INE (u-té-rin, i-ne), *adj.* [1° Terme d'anatomie. Qui concerne la matrice. [2 Globe utérin, la masse arrondie que forme dans l'hypogastre l'utérus pendant la grossesse et pendant les huit à dix jours qui suivent l'accouchement avant que l'utérus ait repris sa forme et son volume habituels. [3 Terme de pathologie. Granulations utérines, petites tumeurs irrégulières siegeant dans la cavité du corps de l'utérus et quelquefois du col. [3 Fureur utérine, synonyme de nymphomanie. [4 *S. m. pl.* Les utérins, classe de médicaments hétéroïques, qui ont pour propriété commune d'agir plus particulièrement sur l'utérus, d'exercer les contractions de sa membrane charnue et le sécrétion de sa muqueuse. [2° Il se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, sans avoir le même père. Les parents utérins ne succèdent en rien aux parents par les germains, *Code civ.* art. 752. Solon avait laissé au frère la liberté de épouser sa sœur utérine, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 10. [3 *S. pl.* Les utérins et les consanguins.

— HIST. XVIe S. Une femme saine et bien reglée de ses parratoires utérines, PARÉ, XVIII, 18. Suffocation utérine, IB. XVIII, 77. Fleches utérines, IB. XII, 16.

— ETYM. Lat. *uterinus*, de *uterus* VOY. UTÉRUS.

[1 **UTÉRINITÉ** (u-té-ri-ni-té), *s. f.* Droit, état, position d'un parent utérin.

[1 **UTÉRO LOMBAIRE** (u-té-ro-lon-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à l'utérus et aux lombes.

[1 **UTÉRO OVARIEN, ENNE** (u-té-ro-o-va-rin, rièn'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à l'utérus et à l'ovaire.

[1 **UTÉRO PLACENTAIRE** (u-té-ro-pla-sin-tè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne l'utérus et le placenta.

[1 **UTÉRO-SACRÉ, ÉE** (u-té-ro-sa-kré, krée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'utérus et au sacrum. [1 Ligaments utéro-sacrés ou utéro-lombaires, expansion du deux faisceaux sous-péritonéal qui se fixe sur l'spondvrose prévienne et la sacrum, et qui est un des plus puissants moyens de fixation de l'utérus.

[1 **UTÉROSCOPIE** (u-té-ro-sko-pie), *s. f.* Terme de médecine. Examen, à l'aide d'instruments, de l'utérus pendant la grossesse et lors de l'accouchement, au point de vue de la situation absolue ou relative du fœtus.

— ETYM. *Uterus*, et *skopéin*, examiner.

[1 **UTÉROTOMIE** (u-té-ro-to-mi), *s. m.* Terme de chirurgie. Instrument employé pour la section du col de l'utérus.

— ETYM. *Uterus*, et *tomé*, section.

[1 **UTÉRO VAGINAL, ALE** (u-té-ro-va-ji-nal, nal'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'utérus et au vagin.

UTÉRUS (u-té-rus'), *s. m.* Terme d'anatomie. La matrice. [] Uterus mâle, VOY. UTRICULE PROSTATIQUE. [] Terme de médecine. Uterus irritable, condition inflammatoire du névilegue de l'utérus, dans laquelle il y a beaucoup de souffrances, surtout dans la station et la progression, ainsi qu'aux époques menstruelles.

— HIST. XVIe S. L'enfant a besoin quasi d'estre comme recuit et refeu dans l'uterus jusques à deux ou trois mois après, PARÉ, XXIII, 45.

— ETYM. Prov. ep. et it. *utero*, du latin *uterus*, matrice; comparez la sanser. *udara*, ventre.

UTILE (u-ti-l'), *adj.* [1° Qui sert à quelque chose. Il faut considérer que les boutiques les plus capables de remplir les grandes places; que peut être de plus utile un prêt minuter? ROUS. *le Tellier*. Ce sont ces hommes qui deviennent bientôt pour pouvoir donner, utiles afin de se rendre nécessaires, FLÉCH. *Lamoignon*. Mais [moi] qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis De bonne heure a pouvu d'utiles ennemis, BOIL. *Épît.* VII. Je veux même que..... il ne vous ait été en utile ni même honorable de vous donner une partie de votre autorité en devenir du peuple, TRIOT, *Revol. rom.* II, p. 156. Doune mille sujets du roi très-utiles [les serfs de Saint-Claude], enchaînés par vingt chaînons très-insupportables, VOLT. *Mœurs*, CLXXXV, 1771. La vie courte de l'homme utile ressemble au plus précieux des métaux, qui a beaucoup de poids sous un petit volume, MASSIL. *Duc. Bourg.* [2 Terre d'administration et de procédure. En temps utile, dans le temps prescrit, déterminé. [3 Heures utiles, les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. [] Ordre utile, le rang des créanciers qui, après la dette de leur hypothèque, seront payés sur les biens du débiteur. [] Domaine utile, les fruits, les revenus d'une terre. Les papes eurent des domaines utiles dans la Toscane comme ailleurs; mais ils ne furent souverains ni sous Pepin, ni sous Charlemagne, qui eurent la juridiction suprême, VOLT. *Hist. univ. cor Nouvelle*, 38. Seigneur utile, celui qui possédait les revenus et non le fonds. [] *S. m.* Ce qui est utile. Nous n'accoutumons l'utile et l'honorable, TRISTAN, *Page*, I, 8. Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile, et le beau souvent nous détruit, la ruyne, *Fabl.* II, 9. La satire en leçons, en nouveaux termes fertile, Sut unir assonner le plaisant et l'utile, BOIL. *Sat.* IX. Ses parents, suivant la coutume des parents, voulaient qu'il songeât à l'utile, et que, pauvre, il fût au moins un très-riche prêtre, HUGUES, *Homberg*. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres, VOLT. *Lett. d'un conseiller, Mélange de Kaminsou*. L'utile est souvent tout; ce sera l'utile qui, dans quelques siècles, donnera des bornes à la physique expérimentale, BOIST. *Interprét. de la nat.* n° 6.

— HIST. XIVe S. Bien le sai que ne is prudum e utile e profitable a nun os (aruer), *Rois*, p. 113.

— ETYM. Provenç. et espagn. *util*; ital. *utile*; du latin *utilis*, de *uti*, se servir. Elle est la forme ancienne et correcte, *utile* ayant l'accent sur *u*, utile a été refait sur le latin.

UTI UTI

UTILEMENT (u-ti-le-man), *adv.* D'une manière utile. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, ROUS. *Reine d'Anglet.* La flotte des Pays-Bas, arrêtée par les vents contraires, fournit aux croisés l'occasion d'employer utilement leurs armes vers l'Espagne, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1217. Rollin, un des hommes qui ont travaillé le plus utilement pour l'éducation de la jeunesse, ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 103. [] Terme de procédure. Être utilement colloqué, être colloqué en ordre utile.

— ETYM. Utile, et le suffixe *ment*; provenç. *utilmen*t; espagn. et ital. *utilmente*.

[1 **UTILISABLE** (u-ti-li-za-bl'), *adj.* Qui peut être utilisé. Des observations utilisables.

[1 **UTILISATION** (u-ti-lisa-sion), *s. f.* Action d'utiliser.

UTILISÉ, ÉE (u-ti-li-zé, zée), *part. passé* de utiliser.

UTILISER (u-ti-li-zé), *v. a.* Tirer de l'utilité, tirer parti d'une chose. Utiliser son temps.

— ETYM. *Utile*. Ce verbe paraît avoir été créé depuis la révolution.

[1 **UTILITAIRE** (u-ti-li-tè-r'), *adj.* Néologisme. Qui vise à l'utilité. [] Se dit d'une école fondée par Bentham au commencement de ce siècle; elle ne reconnaît pour principe du bien que l'utilité générale. [] Substantivement. Un utilitaire. Les utilitaires.

[1 **UTILITARISME** (u-ti-li-ta-ri-sm'), *s. m.* Système des utilitaires.

UTILITÉ (u-ti-li-té), *s. f.* [1° Qualité d'être utile, de servir à quelque chose. La cupidité fatale, dans l'administration des choses spirituelles, on met sa fin principale dans l'utilité temporelle qui en revient, PASC. *Réfut. de la rép. à la lett.* IX. La fondation des filles de la Croix, qui instruisent des jeunes filles, et dont on reçoit en plusieurs villes une fort grande utilité, SÉV. 8 AVR. 1671. Ceux auxquels vous parlez ont de beau moi : Vous perdez l'utilité de vos souffrances, BOUS. 2e *sermon pour le dim. des Rameaux*, 3. Et [M de Lamoignon] voulait, dit-on, toutes ses actions..... d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire, FLÉCH. *Lamoignon*. L'utilité générale est le fondement commun sur lequel doivent être les deux grandes règles de nos actions, BOURD. *Opin. des anc. philos.* (*Epicuriens*). Cela n'est d'aucune utilité, cela n'est d'aucun usage, ne sert à rien. [] L'utilité de..., au sens actif, ce à quoi sert une chose. L'utilité de l'histoire n'est affaiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 66. [] L'utilité de, au sens passif, l'avantage retiré par. Les plus grandes utilités vos soins à l'État n'ajoute prix-là? on n'est donc pas son utilité que vous vous proposez, c'est la vôtre, MASS. *Conférences, Amitié des Grands*. [] Fig. Cela ne m'est venu en pensée touchant la but, les utilités et les parties du poème dramatique, CORN. 1er *disc.* Cette sage des oëuvres, même à la considérer plus humainement, a, premièrement, les principalement pour les princes, BOIS. *Hist.* III, 4. Cet esprit de charité pure, toujours prête à renoncer à soi-même pour servir aux utilités et au salut du prochain, IB. *Panég. St Pierre Nolasque*. [] 2° En économie politique, faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit. [] 3° *Au pluv.* Terme de théâtre. Les emplois, les rôles utiles et non brillants de la pièce.

— HIST. XIIe S. Quel utilitet et quem sane, dementres que [pendant que] je descent en norrure? *Liber pasim*. p. 35. Non mie por acuiser sa cuie, mais por traitier la comune utilitie, *Machab.* n. 1. Cele chose [désir] d'utilitet, *Job*, p. 454. [] XIVe S. Les utilités pour qui les mendibles [mendiantes] dessus se meurent sans celes desus, n. ne servitude, P. 69, verso. Il [le] tient comun, laquelo dott estre devant celeie le philosophie, IB. f° 4. Pour le profist de l'utilitet et l'accroissement de l'ordre, *Hist. des S.-Apôtres*, I, III, p. 504. [] XVIe S. Ces utilitez [de l'histoire] se lobbes nont pas encorages de delectation singulière, AMYOT, *Prof.* III, 40. D'abondant m'invitez à la continuation de l'histoire panagyreline, allegnant les utilitez et fruictz perceus en la lecture d'icelle, RAB. *Pant. IV, Anc. prol.* Tout fut juré et constitué, à la charge que la moitié des utilitez du gouvernement appartiendroit à la Boullue [bon qu'absent], pource qui faisoit la plus part des frais, D'AUB. *Hist.* III, 200.

— ETYM. Provenç. *utilitat*; espagn. *utilidad*; ital. *utilità*; du lat. *utilitas*, de *utilis*, utile.

Digitized by Google

† **UTINET** (u-ti-né), *s. m.* Maillet du tonnelier. || Escabeau de la dentellière.

† **UTI POSSIDETIS** (u-ti-po-ssi-dé-tis), *s. m.* Mots latins qui s'emploient surtout en diplomatie pour dire : comme chacun possède. La base du traité fut l'uti possidetis, c'est-à-dire que chaque puissance conserverait ce dont elle était en possession.

— HIST. XIVe s. Action de nouveauté, comme vous tenez, que les clercs appellant uti possidetis, BOUTEILLER, *Somme rural*, livre XXVII, p. 1051, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *uti*, comme, *possideris*, vous possédez. *Uti possidetis* est le commencement de la formule de l'interdit qui répond en droit à notre action possessoire. Un nune, possidetis, quominus ita possideatis, vim fieri veto, GAIUS, *IV, Institut.* § 160.

UTOPIE (u-to-pie), *s. f.* || **1°** Pays imaginaire où tout est réglé au mieux, décrit dans un livre de Thomas Morus qui porte ce titre. Chacun rêvait imaginer son Utopie (avec majuscule). || **2°** Fig. Plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun, et qui, dans la pratique, donne le plus souvent des résultats contraires à ce qu'on espérait (avec une minuscule). Se créer une utopie. De vaines utopies. || Projet imaginaire.

— HIST. XVIe s. Finablement arrivarent au port de Utopie, distant de la ville des Amaurotes par trois lieues, RAB. *Pant.*, II, IX. La Galice que havons de Adam pour heritage n'est trenvee toutjours à Geneve comme ailleurs.... si qu'il ne fault chercher rondz et estiers plaidoueurs qui par cavillations ne prolongent le procez, comme en Utopie, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 37.

— ÉTYM. Nom forgé par Thomas Morus de οὐ, non, et τοπος, lieu, c'est-à-dire chose qui ne se rencontre en aucun lieu.

† **UTOPISTE** (u-to-pi-ssT), *s. m.* Celui qui croit à une utopie. || Créateur d'utopies. || Celui qui prend ses rêves pour des réalités. || On a dit utopien. Le zèle de nos modernes utopiens, MAISTRE, dans le *Dict. de* BOISTE.

† **UTRAQUISTES** (u-tra-kui-st'), *s. m.* Nom donné à des sectaires de Bohême, qui regardaient comme indispensable la communion sous les deux espèces (*sub utraque specie*); dits aussi calixtins.

† **UTRICULAIRE** (u-tri-ku-lè-r'), *adj.* || **1°** Qui a la forme d'un utricule. || Terme de botanique. Tissu utriculaire, tissu cellulaire des plantes. Glandes utriculaires, petites loges qui ont la forme d'ampoules et contiennent un fluide aqueux; on les trouve à la surface de certaines plantes; exemple : la glaciale. || Terme d'anatomie. Glandes utriculaires, follicules du gros intestin ou du cul de l'utérus dont l'extrémité en cul de sac est renflée. || **2°** *S. f.* Utriculaire, genre de plantes qui ont de type à la famille des utriculaires; on y distingue l'utriculaire vulgaire, commune dans les eaux stagnantes.

— ÉTYM. *Utricule.*

† **UTRICULARIÉES** (u-tri-ku-la-ri-é-e), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes habitant les eaux douces stagnantes, voisines des scrofulariées.

† **UTRICULE** (u-tri-ku-l'), *s. m.* || **1°** Terme d'anatomie inventé par Boerhaave pour Ruysch. Petite poche. || Renflement du labyrinthe membraneux de l'oreille. Utricule prostatique, organe en forme de poche piriforme, situé sur la ligne médiane entre les deux canaux déférents, à la face urethrale de la prostate. || **2°** Terme de botanique. Chacune des cellules du tissu cellulaire des végétaux. || Petites outres pleines d'air servant à soutenir dans l'eau les feuilles et les racines de quelques plantes. C'est Malpighi qui avait donné le nom d'utricules à la substance vésiculaire qui remplit les intervalles qui laissent entre eux les vaisseaux longitudinaux, BONNET, *Contempl. nat.*, XI, 56. Ces grands utricules découverts par Malpighi et Grew dans les parenchymes des feuilles], m. *Lit. div.* Œuv. t. XII, p. 436, dans ROBINET. || Nom donné par quelques botanistes à certaines espèces de fruits || Cavité remplie de fluide fécondant que forme le grain de pollen. || Utricules mères polliniques, utricules mères du pollen, les ovules mâles des phanérogames.

— REM. C'est à tort que quelques botanistes le font féminin : Utricule primordiale, utricule active qui tapisse certaines cellules végétales et est appliquée contre leur paroi cellulose.

— ÉTYM. Lat. *utriculus*, dimin. de *uter*, outre.

† **UTRICULEUX, EUSE** (u-tri-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni de petites outres, comme les racines, les feuilles radicales et les rameaux des utriculaires.

† **UTRIFORME** (u-tri-for-m'), *adj.* Qui ressemble à une outre.

— ÉTYM. Lat. *uter*, outre, et *forme*.

† **UVAGE** (u-va-j'), *s. m.* Glacis de terre enduit qui forme l'encaissement d'une chaudière à sucre.

† **UVA URSI** (u va-ur-si), *s. m.* Terme de botanique. Mots latins qui signifient raisin d'ours, et dont on se sert parfois pour désigner l'arbousier raisin d'ours (éricacées), *arctostaphylos uva ursi*.

† **UVE** (u-v'), *s. f.* Ovaire en grappe. La femelle (les poissons à oule) contient des uves, qui sont des amas d'œufs renfermés sous une enveloppe commune, et qu'elle laisse tomber au temps du frai, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27.

— ÉTYM. Lat. *uva*, grappe de raisin, de même radical que *uvere*, être plein d'humidité.

UVÉE (u-vé), *s. f.* Terme d'anatomie. Nom donné autrefois tantôt à la choroïde, tantôt à la face postérieure de l'iris. || Aujourd'hui, le système de parties représentant par la choroïde, les procès ciliaires et l'iris.

— HIST. XVIe s. La 3e tunique appelée uvée, pour la similitude qu'elle a en couleur avec un grain de raisin noir.... aucuns l'appellent choroïde, à raison qu'elle est tissue abondamment de veines et arteres, comme l'arriere-fait ou seconde de femme, PARÉ, IV, 9.

— ÉTYM. Dérivé du lat. *uva*, grain de raisin (voy. UVE).

† **UVÉITE** (u-vé-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la face postérieure de l'iris.

— ÉTYM. *Uvée*, et la finale médicale *ite* qui indique inflammation.

† **UVETTE** (u-vè-t'), *s. f.* Genre de plantes cinéfères dont les baies sont douces et bonnes à manger. || Fabidore ou raisin de mer.

† **UVIFORME** (u-vi-for-m'), *adj.* Qui a la forme d'une grappe de raisin.

— ÉTYM. Lat. *uva*, grain de raisin, et *forme*.

† **UVIQUE** (u-vi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide uvique, synonyme d'acide tartrique.

— ÉTYM. Lat. *uva*, raisin.

† **UVULAIRE** (u-vu-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la luette.

— ÉTYM. Lat. *uvula*, luette, proprement petit grain de raisin, dimin. de *uva*, raisin.

† **UWAROVITE** (ou-va-ro-vi-t'), *s. f.* Nom donné à un minéral vert, trouvé à Bissersk, gouvernement de Perm en Sibérie, et qui est une espèce de grenat.

† **UXORIEN, IENNE** (u-kso-rin, ri-è-n), *adj.* Qui est du côté de la femme, en parlant de descendance. M. Meilland veut obtenir des avancements pour ses nouveaux uxoriens, D'ARGENSON, *Mém.* t. II, p. 298. || Latinisme inusité — ÉTYM. Lat. *uxor*, femme mariée.

V

VA

V (vé, ou, suivant l'épellation moderne, ve), *s. m.* || **1°** La vingt-deuxième lettre de l'alphabet. On l'appelait autrefois u consonne. Un V majuscule. Un petit v. || **2°** Dans les chiffres romains V vaut 5; VI, 6; VII, 7; VIII, 8; IV, 4. Avec un tiret dans cette forme V, il signifiait cinq mille. || **3°** Dans les observations météorologiques, signifie Vent. || **4°** Terme de musique. Sur les partitions, indique quelquefois la partie de violon. || Signifie aussi volti, tourne. V. S. volti subito. || **5°** V ou V, dans les livres d'église, signifie verset. || **6°** En termes de librairie et d'imprimeur, V° signifie folio verso. || **7°** Dans le commerce, v/c, veut dire votre compte. || **8°** V. A., Votre Altesse. V. E., Votre Excellence, etc. V. V. Vos. || **9°** Terme d'anatomie. V lingual, nom donné à deux rangées de papilles qui sont sur la langue et qui se rencontrent en forme de v.

— ÉTYM. *V* latin, qui représente le *f* grec.

1. VA (va), 3e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *aller*. || 3e personne du singulier de l'impératif. || Pour va-t'en, et va-s-en suivi avec en et y. VOY. ALLER, aux Rem. 1 et 4. || Va-t'en voir s'ils viennent, voy. VOIR, aux PROV.

— ÉTYM. VOY. VAS (2e).

2. VA (va), *s. m.* À certains jeux, la bassette, le pharaon, ce qu'on met au-dessus de la taille. Sept et le va, etc. sept fois la taille; quinze et le va, quinze fois la taille || Au pharaon, pari de sept et le va, de quinze et le va, etc. manière de jouer qui consiste à plier une carte pour annoncer qu'on joue sept et le va, quinze et le va, etc.

— ÉTYM. Id., 3e personne d'*aller*.

VACANCE (va-kan-s'), *s. f.* || **1°** Temps pendant lequel une fonction, une dignité n'est pas remplie. La vacance du saint-siége. Chaque vacance du trône est suivie d'une affreuse guerre civile, MONTESQ. *Esp.* V, 14. || **2°** *Au plur.* Temps durant lequel les études cessent dans les écoles, dans les collèges. Le temps des vacances. || Par extension. Vous êtes, vous ma fille, dans de véritables vacances, vous faites un usage admirable du beau temps; dîner dans votre château est une chose extraordinaire, SÉV. 808. || Fig. Il me semblait qu'il était ravi à Vichy d'être en vacances [séparé d'une mauvaise liaison], comme vous dites, SÉV. 208. || Il se dit aussi quelquefois au singulier : un jour de vacance. || **3°** Temps, dit aussi vacature, où les tribunaux interrompent leurs fonctions. Je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours, SÉV. 408. Les vacances de chacune font partie bien des gens (n. 28 août 1675

— ÉTYM. Lat. *vacantia* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vacans*, vacant.

VACANT, ANTE (va-kan, kan-t'), *adj.* || **1°** Qui n'est pas occupé, qui est à remplir. Maison vacante. Nous ne siege vacant au premier qui l'occupe, MAGNIN, *Sat.* X. Idomence, persuadé par Meutor, se hâta de distribuer les terres vacantes, FÉN. *Tél.* XII. Pour lui ôter [à Denis] l'ennui de son palais doré, le mettre dans mon tonneau vacant depuis un mort, m. *Dial. des morts anc. (Diogène, Denis l'Ancien).* || **2°** Fig. Il se dit des emplois, des places, des dignités. Le bénéfice n'était pas vacant, mais il n'était pas desservi; M. de la Rochefoucauld était en possession, mais il était en Poitou, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 263, dans POUGENS. Jules II ne déclara-t-il pas que, par son excommunication contre Louis XII, le trône de France était vacant, et qu'il le donnait au premier qui pourrait s'en emparer? SAINT-FOIX, *Écr. Paris, Œuv.* t. IV, p. 328. Le moine Jacques Clément.... ne voulut entreprendre son saint parricide que lorsque soixante et onze docteurs eurent déclaré unanimement le trône vacant et les sujets déliés du serment de fidélité, VOLT. *Facéties, Prophétie de Sorb.* Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis, m. *Intl. Damilaville*, 23 nov. 1767. || Terme de jurisprudence. Succession vacante, succession que personne n'a réclamée, ou à laquelle on a renoncé. || Curateur aux biens vacants, curateur établi pour la régie et conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain. || Anciennement, cette compagnie est vacante, ce régiment est vacant, le grade de capitaine, de colonel n'est

Digitized by Google

pas rempli. || Évêque vacant, ancienne expression pour évêque sans église, AM. THIERY, *Rev. des Deux Mond.* 1er AVR. 1872, p. 542. || 2° *S.* m. Le vacant, dans l'ordre de Malte, le revenu entier d'une commanderie, après la mort du commandeur, pendant l'année qui suit; il appartenait au trésor de l'ordre.

— HIST. XIVe S. Biens vacans sont biens d'aventure, comme une cheval eschappe que l'on ne scet à qui il est, une bourse trouvée en un chemin... DE CANGE, *vacantia*. || XVe S. Ledit gentilhomme, ses parens et amis avoient mis et employé tout leur vaillant pour payer le vacant d'une abbaye pour un de leurs parens, *Chron. scand. de Louis XI*, p. 288, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. VAQUER. Rabelais a dit vaeque: Etables vaeques, *Gorg.*, 11, 13.

VACARME (va-kar-m'), s. m. || 1° Grand bruit, grands cris. Celle-ci [une voix] faisant un vacarme, Un bruit et des regrets à pouvoir tous les cours, LA FONT. *Mstr. d'Eph.* La nuit, ni son obscurité, Son silence et ses autres charmes De la reine des bois [la lionne qui avait perdu son petit] n'arrêtaient les vacarmes, ID. *Fabl.* X, 13. Et que donc es-tu, toi, Qui fus tant de vacarme, et parles de la sorte? MOL. *Amph.* III, 2. Je ne puis souffrir le vacarme de mon cabinet: il y a plus de cinquante femmes à Mrrly, MAINTENON, *Let. au duc de Noailles*, 1 v, p. 90, dans POUGENS. Un lutin que l'enfer a vomi sur la terre pour faire aux gens dormant une éternelle guerre, Commence son vacarme et nous lutine tous, REGNARD, *Fol. am.* I, 2. || 2° Grand bruit fait dans une querelle. Quel malheur et le mieux aussi dans sous sujet J'ai fait en grand vacarme à ce charmant objet! CORN. *le Ment.* II, 2. Monsieur, point de vacarme; Songez que vous mettez le quartier en alarme, HAUTEROCHE, *Appar. tromp.* I, 6. Ce sont souvent les maris qui, avec leurs vacarmes, se font eux-mêmes ce qu'ils sont. MOL. *G. Dand.* I, 4. || Il est allé faire du vacarme dans cette maison, il y est allé quereller quelqu'un, faire du bruit. || 3° Fig. Un mens publique. L'édition [d'un ouvrage de Voltaire] qui a fait tant de vacarme, VOLT. *Lett. Formont*, 8 juin 1731. Il n'était nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, ils voulût solennellement trahir tranquillement la reine dans son église, J. J. ROUSS. *Conf.* XII.

— HIST. XIIIe S. Flument seuffil sat le flament], si era waskarme, *Ren.* I. IV, p. 239, v. 2882. || XIVe S. Gil qui sont de mort entouchier, Sont entre les autres couchiez Et mis en biere et lez desarmie; En criant waearme, wacarme, Qui vaut autant com dire helas, Giscnt aueun.... G. GUIART, *Roy. lignagen*, I, II, p. 13. || XVe S. Ensemp me faisoit pis Wacarme, alarme et les cris Des Pisans.... E. DESCH. *Poesies mss.* f° 173. || XVIe S. Interrogé quelle fin il prétendoit par le tumultuaire vacarme, BAR. I, 46.

— ETYM. Flamand, *wach-arme*, composé de *wach*, malheur à, qui est le *weh* des Allemands, et *arm*, misérable.

VACATION (va-ka-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Profession, métier (vieilli en ce sens). Quelle est sa vacation? || 2° Espace de temps que les gens de loi consacrent à une affaire. Il nous a multiplié les vacations. || 3° Honoraires des hommes d'affaires et des gens de loi. On lui a taxé ses vacations. Et mes vacations, qui les paiera? personne? BAC. *Plaid.* II, 13. || 4° *Au plur.* La cessation des séances des gens de justice, dits aussi vacances. Le temps des vacations du tribunal. Le lendemain qu'elle fut publiée et enregistrée, qui fut le 24 octobre 1618, le parlement prit ses vacations, RICH. *Mem.* I, 1, 1. II, p. 225, dans POUGENS. || Chambre des vacations, chambre chargée de rendre la justice pendant les vacations. || Par extension. L'Académie employa près de trois mois à examiner ces stances [de Malherbe]: encore n'acheva-t-elle pas; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, et que les vacations de cette année-là survinrent bientôt après, RACINAUD, *Hist. Acad. fr.* || 5° *Au sing.* Vacance, en parlant des choses non occupées. La vacation de ce bénéfice arrivait.

— REM. Les auteurs I, 2 et 3, ont un sens diamétralement opposé au 1er et au 5e. On trouve le même fait dans exaucer [voy. ce mot].

— HIST. XIIIe S. Il semble que felicrié est en vacacion, ORESME, *Eth.* 316. || XVe S. Thg mory en vacation, Vouant que le temps estoit bel, Son alle en commission, Veoir sa belle amie, ce dit-on, COQUILL. *Droits nouv.* || XVIe S. Non seulement chasque pais, mais chasque cité a sa civilité particuliere, et chasque vacation [profession], MONT. I, 82. La forme propre de la noblesse en France, c'est la vacation militaire, ID. II, 17. Ils s'en acquirent fort chrestiennement, sans en vouloir tirer aulcun salaire pour leurs vacations, CARLOIX. VI, 21. Deux mois de vacations de parlement, excepté la Tournelle ou le criminel; vacations de la cour depuis le neufeume jour de septembre jusques à la Sainct Martin, BOUCHET ESPINE. *Dict. françois latin*, 1549, au mot vacation. Quand un François demande au pape un benefice assis en France, vacant par quelque sorte de vacation que ce soit, le pape.... P. PITHOU, 47. Je suis mirié et reongneu par dessus ceux de ma vacation [profession], VAUT. *Au lecteur*.

— ETYM. Provenç. *vacatio*; du lat. *vacationem*, de *vacare*, vaquer.

VACCIN (va-ksin), s. m. Virus particulier, dont de la propriété de préserver de la variole, ainsi appelé parce qu'il a été reconnu premièrement dans des pustules qui surviennent quelquefois au pis des vaches, et qui appelle cowpox. De bon vaccin. Prendre du vaccin sur une vache, sur un enfant. || Vaccin jennérien, vaccin pris de bras à bras, par opposition à vaccin de génisse. || *Adj.* Le virus vaccin. Les boutons vaccins se sont développés avec les apparences ordinaires, HALLÉ, *Instit. Mem. science.* 1815, 2e part. p. 376.

— ETYM. Lat. *vaccinus*, qui appartient à la vache, de *vacca*, vache.

|| VACCINA, s. f. (va-ki-na-al, na-l), *adj.* Qui a rapport à la vaccine. La conformation du boutou vaccinal, BRETONNEAU, PRACT. et HALLÉ, *Instit. Mem. science.* 1815, 2e part. p. 378. || Phagédénisme vaccinal, extension de la pustule vaccinale franche sous forme d'ulcère rongeant.

|| VACCINATEUR (va-ksi-na-teur), s. m. Celui qui vaccine.

VACCINATION (va-ksi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Inoculation de la vaccine, opération qui consiste à faire le virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbants de la peau.

VACCINE (va-ksi-n'), s. f. || 1° Maladie éruptive et contagieuse propre à la vache; Jenner, médecin anglais, découvrit que l'inoculation de l'homme, elle le préserve de la petite vérole. Dans le cas où le développement de la vaccine concourt dans un même individu avec la contagion variolique actuellement contractée, le vaccin peut être inoculé, et transmettre une véritable vaccine, sans transmettre aucune trace de petite vérole, HALLÉ, *Hist. Mem. science.* 1807 1er sem. p. 38. || 2° L'opération même par laquelle on inocule le vaccin. Propager la vaccine. Comité de vaccine. Jenner, qui trouva la vaccine, eut en France scolaire d'en garder une heure le secret, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphl.* || Fig. Aux amis de la liberté, Inspirons nommément [dans le concordat] une vaccine définitive de l'esprit philosophique, une soumission de l'Eglise à l'Etat: c'est la vaccine de la religion, disons-le, chaque citoyen [aujourd'hui] n'en a pas plus en France, LANFREY, *Hist. de Napoléon*, I, II, p. 204. || 3° Vaccine du cheval ou équine, maladie éruptive et contagieuse du cheval qui est la vaccine pour le cowpox.

— ETYM. *Varria*.

VACCINÉ, ÉE (va-ksi-né, née), part. passé de vacciner. Un enfant vaccinée, || substantivement. Les vaccinés.

|| VACCINELLE (va-ksi-nè-l') ou VACCINOÏDE (va-ksi-no-i-d'), s. f. Variole spécifique. Non donné à des éruptions cutanées pustuleuses, de nature et d'apparence variolique, que l'insertion du virus vaccin produit quelquefois chez des individus qui ont eu précédemment la petite vérole ou qui ont été déjà vaccinés.

VACCINER (va-ksi-né), v. a. Inoculer le vaccin.

|| VACCINIÈRES (va-ksi-ni-ère) ou VACCINIÉES (va-ksi-ni-é), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, dont le vaccinier a fourni le type, detachée des ericacées.

|| VACCINIDE (va-ksi-ni-d'), s. f. Synonyme de vaccinelle.

|| VACCINIER (va-ksi-nié), s. m. Petit sous-arbrisseau, du sucre vacciet, de la famille des vaccinacées, *vaccinium myrtillus*, L.

|| VACCINIÈRE (va-ksi-ni-ère), *adj.* Se dit du cheval, de la vache et de l'enfant qui fournissent du vaccin pour l'inoculation à d'autres. Génisses vaccinières. Reconnaître si le sujet vaccinière est sain || substantivement, le vaccinière.

— ETYM. Vaccine, et lat. *ferre*, porter.

|| VACCINIQUE (va-ksi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vaccinique, acide que l'on obtient quelquefois par saponification du beurre, au lieu des acides butyrique ou capronique.

— ETYM. Vaccin.

|| VACCINOÏDE (va-ksi-no-i-d'), s. f. Voy. VACCINELLE.

— ETYM. *Vaccine*, et εἶδος, forme.

VACHE (va-sh'), s. f. || 1° La femelle du taureau Traire les vaches. Le roi revient aujourd'hui à la Fère.... au moins, si l'on n'a pas pris beaucoup de villes, on a bien des vaches et des poules à de pauvres gens qui sont innocents, OUT PATIN, *Let.* I, II, p. 197. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable, Vu le prix dont il est [le cochon vendu!, une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* VII, 10. La vache est à dix-huit mois en pleine puberté, et le taureau à deux ans, BUFF. *Quadrup.* I, p. 107. On dit que les vaches noires sont celles qui donnent le meilleur lait, et que les blanches sont celles qui en donnent le plus, ID. ib. I, p. 214. Un paysan auisse qui en croyant le plus riche des hommes, et à qui l'on tâchait d'expliquer ce que c'était qu'un roi, demandait d'un air fier si le roi pourrait bien avoir cent vaches à la montagne, *L. s. menus. Em.* IV, 179. Pour vaches noires en boit brûlé, se forger d'agréables chimères, comme un vacher qui, se chauffant au feu, y remit ses vaches noires qui étaient épuisées les meilleures (locution vieillie). || Fig. Chercher vache noire en bois brûlé, chercher une chose impossible ou très-difficile à trouver (locution vieillie). || Vache laitière, vache beurrière, vache fromagère, vache nourrie à l'effet d'en tirer du lait, du beurre, du fromage. || On disait que les soldats canadiens, quand ils allaient à la picorée, à la maraude. || Ranz des vaches, voy. RANZ. || Roux comme une vache, très-roux. || Poil de vache, poil roux. || Vache rouge, vache dont le sacrifice était ordonné aux Juifs, afin de faire de ses cendres une eau d'expiation destinée à purifier ceux qui avaient touché ou approché l'instrument d'un mort. || Les sept vaches grasses et les sept vaches maigres, vaches grasses et maigres que le roi d'Egypte vit en songe, et qu, d'après l'interprétation de Joseph, représentèrent sept années d'abondance et sept années de disette. || Populairement, pleurer comme une vache, pleurer abondamment. Qu'il traite de pour comme un lâche, qu'il en pleure comme une vache, SCARR. *Virg.* IV. || Fig. La vache est à nous, nous avons gagné, nous sommes les maîtres, nous sommes sûr et assuré. S'il ne tient qu'à battre, la vache est à nous, MOL. *Med. malgré lui*, 3, 5. || Porter à la vache morte, se dit dans un jeu d'enfants, quand on porte quelqu'un sur son dos avec la tête pendante en bas. || Ferme de manège. Ce cheval rue en vache, il rue du pied de derrière en le jetant en avant, comme s'il voulait se frapper le ventre, || Se coucher en vache, se dit d'un cheval qui appuie le coude sur la partie de dedans. || 2° Se dit, par extension, de la chair même de l'animal préparée pour servir d'aliment. Les Indiens baissent les mahométans parce qu'ils mangent de la vache; les mahométans détestent les Indiens parce qu'ils mangent du cochon, MONTESQ. *Esp. lois*, XXV, 11. Fig. Il mangera de la vache enragée, il sera réduit à manger même de la viande d'une vache mordue et devenue enragée, il éprouvera beaucoup de privations et de fatigues. Nous avons voyagé ensemble et mangé de la vache enragée, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* V, 1. || 3° Le plancher des bœufs, la terre, par opposition à l'eau, à la mer. Il n'est rien tel, rien de tel que le plancher des vaches. Loin du bercail plancher des vaches, SCARR. *Virg.* V. || Le pavé des vaches, même sens. Il vient M. de Sévigné dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à brest, SÉV. 30 juill. 1680. || 4° Fig. et familièrement. Parler français comme une vache espagnole, parler très-mal français. || En ce sens, vache est, ou-ou, une corruption de basque (dont un ancien nom est vace). Comme il y a des Basques en Espagne et d'autres en France, on a dit d'abord : Parler français comme un Basque espagnol ou comme une Basque espagnole, LIBERMANT. || 5° Vache à lait, vache à laquelle on a enlevé son veau, et dont le lait est employé pour les besoins de l'homme. || Figurément et familièrement, vache à lait, se dit d'une personne et, par extension, d'une chose dont on tire un profit continuel. Cette affaire est une vache à lait pour ce procureur. Ce monsieur Fleurant-là et ce monsieur Poquet vagissent bien sur votre corps; ils ont en vous une bonne vache à

Digitized by Google

lait, mod. *Mal. im.* 1, 2. Cet homme-là fait de vous une vache à lait, fr. *Bourg. gest. m*, 4. Un homme riche est toujours gracieusé des grands, quand il se rend leur vache à lait, LESAGE, *Diable boit*, 19. Je jugeai par là que le public était une bonne vache à lait qui se laissait aisément traire, fr. *Gil Bl.* VII, 13. ‖ 4° Bassement et par mocquerie. C'est une vache, une vraie vache, une grosse vache, se dit d'une femme qui a trop d'embonpoint. ‖ Elle devient vache, elle prend trop d'embonpoint. ‖ 5° Se dit aussi d'une pourrice qui a beaucoup de lait. Elle a du lait comme une vache. C'est une vraie vache. Ce fut un plaisir de le voir teter; elle n'avait jamais tété de cette sorte; sa nourrice avait pris de lait; celle-ci en a encore trop, MARIV. *Sév.* 8 avril 1674. ‖ 6° Peau de vache corroyée et dont on fait des chaussures, des harnais, etc. Des souliers de vache. Vache d'Angleterre. Vache de Russie. Vache de pays. ‖ Vache à grain, cuir de vache dont la superficie est devenue grenue par l'effet de différents apprêts. ‖ Souliers de vache retournée, souliers faits avec de la peau de vache dont o mis en dehors le côté qu'on a coutume de mettre en dedans. ‖ 7° Par dénigrement, la vache à Colas, le prédestinatien. Il ne faut pas être à Colas. ‖ 10° Panier revêtu de cuir, qu'on place sur les voitures de voyage et qui a les dimensions de l'impériale. Mettre des habits dans la vache. On donne quelquefois le nom de vache au seul couvercle de cuir qui ferme le grand coffre de l'impériale, ‖ 11° Terme de marine. Placer un cordage en vache, le serrer le long du bord du bâtiment. ‖ Nœud de vache, nœud plat qui se trouve maudé, ‖ 12° Dans les salines, pile qui contient du sel. ‖ 13° Vache ou biche de Barbarie, l'antilope bubale. ‖ Vache blanche, l'antilope cervicapre. ‖ Vache grognante ou de Tartarie, le yak. ‖ Vache marine, le morse, le lamantin. ‖ Vache noire, dans les Vosges, vache, nom vulgaire de l'agaric lactifluc doré de Hoffmann, et vache blanche, nom vulgaire de l'agaric poivré. ‖ 15° Vache est le nom spécifique d'un insecte coléoptère, l'anthophage vache. ‖ Vache à Dieu ou bête à bon Dieu, la coccinelle. ‖ 16° Les mamelons de la vache sont le trion fémoral et la turbinelle rhinocéros, la quelle est dits aussi rhinoceros (mulluques). ‖ 17° En termes d'imprimerie, les vaches, les cadres qui arrêtent le train de la presse, et qui tiennent au coffre et à l'assemblage de derrière. ‖ 18° Terme de chasse. Vache artificielle, machine qui sert à la chasse aux perdrix. Il se compose de cadre en bois servant au battage des grains. ‖ 20° Terme de métallurgie. Branioire d'un soufflet. ‖ 21° Bête des salines, poêle qui sert à faire la vache, le *galactodendrum*. ‖ 22° Côtes de vache, tis [les *fendus*] se vendent communément en bottes, et servent à des travaux grossiers, à des fantons et côtes de vache, que l'on place sur les entretoises afin de faciliter le hourdis du plancher, CH. GARNIER, *Monit. univ.* 10 août 1867, p. 1092, 2e col. ‖ *Proverbes.* Quand chacun fait son métier, se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées, toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de qu'il doit. Les Normands vous gardu la vache, se dit pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe, ou pour le railler de ce qu'il s'est laissé attraper. Il l'a pris il a eu la vache at le veau, se dit d'un homme qui a épousé une femme grosse d'un enfant dont il n'est pas le père. ‖ Le diable est aux vaches, le diable est bien aux vaches, il y a du vacarme, du désordre, de la brouillerie. ‖ C'est la grand chemin des vaches, se dit pour exprimer qu'une chose est connue, publique, commune. ‖ La vache a bon pied, se disait chez les sergents et les procureurs, quand ils avaient fait une saisie dans une maison où il y avait moyen de payer. ‖ Il est encore comme une vache, il n'y a point de sortilége, d'habileté dans ce qu'il fait. ‖ Une vache ne sait que lui vaut sa queue, jusqu'à ce qu'elle l'ait perdue. ‖ Il viendra un temps où l'on saura bien l'affaire de laur queue, on peut avoir besoin quelque jour de queu qu'on neglige. ‖ Aussitôt meurt veau que vache, les jeunes sont comme les vieux, passés à mourir. ‖ Il mourrait plutôt la vache d'un pauvre homme, se dit d'une personne peu recommandable qui est revenue d'une maladie grave. ‖ Il est bon à vendre vache foreuse, se dit d'un homme qui dit sans rire et sérieusement des choses plaisantes. ‖ Qui manage la vache du roi, à cent ans de la en paye les os.

— REM. La vache à Colas. On prétend que, au village de Bonne près Orléans, il y avait un prêche, qu'un jour la vache d'un nommé Colas Pennier y entra et fut tuée et mangée par les calvinistes. De là procès et condamnation des huguenots à payer le prix de la vache, VASSE, *le Légat* [legs] *de la vache à Colas*, p. 8. L'aventure passa en dicton; les catholiques et les protestants se l'appliquèrent. Les protestants rejetèrent la vache à Colas sur les catholiques, comme on la voit par le titre de cette chanson : « Chanson fausse [mensongère] faite par un certain calomniateur louchant la vache à Colas, laquelle il dit avoir été massacrée par les huguenots dans leur prêche, » VASSE, *ib.* p. 2. Dans le *Légat de la vache à Colas*, qui est une satire protestante, la vache à Colas est catholique et représente Notre Dame des lumérailles, Je laisse entièrement Mes boudins et tripailles Au clergé de la France, Dont on fait si grand cas, Pour avoir souveraine De la vache à Colas (VASSE, *ib.* p. 30). Mais définitivement les catholiques l'emportèrent dans le dicton, et la vache à Colas est restée l'appellation des protestants, L'Estoile, *Journ. du règne de Henri IV*, nous apprend, septembre 1595, que, le 10 de ce mois, il fut défendu, sur peine de la hart, de chanter à Paris la chanson de Colas, à cause des grandes querelles qui en arrivaient tous les jours.

— HIST. XIIe s. Ne remest [resta] boef ne vache ne bestgnte ne [ne] berbiz, *Th. le Martyr*, 120. ‖ XIIIe s. Tuit li menestrel auidt mestier peut ouvrer de vache ou de buef, et de cheval, et de ane et de vet, *Liv. des mest.* 44. Tel vache vent des soliers de vache, BUTEB. 229. Ne jamais nuns ne s'entremete De bature, que il ne sache Que barat li rendra la vache, ph. DE BEAUM. 1877, I 227 s. Si vendi donc mielx les assaillir, En assaillant tretout mourir, Que cent vaches cy nous estandre, *Liv. du bon Jeh.* 2332. ‖ XIVe s. Lequelle se prindrent à jouer aux vaches, au jeu de billettes, *Ord.* III, 470. ‖ XVIe s. Je veuil avoir mon enfant; vostre maistre aura la vache, mais j'auray le veau, LOUIS XI, *Nouv.* XXII. ‖ XVIIe s. Par deus, l'apargle le veau, l'autre le plourant, l'apargle le criart, tu faroys beaucoup mieulx nous aydant ins que là plourant comme une vache, MOL. II, 7. Ils vont avec un pet-en-l'air abattroit plus de six bresses [des murs de Paris], m, 15. Ladite plotte ferme sert pour mettre de grands monceaux de sel qu'ils appellent vaches de sel, PATISSY, 253. Les maisons de ce France, la vache de Foit, le tuson d'or d'Espagne, monnoies qu'on void encores de nos ancestres, o. DE SERRES, 250. Les bœufs et les vaches travaillent avec les vaches brehaingres; les vaches pleines seront separées d'avec celles à laict, IB. 281. Qui se mesle de nature pour le faict de la vache veau, LEBOUX DE VINCY, *Prov.* I, 1, p. 204. Ouaille cornue et vache pancue, ne la change et ne mue, IB. 80. Ru de vache, certain mouvement de jambe dans les danses du XVIe siècle.

— ETYM. Picard, *vake*; wallon, *vag*; Berry, *ah ! ô a eu nouvelles de ses vaches*, se dit d'une personne qui ne sait rien de ce qui se passe; prov. et esp. roca; ital. vacca; du latin vacca, vache; sanscrit vaçâ, vache, rattaché au védique, *vâçati*, mugir.

† VACHELIN (va-che-lin), *s. m.* Sorte de fromage de Franche-Comté. Fromage d'Auvergne, d'Hollande, vacherins, fromages en boulettes, *Tarif* de 1791, 1664. On a aussi vacherins. Les vacherins que vous m'envoyez seront distribués en votre nom dans votre hamlet, J. JOUBS. *Lett. à d'Herwal*, 29 déc. 1764.

— ETYM. Dérivé de *vache*.

VACHER, ÈRE (va-che, ch8-r), *s. m. et f.* Celui, celle qui mène paître les vaches et qui les garde.

— HIST. XIIe s. Cil conput Ansceys en le fille au vachier, *Sax.* IV. ‖ XIIIe s. Et ce avons nos moult de fois veu que, se uns vaquiers ou uns porquiers ou uns bergiers maine les bestes son seigneur,... BEAUM. XLII, 4.

— ETYM. *Vache*; wallon, *vaqué*, vacher, *vaqlit*, vachère; provenç. *vaquer*, id. fém. fréquentatif.

VACHERIE (va-che-rie), *s. f.* Logement spécialement destiné aux vaches. ‖ A Paris, maison où il y a des vaches et où on vend du lait tout sur place. Je préfère prendre mon lait à la vacherie plutôt qu'aux laiteries qui viennent de la campagne.

— HIST. XIVe s. Tout le droit des commendises..., vacherie [droit sur les vaches], pourtrages des bestes à laine, DU CANGE, *vaccaricum*.

— ETYM. Bas-lat. *vaccaria*, de *vacca*. vache.

† **VACHERIN** (va-che-rin), *s. m.* VOY. VACHELIN.

† **VACHETTE** (va-chè-t), *s. f.* ‖ 1° Cuir de petite vache. Vachettes de l'Inde, en balles, pods net; les peaux servant d'emballage réduites à la moitié de leur valeur, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux*. 200 vachettes sèches de Java à fr. 133 3/4; et 625 peaux sèches de chamois de Russie, à fr. 13 1/3 pièce, *l'Indépendance belge* des 16 et 17 août 1868. ‖ 2° Lavandière, oiseau (Orléanais).

— HIST. XVIe s. Vachette, petite vache, BOD. RETENNE, *Dict. franç. latin*.

† **VACIET** (va-si-é), *s. m.* Autre nom de l'herbette du ruisselet, ou vaccinier. ‖ Nom vulgaire du muscari chevelu.

— HIST. XVIe s. On cueille du baciet la fleur toute nouvelle; Le liz, qui est tout blanc, tomme souvent à bas, BOD. 713. Couleur d'hyacinthe ou vaciet, *Nature d'amour*, f° 270, dans LACURNE.

— ETYM. Ce paraît un dérivé irrégulier du lat. *vaccinium*, airelle.

VACILLANT, ANTE (va-sil-lan, lan-t'), *adj.* ‖ 1° Qui vacille. Démarche vacillante. Des flambeaux suspendus la clarté vacillante, ANCELOT, *Visiteur*, v, 1. Différence de manière. On dit que les jarrets du cheval sont vacillants lorsque, au moment de l'appui, ils éprouvent quelques oscillations latérales; mouvements qui indiquent moins peu de force dans cette articulation. ‖ Terme de botanique. Se dit des anthères, quand elles sont obtongues, attachées par le milieu de leur longueur et oscillant à l'extrémité du filet staminal. ‖ 2° Fig. Qui n'est pas sûr. Dans cette vie nostre raison vacillante est souvent du parti de notre cœur dépravé, BOSS. *Sermons, Jugement dernier*, 2. Ma santé est très-vacillante; mais ma foi ne l'est pas, et je suis toujours très-ferme papiste, MARIVAUX, *Lett. à la Comtesse du Gisgon*, 28 sept. L. m, 103, dans POUGENS. ‖ 3° Fig. Irrésolu, changeant. Esprit vacillant. Tant d'autres des anciens qui ont... silcouru de toutes choses avec l'inutilité vacillante, dont elle [la sceptique] fait profession, *Dict. d'Orat. Tuboro*, t. I, *Bail.* I.

— HIST. XIIIe s. En ce que je dis, je ne pleuris [garantis] autre certitude, sinon que c'est ce que lors j'en avois en ma pensée, pensée tumultuaire et vacillante, MONT. I, 188.

VACILLATION (va-sil-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ 1° Mouvement de ce qui vacille. Vacillation d'une barque, d'une lumière. ‖ 2° Fig. Irrésolution, versatilité. Vacillation des lumières. J'ai dit mon credo avant que d'ouvrir l'Écriture; tout il meut en commencer la lecture dans un esprit de vacillation et d'incertitude, que dans la plénitude de la foi ? BOSS. 2e *instr. prat.* 220.

— HIST. XVIe s. La vacillation de l'esprit humain autour de toute matière, CHARR. II, 214.

— ETYM. Lat. *vacillationem*, de *vacillare*, vaciller.

† **VACILLATOIRE** (va-sil-la-toi-r'), *adj.* Néologisme. Qui est de la nature de la vacillation. Le mouvement vacillatoire qui se manifeste quelquefois dans l'anthère attachée par son milieu sur le filet, MIRBEL, *Elém. bot. microsc.* 1806, p. 240.

VACILLER (va-sil-lé), *v. n.* ‖ 1° N'être pas bien ferme. Cette table vacille. [Dans la vieillesse] les puissances musculeuses perdent leur équilibre, la tête vacille, les jambes sont chancelantes..., BUFF. *Hist. nat. hom.* Œuv. t. IV, p. 301. ‖ Par extension. Une lumière, une clarté qui vacille. Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent; la lumière vacille toujours, FÉNEL. *Educ. filles*, 3. Ces est donc fait : déjà la perfide espérance laisse de mes longs jours vaciller le flambeau, GILB. *le Poète malheureux* ‖ 2° Il se dit de la langue, quand on a de la peine à prononcer ou qu'on prononce un mot pour un autre. Moi qui n'aime à débattre en ces fadaises-là. un temps, sans lui parler, un langue vacilla, RÉGNIER, *Sat.* VIII. ‖ 3° Fig. Devenir faible, pencher, en parlant de certaines facultés de l'âme. Il conjurait ses enfants de l'avertir de bonne heure, quand ils verraient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affaiblir, BOSS. *le Prélat*. Quand la mémoire vacille, la langue balbutie, J. J. BOUSS. *Em.* I, ‖ 4° Fig. Être incertain, irrésolu. Nos résolutions ne vacillent plus; la mort ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si l'ivresse de quelque passion m'eût fait vaciller encore, j'aurais fait autant de chutes que de faux pas, J. J. BOUSS. *Hél.* IV, 12. Si le glaive de la loi ne se promène pas indifféremment partout, s'il vacille, s'il s'élève ou s'abaisse selon la tête

qu'il rencontre dans son passage, la société et mal ordonnée, SAINT-AL, *Hist. phil.* VI, 13. || Vaciller dans ses réponses, répondre tantôt d'un manière, tantôt de l'autre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIe s. Il [les Vosiens] enviérent fortement la bataille romaine vaciliante et doubteuse, BENEDEURE, Ire 80. Vous veez que il doubtent et vacillent plus que il ne resistent, ID. 71. Le nez [compté en partie et retenu par un bandage] vacillera ou se remuera, H. DE MONDEV. Ire 58. || XVIe s. [Saint Louis] Vrais justiciers sanz vaciller, Les choses fist à droit aler, E. DESCH. *Miroir de mariage*, 8. 123. Et les yeulx de la pensée interieure vacillent en l'election des choses differentes, JEHAN LEMAIRE, *Pallas portant la Victoire*, I. || XVIIe s. Le sens et l'entendement de l'homme, s'il n'est bien confirmé et fortifié par la raison, vacille facilement, AMYOT, *Timol.* 6. A petite cause il se effroisse et tremble de peur, lors que son eloquence estoit ja parvenue à sa fleur, ID. *Cicer.* 44.

— ETYM. Prov. *vacillar*, *vassillar*; esp. *vacilar*; ital. *vacillare*, *vagellare*; du latin *vacillare*

† **VACILLITÉ** (va-sil-li-té), s. f. Qualité de ce qui vacille, défaut de fermeté et de constance. Ce n'est pas que quelques-uns ne tombent dans cette vacillité si ordinaire; mais ces personnes n'ont été que des exceptions, ST-SIM. 413, 178.

— ETYM. *Vaciller*, ital. *vacillità*.

† **VACUISMÉ** (va-ku-i-sm'), s. m. Se disait, dans l'ancienne physique, du système qui admettait le vide dans la nature.

— ETYM. Lat. *vacuus*, vide.

VACUITÉ (va-ku-i-té), s. f. L'état d'une chose vide. La vacuité de l'estomac.

— HIST. XIVe s. Vacuités qui sont remplies de char molle et blanche, H. DE MONDEV. Ire 23. || XVIe s. Voyli comment cette innocente et candide sursance et vacuité de resolution a donné un grand moyen à la vraye pieté, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Provenç. *vacuitat*; espagn. *vacuidad*; ital. *vacuità*; du latin *vacuitatem*, de *vacuus*, vide.

† **VACUOLE** (va-ku-o-l'), s. f. Terme didactique. Interstice, petit espace vide. Les cristaux de tel minéral laissent entre eux des vacuoles plus ou moins grandes, I. PETIT DE JULLEVILLE, *Gramm.* 27, dit qu'un phénomène naturel, comme celui de la formation de la vraie pièté, CHARRON, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Provenç. *vacuol*; espagn. *vacuolo*; ital. *vacuolo*; du latin *vacuolum*, de *vacuus*, vide.

† **VACUUM** (va-ku-om). Mot latin, qui signifie vide, et que les physiciens emploient quelquefois pour signifier un espace sans matière.

VADE (va-d'), s. f. || 1° Terme du jeu de brelan et autres jeux. Somme avec laquelle un des joueurs ouvre le jeu. La vade est de cent francs. || 2° Il s'est dit, en termes d'affaires et de commerce, de la part ou intérêt, que chaque personne d'une compagnie a dans une entreprise. || 3° Fig. L'intérêt propre de chacun, la mise de chacun dans le monde. Elle [Mme de Vins] m'aime un peu pour ma vade, SÉV. 8 déc. 1679. Bezons fut outré d'être joué de la sorte, et ne le laissa pas ignorer à Mme la duchesse de Berry; Mme de St-Simon, pour sa vade, lui dit son avis du procédé, ST-SIM. 237, 173. Afin de donner au régent un garde des sceaux en sa main, ferme, hardi, et qui, pour sa propre vade, se trouverait intéressé à ne pas ménager le parlement, ID. 480, 212.

— HIST. XVIe s. Le roy, le pape et le prince germain jouent un jeu de prime assez joiie: il parme est leur vade, et l'envy l'halte; Et le roy tient le grand poinct en sa main, ET. JODELLE, 5.

— ETYM. ital. *vada*. C'est l'impératif italien *vada*, qu'il aille (voy. VATS [je]).

† **VADE-IN-PACE**, (va-dé-in'-pa-sé), s. m. Prison des moines (voy. PACE).

— ETYM. Lat. *vade*, va, 1re, ei, *pace*, paix.

VADEMANQUE (va-de-man-k'), s. f. Ancien terme de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

— ETYM. *Vade*, mise, et *manque*

VADE-MECUM (va-dé-mé-kom), s. m. Ce qu'on porte ordinairement et constamment sur soi. Si elle sut surtout d'un livre portatif destiné à rappeler en peu de mots les notions principales d'une science, d'un art, etc. || On dit aussi vade-mecum.

— HIST. XVIe s. Sa femme allant à la messe avec son vade-mecum de chambrière, *Contes d'Eutrapel*, dans le *Dict. de* DOCHEZ.

— ETYM. Lat. *vade*, va, *me*, moi, et *cum*, avec.

† **VA-DE-PIED** (va-de-pié), s. m. Domestique à pied. Déclaration du 14 février 1720 qui charge le cardinal Fleury de la surintendance des postes, et interdit le port des lettres à tous les voituriers, coquetiers.... et va-de-pied, à peine de....

— HIST. XVIe s. Les pages et les laquais, mauditeurs, arrachoient leurs pendans d'oreilles, si bien qu'un va-de-pied donna jusques à vingt escus, D'AUB. *Hist.* I, 228.

† **VA-DEVANT** (va-de-vant), s. m. Terme vieilli. Vun fait avant les autres. Défense d'aller cueillir des raisins avant les vendanges ouvertes, le ban donné et publié, pour faire du vin dit avant-vin ou va-devant, *Arrêt du parlem.* 14 août 1787, *Pays de Testmion.*

† **VADROUILLE** (va-drou-il', il mouillées), s. f. Terme de marine. Tampon de laine attaché à un long manche, qui sert à nettoyer le pont des bateaux ou des vaisseaux.

VA-ET-VIENT, s. m. Terme: quelques personnes prononcent va-et-tiin), *s. m.* || 1° Partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. Il en dit de même : Mouvement de va-et-vient. || 2° Petit bac qui sert à traverser une rivière étroite, un ruisseau. || 3° Dispositif employé dans certaines rues pour traverser une rivière. Le va-et-vient consiste en un corps flottant attaché à deux cordages, à l'aide desquels des hommes, placés sur l'une et l'autre rive, le font alternativement. || 4° Nom donné à un cordage fixé d'un navire à terre ou à un autre navire, à l'effet de faciliter le voyage des embarcations et des hommes entre ces deux points, quand la mer est assez mauvaise pour empêcher le libre batelage au moyen des avirons. Un va-et-vient établi entre la terre et un navire. || Terme de pêche. Cordage attaché à un filet, pour le retenir quand on le jette dans l'eau, et pour le ramener à soi plus tard.

VAGABOND, ONDE (va-ga-bon, bon-d'), *adj.* et XVIIe siècle, CHAPELLE, *Gramm.* p. 227, dit qu'on prononce vacabond, prononciation que Marguerite Buffet, *Observ.* p. 129, rejette), *adj.* || 1° Qui erre çà et là, qui va d'un lieu à un autre. Peuple vagabond en province, CORN. *Médée*, I, 4. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre, SACI, *Bible*, *Genèse*, IV, 12. Fuir vagabond [Caïn] dans le monde pour éviter le remords de sa conscience qui ne lui donnait point de repos, NICOLE, *Ess. mor.* 2e *traité*, ch. 16. Saint Justin compose [dans ses ouvrages] beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui errasent de çà et de là sur des chariots sans avoir de demeure fixe, BOSS. *Hist.* II, 7. || Il se dit aussi des choses. L'Aisne du jour a vu sa course vagabonde Jusqu'aux lieux.... VOLT. *Alz.* II, 1. AINS, précipitant leur course vagabonde, La vague suit la vague, Double l'onde, nourrit l'onde, RACINE, *Frère ennemi*, III. || Terme de zoologie. Polypes vagabonds, polypes qui sont entièrement libres. || 2° Fig. Qui va d'un lieu à un autre, en parlant des personnes. M. de Sainte-Beuve a laissé beaucoup de pauvres âmes errantes et vagabondes sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie, BOSSUET, ORAIS. *Mar.* 3. Ils allèrent-vous, cours égarés? quoi! même dans la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde! BOSS. *Mar.* *Thér.* Dans leur course vagabonde Les mortels sont entraînés, VOLT. *Ecoles. Précis.* Ces transports déréglés, vagabonde manie, Sont l'accès de la fièvre et non pas le génie, *Amours*, *Inspiration*. || 3° Terme de pêche. Courtines vagabondes, se dit de certains parcs dont l'enceinte est formée par des filets tendus au fond de l'eau, que l'on change souvent de place. || Substantivement, celui, celle qui erre, qui court le monde. J'ai justement reçu ici [à Nantes].... la lettre où vous me croyez une vagabonde sur le bord de l'Océan, SÉV. 30 sept. 1675. Dans la solitude de Sainte-Fare.... où les vestiges des hommes du monde, des coureurs et des vagabonds ne paraissaient pas, BOSS. *Ame de Gonz.* || Fig. Mon esprit est un vagabond qui se plaît à s'égarer, et qui ne saurait encore souffrir qu'on le retienne dans les justes bornes de la vérité, BOSS. *Méd.* II, 1. || Particulièrement, et en un sens péjoratif, personne sans état, sans domicile, sans aveu, détirrez nos climats de cette vagabonde, Qui vient par son exil troubler un autre monde, CORN. *Nertor.* II, 4. Tu me quittes pour une vagabonde, pour une aventurière, VOLT. *Ecoss.* IV, 4. La croisade avant été prêchée en France avec plus de succès qu'à Plaisance, Gautier sans Avoir, Pierrnie Pierre et un nouue allemand nommé Godescalc prennent leur chemin par l'Allemagne, suivis d'une armée de vagabonds, TH. *Ann. Emp. Henri IV*, 1096.

— REM. Corneille a dit nuages vagabonds, en parlant des ondulations de la mer ou l'on se voit, se mire. Telle, de je, Vénus sortit du sein de l'onde, Et promit à ses yeux la conquête du monde, Quand elle eut consulté sur leur éclat nouveau Les miroirs vagabonds de son flottant berceau, CORN. *Andromède*, I, 1.

— HIST. XVIe s. Une telle conception qu'on a de Dieu vagabonde et erronée, est ignorance de Dieu, CALVIN, *Institt.* I, 1. Semblables travaux, vagabonde pensée, Soucis continuels, espoirs faux et soudains, DESPORTES, *Cleonice*, LXXXV. Il y debvroit avoir quelque correction des loix contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéants, MONT. IV, 66.

— ETYM. Berry et norm. *escobond*; provenç. *vagabon*, *vagabond*; espagn. *vagabundo*; ital. *vagabondo*; du latin, *vagabundus*, de *vagari*, vaguer.

VAGABONDAGE (va-ga-bon-da-j'), s. m. Habitude de vagabonder.

VAGABONDER (va-ga-bon-dé), v. n. Être vagabond, faire le vagabond. Une Mare de Valençay.... vagabonde depuis trois ans d'abbaye en abbaye, SÉV. 22 nov. 1692. || On dit aussi vagabonner, *Dict. de l'Acad.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVIe s. Mon style et mon esprit vont vagabondant, MONT. IV, 137. Il m'estoit bien facheux de me ressoudre à prendre le chemin de l'exil.... Le royaume laissez qu'j'allais attendant, Pour, pauvre et sans moyens, aller vagabondant, DE MAGNY, *Hercu-lanien*, Ier 33, *recto*.

— ETYM. *Vagabond*.

† **VAGAL** (va-gal), s. m. Nom que donne Adanson à la *teline strigose* de Lamarck; on la trouve sur la côte occidentale d'Afrique.

† **VAGANT** (va-gan), *s. m.* Terme de marine. Nom donné aux vagabonds et voleurs qui pillent les objets que la mer jette sur son rivage.

— ETYM. *Vagant*.

† **VAGAL** (va-gal), s. m. Terme d'anatomie. Canal qui conduit à la matrice.

— ETYM. Lat. *vagina*, gaine. Voy. *saline*.

† **VAGAL, ALE** (va-ga-lal, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. || 1° Qui est en forme de gaine. || Apophyse vaginale, lame saillante qui embrasse la base de l'apophyse styloïde de l'os temporal. || Tunique vaginale, membrane séreuse qui enveloppe le testicule. || 2° Qui a rapport au vagin. Ligaments vaginaux.

— ETYM. Lat. *vagina*, gaine (voy. ce mot).

† **VAGINANT, ANTE** (va-ji-nan, nan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui enveloppe comme une gaine.

— ETYM. Lat. *vagina*, gaine.

† **VAGINÉ, ÉE** (va-ji-né, née), *adj.* Terme didactique. Qui est embrassé par une gaine.

— ETYM. Lat. *vagina*, gaine.

† **VAGINELLE** (va-ji-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite gaine ou stipule embrassant la base des feuilles de pin.

— ETYM. Dimin. du lat. *vagina*, gaine.

† **VAGINIFORME** (va-ji-ni-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à une gaine.

— ETYM. Lat. *vagina*, gaine, et *forma*.

† **VAGINITE** (va-ji-ni-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du vagin.

— ETYM. *Vagin*, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† **VAGINO - LABIAL, ALE** (va-ji-no-la-bi-al, na-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à ses lèvres. || Hernie vagino-labiale, celle qui descend entre l'ischion et le vagin jusque dans les grandes lèvres de la vulve.

† **VAGINO-PÉRINÉAL, ALE** (va-ji-no-pé-ri-né-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et au périnée. || Conduit vagino-périnéal, canal séreux qui établit une communication temporaire chez le fœtus et accidentellement permanente chez l'adulte, entre le péritoine abdominal et la tunique vaginale.

† **VAGINO-RECTAL, ALE** (va-ji-no-rè-ktal, ktal'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et au rectum. || Fistule vagino-rectale, fistule existant entre le vagin et le rectum.

† **VAGINO-URÉTHRAL, ALE** (va-ji-no-u-ré-tral, tra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à l'urèthre. || Fistule vagino-uréthrale, fistule entre le vagin et l'urèthre.

† **VAGINO-VÉSICAL, ALE** (va-ji-no-vé-zi-kal, ka-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au vagin et à la vessie.

† **VAGINULE** (va-ji-nu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite gaine membraneuse qui entoure la base du pédicelle de l'urne des mousses.

— ETYM. Dimin. du lat. *vagina*, gaine

† **VAGIR** (va-jir), *v. n.* Crier comme un enfant

Digitized by Google

qui vient de naître. || Se dit aussi d'une certaine façon de crier qui est particulière au lièvre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Je retrouverois une enfance, et recommenceroye à vagir et crier au berceau, *l'Amant ressuscité*, p. 533, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *vagire*.

† **VAGINAL, ALE** (va-ji-nal, nal-l'), *adj.* Qui vaginit. Une vure vaginsanie.

VAGISSEMENT (va-ji-se-man), *s. m.* Cri des enfants nouveau-nés. La langue latine a un mot propre pour exprimer le cri des enfants, *vagitus*... je ne sais pas pourquoi notre langue ... ne dirait pas aussi *vagissement*, qui est dans la même analogie que *naissement* et *ragissement*; ce mot choquerait d'abord par sa nouveauté; on s'y accoutumerait peut-être insensiblement, comme on s'est accoutumé aux autres, BOILEAU, *Dict. anc.* L. I. 2e part. p. 626, dans POUGENS. Il faudrait que le cri de chaque animal eût un terme qui le distinguât... le mot de vagissement, dérivé de la langue *vagitus*, aurait exprimé très-bien le cri des enfants au berceau, VOLT. *Dict. phil. Langues*, 3. Il se dit aussi d'un cri particulier au lièvre.

— REM. Vagissement n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762. C'est à tort que Boileau et, après lui, notre Voltaire le reprochaient comme un néologisme, il avait été employé anciennement.

— HIST. XVIe s. Ecoutez... les cris, pleurs et vagissemens de l'enfant, *Paraphrases de la noble dame* dans le *Dict. de* DOCHEZ.

† **VAGON** (va-gon), *s. m.* Voiture employée dans les travaux de chemins de fer.

— ÉTYM. Angl. *waggon*; all. *Wagen*, voiture; suéd. *vagn*; comparez le lat. *rehere* (pour, VÉHICULE).

† **VAGUAGE** (va-gu-aj), *s. m.* Terme de chemin de fer. Sorte de petit vagon.

† **VAGONNIER** (va-go-nié), *s. m.* Conducteur de vagons. Un vagonnier a été tué.

† **VAGUE** (va-gu') I, *adj.* Terme d'opération du brassage, dans la fabrication de la bière.

— ÉTYM. *Vaguer* 2.

I. **VAGUE**, la (vagh'), *a. f.* || 1° Masse d'eau de la mer, d'une rivière ou d'un lac, qui est agitée et soulevée par les vents, ou par une autre impulsion. Tel qu'à vagues épandues Marche un Dieu sur les fleuves, MAIR. II, 2. Comme par une vague une vague s'irrite, RABET, *Sophron.* II, 1. Ses troupes feront un bruit comme les vagues de la mer, SACI, *Bible, Jérémie*, VI, 23. Il était alors soleil couchant, le vent se calma, en sorte que le courant et les vagues nous jetèrent sur la côte [Palerme], BOQUEAU, *Seigneurlay*, 47 août 1606, dans la Fr. Une reine, l'oiseau aussi intrépide que les vagues étaient émues [dans une tempête], BOSS. *Reine d'Angl.* Nous le vîmes comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues ni des orages, aller droit, comme au terme d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'Etat, ID. *le Tellier*. Je voyais les vagues qui venaient battre le pied de la tour où j'étais prisonnier, *VIS. Tel.* II. La vague s'aplanit, et l'humide séjour, Comme un vaste miroir, renvoie au loin le jour, DELILLE, *Géorg. trad. perdu*, XI. || Par extension. Les ailes des oiseaux et les nageoires des poissons sont comme des rames qui fendent la vague de l'air et de l'eau, RAYN. *Phys.* I, 19. || Fig. Une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste, BIB. 43 juin 1695. || 2° Fig. Ce qui est comparé à une vague. L'air, chargé de ce sons, qu'il emporte sur l'aile... Semble, comme une mer où la tempête gronde, Rouler des flots de voix et des vagues de bruit, LAMART. *Harm.* I, 10. || 3° Terme d'architecture. Se dit d'un ornement qui semble imiter les flots de la mer.

— HIST. XVIe s. La mer, qui estoit haulte et courroucee, les jetta à grands coups de vagues contre la roche en leurs noyres et perrieux, AMYOT, *Pyrrh.* 31. Cette vague de Dieu enfondrera nostre naul, BAR. *Pant.* IV, 49.

— ÉTYM. Anc. haut.-all. *wâg*; angl. *wave*; all. *Woge*; suéd. *våga*, rég. de *vågan*, agiter.

2. **VAGUE** (va-gh'), *adj.* || 1° Qui est vide, et particulièrement qui est vide de culture. En revenant de l'Illyrie, M. Pauvel me fit passer sur des terrains vagues, où l'on doit chercher l'emplacement du Livée, CHATEAUB. *Itin.* part. I. La plupart des concessions faites aux monastères dans les premiers siècles de l'Eglise étaient des terres vagues, que les moines cultivaient de leurs propres mains, TD. *Génie*, IV, XI, 7. || On dit souvent en ce sens : terres vaines et vagues. Les terres vagues et vaines ou en communes ne peuvent produire que des pâturages, quelques garennes, bossus broussailles, VAUB. *Dîme*, p. 192. || 3° Par extension, indéfini, sans limites déterminées. Espaces vagues. La vague immensité des déserts, || 3° Fig. Qui est vide, sans précision. De vagues chimères, CORN. *Pulcher.* IV, 3. Des oppositions vagues et sans nom, *Lett.* 211. Voilà des vérités qui font trembler, et ce ne sont pas ici des vérités vagues qui se disent à tous les hommes et que nul ne prend pour soi, MASS. *Carême, Elus.* Lorsque dans une lu l'on a bien fixé les idées des choses, il ne faut point revenir à des expressions vagues, *Lett. Acad.* XXIX, 16. De vagues soupçons j'ai déshonoré l'injure, VOLT. *Coriol.* I, 5. Presenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est substituer de fausses lueurs à la lumière, *Valens. Hyg. Bernoulli*. Quand les principes sont vagues, comment les expressions auront-elles quelque précision? CONDIL. *Trait. des syst.* ch. 3. Elle ne fait que des sorties de discours vagues qui ne signifient rien, et qui mettent pourtant en droit de vous dire : je vous l'avais dit, MOL. *Mis.* III, 1. || 4° Fig. Qui est tracé sur leur cadre dans l'ouest de ce cap, et les noms qu'il y trouvent, ne sont pas ces que sur des rapports vagues, naturels, BUSCHE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, v, p. 7. Rien de plus dangereux, de plus hasardé en politique que les mots vagues, D. STERN, *Esquisses morales*, p. 149. Quelques détails indiqués précédemment ne manquent pas; à force d'être large, on devient vague, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. offic.* du 30 juin 1866. || 5° Fig. Qui n'a pas d'intérêt ou la pensée paraît vide. Je l'allorde, l'air vague et le front sans couleur, MILLEV. *Eleg.* I. || Un esprit vague, un homme vague, vide et sans fixité. || 6° Fig. Qui a quelque chose d'indéfini. Pensées vagues. Désirs vagues. Il veut, il se repent, et cette incertitude vague en cent projets sa vaste inquiétude, DELILLE, *Enf.* IV. Toujours plus incertain, dans le vague avenir ma raison se promène, ARNAULT, *Oscar*, IV, 4. Cette main dont on parle, elle n'y croit pas, elle l'espère cependant lointaine Dans un vague avenir, P. LEBRUN, *Poés.* I, 1, 28. || Qui plaît par cet indéfini même. Un vague et secret murmure s'élève dans vagues réveries. Ils se livraient en silence aux pensées vagues que font naître la nature et l'amour, STAEL, *Corinne*, V, 1. || 7° Fig. Qui manque de précision, qui n'est pas nettement arrêté, et aussi qui plaît par son indécision, par son caractère aérien, vaporeux. Une couleur, une lumière vague. || 8° Fig. Qui manque de netteté. La nymphe s'élevant dans le vague des cieux, REGNIER, *Ep.* I. Leur prose [de certains oiseaux] qu'une vue perçante, Au sein des vagues cieux, suit dans leurs vols, *Narcisse*, II. Dans le vague des airs leurs clameurs se confondent, DELILLE, *Enf.* V. || Fig. Se jeter, se perdre dans le vague, faire de vagues raisonnements sans conclusion. Il se subdivise *Jouis* rehai à me jeter à l'aventure dans le vague des suppositions, à faire successivement divers essais de calcul qui ne le conduisaient à rien, BERNART. *Instit. Mém. scienc.* I. VIII, p. 323. || 9° Fig. Ce qui manque de précision. On peut dire qu'il y a du vague dans les pensées, dans les donnons au beau, mais il y a aussi du vague dans l'opinion qu'en y attache, MARMONTEL, *Œuv.* I. v, p. 360. || 10° Fig. Ce qui a le caractère de l'indéfini. Le vague de la couleur aguise à l'effet d'un tableau. Il faut bien se garder de déterminer certaines expressions dont le vague fait toute la force, MARMONTEL, *Œuv.* I. VIII, p. 365. Ce qui est du vague dans la poésie, devient du vide dans la prose, STAEL, *Corinne*, VII, 1. Le vague mystérieux qui fait aimer le mal de l'Indien, ID. IX, 7. || 11° Fig. Malaise indéfinissable de l'âme. Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente, CHATEAUB. *Génie*, II, 81. Un je ne sais quel vague empoisonne l'étude, C. DELAV. *Paria*, II, 2.

— HIST. XIIIe s. Adont estuit li sieges l'archevêché de Reims vagles [vacant], *Chr. de Rains*, 180. Et estuit la terre le roi si vague, que, quand il tenoit ses plès [plaids], il n'i venoit pas plus de dis personnes ne donze, JOINV. 226. Il pour que que li mons [le monde] estoit tous couvercés et tous tribolés pour les ovreres Fedrik et ses fils, si demoura sainte eglese boine vague [sans juge], BRUN. LAT. *Trésor*, I, VI. || XIVe s. Quand le roi d'Angleterre eut faite son emperie et sa volonté de la ville de Dynant en Bretagne [qu'il venait de prendre et de dévaster], il s'en partit et la laissa toute vague, FROISS. I, I, 200. Terre wide et waghe, *Nouveaux de la Flandre wallonne*, publié et avait 1867, p. 406. Hostel wide et vacque, DU CANGE, garantee. || XVIe s. Se jeter dans le vague champ des imaginations, MONT. II, 32. Une terre vague et vuide de tout soulien, AMYOT, *Num.* 30. Après avoir fait semblant de combattre, en detuenant leurs espées parmy l'air vague, ILZ... ID. *Lucull.* 20. Et outre dedans Poictiers donnant ordre promptement aux choses necessaires, pour la garde d'une telle et si vague ville, CARLOIX, II, 42. Nos halez, et nos marchez seroient faulte de presse de marchands et de vivres, au lieu que tout est vuide et vague, *Sat. Men.* p. 158. Sans le meister d'un si vague pouoir Amour ourdit les trames de ma vie, BONS. *Amours*, I, 99.

— ÉTYM. Les sens tant anciens que modernes se rapportent beaucoup plus au latin *vacuus*, vide, qu'à *vagus*, errant. Les *terres vagues* sont dites *terræ incultæ*, et non *terræ vagæ*.

3. **VAGUE**, va-gu'), *adj.* || 1° Qui est errant. Desdouleurs vagues. || Terme de blason. Qui est disposé sans ordre. Le front du grenadier offre un escarpe de cloisons vagues. || 3° Terme d'anatomie. Nerf vague, nom donné à chacun des nombreuses divisions, au nerf de la dixième paire. || 4° Terme de chronologie. Année vague, année de 365 jours sans l'intercalation périodique du jour bissextil.

— HIST. XVIe s. [Moïse] Qui, sage, commandas au vague peuple hebreu, BONS. *Sonn. pour Hélène*, 7.

— ÉTYM. Ital. *vago*, vague, libertin, gracieux; du latin, *vagus*, errant. Christine de Pisan a employé vague au sens de gracieux : Abis folis, vagues et curieux, *Charles V*, I, 14; et les *Cent nouvelles*, au sens de libertin : Homme vague, deshonneste et peu vertueux, *Nouv. C.*

† **VAGUEMENT** (va-gh'man), *adv.* D'une manière vague. On déduit vaguement contre des préjugés, et malheureusement on n'alègue que ceux qui sont honnêtes et gênants, DUCLOS, *Œuv.* I. IX, p. 210. Il y a des hommes vaguement ambitieux et irrésolus encore, ma mal affermis dans la route qu'ils doivent suivre, MARMONTEL, *Œuv.* I. XVI, p. 372. Peut-être on entendait vaguement dans les plaines... V. HUGO, *Orient.* I.

— HIST. XIIe s. Leurs cheveux crespelus, ondoyans, et vaguement espars dessus leurs espaules, B. SEBILLE, *Supplément*, I, 1, p. 108.

— ÉTYM. *Vague* 2, et le suffixe *ment*.

VAGUEMESTRE (va-ghe-mè-str'), *s. m.* || 1° Officier qui a la conduite des équipages dans une armée. || 2° Celui qui est chargé de la distribution de l'argent et des lettres aux hommes d'un régiment. || Terme de marine. Officier chargé d'aller porter à la poste les lettres et la personnel d'un bâtiment, et d'en rapporter toutes celles qui sont adressées à ce personnel. || 3° Anciennement, officier de la maison du roi et des princes.

— ÉTYM. Allem. *Wagemeister*, de *Wagen*, voiture (voy. VAGON), et *Meister*, maître.

1. **VAGUER** (va-ghé), *v. intr.* Vaguons, nous vaguions, vous vaguiez; que je vague, que nous vaguions, que vous vaguiez, v. n. || 1° Errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure. Il fut défendu de laisser vaguer des pourceaux par les rues [de Paris], où un porc avait causé la mort d'un fils du roi], SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* I. III, p. 206, dans POUGENS. || 2° Par extension, n'être pas fixe. Si les couleurs semblent vaguer dans l'air, si elles s'affaiblissent peu à peu, si enfin elles se dissipent, c'est que... le mouvement qui reste dans le nerf... se ralentit, ROSS. *Conn. th.* et *pr.* || 3° Fig. Il se dit des pensées, de l'esprit qui ne se fixent pas. Celui-là se présente à nous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait, ROSS. le *Tellier*. Laissez vaguer votre imagination, ID. *Lett. abb.* 176, || 4° Se dit aussi avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe s. Et nos savons ke li malvaise espir li dei seront ensi cheit chaut [tombés], vaent en cest numen ciel ki est entre celui et la terre, ce est l'air, *Job*, p. 506, § 2. Je dy que chascun de ces deus a sa diverse opinion, pour ce qui il vaguent seulement en leurs esperemens, et n'unt cure de la juste raison, LANFRANC, f° 18. Met [mets] plusieurs oresnes [ornements] d'estranges sous la pierre du jarrel, dans la lunation du genou], afin

Digitized by Google

qu'elle ne puisse s'agglomérer ; elle part, in-D 406. || XVIe s. || Ville de Bains, estant séparavant vuyante, MONT. II, 197. L'esprit humain ne se sçauroit maintenir, vaguant en cet infini de pensees informes. ID. II, 246. Il ne faut pas à mon advis, que le sentiment exterieur vague et rage à soi-mesme, comme une chambiere dissolue et mal apprise, AMYOT, *De la cureur*. 20.

— ETYM. Peut-être, *vagari*, *vaguare*, *vagor*; rap. *vagus*; ital. *vagare*; du lat. *vagari*, dénominatif de *vagus*.

† 2. VAGUER (va-ghé), v. a. Brasser la bière.

— ETYM. Inland. esp. *aguer*. V. VAGUE, 1.

† VAGUESTE (va-ghè-st), s. f. Terme de beaux-arts. Ton léger d'une peinture, manière de peindre qui laisse beaucoup d'air dans un tableau, et qui donne aux formes quelque chose de vaporeux et d'indécis. En peinture [le Guerchin],... met dans ses dessins une vagueste qu'on ne trouve dans les dessins d'aucun autre maître, *Pr. rapl. du cab. de M. Crozat*, 1741; dans BURMANN, *Hist. des anal. franç.* t. I, p. 257.

— ETYM. Ital. *vaghezza*, de *vago*, vague et aussi charmant (voy. VAGUE).

† VAGUETTE (va-ghè-t), s. f. Morceau de feutre dont l'ardoiseur se garnit le devant des jambes.

† VAIGRAGE (vè-grâj), s. m. Terme de marine. L'ensemble des vaigres; l'action de les appliquer.

† VAIGRE (vè-gr), s. f. Terme de marine. Planche qui sert au revêtement intérieur des membres composant la carcasse du navire, comme le bordage sert à son revêtement extérieur.

— ETYM. Holl. *wreger*; danois, *vræger*; suéd. *vägare*.

† VAIGRER (vè-gré), v. a. Terme de marine. Pourvoir les vaigres; faire le vaigrage.

VAILLAMMENT (va-lla-man), *ll* mouillées, et non va-ya-mann, *adv.* D'une manière vaillante. Les Abydeniens n'avaient qu'un de ces deux partis à prendre, ou de se rendre à discrétion, ou de continuer à se défendre vaillamment, ROLLIN, *Hist.*, une, Œuv. t. VII, p. 203, dans POUGENS. Je sais par vos blessures et par vos mérites, leur dit Charles XII, que nous avons vaillamment combattu ensemble ; vous avez fait votre devoir jusqu'à présent, faites-le encore aujourd'hui, VOLT. *Charles XII*, 6.

— HIST. XIIe S. Et quant il soreut que le roi Canuit en sa gent leur estoient si pres, si abrevé à l'encontre vaillaniment, MARC DEL, p. 723, 1re c. Je voeil morer en armes aujourd'hui vaillamment. *Baud. de Seb.* VII, 324. || XVe S. Avecques le conte.... tendrá son nepveu, lequel pour certain se chevira, et s'i porta vaillamment, veu qu'il estoit jonne de age, PENON, 142. || XVIe S. Il soustiendroit le premier choc vaillamment, AMYOT, *Lycurg.* 37.

— ETYM. *Vaillant*, et le suffixe *ment*; prov. *valenzamen*; espagn. *valientemente*; ital. *valentemente*.

VAILLANCE (va-lla-s', *ll* mouillées, et non va-yan-s'), s. f. || 1° Ce que vaut une personne ou une chose (sens propre, aujourd'hui inusité). Et que de nacres à Memphis, En pleurant, devint la vaillance De son courage et de sa lance, Au funeraailles de leurs fils! MAIT. *Odes*, I, 3. Force gens fait du heut en France.... Un equipage exactement fait de tres-grande & vaillante valeur, LANT. *Fabl.* V, 21. || 2° Particulièrement. Qualité de qui se comporte avec courage à la guerre, dans une lutte. Je sais combien la vaillance est une vertu dangereuse; j'apprends partout que sous ses rides peu meriteur menoyer de votre personne que vous l'aies de toute autre chose, VOLT. *Lett.* 117. Laisse faire le temps, la vaillance a du tout, CORN. *Hor.* V, 8. Et que peut contre moi la debile vaillance? RO. *Medee*, V, 7. J'appellerai votre guerriere à une vaillance meurtriere Qui dans quatre sang trempe ses mains! J. B. ROUSS. *Odes*, II, 8.

— SYN. VAILLANCE, VALEUR. Ces deux mots ont pour racine valoir, et ne diffèrent que par la finale. Et sont tout à fait synonymes, sauf la légère nuance que se trouve entre la finale *eur* qui indique une qualité absolue, et la finale *ance* qui est particulière et indique l'action.

— HIST. XIIe S. Seigneur, dist charlemeine, bataille avez grant vaillance, *Rose*, p. 197. Mors, dont est-ce si tres grant vaillance (prix). *Court*, XVII. Car il treis li dut rendre par fine convenance Quanqu'il ot pris del sorn e des sorsil, à vaillance. *Th. le mort* 118. || XIVe S. Ainsi son Roiaume de Hierselle.... pour ses vaillances il en eut à la fin ce honneur, FROISS. II, II, 93. || XVIe S. Qui desirerent nuz armes se trouver, Pour leurs vertus et vaillances prouver, J. MAROT, V, 132. Leur vaillance fut vraiz subiect lors à propos, et fut sur tres subiuree, AMYOT, *Agés.* 27. Il n'est aulcune des vertus qui s'espande si aysément que la vaillance militaire, MONT. II, 68. La [presse] militaire a l'advantage.... aussi a-t-elle emporté chez nous, comme par precipuz, le titre honorable de vaillance, CHARRON, *Sagesse*, I, 61.

— ETYM. *Vaillant*; provenc. *valensa*, *valentia*; espagn. *valencia*; ital. *valenzia*.

1. VAILLANT, ANTE (va-llan, llan-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui a de la vaillance. Les Machabées étaient vaillants, et néanmoins il est écrit qu'ils combattaient par leurs prières plus que par leurs armes, BOSS. *Mar.-Thér.* Songez, seigneur, songez à ces monsons de gloire Qu'à vos vaillantes mains presente la memoire, *Poés.* I, 2. || Substantivement. Je sais ce témeraire, ou plutôt ce vaillant, CORN. *Cid*, IV, 8. Parassez, Navarrois, Maures et Castillans, Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants, IB. ib. 3. Un cheval vaillant, se dit d'un cheval plein de feu et de vigueur.

— HIST. XIIe S. Margaret est mult vaillant chevaliers. *Ch. de Rol.* CXV, XIIIe S. Et d'Alsace France, la courtée vaillant, *Rose*, p. 92.... Eve, sa mollier, [d'Adam], la vaillant, ib. p. 152. || XIVe S. Bernart, à vous vendi demandant, Un chacun là plus vaillant, Prouvesse que tant m'ofrendes' louer, Ou largesse qu'on aime tant, LE COMTE DE BRETAGNE, *Romancero*, p. 106. Une grant mere [pareute] li donne tel [à la surnommé], tel de que tu es vaillants [écheveau], *la Rose*, 2573. Se uns hons dost vilonnie à un vaillant homme, qui n'ait pune de prison, BEAUMAN. XLI, 1. || XVIe S. Homme hardy et vaillant de sa personne, AMYOT, *Agés.* 44. Rien ne vaut l'assaillant, s'il n'est fort et vaillant, CORNEILLE.

— ETYM. Part. présent de *valoir*, voy. *valoir*.

2. VAILLANT (va-llan, *ll* mouillées, et non va-yan), *s. m.* Le fonds de bien d'une personne, son capital. Gendre! Ce mot est presque un titre de prince, et tout ce qu'il a de vaillant, de faire donner le pain à Bordeaux, GUI PATIN, *Nouv. lett.* I, 1, p. 224, dans POUGENS. De sans a tous; dispose de tout mon pouvoir, car vous savez bien que c'est tout mon vaillant, LE PONT. *Jum.* Tout le vaillant d'un homme, BOISSELLIER, *Pet. de la Fr. Suppléa.* [Adverbialement.] Il a trente francs vaillant. Une la Dauphine avant une fille d'honneur jolie comme le jour; elle n'avoit rien vaillant, comme toutes les allemandes, SAINT-SIM. 187. Cet homme avait été dans les affaires, et on prétendait qu'il devait plus qu'il n'avait vaillant, MARIV. *Marianne*, 1re part. [N'avoir pas un sou vaillant, n'avoir ni bien ni argent, LITTRÉ.] Robinet, un vieillard qui n'eut jamais vaillant un liard, SCARR. *Virg.* III. || Fig. Et le tout en faveur de M. le chevalier Danin, qui de la vaillant ne sera content qu'on vous amuse, MARIV. *l'Heur. stratag.* I, 4. C'est une même grosse romaine, et qui n'a vaillant que de la planchette, BOISSY, *Fam.* I, 2.

— REM. Vaillant est un participe archaïque de valoir. Aussi au XVIIIe siècle on hésitait entre avoir vaillant et avoir valu ; on disait : qu'est-il dont valant? Paris disait vaillant. C'est Paris qui l'a emporté.

— HIST. XIIe S. N'en perdrent vaillant un denier de chose qu'il eussent, VILLEH. CLXXI. Et avant-hier, [il] n'avoit vaillant tant li vaut tant bien defaillant, *la Rose*, 6479. Et Jehans n'a pas assez vaillant por payer les dettes con li demande, SCHM. II, 24. || XVe S. Chacun que le roy fait lors son maistre, si avoit-il la pluspart de son vaillant et ses enfans sauve ledit duc.... COMM. III, 2. || XVIe S. N'ayant rien eu leur vaillant par ou se prolonger, ils cherchent à se presenter par une valeur estrangiere [les plaisanires], MONT. I, 427. Estant s'endroit d'un maulvais d'ou sortir son vaillant, ID. I, 242. Cresus mesme, qui debvoit au sçavoir tout son vaillant, IB. II, 228. Qui plus qu'il n'a vaillant despend, il fait la corde à quoy se pend, CORLIEU.

— ETYM. Part. présent du verbe *valoir*. L'ancienne langue a dit souvent *vaillisant*, et quelquefois *valisant*, et l'on a encore gardé du *valisance* : *la valisance d'un sou*.

† VAILLANTIE (va-llan-tie, *ll* mouillées), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des rubiacées. La vaillantie crossette, *vaillantia cruciata*, L. vulgairement crossette velue.

— ETYM. De Vaillant, botaniste *Vaillant*.

VAILLANTISE (va-llan-ti-z', *ll* mouillées, et non va-yan-ti-z'), *s. f.* Terme familier. Action de vaillance. Deux sont combien alors il me dit de vaillantises, parlant de ses beaux faits et de ses vaillantises, BRANTÔM. *Sat.* III. Que je vous m'en donnier, et me mettre en bon train De raconter mes vaillantises! MOL. *Amph.* III, 6. || S'emploie ironiquement : la plus scavoit.

— HIST. XIIe S. Je pourvoiray chascun selon sa vaillandie, *Guesl.* 14852. || XVe S. Et almoit mesmes Jean ledit comte pour ses vaillantises, FROISS. II, III, 9. || XVIe S. Et nous filles n'avons nos poietrines esprises Des yeux de nos amants, mais de leurs vaillantises, GARNIER, *Bradamante*, III, 6.

— ETYM. *Vaillant* 1.

VAIN, AINE (vin, vè-n'), *adj.* || 1° Proprement, vide, ce qui est le sens étymologique conservé seulement dans les locutions suivantes : vaine pâture, terres où il n'y a ni semences, ni fruits, et, par suite, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; terres et vagues, terres incultes qui ne rapportent rien. Il Temps vain, temps bas et couvert, accompagne d'une chaleur étouffante (locution vieillie). Il Terme de vénerie. Fuites vaines, ou, substantivement, les vaines, fuinées des bêtes fauves, qui sont légères et mal pressées. || 2° Fig. Qui est comme vide, qui a quelque apparence. Non, ce n'est pas une vaine ombre! je le tiens, je l'embrasse, mon cher Mentor, FÉN. *Tél.* IX. L'éloquence d'Ephicrate est pompeuse et vaine, celle de Timothée plus simple et plus persuasive, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. Chez les Grecs, lorsque l'éloquence devint osseuse, elle fut vaine et vuine, MARMONTEL, *Œuvres*, I, IV, p. 372, dans POUGENS. || 3° Qui est sans valeur. Être heuve [bien mis] n'est pas trop vain; car.... c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de chambre, un parfumeur; par son habit, le fil, le passement,.... PASC. *Pens.* V, 42, édit. HAVET. Tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu, BOS. *Duch. d'Orl.* Quittez ces vains plaisirs dont l'quiet vous fait mon, BOIL. Sat. IX. Ils le firent déjà vous rendre l'arbitre : ses rois, à vous seul, m'ont jure d'un vain titre, RAC. *Iphig.* IV, 8. Peut-être un songe vain m'a trop preoccupée, IB. *Athal.* II, 5. Il [l'esprit] ne peut vain et fecvole ce monde que vous quittez! GENLIS, *Mères* rec. I, III, p. 254, dans POUGENS. || Il se dit quelquefois, en parlant des personnes. Il [plaisanter] est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et un jeu de mail l'occupe, suffisent pour le divertir. PASC. *Pens.* IV, 1. Qui ne voit pas la vanité du monde, est bien vain lui-même, IB. ib. VI, 1, 30 bis. Il vaut mieux, ils les bousent illusion du paganisme] ceci reçu une récompense aussi vaine que leurs desirs, BOS. *la Val hère*. Terme de mariage, cheval vain, celui qui est fuitif par sa trop grande chaleur ou par sa jeunesse, et qui ne peut prendre aucuns remèdes. || 4° Qui est sans effet, les vains efforts. Daigneut les justes dieux rendre vain ce pressagé? CORN. *Androg.* III, 6. Si vaine inimitié n'est pas ce que je crains, RAC. *Phèdre*, I, 4. || 5° Sans talent, sans succès, inutile aux recherches, en parlant de la langue. Un flot de vains auteurs folement le ravale..... BOIL. *Ep.* VII. || 6° Qui n'a aucun fondement raisonnable, sérieux. Ils les mettent [les vers de certains poètes] au rang des plus vains ouvrages, BOSSUET, *Sat.* IV. Grâces aux dieux, Emma me frayeur était vaine; Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi, CORN. *Cinna*, III, 4. Le Seigneur connaît les pensées des hommes : et il sait qu'elles sont vaines, SACI, *Bible, Ps.* XCIII, 11. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impuissance vous vont être de rien, BOURD. *Sanc de Comm.* J'espérance la plus vaine Flatte un malheureux amant, QUIN. *Phaet.* V, 3. Combien nos pauvres sont injustes et vains! VOLT. *Tartuf.* IV, 6. || 7° Qui se prise au delà de son mérite. Te mesurer à moi, qui t'a rendu si vain, Toi qu'n'a jamais vu les armes à la main? CORN. *Cid*, II, 3. Cette même ambitieuse et vaine valeur beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries.... BOS. *la Vallière*. Un homme vain trouve son compte à dire du bien de lui-même, MONNET, *Poésies*, III, 8. Son bon naturel l'empêchait d'être vain, c'est-à-dire sot, CHAMFORT, *Caract.* || 8° Qui est sans valeur, sans mérite. Ces vains titres, CORN. *Cid*, III, 4. Les vains honneurs, ID. *Hor.* II, 3. Ces vains honneurs, ces grandeurs frivoles, BOS. *Duch. d'Orl.* Quittez ces vains plaisirs dont l'quiet vous fait mon, BOIL. Sat. IX. Ils le firent déjà vous rendre l'arbitre : ses rois, à vous seul, m'ont jure d'un vain titre, RAC. *Iphig.* IV, 8. Peut-être un songe vain m'a trop preoccupée, IB. *Athal.* II, 5. Il [l'esprit] ne peut vain et fecvole ce monde que vous quittez! GENLIS, *Mères* rec. I, III, p. 254, dans POUGENS. || Il se dit quelquefois, en parlant des personnes. Il [plaisanter] est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et un jeu de mail l'occupe, suffisent pour le divertir. PASC. *Pens.* IV, 1. Qui ne voit pas la vanité du monde, est bien vain lui-même, IB. ib. VI, 1, 30 bis. Il vaut mieux, ils les bousent illusion du paganisme] ceci reçu une récompense aussi vaine que leurs desirs, BOS. *la Val hère*. Terme de mariage, cheval vain, celui qui est fuitif par sa trop grande chaleur ou par sa jeunesse, et qui ne peut prendre aucuns remèdes. || 4° Qui est sans effet, les vains efforts. Daigneut les justes dieux rendre vain ce pressagé? CORN. *Androg.* III, 6. Si vaine inimitié n'est pas ce que je crains, RAC. *Phèdre*, I, 4. || 5° Sans talent, sans succès, inutile aux recherches, en parlant de la langue. Un flot de vains auteurs folement le ravale..... BOIL. *Ep.* VII. || 6° Qui n'a aucun fondement raisonnable, sérieux. Ils les mettent [les vers de certains poètes] au rang des plus vains ouvrages, BOSSUET, *Sat.* IV. Grâces aux dieux, Emma me frayeur était vaine; Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi, CORN. *Cinna*, III, 4. Le Seigneur connaît les pensées des hommes : et il sait qu'elles sont vaines, SACI, *Bible, Ps.* XCIII, 11. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impuissance vous vont être de rien, BOURD. *Sanc de Comm.* J'espérance la plus vaine Flatte un malheureux amant, QUIN. *Phaet.* V, 3. Combien nos pauvres sont injustes et vains! VOLT. *Tartuf.* IV, 6. || 7° Qui se prise au delà de son mérite. Te mesurer à moi, qui t'a rendu si vain, Toi qu'n'a jamais vu les armes à la main? CORN. *Cid*, II, 3. Cette même ambitieuse et vaine valeur beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries.... BOS. *la Vallière*. Un homme vain trouve son compte à dire du bien de lui-même, MONNET, *Poésies*, III, 8. Son bon naturel l'empêchait d'être vain, c'est-à-dire sot, CHAMFORT, *Caract.* || 8° Qui est sans valeur, sans mérite. Ces vains titres, CORN. *Cid*, III, 4. Les vains honneurs, ID. *Hor.* II, 3. Ces vains honneurs, ces grandeurs frivoles, BOS. *Duch. d'Orl.*

— REM. Vain, dans le sens de vide, ne se dit pas d'une chose qui est vide par nature, mais d'une chose qui est vide par accident. Ainsi on dit : un tonneau vide, et non un tonneau vain; mais on dit : un tonneau vain, si on l'a vidé pour le remplir d'une autre liqueur.

— ETYM. Lat. *vanus*; ital. *vano*; esp. *vano*; prov. *vas*, *vanc*.

VAINCRE (vin-kr'), *v. a.* || 1° Remporter la victoire sur un ennemi, sur un adversaire. Vaincre les Perses, les Carthaginois, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Espagnols, les Africains, les Asiatiques, les Grecs, les Romains, les Turcs, les Russes, les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Polonais, les Suédois, les Danois, les Hollandais, les Américains, les Mexicains, les Péruviens, les Chinois, les Japonais, les Indiens, les Arabes, les Egyptiens, les Nègres, les Hottentots, les Cafres, les Abyssins, les Persans, les Tartares

flatterie pour eux-mêmes, la médisance contre les autres, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 449. || Vaine gloire, orgueil, infatuation. || Substantivement. Faire le vain, se livrer à la vaine gloire. Il dure ces grands bonheurs, ou sans faire les vains, ou faire les folles de mon enfance ont été plus sérieuses que ces belles fleurs de rhétorique, BALL. liv. I, lett. 47. Heisel et croyez-vous que l'on se mette en peine De ce nombre d'amants dont vous faites la vaine? MOL. *Mr.* III, 5, || 8° En vain, *loc. adv.* inutilement. Les princes et les peuples gémissaient en vain; on vain Monsieur, en vain le roi même tenant Madame par la de la main, s'efforçaient vainement, elle leur échappait..., BOSS. *Duch. d'Orl.* Avant lui [Louis XIV], la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers, le *Mar.-Ther.* Les empereurs grecs avaient oublié que ce n'était pas en vain qu'ils portaient l'épée, MONTESQ. *Esp.* VI, 21. Dieu ne fait rien en vain; il a donné aux bêtes les mêmes organes de sentiments qu'à moi; donc, si les bêtes n'ont point de sentiment, Dieu a fait ces organes en vain, VOLT. *Mél. litt. au P. Tournemine.* || Prendre le nom de Dieu en vain, l'employer dans un serment sans nécessité.

— HIST. XIIe s. Tu hais les guardanz vaines et vain, *Liber psalm.* p. 34. Si suens cors [son propre coup] n'ait pas en vain, *Grégoire le Grand*, p. 62. Ne sont que trois matieres [de poême] à nuli bone entendable, De France, de Bretaigne et de Rome la grant; Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant; Cil de Rome sont sage et de sen [sens] aprenant, SAINTE, I, 1127 s. Et quant je me puis mousson, Et j'oi [j'eus] mon sens et ma raison, Je fui moult vains [faible]..., *la Rose*, 4711. Et vint [Blondel] droit au castelet où li rois estoit [retenu en prison, se logea en la herberge, et trouva la feme. *Chr. de Rains*, p. 83. Lesfreiz amis, teest secreé Vus pre, a hualme pas ne contre; Kar vus ne serrez ereie, Li veirs [sanctification] ne serrez pas serrez tenu, *Ed. le Confesseur*, v. 2501. En vaine gloire de ce monde, JOINV. 208. || XIVe s. *Leur* pierres charoent au vuit, BENEDICTE, 1re v., *Genèse*. La Perreuelle qui estoit leuz et vaine, tant pour ce qu'elle n'estoit mangié de tout le jour, comme pour ce qu'elle estoit malade, DU CANGE, *vanitas*. || XVe s. Je dy en pleurant tendrement: ce monde n'est pas chose vaine, ch. *Bloi. Mal.* 64. || XVIe s. D'aller ajoes, François ne furent vains [honteux-banis], E. MAROT, V, 27. Sont reparées par nouvelles pierres les terres non ensemencées et les prez non clos, les terres vacantes non labourées..., *Nour. comt. gen.* I, p. 1075.

— ETYM. Provenç. ran, ra; catal. va; espagn. et ital. vano; portug. vão; du lat. vanus; composez le goth. vans; anc. scand. vanr, défectueux.

VAINCRE (vin-kr'), je vainquis, tu vainquis, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent; je vainquais, nous vainquions; je vainquis; je vaincrai; je vaincrais; je vainque, que nous vainquions; vainc, vainquons, vainquez; que je vainquisse, que nous vainquissions; que je vainquisse; vainquant, vaincu, e. || 1° Remporter la victoire, un grand avantage sur les ennemis. S'il [César] les vainc [ses ennemis], s'il parvient où son désir aspire, CORN. *Pomp.* II, 4. Ceux que ni les orages n'avaient pu vaincre ni les ennemis épouvanter, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes, BOSS. *Reine d'Angl.* Malgré le mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre [Charles Ier], on n'a pu le forcer, tb. ib. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, tb. *Louis de Bourbon*. Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme : Jamais on ne vainc les Romains que dans Rome, ACAD. *Hôtel.* III, 4. Allemagne, contrée renommée les yeux de ce qu'on un pour semblable à celui-ci, je [serpon] vainquais Annibal et les Carthaginois, ETY. *Diat. des mots anc. Dict.* 35. [Peuples] qui ne vous ont vaincus que si vous les vainquez, et tout à gagner s'ils vous vainquent, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 127, dans Nicolas. Cétait le nom que les Gaulois nu roi Charles V, que les Anglais ne sont jamais si faibles ni si aises à vaincre que chez eux; c'est ce qu'on disait des Romains; c'est ce qu'éprouvent les Carthaginois, MONTESQ. *Esp.* IX, 7. || Absolument. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. *Cid*, II, 2. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais, tu ne sais pas user de la victoire, BOSS. *Reine d'Angl.* Il chasse l'ennemi, il vainc sur mer, il vainc sur terre, LA BRUY. XII. || Fig. Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages, MALH. II, 12. || 2° Avoir l'avantage sur ses concurrents. Vaincre à la course. Vaincre dans la dispute. Toute l'assemblée avoua que j'avais vaincu [dans une interprétation] le sage Leshien; et les vieillards décrépirent que j'avais rencontré le vrai sens de Minos, FÉN. *Tél.* V. Voici le souvenirsme olympique, tâe ans avant Jésus-Christ, Hérodote [dit] la reine a eu à combattre, et que ni sa prudence ni sa douceur ni sa fermeté n'ont pu vaincre, BOSS. *Reine d'Angl.* Un moment a vaincu mon audace imprudente, RAC. *Phèdre*, II, 2. Vous aimez; on ne peut vaincre sa destinée, ID. ib. IV, 6. || Absolument. On ne vainc qu'en combattant, BOTR. *Si Gen.* V, 1. Il ne conviendrait pas que ces messieurs vainquissent par une femme, MAINTENON, *lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 240, dans POUGENS. || Il faut vaincre ou mourir, CORN. Il vous faut vaincre ou mourir, CORN. *Tom. d'or, Prol.* sc. 1. Il faut vaincre ou périr, CORN. Il faut vaincre à la paix. Ce cœur se laisse vaincre aux vœux que j'ai formés, CORN. *Tom. d'or, Prol.* sc. 1. Sensible jusque dans la honte où vous me vers, il [Condé mourant] ne s'y laissa jamais vaincre, et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature, BOSS. *Condé*. || 3° Vaincre à cheval, le dompter. || 4° Se vaincre, v. réfl. Maîtriser ses passions, ses sentiments. Domitian : Qui se vainc une fois peut se vaincre toujours,... — Tite : Qui se vainc une fois sait bien ce qu'il en coûte, CORN. *Tite et Bérén.* II, 2. Faisons nous violence, et vainquons-nous d'abord; Tout deviendra facile après des grands efforts, MOL. *Tart.* I, 11. Il mettait la grandeur non à s'élever, mais à se vaincre, à ne faire rien de bas, FÉN. *Tél.* XII.

— REM. Les Romains disaient : on ne vaine pas les charmes : je n'insiste pas sur ce mot *vaine*, qui ne doit jamais entrer dans les vers, ni même dans la prose; on doit éviter tous les mots dont le son est désagréable. Il faut se servir du mot reste de l'ancienne barbarie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Ariane, IV, 4.* Le fait est que *vaine* est peu usité; mais Voltaire a tort de le condamner dans la prévention et par son idée d'une prétendue barbarie, qu'il déclare désagréable un son contre lequel il n'a aucune objection à faire, *vaincre, vaingt, vint.*

— HIST. Xe s. Voldrent la veintre li deo inuiz [les ennemis de Dieu], *Eulalie*. || XIe s. Li reis Marsilie est de guerre veincud, *Ch. de Rol.* XVI. Mais co ne est li quels veint, ne quels non, tb. CLXXIII. A icest colp est li esturs vencut, tb. CCLXXVIII. Quant Tierris ad vencue sa bataille, tb. CCLXXXIV. || XIIe s. Si vainquerons, que diras nous ale, *Rone*. p. 136. Pour voir [vrai] vous di que rois Charles vainera, tb. p. 128. Vainque pitiez, deuce dame, et Amors, *Conci*, VII. N'amours ne vaint raison, j'i dot faillir, tb. VII. Quant vert li reis Henris que veinere nel purra [Thomas de Canterbury], Ne que les clercs forlaiz desirdre ne lerra, Mult grement vers lui en ert s'enfandilla, *Th. le mart.* 28. || XIIIe s. Par l'aide de Deu, si avint que les vainquirent li Franc et descouflrent, *Villehard.* 58. Pour ce que Dieus les ainme et moult hen repeüe; Grant mestier [besoin] en avoie, toute estoue vaincue, *Berte*, III. Ainsine sont ars avant venues, Car ciaus dessous sont vaincues Par travail, par povreté dure, *la Rose*, 20236. Et par ce dit on : convenence loi vaint, exceptées les convenences qui sont fetes par malveses causes, BEAUM. XXIII, 2. || XIVe s. Conquiperences telles que plusieurs ne les pourroient vaincre, BERSUIRE, *Rich.* 218. Mal vaint qui se repent de sa victoire, *Ménagier*, I, 2. || XVe s. Vaincre par force est moins glorieux que par..., MONT. I, 24. Tel a vray vaincre a pour son roiille l'estoir, non pas le salut, III, 1, 241. Le françoys ne se vaine que par le françoys mesme, *Sat. Ménip.* p. 212. À la fin vaincu de la honte et du desbonneur que ce luy estoit, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 48. Cæsar ne faisoit pas grande chose, sins estoit Antonius qui vainquoit toujours, ID. *Anton.* 25.

— ETYM. Provenç. *vencre, venar*; espagn. *vencer*; ital. *vincere*; du lat. *vincere*, que les etymologistes rattachent à *vincire*, lier, vinculum, lien : vaincre, en serait enchaîner.

VAINCU, E (vin-ku, kuet), *part passé de* vaincre. || 1° Qui a succombé en guerre, en combat. Les peuples vaincus peuvent conserver quelque liberté, lorsque, par la force de leur situation, ils sont en état de faire de grandes traites après leur défaite, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 19. || Substantivement. Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les vaincus ne pensent pourtant nous persuader que la force ait manqué au courage de Charles Ier, BOSS. *Reine d'Angl.* Cherchez, imaginez partout les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève la victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, ID. *Duch. d'Orl.* On l'a vu [M. de Turenne] dans la fameuse bataille des Dunes arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une désertion honteuse mettait sur les rangs, FLÉCH. *Tur.* || On a joint quelquefois vaincu à un adjectif possessif. Jamais un généreux vainqueur N'dligea son vaincu d'une indigne moquerie, MAIRET, *Sophon.* III, 4. Sylla, ni Marius N'ont jamais épargné le sang de leurs vaincus, CORN. *Sertor.* I, 1. || Fig. Celui qui a cédé à l'ennemi. Plus mort pour un glorieux qu'il n'a pas vécu, Tant que ce lâche cœur s'est dit votre vaincu, BOTR. *Venceslas*, II, 3. Seulement atteint d'un sous qui me traverse En plus vaincu qu'un vainqueur que vainqueur de la Perse, tb. *Bélis.* II, 4. || 2° Dont on est venu à bout. C'est aux personnes seules de l'art qu'il est réservé d'apprécier les vraies beautés d'un ouvrage et le degré de difficulté vaincue, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 41. || 3° Qui n'a succombé. Quoi! déjà votre armée des obstacles vaincue..., RAC. *Bajaz.* IV, 6. Mérope va mourir; son courage est vaincu; Pour son fils seulement Mérope avait vécu, VOLT. *Mer.* III, 2. || 4° Qui s'est laissé toucher, convaincre. De ce même Paleg j'implorai le secours : Claude vous adopta vaincu par ses discours, RAC. *Brit.* IV, 2. Mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendit sa première tendresse, et lui a toujours témoigné, depuis, une grande, BOSS. *Confess.* III.

VAINEMENT (vè-ne-man), adv. D'une manière vaine, sans effet. Ceux qui croient que Dieu veut est vain; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend..., BOSS. *Reine d'Angl.* Si on entreprenait vainement ou vainement d'empêcher la ruine du temple [de Jérusalem], un autre empereur pourrait tenta encore plus vainement de le rétablir, ID. *Hist. univ.* II, 9. Il [Louis] prit vainement; il n'osa commander, et il sacrifia sa mère, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 8, dans POUGENS.

— SYN. VAINEMENT, EN VAIN. Ces mots sont les mêmes sous deux formes; la signification en est synonyme, et l'emploi à peu près le même.

— HIST. XIIe s. Veinement est trobiez chacuns ons, *Passion*, 1re 49. || XIVe s. ..... Paul-il espérer Qu'avec tant de tourments je puisse nasez durer Pour nintendre un retour vainement favorable? BERSUIRE, *diverses Amours*, XII, *Complainte*.

— ETYM. *Vaine*, et le suffixe *ment*. Provenc. *ranamen*; espagn. et ital. *vanamente*.

VAINQUEUR (vin-keur), s. m. || 1° Celui qui a vaincu. La fortune se plaît à faire de ces coups; Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, LA FONT. *Fabl.* VII, 13. Tu célébras, ou tu tomberas sous ce vainqueur [Louis XIV], Alger, reste des dépouilles de la chrétienté, BOSS. *Mar.-Thér.* Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que parce qu'ils doivent le vainqueur, ID. *Anne de Gonz.* Les Romains ne firent jamais la paix qu'en vainqueurs, MONTESQ. *Rom.* 4. Du temps de la république romaine, ce désir d'être honoré par des statues, des couronnes de laurier et des triomphes, rendit les Romains vainqueurs d'une grande partie du monde, VOLT. *Pol. et lég. Premiers adm. publ.* 28. || Le vainqueur de Pharsale, de Rocroy, d'Austerlitz, etc. celui qui a vaincu à Pharsale, à Rocroy, à Austerlitz, etc. || Absolument. Ce peu que mes vœux aux mânes laissé de vigueur Se consume sans fruit à chercher ce vainqueur [Rodrigue], CORN. *Cid*, III, 5.

Digitized by Google

§ 2° Celui qui a remporté un avantage sur ses concurrents, ses rivaux. Il sortit vainqueur de la discussion. Être vainqueur à la course, à la lutte. Les vainqueurs, se dit quelquefois des jeunes garçons qui ont remporté les prix dans les collèges. § 3° Celui qui a surmonté des difficultés, dompté des passions. Le sage est vainqueur de ses passions. Vainqueur de tous les obstacles. Il se dit aussi, en parlant du sexe féminin. La femme demeura vainqueur. § 4° Dans le langage de la galanterie, l'objet aimé. Garde-toi de nommer mon vainqueur, CORN. *Rodog.*, I, 7. Tous les discours [au théâtre] où une personne de son sexe parle de ses combats, où elle avoue sa défaite, et l'avoue à son vainqueur même, comme elle l'appelle, nos. *Comédie*, 4. § Il se dit aussi d'une femme. Auras-je pour vainqueur du chaste Aricie? RAC. *Phèdre*, I, 1. § 5° *Adj.* m. Qui remporte la victoire. Passe le ciel qu'Amphitryon vainqueur Avec plaisir soit reva de sa femme ! MOL. *Amph.* II, 2. Comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif, nos. *Reine d'Angl.* [Les Germains] peuplèrent vainqueurs de l'empire romain dans sa décadence, et qui eussent été exterminés, s'ils avaient eu à combattre les anciennes légions romaines disciplinées, VOLT. *Russie*, 1, 2. § Fig. Par un ouvrage enfin, des critiquer vainqueur, BOIL. *Épître* V. || 6° En poésie et en termes de galanterie, il se dit de ce qui captive le cœur. Vos yeux vainqueurs, Vos charmes vainqueurs. Objet vainqueur. || On dit aussi : un air vainqueur. Il s'était mis sur son air vainqueur pour achever cette conquête, MAINT. *Gram.* 4. || En un autre sens, un air vainqueur, des airs vainqueurs, un air de suffisance, de confiance extrême.

— HIST. S. Sa la victoire non est loc, E se il ne sont venqueor, BENOÎT, V. 37200. § XIII° S. Il vainqueres gaaigne, fors que..., BEAUM. LEI, 87. § XV° S. Il voit [voulait] le roi que la sanjèce du juif fust vainqueresse de la loi chrestien, CHRIST. DE PISAN, *Charles* I, 1, 23.

— ÉTYM. *Vainere*; prov. *vencaire, venaedor*; cat. *vencedor*; ital. *vincitore*, dans l'ancien français, *vainqueure* est le nominatif, *vainqueur*, le régime.

VAIR (vèr), s. m. || 1° Anciennement, fourrure de la peau d'une espèce d'écureuil, la même non, qui était colombine par-dessous et blanche par-dessus; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui petit gris. Le roi, deux fois par an, distribuait aux gentilshommes rouges fourrés d'hermine ou de menu vair aux anciennes livrées retenant auprès de sa personne, SAINT-POIX, *Ess. Paris, Œuv.* I, IV, p. 111, dans POUGENS. || 2° Terme de blason. Un des métaux composé ordinairement d'argent et d'azur en petites pièces égales disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. Portier de vair. || Vair contre vair, se dit quand le métal est opposé au métal et la couleur à la couleur, ce qui est contraire à la disposition ordinaire.

— REM. C'est parce qu'on n'a pas compris ce mot maintenant peu usité qu'on a imprimé dans plusieurs éditions du conte de Cendrillon : Soulier de verre (ce qui est absurde), au lieu de souliers de vair, c'est-à-dire souliers fourrés de vair.

— HIST. XI° S. Vairs [il] avelt, E il mult fier le visage, *Ch. de Rol.* XX. || XII° S. Le front poli et clair, les cils vers et rians, SAT. V. Il fu bien alloez d'une pelice vaire, *Ib.* XXIII. || XIII° S. Le commun des conteeurs de rube vere de Paris, *Li. des mei.* 416. Nous le trouvames gissant sus couverteures de menu ver, et nous trainesmes tout soulet [doucement] vers li et le trouvames mort, JOINV. 218. || XV° S. Et [Philippe d'Artevelle] se tourroit de menus vairs, FROISS. II, II, 160. Ils [les seigneurs] sont fourrez de vairs et de gris, et nous [les paysans] sommes vestus de pures draps, IB. II, 160.

— ÉTYM. Provenç. *vair*, cat. *vaire*; du lat. *varius*, varié; voy. VARIÉ.

§ **VAIRE**, ÉE (vère, ée), *adj.* Terme de blason. Se dit de *Vère* et des pièces chargées de vairs. || Qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs. Telle maison porte vaire d'or et de gueules.

§ **VAIREUSE** (vè-reû-z), s. f. Voy. VARIEUSE.

VAIRON (vè-ron), *adj.* || 1° Se dit des hommes et des chevaux dont l'iris est entouré d'un cercle blanc (rare. Ce cheval, cet homme a l'œil vairon. Le chef branlant, la tête chauve, Les yeux vairons, le regard fauve, BRAUCHER, *Archim. de Nero*, II, 13.) Par extension, œil vairon, animal vairon. || 2° Qui a les yeux de couleur différente.

— HIST. XIII° S. Ferrans lui rend vairon [cheval vairon] qu'il est perdus, et, encore, vairon, XIII° S. Œils vernus, qui est quand les yeus sont blanes et noirs, comme ont quelquefois les chevaus, dont est dit le cheval avoir l'oeil vernu, PARÉ, *Introd.* 31.

— ÉTYM. Vair; picard, *vorron*, se dit des yeux louches.

2. **VAIRON** (vè-ron), *s. m.* Petit poisson de rivière. || Nom que quelques pêcheurs donnent au goujon.

— HIST. XVI° S. Il faut perdre un veron pour pescher un stanum, H. EST. *De la precell.* p. 187.

— ÉTYM. *Vairon* 1, ainsi dit à cause des taches dont il est parsemé.

VAIS (vè) [ÈS], première personne du singulier, du présent de l'indicatif du verbe aller.

— ÉTYM. Lat. *vadere*, aller.

VAISSEAU (vè-sô), *s. m.* || 1° Vase quelconque destiné à contenir des liquides. Il vit paraître Rebecca... qui portait sur son épaule un vaisseau plein d'eau, BIBLE, *Rebecc.* XXIV, 15. Balthazar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe, BOSS. *Hist. II*, 4. || En vaisseau clos, se dit des opérations chimiques que l'on effectue en des vases hermétiquement fermés. Le dumant ne se décompose ni ne se volatilise en vaisseau clos; et il faut [pour] qu'il puisse opérer sa combustion, BERT. *Rem.* I, VII, p. 349. || Vaisseau à lucher, cavité pratiquée dans un tronc d'arbre, et dans laquelle on fait tomber la sève qui en sort, pic. || Fig. Nous portions, il est vrai, ce trésor dans des vaisseaux de boue, MASS. *Carême, Parole.* || Vaisseau d'élection, créature choisie pour sa pureté et sa sainteté. C'était [jamais] un vaisseau d'élection et un homme rempli de Dieu, BOURDAL. dans RICHELET. || Vaisseaux d'impuiété, les mauvais chrétiens. On dit plus souvent vase. || Terme de chimie. Vaisseaux de rencontre, vaisseaux circulatoires, tout appareil composé de deux matras. || Proverbe. Quand on a vu dans un grand vaisseau, dans un petit on peut se qu'on peut. || 2° Bâtiment de bois ou de fer, construit pour le transport par eau. Nous avons trois vaisseaux à la mer, CORN. *Cinna*, IV, 6. N'y ayant rien de plus important au bien de mon service en ma marine, que de conserver mes vaisseaux avec tant de soin et de précaution, qu'il ne puissent pas être pris par ceux des nations étrangères, c'est-à-dire depuis 25 jusqu'à 30 ans, *Lettre du roi*, 1669, dans JAL. Ayant estimé nécessaire de faire construire de mes vaisseaux de guerre, frégates légères, flutes et brûlots..., et de leur en donner d'autres plus convenables à la qualité de chacun desdits bâtiments, *Ordres du roi*, 1671, dans JAL. On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de la meilleure maison, PASC. *Pens.* V, 9, édit. HAVET. Ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient, IB. IX, 11, 9. La légèreté de tes vaisseaux [Alger] le donnait de la confiance, BOSS. *Hist.* II, 4. Quelques vaisseaux légers sont venus nous l'apprendre, BAC. *Mithr.* I, 4. Je m'occupais à considérer des vaisseaux agités par la tempête, qui, près du rivage de se briser contre les rochers, RÉN. *Tél.* II. Le feu roi, voulant perfectionner les constructions de ses vaisseaux, ordonna à ses gardes de la marine de rendre à la cour avec les constructeurs les plus habiles, pour convenir d'une méthode générale qui serait établie dans la suite, FONT. *Bérain*. On trouve dans Athénée des descriptions de vaisseaux dont la grandeur étonne et paraît incroyable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VI, 2e part. p. 518, dans POUGENS. Les vaisseaux anciens étaient à rames, les plus légers tenaient aujourd'hui celles des plus grands, MONTESQ. *Rom.* IV. C'est ainsi que l'on nomme [vaisseaux] les grands bâtiments et les navires qui vont en mer; il y a des vaisseaux de guerre et des vaisseaux marchands, P. CHARRAND, *la Banque rendue facile*, pace 2. Nous qui avons à remettre trois cents vaisseaux marchands quand il [Law] proposa son système, nous en avons aujourd'hui dix-huit cents; nous les lui devons, et nous sommes bien de la reconnaissance, VOLT. *Pol. et leg. Obs. sur Law. Mélon et Dutot.* Il n'en est pas de nos forces maritimes comme de ces troupes que les Romains apprirent si rapidement à construire et à gouverner; un seul vaisseau de guerre est un objet plus grand que les flottes qui décidèrent jadis d'Actium de l'empire du monde, IB. *Mél. litt. Panég. Louis* XV. Il y a 2200 ans que Neco [Néchao], roi d'Égypte, donna des vaisseaux à des Phéniciens qui partirent de la mer Rouge, côtoyèrent l'Afrique, doublèrent le cap de Bonne-Espérance..., SCRP. *Hist. nat. Preuv. Hister. Œuv.* I, I, p. 207. L'année 1734 vit paraître l'excellent Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux [par Jean Bernoulli], d'ALEMB. *Elog. Bernoulli*. On ne doit exposer aux mers du cap Horn et du nord de l'Amérique que des vaisseaux de quatre à cinq cents tonneaux, LAPÉROUSE, Voy. I, IV, p. 171, dans POUGENS. Convaincu que les vaisseaux de l'État doivent protéger le commerce et ne jamais le faire, IB. II, I, IV, p. 1, 14. Les hardis vaisseaux, flottants ecindelles, À qui les vents variables semblaient céder leurs ailes, DELILLE, *Trois Règn.* VI. La vie austère d'un vaisseau en fait comme un cloître militaire au milieu des flots, STAEL, *Corinne*, XI, 2. Les rochers du Bosphore ont vu dans les nuages Le vaisseau merveilleux, précurseur des naufrages, P. LEBRUN, Voy. de *Grèce*, V, 4. || Fig. Cloître le vaisseau, diriger une affaire. Tâchons à ce progrès que le reste réponde ; il, de peur de trouver dans le port un écueil, Condamnons la lenteur de la mort et de l'oil, MOL. *Fâ.* II, 2. || Un vaisseau de tant de canons, un vaisseau qui porte tant de canons. Les premiers vaisseau de cent canons des Vénitiens, qui en eurent avant tous les autres peuples, n'étaient que des galeres armées de six ou huit couleuvrines et de quatre-vingts ou quatre-vingt-quatorze pierriers, PORTAL, *Instit. Environ.* I, V, p. 241. || On sous-entend quelquefois canons. Vaisseau de quatre-vingts, de cent. || Vaisseau de 1er rang, celui qui porte 120 canons. Vaisseau de 2e rang, celui qui porte 90 canons. Vaisseau de 3e rang, celui qui a 80 canons. Vaisseau de 4e rang, celui qui a 60 canons. Vaisseau de 5e rang, celui qui a 40 canons. Trois vaisseaux de 80 canons et dix-neuf de 60 canons, JAL. Vaisseau-école, vaisseau sur lequel on instruit les jeunes gens qui doivent entrer dans la marine de l'État. || Vaisseau-hôpital, vaisseau disposé pour recevoir et traiter les malades. || Fièvre des vaisseaux, nom qu'on donnait autrefois au typhus qui se développait dans les vaisseaux. || Vaisseau de décharge, se disait autrefois d'un navire qui servait à porter les approvisionnements de son armement, dont la trop grande quantité encombrait les vaisseaux de guerre. || Vaisseau du roi, se disait des navires de toute grandeur, armés ou non, appartenant au roi, c'est-à-dire construits, armés, équipés et entretenus aux frais du trésor royal. || Vaisseau français, se disait des vaisseaux portant le pavillon de France. Quant à la demande que nous nous êtes adressée qu'il soit donné des ordres aux capitaines commandant les vaisseaux français de refuser tout asile aux esclaves qui, des ports d'Espagne, se sauveront dans leurs bords, *Chouseul à Magalon*, 1763, dans JAL. || Vaisseau de registre, dans l'ancienne Amérique espagnole, vaisseau auquel le roi d'Espagne accordait la permission d'aller trafiquer dans les ports de l'Amérique. || Vaisseau fantôme, voy. VOLTIGEUR. || 3° Fig. Il se dit de ce qui est regardé ou supposé au sonffle des vents comme un vaisseau l'est aux vents. Ainsi, dans un moment, le vaisseau de l'Église, Voguant avec effort sur une mer coquise, BERNIS, *Relig. trimph.* VIII. Rome était un vaisseau battu par deux ancres dans la tempête, MONTESQ. *Espr.* VIII, 13. Par les vents, par les flots de tous côtés battu, Le vaisseau de l'État lutte contre l'orage, VAUCANSON, *Etats de Blois*, 1, 8. Alors que de l'État le vaisseau séculaire, Fatigué trop longtemps du roulis populaire, A BARBIER, *Iambes, Quatre-vingt-treize* V. Considération naturelle qu'on nomme plus souvent le Navire. || 5° Vaisseau de guerre, allusion mythique. || Vaisseau acquatique, nautile. || Étendue d'une église, d'une galerie, d'une salle, etc., considérée par l'intérieur. L'église de Notre-Dame de Cambray est un très-beau vaisseau, PELLISSON, dans HUREAU. On n'a à Paris ni salle de comédie, ni salle d'opéra.... les bonnes pièces sont en France, et les beaux vaisseaux en Italie, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 12 août 1320. Je les prias de me conduire dans leur bibliothèque, qui est assez nombreuse et dans un très-beau vaisseau, DUCLOS, *Œuv.* I, VII, p. 178. || 7° Terme d'anatomie.

Digitized by Google

Les canaux dans lesquels circulent tous les fluides de l'économie animale. Les vaisseaux artériels. Les vaisseaux veineux. Les vaisseaux lymphatiques. Par le vaisseau qu'on nomme la veine artérieuse, DESC. *Pass.* 1, 7. Ces beaux vaisseaux occupaient toute la longueur du corps [du ver à soie]; il me fut aisé de les reconnaître pour les vaisseaux à soie; j'essayai de les enlever sans les rompre, et j'y réussis mieux que je ne l'avais espéré, BONNET, *Observ.* 94, *anacr.* ‖ Vaisseaux courts, branches de l'artère splénique qui se rendent au grand cul-de-sac de l'estomac qu'elles atteignent après un très-court trajet, et veines correspondantes se jetant dans la veine splénique, LAURENCET, *Anat.* Nous donnâmes quelquefois aux vaisseaux lymphatiques. ‖ 3° Terme de botanique. Organe élémentaire des végétaux, de forme tubulaire.

— SYN. VAISSEAU, NAVIRE, BÂTIMENT. Dans le langage technique, vaisseau est proprement un bâtiment de guerre, navire un bâtiment de commerce, et bâtiment un terme général qui comprend le vaisseau et le navire.

— HIST. XIIe S. Les veissaus [vases] de sa qisine si en sont porté en chantiere [captivité], *Richeh.* 1, 2. ‖ XIIIe S. Prendés bon vin, et le meités en un vaisel, ALEBRANT, f° 44. Nous ferons, dist li dus, vaissiaus pour passer queles nes, et pour nos chevals, VILLEH. XIV. Et si vessel sont au port prest, Et si voie soit je drecié, *Lai du Conseil.* Le messager en mer profonde Interrent dedens le vaissel, Qui outre les nenz issoit, *H. et Jeh.* 3256, ‖ XIVe S. Avec eulx [esteleules] sont continues deux vaisseaux qui sont plus larges par devers eulx et plus estroitz par devers vers la racine de la queue, LANFRANC, f° 36, *verso.* ‖ XVe S. Et fut embasmé et mis en un vaissel [cercueil] de plomb, MONSTR. III, 1, p. 84, dans LACURNE. Toutes les parties solides du corps, lequel est vessel composé de grosses et moteriolles substances, qui rend l'esperit empesché et comme lié des operations, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, 1, 9. ‖ XVIe S. En vaisseau non lavé ne peuten vin garder, COTGRAVE. Un meschant vaisseau jamais ne tombe de mains, ib.

— ETYM. Provenç. *vaissell*, *vaissel*, *vaisselh*, ancien français : *tai. vascello*; *du* bas-lat. *vascellum*, diminutif de vas, vase. *Vas* dans la basse latinité avait aussi le sens de navire.

† VAISSELÉE (vè-se-lée), *s. f.* La quantité de lame, d'étoffe que peut contenir un vaisseau à fouler.

† VAISSELIER (vè-se-lié), *s. m.* Meuble pour placer la vaisselle. Cette fermière possède un fort joli vaisselier où brillent plusieurs plats d'étain.

— ETYM. *Vaisselle*.

VAISSELLE (vè-sè-l'), *s. f.* ‖ 1° Terme collectif. Plats, assiettes, et tout ce qui sert à l'usage de la table. Vaisselle de porcelaine. Ce trouvant [dans la rue, pendant un incendie] M. et Mme de Guitaut qui[s] fus.... la petite de Vauvineux qu'on portait tout endormie chez Mme Scarron, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvait chez lui, SÉV. 20 FÉVR. 1671. Carnus et Fabrice, ces grands capitaines qui valaquoient Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre, BOSS. *Hist.* II, 6. Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or; les plus grands seigneurs suivirent leur vaisselle d'argent à la Monnaie, VOLT. *Louis XIV*, 31. Les Suisses connaissaient si peu le valeur d'un si riche butin [sur le duc de Bourgogne, après la bataille de Granson], qu'ils prirent la vaisselle d'argent pour de l'étain, et la vendirent au plus vil prix, RICOTIER, *Gr. c.* III, 9. Mme [A. Bonne] ne voulut jamais défendit de cervir sur les tables de la vaisselle d'or; il en borna l'usage aux temples et aux cérémonies sacrées, PASTORET, *Instit. Mem. enacr. et belles-lettr.* I, VII, p. 128. ‖ Vaisselle plate, celle qui est sans soudure, comme les plats et les assiettes; vaisselle montée, celle dont les parties sont soudées, telle que les flambeaux, salières, sucriers, etc. Marcs de vaisselle plate prisée à 28 livres le marc, soit, 23 667 livres; et 689 marcs de vaisselle montée, à 27 livres le marc, soit 18 681 livres, en tout 38 348 livres, *Lett. ete. de Colbert*, VII, 288. ‖ Aujourd'hui, particulièrement, vaisselle plate, plats et assiettes d'argent, à la différence de la vaisselle de porcelaine, de faïence, etc. ‖ Fig. Fondre la vaisselle de quelqu'un, le ruiner. Je laissai la première [femme] à Séville, occupée à fondre la vaisselle d'un petit marchand d'orfevre, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 7. ‖ Fig. On a remué sa vaisselle, se dit de quelqu'un chez qui on a fait une saisie. ‖ 2° Dans le moyen âge, vaisselle répond à l'idée qu'on se faisait encore, il y a soixante ans, du mot orgueilleux, c'est-à-dire une partie assez considérable de la terre, qui flottait la vanité en temps prospère, et, en toutes circonstances, grandes et petites, paiait aux difficultés pécuniaires, DE LABORDE, *Emaux*, p. 521. ‖ 3° Populairement. Vaisselle de poche, argent.

— HIST. XIIe S. Les escuyers de cuisine et leurs aides recouvreront [reprendront] la vaisselle, *Ménagier*, II, 6. Et vaisselle d'argent et d'estain bien ouvré, *Gaucl.* 18516. ‖ XVe S. Draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent, et toutes autres richesses dont ils avoient grand foisen...., FROISS. I, 1, 272. Au milieu d'icelle salle a esté fait un grant dreçoir pour parer et ordonner vaisselle, et pour servir es autres jours ont esté faiz autres deux dreçoirs à l'un des costez de ladite salle pour semblablement mettre vaisselle de pourcelaine, LALAING, *Emaux*, p. 532. ‖ XVIe S. Y eust deux longues tables couvertes d'onze à douze cens pieces de vesselle de fainse, plaines de confitures seches et dragées de toutes sortes, accommodees en chasteaux, pirannides, platformes et autres façons mesgnifiques; la plupart de laquelle vaisselle fut rompue et mise en pieces par les gens et laquais de la court, comme ils sont d'insolente nature, qui fut une grande perte, car toute la vaisselle estoit excellemment belle, *Hen. de Mesmes, Description de la solitation donnee au roi par le cardinal de Birague*, dans DE LABORDE, *Emaux*, p. 523. ‖ Ie roi Cetsi[pays libertinement la belle et riche vaisselle qu'on lui avoit presentee; mais, parce qu'elle estoit singulierement fragile, il la cassa incontinent luy mesme, pour eviter de bonne heure une si grande matiere de courroux contre ses serviteurs, MONT. IV, 162.

— ETYM. Picard, *varlet*. *Vaisselle* représente le pluriel féminin *vascella*, pris au féminin singulier, comme *merreille* de *mirabilia*, et plusieurs autres (voy. VAISSEAU). L'ancienne langue disait plus souvent *vaissellement*.

† VAISSELLERIE (vè-sè-le-rie), *s. f.* Réunion d'articles comprenant les seaux, les sebiles, les écuelles, les grandes cuves, les salières et égrugeoirs, et les moules à fromages.

— ETYM. *Vaisselle*.

VAL (val), *s. m.* ‖ 1° Espace de terre contenu entre deux collines, le même que vallée [le pluriel est vaux]. Par des transports de joie et de reconnaissance, Bénis ton lieu, mon âme, en ce val de malheurs, CORN. *Imit.* IV, 2. Ils arrivèrent-vous que je mourais de peur à pied en passant les vaux d'Olioules, SÉV. 423. Sur nos monts crains l'orage; Crains l'ombre dans le val, *Journ. français*, *Le Vache perdue*. Le val était désert, l'ombre épaisse.... V. HUGO, *Odes et Ballades*, *Les deux archers*. ‖ L'Académie ne donne pas que comme vers, comme vallée, t. I, p. 830. De bons écrivains, comme on voit, ont protesté aussi en s'en servant. ‖ 2° S'emploie dans la composition de certains noms de lieux. Le château du Val. Au pluriel, les Vaux-Cernay. ‖ 3° Par ironie et par vœu, par les montagnes et par les vaux on valsera, on dansera, en tout lieu, de tous côtés. Vous avez fait faire à ma fille le plus beau voyage du monde; elle en est ravie; mais vous l'avez bien menée par monts et par vaux, et bien exposée sur vos Alpes et aux flots de votre Méditerranée, SÉV. 114. Tel fut ce roi des bons chevaux.... Qui, trottant nuit et jour et par monts et par vaux, mourut du l'histoire, une fois en sa vie, SOUL. *Poés. div.* XXX. Les canaux qui traversent le pays par monts et par vaux, en suivant les mouvements de terrain à sa surface, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, *Ecluse*. ‖ [le chevalier] allait par monts et par vaux, cherchant périls et aventures, CHATEAUBR. *Génie*, IV, V, 4. ‖ 4° Les vals, pluriel nouveau et usage chez les ingénieurs. Les vals de la Loire. Sur les vals étroits des deversoirs dans les vals inférieurs, soit pour établir des reservoirs dans les vals supérieurs des fleuves, DE FONCADE LA SOQUETTE, *du Corps lygnitif, Mouit.* MAIT. 7 juillet, 1807, p. 891, 6e col.

— HIST. XIIe S. Hoki sunt li pui, et li val tenebrus, *Ch. de Rol.* LXIV. ‖ XIIIe S. Berse s'en va molli tost iez le pendant d'un val, *Berte*, XXI. Nouvelement [ils] l'en remenent contre val la grant rue, *ib.* CXXXVIII. Des armes aus paiens li vaus est replusans, *Ch. d'Ant.* I, 211. Quant viennent les autres rivieres à val, et plus y eheent [tombent] de petites rivieres et de petit ruisseaus, JOINV. 219. ‖ XVe S. S'il vous plaisoit..... je irois aventurer à val ce pays pour querre besies et vitailles.... FROISS. I, 1, 258. ‖ XVIe S. Montagnes lors vindrent à redresser, Pareillement les vaux à s'abaisser.... Or, ce faisant, tu fais par monts et vaux germer le foin pour juments et chevaux, MAROT, IV, 312. Tout le demourant de l'armee se tourna incontinent en fuite à val de rompte, ANTOY, *Timol.* 38. Ils se prindrent à courir à val de la montagne, ib. *Col.* 27. Jestey premier entré dans ce val naturable; Il me semble, o Seigneur, qu'il estoit raisonnable Que, le premier de tous, j'en desbeugeasse oussi, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes*, *Plainte*. Promettre monts et vaux, CORNEAUVE.

— ETYM. Berry, *vau*; prov. *val*, *vath*; cat. *vall*, espagn. *val*, *valle*; ital. *valle*; du lat. *vallis*.

VALABLE (va-la-ble), *adj.* Qui doit être reçu en justice. Caution valable. Quittance valable. Tout acte de l'état civil des Français en pays étranger sera valable, s'il a été reçu conformément aux lois françaises par les agents diplomatiques, ou par les commissaires des relations commerciales de la république, *Code civil*, art. 48. Le payement fait de bonne foi à celui qui est en possession de la créance est valable, encore que le possesseur en soit par la suite évincé, ib. art. 1240. ‖ Par extension. Excuse, raison valable, motif valable, qui n'est pas admissible. Je n'avais point de valable raison pour ne vous pas aller rendre ce que je vous dois, BALZ. liv. III, lett. 6. Autre vrai et point de valable défense, CORN. *Cid*, II, 1. ‖ Espèces valables, des meubles, des bijoux de quelque prix.

— HIST. XIIIe S. Que por sa partie ne demeure que la semonse [appel] ne soit valable, puisqu'il l'a commenciée, *Ass. de Jerus.* 137. ‖ XIVe S. Conseil de femme est non valable, OEDEMS, *Thèse de* MEURIER. ‖ XVe S. Temoignage valable, ANTOY, *Publie.* 14.

— ETYM. *Valoir*.

VALABLEMENT (va-la-ble-man), *adv.* D'une manière valable. Que les généraux d'armee.... qui auraient entre leurs mains les deniers qu'ils n'auraient point encore portés à l'ergaine, en seraient valablement déchargés en les remettant aux décemvirs, VERTOT, *Rev. rom.* XII, p. 178. Pour payer valablement, il faut être propriétaire de la chose donnée en payement, et capable de l'aliener, *Code civ.* art. 1238. ‖ Ce mineur n'a pas été valablement défendu, il ne l'a pas été comme il aurait dû l'être en sa qualité de mineur. ‖ Par extension. Ouvrage sérieux et digne d'être mis au nez [expliqué] pour quelque être ensuite valablement relaché, BOILEAU-DESPR. *Réflat. de Spinosa*, *Préf.*

— HIST. XVe S. Et afin que toutes les choses dessus dites.... soient interinées et accomplies fermement et vaillablement, les dessus dits.... ont mis leurs seaux, MONSTR. II, 8.

— ETYM. *Valable*, et le suffixe *ment*.

VALANT (va-lan), *part. présent* de valoir (voy. VALOIR).

† VALDISME (val-di-sm'), *s. m.* La religion des vaudois. Le valdisme et le calvinisme.

† VALDRAGE (val-dra-j'), *s. m.* Droit de vaudre. Terme de marine. En mauvais ordre, précipitamment.

† VALENCE (va-lan-s'), *s. f.* Nom à Paris d'une espèce d'orange qui vient de Valence en Espagne. Voilà de la valence.

† VALENCIENNES (va-lan-sié-n'), *s. f.* Sorte de dentelle originaire de la ville de Valenciennes. Des valenciennes de Courtrai, pour garnitures et volants de robes.

† VALENTINIANISME (va-lan-ti-ni-a-ni-sm'), *s. m.* Système de christianisme qui s'éloigne le plus du christianisme.

† VALENTINIENS (va-lan-ti-niin), *s. m. pl.* Ancienne secte de gnostiques, née au commencement du second siècle, et reconnaissant pour chef Valentin, qui n'admettait ni la génération éternelle du Verbe, ni son incarnation, ni la divinité de Jésus-Christ, ni la rédemption du genre humain, dans le sens propre, et qui professait la doctrine de l'émanation et la croyance aux eons.

† VALÉRAT (va-lé-ra), *s. m.* Terme de commerce. Produit obtenu par distillation du valérate de baryte.

† VALÉRATE (va-lé-ra-t') ou VALÉRIANATE (va-lé-ri-a-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide valérique avec les bases.

† VALÉRIANE (va-lé-ri-a-n'), *s. m. pl.* Ancienne classe de plantes ou l'on distingue : la valériane officinale, *valeriana officinalis*, *L.*; la grande valériane, *valeriana phu*, *L.*; la valériane dioïque, dite aussi valériane des marais; la valériane celtique, dont

Digitized by Google

la racine, mêlée à celle de la valérianelle couchée, porte dans les officines le nom de nard celtique; la valérine à feuilles d'asaret, appelée nard de montagne. || Valériane bleue, un des noms vulgaires de la polémoine bleue, dite encore valériane grecque. || 2° Valériane rouge, un des noms donnés au centranthe rouge, mais d'abord dans le genre valériane et appelé aussi behen rouge.

— HIST. XII° S. Le goust de la valeriane est agreable aux chats, la mangeans avec appetit, n. ms SERRES, 967.

— ETYM. Génev. *valeriane*; provenç. espagn. et ital. *valeriana*.

‖ **VALÉRIANACÉES** (va-lé-ri-a-na-sé) ou **VALÉRIANÉES** (va-lé-ri-a-né), *s. f. pl.* Familles de plantes dicotylédones dont la valériane est le type.

‖ **VALÉRIANELLE** (va-lé-ri-a-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des valérianées; on y distingue : la valérianelle locuste, *valerianella olitoria* de Mœnch, dite vulgairement mâche.

‖ **VALÉRIANIQUE** (va-lé-ri-a-ni-k') ou **VALÉRIQUE** (va-lé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Synonyme d'acide amylique.

‖ **VALÉSIENS** (va-lé-zi-in), *s. m. pl.* Ancienne secte d'hérétiques, dont parle saint Épiphane, et qui, outre certaines opinions grossières, pratiquaient la castration sur eux-mêmes.

1. VALET (va-lè; le *l* ne se fait pas; au pluriel, l's se lie : des va-lè-z adroits; valets rime avec traits, succès, pait, etc.; dans quelques provinces on dit va-lè; bien que feuillet, de même origine, puisque l'orthographe primitive est vaslet, cette prononciation n'est pas admise par le bon usage), *s. m.* || 1° Celui qui est en service auprès de quelque personne. Valet d'écurie. Valet d'étable. Valet de louage. Je le conjure, esprit muet, de me confesser si tu es valet, ni, si tu es valet, par qu'elle vertu admirable tu ne m'as pas dit jusqu'à cette heure du mal de ton maître, SCARR. *Rom. com.* I, 15. L'on va, l'on vient, les valets font cent sottises, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Voilà comment un valet pour nous montre du zèle! MOL. *Amph.* II, 1. Vous dirai-je encor plus? sert faiblesse ou raison, Je sais las de me voir le soir en ma maison, Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs maîtres, MOL. *Sat.* X. Valet souple au logis, fier huissier à l'église, ID. *Tart.* IV. Riches alours, tables, rembreux valets, Font aujourd'hui les trois quarts du mérite, DAMOUR. *Ballade*, I, 3, p. 47. || Manvais valet, valet fidèle, ou, si l'on veut, valet d'une marchande de chameaux, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr.* XI. Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fassent dignes d'être valets? BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* I, 2. Le comte : Les domestiques ici..... sont plus longs à s'habiller que les maîtres. — Figaro : C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider, ID. *Mar. de Figaro*, III, 4. || Fig. Oh! que, si je vivais sous les régions sinistres De ces noirs valets de leurs propres ministres, Et qui, jamais en main ne prenant le timon, Aux exploits de leur temps ne prêtent que leur nom, MOL. *Épître* VII. Le valet a tout faire, valet propre à tout genre de service. || Fig. Tessé, valet à tout faire de Chamillart, tant qu'il fut en faveur, ST-SIM. 1693, I. Il le suis votre valet, je veux valet; location vénitie. Ariste : Je suis votre valet — Spanarelle : Je ne suis point le vôtre, MOL. *Ec. des mar.* I, 3. || Fig. et ironiquement. Je suis votre valet, se dit à quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il désire, croire ce qu'il dit. Recevez-le : Hélt! laissez-les, mon frère, aller se divertir. — Spanarelle : Je suis votre valet, mon frère, MOL. *Ec. des mar.* I, 2. Je suis votre valet, seigneur capitaine; je n'en ferai rien, je vous jure, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* III, 10. || Philosophiquement. Votre valet, pour le suis votre valet. Votre valet, Bazile; il vaut mieux qu'elle [Rosine] pleure de m'avoir, que moi je meure de ne l'avoir pas, BEAUMARCH. *Barb. de Sev.* IV, 4. || Fig. Il fait le bon valet, il est flatteur et complaisant, pour se faire prêcher aux autres. Enfin Sergius obtint d'Honorius ce décret qui fut porté au concile en faisant, dites-vous, le bon valet auprès de ce pape, PASC. *Prov.* XVIII. Le premier président fit le bon valet avec sa souplesse et sa fourberie ordinaires, ST-SIM. 49, I. || Fig. Disposé à rendre service (vieux en ce sens). Bien qu'il n'eût fait entendre qu'il étoit mon valet à vendre et à dépendre, assurez, Sol. VII. || 2° Valet a pris un sens qui a quelque chose de défavorable; aussi ne dit-on guère que domestique ou serviteur, excepté dans les emplois suivants qui sont consacrés. Valet de ferme. Valet de charrue. || Valet de pied, homme de livrée qui suit à pied les souverains, les princes, les ambassadeurs dans les cérémonies. Les grands valets de pied. Les petits valets de pied. Que les valets de pied sont fort sujets aux crottes, REGNIER, *Sat.* X. Seul de tous les ambassadeurs qui étaient à Venise, il eût l'épée à ses pages, et la canne à ses valets de pied, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Fig. Que maudit soit le jour où j'eus la fantaisie D'être valet de pied de la philosophie! LEGRAND, *Démocr.* I, 1. || Valet de chambre, celui qui est attaché particulièrement au service de la personne du maître. Il [le duc du Maine] a M. Pagon avec lui, M. Le Ragois qui est un sage précepteur, et huit valets de chambre, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 42 juin 1677. Il avait un vieux valet de chambre nommé Ternes, bavard, voleur et menteur encore plus effrontément, DUMONT. *Gram.* 7. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre Laporte, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 AVR. 1770. || Il n'y a point de héros pour le valet de chambre, VOY. HÉROS. || Maître valet, celui qui, dans un terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres domestiques. || Valet de place, valet qui, dans les villes, se met temporairement au service des voyageurs, des étrangers. || Valet à louer, domestique qui n'a plus de maître. Valet à louer, homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. || Valet de comédie, valet adroit et propre à l'intrigue qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. Tenez l'emploi des valets, Jouez les valets. Reprise : Tous les emplois sont nuls, hors celui des valets. — Granville : Que tu tiens ? — Reprise : J'ose être valet, quelque emploi qu'il faut remplir, I, 5. || Terme de marine. Maître valet, distributeur des vivres à bord des vaisseaux. || Dans la métallurgie. Valet, ouvrier, ou machine, dont l'office est d'aider les autres. || 3° Dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison des souverains, des princes ou des grandes maisons. Valet de garde-robe. || Valets de chiens, gens dont l'on charge de nourrir les chiens, de les exercer, etc. Crispin : Ces sont ici regretter le temps où j'étais valet de chiens à la maison de campagne. — Labranche : Tu n'es pas dégoûté : valet de chiens! peste, la jolie condition! tu avais le privilège de manger à la table et de dîner avant eux, C. DELAV. *Cens. rapport.* III, 1. || Valet de limier, celui qui va détourner. || 4° Valet de bourreau, celui qui aide le bourreau dans son office. || 5° En un sens défavorable, et en ne tenant compte que des défauts attribués aux valets. Loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après les vrais maîtres, Et bien qu'un et mon fassions ses domestiques, il ne s'en suit point que nous fussions ses valets, ID. *Lett. à M. de l'huiss. Corneyr.* I, VI, p. 234, dans ROCHEMON. || Avec de valet, âme basse. || Se conduire en valet, faire le plat valet, le bas valet, avoir des habitudes, des complaisances serviles. || Homme servile, sans indépendance. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu, AUBR. *Mém.* I, 1, IV, p. 5, 433, dans ROCHEMON. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ST-SIM. 1846, 119. Le Français fait la révérence, et sert en vrai servir; il mourra s'il ne sert; vous êtes non le plus exact, mais le plus valet de tous les peuples, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 6° Terme de jeu de cartes. Les cartes sur lesquelles est peinte la figure, dans le jeu de valet de cœur. Valet de carreau. Valet de pique. Valet de trèfle. Ce nom [Richard] n'étant point fait du tout à la propre figure d'un valet de cœur, il a été nécessaire d'donne celui d'Hector, du valet de carreau, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. Eh! mon ami, c'est un maudit valet de cœur qui m'a enlevé ma belle jument, A. DUVAL, *Tyrant de quart*, sc. II. || Insolent comme un valet de trèfle, VOY. TRÈFLE. || Fig. et familièrement. Valet de cœur, homme qui ne mérite point de considération. On le reçut comme un valet de carreau. Et Marinette aussi d'un dédaigneux museau Lachant un baiser-mol, beau valet de carreau, MOL. *Dép. amour.* IV, 2. || Valet de carreau est devenu un terme d'injure, sans doute parce que, dans les anciennes jeux de cartes du commencement du XVII° siècle, ce valet porte le quolibet de valet de chasse, tandis que le valet de pique est dit valet de noblesse, le valet de cœur, valet de cour, et le valet de trèfle, valet de pied, *Dict. des ch.* 8e SCRIB. I, 8, p. 20. || Contrepoids qui, pendant derrière une porte, fait qu'elle se referme sans qu'on y touche. || Barre de fer qui sert d'appui au battant d'une porte || 8° Valet de miroir, morceau de bois attaché derrière un miroir de toilette pour le soutenir sur une table. || 9° Terme de serrurier. Petit morceau de fer mouvant monté dans un cramponnet sur la platine d'une targette, dont le bout entre dans une entaille faite au verrou lorsqu'il est fermé. || 10° Instrument de fer, qui sert à fixer le boisseau l'établi d'un menuisier. Pour il sein une planche et en met une pièce sous la valet pour la polir, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 11° Pièce de la cadrature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 12° Terme de manège. Espèce de polygon, d'aiguillon, ou de petit fer émoussé, placé au bout d'un bâton, employé pour exciter un cheval sauteur. || Terme de pêche. Morceau de bois sur lequel on roule les lignes de ses bouts; on l'emploie pour tenir un filet tendu. || 13° Valet de chasse, morceau de fer carré, dans les bras d'un fauteuil, qu'on en tire pour poser une table dessus. || 14° Valet à débotter, planche où l'on appuie le talon pour se débotter sans secours : on dit aujourd'hui très-rarement. || 15° Ancrement, valet d'ingénieur à feu, valet pyrobolique, cylindre de bois chargé de poudre et percé en plusieurs endroits, où l'on met des balles, des pétards. || 16° Valet de calfatan, espèce de crabier (Saint-Domingue). || Proverbes. N'est pas valet qui le sert, se dit quand, dans une maison, dans un repas où il n'y a pas de domestique, chacun se sert soi-même. || Tel maître, tel valet, les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || Les bons maîtres font les bons valets, on traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir. || Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande, se dit d'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit. Je vous conjure de ne vous point pénétrer de dépitaise, et, pour m'expliquer plus élégamment, de n'être pas comme le valet du diable, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 7 mars 1711.

— SYN. VALET, LAQUAIS. Le mot de valet a un sens général qui s'applique à tout domestique serviteur. Celui de laquais a un sens particulier qu'on ne convient qu'à une sorte de domestique: il indique plutôt un homme de suite qu'un homme de service, ACAD.

— HIST. XII° S. Et Liganers, una vaslez [jeune guerrier] surcuidés [outrecuidant], *Roncs.* p. 65. Je sui vaslez, *Fabliaux*, II, 5, p. 44. Les vaslez Guicelins de Sassoigne, quant ce vint à son tans, De un premiere fame et deus vaslez enfans, *Sax.* v. Rauquedi Seiol [Il] i mevie [a] ne se fera l'uis cuquier, Kar in es vadlez, e il [soliath] est un merveillas bers de sa baleschierie, *Rois*, p. 65. Tele vie mena li sainz bueus e suffri, Ns nul humme sur ciel nel mustra ne nel sot conoistre. Lors la Brun sun vaslet, si eum dire l'ei. Qui ses haires lava et de ce le servi, *Th. le mart.* 103. Le brief à l'apostolie [il] bailie [li] un vaslet à pié, *ib.* 134. || XIII° S. Enss furent li message envoié en Alemaigne au roi Philippe, avec le vallet [le jeune prince] de Constantinoble, VILLEH. 211. C'est bien droiz que chetis se claime Valez, quant il pert ce qu'il aime, *la Rose*, 8306. Valet cortois et debonnaire, Qui veut à ce metre sa cure, Gart que du tout ne s'arere En sa biauté, ne en sa force, *ib.* 8360. Valès [garçon] fu nés de la [reine] paiene, Et mescine [fille] et la crestiene, *Pl. et Bl.* 169. Après ce m'envoia par un vallet de sa chambre, JOINV. 281. Raoul, vallet à servir, DE LABORDE, *Emaux*, p. 833. || XIV° S. Pour ce dit on, je l'ay oy dire jeux, il n'y a point d'argent, point de vallet si n'a, *Guesci.* 15960. Quant valret prescha à table et cheval paist en gué, Il est temps qu'on l'en oste, que saiez assez, *Mengier*, II, 3. Le maistre Guillaume Brisetout, verrier, et, depuis que fu parti, à ses vallés, pour verrer une des formes de la croisée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 833. Se aucun apprenti [d'orfèvre] se rachepte de son maistre, il ne pourra tenir ne lever forge, se il n'a servi son maistre, ou autre, de rammenant de tout aus comme apprentis ou comme vallet servant, gaingnant argent. ID. ib. || XV° S. Valet à prince, per à baron, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I, p. 163. Il estoient les varlès et varlès de la paincture emmandiques. *Chron. normande*. ch. 49, VITEVILLE. Ne suis en volenté encore de me contenter de Charles [qui fut depuis Charles le téméraire], mais luy monstreray que je suis son pere, et que je le pourrai bien faire un petit vaslet, le CHASTELAIN, *Chronique*, IV, 47. Aux varlets de Johanne d'Eyck, Jean van Eyck peintre, pour don par monseigneur à eulx fait, quand mondit seigneur a esté en son hostel veoir certain ouvraige laict par ledit Johannes, DE LABORDE, *Émaux*,

Digitized by Google

p. 533. Je congneus le maistre au valet, VILLON, *Bail.* Jacquemart print le baston de sa fault, appellé le valet, DU CANGE, *valeti.* || XVIe s. Un bon valet dit à son maistre : après servir convient se taire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* I. II, p. 164. Par la richesse on satisfact le service d'un valet, la diligence d'un courrier.... MONT. I, 64. Pour mieux façonner un valet de chien, on le doit prendre le plus jeune que l'on peut, comme de dix à douze ans, CHARLES IX, *Chasse roy.* XIX. Valet anciennement s'adaptoit fort souvent à titre d'honneur près des roys : car non seulement on disoit valets de chambre ou garde robe, mais aussi valets trenchants et d'escurie; et maintenant le mot de valet se donne dans nos familles à tous ceux qui entre nos serviteurs sont de moindre condition, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 603, dans LACURNE. Vous vintes faire le bon valet à cette dame [la saluer], SULLY, *Mem.* t. III, p. 49. Cheval fait et valet à faire, COTGRAVE. De grand maistre hardi valet, ID. Nous soufrons peines telles, Soutenans des plus grands les injustes querelles, Valets de tyrannie, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 96.

— ETYM. *Berry* et Basse-Normandie. *vêlet*, domestique de ferme; bourguig. *vaulé*; wallon, *valet*, garçon qui n'est pas marié, *vêrlet*, domestique, génev. terme d'amitié qu'on donne aux petits garçons; *vieux, mon valet que je t'embrasse*; provenç. *vaslet, vaylet, vallet*; diminutif du bas lat. *vassus*, vassal (voy. ce mot). Dans quelques provinces, les bergères disent à leur chien: *viens, mon valet.*

2. VALET (va-lè), *s. m.* Terme du marine. Pagnon de vent, cordage, autrefois de bourre ou de boeuf, qui sert à bourrer un canon, c'est-à-dire à retenir la charge de poudre et le projectile; ce tampon est maintenant fait en varec.

— ETYM. *Littré*, *vadé*, pièce de bourre, valet de canon, d'après JAL, qui cite *vadeau*, lequel dans l'arc. français avait le sens de tampon, et qui a été, par assimilation, altéré en *valet*.

VALETAGE (va-le-ta-j'), *s. m.* || 1° Service de valet. La duchesse de Berry s'emporta fort contre ce devoir [présenter la chaise au roi quand il sortait de son mari] qu'elle appelait un valetage, ST-SIM. 290, 43. || Fig. Actes de servilité. Le fils de Sauvery, par ses valetages, s'était acquis le bas emploi de gens, ST-SIM. 71, 172. Ceux qui ont de l'esprit ont mille bons contes à faire sur les sottises et les valetages dont ils ont été témoins, CHAMFORT, *Maximes et pens.* III, 3 || 2° Mode d'application d'un domaine rural, par lequel le propriétaire exploite par lui-même à l'aide de valets.

— ETYM. *Valet*.

VALETAILLE (va-le-tâ-ll', *ll* mouillées, et non va-le-ta-ye), *s. f.* Terme collectif de dénigrement. Multitude de valets. Maudite soit la valetaille que ne saurait nous laisser en repos! MARIV, *Jeux de l'am. et du has.* II, 4. L'insolence de la valetaille, BOILEAU, *Ep.* I, VII, p. 74. Toute cette valetaille du Palais, qui n'estime que le désordre, la confusion et le bruit, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 430. Il faisait ses moustaches à mon aspect, en arrivant dans mes rangs qui provoquaient les rires de la valetaille, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 16. || Fig. C'est un instinct de nature, nous naissons valetaille, L. COUR. *Lett.* I, 198.

— HIST. XVIe s. Valetaille, COTGRAVE. [D'aubigné] ramassa quinze harquebusiers desbendez, huict cavaliers et force valetaille, de quoy..... il fit la plus longue fiesle qu'il peut, D'AUB. *Hem.* 1057.

— ETYM. *Valet*, et la finale péjorative *aille*.

VALET-À-PATIN (va-lè-a-pa-tin), *s. m.* Terme de chirurgie. Espèce de pince composée de deux branches unies dans le milieu par une charnière, et que l'on peut écarter ou rapprocher au moyen d'un anneau coulant, ainsi nommée du médecin Gui Patin, qui l'inventa.

VALETER (va-le-té), *v. t.* Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je valette, je valetterai, et non je valte, je valterai comme prononcent quelques-uns), *v. n.* || 1° Terme familier. Etre après de quelqu'un, et par intérêt, d'une assiduité basse et servile. A valeter, à ramper, à faire des bassesses, LESAGE, *Gilbl. d'Alf.* II, 9. || 2° Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine et demandent de la patience. Il m'a fallu valeter trois ans pour obtenir un emploi. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Se rendre mal-plaisant et ennuyeux, à fin de ne semblier point servir ne valeter en amitié, ARTOT, *Comment. diec. le fait.* 44. Il n'estoit pas raisonnable de le plus faire valeter, car il avoit assez obey pour commander en son rang, CARL. V, 30, Varleter, COTGRAVE.

— ETYM. *Valet*. Norm. *valeter*, s'agiter, faire beaucoup de pas et démarches.

VALÉTUDINAIRE (va-lé-tu-di-nè-r'), *adj.* Qui est souvent malade. Personnes studieuses.... mornes et valétudinaires, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 60. Je me donnerai l'honneur de vous dire comme j'ai mis mon prisonnier [le masque de fer], qui est toujours valétudinaire à son ordinaire, dans l'une des deux nouvelles prisons, *Saint-Marc, à Lourois*, 8 janv. 1688, dans TOPIN, *le Correspondant*, 25 juin 1870, p. 982. On lui dit [à un antiquaire] que le roy, jouï d'une santé parfaite ; et il se souvient que Thevenau, un roi d'Egypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmotistis, LA BRUY. XI. Il était [séquoje] âgé d'environ quarante ans, sage, prudent et valétudinaire, DIDER. *Cl. et Ner.* I, 22. || Substantivement. Les convalescents et les valétudinaires.

— SYN. VALÉTUDINAIRE, MALADIF. Une personne valétudinaire est une personne dont la santé est ou chancelante, ou délicate, ou souvent altérée par différentes maladies qui lui arrivent par intervalles; elle est d'une santé chancelante. Une personne maladive est sujette à être souvent malade, non par la délicatesse, mais par la constitution, mais par quelque affection particulière, par un principe morbifique dont elle est affectée.

— ETYM. LAT. *valetudinarius*, malade, de *valetudo*, santé, qui vient de *valere*, être fort (voy. VALOIR). *Valetudo*, qui signifie santé, prit le sens de mauvaise santé, chez *Columelle* surtout.

† **VALETUDINARIUM** (va-lé-tu-di-na-ri-om'), *s. m.* Nom donné, chez les Romains, à des locaux destinés, dans les maisons de campagne, à recevoir et à traiter les esclaves malades, et, dans les camps, à des locaux destinés au traitement des soldats malades.

— ETYM. LAT. *valetudinarius*.

VALEUR (va-leur), *s. f.* || 1° Force, courage à la guerre, dans le combat (le sens propre du verbe latin *valere* était être fort). Le jeune homme, il est vrai, mais aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années, CORN. *Cid*, II, 2. La perfide valeur n'est de faire connaître que celui qui serait capable de faire ouvrir tout le monde, LAMOTHE LE V. *Mar.* 210. La poltrone valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement, BOSSUET, *Hist.* II, 3. Le duc d'York continuait à faire des actions de valeur, SÉV. 10 mars 1689. Deux lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité du roi, sous *Louis de Bourbon*, l'un [Turenne], des qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de ce que l'on doit attendre quelque chose d'extraordinaire, IB. 18. La valeur n'est qu'une force aveugle et impétueuse qui se trouble et se précipite, VOLT. *Mél.* Ce n'est que connaître la poltrone et par la prudence, FRAG. Tu *reconn*. La valeur emporte n'a rien de sur, IDIS. *Tél.* XII. La valeur est susceptible de toutes les fureurs; elle est aveugle, insensible, stupide ou éclairée, furieuse ou tranquille, selon l'âme qui la possède. J. J. ROUSS. *Diet. reçus des hérés.* Un bonheur, c'est que la Providence soit montre en plus d'une occasion la vérité de ce que Cicéron dit dans ses Offices, qu'il y a une valeur domestique et civile, et une autre de grande importance que la valeur militaire, ROLLIN, *Traité des Et.* v. 1re part. § 7. || 2° Fig. Par extension de l'idée de force, ce que vaut une chose. Le vainqueur Chrudisch'h, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Poudicherry, VOLT. *Louis XV*, 34. Comment se faitell que vous soyez si fidèle et si généreux, après n'avoir pas eu honte de me vendre des colifichets quatre fois au-dessus de leur valeur ? IB. *Babouc*. La valeur des choses est fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient encore au même, sur l'usage que nous en pouvons faire, CONDIL. *Comm. gour.* II, 4. || Valeur nominale, valeur intrinsèque donnée aux pièces de monnaie par la loi, par opposition à valeur réelle ou intrinsèque, qui est la valeur du métal dont la pièce est formée. || Terme d'économie politique. Qualité relative des objets, en vertu de laquelle on obtient, en échange de l'un, une plus ou moins grande quantité de l'autre. La valeur doit être définie le rapport qui s'établit par l'échange entre deux ou divers produits ou services, LEVASSEUR, *Journ. d'Econom.* p. 47. || Être en valeur, se vendre facilement et avantageusement. Les vins sont en valeur cette année. || Cette ferme, cette terre est en valeur, elle est bien cultivée et en état de rapporter ce qu'elle doit produire. || Mettre, remettre une terre, une ferme, etc. en valeur, y faire les dépenses et les travaux nécessaires pour qu'elle donne un bon produit. Mettre en valeur toute la terre d'un royaume, ce qui est bien plus utile que d'en étendre les limites, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 423, dans POUGENS. On voit que, si l'art de mettre en valeur les terres avait fait les mêmes progrès que l'art de mettre l'argent en valeur, nos laboureurs ne seraient pas aussi misérables qu'ils le sont, CONDIL. *Comm. gour.* I, 17. || Fig. Leibnitz aimait à faire revivre les opinions des anciens et à les mettre en valeur, BONNET, *Palingé. phil.* VI, 6. || 3° Terme de banque et de commerce. Se dit des lettres de change, billets à ordre, actions, obligations, etc. Déposer des valeurs. Créer des valeurs. Mettre des valeurs en circulation. Soixante mille écus, que votre oncle vous laisse, Vous ont été comptés en argent ou valeur, REGNARD, *les Ménechm.* V, 5. Les mots de valeur, qu'on emploie le plus ordinairement dans les lettres et billets de change, sont : 1° valeur reçue comptant; 2° valeur en compte; 3° valeur en marchandises; 4° valeur en moi-même; 5° rarement valeur entendue, n. m. USUEL. Il *Bisque receue facile*, p. 2. || Valeur reçue, locution dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change pour marquer qu'on a reçu soi-même autant que la somme qui y est spécifiée. Vous payerez à M..... dix mille francs, valeur reçue. || Valeur en compte, locution dont on se sert dans les lettres de change pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite. || Valeurs réelles, celles qui reposent sur des biens existants effectivement. || Valeurs fictives, celles qui ne reposent que sur des produits éventuels. || 4° La valeur papier, en termes de finance et de spéculation des postes, le papier imprimé représentant une valeur entre les mains du porteur; tels sont les billets de banque, actions et obligations au porteur, coupons d'intérêts ou de dividendes. || est permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et valeurs-papiers de toute nature, *Instruction imprimée à la suite de l'Almanach des postes*. || 5° Terme de mathématique. Toute quantité exprimée en chiffres ou même algébriquement, et provenant de la résolution d'une ou plusieurs équations. Terme de turf. Intérêt pécuniaire attaché à une course || 7° Terme de musique. Durée relative d'une note indiquée par sa figure. Autrefois la valeur des notes n'était pas réglée sur la notion de la mesure, c'est-à-dire sur une division mathématique du temps; elle se rapportait à la quantité des syllabes, à la prosodie ou rhythme poétique; et, selon que le rythme qui en résultait était ternaire ou binaire, les valeurs étaient également ternaires ou binaires, parfaites dans le premier cas, imparfaites dans le second cas, J. D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, valeur.* || Outre leur valeur rhythmique, les notes de la musique moderne eurent encore une valeur tonale, résultant de leur intonation relative. Les élèves exécutent, sans s'en apercevoir, les notes diésées ou bémolisées, comme elles étaient naturelles, parce qu'ils ne sentent pas la valeur tonale de chaque note, FERDONN, *Théorie de la tonalité*, p. 28. || Les silences ont aussi leur valeur, et chaque figure de note a un silence qui lui correspond. || 8° Valeur intellectuelle, morale, prix qu'on attache à une chose intellectuelle, morale, LISEZ-MOI.... Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes Du conseiller Matheu; l'ouvrage est de valeur Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, SOL. *Spam.* I, Ce sacrifice [la messe] d'une valeur infinie, où toutela croix de Jésus est renfermée, ROSS. *Mar.-Thér.* Conclurons qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et la vraie norme d'un ouvrage, SOL. *Longin, Subl. Refl.* VI. En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur, CHAMFORT, *Max. et pens.* VI. || Attacher de la valeur à quelque chose, en faire grand cas. || Pièces de nulle valeur, papiers de nulle valeur, pièces, papiers qui ne servent à rien. || 9° Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Les hommes qui ont quelque valeur. || Bouhours, *Nouv. Rem.*, blâme cette locution, qui, usitée dès le XVIIe siècle, s'est conservée dans l'usage. || 10° Juste signification des termes suivant l'usage reçu. L'éducation et le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la va-

Digitized by Google

.eur des mets, leurs différentes destinations, les divers usages de leurs terminaisons.... DUMARS. Œuv. t. III, p. 346. Personne ne connut comme Tibère la valeur des expressions, clair lorsqu'il n'était pas obscurci devenir, DIDER. Cl. et Nér. t. 37. || Fig. Donner de la valeur à ce qu'on dit, le relever par sa prononciation et son débit. || 14° Terme de peinture. Effet d'un ton de couleur relativement aux tons avoisinants. || faut étendre certains tons pour donner de la valeur à d'autres. Donner plus de valeur à un muscle, lui donner plus de relief. || Valeur se dit aussi en sculpture par rapport aux formes. || 15° Pamiliérement. La valeur de..., estimation approximative d'une chose quelconque. Nous avons fait la valeur de deux lieues. Il n'a pas bu la valeur d'un verre de vin. || 13° Non-valeur, voy. NON-VALEUR. || 14° Contre-valeur, voy. CONTRE-VALEUR.

— HIST. XIe s. Sa grant valor, kl parreit acunter? Ch. de Rol. XXIII. Itel valor deit aver chevalier, ib. CLXXII. [II] Vint à Burdiees la cited de valur, ib. CCLXIX. || XIIe s. Mais à dame de valor Doit on penser nuit et jor, Couci, 1. [Mon cœur] Si de toute sa valeur fut (ce qu'il vaut) vuit mercie, ib. II. Dame, valeur, beauté et cortoisie [il y] A tant en vous qu'on n'i sait qu'y mendier, ib. XXI. Salemons se dress.., en cui manoit valours, en cui sapiences, en cui manoit nature, de l'esterlin..... Quepi, f° 23. Et convient que li trouveres (le trouveur) l'en respande [de la trouvaille], et que li fruis le tiegne (que ce le [la] valeur s'il ne pot le corre raviir, BEAUM. XXV, 22. Il estoit heme de grant nom et de grant valeur, JOINV. 248. || XIIIe s. Porte fut la bataille, et fu la victoire au plus grigneur [plus grande]: Heuriot noble gent et de noble valeur, Guiscl. 16200. || XVe s. Il [Louis XI] congnoissoit toutes gens d'auctorité et de valeur qui estoient en Angleterre, en Espaigne..... COMM. I, 49. || XVIe s. J'ay toute ma vie beaucoup estimé de veus, mes amis; mais, leur disoit elle, vos valeurs me tiennent aujourd'hui tant obligée à vous aimer.... BRANTÔME, Guerre d'Ecosse, II, 2. .... Que nuls vivant sus peine de la hart N'aye à piller valeur d'un liard, J. MAROT, V, 141. Le jugement de la valeur et foiblesse d'une place se prend par..... MONT. I, 53. La vaillance ne consiste pas en la valeur de nostre cheval ny de nos armes, mais en la nostre, ib. I, 243. Qui a de la valeur, si le face paroistre en ses EFFAITS, en ses propos.... ib. III, 233. Ayant perdu cinq chevaux au service et en la guerre, la valeur luy en fut rendue en argent des soffres de la ebese publique, AMYOT, Cat. 4. Il les prescha et exhorta de faire leur devoir en cette bataille, comme estils qui avoient à faire preuve de leur valeur au milieu de la Grece, ib. Flamin. 14. — ETYM. Provenç. et espagn. valor; ital. valore; du lat. valorem (CORNUTUS, Addenda), de valere, être fort, valoir (voy. VALOIR).

VALEUREUSEMENT (va-leu-reû-ze-man), *adv.* Avec valeur.

— HIST. XVe s. Le comte valeureusement fit battre les tours et la muraille en son plus foible, G. CHASTELAIN, dans le Dict. de Godefroy. || XVIe s. Quand le chef d'une armée a valeureusement desfait ses ennemis estendus sur la plaine, DESPORTES, Amours d'Hippolyte, XX.

— ETYM. Valeureux, et le suffixe ment.

VALEUREUX, EUSE (va-leu-reû, reû-z'), *adj.* Qui a beaucoup de valeur, de courage, à la guerre, aux combats. Les hommes valeureux le sont du premier coup, CORN. Cid, II, 3. Elle [Henriette d'Angleterre] est destinée au sage et valeureux Philippe, et dont des princes de la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux, BOSS. Reine d'Anglet. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants [à Herse]; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise..... ID. Louis de Bourbon. || Se dit aussi des choses. — REM. Il semble qu'à la fin du XVIe siècle on ait devenait moins usité; la Bruyère, XIe, dit: Valeur devrait aussi nous conserver valeureux.

— HIST. XVIe s. Ne d'employer sa devise valureuse. A par escript ta louenge coucher, MAROT, II, 32. Qu'ils n'ont pas encores perdu la memoire des valeureux actes et grandes devises qu'il a faicts, CARLOIX, IX, 6. Et ainsi par degrez jusques à la derniere estime, qui est le terroir moins valeureux ou debert, ib. IX, XXXIII, 12. Ce conte de brieue que nous avons veu depuis si valeureux et si brave, MONT. I, 185. Ce n'a jamais esté [le cordon de l'ordre] le payement d'un valeureux soldat, mais d'un capitaine fameux, ib. II, 85.

— ETYM. Valeur. Bourguig. vauleros, provenç. valoros; espagn. valeroso; ital. valoroso.

† **VALHALLA**, voy. WALHALLA.

VALIDATION (va-li-da-sion), *s. f.* Action de valider. La validation d'un compte. La validation d'un mariage. La validation d'une élection.

— HIST. XVIe s. ..... descharges et validations des deniers levez en diverses manieres, D'AUB. Hist. III, 335.

— ETYM. Valider.

VALIDE (va-li-d'), *adj.* || 1° Sain, vigoureux (ce qui est le sens propre). Un homme valide. || Substantivement. Dans cet hospice, il y a tant de malades et tant de valides. Fig. Qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. Leurs mariages [des protestants autorisés à se marier devant un officier de justice] n'avaient pas la dignité d'un sacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides, VOLT. Lett. Richelieu, 46 sept. 1772. || 2° S. m. Au Havre on appelle ainsi la jetée du commerce, quand elle est de qualité inférieure.

— HIST. XVIe s. Avec si amples et valides certifficats de confederation, CARLOIX, VIII, 31. Pourquoy y a-t-il tant de larrons, tant de pallards et tant de gueux et mendants valides en cette chrestienté? Contes d'Eutrapel, dans le Dict. de NODIER.

— ETYM. Lat. validus, fort, robuste, de même racine que valere, valoir.

1. VALIDÉ, ÉE (va-li-dé, dée), part. passé de valider. Un compte validé.

2. VALIDÉ (va-li-dé), *s. f.* Titre que les Turcs donnent à la mère du sultan régnant. La sultane validé (avec un grand V).

— ETYM. Arabe. validé, celle qui enfante, mère.

VALIDEMENT (va-li-de-man), *adv.* || 1° En personne valide. Le principe de cette loi [la mise à la retraite], c'est le bon public, l'intérêt de l'Etat, qui veut être servi validement, et qui aime mieux la charge d'une pension de retraite que la mauvaise qualité des services, BURNOUF-NEVEU, le Progrès politique en France, p. 99. || 2° D'une manière valide, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet. Les nations d'Afrique disaient qu'il fallait être saint pour administrer validement les sacrements, ROSS. Var. XI, 421.

— ETYM. Valide, et le suffixe ment.

VALIDER (va-li-dé), *v. a.* Rendre valide. Valider un contrat.

— HIST. XVIe s. Il promeit aux riches de faire valider et confermer par le Pape leurs offices, Sol. 31. Validant les quittances qu'il en avoit baillées..... CARL. I, 32. Disant que ce qu'il avoit opposé n'estoit que pour valider et soustenir sa proposition, ID. IV, 9.

— ETYM. Lat. validare, fortifier, de validus, valide.

VALIDITÉ (va-li-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est valide. La validité d'un acte. La validité des preuves. Cette doctrine ni injurieuse aux sacrements, qui en font dépendre la validité de la sainteté de leurs ministres, ROSS. Var. XI, 413. La félicité générale ne peut avoir de base solide, sans la validité des engagements qui en sont la source, RAYNAL, Hist. philos. XIII, 54.

— HIST. XVIe s. Quand un François demande au pape un benefice assis en France..... le pape lui en accorde la bulle expediee [en] du jour que la requisition et supplication lui en est faite, sauf à disputer par apres de la validité ou invalidité par devant les juges de la loy, P. PITHOU, 47.

— ETYM. Lat. validitatem, de validus, valide.

VALISE (va-li-z'), *s. f.* Espèce de long sac de cuir, dont le fond est mis des bardes. Quand on visita ma valise à Calais, HAMLT. Gram. 11. Je convertis même mon havresac en valise, et je commençai à faire un peu plus l'homme d'importance, LESAGE, Gil Bl. V, 1. || Valise diplomatique, paquet qui emporte les dépêches d'un ambassadeur.

— Fig. et familièrement, mettre quelque chose dans sa valise, faire quelque chose par précaution. Je vais me pourvoir à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avais même quelque dessein de mettre une sangsue dans ma valise, SÉV. 17 AVT. 1680.

— HIST. XVIe s. Le reste de son bagage estoit une petite vaisse verte, D'AUB. Faen. III, 23. Il leur avoit laissé peu hardes soldats portants valises et mallettes, comme valets de leur train, CARLOIX, IX, 37.

— ETYM. Bourguig. valise; espagn. balisa; ital. valigia; bas-lat. valleca, dans les gloss. d'Ellrieus, avec un sens indéterminé; valisia, sans de valise, dans des textes du xiiie siècle. L'allemand a felleisen, valise; mais Diez croit que c'est une imitation du mot roman, de manière à simuler un sens (Fell, peau, et Eisen, fer). Il pense que valigia dérive du latin vidulus, valise, qui aurait donné une forme vidulitia, dont l'ital. aurait fait valigia.

VALISNÈRE (va-li-snè-r'), ou **VALISNÉRIE** (va-li-sné-ri), ou, mieux, **VALLISNÉRIE**, *s. f.* Terme de botanique. Nom d'un genre d'hydrocharidées, dédié à Vallisneri, botaniste italien de la fin du XVIIe siècle. On y distingue la vallisnère spirale, vallisneria spiralis, L. dont les fleurs femelles sont portées par des pédoncules en spirale qui s'allongent à fleur d'eau pour la fécondation. puis se raccourcissent et mûrissent le fruit au fond de l'eau.

VALKYRIE, voy. WALKYRIE.

VALLAIRE (val-lè-r'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Couronne vallaire, couronne qu'on donnait, chez les Romains, à celui qui avait le premier franchi les retranchements ennemis.

— ETYM. Lat. vallaris, de vallus, pieu.

† **VALLÉCULE** (val-lé-kul'), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné aux petits enfoncements que la saillie des côtes forme sur le fruit des ombellifères.

— ETYM. Dimin. du lat. vallis, vallée.

1. VALLÉCULÉ, E (val-lé-ku-lé, lée), *adj.* Qui est pourvu de vallécules.

VALLÉE (va-lée), *s. f.* || 1° Espace entre deux ou plusieurs montagnes. Ces humides vallées qui ramassent les eaux célestes et en deviennent fécondes, ROUS. Têtars, pour la profess. d'une demoiselle, Percomblade. On peut considérer une grande vallée comme un sonc qui jette des branches par d'autres vallées, lesquelles jettent des rameaux par d'autres petits vallons qui s'étendent et remplissent la campagne, BUFF. 1er ép. Nat. Hom. I, XII, p. 246. En montant au Montanvert on a toujours sous ses pieds la vue de la vallée de Chamouni, de l'Arve qui l'arrose dans toute sa longueur..... SAUSSURE, Voy. Alpes, I, II, p. 394. On verra sur les cartes que même les plus grandes vallées ont presque toutes des étranglements qui forment des écluses, des fourches, des défilés, ID. ib. I, IV, p. 85. Observer la direction des vallées : on nomme longitudinales celles qui sont parallèles à la chaîne des montagnes où elles se trouvent, transversales celles qui la coupent à angles droits, et obliques celles qui suivent une direction intermédiaire, ib. III, I, VII, p. 278. || La vallée, en descendant. Ils ressemblent à ceux qui courent à la vallée: leur pesanteur les emporte, et les fait aller plus loin qu'ils n'ont résolu, MALH. Epît. de Sénèque, XI. || Vallée attire le boulet, dieten des anciens artilleurs, qui prétendaient avoir remarqué que les portées sont moins grandes quand les bouches à feu tirent au-dessus d'un vallon ou d'un ravin que quand elles tirent sur un sol à peu près horizontal. || Fig. En termes de dévotion, la vallée de larmes, la vallée de misère, le vie présente par opposition au bonheur de la vie future. Elle [Mme de Maintenon] ne comprenait pas, disait-elle alors, qu'on pût pleurer cette vie une vallée de larmes, Mme DE CAYLUS, Souvenirs, p. 17, dans POUJOULAT. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, VOLT. Lett. J. J. Rousseau, 30 août 1758. || Vallée de Josaphat, lieu où les morts ressusciteront, selon l'Écriture. Parce que, je laissai point ce qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'aurait pu faire; ainsi la dispute du pem jusqu'à la vallée où nous verrons tout, SÉV. 13 oct. 1677. Je me manque d'eau tout, et peu, si cela m'amuse, plaider contre eux jusqu'à la vallée de Josaphat, MOLIÈR. Intl. orig. I, III, p. 68. || Nous ne nous reverrons qu'à la vallée de Josaphat, se dit à propos d'une séparation qu'on croit éternelle. || 2° Terme de géologie. Vallées d'érosion, longs sillons fleuteux creusés dans le sol prolongeant leur thalweg. || Vallées sèches, vallées d'érosion dont le fond n'est plus occupé par un cours d'eau. Cette plaine forme ce que l'on nomme la vallée de Montlhéry, espèce de grande vallée sans col, sans rivière dans son milieu, enfin très-différente des vraies vallées des pays de montagnes, CUVIER et BROGNIART, Journ. Mus. science. 1810, 4e sem. p. 87. || 3° Nom donné à des pays fort vastes. L'Égypte est la vallée du Nil. || La vallée d'Auge, contrée de Normandie. || La Farra, la Vallée, lieu près du Pont-Neuf où l'on vendait de la volaille et du gibier. La Vallée a été démolie en 1876. || 5° La vallée d'Aspendille, terme populaire, le gouet et par suite l'appetit,

Digitized by Google

D'abord buveurs; ça nous ouvrira la valée d'Angoulême. GUILLEMAIN, *L'Enrôlement supposé*, sc. 9 (1707). Ce dicton est fondé sur la ressemblance de ces mots avec *avaler* et *engouler*.] 6° Poire de Vallée, sorte de poire.

— SYN. VALLÉE, VALLON. Vallée signifie un espace plus étendu; vallon en marque un plus resserré.

— HIST. LITT. Passez chantellerelle par ces grandeurs [plus grandes] valées, *Ch. de Rol.* LIV. II sur 8. De départirai Sicrmant, et la valede des lubernacles mesuresai, *Libre postic.* p. 77. Les val-des abandonent de frument, *ib.* p. 83. Il n'y a Pauvre clergie-n en parlement Qui ne tient nemont ne valley, VILLON, *Petit testam.* Haulteste n'est point Assez haulsart, ouvrage trop haut, montaigne n'est point sans vallée, *Interm. comed.* I. 40 [1 VIF s. Tu fis descendre aux vallées les eaux, NARGT. IV, 812. Que surtout ne tendent barnas à vallées [le long] de prairies ne de marets, *Cout. gén.* I. 1, p. 823. Après grande vallée rude montée, COTGRAVE.

— ÉTYM. Val; bourgogn. *vaulée*; provenç. *vallada*, *vallaya*; ital. *vallata*.

VALLION (va-lion), s. m. 1° Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. Et déjà les vallons Voyoient l'ombre en croissant tomber du haut des monts. LA FONT. *Philém. et Baucis.* Tel en un secret vallon, Sur le bord d'une fontaine, Perd, Cyrille, l'abri de l'aquilon, Un jeune lis, l'amour de la nature, BAC. *Athal.* II, 9. Dans presque tous les vallons est d'une beauté admirable, on ne peut assez se trouver de l'eau à une profondeur médiocre, BUFFON, *Hist. nat.* 2e *disc. Œuv.* I. 1, p. 174. Mon cœur, lassé du tout, même de l'espérance, ne veut plus que vous venir importuner le nort; Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance, Un asile d'un jour pour attendre la mort, LAMART. *Méd.* II, 4. [Fig. De toute vallon de plaisir, de volupté, le moins où nous vivons. Vous qui pas-sez comme l'ombre Par ce triste vallon de pleurs, Passagers sur ce globe sombre, Inutiles, mes frères en douleurs, LAMART. *Méd.* II, 4.] 2° Poétiquement. Le sacré vallon, le vallon situé entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la fable, était le séjour des Muses. Si du moins : le double vallon. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, BOIL. *Sat.* IX. [Fig. La poésie. Ne dépitons point sous l'oreille d'Apollon, Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon, BOIL. *Disc. au roi.* 3e Terme de commerce. Fers du vallon, fers supérieurs de la *Cote-d'Or*.

— ÉTYM. Dérivé de val; provenç. *vallon*, *vallo*; ital. *vallone*.

VALONÉE (va-lo-né), s. f. Capsule qui enveloppe le gland du plus grand et du plus fort des chênes, *quercus ægilops*, et qui sert à divers usages de l'industrie. [On dit aussi *glandon*. La couperose et la valonnée se vendent bien pour tendre en noir les maroquins et les peaux, DE PERTHUIS, *Commerce de la mer Noire*, I. 1, p. 80.]

VALONNEMENT (va-lo-ne-man), s. m. Action de disposer en forme de vallons. La disposition des vaisseaux nommés [dans l'exposition de flore de St-Pétersbourg] étant naturelle : au lieu d'avoir modelé le sol au moyen de sable ou de terre, toute la surface du terrain avait été couverte de planches inclinées, comme dans les dispositions des gazons ondulés du Parnasse moderne, *Revue horticole*, 1er juillet 1869, p. 247.

VALONNER (va-lo-né), v. a. Pratiquer des vallonnements. Les noeilles, le pelouse valonnées, les bassins irréguliers, ANDRÉ, *Nouv. manœ.* 7 juin 1867, p. 370, col. 2. Le parc, ce sol, [il] valonne. Cette figure triste, fatigue, vallonne, lassoue, *Journ. offic.* 27 avr. 1871, p. 2178, 3e col.

— ÉTYM. *Vallon*.

VALOIR (va-loir), je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent; je valois; je valus, nous valumes; je vaudrai; je vaudrais; valons, valez, qu'ils valent; que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent; que je valusse, valant; valu, e. II. 1° Être d'un certain mérite, en parlant des personnes dont le plus rapproché du sens latin de *valere*, être lorsqu'*Croyez que*..... tant que je vaudrai quelque chose, je ne pas manquer d'être votre serviteur, BOIL. *Let.* 46. Je le connais, Leonce, et mieux que lui ne crois; Je sais ce que tu vaux, et ce que je te dois, CORN. *Héracl.* I. 4. Comme tu m'as souvent dit que je ne valus pas grand'chose, BOURSAULT, *Lett. nouv.* I. II, p. 247, dans POUGENS. C'est par là que je vaux, si je vaut quelque chose, BOIL. *Sat.* VII..... Si je vaut quelque chose C'est par là que je vaut, et par ma belle humeur, REGNARD, *Distr.* V, 10 Ma foi, quand je parcours tout ce qui le compose [le monde], Je ne trouve que nous qui valions quelque chose, GRESSET, *Mech.* II, 2. Chacun des deux est presentement ce qu'il faut à l'autre : il m'est clairs, et j'anime; nous en valons mieux réunis, *ib.* I, SCENES. *Hél.* III, 29. Oblige de valoir, mon fils en vaudra mieux, SAINTE-BEUVE, *Vie, poés.* Va sauté l'en peut sentir ce que l'on vaut, PICARD, *Entrée dans le monde*, I, 2. Il valoir beaucoup, avoir beaucoup de mérite; valoir trop, avoir trop de mérite. Tu vaut trop; c'est ainsi qu'il faut, quand on se mogue, Que le moqué surtout sorte fort satisfait, CORN. *Veuve*, II, 4. Je sais qu'il [votre fils] vaut beaucoup, MOLIÈRE, *Sic. Mem.* II, 1. Cette femme ambitieuse et veine cerul valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or et de pierreries, SOUL. *Le Fallière*. [Absolument, valoir, avoir de la fortune, du crédit, etc. On ne vaut et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu, BOURDAL. *Exhort. sur le renvers. de St Pierre*, I. 1, p. 463.] Ne vaut pas, être au-dessous de. Le reste [des curieux] ne vaut pas l'honneur d'être nommé, CORN. *Cinna*, V, 1. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer; et ceux même qui pensent comme nous, nous persécutent, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 23 déc. 1761. Il [le roi] ne pense qu'on lui reponde, se dit, par mépris, d'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation. [Ne vaut pas qu'on, ne vaut pas la peine de, même sens. Lâche, tu ne vaut pas que, pour te démentir, Je daigne m'abaisser jusqu'à te repartir, CORN. *Oth.* V, 8. Allez, de tels sentiments ne vaut pas colère; Il vous ne valez pas que l'on vous considère, MOL. *Mis.* IV, 3.] Cet homme en vaut bien un autre, cet homme mérite autant d'estime qu'aucun autre. Mais je crois que cet homme en vaut mieux la valeur bien, CORN. *Œdipe*, I, 3. Vous et moi nous en valons bien autant, REGNARD, *Joueur*, III, 12. Les femmes valent bien assurément les beaux esprits, BESTOUCH. *Phil. marié*, II, 8. Un bon mort ne vaut pas Un mouchoron qui reprie, voy. *Ecclés. Prêche*. Je crois valoir autant mes chiens que bien des gens, *Mercure*, I, 3. Ni virgile étant jansenuste, Horace, qui le valait bien, était molinuste, D'ALEMBERT, *Œuv.* I. V, p. 193. Monsieur vaut bien madame, VOLT. *Mahomet*, II, 2 Il se dit du mérite qu'ont les choses. Aussi n'apparuent-il qu'aux Romains seulement Et n'accordent un don qui vaille infiniment, MARMY, *Napoléon* IV. Mes vaisseaux ne vaut bien servir ailleurs, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Et d'autres lieux de cette mer, Qui ne valent pas le nommer, SCARR. *Virg. in.* Ne vaut pas que toute la philosophie vaille une heure de peine, PASC. *Prov.* XXIV, 100 *bis*, éd. HAVET. Il me semble qu'elle [cette peinture que je viens de vous faire] ne vaut guère, MM. 6 août 1680. Dans les premiers temps, la poésie et la philosophie étaient la même chose, lorsqu'elles n'étaient rentrées dans les poèmes; ce n'est pas que par cette alliance la poésie en valût mieux, mais la philosophie en valait moins, FONTEN. *Hérod.* I, 4. Sentence votre cœur, et voyez qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage, J. J. ROUSS. *Let. à M. Rouzeau*, I, 1. *Correct.* I, 1, p. 102, dans POUGENS. Personne ne donnait un sou de ses ouvrages, soit pour l'assemblement, soit pour la toilette, REGNARD, *Jer. Paturot*, II, 17. [Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine qu'on en parle, qu'on parler, cette chose, cette affaire est de peu de conséquence. Il faut le sens contraire : Cette chose, cette affaire vaut bien la peine qu'on en parle, qu'on y pense. Ironiquement. Cela ne vaut pas la peine d'en parler. Monsieur mon frère aîné, car, bien mieux, vous Pêtes d'une vingtaine d'ans, à ne vous en parler, Et cela ne vaut pas la peine d'en parler, MOL. *Ec. des maris*, I, 4. Absolument, cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine. [Fig. Le jeu ne vaut pas la chandelle, voy. CHANDELLE, n° 4. Il Rien qui vaille, chose sans mérite ni valeur. Ils [les comédiens] ont un privilége, c'est de ne faire rien que valle parce qu'ils sont seuls, de mal poser les anciennes pièces, et de n'en point donner de nouvelles qui ne soient mauvaises, BANCHOT, *Conn. des comed.* I, 5.] Subsantivement. Un rien qui vaille, une personne sans mérite, sans valeur. Je vous assure qu'il force de ne trouver que des rien qui vaille en son chemin, ou devient rien qui vaille soi-même, HENRY BARCHIN. *Lett.* I, II, p. 97, dans POUGENS. Cet enfant qu'on me baille, N'en déplaise sur baillaut, n'est qu'un rien rien qui vaille, TH. CORN. *Gröd. de soi-même*, V, 7. [Il N'avoir rien qui vaille, n'avoir rien de bon. Ce marchand n'a rien qui vaille. J'étais lundi passé vous ne ferier jamais rien qui vaille, PASC. *Prov.* VII. En se dépêchant trop, on n'était rien qui vaille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 oct. 1758. Selon lui, les anglais n'avaient plus rien fait qui vaille, depuis qu'ils avaient renoncé au grec et à l'arabe pour la géométrie et la physique, *ib.* 1770. *Eloges. Alary.*] Ne valoir pas que, ne pas mériter que. L'occasion ici fort peu vous favorise, Et ce faible bonheur ne vaut pas qu'on le prise, CORN. *Mort de Pomp.* I, 2. Il ne vaut d'un infinitif (pourtant excellente, peu usitée aujourd'hui, mais qui mérite d'être, MARM. *Lettres*, II, 33. Que les combats qu'avait faits Montieu en Ligurie n'étaient que simples escarmouches, et encore si légères qu'elles ne valaient pas en parler, ID. le IIIe *livre de Tite Live*, ch. 22. Le peu que j'y perdrai ne vaut pas n'en flecher, CORN. *Veuve*, III, 3. L'offre n'en était pas mauvaise, et vaut bien y penser, ID. *Galer* IV, 14 La vie est peu de chose, et le peu qui l'en'reste Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, ID. *Cinna*, IV, 2. Il Être d'un certain prix. Cette étoffe vaut cinq francs l'aune. L'honneur qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours peu plus qu'il ne vaut, RICHER, *Rem.* I, 7, p. 78.] Faire valoir. Cette chose vaut de Pargent, elle est d'un prix considérable. [Fig. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres, SÉV. 29 janvier 1680.] Cette chose vaut son pesant d'or, est très-bonne dans son genre. [Cet homme vaut son pesant d'or, il est rempli de bonnes qualités. Je vous dis qu'il [M. de Séricourt] vaut son pesant d'or, SÉV. 42.] Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix, chaque chose, chaque personne a ses qualités. Quelque rare que soit le mérite des belles, Je pense, Dieu merci, qu'on vaut son prix comme elles, MOL. *Mis. Im.* 4, Je valais dans mon temps mon prix tout comme un autre, REGNARD, *le Légat.* II, 4. Il Faire savoir ce qu'on vaut l'aune, voy. AUNE. Il Familièrement. Cela ne vaut pas le diable, ne vaut pas un sou, ne vaut pas un clou à souffler, ne vaut pas le manoseer, cela n'est bon à rien, ne vaut rien. Cela [une comédie de Legrand] ne vaut pas le diable; mais cela amuse, parce qu'il y a des danses et des petits enfants, VOLT. *Lett. Thériot*, 1758.] Valoir bien que avec la subjonctif, être digne que. La gloire de votre nom vaut bien qu'on le retienne, CORN. *Pon Sanche*, V, 5. Qui d'eut aimait le mieux; par ses semble, lecteur? Cette difficulté vaut bien qu'on la propose, LA MONT. *Fabl.* II, 4. Je vaut bien que de moi l'on fasse plus de cas; Et je baise les mains à qui ne me veut pas, VOL. *Fem. sav.*, V, 4. [Impersonnellement, avec tiers et inversion, il est quelquefois employé. Pour lors bien m'en valut, MÉZERAY, *Sat.* XI. [Louis XI] Non, je sais que je n'y sais pas Ou Dieu sera bien mieux, Et bien vous en vaut là vous, la Balue], FEN. L. XIX, p. 364. Il Valoir mieux, avoir plus de qualités, en parlant de personnes. La cavalerie carthaginoise valait mieux que les romaine, MONTESQ. *Grandeur*, 4. Il y en a bien peu [Anglais] qui ressemblent à Bolingbroke; celui-là valait mieux que ses livres; nous, pour les autres anglais, leurs livres valent mieux qu'eux, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 18 sept. 1766. Il Cet homme ne vaut pas mieux que son frère, ce sont deux drôles de gens mauvais. [Substantivement] avait ajouté les chrétiens aux épicuriens, parce qu'à son égard ils ne valaient pas mieux les uns que les autres, FONTEN. *Oracles*, I, 12. Il Être meilleur, être préférable, en parlant de choses. Ma montre vaut mieux que la vôtre. A quelque prix qu'on mette une telle lunette, L'observateur vaut mieux que tout de mauvaise humeur, CORN. *Hor.* II, 3. Cela vaut toujours qu'on l'ait ou qu'on paie un tour quand on sera de mauvaise humeur, et cela vaut mieux que rien, FONT. *Lett. gal.* II, 31. [A plus vaut encore mieux que la vérité: je n'ai guère connu ni l'une ni l'autre en ce monde, VOLT. *Lett. Marsan*, 1 mai 1741.] Cette chose-là vaut mieux publié qu'elle ne valait écu, VOY. PISTOLE.] Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, VOY. TIENS.] Impersonnellement. Il vaut mieux avantageux, il est préférable. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Mais, tyran pour tyran, il vaut mieux vivre à Rome, CORN. *Nicom.* I, 1. Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux [les chevaux], de

Digitized by Google

travailler beaucoup, de manger de même, mod. *Fr.* III, 6. || Avec suppression de il et inversion. Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, LA FONT. *Matrone.* || Autrefois cette inversion de *mieux* n'était pas obligatoire. Mais il faut le vouloir, et vail mieux se résoudre. En aspirant au ciel, être frappé de foudre.... MALH. V, 20. || 7° Ne valoir rien, en parlant des personnes, être méchant, vicieux, dangereux. Tout le monde me prend pour un homme de bien; Mais la vérité pure est que je ne vaux rien, MOL. *Tart.* III, 6. Mon Dieu! que les hommes ont de talent pour ne rien valoir! MARIV. *Marianne*, 1re part. Chassé de la maison de son père, parce qu'elle ne valait rien, valoir, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Il se dit des choses en un sens analogue. La Puisieux s'en est épanouï la rate (d'une petite remarque faite par Mme de Sévigné); Mademoiselle n'osait lever les yeux; et moi, j'avais une mine qui ne valait rien, SÉV. 27. Son grand bonêt d'amant ne l'aime guère, il trouve Marie bien jolie, bien douce; ma fille, ma foi ne vaut rien.... ID. 444. || Cette chose ne vaut rien, elle n'a presque aucune mérite, presque aucune valeur. Le cheval qu'il a vendu ne valait rien. Cette comédie ne vaut rien du tout. L'étoffe que j'ai achetée ne vaut rien. || Cette chose ne vaut rien, se dit aussi d'une chose usée et devenue hors d'usage. Cet habit ne vaut plus rien. || Cela ne vaut rien, cela est mauvais, nuisible. Le temps humide ne me vaut rien. La raison ne me vaut rien; sur elle n'a été tout ce que j'avais d'agréments, DENIS, *Ad. et Th.* I, 1, p. 170, dans PODGENS. || Cela ne vaut rien, signifie aussi, cela n'advienne rien de bon, est de mauvais augure. Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien. || 8° Rapporter, donner du profit. Cet emploi vaut trois mille francs. Cette terre vaut la rente, VOLT. TERME. || 9° Faire valoir quelqu'un, lui donner crédit, puissance, occasion de paraître à son avantage. Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie; ils les font donc valoir ce qu'ils veulent; et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix, LA ROCHEFOC. *Prem. pens.* 80. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres, en le mettant à quelque usage, LA BRUY. I. Là se trouvait dans toute sa perfection l'art.... de faire valoir les autres sans prétendre les protéger, DENIS, *Mem.* I, II, p. 204. || Se faire valoir, soutenir sa dignité, ses droits. Vous négligez les droits de votre place, vous ne vous faites point assez valoir. || Se faire valoir, se montrer à son avantage. Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges, que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses, LA ROCHEFOC. *Réflex. mor.* 2e 272. Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inexhaustible et d'une ressource infinie dans la pratique, LA BRUY. II. || S'attribuer plus qu'on n'a. Je trouve qu'en se faisait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci, VOLT. *Lett. Laurent*, 4 déc. 1774. L'art de se faire valoir et de conduire une intrigue, DENIS, *Parrenin*, I, 1, p. 85, dans PODGENS. || Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir, un homme n'obtient de crédit, etc. qu'autant qu'il sauat les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite. || Se faire valoir de, se donner de l'importance au moyen de. Je me sais fait valoir ici des nouvelles du combat naval [que j'ai apprises par vous], SÉV. 34 mai 1676. || Terme de chasse. Se faire valoir, se dit d'un animal qui, dans un terrain gras, a enfoncé son pied et a, par conséquent, de manière à faire juger plus fort qu'il ne l'est en effet. || 10° Faire valoir une chose, lui donner force, puissance. Faire valoir son droit, ses droits. Jamais Ferdinand n'eut plus de puissance, et je le fis valoir, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand II*, 1629. || Faire valoir une chose, lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. Je me suis avancé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin, MOL. *Prec.* 10. Nous lisons la vie de Théodose; nous lis la fait encore valoir; car vous savez comme mes enfants savent lire, SÉV. 600. Les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir, DID. *Pens. des morts mod. Droit.* 13. Quand de bons auteurs les font valoir [les pièces de théâtre], VOLT. *Comm. Corn. Rem. Exer*, V, 2. En général, l'art de faire valoir une idée consiste à la mettre dans la place où elle doit frapper davantage, DIDEROT. *Art d'écr.* II, 14. || Terme de peinture. Une figure en fait valoir une autre, lorsque, placée auprès, elle a moins de force, moins de fini, moins de lumière. || Faire valoir une chose, en relever l'importance, le mérite. Je ne sais point, seigneur, faire valoir les choses, CORN. *Othon*, III, 1. Et de tant de mérite il tegte heure empressé à nous faire valoir leurs soins intéressés.... RAC. *Esth.* II, 3. Un premier esclave qui, espérant d'obtenir sa liberté, accusait sans cesse ses maîtres, pour faire valoir à son maître son zèle et son attachement à ses intérêts, RÉN. *Tél.* II. || Faire valoir sa marchandise, se dit du marchand qui fait montre de la qualité de ce qu'il veut vendre. || Fig. Faire valoir sa marchandise, louer beaucoup ce qu'on a, ce qu'on dit, ce qu'on fait. Se nous trouvons quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerons pas de faire valoir notre marchandise, SÉV. 527. || Faire valoir des motifs, en faire ressortir la force. Je sais bien que vous êtes en couche; je fais valoir cette raison qui est bonne, SÉV. 230. || [d'Hacqueville] fera valoir vos raisons à M. de Pompone, ID. 20 déc. 1673. || Faire valoir que, avec l'indicatif, ou faire valoir de, avec l'infinitif. Je lui fais valoir [à Mme de Chaulnes] d'être demeurée pour elle [en Bretagne], SÉV. 1471. Et vous venez nous faire valoir que vous aimez votre frère, et qu'il ne vous reste aucune augure contre lui, tandis que je vous vois tous deux dépiter et vous irriter! MASS. *Corinne, Pardon des off.* || Faire valoir, signifie aussi opposer, objecter. Faire valoir une objection contre quelqu'un. Je n'avais pas voulu faire valoir [opposer] le Carrelet] visà-vis; je lui avais fait valoir nos dévotions de jeudi.... SÉV. 480. Je crois vous avoir fait entendre que depuis que nous avons fait valoir les minutes [contre Pomponne]; et cela avait formé une disposition qui était toujours fomentée dans la pensée d'en venir à la rupture, VOLT. || 11° Faire valoir une chose, en tirer le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. Pour faire valoir la somme par votre industrie, PASC. *Prov.* VII. Ceux qui sont les plus habiles à faire valoir plus judicieusement pour faire valoir leurs biens, RÉN. *Tél.* XII. Chacun est obligé, en conscience, de faire valoir ses talents, BOURD. *Mond.* II, 3. Il faut faire valoir ses talents, donner ses avec sagesse, avec attention, avec économie, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 21. || Par extension. Requiers, au moins, de faire un peu valoir ton d'exercice, c'est ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes, SÉV. 7 oct. 1687. || Absolument. Il faut faire valoir, plus tôt que garder. || Terme de chasse. On dit que les chiens font valoir le change, quand ils abandonnent la voie de la bête de meute, pour suivre celle du change. || 12° Tenir en valeur la qualification de. Un qui piquet vant onze. Une blanche, en musique, vaut deux noires. L'M en chiffres romains vaut mille. || Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison, faire un acte, remplir une formalité pour pure précaution, et pour servir dans l'occasion comme il sera jugé nécessaire. || Cela vaut fait, assurez-vous que cela ne manquera pas de se faire. Cela vaut fait, monsieur, CORN. *Mélite*, II, 5. || Autant vaut, même sens. Autant vaut : dépêche-toi, CORNEILLE, *Bourru bienfais.* II, 18. || Autant vaut, locution elliptique, peu s'en faut. Isabelle : Est-il mort? — Cléanthes : Autant vaut : depuis vingt ans et plus Qu'il a pris son parti, nous ne nous sommes vus, REGNARD, *Démocr.* II, 4. Merlin : On donne ici le bal! J'allais en être distrait. — Lucette : Autant vaut, mon enfant, ID. *le Bal*, 4. Notre boussole est trouvée, ou autant vaut, nous voilà dans la physique, J. J. ROUSS. *Em.* III. || Vaut est quelquefois sous-entendu. Autant faire cela sur-le-champ que de différer. || Autant vaut traîné que porté, VOY. PORTÉ. || Autant vaut être mordu du chien que de la chienne, VOY. CHIEN. || Proverbialement et familièrement, VOLT. AUTANT. || 13° Peser d'un certain poids. Ces considérations, qui valent pour votre cause, valent aussi pour la terme. || 14° V. a. Procurer, produire, faire obtenir. Ses succès lui ont valu le surnom de Grand. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. La gloire immortelle que lui ont value ses exploits. Les honneurs que mon habit m'a valus. Vous lui faites [à Pauline] un bien extrême de vous amuser à sa petite raison mauvaise; cette application à la cultiver lui vaudra beaucoup, SÉV. 5 août 1676. J'ai travaillé jusqu'à mes dernières jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; aussi je n'ai point à me plaindre, VOLT. *Lett. Chabanon*, 24 déc. 1774. Oui, je dormais sur un petit volume Qui me vaudra d'être encore éveillé, BÉRANG. *Goher.* || 15° A valoir, terme de commerce et de finance signifiant ce qu'on donne à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir, soit argent, soit marchandise. Je vous envoie vingt balles de café dont vous retirerez le prix à valoir sur ce que je vous dois. || J'ai reçu telle chose ou telle somme à valoir sur..., je l'ai reçue en déduction de.... || 16° Valle que vaille, loc. adv. Pêle-mêle, tant bien que mal. Il faut me laisser vivre; après, vaille que vaille, Si j'ai quelque postede, on me la trouvera, HAUTEROCHE, le *Bouffi*, II, 2. Il faudrait le voir, Vaille que vaille la maison de chandelle et de foin; Mais je n'y perdais rien; enfin, vaille que vaille, J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille, RAC. *Plaid.* I, 1. Enfin, vaille que vaille, L'ennemi se soumet, j'ai gagné la bataille, DESTOUCH. *Glor.* V, 3. Je suis raccommodé, vaille que vaille, avec Mme du Deffand, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 16 oct. 1760. || 17° Tout coup vaille, *loc. adv.* qui signifie, à de certains jeux, qu'on attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. || Fig. A tort hasard. Ma foi, tout coup vaille, voyons ce la chose ira, HAUTEROCHE, *Cocher supp.* sc. 8. Je me divertis toujours, tout coup vaille, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 2. Allons donc, tout coup vaille, épousons sans amour, DESTOUCH. *Ironiste*, IV, 4. || 18° Valant, *part. présent.* Deux maisons valant cent mille francs. Le tout ci-dessus mentionné valant loyalement plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaissé à la valeur de cinq mille livres, par la déclaration du prieur, MOL. *l'Avare*, II, 2. || Proverbe. Donner et retenir ne vaut, il faut se dessaisir de la propriété d'une chose qu'on donne.

— REM. 1. Valoir ne prend point de avec un infinitif. Cependant, avec il *eoui mieux*, *mieux vaut*, on peut mettre de et dire : il vaudrait bien mieux d'être au diable que d'être à lui, MOL. *D. Juan*, I, 1. MIEUX VAUT ENCOR de penser que de lire, THOMAS, *Eloit. d'Hom.* D. On dirait aussi sans de : il vaut mieux penser que lire. || 2. Dans ces phrases : Cette étoffe vaut dix francs; cet homme sait ce qu'il vaut, on comprend que le régime n'est régime direct qu'en apparence, qu'il y a une ellipse : Cette étoffe vaut [pour] dix francs; cet homme sait ce qu'il [pour ce qu'il] vaut. || 3. Le participe passé demeure invariable comme pour l'accord. On le traitera de même (VOY. COÛTER, AU Remarques), et l'on dira : La somme qu'a valu il y a dix ans ce domaine. Mes travaux valent cet actif, signifiant procurer, alors il suit la règle des verbes actifs : Les honneurs que lui a valus cette action. L'Académie ne s'explique ni pour l'un ni pour l'autre cas. || 4. Quand il s'agit d'exprimer une valeur, on dit valant : Il a une bonne terre valant dix mille écus; et, dans ce sens, valant est le véritable partage du verbe valoir. MAIS, pour exprimer qu'il les a en possession, on dit alors : Cet homme a dix mille écus vaillant; et dans ce cas *vaillant* est un substantif masculin employé adverbialement.

— HIST. XIe s. Melz [mieux] en vait l'ærl que ne funt cinq cenz livres, *Ch. de Rol. CCXVIII.* Nuls reis de France n'ont unkes si vaillant [butin qui vaint tant], *ib.* LXXXIX. Fuir s'en [il] veelt, mais ne li valt nient, *ib.* CXIII. || XIIe s. Conseils d'orgueil ne vaut mie un bolon, *Bonc.* p. 41. N'i gardai chartes [ce] que vaillie un seul denier, *ib.* p. 84. Miez [mieux] vait meisne que ne veil estoutie, *ib.* p. 82. Puisque mieux ne me m'i daigne venir, [je] ne sai où nul confort [je] pregne, COURS, IX. Un petit biens vaut mieuz, *ib.* XXXIV. Ne me voie, Qu'on fait courtoisement, Qui mieuz le sait et plus grandz] fait entiesement, *ib.* XVI. [Ce] Dont je mourrai; et, se je vi, ma vie vaudra bien mort..... *ib.* XXIV. Car cil qui pert honor vaurroit mieuz mors que vis. SAINT. XXVI. Meiz vali fiz à vilain qui est preus e senez, Que ne fait gentilz hum faillis e debutes, *Th. le mart.* 63. Service franz fiis feroni à Seaac, qui il sachent qael vait meiz li servir a à Seaac, *Reis*, p. 296. || XIIIe s. Se nous ne doutons à servir enals que nos cuidons qui nos vaudront [nous seront utiles], que devons-nous faire à ceals qui nos ont jà valu? BAUD. LATINI, *Trésor*, p. 445. Li cil jurerent seur sams qu'il esliroent en bonne fe eviu..., que mes vaudroit à l'empire gouverner, VILLEH. CLI. [La couronne] Ceil mile mars valoit et plus. LIX. Il la donne vende, *Berte*, X. En France [nous] envoerons avour s'il peut valoir [sa la chose peut se faire], *ib.* LXV. Tant cil [tous ceux]

qui de ta terre sont, Qui de toi fleus [fiefs] et terres sont, Te devient aidet et valer, Si leront il en leur poer [pouvoir], en CANGE, *valere*. Douce dame, ne creez mie Que ce soit sons, quoi que nus die, Qu'amors contredite soit vraie.... C'est une amors si vaut, si vaille; Qui n'puet avenir, si faille, *Lai du conseil*. Or sai de voir qu'en mon vivant Ne fis chose qui vausist tant, *Rem.* 20194. Promesse sans don ne vaut gaires, *in Rose*, 4107. Car en ceste vie terrestre, Miex vaut morir que pours estre, ib. 8219. Li debas vaut poi, qui est fes en derriere de justice, par devant qui le [la] connaissance en apartient, BEAUM. XLIV, 49. Et se crois une neigeur Gauchier, qui moult bien se maintint outre mer, et mervoille vaut le voder, la vescu, JOINV. 208. Le Seigneur fert [frappe] ou de mort ou de autres greingneurs mescheances qui pis valent que la mort, ib. 167. Et ces choses vous monstre-je, pource que ore sans chief ne vaut riens à redouter, ne gent sans roy, ib. 234. || XVe s. Sur ton corps defendant, met le leur de bataille. Par ainsi vaille [défi], et puis vaille que vaille, *Girart de Rous.* v. 3425. Si sera pri d'honour à vous certainement, Se de nuit assaillons les Francois ne autrement. Et on dit à li: lors, c'est une honour qu'argent, *Guesci.* 22184. || XVIe s. Mieux vaut que nous nous defendions de bonne volonte contre ceux qui viennent, que.... BRANTÔME, I, 5, 27. Nous sommes en fort lieu; un de nous en vaut quatre, ib. II, III, 29. Qui veut avoir leur service [des gens d'armes], il faut que ils soyent payés autrement ils ne font chose qui vaille, ib. II, II, 222. Et là surent chevaux que esperons valoient, mes il, il, 66. Et tout hors.... pour vers s'il pouroit en aucune chose aidier à son frere et valoir, ib. I, 163. Ce mois de may, ne joyeulx, ne dolent Estre ne puis; au fort, vaille que vaille, C'est le meilleur que de rens ne me souviengne, CH. D'ORL. *Rondeau*. Il respondit que ce n'estoit que usances de guerre, et que querre sans feu ne valloit rien, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1419. Le chevalier s'est depuis tant fait valloir et tant est preux que chacun du pays en est fait leur roy, *Percefforest*, I, VI, 108. Et que nous vault vostre science? *Patelin*. Guillemine de ville qui vault à dire en termes du sauvage, COMM. II, 7. Je crey que le travail qu'y [Louis XI] eut en sa jeunesse.... luy vaillut beaucoup, ib. I, 10. Toute flesche la vault, elle empesche, et aussi.... frent composition, ib. II, 2. Le roy ne peult entreprendre une telle guerre [la guerre] sans assembler son parlement qui [en Angleterre] vaut autant comme les trois estatz, ib. IV, 1. Quand Dieu y veut mettre le moin, rien n'y vault, ib. V, 4. Et lesdictes lettres sans faille Bien et deuement interbrées par messeigneurs Vaille que vaille, le Juge de grasses matinées, COQUILLART, *Enquête entre la simple et la rusée*. || XVIe s. A ce soir sont venues trois postes, qui ont apporté au roy que le pape vault que mort, et qu'il n'y a remede en sa vie, *Lettres de Louis XII*, t. II, p. 89, dans LACURNE. Si nous vallions mieux, nous serions plus aymés, le Juge desherbens si tu ne veulx croire, *Cymbalum mundi*, p. 65, dans LACURNE. C'est un badinage si inique, qu'il ne vaut pas d'estre refuté, CALV. *Jactit.* 1449. Faire valoir ses biens, AMYOT, *Pericl.* 25. Il les aguerrissoit et endurcissoit au travail, non point en intention de s'en valoir contre les barbares seulement, ib. *Pomp.* 72. Les esquilles des os vallent mieux qu'elles tombent par nature que par medicamens, PARÉ, XVI, 34. Il est necessaire d'ajouster l'humidité au fumier, pour le faire valoir, ib. DE SERRES, 97. Car la devotion fait valoir le present, Et, comme s'il fust d'or, le fait riche et pesant, ROSS. 867. Despersonnes qui valoient moins que luy, MONT. II, 36. Nous faisons valoir nos inventions outre leur mesure, pour attirer les larmes, ib. IV, 112. C'est argent qu'argent vaut, CORNEILLE. Tout bois vaut bûches, ib. *Par sa foi*, sc. II. Pour ces crates [à frère Jean], tu vaux trop, RAB. I, 41.

— ETYM. Berry, *veuillir*; gûerv. *veille qui vaille* (ce que vaut bauff); provenç. *valer*; espagn. *valer*; ital. *valere*; du lat. *valere*, être fort, valoir; comparez le sanscrit *bala*, force.

† **VALOREM (AD)** (ad-va-lo-rem), *loc. lat.* employée dans les discussions de douanes et les traités de commerce. selon la valeur des choses.

VALSE (val-s'), s. f. || 1° Danse tournante à trois temps modérés. Le pas de la valse comprend trois parties, un pas glissé, puis un assemblé, un second pas glissé, ou mieux le pied qui a glissé derrière se dégage de l'autre, qui fait le glisse à son tour; ces mouvements se font en tournant, et dans ce tournoiement les danseurs décrivent un cercle ou une ellipse selon la forme de la salle. La valse est originaire d'Allemagne, PIYIS, *Dict. de musique*, *Valse*. La valse que nous avons reprise des Allemands en 1796, était depuis 400 ans une danse française, CASTIL-BLAZE, *l'Acad. de mus.* IIe XVIII, t. II, p. 71. Si vous n'avez jamais vu d'un œil de colère la valse impure, au vol lascif et circulaire, Effeuiller un courtil de femmes et les fleurs, V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 23. La valse d'un coup d'aile a détrôné la danse, A. DE MUSSET, *À la mi-carême*, X. || 2° Air à trois temps sur lequel on exécute cette danse. || 3° Valse à deux temps, non douné à une valse plus rapide que la première. Le pas consiste à faire en tournant cinq glissés suivis d'un assemblé dans les temps forts; on exécute deux mesures musicales, de sorte qu'il répond à deux temps ou deux pas de la valse classique.

— ETYM. Allem. *Walzer*, valse, de *wälzen*, tourner en cercle.

VALSER (val-sé), v. n. || 1° Danser la valse. On valsa pour la première fois à l'Opéra dans le Jeannotaire [ballet de Gardel], en 1800], CASTIL-BLAZE, *l'Acad. de Musique*, N^e XVIII, t. II, p. 71. || Valser à deux temps. || Fig. et familièrement. Faire valser quelqu'un, le faire tourner, et aussi lui donner de fausses espérances. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° Activement. Toutes les compositions de piano intitulées valses ne sont pas faites pour être valsées, par exemple plusieurs valses de Beethoven et de Chopin, etc.

— ETYM. *Valse*. On trouve au XVIe siècle *se voiser* : La Trousse se valse et jecte du bout en bas de l'escheie, CARL. VI, 19.

VALSEUR, EUSE (val-seur, seû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui valse. La valseuse se livre avec plus de langueur, A. DE MUSSET, *À la mi-carême*, IV. Si la valse s'emporte au galop favori, Plus aimé du valseur qu'agréable au mari, P. LEBRUN, *Épître, le Bot de Grèce*.

VALUE, UE (va-lu, lue), *part. passé* de *valoir*.

VALUE (va-lue), s. f. TERME de blason, d'après l'Académie, n'est dans cette locution : plus-value (voy. ce mot). || Cependant il a été employé par quelques écrivains au sens de valeur, PIYI. Si après bien qu'heureux on soit clayer Que n'ait lapin de si mince value, J. B. ROUSS. *Epigr.* I, 29.

— HIST. XIIIe s. Je suis tenus à rendre le [le] value que il [le] me valoit et tant que me fust prestée, BEAUM. XXIV, 48. XVe s. Certes, dist la due d'Anjou, celluy à qui vous l'avez donnée [une charge] est de petite value et n'est souffisant d'estre en tel office, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 49.

— ETYM. *Valu*.

† **VALVAIRE** (val-vè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport aux valves. || Estivation valvaire, celle dans laquelle les folioles du calice, de l'involucre ou de la corolle, s'appliquent sur la fleur en se touchant par leurs bords; ex. plusieurs crucifères. || *S. m.* Le valvaire, pièce calcaire appliquée sur la paroi du corps, DUJARDIN.

VALVE (val-v'), s. f. || 1° Synonyme de soupape à clapet. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux pièces de certains péricarpes, qui sont distinctes et susceptibles de se séparer à la maturité, sans déchirement apparent. Une valve de pepin. || On nomme improprement valves les bractées qui composent les spathes, et celles qui composent la glume des graminées. || 3° Toute espece de piece solide qui revêt le corps d'un mollusque.

— ETYM. Lat. *valva*, porte; du rad. sanscr. *vri*, couvrir : chose qui couvre.

† **VALVÉ, ÉE** (val-vé, vée), *adj.* Qui est muni de valves. || Se dit d'une corolle dont, avant l'épanouissement, les pétales se touchent par leurs bords seulement.

† **VALVICIDE** (val-vi-si-d'), *adj.* Terme de botanique. Déhiscence valvicide, celle qui s'opère par la rupture des valves du fruit.

— ETYM. Valve, et lat. *cædere*, couper.

VALVIFORME (val-vi-for-m'), *adj.* Qui ressemble à une valve.

† **VALVULAIRE** (val-vu-lè-r'), *adj.* Qui a beaucoup de valvules.

VALVULE (val-vu-l'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Petite valve. La corolle du blé est divisée en deux valvules uniques, entières et creusées en coupe, HERBAIN, ex. st-v. *Barra*. liv. I, *tabl. gen.* || 2° Terme d'anatomie. Tout repli qui, dans les vaisseaux et conduits du corps, empêche les liquides ou autres matières de refluer, ou qui a pour fonction principale de ralentir ou de modifier le cours des liquides sur le trajet desquels il se trouve. Certaines petites portes ou valvules que les anatomistes ont remarquées de long de nos veines, DESC. *l'Hom.* Deux portes sont au cœur; chacune a sa valvule, LA FONT. *Quinquina*, I. Il [Ruysch] avoit dit que la résistance qu'il sentoit en soufflant les vaisseaux lymphatiques d'un certain sens, lui faisait croire qu'il s'y trouvait des valvules, qu'il n'avoit pourtant point encore vues, FONTEN. *Ruysch*. Il n'y a pas une seule veine qui n'ait ses valvules, ses écluses, pour ouvrir au sang des passages, VOLT. *Jenni*, 8. La connaissance des valvules dans les veines prépare la découverte de la circulation du sang, SENNEBIER, *Art d'observ.* t. I, p. 426. || Valvule bicuspide, la valvule auriculo-ventriculaire gauche. || Valvule tricuspide ou mitrale, la valvule auriculo-ventriculaire droite. || Valvule iléo-cæcale ou de Bauhin, la valvule qui sépare l'iléon et le cæcum.

— HIST. XVIe s. Après ces ventricules, faut considérer les orifices et valvules d'iceux, PARÉ, II, 13.

— ETYM. Lat. *valvula*, dimin. de *valva*, valve.

† **VALVULÉ, ÉE** (val-vu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de valvules.

VAMPIRE (van-pi-r'), *s. m.* || 1° Dans l'Europe orientale, être chimérique qui, suivant la superstition populaire, sort du tombeau pour sucer le sang des vivants. Quoi! c'est dans notre dix-huitième siècle.... que le révérend père dom augustin Calmet.... abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rente, a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée de Mercilli! VOLT. *Dict. phil. Vampires*. Calmet rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur Charles VI, assistés du bailli du lieu et de deux jurés, ajournent, dans une enquête d'un vampire, mort depuis six semaines, qui suçait tout le voisinage, ib. *ib.* S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des vampires; rien n'y manque; procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats; la preuve juridique est des plus complètes; avec cela, qui n'est-ce qui croit aux vampires? J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Par.* || 2° Fig. Il se dit de ceux qui s'avancent de s'enrichir par des extorsions faites aux dépens du peuple. Les vrais vampires sont les monnes qui mangent aux dépens des rois et des peuples, VOLT. *Dict. phil. Vampires*. Tous ces usuriers qui regardent perpétuellement la fortune des courtisans, RACHAUMONT, *Mém.* t. XXIII, p. 423. Ils se seraient associés dans votre capitale avec quelques aventuriers agioteurs, avec ces vampires dont l'art est de pressurer vos peuples, MIRAB. *Collect.* t. I, p. 327. || 3° Très-grosse chauve-souris, dite aussi strige.

— ETYM. M. vient d'Allemagne, mais non d'origine germanique.

† **VAMPIRQUE** (van-pi-ri-k'), *adj.* Qui a le caractère du vampire. Nous n'avons jamais été riches en numéraire; pourquoi? c'est qu'un gouvernement vampirique a, depuis plus d'un siècle, sucé le sang des peuples, MIRAB. *Collect.* I, p. 231.

† **VAMPIRISME** (van-pi-ri-sm'), *s. m.* Croyance aux vampires. J'ai vu déterrer quarante personnes.., dit-sept ont donné tous les signes du vampirisme. C'est-à-dire qu'on leur a trouvé frais, vermeils et parels à des vivants, A. GUMAS, *les Mille et un fantômes*, XV. || Fig. Avidité sans mesure.

VAN (van), *s. m.* || 1° Instrument d'osier pour séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire, SACI, *Bible, Evang. St Luc*, III, 17. Quelques-uns, qu'est devenu le temps où les Atrides étaient obligés de vous prêter des vaisseaux pour aller à Troie, et où vous preniez la rame d'Ulysse pour le van de la Bonne femme? CHATEAUBR. *Mart.* IV. || 2° Terme de métallurgie. Vase qui sert à mesurer le charbon.

— HIST. XIIIe s. Or y fut et vans et corbeilles, *Choses qui faillent en ménage*. || XVe s. Son Jhesus, qui si bien venger Le devoit, ou est-il allé? — Je cuide, quant il l'appela Qu'il faisoit ou ven ou corbeilles, *Hart. de St Eutrope*.

— ETYM. Lat. *vannus*, van, qui se rattache au radical sanscrit *vâ*, souffler.

† **VANADATE** (va-na-da-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide vanadique avec une base.

† **VANADIQUE** (va-na-di-k'), *adj.* Acide vanadique, acide produit par le vanadium; ou le rétire du vanadate d'ammoniaque.

† **VANADITE** (va-na-di-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné aux sels dans lesquels l'oxyde de vanadium joue le rôle d'acide.

Digitized by Google

† **VANADIUM** (va-na-di-om'), *s. m.* Corps simple métallique, d'un blanc argenté.

† **VANAT** (va-nat), *adj. m.* Papier vanat. Sorte de papier qui a moins de finesse et de blancheur que le papier fin.

VANDALE (van-da-l'), *s. m.* || 1° Nom d'un ancien peuple de Germanie qui se répandit jusqu'en Espagne et en Afrique. || Fig. Celui qui hait en barbare les sciences et la civilisation, et qui détruit les monuments des arts (on met un V majuscule). || *Adj.* Conservant ses usages gothiques et vandales, et proservant le sens commun, DIDER. *Sur l'hist. du parlem.*

VANDALISME (van-da-li-sm'), *s. m.* Tout procédé destructeur, qui anéantit ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs ou ses beautés. Chaque époque ayant des méfaits de vandalisme à reprocher à sa devancière, et ne se sentant pas elle-même la conscience bien nette, en est tombé d'accord qu'on rejetterait le tout sur les Vandales, qui ne réclameront pas. DE LABORDE, *Emaux*, p. 533.

— REM. Le mot *vandalisme* a été créé par l'évêque de Blois Grégoire, qui l'a employé pour la première fois dans un rapport qu'il fit à la Convention : Je crois le mot pour tuer la chose, dit-il. *Mémoires de Grégoire*, t. I, p. 346, édit. DIDOT, 1837.

† **VANDELLIE** (van-de-lie), *s. f.* Plante de la famille des scrofulariées, *vandellia diffusa*, L. de Madagascar et de l'Amérique tropicale.

† **VANDÈRE** (van-dè-r'), *s. f.* Espèce de poisson (*callionymus lyra*).

VANDOISE (van-doi-z'), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre des carpes, dit aussi dard à cause de la rapidité avec laquelle il s'élance, *cyprinus leuciscus*, L.

— HIST. XIIIe s. Que l'on ne prenge la vendoce et le chevereil, s'ile n'ont cinq pouces de long, *Bibl. des ch.* 2e série, t. IV, p. 53. || XVe s. Maint poisson nommé, maintes vandoises y la nager, qui se degoise En l'eaue clere, nette et fine, etc. CHARTT. *Liv. des 4 dames*.

— ÉTYM. Berry, *vaudoise* ; picard, *vendoise*. Lequanoni dit que c'est une corruption de *vandoise*, ce poisson ayant été dénommé en Suisse d'après le pays de Vaud ; mais les formes très-anciennes ne permettent pas cette étymologie.

† **VANESSE** (va-nè-s'), *s. f.* Sorte de papillon; voy. TORTUE, n° 6.

† **VANGEROU** (van-je-rou), *s. m.* Poisson des lacs de Lausanne et de Neuchâtel.

† **VANGEUR** (van-jeur), *s. m.* Ouvrier qui prétrit la terre avec les mains dans une briqueterie.

VANILLE (va-ni-ll'), *f.* mouillées, et non va-ni-ye), *s. f.* || 1° Fruit de l'*epidendrum vanilla*, L. cerchidée parasite et sarmenteuse du Mexique ; il est d'une odeur et d'une saveur aromatique. La graine de vanille, qui se vendait autrefois 2 francs au détail, se vend aujourd'hui 80 c. *Manit. unit.* 27 *avr.* 1867, p. 803, 1re col. || Liqueur de vanille, ou, simplement, vanille, liqueur faite avec ce fruit, de l'eau-de-vie et du sucre. Un petit verre de vanille. || Use dit aussi de la plante qui porte ce fruit. La vanille est une plante qui, comme le lierre, s'attache aux arbres qu'elle rencontre, les couvre presque entièrement et s'élève par leur secours, BATSAL, *Bibl. phil.* VI, 16. || 2° Plante qu'on nomme plus ordinairement héliotrope et dont les fleurs ont une odeur agréable, ressemblant à celle du fruit de la vanille aromatique.

— ÉTYM. Espagn. *vainilla*, vanille, proprement gousse mince, dimin. de *vaina*, gaine (voy. *vaine*).

† **VANILLÉ, DE** (va-ni-llé, lée, || mouillées), *adj.* Aromatisé avec de la vanille. || Chocolat vanillé, chocolat fait de cacao de choix, auquel on incorpore de la vanille.

VANILLIER (va-ni-llé, || mouillées, et non va-ni-ye), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des orchidées, et, en particulier, de la plante qui produit le fruit du vanillier.

† **VANILLINE** (va-ni-li-n', || mouillées), *s. f.* Terme de chimie. Principe qui prend de dans les capsules de vanille, et qui cristallise à sour surface sous la nom de givre.

† **VANILLON** (va-nillon, || mouillées), *s. m.* Espèce de vanille très-inférieure.

VANITÉ (va-ni-té), *s. f.* || 1° Caractère de ce qui est vain, vide, sans solidité, sans durée. Tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu ne sont que vanité, sacy. *Bible*, Sagesse, Ixij, 4. Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue.... pasc. *Pens.* XI, 59, édit. HAVET. Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents, et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents causent l'inconstance, ID. IX, VI, 45. Vanité des vanités, et tout est vanité.... j'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quelque la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose, BOSS. *Bauch. d'Orl.* Ô vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! ID. *lib. St. M. de Turenne* n'avait pu que combattre et vaincre, s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines.... je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, FÉLON. *Tur.* Vanité des vanités! mais tout n'est pas vanité; me tendre reconnaissance pour mon cœur, tout n'est pas vain, madame, n'est pas vanité, VOLT. *Lett. Mme Necker*, 21 juin 1770. Je me félicite, sire, de penser comme Votre Majesté sur la vanité et la futilité de la métaphysique, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1761. Un roi, je dirai plus, un sage ferait que tout est vanité, Tout, y compris la majesté, Même l'amour, et c'est dommage, M. J. CHÉNIER, *la Retraite*. De toutes les couronnes que j'avais rêvées, l'amour d'une grande dame était celui qui flattait le plus ma vanité, MUSSET, *Poésies nouv.* II, 6. || *Au pluriel*. Quittons ces vanités, laissons-nous de les suivre; C'est Dieu qui nous fait vivre, C'est Dieu qu'il faut aimer, MALH. I, 7. Qu'on se persuade une bonne fois au monde cette fois, mais c'est pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités, BOSS. *Anne de Gonz.* Il ne faut pas croire qu'il ne revient de ce grand fracas, que pour brodeuiller des vanités et des sottises, LA BRUY. V, 1. Désir d'approbation qui se manifeste par l'amour de la parure de l'effet. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOUC. *Max.* 200. Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les affaiblit, ID. ib. 201. La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison, ID. ib. 267. Curiosité n'est que vanité; le plus souvent on veut savoir que pour en parler, pasc. *Pens.* II, 6. Un désordonnement exact de tous les ornements de la vanité, sous le prétexte de l'honneur Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant de même base, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, et s'accommode de la loi que nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables, ID. *Gornay.* On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est opposée à la modestie, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire, LA BRUY. VI. Que faut-il donc penser de la vanité? à un certain point, c'est vice; un peu en deçà, c'est vertu, FONTEN. *Dial. 1, Mortt. mod.* La vanité qui se montre n'est pas la plus basse, ni la plus à craindre, MASS. *Or. fun. Villars*. L'orgueil d'un Espagnol le portera à ne pas travailler; la vanité d'un Français le portera à savoir travailler mieux que les autres, VOLNEY, *Ruines*, X. Il y a bien des sortes de vanité; mais la plus belle est celle qui ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres inutiles, VOLT. *Dict. philol. Quakers*. La vanité, exigeant tout et n'accordant rien, est toujours inique, au lieu que l'amour, donnant autant qu'il exige, est toujours juste, et maintient rempli de équité, J. J. ROUSS. *Em.* V. La vanité est la mère des ridicules, comme l'oisiveté est la mère des vices, MONTESQUIEU, *Œuv. L.* IX, p. 283. || *Au plur.* Mes vanités jusqu'ici ne m'ont pas coûté cher, SAINT. III, 6. Que le souvenir de sa modestie et de son humilité [de J. C.].... vous guérisse de vos vanités, de vos propos, de vos prétentions frivoles, MASS. *Irrent. Disp. à la comm.* Combien de petites vanités intéressantes devaient m'amuser et me distraire du souci que j'aurais pu prendre! MME *Hortense*, 4e part. Les folies vanités, l'orgueil ambitieux, VOLT. *Scythes*, II, 2. J'aire vanité, vrez vanité, prendre vanité d'une chose, s'en glorifier. PEN. même des grands esprits, tiennent vanité d'aller par ce chemin à l'immortalité, CHAN. *Hor.* II, 3. Quelque favorable accueil que Sa Majesté ait daigné me faire, je regrette, après tous les faits grands vanité, puisque je n'en suis que le traducteur, ID. *Poème sur les arts, Au roi, Au lecteur*. La solide vertu dont je fais vanité, ID. *Hor.* II, 3. On sait souvent vanité des passions, même les plus criminelles, LA ROCHEFOUC. *Reflex.* 27. Ce style figuré dont on fait vanité, MOL. *Mis.* I, 2. Il est certain que cette affaire-là était épineuse, et que, si la pris une en vert, il y a sujet d'en prendre quelque vanité, pasc. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice, BOSS. *Panég. Ste Catherine*, 3. Si, avant que de tirer vanité d'une chose, ils vouloient s'assurer bien qu'elle leur appartient, il n'y aurait guère de vanité dans le monde, FONTEN. *Dial. 2. Mortt. mod.* Gilbert : Vous êtes philosophe ? — Pauphon : Oui, j'en fais vanité, Et mes écrits moraux prouvent ma probité, GOUR. *Apologie*. || Sans vanité, sans vouloir me vanter, locution dont on se sert quand, disant de soi quelque chose d'avantageux, on veut le faire passer. Je puis dire sans vanité, que, dans tout Paris, il n'y a point de cocher qui prenne tant de soin de ses chevaux que moi, HAUTEROCHE, *les Coch.* 3. Pour le petit nombre d'ouvrages.... C'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité, MOL. *Mis.* V, 4. Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas, On sait, sans vanité, que je n'en manque pas, ID. *ib.* II, 1. || 3° Acte de vanité. Ceux que l'opinion fait plaire aux vanités font dessus leurs tombeaux graver des qualités Dont à peine un dieu serait digne, MALH. V, 8. Mettre des bornes à son jeu, à ses dispositions, à ses vanités, à son attachement au monde, BOURDAL. 2e *dim. après l'Epiph. Dominic.* I, 1, p. 82. Qu'on se persuade le même vanité sur mon ouvrage, LA BRUY. *Prof. Disc. de récept.* Cette cour (de Rome) où tout se passe un cérémonie, était le lieu natal où se pratiquent ces vanités de la grandeur [les présésances], VOLT. *Louis XIV*, 7. || 4° *Au plur.* Des personnes vaines. Facilités offertes à certaines vanités pour arriver à la conquête de titres.... *Journ. offic.* 24 févr. 1873, p. 1346, 2e col. || Proverbe. Une once de vanité gâte un quintal de mérite.

— HIST. XIIe s. Par quel amez vas vanitet e quer-rez mencounge ? *Liber psalm.* p. 3. Il esperat en la multitudine de ses richeises, e chies valut en sa vanitet, p. 51. Ne pas aimer la vanité et les vanités, *Bois*, p. 41. || XVe s. Vanitez est là où vertuz ne converse, *Pramser*, f° 10. Jonesce qui tout a vertuz[z] est son propre en vanitez, *la Rose*, 4536. || XVIe s. Et des delitz de chaeier ensement, Et de voler [oiseaux au vol] et de tournoiement, Vanitez sont, dont ne me veul entremetre; Car moult y fois estude et science, E. DESCH. *Plais. de l'étude*. || XVIIe s. S'arrester aux vanitez de la divination, MONT. I, 47. Puisque je n'ai rien profité par mon remuement de ce soir sur la vanité des oiseuletes populaires, *Journ. hist.* I, 132.

— ÉTYM. Prov. *vanitat, vanitat*; esp. *vanidad*; ital. *vanità*; du lat. *vanitatem*, de *vanus*, vain.

VANITEUX, EUSE (va-ni-teû, teû-z'), *adj.* Qui a une vanité puérile et ridicule. C'est un homme-là et vaniteux. Et pourquoi vaniteux? la faiblesse honteuse De cet homme alarmé d'un rien, Qui, de sa crainte vaniteuse, Trouble le plus doux entretien? DELILLE, *Conversat.* II. || Substantivement. Un vaniteux, une vaniteuse.

— ÉTYM. *Vanité*.

† **VANNAGE** (va-na-j'), *s. m.* Ensemble des vannes, disposition des vannes. L'eau est lancée dans la turbine par des orifices dont un vannage permet de varier la hauteur. || Lieu où sont placées les vannes d'une usine. Il est ordinaire d'accoler aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, courseurs d'usines et écluses à poissons des masses, pauvers et filets. *Décret du 25 janvier 1868 portant règlement sur la pêche fluviale.* || Forte planche clouée en travers des pieux, qu'on emploie en certains cas dans les travaux hydrauliques de palplanches.

— HIST. XVe s. Le vennage des vennes des molins est tel que nulz ne peut mettre peniers ne filez au devaulx de vennage, DU CANGE, *venna*.

— ÉTYM. *Vanne*.

† **2. VANNAGE** (va-na-j'), *s. m.* Nettoyage des grains au moyen du van ou crible ou du tarare.

— HIST. XVIe s. Les vannages du blé, DU CANGE, *vannatio*.

— ÉTYM. *Vanner*.

VANNE (va-n'), *s. f.* || 1° Plateau mobile qui se lève et s'abaisse dans une écluse, dans un moulin, pour ouvrir ou fermer le passage à l'eau. *Lever* la vanne. Abaisser la vanne. || Vanne pluviograve, celle qui, placée à la partie supérieure du réservoir, ouvre le pertuis en s'abaissant. || Vanne de travail, celle qui amène l'eau sur un moteur hydraulique. || Vanne de décharge, celle qui sert à faire couler l'eau en excès. || 2° Eaux-vannes, eaux chargées de matières en dissolution et en suspension qu'on fait couler hors des fosses d'aisances, des bassins à vidange, des sucreries, lecsiéries et d'autres établissements industriels.

Digitized by Google

— HIST. XVIe S. Vennes, gords, pieux, moulins, pescheries, DE CANGE, venno.

— ÉTYM. Il y a dans la basse-latinité un mot des temps mérovingiens venna, vanna, qui signifie un beau pratiqué dans une rivière pour arrêter et prendre le poisson, et qui se trouve souvent joint à moulin. Ce paraît être incontestablement l'origine de notre vanne; il est très-probablement d'origine germanique, sans qu'on puisse indiquer laquelle. Scheler au contraire voit dans vanne le feminin de vase, la vanne ayant été ainsi dénommée par assimilation de forme.

VANNÉ, ÉE (va-né, née), *part. passé* de vanner. Du froment vanné.

† 1. VANNEAU (va-nô), *s. m.* Terme de fauconnerie. Plume d'essor des oiseaux, et surtout des oiseaux de proie.

— HIST. XIVe S. Et congnoist l'en les viels ramiers à ce qu'ils ont les venneaux des esles tout d'une couleur noire, *Menagier*, II, 8.

— ÉTYM. Voy. VANNEAU.

2. VANNEAU (va-nô), *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers, qui a une huppe noire, *tringa vanellus*, *L.* Quelques-uns entretiennent des vanneaux dans les jardins, parce qu'ils mangent des limaçons et autres insectes. Le vanneau est un gibier assez estimé; cependant on ne recherche pas la ligne délicate de l'abdomen pleine, l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. BUFF. *Ois.* I, XI, p. 89. [A vaincu armé, espèce de vanneau dont les ailes sont garnies d'éperon, *charadrius spinosus*, *L.*] Proverbe. Qui ne mangea jamais vanneau Ne mangea jamais non morceau.

— HIST. XIVe S. Espreviér d'yver prent, quant il est bon, la pie, le vannel.... *Modus*, f° XIV, verso.

— ÉTYM. Berry, cannau, vanneau, du féminin, vannelle (prononcé *can-nelle*); ital. *vanello*; à cause de sa huppe qu'il peut, comme les plumes d'oiseaux, remuer à volonté (voy. VANNER, 1). Autre est l'étymologie qu'en donnent dans Buffon : Le vanneau paraît avoir tiré son nom, dans notre langue, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé, *Ois.* I, XI, p. 78.

3. VANNER (va-né), *v. a.* Nettoyer des grains au moyen d'un van. Vanner de l'avoine, de l'orge, du blé. || Fig. Et les bons dont le zéphyr vanne Toutes les grâines dans les airs, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9.

— HIST. XIIIe S. On parole de batre et de vanner. Et de foir [fouir] et de hanner, Mais ces deduis trop me deplaisent, elle dans CONSTANTIN, *Part. harmonique*, 3, 310. || Fig. Vanner quelqu'un, sera sèche, si la vanner, *Menagier*, II, 8. Par cet abetement peistreat icellui Lauberlet en desant : vous devez estre vanné [berné], DU CANGE, *vannus*. || XVIe S. [Pierre de Crasn disgracié] s'en alla en Bretaigne .... et luy compta [au duc] comment on l'avoit vanné, PASQUIER, IV, IX, 111, dans LACURNE. Mieulx seroient batre que vanner, à plusieurs font affluence Par leur rude pugnicion, J. MESCH. *Poetes mss.* f° 201. || XVIe S. Vanner sa femme au vent, COTGRAVE, le pendant que j'allanne à mon bled que je vanne à la chaleur du jour, DU BELLAY, *Un vanneur de bon vent vente*.

— ÉTYM. Lat. *vannare*, vanner, et fig. faire sauter, de *vannus*, van.

† 2. VANNER (va-né), *v. a.* Poser des vannes, garnir de vannes.

VANNERIE (va-ne-rie), *s. f.* Métier de vannier. || Marchandise du vannier. Vannerie artistique.

— ÉTYM. Vannier.

† VANNES (va-n'), *s. f. pl.* Synonyme de vannau 1.

— ÉTYM. Ital. *vanni*; du lat. *vannus*, van, à cause du mouvement, dit Diez, de ces plumes comparé à celui du van.

† VANNET (va-né), *s. m.* || 1° Terme de blason, qui se dit des coquilles dont on voit le creux, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec la partie ouverte d'un van || 2° Terme de pêche. Filet que l'on tend de diverses manières, sur les grèves recouvertes par le flux de la mer. || 3° Nom donné sur la côte de la Manche au poupon de Saint-Jacques, à cause de la ressemblance de cette coquille avec un van.

— ÉTYM. Dimin. de *van*.

VANNETTE (va-nè-t'), *s. f.* Panier rond, plat et à petit fond, pour vanner l'avoine avant de la donner aux chevaux.

— ÉTYM. Dimin. de *van*.

VANNEUR (va-neur), *s. m.* Celui qui vanne les grains. Le passereau suit le vanneur, Et l'enfant s'attache à sa mère, LAMART. *Harm.* I, 7. || Au féminin, vanneuse. Dans certains départements, il n'y a que des vanneuses.

— HIST. XIIIe S. Se il sergant au talemelier [boulenger], soit joindre [gindre], ou autre vallés, ou ovdines à talemelier, c'est à savoir vaneres, buleteres, ou pestrieur, *Liv. des mét.* 12.

— ÉTYM. *Vanner*.

VANNIER (va-nié) [r *je se le jamais* : au pluriel, l'r se lie : des va-nié-z-habiles], *s. m.* Ouvrier qui travaille en osier et qui fait des vans, des corbeilles, des hottes, des claies, etc. Vannier emballeur pour les fruits.

— ÉTYM. *Van*.

† VANNOIR (va-noir), *s. m.* Grand bassin de bois, dans lequel on agite les morceaux de laiton coupés pour faire des clous d'épingle, afin de les rendre plus clairs.

† VANNURE (va-nu-r'), *s. f.* Poussière des balles et de tous les corps légers qui s'en vont par le vannage.

— HIST. XVIe S. Leur plus propre et me-nagerie pasture, sont les mielets communs, les vanneures et cribbures des bleds, O. DE SERRES, 351.

— ÉTYM. *Vanner*.

VANTAIL (van-tail, il mouillées), *s. m.* || 1° Chacun des battants d'une porte, d'une fenêtre. || Porte ou croisée à un vantail, celle qui n'est composée que d'une seule partie. || 2° Parties qui se recouvrent l'une l'autre. Triptyque à trois vantaux. || *Au plur.* Des vantaux.

— HIST. XVIe S. Lesquelz compaignons alerent à un versaille qui estoit au boys, RABELAIS, *rondeau*. || XVIIe S. Audevant des chassis, un ventau sera ajousté, pour, en le fermant au besoin, tout plus chaudement le bestail [les vers à soie], O. DE SERRES, 579. Pendant lequel temps ils [les meuniers] seront tenus ouvrir leurs ventailles [vannes], pour, cour. 2e ED. I, II, p. 304. Il plut, et les ventailles furent ouvertes pendant quarante jours, *Dic. leçons de P. Messie*, f° 4, dans LACURNE.

— ÉTYM. Wallon, *ventaie*, vanne. *Vantail* est le même que *ventail* (voy. ce mot); c'est ce qui donne du vent, de l'air; il devrait donc s'écrire par un *e*.

VANTARD, ARDE (van-tar, tar-d), *adj.* Terme familier. Qui a l'habitude de se vanter. Une femme vantarde. Mature *Alceste*, votre bâtard, Comme tout vantard, est un vantard, SCARR. Virg. IV. L'oui malin, la tournure grotesque et négligée peignent le naturel vantard, CARMONTELLE, *Prov. Extravagant*, I, VIIIe S. || Substantivement. Un vantard. Une vantarde. Il fait le vantard.

— HIST. XVIe S. Sans estre si glorieux ni vantard, MONTLUC, dans LACURNE, *de bocace*.

— ÉTYM. *Vanter*.

† VANTARDISE (van-tar-diz'), *s. f.* Caractère du vantard. Une vantardise insupportable, BÉVILLE, *Rev. des Deux Mondes*, 1er juil. 1867, p. 457.

VANTAUX (van-tô), pluriel de vantail.

VANTÉ, ÉE (van-té, tée), *part. passé* de vanter. Un cheval vanté. Ces fleurs ont vanté davantage sans nom et sans gloire, mêlés dans l'océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les choses que ces fleuves ont vantées dans l'histoire, DESHOUL. *Poés.* I, II, p. 66. Voilà les raisonnements de cette antiquité si vantée, FONTEN. *Oracl.* I, 2. Gondebaud le pompeux, le vanté par leur vie, n'eût pas même laissé leur nom à la postérité! MARS. *Pet. carême. Triomph. de la relig.* Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante Fait des vers fort vantés par Voltaire, qu'il vante, GIL. *XVIIIe siècle*.

VANTER (van-té), *v. a.* || 1° Louer extrêmement. Rien que son intérêt n'occupe sa pensée; Nuls divertissements ne l'appellent ailleurs, Et, de quelque bien reçu qu'on ait vanté Lyncée, Il en a du meilleurs, MALH. II, 42. Le prince vantait les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre; chacun avait son rang dans ses discours, BOSS. *Louis de Bourbon*. Cependant, à le voir avec tant d'arrogance Vanter le faux éclat de sa haute naissance, BOIL. *Sat.* V. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, RAC. *Athal.* I, 1. Je ne veux point ici vous vanter mes services, BOIL. *Ép.* III, 4. Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse, VOLT. *Louis XIV*, I. || 2° Se vanter, v. réfl. Se louer excessivement. Tant il eut une bonne extrême De s'être ainsi vanté soi-même, SCARR. Virg. VIII. C'est le défaut de tous les héros de Corneille de se vanter toujours, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Sertor.* III, 2. Les demeures de nos pères ne nous conviennent non plus aujourd'hui que leurs lois; et, comme nous valons mieux qu'eux à tous égards, sans nous vanter, on ne semble..., P. L. COUR. *Simple discours.* || 3° Se vanter de, se faire gloire de, se faire honneur de. Eh bien! à vos dépens vous verrez que Sévère Ne se vante jamais que de ce qu'il peut faire, CORN. *Poly.* V, 6. La Mégère punit les langues indiscrètes, Surtout celle qui, tachée du plus noir des forfaits, Se sont vantés d'un bien qu'on ne leur fit jamais, LA FONT. *Psyché*, II, p. 104. Quel objet a-t-il en tout cela [un joueur de billard] réelu de se vanter demain entre ses amis de ce qu'il a mieux joué qu'un autre, PASC. *Pens.* IV, 3, éd. HAVET. Quoiqu'elle ne se vantât jamais des belles actions qu'elle faisait, vous pourriez vous vanter des vôtres avec elle en toute sûreté, MARIV. *Mar-anne*, 4e part. Une fille d'agrippa fut cette héréinée célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante, VOLT. *Dict. phil. Josfa.* || Il n'y a pas de quoi se vanter, se dit de quelqu'un qui a fait une action blâmable, honteuse. || Se vanter que.... Que dites-vous de mes canons? .. je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier de plus que tous ceux qu'on fait, MOL. *Prec.* 10. || 4° Se faire fort de. Je ne me vante pas de pouvoir le fléchir, CORN. *Pomp.* IV, 2. Gorgias fut le premier qui osa se vanter dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, II, 2e part. p. 765, dans BOISTE. || 5° Fam. Se vanter de ne pouvoir se vanter d'un homme en vie pendant plusieurs siècles, et il mourut lui-même âgé de quarante-huit ans, ID. *Hist. anc.* XXVII, 1re p. 1. Se vanter de, être hautement, publiquement. Du moins, quand cette nuit j'aurai su les frotter, Je ne crois pas qu'après ils aillent s'en vanter, BOURSAULT, *Ès. des pères*, II, 6. Il ne se vantera pas, il ne s'en vante pas, se dit d'une action qu'on a faite, mais qu'on a quelque raison de cacher à ceux qu'elle intéresse. Je lui ai conseillé de ne rien ébruiter; mais je ne m'en vante pas à Mme la duchesse de Nouilles, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 28 nov. 1700. || Il fait bon se vanter un glorieux, il ne s'en vante pas, VOY. GLORIEUX.

— HIST. XIIe S. N'en vanteras [tu ne t'en vanteras] el regne dunt tu fus, *Ch. de Rol.* CLXIV. Ki traist altre, sen vit trestut qu'il s'en vanit, *ib.* CCXCI. || XIIIe S. A Saltevade sorti li felun returné, De lur grant feiuuie se sunt la nuit vanté, *Th. le mart.* 130. || XIVe S. Ne vous jouez vanter que jamais vous n'aurez.... *Berte*, XVII. Secedin, ce vaillant turc, se vanta que il mangeroit le jour de la feste saint Sebastien ès pavellons le roy, *Joyc.* 222. || XVIe S .... J'ay, je m'en puis bien vanter, Le rebours de ma vouloire, CH. D'ORL. *Ball.* 17. Encor le 6-je pas pour me vanter : mais n'a ma terriotore.... Homme plus saige, fors le maire, *Patelin*. A petit parler, bien vanter, VILLON, *Arch. de Bagn.* || XVIIe S. Flutarque eime mieux que nous le vantions de son ignorance que de son savoir, MONT. I, 476. Un president se vanteit, où j'estois, d'avoir amoncelé deux cents et tant de heux estrangiers en un seul procès seulement, ID. IV, 165.

— ÉTYM. Lat. *vantare*, qui est dans saint Augustin, *Op.* I, 2, p. 437 et 761, de *vanus*, vain. Le provenç. *vantar*, ital. *vantare*, dérivent du lat. *vanare*, mentir, qui vient aussi de *vanus*.

VANTERIE (van-te-rie), *s. f.* Terme familier. Vaine et présomptueuse louange qu'on se donne à soi-même. Nous ne tirâmes de lui que des vanteries, comme, par exemple, qu'il me défendrait mieux que je ne me défendrais moi-même, RETZ, *Mém.* I, II, liv. II, p. 109, dans POUGENS. Il a toujours méprisé les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdit le monde; il a cru que ces vanteries étaient plutôt dignes des races nouvelles, éblouies de l'éclat non accoutumé d'une noblesse de peu d'années, BOSS. *Gornay*. Les vanteries les plus grossières sont de grands ridicules, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 16 oct. 1674.

— HIST. XIIIe S. Vanterie est trop vilain vice; Qui se vante, il fait trop que nice, la *Rose*, 9980. || XVe S. Monstrons à la cite le gastement de leur champs par vanterie et par reprouche, PERCEVAL, f° 73, *recto*. || XVIe S. Ce n'est point vaine vanterie, ANYOT, *Cat.* 19.

— ÉTYM. *Vanter*. L'ancienne langue disait beaucoup *vantance*, et quelquefois *vantise*.

Digitized by Google

‡ **VANTERNIER** (van-tèr-nié), *s. m.* Terme d'argot. Se dit des valeurs qui s'introduisent dans l'intérieur des appartements par les croisées laissées ouvertes.

— ETYM. *Vanterne* ou plutôt *venterne*, fenêtre, dans l'argot, de *vent*.

‡ **VANTEUR** (van-teur), *s. m.* Celui qui se vante. C'est un grand vanteur, » *ed. du Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIIIe s. Cil qui trop se loe a non vanteres, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 273. Pour Dieu, pensez vous-du celer Vers les vanteors mendisanz, *Lai du conseil*, ‖ XIVe s. Le vice qui exoede en feignant plus grant chose, soit appellé vanterie, et celui qui a tel vice soit appellé vanteur, CHESNE, *Ebl.* 50, ‖ XVe s. En grant vanteur ne fut oncques trouvée valleur, *Perceforest*, t. V, f° 57. ‖ XVIe s. Loin, loin, bien loin de moy, venin trop dangereux Ne se trouvent vanteur qui vous soy se fiet! DESPORTES, *Œuv. chrestiennes, sonnets*, 5. De grands vanteurs petits faiseurs, LETOILE DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 293.

— ETYM. *Vanter*; génér. *vantadour*; provenç. *vantaire*, *vantador*; ital. *vantatore*. L'ancien français *vantere*, le provençal *vantaire* sont le nominatif: *vanteur* et *vantedor* sont le régime.

‡ **VANTELLER** (vant-lé) ou **VANTELLIER** (van-tu-llé, il mouillées), *v. a.* Faire une digue de planches pour retenir l'eau. ‖ Garnir de madriers, de douves, une vanne pour retenir l'eau.

— ETYM. *Vantail*.

VA-NU-PIEDS (va-nu-pié), *s. m.* Homme qui n'a pas de quoi avoir des souliers, par conséquent misérable. Matigon avait une très-fâcheuse affaire; un va-nu-pieds lui fit un procès au parlement de Rouen, SÉV. III, 97, 30. Le P. Tellier acclut autant qu'il lui fut possible tout homme sans or de nom, et ne voulut que des va-nu-pieds et des valets à tout faire, IB. 281, 85. Les va-nu-pieds, nom que prirent les paysans révoltés en Normandie dans l'année 1639. ‖ Il se dit au féminin. C'est une va-nu-pieds.

— ETYM. *Va*, 3e personne du présent de l'ind. du verbe aller, *nu*, et *pied*.

‡ **VANVOLE**, voy. VENVOLE.

‡ **VA-OUTRE** (va-ou-trr'), *s. m.* Terme de vénerie employé par le valet de limier lorsqu'il est au bois, qu'il allonge le trait du limier, et qu'il met le chien devant lui pour le faire quêter.

VAPEUR (va-peur), *s. f.* ‖ 1° Exhalaison de fumée qui s'élève des corps humides par l'effet de la chaleur. Je ne suis point cet assemblage de membres que l'on appelle le corps humain, je ne suis point un air délié et pénétrant répandu dans tous ces membres, je ne suis point un vent, un souffle, une vapeur, SAINT-CYRAN, t. II, p. 5. Celles qui ont dîné ont mal au cœur, et sont suffoquées de la vapeur des viandes, DÉV. 485. Elle (l'âme qui a oublié Dieu) dit: je suis une vapeur, un air, un souffle, je suis un air délié ou un feu subtil, sans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connaît Dieu, un air fait à son image, BOSS. *La Vallière*. Telle, à peine reconnaissant sa trace passagère, Vole sur les marais une vapeur légère, DELILLE, *Parad. perdu*, XII. Des plus douces vapeurs l'encens délicieux Ne nange odorant s'exhalait vers les cieux, IB. IB. VIII. ‖ 2° Ce qui s'exhale des corps solides par voie de décomposition, de combustion. Pour recueillir l'arsenic et en éviter en même temps les vapeurs funestes, on construit des cheminées inclinées et longues de vingt à trente toises au-dessus du fourneau où l'on travaille la mine de cobalt, *Min.* t. VI, p. 69. ‖ Terme d'alchimie. Vapeur potentielle, l'essence, la splendeur, l'âme du métal. ‖ 3° Il s'est dit en parlant de l'atmosphère. Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, soupirme de tous côtés notre globe et ses habitants, VOLT. *Dict. phil. Air.* ‖ 4° Exhalaison qui voile, qui obscurcit. Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres, Sur les yeux plus saints a jeté ses ténèbres, &c. *Esth. Prologue*. Mille noires vapeurs obscurcissent le jour, L. RACINE, *Cantate, Circé*. L'accon trompeur Conserve de vapeur La durée, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, IV, 11. ‖ Fig. Les événements passés demandent, pour être agrandis aux yeux de l'imagination, moins seulement une grande distance, mais une certaine vapeur répandue dans l'intervalle, MARMONTEL, *Œuv.* t. II, p. 237. ‖ 5° En physique, nom donné à des fluides aériformes, très-expansibles, provenant de la vaporisation, par la chaleur, de corps naturellement liquides ou solides à la température ordinaire, et repassant à l'état liquide ou solide quand la température baisse sensiblement, ou que la pression devient plus forte. La vapeur d'éther, d'alcool, de camphre. L'expérience m'a appris que la vapeur de l'eau peut entretenir et augmenter le feu, comme le fait l'air ordinaire, NEWT. *Biblioth. univ. Œuv.* t. VI, p. 140. Les vapeurs qui s'élèvent au-dessus de la mer et que les vents transportent sur la terre, suffisent pour former toutes les rivières et entretenir toutes les eaux qui sont à la surface de la terre, VOLT. *Hist. nat. ch. terre*. t. II, p. 72. Si l'air qui reçoit la vapeur est déjà chargé d'eau, et que sa température ne soit que de sept à huit degrés ou au-dessous, alors la vapeur y devient apparente, et y forme un nuage rassemblé en masse, ainsi voit-on fumer en hiver l'eau qu'on tire d'un puits un peu profond, ce qui n'arrivepas été, BUFFON, *Traité de phys.* t. II, p. 445. Il faut considérer que les vapeurs agissent tantôt comme causes productives de l'électricité aérienne, tantôt comme conductrices de cette électricité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 272. L'eau en vapeur existe dans l'air atmosphérique, même bien au-dessous de zéro, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 343, dans FOUGERE. ‖ Chaleur latente de la vapeur, chaleur que celles absorbent quand elles se condensent, et auquel elles doivent leur force élastique. ‖ Tension des vapeurs, voy. TENSION. ‖ Vapeur d'eau, nom donné longtemps aux parcelles d'eau visibles dont l'ensemble forme les brouillards et les nuages, parce qu'on les prenait pour de la vapeur d'eau pleins d'air. On sait aujourd'hui que ce terme est impropre, ses vapeurs visibles étant formées par des gouttelettes très-fines. ‖ Vapeur de charbon de bois, nom donné au gaz qui se dégage du bois de chauffe, nom donné au gaz et à la vapeur d'eau qui se dégagent at se mêlent à l'air libre ou confiné lorsque les corps auxelle brûlent dans de telles conditions que l'oxygène leur arrive en quantité insuffisante pour qu'il y ait, par combustion, complète transformation de leur acide carbonique. La vapeur de charbon asphyxie. ‖ 6° Machine à vapeur, voy. MACHINE, n° 4. ‖ Bateau à vapeur, bateau qui marche l'aide d'une machine à vapeur. ‖ Aller à la vapeur, à toute vapeur, se dit d'un convoi, d'un bâtiment qui marche avec toute la vapeur que la machine peut donner. ‖ Conduire à vapeur, naviguer à la vapeur, sur les locomotives, on de la vapeur à contre-sens, pour diminuer la rapidité des trains. L'emploi de la contre-vapeur, l'inventeur, M. Le Chatelier, la force que possède la vapeur d'eau grâce au calorique, et dont on dispose dans toute sorte de mécanismes. La vapeur déclare, les gaz détonnent. Si la vapeur voie aplanir les mers, BÉRANG. *Comète*. On dirait que pour vous le fleuve qui se presse Lutte avec la vapeur de force et de vitesse, P. LEBRUN, *Poés.* t. II, 85. ‖ Fig. Rapidité, vitesse. Ils iront faire très-vite. ‖ 7° Bain de vapeur, bain que l'on prend en restant exposé dans un endroit clos à des vapeurs chaudes. THENARD, *Traité de chimie*. Bain de vapeur, distillation dans laquelle le vaisseau contenant les matières à distiller est échauffé par la vapeur de l'eau bouillante. ‖ 8° Terme de peinture. Représentation des vapeurs par le pinceau. Verset latence Claude le Lorrain dans l'art d'élever des vapeurs sur la toile, ROMEL. *Encycl.* de 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 147, dans ROMEL. ‖ *Au temp. Fig.* Manière douce et affaiblie qui montre les objets comme à travers un voile transparent. Il y a de la vapeur dans ce tableau. ‖ 9° Les vapeurs du vin, l'étourdissement que le vin pris en trop grande quantité produit dans le cerveau. ‖ 10° Fig. Troubles comparés aux vapeurs du vin, et surtout dans l'esprit. L'âme bourrement de vapeurs occupée, RÉGNIER, *Sat.* X. Et-ce qu'une vapeur, par sa malignité, Amphitryon, la, dans votre âme, Du retour d'Iher au soir brouillé la vérité? MOL. *Amph.* II, 2. À moins d'une vapeur qui vous trouble l'esprit, On ne peut pas sauver ce que de vous j'écoute, IB. III, 7. Ne sont des vapeurs de morale Qui nous vont à la tête, et que Sénèque exhale, MARMONTEL, *le Journal*, II, 44. Crains l'attrait toujours séduisant des vapeurs, les suites funestes de l'orgueil, J. J. ROUSS. *Em.* III. ‖ 11° Fig. Nom employé dans le XVIIe siècle pour désigner des accidents subits qui paraissent au cerveau. Mlle de Mers voulut venir ici me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir, SÉV. 477. J'ai su qu'il manuit le malade [Saint-Aubin] est une horrible vapeur à la tête; la machine se démontait, IB. 483. Girai en vain l'assure, et, riant de sa peur, Nomme sa vision l'effet d'une vapeur, BOIL. *Lutr.* IV. ‖ Vapeur de fille, ancien nom de l'hystérie. La Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison.... elle est exipée en trois jours d'une vapeur de fille, SÉV. 1er oct. 1688, ‖ 12° *Au pluv.* Humeur subtile qui s'élève des parties basses et qui occupe et blesse le cerveau, d'après Furetière, et, pour la médecine d'à présent, non représentant toutes sortes d'affections nerveuses, hypocondrie, hysterie, névropathie, etc. Ainsi dites parce que les anciens les attribuaient à des vapeurs qu'ils supposaient partir de la matrice, de la rate, des hypocondres, et s'élever jusqu'au cerveau. Sganarelle: Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête. — Dorimène: C'est un remède fort aisé que je vous propose de vous en aller, MOL. *Mar. forcé*, 4. L'archevêque de Lyon, Alphonse, frère du cardinal de Richelieu, est le premier en France qui ait fait usage du chocolat (1666); il en prenait pour modérer ses vapeurs de la rate, *Dict. des origines*, au mot *chocolat*. On l'accuse (le chocolat) de tous les maux qu'on a; il est la source des vapeurs et des palpitations, SÉV. 451. Vous ne voulez donc pas qu'on dise vapeurs; mais que farons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout: on attendait que vous vous autres cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir, IB. 543. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de vapeurs, que vous ne vouliez plus pro noncer qu'on ne vous l'eût expliqué, IB. 2 juill. 680. Pour moi, je n'ai plus de vapeurs; je crois que les vapeurs ne viennent que parce que j'en faisais cas: comme elles savent que je les méprise, elles ont salles effrayer quelques sottes, IB. 2 nov. 1676. Avez-vous des vapeurs? vous savez que le remède est de souffrir sans personnes raisonnables, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 10 nov. 1716. Il était tachurne à donner des vapeurs, MARMONTEL, *Contes*. L'alchimie, est un des premiers hommes qui ait fait connaître ce qu'on appelle des vapeurs, ST-SIM. 160, 106. C'était un de ces mots à la mode qui les femmes envoient chercher quand elles ont des vapeurs, ou quand elles n'ont rien du tout, VOLT. *Cori Sancta*. Les vapeurs sont les maladies des gens heureux; c'était la maxime de la maison, *Conf.* VI. Les excellentes leçons que Votre Majesté veut bien me donner sur l'hypocondrie plus élégamment appelée vapeurs, me font remarquer pour l'honneur de ma raison, que Votre Majesté me me croie attaqué de cette maladie, N'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 29 juin 1781. Est-ce que les femmes de mon état ont des vapeurs, dont? c'est un mal de condition qu'on ne prend que dans les boudoirs, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 9. ‖ Fig. Donner des vapeurs, inquiéter, tourmenter. Le roi d'Angleterre, qui avait été homme de mer, étant duc d'York, ne fut pas content de la marine, et le manda au roi; cela donna des vapeurs à Sa Majesté, LAFAR. *Mem. Cour de France, Œuv.* t. III, p. 47, dans FOUGERE. ‖ Vapeurs de rate, ancien nom du spleen. Veut-on qu'on rabatte l'un des moyens dont Les vapeurs de rate Qui nous minent tous, VOLT. dans *Mém. sur*, 8. ‖ 13° S. m. Vapeur, un bateau à vapeur. Il est arrivé par le vapeur. On vient d'expédier un vapeur. Le vapeur arrivera bientôt. ‖ L'usage fait ne mot masculin en ce sens spécial, avec raison, de la même manière qu'on dit un remise pour une voiture de remise.

— SYN. VAPEUR, GAZ. On peut faire entre la vapeur et le gaz cette différence, que le gaz est permanent à la température et sous la pression atmosphérique ordinaires, tandis que, dans les mêmes circonstances, la vapeur se résout en eau, ou en un autre liquide.

— HIST. XIIIe S. Lors s'en ist [de la terre échauffée] une vapeur qui resemble comme fumiere, BRUN. LAT. *Tresor*, p. 129. Et quant espars (éclat) vient en tonoire, Si repuet l'en souvent voor Des vapeurs les pierres cheour, Qui ne monterent mie pierres, *la Rose*, 16016. ‖ XIVe S. Remuji d'esprit et de vapeurs, N. DE NONDEVILLE, f° 31. Il ne peut estre que là où le feu a esté longuement, qu'il n'y demeure toujours quelque vapeur, *Ménagier*, I, 8. Medecine atempréee chaude o [avec] une visqueuseté qui ne lesse la vapeur exaler, LANFRANC, f° 143, *verso*. ‖ XVIe S. Une vapeur acre qui exhale de tout leur corps, PARÉ, *Introd.* 6. Aucunes fois est faite telle intoxication à la vapeur d'eau, qu'ils appellent *bellenens* MONTAL, ID. XXV. 24. Ils [des mets] remplissent... la salle.... d'une très soueuve vapeur qui ne se perdoit pas si tost, MONT. I, 293.

— ETYM. Prov. et cat. espagn. *vapor*; ital. *va-*

Digitized by Google

pore ; du latin *vaporem*. *Vapor*, d'après les étymologistes, est pour *hvapor*, et tient au sanscr. *kapi*, grec ναπνός, fumée ; l'allemand*haire* et le lithuanien *kwapas*, haleine, parfum, évaporation.

VAPOREUX, EUSE (va-po-reu, reû-z'), *adj.* ‖ **1°** Qui contient de la vapeur ; qui est en vapeur. La table au loin circule, et d'après[s] savoureux se charge ; l'encens vole en longs flots vaporeux, A. CHÉNIER, *Idylles, le Mendiant*. ‖ Figurément. Il se dit de l'état du ciel quand des nuages peurs le voilent à demi. Ciel vaporeux. Lumière vaporeuse. Les horizons de mer légèrement vaporeux se confondaient avec ceux du ciel, CHATAUB. *Itin.* 1re part. Le char vaporeux de la reine des ombres Monte, et blanchit déjà les bords de l'Hiffiou, LAMART. *Médit.* L. Sous un demi-jour vaporeux, dans une atmosphère imprégnée de parfums énervants, je sentais ma force s'en aller, BATBAUD, *Mér. Patur.* II, 16. ‖ **2°** Terme de peinture. Il se dit de la manière d'imiter la vapeur. Manière vaporeuse de peindre. Dans le lointain, sur les eaux, un vaisseau à la voile ; fort au delà, des montagnes vaporeuses et très-éloignées, DIDER. *Salons de 1767, Œuv.* T. XIV, p. 188, dans POINSINET. Il y a aussi derrière la tête du berger un nuage pesant et brun qu'on aurait pu faire plus vaporeux, in-8. L. XIII, p. 76. ‖ Fig. Plus vaporeux, très-bien. ‖ Une toilette vaporeuse, toilette composée de tissus et d'ornements fort légers, faisant comme un nuage. ‖ **4°** Fig. Nébuleux, incertain. Un style vaporeux. Quelle est sujet aux vapeurs. Mlle de Kermonn est une personne fort prudente. — Et fort vaporeuse, de par tous les diables, DANCOURT, *la Mère de St-Germain*, sc. 20. Un peu semblable à cet Anglais vaporeux qui croyait être de terre, elle s'était comme autant d'êtreuils tout ce que l'auberge a de plus doux des passions humaines, MARMONTEL, *Mém.* VI. Si je lui avais parlé des chagrins sans nombre qui peuvent tourmenter une âme active et sensible, il m'aurait considéré comme une personne vaporeuse, MARIV. *Cornaute*, IV, 2. On voit souvent des femmes vaporeuses qui, dans leur état habituel, peuvent à peine se tenir debout, s'échauffer, dans leurs accès convulsifs, des efforts qui seraient au-dessus des forces de plusieurs hommes réunis, CABANIS, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* T. I, p. 162. ‖ Substantivement. Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de Mme de la Fayette et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir, SÉV. 528. Là viennent se confondre La belle vaporeuse et le triste hypocondre, DELILLE, *Homme des ch.* III. J'ai vu des vaporeux qui se trouvaient à leurs gués qu'ils craignaient d'être emportés par le moindre vent, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* T. I, p. 160. Le désir de mêler à mes peines quelques affections mélancoliques et vaporeuses de notre académicien avaient une cause secrète, mais qu'il n'avouait qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies, D'ALEMB. *Éloy. Tetu.* ‖ **6°** Qui cause des vapeurs (sens peu usité aujourd'hui). La cause est vaporeuse.

— HIST. XIVe S. Plaies ne deseichent point en air moiste et vaporeuux, LANFRANC, f° 5. ‖ XVIe S. Une exhalation de tout le corps vaporeuse et benigne, PARÉ, *Instrit. Mém. sciene.* 1807, 2e sem. p. 40.

— SYN. VAPORISATION, ÉVAPORATION. L'eau abandonnée à l'air s'évapore, et l'eau qui bout se vaporise ; dans le premier cas, la vapeur se forme à la surface ; dans le second, elle se forme principalement dans la masse. Au mot vaporisation, on aimerait à chercher de force motrice ou de puissance calorifique qui ne sauraient convenir à celui d'évaporation. L'eau vaporisée peut animer une machine, et l'on n'obtiendrait aucun résultat semblable avec la vapeur que l'eau engendre à sa surface, LEGOARANT.

— ÉTYM. *Vaporiser*.

VAPORISÉ, ÉE (va-po-ri-zé, zée), *part. passé* de vaporiser. Un liquide vaporisé.

VAPORISER (va-po-ri-zé), v. a. Prédure, dans un liquide, un dégagement de vapeur. ‖ Se vaporiser, v. réfl. Être vaporisé. L'eau se vaporise à feu degrés. Si un liquide a une grande tendance à se vaporiser, il pourra encore bouillir à beaucoup de froid, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 90. Il n'est pas nécessaire qu'un liquide bouille pour être susceptible de se vaporiser, ID. ib. t. I, p. 63.

— ÉTYM. Lat. *vapor*, vapeur.

† **VAQUE-À-TOUT** (va-ka-tou), s. m. Celui, celle qui s'emploie à tout faire. La femme de l'appelé monde se fourrà à la cour, eu, avec le sobriquet de vaque-à-tout, parce qu'elle était de toutes fortes et marches, elle s'initia dans beaucoup de choses, ST-SIM. 145, 110.

VAQUER (va-ké ; au XVIIe siècle, on prononçait il vâquer, et l'on prononce encore ainsi en Normandie ; je vâquais, vâquions, vous vâquiez, que je vâque, que nous vâquions, que vous vâquiez, v. n. ‖ **1°** Être vacant, n'être point occupé, en parlant d'emplois, d'offices, de dignités, etc. Il a les yeux ouverts sur tout ce qui vaque, POITE, abbaye.... LA BRUY. VII. La chaire de Ramus pour les mathématiques, qui se donne au concours, étant vaque à Auger au Collége royal, il se prépara à entrer dans la lice, PONTEN. *Saucour.* Les fiefs qui vaquaient par la mort du possesseur, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 9. Le procureur général Jean de Saint-Romain a remarqué que, du temps de Pie II, vingt-deux évêchés ayant vaqué en France pendant trois années, il y entrait à Rome cent-vingt mille écus, VOLT. *Dict. phil. Annates.* Il impersonnellement. Il a vaqué chez Monseur une charge de vingt mille écus, SÉV. 17 juillet 1671. Il vaque, à votre imagination, une cure considérable, MOL. *Lett. rel.* 90. ‖ **2°** Être libre, disponible, en parlant des logements. Il vaque, dans sa maison, un appartement que vous pouvez louer. ‖ On dit de même : Il vaque un lit dans cet hôpital. ‖ **3°** Il se dit des tribunaux lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. La cour vaque pendant tel temps. ‖ **4°** Vaquer à, se livrer, s'adonner à, s'occuper de (pour la transmission du sens d'être vacant au sens de travail, comparez *utile, erre à, qui vient de latin libérare*). Comme l'ours en un jour ne disait pas deux mots, L'homme pouvait sans bruit vaquer à son ouvrage, LA FONT. *Fabl.* VIII, 11. En bien vous vaquez, que son noble génie N'ait pas vaqué toujours à la philosophie, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Je dois toujours que rien n'est capable de me faire quitter ma cour amoureux ; avant qu'il ait vaqué à madame de..., madame de..., madame de..., madame de..., le jour et la nuit sont assez courts. Et dedans et dehors on [Louis XIV] sera également sur ses gardes ; voyez combien de troupes et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à la fois, ID. II janv. 1680. Les peuvres faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerons à cette guerre anglaise et hollandaise avec plus d'assurance, ID. 18 janv. 1689. Et n'est-ce pas l'orgueil, chrétiens, qui a retiré tant de philosophes du milieu de la multitude ? nous veulons, disent-ils, vaquer à nos études, BOURD. *Serm. Sermond, Loi de Dieu*, 2. La dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, BOURDAL. *1er dim. après la Pentecôte, Dominic.* I, II, p. 304. C'était s'y engager en quelque sorte que de s'enfermer dans un tombeau, comme en dit qu'il [Democrite] faisait, pour vaquer plus librement à la méditation, NODOT, *Hist. ans.* 1. II, p. 21. Il [p. 2] lis tenu de vaquer à la prière ; et leur cœur, fermé à la vérité, ne s'y repait que de fantômes et de chimères, MASS. *Carême, Députés.* ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIIe S. Et quant il [Frédéric] fu trespassez de cest siecle, l'empire vacu longuement sanz roi et sanz empereor, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 103. ‖ XIVe S. Comme se il n'eust que faire mes que de vaquer à oeuvres urbaines et privées, FROISSART, P 23, *recto*. Et dit il une à l'autre à la fois et souvent : Vive es Bertrand, vive, qui regne tellement, Qui ne vous lairra mie ci vaquer longuement, *Guesrl.* 10073. [Les princes] doivent vaquer au salut de leurs ames et au profit commun de leur peuple, *Songe du vergier*, I, 188. ‖ XVIe S. Luy qui oncques temps n'employa en oisseuse, voit adore vaquer à autres à effect le bon desir que tousjours avoit eu en l'esprit, *Bouciq.* III, 3. ‖ XVIIe S. Les pouils sont suffisants pour faire vaquer la dictature de Sylla, MONT. II, 171. Pour employer le temps qui me demeurait vuide, après avoir vaqué au devoir de mon office, j'ay.... AMIOT, *Epit.* Trois jours durant l'on ne vaqua à autre chose que à faire les apprests necessaires pour cest effect, CARL. V, 28. Il fut vaqué deux jours entiers à leurs procès, ID. X, 7.

— ÉTYM. Provençal, *vacar* ; espagn. *vagar* ; ital. *vacare* ; du lat. *vacare*, être vide. Il y a dans l'ancienne langue des confusions entre *vaquer* et *vaquer*.

† **VAQUETTE** (va-kè-t'), s. f. Pied-de-veau, *arum maculatum*, L.

† **VAQUOIS** (va-koi), s. m. Sorte de plante grasse des Indes et de l'Océanie, *pandanus utilis*, Bory, dont les branches sont utilisées pour faire des sacs à café et des enveloppes pour balles de coton. On dit quelquefois par corruption baquois.

— ÉTYM. *Vacoua*, mot océanien.

VARAIGNE (va-rè-gn'), s. f. Ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans un marais salant.

— HIST. XVIIe S. Il est tout deux ouvertes faites en manière d'un pont.... ils nomment lesdits ponts l'un la varengne,et l'autre le gros mas ; pour ce qu'il sert aussi à retirer les eaux du jard, PALISSY, 258.

— ÉTYM. C'est une autre forme de *varenne* ou *garenne* (VOY. GARENNE).

† **VARAIRE** (va-rè-r'), s. f. Un des noms vulgaires de l'ellébore blanc.

— HIST. XVIe S. Pour empescher les oiseaux de toucher aux semences estant faites, sement, à l'entour du champ, du varaire avec un peu de fenement parmi, pour tuer les oiseaux qui en mangeuit, D. DE SERRES, 46.

— ÉTYM. Lat. *veratrum*.

† **VARAN** (va-ran), s. m. Genre de reptiles sanniens, atteignant, après les crocodiles, les plus grandes dimensions.

— ÉTYM. Arabe *ouaran*, nom de l'espèce d'Égypte.

† **VARANDER** (va-ran-dé), v. a. Faire égoutter les barenge en les tirant de la saumure, pour les mettre en caque.

VARANGUE (va-ran-gh'), s. f. Terme de marine. Pièce du bois courbe qui, par son milieu, se fixe sur la quille et sur laquelle vient s'allonger dont se compose le couple. ‖ Maîtresse varangue, celle du milieu, celle qui porte sur le maître-bau. ‖ Demi-varangue, pièce de charpente qui remplit, dans un couple, le vide compris entre une des deux pièces geneau de la varangue. ‖ Fausses varangues, pièces qui, dans la composition des couples d'un grand bâtiment, sont accolées à la véritable varangue, pour suppléer à la longueur des genoux. ‖ Plate varangue, varangue dont la partie plate est très-longue. ‖ Varangue à plate varangue, celui qui a le fond plat et qui tire peu d'eau.

— ÉTYM. Esp. *varenga*, la quille d'un navire ; du suéd. *träinger* (au pluriel), côtes d'un vaisseau.

VARE (va-r'), s. f. Mesure espagnole d'un peu moins d'un mètre.

— ÉTYM. Espagn. *vara*, verge.

VARECH (va-rek), s. m. ‖ Nom collectif de tous les débris que la mer rejette sur ses côtes. Naufrages et varech, qu'est-ce ? ce sont les biens pêchés au fond de la mer, des lacs et des rivières, *Arch. des Finances, mss. Instr. sur la Chambre des Comptes*, 1701, p. 19. ‖ Droit de varech, droit qui existait autrefois de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur les côtes. ‖ **2°** Nom qu'on donne quelquefois à un vaisseau submergé, coulé à fond. ‖ **3°** Particulièrement, nom donné sur les côtes de l'Océan aux plantes marines, principalement aux fucacées jetées sur le rivage et employées à fumer les terres ou à faire de la soude. On trouve sur les côtes de la mer une plante que l'on appelle varech.... c'est un excellent engrais végétal, vu qu'il contient beaucoup de sel marin, BENOIS, *Manuel*, 1. II, p. 149, dans POUGENS. La seul hydrodate se trouve dans la nature ; c'est l'hydrodate de potasse ; il fait partie des varechs dont l'on retire la soude de Cherbourg, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 800, dans POUGENS. Varech nageur, dit aussi raisin du tropique, la *sargassum baccifferum*. ‖ Varech, ou seude de Normandie, ou soude de varech, soude qu'on extrait, par incinération, des fucus qui croissent sur les côtes de l'Océan.

— HIST. XIVe S. Comme feust venue et arrivez à wereeq [en épave] deux tonneaux de vin, DU CANGE, *wrechum*. ‖ XVIe S. Toute icelle chose est dite wereach, que la mer deboute et geste toute hors à la terre, DU CANGE, *id.*

— ÉTYM. Bas-lat. *warescum*, *wreckum*, ce que la mer rejette, le droit de la recueillir, et par suite l'espèce d'algue que la mer rejette, de l'anglo-sax. *wræc*, quelque chose de rejeté, angl. *wreck* débris de navire, allem. *wrack*, tenant à un radical qui est dans *frayaux*, rompre, latin *frangere*.

VARENNE (va-rè-n'), s. f. ‖ **1°** Terrains meubles que le gibier fréquente et où les bestiaux trouvent quelque pâture. ‖ Il se trouve comme nom

Digitized by Google

propre de quelques localités. Toute la Varenne de Beauregard se convertit en noble lande et pays de chasse à la grande bête, P. L. COUR. *Gaz. du village*, n° 4. ‖ **3°** La varenne du Louvre, certaine étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse. Capitaine de la varenne du Louvre. ‖ La juridiction qui connaissait des délits commis dans la varenne du Louvre.

— ÉTYM. Le même que *garenne*; aux environs de Tours, *varégne*, jardin maraîcher.

‖ **VAREUSE** (va-reû-z'), *s. f.* ‖ **1°** Chemise en grosse toile que les matelots et beaucoup d'ouvriers portent ordinairement sur leurs habits pour les garantir; elle est ouverte sur la poitrine. Un drap aussi varieuse. ‖ **2°** Varenne se dit aussi d'une veste très-ample en gros drap.

VARGUE (var-gh'), *s. f.* Nom donné aux étages d'un moulin à dévider la soie. La vargue inférieure.

VARI (va ri), *s. m.* Nom donné par Buffon au *lemur macac.*, quadrumanes.

‖ **VARIA** (va-ri-a), *s. m. pl.* Mot latin signifiant choses diverses, et qu'on emploie quelquefois pour indiquer une collection de morceaux variés. J'ai mis cela dans mes Varia.

VARIABILITÉ (va-ri-a-bi-li-té), *s. f.* ‖ **1°** Disposition habituelle à varier. Variabilité de la température. ‖ **2°** Terme de grammaire. Propriété que certains mots ont de changer de désinence. La variabilité d'un verbe suivant les modes et les temps. ‖ **3°** Terme d'algèbre. Indéterminations; passage possible d'une quantité par différents états de grandeur. ‖ **4°** Terme de histoire naturelle. Propriété de présenter des variétés. Variabilité des espèces.

— REM. Variabilité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XIVe S. *Inf. Ver.* 1re dans. Sorte de cuir mué en sa coleur, LANFRANC, f° 43. ‖ XVe S. Et demours ceste loyalle et bonne amour secrette, jusques à ce que fortune par sa variabilité leur voulut le dos donner, *Jeh. de Saintré*, ch. 12.

— ÉTYM. *Variable*.

VARIABLE (va-ri-a-bl'), *adj.* ‖ **1°** Sujet à varier, qui change souvent. Un temps variable. Les vents sont variables. La conduite variable dont j'ai connu la réforme, sous. *Inf. Ver.* 1re dans., 21. Un peuple variable, incertain et timide, LAFOSSE, *Manlius*, I, 1. ‖ En médecine, pouls variable, pouls qui est tantôt irrégulier, tantôt régulier, tantôt fort, tantôt faible. ‖ **2°** Terme de grammaire. Il se dit des mots dont la désinence varie suivant le rapport grammatical. ‖ **3°** Terme de botanique. Se dit de la corolle des synanthérées, quand elle se présente sous diverses formes dans les différentes fleurs d'une même calathide, d'un même disque ou d'une même couronne. ‖ Se dit aussi des plantes dont les feuilles sont partagées en lobes inégaux et dissemblables. ‖ **4°** En mathématiques, quantités variables, celles qui varient de grandeur, par opposition à quantités constantes. ‖ Substantivement. Une variable. Une fonction de plusieurs variables. ‖ Variable indépendante, celle dont une ou plusieurs autres dépendent. ‖ **5°** *S. m.* Le degré du baromètre qui indique un temps incertain, variable. Le baromètre est au variable.

— HIST. XIIIe S. Laisse plerer enfans et fames, Bestes febles et variables, Et tu soes fers [ferme] et estable, *la Rose*, 6442. ‖ XIVe S. ...Je voy ce mal fiable ; Pour rien que j'aye dit, ne le voy variable, *Huget Capet*, V, 5729. Et les auteurs sont sur ce variables, PERCHERON, f° 44, verso. ‖ XVIe S. C'est le but de mes vœux que de vous fasse lire le variable estat de sa captivité, DESPORTES, *Diane*, I, 4. La femme est variable, et elle n'a pensee S'accorde à vostre amour, qui s'en monstre offensee, III, *Roland furieux*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *variable*; ital. *variabile*; du lat. *variabilis*, de *variare*, varier.

‖ **VARIABLEMENT** (va-ri-a-ble-man), *adv.* D'une manière variable.

— HIST. XIIIe S. Variablement, NOVET, *Dict.*

— ÉTYM. *Variable*, et le suffixe *ment*: proteuc, *variablamens*; espagn. *variablemente*.

VARIANT, ANTE (va-ri-an, an't), *adj.* Qui change souvent. Un caractère variant.

— HIST. XIIIe S. Beaus seigneurs, Espaignol sont si fort variant, Qu'il nous lairont tout cuit, se Dieu ne vers vient avant, GUIOT, *Bible*.

VARIANTE (va ri-an't), *s. f.* ‖ **1°** Se dit des diverses façons d'un même texte. Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les variantes de la Henriade sous le nom de M. Marmontel, n'est-il pas de mon devoir d'avertir que cela n'est pas vrai? VOLT. *Lett. Kornig*, juin 1762. ‖ Il est dans la nature de la chose que plus les copies d'un livre se multiplient, plus les variantes de ce livre soient nombreuses, BONNET, *Paling.* XX, 2. Je fis imprimer à mes frais le texte de cet auteur [Longus] avec les variantes de Rosaz et de Florence, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard*. Une objection ou plutôt une légère variante fut présentée, VILLEMAIN, *Sour. contemp. le Cent-Jours*, XIV. ‖ Il se dit aussi des différentes manières d'écrire un mot. Il faut écrire et prononcer érysipèle, nonobstant la variante érésipèle, adoptée par l'Académie. ‖ **2°** Terme de botanique. Différence légère ou peu constante qu'on observe sur les plantes de même espèce, quand on a lieu de l'attribuer plutôt à la nature du sol et à l'influence du climat qu'aux effets de la culture. ‖ **3°** *Au plur.* Terme de pêche. Courbines qu'on change souvent de place.

— ÉTYM. *Variant*.

VARIATION (va-ri-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ‖ **1°** Etat de ce qui éprouve des changements successifs ou alternatifs. Les baromètres, les thermomètres et les hygromètres, destinés à mesurer des variations physiques qui nous étaient, il y a peu de temps, tout à fait inconnues, ou connues seulement par le rapport confus et incertain de nos sens, FOURT. *Annotation*. On voit combien il importerait aux astronomes de s'assurer ou de la variation ou de l'invariabilité des pôles de la terre et des méridiens, ID. *Nouvelles*. Des variations physiques qui changent sans cause connue tout que bien des gens la cherchent, et la trouvent à la fin, MONTESQ. *Rom.* 21. On emploiera le temps de la variation de l'aiguille aimantée, le trajet d'Alexandre à la mer Rouge, ID. *Esp.* XXI, 9. Les variations fréquentes de plumage, que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, BUFF. *Ois.* I, 171. Il paraît qu'il raisonnait à suivi toutes les variations du langage, et c'est ce qui devait arriver, CONDIL. *Log.* II, 8. Les grandes variations du système de la nature ne sont pas moins intéressantes à connaître que les révolutions des empires, LAPLACE, *Expos.* V, 2. Ne sachant à qui m'en prendre des variations de votre santé, P. L. COUR. *Lett.* II, 62. ‖ **2°** Changement dans la doctrine, dans les idées. Les continuelles variations des hérésies, qui ne peuvent se soutenir dans l'esprit même qu'en innovant tous les jours et en tombant d'absurdités en absurdités, BOSS. Ier *avert.* 4. Pour justifier les variations de la réforme, il a fallu, dit-on, changer l'ancienne Eglise, ID. 4ème *avert.* 1. Une franchise respectable, une probité sans nuages, et une conduite sans variations, BOSS. *Hist. des variations des protestants*; dont j'entreprends de faire l'histoire, BOSS. *Var. Préf.* ‖ **3°** Terme de grammaire. Ce qui change dans un mot variable. La variation des finales dans un verbe que l'on conjugue. ‖ Terme d'astronomie. Inégalité du mouvement lunaire, qui dépend des aspects, c'est-à-dire de la différence des longitudes du centre du soleil et de celui de la lune. Les inégalités de la lune dont Newton a donné le calcul, du moins dans un certain demi, sont en premier lieu celle que est connue sous le nom de variation, qui a été découverte par Tycho, D'ALEMB. *Dyn.* I, XIV, p. 86. ‖ Se dit également de toutes les autres inégalités astronomiques. ‖ Variations séculaires, celles dont les périodes embrassent plusieurs siècles; variations périodiques, celles dont les périodes n'embrassent qu'un petit nombre d'années. Les variations séculaires de l'excentricité de l'orbe terrestre en produisent de correspondantes dans le moyen mouvement de la lune, LAPLACE, *Instit. Mon. Science* I, an. 1798, p. 156. ‖ Terme de physique et de marine. Variation de l'aiguille aimantée, variation de la boussole, variation des compas, déviation de l'aiguille aimantée par l'angle formé par la ligne nord-sud de la boussole et la ligne nord-sud du monde. Halley..., fut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi en 1698; c'est sur ce vaisseau... qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe, VOLT. *Lett.* XX, 24. ‖ **4°** Terme de minéralogie. Variation de formes cristallines, modifications accidentelles de formes des cristaux, au milieu desquelles les incidences naturelles des faces du crystal sont constantes. ‖ **5°** Terme de mathématique. Calcul des variations, branche supérieure de l'analyse infinitésimale, dans laquelle on considère certaines différentielles prises à un point de vue nouveau et que l'on nomme variations. La seconde édition de sa mécanique [de Lagrange]; ce grand ouvrage est tout fondé sur le calcul des variations, dont il est l'inventeur, DELAMBRE, *Instit. nation. science.* 1813, 3e part. p. 77. ‖ **8°** *Au plur.* Terme de musique. Changements faits à un air, en y ajoutant des ornements qui en laissent subsister le fond de mélodie et le mouvement. Il y a des variations vocales, et des variations instrumentales. ‖ Fig. J'ai arrangé comme cela plusieurs petits proverbes avec des variations, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 4. ‖ Il se dit aussi au singulier. La variation pour piano avec accompagnement d'orchestre est morte, on ne la ressuscitera pas, W. DE LENZ, *Beethoven et ses trois styles*, p. 207.

— SYN. VARIATION, CHANGEMENT. La variation consiste à faire tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; le changement consiste seulement à cesser d'être le même. Le changement peut être du tout au tout; la variation laisse subsister beaucoup de semblable.

— HIST. XIVe S. Et veoir chascun jeur, se il [le roi] ne coupé et maintenu par un bandage] fait aucune variation [pex] de variation de son sanc naturel, H. DE MONDEVILLE, f° 88. Les cas particuliers et les variations des circonstances des fait sont innombrables, ORESME, *Thèse de mariage*, II, XVe S. En nore fis ne doit avoir nulle variation; et si comme il n'est que un seul Dieu ès cieux, il ne peut et ne doit estre de fait que une seule un seul bien en terre, PROISS. III, IV, 40. Il confessa et dist plainement de sa pure voulenté, sans contrainte ne variacion, qu'il estoit vray.... *Mém. des Ducs de Bourg.* I, 2, p. 43. ‖ **2°** Je ne m'ose expliquer davantage pour la variation et incertitude où de jour à autre les affaires se portent, *Bibl. des ch.* 3e série, I, 1, p. 516.

— ÉTYM. PROV. *variacio*; esp. *variacion*; ital. *variazione*, du lat. *variationem*, de *variare*, varier. L'ancienne langue disait aussi *varement*.

VARICE (va-ri-s'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de chirurgie. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité. Les veines vésicales, cordons noueux entrecroisés en tous sens, que l'on rencontre aux faces antérieures et postérieures de la vessie sous le péritoine. ‖ **2°** Terme d'histoire naturelle. Bourrelet, renflement du bord de certaines coquilles univalves.

— HIST. XIVe S. Posons un ulcere situé à la jambe, avec ulceration d'os accompagné d'une varice, PARE, *Introd.* 22.

— ÉTYM. Provenç. *varica*; du lat. *varicem*.

VARIOLE (va-ri-o-l'), *s. f.* Terme de médecine. Petite vérole volante, fausse variole, variole bâtarde, c'est-à-dire petite vérole survenant la plupart du temps sur un sujet qui a été vaccine ou qui a déjà eu la petite vérole. La variole est parmi les petites veroles volantes celle qui s'éloigne le plus de la vraie variole et qui est la plus bénigne.

— ÉTYM. Dimin. *irrégulier* de *varole*.

VARICOCÈLE (va-ri-ko-sè-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du scrotum et de celles du cordon spermatique.

— REM. Plusieurs le font masculin, mais il vaut mieux le faire féminin suivant l'analogie des mots en *cèle*.

— ÉTYM. *Varice*, et κήλη, tumeur.

‖ **VARICOMPHALE** (va-ri-ki-kon-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur variqueuse ayant son siège à l'ombilic.

— ÉTYM. *Varice*, et ὀμφαλός, nombril.

VARIÉ, ÉE (va-ri-é, ée), *part. passé* de varier. ‖ **1°** Qui reçoit des variations. Nos offices sont variés de la durée de l'heure, du degré de pesanteur et de courtes erasions, PÉN. I, III, p. 357. ‖ **2°** Qui présente de la variété. Une langue harmonieuse et variée. Un spectacle varié. On a toujours trouvé une grande variété dans les variétés étoilées que dans ceux de septentrion, VOLT. *Mœurs*, 149. ‖ **3°** Terme d'histoire naturelle. Qui est orné de différentes couleurs. Tout son corps [du petit daw] est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir, BUFF. *Ois.* I, II, p. 155. ‖ *S. m.* Nom spécifique d'un habit. ‖ **4°** Terme de musique. Air varié, morceau de musique composé d'un air, d'une mélodie et d'une ou plusieurs variations faites sur cet air, cette mélodie. ‖ **5°** Terme d'architecture. Colonne variée, colonne faite de diverses matière-

Digitized by Google

res. || 6° Terme de mécanique. Mouvement varié, celui dont la vitesse change à chaque instant. || Mouvement uniformément varié, celui dans lequel la vitesse varie en raison directe du temps. || 7° Terrain varié, expression de fortification et de topographie, pour désigner un terrain accidenté, par opposition à terrain horizontal.

VARIER (va-ri-é), je variais, nous variions, vous variiez; que je varie, que nous variions, que vous variiez, v. a. || 1° Faire naître des différences successifs ou alternatifs. Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. *Art p.* 1. Quel secret doit avoir eu la nature pour varier en tant de manières une chose aussi simple que le visage? PONTEN. *Mond.* 3e soir. Une société choisie, composée au gré de ma femme, y venait successivement varier mes loisirs, et jouir avec nous de cette opulence champêtre.... MARMONTEL, *Mém.* XI. Tel, dans l'orain brillant où flotte une eau tremblante, le soleil, variant sa lumière incontante, Va, vient, monte, descend, et se relève encor, DELILLE, *Én.* VIII. || Varier la phrase, exprimer la même pensée en d'autres termes. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase, qu'il a pris l'occasion que Voiture souhaitait pour écrire moins ennuyeusement à monsieur le Prince, RÉV. 207. Faites-lui des remerciements, à chacun selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases, ID. 660. || 8° Terme de musique. Varier un air, le diversifier, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. || Fig. A la fin, le courage le plus robuste se lasse de varier toujours le théâtre de ses victoires, *Feuilleton du Monit. univ.* 4 juin 1866. || 9° *V. n.* Présenter des variations. Le temps varie continuellement. L'accord de ces deux personnes. J'avais donné pour fondement à l'Histoire des Variations, que varier dans l'exposition de la foi était une marque de fausseté et d'incompétence dans la doctrine exposée, BOSS. 1er *avert.* 2. Consulté docteur [Vincent de Lérins] s'étonne qu'on puisse penser à varier dans la foi, ID. ib. A. Calvin ne laisse pas d'avoir dans son enseignement des articles particuliers, mais encore dans les actes publics qu'il a dressés au nom de tous les siens, qu'il leur a inspirés, ID. Rem. 12, 85. Après les anciens hérésiarques des premiers commencements, Pierre Ier remporta quelques avantages assez considérables, et la fortune varia, ce qui bientôt après fut ses armes, FONT. *Czar Pierre.* Dieu varier! Dieu changer! cette idée ne paraît un blasphème, VOLT. *Dial.* 19. || Il se dit aussi d'une chose qui diffère d'elle-même, ou de plusieurs choses qui ont des formes, des qualités différentes selon les circonstances. Les mœurs varient selon les pays. || 4° Il se dit de plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement un même fait. Les auteurs varient beaucoup sur l'époque de l'établissement de Cadmus, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 333, dans FOUGERAS. || 5° S'écarter du nord, ou s'en rapprocher, en parlant de l'aiguille aimantée. || 6° Se varier, v. réfl. Se donner à soi-même des variations. Tous les temps ont leurs défauts et leurs vertus, c'est toujours l'homme; dans la nature se varie dans l'homme; et l'art, qui n'est qu'une imitation de la nature, se doit varier comme elle, ST-EVREMOND, dans RICHELET.

— HIST. XIIIe S. Cum varioal la colurs, [ils] Avoient diverses liurs, MARIE, *Purgat.* 1625. Cil qui veult raconter une estoire veille et ancienne, il est bon de retorser [rebrousser] son droit cours [cours] et varier son ordre, en tel manière que elle semble toute nouvelle, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 483. Se tu de chou pooit me varies [tu me me détournes pas de cela], DU CANGE, *torquere*. 1re sens. Se les choses doivent estre traites [tirées] par incision, il convient varier l'ordre, si comme le propos le requiert, B. DE MONDEVILLE, Pr. vol, 270. Pour ce est la cure d'icelles [piqûres] aucun poi [peu] varice, ID. Pr 8e, verso. [Les philosophes s'exposaient à tout plutôt que].... on prist parcevoir Que leur bon propos varioient, Ne que varié declinassent, MACHAUT, p. 94. Laquelle femme contre le propos et intention dudit exposant varia tant [contredit tant].... DU CANGE, *variare*. 1XIe s. Et si je varioie au rendre Mes liçons, j'estoie batus, FROISS. *Espinette amour.* Quand il les sentit sur lui, si fut tout esbahi, et voulsist bien estre ailleurs; ils l'environnerent de tous costés, et lui demanderent ou il alloit ainsi.... il commença à varier et ne respondit point bien à leur propos, ID. II, III, 119. Combien que pas ne se varie [pèche] Quant à Dieu elle qui se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 346. || XVIe S. Cestuy exemple me faict entre-croire et craindre varier, RAB. *Pant.* III. *Prol.* Qu'est-ce qu'un nom? trois ou quatre traicts de plume si ayuez à varier que.... MONT. I, 318. La fortune tourne et varie différemment, AMYOT, *Sert.* 1. Et puis il varioit en ses pensemens, quand il consideroit la grande hardiesse de ce qu'il entreprenoit, ID. *César*, 42.

— ETYM. Génois *varier*, avoir des vertiges, défaillir : *le vaur lui varie ; varicment de cœur*, défaillance; prov. *esvurer, varier; esp. varior*; it. *variare*; du lat. *varius*, divers. *Varius* avait donné l'adjectif *vurre*. Les vaines vaires et diverses [de la terre], BRUN. LAT. *Trésor*, p. 116.

VARIÉTÉ (va-ri-é-té), s. f. || 1° Etat varié, apparence variée. Il faut de la variété dans l'esprit; ceux qui n'ont que d'une sorte d'esprit ne peuvent pas plaire longtemps, LANCRENON. *Bell. dic.* p. 125, dans FOUGERAS. Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes, un sujet simple leur paraissant incapable de telles et si nombreuses variétés, PASC. *Pens.* XII, 8, édit. HAVET. Au connoi comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des traits donnent jamais ce grand magistrat, nous le *Tellier*. De la variété les grâces sont compagnes; j'en veux dans mon ouvrage égayer la raison, LAMOTTE, *Fabl.* II, 4. L'âme aime la variété, mais elle ne l'aime que parce qu'elle est faite pour connaître et pour voir, MONTESQ. *Goût, Variété*. Rodogune ne ressemble pas plus à Théodore que Cinna à Cinna, et Cinna au Cid; c'est cette variété qui caractérise le vrai génie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog. Prof.* Quoi! vous tous, heureux Pléiades d'avoir eu de la variété? si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui, ID. *Let. à l'abbé d'Olivet*, 1736. Riche voyage, délices de la vue, ACCOURT; vraie rompre enfin l'insipide niveau, Brise la triste équerre et l'ennuyeux cordeau, DELILLE, *Jard.* II. || 2° *Au plur.* Titres de certains recueils qui contiennent des morceaux sur différents sujets. Variétés littéraires. Variétés philosophiques. || Se dit aussi d'une division des journaux, dans laquelle on traite de tout sauf de l'objet principal du journal. || 3° Se dit, en histoire, de l'ensemble des individus qui, dans une espèce, diffèrent par la forme extérieure, le volume, la couleur ou autres propriétés secondaires, sans que ces différences se perpétuent par la génération, sauf dans un petit nombre de circonstances déterminées et généralement identiques. Aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre; aucune espèce n'offre plus d'un petit nombre de variétés, BUFF. *Quadrup.* I. IV, p. XXIII. Si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être presque une variété dans l'espèce humaine, ID. ib. I. VII, p. 44. Les narcisses cultivés ont produit, sous la main du jardinier, un très-grand nombre de variétés, CONSTANT. DESLONCH. *Instit. Mem. Phys et math.* Agric. IV. I, p. 296. || Fig. M.... pour peindre d'un mot la rareté des bonnêtes gens, ne disait que, dans la société, l'honnête homme était une variété de l'espèce humaine, CHAMFORT, *Caractères et anecdotes.* || 4° En chimie, individus d'une même espèce qui diffèrent par des caractères tenaux, par les propriétés optiques, électriques ou autres propriétés secondaires, des échantillons choisis comme types de l'espèce.

— HIST. XIIe S. Si fist Deus ses formations, ses regnes, ses creations, Qu'entre eus cast varietez, BENOÎT, I, 73. || XIIIe S. Se tu vues [veux] avoir prudence, soies un en tout lieus [lieux]; ne muer toi por les varietez des choses, BRUN. LAT. *Trésor*, p. 317. || XVe S. Luy qui sage estoit, considera la grande variété de ses conditions, lesquelz il sentoit jà murmurer, *Bouciq.* II, 3. || XVIe S. Exemple de l'instabilité et variété de la fortune, AMYOT, *Cramill.* 32. Quelquefois j'ay veu l'emploi d'une variété sortir de la spermatique; on peut aussi observer plusieurs autres variétés, PARÉ, I, 25.

— ETYM. Provenç. *varietat*; espagn. *variedad*; ital. *varietà*; du lat. *varietatem*, de *varius*, varié.

VARIÉTURE (NE) (va-ri-é-tû-re), s. f. Il se dit, au palais, des précautions prises pour constater l'état d'une pièce, et prévenir les changements qu'on pourrait y faire. L'on ordonne qu'une pièce ou un acte soit paraphé, ne varietur.

— ETYM. Lat. *ne*, de peur que, *varietur*, il ne soit varié, changé, de *variare*, varier.

† **VARIOLAIRE** (va-ri-o-lè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui offre des nodosités, de petits grains, des taches, semblables aux pustules de la variole.

VARIOLE (va-ri-o-l'), s. m. || 1° Terme de médecine. Genre de maladie générale fébrile, avec éruption pustuleuse à la peau, qu'on n'a ordinairement qu'une fois, qui est quelquefois sporadique, et souvent épidémique; elle est contagieuse et miasmatique. Variole discrète. Variole confluente. || 2° Variole des bêtes à laine, la clavelée. || Variole des vaches, la vaccine. || 3° Absolt. la rougeole. C'est M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite aloulette du pays qu'arrose la rivière de la Plata; le nom de variole que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage, BUFF. *Ois.* I, 15, p. 89.

— ETYM. Provenç. *verriola*, du bas-latin *veriola*, qui est dans Marius d'Avenches, auteur du VIe siècle, et dans un ms. de Bamberg du IXe siècle; du lat. *verrui*, varié, à cause des taches et boutons que cette maladie produit sur la peau.

† **VARIOLETTE** (va-ri-o-lè-t'), *s. f.* Synonyme vulgaire de varicelle.

† **VARIOLEUX, EUSE** (va-ri-o-leû, leû-z'). *adj.* Qui est affecté de la variole. || Substantivement. Une salle de varioleux.

† **VARIOLIFORME** (va-ri-o-li-for-m'), *adj.* Qui ressemble à la variole. Pustule variolisforme.

† **VARIOLINE** (va-ri-o-li-n'), s. m. Nom donné par Delamétherie à la base du minéral appelé par Haüy pyroxène variolite ou vérdâtre, et par d'autres variolite de la Durance, parce qu'on la trouve dans cette rivière en morceaux roulés, LEONHARD.

† **VARIOLIQUE** (va-ri-o-li-k'), *adj.* Qui appartient à la variole. Eruption variolique.

† **VARIOLITE** (va-ri-o-li-t'), *s. f.* Roche de cristallisation, contenant une pâte de pétrosilex de diverses couleurs, renfermant des noyaux sphéroïdaux de pétrosilex, dont la couleur diffère de celle de la pâte, dite aussi pierre à pieds, pierre de la petite vérole. || La variolite verdâtre d'Ad. Brongniart a été appelée par certains auteurs variolite de la Durance.

— ETYM. *Variole*, à cause de ses noyaux qui forment tache.

† **VARIOLOÏDE** (va-ri-o-lo-i-d'), *s. f.* Terme de médecine. Forme qui, parmi les petites véroles volantes, se rapproche le plus de la variole vraie; ce qui l'en distingue, c'est l'absence de fièvre secondaire. La variolide survient chez les personnes qui ont été vaccinées ou qui ont eu la petite vérole || *Adj.* Qui ressemble à la variole. Maladies varioloïdes.

— ETYM. *Variole*, et εἶδος, forme.

† **VARIORUM** (va-ri-o-rom). Se dit, par abréviation, au lieu de l'expression latine *cum notis variorum*, en parlant des auteurs interprétés avec des notes de plusieurs commentateurs. Edition variorum.

— ETYM. Lat. *variorum*, gén. plur. de *varius*, varié.

VARIQUEUX, EUSE (va-ri-keû, keû-z'), *adj.* || 1° Terme de chirurgie. Qui a rapport aux varices, qui en est affecté, ou qui en dépend. Les hémorrhagies variqueuses. || Veine variqueuse, celle qui est le siége ou varices. || Ulcère variqueux, celui qui est entretenu par des varices. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui offre des renflements assez semblables à ceux des varices. Vaisseaux variqueux. Coquille variqueuse.

— HIST. XVIe S. Couper une veine variqueuse, PARÉ, *Introd.* 2. Les anfractuosités variqueuses [des vaisseaux du testicule], ID. I, 1.

— ETYM. Lat. *varicosus*, de *varix*, varice.

VARLET (var-lè; le *r* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des var-lè-z armés; variets ronc avec traits, sucres, PARÉ, etc.), s. m. || 1° Soit dit, en général, des simples gentilshommes. || Fils de chevalier. || 2° Il s'est dit, dans les temps de l'ancienne chevalerie, à peu près comme on dit page aujourd'hui. Vous, pages et variets, Guerre aux vilains, et rosser-les! BÉRANG. *le Marquis de Carabas.* Ces paladins.... Dont le cor, éveillant les variets et les pages.... V. HUGO, *Odes*, VIII, 2.

— ETYM. Le même que *valet* [voy. à l'historique], avec une *r* intercalée à la place de l'ancienne (va-let), comparez *hurler* pour *uller*.

VARLOPE (var-lo-p'), *s. f.* Grand rabot qui sert aux menuisiers. Manche mon si mon horoscope Veut que je suive la varlope, MAÎTRE ADAM BILLAUT,

Digitized by Google

Œuv. p. 137, dans FOUGENS. ‖ Demi-varlope, rabot à deux poignées, à l'usage des menuisiers.

— ÉTYM. Limousin, *garlopo*: esp. et port. *garlopa*, d'un mot *werrlaup* que Diez suppose dans le hollandais; l'instrument étant ainsi nommé parce qu'il va et vient, *werr*, en retour, et *loup*, course.

† VARLOPER (var-lo-pé), v. a. Dresser, finir avec la varlope.

† VARNE (var-ne), s. f. Terme de métallurgie. *Côté* ou est la tuyère dans un fourneau d'affinage.

† VAROLE (va-ro-l). Pont de Varole, grosse éminence saillante à la face inférieure de l'encéphale, qui passe transversalement d'un pédoncule moyen du cervelet à l'autre, au devant de la moelle allongée et du cervelet, dernière les pédoncules du cerveau.

— ÉTYM. *Farole*, premier médecin du pape Grégoire XIII. Il mourut en 1570, et donna son nom à cette partie de l'encéphale.

† VARPIÉ (var-pi), s. m. Plaque de fer qui se met sur l'oreille de la charrue.

† VARRE (va-r'), s. f. Terme de pêche. Sorte de harpon dont les Américains se servent pour prendre les tortues de mer.

† VARRER (va-ré), v. a. Pêcher à la varre.

† VARREUR (va-reur), s. m. Pêcheur de tortues. Celui qui lance la VARRE.

† VARTIGUÉ (var-ti-ghé). Jurement de paysan dans l'ancienne comédie. Ah ! vartigué, monsieur le médecin, que de lantiponages ! MOL. *Méd. mal.* lui, II, 4.

— ÉTYM. Corruption de *vertu Dieu*.

† VARVOUTE (var-vou-t'), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet à manches.

† VARV-REVARV (va-rri-re-va-rr'). À la chasse, ce que l'on crie aux chiens quand l'animal a fait un retour, *demanach* de chasse.

VAS (Ja'), 1re pers. du sing. du présent de l'ind. du verbe aller, moins usitée que je vais (voy. VAIS).

† VASAIS (va-zè), s. m. Bâtiervoir, dit aussi vaisère, placé en tête d'un marais salant et pouvant être rempli au moment des plus hautes marées, *Enquête sur les sels*, 1869, p. 841.

† VASARD (va-zar), adj. m. Terme de marine. Fond vasard, fond de sable mêlé de vase. Le fond était quelquefois vasard, mais toujours de sable fin, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 317. ‖ Substantivement. Un vasard.

— ÉTYM. *Vase* 1.

VASCULAIRE (va-sku-lè-r'), adj. ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui est relatif aux vaisseaux et, particulièrement, aux vaisseaux sanguins. ‖ Système vasculaire, ensemble des vaisseaux sanguins. ‖ Terme de pathologie. Tumeurs vasculaires, tumeurs érectiles. ‖ 2° Terme de botanique. Composé de vaisseaux. Tissu vasculaire. ‖ Plantes vasculaires, celles qui, outre le tissu cellulaire, renferment des vaisseaux. Ceux [végétaux, que M. de Candolle nomme vasculaires, parce que les fluides y trouvent une direction toute tracée, dans la disposition intérieure du tissu, CHAPTAL, *Instit. Mem. science*, 1807, 1er sem. p. 89.

— ÉTYM. Lat. *vasculum*, petit vaisseau, petit vase, dimin. de *vas* (voy. VASE 2).

† VASCULARISATION (va-sku-la-ri-za-sion), s. f. Production de vaisseaux dans un tissu qui en contenait pas, ou augmentation du nombre de ceux qui existaient.

† VASCULARITÉ (va-sku-la-ri-té), s. f. En anatomie normale ou pathologique, présence des vaisseaux sanguins ou lymphatiques en quantité plus ou moins grande.

VASCULEUX, EUSE (va-sku-leû, leû-z'), adj. Syn. peu usité de vasculaire.

† VASCULO-NERVEUX, EUSE (va-sku-lo-nèrveû, veû-z'), adj. Composé de vaisseaux et de nerfs.

† VASCULOSE (va-sku-lô-z'), s. f. Principe formant la parois des vaisseaux chylifères.

† VASE (va-z'), s. f. ‖ 1° Limon déposé au fond des étangs, des fosses, des rivières, de la mer. Le mer transporte aujourd'hui ses vases avec les dépouilles des coquillages actuellement vivants, comme elle a autrefois transporté ces mêmes vases avec les dépouilles des coquillages alors existants, BUFF. 3e *Ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 152. Cette espèce de magnésement que poussent les huîtres en enfoncant leur bec dans la vase des marais, IB. *Ois.* t. IV, p. 283. Les gaz hydrogènes connus sous le nom de gaz inflammables se trouvent naturellement dans les vases des eaux bourbeuses et des marais, BUNIVA, *Traité de phys.* t. II, p. 70. ‖ 2° En termes de mer, fond de vase, fond où l'ancre s'arrête difficilement. Nous mouillâmes dans la baie de Montevideo par quatre brasses d'eau, fond de vase molle et noire, BOUGAINV. *Voy.* t. I, p. 21. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer sans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont besoin, RATNAL, *Hist. phil.* XIII, 9.

— HIST. XVIe S. Lanoue avec ses gens de cheval fit une charge de 300 pas dans les vases de la mer retirée, D'AUB. *Hist.* II, 2. La sèche.... enlaça chêne dans le sable ou dans la vase, MONT. II, 276.

— ÉTYM. Norm. *pase*; portug. *rasa* ; du néerlandais. *wase*; anglo-sax. *esp*, bouse.

2. VASE (va-z'), s. m. ‖ 1° Sorte de vaisseau destiné à contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums, d'or, d'argent, de cristal, d'argile, de porcelaine. L'emploi des vases avec lesquels les anciens construisaient des voûtes cent fois plus légères que les nôtres et aussi durables, MONGEZ, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 528. L'usage où furent les Grecs de placer des vases résonnants dans leur théâtre, usage dont Vitruve est le seul témoin, IB. ib. t. V, p. 122. ‖ Vase étrusque, se dit de certains vases de terre, colorés de rouge, de noir et quelquefois de jaune et de blanc que l'on trouve en Italie dans des tombeaux. On dit plutôt aujourd'hui vases grecs, parce qu'ils ne sont pour la plupart que des imitations de modèles grecs, ces vases peints, parce qu'ils portent des sujets peints en noir ou rouge sur fond jaune, ou en rouge ou jaune sur fond noir. ‖ Il se dit aussi de certains vaisseaux de forme élégante dont s'ornèrent dans les jardins, dans les palais, etc. les vases de porphyre. On juge de la beauté d'un vase par son profil et ce profil par son galbe, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin*, *Vase*. ‖ Terme d'architecture. Vases d'amortissement, ceux qui terminent la décoration d'un dôme. Vases sacrés, voy. SACRÉ. ‖ Vase de sang, petit vase plein d'une matière rougeâtre qu'on trouve près de certaines tombes chrétiennes dans les catacombes de Rome, qu'on a cru être le sang des martyrs d'un martyr, et qui paraît n'être qu'une relique mise comme telle auprès d'un tombeau quelconque de chrétien. ‖ 3° Terme de physique. Principe des vases communiquants, principe d'hydrostatique : lorsqu'un liquide pesant est en équilibre dans deux vases qui communiquent, les hauteurs perpendiculaires d'une horizontale est la même dans les deux vases. ‖ Vase de Mariotte, appareil employé pour obtenir au moyen de la pression atmosphérique un écoulement constant. ‖ 4° Terme de jardinage. Forme donnée à certains arbres; le vase a une tige très-courte de 0m,15 à 0m,20 au plus, d'où partent plusieurs ramifications qui s'écartent circulairement. La forme de vase est donnée aussi aux arbres à haute tige; alors la forme en vase commence environ à 3 mètres du sol. ‖ Il s'est dit aussi de la corolle de certaines fleurs. Aussi est-elle [une tulipe] manoelée, bordée, baulée, à pièces emportées; elle a le beau vase ou le beau calice : il la contemple, il l'admire, LA BRUY. XIII. ‖ 5° Fig. Terme de dévotion. Vase d'élection, vase d'élite, celui qui est choisi de Dieu. C'est l'humilité qui nous rend dignes de vous devenir Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge. Myst.* I, II, p. 64. Le vase d'élection, les plus abondantes dont le ciel prévint notre vase d'élite [notre saint], MASS. *Panégyr. St Bern.* ‖ Vase de miséricorde, de grâce, ceux qui sont l'objet de la miséricorde, de pureté, vase de colère, celui sur qui s'appesantit la colère de Dieu. Qui peut se plaindre de Dieu [comparé à un potier], si, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, il supporte avec une patience extrême les vases de colère destinés à périr, afin de faire paraître les richesses de sa gloire sur les vases de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire? SACI, *Bible, St Paul, Épît. aux Rom.* II, 22. ‖ 6° Terme d'architecture. Vase de chapiteau, la masse du chapiteau corinthien qu'on orne de feuillages et de volutes. ‖ Terme de serrurerie. Ornement en cuivre ou en fer que l'on rapporte par le haut d'un pilastre de rampe. ‖ Partie en forme de poire faite ou rapportée au bout d'un croissant de cheminée. ‖ Petit profil en forme de vase qu'on fait au haut et au bas d'une tige. ‖ 7° Vase jacqueline, vase à puiser, coquille univalve. ‖ 8° Petite constellation méridionale qu'on appelle plus souvent la Coupe.

— HIST. XVIe S. Comme l'eau que l'on transvase, qui toujours coule, et s'accomode à la façon et figure des vases et lieux qui la reçoivent, AMYOT, *Comm. diac. le fort.* 11. Nous diverssons le potager par planches, couches, quarreaux, vases, diversement nommés, pour, commodement et sans confusion, y loger la potagerie, selon leurs especes, DE SERRES, 8. 300. Au vase estroit maintenant je ressemble, Qui, tout plain d'eau, goute à goute la rend, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LVIII, *Complainte*.

— ÉTYM. Génev. *vas*, tonneau, vaisseau d'une église; provenç. *ras*; espagn. et ital. *vaso*; du latin *vas*, qui se rapporte au sanscr. *vas*, habiter, vêtir; le sanscr. *vasanam* signifie habitation et vase. Au XIVe siècle, la *vase* s'est dit pour l'épée, à cause que le latin *ensis* avait pris le sens d'armes.

† VASE (va-z'), adj. Terme local. Qui renferme de la vase, de terre. ‖ Foin vasé, celui qui reste couvert de vase, de limon à la suite d'un débordement qui a submergé une prairie.

— ÉTYM. *Vase* 1.

† VASEAU (va-zô), s. m. Sébile de bois, qui reçoit les têtes des épanglés à mesure qu'on les coupe.

— ÉTYM. Dimin. de *vase* 2.

VASEUX, EUSE (va-zeû, zeû-z'), adj. Qui appartient à la vase, qui a de la vase. La mer du côté du nord était vaseuse et par conséquent très-peu propre à la navigation, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux, RATNAL, *Hist. phil.* XVI, 6.

— ÉTYM. *Vase* 1.

— HIST. XVIe S. De la pauvre vertu l'orage n'a de port qu'au havre tout vaseux d'une honteuse mort, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, I, 116.

† VASIDUCTE (va-zi-du-kt'), s. m. Terme de botanique. Ligne ou faisceau que les vaisseaux nourriciers forment sous l'épiderme ou tégument propre de la graine, lorsqu'ils se continuent quelque temps sans se mêler.

— ÉTYM. Lat. *vas*, vaisseau et *ductus*, conduit.

† VASIÈRE (va-zi-è'), s. f. ‖ 1° Synonyme de vasais. ‖ 2° Lieu vaseux, trou de vase. Dans l'île de Ré, on l'emploie aussi à quatre lieues, une immense et sterile vasière à être convertie en un champ de production [d'huîtres] d'une richesse inouïe, DUPIN, *Comptoirs rival. acad. des sciences*, t. III, p. 119. ‖ 3° Parc à moules.

— HIST. XVIe S. Avon baillé et ottroié à homme religieux.... notre vasier [terrain vaseux], que nous avons à Caudebec, DU CANGE, *vasagium*.

— ÉTYM. *Vase* 1.

VASISTAS (va-zi-stas'), s. m. Sorte de guichet s'ouvrant à volonté pour voir ce qui se passe, ou pour parler à quelqu'un. ‖ Espèce de jalousie qu'on met aux portières des voitures.

— ÉTYM. *Vas-tu-as-dit*, qu'est-ce ? qu'y a-t-il ?

† VASOLYMPHE (va-zo-lin-f'), s. m. Terme d'anatomie. Nom donné aux vaisseaux lymphatiques.

† VASOMOTEUR, TRICE (va-zo-mo-teur, tri-s'), adj. Terme d'anatomie. Qui a la propriété de causer un mouvement dans les vaisseaux. ‖ Nerfs vasomoteurs, ceux qui déterminent la contraction et le relâchement des fibres musculaires des vaisseaux.

— ÉTYM. Latin *vas*, vaisseau, et *moteur*.

† VASQUE (va-s'), s. m. Masse de terre préparée pour faire les taillis.

— ÉTYM. Le même que *gazon*.

† VASQUE (va-s'), s. f. ‖ Bassin en forme de fontaine recevant l'eau d'un jet d'eau, d'une fontaine. Coupe de fontaine : depuis quelques années, l'usage s'est introduit d'appeler cette espèce de coupe une vasque, BOUVARD, *Dict. des arts du dessin*, *Coupe*.

— ÉTYM. Latin *vascus* (QUICHERAT, *Addenda*), vide.

VASSAL, ALE (va-sal, sa-l'), s. et adj. ‖ 1° Celui, celle qui relève d'un seigneur à cause d'un fief. L'obligation de tout vassal envers son seigneur fut de porter les armes et de juger avec pairs dans sa cour, MONTESQ. *Esp.* XXX, 17. Dans un capitulaire de Louis le Débonnaire, le roi distingue trois sortes de vassaux, ceux du roi, ceux des évêques, ceux du comte, IB. ib. Les coutumes féodales de France, par lesquelles un vassal était obligé de servir son seigneur en guerre contre le roi, MAT. *Ann. Fran. Frédéric I*, 1158. Les vassaux trop puissants ont toujours été les plus dangereux ennemis de la monarchie, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 80. Le roi d'Angleterre, qui, quoique vassal, fut toujours en guerre avec son suzerain, BUTAL. *Instit. Mem. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 408. Parmi ces vassaux ou leudes, les plus devoués, les plus utiles, comme on s'exprimait alors, étaient ceux qui habitaient près du roi, ALB. THIERRY, *Récits des temps mérov.* II. ‖ Vassal direct, celui qui tenait immédiatement son fief du

Digitized by Google

seigneur de la terre. Il était opposé à arrière-vassal ou vavasseur. ‖ Grands vassaux, ceux qui relevaient du roi. Les grands vassaux, de concert avec les seigneurs qui tenaient d'eux, donnèrent, dans les assises de leurs duchés ou comtés, de certaines chartes ou établissements, selon les circonstances, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 45. ‖ Fig. L'abbaye gothique où se rassemblaient ces grands vassaux de la mort [les rois], ne manquait pas de gloire, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 8. ‖ 2° On étend quelquefois, mais par abus, le nom de vassaux à tous ceux qui tenaient des terres de quelques seigneurs ou qui habitaient sur leurs domaines. Des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs moissons du sanglier qui les dévore, VOLT. *Lett. de Bastide*, 1768 [sans autre date]. Des vassaux ingénuments qui pleuraient d'être nés, ID. *Epit.* 82. ‖ 3° Fig. Il se dit pour sujet, subordonné. ... Sur tant de vassaux je n'ai d'autorité qu'habituée que votre zèle a de fidélité, CORN. *Suréna*, III, 2. [Il] ne les associa à des emplois si hauts pour les rendre des Césars au rang de ses vassaux, AUTREAU, *St. Gen.* I, 1. ‖ Fig. L'Amazone, ce fleuve si renommé par l'étendue de son cours, ce grand vassal de la mer, à laquelle il va porter le tribut qu'il a reçu de tant d'autres vassaux, BARTAS, *Hist. Hist.* II, 41. ‖ Proverbe. Tandis que le vassal dort, le seigneur veille, et au contraire quand le seigneur dort, le vassal veille, c'est-à-dire pendant que le vassal néglige de rendre foi et hommage, le seigneur saisit le fief et fait les fruits siens, et au contraire, le vassal fait les fruits siens pendant que le seigneur néglige de faire saisir le fief.

— HIST. XIe s. Dient François: ieesi reis est vassals, *Ch. de Rol.* CCLII. ‖ XIIIe s. Dist Olivers: mouilt sunt France bon vassal, *Ronc.* p. 81. Mouilt fust vassaus qui n'fust esbaïs, ib. p. 72. Vassaus doit estre qui de vassaus est nez, ib. p. 142. Et dist à Pinabel : vous dest, vassal, ib. p. 162. Ja ne sera chevalier e sergant e vassal, Qui n'ait tren de nulius fors fié aneisseral, Se combatent sovent pur lur seigneur special, *Th. le maint.* 71. Li quens Gerars fu vaillanz gentis, Et por ces armes vassals et de grant pris, *Raoul de C.* 1411. ‖ XIIIe s. Quant la dame s'oït si rampsonner [malmener en paroles], Vergogne en a, si dit par folonie : Par Deus, vassal, jel di pour vous gaber, QUESNES, *Romancero*, p. 108. ‖ XVe s. Par l'une entre, par l'autre oreille sault [sort] Ce qu'on lui dit; et n'est que trop peuples : Deporteez vous d'enseigner tel vassal; Chantez à l'asne, il vous fera des pets, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 88. ‖ XVIe s. Adonc vassaux devaslerier et vassaux Gaigner pays, traverser monts et vaulx, J. MAROT, V, 145. J'ay leu un vieil fragment de livre, que le comte devoit avoir soulz soy trente vassaux, lesquels chascun jour barons, le baron dix vassaux, FAUCHET, *Orig. des dignités de France*, I, 1, p. 49, dans LACURNE. Les ambassadeurs du roy de Mexico ... après luy avoir dit [à Cortez] qu'il avoit trente vassaux, desquels chascun pouvoit assembler cent mille combattants..... MONT. I, 299. Un seigneur de paille, fourré ou bourré, vassal, vain manage un vassal d'acier, LOISEL, *institt.* IV, 2, 102.

— ETYM. Provenç. *vassal*, *vassau* ; catal. *vassall* ; espagn. *vasallo* ; ital. *vassallo*. Du celtique : gallois *gwas*, homme serviteur; *gwasanaeth*, service, office, service militaire; kimry, *gwas*, jeune, serviteur; irland. *uais* et *wasal*, noble, de haute naissance. *Vassal* a eu le sens de serviteur, de vassal, de brave, de vaillant; il a été aussi une injure, parce qu'on a voulu surtout indiquer l'infériorité. Les deux sens essentiels dérivent du celtique.

‖ VASSALITÉ (va-sa-li-té), *s. f.* ‖ 1° Synonyme moderne de vasselage. Il [le duc de Chevreuse] avait essayé de le recommander avec les Bouillon dans l'affaire de la vassalité de Turenne, ST-SIM. 192, 68. Ces légères marques de vassalité n'ôtaient rien à la véritable puissance du Vernise, VOLT. *Mœurs*, 42. Un chihilisme pavant une paire d'éperons à sa monture, qui peut être un duc, un comte, qui pavait à un duc une autre marque de vassalité, ID. ib. 98. ‖ 2° Corps des vassaux.

VASSELAGE (va-se-la'j), *s. m.* ‖ 1° Qualité, condition du vassal. La noblesse pense perdre de son lustre en entrant dans un vasselage subalterne [dans un état de vassal inférieur à celui où elle était], PATRU, *Plaid.* 7. Le vasselage héréditaire commençait si bien à s'introduire, que les rois de France prétendaient être seigneurs suzerains du duché d'Aquitaine, VOLT. *Ann. Empr. Charlemagne*, 758. ‖ Vasselage actif, droits féodaux sur l'héritage en fief. ‖ Vasselage passif, devoirs auxquels était soumis le vassal. ‖ Droit de vasselage, ce que le seigneur avait droit d'exiger de son vassal. ‖ 2° Fig. Reproche, correction (vieux en ce sens, qui veut de ce que vassal a été aussi jadis un terme de reproche). Il forme le dessein De s'en aller le lendemain Au lieu de l'écolier, et, sous ce personnage, Convainere sa moitié, lui faire un vasselage Dont il fût à jamais parlé, CORT. *Candaule*.

— HIST. XIe s. Encol [aujourd'hui] servise ne tu as vasselage [vaillance], *Ch. de Rol.* CCXL. ‖ XIIe s. Ce jour [il] monstra mouilt bien son vasselage, *Ronc.* p. 84. ‖ XIIIe s. Biaus amis, dist Raison la sage, Folie n'est pas vasselage [vaillance]. N'onc ne fu, ne jà ne sera, *la Rose*, 7020. ‖ XVe s. Dont le roi anglois fut moult dureement courroucié du chevalier] quant il l'eut ainsi osé parler, et le tint à moult grand vasselage et grand prouesse, comme tout estoit, FROISS. I, 3, 72. ‖ XVIe s. ...Vos vertieux ancestres Qui firent tant par leurs haults vasselages, J. MAROT, V, 68.

— ETM. *Vassal*; provenç. *vassalatge*, *vassalatge*, vaillance, qui est aussi le sens de *vasselage* dans l'ancienne langue.

‖ VASSET (va-sè), *s. m.* Nom donné par Adanson au turbo de Pharaon, coquille univalve, qui habite la Méditerranée et la mer Rouge.

‖ VASSOLE (va-so-l'), *s. f.* Terme de marine. Chambranles [ce] sont des pièces de bois de sculpture et reçoit la caillebotis.

‖ VASTANGUE (va-stan-gh'), *s. f.* Raie-pastenague, VASTE (va-st'), *adj.* ‖ 1° Qui est d'une fort grande étendue. Un vaste horizon. Une vaste campagne. Les Romains avaient fait de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique un vaste empire, MONTESQ. *Esp. Rom.* 15. Le vaste corps de la monarchie sous le nom du Russie ou des Russies est plus vaste que tout le reste de l'Europe et que ne le fut jamais l'empire romain ou celui du Darius ou de Xerxès, VOLT. *Russie*, I, 1. ‖ Par exagération et plaisanterie. Est-ce par les appas de sa vaste rhéingrave, Qu'il a gagné votre cœur? VOLT. *Nan.* 1, 1. Vainement portait-il le plus beau point, la perruque la plus vaste et la mieux poudrée qu'on pût voir, BARANT. *Convent.* I, 1. Vainement, qui s'élend, règne sur une grande étendue. Assez et trop longtemps une funeste guerre Par ses vastes horreurs désola cette terre, MAIN. *Mort d'Adèl.* I, 3. Je perdis mon père, qui commençait mon rang: Et ces vastes malheurs où mon orgueil me jette Me feront votre esclave et non votre sujette, CORN. *Nicom.* III, 6. Oüailles, criiez! Le fond des bois et leur vaste silence, LA FONT. *Clochette*. Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre, De sa vaste folie emplir toute la terre, ID. *Ep.* I, 1. Le fond de cette cruauté des Romains, LAMOTTE, dans DESPONTAINES. ‖ 2° Fig. Se dit des choses morales, des conceptions de l'esprit, etc. Un vaste plan. Une vaste entreprise. Ne sera-t-il jamais donné à de vrais ecreurs passées, Quittez le long espoir et les vastes pensées, LA FONT. *Fabl.* II, 8. Je refuse d'un cœur la vaste complaisance Ne fût du mérite aucune différence, MOL. *Mis.* I, 1. Il [Bombmel] ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets, il a le cœur trop vaste, ID. *Fem. sav.* I, 1. Personne ne se trouve point dans ces vastes désirs, RAC. *Ath.* III, 4. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, MONTESQ. *Esp. sexu.* 68. ‖ Cet homme a l'esprit vaste, il est un vaste génie, il a vaste génie, il a un esprit d'une étendue extraordinaire, embrassant toute sorte de connaissances, capable des plus grandes affaires. Tant est haute son courage [de Louis XIV], tant est vaste son intelligence, tant ses desirnes sont glorieuses! nous. *Louis de Bourbon*. Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins A sur l'esprit grossier des vulgaires humains, VOLT. *Mahomet*, II, 8. ‖ On dit de même : homme d'une vaste érudition. ‖ 4° Terme d'anatomie. Muscles vastes externe et vaste interne, ou, substantivement, le vaste externe, le vaste interne, gros muscles qui occupent le côté interne et le côté externe de la cuisse.

— HIST. XIIIe s. Et Salemon [le Désespéré] regnia Le meisnet hors de la maisun, Dunt la terre ert [était] nere e obscure, MARIE, *Purgatoire*, 915.

— ETYM. Lat. *vastus*, inculte et aussi désert, seul sens que l'ancienne langue connaisse, et qui se rattache aussi au germanique : ane. haut-allem. *wuosti*, déserti; moy. haut-allem. *wuosten*, ravager. Ce mot, usité dans le XIIe siècle au sens de désert, ne paraît plus dans les siècles suivants; le Dict. français latin de R. Estienne ne l'a pas. Il a été refait du latin au commencement du XVIIe siècle.

‖ VASTEMENT (va-ste-man), *adv.* D'une manière vaste. D'Aguesseau, undespuis beaux et des plus lu mineux esprits de son siècle, et, s'est peu dire, vastement et profondément savant, ST-SIM. 680, 217.

‖ VASTITÉ (va-sti-té), *s. f.* Mot vieilli, mais qu'il serait bon de remettre en usage. Qualité de ce qui est vaste.

— HIST. XVIe s. Cette vastité sombre de nos eglises, MONT. II, 363. Les oiseaux s'egayant à leur gré dans la vastité de l'air, FRANÇOIS DE SALES *Traité de l'amour*. III, 15

— ETYM. Lat. *vastitatem*, de *vastus*, vaste. En provençal, *vastitat* a le sens de dévastation. On a essayé aussi de dire vastité. Les vastitées sablonneuses du Sahara, ROSNY, *Rapport annuel fait à la société d'ethnographie*, p. 64.

‖ VAS-TU, VAS-Y (va-tu-vè-ti), *s. m.* Pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des trameaux.

‖ VATEMAN (va-te-man), *s. m.* Bergeronnelle.

— ETYM. Corruption du normand *batte-mare* ; *batte la mare* se disant des oiseaux qui fréquentent les bords vaseux des marais.

VATICAN (va-ti-kan), *s. m.* ‖ 1° Nom d'une des anciennes collines de Rome, voisine du Janicule, au delà et près du Tibre. ‖ 2° Palais de Rome, demeure habituelle du pape, qui est bâti sur cette colline et qui en tire son nom. Le Vatican est aussi un musée. Par extension, la cour de Rome, le saint-siège. Les foudres du Vatican, les excommunications, les interdits lancés par le pape. ‖ 3° *Adj.* Le squelette du vieux pape [Boniface VIII] pouvait maintenant dormir en paix dans sa tombe vaticane, MAN. *Rev. des Deux-Mond.* 15 IV. 1873, p. 789. ‖ *S. f.* La Vaticane, la bibliothèque du Vatican.

— ETYM. *Vaticanus mons*, d'un mot qui présidait aux premières paroles des enfants, si, du dissent les étymologistes latins, a donné son nom à la colline.

‖ VATICINATEUR (va-ti-si-na-teur), *s. m.* Latinisme peu usité. Celui qui prédit, qui devine, affecte d'autorité de ce vaticinateur, J. MAURÉ, *Apologie*, p. 419. Pour un vaticinateur Que plus d'une Muse inspire, En vain tient sous son empire Phébus le divinateur, Assez peu de connaissance Des choses de l'avenir, Ne paraît dans l'ignorance Où je vois votre prudence, CIGAULT, *A M. Ferrand*.

— HIST. XVIe s. Vaticinateur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *vaticinatorem*, de *vaticinari*, de *vates*, prophète (sancr. *gâ*, chanter), et *cunere*, chanter.

‖ VATICINATION (va-ti-si-na-sion), *s. f.* Latinisme peu usité. Prédiction, prophétie.

— ETYM. Lat. *vaticinationem* (voy. VATICINATEUR).

VA-TOUT (va-tout), *s. m.* Terme de jeu. La vaie ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. Faire va-tout. Faire un va-tout. Scénase fit une tenue à M. de Lorge et gagna, qu'il jugea [M. de Lorge] contre toutes les règles du jeu, puis un va-tout qu'il [Scénase] gagna ne portant quasi rien, ST-SIM. 85, 186. ‖ Fig. Jouer son va-tout, risquer une entreprise dans laquelle on gagnera tout ou perdra tout, ‖ *Au pl.* s. Des va-tout.

— ETYM. *Va*, 3e pers. du présent d'*aller*, et tout; tout va.

‖ VAUCOUR (vô-kour), *s. m.* Table à l'usage du potier de terre, moins haute que le siège, et sur laquelle il met les morceaux de terre préparés pour être placés sur la girelle, et aussi l'ouvrage quand il a été tourné.

‖ VAUDAIRE (vô-dè-r'), *s. m.* Nom, en Suisse, du vent du midi soufflant avec violence.

‖ VAUDE (vô-d'), *s. f.* Un des noms de la gaude.

VAU-DE-RUTE (A) (vô-de-rou-t'), *loc. adv.* Qui ne s'emploie que pour signifier : Courir, aller, et qui signifie en fuite, en pleine déroute. Qu'il leur avait tué douze mille hommes sur la place, que Badure était prisonnier, et le reste de leurs gens à vau-de-route, MALH. *Le XXIIIe livre de Tite Live*, ch. 44. Les ennemis, voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage qui a été pillé, BAC. *Lett. à Boileau*, 3 oct. 1692.

— HIST. XVIe s. Leur cavalerie fut renversée sur leurs gens de pied, de sorte que tout vint à la vau-de-route, M. DU BELLAY, 644. Il ne les peut tourner en fuitte à val de route, MONT. I, 343.

— ETYM. A, cat., et *route* ; en descendant la route, le chemin, comme à *vau-l'eau*.

*VAUDEVILLE (vô-de-vi-l'), *s. m.* ‖ 1° Chanson de circonstance qui court par la ville, et dont l'air est facile à chanter. Les premières journées de son mariage [avec une femme de mauvaise vie] furent troublées par le bruit des vaudevilles; et dans quelques nuits il se fit grand désordre devant la porte de son logis, BALL. *le Barbon*. Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles que tout

Digitized by Google

le monde chante un certain temps, quelque fades et dégoûtants qu'ils soient. LA ROCHEFOUC. *Max.* 211. D'un trait de ce poème [la satire], on bons mots si fertile. Le Français, né malin, crée le vaudeville, agréable indiscret, qui, conduit par le chant, Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant, BOIL. *Art p.* II. Elle (Anne d'Autriche) entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éternuer le doute ou l'on affectait *d'être* de sa vertu, VOLT. *Louis XIV*, 1. Une collection très-complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, dont l'on trouvait beaucoup d'articles qui valaient autrement cherchées ailleurs; voilà des mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviserait guère chez toute autre nation, J. J. ROUS. *Conf.* x. ‖ Fig. C'est un vaudeville, se dit (acception qui vieillit) d'une pièce de théâtre, d'une brochure qui a pour sujet un événement du moment. ‖ 2° Vaudeville final, la chanson qui termine une pièce, et dont chaque personnage chante un couplet. ‖ 3° Pièce de théâtre où la dialogue a entremêlé de couplets faits sur des airs de vaudeville, et empruntés à des opéras-comiques. ‖ Le Vaudeville, théâtre de Paris où l'on représente ces pièces.

— HIST. XVIe S. Faisant l'amour, je ne saurays rien dire, Ne rien chanter, senon un vau de vire, BASSE. XLIX. ‖ XVIIe S. Ilsy dessus sont nommez les commencements de plusieurs chansons, tant de musique que de vau de vire, FR. DE BELLEF. *Apol.* 216. Vaux de vire et mille chansons lestes, LA FRESNAYE. *Art p.* II. Chantant en nos festins, ainsi les vaux de vire, Qui sentent le bon temps, nous font encore rire, ID. *le Jaloux*, lecteur, entremesle fort superstitieusement les vers masculins avecques les feminins, comme on use en vaudevilles et chansons qui se chantent d'un mesme chant par tous les couplets, DU BELLAY, *p.* 86, dans LACURNE. Il estimait cette opinion n'estre fondée que sur un simple vaudeville [bruit de ville], PASQUIER, *Recherches*, VI, *p.* 494, dans LACURNE. Vaudeville qui n'est en usage que parmi les crocheteurs, GARASSE, *Recherches*, *p.* 838, dans LACURNE. Chansons vulgaires et voix de villes, les autres disent vaux de villes, SYLVIUS, *Mosl. hist. p.* 703, dans LACURNE.

— ETYM. Ce paraît être une dénomination créée par Basselin pour les pièces de vers qu'il faisait dans le val de Vire (la Vire est une petite rivière de Normandie), et qui s'altéra en vaudeville.

† VAUDEVILLISTE (vô-de-vi-li-st), *s. m.* Celui qui écrit des pièces dramatiques nommées vaudevilles. ‖ Un quart de vaudevilliste, un des auteurs d'un vaudeville lui par quatre collaborateurs.

† VAUDOIS (vô-doi), *s. m.* Membre d'une secte qui parut en France au XIIe siècle sous le titre de pauvres de Lyon; ils faisaient profession de pauvreté, refusaient l'obéissance aux pasteurs, et admettaient que les laïques pouvaient administrer la communion. ‖ Religionnaires des vallées vaudoises.

— ETYM. Pierre *Valdo*, c'est-à-dire Pierre du pays de Foud en Suisse, riche négociant à Lyon et auteur de la secte.

† VAUDOISE (vô-doi-z'), *s. f.* Voy. VANDOISE.

† VAUDOUX (vô-dou), *s. m.* Nom, aux colonies, de sorciers nègres, qui sont aussi empoisonneurs.

† VAUDRE (vô-dr'), *s. m.* Nom, en Normandie, de la guède.

— ETYM. Voy. GUÈDE.

VAU-L'EAU (À) (vô-lô). Suivant le courant de l'eau. Dans le bûcheur à bûches perdues, les bois s'en vont à vau-l'eau, ‖ Fig. Aller à vau-l'eau, ne pas réussir, être ruiné. Il perdit un vaisseau, il va aller le commerce à vau-l'eau, LA VOIT. *Relph.* Bon! la paille est pompe, et tout est à vau-l'eau, MONTAIGNE, *Merc. gal.* III, 4. Contez-lui par quel guignon la vente de notre garden est allée à vau-l'eau, SEV. 16 mai 1670.

— HIST. XVIe S. Notre tirpuet est avau l'eau, BAB. *Pant.* IV, 18.

— ETYM. *A*, *val*, l'eau.

† VAUPALME (vô-pal-m'), *s. f.* Nom, en Normandie, de fêts d'une consistance très-grande et d'un bois très-épais. *Monsieur*, 24 nov. 1867, p. 1155, 4me col. La vaupalme est de construction inadmissible, plate en bonde, large par les flancs et de figure creuse.

† VAUQUELINE (vô-ke-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné d'abord à la strychnine ou Phosphate de Vauquelin chimiste français.

VAURIEN (vô-ri-in), *s. m.* ‖ 1° Homme qui ne vaut rien, qui est capable de mauvaises actions. Là qu'accroque le cœur d'un perfide vaurien, Vous confondez les cœurs de tous les gens de bien? MOL. *Tart.* V, 1. Je ne finirais pas ces détails, si je voulais suivre toutes les routes par lesquelles, durant mon apprentissage, je passai de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien, *L. J.* ROUS. *Conf.* I. Je connais que vous me preniez pour un vaurien, mais non pour un sot, MMDE. NECKER *de Rumilly*. ‖ 2° Familièrement, et dans un sens moins sévère. Ce petit vaurien d'enfant! Les vauriens ne me déplaisent pas toujours, pourvu qu'ils n'allent pas jusqu'au vice et au déshonneur, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 24 janv. 1718. Voire Majesté m'écrit qu'elle va se mettre à être un vaurien; mon Dieu! belle pourvoirie qu'elle m'apprend; et qui êtes-vous donc, vous autres maîtres de la terre? VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 avril 1758. Vous devons nous accuser, moi et quelques autres vauriens, de nous être amusés pendant longtemps aux dépens de l'abbé Trublet, GRIM, *Corresp.* I, 1, *p.* 76. Chez nos descendants on n'aura.... Pas même un animable vaurien, BÉRANG. *Age futur*, I, 3e. *Au fém.* Vaurienne, s'est dit d'une femme, d'une petite fille vicieuse ou pleine de malice (par ainsi, comme si vaurien était un adjectif en ien). Fraîchement, monsieur, la femme est un peu vaurienne, mais elle a du bon, MARIV. *Surpr. de l'amour*, II, 6.

— ETYM. Vau pour *vaul*, de *valoir*, et *rien*; picard, *valerien*; bourguig. *vaurau*; Berry, *vaurien*, au féminin, *vaurienne*; wallon, *valeû*, *valeûrin*, *reinvd*. On trouve aux XVe siècle *vaillantrien*.

† VAUTOIR (vô-toir), *s. f.* Espèce de râtelier sur lequel on distribue la chaîne des tapis.

VAUTOUR (vô-tour), *s. m.* ‖ 1° Gros oiseau de proie, à tête et cou nus (*vultur*, espèces diurnes). Le sénat romain dont plus de la moitié offre Une indigne carrière aux vautours de Pharsale, CORN. *Pomp.* I, 1. La nature entière est promise aux vautours, LAC. DES B. *Sagesse*, II. Souvent toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident: l'aigle a la tête ouverte de plumes, au lieu que l'autour l'a nue, BUFF. *Hist. des oiseaux de proie*, t. XIV, *Ois.* I, *p.* 91. ‖ Par extension. Dans ce temps de brigandages militaires et ecclésiastiques, Attila passe encore pour un héros, et Venitiens se sauvent dans la mer comme des aleyons, VOLT. *Dict. philos. Venise*. ‖ Fig. Ces lâches suivez où l'on mange le vautour, Et ne cherchez que la colombe, VOLT. *Babouc*. ‖ Peau de vautour, la peau du ventre du vautour préparée et garnie de son duvet. ‖ 2° Le vautour de Prométhée, vautour qui, suivant la Fable, rongeait le foie de Prométhée, et qui est devenu l'emblème des remords et des soucis. Les hommes sont, Philandre, autant de Prométhées, Et leurs vices sont autant de vautours, GOMBAUD, *Ep.* liv. III, dans RICHELET. Ses soucis dévorants c'est [la richesse] l'éternel vautour Verrultien, Que le fils de Japet Rebrésente, enchaîné sur son triste sommet, LA FONT. *Phol. et Baucis*. Je ne crains point la cruelle longueur d'une prison où le sort vous oublie, Ni les vautours de la mélancolie, *Mme Amelers*, XLIII. Tous les criminels [des enfers], résolus de ne pas vous obéir [à vous Pluton, ont pris les armes; j'ai remonté la lave, j'ai emporté mon vautour sur le poing, SOUL. *Heros de romans*. ‖ D'après un autre récit de la Fable, c'est Titye dont le foie est rongé par les vautours, LA FONT. Fig. Titye rendait rapace. A ces vautours de la société, Qui, comme Tiaye, boivent l'iniquité, J. B. ROUS. *Epit.* I, 6. Il n'est bon ni pour vous ni pour nous que je sache que la nature m'a fait vautour, BOIS. *Et sur la vertu*. ‖ Fig. et populairement. Propriétaire exigeant et dur. Cette dénomination date du succès d'une pièce de Desaugiers, *M. Vautour ou le propriétaire sous le scelé*, représentée en 1806. ‖ 4° Nom que l'on a donné quelquefois aux constellations de la Lyre et de l'Aigle. Afin de les distinguer, il faut avoir son de dire Vautour tombant quand il s'agit de la Lyre, et Vautour volant par-dessus l'aigle, LEGENDRE.

— HIST. XIIIe S. Vollour a-t-il un grans oisiaus semblables à une aigle, SIEUR. LATINI, *Tresor*, p. 220. Cil qui l'aime por son preu't est semblables au corbel ou au vollour qui tourjors suiert la charoigne, ID. *ib. p.* 431. ‖ XIVe S. Il l'homme qui sente comme fait une oisel que on appelle voultour, qui sent sa proie de une lieue loing? *Modus*, f. 24). verso. A Rennes apparurent premierement ses voulours, RICHERE, f° 9. ‖ XVe S. Premiers qu'il fu ze, ne soit pas mort: cette nouvelle a toujours serry d'une peau de vautour à l'estomach de quelque catholique debile, D'AUB. *Conf.* II, VI. Les embourreures de mon pourpoinct ne me servent plus que de garlic; ce n'est rien, si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour, MONT. IV, 280. .... L'amour cruel Qui luy ronge le cœur, vautour perpetuel, DESPORTES, *Angelique*, I. Le vautour de Titye est la peine où je dure, ID. *Diane*, II, 83.

— ETYM. Provenç. *voltor*, *voutor*; ital. *avoltore*, *avoltoio*; du lat. *vulturius*, vautour, qui, ayant l'accent sur *tu*, a donné les formes ci-dessus. Au contraire *vulturem*, ayant l'accent sur *tui*, a donné en espagnol *buitre*. *Vulturius*, *vultur*, viennent de *vellere*, s'arracher, la ravisseur.

VAUTRAIT (vô-trè), *s. m.* Terme de vénerie. Grand équipage de chasse entretenu pour le sanglier ou les bêtes noires.

— HIST. XVIe S. L'un avecques les rets enveloppe une beste; L'autre à dens de mastins ensanglante sa queste: L'un avec le vautret acule le sanglier, Et l'autre fait les ours aux dogues estrangler, RONS. 230. Tesmoin celuy qui fut proye et curée à son vautray, par l'ire de Pherée, *Dit. leçons de P. Messie*, *Epist. dédic.*

— ETYM. *Vautrait* ou *vautroy* est l'ensemble des *vautrez* (voy. ce mot).

† VAUTRE (vô-tr'), *s. m.* Espèce de chien qui, destiné à la chasse de l'ours et du sanglier, s'enfonce et se roule comme eux dans la boue.

— HIST. XIe S. De nus palies sun li bon veltres acurt, *Ch. de Rol.* CLXXXVII, éd. L. GAUTIER. ‖ XIIIe S. Aiant este-tos un convers Oui deus viautres encharcent Qui volt la vose amener, BEN. 3867. ‖ XVIe S. Comme un vertat que les vautrettes ont acculé entre les toilles, BAB. II, *Prol.*

— ETYM. *Vautrait* ou *vautroy* est l'ensemble des *vautrez* (voy. ce mot).

† VAUTRE (vô-tr'), *s. m.* Espèce de chien qui, destiné à la chasse de l'ours et du sanglier, s'enfonce et se roule comme eux dans la boue.

— HIST. XIe S. De nus palies sun li bon veltres acurt, *Ch. de Rol.* CLXXXVII, éd. L. GAUTIER. ‖ XIIIe S. Aiant este-tos un convers Oui deus viautres encharcent Qui volt la vose amener, BEN. 3867. ‖ XVIe S. Comme un vertat que les vautrettes ont acculé entre les toilles, BAB. II, *Prol.*

— ETYM. *Vautrait*, (*vô*)*trè*, *trée*, part. *passé* de vautrer, *vautrer*, se rouler, se sanglier mort, tout vautré dans son sang, MOL. *An. magn.* V, 1.

† VAUTREMENT (vô-tre-man), *s. m.* Action de se vautrer.

— HIST. XVIe S. Vautrement, COTGRAVE.

— ETYM. *Vautrer* 2.

† 1. VAUTRER (vô-tré), *v. a.* Chasser avec le vautrait et battues. MAREÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*

— ETYM. *Vautre*.

2. VAUTRER (vô-tré), *v. a.* ‖ 1° Rouler dans la boue. Il l'a vautrée par terre. Le vautrer dans la fange, RICHELET. ‖ Par extension. Lorsqu'il est vautré dans son lit, GALIANI, *Corresp.* I, 1, *p.* 229, dans POUGENS. ‖ 2° *Se vautrer*, *v. réfl.* S'enfoncer, se rouler dans la boue. Il (un sanglier) s'y vautre sans cesse, et châtri un séjour Jusqu'alors ignoré des mortels et du jour, LA FONT. *Adonis*. ‖ Par extension, se vautrer sur un lit, sur l'herbe. Si le grison se rue Au travers de l'herbe menue, Se vautrant, grattant et frottant, Gambadant, chantant et broutant, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. ‖ *Fig.* Se vautrer dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés, s'y abandonner entièrement. Violant toutes sortes de lois ensemble, comme des pourceaux, dans toutes sortes d'ordures, MUMET, *Cérém. fun.* p. 226, dans POUGENS.

— HIST. XIIe S. Li sos Gerin le destrier pormene; Trois fiez se viutre, sor lez piés se remeine, *Rou*: Si fert heni que la terre sonna, *Roual de C.* 632. ‖ XIIIe S. Entor le fou [loutseu, bête] a fet la tresche; Puis se couchi sur l'erbe fresche; Tourneie s'i est et refroidiez; *Ren.* 7190. Par terre se voltrent et barrent Si durement que les piax percent; à dens aguex se detrenchent, id. 12033. Nature qui est de vin gloute [gloutone], De legier en perdoit se voutue, *Guerait.* ‖ XVe S. A la septiesme course, au droit des lances, le destrier de messire Enguerrant se vautra, *J. de Saintré*, ch. 36. ‖ XVIe S. Tousjours se vaultroit par les fanges, BAB. *Garg.* I, 41. Je me suis vaultré six ou sept tours parmi la licl, devant que me lever, ID. I, 21. Que me veulx tu donner? et je me voyrreral despuis le coupeau de ceste montaigne jusques à terre, PALISSAVE. p. 771. Faire eriger ce tombeau superbe de marbre à ses pautres os [de Lautrec], qui iramnent et vaultrarent miserablement et chestivement en une cave où ses gens l'avoient enterré

sans aucune forme de pompe funebre, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 469. Je hais qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aux nues, pendant que nous avons le corps à table; Je ne veulx pas que l'esprit s'y cloue, ny qu'il s'y veautre, MONT. IV, 298.

— ETYM. Dire le tire du latin *volvere*, rouler, par l'intermédiaire d'une forme *volutare*, qui est dans l'italien *voloterre*. Mais les formes *vautrer*, *vautrer* vont mieux au latin *veltrus*, traîne (voyez ce mot) qui est un chien qui va dans la fange comme le sanglier.

† VAUTRUE (vô-trû), *s. m.* Geai, grêche.

† VAU-VENT (à) (vô-van). Terme de chasse. Aller à vau-vent, avoir le vent par derrière, en parlant des animaux.

— ETYM. *Val*, eau, et *vent*.

† VAUVERT (vô-vèrt), *s. m.* Mot qui n'est usité que dans cette locution : Aller au diable vauvert, aller très-loin, faire une grande course. || Quelques-uns disent aller au diable au vert; mais cela est vicieux.

— HIST. XVe s. Que le grant diable de Vauvert à peine s'en peut demesler, coquill. *La seconde partie des droits nouveaulx*. || XVIe s. Je vous cite quelque fois au diable de Vauvert, BAIF. *Passe-temps*, 10. Il y a certains gentilshommes qui font le diable de Vauvert, tant sont insolens et desreiglez, FOCCHEMBERG. *Finances*, III, p. 284.

— ETYM. Saint-Foix (*Essais sur Paris*) raconte que, sous le règne de saint Louis, des chartreux, poursuivis à Gentilly d'une troupe de maisons qu'ils tenaient de ce prince, et mis en appétit par un cadeau, l'avisèrent de convoiter le château abandonné de Vauvert, bâti autrefois par le roi Robert dans la rue qu'on nomme aujourd'hui rue d'Enfer, et qu'ils voyaient de leurs lenêtres. Le demander sans aucune raison valable, c'eût été s'exposer à un refus, même de la part du pieux monarque. Les moines préférèrent employer la ruse; à leur commandement une légion d'esprits peupla le château, dont personne n'osa désormais s'approcher; et, comme on le pense bien, le roi fut, un beau jour, enchanté de trouver les bons pères, pour le débarrasser de cette engeance, et prêts qu'ils se chargeaient bravement de disputer aux revenants. Telle est l'origine du diable de Vauvert ou diable **Vauvert**. *Vauvert* est *val-vert*, val-le vert.

† VAUXHALL (vô-kal), *s. m.* Lieu public où se donnent des bals, des concerts. Les dames anglaises aiment avec violence les vauxhall. Les dames boutiques, qu'elles vont se montrer ou vauxhall, *J. J. ROUSS. Lett. d'Alemb.* Pendrai-je ces vauxhalls dans Paris protégés, dont marches de débauche en spectacle êriges, Où des beautés du jour la nation galante.... Vient, en corps, afficher des crimes à tout prix? GAIL. *Mon apologie*.

— ETYM. Angl. *hall*, salle, et *Devaux*, nom d'un particulier qui avait un salon à Londres, ainsi qu'on la voit par cette phrase de Voltaire, qui écrit *faux-hall*, du salon de vauxhall à Londres, donné vaux-hall, on a fait un faux-hall à Paris. *Dict. phil. Français*, II.

† VAVASAN (va-va-zan), *s. m.* Les gros câble, qui sert tant sur les rivières que sur la mer.

† VAVASSEUR (va-va-seur), *s. m.* Terme de féodalité. Vassal d'un vassal, arrière-vassal. || — HIST. XIIe s. Monte li rois, o lui si vavassor, *Rol.* 146. Nous feron amasser princes et vavassors, Chevaliers et sergens, les grans et les menors, *Sax.* 27. || XIVe s. Plus a d'onneur en desconfire un empereour que un vavassour, *Chr. de Reims*, p. 153. Duc est la premiere dignité, et puis contes, et puis vicontes, et puis barons, et puis chasteleins, et puis vavassor, et puis citaen (citadin), et puis vilain, *Liv. de jost.* 67.

— ETYM. Vavasseur représente vassus vassorum, vassal de vassal. Berlinger, à l'imitation de *vassus-seur*, a fait vavassour : Aumônens, châtelains, Vavasour, varvassour et vilains, *Carab.*

† VAVASORIE (va-va-so-rie), *s. f.* Qualité d'un fief tenu par un vavasseur.

† VAXEL (va-kèl), *s. m.* Mesure en usage dans les salines de Lorraine pour mesurer le sel; elle pèse trente-quatre à trente-cinq livres, et huit vaxels font un muid.

† VA-Y-LA (va-i-la). Terme de chasse. Cri dont se sert le valet de limier pour faire retourner le limier.

† VAY-LE-CI-ALAI (vè-le-si-a-lè). Ce que l'on crie lorsqu'on revoit du sanglier, *Almanach du chasse.*

— ETYM. *Voi le ci aller.*

† VAYSONIER (vè-zo-nié), *s. m.* Vase de terre cuite avec quelques trous, dans lequel on place de la vase tourbeuse, et qui sert au transport des sangsues; ainsi dit du nom de l'inventeur *Vayson*.

VAYVODE (vè-vo-d'), *s. m.* Titre qu'on donne aux souverains, aux gouverneurs de la Moldavie, de la Valachie, de la Transylvanie et d'autres contrées. Je vis un moment le vayvode; c'était un jeune grec fort effablé, DALLAWAY. *Hon.* part. I.

— ETYM. Slave, rogne, guerre, et *voda*, chef.

† VAYVODIE (vè-vo-die), *s. f.* Gouvernement d'un vayvode. || Pays qui lui est soumis. || On dit aussi vayvodat.

† VEADAR (vé-a-dar), *s. m.* Le treizième mois de l'année sacrée des Hébreux, lequel se trouvait placé entre le mois de mars et notre avril. Il est employé tous les deux ou trois ans, et ainsi l'année hébraïque varie de 353 à 383 jours, LEGOARANT.

VEAU (vô; au XVIe siècle, d'après Bèze, on prononce veu, on a fermé s'entend avec o et se fait qu'un son, on en doute toujours encore vieu comme les Parisiens), *s. m.* || 1° Nom du petit de la vache, pendant le première année. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable Une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* III, 4. Il faut passer hiver et le temps le plus dangereux de la vie des veaux et, par conséquent, celui où ils demandent le plus de soins, GERARD. *Maladies*, I, p. 327, dans FOUGERE. || Veau de lait, veau qui tète encore sa mère, dit, au XVIe siècle, veau mongane (de l'ital. *mongana*, veau qui tète). || Veau brouter, veau qui a commence à manger du foin, de l'herbe. || Veau de dime, veau très-gras, qui était chaul de préférence pour payer la dîme aux églises. || Veaux de rivière, veaux engraissés aux environs de Rouen, dans des prairies qui bordent la Seine. Une longe de veau de rivière longue comme cela, blanche, délicate, et gras, sous les dents, est une vraie pâte d'amande, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Vous êtes-vous souvenu d'aller à en messager de Rouen savoir si ce quartier de veaux de rivière, quand de cidre, ces pots de noix confites et ces deux témoins sont arrivés? DANCOURT, *Femme d'intr.* I, 8. || Veau gras, veau engraissé par la domesticité. Admenez aussi le veau gras, et le tuez; mangeons et faisons bonne chère, *SAC. Bible, Evangile St Luc*, XV, 23. || Fig. Tuer le veau gras, faire un régal pour fêter le retour de l'enfant prodigue, en allusion au veau gras tué dans l'Evangile pour le retour de l'enfant prodigue. Il s'était dit qu'il tuerait le veau gras le jour de quelque fête, et qu'il ferait un déjeuner fut splendide, ARNAUD, *Jér. Patur.* I, 18. Les citadants [après avoir pris l'inscription de juillet].... n'ont rien de mieux à faire que de revenir dans leurs familles, où ils savent que le veau gras les attend, CH. DE BERNARD, *Un Homme sérieux*, V. || Fig. et familièrement. Il a tué le veau à quelqu'un, lui aller faire des révérences, des soumissions, lui témoigner une complaisance servile. Si vous aviez appris à prendre le temps comme il vient, et à ne pas négliger l'heure du bon Dieu, en Provence, SÉV. 17 janv. 1680. || S'étendre comme un veau, faire le veau, se dit d'un homme qui se tient d'une manière ridicule. Ta t'unues ainsi qu'un veau, comme un blondin qui fait le beau, À dormir jusqu'à près d'onze heures, SCARR. *Virg. vit.* II. Tandis que ce nigaud, comme un franc veau, Fait le veau sur sa dune, et pense être bien sage, LA FONT. *Fabl.* III, 1. || Avoir la fièvre de veau, trembler quand on est malade. Il avait un grand frisson après le repas. || Pleurer comme un veau, pleurer en poussant des sanglots. Je serai donc mangé des soles. Cru-t-il pleurant comme un veau, Et je flirai dedans l'eau, SCARR. *Virg.* I. Son pauvre mari [de la duchesse du Maine] pleurait comme un veau des reproches qu'il avait sans cesse à essuyer de ses emportements contre lui, SÉGUR, *Mém.* II, 2. Veau mis en quartiers à la boucherie et qu'on y débite. Une longe de veau. Jarret de veau. Pied de veau. Oreilles de veau. || 2° La chair du veau. Manger du veau. On me donnait un perdreau; j'aime voulu du veau, une tourterelle, SÉV. 800. || La dame veau, dans laquelle on a fait bouillir, sans sel, un morceau de veau, et qu'on prend pour se ralfraîchir. || 3° Veau d'or, idole que les Israélites se firent faire au pied du mont Sinaï, et à laquelle ils rendirent un culte, en imitation de celui du bœuf Apis en Égypte. || Fig. Le veau d'or, le culte des richesses. Adorer le veau d'or. Quand le peuple hébreu dans vos idées Vous veut adorer son veau d'or, BÉRANG. *Vertu de Lis.* || Plier les genoux devant le veau d'or, faire bassement sa cour à un homme riche ou puissant, faire des bassesses pour devenir riche ou puissant. || Fig. Veau d'or, homme qui n'a pas d'autre mérite que d'être riche. || Idole faite à l'imitation du veau d'or des Israélites. Il fit [Jéroboam] deux veaux d'or, et dit au peuple : N'allez plus à l'avenir à Jérusalem; Israël, voici vos dieux qui vous ont tiré d'Égypte, *SACI, Bible, Rois*, III, XII, 28. Les Druses du mont Liban rendent un culte secret à des simulacres de bœufs ou de veaux, couverts de caractères dont la valeur n'est connue parmi eux-mêmes que des initiés, STUT. DE RACIS, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* I, III, p. 77. || 4° Cuir de veau. Les souliers de veaux. Et s'il lui plaît encor qu'il en mette en veau, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Les vers volés, dans l'état, d'importantes personnes, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Presque toutes les reliures on veau des XVe et XVIe siècles étaient fauves.... on est toujours revenu au veau fauve, LESNÉ, *la Reliure*, p. 114 et 119. || Fig. Il se fait relier en veau, il fait des livres, il est auteur. || Fig. Un vieux bouquin relié en veau, un vieillard qui fait le jeune homme (mot qui fut appliqué au duc de Richelieu, sous Louis XV). || 5° Fig. et familièrement. Nigaud, niais. Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux Qui mettent à l'encan l'honneur.... RÉGNIER, *Sat.* IX. || 6° Fig. et familièrement. Brides à veau, voy. BRIDES. || 7° Veau marin, un des noms donnés au phoque commun de Buffon, dit aussi phoque veau marin. || 8° Coquille universelle (genre cône). || Veau pomelé, le cône vitulin. || Veau lisse, nom donné au cône vulpin, côtes de Guinée, dit aussi renard, et qui est le cône renard de certains auteurs. || 9° Terme de construction. Levée qui se fait dans une pente de bois, pour la retirer suivant une courbe déterminée. || 10° Place où le blé manque dans un champ. || Proverbe. Il a pris la vache et le veau, voy. VACHE.

— HIST. XIIe s. Ne recevrai de le tue masson [de la maison] ne de lor fuiz [fils] ne de lor treuz; bues [bœufs], *Liber psalm.* p. 66. || XIIIe s. Un tor et une vache ensemble Qui a avec lui son veel, *Ren.* 8761. || XIVe s. Du Deu acait n'elle pardon Gravement en termes nouveaulx, Afin d'estonner poures veaulx, coquill. *Droits nouv.* || XVIe s. Il ne m'a point dit s'il le veut en veau, ou couvert de velous, BRANTÔME, *Cymbal.* 78. Nos veaux de philosophes [sots], *Id.* 18. 95. Sacs de peau de veau pour le poudre et les boulets, D'AUB. *Hist.* III, 87. Les veaux à lard, les bouteaux et genisses, O. DE SERRES, 881. Veau mal cuit et poulets cras font les cimetieres bossus, R. EST. *Précel.* 173. Il estoit fils d'une Mariane, Comme tu es au demourant, Aussi vedel et ignorant, MAROT, II, 197. Et n'estonné que gros veaux de dismc, RAB. II, 10. Au dessus de sa teste comme un sac rempli d'avoine une nymphe qui avoit en escrieau portant ces mots : gardez-vous de faire le veau, *Sat. Mén. Tapisserie des Estats*. Celui-qui, pour estre estimé un gros bourlaut, est par tout appellé veau de Provence, SÉV. *Rech.* VII, p. 704, dans LACHAISE. Si cest escrimeur n'a autres armes que celles-là pour me combattre, croyez qu'il le faut envoyer en la place aux veaux, IB. *Leit.* I, II, p. 703.

— ETYM. Bourguign. VEAU; Berry, VIAU, *viau*, *faire le viau*, se dit d'une personne qui, par quelque faute, manque de réussir dans quelque affaire; picard, VIAU, VIÉU; wallon, VIA, VIÉ; provenç. *vedel*, *vedelh*; catal. *vedell*; ital. *vitello*; de lat. *vitrinar*, dimin. de *vitulus*, qui tient au grec ἰτάλος, veau, d'où l'*Italie* paraît avoir tiré son nom chez les Grecs à cause de son abondance en bêtes à cornes. C'est le sanscrit VATSA, veau et année; d'où l'on a conjecturé que le mot signifiait proprement bête d'un an.

† VEAU-LAQ (vô-lak), *s. m.* Nom donné par les bandagistes à une sorte de peau flexible et molle. On fait aussi des chaussures en veau-laq.

VECTEUR (vè-tœur), *adj. m.* || 1° Terme de géométrie. Dans les courbes à foyer, rayon vecteur, toute ligne, d'une espèce déterminée, qui joint un foyer à un point de la courbe. Dans les courbes planes, le rayon vecteur est une ligne droite; dans les courbes sphériques, l'arc vecteur est un arc de grand cercle. || Dans le système des coordonnées polaires, le rayon vecteur est la ligne droite qui joint le pôle à un point de la courbe. || Rayon vecteur d'une ellipse, ligne menée d'un des foyers à un point quelconque de la courb... La somme des deux rayons vecteurs menés d'un point de l'ellipse à chacun des foyers est égale à la longueur du grand axe. || 2° Terme d'astronomie. Rayon vec-

Digitized by Google

teur, rayon tiré du soleil à une planète, ou d'une planète à son satellite. On appelle inférieures celles [planètes] qui, comme Vénus, ont un rayon vecteur plus petit que celui de la terre. DELAMBRE, *Astr. astron.* leçon 14.

— ETYM. Lat. *vector*, conducteur, porteur, de *vehere* (voy. VÉHICULE).

VÉCU, UE (vé-ku, kue), *part. passé* de VIVRE. Les âges vécus par une population donnée.

VÉDA (vé-da), *s. m.* Livre sacré des Indiens. Il y a quatre Védas, le Rigvéda, le Sâmavéda, le Yajurvéda et l'Atharvavéda. Alors qu'on ne connaissait en Europe que par ouï-dire, on écrivait vedam ou vedam.

— ETYM. Sanscr. *veda*, du vid, savoir, le même que le lat. *videre*, voir.

† **VÉDANTA** (vé-dan-ta), *s. m.* Partie théologique des Védas.

† **VÉDASSE** (vé-da-s'), *s. f.* Sel qui se tire de la gadèle et qui sert à la teinture.

— ETYM. All. *Waidasche* de *Waid*, guède, et *asche*, cendre.

VEDETTE (ve-dè-t'), *s. f.* || **1°** Tourelle sur un rempart servant de guérite aux sentinelles. || Le nom de guérite est la seul donné à ces constructions, qui sont bannies des fortifications modernes, LEGOARANT. || Lieu où l'on met les sentinelles sur le rempart d'une place de guerre. On sait les angles de quelque fortification. || **2°** Par transport du nom du lieu où l'on observe à celui qui observe, un cavalier posé en sentinelle, qui revient promptement donner avis de ce qu'il a découvert. Il y a des vedettes de part et d'autre, qui n'ont qu'un petit ruisseau ou qu'un petit fossé entre deux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 270. Ces animaux, dit-il, sont germains du retard: Jamais la guerre avec tant d'art Ne s'est faite parmi les hommes, Non pas même au siècle où nous sommes, Corps-de-garde avancé, vedettes, espions, Embuscades.... LA FONT. *Fabl.* 2, 1. La vedette, la voyant venir droit à son poste, se mit sur ses gardes, RAMAT. *Gram.* 5, || Mettre en vedette, mettre un cavalier en fonction de vedette. || Être en vedette, être en fonction de vedette. || Fig. Dans les quatre parties du monde la religion a distribué ses mitres et placé ses vedettes pour l'humanité, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6. || **3°** Terme de marine. Cinquième lot que les grands bâtiments ont au delà de tous les autres. || Petit bâtiment de guerre placé momentanément en observation, en découverte de l'ennemi. || **4°** Dans une lettre, la tête, la place où l'on écrit le nom de la personne à qui on l'adresse. Écrire Monsieur en vedette, il non pas à la ligne. Dans le protocole.... Il appelle le pastiment Messieurs, sans vedette, RACHAUMONT, *Mem.* t. XXVII, p. 279. || Par extension, mettre en vedette, mettre dans un cerit, d'une façon à attirer le regard. La ligne, le mot sur lequel on veut attirer le regard. Certains restaurants mettent en vedette sur leur carte les mets du jour. || **5°** Terme de théâtre. Faveur toute spéciale de voir son nom imprimé sur l'affiche en caractères beaucoup plus gros que celui de ses camarades.

— SYN. VEDETTE, SENTINELLE. Une vedette est à cheval; une sentinelle est à pied : l'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la garde duquel elles sont mises en faction.

— HIST. XVIe s. Et quasi aussi lost que vos sentinelles, vedettes, ou batteurs d'estrade, elle [la cavalerie] vous est sur les bras, LANOUE, 680.

— ETYM. Ital. *vedetta*, de *vedere*, tour (voy. VOIR).

† **VÉDIQUE** (vé-dik'), *adj.* Qui a rapport aux Védas. Les hymnes védiques. La poésie védique.

† **VÉGÉTABILITÉ** (vé-jé-ta-bi-li-té), *s. f.* Faculté de végéter. La vie végétale, ou végétabilité, puisance dont les harmonies sont l'organisation, la génération et la mort, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Harm. v. Harm. anim.*

VÉGÉTABLE (vé-jé-ta-bl'), *adj.* Qui végète, qui peut végéter. Cet arbre est sec, il n'y a plus rien de végétable, ni dans le tronc, ni dans la racine, *Dict. de l'Académie.*

— ETYM. *Végeter*. Paré a dit *végetable* au sens d'un végetal : L'extraction de la quinte essence des végetables, ETYM. 71. C'est de cet emploi de *végetable* que les Anglais ont tiré *vegetables* au sens de légumes.

VÉGÉTAL, ALE (vé-jé-tal, ta-l'), *adj.* || **1.** Qui appartient, qui a rapport aux plantes ou qui en provient. Les matieres végétales sont formees, dans leurs premiers principes, de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, auxquels sont ajoutés, mais dans quelques cas seulement et comme accessoires non indispensables, l'azote, le soufre, le phosphore.... FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 367. Dans les champs parfumés le jeune arbuste élaite De son luxe naissant la pompe végétale, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || Le règne végétal, l'ensemble des végétaux. || Terre végétale, voy. TERRE, n° 14. || **2°** *S. m.* Corps organisé qui végète, arbres, plantes, ou, biologiquement, tout être organisé qui accomplit son alimentation solide, liquide et gazeuse aux dépens du milieu minéral ou inorganique, par opposition à l'animal, qui s'alimente aux dépens d'êtres vivants ou ayant vécu. Mais, se laissant aller à l'ardeur qui l'emporte, il passe aux végétaux, pour voir de quelle sorte. Dans son travail secret, la nature conduit L'admirable progrès de la plante et du fruit, BONNET, *Epît. à la Quintinye*, dans NICHOLET. Ces végétaux puissants qu'en Perse on voit éclore, VOLT. *Séraphin*. IV, 2. Nous différons beaucoup des végétaux, cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux, et cela parce qu'ils ont une espèce de force vitale, un principe d'existence semblable en quelque façon à la nôtre, BUFF. *Hist. anim.* I. Le terme constant de la nutrition et de l'accroissement des végétaux est la solidité auquel tous ces êtres-et l'état ligneux qu'ils contractent, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 30. Les végétaux sont de véritables machines où s'exercent beaucoup d'opérations chimiques qui consistent en général dans la combinaison au moins ternaire des principes primitifs fournis par l'air, l'eau et la terre. Ces principes, ainsi fixés, plantes enfouies dans le sein de la terre et dont on retrouve la matière transformée et minéralisée, ou seulement altérée, LAMARCK, *Hist. nat. des végét.* t. I, p. 1. La manière de distiller l'huile des végetaux, c'est-à-dire, des herbes et plantes, PARÉ, XXVII, 8.

— ETYM. Il est fait avec le radical du verbe *végéter*, et la terminaison adjective *al*.

† **VÉGÉTALITÉ** (vé-jé-ta-li-té), *s. f.* || **1°** Etat ou nature d'un végétal. || **2°** Ensemble des végétaux. || **3°** L'ensemble des végétaux, par opposition à l'ensemble des animaux. La végétalité et l'animalité. C'est sans doute de ce nombre de végétaux et des monstruosités que date la formation des divers centres de végétalité et d'animalité dont la terre offre la tableau, MORELLE DE JONNÈS, *Ethnogénie caucasienne*, p. 1. || **4°** Dans la philosophie de Fourier, principe de la vitalité, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes physiologiques qui sont communs aux végétaux et aux animaux, et qui caractérisent les végétaux.

VÉGÉTANT, ANTE (vé-jé-tan, tan-t'), *adj.* || **1°** Qui est doue de la propriété de végéter. Les êtres végétants. Je les ai reconnus, qu'ils n'opère comme les plantes. Sans mettre en lui [corps] au commencement aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'une végétante ou sensitive, MESC. *Relig.* V, 3. Au-dessus des choses insensibles et inanimées Dieu a établi la vie végétante, BOSS. 1er *serm. sur les dons*, 1. Conservez une votre amitié, puisque par notre machine végétante et pensante retourne aux éléments dont elle est faite, VOLT. *Lett. Damerosan*, 12 oct. 1735. || **2°** VÉGÉTATIVE, TRICE (vé-jé-ta-teur, tri-s'), *adj.* Qui fait végéter. Les animalcules des infusions.... ne le doivent point [leur origine] à une prétendue force végétatrice ou formatrice inhérente à la matière des infusions, BONNET, *Paling. phil. addit.* § 1.

VÉGÉTATIF, IVE (vé-jé-ta-tif, ti-v'), *adj.* || **1°** Qui fait végéter. Nous que économes qu'un hardi, en grand destructeur des préjugés de l'ancienne école.... eut reconnu à une âme végétative pour principale fonction d'animer des vers qui vivent dans l'intérieur des fruits, BONNET, *Paling.* XI, I. || **2°** Qui est dans l'état de végétation. Être végétatif, être végétant. || Fig. Je ne sais plus qu'un être végetatif, une machine animalisante; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis, et ceux qui nourrissent de l'être, L. J. BOISSY, *Lett. à Mme. Corresp.* t. I, p. 18, dans SUPPLÉMENT. || **3°** Terme de physiologie. Se dit des propriétés de nutrition, de développement et de génération, parce qu'elles sont communes aux végétaux et aux animaux. Fonctions végétatives. || Vie végétative, l'ensemble des fonctions qui sont communes aux végétaux et aux animaux. || Organes et appareils végétatifs ou de la vie végétative, ceux qui concourent aux fonctions de nutrition, digestion et urination, respiration et circulation, et de reproduction mâle et femelle. || En anatomie, on dit aussi éléments, tissus et systèmes végétatifs, pour désigner tous les éléments, tissus, etc. qui, bien que faisant partie du corps des animaux, ne jouissent pourtant, comme les éléments anatomiques des plantes, que des propriétés de nutrition, de développement et de reproduction, mais n'ont aucune des propriétés de la vie animale.

— HIST. XIIIe s. L'une puissance est vegetative, et ca est comunum as arbres et as plantes, car il ont ame vegetative aussi comme li home ont, BRUN. LAT. *Tresor*, p. 280. || XVIe s. Aucuns d'entre eux [philosophes] ont fermement qu'il n'y ait que la vraye matiere ait en soy puissance vegetative [puissance d'accroissement], LANOUE, 470. Trois operations vegetatives, à scavoir, attirer leur nourriture, croistre et engendrer semence.... PARÉ, *Introd.* 5.

— ETYM. *Végéter*; provenç. *vegetativ*; espagn. et ital. *vegetativo*. Palissy l'a employé au sens d'un végétal : Les arbres et autres vegetatifs, 30.

VÉGÉTATION (vé-jé-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || **1°** Action de végéter; ensemble des fonctions qui constituent la vie d'une plante. La végétation d'une plante n'est rien que la plante végétante, VOLT. *Dict. XVIIIe*, 2. C'est le froid encore plus que la qualité de l'air qui fixe sur les montagnes les limites de la végétation, SAUSSURE. *Voy. Alpes*, I, VII, p. 347. || Par extension. Il y a dans les animaux des parties très-sensibles, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, dont le développement est une vraie végétation, BUFF. *Hist. nat. Introd.* || Par Collectivement. Les arbres et les plantes. La végétation est magnifique dans cette vallée. Quelques végétations singulières, opérées dans du papier, dans du coton, dans de la toile, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Hist. nat.* t. III, p. 283, dans POUGENS. || Fig. C'est par ce travail combinaison des termes] qu'est souvent exercé l'art de l'écrivain; et les plus belles productions de l'esprit humain ont été composées avant cette exercissance de termes et cette végétation stérile qui couvre aujourd'hui nos tribunes, VILLEMAIN, *Dict. de l'Acad. Pref.* p. XXI. || **2°** Fig. État d'une personne qui vit comme une plante. Les plaisirs pour vrais, mais transformés d'une vie végétation, en un mot une vie passablement active, à travers de l'ennui de la solitude, MARMONTEL, *Cont. mor. Misanth. corr.* Il n'est plus un cœur sur lequel je puisse compter; la vie en sera plus pour moi désormais qu'une insipide végétation, GENLIS, *Jeanne de France*, I, II, p. 160, dans POUGENS. || **3°** Terme de médecine. Certaines productions minérales, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec les plantes. La végétation de l'amalgame d'argent s'appelle arbre de Diane; celle du fer, arbre de Mars. En vain la nature s'était cachée dans des lieux si profonds et si inaccessibles [les grottes d'Antiparos], pour travailler à la végétation des pierres; elle les tire pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis, FONTEN. *Tournefort*. || **5°** Terme de pathologie. Nom donné à toutes les productions morbides qui s'élèvent et semblent végéter à la surface d'un organe ou d'une plaie.

— HIST. XVIe s. Il semble quant à la vegetation [puissance d'accroissement], qu'ils ne parlent pas sans raison, LANOUE, 470.

— ETYM. *Végéter*; provenç. *vegetacio*; espagn. *vegetacion*; ital. *vegetazione*. En latin *vegetatio* a seulement le sens de mouvement, d'énergie.

VÉGÉTER (vé-jé-té. La syllabe gé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je végète, excepté au futur et au conditionnel; je végéterai, je végéterais). v. n. || **1°** En parlant des arbres et des plantes, se nourrir et croître. Tout ce qui a la vie dans la nature vit sur ce globe; et les végétaux vivent, à leur tour, des débris de tout ce qui a vécu et végété, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 471. Tout naît, végète, et meurt pour végéter encore, pendant des siècles, dans les rochers que nous ne restent encore à végéter entre le mont Jura et les Alpes, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 19 mars 1773. || **2°** Fig. Vivre dans l'inaction ou dans une situation gênée. Près du trône si tu grandis, Si je végète sans puissance.... BÉRANG. *Deux cousins*. || Ne faire plus que végéter, n'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles : Il est bien âgé, et ne fait que végéter. || **3°** Fig. Vivre sans intérêt, sans mouvement, sans émotions. Je ne tiens plus à rien; il ne me reste plus qu'à végéter, Mme DU FRANY, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 174, dans RE-

Digitized by Google

GERS. On ne vit qu'à Paris et l'on végète ailleurs, GRESS. le *Méch.* III, 8. Si on a des passions vives, on s'égare; si l'on n'en a point, on végète, ORNLIS, *Veill. du chât.* p. 86, dans RENOUARD.

— HIST. XVIe s. Je confesse bien que petit feu de paille la vegete et rejouit [la salamandre], MARIE..... BAR. *Pant.* III, 25. Outre ce qu'il [le soleil] esclaire tout le monde du sa lueur, quelle vertu est-ce de nourrir et vegeter par sa chaleur tous animaux? CALVIN, *Instit.* 133.

— ETYM. Provenç. *vegetar*, *veoitre*; espagn. *vegetar*; Ital. *vegetare*; du lat. *vegetare*, donner le mouvement, augmenter, fortifier, et aussi au sens neutre de croître, se développer dans la latinité postérieure (voy. QUICHERAT, *Addenda*). Au XVIe siècle il n'a que l'emploi latin de fortifier, faire croître.

VÉGÉTO-ANIMAL, ALE (vé-jé-to-a-ni-mal, ma-l'), *adj.* Qui tient de la nature des animaux et de celle des végétaux. Celle des parties constituantes du froment qui a paru le plus intéressé les physiciens, est la partie glutineuse connue encore sous le nom de matière végéto-animale, TESSIER, *Instit. Mém. scientc.* I, p. 344, an III.

† **VÉGÉTO-MINÉRAL, ALE** (vé-jé-to-mi-né-ral, ra-l'), *adj.* Qui tient de la nature végétale et de la nature minérale. || Terme de pharmacie. Eau végéto-minérale, acétate de plomb étendu d'eau.

† **VÉGÉTO-SULFURIQUE** (vé-jé-to-sul-fu-r'k'), *adj.* Terme de chimie. Acide végéto-sulfurique, acide de quinquenoel et inertisalicylique, qui se forme en même temps que du sucre, lorsque l'on traite du linge par l'acide sulfurique.

VÉHÉMENCE (vé-é-man-s'), *s. f.* || 1° Mouvement fort et rapide dans l'âme, dans les passions. Et son feu [de l'amour] le plus vif et le plus véhément, à la moindre traverse, au moindre empêchement, se lit réfroidir, CORNEILLE, *Que de tout la bien qu'il commence* II nèglige l'avancement, CORN. *Imit.* II, 8. On peut comparer le premier [Démosthène] à cause de sa véhémence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage pour ainsi dire et emporte tout, à un torrent et à un foudre, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 12. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et inutile, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1762. Le chevreuil laisse des impressions plus fortes et qui donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence d'appétit que l'odeur du cerf, BUFF. *Chevreuil.* Quelle passion donnera tant d'énergie à son âme, et de véhémence à sa diction? J. ROUS. 3e *dial.* Solitaire, je vais converser toute la véhémence des sentiments et des douleurs, STAEL, *Delphine*, I, 1. || Cet orateur a de la véhémence, il a une éloquence pleine de force entraînante. || 2° Par un passage du sens moral au sens physique, il se dit en parlant du vent. Le vent souffle avec véhémence.

— REM. Au XVIIe siècle, ce mot avait été attaqué; et Bouhours dit (*Nouv. Rem.*): « Véhémence et véhément, ce sont de bons mots; ceux qui font scrupule de s'en servir, ont la conscience trop délicate en matière de langage. »

— HIST. XVIe s. [Madeleine] De sa nouvelle amour monstrant la vehemence, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 15. Ayant ouy l'orateur Demosthenes, il semblast remplir de la mesme horreur des accoutans comme une image et une umbre de la vehemence et vivacité de son eloquence, AMYOT, *Pyrrh.* 29. Quand on vient à demander quelle est la cause qui a produit et encores produisant ces vehemences [violences].... LANOUE, 47. L'imagination, esbranlée avecques vehemence, MONT. I, 101.

— ETYM. Provenç. *vehemencia*; espagn. *vehemencia*; Ital. *veemenzia*; du lat. *vehementia*, de *vehemens*, véhément.

VÉHÉMENT, ENTE (vé-é-man, man-t'), *adj.* || 1° Qui se porte avec ardeur et force à tout ce qu'il fait. Elle [la grâce] naît pleinement, Et tout semble pour elle en ce bienheureux moment, MOL. *Amphit.* III, 8. Votre amour étant pure, encor que véhémente, Je vous suivrai partout, LA FONT. *Filles de Minée.* Une véhémente occupation de l'esprit, MASS. *Et. d'orais.* V, 47. Nous sommes véhéments dans tous nos désirs, ID. 2e *sermon, Vœux*, 2. || 2° Orateur, écrivain véhément, celui qui a une éloquence entraînante. C'est le plus véhément des poètes satiriques; c'est Juvénal, qui vivait à Rome au commencement du règne de Néron, sous le maître de Sénèque, MARM. *Claude et Ner.* I, 109. Le véhément Brisbane a dechiré plus de cœurs et fait couler plus de larmes que le savant et profond Bourdaloue, et, si j'ose le dire, que le sublime Bossuet, MARMONTEL, *Œuv.* I, V, p. 18. || Discours véhément, discours plein de chaleur et de force. J'ai attaqué Antoine; qu'y a-t-il de plus véhément que mes harangues contre lui, semblables à celles de Démosthène contre Philippe? *Pièc. Dial. des morts anc. (Caton, Cicéron).* || On dit de même : éloquence véhémente. Il (Céon) avait une sorte d'éloquence véhémente, impétueuse, emportée, qui entraînait les esprits moins par la force des raisons que par la hardiesse et la violence de son style et de sa déclamation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 684, dans BOISTE.

— HIST. XIIe s. [Jésus-Christ venant vers les apostres] fut demostrez par un deforien [extérieur] son, ains eom par vehement espir [souffle], *Rois*, p. 466, || XVe s. Fort appetit et vehement desir de choses delectables, ORESME, *Eth.* 228, || XVIe s. Avec les vehementes raisons prouvees et solues, CARLAT, de PERAS, *Charles V*, *Prol.* || XVIIe s. L'asprc fureur de mon mal vehement, DESPORTES, *Diane*, I, 90. Effroyables deserts, et vous, bois solitaires, Pour la dernière fois soyez les secretaires De mon dueil vehement, ID. *Epitaphes, complainte pour Henri III.* Affligé d'une vehemente cuisson des yeux, MONT. II, 214. On applique des remedes vehements, LAURENT, *Hist. de la médecine*.

— ETYM. Provenç. *vehement*; espagn. *vehemente*; Ital. *veemente*; du lat. *vehementem*. *Vehementi* paraît être un participe passif archaïque dont il y a quelques restes dans la latin, *vehementus* ou *vehemens*, de *vehere*, entraîner, emporter.

VÉHÉMENTEMENT (vé-é-man-te-man), adv. Terme de procédure criminelle. Très-fortement. Pourquoi dire d'un accusé qu'il est véhémentement suspecté d'un tel crime, pour dire qu'il en est violemment soupçonné, BOILEAU, *Réflexions sur Longin.* || Cette locution n'est plus usitée dans le langage ordinaire, mais elle est restée dans le langage commun. Indices qui se trouvent tellement rapprochés d'avoir fait cet ouvrage [le *Sermon du rabbin Akib*], VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1762.

— HIST. XVIe s. Ordonne que ledit suspect sera ajourné deffit fait, *Ordonn. des rois de Fr.* I, III, p. 864.

— ETYM. *Véhemente*, et le suffixe *ment*.

VÉHICULE (vé-i-kul'), *s. m.* || 1° Une voiture quelconque, qui est plus propre du mot latin. Pendant les deux occupations successives de Paris, en 1814 et 1815, on voyait constamment devant la porte [hôtel du ministre] de Beauvilliers] des véhicules de toutes les nations, BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* XXVIII. Colas, fabricant de véhicules, *Journaux du commerce, Débats*, *Bottin*, 1874-1875, p. 682. || 2° Terme didactique. Ce qui sert à conduire, à transmettre plus facilement. L'air est le véhicule du son, de sa voix, MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, I, 2. Le nitrate de mercure, les sucs résineux commencèrent à être employés en médecine comme véhicules ou excipients, ou comme remèdes purgatifs, DUMAS, *Philos. chim.* 1, 1, p. VIII. || En anatomie, véhicules, les liquides qui servent à tenir en suspension, soit momentanément, soit d'une manière permanente (quand ce sont des liquides conservateurs), les éléments anatomiques qu'on doit examiner au microscope. || 3° Fig. Ce qui prépare, ce qui aide. Encore que le bon exemple des pasteurs soit un excellent véhicule pour insinuer l'Evangile, BOSS. 2e *instruct. pastor.* 30. Avec tant de véhicules [protections] ce choix [de Chamillart comme surintendant] ne fut pas un instant balancé, ST-SIM. 70, 118. Vous n'avez pas besoin de cela [un cadeau] pour être reçu à merveille auprès de Mlle Quinault, actrice]; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées, VOLT. *Lett. Berger*, 12 déc. 1736. Si la calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur, la célébrité, au contraire, est à la porte jusques aux siècles les plus reculés, BIBD. *Claude et Ner. & M. Naigeon.* L'or et l'argent, qui sont le véhicule ou le sujet de toutes les productions, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. Puisqu'il [l'art de l'imprimerie] est devenu le principal véhicule de l'instruction, son histoire tient étroitement à celle de l'esprit humain, DAUNOU, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* I, IV, p. 149. || 4° Terme de la religion boudhique. Moyen qu'offre cette doctrine pour faire traverser à toutes les créatures la mer agitée de la douleur et de la mort, et les conduire au rivage de la délivrance, au port du repos.

— HIST. XVIe s. Cest humeur sereux est gardé pour desbayer et destremper le sang trop gros, et pour ce est appelé le vehicule du sang, PARÉ, *Introd.* 2.

— ETYM. Lat. *vehiculum*, de *vehere*, porter, de même radical que la sanscrit *vah*, porter; comparez le grec ὄχος, char, allem. *Wagen*.

† **VEHMA** (vé-m'), *s. f.* || 1° Vehme ou cour vehmique, tribunal secret établi par Charlemagne pour retenir les Saxons dans le christianisme et dans l'obéissance. || 2° Plus tard, comme continuation de ce tribunal, mais avec une autre caractère, la sainte vehme, association secrète connue aussi sous le nom de francs juges, et qui se forma en Allemagne dans le XIIIe et le XIVe siècle, elle avait son siège principal en Westphalie; née de l'impuissance de la justice régulière durant les troubles, elle assignait devant elle les plus puissants comme les plus humbles, jugeant sans témoins et sans procédure par des juges masqués, et faisait accomplir par des initiés, masqués aussi, ses sentences prononcées souvent en l'absence de l'accusé.

— ETYM. Allem. *Fehm*, juridiction criminelle, tribunal secret.

† **VEHMIQUE** (vé-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la sainte vehme. Cour vehmique. || Par extension. L'association exerce par la main de ses aïdes une justice vehmique contre ses propres membres, RATHAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1843, p. 401.

† **VEHMAN** (vé-dman), *s. m.* VOY. VÉDA.

† **VEILLANT, ANTE** (vé-llan, llan-t', *il* mouillés), *adj.* Qui veille. Il n'y nourrissait encore les désirs sans espoir, Les soins toujours veillants, le chagrin toujours noir, LA FONT. *Poésies mêlées*, XXXVIII. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins, que de voir un sujet toujours veillant et soigneux de la police et de la vie continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence divine, BOSS. *Sermons*, 3e *dim. après Pâq. Persévérance.*

— HIST. XVIe s. Un mari deffiant, de jalouse nature, Comme un dragon veillant de la voute n'empeschoit, RONSARD, *Elégies*, I, 16, *Amours*.

† **VEILLAQUE** (vé-lla-k', *il* mouillées), *s. m.* Terme vieilli. Homme sans foi, sans honneur. Je vais l'assassiner d'un seul de mes regards, Veillaque..... Cent fois, *Ulliat. mon.* II, 2. Pensez-vous, veillaque, qu'un gentilhomme de qualité.... CYRANO, *le Pédant joué*, V, 7.

— HIST. XVIe s. Cette petite potence]. dit-il, tant que je vivrai, pour le premier qui reculera, et, quand je serai mort avec les vaillans sur la brèche, pour celui qui tournera la peine d'en planter une autre pour les veillaques, *D'Aub. Hist. fil.* 412.

— ETYM. Espagn. *bellaco*; portug. *velhaco*; Ital. *vigliacco*; dérivé du latin *vilis*, vil.

VEILLE (vè-ll', *il* mouillées, si non vè-y), *s. f.* || 1° Absence de sommeil pendant le temps destiné au sommeil. Il a souffert une longue veille cette nuit. Une veille prolongée. Se vivre à son décim, s'est éteinte, pareille Au flambeau, compagnon de la savante veille, Lorsque toute la nuit on silence allumé, Aux Grecs et aux Romains a fait naissance et s'éteint consumé, P. LEBRUN, *Bonh. de l'étude*s. || Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. J'ai su lui préparer des craintes et des veilles, RAC. *Bajaz.* I, 4. Ces veilles que les savants et les poètes mêne ont tant de soin de faire valoir, prises dans la sens le plus littéral, ne sont pas des veilles en comparaison de celles que se font en plein air et en toutes saisons pour étudier le ciel, FONTEN. *Meraldi*. Ils [les pharisiens] faisaient de longues veilles, et se refusaient jusqu'au sommeil nécessaire, MMES. *Opin. des anc. phil.* [*Juifs*]. || Lit de veille, lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit. || Chandelle de veille, chandelle assez longue pour durer toute la nuit. Bougie de veille, très-petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit au moyen d'une mèche très-fine. Mortier de veille, gros morceau de cire avec mèche allumant au milieu pour éclairer une chambre pendant toute la nuit. Ces dénominations ont vieilli. || 2° État de l'économie animale dans lequel les impressions venues soit du dehors, soit du dedans, sont perçues et conçues par les sens et par la pensée, et où il est possible d'agir volontairement. Il est très-ordinaire que dans ses rêves on vaie des morts.... si on les a vus pendant le sommeil, pourquoi ne les verra-t-on pendant la veille? VOLT. *Dict. phil. Enchantement.* Tranquille je m'endors, Et tranquille je veille; et

ma veille aux remords Ni non sommeil ne sont enpreint, A. CHÉN. *La jeune captive.* || On dit dans le même sens : état de veille. || Être entre la veille et le sommeil, n'être ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. Entre la veille et le sommeil profond nous pouvons distinguer deux états mitoyens.... CONDILL. *Traité sens.* II, 11. || Veille des plantes, temps pendant lequel les fleurs, les feuilles qui présentent le phénomène du sommeil, sont ouvertes ou étalées. || 3° Garde qui se fait pendant la nuit. Les veilles cesseront au sommet de nos tours, MALH. II, 4. Les chars, les joyaux merveilles, Des gardes les nocturnes veilles, Toute la fuj, A. CHÉN. *Versailles.* || La veille des armes, nuit que celui qui allait être fait chevalier passait auprès de ses armes dans une chapelle. Jacque fit la veille des armes et s'arma chevalier de la Vierge, VOLT. *Mœurs*, 130. || 4° Partie de la nuit selon la division qu'en faisaient les anciens Romains. La nuit était divisée en quatre veilles. Vers quatrième veille de la nuit, il l'éveu] vint à eux, marchant sur la mer, SACI, *Bible. Evang. St Marc*, VI, 48. || 5° Il se dit quelquefois pour veillée. Avec raison vous méprisca nos veilles, Nos vieux récits et nos chants si grossiers, BERANG. *Nostalg.* || 6° *Au plur.* Fig. Longue et forte application à l'étude, au productions de l'esprit, aux affaires. ....Tant de rares esprits qui l'ont choisi pour but de leurs savantes veilles, CHAPELAIN, *Ode au card. de Richelieu.* Aristote a consacré des veilles au théâtre, DIDER. *Encycl. Fact.* Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles, Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles, SOUL. *Disc. au roi.* ....Le siècle fortuné Qui, rendu plus fameux par tes heureuses veilles..., *Epît.* VII. Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne, J. B. ROUSS. *Ode au comte de Luc.* || 7° Le jour qui précède celui dont il est question (ainsi dit probablement, parce que la veille des fêtes, dans l'ancienne Église, était employée en veilles et prières). On l'attira resolu, faisant autant que trois, De boire et de manger comme aux veilles des Rois, RÉGNIER, *Sat.* X. Elle [une petite fille] nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi, puis elle s'est reprise et a dit : c'est un lundi, CH. DE SAV. dans SÉV. 45 déc. 1675. Je viens de retrouver dans mes paperasses une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à mylord Peterborough; elle est d'un philosophe aimable, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1768. Je suis sûre, moi, que le jour du départ serait la veille de mon arrivée, SAINT-MARCH. *Mar. de Vigaro*, II, 19. Rosette : Adieu. — Arlequin [qui doit se marier avec elle le lendemain] : Ma bonne amie, n'oubliez pas que c'est aujourd'hui la veille de demain, DANCOURT, *les Bourgeoises de Bergame*, 3. || Fig. Se faire poissonnier la veille de Pâques, VOLT. PÂQUES, II° 2. || À la veille de, au jour qui précède celui dont il s'agit. À la veille d'un si grand jour [la bataille de Rocroi], il est tranquille, SOUL. *Louis de Bourbon.* || Fig. À la veille du, sur le point de. Ce fut un grand bonheur pour moi de recevoir votre lettre devant que de partir de Bruxelles, et de recevoir tant de consolation à la veille d'avoir tant de peine, VOLT. *Lett.* 90. On est à la veille de nous apprendre de grandes nouvelles; le cœur bat en attendant, SÉV. 144. Non, je ne m'accoutume point à voir le nom de Noailles à la veille d'une disgrâce, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 15 nov. 1711. Henri Howard, qui est à la veille d'être le premier duc d'Angleterre, HAMILT. *Gram.* 7. || 8° Terme de marine. Aspect de vents qui ne soufflent pas encore afin de le pouvoir lancer à la mer en cas de besoin. || Câble de veille, celui qui est etalingué à l'ancre de veille. || En veille ou à la veille, se dit en parlant d'un objet qui paraît hors de l'eau ou qui surnage.

— HIST. XIIe s. Le peuple du nouel fu col an par vendredi; Et le jurs de la veille fu par un juesdi, *Th. le mort.* 175. Les mestaire et la perte des mestaiz amander, En veilles e eu plur e en miti jenner, ib. 93. || XIIIe s. La veille de la feste Saint Martin vindrent devant Jadres en Esclavonie, VILLEH. XLIV. L'en se saine [signe] parmi la vile De mes merveilles; on les doit bien conter aus veilles; Il n'y a veilles ne pareilles. Ce n'est pas doute, RUTEB. 18. Ma mie muet en veille, Por m'amie muet soupir, cité dans COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 242. || XIVe s. La veille de Saint Crist, où l'en a accoustumé faire veilles de sainte Jaille entre aucuns varlez.... DU CANGE, *vigilia.* || XVe s. Les veilles, les jeusnes, les haires, MONST. I, 228.

— ÉTYM. Provenç. *velha* ; catal. *vella* ; espagn. *vela* ; portug. *vespa* ; ital. *veglia* ; d'une forme *vigilia*, contractée de *vigilia* (voy. VEILLER).

VEILLÉ, ÉE (vè-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de veiller. Auprès de qui on a fait la veille. Un malade veillé par sa femme.

VEILLÉE (vè-llée, *ll* mouillées, et non vè-yée), *s. f.* || 1° Veille que plusieurs personnes font ensemble, et, particulièrement, assemblée que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble en causant. Vrais récits qui, charmant la foule rêneurvillée, Des crédules humeaux abrégent la veillée, DAILLE, *Jard.* III. Ah! renfermé-moi, rendez-moi mon village Et sa veillée et ses chansons! BÉRANG. *Nostalg.* On s'entretient de vous parfois dans les veillées, V. HUGO, *Rayons et ombres*, 42. || 2° Action de garder au malade pendant la nuit. Il est dû à cette garde tant de veillées, || 3° Anciennement, pâte de veillée, pâte que les maîtres faisaient faire chez eux pour leurs compagnons le jour de la Saint-Remi, pour les avertir qu'il fallait, à partir de ce temps-là, se remettre à travailler après souper.

— HIST. XVIe s. La volupté a ses veillées, ses jeunes et ses travaux, MONT. I, 69. Notre veillée est plus endormie que le dormir .....nos songes valent moins que nos pensées, ib. II, 327.

— ÉTYM. *Veille*.

† **VEILLEMENT** (vè-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de veiller, CHOMEL.

— HIST. XVIe s. Veillement, COTGRAVE.

VEILLER (vè-llé, *ll* mouillées, et non vè-yé), *v. n.* || 1° S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. Veiller toute la nuit. Veiller la nuit sommeille; Mais non, j'ai tort, je m'aperçoi Que, dans ce beau lit où je veille, Mes pieux revêtements avec moi, gardent encore Je ne saurais veiller sans en être fort incommodée, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 6 août 1686. Mme du Deffant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même, chez le duc de Luxembourg, qui veillait comme elle, dormait tout le jour au sommeil, MARMONTEL, *Mem.* VII. Il nuit que les hommes veillent sans relâche pour connaître les circonstances de ces mouvements inattendus [des corps célestes], et pour connaître la nature, qui ne se repose jamais, BAILLY, *Hist. astr. Disc. prél.* p. 2. Et ne veillerons qu'à la lueur de la lune pour le pharaon, Ou pas dans les petits soupers donnés à Mme la vicomtesse, ORNEIL, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 3. || Fig. Veiller aux intérêts de quelqu'un; je lis le vers de Dufresnoi, BÉRANG. *Ma lampe.* || Substantivement. En vain par le veiller on acquiert du savoir, RÉGNIER, *Sat.* IV. || 2° Ne point dormir, être dans l'état où le sommeil ne peut pas lieu que je veille? Ne suis-je pas dans mon bon sens? SOL. *Amph.* 3, 2. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? VOLT. *Lett.* 88. Lorsque l'âme a la perception ou le sentiment réfléchi de la suite de ses modifications, elle veille, BONNET, *Causes prem.* II, 24. || Veille-je? sorte d'interrogation qu'on se fait à soi-même pour s'assurer que l'on veille en effet, et que ce qu'on voit, ce qu'on entend est réel. Elle me fait veille-je? ou n'est-ce point un songe? VOLT. *Ingén.* 7. || 3° Être de garde. Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, Est sujet à ses lois [de la mort]; Et la garde qui veille aux barrières du Louvre, N'en défend pas nos rois, MALH. VI, 10. Une chose qui caractérise encore le despote, c'est la faiblesse; plus il veut qu'on dépende, plus il dépend lui-même; ses gardes veillent pour lui, veille aussi contre lui, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 4. || *Fig.* Prendre garde, appliquer son attention à quelque chose. La reine d'Angleterre veillait sans relâche sur sa conservation, SOUL. *Reine d'Angleterre.* Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos sujets; il veille, et c'est assez, ID. *Louis de Bourbon.* Ces pieux lâchements..... Veillaient à bien dîner, SOUL. *Lutr.* 3. Depuis six mois entier j'ai cru que, nuit et jour, Académie, elle veillait au bien de mon amour, RAC. *Bajaz.* IV, 4. Ils conjurèrent ce Dieu de veiller sur vos jours, ID. *Ath.* III, 4. Les lois veillent sur les crimes connus; et la religion, sur les crimes secrets, VOLT. *Pol. et lég. S'il est utile d'entret. le peuple dans la superst.* Ces deux partis [wing et tory] veillent l'un sur l'autre, ils s'empêchent mutuellement de violer le dépôt sacré des lois, ID. *Princ. de Babylone*, 8. Dans tous les États du monde la police veille avec le plus grand soin sur ceux qui instruisent, qui enseignent, qui dogmatisent; elle ne permet ces sortes de fonctions qu'à gens autorisés, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* I, || 5° Terme de marine. Se dit de l'état d'un rocher dont la partie supérieure se découvre à mer basse, || Veille au grain! voy. GRAIN, n° 23. || 6° V. a. Passer la nuit auprès de quelqu'un pour le soigner. Elle le veilla tout le temps de sa maladie, elle reçut son dernier soupir, GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, II, p. 177, dans POUGENS. || Veiller un mort, passer la nuit auprès d'un mort. || Terme de fauconnerie. Veiller un oiseau, empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément. || Fig. Veiller quelqu'un, surveiller sa conduite. Je ne pouvais douter que je ne fusse veillé à l'œil, MIRABEAU, *Lett. orig.* I, 3, p. 280. Il le veillerai si bien qu'ils surprenait des lettres écrites à des partisans du roi, ANQUET. *Ligue*, III, p. 273. || Proverbe. Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— HIST. XIIe s. ....On songe bien en villant; Aussi de vor [vrai] com de mencoigne Sont li penser comme li songe, CHRESTIENS DE TROIES, dans MICHAELIS, p. 206. Mil escharguaite [sentinelles] les guetent en veillant, *Bone.* p. 111. Et soupirer et veiller sans dormir, *Courc*, X. En salmes e en ymnes tute la nut veilla, *Th. le mart.* 162. Tuit cil le desirent à veir, Et li remede hâtent, font aïs son voillier; et tuit cil ki qaierent le devantrer [intérieur] repaes et par penses faitent la nosse del murdre, *Gest. Henri dorm.* 2ds, p. 1477. Pour Sainte Eglise se pleut; ce n'est mie merveile: Cascuns de guerroier contre li s'aparelle; Si il sont endormi : n'est nul qui por li veille; Eire est ses ouers [son cœur] veille, *Fl. et Bl.* 1885. || XIIIe s. Les gardes des cités doivent celui [Dieu] doubter, Car la garde dou[vent] l'en veille pour nous, J. DE VIGNAY, *Eschés*, l. 7. || XVIe s. ...Je trise veiller m'est pire que la mort, Et le songe n'est ve heureuse et favorable, DESPORTES, *Imitations de l'Ecclés.* Et n'y en a point qui ne [ne veillent] de si prez, MONT. I, 108. Asez veille qui bien fait, CORNEILLE.

— ÉTYM. *Veille*, 1re forme ; bourguig. *weillé* ; provenç. *velhar* ; espagn. *velar* ; ital. *vegliare* ; du latin, *vigilare*, qui vient de *vigil*, éveillé; comparez le grec, *ἐγρήγορα*, aller, marcher, veiller.

VEILLEUR, EUSE (vè-lleur, leuse), *s.* et *adj. ll* mouillées, et non vè-yeur), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui ne dort pas, ou dort peu la nuit. Pour moi je ne dors point; voyez-vous la raison? C'est que le plus grand veilleur qui se trouve peut-être, SCARR. *Jodelet ou le maître valet*, I, 2. || 2° Gardien ou gardienne de nuit. Mme de Maintenon chargea de parcourir pendant la nuit les lanternes, les ateliers, les corridors, etc. pour s'assurer que le feu ne couve sur aucun point. || 3° Le veilleur de nuit, celui qui, la nuit, en Allemagne et en Suisse, annonce et chante les heures.

— HIST. XVIe s. Le veilleur, sans de mot manteau, commençoit à.... SOUL. *Le Fait, Contes d'Eutrapel*, ch. 18.

— ÉTYM. *Veiller*.

VEILLEUSE (vè-lleû-z', *ll* mouillées, et non vè-yeû-z'), *s. f.* || 1° Petite lampe qu'on tient allumée pendant la nuit. || 2° Petite mèche semblable de cire, qui brûle dans la veilleuse. Une boîte de veilleuses. || 3° Colchique d'automne

— ÉTYM. *Veiller*.

VEILLOIR (vè-llo-ir; *ll* mouillées), *s. m.* Table sur laquelle le bourreleur place ses outils et ses matériaux.

† **1. VEILLOTTE** (vè-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Terme rural. Petit tas de foin qu'on forme sur le pré en fauchant, pour les recueillir plus tard. || On dit aussi vésiole, et en Normandie vésine.

† **2. VEILLOTTE** (vè-llo-t', *ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires du colchique d'automne.

† **VEIMQUES** (vè-mak'), *subj.* voy. VENIMEUX.

† **VEINAGE** (vè-na-j'), *s. m.* Terme populaire. Celui qui a de la chance, d'heureuses veines.

VEINE (vè-n'), *s. f.* || 1° Petit canal qui ramène au cœur le sang distribué par les artères dans toutes les parties et devenu noir en cette distribution. Veine cave. Veine jugulaire. Grosse veine. Petite veine. Dégorger par des sangsues les veines hémorrhoïdales. Exciser les veines variqueuses. || On lui a ouvert la veine, on l'a saigné. Il hâtait imiter [lors de la Saint-Barthélemy] les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est

Digitized by Google

ouverte, tirent du sang jusques aux défaillances pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs, o. NARDI, *Coupe d'Etat*, p. 171. || Veine porte, voy. PORTE 2. || Terme de maréchal. Barrer la veine à un cheval, la couper, ou la lier dessus et dessous, pour arrêter le cours de quelque humeur. || Fig. Barrer la veine, couper court à.... Portland parla à Torcy du renvoi [de Jacques hors de France]; Torcy n'en fit point à deux fois, et lui barra tout aussitôt la veine, ST-SIM. 51, 118. || Veine artérieuse, ancien nom de l'artère pulmonale. De la veine artérieuse qui n'est aussi mal nommée, *pour* ce que c'est en effet une artère, lequelle, prenant son origine du cœur, se divise en plusieurs branches qui vont se répandre dedans les poulmons, DESC. *Meth.* v, 8, 1 2° En général, tout vaisseau, veine ou artère, contenant du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son tout vaste sang aux veines, *cupn. au roi*, 1676. Je sens de veine en veine une subtile flamme Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois, SOUT. *Longin*, Subl. Un *Jovis* cielt tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Phèdre*, I, 3. Dans ses veines lui-même il portait son trépas (il était empoisonné), VOLT. *Fanat.* v, 1. Un malade qui, tombé dans le délire, s'ouvre les veines et perd dans sa fureur son sang avec ses forces, BATAIL. *Hist. phil.* 1, 18. || Fig. Véritablement, il était pas besoin.... de chercher le sang de toutes les veines de l'Etat par tant de nouveaux édits, BALZ. liv. II, lett. 2. || Tant que le sang, tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, nous longtemps que je vivrai. Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, RAC. *Iphig.* IV, 6. || Fig. L'âge est le sang bout, bouillonne dans mes veines, où le sang est glacé dans les vennes, c'est-à-dire la jeunesse, la vieillesse. Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines. En vain dans ces veines froides et glacées, Mars ose contre l'amour ses travaux et ses peines Veulent de jeunes gens, MALH. II, 12. || Le sang lui bout dans les veines, se dit d'un homme ardent, fougueux, de son caractère. Il n'a pas une goutte de sang dans les veines, se dit d'un homme sans d'épouvante, d'horreur. || Pandémonium. Ce homme n'a pas de sang dans les veines, il n'a pas de courage || Fig. Il n'a veine, il n'a nulle veine qui y tende, se dit d'une personne qui n'a nulle disposition, nulle inclination pour quelque chose. Vous n'avez trompez sur Mme la duchesse du Maine dans l'article principal qui est celui de la piété : elle n'a veine qui y tende, MAINTENON, *Lett. à Mme de Glapion*, 20 août 1698. || Se faire ouvrir les veines, supplice chez les Romains, on incisait les vaisseaux aux bras et aux jambes, et le patient mourait de son hémorragie. || 3° Fig. Veine poétique, ou, absolument, veine, disposition naturelle à la poésie qui donne de la facilité pour faire des vers. Ce que me trouve un peu incommodé de la veine poétique, par la quantité de saignées que j'y ai toutes ces jours passez, MOL. *Prec.* 12. Tous les poètes lauréats coulent leur veine, boivent en buvant à l'accablement de louanges, Mme DE LAFAYETTE, *Mem. cour de Fr. Œuv.* I, II, p. 379, dans POUGENS. Je vais de certains parts où me sens la veine, *la Mort*, 3283. Lemerein marchant une route certaine, SOUT. *Disc. au roi*. Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage, DU. 6. Rare et hameau esprit dont la fertile veine ignore en écrivant le travail et la peine, DU. *Sat.* II. Mais je connais mentôt que ma veine glacée..... CHAUL. *Retraite*. Et quelques vers échappez à ma veine, Vers sans chaleur et façonnez sans peine, Pour l'avenir ne m'engagent à rien, GRESS. *Epître à ma muse*. || Il est en veine, il est dans une disposition favorable, heureuse, à la composition. On l'appaudit, l'auteur était en veine, BRANC. *Dauph.* || Il s'est dit au pluriel. O pauvre comédie, objet de tant de veines, tu n'es que un portrait des actions humaines.... CORN. *Gal. du pal.* I, 7. || 4° Disposition intérieur, centre. Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant, Il fait sortir un feu qui petille en sortant, BOIL. *Lutr.* III. || 5° Terme de géologie. Partie longue et étroite de terre, de roche, d'une qualité ou d'une couleur différente de celle qui l'entoure. M. Bowles rapporte que, dans le terrain de la Nata en Espagne, il y a une veine de quartz qui sort de la terre, s'élend à plus d'une demi-lieue et se perd ensuite dans la montagne, BURT. *Mon.* I, 1, p. 51. || Terre rural. Veine de terre, portion de terre, suivant plus longue que large, d'une nature différente de celle qui l'environne. Les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrain pour aller chercher la bonne terre, BUFF. *Hist. anim.* ch. I, || 6° Endroit d'une mine où se trouve le minerai. Veine d'argent. Veine de soufre. Veine riche, abondante. Un chercheur de mines cr.-il, ou fit accroire avoir trouvé beaucoup de veines d'or dans les Pyrénées, PORTL. 168, 240. M. Genneté a donné l'énumération de toutes les couches ou veines de charbon de la montagne de saint-Gilles au pays de Liège, *Mem. Nat.* I, II, p. 238. Les filets de minerai qui parcourent cette gangue et les îlions très-minces portent souvent le nom de veine, A. GUETTARD, *Traité de min.* I, 1, p. 783. || Terme de bouilleur. Ouvrier à la veine, celui qui extrait le charbon de la couche. || Fig. Cet homme est toujours dans une veine, il a rencontré heureusement. || 7° Par une métaphore tirée de la veine qu'on rencontre dans les exploitations, chance bonne ou mauvaise. Nous avons trouvé une bonne veine, et qui nous explique bien une querelle que vous eûtes une fois.... sév. 4 mai 1672. Mme de la Fayette.... est dans une mauvaise veine de santé, ID. 4 février 1671. J'ai, depuis quelque temps, essuyé bien des peines, enfin la chance tourne : il est d'heureuses veines, COLIN D'HARLEVILLE, *Vieux*, 13. || Absolument. Suite de chances favorables. Il est en veine. Il profite de sa veine. || Être en veine de bonheur, réussir dans tout ce qu'on entreprend. || Il se dit quelquefois au pluriel. Pour deux qui vivent sans se contraindre, selon ses veines et ses boutades de nature, STE-BEUVE, *Moniteur*, 27 oct. 1856. || 8° Veine d'eau, filet d'eau qui coule sous terre. Cette grande fertilité vient de ces deux fleuves qui, par des veines d'eau, bumectent le terroir, TALLEM. *Ch. Ier*, 1. || Endroit d'endruits de la terre, il court des veines d'eau qui ont effectivement quelque rapport avec le sang qui coule dans nos veines, FONT. *Coupl.* || 9° Veine fluide, veine d'air. Le jet d'eau liquide et ramifié. La colonne liquide qui sort par un orifice à minces parois. || Construction de la veine fluide, rétrécissement, à la sortie, du jet d'eau liquide par l'ouverture d'un vase par une petite ouverture. || 10° Marque longue et étroite qui va en serpentant dans le bois et dans les pierres dures. Les veines du bois. Les veines veines qui se rencontrent dans le marbre campan, sont dues, selon M. Bayen, à une matière schisteuse, BUFF. *Min.* I, II, p. 44. || Terme de relieur. Raies colorées de la tranche. On ne doit pas voir les veines d'or que lorsque la couverture est dorée, *Manuel du relieur*, p. 169. || 11° Nom des nervures des feuilles, qui portent du suc nourricier et se ramifient dans le limbe. || 12° Terme de boucherie. Voy. AVANT-COEUR. || 13° Veine de Medine, la fistule. || Proverbe. Qui veut une veine, veut ses peines, se dit à une personne âgée dont les veines sont apparentes, ce qui est signe d'un âge qui s'avance. — HIST. XIIe s. La maistre veine de son cuer [cœur] fil desevrir, *Rone.* p. 85. || XIIIe s. Est li lous [le loup] : qu'est-ce que je seut ? Au cuer li bat aucune vaine, Et si n'en ist [sort] feu ne alaine, *Ren.* 2709. Dan Brun, de mains et sous saingnies; Estes-vos de vaine saingnie ? Vostre bras vos est escrevez, ib. 6245. S'il iere [était] pris en bonne vaine, Petit porroit [pourrait] eschaper, *la Mort*, 3223. Fontaines, Qui sordent par estranges vaines, ib. 2089. Tramblé n'iert a le nestre vaine, BUTEB. II, 317e s. Puisqu'il est, dit-elle, en tel vaine [si désireux de bien faire], Je le vuell aler essaier, BAUDAY, *Dans Menagier*, I, II, p. 37. || XVIe s. Cil fer [une lance de Bordeaux] lui trancha le haterel [coul], et lui passa outre, et lui coupa toutes les veines, FROISS. II, 8, 5. || XVIIe s. .... de tel façon, que de chanter la veine Devient en moy non point jusne ne mais, DESPORTES, *Poés. mss.* MARTY, 1, 222. Cette matiere est suée et attirée par les veines mesaraïques, puis distribuée à la veine porte, PARÉ, *Introd.* Les veines capillaires, ID. 18. La veine cave [inférieure], ib. 1, 35. Fu lui as bien trouvé la veine, CORBAVE.

— ETIM. Wallon, rèm; provenç. et espagn. vena; portug. rea, reia; ital. vena : du lat. vena.

VEINÉ, ÉE (vè-né, née), *part. passé* de VEINER. || 1° On l'on a imité par la peinture les veines du marbre ou du bois. Muraille veinée par le peintre. || 2° En parlant du bois, du marbre, etc. Qui a des veines naturelles. Son trone [du manceuvrier] d'un bois serré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, BATAIL. *Hist. phil.* III, 5. Un marbre noir veiné de blanc, GAILLE, *Veill. du chât.* I, 3, p. 249, dans POUGENS. .... Le lapis-lazuli est un marbre bleu clair veiné en or || 3° Qui a des veines de sel ou des accidents n'est pas sain. *Manuel du relieur*, p. 169.

VEINER (vè-né), *v. a.* Imiter par la peinture les veines du marbre ou du bois. On veine avec de l'or en coquille, *Manuel du relieur*, p. 169.

— ETIM. Veine.

VEINEUX, EUSE (vè-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Rempli de veines. Les parties veineuses du corps. || 2° Qui a rapport aux veines. Sang veineux. [Système veineux, ensemble des veines du corps d'un animal. || Canal veineux, chez le fœtus, une des deux divisions de la veine ombilicale dans le sillon longitudinal du foie. || Chaînon veineux, canaux creusés dans le tissu spongieux des os plats et dans l'intérieur des os courts, pour loger les veines des os. || Artères veineuses, ancien nom des veines pulmonaires. L'artère veineuse, qui a été mal nommée, à cause qu'elle n'est autre chose qu'une veine, laquelle vient des poulmons, DESC. *Meth.* v, 8, 3° Marqué de veines, de raies longues et étroites. Le bois de noyer est très-veineux.

— HIST. XIIIe s. Le cœur a connexion avec les poulmons par la veine artereuse et artere veineuse [artère et veines pulmonaires], PANE, II, 11.

— ETIM. Lat. *venosus*, de *vena*, veine.

VEINULE (vè-nu-l), *s. f.* Terme d'anatomie. Petite veine. || Terme de botanique. Nom donné aux dernières ramifications des nervures des feuilles.

— ETIM. Lat. *venula*, diminutif de *vena*, veine.

† **VÉLA** (vé-la), *s. f.* Terme italien par lequel on désigne une sorte de décoration de plafond, en usage pour les salles de spectacle, de concert, etc., elle figure une toile étendue horizontalement comme un grand parasol, et ordinairement ne l'orne d'arabesques.

† **VÉLAGE** (vé-la-j'), *s. m.* Nom de la parturition dans l'espèce bovine. Le terme du vélage.

— ETIM. Voy. VÉLER.

† **VÉLANÈDE** (vé-la-nè-d'), *s. m.* Espèce de chêne, dite aussi velani, *quercus aegilops*, *L.* dont le gland est employé par les teinturiers comme la noix de galle.

† **VÉLANI** (vé-la-ni), *s. m.* Voy. VÉLANÈDE.

VÉLAR (vé-lar), *s. m.* Genre de la famille des crucifères. || Ce. Nom vulgaire du *sisymbrium officinale*, Scopoli, plus connu sous le nom d'herbe aux chantres, parce qu'on lui attribue la propriété d'éclaircir la voix.

— HIST. XVIe s. L'herbe dite erysimum, en français vellar ou tortelle, PARÉ, V, 29.

— ETIM. Origine inconnue.

† **VÉLARIE** (vé-la-ri-e), *s. f.* Terme d'antiquité. Espèce de tente dont on couvrait les amphithéâtres et les cirques.

— ETIM. Lat. *velarium*, de *velare*, voiler.

VÉLAUT (vé-lô), *s. m.* Terme de chasse. Cri pour exciter les chiens, quand on voit, par corps, un sanglier, un loup, un renard, un blaireau ou un lièvre; tandis qu'on crie taiaut, quand on voit le cerf, le daim ou le chevreuil. || On écrit aussi via-au, VIAU.

— ETIM. Probablement pour *voilà, haut !*

VELCHE (vèl-ch'), *s. m.* || 1° Nom que les Allemands donnent aux Français et aux Italiens. || 2° Fig. Homme ignorant, grossier [ce nom étranger ayant été pris pour une injure]. Ce sont de véritables Velches. Ô Velches, mes compatriotes..... VOLT. *Fanatiss.*, *Disc. aux Velches*. Mlle Catherine Vadé assure que son cousin Antoine passait que les Velches étaient les ennemis de la raison et du mérite, les flatteurs, les sots, les intolérants, les persécuteurs et les calomniateurs; que les philosophes, la bonne compagnie, les vrais véritables gens de lettres étaient les Français, ID. ib. Suppl. *au Disc. aux Velches*, *Acrost.*

— ETIM. Forme germanique du lat. *Gallus*, Gaulois, avec le suffixe *sch*, *sk*, des dervés de noms de peuple; comparez *Wales*, nom anglais du pays de Galles.

† **VÉLCHE** (vèl-che-rie), *s. f.* Acte de Velche, sottise, ignorance. Cette épouvantable et affreuse velcherie [la condamnation de Labarre], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 février.

† **VÉLCI-ALLER** (vèl-si-a-lé), *s. m.* Terme de chasse. Mot dont se sert le valet du limier en parlant à son chien, pour l'obliger à suivre les voies d'une bête quand il en a rencontré (*vois-le-aller*), ou en sert aussi pour quêter et respecter les chiens courants.

† **VÉLCI-REVARI-VOULET** (vèl-si-re-va-ri-vou-lè), *s. m.* Terme de chasse. Se crie lorsqu'un cerf ruse et revient dans ses mêmes voies, *Almanach, du chass.*

† **VÉLIE** (vé-l'), *s. f.* Terme rural. Veau femelle. — ÉTYM. Voy. VEAU.

† **VÉLEMENT** (vé-le-man), *s. m.* Synonyme de vêlage. Il faut cesser de traire sa vache un mois avant le vêlement.

VÊLER (vé-lé), *v. n.* En parlant d'une vache, mettre bas. Notre vache a vêlé. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVIe S. Nul boucher ne pourra vendre.... vache nouveau veslée... *Ordonn.* nov. 1487. || XVIIe S. Aucuns veulent que les vaches veillent à l'entrée de l'hyver, pour.... o. de sauver. 1570. La vache du riche velle souvent, celle du povre avorte. COTGRAVE.

— ÉTYM. Veau, par l'intermédiaire de l'ane. forme *veel*.

† **VELKT** (ve-lè), *s. m.* Doublure blanche que des religieuses attachent à leur voile de dessous.

— ÉTYM. Dimin. de *voile*.

VÉLIN (vé-lin), *s. m.* || 1° Peau de veau mieux préparée et plus fine que le parchemin ordinaire; ce qui la rend plus propre aux ouvrages délicats, surtout pour peindre en miniature. Écrire sur du vélin. Relier des livres en vélin. Quoique fils de meunier, entre blanc du moulin, il est prêt à fournir ses titres en vélin, BOIL. *Epît.* v. Non, d'aucune chevalerie Je n'ai le brevet sur vélin, BÉRANG. *Vieux.* || On dit aussi peau de vélin. || 2° Nom donné, à Alençon, à une espèce de dentelle appelée plus ordinairement point royal. || 3° Terme de tapissier. Nom de tont ce qui sert d'ame aux ouvrages dits à application. || 4° *Adj.* Papier vélin, papier blanc et uni comme le vélin, où il ne paraît ni pontuseaux ni vergeures. Il ne faut jamais dire du vélin pour du papier vélin. La forme détermine si le papier sera vélin ou à vergeures. *Nouv. universel*, 19 nov 1807, p. 1426, 4e col. || 5° Toile vélin, toile en fil d'archal sur laquelle on estampe, dans un atelier spécial de la banque de France, les lettres qui doivent former le filigrane intérieur du papier à billets. MAX. CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1869, p. 306.

— ÉTYM. Veau, par l'ancienne forme *veel*.

† **VÉLINEUSE** (vé-li-neu-z'), *s. f.* Femme qui fabrique la dentelle appelée vélin.

† **VÉLIOTE** (vé-li-o-t'), *s. f.* Voy. VELLOTTE 4.

† **VÉLIQUE** (vé-li-k'), *adj.* Terme de marine. Qui appartient aux voiles. || Puissance vélique, où la résultante des actions du vent sur les voiles rencontre la verticale du centre de gravité du navire. || Centre vélique, point d'application de la résultante des actions exercées sur les voiles

— ÉTYM. Lat. *velum*, voile.

† **VÉLITATION** (vé-li-ta-sion), *s. f.* Légère attaque (flatuinsne inusité). Ayant vu, depuis un an et demi, la vélitation qu'il avait écrite contre moi. DESC. *Remarques sur les 7es object.* L.

— ÉTYM. Lat. *velitationes*, escarmouche, de *velites* (voy. VÉLITE).

VÉLITE (vé-li-t'), *s. m.* || 1° Chez les Romains, soldat d'infanterie légèrement armé. Les archers crétois, les vélites romains et les différents corps des Gaulois étaient répandus sur le front de l'armée. CHATEAUB. *Mart.* tt. || 2° Nom d'un corps de chasseurs à pied sous le premier empire.

— HIST. XIVe S. Velites furent une chevalerie en l'ost des Romains, qui estoient plus legiers que autres. MERCHIRE, F° 3.

— ÉTYM. Lat. *velites*, de *velum* ou *verillum*, enseigne, proprement voile, parce que les vélites combattaient non pas sub *signis*, c'est-à-dire dans les rangs de la légion, mais sub *velis*, c'est-à-dire sous des étendards particuliers.

† **VÉLIVOLE** (vé-li-vo-l'), *adj.* Latinisme. Qui va, qui vole avec la voile. Le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole. CHATEAUBR. *Mém.* t. II, p. 39.

— ÉTYM. Lat. *velivola*, de *velum*, voile, et *volare*, voler.

† **VELLARINE** (vè-la-ri-n') *s. f.* Terme de chimie. Matière grasse, jaune, extraite de l'*hydrocotyle asiatica*.

VELLEITÉ (vè-lè-i-té), *s. f.* Volonté faible et qui reste sans effet. Une volonté impuissante, ou, comme parle l'école, une velléité. BOSS. *Et. de*, II, 4. Une de ces velléités dont l'enfer est plein, MARIV. *Sur le scandale*, 1er *avert*, p. 107. Le terme de velléité qui exprime le plus bas degré de la puissance de vouloir. ROUILLAUD-VILLEBRUN, *Bévue*, de *Sponsus*, p. 201. M. Crawfort, madame, a quelquefois de petites velléités de sortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 21 oct. 1770 — HIST. XVIe S. Ces souhaits ou velleitès ne sont autre chose qu'un petit amour, SAINT FRANÇOIS DE SALES, dans le *Dict. de* ROCHE.

— ÉTYM. Lat. *velle*, vouloir, et la finale substantive *ité*.

† **VELLE-LA** (vè-lè-la). Terme de chasse qu'emploie le piqueur quand il voit le lièvre, le loup ou le sanglier.

— ÉTYM. *Vois le là*.

† **VELLON** (vè-lon, *ll* mouillées), *s. m.* Mot espagnol qui signifie billon et sert à distinguer certaines monnaies espagnoles; il y a des maravédis de vellon et des réaux de vellon.

— ÉTYM. *Vellon* est le même que *billon* (voy. ce mot).

VÉLOCE (vé-lo-s'), *adj.* || 1° Qui court, marche rapidement. Vous savez l'Apollon du Belvédère, vigoureux d'en haut, véloce par en bas, DIDER. *Salon de* 1765, Œuv. t. XIII, p. 133, dans ROUSSEL. || 2° Ancien terme d'astronomie. Il s'est dit pour exprimer la vitesse du mouvement d'une planète.

— REM. Véloce n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ÉTYM. Provenç. *veloz*; catal. *veloz*; espagn. *veloz*; ital. *veloce*; du lat. *velocem*.

† **VÉLOCIFÈRE** (vé-lo-si-fè-r'), *s. m.* || 1° Se dit de voitures publiques dont les entrepreneurs affichaient la prétention d'aller avec une grande rapidité. || 2° Espèce du genre gangs, oiseau d'Afrique. || 3° Ancien nom du vélocipède. Le vélocipède, ce nouvel appareil de locomotion que l'on voit circuler dans Paris, était un équipage fort en vogue il y a 20 ans. .... Il était désigné sous le nom plus rationnel de vélocifère.... on appelait vélocipède la personne qui le dirigeait.... le 29 floréal an XII (19 mai 1804), on représenta au théâtre de la Gaîté une comédie intitulée les *Vélocifères*; elle avait pour auteurs MM. Dapaty, Charet et Moreau.... Cochers qui ne vous pressez guères, Voulez-vous arriver plus tôt Que le plus prompt vélocifère? *Journal officiel*, 9 janvier 1869, p. 3, 4e col.

— ÉTYM. Lat. *velox*, rapide, et *ferre*, porter.

† **VÉLOCIPÈDE** (vé-lo-si-pè-d'), *s. m.* Sorte de cheval de bois, posé sur deux roues, sur lequel on se mettait en équilibre, tandis que l'on se donnait un mouvement d'impulsion en avant avec les pieds. Dans le vélocipède moderne les pieds sont posés sur des étriers en forme de manivelle qui font tourner la grande roue, et donnent une grande vitesse.

— ÉTYM. Lat. *velox*, rapide, et *pes*, pied.

† **VÉLOCIPÉDER** (vé-lo-si-pé-dé), *v. n.* Aller sur un vélocipède. Vélocipéder dans la rue.

† **VÉLOCIPÉDISTE** (vé-lo-si-pé-di-st'), *s. m.* Celui qui va sur un vélocipède. Un vélocipédiste exerçait cette nuit, avec assez bien entretenue et dans un pays modérément accidenté, une traite quotidienne de 80 à 100 kilomètres pendant plusieurs jours de suite, *Monit. univ.* du 8 nov. 1869, p. 1457, 3e col.

VÉLOCITÉ (vé-lo-si-té), *s. f.* Mouvement rapide. || Vélocité dans le style, la vivacité de la révolution d'un astre. La vélocité de sa course. Si la vélocité du mouvement de la tête par devant et par derrière, se partageait le dos et la poitrine, est une marque infaillible de possession? *Hist. des diables de Loudun*, p. 248.

— SYN. VÉLOCITÉ, VITESSE. Ces deux mots ont même sens, et ne diffèrent que par l'emploi, vélocité étant surtout du style soutenu, et vitesse de tous les styles.

— HIST. XVIe S. Les colerques sont telement incontinens pour la velocité et hastiveté du mouvement de leur cole [bile].... ORESME, *Eth.* 214.

— ÉTYM. Provenç. *velocitat*; espagn. *velocidad*; ital. *velocità*; du latin *velocitatem*.

† **VÉLONNÉE** (vé-lo-né), *s. f.* Voy. VALLONNÉE.

† **VÉLOT** (vé-lo), *s. m.* Veau mort-né avec la peau duquel on fait le vélin.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. forme *veel* (voy. VEAU).

VELOURS (ve-lour; l'r ne se lie jamais), *s. m.* || 1° Étoffe dont l'endroit est plus ou moins velu, et l'envers est ferme et serré; il se fabrique en employant deux chaînes, l'une pour le corps de l'étoffe, l'autre pour le velouté; on en fait en soie, en coton et en laine. Velours figuré, ciselé. On doit à leurs travaux réunis [de Montgolfi et de Holker] nos manufactures de draps et de velours de coton, CONDORCET, *Montgolfi*. || Velours épinglé, voy. ÉPINGLÉ. || Velours plain, celui qui est tout uni. || Velours à ramage, celui qui est diversifié par un grand nombre de figures. || Velours à deux poils, à quatre poils, etc. || suivant que le poil du velours est plus ou moins épais. Un carrosse de velours cramoisi à six poils, DANCOURT, *Chevalier, à la mode*, I, 11. || Velours ras, celui qui n'a point de poils. || On fait maintenant beaucoup de velours de laine pour manteaux de femmes. || Velours d'Utrecht, velours qui a la chaîne en fil, la trame en laine, et le velouté en poil de chèvre; il sert pour meubles. || Fig. Jouer sur le velours, se dit d'un joueur qui, après avoir gagné de parties, en risque plus, et continuant à jouer, que de perdre ce qu'il a gagné. || *Jouer sur le velours*, se dit aussi, en général, pour agir sans risque. || Faire patte de velours, et du chat lanpu'il retire ses griffes en jouant de la patte. La patte de velours cache toujours les griffes, CARMONTELLE, *Prov. posth. Entrée à l'Opéra*, sc. 8. || Fig. Faire patte de velours, cacher sous des dehors caressants le dessein qu'on a de nuire. Qui veut ne pas blesser fait patte de velours, MME D'ÉGLANT. *Intrigue épist.* I, 4. || Fig. et populairement. C'est un velours sur l'estomac, en parlant d'un manger ou d'un boisson, qui donne une sensation de bien-être. || 2° Velours-marienne, sorte de gros drap qu'on fait en Maurienne, et dont les Savoyards pauvres sont habillés. || 3° Surface d'une peluche. C'est la plus pelé des ruisseaux, Qui souhaite fait faire ses caut Sur le velours d'une prairie, P. LEBRUN, *Poés.* I, 11, 34. || Marcher sur le velours, marcher sur une peluche fine et douce. || Fig. Un chemin de velours, une morale facile et accommodante. Veut-on monter sur les célestes tours, Chemin pierreux est grande réverie; Escobar sait un chemin de velours, LA FONT. *Ball. sur Escobar*. || 4° Terme de botanique. Assemblage de poils serrés, mous, courts et ras. || Bentes et velours, deux plantes très-voisines l'une de l'autre, qui ne diffèrent que par l'opposition à dents en scie. || 5° Nom spécifique, pour Brugalère, d'une coquille univalve, le cône de Guinée, dit vulgairement velours-sans-fin qu'on trouve aux Philippines. || 6° Nom donné par Geoffroy à plusieurs coléoptères plus ou moins velouté; il a aussi appelé velours vert le cryptocéphale soyeux, dit aussi vulgairement gribouri soyeux, et nommait velours noir, le mélolonthe humeral, tigrodorsant. || 7° Très-familièrement. Faire un velours, consiste à mettre en liaison une à un lieu d'un à : il était-z à la campagne. || Le mot *velours*, employé dans ce sens, vient de ce que cette liaison est moins rude que celle qui se fait avec le *t*, de même que le velours est plus doux au toucher que le cuir. || Proverbe. Habit de velours, veuve de soie, se dit d'une personne qui dépense sur la nourriture et fait des dépenses d'ostentation. || On dit aussi : Ventre de son et robe de velours.

— HIST. XIIIe S. Ses gens estoient le roi fois à la sparailler? *Fabliaux* MSS. p. 23, dans LACURNE. || XVe S. Ils [les seigneurs] sont vestus de velour et de camocas, fourrés de vairs et de gris; et nous [paysans] sommes vestus de pevres draps, pouss. II, 11, 106. Arriere, satin, camelot, Puisque la velour vient en place, COQUILLART, *Droits nouv.* || XVIe S. Pour la noblesse de la sour y fut chassée [au siége de Lafère], et n'y souffrit pas beaucoup d'incommodités, tant pour la belle saison, asseurer en paix, que pour la commodité de toutes choses; comme aussi n'aians à craindre aucun secours ni courses du dehors; aussi l'appellot-on le siege de velours, D'AUB. *Hist.* II, 307. A jeun je dévore le bout de quelques velours. A raison qu'ils ne font douleur, et aussi que je n'y recouvrerais jachetes de l'inventeur] par de velours, RAB. *Pant.* IV, 57.

— ÉTYM. Bourguig. *velour*, *velor*; ital. *vellute*; bas lat. *vellutum*, proprement velu, de *villus*, poil. L'ital. *vellutato* est certainement de *vellutum*. Nous n'avons du français que le nominatif *velor*, qui peut venir soit de *vellutum*, soit de *villosum*. Pour décider la question, il faudrait avoir le genre, qui serait dans le premier cas *velour*, dans le second *velous*. L'analogie avec l'italien et le t de *velotter* rendent plus probable la première hypothèse.

† **VELOUTÉ, ÉE** (ve-lou-té), *adj.* || 1° Doux au fond, en parlant de certaines étoffes, n'est point de velours mais a des fleurs, des ramages faits de velours. Étoffe veloutée. Satin velouté. || Papier velouté, dit aussi anciennement papier soufflé, papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée et qui offre des fleurs, des dessins imitant le velours. || 2° Qui est doux au toucher comme du velours, ou qui a l'aspect du velours. Fleurs veloutées. Avec cet animal qui m'a semblé si doux : Il est velouté comme nous [rats], LA FONT.

Digitized by Google

Fabl. VI, 5. Trois larges bandes d'un beau noir velouté, BUFF. *Ois.* I. 11, p. 118. L'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air.... sont à Naples autant de séductions pour les sens, CHATEAUB. *Mart.* liv. V.... du soleil levant le regardais venir la lumière enchantée; j'observais sur la mer sa teinte veloutée, P. LEMOR, *Poés.* I. II, 7. || Fig. Qu'il n'est pousse souvent moins redouté. Que le venin d'un fourbe velouté, J. B. ROUSS. *Epit.* I, 5. || 3° Garni d'un duvet comparé au velours. Sur l'émail velouté d'une fraîche verdure, DELILLE, *Jard.* I. Son teint à peine encore velouté du duvet de l'adolescence, MARMONTEL, *Cont. Mor. Heureux.* || Terme de botanique. Se dit des plantes qui ont un duvet court, serré, doux, et dont, serrés, courts, égaux, et dont l'ensemble imite la surface du velours. || 4° Vin velouté, bon vin d'un vieux qui peu fumé, sans âcreté. Un à sève veloutée, armé d'un vert qui n'est point trop commandant, MOL. *Bourg. gent.* IV, 5. Les vins couverts et veloutés Par les vieillards furent goûtés, DESILLE, dans RICHELET. || Terme de joaillerie. Il se dit des pierres qui sont d'une couleur foncée, riche. || 5° Crème veloutée, sorte de crème onctueuse que se fait à l'entremets. || 6° Se dit de certaines étoffes qui ont la douceur et le moelleux du velours. Une belle étoffe veloutée, SÉV. 399. Cette membrane délicate qu'on nomme reline, qui est tendue sur le lond du cheval, comme un velouté délicat et mince, BOSC. *Conn. n.* 6. || 7° Ce qui a l'aspect du velours. Le velouté d'une pêche. Le velouté d'une fleur. Ce velouté, cette aimable jeunesse dont la fraîcheur fait naître la rougeur, DIDEROT, *Salon*, 1767. Terme de botanique. Partie veloutée de la surface d'une plante. Le stigmate des pistils, dans la saison de la fécondation, est ou garni d'un velouté ou humecté d'une liqueur gluante, CONDORCET, *Linné.* || 8° On disait autrefois, en langage médical, le velouté de l'estomac, des intestins, pour indiquer la surface tapissée de ces organes. Il se fait, par mes de jouiller, le velouté est une couleur sombre et foncée des pierres, surtout de celles qui sont taillées en rubochon. || 9° Terme de cuisine. Espèce de jus fait avec du veau, de la volaille et un peu de bouillon, le tout revenu et réduit sans prendre couleur; ensuite mouillé de bon bouillon, épaissi par un roux blanc dans lequel on a jeté des champignons, et laissé en ébullition environ deux heures; ce jus sert à toutes les sauces.

— ETYM. *Velu*, 1.

† **VELOUTER** (ve-lou-té), v. a. Donner l'apparence du velours. Laines à velouter, pour papiers peints, *Annales Diderot-Didot*, 1871-1872, p. 81. || Fig. [Dans un paysage nant] le feuillé dont être léger et mobile, le lombant indéterminé sans être vaporeux, l'ombre peu prononcée, et il doit rengner sur toute la scène une clarté suave qui velouté la surface des objets, CHATEAUB. *Dessin.*

— HIST. XVIe S. Les fusques mains ingenieuses à velouter l'aspreté de la rudesse, AMYOT, *Œuvres d'amour.* Pour nos femmes délicieuses, MOL. 545.

— ETYM. Voy. VELOURS.

† **VELOUTIER** (ve-lou-tié), s. m. || 1° Ouvrier qui fait du velours. || *Adj.* Ouvrier veloutier. || 2° Nom vulgaire, à Pile-de-France et à Bourbon, des différentes espèces de genre *tournefortia*, *heliotropium*.

VELTAGE (vel-ta-j'), s. m. Mesurage fait avec la velte.

— ETYM. *Velte* 1.

1. **VELTE** (vèl-t'), s. f. || 1° Ancienne unité de mesure contenant 8 pintes ou 48 pouces cubes chacune, la même que le septier, et valant 7 lit. 61. || L'habitude de compter par velte fait aussi donner ce nom à une mesure de huit litres. || 3° Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

— ETYM. Origine inconnue. À côté de *velte*, Richelet donne *vette* et *vetle*; le *Bail Saumer*, 9 juin 1674, a *vergue*. Il est bon de noter ces variantes, bien qu'il ne soit pas possible d'en rien conclure. On lit dans Basselin : De decoction de verdange Recipe trois voltes, et plus Ne songe tant à tes escus. *Vau de vire*, 82. Ce rolle serait-il le même que *velte*?

† 2. **VELTE** (vèl-t'), s. f. Nom d'une sorte de cordage. Cordages de sparte, de tous calibres : en fils ou tresses nattues (veltes), en fils ou tresses non nattues.... *Tarif des douanes*, 1809, p. 45.

VELTÉ, ÉE (vel-té, tée), part. passé de veller.

1. **VELTER** (vèl-té), v. a. Mesurer à la velte.

† 2. **VELTER** (vèl-té), v. a. Terme de marine. Faire une vêture.

VELTEUR (vèl-teur), s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

† **VELTURE** (vèl-tu-r'), s. f. Terme de marine. Ligature au moyen de laquelle on réunit fortement le ton d'un mât inférieur avec le pied du mât supérieur, ou, en général, une pièce de bois quelconque avec une autre. On dit aussi vaiture, valter, qui paraît indiquer l'étymologie ; valet.

VELU, UE (ve-lu, lue), *adj.* || 1° Couvert de poils. Celui qui sortit le premier était roux, et tout velu comme une peau, et il fut nommé Ésau, SACI, *Bible, Genèse*, XXV, 25. Son menton nourrissait une barbe touffue; Toute sa personne velue Représentait un ours, un ours mal léché, LA FONT. *Fables*, XI, 7. Viennent-ils de l'Élita, ces fiers armatolis Aux rouges brodequins, à la blanche tunique, Sous leurs sourcils velus guerriers de forme antique? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VI, 6. || Fig. Vous ne sentez pas cela? — Non, j'ai le cœur velu, mon cher ami. || 2° Terme de botanique. Garni de poils longs, serrés et un peu mous. Feuilles velues. || *S. m.* Le velu d'une plante, la partie d'une plante qui est couverte de poils. || 3° Terme de marine. Perce velue, pierre brute qui sort de la carrière.

— HIST. XIVe S. Il est velus comme un louvieus, MACHAUT, p. 86. Il est velus comme l'avenir de quoi vivre, et qui estuent tous trains et velus de famine, FROISS. liv. II, p. 272, dans LACURNE. Et n'avoit illec environ Maint noble oisel sur le vert [gazon], E. DESCH. *Poés. mss.* IV, 223. Les fourriers d'este sont venus Pour appareillier son logis, Et ont fait tendre ses tapps de fleurs et verdure tissus, En estendant tapps velus De vert herbe par le pais, CH. D'ORL. *Rond.*

— ETYM. Bourguign. *réla* ; provenç. *velut* ; espagn. *velludo* ; ital. *velluto* ; portug. *velludo* ; du latin *villus*, poil; russe, *volos*, cheveu; gothi. *vulla*; allem. *Wolle*; angl. *wool*, laine. La racine est le sanscr. *var*, couvrir.

† **VELUE** (ve-lu-é), s. f. Terme de vénerie. Peau qui se trouve sur la tête des cerfs, des daims, des chevreuils, quand leur bois pousse.

— ETYM. *Velu*.

† **VELUETTE** (ve-lu-è-t'), s. f. Piloselle, plante.

— ETYM. Voy. VELVET.

† **VELUM** (ve-lom'), s. m. Mot latin (*velum*, voile) qu'on emploie quelquefois aujourd'hui pour désigner une tente dont on couvre un amphithéâtre, une allée, un espace, en quelque cérémonie.

† **VELVARTÉ** (vel-van-ti-é), s. f. Étoffe qui se fabrique à Amiens.

† **VELVERETTE** (vel-ve-re-t'), s. f. Velours de coton à côtes très-serrées.

† **VELVET** (vèl-vè), s. m. ou **VELVETINE** (vèl-vè-ti-n'), s. m. Nom de plusieurs variétés de velours de coton lisse et imitant le velours de soie.

— ETYM. Angl. *velvet*, *velveteen*. *Velvet* est un diminutif : *velvet*, *velvette* du lat. barbare *velluetum*.

† **VELVÉTIQUE** (vel-vé-ti-k'), *adj.* Terme de pathologie. Se dit de la maladie scrbutique des cartilagineux, altération caractérisée par leur ramollissement, dû à la fissuration de leur substance vertébrale, et par la courbure qui en résulte, à la velours avant les fibres perpendiculaires à la direction de la surface articulaire.

— ETYM. Angl. *velvet*, velours.

VELVOTE (vèl-vo-t'), s. f. Velvote vraie, *linaria cilata*, Mill; velvote fausse, *linaria spuria*, Mill. || Velvote sauvage, la véronique des champs.

— HIST. XVIe S. Velvote, ô m. MARNIX, p. 610 (*alias* velusie).

— ETYM. C'est un diminutif de *velu* ou *velours*, dont on trouve l'équivalent dans le basclatin *velluetum*, velours, anal. *velvet*.

VENAISON (ve-nè-zon), s. f. || 1° Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, chevreuil, sanglier, etc. Pâté de venaison. Et se remplirent à foison De vin vieux et de venaison, SCARR. *Virg.* I. || Basse venaison, le lièvre et le lapin. || Proverbe. Toute chair n'est pas venaison. || 2° La graisse du cerf, du sanglier, dont ils sont surchargés au moment du rut. Ce cerf a trois doigts de venaison. Les cerfs, les sangliers sont en venaison.

— HIST. XIIe S. Mout aura grand planté [abondance] de char et de poisson, De sanglers, de cerfs et autre venaison, DU CANGE, *venatio*. || XIIIe S. Aimant assez miex les poussons Que il ne font les venaisons, *Fabliaux*, BARBAZAN, I. IV, p. 83. || XVIe S. Deux charniers, l'un plein de venaison de cerf, l'autre de sanglier, CARLOIX, IV, 24. Tant plus un cerf est vieux, plus est-il chargé de venaison, CHARLES IX, *Chasse*, XXII.

— ETYM. Provenç. *venaïse*, *venazo*; anc. espagn. *venacion* : portug. *veação* : ital. *venagione*; du latin *venationem*, de *venari*, chasser.

VÉNAL, ALE (vé-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui se vend, qui peut se vendre, en parlant de charges, d'offices. Les charges de notaire, d'avoué, de commissaire-priseur, sont vénales. Les offices vénaux étaient ceux de justice et de finance, les offices non vénaux étaient ceux de la couronne. On ne voit, je crois, dans l'antiquité aucune trace qui marque que les dignités soit de l'État, soit de la judicature, y aient jamais été vénales, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 206, dans POUGENS. Je vous avoue que je hais des mains, quand je vois que la justice n'est plus vénale, VOLT. *Lett. Florian*, 1er avr. 1771. Il faut, dans une monarchie, que les charges de magistrature soient vénales, parce que, si elles ne l'étaient pas, l'intrigue les vendrait, et l'administration de la justice serait un brigandage, COMTE, *Cours. gour.* II, 41. || Fig. L'intérêt marchandant des épouses vénales, DELILLE, *Parad. perdu*, X. || Valeur vénale, la valeur actuelle d'une chose dans le commerce. La différence de la valeur usuelle et de la marchandise est les lieux d'où elle provient, et sur les lieux où elle arrive, *Instit. Rém. scient.* I, VII, p. 441. || 2° Fig. Qui agit par un motif intéressé, qui peut se dépriser. Mais, puisque tu te vends, va chercher qui t'achète, Perdale, et porte ailleurs cette vénale foi Qu'obtiendrait ma raison et la même prix que moi, CORN. *Tois. d'or*, I, 4. Un détateur vénal et formidable [sous Neron]... Sullius... DIDER. *Cl. et Ner.* I, 8. Âme vénale, J. J. ROUSS. *Em.* I. || On dit aussi : éloquence vénale, langue vénale. Si l'auteur voulait parler des présents donnés, pourquoi s'attacher à saint Cyrille, et ne pas dire un mot de l'argent avec lequel ses envieux attachèrent des langues vénales, pour le calomnier auprès de l'empereur? ROSS. *Rem. Hist. couclés*, II, 3. || C'est une plume vénale, c'est un auteur qui soutient toutes les opinions, pourvu qu'on le paye. J'employai la plume vénale de G. Buchanan, J. MICHLE, *Jurien en belle humeur*, I, I, p. 349, dans POUGENS. Rien d'étonnant, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale, J. J. ROUSS. *Conf.* IX.

— SYN. VÉNAL, MERCENAIRE. L'homme vénal vend sa moralité pour de l'argent. Le mercenaire est, il est vrai, au salaire et à la disposition de celui qui le paye, mais le met exprime plus l'infériorité de position que l'immoralité.

— HIST. XIIIe S. Amours tousjors est tournée es mauvés; Communaus est à ceals qui ont monnoie; D'amours vénaus par rien ben ne devroit estre, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, p. 827, PRIOUS.... Après pour tous les cardonaus, Qui tous sont devenut vénaus, *Arch. des mis. scient.* 2e série, t. III, p. 209. || XVIe S. Qu'ils pardonnoient aux barbares, s'ils estimoient toutes choses vénales à prix dor et d'argent.... AMYOT, *Arist.* 28. Il vouloit rendre venal le souverain office de sagesse, in. *Pomp.* 62. Ven va il pas comme en matiere de livres, qu se rendent d'autant plus venals et publiques, du ce qu'ils sont supprimez? MONT. II, 12.

— ETYM. Provenç. *venal*, *venau*; espagn. *venal*; ital. *venale*; du lat. *venalis*, de *venum*, vendre; comparez *venu*, prix, *vente*, achat; sanscr. *varna*, prix de vente.

VÉNALEMENT (vé-na-le-man), *adv.* D'une manière vénale. Il exerce vénalement sa charge.

— HIST. XVIe S. Vénalement, COTGRAVE.

— ETYM. *Vénale*, et le suffixe *ment*.

VÉNALITÉ (vé-na-li-té), s. f. Qualité de ce qui est à vendre. C'est lui [le chancelier Dupraz] qui a introduit la vénalité des charges de judicature, MÉZERAY, *Abrégé de l'hist. de Fr.* t. IV, p. 884. Cette vénalité [des charges] est bonne dans un État monarchique, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu, MONTESQ. *Esp.* V, 19. L'opprobre de la vénalité, dont François Ier et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France, VOLT. *Hist. parl.* LXII. || Fig. La vénalité des consciences. S'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques Anglais qui con-

Digitized by Google

naissent leur pays.... le plus grand ennemi qu'ait aujourd'hui leur constitution, c'est la vénalité que les mœurs, le luxe et l'avarice y ont introduite. CONDILL. *Etud. hist.* II, 8.

— HIST. XVIe S. Le roy par cela de plus en plus pourvoyeroit que la vénalité des offices et pluralité d'iceux cessât à lui et à son pauvre peuple chaque an, bien plus que.... FROUMENTEAU, *Finances*, II, p. 435.

— ÉTYM. Lat. *venalitatem*, de *venalis*, vénal.

VENANT, ANTE (ve-nan, nan-t), *adj.* ‖ 1° Bien venant, qui croît ou qui pousse bien. Les arbres bien venants. Une petite fille bien venante. ‖ 2° Bien venant, payé régulièrement; mal venant, payé irrégulièrement. Si quatre mille écus de rente bien venants.... MOL. *Ec. des mar.* I, 2. Je le voyais [la Garde] avec vingt-huit mille livres de rente bien venantes, sév. 28 déc. 1689. ‖ L'Académie fait, en ce cas, bien venant indéclinable, écrivant : dix mille francs de rente bien venant. Mais Molière et Mme de Sévigné ont fait ce mot adjectif, et il n'y a aucune raison de se départir de cet usage. ‖ 3° *S. m. pl.* Les alliants et les venants, ceux qui vont et viennent (voy. ALLIANT). ‖ 4° À tout venant, au premier venu, à tout le monde. Nant et pour à tout venant Je chantais, ne vous déplaise, LA FONT. *Fabl.* I, 1. J'ai deux amis encor que je vous puis donner. Qui contre tous venants sont gens à dégainer, MOL. *le Dep.* V, 3. Romulus, nourri dans la guerre, et répété fils de Mars, bâtit Rome, qu'il peupla de gens massacreurs, bergers, esclaves, voleurs, qui étaient venus chercher la franchise et l'impunité dans l'asile qu'il avait ouvert à tous venants, ROSS. *Hist. ill.* II, 7. — ceci autre fou, non moins privé de sens, Qui jette, furieux, son bien à tous venants, BOIL. *Sat.* IV. Plusieurs Français, non des plus huppés, tiennent table ouverte à tous venants, P. L. COUR. *Lett.* 8 *janvier* 1799. ‖ 5° Tout venant, voy. TOUT-VENANT. ‖ Proverbe. À tout venant beau jeu, signifie qu'un homme est prêt à tenir contre tous ceux qui viendraient l'attaquer et qui le refuseraient à un combat.

— HIST. XVIe S. Justice avoit, équité et raison, Le poure oir, le plaintif escouter, à tout venans avoir large maison, E. DESCH. *Bal. des vertus nécess. au prince.*

‖ **VÉNATION** (vé-na-sion), *s. f.* Se dit quelquefois des choses qui étaient données au peuple romain, dans le cirque.

— HIST. XVIe S. Venacion est comme ung simulachre de bataille, RAB. *Pant.* V, 14.

— ÉTYM. Voy. VENAISON.

VENDABLE (vandа-bl'), *adj.* Qui peut être vendu. Cette étoffe n'est pas vendable. La moindre panique suffit.... pour faire retenir le blé, et produire ainsi un grand écart, entre la quantité vendable et la quantité à vendre, HORN. *l'Économ. pol. de. les phys.* II.

— HIST. XIIIe S. Mes lant est li mondes endables, Qu'il ont faites amors vendables, *la Rose*, 5146.

— ÉTYM. *Vendre*; provenç. *vendable*; espagn. *vendible*; ital. *vendibile*. Le latin est *vendibilis*.

‖ **VENDAGE** (van-daj'), *s. m.* Action de vendre. Lesdits vendeurs seront tenus se trouver en ladite place des halles, sur peine de perdre leur droit de vendage, *Règlem. du parlem.* 26 février 1461.

— HIST. XIIIe S. Et est vandages fu fet par ton pris de.... DU CANGE, *vendagium*. ‖ XVIe S. L'on dit que vendage, mort et mariage corrompt tout boisage, *Nouv. coust. gén.* I, II, p. 418.

— ÉTYM. *Vendre*.

VENDANGE (van dan-j'), *s. f.* ‖ 1° Récolte de raisins pour faire du vin. Faire la vendange. Pleine vendange. Aller en vendange. La vendange est dans la cuve. Faire vendange, faire la vendange, M. le Duc est fort gai, il chasse, il va à Chantilly, à Lunéville; enfin ils sont tous trois de retour et font leurs vendanges, SÉV. 208. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine poétique des premières fêtes et des premiers spectacles, VOLT. *Mél. hist. à M. Dupont.* La marche de ceux qui portent la vendange au pressoir, J. J. ROUS. *Hél.* V, 7. ‖ Fig. Prêcher sur la vendange, ne faire que prêcher sur la vendange, tenir le vrai en main et s'amuser à jurer au lieu de huire. Messire Jean, c'était certain curé Qui prêchait peu, selon sur la vendange, LA FONT. *Jum.* ‖ Fig. Il a fait vendange, il a gagné beaucoup dans telle ou telle affaire. ‖ 2° Le raisin lui-même. C'est le dieu de Nysa, c'est le vainqueur du Gange, Au visage de verge, au front ceint de vendange, A. CHÉN. *Fragments.* ‖ 3° Le liquide qui fermente dans la cuve. Et déjà sur les bords de la cuve fumante S'élève en bouillonnant la vendange écumante, DELILLE, *Géorg.* II. ‖ On s'en sert quelquefois comme topique pour les douleurs. Pour un sanie, ma chère enfant, elle est comme vous le pouvez souhaiter; et, quand Brancas dit que je dy songe pas, c'est qu'elle voudrait que j'eusse commencé dès le mois de juillet à mettre mes mains dans la vendange, SÉV. 2 sept. 1676. ‖ 4° *Au plur.* Par extension, temps où fait la récolte des raisins. En août et en vendanges il n'y a ni têtes ni dimanches. Passer les vendanges à la campagne. ‖ Proverbe. Adieu paniers, vendanges sont faites, voy. PANIER.

— HIST. XIIIe S. Le bons paumiers [pèlerin] fait grant vendange de reliquaires, *Hist. des trois Maries*, MS. p. 468, dans LACURNE. ‖ XIVe S. Et mettent la vendenge là où il leur plaira, DU CANGE, *vendemia*. Charrouer la vendange, ID. ib.

— ÉTYM. Bourgu. *venonge*; provenç. *vendemia*, *vindemia*, anc. cat. *venema*; cat. mod. *verema*; espagn. *vendimia*; ital. *vindemmia*; du lat. *vindemia*, de *vinum*, vin, et *demere*, prendre.

VENDANGÉ, ÉE (van-dan-jé, jée), *part. passé* de vendanger. Un vignoble vendangé.

‖ **VENDANGEOIR** (van-dan-joir), *s. m.* Panier, hotte de vendangeur. Il lieu, bâtiment où s'e dépose le produit de la vendange.

VENDANGER (van-dan-jé. Le g prend un e devant a et o, il vendangeons, il vendangeons), *v. a.* Faire la récolte des raisins. Si des gens étaient venus malgre vous pour vendanger votre vigne, ne vous auraient-ils pas emporté une grande part de raisin? SACI, *Bible, Abdias*, I, 5. Plût aux dieux que j'eusse gardé vos troupeaux, ou vendangé vos raisins! BERNARD. ID. XV-P. *Pr. d'Alcandre*. ‖ Absolument. Vendangeons. En 1811, on vendangea à Issoire dès le 20 septembre; mais la vigne avait commencé à fleurir le 1er juin, RAMOND, *Pyrén. Mem. Instit.* 1813, p. 155. ‖ Fig. Il vendange tout à son aise, se dit de quelqu'un qui fait des profits illicites dans une place, sans craindre la surveillance. ‖ Fig. La plus, la grêle, l'orage, la tempête vendangent, ils ont tout dévasté. ‖ On dit de même en parlant des blés et autres fruits de la terre : la grêle a tout vendangé, tout est vendangé.

— HIST. XIIIe S. Por quoi, sire Dieus, destruisiz tu la maisiere de celle vigne, et la vendangent eil qui passent par le voie? *Proverbes*, P. 99. Qui emporteroit en vendangeant, por fere vin ou por fere vergus, ce seroit larrecins, BEAUM. XXX, 80. Quant Dex venra [reviendra] sa vigne vesir por vendengier, BUTEB. III, 7. Fondi lidiz sirus et sa femme vendangier en leurs dites vignes, toutesfoiz que il leur plaira, sans tenir ban, DU CANGE, *vendemiare*. ‖ XVIe S. En dedans vers le logis est laissé un tenant pour vendanger, là où nous pourrons vendanger et nettoier les ruches, O. DE SERRES, 437. Avec la mesme différence dont nous avons cueilli douze seaux, nous avons laissé la vendangerons, ID. 480. Si M. le marquis et le duc de Florence fussent estés aussi cruels.... tous les Siennois estoient vendangez [passés au fil de l'épée], ou bien, friconez, MONT. *Lep. franç.* II, p. 283. Lorsque le fils de Dieu, vengeur de son mesprys, Viendra pour vendanger de ces rois les esprits, CALUS. *Tragédies*, VIII, 1. *Chœur*, p. 129.

— ÉTYM. Bourgu. *venonger*; provenç. *vendemiar*; anc. catal. *venemar*; catal. mod. *veremar*; espagn. *vendimiar*; portug. *vendimiar*; ital. *vendemmiare*; du lat. *vindemiare* (voy. VENDANGE).

‖ **VENDANGERON** (van-dan-je-ron), *s. m.* Nom du lépte *autumnal* (rouget) dans certains pays, à cause de son apparition à l'époque des vendanges.

‖ **VENDANGETTE** (van-dan-jè't'), *s. f.* GIVET. — ÉTYM. *Vendanger* (elle mange le raisin).

VENDANGEUR, EUSE (van-dan-jeur, jeû-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui coupe et recueille les raisins. Quand Bacchus combiera de ses nouveaux lacufiats Le vendangeur rais de ployer sous le faix, LA FONT. *Ep.* VI. La vendangeuse qui sourit Au jeune sylvain qu'elle enivre. Et lui fait sentir que pour vivre L'orgueuenent vaut mieux que l'essuyer, DESAUX, *Epît.* II, *Grâces*. L'aurore annonce un jour serein.... Filletes, flûte et tambourin. Mettez les vendangeurs en train, BÉRANG. *Vendanges*. ‖ Soupe de vendangeur, soupe faite avec des choux blancs et du pain bis. ‖ Les saints vendangeurs, nom donné, dans les pays de vignobles, aux saints dont les fêtes échoient à la fin du mois d'avril ou au commencement de mai, époque où les vignes sont en danger de gelée. ‖ *S. f.* La Vendangeuse. Étoile située près de la main droite de la Vierge.

— HIST. XIIIe S. S'un oeile mes vendengeurs ou mes ouvriers d'une vigne ou d'une terre dont j'aroie esté en saisine an et jor, *Ass. de Jérus.* CHRÉT. 3. ‖ XVe S. Et s'en alloient les unes en guise de vendengeresses, les autres comme femmes de village, JUV. DES URS. *Charles VI*, 1418.

— ÉTYM. Provenç. *vendemiaire*, *vendemiador*; anc. catal. *venemador*; catal. mod. *verenador*; espagn. *vendimiador*; portug. *vindimador*; ital. *vendemmiatore*; du lat. *vindemiatorem*, de *vindemiare* (voy. VENDANGES).

‖ **VENDAPOLAM** (van-da-po-lam'), *s. m.* Nom des marchandises n'est pas de Dieu, *Marine et col. Tableau de la popul.* p. 62.

‖ **VENDELIN** (van-de-lin), *s. m.* Petite nacelle effilée dont se servent les pontonniers.

‖ **VENDÉMIAIRE** (van-de-mi-è'r), *s. m.* Le premier mois du calendrier républicain; il commençait le 22 ou le 23 septembre. ‖ Journées dest-es 12 vendémiaire an IV (4 et 5 octobre 1795, ou le 13 vendémiaire, époque d'un soulèvement des royalistes contre la Convention, qui allait être remplacée; Bonaparte défit les insurgés. Les royalistes applaudirent quelque temps Bonaparte le général vendémiaire. De peur de mécontenter les amis royalistes, elle [Joséphine] faisait la difficile, et disait à Lemercier : Croirez-vous bien, mon ami, qu'ils veulent me faire nommer Vendémiaire? MICHELET, *Directoire*, p. 241. ‖ À la suite de ces journées, on fit le mot vendémiairiser : ils sont se faire vendémiairiser, tandis que, pour sauver la patrie, il ne faut que vendémiairiser, BARBIER, *Poèm.* I, 20.

— ÉTYM. Lat. *vindemiarium*, vendange.

‖ **VENDEFT** (van-dè-fe), *s. f.* Mot italien qui signifie vengeance, et par lequel on désigne, particulièrement en Corse, l'état d'inimitié et d'hostilité où vivent des familles entières et qui engendre des assassinats réciproques.

— ÉTYM. Ital. *vendetta*, du lat. *vindicta*, vengeance.

VENDEUR, ERESSE (van-deur, de-rè-s'), *s. m. et f.* ‖ 1° Celui, celle qui vend, qui a vendu. Le vendeur et l'acheteur. La venderesse est gueuse, PROVERBE. Il y a plus de volatile à vendre et de fous vendeurs, celui qui vend connaît mieux le prix ou le défaut de la chose qu'il vend que l'acheteur. Le venderesse signifie celle qui vend ses denrées; vendeur, celui qui fait la profession et de vendre. ‖ 2° Vendeur, vendeuse, celui, celle dont la profession est de vendre. Vendeur d'eau-de-vie. Vendeuse d'herbes. Quoique simple vendeuse d'herbes s'aperçut à la seule affectation d'un art que Théophraste était étranger, BOLLEAU, *Réfl. sur Long.* I, 19, p. 547. Le peuple dit sagement en parlant des mauvais marchands : ce sont de vendeurs de tout, faiseurs de rien, MELOS, *Ess. polit. sur le comm.* VIII. Combien de fois reprocha-t-il avec injustice à l'Europe de faire un vendeur et d'herbes! BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. ‖ Les vendeurs du temple, les marchands qui, dans le temple de Jérusalem, vendaient les animaux de sacrifice, et les changeurs qui fournissaient de la monnaie pour les offrandes; Jésus les chassa. ‖ Fig. Ah! Dieu! le pauvre vendeur d'immortalité! si ceux qui le marchandent n'est pas de bon aloi; le vent qu'il a fait l'y a sur, sans sont déjà au tombeau, *Francion*, VI, p. 221. ‖ Vendeurs de marée, vendeurs de volaille, certaines officiers préposés pour faire visiter la marée et la volaille à vendre, et semblables aux vendeurs de meubles. ‖ Vendeur d'écailles, se disait, à Paris, de celui qui était commandant dans les eaux des halles. ‖ Vendeur, vendeuse, celui qui vend ce qu'on n'est pas à lui, ou celui qui vend à faux poids, à fausse mesure, ou celui qui use de quelque fraude dans le contrat de vente. ‖ Vendeur d'orviétan, de mithridate, charlatan qui, sur les places publiques, débite des drogues médicinales. ‖ Fig. Un vendeur d'orviétan, un bâbleur, un trompeur. Les commissaires qui ont appelé le peuple souverain ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prôniedu le conaître, VOLT. *Dict. phil.* Conjuration d'Amboise. ‖ Un vendeur de fumée, se dit d'un homme qui fait parade d'un crédit qu'il n'a pas ‖ Fig. Vendeur d'allumettes, homme qui ne parle que de bagatelles, ne cause que de choses que de bagatelles, ne conte que des sornettes. ‖ 3° En termes d'économie politique, le vendeur, la personne, soit corporation, soit pays, qui vend. La France était vendeur à l'étranger de toutes espèces de marchandises et n'achetait presque rien en échange, DE WARU, *Enquête sur la Hollande*, 1867, p. 153.

Digitized by Google

— HIST. XIIe s. L'avoir, le pris a li vendieres, Si que tout pert li achalierres, *la Rose*, 10833. Et ferons quant que louual vendeor paent [peuvent] faire, *Bibl. des ch.* 4e série, t. II, p. 486. Encor i a ciers d'autre guise, Que, quant il ont la loi aprise, Si vuelent estre piedeour, Et de lor langues vendeour. RUTEB. 221. || XIVe s. Estrumens o lesquex les vendeurs de vin percent leur tonniaux, H. DE MONDEV. P. 30. || XVIe s. Après quelque affront aux prescheurs et venderesses de bouge, D'aix. *Hist.* I, 253. Et le trahistre moyne vendeur de sa ville, CARLOIX, VI, 25.

— ETYM. Provenç. *vendeire*, *vendedor*; catal. *vendor*; espagn. *vendador*; ital. *venditore*; du lat. *venditorem*, de *vendere*, vendre. Seulement il faut remarquer que le français et l'espagnol ont fait leur dérivation comme si le latin était *venditor* ou *venditor*. *Vendierre* en français, *rendeire* en provençal est le nominatif; *vendedor*, *vendeor* est le régime.

VENDICATION (van-di-ka-sion), *s. f.* Voy. REVENDICATION.

— HIST. XVIe s. Ils se mirent par force en possession actuelle de quelques biens qui appartenoient à l'Église, mettant l'armorie en signe de vendication, à la coustume des princes, CALV. *Instit.* 983.

— ETYM. Lat. *vindicationem*, de *vindicare*, vendiquer.

VENDIQUER (van-dé-ké), *v. a.* Terme vieilli. Voy. REVENDIQUER. À mon petit sens, ce livret ne fait pas assez pour votre parti; parce qu'il ne vous vendique pas assez l'ouverte guerre contre le roy, CORN. *Lett. au P. Boulard*, 12 avril. Le valet.... Vendiqua son bien.... VOLT. Farn. *Pâte*. Un promoteur intervient pour le siége Épiscopal, et vendique la cause, ID. *Troq.*

— HIST. XVIe s. Je demande si c'est un si grand crime d'avoir vendiqué une possession appartenante de droit à l'Église.... CALV. *Instit.* 893.

— ETYM. Provenç. *vendicar*; espagn. *vindicar*; ital. *vindicare*; du lat. *vindicare*, qui a donné aussi *venger* et *revendiquer*, dérivés; comparez *venin*, *venue*, *sauver*, *van*, *délivrer*, *aimer*.

VENDITION (van-di-sion), *s. f.* Ancien terme de droit. Vente.

— HIST. XIIIe s. Se aucun gaain vient d'achat, de vencon, de loage.... *Liv. de jost.* 168. || XIVe s. Vendicion, achat; prest, plegerie, usage, ORESME, *Eth.* 118. || XVe s. Si la vendition est faicte par judicature a esté occasion que la justice a esté vendue et pervertie, il faut s'abstenir de les plus vendre, LANOUE, 22. Pour laquelle occasion la vendition que luy devoient faire trois soldats savoysiens du chasteau de Nice, CARL. 3, 36.

— ETYM. Provenç. *venditio*, *venditon*; espagn. *venditcion*; du lat. *venditionem*, de *vendere*, vendre.

VENDRE (van-dr'), je vends, tu vends, il vend, nous vendons, vous vendez, ils vendent; je vendais; je vendis; je vendrai; je vendrais; que je vende; que je vendisse; vends; vendant; vendu, e. || 1° Aliéner une chose, céder à quelqu'un la propriété d'une chose pour un certain prix. Vendre une maison, un cheval. Platon fut vendu comme esclave. Deux compagnons presses d'argent À leur voisin fourreur vendirent La peau d'un ours encor vivant, Mais qu'ils tueraient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent, LA FONT. *Fabl.* v, 20. Il eût mieux valu mille fois dit un sage jurisconsulte, vendre tous les trésors de tous les couvents et l'argenterie de toutes les églises que de vendre la justice, VOLT. *Pol. et Lég. Comm. Esprit des lois*, 27. Des peuples du Parnasse ont dit que je vendis mes ouvrages, ID. *Lett. Panckouke*, 12 févr. 1770. L'Espagne vend tous les ans à l'étranger de laine, en soie, en huile, en vin, en fer, en soude, en fruits, pour plus de 80 000 000 de livres, RAYNAL. *Hist. phil.* VIII, 34. || Vendre un cheval crins et queue, le vendre très-cher. || Vendre un cheval tout nu, le vendre sans selle et sans bride. || Ce n'est pas vendre, c'est donner, se dit en parlant des choses qu'on vend à vil prix. || Vendre une femme, la prostituer pour de l'argent. [Sot que] Aux porteurs de Rome il [Juvénal] vende Messaline, MOL. *Art p.* II, 1. || Les vendrai à beaux deniers comptant, il les vendrait tous, il est plus fin qu'eux, on leur il les sacrifierait au moindre intérêt. || Fig. Vendre son cheval pour avoir du foin, faire une chose contradictoire. || Je tous à vous à vendre et à dépendre, je vous suis tout acquis, voy. DÉPENDRE 3. || Fig. À qui vendez-vous vos coquilles? voy. COQUILLE, n° 2. || Fig. Cet homme vend bien ses coquilles, il fait bien valoir sa marchandise, son travail. || 2° Terme de bourse. Vendre à découvert, vendre à terme et à une même époque une certaine somme de rentes sans avoir les titres en main, dans l'espérance de voir les cours baisser avant l'expiration du marché. || 3° Particulièrement, il se dit de ceux qui vendent habituellement au public certaines marchandises, certaines denrées, etc. Vendre du gras et en détail. Il vend des comestibles, du vin, des liqueurs. Vendre à juste prix. Vendreches. Vendre bon marche. || Vendre en bois, c'est, après avoir enlevé un délit de toute la largeur de l'étoffe, mesurer sur les deux lisières le mètrage demandé, et puis couper; cette coupe donne du bois aux deux bouts. || Vendre à la toise, à l'aune, à l'once, etc. Qu'on vend cher maintenant l'argent à la jeunesse! REGNARD, *le Joueur*, I, 6. || 4° Fig. Ne pas accorder gratuitement, faire payer cher. La fortune est une grande trompeuse; bien souvent, en donnant aux hommes des charges et des honneurs, elle leur fait de mauvais présents, et pour l'ordinaire elle nous vend bien cherement les choses qu'il semble qu'elle nous donne, VOIT. *Lett.* 122. || Il [le sage] lit au fond de ceux qu'un vain luxe environne, Qu'il ne lui faut rien de ce qu'on croit qu'elle donne, LA FONT. *Phil. et Baue*. Et tu peux concevoir Que je lui vendrai cher le plaisir de la voir, BAC. *Brit.* IV, 3. Non, non, je ne sais qu'il vendre mon amitié, ID. *Alex.* III, 3. Il commença par gagner la confiance du prosélyte en ne lui vendant pas ses breuilants, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Vendre cher, vendre chèrement, vendre chèrement sa vie, ou, simplement, vendre sa vie, se défendre avec courage, immoler beaucoup d'ennemis avant de périr. Quelque peu qu'on prenne des leurs, tous percés de nos coups, Disputent vaillamment et vendent bien leur vie, CORN. *Cid*, IV, 3. Le peuple assemblé en armes; Tout autre avertirait, au bruit de ces alarmes. Aurait fui; celui-ci, loin de tourner le dos, Veut vendre au moins sa vie et mourir en heros, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Vendre chèr notre vie et ne qui nous reste, VOLT. *Catilina*, III, 4. || Populairement, dans le même sens. Vendre bien cher sa peau. || 5° Fig. Se faire payer. Vendre son intervention pour certains services, certains offices, certaines choses morales. Debout dans un parquet, À tort et à travers je vendrais mon caquet, RÉGNIER, *Sat.* IX. Les honneurs ne se vendent point à l'encheres; L'autorité, livrée aux plus sediteux, CORN. *Cinna*, II, 1. Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers, MOL. *Mal. i.* Vendre sa foi, sa gaia.... et infantant mille ouvrages frivoles, trafiqua du duc cours et vendit des paroles, ID. *Art p.* IV. S'ils se taisent, maudissez-les; s'ils parlent bien, BAC. *Beren.* IV, 5. Ce sénat, le modèle et le tuteur des rois.... Vend ce qu'à la vertu réservaient nos aïeux, CRÉBILLON, *Catilina*, I, 1. Envieux par nature et bassement jaloux, BAC. *Esth.* I, 1. Envieux par nature et bassement jaloux, BAC. *Esth.* I, 1. Vendre son suffrage, sa protection, etc. se les faire payer. Vendre son suffrage, recevoir de l'argent pour faire une action honteuse. || Vendre son honneur, en parlant d'une femme, s'abandonner par intérêt. Vendre son âme, se dit de tout homme qui, d'après une croyance superstitieuse, livrait son âme au diable pour certaines jouissances. Le peuple racontait que le frère d'Annelet.... avait vendu son âme au diable, CHATEAUB. *les Natch.* 2e part. 1er quart. || 6° Fig. Trahir, dénoncer, révéler un secret par intérêt. Quoi qu'il en soit, Brutus, on vous vend à vos pairs, BAC. *Brit.* I, 4. Il le tarde déjà qu'échappe de mes mains, Tu ne courres me perdre et me vendre aux Romains, ID. *Bith.* III, 3. À ce perfide Arnou il vendait sa patrie, VOLT. *Brut.* V, 1. Après avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. C'est sous le plus grand secret qu'on m'a donné l'azonide; ne me vendez pas, au moins, GUIDONI. *Bourru bienfaz.* I, 10. || À vendu ses complices, et les a dénoncés. || Fig. Ils vendent la ville, se dit de gens qui, dans une compagnie, parlent bas entre eux. || 7° Se vendre, v. réfl. Être vendu. Cette maison se vend aujourd'hui. Le cotion se vend en balles. || Cette marchandise se vend bien, elle est d'un débit facile, ou elle est d'un prix élevé. || En un sens contraire. Cette marchandise ne se vend pas, elle n'a pas de débit. || Se vendre au poids de l'or, être vendu fort cher. || 8° Aliéner sa liberté, se faire esclave, pour un certain prix. Les Moscovites se vendent très-aisément; j'en sais bien la raison, c'est que leur liberté ne vaut rien, MONTESQ. *Esp.* XV, 6. Je m'adressai à un marchand arménien; je lui vendis ma fille et me vendis aussi pour trente-cinq tomans, ID. *Lett. pers.* 87. || Fig. Qu'il se faut la toison pour revoir tes parents, Qu'à ce prix je te prends, qu'à ce prix je te vends, CORN. *Tess. d'or*, IV, 4. || 9° Entrer au service militaire pour de l'argent. Il s'est vendu comme remplaçant. Autrefois les Suisses se vendaient. Cet Athénien [Xénophon], au lieu d'aller secourir sa patrie acculée alors par les Spartiates, se vend encore une fois à un petit despote étranger, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || 10° Fig. Aliéner sa liberté morale pour de l'argent ou autres avantages. Je me prostitue de lui sans me vendre à personne, CORN. *Othon*, IV, 3. À l'injuste Athalie ils se sont tous vendus, BAC. *Athal.* I, 3. Madame, lui dis-je [à la duchesse du Maine], je me suis donné à vous, et je ne m'y vendrai pas; Votre Altesse peut disposer de moi comme il lui plaira, STAAL, *Mém.* t. III, p. 89. Dans tout gouvernement despotique où a une grande facilité à se vendre, MONTESQ. *Esp.* XV, 8. Prêt à me vendre au ministère, Pour toi je ne puis plus chanter, MALH. *Poète de cour*. Ou la corruption est-elle parvenue!... Deux hommes ce matin viennent me visiter : L'un pour se vendre à moi, l'autre pour m'acheter, C. DELAV. *Le Paysan parvenu*, IV, 3. || Se vendre à un parti, se livrer à un parti par des vues intéressées. || Il se trahir l'un l'autre. Ils se sont vendus les uns les autres. || 11° Il se dit, par ellipse, d'une qui se livre pour de l'argent. Il y a telle fille qui trouvera à se vendre, et me trouvera pas à se donner, CHAMFORT, *Max. et pensées*, VI. || Proverbialement. Femme qui prend et vend, || Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer, il ne suffit pas de promettre, il faut tenir, il ne suffit pas de former un projet, il faut avoir les moyens de l'exécuter. || Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre, VOY. OURS. || Marchandise qui plaît est à demi vendue.

— HIST. XIIe s. Ne vos vuel defendun que l'on chreisten fors de la terre ne vende, *Lois de Guill.* 61. En Sarazoce sa mainée [de Charlemagne] [il] alat vendre [trafiquer] de *Rol.* CHTH. Ainz que il moergent [meurent], il se vendrunt mult cher, ID. CXXI. || XIIIe s. Vendus [il] nous a par male traison. *Rose*, p. 48. Sempres morrai, mais cher me sai vendre, ID. p. 82. Il se fait si sers quoi qu'il remeut. Que tout [celle] me puet on engager ou vendre. *Cour.* v. || XIVe s. Uns hons ne se devroit jà prendre A home qui se chier vuet vendre, *la Rose*, 3586. Se Tybert l'eust atendu, Il li eust mouli chier vendu L'estrif que il chiens li ont fait, *Ren.* 3796. Serviteurs et comtes pueent bien estre vendu, mais ce ne pueent ne ne doivent estre li juge[s], BEAUMAN. V, 21. Jehans eust dit au vendre : je vos vent de tout.... ID. XXVII, 3. || XVe s. Tel a vendu dont : Dieux, veillez nous aidier ! Ce croi qu'on n'en nous voudra ce vin vendre bien chier, *Gueul.* 926. || XVIe s. Beaulté et assaut sur mer sont plus allez en place lors que sur terre; car là ne peut on recuiller ne fuir; mais se faut vendre et combattre, et attendre l'aventure, FROISS. I, 172. Plus fut on dy, mieux vault que me hasse; Car j'en ay à vendre et revendre; Ung chascun doit son fait entendre, CH. D'ORL. *Rondeau*. || XVIIe s. Bien resolus de mourir vaillamment, et de vendre leur peau bien cherement, AMYOT, *Pélop.* 19. La premiere fois qu'il fut amené pour vendre [être vendu] comme esclave à Rome, ID. *Crassi.* 14. Les transfuges qui vendent leur ville se vendent eulx mesmes les premiers, ID. *Demosth.* 26. Ou pain faut, tout est à vendre, OUDIN, 4. Un quartier fait l'autre vendre, ID. Qui vend le pot dit le mot, LOISEL, *Instit. cout.* III, 1.

— ETYM. Bourg.; catal. wall. *vendre*; prov. *vendre*; esp. *vender*; ital. *vendere*; du lat. *vendere*, qui a été une contraction de *venum-dare* (*venum*, VENAL).

VENDREDI (van-dre-di), *s. m.* Le sixième jour de la semaine. J'attends toujours les vendredis avec impatience, c'est le jour de vos lettres; Saint-Pavin avait fait un jour une épigramme sur les vendredis, qui était le jour qu'il me voyait chez l'abbé; il parlait aux dieux, et finissait : Multipliez les vendredis, le vous quitte de tout le reste, SÉV. 94. Cet homme se tourmentera jour et nuit pour une misérable pension; oufr une messe, entendre un sermon, jeûner un vendredi pour ses péchés, il ne le peut, PASCH. *Sermons, Pentecôte*. Le curé de Saint-Méry.... le fait-ont confamner [un bourgeois de Paris] à faire amende honorable, un

Digitized by Google

dimanche, à la porte de la paroisse, pour avoir mangé de la viande le vendredi, 27-FOT, *Est. Paris, Œuv.* t. III, p. 302, dans ROUSSEL. Tous ceux [prejugés] qui ne vivanent pas de la sensibilité, sont ridicules, comme la croyance que le vendredi est un jour malheureux, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 241, dans PODGENS. || Le vendredi saint, le vendredi de la semaine sainte. On a dit aussi : le grand vendredi. || Lundi ou mardi gras, le vendredi (du vendredi saint). || Fig. et familièrement, courir à une chose comme le vendredi aux tripes, y *répugner*, ne pas la faire volontiers, || Fig. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera [c'est-à-dire souvent la tristesse succède à la joie en fort peu de temps], RAC. *Plaid.* 1, 1.

— HIST. XIIe S. La *jura* del Noeu fu vel an par vendredi, *Th. de mort.* 135, || XIIIe S. A Paris la cité (j'estime un vennedi, *Berte*, 1. Pour ce qu'il ert (était) diverres.... *ib.* En cest estor conquist Charnaige Qu'en jon jonc mangen lait et fromage Le vendredi communement, Et le samedi essement], DAUBIAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 95 (*Bataille de Charnoige et de Carenge*). Reprenons pareillement pour dona Dieux, que par le fondement d'arreres saonent [saignaient] par lunoisons; et si font encore li lui le vendredi de la croix *noire* [le vendredi saint], *Faustier*, Ire p. 6, || XIVe S. Un autel d'or.... et le porte le roy communement les vendredi, DE LABORDE, *Emaux*, p. 638.

— ETYM. Berry, *vennedi*, *vendredi*, *vendredis*; wallon, *verdi*; bourguig. *vorcdi* ; picard, *verdi*; provenç. *venre*, *vendre*, *drevres*; espagn. *viernes*; ital. *venerdì* du lat. *Veneris dies*, jour de Vénus.

VENDE, ÉE (van-du, dan), *part. passé* de vendre. || 1° Un cheval vendu fort cher, || Fig. Tant de péchers vendus au péché, BOURDAL. *Serm. sur dom. après la Pentecôte*, DOMIN. t. IV, p. 174. || 2° Fig. Que l'on paye cher, en parlant de choses morales. Que cette joie est courte, et qu'elle est cher vendue! CONS. *Mélite*, II, 7. || 3° Fig. Qui a par intérêt abîmé sa liberté morale. Que vous y autour de moi que des amis vendus, Qui sont de tous mes pas les témoins assidus ... RAC. *Brit.* I, 4. Chavigny, vendu de tout temps au ministre, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 142, dans PODGENS. Monstre-let était, à la vérité, un historien contemporain; mais il était vendu à la faction du duc de Bourgogne et au parti du roi d'Angleterre, BOISSY D'ANGLAS, *Instit. Mém. hist. et Inst. anc.* t. IV, p. 573. || 4° Fig. Trahi, démoncé. Les secrets des tyrans ne sont déjà vendus, VOLT. *Tancl.* II, 6. || 5° S. m. Un vendu, un remplaçant militaire à prix d'argent.

VENÉ, ÉE (ve-né, née), *part. passé* de vener. Viande venée, viande mortifiée. || Voilà de la viande qui est un peu venée, cette viande commence à se gâter, à sentir.

VÉNÉFICE (vé-né-fi-s), s. m. Terme d'ancienne jurisprudence. Crime d'empoisonnement par suite de sortilège.

— ETYM. Lat. *veneficium*, de *venenum*, venin, et *facere*, faire.

VENELLE (ve-nè-l'), *s. f.* Petite rue. Cet animal, irrité, ainsi qu'un taureau furieux à qui l'on ouvre la barrière, enfila la venelle, et, me passant entre les jambes, m'enleva de terre, LESAGE, *Gazul. d'Alf.* III, 12. || Et ferme, vieille employé encore en Normandie, n'est resté usité que dans cette locution figurée : Enfiler la venelle, prendre la fuite. D'enfiler la venelle; et, sur l'ayer d'effroi, Je cours un fort long temps sans voir derrière moi, MÉNAGE, *Sat.* XI. Et le cheval, qu'à l'heure un avait mis, Assez peu curieux de soubliables amis [lourd, rendu], Fut presque sur le point d'enfiler la venelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 17.

— HIST. XIIIe S. Laquans [laquelle] maisons se tient d'une part à la venelle Sont Sauveur, *Bibl. des ch.* 2e série, t. I, p. 88. || XVe S. Le supplicant se tourna en une venelle entre deux maisons, DU CANGE, *venella*. La supplicant mist son enfant tout mort en la venelle de son lit, 20. *ib.* La venelle ou ruelle du lit, 1D. *ib.*

— ETYM. Génev. *venelle*; Berry, *vane*, *venne*, ruelle; bas-lat. *venella dans un diplôme de* 818 (CHANTGRANDAGE, *Noms ruffons*). Du Cange y voit un diminutif de *vena*, veine, pris figurément. Cela est appuyé par le génevois *venaile*, et par le bas latin *venula*, venelle, dans un texte cité par du Cange. Cortépée, *Descrip. du duché de Bourgogne*, p. 800, prétend que *enfiler la venelle* vient de ce que, en 1437, les écorcheurs rôdant autour de Sens, bouchèrent les issues, excepté celle par où passait la petite rivière dite la *Venelle*, les habitants les poursuivirent jusqu'à un défilé fort étroit, ne se sauvant que ceux qui se jetèrent dans la *Venelle*. Mais c'est là, comme il arrive si souvent, une historiette inventée pour expliquer une locution. *Venelle*, sans compter les textes du bas-latin, se trouve dès la XIIIe siècle; et *enfiler la venelle* ou *la ruelle* a pu se dire sans qu'il y ait besoin des écorcheurs.

VÉNÉNEUX, EUSE (vé-né-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Qui agit comme poison sur l'économie animale, en parlant de substances végétales. Le suc de la ciguë est vénéneux. Les champignons vénéneux. L'odeur, la saveur et la propriété vénéneuse de beaucoup de plantes sont dues à des substances huileuses et résineuses, FOURCROY, *Instit. Mém. science.* 1807, 2e sem. p. 223. || 2° Se dit aussi de matières végétales qui forment des sels vénéneux. Toutes les préparations de plomb sont vénéneuses. || 3° Il se dit encore de la chair devenue poison par suite d'altération. On ne pourrait pas manger se nourrir de ces chairs vénéneuses. || 4° Animaux vénéneux, ceux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la manière des poisons, par opposition à animaux venimeux, ceux qui portent un venin.

— HIST. XVIe S. Il faut donner issue à la matière virulente et venemeuse (du pinards), PARÉ, *Trl.* 1. Les piperonnelle de belles vénéneuses, D. VI, 22. Les aiguillons de la vive sont veneneux, principalement ceux qui sont au bout de ses poyes, DU LAURENS, *Hist.* 1, 4.

— ETYM. Provenç. *renenos*; espagn. et ital. *venenoso* ; du lat. *venenosus*, de *venenum*, venin.

† **VÉNÉNIFÈRE** (vé-né-ni-fè-r'), *adj.* Terme didactique inutile. Qui porte du venin ou du poison.

— ETYM. Lat. *venenum*, venin, et *ferre*, porter.

† **VÉNÉNIFIQUE** (vé-né-ni-fi-k') ou **VÉNÉNIFÈRE** (vé-né-ni-fè-r'), *adj.* Qui fait le venin. Glandes vénénifiques ou venémpares.

— ETYM. Lat. *venenum*, venin, et *facere*, faire, ou *parere*, produire.

† **VÉNÉNOSITÉ** (vé-né-no-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vénéneux.

— HIST. XVIe S. Et advient ladite delicteuse nourriture fois par la veneneusité de la matiere, PARÉ, V, 2.

— ETYM. *Vénéneux*.

VENER (ve-né. La syllabe re prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je vène, je vènerai), *v. a.* En parlant des animaux domestiques, chasser, courre une bête pour en attendrir la chair. Vener un bœuf, un mouton. || Faire venir de la viande, la faire attendrir.

— HIST. XVIe S. Voeil coq vené et preparé, PARÉ, XXV, 22.

— ETYM. Lat. *venari*, chasser. *Vener* est les pris dans un sens particulier. L'ancienne langue en usait dans son sens pleinement latin : XIIe siècle : Et veltres [chiens] por vener, *Roncevaux*, p. 7.

VÉNÉRABLE (vé-né-ra-bl'), *adj.* || 1° Digne de vénération. Eléazar l'un des premiers d'entre les docteurs de la loi, qui était un vieillard d'un visage vénérable, SACY, *Bible, Machab.* II, 13, 40. Il y a deux choses dans les vérités de notre religion; une beauté divine qui les rend aimables et une sainte majesté qui les rend vénérables, PASC. *Pens.* XI, 1. Mgr. de Montmorency prit une profession nouveauté [le calvinisme] pour la vénérable antiquité de l'Eglise, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quand j'appelle les saints vénérables, j'use d'une épithète vénérables, sans leur ôter la vigueur de l'esprit, PERR. *Trl.* V. Nous osâmes le bonheur de voir le vénérable Massillon, MARMONTEL, *Mém.* I, || Titre d'honneur qu'on donne aux docteurs en théologie dans les actes publics. Fut présent discrète et vénérable personne, un tel, docteur en théologie, || Lieu, monument vénérable, lieu, monument consacré par la religion, ou par de grands souvenirs. || 2° S. m. Celui qui préside une loge de francs-maçons.

— HIST. XIIIe S. Trahir nature et mespriser les cieux, Et resister à leur loi venerable, JOINV. *Eleg.* 12. Ce port et ce venerable maintien [d'Alexandre], soubz de vantage si jeune, vermeil et flamboyant, MONT. III, 192.

— ETYM. Prov. et esp. *venerable* ; ital. *venerabile* ; du latin, *venerabilis*, de *venerari*, vénérer.

† **VÉNÉRABLEMENT** (vé-né-ra-ble-man), *adv.* D'une manière vénérable.

— HIST. XVIe S. Les raisons divines se considerent plus venerablement et reverentment seules, qu'appuiees aux discours humains, MONT. I, 401.

† **VÉNÉRATEUR** (vé-né-ra-teur), *s. m.* Celui qui vénère. Ô grands vénérateurs de ce saint mystère [l'eucharistie] dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions sanctes, et à flatter ceux qui le déshonorent par tant de communions sacrilèges! PASC. *Prov.* XII.

— ETYM. Latin, *veneratorem*, de *venerari*, vénérer.

VÉNÉRATION (vé-né-ra-sion; or lorsque, en vers, on dit, en deux syllabes), *s. f.* || 1° Grand respect joint à une sorte d'affection. La reine, pour qui j'ai toujours eu tant de la vénération de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle, MME. MARMONTEL, *Mém.* X. La vénération est le fruit particulier d'une haute considération, GENLIS, *Nouv. théât.* t. II, p. 172, dans PODGENS. || 2° Parlement, respect qu'on a pour les choses saintes. Exposer des reliques à la vénération des fidèles. Les païens avaient de la vénération pour des bois, des fontaines, PASC. *Pens.* I, 142. La vénération qu'l'Eglise pour une doctrine si sainte, PASC. *Prov.* XVIII. Pendant que demeura toujours en vénération des trois tribus séparées, DOM CALMET, *Hist. Bible*, t. I. Les empires ainsi reçus par autorité publique étaient en singulière vénération à tout le peuple, IB. *Bible*, t. III, p. 172, dans PODGENS. || 3° SYN. RESPECT, VÉNÉRATION, RÉVÉRENCE. Le respect est le terme général. La vénération est un grand respect joint à l'affection. La révérence est un grand respect mêlé de crainte.

— HIST. XIIe S. Li rens vit le altel à sun repar, E vencrenson li fist; si i fist ses oblacions o ses crestiens, *Rois*, p. 209.

— ETYM. Latin, *veneration*em, de *venerari*, vénérer.

VÉNÉRÉ, ÉE (vé-né-ré, rée), *part. passé* de *vénérer*. Un prince vénéré.

VÉNÉRER (vé-né-ré. La syllabe re prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je vénère, excepté au futur et au conditionnel : je vénérerai, je vénérerais, et aussi à l'infinitif présent pour. Il est vénéré de tout le monde. Je vous vénère comme mon second père. || 2° Particulièrement. Porter honneur, en parlant de ce qui est sacré. Religion, Vénérer les saints, les reliques. On voit les Perses, plus excusables que nous voisins, vénérer dans le soleil une image imparfaite de la divinité qui anime la nature, PLUT. *Philos. Prof. fes théiste, superst.*

— ETYM. Latin *venerari*, de même radical que *Venereus* (VOY. VÉNUS).

VÉNERIE (ve-ne-rie), *s. f.* || 1° Art de chasser aux chiens courants. Entendre bien la vénerie. || 2° Tout ce qui concerne la chasse. Les ancennes ordonnances sur les officiers de vénerie en cas pour la défense de la nôtre, NOMOTRS, *Entretien*, II. || 3° Collectivement. Officiers de chasse de la maison du souverain. || C'est aussi l'équipage de vénerie, PELLETIER, p. 117.

— ETYM. *Vener*, dans l'ancien sens de chasser, du bas *venari*.

VÉNÉRIEN, IENNE (vé-né-rain, rè-n'), adj. || 1° On a rapport au rapprochement des sexes. Acte vénérien. Vénus est un nom charmant, vénérien et abominable, VOLT. *Dict. philol. Langues*. || 2° Maladie vénérienne, mal vénérien, affection contagieuse qui résulte d'un commerce impur. Ce fut seulement en 1527 que l'épidémie de vénérien fut appliquée par Jacques de Béthencourt aux maux dont les parties génitales peuvent être atteintes. || Aujourd'hui, vénérien n'est plus synonyme de syphilitique; il se dit des affections qui, contractées par le coït, n'ont pas de caractères spécifiques, et ne donnent pas lieu aux accidents secondaires, tandis que les affections syphilitiques donnent lieu aux accidents secondaires et ont des caractères spécifiques. || 3° S. m. Personne affectée de la maladie vénérienne. L'hôpital des Vénériens.

Digitized by Google

— ÉTYM. XVIe s. Mes caracteres [un amulette aphrodisiaque que Montaigne recommande par plaisanterie] se trouvent plus veneriens que solaires. MONT. II, 96. Quelques chancres et maladies veneriennes, D'AUB. *Hist.* II, 424.

— ÉTYM. Lat. *Venus, Veneris*, Vénus (voy. ce mot).

† **VENET** (ve-nè), *s. m.* Nom d'une sorte de filet qui consiste en une rangée demi-circulaire de petits piquets soutenant un filet, et qui, ayant son ouverture vers la côte, retient à mesure descendante les plus petits ames mêmes poissons (côtes du Cavalados). Les mailles des las parcs, rasoirs, coutines et venets auront deux pouces en carré, et ils seront attachés à des pieux plantés à cet effet dans les sables, sur lesquels le rets sera tendu sans qu'il y paroisse, etc. ORDON., août 1681.

— ÉTYM. XVe s. Le supplianz ala en la mer pour tendre un filé nommé venet, pour prendre les poissons, DU CANGE, *venetum*.

VENETTE (ve-nè-t'), *s. f.* Terme las et populaire. Peur, inquiétude, alarme. Quelle venette il a eue! On lui a donné une furieuse venette.

— ÉTYM. Dimin. de l'ane. franç. *vene*, *veine*, veine.

VENEUR (ve-neur), *s. m.* Celui qui est chargé de faire élever les chiens pour la vénerie. Les veneurs, pour ce coup, croyaient leurs chiens en faute, LA FONT. *Fabl.* V, 15. ‖ Grand veneur, celui qui commande à toute la vénerie du roi. ‖ Proverbe. C'est le bon veneur qui fait la bonne meute.

— HIST. XIIe s. Oil [avec] lui furent si veneur, *Lai de Melion*. Si il ers est dunc qu'à la rois mendis, Li veneur enpeschié [chassé] par ta cuverdié, Fust l'est-il las, se l'en last eskaper, En chel espoir qu'il doive retourner, *Anc. poés. franç. Vatic.* 1re, 1787, dans LACURNE, I, 317^a. ‖ A. XVe s. Le grand veneur de deux roys et leurs veneurs, FROISS. II, 11, 44. ‖ XVIe s. Et estoit ce loqis voté et dedié pour le grand veneur de France, et tout son attirail de chasse, CARL. VI, 8. Il faut que le jeune gentilhomme que l'on veut rendre bon veneur, soit bien sain, dispost et de belle taille, qu'il ait l'espritt bon et hardiment le jugement prompt, VIAU, CHARLES IX, *Chasse roy.* XX. C'est une chasse où le veneur est pris, CORNEAU.

— ÉTYM. Provenç. *veneyre*, *venador*; du latin *venatorem*, de *venari*, chasser. Veneur en français, *venateur* en provençal, est le nominatif; *venor*, *venador* est le régime.

VENEZ-Y-VOIR (ve-né-zi-voir), *s. m.* VOY. VENIR.

† 1. **VENGÉ** (van-jé), *part. pass.* de *venger*. Dont on a tiré satisfaction. Injure vengée. Affront vengé. Homme vengé, qui ne craint plus d'offense, Est souvent le premier à pleurer sa vengeance, CORNEIL. *Cinna*, II, 1. Satan se croit heureux, si Satan est vengé, PELLET., *Paradi perdu*, IX.

† 2. **VENGÉ** (van-jé), *s. m.* *Pierracarpu marsupium*, arbre de l'Inde qui fournit le kino.

VENGEANCE (van-jan-s'), *s. f.* Peine causée à un offenseur pour la satisfaction personnelle de l'offensé. La vengeance éloignée est à demi perdue; Et, quand il faut l'attendre, elle est trop rêver tendue, CORN. *Pomp.* IV, 4. La vengeance procède toujours de la faiblesse de l'âme, qui n'est pas capable de supporter les injures, LA ROCHEFOUC., *Maximes*, 22 (éd. Hachette). Au jour de la vengeance je visiterai et punirai ce peuple qu'ils ont commis, SACI, *Bible, Exode*, XXXII, 34. Le ciel, qui semblait suspendre en faveur de la pitié de la reine la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer, BOSS. *Reine d'Angl.* Que sert-ce, quand, en conjurant nos impudiques désirs, on assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies..., ID. *Mar.-Thér.* L'ambition déréglée, la douceur cruelle de la vengeance, l'amour désordonné du plaisir, ID. *Sermons, Vœux, Mlle de Bouillon*, 3. On aime la vengeance, qui est criminelle; mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle, ROUBAUD, *Péninsule*, 2e partie, p. 466. J'ai lu dans ses regards [de Mithridate] sa prochaine vengeance, RAC. *Mithr.* IV, 3. Je suis Espagnol, rien ne me semble si doux que la vengeance, LESAGE, *Diable boit.* c. J'avoue que, depuis que je suis vengé, je ne me trouve pas plus heureux; je ne sens bien que l'espoir de la vengeance flatte plus que la vengeance même, MONTESQ. *Arsac. et Ismen.* Avec votre égal la vengeance est douceuse; avec votre supérieur, c'est une folie; avec votre inférieur, c'est une lâcheté, DIDER. *Claude et Ner.* II, 48. Seul bien des malheureux, l'espoir de la vengeance, LABARPE, *Warwick*, I, 1. La Vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents, Mais elle vient, v. HUGO, *Hernani*, II, 3. ‖ Demi-vengeance, vengeance incomplète. Je n'aime ni les demi-vengeances, ni les demi-pépins. VOLT. *Jeanne d'Ecosse*. ‖ La vengeance de quelqu'un, l'action de le venger. Ma Chimène.... Ma main seule du nœud qui t'engage Pourra rompre le nœud, ma seule du lien dont prendre la vengeance, CORN. *Cid*, III, 4. Je mourrai content, quand nous aurons joint la vengeance des Serves à celle des Galas, VOLT. *Le t. Damiaville*, 11 janv. 1767. ‖ Tirer vengeance, prendre vengeance, se venger. Dans une telle offense J'ai pu douter encor si j'en prendrais vengeance, CORN. *Cid*, III, 4. Tirer une vengeance éclatante d'Aman leur ennemi [des Juifs], BOSS. *Hist.* II, 8. ‖ On dit dans le même sens : faire une vengeance de. Il prépendre faire de lui une vengeance exemplaire, MOL. *Scapin*, III, 7. ‖ Vengeance! se dit par exclamation et signifie : vengeons-nous! ‖ Crier, demander vengeance, mettre d'être vengé. Le sang d'Abel demande vengeance, et le sang de notre Sauveur fait descendre la miséricorde, BOSS. *Panég. St Paul*, 2. Tant de sang mêlé à celui des prophètes qu'ils ont massacrés, crie vengeance devant Dieu, ID. *Hist.* II, 8. ‖ En un sens contraire, crier vengeance, mériter d'être puni. Il est vrai que ces sortes de vengeances crient vengeance devant Dieu, ID. *Critique*, 6. N'est-ce pas une chose qui crie vengeance que de voir l'inhumanité avec laquelle on punit les femmes...! GUILBAUD, *Théâtr. ital.* I, II, p. 211. ‖ 2° Désir de se venger. Il a toujours la vengeance dans le cœur. Elle lui pardonna son crime.... tant elle était aveuglée de la vengeance avant que de la ressentir, BOSS. *Reine d'Angl.* ‖ 3° Punition d'un acte coupable. On en sont donc les impies, et quelle assurance auront-ils de la vengeance éternelle dont on les menace? ID. *Aune de Gonz.*

— REM. Vengeance a une signification active et une signification passive. Ainsi, J. Rousseau, vengeance a le sens actif et signifie la vengeance exercée par : Pour éteindre en moi tout désir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger, *Promen.* 8. Mais de Bossuet, vengeance a le sens passif et signifie la vengeance subie par : Les Amorrhéens dont Dieu commit la vengeance aux enfants d'Israël, *Hist.* II, 8.

— HIST. XIe s. Mult grand vénjance en prendrat l'empereres, *Ch. de Rol.* CXI. Quant l'empereres Karlemagnes ot sa vengeance sur S. Membre [sur le tel [souviens-toi], sire, de Deu nostre Seignur, que li parent ne facent vengeance e qu'il ne ociedt mun fil, *Rois*, p. 169. Ains, lui [Baïlan] le vengerai et je le vengerai, ne mais, p. 222. ‖ XIIIe s. Car quant Der fiz de vous election [us] Et seigneur de sa vengance, Bien deussent monstrer vostre puissance, GUIRAUD. *Rou*, I, 1311^a. La vengance est droiturierement faite, se celui qui a mal fait souffre et reçoit tele mals come il a fait, ORESME, *Eth.* 150, 1. Il n'est nulle si grant vengance que de vieil home, *Ménagier*, I, 6. ‖ XVe s. Dont le vengeance à Deu erie, *Vigiles de Charles VII*, I, II, p. 279. ‖ XVIe s. Ce n'estoit point par apprêt de vengeance qu'il le faisoit, AMYOT, *Lucull.* 1. Il leur donne le moyen de vevoir la vengeance [punition] de Trisaphernes qui estoit un mauvais homme, IN. *Agés.* 18. La vengeance est à moy, dit le Seigneur; je les feray ny les diets insolents des hommes impunis, IN. *Philop.* 31. Qu'il [un roi] les face [ces fils] les ministres de ses vengeances, les exécuteurs de ses vengeances, LA NOÜE, *Serrit.* vol. La vengeance, au tenir noir, paissant, Qui croist et qui devient plus forte en vieillissant, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 130.

— ÉTYM. *Vengeance*, Wallon, *veingeanss*; provenç. *venjansa*; espagn. *venganza*; ital. *vengianza*. Lancienne langue disait aussi *vengiem*, *vengement*.

VENGER (van-jé. Le g prend un e devant a et o : vengeant, vengeons), *v. a.* I° Tirer vengeance, en parlant soit des choses dont on a sujet d'action, soit des personnes offensées. C'est un fils qui venge son père, mais c'est sur sa mère qu'il le venge, CORN. *Ment. trag.* Quand la perte est vengée, on n'a plus rien perdu, ID. *Hor.* IV, 5. J'ai reçu une très-aimable lettre du conjureur; il se plaint extrêmement de vos railleries; il me prie de le venger, SÉV. 329. Charles II est revenu, et l'injure des rois a été vengée, BOSS. *Reine d'Angl.* Deus.... résolut de venger sur eux le sang de Naboth, ID. *Hist.* I, 6. Elle seule [la satire].... à l'aide d'un bon mot Va venger la raison des attentats d'un sot, BOIL. *Sat.* IX. J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, RAC. *Mithr.* V, 5. Tous ces efforts jaloux qu'excite une infidèle La vengent mieux de nous Qu'ils ne nous vengent d'elle, J. B. ROUSS. *Cant.* 12. La philosophie fait aimer la vertu en faisant détester le fanatisme; et, si j'osc le dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition, VOLT. *Lett. Servan*, avril 1766. La chaise qu'on lui a dressée [à Erasme] dans la place de Rotterdam sa patrie, l'a vengé de Luther et de l'inquisition, IN. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 6. Tamerlan venge l'Inde de ce brigand couronné [Mahmoud]; Alexandre qui la venge de Tamerlan? IN. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 22. ‖ 2. Faire réparation à quelque chose qui a été offensé, violé. Pour venger mon honneur il perdit son amour, CORN. *Cid*, V, 1. J'ai vengé le droit des roiset de toutes les puissances souveraines; car elles sont toutes également attaquées, BOSS. 2e avert. 42. Seul, d'un honteux affront votre frère blessé A-t-il droit de venger son amour offensé? RAC. *Iphig.* V, 6. ‖ 3° Infliger une punition. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, BOSS. *Hist.* II, 1. Ils [les dieux] ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie pour venger le parjure de Laomédon et les injustes amours de Pâris, FÉN. *Tél.* XIX. ‖ 4° Être, en parlant de choses, une cause de punition, de vengeance. Les vices des Romains ont vengé l'univers, VOLT. *Rome sauv.* I, 6. ‖ 5° Fig. Faire compensation, réparation. Venge cette querelle, et justement sépare Du cygne d'Apollon la cruelle et barbare, RÉGNIER, *Sat.* II. Le culte peut encore être méprisé en secret par l'impie, mais il est vengé du moins par la majesté de la décence publique, MOR. *Philos. Newton*, *Exempl. de gr.* A moins que ce ne soit offenser l'État, que de s'attaquer, quand on est riche, à la personne la plus digne qu'on la soit pour venger et qu'on la venge de ses malheurs, MARIVAUX, 7e part. L'éléphant, pour venger sa grossière structure, De la raison sublime obtint quelques ravons, DELILLE, *Trois règnes*, VIII. ‖ Se venger, *v. pr.* Tirer vengeance. Qui se venge à demi court lui-même à sa peine; Il faut ou condamner ou couronner sa haine, CORN. *Rodog.* V, 1. Ce Seigneur se venge de ses ennemis, et il se met en colère contre ceux qui le haissent, SACI, *Bible, Nahum*, I, 2. Le vainqueur [le roi de Suède] se venge sur le Danois, dont la dernière invasion l'avait rappelé, BOSS. *Anne de Gonz.* C'est par faiblesse qu'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger, et c'est par paresse que l'on s'épaise et qu'on ne songe point, LA BRUY. IV. Pour savoir se venger il faut savoir souffrir, VOLT. *Mérope*, V, 4. De grâce, ne me citez point M. de Fontenelle; il n'a jamais été attaqué comme moi, et il s'est assez bien vengé de Rousseau [Jean-Baptiste], en sollicitant plus que personne contre lui, IN. *Lett. d'Argental*, 8 févr. 1760. Une femme résista-t-elle jamais à la douceur de se venger? MASSILLON, *Carêt.* I, VI, p. 78, dans POUGENS. ‖ Se venger à, avec un infinitif, se venger en faisant ce dont il s'agit. Je me vengeais à en médire [de la cour], comme Montaigne de la jeunesse, SÉV. 21 mai 1680. J'ai un crayon, et je me venge à marquer [en langage de l'Académie du 19e siècle] des traits de jésuite qui sont trop plaisants, IN. 29 juill. 1680.

— HIST. XIIe s. Si vengee cela que li fela [le cruel] fist oeure, *Ch. de Rol.* XIV. Car chevalcher, vengez este dolur, IB. CLXXIV. S'or n'i ferez [si vous n'y frappez à présent] pur vengier vostre seignur, IB. CCLXVII. Vengiet [je] m'en sur [de Roland], mais n'i ad traïsun, IB. CCLXXIV. Jo m'en vengerai sur vengier, fors au plorer, *Conseil*, VI. Du vanger vous semont vostre empereres d'Ais, SAR. XV. Je tendi mun lignage ad et mun regne avillié; Li dueis [deuil] m'en vait al cuer: nuls ne m'en a vengié, *Th. le mart.* 134. ‖ XIIIe s. Je si li vingi sol n'celerent rendu à la requeste de mei ou de mes hers [hoirs], leirre [il serait permis] mot ou mes hers venger sur les chouses de la ville de Pontesche, mais que mi ou mi her aquissen [eussions] lo dit cens, *Bibl. des ch.* 3e série, t. V, p. 86. Ses felons cuers l'art et detrenche, Qui de li Dieu et la gent venche, *la Rose*, 266. Lors se sot ben Amors venger Du grant orguel et du dangier, Que Narcissus li ot mené, ib. 1497. N'a pas soi ben vengié qui maladie en prent: Ains fait d'un donage dur, *Ce* dit li vilains, *Prov. du comte de Brei.* ms. de St-Germ. P. 111, dans LACURNE. ‖ XIVe s. Car qui se vuet de tous vengier, Son pain ne puet en pau

manger, MACHART, p. 106. ‖ XVIe s. Je n'en veux acy à ung hermite, pour moy vouger (guérir) d'une enfermeté que j'ay. *Perceforest*, t. II, f° 42. Par ma foy, dist Passaieu, tel cuyde bien vengier son blasme, qui l'accroist, *ib.* t. IV, f° 107. ‖ XVIIe s. Ils arresterent que sans aucun delay il falloit vanger ceste mort, AMYOT, *Phil.* 36. Se venger sur soy mesme du mal que... MONT. I, 24. Les dieux vengerent [punirent] cette perfide subtilité, ID. I, 27.

— ITYM. Wallon, *vengi*; provenç. *venjar*, *venjar*; espagn. *vengar*; portug. *vingar*; ital. *vendicare* (du lat. *vindicare* (voy. VENDIQUER).

VENGEUR, GERESSE (van-jeur, je-re-s'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Celui, celle qui venge, qui punit. Misérable vengeur d'une juste peine, CORN. *Cid*, I, 9. Fidèles dépositaires des lois, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, BOSS. *le Tellier*. David a receuz à Dieu comme à son unique vengeur, m. *le ascet.* 30. Britanniens mourant exerterez le zèle De ses amis, tout prêts à prendre sa querelle; Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs Qui, même après leur mort, auront des successeurs, BAC. *Brit.* IV, 2. Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis, ID. *Athal.* IV, 3. On accusa son entreprise [de Charles-Quint, sur Alger] de témérité; mais, s'il eut réussi, comme à Tunis, on l'eût appelé le vengeur de l'Europe, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1541. Boileau, critique peu sensible, mais judicieux et solide, ne fut pas le restaurateur du goût; il en fut le vengeur et le conservateur, MARMONTEL, *Œuv.* I, 19, p. 417. Sénèque! Sénèque! lève-toi, vengeur! V. HUGO, *Châtiments*, III, 15. ‖ Quelqu'un qui se venge de nous. Lui mort [Auguste], nous n'avons point de vengeur ni de maître, CORN. *Cinna*, I, 3. ‖ P. *Adj.* Qui venge, qui punit. Faire de devant l'épée qui vous menace, parce qu'il y a une épée vengeresse de l'iniquité, SACI, *Bible*, *Job*, XIX, 29. Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie a toujours étendu, BAC. *Athal.* I, 2. Les Furies vengeresses, envoyées par les dieux pour punir un crime si détestable, ROLLIN, *Traité des Et.* II, 2. Combattant la pierre vengeresse du trône [Jeanne d'Arc] au plus affreux des supplices, VOLT. *Philos. Dict. de Bétléguer*. Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu vengeur et rémunérateur, Sylla et Marius se baigneront alors avec délices dans le sang de leurs concitoyens, m. *Philos.* 11e *homélie*. Au sein de vos fausses prospérités les passions vengeresses paissent vos loisirs, J. BOSS. *Em.* IV. On ne fait point aux nieds d'outrages impunes; il est des dieux vengeurs près des tombeaux assis, P. LEBRUN, *Ulysse*, III, 2.

— HIST. XIIe s. Que lu destruies le enemi e le vengedur, *Liber psalm.* p. 8. ‖ XIIIe s. Les furies vengeresses des horribles Enfers, MACHAUT, f° 23, *verso*. ‖ XVIe s. Une furie vengeresse du sang de son hoste qu'il avoit fait mourir à tort, AMYOT, *Marius*, 11.

— ETYM. *Venger*; provenç. *venjaire*, *venjador*; esl. *vengador*; espagn. *vengador*; ital. *vendicatore*.

VENIAT (vé-ni-at), *s. m.* Terme de palais. Ordre donné par le juge supérieur à un juge inférieur de se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite, il a reçu un veniat.

ETYM. Lat. *veniat*, qu'il vienne (du v. VENIR).

VÉNIEL, ELLE (vé-ni-èl, è-l'), *adj.* ‖ 1° Qui est digne de pardon, en parlant des péchés légers qui n'entraînent pas la perte de la grâce, par opposition aux péchés mortels qui la font perdre. Cette attention toute seule qu'apporte une âme tiède à examiner si une offense est vénielle, ou si elle va plus loin, MASS. *Carême*, *Tent.* I, ‖ VOLT. *Dict.*, n° 2. ‖ 2° Il se dit dans le langage général et familier des fautes légères. Tout auteur qui s'érige un tribunal où ses confrères sont cités, doit s'attendre, quelque indulgent qu'il se montre, à être lui-même cité par eux, et rigoureusement jugé sur les fautes les plus vénielles, D'ALEMB. *Eloge L. Cousin*.

— HIST. XIIIe s. Prelaz, li tiens estas es de perfeccion; Venial vice ou lo te sunt perdoncion, J. DE MEUNG, *Test.* 3006. ‖ XIVe s. Il de mals veluns faites les mes sunt venials et dignes de pardon, et les autres non, GODEFR. ÉCH. 159. ‖ XVIe s. Peche veniel est capable mauvaise sans consentement deliberé, laquelle ne repose point longtemps dedans le cœur, CALV. *Instit.* 216. Ce qui est veniel à M. de Joyeuse ne sera doubt point estre mortel, *Lettre de Duplessis-Mornay à Montaigne*, 18 déc. 1553, dans F. DE CONCHES, *Causer. d'un cur.* t. III, p. 113.

— ETYM. Provenç. et espagn. *venial*; ital. *veniale*; du lat. *venia*, pardon.

VÉNIELLEMENT (vé-ni-èle-man), *adv.* D'une manière vénielle. On ne peut qu'on ne pèche véniellement, RICHELET.

— HIST. XIVe s. L'exposant deist icelles paroles vers venuement, simplement, sans penser à aucun malice, DE CANGE, *venia*.

— ETYM. *Véniel*, et le suffixe *ment*; provenç. *venalmen*; espagn. et ital. *venialmente*.

‖ **VENIMÉ, ÉE** (ve-ni-mé, mée), *adj.* Blessé par un serpent venimeux. Le sang des animaux venimés est noir et chargé d'acide carbonique, BARTHEZ, *Nouv. Mécan.* II, 1. La mort, *Revue de Paris*, 1er févr. 1840, p. 409.

— ETYM. *Venin*, anciennement *venim*.

VENIN-MEUSM (vé-ni-mé'koun), *s. m.* Voy. VADE-MECUM.

— ETYM. Lat. *veni*, venis, *mecum*, avec moi.

VENIMEUX, EUSE (ve-ni-meu, meu-z'), *adj.* ‖ 1° Qui a du venin, qui contient des carnes animaux. Le scorpion est vénimeux. Cerbère l'a versé; jadis ce monstre esclave fit ecumer sur lui sa venimeuse bave, *Apollon. mourant*, IX. f. ‖ 2° Il se dit des choses infectées du venin de quelque animal. On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé sont vénimeuses, ACAD. ‖ 3° Fig. Qui a un poison moral. Propos vénimeux. La lecture des écrits de Jean-Jacques m'a fait faire en même temps celle de ces vénimeuses productions qu'on a publiées contre d'Y. BOSSE. *Dial.* 3. ‖ Langue vénimeuse, personne médisante.

— REM. Venimeux ne se dit bien maintenant que de animaux; on dit, en parlant des choses qu'ils ont infectées de leur venin, tandis que vénéneux est réservé aux plantes qui ont un poison, mais cette distinction est récente, et auparavant venimeux a dit aussi des plantes. Leurs flèches [celles des Crétomintes] sont trempées dans le suc de certaines herbes vénimeuses qui viennent, dit-on, des bords du Pont-Euxin, le poison est mortel, PÉR. TEL. x. Vos oignons et vos artichauts sont de très-bonnes choses; mais je ne vois pas quelle a été votre idée en composant un plat de plantes très-vénimeuses, à moins que vous n'ayez eu le dessein d'empoisonner ses habitants, VOLT. *Songe de Platon*.

— HIST. XIIe s. Le ferai devorer as venimeuses serpens qui conversent en terre, *Psautier*, f° 188. Car salue ne vous ren je mie, Vous venimeus de put loi, REN. 13037. Et par la plaie doleresse De Betuzelon venimeuse, *Jourdain de Lay* [publ. par la Hercule]..... S. DESCH. *Poesies mss.* f° 507. Ces langues venimeuses, CELSO, *Ballade*. ‖ XVIe s. Une riviere qui avoit l'eau froide et claire, mais elle estoit salubre et venimeuse à boire, AMYOT, *Aetion.* 61. Il vaudroit beaucoup mieux s'eslonguer d'une si venimeuse concrée, ID. *ib.* 64. Ce leur cette vénimeuse doctrine [de Julien l'Apostat] qui enyvra le peuple romain sucra la servitude, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* Ce pour-suesme il sortit à ce lou roi une aiguisme fort venimeuse au genouil droit, D'AUB. *Hist. in.* 547.

— ETYM. *Venin*, qui, dans l'ancienne langue s'écrivait souvent *venim*, a donné *venimeux*; wallon, *velneur*, *lorr.* *venneux*, *norm.* *venneus*, *poitevenz*; provenç. *verenos*, *verinos*; ital. *velenoso*.

‖ **VENIMOSITÉ** (ve-ni-mo-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vénimeux.

— HIST. XVIe s. Quelque fois est pure veninosité, BOSSE, *Monstres*, f° 85.

VENIN (venin), au XVIIe siècle, plusieurs prononcent vénin, prononciation que d'ailleurs étant regardée comme latine, MARG. BOURET, *Observ.* p. 137, t. III, ‖ 1° Liquide malfaisant que sécrètent certaines espèces de glandes dites vénifiques et véhiculaires chez les animaux, tels que la vipère, le scorpion, etc. qu'ils conservent dans un réservoir particulier, pour s'en servir comme de moyen d'attaque ou de défense, et qui, introduit dans le sang d'un autre animal, au moyen d'une morsure ou d'une piqure, le tue plus ou moins promptement ou du moins le rend malade. Le venin du scorpion, de la guêpe. Venin subtil. Le venin de la vipère n'est pas un poison pour son espèce; il ne tue point les sangsues, les limaces, l'escargot, l'aspic, la couleuvre, l'orvet, les scinq, l'ours, chim. t. x, p. 330. ‖ Fig. Le poison dans leurs yeux, un venin amoureux, RACINE, *Iphig.* ‖ Proverbe. Morte la bête, mort le venin, on n'a plus rien à craindre d'une chose lorsqu'il est mort. ‖ A la queue le venin, voy. QUEUE. ‖ 2° Poison en général. J'ai su, par une longue et pénible industrie, des plus mortels venins prendre la furie, BAC. *Mithr.* IV, 5. La poudre de diamant sert plus que un venin que le plus fort, DE GOURM. VOLT. *Louis XIV*, 26. ‖ 3° Par extension, principe et action des maladies contagieuses. Le venin de la petite vérole, Boudin, qui reparaissait de Pologne dans la variole du Dauphin] qu'eux médecins de la cour ne me voyaient jamais aucune maladie de venin..... ST-SIM. 293, 223. ‖ 4° Fig. Ce que est mortellement contre un vice, leur argument, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*. Ils venin à répandre. Et rien n'est ici-bas qui s'oppose défendre, MOL. *Tart.* V, 3. Celui qui est malade et qui le dit, est préférable au *traître* qui cache son venin sous de belles et douces apparences, SAV. 12 janv. 1676. Les écrits où l'on m'accuse qui [furieux] regnait sur moi tout ce qu'il a de rage, BOSS. *Def. Variat.* 1. Aussi parle un esprit..... Sous l'humble dehors d'un respect affecté, Cache le noir venin de sa malignité, BAR. *Sat.* II. Ayez du venin contre les flatteurs qui vous en veulent dégeroir? m. *lib.* L'envie, qui verse son venin morte autour d'elle, et qui se tourne en rage, dans l'impuissance où elle est de mure, FÉN. *Tél.* XIII. Jusque que je sens le venin de la calomnie [Adrien les venins de sa bouche impunie, VOLT. *Tancr.* II, 1] Jeter tout son venin, dans, dans l'emportement de la colère, tout ce qu'on a sur le cœur. ‖ Ces vers lancent sans venin, il n'a point de malignité. ‖ 5° Fig. En langage de dévotion, ce qui est contraire à la doctrine de l'Église. On petit livre qui contient le venin de la doctrine de jansénius, *Lett. quiet.* 201. La déclaration des évêques in jansenius fut jugée captieuse, conçue en des termes pleins d'artifice, et cachant, sous l'air de soumission et de respect, le venin de l'erreur, LE BRET, de l'Hérésie, BAC. *Hist. de Port-Royal*, par. 2. Puisse notre saint docteur leur servir à tous de contre-poison, et leur apprendre à se défier encontre le venin dangereux de tant de livres! MASS. *Pénégyr. St Thomas d'Aquin.* ‖ En général, mauvaise doctrine. De leurs venins bénédit ils [les patriarches Nabuzan] infectent Hélène, VOLT. *Fanat.* I, 1. ‖ 6° Venin de marâtre, dit aussi cet arbre, petit poison de mer dont la poitrine cause une rude douleur.

— HIST. XIIe s. Venin, MARBOD. Le pyrs sons sont ou des corps cristallisables ou volatil sans decomposition, d'origine minerale et d'origine organique, ou les sucs de plantes qu'on leur donne à manger. Ils agissent ou à masse, molecule à molecule, aux principes immediats des tissus vivants, dont ils modifient ainsi la constitution ou la vitalité. Les

— ETYM. *Berry, varin* ; bourguig. *vairin*, norm. *velin* ; provenç. *vere, ver* ; esiad. *ren* ; ital. *velino* ; du lat. *venenum*.

VENIR (ve-nir), je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent; je venais, je vins, nous vinmes; je viendrai; je viendrais; viens, qu'il vienne, venons, venez; que je vienne, que nous venions, que vous veniez; que je vinsse, que nous vinssions, qu'il vint; venant; venu, e. n. || 1° Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. || 2° Le temps de marche, venir à... || 3° Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. || 4° Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. || 5° Aller d'un lieu plus éloigné, plus loin, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. || 6° Aller et venir. || 7° Il se dit des choses inanimées qui ont un mouvement. || 8° Être apporté, en parlant des choses. || 9° Quelquefois venir, devient un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. || 10° Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. || 11° Sortir, en parlant des liqueurs contenues dans un vaisseau, || 12° Hériter, succéder. || 13° Être transmis d'héritage en héritage, en parlant de la possession, en parlant des choses. || 14° Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. || 15° Naître par accident, inopinément. || 16° Apparaître à la surface du corps. || 17° Survenir fortuitement, par accident, inopinément. || 18° Laisser venir un coup, au jeu de la paume. || 19° Venir par succession, en parlant de personnes. Venir à succession, en parlant de personnes. || 20° Échoir par quelque hasard. || 21° Se produire sans effort, sans peine. || 22° Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. || 23° Intervenir, se rencontrer à la traverse. || 24° Être en jeu, être sorti. || 25° Naître, en parlant de mots, de langues. || 26° Provenir, être reçu de. || 27° Émaner, procéder. || 28° Se former des fesses, dans la nourriture, dans le corps. || 29° Arriver, être produit. || 30° Avoir une certaine croissance. || 31° Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. || 32° Venir à rien. || 33° Venir à, passer à ce qui est de moindre objet. || 34° Venir une chose, et se ressoudre à la faire, à l'accepter. || 35° Se porter à quelque chose d'excessif. || 36° Venir à, ressortir à, attribuer. || 37° En venir, || 38° Venir à bout, aborder un sujet sur lequel on hésite. || 39° Venir à, suivi d'un infinitif, marque quelque chose d'instantané, de fortuit. || 40° Venir de, suivi d'un infinitif, se dit d'une chose faite depuis peu de temps. || 41° *V. réfl.* Se venir. || 42° *S. m.* Le venir. || 43° Le revenez-y, vieux. || 44° Par-devant. || Prov. et fig. 1° Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. D'où venez-vous? Il est venu ici, on, simplement, il est venu. Je viens par votre ordre. Venez nous voir. Il vient de Rome. Il est venu à pied, à cheval, en voiture. Qu'il vienne, je l'attends. Elle va revenir.... Je viens, je le vois, je viens. Quand, dit-il, Mes chiens n'appellent point au delà des colonnes Ou sont tant d'années personnes [aumaux matlassais remains]. || 2° Ma lettre vient de vous arriver, il y a son dans, la FONT. *Fabl.* XII, 22. Venez, venez, ma fille, on n'attend plus que vous; Venez remercier un père qui vous aime. Et qui veut à l'autel vous ordonner lui-même, RAC. *Iphig.* IV, 4. Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, ID. *Athal.* I, 1. Seigneur, je viens à vous; car enfin aujourd'hui, je vous m'abandonne, quel sera mon appui? ID. *Mithr.* I, 2. Ils feront comme le roi d'Espagne, lequel se trouva mieux, dit Pascal, de croire sur les antipodes Christophe Colomb qui en venait, que le pape Zacharie qui n'y avait jamais été, D'ALEMB. *Œuv.* I, II, p. 258. L'esprit de la prière et de la solitude.... Appela de tout temps les gens de son choix : venez, venez, dit-il à l'amour qui regrette, Au genre opprimé sous un ingrat oubli.... LAMART. *Harm.* I, 11. || 3° Impersonnellement. Il vient dans ce moment une sorte de gens. || Venir au secours, à l'aide, venir pour secourir, pour aider. Cet effort généreux de votre zèle pour votre Saint-Église me touche, vient-il à ma défaite? CORN. *Poly.* IV, 3. || Venir sur, marcher vers quelqu'un avec le dessein de l'attaquer. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi, MONTESQ. *Lett. pers.* 158. || Fig. Il s'en est allé comme il était venu. Il n'a rien fait de ce qu'il aurait dû faire. Jean s'en alla comme il était venu. Manquant le fonds avec le revenu, LA FONT. *Non épit. faite par lui-même.* ||

|| Fig. Il semble qu'il vienne de l'autre monde, voy. MONDE 1. n° 24. || Fig. De quel pays venez-vous? d'où venez-vous? se dit à ceux qui ignorent une nouvelle connue de tout le monde, ce qui se passe publiquement, ce qui est dans la pratique commune. MME VERTEUIL : Vous m'étonnez toujours; mais d'où venez-vous donc? — FERMONT : D'où je viens, madame? — MME VERTEUIL : Oui. — FERMONT : De mon pays, j'espère. COLLIN D'HARLEV. *Mœurs du jour*, II, 11. || Voir venir quelqu'un, l'apercevoir quand il est en marche pour venir. Du haut de la terrasse je le vois venir. || Fig. Voir venir quelqu'un, voir ce qu'il fera ou quel est son dessein. Il ne manquera pas de vouloir se justifier; je l'attends, je le vois venir, LESAGE, *Diable boit.* 4. Mais.... il est quelquefois très-bon de voir venir, DORAT. *Feinte par amour*, III, 4. Il voulait la raison; vous le voyez venir, A. DUVAL, *Maison à vendre*, sc. 15. || Je vois vois venir, je devine ce que vous pensez, ce que vous allez faire ou dire. Lubin ! Vous avez avec de ma mre les vers du nez. — G. Dandin : Non, ce n'est pas cela. — Lubin : Eh! quelque sot.... Je vous vois venir, MOL. *G. Dand.* II, 7. Le laquais de M. de Rosalles a voulu se battre en duel, qui connaissa cela, je l'ai vu venir, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Magistrat*, II, 1. || Voir venir, se dit, à certains jeux de cartes, lorsque l'on a une main suffisante pour engager les positions à se dessiner. || Laisser venir, voir venir, attendre, ne pas se presser. Dans cette affaire nous laissons venir, nous qu'à voir venir. Peine perdue que ce travail-là.... laissons-les venir, je ne prends pas facilement l'épouvante, ACOSTE, *Turcaret*, III, 9. || Y venir de soi-même. Venir à quelque chose sans y obtenir un résultat donné. Venir au vent, se dit d'un bâtiment qui en incline de manière à recevoir plus de vent dans ses voiles. || Venir à labord, à l'abord, se dit du navire à qui l'on fait décrire une courbe à droite ou à gauche de la route qu'il suivait. || 2° Arriver à l'endroit où la personne qui parle. Quel jour vient le courrier? Il est parti de Lyon, et vient demain. || 4° Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui que parle. Il est venu de Lyon. || 5° Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. Je pars pour Lyon, voulez-vous venir avec moi? Venez avec nous aux Tuileries. Venez sauver César de sa propre fureur, RAC. *Brit.* V, 8. || 6° Aller et venir, se dit de celui qui va dans un endroit, et qui revient. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vit et passait et revient, à mon avis, fort agréablement, de ces gens-là, et de ceux qui vont et viennent d'Italie, SÉV. 68 août 1680 || Ne faire qu'aller et venir, être continuellement en mouvement. || En un mot, ne faire, pendant tout le jour, que mettre très-peu de temps à aller quelque part et revenir. || 7° Il se dit des choses inanimées, qui ont un mouvement. La lune vient de cède. Le vent vient du nord. Les eaux venant des pôles n'ont pu gagner ces contrées méridionales encore brûlantes, que nouvelles, BUFF. *Hist. nat. des animaux*. BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 163. || Impersonnellement. Il vient beaucoup de vent de ce côté. || Fig. Ses revenus viennent bien, ils sont payés sûrement et régulièrement. || 8° Être apporté, en parlant des choses. Cette dentée vient de l'Orient. || Impersonnellement. Il vient du blé de cette province. Vient-il de la province une sotte fade. D'un plaisant du pays insipide boutade, Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi, SOL. *Epit.* VI. || 9° Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. Que, devant Troie en flamme, Hécube désolée Ne venne pas pousser une plainte ampoulée, SOL. *Art p.* III. Du haut de sa bonne cure ne daignera-t-il [grece Vint tomber tout sanglant... DELILLE, *Homme des ch.* IV, FORMATIONS. || On viendra nous dire.... on nous apportera des nouvelles, on nous prévient les objections. || 10° Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. || Faire venir une chose, donner l'ordre de la transporter dans le lieu où l'on est. Faire venir des provisions. Faire venir une voiture. S'il n'était presque aussi difficile de me faire aller à Paris que de faire venir Paris ici [dans l'Angoumois], BALZ. liv. XV. *Lett.* 2. || Cela fait venir l'eau à la bouche, se dit d'une chose agréable au goût dont l'idée excite l'appetit, et figurément de tout ce qui excite le désir. || Fig. Faire venir l'eau au moulin, voy. MOULIN. || 11° En parlant des liquides contenus dans un vaisseau, sortir. Le vin ne vient plus que goutte à goutte. On a voulu le saigner, mais la sang ne vint pas. || 12° Monter, s'élever. Il ne me vient pas à l'épaule. Les eaux viennent jusqu'au premier étage. Eh! que ferez-vous donc si vous voyiez ma femme? elle vient à peine à mes genoux, cependant.... BARTHET. *Anacch.* ch. 44. || 13° Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. Je vous assure que les tablettes sont venues en ses mains de la même sorte, voy. *Lett.* 21. || 14° Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. C'est de lui que nous vient cet art ingénieux De peindre la parole et de parler aux yeux, BACHAUM, *Pharsale*, III. C'est que la bonne Théologie que nous vous jugeâ nous les ouvrages de ce grand homme [Aristote], LA MYS. *Disc. sur Theophr.* Le plus ancien traité de musique [celui d'Aristide] qui soit venu jusqu'à nous, BOILIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, n° part. p. 236, dans POUGENS. || 15° Venir au monde, naître. Victorieux par mer et par terre, il [Auguste] ferme le temple de Janus; tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde, POUS. *Hist.* I, 2. || C'est enfant-est venu à terme, il est tel à l'époque ordinaire de la naissance. || Il est venu avant terme, il est né avant le terme ordinaire de la grossesse. || L'enfant vient bien, se dit durant l'accouchement, lorsque l'enfant se présente de la manière la plus naturelle. || Cet enfant nouveau-né est bien venu, la suite en est accomplie heureusement. || 16° Apparaître à la surface du corps. Une ébullition lui est venue. || Impersonnellement. Il lui vient des boutons au visage. Il lui vint [à Jésus] une sueur comme des grosses gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre, BACI, *Bible. Evang. St Luc*, XXII, 44. S'il pouvait vous venir la petite vérole, nouveauté, *Ch. de Caspe*, III, 6. || 17° Survenir fortuitement, par accident, inopinément. Un malheur ne vient jamais seul. Tout lui vient à souhait. Cela lui vient bien à point. Tous ces maux qui viennent par la vanité me font toujours un malin plaisir, SÉV. 3 avr. 1686. Impersonnellement. Je crains qu'il ne vienne une bourrasque, de la pluie. Il lui vint une grosse fièvre. || Ellipsiquement. Venue une maladie, vienne un ravers, s'il vient une maladie, un revers. || S'il vient faute de vous, sur mes fils, je ne veux plus rester au monde, MOL. *Mal. imag.* I, 9. || Cela lui vient de Dieu grâce, VOY. GRÂCE, n° 7. || Fig. Prendre le temps comme il vient, voy. TEMPS, n° 21. || 18° Au jeu de la paume, laisser-moi venir ce coup là, laissez-moi le jouer. || À différents jeux de cartes. Laissez-moi venir cette main, laissez-moi faire cette main. || 19° Venir par succession, échoir, avec un nom de choses pour sujet. Après la mort du père, les biens viennent aux enfants. Les biens qui viennent du côté de la mère. || Avec un nom de personne pour sujet, obtenir par une sorte d'échéance. Venir à une succession par souche, par tête, par représentation. La royale famille des Stuarts, qui, étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, POUS. *Rois d'Angl.* Le fils venant de son chef à la succession du douteur, *Code civ.* art. 848. Il ce roi vint jeune au trône, à la couronne. Il y parvint jeune. || Venir au sou la livre (locution vieillie), partager au sou la livre. || Venir à compte, à partage, à composition, compter, partager, composer. L'héritier venant à partager, *Code civ.* art. 844. || 20° Échoir par quelque hasard. J'ai mis à la lettre, et il m'est venu un bon billet. || 21° Arriver suivant l'ordre des temps. Ceux qui viendront après nous. Il viendra un temps. Que n'était-elle pas donné pour obtenir ce miracle [devenir croyante] ? mais l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore venue, POUS. *Ame de Cour.* || Son heure est venue, se dit, sa punition est prochaine. Encore un peu plus outre, et ton heure est venue, CORN. *Poly.* IV, 2. Son heure est venue aussi, elle aussi qu'elle subisse grande influence morale. || Qui vient, prochain. Car je n'aurai, s'il t'en souvient, Que trente ans à Noël qui vient, SCARR. *Virg.* II. Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient, SÉV. 67. Je crois toujours partir la semaine qui vient, ID. 558. || Vienne la Saint-Denis, viennent les Rois, quand la Saint-Denis arrivera, quand les Rois arriveront. J'ai pourtant, voyez-vous! quatre-vingt-dix-huit ans Vienne la Saint-Martin, REGNARD. *Fol. amour.* III, 8. J'imagine, non chez ange.... que vous ferez jouer Tancrède vienne la Saint-Martin, VOLT. *Lett. d'Argen-*

loi, 27 oct. 1790. || Populairement. Elle aura quinze ans viennent les prunes, l'été prochain. || À venir, qui doit venir, qui doit arriver. Le temps à venir. Le corbeau sert pour le présage; La corneille avertit des malheurs à venir, LA FONT. *Fabl.* II, 17. Et par écrit Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme, Pour servir de modèle aux parleurs à venir, BOSS. *Hist.* II, 7. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, RAC. *Iphig.* I, 5. || Sg. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. *Les arts sont* venus de telle contrée. Le choléra vient de l'Inde. La peste vient de l'Égypte. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, RAC. *Iphig.* IV, 6. Si vous refusez la paix et la justice qui viennent à vous, la paix et la justice seront vengées, PEN. *Tél.* XI. || Cela vint à ma connaissance, cette nouvelle est venue jusqu'à moi, j'ai appris cela, j'ai su cette nouvelle. J'ai senti vivement la belle et brillante action du chevalier de Pompone; elle vous viendra de tous côtés, SÉV. 13 juill. 1690. || 23° Intervenir, se rencontrer à la traverse. Les protestants sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Église [latine et grecque], VOLT. *Dict. phil. Miracles*, II. || Venir à la traverse, traverser, troubler un dessein, une affaire. || 24° Arriver, issu, être sorti. C'est un homme qui vient de bon lieu. Il vient de bas lieu. Le chien dogum vient du dogue et du petit danois. Ton illustre naissance Fait bien revivre en toi les héros de ma race; C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens, CORN. *Cid*, III, 6. Les deux plus puissantes monarchies que se soient établies alors, furent celle d'Égypte fondée par Ptolomée fils de Lagus, d'où viennent les Lagides, et celle d'Asie ou de Syrie fondée par Séleucus, d'où viennent les Séleucides, BOSS. *Hist.* I, 8. Quel bruit? — Que est enfant vient d'illustre origine, RAC. *Athal.* III, 4. Ce peuple venait d'une race de géants qui était de la même origine que les Cyclopes, PEN. *Tél.* I. Les Français, et les nègres, et les rouges, et les Lapons, et les Samoyèdes, et les nôtres ne viennent certainement pas du même sol, VOLT. *Mœurs*, 3. Si les Groenlandais tirent leur origine des Islandais ou des Norwégiens, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, ou si, comme le prétend M. P..., ils viennent des Américains, REYN. *Suppl. à l'Hist. nat.* Œuv. I. 21, p. 219. C'est un homme qui est venu de rien, il n'avait rien, il n'était rien, et il a fait fortune. || 25° Arriver, en parlant de mets, de langues. Ce mot vient de tel autre. Le français vient, pour la plus grande partie, du latin. Cette expression vient du grec. Animal vient de l'arabe. || 26° Provenir, être reçu. Or et l'argent viennent d'Amérique. Je les reçois [des présents] de fort bon cœur, et je recevrai toujours de même tout ce qui me viendra de votre part, VOLT. *Lett.* 24. Ah! gardez-vous de l'une et l'autre main; Cette coupe est suspecte, elle vient de la reine, CORN. *Rodog.* V, 4. Qu'admire-t-on davantage, ou de ce que ce serment lui a propre, ou de ce qu'il tint d'une main dont on ne l'attendait pas? BOSS. *Anne de Gonz.* 37° Examiner, procéder. L'homme traîné sa bouche, d'où viennent les noirs, REGNIER, *Sat.* II. Ma faveur fait la gloire, et bon pouvoir en vient, CORN. *Cinna*, V, 1. La victoire ne dépend point de la grandeur des armées; mais c'est du ciel que nous vient toute force, RAC. *Esth.*, *Mathab.* I, III, 19. D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment? RAC. *Athal.* I, 1. Mon mal vient de plus loin, BOIL. *Phèdre*, I, 3. || Les grandes pensées viennent de cœur, PASC. *Pens. Mor. et rel.* 127. Les pensées tirées et les molinistes n'ont point eu de mortification plus exquise que de n'avoir pas sé gagner en bataille rangée; d'où vient cela? VOLT. *Lett. phil. Les pourquoi.* D'où viennent ces lits de tourbe qui s'étendent depuis Bruges par tout le plat pays de la Flandre jusqu'à la rivière d'Aa? BUFF. *Add. théor. terr. Quad.* I. 31. Par la grandeur philosophe qui nient que nos connaissances viennent des sens, CONDIL. *Logiq.* I, 6. || D'où vient que? quelle est la cause que? Mais, ma mère, d'où vient que vous soriez si vite? MOL. *Tart.* I, 1. D'où vient qu'en m'écoutant, vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs regards ne daignent vers les cieux? RAC. *Brit.* V, 4. || Absolument et familièrement. D'où vient? quelle est la cause? quel est le motif. M. Oronte? Cela ne se peut pas, madame. — Mme Oronte. D'où vient, monsieur? — M. Oronte? D'où vient? voulez-vous que nous manquions de parole à M. Orgon, notre ancien ami? CESAIRE, *Crisp. rival de son maître*, 6. Mais d'où vient donc, dis-je, que cet homme n'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la reverence, et voilà une cour, P. L. COUR. *Lett.* 4. Mme, 25 juin 1806. || D'où vient, avec un verbe à l'infinitif. D'où vient le redouter, moi qui peut lever les yeux sur lui avec la noble assurance...? RICCOBONI, Œuv. t. 1, p. 346, dans POUGENS. D'où vient prendre pour un tendre sentiment les simples marques de ton estime? D. th. t. IV, p. 194. || 28° Se former dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur, en parlant d'idées, de sentiments. Il lui vint à l'esprit, dans l'esprit que.... Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude, MOL. *Prec.* 16. En voici un [passage] qui me vient sur ce verset du psaume XLI, BOSS. *Él. d'Orat.* 2, 26. J'aurais bien tout net : je suis le fils d'un paysan, si le mot de fils d'un homme de la campagne ne m'était pas venu, MARIV. *Pays. parv.* 1er part. Lorsque je l'ai aimé, c'était pour mon mérite qu'il m'était venu; à cette heure que je ne l'aime plus, c'est un amour qui s'en est allé, in *Double incount.* III, 8. C'est une idée [chargée M. Thiers de la guerre de Genève] qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 déc. 1765. Quand je m'étais mis à mon papier, il me me venait presque plus rien de ce que j'avais médité, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, GUESS. *le Merch.* I, 4. || 29° Naître, être produit. Arbre qui vient de bouture. La vigne ne vient pas dans ce pays. Les melons viennent là en pleine terre. Ce semis commence à venir. Les deux viennent à cet enfant. Il lui est venu plusieurs dents. Il me vient à l'esprit dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé, SOLEIN. *Traité des Et.* — Le serpent à sonnettes n'est qu'en France; c'est pour nous dire son terroir; et nous en fournissons tous les autres peuples de l'Europe, BOSSUET, *Franç. à Lond.* t. 1, p. 46. En arrivant, on dore : plantez là des filles; il y viendra des garçons, comte DE CAYLUS, *Fertes. Prince Maugut. Œuv.* t. VIII, p. 124, dans POUGENS. Il vient de naître un heureux l'âge. || 30° Avoir une certaine croissance. Cet arbre vient bien, vient mal. Cet enfant ne vient pas bien. Notre prince de Dombes vient bien, et malgré sa petitesse, il a la vigueur de cette grande affaire, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, t. II, p. 320, dans POUGENS. On dit aussi : Cet enfant ne fait que venir. Venir à bien, croître comme il faut. La nature est prodigue en semences de plantes; il lui suffit que, sur un grand nombre de perdues, il y en ait quelqu'une qui vienne à bien, LAMARCK, *Philosophie*. || On trouve que son fruit, que son enfant ne vienne pas à bien, se dit d'une femme souffrante ou qui a éprouvé un accident qui a empêché sa grossesse. Ses enfants ne viennent pas à bien, les enfants de cette femme meurent très-jeunes. || 31° Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. Venir à maturité. Le temps venu, tout vient bien à point. Cette robe vient bien à sa taille. Ce galetas qui de rien ne nous sert Lui tiendra bien, LA FONT. *Oreil.* Cela me paraît bien affecté toute trouvée, et qui venait fort bien à la chose, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 302, dans POUGENS. Ces figures sont bien venues, mal venues, elles sont bien rouges, mal rouges. Il y a quelques parties à l'envers qui sont venues presque aussi nettes qu'à l'endroit, DIDER. *Peint. en cire*, t. XX, p. 409, dans POUGENS. Un dit dans le même sens qu'une photographie est bien venue, mal venue. || Terme d'imprimerie. Cette feuille, cette estampe est bien venue, mal venue, elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse. || 32° Venir à rien, diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. Il maigrit, il vient à rien. Si vous laissez tant brouiller cette sauce, elle viendra à rien. || Fig. Tous ses grands projets viendront à rien, ses grands projets échoue tout misérablement. || En un sens analogue. Mes flèches et mon arc me viennent à mépris, MÉRIMÉE, *Théâ.* || 33° Venir à, avec un nom de personne pour sujet, passer à ce qui est de notre objet. Venir au fait. Venir à la conclusion. Je viens maintenant à notre question, PASC. *Prov.* XVII. Sans craindre aucune chose, je prends donc la parole, et je viens à ma cause, RAC. *Plaid.* III, 3. Je suais sang et eau pour voir si du Japon il viendrait à bon port au fait de son chapon, ID. *Ib.* III, 3. C'est à quoi je voulais venir — Eh! venez-y donc, BRIZEUX, *Grandeur*, I, 3. Je pressens votre objection; j'y vais venir à l'instant, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. || On dit de même : Venir sur. Quand il [D'Ormesson, rapporteur dans le procès de Pouquet] est venu sur un certain article du mare d'or, Passort a dit : voilà qui est contre Pecusé, SÉV. *à Pompone*, 11 déc. 1661. || 34° Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. Si faudra-t-il qu'elle y vienne pourtant, LA FONT *Rapt.* Le fond de son caractère est porté au degré admirable de la tolérance: un jour il y viendra, VOLT. *Voyages de Scarmentado.* Il faire venir à la raison, réduire à la raison, soit par la persuasion, soit par contrainte. || Faire venir à bute, voyez BUTE. || 35° Se porter à quelque chose avec ardeur. Il vint à un tel point d'insolence.... Il vint jusqu'au me déclarer.... || Par menace. Qu'il y vienne, qu'il ait la hardiesse, le hardier de. || Se dit des choses en un sens analogue. Son insolence vint au point de mériter une correction. || Les choses viurent à un point que...., à tel point que.... « Voilà que..., elles furent portées à un tel excès, à tel point que.... || 36° Venir à, réussir à, atteindre. Venir à bout de ses desseins, de ses entreprises. Venir à bout d'une affaire, d'une chose, réussir à la faire. || Venir à bout de ses ennemis, les surmonter. || Venir à bout, à ses fins, réussir à ce qu'on voulait. || On a dit dans le même sens : venir à bout de ses fins. Venir à bout de son dessein. Je pensai d'eux ne put venir à chef De son dessein.... », || On dit aussi : venir au-dessus de ce qu'elle entreprit, LA FONT. *Gageure*. || 37° Venir se construit avec la particule en qui lui donne plus de force en indiquant à l'esprit quelque chose d'antécédent. Il en est venu à bout. Il en est venu à un accommodement, RETZ, *Mém.* I. 1. II, p. 412, dans POUGENS. Les deux armées sont environ cinq jours en présence, sans que Bazin ait voulu venir à un combat décisif, tract. *Bat. de Théodose*, III, 7. ...J'espérais de mourir à ces yeux Avant que d'en venir à ces cruels abris, RAC. *Athal.* II, 5. || En venir à, en venir ensuite sur dans ce qu'on avait entrepris. || En venir aux mains, commencer à se battre. || En venir aux reproches, aux injures, aux grossesses paroles, aux voies de fait. || Se dispute jusqu'aux reproches, aux injures, aux coups. Et s'il fallait entre eux l'on en vint aux coups, de combattras., dans BOILEAU. || Il se dit aussi des engagements entre coups. VOLT. *Arent. de la mémoire*. || En venir aux extrémités, à la violence, à la force, employer les moyens extrêmes, la violence, la force. Valère : Nous en venons extrêmes, la violence, la force. Valère : Nous en venons aux extrémités. — Sganarelle : Parbleu! venez-en à tout ce vous plaira, MOL. *Méd. malgré lui*, 1, 6. || Il faut en venir là, il faut en venir à cette extrémité, inévitable. Mais il faut toujours en venir là : on très-vai qu'il y a quelque chose de divin... dans les maladies qui travaillent les hommes, BOSS. *Sermon sur l'ambition*, 2. || On le dit aussi de ce qu'on regarde comme le plus expédient. Après avoir bien réfléchi, ils virent qu'il fallait en venir là. || Il en vint jusqu'à le menacer, il poussa l'audace, la violence jusqu'à la menace. || Ils en vinrent au point de faire telle chose, ils furent réduits à faire telle chose, ou ils se portèrent à des extrémités telles qu'ils firent telle chose. Les crimes en viurent jusqu'à brûler l'Iliade, RAYNAL. *Rel. phil.* XIII, 27. || Il se dit des choses en un sens analogue. Ils commencent les grandes choses par les choses en viendra-t-on à bout avant que chacun de nos peuples jaloux croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre, BOSS. *Hist.* III, 7. || Il se dit aussi de tout sujet sur lequel on insiste. Pour que enfin il en fut venu aux secrets de ces damnées sciences, BOSS. *Se servir*. 3. || C'est là que je voulais venir, c'est là ce que je voulais venir, c'est où mon but tendaient mes paroles ou mes actions. Je le sais bien, et c'est pour cela que je veux venir, RAC. *Iphig. à Aul.* I, 2. || 38° Venir à, servir d'un adverbe marquant quelque chose d'inattendu, de fâ-

Digitized by Google

tait. Nous vînmes à parler de telle chose. S'il venait à mourir. Je vins tout à coup à me le rappeler. La chose viendra à se savoir. Comme les premiers navigateurs qui se hasardèrent en pleine mer ortant et sans boussole, virent cependant à découvrir les principales parties du globe. BRIN. DE ST.-PIERRE, *Liv. III. Harm. Anim.* || **40° Venir de**, suivi d'un infinitif. Se dit d'une chose faite depuis peu de temps. L'ours, porté d'un même dessein, Venait de quitter sa montagne, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Et quelle âme, dis-moi, ne serait ébranlée Du coup dont ma raison Venait d'être confondue ? BAC. *Andr.* III, 4. Si tu venais d'entendre Quel funeste dessein Roxane vient de prendre, IB. *Bajaz.* I, 1. Damilaville vient de mourir ; il était l'auteur du Christianisme dévoilé et de beaucoup d'autres écrits ; on ne l'a jamais su, VOLT. *Lett. Villevieille*, 20 déc. 1768. || On dit de même familièrement : Il vient de venir. || **41° S'en venir, v. réfl.** Même sens que venir. Les plus exquises choses qui soient au monde sont là assemblées comme en abrégé ; venez-vous-y-en, je vous en prie : car je n'ai garde d'y aller sans vous, *Francion*, liv. IX, p. 367. Mais ne la vois-je pas qui s'en vient droit à moi ? PERRAULT, *Mariane*, II, 8. Il vint un député personnage Des députés du peuple rat s'en vinrent demander quelque aumône légère, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. L'ours, très-mauvais compliment. Lui dit : viens-t'en me voir, IB. IB. VIII, 10. Laissemoi fuir ; cesse de rire De l'indocilité qui me fait envoler, Lorsque d'un ton si doux, on s'en vient m'appeler, IB. IB. VIII, 31. Tout au jour, sur la brune, Un chat-huant s'en vint voire fils enlever, IB. IB. IX, 1. || **42° S. m.** Le venir, l'action de venir, unie seulement en cette locution : Sur le venir. || Fig. Avoir l'aller pour le venir, ne rien obtenir. || **43° S. m.** Terme familier et ironique. Un venez-y-voir, bagatelle, chose qui mérite à peine d'être remarquée. D'un panache de cerf sur le front me pourvoir : Hélas ! voilà vraiment un beau venez-y-voir, BOIL. *Span.* 6. On lui exprime qu'on lui est obligé ; grand venez-y-voir, MOL. *Pourc.* 1, *parc.* 8e part. Je n'avais pas vingt ans quand cela m'arrivait : vous passez quarante, beau venez-y-voir, IB. ib. 4. || **44° Morceau de va-et-vient**, VOY. VA-ET-VIENT. || Fig. Proverbes. La balle vient au joueur, VOY. JOUEUR. || Après la pluie vient le beau temps, un temps heureux succède à des circonstances fâcheuses. || Tout vient à point à qui sait, à qui peut attendre, on vient à bout des choses quand on sait ou quand on peut attendre, avoir de la patience. || Le bien lui vient en dormant, VOY. DORMIR. || Qui chapon mange, chapon lui vient, le bien vient à ceux qui en ont déjà. || Les maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied. || Va-t'en voir s'ils viennent, VOY. VOIR. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

— REM. 1. Venir régit l'infinitif sans préposition quand il exprime la venue. Je viens vous voir. Il régit l'infinitif avec la préposition *de* quand il marque une action faite depuis peu de temps. Je viens de le voir. Il régit l'infinitif avec la préposition *à*, quand il marque une action fortuite. Si je viens à le voir.... || 2. Dans cette phrase de Necker : Des avantages incertains, avoués, il y a deux siècles ; il faut retrancher l'*s*, et écrire *à* venir en deux mots. || 3. Pour la différence entre venir et aller, VOY. ALLER aux synonymes. || 4. Dans certaines typonymes on dit : il s'en va venu. C'est une faute : dites : il s'en est venu. || 5. Au XVIIe siècle on mettait plus volontiers, quand deux verbes se suivaient, le dernier était réfléchi, le premier passait avant le premier verbe. J'avais entre mes mains et sa vie et sa mort, Et je me vens de voir arbitre de son sort, CORN. *Suite du Menteur*, I, 8. Dans le XVIIe siècle, quelques-uns disaient vindrent, au lieu de vinrent ; et les courtisans disaient vengne au lieu de vinsse. Au reste, il y avait beaucoup de variations dans l'ancien français, à confondre le sens de l'u, précédée ou suivie d'un i, avec *gn*. || 7. Pour la construction de *en* et *y* avec **s'en venir**, VOY. EN et Y.

— HIST. 1° S. Quand ils eurent de nos chevaux mercait Post la mort, et à lui nos laist venir, *Eulalie*. Est venu de cest tres dies, *Fragm. de Valenc.* p. 447. Si vint grances [sic] host [chaud], ib. p. 450. || 2° S. Il pout [pot] venir à sainte valise, *Lois de Guill.* I. En cest pais nos est venue confondre, Ch. de *Rol.* 2. [Ils] Vindrent à Rome cil Francs ad en humilie, ib. VII. La host [ils] demurent, tresque vint al jur cler, ib. XI. Ki qu'el cumpert [qui que ce soit qui le pave], venuz en sont ensemble [tuz mainz], ib. CXIII. || 3° S. Il dist un mot qui le vint à plaisir, *Ronc.* p. 101. Li messager li sont venu devant, ib. p. 124. Dites al duc qu'à moi veigne à parler, ib. p. 157. La mort me vient, que tant ai desirée, ib. p. 175. Quant nous venimes en la bataille grant, ib. p. 181. Car guerpi la bataille, si s'en vien arec mi, ib. p. 193. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine AMOR, *Cour.* I. Onques de vous ne me vint se mal non, ib. VI. Se par nous ne venge [je] à guerredon.... ib. Que [vous] m'ocirez, se vous vient à talent [si vous le voulez], ib. XI. Quand [je] voi venir le bel tant et la flour, ib. XVII. Son dou repaire qui vient d'une estrenoc Mon cuer [cœur] en moi ferir, ib. XVIII. Ses leur, son vis, qui de joie sautele, Son aler, son venir, Son bau parler et son pont maintenant, ib. XXIII. Quant de sanseigne, quand ce vint à son tans, De sa premiere fame et des vaslez enfans, *Sax.* V. Il n'en vaudroit à chief [à bout], mais ceste nouvele [l'annonce], ib. XXXII. Tant [elle] fu sage et courtoise et de bele façon, Que nouveles en vindrent au Saisne Brunamont, ib. II || XIIe s. Et les gens du pais vindrent à merci au fil de l'empereur de Constantinoble, et tant li donerent que pais firent à lui, VILLEH. LI. Et nous vos prions par Dieu, chiers sires, que vous nous veilliez aidier, car nous en vengniez avec nous, IB. LXXXII. Certes nenil ; ne me vint en penser, Qu'onques nul jour je vous dusgrasse amer, *Jeh. de Saint.* p. 106. Maugré tous sains et maugré Deu aussi, Revient Quesnes, et mal soit il vegnant ! mes il est, ib. p. 193. Puis que je ving à terre (depuis que je suis né), ib. CANGE, *venire*. Se vous i faut à nule bone enrangie, *Berte*, II. Car nus ne vient à vie, ne convient finer, ib. III. Qui de bien est venus, drois est qu'il face bien, *Aiol* [elle] vint de passmoison, la parole [elle] a emprise, ib. XXII. Car deux larrons venoient de marcheans guetier, ib. XXXVII. Mais si viennent qui chaut comme Dieu plaist et agrée, ib. LXVIII. Dont vient ce que ma fille se fait ansi hair ? ib. LXXIV. Quant [ce] vint après manger, Blanchefleurs plus n'atent, ib. LXXXIII. Puceles [les] vont et viennent et aiment, ib. CXV. Bien set que il est mal venuz, Se il point estre tenuz, *Ren.* 1875. A tot lo mont ai fait anui, Dolant et pesant et irié, Quant ge vois entre la reprance De quanque je fis en m'enfance, ib. 10021. Mout as empris plus fole empruse De l'amor que tu as empris à Hersent, Se ge ne t'en vues apresseir, *la Rose*, 5818. Et Deu est droiturier, si ne devroit soulfrir que cilz qui si desloiaument forsuz le gaynent, en vaingne à delit, *Jard. de Jeh.* I, 280. De toz cas de crieme on pot apeler ou venir à gages, se li arcueseres en veut fere acoustumance, SEANCE. Il est bien droiz que cilz qui ne vient de [la] foy, il doit estre atanestes par sainte Eglise qu'il delaissent lor erreur et viegnent à amendement de sainte Eglise, IB. XI, 25. Et encore parlerons nos d'aucuns [cas] qui nor venront en memore, IB. XI, 29. Avoir à clercs, toisen à chien. Ne puenent pas venir à bien, BUTEB. 228. Quant vint au matin, JOINV. 214. Venez vous en, vous ne faites riens ici, ib. 261. || XIVe s. Nous avons mout perdu, puisque nous venues ci, *Hugues Capet*, V. 1808. Vienge qui qu'en venir[persones de chevaucher, *Guesci*. 18273. Là fussent mal venu et de corps et de vie.... ib. 986. Cilz argens que je porte ne me doit demeurer, Et en vendra de l'usure pour moi à rachater, ib. 14220. || XVe s. Tant que temps et lieu venront que j'en devrai parler, FROISS. I, 1. En ce temps vint en propos et vouloit on roi Edouard d'Angleterre qu'il feroit reloire et redifier le grand chastel de Windsore.... ID. I, 1, 213. Si lui fit [le roi d'Angleterre à Jean de Copehanne] grand devoir et lui prit par la main et lui dit : à bien venue mon escuyer, qui par sa vaillance a pris notre adversaire le roi d'Escosse.... ID. I, 1, 306. Car pour mort il ne demeure, ains vient homme est dans sa force et en son venir, et il est bien de toutes parties, ID. II, 70. Gardez votre corps, vous estes jeune et à venir, et pouez encore trouver vous semblant qui vous aime mout petit, ID. II, 81, 227. Et s'il avenoit qu'ils fussent en dissordi ni en guerre un temps à venir, ID. I, 1, 126. Comme elle feust venue de bon [estat hâtable] et ne feust nee en loyal mariage.... DE CANGE, *venire*. Et quand Madame l'ouyt ainsi parler, et par raison, et qu'il n'estend pas ou elle veult venir.... *Jeh. de Saint.* 7. Ung entre les autres y vy, Qui souvent alloit et venoit, Et pensant com homme rayy, Et queres de bruit ne mesnoit, A. CHART. *la Belle dame sans mercy*. M'a compté le roy Edouard que en toutes les batailles qu'il avoit gagnées que, nès ce qu'il venoit au dessus, il mon toit à cheval et eryoit qu'on saulvast le peuple et qu'on tuast les seigneurs, COMM. III, 8. Que plus aysement on viendroit à pair en faisant.... ID. V, 15. Et quant ce vint que le conte d'Eu et le chancellier eurent prins congé.... ID. I, 1. Il ne s'attendoit point que les choses veinssent jusques à la voye de faict, ID. I, 8. Quant au pere venu à Peronne vieillesse, ID. I, 1. Si ce qui avoit esté commencé fust venu à effect. ID. I, 8. Il s'en fallut bien peu qu'ilz n'en vinssent à leur intention, ID. II, 12. De mal venir [par malheur], tout à cette belle heure que ces armes se faisoient, vect hon mari d'arriver, LOUIS XI, *Nouv.* XLIII. Et, de bien venir [par bonheur], il n'y avoit pas moins belle entre ces deux chambres, ID. ib. LIX. Congé et licanse d'aller, venir et seiourner par toutes nous pays d'Anjou, *Bibl. des ch.* 1871, 5e s. 474. || XVIe s. Laissez venir doues France et sa routte [troupe], J. MAROT, V, 17. N'y a celluy qui ne se vieigne offrir. Pour le garder jusqu'à la mort souffrir, ID. V, 18. Ceulx du chasteau si lourdement travaillent, Qu'il n'estoit tour qui ne vensist par terre, IB. V, 29. Prenant au pis venir, s'il advient que fortune.... ID. V, 117. Ung homme arme vint arriver en salle.... Le glaive au poing, parlant en tel maniere, IB. V, 273. Ces pluyes venantes outre leur saison, CALV. *Inst.* 137. Je vouldroye qu'il veuist chose à propos, où j'eusse pouvoir de me revencher de tant de plaisirs que chacun jour me faictes, MARG. *Lett.* 73. Cuydant par ce moyen faire que leurs delits et forfaits ne veinssent en lumiere, ils se sont contre leur appellans, IB. 149. Dimanche qui vient, ib. 36. Mais lui en veint à telle superstition.... MONT. I, 17. Venant à mourir, ib. I, 30. Et quelles qui viennent d'autre foiblesse, ib. I, 31. Des advertissements venants de telle personne, ib. I, 49. Ils pensereni à la perte qu'ils venoient de faire, COMM. V, 13. L'oeil venu il guerna.... ib. I, 201. Le nom de la vaillance vient de valeur, ib. II, 67. Les soulers lui semblerent bien venir à ses pieds, comme les bottines à ses jambes, BRANT. *Capit. Lect.* ACTE. Amulius, quand on vint à faire leurs partages, feit deux lots de tous leurs biens, AMYOT, *Rom.* 1. Les Latins appelent les vices les femmes qui abandonnent leur corps à tous venans, ib. ib. 6. Il eut toute pareille adventure au retour qu'il avoit eue au venir, ib. *Cam.* 44. Ils arrest l'aller pour le venir, ib. *Quest. dans* PALSGR. p. 671. O le plaisir que c'est de sentir venir moindre [italien VENIR *meno*, défaillir ! SOR. *ann.* tant amour heureusement Pestrein[, ailly, *Poés.* p. 82, *dans* LACURNE. Les praticiens et bourgeois disans que toutes servitudes viennent à restrandre et abolir, et toute liberté à soustenir, CORN. *Gouv.* I, 3, 1. Et les dites paroles ils viennent au poil, COTGRAVE. Il ne demeure pas trop qui vient, IB. Qui vient est beau, qui apporte argent est bien venu, IB. Qui tost vient à son hostel, mieux luy en est à son souper, IB.

— ETYM. Berry, *reindre, reintre* ; wallon, *rinu* ; prov. et esp. *venir* ; port. *vir* ; it. *venire* ; du latin *venire* ; suédois, *komma* ; grec, βαίνειν. On remarquera *reindre*, qui suppose *venire*, au lieu de *venire*.

VENT (van), s. m. || **1°** Courants d'air plus ou moins rapides occasionnés par les changements qui surviennent dans la pesanteur spécifique et le ressort du fluide atmosphérique. On entendit devant le Seigneur un vent violent et impétueux, capable de renverser les montagnes et de briser les rochers, SACI, *Bible, Rois*, II, XIX. 11. Le vent redouble ses efforts, et fait si bien que... Celui de qui la tête au ciel était voisine, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, LA FONT. *Fabl.* I, 22. Elle n'avait ni assez de vent, ni assez de voiles pour traverser un ocean précipité, ROSS. *Reine d'Angiet.* M. Halley attribue la cause de ces vents [alizés], et avec beaucoup de vraisemblance, au mouvement diurne de la terre, ou, pour parler le langage ordinaire, au cours du soleil d'orient en occident, MARIAN, *Eloge de Halley*. Si les hommes étaient sages, ils ne mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 oct. 1769. Donner une histoire des vents, qui serait un ouvrage très-utile pour la navigation et pour la physique, BUFF. *Hist. nat. Preuv. theor. terr. Œuv.* t. II, p. 253. On sait que les vents élèvent des montagnes de sable dans l'Arabie et dans l'Afrique, qu'ils en couvrent les plaines.... ID. ib. 2e *disc. Œuv.* t. I, p. 168. Nous pouvons regarder l'action du vent et de la lune, selon quelques-unes de nos causes, ou moins comme une des causes que nous cherchons, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 8

Digitized by Google

On se trompetait sûrement, si l'on attribuait tous les vents à la même cause, quoiqu'ils soient tous un courant d'air qui se précipite vers quelque endroit, SENNEBIER, *Ess. sur d'observt.* t. II, p. 102, dans PODGENS. Le gaz léger, les vents passèrent au sud-est; le ciel devint blanchâtre et terne; tout annonçait que nous étions sortis de la zone des vents alizés, LAPEROUSE, *Voy.* t. II, p. 134, dans PODGENS. Les arbres sont moins renversés par le vent pendant l'hiver que pendant l'été, parce que, pendant cette dernière saison, ils sont garnis de feuilles, qui font que le vent a plus de prise sur eux, BUISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 101. La direction du vent exerce une très-grande influence sur la hauteur du mercure dans le baromètre; les vents des régions boréales le font monter, BOUVARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 276. || Vent Blanc, sorte de vent du midi ou de l'est, suivant les localités, qui souffle sans couvrir le ciel de nuages. || Les vents reçoivent des qualifications différentes suivant leur vitesse; les principaux sont: vent frais, qui parcourt 6 mètres à la seconde; vent bon frais, qui parcourt 8 mètres à la seconde; vent impétueux, qui parcourt 16 mètres. || Vent coulis, vent qui passe par de petites ouvertures. On n'emploierait pas la plus petite somme pour le garantir de tous les vents coulis qui soufflent comme dans la caverne d'Eole, CALMONDIN, *Lett. véritat.* t. III, p. 233, dans PODGENS. || Moulin à vent, VOY. MOULIN. || Il ne fait ni vent ni haleine, il y a un grand calme. || Le vent tourne, la direction du vent change. || Fig. Le vent tourne, la disposition des choses, des esprits change. Les principaux de la cour, voyant l'occasion favorable et le vent tourné à lui maîtriser, se lèvent et interceèdent avec larmes, VAUGEL. *Q. C.* VII, 2 || Au vent, au gré du vent, se dit de ce que le souffle du vent sèche les choses à son gré ou à gré du vent. Leur chevelure ou vent, et le feu dans les veut, DELILLE, *En.* VII. || Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent, il n'est plus gouverné. || Aller comme le vent, plus vite que le vent, aller extrêmement vite. Nous étions quatre chevaux à chaque calèche; cela va comme le vent, MARIVAUX, *J'avais pris votre cabriolet, j'allais comme le vent*, PICARD, *Trois quart.* I, 8. || Jeter la plume, la paille au vent, locution prise de l'action de jeter une plume ou un peu de vent pour d'où il souffle, et qui signifie se laisser conduire par le hasard. || Mettre la plume au vent, hasarder quelque chose. || Regarder de quel côté vient le vent, savoir de quel côté le vent souffle. Elle interrompait à tout moment la lecture pour demander de quel côté venait le vent, VOLT. *Princ. de Babyl.* 7. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, s'amuser à regarder dehors sans aucun dessein et en bonne oisif. J'y entends tous les matins quelque oseau; vous n'en avez point où vous êtes, et vous observez seulement, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre serrasse doit être une fort belle chose, SÉV. 426. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, signifie aussi observer le cours des événements pour y rallier ou y condamner sa conduite. || Aunant en emporte le vent, se dit des choses légères que le vent enlève facilement. La housse ôtée, il n'y a qu'à la secouer; autant en emporte le vent; cela sèra vu comme si j'y la poussière, DANCOURT, *Les Agiot.* II, 3. || Fig. Autant en emporte le vent, c'est-à-dire tout ce que vous dites ou faites, le vent l'emporte; il n'en reste rien. Mille fois, au fort de la colère, il regrette votre Carthage: Autant en emportait le vent, SCARR. *Virg.* VI. Je ne finirais jamais de vous dire tous les compliments qu'on me fit [à la cour], et à vous aussi; et de tout cela, autant en emporte le vent; on est ravi de revenir chez soi, SÉV. 6 janv. 1672. || Fig. C'est une grimace qui tourne à tout vent, un moindre vent, il tourne à tout vent, se dit d'un esprit léger, inconstant. Peut-être cet esprit qui se tourne à tout vent vous admirait-il alors autant qu'aujourd'hui, RACAN. *Berger. Pensil.* I, 2. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent, MOL. *Dép. amour.* IV, 3. Tourner, suivant l'expression de saint Paul, à tout vent de doctrine, SOUC. DAL. *Pens.* I, p. 158, important à tout autre, à son égard inconnaissable, il change à tous moments d'esprit comme de mode, il tourne au moindre vent, tout. Nat. VII. || Fig. À tout vent, suivant toutes les inclinations, bien sur garde d'aller une fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris, VOLT. *Lett. Rochelois*, 29 avr. 1772. || Fig. Hunter le vent, être gobe-mouche, avoir un grand nez. || Fig. Avoir le visage au vent, être malheureux. || Fig. Lier le vent, tenter une chose impossible. Ils n'en viendront à bout [de manier un homme irrésolu] que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent, et de fixer le mercure, SÉV. 3 nov. 1688. || 2° Coup de vent, vent violent qui s'élève tout d'un coup. Le temps fut si beau jusqu'au 15, que nous eûmes un coup de vent très-violent de la partie de l'est, LAPEROUSE, *Voy.* t. II, p. 41. || Coiffé en coup de vent, se dit d'une personne dont les cheveux sont en désordre comme si le vent les avait dérangés. || Terme de marine. Coups de vent, vents très-forts dont le direction varie peu. || Ils diffèrent des grains qui se forment dans les concavités de la terre. Les vents souterrains, produits par ces agitations, soufflent et s'élèvent avec violence, L. MORC. *Min.* I. II, p. 122. || 4° Il signifie quelquefois simplement l'air, les airs. Par mes soupirs, au vent sans profit dispersés, MÉZIRIAC, *Elég.* II. [Guerriers morts] ...dont les trones pourris exhalent dans les vents De quoi faire la guerre au reste des vivants, CORN. *Pomp.* II, 1. L'un, sur un roc assez, Chantait aux vents les vers, sans se soucier de rien, VOLT. *Lett.* Enfin elle [la Brinvilliers, exécutée et brûlée] est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte, SÉV. 28 juill. 1676. Il a abandonné abandonné aux vents..... VOLT. *Brut.* I, 2. Déraciné dans ses entrailles, l'enfer de la Bastille, à tous les vents [a] Voltaire, *Lettre sur la Fr de peanne.* || Rendre le vent, s'en aller, faire banqueroute. || Envoyer au vent, envoyer promener. Envoyer et la dame et les amours au vent, CORN. *Suite du Menteur*, II, 6. || Mettre, envoyer au vent, tirer l'épée, dégainer. Courage, mon garçon! tout beau nous accompagne: Mettons flamberge au vent, et bravons en compagne, MOL. *Fâch.* III, 9. || Fig. Il va trouver sa femme, Met la fleurette au vent, LA FONT. *Coupe.* || En plein vent, en plein air. Une fontaine de vin coulait en plein vent, LA FONT. *Esprit* II. meurt, lui qui si souvent Nous a fait mourir de rire à son théâtre en plein vent! RÉGNIER, *Tartuffe*, acte IV, scène dernière. Un arbre planté en plein vent, un arbre en plein vent, un arbre de plein vent, ou de haut vent, et, elliptiquement, un plein vent, un arbre qui n'a aucun abri contre le vent, qui y est en espalier. || Mi-vent, ou demi-vent, arbre fruitier à tige peu élevée abandonné à lui-même. || 5° Les quatre vents, les quatre points cardinaux. || Être logé aux quatre vents, être logé dans un lieu mal fermé. Un sixième qui était un cabinet ouvert aux quatre vents, MOL. *Mais* un siècle que les vents, pensionnaires mythologiques, qui avaient pour fonction de souffler suivant le commandement d'Eole, leur roi. Mais un siècle que les vents, retenant leur haleine, Laissaient paisiblement aborder les vaisseaux, LA FONT. *Fabl.* IV, 2 ...au printemps, quand Flore dans les plaines Fait taire Borée et ses sœurs haleines, BOIL. *Lutrin.* II. Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit? Les vents nous auraient-ils exaucés en cette matière? SÉV. 3 nov. 1688. Les vents, qui, sur les théâtres et surtout à l'Opéra, représentent les vents. Dans des chaconnes et gavottes, J'ai vu des Fleuves semblables aux Matelots, Des Rivières, des Trous jeux, six Plaisirs et deux Vents, PANARD, *Œuv.* t. III, p. 324. Têtes de vents, bouches de vents, têtes, bouches peintes ou sculptées, aux joues gonflées, pour représenter les vents qui soufflent, MONNIER, *Entretiens*, 8. || 7° Dans les contrées maritimes, vent de terre ou brise de terre, vent qui vient de la terre. Vent de mer, ou brise de mer, vent qui vient de la mer. || 8° Terme de marine. Les trente-deux vents de la rose des vents, la division du compas. || Le vent considéré dans son action sur un bâtiment. Je ne laisserai pas de vous pouvoir montrer quelque jour des pavillons [billets d'amour] et portugaises..... mais j'espère que le vent [un navire poussé par le vent] emportera bientôt toutes ces affections et une sacrée en lieu ou j'en ai de plus solides, VOLT. *Lett.* 13. Dans deux jours il [un navire] sera achevé de charger, et partira du premier vent, IB. ch. 43. || Il fait vent, il vogue, il a bon vent, LA FONT. *Tonne*. Nous étions assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile, DES. *Test.* I.

Prier le vent, rallier le vent ou au vent, serrer le vent, tenir le vent, et aller au plus près du vent, ou, elliptiquement, aller au plus près, disposer les voiles de manière que le bâtiment aille de plus près qu'il est possible de la ligne sur laquelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle. Dans cette situation, je crus devoir serrer le vent, et gouverner au sud-sud-est, LAPEROUSE, *Voy.* t. III, p. 10, dans PODGENS. || Avoir le vent sur un navire, être au vent d'un navire, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un navire, se mettre entre le lieu d'où le vent souffle et le navire dont il s'agit. Les nouvelles portent, même entre de Bruxelles et d'Amsterdam, que nos vaisseaux avaient le vent sur l'ennemi, et qu'ainsi les 4 vaisseaux que les Hollandais vont le nord, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 267. || Fig. Gagner le vent, l'emporter. On peut le rétorquer [l'axiome]; et, en tournant la médaille, on gagnera le vent sur le contraire, *Analyse de Bayle*, t. II, p. 80. || Quand un objet se trouve plus près de l'origine du vent que la perpendiculaire à la direction de l'axe du vent qui passe par un autre objet, le premier de ces objets est au vent de l'autre; s'il est plus loin de l'origine du vent par rapport à cette perpendiculaire, il est sous le vent de l'autre objet. || Cette île était au vent à nous, elle était entre le lieu d'où soufflait le vent et nous. Cette île nous restait sous le vent, nous était opposée entre cette île et l'endroit d'où le vent soufflait. || Sous le vent, du côté opposé à celui d'où vient le vent. Le Portelait se trouvait sous le vent de nos escadres, JEAN BART, dans ZAL. L'île d'Ayes, à cinquante lieues sous le vent de la Dominique, est si couverte d'oiseaux de mer, qu'on en voit sur la mer un aussi grand quantité, DUPP. *Ois.* I, XIII, p. 360. || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. Celle [philosophie] d'Épicure, ses pourceaux voluptueux, celle d'Aristote, ses scolastiques contentieux, qui ont si bien aujourd'hui le dessus du vent, LA MOTHE LE VAYER, *Traité. d'Orat. Tub.* t. I, p. 622. || Fig. Il est au-dessus du vent, il est à son aise, en fortune, en position de ne rien craindre; locution qui n'est pas usitée ou propre dans la matière. Le voilà donc [Mme d'Arpajon] transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Andrezel, SÉV. 13 juin 1684. || Disputer le vent, se disputer, se solidt

parle baragouin, et qu'on salue le vent, MÉNIÈR, *Sat.* III. || Aller tout d'un vent, d'un même vent, faire un trajet direct pour lequel un seul et même vent est nécessaire. || Proverbialement. On prend un même vent à deux endroits opposés, et aussi : On va de tout vent à un même endroit. || Fig. Quel bon vent vous amène? se dit à une personne qui arrive, pour lui demander le sujet de sa venue. Bonjour, Finette; À notre appartement quel bon vent le conduit? BANCOURT, *Hor. Artus*, I, 2. || 9° Terme de chasse. Chasser au vent, aller dans le vent, aller contre la direction du vent. || Fig. [Ce qui fait au poète] Porter la tête haute et l'esprit dans le vent, MÉNIÈR, *Sat.* III. || On dit aussi prendre le vent, aller à bon vent. || Tirer au vent, c'est lorsque, en prenant les devants d'un animal, le chien a la vent. || Porter le nez au vent, ou, elliptiquement, porter au vent, se dit des animaux et surtout des chevaux, quand ils portent la tête haute. || Fig. Il se dit d'un homme qui a l'air fier et dédaigneux. Le dernier [il s'agit d'un sot poète] Porter la tête basse et l'esprit dans le vent, MÉNIÈR, *Sat.* III. || On dit aussi prendre le vent, aller à bon vent. || Tirer au vent, c'est lorsque, en prenant les devants d'un animal, le chien a la vent. || Porter le nez au vent, ou, elliptiquement, porter au vent, se dit des animaux et surtout des chevaux, quand ils portent la tête haute. || Fig. Il se dit d'un homme qui a l'air fier et dédaigneux. Le dernier [il s'agit d'un sot poète] Porter la tête au vent, attelés tous deux au char de la fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis, LA PORTE, VIII. || Fig. Le nez au vent, un flairant les événements. Vous, messieurs, qui le nez au vent, Encensez tout soleil levant, MARMO. Fil. || Le nez au vent, se dit aussi pour intelligent, subtil, qui flaire, devine. || Terme de fauconnerie. Rendre au vent, se dit d'un faucon qui se sient sur les chiens en fuyant la crécerelle. || Tenir le bec au vent, se dit du faucon qui tient le bec ouvert à la queue. || Prendre le haut du vent, voler au-dessus du vent. || Aller à vau-le-vent, avoir la queue au vent, || Aller contre le vent, aller à vau-le-vent. || Aller l'aile au vent, voler à côté du vent. || 10° Fig. Influence qui favorise ou qui nuit, comme un souffle favorable ou malfaisant. Il a eu contre lui spécifies. Le vent de la faveur. N. le Tellier se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, BOIS. *Ir Tellier*. Le bruit et les tiens échoué; ce rigide censeur, il s'égare et il est hors de route; ce n'est pas aussi que l'on prend le vent au point qu'il arrive le plus heureux de la fortune, LA MOTH. Au l'ambition, l'intérêt, le bon air si passivant en France, le vent de la cour aussi rapide rende les indifférents et changeant les plus doctes. *Ibid.* t. v. p. 276. Son courage naissant et ses jeunes vertus Par le vent du malheur languissaient abattus, DELILLE. Et quel plaisir de sentir à cette louche Deur Le souffle de la haine et le vent du malheur! in. *Jard.* II. La religion chrétienne est un vent critcte qui enfle les voiles de la vertu, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 1. || Il s'est élevé un vent de la colère autour de l'édifice de la mort (Saint-Denis), DD. ib. IV, 9. 9. Quand, au vent de la cour, votre fortune flottera, LA BRUY. *Marie St.* II, 2. || 11° L'air agité par quelque moyen particulier. Faire du vent avec un soufflet, avec un éventail. || Instruments à vent, instruments de musique dans lesquels le son est formé par l'air qu'on y introduit. L'organe de la voix n'est pas simplement un instrument à vent; il est à la fois un instrument à vent et un instrument à cordes, et beaucoup plus à cordes qu'à vent, BONNET, *Contempl.* nat. 2, VIII, p. 33, dans POUGENS. || Fusil à vent, voy. FUSIL. || 12° Terme de boulet. Il faut, par agité par le passage d'un boulet de canon. Presque tous les chirurgiens de notre époque s'accordent à considérer, dans les blessures faites de gros calibre, passant à proximité du corps vivant, comme impuissante à produire les contusions vulgairement attribuées au vent du boulet; et, quand un homme tombe mort sans présenter de lésion apparente, on reconnaît qu'à la vertu la peau est intacte, le projectile ayant frappé obliquement, dans que les os sont brisés et les organes intérieurs écrasés. || 13° Terme d'artillerie. Différence qui existe entre le diamètre d'un projectile et celui de l'âme d'une bouche à feu. On nomme spécialement ainsi la différence du diamètre de l'âme d'une bouche à feu au diamètre de la grande lunette de réception du projectile; et on nomme le vent en moyen la différence entre le diamètre de l'âme et la moyenne des diamètres des deux lunettes. La théorie et l'expérience sont bien d'accord sur l'effet ordinaire de ce que l'on nomme le vent ou l'espace qui l'on est obligé de laisser entre le boulet et les parois de la pièce pour pouvoir l'y introduire facilement, GUYTON, *Instit. Mém. scient.* an 7, 2e *sem.* p. 118. || 14° Popularisement, respiration, souffle. Prendre, retenir son vent. L'un des deux compagnons grimpe au faîte d'un arbre; L'autre, plus froid que n'est au marbre, se couche sur le bor, fait le mort, tient son vent, LA FONT. *Fabl.* X, 20. Je vous conseille auparavant De reprendre un peu votre vent, ID. *Nic.* || Terme de manège. Avoir du vent, se dit d'un cheval qui commence à être poussif. || Donner vent au vin, faire une petite ouverture à un tonneau plein; sans quoi on ne pourrait en rien tirer. || Donner vent à un tonneau, y faire une petite ouverture, pour en laisser sortir l'air pendant que le vin travaille. || Fig. Donner vent, laisser un libre cours. Donner vent à sa colère, à son indignation. || 15° Le vent qui est dans le corps de l'homme et des animaux. Enfin vous ne l'entendez pas [le mot d'une énigme]? — Non, qu'est-ce? — C'est un vent échappé par un bas, ROUSSEAU, *le Mort. qui v.*, 8. La fille de Dangeau passe pour très-riche, mais aussi pour ne pas retenir ses vents, dont on fit force plaisanteries, ST-SIM. 21, 251. La contenue d'auvergne achève une courte vie par une maladie assez rare, qui fait une hydropisie de vent, in. 120, 29. || 16° Terme de vénerie. Odeur que laisse sur son passage. Avoir le vent d'une bête. Le cerf est de plus grand vent que le lièvre. || Il se dit aussi des émanations qui proviennent d'un objet quelconque. Lorsqu'il [le loup] veut sortir du bois, il ne manque jamais de prendre le vent, BERN. *Merc. choisi*, p. 235. || Le sanglier a eu le vent du gland, les corbeaux ont eu le vent de la bête morte, l'odeur en est parvenue jusqu'à eux. || Fig. et familièrement. Avoir vent de quelque chose, avoir vent que quelque chose va se faire, en recevoir quelque avis. Puis quelque vent, dans le temps même, du dessein de Touteville, RETZ. *Mem.* I, III, IIV. Ce vent [ce bruit] n'avait eu le vent des bandits... Qu'en sa vorsine un désastre être, LA FONT. *Franc.* il la voyait souvent, Parlait de l'épouser: son père en eut le vent, TH. CORN. *D. Césat et Rodrig.* Il n'y a qu'elle qui le vent de ces menées, HAMLET. *Gram.* 8. Lesquels, ayant eu vent que quatre de leurs camarades avaient été envoyés à Rome accusés pour les séparer, LESAGE, *Est. Gonz.* 16. || On dit dans le même sens : n'avoir ni vent ni nouvelle, ni vent ni voix de quelque chose, ne savoir quelque chose. Amour est mort; le pauvre compagnon Fut enterré sur les bords du Lignon; Nous n'en avons ni vent ni voix, LA FONT. *Am. et Psyché*. Son père lui avait défendu de jouer; il ne sut rien de cela, et l'on n'en a ni vent ni nouvelles, BANCOURT, *Gil. jard.* sc. 1. Je n'ai eu ni vent ni voix de Formont, Mme DU BOCCAGE, *Corresp.* lx, 8, dans POUGENS. || *Fig.* Le vent du bureau, ce qu'on connaît ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision. Le vent du bureau n'est pas pour nous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 NOV. 1772. Cela fait présumer que ce dernier, qui n'avait pas le vent du bureau, a repris faveur, *Corresp. de Rétaglio*, V, 197. Fig. Chose sans crédit, sans effet. Il n'y faut plus songer; c'est se paître de vent, MÉNIÈRE, *Plainte*. Marchand des plus ruses, et qui le plus souvent fait de la promesse et de vent, in. *Epît.* II. Cette réputation-est, à ce qu'on dit, que du vent; dans ce vent-là fait quelquefois tourner le moulin, BOIS. *Ir Tellier*, II, p. 408. C'est promettre beaucoup, mais qu'en sort-il souvent? Du vent, LA FONT. *Fabl.* V, 10. Il y a [dans un mot] le son qui n'est que du vent, PASC. *Prov.* II. Cet auteur n'a que du vent et de l'écorce, BOIL. *Longin. Subl.* II. J'ai un grand nom, dites-vous, et beaucoup de gloire; dites que j'ai beaucoup de vent, qui ne sert à rien, LA BRUY. III. [Villeroy] Nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et partait vide, ST-SIM. 282, 84. || Sur la poitrine des vents, sur des choses de peu d'importance, sur des bagatelles. Je ne vous entretiendrais pas de ces sottes de faiblesses, dont je suis bien assuré que vous vous moquez, sans que la lettre d'aujourd'hui eut un peu sur la pointe des vents, SÉV. 22 sept. 1679. || 18° Vanité. [Lesdiguières] avec moins de vent et plus de réflexion, c'eût été un homme en tout temps dans un royaume, ST-SIM. 129, 174. || 19° Nom de petits globules qui se forment entre les couches de blanc de dorure. || Proverbes. Petite pluie abat grand vent, une petite pluie fait ordinairement cesser un grand vent; et fig. une cause légère, un petit incident fait cesser quelquefois de grands troubles. || À brebis tondue Dieu mesure le vent, la Providence proportionne nos maux à nos forces. || Selon le vent la voile, il faut déployer plus ou moins de voiles suivant que le vent est plus ou moins fort, et fig. il faut proportionner ses entreprises à ses moyens. || On tend les voiles du côté que vient le vent, on se sert des avantages que on présentera. || Il faut à tous vents, il peut venir du bien et du mal de tous les côtés. || Qui va sans barbe et tout nu Au vent du bise est morfondu. || Qui est sur la mer ne fait pas des vents ce qu'il veut, || Il faut laisser courir le vent par-dessus les tuiles, il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— REM. Je suis persuadé qu'il faut dire : il s'élève un vent de midi, et non pas un vent du midi; mais je ne sais s'il ne faut pas dire plutôt : le vent du midi est calui-ci..., que de dire : le vent de midi est celui qui..... VAUGEL. *Rem. not. Th. Cor.* t. II, p. 698, dans POUGENS. Cette remarque n'a pas prévalu, et l'on dit en toute circonstance : un vent, le vent du midi, du nord.

— HIST. XIIe s. Ore [orage] i ad de tuneire o de vent, *Ch. de Rol.* CXL, 1187. S. Toutes expéditions contre vent infoisans, *Rome*, p. 135. Si com fait nes [sef] que vens guie [guide], *Couci*, III. Et gesir maisnie nuit al vent et à l'orage, SAIX. XXVI. Là segrestant un vent qui ne flanst commencement. Qu'à premier flot irad arière, s'il a vent, *Th. le mari*, 1216. || Mut s'. Si laisserent lor voiles aler au vent, VILLEH. LE. II. Il vegn est choit, et li tens a lessenseire, *Berte*, XLII. À Montfaucon [gibet] le firent sus al vent encrouer, ib. XCVII. Li maubles se torne à chasuns, et li vens les atrait, LATINI, *Trésor*, p. 309. S'estilica ere [l'ételi] de la terre, Ou se ge ere mis au vent [pendu], *Ren.* V, 17864. Atant est remese la chace, Que nus [nul] n'est ne vent [sait ne vue, ib. V, 22222, ... Cest vous Trois D'empremdre amors, s'ele n'est poursuivre, *Mc. de p. et. franç. etc.* 1300, t. II, p. 879, dans LACURNE. Vens ichi aval après Pareis de Trebuers, ib. p. 920. Un bons puet tant entour sa meece Et se lai, sor reparoir sovent, C'on dit tantost qu'il a vent, ib. I, 19, p. 1317. Et se sa robe li traine, Ou pès du pavement s'encline, Si la lieve encoste ou devant, Si cum por prendre un pou de vent, in *Rose*, 13704. Endementieres [tandis que] nous en venions, je li fis oster son hyaume, et le baillé mon chapel de fer pour avoir le vent. JOINV. 228, || XIVe s. Et quant il pelerin a mengié, le vent, Pour Berlran du Guesclin en feront moult doulcir, *Guesel.* 15441. Quant Henry vint à cuit tenir son parlement, il ne fenoit de lui compter nov que de vent, ib. 8159. Et apparut à escient Que pou de pluye abat grant vent, *Liv. du bon Jeh.* 1396, || XVe s. L'un mit trois cens ans à faire quatre vins, Une premier jour du douzieut mois de mars, Leva giant vent de pallars et coquins Qui a Paris courut de toutes pars, E. DESCH. *Poés. mss. fr.* 128. Avoir vent à volonté [vent favorable], FROISS. II, II, 29. Il commença à rire et dit qu'ils l'avoient songé, et que ce n'avoit esté que vent, ib. II, II, 22. Tous y batirent vent; je baillai leur premier pregin, et ne jouvent trouver voyes ne manière de le faire venir devers le due, CHASTELL. *Chron. de Bourg.* II, 89. En ce temps avoit un roy dit devant, sur le noel morte saison, Lorsque les loups vivent de vent, VILLON, *Petit testament*. Quant ilz se furent ainsi acoustrez, il convint par necessité que l'un et l'autre se retirast pour vent cueillir [reprendre haleine], *Percefforest*, t. I, f° 80, || XVIe s. La feut entre les autres un des soldats de la place mis au vent [pendu], A. D'AUTON, *Ann. de Louis III*, p. 179, dans LACURNE. Ayant senty le premier vent de la déliberation du vice roy de la deposseder, MONT. II, 35. Les pires escripts ont gaigné le dessus du vent populaire, IX, IV, 91. La maison de Gouse, qui dès-lors practiquoit le vent des peuples, et sur tout la bonne opinion des ecclesiastiques, D'AUBIG. *Hist.* I, 83. Son fils estoit de ceux qu'on appelle mal nez, ne se purgeant ni par le nez ni par la bouche, laquelle il portoit ouverte pour prendre son vent, ib. II, 91. Norfolle fut condamné à estre jetté au vent, la corde coupée, et le cœur arraché pour lui en bailler les joues, ib. II, 97. Massardiere failli à estre enterré, n'estant estonné que du vent du canon, ib. II, 153. La Florissante [navire] se trouva sans vent, ib. II, 304. Le vent de la faveur passe sur ces courages, in. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 212. O pleables esprits, o consciences molles, Temeraires jouets du vent et des paroles, in. II, p. 82. Non pas qu'il

Digitized by Google

s'en vantast trop; car il estoit très sobre en vanterie, et avoit toujours plus d'effects que d'vent, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 82. Lequel reproche, possible, fut cause de faire sortir l'empereur de ses Espagnes et monts Pyrenées, pour prendre le vent [se mettre en campagne] et charger les armes, *ib. Capit. estrang.* t. I, p. 6. Depuis jamais on n'a pu ouir ny vent ny voix de l'espieur, *Xuits de Strapar.*, t. II, p. 404, dans LACURNE. Vent au visage rend l'homme sage, LENDIT DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 135. Le vent n'entre jamais dans la maison d'un advocat, *ib.* p. 136. Plus desgelle droit vent que ne fait eau boillant, *ib.* Nul vent ne fait pour celuy qui n'a point de port destiné, COTGRAVE. Il vaut mieux des pieds combattre, [le bondissant] air le vent, Que se faire oeciire ou hostre Pour n'avoir pris le devant. *Sat. Ment., les tapisseries.*

— ETYM. Wallon, *vain*; provenç. *ventz*, ven; catal. *vent*; espagn. *viento*; ital. *vento*; du lat. *ventus*; comparez le goth. *wojan*, allem. *wehen*, venter, sanscr. *vâta*, vent, *vâ*, souffler.

‡ **VENTAGE** (van-tâj'), s. m. Terme rural. Séparation des grains et des corps étrangers au moyen du vent.

VENTAIL (van-tâl), tl mouillés), s. m. Terme de blason. La partie du heaume par où l'homme d'armes prend vent et air. ‖ *Au plur.* Ventaux.

— ETYM. Bas-lat. *ventaculum*, soupirail, de *ventus*, vent. L'ancienne langue disait *ventaille*. M. Jules Quicherat (*Explication du mot ventaille*) a démontré que les chevaliers des premiers siècles portaient sous le heaume une coiffe ou capuchon qui venait s'adapter au haubert, et que ce capuchon avait, sur le visage, une ouverture. C'était cette ouverture qui, proprement, se disait *ventaille*; plus souvent la *ventaille* s'est prise, par extension, pour le capuchon lui-même.

‡ **VENTAISON** (van-tè-zon), s. f. Terme rural. Maladie du froment, causée par la violence des vents.

— ETYM. *Venter*.

VENTE (van-t'), s. f. ‖ 1° Échange d'un objet contre un prix en argent. La vente d'une terre. Contrat de vente. *Procéder à la vente* et adjudication. Aller aux ventes publiques. La vente de ce grand homme [Joseph], la fidélité qu'il garde à son maître, et sa chasteté admirable, BOIS. *Mot.* 3. La vente est une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose, et l'autre à la payer, *Code civ.* art. 1582. Les frais d'actes et autres accessoires à la vente sont à la charge de l'acheteur, *ib.* art. 1593. ‖ Mettre une chose en vente, faire savoir qu'on veut la vendre. ‖ Exposer une chose en vente, la mettre à la disposition des acheteurs. ‖ Ce livre est en vente, il vient d'être publié, on le vend actuellement. ‖ Une marchandise de vente, de bonne vente, marchandise de nature à être bien vendue. ‖ Cette marchandise est dure à la vente, le débit n'en est pas aisé. ‖ Cette marchandise est hors de vente, on ne la vend plus. ‖ La vente de cette marchandise se passe, le mouvement de la vente avantageusement se passe. ‖ La vente va, ne va pas, se dit quand les marchands ont ou n'ont pas de débit, d'acheteurs. ‖ Pousser à la vente, faire des efforts pour qu'une marchandise se vende. L'hérésie pousse à la vente, BÉRARD. *Mad. Grég.* ‖ Le roi de la vente, l'artiste dont les ouvrages se vendent le plus cher, dans une vente d'objets d'art. ‖ 2° La place publique où l'on vend des marchandises (sens vieilli). Acheter du vin sur la vente. ‖ 3° Terme de bourse. Vente à livrer, celle dans laquelle le vendeur est censé posséder les titres au moment où il les vend, par opposition à vente à découvert. ‖ 4° Terme d'eaux et forêts. Les différentes coupes qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. Bourgeau [archand de bois] me déclara qu'il voulait de moi 2500 francs de dommages et intérêts, comme n'ayant pas coupé assez de bois pour sa vente, P. L. COUR. *à M.W. les juges du tribunal à Tours*. ‖ Adjecoir les ventes, marquer le bois qui doit être coupé. ‖ La partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée. Tout le bois que j'ai coupé est encore dans la vente. ‖ Vider, nettoyer les ventes, enlever le bois qui est coupé. ‖ Jeunes ventes, les ventes dans lesquelles le bois coupé commence à repousser. ‖ Vieilles ventes, celles où le bois est proche du moment de l'exploitation. ‖ 5° Lods et ventes, VOY. LODS. ‖ 6° Réunion de carbonari; section d'une société secrète; ainsi dite de ce que les conjurés se représentaient comme charbonniers et occupés d'une vente de charbon.

— HIST. XIIIe S. Je n'apele pas vente don: Vente ne doit nul guerredon; Ni aheri graces ne merites, la *Rose*, 10017. [La coraonne! Cent mile mars valoit et plus, à droite vente, *Berte*, X. Car mon sors estoit moult à doulouresse vente [j'étais dans une situation douloureuse], *ib.* XLVII. La vraie ore ja tost de son marché la vente [sera traitée suivant son mérite], *ib.* XCVI. Là n'i verroe joiel, tant soit de chere vente, Que je ne vous achate..., *ib.* CXL. Je ne tenroue pas le [la] vente, s'il ne me plesoit, BEAUM. XXXIV. Comme s'il prendent ferme et une vente de bois ou autres marceandises certaines, *ib.* XXI, 30. ‖ XIVe S. Avient souvent qu'il engiert petit-estre marchié, et s'y boute trop tel prix, telle vente, *Les quinze joies du mariage*, 1re *joie*. Adone monterent heraulx sur les roussins, Si s'en alerent par la rue Saint Pariere, Sergeours ehevaliers, parlez, si venez conquerre benneur qui est mise en vente, *Percefforest*, I, 1, f° 134. Armez-vous, seigneurs chevaliers, le temps en est, prouesse est mise en vente, *ib.* I, II, f° 122. Le supliant demande à un pescheur combien il faisoit une vente de poisson qu'il avoit, DU CANGE, *ventale*. ‖ XVIe S. On fait encore la vente aujourd'hui des ventes des esclaves, MONT. IV, 191. Il y a un puits dans les bois, au triage de la vente aux brebis, ALCHEFFE, *Nouvelle Fabrique des escriptoirs traicts de vérité*, p. 28.

— ETYM. Provenç. *venda*; esp. *venta*; port. *venda*; it. *vendita*; du passif *venditus*, de *vendere*, vendre.

VENTÉ, ÉE (van-té, tée), part. passé de *venter*. Battu, poussé par le vent. Monnoie, marque de vaisseau venté pousse. ‖ Terme d'eaux et forêts. Arbre fauventé, arbre dont le vent a contrarié la croissance.

‡ **VENTEAUX** (van-tô), s. m. pl. Terme de métallurgie. Ouvertures par lesquelles l'air s'introduit dans les soufflets.

— ETYM. *Vent*.

‡ **VENTELAGE** (van-tè-lâj), s. f. Ouverture pratiquée dans la ventellerie. L'éclusier a seul le droit de manœuvrer les ventelles et les portes d'écluse, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 765.

‡ **VENTELLE** (van-tèl'), s. f. Instrument dont on lisse et dès ventaux des moins, *Bibl. des ch.* 6e série, t. II, p. 567. ‖ XIVe S. Establie des ventailles en certains relais en la rivière, *Arch. admin.* not. ‖ 74, pièce 427 (communiqué par M. Luce).

— ETYM. *Vent*. *Ventel*, dans le panier général, signifie volet, contrevent.

‡ **VENTELLERIE** (van-tèl-le-rie), s. f. Terme de ponts et chaussées. Ouvrage de bois ou de maçonnerie, destiné à soutenir une retenue d'eau : on y pratique une ou plusieurs ouvertures que l'on ferme avec des vannes. La navigation y est, de fait, interrompue [dans la rivière de Chiers], en amont de Brevilly, par cinq usines dont les ventelleries ne laissent que trois passages libres, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 163.

— ETYM. *Ventelle*.

VENTER (van-té), v. n. *impers.* ‖ 1° Faire vent. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il tonne. Rien désormais ne m'étonne, LEGRAND, *Relph.* III, 6. Le 30 janvier, un matelot tomba à la mer; nos efforts lui furent inutiles, et jamais nous ne pûmes le sauver; il venta grand frais, et la mer était très-grosse, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 6. ‖ Il peut se construire avec le verbe *être*. Alors il cesse d'être impersonnel. Quelque vent qui vente. Les mauvais jours seuls nous leurent tous aussi malheureux : de la pluie, du calme, et le peu qui venta, ce fut du vent droit, CHATEAUBRIAND, t. II, p. 226. ‖ Fig. On ne peut pas empêcher le vent de venter. ‖ 2° Dans un emploi spécial, faire venter. ..... Contrat passé [avec injustice] notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme Un élimat pour lui seul..... LA FONT. *Fabl.* VI, 1. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 3° F. a. Pousser sur le sommet de la tête, en parlant la marée.

— HIST. XIIe S. Et quant l'halaine douce vente Qui vient de ce doux pais, Ou cil est qui m'atalente..... *Conte, Dame de Fayel*. HIST. S. Par un matin très bel, qu'il ne pleut ne ne ventoit, *Berte*, X. L'uns aise le feu, et li autres le vente, *ib.* XCVI. En [sur] vos deüst ardoir en brese, Si que la poudre en fust menue Jetée au vent, *Ren.* 13879. Sus ce fluève.... Zephirus nule fois ne vente, Ne ne la recresqit ses ondes. Qui mouli sont fuides et parfondes, *la Rose*, 20078. Li rens de tramontaine venta mout fort, et fist en este de mouli grant dommage, MARC POL, p. 544. ‖ XIVe S. Si corent beau temps et bon vent, car ce fut au mois de mai, que il fait bel et pli et qu'il vente à point, FROISS. II, III, 32. Si eust voulu voler avec le vent qui s'i ventoit [s'il avoit voulu profiter de la faveur], il l'eust eu et fait ce qu'il eust voulu, COUSTUREL, *Annal. sur l'hist. de Charles VII* p. 577, dans LACURNE, au mot *voler*. ‖ XVIe S. Si nos facultez sont sans fondement et sans pied, si elles ne font que flotter et venter..... MONT. II, 318. Les vents sont souffléz sonon du midy, et encore lesuit-on rentant doucement qu'à peine on les a pu sentir, PARÉ, XXIV, 3. J'ay veu d'autres vents venter, CORGRAVE. Tant vente qu'il pleut, *m.*

— ETYM. Voy. *vent*, et cf. *geler*; il. *venire*.

‡ **VENTEROLLES** (van-te-ro-l'), s. f. pl. Non d'un droit que l'acheteur devait, dans les ventes et héritages consenties, il était ordinairement de vingt deniers livre.

VENTEUX, EUSE (van-teû, teû-z'), adj. ‖ 1° Qui est sujet aux vents. Plage venteuse. Le printemps et l'automne sont les saisons les plus venteuses. Un de ces certaines avalanches qui sont ordinairement accompagnées d'un grand vent, qu'elles augmentent encore par leur chute. ‖ 2° Qui a l'apparence du vent. En somme venteuse, en disoient Gorge, REGNIER, *Epître*, I. ‖ 3° Qui produit des vents, des flatuosités. Les végétaux farineux, surtout les autres légumineuses, et plus spécialement les pois sont genres d'aliments la propriété de produire des fluides élastiques; et c'est pour cela qu'on les nomme aliments venteux, FOURCROY, *Conn. chim.* I, p. 74. ‖ Qui est causé par le vent. Colique venteuse. Maladies venteuses.

— HIST. XIIIe S. La roue de la commune et de la [la] justice, merce d'ignorance, merce d'ignorance, ensemble d'ignorance..... en cette confusion venteuse de bruits de rapports et opinions vulgaires qui nous pousse; il ne se peut establir aulcune route qui vaille, MONT. III, 18. Cette ville [Bordeaux] est située si entre, ny si venteux, que l'alisse exchange la sante pour..., ID. III, 234. La fortune n'a fait quelque chose pour moy, ny favorablement ny traistreusement en substance, ID. IV, 149. Aucuns disent que telles pierres sont gelisses ou ventueuses.... voilà comment les pierres sont sujettes à la dissolution de l'humidité, PARÉ, XXIII, 32. Colique venteuse, PARÉ, *Introd.* 23. Sous l'edema sont compris les tumeurs flatueuses ou venteuses, aqueuses, *id. ibid.* 25.

— ETYM. Provenç. *ventos*; espagn. et ital. *ventoso*; du lat. *ventosus*, de *ventus*, vent.

VENTILATEUR (van-ti-la-teur), s. m. ‖ Son emploi. Les instruments employés à renouveler l'air d'un lieu fermé quelconque et surtout des habitations de l'homme et des animaux. Les pompiers ventilateurs ont été inventés en 1741. On pourrait aussi les appeler [et quelquefois on les appelle] pompes ventilatrices, *Dict. des sciences*. ‖ Ventilateur à force centrifuge : le courant d'air est produit par des ailes montées sur un axe et tournant avec une grande vitesse; ce ventilateur est aspirant ou soufflant, ou aspirant et soufflant à la fois. ‖ Ventilateur à vis : les ailes sont remplacées par une vis à faire hélice(dale. ‖ 2° Machine destinée à produire un courant d'air pour alimenter le feu d'un fourneau. ‖ 3° Instrument propre à débarrasser certaines substances des corps légers qui s'y sont mêlés par accident, particulièrement, à nettoyer le grain de la pomme aussi tarare. ‖ Ventilateurs pour le soufrage des vignes. ‖ 4° Nom que quelques-uns donnent aux éventails des dames. ‖ 5° Terme qui, pour aérer une fosse d'aisance, on fait aller de la fosse jusqu'au dessus du toit.

— ETYM. Lat. *ventilatorium*, de *ventilare*, ventiler. 1. **VENTILATION** (van-ti-la-sion), s. f. Opération qui a pour objet d'entretenir la pureté de l'air dans une enceinte close et de remédier aux dangers de l'air confiné. ‖ Ventilation renversée, système de ventilation ainsi nommé parce que l'air s'y meut contrairement à son mouvement naturel, soit de haut en bas dans la ventilation à froid, soit de bas en haut dans la ventilation à froid.

— HIST. XVIe S. Refrigeration, ventilation et aspiration, PARÉ, XVIII, 34.

— ETYM. Lat. *ventilationem*, de *ventilare*, ventiler.

2. **VENTILATION** (van-ti-la-sion), s. f. Terme de jurisprudence. Action de ventiler. Si une partie

Digitized by Google

de la chose seulement est périe, il est au choix de l'acquéreur d'abandonner la vente, ou de demander la partie conservée en faisant déterminer le prix par la ventilation, *Code civ.* art. 1601.

— ETYM. Lat. *ventilationem*, de *ventilare*, ventiler 2.

2. **VENTILÉ, ÉE** (van-ti-lé, lée), *part. passé* de ventiler 1. Salle bien ventilée.

3. **VENTILÉ, ÉE** (van-ti-lé, lée), *part. passé* de ventiler 2. Il semble bien ce que je hasarderais une succession ruinée, ventilée, en proie aux frais et aux chicanes, ST-SIM. 84, 56.

† 1. **VENTILER** (van-ti-lé), v. a. ‖ 1° Donner de l'air, renouveler l'air par un moyen quelconque. Ventiler la cale d'un navire. ‖ 2° Terme de construction. Pratiquer des ouvertures pour faire pénétrer l'air. *Par extension, éventer. Mais sur sa blanche épaule un ramier faveri Etait venu chercher un amoureux abri, Il ventilait son cou d'un frémissement d'aile*, LAMART. *Hist.* 2, *Une jeune fille*.

— HIST. XIV° S. Si l'esaracead de ceste bone terre... et uitre mes les venteierad, *Rou*, p. 293.

— ETYM. Lat. *ventilare*, exposer au vent, de *ventus*, vent.

2. **VENTILER** (van-ti-lé), v. a. ‖ 1° Terme de jurisprudence. Evaluer une ou plusieurs portions d'un tout, relativement non à la valeur celle, mais au prix total. ‖ 2° Fig. Discuter une affaire, agiter une question avant d'en délibérer en forme (emploi vieilli). Le parlement, non content de ventiler son autorité [du régent], de le barrer dans les choses les plus indifférentes, lui voulut établir sa supériorité jusque sur le rang, ST-SIM. 445, 209.

— HIST. XIV° S. Et toutes leurs causes mues et à meuvoir soient ventillées et determinées ou temps avenir et en tout cas, en nostre chambre de parlement, *Ordon. des. rois de Fr.* II, 35. ‖ XV° S. Il avoit esté ventillé par le pays, que la suppliant estoit cause du feu de l'ostel du pere de son mary, DE CAROL, *ventilare*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *ventilar*, ital. *ventilare*; du lat. *ventilare* de *ventus*, vent), qui signifie exposer au vent, et fig. examiner. L'ancienne langue avait, de *ventilare*, tiré *ventiler*, verbe très-usité et signifiant flotter au vent; en disant aussi *en* et sans *ventiler*.

† **VENTILLÉ, ÉE** (van-ti-llé, ll mouillées), s. m. En métallurgie, soupapes qui ferment les ventaux.

— HIST. XVI° S. Les moyens usitez et autres edifices, ventaux, ventillées et autres semblables, hors cleuez ou tellement appropriez que sans destructionsions ou evidente inconmodité de la chose ne puissent estre transportez, soit ensuyt immeubles, *Nouv. coust. gén.* I, II, p. 1432.

— ETYM. *Vent*.

† **VENTIS** (van-ti), *s. m.* pl. Termes d'eaux et forêts. Arbres abattus par les vents. ‖ *Faux ventis*, arbres qu'on a fait tomber à force de machines, ou ceux qu'on a déchaussés afin que le vent put les jeter à bas plus facilement.

VENTOLIER (van-to-lié), *s. m.* Terme de fauconnerie. Oiseau qui se plaît au vent, et qui, s'y laissant impunément emporter, se joue à l'haleine bon ventolier, oiseau qui résiste au vent.

— ETYM. *Vent*.

VENTÔSE (van-tô-z'), *s. m.* Le sixième mois du calendrier républicain, commençant le 19 février.

— ETYM. *Vent*.

VENTOSITÉ (van-tô-zi-té), *s. f.* Amas de vent dans le corps des animaux.

— HIST. XIII° S. Et quant il fius [fleu] sera ois ou li ventosités ara..., ALEBRANT, P. 14. ‖ XVI° S. Vuider les ventositez et appropriances et autres excrements, PARÉ, *Introd.* 11.

— ETYM. Prov. *ventositat*; esp. *ventosidad*; ital. *ventosità*; du lat. *ventositatem*, de *ventosus*, venteux.

† **VENTOUSATION** (van-tou-za-sion), *s. f.* Action de ventouser.

— HIST. XIV° S. Les navrés [blessés] es quiez ventouzacion est competente, H. DE MONDEVILLE, P. 84.

— ETYM. Ventouser; provenç. *ventosacio*.

VENTOUSE (van-tou-z'), *s. f.* ‖ 1° Vaisseau de verre, de cuivre, etc. qu'on applique sur les ventouses, et dans la capacité duquel on fait le vide, afin de soulever la peau et de produire une irritation locale. Appliquer des ventouses. ‖ Ventouses humides, et, plus ordinairement, ventouses scarifiées, ventouses après lesquelles on pratique la scarification de la peau soulevée; on réapplique la ventouse pour obtenir plus de sang. ‖ Ventouses sèches, ventouses après lesquelles on ne scarifie pas la peau soulevée. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Certains organes dont quelques animaux aquatiques sont pourvus, et au moyen desquels ils font le vide et saisent les corps auxquels ils s'attachent. ‖ 3° Ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air. Si la cheminée fumait toujours malgré les précautions indiquées, il faudrait faire une ventouse qui s'ouvrit dans la cheminée, GENDR. *Phys. rat.* I, p. 69, dans PETRONE. ‖ Ventouse, ou planche de ventouse, nom de deux planches de plâtre placées l'une devant l'autre sous la manche d'une cheminée, et entre lesquelles passe l'air. ‖ Se dit aussi de petites ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des planchers pour conduire un courant d'air sous le manteau d'une cheminée. ‖ Terme de marine. Ouverture pratiquée dans les ponts ou même dans la muraille d'un navire pour renouveler l'air. ‖ Terme de plomier. Petite grille en tôle donnant passage à l'air froid. ‖ Terme de métallurgie. Ouvertures des canaux d'évaporation dans les fourneaux. ‖ Ouvertures faites aux murs des parcs et clôtures pour faire écouler l'eau (*wasse*, 1766, *Dict. des eaux et for.*). ‖ 4° Terme de jardinage. Branche qu'on laisse sans la tailler aux meilleurs trop vigoureux, pour qu'elle consume l'excès de sève. ‖ 5° Ventouse de chapeau, de casquette, petite ouverture pour l'aérer.

— HIST. XVI° S. Ventoise pour aider à relever la marris [matrice] d'icele malade, DE CAROL, *ventosa*. Des estouppes ardentes dedans ventouses, et les luy passoient en teste chaleur à l'endroit du cueur (pour lui faire retirer le sang au cueur), COMM. V, 8. ‖ XVII° S. Ventouses de cuivre, de corne, de verre, de bois, de terre, de toutes sortes, les unes sont grandes, autres petites (appelées petits cornets), les autres moyennes, PARÉ, XV, 28.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *ventosa*; du lat. *ventosa*, de *ventosus*, venteux.

VENTOUSÉ, ÉE (van-tou-zé, zée), *part. passé* de ventouser.

VENTOUSER (van-tou-zé), v. a. Terme de chirurgie. Appliquer des ventouses à un malade. Ce colère malade, à qui il tira trois palettes de sang, et lui ventousa les épaules vaille que vaille, SCARR. *Rom. com.* II, 9.

— HIST. XIII° S. Ventousers espurge de sane delié ki est es valnes petites, ALEBRANT, P. 13. ‖ XVI° S. Les Allemands ventousent [dans l'usage des eaux thermales] de sa faire generalement bouts corneter et ventouser aveques scarifications, dans PARÉ, XV, 28, *Rem.*

— ETYM. *Ventouse*; provenç. *ventosar*.

VENTOUSEUR (van-tou-zeur), *s. m.* Celui qui applique les ventouses. *Par extension, éventeur*.

— ETYM. *Ventouser*; provenç. *ventosaire*, *ventosador*.

VENTRAL, ALE (van-tral, tra-l'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui appartient au ventre. ‖ Terme de chirurgie. Hernie ventrale, hernie qui se fait dans les parois de l'abdomen. ‖ 2° Terme d'histoire naturelle. Nageoires ventrales, les nageoires placées au ventre. ‖ 3° Terme de botanique. Suture ventrale, ligne formée par le rapprochement des deux bords de la feuille carpellaire pliée ou roulée sur elle-même.

— HIST. XVI° S. [Arthre] appellée oreillon ou (s'il faut ainsi parler) ventrale, PARÉ, I, 32.

— ETYM. Lat. *ventralis*, de *venter*, ventre.

VENTRE (van-tr'), *s. m.* ‖ 1° La cavité du corps qui contient l'estomac et les intestins. Avoir mal au ventre. Ventre enflé, sonflé, tendu. Donc vous vous figurez qu'une bête assommée l'amne votre fortune en son ventre enfermée? BOILEAU, *Sercole*, II, 1. Millancourt, qui me servait de second, avait été blessé dans le ventre, MONTLUC, I, 87. Il s'en était ilé, je lui donnerais tout à l'heure de l'épée dans le ventre, MOL. *Fourber.* II, 8. Ces rois dont les chevaux ont du sang jusqu'au ventre, V. HUGO, *Feuilles d'aut.* IX. ‖ Être le dos au feu et le ventre à table, prendre toutes ses commodités en mangeant. ‖ Se serrer le ventre, étrendre fortement le ventre avec une courroie, ce qui amortit le sentiment de la faim. ‖ On l'a battu dos et ventre, on lui en a donné dos et ventre, sur le ventre et partout, on lui a donné les deux pouds sur le ventre, se disent d'un homme qui a été excessivement maltraité. ‖ Fig. Maltraiter de paroles ou par des critiques hondes. Nous en donnerons sur dos et ventre à tous ces petits Catons comme vous, qui nous méprisent par envie, MOL. *Ne tru de Ramoneau*. ‖ Ventre à terre. le ventre appuyé sur le sol. Il leur cria : ventre à terre. Tu les poursuivras ventre à terre, entre et le quartier général, HAMLT. *Gram.* 3. On se jetait à genoux ou ventre à terre, VOLT. *Cand.* 18. ‖ Fig. Labin se traînant, graviissant, at par sauts et par bonds, toujours le ventre à terre, il a tant fait..., BEAUMARCH. *Mémoires*, 1re *mém.* ‖ Fig. Demander pardon ventre à terre, demander pardon avec toute sorte de soumissions. ‖ Ventre à terre, se dit d'un cheval qui galope extrêmement vite, et qui, s'allongeant beaucoup, a le ventre près de terre. Ce cheval va ventre à terre. ‖ On dit aussi : ce cavalier, ce courrier va ventre à terre, il fait aller son cheval ventre à terre. On dit encore : ce cocher nous a menés ventre à terre. Les jeunes gens qui en cabriolet se piquent d'aller ventre à terre, croient avoir le meilleur air du monde, GENLIS, *Maison rust.* I, p. 177, dans POUGENS. Et puis ventre à terre d'ici en Angleterre avec des chevaux de poste, PICARD, *Conteur*, II, 3. ‖ Sur le ventre, couché sur le devant du corps. Le capitaine ordonna à ses soldats de se coucher sur le ventre. ‖ À plat ventre, en étant couché sur le devant du corps. Pâtre étendu à plat ventre sur la paille, BIBER. *Salon de* 1767, *Œuv.* I. XIV, p. 300. ‖ Fig. Être à plat ventre devant quelqu'un, lui faire beaucoup la cour. ‖ Fig. Mettre la feu sous le ventre à quelqu'un, l'irriter, l'aigrir, l'exciter. ‖ Passer sur le ventre, marcher sur le ventre à quelqu'un, le terrasser et passer par-dessus lui, le considérant comme renversé sur le dos. Passant donc le ventre à sa troupe mutine, COMM. *Mél.* IV, 9. Darius, se tournant de son côté et lui adressant la parole, lui demanda s'il voulait aussi que Darius pour passer sur le ventre de l'ennemi, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I. VI, p. 224, dans POUGENS. ‖ [Charles Edouard]..... s'empara d'Edimbourg, passa sur le ventre à quatre mille Anglais à Preston-Carrefour, *Stuarts, Jacques II*. Fig. Passer sur le ventre à quelqu'un, remporter l'avantage sur lui, parvenir au but malgré lui. Il voit bien qu'un avancement auquel il avait droit. Qui plaisir pensez-vous qu'eût pris ce bonhomme [Octavius, père d'Auguste] de voir son fils, après avoir commencé par le vendre à ses ennemis et fait mettre les armes bas en tout l'empire, prétendre au repos et à la paix universelle? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, III, 32. Mais avec ce secours, pour peu qu'on soilleriz, l'argent passe, morbleu, sur le ventre au mérite, MONTFLEURY, *Femm. juge et part.* II, 1. ‖ Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, être familier avec lui. ‖ 3° Réceptacle des aliments et des boissons. Que tout chantre Bove à plein ventre, BÉRARD. *Concord.* II n'engraisse jamais [à dîner] ces soi-disant gastronomes qui ne sont que des gloutons, dont la nature est en ablme, et qui mangent partout, de tout et tout, BRILLAT SAVARIN, *Physiologie du goût, Méditation* XXII. ‖ [Thomme] a beaucoup travaillé pour son ventre plus que pour son cœur et son esprit, G. SAND, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1858, p. 560. ‖ Être sujet à son ventre, se laisser aller à sa gourmandise. ‖ À ventre débouté, en se débouttonnant le ventre, pour manger beaucoup. Après avoir très-bien dîné jusqu'à ventre débouttonné, SCARR. *Typh.* I. ‖ On dit aussi rire à ventre débouttonné, pour dire : rire beaucoup. ‖ Fig. Cet homme n'est donné et son dieu que le ventre, se disait autrefois d'un homme qui avait vendu son épée pour boire. ‖ Il fait un dieu de son ventre, le ventre est tout pour lui. Qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui auront pour fin la damnation, qui font leur dieu de leur ventre, SACI, *Bible, St Paul, Epît. aux Philippiens*, III, 1, 8. ‖ Il dépite, il boude contre son ventre, se dit d'un enfant qui se mutine et ne veut pas manger, et, figurément, d'un homme qui, par dépit, fait ce qu'on sait qu'il désire et qui lui convient. ‖ 3° Le ventre considéré par rapport aux fonctions d'évacuation qu'il accomplit. Cet aliment lâche le ventre. Décharger son ventre. Le flux de ventre, le cours de ventre. Quand vous avez le matin une grâce à demander à un ministre ou à un premier commis, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre, VOLT. *Dict. phil. Entretiens parens.* ‖ Avoir le ventre paresseux, aller rarement à la selle. ‖ Le ventre, considéré quant à la prééminence qu'il présente. Il a du ventre. Je commence à prendre du ventre. Son ventre l'incommode. ‖ Ce cheval n'a point de ventre, il est serré des flancs. ‖ Ce cheval a du ventre, son ventre est trop gros. ‖ Terme de manege. Ventre de vache, ventre trop affaissé et débordant les côtes. ‖ Ventre de biche, ventre de la couleur de celui de la biche; c'est à peu près la même chose que ventre lavé. ‖ 4° Bas-ventre, partie inférieure du ventre. Un coup dans le bas-ventre. Plus, dudit

Digitized by Google

jour, un bon clystère detersif, composé avec cataplasme d'oignons, chiendent, mie de pain, safran, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, MOL. *Mal. imag.* 1, 4. ‖ Petit ventre, le ventricule, l'estomac. ‖ Le petit ventre se dit vulgairement pour bas-ventre, hypogastre. M. de Turenne tué d'un boulet qui le frappa au petit ventre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 11, p. 384. ‖ 6° En parlant des femmes et des femelles d'animaux, la partie où se forment les enfants, les petits de l'animal, et où se passe la gestation. Les enfants, pendant qu'ils sont renfermés au ventre de leur mère, DESC. *Meth.* v, 2. Ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables, *ARN.* 31. Tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, était un de leurs plus délicieux mets; que le *uenem*, c'est-à-dire le ventre de la truie, parmi les Romains, était vanté par excellence, et défendu même par une ancienne loi somptuaire comme trop voluptueux, MOL. *Rél. crit. sur Longin, Réfl.* VI. En jurisprudence, curateur au ventre, curateur que l'on nomme à l'enfant dont une femme est enceinte au moment du décès de son mari. ‖ Le ventre anobli dans certains pays, c'est-à-dire que les femmes nobles communiquent la noblesse à leurs enfants, bien que les pères ne soient pas nobles. Maison où le ventre anobli, et qui, par ce beau privilége, rendra vos enfants gentilshommes, MOL. *G. Dand.* I, 9. A combien d'enfants serait utile la loi qui décèderait que c'est le ventre qui anoblit! MAIS à combien d'autres serait-elle contraire! LA BRUY. XIV. Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans des lettres patentes par lesquelles le ventre anoblissait, voit. *Mœurs*, 162. ‖ Fig. C'est le ventre de sa mère, je n'y retournerai jamais, ou, simplement, c'est le ventre de ma mère, c'est-à-dire je ne m'engagerai jamais pour rien dans une pareille affaire. ‖ 7° Terme d'anatomie ancienne. Le ventre supérieur, ou la cavité de la tête, le ventre moyen ou la poitrine, le ventre inférieur ou l'abdomen. ‖ Particulièrement, la partie intérieure du corps qui est sous les côtes. Il lui arracha le cœur du ventre. ‖ Tant que le cœur me battra dans le ventre, tant que je vivrai. ‖ Fig. Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui donner, lui redonner du courage. Comme vous voyez, monsieur, n'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, MOL. *Lett. à Bacuan*, 12 mai 1657. ‖ Fig. Faire rentrer les paroles de ventre à ventre à quelqu'un, le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer. Palsangrave! laissez-la donc parler; vous lui remboucherez les paroles dans le ventre, ORNEMARD, *Théât. ital.* t. 1, p. 456. ‖ Fig. Avoir dans le ventre, être capable de. Je saurai ce qu'il a dans le ventre. ‖ Fig. Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre, se dit d'un auteur qui, après un ouvrage, n'en produit plus d'autre, ou qui, après en avoir donné un bon, n'en donne plus que de mauvais. ‖ Fig. Cet homme n'a pas six mois, n'a pas un an dans le ventre, n'a pas six mois, un an à vivre, c'est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui ne vivra ni plus que six mois dans le ventre, MOL. *Mor. forcé*, 12. Je n'ai pas ici mes calculs de la vie humaine; mais il est clair que, sous autres annuaires à dévorer, il peut n'avoir que vingt-deux ans dans le ventre l'un portant l'autre, VOLT. *Intl. d'Alembert*, 7 juin 1761. ‖ Fig. Il n'a pas un sou, un as dans le ventre, il ne sera pas six mois, un an dans le poste qu'il occupe, dans la situation où il est. Cela ne vaut rien; ce gens-là n'auront pas longtemps, maintenant, et ils n'ont pas encore huit pours dans le ventre, BASCOURT, *les Ayoux*, II, 7. Ces cuisines-là [la Sorbonne] n'en ont pas encore pour longtemps dans le ventre, VOLT. *Lett. Chabanon*, 11 janv. 1770. ‖ Fig. Tirer dernier, le ventre dans les assemblées délibérantes, par opposition à la droite et à la gauche. Au ventre toujours, dit-il, et, s'asseyant au legon, Place à dix pas de Villele, BÉRANG. *Ventru*. Trouvez-moi une tournure plus propre [que l'apostrophe] à tenir chez les assemblées, à étonner la droite, à émouvoir le ventre, P. L. COUR. *Lettre* 2. ‖ 8° Fig. Partie la plus large d'un vase. La cruche au large ventre est vide en un instant, bon. *Int.* 1. ‖ 10. Fig. La partie creuse et intérieure d'un corps quelconque. Et dans le ventre creux du poitrail Le placer de ce pas le sa notre animal, BOIL. *Intr.* III. Terme de marine. Partie centrale de la coque d'un navire. ‖ Terme de mariniaire. Partie la plus large d'un bout pourceau, endroit où se remplissent les chaloges et la cave. ‖ 13° Terme de maçonnerie. Partie d'un mur qui bombe ou qui sort de son aplomb sur un de ses parements. Cette muraille fait ventre, en fait le ventre. ‖ 12° Terme de physique. Nom donné aux points où les vibrations présentent le plus d'amplitude, par opposition à nœuds. Les ventres et les nœuds de vibration se succèdent alternativement, POISSON, *Mém. science*, 1817, t. II, p. 304. ‖ 13° Terme d'anatomie. Partie moyenne et renflée des muscles. ‖ Terme d'histoire naturelle. Dans les coquilles, partie la plus renflée de la surface extérieure d'une valve. ‖ Pord inférieur ou abdominal des coquilles bivalves. ‖ Dans les coquilles univalves dont on a découvert que le dernier tour de spire n'est pas de ce tour qui correspond à l'ouverture, on seulement la partie gauche de l'ouverture. ‖ 14° Terme de gravure. La partie d'un burin qu'on aiguise pour le rendre tranchant. ‖ Ventre à planer, palette de bois de chêne que le tourneur applique sur son estomac quand il veut planer une pièce de bois. ‖ 15° Ancien terme de chimie. Ventre de cheval, fumier, dans lequel on enferme certains vaisseaux, pour faire diverses opérations, par le moyen de la chaleur qu'il communique. ‖ 16° Ah! ventre! ancienne sorte de jurement (de Dieu est sous-entendu, COUP. VENTABRELEC). Ah! ventre! il est tout vrai que vous avez raison, COMM. *Mél.* 1, 2. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux éclairer, MOL. *Fourber*, II, 9. ‖ Proverbe. Tout fait ventre, les aliments les plus communs rassissent comme les plus délicats. ‖ A ventre soûl ce mets assi-ne, quand on a d'une chose à satisfaire, elle déplaît, LE ROUX. ‖ Proverbe relatif de soin, se dit de celui qui épargne sur sa nourriture et fait des dépenses d'ostentation. ‖ Ventre affame n'a point d'oreilles, Homme presse par la faim n'écoute rien.

— HIST. XIIe S. L'osbere [le haubert] desclot jusque par sum le ventre, *Ch. de Rol.* CLXXXVII. XVe S. Plus ne pouvoit ne oeur [cœur] del ventre enclaur [satisfait], *Bonc.* p. 456. [Du homme] Out multi este creve de grant enfermete. E out d'icpu-le le vuide le ventre, *Liv. des Rois*, VI. ‖ XVIe S. Ci ki sou du fait de son ventre, GUI DE CAMBRAI, *Bart. et Jos.* p. 70. Le enfes quel a el ventre, devriad lour [Hérode] ocire, [Il] ocist dui malvais, BRAUMAN. XVIII, 2. U [que] ne doit mon ventre trait [m'attire], *Partonop.* V, 6830. ‖ XVIe S. En cette guise s'accordèrent, Et taindi à faire maus ventres, CHRIST, I, t, p. 338, v. 7818. Ja soit que ledit synsou ait este nez et procreez en loul mariage, et qu'il soit engendré d'un vraie ventre issu hors de toute servitude, DU CANGE, *ventre*, ‖ XVe S. Au fort, il faut que je le die, Ce qui fait le ventre lever Ce n'est ferrigot plaisant [bière, cn. 2 OCT. *Bul.* 146. ‖ XVIe S. Il fut bien si estomc qu'il eust voulu estre au ventre de sa mere, MARG. *Nouv.* VI. La verge dont il [Dieu] les [les ouvriers] affrouchoit, LOYSEL, 10. L'autre tout ventre, lippu, couperosé.... D'AUB. *Hist.* I, 143. Deux gentils-hommes amitonnez sous sous un corps-de-garde en plain midi en l'eau jusques au ventre, BRANT. *Dames*, II. ‖ XVIIe S. Les cygnes des environs se nourrent dans le ventre des autres, *m. ib.* II, 84. Ce conseil grevi nuit le cœur, à ventre d'Abdala, *m. ib.* II, 205. Il mit en sort [à] bonnes ventres autre au soleil, le reste sainé dans la nuit, *m. ib.* II, 233. L'assassin [L. Clément] bra de sa manche un couteau, duquel l'eau jusques au ventre, *Journ. de Henri III*, II, *m. ib.* II, 287. Ces roiaux auvent eache dans leur ventre deux coulevrines : comme donc les hgnes estoient prests de faire la charge, les autres se fendent.... *m. ib.* III, 222. Ventre de loup! mourir, sauvez-vous pas bien cuanment nous avons deçeue? *m. ib. Frm.* 1, 6. La division commune et vulgaire, qui est en trois ventres, supérieur, moyen, inferieur, nommez par ces mots, teste, thorax et epigastre, PARE, I, 1. Le ventre du muscle, *m.* 1. Les femmes de Naples de tout temps ont moult aimé avoir le ventre de bon cul que de velours [que se mal mourrir], *m.* XIX, 16. Il passa sur le ventre à tout ce qui se presenta pour lui resister, *Mem. s. du Guesel*, ch. 8. Sans ce qu'on l'eust essayé, ne sçavoir qui il lui au ventre, *Archiv. curieuses*, p. 160, dans DUCANGE. Ils ont rempli trois feuillets de papier en deux ventres de recoit et le reste], *Journ. contemp.* a. 1. m. p. 282. Au ventre, tout y entre, *Amours de Pasquin*, t. 1, p. 279. La petit ventre giosol cueur, coi-

gnavr. Il n'est hocelope plus juste que le ventre, lb. Lors ressont de manger, quand le ventre luy tirol, BAB. I, 21.

— ETYM. Wallon, *vendt*; provenç. *ventre*; espagn. *vientre*; ital. *ventre*; du latin *ventrem*: celtique, gaël. *sanser*, *udara*; lithuanien, *vedara*, estomac.

† **VENTRELEC** (van-tre-lèc), *interj.* Espèce de juron euphonique pour ventre de Dieu. Hé! ventrebleu! s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes jarements; ce sont vos actions, MOL. *Comtesse*, II, 3. ‖ On trouve aussi ventrebille. Par la ventrebille, je puis me vanter de lui avoir été tout dévoué, DESTOUCH. *Tambour nocturne*, I, 2. ‖ On trouve aussi ventregoi. Crachez des vers tout votre soûl; mais, par la ventregoi, ne gesticulez pas, DESTOUCH. *La Fausse Agnès*, II, 2.

— HIST. XVe S. Ennemez ce jy d'autre vous lairez le sang que Dieu prie. Et par le ventre dieu le plus [a plupart], c. DESCH. *Poés. mss.* f° 329. Je ne quiers pour faire de noise, Ventre bieu, et beuvons ensemble, VILLON, *Monol de Varch. de Bagn.*

VENTRÉE (van-trée), *s. f.* ‖ 1° Tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois. Ayant chez lui deux vaches dont l'une nourrissait une ventrée de quatre veaux, MARMONTEL, *Mém.* t. 1, p. 134. Dans nos basses-cours, on a souvent vu jusqu'à sept ventrées d'oiseaux pour votre soûl; mais, par la ventrée, ne gesticulez pas, DESTOUCH. *La Fausse Agnès*, II, 2. ‖ Populairement. Une bonne ventrée, un bon repas qui emplit bien le ventre.

— HIST. XIIe S. Dui Baldwin : je dot que ventree Ne face, par saint Lienart, De moi encore aouit Renart, *Ren.* 20138, ... celle benoître [la sainte Vierge], Qui en son très doulx ventre porta celle ventree [Jésus] Dont toute creature est si enluminee, *L. de Seuse*, Trad. 1870, II xvie S. Si fault de faim pour le lasseure, Tout les gens ilz ont bien chascun jour ventree. Qui aunassent à milliers et à cens Les fault tresors.... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 82. ‖ XVIIe S. Enos et Jacob sont freres engendrez de mesmes parens, d'une mesme ventree, CALV. *Instit.* 749.

— ETYM. *Ventre*; provenç. *ventrada*; ital. *ventrata*.

† **VENTRE-SAINT-GRIS**, *interject.* Sorte de juron familier de Henri IV.

† **VENTRICHE** (van-tri-ku-ié), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux ventricules. Capacité ventriculaire. ‖ Adhérences ventriculaires ou péricardiques, chez les vieux, à la suite de péricardites, s'établissant entre le péricarde pariétal et celui de la surface du cœur.

VENTRICULE (van-tri-kul'), *s. m.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Capacité particulière à certains organes. ‖ Ventricules du cœur, les deux grandes cavités qui sont sous aux oreillettes, et dont la droite envoie le sang aux poumons et la gauche reçoit le sang artériel à tout le corps. ‖ Ventricules du cerveau, nom donné à quatre cavités qui se rencontrent dans l'intérieur de cet organe. ‖ Ventricule d'Arantius, petite cavité à la pointe du *calamus scriptorius*. ‖ 2° Absolument. L'estomac. Les ramifications glandulaires du ventricule, ou ventricule succenturie, portion du duodénum avec laquelle qui est entourée par le péritoine, et qui est assez large pour ressembler à un second estomac.

— HIST. XIIe S. Le premier et le dexe une ventricule du cerveil, li se MONDEVILLE, f° 42. ‖ XVIe S. Ventricule semestre du cœur, PARÉ, II, 12. Poisons le cas que le ventricule soit trop enflambé et l'estomach ou ventricule trop refroidi, lb. I, PREF.

— ETYM. Prov. *ventrilh*; cat. *ventrell*; it. *ventriglio*; du latin *ventriculus*, dimin. de *venter*, ventre.

† **VENTRIER** (van-tri-é), *adj.* Terme d'anatomie. Faisceau ventrier, faisceau fibreux, appliqué sur le pilier antérieur, concourant au hiatus aortique.

VENTRIÈRE (van-tri-è-re), *s. m.* ‖ 1° Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval attelé. On dit plus souvent, sous-ventrière. ‖ 2° La sangle dont on se sert pour soulever des chevaux, à l'effet de les ranimer ou de les tenir suspendus. ‖ 3° Terme de construction. Pièce de bois qui sert à en fermer d'autres et qui est placée à peu près au milieu de leur longueur. ‖ Se dit particulièrement des pièces de bois qui servent de couplises aux palplanches, dans une enceinte. ‖ Terme de marine. Nom donné à des pièces de bois qu'on applique provisoirement, pour les soutenir, sur les flancs d'un navire qu'on veut mettre à flot, ou qu'on veut caréner. ‖ 4° *Adj.* Cristaux ventrières, cristaux pour serrer et soutenir le ventre.

— HIST. XIIe S. [Les] lor bourreleres] fourreaus de teute a boul la dossete et la ventriere, *Ordonn. des rois de Fr.* I, 11, p. 471. ‖ XVe S. Il ont pourpoint, gardebras et pieces, Et ventrieres..., E. DESCH. *Poés. mss.* f° 284.

Digitized by Google

— ETYM. *Ventre*. Au XVe siècle, *ventriere* s'est dit pour sage-femme.

VENTRILOQUE (van-tri-lok'), *s. m.* ‖ 1° Individu qui est l'art de modifier leur voix naturelle, de l'étouffer à sa sortie du larynx, pendant une expiration lente, graduée et ménagée adroitement, de manière que cette voix semble venir d'une distance plus ou moins éloignée ; on croyait autrefois que ces individus parlaient du ventre. Une scène de ventriloque. ‖ 2° *Adj.* C'est une femme ventriloque. La pythie ou la pythonisse de Delphes rendait des oracles de temps immémorial ; non-seulement elle était ventriloque, mais elle recevait l'inspiration d'un dieu ventriloque, VOLT. *Phil. Dict. encyl. Noël et Dar.* ‖ Il se dit aussi de ceux dont la voix sonde et caverneuse semble sortir du ventre.

— HIST. XVIe s. La sainte doctrine, les saintes triumphes sont appelez ventriloques... comme parlans du ventre, BAB. IV, 58.

— ETYM. Lat. *ventriloquus*, de *venter*, ventre, et *loqui*, parler.

† **VENTRILOQUIE** (van-tri-lo-kie), *s. f.* Faculté de parler à la manière des ventriloques, de la ventriloque. Le peintre avait d'ailleurs des talents de société qui le rendaient populaire dans la compagnie [de la garde nationale] : il cultivait la ventriloquie [une sœur], BETRAUD, *Mér. Paris*, II, 2.

† **VENTRIPOTENT, ENTE** (van-tri-po-tan, tant'), *adj.* À ventre puissant, livre aux plaisirs du ventre. Il y a les gens bien, chauves, ventripotents, apoplectiques, TH. GAUTIER, *Monit. univ.*, 3 juin 1867.

— HIST. XVIe s. Quelles choses sacrilent les gastrolatres à leur dieu ventripotent, BAB. IV, 50.

— ETYM. Lat. *venter*, ventre, et *potens*, puissant.

VENTROUILLER (SE) (van-trou-ll'é, il mouillées, et non van-trou-yé), *v. réf.* Se vautrer dans la boue. Les cochons aiment à se ventrouiller.

— HIST. XIIIe s. En un gazon s'est ventrilliez, *Rou*, 793. ‖ XVe s. Quand le sage maeschal les vit la bataille qu'ils prenoient à ventrouiller, JEAN DE TROYES, *Scandale*, 1440. Ils se ventrouillent parfois fresche, adonc fut l'arbre lesdicta cherseau, *Bouciq.* II, 17.

— ETYM. Lat. *venter*.

VENTRU, UE (van-tru, true), *adj.* ‖ 1° Qui a un gros ventre. Le visage de cette nymphe lavernière était la plus petite, et son ventre était la plus grand du Maine, quoique cette province abonde en personnes ventrues, SCARR. *Rom. com.* II, 6. C'était [le fils du prince de Condé] un petit homme ventru, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, ST-SIM. 93, 324. ‖ Substantivement. Un gros ventru. Une grosse ventrue. ‖ 2° Terme de zoologie. Qui a le ventre très-gros, et d'une autre couleur que le reste du corps. ‖ 3° Terme de botanique. Renflé et formant une sorte de ventre. Le tube calice et celui de la corolle sont ventrus d'un côté. ‖ 4° *S. m.* Par dérision, ceux qui siégeaient au centre d'une assemblée délibérante et qui appuyaient le ministère, parce qu'on supposait qu'ils n'avaient d'autres mobiles de leurs décisions que les dîners donnés par les ministres. Vous parlez, sans y songer, l'étranger et le ventru, mutres [le vrai et l'erreur], BOSSUET, *Ventru*.

— ETYM. *Ventre*. On trouve dans le XIIIe siècle *ventré*, qui s'est rempli le ventre, et au XVIe *ventreux*, en forme de ventre, et *ventré* au sens de *ventru* : Certains religieux, qui de plusieurs ordres estoient à Wittemans, non pas de ces gros bedons ventrez depuis le menton jusqu'à grouil..., RABELAIS DE LA FLEURIÈRE, *Livre des marchands*.

† **VENTURON** (van-tu-ron), *s. m.* ‖ 1° Voy. SIGNELLE 2. ‖ 2° Terme de pêche. Nom qu'on donne, dans les environs de Fréjus, à un filet appelé ailleurs échiquier ou carrelet.

VENU, UE (ve-nu, nue), *part. passé* de *venir*. ‖ 1° Qui s'est transporté d'un lieu à un autre. Venu à Paris. ‖ Qui a été transporté d'un lieu à un autre. Des marchandises venues de loin. ‖ 2° Successivement. Parlez de temps à venir, venus, il prit congé. Le printemps venu, il rassemble toutes ses forces à Eph-se, ROLLIN, *Hist. anc.* éthr. I, IV, p. 367, dans nos années [3] Ne, mort, et bien assuré du trône, qu'il fit tuer tous ses frères venus du mariage de son père avec une fille d'Antiochus, ROLLIN, *Hist. anc.* édit. I, II, p. 343, dans POUGENS. J'ai commencé par choisir, dans un canton de mes bois, cent chênes... afin d'avoir du bois venu en même temps, BUFF. *Hist. nat. Part. exp.* I, VII, p. 160. ‖ 4° Mal venu, qui n'a pas bien crû, bien poussé. Un enfant mal venu. Des végétaux maigres, mal venus, privés de nourriture, SENNEB, *Institut. Hom. science, hom.*, p. 200. Ô seigneur mal venu de ce superbe lieu! V. HUGO, *Lucr.* 19. ‖ 5° Mal venu, dit d'une opération qui n'a pas réussi. Épreuve mal venue. Statue en fonte mal venue. ‖ 6° Bien venu, bien accueilli. Être bien venu partout. Qui donnera le plus, qu'il soit le mieux venu, MOLIÈRE, *Sot.* XII. Qui vient de votre part est toujours bien venu, CORN. *Othon*, IV, 4.

Soyez le bien venu, le bien venue, formule de politesse qu'on adresse à une personne qui arrive. [On écrit aussi bienvenu, bienvenue en un seul mot.] Bien venu de bien accueilli par. Parmi les gens de lui les mieux venus, la PONT. *Jan.* ‖ Être bien venu à, trouver facilité à. Nul n'est si bien venu à demander des grâces pour lui-même que pour un autre, PASC. *Pens.* Pour désire en éloigner tâche d'aiguiger un autre à parler pour lui, J. J. ROUSS. *Hel.* IV, 10. ‖ Mal venu, mal accueilli. Au hasard d'être mal venu, CORN. *Mélite*, IV, 2. Je ne suis pas mal venu dans la maison, J. J. ROUSS. *Em.* V. ‖ Être mal venu à, s'exposer à une réprimande, à un reproche, etc. Quand à se mettre bien, je crois, sans me flatter, qu'on serait mal venu de me le disputer, MOL. *Mis.* III, 1. ‖ Dans le même sens, ironiquement, être bien venu. Vous n'avez qu'à le faire, vous aurez été bien venu! MOL. *G. Dand.* I, 6. Qu'on s'avise de remarquer en eux quelques-uns des défauts dont ils se reprennent, on y sera mal venu, *Femme de famille*, I, 12. ‖ 7° Nouveau venu, nouvellement arrivé. Il est nouveau venu des universités, CORN. *le Veuve*, I, 3. Substantivement. Le nouveau venu. Une nouvelle venue. Les nouveaux venus. Les nouvelles venues. Morbleu! monsieur le nouveau venu, au lieu d'homme d'importance que je n'ai pas voire allure, MOL. *l'Av.* III, 6. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, il [le roi] eut quelque plaisir de voir mes sœurs admirées sans bruit et sans éclat, SÉV. 87. Si les nouveaux cherchent à dénaer du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles, VOLT. *Fanfan, sur l'Incyclopédie*. Le premier venu, la première venue, celui, celle qui arrive avant les autres; au pluriel, les premiers venus, les premières venues. ‖ Fig. Tout à fait inconsidérément. Vous me demandez qui sera mon médecin, quand je saurai plus le grand Trouchin ; je vous répondrai: personne ne le prendra pour tel avant-hier, excepté le gros M. de Grignan, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 janv. 1766. Il n'y a point de vent, madame, point de premier venu dans le monde, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 3. Il se dit, en parlant de choses, de ce qui se trouve facilement, de ce qui tombe sous la main. Mais encore, de quelles pilules? Les premières venues, répondit le docteur, RACINE, *Plaid. Crisp. médec.* II, 5. Parlons-nous de bonheur, de gloire et de folie, Et que ce soit un rêve, et le premier venu ! ID. *Esth.* III, 4. ‖ Substant. Le dernier venu, la dernière venue, celui, celle qui arrive le dernier, celui, celle qui est admise le dernier, la dernière (au pluriel, les derniers venus, les dernières venues). Et ces derniers venus auront droit de nous dire, Qu'ils auront eu ces lieux établi notre empire? CORN. *Sertor.* II, 2. Ah! vraiment, vous voilà bien plaisant de vous faire annoncer malgré nous, celle fois! est-ce qu'on aime cela?... M. de Grignan fait fort bien d'en être jaloux ; vous le quittez, dites-moi, pour le premier venu [un enfant nouveau-né]; c'est pour le dernier venu qu'il veut dire, SÉV. 102. Le dernier venu a toujours raison, A. DUVAL, *Fils de mar.* sc. 1.

VENUE (ve-nue), *s. f.* ‖ 1° Action de venir. Sa venue en ces lieux cache quelque mystère, CORN. *Sertor*, V, 2. J'ai employé deux actes entiers à préparer la venue de mon soldat, MOL. *Tart. Prif.* Je vois bien que je vous embarrasse, et que vous vous passeriez fort aisément de ma venue, ID. *Festin*, V, 1. ‖ L'arrivée d'un personnage sur la scène des événements. Les nouvelles de sa venue [de Cyrus] venaient de loin à loin comme avait prédit Jérémie, PASC. *Hist.* II, 4. ‖ La venue du Messie, son premier avènement. Il y avait toujours eu cour de la Judée des hommes choisis par quelque inspiration, qui avaient dit que la venue du Christ, que l'état, que D^ieu^, PASC. *Pens.* XI. 8 bis, édit. HAVET. Un des auteurs païens qui a le plus servi à faire croire que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ, c'est Plutarque, FONTEN. *Oracl.* II, 1. ‖ La venue du Fils de l'homme, la seconde venue de Jésus-Christ, quand il viendra juger les vivants et les morts. Cette révolution générale qui doit précéder la venue du Fils de l'homme, BOSSUET, *2e attest. Avert. écrit.* p. 333, II 3° Aller et venues, action d'aller et de venir plusieurs fois. Ses allées et venues dans la même maison. ‖ Par extension, courses et démarches pour une affaire. Enfin, après bien des allées et venues, l'affaire se conclut. ‖ Fig. La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours; elle a ses allées et venues, PASC. *Pens.* XIV, 80. ‖ 4° Terme du jeu de quilles. Par opposition à rabat, première coup de la boule, qui se joue en la poussant, en la jetant de l'endroit convenu. ‖ 5° Fig. Quelque chose qui survient inopinément. C'est que je vois que, sans nécessité, tu vas courir risque de t'attirer une venue de coups de bâton, MOL. *Fourber.* III, 1. ‖ Populairement. Il en a eu d'une venue, on lui en a donné d'une venue, se dit d'une grande quantité qu'on a maltraitée, ou à qui il est arrivé quelque mésaventure, ou à qui on a gagné beaucoup d'argent. ‖ 6° Fig. Il se dit de la manière de pousser de la plante, de croître et d'une belle venue. La forêt, lorsqu'elle était en pleine venue,..... BUFF. *Hist. nat. Introd.* t. VII, p. 69. ‖ Fig. Il se dit, en parlant d'un homme, d'un jeune homme grand et bien fait. ‖ Être tout d'une venue, se dit d'un homme grand et mal fait, d'une taille longue et droite qui n'est marquée ni aux épaules ni aux hanches. [D'Hautel(e) s'étant un assez gros homme, tout d'une venue, ST-SIM. 416, 7. Et moi, mon cher époux, c'est bien pis, on me trouve tout d'une venue, LEGRAND, *la Banqueroute*, sc. 12. ‖ Populairement. Il a la jambe tout d'une venue comme la jambe d'un chien, et, simplement, il a la jambe tout d'une venue, se dit d'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué. [M. de Vaudemont] un très-bonne santé, la tête partuie, la taille plus belle du monde et fort haute, les jambes seulement tout d'une venue, ST-SIM. 82, 121. ‖ 7° À la bonne venue, au hasard, à la grâce de Dieu, sans qu'il arrive.....

— HIST. XIIe s. Dunt nuntia li cuesques, ne s'i voli plus targier. E cuveia avant sa venue nuncier, *Th. le mart.* 110. ‖ XIIIe s. Mout firent grant joie de sa venue à Orliens la gent de Constantinoble, VILLEH. XIII. Quant deables nous vint, je di que sa venue De tous maus nous reveu, de tous biens nous ennue, *J. de Meung*, *Test.* 4082. ‖ XIVe s. Il les aconceurent [atteignirent], et de plaine venue occuperent leur tentes, anuncirur, f° 28, verso. Les routes et les venues [revenus] d'icelle prevosté, DU CANGE, *venuta*. ‖ XVe s. Si se recueillirent tous ensemble : ils eut, de premiere venue, très bons pourpoins couslaut et fers, FROISS. I, 1, 99. Et gagnerent les Hainuyers, de venue, les premieres barrieres, ID. I, 1, 137. Quand il fut parcreu, nature qui ne peut celer ce qu'elle donne, ne vuult pas mucier en lui mie noble sang et sa royale venue, *Bouciq.* I, 2. Marrut la mut embusches près et long autour d'icelle cité sur les chemins et venues par où on y pouvoit venir, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f° 128, dans LACURNE. ‖ XVIe s. À l'ung de ceuls donna de la lance telle venue, que plus d'une lonc lay mist au travers du corps, et sont bonne armeure et cheval par terre, J. D'AUTON, *Annal. de Louis XII*, f° 40, dans LACURNE. Et leur se passa sans rien faire les allées et venues de ces remuemens, AMYOT, *Arist.* 28. Mes jambes estoient toutes d'une venue, PALISSY, 220. Une santé pleine, telle qu'autrefois la verdeur des ans et la sécurité me la fournissoient par venues, MONT. II, 314. Navarre, ou soit armes ont cette grande venue [défaite] sous la conduicte de M. de la Trimouille, BRANT. *Cap. franç.* I, 1, p. 68. Aussi ay je eu dire à un grand personnage qu'il se faut donner de garde d'un bouffon, d'un sot, d'un fol, d'un ivrogne et d'une putain ; car, quoy qu'ils tardent, ils donnent toujours la venue [jouent quelque mauvais tour], ID. *Capit. estrang.* I, 1, p. 100.

— ETYM. *Venu*; provenç. *vengudа*. On trouve aussi au XVe siècle *revenue*.

VÉNUS (vé-nus), *s. f.* ‖ 1° Divinité des païens, la mère de l'Amour et la déesse de la beauté. Et du haut des cieux, où je brille, J'entendrais prononcer aux mortels prévenus : Elle est plus belle que Vénus, MOL. *Psyché, Prologue*. Et trois cent mille francs avec elle obtenus La firent à ses yeux plus belle que Vénus, SOL. *Sat.* X. Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée, C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, RAC. *Phèdre*, I, 3. Lisette : Madame se dégoûte-t-elle aussi, pendant? ... — Madame Turcaret : En Vénus, ma chère, en Vénus! — Le marquis : En Vénus! ah! madame, que vous êtes bien dégoûtée! LESAGE, *Turc.* V, 7. ‖ Prétiquement. Les plaisirs de Vénus, les plaisirs de l'amour. ‖ Statue de Vénus. La Vénus de Médicis. ‖ Vénus anadyomène, en cette statue représentant Vénus sortant de la mer. ‖ Par extension, une Vénus, une femme d'une extrême

Digitized by Google

beauté...., le jeune homme se campe en une église ou venait tous les jours La fleur et l'élite de Rome. Des Grâces, des Vénus, avec un grand concours d'Amours, C'est-à-dire, en chrétien, beaucoup d'anges femelles, LA PONT. *Candaule.* ‖ 2° Charmes, beautés, grâces (on met un petit r; acception vieille). Son esprit, sa beauté, sa taille, sa personne ne touchaient point, faute de Vénus qui donnait le sel à ces choses : Myrtis, au contraire, excellait en ce point-là..... il n'y avait si petit endroit sur elle qui n'eût sa Vénus, et plutôt deux qu'une, outre celle qui animait tout le corps en général. LA PONT. *Psyché*, II, p. 162. L'architecte s'était servi de l'ordre ionique à cause de son élégance ; de tout cela il résultait une vénus que je ne saurais vous dépeindre, ib. ib. p. 166. La [dans un temple] quelques auteurs avaient envoyé des offrandes pour reconnaissance de la vénus que leur avait départie le ciel, in. ib. p. 167. ‖ 4° Terme d'astronomie. Une des sept planètes principales; elle est distante du soleil d'environ 19000000 de myriamètres, parcourt son orbite en 225 jours; le volume en est à peu près égal à celui de la terre; elle est la plus proche du soleil après Mercure. Le peuple donne à Vénus le nom d'étoile du berger. La planète de Vénus paraît quelquefois en plein jour et en présence du soleil, et, ce qui est à remarquer, c'est que cela n'arrive que lorsqu'elle est presque entre le soleil et nous, MARIAN. *Elog. de Bailly*.. Il (Pythagore) apprit à l'Italie que les deux étoiles du matin et du soir, Hesper et Lucifer, n'étaient qu'un seul et même astre, la planète de Vénus, BAILLY, *Hist. anc.*, p. 300. Vénus, comme la lune, ses phases, ses taches, ses montagnes; c'est même à ces montagnes, plus hautes et plus nombreuses que celles de la lune, et très-propres à réfléchir la lumière solaire, que Vénus doit son principal éclat. BONNET, *Contempl.* nat. I, 4. ‖ 5° Terme de chimie ancienne. Le cuivre (étoilé à la planète de Vénus). ‖ Vitriol de Vénus, sulfate de cuivre. ‖ Cristaux de Vénus, l'acétate de cuivre. ‖ 6° Mont de Vénus, voy. MONT, n° 8 et 9. ‖ 7° Genre de coquilles bivalves. On y distingue la Vénus targarine, dont la coquille est appelée par les marchands langue de tigre; la Vénus flexuosse, dite pourpandine; la Vénus pensée, nommée vulgairement cendrail des Menmonites; la Vénus verruqueuse, connue sous le nom vulgaire de clovisse dans nos ports de la Méditerranée, où elle remplace les huîtres; la Vénus croisée, appelée palourde dans nos départements de l'Ouest. La plus grande des espèces indigènes, et peut être de tout le genre, est la Vénus fauve, cythérée de Lamarck, DESHAYES.

— HIST. NAT. 8. Quant est de nous, venue Hesbaine ou Venus, Vuement vers moi n'offrir leurs corps tous nuds; le leur dray : retirez vous, desses, MAROT, t. 347. Ils se contentent seulement de faire cacher quelque partie de leurs draps sur l'arriere Venus active et passive qui s'exerçoit au cabinet [de Henri III], D'AUB. *Hist.* II, 624.

— ETYM. Lat. *Venus*, *Veneris* ; composé indubitablement de *venus*, charme, *non*, désirer : le danois ven, joli, agréable ; suédois *vän*, *van*, brillant.

† VÉNUSTÉ (vé-nus-té), *s. f.* Grâce, élégance (inusitée peu usité). M. Mengs a fait tous ses efforts pour faire passer pirouette et vénusté, VOLTAIRE. *Nouv. rem. Observ. de M****, p. 304, dans POUGENS. Par son attitude, sa nonchalance, sa vénusté, elle ressemblait à une gentille lorraine, CHATEAUB. dans le *Dict. de* BOISTE.

— HIST. XVIe S. Bouche parfaite en toute élegance et venusté de parolle, DU BELLAY, I, 6, *verso*.

— ETYM. Lat. *venustatem*, de *venustus*, gracieux, de *Venus*, Vénus.

† VENVOLE (A LA) (van-vo-l'), *loc. adv.* A la légère, il vient marié à la venvole, CHATEAUB., dans le *Dict. de* BOISTE.

— HIST. XIIIe S. Primerot vot que il n'i a plus, Et que il tient bon à varvole Certes son dit et sa parole, *Ren.* 3969. Et il ne lenroit jhierdrait trop à fole Et à legiere et à venvole. *Partonopeus, mss. de Si Germ.* f° 157, dans LACURNE, I, 197 s. Sondins les fleurs persemi, sondins l'air tantost corompt les violettes, ne les et le soffran; ainsi les paroles s'esvanuissent et s'en vont à la venvole, PASQUIER, *Lett.* I, 10, p. 247.

— ETYM. *Vent*, et *voler* : qui vole au gré du vent.

† VÉPÉE (vé-pé), *s. m.* Terme vieilli et qui ne se dit plus qu'en plaisantant. Le sort, la fin du pauvre homme le bon vépée à toute l'honorable compagnie, *Sat. Comtesse*, 17. An 1 mys du sacrifice du vépée, PASC. *Pens.* XVIII, 22 [II, 62]. DANET.

Bon vépée, monsieur, et bonne nuit, BRUEYS, Avoc. *Pat.* I, 8.

— ETYM. Voy. VÉPRES.

† VÉPRES (vé-pr'), *s. f. pl.* ‖ 1° Terme de liturgie catholique. Heures de l'office divin, qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi. Dire vêpres. Chanter vêpres en musique. Sonner les vêpres. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, PASC. *Pens.* VII, 34, éd. HAVET. On me paraît même dévot; hier l'on ne voulut pas de vêpres, MAINTENON. *Lett. au cardin. de Noailles*, 9 sept. 1698. Quelle boule, bon Dieu! c'est comme chez nous à la sortie de vêpres, ANCEAU, *Pourvue. de Picrin*, II, 1. ‖ Il ne va ni à vêpres ni à messe, se dit d'un homme qui n'est pas bon catholique. ‖ 2° Vêpres nicellennes, nom qu'on a donné au meurtre que les Siciliens firent des Français, le jour de Pâques de l'année 1282, au premier coup de vêpres, pendant que Charles d'Anjou, frère de saint Louis, était roi de Naples et de Sicile. ‖ Vêpres corses, surprise d'Ajaccio par les Français. Les Corses appellèrent cette journée les vêpres corses, quoique ce ne fût qu'une fidèle imitation des vêpres siciliennes, VOLT. *Louis XV*, 40. ‖ 3° Vêpres de tournoi, dernier épisode d'un tournoi.

— HIST. XIVe S. Bels fut li vespres, e il soleiz fut cler. *Ch. de Rol.* 21. Mult leins [avant] le vespre gred e la dulur, *ib.* 88. Si avint, au tens de vespre, que grant mesaventure illuec, entour l'eure de vespres, VILLEH. XLIX. Il estoit jà basses vespres, et il [Longueil] feriait à 8, *Jean de Paris*, p. 111 s. Par lui peut on prover ci endroit clerement, Que qui espeune a prince, a vespre s'en repent, *H. Capet*, v. 6446. ‖ XVe S. Jusques à l'heure de vespres que le gueteur se print à appeller et reveiller pour celebrer les vespres du tournoy et de la haulte journée de l'endemain, *Perceforest*, I, 1, f° 19. Et vint à la porte de la ville au soual, qu'il trouva s'en allassent après luy, et tut les vespres abandonna la ville, AMYOT, *Pomp.* 87. Voyez au mois de mai sur l'espine la rose; Au matin en bouton, à vespre elle est desclose, Et languit, et meurt, et devient sans nom. Ici voilà donc au vespres de la mort, BRANT. *Sur les ducs*. Quand, par quelques sourdes pratiques, advint un grand différend entre ceux qui pensoient entre à l'abry du vent, les dictes appellent cela les vespres siciliennes, proverbe vrayement nostre, pour nous avoir esté cher vendu, PASQUIER, *Recherches*, IIe, VII, 30, éd. 1633, p. 130, *verso*.

— ETYM. Picard, *vépre*, *vêpre*, *vèpre*, *viepre*, *soir*; provenç. *vespre*, *soir*, *coupras*, *vêpres*; espagn. *visperas*, *vêpres*; portug. *vesperas*, *vêpres*; ital. *vespro*, du lat. *vesperum*, *soir*; grec, ἑσπερος; éolien, ϝεσπερος, ARDENS (*Dial.* I, 32); gael. *feasyar*, *soir*. On a dit *vespre* au XVIe siècle. Allons voir si la rose... A passé jusques au vespre. Les plis de sa robe pourprine, ROSS. *à Cassandre*.

VER (vèr), *s. m.* ‖ 1° Nom donné communément au *lombric terrestre*, ver annelé, animal qui offre une conformation analogue à celle de ce lombric. J'ai cité jusqu'à couper un même ver en vingt-six portions, dont la plupart ont repris, et dont plusieurs sont devenus des animaux complets, BONNET, *Observ. vers*, Œuv. I, 1, p. 181, dans POUGENS. En replis tortueux le ver rampant se traîne, DELILLE, *Trois règ.* VII. ‖ Nu comme un ver, entièrement nu. Je l'ai vu, comme on dit, nu comme un ver, se dit par métaphore en parlant d'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément. ‖ Fig. Un ver se reconpille dessus, on ne reconpeille bien quand on marche dessus, il n'est point d'homme si faible, si chétif, qui n'éprouve quelque ressentiment quand on l'offense. ‖ Fig. Ver coupé, homme, animal qui se meut, se redresse avec effort, par comparaison avec les mouvements vifs d'un ver qu'on a coupé. Quel ver coupé ! ‖ On donne actuellement, avec Lamarck et de Blainville, le nom de vers à un type ou sous-embranchement des animaux invertébrés reconnaissables à un corps mou, à peu près cylindrique, en fuseau grêle et allongé ou aplati, constitué sur la forme symétrique. ‖ 2° Ver de terre, le lombric terrestre. On dit aussi ver rouge, et ver des pêcheurs. Avec combien peu d'orgueil un chrétien se croit-il unis à Dieu! avec combien peu d'objection n'égale-t-il aux vers de la terre! PASC. *Pens.* XII, 10, éd. HAVET. Dans cet instant où le ver de terre qu'on foule aux pieds montre quelque énergie, MIRB. *Opin. des anc. philos. (Jérusiez)*. ‖ Fig. C'est un ver de terre, se dit d'un homme qui est dans un état fort abject. ‖ Il se dit de l'homme en vue des imperfections de sa nature. Dans l'obscurité d'une nuit si noire, ces malheureux vers de terre, sans assistance, sans armes, ont à combattre toutes les puissances de l'abîme, PATRU, *Plaid.* 8. [L'homme imbécile, ver de terre], PASC. *Pens.* VII, 1. Qui lui importe [à Dieu], disent-ils, que des vers de terre comme nous s'égorgent, se trompent, se séduisent, vivent dans les plaisirs ou dans la vengeance? MASS. *Car. Vérité d'un ouvrage*. ‖ 3° Il se dit des vers qui rongent les corps dans la sépulture, suivant une opinion vulgaire, qui est une erreur, dans le sein de la terre aucun ver ne ronge les corps qui se décomposent. Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines Font encore les vaines, Ils sont assez rongés des vers, MALH. *Paraph. du ps.* 145. Vous savez qu'il n'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'une autre lieu sent de mauvais repas de nos maigre figure, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1766. ‖ 4° Un homme ou vraisalement aux larves de beaucoup d'insectes lorsqu'elles sont prives de pattes. Cette race canine est sujette à plusieurs volontiers autchenes ou plus semblables, comme le ver au meilleur et plus précieux fruit, *Dict. d'Oratius Tubero*, t. I, Dial. 2. Leurs tas [d'exemplaires], au magasin, cantera à la vermoulure, accumulement les vers et la poussière, BOIL. *Art. p.* III. Pour un fragile bois, on malgre mon secours Les vers sur son autel ensument tous les jours? SAC. *Athal.* III, 2. Les vers de bois, les vers de bois, les vers de bois! Quelle qu'il n'est de vers ailés, jadis humbles chenilles, DELILLE, *Trois règ.* VII. Vous pourrez penser à Cicéron, ou [Longueil] ferait à 8, *Jean de Paris*, p. 111 s. Sans cesse dans les vénérable bouse, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard*. ‖ Fig. Tirez d'eux qu'un les vers du nez, lui faire dire ce qu'on veut savoir, MOL. *Femmes savantes*, III, 3, sc. 4). Ah! que vous en savez long! mais je vous vous venir: vous voulez me tirer les vers du nez, MOL. *Fâcheux*, III, 4, sc. 2. Ah! que vous tirent nous sont lequel un désigne la femelle sous de lampyre luisant, coléoptères, laquelle jette cet lueur dans l'obscurité. Le célèbre Geer a prouvé, à la piqûre des animaux, et de la métaphore, métaphorique dans des temps fort éloignés de ceux de la métamorphose, BONNET, *Contempl.* nat. I, 18. ‖ 6° Ver à soie, chenille qui fait la soie, quoique le plus ancien des naturalistes, et celui qui a donné la description d'un insecte le plus approchant du ver à soie, BOILIN, *Hist. nat.* tom. I, p. 265. Ainsi, dans les pays où beaucoup de vers à soie apportèrent à Constantinople des œufs de ver à soie, avec l'instruction pour les faire éclore, les élever, les nourrir et tirer la soie, la filer, la mettre en œuvre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. I, p. 177. La propreté est un des soins les plus essentiels qu'exige le gouvernement des vers à soie, ENCYCL. SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. I, p. 177. Les vers à soie, se livrer à la production des vers à soie. Fait-on des vers à soin dans votre pays? ‖ Fig. Ceux qui travaillent utilement pour l'humanité. Tandis que les vautours [les conquérants, les guerriers] s'égorgeaient, les vers à soie filaient pour nous dans le silence; nous jouissons de leur travail sans les connaître, et nous ne savons pas l'histoire des vautours, D'ALEMB. *Eloges*, t. I. *Réflex. sur l'hist.* ‖ 7° Les parasites en forme de vers qui se développent dans le corps vivant. Nous avons vu plusieurs savants très-distingués attribuer que toutes les maladies étaient causées par des vers. et que chaque espece d'animaux était dévorée par une espece, on pouvait faire remonter les vers à l'épilepsie et de l'épilepsie par des vers anti-apoplectiques et anti-épileptiques, VOLT. *Phil. Bâtir des Lexitique*. ‖ Ver des enfants, nom vulgaire de l'ascaride lombricoïde, espèce de ver qui vit parfois dans les entrailles des enfants, J. J. ROUSS. *Em.* I, ‖ Poudre à vers, poudre vermifuge. Même de Sanzen s'est opiniâtré à ne point faire saigner son fils; elle lui a donné tout simplement de la poudre à vers; il est mort le 20 juin 1875. ‖ Fig. Tuer le ver, boire le vin à jeun de l'eau-de-vie ou du vin blanc, pour qu'on s'imagine que, pris à cette heure, le vin ne fait point de mal, DUFRESNY, *Amusements*. ‖ Ver d'eau-de-vie tuent les vers intestinaux. ‖ Ver solitaire, VOY. TENIA. ‖ Ver de Guinée, ver de Rhodes (voy. RHODES). ‖ Ver de cire, nom donné par les différentes espèces du genre filaire (voy. FILAIRES). ‖ Ver macaque, ver marinigoua (voy.

Digitized by Google

MACAQUE). ‖ 8° Ver blanc, larve du hanneton, qui vit sous terre et cause, en certaines années, de grands ravages, dévorant les racines des plantes. ‖ 9° Ver assassin, larve du grand hydrophile. ‖ Ver du hargneux, la larve de la mouche du cerasier, diptères. ‖ Ver de chapelet, chenille qui produit la teigne des grains. ‖ Ver blanc, nom donné aux larves du genre rhagium. M. de Beaumur est le premier qui nous ait donné en 1763 une bonne histoire du ver blanc; il était pourtant connu dès le commencement du siècle, DODART, *Coulange*, mal. III, 42. ‖ Ver noir, un thrips, insecte de la famille des thysanoptères, voisine des orthoptères et des hémiptères; il vit en société dans les petites tuberosités des branches des oliviers, et surtout dans les petits trous que les scolytes ont faits aux jeunes rameaux. ‖ Ver de l'olive, larve du dacus oleæ, Meigen, diptère muscide dont la piqûre diminue et déprécie grandement les huiles d'olive. ‖ Ver palmiste, nom vulgaire sous lequel on désigne la larve de la calandre des palmiers, coléoptère, ou calandre palmiste, qui est le charançon palmiste de certains auteurs. ‖ Ver de viande, asticot. ‖ 10° Ver de mer, nom donné aux vers de vaisseaux, noms vulgaires donnés aux mollusques du genre taret (acéphales), et, principalement, au taret naval qui exerce ses ravages dans nos ports. ‖ 11° Vers spermatiques, anciens noms des zoospermes. ‖ 12° Ver rongeur, larve qui ronge. Quand un lit virginal pouche et se décolore, par un ciel brillant soleil, Sous l'arbre où l'on ne peut s'asseoir ensemble: Mais quand un ver rongeur dans son sein est caché, Quel remède essayer contre un mal qui ignore? C. DELAV., *Vêpres*, 1. ‖ 13° Ver rongeur, un vif remords de conscience. ‖ Tourment, chagrin. Le ver rongeur du fils ‖ Hurlay était de retour, RÉN., ar-dah., 307. Mes plus vifs chagrin, mon ver rongeur est d'être loin de vous, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 août 1777. ‖ Par pleonasme, un ver rongeur, un flacre pris à l'heure et qu'on fait attendre. ‖ 14° Pig. Ce ver rouge coûte fait un ver. Cette élévation intérieure qui est le ver des richesses, dit saint Augustin, NICOLE, *Instr. de mor.* 1re tract, ch. 4. Les vers de terre qui rongent de leur conscience corrompue, MASS. *Profess. relig. Sermon* 1. On veut bien sortir du crime... parce que c'est un vers qui dévorait dans un cœur impie, *Car. Pâques*. Un ver de la conscience n'est pas mort, il n'est qu'assoupi, fig. *Pandy. Ste Magdel.*

— HIST. XIIe s. Dune si regnerà [commandera] desd un verme, que percussus cel eder [se lierrel], *Fragm. de Valenc.* p. 408. ‖ XIIe s. Mais dedeus cel an porent sa char li ver rungier, *Th. le mart.* 82. Sa haire remaout [il demeura] tote entiere par desuur, *ib.* 103. ‖ XIIIe s. Robe qui empire par ver ou par ruviere [vieillir], BEAUM. XXXVII, 4. Elle iert [était] nue comme vers, *la Rose*, v. 661. ‖ XVe s. Povres orphenins impouvreux Et desnuez comme le ver, VILLON, *Petit testam.* ‖ XVIe s. Il vient à s'engendrer, de l'humeur de nourriture de ces excrements, des vers qui lui rongent le corps, AMYOT, *Artax.* 30. Huile de vers, PARÉ, VII, 40. Le sote vient directement du ver, qui la vous tous filée, et le ver procede de gallines, de sesanes, 448. Les Grecs et Latins l'ont appellé bombyx, et aujourd'hui en Italie cavalieri et bachi; en Espagne lluvet, en France vers-à-soie, en Languedoc graine provéne et ès environs nouguieux, ib. 449. Qu'il avoit fort bien prestè l'oreille, pour en tirer les vers du ver et en tirer les vers du vers, RABAT. *Pantagruel* Tout estatest viande aus vers, COTGRAVE. C'est le dejeusner d'un petit ver, que le cœur et la vie de l'homme soit triomphant entre les vers, CHARR. 1.

— ETYM. Wallon, *ver*; bourguig. *car*; saintong. *rar*; provenç. *rem*, masc. et *verme*, féminin; portug. *verme*; ital. *verme*, *verme*; dal. lat. *vermen*, de même radical que l'allem. *Wurm*; anglosaxon, suéd. *orm*, goth. *waurms*; que le grec ἕλμις, comme le prouvent l'esprit rude et le μ; et le sanscr. *krmi*, ver (voy. CRAMOI). Toutes ces formes supposent une forme primitive *kverm*, de la racine *kvam*, siller, ramper.

† VERACITÉ (vé-ra-si-té), s. f. ‖ 1° Attachement constant à la vérité. Sa véracité intrépide [de Diogène] le rendit le fléau des philosophes mêmes, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 74. ‖ 2° Terme de dogmatique. Véracité de Dieu, attribut en vertu duquel Dieu ne peut ni se tromper lui-même, ni tromper les hommes. ‖ 3° La qualité d'être vrai, d'être conforme à la vérité. On ne peut suspecter la véracité de ce témoignage. Nous sommes bien loin de soupçonner leur véracité [des livres sacrés de l'Inde], sous prétexte qu'ils ne sont pas d'accord sur des objets très-futiles, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 26.

— ETYM. Lat. *veracitatem*, de *verax*, véridique, qui vient de *verus*, vrai.

† VÉRAISON (vé-ré-zon), s. m. Nom donné dans le midi au travail de maturation de la grappe de raisin qui la fait passer au noir.

† VÉRANDA (vé-ran-da), s. f. Terrasse couverte que l'on ajoute souvent aux constructions en forme de chalets.

— ETYM. *Verandah*, mot rapporté de l'Inde par les Anglais, est la simple dégénérescence, dans les langues modernes de l'Inde, du sanscr. *veranda*, *varandā*, de *var*, couvrir.

† VÉRAT (vé-ra), s. m. Voy. QUART 2, n° 15.

† VÉRATRE (vé-ra-tr') ou VÉRATRUM (vé-ra-trom'), s. m. Terme de botanique. Genre de la feuille des colchicacées, auquel appartient l'ellébore blanc, *veratrum album*, *L.*

— ETYM. Lat. *veratrum*, ellébore.

† VÉRATRINE (vé-ra-tri-ne), s. m. Résine qui s'extrait en même temps que la vératrine.

† VÉRATRINATE (vé-ra-tri-na-t'), *s. m.* Sel formé par l'acide vératrinique avec les bases.

† VÉRATRINE (vé-ra-tri-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde trouvé par Pelletier et Caventou dans les graines de la vératrine, *veratrum sabadilla*, *L.* et dans l'ellébore blanc, *veratrum album*, *L.*

— ETYM. *Vératre*, et la finale *ine*, qui indique un principe alcalin ou basique.

† VÉRATRINIQUE (vé-ra-tri-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vératrinique, corps que l'on trouve dans les graines de *veratrum sabadilla*, *L.*

† VÉRATRUM (vé-ra-trom'), s. m. Voy. VÉRATRE.

VERBAL, ALE (vèr-bal, ba-l'), *adj.* ‖ 1° Qui n'est que de vive voix et non par écrit. Des ordres verbaux. Il n'y a point de promesse de mariage verbale ni par écrit, PATHO, *Plaidoyer* 14. On a prétendu que le consentable de Montmorency fut disgracié par le roi, pour lui avoir conseillé de se contenter de la promesse verbale de Charles-Quint, VOLT. *Mœurs*, 128. Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale; il n'en doit recevoir que de l'expérience, J.-J. ROUSS. *Em.* II. ‖ Antithèse verbale, antithèse qui consiste seulement dans les mots, et non dans la pensée. ‖ Critique verbale, critique qui ne s'attache qu'aux mots. ‖ Rapport verbal, se dit, dans les sociétés savantes, d'un rapport écrit, lorsqu'il ne doit pas être suivi d'une décision, et qu'il n'est que comme renseignement. ‖ Terme de diplomatie. Note verbale, se dit d'une note donnée à un ambassadeur, à un cabinet étranger, par écrit, mais signée et non scellée, et ayant un caractère purement officiel. ‖ 2° Terme de grammaire. Qui est de la nature du verbe, qui tient au verbe. Action est un substantif verbal. ‖ ADJECTIF VERBAL, participe présent pris adjectivement, et soumis aux règles de l'accord. Les adjectifs verbaux qualifient par un attribut d'événement, c'est-à-dire par une qualité accidentelle et survenue qui paraît être l'effet d'une action qui se passe ou qui s'est passée dans la chose; ces sont manquant, lisant, caressant, DUMARS. Œuv. t. IV, p. 108. ‖ Racines verbales, voy. PARISCATIP. ‖ 3° Procès-verbal, acte dans lequel un officier de justice ou autre personne ayant qualité a consigné par écrit et toutes ses circonstances. Un procès-verbal d'apposition de scellés. Dresser un procès-verbal, des procès-verbaux. Dresser procès-verbal, faire un rapport écrit de tout ce qui a été passé dans un procès-verbal, MOL. *Tart.* I, 4. ‖ Fig. L'histoire de l'Europe est un long procès-verbal de contrats de mariage, VOLT. *Mœurs*, 74. ‖ Faire un procès-verbal à quelqu'un, constater par procès-verbal qu'il a commis quelque infraction. Faire un procès-verbal à un débitant pour avoir fraudé les droits. ‖ On dit quelquefois simplement un verbal. Le verbal en fait foi. On verbal fourmillent de fautes d'orthographe, *Le Bourg. à mon associé-culotte*. ‖ 4° Procès-verbal, se dit aussi du narré, par écrit, de ce qui s'est passé dans une séance, dans une cérémonie, etc. Lisez le procès-verbal de la dernière séance. ‖ On le dit aussi du résumé des actes et des délibérations d'un corps. Le procès-verbal des séances de l'assemblée nationale. ‖ Fig. Il m'a promis de vous regarder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne, SÉV. 142. ‖ 5° Verbal d'opinion, s'est dit pour vote à haute voix, opposé à scrutin secret. Dans toutes les questions de ce genre, le verbal d'opinions arme l'homme contre l'intérêt, rend chaque individu plus fort par lui-même en l'isolant, et l'oblige à ne consulter que son propre vœu, puisqu'il ne pourrait pas le cacher, pour ainsi dire, sous celui des autres, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 80.

— HIST. XIVe s. Telle cognoissance verballe que ung vassal selon les droitz humains doit faire à son seigneur, *le Songe du Vergier*, II, 79. ‖ XVIe s. Nous sommes verballes, nous ne cognoissons les parolles plus que les choses, AL. CHART. *le Curial*, p. 397. ‖ XVIIe s. Les dissentions des sectes philosophiques en ce sont verballes, MONT. I, 89. L'ignorance pure estoit bien plus salutaire et plus sçavante que n'est cette science verballe et vaine, ID. II, 289. Fermosie plus verballe que reelle, ID. II, 241.

— ETYM. Prov. et esp. *verbal*; it. *verbale*; du lat. *verbale*, de *verbum*, parole (voy. VERBE).

VERBALEMENT (vèr-ba-le-man), *adv.* De vive voix et non par écrit. Il donna l'ordre verbalement.

— HIST. XIVe s. Icellus Vidal avoit ledit chastel d'Ambres verbalement tant seulement rendu, et l'avoit aussi verbalement receu de notire senescal de Carcassonne, ID. CANGE, *verbaliter*. ‖ XVIe s. Le roy a verballement faict marché avec luy pour le construction..., *Bible des ch. d'serie*, t. I, p. 441.

— ETYM. *Verbale*, et le suffixe *ment*.

† **VERBALISATION** (vèr-ba-li-za-sion), s. f. Action de verbaliser.

VERBALISER (vèr-ba-li-zé), v. n. ‖ 1° Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. Les deux parties, s'étant trouvées à la levée des scellés, ont verbalisé fort longtemps. Tandis qu'on verbalise, on entend un grand bruit, PATRU, *Plaidoy.* 8. ‖ 2° Dresser un procès-verbal. Or, ça, verbalisons, BAC. *Plaid.* II, 4. Ils n'avaient d'autre fonction que de maintenir la police et de verbaliser contre les délinquants, FORFAIT, *Instit. Hem. intro.* t. II, p. 213. En passant le bal et les violons; un maire verbalise; un procureur du roi voit ils dedans des complots, P. L. COUR. *Lett. particul.* ‖ 3° Fam. et par plaisanterie. Discuter longuement (pour ou à vieilli). Les pauvres comédiens sortirent avec la Rappinière, qui verbalisa le dernier, SCARR. *Rom. com.* I, 3. Avouez que vous avez commencé cette offensé l'amitié qui était entre nous, et je suis désarmée; mais de crainte que, si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous aurez tort, car on n'est jamais une disgrappe-lée; je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avais promis, j'écrirai en deux cents, &c. *Lett. de Voltaire*, p. inédite 1ère. Quelle chicane de verbaliser sur le titre qu'on donne à une bêtise, quand on la voit désignée, pour ne point parler des autres mauvaises, par celle de Nouveau Testament! NOSS. *Var.* II, 29. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ 4° F. a. Certifier par écrit. Cette copie, d'une belle écriture, est aussi authentique que l'original; elle est verbalisée, et fut faite avec une exactitude minutieuse, GENLIS, *Mém.* t. V, p. 206.

— ETYM. *Verbal*.

VERBE (vèr-b'). s. m. ‖ 1° Parole, ton de voix. Les israélites, entendant le verbe de ce Philistin, étaient stupéfaits, voy. *Phil. Bible explic.* Vocal et *David*. Qui donne à mis cette puissance dans le verbe de l'homme [le joie que causent les premiers mots de l'enfant]? CHATEAUB. *Génie*, I, 77, 4. L'austère verbe d'un des plus grands orateurs, ce verbe est déchiffré, V. HUGO, *Voix int.* 4. ‖ Avoir le verbe haut, avoir une voix fort élevée, et, figurément, parler avec hauteur. Les huit députés [des nobles] s'y signalèrent [à rallier leur monde], mais ils n'eurent plus le verbe si haut, ST-SIM. XIX, 17. ‖ 2° Synonyme de logos. Le verbe divin au plus haut des cieux est la source de la sagesse, et ses voies sont les commandements éternels, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, 1. Vos sages, dit Tertullien, conviennent que logos, c'est-à-dire le verbe, la parole, semble être l'ouvrier de l'univers; or nous croyons encore que la propre substance de ce verbe de cette raison, laquelle Dieu a tout fait, est l'esprit, CONDIL. *Hist. anc. XV*, 8. ‖ 3° Dans le christianisme, le Verbe divin, ou, simplement, le Verbe, la sagesse éternelle, le Fils de Dieu, la seconde personne de la Trinité, égale et consubstantielle au Père (avec un V majuscule). Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, SACI, *Bible, Ev. St Jean*, 1, 1. Le nom de son fils est le nom de Verbe; Verbe qui n'exprime pas seulement et se contemplant lui-même, MASS. *Hist.* II, 6. Le vrai Emmanuel, Dieu avec nous; un un mot le Verbe fait chair, unissant en sa personne la nature humaine avec la divine, afin de réconcilier toutes

choses en lui-même, nous. *Hist*. II, 6. Il ne dit pas qu'il a pris une âme telle que la nôtre, mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair, SORDAL. *Hyst. Très-Saint Sacrem.* I, 1, p. 816. | 4° Terme de grammaire. Mot qui affirme l'existence d'une personne ou d'une chose, ce qu'elle fait ou ce qu'elle éprouve, ou, plus obscurément, mot qui indique l'existence d'un attribut dans un sujet. Verbes auxiliaires. Verbes défectifs. Verbes transitifs et intransitifs. Verbes irréguliers. Verbes neutres. Verbes pronominaux, appelés souvent, mais à tort, pronominaux. Verbes réfléchis et réciproques. Verbes transitifs directs et indirects. Et, transposant cent fois et le nom et le verbe, Dans nos vers reconquis mettre en pièces Malherbe, BOIL. Sat. II. Qu'est-ce que le verbe? c'est le mot qui marque que l'on juge, c'est-à-dire que l'on pense une chose d'une autre : par exemple, la terre est ronde; le mot est, c'est le verbe, c'est-à-dire que c'est le mot qui marque que le juge pense la terre est ronde, DUMARS. Œuv. t. I, p. 73. D'après l'étymologie, verbe est la même chose que mot ou parole; et il paraît que le verbe ne s'est approprié cette dénomination, par grace qu'on l'a regardé comme le mot par excellence, CONDIL. *Gramm.* II, 6. Les verbes adjectifs sont des expressions abrégées équivalentes à deux éléments du discours, à un mot adjectif et au verbe être, IB. II, 24. Les premiers verbes n'ont été imaginés que pour exprimer l'état de l'âme quand elle agit ou pâtit, ID. COND. *Instr.* II, 2, 9. Il y a trois sortes de verbes : les uns actifs, ou qui signifient action; les autres passifs, ou qui marquent passion; et les derniers neutres, ou qui indiquent toute autre qualité, ID. ib. II, 1, 6.

— HIST. XIIe s. Aiquant [quelques-uns] disoient bien, plusur disoient mal.... Tel qui fait personnel del verbe impersonal, *Th. le mart.* 88, 13 (LITT.). Quand le Verbe eternel, par qui tout est fetué.... DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Sonnets*, 40.

— ETYM. Provenç. *verbe, verbum, verbe*, forme, fölmin, parole, mot, *verbe, verb*, verbe; catal. *verb*; espagn. et ital. *verbo*; du lat. *verbum*, qui se rattache au grec *épos*, parler; verbe, *ennuyé allem. Wort*; sanscrit *werd*; le fr. du latin vient d'un dh.

† VERBÉNACÉES (vèr-bé-na-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones.

— ETYM Lat. *verbena*, verveine, et suff. *acées*.

VERBÉRATION (vèr-bé-ra-sion), *s. f.* Ancien terme de physique. Vibration de l'air qui produit le son.

— HIST. XVIe s. Maistres virtueux et prudens, lesquels les doivent [les enfants] plus corriger par bons exemples.... que par verbérations, LANGLOIS PIRAN, *Charles V*, I, 14. Quand les glaces et les neiges fondent sur les montagnes pour la verberation du soleil, DESCRIS. II, III, 82.

— ETYM. Lat. *verberationem*, de *verberare*, frapper.

VERBEUX, EUSE (vèr-beû, beû-z'), *adj.* Qui abonde en paroles sans beaucoup d'idées. J'ai entendu dire plusieurs fois à mon frère que les femmes sont verbeuses; il avait fabriqué ce mot du latin, et s'en servait avant qu'il fût permis de vouloir exprimer le babil des femmes, *Valenciana*, p. 96. [Il y a ceci aussi la langue était encore un peu informe, et trop verbeuse, PASC. I, XII, p. 103. Pour Confucius, c'est un bon prédicateur; il est si verbeux qu'on n'y peut tenir, VOLT. *Mél. litt. Lett. chin.* 2.

— REM. Verbeux n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ETYM. Lat. *verbosus*, de *verbum*, parole (voy. VERBE).

VERBIAGE (vèr-bi-a-j'), *s. m.* Abondance de paroles et absence d'idées. Ma plume a fait le reste; car je vous assure que les plumes ont grand'part à l'infinité du verbiage dont nous remplissons nos lettres, SÉV. 3 janv. 1676. Il n'était mis en réputation dans le public par un verbiage scolastique, soutenu d'un air imposant, LESAGE, *Gil Bl.* II, 3. Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place, VOLT. *Lett. Rochefort*, 4 févr. 1767. Voilà la vraie tragédie; le reste est du verbiage; mais comment faire cinq actes sans verbiage? ID. *Comm. Corn. Rem. Œdipe*, V, 4.

— ETYM. Ital. verbiage de l'ancien verbe *verbier* ou *verboier*, du latin *verbum*, parole.

VERBIAGER (vèr-bi-a-jé), *v. n.* Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Mme du Ventadour [se met] à verbiager, pour laisser à Madame le temps de respirer et de se remettre, ST-SIM. 91, 230. Villars [à qui le regent demanda son avis] pouffa, verbiagea, complimenta les parties, se plaignit du procès, ID. 422, 182. || Se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Verbiage*. L'une langue disait *verboier*.

VERBIAGEUR, EUSE (vèr-bi-a-jeur, jeû-z'), *s. m. et f.* Terme familier. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. || *Adj.* J'ai à vous avouer que j'ai été beaucoup trop verbiageur sur l'histoire de la dernière guerre, dont j'ai envoyé le manuscrit à M. D'ARGENSON, VOLT. *Lett. Hénault*, 11 déc. 1762. Ils sont noyés dans un océan d'idées, verbiageuses, MARMONTEL, *Lett. à M. Walpole*, t. I, p. 202, dans POUGENS.

† VERBOQUET (vèr-bo-ké), *s. m.* Voy. VERBOUQUET.

VERBOSITÉ (vèr-bô-zi-té), *s. f.* Défaut de ce qui est verbeux. La verbosité d'un orateur, d'un mémoire. On reconnaît ici cette verbosité qu'on a justement reprochée aux écrivains grecs, LAHARPE, *Cours de litt.* I. VII, p. 340.

— REM. Verbosité n'est dans le Dict. de l'Acad. qu'à partir de l'édition de 1762. Il est dans le Dict. de Furetière, édit. de 1690.

— ETYM. Prov. *verbositat*, esp. *verbosidad*, it. *verbosità*, du lat. *verbositatem*, de *verbosus*, verbeux.

† VERBOUILLET (vèr-bou-llé; il mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires du fragon.

VER-COCON (vèr-ko-kon), *s. m.* || 1° Nom vulgaire des larves de divers insectes qui font beaucoup de tort aux bourgeons des vignes; ce sont : le *rhynchites betuleti*, coléoptère; le *tinea vitis*, lépidoptère, et la teigne de la vigne, lépidoptères, LEGOARANT. || 2° Nom vulgaire du cynare (voy. ce mot), espèce d'hellanthe qui se développe dans la tête du mouton et qui lui fait tourner la tête, vertige appelé tournis. || Ce vertige lui-même. || 3° Fig et familièrement, fantaisie, caprice. Et de quoi vous mêlez-je? ne me pas défendre, sérénité. *Sat.* IX. Chacun se voit-il pas vu-coquin dans la tête et son malheur fatal, GUI PATIN, *Lett.* I, II, p. 18. || 4° Fig. Homme fantasque.

— HIST. XVIe s. Il y a bien la, dit Eusthenes, du verd coquin, RAB. *Pant. IV*, 6. Ma dame est bien en sa roiere, et l'y mineen son ver-coquin, D. BELLEAU, *Bergerie*, I, II, p. 61.

— ETYM. *Ver*, et *coquin* : un ver mauvais, dangereux.

VERD (vèr), *adj.* Voy. VERT.

† VERDAGE (vèr-da-j'), *s. m.* Terme rural. Récolte entière en fleurs, pour engrais.

† VERDALAGE (vèr-da-la-j'), *s. m.* Nom donné en vin de 1720, qui fut très-vert, très-mauvais.

† VERDAILLE (vèr-da-ll', il mouillées), *s. f.* Anciens vignobles de Suresnes, aujourd'hui de Cépage.

† VERDAL (vèr-dal), *s. m.* Pièce épaisse de verre coulé. Au même instant, l'expansion du gaz détonant se frayait passage de toutes parts.... pulvérisant les verdals, [pièces] de verre coulé qui laissent pénétrer la lumière dans les sous-sols, tout en supportant les charges et les chocs auxquels ils sont exposés les passages les plus fréquentés, RUB. BURIN, *l'Universel*, 18 mai 1849.

† VERDALE (vèr-da-l'), *s. f.* Variété d'olivier ou d'olive.

VERDÂTRE (vèr-dâ-tr'), *adj.* Qui tire sur le vert. Couleur verdâtre. Des tons verdâtres. Des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, BUFF. *Ois.* I, V, p. 301.

— ETYM. *Vert* ou *verd*, avec la finale péjorative *âtre*; pirard, *verdache*.

† VERDAU (vèr-dô), *s. m.* Nom donné dans quelques contrées à la larve de deux espèces d'hachte, lépidoptères nocturnes, qui, c'est état, détruisent le grain comme la calandre du blé.

† VERDAUGE (vèr-dô-j'), *s. m.* Un des noms vulgaires du brusne, dans le Périgord.

† VERDE (vèr-d'), *s. m.* Marin-pêcheur.

VERDÉE (vèr-dé), *s. f.* Sorte de vin blanc, tirant un peu sur le vert, qui vient de Toscane.

— ETYM. *Vert* ou *verd*.

VERDELET, ETTE (vèr-de-lé, lé-t'), *adj.* || 1° Un peu vert. Ces autres, verdelets, aux perriquets ressemblent, RONSARD, *Sat.* III. || 2° Vin verdelet, vin qui est un peu acide. || 3° Fig. Et lasciveté mentt. Se dit d'une personne âgée qui a encore sa vigueur. Tout aulant [quatre-vingt-dix huit ans] mais je suis encore verdelette, RONSARD, *Jol. amour.* III, 4. || 4° S. m. Un des noms vulgaires du brusne.

— HIST. XVIe s. Dedans son jardin verdelet, MA-

NOT, I, 174. L'une lui plaisent pour sa jeunesse encore verdelette, VERD, p. 611. La tumeur estant verdelette, c'est a dire n'estant du tout suppurée, PARÉ, VI, 20. Quelque petit vin vermeil, verdelet et astringent, IB. XXIV, 22.

— ETYM. Dimin. de *verdet*, qui est lui-même un dimin. de *vert* ou *verd*.

† VERDELIER (vèr-de-lié), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'osier.

† VERDERAME (vèr-de-ra-mé), *s. m.* Nom italien du verdet du nain.

VERDERIE (vèr-de-rie), *s. f.* Anciennement, étendue de bois soumise à la juridiction d'un verdier. || La juridiction elle-même.

— HIST. XIIIe s. Le verderie du Chasnese verdier de Trinchebray est renouvellé l'office de la verderie dudit lieu, DU CANGE, *Verderia*.

— ETYM. *Verdier*.

† VERDEROLLE (vèr-de-ro-l'), *s. f.* Nom vulgaire de la sylvie palustre, oiseau insectivores.

VERDET (vèr-dè, le t se sonne), *s. m.* || 1° Acétate de cuivre. Le verdet ou vert-de-gris qui sert à faire les belles couleurs de vert célédon et de couleur de soufre, *Instruct. génér. pour la teinture des laines*, 16 mars 1671, art. 108. La première et la plus simple de toutes les décompositions de cuivre est la conversion du vert-de-gris ou verdet, BERTH. *Pl. Ch.* I, p. 60. || 2° Ce chimique, ou distillant l'acétate neutre de cuivre, ou verdet, de l'acétate bibasique de cuivre, appelé vert-de-gris ainsi bien que le précédent, à cause de l'air de la Grèce, LEGOARANT. De toutes les préparations du cuivre par oxydation, il n'en est pas de plus précieuse que celle qu'on fait par le moyen du vinaigre, tout le verdet du commerce se prépare par cet acide; et c'est surtout à Montpellier et dans les environs que s'est fixée cette fabrication, CHAPTAL, *Instit. Méd. Simples*, t. II, p. 196. Le verdet se prépare en broiant le vert-de-gris par le vinaigre, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 78, dans POUGENS. || 3° Terme de minéralogie. Verdet naturel, carbonate de cuivre. || 4° Maladie du maïs causée par un champignon parasite. C'est le verdet qui cause le pelliare. || 5° Sel de différentes substances végétales qui s'organisèrent sous le Restauration dans le midi de la France; ainsi dite de la couleur verte qu'ils avaient prise, et qui était celle du cuivre d'acide, depuis Charles A. || 6° Un coléoptère.

— HIST. XVIe s. Les gens de lettres sont de vrays racleurs de savetes, ratissans de vieilles antiquailles pour en avoir le verdet [vert-de-gris], *Moy. de parvenir*, p. 86, dans LACURNE.

— ETYM. Dimin. de *vert* ou *verd*; provenç. *verdet*, un peu vert; vert-de-gris; catal. *verdet*; espagn. *verdete*, vert-de-gris; ital. *verdetto*.

VERDEUR (vèr-deur), *s. f.* || 1° Humeur, sève du bois qui n'est pas encore sec et qui est pas encore sec. La verdeur et autres défectuosités du bois (de charpente et de menuiserie), DEMIL, *Maison rust.* I, p. 40, dans POUGENS. || Fig. Ma tige a refleuri de verdeur, SAINTE-CHARLES A. Seigneur, je vous bénis! HUGO, *Odes*, V, 18. || 2° Ce qu'il y a de rude dans desfruits verts et le vin nouveau. Le plomb um aux acides fait un sel fort doux qui corrige sa gaîté la verdeur du vin, mais qui est un poison pour ceux qui le boivent, J. J. ROUSSEAU, *Em.* III. || Fig. Aussi témoin dans ses premières écrits [de J. J. Rousseau] une plenitude étonnante, une virilité parfaite; et dans les miens, tout se ressent de la verdeur ou de la faiblesse d'un talent qui-l'atitude et la réflexion n'ont pas assez longtemps mûri, MARMONTEL, *Mém.* IV. || 3° Par extension, force du vin. Villandri prisetait sa sève et sa verdeur [d'un vin], BOIL. *Sat.* III. || 4° Fig. Jeunesse, vigueur chez les hommes. Le but que j'avais tant de peine à trouver dans la verdeur de mon âge, LA MOTTE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* II. Je regardai ce trait d'ambition [du duc de Nouilles] comme une verdeur de jeunesse gâtée par tout ce que peut flatter le plus à tout âge, ST-SIM. XIII, 140. || 5° Fig. Apreté de paroles. La verdeur d'une réponse.

— HIST. XIIIe s. La dame s'en [à par la verdour verdure] Et un verger cueillant la fleur, ADENÈS-LE ROI. *Buvancerp*, p. 9. Et quand l'un [arbre] en sa verdor dure, Les plusors i sunt sans verdure, *la Rose*, 10576. || XIVe s. Bouli en un petit pot en eaue clere pour oster la premiere verdeur, *Menagier*, II, 8. || XVe s. A jeunes gens qui sont en leur verdeur, CHARLES D'ORLÉANS, *Songe en complainte*. || XVIe s. Je vous laes un present de ceste verdeur, NOEL, 260. La cou-

Digitized by Google

leur se changeant en verdour, noirceur, livrée, id. PARÉ, IX, 26. Ils esperent que cette armée eo sa verdeur lui donneront moyen de s'estendre et s'asseurer, D'AUB. *Hist.* II, 607. La maturité a ses défauts, comme la verdeur, et pires, MONT. IV, 221. J'ay passé une bonne partie de mon aage en une parfaicte et entiere santé.... cet estat plein de verdeur et de force.... ID. II, 81.

— LITTR. *Vert* ou verd; provenç. et espagn. *verdor*: ital. *verdore*.

VERDIR, IR (vèr-di, dir), part. *passé* de verdir. Rendu vert. Ces châteaux du vieux temps avec des mâchicoulis, des souterrains, des tours verdies par le lierre, CHATEAUB. *Génie*, II, 1, 5.

† **VERDIAU** (ver-dió), *s. m.* Nom vulgaire de l'osier rouge, *salix purpurea*, L.

† **VERDICT** (vèr-dikt'), *s. m.* Résultat de la délibération du jury.

— HIST. XIVe S. Les jurours.... encontre qui des parties ia prononceroient leur verdit, BRITTON, *Du leur d'Angleit.* ch. 52, P. 136, dans LACURNE.

— ETYM. Angl. *verdict*; ancien mot français, entré dans l'anglais, et repris plus tard en Irlande; il vient de bas-lat. *veredictum*, du lat. *vere*, avec vérité, et *dictum*, dit.

1. **VERDIER** (vèr-dié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Ancien terme d'administration. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtresses. Item doivent avoir en icelle forêt bois pour leur ardoir [chauffage] par livrée du verdier, *Bible desch.* Nombres, I, III, p. 527.

— HIST. XVIe S. Verdiers, maistres et enquesteurs des eaux et forests, DU CANGE, *viride*.

— ETYM. Vert, *verdarius*, du lat. *viridis*, vert.

2. **VERDIER** (vèr-dié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l'r se lie : des vèr-dié-z élégants), *s. m.* Oiseau dont le plumage est vert, *loxia chloris*, L.

— ETYM. *Vert* ou verd; Berry, *verdin*.

† **VERDIÈRE** (vèr-dié-r'), *s. f.* Verdière des prés, prunier (lorraine).

† **VERDILLON** (ver-di-llon, il mouillée), *s. m.* Levier qui sert à détacher les blocs d'ardoise. Il Morceau de bois qui a presque toute la longueur des voussoirs dans un arc de bonne issue, et qui sert à attacher les bouts de la chaîne.

† **VERDIN** (ver-din), *s. m.* Un des noms du linnet.

† **VERDIQUE** (vèr-di-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un acide qui verdit à l'air, et qu'on retire de beaucoup de plantes.

VERDIR (vèr-dir), *v. a.* Il 1° Donner une couleur verte, peindre en vert. Verdir une porte. Il Fig. Voyez : cet homme est jeune, il est bon; c'est un sage; Nul fait intérieur ne verdit cet heureux visage, V. HUGO, Voix, II, 8. Il 2° *V. n.* Devenir vert. Au printemps tout commence à verdir. SÉVÔT.... Que des prophètes nouveaux les secondent bientôt. Feront verdir nos bois et refleurir nos palmes, REGNARD, *Nature contre les maris*. Il 3° Il se dit du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris. Exposé à l'air, le cuivre verdit.

— HIST. XVIe S. Puisque c'est le privilege de l'esprit de se ravoir de la vieillesse, je luy conseille, autant que je puis, de le faire : qu'il verdisse, qu'il fleurisse cependant, s'il peult, comme le guy sur un arbre mort, MONT. III, 310.

— ETYM. *Vert* ou verd.

† **VERDISSANT, ANTE** (ver-di-san, san-t'), *adj.* Qui verdit. Il Fig. La charmante fille ! toujours riante, verdissante, pleine de gaîté, d'esprit, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 2.

— HIST. XVIe S. Bel aubespin fleurissant, Verdissant le long de ce beau rivage, RONS. *A un aubespin*.

† **VERDISSEMENT** (vèr-di-se-man), *s. m.* Action de devenir vert. Sur le verdissement des plantes étiolées, PRILLIEUX, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 1023.

† **VERDIUS** (vèr-diu), *s. m.* Bruant (Portou).

† 1. **VERDON** (vèr-don), *s. m.* Un des noms vulgaires du pegot ou fauvette des Alpes.

† 2. **VERDON** (ver-don), *s. m.* Happe le verdon, locution dont se sert un botelier en arrivant dans une île, pour dire à son camarade de se prendre au bord.

† **VERDOT** (vèr-do), *s. m.* Verdot ou petit verdot, cépage qui donne des vins de premier choix.

† **VERDOULET** (ver-dou-le), *s. m.* Un des noms du verdier.

VERDOYANT, ANTE (vèr-doi-an, an-t', ou, suivant quelques-uns, ver-doi-an, ian-t'), *adj.* Qui verdoie. Sous le feuillage verdoyant d'un vaste oranger, TR. CORN. *Berger extrav.* II, 5. Le gazon, verdoyant, épais, mais court et serré, J. J. ROUS. *Hél.* IV, 11. Près d'Ulo [Ithys], en ce moment, les nymphes de sa cour Filaient d'un doigt léger des lames verdoyantes, DELILLE, *Géorg.* II. Couleur verdoyante, couleur tirant sur le vert.

— HIST. XIIIe S. Les un pin verdoyant Trovai l'autrier chantant l'autore et son pastor, CONNELEAU, *Art harmonique*, p. 304, Il XVIe S. Une haulte montaigne pleine de fructiers et arbres verdoyants, MONT. IV, 12. Une saute de couleur morte et verdoyante, PARÉ, XIII, 15.

VERDOYER (vèr-do-ié, ou, suivant quelques-uns, ver-doi-ié; l'r est remplacé par un i devant l'e muet : je verdoie, tu verdoies, nous verdoyons, vous verdoyez; que je verdoie, que nous verdoyions, que vous verdoyiez), *v. n.* Devenir vert. Le mariage est le lierre de Jonas, qui verdoie au dehors avec quelque sorte d'agrément; mais un ver de chagrin le ronge au dedans, LE P. SIM. MARS. *Rpst. du roy. de Dora*, p. 84, dans NODIER. Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie, CH. PERRAULT, *Barbe-Bleue*. Le gazon qui verdoyait autour, BERNARD, DE ST-P. *Harm.* I, 328. Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. *Verdoyer* était devenu inusité à la fin du XVIIe siècle : *Verd* ne fait plus *verdoyer*, dit LA MOTT. XIV.

— HIST. XIIe S. Sor l'erbe verdoiant, *Rou* p. 28. Puiis n'i chiet, ne orbe n'i verdie, th. p. 1. Il XIIIe S. Belle Emmelot, la gente, desous l'arbroie, Pleure Guion, sur l'erbe qui verdoie, AUBERI, LE GAST. *Romanverz*, p. 28. Et sechiés, quant j'ai l'or donné, Ne verdoiera, je me gru mout à esgaier, le *Rose*, 6841. Les florètes i fait pasrair, 62. Les herbetes verdoier, ib. 8861. Il XVe S. Mynire Robert Gaguin, tout enbloumé à tout cinq ans lanses pour les verdoier [attaquer] et escarmoucher, JUVÉN. *Charles VI*, 1382. Il XVIe S. Et en tout temps le laurier cy verdoie, MAROT, I, 259.

— ETYM. *Vert* ou verd; provenç. *verdejar*, *verdevar*; espagn. *verdear*; ital. *verdeggiare*.

† **VERDULE** (vèr-du-l'), *s. f.* Un des noms du brunet.

— ETYM. *Vert* ou verd; génev. *verdairule*, *verderule*.

1. **VERDUN** (vèr-dun), *s. m.* Épée longue et étroite, du nom de la ville de Verdun, lieu de fabrication.

VERDURE (vèr-du-r'), *s. f.* Il 1° Couleur verte (acception très-rare). J'ai la cuisse bleue, il est vrai, mais je ne tombe pas d'accord de la tête verte; je voudrais pourtant bien avoir changé du bleu de ma cuisse contre le verdure à ma tête, j'en marcherais beaucoup mieux et plus légèrement, SYR. 222. Il 2° Particulièrement, couleur verte des herbes, des plantes, des feuilles d'arbres. Ces climats désolés, où même la nature Ne tient que de votre art ce qu'elle a de verdure, CORN. *Tois. d'Or*. La surface de la terre parée de sa verdure est le fond inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur substance, BUFF. *Quadrup.* I, 1, p. 174. Charmez par la douceur de la verdure, RAC. *Othello*, V, 2. Il Fig. Il peut être permis de se parer en ange qui est la fleur et la verdure des arts, LE P. LEMOINE, dans PASC. *Pens.* Il Fig. Verdure et pastorales, choses douces et innocentes. Vous allez voir des scènes, au prix desquelles les pauses d'mt été que des verdures et des pastorales, ACT. II, 1re. Ce ne sont là que des pastorales et des verdures au prix de ce qui suit, MIRAB. *Lett. orig.* I, II, p. 304. Il 3° Les fleurs, les plantes et les feuilles mêmes. Fier et farouche objet toujours courant aux bois, Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Si c'est un animal insupportable de déraciner la première verdure des champs, parce qu'elle est l'espérance de nos moissons, BOSS. 2e *sermon*, *Pâques*, 3. Vions aux champs fouler la verdure, Tendre le bras à ton amant, MÉNAGE. *Champs*, II 4° Il se dit aussi des plantes potagères dont on mange les feuilles. Vive de verdure. Il 5° Tapisserie de verdure, ou, simplement, verdure, teinture de tapisserie qui représente spécialement des arbres. Il a une belle verdure dans sa chambre. Si j'étais en votre place, j'achèterais une belle teinture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre dans sa chambre pour lui rejouir l'esprit et la vue, Mme. DE, *méd.* I, 1.

— HIST. XIIe S. Por verdure ne por prée Ne por fueille ne por flor, *Couci*, I, II 1re S. Il qui chantent de flor ne de verdure Ne sentent pas la dolor que je sent, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci*. Li bois recouvrent leur verdure, Qui aunt sec tant com yver cure, la *Rose*, 53. La firmamenz de cui elaianne [par l'haleine duquel] Verdure est ens terres espandue, AUTER. II, 13. Quant se depart la verdure des chans, *cité dans* COQUEBERT, *l'Art horlonique*, p. 240. Il XIVe S. Par l'ardour du soleil l'en ne doit mie couper bois, percil ne autres telles verdures, *Ménagier*, II, 2. 17e S. Mais s'il veut estre Mis à sensuire Pour servir femme et il l'endure, C'est raison qu'on le mene paistre La teste dans un chevestre Comme une beste à verdure, le *Blason des faulces amours*, p. 238, dans LACURNE. Il XVIe S. Le verdure [verdeur] ou aqueuité [du vin nouveau] est semblable au phlegme, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. *Vert* ou verd; bourguig. *verdure*; provenç. espagn. et ital. *verdura*.

VERDURIER (ver-du-rié; l'r ne se lie pas; au pluriel l'r se lie : des ver-du-rié-z actifs), *s. m.* Il 1° Celui qui est chargé de fournir les salades dans les maisons royales. Il 2° Verdurier, verdurière, marchand, marchande de salades, d'herbes.

— HIST. XVIe S. Verdurier, CORGRAVE.

— ETYM. *Verdure*.

† **VERDURON** (vèr-du-ron), *s. m.* Serin d'Italie.

† **VÉRÉTITE** (vé-ré-ti'), *s. f.* Synonyme populaire de varicelle.

VÉREUX, EUSE (vé-reu, reû-z'), *adj.* Il 1° Qui contient des vers. Fruit véreux. Il 2° Fig. Qui recèle quelque vice secret, comme le fruit recélant un ver, en parlant des personnes et des choses. Les deux associés n'ont fait nulle difficulté de signer; je les crois un peu véreux; l'affaire n'est pas bonne, DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 7. Nous ne vous donnons pas de ces effets véreux; Cela sent comme baume, MOL. *Fourb.* III, 4. Il se sent des cas véreux, son affaire est mauvaise. Ces cas-là sont véreux! Il faut savoir de la jurisprudence, voir *Droit du seigneur*, II, 4. Il se sent son cas véreux, il sait que son affaire est mauvaise.

— HIST. XVIe S. Se mistre Olivier se hoffame, Ou s'il veut faire le vereux, Il impose ceste coutume: les femmes en ont pour lui, et la bume, COQUIL. *Plaidoy. de la simple et de la rusée*. Il XVIIe S. Les autres qui se sentirent vereux, et qui craignoient bien qu'ils avoient transgressé les loix.... ARNOT, *Coton*, 28. Le plus juste parti [dans les guerres de religion en France] si est ce encores le membre d'un corps vermoulu et vereux, MONT. IV, 121.

— ETYM. *Ver*.

† **VERGABILLE** (ver-ga-bi'), *s. f.* Petite espèce de pomme dite autrement merluche.

† **VERGANDIER** (vèr-gan-dié), *s. m.* Sur la côte de Normandie, petit arbrisseau qu'on nomme ailleurs BOURDÈNE, *rhamnus acuminata*, L.

VERGE (vèr-j'), *s. f.* Il 1° Petite baguette longue et flexible. Il n'avait qu'une verge à la main. On trouve les sources d'eau, les trésors au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécile qui la serre trop, et qui tourne assurément dans celle d'un fripon, VOLT. *Dict. phil. Verge*. Il n'avait ni verge ni bâton, il n'était en état d'attaquer personne, pas même de se défendre, DE NAVARRE, *la Verge*. Il Emploi de verge dans le manuscrit cette épée, MARIN. *Payo. parn.* 3e part. Il 2° Baguette miraculeuse. Il [Moïse] étendit la main et le prit [le serpent], et aussitôt la verge changée en serpent redevint verge, BAC. *Bible, Exode*, IV, 4. On dit encore que Thoot était Moïse, parce qu'une verge, la tradition le faisait naître du Nil, lui donnait une verge, et lui attribuait des prodiges, CONDE. *Hist. esc.* III, 8. Il Fig. Nous n'osons nous flatter de posséder cette verge miraculeuse de la religion qui fait jaillir du rocher des sources d'eau vive, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, I. La verge des magiciens de Pharaon, la verge qu'ils tenaient à la main et avec laquelle ils faisaient leurs prodiges, il l'apprend d'autres magiciens, on dit baguette. Médée et Circé furent toujours armées de cet instrument mystérieux [une verge]; de là vient que jamais magicienne ne paraît à l'opéra sans cette verge, et qu'on appelle ces rôles les rôles à baguette, VOLT. *Dict. phil. Verge*. Il 3° Verge de fer, verge de cuivre, longue tringle de fer, de cuivre. Une verge de fer tirée verticalement par une force capable de la rompre, contracte à l'endroit où se prépare la rupture une chaleur insupportable à la main, OCTION DE MONTEAU, *Instit. Mem. scienc.* 1809, p. 296. Il Fig. Gouverner avec une verge de fer, gouverner durement, despotiquement. Mon père

Digitized by Google

vous a battus avec des verges, et moi je vous châtierai avec des verges de fer, ract. *Bible, Rois*, III, XII, 14. ‖ 4° Baguette ordinairement garnie d'ivoire que portaient autrefois les huissiers. Huissiers à verge. Je m'appele Loyal, natif de Normandie, Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie, MOL. *Tart.* V, 4. ‖ Tenir un héritage par la verge, recevoir du seigneur, ou de l'un de ses officiers, un petit bâton appelé verge, comme emblème de l'acquisition. ‖ 5° Baguette avec laquelle on frappe et châtie. La fête est bien au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera, sacy, *Bible, Prov. de Salom.* XXII, 15. Le sage a toujours recommandé aux parents de tenir la verge assidûment levée sur les enfants, PÉR. I. XVII, p. 25. ‖ Fig. La verge de la censure publique qui m'a toujours paru infiniment respectable, même placée dans des mains ennemies, MIRABEAU, *Collection*, I, III, p. 250. ‖ Fig. La verge à la main, en reprimandant, en punissant. Aimez-vous mieux que je vous aille voir la verge à la main, ou avec charité et un esprit de douceur? sacy, *Bible, St Paul, 1ère ép. aux Cor.* IV, 21. ‖ Fig. Autorité. D'étrangers, de bannis, une bonde insolente Nous tient depuis seize ans sous sa verge sanglante, CORNEILLE, *Vépr. sicil.* II, 6. ‖ N'être plus sous la verge de quelqu'un, être affranchi de son autorité. ‖ 6° *Au plur.* Menus brins de bouleau, d'osier, de genêt, etc. avec lesquels on fouette. J'ai reçu des Juifs, cinq différentes fois, trente-neuf coups de fouet; j'ai été battu de verges par trois fois, sacy, *Bible, St Paul, 2e épît. aux Corinth.* XI, 24. Parmi les présents de noces [chez les Russes] était une grosse poignée de verges que le futur envoyait à la future, pour l'avertir qu'à la première occasion elle devait s'attendre à une petite correction maritale, VOLT. *Russie, Anecd.* Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on se sert en maîtriseurs sur le dos, IN. *Dict. phil. Verge.* Lorsque les athlètes n'observaient pas les lois prescrites, non-seulement ils étaient privés du prix, ils étaient encore frappés de verges, CONDIL. *Hist. anc.* IV, 6. ‖ Terme de discipline militaire ancienne. Faire passer quelqu'un par les verges, le faire passer entre deux rangs de soldats armés de verges, dont ils frappaient les épaules nues du condamné. Les déserteurs prussiens, qui courent de toute leurs forces quand ils passent par les verges, afin d'être un peu moins foudtés, VOLT. *Dict. Boilongbr.* 36. ‖ Fig. Donner des verges pour se fouetter, lourdes armes contre soi-même. ‖ Fig. Faire baiser les verges à quelqu'un, l'obliger à demander pardon après qu'on l'a maltraité, ou l'obliger à reconnaître la justice de la punition. ‖ 7° Fig. Reproche, affliction dont Dieu punit les hommes. Deux dit lui-même de ces gens-là [les conquérants] qu'il les envoie en sa colère, et qu'ils sont les verges de sa fureur; mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre : les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes..... c'est l'envoi, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables, BALE. *Socr. chrét. Disc.* 8. Par les exemples de Tobie et ses saints avertissements, ceux d'Israël étaient excités à reconnaître sous la verge la main de Dieu qui les châtiait, BOS. *Hist.* II, 4. ‖ Fig. Quand Dieu a châtié ce qu'il veut corriger, il jette souvent les verges au feu, comme il arrivera à ceux dont il s'est servi pour châtier les autres. Jérémie l'avait bien prédit : le Seigneur rompit la verge [Babylone] dont il avait frappé tant de nations, BOS. *Hist.* II, 4. ‖ 8° Grand ornement de bâton lisse que porte un bedeau quand il est en fonction dans l'église. La verge d'un bedeau. ‖ 9° Terme de relerie Verge de buis, verge garnie de trois piquets, à laquelle on attache les ailes d'un milan, vulgairement appelé buse. ‖ Verge de meute, baguette que l'on garnit de trois piquets, avec des feuilles, pour y attacher un oiseau vivant auquel on donne alors le nom de meute. ‖ 10° Verge d'une fusée, baguette à laquelle on attache une fusée volante. ‖ Tige qui tient au piston d'une pompe. ‖ Fléau de plusieurs balances ‖ Pièce du four dont on se sert pour tourner en l'air ou en figures irrégulières. ‖ Verge d'une girouette, tige au sommet de laquelle tourne une girouette. ‖ Terme de vitrier. Tringle de fer qui, après avoir été étamée, se pose sur le verre pour le couper au moyen d'un peu d'eau que l'on met à l'endroit où la verge a touché. ‖ Terme de serrurier. Petite baguette de fer pour tenir, au moyen de liens, les panneaux de vitraux. ‖ 11° Terme d'horlogerie. Long pivot sur lequel se meut le balancier. ‖ Le balancier même. Si la verge du pendule est d'acier, il est à craindre que l'effet du magnétisme terrestre ne se complique avec celui de la pesanteur, LAPLACE, *Exp.* I, 12. ‖ Verge à compensation, verge composée de fer et de laiton, de manière que les effets du calorique s'y compensent, et que la longueur ne varie pas. ‖ 12° Terme de marine. Verge de l'ancre, le corps de l'ancre, la tige, la pièce principale de cet instrument, façonnée en général comme une pyramide quadrangulaire qui reçoit à sa base deux autres pièces qu'on nomme les bras de l'ancre. ‖ 13° Terme de métallurgie. Fer en verge, petites barres, rondin, carillon. Dans le commerce des fers, on donne plutôt le nom de verge au carillon obtenu dans la fonderie. Les verges de fer dont sont pour les clous les maréchaux, ne sont être jugées par la filière pour faire du gros fil de fer, des anses de chaudières..... SERV. *Min.* I, IV, p. 168. ‖ Verge crénelée, barre de métal sur laquelle est conservée l'empreinte des coups de marteau, et qui n'a pas été parée. ‖ 14° *Au plur.* Baguettes de bois que les tisserands lont passer entre les fils de la chaîne. ‖ Aiguilles ou broches en usage dans la fabrication du velours. ‖ 15° Terme d'anatomie. Membre viril. ‖ 16° Terme de physique. Faisceau lumineux formé de la réunion de plusieurs rayons de lumière. ‖ 17° Nom d'une ancienne mesure pour les étoffes. ‖ Ancienne mesure de terre, qui était à peu près le quart d'un arpent. ‖ 18° Ancienne mesure de vin (acception vieillie). La souplesse de la baguette ou verge, la facilité de la nouer en forme d'anneau a développé une autre acception, celle de cercle de la hague distinct du chaton, c'est aussi l'anneau qui réunit les hagues, DE LIGONDÈS, *Emaux*, p. 536. ‖ 19° Verge-d'or, plante appelée aussi longue épi de fleurs jaunes, *solidago virga aurea, L.* ‖ Verge de Jacob, asphodèle jaune. ‖ Verge à pasteur, cardère velue. — HIST. XIIe S. Plus qu'on ne lenoet une verge pour le bien de la chose, *Liv. des Rois*, 3. Ne lais ester e clers e saint iglise, Deus le vengera tost; jà ed sa verge prise, *Th. le mart.* 77. Mis peres vus batid de verges dolurs; mais mes laterai de grandimes balains, ki serunt durs et espinus, *Rois*, p. 283. Une verge issist fors, et de cel verge issilt une flor, *Liv. des Rois*, 3. Les humes del saint esperit se reposerent, ST BERN. 539. ‖ XIIIe S. Une verge de fer que li prouvedre du mestier deuz dit ont gardée et tenuement encore ore de tens le bon roi Phelippe, *Liv. des mest.* 8. A Clermont le [la] mine de terre est de soixante vergues, BEAUM. XXVII, 9. Quant les huissiers vooient venir la roine en la chambre le roy, ils lessoient les huis hors de leur verges, JOINV. 281. On doit pioler la verge, tandis com ele est graile et tendre; quar, puis qu'ele est grosse et dure, on ne la vuit pioler, ele brise, LENOUX DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 408. Beat fiz, dit-il, ge te commant Qu'a ta roi soies obeissant, *Par. sages de St-Germain*, f° 41, dans LACURNE. Tele ribaude et avolée, Qui portè a verge peiée Plus de cent fois par le pais, *Fabl. ms. de Montpellier*. ‖ XIVe S. Par signe de desobeissance [on avait refusé d'ouvrir], le prevost geta par dessus la porte en ladite maison une verge de l'un des sergens qui estoient avec lui, et s'en parti, MS CANGE, verga. Un annel ou il a un rubi à jour et e en li une verge et un p, *Inv. de Charles V, Emaux*, p. 536. Deux grans bans pour ploier verges de arbalestres, et ung autre bans pour drechier lesdites verges, IN. ib. ‖ XVe S. Le pape Clement et les cardinaux de Peruche comptoient au comte de Flandre, et disoient que Dieu lui avoit envoyé celle verge pour tant qu'il leur avoit esté contraire, PAPON. II, II, 83. Si n'estoit il [Philippe d'Artevelde] pas subtil de faire guerres ne sieges; car, de jeunesse, il n'y avoit point esté nourry, mais à pescher de la verge aux poissons en la rivière de l'Escaut, IN. III, II, p. 192, dans LACURNE. On trouveroit plusieurs Romains qui pour menues et petites negligences ont esté batus de verges à l'escluche, A. CHART. *Quadril. inrectif.* Esperance tetnot.... Panel de la verge d'un ancre d'or. dont le bec estoit fiché dedans les cieulx, IN. *Œuv.* p. 329. Il m'envoya une verge qu'il portoit ordinairement en seigne, COMM. III, 8. Dix vergues ou aulnes de drap bureau, DUCANGE, *virga*. Une bonne verge porte bien aucunes fois ung mauvais sien, *Perceforest*, Ire p. Pour achetter xviij verges à nettoyer robes, DE LABORDE, *Emaux*, p. 537. ‖ XVIe S. Bien pereceut qu'il faict mal avoir charge d'enfans maitins qui ne craignent la verge, J. MAROT, V, 11. Il faisoit her la verge à seerimimels, pour les faire nourrir à faulte de jaser, MONT. III, 301. Verge-d'or s'eslnit par semence au printemps, en terre grasse et bien cultivée et lieu ombreux; este herbe est propre à la dissenterie, o. DE SERRES, 819. Par la pluspart des coutumes la verge anoblit, et le vente affranchit, LOISEL, 40. La douairiere est tenue d'entretenir les maisons dont elle jouit par douaire, de peil, verge, couverture, fermeture et menues reparations, *Coust. gén.* I, p. 720.

— ETYM. Wallon, veg; bourg. *varge*; Berry, *varge*; provenç. *verga, vergua, verja*; espagn. et ital. *verga* ; du lat. *virga*.

4. **VERGÉ, ÉE** (vèr-jé, jée), *adj.* Étoffe vergée, étoffe qui a quelques fils d'une soie un peu plus grosse ou d'une teinture un peu plus forte que le reste. Ce sont les animaux [étoffes de la ville d'Aumale] grises de nature, étant apprêtées, deviennent vergées, et de diverses couleurs, *Ordonnance de l'intend. de Picardie et Artois*, 15 février 1701. ‖ Papier vergé, papier qui porte les marques des vergeures. ‖ Bois vergé, bois vermeuli, percé de vers, MASSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.* — HIST XIIe S. Ardent ces bastes, ces confanons vergiez, *Rou*, p. 112. ‖ XVIe S. Le saion luit vergé de raion franc, dans SAINTSORAIN, *Gloss.*

— ETYM. Latin. *virgatus*, de *virga*, verge, raie.

5. **VERGÉ, ÉE** (vèr-jé, jée), part. *passé*. de VERGER. Drap bien vergé.

† **VERGELET** (vèr-je-lè), *s. m.* Autrefois, l'étendue d'une verge carrée. ‖ Étendue de terre qui était de quarante perches.

— HIST. XIIIe S. Deux cens vint et huit acres et trois vergelez de bois, DU CANGE, *virgata*.

— ETYM. *Verge*, au sens d'une certaine mesure de longueur.

† **VERGELÉ** (vèr-je-lé), *s. m.* Espèce de pierre de Saint-Leu.

— ETYM. L'anc. franç. *vergelé*, qui signifiait rayé.

† **VERGELÉE** (vèr-je-lé), *s. f.* Terme de teinte. Deux pouces de hauteur sur quinze de large, garnie en dehors de deux ou trois carreaux de coudrier ou l'on met la soie en forme de gaze entre les pains, ‖ Poudues de vergeoises, pains qui proviennent des têtes des vergeoises et des autres parties défectueuses, et qui ne sont pas de bonne vente.

4. **VERGER** (vèr-jé) : *Je ne se le jamais; au* pluriel, *J'a se le: ihes-vè-z-en fleur*], *s. m.* Lieu planté d'arbres fruitiers. Il trouvoit son verger comme très bonne raison, dans observer temps et saison, LA FONT. *Fabl.* XII, 26. On ne peut trop recommander de clore les jardins destinés aux vergers, OLIVIER, *Maison rust.* I, II, p. 489, *Jard. pouvres.* Le verger de Charles V, à l'endroit où est aujourd hui le Jardin des plantes, est cité dans l'histoire comme une chose extraordinaire, SAUV. II, 9, p. 466. Des vergers odorants l'ombre voluptueuse, Les prés délicieux et les bocages frais, DELILLE, *En.* VI.

— HIST. XIIe S. Alez en est en un verger sur l'umbre, *Ch. de Roi*, II. ‖ XIIIe S. Et qui sont vert bois et vergier et pré, *Couci*, XIV. Si l'esreceral de ceste bonne terre que à lur ancestres dumé e ultre mes les ventaderal, par ce que il sunt fait vergiers et servise de deable, *Rois*, p. 293. ‖ XIIIe S. S'en alerent par aventure Les grans dames cahoignier [cueillir] en un vergier, *La vengeance Raguidel*. ‖ XIVe S. Le Songe du vergier, titre d'un *ouvrage*.

— ETYM. Berry, *vargier* ; prov. *vergier, verdier*; it. *vergiere*; du lat. *viridarium*, de *viridis*, vert.

3. **VERGER** (vèr-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* ; vergeant, vergeais), *v. a.* Mesurer une étoffe avec la verge. ‖ Jauger avec la verge.

† **VERGERETTE** (vèr-je-rè-t'), *s. f.* Nom vulgaire du *solidago canadensis*, plante d'ornement.

† **VERGERON** (vèr-je-ron), *s. m.* Espèce de faucheide des jardins et vergers.

VERGETÉ, ÉE (ver-je-té, tée), part. *passé* de VERGETER. ‖ 1° Nettoyé avec la vergette. Chapeau vergeté. ‖ 2° Teint vergeté, peau vergetée, teint, peau qui a de petites raies de différentes couleurs; et la plupart de couleur rouge. Il veut avoir Un manchon de ma peau; tant elle est bigarrée, Pleine de taches, marquetée, et vergetée, et mouchetée, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. Des yeux pleins de larmes, un teint vergeté, OBVILLE, *Feuil. du chât.* I, III, p. 73, dans POUGENS. ‖ 3° Terme de blason. Se dit d'un écu où il y a plus de dix pals.

VERGETER (vèr-je-té. Le *t* se double devant un *e muet* : je vergette, je vergetterai), *v. a.* ‖ 1° Nettoyer avec une vergette. ‖ 2° Pouetter. Non, non, je le verrai vergeter, sur ma foi; Car tu risques au moins l'étrivière publique, BRET, *Exil. anonymes*. III, 8. ‖ VERGETIER (vèr-je-tié; l'r ne se lie pas), *s. m.* Artisan qui fait et qui vend des vergettes.

VERGETTE (vèr-jè-t'), *s. f.* ‖ 1° Petite verge.

Digitized by Google

‖ Terme de blason. Pal étroit, qui n'a que la troisième partie de la largeur ordinaire. ‖ **3° *Au sing.*** ou ***au plur.*** Vergette ou vergettes, épousette, brosse composée de soies de sanglier ou de menues brins de bruyère. Brosses ou vergettes à nettoyer, le cent pesant 4 à 5 livres. *Dictionn. du roi*, nov. 1680, *tarif*. Pour peigner les draps, pour les débourrer, on employait des vergettes faites avec des piquants de hérisson. PASTORET, *Institut. Hôm. tenter et bélier-lett.* t. 7, p. 98. ‖ Cheveux ou vergettes devenus crépus assez ras pour présenter comme une vergette, une brosse. ‖ **3°** Cercle qui sert à soutenir et à bander les peaux dont on couvre les tambours. ‖ **4°** Défaut de certaines pierres. Ces pierres, ainsi que toutes les autres substances transparentes et cristallisées, sont sujettes aux glaces, aux pointes, aux vergettes ou filets.... BUFF. *Min. t.* VII, p. 432.

— HIST. XIVe s. Se l'en fiert [frappe] le chief o [avec] une logiere vergete sanz autre somme de saus [saule], et il somme vu [vide], c'est signe de froisseure de cran [crâne]. H. DE MONDEVILLE, Pr 51, *verso*. Faites escourre [secouer] vos robes, pour oster la grosse poudre, puis neufve à unes vergettes seches, *Ménagier*, II, 3. ‖ XVIe s. Nostre langue, comme une plante et vergette, n'a point encores fleury, DUBELL. I, 9, *verso*. Pour la cage et l'oiseau je veut mettre un panier d'artifice enlacé de vergettes d'osier, MONS. 750.

— ETYM. Diminut. de verge? *Gaung. variété*; prov. et esp. *vergueta*; it. *verghetta*. On trouve au XVe siècle *vergete* avec le sens de bague, comme *verge*.

† **VERGEURE** (ver-je-tu-r'), *s. f.* Proprement, ecchymoses doubles par des coups de verges ou de fouet. ‖ Par analogie d'aspect, lividités que l'on observe sur les cadavres lorsqu'ils ont reposé sur un sol inégal, ou par l'effet de quelque chose, de quelques plis de vêtements qui les couvrent. ‖ Pétites raies rougeâtres qui surviennent quelquefois après une forte distension de la peau; taches scorbutiques violacées et linéaires.

— ETYM. *Vergette*.

VERGEURE (vèr-jur'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de papeterie. Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. ‖ Raies marquées par ces fils sur le papier. Le papier mécanique est sans vergeures. ‖ **2°** Inégalité dans les fils d'une étoffe.

— ETYM. *Verge*, dans le sens de raie.

† **VERGIS** (vèr-ji), *s. m.* Toile qui se fabrique à Alberville.

† **VERGISSEMEINNICHT** (fèr-ghis'-maïn'-nichtt), *s. m.* Mot dont les Allemands se servent pour désigner la myosotis vivace ou myosotis des marais.

— ETYM Allem. *vergiss*, oublie, *mein*, moi, *nicht*, non : ne m'oublie pas. La fleur magique, qui, dans une tradition mythique allemande, ouvre les rochers, révèle les trésors, promeut celui qui la cueille à cette fortune, pour avertir celui qui s'en est servi, qu'en l'oubliant il court le risque de voir les rochers se refermer sur lui.

† **VERGLACER** (vèr-gla-sé), *v. impers.* Faire du verglas. Pavé verglacé.

— HIST. XIVe s. Verglacier, DU CANGE, *gelicidium*. Pour ce qu'il avoit lors un petit verglacé et que la terre couloit, ID. ib.

VERGLAS (vèr-gla), *s. m.* Couche mince et glissante de glace qui recouvre le sol et qui résulte de la congélation de la pluie à son arrivée sur la terre. Le pavé est couvert de verglas. Il tombe du verglas. Il fait des verglas.

— HIST. XIIIe s. Grans vereglas ou grans neges ou grans orages, BEAUM. III, 4. ‖ XIVe s. Vereglaz, DU CANGE, *gelicidium*. ‖ XVIe s. Non seulement la gelée estoit forte, ains continuellement tomboit un verglas si terrible, que quasi les gens de pied ne pouvoient marcher sans tomber, LANOUE, 859.

— ETYM. Berry, *verglouse*; wallon, *warglesse*. On a dit aussi *vergiel*. *Vergiel*, *verglas* sont composés de *giel*, *gel*, et de *glaz*, masculin de *glace* (voy. GLACE, à l'historique). Reste le préfixe *ver*. Diez y voit le mot *verre* : glace qui est comme du verre. Mais cette explication n'est guère compatible avec les formes *were* et *war*, non plus qu'avec *veur*, qui est la forme de *verre* dans Beaumanoir. Elles conduisent à l'anc. all. *waron*; holl. *weeren*, se garer (voy. GARER) : garer à la glace, au gel.

VERGNE (vèr-gn'), *s. m.* Aune, arbre. ‖ On dit aussi verne

— HIST. XIIIe s. Les aulnes ou vergnes apportent teinture noire, PALISSY, 290. Le bois d'aune ou *verne*, O. DE SERRES, 229.

— ETYM. Pic., *vergne*, *oder*; prov. *vernat*, lieu planté de *vernes*; Berry, *varyne*, féminin; prov. *vern*, *vernha*; cat. *vern*; du celtique : bas-breton, *guern*; cornique, *guernen*, aune; irl. *fearne*, aune.

† **VERGNETTE** (vèr-gnè'), *s. f.* Un des noms provinciaux du marais vaccinet.

— ETYM. *Vergne*, à cause que cet oiseau mange les graines du *vergne*.

VERGOGNE (vèr-go-gn'), *s. f.* Terme autrefois très-noble et qui aujourd'hui est devenu familier. Honte. Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, misérable, Pour lui faire vergogne [à Jésus] et le désavouer, MAIN. I, 4. Quand un roi faineant, la vergogne des princes, Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces, Entre les voluptés indignes s'endort, MALH. I, 4. Ah! France.... N'est-elle aujourd'hui si tragique, Qu'elle profite ce que l'afrique Auroit vergogne d'avouer, ID. II, 4. Vergogne n'est plus gobre bon que dure la bas style; c'est ainsi que M. Patru, Molière et M. de la Fontaine s'en sont servis, VAUGEL. *Nouv. Rem. obr. de M****, p. 231, dans DOCHEZ. Vole en Pologne; Arrachons un peuple au trône; Que nos poitrons en aient vergogne, BÉRANG. *Hâtons-nous*.

— HIST. XIVe s. Dist Oliviers; vergogne serait grant, *Ch. de Bol.* CLXXVII, ‖ XIIIe s. Quant la dame s'oit sa rampsonner, Vergoigne [elle] en ot, si dit par felonie.... QUESNES, *Roumanc.* p. 108. Et quant li autre chevalier oïrent ses diz, si orent grant honte la honte et vergoigne, VILLEH. CXXXIX. IV. ‖ XVIe s. [Aymon de Pommiers] prit ce fait [l'exécution de son neveu] à grant vergogne, et jura que jamais pour le roi d'Angleterre ne à homme vivant, II, II, 2. ‖ XVIIe s. Celles qui sont extraites de noble sang, ont plus de vergogne de choses mal honestes que n'ont pas les autres, *Apol. pour les femmes*, en rant les uns les autres, comme font aucuns, qui se bagnent quand ils peuvent faire vergongne à quelqu'un, CALVI. *Inst.* 1041.

— ETYM. Bourg. *vargogne*; prov. *vergonia*, *vergonha*; catal. *vergonya*; portug. *vergonha*; it. *vergogna*; du lat. *verecundia*, *de verori*, *révérer*, et le suffixe *cundus*. Il y a aussi la forme *vergonde*.

† **VERGOGNEUX, EUSE** (vèr-go-gneû, gneû-z'), *adj.* Terme vieilli. Qui a de la vergogne. J'étais honteux et non vergogneux, CHATEAUBR. *Mém.* t. I, p. 270. ‖ Malherbe dit : les vergogneuses parties de notre corps; je doute qu'il soit bon; mais, sans doute, toujours est-il meilleur, VAUGEL. *Nouv. Rem.* p. 230, dans DOCHEZ.

— HIST. XIIIe s. Qui s'essaiera à faire le, il en morra de vil mort, et de honteuse et vergogneuse, AD. LE HALE, *Jeu de la feuillée*, p. 27. ‖ XVe s. Quand Nicodas Clifford se vit argué et pointé si avant, si fut tout vergogneux et honteux, FROISS. II, II, 81.

— ETYM. *Vergogne*, *Cot.* ‖ Bourg. : port. *vergonhoso*; it. *vergognoso*. Il y avait aussi *vergondeux*.

† **VERGUE** (vèr-gh'), *s. f.* ‖ **1°** Terme de marine. Pièce de bois, longue et grosse en proportion de la grandeur de la voile qu'elle doit porter, ronde dans toute sa longueur, et plus mince à ses extrémités qu'à son milieu. La grande vergue. La vergue de perroquet. ‖ Vergues d'assemblage, vergues de grands bâtiments qui sont faites de plusieurs pièces de bois. ‖ Être vent sous vergue, pour le vent sous vergue, être venu arrière, ou faire route avec un vent qui frappe le navire et les voiles dans la direction de la poupe. ‖ Ces deux bâtiments sont de vergues, ils sont l'un à côté de l'autre, si près que les bouts des vergues se touchent. ‖ **2°** Terme de blason. Figure qui ressemble à une flèche, et qui se trouve dans quelques armoiries.

— REM. Au commencement du XVIIe siècle, on a dit vergue, comme au XVIe siècle. Cela lui fut un prétexte de leur emprunter leurs voiles et leurs vergues, pour faire un lieu ou ils pussent manger à l'ombre, MAIR. le *LIVRE livre de Tite Live*, ch. 48.

— HIST. XIIe s. En sum ces nau e en ces altes vernes Avez i ad carbaneles e lanternes, *Ch. de Rol.* CLXXXVI. ‖ XIIIe s. N'i avoit mas, neis vergue entallée, Ou n'eüst verge ou lanterne enfichiee, Dieu, p. VII, 8. Les uns estoient mis à fond par de longues pieces de bois, comme sont les vergues ou l'on attache les voiles des navires, ARMOT, *Marcell.* 22.

— ETYM. Autre prononciation du mot *verge*; pirard, *vergue*, petite gaule.

† 2. **VERGUE** (vèr-gh'), *s. m.* Ancienne mesure de capacité; la même que la velle. Ils transportent et mettent leurdites eaux-de-vie en grandes pièces qu'ils contiennent jusqu'à six et six vergues, *Bail Saunier*, 9 juin 1674.

† **VERGUET** (vèr-ghè), *s. m.* Le gui (Ain).

— ETYM. Diminut. de *vergue* ou *verge*.

† **VERGUEZ** (vèr-ghè). Terme de marine. Commandement que l'on fait pour que des hommes se portent sur les vergues avec ordre.

— ETYM. Impératif d'un verbe inusité *verguer*.

VÉRICLE (vé-ri-kl'), *s. f.* Terme de joaillier. Pierre fausse faite avec du verre ou avec du cristal. Diminut de véraie.

— ETYM. Forme fictive *viricula*, du latin *virus*, verre.

VÉRIDICITÉ (vé-ri-di-si-té), *s. f.* ‖ **1°** Caractère de vérité. Véridicité d'un discours, d'un témoignage. ‖ **2°** En parlant des personnes, véracité. La véridicité d'un témoin.

— REM. *Véridicité* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1782.

— ETYM. *Veridique*.

VÉRIDIQUE (vé-ri-di-k'), *adj.* Qui aime à dire la vérité, qui a l'habitude de la dire. Le véridique de Thou rapporte en propres termes que les présidents et les conseillers combirent à l'envi les princes de Lorraine d'éloges [après la découverte de la conspiration d'Amboise], VOLT. *Hist. parl.* XIII.

— HIST. XVIe s. Veridique, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *veridicus*, de *verum*, vrai, et *dicere*, dire.

† **VÉRIDUQUEMENT** (vé-ri-di-ke-man), *adv.* D'une manière véridique. Cela est narré véridiquement.

VÉRIFICATEUR (vé-ri-fi-ka-teur), *s. m.* ‖ **1°** Celui dont la fonction est de vérifier des objets publics, des ouvrages, des comptes, des écritures, etc. Le vérificateur de l'enregistrement. Vérificateur des poids et mesures. ‖ **2°** Particulièrement, celui qui vérifie les travaux de construction et les mémoires de ces travaux. Porter son mémoire chez le vérificateur.

— ETYM. *Vérifier*.

† **VÉRIFICATIF, IVE** (vé-ri-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à vérifier. Une espérience vérificative, PATE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 888.

VÉRIFICATION (vé-ri-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes, *ka-si-on*). ‖ Action de vérifier. Vérification des poids et mesures. La vérification en est achevée (d'un mariage), PASC. *Lett. à Mlle de Rohan-Soubise*, 2. ‖ Vérification des pouvoirs, examen des titres d'un représentant. ‖ Terme de jurisprudence. Vérification d'écritures, procédure qui a pour but de rechercher si un écrit ne sit signature privée est de la main de la personne à laquelle on l'attribue. Dans le cas où la partie désavoue son écriture ou sa signature, et dans le cas où ses héritiers ou ayants cause déclarent ne les point connaître, la vérification en est ordonnée en justice, *Code civ.* art. 1324. ‖ **2°** Anciennement, vérification d'un édit, enregistrement de l'édit par le parlement.

— HIST. XVIe s. Je me contenterai de cette raison pour la vérification de mon dire, LANOUE, 829.

— ETYM. *Vérifier*. On disait aussi *verifiement*.

VÉRIFIÉ, ÉE (vé-ri-fi-é, ée), *part. passé* de vérifier. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles insolentances dans le duc de Lorraine, VOLT. *Louis XIV*. 7. ‖ Ancienement. Due vérifié, duc dont les titres avaient été reconnus valables. M. de Louvois contribua beaucoup à faire le maréchal d'Humieres duc vérifié, ST-SIM. 23, 13.

VÉRIFIER (vé-ri-fi-é), *v. a.* Je vérifiais, nous vérifiions, vous vérifiiez; que je vérifie, que nous vérifions, que vous vérifiiez, *v. a.* ‖ **1°** S'assurer si une chose est telle qu'elle doit être. Vérifier un fait, un calcul. Vérifier des signatures, des écritures. Vérifier les poids et mesures. ‖ **2°** Soumettre les mémoires des entrepreneurs à une évaluation qui d'ordinaire les réduit. Vérifier des travaux, un mémoire. ‖ **3°** Anciennement. Enregistrer au parlement. Quand le roi [Charles IX] eut fait porter cet édit [accordant aux protestants une grande liberté de conscience] au parlement de Toulouse par un gentilhomme nommé Rapin qui avait appartenu au prince de Condé, le parlement de Toulouse, au lieu de vérifier l'édit, fit courir la tête à Rapin, VOLT. *Hist. parl.* XVIII. ‖ **4°** Faire voir la vérité, l'exactitude d'une chose, d'une assertion. L'événement a vérifié notre prédiction. Vérifier une allégation par pièces authentiques. Le centuple de cette vie ne peut être pour une âme religieuse que la pais qu'elle goûte dans son état.... car c'est ainsi que les interprètes vérifient ce beau passage de saint Marc et qu'ils entendent la promesse de la Fils de Dieu, BOSSUET. *Profess.* I. II, p. 365. Boyle, en Angleterre, vérifiait et constatait les expériences de l'un et de l'autre [Torricelli et Pascal], RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 13. ‖ **5°** Se véri-

Digitized by Google

fier, r. réfl. Être reconnu pour vrai. Leurs promesses [des prophètes] se sont vérifiées dans les temps de Notre-Seigneur, boss. Hist. II, 11. Si Marie voulait savoir de quelle manière se vérifia tout ce qui lui était annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, bourdal. Annonciat. de la Vierge, Myst. I, II, p. 107.

— SYN. VÉRIFIER, AVÉRER. Vérifier porte surtout l'idée sur les moyens de rendre vrai, et avérer sur l'état d'une chose vraie. C'est pour cela qu'on dit : vérifier des écritures, et non les avérer. Mais on dit : vérifier un fait, et avérer un fait. Dans avérer, il n'y a que la constatation de la vérité en général : fait avéré, reconnu vrai. Dans vérifier, il y a une idée de contrôle, de critique d'où le fait est sorti victorieux.

— HIST. XIVe s. Que notre present don et ottroy ne soit passé ou vérifié en la chambre des comptes.... (Lettre de Charles V), Bibl. des ch. 4e série, t. II, p. 426. || XVIe s. Ses exploits le vérifient assez capitaines excellents, mont. I, 67. Il vérifiait bien à ses despens l'avertissement de Salomon, ib. I, 68. Il verifia [prouva] par des tesmoings, que.... ib. I, 258. Platon luy verifia et prouva que les tyrans n'estoient rien moins que vaillans hommes, amyot, Dion, 6.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. verificar; ital. verificare; du lat. verificare (qui chiert, Addenda), de verum, vrai, et facere, faire.

VÉRIN (vé-rin), s. m. Appareil employé pour soulever des fardeaux à une faible hauteur et pour décintrer des voûtes; il se compose de deux tiges placées dans le prolongement l'une de l'autre, et engagées dans un même écrou qu'on peut faire tourner à l'aide de leviers. || On trouve aussi verrain ou verrin. Le moindre défaut dans les verrains, la plus petite irrégularité dans la manœuvre des freins, pouvaient occasionner des chutes désastreuses [il s'agit de descendre le tubage en bois au fond du puits de Passy], callaud, Travaux scientif. I, in, p. 805, 1861.

— HIST. XVIe s. Manieaux de cheminée tenans à crochet ou verins seulement, Coust. gén. I, I, p. 197.

— ÉTYM. Ital. verrina, virile; bas-lat. verinus, vis, dans du Cange. Origine inconnue. Diez croit que c'est un dérivé du lat. vera, broche, verutum, dans Plaute, sorte de javeline longue.

† VÉRINE (vé-ri-n'), s. f. Nom de la meilleure espèce de tanne cultivée en Amérique.

2. VÉRINE (vé-ri-n'), s. f. Terme de marine. Lampe de verre que l'on suspend au-dessus du compas de route pour éclairer le timonier pendant la nuit. La vérine n'est plus utilisée; elle est remplacée par une lampe à l'huile, qui est dans l'entre-pont, et la lumière arrive par une ouverture pratiquée dans le pommet pont du navire.

— ÉTYM. Verre; par conséquent, l'Académie écrit erre verrine, et non verine.

† VÉRISSIME (vé-ri-si-m'), adj. Terme d'histoire romaine. Très-vrai. Valerius Maximianus Valerius, fils d'Hercule, fils adoptif de Dioclétien, César..., amateur de la science, et vérissime philosophe, chateaubr. Mart. VIII, xxi.

— ÉTYM. Lat. verissimus, superlatif de verus, vrai.

VÉRITABLE (vé-ri-ta-bl'), adj. || 1° Qui s'attache à la vérité, J'ai montré pour vous dire, et d'un cœur véritable, Que j'ai gardé pour vous une extrême inexorable, mol. Mis. I, 3. Mais, mon père, si le diable ne répond pas la vérité car il n'est guère plus véritable que l'astrologue.... pasc. Prov. VII. Si elles [les prescriptions] sont conjectures, je n'en dirai rien; je fais profession d'être un auteur fort véritable et point médisant, id. ib. MONTP. Perth. des précieuses. Il faut véritable dans ses paroles, dans ses promesses, dire toujours la vérité, tenir toujours ses promesses. || 2° Conforme à la vérité. Mais il est véritable aussi que votre esprit Se rendra une toujours contre toute ce qu'on dit, mol. Mis. II, 5. Il y a [dans une lettre de Bussy au roi].... des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop personnels et trop véritables, sév. 4 Juillet, 17 juin 1671. Parce qu'il y a des religions fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? boss. Avert. de Conz. Madame, il faut vous faire une autre véritable, bac. Béron. V, 6, || 3° Réel. Le véritable prix des choses. Saint Louis fit rouir que la véritable pièce n'eût pas contraire à la véritable valeur, fleury, Paroles de St Louis. Mais que son autorité soit véritable ou fausse, bac. Brit. V, 1. Je confesse à vos pieds ma vertu table offense, id. Phèdre, IV, 2. Ma bonne est véritable, volt. Mort de Cés. III, 2. || 4° Non autre que ce qu'il paraît. De véritable or. De véritable champagne. Un diamant véritable. Le véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne, mol. Amph. III, 5. Je me tais un phare.... De pousser, moi vivant, dans peu les écorcher [mes héritiers],... Arracher de leurs yeux de véritables larmes, boil. Sat. X. || Un véritable ami, un ami effectif, un ami solide. Qu'un ami véritable est une chose rare! la roch. Fabl. VIII, VII. Rien, excellent dans son genre. Un véritable savant. Un vérita le orateur.

— HIST. XIIe s. Mais ton ayde insuperable, Ta science véritable La pourront le feu defendre, at. chant. Esper. ou conseil. || XVIe s. Encore que tous les hommes fussent menteurs et infideles, toutes fois Dieu ne laisse point d'estre veritable, calv. Inst. 1060. Celuy qui dict vray, parce qu'il y est d'ailleurs obligé, il n'est pas veritable suffisamment, mont. III, 92. Quant aux miracles, ils disent que ceux de Christ sont vrais et veritables pour approuver sa doctrine, d'aub. Hist. I, 65.

— ÉTYM. Dérivé de vérité, comme charitable de charité. Au XIIe siècle on disait cerable, Ta le Sacrament, 109.

VÉRITABLEMENT (vé-ri-ta-ble-man), adv. || 1° Conformément à la vérité. Parlez-moi véritablement, et ne me déguisez rien. Ils [les rois] sont, comme nous sommes, véritablement hommes, Et meurent comme nous, malh. Paraphr. du ps. 148. Le Vicaire savoyard, le seul véritablement bon ouvrage qu'il y ait, J. J. Rousseau, volt. Philos. Instructions. Ce fut Babar, petit-fils de Tamerlan, qui forma véritablement l'empire mogol, id. Fan. Mœurs, Introd. XII, 2. || 3 A la vérité. Véritablement je l'ai frappé, mais il m'avait offensé. Si nous promettons ces avantages, ce n'est point à quelques réflexions qui s'offrent à l'esprit véritablement, mais à celle qui nous paraît impressée sur le cœur et qui n'ont aucune influence sur la vie, jacques fauxin, Serm. IV, 3.

— HIST. XIIe s. Ne sont pas véritablement l'un sage, ne l'autre homme desdis bonheurs [pièges], h. cartier, Nicole de Bury, p. 99. || XVIe s. Dieu le pere du firmament Donna lumiere qui clarose au monde véritablement, Et qui tout bien tout bien sauvaige, La Vesterie de N. S. J. C. || XVIIe s. Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les autres, lorsque cet usage véritablement emportoit la raison, pascal, Lettres, 3. Voilà assez pour les controverses, afin qu'on n'impose point à la posterité, et qu'ils sachent qu'elles ont esté les grandes diverses sans fard et véritablement, d'aub. Hist. I, 66.

— ÉTYM. Véritable, et le suffixe ment. Dans la Rose, 3413, il y a vraiment.

† VÉRITAS (vé-ri-tass'), s. m. Nom donné à une Office international où l'on classe les navires et renseigne sur leur sort.

VÉRITÉ (vé-ri-té), s. f. || 1° Qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont. La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde que les apparences y font de mal, la rochefoucr. Mar. La mal Vérité. Mais plus on approchait votre majesté, Si je vous faisais voir qu'un vous dit vérité? mol. Tart. IV, 3. Trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcit; trop de vérité nous étonne, pasc. Pens. I, 4, éd. Havet. Dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr, id. ib. II, 8. La justice et la vérité sont des points si subtiles, que nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement, id. ib. III, 3. Ce n'est point ici le lieu de rechercher à fond cette incertitude de nos principaux objets dans l'étude de la vérité : l'un, de la découvrir quand on la cherche; l'autre, de la posséder quand on la possède; le dernier, de la discerner d'avec le faux quand on l'examine, id. Géom. 1. Je reviens de Versailles; j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée; si j'avais le cela dans quelque roman, je me ferais un château en Espagne d'en voir la vérité, sév. 9 février, 1684. Nous vous avons mandé toutes choses dans l'exacte vérité, id. 29 janv. 1676. Madame avertit le comte de Guiche en diligence par le maréchal de Grammont, et lui conseilla d'avouer sincèrement toutes choses, avant trouvé que, dans toutes les matières embrouillées, la vérité seule tire les gens d'affaire, la fay. Hist. Henr. d'Angl. Changeons-nous donc : nous ne pouvons pas changer la vérité; et qui serait le malheureux qui voudrait que la vérité ne fût pas? nous ne saurions nous-mêmes que par un trait de la vérité qui est en nous, boss. H.-d. sur l'Ec. la Génèse pour. Le prince ne sait ce que c'est de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité lui inspire toute sa grandeur, ib. Louis de Bourbon le plus grand carrage qu'on puisse faire à la vérité est de la connaître, et en même temps de l'abandonner ou de l'affaiblir, ib. Ser. IV, 12. La vérité est une reine qui a droit de n'oir ses tributs accrued, et le sulge de son empire dans le sein de Dieu, id. Sermons. Haine de la Vérité, Premier. Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité, Jadis à tout son siècle a dit la vérité, boil. Ep. I. Je répondrai, madame, avec la liberté d'un esprit qui sait mal farder la vérité, bac. Brit. I, 1. Peut-être, si la voix ne m'eût été coupée, l'affreuse vérité me serait échappée, id. Phèdre, II, 5. J'aimerais mieux vous déplaire que de blesser la vérité, rév. Tel. II. La vérité n'a ni joyeuse ni vieillesse; les sarcasmes de l'une et la licence ne faire aimer davantage, et les rides de l'autre ne lui doivent pas attirer plus de respect, rivers. Toutes sur les cauves accord. C'est un pesant fardeau, mais c'est Diaeck, que celui de la vérité, boileau. Il faut la porter jusqu'aux princes! monteg. 146. Mémoires, 1740. Humainement parlant, définissons la vérité en disant qu'elle est aveugle; elle est faite de la raison, J. J. rouss. 4e prom. Tu n'ignores pas qu'aux yeux du public la vérité soupçonne et l'erreur est souvent adorée, volt. Lett. XIV. Vivement que la vérité est dans les choses et non pas dans mon esprit qui les juge, ib. I, 2. On doit exiger de moi que je cherche la vérité, mais que je la trouve, bonn. Pensées, pensée n° 29. Je pense, pour moi, qu'il faut toujours désirer la vérité aux hommes, et qu'il n'y a que la vérité qui nous la trouve, falconn. Défense de Pierre, 1re déc. 1769. Mille plumes et mille plus de clameurs se sont élevées contre lui, et n'ont fait éprouver que la vérité, ib. Ce n'est

1761. La vérité offense dans la douceur de l'envie, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 12 août 1762. Du moins ajoutez à ce portrait que je sais écouter des vérités dures, non-seulement sans humeur, mais avec reconnaissance, GRESLET, *Mlle de la Fayette*, p. 262, dans FOURNEL. || Familièrement. La vérité vraie, se dit pour affirmer davantage qu'on ne dissimule rien. Suzanne: Tu vas exagérer : dis-la bonne vérité. — **Figuré :** Ma vérité la plus vraie? — Suzanne : Fi donc, vilain ! au sᵗ-un plaisanter ! BEAUMARCHAIS, *Mar. de Fig.* IV, 4. || Familièrement. Dire à quelqu'un ses vérités, lui dire librement ses fautes, ses défauts, ses vices. N'appréhons point à rire aux hommes, en nous disant nos vérités, MOLIÈRE, *Prologue*. Ils se disent leurs vérités, et souvent ce sont des injures, SÉV. 349. Puisque vous aimez que l'on vous dise vos vérités, apprenez qu'il n'y a rien dans le monde de plus impertinent que vous, LEGRAND, *Philanthr.* sc. 14. Pardonnez à ces vérités que vous dit un vieillard qui a peu de temps à vivre, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 21 avril 1760. || 4° Opinion conforme à ce qui est, par opposition à erreur, en parlant de doctrine, de religion. La vérité de la religion chrétienne. Les martyrs ont répandu leur sang pour la vérité. Confesser la vérité. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres, saint JEAN, *Evangile selon St Jean*, VIII, 32. Nous connaissons la vérité, nous sommes unis par la raison, mais encore par le cœur, PASC. *Pens.* VII, 5. Pourquoi ne trouve-t-on une rivière bornée l'erreur au deçà des Pyrénées, erreur au delà, DID. in. fr., 8. L'inquisition et la Société [des jésuites], les deux fléaux de la vérité, ID. in. XIV, 66. La vérité est une, et l'erreur, quelconque la possède la doit à ses frères, selon les occasions que Dieu lui présente, BOSS. *Panég. St Caldet.* Que veut-il que je fasse, si, dans un temps, erreur dans un autre, MONTESQ. *Lett. pers.* 75. Le caractère de la vérité, c'est son triomphe sur tous ses cœurs et les esprits, et ce qu'est cette impuissance que vous avouez, lorsque vous voulez la faire recevoir par des supplices, ID. *Esp.* XXV, 13. Il En vérité, conformément à la vérité, qu'on enseigne en religion. Le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.... Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité, saint, *Bible, St Jean*, IV, 23, 24. Des vertus évangéliques pratiquées en esprit et en vérité, FLÉCH. *Basphine*. || 5° Principe général, ou une grand nombre de vérités et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable, PASC. *Pens.* XXVI, 12. Toutes ces vérités [saisement] ne se peuvent démontrer ; et cependant ce sont les fondements et les principes de la géométrie; mais, comme la cause qui les rend incapables de démonstration n'est pas leur obscurité, mais au contraire leur extrême évidence, ce manque de preuve n'est pas un défaut, mais plutôt une perfection, ID. *Comm.* 1. Si nous savons nous connaître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies : nous n'avons rien à faire que de les lire et leur apposer, nous. *Duch. d'Orl.* Sion mei, si n'y a pas jusqu'aux vérités à qui l'ogrément ne soit nécessaire, FONT. *Nouvx.* 16e soir. Il ne suffit pas de tenir une vérité ; il faut aussi se tenir prêt à venir la suivre un peu loin, en tenir la véritable cause ; autrement, la fausse cause d'une vérité revient à enlacer des erreurs, ses ennemies, BOSS. *Lettre au P. Gaglesinni*. Il n'y a peut-être point de vérité qui ne soit à quelque esprit faux matière d'erreur, MALEBR. *Rech.* III, *Préf.* 32. Il faut quelquefois une profondeur vaut mieux que le découverte de mille mensonges, VOLT. *Dict. phil. Apocryphes*. Une répétition fréquente et une succession non interrompue des mêmes événements fait l'évidence de la vérité physique, BUFF. *Hist. nat.* 1er *disc.* I, 1, p. 78. N'est-il pas de la nature de toute vérité d'être claire et d'éclairer? BOSS. *Suffst. de la rel. hug. nat.* 5e. || Il s'agit moins de lui apprendre une vérité, que de lui montrer comment il faut s'y prendre pour découvrir toujours la vérité, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Toutes les vérités se tiennent aux rapports qui sont entre des idées simples, entre des idées complexes, et entre une idée simple et une idée complexe, CONDIL. *Conn. hum.* II, 3. Il est bien plus facile du trouver une vérité nouvelle que de reconnaître une vieille erreur, CAY-TESSAC, *Instit. Hen. scienc.* 1813, 2e part. p. 122. || 6° Sincérité, bonne foi. C'est un homme plein de vérité. Un accent de vérité. Un air de vérité. || 7° Réalité. La vérité n'est jamais ou que le masque de la grandeur ; c'est la grâce qui en a la vérité, MASS. *Or. fun. Louis XIV*. Cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps, J. J. ROUSS. *Lett. au duc de Choiseul*, 27 mars 1766. || 8° Caractère propre, en parlant d'une figure, d'une farine. Cette espèce de coiffure empruntée [une perruque] altère la vérité de la physionomie, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* I, II, p. 300. || Façon de peindre et des autres arts d'imitation. Expression fidèle de la nature. Il y a bien de la vérité dans cette tête, dans le jeu de cet acteur, dans le style de ce poète. J'ai compris ce que c'était que la vérité et la vérité de la nature, DIDER. *Salon de* 1765, Œuv. I. XII, p. 8, dans ROUSSEAU. || 9° Terme de jeux. Une vérité, sorte d'assujettissement de société qui consiste à dire à chacun, sur ses qualités et ses défauts personnels, une chose vraie et une chose fausse, de telle sorte que l'éloge et le reproche se confondent malicieusement et puissent être pris l'un pour l'autre. || 10° À dire vérité, pour s'exprimer franchement. ....il vaut bien mieux, à dire vérité, Que la femme qu'on a pêche du ce côté, MOL. *Ec. des f.* III, 2. Et s'il avait mon cœur, à dire vérité, il tournerait ses vœux tout d'un autre côté, ID. *Mis.* IV, 3. Il faut, à dire vérité, être Cartésien, assurément, sincèrement. Je vous le dis en vérité. En vérité vous avez tort. En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui croit en moi, à la vie éternelle, SACI, *Bible, Ev. St Jean*, VI, 47. || En vérité, croyez-vous? ou, simplement, en vérité? Je l'aurais préféré à tout autre, dit-elle, — En vérité ? — Rien n'est plus sincère, MARMONTEL, *Cont. mor. Ecole per.* || 12° À la vérité, *loc. adv.* dont on se sert pour expliquer ou restreindre. À la vérité, je ne crois pas que les Saints jésuits aient l'erreur. C'est un homme, à la vérité, dont les humières sont petites.... mais.... MOL. *Bourg. gent.* I, 1. || 13° De vérité. Véritablement [locution vieillie]. Ils ont, de vérité, je ne sais quoi de plat, CORN. *Mél.* V, 2. || Proverbes. Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. Celles qui sont sans cesse les divulguer, car toute vérité n'est pas bonne à dire, GRAMMARCH. *Mar. de Figaro*, IV, 1. || Il n'y a que la vérité qui offense, les reproches qui offensent sont presque toujours mérités, PROV. Trois découvre la vérité. || La vérité comme l'huile vient au-dessus.

— REM. Anti de Platen, mais encore plus de la vérité : ce dernier a pour objet l'objet d'aristote, où il dit qu'il faut préférer la vérité à ses amis, *Morale à Nicom.* I, 4.

— HIST. XIIe S. Ni sai c'est vertez, *Rou.* p. 9. Dire [et] vous vel, sal sachez [ainsi sachez-le] de verté, ib. p. 35. || XIIIe s. On n'ainne pas dame pour parenté [ni famille], Ains quant on est bele, courtoise et sage : Vous en devez par tens la vertu, QUESNES, *Romance*, p. 400. Et dont estes-vous né? dites en verité, *Berte*, LIX. Et vertiez est la sustgne Qui les fait [les hommes] ocoi et tese, LEROUX DE LINCY. *Prov.* I, II, p. 436. Li rois dit que il s'accordoit que en jeu [ni donnait, mès qu'il [pourrait] qui le feroit en vertez, et que il gouvertiet, JOINV. 223. || XIVe s. Et si voulons que de toutes les amandes et forfaitures en soient faites et ayes trois verités [enquêtes] chacun an, *Ordonn. des Rois de Fr.* I, IV, 324. Et fu li jours et leus noncez que on tenroit ladite verité [assise], DU CANGE, *veritas*. semblablement est-il vérité que savoir la science de fortifiere profitable moult aux sauges, ERESME, *Prol.* || XVIe s. Ce savoient-ils de vérité par les prisonniers d'Escosse qu'ils avoient pris [qu'Edouard était à Berwick], FROISS. I, 1, 163. En bonne verité, c'est l'imagination de plusieurs hommes.... ID. II, 111, 22. Je l'ay fait [écrit] le plus près de la verité que j'ay peu, AMYOT, *Prol.* Le roy se trouvant chargé de ce que contre verité, ID. I, I, || XVIIe s. Ils vindrent jusques à s'entre-charger et accuser, en se disant haut et clair leurs vertez l'un à l'autre, LA GRANGE-CHANCEL, ARTOY, *Rut.* 42. J'en parlerai comme aiant presté serment à la verité, et comme y aiant esté emploié, D'AUB. *Hist.* II, 467. Sur la langue d'aucun à present n'est porté Cet espinera fardeau qu'on nomme verité, ID. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 80. Quand quelque lait ait deserré à la verité et avec son circonstances, encor [n'] est-il pas parvenu qu'a mi-chemin, si peut-on toujours en tirer du fruict, LAROQUE, 1622. En verité le mentir est un maulclict vice, MONT. I, 34, 81, comme la verité, le mensonge n'avoit qu'un visage.... ID. I, 37. J'avois achevé mon cours, et, à la verité, sans aulcun fruit, ID. I, 106. Par trop debatre la verité, se perd, COTGRAVE.

— ETYM. PROV. *veritat*, *vertat* ; esp. *verdad* ; ital. *verità* ; du lat. *veritatem*, de *verus*, vrai.

VERJUS (vèr-jû, il ne se lie pas; Chifflet, *Grammat.* fait la même remarque), s. m. || 1° Suc acide, tiré des raisins qui ne sont pas encore mûrs, et qui est employé comme assaisonnement. Sentez-vous le citron dont on a mis le jus Avec des jeunes d'ouefs mêlés dans du verjus? MOL. *Sat.* III. || Ce n'est que du verjus, se dit d'un vin qui est trop vert. || Avoir un caractère aigre comme verjus, être fort acariâtre. || 2° Raisin qu'on cueille encore vert. Cette grappe n'est que du verjus. || Fig. Que les Juifs réprouvent en Jésus-Christ, et qu'ils seraient bien fâchés de Dieu, par cette raison que la vigne élue ne donnerait que du verjus, PASC. *Pens.* XVII, 7, édit. HAVET. || 3° Espèce de très-gros raisin qui ne mûrit qu'imparfaitement dans ses contrées, et que l'on emploie pour acciduler les sauces. || 4° Nom donné au jus des pommes et des poires sauvages. || 5° Le verjus du diable, nom, en Normandie, de la bryone dioïque. || Proverbe. C'est jus vert et verjus, se dit de deux choses dont le choix est indifférent. On peut dire à votre génie de leur vie et de la vôtre, que c'est jus vert et verjus, BARR. POISSEN, *Bar. de la Crasse*, sc. 6.

— HIST. XIIIe S. Au vert jus de nouvele grape Lui donna Bonde un fort poulet, DE LA HALE, 142. Qui empertoient en vendangant, par fere vin ou por fere vergius.... ce seroit larrecins, BEAUM. XXI, 20. La maniere du gregois estoit tele, que il venoit bien devant aussi grus comme dans le canel de vergus, JOINV. 222. || XVe s. En Castille n'a que roches, qui ne sont pas bonnes à manger au ver jus, et montagnes moult hautes, et dur air, ANDRÉ, liv. III, p. 204, dans LACURNE. Car fort vertjus, aspres moutarde.... COQUILL. le *Blason*. || XVIe s. Après auvent les vendanges, Jeniere lipaye procedante des raisines; les plus communs se font avec des raisins verts, qu'en ramasse après les vendanges — de mesme que le suprime et se nomme le verjus venant des pommes — une race de raisins y a il à cela particulierement propre [à faire le verjus de grain, ou en grains entiers].... en Languedoc est appellé aygras et Pline pomme vigne insensée, o. DE SERRES, 240. Dans le syrop de sucre, seront confits les vert-jus ou raisins verts, pour les conserver toute l'année, ib. 864.

— ETYM. *Vert*, et jus ; Berry, *varjus* ; wal. *vergus*.

VERJUTÉ, ÉE (vèr-jû-té), *adj.* || 1° Qui tient l'un à mis du verjus. Sauce verjutée. || 2° Qui a une pointe acide comme le verjus. Du vin verjuté.

|| **VERJUTER** (vèr-jû-té), *v. a.* Terme de cuisine. Assaisonner avec du verjus.

|| **VERLE** (vèr-l), *s. f.* Le même que velte.

|| **VER LION**, *s. m.* Voy. VER, N° 9.

|| **VERMEIL, ILLE** (vèr-mèl, mè-l', il mouillés), *adj.* || 1° Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille, MOL. *Tart.* I, 5. Ses blessures [de Jésus] toutes récentes, toutes teintes et toutes vermeilles de ce divin sang, BOSS. *Sermons, Ascension*, 1. D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe, MOL. *Ecl.* I. Ses chaneiures vermeils et brillants de santé, ID. 2. Elle dit que l'éclat vermeil, dont on voit l'orient se peindre à ton réveil, Vient des roses que l'aube y sème Dans la carrière du soleil, BENSERAD. *Poés.* t. II, p. 22. Une lèvre qu'on mord pour rendre plus vermeille, BÉRNARD, *le Jouteur* 1, p. 13. Il tombe, un sang vermeil rougit ce corps charmant; il succombe.... DELILLE, *Én.* IX. || Une plaie vermeille, celle dont les chairs sont d'un rouge vif et sain. — Absolument, vermeil doré, vaisselle d'argent, ou de cuivre, qu'on a dorée avec de l'or dissous en poudre par de l'eau forte et amalgamé avec du mercure. Les étoux qui ciesent le galon sont de diamants; le pied est de vermeil doré, très-riche et très-bien travaillé, SÉV. 23 déc. 1679. || 2° Aujourd'hui, espèce de dorure en or moulu qui n'est pas par l'application de l'or d'argent. Je dors au bruit des eaux, au son lointain des lyres, Sur un lit aux pieds de vermeil, V. HUGO, *Odes*, IV, 2. || 4° Vermeil ou vermeil-doré, vernis rouge, composé de résine gutte, de résine laque et de sang-dragon dissous dans l'alcool, dont on se sert pour donner de l'éclat aux cuivres dorés ou en dictrempe. || 5° *N. f.* Vermeille, sorte de gemme où le rouge est mêlé d'orangé. Les joailliers appellent vermeille occidentale l'almandine de Beudant, vermeille orientale le corindon, et vermeille hyacinthe le zircon orangé brunâtre.

— HIST. XIIe S. Nus les ferums [nos épées] vermeilles de chaïd sanc, *Ch. de Rol.* LXXIV. Que tut

[ii] li trechet le vermeuil o le blanc [bb so escu], sb. XCII. ‖ xiiie s. [Au temps] Que bois et prez sont de mainte semblance, Vert et vermeul, couvert d'erbe et de flor, Couci, XVI. La bouche [elle] oi savorose, plus vermeille que sans [sang], Sne. v. Car dunc veist le sanc si blanc cervel rouir [poitrir]. Le cervel enseinte et vermeil sane blanche, *Th. le mart.* 451. Quant il unt faital rei ceste parole entendre, D'ire devint vermeile plus que carbuns sur crendre, sb. 44. ‖ xiiie s. Vermeille ert [elle était] comme rose, blanche com flor de lis, *Berte*, XLI. Li vermaus li monte en la face, Et les lermes du cuer aus lex, *Lai de l'ombre*. En plusors sens serat destreces [affligé], Une beure blans, une autre frois, Vermaus une hore, une autre pales, *la Rose*, 2280. Vos les [les herbes] metroiz trois jors dormir en beau vin blanc; se vos veoiz blanc, si prenez vermeil, RUTEB. 288. Deux nuys de vin blanc et deux de vermeil [sorte de vin], DU CANGE, vermeticum. ‖ xvie s. Ant nouveau raiz du matinal soleil, Les fleurs ainsi representant leur vermeil, SCEVOLE, III, 9, recto. J'ay encore pour quinze mille francs de vaisselle, tant de cuimne que de buffet, blanche et vermeille, CARL. IV, 7. Plongé en vermeillon, non aride et seiche, jettant pas louable, PARÉ, VII, 43. Un jour estant blecé [Alexandre], regardant escouler le sang de sa playe: Eh bien! qu'en dis-tu, Philotas? fit-il; est-ce pas icy un sang vermeil et purement humain? MONT. I, 328. .... et le vermeil de cette belle joue Qui fait honteux le pourpre tyrien, RONS. 60.

— ETYM. Berry, *varmeu*, *varmeul*, provençal, *vermelh*, *vermel*; cat. *bermell*; espagn. *bermejo*; portug. *vermelho*; ital. *vermiglio*; du lat. *vermiculus*, kermès (voy. KERMÈS), cochenille du chêne, qui donne une couleur rouge, proprement petit ver, diminutif de *vermis* (voy. VER).

† 2. VERMEIL (ver-mè), ll mouillées), s. m. Sé dit, en termes ruraux, des lieux où il se trouve des vers. Mener le volaille au vermeil.

— ETYM. Lat. *vermiculus*, vermisseau, diminutif de *vermis*, ver.

† VERMET (vèr-mè), s. m. Genre de mollusques univalves, dans lequel on distingue le vermet dofan, appelé dofan par Adanson; ce genre est voisin des planorbes.

VERMICEL ou VERMICELLE (vèr-mi-chèl, d'après l'italien; plusieurs disent vèr-mi-sèl, d'après l'orthographe), s. m. ‖ 1° Pâte alimentaire non fermentée, ainsi appelée parce qu'on lui donne la forme de vers de la grosse plume à filsère; elle sert surtout à faire des potages. ‖ 2° Potage fait avec cette pâte. Une assiette de vermicelle. Un vermicelle gras.

— REM. L'Académie donnant, sans variante, pochlichelle et violoncelle, qui viennent de l'italien comme vermicelle, en a tort de ne pas pourquoi elle donne la variante vermicel.

— ETYM. Ital. *vermicello*, vermicelle, proprement petit ver, diminutif de *verme* (voy. VER).

VERMICELIER (ver-mi-chè-lié; plusieurs disent vèr-mi-sè-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des vèr-mi-chè-lié-z achalandés), s. m. Celui qui fabrique, qui vend du vermicelle et d'autres pâtes préparées.

† VERMICIDE (vèr-mi-si-d'), adj. Terme de médecine. Qui tue les vers. ‖ Substantivement. Un vermicide.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver, et *cædere*, tuer.

VERMICULAIRE (ver-mi-ku-lè-r'), adj. ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui a quelque ressemblance de forme avec les vers. Appendice vermiculaire, petit appendice du cæcum. ‖ Eminence vermiculaire ou vermiforme supérieure du cervelet, saillie allongée que présente la partie antérieure et moyenne de la face supérieure du cervelet; eminence vermiculaire ou vermiforme inférieure, éminence assez volumineuse située dans l'enfoncement que présente la face inférieure de ce même organe. ‖ 2° Qui il y a des vers (emploi inusité en médecine. Déjections vermiculaires, BONET. *Hon. Sep. Lang.* ‖ 3° Terme de physiologie. Qui a un mouvement comparable à celui d'un ver. ‖ Mouvement vermiculaire, contraction successive de fibres musculaires circulaires de l'intestin et des conduits excréteurs, d'où résulte un mouvement analogue à celui des vers. ‖ Pouls vermiculaire, celui qui, avec le caractère de pouls undulant, est petit et faible. ‖ 4° Terme de zoologie. Se dit des coquilles qui sont d'une seule pièce et qui ont la forme de tuyaux allongés. ‖ Substantivement. La vermiculaire fossile, sorte de coquille fossile. ‖ 5° *s. f.* Vermiculaire bâtarde, ou orpin brûlant, *sedum acre*, *L.*, plante crassulacée à racine vivace, fibreuse, dite aussi trique-madame. ‖ 6° Genre d'hypsylacées (échampignons), créé par Tode, qui en a décrit trois espèces croissant sur les bois pourris, dont une, la vermiculaire pseudo-sphérie, se trouve près de Mecklembourg, LEONHART.

— HIST. XVIe S. Les quatre muscles lumbricaux ou vermiculaires du pied, PARÉ, IV, 40. Les feuilles de l'herbe dite vermiculaire, O. DE SERRES, 909.

— ETYM. Lat. *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

VERMICULÉ, ÉE (vèr-mi-ku-lé, lée) adj. ‖ 1° Terme d'architecture. Il se dit d'un travail en figure de vers qui a lieu dans les bâtiments en pierre, sur des bossages auxquels on prétend donner une apparence rustique. ‖ Il se dit de guillochage sur des métaux. Boîtes de montre, bijoux vermiculés. ‖ 3° Terme d'histoire naturelle. Dont la surface est parsemée soit de vermiculures, soit d'élévations allongées, arrondies et diversement contournées. Tout son plumage est agréablement varié par gouttes et par ondes brisées et comme vermiculées du blanc et du roussâtre, sur fond gris brun et noirâtre, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 58.

— ETYM. Lat. *vermiculatus*, de *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

† VERMICULEUX, EUSE (vèr-mi-ku-leû, leû-z'), adj. En histoire naturelle, se dit d'une surface marquée de petites lignes colorées irrégulières.

— ETYM. Lat. *vermiculosus*, de *vermiculus*, petit ver (voy. VERMEIL).

VERMICULURE (vèr-mi-ku-lu-r') s. f. pl. Terme de minéralogie. Figure qui représente des traces de vers. ‖ Par extension. Une partie de ces surfaces [d'un fer météorique] sont comme chagrinées par l'effet de l'atmosphère qui a agi ici comme sur la masse de Juncal, avec cette différence qu'elle a produit, non pas des vermiculures, mais de simple pustules, DARWIN, *Acad. des science. Compter rendus*, t. LXVI, p. 673.

— ETYM. *Vermiculé*.

† VERMIFICATION (vèr-mi-fi-ka-sion), s. f. Production de vers. Certains moyens ont été proposés pour prévenir la vermification si commune dans les fromages, DEMIS, *Maison rust.* t. II, p. 61, dans ROUSSEAU.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver, et *facere*, faire.

VERMIFORME (vèr-mi-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un ver. Appendice vermiforme. ‖ Terme d'anatomie. Éminences vermiformes du cervelet (voy. VERMICULAIRE).

— HIST. XVIe S. Vermiforme, CotGRAVE.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver, et *forma*, forme.

VERMIFUGE (vèr-mi-fu-j'), adj. Terme de médecine. Qui a la propriété de déterminer l'expulsion des vers intestinaux. Fougère vermifuge, mélange de deux parties de mousse de Corse, d'autant de semen contra, et d'une partie de rhubarbe. ‖ S. m. Un excellent vermifuge.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver, et *fugare*, chasser.

† VERMILARVE (vèr-mi-lar-v'), s. f. Larve en forme de ver.

— ETYM. Lat. *vermis*, ver, et *larva*.

† VERMILLE (ver-mi-ll', ll mouillées), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet d'hameçons et de vers, dont on fait usage pour prendre des anguilles.

VERMILLER (vèr-mi-llé, ll mouillées, et non vèr-mi-yé), v. n. Terme de vénerie. En parlant du sanglier, fouiller la terre avec le boutoir, pour y chercher des vers, des racines, etc. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVIe S. En la forest jadis noble et desserte A le sanglier vermillié la bouchiere [fougère], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 49.

— ETYM. Lat. *vermiculare*, petit ver, diminutif de *vermis* (voy. VER).

VERMILLON (vèr-mi-llon, ll mouillées, et non vèr-mi-yon), s. m. ‖ 1° Cinabre ou sulfure rouge de mercure. Les Péruviens travaillaient depuis longtemps aux mines de cinabre, sans savoir ce que c'était que le mercure; ils n'en connaissaient que la mine dont ils faisaient de vermillon pour se peindre le corps ou faire des images, BUFF. *Min.* t. V, p. 307. Les Romains ne tiraient que d'Espagne le vermillon dont ils faisaient un grand usage pour les arts; celui de la Bétique était le plus célèbre, PASTORET, *Instit. Mem. sacer. et belles-lett.* t. V, p. 148. Le vermillon le plus estimé nous vient de Chine; c'est une couleur très-solide, qui résiste à presque tous les agents, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 403, 4me édition. ‖ 2° Couleur vive et éclatante qui se tire du vermillon. Mettre du vermillon. La draperie de ce tableau est faite avec de la laque et du vermillon. ‖ Fig. Le vermillon et les affiteries des derniers Grecs lui plaisent davantage [à Cæsar Scaliger] que le santé, que la force, que les grâces des anciens, BALZ. *Dissert. critiques*, 7. ‖ 3° Couleur vermeille des joues et des lèvres. Elle rougit : chose que ne font guère Celles qui sont prétresses de Vénus; Le vermillon leur vient d'autre manière, LA FONT. *Contes. amour.* L'autre [Amour] broie en teint le vermillon des mones, SOIL. *Lutr.* II. Elle [ma santé] n'est pas en état de faire envie; et cet heureux vermillon, tant célébré par les mauvaises plaisanteries de M. de Vendôme, est bien terni, CHAULIEU, à *Mme de Bouillon, Si l'on m'écrivait*.... t. II, p. 216. À sa magnereur, à ta taux, au vermillon brûlant dont sa joue la était colorée, je croyais reconnaître la même maladie dont mon père était mort, MARMONTEL, *Mém.* II, ‖ 4° Grains rougeâtres, qui croît sur une sorte de petit houx, dans nos provinces méridionales, et qui sert à la teinture. ‖ Vermillon d'Espagne, la fleur du carthame. ‖ 5° Terme de botanique. Un des noms sous lesquels on a désigné la phytolacque décandre (chénopodiacées), dits aussi herbe à la laque, morelle des Indes, grande morelle des Indes, morelle en grappes, épinard de Virginie et mécheacan du Canada, tandis que son fruit est appelé raisin d'Amérique; originaire des États-Unis, cette phytolaque est cultivée dans nos grands parterres. ‖ Vermillon naturel. ‖ 6° Un des noms donnés à la poire d'un rouge foncé, dite autrement bellissime d'automne, supérbe d'automne et petit cateau. ‖ 7° *S. f.* Nom donné par Lacépède à l'*hemeye aréolé* (chéloniens) de Duméril et Bibron (Madagascar, Cap), lequel a été appelé par Daudin aréole, *s. f.* Cette vermillon était la *testudo areolata* de Schœpff, et c'est la *testudo pusilla* (Indes) de Daudin, LACÉPÈDE.

— HIST. XVIe S. Je rougir comme vermeillon, Aussi flambant qu'une estaincelle, CH. D'ORL. *Rondel.* 74. Il vint à changer la face d'un beau vermillon [KERMÈS], LA BOÉTIE, 490. Vous trouverez vostre mercure calciné de couleur de vermillon, PARÉ, XXV, 32.

— ETYM. Dérivé de *vermeil*; provenç. *vermelho*, *vermillon*, *vermilhon*; ratal. *bermellò*; espagn. *bermellon*; portug. *vermelhão*; ital. *vermiglione*.

VERMILLONNÉ, ÉE (vèr-mi-llo-né, née, ll mouillées), part. *passé* de vermillonner ↓.

† 1. VERMILLONNER (vèr-mi-llo-né, ll mouillées, et non vèr-mi-yo-né), v. a. Enduire de vermillon. ‖ Mettre une couleur de vermillon sur une pièce dorée et brunie. ‖ Rendre rouge comme du vermillon. C'est trop, bergère; épargnez votre pudeur, Ou vous allez bientôt vermillonner ma joue, TH. CORN. *Berger extrav.* III, 4.

— ETYM. *Vermillon*.

2. VERMILLONNER (vèr-mi-llo-né, ll mouillées, et non vèr-mi-yo-né), v. a. Terme de vénerie. En parlant du blaireau, fouiller la terre.

— ETYM. VER, VERMILLER.

† VERMINATION (vèr-mi-na-sion), s. f. Terme de médecine. Production des vers intestinaux porter au point de causer des accidents morbides.

— ETYM. Lat. *verminationem*, maladie des vers, de *vermis*, ver.

VERMINE (vèr-mi-n'), s. f. ‖ 1° Terme collectif. Nom général donné aux insectes parasites, tels que les pous, les puces, etc. non-seulement ceux qui s'attachent aux hommes et aux animaux, mais aussi ceux qui infestent les plantes. Cet enfant est plein de vermine. La vermine s'est mise sur cet arbre. Il suffit qu'un laquin marche tout nu, chargé de fer et de vermine, pour cet appât de disciples, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde*, 24. Redit a reconnu par de nombreuses observations que presque tous les oiseaux étaient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, BUFF. *Ois.* t. II, p. 267. ‖ Fig. Bonnet de paurre et royal diadème Ont leur vermine; un dieu fit cette loi, MÉNAGE, *Beiges*. ‖ 2° Fig. Gens méprisables, dangereux et incommodes pour la société. Il faudrait, afin d'avoir ici la paix, mettre toute cette vermine monacale dans des bateaux, et les abymer au milieu de la rivyanne, VOLT. Monomotapa, CCC PATIN, *Lettres*, t. II, p. 304. Il y a trente ans qu'elle n'est occupée qu'à se défendre d'une vermine, VOLT. maudite, PATIN, *Plaidoy.* Baboue jugea qu'il n'y aurait pas grand mal quand cette vermine [les lettrés de bas étage] pérrirait dans la destruction générale, VOLT. *Babouc*. ‖ HIST. XIIe S. D'un aire laire avoit trestuit son cors enclos.... La vermine i estert à torkes e à tors, Qui ne laissout aveir à sa char nul repos, *Th. le mart.* 102. Mais si eslevi corrotz cele roge chevrine E deuis e dessur de menue vermine, sb. 150. ‖ XIIIe S. Formis et petites vermines *la Rose*,

Digitized by Google

1866?. Ci que l'en met en chartre [prison] oscure, Et en vermine et en ordure, Qui l'en fait pons d'orge ou d'avoine, *la Rose*, 2024. Mi mars, tout droit en cel termine Que de sous terre ist la vermine, Où ele a tout l'yver esté, Si s'esjoïst contre l'esté, BUTEB. II, 34. La dame jut dedus la terre, Qu'il n'est nus qui le cors enterre ; Ne oisel ne autre vermine N'i approcha tout le termine, ID. II, 145. Car là où est [un certain arbre], serpens ne vivre [vipère] N'autre vermine n'i peut vivre, *Fl. et Bl.* 1869. En France avoit si grant famine Et si grant pieté de vermine, Que de vermine sanz pechiés Mouroient les gens et de faim, PH. MOUSKES, ms. p. 326, dans LACURNE. Et pour ce qu'il [Joseph d'Arimathie] s'en *encusé*, Un Pylate en terre planté Il un cachot verme parfondu Qui de viermine fiole et coidi, SCHELER, *Notice et extraits sur deux mss*, p. 21. || XVIe s. Monsieur mon pere cust amassé Plus d'escus que on n'eust entassé, En nul hospital de vermine, VILLON, *Baillevent et Malepaye*. || XVIIe s. Crapaux, viperes et autres vermines, PARÉ, XXIV, 3. Quantité de chenilles et autre vermine qui brouitent et rongent les fueilles et gettons des arbres, ID. XXIV, 5. Ceste vermine les Bolemiens se multiplie aux monts Pyrenées, aux Alpes, aux monts d'Arabie, et autres lieux pareillement infertiles, BODIN, *la République*, V, 2. On a su certainement avoir esté paré de prier hors de la republique les trois vermines que l'on disoit, qui sont les gens de la noblesse et les gens de longue robe servant à votre justice, *Mém. de Condé*, édit. de 1743, I, IV, 392.

— ÉTYM. Wallon, *vermenat* ; bourguig. *vermeng* ; picard, *vermeinn* ; Berry, *varmine* ; provenç. *vermenas* ; du adjectif fictif latin *vermenalis*, appartenant aux vers, de *vermis*, ver.

VERMINEUX, EUSE (vèr-mi-neû, neû-z'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui est produit, entretenu par des vers. Disposition verminеuse. A Élimbourg et en Angleterre, on emploie dans les maladies verminеuses la poussière d'étain faite en broyant dans un mortier ce métal fondu, FOURCROY, *Chim.* I, VII, 40. || 2° Où il y a des vers (c'est un archaïsme). [Lui dans le fond de son docte réduit] De ses tablettes verminеuses Ayant compilé jour et nuit Les richesses volumineuses, BELLEAU, *Convers.* III.

— ÉTYM. XVIe s. Le chirurgien ayant la face petiteuse, rend à son malade la plaie verminеuse, PARÉ, *Introduct.* 3. Ulcere verminеux, *ibid.* 4. Ulcere cause qu'il s'engendre des vers, ID. *ib.* 21. Fruits verminеux, ID. XXIV, 6.

— ÉTYM. Prov. *verminous* ; esp. *verminoso* ; it. *verminoso* ; du lat. *verminosus*, de *vermis*, ver.

† VERMINIÈRE (vèr-mi-niè-r), *s. f.* Fosse qu'on prépare pour faire développer des vers, pour la nourriture de la volaille.

— HIST. XVIe s. Du plaisir que la poulaille prend à manger de la vermine de terre, est utile l'invention de la verminere, profitable en ce message, O. DE SERRES, 324.

— ÉTYM. *Vermine*.

† VERMIS (vèr-mis'), *s. m.* Terme d'anatomie. Mot latin qui signifie ver et qui est employé à désigner plusieurs parties du cervelet. || Vermis supérieur, inférieur, synonyme d'émanences verminеales (voy. VERMICULAIRE). || Vermis postérieur, saillie médiane sillonnée transversalement que l'on voit au fond de l'échancrure postérieure du cervelet.

VERMISSEAU (vèr-mi-sô), *s. m.* || 1° Petit ver de terre. Pas un seul petit morceau De mouche ou de vermisseau, LA FONT. *Fabl.* I, 1. Homme vain et presomptueux, faites un vermisseau que vous foulez au pieds, LA BOUT. XVI. La rencontre d'un vermisseau vous confond, et vous scaches, la peurer la nature intime de l'Être des êtres, BONNET, *Ess. psychol.* 85. Le vermisseau sur le gazon, Lui-même de tout architecte, DELILLE, *Imagination*, IV. Insecte Étonnerit la flère raison, BERNIS, *Quat. sais. Paris*, II. Fig. Tous les vermisseaux appelés *sonetis*, qui naissent et qui meurent à milliers aujourd'hui dans l'Italie, de Milan jusqu'à Otrante, VOLT. *Lett. Bettinelli*, mars 1761. || 2° Fig. Être chétif et misérable comparé à un vermisseau. Elle [Iluel] reconnaît la grâce qu'il [Dieu] lui a faite de manifester son infinie majesté à un si chétif vermisseau, PASC. *Convers. du pech.* Mais fol et vain espoir! vermisseaux que nous sommes! Comme le ciel se rit des vains projets des hommes! BOSSUET, *le Dixie. II*, 1.

— HIST. XIIe S. Ke lai [là] sot enfiler et enlever Il vermisseals... ST EDM. P. 838.

— ÉTYM. Forme fictive latine *vermiculus*, diminutif de *vermis*, ver.

† **VERMIVORE** (vèr-mi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de vers ou d'insectes. Les oiseaux vermivores, BUFF. *Ois.* I, XV, p. 86.

— ÉTYM. Lat. *vermis*, ver, et *vorare*, manger.

VERMOULER [sE] (vèr-mou-lé), *v. réfl.* Devenir vermoulu. Du bois qui commence à se vermouler.

— ÉTYM. *Vermoulu* est un barbarisme reçu par l'usage et fait de *vermoulu* (voy. ce mot) ; il n'y a point de verbe *mouler* en ce sens. Au XVIIe siècle on disait *vermouler*. Ce verbe n'a point de participe passé, et l'on dit *vermoulu* et non *ver mouté*.

VERMOULU, UE (vèr-mou-lu, lue), *adj.* || 1° Piqué, percé par les vers. Cette croix était alors à moitié entamée d'eau ; son bois était rongé de mousse, et le pélican du dessus aimait à y percher sur ses bras vermoulus, CHATEAUBR. *Atala. Epilogue*. || Fig. Sceptres, glaives, faisceaux, haches, boulette, armures, Symboles vermoulus, fondent sous votre main, LAMART. *Harm.* IV, 13. || 2° Réduit à l'état de vermoulure (employé comme participe). Silencieux et réduit [une bibliothèque], sous des rayons de bois, Par l'âge vermoulus..., LAMART. *Harm.* II, 12.

— HIST. XIIe S. S'on voit le fust du pressoir vieis [vieux] ou vermoulu, DELAM. XXXVIII, 13. || XVIe s. C'est la pire et la plus petite partie de nous, fresle et vermoulue, AMYOT, *De la trang. d'âme*, 36. Lances vermoulues, ID. *Numa*, 32. On scie aussi les cartilages vermoulus, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. *Ver*, et *moulu* : moulu par les vers. Berry, *vermoulu* ; wall. *vermoure* ; bourg. *vermolu*.

VERMOULURE (vèr-mou-lur'), *s. f.* || 1° Piqûre faite par les vers dans le bois, le papier etc. Le cœur du petit village lisait l'évangile du jour avec un minuti tout vermoulu..., BALZAC, cité par lui dérobait un trou de vermoulure, il substituait le mot *Jésus*, GRIMM, *Corresp.* I, II, p. 286. Il [le frère] est très-sujet à la vermoulure lorsqu'il est attiédi, REC. *Instit. Rem. Ancour.* 1808, p. 127. || Fig. Comment M. Picard [qui se croyait le maître de la maison] aurait-il découvert sous un si beau velours les vermoulures de son trône ? DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, 40. || 2° Poudre qui sort des trous faits par les vers. || 3° Terme de chirurgie. Carie humide des os.

— HIST. XVIe S. Tout ainsi que la vermoulure s'engendre dans le bois, LANOUE, 208. La couppe du bois pour les bastimens et meubles, est ordonnée estre faite en temps de lune, de peur de vermoulure, O. DE SERRES, 49.

— ÉTYM. *Vermoulu*.

VERMOUTH (vèr-mout), *s. m.* Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe, et que l'on boit pour exciter l'appétit. Le vermouth, dont il se fait aujourd'hui une grande consommation, se nommait à Rome *absinthites*, ou vin d'absinthe, *Moniteur universel* du 30 nov. 1868, p. 1525, 3e col. || On écrit aussi wermouth.

— ÉTYM. Allem. *Wermuth*, absinthe.

† VERNAILLE (vèr-nâ-ll', il mouillées), *s. f.* Terme de minéralogie. Telesie.

† VERNAL, ALE (vèr-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient au printemps. Quand l'orage survient, telle on voit se pencher De la rose des champs la tige surgissante, Le jardinier qui semble l'ombrager Donne au nouvel éclat à sa grâce vernale, MASSON, *Helvét.* II. || Terme d'astronomie. Point vernal, synonyme d'équinoxe de printemps ; point où l'écliptique coupe l'équateur en passant de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal. || Signes vernaux, les signes du Bélier, du Taureau et des Gémeaux, par lesquels le soleil passe au printemps. || Terme de botanique. Se dit des plantes dont les fleurs s'épanouissent au printemps.

— ÉTYM. Provenç. *vernal* ; esp. et port. *vernal* ; it. *vernale* ; du lat. *vernalis*, de *ver*, printemps ; grec, ἦρ.

|| **VERNATION** (vèr-na-sion), *s. f.* Terme de botanique. Arrangement des feuilles dans le bourgeon, dit aussi préfoliation. M. le Dr Clos.... s'attache à faire ressortir l'importance des caractères tirés de la vernation ou préfoliation pour les classifications botaniques, *Journal offic.* 1er avril 1869, p. 433, 6e col.

— ÉTYM Lat. *vernationem*, changement de peau des serpents, de *vernus*, printanier, de *ver*, printemps.

† VERNE (vèr-n'), *s. m.* VOY. VERGNE.

† 2. VERNE (vèr-n'), *s. f.* Partie de la boucle à laquelle est attaché le sous qui sert à vider l'eau d'une ardoisière.

VERNI, IE (vèr-ni, nie), *part. passé* de vernir. Il [Paul] méprise les chimères... mais du moins il faudrait avouer qu'ils avaient des maisons vernies plusieurs siècles avant que nous eussions des cabanes, VOLT. *Mél. hist., Fragm. sur l'Inde*, II.

|| **VERNICIFÈRE** (vèr-ni-si-fè-r'), *adj.* Qui produit le vernis. Végétaux vernicifères.

|| **VERNIER** (vèr-nié), *s. m.* Instrument employé pour trouver les fractions des divisions d'une échelle graduée ; c'est un limbe ou une réglette mobile, sur laquelle une longueur, égale à un certain nombre des divisions de l'échelle donnée, a été subdivisée en un même nombre de parties égales augmenté d'une unité.

— ÉTYM. Ainsi nommé du nom de l'inventeur, *Vernier*, géomètre français.

VERNIR (vèr-nir), *v. a.* Enduire de vernis. Vernir un tableau.

— RÉM. On dit vernisser, et non vernir, en parlant des poteries.

— HIST. XIIIe S. [Femmes] Qui se vernissent, qui se paignent, Qui se fardilent et qui s'ongnent, DE CANGE, *vernicium*. || XVIe S. Une simple histoire vernye de sa vérité, CARL. VI. *Prif.* Des fragmens de diverses antiquailles de terre excellemment bien façonnées, mais non vernies ou vitrées, O. DE SERRES, 253. Ce sucre-ci, renduict comme devant, reservira au secher d'autres confitures, qui en seront vernies avec autant de lustre que les precedentes, ID. 873.

— ÉTYM. Voy. VERNIS ; wallon, *viernu*.

VERNIS (vèr-ni), *s. m.* || 1° Nom commun des solutions de résine et de gommes-résines dans l'alcool, les essences, la benzine, etc. dont on couvre la surface de certains choses pour les rendre lisses et brillantes, ou pour les préserver de l'action de l'air ou de l'humidité. Les vernis ont plusieurs autres effets : ils jaunissent, ils vieillissent, ils altèrent les couleurs, BIBON. *Peint. en émail*, Œuv. I, XV, p. 387 et 388, dans POTGENS. Les vernis sont des espèces de liquides qu'on applique en couche mince sur les corps pour les préserver de l'action des agents extérieurs, THÉNARD, *Traité de chim.* I, III, p. 267, dans POUGENS. Les vernis gras s'appliquent sur les voitures de luxe, le fer, le laiton, le cuivre, le bois ; on en recouvre aussi les lampes, certaines théières.... in. ib. I, III, p. 268. L'odeur désagréable que répandent les vernis à l'essence des vernis à l'alcool.... le vernis dit résine liquide employé par les brasseurs, *Tarif des douanes*, 1869, p. 464. || Fig. Quand j'aurai passé l'ouvrage le verni, la dernière main, *Lett. Voltaire*, 1er déc. 1736. Le dernier vernis, le dernier trait, *Lett. Thiriot*, 14 févr. 1737. Le P. Berthier, professeur de physique, aurait, malgré quelque légère vernis de philosophie, pu m'être attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvais, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Les mœurs des villes que le vernis dont on les couvre rend si séduisantes, in. *Em.* II. Il y a comme un vernis d'austérité à présent, qui s'étend partout, TH. LECLERCQ, *Prov.* II, p. 172, dans POUGENS. || 4° Substance vénéneuse du Japon, nous nous servons aussi en confondu le sumac vénéneux (térébinthacées) et le sumac vernicifère (*rhus vernicifera*, D. C.). « L'aisselle glanduleuse (térébinthacées), qui est originaire de la Chine et des Moluques, a été apportée aussi vernis du Japon, bien que ce ne soit pas l'arbre dont on extrait le vernis. || Vernis du Canada ou arbre au vernis, le badamier.

— HIST. XIIe S. Et hert [il frappe] Aliaume en l'escu de chantel, Fust et vernis il trancha et la pel, *Roul de C.* 1845. || XIIIe S. Nulz vers ne in la part pertaisier, Ne son vernis amenuisier, J. DE MEUNG, *Tr.* 625. || XIVe S. Roches sont moultaptues..... Car le cors croist dessous et argens et vernis, QUINTES [cuivre], mouvemens, tout croist en ce pourpris, *Baud. de Seb.* III, 63. || XVe S. Une boiste d'argent doré, pour mettre vernis à getter sur escripture, DE LABORDE, *Em.*, p. 527. Il ne doibt mectre mille coulleurs qui se gastent au vernis..... *Ordonn.* déc. 1496. || XVIe S.

Digitized by Google

Au lieu du vernis, dont l'on se sert en plusieurs vases de terre, les anciens se servoient de la poix minérale». DE SERRES, 333.

— ETYM. Wallon, *vierni*; prov. *vernis*, *vernitz*; cat. *bernis*; esp. *barniz*; port. *verniz*; ital. *vernice*; allem. *Firniss*; angl. *varnish*; bas-lat. *vernicium*, *fernicium*; d'après Menage, approuvé par Diez, d'un verbe fictif *vitrinare*, de *vitrum*, qui a le caractère du verre, dérivé de *vitrum*, verre.

† **VERNISSAGE** (ver-ni-sa-j'), *s. m.* Action de vernir, de vernisser.

VERNISSÉ, ÉE (ver-ni-sé, sée), *part. passé.* Pot vernissé. Il [Paw] reproche aux Chinois leurs tours vernissées à neuf étages, VOLT. *Mél. hist. Trog. hist.* Fig. Il préfera le luxe délicieux d'un philosophe aussi sage qu'aimable Au faux éclat d'un monde vernissé, DESMAIS, *Poésies*, p. 36. ‖ Terme d'histoire naturelle. Se dit des coquilles qui sont brillantes, comme si elles avaient été enduites d'un vernis.

VERNISSER (ver-ni-sé), *v. a.* En parlant de la poterie, vernir. Vernisser un pot de terre. ‖ Se vernisser, *v. réfl.* Être vernissé. Les ouvrages de terre se vernissent, après avoir subi une première cuisson.

† **VERNISSEUR** (ver-ni-seur), *s. m.* Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie. A présent ce qui m'occupe, c'est la couleur de votre voiture : le vernisseur n'attend que votre goût, MARMONTEL, *Cont. mor. Fou. com. pos.*

VERNISSURE (ver-ni-su-r'), *s. f.* Application du vernis.

† **VERNONIE** (vèr-no-nie), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes synanthérées dont une espèce est anthelmintique, dédié à Vernon, botaniste anglais.

† **VÉRO** (vé-ro), *s. m.* VOY. TRESSEAU.

VÉROLE (vé-ro-l'), *s. f.* ‖ 1° Nom donné autrefois à la variole, comme on le voit dans le Dict. de l'Académie, 1re édition, et dans celui de Furetière. Je ne m'étonne pas si, avec de telles précautions [se farder], on ne voit pas qu'elle a eu la vérole, REG. 2 oct. 1609. ‖ Plus tard, vérole perdit le sens de variole, et on distingua la petite vérole et la grosse vérole. ‖ 2° Petite vérole, synonyme vulgaire de variole. La petite vérole a su vous dégager; La peur de la gagner les a fait déloger, BAUTERONDE, *Le soup. mal apprêté*, sc. 22. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambese exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite vérole; c'est un mal qu'on ne saurait trop éviter, ACH. 899. Le pourpre, mêlé à la petite vérole dont Monseigneur étoit frappé, fit une inutile et dangereuse l'ouverture de son corps, ST-SIM. 293, 58. Le plus grand éclat de Mme la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 150, dans POUGENS. Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle, VOLT. *Dict. phil. Lépre.* Louis XV a été sur le bord de France que soit mort de cette funeste maladie nommée variole ou petite vérole, IB. *Fragm. sur l'hist.* 23. On n'inocule guère avant l'âge de quatre ans; depuis cet âge jusqu'au terme ordinaire de la vie, la petite vérole naturelle décroît, selon les inoculateurs, entre la septième et la huitième partie du genre humain, D'ALEMB. Œuv. t. IV, p. 252. Ils estiment qu'en faisant l'exclusion la plus forte, le nombre de ceux qui ont deux fois la petite vérole peut être 1 sur 8 à 10 mille, IB. *ib.* p. 258. ‖ Fig. Segrais, homme d'esprit, me dit un jour que cette fantaisie de se faire religieux ou religieuse étoit la petite vérole de l'esprit, et que cette maladie prenant ordinairement cette quinze et dix-huit ans; j'en fus attaqué à dix-sept, CAMUS DE SEPPIERRE, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1re liv. 1849, p. 186. ‖ Petite vérole naturelle, celle qui l'on prend spontanément, par opposition à petite vérole artificielle, celle que l'on inocule. Ils prétendent que ces petites veroles artificielles produisent à peine autant d'effet pour la contagion qu'une seule petite vérole naturelle, D'ALEMB. Œuv. p. 421. ‖ Petite vérole confluente, petite vérole où les pustules surgissent au visage, se touchent. Petite vérole discrète, celle où il y a peu de pustules et éloignées les unes des autres. ‖ Petite vérole volante, petite vérole modifiée et généralement très-bénigne qui survient d'ordinaire chez les personnes vaccinées ou qui ont eu la petite vérole. Elle a eu depuis son retour une très-jolie petite vérole volante, dont elle n'a point été du tout malade, SÉV. 11 juill. 1672. ‖ 3° Grosse vérole, ou, simplement, vérole, nom vulgaire de la syphilis; on évite parbienséance de se servir de ce mot. Cependant que le roi [Louis XIII] est occupé à faire la guerre, le roi d'Espagne.... on dit que l'on est sur le peurent pas nommer honnêtement; je ne veux point faire de jugement sur les différentes inclinations d'or ces deux princes; mais bien que, tant qu'ils vivront de la façon, le roi d'Espagne ne prendra point de vérole, ni le roi de France la vérole, BALZ. liv. II, *lett.* 8. Les filoutes, de la paix et de l'ordre vérole, RÉGNIER, *Sat.* XI. Le parlement de Paris, toujours zélé pour le bien public, fut le premier qui donna un arrêt contre le mal de Naples, 1497, VOLT. *Homme aux 40 écus, de la vérole.* La vérole se communique, et l'on n'a que trop d'exemples d'enfants qui sont, même en naissant, les victimes de la débauche de leurs pères, VOLT. *Hist. anom.* Œuv. t. IV, p. 118. ‖ Suer la vérole, suer pour guérir de la vérole. ‖ 4° Terme de zoologie. Petite vérole, la cyprine nacrée (Iridis Lamk, la porcelaine grenue de Lamarck (mollusques).

— HIST. XIIIe s. Rogne, vaindre et apostumes, *Des 11 mil maneres de vérole*, ‖ XVe s. J'ay la rougole et la verole, J'ay chascun jour la feuterole, J'ay la jaunice, et sans eshupe, *Mir. de Ste Genev.* Je demeurai à Paris quatre jours, parce que le roy fut malade de la petite verole et en peril de mort, COMM. VII, 6. ‖ XVIe s. De la grosse verole dite maladie veneriene : Les François la nomment la maladie de Naples, les autres Napolitaine, le mal de françose : les genevois, le male du broscese : les Espagnols, la bouzc : les Allemans, françouse, PARÉ, XVII, 1. Ilz [les médecins] chassent ceux qui ont eu la verole : car il tordoit la gueule et retiroit les doigts, et, en parole enrouée, leur disoit.... RAB. II, 9.

— ETYM. Espagnol *viruela*; bas-lat. *varetta*, dans un texte du VIe siècle (hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Galliam et Italiam valde afflixit), bas-lat. *varina*, varié, à cause de l'apparence des malades.

† **VÉROLÉ, ÉE** (vé-ro-lé, lée), *adj.* Qui a la vérole, la syphilis. ....Plus docile Que si j'étais malvenu, ou ladre ou vérolé, *Sat.* XV. ‖ Substantivement. Un vérolé, une vérolée. Le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1686, un arrêt par lequel tous les vérolés sont tenus, pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus, VOLT. *Dict. phil. Lépre.* On dit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux : mais ceux-ci les requirent avec indignation; ils prétendirent requête pour en être séparés, IB. *Dict. phil. Lépre.* Il faisoit de la mener [le jeune homme] dans un hôpital de vérolés, et, sans le prévenir de rien, le fit entrer dans une salle où une troupe de ces malheureux expiait par un traitement effroyable les plaisirs que les y avait exposés, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. ‖ Par bienséance on évite de se servir de ce mot.

— HIST. XVIe s. Le parlement peut advenir par la reception de l'haleine infecte d'un verolé ou verolee, PARÉ, XXI, 2.

† **VÉROLER** (vé-ro-lé, lée), *adj.* Ancien terme de métier. Toiles vérolées, toiles qui ont des trous à leur surface comme si elles avaient été marquées de la petite vérole (*Dict. des arts et met. au mot tuiteur*).

† **VÉROLETTE** (vé-ro-lè-t'). *s. f.* Synonyme de varicelle.

VÉROLIQUE (vé-ro-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la vérole ou syphilis.

— HIST. XVIe s. Que si l'ulcere est verolique, fault avoir recours à son alcaliatre, qui est le vif argent, PARÉ, XI, 16.

† **VÉROLIQUE** (vé-ro-lo-ki'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné aux accidents de même ordre que ceux de la syphilis, observés chez ceux qui sont réinfectés une seconde fois.

— ETYM. Vérole, et affec. forme.

VÉRON (vé-ron), *s. m.* VOY. VAIRON.

VÉRONIQUE (vé-ro-ni-k'), *s. f.* Genre de la famille des scrofulariées, ou l'on distingue la véronique mâle, dite aussi thé d'Europe, *veronica officinalis*, L. Le roi prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique, ST-SIM. 103, 252. ‖ Véronique femelle, nom d'une espèce de linaire, et aussi de la véronique petit chêne, *veronica chamædrys*, L. ‖ Véronique des jardiniers, amourette, fleur du coureau ou lychnide des prés.

— HIST. XVIe s. Veronique, male et femelle, differencié en ce que le masle a la fleur tendante à couleur rouge, et la femelle, à la jaune, o. DE SERRES, 833.

— ETYM. *Veronica* n'est le nom, ni en grec ni en latin, de la plante, qui doit ce nom à sainte *Véronique*. Sainte *Véronique* n'est point une sainte, c'est le nom des portraits du visage de Jésus-Christ, représentés sur un linge et semblables à celui que l'on conserve à Saint-Pierre de Rome. Suivant l'opinion ordinaire, *veronica* est formé de *vera* et *unica* : vraie image. Mais M. Alfred Maury, remarquant que le mot devait être, en cette hypothèse, *vericona*, dit (*Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 324) que *veronica* est *βερονικη*, autre forme de *βερενικη*, mot dérivé par altération à une *προνικη*, espèce d'don dont les gnostiques donnèrent le nom à l'thémorroisse de l'Evangile; puis tard, quand vint la légende du saint suaire et de la sainte face, à laquelle cette hémorroïsse était mêlée, le jeu de mots se fit autre *βερονικη* et *veronica*, et l'on appela ce portrait *véronique*. *Veronica* était devenu synonyme de portrait : Et disoit qu'il [Charles VIII] avoit le visage beau, doux et agreable, et l'accompagnoit à un gentilhomme près de notre maison, et disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'appellant souvent par ce mesme mot la veronique du petit roy Charles VIII, MARG. *Hept. franç.* fr. 1, p. 93.

† **VÉROTIER** (vé-ro-tié), *v. n.* Terme de pêche. Chercher des vers pour la pêche.

† **VÉROTIÈRE** (vé-ro-tiè-r'), *s. m.* Terme de pêche. Se dit de ceux qui fouillent le sable pour y trouver des vers.

† **VÉROTIS** (vé-ro-ti), *s. m.* Vers rouges dont les pêcheurs se servent pour appâts.

† **VERPE** (vèr-p'), *s. m.* Genre de champignons voisins des morilles.

† **VERPENTE** (vèr-pon-t'), *s. f.* Pain de suère qui provient d'une vergeoise manquée, *Dict. des arts et mét. Sucrerie.*

† **VERPETTE** (vèr-pè-t'), *s. f.* Drame.

† **VERRAILLE** (vèr-rà-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Menus objets de verre.

† **VERRAIN** (vè-rin), *s. m.* VOY. VÉRIN.

VERRAT (ve-ra), *s. m.* ‖ 1° Le sec de pied, *s. m.* ‖ 1° Poil mâle employé à la reproduction. Comme un verrat enveloppe de langue, SÉGNIER, *Sat.* X. ‖ ‖ Écume comme un verrat, se dit d'un homme fort en colère. ‖ 2° Verrat de mer, nom vulgaire du *corpo sanglier* (poissons acanthoptérygiens) de Cuvier; on le trouve sur les côtes de la Ligurie.

— HIST. XIIIe s. Paillard comme un verrat, CORGRAVE.

— ETYM. Normand, *verrat* (St-Lô), *verrot* (Guernesey), *verrou* (haute Normandie); wallon, *verd*, *verdi* : Berry, *verrot*, *vret*; provenç. *verrat*, *verat*; espagn. *verraco*; dérivé du latin *verres*, verrat; racine sanscrite *vrikas*, *loup*. L'ancienne langue disait *ver*, très-directement de *verres*.

VERRE (vè-r'), au XVIe siècle, Bèze dit qu'il faut prononcer *vère* et non *vère voueré*, afin que les Parisiens prononcent à tort *vouré*), *s. m.* ‖ 1° Corps solide, amorphe, transparent, dur et fragile, qu'on obtient en fondant du sable silliceux avec de la potasse ou de la soude. N'espérons plus, mon Ame, aux promesses du monde; Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde, Que toujours quelque vent empêche de calmer, MAIRET, *t. I, Mais bien glorieuse tombe par terre*, Et, comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité, CORNAU, *Odi on Roy*. Toute votre félicité.... En moins de rien tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, CORN. *Poly.* IV, 2. Ce monarque insolent à qui toute la terre Et tous ses souverains sont des jouets de verre, ROTR. *St Gen.* 1, 1. Comme il sortait qu'une boule de verre grossissant les objets placés à son foyer.... POUILLET, *Horlogerie*. Avec un œil de verre et une jambe de bois, HAMILT. *Grand.* 3. En général, le verre a du ressort, et peut plier, sans se casser, d'environ un pouce par pied, surtout quand il est mince, BIOT, *Hist. nat. Barrod.* t. III, p. 378. On est étonné que les Romains, qui avaient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le planer pour en faire des vitres, au lieu de leurs pierres étincées qui ne pouvaient transmettre qu'une faible lumière, BUCLOS, Œuv. t. VII, p. 124. Les verres concaves, c'est-à-dire qui sont terminés de part et d'autre par une surface sphérique concave, ont la propriété de disperser les rayons de la lumière qui

Digitized by Google

les transversal, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 348. Si le verre n'est concave que d'un côté et plan de l'autre, son foyer virtuel est à une distance égale au diamètre de sa convexité, ID. ib. t. II, p. 351. Les Sidoniens avaient eu longtemps, pour la fabrication du verre, une célébrité et un débit presque exclusifs, PASTORET, *Instit. Mem. inscr. et belles-lettres*, t. VII, p. 187. Il paraît, si l'on en croit Pline, que l'usage du verre remontait à une haute antiquité; c'est à la Phénicie qu'il en attribue l'invention, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et lit. anc.* t. III, p. 273. Le verre est un produit qu'on obtient en exposant un mélange de silice et de différentes matières, la plupart du temps très-faibles, à l'action d'un feu violent et suffisamment continu, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 214, dans POURNENS. || Fig. Le château de verre, plus fragile que brillant, que l'auteur [Pétrarque] construit avec tant d'art dans son Instruction pastorale, est mis en poudre, POIS. *Préf. sur Finsar. pass. de M. de Cambrai*, III, 14. || Cela se casse comme du verre, comme le verre (et non comme un verre), cela est très-fragile. || Heureusement, il n'est pas de verre, ce dit-il, quelque mal qui fait une chute. Bien lui prend de n'être pas de verre [un valet qui se laisse tomber], MOL. *Fem. sav.* III, 2. || Fig. Une personne de verre, une personne que la moindre chose brise. Vous trouverez que vous ne serez plus bonne à rien; car on devient une femme de verre [à force de vapeurs d'hypocondrie], SÉV. t. XII, 1680. || Glisse sur de verre, chasse garni de carreaux de verre. || Plat de verre, se dit d'une grande pièce ronde de verre, qu'on taille pour se faire des ouvertures de vitre. || Verre recuit, celui qu'on a laissé se refroidir lentement au four; autrement il se fend au moindre changement brusque de température. || Fig. Une maison de verre, une mère de laquelle on sait tout ce qui s'y passe. || 2° Il y a quatre espèces de verres, le verre soluble, le verre ordinaire, le verre de Bohême et le cristal. || Verre d'Alsace, verre commun qui se vend en feuilles. || Verre blanc, verre principalement formé de silicates de chaux, || Verre commun, verre blanc et le plus épais de tous. On dit aussi verre en table. || Verres colorés, ceux qui contiennent des oxydes métalliques colorés. Les verres mêlent de leur ne sont que des verres ordinaires auxquels on ajoute, quand on les fabrique, une certaine quantité d'oxyde colorant, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 214, dans POURNENS. || Fig. L'habitude, l'éducation, l'opinion sont autant de verres diversement colorés, à travers lesquels chacun de nous voit les objets; la passion est un microscope, MASSILLON, *Œuv.* t. X, p. 452. || Verre enfumé, verre dont on a noirci une face à la fumée d'une chandelle ou d'une bougie, pour regarder un objet dont la trop vive lumière les yeux, par exemple le soleil pendant toute la durée d'une éclipse. || Fig. L'ignorance, la stupidité, les passions, la superstition, la flatterie, la haine sont autant de verres noircis à travers lesquels presque tous les hommes voient les événements qu'ils racontent, D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflex. sur l'hist.* || Verre double, verre de Bohême très-épais. || Verre de fougère, verre dans lequel il entre des cendres de fougères. || Verre gras, verre qui a de la transparence. || Verre de cristallin, verre d'abord enduit d'un émail pulvérulent, dont une partie est enlevée par la brosse, de façon à laisser des stries et des taches: ce qui forme des dessins variés qui ont fait comparer ce verre à de la mousseline. || Verre noir. Il paraît qu'au XVIe siècle le verre noir fit concurrence au jais et tint à la mode, DE LABORDE, *Émaux*, p. 537. || Verre soluble dans l'eau, silicate simple de soude dont on se sert pour durcir les pierres tendres, et les rendre capables de résister aux actions atmosphériques. || Verres dailés, verres employés pour souffrir. || 3° Il se dit de divers objets qui sont faits en verre. On verre de lunette. Un verre de montre. || Verres de Bohême, grands carreaux de verre dont on garnit les croisées des appartements. || Verres isosèles, verres pour lunettes dont les courbures sont égales, représentant un valet. || Verres périscopiques, verres en forme de ménisques, convexes-concaves pour les presbytes avec prédominance de la convexité, et concaves-convexes pour les myopes avec prédominance de la concavité. Les verres périscopiques ont l'avantage de présenter une aberration de sphéricité moins grande que les verres isosèles. || 4° Un verre, carreau de verre, qu'on met devant une estampe, un dessin pour les protéger. Mettre une estampe, une miniature sous verre. || Cela est à mettre sous verre, se dit d'une chose précieuse qui mérite d'être conservée. || Fig. Elle est à mettre sous verre, se dit d'une femme mignonne et bien parée. || Ironiquement. Il est à mettre sous verre, il est bizarre, absurde. || 5° Grand cylindre en paraboloïde de verre sous lequel on met une pendule, des vases de fleurs artificielles, etc. Un verre de pendule. || 6° Cahier de verre, collier en verroterie. Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est de si grande conséquence, MONTESQ. *Espr. XV*, 5. || 7° Verre ardent, verre convexe au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil, pour brûler les matières qu'on y expose. || 8° Verre dormant, châssis à verre dormant, ou, simplement, un dormant, nom d'une petite fenêtre scellée en plâtre, qui donne dans le cour d'autrui par un mur mitoyen, et qui ne s'ouvre jamais. *Jour à verre dormant.* Le propriétaire d'un mur mitoyen, poignant immédiatement l'héritage d'autrui, peut pratiquer dans ce mur des jours ou fenêtres à fer maillé et verre dormant, *Code civ.* art. 676. || 9° Verre, petits vases de verre colorés, pour les illuminations. Illuminations en verres de couleur. || 10° Vase à boire fait de verre. Verre à patte. Verre à vin de Champagne. Verre à liqueurs. RIMBAUD, Encore que quelqu'un saint Jérôme ait écrit qu'il portait [aux malades] le corps de Notre-Seigneur dans un panier et le sang dans un verre, MOL. *Dif. trad. comm.* II, 14. Troubadours et trouvères Aux neuf des rois vidaient galment leurs verres, BÉRANG. *Troubad.* || Petit verre, verre qui peut, dans lequel on boit les liqueurs. || Chopper le verre, faire toucher son verre plein de vin contre celui d'une personne avec qui l'on boit, en signe de bonne amitié. || Entre les verres, à table, en buvant. || Un cul de verre, le fond d'un verre, lequel est fort épais. || Terme d'art vétérinaire. L'œil de ce cheval est cul de verre, il présente une opacité qui indique une cataracte. || Fig. Ne boira-t-on jamais dans votre verre? Ne nous inviterez-vous jamais à dîner? || Verre mouillé, verre qui, pendant la campbre, du nitrate de potasse et du sel, hermétiquement fermés, et servant, en Angleterre, à donner quelques heures de plaisir

— HIST. XIIIe S. Sa face est de color très fine Plus clere que nen est verrine, FL. et BL. 2885. N'i a fenesire ne verriere qui rende clarté ne lumiere; Aine est la meson si obscure C'on n'i verra jà soleil luire, MOL. 1, 124. Entaillés ; sunt les pères [pierres], E.S. redorés les verrers, *Edouard le conf.* v. 2302. || XIVe S. Quant le soleil luist et encontre un drap vert ou par une verriere verte, les choses opposites semblent estre vertes, GRESSE, *Eth.* 32. || XVe S. La roine de France fut sur le point d'estre moult mesaisée, et convint une verriere rompre qui estoit derriere li pour avoir vent et air, FROISS. II, IV, 1. Pour 2x pieces de bois à faire et asseoir les verrieres de papiers servant aux fenestres des chambres, là où l'on fait lesdit ouvrages, DE LABORDE, *Emaux*, p. 539. || XVIe S. Quant soleil passe sans ouverture Par la verriere, ainsi..... J. MAROT, V, 331. Lors on verra sans lunette ou verrine, Qui est plus digne à qui l'honneur s'adresse..... ID. V, 300. Une image d'argent doré de sainct René, portant une verriere devant luy, DE LABORDE, *Emaux*, p. 539.

— ETYM. *Verre* ; bourg. *vorairr*, *vouairrer*, vitre, fenêtre ; prov. *veirieira*, fenêtre de verre ; it. *verriera*.

† VERRILLON (vè-ri-llon, ll mouillées), *s. m.* Terme de musique. Instrument fait de touches de verre qu'on frappe avec des baguettes d'ivoire.

4. VERRINE (vè-ri-n'), *s. f.* || 1° Synonyme de verriere, n° 2. || 2° Espèce de cloche de jardinier, formée de morceaux de verre assemblés avec des lames de plomb. || On dit aussi quelquefois verrière. || 3° Grand tuyau de verre dont on se sert pour faire des barométres. || 4° Verrine d'Allemagne, ou brillant, petits fragments de verre soufflé très-mince dont on se sert pour saupoudrer les images et décorer les surtouts de tables, *Tarif des douanes de 1841*, note 204, || 5° Nom vulgaire de la prêle des champs.

— HIST. XVIe S. À Michisi Trouvé, verrier, demourant à Saint-Marcou, pour la part et portion de l'eglise at de messeigneurs, pour les verrines du cancel de l'eglise, DE LABORDE, *Emaux*, p. 540.

† VERRINES (vè-ri-n'), *s. f. pl.* Nom sous lequel on désigne les sept discours composés par Cicéron contre Verrès.

† VERROT (vè-ro), *s. m.* Un des noms vulgaires de la fourtillère, et, en Normandie, des vers de terre.

VERROTERIE (vè-ro-te-rie), *s. f.* Terme collectif. Petits ouvrages ; menue marchandise de verre.

— ETYM. *Verrot*, dimin. fait d'après *verre*.

VERROU (vè-rou ; Chifflet, *Gramm.* p. 209, dit qu'on l'écrit verroul, mais qu'on le prononce verrou), *s. m.* || 1° Morceau de fer terminé en une barre de fer ronde ou carrée, de même dormant dans toute sa longueur, ayant une queue au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons. Et voyant que le chasteau n'avoit point la nuit, Que les verrous grassés ne faisaient aucun bruit, RACINE, *Sat.* x. Et les soins défiants, les verrous et les grilles Ne font pas la vertu des femmes ni des filles, MOL. *Ec. des maris*, I, 2. Songez à la fortune brillante de cet homme [le maréchal de Luxembourg] : ne manquait plus rien, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et le voilà [mis en prison] ; songez on que ce fut pour lui que d'entendre fermer ces gros verrous : et, s'il a dormi par excès d'abattement, songez au réveil, SÉV. 20 janv. 1680. || Enfermé au verrou, se dit de celui qui a tiré le verrou d'une chambre pour empêcher qu'on ne vienne l'y déranger. Madame Célie avait l'air si affaire..... et puis madame est enfermée avec elle au verrou, GRESSET, *Théâtre d'éducation*. *La Bonne mère*, I, 2. || Tenir quelqu'un sous le verrou, le tenir renfermé. || (un mari) tient sa femme aux yeux si dont bons, que la portera 6 deux verrous, RABAN. *Deo grat.* || Être sous les verrous, être enfermé, être en prison. Je passe encor, grâce à Bridoie, Un certain nombre de verrous, RÉGNIER. *Mez grat.* || On dit dans un sens analogue : On ouvre tous les verrous, force les verrous. || Tirer le verrou, pousser le verrou de manière qu'il ferme la porte. || Fig. Il y a de certaines douleurs dont on ne doit point se consoler, ni revoir le monde; il faut tirer les verrous sur soi, comme disait notre bon ami [ami de Rotr]. SÉV. 20 sept. 1675. || Fig. Porter l'épée en verrou, la porter horizontalement. || Baisser le verrou, se dit soit de quelques coutumes où le vassal qui ne trouvait pas son seigneur dans son château, pour lui rendre l'hommage, en était quitte pour heurter trois fois, l'appeler trois fois par son nom, et baisser la clinquette ou verrou de la porte; de quoi il devait prendre acte, et en laisser copie. || 2° Verrou à ressort, moyen de fermeture dont une extrémité recourbée est terminée par un bouton, et dont l'autre extrémité, aplatie, entre dans un crampon. || Verrou de sûreté, synon. de serrure de sûreté. || 3° Terme de plombeur. Mécanisme qui sert à faire changer de direction aux cylindres du laminoir.

— HIST. XIIIe S. Il atribla les portes d'arain, et brisa les verrous de fer, *Fouanier*, f. 113. Renart l'us deffermé à le [la] clef, Et puis entre ens tres-tot sousef, Et puis le referme au vierel, *Ren.* I, IV, p. 236. || XIVe S. Si s'eslongna ung petit de l'huys, puis se mist en ung destour de la place, et y vint heurter de tel randon qu'il rompit les gons des verrous, et porta l'huys à l'ouvers par terre, *Perceforest*, I, IV, f° 100, || XVIe S. Il se saisit de la porte, et se mit à sapuier de l'eschine par faute de verreuil, RAB. *Hist.* III, 417.

— ETYM. Wallon, *verrou*, *ferou* ; bourguig. *varuillé*, *varé* ; provenç. *verroih*, *berroih* et aussi *ferroih* ; espagn. *herrojo* ; portug. *ferrolho* ; du lat. *verucalum*, petite broche, dimin. de *veru* ; mais les formes en *l* ou dérivent de *ferrum*, fer, ou montrent qu'il y a eu confusion.

VERROUILLÉ, ÉE (vè-rou-llé, llée, ll mouillées), *part. passé* du verbe verrouiller. Porte verrouillée.

VERROUILLER (vè-rou-llé, ll mouillées, et non vè-rou-yé), *v. a.* Fermer au verrou. Verrouiller une porte. || Fig. Enfermer, emprisonner quelqu'un, l'enfermer en prison ou ailleurs. Le bienheureux moriel qui..... nous voit trois fois par jour [dans une prison] pour nous donner à manger et nous verrouiller, MARAS. *Lett. orig.* I, II, p. 326. || Se verrouiller, v. réfl. S'enfermer au verrou. Elle se verrouilla dans sa chambre.

— HIST. XIIIe S. Ains [plus tôt que] François si aproisimier [s'approcher].... En la porte s'en entrent, si la font verroillier, *Ch. d'Ant.* IV, 387. || XVIe S. Au bailliz [il est nommé]. La porte contre lui trouva bien verroillie, *Gwecci*. 14880.

— ETYM. *Verrou*, par l'ancienne forme *verrouil* ; bourguig. *varuillé*.

† VERRUCAIRE (vè-ru-ké-r'), *s. f.* Genre de lichens. || Genre d'algues. || Héliotrope d'Europe.

— HIST. XVIe S. La chicorée verrucaire, tant mangée en salade en Italie, MONT. II, 228 merveilleusement les verrues, O. DE SERRES, 876.

— ETYM. Provenç. *verrucaria*, herbe aux verrues, du lat. *verruca*, verrue, voy. ce mot.

VERRUE (vè-rue), *s. f.* || 1° Petite excroissance cutanée, indolente, ayant une certaine consistance, quelquefois pédiculée, et qui paraît être ordinairement implantée dans l'épaisseur du derme par des filaments blanchâtres, denses, à demi fibreux. || Herbe aux verrues, héliotrope d'Europe. || 2° Terme de botanique. Petite protubérance rugueuse.

— HIST. XIIIe S. Des verrues ou porreaux, PARÉ, V, 34. Verrues pensiles, ID. XVIII, 85. Un seing et une verrue au pouce paroissent plus que ne faict ailleurs une balafre, MONT. I, 232.

— ETYM. Berry, *verrue*, *vrugr* ; provenç. *verrugo*, *verrugua* ; espagn. *verruga* ; portug. *verruga* ; ital. *verruca* ; du lat. *verruca*.

† VERRUQUEUX, EUSE (vè-ru-keû, keû-z'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une verrue. || Qui est parsemé de verrues, d'espèces de verrues.

— ETYM. Lat. *verrucosus*, de *verruca*, verrue.

† VERS (vère) (1° Il se prononce jamais, et dire *vers*', comme font quelques-uns, est très-mauvais; au pluriel, l'n ne se lie pas : des vèr harmonieux; cependant quelques-uns le lient : des vèr-z-harmonieux), *s. m.* || 1° Assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles fixes et déterminées. Traité de l'art poétique contenant son ouvrage par un vers : *Urbem Romam a principio reges habuere*, quoiqu'il n'ait rien du vers que la mesure, VAUGEL. *Rem.* I, p. 168, dans POUGENS. Aussi est-ce la vingt et unième [pièce] que j'ai fait vers sur le théâtre; et, après avoir fait réciter quarante mille vers, il est bien malsisé de trouver quelque chose de nouveau, sans s'écarter un peu du grand chemin, CORN. *Nicom. Examen*. Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers? On peut être honnête homme et faire mal les vers, MOL. *Mis.* IV, 1. Il est permis d'être parfois assez fou pour faire des vers, mais non pour vouloir qu'ils soient vus, ID. *Comtesse*, I. Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée, Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée, BOIL. *Art p.* I. Un esprit de travers, Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, ID. *Disc. au roi*. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, ID. *Art p.* IV. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle, ID. ib. II. L'ardeur de se montrer en public pas de médire Arma la vérité du vers de la satire, ID. ib. II. Qui n'aime point le vers a l'esprit sec et lourd; Je ne veux point chanter aux oreilles d'un sourd; Les vers sont, en effet, un ouvrage de l'âme, ID. ib. VII. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment, DE PURT. *phil. Ver.* Un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre et le son : le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la parfait élégante du style; le son, c'est l'harmonie, ID. ib. Montesquieu, n'ayant pu réussir en vers, s'avisa, dans ses Lettres persanes, de n'admettre nul mérite dans Virgile et dans Horace, in. ib. Il est bien offrayé de la difficulté de faire des vers français, et je ne m'étonne plus que Despréaux employât deux ans à composer une épître, ID. *Lett. Thiriot*, 14 NOV. 1738. J'ai fait de temps en temps de médiocres vers; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions et à discipliner un appreintre à nous écrire en prose, J. SOUHS. *Conf.* IV. M. Godeau, évêque de Vence, dont nous avons tant de vers et si peu de poésie, VALEMB. *Œuv.* I, IV, p. 21. Il qui mêle, O Virgile, ces plus doux que les vers? DELILLE, *Imag.* V. Et moi j'aime à chanter les vers plaintifs d'Isaure, pièces, OTHELLO, V, 2. Filles des mêmes lieux, les belles actions sont les sœurs des beaux vers, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*. VII, 4. || Vers faux, vers qui pèche contre les règles de la versification. Vers faux et sans esprit, il pèche contre les règles de la versification. || Vers d'or ou vers dorés, vers gnomiques attribués à Pythagore. || Fig. Ce ne sont pas des vers à la louange, à un blâme, une critique, une médisance. Uranie : Faites un mémoire de tout, et le donnez à Molière, que vous connaissez, pour le mettre en comédie. — Cynthie : Quelle garde, sans cesse, a-t-on ce me serait pas des vers à sa louange, MOL. *Critique*, sc. 7. Ce que vous dites là ne sont point des vers à la louange de Pertharite, RACINE, *Fragments d'Antrigue*, V, 2. || Ironiquement. Nérine : .... Avec un valet me mettre en compromis! Ce nouveau procédé ne paraît fort étrange. — Sbrigani : Point : les vers qu'il dira sont à votre louange! HAUTER. *Appar. tromp.* I, 11. Nous avons entendu votre galant entretien, et les beaux vers à ma louange que vous avez mis dans l'autre, MOL. *Gr. Dand.* III, 8. || 2° Au sing. en un sens collectif. Il fait bien le vers. Sou vers est brillant. Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers, GRÉS. *XVIIIe siècle*. || 3° Vers libres, vers de différentes mesures, qui ne sont pas soumis à des retours réguliers. Le Fontaine a fait quelquefois un vers libres. || 4° Vers blancs, vers non rimés dans les langues où la rime est en usage. Si on s'avise de faire des tragédies en vers blancs, de les jouer sur notre théâtre, la tragédie est perdue, VOLT. *Jules César, Avert. du trad.* Le vers blanc peut être aussi harmonieux que le vers rimé, à la consonnance près, dont l'habitude est plus grande pour l'oreille, MARMONTEL. *Œuv.* I, V, p. 372. || 5° Grands vers, les vers alexandrins, les vers de douze syllabes, par opposition aux vers de dix syllabes; petits vers, le vers de huit syllabes, par opposition aux précédents; petits vers, les vers de huit syllabes et au-dessous. || Vers lyriques, vers essayés dans le XVIe siècle, où l'on croyait imiter les longues et les brèves des vers latins. || Vers à la façon de Neuf-Germain, vers où un mot donné, par un nom propre comme Aristide, était décomposé en ses trois syllabes, A-ris-tide, lesquelles terminaient chacune un vers; après cela venait un quatrième vers terminé par le mot entier Aristide; et les couplets suivants étaient réglés de la même manière. || 6° Petits vers, petites pièces de vers, pièces de vers sur des sujets légers. Vaut de petits vers pour de jeunes ansants, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Ce qu'on appelle petits vers a prodigieusement perdu de faveur; pour se résoudre à les lire, il faut être bien averti qu'ils sont excellents, D'ALEMB. *Œuv.* I, IV, p. 102. || 7° Vers de société, petites pièces de vers que l'on compose ou que l'on lit dans la société, dans les salons. Ses petits vers de société lui procurent ici de grands succès, GENLIS,

Digitized by Google

Mérot rit. t. 1, p. 9, dans POUGENS. || 8° Vers politiques, vers rimés de trente syllabes, employés en grec moderne.

— HIST. LITT. 8. Jamais par moi n'ert [ne sera] leüs vers ne lais, *Couci*, XIII. || XIII° s. Si orrez [vous oirez] vraie ystoire dont il ver sont bien dit, *Berte*, XIII°. Si commencha haut et clerement a canter le premier vier, car il cantoit très bien, *Chr. de Ruins*, p. 55. Là me menas, dant fel cuivers, Tu m'as chanté de mauvais par vers, *Ren.* 14122. Ge me voll un vers commencier; Mès je vos crieus moult ansanc, ib. 7027. Quant l'en l'anluoit et en disoit les sept pseaumes, il disoit les vers [versets] d'une part, JOINV. 303. || XV° s. Chançon royal de cinq vers [couplets], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 446. Madame, voyant que monseigneur s'estoit pas content de ce qu'elle venoit adire, s'avisa de changer de vers [de gamme, de ton], LOUIS XII, *Nouv.* XLI. || XVI° s. J'en ai rougi pour vous, quand l'acier de mes vers Bartoloit votre histoire aux yeux de l'univers, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 76.

— ÉTYM. Provenç. *vers*; ital. *verso*; du lat. *vertus*, vers, proprement ligne, rangée, sillon, de *vertus*, tourné. M. Max Müller rapproche de *vertus* le sanscr. *vritta*, qui désigne la règle imposant une certaine quantité fixe à l'intervalle entre syllabe dans les vers védiques. *Vritta* signifie tour, comme *versus* signifie tourné. Les vers n'auraient été écrits que longtemps après avoir été chantés; il était naturel de leur donner la même chaque vers accompagnant une allée, au bout de laquelle il y avait un tour et une venue.

2. VERS (vèr; il ne se fait pas : Voir une montagne, et non vère une montagne), *prép.* || 1° Elle sert à exprimer une certaine direction, une situation, un certain côté. Voyez vers le rivage. Lever les mains, les yeux vers le ciel. Élevez-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Sase, BAC. *Esth.* I, 4. Il envoya Clitus vers l'Hellespont, pour empêcher que les troupes entendues en Asie ne passassent en Europe, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VI, p. 317, dans POUGENS. Le premier moment de la vie Est le premier pas vers la mort, J. B. ROUSS. *Od.* II, 6. || Il se construit avec quelques adverbes. Ouvrant ceux de ces pores qui regardent vers la (de ce côté), DESC. *l'Homme*. Les parties du sang qui, étant les plus agitées et les plus pénétrantes, sont les plus propres à composer ces esprits, se vont rendre plutôt vers le cerveau que vers ailleurs, ID. *ibid.* || XII° siècle. De Jà tu envoyé vers vous. Envoyé vers tei prince d'Allemagne. Le coadjuteur et lui [Beaufort] employèrent toutes sortes de moyens vers la Reine et vers Mazarin, pour faire perdre tous les adhoeiz, LA ROCHEFOUC. *Mem.* 59. Nous devrons être contents, lui [Malebranche] et moi : lui, de n'être justifié vers le public que par la grâce; moi, par un désaveu, FÉN. t. III, p. 9. || 3° Environ. Nous partirons vers midi. Vers le commencement du règne de Louis XIV. Ce n'est que vers l'année 1735 qu'on a commencé en Espagne à traduire quelques-uns de nos livres de physique, VOLT. *Héraclius de Calderon, Dissert.* Mort de Périclès vers le mois de boédromion [octobre], 430 ans avant J. C., BARTHÉL. *Anach.* I, VII, table I. Je rentrai vers le soir, me disant sur ma route.... C. DELAV. *Paria*, II, 8. || Fig. Il [Cromwell] était vers la fin de sa vie fort ami de la vérité, VOLT. *Cromwell*, I. Je devrais sacrilége, ou je suis parricide, Et vers l'un ou vers l'autre il faut être perfide, ID. *Cinna*, III, 3. Ce monstre, qui a un désir à vers vous détesté Sa lâche ingratitude [de Tartufe] et sa déloyauté, MOL. *Tart.* V, 8. Et pourvu-vous le voir [au billet] sans demeurer confuse De crime dont vers moi son style vous accuse ? ID. *Mis.* IV, 3. Je me sens également obligé à l'amour, aux empressements, aux services de ces deux princes; et je trouve une espèce d'injustice bien grande à me montrer ingrate, ou vers l'un ou vers l'autre, par le refus qu'il en faudra faire dans la préférence de son rival, ID. *Nicom.* I, 1. Il a fait véritablement celle-là [l'acceptation que Dieu fait du sacrifice] qui couronne l'oblation; mais elle est plutôt une action de Dieu vers la créature que de la créature envers Dieu, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds, BAC. *Bajaz.* III, 2. L'un de l'autre jaloux, l'un vers l'autre perfides, VOLT. *Triume.* V, 2. || 5° Par devers, acception vieillie. Il a vers soi, presque toute achevée, une vie des vieux médecins grecs et latins, GUI PATIN, *Lettres*, I, II, p. 493.

— REM. Les grammairiens prétendent que vers ne peut pas se dire pour envers, au sens figuré et moral; et en effet l'Académie a suivi leur décision, mais à tort; car ni la dérivation (vers et envers étant étymologiquement le même mot) ni l'usage ne justifient cette décision : les meilleurs auteurs, Corneille, Molière, Pascal, Racine, Voltaire, ont donné à vers le sens d'envers; l'on peut suivre, au besoin, leur exemple.

— HIST. XI° s. Vers Engleterre passat il la mer salse, *Ch. de Rol.* XXVII. [Il] Turna la teste vers la paiene *gent*, ib. CLXXI. || XII° s. Cist n'avons, qui vers lui [Charlemagne] puist durer, *Roncev.* p. 2. N'est pas merveilles se mâl [je m'irrite] Vers amour, qui m'a tant grevé, *Couci*, m. Onques vers li [elle] n'ha [je n'ai] hait ne mautalent de volage, ib. XIX. Guitoclins le cuida [son perc] puis vers [sur] Carlun vengier, *Sax.* IV. Pur ço que la guerres vers les enemis Deu maintenis, *Rou*, p. 71. Si bon peche vers altre, à Deu se parrad acorder; et s'il peche vers Deu, li parrad par lui preier? ib. p. 8. || XIII° s. Vers le lion s'en va, ou soit sens ou folie, *Berte*, II. Fame n'a point de conscience vers quanqu'el hest, vers quanqu'el ame, *la Rose*, 9467. La tens, vers qui noient [rien] ne dure Ne fer ne chose tant soit dure, Car il gaste tout et nenjue, ib. 377. || XIV° s. Duquel la doctrine, pour la valeur et excellence de elle, a esté multipliée et en grant reputacion et honneur en moult grans regnes vers le monde, ORESME, *Prol.* || XV° s. Le plus tost qu'ilz parcut, retournerent vers Bretagne, *Froiss.* II, II, 1. || XVI° s. Il y fait engrener cette inscription : Ionie est vers le soleil mainct, Lequel ses cornes le baissant, AMYOT, *Thés.* 30. J'ay une merveilleuse lascheté vers la misericorde, MONT. I, 2. Les compagnons de Demosthenes, en l'ambassade vers Philippus, m. 1, 289. Un parler sec tirant vers le desdaigneux, m. I, 292. Son affection vers moy, m. III, 73.

— ÉTYM. *Vers*, adverbe, provenç. *vers*, var. *ver*, var. *berry*, *vé*, *vès*; de la prép. lat. *versus* ou *versum*, vers, de *vertere*, tourner (voy. VERSION).

† VERSABLE (vèr-sa-bl'), *adj.* Se dit d'une voiture sujette à verser.

— HIST. XV° s. Non regardant la fortune versable, S. DESCH. *Poésies mss.* f° 139.

† VERSAGE (vèr-sa-j'), *s. m.* Action d'une voiture qui verse. Mon cocher le fut extrêmement [content] de l'histoire lamentable de la versade de M. Jeanin, SÉV. t. III, p. 65, dans POUGENS. Je vous rapporte l'aventure de notre versade, Mme DUDEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 65, dans POUGENS.

— ÉTYM. *Verser*.

† VERSAGE (vèr-sa-j'), *s. m.* Terme rural. Premier labour donné aux jachères.

— ÉTYM. *Verser* : terre renversée par la charrue.

1. VERSAIL (vèr-sa-ll', Lorgnon, sans-l'), *adj.* Qui verse facilement, qui est sujet à verser. Les carrosses haut suspendus sont versails.

2. VERSAIL (vèr-sa-ll'), *s. m.* Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes. Le versant espagnol des Pyrénées.

— HIST. XV° s. Quant ceux de l'est veirent qu'ils estoyent au versant et qu'ils perdoyent sans rien conquerir, ils feurent contrains leur gens à leurs logis, PROISS. liv. I, p. 99, dans LACURNE.

— ÉTYM. *Verser*.

VERSATILE (vèr-sa-ti-l'), *adj.* || 1° Qui change. Chaque épreuve augmente la certitude de l'incontestance de la cause, en nous démontrant toujours de plus en plus qu'elle est absolument versatile, BUFF. *Hist. arithm. mor. Œuv.* t. X, p. 83. La reine des nuits.... roule dans les cieux son disque chargé d'une lumière versatile, BARNARD. DE ST-P. *Mort de Socr.* || Quelques théologiens admettent une grâce qu'ils appellent versatile. || 2° Terme de zoologie. Se dit du doigt interne des oiseaux, quand il est susceptible de se porter tantôt en avant et tantôt en arrière. || 3° Fig. Qui ne sait pas se fixer. Aleibiade était un simple estoyen, riche, ambitieux, vain, débauché, insolent, d'un caractère versatile, VOLT. *Pol. et Lég. Comm. Esprit des lois*, 21. Un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus, J. J. ROUS. *Prem.* 8.

— HIST. XVI° s. Il [l'esprit humain] traicte et soy et tout ce qu'il reçoit, tantoul avant, tantoul arriere, selon son estre instable, vagabond et versatile, MONT. IV, 293.

— ÉTYM. Lat. *versatilis*, de *versare*, tourner (voy. VERSER).

VERSATILITÉ (vèr-sa-ti-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est versatile. Cet homme est d'une grande versatilité. La versatilité du caractère.

— REM. Versatilité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

1. VERSE (vèr-s'), *s. f.* || 1° Terme d'agriculture. État des céréales couchées à terre par la pluie ou toute autre cause. La verse des blés. || 2° Terme d'eaux et forêts. Grande corbeille de charbon, qui en contient 36 livres. || 3° La verse, *loc. adv.* Se dit des plaies qui tombent avec une abondance telle qu'un drap qu'on les verse. Il gelait la semaine passée à peurre fendre .... il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a du soleil au monde, SÉV. 488. Il plut tout ce jour-là à verse, et l'on prétend que le temps qu'il fait ce jour-là [St-Médard] en produit autant de suite, ib. 177.

— HIST. XVI° s. Fleuvoir à la verse, OUDIN, *Curios. franç.*

— ÉTYM. Substantif verbal de *verser*.

2. VERSE (vèr-s'), *adj. m.* Terme de géométrie. Le sinus verse d'un angle, la partie du rayon du cercle comprise entre l'arc et le pied du sinus. On dit souvent la flèche d'un arc.

— ÉTYM. Lat. *versus*, tourné, à cause que le sinus verse est tourné en sens inverse du cosinus.

VERSÉ, ÉE (vèr-sé, sée), *part. passé de verser* || 1° Qui a coulé hors de ce qui le contenait. Vin versé. Sang versé. || Fig. Les grâces, les honneurs par moi seule versés, RAC. *Britan.* III, 4. || 2° Renversé. Voiture versée. Bêtes versés. Foin versé. Le carrosse et les six chevaux renversent cul par dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que le carosse et les six sont et renversé, SÉV. 5 JUV. 1674. || Terme de blason. Se dit pour renversé. || 3° Fig. Exercé, expérimenté. Ceux qui ne sont point versés en l'anatomie, MOL. *Méth.* V, 6. Comme elle [la duchesse de Chaulnes] n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la chaleur d'une nouvelle, SÉV. 27 déc. 1684. Athénée, homme d'âge et fort versé dans toutes les cérémonies de l'idolâtrie des Grecs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 628, dans POUGENS. Harlai égalait les plus versés aux belles-lettres, il connaissait bien l'histoire, ST-SIM. 17, 197. Le Dictionnaire de musique, qui ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet art et sachant la composition, J. J. ROUSS. 1er *dial.*

1. VERSEAU (vèr-só), *s. m.* Terme d'astronomie. Signe du zodiaque qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru, du 20 janvier au 20 février à peu près, par le soleil, (on met un V majuscule). Il [Roger Bacon] loue beaucoup un grand astrologue de Paris, qui empêcha, dit-il, un médecin de mettre un emplâtre sur la jambe d'un malade, parce que le soleil était alors dans le Verseau, et que la jambe devenait sur mortel pour les jambes sur lesquels on applique des emplâtres, VOLT. *Dict. phil. Roger Bacon.*

— ÉTYM. Le même que l'anc. franç. *verserel*, *reserrel*, *varzenne* (voy. DU CANGE, *versana*), qui vient de *verser* et signifie saison où il faut *verser*, retourner la terre (en Champagne, *versaine* signifie jachère, parce que l'on y fait le *versage*).

† 2. VERSEAU (vèr-só), *s. m.* Terme de maçonnerie. Pente du dessus d'un entablement non couvert.

VERSEMENT (vèr-se-man), *s. m.* || 1° Terme de finances. Action de verser de l'argent dans une caisse, de mettre des fonds dans une affaire. || 2° Terme de commerce. Action de verser, remettre un objet, des marchandises. Jamais ce versement clandestin [de lingots d'or et d'argent dont l'exportation était défendue en Espagne] ne fut troublé par des commis ou par des gardes qui étaient tous payés pour ne rien voir, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31.

— ÉTYM. *Verser*.

VERSER (vèr-sé), *v. a.* || 1° Faire couler un liquide hors de ce qui le contient. Verser de l'eau à terre. Verser du plomb fondu. Verser le thé. Mon vin vieux, depuis peu percé, Lui sera largement versé, SCARR. *Virg.* VII. || Absolument. Plus le vase versait, moins il s'allait vidant, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || Particulièrement. Mettre du vin ou quelque autre liquide dans un verre. Verser à boire. Verser à plein verre. Verser-moi tout plein. Verser, donne-je à messieurs de la bouche; Verser, verser, messieurs du gobelet, BÉRANG. *Damoclès*. || 2° Par extension, il se dit de choses solides. Verser du blé dans un sac. Ils versent à l'envi sur ses genoux pesants [d'un mendiant] Le pain de pur froment, les olives huileuses, A. CHÉN. *l'Aveugle*. || 3° Verser des larmes, des pleurs, pleurer. Et sur votre tombeau mes premières douleurs Verseront tout ensemble et mon sang et mes pleurs, CORN. *Nicom.* IV, 3. Environnez ce tombeau, versez des

Digitized by Google

larmes avec des prières. BOSS. *Louis de Bourbon.* Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes. MONTESQ. *Rom.* h. 4° Verser le sang, tuer par le glaive, par un instrument qui ouvre les vaisseaux. Il faut verser le sang humain avec celui des bêtes. BOSS. *Hist.* II, 3. || Verser le sang, tuer d'une manière quelconque. Et nous épargnerons ces flots de sang romain Que versent tous les ans votre bras et sa main, CORN. *Sertor.* III, 2. Ne cesserons-nous point, après tant de malheurs, Vous, de verser du sang, moi, de verser des pleurs? RAC. *Theb.* II, 3. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? HD. *Alb.* II, 8. Je sais prêt à verser jusqu'à la dernière goutte le sang que j'ai versé pour la république, MONTESQ. *Dial. de Sylla et d'Eucrate.* || Verser son sang, subir la mort en s'y exposant volontairement. Dans le temple de Baal les hommes répandaient leur sang pour leur dieu; dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes, BOURDAL. *Myst. Carnacem. de J. C.* I, 3, 61. Sanche, prêt à verser son sang pour te défendre, Était donc loin de toi, ne pouvait donc t'entendre? P. CORNEIL, *le Cid d'And.* IV, 3. || 5° Faire sortir ce qui est en excédant. La Suisse était obligée de verser ses industrieux habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses riches fécondes, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, II. || 6° Faire tomber d'en haut. [Les autres ont peu effet] De verser sur les corps certaines influences, LA FONT. *Fabl.* II, 13. || Fig. Pour montrer que son cœur [du roi] sait, quand moins on y pense, Donner bonne action verser la récompense, MOL. *Tart.* V, 7. Madame, vous avez cent personnes dans votre cour sur qui vous pouvez mieux verser l'honneur d'un tel emploi, IB. *Am. magn.* I, 2. J'apprends à connaître de nouveaux titres je dois être ponctiré de reconnaissance pour les bienfaits que M. le prince de Conti a versés sur cette fille, J. RAC. *Lett.* à *Mme de Boufflers*, 27 juill. 1762. || En un sens contraire. Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un, en parler de manière à le rendre méprisable, ridicule. || 7° Fig. Répenser d'une manière prodigue. Verser l'or à pleine main. Ce jeune homme si prodigue, qui verse l'argent sans nécessité, n'en saitoit plus trouver dans les occasions convenables? J. J. BOSS. *Em.* v, || 8° Fig. Produire abondamment. Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime, Je le laisse long-temps verser rime sur rime, BOIL. *Ep.* II, || 9° Fig. Faire éprouver, inspirer. Faites-m'en souvenir, et soutenez-moi haine, Ô cendres, mon espoir aussi bien que ma peine, Et, pour m'aider un jour à perdre un ennemi, Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur, CORN. *Pomp.* V, 1. Le ciel versa, dans son esprit et dans son cœur [de M. de Montausier] ces principes d'honneur et d'équité.... FLÉCH. *Duc de Mont.* Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider, [la sibylle] Verse l'amour de noire et la peur de céder, BOIL. *Sat.* V, 111. Et en d'autres [âmes] sur lesquelles il [Dieu] verse abondamment ces plaisirs secrets et indicibles, MASS. *Mystères, Assomption.* || Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré, adoucir ses peines. Quand est-ce, ô mon Dieu, dit-il [David], que vous verserez dans mon âme ces consolations ordinaires? MASS. *Avent, Conception.* || Vos discours ont versé du baume sur ses blessures, ils ont suspendu ses souffrances morales. || 10° Confier, faire confidence. Ah, Zaïre, vous en serez importante? verse-le hardiment dans ce noble cœur; votre affaire devient la sienne par la confiance, BOSS. *Louis de Bourbon.* Vous, qui, malheureux sans avoir la triste consolation d'avoir vous plaindre, allez verser dans son sein votre honte et votre misère, MASS. *Or. fun. Villeroy.* Amable et généreuse amie.... j'ose encore verser ma honte et mes peines dans votre cœur compatissant, J. RAC. *Hél.* II, 10. Murs sacrés! saints autels! je sais seul, et mon âme Peut verser devant vous ses douleurs et sa flamme, LAMART. *Méd.* I, 22. || 11° Apporter, déposer de l'argent, des fonds dans une caisse. Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public; on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé le dixième pour le culte de Minerve, et le cinquantième pour celui de quelques autres divinités, BARTHÉL. *Anach. ch.* 19. || Verser des fonds dans une affaire, y employer, y engager des fonds. || 12° Il se dit de marchandises, d'objets de commerce qu'on transporte. Les îles françaises fournissent à la mère métropole des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, et verse l'autre chez l'étranger. RAYNAL, *Hist. phill.* XIII, 55. La compagnie tire du Malabar deux millions pesant de poivre qui est porté sur des chaloupes à Ceylan, où il est versé dans des vaisseaux qu'on expédie pour l'Europe, IB. IB. II, 17. || 13° Renverser sur le côté une charrette, une voiture qui est en train de cheminer. Se cacher à verser sa voiture. || Se dit aussi des personnes qui sont dedans. Celui-ci [le ministre allemand], plus rusé, lui jeue [au ministre anglais] un tour de diplomate, gagne le postillon de milord, qui verse sa Grâce dans un fossé, CORN. LE *7e lett. particul.* || Absolument. Un jeune charretier toujours verse, GUI PATIN, *Lettres*, I, II, p. 860, || [Fig. Il n'est si bon charretier qui ne verse, il n'est homme, quelque habile qu'il soit, qui ne fasse des fautes. || Neutralement. Tomber sur le côté, en parlant d'une voiture et des personnes qui sont dedans. Bruneau versa, il y a trois ou quatre jours, dans un fossé; il s'y établit si bien, qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service, DEV. 40. Hier un homme versa en revenant de Saint-Germain; il se creva le cœur et mourut dans le carrosse, 10. 26 fév. 1672. Il est certain qu'on avait prédit à Henri IV qu'il mourrait en versant, et qu'il avait venait de quitter prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser, quand il était en voiture, VOLT. *Essai*, XVI, 137. Fig. C'est verser en beau chemin, c'est manquer une affaire quand tout allait bien. || Terme militaire. Verser en cage, se dit d'une pièce de canon attelée, qui tombe les roues en l'air. || 14° Terme de labourer, en parlant des blés sur pied, des herbes. L'orage a versé les blés. Les foins ont été versés par ces longues pluies. || Neutralement. Le seigle coupait par le vent, par la pluie, qui par toute autre cause. Le blé verse lorsque les tiges sont trop rapprochées et minces, lorsque la fumure a été abondante, les labours trop superficiels, ou par tout autre vice de terrain seigles. La paille, surchargée par son épi, s'incline, et la moisson verse, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* I, || 15° Verser, v. *refl.* Être versé, épandu. || Se verser dans, se confondre, en parlant de cours d'eau. Tout le long de la route était couverts de glaciers excessivement escarpés, qui se versaient dans celui de Bonnassaq, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, 7, p. 30. || 16° Faire confidence l'un à l'autre. Ce sont deux cœurs qui se versent pour ainsi dire de l'un dans l'autre, FÉN. *Morceaux choisis par l'abbé Rolland*, p. 90.

— SYN. VERSER, DÉVERSER. Verser exprime proprement un changement de direction dans la chose, et répandre un étalage de la chose. On verse un bas; on verse un liquide. Vous versez de l'eau dans un vase inférieur. L'odeur d'une fleur se répand dans les airs. L'idée propre de verser est l'effusion. L'idée propre de répandre est diffusion ou dispersion, GIRARD, *Synon.*

— HIST. XIe S. [Ils] Rumpent ces cengles, e cez seles verserent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIe S. Plus de cent mille en i a versé, navrez, mehaignez, mortiz, *Bible*, p. 102. || XVIe S. Si mesnent maneurs par deçous terre, pour le mur faire verser, VILLEH. CXL. Ci a le cheval conseu Parmi la teste si tres fort, Que chevaux l'abatir ne pot, ne eut lod. mamiement, Verser feonz la voie.... *Ren.* 25537. Versez du vin, et si bevez, IB. 3143. ....et Yeuigrin Il verse Une bourde pour lui decevire, *ib.* I, IV, p. 31. Car versent bien lez et vignes cuuent, Et flors et fruiz d'arbres abatent; Tant les tempestent et debatent, *la Rose*, 10114. Cil qui maine une karete et lue ou mahingne pour faire verser de sa karete, BRANTÔM. LXII, 18. Gloris fu ci el palais aliez: El bacin a l'aigue versez, *Ft. et Bl.* 2557. || XVIe S. Il versoyent tel vin comme chascun leur demanderoit, *Menagier*, II, 4. || XVIIe S. Il dit tout haut : jamais ne sois je salué de ma chere amie, se je verrois en chastel ni en fosté-resse, jusques à ce que j'aurai l'un de ces 4 vaisseaux mis à terre, ou je y serai versé, FROISS. I, 1, 177. Tant de perils sont à suir la court, Qu'à grant paine s'en pourroit nul garder; Qui grace y a, envie sur lui court; Qui grans y est, en double est de verser, E. DESCH. *De la mani. d'être à la cour.* || XVIe S. Qu'il sont versé aux affaires du monde, eloquent, homme de bon jugement, AMYOT, *Préf. sur*, 29. Ile redoubleront ceux qui voudront y verser droitement, et y faire le meilleur devoir de bien, IB. *Fabl.* 34. Personnage qui avoit longuement versé en l'estude et profession de la philosophie stoïque, IB. *Cat. d'Eng.* 11. Ils n'eurent pas si tost versé en son de marais, qu'ils voulurent tister le courage de leurs ennemis, seulement par une reconnaissance de broche, D'AUB. *Hist.* I, 343. Versants le sang à boire à ceux qui l'ont versé, IB. *Tragiques*, *Fidl.* LALANNE, p. 211. Le terme venu de verser [accoucher], elle et son fruit meurent en l'enfantement. CARLOIX, II, 12. Jesus Christ voulant en ce monde à bien vivre communiquer et verser avec les lepreux, RAM. XXII, 42. ...imitant l'Egypte, où le Nil verse ordinairement mois de l'année, ou de seuls, au dessus d'environ trop tost le chago, de peur qu'estant les bleds trop primeraus, leur grain gaillardise les fist verser par terre, IB. To bouvet dedans les marais pour verser tant d'amas, ou pour le soupire et de nuict, et de jour, IBID. 750. Il versa dans sa mangeoire la juste mesure d'orge qu'on.... MONT. II, 276. Un cheval versa fils du roy par terre, comme il feroit le fils d'un crocheteur, IB. IV, 31. Si un plat se verse, on n'en faites que rire, IB. IV, 78. Voilà comme allèrent les choses ses tours, le même heure pour le roi à celle heure pour les autres, à celle heure Gâte perdu pour nous, à celle heure gagné, MONT. *Epist. franç.* I, III, p. 84.

— ETYM. *versus*, *versé*; prov. *verser*, it. *versare*, du lat. *versare*, fréquentatif de *vertere*, tourner.

VERSET (vèr-sè; le t ne se lie pas; au plur. il se lie [vèr-sè-z-in]; on ne prononce pas l'e), s. m. || Partie de l'écriture. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. Il n'y a pas une portion de la Bible, pas même laquelle on ne trouve rentenu dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 1. || Se dit aussi de quelques parties très courtes d'une prière, d'une sainte, et surtout quelquefois d'un office, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'église. || Terme de musique. Morceau de chant ou d'orgue qui a peu d'étendue. *Traduct. Encyclop.* || Terme d'imprimerie. Signe qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un v barré (✓).

— HIST. XIIIe S. Et vos reprenez cil saiges, si tornez à vostre mestier, A ces verses et à ces saumes. REN. 21303. Puis destrent ces deus le verset, Li uns en gros, l'autre en faudet, *ib.* 21 344. || XVIe S. Le chanteur versa de Pallas la faveur.... MONT. II, 2.

— ETYM. Dimin. de *vers* ; provenç. mod. lat. *versetto*.

VERSEUR (vèr-seur), s. m. || 1° Celui qui verse. Il [le Dauphin, constellation] a auprès de l'Aigle, Pégase, la Flèche, le Verseur d'eau, Cygne, etc. *Trad. Encyclop.* || 2° Nom donné, à la halle de Paris, à des ouvriers qui placent pour l'adjudication, sur de larges tables plates, le poisson arrivé, de manière qu'il présente aux acheteurs, sur chacune des faces, des lots de neuf à dix forts, ni trop faibles.

— HIST. XVIe S. Verseur, COTGRAVE.

VERSICOLORE (vèr-si-ko-lo-r'), *adj.* Qui offre plusieurs teintes. || Qui change ou varie de couleur. || Terme de minéralogie. Se dit des corps dont la couleur change suivant la manière dont ils sont frappés par la lumière.

— ETYM. Lat. *versicolor*, de *versus*, tourné, changé, et *color*, couleur.

VERSIFICATEUR (vèr-si-fi-ka-teur'), ou **VERSIFICATRICE** (vèr-si-ka-tri-s'), *s. m. pl.* Terme de plaisanterie. Petits vers. Les petits versoulets faits pour Mme la duchesse de Chaulnes et pour M. Sarrin n'étaient pas que pour eux, LAMART. *Lett. d'argentat*, an 1770. Si mes anges [M. et Mme d'Argental] les eussent vers versiculets supportables, à la bonne heure; sinon, au rebut, IB. *Lett. en vers et en prose*, 139.

— ETYM. Lat. *versiculus*, dimin. de *versus*, vers. || 1.

VERSIFICATEUR (vèr-si-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui fait des vers. Cette rigueur [que la diligence] a observée en sa façon d'écrire, fait que les grands ennemis confessent qu'il était excellent versificateur; mais c'est toute la louange qu'il peut obtenir de leur courtoisie; car le nom de poète, à leur avis, ne lui peut appartenir, le prenant dans son ancienne et véritable signification, GODEAU, *Disc. sur Malherbe*. L'art du versi-

Digitized by Google

cateur est d'une difficulté prodigieuse, surtout en notre langue, où les vers alexandrins marchent deux à deux, où il est rare d'éviter la monotonie.... VOLT. *Dict. phil. Art poét.* Tel qui sera louté sa vie un mauvais versificateur, un écrivain subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes, J. J. ROUSS. *Disc. révabl. des sciences.* ‖ 2° Particulièrement, celui qui a de la facilité pour faire des vers, mais peu d'invention. Chœurs turge des vers; mais, pour la poésie, cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie; Avec un peu de rime on va vous fabriquer Cent versificateurs en un jour sans manquer, LA FONT. *Ciri-méne*, comédie. ‖ *Au fém.* Une versificatrice.

— HIST. LITT. S. Et trouvé en cette manière l'apôtre des versificatrices, FÉNELON, *Remontr.*, t. II, p. 74. ‖ XIVe S. Et de ce dit un versifieur en ses vers.... VIGNAY, *Echos moralisés*, f° 53. ‖ XVe S. Il y a autant de différence entre un poète et un versificateur qu'entre un bodet et un genereux courseur de Naples, MONS. 886. Laissez luy [à un poète] allonger une courte syllabe, s'il veut.... si les inventions y rient, si l'art et le jugement y ont bien fauct leur office, voylà un bon poete, dira-je, mais un mauvais versificateur, MONT. I, 169. Mais à bien que cette sorte de vers [le vers] soit permis d'être poète médiocre] se trouvast au front des boutiques de toutes nos imprimeurs, pour un defendre l'entrée à tant de versificateurs! ID. III, 30.

— ÉTYM. Provenç. *versifayre*, *versificador*; du lat. *versificatorem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFICATION (vèr-si-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* ‖ 1° Art, manière de faire les vers. L'auteur [d'Ides de Castor] avait infiniment d'esprit.... mais, dès le commencement de la pièce, quelle versification faible, languissante, quelquefois obscure! VOLT. *Dict. phil. Vers.* Le fils du grand Racine, qui hérita du son père le talent de la versification, in. *Dial.* 38. Quand il peut y avoir versification sans poésie, et poésie sans versification, nous avons eu du devoir regarder la versification sous comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire, D'ALEMB. Œuv. t. I, p. 343. ‖ 2° Disposition du style en vers. La versification est nécessaire à l'ode et à l'épopée, CONDIL. *Art d'écrire*, t. 6.

— ÉTYM. LAT. *versificationem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFIÉ, ÉE (vèr-si-fi-é, ée), *part. passé* de versifier. Pièce bien versifiée, mal versifiée.

VERSIFIER (vèr-si-fi-é), je versifiais, nous versifiions, vous versifiiez; que je versifie, que nous versifiions, que vous versifiiez, v. n. ‖ 1° Faire des vers. Il versifie bien. Il [Ovide] avait reçu de la nature une si forte inclination à versifier, que son père, content de la satisfaire, à tout son devoir, le fit faire en prose leurs comédies, VOLT. *Comm. Corn. Hem. Mentour*, II, 8.

— HIST. LITT. S. Il savent bien versefier, Que d'une feuille d'un figuier, Vous feront d'enquainte vers, *Bat. des sept arts.* Par rimer, par versifier, Par aussi bien bien ditier, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, p. 745.

— ÉTYM. Provenç. *versifiar*; espagn. *versificar*; ital. *versificare*; du lat. *versificare*, de *versus*, vers, et *facere*, faire.

VERSION (vèr-sion), *s. f.* ‖ 1° Au propre, action de tourner, sens que n'est usité que dans le langage de l'obstétrique. Déplacement ou changement de position que les accoucheurs font éprouver au fetus lorsqu'il ne se présente pas dans sa position naturelle. La version de l'enfant. ‖ Version spontanée, mouvements qu'exécute le fetus dans la cavité utérine pendant la première période du travail, et qui font que différentes points de la surface extérieure du fetus parvient s'offrir successivement à l'orifice utérin. ‖ 2° Fig. Action de tourner d'une langue dans une autre, traduction. A nos seigneurs académiciens, Traîtres de belles lettres, Entrepreneurs de versions, MÉNAGE, *Requête des dictionn.* Nous avons une version grecque du fameux conte composé en langue tamique par Hannon sur le voyage qu'il avait fait par ordre du sénat avec une flotte considérable autour de l'Afrique, pour y établir différentes colonies, NOTICE, *Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 223, DOMS PEUGENS. ‖ Il se dit surtout des anciennes traductions de la Bible. La version des Septante. La version chaldaïque, dite Samaritaine.... composa sur l'original hébreu la version de la Bible de l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. *Hist.*, t. II. ‖ 3° Particulièrement, traduction que l'écolier fait d'une langue ancienne en sa propre langue. Version latine. Version grecque. Remporter le prix de version. Corriger une version. Le professeur lui peut et au travail, fors à la haste et en version, Maurice était, dans toute l'exception du mot, un excellent écolier, SCRÈNE, *Nouvelles, Maurice*, I. ‖ Version interlinéaire, voy. INTERLINÉAIRE. ‖ 4° Manière de raconter un fait. Il y a sur ce fait différentes versions. ‖ 5° Interprétation, explication. Je n'ai rien sur ma conscience pour n'avoir pas démenti que j'ai pu, et ne pas me reprocher d'avoir perdu aucune version, ni négligé aucun tour, ni aucune rhétorique, pour éclaircir les évangiles, SAV. JEAN, 1671 [in. p. 383, éd. RAUNAL].

— ÉTYM. LAT. *versionem*, de *vertere*, tourner, *versum*, supin de *vertere*, tourner.

VERSO (vèr-so), *s. m.* La seconde page, le revers d'un feuillet. ‖ *Au plur.* Des versos.

— ÉTYM. *Verso*, sous-entendu *folio*, la feuille étant tournée, de *vertus*, tourné.

VERT, VERTE (vèr, vèr-te), adj. Qui est de la couleur de l'herbe et des feuilles des arbres. Drap vert. L'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble [en Andalousie]; et, quand le vieillesse de Janus blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes, VOLT. *Lett.* 30. Si l'on est un pays vert, dans une belle verte, LA FONT. *Joconde*, L. V, p. 23. À toi, verte cigale, amante des bruyeres, A. CHÉN. *Poanychia*. Ces verts rameaux penchent leur élevelure, DELILLE, *Géorg.*, IV. Bonnet vert, bonnet que portaient les banqueroutiers. Sans atiendre.... que d'un bonnet vert le saluteare affront Fétrissent les lauriers qui couvrent le front, BOIL. *Sat.* 8. Vaincu verte, sauce qui a pour base du jus d'épinards. ‖ Huitres vertes, huitres qui ont pris cette coloration dans le parc, grâce à une certaine quantité de ‖ Vert comme perre, très-vert. Il n'en est pas de même des mes misérables petites étrennes; dès que je ne vous aurrai plus, elles verdiront vertes comme du persil, xvi. 19 janv. 1680. ‖ Régime vert, régime des solipèdes mis au vert, voy. CHEVESTRAS VERT, n° 12. La durée moyenne du régime vert est de vingt à vingt-cinq jours. ‖ 2° Par extension, en parlant des arbres et des plantes, qui a encore de la sève. Cet arbre n'est pas vert, il n'est encore vert. Le degré du desséchement du bois fait beaucoup à sa résistance; le bois vert casse bien plus difficilement que le bois sec, DUHAM. *Hist. nat. part. agr. Œuv.* t. VII, p. 1. Bois vert, bois qui n'a pas perdu toute son humidité depuis qu'il a été coupé. Lorsque le Picard Jean Chauvin offrit le sacrifice de l'Espagnol servet dans une pile de fagots verts, VOLT. *Lois de Minos, Notes.* Bastiel d'un mignon! si jamais voiée de bois vert, appliquée sur une échine, ARNAUD BAUDIN, *Poésies* la meilleure épinière à quelqu'un, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. ‖ Fig. Si le bois vert est sans utilité, que sera-ce du bois sec? BOSS. *Hist.* II, 8. ‖ 3° Pierres vertes, pierres fraîchement tirées de la carrière. ‖ Mortier verte, mortier qui n'a pas été séchée. ‖ Mortier verte se dit aussi quelquefois des mortiers qui ont naturellement la couleur verte. ‖ Poire vert, voy. POIRE. ‖ Terme de corroyeur. Des cuirs verts, peaux non préparées. ‖ 4° Qui n'a pas achevé de mûrir, qui a encore de l'acidité. Des fruits verts. ‖ Vin vert, vin qui n'est pas encore assez fait. ‖ Pois verts, pois nouveaux, par opposition aux pois qui se gardent secs. Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers, Et qu'à peine au mois d'août on mange des pois verts, BOIL. *Sat.* III. ‖ Fig. Il trouve les raisins trop verts, il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir. Ils [des raisins] sont trop verts, dit-il [le renard], et bons pour des goujats, LA FONT. *Fabl.* III, II. ‖ Entre deux vertes une mûre, voy. MÛRE. ‖ Fig. Il en donne de bien vertes, il débite des choses exagérées, fausses, mensongères. ‖ 5° Fig. Il se dit de jeune âge que l'on compare à la verdure du printemps. La verte jeunesse. La raison n'est pas mûre en si verte saison, BOIL. *Ambig.* IV, II. Il fait [le temps], et mes vertes années Disparaissent de mon regard, LAMART. *Harm.* III, 9. ‖ Il se dit aussi des personnes. Deux vieux sur son cœur auront le plus de part : l'une encor verte, et l'autre un peu bien mûre, LA FONT. *Fabl.* I, 17. ‖ Vert galant, voy. GALANT, n° 2. ‖ Fig. Cet homme a la tête verte, c'est une tête verte, il est brusque et évaporé. Dans mes réveries de ma grande maladie, je trouvais, je croyais et je disais que j'avais une assez bonne tête; c'était celle qui me faisait le plus de mal; de sorte que je lui ai donc accordé qu'il a une assez bonne, pourvu qu'il demeure d'accord qu'il a la tête verte, SÉV. 20 oct. 1676. ‖ 6° Fig. Il se dit de l'âge avancé qui conserve de la vigueur. Une verte vieillesse. Mais à sa verte saison, Ce fut un jeune homme, LA FONT. Joconde, I. ‖ Il se dit aussi des personnes. Je suis plus vert, morbleu, qu'un homme de vingt ans, ROUSS. *Impatient*, III, 10. Je ne me crois pas encore, et je suis vert encore, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 4. C'est à toi de régler ma fougue impétueuse, Et de voir, sans périr assevy sous le lit, Mon génie encor vert galoper devant toi, PIRON, *Ep. à Andreuz.* ‖ 7° Decisif, qui ne marchande pas. Vous êtes encore bien vert, mon ami; il y a bien du vieil homme, c'est-à-dire du jeune homme en vous, SÉV. 29 août 1677. Il ne faut point avoir de mollesse en vous : il faut être vert, RICHARD, *Le Retour*, IV, 6. A table il aime qu'on rie; Mais parlons j'y suis trop vert, BÉRANG. *Sénateur.* ‖ Dans le même sens, en parlant des choses. Les vertes réprimandes. L'attaque commença à l'instant, verte et vigoureuse de tous côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 226. ‖ 8° Langue verte, parler voisin de l'argot, et dans lequel on emploie des locutions n'ayant guère de sens que pour ceux qui y sont initiés. ‖ 9° *S. m.* La couleur verte. Vert de mer, vert brun, vert jaunâtre, vert-de-gris, vert-pré. À peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore, SÉV. 17 AVR. 1680. On ne peut voyager ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ID. 2 mai 1680. Voir et sentir le printemps avec son vert naissant, ID. 25 mai 1680. Le chevalier prit le vert [prit une écharpe verte], MARIN. *Gren.* I. Le vert, vert naissant était, dans l'ancienne chevalerie, la couleur des nouveaux chevaliers, SAINT-FOIX, *Est. Paris*, Œuv. t. IV, p. 309, dans PEUGENS. Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert, disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu, MONTESQ. *Rom.* 20. Dans ce livre immoriel [Clarisse Harlowe], comme dans la nature au printemps, on ne trouve point deux feuilles qui aient de nuance le même vert, *Didet. Et. Richardson.* Des collines couvertes d'ouvriers, dont le vert bleuâtre est agréablement coupé par le vert foncé des caroubiers et par le vert plus clair des pins maritimes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, V, p. 295. Le vert, fils du printemps, peint la douce espérance, DELILLE, *Imag.* II. ‖ Taillis en vert, voy. TAILLIS, n° 2. ‖ Faction des verts, dénomination de ceux d'entre les conducteurs de chars qui étaient habillés de vert. ‖ Vert-pomme, couleur de pomme. Des étoffes vert-pomme. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme, veste de drogue, jabot et manchettes de mousseline, raban au violon de pensée, CHATEAUB. *Amer. Voy. en Amer.* ‖ Sardines en vert, celles qu'on ne couvre que d'un peu de sel. ‖ 10° Terme de physique. L'une des sept couleurs du spectre solaire; c'est la quatrième; elle est placée entre le jaune et le bleu, qui semblent lui donner naissance par leur mélange. ‖ 11° Vert des plantes, voy. CHLOROPHYLLE. ‖ 12° Il se dit des différentes couleurs vertes préparées pour la peinture ou la teinture. Les verts herbus, verts gais, verts naissants, verts jaunes, verts de mer sont gueldres et pasachevés de gaude, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, *Teinture en laine*, art. 19. Les bleus, vert gai, vert de pomme, vert de chou, vert d'olive, vert de mer, vert d'anjelets et céladon, seront gaudés et passés en cuve, ib. *Teinture en soie, laine et fil*, art. 44. Vert roux, ib. art. 48. ‖ Vert de composition, vert secondaire, composé avec le jaune et le bleu, le vert d'eau, le vert de mer, le vert de Saxe sont des verts de composition. ‖ [Le verdet] entre dans la composition du vert d'eau, liqueur verte qu'on emploie pour le lavis des plans, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 79, dans PEUGENS. ‖ Vert d'iris, couleur tirée des feuilles de l'iris. ‖ Vert de montagne, vert de Hongrie, carbonate de cuivre. Le vert de montagne sert à peindre en vert d'herbe. ‖ Vert d'eau,

Digitized by Google

espèce de massicot qu'on appelle aussi massicot pied d'oie. || Vert de Scheele, couleur formée principalement d'arsenite de deutoxyde de cuivre. || Vert de vessie, nom donné dans le commerce à une sorte de couleur verte qu'il reçoit ordinairement enfermée dans des vessies, et qui est extraite des baies mûres de cerprun des teinturiers (rhamnées), lequelles avant leur maturité fournissent une couleur jaune appelée sil de grain, LEONHART. Vert de vessie, le seul pesant estimé 45 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1686, *Tarif.* || 13° Nom vulgaire des fourrages herbacés avant leur dessiccation, qu'on donne à manger aux bestiaux, soit à l'écurie, soit sur place. Le vert, renfermant beaucoup d'eau de végétation, est compté parmi les aliments peu substantiels. Il n'y a pas un arbre dans nos campagnes qui ait poussé une feuille; et le vert manque encore pour les bestiaux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 AVR. 1764. || Mettre au vert, donner le vert, faire prendre le vert, s'étend de l'alimentation exclusive, pendant un temps donné, avec du vert, pour des animaux qui se nourrissent habituellement de fourrages secs; ces expressions ne sont guère employées que lorsqu'il s'agit de solipèdes. Un loup, disje, au sortir des rigueurs de l'hiver, Aperçut un cheval qu'on avait mis au vert, LA FONT. *Fabl.* V, 8. || Fig. Manger son bé en vert, couper ses blés en vert, manger son revenu d'avance. || Fig. Prendre sur la vert, prendre même ce qui n'est pas mûr, n'être pas timide. Il faut manger à tous deux où tient la maladie; Et le mal sera grand si je n'y remédie; Mais sachez qu'il est homme à prendre sur le vert, CORN. *Ment.* IV, 9. || Laisser sur le vert, laisser sur le pré comme on fait pour les toiles qu'on blanchit. || Fig. Laisser sur le vert, abandonner. [Poètes qui ne s'occupent qu'à] Épier si des vers la rime est bien ou mal placée, Ou bien s'il voyelle à l'autre s'unissant Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant, Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage, MOLIÈRE, *Sat.* IX. || 14° Le vert se dit, dans quelques expressions proverbiales, de ce qui conserve encore de l'humidité, en parlant de végétaux, de bois. || Bois vert, jeuer un certain jeu qui était en usage dans le mois de mai; ceux qui le jouaient devaient porter, tout le mois, une feuille verte cueillie le premier jour de mai, CHARLEVOIX, *Journ.* Vert de cette feuille, était puni de quelque amende. Ce mai [l'arbre] nous avertit qu'il faut songer au vert. — Vous y jouez donc. — Oui. — Gare d'être attrapée, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 8. || Fig. Prendre quelqu'un sans vert, le prendre au dépourvu. Et [je] sors parfois de chez moi comme un homme sans vert, MÉNAGE, *Sat.* X. Je confesse à en chose une affaire, employer toutes ses ressources pour la faire réussir: métaphore prise de ceux qui, pour faire un grand feu, y mettent le bois vert et le sec. || 15° Accidit du vert, il y est encore frais. Le vert du bois vin se tourne en sevre. || 16° Nom de certaines roches, marbres, substances. || Vert antique ou vert d'Égypte, se dit d'un marbre précieux qu'employaient quelquefois les anciens et qui est devenu fort rare. || Vert de Brunswick, prochlorure de cuivre. || Vert campan, marbre vert campan, sorte de marbre de la vallée de Campan Pyrenees]. || Vert de chrome, oxyde de chrome. || Vert de Corse, roche saxophide d'un beau poli. || Vert de cuivre, la malachite bleue. || Vert de Florence, marbre vert antique || Vert de Gênes, sorte de marbre. || Vert de mer, roche à base de serpentine, fort tendre, d'une couleur verte assez obscure, tachetée de différentes couleurs. || Vert de Suse, marbre du Piémont. || 17° Terme de zoologie. Vert doré, l'oiseau connu sous ce nom, de certains auteurs, c'est le jeune âge de l'*ornamage viridissime*, insectivores, de Lesson, Bresil, LESSONART. || Le large bataude, insectivores de Lunné qu'on trouve au Sénégal, est appelé aussi le vert doré, et plusieurs autres oiseaux reçoivent la même épithète, LESSONART. || Vert doré, nom vulgaire de la noctuelle chrysotis, lepidoptères nocturnes, habitant l'Europe. || Vert blanc, poisson du genre sparc. || Vert des bois, vert des dames, vert desuetles, transparents d'agarics. || 18° Vert bonne, nom, en Normandie, de la prune de reine-claude. || Vert longue, nom de plusieurs variétés de poires sucrées. || 19° Avec la verte longue panachée. || 19° *S. f.* Verte, nom vulgaire d'une coulcuvre. || Très-vert, espèce de couleuvre.

— HIST. 21° *S.* Sur l'herbe verte était devant son tref [tente], *Ch. de Rol.* LIII. || Arrêt. Que l'orlie vert en est ensanglantés, SONC. p. 80. Que naist la rose et le lis, Et la rosce au vert pré, COUCI, XII. || XIII° *S.* Et se la larril d'aucune des quatre manieres de fust estoient fast trop vers, *Liv. des mét.* 144. Tout fust ce que li acetere [acheteur] s'escusast por ce que il eust soié les blés vers, por donner à sus quevaux, BEAUM. XXIV, 41. || XIV° *S.* Se le vin est trop vert, *Menagier*. II, 3. || XV° *S.* [Le sire de Laval] entra en grant soupçon de son beau frere.... et regarda sur la dae, qui devint plus vert que une herbe, FROISS. II, 23. De frest paio plusieurs fois manga; Mais ains pour ce ne se changa, Tous jours fu foie, jamez et vert, S. BERN. *Miroir de mariage*, f. 14. *Perez* [frappez] ce vulz, soyez vistes et vers; François perdent leur temps à conseillier, m. *Bull. conc. des Français*. Or avant, dist le jouvencel, si je treuve homme qui me veuille nuyr, j'en feray une verte; aussi dit on que qui ne cueult [cueille] des vertes, il ne mengera jà des meures, *le Jouvencel*, f. 19, dans LACURNE. Le vingt cinquiesme jour de juin s'assemblerent ceux de la verde tenle [sorte de bandit] en grand nombre, et boutrent feu, tuant et pillans, etc. || 16° LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 300, dans LACURNE. || XVI° *S.* L'escorce vert, MAROT, IV, 74. L'escorce verte, m. IV, 75. Le dyable me prendroit sans vert, s'il me rencontroit sans dez, SAM. DAN. *Hist. de France*. Ils prennent vous chevaliers plus verds, m. *Gary*. IV, 9. Que ce ne soit pas un beau garson et damerct, mais un garson au vert et vigoureux, m. *Ib.* II, 22. En sa plus verte jeunesse, m. I, 222. Les trenchées d'une verte chiquie, m. I, 228. J'estimerai soin roi de trois sortes de vers [olive, laurier, cyprès], Et puis, un vif, m. I, 230. Jamais nul des trois ne s'estonne, Mais plus deux et plus fort, et plus beau rebourgeonne Au vent et au soleil et au froid des hyvers. d'AUB. *Hist.* I, 11. I, 11. Et est temps de semer, dit son Jouan, qui emploie vert et sec.... m. *Ib.* II, 402. Les couleurs qui se font d'herbe sont de peu de durée, comme le safteran, le vert de montagne, THEVENOT.... PATISSY, 209. On pile facilement une verge humide et verde, PARÉ, XIV, 17. Le murte noir a la feuille large et verte, LA QUINTINIE, *Orang.* II, 311. Vert gay, o. m. SEGARS, 852. Autres font manger le vert au pré, Y mettant les chevaux dès l'aube du jour, m. 895.

— ÉTYM. Berry, *vard*, au fém. *varde*, *varte*; bourguig. *vert*; lorr. *vart*; wallon, *vat*; bas. lim. *vèrt*; fran. *vèrt*; provenç. *vert*; catal. *verd*; espagn. et ital. *verde*; du lat. *viridis*, que Eugène Burnouf rattache au sanscrit, HARLEY, *Mémoires*, 1762, p. 301. *Harri* tient à la racine *ghar*, otodre, et de la faire briller, briller comme une chose enduite de graisse. Le vert est la nuance du jeune, verte.

† VERTACLET (vèr-tè-lè), *s. m.* Terme de pêche. Filet conique et à manche qui sert à prendre de truites.

† VERT-DE-GRIS (vèr-de-gri), *s. m.* || 1° Nom vulgaire du sous-carbonate de deutoxyde de cuivre qui se forme à la surface des ustensiles de cuivre; c'est le vert-de-gris naturel. Il ne faut pas le confondre [le vert de-gris] avec la substance verte qui se forme sur les vases de cuivre qu'on n'a pas soin de nettoyer, et qu'on appelle aussi vert-de-gris ou vert de vessie, ou bien encore, || 2° le vert de-gris artificiel, qui est le véritable sous-deuto-carbonate, THENARD, *Traité de chim.* I, III, p. 78, dans BOISTE. || 3° Le vert-de-gris du commerce, ou verdate, acétate bibasique de cuivre dont la nuance varie du bleu au vert, selon la quantité d'eau, et qui est produit par l'action du cuivre sur le marc de raisin. Verdet ou vert-de-gris, lecent pesant estimé 36 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1686, *Tarif*. Tous les acides végétaux attaquent le cuivre; c'est pourquoi le marc des raisins qu'on fait le vert-de-gris dont se servent les peintres, BURY, *Min.* I, V, p. 97.

— HIST. 14° *S.* Devenu propre le verte grez Molt delié e molt mens, *Ms. St-Jean.* || XIV° *S.* Vert de grice, m. DE MONTEVILLE, *P.* 87.

— ÉTYM. La forme la plus ancienne est *verte-gres*, qui peut-être doit se décomposer en *vert aigrel*, le verd produit par l'aigre, l'acide.

† VERT-DE GRISÉ, ÉE (vèr-de-gri-zé, zée), *adj.* Qui est couvert de vert-de-gris. Parce que vous mêlez à la cire des cierges, Votre affreux suif vert-de-grisé, V. HUGO, *Châtiments, à des journalistes de robe courte*.

VERTÉBRAL, ALE (vèr-tè-bral, bra'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres. Artère vertébrale. || Colonne vertébrale, longue tige revêtue de l'assemblage de toutes les vertèbres. || Canal vertébral, conduit qui règne dans toute la longueur de la colonne vertébrale depuis le grand trou occipital jusqu'au canal sacré qui n'en est que la continuation. || Ligaments vertébraux, com donné à deux bandes ligamenteuses qui règnent dans toute la longueur du rachis, depuis l'axis jusqu'au sacrum; l'un, antérieur, est placé au devant du corps des vertèbres; l'autre postérieur, est situé le long de la face postérieure de ce corps, dans l'intérieur du canal vertébral. || Moelle vertébrale, prolongement de l'organe encéphalique, s'étendant du trou occipital à la partie inférieure du tronc, et occupant le canal vertébral. || Nerfs vertébraux, nom donné à tous les nerfs au nombre de trente et un de chaque côté, qui naissent de la moelle vertébrale par deux racines, l'une antérieure, l'autre postérieure. || Sinus vertébraux, nom donné à deux longues veines situées dans le canal vertébral, et communiquant par tous les trous de conjugaisons avec les veines voisines. || 2° Terme de médecine. Arthrite vertébrale, nom donné improprement à l'altération des disques intervertébraux qui est consécutive à l'ostéite vertébrale ou inflammation du tissu osseux du corps des vertèbres ou à leur carie. || 3° Terme de zoologie. Se dit d'un polypier qui ressemble à une petite vertèbre de squale.

VERTÉBRE (vèr-tè-br'), *s. f.* Terme d'anatomie. Chacun des vingt-quatre os qui forment la colonne vertébrale et qui sont le centre des mouvements du tronc. || Vertèbre type, en ostéologie, construction abstraite qui ne se rencontre à l'état parfait ni chez les poissons, ni chez les autres vertébrés, mais qui, en général, chez les vertébrés supérieurs, se rapproche plus du modèle théorique que chez les autres.

— HIST. XVI° *S.* La moelle et les rouelles ou vertebres, PARÉ, III, 12.

— ÉTYM. Lat. *vertebra*, de *vertere*, tourner.

VERTÉBRÉ, ÉE (vèr-tè-bré), *adj.* Terme d'histoire naturelle. || 1° Qui est pourvu de vertèbres. || Animaux vertébrés, grande division du règne animal, comprenant tous les animaux dont le corps et les membres ont une charpente intérieure osseuse ou cartilagineuse, composée de pièces liées ensemble et mobiles les unes sur les autres. Cet embranchement est divisé en quatre classes: 1° les mammifères; 2° les oiseaux; 3° les reptiles; 4° les poissons. || Substantivement. Les vertébrés, les animaux vertébrés. || 2° Se dit des insectes dont le dos présente des lignes disposées de manière à imiter le dessin d'un squelette. || 3° Terme de botanique. Qui offre des articulations distinctes et placées à égales distances.

— ÉTYM. Lat. *vertebratus*, de *vertebra*, vertèbre.

† VERTÉBRITE (vèr-tè-brі-t'), *s. f.* Vertèbre fossile.

† VERTÉBRO-ILIAQUE (vèr-tè-bro-i-li-a-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres et à l'os iliaque. || Articulation vertébro-iliaque, articulation de la dernière vertèbre lombaire avec l'os iliaque.

† VERTELET (vèr-te-lè), *s. f.* Espèce de bonde fermant les ravignes des marais salants.

VERTEMENT (vèr-te-man), *adv.* Avec fermeté, avec vigueur. S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement, il m'eût étranglé vos transports et mon ressentiment, MOL. *Ec. des mar.* II, 11. Cela m'obligé à vous arbarter.... à le pousser fun fermier délibéré] avec vertement qu'il l'a mérité, CH. DE SÉV. dans SÉV. I, VII, p. 327, édit. AÉONIER, M. de Buffon m'en reprit [d'avoir dit que les coquilles trouvées dans les Alpes provenaient de pèlerins] très-vertement dans sa Théorie de la terre, VOLT. *Mél. hist. Def. de mon oncle*, 19.

— ÉTYM. XVI° *S.* Du premier qui fit brusler l'esmerche aux enfans perdus de l'ennemi, si vertement qu'il gagna sur eux la colline où il se voulut loger, d'AUB. *Hist.* I, 246.

— ÉTYM. *Verte*, et le suffixe *ment*; vail. *vertemain*.

† VERTENELLES (vèr-te-nè'l), *s. f. pl.* Terme de marine. Charoûtres ou pentures qui maintiennent le gouvernail.

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERTERELLE (vèr-te-rè'l), *s. f.* Pièce de fer en forme d'anneau qu'on fixe dans le mur pour retenir la vervue. Il en a dit aussi vertenelle.

— HIST. XIV° *S.* Les verterelles [gonds] de l'huis, DU CANGE, *verterella*. || XV° *S.* Pour avoir fait ou fait guischet de la porte une clef, et fait une vertevelle au courroi, *Bibl. des ch.* 3° série, I, IV, p. 389.

— ÉTYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERTET (vèr-tè), *s. m.* || 1° Petit cône en fer ou en laiton, surmontant le fuseau dont on se sert pour filer à la quenouille (Drôme). || 2° Champ-

Digitized by Google

gnon très-bon à manger (agaric élevé, grande columnelle).

— ETYM. Lat. *vertex*, tourner.

† **VERTEX** (vèr-tèks'), *s. m.* Sommet de la tête dans les *vertébrés*, ou partie du crâne qui est située entre les deux oreilles. || Nom donné quelquefois dans les insectes à la portion horizontale de la face qui touche au front, et qui est située derrière les yeux.

— HIST. XIVe S. Le froit le prent en la *vertix*, *Portonop.* t. II, p. 8. || XVIe S. Par le vertex ou sommet est entendu la fontenelle ou bien ce qui est également au milieu de la suture sagittale, PARÉ, III, 4.

— ETYM. Provenç. *vertex*; espagn. et ital. *vertice*; du lat. *vertex*, *verticem*, sommet.

† **VERTI, IE** (vèr-ti, tie), *adj.* S'est dit des lettres retournées qui, dans les indications des feuillets des anciens manuscrits et des premiers essais typographiques, ont été employées pour marquer la seconde série des feuillets, comme on a employé depuis les lettres doubles. IIIe y verti.

— ETYM. Participe passé de l'ancien verbe *vertir*, tourner, du lat. *vertere*.

† **VERTICAL, AUX** (vèr-ti-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui est placé haut au-dessus de la tête, du vertex. Lorsque le soleil, au Capricorne, échauffe pendant trois semaines l'île de France de ses feux verticaux, BERNARD. DE SAINT-P. *Harmonies*, Œuvres posth. || 2° Qui est perpendiculaire au plan de l'horizon ou à la surface des eaux tranquilles. Plan vertical. || Ligne verticale, celle que suivent les corps qui tombent et qui est indiquée par le fil à plomb; ligne rationnelle que suit la résultante des forces de pesanteur d'un corps, et partant du centre de gravité. || Cercle vertical, cadran solaire perpendiculaire à l'horizon. || 3° Terme d'astronomie. Point vertical, le zénith. || Cercles verticaux, grands cercles de la sphère qui passent par le zénith et le nadir. || On dit aussi substantivement un vertical. Le premier vertical d'un lieu est le plan qui, passant par la verticale de ce lieu, est perpendiculaire à son méridien. || 4° Terme de marine. Se dit d'un plan passant par l'axe de la quille, de l'étrave et de l'étambot; on dit aussi plan vertical. || Se dit également d'un plan passant par le milieu des branches du maître-couple. || 5° Terme de géologie. Ordre vertical, ordre de superposition des différents terrains ou couches. || 6° Terme de botanique. Se dit de tout organe qui s'élève perpendiculairement à l'égard, soit de l'horizon, soit de la partie qui le supporte. || 7° *S. f.* La verticale, ligne verticale. Les corps tombent suivant la verticale.

— ETYM. Lat. *verticalis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vertex*, sommet.

VERTICALEMENT (vèr-ti-ka-le-man), *adv.* Perpendiculairement au plan de l'horizon.

— ETYM. *Verticale*, et le suffixe *ment*.

† **VERTICALITÉ** (vèr-ti-ka-li-té), *s. f.* État d'un corps placé perpendiculairement à l'horizon. Si je considère la situation de leurs coudes, je vois qu'elles sont relevées du côté du Ouest; et la verticalité des fentes qui les coupent me prouve que cette situation est à peu près la même que dans son origine, PASTORET, *Voy. d'Apulie*, p. 350. Pour découvrir l'erreur, s'il y en a une, rectifier bien l'instrument, en vous assurant de sa verticalité par le fil à plomb ou niveau, DELAMBRE, *Abrégé astron.* 5e leçon.

VERTICILLE (vèr-ti-si-l'), *s. m.* Terme de botanique. L'ensemble des parties de la fleur ou des organes foliacés disposés, en forme de cercle au moins, autour d'un axe commun et sur un même plan horizontal. || Faux verticilles, verticilles incomplets, dans lesquels les feuilles ne partent pas de toute la pourtour de l'axe, et y laissent des intervalles.

— ETYM. Lat. *verticillus*, petit sommet, petite touffe, de *vertex*, sommet.

VERTICILLÉ, ÉE (vèr-ti-si-llé, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en verticille. Dent-verticillé, se dit des feuilles qui n'entourent que la moitié de la tige.

† **VERTICILLIFLORE** (vèr-ti-si-li-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs sont verticillées.

— ETYM. *Verticille*, et *fleur*.

† **VERTICITÉ** (vèr-ti-si-té), *s. f.* Ancien terme de physique. Propension d'un chose à se tourner d'un certain côté. La verticité de l'aiguille aimantée est du tendre vers le pôle.

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

VERTIGE (vèr-ti-j'), *s. m.* || 1° État dans lequel il semble que tous les objets tournent et que l'on tourne soi-même. Elle ne voyait plus sa route; un vertige la lui cachait, et lui faisait apparaître mille lumières, plus vives encore que celles même du jour, STAEL, *Corinne*, IV, 1. || Fig. Ce vertige de la nature [les tremblements de terre], BATNAL, *Hist. phil.* VII, 26. Un vertige soudain saisit les éléments, C. DELAV. *Paria*, IV, 7. || Vertige ténébreux, vertige, dit aussi sotlomie, dans lequel au tournoiement des objets se joint un obscurcissement tel de la vue que le malade a peine à se soutenir. || Fig. Folie, vertige chanatisme, mal, donné à des accidents vertigineux qui surviennent chez les individus sujets aux douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires. || Vertige des maladies de l'oreille, vertige qui survient dans quelques maladies de l'oreille, et qui paraît tenir à une lésion des canaux demi-circulaires. || Le vertigineux, vertige essentiel, encéphalite chez le cheval. Vertige abdominal, symptomatique, maladie due généralement à une irritation du tube intestinal. || 2° Fig. Égarement des sens, folie momentanée. L'assassinat commis par Jean Châtel [sur Henri IV] est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors, VOLT. *Mœurs*, CLIX. Bientôt, hélas! trop aveuglé, le vainqueur sur son trône même Chancelle, le front ébourdi Des vertiges du dradème, P. LEBRUN, *Mort de Ang.* IV, 1] Terme de Bible. Esprit de vertige, esprit d'erreur, de folie, d'égarement. Le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils, SACI, *Bible*. || Esprit de vertige, passé dans le langage général. Il semble que, dans cette affaire, les jésuites et leurs amis aient été frappés d'un esprit de vertige, et qu'ils aient fait quantité de choses dont ils auraient pour prévenir leur ruine, n'allèrent. *Œuv.* t. V, p. 157.

— HIST. XVIe S. .... qu'il eust esbloüissement des yeux ou vertigine, c'est à dire, qu'il lui semblast que tout tournast dessus dessous, PARÉ, VIII, 2.

— ETYM. Provenç. *vertige*, *vertige*, vertige, et aussi vertigo; ital. *vertigine*, *vertigine*, de *vertere*, tourner, et le suffixe *gin*, qui vient de *agere*, agir, faire.

† **VERTIGINEUX, EUSE** (vèr-ti-ji-neû, neu-z'), *adj.* || 1° Qui cause le vertige. Une hauteur vertigineuse. || 2° Terme de médecine. Qui concerne le vertige. Affection vertigineuse. || 3° Qui a des vertiges, qui est sujet aux vertiges. Il est vertigineux, il tombe.

— HIST. XVIe S. Les malades deviennent vertigineux et insensés, PARÉ, XXIII, 36. Il feroit beau veste vieil, si vertigineux, si mal sentant, ters l'auendement; c'est un mouvement d'yvrongne, titubant, vertigineux, informe, MONT. IV, 91.

— ETYM. Lat. *vertiginosus*, même sens, de *vertigo*, vertige.

† **VERTIGINOSITÉ** (vèr-ti-ji-nô-zi-té), *s. f.* Terme de médecine. Etat de vertige.

— HIST. XVIe S. Les malades tombent en vertiginosités et défaillances de cœur, PARÉ, XXIII, 4.

VERTIGO (vèr-ti-go), *s. m.* || 1° Terme familier. Caprice, lubie. Les gens à vertigos sont parfois fou furieux, MONTESQ. *Esprit*, III, 6. Voyez un peu quel vertigo lui prend, MOL. *Pourc.* II, 6. Quel vertigo est-ce donc là? mon pauvre Corvelle, dis-moi ce que tu as, MOL. *Fourb. de Scap.* III, 10. *Bourg. gent.* III, 8. Je guéris une fois l'infante du Congo, Qui vraiment avait bien un autre vertigo, REGNARD, *Fol. amour.* III, 7. || 2° Maladie des chevaux, tournoiement de tête. || 3° Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIVe S. La maladie nommée sceotime ou vertige, est un subit esbloüissement et offuscation de la veue, PARÉ, IX, 2.

— ETYM. C'est le lat. *vertigo*, vertige, francisé.

† **VERT-PRÉ** (vèr-pré). Vinaigre de Vert-Pré. Moutarde de Vert-Pré. Vert-Pré est l'enseigne de la maison fondée en 1669).

VERTU (vèr-tu'), *s. f.* || 1° Force morale, courage (sens propre du latin *virtus*). La honte de mourir sans avoir combattu Arrête leur desordre, et leur rend leur vertu, CORN. *Cid*, IV, 3. Et, bien qu'animal sans vertu, il l'ame couvert de la peau du lion] faisait trembler tout le monde, LA FONT. *Fabl.* V, 21. Cette femme, aussitôt, fine, adroite, hautaine, Saura mettre à profit votre peu de vertu, Et triompher de vous, vous voyant abattu, IN. *Eunuque*, I, 1. || N'avoir ni force ni vertu, n'avoir ni force ni courage. Mais enfin, intérdit, lanciniant, abattu, Je sens que je n'ai plus ni force ni vertu, BARON, *Andrienne*, II, 1. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, BAC. *Abigal.* I, 1. [Il est comme le soleil de janvier qui n'a ni force ni vertu, ne dit d'un homme faible. || 2° Force disposition de l'âme à fuir le mal et à faire le bien. Saint Augustin dit au quatrième livre de la Cité de Dieu que la plupart des anciens ne définissaient point autrement la vertu que l'art de bien vivre.... le même propose ailleurs une autre définition de la vertu, qui est plus étendue, et dont suivi Thomas c'est vouloir servir, la nommant une bonne qualité qui fait bien vivre celui qui le possède, de laquelle personne ne peut mal user, et que nous donne de la bonté de Dieu .... d'autres, comme Cicéron, l'ont nommée une constante disposition à bien faire et à suivre la raison, LA MOTHE LE VAYER, *Petit parerg.* I, *avant-propos*. La vertu rend parfois la malheur vénérables, VAISTAN, *H. de Christe*, IV, 4. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOC. *Maxim.* 26. Il faut partir. Il faut parmi le monde une vertu traitable, MOL. *Mis.* I, 1. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires, PASC. *Pens.* XX, 12, édit. HAVET. La vraie vertu et la vraie religion sont choses dont la connaissance est inséparable, IB. IX, 2. Ce que peut la vertu d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire, IB. VI, 27. || [Montaigne] rejette bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche, des cheveux hérissés, le front ridé.... IB. *Entret. avec M. de Sacy*. Il ne faut point vanter partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Ainsi que la vertu le crime a ses degrés, BAC. *Phèdre*, IV, 3. Qui la désirait] la vertu même a besoin de limites, MONTESQ. *Espr.* XI, 4. On dit de Marcus Brutus qu'avant de se tuer il prononça ces paroles: O vertu, j'ai cru te tu dans quelque chose, mais tu n'es qu'un vain fantôme, VOLT. *Dict. phil. Vertu*, 1. Qu'est-ce que vertu" bienfaisance envers le prochain; puisque appuyer le vertu dans une chose que ce me fait du bien? IB. 2. Nous avons si peu de vertu, que nous nous trouvons ridicules d'aimer la gloire, VAUVEN. *Refl. et Max.* 81. La vertu, supérieure à la prohité, exige qu'on fasse le bien, et y détermine, DIDEROT, *Conséd. mœurs*, 4. Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu: elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, J. J. ROUSS. *Hel.* III, 18. — Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que, pour y vivre, on a toujours quelque combat à rendre contre soi? ID. III, 7. C'est là qu'il [Sénèque] dit de la gloire, qu'elle est à la vertu ce que l'ombre est au corps, MARM. *Ch. et Vert.* p. 3. La véritable vertu, c'est de donner aux êtres qui souffrent, et dont on n'attend ni plaisir ni reconnaissance, SENLIS, *Mœurs rur.* I, III, p. 127, dans NODIER. || Familièrement. Vous avez bien de la vertu, se dit à quelqu'un qui vient de faire un chose pour laquelle on a senti de la répugnance. Il faut de la nécessité vertu, faire de bonne grâce une chose obligée, mais désagréable. La Rancune.... faisant de nécessité vertu, commença à jouer des bras, SCARR. *Rom. com.* II, 8. || Se dit aussi de telle ou telle qualité particu..ère. On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices; mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu, LA BOCHEFOUC. *Réfl.* 144. Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés, ID. ib. au mot *vertu*. Les vertus deviennent etes sciences, Ainsi que les vices sont frères, LA FONT. *Fabl.* VII, 20. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui a tout l'extrême vertu et l'extrême bénignité, PASC. *Pens.* VI, 31. La vraie et unique vertu est de se haïr; car on est haïssable par sa concupiscence, ID. ib. XXIV, 30 bis. Quand on veut pourvoir les vertus jusqu'aux extrêmes de part et d'autre, il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement, ID. ib. XXV, 63. Les passions dominées sont vertus, ID. ib. XXV, 104. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église qui est le pape, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, I. La princesse palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme réduite s'admire elle-même, BOSS. *Anne de Gonz.* Il y a disent les théologiens, deux sortes de vertus : les unes, selon le langage de l'école, vertus affectives, et les autres vertus effectives, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 404. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour, FLÉCH. *Duc de Nem.* II appert à cultiver en lui les vertus secrètes qui sont encore plus estimables que les éclatantes,

rén. Tél. XXI. Ces vertus fondées sur la coutume résulte du mouvement de rotation sur son axe, la terre a nécessairement pris la forme d'un sphéroïde, ayant. *Hist. nat. Prom. Th. terr. Hum.* I. 1, p. 324. ‖ 9° Vertu de ma viel sorte d'exclamation. Vertu de ma vie, comme vous débitez! MOL. *Fem. Sav.* 2, 7. ‖ Proverbe. Face d'homme porte vertu, la présence d'un homme sert bien à ses affaires.

— HIST. XII° S. Signor baron, de Deu aiez vertu [force], *Ch. de Rol.* LXXX. ‖ [1] Non ad vertut, trop ad perdut del sanc, ib. CLXXII. Par karlemagne fist Deus vertuz mult granz, ib. CLXVII. ‖ XIII° S. Vertu me done [donne-moi force] vers cele gent hait, *Rose*, p. 81. Vertu, force, santé. Force et à vertu, ib. p. 124. En Deu feumes vertu, et à li nient demarrat [mêlerez] les travaillanz nus [ceux qui nous persécutent], *Liber psalm.* p. 78. ‖ XIII° S. La cuens de Champaigne Et li rois d'Espaigne Fussent vil et sbahiz. Et France fust en vertu, HUTE DE LA PERTE. *Romancero*, p. 194. Saint Bernard a dit : vertus est in re de la volenté selonc le jugement de raison, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 328. Il n'est pas des vertus aussi comme des ars; car qui veult estre bons en aucune autre art, il ne li convient autre chose que savoir la; mais en vertu li savoirs n'est pas soffisanz sans l'uevre, m. *ib.* p. 329. Ainz est bien de tout tens eu estre et de toute la vertu, p. 78. Elle reclaime Dieu et ses saintes vertus, *Berte*, XXIII. ..... et s'entrevienent de si très grant vertu, que chaingles [sangles] ne pourrait ne ne pevent nuire. Et ces oreaus d'eaus [d'eux] ne cheit à terre, *Ch. de Reims*, p. 77. Cascun soi que compagnie se fait par mariage; car, si tost comme marié est, il est à li et de l'art de l'autre sont communan par le [la] vertu du mariage, BEAUM. XLI, 3. ‖ XIV° S. Or avons nous divisé devant les vertus de Dieu en trois. Devant si sont les autres vertus de meurs ou morales et les autres sont vertus intellectuelles, ORESME, *Eth.* 170. Aucune foiz on trouve vertus signifier le cuer de cors, m. *ib.* 171. ‖ XV° S. Et non mostra-t-elle [l'ordilamne de Charles VI], là de ses vertus, FROISS. II, II, 190. Cela allegue le cleur et le reconforte [le parler à un ami], et les vertus [mouvement au cœur] vertus pour parler en ung conseil ou prendre autre labeur, COMM. V, 8. Je me merveille d'un abbé, Quant et pourquoi il a tant de vertus, Et si ne sont ce vertus, E. DESCH. *Poésies mss.* I° 32. ‖ XVI° S. Jouer à honnestes jeux, comme aux mereolles, aux estats, aux vertus, aux dames, aux cartes et autres, TYARD, p. 326. Estouffa en la memoire de sa liberalité et de ses faicts d'armes [de Manlius Capitolinus] et recompensa par ingratitude ses grandz vertus, parce qu'il affecta depuis la royaulté? MONT. IV, 440. Quand la vertu mesme seroit incarnée, je crois que le peuple luy haïroit plus fort ailliant à l'Espaignol qu'allient deux [qu'à] deux. Vertu a-t-il, vitid. *virtù*; du lat. *virtutem*, de *vir*, homme; comparez le saxon *wira*, héros.

VERTUCHEL (vèr-tu-chèl), VERTUCHOU (vèr-tu-chou), *vieux*. Jurons de l'ancienne comédie. Tout dont, s'il vous plait; vertuchou, petit compère, que vous êtes habile à donner des sornettes! DUMAS, *D. Juan*, IV, 8. Vertuchou! ces deux-là sont bons! je les trouve encore plus nobles que mes lettres de noblesse, MARIV. *Double surprise*, III, 2.

— HIST. XV° S. Ho vertuchou! quel parfum! D'AUB. *Fœn.* IV, 7.

— ÉTYM. *Vertubleu* est un dégoisement de *vertu de Dieu*; et *vertuchou*, un dégoisement de *vertubleu*.

VERTUELLEMENT (vèr-tu-èl-re-man), *adv.* D'une manière vertueuse. Puis-que dura breva vertuellement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'épargnait pas, ST-SIM. 328, 58. Qu'importe qu'on vive vertuellement ou non? on se fera jeter dans le Gange, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 11.

— HIST. XII° S. La quens [le comte] le fiert tout vertuellement, *Ch. de Rol.* LXXXII. ‖ XIII° S. Por vivre vertuellement, *la Rose*, 17616. ‖ XV° S. Le roy, en toutes choses qu'il fait, doit adviser qu'il ne face rien contre la volonté de Dieu, et ne doit rien faire qu'il ne face vertuellement, *Bibl. des ch. de séance*, I, II, p. 143. ‖ XVI° S. Pour muy, je sçais bien dire : il fait mechaniument cela, et vertuellement cecy, MONT. II, 160.

— ÉTYM. *Vertueux*, et le suffixe *ment*.

VERTUEUX, EUSE (vèr-tu-eu, eu-z'), *adj.* ‖ 1° Qui a de la vertu. Un approche d'une [Marie-Thérèse] tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux, et de plus habile, ROUS. *Mar.-Thér.* Assez faible de corps, assez doux de visage, Ne petit, ni trop grand, très-peu voluptueux, Ami de la vertu plutôt que vertueux, SOUL. *Epître* X. Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux Un parfait assassin, un lâche incrédule, RAC. *Phèd.* V, 3. Un des plus graves et des plus laborieux ministres [Turgot] qu'ait jamais eus la France, comme un des plus vertueux, VOLT. *Mél. hist.* 200. *Trattons Shensley.* Jusque-là j'avais été bon, dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux et celui qui est vertu, m. *Disc. sur les héros.* ‖ Substantivement. Rechercher.... s'il ne veut point être aimé des hommes pour d'autres motifs que pour celui de leur profiter, et, en un mot, s'il n'est point plutôt un superbe qu'un vertueux, ROUS. *Conscience*, 17. Voilà précisément, mes frères, la situation.... de ces vertueux du siècle, de ces personnes irréprochables selon le monde dont je parle, MASS. *Carême, Mauv. riche.* Le prudent se fait du bien, le vertueux en fait aux hommes, VOLT. *Dict. phil. Vertu.* ‖ Les vertueux, se disait des partisans de Robespierre, par opposition aux pourris et corrompus. ‖ 2° Pudique, chaste, en parlant des femmes. Ah! seigneur, la princesse est vertueuse au point.... MOL. *D. Garc.* IV, 7. ‖ Substantivement. On voit de fausses vertueuses Dont l'honneur est sans bruit, DORANT, *Epigr.* II, 72. ‖ 3° Qui est inspiré par la vertu. Action vertueuse. Passion vertueuse. Un vertueux remords n'a point tourné son âme, CORN. *Cinna*, V, 2.

— HIST. XII° S. E vertuus e vassal combatani, *Ch. de Rol.* CXXIII. ‖ XIII° S. Li cuens Guillaumes fu chevaliers esliz, Et vertuous, corageus et hardiz, *Rol. d'Oliv. et Vien.* I. ‖ XIV° S. Il semble qu'il lert [pendant qu'il était] en son vertueux [vigoureux] âage, *Peuniez*, I° 121. ‖ XVI° S. Estoit vertueux, car toutes choses estoient grandes et nobles, BRANTÔME, I, 19. Les autres qui mettent felonie en biens de l'ame si sont et ont esté peu de hommes vertueux et de grande renommée, ORESME, *Eth.* 18. Doubtant la faveur et ire d'celui feu son frere, qui estoit plus jeune, fort et vertueux que lui, BD CANGE, *virtus*. [VIII° S. Le bon duc Antoine ne laissoit pas d'acheter la noble et noble, le vertueux le vertueux, par la consemblable bonté de mesure qui est entre eux, G. CHASTELAIN, *Exposition sur quelques mal pris.*

— ÉTYM. PROV. *vertuos*, *vertudos*; cat. *virtuos*; esp. et it. *virtuoso*; du lat. *virtuosus*, de *virtus*, vertu.

† VERTUGADIN (vèr-tu-ga-din), s. m. Jupon fort large bouffant que les femmes avaient coutume de porter au-dessous de leur cotpde robe. ‖ 2° Fig. Antiquaille, chose tombée en désuétude. Pour les nouveaux, chants royaux et ballade, Le temps n'est plus; avec la vertugade On a perdu la veine de chanter, CHAPEL. *Rondeau sur Besner.*

— HIST. XVI° S. Les bandemententoures.... s'estimant, comme dict Platon, assez couvertes de leur vertu sans vertugade, MONT. III, 334. Des lames qui sortoient de la manche [de la hallebarde] en fait des vertugales, bouques pour les femmes, et manches de contenant, PARE, *Mondr. app.* 11.

— ÉTYM. Espagn. *verdugado*, *verdugado*, de *verdugo*, proprement scion, baguette, lequel vient du lat. *virgula*, *vert*.

VERTUGADIN (vèr-tu-ga-din), s. m. ‖ 1° Synonyme de vertugade. Si l'on ne voit plus de paniers, Modeste ornement de nos mères, Vertugadin, collet monté, Si l'on ne voit plus de gutte, On doit garder le mérite de nos mauvais, ARN. DE LA MOTHE. DANCOURT, *Fête de village, divertissement.* Le vertugadin ridicule Dans nos jeunes ans, Se porte la grosse sur ses reins, Comme au bon vieux temps, LEGRAND, *les Paniers, divertissement.* ‖ 2° Fig. Antiquaille, chose hors de mode. Tes bons mots..... Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids hobins, Sont des colets montés et des vertugadins, SAINT. *Sat.* XII. ‖ 3° Glacis de gazon en amphithéâtre, il ni les lignes circulaires ne sont pas parallèles, employé dans la composition des jardins anglais.

— ÉTYM. *Vertugade*, et non, comme on a dit, de *verdu-gardien* (gardien de la verdu).

† VERTUME (vèr-tu-me), s. m. VERTUMNUS (vèr-tu-mnuss), s. m. Dieu des jardins et des vergers, présidant à l'automne, et, selon quelques-uns, au passe-temps humain et au changement des saisons.

— ÉTYM. Lat. *vertumnus*, participe moyen de *vertere*, tourner ; qui se tourne fa cause du soleil d'automne en du changement de végétation).

† VÉRUE (vé-rue), s. f. Terme rural. Sa dit d'une

espèce de ver qui attaque la vigne au moment de la floraison et s'insinue dans le grain. La vérue se met à la vigne par les mauvais temps.

— ETYM. *Ver*.

VERVE (vèr-v'), s. *f.* ‖ 1° Caprice, bizarrerie, fantaisie (peu usité en ce sens, qui est le sens ancien). Laisser aller la plume où la verve l'emporte, BRUNIER, *Sat.* 1. Je ne sais par quelle verve il [le serpent Doucet] a depuis peu quitté la France guerrière et autres bonnes et louables occupations, pour ne plus s'amuser qu'à des engrammes, C. MATHÉ, *Jugement du tout ce qui a été imprimé contre le card. Mazarin*, p. 209, 2e éd. ‖ 2° Chaleur d'imagination qui anime le poète, l'orateur, l'artiste, dans la composition. C'est alors que la verve, insolemment m'outrage, BEGNIER, *Sat.* XV. Maudit soit le premier dont la verve insensée Dans les horses d'un vers renferma sa pensée! SOUL. *Sat.* II. Et nitét qu'une fois le verve me domine, Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine, ib. xii. VII. Il a fallu que j'achevasse mal ce que j'avais commencé, Faute d'accueil de verve et de matin, sans la colure des imprimeurs, BRÉB. *Solon ds* 1707, *Œuv.* t. XV, p. 83, dans FOURNEL. Vous [un peintre] avez mis dans cette seule toile la verve de Rubens, l'inspiration poétique de Schedler et le couleur de Decamps, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, v. ‖ Il se dit quelquefois d'exécution dure. Il a des emplissons que la chaleur de la composition. Si presque partout les choix populaires nous ont donné de bonne admonitionnateurs, ce n'est pas qu'à la première et bouillante verve du patriotisme, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 97.

— HIST. XIIIe s. Et dient ce que bon leur semble, Quant il veunt entr'eus ensemble, Comment qui chascuns d'eus vous serve, Car bien-gognons toudiz ler verve, *la Rose*, 9264. Mes [mais] faus amans content leur verve en tant il veulent, ib. 9267. Pour, qu'il n'ont trop fort losengeor, ib. 2418. ‖ XVIe s. De quoy? estes vous desvoyé? Recommencez vous votre verve? PASQ. ‖ XVIIe s. J'eusse pris cette forme [épistolaire] de publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler, MONT. I, 294. Il lui a pris une verve, CORNEILLE.

— ETYM. Lat. *verva*, tête de bélier sculpté, de *verres*, bélier (Vey. BARBIER); mot pris pour caprice, fantaisie, qui est le sens ancien, comme *caprice* lui-même est pris de *capra*, chèvre.

VERVEINE (vèr-vè-n'), s. *f.* ‖ 1° Terme de botanique. Genre de la famille des verbénacées, où l'on distingue la verveine officinale, *verbena officinalis*, *L.* et la verveine odorante, *verbena triphylla*, *L.* Le magicien le plus savant de la compagnie, enveloppé d'un linceul, et portant sur ses mains de la verveine, s'avança et commença ses invocations, FLECH. *Hist. de Théodose*, I, 39. ‖ 2° Synonyme de bouquet 3.

— HIST. XIIIe s. Encor par autre teie peine Frenez le jus de la verveine, *Mr. Si Jean*. ‖ XIVe s. Il tenoit verveine de la quelle il touchoit la teste et les cheveus de luy, BERCHEURE, f° 14, verso.

— ETYM. PROV. *verbena*, *vervena*, *barbena*; esp. et it. *ververca*; du lat. *verbena*, ancien nom général de plante, de la rac. sanscr. *varbh*, croître.

VERVELLE (vèr-vè-l'), s. *f.* ‖ 1° Anneau fixé aux courroies qui tenaient les oiseaux par les pattes, et portant le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartenait. Les vervelles des oiseaux qui servent à la chasse de la volerie, MM. DE SCUDÉRY, *Conversations, Dialogue*. ‖ 2° Cylindres creux qui se trouvaient à la base du bassinet, au commencement du XIVe siècle.

— HIST. XIIIe s. Pour xiij vervelles d'argent, dorés et esmaillées des armes de France, pour les faucons du roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 540.

— ETYM. *Vervelle* paraît être le même que *verticelle*, point XIIIe siècle : les vervelles de l'aile, du CANGE, *verticella*). *Verticelle* représente la base. Ital. *verbella*, *verbellum*, qui vient de *vertere*, tourner.

VERVEUX (vèr-vè), s. m. Terme de pêche. Filet soutenu en rond par quelques cercles, qui, diminuant par degrés, donnent entrée au poisson jusqu'à l'extrémité, où il est retenu par des pointes qui l'empêchent de repasser. ‖ Panier d'osier terminé en pointe, où l'on met des fruits pour les transporter sur des bêtes de somme, MANSÉ, 1766, *Dict. des eaux et for.*

— HIST. XIVe s. Aucuns verveux et engiens pluseurs à poisson, DU CANGE, *verrevilum*. Un engin appelé verzeul pour prendre poisson, ib. XIIIe s. Pescher soit à cage ou verveux, ib. ib.

— ETYM. Berry, *verveux*; wallon *verrou*; ital. *bertesello*; du bas-at. *vertivolum*; de *vertere*, tourner, avec le suffixe *bulum*.

VÉSANIE (vé-za-nie), s. *f.* Terme de médecine. Nom générique des différentes espèces d'aliénation mentale.

— ETYM. Lat. *vesania*, folie, de *vesanus*, composé de re, indiquant privation, et *sanus*, sain.

VESCE (vè-s'), s. *f.* Terme de botanique. Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue la vesce commune, *vicia sativa*, *L.* ‖ Le grain de cette plante. Donner de la vesce à la volaille. L'usage de faire dépendre les grandes entreprises de la manière dont les poules sacrés mangeaient des vesces, VOLT. *Dict. phil. Epervier*.

— HIST. XIIIe s. Soient les vesces vers par donner à ses bestes ou per vendre, BEAUMAN. XLIV, 46. ‖ XIVe s. Une jarbe de vesche ou d'avesne, *Rodus*, f° 1re. ‖ XVIe s. Faire du pain d'orge, fèves, pois, de lentilles, vesce, de glands.... PARÉ, XXIV, 4.

— ETYM. Berry, *voice*, *voise*; Anjou, *voice*; du latin *cicia*, vesce; grec, βίκος, βίκιον.

† **VESCERON** (vès-ve-ron), s. m. Gesse, espèce de vesce à épi, *ervum hirsutum*, *L.*

VÉSICAL, ALE (vé-zi-kal, ka-l'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la vessie. Les nerfs vésicaux. Artères vésicales. ‖ Liette vésicale, la crête urétérale. ‖ 2° Terme de pathologie. Catarrhe vésical, inflammation de la membrane muqueuse de la vessie.

— HIST. XVIe s. Aucunes [hémorrhoïdes] sont semblables à une ampoule ou bouteau de brusleur, à raison de quoi les patiens les nomment vesicales, PARÉ, XI, 25.

— ETYM. Lat. *vesica*, vessie.

† **VÉSICANT, ANTE** (vé-zi-kan, kan-t'), *adj.* ‖ 1° Terme de médecine. Qui fait naître des ampoules à la peau, qui produit la vésication. ‖ Substantivement. Les vésicants. ‖ 2° *S. m. pl.* Terme de zoologie. Les vésicants, famille d'insectes coléoptères, appelés épispa-tiques par certains auteurs, et se rapprochant principalement des genres cantharide, lytta, méloé et mylabre de Linné, ou des genres qui ont été formés à leurs dépens.

— ETYM. Lat. *vesicare*, produire des vessies, de *vesica*, vessie (voy. ce mot).

† **VÉSICATION** (vé-zi-ka-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de produire, par une substance irritante, des vésicules.

— HIST. XVIe s. Par la vesication on fait vacuation de l'humeur influé, PARÉ, XV, 20.

— ETYM. Voy. VÉSICANT.

VÉSICATOIRE (vé-zi-ka-toi-r'), *adj.* Terme de médecine. Se dit des topiques qui, appliqués sur la peau, déterminent une inflammation suivie de laquelle l'épiderme est soulevé de manière à former une ampoule. Un onguent vésicatoire. Un emplâtre vésicatoire. Un vésicatoire. Un vésicatoire. Appliquer un vésicatoire. On emploie les vésicatoires avec succès, toutes les fois qu'il faut détourner promptement une humeur dangereuse, GERDY, *Manuel*, t. II, p. 206. ‖ Plaie produite par le vésicatoire quand l'épiderme a été enlevé. Son vésicatoire le fait souffrir.

— HIST. XVIe s. Pain de pasme aux sinapismes, aux phœnigmes, c'est à dire, medicamens rubricatifz et pityigenes, c'est à dire vesicatoires, ou qui excitent des vessies, PARÉ, XI, 24.

— ETYM. Voy. VÉSICANT; génev. *visicatoire*.

† **VÉSICO-UTÉRIN, INE** (vé-zi-ko-u-té-rin, ri-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte à la vessie et à l'utérus. Le cul-de-sac vésico-utérin. Ligaments vésico-utérins, pli péritonéal qui, de chaque côté de la face antérieure du col utérin, va gagner les côtés de la vessie.

† **VÉSICULAIRE** (vé-zi-ku-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui a la forme de vésicules. Les insectes vésiculaires ont des corps vésiculaires, qu'ils contractent peut-être pour descendre, BERNARD. DE ST-P. *Anim.* liv. II, *Harm.* ‖ Terme de physique. État vésiculaire ou sphéroïdal, état particulier que prennent les liquides mis au contact avec une surface chauffée jusqu'au rouge blanc. ‖ Terme de botanique. Glandes vésiculaires, petits réservoirs remplis d'huile essentielle et situés dans l'épaisseur de l'écorce ou sous l'épiderme. ‖ 2° Terme de pathologie. Râle vésiculaire, synonyme de râle crépitant, voy. CRÉPITANT.

— ETYM. *Vésicule*.

† **VÉSICULATION** (vé-zi-ku-la-sion), *s. f.* Terme de médecine. Production de vésicules. La vésiculation de la peau par l'huile de croton. ‖ Passage à l'état de vésicules d'une paquie ou d'une pustule dans diverses maladies cutanées.

VÉSICULE (vé-zi-ku-l'), *s. f.* ‖ 1° Terme didactique. Petite vessie, petite cavité ou poche. ‖ 2° Terme de botanique. Nom donné à de petites ampoules pleines d'air occupant la surface de quelques organes aériens de plusieurs fucus. ‖ Vésicules embryonnaires, vésicules placées à l'extrémité microscopique du sac embryonnaire, ainsi dites parce que l'une d'elles devient le point de départ de la génération des cellules qui formeront l'embryon. ‖ 3° Terme d'anatomie. Sac membraneux semblable à une petite vessie. La présence des vésicules à venin et des dents implantées établit une différence assez importante entre les vipères et les couleuvres pour être prise comme caractère générique, SAUVAGES, *Journ. de phys. et méth. Sparmi étrang.* t. I, p. 630. ‖ Vésicules élémentaires, nom donné autrefois aux éléments anatomiques ayant forme de cellule avec cavité distincte de la paroi. ‖ Vésicule biliaire, ou vésicule du fiel, réservoir destiné à contenir le bile sécrétée par le foie, lorsque ce fluide ne se rend pas directement à l'intestin. ‖ Vésicules séminales, poches destinées à contenir le fluide séminal sécrété par les testicules. ‖ Vésicules de Naboth, follicules de l'intérieur du col de la matrice dilatés sous forme de petits kystes. ‖ Vésicules pulmonaires ou aériennes, expression inexacte employée par quelques auteurs pour désigner la terminaison des canalicules respirateurs. ‖ Vésicule germinative, ou vésicule de Purkinje, voy. GERMINATIF. ‖ Vésicule ombilicale, voy. OMBILICAL. ‖ Vésicule de Baer, Tervale qui est contenue dans le follicule de Graef, et dont on attribue la découverte à Baer; cependant il a été vu avant lui par Graaf, Prévost et Dumas. ‖ Vésicule blastodermique, le blastoderme. ‖ 4° Terme d'ichthyologie. Vésicule aérienne, dite aussi vessie natatoire, sac rempli d'air, qu'on trouve dans les poissons, et qui les rend plus ou moins légers, selon qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau; il communique ordinairement avec l'œsophage ou avec l'estomac par un canal à travers lequel l'air qu'il contient peut s'échapper. ‖ 5° Terme de pathologie. Genre de maladie cutanée ayant pour caractère la production, à la surface de la peau, d'élevures globuleuses remplies d'une sérosité plus ou moins trouble.

— ETYM. Lat. *vesicula*, dimin. de *vesica*, vessie.

† **VÉSICULEUX, EUSE** (vé-zi-ku-leû, leû-z'), *adj.* Terme didactique. Qui offre des vésicules. Maladies vésiculeuses.

— ETYM. Lat. *vesiculosus*, de *vesicula*, vésicule.

† **VÉSINE** (vé-zi-n'), *s. f.* Nom donné à un vent de sud-ouest qui règne parfois depuis l'embouchure de l'Aigues dans le Rhône, le long de la vallée de Nyons où coule l'Aigues, LEONARD.

VESOU (ve-zou), *s. m.* La jus de la canne sortant du pressoir. ‖ Il s'emploie quelquefois pour vin de canne, voy. ce mot.

— ETYM. L'anc. franç. *vese*, vessie, à cause des *vesses* ou cloches que produit le dégagement du gaz acide carbonique et qui demeurent longtemps à la surface, avant d'éclater, à cause de la viscosité du liquide (Roulin).

† **VESPASIENNE** (vès-spa-zi-è-n'), *s. f.* ‖ 1° Grands vases en terre cuite, hauts comme une amphore, semblables à un tonneau coupé, que Vespasien établit comme urinoirs à Rome, et pour lesquels il perçut une taxe. ‖ 2° Par imitation, urinoirs publics établis dans Paris, sous forme de petites guérites ou de colonnes. ‖ *Adj.* Colonnes vespasiennes. Quelques voitures renversées, gravats de matériaux de démolition, provenant des colonnes vespasiennes que la foule avait jetées à terre, formaient sur ce point un poste avancé, s. VÉRY, *Paris en déc.* 1851, p. 218.

† **VESPER** (vès-spèr), *s. m.* La planète Vénus, lorsqu'elle paraît le soir; on dit aussi l'étoile du soir. Vesper commence à rayonner, BERNIS, *Quatre sais. autom.*

— HIST. XVIe s. Les hommes volontiers honorent plus le jour Que la nuict ténébreuse, et vesper n'est si belle Que l'aurore eu matin qui sort toute nouvelle, BONS. 666.

— ETYM. Lat. *Vesper*; grec, Ἕσπερος, l'étoile du soir (voy. VÉPRES).

† **VESPÉRAL** (vès-spé-ral), *s. m.* Terme de liturgie. Livre de l'office du soir.

VESPÉRIE (vès-spé-rie), *s. f.* ‖ 1° Acte de théologie ou de médecine, qui se faisait vers le soir qui était soutenu par un licencié avant qu'il reçût

Digitized by Google

le bonnet, et où celui qui présidait donnait quelques avis au répondant. ‖ 2° Fig. Réprimande. Mme de Maintenon lui fit (à la duchesse de Bourgogne) une forte vespérie, et lui fit voir que ce qu'elle croyait avoir établi vu par toute la cour, ST-SIM. 177, 103. L'aînée de ses filles avait épousé Cramer, riche libraire de Genève, et elle était un des principaux ornements de la cour de M. de Voltaire; ce qui lui attirait des vespéries de la part du consistoire, GROSLEY, *Voy.* I, 198.

— ÉTYM. Lat. *vesper*, le soir (voy. VÊPRES).

VESPÉRISÉ, ÉE (vè-spé-ri-zé, zée), *part. passé* de vespériser.

VESPÉRISER (vè-spé-ri-zé), *v. a.* Terme vieilli. Réprimander. Son père l'a vespérisé.

— HIST. XVIe S. Les sciences mesmes et docteurs d'icelles se moquent bas les uns des autres, qu'ils appellent vespériser, NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrap.* chap. 33, I^e^ 204, dans ROQUEFORT.

— ÉTYM. *Vesperus*.

‖ **VESPERTILIENS** (vè-spèr-ti-li-in), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de chauves-souris.

‖ **VESPERTILION** (vè-spèr-ti-li-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de chauves-souris.

— ÉTYM. Provenç. *vespertilio*; espagn. *vespertillo*; du lat. *vespertilionem*, chauve-souris, de *vesper*, le soir, à cause des habitudes nocturnes de ces animaux. Dans l'ancienne langue, *vespertilion* se disait figurément d'un homme occupé de maléfices.

VESPÉTRO (vè-spé-tro), *s. m.* Espèce de ratafia stomachique, composé d'eau-de-vie, de sucre, d'angélique et de coriandre.

— ÉTYM. *Vesse*, pet et *tro*, à cause des propriétés carminatives attribuées à cette liqueur.

VESSE (vè-s'), *s. f.* ‖ 1° Vent qui sort du corps sans bruit. ‖ 2° Vesse de loup, sorte de champignon de mauvaise odeur.

— HIST. XVe S. Fy fy! ta as fait une vesse, *Hir. de Sire Gienet.* ‖ XVIe S. Le bon Marc Aurelle avant sa femme Faustine, une bonne vesse [femme débauchée], BRANT. *Vie des femmes galantes, Disc.* 1.

— ÉTYM. Voy. VESSER. L'ancienne langue disait aussi VERSE.

VESSER (vè-sé), *v. n.* Lâcher une vesse. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire AVOIR.

— HIST. XIIIe S. Une fistule [...] d'Auxerre Vesscit por miex poire [péter], JUBINAL, *Fatrasies*, t. II, p. 309. ‖ XVe S. Mais quoy? s'on l'oit vesser ne poirre, VILLON, *Test. Leg à Per.* ‖ XVIe S. La fusil de vieille vessoyt et vessoit puant comme cent dyables, RAB. *Pant.* II, 45.

— ÉTYM. Lat. *eintre*, vesser; Berry, *vesnir* et *vésser*; wallon, *vesse*. L'ancien verbe *vesnir* est encore dans le Dict. de l'Acad. de 1740.

VESSEUR, EUSE (vè-seur, seû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vesse, qui a l'habitude de vesser.

VESSIE (vè-sie), *s. f.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Réservoir musculo-membraneux destiné à recevoir l'urine et à la contenir jusqu'à ce que l'accumulation d'une certaine quantité de ce liquide en sollicite l'expulsion. La contraction de la vessie. Une vessie paresseuse. Une pierre dans la vessie. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes; mais je me suis toujours soumis à la Providence, VOLT. *Lett. Berger*, 28 févr. 1765. Chez les individus dont la vessie est irritée par une cause quelconque, la sécrétion du mucus est si abondante que l'urine qu'ils rendent est souvent filante et visqueuse, ROCHOUX, *Journ. Hom. sciences*, 1840, p. 247. ‖ 2° Cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. Lorsqu'on veut remplir une vesse de gue, on en ôteile soigneusement le col sur la tête d'un rôtissoir; ensuite on abasse par la pression presque tout l'air qu'elle contient, et on asspire la dernière portion avec la bouche, THEVART, *Traité de chim.* I, IV, p. 312. ‖ Fig. Donner d'une vessie par le nez à quelqu'un, le tabruser pour son impertinence. Il y a je petits ruisseaux à la nesse, à qui l'on voudrait bien donner d'une vessie de cochon par le nez, SÉV. 7 août 1675. ‖ Familièrement. J'aimerais autant qu'on me donnât d'une vessie par le nez, se dit pour marquer qu'on méprise des louanges fades et des complaisances basses. ‖ Fig. Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes, il veut faire croire des choses absurdes. ‖ 3° Chez les poissons, vessie natatoire, voy. VESICULE. ‖ 4° Populairement, petite ampoule sur la peau. Il s'est brûle, et il lui est venu des vessies. ‖ Nom d'une maladie d'oreille. ‖ 5° Fig. Chose de peu de valeur. Les sottises qu'on fait, qu'on dit et qu'on écrit..... toutes ces innombrables vessies accumulées les unes sur les autres dans le gouffre de l'oubli..., VOLT. *Facétie*, *Préface*. On lui érigea un trône de vessies, et il partit le lendemain pour la lune, où Astolphe retrouva, dit-on, ce que le président [Maupertuis] a perdu, ID. *Diatribe du Dr Akakia*. ‖ 6° Vessie de mer, nom donné vulgairement aux physales et aux vélelles. ‖ 7° Nom donné à la partie basse d'un alambic, où se mettent les liqueurs.

— HIST. XIIIe S. Nos somes come la vesie Du buef, qui de vent est enflée; S'ele est d'une aguille percie, Tout par le pertuis s'en ist, Si que tout maintenant flestrist, *Nour. rec. fabliaux*, t. II, p. 294. ‖ XIVe S. Une vecie emplie d'air, quant elle est bruiée, demeure ainsi, DE MONDEVILLE, f° 24, verso. ‖ XVe S. Me voullez vous faire entendant De vecies, que sont lanternes? *Patelin*. ‖ XVIe S. La vessie du fel aitire à soy la cholere [bile] du sang, PARÉ, *Introd.* 8. Le plus souvent l'eau est contenue en un kyst ou petite vessie, ID. VI, 19. On les peut pareillement distiller dedans un chaudron, ou pot de cuivre d'airain, fait en forme de marmite appellé vessie vulgairement, ID. XXVI, 8.

— ÉTYM. Wallon, *vessie*; provenç. *vecica*, *vesiga*, *veisiga*; espagn. *vejiga*; portug. *bexiga*; ital. *vescica*; du lat. *vesica*.

VESSIGON (vè-si-gon), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur molle qui survient quelquefois sur l'une des parties latérales du jarret du cheval, et qu'on distingue en vessigon articulaire, vessigon tendineux et vessigon du tendon d'Achille.

— HIST. XVIe S. VESSIGON, COTGRAVE.

— ÉTYM. Diminutif de *vessie*.

VESTA (vès-sta), *s. f.* ‖ 1° Terme du polythéisme latin. Déesse protectrice de la ville, honorée en des temples et dans des sanctuaires. ‖ 2° Terme d'astronomie. Planète fort petite qui fut découverte par Olbers en 1807.

— ÉTYM. Lat. *Vesta*, qui tient au grec ἑστία, *foyer*, que quelques étymologistes rattachent au radical sanscrit *vas*, brûler, brûler, avec la finale *ta*, qui appartient à plusieurs noms de déesses (italiques, *Minerva*, *Juventa*, *Carmenta*, etc.

‖ **VESTALAT** (vè-sta-la), *s. m.* Chez les Romains, corps des vestales. ‖ Espace de trente ans, pendant lequel les vestales devaient garder leur virginité.

VESTALE (vè-sta-l'), *s. f.* ‖ 1° Chez les Romains, prêtresse de Vesta, consacrée à la virginité. Seigneur, j'ai cet ornement de vestales, BAC. *Brit.* III, 8. Il n'y avait que six vestales: nous avons des milliers de couvents de filles, ST-PIER. *Et. Paris*, Œuv. IX, IV, p. 238, dans ROQUEFORT. Une vestale est un être en même temps historique, poétique et moral, DIDER. *Salon de 1765*, Œuv. I, XIII, p. 89, dans ROQUEFORT. A peu de distance de là, l'on aperçoit un champ où les vestales infidèles à leurs vœux étaient enterrées vivantes, STAEL, *Corinne*, V, 3. ‖ Fig. Figurément, dans le style élevé, des religieuses chrétiennes. Votre fille est née pour le monde; ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA HARP. I, 1. C'est la religion qui fait périr une infinité de vestales, qui les retient dans des tranquilles, CHATEAUBR. *Génie*, III, 1, 4. ‖ 2° Fig. Femme d'une chasteté exemplaire. Lamothe s'est piqué de donner une passion pour le roi [Louis XIV], qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes, Mme DE LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Angl.* 3e part. Elle ne chauma à pu gagner par une continuelle affectation qui ne s'est jamais démentie, à été de faire dire de soi: on l'aurait prise pour une vestale, LA BRUY. II, 6. Ce n'est pas une vestale, c'est une femme de mœurs légères. J'avais fort oui parler d'elles; et la vérité est qu'elles ne passaient pas pour des vestales de la dernière sévérité, ARNAUD, *Guzm. d'Alf.* VI, 1.

— HIST. XIVe S. Les vierges vestales, c'estoient celles qui servoient à la deesse Veste, BERCHEURE, P. 142, VERSO. Les vierges vestales, ID. P. 146, VERSO. Postumia vierge vestal suspecte d'avoir este incestueuse, ID. P. 60, VERSO. ‖ XVIe S. On moys de juing, on jour des vestales, RAB. IV, 1.

— ÉTYM. Lat. *vestalis*, de Vesta.

VESTE (vè-st'), *s. f.* ‖ 1° Vêtement qui se portait sous l'habit, et qui était à quatre pans, les deux de devant ayant des poches. Le gilet a remplacé la veste, *Dict. de l'Acad.* Hier à l'un Paris j'ai fait voir une veste d'un prud divin..., DESMARIS, *Fluxion.* sc. 3. ‖ 2° Habillement rond que les Orientaux portent sous leur robe. Veste à la turque. ‖ 3° Vêtement en forme d'habit, mais sans basques, ou dont les basques sont plus courtes. Une veste d'ouvrier. ‖ Populairement et fig. Remporter sa veste, une veste, perdre son procès, éprouver quelque déconvenue.

— ÉTYM. Lat. *vestis*, habit (voy. VÊTIR).

1. VESTIAIRE (vè-sti-è-r'), *s. m.* ‖ 1° Lieu de dépôt pour les costumes des membres d'un corps, d'une assemblée, etc. Des vestiaires pour les habits sacrés des prêtres, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. XX, part. II, p. 241. ‖ 2° L'endroit d'un couvent où l'on renferme les habits et les étoffes dont on les fait. C'est dans le vestiaire de ce couvent qu'on prend soin. ‖ 3° Dépense pour les habits; argent donné pour l'habillement.

— HIST. XIVe S. Vestiaire, DU CANGE, *vestiarium*. ‖ XVe S. Assis dedans mon vestiaire, ROUSS. *Poésies mss.* p. 508, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *vestiari*; catal. *vestuari*; espagn. *vestuario*; du lat. *vestiarium*, de *vestire* vêtir. On trouve dans d'Aubigné, *Hist.* II, 322, *revestiaire*, avec la même sens.

‖ **2. VESTIAIRE** (vè-sti-è-r'), *adj.* Qui sert au vêtement. Les arts vestiaires.

‖ **VESTIBULAIRE** (vè-sti-bu-lè-r'), *adj.* ‖ 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport au vestibule. ‖ Ouverture vestibulaire du tympan, la fenêtre ovale. ‖ Rampe vestibulaire du limaçon, partie de l'oreille interne. ‖ 2° Terme de chirurgie. Taille vestibulaire, opération de la taille chez la femme, laquelle se pratique par le vestibule.

VESTIBULE (vès-ti-bu-l'), *s. m.* ‖ 1° Chez les Romains, espace situé entre la porte de la maison et la rue, pour que ceux qui venaient saluer le maître de la maison, ne fussent pas dans la rue, sans être encore dans la maison, VITR. I. Le pièce d'entrée d'un édifice, qui communique aux autres parties, aux autres pièces. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour que Jérusalem fut prise, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. ‖ 2° Terme d'anatomie. Cavité intérieure qui fait partie de l'oreille interne. ‖ Vestibule génital, la vulve et toutes ses parties jusqu'à la membrane hymen exclusivement. ‖ Se dit aussi de l'espace triangulaire limité en avant et latéralement par les aileron des nymphes, et en arrière par l'orifice de l'urètre; c'est par cet espace qu'on pénètre en pratiquant la taille vestibulaire.

— ÉTYM. Lat. *vestibulum*, de la particule augmentative *ve*, et *stabulum*, lieu où l'on se tient (voy. STABLE), d'après certains étymologistes latins. Ovide au contraire, avec plus de raison, ce semble, le tire de Vesta, parce que le *vestibule* contenait un feu allumé en l'honneur de Vesta. Partie les modernes, M. Rommens dit que le vestibulum vient de *vestis*, étant une chambre d'entrée où les Romains déposaient la toge (*vestis*); ils restaient chez eux en simple tunique.

VESTIGE (vès-ti-j'), *s. m.* ‖ 1° Terme du style soutenu. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, dans quelque endroit où il a passé. Dans cette sainte montagne [le monastère de Sainte-Pare] où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté de anciens jours, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas, BOSS. *Anne de Gonz.* Ne me laisse point en un désert où il n'y a aucun vestige d'hommes, FÉN. *Tél.* XV. Il y a des rues de la terre étendroit en silence baiser ses sacrés vestiges [de l'Église], FÉN. I. XVII, p. 272. Sur leurs sentiers j'honore et de Virgile j'marque les vestiges si s beaux, Sa roue [du poète] ose imprimer des vestiges nouveaux, A. CHÉN. *l'Invention*. ‖ Fig. Suivre les vestiges de quelqu'un, l'imiter. ‖ 2° Marques, restes, débris d'édifices, de remparts, de maisons, etc. Il reste encore des vestiges de camps romains en cet endroit. ‖ Il se dit aussi des objets qui ont appartenu à une personne. Je vis plus solitaire; je sais entretenir de les vestiges, et je ne saurais faire les yeux sur les objets qui m'entourent, sans le voir tout autour de moi, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 18.

Digitized by Google

‖ 3° Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à un vestige laissé par le pied. M. Jurieu oserait-il bien attribuer cette maxime (qu'il est permis de prendre les armes contre le prince) aux apôtres? mais en quel endroit de leurs écrits en trouvera-t-il le moindre vestige? BOSS. *Var.* 12. Les meurs antiques qu'ils [Hurons et Iroquois] nous représentent, et les vestiges qu'ils gardent encore, avec beaucoup de grandeur, de l'ancienne simplicité, m. *Hist.* I, 6. Il y a un temps où la nature, plus ancienne, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige, LA BRUY. II. Il est bien étrange que l'abbé de Longuerue ait rendu Marseille, il ne reste presque aucun vestige de la langue grecque en Provence, ni en Languedoc, ni en aucun pays de la France, VOLT. *Dict. philol. Grec.* L'histoire de l'Amérique, avant sa conquête par les Espagnols, nous offre quelques vestiges d'astronomie; car les nations les plus éloignées de cette science ont été, chez tous les peuples, les premiers fruits de leur civilisation, LA PLACE, *Expos.* V, 3.

— SYN. VESTIGE, TRACE. La seule différence qu'il y ait entre ces deux mots, c'est que vestige, moins usité, est du style soutenu, tandis que trace est de tous les styles.

— HIST. XVIe S. Les Athéniens et encore les Romains conservoient en grand honneur cet exercice [les conférences] en leurs académies; de toutes temps, les Italiens en retiennent quelques vestiges, MONT. IV, 35.

— ETYM. Provenç. *vestigi*; espagn. et ital. *vestigio*; du lat. *vestigium*.

† **VESTIPOLINE** (vè-sti-po-li-n'), s. f. Étoffe de laine qu'on fabrique à Beauvais. Vestipolines crêtes, *Tailleur autrefois* 1847, 1re livr. du 31 juil. 1861.

† **VESTITURE** (vè-sti-tu-r'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Ensemble des organes accessoires, tels que poils, aiguillons, recouvrant la surface des végétaux.

— ETYM. Lat. *vestitura* (voy. VÊTURE).

† **VESTON** (vè-stonn), s. m. Sorte de vêtement en forme de veste qui se porte en ville.

— ETYM. Dérivé de *veste*.

† **VESTU** (vè-zu-u'), s. m. Nom d'un volant d'habit, d'une figurine qui sont une ville et mon tuteon. Et de quel air les rois, à l'instant ou nous naissons, regardent bouillonner dans ce vestuaire d'hommes [Paris] la lave des événements! V. HUGO, *Feuill. d'aut.* 34.

† **VESUVIENNE** (vè-zu-vi-è-n'), s. f. ‖ 1° Terme de minéralogie. Variété d'idocrase, sorte de pierre précieuse. ‖ 2° Néologisme de M. Homme qui affecte le mépris des usages et de la décence. Je ne suis pas convaincu que l'ouverture des ateliers nationaux et du club des vésuviennes, qui tendra un grand service au droit d'association, n'AUBUSSON-VILLE, *Journ. offic.* 15 mai 1879, p. 3283, 2e col. ‖ 4°, Les têtes vésuviennes, des têtes exaltées.

† **VÉTA** (vé-ta), s. m. Terme de médecine. Céphalalgie aiguë avec une grande prostration qui est commune dans la région des Andes (Amérique du Sud).

† **VÉTADE** (vé-ta-d'), s. f. Coquillede genre vénus.

VÊTEMENT (vè-te-man), s. m. Ce qui sert à couvrir le corps. Il donne du pain à celui qui a faim, s'il couvre de vêtements ceux qui étaient nus, SACI, *Bible, Ecclésiast.* 7, 39. Que d'une serge honnête elle ait un vêtement, Et ne prenne le soir qu'au lions pours seulement, MOL. *Ec. des maris*, 1, 2. Il y a des attitudes, des mouvements et des gestes dans ce figure qui font qu'elle est étrangère au vêtement qui la couvre, MARIV. *Psych. parv.* 5e part. Ces vêtements de mort, ces appréts, ce festin, VOLT. *Orest.* 1, 2. Rien n'est si mesquin, si pauvre, si misérable, si ingrat que nos vêtements, DIDER. *Salon de* 1767, Œuv. t. XIV, p. 100, dans PODGENS. Mécène écrivait comme il s'habillait; son discours fut mou, négligé, lâche comme son vêtement, ID. *Cl. et Nér.* II, 40. Leurs légers vêtements brillent de pourpre et d'or, DELILLE, *Paradis perdu*, XI. Fig. Il y a dans l'Église de Sardis un petit nombre de fidèles, qui n'ont pas souillé leurs vêtements, ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, BOSS. *Mar.-Ther.*

— HIST. XIIe S. Francois... trenchoent.... Cez vestemenz entresques as chars vives, *Ch. de Rol.* CXXIV. ‖ XIIe S. E desira [déchira] Mathatias e si fil ses fiiz ses vestemenz, *Rechab.* 1, 2. ‖ XIIIe S. Quesi sunt li vestument dont l'arme [l'âme] est aornee? Vestue si pietet, caritet aliquelle, *Arch. des mist. scient.* 2e sér. t. V, p. 401. ‖ XVIe S. Ces nations qui n'ont aulcune cognoissance de vestemens, MONT. I, 239.

— ETYM. Provenç. *vestimend*; espagn. et ital. *vestimento*; du lat. *vestimentum*, qui vient de *vestire*, vêtir.

VÉTÉRAN (vé-té-ran), *s. m.* ‖ 1° Chez les Romains, soldat qui, après avoir servi un certain temps, obtenait son congé et les récompenses dues à ses services. Il [Auguste] ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent, et non pas en terres, MONTESQ. *Rom.* 13. ‖ 2° Il se dit, par extension, de soldats vieillis et réformés. Alexandre, un peu avant de mourir, l'avait chargé de conduire en Macédoine les dix mille vétérans qu'il y renvoyait à cause de leur âge, de leurs blessures, ou de quelques autres infirmités qui les rendaient incapables de servir, BOSSU, *Hist. anc.* Œuv. t. VII, p. 77, dans POUGENS. ‖ 3° Parmi nous, vieux soldats admis dans les compagnies chargées d'un service sédentaire. Une compagnie de vétérans. Capitaine de vétérans. ‖ 4° Soldat aguerri qui a été longtemps sous les drapeaux. Il [Napoléon dans une revue] s'arrêta aux plus vieux soldats; à l'un, c'est la bataille des Pyramides, à l'autre celle de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna ou de Friedland qu'il rappelle d'un mot, accompagné d'une caresse familière; et le vétéran, qui vient reconnaître de son empereur, se grandit tout glorieux au milieu de ses compagnons moins anciens qu'lui l'environ, SÉGUR, *Hist. de Nap. liv.* II. ‖ Fig. N'en voit-on pas souvent qui jusqu'à quarante ans gardent l'air éventé, Et sont les vétérans de la fatuité? DANCOURT, *le Mech.* 1, 4. ‖ 5° Dans les collèges, un vétéran de rhétorique, etc. un écolier qui fait une seconde année de rhétorique, etc. ‖ Absolument. Un vétéran, un élève qui redouble une classe. ‖ 6° Il se disait autrefois d'un officier de magistrature qui s'était défait d'une charge, après l'avoir exercée vingt ans, et qui continuait, en vertu des lettres du roi, de jouir de honneurs et des privilèges qui y étaient attachés. Et lui octroyer nos lettres de vétéran sur ce nécessaires..... pour jouir par l'impétrant sa vie durant, et sa veuve pendant sa viduité, des privilèges, franchises et immunités dont jouissent les autres vétérans du royaume.... sans néanmoins que ladite qualité de vétéran puisse faire tort à celle de noble, 14 juill. 1627. ‖ 7° Se disait aussi, dans quelques académies, de certains membres qui reconçaient à leur place d'académiciens, et qui conservaient les honneurs. ‖ 8° *Adj.* et *fig.* Qui a vieilli dans un service. Mais, enfin succombant aux injures de l'âge, Le vaisseau vétéran, courbé sur le rivage, Cédait à la coignée..... DELILLE, *Imag.* IV.

— ETYM. Lat. *veteranus*, de *vetus*, *veteris*, VIEUX (voy. VIEUX).

VÉTÉRANCE (vé-té-ran-s'), *s. f.* Qualité de vétéran. Lettres de vétérance. Quand ses forces [d'un académicien] baissèrent assez sensiblement, il demanda la vétérance, qui lui fut bien méritée, FONTEN. *Logroy.* On sait que les Romains avaient coutume d'assimiler les fonctions civiles à l'état militaire, pour compter le temps de service et pour fixer l'époque de la vétérance, NAUDET, *Instit. Mem. Acad. inscript.* t. IX, p. 316.

VÉTÉRINAIRE (vé-té-ri-nè-r'), *adj.* Qui concerne les bestiaux. ‖ *Art vétérinaire*, médecine vétérinaire, connaissance de l'anatomie et des maladies des bestiaux. ‖ École vétérinaire, école où l'on enseigne l'art vétérinaire. ‖ Substantivement, un vétérinaire, celui qui pratique la médecine des animaux. Les vétérinaires diplômés. La régie est abonnée avec les pharmaciens, aux propriétaires de bestiaux et aux artistes vétérinaires, des feuilles indigènes, au prix du tabac de contine, *Loi* 26 *avril* 1816, ART. 178.

— HIST. XVIe S. ..... et après eux quelques vétérinaires de la confrairie de S. Eloy, *Sat. Men.* p. 14. L'art vétérinaire de Vegece, traduit par Bernard de Poyssonnac, en 1666, *Biblioth. p.* 118.

— ETYM. Lat. *veterinarius*, de *veterinum*, bête de somme, contracté de *vehterinum*, propre à porter les fardeaux, de *vehere*, porter.

VÉTILLARD, **ARDE** (vé-ti-llar, llar-d', il mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. Le maphti de son pays, grand vétillard et fort ignorant, trouva dans son livre [de Mieroméçzai] des propositions suspectes, mal sonnantes, téméraires, hérétiques, sentant l'hérésie, VOLT. *Microm.* 1. J'ai lu les critiques de mon ami d'Olivet sur Racine; mon ami est un pur vétillard, ID. *Lett. d'Argental*, 1er nov. 1760.

VÉTILLE (vé-ti-ll', il mouillées, et non vé-ti-ye), *s. f.* ‖ 1° Bagatelle, chose de peu de conséquence. Vous voyez par là que les grands personnages se sont amusés à des vétilles, BALZ. 6e disc. sur la cour. Quoique je sois presque honteux de m'être tant arrêté à ces petites vétilles et minuties de grammaire, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* 1. De la nombreuse vétille il fait une merveille, MOL. *Mis.* II, 5. Eh! fripon, tu ne t'amuses pas à voler des vétilles, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15. J'ai dévoilé les mystères secrets, l'art des parleurs, la science des grilles; Les grands rens, les mystiques vétilles, GRESS. *Ver-vert*, 1. On lui reproche [à Racine] *le héros expiré* (dans Phèdre); quelle misérable vétille de grammairien! pourquoi ne pas dire: le héros expiré, comme on dit: il est expiré? VOLT. *Dict. philol. Amplification.* Du temps de Néron, le crime n'est pas vétille; les vieux assassinats du divin Auguste étaient des vétilles, des essais, presque de l'innocence, au milieu des forfaits nouveaux, CHATEAUB. *Natch. Voyage de Naples*, 1er janv. 1804. ‖ 2° Petite pièce d'artifice qu'on fait avec des cartes à jouer. ‖ 3° Petit anneau d'un rouet, dans lequel passe le fil. ‖ 4° Nom d'un petit instrument qui sonnait dans plusieurs anciennes montres, et qui est difficile de dégager quand on n'en sait pas le secret. ‖ 5° Appentis sous lequel travaillent certains ouvriers dans une saline.

— ETYM. Piémontais, *vetilia*. Origine contestée. On a tiré par une forte contraction *vétiller* du lat. *vitilitigare*, chicaner. Diez préfère y voir le lat. *vitilia*, objet d'osier. Mais il est plus probable que c'est l'espagnol *vetilla*, dimin. de *veta*, chose de rien, proprement raie, prov. *veta*, raie, ruban, vétille (*Espèce laquelle peut bien par une veta*, pauvre larron pend on pour une vétille); *veta* est le lat. *vitta*, bande.

VÉTILLER (vé-ti-llé, il mouillées, et non vé-ti-yé), *v. n.* ‖ 1° S'amuser à des vétilles. Le cardinal [Mazarin], qui s'amusait sur la frontière à vétiller pendant que dans l'arrière-cour [M. de Turenne] vous pouvez vous imaginer qu'il n'était pas fort nécessaire, RETZ, *Mem.* t. III, liv. IV, p. 402, dans PODGENS. ‖ 2° Faire des difficultés sur de petites choses. Monsieur vétille beaucoup sur la manière dont il était convenu à midi, m. 16 m. 22, 270. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. ‖ Activement. Plus d'un épluche minutieusement, vétille, vétillaille, critique, VOLT. *Épît. à M. Valkener, en tête de Zaire.*

— ETYM. *Vétille*. On trouve au XVIe siècle *vetiller* au sens de voltiger; mais c'est un tout autre mot.

† **VÉTILLERIE** (vé-ti-le-rie, il mouillées), *s. f.* Chicane, raisonnement oiseux.

— HIST. XVIe S. VÉTILLERIES, OTEIN, *Dict.*

VÉTILLEUR, **EUSE** (vé-ti-lleur, lleû-z': il mouillées, et non vé-ti-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. Ce sont ces oppositions imaginées et publiées entre les règles de la grammaire et les lois de l'usage, qui ont fait mépriser celle-là comme une vétilleuse perpétuelle, GIRARD, *Princ. longue franç.* 1re *éd.* ‖ *Adj.* Enfin il était vétilleur Ce tant renommé batailleur, SCARR. *Virg.* VI. Un curé vétilleur passerait pour un fou, GRIMM, *Correspp.* I, III, p. 81.

VÉTILLEUX, **EUSE** (vé-ti-lleû, lleû-z, il mouillées, et non vé-ti-yeû), *adj.* ‖ 1° Qui exige des soins minutieux, une grande attention. Nous avons donné un très-long et un exemple assez remarquable de toutes les attentions scrupuleuses et presque vétilleuses qu'il avait apportées à la détermination de la grandeur des diamètres entre soleil, FONTEN. *Louville.* Lorsqu'il s'agit de tromper un capitaine, c'est une besogne diablement vétilleuse, DANCOURT, *Femme d'intrig.* 2, 8. Mais de plus facile que cette opération qui d'abord paraît vétilleuse, *Dict. des arts et mét. Patentôrier.* ‖ 2° En parlant des personnes, qui s'arrête à des vétilles. Il était naturellement vétilleux et grondeur; ce qui est un grand défaut à des gens qui ont affaire à beaucoup de monde, RETZ, *Mém.* I. II, liv. III, p. 463, dans POUGENS. ‖ Il [le P. Bouhours] est vétilleux sur les mots, et se trompe souvent sur les choses, LAHARPE, *Cours de litt.* I. IX, p. 409. ‖ Par extension. Une dévotion vétilleuse.

— ETYM. *Vétille*.

VÊTIR (vè-tir; l'usage a changé, à l'infinitif, l'e couvert en un e fermé), je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; je vêtais; je vêtis; nous vêtîmes; je vêtirai; je vêtirais; vêts, vêtons, vêtez; que je vête, que nous vêtions; que je vêtisse; vêtant; vêtu, e. *a.* ‖ 1° Couvrir de vêtements. Son valet de chambre l'a vêtu des pieds à la tête. ‖ 2° Mettre sur soi un vêtement. Vêtir une robe, une camisole. ‖ Par extem-

Digitized by Google

sion. Adieu, je vais là-bas dans ma commission Dépouiller promptement la ferme de Mercure, Pour y vêtir la figure Du vieil d'Amphitryon, mot. *Amph. Prologue.* || 3° Donner des vêtements à quelqu'un. Vêtir des pauvres. C'est à nous à vêtir sa mendicité, MARIVAUX, *Lett. à Mme de la Rupelle*, 28 mai 1726. || Vêtir un enfant, lui donner sa première robe (locution qui tombe en désuétude). || 4° Ancien terme de pratique. Vêtir quelqu'un d'un héritage, en mettre l'acquéreur en possession. On dirait aujourd'hui investir. || 5° Se vêtir, v. réfl. Mettre ses vêtements sur soi. Vêtez-vous promptement. Il se vêtit à la française, à la turque, etc. suivre dans ses habillements la mode des Français, des Turcs, etc. || Fig. Vous portez en tout lieux la joie et les plaisirs; Aller en des climats inconnus aux zéphirs; Les champs se vêtiront de roses. LA FONT. *Lett.* XVII.

— REM. C'est une faute contre la conjugaison de vêtir que de dire au présent, comme Montesquieu : Ils (les Turcs) achètent les habits des pestiférés, s'en vêtissent...; comme Voltaire : Dieu leur a refusé le coucher qui embrasse, lave, nourrit, abreuve les enfants de Brama; et comme Delille : De leurs molles torsons les brebis se vêtissent, *Parad. perdu*, VII. Cette faute de copiste parce qu'on applique à vêtir la conjugaison inchoative en *ir*, qui donne issant au participe et issement aux substantifs abstraits, tandis que, venant du latin *vestire*, il a suivi la conjugaison pure, comme *sentir*, *venir*, *dormir*, etc. Ce qui peut en outre expliquer cette confusion, c'est que le composé investir suit la conjugaison ordinaire, *investissant*, *investissement*.

— SYN. VÊTIR, HABILLER. Vêtir est l'acte pur et simple de couvrir d'un vêtement. Habiller y joint l'idée que ce vêtement convient. C'est ce qu'on voit dans cet exemple-ci : Il n'en porte que l'habit, sa figure en est vêtue, et non habillée, pour ainsi dire, MARIVAUX, *Paysan* pore. 5e part.

— HIST. Xe s. [Ils] vestirent haires, *Fragm. de Valenc.* p. 447, || XIIe s. Ne il n'en fut ou vestuit ne saisit [d'un fief], *Ch. de Rol.* CCLXXX. || XIIIe s. L'empereor de France [il] tant sert, Que l'empereres la a del tot marit; De Constentinoble droit fè i vestit, *Roeul de C.* 3. || XIIIe s. Maintenant que li hem vest persone de juge, doit il devestir persone d'ami, RAIM. LATINI, *Trésor*, p. 407. Car c'est la plus haie qu'une [ongue] vesti drap de laine, *Berte*, LXVIII. Quant li rois Pol. si sali sus, et se vestit et atorna et fist sa maisnie [troupe] armer, *Chr. de Reims*, p. 6. Et assis s'aucuns en prestre se [la] robe pour mon vestir, BEAUM. XXXVII, 4. Trois cas sont, es quix [auxquels] li hoir n'emporteront pas le doaire aussi comme il le trouveront, IB. XIII, 16. Et prent on cuit qui la larrecin porte, saisi et vestu du larrecin..... IB. LXIII, 2. || XIVe s. Quant une personne est bien vestue de velors, elle en est mieux parée, ORESME, *Eth.* 26. Pour ce que j'ay dit : en vous vestant, je vueil en cest endroit un petit parler de vestemens, *Ménagier*, I, 4. || XVe s. En une chambre belle et noble, vestue de beaux paremens Et de mouli riches garnemens, PROISS. *Poésies* mss. p. 192, dans LACURNE. L'autre dit : on n'est [une femme mal élevée], qui ne mauvre [ne aime] sire que buche vestue, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 82. Le temps n'estoit mie nuesu, De bien estoient vestus les gens, Et la terre estoit chier luisnit, A. CHART. *Livre des quatre dames*, p. 891. || XVIe s. On dirde les dieux qui sont sacrez, immortels et invulnables, on les imaginera de mol bul prix, et on les vest de figures d'hommes et de bestes..... CAHY. *Inst.* 83. Que employez à les vestir ? duquel drap les vestez vous ? BAB. V, 28. Osez lui louer mollesse et delicatesse au vestir et au coucher, au manger et au boire, MONT. I, 183. Entre ma façon d'estre vestu et celle d'un homme qui n'est vestu que de sa peau, IB. I, 259. Il se vestoit toujours fort simplement, AMYOT, *Philop.* 3. Les joueurs de tragedies, avec les accoustremens qu'ils vestent quand ils vont au theatre pour leurs jeux..... IB. *Démetr.* 22. Il entreprit de lui derober sa chemise vestue et en vint à bout, D'AUB. *Fœn.* III, 3.

— ETYM. Berry, *vêter*; provenç. et espagn. *revêtir*; ital. *restire*; du lat. *vestire*; grec, ἕννυμι, ἑσθής; gothique, *vasti*; sanscr. *vas*.

VÊTO (vé-to), s. m. || 1° Formule qu'employait à Rome un tribun du peuple, lorsqu'il s'opposait aux décrets du sénat ou aux actes des magistrats. || 2° En Pologne, formule à l'aide de laquelle chaque nonce pouvait, dans la diète, arrêter toute délibération législative. Chaque nonce est le maître de son suffrage; et si l'un d'eux prononce le malheureux mot veto, l'empêche, non-seulement l'activité de la diète est suspendue, mais tous les actes qu'elle avait déjà passés d'une voix unanime sont détruits, CONSOL. *Etud. hist.* II, 2. Ce droit des nonces se nommait aussi liberum veto. || 3° Aujourd'hui, refus que fait le chef de l'Etat de sanctionner une loi adoptée par les chambres. En Angleterre le roi a le veto, le droit de veto. || Veto absolu, veto suspensif, faculté de refuser définitivement ou temporairement la sanction d'un acte législatif. || Se dit particulièrement du veto suspensif que la constitution de 1791 accordait au roi. || Monsieur Veto, madame Veto, locutions par lesquelles on remis du pouvoir royal donnèrent souvent, pendant la Révolution, au roi et à la reine. || Par extension, chaque chambre a le veto sur l'autre, le droit de refuser un projet proposé ou approuvé par l'autre chambre. || Fig. Opposition. J'y mets mon veto.

— ETYM. Lat. *veto*, je défends; *vetare* avait donné à l'ancienne langue le verbe *vere*, très-usité. Les journaux commencent à introduire, en parlant des affaires d'Amérique où le président a le veto, le verbe correspondant, le veto.

† VETTE (vè-t'), f. f. Partie d'un marais salant qui entoure les aires.

— ETYM. C'est probablement le prov. et l'esp. *reta*, raie, bande, qui représente le lat. *rita*, bande.

VÊTU, UE (vé-tu, tue), part. passé de vêtir. || 1° Couvert de vêtements, garni de ses vêtements, elle allait à grands pas, LA FONT. *Poël.* VII, 10. Ils [les Français] avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont moins vêtus, MONTESQ. *Lett. pers.* 106. Du temps que j'étais écolier, je restais un soir à veiller Dans notre salle collatine; Devant moi vint s'asseoir à table un enfant vêtu de noir, Qui me ressemblait comme un frère, A. DE MUSSET, *Poés. nouv. Nuit de décembre*. I. Fig. Leur corps paraît de gaze et vêtu d'hirondelles, Tout en eux est céleste, DELILLE, *Parad. perdu*, IV. || Il est vêtu comme un moulin à vent, se dit d'un homme habillé de manière bizarre, LAMARE. Le vêtu de noir, magister de village, était frère du curé; et le vêtu de gris, sergent du même village, était frère de l'huissier, CHAMP. *Mém.* 1. || En Normandie, un vêtu de soie, un cochon. || 2° Il peut se dire des animaux. Sur des coursiers vêtus avec magnificence. Dans un ordre pompeux la jeunesse s'avance, DELILLE, *Géorg.* III. Le poil comme habit d'un vêtement C'est le chien le plus vêtu et le mieux fourré de tous les chiens, BUFF. *Quadrup.* I, 19. Un vêtu de plumes de cardinal, l'oiguon est fort vêtu cette année, les enveloppes sont épaisses et nombreuses. || Vêtu comme un oignon, se dit d'un homme qui a plusieurs gilets et habits les uns par-dessus les autres. || 5° Terme de blason. Se dit d'un écu rempli par un carré posé en losange, dont les quatre pointes touchent les bords de l'écu.

VÊTURE (vé-tu-r'), s. f. || 1° Cérémonie, dite aussi prise d'habit, par laquelle un jeune homme ou une jeune fille entre dans les ordres dans un couvent ou monastère, y prend l'habit religieux pour commencer son noviciat. || (Corlancich) vient d'entrer par hasard dans la cellule de Pêcher, à la vêture d'une capucine, dont il est charmé, SÉV. 422. || 2° Action de fournir des vêtements. La vêture des enfants assistés.

— HIST. XIIe s. E escriant plorarent, a à deirenchies vestures sparrent porriere sur lur chief, *Job*, p. 44. || XIIIe s. Ne voil suffisant vestedire, Qui de frout et de chaut me gart, *la Rose*, 9111. Et estoit li fiés si petit, que il n'estoit pas convenables au vivre ne a le [la] vesture des enfans, BEAUM. XV, 8. || XVe s. Et aussy le sage prince, sans user de simulacion, soubz vesteure fainete, certainement tourna ses meurs en tous vertueux offices, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, 41. Sur l'entrée d'un champ, entre la vesture d'oeillui fla récolte qui y était et ung fosse, DU CANGE, *vestura* 2. || XVIe s. Porter pareille vesture en hyver qu'en esté, MONT. I, 260.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vestidura*; ital. *vestitura*; du lat. *vestitura*, de *vestire*, vêtir.

† VÉTUSTE (vé-tus-t'), adj. Vieux, détérioré par le temps (faïtuisme peu usité). Un canapé et des fauteuils de velours jaune d'Utrecht complétaient un ameublement vétusto et fané, CH. DE BERNARD, *Une aventure de magistrat*, II.

— ETYM. Lat. *vetustus*.

VÉTUSTÉ (vé-tus-té), s. f. Ancienneté, en parlant des choses qui sont détériorées par le temps. S'il ne fléchit pas le genou devant les dieux du pays, il se gardera bien d'en briser les autels; il faut qu'ils tombent de vétusté, RAYNAL, *Hist. philt.* IV, 23. Lorsque deux mille ans n'ont pas suffi pour imprimer le sceau de la vétusté aux coulées [de laves], qui gardent l'apparence d'une production récente..... RAMOND, *Instit. Mém. scrup.* 1813, 1814 et 1815, p. 48. Il a je ne sais quelle odeur de vétusté répandue sous ces arches funèbres, on croirait, pour ainsi dire, respirer la poussière des temps passés, CHATEAUB. *Genie*, IV, 2, 9.

— REM. Vétusté n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1740.

— ETYM. Lat. *vetustatem*.

VÉTYVER (vé-ti-vèr), s. m. Terme de botanique. Plante de l'Inde, de la famille des graminées, dont les racines, très-odorantes, préservent les vêtements des attaques des insectes, *andropogon muricatus*, Retz, *vetiveria odorata*, Virey. || Nom donné aux racines mêmes de cette plante.

— ETYM. D'après Lemaout et Decaisne, *vétiver* est le nom indien des racines de cette plante.

VEUF, VEUVE (veuf, veu-v'; au plur. masc. l'on ne lie pas : des veufs irrémédiables, et non des veufz irrémédiables; Vaugelas remarque que dans plusieurs provinces on prononçait vève, ce qu'il réprouve), adj. || 1° De qui la femme est morte, et qui n'est point remariée, de qui le mari est mort et qui n'est point remariée. Jeune et belle épouse et veuve d'une méchante femme, TRISTAN, *Mort de Chrispe*, V, 8. Veuve à dix-huit ans, princesse du sang, et aussi riche que belle, elle [la princesse de Conti] eut de quoi se consoler, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, IX, 228, dans LACURNE. Il vous a dit qu'il était veuf; sa femme m'a dit aussi qu'elle était veuve; ils ont la rage tous deux de vouloir être veufs, LESAGE, *Turc*, V, 16. || Fig. Privé de. Par moi, braves héros, ne serez plus la fois Vos femmes de maris et vos villes de rois, ROTROU, *Antig.* I, 6. [Rome] Veuve d'un peuple-roi, mais reine encor du monde, GIN. *Dict. de Napoléon sur son règne en Piemont*. Les soldats de Ney et ceux de la division Gudin veuve de son général..... SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 8. Il n'est plus un ami d'enfance, plus une âme est veuve, LAMART. *Harm.* II, 1. || Église veuve, église collégiale qui a été cathédrale et dans laquelle il n'y a plus d'ordinairement un évêque. || 2° S. m. et f. Un veuf, une veuve. Elle a épousé un veuf. Entre la veuve d'une année Et la veuve d'une journée La différence est grande..... L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits, LA FONT. *Fabl.* VII, 21. Je plains les pauvres mères, Mme de Sancourt et Mme de Caurisson; pour les jeunes veuves, elles ont des guides à plaindre; elles seront bien heureuses d'être leurs malheureuses ou de changer de maîtres, SÉV. *Lett. à Bussy*, VI, juillet 1671. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, vraiment veuves et désolées, s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux, ROSS. *Anne de Gonz.* Cette terrible sentence de saint Paul : la veuve qui passe sa vie dans les plaintes, est morte toute vive, IB. 46. Combien donc en devrons-nous pleurer comme morts, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses! IB. 48. Épouser une veuve, en bon français, épouser sa femme sa fortune : il n'opère pas toujours ce qu'il signifie, LA BRUY. VI. L'habillement des veuves était assez semblable à celui de nos religieuses, SAINTYON, *Esc. Paris*, CXVI. I, 11, p. 223, DANS PODGENS. La veuve Cain est à Paris, dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle, si son mari eût été coupable? VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 juin 1761. Il est du moins probable que l'on quel mourut cette année [1724], DUCLOS, *Œuv.* I, 7, p. 274. La veuve la plus sage est toujours assez folle Pour se remarier..... LAGRANGE, *Gouvern.* I, 4. || Fig. Le denier de la veuve, ce qu'on donne en prenant sur son nécessaire. || Fig. Avoir affaire à la veuve et aux héritiers, VOY. HÉRITIER. || 3° S. f. Parmi les fleuristes, la veuve, tulipe panachée de blanc et de violet. Il la quitte pour l'orientale, de là il va à la veuve, LA BRUY. XIII. || Veuve ou fleur de veuve, scabieuse à fleurs d'un bleu pourpré, *scabiosa atro-purpurea*, L. || 4° Veuve, oiseau d'Afrique, ainsi dit à cause de la couleur de son plumage et de sa queue traînante, *emberiza paradisea*, L. ordre des passereaux. Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton : que ce nid a deux étages; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée, BUFF. *Ocr.* t. VII, p. 318. || Espèce de papillon. || Espèce de singe d'Amérique. || 5° Un agent, la veuve, le guillotine. Mon père a épousé la veuve, V. HUGO, *le Dern. jour d'un condamné*, XIII.

— HIST. XIVe s. Primerament rendrat l'um à la vedve dit sola.... *Lou de Guell.* 9.|| XIIe s. Tant cum il vesqui pus, sainte vie mena; De servir son seignur quanqu'il pout se pena, Vedvee e orfelenins e poveres guverna. *Th. le mart.* 126. || XVe s. Si demeura le roi Charles de France vefve, ne oncque depuis se remaria, FROISS. II, II, 49. Or la la mort print, dont c'est grant pité; Car laissié as meinte poure orpheuine, Vedve de toy; chiere suer esleuse sine, Je say pour toy en grant perplexité, n. BOSCH. *Poesies mss.* f° 270. Je feue en mon povre ame ung lacheliet.... mais en mes anciens jours je demeuray vefve de femme et de enfans, *Percefored*, I, II, f° 82, 1. XVIe s. Suis je devenu vefve de mon mariage? DU BELLAY, II, 28, verso. La terre aussi, qui n'a guere souvent vefve, Promet de fruits une accroyssance pleine, III, 19, 28, verso. Les vefves nuicts, et l'aiguillon qui touche Les tendres cueurs en leur deserte couche, IO. VII, 58, verso. Il ordonna aussi que les femmes vefves demourassent en viduité dix ans pour le moins après le decès de leurs maris, AMYOT. *Numa*, 20. L'empereur [Charles-Quint], par cette ouverture, fit tort à sa reputation, et à ses terres, et à ses serviteurs qui demeurerent aussy veufs d'un si bon maistre, BRANT. *Cap. estr.* I, II, p. 85.

— ETYM. Wallon, *tef*, veuf et veuve; picard, *raire*, veuf et veuve; Berry, *tef*, veuf, *tefe*, veuve; bourguig. *raire*, veuve; provenç. *veuru*, *veruo*, veuve; espagn. *viuda*; portug. *viuva*; italien, *vedovo*, veuf, *vedova*, veuve; du lat. *viduus*, *vidua*, veuf, veuve, qu'on rattache au sanscrit *vidhavâ*, veuve, sans, et *dhava*, époux, mari. Il faut remarquer le sens de rendre vide qu'a *viduare*. Est-ce un autre mot?

† VEUGLAIRE (veu-glè-r'), s. m. Bouche à feu du XVIe siècle, moins puissante et plus longue que la bombarde; le veuglaire se chargeait par la culasse.

— ETYM. Flamand, *voghelaer*, oiseleur, parce que ce fut probablement au moyen des petits oiseaux que les canonniers s'exerçaient au tir à l'oiseau.

VEULE (veû-l'), adj. || 1° Mou, faible. Je me sens tout veule. || 2° Il se dit de tout ce qui ne pas une force, una qualité suffisante. Toutes les espèces de dames ont le bois plus veule, plus aplati, plus etendu en largeur, et, à proportion, plus garni de doubliers que celui du mâle, *Venerie Jouin*. || Terre veule, terre legère, qui demande d'être amendée avec de la terre franche, sans quoi ce sera y planter en vain, *Maison rustique*. || Plante veule, plante qui ne soutient pas bien sa tige. || Arbre veule, arbre qui s'élève sans prendre assez de corps, || Cuirs veules, cuirs minces, secs, maigres. || Se dit des poils qui n'ont pas la propreté de se fourrer d'eux-mêmes. Tous ces poils de nature fourante, mais qui fourrent moins bien que d'autres, parce qu'en général ils sont ce qu'on appelle veules ou soupis, VENOU, *Instit. Hom. science. trous*, 1re sem. p. 113. || Drap ou serge veule, mous et doux à la main, qui manque de nerf, mal fabriqués, et qu'elles ne sont pas suffisamment drapez, ou fournies de laine.

— HIST. XIIe s. Quar Carles n'ert veolus ne veules. PH. MOUSKES, bat. p. 412, dans LACURNE. S'en devront plorer tous li peuples [tout le peuple], S'il n'ert o d'eus [avec] et de vaer veules, id. p. 747.

— ETYM. Bris, *veule*, peu allant, paresseux; se dit surtout de l'homme aisordi par la chaleur; bourguig. *veule*, maigre, stérile; picard, *veule*, léger, meuble, aisé à labourer. Origine incertaine. Donz le rapproche de l'adjectif *roïe* qui se trouve dans Ruteboef, t. II, p. 167 : *pensée veïe*; et cet adjectif roïe, il le rattache au lat. *vola*, creux de la main, par la locution **tenir** ou **avoir** en vain, **mettre** en vain, mais, dans de telles locutions, nous avons anciens, l'orthographe en **vaim**, de qui paraît signifier : vain, futile comme le vent.

VEUVAGE (veu-va-j'), s. m. État de l'homme veuf, de la femme veuve. Un veuvage au peu de l'âge. Dont ma seule présence adoucit le veuvage, CORN. *Médée*, II, 6. Ce n'est pas à vingt-deux ans que le veuvage est un état libre, MARMONTEL, *Contes moraux*. *Bon. mots*. Que n'a-je pu, grands dieux! l'épouvantail de dans un chaste veuvage, Conserver de mon cœur la rudesse sauvage! DELILLE, *En.* IV. Le jour voyait la reine [Pénélope] entretenir l'ouvrage dont la fin promettait celle de son veuvage; Et la secrète nuit détruisait à son tour Ce que devait en vain recommencer le jour, P. LEBRUN, *Œuvres*, II, 8.

— HIST. XIVe s. Son pere qui par la coustume de Normandie a, à cause de veuvage [droit usufructuaire du mari sur les biens de sa femme défunte], l'usufruit d'icelle terre, BE CANGE, *viduitas*.

|| XVe s. Voudrois-tu bien d'un eternel veuvage User ainsi le fleur de ton jeune age? DUBELL. IV, 7, *verso*. Ainsi baignoit de larme son visage Penelope, en pleurant le veufvage De son espoux tout joignant d'elle assis, AMYOT, *De la vertu morale*, 6.

— ETYM. *Veuf*, Berry, *veuvage*. L'ancienne langue disait *vereté*, *vereé*.

† VEXANT, ANTE (vè-ksan, ksan-t'), adj. Populairement. Se dit d'une chose qui fait de la peine, qui contrarie. Cela est vexant.

† VEXATEUR (vè-ksa-teur), s. m. Celui qui cause des vexations, qui commet des vexations.

— HIST. XVIe s. Vexateur, CORGRAVE.

— ETYM. Du lat. *vexator*, de *vexare*, vexer.

VEXATION (vè-ksa-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. Action de vexer, de tourmenter. Et pour la seconde table [du décalogue] qui regarde le prochain, nous attaquons tous les jours son honneur par nos médisances, son repos par nos vexations, son bien par nos rapines, BOSS. *Sermons, Fond. temp. dim.*, t. Je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essuyer jusqu'à mon dernier jour, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 oct. 1766. Ce fut là le germe de cette haine meurtrière qui se développa depuis dans mon cœur, contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Parisiades, accuse de vexations envers les alliés, soupçonné d'intelligence avec les Perses, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 2. Il a une passif, la vexation de, la vexation éprouvée par. Il est assez ordinaire à ceux qui sont en place, d'être peu touchés des vexations des personnes inutiles et sans crédit, et de se rendre sourds à leurs plaintes, ROLLIN. *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 130, dans ROQUEINS.

— HIST. XIIIe s. Ces est li savoir des vexations e des injures e des damages que li nomains de la Bademoriere, *Bibl. des ch.* 4e série, t. IV, p. 79. || XVe s. Vexation donne entendement, dit le sage, *Journeal*, f° 31, dans LACURNE. Et ne sont pas les vexations que les canonniers s'exerçaient au tir à l'oiseau.

VEULE (veû-l'), adj. || 1° Mou, faible. Je me sens tout veule. || 2° Il se dit de tout ce qui ne pas une force, una qualité suffisante. Toutes les espèces de dames ont le bois plus veule, plus aplati, plus etendu en largeur, et, à proportion, plus garni de doubliers que celui du mâle, *Venerie Jouin*. || Terre veule, terre legère, qui demande d'être amendée avec de la terre franche, sans quoi ce sera y planter en vain, *Maison rustique*. || Plante veule, plante qui ne soutient pas bien sa tige. || Arbre veule, arbre qui s'élève sans prendre assez de corps. || Cuirs veules, cuirs minces, secs, maigres. || Se dit des poils qui n'ont pas la propreté de se fourrer d'eux-mêmes. Tous ces poils de nature fourante, mais qui fourrent moins bien que d'autres, parce qu'en général ils sont ce qu'on appelle veules ou soupis, VENOU, *Instit. Hom. science. trous*, 1re sem. p. 113. || Drap ou serge veule, mous et doux à la main, qui manque de nerf, mal fabriqués, et qu'elles ne sont pas suffisamment drapez, ou fournies de laine.

— HIST. XIIe s. Quar Carles n'ert veolus ne veules. PH. MOUSKES, bat. p. 412, dans LACURNE. S'en devront plorer tous li peuples [tout le peuple], S'il n'ert o d'eus [avec] et de vaer veules, id. p. 747.

— ETYM. Bris, *veule*, peu allant, paresseux; se dit surtout de l'homme aisordi par la chaleur; bourguig. *veule*, maigre, stérile; picard, *veule*, léger, meuble, aisé à labourer. Origine incertaine. Donz le rapproche de l'adjectif *roïe* qui se trouve dans Ruteboef, t. II, p. 167 : *pensée veïe*; et cet adjectif roïe, il le rattache au lat. *vola*, creux de la main, par la locution **tenir** ou **avoir** en vain, **mettre** en vain, mais, dans de telles locutions, nous avons anciens, l'orthographe en **vaim**, de qui paraît signifier : vain, futile comme le vent.

VEUVAGE (veu-va-j'), s. m. État de l'homme veuf, de la femme veuve. Un veuvage au peu de l'âge. Dont ma seule présence adoucit le veuvage, CORN. *Médée*, II, 6. Ce n'est pas à vingt-deux ans que le veuvage est un état libre, MARMONTEL, *Contes moraux*. *Bon. mots*. Que n'a-je pu, grands dieux! l'épouvantail de dans un chaste veuvage, Conserver de mon cœur la rudesse sauvage! DELILLE, *En.* IV. Le jour voyait la reine [Pénélope] entretenir l'ouvrage dont la fin promettait celle de son veuvage; Et la secrète nuit détruisait à son tour Ce que devait en vain recommencer le jour, P. LEBRUN, *Œuvres*, II, 8.

— HIST. XIVe s. Son pere qui par la coustume de Normandie a, à cause de veuvage [droit usufructuaire du mari sur les biens de sa femme défunte], l'usufruit d'icelle terre, BE CANGE, *viduitas*.

offre une espèce d'étendard. || Préfiguration veuillaire, celle de la corolle des papilionacées.

— ETYM. Lat. *vexillarius*, de *vexillum*, étendard, dimin. de *vectum*, chasse portée.

† VIABILITÉ (vi-a-bi-li-té), s. f. Terme de médecine. Etat d'un fœtus né viable.

— ETYM. *Viable*.

† 2. VIABILITÉ (vi-a-bi-li-té), s. f. Bon état des chemins.

— ETYM. Lat. *viare*, cheminer.

VIABLE (vi-a-bl'), adj. Terme de médecine. Qui présente, au moment de la naissance, une conformation assez régulière et assez de développement pour que les fonctions essentielles à l'entretien de la vie puissent s'exécuter d'une manière plus ou moins durable. Fœtus viable. L'enfant est né viable. || Par extension. On a toujours pensé que les femmes étaient plus viables que les hommes, BOCAGE, *Instit. Hom. sc. phys. et math. Sav. etr.* t. I, p. 72

1667. Pour moi je me nourris d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes, SACI, *Bible, Tobie*, XII, 49. Cela suffit, sans être amoureux, pour ne pouvoir dormir, sans manger presque autant d'opium que d'autre viande, SCARR, *Epit. délic. Œuv.* t. I, p. 161. Un ragoût, une salade de concombre, des cerneaux et autres sortes de viandes, REV. 9 août 1669. Le dîner de M. de Valavoire effaça entièrement le nôtre, tant par la quantité des viandes, mais par l'extrême délicatesse, 12. 4 mars 1672. Le roi mangeait souvent hors de chez lui, comme chez la reine, chez le maréchal de Villeroy, son gouverneur, au palais Brion, où il faisait toujours porter une partie de sa viande, DE LABORDE, *Énaux*, p. 641. Le corps vide de nourriture en a besoin, et l'âme aussi la désire.... les viandes frappent l'œil ou l'odorat, et en ébranlent les nerfs, ROS. *Connaiss.* III, 44. Prenez-vous, comme Esther, bon à témoin de votre sincérité, et de la haine qu'a votre âme pour les viandes profanes et pour les repas des imperconcis? MASS. *Carême, jeûne*. || Fig. Car c'est une viande en esprit consommée, Légère à l'estomac aussi que la fumée, REGNIER, *Sat.* III. || Viande de carême, le poisson salé, la morue, le hareng, le saumon, etc. et aussi les fruits secs, les figues, les raisins, etc. || Cher le roi, la viande est servie, se disait les jours maigres comme les jours gras. On nous annonça M. Vervin, en même temps que le capitaine des gardes avertit pour la viande, MAINTEN. *Lett. au duc de Nouilles*, 26 janv. 1711. Les sommiers du garde-manger portent pour un repas la viande du roi allant par pays, POLYBE, liv. VI, 15, *Traduction à la description de la France*, t. I, p. 288. || On y disait aussi : aller à la viande, aller chercher les plats qu'on devait servir sur table. || Viande creuse, mets, repas, peu substantiel. La crème fouettée est une viande creuse pour un homme de bon appetit, *Dict. de l'Académie*. || Il se dit aussi des divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. La musique est une viande bien creuse pour un homme qui a faim, *Dict. de l'Académie*. || Fig. Viande creuse, chose qui n'a point de réalité, qui ne satisfait point. Ma foi, si vous songez à nourrir votre esprit, c'est de viande bien creuse, à ce que chacun dit, MOL. *Fem. sav.* II, 7. Elle (Uranie) se prit avec avidité sur l'objet des choses creuses qui se présentent à elle, espérant se rassasier; mais ce sont viandes creuses, qui ne sont pas assez fortes, MOL. *Sermons, Route et rigueur de Dieu*, I, 2. Je suis aussi peu curieux de vers que de prose : tout cela est devenu viande creuse pour moi, PIRON, I. XIX, p. 141. || Fig. Se repaître de viandes creuses, se remplir d'imaginations chimériques. || Fig. Ce n'est pas là ma viande, ce n'est pas là ce que j'aime, ce que je désire. || Fig. Ce n'est pas viande pour ses oreaux, se dit d'une chose à laquelle on ne semble pas devoir prétendre. || Fig. Ce n'est pas viande prête, se dit d'une chose qu'on désire, mais qu'on ne peut espérer d'obtenir de longtemps. || Cela fait mauvaise viande de viandes apprêtées, se dit d'un homme faisant qui aime à faire bonne chère. || 2° Particul. Viande. En général, toutes les chairs, soit des animaux terrestres et des oiseaux, soit des poissons qui servent à la nourriture. Le saumon n'est pas une viande de malade. || 3° Plus particulièrement encore, la chair des animaux dont on se nourrit, la portion rouge des muscles qui est la partie la plus nutritive de tous les tissus animaux. Viande de boucherie. De bonne viande. La viande est chère. Il se rejouissait à l'odeur de la viande. Elle est moins nourrissante et qu'il croyait friande, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Samedi 9 février 1686 : le roi dina et soupa chez lui en particulier, parce qu'il mangea de la viande et qu'il n'en veut pas manger en public, quoique malade, DANGEAU, I, 293. Quinze livres de viande à 8 sous la livre, 2 livres 15 sous, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, I, p. 178, dans notes. Si ne se sert à table que de ses mains, il mange les viandes, les remanie, démembre, déchire, LA BOYE. || Hyperbol. Remarquez à Firmus qu'en s'abstenant de la viande et des liqueurs fortes, on conserve la santé de l'âme et du corps; qu'on vit plus longtemps et avec plus d'innocence, VOLT. *Dict. phil. Viande*. Est-il quelqu'un qui ignore que nous (paysans) ne mangeons presque jamais de viande? Helas! il est prouvé que, si chaque personne en mangeait, il n'y en aurait pas quatre livres par mois pour chacune, in. *Pol. et leg. Requête aux magistrats*. On sait que 400 kilogrammes de viande contiennent, terme moyen, 80 kilogrammes de chair, 30 kilogrammes d'os, et qu'ils donnent dans les hospices 400 bouillons d'un demi-litre chacun, et 80 kilogrammes de bouilli, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 687, dans POUCHET. Le peuple en France se nourrit beaucoup de grains et consomme très-peu de viande; le peuple d'Angleterre mange beaucoup de viande et consomme peu de grains, TOCQUEVILLE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 604. || Viande neuve, viande qui est servie pour la première fois. || Viande vieille, de viande neuve. || Viande blanche, viande de volaille, de lapin, de veau, etc. || Viande noire, viande de lièvre, de bœuf, de sanglier, etc. || Grosse viande, viande de boucherie et aussi viande des gros animaux que l'on tue à la chasse. 3 décembre 1683 : Au retour de la chasse, Monseigneur nous donna un grand souper d'excellente viande de grosses viandes, DANGEAU, I, 262. || Menue viande, la volaille, le gibier. || Viande de faisandée, hasardée, viande de gibier qui est près de se gâter. || 4° Pop. Nourriture et grossièreté, manière de se nourrir, de se décoloter. || 5° Fig. En termes de dévotion, l'eucharistie. L'eucharistie était son amour; toujours affamée de cette viande céleste, et toujours trouvant en la recevant, nous, *Mar.-Ther.* Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande, BOSSUET, *Disc. sol. du Sacrement, Remarque*. || 6° Terme d'alchimie. Viande du cœur, le mercure philosophal. || Viande des morts, le mercure hermétique. || Proverbes. La viande passe le pain, se dit lorsque le pain rassasie. Il faut que nos dineurs mangeassent en sergents, La viande pourtant ne prast pas les gens, REGNIER, SAT. X. || Viande passe pain, proverbe. L'appétit fait trouver tout bon. Toujours manger et boire! Dans la profusion le goût se ralentit, il n'est, mes chers amis, viande que d'appétit, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, sc. X.

— SYN. VIANDE, CHAIR. Le mot de viande porte avec lui une idée de nourriture que n'a pas celui de chair. De plus, on ne dit que des parties molles; viande se dit d'une portion de substance animale mêlée de parties molles et de parties dures (Encycl.).

— HIST. XIIe S. Dunc comença sun eors durement à grever, E les grasses (grossières) viandes, chous e nes (navets) à user, *Th. le mart.* 97. || XIIIe S. Tart est dous viandes, ne vaut pas tant comme viande de pain, *Poustier*, I° 20. Nulle viande ne nous peut venir de la mer que les Sarrazins ne nous tollissent, qui estoient plus forts que nous Wellins, *Chron. de Rains*, 21. Et en enfermerez grande Hous qui abonse sa viande (a en dégoût sa nourriture), ne CANGE, *abominatio*. || XIVe S. Toutes viandes sont bonnes à l'ostel homme, ONESME, *Eth.* 197. Des amis qui sont pour délectacion, peu en souffrent en la maniere que es viandes souffrit un peu de salse, IB. 287. Le fruit des bonnes viandes est la plus noble viande pour sustentacion de corps humain, DE LABORDE, *Enonay*, p. 641. || XVe S. Jamais à table ne mange que d'une viande, mais tout à tour de la première à quoy il se prend, sont bouilly, ou rosty, poulaille, ou grosse viande, *Honeicq.* IV, 17. Pour ce dit ung commun proverbe : Du medecin non congnoissons de son art, de viande dont fois enlie, et de la mauvaise femme, Seigneur Dieu, veuillez nous delivrer, *Nef des fols*, I° 41, dans LACURNE. || XVIe S. Bien dangereuse viande est toute chair, CALV. *Instit.* 116. On adjoindra de manger chair, comme si c'eust esté une viande pollüe, IB. 1161. Viande creuse, à savoir force boule à deux pieds, H. EST. *Apol. Herod.* II, 21, dans LACURNE. Touchant la viande des beufs, de deux sortes principales s'en trouve, de verte et de seche, dont on les paistura, soubs la diuersité des temps, o. DE SERRES, 722. Ne m'achete point de chat. Car tant soit elle friande, L'este je hay la viande, BONS. 417. Viande et poisson, perdition de maison, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 431.

— ETYM. Provenç. * *virauda*, nourriture; ital. *viranda*; du bas-lat. *virenda*, ce qui sert à VIVRE, de *vivere* (voy. VIVRE).

VIANDER (vi-an-dé), v. n. En parlant des cerfs et autres bêtes fauves, jâturer, manger. Dans cette saison, comme les cerfs ne trouvent pas à vander dans les forts, ils en sortent, BURY, *Quadrup.* t. II, p. 28. || Viander de couche, se dit d'un cerf, quand il est si las qu'il ne peut plus se tenir debout pour brouter. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIIe S. Quant à la venerie des cerfs et de toutes autres bestes rouges, on doit dire vian-der, *Modus*, I° VI, verso. || XVe S. Calulle semble viander les meraudres à pance plaine, *Mart. de St Est.* S'il estoit veu tard, il mettoit peine d'accourir les autres qui le mieux avoient viandé, TOUS II, *Nouv.* LXIV || XVIe S. Selon Aristote, les cerfs muent leurs testes tous les ans au mois d'avril, et se tiennent en leurs ombrages et espais pour eviter les mouches ; ils viandent lors la nuict, jusqu'à ce que leurs testes soient refaictes, CHARLES IX, *Chasse roy.* I.

— ETYM. *Viande*.

VIANDIS (vi-an-dis), s. m. Terme de vénerie. Pâture du cerf et des autres bêtes fauves; bruit de la superficie du jeune taillis. Pour la chasser, les ombrages faits ne sont que des viandis des forts, termes, *Ist. rust.* II, 1. BOISS. *Dict.*

— HIST. XVIe S. Les grands cerfs ont toujours plus de jugement de choisir et prendre le viandis où il y a plus de pasture, CHARLES IX, *Chasse roy.* II.

— ETYM. *Viander*.

VIATIQUE (vi-a-ti-k'), s. m. || 1° Chez les religieux, l'argent qu'on leur donne pour leur dépense en allant d'un lieu à un autre. Charlemagne apprenant la mort d'un évêque, demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant : on répondit, deux livres d'argent ; un jeune clerc s'écria : C'est un bien petit viatique pour un aussi long voyage; le prince, très-content de cette réflexion, dit au clerc : Soyez son successeur, mais n'oubliez jamais ce mot, D'ALEMB. *Alog. Mus.* page II. Par extension, argent donné pour un voyage à une personne quelconque. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un viatique pour Paris, VOLT. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1770. Il lui remit l'argent destiné pour son petit viatique, J. J. ROUS. *Conf.* II, 4. Fig. Moyen de parvenir. Dès ce moment, M. Chrysus vint à la dépravation, indispensable viatique de tout homme qui tient à faire son chemin, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, IV. || 2° Fig. Sacrement de l'eucharistie administré aux malades en danger de mort. *Il est dès lors disposé à passer* cette vie à l'autre. Elle (la reine) reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique : ce fut la plus touchante et la plus belle chose du monde, SÉV. *Lett. à Pompone*, 18 nov. 1684. Le saint viatique était exposé [lors de l'excommunication de Philippe-le-Bel], comme le baptême des enfants, de peur qu'ils ne fussent contaminés, MICHELET, *Hist. de France*, t. III, p. 237.

— HIST. XVe S. Chascun qui peut prant, hape et pique, Pour avoir grant estat et asne; c'est le prelatin viatique : Tout se part, le monde et l'eglise, E. DESCH. *Poésies mss.* P. 327.

— ETYM. Lat. *viaticum*, provision de voyage, et aussi viatique, terme de liturgie. *Addendi*, de rui, voie, chemin. On a l'exemple de la différence entre un mot calqué sur le latin et un mot romanisé par la bouche du peuple : *viatique* et *voyage* ont également la même étymologie.

† **VIBICES** (vi-bi-s'), s. f. *plur.* Terme de médecine. Synonyme de vergetures.

— ETYM. Lat. *vibices*, marque de coups de fouet, meurtrissure.

VIBOR (vi-bor), s. m. Terme de marine. Petite planche posée de champ qui sert de parquet à un vaisseau.

— ETYM. Angl. *vessel-board*, de *vessel*, mâture, et *board*, planche.

VIBRANT, ANTE (vi-bran, bran-t), adj. || 1° Qui vibre, qui est mis en vibration. Le problème des cordes vibrantes et tous ceux qui appartiennent à la théorie du son ou aux lois des oscillations le plus souvent réunis à l'analyse par les nouvelles méthodes dont il enrichit le calcul des différences partielles, CONDORCET, *Euler*. Ce fut d'abord lui (Sauveur) qui résolut le premier, d'une manière générale, le problème des cordes vibrantes, dont Taylor avait donné auparavant une solution qui n'était que particulière, POISSON, *Instit. Mém.* SCIENC. MAT. t. II, p. 240. || Voix vibrante, voix puissante, qui communique une sorte de vibration. || 2° Terme de zoologie. Mouches vibrantes, les echinomènes, parce qu'ils agitent continuellement leurs ailerons

Digitized by Google

‖ Corpuscules vibrants, dits aussi de Cornalia, petits corps ronds qui, se trouvant dans le ver à soie, indiquent qu'il est malade de la pébrine. ‖ 3° Terme de médecine. Se dit du pouls qui est à la fois grand, dur, tendu, prompt et fréquent.

† **VIBRATILE** (vi-bra-ti'l), *adj.* ‖ 1° Terme didactique. Qui est susceptible de vibrer. ‖ 2° Terme de physiologie. Cils vibratiles, très-petits filaments qui sont doués, chez certains animaux et dans certains tissus, d'un mouvement spontané alternatif. ‖ Mouvement vibratile, mouvement de ces cils.

— ETYM. *Vibrer*.

† **VIBRATILITÉ** (vi-bra-ti-li-té), *s. f.* Faculté de produire, d'éprouver des vibrations.

VIBRATION (vi-bra-sion; ou vers, de quatre syllabes), *s. f.* ‖ 1° Terme de physique. Mouvement très-rapide qu'une verge élastique et tendue fait à l'une de ses extrémités, ou une corde tendue par les deux bouts, exécute en oscillant, la première de part et d'autre de sa position de repos, et seconde entre ses deux points fixes, quand une cause quelconque écarte instantanément l'une ou l'autre de la position où elle se tient en équilibre. Les vibrations d'une corde sonore, d'un diapason. Nous entendons par la durée d'une vibration sonore l'intervalle du temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs du corps vibrant dans un même sens. *Instit. Mém. science.* t. VIII, p. 419. ‖ 2° Il se dit aussi d'un mouvement semblable qui anime les particules d'une membrane tendue et, en général, d'un corps pareillement. ‖ 3° Il se dit enfin de l'air et des fluides élastiques. Le nombre des vibrations d'une même sorte d'air est en raison inverse de la longueur. Le son ne se fait entendre que par le moyen des vibrations de l'air qui ébranlent le nerf de l'oreille, MALEBR. *Rech. sur l'Entend. pour les hum.* t. IV, p. 338, dans PEUCHEN. Les vibrations de l'air produisent les sons, qui, suivant la promptitude ou la lenteur des vibrations, sont aigus ou graves, LAPLACE, *Exp.* t. II, *L'Air*... est mis en vibration de deux manières différentes : lorsque la force d'ébranlement agit directement sur l'air même, comme dans la flûte, le cor et la trompette; autres instruments à vent; ou lorsqu'il partage et propage les vibrations isochrones des corps sonores, tels que les instruments à cordes et à l'air mis en sont dits de percussion, BUSSET, *Musique simplifiée*, t. I, p. 3. ‖ 4° Par extension, vibration de la voix, qualité d'une voix vibrante. Ce n'est pas uniquement à la douceur de l'timbre, mais bien plutôt à la vibration forte et prononcée de ses syllabes sonores, qu'il faut attribuer l'empire de la poésie parmi nous, FABRE, *Corinne*, III, 3. Se dit de l'éloquence; prit la colère et la vibration Du prophète lançant la malédiction, LAMART. *Joc.* V, 187. ‖ 5° Synonyme d'ondulation, en parlant de la lumière et de l'éther. La lumière résultant des vibrations d'un fluide universel extrêmement subtil, agité par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, de la même façon que l'air est ébranlé par les vibrations des corps sonores, FRESNEL, *Instit. Mém science.* 1832 et 1822, t. V, p. 340. ‖ 6° Mouvement d'oscillation d'un pendule, ou en ce sens, le mot d'oscillation se dit d'ordinaire et convient mieux à cause de la lenteur du mouvement. On appelle oscillation ou vibration des pendules, le mouvement d'un corps lourd, attaché par un fil ou par une verge à un point fixe autour duquel il décrit un arc, BAISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 212. Quand vous voudrez avoir les vibrations deux fois plus lentes, il faudra que le pendule soit quatre fois plus long; et, au contraire, il faudra qu'il soit quatre fois plus court, quand vous voudrez que les vibrations soient deux fois plus rapides, CONDIL. *Art de rais. II*, 11. Ils [les Arabes] donnaient une attention particulière à la mesure du temps par des sablepires, par d'autres moyens tirés d'ons solaires, et même par les vibrations du pendule, LAPLACE, *Expos.* V, 2.

— ETYM. Lat. *vibrationem*, de *vibrare* (voy. VIBRER).

† **VIBRATOIRE** (vi-bra-toi-r'), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère d'une suite de vibrations. Mouvement vibratoire. Les effets vibratoires d'un cloche.

† **VIBRÉ, ÉE** (vi-bré, brée), *part.* passé de VIBRER. Lancé comme par une vibration. Quand les accords, vibrésen sons courts et rapides, LAMART. *Harm.* IV, 3.

VIBRER (vi-bré), v. n. Terme de physique. Exécuter des vibrations. Une corde qui vibre. ‖ Par extension. Ton filme [d'un cauteau] dont l'écho vibre dans chaque oreille. LAMART. *Harm* VI, 3. ‖ Fig. Faire vibrer les cordes sensibles de l'âme, toucher, émouvoir. ‖ Néologisme. La voix vibre, faire vibrer la voix, sorte d'emphase, dans laquelle les chanteurs fatigués ou qui ne peuvent pas tenir la note, déguisent le battement qui en résulte, qui n'est au fond qu'un chevrottement. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Lat. *vibrare*, être brandi, s'agiter, vibrer, qui se rapporte au sanscrit védique *ṛbhri*, vacillant, brandant.

† **VIBRION** (vi-bri-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'infusoires d'une figure linéaire, *vibrio linealis*, *L.*

— ETYM. *Vibrer*.

† **VIBRIONIENS** (vi-bri-o-niin), *s. m. plur.* Terme de zoologie. Famille d'infusoires qui s'offrent, aux plus forts grossissements, sous l'aspect de simples filaments; on pense que ce sont des algues.

† **VIBRISSES** (vi-bri-s'), *s. f. pl.* ‖ 1° Nom donné aux poils qui se trouvent à l'entrée de l'orifice des narines, et dont l'état pulvérulent est quelquefois un signe utilisé en pathologie pour le diagnostic, celui de la dothinentérie, par exemple. ‖ Terme de zoologie. Se dit de longs poils isolés qui poussent dans les narines, sur divers points de la face, parfois aussi au côté interne des pieds de derrière, chez quelques singes. ‖ Il se dit, dans les oiseaux, des plumes tout à fait simples et piliformes, sur les côtés desquelles on n'aperçoit que des barbes rares et très-courtes.

— ETYM. Lat. *vibrissæ*, poils de l'intérieur des narines.

VICAIRE (vi-kè-r'), *s. m.* ‖ 1° Celui qui est adjoint à un supérieur pour le remplacer en certaines fonctions. Les comtes assemblaient les hommes libres et les menaient à la guerre; ils avaient sous eux des officiers qu'ils appelaient vicaires, MONTESQ. *Esp. XXX*, 17. ‖ [Boniface VIII] fait venir en Italie ce Charles de Valois, et le nomme vicaire de l'empire en Toscane, VOLT. *Ann. Emp. Albert I*, *Anon.* ‖ Vicaire de Guerne, prêtat de Pelogne, vicaire du royaume dans les interrègnes, et la première personne de l'État après le roi, VOLT. *Charles XII*, I. ‖ Vicaire, Gouvernant d'un diocèse, qui exerçait son autorité au nom des préfets du prétoire. ‖ Nom que l'on donnait autrefois au champion qui, pour le combat singulier, se battait pour un autre. ‖ On donnait aussi ce nom à celui qui subissait pour un autre l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, etc. ‖ 2° Ecclésiastique qui aide un évêque ou un curé dans ses fonctions. Réunissant M. Gütier avec M. Guime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original de vicaires savoyards, dit Rousseau, la vérité que l'imitation n'a pas desbonoré ses modèles, J. J. ROUSS. *Conf.* III. ‖ Grand vicaire ou vicaire général, celui qui représente l'évêque dans l'administration ecclésiastique. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auraient pu faire, pour se disposer d'aller rendre son diocèse; il partit pour Paris avec le grand vicaire, l'un de ses bulles, sous le titre modeste de vicaire général du chapitre, D'ALEMB. *Eloy. Fléch.* note 16, et se dit encore de ceux qui desservent les cures dépendantes d'un chapitre, d'une abbaye, ou d'un prieuré, et qui ne reçoivent pour cela que la portion congrue. ‖ 3° Dans l'Église catholique, la vicaire de Jésus-Christ, le pape. ‖ Vicaire apostolique, titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion. ‖ L. Rome, cardinal vicaire, le cardinal à qui le pape a confié particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome. ‖ Vicaire perpétuel, titre que s'attribuent certains archevêques, en le considérant comme synonyme de légat. ‖ 4° Dans certaines communautés, le père vicaire, le vicaire général, le religieux, qui, en l'absence du supérieur, en fait les fonctions. Il se servit, pour cet effet, du vicaire général des Augustins, qui lui était très-confident, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 178, dans POUGENS. ‖ *Adj.* Terme de théologie. Satisfaction vicaire, celle que le Sauveur a offerte à Dieu en notre lieu et place. ‖ Proverbe. Le curé ne chante bien mieux que son vicaire, se dit quand on n'obtient pas plus d'un personnage puissant que de son subordonné.

— HIST. XIIe s. Plus est fermes que la pierre qui niet sur vive molz. Vicaires est saint Pierre.... *Th. le mart.* 86. ‖ XIIIe s. La fust li roiaumes donnez, Dont il fu puis rois couronnez, Et vicaires de tout l'empire, *In hoc.* 6760. ‖ XVe s. Frestre fermier ou vicaire de l'eglise parrochial dudit Croissy, DU CANGE, *vicarius*. ‖ XVIe s. Il se faut contenter de ce gros latin de vicaire, duquel use M. le conventicule en disputant, D'AUB. *Conf.* II, VII.

— ETYM. Provenç. *vicari*; espagn. *vicario*; portug. *vigario*; ital. *vicario*; du latin *vicarius*, qui vient de *vix*, *vicis*, tour, alternative (voy. VICE 2). *Vicarius* avait aussi donné *vigier*.

VICAIRIE (vi-kè-ri), *s. f.* ‖ 1° Fonction de vicaire, d'une paroisse (moins usité que vicariat). ‖ 2° Église établie dans une grande paroisse, pour la commodité des paroissiens, qui ne pourraient se rendre en temps dans l'église principale; dite aussi annexe ou succursale. ‖ 3° Nom donné à des bénéfices dans certaines églises cathédrales.

— HIST. XIIIe s. Cil sert à riche vicairie, Qui sert à la vierge Marie, DU CANGE, *vicaria*. ‖ XVIe s. Pour l'ame d'icelluy prestre, Loys Baille doit fonder de sa rente une vicairie en chapelle, DU CANGE, *ib.*

— ETYM. Wallon, *vicairerie*; du latin *vicaria*, de *vicarius*, vicaire.

VICARIAL, ALE (vi-ka-ri-al, a'l), *adj.* Qui a rapport au vicariat. Les devoirs vicariaux. Les fonctions vicariales. Les chapelles qui ont un titre légal sont des chapelles vicariales, *Monit. universel*, 13 juill. 1867, p. 824, 2e col.

VICARIAT (vi-ka-ri-a ; le *t* ne se lie pas), *s. m.* ‖ 1° Fonction, emploi du vicaire. Le vicariat d'une paroisse. Le grand vicariat du diocèse. L'empereur Louis, qui s'était repenti d'avoir donné le vicariat d'Italie à un roi de Bohême, guerrier et puissant, se repent d'avoir donné le vicariat d'Allemagne à un roi plus puissant et plus guerrier, VOLT. *Anon. Emp. Louis V*, 1340. ‖ 2° Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire. ‖ 3° Le temps pendant lequel on a été vicaire d'une paroisse. ‖ Logement du vicaire d'une paroisse. ‖ 4° Synonyme de succursale ou vicairie. Chaque année s'augmente le nombre des chapelles qui, sous le titre de succursales ou de vicariats, prennent part à la distribution du crédit, *Monit. univ.* 14 sept. 1867, p. 934, 2e col.

— HIST. XVIe s. Le vicariat [procuration], conclurent la puissance baillée par l'arcevesque de Tours à maistre Jehan de Plains son official, et au moyen duquel a esté par ledit de Plains, comme vicaire, fait collation d'icelle cure.... DU CANGE, *vicariatus*. ‖ XVIIe s. ...Entreprise qu'en a parfois dissimulée et tolerée en la personne du pape, mais non d'autre, quelque délegation, vicariat ou faculté qu'il eust de sa sainteté, P. PITHOU, 85.

— ETYM. *Vicaire*.

VICARIE (vi-ka-ri-e), *s. f.* Le vicariat, nous vicarions, vous vicariez; que je vicarie, que nous vicarions, que vous vicariez, v. n. ‖ 1° Faire les fonctions de vicaire, d'un vicaire. Il avait vicarié pendant dix ans. Sortez d'ici, allez vicarier dans votre village, MOLIÈRE, *Mém.* t. II, p. 471, dans POUGENS. ‖ 2° Il est familièrement. Être réduit à une place subalterne. Je suis las de vicarier. ‖ 3° Se disait des musiciens d'église qui allaient de ville en ville, pour offrir leurs services temporaires. [Nous] avons passé d'un lieu à un autre, et nous donnant pour un musicien français que le mauvais état de ses finances forçait de vicarier pour passer son chemin, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Gustave il n'y avait point là de maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avais garde d'aller me fourrer parmi les gens de l'art, *ib. ib.* IV. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Frelore estoit tant gai, gentil et noble, que, bien souvent n'ayant esu ni noble, Vicarioit en maint lieu et contrée, *Lusfus*.

— ETYM. *Vicaire*.

† **VICE** (vi-s'), *s. m.* ‖ 1° Défaut, imperfection grave (se qui est opposé à vertu dans le sens, en latin). Vice de forme. Il y a un vice considérable dans cet acte. Il est étrange que Corneille ait senti le vice de son sujet, et qu'il n'ait pas senti le vice de sa pièce, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod.* t. V. En général, on peut réduire tous les vices de la musique ordinaire à trois classes principales : 1. noises. *Discours sur la mus. ancl.* On fut un homme de grande pénétration; personne ne saisissait plus rapidement et plus sûrement le vice d'un raisonnement, DIDER. *Opus. des mss. philos* (*psychosmane philos.*). Je remarquerai qu'ils [les chiffres] n'ont pas le même vice que ceux qui se trouvent dans la feuille de contrôle, *Disposition de Ouidart, expert en écriture*, dans *Débats relatifs à un faux quaterne*, p. 14, Paris, an VII, in-8°. ‖ C'est un vice de clere, cette locution a vieilli; on dit c'est un pat de clere. ‖ 2° Terme de médecine. Vice de conformation, mauvaise disposition d'une partie du corps. ‖ On dit de même : vice de con-

Digitized by Google

stitution. Lorsqu'un enfant n'a point de vices de constitution, il doit vivre, la nature le veut. GENTIL, *Maison rust.* t. II, p. 240. || Un vice dans le sang, locution vague par laquelle on désigne vulgairement quelque diathèse. Le vice scrofuleux. || Vice cancéreux, pour les uns, qualité malfaisante inhérente aux divers tissus dits cancéreux; pour les autres, propriété de génération dans plusieurs points de l'économie, successivement ou simultanément, de nutrition énergique et de développement rapide, qui fait que ces produits déterminent la résorption des tissus normaux dont ils prennent la place. || Terme de vétérinaire. Vices rédhibitoires, maladies ou défauts qui donnent à l'acheteur le droit de réclamer l'annulation de la vente d'un animal et de s'en faire restituer le prix. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur a deux objets : le premier est la possession paisible de la chose vendue; le second, les défauts cachés de cette chose ou les vices rédhibitoires, *Code civil*, art. 1625, || Disposition habituelle au mal; en ce sens il est l'opposé de vertu. Tant y a qu'après avoir rempli les lombes de ses parricides et enseigné soixante ans de vices, elle [une vieille courtisane].... BALZ. liv. IV, *Iest.* 10. Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, la sottise sonne. *Max.* 22 MOT PECH. Esprits oisifs, que le vice possède, SOTH. *Vencesl.* I, 1. Mais si, toujours vous-même et toujours serf de vos vices, vous prenez des lois que de votre caprice, m. ib. Le vice nous est naturel, PASC. *Pens.* XXIV, 61 bis, éd. HAVET. Ils ne pensent jamais à Dieu; les vices ont prévenu leur raison, m. *Prov.* IV. Elle aime [la nature].... Va jusque-là sans le dire faire pâlir le vice, SOT. *Sat.* II. Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices. Est-il reconnu? Il devient passion des vices, m. *Art p.* III. Le vice grossier fait horreur, RÉN. *Tél.* VII. Comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher, LA BRUY. *les Caractères*. Les vices des Romains ont vengé l'univers, VOLT. *Lucilius*, I, 6. La modération des grands hommes ne borne que leurs vices, VAUVEN. *Réfl. et max.* 72. [Aristophane] attaque le vice avec le courage de la vertu, la vertu avec l'audace du vice, CHAMFORT, *Élog. de Mol.* || 4° Disposition habituelle à faire un certain mal moral particulier. Mais craignant d'encourir vers lui le même vice [l'indiscrétion], que je blâme en autrui.... BOSSUET, *Mar. de Gal.* Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 182, éd. 1. Un petit vice, que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger, ID. ib. 181. Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice, est que nous en avons plusieurs, ID. ib. 195. Il y a des gens qu'on approuve dans le monde qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie, ID. ib. 278. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices de ces grands hommes [tels qu'Alexandre], PASC. *Pens.* VI, 30, éd. HAVET. Quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, m. ib. XXV, VOLT. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide, LA BRUY. IV. Tous les vices politiques ne sont pas des vices moraux, et tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques, MONTESQ. *Esp. des lois*, IV, 11, il est très-vrai que la société bien gouvernée tire parti de tous les vices; mais il n'est pas vrai que ces vices soient nécessaires au bonheur du monde : on fait de très-bons remèdes avec des poisons; mais ce ne sont pas les poisons qui nous font vivre, VOLT. *Dict. philos. Abeilles*. Pour éviter d'avoir nous-mêmes tous les mêmes défauts; mais le nombre de nos vices n'est point diminué, CONDIL. *Essai. hist.* III, 2. Les lois contre le jeu sont des institutions contre toutes celles qui ont pour objet, tous les autres crimes, mais des vices dangereux pour l'éducation seule peut préserver, CHAMFORT, *Maximes*. Tous les vices sont, en général, plus visibles dans le grand monde qu'en province, à l'exception de l'envie, GENLIS, *Mémoires sur* LA, p. 101, dans PORCHAT. || Démon, vice, peu saillant. L'homme ordinaire, avec ses demi-vices et ses demi-vertus, ABOUT, *Rev. des Deux-Mond.* 1867, t. II, p. 688. || Empêchement. Ce n'est pas soi vice, ce n'est pas sa vertu favorite. Il peut le dire vrai, mais ce n'est pas son vice, CORN. *Mend.* V, 6. || Il n'a qu'un vice, se dit d'un homme qui les a tous. || Populairement, un cheval qui a du vice, un cheval rétif, trop ardent. || 5° Particulièrement. Habitude de la débauche, du libertinage. Une de ces régularités tardives.... qui n'ont presque de la vertu que la moitié impuissance d'être encore vice, MARM. *Or. fun.* Villeroy. L'ordre des religieuses pénitentes.... retirait du vice de malheureuses filles exposées à périr dans la misère, après avoir vécu dans le désordre, CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 2. || Vice honteux, nature la préférable. || 6° Il se dit des personnes vicieuses. Flatter le vice en crédit. Châtier le vice. || Le vice personnifié. Le vice autorisé, Le vice qui, pompeux, tout mérite repoussé, Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse, AMBRIS, *Sat.* XI. || Proverbe. Nul ami, nul vice. Pauvreté est pire vice, il ne faut reprocher à personne sa pauvreté. || Pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de laideur, c'est-à-dire que chacun la fuit. || Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice, se dit d'un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il n'ait plus le moyen de les satisfaire.

SYN. VICE, DÉFAUT. Le vice est une imperfection morale grave; le défaut est une imperfection légère, mais soit morale, soit intellectuelle. On a dit de César qu'il avait tous les vices, et pas un seul défaut.

HIST. XIVe S. Li vice s'entrafiert dezor la semblance des vertuz, GDEFR. DE PARIS. Ceaus dairent dei rui vices [reproches] et maudeçons, DU CANGE, *Vitas*. || XIIIe S. Maintes foiz li vice entrent sous le nom de vertus, MOUSKET, *Chron.* Didot, p. 266. Escharnez [avarice] est une vice.... *Ben.* 191. Haus homs ne puet avoir nul vice, Qui tant li grieet cum avarice, *la Rose*, 1458. || XIVe S. Cuer sans vertu, c'est corps sans ame, *Athis et Prof.* 1067. || XVIe S. Nul vice sans supplices, nuls vifs sans vices, LEDOUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 308.

— ETYM. Vice, du lat. *vitium*; esp. *vicio*; ital. *vizio*; du lat. *vitium*.

† 2. VICE..., élément qui se met en tête d'un mot pour marquer d'abaissement, exprime l'opposition du lieu, du rang, tour, alternative; les étymologistes rattachent vice à l'anc. haut-allem. wehsal, allem. Wechsel, changement, lat. *vicis*, *vicissim*, *vicarius* [qui remplace], *vicinus* [qui est dans le voisinage], *vicus* [bourg, village], *vicissitudo*, *vicissim*, *vicarius*, *vicinus*, *vicus*,

vice-roi. ‖ 2° Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi. ‖ *Au plur.* Des vice-reines.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *reine*.

VICE-ROI (vi-se-roi), *s. m.* ‖ 1° Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de royaume. ‖ 2° Gouverneur de quelques provinces, quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de royaume. Vice-roi de Catalogne. ‖ 3° Espèce de canard. ‖ Variété de tulipe. ‖ *Au plur.* Des vice-rois.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *roi*.

† **VICE-ROYAL, ALE** (vi-se-ro-ial, ia-l'), *adj.* Qui appartient à un vice-roi. Le trône vice-royal de l'Inde britannique, *Rev. des Deux Mond.* 15 juil. 1870, p. 308.

† **VICE-ROYAUTÉ** (vi-se-ro-ia-té), *s. f.* Dignité de vice-roi. ‖ Pays gouverné par un vice-roi. ‖ *Au plur.* Des vice-royautés.

VICE-SÉNÉCHAL (vi-se-sé-né-chal), *s. m.* Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. ‖ *Au plur.* Des vice-sénéchaux.

— ÉTYM. *Vice* 2, et *sénéchal*.

† **VICE-SÉNÉCHAUSSÉE** (vi-se-sé-né-cho-sée), *s. f.* Emploi, fonction de vice-sénéchal. ‖ Bâtiment où il réside. ‖ *Au plur.* Des vice-sénéchaussées.

† **VICÉSIMAL, ALE** (vi-sé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Qui dépend du nombre vingt, qui l'a pour base. ‖ Système vicésimal, celui où un chiffre devient vingt fois plus fort en reculant d'un rang vers la gauche. Notre langue, dans la nomenclature des cent premiers nombres, suit le système décimal de 20 à 60, et le système vicésimal de 60 à 80, de 80 à 80, et de 80 à 100, puisqu'y emploie les mots onze, douze, treize, quatorze, quinze, etc.

— BEM. M. Ampère, dans son *Hist. littér. de France* (ch. II), a écrit : « Le système rigoureusement *à dix* naître de la considération simultanée des doigts des mains et du doigt des pieds. » C'est un barbarisme. Les adjectifs se forment des ordinaux latins par le changement de la finale *us* en *al* : *decimal, decimalis, centesimal, centesimalis, vicesimal, vicesimalis*; les Latins n'ont pas dit *viginteximus*.

— ÉTYM. *Vicesimus*, vingtième, de *viginti*, *vingt*.

VICE VERSÂ (vi-sé-ver-sa), *loc. adv.* Réciproquement. Lorsque l'œil passe brusquement d'une grande clarté à une lumière beaucoup plus faible, et vice versâ, on ne distingue rien dans les premiers moments. *Instit. Méd. scient.* 1807, 1re sem. p. 224. La bassesse est une médaille dont le revers est l'insolence, et vice versâ, BOISTE.

— REM. On écrit *versâ*, et non pas *versa*, avec circonflexe; mais cet accent est inutile : c'est une intention des grammairiens modernes pour distinguer l'ablatif latin, laquelle ne mérite pas d'être conservée.

— ÉTYM. Lat. *vice*, tour, alternative (voy. VICE 2), et *versa*, tourné.

† **VICHET** (vi-chè), *s. m.* Ascidie rayonnée.

† **VICHNOU** (vi-chnou), *s. m.* Une des principales divinités du brahmanisme, celle qui, dans la trimourti en tritre de cette religion, personnifie le pouvoir conservateur.

† **VICIABLE** (vi-si-a-bl'), *adj.* Qui peut être vicié, corrompu.

— HIST. XVe S. Vicieuse non viciable, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 17.

† **VICIATEUR, TRICE** (vi-si-a-teur, tri-s'), *adj.* Qui vicie, corrompt. Les agents viciateurs de l'air.

† **VICIATION** (vi-si-a-sion), *s. f.* Action de vicier. Les temps nécessaires à produire un même degré de viciation, dans un même volume d'air, sont évidemment en raison inverse des activités respiratoires, PARENT, *Monit. sanit.* 7 nov. 1840, p. 1435, 1re col.

VICIÉ, ÉE (vi-si-é, ée), *part. passé* de vicier. Il y aura dans une grande ville vingt yeux vicieux qui verront et jauna ce qui sera bien, et un seul qui dira, dans sous. 6e *accrt.* fil, 36. L'Europe était un corps vicié jusque dans les principes de la vie, CONDILLAC, *Hist. de troyennes*.

VICIER (vi-si-é), je vicians, nous viciions, vous viciiez; que je vicie, que nous viciions, que vous viciiez, *v. a.* ‖ 1° Gâter, corrompre. Que n'a pas gâté la concupiscence ? elle a vicié même l'amour paternel : en mettant les enfants dans les couvents], sous. *Pensées chrét. et mor.* 42. ‖ 2° Terme de jurisprudence. Rendre nul, rendre défectueux. Cette omission ne vicie pas l'acte. ‖ Absolument. C'est une règle de droit que ce qui abonde ne vicie pas. ‖ Inverseement et par plaisanterie. Il m'a beaucoup vicié en qui vicie abonde, PRON. *Métrom.* 1, 3. ‖ 3° Se vicier, *v. refl.* Être vicié. Comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, BOYT. *Quadrup.* t. VII, p. 303.

— HIST. XIIIe S. Il [les bois taillés vers le septentrion] deviennent vicié [var. corrompus] plus legierement, GUIL. LATINI, *Trésor*, p. 477.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *viciar* ; ital. *viziare* ; de lat. *vitiare*, *vitium*, vice.

VICIEUSEMENT (vi-si-eû-ze-man), *adv.* D'une manière vicieuse.

— HIST. XIVe S. Que li magistrat avoient esté créez vicieusement, BERCHEUR, I° 163. ‖ 1577. S. J'appercevois, ou ces deuxembresmans de la France et divisions où nous sommes tumbez, chascun se travailler à deffendre sa cause, mais, jusques aux meilleurs, avec desgaisement et mensonge; qui en escrivit vicieusement, ou retrivit tenuement et vicieusement. MONT. IV, 534.

— ÉTYM. *Vicieux*, et le suffixe *ment*.

VICIEUX, EUSE (vi-si-eû, eû-z'), *adj.* ‖ 1° Où a des défauts, des imperfections graves. Conformation vicieuse. Goût vicieux. ‖ [Un des personnages] ne semble avoir été créé à l'aimer [une femme] que quand il lui a donné sujet de le haïr; cela fait une inégalité de mœurs qui est vicieuse, CORN. *Place royale*, examen. ‖ Il est aussi vicieux de faire trop que trop peu, PONTEN. *Donner sur les causes occas.* Elle [la compagnie hollandaise] adopta dans ses chantiers une construction vicieuse qui lui fit perdre bien des navires et de très-riches cargaisons, RAYNAL, *Hist. philos.* I, 24. ‖ Terme de grammaire. Locution vicieuse, locution contraire à la règle et à la logique. ‖ Terme de logique. Cercle vicieux (voy. CERCLE, n° 10). ‖ 2° En parlant des chevaux et autres bêtes de voiture, etc. méchant, rétif, dangereux. On dit qu'il avait fait pendre un cheval vicieux dans son écurie, pour servir d'exemple aux autres, MIRAB. *Lett. à Mlle Volland*, I, 9. ‖ En parlant des personnes, adonné au mal, à la débauche. Je croirai qu'il n'est rien au monde qui guérisse Un homme vicieux, comme son propre vice, ACCARD, *Sat.* II. N'entretenez point l'héritier, et vicieux sans crime [dans la doctrine de la fatalité] CORN. *Œdipe*, III, 5. L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son irrogneric a fait d'intempérants; il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui, il est honteux excusable de n'être pas plus vicieux que lui, PASC. *Pens.* VI, 30, édit. HAVET. L'homme le plus dangereux dans nos mœurs est celui qui est vicieux sans de la gaieté et de grâces, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. Si subsistaient vicieux. Les vicieux qu'il [l'honneur du monde] engendre, ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toutes sortes d'infamies, SACY, *Sermons, Honneur du monde*, 2. Les vices des rois accourgrent les vieux, et rendent pusillanimes les gens de bien qui les approchent, *Ch. et Nev.* I, 83. ‖ 4° Qui tient du vice, qui a rapport au vice. Les coupables esprits ont toujours mille crimes. Lorsqu'il leur faut quitter ce vicieux séjour, THÉOPHILE, *Œuvres*, p. 866. Nos actions ne sont ni si bonnes, ni si vicieuses que nos volontés, VAUVEN. *Réfl.* et *sent.* 311. Les intentions des opinions sont colorées à celles des hommes, bonnes et vicieuses tour à tour, ID. ib. 33. Comment aurait-il [Sceliqus] fait pour dérober à ses entours la connaissance de sa vie privée comme il le fit quoi l'eût aurait-il préché la vertu à son élève ? DIDER. *Ch. et Nev.* I, 104.

— HIST. XIIIe S. Quant nos tornons les vitioues pensees es vertus, *Job*, p. 488. ‖ XIIIe S. Te convient.... que tu ne dies à tart chose qui te soit profitable ; ce est bors de ton devoirement ; plaig ; car ce est mal dire et vicieus, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 236. Pou es y a ou nuit, soit moioes ou prieus, Ou ables ou evesques, qui ne soit vicieus, J. DE MEUNG, *Test.* 726. ‖ XIVe S. Et en estes choses sagement abundance est vicieuse, et desfaute est vituperée et blasmée, ORESME, *Eth.* 44. ‖ XVIe S. Deux extremes vicieux, MONT. III, 13. Combien avons-nous de manieres et vacations recreues, deuguy l'essence est vicieuse [immorale], IO. 1, 397. Philippus commanda que l'on la remmenast [Bucéphale] comme vicieuse, sauvage et du tout inutile, AMYOT, *Alex.* 9. Cotuicy [d'Aubigné], assez vicieux en grandes choses, et qui peut estre n'eust refusé ce service [porter des paroles d'amour à une femme] par caprice à un sien compagnon..... D'AUBIGNÉ, *Hem.* p. 38.

— ÉTYM. Provenç. *vicios* ; espagn. *vicioso* ; ital. *vizioso* ; lat. *vitiosus*; de lat. *vitium*, de *vitiare*, vicier.

VICINAL, ALE (vi-si-nal, na-l'), *adj.* Usité seulement en cet emploi : Chemin vicinal, chemin qui met en communication plusieurs villages. L'entretien des chemins vicinaux.

— HIST. XVIe S. Doiveot lesdits grands chemins avoir seize pieds de large, et le voisinal huit pieds, *Coust. gén.* t. II, p. 8.

— ÉTYM. Lat. *vicinalis*, de *vicinus* (voy. VOISIN).

† **VICINALITÉ** (vi-si-na-li-té), *s. f.* Qualité d'un chemin vicinal. ‖ Voies de grande vicinalité, chemins destinés soit à relier les communes entre elles, soit à les rattacher aux routes nationales et départementales ou aux chemins de fer.

VICISSITUDE (vi-si-si-tu-d'), *s. f.* ‖ 1° Changement de choses qui se succèdent. Cette vicissitude continuelle qui fait la beauté de l'univers, MALEBR. *Recher. crit. Éclaire.* I, VI, I, IV, p. 280, dans POUGENS. Mediocres, faibles, débiles, cette grande et terrible vicissitude : le monde se réjouira, et vous serez tristes; mais votre tristesse tournera en joie, et la joie de monde sera changée en sa grincement de dents éternel, BOSS. 1er *sermon, Providence*, 3. Ta-t-il rien de plus admirable que cette variété et cette vicissitude du jour et de la nuit, de la lumière et des ténèbres? ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 280, dans POUGENS. Votre vie n'a plus été qu'une triste vicissitude de lumières et de ténèbres, MAIN. *Corène, Incantation.* J'aime mieux [dit l'athée] admettre la nécessité de la matière et des générations et des vicissitudes éternelles, qu'un Dieu qui aurait fait le monde et les admirerait, VOLT. *Phil. ignor.* t. 4. ‖ 2° Variation. Si ces vicissitudes de l'air sont, comme je prétends un grand philosophe, les principales causes de la destruction de êtres vivants, SUPP. *Hist. anim.* ch. 9 Mémoires donnés par feu M. de Mairan en 1719, 1722 et 1726.... où il examine avec une attention scrupuleuse les causes de la vicissitude des saisons dans les différents climats, ID. *Théor. terr. part. hypoth.* t. IX, p. 355. Saunderson avait été commun avec l'aveugle du Puiseaux d'être affecté de toutes les vicissitudes qui survenaient dans l'atmosphère, DIDER. *Lett. sur les aveugles*. Les vicissitudes des composés ne sont que des modes du mouvement, ID. *Pensées dét. anc. phil. (Epicurisme).* ‖ Il y a beaucoup de vicissitude en son humeur, se dit d'une personne très-changeante. ‖ Instabilité des choses humaines, disposition qu'elles ont à changer. La guerre est journalière, et sa vicissitude laisse tout l'avenir douteux, FLORUS, trad. COUR. Sophon. I, 3. Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui, VOLT. *Louis XV*, f° 6. Quand on apprend de notre bonne extraordinaire [Napoléon] dans toutes les vicissitudes de sa vie, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les C'est-Jouve*, VIII, 5. ‖ 3° Changement même de l'instabilité des choses. Les vicissitudes de la mode. Puisqu'on usurpa dans Athènes l'autorité souveraine, qui fut capable de conserver [dans] parmi beaucoup de vicissitudes, et qu'il laissa même à ses enfants, BOSS. *Hist.* I, 7. Nemzikoff, homme qui a connu les plus extrêmes vicissitudes de la fortune, ayant été garçon pâtissier, général et prince, ensuite dépouillé de tout et relégué en Sibérie où il est mort dans la misère et dans le désespoir, VOLT. *Dict. phil.* Fortune.

— HIST. XIIIe S. La vissitude ou egal interpollation de seignieurie, BERCHEURE, I° 63, VERSO. ‖ XVIe S. Ils sçauront refugier en Angleterre, où ils furent receus et maintenus, jusques à ce que le temps, qui porte toujours avec soy vicissitude, les ramena en Escosse avec nouvelles guerres, CASTELNAU, 188. [Polycrate] estimant que, par ce malheur apposté [jete. son anneau à la mer], il satisfaisoit à la revolution et vicissitude de fortune, MONT. II, 280. Aucuns ont dit que le monde est de toute eternité, mortel et renaissant à plusieurs vicissitudes, CHARRON, *Sagesse*, p. 239.

— ÉTYM. Lat. *vicissitudinem*, dérivé de *vix*, *vicis*, tour, alternative (voy. VICE 2).

† **VICLEFISME, VICLÉFISTE**, voy. WICLÉFISME, WICLÉFISTE.

† **VICLIN** (vi-klin), *adj. m.* Nom, en haute Normandie, du cotret. En ce qui concerne l'exception des lois blanches, bourrées et fagots, ledit arrêt ordonne que ladite exception ne pourra être entendue que du bois mort et du mort bois, connu sous la dénomination de saules, épines, ajone, genêts, genêts, ronces et autres broussailles propres au chauffage des pauvres et à l'usage des boulangers, *Arrêt du cons. d'Etat*, 16 août 1774.

† **VICO** (vi-ko), *s. m.* Nom, en Normandie, de la bécasse.

— ÉTYM. Guernesey, *vidro*; picard, *rédecq*; de l'angl. *wood-cock*, de *wood*, bois, et *cock*, coq.

Digitized by Google

† **VICOMTAL, ALE** (vi-kon-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à un vicomte. Un château vicomtal. Une terre vicomtale. Les droits vicomtaux.

VICOMTE (vi-kon-t'), *s. m.* ||**1°** Dans les temps mérovingiens et carlovingiens, officier nommé par le roi, pour gouverner un comté en l'absence du comte ||**2°** Dans les temps féodaux, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. ||**3°** Aujourd'hui, titre de noblesse au-dessous du comte et au-dessus du baron. Le fils d'un comte, le frère puîné d'un comte portent le titre de vicomte. Le commandeur voulait le scène plus exacte; Le vicomte indigné sortait au second acte. *Epît.* VII. ||**4°** Sous l'ancienne monarchie, en quelques lieux, vicomte n'était qu'un titre de judicature, et se disait d'un magistrat qui jugeait les grands et leur seigneurie, qu'elle eût, ou non, le titre de vicomté.

— HIST. XIe S. E les forfait le roi qui aferent [appartiennent] al vescunte, *Lois Guill.* 3. ||XIIe S. Freres [li] fu li vescunte Garin de Toarlois, *Sax.* XXXIII. Se cil fust tous [tel] que aul ne l'osast acuser, Dunc l'esveist l'evesque al vescunte mustrer, *Th. le mart.* 49. ||XIIIe S. Come vescunte al eschecker [è l'échiquier], li set [il siège] pur deners akunter, *Edouard le conf.* V. 1452. ||XVe S. Jaçoit ce que par les ordinations royalles et par les sermens que font les receveurs, vicomtes, tresoriers et autres officiers.... MONSTRELET, t. 4, ch. 99, p. 160, dans LACURNE. ||XVIe S. Tout le pays de Normandie les vicomtes sont les mesmes qu'ailleurs les prevosts et viguiers, PASQUIER, *Recherches*, IX, p. 800, dans LACURNE.

— ETYM. *Vice 2*, et *comte*.

VICOMTÉ (vi-kon-té), *s. f.* ||**1°** Titre de noblesse attaché à une terre. Le roi érigea la vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur de Henri de Rohan en 1603, ST-SIM. 160, 197. ||**2°** Le ressort et l'étendue de la juridiction des juges qu'on nommait vicomtes. La vicomté de PARIS. ||**3.** Relevait, vicomté de l'eau, la juridiction relative au fleuve.

— ETYM. *Vicomte*. Les mots *duché, comté*, qui étaient primitivement féminins, sont devenus masculins : seul, *vicomté* a gardé le genre ancien.

VICOMTESSE (vi-kon-tè-s), *s. f.* La femme d'un vicomte ou celle qui de son chef possédait une vicomté.

— ETYM. *Vice 2*, et *comtesse*.

† **VICOMTIER** (vi-kon-tié), *adj. m.* Chemins vicomtiers, se disait des chemins différents des chemins royaux.

VICTIMAIRE (vi-ki-mè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. ||**1°** Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes. A peine le coup est-il frappé, que le victimaire, saisi d'horreur, laisse tomber la hache, et prend la fuite, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. J'aimais à voir.... le victimaire impuissant l'eau du sacrifice, CHATEAUB. *Mart.* VI. ||**2°** *Adj.* Qui a rapport aux victimes, aux sacrifices.

— HIST. XVIe S. Victimaire, CotGRAVE.

— ETYM. Lat. *victimarius*, de *victima*, victime.

VICTIME (vi-ki-m'), *s. f.* ||**1°** Chez les païens et les peuplades sauvages, créature vivante offerte à la divinité. Demain au Capitole il fait un sacrifice; Qu'il en soit la victime ! CORN. *Cinna*, I, 3. Je saurai, s'il le faut, victime obéissante, Tendre au fer de Calchas une tête innocente, RAC. *Iphig.* v, 4. Pythagore disait que les dieux avaient en horreur des victimes sanglantes, et que cela était capable d'attirer leur indignation sur ceux qui prétendaient les honorer par de tels sacrifices, PLUT. *Pythagore*. Les Germains avaient à peu près les mêmes mœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines.... VOLT. *Mœurs, Avant-propos*. Il est sûr que c'est dans cette classe misérable [le peuple] à Tahiti qu'on prend les victimes pour les sacrifices humains, BOUGAINV. Voy. I, ii, p. 108. Quand la lune présente un certain aspect.... ils [les Tahitens] sacrifient des victimes humaines, ib. ib. I, ii, p. 85. ||Fig. Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent, et qui attendent qu'on les égorge, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 7 août 1769. ||2 Chez les Juifs, animaux qu'on immolait en sacrifice. Victime propitiatoire. Victime d'expiation. Ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur, savoir des veaux, RAC, *Bible, Exode*, XXIV, 5. ||Fig. La justice divine s'élève, il [le pécheur] prend son parti contre soi-même, il confesse qu'il mérite d'être sa victime, BOSS. *Sermons, Rechute*, 1. Le prêtre de la victime augmente le prix du sacrifice, BOURDAL. *Pensées*, I, p. 271. ||**3°** Terme de théologie. La victime offerte pour le salut des hommes, Jésus-Christ. Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde.... BOSS. *Anne de Gonz.* ||**4°** Fig. Celui qui est frappé de quelque coup, comme l'était la victime des anciens. Lui, qui de tous les miens fit autant de victimes, CORN. *Héracl.* 2, 3. Sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure; mais je vis aussi des deux côtés [chez Louis XIV et Marie-Thérèse] le fini également victorieux, et deux victimes royales immolier d'un commun accord leur propre cœur, BOSS. *Mar.-Ther.* Et vous, pauvres victimes de Jésus-Christ.... vous premièrement, pauvres victimes de l'humanité de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, ib. ib. Il faut que Merci tombe aux pieds du prince, digne victime de sa valeur, ib. *Oraison funèbre de Bourbon*. Il mande à ses agents qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération.... ah ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! m. ib. Désespéré d'avoir manqué son crime, Sans doute il a voulu prendre cette victime [il a tué Roxane], RAC. *Bajaz.* V, 10. Traite jouet des vents, victime de leur rage, Le pilote effrayé.... L. RAC. *Relig.* ch. 11. ||**5°** Fig. Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui. Il fut victime de la cour, de ses propres forfaits semi-je la victime? RAC. *Théb.* IV, 3. Je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avaient fait, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Puisque me voilà victime de vos intérêts, je dédrai *Mahomet* au pape, et je compte être évêque in *partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse, VOLT. *Lett. d'Algarotti*, 28 août 1742. Ces tristes victimes de nos fantaisies et de nos caprices [les prostituées] m'ont toujours offert l'image du malheur uni au crime, de la honte, du plaisir, DUCLOS, *Œuv.* III, p. 129. ||Celui à qui ses propres passions sont funestes, ou à qui sa propre vertu devient fatale. Les victimes de mon zèle. Victime de son dévouement. Elle [l'âme religieuse] veut tant de mendains se faire les victimes de leur ambition, les victimes de leurs intérêts, BOURDAL. *Pens.* I, II, p. 80. Nous ne sommes pas mourant les victimes de la vérité, *VEN. Tél.* II. ||**6°** S'est dit, absolument, des personnes qui périrent condamnées par les tribunaux révolutionnaires. ||Chevau, costume à la victime, coiffure, habillement qui rappelait la toilette des condamnés montant à l'échafaud. Il arrivait à la mode dans quelques salons, lors de la réaction dont le 9 thermidor fut suivi. ||Bal des victimes, bal où l'on n'était admis qu'en prouvant qu'on avait une victime dans sa famille. ||**7°** Faussi-bement, une victime, un souffre-douleur, une personne objet de plaisanterie [voy. VICTIMER]. ||**8°** Terme de culture. Objet de la victime, variété de sujet caisie entre deux autres objets de qu'on sacrifie en les posant sur la brasse, de sorte que tout le jus des deux objets sacrifiés victimes passe dans celle du milieu.

— HIST. XVIe S. Que je sois la victime, o celeste benoité, Blanche fille du ciel, flambeau d'eternité [la Vierge], LA CALANDE, p. 81.

— ETYM. Lat. *victima*. Les étymologistes latins varient : les uns le tirent de *vincire*, lier, parce qu'un lait la victime ; les autres, de *vincere*, parce que la victime était sacrifiée au retour de la victoire, tandis que l'*hostia* l'était en allant à l'ennemi ; d'autres enfin, de *vigere*, être fort, parce que la victime était une espèce de taureau, tandis que l'*hostia* était une petite bête. Corsen (*Ausspr.* 2e éd. t. I, p. 508) est favorable à cette dernière opinion.

† **VICTIMER** (vi-ki-mé), *v. a.* Sacrifier. Rendre victime. ||Fig. Immoler à des plaisanteries.

VICTOIRE (vi-ktoi-r') ; prononce victoire au XVIe siècle, Palsgrave, p. 661, *s. f.* ||**1°** Avantage remporté sur les ennemis dans une bataille, dans un combat. Sparte, pour qui j'allois de victoire en victoire, CORN. *Agésil.* IV, 1. Un homme qui a de l'esprit dirait : Nous avons remporté la victoire [il parlait mais vu, ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'Actium, et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois, SEV. 277. Il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex, BOSS. *Remarq. d'Angler*. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], ni ses fameuses victoires dont la vertu était indigne, ib. ib. Si jamais la prince de Condé parut un homme extraordinaire, c'est parut vrai tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides mouvements d'où dépendent les victoires, m. *Louis de Bourbon*. Qu'est-ce à dire, à votre avis, que parcourir les provinces par des victoires? n'est-ce pas porter partout la carnage et la pillerie? m. *Sermons, Rondal*. ... Un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux, m. *Louis de Bourbon*. Quelques-uns la félicitant [Pyrrhus] sur sa victoire, il répondit : Si nous en remportons encore une autre pareille, nous sommes ruinés, SOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* I, 19, 395, dans POUGENS. Et sous le beau nom de victoire Le meurtre usurpe les lauriers, LAMOTTE, *Odes*, I, 5, p. 69, dans POUGENS. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvent de la peine, et celle de Denain, en comparaison de Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade, VOLT. *Mél. hist. Pyrrh. hist.* 7. Il [Charles XII, dans sa campagne contre les Moscovites], disait que c'était aller à la chasse plutôt que faire la guerre, et se plaignait de ne point achever la victoire, m. *Charles XII*, 3. ||2° Il se dit de l'avantage remporté dans un combat singulier. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire [sur Rodrigue], CORN. *Cid*, II, 2. Son vainqueur [un coq] sur toute S'alla percher, et chanter sa victoire, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. ||Fig. et familièrement. Chanter victoire, se glorifier des victoires. Tout le fruit des espérances de vendredi [pour un malade] étaient augmentées; on chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, SÉV. 412. ||3° Fig. Triomphe quelconque. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Evangile du cruels supplices.... s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi, et, sur le point de remporter la victoire, céder à un reversentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre, BOURDAL. *Dominic.* 2e *dim. après la Pentec. Pensées*, I, p. 271. ||Remporter la victoire, une grande victoire, faire beaucoup, obtenir beaucoup. Seigneur, c'est remporter une haute victoire, que de pouvoir se mettre au-dessus de mes propres CORN. *Nicom.* V, 2. Tu ne remportais pas une grande victoire, Perfide, en abusant ce cœur préoccupé, qui lui-même craignait de se voir détrompé, RAC. *Bajaz.* II, 1. Ne vous reprochez. Nous remportons ce matin une jolie victoire; c'est en votre nom, ma chère fille, que nous avons combattu et battu vos ennemis, SÉV. 531. ||Avantage remporté sur rival, sur un concurrent, etc. C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire, RAC. *Esth* III, 1. ||**4°** Fig. Action de faire céder ses passions, ses sentiments à quelque devoir, à quelque obligation. Oui veut vaincre est déjà bien près de la victoire; Se laisant violence, on s'est bientôt dompté, Je rien n'est tant à nous que notre volonté, CORN. *Venceel.* II, 3. S'il y a quelques difficultés à surmonter et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagée par l'action divine qu'en y puise, BOURDAL. *Dominic.* 24e *dim. après la Pentec. Pardon des injures.* ||**5°** Divinité des païens, représentée sous la figure d'une femme ayant des ailes et tenant une couronne d'une main et une palme de l'autre; en cette acception il prend un grand V. Statue de la Victoire. Fig. et par personnification, mais sans V majuscule. Enchaîner la victoire. Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussière, Les mains de la victoire ont fermé sa paupière, THOMAS, *Poésies*, I, 4. Avoir le prince de Conde encore ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le soit éternellement dans les combats, BOSS. *le Tellier*. ||**6°** Pierre de victoire, sorte de talisman chez les anciens peuples scandinaves. Les talismans ou pierres de victoire des sagas scandinaves n'étaient probablement que des pierres ayant quelque apparence, A. BENOIN, *Journ. offic.* 20 fév. 1869, p. 222, 1re col. ||**7°** Victoire de Maestricht, variété d'œillet.

— HIST. XIIe S. Ainsi nus les victorie del champ? *Ch. de Rol.* CCLIX. ||XIIIe S. Mis pores [mon père] ad le terre trubleé, e la victorie desturbeé, *Rois*, p. 19. ||XIVe S. [Au jugement dernier] Forche de mors sera perdue, Et sa victoire ert [sera] dont vaincue, GUI DE CAMBRAI, *Bari. et Jos.* p. 52. Go to di bien que tu ne puez pas longuement durer après cestе victoire que tu aurais prise de ma famille, *Merlin*, Ire p, verso. Dames si corroisses seront, Que bien nous en aquiteront, Jà n'i querés autres victaires, la Rose, 10298, ||XVIe S. Et tel bien en medecine ce est sanité, en chevalerie victoire, ou edification la maison estre faite, ORESME, *Eth.* VII, 13. L'exposant regardoit à jouer à la folesque le jour d'une victoire [réjouissance publique], DU CANGE, *victoriosus*. ||XVe S. Lasl s'il plaisoit ore à ma chiere dame. Au mal qui m'entama Envoier victoire [guerison], FROISS. *Poésies mss.* p. 227, dans

Digitized by Google

LACUNE. ‖ XIVe s. Emporter la victoire, AMIOT. *Thémist.*, 35.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *victoria*; ital. *vittoria*: du lat. *victoria*, de *victor*, vainqueur, dérivé du radical *vic*, et *tor*, qui fait les noms d'agent (voy. VAINCRE).

† **VICTORIA** (vi-kto-ri-a), *s. f.* ‖ 1° Plante téleosopique découverte le 16 septembre 1820, à Londres, par M. Rind. ‖ 2° Très-belle plante de la famille des nymphéacées qui croît dans les lacs de l'Amérique méridionale; elle est nommée par les uns *victoria regia*, et par d'autres *victoria regina*.

— ÉTYM. Ainsi dite en l'honneur de *Victoria*, reine d'Angleterre.

† **VICTORIAT** (vi-kto-ri-a), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Pièce de monnaie d'argent valant cinq as, à l'effigie de la Victoire.

— ÉTYM. Lat. *victoriatus*, de *victoria*, victoire.

† **VICTORIENNE** (vi-kto-rie-n'), *adj. f.* Période victorienne, multiplication de deux cycles, le solaire de vingt-huit ans et le lunaire de dix-neuf, qui fait cinq cent trente-deux ans, inventée par Victorius d'Aquitaine, au Ve siècle, pour la fête de Pâques.

VICTORIEUSEMENT (vi-kto-ri-eû-ze-man), *adv.* D'une manière victorieuse, avec un très-grand avantage. Il l'a réfuté victorieusement.

— HIST. XIIIe s. En celui an fu l'an à Rome triumphé victorieusement, BERCHEURE, f° 33, VERSO.

— ÉTYM. *Victorieuse*, et le suffixe *ment*.

VICTORIEUX, EUSE (vi-kto-rieû, eû-z'; prononcé victorieu au XVIe siècle, Palsgrave, p. 841), *adj.* ‖ 1° Qui a remporté la victoire. J'honore tant la jeune accusée en cette guerre, Que si, victorieux des deux bouts de la terre, j'aurois à Rome Hardies de ma gloire témoins, Je les priserais moins, MAIR. V, 4. On vit le prince presque en même temps rallier le *Français* à demi vaincu, et jeter en fuite l'Espagnol victorieux, ROSS. *Iouis de Bourbon*. Tantôt la bouche colère sur ces mains victorieuses Les mains du prince de Condé (Conrart), et maintenant défaillantes, ib. ib. Alors, cher Clénès, victorieux, contents, Nous pourrons rire à l'aise et prendre du bon temps, BOIL. Épît. IX. Le conquérant, enivré de sa gloire, ruine presque autant sa nation victorieuse que les nations vaincues, FÉN. *Tél.* V. Il substantivement. Vous n'en trouverez point [différence] entre le malheureux et le mieux marqué, ni qui vous paraisse plus effective, que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus, qu'il voit étendus à ses pieds, ROSS. *Disch. d'Ori*. Les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordres; les victorieux mêmes se dérèglent pendant ces temps de confusion, FÉN. *Tél.* V. ‖ 2° Fig. Qui donne l'avantage. Des preuves victorieuses. Moyens victorieux. On vient d'imprimer .... une Réponse de M. de Condorcat.... ses deux dernières pièces, tout que c'est un livre victorieux, et qu'il y remporte sur moi de grands avantages, ROSS. *Averitas sur les écrits*.... ‖ 3° Fig. Qui triomphe des erreurs, des abus, des préjugés. L'Église, victorieuse des siècles et des erreurs, ne pourra-t-elle pas vaincre dans nos esprits les préjugés insensément qu'en lui oppose? ROUS. *Hist. univ.* 13. Illustre protecteur des Filles de mon âme.... Colbert dont les travaux, des uns victorieux, De miracles divers enrichirent l'histoire, DESMOT. t. 1, p. 8. Retrace-lui d'Esther l'histoire glorieuse, Et sur l'impiété la foi victorieuse, RAC. *Esth. Prologue*. Il faut que nos résolutions aient toujours été victorieuses des occasions, MASS. *Panégyr. St Benoît*. ‖ 4° S. m. Victorieux, variété d'œillet. ‖ 5° *S. f. Victorieuse*, variété d'anémone.

— HIST. XIIIe s. Souvienque vous de vos ancestres et de leurs victorieuses batailles, ARCH. LATINI, *Trésor*, p. 299. ‖ XIVe s. Ainsi le dittateur ramena à Rome son ostriche et victorieus, BERCHEURE, f° 87, ‖ XVe s. Dont avez sur ces ennemis Ainsi estez victorieux, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 252. ‖ XVIe s. Aulcuns [parmi les Mexicains] choisissants plus tost de se laisser defaillir par faulte de vivres, que restants prins, que d'accepter le vivre des mains de leurs ennemis [les Espagnols] si vilement victorieux, MONT. IV, 49. Je vous ai fait victorieux par pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guères aux rois, aux barbes grises et aux victorieux, AMYOT, *Discours à l'Assemblée des notables de Rouen*.

— ÉTYM. Provç. *victorios*; esp. *victorioso*: it. *vittorioso*: du lat. *victoriosus*, de *victoria*, victoire.

† **VICTORINS** (vi-kto-rin), *s. m.* pl. Chanoines réguliers de Saint-Victor, dont le chef-lieu est l'abbaye de ce nom fondée à Paris par Louis le Gros, en 1113. De dernier deux tiers de sa vie, Sans distraction, sans envie, Dans un dortoir de victorins, Ou sur la couche rebondie D'un procureur gourmand, GRESSET, *les Ombres*.

VICTUAILLE (vi-tua-ll', il mouillées, et non vi-ktu-à-ye), *s. f.* ‖ 1° Provisions servant à la nourriture. On donna ordre de faire surseoir la conférence jusqu'à l'ouverture des passages, non-seulement pour le blé, mais même pour toutes sortes de victuailles, RETZ, II, 317. Qu'aperçois-je! dit-il; c'est quelque victuaille! Et, si je ne me trompe à la couleur du mets, Je dois être aujourd'hui bonne chère, ou jamais, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. ‖ 2° Il se disait autrefois des vivres qu'on charge sur un navire.

— HIST. XIIIe s. Et puis s'en alerent vers Provins, mais la vitaille lor aloit aukes [un peu] faisant, *Chron. de Rains*, p. 188. Seleine ce qu'il auront vitaille sont de poisson ou soit de char, *la Rose*, 13208. ‖ XIVe s. Toute manière de grains et de vitailles, DU CANGE, *victuale*. ‖ XVe s. La vitaille doit estre dispersée et distribuer par sages gens, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 36. ‖ XVIe s. [Dans la basse-cour] la gouvernante accomodera de la victuaille et de l'eau, DU BELLAY, 309. [Les marniers pottagers] qui.... les amisserent sur mer [les Juifs préférant l'exil à l'apostasie] tantost avant, tantost arrere, jusqu'à ce qu'ils eussent consommé leurs victuailles.... MONT. I, 298.

— ÉTYM. Génev. *vitaille*: provenç. *vitalha*, *vitalla*, *vitualha*; espagn. *vitualla*; port. *vitualha*; ital. *vittuaglia*, *vettovaglia*; du lat. *victualia*, vivres, aliments, pluriel neutre transformé, comme d'habitude, en singulier féminin par les langues romanes. Victualia vient de *victus*, alimentaire, qui dérive de *victus*, nourriture; et *victus* lui-même vient de *victum*, supin de *vivere* (voy. VIVRE).

† **VICTUAILLER** (vi-ktu-ll-eur; il mouillées), *s. m.* Ancien terme de marine. Celui qui fournissait les victuailles dans un bâtiment.

† **VICTUAILLES** (vi-ktu-ll'), *s. f. pl.* Ce mot, consacré dans les disputes scolastiques pour désigner l'écolier qui, après avoir longtemps disputé le terrain, était obligé de s'avouer vaincu, avait passé dans l'usage général; il n'est plus usité. Je suis victus, je le confesse, LA FONT. *Chose imposs.*

— HIST. XIIIe s. Ils sont capables de rendre victus tout le monde, tant docteur soit-il, *Moyen de parvenir*, t. I, § 2.

— ÉTYM. Lat. *victus*, vaincu, de *vincere*, vaincre (voy. VAINCRE).

† **VIDAGE** (vi-da'j), *s. m.* ‖ 1° Action de vider. Le vidage d'une chaudière. ‖ 2° Bourrelet formé de la terre qu'amène le creusement d'un canal et rejetée de chaque côté.

VIDAME (vi-da-m'), *s. m.* ‖ 1° Celui qui tenait des terres d'un évêché, à condition d'en défendre le temporel et d'en commander les troupes. Je portai le nom de vidame de Chartres, et je fus élevé avec grand soin, ST-SIM. I, 70. ‖ Il y avait aussi des vidames dans les abbayes. ‖ 2° Celui qui possédait quelqu'une de ces terres érigées en fief héréditaire.

— HIST. XIIIe s. Quant li rois entendi teus [telles] paroles, si en fu meult courouciés et manda le comte de Chartres, le comte de Sansserre, qui *prudome* estoit, le vidame de Chaumdun.... *Chr. de Rains*, p. 62. ‖ XIVe s. Le mariage du roy d'Espaigne avec Madame, duquel ledit duc d'Alvre devroit estre vidame, CARL. VII, 23. Il ne dommarest ni luy ne le vidomne *Conrisi*, *Dict. des ch.* 2e série, t. II, p. 287.

— ÉTYM. Fice 2..., et *dame*, s. m. qui représente le lat. *dominus*, seigneur; proprement vice-seigneur. Pour le changement de l'o en a dans le mot, voy. DAMOISEAU, DAME, etc. Le bas-lat. dit *vice-dominus*.

† **VIDAMÉ** (vi-da-mé), *s. m.* ou **VIDAMIE** (vi-da-mie), *s. f.* Dignité de vidame. Mon père acheta ce fief [la Ferté-Arnaud] dans Chartres qui est le vidamé, et m'en fit porter le nom, que j'ai fait après porter à mon fils, ST-SIM. 30, 212.

VIDANGE (vi-dan'j), *s. f.* ‖ 1° Action de vider. La vidange d'une fosse. Les Lacédémoniens qu'on retire d'un lieu qu'on vide ou nettoie. Les vidanges d'une fosse. [Un vaisseau] se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante. RUFF. CIV. I, 1, p. 238. ‖ 2° État d'une vue qui n'est pas plein. Bouteille en vidange. ‖ Il se dit aussi de la liqueur. Du vin en vidange. ‖ Terme de jauginge. Distance qu'il y a entre la surface de la liqueur et la surface interne du fond, si le tonneau est debout dans une position verticale; et, s'il est dans une position horizontale, distance entre la surface de la liqueur et la surface interne de la douve du bondon. ‖ 3° Action d'enlever les matières fécales d'une fosse d'aisance. ‖ *Au plur.* Le produit de la vidange. ‖ Sedit aussi des excréments de plusieurs espèces d'animaux. ‖ Nom donné en Flandre à l'engrais tiré des fosses d'aisances. ‖ 4° Terme de maçonnerie. Transport de terres fouillées. ‖ 5° Tous les matériaux inutiles dont il faut débarrasser une ardoisière. ‖ 6° Il se dit du bois coupé qu'on enlève d'une forêt. Les entrepreneurs de l'exploitation se conformeront à tout ce qui est prescrit aux adjudicataires pour l'usance et la vidange des ventes, *Code forestier*, ART. 82. L'échardonnement est inutile pour les arbres qui doivent tomber sur les endroits trop peuplés, ou sur les clairières, ou sur les chemins de vidange, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 182. ‖ 7° Nom de petits fossés creusés en pente le long des routes et des chemins vicinaux, et qui servent à égouttier les eaux des terres et de ces chemins. ‖ 8° Terme de médecine, peu usité aujourd'hui. La vidange des eaux de l'amnios, l'écoulement des eaux de l'amnios. ‖ *Au plur.* Les évacuations que les femmes ont après l'accouchement; on dit aujourd'hui lochies.

— HIST. XIIIe s. La saignie de la veine qui est sus le garret [jarret] fait grand vuidenge de tout le cors, et aboilist moult, H. DE MONDEVILLE, f° 32. Corps joints sans vuidenge [vide], GRESSE, *Thèse de MEUSNIER*, ‖ XVe s. Ils estoient deux cents Anglois en ladite place, lesquels s'en allirent, leurs corps et leurs hieus saufs, à Chierebourg, et eurent huict jours vuidange, AL. CHART. *Hist. de Charles VI et VII*, p. 300 et 301. Pourtant, en laissant toutes ces contentieux, prenons des paroles du S. Esprit la decision et vuidange de la question, CALVIN, *Instit.* 823. Vous voyez souvent les hommes saints faire un grand vuidange d'excrements sans besoing aucun precedent, MONT. III, 209. A cause de cette vuidange [abondance du fiens] que fit M. le maréschal, CARL. IX, 29. Ceux qui achetent bois inutiles en doivent faire la coupe dans le premier mois, et la vuidange dans le madeleine ensuivant, LOYSEL, 211. Si le travail [d'un ouvrier] a laborieux, à cause que les vidanges sont sorties longiemps avant l'enfantement, PARÉ, XVIII, 16.

— ÉTYM. Fidier; provenç. *vidanca*.

† **VIDANGER** (vi-dan-jé. Le g prend un e devant a et o : vidangeant, vidangeons), *v. a.* Évacuer, faire sortir. Ce qui se passe dans une urne à vent bien confectionnée, c'est-à-dire dont la nouppe vidange l'air de façon à éloigner le projectile par un souffle léger, et à lui imprimer sa plus grande vitesse par une émission croissante se terminant par une espèce de bouffée finale, SÉGUIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LX, p. 869.

VIDANGEUR (vi-dan-jeur), *s. m.* Celui qui vide les fosses d'aisances. *Maîtres vidangeurs, Arrêt du conseil*, 11 sept. 1676.

— ÉTYM. Fidanger.

† **VIDART** (vi-dar), *adj. m.* Se dit d'un cheval qui a des diarrhées fréquentes.

— ÉTYM. *Vider*.

VIDE (vi-d'), *adj.* ‖ 1° Que ne contient rien, ou qui n'est rempli que d'air. Sa bourse est vide. Il a l'estomac vide. La crudité au large ventre est vide au un instant, SOUV. *Lair*. Bradley a découvert que la lumière qui vient de Sirius à nous n'est pas plus retardée dans son cours que celle du soleil; si cela ne prouve pas un espace vide, je ne sais ce qui le prouvera, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 AVR. 1739. On peut démontrer que le volume de la substance même la plus dense contient encore beaucoup plus d'espace vide que de matière pleine, AUFF. *Hist. min. Introd.* Œuv. t. VI, p. 409. Galilée observa les effets des pompes aspirantes, et, s'étant assuré que l'eau n'y monte qu'à trente-deux pieds, et qu'au delà le tuyau demeure vide, il conclut qu'on n'avait point connu la vraie cause de la pesanteur, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 16. ‖ Avoir le cœur vide, se dit de la faiblesse de tête qu'on éprouve par le défaut de nourriture. ‖ Jument vide, jument qui ne porte pas, qui n'est pas pleine. ‖ Un habit bien tant plein que vide, un habit où les parties brodées occupent autant d'espace que les parties vides de broderie. ‖ En architecture, tant plein que vide, voy. PLEIN 1, n° 16. ‖ Vide se dit en parlant des massifs de maçonnerie dans lesquels on a pratiqué des cavités ou des chambrettes. ‖ 2° Par extension, on dit, en parlant de la coupe. Théâtre vide. Place vide. On nous place près de la porte sur un banc que se trouva vide,

GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 61, dans POUGENS. ‖ Fig. Laisser la place vide à. laisser hériter de. Heureux père et mari, ma fuite et leur tombeau Laissent la place vide à ton hymnen nouveau, corn. *Med.* v, 7. ‖ En parlant des pièces dramatiques, le théâtre. la scène est vide. reste vide, se dit quand les acteurs d'une scène sortent, avant qu'aucun de ceux de la scène suivante soit entré. Terme de jeux. Faire vide, se dit quand un joueur blouse toutes les billes qui sont sur le tapis, ou les fait sauter hors du billard. ‖ Les mains vides, les mains dégarnies, ne portant rien. Tout le monde sait sa réponse à ceux qui lui reprochaient [à Bias] de sortir les mains vides de sa ville abandonnée au pillage des ennemis : J'emporte tout avec moi, DIDER. *Opin. des anc. philf.* (*Grecs*). ‖ Mains vides, mains dégarnies d'argent, en parlant de celui qu'on laisse aller sans lui rien donner. Vous ne laisserez pas aller les dames vides celui à qui vous donnerez la liberté, sacy. *Bible, Deuteron.* XV, 13. ‖ Mains vides, mains dégarnies d'argent à donner, de présent à faire, quand il s'agit de solliciter ou d'obtenir quelque chose. Il ne vient jamais les mains vides. On ne paraît point aux Indes les mains vides devant les personnes constituées en dignité, MAN. DE ST-PIERRE, *Chaum. indienne.* ‖ Fig. Allons à Dieu et n'y allons pas les mains vides, BOURDAL. *Myst. Epiphan.* t. I, p. 151. ‖ Fig. Les mains vides signifie aussi sans faire de profits illeites ou non. C'est un honnête homme, il est sorti de hautes fonctions les mains vides. ‖ 2° Dépourvu de. Un autel vide d'offrandes. L'un meurt vide de sang, l'autre plein de sené, BOIL. *Art p.* IV. Que dis-je? en quel état croyez-vous la surprendre [Rome]? Vide de légions qui la puissent défendre, sacy. *Bible*. II, 1. Allez; et dans ses murs [de Tyre], vides de citoyens, Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens, RAC. *Iphig.* V, 2. ‖ 4° Fig. Où il n'y a point d'occupation, d'affaires, d'embarras. Il est rare qu'un vide dans les temps de faction et d'intrigue, passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mem.* I, IV. II, p. 492, dans POUGENS. On n'importe à l'histoire de diminuer ou de multiplier des siècles vides, où aussi bien l'on n'a rien à raconter? BOSS. *Hist.* I, 12. ‖ Un temps vide, un temps libre d'occupations. Pour remplir des moments que la variété des plaisirs laisse encore vides, MASS. *Carême, Prière*, 2. ‖ 5° Fig. Qui manque de, au moral, en parlant des personnes. Je ne pense qu'à vous; si par un miracle..... vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout, sév. 5 avr. 1671. Jusque-là mon cœur, plein de vains désirs et vide de bien solide, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble, BOURDAL. *Sur la récompense des amis*, 1er avent, p. 26. Vide de vous et rempli de lui-même, son amour-propre extrême, Au plus touchant recit, au trait le plus brillant, A l'éloquence la plus vive hefroe de prêter une oreille attentive, SABLIER, *Fables*, II, 1. ‖ Vide de soi-même, exempt d'amour-propre. Plus nous sommes vides de nous-mêmes, plus nous avons de disposition à être remplis de Dieu, BALZ. *Sour. chrét.* 1. Toujours vide de lui-même et pleine des autres, son amour-propre [de Corbinelli] est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les effarouche point, SÉV. 11 sept. 1689. ‖ Absolument. Qui manque des vrais biens. Si la reine avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse; mais ses œuvres seraient moins pleines, et avec des titres superbes elle aurait peut-être paru vide devant Dieu, BOSS. *Reine d'Angl.* C'est elle [Fauvarice] qui, trouvant l'âme pauvre et vide au-dedans, la pousse au dehors, VOLT. *Vallerie*. ‖ Avoir la tête vide, avoir peu d'idées. Ma tête est vide comme une lanterne, Mlle DE L'ESPINASSE, *Lett.* I, 1, p. 216, dans POUGENS. ‖ Avoir le cœur vide, manquer d'affections et de sentiments. ‖ 6° Fig. Qui manque de certaines conditions intellectuelles ou morales, en parlant des choses. Quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient partout nous que de noms pompeux, vides de sens et de choses, BOS. *Duch. d'Orl.* Que pouvons-nous entendre par ces mots : voir tout en Dieu? ce ne sont des paroles vides de sens, où elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées. VOLT. *Philos. Comm. sur Malebranche*. ‖ Scène vide, acte vide, scène, acte sans événement, sans action, sans incident. Que l'action, marchant où la raison la guide, Ne se perde jamais dans une scène vide, BOIL. *Art p.* III. ‖ 7° Fig. Qui offre des lacunes. Rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature; il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérents, BUFF. *Ois.* I. XI., p. 27. ‖ Fig. Sans vertu, sans efficacité. Ce ne sont plus ici des temples vides, semblables à celui de Jérusalem, où tout se passait en ombre et en figure, MASS. *Carême, Temples.* ‖ [Dieu] ouvrira vos cœurs à nos instructions, et sa parole ne retournera pas à lui vide. ID. ib. 1re D. de Mss. Espoir vide. Il est défendu de laisser du vide dans la minute d'un acte. Le vent a abattu des arbres et fait des vides dans vos allées. Il [un homme riche devenu pêné] emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misère, il remplit par ce moyen en quelque façon le vide de sa maison, BOS. *Le Valois*. Il y aura entre les poteaux [de deux jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature remplissent très-bien les vides de votre journal, VOLT. *Mel. litt. Comm. à un journ. Pièc. de poés.* L'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein, BUFF. *Quadr.* I. IV, p. XIII. Les vides et les cavernes peuvent par se former que dans la croûte extérieure, [de la terre] ID. *Nat. just. Ep. nat.* t. XIII, p. 249. ‖ 8° En architecture, toute ouverture ou baie dans un corps solide entre les pleins et autour d'une colonne ou les solives d'un plancher. ‖ Les pleins et les vides, voy. PLEIN 4, n° 16. ‖ Ce mur pousse au vide, il perd son aplomb. (111e Terme de métallurgie. Lieu d'un fourneau, la cuve. ‖ 12° L'espace vide qui est entre les corps célestes. Comment percer des airs la campagne profonde? Percer l'épaisseur de ces vides sans fin? LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. La constance du mouvement des astres, qui subsiste depuis des millions d'années sans altération, a persuadé à Newton que l'espace dans lequel ils roulent est entre les paroi [astr. mod. t. II, p. 600. Qui dirige la course éternelle et rapide Des mondes emportés dans les vastes déserts du vide? I. ‖ 13° Terme de physique. Espace qui ne contient point d'air. Sur le sujet du vide, ils [les anciens] avaient droit de dire que la nature n'en souffrait point, parce que l'expérience ne leur avait jamais fait remarquer qu'elle l'abhorrait et ne le pouvait souffrir; mais, si les nouvelles expériences leur avaient fait connaître que la nature l'aime aussi, et souffre aussi d'affirmer ce qu'ils ont eu sujet de nier par la que le vide n'avait point encore paru, PASC. *Prop. d'un traité du vide*. Il est vrai qu'il est presque sûr que de dire.... que des corps inanimés ont des passions, des craintes, des horreurs?.... de plus, que l'objet de cette horreur fût le vide? Qu'y a-t-il de plus naturel que d'oser faire peur? ID. *Pens.* XXV, 207, édit. HAVET. Torricelli, son disciple et son successeur [de Galilée], imagina la fameuse expérience du vide, qui a donné lieu à tant de belles découvertes tout nouvelles, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences*. Ce n'est que depuis l'invention de la machine du vide et les expériences qu'on en a faites qu'on est assuré que la matière est toute également pesante; on a vu, et peut-être l'a-t-on vu avec surprise, les corps les plus légers tomber aussi vite que les plus pesants dans le vide, BUFF. *Ois. ornithin.* MOT. t. 5, p. 209. Les animaux qui n'ont qu'un ventricule au cœur, comme les reptiles et les poissons, souffrent aussi sans peine de plusieurs heures la naissons, *Traité de phys.* t. II, p. 123. ‖ Vide pneumatique, ou vide de Boyle, celui qui est produit au moyen de la machine pneumatique. ‖ Vide de Torricelli, celui qui est produit par l'espace compris entre le sommet de la colonne mercurielle et l'extrémité close du tube. ‖ 14° Vide absolu, ou, simplement, vide, espace absolument vide de toute matière. Je m'accommode assez, pour moi, des petits corps; Mais le vide à souffrir me semble difficile, mol. *Fem. sav.* III, 2. Parce, dit-on, que vous avez cru des l'enfance qu'un coffre était vide, lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible, PASC. *Pens.* II, 3. L'attraction et le vide, fameux de la physique par Descartes et bannis pour jamais selon les apparences, y reviennent ramenés par M. Newton, armés d'une force toute nouvelle dont on ne les croyait pas capables, et seulement peut-être un peu déguisés, FONT. *Newton*. Zénon d'Élée voulut qu'il n'existât pas de vide dans la nature, LEYSAGUE, *Inutil. Mon. sc. mor et pol.* t. I, p. 263. Lucrèce admettait le vide; il imagina des atomes, principes constituants de tout ce qui existe, ID. ib. p. 265. ‖ 15° Action d'écarter les personnes. Cet homme est importun, on fait le vide autour de lui. ‖ Faire le vide dans une contrée, en emmener les habitants, les bestiaux, les provisions. En 1742, l'armée russe fit le vide devant les Français. ‖ 16° Fig. Absence, interruption dans ce qui occupe ou charme. Ces quinze livres quatre sous ne le mirent point fort bien, à moins que son industrie ou quelque commerce particulier ne remplisse les vides de temps qu'il ne travaillera pas, VOLT. *Dial.* 7, 19. Pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, MOLT. *Gram.* 10. Le métier de la guerre a des vides fréquents et quelquefois considérables, abandonne où à une ouverture entière ou à des plaisirs qu'on se rend témoignage d'avoir bien mérités, BOIT. *Marrigli. Elle* [l'étude] remplit utilement les vides de la journée qui lui sont tort à tous les personnes, BOLLIN, *Traité des Et.* t. I, *Dic. prém.* Mettre à profit les vides que laissent les affaires, m. *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 666, dans POUGENS. Mais l'désirable sainte me met quelquefois dans l'impuissance de penser et d'écrire; cela met dans ma vie des vides effroyables, VOLT. *Let. en vers et en prose*, 32. Il n'était besoin que d'un remplir le vide de son temps que celui de son âme, PONCET, *Mauzepas*. Plus les plaisirs ont été vifs dans la jeunesse, plus le vide qu'ils laissent, par l'inutilité où ils font les premiers chagrins et dissipé les illusions, devient difficile à remplir, m. *Courtenneux*. Ce vide qu'éprouvent les naturistes déplacés, lorsqu'ils sont rendus à eux-mêmes, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 157, dans POUGENS. Les découvertes historiques nous prouvent que toutes les époques vides de vertus ou de génie furent toujours entre elles et les époques qui leur remplir, CORNACHET, *d'Arcl.* ‖ 18° Fig. Il se dit par rapport aux choses aux personnes dont on vient d'être privé. La paroisse de la Fayette ne sait pas encore le vide, DIDER. *Lettre à M. de Larochefoucauld*. Il est si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce, ID. *Pères*. Vous trouverez un grand vide dans la nation, BOSS. *Lett. quiet.* 473. La perte qu'elle [Mme des Ursins] fit du cardinal de la Trémoille ne laissa pas un grand vide, SAINT-SIMON, 1826, 330. Votre cœur ne perdra rien mari que le remplis le vide qu'il avait laissé dans mon cœur; de son vivant, il ne partageait avec ici les affections, ID. t. I, 1. Le vide que la mort de Voltaire, LAMART. *Hist. de la Rest.* t. IV, p. 19. Le vide que fait d'une âme sans attache. Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit ou dans le cœur de l'objet que nous aimons à ce que le sachet n'arrêtablement, PASC. *Pens. de l'amour*. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passions, sans occupation, sans divertissement, sans application, sans dépendance, sans impétuosité, sans vide, ID. *Pens.* XXV, 26. Elle [l'âme] trouve peu à peu en soi-même un vide infini que Dieu seul peut remplir, BOSS. *Le Valois*. Il savait bien de notre cœur, qui le remplissait tout entier, je pouvait y laisser un vide affreux et une indigence extrême, MASS. *Profess. relig. Sens*. ‖ Proposition ont-ils pu concevoir entre le vide propre de notre cœur et un objet infini? SOPHIE VILLERS, *Refut. de Spinoza*, p. 182. ‖ 19° Vide de, manque de. Ne doutez pas de mauvais prétexte; on cherchera la cause [du peu de succès de son ministère] plus dans sa tiédeur, dans le relâchement de sa piété, dans le vide de l'esprit de vrai, qu'il a laissé croire éteindre en lui... que dans l'endurcissement de son peuple? MASS. *Conf. aux pour des curés*. Ce vide [de l'esprit] et ne vaut bruit de paroles, si ordinaire dans les ouvrages de cette espèce, D'ALEMB. *Eloges, Monçan*. ‖ 20° Vanité, de, manque de. Ne doutez pas de mauvais prétexte; on cherchera la cause [du peu de succès de son ministère] plus dans sa tiédeur, dans le relâchement de sa piété, dans le vide de l'esprit de ce qui fait l'agitation et l'empressement des autres hommes, MASS. *Carême, Prosp. temp.* Elle [l'âme] tout ce qu'elle n'avait jamais vu, ses désirs, ses espérances.... le vide de toutes les créatures, l'abî

Digitized by Google

de tous les plaisirs, tr. *Carême, Incontance.* Sentant ce vide affreux de ma grandeur suprême, VOLT. *Sémiram.* III, 1. || Se dit avec le même sens en parlant de personnes. [Villeroy] nulle lecture, nulle instruction : force vent et parfait vide, ST-SIM. 393, 61. || **22°** *A vide, loc. adv.* Sans contenir rien, sans rien porter, sans rien recevoir. La voiture s'en va à vide. Jusqu'à ce qu'il puisse par tout jeter et retourner à vide, J. J. ROUSS. *Em.* III. Aucun ne sortait de chez elle à vide, in. *Confess.* V. || Fig. Quoil ce bienheureux logement, dont je me montrai tant de fois si follement épris, ne me présente aujourd'hui, et j'ai fait malheureusement l'épreuve de ce restaurant à vide? SCARR. *Virg.* I. VII, p. 288. Vous êtes plaisante avec vos remercîments.... c'est être à vide de reconnaissances, comme vous l'étiez, il y a un an, de sentiments, SÉV. 6 mai 1674. || Terme de musique. Corde à vide, celle qu'on fait résonner dans toute sa longueur en dit de même : *Jouer à vide.* On peut donner à la première corde à vide le nom qu'on veut, MOUM. *Nouvig. des anc.* || Mâcher à vide, remuer les mâchoires sans rien avoir dans la bouche : il allégnait Simonide, Qui dit, pour être sain, qu'il faut mâcher à vide, REGNIER, *Sat.* X. Ne pouvant trouver des pensées nouvelles, [les écrivains des diverses académiques] ont cherché des tours nouveaux, et ont parlé sans penser, comme des gens qui mâchenient à vide, et feraient semblant de manger en présence d'autres, MONTESQ. *Lett. sur les Anglois.* 28, *sur les Académies.* || Par extension. Parlez haut, parlez haut, sans tant mâcher à vide, SCARR. *Ragotin.* I, 7. || Fig. Mâcher à vide, se repaître de vagues espérances, et nous n'avoir que des idées creuses et sans réalité. Écrire vaguement, parler sans penser, à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler, VOLT. *Mem. sur la Défiant.* 4 juin 1761. || Fermer une *serrure* à vide, tourner la clef dans sans que le pêne entre dans la gâche. En passant contre la petite porte de communication, n'm'aperçus qu'elle était entr'ouverte; Brégi avait fermé à vide la serrure, CRÉBILL. *Égar.* II, 2. || Fig. 82, dans ROUSSEAU. || Terme de métallurgie. Frapper à vide, frapper sur l'enclume, non sur la pièce.

— HIST. XIVe S. Que merci [il] [dist] en moustrant *vide, ch.* de Rol. CHR. || XVe S. Fait Robert : la terre est vode del trafur Qui volest la corone tolir à sun seignur, *Th. le mart.* 1063, || XVIe S. Le chief si vuit et estonè Du duel [deuil], et de l'ire et del pens Dont toi est devenu mon sens, *Ren.* 15896. Et por ce est [son à le [la] dame] vide et met les terres widés d'une part et les plaines d'autre, que elle face retenue que il ait ou il executeur prennent les terres plaines, BEAUM. 321, 21. Ou il manoient [remuent] par mains, et ne fait contre son molin à wit.... in. XXVIII, 19. Mais s'il le sentent vuit de science et de mors [mœurs], pe. MELUN, *Test.* Pour ce fu-il en vuide qui est sans oevre, MUSS. LATIN, *Trésor.* p. 461. Cil qui ira à borse vuide Est bien fols, se trouver i cuide Rien dun, bien ne qu'il ne soit séiers, LITTR. II, 614. || XVIe S. Le vieu qui est es corps est cause de leguierté, ornate, *Thrie de mourir.* || XVe S. Le pays estoit tout vuide et désert, et n'estoient que forains de par des Anglois, FROISS. II, II, 10. Quand ils ont tant mangé de chairs mal cuites que leur estomac leur semble estre vuit et affoibli, in. I, 134. A vuide main fait on le marit, Voilà n'a ce qu'il a demandé, Qu'on ne lui die : *estende*, g. GUIART, *Poésies mss.* P. 528. O homme vain et vuid de tout bien, de quoy te peut-il complaindre? *Intern. consol.* II, 42. || XVIe S. Usés inutilement de l'adjectif substantivé, comme le loquede d'arbres de la partie

vuidera ; ils passeront outre, et feront leur tour, ID. IV, 52. dans LACURNE. Je me vuiderai du chastel seulement au plus tost que je pourray, *Perceforest*, t. II, f° 148. Je tiens ce point pour vuidé, COMM. VI, *Conclusion*. || XVI° s. Quand il fut à table, il fut pressé de vider son estayere, ESTIENNE, *Conte*, XCIV. Si fument les Grecs assemblez au lieu mesme, pour vuider ce different; AMYOT, *Arist.* 68. Les villes se vuident toutes pour aller au devant de luy, ID. *Pomp.* 61. Celuy qui veut me chaise parcée sait bien qu'il n'en est rien [que je ne suis pas du soleil, paroles d'Antigonus], MONT. I, 328. Il avest prié que ses enfans vuidassent, par armes, la succession, ID. III, 164. Vuider et desmunir la memoire, ID. II, 218.

— ETYM. *Vuide*; wallon, *vûdi*; provenç. *voidar, voguar, vuezer, vuidar, vuidar*; cat. *cuydar*.

† **VIDEUR** (vi-deur), *s. m.* Celui qui vide. Videur de volailles.

VIDIMÉ, ÉE (vi-di-mé, mée), *part. passé de* vidimer. Copie vidimée de lettres patentes de délaration de Sa Majesté du 8 nov. 1818, *Bibl. du sénat, ms. Berard concern. le jugement*, 1re vol. I, 9, p. 10.

VIDIMER (vi-di-mé), *v. a.* Terme de pratique. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme.

— ETYM. Voy. VIDIMUS.

VIDIMUS (vi-di-mus'), *s. m.* Terme de pratique. Mention qui indiquait qu'un acte avait été collationné sur l'original. Le juge a mis le vidimus à cet acte. Voulons que au vidimus fait sous seel royal.... toi soit ajoutée comme au présent original, *Déclaration du roi*, 8 avril 1666. || Familièrement. Donner à quelqu'un son vidimus, le congédier, le renvoyer.

— HIST. XVI° S. Que li vidimus de ces presentes, sour aeuz de nos seeaulx royaulz, valle et soit tenus comme originaulz, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 603. || XV° s. Faisant ratiffication Ledit notaire le rapporte, par sa certifficacion, Ainsi que ce vidimus porte, CH. BOIL. *Bail.* 78.

— ETYM. Lat. *videmus*, avons vu, de *videre*, voir.

† **VIDOMNE** (vi-dom'n), *s. m.* Nom d'une ancienne dignité de Genève, où elle répondait, avant la réformation, à ce lle de vidame en France.

— ETYM. Le même que vidame.

VIDRECOME (vi-dre-ko-m), *s. m.* Terme tombé en désuétude. Grand vent que les Allemands emploient pour leurs dans leurs festins de cérémonie.

— ETYM. Allem. *wiederkommen*, revenir, de *wieder*, de nouveau, et *kommen*, venir.

VIDUITE (vi-dui-té), *s. f.* Veuvage, il se dit plus ordinairement des femmes. Et lui octroyer nos lettres de vétéran sur ce nécessaires.... pour jouir par l'impétrant sa vie durant, et sa veuve pendant sa viduité, des privilèges, exemptions et immunités dont jouissent les autres vétérans de ce royaume, *Lettres patentes*, 11 juillet 1627. Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon saint Paul. Etat oublié parmi nous, où la viduité est regardée non plus comme un état de désolation, mais comme un état désirable, nous, *Anne de Gonz.* Personnages d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaquer, dans une triste et laborieuse viduité, aux affaires de sa famille, et continuant, sous le joug d'une austère vertu et d'une exacte modestie, une grande beauté et une flerssante jeunesse, LLEUR. *Duc de Montaus.* || Terme d'ancienne coutume. Droit de viduité, droit que possédait un veuf de jouer de l'usufruit des biens de la défunte, lorsqu'il en avait eu un enfant né vif. || Fig. Dans cet état de solitude, qui est la viduité de l'âme, il [d'Alembert] avoue que son courage ne suffit point à son malheur, MARMONTEL, *Elém.* I, XVII, p. 56.

— HIST. XVI° S. Servida depuis sa viduité, AMYOT, *Cat. d'Utiq.* 70. Il ordonna que les femmes veives demourassent en viduité dix ans pour le moins, après le decez de leurs maris, ID. *Numa*, 20. A cette perpetuelle d'amour, je mue une viduité perpetuelle, DU BOSCH. *Œuvr.* I, II, p. XCIX.

— ETYM. Provenç. *viduitat*; cat. *viudedat*; espagn. *viudedad*; ital. *vedovità*, du lat. *viduitas*, de *viduus* (voy. VEUF).

† **VIDUVRE** (vi-duv'r), *s. f.* || 1° Ouvrage à jour. || 2° Ce qu'on fite de quelque chose. Des vidures de poulets.

— HIST. XVI° S. S'avdorent de belles arquebuses et fourniment de Milan, dedaignant ceux qui se faisoient ailleurs, disant qu'au lieu de France jamais ouvrer n'avoit pu atteindre à la perfection de faire bon an fourniment à sa vaideure qu'à sa charge comme à Milan, BRANT. *Cap. fr.* I, IV, p. 277.

— ETYM. Vider.

1. VIE (vie), *s. f.* || 1° En général, état d'activité de la substance organisée, activité qui est commune aux plantes et aux animaux. Chez les plantes, la vie est constituée par deux fonctions, la nutrition et la génération ; chez les animaux, il y a en plus la contraction et la sensibilité. Et la vie? vous me direz bien ce que c'est. — C'est la végétation avec le sentiment dans un corps organisé, VOLT. *Dial.* 7. La vie commence à s'éteindre longtemps avant qu'elle s'éteigne entièrement, BURDON, *De la vieillesse et de la mort*. Plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse, DE QUATREFAGES, I, IV, 3. On distingue dans les êtres terrestres trois sortes de vies : la vie végétative, la vie sensitive et la vie réfléchie, BONNEY, *Causes prem.* VI, 14. || Ce qui a vie, ce qui a reçu vie, ce qui est animé. Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, BITT. *Mor. choisis*, p. 49. Les hennes ne mangent point de ce qui a vie, ANVILL. *Hist. phil.* I, 8. || Cet animal, cet homme a vu dure, il est difficile de le tuer || Terme de physiologie. Vie organique, l'ensemble des fonctions purement végétatives ; vie animale, l'ensemble des fonctions de relation. || 2° En particulier, la vie de l'homme. Pour me, je veux confesse au poltronnerie; je suis acquinté à la vie; et, quelque mauvais lieu que j'habite, quelque incommodité que j'y reçoive, j'aurais peine à déménager, LAMB. *Lett. à Coneret*, 21 juill. 1632. Pour la plus de ces grandes âmes [les premiers chrétiens] qui méprisaient la mort comme si elles eussent eu un corps de longue et une vie empruntée, SOC. *Chrétien*, I. La vie est peu de chose, et le peu qui l'en reste Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, CORN. *Cinna*, IV, 2. Vous savez bien qu'on hazarde bien la vie, ID. *Poly.* II, 3. La vie est bonne en soi et le plus grand bien du monde, dans le plus mal mérable, à-coup-sûr, qu'elle puisse être. Le temps de nous rendre n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour, FÉNEL, *Bible, Sagesse*, II, 5. Ne quittons pas cet amour que la nature nous a donné pour la vie, puisque nous n'avons reçu de lui aucun que ce soit pour la mettre vie pour laquelle Dieu nous l'a donne, et non pas pour un objet contraire, PASC. *Pens.* XXIII, 2. Entre nous, l'entre nous et l'enfer ou le ciel, il n'y a que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile, ID. *Pens.* IX, 3, édit. Havet. Toute la vie n'est que la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédant et suivant, ID. *Pens.* XXV, 16. Nous perdons la vie sans y penser, comme on perd..., ID. II, 2 *bis*. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être; nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, LA BRUY. I, 4. La honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse, MOL. *Reine d'Angl.* Dans ses premières guerres il [Gondebaud] avait, une seule vie à hui offrir au roi; maintenant il en a une autre feelle de son fils qui lui est plus chère que la sienne, ID. *Louis de Bourbon*. Or lui dites par quoi le fils d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'Etat, doit être épargnée, ID. ib. L'entre dans la vie avec le lot d'en sortir; ce voisinage de la mort, je vis-à-vis me montrer comme les autres; après, il faudra disparaître, ID. *Sermons, Fragment sur la brièveté de la vie*. Pyrrhus rend à l'autel son infidèle victime, ACAD. *Andr.* II, 1. Qu'elle soit heureuse en elle-même et sans vie, ID. *Brit.* V, 5. Je vois de quel succès leur fureur fut suivie, Et que dans les tourments ils lassèrent la mort, ID. *Ath.* II, 3. ... Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie, ID. *Phédre*, V, 6. On est maître de la vie des autres quand on ne compte plus pour rien la notre, FÉN. *Tél.* XX. Otez-moi la vie que je ne saurais supporter, ID. ib. Ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avait perdu la vie, ID. ib. IX. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long : ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir, LA BRUY. X. Il n'y en a pas un qui, dans le fond, manque, avant qu'il en eût fait l'usage qu'il en voulait faire, ROSTEN. *Disc. d. Morte mod.* Les grands intérêts sont tout ce qui remue fortement les hommes; et il y a des moments où la vie n'est pas leur plus grande passion, ID. *Bell. post.* II. Notre vie, pour ainsi dire, nous est moins chère que nous, que nos passions, MARIV. *Marianne*, 8e part. La vie n'a rien de commun comme une faveur; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus, MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès : le glaive est toujours suspendu, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août 1767. Quand je vous aurai répété que la vie est un enfant qu'il faut berner jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que j'ai su, ID. *Lett. Mme du Deffand*, 23 juill. 1781. Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, la vie est un opprobre, et la mort un devoir, ID. *Mérope*, II, 7. Rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin tout ce qu'on peut faire, c'est de la supporter, ID. *Let. Mme du Deffand*, 2 janv. 1764. Il [le président Hénault] a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour; mais, en a vu, soit pendant a du bon, ID. ib. 1er nov. 1770. Il faut du temps pour vous exposer tout ce que je pense sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Quand une fois l'ennui de vivre l'emporte sur l'horreur de mourir, alors la vie est évidemment un grand mal, ID. *Hél.* III, 21. Il est défendu de quitter son poste sans la volonté de celui qui commande ; le poste de l'homme est la vie, IBID. *Opin. des anc. philos. (Pythagore)*. Dans tout ce qui n'est pas nature qu'est-ce qu'une vie ? Ce qu'est une goutte d'eau Dans les bassins de l'océan, LAMART. *Harm.* IV, 9. Quand tous les dons que l'homme envie à son gré semblent accourir, Quand de la fortune asservie On n'a plus rien à conquérir, C'est alors qu'on aime la vie, C'est alors qu'il faudrait mourir, ALEXIS MARTIN, *Mort de Nap.* IV. || Aimer plus que sa vie, aimer passionnement. Mme de Guénegaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimait plus que sa vie, MME DE SÉV. 9 nov. 1689. || Terme de jurisprudence. Vie naturelle, le cours de la vie selon la nature. || Vie civile, état que tient dans l'ordre politique celui qui n'en est pas déchu. La vie civile n'a pas plus à craindre [que la physique] de cet esprit-là [le pyrrhonisme]; car les sceptiques n'ont jamais pu qu'il ne faille se conformer aux coutumes de son pays, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 401. || Être entre la vie et la mort, dans un extrême péril, une extrême maladie, soit autrement. Ô Dorido, mon fils, dit le vieillard, ma fille est entre la vie et la mort, LESAGE, *Gil d'Alf.* IV, 2. || Fig. Sa vie ne tient plus qu'à un fil, il est à l'extrémité, il est à toute extrémité. || Fig. Il n'a qu'un filet de vie, qu'un souffle de vie, se dit d'un homme infirme, qui n'a point de vigueur. || Donner la vie, mettre au monde. Elle a donné la vie à une fille. || Donner la vie à son ennemi, lui accorder merci, ne pas le tuer, quoique le pouvant. || Le prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à ce condamné, il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt de condamnation ne fût exécuté. Télémaque obtint des rois qu'on lui donnerait la vie [à l'auteur d'un complot], parce qu'il la lui avait promise, FÉN. *Tél.* XX. || Demander la vie, implorer la pitié d'un ennemi vainqueur. Il craint : la vie! la vie! Il a honte de demander la vie, et il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il la désire, RAC. *Ath.* II, 6. || Il mérite plus que de vie, il est mort. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne témoigner par rien qu'on existe. Il [le gouverneur de Lerida] nous laissa faire les approches de la place, sans donner signe de vie, HAMILT. *Gramm.* 7. Sans lui donner le moindre signe de vie sur sa dette, ID. ib. 8. || Mettre sa vie à ce service, il est obligé de la vie, se dit de celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie. || On dit de même : Après Dieu, il ne tient sa vie que d'un tel. || Par extension, on a dit, en sa vie, pendant quelque chose en se déclarant prêt à mourir si la chose n'est pas. En ce cas-là volontiers gagerai, Repart Guillaume, et j'y mettrais ma vie, LA FONT. *Orais.* || Revenir de mort à vie, revenir, contre toute espérance, d'une maladie très-grave. || Aller de vie à trépas, mourir. || 3° L'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort. La mesure de la vie se passant en sommeil, PASC. *Pens.* VII, 4. La vie est trop courte, et la mort nous prend par nous sommes encore tout pleins de nos miseres et de nos bonnes intentions, SÉV. *Let. à Bussy*, 27 juin 1679. La vie est courte, mon cher cousin ; c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but, ID. ib. 15 déc. 1685. La vie, déjà raccourcie, s'abrège encore par les violences qu's'introduisent dans le genre humain, BOSS. *Hist.* II, 1. Aussitôt qu'on cesse de compter les heures et de mesurer notre vie par les jours et par les années, on a peu d'Ori. Nous avouerons franchement, à l'exemple de notre ablesse, que nous devons mesurer la vie par les

Digitized by Google

actions, non par les années, sons. Yoiendeze **Montberby.** Helas! si jeune encore, Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur? Ma vie à peine a commencé d'éclore, BAC. *Edit.* 1, 8. La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à dérirer; l'on remet à l'avenir son repos et ses joies.... LA BRUY. XI. Nous ne songeons point à la mort, parce que nous ne savons où la placer dans les différents âges de notre vie, MASS. *Carême, Sur la mort.* La sainte mentsur les genoux de la femme leur vie, et l'éloge ment après leur mort, VOLT. *Lett. de Bordes, to jane.* 1769. J'ai vécu; j'ai passé ce désert où la vie Où toujours nous mes pas chaque fleur s'effeuille, LAMART. *Nat.* 1. Il ne faut pas le plus bel endroit de sa vie, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Ce ne sera jamais là le plus fort endroit de sa vie, MASSIL. *Mariamne*, 2e part. || Elixir de longue vie, nom donné à une sorte d'élixir. || Eau-de-vie, VOY. EAU, 1re sect. || Vie moyenne, la part de vie qu'on moyenne peut espérer un nouveau-né. La vie moyenne des enfants d'un an est de trente-trois ans; celle d'un homme de vingt et un ans est aussi à peu près de trente-trois ans, BUFF. *Prob. de la vie, Œuv.* t. x, p. 257. On sait que le longueur moyenne de la vie des hommes, à compter depuis le moment de la naissance, est d'environ vingt-sept ans, BUFF. *Nat. Œuv.* t. IV, p. 298. || Si Dieu lui prête vie, si le volonté de Dieu est qu'il vive. Petit poisson deviendra grand, Pourvu que Dieu lui prête vie, LA FONT. *Fabl.* V, 2. || 4° Une partie considérable du cours de la vie. Il est estropié pour toute sa vie. Nous passons près des rois tout le temps de nos vie à subsister des mépris et ployer un genou, MALH. I, 9. Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie ou de persévérance? CORN. *Hor.* I, 1. Quand il l'aurait, il ne l'emploierait pas; n'eût fait autre chose toute sa vie, SCARR. *Rom. com.* I, 6. La vie de l'homme est misérablement courte; on la compte depuis la première entrée dans le monde, PASC. *Pens. de l'amour.* La vie est pleine de choses qui blessent le cœur, SÉV. 215. La Champmeslé fut chère actrice et quelque chose de si extraordinaire, qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil, DE. 4me AVR. 1672. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable mort, BOSS. *Duch. d'Orl.* Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? VOLT. *Mœurs*, 151. Bassien ou Caracalla.... passa sa vie dans la cruauté et dans le carnage, ID. *Hist.* I, 40. Dieu donne du plus haut des cieux le vouloir et l'exécutante tombe au plus beau temps de sa vie, m. *Anne de Gonz.* Embrassez la belle pratique où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sauver sa vie, ID. *Mar. Thér.* Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie, Pour croire..... BAC. *Bithr.* III, 1. Pour Antiope, ce que je sens n'a rien de semblable.... c'est goût, c'est estime, c'est persuasion que je serais heureux si je passais ma vie avec elle, PÉN. *Tél.* XXII. Une vie est souvent séparée de la mort par les endroits qu'on n'en voit pas, LAMOTTE, *Fabl.* II, 5. Du courage : il faut bien s'amuser dans la vie. COLIN D'HARLEVILLE. *Bulot pour mieux*, I, 5. || 5° L'existence terrestre. La vie présente. Ils passèrent de cette vie à une autre meilleure, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 449. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire, SACI, *Bible, Job*, VII, 1. Cette vie est le temps de croire, comme la vie future est le temps de voir, BOSS. *Concupisc.* 1. Si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse éternité.... ID. *Yolande de Monterp.* Vous avez donc gens de bien une exemption de tout défaut et un degré de perfection qui n'est pas de cette vie, MASS. *Carême, Input. du monde.* || Fig. Et termes de spiritualité, la vie des sens, les sentiments terrestres et mondains. Tout ce qui plaît, tout ce qui flatte, tout ce qui nourrit la vie des sens, devient un besoin dont vous ne pouvez plus vous passer, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || 6° L'existence de l'âme après la mort. La vie future. L'espérance d'une autre vie. Hésode garde constamment le silence sur une autre vie, et revient plusieurs fois sur les promesses de récompenses et de peines temporelles, LEVESQUE, *Instit. Hom.* sc. mor. et pol. I, II, p. 18. || La vie éternelle, ou, absolument, la vie, état des bienheureux dans le ciel. Simon Pierre lui répondit : À qui irons-nous, Seigneur? vous avez les paroles de la vie éternelle, SACI, *Bible, Ev. St Jean.* VI, 69. Jésus-Christ a dit dans son Évangile : Combien est étroit le chemin qui mène à la vie! nous. *Reine d'Anglet.* || Le livre de vie, VOY. LIVRE 1, n° 2. || 7° Fig. Renaissance spirituelle, communion, baptême. Nous avons fait à Dieu mille promesses en approchant du tribunal sacré où nous avons reçu une nouvelle vie, MASS. *Carême, Pâques.* Un pontife sacré viendra puisqu'en ces lieux Vous apporter la vie et dessiller vos yeux, VOLT. *Zaïre*, III, 4. || Se nourrir du pain de vie, communier. || En termes de dévotion. La grâce est la vie de l'âme. La charité qui est l'âme et la vie de la grâce, PASC. *Prov.* x. || Vie spirituelle, VOY. MYSTIQUE, n° 2. || 8° Fig. Vie de reputation, seconde vie, réputation qui dure après la mort. Mais peut-être que, prêt à mourir, on compera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'un croira laisser solidement établie; qui ne sera, BAC. *Iphig.* IV, 6. || Fig. Donner, redonner, rendre la vie, se dit de ce qui rassure, ranime, réconforte. Par votre lettre qui me donne la vie, nous voyons votre triomphe quasi assuré, SÉV. 175. Pour cet hiver, l'espérance de vous avoir me donne la vie, ID. 28 mars 1678. Ah! je respire, Arasce, et tu me rends la vie, BAC. *Bérén.* II, 4. Elles (*les lettres*) me rendent leurs époux, prêtre à recommencer le lendemain une vie qui ne différait de celle de la veille que par le date de l'almanach et la liaison des années, SVLVIN, *Corinne*, XIV, 4. || Faire vie qui dure, ménager son corps, sa santé, ses ressources. On tâche de régler les rangs, afin de faire vie qui dure avec des gens si bien d'ire établis, SÉV. 606. || Tourmenter sa vie, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter. || Rendre la vie dure à quelqu'un, le tourmenter, le chagriner à tout propos. Lacédémone [Sparte] aimait moins que médiocrement ses enfants, il leur rendait la vie fort dure, SP. BEN. 229, 71. || 14° La vie considérée au point de vue moral. Rien, dans cette si difficile vie morale, que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon DIEU. PASC. *Pens.* XXIV, 27. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie, ID. IB. XXIV, 44. || [Le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une très-belle vie, très-religieuse, SÉV. 811 juill. 1676. On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort, MALEBRANCHE, *Lett. à Mme de Berv.* t. II, p. 249, dans POUGENS. || Certificat de bonne vie et mœurs, certificat constatant qu'une personne a une conduite régulière. Vos actes de foi et témoignations de vie et mœurs n'arrivèrent que la propre jour qu'on tenait le premier chapitre, et par conséquent trop tard, MÉR. 34. || Se vie n'est mauvaise il faut faire d'abord quelque information, DANCOURT, *Enf. de Paris*, V, 4. || Familièrement. Faire vie de garçon, mener une vie libre et peu régulière. || Familièrement. Mener une vie de bohême, vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. || Femme de mauvaise vie, prostituée. Lorsque les cinq ou douze chiens qui suivaient une chienne de mauvaise vie, vinrent à la suite de leur maîtresse se mêler parmi les jambes des messieurs, SCARR. *Rom. com.* I, 18. || Un homme de mauvaise vie, un homme débauché, sans mœurs. Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie, SAC, *Bible, Evang. St Luc*, XV, 13. || Populairement. Mener une vie de cochon, vivre dans la crapule, dans la débauche. || 15° Il se dit par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie. Une vie active, laborieuse. Vie active. Vie contemplative. La vie des champs. La vie des camps. Nous avons vu qu'Abraham suivait le genre de vie usité pour lors entre les anciens hommes, BOSS. *Hist.* II, 2. Ceux qui de Dominique ont embrassé la vie, VOLT. *Henr.* V. La vie religieuse est un combat, si non pas un hymne, SVLVIN, *Corinne*, X, 5. || 16° Absolument. La vie, la manière dont se comporte la monde. Que voulez-vous? c'est la vie. Un caractère essentiel de la langue française, celui qui la rend si propre aux sciences, aux affaires, à la vie, quand on en médirait, Tant que l'hiver durerait, Elle passerait son envie, Et ferait jour et nuit la vie, SCARR. *Very.* IV. || Faire une terrible vie, se livrer à des excès. Hans vous-même, à propos, Vous avez fait tantôt une terrible vie, LA FONT. *Joc.* || 13° Manière de vivre. Mener une vie douce. Il coule doucement sa vie, ou, familièrement, il roule doucement sa vie. Vous ne sauriez imaginer combien la vie que j'y fais (*en Espagne*) est différente de la mienne passée, VOIT. *Let.* 33. Ces vies brutales où je vois que plusieurs personnes de votre condition se laissent emporter, PASC. *Condition des grands*, 3. Les pensées pures.... le faitgenti et l'absolument. [Phrase] c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder, ID. *Pens. de l'amour.* M. de Pompone aura besoin de toute sa raison pour calmer parfaitement en pays-là [la cour], et pour reprendre la vie de Paris, SÉV. 398. Vous voyez ma vie ces jours-ci, ma chère fille; j'ai de plus la douleur de ne vous avoir point, ID. 15 avril 1672. L'on y fait [à Bourbon] la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé, ID. 25 sept. 1697. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est pas quasi possible de se mal porter, ID. 29 juin 1689. La simplicité d'une vie particulière qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, BOSS. *Duch. d'Orl.* || [Abraham] mena toujours une vie simple et pastorale, ID. *Hist.* I, 3. Jusqu'ici, ils avaient mené une vie sauvage et brutale, PÉN. *Tél.* II. Il sera impossible de s'imaginer une vie de courtisan plus brillante et plus délicieuse, FONTEN. *Dangeau.* Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène, VOLT. *Lett. Vetsées*, 6 nov. 1776. Je m'imagine que la vie de château est une triste chose, GENLIS, *Théât. d'éduc.* II, 4. Elles (*les lettres*) me rendent leurs époux, prêtre à recommencer le lendemain une vie qui ne différait de celle de la veille que par le date de l'almanach et la liaison des années, SVLVIN, *Corinne*, XIV, 4. || Faire vie qui dure, ménager son corps, sa santé, ses ressources. On tâche de régler les rangs, afin de faire vie qui dure avec des gens si bien d'ire établis, SÉV. 606. || Tourmenter sa vie, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter. || Rendre la vie dure à quelqu'un, le tourmenter, le chagriner à tout propos. Lacédémone [Sparte] aimait moins que médiocrement ses enfants, il leur rendait la vie fort dure, SP. BEN. 229, 71. || 14° La vie considérée au point de vue moral. Rien, dans cette si difficile vie morale, que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon DIEU. PASC. *Pens.* XXIV, 27. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie, ID. IB. XXIV, 44. || [Le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une très-belle vie, très-religieuse, SÉV. 811 juill. 1676. On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort, MALEBRANCHE, *Lett. à Mme de Berv.* t. II, p. 249, dans POUGENS. || Certificat de bonne vie et mœurs, certificat constatant qu'une personne a une conduite régulière. Vos actes de foi et témoignations de vie et mœurs n'arrivèrent que la propre jour qu'on tenait le premier chapitre, et par conséquent trop tard, MÉR. 34. || Se vie n'est mauvaise il faut faire d'abord quelque information, DANCOURT, *Enf. de Paris*, V, 4. || Familièrement. Faire vie de garçon, mener une vie libre et peu régulière. || Familièrement. Mener une vie de bohême, vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. || Femme de mauvaise vie, prostituée. Lorsque les cinq ou douze chiens qui suivaient une chienne de mauvaise vie, vinrent à la suite de leur maîtresse se mêler parmi les jambes des messieurs, SCARR. *Rom. com.* I, 18. || Un homme de mauvaise vie, un homme débauché, sans mœurs. Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie, SAC, *Bible, Evang. St Luc*, XV, 13. || Populairement. Mener une vie de cochon, vivre dans la crapule, dans la débauche. || 15° Il se dit par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie. Une vie active, laborieuse. Vie active. Vie contemplative. La vie des champs. La vie des camps. Nous avons vu qu'Abraham suivait le genre de vie usité pour lors entre les anciens hommes, BOSS. *Hist.* II, 2. Ceux qui de Dominique ont embrassé la vie, VOLT. *Henr.* V. La vie religieuse est un combat, si non pas un hymne, SVLVIN, *Corinne*, X, 5. || 16° Absolument. La vie, la manière dont se comporte la monde. Que voulez-vous? c'est la vie. Un caractère essentiel de la langue française, celui qui la rend si propre aux sciences, aux affaires, à la vie,

celui qu'elle ne peut perdre sans changer tout à fait, la clarté... VILLEFAIN, *Dict. de l'Acad. Fr.*, *Préface* [: Dans la vie, dans l'usage habituel. Dans la vie, le jour est l'intervalle de temps depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. LAPLACE, *Exp.* 1, 3. || 17° Fig. Il se dit de ce qui fait la principale affection, la principale occupation. L'étude est sa vie. La moitié de ma vie [mon amant] a mis l'autre [mon père] au tombeau. CORN., *Cid*, iii, 3. Votre amour est ma vie, et ma vie est à vous, m. *Sertor.* iii, 4. Je suis toute à vous, ma très-chère, et cette amitié fait ma vie, sév. 299. Vous devez passer votre vie à aimer et à penser; c'est la véritable vie des esprits, VOLT. *Micromégas*, 7. L'Indien s'enfonça dans la cyprière, non sans tourner la tête vers le lieu où reposait la vie de sa vie [son ami]. CHATEAUBR., *Natch.* xii. || 18° Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme. Les vies des saints. Je me divertis à faire la vie de mon exempt, qui était aussi fripon que Lazarilles de Tormes, RETZ, IV, 283. Il [l'évêque du Puy] a fait la vie de sa grand'mère, sév. 486. Un agréable Histoire augeste celle de ses auteurs latins qui ont écrit les vies des empereurs romains depuis Adrien jusqu'à Carin, BOILEAU, *Hist. des*, liv. xii, ch. ii, 3. Presque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, VOLT. *Mél. litt. Lett. sur Rabelais*, 1. L'occupation pour les jeunes de plaie, fréquente en ce pays, est d'écrire ma vie: non ma vie extérieure comme les autres; mais ma vie reelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentiments les plus secrets, J. J. ROUSS. *Lett. à malesherbes Marichal, Correct.*, t. ii, p. 80, dans POUGENS. || On met un grand V, quand il s'agit d'un ouvrage portant ce titre Les Vies de Plutarque. Avec-vous lu la Vie du grand Théodore, par l'abbé Flechier? je la trouve belle, sév. 29 mai 1679. || Il nous a raconté toute sa vie, il nous a fait le récit de tout ce qui lui est arrivé. || Se mettre dans le même sens: mettre dans de sa vie. || 19° Familièrement, vie, avec quelque épithète, crierie qu'on fait en querellant, en reprimandant. Ce sont des vies continuelles dans cette maison. Mais vous pensez en vain ehercher une défaite; Demandez-lui, monsieur, quelle vie on m'a faite, CORN. *Nicom. du Mont.* iii, 3. Dieu sait si vous... elle lui fera la vie, PONT. *Fabl.* IV, 4. Gardez-vous de vous mettre, D'ouvrir la vie et vous dire. Pour enseigne et mot du guet : Foin du loup et de sa race, lb. *Fabl.* IX, 18. || Mercî de ma vie! espèce de jurement populaire, Eh! mercî de ma vie! il en ira fort bien mieux, Si tout se gouvernait par ses ordres pieux, MOL. *Tart.* I, 1. || Vertu de ma vie! autre jurement. Vertu de ma vie! à tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, scarr. *Œuv.* t. I, p. 180. || 23° En vie, *loc. adv.* Vivant. C'est par là qu'en publie Ce prodige étonnant d'Hercalius en vie, CORN. *Hercul.* II, 1. On croit que, quand on leur arrache les cornes aux vipères, pour en faire du bouillon, c'en est fait, qu'on n'en entendra plus parler; point du tout; elles sont encore en vie, et très-promptes à mordre, sév. 382. Tou credo, disait, l'assassin, Me guerit d'une maladie: La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin. C'est que je suis encore en vie, BOIL. *Epigr.* XII. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent; il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis, VOLT. *Lett. Delille*, 14 mars 1776. Vous êtes en vie; mais comment? vous n'en saurez jamais rien, lb. *Lett. M. L. C.* 1768. Aimer un mari mort! fi donc! quelle folie! On a bien de la peine à les aimer en vie, IRIARTE, *Famille extrav.* sc. II, || 24° Tout en vie, plein de vie, d'avenir, de force. Ce prélat [l'évêque d'Angers].... bornis la vue, est encore tout en vie à quatre-vingt-douze ans passés, sév. 21 mars 1691. Un abbé de la Motte..., est mort tout en vie en deux jours, lorsqu'il se vantait de sa santé, m. 21 mars 1689. Barbezieux mourut tout en vie avec fermeté au milieu de sa famille, ST-SIM. 85, 103. || Terme de menuisier. Tout en vie ou à vif, se dit d'une planche qui entre dans une autre ou dans un lit, sans qu'on ait rien diminué de son épaisseur; se dit semblablement d'une porte, etc. || 25° De la vie, de ma vie, de sa vie, etc. *loc. adv.* avec la négation, jamais. De ma vie n'ai-je parvillé choler. Vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes, et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous, MOL. *Mal.* VOL., sc. 7. Des notions que vous n'effacerez de la vie, J. J. ROUSS. *Em.* I. || 26° Pour la vie, à la vie et à la mort, pour toujours, de sans son mari pour la vie. Ils se séparent pour la vie, sans espoir de retour, de vous déclarer à tous que j'aime Bossy plus que jamais, et que, entre lui et moi, c'est à la vie et à la mort, COULÉ, *Partie de chasse de Henri IV*, 1, 6. || Pour la vie, signifie aussi pour toujours. Cette étoffe est excellente, on en a pour la vie. || 27° A vie, *loc. adv.* Pendant tout le temps qu'on a à vivre. Une pension de... Bail à vie. Emploi à vie. Je me suis fait faire marché à vie: c'est un métier trop périlleux, REGNARD, *Sérénade*, sc. 1. || On dit dans le même sens : Ma vie durant, sa vie durant. Il a la jouissance de cette terre sa vie durant. || 28° Frères de la vie commune, société fondée par Gérard Groot en 1384, où des personnes de savoir et de piété, sans en avoir fait vœu, appris, s'occupent à instruire la jeunesse. || Proverbes. Telle vie, telle fin, ou telle vie, telle mort, c'est-à-dire on meurt de la même manière qu'on a vécu. || Vie de cochon, courte vie, passée dans l'ordure, la crapule, et abrégée par les excès. || Qui a temps a vie, on a chance de sauver sa vie, ses biens, quand on a temps, on a temps, du loisir. || On a toujours plus de bons que de vie, se dit comme leçon aux avares qui se tuent pour en amasser. || C'est une vie de Turc, se dit d'une vie mesquine, pleine de malheurs. || On dit chienne de vie, dans le même sens. Quel chien de train, quelle chienne de vie! J. B. ROUSS. *Epigr.* IV, 8.

— REM. Vie, mœurs. Vie se prend aussi pour blâmer; De la celeste li mostrent verité, *St-Alexis*, 111. La ville est traite, li'l ad durable humur, lb. xv. tut [il va] pis à la vie, *Rol.* xxxiii, 1. *Lois de Guill.* I. En Arragoe menez vostre est bane; Metez le sege [assiege] à [pendant] tute vostre vie, *Ch. de Rol.* xiv. N'aurez mais guere en tute vostre vie, ne Sarrazin ne vos mort ne vos vies, lb. CXLII. Deux! dist li reis, si penuse est ma vie, lb. CXLII. || 31° a. De mort à vie [ou] suestas LAZARUS, *Rom.* XLIII. Lazarus en vie en sui ne cuiverai, lb. XL. Fors seul liait qu'ele ne me fait don De li [l'] aimer pour alonger ma vie, *Couci*, II. En vostre amour, qui donna mort ou vie, Je mets mon espérance, mon [il lui faut] vie d'homme sauvage, Et gesir mainte nuit avant et al orage, SAZ. XXXI. Molt sovient le blasmerent que tel vie menoit, Et pour vostre amor l'osterent, Ke ne fu destreignent, *Th.* le mart. 93. || 32° b. Gloire donne au pendume une seconde vie, c'est-à-dire que après sa mort la renomme qui remanit [reste] de ses bons œuvres fait semblant qu'il soit encore en vie. BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 430. La vie active est l'immocence des bonnes œuvres, lb. IX, 4. 33° a. L'un des bons écrivains qui fu de bonne vie, *Berte*, II. Car nus [nul] ne vient à vie [que] ne convienne finer, lb. III. Se j'avoie eent vies... lb. XIII. Se Dieu lui donnoit vie, qui sur tout a pooir, lb. XXIII. Ne vous fourme par sa mauvaise vie, lb. LXXII. Dont [donc] ne li fartes mie du cor la vie oster, lb. XCIII. Ne porquant il emporte le [la] vaissine, duquel il tient que la encancemens à vie sera prové, BEAUM. XXIV, 4. Toutdevient à notre Seigneur que il li donnast bone vie et longue, JOINV. 202. || 33° b. Il tournoya commencha, à chascune partie; Qui veist chevalier demener grie vie.... *Beaud. de Seb.* III, 752. Nourrie avoit [elle] esté de petite vie, comme du labour de son père, *Mensjurr*, I, 6. Rien que nous les feuilles de vie [filles publiques].... faciet [font] boutiicles es leurs à ce ordonnez d'ancienneté, ne CANGE, *vita* [I XII° 3. Et pour ce que de jone vie Te voi [je te vois].... PROVEN. *Espin. amour.* Disoyent bien entre eux : certes se le comte peut, il nous destruira tous; il nous aime bien, il n'en veut que les vies, lb. liv. II, p. 81. dans LACURNE. Nous nous vendrions chierement, tellement qu'on en parlerait cent ans après nos vies, lb. liv. I, p. 410. Et luy fut dit et défendu par le duc de Glocestre, qu'il ne s'embesoignast plus, si chier comme il aimoit sa vie, des besongnes du roy d'Angleterre, m. liv. II, p. 226. Et je et tous ceux que je pourrai prier, j'mettrons les vies [nous exposerons notre vie pour eux], lb. I, 1, 4. Ung malade s'en guerroit, Et que mieri reviendroit en vie, CH. ROYE, *Rondeau*. Il en fit mulle execution contre ces malfaicteurs, pieca ce qu'il peut prouver leur vie [conduite], MONSTR. I, 47. Nulz ne peut estre parfait, Ne mettre jusques fin à sa vie [sa conduite], lb. I, 1. On soulient chevalerie; Elle soutint tout perie.... Il n'ert ne que d'amer, p. DESCH. *Poésies mss*, f° 163. Se cean nous parle de nous, comme devant devant nous, bella vie que il peine le peult on appaiser, *Perceforest*, t. IV, f° 27. || XVI° s. La vie est une fleur espinese et poignante, Belle au lever du jour, sesche en mesme soirée, Incontinent, DESPORTES, *Amours, sonnets*, 12. L'humaine vie à bon droit se compara Aux vains fleurs dont le printans se pare, in *Epitaphes, Diverses, remplissés*. Vous avez pour le secret vue votre vie, et sur votre vie tombera la punition, MARG. NAV. LIX. Par votre lettre j'ay receu une nouvelle vie, dont je vous remercie, monseigneur, j'avois besoing, in *Lettre* 21. Il gaignoe sa vie à le faire voir MONT. I, 169. Je sens d'advis que tu quittes cette vie là, ou la vie soit à fact, in, I, 180. CHRON. Cette vie mangeur exécrable, il apporait la vie de mes deniers ou dit prestres pour le moins, à un repas, DESPER. *Contes*, LIII. Monluc travailla si bien, et fit si bien traitter les prisonniers de Dax, Bazas et Blaye, qu'ayant sa vie [son métier] à ce jeu là, et autres emmaux, que..... n'aut. *Hist.* II, 68. On bien qu'il participoit au butin, car il en estoit de grand vie parmi eux, BRANTÔME, CARLOIX, VI, 9. L'oye, sans tous les cygneaux de rivière, et qu'on appelle de l'une et l'autre vie, pour se nourrir en terre et en eau, ib. Ils ne peuvent devenir de bonnes Chrestiens, ne seront, XVI. Epigrave vie pere et mere oublie, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 241.

— ETYM. Wallon, *vèrè*; provenç. *vida*, *ent*, frioul. *vidi*, *vidi*; ital. *vita*; du lat. *vita* [*vivere*]; gaël. *bith*; bas-breton, *buez*.

† 2. **VIE** (vi), s. f. Chemin dans un marais salant.

— ETYM. Du lat. *via*, chemin (voy. VOIE).

VIÉDASE (vié-da-z'), s. m. || † Terme injurieux et grossier. Un imbécile. Se son allesse rant mes aussi parfaite connaissance de tous ses vices, scarr. *Virg. travest.* II, 7. Qu'il n'ait quelque viedase, Qui vouliit avec emploie Parler ab hoc et ab hac, PARARD, *Œuv.* t. II, p. 82. || Se dit aussi en provençal de l'adjectif.

— HIST. XVI° s. La court s'est contentée de vous condamner seulement à perdre la teste. Caution, ayant eu ce dictum, respondit incontinent en ce mesme : Cap de Dieu, le mot sonne bien pour un viet d'aze, DESPER. *Contes*, I. II, p. 19.

— ETYM. Prov. viet, le pénis (du lat. *vena*, veine, à cause de la saillie des veines).

VIEIL ou VIEUX, VIEILLE (vèll, il mouillées; vièl-ll', il mouillées; viel' s'emploie devant une voyelle ou une h muette : viel homme, viel habit; viel s'emploie dans les autres cas; il s'emploie aussi devant une voyelle ou une h muette un vieux homme. Viel devant une voyelle ne se dit que précédant un substantif; dans une autre construction, même devant une voyelle, c'est vieux que j'ai dit : vieux et usé. Au pluriel c'est toujours vieux. Liz se lie : le vieux amor. Toutefois vieux devant une voyelle ou une h muette a quelque chose de familier et de populaire. Déjà, dans le XVI° siècle, le peuple tendait à effacer la distinction entre viel et vieux. Vieux, du latin *vetus*, *veteris*, gén. long. p. 145) remarque que *veux homme apparticnt aux plus rustaux*. D'un autre côté, les écrivains de la première partie du XVII° siècle observaient la même distinction que nous. Aujourd'hui viel ne se dit plus qu'aux cas indiqués plus haut; || 1° Qui est avancé en âge. Un vieil homme. Un vieux homme. Vous rentard. Vieux viste. Vieux niveau. Galba, viell et cassé, qu'on voit sans enfants, CROIX qu'un méprise en lui la faiblesse de l'âge, CORN. *Othon*, I, 2. Le plus dangereux ridicule dans

pour d'enfant, vous êtes infirme ; que vous faut-il ? du repos, de la liberté, de la paix. MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 août 1683. Tel dit : Je suis ignorant, qui ne sait rien; un homme dit : Je suis vieux. Il passe soixante ans, LA BRUY. XI. Bientôt, mêlant les complaisances d'un vieux mari avec toutes les faiblesses d'un vieux roi, il [Louis le Débonnaire] mit un désordre dans sa famille qui entraîna la chute de la monarchie, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 20. Anacréon moins vieux fit de moins jolies choses, VOLT. *Louis XIV, Ecrivains*. *Saint-Aulaire* (à quatre-vingt-quinze ans). La colère du vieil Horace supposait le malheur de Rome, au lieu que le jeune Horace ne voit dans sa victoire contre une femme qui pleure et qui crie, ID. *Comm. Corn. Hor.* IV, 5. Un vieux poète, un vieil amant, un vieux chanteur et un vieux cheval ne valent rien, ID. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760. Trois années [durée moyenne qu'on a devant soi aux différents âges de la vieillesse] ne sont-elles pas une vie complète ? ne suffisent-elles pas à tous les projets d'un homme sage ? nous ne sommes donc jamais vieux, si notre moral n'est pas trop jeune, RUTT. *Suppl. à l'Hist. nat. Buff.* Quad. I, 21, p. 141. Fontenelle disait d'une vieille femme qui avait encore de la grâce et de la sensibilité : On voit que l'âme a passé par là, MARMONTEL, *Contes moraux*, I, VII, p. 468. Il vieux comme les rues, très-vieux, en parlant des personnes et des choses. Te dire odolescent, toi vieux comme les rues, CORN. BRIMARD, *les Griefots*, sc. 2. Langue à un effet stérile, mais je ne sais où il est; au reste tout cela est vieux comme les rues, XIMAR. *Lett. orig.* I, IV, p. 51. Il dit de même : Vieux comme les chemins, vieux comme Hérode. Il se faire vieux, vieillir. Ce médecin se fait vieux. Il est bonne de fera pas de vieux, de vieille, de vieillard, il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. Je tremble que le frère du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés, tous ses braves frères ne font pas vieux os, SÉV. 582. Fig. Ne pas faire de vieux os quelque part, n'y pas demeurer longtemps. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin] ; je crois qu'il ne fera de vieux os, SÉV. 312. || Être vieux avant l'âge, avoir l'air vieux sans être âgé. Il se fait plus vieux qu'il n'est, il se dit plus avancé en âge qu'il n'est réellement. Il Terme de vénerie. Vieille meute, premier relais de chiens courants que l'on fait donner après les chiens de lymier. Cerf, un nom du loup après deux ans. Il Vieil ermite ou solitaire, nom qu'on donne au sanglier lorsqu'il est très-vieux. || En termes de jeu, vieux se dit d'une ordonnance vieux et dénommé tel, quand il a plus de cinq ans. || 1° Les vieux jours, les vieux ans, la vieillesse. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur Se consume sans fruit,... CORN. *Cid*, III, 1. Jamais ou pour en vous l'appui de mes vieux ans, VOLT. *Fanat.* I, 2. Vous serez cette femme rare, vous serez la gloire de notre vie et le bonheur de nos vieux jours, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 2° Avec les adverbes *plus*, *moins* et autres semblables, il exprime les différences d'âge. Il est plus vieux que moi de deux ans. Il n'est pas si vieux que vous. Il n'a que vingt ans, vous en avez vingt-cinq; vous êtes plus vieux que lui de cinq ans, *Dict. de l'Académie*. || 3° Il se dit proverbialement de la vieillesse. Je le trouve vieux. Il a un air vieux. || 5° Qui exerce depuis longtemps une profession, un métier. Vieux soldat. Vieux magistrat. C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, LA FONT. *Fabl.* III, 18. L'armée ennemie est composée de quelques vieilles bandes italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors, ROUS. *Jouis de Bourbon*. L'Espagne ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de vieux régiments à la journée de Rocroy, en devait achever les restes dans les plaines de Lens, ID. ib. || Dans l'ancienne armée, vieux corps (voy. CORPS, n° 16). || Les vieux, bon drôle à certains régiments, voy. RÉGIMENT. || Vieilles bandes, noms que portèrent d'abord les régiments de Picardie, Navarre, Champagne et Piémont. || 6° Qui possède depuis longtemps une certaine qualité. Un vieil ami. Nous sommes de vieux maris. D'un et d'autre côté l'accès étant permis, Charun va rencontrer ses vieux amis, CORN. *Hor.* I, 4. Je ferai avec les lettres ce que l'on fait avec une vieille maîtresse, pour laquelle on change son amour en amitié, VOLT. *Lett. Cideville*, 27 déc. 1733. || Une vieille fille, une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. || On dit dans un sens analogue : un vieux garçon. || 7° Qui a d'anciennes habitudes, surtout en parlant d'habitudes vicieuses. Un vieil avare. Vieil ivrogne. Vieux pécheur. || Il s'emploie quelquefois en des paroles de dénigrement. Vieux radoteur. Un vieil enfant. Vieux rêtre. Vieille folle. Vieille sorcière. || 8° Il se dit par respect en parlant d'un homme qui a laissé une grande renommée. Le vieux Caton. Le vieil Homère. Vive donc notre vieil ami Corneille ; prenons-lui de mécènes ; vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent, SÉV. 426. || 9° Qui existe depuis longtemps, qui remonte à une date reculée. Le bon vieux temps. De vieux parchemins. Un vieux proverbe. Un vieil arbre. Un vieux tableau. Un vieux passage. Un vieux vieil où régnait l'innocence, MALH. VI, 10. Pères des siècles vieux, exemples de la vie, REGNIER, *Sat.* V. Et se prononcer toujours pour leur vieille amitié, CORN. *Pomp.* I, 2. Et cette vieille erreur que Cinna veut abattre,... ID. *Cinna*, II, 1. L'honneur qu'on rend aux morts est une vieille loi, BOIV. *Antig.* II, 2. Cest la vieille question, qui a déjà été agitée plusieurs fois, RETZ, *Mem.* I, II, liv. III, p. 12, dans POUGENS. Elle a été élevée au fond d'un vieux château, GENLIS, *Ad. et Th.* I, p. 256, dans POUGENS. Il traversait l'Italie pour sa santé en faisant beaucoup d'exercice, en chassant, en buvant à la santé du roi et de la vieille Angleterre, STAEL, *Corinne*, VI, 4. || Qui a duré longtemps. Ah ! s'en est trop enfin, et ma gloire blessée Depouille un vieux respect en je l'avais forcé, CORN. *Héraclius*, V, 3. || Turquoise, blanc de la vieille roche, VOLT. ROCHE. || Terme de vétérinaire. Vieux mal, affection ancienne chez un cheval. Claudication intermittente de vieux mal, vice rédhibitoire qui consiste en une boiterie intermittente due à un mal ancien. || Terme rural. Vieille écorce, se dit des arbres qui ont été longtemps écorcés pour bâtir, veulent pendant cinq coupes successives. || 10° Qui n'est pas nouveau, qui n'est plus nouveau. La vieille vieille. Du vieux. Les choses que les lettres que vous m'avez données soient trop vieilles; si vous avez encore conservé quelque intelligence en ce pays-là, je crois qu'il serait à désirer pour moi que vous me les renouvelassiez d'autres, VOLT. *Lett.* 18. C'est une belle chose qu'une vieille lettre; il y a longtemps que je les trouve encore plus que les nouvelles. Il n'y a que les vieilles qui aient une vraie raideur, SÉV. 80. Pourquoi ces meubles recherchés, ces vins plus vieux que vous? nous, *Il. et Ph.* I, 1. Vieil argent, argent auquel le temps a donné une apparence qu'on recherche. Médailles, imitation de vieil argent, *Almanach Bazar-Boisdé-Pinel*, 1844. Fig. et familièrement. Raconter ses vieilles guerres, parler ennuyeusement de ses actions passées. Il Tour de vieille guerre, VOY. GUERRE, N° 4. Il vieux jeu, VOY. JEU, N° 22. Il Le vieux Testament, le livre de Moïse, de David, etc. On dit plutôt l'Ancien Testament. || Vieux style, VOY. STYLE, N° 8. Dans le langage mystique, le vieil homme, VOY. HOMME, N° 7. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Chaque personne qui naît, se dit aussi des écrivains. Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture, LA BRUY. I. || 13° Usé, par opposition à neuf. Vieil habit. Vieux linge. Vieux chapeau. Vieux souliers. Vieille tapisserie. || Vieux habits, vieux galons, cri des frippers ambulants qui offrent d'acheter de vieilles hardes. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes.... Dans les changements qui surviennent, Les dépouilles nous appartiennent : Toujours en grand nous calculons : Vieux habits, vieux galons, RÉMARD. *Vieux habits, vieux galons*. || 14° Terme d'exploitation. Vieil homme, nom donné par les maçons aux moellons aux pierres qui proviennent d'une ancienne exploitation. || 15° Substantivement. Un vieux, une vieille, un homme, une femme dans le dernier âge de la vie. Un pauvre vieux. Les jeunes et les vieux. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin]; Madame [l'abbesse de Chelles] le soutiendra, les jeunes le haïssent, les vieilles l'approuvent, SÉV. 46 sept. 1676. Une telle visite convient-elle à une vieille retirée dans un couvent? MAINTENON, *Lett. aux duc de Noailles*, 8 mai 1711. Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible, De votre ami répétez les chansons, RÉMARD. *Bonne vieille*. || Populairement. Un vieux de la vieille (sous entendu *garde*), un soldat qui a appartenu à la vieille garde de Napoléon Ier. || Faire le vieux, prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. || Populairement. Mon vieux, terme d'affection. Il Vieux de la montagne, nom du chef des ismaéliens de Perse à Perse persique. Vers le Levant, le Vieil de la montagne Se rendit craint par un moyen nouveau, LA FONT. *Féronde*. On a quelquefois confondu les Assassins avec les Druzes et les Nosaïris ; M. Venture, dans un mémoire sur les Druzes, dit que, suivant toutes les apparences, le Vieux de la montagne n'était autre chose que le chef de la nation des Druzes, SEN. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 69. || Demi-vieille, femme qui est près de la vieillesse. Votre tante n'est encore qu'à demi-vieille; et, entre le réveil et la sortie d'une demi-vieille, il y a bien des cérémonies de toilette, DUMARSAIS, *Double courtoisie*, I, 2. || Terme de vieille, fables et chansons, indications de toute ordonnance, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules. Il faisait des vaudevilles, inventait des contes de vieille, MARMONTEL. *Gram.* 7. J'ai regret aux contes de vieille. Quand un docteur dit qu'à sa voix Les morts lui viennent à l'oreille De la vie expliquer les lois, RÉMARD. *Sciences*. || Terme de vieille, se dit de la tête du cheval qui est longue, sèche, qui a les salières profondes et qui présente des saillies osseuses très-prononcées. || Fig. Vieille, non, sur les côtes du Finistère, d'un poisson alimentaire, mais de qualité médiocre. || Vieille rôtie, plusieurs coquilles. || 17° S. m. Ce qui est vieux, usé, démodé, de vieux avec du neuf. Cordonnier en vieux. || 18° Goût de vieux, dit aussi ancerume, maladie des vins qui leur donne un goût amer, qui est caractérisée par la production d'un ferment organisé, et qui s'attaque surtout aux vins fins. || 19° Vieux pris adverbialement. Elle s'habille plus vieux que son âge. Les bois durent être vieux pour être bien secs, quand on les emploie, afin qu'ils ne se dejettent point, GENLIS, *Maison rust.* I, 1, p. 49, dans POUGENS. || Proverbes. Les vieux aiment à rire et les vieux êtes sont les meilleurs, on, plus brièvement, vieux amis, vieux écus. || Jeune chair et vieux poisson, les filles jeunes, qui sont plus tendres, et, au figuré, les femmes dans leur jeunesse, le poisson quand il est gros. || Pour vivre longtemps, il faut dîner vieux de bonne heure, il faut se manger tandis qu'on est jeune.

— HIST. XIVe SIÈCLE. On pouvait dire vieil dans toutes les positions. Ô que pour avoir part en si belle aventure Je me substituerais la fortune d'Œson. Qui, vieil comme je suis, revint, contre nature, En sa jeune saison ! MALH. II, 13.

— HIST. XVIe S. Or est l'amitié le vieil c...ntiquiet : Tut survesquiet.... CH. DE ROY., CLXXXV. || XVIIe S. Tout se plaignent de il, et vei et jouvenel, *Berin*, LXXIV. Dame, ce dist la vielle, ne veuz chacun d'entr'eulz, *ib.* XI. Et avec ce il n'est pas viex. Ains est jeunes, dont il vuut miex, *la Rose*, 3163. Et ainsi il croient le Veil de la montagne, eil qui nourrit les Assacis, JOINV. 220. Viel qui cuide assez vivre, Treç [je tiens] à fol et à ivre. Ce dit Salemons, *Marcoul et Salemon*, ms. de *St-Germ.*, P 29, dans LACURNE. Quant Ulixés fu devenus parlier et viel home, si se merveilla moult, et li viaux hom li dist.... *Merlin*, I° 61, *recto*. || XIVe S. Je oro bien que Bertran ja viel ne vivera ; Car il est trop hardiz; ocire se fera, *Guesci*, 18832. Car jone dame à viel mari A maintes fois le cuer mari, D. DE CONDÉ, t. II, p. 20. || XVe S. Et se ses habit estoit viez, Qu'il ne sont ors [sales] ne descousus, Taichiez, soillez, ne desrompus, E. MACH. *Podmes mss.* P 318. Je veir le bon homme vieil prenez le gaje à son fil; ile provoquer en combat singulier, COMM. IV, 6. Sire, dist la dame, besoin fait viellle trotter, *Perceforest*, I, IV, P 50. Toujours vieil singe est desplesant, VILLON, *Autre ballade en vieil langage*. || XVIe S. Veux-tu, vieille ridée, entendre Pour quoi je ne te puis amer? Amour, enfant mol, jeune et tendre, Toujours le vieil sang trouve amer; Le vin nouveau fait animer Plus l'esprit que vieille boisson; Et puis l'on n'eut bien estimé Que jeune chair et viel poisson, MAYNARD, III, 179. Pour estre antique il faudroit qu'il y eust mille ans; ancien, deux cent; viel, plus de cent, *Moyen de parvenir*, p. 143, dans LACURNE. Vin vieux, ami vieux, or vieux, H. EST.

Digitized by Google

Précéd. p. 472. Il n'est miracle que de vieux saints, in *Apol. d'Hérod.* p. 831, dans LACURNE. Les vieux du senat, MONT. I, 23. DIONYSIUS le vieil, ayant privé la ville de Regge, ib. I, 3. Enfant, homme, vieil, j'ay toujours creu.... ib. I, 183. Comme le vieil Crassus qu'on ne veit jamais rire, ib. III, 301. Monsieur d'Acier, jeune gentilhomme de cette grande maison d'Acier et Carsol, mais pourtant vieux capitaine et soldat, BRANT. *Capit. fr.* I. IV, p. 198. Vieux peché fait nouvelle honte, COTGRAVE. C'est grand peine que d'estre vieux, mais il ne l'est pas qui veut, ib. Français le Condre de 47 ans, Jacques de Lannoy de 48 ans, vieux escheins dudit pays, NOMP. CHAMP. *gen.* I. I, p. 376.

— ETYM. Wallon, rl, vieux, *rèli*, vieille, bourguign. *reille*, veille; provenç. *reil*, *relh*, *rolh*, *vilh*; cat. *rell*; espagn. *viejo*; portug. *velho*; ital. *vecchio*; du lat. populaire *vecilus* pour *vetulus* (*tetulum*, son *eadum*, dit l'appendix Probi, dans Keil, v, 263). Vetus est le diminutif de vetus, qui tient au grec τος, ётоυς, ётёς, année, sanscr. *vatsa*, année, et signifie par conséquent proprement annuel. Les deux formes vieil et vieux s'expliquent par l'ancienne langue : vieil est le cas du régime, *vieils* au vieux est celui du sujet; ces deux sont restées dans la langue moderne, que ne s'en est plus servie que pour des usages de prononciation. A côté de *vieil*, l'ancienne langue avait aussi *viez*, pour les deux genres; *viez vient du lat. vetus Viz* se dit encore dans les campagnes de Normandie.

VIEILLARD (vié-llar; ll mouillées, et non viéyar; le d ne se lie pas; au pluriel, l'n ne se lie pas, cependant quelques-uns la lient : les vieillar-z amoureux), s. m. ‖ 1° Homme qui est dans le dernier âge de sa vie. Il y a trois sortes de personnes que mon ame hait, un vieillard de vie mesuré, un pauvre superbe, un riche menteur, et un vieillard fou et insensé, SACI, *Bible, Ecclesiastique*, XXV, 3 et 4. Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples, LA ROCHEFOUC. *Max.* 93. Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris; tu le plains sans raison de mon impatience, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Ce que M. le Tellier avait vu arriver à tant de sages vieillards qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, BOSS. *le Tellier*. C'est une grande différence dans la nature qu'un vieillard amoureux, LA BRUY. XI. Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent approfondir de tomber un jour, qui les rend avares, ID. XI. Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards; ils aiment les lieux où ils l'ont passée.... ID. XI. Une trop grande négligence, comme une excessive parure, font un même mépris : les vieillards multiplient leurs rides et font mieux voir leur caducité, ID. XI. Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand esprit et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable : il est plein de faits et de maximes... ID. XI. L'âge fussait encore une grande distinction; et le nom de vieillard, dans l'Écriture, marque ordinairement de la dignité, PLEUV, *Mœurs des Israël.* tit. V, part. 2, p. 48. Les femmes vivent un peu plus que les hommes, c'est-à-dire qu'il y a plus de femmes où trouve plus de vieilles que de vieillards, VOLT. *Dict. phil. Femme*. Je suis si vieux que je ne peux plus pour les vieillards, c'est un grand dommage; car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin, in *Lett. Vill. lette*, 8 juill. 1760. Je n'ai point cette chaleur d'esprit des vieillards, je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un ouvrandi : dès qu'on me fait apercevoir d'une sottise, j'en mets vite une autre à la place, ID. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1759. Ces deux vieillards dont il est fait mention dans les Transactions philosophiques, dont l'un a vécu 169 ans, et l'autre 144, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 256. Rien de plus commun qu'un vieillard qui commence à vivre; rien de plus rare qu'un bon vieillard qui meurt avant que d'avoir vécu, MERC. *Cloudet Ner.* II, 1. Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de bons vieillards et point de belles vieilli-s? MME. *Lett. à Mlle Volland*, 31 juill. 1762. Il y a bien de la différence entre être un beau vieillard et avoir une belle vieillesse; peut-être n'est-on pas un beau vieillard sans avoir une belle vieillesse.... mais on peut certainement... avoir une belle vieillesse et n'être pas un beau vieillard, ID. ib. 18 août 1762. Dans les enfants et les vieillards, je regarde comme comme des êtres singuliers que le sort a épargnés, ID. ib. 19 août 1750. Sur l'âge des vieillards c'est en vain qu'on se fonde; ils sont très-obstinés à rester dans ce monde, A. DUVAL, *Fille d'honn.* II, 12. ‖ 2° Il se dit des personnes avancées en âge, tant hommes que femmes. L'âme s'échappe du vieillard sans effort; elle est sur le bord de sa lèvre, MONT. *Ct. et Ner.* II, 7. Les vieillards, qui, devenus par leurs infirmités et par leurs besoins, plus personnels et plus concentrés dans ce qui les touche, egrouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation sacrée de jouir encore de la vie, et de subir quelques moments plus lard la loi commune de la nature, D'ALEMB. *Eloy. St Aulaire*. ‖ 3° Fig. Calendrier des vieillards, prétexte très du repos des êtres par un vieux mot à l'égard de sa jeune femme, LA FONT. *Calendr.* Tu te moquerais de moi, et tu m'enverrais pour étrennes le calendrier des vieillards, CL. DE BERARD, *Un acte de certa*, § x. ‖ 4° *Jeu*. Vieillards (employé quelquefois au masculin de mépris dans le style moqueur et satirique). Décider cette sensible vieillarde à quelque espèce folâtre et coquette que dans tout les polenicas de Greita-Green, CH. DE BERNARD, le *Gentilhomme campagnard*, § XIX. ‖ 5° Vieillard, oiseau d'Amérique ainsi nommé parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, BUFF. *Oi.* I. XII, p. 59. ‖ 6° Terme d'alchimie. Vieillard des sages, le mercure.

— HIST. Le vieillard Simon m'a à un vieillar donné, Qui en cest mois [lopst] m'a mise et enserrée, *Romancero*, p. 37, Je le vu di por Tyengrin Et por un prestre qui l'ama, Vieillart estoit auques li prestres, *Ren.* 7380, ‖ XIVe s. Et tele amistié unite est mesmement en gens villards et anciens, CHESNEL, *Hist. de Bretagne*, 1638, p. 1048, Audi la marque conforme Retient encor de sa premiere forme; Tel poil vieillart et tel frayeur de vis Encores a.... MAROT, IV, 31. D'un pas vieillart un faire hastoit, BIG. BELLAY, I, 23, verso. Nul samedy sans soleil, nul vieillard sans faire jalous, nulle belle femme sans amours, SAUVAL, *Hist. de Paris*, I, 16, p. 43, dans LACURNE. Vieillarde d'un sage vieillard que les armes d'un jeune coquard, COTGRAVE.

— ETYM. *Vieil*, avec la finale pejurative *art*; provenç. *veilard*, *vilard*; cat. *vellas*; espagn. *viejazo*; portug. *velhão*; ital. *vecchiardo*.

† **VIEILLARDIR** (vié-llar-dir, ll mouillées), v. n. S'altérer en vieillissant, en parlant des vins. Les vins vieux, soumis au chauffage, deviennent secs et vieillardissent, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIV, p. 791.

† **VIEILLEMENT** (vié-lle-man, ll mouillées), adv. D'une manière vieille, à la manière des vieilles gens. [Même on est un peu plus vieillement très-mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement, et plus vieillement alors que son âge, ne sont, MME. 414, 486.

VIEILLERIE (vié-lle-rie, ll mouillées, et non viè-ye-rie), s. f. ‖ 1° Vieilles hardes, vieux meubles. Il se plaît à habiter des vieilleries, ID. *Fig.* et familièrement. Idées rebattues, conceptions usées. Ces messieurs ont fait vœu de nous enrouer des mêmes vieilleries, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 464. Tous les romans de chevalerie, tournoiements aux sous le titre de fables nouvelles n'offrent que des vieilleries traduites et retraduites de Lessing, d'Yriarte ou de Florian, GAUTIER, *Lousiv d'un banni*, t. II, p. 423, dans POUGENS.

— ETYM. *Vieil*.

VIEILLESSE (vié-lle-s', ll mouillées, et non viè-ye-s'), s. f. ‖ 1° Le dernier âge de la vie, ou période de la vie humaine, dont on fixe le commencement à la soixantième année, mais qui peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle, le genre de vie et une foule d'autres circonstances. Vertu vieillesse. Le temple de la Vertu, qui, au dehors, sous peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse, LA BOCHEFOUC. *Max.* 461. L'excès de la vieillesse est affreux dans les vieillards de cinquante ans, ID. ib. Autrefois naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge ordinairement soit sourde des ordures de l'avarice, BOSS. *Yolande de Montberby*. C'est un fameux problème que a été souvent agité dans les écoles des philosophes, lequel est le plus désirable à l'homme, ou de vivre jusqu'à l'extrême vieillesse, ou d'être promptement délivré des misères de cette vie, ID. ib. Adieu, mon cher frère; je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie, MAINTENUS, *Lett. à d'Aubigné*, 16 oct. 1674. L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre, LA BRUY. XI. A parler humainement, la mort a un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse, ID. XI. Sur l'aile du temps amenée. La vieillesse arrive étonne De nous trouver encore enfants, LAMARTINE, *Odes*, I, 2, p. 208, dans POUGENS. Je n'avais point d'autre bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 8 mars 1764. Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, ID. ib. 20 nov. 1765. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne prend pas de vieillesse, D. DE LA HARPE, *Mercure*, 6 nov. 1767. Les montagnes d'Écosse, de Galles, d'Auvergne, de Suisse ont leurs plaid d'exemples de vieillesses extrêmes que les plaines de Hollande, de Flandre, d'Allemagne et de Pologne, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 256. C'est à regret que je quitte ces précieux monuments de la vieille nature [les ossements fossiles], que ma propre vieillesse me me laisse pas le temps d'examiner, ID. *Hist. des min. Fossiles*. Aimez-moi, et tâchez d'améliorer votre santé; l'espoir de passer nos vieillesses ensemble n'est pas au rang des choses impossibles, GALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 30 mars 1770. La plus puissant des maux, l'incurable vieillesse, M. J. CHÉN. *Œdipe roi*, IV, 2. M. Suard avait pour les faiblesses et les variations d'autrui l'indulgence que donnent et la vieillesse et l'expérience de beaucoup de changements autour de soi, VILLEMAIN, *Nouv. contemp. les Cent-Jours*, ch. VII. Je pourrai dire un jour, jusque à quelle époque l'on parlera de soirs ma vieillesse contenue ; Comment.... V. HUGO, *Feuill. d'aut.* I. ‖ Une belle vieillesse, une vieillesse où l'on est bien. ‖ Fig. Belle vieillesse, un enfant, un jeune parent qui sert à soutenir un vieux père, un vieux parent. ‖ 2° Chez les animaux, dernière période de la vie, pendant laquelle ils perdent graduellement quelques forces physiques et leur résistance à la fatigue. ‖ Se dit des végétaux. Les amandiers et les poiriers, dont la vieillesse est très-difficile à guérir, DUHAMEL, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 385. ‖ 3° En parlant des choses, vétusté, ancienneté. Cette maison tombe de vieillesse, elle a besoin d'être dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin, LA BRUY. XIV. ‖ Fig. La vieillesse de l'année, l'hiver. On y voit [au Audoulouse] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits... l'hiver et l'été y sont toujours mêles ensemble; et, quand la vieillesse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est en toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes, VOLT. *Lett.* 39. ‖ Etat surannés. Je trouve tout ceci d'une vieillesse affreuse, GRESSET, le Méchant, IV, 6. Collectivement. Les vieilles gens. On voit par la rigueur [de la mort] tant de blondes jeunesses, Tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesses, En fuyant le trépas au trépas arriver, MALH. I, 4. Il faut avouer que quand sa vieillesse se met l'amour en tête, elle fait cent fois plus d'extravagances que la jeunesse, BASTIDE, *Contes*, t. II, p. 4. La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir; La vieillesse est impitoyable, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. La vieillesse chagrine incessamment amasse, BOIL. *Art p.* m. Les soins de la santé si chers à la vieillesse, MASS. *Or. fun. Villeroy*. La vieillesse, toujours prête à *raconter* ses exploits passés, ID. *Or. fun. Conti.* ‖ Proverbe. Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait, VOY. JEUNESSE.

— HIST. XIIe s. Mes dous fils ieres [tu étais] et ma joie, Et mes solas et ma bauteche, Et li bastons de ma vielleche, GUI DE CAMBRAI, *Bari. et Jos.* p. 145. Sachez, cil sont trop honni qui n'iront [à la guerre] pour la vielleche poverte ne vielleuse ou malage, QUESNES, *Romanc.* p. 94. ‖ XIVe s. Le connestable, voir, à qui l'Espaigne apent, Veut rendre au roi Despaigne vieillesse le surprent, JEAN LE BEL. Coubleu que lors aucuns eussent congié pour leur vieillesse, *Charte*, mai 1757, *Arch. nation.* JJ85, p. 120. ‖ XVIe s. Les vieilles traditions que la vieillesse du temps a produits dès l'origine du monde, les establissements des empires, fumes des monarchies..... AMYOT, *Préface*. Il n'a proins d'estre bien tost de retour; et moy à luy, que, s'il vous servoit lealement, je ferois tant envers vous, que vous lui donneriez pour repouser sa vieillesse, CARLOIX, *Lett.* CXX. Jeunesse oiseuse, vieillesse diseteuse, COTGRAVE. Cherche la faim, la soif, les glaces et le chaud, La sueur et les coups; ame-les, car il faut

maudissant la jeunesse, d'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 424.

— ÉTYM. *Vieil* : wallon, *vîlès, vyess*; provenç. *velhesz*; cat. *velleso*; ital. *vecchiezza*. L'ancienne langue disait aussi *vieillume* et *vieillume*.

VIEILLI, IE (vè-ll-i, lie, *ill* mouillés), *part. passé* du verbe suiv. || 1° Qui est entré dans la vieillesse. Je sais..., vous êtes vieilli; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes point poète ni bel esprit? LA BRUY. v. II nous a paru en assez mauvaise santé et un peu vieilli. VOLT. *Lett. Damilaville*, 13 AVR. 1766. || 2° Qui a une longue expérience de la vie. Un ministre vieilli dans l'art des choses, IB. *Princ.* I, 2. || 3° Fig. Qui est devenu suranné. Un mot vieilli. || 4° Fig. Qui a perdu par le temps sa force. On ne voyait plus dans le paganisme vieilli que des erreurs, de l'ignorance, l'envie ou la méchanceté de ses dieux, l'avarice de ses prêtres, RAYNAL, *Hist. philos.* XIX, I.

VIEILLIR (vè-ll-ir, *ill* mouillés, et non vè-ly-ir), *v. n.* || 1° Devenir vieux. De quel front, immortalisant tout l'État à ma fille, roi sans gloire, j'irais vieillir dans ma famille, BAC. *Iph.* I, 1. Un homme qui serait en peine de connaître s'il change, s'il commence à vieillir, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde et le ton dont elle lui parle; il apprendra bientôt ce qu'il en doit savoir, LA BRUY. III. L'on espère de vieillir, et l'on craint la vieillesse, c'est-à-dire l'on aime la vie et l'on fait la mort, IB. XI. — PROV. Vieillir fait cesser les folies de la première a dit qu'on ne vieillit pas à table, *Nouv. Encyclopédie*, p. 99, dans ROUCHON. On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger, c'est de voir tous les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant la jeune vieillit, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 2 JANV. 1764. Soliman vieillissait, n'était plus si terrible, IB. *Ann. Emp. Ferdinand Ier*, 1562. Ce qui paraît pourrir d'un général ou vieillit beaucoup moins à Londres qu'à Paris, puisque, sur 12000 personnes, il y en a 2700 qui ne meurent qu'après 80 ans révolus. Paris, tandis que, sur ce même nombre, il n'y en a que 1800 qui meurent après ce ans à Londres, BERT. *Prob. de la vie*, Œuv. t. I, p. 355. On vieillit promptement dans les pays chauds, et l'on meurt vite dans le chagrin, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || Par extension, vieillir dans, demeurer longtemps dans un poste, dans une situation, dans une opinion, dans une croyance. Cet homme avait vieilli dans les emplois, et s'était acquis beaucoup de réputation, à laquelle il ajoutait de grâce donna même beaucoup d'éclat, BARZ. *Mem.* I, II, liv. II, p. 259. Le monde avant vieilli dans ces erreurs charnelles [de croire à un Messie temporel], Jésus-Christ est venu vieilli dans le temps prédit; mais non pas dans l'éclat attendu; et aussi ils n'ont pas pensé que ce fût lui, PASC. *Pens.* XV, 3 bis, éd. HAVET. Même, qui avait vieilli dans le grade de rabdes, avait une peine extrême à s'en défaire, BOSC. *Hist.* III, 1. Vous dont j'ai pu laisser vieillir l'ami [Antoine Bois] dans les honneurs obscurs de son légion, BAC. *Brit.* I, 2. Quoique je sois jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, VOLT. *Tel.* III. Il ne vieillira point dans la classe des officiers subalternes; c'est de quoi je puis vous assurer, LESAGE, *Diabl. boit.* 8. || 3° Fig. Devenir entre longtemps, tarder. Prenez donc la poste pour être bientôt ici, et ne vieillissez point en chemin, BALZ. liv. IV, lett. 12. || 4° Il se dit de certaines choses qui avec le temps perdent de leur force. Son talent commence à vieillir. Les choses du monde, quelque nouvelles qu'elles soient, vieillissent en durant, PASC. *Ecrit. à Mme de Roannez*, 3. Le cœur ne vieillit pas, je le crois bien; mais il est dur aux immortels de se trouver logés dans des ruines, VOLT. *Ep. aux rois et en prose*, 70. Le roi..... lui a répondu : DIEU, monsieur de Talleyrand, n'aime point à voir vieillir l'ambition ne vieillit point, P. L.-COUR. *Livret*. || 5° Prendre certaines qualités par l'effet du temps. Ce vin a besoin de vieillir. Mettre du fromage à vieillir. Laisser vieillir du vin. || 6° Fig. Devenir plus faible avec le temps. Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes... dont la gloire ne vieillit point avec le temps? FLÉCH. *Dauphin*. || Perdre de sa vogue, passer. Cette opinion, cette mode vieillit. Ce traité de physique a bien vieilli. Le mot de Montesquieu n'a pas vieilli, il conserve toute sa vérité. Cette affaire vieillit, on commence à n'y plus prendre intérêt. || Certaines affaires, surtout les affaires criminelles, amendent en vieillissant, le temps y apporte des adoucissements, on s'en tire plus aisément. || 7° Devenir suranné, en parlant du style, du langage. Il doit surtout réclamer les mots qu'on a laissés mal à propos vieillir, et dont la proscription a énervé et appauvri la langue au lieu de la polir, D'ALEMB. *Œuv.* I, III, p. 301. Rien, ou presque rien de la langue de Pascal n'a vieilli; cela prouve sans doute un goût pur et sévère, mais trop sévère et trop exquis, MARMONTEL, *Élém.* I, X, p. 274. On demande pourquoi il est des auteurs dont le style a moins vieilli que celui de leurs contemporains, IB. ib. I, VII, p. 91. || 8° Paraître vieux. Il ne vieillit point. Mentir surtout, quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du bonheur, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 8 JANV. 1690. || 9° *S. a.* Rendre vieux, faire paraître vieux. Les chagrins l'ont bien vieilli. Cette coiffure la vieillit. Cette de ces traits que le temps a moins vieillis qu'il ne les a rendus respectables, MARIV. *Marianne*, 6e part. Fi cela vieillit une jeune veuve, L. J. SOUSS. *Réf.* VI, 2. || Fig. C'était [la guerre de Russie] une dernière occasion qu'on se représentait d'avoir laissée échapper, on serait imputame des récits glorieux qu'en feraient les autres : la victoire du jour vieillirait tant celle de la veille! BARZ. *Hist. de Napol.* I, 28. || 10° *N.* Un vin, à une liqueur les qualités de la vieillesse. Essence de Cognac pour vieillir les liqueurs spiritueuses. || 11° Dire plus vieux. Elle vieillit [exprès] : je n'ai pas encore soixante ans. || 12° Se vieillir, *v. réfl.* Se faire paraître, se dire plus vieux qu'on n'est. Il porte perruque pour se vieillir. || *Proverbe.* Il faut vieillir ou mourir, BAC.

— REM. Vieillir, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'action progressive de cette qualité depuis un an; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut exprimer l'état qui résulte de cette action : il est bien vieilli.

— HIST. XIVe S. Et sont plusieurs choses naturelles, lesqueles nous faisons et souffrons sachans, et desqueles nulle n'est volontaire ne involontaire si come sont vielir et morir, ORESME, *Eth.* 157, || XVe S. Il commençoit à vieillir, COMM. VI, 7. Une armée profitte en laiseur, et vieillit en repos, *Les triomphes de Petrarque*, f° 1, dans LACURNE. || XVIe S. Antigonus, interrogué qui lui semblôit le plus grand capitaine, respondit : Pyrrhus, pourveu qu'il vieillisse, AMYOT, *Pyrrh.* 1. Ce sont des passages, lesquelles ne vieillissent jamais, IB. *Sylla*, 35. L'amoureux qui attend sa vieillit en un jour, MONT. III, 5. Ce qui vieillit, c'est le moule dont vieillir, sans fin se remouvelle, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, Plainte*. Ma raison s'est affoiblie et espurée en vieillissant, MONT. III, 274. La vertu pensée au teint noir, palmeté, est ornist et qui devient plus forte en vieillissant, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 136.

— ÉTYM. *Vieil*. Berry, *vieillerir*; wallon, *vîlî*; provenç. *velherir*. En présence de l'historique qu'on vient de voir, on s'étonne que Vaugelas, NOEL, rem. p. 231, ait dit que vieillir était un mot nouveau, et qu'on ne le trouvait point dans nos anciens auteurs et dictionnaires français.

VIEILLISSANT, ANTE (vè-ll-i-san, sant', *ill* mouillées, et non vè-yi-san), *adj.* Qui devient vieux. Enfin, Néron naissant à toutes les vertus d'auguste vieillissant, BAC. *Brit.* I, 1.

VIEILLISSEMENT (vè-ll-i-se-man, *ill* mouillées, et non vè-yi-se-man), *s. m.* || 1° Etat de ce qui vieillit, achemnement à la vieillesse. Le vieillissement empêche de faire sentir. || 2° Fig. Etat de ce qui devient suranné. Le vieillissement d'un mot. || 3° Action de faire vieillir. Le vieillissement artificiel des vins.

— HIST. XVIe S. Vieillissement, OUDIN, *Dict.*

VIEILLOT, OTTE (vi-è-llo, llo-t', *ll* mouillées, et non vi-è-yo), *adj.* Terme familier. Qui commence à avoir l'air vieux. Quand vous vous verrez vieillotte, Vous direz : peste de la sotte, SCARR. Virg. IV. [Lanjuinais] s'était un fort petit homme, vieillot, avec un grand nez de perroquet, ST-SIM. 109, 164. Elle est vieillotte et coquette, DANCOURT, *Folle enchère*, sc. 4. Sa femme avait de la gentillesse dans la taille et quelque chose de vieillot dans le visage, GENLIS, *Mem.* I, II, p. 318. || Substantivement. Un vieillot. Une petite vieillotte. || Il se dit surtout des yeux de petite taille.

— HIST. XIIIe S. Une vieillete qui venoit, Cui elle s'amoune donnoit, BUTEB. II, 180. Mouli ert [était] la vieillotte contente, *Fabl. mar.* p. 28, dans LACURNE. || XVe S. Et la pouvre veillote, desirant qu'il aceut la chose qui l'amenoit, le tira à part, LOUIS XI, *Nouv.* XIV.

— ÉTYM. Dimin. de *vieil*.

VIELLE (vi-è-l'), *en vers*, il est de deux ou de trois syllabes vi-è-le ou vi-è-le; aujourd'hui on le fait plus habituellement de deux), *s. f.* || 1° Au moyen âge, instrument semblable au violon, qui se jouait avec un archet, CHEVREL, *Dict. hist. de la France*. 2° Aujourd'hui, instrument qui se joue au moyen d'une roue enduite de colophane qu'on fait tourner plus ou moins rapidement par une manivelle; ses intonations se font au moyen de touches d'un clavier qui pressent la corde contre la touche, FÉTIS, *Dict. de musique*. Qui raides l'dmerent la lyre de la Muse, Non plus qu'une vielle ou qu'une cornemuse, REGNIER, *Sat.* IV. Et chantait au son d'une vielle Vire lleuri quatre et Gabrielle! PÉRANG. *H. rouge*. || Fig. Ils ont accordé leurs vielles ensemble, ils se sont concertés. Il est du bois dont on fait les vielles, se dit d'un homme dont l'humeur est aisée, accommodante. || Il est long comme une vielle, se dit d'un homme lent à tout ce qu'il fait. || Tête de vielle, se dit de la tête du cheval lorsqu'elle présente une certaine ressemblance avec la vielle. || 3° On donne quelquefois le nom de vielle organisée aux orgues de Barbarie. || 4° Terme de serrurier. Loquet à vielle, loquet dont le battant est soulevé par une pièce coudée en forme de manivelle.

— HIST. XIIe S. Il ans [ierz] une vielle, l'arçon fu de sapin, Et li autre une harpe, mout fu boine à oir, *Roman d'Alexandre*, dans DE LABORDE, *Émaux*, p. 342. || XIIIe S. Plus leur plaist [la nouvelle] à oir que harpe ne vielle, *Roman de la Rose*, BARBAZAN, p. 17. Et puis vint au castiel, et s'accointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreus de vielle, et volentiers se acointeroit avec lui, s'il lui plaisoit, *Chr. de Rains*, p. 84. || XVe S. Laquelle jeune fille se accosta d'un archier, et accorderent leurs vielles ensemble, J. DE TROYES, *Chron.* 1485.

— ÉTYM. Même forme de *viole*; *genev. vielle*.

† **VIELLÉ, ÉE** (vi-è-llé, lée, ou vi-è-lé, adj. Boeuf vielle, se disait du bœuf gras, qu'on promenait au son des vielles.

VIELLER (vi-è-llé, ou vi-è-lé), *v. n.* || 1° Jouer de la vielle. || 2° Populairement et fig. User de longueurs inutiles. Pourquoi tant vieller?

— HIST. XIIIe S. Atant se mettent à la voie; Berart viele et fait grant joie, *Ren.* 12630. Si avient bien à lachaper que il sache de vieller, GACE DE LA BUIGNE, *Roman de la Rose*, 2247. || [Rhodel] prist sa vielle, et commencia à vieler une note, et en vialant se delitoit, *Fl. de Rome*, p. 55. || XIVe S. Il [Orphée] chanta et veilla si doucement que tous les tourments d'enfer cessèrent, *Percefforest*, I, II, f° 72.

— ÉTYM. *Vielle*.

VIELLEUR, EUSE (vi-è-leur, leû-z', ou, plus rarement, vi-è-leur), *s. m.* et *f.* || 1° Joueur, joueuse de vielle, on voit bien qu'Homère, qui est l'auteur de toutes ces impertinences, n'était qu'un vieilleur qui demandait son pain de porte en porte, ARCHIN, *Mél. de litt.* I, II, p. 209, dans POUGENS. || 2° *S. m.* Vieilleur, nom donné à certains oiseaux.

— HIST. XIIIe S. Li uns fu vielleres, on l'apeloit Gautier, *Berte*, XL. || XIVe S. Nous les aprenons [les arts] en fanant, si comme l'entre celeur et celeur édifiant, et l'entre vieuleur en vieulant, ORESME, *Eth.* 32.

— ÉTYM. *Vieller*; bourguig. *vieleu*.

† **VIENNE** (vi-è-n'), *s. f.* Lame d'épée qui a été fabriquée à Vienne, en Dauphiné.

† **2. VIENNE** (vi-è-n'), *s. f.* Un des noms de la clématite.

— HIST. XVIe S. Là s'espandoit la bette au grand feuillage, Et la vienne espessement croissant, DU BELLAY, *Œuv.* p. 443, dans LACURNE.

† **VIERG** (vièrg'), *s. m.* Ancien nom du premier maristrat de la ville d'Autun. Jean Dardault, citoyen et vierg d'Autun, *Statuts des maîtres serruriers de la ville d'Autun*, 1603.

— ÉTYM. Du Cange le rattache à *vergobretus*, nom, d'après César, de la suprême magistrature chez les Gaulois.

VIERGE (vièr-j'), *s. f.* || 1° Jeune fille intacte de tout commerce avec un homme. La couronne des vierges. Une jeune vierge. Il est temps de partir, lui mari, et pour guider, Mon père, vous n'avez qu'une vierge timide, C. DELAV. *Paria*, V, 7. || 2° Par extension, femme qui n'a reçu dans la conscience, ils le savent au temple, où depuis tant d'années Au culte des autels nos vierges destinées Gardent fidèlement le dépôt précieux Du feu toujours ardent qui brûle pour nos dieux, DUCIS, *Rem.* V, 8. || [Dieu] m'a couvert les portes de la sainte Sion,

Digitized by Google

et m'a placée au milieu des vierges fidèles qui le servent, MASS. *Profess. relig. serm.* 1. || Les cinq mille vierges, légende d'après laquelle cinq mille vierges auraient été massacrées par les barbares à Cologne. || Fig. et familièrement. Amoureux des onze mille vierges, se dit d'un homme amoureux de toutes les femmes qu'il voit. || Vierge de fer, instrument de supplice représentant une femme, dont les bras se serraient par un mécanisme sur le condamné et le déchiraient. || 2° Absolument et par excellence, Marie, mère de Dieu (on met un V majuscule). Être dévot à la Vierge. La sainte Vierge. La Vierge Marie. Qu'on (la [la sagesse] rien à dire contre la résurrection et contre l'enfantement de la Vierge ? qu'est-il plus difficile de produire un homme ou un animal, que de le reproduire ? PASC. *Pens.* XXI, 25. Le premier temple d'Ephèse eut appris que les pères du concile avaient décidé qu'on pouvait appeler la Vierge mère de Dieu, il fut transporté de nuit; il baisait les mains des évêques; il embrassait leurs genoux; tout retentissait d'acclamations, MONTESQ. *Esp.* XXV, 3. Mais vu, ma belle enfant, offrir un hommage dont à la Vierge des Bois dont tu portes le nom, C. DELAV. *Louis XI*, II, 10. || La Vierge d'août [le 15 août, fête de l'Assomption]. Jeûner le temps ou le reste, diction des environs de Douai. || Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie, communauté de religieuses de Sainte-Jeanne, appelées aussi Annonciades. || 4° Une image de la sainte Vierge. Que [Louis XI].... Ce roi bigot, pour se soulier de crimes, Mette sa Vierge entre le diable et lui, BÉRANG. *Cornard*. || 5° Terme d'astronomie. Un des douze signes du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcourir à peu près le même espace de temps que le soleil (avec un V majuscule). || 6° Terme d'alchimie. Vierge époux, le mercure. || 7° *Adj.* Il se dit des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans la continence. *On fait les vierges* [saint Jean]... MASS. *Anne de Gonz.* || [Le père de Montaigne] jurait s'être marié vierge à trente-trois ans, à 3 HOUSS. *Ess.* IV. || Fig. Âmes pures et innocentes. Âmes vierges comme les appelle saint Jean, MASS. *Mar.-Ther.* La justice demeurera constante, et pour aimé dire toujours vierge de toute complaisance en occasions si délicates, quelle merveille de la grâce ! le *Teillier*. Ô solitude, cher asile des âmes vierges, déroba au monde trompeur les fils de saint Bernard, FÉN. I, XVII, p. 241. Elle [mon âme] n'a dit : tu me dois un beau cierge, Car sans mon souffle au néant tu restais; Mais jusqu'à toi je n'arrivai point vierge, BÉRANG. *Mémoire*. || 8° Reptation vierge, réputation intacte. || 9° Fig. Il se dit de choses qui n'ont encore été soumises à aucun usage, à aucun travail. Quand taillis et bacon nourrissent après tant d'esprits sublimes que l'antiquité avait produits, ils trouvèrent la carrière des sciences encore vierge, MOT, *Instit. Mém. encycl.* I, III, p. 611. || Terre vierge, terre qui n'a jamais été cultivée. Toutes les terres des États-Unis vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher, RAYNAL, *Hist. philos.* XI, 24. || On dit d'un enfant, un sol vierge, une nature vierge. || Forêt vierge, forêt où l'on n'a jamais coupé de bois. Les forêts vierges de l'Amérique. || Épée vierge, épée qui n'a fait encore de mal à personne, qu'on n'a pas encore tirée du fourreau pour se battre. || Cire vierge, cire qui n'a été employée à aucun usage. Tenant en la main droite un cierge De cire nore, et non pas vierge, SCARR. *Virg.* VI. || 9° Qui n'a subi aucune préparation. || Huile vierge, huile qui sort des olives sans qu'on les ait pressées. || Métaux vierges, synonyme de métaux natifs. || Il se dit aussi des métaux qui n'ont point passé par le feu. Le Paigent vierge De l'or vierge. Du mercure vierge. || 10° Parchemin vierge, parchemin qui est fait avec la peau de jeunes agneaux, de jeunes chevreaux. Du sel, du pain, du papier, du parchemin vierge, REGNIER, *Sat.* XI. || 11° Terme de peinture. Teinte vierge ou en couleur vierge, celle que c'est la fondue ni mêlée dans les autres. || 12° Verre vierge, voy. VERRE.

— HIST. SUR S. Cil Dieu qui de la virge en Beilleem naquit, *Berte*, LIII. Par Dieu me conforcer l'antesme, Quandi il aura fine son tesmre, Le mot ou pouse ung ardant cierge Que ne fu pas de cire vierge, *la Rose*, 15780. Lors [David] engendra Joseph le vierge. Qui fu plus simples que n'est cierge. *Hist. des trois Maries*, ms. p. 18, dans LACURNE. Tous sons et tides vierges nous aime. *Roi Guillaume*, p. 67, dans DUCANGE, à la Table française. || XVIe s. Il estoit doux, courtois et debonnaire, vierge et chaste de son corps, et large aumosnier, FROISS. II, III, 96. Si l'assiegeriez voulentiers, Si n'aussiez pour quoi entendentiers [pendant ce temps] Aucuns vous chantassent des vierges [ou vous jouassent un mauvais tour], Ou que l'en vous donnast des vierges, Comme à gens mauldiz et haiz, AL. CHART. p. 710. || S. Et se bouteront dedans ledit chasteau [Brescia] les Espaignols, pensant les Vanitiens que ce fust en leurs propres mains; mais, quand lesdits Espaignols furent dedans, leur chanterent l'evangile des vierges, c'est du demené de la guerre, P. DESREZ, *A la suite de Pierre*, p. 16, dans LACURNE. En ma paiger, ne vierge parchemin, Pour mon propos eserire rien ne valent, MAROT, I, 201. Car il n'affiert à graves diffamées L'ser des nuits de vierges bien louées, ID. I, 305. Par glee de Montaigne de soy, jurroit saincterment estre venu vierge à son mariage, et si avoit eu fort longue part aux guerres de deux bons mariz, BRANT. II, VI.

— ETYM. Bressan, *vièrze*; provenç. *verge*, *vergi*, *vergi*; espagn. *virgen*; portug. *virgem*; ital. *vergine*; du lat. *virgo*. Dans l'histoire, *virgine* n'est qu'orthographique et étymologique; la prononciation n'en est pas moins de deux syllabes.

I. VIÈTE ou **VIETTE** (vi-è-t'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques lieux, à la portion du sarment de l'année précédente qui reste après la taille de la vigne.

VIEUX (vieû), *adj.* Voy. VIEIL.

VIF, VIVE (vif, vi-v'), *adj.* || 1° Qui est en vie. Avant ouvert la poitrine d'un animal vif, BOSC. *Fortif.* 2, 81. Mais qui vif avec le cœur, sans pitié, ni jamais je consens à cette lâcheté, MAIR. *Sophon.* IV, 3. D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau à vous-même, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort sans presque avoir vécu, VOLT. *Mœurs*, c. *Mar.-Ther.* Ces voleurs, remarquant que j'étais plus mort que vif, me protestèrent, pour me rassurer, qu'ils ne me feraient aucune insulte, SAINT-ÉVR. *Œuv.* I, 8. Cinquante-neuf chevaliers [du Temple] furent brûlés vifs à Paris, à la porte Saint-Antoine, VOLT. *Hist. parl.* L. Les autres furent condamnés à des peines des trois fils de Philippe le Bel] furent condamnés à un nouveau genre de supplice; on les écorcha vifs, dans l'avide espérance que quelques-uns eussent du nître ! ID. *Mœurs*, 70. || Poétiquement et fig. Une mort toujours vive, la damnation éternelle. Amoureux d'une vie ingrate et fugitive, Ils acceptent pour l'éternité cette misère. Oui, nous ramènerait à toute heure et ne pouvant mourir, ils ne sont immortels que pour toujours souffrir, CORN. *Imit.* III, 8. Ainsi, imprimé tout vif, se dit d'un homme qui se voit imprimé ou qu'on voit imprimé, sans qu'il s'attendît beaucoup à l'être. Quand il a su que j'étais imprimé tout vif, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Chair vive, se dit, dans un corps vivant, par opposition à chair morte. Couper jusqu'à la chair vive. || Il se trouve vifs ou naturels, objets qui n'ont été coupés sur le tête. || Haie vive, voy. HAIE, n° 1. || Terme d'eaux et forêts. Une forêt est vive quand elle a de beaux et grands arbres; Bois vif, bois dont les arbres qui donnent des branches et des feuilles, par opposition à bois mort. || Arbre vif, celui qui est sans défaut et qui doit produire de planches (Lorraine). || Terme de chasse. Une vive, une garenne est vive, quand elle renferme beaucoup de bêtes fauves. || Plume vive, plume où il y a beaucoup de gibier. || Vive pâture, voy. PÂTURE, n° 4. || 2° Fig. Il se dit de choses auxquelles on prête le titre de vif ou vivant, en raison de quelque qualité. || Eau vive, eau qui coule de source. Car mets que d'un mont tombent de vives eaux.... V. HUGO, *Tour int.* IX. || Eau vive se dit aussi d'une eau qui est très-pure. *Les eaux les plus vives sont malsaines*. || Vive eau, grande marée. Je suis bien aise d'apprendre que vous espérez faire sortir à cette vive eau tous les bâtiments, *Supplog à Bouchart*, 7 août 1678, dans JAL. Les navires d'un tirant d'eau de 20 à 22 pieds entrer dans le port de Lannion, à haute mer de vive eau; mais, à haute mer de morte eau, il ne peut entrer que les petits bâtiments de 12 à 13 pieds, *Mém. du Bureau des finances de Bretagne*, 1, 1, 1

Les plaisuses [de la part de Montespan à l'égard du roi] sont vives; ont-elles jamais rien empêché? SÉV. 38 sept. 1676. Que le lâche pessse du vif remords que donne.... TH. CORN. *Essex*, III, 2. ‖ Foi vive, foi ardente et ferme, et aussi la foi qui est accompagnée des œuvres. Les objets font sur lui une impression vive, une sensation vive, ils produisent sur lui une impression, une sensation forte et prompte. ‖ Cela fit sur l'assemblée une vive sensation, cela fit une sensation marquée. ‖ **9°** Qui dure, subsiste, comme quelque chose de vivant. Cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes, SÉV. 388. Nos parfaites de bonne... Avec un souvenir tout vif; vous viendrez le renouveler, ID. 21 févr. 1689. ‖ Être vif dans le souvenir, dans l'esprit, y avoir laissé une marque ineffaçable. Il [le Rochefoucauld] vous prie de croire que vous êtes encore toute vive dans son souvenir, SÉV. 40 LETT. 1671. Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans tous les cœurs; c'était à vous qu'était réservé ce miracle.... on ne se passe point de vous, ID. 14 mars 1672. ‖ **10°** Qui se fait sentir comme dans un état présent. Je vous aime avec une tendresse si sensible que je n'ose y penser; c'est un endroit si vif et si délicat dans mon cœur, que tout est loin en comparaison, SÉV. 57 oct. 1673. ‖ **11°** Se dit pour exprimer la force de la lumière, des couleurs. Couleur vive. Dans un âge, On ce peu de beauté que nous avons donné les cieux d'un assez vif éclat faisait briller mes yeux, CORN. *Pomp.* 1, 3. Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif que celui que vous voyez que mon père a au doigt? MOL. *Av.* II, 4. L'autre [Condé] jette d'abord une si vive lumière, qu'elle [l'envie] n'osait l'attaquer, POSS. *Louis de Bourbon*. La moindre ombre le remarque et les vêtements qui n'ont pas encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, IB. *Mar.-Thér.* Du rouge vif sur le visage, et du vif, et du beau bleu sur l'œcilput.... BOFF. *Ort.* I, x, p. 207. ‖ Un teint vif, un teint fort coloré. ‖ Yeux vifs, yeux brillants et pleins de feu. ‖ Lèvres vives et prêtes à être tendres, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 5. ‖ On dit dans le même sens : avoir l'œil vif, le regard vif. ‖ **12°** Exprime avec chaleur, avec force, énergique, animé. Reproches vifs, vifs reproches. La discussion fut vive. Ils eurent une altercation fort vive. Dans ces sortes de disputes.... quand on s'est un peu expliqué.... tout ce qui vient après est vif et plus pressant, BOSS. *Conf. avec Claude, Avert.* En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrége la discussion, et on le rend plus vif, DUMARS. Œuv. I, v, p. 82. ‖ Expressions vives, expressions où se fait sentir le feu de l'imagination. ‖ Traits vifs, traits pleins de passion entre vifs, des propos qui approchent de l'insulte. ‖ **13°** Familièrement, un peu vif, se dit d'un langage où l'on traite l'adversaire sans ménagement. Cet article est un peu vif; mais il est vrai et utile; il faut confondre quelquefois l'ignorance orgueilleuse, VOLT. *Dict. philos. Foiblesse*. ‖ **14°** Terme d'ancienne coutume. Vif gage, gain dont les fruits se comptent sur la dette, et servent à la diminuer en proportion, VOY. GAGE. ‖ PHYSIQUE, XVIe siècle, et MORTUAIRE, XVIIe siècle, en terme de jurisprudence. Le mort saisit le vif, dès qu'un homme est mort, ses biens passent à son héritier légitime, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité. ‖ Entre vifs, entre personnes vivantes, en donation entre vifs. Un code qui statue sur les dispositions des biens par testament ou entre vifs, MONTESQ. XXVIII, 37. ‖ Terme de chasse, le vif, l'oiseau vivant. ‖ Peindre au vif, peindre d'après nature. Tel de facheux a mérité le titre, Qui sera peint au vif dans mon épître, SCARR. Œuv. I, VII, p. 168. ‖ **15°** Le vif, la chair vive. Il faut couper toutes ces chairs jusqu'au vif. Le marechal, en fermant cheval, l'a pique jusqu'au vif, J. FLG. Si M. l'abbé Terrai vous a rogne un peu les ongles, il ne les a coupés jusqu'au vif, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 30 mars 1770. ‖ FIG. Piquer au vif, faire une offense très-sensible. Il a voulu piquer au vif, me mettre à la satire, REGNIER, *Sat.* I. Jusques au vif il voulut la blesser, LA FONT. *Court.* Marins, poussé jusqu'au vif de cette espèce d'insulte, ne la lui pardonna jamais, BOLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I, I, p. 288, dans POUGENS. ‖ En un autre sens, piquer jusqu'au vif, faire une vive impression. Partant, madame, en un mot comme en mille, Votre beauté jusqu'au vif m'a touché, LA FONT. Nuge. ‖ Être touché au vif, être sensiblement touché de quelque chose. Et puisqu'au vif du cœur ma proie te touche, REGNIER, *Epît.*

I. Il ne me faut guère toucher sur ce sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan] pour me toucher au vif, SÉV. 8 janv. 1674. ‖ Trancher, couper dans le vif, étendre les incisions jusqu'à la chair vive. ‖ FIG. Quelquefois à force de vérité, l'école pâtit; il est plus sûr de couper dans le vif [il nagit de la mort de Turenne], principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées, SÉV. 6 août 1675. ‖ Fig. Trancher, couper dans le vif, remonter tout d'un coup à une chose qui faisait beaucoup de plaisir. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif; cette solitude me plaisait, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent, SÉV. 8 nov. 1679. ‖ Trancher, couper dans le vif, signifie aussi rompre tout à coup des relations, des habitudes établies, en prendre des mesures énergiques dans une affaire. C'est-à-dire qu'il faut couper jusqu'au vif; c'est-à-dire qu'il faut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus chères, BOSS. *Sermon pour le temps du Jubilé, Sur la pesté*. 2. Il faut du moins hair nos plaies, si nous ne pouvons pas encore couper jusqu'au vif pour les guérir, MASS. *Carême, Prière*, 2. ‖ Fig. Prendre quelque chose sur le vif, faire un sacrifice qui coûte. Afin que notre aumône soit un sacrifice, que nous y retranchions un superflu qui ne coûte rien à la nature, mais prenons quelque chose sur le vif, en sorte que nous souffrions dans notre chair, BOSS. *Serm. pour le 2e partie, 1er jour.* ‖ **17°** Le vif, la partie la plus dure d'un moellon. ‖ Terme d'architecture. Le vif de la colonne, le fut. ‖ Vif du piédestal, son dé. ‖ **18°** Le point, le moment où une chose a le plus de vivacité. Le vif du débat. Entrer dans le vif de la question. ‖ Quelque chose de vif, d'animé. Ainsi, vous savez, touchant ces choses, que Dieu partagent nos cabinets. Ce qu'on peut dire avec justice? L'un nous fait voir plus d'art, et l'autre plus de vif, CORN. *Epigramme*. ‖ Sorte d'étincellement autour d'eux [les courtisans que réjouissait la mort du Dauphin] les distinguait, malgré qu'ils en eussent, MASS. *Pr. Xav.* III, 2, édit. CHÉRUEL. Le tour qu'on prend [dans un ouvrage], et le vif dont on l'accompagne depuis le commencement jusqu'à la fin, feront trouver à peu de lecteurs moins juste une pensée qui, prise en elle le serait, BAYLE, *Nouvelles, etc. de mars 1686*. ‖ **19°** Le vif, poisson, VOY. VERNIS, n° 6. ‖ **20°** De vive voix, *loc. adv.* En parlant, par opposition à par écrit. Le reste se dira de vive voix, BOSS. *Lett. Corn.* 132. Il est très-difficile de faire entendre par écrit ce qui concerne la vive langue; cela serait très-facile de vive voix, BICLOS, *Œuv.* I, IX, p. 16. ‖ Substantivement. La vive voix. De vive voix de Dieu même, QUESN. Ecrit. rien n'a été ajouté à la vive voix, BALZ. *Ame* écrit. Les représentations sont écrit dans les grandes questions ne durent guère; la vive voit tranche, parce qu'on n'alarme un point, sans dans le *Dict. de bonzerz*. ‖ **21°** De vive *force*, *loc. adv.* Avec violence, en surmontant tous les obstacles. Il enleva la poste de vive force.

— REM. 1. On dit vif à, avec un infinitif. Vif à reconnaître les bienfaits. ‖ 2. Boulours (Nouv. *Hérm.*) note aussi les nuances du sens de vif dans le XVIIe siècle : « Ce mot a aujourd'hui de nouvelles significations fort élégantes. Ce n'est que depuis quelques années qu'on dit : Une personne vive, une joie vive, une espérance vive, une attention vive, des manières vives, voilà comment ce mot a fait fortune. Mais on a toujours dit : Un esprit vif, une imagination vive, une couleur vive. »

— HIST. XIe s. Vif avoir [bétail], *Lois de Guill.* 25. Ne mais que dous [deux], nen i ad rendu vifs [demeurés vivants], *Ch. de Rol.* C. Par vive force les enecerent France, *ib.* CXXIII. [Ils tranchent] Ces vestement entresque as chars vives, *ib.* CCLIV. L'ame de lui as vifs diables [il] dunet, *ib.* CCLXVI. ‖ XIIe s. Quant estes mers, a mout grant tort eu vis, *Ronc.* p. 193. Car ei qui pert honor vaurroit mieus mors que vis, *Sax.* XXVI. A la justice puis fes cumandé Gerard, Pedre le fist ardeir, si vis à desmembrer, *Th. le mart.* 27. ‖ XIIIe s. Force de generation, Por l'espece avoir tous jors vive Par renovelemenc nativ, *la Rose*, 7001. Et ses maris [de Lucrèce] mrismement.... s'estudioit à trover Vives raisons par li prover Que ses cors n'avoit pas pechié, *Ibid.* 8067. Pieça, dit-un, ce n'est avis, Les mors as morz, les vis as vis, *Bl. et Jeh.* 2094. Je donc et cetroi à dui fait entre vis la moitié de toutes ces choses, bu cancel, *associare*. In the land cour peut porter garentie le vif por le mort, *Ass.*

de Jér. 125. S'il est tesmoigné par vives voix, BEAUM. XII, 58. Or avint ainsi que le soudane, qui estoit deschaus, se trouva sur une escorcheure que il avoit en la jambe; tout maintenant le venin se feri ou vif, et li tolli tout le pour de la moitie des cors, JOINV. 242. Saciez bien que eis lions ne contrefais al vif, *ne samblent*, *Ermant*, p. 812. ‖ XIVe s. Dit Alexiares : sire, ne vous doutez noient; Ge ces deus chevaliers vous ferai vengement, Et les vous rederai mors ou vifs vraiement, *Guiart*. 16006. ‖ XVe s. Maistre Jehannet de Milan, peintre du duc de Milan, pour un tableau ou sont livs, au plus vif, le dit duc et duc de Milan et son fils, DE LABORDE, *Ermant*, p. 342. L'Anglois trappa de sa lance leditLouis tout dedansset au travers, sçavoir aus-dessous du bras et su vif de son harnois.. MARC. DE CAUNE, *Hist. de Charles VII*, p. 560, dans LACURNE. Quar trop longtemps les Alemans N'ont fait en vive [sur le qui vive] toujours estre, BE CAUCE, *Grenade*. Tantost se leva un vent contraire et un orage si très grand, que nullement ne pouvoit aller avant, dont tout vif enrageoit, *Boucq.* III, 86. Cette chose, bien au vif examinée, me semble que ce doibt estre vertu et non autre cause, *ib.* II, 4. Aut autres pratiquoit plus au vif, car toujours presentoit de tuer ou prendre son maistre, COMM. V, 6. ‖ XVIe s. Un sepulere fait de pierre à grands personnages eleves comme le vif, MARG. *Nouv.* LXV. Les accidents ne nous essayent pas jusques au vif.... MONT. I, 67. Se faire arracher des dents vives et saines, ID. I, 208. Ayant à m'y pourtraire au vif, ID. II, 68. Une vive fontaine, ID. IV, 13. Cette balle jolie touche au vif Thebe, AMYOT, *Pélop.* 23. Il faisoit enterrer des hommes tous vifs, ID. 28. 52. De la chaux vive, ID. *Sert.* 23. Maistre Corneille, dans les pieces qui représentent de sa main, assavoir les visaiges, moins et les vifs [marché passé avec Conrard, le sculpteur], DE LABORDE, *Ermant*, p. 342. Faire feu vif et resinon [clocher], MONTLUC, *Mém.* ‖ — ETYM. Berry, *vife* au feminin : *une couleur bien vife*; provenç. viu, ieu; espagn. et ital. vivo; du lat. *vivus* (voy. VIVRE).

VIF-ARGENT (vi-far-jan), s. m. Mercure, métal liquide qui a la couleur de l'argent. On se sert d'un alliage d'étain et de vif-argent pour étamer les glaces. ‖ On dit aussi quelquefois argent vif. ‖ Fig. et familièrement. Cet homme a du vif-argent dans les veines, dans la tête, c'est du vif-argent, il est très-vif, très-remuant.

— HIST. XIIIe s. Nus deisier ne puet ne ne doit fere achater des dez plouues, quelque chanee que il duinenc, de quoi qu'il soient plouuez, ou de vif-argent ou de plons, *Liv. des mét.* 183. Car tuit par diverses manieres Dedens les terrestres minieres De soufre et de vif-argent,... *la Rose*, 17032. ‖ XVe s. Mercurius est vif argent, Qui ha tout le gouvernement Des sept metaulx... *la Font.* 421. ‖ XVIe s. Une dame disoit entre empoumonnez par du vif-argent, de façon qu'il luy sembloit le sentir courir par les membres, *Pand. Introd.* 36.

— ETYM. Vif, et *argent*.

VIGAN (vi-gan), s. m. Espèce de gros drap (de la ville de Vigan).

† **VIGANNE** (vi-gan-n'), *v. f.* Espèce de raisin.

† **VIGEON** (vi-jon), *s. m.* Espèce de canard d'Amérique (voy. VINGEON).

† **VIGEONNER** (vi-jo-né), *v. n.* Démener les pattes avec les doigts.

† **VIGÉSIMO** (vi-jé-zi-mo), *adv.* Vingtièmement. Il s'emploie pour désigner le vingtième article d'une série (20e), quand on a compencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite vigésimo primo, vigésime secunde, etc.

— ETYM. Lat. *vigesimo loco*, on vingtième lieu.

VIGIE (vi-jie), *s. f.* ‖ **1°** Terme de marine. Surveillance. ‖ Être en vigie, être en sentinelle au haut d'un mât, pour découvrir les objets qui peuvent se présenter à la rade. Thorton. ‖ **2°** Mât où est en sentinelle. Nous eûmes sans cesse, pendant cette journée, des vigies au haut des mâts; le temps était fort obscur et pluvieux, ANSON. Voy. I, II, p. 200, dans POUGENS. ‖ **3°** Sur des chemins de fer, vigie vitrée, siége placé au sommet des fourgons qui sont en tête et en queue du train. ‖ **4°** Il se dit quelquefois pour haut-fond, dans la mer. Les Abrolhos, où il y a des vigies, et où l'on voit quelques rochers à fleur d'eau, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terre.* Œuv. I, II, p. 207. *Je ne voulus point trop accoster la terre, jusqu'à ce que j'eusse atteint le 49e degré de latitude, à cause d'une vigie qu'avaient reconnue en 1765 par 48° 30' de latitude australe à six ou sept*

Digitized by Google

lienes de la côte, BOUDAIN'. VOY. t. I, p. 217. ‖ 5° Terme d'argot. Voleur à la vigie, se dit de ceux qui commettent le vol comme voyageurs et sur l'impériale de la voiture.

— ETYM. Lat. *vigilia*, surveillance, veille (voy. VEILLE).

† VIGIER (vi-ji-é), s. m. Terme de marine. Être en vigie, en observation.

† VIGIGRAPHE (vi-ji-gra-f'), s. m. Espèce de télégraphe des vigies. ‖ Celui qui le fait mouvoir, qui l'observe.

— ETYM. *Vigie*, et γράφειν, tracer, écrire.

† VIGIGRAPHIE (vi-ji-gra-fi), s. f. Observation par lemoyen du vigigraphe. ‖ Essai du vigigraphe.

† VIGIGRAPHIQUE (vi-ji-gra-fi-k'), adj. Qui concerne le vigigraphe et la vigigraphie.

VIGILAMMENT (vi-ji-la-man), adv. Avec vigilance.

— HIST. XVIe S. Vigilahment, COTGRAVE.

— ETYM. *Vigilant*, et le suffixe MENT.

VIGILANCE (vi-ji-lan-s'), s. f. Qualité de qui est vigilant. Alors, sans mon amour, qu'eût fait votre vaillance? Eût-elle du dragon trompé la vigilance? CORN. *Médée*, I, 1. Redoubler votre vigilance à l'égard de la fille qui ne détourne point la vue des hommes, de peur qu'elle ne se perde elle-même, si elle en trouve l'occasion. ARNAULD, *Bible, Ecclésiastique*, XXVII, 12. Mme de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. SÉV. 12 avril 1680. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait la capacité [du secrétaire d'État, fils de le Tellier], ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, sous. le Tellier. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne; Luxembourg commandait sous eux; Vauban devait conduire les sièges; Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire, VOLT. *Louis XIV*, 16. J'ai pour toi la tendresse d'un amant, la franchise d'un ami, et l'inquiète vigilance d'un père. MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari*. ‖ Bas Breton. On nomme vigilance une grue tenant une pierre dans une de ses pattes, comme on croyait que fait cet oiseau pour s'empêcher de dormir.

— HIST. XVIe S. Il est besoing, au temps des grands mouvements qui se preparent [1592], d'user de tres vigilantes ordinaires, *Bibl. de Ch.* 2e série, t. I, p. 503. La vigilance estoit telle en luy [l'empereur Julien], qu'il despartoit la nuict à trois ou quatre parties, dont la moindre astoit celle qu'il donnoit au sommeil, MONT. IV, 11. Il n'est rien qu'on doibve tant recommander à la jeunesse, que l'activité et la vigilance : nostre vie n'est que mouvement, D. VIG. *Vallier*.

— ETYM. Lat. *vigilantia*, de *vigilans*, vigilant.

VIGILANT, ANTE (vi-ji-lan, lan-t'), adj. Qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, et aux vues qu'elle a pour me faire plaisir; c'est une bonne et solide et vigilante amie, SÉV. 579. On ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches, nous. le *Tellier*. Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, to. *Louis de Bourbon*. C'est ce qui fit faire à Charlemagne, prince le plus vigilant et le plus attentif que nous ayons eu, bien des règlements pour empêcher qu'on ne dégradât les fiefs en faveur de ses propriétés, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 8. Epithe.... Vigilant, soupçonneux, par le crime éclairé, VOLT. *Orestie*, 3, 3. ‖ Il se dit aussi des choses. Rien ne peut arrêter sa vigilante audace [de Louis XIV]: L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace, BOIL. *Lutr.* II. On m'élevait alors, solitaire et cachée, sous les yeux vigilants du sage Mardochée, RAC. *Esth.* I, 1. C'était des tristes Juifs l'espérance dernière Que mes mains vigilantes cachaient à la lumière, to. *Athal.* V, 5. Une clef vigilante a, pour cette journée, Sous le crêpe enfermé la robe d'hyménée. A. CHÉN. *la jeune Tarentine*.

— HIST. XVIe S. Le bon Dieu, qui est si vigilant, vint en la lasse cour du chasteau, et demanda où estoit son prisonnier, le *loyal serviteur*, I, 90.

— ETYM. Lat. *vigilantem*, de *vigilare*, veiller.

VIGILE (vi-ji-l'), s. f. ‖ 1° Dans l'Église catholique, veille ou autre jour qui précède une solennité, et pendant lequel on observe l'abstinence et le jeûne. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes ou vous obligez votre monde, MOL. *l'Ét.* III, 8. A quel bon ce dégoût et ce zèle inutile? Est-il donc pour jeûner quatre-temps ou vigile? BOIL. *Lutr.* I. ‖ Vigiles des morts, nom donné aux matines et aux laudes de l'office des morts, que l'on chante aux obsèques d'un défunt, ou au service que l'on fait pour lui. ‖ 2° Abstinence, on a étendu le nom de vigile à de simples jours d'abstinence; ainsi, on dit des trois jours qui précèdent l'Ascension, que ces trois jours il est vigile.

— HIST. XIIIe S. [Ils] Chantent vegiles et font les sautiers lire, *Rome*, p. 158. ‖ XIVe S. Et se partirent du port Corfù la vegile de Pentecouste, VILLEH. LIX. ‖ XVe S. Quand.... Pietres du Bois le sçut [la mort de François], il ne le plaignit que un petit et dit : je l'en avois bien avisé et chanté toutes les vigiles avant que je m'en partisse de Gaud, FROISS. III, 38.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *vigilia*; du latin, *vigilia*, veille. *Vigile* est le même mot que *veille*; mais il est resté le latin de l'Église dans le français sans modification, tandis que, dans *veille*, *vigilia* a été modifié par la bouche française.

VIGNE (vi-gn'), s. f. ‖ 1° Terme de botanique. Genre de la famille des sarmentacées. ‖ 2° Particulièrement, le plante à tige ligneuse et tortue qui porte le raisin, *vitis vinifera*, L. Le produit de sept arpents de vignes, en cas qu'elles ne soient pas gelées, c'est-à-dire de 787 livres 10 sous, BOILEAU, *Inst. anc. Œuv.* t. V, p. 432. Dominien, prince timide, fit arracher les vignes dans la Gaule, de crainte sans doute que cette liqueur [le vin] n'y attirât les barbares, comme elle les avait autrefois attirés en Italie, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. Cette vigne nouvellement plantée est trop sujette à être endommagée de la gelée qu'une autre, BUFF. *Exper. sur les végét.* 6e *mém.* n. II existe en Bourgogne plusieurs vignes dont la valeur est estimée plus de quatre cents ans, GENLIS, *Maison rust.* I, III, p. 285, dans POUGENS. L'Italie aux des vignes énormes; elles donnent à hauteur d'homme, qu'on avait établi comme règle que le propriétaire du domaine serait enterrer ou brûler à ses frais l'ouvrier qui, en labourant, aurait coupé et mourrait de sa chute, *Pastoret, Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. V, p. 92. Si la vigne peut passer fleur et ne point couler, on sauve la moitié

Marsigli. On a vu le polytypage des vignettes décrit par un Allemand des 1740; ainsi se procédé n'est pas nouveau, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 343. || 2° Dessins, ornements qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc. || 3° Ornement du même genre mis autour d'un mouchoir. Un mouchoir à vignette. || 4° Papier à vignettes, papier à lettres dont les bords sont ornés de petites guirlandes coloriées.

— HIST. XIVe s. 1° toutes ces choses estoient fleuretées de amine ; et estoit l'ambre lié sur le cristal à beles vignettes de bon or fin, JOINV. 260. || XVe s. Un bandage d'argent blanc ouslé, et une vignette autour et compas dorè, *Lett. jap.* 14 juin 1414. || XVIe s. Une belle espee de Vienne avecques le fourreau d'or, faict à belies vignettes d'orfebvrerie, RAB. *Garg.* 1, 46.

— ÉTYM. Dimin. de *vigne*, parce qu'à l'origine cet ornement représentait des branches et des feuilles de vigne.

† VIGNETTISTE (vi-gnè-ti-st'), *s. f.* Terme du moyen âge. Ornement de feuilles de vignes qui courent le bordures des manuscrits, dites alors vignetées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

— HIST. XVIe s. Une coupe d'or, pourpoincte, en façon de vignettiste, et dedans ung petit esmail de marguerite, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

VIGNOBLE (vi-gno-bl'), *s. m.* || 1° Etendue de pays plantè de vignes. On observe en France que la grande maturité de vignobles est une des premières causes de la multitude des hommes, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 14. La plus grande partie du vignoble d'Aqde était, il y a quarante ans, en froment. On lit dans la mer, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr.* Œuv. t. II, p. 435. Ce vignoble [de Constance], où l'on cultive des plants de muscat d'Espagne, est fort petit, BOCCAGE, *Voy.* t. II, p. 309. || 2° *Adj.* Pays vignoble.

— HIST. XIIIe s. Il est sires de tout l'avoir Monseigneur noble, Et de la Bre at du vignoble, RUTEB. 496. || XIVe s. Biax shans [champ cultivé] et mouli biel vignoble, J. DE CONDÉ, t. II, p. 230.

— ÉTYM. *Vigne*. La finale obscure est inexplicable. Le bas-lat. a *vinolium*, qui est un diminutif d'*enum*; *vignoble* on pourrait être une altération. Il a aussi *vinobre* dans une charte de 1060 ; mais on suppose à y voir *vini opera*. Au contraire Diez considère *vignoble* comme représentant *vini opulens*, riche en vin, la finale *ble* ayant disparu comme dans *serpe de serpens*.

† VIGNON (vi-gnon), *s. m.* Un des noms vulgaires du cresté piquant.

VIGOGNE (vi-go-gn'), *s. f.* || 1° Animal de la taille d'un mouton, du genre lama, appartenant aux ruminants sans cornes, section des chameaux. La vigogne ne se trouve qu'au Pérou ; elle a une laine très-fine. Louviers, drap de vigogne de 34/4, laine de vigogne du Pérou cardée, *Tabl. anon. et alph. pat. du 1er* JANV. 1781, *Rouen*. On fait de très-beaux gants, de très-beau bas avec cette laine de vigogne ; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 84. || 2° Laine de cet animal mise en œuvre. Un chapeau de vigogne. || 3° S. m. Un vigogne, un chapeau fait de vigogne. Un bon vigogne.

— ÉTYM. Espagn. *vicuna* ; du péruvien *vicuna*, nom de l'animal.

† VIGOTE (vi-go-t'), *s. f.* Planche percée de plusieurs trous, représentant les calibres des pièces d'artillerie, et dont on se servait pour essuyer les boulets.

VIGOUREUSEMENT (vi-gou-reu-re-man), *adv.* Avec vigueur. Le jésuite Bertier a étudié très-soigneusement dans le Journal de Trévoux en faveur d'Olopuen et de son aventure [prétendu apôtre du christianisme en Chine], VOLT. *Mél. litt. Lett. chinoises*, 4. Elle *Tandranace ciliata*, végète vigoureusement dans des situations bien plus fraîches encore ; je l'ai recueillie couverte de fleurs au haut du glacier de Tuqueroupe, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 145. || Terme de peinture. Tableau vigoureusement coloré.

— HIST. XIIIe s. Et puis les aleeent ferir mout vigoureusement, VILLEH. LXV. L'en ne s'i dout pas lessier prendre. Mes vigoureusement defendre, *la Rose*, 6098. || XVIe s. Il les chargea bien vigoureusement, mais n'estoit avec trop de desavantage, AMYOT, *Crassus*, 49.

— ÉTYM. *Vigoureux*, et le suffixe *ment* ; provenç. *vigorosment* ; espagn. et ital. *vigorosamente*.

VIGOUREUX, EUSE (vi-gou-reû, reû-z'), *adj.* || 1° Qui a de la vigueur physique. Homme, cheval vigoureux. Les travaux moins vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres de ce grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspiraient, SOUL. *le Tellier*. Ces sages d'Egypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux, DID. *Pens.* 1. C'est un vieillard assez vigoureux ; j'ai demandé quel homme c'était, RÉV. *Tél.* VI. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avait pu soutenir les combats de tant de passions soutirâtres, J. J. ROUS. *Conf.* IX. || Végétation vigoureuse, état des végétaux qui croissent avec force. La végétation était encore plus vigoureuse que dans les bancs où nous avions abordé, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 80, dans POUGENS. || 2° Qui a de la vigueur morale. Je sais que vous êtes aussi vigoureux ami que je suis, BALZ. liv. VI, lett. 7. Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, la reine savait persuader et convaincre aussi bien que commander, SOUS. *Revue d'Anjou*. Jeune fille vigoureuse qui savent se rendre maîtres des autres, RÉV. *Dial. des morts mod. Dial.* 16. || 3° En parlant des choses. Oui se fait avec vigueur, où il y a de la force. Ces bancs vigoureuses Que doit donner le vice aux âmes vertueuses, MOL. *Mis.* I, 1. Et l'on m'a vu pousser dans la matière des choses assez vigoureuses et guillarde manière, m. *ib.* III, 4. La chaleur de quelques mélecines un peu vigoureuses qu'il [Ch. de Sévigné] avait prises, SÉV. 421. 8 sept. 1680. Sans doute, il a redoutait davantage les conseils de celle [maison] d'Autriche, si qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de toute de France, SOUS. *Mar.-Thér.* Mes de Bernières, mon ancienne amie, outrée du libelle [de l'abbé Desfontaines], m'écrit, il y a huit jours, une lettre de cette amitié vigoureuse dont votre cœur est si capable, VOLT. *Lett. Helvétius*, janvier 1739. Toutes les fois que Corneille a quelque chose vigoureux à traiter, on le retrouve, DID. *Comm. Corn. Rem. Théodore*, III, 3. Tout le mal qui a résulté de la détestable invention des billets de confession, et tout le bien qui a fait la destruction de cette résistance du parlement de Paris, DID. *Facéties, Mandement d'Alexis*. || 4° Terme de peinture. Qualité propre au coloris ou au dessin d'un tableau. La vigueur et l'éclat du coloris sont deux choses diverses; on est éclatant sans vigueur, et vigoureux sans éclat, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 328, dans POUGENS. || Dessin vigoureux, se dit quand le crayon accuse les formes d'un trait ferme. || Coloris vigoureux, se dit quand les teintes et les tons fermentées opposent toutes vives les unes aux autres. || Se dit d'un tableau ou les lumières sont fortes, où les ombres arrondissent bien les objets.

— HIST. XIIIe s. La quinte vertus si est qu'il [le bailli] doit estre hardis et vigoureus, sans nule parece, BEAUM. I, 8. Ci qui tient en baronnie doit estre durement vigoureus de faire bone chose dont il jugemens a estè fais autrefois en sa cort, IB. LXVI, 5. || XVIe s. Nous voion que, par nature, la main droitre est la meilleur et la plus vigoureuse, ORESME, *Eth.* 156. || XVIIe s. La vertu, ne plus ne moins qu'une forte et vigoureuse plante, peut prendre pied et racine en tout lieu, AMYOT, *Demosth.* 1.

— ÉTYM. Wallon, *vigreu*, *vigreus*, joval, gai ; provenç. *vigorus* ; espagn. et ital. *vigoroso* ; du lat. *vigorus* (*vigeo*, *vigui*, *vigitum*, *vigere*, *vigor*, *vigueur*.

VIGUERIE (vi-ghe-rie), *s. f.* Charge, fonction de viguier. || Territoire soumis à la juridiction du viguier. Une viguerie de vingt mille habitants, d'une médiocre étendue, mais d'une belle fidèle contribution, a autant de députés qu'une vigueric de deux cent mille individus et d'une grande richesse, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 28.

— ÉTYM. *Viguier*.

VIGUEUR (vi-gheur), *s. f.* || 1° Force pour agir. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur... CORN. *Cid*, III, 5. L'oisiveté d'un camp consume leur vigueur [des soldats], BAC. *Alex.* 1, 2. Il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse, MOL. *Tél.* V. Il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient plus de ceux qui l'on perdue, VOLT. *Lett. Berkelien*, 27 nov. 1771. Ce qui est arrogance dans les faibles est élévation dans les forts, comme la force des malades est frénésie, et celle des sains est vigueur, VAUVEN. *Refl. et max.* 72. || Il se dit en parlant des végétaux. Les plantes ont repris leur vigueur. || Fig. [Les vertus en la jeunesse] Qu'on doit laisser mûrir sans beaucoup de vigueur, Afin que tout à l'aise elles prennent vigueur, RÉGNIER, sat. I. || 2° Force avec laquelle on fait, on exécute quelque chose. Pousser une affaire avec vigueur. Répondre avec vigueur. On croit qu'il expose les troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques, SOUS. *Louis de Bourbon*. Marcellus, qui fit lever le siége de Syracuse, et prit Syracuse, donnait vigueur aux troupes par ces actions, IB. *Hist.* I, 5. J'ai eu de bonnes intentions, j'ai donné de bons exemples, j'ai eu même quelquefois assez de vigueur, FÉN. *Dial. des Morts mod. Dial.* 5. Courage, actions, marques, montre de la vigueur, REGNARD, *le Joueur*, II, 11. || 3° Activité, force, en parlant des choses. Une grande vigueur de pensée. Mais cette même grâce en moi diminuée.... Agit aux grands effets avec tant de langueur, Que tout semble impossible à son peu de vigueur, CORN. *Poly.* II, 6. Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force et la vigueur ait toujours été [de Charles 1er], ni la vigueur à ses conseils, SOUS. *Revue d'Anjou*. Dieu confondit la politique et l'orgueil de ceux qui croyaient par leur éloquence.... Abandonnés un tel feu dans la première vigueur de l'embrasement [la révolte des paysans en Allemagne au commencement de la réforme], IB. *Var.* p. 88. Pour maintenir cette loi dans sa vigueur, Moïse.... IB. *Hist.* II, 3. Louis XII, trahi par le pape Alexandre VI, et violemment outragé par Jule II, avait rendu toute sa vigueur à cette loi du royaume [la pragmatique sanction], VOLT. *Hist. parl.* XV. || Être en vigueur, en parlant des lois, des coutumes, etc. usage de l'autorité. *Être* aussi. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit aussi toujours en vigueur dans les contrées où se fit la première établissement de genre humain, SOUS. *Hist.* I, 3. Pour répandre dans tous les lieux et dans tous les siècles de si hautes vérités, et pour y mettre en vigueur, au milieu de la corruption, des pratiques si opposées, il fallait une vertu plus qu'humaine, IB. *Hist.* II, 7. Les sept années de novitiat chez les brachmanes, la loi du silence pendant cinq ans, les années élaient en vigueur du temps de Strabon, VOLT. *Mœurs*, 4. || 4° Terme de peinture. Qualité propre au coloris ou au dessin d'un tableau. La vigueur et l'éclat du coloris sont deux choses diverses; on est éclatant sans vigueur, et vigoureux sans éclat, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 328, dans POUGENS. || Du pinx. Les vigueurs, partiseds brun opposées à des parties claires, touches vigoureuses que l'on ménage à dessein, ou que l'on donne après coup, pour ajouter l'effet d'un tableau. || Il se dit du style en un sens analogue. Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur, La poésie est morte, ou rampe sans vigueur, BOIL. *Art p.* III.

— HIST. XIIe s. Franc unt feru de cuer et de vigur, *Ch. de Rol.* CX. Repaire là lui vigur e remembrance, *Id.* CCLXIV. || XIIIe s. Mais estez vous à force et à vigor, *Bone*, p. 56. Mais biaus sanblanz me remet en vigour, *Cousi*, XVII. Cis est un fil qui fu bon poigneur; Raoul ot nom; molt par avoit vigor, *Raoul de C.* 3. || XIVe s. Mais demorez [en la terre sainte], si ferez grant vigour, Tant que France ait jà recouvré s'honour, QUESNES, *Romance*, p. 101. Le chemins [de chevalerie] est si fais et trus [tel].... On prent non chemin à vigour. Et de vigour à seürté, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 59, || XVIe s. Plusieurs, qui sont de petite vigueur, et ont peu de resistence, ORESME, *Eth.* 208. || XVIIe s. Adone se remit la bataille du rei en vigueur, qui avoit, du commencement, un petit branlé, FROISS. II, 197. || XVIIIe s. Dès la fleur et vigueur de sa jeunesse, il.... AMYOT, *Pomp.* 2. La guerre servile y estoit encore en sa plus grande vigueur, IB. *Sylla*. Quelques plus vigoureux et qui mieux se maintiennent, Jusqu'à quatre-vingts ans aucunes fois parviennent; Encor cette vigueur Et le mieux de leur tans n'est rien que lascheté, DESPORTES. *Œuvres chrét.* XVIII, *Prière de Moyse*.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vigor* ; ital. *vigore* ; du lat. *vigorem*, comp. le sanscr. *agra*, fort, *acrá*, cas, fortifier, grec ἀγείρω, saisir.

VIGUIER (vi-ghié ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel, l'r se lie : des vi-ghié-z actifs), *s. m.* || 1° Juge qui,

Digitized by Google

dans les provinces du Midi, faisait les fonctions de prévôt royal. ‖ 2° Plus anciennement, officiers à qui les comtes déléguaient une partie de leur autorité, et qui administraient une portion du comté. — HIST. XIIIe s. Et quant nostre sires s'en rala es ciex, il laissa salut Pierre son vigueir [vicaire] en leu de lui, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 86. ‖ XIVe s. Grans mercis! dit il roys, qui se fu ravisez: Je vous fais mon vigueur, et le mien lieu tenez, *Guiscl.* 8806. ‖ XVe s. Ainsi que les Anglois elevaucheient, ils trouverent au chastel qui s'appelle Langon, dont le vigueur de Toulouse estoit capitaine.... FROISS. I, 1, 223.

— ÉTYM. Provençal, *viguer*, *viguier*, du lat. *vicarius* (voy. VICAIRE).

VIL, ILE (vil, vi-l'), *adj.* [1° Qui est de peu de valeur. Comment en un mot vil changer s'est-il changé? RAC. *Ath.* III, 7. ‖ Une chose de vil prix, une chose de peu de valeur. ‖ Cette marchandise est à vil prix, elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. ‖ Vendre, acheter à vil prix, vendre, acheter fort au-dessous de la valeur. On prit la croix à l'envi; les églises et les clottres achetèrent à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, VOLT. *Mœurs*, 84. ‖ 2° Fig. Bas, abject, méprisable. L'on a trouvé [par orgueil] le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, SOAS. *Gornay*. Un vil amour du gain, infectant les esprits, de mensonges grossiers souille tous les écrits, BOIL. Art p. IV. *Mardochée* à ses yeux est une âme trop vile.... RAC. *Esth.* II, 1. Qu'importe qu'un hasard un sang vil soit versé? ID. *Athal.* II, 8. Loi terrible qui mettait entre les mains de ces personnages viles le pouvoir de se faire la vengeance publique, domestique et particulière, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 19. Vous criez Dion Cassius, vil orateur, vil écrivain, vil chroniqueur de Géron, VOLT. *Lett. Hénault*, 26 févr. 1756. Une esclave chrétienne, et que j'ai pu laisser dans les plus vils emplois languir sans l'honneur, ID. *Zaïre*, IV, 5. ‖ S. m. Ce qui est vil, bas, honteux. Cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux, FLÉCH. *Rome d'Augustin*.

— HIST. XIIe s. Gelé fu et mes, devant aveir mais vil, *Ch. de Rol.* XCIII. ‖ XIIIe s. Car tost [nous] en serions blasmé et vil tenu, SAR. XVIII. Car voil, dire, je sui vile cume chiens à ces de Paris, cume cil ki est chiel des fols ki abaiout vers David, *Rois*, 119. Cil set al lembrer [au fumier], ki vus choses et desotes sent de vus, *Job*, 1, 400. ‖ XIIIe s. Il [les barons] sont plus vil qu'unceques mais ne vi si, QUESNES, *Romanc.* p. 98. N'en doit pas estre vole tenue, *Partonop.* v. 1218. Toutes vertuz et vouls fu et cattis, *ib.* v. 2544. Quant Adans fu en eage de neuf cens ans et trente, il morut, si comme il plot à celui qui l'avoit lait de li terre, RICH. LATINI, *Trésor*, p. 28. Les mauvaises et les vilaines peurent eus et vieus, *Anc. poetes franç. Vatic.* dans LA CURNE. ‖ XVIe s. Les propriétaires les abandonnoient à leurs vil prix, AMYOT, *Cesares*, 3. Bon estoyent cestuit ti, non point bas, ne vil de cueur, ID. *Acias*, 7. Une per-onne de vile condition, ID. *ib.* 21. Ayt toutes mesnaulx portes viles et communes, mais en celle-là [la memoire, qu'il avoit tres-mauvaise].... MONT. I, 33.

— ÉTYM. Provenç. *vil*, *vilh*; espagn. *vil*; ital. *vile*; du lat. *vilis*.

VILAIN, AINE (vi-lin, li-n'), *s. m.* et *f.* ‖ 1° Dans le langage féodal, personne qui appartient aux gens de campagne, aux gens de roture. Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme, BEAUMAN. *Sott.* XXI. Ils affectaient de paraître toujours lestes, pour qu'on ne les prît pas pour des vilains, MARIV. *Jeux. Paris*, Œuv. t. III, p. 61, dans POUGENS. Un seigneur allemand ordonna qu'après sa mort on le mît debout dans une chambre qu'il avait lui-même creusée et attachée contre un des piliers de sa pauvre salle, afin, disait-il, qu'il ne pusse arriver que quelque bourgeois ou vilain me marchât sur le corps, ID. *ib.* t. II, p. 331, dans POUGENS. Il avait beau tâcher d'être armé à cheval et avec leurs armes; et les vilains se battaient à pied et avec le bâton, MONTAG. *Esp.* XXVIII, 26. Le vilain, qui n'a point d'honneur, est puni en son corps, ID. *ib.* XX, 16. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu décrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, ou qui, faute de mieux, ne mette du moins un *de* à son nom, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* Ils quoi j'apperçois que j'en critique le *de* qui précède mon nom! Etes-vous de noblesse antique? Moi, nodet? oh! vraiment, messieurs, non.... Je suis vilain et très-vilain, BÉRANG. *le Vilain*. ‖ Sauvenette a vilain, se disoit d'une chaige qui anoblissait. ‖ 2° Ancien terme de mauvaise. Vilains, nom donné à un certain nombre d'espèces qu'il était permis de faire plus ou moins pesantes que le poids de l'ordonnance. ‖ 3° *Adj.* Terme d'ancienne coutume. Rente vilaine, terre vilaine, celle qui n'est pas tenue par un noble. ‖ Vilain lieu, celui qui ne possède aucune franchise. ‖ 4° En parlant des personnes, des paroles et des actions, sale, déshonnête, fâcheux, méchant, par extension du sens de non noble qui est le sens propre de vilain. Il est encore plus vilain de faire le fin avec ses amis, BALZ. liv. V, ch. 7. Ces vilains hommes firent marcher le branlard plus vite que le pas accoutumé. Ils avaient pu le portaient n'en avaient envie, SCARR. *Rom. com.* I, 14. Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines, dont par toute la ville on chante les fredaines, MOL. *Ec. des f.* III, 2. Cela est fort vilain à vous, pour un grand seigneur, de prêter la main, comme vous faites, aux voleurs de son mari, ID. *Bourg. gent.* IV, 2. Aimer à lire.... la jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes, SÉV. 16 déc. 1689. Il était condamné à dix sous d'amende s'il était gentilhomme, et à cinq sous s'il était serf, pour les vilaines paroles qu'il avait dites, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Elle [Nérine] se vantait détruire, par ses vilains tours, ces vilains génies, VOLT. *Babouc*. Déclarer des dettes qu'il n'avait pas, et pour avoir de l'argent, cela est vilain, MARIV. *Vertl. du Gal.* I, p. 866. ‖ Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui ne sait le gibier que pour le dévorer et qu'on ne peut affaiter; tels sont les milans, les corbeaux, qui ne connaissent que des proies. ‖ Substantivement. Vilain, vilaine, celui, celle qui agit mal. Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais, MOL. *Fem. sav.* V, 3. Ce personnage et répond la vilaine! ID. *Ec. des mar.* V, 8. Il est bien vrai que son mari est un vilain qui pardonne fort peu de chose, ID. *Sicil.* 10. *Le Misanthrope*, ID. 9. Je demande pardon aux successeurs des Desfontaines, aux petits beaux esprits, aux cuistres.... ils ne sont pas, les vilains, que je nomme, ils ne sont pas ni ma pensée ni mon couchent, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 mars 1784. ‖ Mon vilain, se dit d'une personne de qui on parle et dont on se plaint comme mari. Mon vilain a trouvé à propos présent et confendu c'est mon vilain [un libraire qui retenait un manuscrit du roi de Prusse, et auquel Voltaire reprochait cette action], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. Là-dessus je tourne le dos à mon vilain, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 14 sept. 1762. Le vilain! se dit d'une femme qui dissent d'un homme sale et deshonnête en paroles, en actions. ‖ Populairement. C'est une vilaine, c'est une prostituée [acception qui a vieilli]. ‖ Petit vilain, se dit d'un jeune galantin, d'un petit maître d'un homme pour qui on n'a aucun mauvais vouloir, c'est le plus orgueilleux petit vilain que vous ayez jamais vu; il ne semble qu'il n'y a personne au monde qui le mérite, et que la terre n'est pas digne de le porter, MOL. *Prunc. d'Ell.* III, 3. Allez-vous-en, petit vilain! MARIVAUX, *le Petit maître à la mode*. ‖ 5° Avare, qui vit mesquinement et étend son plus particulière du sens de vilain, non noble). Il a un peu de vilain, quelque roche, est un marchand refflé, le plus vilain homme du monde, MOL. *Scapin*, III, 3. Je deviendrais vilain par un motif irréprochable; car, en vérité, je ne songeais qu'à ménager la grande quelque ressource dans la catastrophe que je prévoyais, J. J. ROUSS. *Confess.* V. ‖ Populairement. Il est vilain comme Iard jaune. ‖ Substantivement. Un peu de vilain ne nuit pas, dans sous les noms d'avare, de ladre, de vilain, et de fesse-mathieu, MOL. *Av.* III, 5. Oui, Géronte, puisqu'on t'appelle vilain, et qu'on te traite d'usurier, c'est le ladre là que je dis, ID. *Scapin*, III, 3. ‖ Encommode, désagréable (ce qui est une suite du sens défavorable donné à vilain non noble). Vilain jeu, vilain temps. Vilain temps, que l'on nous mettre couvert de gloire. Me jouer un d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 2. Je veux leur faire la peine de venir à Livry, dut les chemins soit déjà vilains, SÉV. 280. Je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain, ID. 403. ‖ Il fait vilain, le temps est désagréable. ‖ 7° Qui déplaît à la vue (par un passage rare du sens moral au sens physique). Vilaine barque. Vilaine prairie. Vilain visage. Vous nous trouvez.... deux grandes vilaines pelues à des arbres sur le grand chemin, MOL. II, 1698, 1675. Belle princesse, venez voir votre beau mari, et ne faites pas votre vilain rival, VOLT. *le Blanc et le noir*, I, 1. Il faut loger à l'hôtel Saint-Quentin rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avaient logé des hommes de mérite, J. J. ROUSS. *Confess.* III. ‖ 8° Dangereux. Voilà un vilain rhume. Un vilain vertige. Je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort longtemps, et qui me faisait mal à l'imagination, SÉV. 532. ‖ 9° S. m. Vilain, vautour de Malte-au vautour noir. Il vilain, synonyme de rougeole du pore. ‖ 10° *S. f.* Vilaine d'Anjou, espèce de poire. ‖ Vilaine de la reine, poire qui vient dans les premiers jours du mois d'août. ‖ Proverbes. Gignez vilain, voy. GIGNER. ‖ Peine de vilain, peine d'un roturier. Aux deux main, jeux de vilain, ou, au singulier, jeu de main, jeu de vilain, il n'y a que les gens mal élevés qui se divertissent à s'entre-frapper. ‖ Il n'est chère que de vilain, lorsqu'un avare se résout à donner un repas, il y met plus de profusion qu'un autre. ‖ Graissez les bottes d'un vilain, vey. BOTTE 2. ‖ C'est la fille au vilain, voy. FILLE. ‖ A vilain, vilain et demi, quand quelqu'un nous fait une vilaine, une laideree, il faut lui en faire une encore plus grande. ‖ Tout vilains cas sont reniables.

— HIST. XIIe s. Li vilains avera de ferfeture XL deners, *Lois de Guill.* 17. ‖ XIIIe s. Ainsi fierent [frappent de hacher] com vilain de buef, *Sax.* IX. Il nous orent jugié à mort lade et vilaine, *ib.* XXX. Li clerc qui crent [étaient] près à si vilain mestfait, *Th. de Marie*, 2. Mult fait l'amours que vilains Qui comence par faillir, *Conci*, IV. Par le conseil de fausse gent vilaine, ID. XIV. ‖ XIIIe s. Ne sai ma volonté et mon bon vouloir faire, N'a [il n'y a] home en mon pooir, s'il ne veulent prendre, Vilain mes, qui les leus [je] ne lui felse traire [arracher les yeux], AUBERGE LE BAST. *Romancero*, p. 22. On me tient à vilain mortel. Et ne fu pas vilain ne vilain mon seignor [mari], *ib.* p. 70. Et Symens lait le feu, n'est pas le cuer vilain, *Berte*, XLIX. En mi sa voie [il] encontra un vilain, *Vilain*, *ib.* LXXII. Chevaliers, ne bourgeois, vilain ne païsant, *ib.* CVII. Sarieurs ne charbonniers ne vilains aharnoit, *ib.* CVII. Et si i avoit vilains qui a bestre peut jetteroit, *ib.* CXXIII. Femmes en grandes vilaines, qui moult merveilleusement fut grevorent, R. DE VALENC. XXIII. De perfer [il] ne fu pas vilains, Tout premerain le fert sans, *Le roi des derive*. Je ne suis pas [noble], s'il n'est as vertuis entiens, Ne n'est vilains lors par ses vices, *Ja Rose*, 10067. Ne fu pas la premiere dignité, et plus centes, et puis vicomtes, et puis barons, et puis chastelains, et puis vavasour, et puis citoen, et puis vilain, *Liv. de sept. ars*, 67. Et vache bien, et vilain bien tu n'as mie bienere poesté seur ton vilain; dont, se tu prens du sien lors les droites redevances, tu les prens contre Deu et sour le peril de l'ame et ces [elles] sont voleurres; et se l'on dit, que les coses le vilains a, sont son seigneur, c'est vours à garder, se CANOR, *vilfani*. En vilain bieu [oppose à franc lieu], ID. *ib.* ‖ XIIIe s. Laquelle largeece [pour en sa main un chandelier, appelé un vilain, ID. *ib.* Comme.... aucun soy disant nobles.... ayant usé de crueyz pommes bien grosses desdites dictes et sonté [de Cambresis], iceulx celuy, navrer et de leurs bons persecuter et despouiller, disant qu'il leur leist [est licite] contre les que il appellent, de leur volenté et ignorance. villains.... ID. LIe. En dit communement que qui a le villain a son beuf, *le Songe du vergier*, I, 47. Le faucon lanmer est dit vilain, pour ce qu'il se paist de toutes chars, *Ménagier*, III, 2. ‖ XVe s. Il fit, par les vilains du pays, achener et apporter grand foison de busches et de vieilles estoc, *Mem. de la Ch.* I, 223. Et la fut ouyen du jet d'une grosse pierre et vilaine.... vilain horion, IB. I, 1, 102. Bonnes gens, les choses ne peuvent pas bien aller en Angleterre et n'iront, jusques à temps que bons iront tout de nouveau, et qu'il ne sera ne vilains ne gentilshommes, IB. liv. II, p. 123, dans LACURNE. Les laboureurs eurent des mains pour les rois et leurs souverains, Et leur paient leur redevance; Tous les jours sont aux champs empains, Comme bestes, clauez vilains, Et tele gens est moult de mesaises, *Poesies mss. fr.* p. 29. Ver, vous mesistes qu'un vilain; Este est plaisant et gentil, CH. D'ORL. *Chans.* 85. Il ressemble le vilain, dont on ne peut avoir service s'il n'est batu, *Percefored*, I, II, P. 101. On dit d'une homme chiche qu'il est vilain et fait croire l'homeur de gentilesse, *le Jouvencel*, I° 140. ‖ XVIe s. Vous savez que la coustume de Hayenaut est que qui tue un villain, puisque il est chevalier ou fils de chevalier dessous XXX ans, il est quictes pour XXVI blancs, ce sont XXX tournois, DE CANGE,

Digitized by Google

villani. Lettres par lesquelles yl [le duc de Savoie] se conjouyssoit au roy d'Angleterre de ce que leur ennemi commun [François Ier] estoit abattu et pris, et pourtant avoit esperance que le regne des villains prendroit fin, ce que monstroient evidemment bien des Soyesses, BONIVART, *Chron. de Genève*, IV, 4. D'un vilain font leur due et gouverneur..... Sur chef vilain fut mis chappeau d'honneur, J. MAROT, V, 24. Et gardez bien que la vilaine tache D'ingratitude au vor cue s ne s'attache, ID. V, 204. Tyrannigues et vilains deportements, MONT. I, 2. Un paysan et un roy, un noble et un vilain, I, 20. 520. Ce senat vilain, servile et corrompu, IB. II, 91. Oü le noble seroit convaincu d'un vilain cas, il sera puni comme vilain, COVEL, 548. A chacune enfiant et estendant le visage villainement, jette encore une plus villaine et mal plaisante voix, ARNAT, *Comment refrein. la cuidere*, 12. C'est un double vilain, c'est un vilain tout outre [avare], H. EST. *Precell.* p. 78. En seeluy-ci [proverbe] pareillement, qui est aussi touchant le vilain, nous avons un bel advertissement. Il n'est danger que de vilain [il faut redouter le lâche]; et vilain, en ces proverbes, est, qui ha le cœur vilain, veu mesmement qu'un autre proverbe dit : Nul n'est vilain, si le cueur na luy meurt, ID. III, p. 240. Il n'est vilain qui ne face la villenie, LEROUX DE LINCY, *Prov.*, I, II, p. 106. La vertu passe argent à tas; car le villain en ha du content : villain, disons-nous, parce que ung noble prince n'a jamais ung sou; thesaurizer est fait de villain, BAB. I, 32.

— ETYM. *Prov. vilan, vila*; cat. *vilá, villa*; esp. *villano*; portug. *villão*; ital. *villano*, du bas-lat. *villanus*, fr. *ville*, manoir de campagne, cf. *villa*, *village*.

† VILAINAGE (vi-lè-na-j'), s. m. 1° Terme de féodalité. Condition qui accède au servage et qui fut celle de serf affranchi; il a pour origine des héritages ou possessions non nobles. || Fief lenu à cens et à rente. || Habitation des serfs ou vilains.

— HIST. XIIIe s. Se les vilains [non vilain] achete un fief, qui tant de fes fraischement i doit, il i est et couche en ton villenage, DE CANGE, *villenagium*.

VILAINEMENT (vi-lè-ne-man), *adv.* D'une vilaine manière, d'une vilaine façon, en parlant des choses vilainement. Il s'est logé vilainement. Il mange vilainement. cette somme... promise à nos fils et à moi, sur quoi nous avions vivre vilainement trompes par la Jarie, SÉV. 8 lév. 1687. Longepierre, avec tout son art, montra vilainement la corde, et se fit bontoursement chasser, SÉR. 690, 61.

— HIST. XIIIe s. Ensi se departi li es Tarmée] asses vilainement pour l'occoison des Flamens, *Ch. de Rains*, p. 234. Il est etabli que cil qui tuent vilainement de Dieu et de nostre Dame doivent estre mis en l'esquele fechiée, sorte de punisment, une bore da jour, BEAUM. I, 39, 11e. Le connetable desmenti villainement ledit seigneur, COMM. III, 41. Le conte Jacques qu'il prit et fit mourir vilainement et horriblement, ID. VI, 1.

— ETYM. *Vilaine*, et le suffixe *ment*; provenç. *vilanamen*; espagn. et ital. *villanamente*.

† **VILAYET** (vi-la-iè), *s. m.* Nom donné aux grandes provinces en lesquelles l'empire ottoman est divisé. *Journ. offic.* 28 mars 1869, p. 426, 2e col.

VILEBREQUIN (vi-le-bre-kain), *s. m.* || 1° Outil d'artisan servant à faire des trous au moyen d'une mèche qu'on fait tourner par une manivelle. Les anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers, la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts des vaisseaux, etc. PARTHEL. *Daedal.* ch. 37, note 25. || 2° Terme de mécanique. Espèce d'arbre coudé. || 3° Vermet.

— HIST. XVe s. Un coutelier qui faisoit coutiaux et canivetz à la marque du vilebrequin, qui est branches est appelle un loret à percer vin, OL. DE LA MARCHE, *Mem.* I, p. 373, dans LACURNE. || XVIe S. Avec le ferui ou vebrequin, estre ou autres pareilles instrumens, O. DE SERRES, 672. Un bon gros vibrequin de menuisier, ID. 691. Un virebrequin, D'ALIB. *Fort.* III, 3.

— ETYM. Picard, *biberkin*; gâtois, *virabouquin*, *virebouquin*, *virebrequin*; Berry, *virebrequin*, *virrberquin*; du flamand *wimberboren*, non pas, comme veut Ménage, de *wenn*, vin, et *boren*, percer, mais de *winden*, tourner, et *boren*, mème sens; le prouve la forme allemande correspondante *Windelbohrer*.

VILEMENT (vi-le-man), *adv.* D'une manière vile. Du même fonds d'orgueil dont on s'élève lerement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA BRUY. VI.

— HIST. XIIe s. Mais Deus se voleis pas qu'il fust tantez vilement, *Th. le mart.* 149, || XIIIe s. Si porroit [Narcisse] savoir et entendre Quel duel [deuil] ont li loial amant Que l'en refuse si vilment, *la Rose*, 1474. || XVe s. Gaignier vilement et laidement, CHRIST, *Dit.* III, || XVIe S. Ils sortent arrogamment hors des gonds en prosperitez, et se resserrent vilement en adversité, AMYOT, *Treiz. d'ame*, 7. Tous empechez de servir vilement à la moindre femmelette, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ETYM. *Vile*, et le suffixe *ment*; provenç. *vilamen*; espagn. et ital. *vilmente*, *villanamente*.

† **VILENÉ** (vi-le-né), *adj. m.* Terme de blason. Se dit du lion dont on voit le sexe, et dont la verge est d'un autre émail que son corps.

— ETYM. *Vilain*.

VILENIE (vi-le-nie), *s. f.* || 1° Action vile et basse, action de vilain. Quelle vilenie que tout un grand peuple commette journellement.... un si effroyable sodéricme, BALZ. *le Barbon*. L'enfant prodigue, après qu'il eut dépensé toute sa substance en débauche, en vilenie, en peché, LE P. SIM. MARS, *Hyst. du roy de Dieu*, p. 4, dans POUGENS. Ils [les hommes] croient qu'elle [la vertu] est à leur profit, et qu'on devient honnête homme du jour au lendemain; ils gardent leur linge sale, tant qu'ils ont des vilenies à faire, et ils en font toute leur vie, DIDER. *Let. à Mlle Volland*, 14 oct. 1768. || 2° Avarice, lésinerie, grossière. Il lui a dit mille vilenies. || 3° Obscenité. Ce livre est plein de vilenies. || Terme de blason. Lion sans verge et sans queue, lion qui ne montre point de verge. || 4° Avarice sordide. Il faut convenir que le voire [père] amineroit contre sa vilenie le plus pesant boisseau de bled, MIC. D'AUBRY, II, 1. On croit que c'est plutôt par vilenie que par inadvertance que tu n'as pas eu le courage de donner la moindre bagatelle à ta maîtresse, HAMILT. *Gramm.* 4. Ils sont dignes de leurs parents tout jours quelque vilenie à leurs pauvres enfants, HAMILT. *Gramm.* 2. Je ne vous demanderai point les frais extraordinaires de tout, c'est une vilenie de mes alliés, P.-L. COUR. *Pièce diplomatique*, IV. Ordure, saleté. Maison pleine de vilenie. || 6° Nourriture mauvaise, malsaine. Cet enfant est malade pour avoir mangé toutes sortes de vilenies.

— HIST. XIIe s. [Mon cœur] qui vous prie Que vostre non soit mis ou pont de vilenie, li, || XIIIe s. Et l'autre et nom Pepin, qui fu sans vilenie, *Berte*, II. Il dont requerre que le [la] vilonie li soit amendee et li dameces rendus, BEAUM. II, 8. Le Temple la mist en vilenie, *Ib.* XXXIII. Quant vilenie, quant si devroit aler après eulz et il aloit devant, JOINV. 224. || Jhomme magnanime] ne lor pas son ce qu'ilz font [les larrons], et ne dit vilenie de nului, mès [même] de ses ennemis, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 288, LIII° 8. Se tu aseffres sans vengier la vieille villenie, *Roman de la rose ancienne*, *Meunier*, I, 9, || XVe S. [Le duc de Bretagne] mal reconnoist le bien qu'il a de nous; si lui devons pareillement remonstrer sa vilenie, FROISS. II, 13, 134. Et pour ceste cause nous en devons faire et nous disons et vilenies, COMM. II, 2. || XVIe S. Exerçant d'autres forces et villanies envers les femmes, CARL. III, 12. Ils [les gens du peuple] savent leurs noms [des favoris des rois], ils deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eux mille oultrages, mille vilenies, mille mauldissons, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ETYM. *Vilain*; provenç. *vilania*; espagn. et ital. *villania*.

VILETÉ (vi-le-té) ou **VILITÉ** (vi-li-té), *s. f.* || 1° Bas prix d'une chose. Vilité des denrées. || On dit de même : la vilité du prix. La vilité du prix des grains. || 2° Le peu d'importance d'une chose. La vilité de la matière. || 3° Basse-se, abjection. On les regarde comme le rebut du monde, comme réduits à l'extrémité de la vilité et de la bassesse, XENOF. *Econ.* 4, 3. Ils [les Romains] ont honneurs. Par quelle vanité voulons-nous que, dans la nôtre [langue], tout ce qui est à l'usage du peuple contracte un caractère de bassesse et de vilité? MARMONTEL, *Él.* I, 3, p. 424.

— HIST. XIIe s. La marrice fus à hunte e à vilité, *Ch. de Rol.* XXVII. || XIIIe s. Ja [que ma dame] ne m'ait en grant vuuité Pour la fierte qui m'est prise, ADENÈS DE BÉZANNE, *Romancero*, p. 427. Chi vous larrons des prisons qui estoient a grant vuité et à grant mesaise en prison a Calonne, *Chr. de Reims*, p. 100. || XVe S. En amour vuve. Toujours ensuyvre Charmante, C'est vilité, Pensalité Et beaucoup plus que d'un homme vyre, *Le blason des faulses amours*, p. 226, dans LACURNE. || XVIe S. Mais j'ai tant veu de vilelé, Tant cognu d'infidelité, SCÉVOLASIS, p. 37. Combien en sçavons-nous..... qui se sont jettez à l'abjection, vilité et mespris du monde? MONT. I, 314. En representer [du mensonge] l'horreur, la vilité et la desreglement, IB. III, 78.

— ETYM. *Vil*, et le suffixe *ité*; ital. *viltà*; du lat. *vilitatem*, de *vilis*, vil.

VILIPENDÉ, ÉE (vi-li-pan-dé, dée), *part. passé* de vilipender. L'autorité de saint Augustin autrefois tant vilipendée par certaines gens, BOIL. *Lett. quest.* 70. Cornelle, vilipendé par Scudéri, daigna faire un mauvais rondeau contre le gouverneur de Notre-Dame de la Garde, VOLT. *Hist. litt. d'M. de la Harpe*.

† **VILIPENDEMENT** (vi-li-pan-de-man), *s. m.* Action de vilipender.

— HIST. XVIe s. Et puis ne faire executer la sentence reallement et de fait, seroit une entreprise frustratoire, qui tourneroit au grand mespris et vilipendement dudit Saint-Siege, M. DU BELLAY, 185.

— ETYM. *Vilipender*. On trouve au XVe siècle *vilipendance*.

VILIPENDER (vi-li-pan-dé), *v. a.* Traiter de vil, traiter avec beaucoup de mépris. Tantôt il [J. J. Rousseau] a justifié certains prêtres contre l'Encyclopédie, et tantôt il les a vilipendés, VOLT. *Fe-cetes, Quest. sur.* IV. || Absolument. Il est maintenant fort à la mode, parmi les rhéteurs qui prennent la place des orateurs révolutionnaires, de décrier, de vilipender, MORELLET, *Mém.* I, I, p. 159, dans POUGENS.

— REM. Furetière donne vilipender comme un terme vieux et hors d'usage.

— HIST. XVIe s. Adjoing des deux, sans que nul vilipende, le festu l'un, à l'autre fais la moue, *le Blason des fausses amours*, p. 8. Il est horriblement bastyf en son courroux, il me vilipendoyt comme si je cusse esté une chien, PALSGR. p. 690. L'on tient pour regle generale que les choses auxquelles nous aspirons fort sont fort estimées pendant la pourchas; mais, après les avoir mises en nostre pouvoir, elles sont tenues à peu et vilipendées, *l'amant resuscité*, p. 341, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *vilipendere*, de *vilis*, vil, à bas prix, et *pendere*, payer, estimer.

VILITÉ, s. f. V. VILETÉ.

VILLA (vil-la), *s. f.* || 1° Maison de plaisance aux environs des villes d'Italie. J'habitais avec Augustin et Jérôme la villa de Constantin, bâtie sur la penchant du mont Pausilippe, CHATEAUB. *Mart.* V. Comme conduisit Oswald dans la villa Mellini, jardin solitaire et sans autre ornement que des arbres magnifiques, VOLT. *Corinne*, I, 2. Par extension, se dit aujourd'hui, dans toute l'Europe, d'une maison de campagne élégante, de construction nouvelle et moins ciendue qu'un château. Il possède une villa élégante || *Au plur.* Du belles villas.

— ETYM. Lat. *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLAGE (vi-la-j'), *s. f.* Grande ville mal peuplée et mal bâtie. Je supposerai que vous êtes actuellement dans cette grande vilaage de Paris, VOLT. *Lett. Catherine*, 13 janv. 1750.

— HIST. XVIe S. Il s'est vanté estre issu non seulement de l'Italie, mais aussi de cette grande village ou ville gaste de Rome, PASQUIER, *Recherches*, p. 809, dans LACURNE.

— ETYM. *Ville*, et la finale péjorative *age*.

VILLAGE (vi-la-j'), *s. m.* || 1° Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans. On prend les modes au village quand on les a quittées à la ville; et il n'y a que la grande noblesse qui se pare de cinquant ans et de pelisse pelée, BALZ. liv. VII, lett. 8. Le terrain le plus vulgaire gagne un certain lustre à devenir champ de bataille; Austerlitz et Marengo sont du grands noms et de petits villages, V. HUGO, *Orientales*, *Préface de la 2e édition*. || Une noce de village, une noce sans éclat ni magnificence. Son cœur [de Mme de Mousay] se venge par les bienfaits; car sans elle c'était la noce de M. de Lavarelin] une noce de village, STE. 432. || Fig. Cet homme est bien de son village, il est bien mal instruit de ce qui se passe dans le monde. || Fig. Le coq de village, celui qui a le plus de crédit dans le village. || Fig. Faire regarder à quelqu'un le grand chemin de son village, le bannir de sa présence, le congédier. Mais, si j'osais me hasarder Avec vous au monde pellege, Vous [une dame] me feriez bien regarder Le grand chemin de mon village, COTIN.

Digitized by Google

Poés. div. Stances. || Village royal, se disait, au moyen âge, d'un bourg qui comprenait une habitation royale. || **2°** Les habitants du village. Assemblée tout le village. || **3°** Terme de jeu. Se dit, au remuecoq, do deux dames, deux valets, deux dix ou deux neuf de même couleur. || Proverbes. À gens de village, longuette de bois, voy. TROP PETIT. I. || Il ne faut point se moquer des chiens, qu'on ne soit hors du village, voy. CHIEN.

— HIST. XVe s. Et ils [les nefs anglois] entrerent ens par les portes [à Londres], par assemblées de villages. FROISS. II, II, 107.

— ÉTYM. Bourgeois, *village*, prov. *vilatge*; esp. *village* : ital. *villaggio* ; du bas-lat. *villaticum*, dérivé de *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLAGEOIS, OISE (vi-la-joi, joi-z'), *s. m. et f.* || **1°** Habitant de village. Les pertes villageoises blondes, fraîches, avec du linge bien blanc, de petits chapeaux de paille, et proprement chaussées, qui vendent du gibier, des légumes, des fleurs et du fruit, HAMILT. *Gram.* 10. Heureux villageois, dansons ; Sautez, filettes ES ARÇONS, SÉRAND. *Louis XI.* || **2°** *Adj.* Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. Quelle âme villageoise ! MOL. *Femm. sav.* II, 6. Pour moi, j'y goûte fort [dans la comédie du XVIIe siècle], ce je ne sais la nature, ces héros villageois, beaux esprits sous la bure, GELA. *Le XVIIe siècle*. Le temps où dans la poésie champêtre il a fallu non-seulement distinguer l'idylle de l'églogue, mais l'une et l'autre de genre villageois, MARMONTEL, *Œuv.* I. VIII, p. 135.

— HIST. XVIe s. Ces grosses villageoises, MAROT, II, 76. Posant sa main sur la hanche, ainsi que les villageois la mettent quand ils dansent, PARÉ, XIII, 8.

— ÉTYM. *Village*.

VILLAIN (vil-lin), *adj. m.* Coton villain, sorte de coton venant d'Alep.

VILLANELLE (vil-la-nè-l'), *s. f.* || **1°** Sorte de poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain. || **2°** Ancienne danse rustique accompagnée de chant. || **3°** Villanelle ou passacaille, mélodie, air d'instruments composé sur le modèle de cette danse.

— HIST. XVIe s. La poesie populaire et purement naturelle a des naïfvetés et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poesie pastoralle selon l'art, comme il se veoid ez villanelles de Gascoigne, MONT. I, 290.

— ÉTYM. Lat. *villanus*, paysan, (voy. VILAIN).

VILLE (vi-l'), *s. f.* || **1°** Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés. Elle [la paix] met les villes en leur entier. Donne aux champs les moissons fertiles, MALH. III, 2. C'est une ville de guerre fort pauvre, les maisons mal entendues et mal basties, FRÉMINON. *Lett. hist.* I, 1, p. 380. Au milieu de la première guerre punique, Théodote, gouverneur de la Bactriene, enleva mille villes à Antiochus appelé le dieu, fils d'Antiochus Soter, roi de Syrie, ROSS. *Hist.* I, 8. Une grande ville fort peuplée d'artisans occupés à amellir les mœurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps estenué et privé de nourriture n'a aucune proportion avec cette tête, FÉN. *Tél.* XXII. Il y a une chose qu'en n'a point vue sous le tel, et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais, c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, où les familles sont unies, et où les cousins se voient avec confiance, LA BRUY. V. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers, MONTESQ. *Lett. pers.* 28. On peut avoir vu toutes les villes du monde, et être surpris en arrivant à Venise, ID. *ib.* 34. Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; jamais on ne peut être plus seul que l'on est même une vie plus dure, ID. ib. 100. Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un eu deux libraires : il en est qui en sont entièrement privées, VOLT. *Dict. philosoph. Goût.* Je vais ravant de ville en ville, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3. Edoui, mais lasse de l'éclat de mon ville., Souvent il s'arrête : rendez-moi mes forêts, DELILLE. *Jard.* II. Les grandes villes seules conviennent aux personnes qui sortent de la règle commune, STAEL. *d'Allem.*, XIV, 2. Le silence est profond dans cette ville [Venise] dont les rues sont des canaux; et le bruit des rames et l'unique interruption à ce silence, ID. ib. XIX, 7. [Par la ville, un parcourant les rues de la ville. Sauvez-moi, que j'aille un peu montrer mon habit par la ville, MOL. *Bourg. gent.* III, 1. Prêtez-moi tout deux votre style, Et je ferai des vers galants Que l'on chantera par la ville, VOLT. *Let. en vers et en prose*, 17. || La ville est bonne, on y trouve assement ce dont on a besoin. || Ancienement. Bonne ville, qualification honorable donnée par les rois de France à certaines villes plus ou moins considérables. || Être en ville, n'être pas actuellement chez soi. Mais de vous renoncer il n'est pas bien facile: Car vous dormez toujours, ou vous êtes en ville, MOL. *Fâch.* III, 2. D'être en ville si tard ils n'ont pas l'habitude que vous avez, *Bourset.* IV, 14. || Dîner, souper en ville, dîner, souper dans une maison où l'on est invité. Qu'on ne m'attende point, je vais dîner en ville, REGNARD, Not. VIII. Enfin de ses amis, voyant bonne compagnie, soupant on ville ou chez lui avec qui il lui plaisait, Mme DE PERNEUX, *Rédic. à la mode*, p. 209, dans POUGENS. || Habit de ville, toilette de ville, habit, toilette que l'on prend pour faire ses visites dans la ville. Le roi leur dit [à Racine et à Boileau] : Je suis bien aise que vous soyez venus à cette dernière campagne, vous aurez vu la guerre... Racine lui répondit : Sire, nous sommes deux bonnes gens qui ne savons que notre habit de ville; nous ne commandâmes de campagne : mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits; cela fut reçu agréablement, *Sév. à Bussy*, 8 nov. 1677. Tu as beau, on habit de ville, Y prétendre à ses côtés, BOIL. *Poés. dic.* IV. On s'étonna de le voir paraître en habit de ville, HAMILT. *Gram.* 7. || En typographie, ouvrage de ville, impressions destinées aux usages bourgeois, telles que billets de faire part, étiquettes, etc. || Fig. Avoir ville gagnée, avoir une difficulté surmontée. L'arrogant croit déjà tenir ville gagnée, CORN. *Illusion*, II, 9. || La grande ville, Paris. Si le roi m'avait donné Paris, sa grande ville, MOL. *Mis.*, I, 2. || Nouvelle de la ville, nouvelle de la ville de Rome. || Villes saintes, Jérusalem, Médine et la Mecque. || Terme de numismatique. Médailles des villes, médailles frappées à l'effigie dans les villes autonomes de l'antiquité, et qui en portent le nom ou les emblèmes. || Terme d'ancienne coutume. Le prévôt de la ville ou un créancier pouvait procéder par saisie et vente d'arrêts sur les biens de ses débiteurs forains qui y étaient trouvés. || Terme d'ancienne coutume. Perdre la ville, perdre son procès. || Fig. Perdre la partie de l'oeil. || **2°** Absolument. La ville, dite par opposition à la campagne. Belleau ne parle pas comme en paria à la ville, DUCLOS, *Mém. sec. Louis XV*, I. Il se demoselle habillée moitié ville, moitié campagne, SCARR. *Rom. com.* I, 1. Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait bien posé sur un coussinet bien rond, s'en retourne encombre à la ville, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Je fais les chagrins de la ville, MOL. *Épître* VI. J'ai fui la ville aux mœurs si contraire, A. CHÉN. *Elég.* XIV. Il fait la ville, n'être point à la campagne. || Il se dit aussi par opposition à la cour. Damon, ce grand auteur dont la muse fertile Amuse si plaisamment la cour et la ville, BOIL. *Sat.* I. La cour, on ne connaît pas la ville, ou, par le mépris qu'elle a pour elle, néglige d'en relever le ridicule; et si elle se trouve des imaces qui il peut fournir, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* || Il se dit de la capitale par opposition à la province. Notre siècle est fertile en sots admirateurs; Et, sans cesse de Paris la ville et la province, Il en est chez le duc, il en est chez le prince, BOIL. *Art p.* I. La ville dégoûte de la province. LA BRUY. VIII. || **3°** Les habitants d'une ville. Assez de sots sans moi feront parler la ville. Disait, le mois passé, ce marquis imbécile, BOIL. Sat. VII. ... verras-tu d'un esprit bien ennuyé la ville entière aborder et la cour et la ville ? ID. *ép.* X. La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de républiques, LA BRUY. VIII. La ville, nouvelle inconstante ou fausse, I. 4. Le corps de ville, ou, simplement, la ville, les officiers municipaux. Messieurs de ville eurent en vérité beaune part de l'honneur en cette illustre fête, LA FONT. *Lett.*, 4 *Fouquet*. La ville, mais sans le gouverneur, alla saluer Mme de Lorraine au Palais-Royal, ST-SIM. 62, 40. || L'hôtel de ville, la maison de ville. l'hôtel, la maison où se réunit le conseil municipal. || Elliptiquement. La ville, l'administration municipale, l'hôtel de ville. Où du dit de même : Emprunt de la ville de Paris, etc. || Il avait une partie de son bien sur la ville, il avait une partie de son bien en rente sur l'hôtel de ville de Paris. || Sergent de ville, voy. SERGENT. || Proverbes. Les maisons empêchent de voir la ville, voy. MAISON. || Ville qui paraissente est à moitié rendue, voy. PARLEMENTER.

— REM. 1. Il faut distinguer on ville et à la ville. Être en ville, c'est n'être pas actuellement chez soi; être à la ville, c'est n'être pas à la campagne. || 2. M. un tel est en ville, il est allé en ville, il est en cour, il est allé en cour, il est bien en cour ; il faut dire M. un tel est à la ville, il est à la cour, il est bien à la cour, CAILLIÈRES. *Bon et mauv. us. ouvers.* 1. Ces observations de Caillières ne sont plus reçues aujourd'hui, mais Mme de Sévigné s'y conformait dans le passage suivant : Il fut pris [à la course de chevaux] disputée dans l'affaire des poissons] qu'il fallait sortir de France, ou aller à la Bastille, elle ne balança point.... l'heure de souper vint; on dit que Mme la coalesse soupait à la ville, REM. 1686.

— HIST. XIIe S. Quatre hommes ou de burt [bourg] ou de vile, *Lois de Guill.* 48, || XIIe S. Vens sont à Haudenc, s'ont à la ville, *Sax.* VII, || XIIIe S. Essi se behergierent devant la tour, en la Juierie, qu'on appeloit Lesiarne, où il [y] avoit moult bone vile et riche, VILLEH. LXII. Vile [villa] seoit en un bos. Moult i et gelines et cos, *Aden* [canes], malarz et jars et oes, *Ren.* 1271. Les bones viles de cemmunes, et celes meismes là où il n'a point de commune..., devent estre gardées en tel manere, que.... BEAUM. I, 1. L'autre manière de compagnie qui se fet par reson de communalité, si est des baillieus, ou cors où il n'a pas commune, les, k'en apele viles bateices, ID. XXI, 27. XIVe S. Quieunques est presenz, aidans ou confortans à ocoire homme ou femme dedens la ville et banliene [de Tournay], et il oceiz murt sans parler ne accuser le malfaitor, tuit les presens sont enoujdpé du fait et perdent le franchise [leurs bannis] à toujourmais, ne cele, *ville*. || XVe S. Il ardirent une bonne ville, c'en dist Creci-sur-Selle, qui point n'estoit fremée, FROISS. I, 81, éd. LUCE. Il rendit à plusieurs bannis la ville, MATHIEU DE COUCY. *Hist. de Charles VII*, p. 682, dans LACURNE. Les autres bonnes villes, et citez fermées, et villes champestres [villages] et chasteaux, ORDONN. VIII, 308, p. 238, dans LACURNE. Ils poserent une enseigne du roy sur la muraille, et firent sonner par les trompettes le cry de ville *gagnée*, LALLEMAN. *Hist. de Charles VII*, p. 32, dans LACURNE. || XVIe S. Selon la ville les bourgeois, COTGRAVE. A l'entrée de la ville est le commencement des maisons, ID.

— ÉTYM. VIEUX, *vile*, *vile* ; bourg. *velle* ; provenc. *vila*, maison de campagne, et aussi ville ; espagn. et ital. *villa* ; du lat. *villa*, maison de campagne, qui a le diminutif *villula*, et, dérivé, archaïque *vicus*, village; sanscr. *vêça*, maison; comp. *oikos*, qui est pour *Foikos*. Beaucoup de maisons de campagne ayant donné naissance à l'origine de villes, de bourgs, de cités, *villa* a dans le français pris le sens de *ville*.

† **VILLÉGIATURE** (vil-lé-ji-a-tu-r'), *s. f.* Néologisme. Séjour que les personnes aisées font à la campagne, pendant la belle saison.

— ÉTYM. Ital. *villeggiatura*, de *villeggiare*, séjourner à la campagne, de *ville*, maison de campagne (voy. VILLA).

VILLETTE (vi-lè-t'), *s. f.* Très-petite ville. Que si je ne suis compté de villettes en villettes après s'étarent rendues à lui, il n'en avait tiré ni otages ni aucune autre assurance, MALH. *Le XVIIIe siècle de Tite-Live*, ch. 82. Thouy se voulut trouver à la bataille qui fut appelée de Villaviciosa d'une villette fort proche, ST-SIM. 283, 98.

— HIST. XIIe S. Des la roial estrit où il cuidarent trouver la cité, ne trouverent fors un bel et une petite vilate, ST MAUR. p. 156. || XIIIe S. A une vilete sien vint : Si entra en une mesun Qui n'estoit pas mult de sens, MARIE, *Fab.* II, 31. || XVe S. Que veu la soif si grande, qu'un monde de gens de peuple beuvoient aux fosses de ces petites villettes eû neus passiens, COMM. VIII, 7.

— ÉTYM. Dim. de *ville*: prov. *vileta*, petite ferme ; espagn. et ital. *villetta*. On disait aussi *vilote*.

† **VILLEUX, EUSE** (vil-leû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est chargé de petites villosités. || Terme d'anatomie. Membranes villeuses simples, les séreuses qui pourtant n'ont point de villosités, et membranes villeuses composées, les muqueuses. || Terme de vétérinaire. Tissu villeux ou velouté du pied, partie du derme sous-cuticulaire portant des villosités pour son union avec la sole et la fourchette.

— HIST. XIVe S. Le poincte dedens [l'estomac] est villeux et nerveux, LANFRANC, f° 32, *verso*.

— LITTR. Let. *villeuse*, *velu*, de *villus*, poil, le

même que l'allem. *Wolle*, angl. *wool*, suéd. *toisen*, sanscr. *urna*, peau, toison, laine, de *var*, *vri*, couvrir.

† **VILLIÈRE** (vil-li-è-r'), *adj.* Qui porte de longs poils.

— ETYM. Lat. *villus*, poil, et *ferre*, porter.

† **VILLIFORME** (vil-li-for-m'), *adj.* Terme didactique. En forme de villosités.

— ETYM. Lat. *villus*, et *forme*.

† **VILLOSITÉ** (vil-lo-zi-té), *s. f.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Assemblage de poils touffus, de petites branches et un peu mous. || 2° Terme d'anatomie. Petits prolongements fins et filiformes, donnant à une surface l'apparence du velours. Villosités choroïdes ou placentaires. Les villosités des membranes muqueuses de l'appareil digestif.

— ETYM. Lat. *villosus*, velu.

VIMBRE (vin-br'), *s. f.* Terme d'eaux et forêts. Dégâts causés dans une forêt par les accidents naturels, comme le vent, la grêle, l'ouragan, etc.

— HIST. XVIe S. Les arbres arrachés et brisés sans vimbre.... vimaires est quand l'on paut voir cinq arbres chasiez [tombés] tout d'une veue, ou CANGE, *cimarium*. || XVe S. Les autres [navires] se sont perdus par vimaire, tormente et tempeste de mer, *Lou. juillet* 1498. || XVIe S. Qu'il n'y aveit homme ny femme qui ne fut subject à ceste vimere et à ce climat, BOUCHET, *Serées*, liv. I, p. 98, dans LACURNE.

— ETYM. Norm. *vimar*, nom d'accidents morbides chez les nouveau-nés; du lat. *vis*, force, et *mare*, qui, chez les Anglais, avait *blond-marie* (voy. ce mot); force majeure. C'est un cas très-remarquable de la conservation d'une très-ancienne forme dans le langage local; l'intelligence n'en était telle-ment perdue que, même dans le XVIIe siècle, on avait traduit *vimaire* par *vimarium*.

† **VIMBRE** (vin-br'), *s. m.* Poisson du genre cyprin. || Poisson du genre salmone.

† **VIME** (vi-m'), *s. m.* Nom de l'osier dans l'Angoumois et ailleurs.

— ETYM. Lat. *vimen*, osier.

† **VIMINAL** (vi-mi-nal), *s. m.* Une des sept collines de l'ancienne Rome.

— ETYM. Lat. *viminalis*, de *vimen*, osier.

VIN (vin; l'n ne se lie pas : du vin excellent), *s. m.* || 1° Liqueur alcoolique résultant de la fermentation du jus de raisin, et servant de boisson. Vin de Bourgogne. Vin loyal et marchand, vin de primeur, vin prompt à boire, vin de l'arrière-saison, vin rassis, vin cuit. Celui [feu sans lumière] qui échauffe le sien lorsqu'on l'approche, celui qu'il fut sec, au qui fait boutiller les vins nouveaux lorsqu'on les laisse cuver sur la râpe, DESC. *Mets*, v. 4. Bonne faible et léger à boire, et qui ne monte pas aisément, vous serez sobre, sach, *Bible*, *Ecclésiastiq.* XXXI, 33. Quel est le cabaret honnête où tu t'es coiffé le cerveau? Etait-ce un vin à faire fête? Etait-il vieux ou nouveau? MOL. *Amph.* III, 3. Qu'est devenu ce teint.... Où la jeie en son lustre attirait les regards, Et lo vin en rubis brillait do toutes parts? SAT. III. Que tous les vins de France ne peut devenant vins de Brie, ID. IV. Les hommes peuvent conserver leur santé et leurs forces sans vin; avec le vin ils courent risque de perdre leur santé et de perdre les bonnes mœurs, PÉN. *Tél.* XVII. Un grand ami la Champagne, abhorre la Brie; il s'ennuie de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre lo sexcueur et l'estafier, LA BRUY. IX. On croit que c'est aux caudes établis le long du Pô que nous devons l'invention utile de conserver le vin dans des vaisseaux de bois exactement fermés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 438, dans POUGENS. Le Couvent est mis, lo vin rafraîchi, on se mettra à table quand vous voudrez, BANCOURT, *Vert galant*, sc. 12. Lorsque la Hollande faisait presque seule lo commerce du midi au nord de l'Europe, comme la France, qu'elle portait au nord, ne lui servaient en quelque manière que de fonds pour faire son commerce dans le nord, MONTESQ. *Esp.* XX, 8. On a planté plus de vignes, et on les a mieux cultivées; on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, VOLT. *Louis XIV*, 30. Les vins renfermés dans les caves dont la température est assez constamment à dix degrés, se conservent sans altération, POMPEI, *Cosm. chim.* t. VIII, p. 187. Le vin est un excellent remède pour les personnes qui n'en font pas habituellement usage; c'est un tonique, un stomachique, un corroborant, un cordial très-puissant, m. th. p. 444. Les vins délicats tournent à l'aigre ou au gras avec une telle facilité que ce n'est qu'avec les plus grandes précautions qu'on peut les conserver plusieurs années, GENLIS, *Mus. rust.* I. III, p. 304, dans POUGENS. Et do Beaune et d'Ai les rives fortunées, Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux Des vins délicieux, mûris sur leurs côteaux, A. CHÉNIER, *Hymne à la France*. C'est avec le jus de raisin qu'on fait le vin; ce jus est formé de beaucoup d'eau, d'une assez grande quantité de sucre, d'une matière particulière, très-soluble dans l'eau, et d'une petite quantité de bitartrate, de tartrate acide de potasse, de tartrate de chaux, de sel marin, de sulfate de potasse, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 117, dans POUGENS. Les vins rouges proviennent du moût des raisins noirs avec l'enveloppe de leurs grains; et les vins blancs, des raisins blancs, ou bien encore du moût des raisins noirs fermenté sans cette enveloppe, m. th. p. 449. Venez tous, passants, venez lire L'épitaphe que je mo fais; J'ai chanté l'amoureux délire, Le vin, la France et ses beaux faits, BÉRANG. *Epitaphe*. || Fig. La raison une fois livrée à l'attrait des sens et prise de ce vin fumeux, BOSS. *Sermons, Amour du plaisir*, 1. Le péril est commun, il monte la tête, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Fig. Quels mets à ce cruel, quel vin prépare-veus? Le sang de l'orphelin, les pleurs des misérables... C'est son breuvage lo plus doux, BAZ. *Etth.* III, 8. Les grands vins, les vins des crus les plus renommés. Les grands vins de Bourgogne. || Vins frais, vins qui n'ont pas beaucoup d'âge. || Vins de propriétaires, vins vendus par los propriétaires eux-mêmes. || Faire jambes de vin, bien boire pour être en état de bien marcher. Il est bien tard, il faut s'en passable; il se fait boire, il est bon. || Vin en cerceles, le vin qui est dans les futailles. || Vin de deux feuilles, de trois feuilles, etc. voy. FEUILLE N° 1. || Vin de coupeau, vin dans le fond duquel on trempe des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus tôt buvable. || Vin de goutte, voy. GOUTTE, 4, n° 57. || Vin du cru, vin recueilli dans l'endroit même où il se consomme. || Proverbialement. Il faut se défier du vin du cru (parce que beaucoup de crus sont mauvais). || J'ai bon vin, ce dit-on, à qui a la fièvre. || Vin à faire danser les chèvres, vin très-aigre. || Du vin bon à laver les pieds des chevaux, très-mauvais vin. || Vin d'une oreille, de deux oreilles, voy. OREILLE, n° 9. || Vin de trois, vin que l'on boit au moment de monter à cheval. || Vin de veille, vin qu'on met dans la chambre des princes on cas qu'ils en aient besoin. || Vin de vendange, on dit de ville, vin que les officiers municipaux offrent à de hauts personnages, lorsque ceux-ci font leur entrée dans une ville. || Fig. Un étonnant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il est si difficile de fondor.... avant que je vous présente le vin de la ville, le plus détestable vin qu'il y ait dans los tonneaux, VOLT. *Let. duc de Choiseul*, 9 avril 1770. || Mettre de l'eau dans le vin, l'étendre d'eau, afin qu'il no porte pas à la tête. || Fig. Mettre de l'eau dans son vin, modérer ses paroles, ses prétentions. || Vin de singe, s'est dit autrefois d'un vin qui met en gaieté. L'Asie et l'Afrique ne ses gourettes par le moyen de deux ou trois verres d'un vin de singe, qu'il lui avait fait boire, *Francion*, VI, p. 342. || 2° Vin doux, vin nouveau qui n'a pas encore cuvé. Qu'avez vous échappé il [notre maître] vendange, Et de vin doux on la barboullera, BÉRANG. *Vendange*. || Vin bourru, vin nouveau qui n'a guère cuvé et qui se conserve doux. || Vin coupé, vin mêlé, vin mêlé avec d'autre vin. A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, MOL. *Sat.* III. || Vins pâtirés, voy. PÂTIRÉ. || Vin tourné, vin qui a subi une fermentation nouvelle portant surtout sur ses tartrates et résultant soit de ce qu'il a été soumis à des variations de température, en été surtout, soit de ce qu'il a été mis dans des vases ayant contenu déjà du vin tourné. Du vin qu'a fait tourner l'orage. Un vin nouveau bientôt consolera, BÉRANG. *Vendanges*. || 3° Vin de cerneaux, vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux. || Vin de teinte, ou vin de teinture, gros vin qui donne de la couleur à des vins fabriqués. Marchand de vin de teinte, *Tarif des patentes*, 1850. || Vins d'imitation, vins produits par différents ménanges et qui imitent certains vins naturels. Les vins d'imitation fabriqués à Cette. || Vin de liqueur ou vin liqueur, vin très-alcoolique qu'on boit, en petite quantité, à l'entremets et au dessert. || Demi-vin ou petit vin, eau passée sur le marc de raisin, piquette. Les demi-vins, vins de refoul, piquettes et autres boissons tirées à clair, *Arrêt du conseil d'Etat*, 1er et 20 août 1741. || 4° Fig. Ivresse. Je respecte le vin; va-t'en, retire-toi, MOL. *Amph.* III, 2. Le vin au plus muet fourmissant des paniers. Chacun a débité ses maximes frivoles, BOIL. *Sat.* III. Trop sujet au vin, il avait perdu son emploi, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. X, p. 224, dans POUGENS. Rentrez donc, Rosine, cet homme paraît avoir du vin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 12. Les trois grands défauts, le vin, le jeu et les femmes, BEAUMARCH. *Deux Publ.* II, 14. Je mes vieux compagnons de gloire Je viens de me voir entouré; Nos souvenirs m'ont enivré, Le vin n'a rendu la mémoire, BÉRANG. *Vieux drapeau*. || Etre deux vins, dans un état où l'on est excité sans être ivre. Adieu, ma fille, en voilà assez pour des gens entre deux vins, SÉV. 28 août 1677. Il y a un temps infini qu'on ne voit plus de bourgeois ivres dans los rues, ni de petits maîtres entre deux vins rendre hommage au beau sexe dans los boutiques des Tuileries, BANCOURT, *Impromptu de Sur.* sc. 6. Il no serait même pas mal que vous eussiez l'air entre deux vins, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4. || C'est un sac à vin, se dit d'un grand ivrogne. Ivrogne que tu es!.... sac à vin! MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Le vin lui sort par les yeux, se dit d'un homme extrêmement ivre. || Avoir le vin bon, mauvais, gai, triste, noir, une ivresse douce, particulière, gaie, sombre. Je n'ai pas le vin bon, je vous en avertis, et je viens d'on boire copieusement, BANCOURT, *Barbier de Séville*. Pour peu que j'aume le vin furieux, je parais déjà tué plus de trente fois, m. *l'Opéra! Barry*, sc. 14. || Être en pointe de vin, commencer à être mis en gaieté par le vin. Quand ils furent en pointe de vin, il leur fit signer que l'âme do l'empereur Marc-Aurèle resterait *in statu quo*.... VOLT. *l'Ilon. aux 40 état, Grands querelle*. || Être échauffé de vin, commencer à être ivre. || Être pris de vin, être déjà ivre. || Porter bien la vin, son vin, boire beaucoup sans qu'il paraisse. || Tenir bien du vin, boire beaucoup. Vous veus faites honneur d'être un franc libertin; Vous mettez votre gloire à tenir bien du vin, RACINE, *le Frère*, I, 2. Cuvez son vin, dicton d'un de laisser passer son ivresse, et fig. se donner le temps de revenir à la raison. || Fig. S'enivrer de son vin, s'infatuer de ses propres idées. || 5° Quelquefois, la force du vin. Ainsi on dit on parlant d'un vin fort ou faible : il a beaucoup do vin, il a peu de vin. || 6° Elevage des vins, l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les vins par le progrès de l'âge à leur plus grande bonté. || 7° Pot de vin, voy. POT, n° 15. A pot, lo Dict. de l'Académie cite les traits d'union, pot-de-vin; a vin, il n'en met pas, pot de vin. || Le vin du marché, le vin que souvent ceux qui viennent de conclure un marché boivent ensemble. Boire lo vin du marché. || Fig. Chacun veut boire de dernier pont du roi à lui, comme lo vin du marché sans lequel il ne pouvait le conclure do bon cœur, ST-SIM. 319, n. || 8° Taxe de vin, taxe rouge que quelques personnes ont, de naissance, sur quelque partie du corps. || 9° Vins médicinaux, médicaments officinaux, liquides, résultant de l'action d'solution du vin sur les divorses substances médicinales. Du vin de quinquina. Vin d'absinthe. Vin antimonial ou vin émétique. Quoi! vous ne croyez pas au sang, si à la cause, au vin émétique? MOL. *D. Juan*, III, 1. || 10° On a étendu lo nom do vin à toutes les liqueurs fermentées et spiritueuses que l'on tire des végétaux, soit on en capturant le suc, soit en les faisant macérer dans l'eau. || Vin do cannes, suc de cannes à sucre qu'on a laissé fermenter. || Vin chinois, liqueur fermentée que les Chinois préparent avec le millet ou lo sorgho. || Vin de palme, boisson produite par la sève sucrée du cocotier ou de différents autres palmiers, laquelle, obtenue par incision, éprouve bientôt la fermentation alcoolique par suite de la chaleur habituelle au lieux où croissent ces végétaux. || Vin de prunelles, vin que les paysans font avec des prunelles ou prunes sauvages. || Fig. Vin de prunelles, mauvais vin, vin aigre et faible. || 11° Poire de vin, variété de poire. || 12° Terme d'alchimie. Vin des sages, le mercure. || Proverbes. A bon vin point d'enseigne, ce qui est bon n'a pas besoin d'être prôné. || Après bon vin, bon cheval, quand on a bu un coup, on fait aller son cheval plus vite. || Le vin est ivré, il faut le boire, se dit d'une affaire où l'on est trop engagé pour reculer. Oh! lo vin est tiré,

Digitized by Google

monseur, si le faut boire, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || Le vin trouble ne cesse point les dents. || Un verre de vin avise bien un homme, se dit à ceux qu'on invite à boire un coup avant de commencer à discourir. || On ne connaît pas le vin au cercle. || Chaque vin a sa lie, ou nul vin sans lie. || Vin, lilie, faveur et pourrer, sont difficiles à conserver.

— REM. Commerce de vin et non de vins.

— HIST. XIe s. [Les corps des morts] Ben sunt lavez de piment e de vin, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIIe s. Present lor envois, vin froit et bon poisson, *Sax.* XXII. || XIIIe s. À la nuit de l'Ascension, quant criour portent vin, et la vuelle de la Pentecoste, *Liv. des mét.* 432. Plus a arpole en un setier de vin que en un mui d'iau, ce dit li vilains, *Proverbe du vilain*, *ms. de la Vall.* 7, 78, dans LACURNE. || XIVe s. Quant aus vins, sachiez que, s'ils deviennent malades, il les convient garir de maladies par la maniere qu'ils sont, *Ménagier*, II, 3. Lors fis tant que j'eüs du pain, Et si prins du vin et aus chevaulx [de l'eau], SAINTRÉ, dans *Ménagier*, II, 3, 39. Tout bons qui tient feu et lieu, LA MARCHE cf. tenir pour feu et lieu l'acte de mariage]; DU CANGE, *vinum hostis*. L'exposant prist trois fois de vin de tainte du pris de huit sols ou environ, IB. *vinum tinctum*. Il n'y a pas de meilleur remède de blanc vin aussi bon que j'en avois pour bu sur le chemin, FROISS. II, 89. Que aucun dudit mestier [de bufferier] ne mette ne besongne ne puante, ne vin bouté ou puant, DU CANGE, *vinum bitatum*. Car, puis ce jour, il doubita tant Sa femme, son plet et sa court et sa loy, Qu'il devint de cervoise Que ce fust vin, il l'accordast, E. DESCH. *Miroir du mariage*, p. 16. Et il dist qu'il [un courtier] seroit se il en pouroit trouver une maisnil à louer en la rüele rue du Temple entour l'ostel de la royne, et il lui paieroit bon vin [bon prix], *Bibl. des ch. de série*, 1, 1, p. 242. Vin perd mainte bonne raison, VILLON, *Testam.* 8. Aussi vaut perdre quelque chose, elle se mesloit de le renseigner; et qui estoit à faire d'aucune fille seerete, elle en estoit fait pour gracieuse vin, *Les cent nouvelles nouvelles*, p. 72. || XVIe s. Ce diable de Pantagruel, qui ha convaincu touts les reveurs et bejamper sophistes, à cette heure aura son vin [sera battu], RAB. *Pant.* II, 18. Tout le bon vin d'Aurelians pousa et se guasta, ID. II, 7. Si quelque fois elle daignoit en passant prendre son vin [se rafraîchir], elle nous feroit plaisir et honneur, RAB. *Nour.* XLIV. Le curé, qui connoissoit sa complexion, avoit apprestié un petit tendron, pour son vin de coucher, NIC. DENIS, XXVII. Vin de marché mettre pour vin, compte du prix pour en prendre dror de vente, sinon qu'il fust fort excessif, LOYSEL, 446. Les grands vins blancs d'Orléans, les seconds, 216. Par le sejour du poirè dans un tonneau à vin de vigne, IB. 284. Celle est la façon de toutes sortes de vins fruitiers, estans les pommes et les poires guides des autres fruits, IB. 18. N'estant jamais tant salutaire le vin bas [baissière] que l'autre, IB. 830. Le vin rapé pour les valets. — Le pauage des muscquats, vin-cuits et vin-violets, autre chose ne s'en peut dire, IB. 836. Les trempés ou vins de despense, IB. 834. Vin sur lait est soubait; laict sur vin est venin, MONT. *Précell.* p. 170. .... Nous en parlerons Sur le vin [le verre en main], et nous trouverons. Ce croy-je, de bien près saigne, *les Fortes*, p. 141. Je meurray de l'eaue en lon vin, CÉNIN, *Recreat.* I, II, p. 240. Vin d'aune, qui rend la personne assoupie; vin de cerf, qui fait pleurer; vin de lyon, qui rend querelleur; vin de pie, qui fait cuyder; vin de porc, qui fait rendre gorge; vin de singe qui fait sauter et rire, LENOIR DE LINCY, *Prov.* I, II, p. 210.

— ETYM. Provenç. vin, vi; cata. vi; espagn. *vino*; portug. *vinho*; ital. *vino*; du lat. *vinum*; grec, οἶνος. Des étymologistes rattachent oivos, *vinum* au sanscrit vedique vena, amable, aimé; d'autres, à *vâta*, mais cette aurait donné *vâtavum* et non *vinum*. Il est bien plus naturel d'y voir l'hébreu *ain*, vin : c'est la forme primitive; ensuite, les Sémites ayant précédé les Indo-Européens dans la connaissance du vin.

† VINAGE (vi-nâj'), *s. m.* || 1° Action de vaner les vins. Vous voulez nous obliger à boire vos vins; mais vous oubliez donc qu'ils ne peuvent supporter le transport sans vinage, et que le vinage ne peut se pratiquer qu'en payant un droit de 20 francs par hectolitre d'alcool, à moins que vous ne vinez en fraude, DES POMMES, *Séance du 19 juill. 1867 du Corps législatif*. || 2° Terme d'ancienne coutume. Droit seigneurial qui se prenait en divers lieux sur le vin, à bord de cave, c'est-à-dire, avant qu'il en fût tiré, et qui tenait lieu de cenaives.

— ETYM. LITTRÉ. *Viner*. Dans l'ancienne langue, *vinage* était une redevance en vin.

VINAIGRE (vi-nè-gr'), *s. m.* || 1° Produit de la fermentation acide du vin liqueur, qui contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate acidulé de potasse et de chaux, et une matière colorante. *Ajouter à une sauce un filet de vinaigre*. Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre, BAUD, *Bible, Prov. de Salom.* XXV, 20. Il est vrai qu'il ne faudrait s'attacher à rien... il faut donc toujours avoir cette Morale [de Nicole] dans les mains, comme du vinaigre au nez, de peur de s'évanouir, SÉV. 20 sept. 1671. Le vinaigre nourrit de très-petites anguilles, sur lesquelles vous pourrez pousser plus loin vos recherches, BONNET, *Lett. d'Hist. N.* LI, p. 106, dans POUGENS. Il existe dans le commerce deux sortes de vinaigres : le blanc, qui est fait avec le vin blanc et le vin rouge aigri du marc de raisin blanc, et le rouge qui provient de l'acidification du vin rouge, THENARD, *Traité de chim.* I, III, p. 838, dans POUGENS. || Fig. M. le premier président y trouvera le vinaigre (dans le style de M. le Prince], mais il y met du sel, RETZ, II, 258. || Fig. et populairement. Habit de vinaigre, habit bleu, habit de garde-malade. Populairement. Quand on fait sauter des enfants à la corde, donner du vinaigre, c'est accélérer le mouvement de la corde. || Fig. Bon vinaigre, on dit un fait en portant un enfant sur le dos par manière de jeu. || 2° Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'estragon. Vinaigre des quatre voleurs, celui qui a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, des framboises, de l'ail, de l'estragon. Dont l'huile de fort loin saisissait Pedorel, Et augurait dans peu de vinaigre rosat, HOR. *Sat.* II, 8. || 3° Vinaigre de cidre, de bière, sorte de vinaigre qu'on obtient avec le cidre, avec la bière. || 4° Vinaigre de bois, dit aussi acide pyroligneux, acide acétique qu'on obtient en distillant le bois dans de vastes tuyaux de fonte qui aboutissent à un réservoir commun, dans lequel se rend aussi l'acide acétique qui s'est produit pendant la carbonisation, IBID. || 5° Vinaigres médicinaux, préparations pharmaceutiques officinales, résultant de l'action dissolvante du vinaigre sur nos substances médicinales. || Vinaigre de magnanimité, ancienne préparation pharmaceutique dont l'acide formique faisait la base. || 6° Vinaigre radical, acide acétique concentré, qui est obtenu à l'état anhydre à la faveur de la cuivre cristallisé. On le remplace aujourd'hui par l'acide acétique tiré du vinaigre de bois. || 7° Vinaigre de Bellone, celui dont on a mis macérer des substances aromatiques. || 8° Vinaigre des quatre voleurs, vinaigre très-fort et très-aromatisé. On doit à des assassins de Toulouse, pendant la peste de cette ville (1720), la composition connue sous le nom de vinaigre des quatre voleurs, dont l'ail et le camphre sont les principaux agents, LAMOTTE, *Œuv.* I, 7, p. 327. || 9° Sel de vinaigre, sel qui est extrait du vinaigre, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement. || Vinaigre de Saturne, acétate de plomb. || 10° Terme d'alchimie. Vinaigre très-aigre des philosophes, mercure qui dissout l'or sans violence. || Proverbes. Le bon vin fait le bon vinaigre, on ne peut tirer une bonne chose que d'une chose qui l'est déjà. || On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, on réussit mieux par la douceur que par la dureté.

— HIST. XIIe s. Pour oster la tache, perrelés... vyn egre, P. MEYER, *Rapports*, 1er part. p. 108. || XVe s. Adieu..... ne pourra faire vinaigre, vin de buffet, ne pourrer lyes pour vendre, aussi ne pourra achepter les vins aigres ne rappez à faire vinaigre pour les revendre, pour en faire vin de buffet ou autrement, *Statuts des bufftiers, vinaigriers et moutardiers de Paris*, Ledit, 1511. Le droit masculit, et n'est un jeu bien aigre; il a le vinaigre et la lie, DESPORTES, *Œuvres de* COLLETET, *Œuv.* p. 419, dans LACURNE. Quelques meschantes baissieres pour le vinaigre, RAB. II, 28.

— ETYM. *Vin*, et *aigre*; wallon, *vinaik*; bourguig. *vingnagre*; provenç. et espagn. *vinagre*; ital. *vinagre*.

VINAIGRÉ, ÉE (vi-nè-gré, grée), *part. passé* de vinaigrer. Sauce trop vinaigrée. || Se dit des lèvres que l'on passe au vinaigre, de crainte qu'elles ne communiquent la p ste. Mes parents ont eu bon espoir que je mourusse, lorsque j'étais en Poulle; on les a vinaigrées, on les a mises dans le vinaigre, on les a salées, on les a mises dans le sel, on les a mises dans le vinaigre, on les a mises dans le sel, on les a mises dans le vinaigre, on les a mises dans le sel, on les a mises dans le vinaigre

aussi des choses. J'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner. J. J. ROUSS. *Confess.* II. Justice vindicative, celle qui punit les crimes. La justice vindicative de Dieu, BALZ. *Socr. chrét.* 6.

— HIST. XVI S. Le sens de cette pacience fait inoult à noter aux vindicatifs, qui, sans viser aux inconvenens qui en peuent venir, de tous mesfaix se vuelent vengier, CHRESTIEN DE PISAN, *Charles V*, I, 34, || XVII S. Ils le cognoissoient vindicatif, cautelex, vil, &. Ceulx qui disent avoir raison de leur passion vindicative, MONT. IV, 101. Les plus folibles entes sont les plus vindicatives et malicieuses, CHARRON, *Sag.* I, 30.

— ETYM. Lat. *vindicare*, venger (voy. ce mot).

‖ VINDICATIVEMENT (vin-di-ka-ti-ve-man), *adv.* D'une manière vindicative.

— HIST. XVI S. Vindicativement, AMYOT, *Cem. si faut lire les poètes*, 10.

VINDICTE (vin-dik't), *s. f.* Terme de jurisprudence. La vindicte publique, la poursuite d'un crime au nom de la société. Lors même qu'il braverait la vindicte publique, DIDEROT, *Le Fils naturel*, sept. 1768.

— HIST. XVI S. ‖ Il y a de la vindicte de son propre sang, CARLOIX, V, 10. La razer [une ville prise] par vindicte, en vindicte de Dieu vengant, DU HAILLAN, VIII, 6.

— ETYM. Provenç. *vendeta*; espag. *vindicta*; ital. *vendetta*; du latin *vindicta*, qui a même radical que *vindicare* (voy. VENGER).

VINÉE (vi-né), *s. f.* || 1° Récolte de vin. Ils eurent bonne année. Pleine moisson, pleine vinée, LA PONT. *Fabl.* VI, 4. || 2° Lieu destiné à placer des cuves de fermentation dans un vendangeoir. Il doit y avoir près du pressoir une pièce qui s'appelle vinée, destinée à mettre les cuves et le vin au sortir du pressoir, GENLIS, *Maison rust.* I, p. 158, dans ROUSSEAU.

— HIST. XIV S. A Tudelle et ailleurs lions, s'il vous agrée. Les bons y trouveront à boire bonne vinée, *Guesci.* 12843. || XVI S. ...Ceux qui ont grand année De froment et bonne vinée, MAROT, IV, 132. Que les vignes ne promettent grande vinée avenir, pour l'injure des saisons, O. DE SERRES, 314.

— ETYM. Vin.

‖ VINELLE (vi-nè'l), *s. f.* Se dit quelquefois pour piquette, petit vin.

— ETYM. Dimin. de vin.

‖ VINER (vi-né), *v. a.* Additionner d'alcool les vins, pour les conserver, pour les faire voyager, pour les préserver d'une fermentation ultérieure et nuisible. La commission a demandé la réforme de la loi de 1851 sur le vinage; le droit de 6 fr. par hectolitre d'alcool employé à viner les vins est évidemment trop élevé; et le département de l'Aisne, qui pourrait viner avec profit les vins qu'il livre au commerce, trouverait dans l'abaissement de ce droit un avantage certain. *Courrier de l'Aisn.* n° 418.

— HIST. XVI S. Turer souvent du vin de la cuve par la guille ou espine, pour, en le tirant d'heure à autre, prendre avis du terme de le viner [faire prendre couleur et qualité], O. DE SERRES, 314.

— ETYM. Vin. Dans l'ancienne langue on viner signifie cultiver la vigne, cueillir du vin.

‖ VINERIE (vi-ne-ri), *s. f.* Lieu où l'on fait le vin, *Journ. Offic.* 6 *juin* 1873, p. 3793, 2e col.

‖ VINETIER (vi-ne-tié), ou VINETTIER (vi-ne-tié), *s. m.* Genre de la famille des berberidées, où l'on distingue l'épine-vinette, *berberis vulgaris*, *L.*

— HIST. XVI S. Ici sierra bon le groseillier ou vinetier, appelé assis espine benoite..... le fruit, appelle groselle, est appetissant, serrant en pinsieurs, bon de estume, O. DE SERRES, 844.

— ETYM. *Vinette*, voyez plus bas, à cause de ses fruits en grappe.

‖ VINETTE (vi-nè't), *s. f.* || 1° Piquette, petit vin. || 2° Nom du bec-figue en Bourgogne. || 3° Se dit en quelques provinces pour oseille.

— HIST. XIII S. Chastaignes, coudres, figues, vinettes [fruit de l'épine-vinette], *la Rose*, 22824. || XVI S. Les salades sont bonnes de capres, laitues, sacorée, pimpenelle, vinette [oseille]..... *Les treize pièces de la noble dame*, P. 118, dans LACURNE.

‖ XVII S. ...Ayant eu l'argent qu'elle prétendoit; et estant autant de vinette cueillie, *Moyen de parvenir*, p. 378, dans LACURNE.

— ETYM. Fin, *vigne*.

‖ VINETTIER (vi-nè-tié), *s. m.* VOY. VINETIER.

VINEUX, EUSE (vi-neu, neû'z), *adj.* || 1° Qui a beaucoup de force, en parlant du vin. Ce vin est très-vineux. Lorsque la liqueur [le moût] ne bout plus, qu'elle a pris une saveur forte et vineuse, et qu'elle est devenue parfaitement claire, on regarde le vin comme fait et on le tire, THENARD, *Traité de chimie*, t. III, p. 119, dans POUGENS. || 2° Qui a un goût, une odeur de vin. Une pêche vineuse. Où du goûter exhale une vineuse haleine, DESMARETS, *Visionnaire*, I, 4. Et lorsque, tout fumant d'une vineuse haleine, Sur vos pieds chancelants vous tenez à peine, Sur un théâtre alors vous venez vous montrer, REGNARD, *Distrait*, I, 6. || 3° Pétille en vin. Mais la nuit succède de ses ailes effreuses Courre des Bourguignons les campagnes vineuses, BOIL. *Lutr.* II. Elles dorment soleils sur ces côtes vineuses Achèvent de mûrir les grappes paresseuses, DELILLE, *Géorg.* II. Nous visitons les bois et les coteaux vineux, A. CHÉN. *Elég.* VI. Jadis vineux, aujourd'hui produit beaucoup de vin. || 4° Se dit, dans quelques vignobles, des sarments qu'on laisse de presque toute leur longueur, afin de leur faire produire une plus grande quantité de grappes. || 5° Qui est de couleur rouge comme du vin rosé. Couleur vineuse. Un rouge tirant sur le vineux. Les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux, BUFF. *Ois.* I, VII, 297. || On ajoute, en extérieur, chez le cheval, cette épithète aux différentes nuances de la robe grise, lorsque, vers certains points, elle présente un aspect rougeâtre; exemple: gris clair vineux, gris foncé vineux. Un cheval vineux. Un cheval roan chez qui le bai domine. || 6° *S. m.* Vineux baissé, espèce d'agaric.

— HIST. XVI S. Laissez à part vos vineuses tavernes, Jusques à cadans, de rouge enluminez, MAROT, II, 232. En telles vineuses desbauches, CARL. VIII, 39. Le vin vieil est tout vineux, il a fort peu de partie visqueuse et terrestre, PARÉ, XX, 21. De plusieurs couleurs de violettes y a-il, de blanche, de jaune, de vineuse et de violette, O. DE SERRES, 378.

— ETYM. Provenç. *vinos*; esp. *vinoso*; port. *vinhoso*; ital. *vinoso*; du lat. *vinosus*, de *vinum*, vin.

‖ VINGÈNE (vin-jè-ne), *s. m.* Canard aiffleur. || Espèce de canard de Madagascar.

VINGT (vin; le g ne se prononce jamais; le t se lie: vin-t hommes, vin-t et un, ou vin-t-un; au pluriel, l's se lie: quatre-vin-ts hommes; le t se fait sentir dans: vingt-deux, vint' deux, vingt-trois, vint' trois, vingt-quatre, vint' quatre, vingt-cinq, vint' cinq, vingt-six, vint' six, vingt-sept, vint' sept, vingt-huit, vint' huit, et vingt-neuf, vint'neuf; mais le t ne se prononce pas quand on compte de la sorte: avec quatre-vingt, quatre-vin deux, quatre-vin deux, etc.), *adj.* numéral des deux genres. || 1° Deux fois dix. Vingt-deux chevaux, etc. Cent vingt ans. Vingt mille livres de rente, FÉNELON. Enfin, quoique ignorante à vingt et trois carats, elle passoit pour un oracle, LA PONT. *Fabl.* VII, 15. Voici le fait: depuis quelque vingt ans on a, Au travers d'un mien pré certain bien passé, RAC. *Plaid.* I, 7. On peut parler 10667 contre 128, ou un peu plus de 80 contre 1, qu'une personne de vingt ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, Œuv. t. X, p. 308. On peut parler 9976 contre 142, ou 70 à contre 1, qu'une personne de vingt-cinq ans vivra un an de plus, BUFF. ib. p. 318. || 2° Dans un sens indéfini, beaucoup. Et ma chute, aux dépens de quelques meurtrissures, De vingt coups de bâton me la sauva l'aventure, MOL. *Ec. des femmes*, V, 2. Représenter-vous que chacun n'ayant rien à faire, et me disant un mot, me faisait répondre à vingt personnes à la fois, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er juin 1761. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Et si dans la province Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf, Mon père pour sa part en entendrait parler, RAC. *Plaid.* I, 5. Vous savez que, dans la société, on dit du bien et du mal du même individu vingt fois par jour, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 1er mars 1761. Et si, dans mainte patrie ingrate, Tu rencontres quelque Socrate, Tu trouveras vingt Anytus, ID. *Odes*, 14. || 3° Vingtième. Chapitre vingt. Page vingt. L'an mil huit cent vingt. || Le vingt du mois, le vingt de sa maladie, le vingtième jour du mois, de sa maladie. || 4° *S. m.* Invariable. Le nombre vingt. Vingt multiplié par dix. Dans ce jeu de loto les vingt sont peu marqués. || On dit de même: le nombre vingt, le numéro vingt. || Le dernier vingt, voyez DERNIER, 2°, 8. || 5° Quatre-vingts, quatre fois vingt. Quatre-vingt-deux ans. Quatre-vingt-quatre soldats. De l'autre part se sont trouvés quatre vingts docteurs séculiers..., qui ont condamné les propositions de M. Arnauld, PASC. *Prov.* I. Il est fort égal de mourir à 80 an écluant ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans, VOLT. *Lett. Schomberg*, 31 oct. 1769. || 6° Autrefois on disait aussi six vingts, sept vingts, huit vingts, pour cent vingt, cent quarante, cent soixante. Le temps de l'homme ne sera plus que de six vingts ans, SACI, *Bible, Genèse*, VI, 3. Je ne me souviens point que les hommes en aient vu un tel [le spectacle d'une revue]; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante ou tout au plus cinquante mille hommes; et il y avait hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes, RAC. *Lett. à Boileau*, 21 mai 1692. On y voit des vieillards de cent et six vingts ans, qui ont encore de la gaieté et de la vigueur, *trév. Tél. VII.* Ce garçon si frais, si fleuri et d'une si belle santé, est soigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices; tous ces bénéfices lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles d'or; il y a ailleurs six vingts familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, LA PRUT. VI. || 7° Les Quinze-Vingts, voy. QUINZE. || 8° Le vingt et un, sorte de jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et où le nombre de vingt et un points est le plus avantageux. || Vingt-quatre, espèce d'impériale où le premier qui atteint vingt-quatre points a gagné. || 9° Les vingt-quatre heures, l'espace entier d'un jour. Monseigneur [Chosseul] a un nouveau royaume... à gouverner, et force petits mesus soirs qui prennent vingt-quatre heures ou moins dans la journée, VOLT. *Lett. Mme de Choiseul*, 3 juill. 1769. || Dans les vingt-quatre heures, dans l'espace d'un jour révolu. Jamais on ne donner en la publié en toute Alsace d'ordre aux nombreux semestriers de partir dans les vingt-quatre heures pour rejoindre leurs bataillons. *Corresp. du général Klinglin*, t. I, 127. || Les vingt-quatre heures, règle qui a longtemps prévalu dans le théâtre français, et qui veut que l'action dramatique ne dure pas plus de vingt-quatre heures. Si nous ne pouvons la [l'action] renfermer dans ces deux heures [le temps même de la représentation], prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons de beaucoup les vingt-quatre, de peur de tomber dans le dérèglement, CORN. 3e *disc.* Mon fils a eu un accès de fièvre; il espère qu'elle sera comme l'autre aujourd'hui, dans la règle des vingt-quatre heures, SÉV. 7 juill. 1680. || 10° Les vingt-quatre, nom donné aux vingt-quatre violons qui jouent ordinairement à la cour, et qui étaient tenus d'aller jouer tous les jeudis et tous les dimanches au dîner du roi. || 11° Terme de typographie. Imprimer en vingt, pour imprimer quarante-huit pages à la feuille d'impression. || 12° Les vingt-cinq, nom d'un corps politique dans la république de Genève. Quinconces. A Genève, est aux pages de la république, cesse à l'instant même d'être citoyen; il n'est plus que l'esclave et le satellite des vingt-cinq, prêt à fouler aux pieds la patrie et les lois sitôt qu'il l'ordonnera, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 9.

— REM. Vingt prend une s au pluriel quand on le multiplie par un autre nom de nombre cardinal. Quatre-vingts hommes, six vingts écus. Il prend aussi l'e quand le substantif est sous-entendu. Ce vieillard a soixante et quinze ans, et il en a quatre-vingts. L'on ne se met pas quand vingt précède un autre nombre auquel il est joint. Quatre-vingt-deux hommes. Quatre-vingt mille hommes. Enfin l'on ne se met pas quand vingt suit cent ou mille. Cent vingt hommes. Mille vingt hommes.

— HIST. XIV S. Cent vint livrees et un, *Lois de Guill.* 3, || XVe S. Vint mil combatant, *Bonc.* p. 87. Li un apelent le pois de trese vint livres et un denier, *Rom.* p. 344. || XVIe S. Et eis quens Thiebaus estoit jeunes hons et n'avoit pas plus de vint-dui ans, VILLEH. II. Vingt ans avoit lepars; sinu [je] l'oi esmer [estimer], *Berte*, II. Et m'avint ansi que, quant je arivai en Cypre, il ne me fu demoré de remeuant que xii vins [240] livres de tournois, JOINV. 211. Le Temple, ainsi comme l'en me dit, y perdit xiii xx [quatorze vingts, 280] hommes armez, et tous a cheval, ID. 225. || XVIIe S. Avecques environ huyt vingts hommes d'armes, COMM. V, 6.

— ETYM. Wallon, *veinte*; provenç. *vint*; espagn. *veinte*; portug. *vinte*; du latin *viginti*; dorien, *wikati*, laconien, *fikati*, grec, *eikosi*; zend, *vinsti*, *vinsaiti*, qui est pour *dvi-dasati*, deux fois dix.

‖ 1. VINGTAIN (vin-tin), *s. m.* Terme de féodalité. Droit en vertu duquel le seigneur, fondé en titre, prenait la vingtième partie du fruit de la terre.

‖ 2. VINGTAIN (vin-tin), *adj. m.* Se dit d'un drap dont la trame est composée de vingt fois cent fils, c'est-à-dire 2000.

VINGTAINE (vin-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Vingt ou environ. Jamais on n'imprimera de moi

Digitized by Google

que cette vingtaine de lignes, MARIV. *Marianne*, 1re part. || 2° Petit cordage dont les maçons se servent pour conduire les pierres, en les élevant avec le câble, afin d'empêcher qu'elles ne s'écornent contre le mur. || Moyen cordage dont on se sert pour faire les échaluads et les verbequets.

— ETYM. *Vingt*; provenç. *vingtena*; espagn. *veintena*; ital. *ventena*.

† **VINGT-DEUXAIN** (vint'-deû-xin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2200 fils.

VINGTIÈME (vin-tè-m'), *adj.* || 1° Adjectif ordinal de vingt. Il est dans sa vingtième année. Le vingt et unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième, etc. Arnauld (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Arnauld.* || 2° La vingtième partie, chaque partie d'un tout divisé en vingt parties égales. || On a dit dans un sens analogue : le vingtième denier. || 3° *S. m.* Le vingtième, la vingtième partie. Il faut acquitter ce vingtième. || 4° Le vingtième du mois, le vingtième jour. || On dit de même : le vingt et unième ou vingt-unième, le vingt-deuxième, le vingt-troisième, etc. du mois. || 5° Ancien impôt établi sur les biens-fonds et qui était la vingtième partie de leur revenu. Après avoir payé le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes, VOLT. *Jeannot.* M. Dumanville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris, in. *Lett. la Chalotais*, 21 mars 1762. || 6° *N. m. etf.* Celui, celle qui occupe la vingtième place dans sa classe. Être le vingtième. Elle est la vingtième. || 7° *S. m.* Vingt-quatrième, dans la marine, degré d'avancement d'une construction neuve, laquelle se divise habituellement en vingt-quatre parties. Ce vaisseau est aux huit vingt-quatrièmes.

— HIST. XIIIe Ou l'au trouve aussi dans un autre sens. Ou paint qu'Amors prend le paage les joues gens, couchiez sesoie Une nuit.... *la Rose*, 21.

— ETYM. *Vingt*; wallon, *ventaisme*; provenç. *vintem*; cat. *vintè*; espagn. *vintmo*.

† **VINGT-QUATRAIN** (vint'-ka-trin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2400 fils.

† **VINGT-SIXAIN** (vint'-si-zin), *adj. m.* Se dit d'un drap à trame composée de 2600 fils.

† **VINGTULER** (vin-ta-lé), *v. a.* Multiplier par vingt. Vingtupler un nombre.

† **VINICOLE** (vi-ni-kô-l'), *adj.* Voy. VITICOLE, qui est meilleur.

† **VINICULTEUR** (vi-ni-kul-tu-r'), *s. f.* Voy. VITICULTURE, qui est meilleur.

† **VINIÈRE** (vi-ni-è-r'), *adj.* Qui produit du vin.

— ETYM. Lat. *vinum*, vin, et *ferre*, porter.

† **VINIFICATEUR** (vi-ni-fi-ka-teur), *s. m.* Appareil propre à faire du vin.

— ETYM. Voy. VINIFICATION.

VINIFICATION (vi-ni-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Art de faire le vin, de le conserver, de l'épurer. || 2° Fermentation qui produit le vin.

— ETYM. Lat. *vinum*, vin, et *facere*, faire.

† **VINIQUE** (vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acides viniques, série d'acides analogues à l'acide sulfo-vinique. Ils sont un des produits constants de l'action des acides sur l'alcool ordinaire. Il qui provient du vin. Alcool vinique. Ether vinique.

† **VINO-BENZOÏQUE** (vi-no-ben-zo-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Ether vino-benzoïque, produit de la réaction de deux parties d'alcool, une d'acide benzoïque et six d'acide chlorhydrique.

† **VINOMÈTRE** (vi-no-mè-t'), *s. m.* Voy. OENOMÈTRE, qui est meilleur.

† **VINOSITÉ** (vi-nô-zi-té), *s. f.* Qualité des substances vineuses.

— ETYM. Lat. *vinositas*, de *vinosus*, vineux.

† **VINOUS** (vi-nou), *s. m.* Champignon de couche.

† **VIOCHE** (vi-o-ch'), *s. f.* Clématite ordinaire ou vigne.

— ETYM. Au XVIe siècle, vioge était un adjectif signifiant vil. Hommes joyeux, contents, gais, vioges, DESPER. *Contes*, XV.

VIOL (vi-ol), *s. m.* Violence faite à une femme que l'on prend de force. On imagine assez tous les excès, toutes les barbaries où s'emporte alors (dans la prise d'une ville) le soldat, qui n'a plus de frein, et qui regarde comme son droit incontestable le meurtre, le viol, l'incendie, la rapine, VOLT. *Pol. et leg. Fragm. hist. Inde*, 11.

— REM. Au XVIIe siècle, viol commençait à s'introduire. Les grammairiens le combattaient, disant qu'il n'y avait de français que violement. Viol est en usage; le rapt et le viol sont des crimes qu'on punit de mort, *Acad. observt. sur Vaugel*, p. 408.

— ETYM. Nom verbal de *violer*.

† **VIOLA** (vi-o-la), *s. f.* Voy. QUINTE 1, n° 8.

† **VIOLABILITÉ** (vi-o-la-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut être violé. Leur violabilité (des lettres) était-elle admise? DELAMONT, *Poste aux lettres*, p. 252.

† **VIOLABLE** (vi-o-la-bl'), *adj.* Qui peut être violé.

— HIST. XVIe s. Violable, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Lat. *violabilis*, de *violare*, violer.

VIOLACÉ, ÉE (vi-o-la-sé, sée), *adj.* || 1° Qui tire sur le violet. La peau avait pris une teinte violacée. || 3° Terme de botanique. Qui ressemble à la violette. || *S. pl.* Les violacées, voy. VIOLARIÉES.

— ETYM. Provenç. *violaces*; espagn. *violaceo*; ital. *violaceo*, du lat. *viola*, violette (voy. VIOLETTE).

† **VIOLACER** (vi-o-la-sé. Le c prend une cédille devant a et o : violacant), *v. n.* Tirer sur le violet. Les cannelures gagnent, dans le bas violacé ne pouvait chooper des yeux habitués aux carnations également violacantes des émaux de basse taille, ne LABORDE, *Notice des émaux du Louvre*, t. 1, p. 135.

† **VIOLANT** (vi-o-lan), *adj. m.* Ancien terme de teinture. Tirant sur le violet. Le gris violant sera allumé et fait à deux d'indigo, *Instruc. sur les manufact. août* 1669, *Teinturiers en laine*, art. 37.

— ETYM. Lat. *viola*, violette. On trouve ce mot écrit aussi *violent*, et on a interprété *gris violent* comme gris très-foncé. Il paraît cette explication, c'est l'emploi du mot dans cette phrase : Pour les couleurs de fleur de pommier et de pêcher, afin de les faire aller l'un après pour la perfection (qui doit entre en peu violent)..... *Réglem. sur les manuf.* 1669, *teinturiers en laine*, art. 23.

† **VIOLARIÉES** (vi-o-la-ri-é), *s. f. pl.* Famille de plantes voisine des polygalées; elle est dite aussi violacées; le type en est le genre violette.

† **VIOLAT** (vi-o-la), *adj. m.* Employé seulement dans ces expressions : strop violat, strop qu'on fait avec des violettes : miel violat, miel où l'on a fait infuser des violettes.

— HIST. XIVe s. Chargaiser de lait aveeques sucre et huile d'amendes douces, ou violat un peu tiedo, PARÉ, VI, 8.

— ETYM. Provenç. *violat*; catal. *violat*; espagn. *violado*; ital. *violato*; du latin *viola*, violette.

VIOLATEUR, TRICE (vi-o-la-teur, tri-s'), *s. m.* || 1° Celui, celle qui viole les droits, les lois, les traités, etc. Je ne me puis assez plaindre de ce violateur du droit des gens, BALZ. liv. IV, *lett.* 7. L'âme des violateurs de la foi peine d'inquiété, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* III, 2. Pour parler avec dignité et avec fruit de la sainteté de la loi, pour jeter la terreur dans l'âme de ses violateurs, MASS. *Confér. Ecrivit. Sermon sur la Sainteté*. Saint Grégoire de Nazianze, habile versificateur, fit près de quarante-vingts épigrammes contre les violateurs de tombeaux, afin de les rendre de honte et d'ignominie, SAINTE-CROIX, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 388. || *Adj.* La puissance violatrice des lois, MONTESQ. Esp. XXIX, 8. || Celui qui a commis un viol. Je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit libou, *Lettres à Uranie*. || *Met.*

— HIST. XVIe s. Destourner la vengeance du courroux des dieux, à cause de la pais injustement violée, sur la teste de celuy seul qui en estoit violateur, AMYOT, *Cœuv. de Nic.* 7.

— ETYM. Prov. *violador*, *violador*; esp. *violador*; it. *violatore*; du latin *violatorem*, de *violare*, violer.

VIOLATION (vi-o-la-sion), *s. f.* Action de violer, de commettre un crime, de faire un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre la convention. La violation d'un domicile. La violation des règles du langage. Pour juger de la violation des mœurs, il faut en avoir, MONTESQ. Esp. XXIX, 7. On verra par une loi des Visigoths sur la violation des sépultures, que les tombeaux de ce peuple étaient un asile de richesses enfouies, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 430. La violation du traité de Paris [par Napoléon, revenant de l'île d'Elbe], le fera périr de cette violation, l'époque du passé attestant ce péril, VILLEM. *Nouv. cont. les Cent-Jours*, VII.

— HIST. XVIe s. Violition, COTGRAVE.

— ETYM. Prov. *violacio*; esp. *violacion*; ital. *violazione*; du latin *violationem*, de *violare*, violer.

VIOLÂTRE (vi-o-lâ-tr'), *adj.* Qui tire sur le violet, qui est d'un violet pâle. Celui qui copiera d'après Greuze, sera gris et violâtre, ARNAL. *Ext. sur la peint.* II. Leurs doigts (des soldats, dans la retraite de Moscou) violâtres et raidis laissent échapper le mousquet dont le toucher brûle, CHATEAUBR. *Mém.* I, VI, p. 195.

— ETYM. *Viol*... radical de *violet*, et la finale péjorative *âtre*.

VIOLE (vi-o-l'), *s. f.* || 1° Nom générique de toute la famille des instruments à archet. Les monuments gothiques du moyen âge et particulièrement les portails d'église du XIIe siècle sont les plus anciens où l'on trouve des instruments de l'espèce générique qu'on nomme viole, rébis, la *Musique*, II, 16. || 2° Viole, ancien instrument de musique, qui avait six cordes de grosseur inégales et huit touches divisées par demi-tons; il était de la forme du violon, mais beaucoup plus grand et plus gros, et il se touchait avec un archet. Laissez en votre musique La flûte à bec, la viole, et la voix aux tambours, CORN. *Triad. du pr.* cl. || 3° Première viole, haute-contre de violon. Seconde viole, taille de violon. Troisième viole, quinte de violon. Petite viole, dessus de violon. || Par-dessus de viole, petite viole dont les dames jouaient en la tenant sur leurs genoux. || 4° Basse de viole, voy. BASSE 1, n° 3. Avant lui [Battistini] on ne se servait [au lieu de violoncelle] que de la basse de viole, qui était montée de sept cordes, pour accompagner le chant comme pour la musique instrumentale, RÉTIF, la *Musique*, XVIII. || 5° Viole d'amour, instrument à archet, monté de sept cordes accordées en quart parfait de mi majeur; il a en outre sous la touche et sous le chevalet cinq ou six autres cordes d'acier ou de laiton qui vibrent lorsque l'on joue à vide les autres cordes; les sons de cet instrument ont quelque rapport avec ceux de l'harmonica, et sont agréables à l'oreille, RÉTIF, la *Musique*, *Instr. Viole d'amour*. La viole d'amour a un timbre faible et doux; elle a quelque chose de séraphique qui tient à la fois de l'âme et de la voix humaine, CHOUQUET, *Hist. de la musique dramatique*, p. 61. || 6° Jeu d'orgues de tuyau à bouche, ouvert de quatre pieds, qui sert d'unisson à l'octave. || 8° Viole marine, nom que l'on donne, au Canada, à la perche ocellée [poisson].

— HIST. XIVe s. Et voyant cuire tels breuvages Dedans les vaisseaux et fioles Plus creuses que ne sont violes, *Nat. d'Alch. cerv.* 570. || XVe s. Or et argent sont dieux en terre. Las! com faulx dieux et vrais idolatres. Qui tiennent prins en leur geole Par convoitise toutes dignes Qui leur ratiuche sa lut, *violard*, se réjouir, littéralement gambader comme un veau, lequel vient de *vitulus* (voy. VEAU).

VIOLER, ÉE (vi-o-lé, lée), *part. passé de violer.* || 1° Qui a été enfreint. Cet offensé, les violées, filles séduites, MOL. *D. Juan*, V, 7. La majesté [des rois] violée par des attentats jusqu'alors inconnus, REINE D'ANGLET. Les dieux protecteurs de leur ville et vengeurs de la sainteté des temples et des tombeaux violés indignement par ces barbares, SOLIN, *Hist. anc. Gaul.* I, 3, p. 68. || 2° Qui a été violé, qui a fait violence, en parlant d'une femme. On voit de tous côtés nos femmes dérobées, Nos sœurs violées, nos filles violées, MAIRET, *Hort. d'Asdrub.* 1, 3. || *Fig.* et trop librement. || [Le P. Tellier] voulait se lier avec moi, j'eus beau m'éclairer poliment, je fus violé, ST-SIM. 217, 181.

VIOLEMENT (vi-o-le-man), *s. m.* || 1° Infraction à une loi, contravention à un traité, etc. Elles ont pris leur temps à leur passe-temps du violement de la justice, BALZ. 7e *discours sur la cour*. Les violements de la charité que vous faites, PASC. Prov. XI. Le violement et le mépris de cet avis de l'Apôtre, BOSSUET, *Serm.* t. IV, p. 80. Dans nos retraites. Ils s'étaient punis eux-mêmes du violement des traités, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 98, dans nos retraites. Tout impôt levé dans une autre vue que celle du bien public est un violement des droits essentiels de l'humanité, FÉN. t. XXII, p. 289. Le ravissement des bâtiments [de Port-royal], le violement des sépulcres excitèrent l'indignation publique, ST-SIM. 4e 5, 221. || 2° Violence qu'on fait à une femme, à une fille qu'on prend de force. || En ce sens, on dit aujourd'hui plus ordinairement viol.

— HIST. XIIIe s. Le violement du droit, ANTOT,

Crass. et Arcias, 7. Quelques violemens que le mareschal avoit soufferts [boiceté], m'ont... BOISCHLEBERT, *Fortum de la France*, XII. ‖ Faire violence à une femme, la prendre de force. Un livre classique de la Chine regarde comme un prodige de vertu de se trouver seul dans un appartement rempli avec une femme sans lui faire violence, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 8. ‖ Fig. Faire violence à la loi, à un texte, y donner un sens contraire à son véritable esprit. Il [Basnage] soutient que toutes les guerres des prétendus réformés sont justes; et en même temps il fait violence à toutes les histoires, pour nous faire accroire que la religion n'y a point de part, MOR. *Def. Var.* 1re *obj.* 15. Il me semble que par là il fait violence à bien des passages des anciens, CONDIL. *Conn. hum.* II, 1, ‖ 4° Terme de jurisprudence. Contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger. Violence morale. Violence illégale. ‖ 5° Par Actes, paroles de violence. Un amant dédaigné ne voit pas de bon œil Ceux qui du même objet ont un plus doux accueil, Et, pour peu qu'on le pousse, il court aux violences, CORN. *Suit.* II, 13. Finissons toutes ces violences, lui a-je dit, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Hart*, lett. 44. Violence de sensualité. Ardeur incessante de la dévotion. Les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, le renoncement à soi-même, MME. *Carême, Mal. de conv.* Sa grâce [du Sauveur], comme son repos, est le prix de la seule violence, ID. *Carême, Prières* 2. ‖ 7° Effort qu'on fait sur soi; combat intérieur. L'amour que j'ai pour vous a besoin de violence, Lui seul à mon devoir fait cette violence, CORN. *Nicom.* II, 2. ‖ Se faire violence, faire des efforts pour se vaincre. La violence que je me fais pour demeurer fidèle à ce qu'un ame, ne veut guère mieux qu'une infidélité, la noblesse, *Réfl. mor. n.* 387. Je l'ai jurée, me fille, je tiens (en istre); je me fais une violence pour vous quitter, sév. 11 juill. 1671. C'est que la vraie sévérité, le sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à combattre le vice par la vertu, BOURDAL. *Sévérité franç.* 2e *avent*, p. 447. Combien s'est-il [Ulysse] fait de violence pour ne se point découvrir [à son fils] ! FÉN. *Tél.* 3. ‖ Familièrement. Une douce violence, action d'insister pour que quelqu'un accepte, fasse quelque chose qu'il refuse d'accepter, de faire, et qui pourtant lui est agréable. C'est me faire une aimable et douce violence, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 6. ‖ Faites-vous une douce violence, se dit pour faire accepter à quelqu'un une chose qu'il refuse par façon.

— HIST. XIVe S. Que les fasses [bandes] puissent estre nôtres sans violence, H. DE MONDEVILLE, Pr 91, verso. Le plus souvent [les blessé], et estoit la medecine toute seiche, et ne la povoie avoir sans violence, LANFRANC, Pr 18, verso. ‖ XVe S. Tandiz furent appareillez les mariages qui devoient les enfans garder au temple par six jours, et li chevalerie qui le temple devoit garder, jesquels n'y firent violence [ne s'y refusèrent pas], *Percefforest*, I, 1, Pr 103. ‖ XVIe S. Estant averty que ses soudards faisoient quelques violences par les chemins, AMYOT, *Pomp.* 71. Pour oublia du tout, mentivet violence des eaux, l'artifice se deserta dans quelque temps, O. DE SERRES, 780.

— ETYM. Lat. *violentia*, de *violentus*, violent.

VIOLENT, TE (vi-o-lan, lan-t), *adj.* ‖ 1° Qui agit avec force. Vent violent. L'orage est violent..... TH. COR. *Essex*, 1, 2. ‖ Qui se fait sentir avec force. Une douleur violente. Une fièvre violente. Un violent mal de dents. Pouvons..... craindre..... un plus cruel rabat-joie que la douleur sensible de songer à se séparer..... cette pensée est violente, sév. 16 août 1680. ‖ 2° Qui épuise les forces. Cet exercice (être bercé) est un peu violent, pour un homme aussi replet que je suis, VOLT. *Let.* 9. Je vous vois dans une dépense si violente..... sév. 15 juin 1680. Suivant le principe des philosophes que tout ce qui est violent ne peut durer, MONTESQUIEU, *Esp.* XXIII, 29. Respectez un jeune chasseur Las d'une course violente, J. B. ROUSS. *Cantate de Céphale*. On supporte un état violent, quand il passe; un malade, un an tout rien, on envisage un terme et l'on prend courage; mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte? J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. Quel état violent! ô ciel! que dois-je faire? BOISSY, *Deh. tromp.* II, 1. Un si violent effort [l'attaque de Sémonki] lui paraissait inutile [à Marat], puisque les Russes se retirent d'eux-mêmes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. ‖ 3° Qui se livre à des violences, en parlant des personnes. Je sais quel est *Pyrrhus*, violent mais sincère, RAC. *Andr.* IV, 1. Chez ces nations violentes, rendre la justice n'était autre chose qu'accorder à celui qui avait fait une offense sa protection contre la vengeance de celui qui l'avait reçue, MONTESQ. *Esp.* XXX, 20. ‖ [Socrate] était né violent; il est à présent le plus doux et le plus patient des hommes, BARTHEL. *Anach.* ch. 7. ‖ Il se dit des choses au même sens. Quand, emportés par leur humeur violente, ils [les chrétiens] ont gardé plus ni loi ni mesures, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous dépendez ici d'une main violente Que le sang le plus cher ranserait pourvanité, RAC. *Mithr.* IV, 2. Excuse les transports de ce cœur offensé; Il est né violent, il aime, il est blessé, VOLT. *Zaïre*, III, 7. ‖ Substantivement. Un style de spiritualité, les violents, ceux qui sont épris d'une extrême ardeur de dévotion. Notre Seigneur a dit que, depuis la venue de Jean-Baptiste..... le royaume de Dieu souffre violence, et que les violents le ravissent, PASC. *Lett. à Mme de Roannes*, 4. ‖ 4° Où l'on emploie la violence. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les moyens violents ne conviennent point à la cause juste, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* II. ‖ Mort violente, mort causée par force, par accident, et non par une cause naturelle. ‖ 5° Fig. Il exprime l'intensité, la force. On a de violents soupçons contre lui. Que ne me prend-il point l'amitié violente! LA FONT. *Fabl.* XII, 15. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays, SÉV. *à Coulanges*, 28 mai 1689. Les âmes fortes ont des sentiments bien plus violents que les autres, quand elles sont une fois rendues, vous *Inspire*, 20. Pour moi, j'ai des doutes violents, mais je les écarte, je me mets un bandeau sur les yeux, ID. *Andrienne*, II, 1. Il se dit des personnes en ce sens analogue. Il [Lavardin, l'évêque du Mans] était connu pour un des plus violents esprits forts du siècle de Louis XIV, VOLT. *Dict. phil. Ordination*. ‖ 6° Qui se garde pas la mesure, en parlant du style. Celui [style] de Rousseau [Jean-Baptiste] ne paroît inégal, recherché, plus violent que vif, et tendu, BOILEAU, *Réfl.* 1. Il m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, n. ‖ 7° Qui fait violence à un texte Que de violents correctifs ne faut-il point apporter à ses propositions [de Rusbroc, mystique] pour les rendre supportables? BOSS. *Et. d'orat.* I, 5. ‖ 8° Fig. et familièrement. Qui sort de la mesure; qui ne se peut tolérer. La proposition est violente. Allons, des siéges; holà! laquais, laquais, laquais! en vérité, voilà qui est violent, de ne pouvoir pas avoir un laquais pour apporter des siéges, MOL. *Comtesse*, 4. Le parallèle de monsieur le Prince et de M. de Turenne est un peu violent; mais il [Bossuet] ven soutenir les mêmes choses, et sans violence

ter, v. *réfl.* Se faire violence. Mais ce qui m'en déplaît et qui me désespère, C'est de perdre la ressource d'éviter le frère, Et me violenter à fuir ton entretien, Puisque le voir encor, c'est m'exposer au sien, CONV. *la Prince*, *Poés.*

— ÉTYM. xvie s. Ce qui l'avoit faict ainsi violenter [agir violemment] en sa charge, et renverser toutes les anciennes ordonnances, CARLOIX, t. 18. Ten avois fait serment; mais je n'ai le pouvoir D'estre seigneur de moi; tant mon triste courage, Violenté d'amour et conduit par usage [habitude], Y reconduit mes pieds..... BOIS. *Amours*, liv. II.

— ÉTYM. *Violent*.

VIOLER (vi-o-lé), *v. a.* [l^e^ Enfreindre, agir contre. Esdras, prêtre, se leva et dit: Vous avez violé la loi du Seigneur, et vous avez épousé des femmes étrangères, SAC. *Bible*, *Esdras*, I, 3, 10. C'est [ce pas faire réflexion comme les puissances établies] l'ordre de Jésus-Christ et le règle des chrétiens n'ont jamais violée par aucun attentat, BOSS. 4e *avert.* 5. [II] Jouerai-je par contenter à aucune proposition de rupture, et ne voulait point violer la foi que le maîtheur du temps l'avoit forcé de donner, PÉRÉF. *Hist. de Théodose*, II, 69. Je viole en un jour les droits des souverains, Ceux des ambassadeurs et tous ceux des humains, RAC. *Andr.* V, 4. J'ai violé l'amour conjugal, VOLT. *Tél.* XV. La religieuse crainte qu'avaient alors [dans le siège de Jérusalem par Titus] les Juifs de violer la loi, s'ils se défendaient le jour du sabbat, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VII, p. 92, dans ROUSSEAU. Ne nous rebutons point de ces remarques grammaticales; le langage ne doit jamais être violé, VOLT. *Comm. Corn. rem. Héraël.*, I, 1. Le précieux manquait pour violer le sermenl..... le lèzet n'eut d'autre ressource que de persuader à Ludolus, aux chefs bourgeois et aux Polonais, qu'on pouvait violer ses serments, m. DUMAS, 86. Ninon Lenclos, qui gardait les dépôts religieusement, tandis que les plus graves personnages les violaient, m. *Diet. phil. Enfer*. L'analogie est ici violée, BUFF. *Hist. anim.* ch. 5. N'outragez pas ainsi la nature, ne violez pas la sainte hospitalité, J. SOUES. *Lév. d'Egypt.* 21. Les successeurs de Jean sans Terre ne songèrent qu'à violer les deux chartes que la nécessité lui avait arrachées, CONDR. *Etudes hist.* p. 81. Il [Grimoaldus] voulut marié on Angleterre avec une personne aimable; mais ce mariage exigeait alors le secret, et le secret fut violé, p. ALLEM. *Rép. Inconnus*. Violer un asile, violer les droits et les privilèges d'un asile. Violer une sépulture, le dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables. Les jésuites persécutaient..... la mémoire de Pascal, Arnaud fugitif, les débris de Port-Royal détruit, et les cendres des morts dont on violait les sépultures, VOLT. *Rél.* intl. *Avert. d'une éd. des Pens. de Pas.* cal. [Chez les Grecs] cette vénération profonde pour les tombeaux, et les lois sévères contre ceux qui les violent, BARTHÉL. *Anach.* 9. [I] on nous encalogue et potentiquement, violer une porte, la franchir malgré les interdictions. Rien ne peut violer la porte inviolable, BERLIOZ, *Parad. perdu*, II. [2e Faire violence à une femme. Son fils Sestus [de Tarquin], en violent Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans d'une ville ou ils ont commandé, MONTESQ. *Rom.* I. Il fut prouvé qu'en brûlant les bourgs de Merindol et de Cabrières, les exécuteurs violèrent jusqu'à des filles de huit à neuf ans entre les bras de leurs mères, VOLT. *Hist. part.* 19. [3] Absolument. Les soldats pillèrent et violèrent.

— SYNT. 1re s. Les castels pris, les cités violées, *Ch. de Rol.* CXV. Il viola le temple Salomon, 1e CXVII. 8. Ensu fu saiete iglise bune e violée; Ne matines, ne vespres, messe n'i fu celebrée, *Th. le mart.* 183. Absalon ne pariad ne poi ne gran* à sun frere Amon; kar de cure le hald pur ma surur Thamar qu'il out violée, *Reis*, p. 180. [1re s.] Ne aucun viole les murs de la cité por i mal fere, il dott estre punic à la volenté le rei, *Liv. de just.* 68. Par maias pechent li violer; Mais de cuit ne font pas a voler, QUATRE Dieu le volt faire veiller Fi repentir et travailler, J. DE MEUNG. *Tr. boe.* [1re s. Le premier homme viole le commandement, LANFRANC, P. 1. [1re s. Et ordreni la ville, et violerent l'abbaye, FROISS. I, 1, 120. Et cinq cellules orent et violées, II, 1, 170. [1re s. Eschoufer de la teste, ils compliotterent d'aller voier une maison pudique, MONT. I, 316. Tout y fut passé ou fil de l'espee, femmes et filles forcées : une entre autres de laquelle la force ayant rachevé par rancon la pudicité, le soldat vioia la fille et la fit, n'aise, *Hist.* I, 139.

— ÉTYM. Prov. et esp. *violar*; it. *violare*; du lat. *violare* qui a même radical que *vis*, force, violence.

VIOLET, ETTE (vi-o-lè, lè-t'), *adj.* [l^e^ De couleur de la fleur qu'on nomme violette. Le rouge de garance et l'oxyde de fer déposés sur l'étoffe y déterminent la couleur violette, CHAPTAL, *Instit. Mém. science*. t. III, p. 103. [] Violet rouge. Violet pâle, la teinte lilas. Violet foncé, le pourpre noir. Violet bleu, la teinte d'améthyste. [] Fig. Voir des anges violets, se disait d'un coup reçu à la tête, au cause des éblouissements. [] Fig. Contes violets, des contes qui n'ont pas de vraisemblance, des choses qu'on n'a vues que dans les éblouissements. [] Fig. Faire du violet, faire feu violet, se disait pour signifier ce qu'on nomme aujourd'hui feu de paille, c'est-à-dire témoigner en quelque chose une grande vivacité qui ne tarde pas à se démentir. [] 2e Il se dit de la coloration de la peau par le froid ou par la stagnation du sang. Par la faute du valet, l'argent tombait sur la chaise, et de la chaise en bas; la Rappinière en devint tout violet, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Je vois de petits poissons jouer sur la neige, violets, transis, et pouvant à peine remuer leurs doigts, MOLIÈRE, *Em.* II, [] 3e Terme de physique. Rayon violet, ou, substantivement, le violet, une des sept couleurs primitives du spectre solaire, la première en commençant par le rouge. Schecle a démontré que le rayon violet était de tous les rayons de la lumière celui qui avait le plus d'action chimique; et Scemmier a vu que ce rayon jouissait également plus que tous les autres de la propriété de développer la sensibilité des nerfs, THOMSON, *Trad. de chimie*, t. I, p. 94, dans POUGENS. [4e Écailleux violet, espèce de petit hanneton. [5e S. m. Le violet, couleur violette. Les rois de France portaient le deuil en violet. Le violet était et par qui peint la queue de ce colibri, BUFF. *Ois.* I, 21, p. 78. [6e Par denigrement, un violet, un évêque, VOLT. *Mél.* [Le peuple] doit posséder l'univers entier de droit divin, lui répondit un violet; et même il a été un temps où ses prédécesseurs ont regardé comme leur univers-lie, VOLT. *Princ. Babyl.* 8. [7e Violet évêque, le papillon mirs ou iris changeant. [] Violet d'évêque, espèce d'papillon. [] Violet d'archevêque de chamgnon qui se trouve sur les feuilles pourries.

— HIST. XVIe S. La couleur naturelle de la partie est changée, à savoir jaune, violette, livide ou noire, PARÉ, IX, 2.

— ÉTYM. Voy. VIOLETTE.

† **VIOLETÉE** (vi-o-lè-té), *s. f.* Lo t se double quand la syllabe qui suit est muette : je violette, je violeteterai, v. a. Terme de teinture. Donner une teinte violette. L'usage, actuellement si répandu, de l'outremer artificiel a nui aux fabricants de couleurs à violeter la cendre bleue [sorte de couleur], CHEVREL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 361.

VIOLETTE (vi-o-lè-t'), *s. f.* [l^e^ Terme de botanique. Genre de la famille des violacées. [] 2e Particulièrement. Petite violette printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé, *viola odo*^*r*^*ata*. L. [] Il y a des violettes blanches. Et la lunule violette se cache encor sous les gazons, J. B. ROUSS. *Cant.* 19. L'humble violette qui, dans la forêt, croît au pied des grands arbres, DIDER. *Et. de Nat.* II, 43. Ainsi des violettes, sous des buissons épineux, répandent au loin leurs doux parfums, quoiqu'on ne les voie pas, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. [Fig. Elle [Mlle de Fontanges] est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer prochainement contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe [Mlle de la Vallière], et qui était l'attente d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse, STE^T^ sept. 1680. [] Fleur de la violette. Sachet de violettes. [] Collectivement. De la violette, c'e-à-dire des violettes. Tant qu'il y a de la violette. [] Violette de chien, *viola canina*, *L.* [] Violette des bois, la seconde espèce de la mort. Les violettes livides en ont chassé [du visage d'une femme morte] les roses, J. J. SOUES. *Lev. d'Ephraïm*. II. Les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. II 4e Violette tricolore, pensée. [] Violette marraine, et, par corruption, violette marine, la campanule à grosses fleurs, *campanula medium*. L'opiolète *marraine*, changée en *marine*, vient de ce que cette plante a été appelée par Dodonæ *viola matrona*, LEGOARANT. [] Violette de le Chandelear, perce-neige. [] La violette des sorciers, nom, en Normandie, de la petite pervenche. [] Violette du Pérou, belle-de-nuit. [] 5e Bois de violette, sorte de bois de la couleur de la violette. [] 6e Variété de figue, de pêche et de pomme. [] 7e Genre de coquilles. [] Une coulleuvre. [] Petite violette, papillon diurne.

— HIST. XIIe S. Li nouveaus tanz et mois et violete, *l'oui*, VI. [] XIIIe S. Car la biautez des belles choses, Soutent violetes ou roses, Sont en eux et non-mais-là n'en voit-on que bien peu. — Violettes d'outonne [pensées], *Ch. ne vergiers*, 1re partie.

— ÉTYM. Dimin. de l'anc. franç. *viole*, violette, du lat. *viola*, violette (comparez le grec ἴον, violette); bourguignon. *violète*; provenç. et espagn. *violeta*; ital. *violetta*.

† **VIOLEUR** (vi-o-leur), *s. m.* Celui qui viole les femmes.

— HIST. XIVe S. Infracteurs ou violeurs de pais publique, *Bibl. des ch.* 1871, p. 392. [] XVe S. Comme fracteurs et violeurs de pais, DU CANGE, *fractores*. Feront tenir et si hastivement des violeurs et mesprecieurs en ce, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 320, dans LACURNE. [] XVIe S. Violeurs de filles et de femmes, LANOUE, V.

VIOLIER (vi-o-lié, l^e^ ne se lie jamais ; au pluriel, l's se lie : des vi-o-lié-z en fleurs), *s. m.* Plante à fleurs jaunes qui vient sur les murs, dite aussi giroflée jaune, *cheiranthus cheiri*, *L.* Les marches étaient déjà couvertes de mousse ; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes, CHATEAUB. *René*. Violier d'été, la giroflée quarantaine, *cheiranthus annuus*, *L.* [] On appelle aussi violier la giroflée des jardins, *cheiranthus incanus*, *L.*

— HIST. XVe S. Oh a foison de violiers..... FROISS. *Espinette*. [] XVIe S. Parmi chardons et espineux halliers Naissent les violiers, fleurs des bons vouloirs, AMYOT, *Comment il faut ouïr*, 19. Violiers..... cette plante se plaist contre les murailles et vieilles masures, [] Voulant une fois estudier, difficilement l'en peut-on desengeancer, O. DE SERRES, 857.

— ÉTYM. Dérivé de *viole*, ancien nom de la violette (voy. ce mot); génev. *vaulier*, *veulier*.

† **VIOLINE** (vi-o-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base qui existe dans la violette. [] On a donné aussi ce nom à un produit pyrogéné fossé résultant de l'action de l'acide sulfurique sur l'aniline.

† **VIOLINISTE**, VOY. VIOLONISTE.

† **VIOLIQUE** (vi-o-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide violique, acide blanc, cristallin, extrait des pétales secs de violette.

† **VIOLISTE** (vi-o-li-st'), *s. m.* Celui qui joue de la viole.

VIOLON (vi-o-lon), *s. m.* [l^e^ Instrument de musique à quatre cordes accordées de quinte en quinte (sol, ré, la, mi), et dont on joue avec un archet. Les acteurs laissant le masque antique, Le violon tint lieu de chœur et de musique, SOUL. *Art p.* III. Un violon fait qui jure sous l'archet, m. *Sat.* m. Lulli, qui n'avait point encore le privilége de l'opéra, fit la musique du ballet de Pourceaugnac, il y dansa, il y chanta, il y joua du violon, VOLT. *Vie de Molière*. Un grand chanteur est un être essentiellement nerveux ; c'est le tempérament qui constitue qu'il faut pour bien jouer du violon, STENDHAL, *Vie de Rossini*, p. 266, éd. Michel Lévy. Vers le XVe siècle, il paraît qu'on réduisit en France la viole à de plus petites proportions, pour en former le violon tel qu'on le connaît aujourd'hui, et pour borner cet instrument à quatre cordes ; et qui peut faire croire que cette réforme se fit en France, c'est que le violon est indiqué dans les partitions italiennes de la fin du XVIe siècle sous le nom de petit violon à la française, RÉTIF, *la Paysan*. [] Le violon, destiné à l'exécution des parties aiguës les plus importantes de l'instrumentation, m. *Manuel du compos.* m. 4. [] Violons d'auteur, violons des plus habiles facteurs, et qui se sont améliorés en vieillissant. [] Symphonie de violon, concerto de violon, symphonie, concerto où le violon exécute la partie principale. [] Un solo, un accompagne-

ment de violon, ou solo, un accompagnement exécuté par le violon. || Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. Le G*** [gouverneur] me donna les violons, que je trouvai très-bons. SÉV. 157. C'est moi qui donne les violons dans ce canton des champs Élysées, BANCOURT, *Fils du Cours*, sc. 16. || Fig. Se donner les violons, être content de soi, s'applaudir, se vanter. || *Fig.* Se donner les violons, avoir les violons de quelque chose, en tirer vanité. Il est cruel pour nous d'être en but à la maudite intrigue de gens qui, peut-être sans faire des choses merveilleuses, veulent avoir les violons de tout, *Corresp. de Klinglin*, t. II. p. 298. || Fig. Payer les violons, faire les frais d'une chose dont un autre tient tout le profit, tout le plaisir. Je ne sais point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, MOL. *Comteuse*, 11. Nous verrons s'il me faut, avec ces scélérats, Payer les violons quand je ne danse pas, POISSON, *Les fous divert.* dans LEROUX, *Dict. com.* On ne danse guère que dans la paix; il est vrai que vous avez fait payer les violons à quelques puissances voisines; mais c'est pour le bien commun et pour le vôtre, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 mai 1742. || Fig. Il paye les violons et les autres dansent, ou les autres ont dansé et il a payé les violons, se dit quand quelqu'un fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. || Fig. Et simplement aussi : Il a payé les violons. Il Couteau manche violon, couteau dont le manche est en forme de manche de violon. || *Fig.* Manche à violon; ce sont les violons, les altos, les violoncelles et les contre-basses, dont la forme est exactement semblable aux dix dimensions très-différentes. La forme en boudoir des violons et violes, qui communique les vibrations de l'une à l'autre, la pression du cheviet, tout concourt à donner à ces instruments une douceur et une égalité que n'ont pas les autres instruments à cordes. Les violons, violes et basses [comprenant les violoncelles et contre-basses] sont restés et resteront toujours le fondement des orchestres, PETIS, *la Musiq.* XVIII. || 2° Violon d'amour, violon ordinaire auquel on ajoute quatre cordes de laiton. Il Violon d'Allemagne que, instrument d'invention récente. || 4° Celui qui fait profession de jouer du violon. Ferme, ô violon de village! MOL. *Pourceaug.* 13. Quelque habitude que les violons du village, et que la journée finisse par des danses, MARIV. *l'Épreuve*, sc. 21. On fit entrer les violons, et l'on dansa, *Mém. de Mlle Voland*, 18 sept. 1760. Ce violon fameux que nous devons entendre, ROUSS, *Dict. tromp.* III. 8. Paganini, le premier violon d'Italie et peut-être du monde, ANONYM. *Vie de Rossini*, p. 101 n. 2. Il faut pas entendre Paganini lorsqu'il cherche à lutter avec des violons du Nord dans de grands concertos, *Ib.* p. 287. Il faut pas entendre Paganini lorsqu'il cherche à lutter avec des violons du Nord dans de grands concertos, *Ib.* p. 287. || Fig. Toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains; mais ces hommes que des violons de village, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 19 mai 1788. || Fig. Premier violon, deuxième violon, violons jouant la première, la deuxième partie. || Les vingt-quatre violons du roi, la grande bande de violons, sous Louis XIV et Louis XV. Quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 12 août 1774. Il [Lemaingre], roi de tout les violons, maîtres à danser et joueurs d'instruments, celui qui était à la tête de la communauté et qui la gouvernait avec les maîtres de musique, *Ib.* Les aspirants devaient faire expérience devant le roi des violons. || 5° Jeu d'orgues de tuyaux à bouche, ouvert de deux pieds, qui sert d'unisson au principal. || 6° Prison contiguë à un corps de garde dans laquelle on dépose provisoirement des gens arrêtés le soir pour qu'ils y passent la nuit, en attendant que la justice prononce le lendemain matin si leur emprisonnement doit finir ou non maintenu. Il fut mis au violon, 2e Amusement. homme de rien, mauvais sujet. Godeau : Colleret, je vous trouve un gentil violon. — Colleret : Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon, SAINT-EVREMOND, *les Académiciens*, t. 2. .... Cet homme-là [le grand Corneille], malgré son Apollon, fut naguère cité devant cette police Ainsi qu'un petit violon, *Gazette rimée de Robinet*, cités par M. DU-FOURNIER, dans son *Paris demoli*, 2e éd. 1855, p. 184. On roua avant-hier un violon, qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré, SÉV. 229. Dans les mauvais dialogues on lui donne un caractère aussi bas qu'au plus misérable violon qui ait jamais été, POINTE, *Journ. de Pierron*, || Il est comme les violons qui n'ont point de pire maison que la leur, se dit de celui qui n'est guère à sa maison. || Sentir le violon, être sur le point de devenir misérable, ancien, *Curios. franç.* || 8° Terme de marine. Poulie à violon, poulie dont la caisse a quelque chose de la forme d'un violon. || Se dit de bordages épais, placés de chaque côté du beaupré pour le maintenir et découpés en forme de violon. || Violons, nom donné, sur les palquots, aux cordages rendus parallèlement d'une extrémité de la table à l'autre, pour permettre aux assiettes, aux verres, aux bouteilles, etc. de se tenir sans trébucher pendant le mouvement du navire. || 9° Outil du treillageur, espèce de tuyaut. || Utensile de chapelier. || Terme de typographie. Langue grêle sans coulisses pour mettre en page. || 10° Nom que les habitants de la Guyane ont quelquefois donné aux tatous || Proverbe. Du proverbe : sec comme rebec, nous avons fait : sec comme un violon, CASTIL-BLAZE, *Molière musicien*, t. I, p. 9.

— HIST. XVIe S. Au son de la bourse, commencent tous les chats fourrés à danser par force, comme si fussent violons desmanchés, RAB. V, 13. RIZ [RIZIO], chantre, joueur de luz et fils d'un violon de Turin, *Mém. de Nev.* II, 106.

— ÉTYM. Dérivé de *viole* ; provenç. *violon* ; catal. *violí* ; espagn. *violon* ; ital. *violino*. Quant à *violon*, prison, cloche, dérivé de *viole*, 2e sens, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e siècle, *psalterion*, sorte d'instrument de musique, avait pris le sens de prison, parce que *mettre au psalterion*, c'était mettre en pénitence pour quelque temps. Le mot *psalterion*, et que, le *psalterion* ayant passé de mode, on y avait substitué le violon. D'autres ont dit que le violon était un local où l'on enfermait et l'on enferme encore les perturbateurs pendant les audiences, en leur laissant la liberté de jouer du violon. M. KASTNER, dans sa *Serénadologie*, remarque que le psalterion était un cep en bois où l'on passait les pieds des gens que l'on condamnait à cette punition : Robert le Gormy, pour le soupçonner du rebé Colin le varlet, rompt sa bauche, et y prins onze soiz tournois, fut mis ou cep dit salterion desdites prisons, *Lett. de rémiss.* 1377. Il [Rabelais] se moque en un allemand *Fardel ou Coigs*, qui signifie violon, à aussi le sens du cep des anciennes prisons. Il en conclut que violon a été dit, à l'imitation des Allemands, pour cep, qu'il a remplacé le *psalterion*, et que du sens de cep le violon a passé au sens du lieu où était le cep. C'est de ce sens de cep que vadain a pris celui de cachot, p. 2418 b.

† VIOLONAR (vi-o-lo-nar), *s. m.* Nom donné par Castil-Blaze à la contre-basse. Pour avoir un langage plus exact, plus logique et plus régulier, j'appelle violonar l'instrument désigné sous le nom de contre-basse, CASTIL-BLAZE, *Acad. imp. de mus.* t. II, p. 242.

VIOLONCELLE (vi-o-lon-sè-l'), *m.* en approchant de la prononciation italienne, vi-o-lon-chè'), *s. m.* 1° Terme de musique. Instrument dit autrement basse, à quatre cordes accordées de quinte en quinte (ut, sol, ré, la), beaucoup plus grand et de même forme que le violon. Berthaud, né à Valenciennes, au commencement du XVIIIe siècle, doit être considéré comme le chef de l'école française du violoncelle. PETIS, *la Musiq.* XVII. Rien n'est plus voluptueusement mélancolique et plus propre à bien rendre les thèmes tendres et langoureux, qu'une masse de violoncelles, jouant à l'unisson sur la chanterelle, M. MICHEL, *Grand traité d'instrum.* p. 49. Le violoncelle est susceptible de produire de grands effets dans les solos comme dans l'orchestre, PETIS, *la Musique*, III, 20. || 2° Celui qui joue de cet instrument.

— ÉTYM. Ital. *violoncello*, dérivé de *violon*.

† VIOLONCELLISTE (vi-o-lon-sè-li-st'), *s. m.* Musicien qui joue du violoncelle. Francisco le, violoncelliste romain, fut le premier qui se rendit célèbre dans l'exécution des solos, PETIS, *la Musiq.* XVII.

† VIOLONET (vi-o-lo-nè), *s. m.* Nom donné par Castil-Blaze à un instrument à cordes et à archet inventé par M. Battanchon, artiste de l'Opéra, et tenant le milieu entre l'alto et le violoncelle.

VIOLONISTE (vi-o-lo-ni-st'), *s. m.* et *f.* Artiste qui joue du violon. Un des premiers violonistes de Paris. Cette dame est une excellente violoniste. Tout violoniste peut jouer de la viole [alto], PETIS, *la Musique*, XVII. || On dit aussi violoniste. Lorsqu'un violoniste démanche, sa main change de position sur toutes les cordes, comme sur la chanterelle, PETIS, *Manuel des compositi.* II, 3.

† VIONNIER (vi-o-nié), *s. m.* Cépage du département du Rhône : il sert à faire, avec la serine, le vin rouge de Côte-Rôtie.

VIORNE (vi-or-n'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des caprifoliacées. || Particulièrement, arbrisseau du genre bardeau, à fleurs blanches, qui porte des baies d'un beau rouge réunies par bouquets. Un autre plus haut les démons que des hommes. Qu'une viorne épaisse Sous l'ombre de ses bras, ne vienne à me saisir, ROCAN, *Berg. Lycidas*, I, IV. || 2° Viorne des pauvres, la clématite des haies. || Clématite sauvage, espèce de clématite.

— REM. L'Académie donne à viorne le genre féminin; mais à obier rale dit : Tubier est un viorne. L'Académie donne tubinière pour le masculin.

— HIST. XVIe S. Prenez l'interieur de l'escorce de viorne, PARÉ, XXI, 28.

— ÉTYM. Berry, *viborne*; du lat. *viburnum*.

† VIOTE (vio-t'), *s. f.* Autre forme de veite, sorte de jauge. Que lesdites pièces de vin soient jaugées.... avec la viote, tout ainsi qu'il se pratique dans les autres endroits, *Bail Sommer*, 8 juin 1671.

† VIOULETE (vioul-t'), *s. f.* Voy. ENTRAINE.

VIPÈRE (vi-pè-r'), *s. f.* || 1° Terme de zoologie. Genre de reptiles ophidiens, dont les espèces sont non pas vivipares, mais ovo-vivipares. Fontana, de Florence, prouve que la liqueur vénéneuse des vipères sort des deux dents, en dehors, ENNEMOZ, *Extr. d'obs. L.* II, p. 50, dans POUCHET. || On y distingue la vipère commune, dite vulgairement vipère, appelée aspic dans plusieurs cantons de la France, et dont une variété est la vipère grise. Pour la morsure de la vipère on en prend [de l'alcali volatil] depuis cinq jusqu'à dix gouttes, dans un peu de vin, d'heure en heure, pour exciter une sueur abondante, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 210, dans POUGENS. || La vipère charbue, dite aussi petite vipère, vipère rouge en Suisse, et qui porte le nom d'esping en Suède; c'est une variété de cette espèce qu'on appelle vipère noire. || La vipère cérastè, nommée vulgairement dérasté et aspic serpent corne. Elle est appelée en égyptien ægg. || La vipère haje, commune en Egypte et que l'on croit être l'aspic d'Antoine, LEGOARANT. || La Lancianne pharmacie avait diverses préparations de vipère. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui font seulement une fois en huit jours de bien à vue d'œil, sév. 20 oct. 1679. On prétend qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : La France ressemble à une vipère, tout est bon hors la tête, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1768. La tête de la vipère, desséchée, devait combattre tous les venins et particulièrement celui de l'animal même, POURCHOT, *Conn. chim. L.* X, p. 219. || 3° Fig. Personne méchante, aussi dangereuse que l'est une vipère. Dans toutes les fureurs des siècles de ces pères, Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien, Que l'inhumanité de ces corps de vipères Ne renouvelle au lieu? MALH. II, 12. Serpent couvert de fleurs, dangereuse vipère, Jeune fille.... TRISTAN, *Mariamne*, V, I. Hourouse contrée [les pays protestants] où l'hérésie est en repos aussi bien que l'orthodoxie, où l'on conserve ces vipères comme les colombes et les animaux innocents.... sous. *Déf. Hist. variat.* 3. || Langue de vipère, serpentement, vipère, personne fort méchisante. Ah! je l'arracherai la langue de vipère, REGNARD, *Fol. amour.* II, 4. Ma maîtresse pauvre! qui ne sait cela, langue de vipère? ma maîtresse est très-riche, VOLT. *Ecoss.* I, 4. || 4° Vipère fer de lance, un tri-gonocéphale. || 5° Vipère marine, plusieurs poissons.

— REM. Au XVIIe siècle, et même au commencement du XVIIIe, le genre de vipère n'était pas fixé; quelques-uns le faisaient masculin : La patrie, indulgente mère, Opère son sein à ce reptile, LAGRANGE-CHANCEL, *1re Philippique*. Aujourd'hui il est toujours féminin, excepté dans les patois, qui ont conservé les deux genres.

— HIST. XIIIe S. Vipre est une maniere de serpens.... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 194. || XIVe S. Philoctes qui avoit esté mors d'un serpent appellé vipere, ORESME, *Eth.* 210. || XVIe S. Ainsi qu'aspicz et venimeux vipperes, De vos gueulles venimeuses impropres, J. MAROT, V, 280. Il y coirs de la chair de vipere, qui est un serpent venimeux, PARÉ, XXIII, 12.

— ÉTYM. Provenç. *vibra*, *vipera* ; espagn. *víbora* ; ital. *vipera* ; du lat. *vipera*, de *vivus*, vif, vivant, et *parere*, enfanter. L'accent étant sur vi,

Digitized by Google

la forme *régulière* est *virre ou guivre* (voy. ce mot); *vipère* a été refait sur le latin.

VIPEREAU (vi-pe-rô), *s. m.* Le petit d'une vipère. ‖ Fig. Il ce veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qui élève à la brochette, et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les Mercures de Neuchâtel, *t. 1.* BOURG. *Lett. à M. Moultou*, *Corresp.* t. VI, p. 24, dans POUGENS.

— HIST. XVIe S. Ce os sont pas vipereaux fuyens, Ne basilics tuant les gens des yeux, MAROT, 1, 260.

— ETYM. Dimin. de *vipère*.

‖ **VIPÉRIDES** (vi-pé-ri-d'), *s. m. pl.* Famille de reptiles ophidiens ayant pour type le genre vipère.

‖ **VIPÉRIN, INE** (vi-pé-rin, ri-n'), *adj.* ‖ 1° Qui a rapport à la vipère. ‖ La couleuvre vipérine, ou, substantivement, la vipérine, vulgairement, serpent d'eau, aspic d'eau, *tropidonotus viperinus*, Schlegel. ‖ 2° Fig. Venimeux comme la vipère. Une grâce perfide et vipérine. Et de ces langues vipérines Qui mordent plus fort que vermines, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 80.

VIPÉRINE (vi-pé-ri-n'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des borraginées, genre *echium*, espèce principale, *l'echium vulgare*, *L.*

— ETYM. Ainsi dite parce que le fruit ressemble à une tête de vipère, qu'il plutôt à cause des taches livides de la tige.

‖ **VIQUELIN** (vi-ke-lin), le même que VICLIN.

‖ **VIQUELOTTE** (vi-ke-lo-t'), *s. f.* Voy. VITELOTTE.

‖ **VIRAGE** (vi-ra-j'), *s. m.* ‖ 1° Terme de marine. Opération de virer un cabestan. ‖ Abattage d'un navire en carène. ‖ Action du hisser des fardeaux avec des poulies. ‖ Espace pour virer de bord. ‖ 2° Terme de photographie. Opération qui consiste à mettre l'épreuve tremper dans une dissolution d'un sel d'or qui donne à l'épreuve plus d'intensité.

— ETYM. *Virer*.

VIRAGO (vi-ra-go), *s. f.* Par dénigrement, fille ou femme de grande taille, qui a les manières d'un homme. Une d'entre elles, fille antique Autant qu'une vieille rubrique, Une parfaite virago Oui s'appeloit dame Pyrgo, SCARR. *Virg. v.* Cette grande virago de chanoinesse, *Nouvelles, Mod. Jar.* sc. 22. Qu'y a-t-il de commun entre moi et ces virages dont vous vous moquez si justement? CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, 8.

— HIST. XVIe S. Telle chaleur se connoist aux femmes hommasses et viragines, barbues, bautiennes et felonnes, qui ont la voix grosse, PARÉ, XVIII, 41.

— ETYM. Lat. *virago*, dérivé de *vir*, homme (voy. VIRIL), et le suffixe *ago*, de *agere*, qui signifie contrefaisant.

‖ **VIRBOUQUET** (vir-bou-ké), *s. m.* Voy. VIRBOUQUOY.

‖ **VIRE** (vi-r'), *s. f.* Vulgairement, le panaris sous-épidermique.

— ETYM. *Virer*, parce qu'il tourne autour du doigt. comparez *tournevire*, *tournevis*.

VIRÉ, ÉE (vi-ré, é-e), *part. passé* de virer. ‖ 1° On'on a fait tourner sur son axe. Le cabestan viré vigoureusement. ‖ 2° Hissé à l'aide du cabestan, en parlant d'un fardeau. La baleine virée le long du bord, ROUQUAIRT, *Monit.* 16 sept. 1868, p. 1282, 6e col. ‖ 3° Qui a changé de nuances. Les étamines virées simples, autrement dites jaspées, auront la chaîne de 25 à 36 portées de 28 fils ou buhots chacune; les étamines virées double soie auront..... *Arrêt du conseil, portant réglement pour les manufactures d'Amiens*, 17 mars 1747.

‖ **VIREBOUQUET** (vi-re-bou-ké), *s. m.* Terme de construction. Cordage attaché à un fardeau que l'on élève, pour le manœuvrer et l'empêcher de tourner. ‖ Terme de charpenterie. Nom des cordages servant à lier les pièces au câble d'un engin.

‖ **VIRÉE** (vi-ré), *s. f.* ‖ 1° Tournées et virées, allées et venues. ‖ 2° Espèce d'étamine qui se fabrique à Amiens.

— HIST XVIe S. Après beaucoup de tournées et virées par des ruelles ecartées..... *Sat. Mén.* p. 222.

— ETYM. *Viré*.

VIRELAI (vi-re-lè), *s. m.* ‖ 1° Ancienne poésie française, toute composée de vers courts, sur deux rimes; elle commence par quatre vers, dont les deux premiers se répètent deux le cours de la pièce. ‖ 2° Danse de chasse. ‖ L'air de cette danse.

— HIST. XIVe S. Motets, rondeaux et virelais, Qu'on étamine chansons baladées, MACHAUT, p. 7. ‖ XVe S. Et sont contenus audit livre..... toutes les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le gentil duc fit en son temps, FROISS. II, III, 42.

— ETYM. *Virer*, et *lai* : lai en rond, rondeau.

VIREMENT (vi-re-man), *s. m.* ‖ 1° Action de virer. Le virement du cabestan. ‖ 2° Terme de marine. Virement de bord, action de virer de bord. Ce mot s'emploie pour exprimer un changement d'amures. ‖ Virement d'eau, retour des marées. ‖ 3° Terme de commerce. Virement de parties, et, simplement, virement, le transport d'une dette active fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur. Tous virements de parties seront faits en présence de ceux qu'on y fait entrer, ou des porteurs de leurs bilans [dans les faillites], *Réglement des 3 juin et 7 juill. 1667*. N'est-ce pas un objet de commerce que la confection? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout ce qui compose la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis, VOLT. *Lett. Morellet*, 18 juill. 1769. ‖ Terme de budget. Virement de fonds, transport de fonds d'un article du budget sur un autre. ‖ 4° Terme de photographie. Synonyme de virage.

— HIST. XVIe S. Virement, COTGRAVE.

— ETYM. *Virer*.

VIRER (vi-ré), *v. n.* ‖ 1° Aller en tournant. ‖ Il se joint ordinairement avec tourner. Il ne fait que tourner et virer. ‖ 2° Terme de marine. Tourner d'un côté sur l'autre. Virer à la côte. Virer au large. ‖ Fig. Julien dit l'apostat avait plus d'esprit que de conduite; il voulut virer d'abord trop précipitamment, *Temple*. t. II, p. 344. ‖ On dit qu'un vaisseau vire de bord, quand il tourne horizontalement sur lui-même pour présenter au vent le côté opposé, afin de recevoir avant cette évolution. ‖ Autrefois on disait plus exactement : virer le bord. Si bien qu'à la pointe du jour nous avions le vent à nous, ayant fait la contremarche et viré le bord par l'arrière-garde, et ont [les Hollandais] l'avant aussi viré, on fit le signal d'arriver sur eux, *Relation du combat de Lépari*, *le* 1674, dans JAL. ‖ Fig. Virer de bord, changer de conduite, de parti. ‖ Un bâtiment vire vent arrière, lorsque, dans le mouvement de rotation qu'il exécute, le vent frappe successivement la poupe avant de frapper sur le côté que ce navire vent lui présenter désormais; il vire vent devant quand, pour tourner, il reçoit le vent à bâbord, et met dans la direction du vent sa proue, comme il y met la poupe dans l'autre cas, JAL. ‖ Virer à pic, virer jusqu'à ce que la carène soit à découvert, c'est-à-dire droit au-dessus. Quand les galions [espagnols] arrivèrent, nous nous contentâmes de virer à pic pour les compter, *Ib.* ‖ Virer à culer, virer

tion à la fois si poétique et si réservée. VILLEMAIN, *Lit. franç.* XVIIIe siècle, 2e part. 2e leçon. ‖ 3° Dans le moyen âge, sorts virginiens, divination en ouvrant au hasard les livres de Virgile.

— HIST. XVIe s. Des sorts bohémiques et virginiaines, BAB. III, 60.

VIRGINAL, ALE (vir-ji-nal, na-l'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient aux vierges. C'était une charmante personne; elle avait vraiment une figure, une douceur, une timidité virginales, *t. I.* ROCOS. *Confess.* I. ‖ II se dit de Jésus-Christ. Jésus-Christ était alors dans la crèche, laissant sa chair virginale par les misères d'une extrême pauvreté, BOURDAL. *Nativ. de J. C. 1er accent*, p. 248. ‖ Fig. Un lis virginal, ainsi dit à cause de la pureté de sa blancheur. ‖ Lait virginal, sorte de cosmétique dont on se sert pour se blanchir le teint. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal et mille autres brimborions que je ne connais point, MOL. *Prec.* 6. ‖ 2° Qui appartient à la sainte Vierge. Cette naissance virginale [de Jésus-Christ] ne pouvant être connue par aucune marque sensible ni autrement que par un témoignage divin, BOSS. *Expl. de la prop. d'Isaïe*, 1er *admon.* ‖ 3° *Fig.* Virginale, sorte d'instrument de musique. La virginale était.... un instrument à cordes et à clavier; on a répété souvent que le nom de cet instrument était une flatterie pour Elisabeth, reine d'Angleterre, qui en jouait et qui l'aimait beaucoup; mais c'est une erreur; car la virginale existait déjà en 1520, et portait le même nom, FÉTIS, *la Musique*, II, 18.

— HIST. XIIe s. Allusamsar nefs [même] tesmoingne, Que dedens le virginal signe Nestroit une pucele digne, *la Rose*, 19372. ‖ Fig. Et ses [de la vierge] virginaux palais, *Comme bonne naxquit et vierge fut*, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 885.

† **VIRGINÉIQUE** (vir-ji-né-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide virginéique, acide gras, d'odeur forte, extrait de la racine du polygala de Virginie.

† **VIRGINIE** (vir-ji-ni), *s. m.* Tabac de Virginie. De bon virginie. ‖ *S. f.* Variété de tulipe.

† **VIRGINIQUE** (vir-ji-ni-k'), *adj.* Huître virginique, belle espèce d'huître.

† **VIRGINITÉ** (vir-ji-ni-té), *s. f.* État d'une personne vierge. La virginité de Marie était comme un sacrifice continuel qu'elle faisait à Dieu, BOURDAL. *Annonc. de la Vierge, myst.* I, II, p. 89. La fille de Jephté demande de pleurer sa virginité: c'était le plus grand malheur pour les filles de cette nation de mourir vierges, VOLT. *Phil. Bible, expl. Juges.* La virginité, qui est un don rare, mais une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur, SURV. *Hist. nat. hom.* I, IV, p. 242. ‖ Fig. En général, les Alpes, quoique plus élevées que les montagnes de l'Amérique septentrionale, ne m'ont pas paru avoir ce caractère original, cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches, CHATEAUB. *Itinér.* 1re *lettre à M. Joubert*. ‖ *Fig.* Refaire une virginité, rendre à une femme, à une réputation, l'honneur, la pureté qui avait été perdus. Et ton amour m'a fait une virginité, V. HUGO, *Marion Delorme*. V, 9.

— HIST. XIIe s. Mesi [mieux] [elle] sostendreiset les empedementz, Qu'elle perdesse sa virginetet, *Eulalise*. ‖ XIIIe s. Tu es ceiz deus qui tout feis, Qui char en la vierge meis, Sanz sa virginité mal meitre, *S. DE MEUNG. Tr.* 14. L'aube qui est purement blanche, qui senefie virginité, *Chron. de Rains*, p. 103.

— ETYM. Provenç. *verginetat, virginitat*; espagn. *virginidad*; ital. *virginità*; du latin *virginitatem, de virgo, virginis, vierge.*

VIRGINULENSE (vir-gou-lè-n'), *s. f.* Poire fondante qui se mange en hiver. ‖ On dit aussi : virgoulée et virgoulé.

— ETYM. La *virgouleuse* sort du village de *Virgoulée* près Limoges, dont le baron de Chambray est seigneur, ce qui l'a fait appeler dans le pays la chambrette, MERLET, *l'Abrégé des bons fruits*, p. 101.

† **VIRGULAIRE** (vir-gu-lè-r'), *adj.* Qui tient de la virgule, qui ressemble à la virgule.

VIRGULE (vir-gu-l'), *s. f.* ‖ 1° Petit signe de ponctuation (,) qui indique la moindre de toutes les pauses. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle [qui condamnait Baius, en 1567]; il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus; l'université dépêche à Rome pour savoir du saint-père où il fallait mettre la virgule; la cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle où il n'y avait point de virgule du tout, VOLT. *Mœurs* XCVII, 57. Elle [la virgule] sert pour distinguer les dernières parties dans lesquelles on subdivise une pensée, CONDIL. *Gram.* I, 4. ‖ On emploie la virgule pour séparer entre elles les parties d'une même phrase, savoir: les sujets se rapportant au même verbe, les attributs se rapportant au même sujet, et les régimes d'un même verbe, quand ils sont de même nature (tous ces mots n'étant pas réunis par *et*). On met entre deux virgules toute proposition incidente purement explicative; Ma maison, qui est située sur la rue, est grande. On fait usage de la virgule quand un substantif ou un adjectif suivi de quelque complément, ou de commencement, soit qu'il termine, peut se retrancher sans altérer la construction : Ma maison, grande et bien bâtie, est située sur la rue. On sépare par une virgule tout mot ou apostrophe, qui commence ou finit la phrase, ou par deux virgules, s'il est enclavé dans cette phrase. Elle s'emploie quelquefois pour remplacer le verbe qui est sous-entendu dans le second membre de la phrase : On a toujours raison; le destin, toujours tort, LA PONT. *Fabl.* VII, 14. ‖ 2° Terme de typographie. Points qui, dans les anciens manuscrits, indique un mot à effacer (voy. OBÉLE.) ‖ 3° Terme d'horlogerie. Mettre à virgule, celle dont la pointe ne porte qu'une seule saillie, en forme de crochet ou en virgule. ‖ 4° Fig Dans le langage militaire, une légère cicatrice à la face. La balle lui a fait une virgule. ‖ 5° Nom de plusieurs plantes qui ont divers noms fars, parce qu'elles étaient en fer au moment de l'invention, qui servent dans la fabrication du velours.

— ETYM. Lat. *virgula*, pour marquer les passages défectueux, proprement petite verge, diminutif de *virga*, verge.

† **VIRGULER** (vir-gu-lé), *v. a.* Terme de typographie. Marquer les virgules. ‖ Fig. et néologisme. Des brins de chaume, des broussailles hérissent çà et là la couche grossière où sautillent des corbeaux qui virgulent de leur noirceur la blancheur du sol, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Moniteur*, 22 mai 1865.

† **VIRIDINE** (vi-ri-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde de goudron de houille, oléagineux, jaune à la lumière réfractée, verdâtre à la lumière reflétée.

— ETYM. Lat. *viridis* (voy. VERT).

† **VIRIDITÉ** (vi-ri-di-té), *s. f.* Terme didactique. Etat ou qualité de ce qui est vert. La viridité des huîtres de Marennes, *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1056.

— ETYM. Lat. *viriditudine, de viridis*, vert.

VIRIL, ILE (vi-ril, ri-l'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient à l'homme, en tant que mâle. Force virile. Sexe viril. ‖ Âge viril, l'âge d'un homme fait. L'âge viril plus mûr inspire la force, le sage, Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage, BOIL. *Art p.* III. ‖ Robe ou toge virile, dans l'ancienne Rome, une sorte d'habillement qu'on faisait prendre aux jeunes gens, lorsque, sortant de l'enfance, ils devenaient propres à choisir un état. ‖ 2° Fig. Ferme, courageux, digne d'un homme. Personne, vaincu par le courage d'Horatius Coclès, par l'action forcenée de Mucius Scævola, par la résolution virile de la jeune Clélie, révèrsque, *Instit. Hém. hist. et litt. anc.* I, IV, p. 272. Les esprits virils rechercheront avec prédilection le commerce des intelligences féminines; et de ces unions naîtront les grandes pensées, S. ATTARD, *Esquisses morales*, p. 128. ‖ 3° Terme de jurisprudence. Portion virile, synonyme abusif de part héréditaire, c'est-à-dire ce qui revient à chaque héritier dans une succession, laquelle est souvent très-inégalement partagée. Une loi qui exclut de toutes les magistratures les enfants de ceux qui sont morts insolvables, à moins qu'ils n'acquittent leur portion virile des dettes de leur père, MIRABEAU, *Collection*, t. II, r. 200. Si les héritiers de la femme sont divisés, en sorte que l'un ait accepté la communauté à laquelle l'autre a renoncé, celui qui a accepté ne peut prendre que sa portion virile et héréditaire dans les biens qui échoient au lot de la femme, *Code civ.* ART. 1478.

— HIST. XVIe S. Le premier degré de vieillesse est quant les hommes ont encore la vertu virile pour vaquer aux negoces civiles, RAB. *Introd.* 8.

— ETYM. Provenç. et espagn. *viril*; ital. *virile*; du latin, *virilis*; de *vir*, homme; zend et sanscrit *vira*, héros, fort; gaël. *fear*, homme; tsse; s'attacher.

VIRILEMENT (vi-ri-le-man), *adv.* D'une manière virile, avec vigueur. Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire en ce moment, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante..., LA BRUY. VI.

— HIST. XIIe s. Porte paciement et virilement choses contenirres à la sensualité, *Interm. connoi.* II, 47. ‖ XVIe s. On ne veid jamais mieux combattre, ne resister plus virilement qu'ils feirent, BRANTÔME, *Guerres d'Escosse*, I. 20. Aux evenements, je me porte virilement; en la conduite, pueriliement, MONTAIGNE, III, 47.

— ETYM. *Virile*, et le suffixe *ment*.

VIRILITÉ (vi-ri-li-té), *s. f.* ‖ 1° Âge viril. Il est parvenu à la virilité. ‖ Par extension. Chez l'homme, capacité d'engendrer. C'est le combat de l'affaissement dans la nature humaine et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité, VOLT. *Mœurs*, 103. On lui dit que ces chantres n'étaient plus hommes, qu'on les avait privés de leur virilité, afin qu'ils chantassent plus agréablement, BRUCK. *Princ. Babyl.* 9. ‖ 2° Fig. Force, vigueur. La virilité de l'esprit.

— HIST. XVIe S. La jeunesse ou virilité est prise depuis 25 ans jusqu'à 35, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Lat. *virilitatem, de virilis*.

† **VIRLÉ** (vir-lé), **VIRLI** (vir-li), *s. m.* Voy. VERLIN, n° 6.

† **VIRLIQUE** (vir-li-k'), *s. m.* Terme de jeux. Se dit, au romesteeq, de la réunion dans la même main de quatre cartes ayant la même valeur.

† **VIROLAGE** (vi-ro-la-j'), *s. m.* Action de faire la virole dans les monnaies.

VIROLE (vi-ro-l'), *s. f.* ‖ 1° Petit cercle de métal, qu'on met au bout d'un manche pour le maintenir. Mettre une virole à une canne. Dans un forêt les viroles servent à tenir la baguette. ‖ 2° Virole d'acier, moule dans lequel les monnaies se frappent, et qui, exécuté sur un seul et même calibre pour chaque pièce, est de même dimension pour chaque métier monétaire. Les anciens n'ont probablement pas connu la virole, cette pièce importante du monnayage des modernes, qui donne à nos médailles une rondeur parfaite, SONNIZ, *Instit. Hém. acad. inscr.* I. 12, p. 201.

— HIST. XIIe s. De bien haut yroire d'olifant Fu li manches od virol d'or, BENOÎT, II, 7049. ‖ XIIIe s. Nus [nul] ne puet faire viroles, se elles ne sont bones et loiaus et de fer que elles ne puissent soufrir le limer, *Liv. des mét.* 168. ‖ XIVe s. Il [l'ongle] les garge [garde les doigts] aussi com la virole de fer fait le manche, H. DE MONDEVILLE, P. 61, verso. Cousteaulx à deux virolles d'argent doré, DE LABORDE, *Emaux*, p. 231. ‖ XVe s. Il estoit ordonné et commandé par le roi et sur la vie, que nul ne fost ne parlast flamand, ne portast baston à virol, ROUPS. II, 118. Virouille et virouele, DU CANGE, virola.

— ETYM. Wallon, *veroûll*, féminin; du latin *ferialis*, sorte de bracelet (voy. VIRER).

VIROLÉ, ÉE (vi-ro-lé, lée), *adj.* Garni d'une virole. Le bout d'un fusil fort léger que Malaval avait fait, et qui faisait assez de bruit parce que la canon en était viroté, LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mém. inédits*, I. 2, p. 203, dans POUGENS. ‖ Terme de blason. Se dit des cornes, des trompes, etc. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

† **VIROLER** (vi-ro-lé), *v. a.* Garnir de viroles.

— HIST. XIIe S. ...Sel fist [it se le fit, son bâton] devant ferrer, Et à grant bendes tot entor viroler, *Bat. d'Alexandre*, V. 2062.

† **VIROLET** (vi-ro-lè), *s. m.* Terme de marine. Cylindre de sapin employé dans les corderies. ‖ On se sert aussi de viroleis dans l'entre-pont, pour empêcher les cordages de frotter contre les coqs durs.

† **VIROLEUR** (vi-ro-leur), *s. m.* Ouvrier qui fait des viroles.

VIRTUALITÉ (vir-tu-a-li-té), *s. f.* Caractère, qualité de ce qui est virtuel. Chez Leibniz, ce ne sont plus les principes qui ne sont pas acquis par l'ex-

Digitized by Google

périence] que des dispositions, des virtualités de l'âme pour connaître et juger d'une manière plutôt que d'une autre, VILLERS, *Kant*, p. 97.

— ETYM. *Virtuel*.

VIRTUEL, ELLE (vir-tu-èl, è-l'), *adj.* ‖ **1°** Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. Chaleur virtuelle, *Logique de Port-royal*, p. 128, dans POUGENS. [L'homme] dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection, et se trouvait encore dans l'état primitif de nature, J. J. ROUSSEAU, *Inég.* notes 1. ‖ Substantivement. Il y a dans les déterminations de l'essence telle qu'elque chose qui correspond aux attributs que nous connaissons, qui renferme le virtuel de ces effets, pour m'exprimer avec l'école, BONNET, *Ess. anal. dou.* 15. ‖ En théologie, on distingue l'intention virtuelle, de l'intention actuelle, dans l'administration des sacrements; la première suffit pour leur validité, parce que le ministre représente l'Église dont l'action est indépendante de ce qu'il pense, lorsqu'il remplit le devoir extérieur. ‖ **2°** Terme de mécanique. Qui est possible, sans qu'on prétende rien sur sa réalité. On nomme déplacement virtuel d'un point, tout déplacement idéal et infiniment petit qu'il pourrait recevoir, sans entendre par là que c'est son déplacement réel: le travail virtuel d'une force est le travail infiniment petit qui correspond à un semblable déplacement. ‖ Vitesse virtuelle, espace infiniment petit parcouru dans la direction d'une force par le point d'application de cette force. Le principe des vitesses virtuelles, principe dont on est redevable à Jean Bernoulli, LAPLACE, *Exp.* III, 2. Moment virtuel, le produit de la force multipliée par la vitesse virtuelle. ‖ **3°** Terme de physique. Le foyer virtuel d'un miroir, d'une lentille, est celui qui est déterminé par la rencontre des prolongements géométriques des rayons lumineux. Le télescope de Galilée augmente le diamètre apparent de l'objet autant de fois que se foyer réel de l'objectif contient de fois le foyer virtuel de l'oculaire, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 463.

— ETYM. Provenç. et espagn. *virtual*; ital. *virtuale*; du latin *virtus*, espagn. *virtud*; ital. *virtù*.

VIRTUELLEMENT (vir-tu-èl-le-man), *adv.* D'une manière virtuelle, opposé à formellement et à actuellement. Le chêne est virtuellement renfermé dans le gland.

— ETYM. *Virtuelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *virtualmentz*; espagn. et ital. *virtualmente*.

VIRTUOSE (vir-tu-o-z'), *s. m.* et *f.* ‖ Anciennement, ce qui est le sens italien, personne habile en quelque genre que ce soit. L'abbé de Lannion..., dit que Mme la Dauphine..., est une virtuose; elle sait tous un quatre langues, 28 févr. 1680. C'est une virtuose que cette Mlle Isaac [la veuve du maquis d'Argens]; elle sait du grec et du latin, et tient dans sa langue d'une manière qui n'est pas ordinaire, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 10 févr. 1773. N'ont-ils pas lieu ri tous deux [M. et Mme d'Argental] du propos de la virtuose italienne? ID. *Lett. d'Argental à Pierr.* 17[illegible] Aujourd'hui, particulièrement, musicien, musicienne d'un grand talent. [Rameau] qui, après avoir entendu le *Floriani* [Lulli], sera enterré par les virtuoses italiens, DIDEROT, *le Neveu de Rameau*. Déjà au XIIe siècle les Italiens de Rome avaient transporté le mot *virtus* de l'idée de force à celle de talent, ce qui les a conduits à dire un virtuose, VILLEMAIN, *Tabl. de la littérature du moyen âge*, t. II, p. 44. ‖ Virtuose de chambre, nom des chanteurs et exécutants attachés au service des cours ultramontaines.

— REM. 1. Lesage a employé le mot virtuose dans le sens d'homme vertueux: Oh! monseigneur, lui dis-je, l'ecclésiastique pour qui je m'intéresse [pour un bénéfice], n'a pas besoin de caution. Oui donc est ce virtuose? dit l'évêque, *Est. Gonz.* IX, 1. ‖ 2. Le Dictionnaire de Trévoux ne donne que *virtuosin*. Bayle dit: Boccace a été un ornement de son siècle, un bel esprit, une belle plume, un *virtuoso*, *Dict. art. Boccace*, note 1.

— ETYM. Ital. *virtuoso*, hâtale, du lat. *virtuosus* (voy. VERTUEUX).

‡ **VIRTUOSITÉ** [vir-tu-o-zi-té], *s. f.* Qualité de virtuose. Des morceaux expressément écrits pour elle [une cantatrice], dans lesquels une part serait faite à la musique, et une autre partà la virtuosité, PLANCHER, *Journal des Débats*, 21 août 1808. Un pianiste espagnol, M. Pujol, qui a joué avec beaucoup de brio, de virtuosité et de style, une fantaisie de sa façon, A. AZEVEDO, *Feuilleton de l'Opinion nat.* 7 avril 1868.

VIRULENCE (vi-ru-lan-s'), *s. f.* ‖ **1°** Qualité de ce qui est virulent. Ces bruits [sur la phthisiase] ont fait croire qu'Hérode faisait égorger des enfants pour se baigner dans leur sang, et adoucir par ce remède la virulence de ses humeurs, VOLT. *Philos. Hérode*. ‖ **2°** Fig. Se dit de ce que l'on compare à la virulence des humeurs. Pourquoi donc la Sorbonne, qui a si longtemps embrassé cette doctrine d'Aristote [sur les idées viennent des sens], l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius? VOLT. *Dict. phil. Idée*. Vous avez donné l'exemple une première et une violence, et dans le style une virulence qui vous attirera de mauvaises affaires, ID. *Philos. Remontr.* 3.

— HIST. XVIe S. Le plomb consomme la malice et virulence de ces silences, PARÉ, IV, 29. J'ay fait souvent ouverture [des panaris], devant que la virulence fust grandement imprimée, IB. VI, 21.

— ETYM. Provenç. et espagn. *virulencia*; ital. *virulenza*: du latin, *virulentia*, de *virulentus*.

VIRULENT, ENTE (vi-ru-lan, lan-t'), *adj.* ‖ **1°** Terme de médecine. Qui tient de la nature du virus. Qui est chargé de virus. Les maladies virulentes. ‖ **2°** Fig. en parlant des discours, des écrits que l'on compare à une humeur virulente. Toutes les fois qu'on a élevé sur cette époque bien acrimonieux, bien virulentes entre les gens lettrés ou non lettrés, on disait aux deux parts: Messieurs, allez souper chez M. André, VOLT. *Dict. phil. Siècle, grande question*. Il [le roi de Suède] est d'une humeur fort satirique [Swift], ce pamphlétaire de génie, ce mordant, *Disc. de récep. à l'Acad. franç.*

— HIST. XVIe S. Ayder ce moyen, on evacue la matiere virulente [du panaris] en luy donnant issue, PARÉ, VI, 21.

— ETYM. Lat. *virulentus*, de *virus* (voy. ce mot).

‡ **VIRURE** [vi-ru-re], *s. f.* Terme de marine. File de planches ou bordages qui s'applique sur le squelette du navire, de l'avant à l'arrière, et concourt à en former le revêtement extérieur. ‖ Ce qui sert souvent à exprimer certains degrés de cambrure du bâtiment sous sa charge. Quand les marins disent: Le navire s'est enfoncé d'une virure de plus, cela veut dire qu'il a plongé en plus de toute la largeur d'un bordage.

VIRUS (vi-rus'), *s. m.* Terme de médecine. Principe de transmission de plusieurs maladies contagieuses. Le virus syphilitique. Le virus varioleux. Le virus vaccin. Le virus de la rage.

— HIST. XVIe S. Il est vraysemblable que le virus et contagion [de la peste] que l'ulcere fait du dit seton, PARÉ, VIII, 25. De l'ulcere chancreuse sort un virus puant et fetide, IB. XI, 3.

— ETYM. Lat. *virus*, suc, baye, poison; sanscr. *visha*; germ. *gift*.

1. VIS (vis), *s. f.* ‖ **1°** Vis de Saint-Gilles, escalier qui monte en rampe, et dont les marches semblent tourner. Par ainsi nommé du prieuré de Saint-Gilles en Languedoc, où est un escalier de ce genre qu'on a imité. ‖ Vis à jour, escalier tournant, suspendu, qui ne prend appui que sur le mur extérieur de la cage. ‖ Vis à noyau plein, escalier dont les marches sont engagées d'un côté dans le mur extérieur, de l'autre dans un noyau concentrique à la cage. ‖ Dans un escalier tournant, vis, la pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en ligne spirale. ‖ Escalier à vis, escalier tournant en spirale autour d'un noyau qui soutient toutes les marches. Il ou dit aussi, simplement, vis, en parlant d'un petit escalier de cette espèce. ‖ Vis de colonne, contour en ligne spirale du fût d'une colonne torse. Vis d'escalier d'une colonne creuse. Le sens d'escalier est, comme on peut voir à l'historique, le sens primitif de vis. ‖ **2°** Par comparaison des pas de la vis avec les marches de l'escalier, machine composée d'un noyau cylindrique autour duquel règne en hélice une saillie adhérente nommée filet, et qui entre dans un écrou dont le filet, creusé en hélice, remplit exactement les cannelures formées par le filet de la vis; elle consiste théoriquement en un plan incliné autour d'un cylindre; elle est apte à transformer un mouvement de rotation en un mouvement de translation, et réciproquement. Une vis de pressoir. La vis, l'une des six machines réputées simples, est un filet fort allongé on un cylindre, sur la circonférence duquel on a creusé une gorge en spirale, BUFFON, *Traité de phys.* t. I, p. 396. Il l'écrou est quelquefois appelé vis intérieure, vis concave ou vis femelle. La vis extérieure ou vis proprement dite s'appelle aussi vis mâle. ‖ Les vis sont classées: **1°** d'après la nature de la substance qui doit leur servir d'écrou: vis à métal ou simplement vis; vis à bois. **2°** d'après la forme de la cannelure: vis à filet carré; vis à filet triangulaire; vis à la forme de leur tête: vis noyée, quand la tête arase le trou qui la reçoit; vis en goutte de suif, quand la tête est bombée; vis à tête fraisée, quand le dessous de la tête est tronconique, etc. **3°** d'après leur destination spéciale: vis *arrêtoir*, vis de bride; vis calante, qui sert à donner une position verticale à l'axe d'un instrument; vis de pression, qui sert à maintenir une pièce mobile contre un pièce fixe; vis de pointage, dans l'artillerie, pièce sous la culasse d'un canon ou d'un mortier elle sert à donner l'inclinaison à la pièce dans le pointage; vis de rappel, qui sert à amener du mouvement lent à sa position définitive une pièce qui en est déjà très-voisine. ‖ Vis-Bras, vis à laquelle on a donné la forme de frasne. ‖ Vis à blanc, pièce préparée pour être filetée et non ‖ Fig. et familièrement. Se démener le nez à vis, changer de visage, comme si on en était vis. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre [M. le duc nommé gouverneur], se démena le visage à vis, MME DE SÉV. 418, 8. ‖ Fig. de vis, la distance d'un filet à l'autre, mesurée parallèlement à l'axe de la vis. ‖ **4°** Pause de vis qui sert à en huiler d'autres. ‖ Vis sans fin, machine servant à élever des fardeaux: elle consiste en une tige de métal, portant un filet à pas constant, par l'intermédiaire duquel cette tige engrène avec une roue dentée; ce qui permet de transformer un mouvement de rotation en un autre beaucoup plus lent; elle est dite sans fin parce qu'on peut faire tourner la vis sans interrompre l'on veut. ‖ Vis de Archimède ou limace machine composée d'un cylindre creux roulé autour d'un axe incliné, dans lequel est fixe un surface hélicoïdale; elle est apte à transformer un mouvement de rotation qu'on lui communique l'extrémité inférieure étant plongée dans l'aquide. La vis d'Archimède est fort propre à élever de grandes quantités d'eau par très petite force; c'est pourquoi elle peut être très-utile pour vider des lacs et des étangs, BARROW, *Trad. d'Archym.* t. I, p. 3. ‖ **7°** Vis hollandaise, machine élevatoire, analogue à la vis d'Archimède, mais dans laquelle le cylindre et la surface hélicoïde sont indépendants l'un de l'autre. ‖ **8°** Fig. et familièrement. Serrer la vis, PIERRE Boucher, nom d'Antoine Crestin, imprimeur, demande que les ne que vous avez fait saisir chez elle pour avoir imprimé un livre intitulé *Heures Pétaques*, lui soient rendues, *Lett. etc. de Colbert*, t. II. ‖ Pierre de coquilles unilvalves turriculées. Ce nom a encore été donné à quelques autres coquilles.

— HIST. XIIIe S. Une vis par mi la moitié [l'estage mien], *Rois*, p. 247. Il [S. Martin] accordé leur besoigne [Louis IX et la femme, se] tenoient pour mariez. Puis prist à faire une vis dont de l'une chambre en l'autre, IDEM, IB. [arcs] de cor, dont les coches entroient à vis dans les arz, ID. 270. ‖ XIVe S. Les unes [vessies] sont à vis, les autres sans vis, H. DE MONDEVILLE, p. 58. Item le seputere où il faut [manger] des vuisses, *Bibl. des ch.* 4e série, t. V, p. 170. ‖ Et voit l'empereur..... estre portez..... en la chapelle sanz la saincte armeüre, qui, à grant peine de sis corps, y fut estre portez pour cause de la soe estroiteté, CHABOT DE PISAN, *Charles V*, p. 67. Le petit couvent tournant à vis, prez [= auprès] de la Lendre, *Émaux*, p. 234. Il y a 8. Quant au 12e degrez et montées, chacun est tenu de les entretenir jusques à la clef de la voute et de mettre estage et portrain de maçon, *Cout. gén.* t. II, p. 1[illegible]

— ETYM. Wallon, *vis*; *gêner*, un vis; provenç. *vis*; ital. *vis*. Les sens propre est escalier tournant, le mot vient de *vitis*, vigne (de cette idée, dit Isidore, dont les enroulements est donné le nom à un genre d'escalier); du sens d'escalier on a passé à celui de vis.

‡ 2. VIS (vis'), mot latin signifiant force et qui s'emploie dans quelques locutions. ‖ **1°** Vis a tergo [lat. vis, force, *à par, tergo*, derrière], impulsion, pression, qui, par action de la force contenue dans les artères et des capillaires, introduit incessamment du nouveau sang dans les petites veines et de là dans les grosses: telle est la cause principale de la marche du sang dans les veines. ‖ **2°** En comica [lat. *vis*, force, *comica*, comique], expression latine, que chaque commentateur, dit MARMONTEL, interprète à sa façon, mais qui doit s'entendre de ces grands traits qui approfondissent les caractè-

Digitized by Google

res et qui vont chercher la vie jusque dans les replis de l'âme pour l'exposer en plein théâtre au mépris des spectateurs, LEGRAND. *Le Gros roman de Terrance*, MAGNOTTEL. *Contes mor. Connaiss.*

— ETYM. LAT. *vis*, force; compl. lat. *vis*, nerf, force.

VISA (vi-za), *n. m.* || 1° Formule qui se met sur un acte, et qui doit être suivie par celui dont la signature est nécessaire pour que l'acte soit authentique ou valable. Il faut que l'ambassadeur mette son visa sur votre passe-port. || 2° Terme de pratique. Formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte lui a été présenté, l'original de certaines pièces dont il est fait mention, et qu'il a mis son nom pour marque de son approbation. || 3° Terme de commerce. Énonciation datée et apposée sur un effet pour constater qu'il a été présenté en temps et lieu. || Visa pour timbre, équivalent du timbre pour les effets d'une valeur très-élevée et pour certains actes. || Visa de 1715, opération faite pour vérifier et réduire les papiers-monnaie par LAW. Il reconnut par cet examen si crièbre sous le nom de visa, qu'il avait été livré à la circulation pour 2 milliards 600 millions de billets de banque, VOLTAIRE. *Hist. phil.* IV. 18. || 4° En matière bénéficiale, l'acte par lequel un évêque confèrait un bénéfice à chef-d'ordre à celui qui lui était présenté par le patron du bénéfice. || Nouvelle provision qu'un évêque ou son grand vicaire donnait à son curé ou à un autre bénéficier, en exécution de celle qu'il avait obtenue du pape. || *Au plur.* Des visas.

— ETYM. LAT. VISA, sous-entendu *carta*, papier vu, *de visa*, part. passé de *videre*, voir.

VISAGE (vi-za-j'), *s. m.* || 1° La partie antérieure de la tête où sont le front, les yeux, le nez, la bouche. Vous vîtes mon cœur dès la première fois que vous vîtes mon visage, MOL. *Dép. am.* II. 11. Quelque graves et dissimulés qu'ils soient, à la première alarme le masque leur tombe à terre; on aperçoit toujours les alarmes sur leur visage; on y lit l'après-dînée des dépêches qu'ils ont reçues le matin, ID. *Des ministres et du ministère.* Mettre bonne franchise et la fenêtre ouverte. Mettre tantôt un masque, et tantôt un visage, BOSSUET, *Vercest.* I. 1. Ayez pour lui, monsieur, des sentiments meilleurs; il s'est bien ouvert dans un fort long voyage, C'est un tout autre esprit sous le même visage, CORN. *Suite du Ment.* II. 6. Les Égyptiens de Judée qui croyaient en JESUS-CHRIST ne le connaissaient pas de visage, BOSS. *Hist. II. Égyt. aux Gentil.* 4, 23. Oh! mon Dieu! que vous vous portez bien, et que vous avez là un vif visage de santé! MOL. *Étr.* II, 8. || Apostiller M. Perrichant! Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages, ID. *Mal. imag.* III, 4. Portait sur un visage la majesté de tout de rois dont elle tirait sa naissance, FLÉCH. *Mar.-Ther.* La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, BOIL. *Lutr.* I. Ce qu'il y a de plaisant dans le corps, terrible de visage, ID. ib. V. Il se dégrise en vain; je lis sur son visage Des fiers Dionitus l'humeur triste et sauvage, G.-G. *Brit.* 3. Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte! ID. *Eth.* I, 2. Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, LA BRUY. II. Son visage était des plus mignons; mais c'était dans l'air de même visage; on eût dit qu'elle le tirait le matin d'un étui, pour l'y remettre on se couchant, sans s'en être servie dans la journée, SAINT-SIM. *Mém.* I. 1. Voilà un visage qui ne m'est pas inconnu, DANCOURT, *l'Opér. de village.* sc. 3. Là, dans la chambre et du département de la guerre, [Louvois] sur du Dauphin], un haut apertement sur les visages, SAINT-SIM. 7, 340. Certain, comme on l'a dépeint, le visage d'Adonis sur le corps d'Hercule; mais la majesté avec les grâces, VOLT. *Princ. de Babyl.* 1. Vous avez bien raison, M. de Thiboutville « le visage trop rond pour un ovale, trop long pour un rond, de Cicéron; mais les visages longs et maigres étaient de vraies faces de coquins, ID. *Lett. d'Argental*, 14 févr. 1761. Fais briller un ouvrage utile, les étincelles d'un soulier ne valent rien, *Facéties. Refl. pour les sots.* Vous avez beau dire que vous n'avez plus de visage à offrir à M. Pigal [qui allait à Ferney, peint la statue de Voltaire]; le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage que le génie, son confrère, sait bien trouver, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 30 mai 1770. Mon visage est flétri des regards du soleil, A. CHÉN. *Eglé.* Le visage humain exerce un grand pouvoir sur le cœur humain, STAEL, *Corinne*, XIV. I. || Il n'a rien d'humain que le visage, se dit d'un homme cruel, barbare. || Frapper au visage, donner un coup sur le visage, un soufflet. || Son visage lui fait honneur, se dit d'une personne qui a le corps maigre et le visage plein. || Visage mettable, visage fort passable, qui n'est point à dédaigner. *Qui*, vraiment, ce visage est encor fort mettable, MOL. *l'Ét.* I, 6. || Fig. Il y paraît comme le nez au visage, se dit d'une chose qui a laissé des marques fort visibles. || Fig. et ironiquement. Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage, se dit d'une chose qui frappe tous les yeux, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || Tourner visage, faire face, en parlant de gens qui, poursuivis, fuient, et qui, s'arrêtant, se retournent et résistent. || Tourner visage, fig. Il plus, il ordonna aux siens de tuer impitoyablement les premiers des fuyards qu'ils rencontreraient, et qui refuseraient de tourner visage, ROLLIN, *Hist. anc. Rom.* I. VIII, 3, 410, dans FRANCOIS. || Fig. Tourner le visage, se détourner de, être contraire. Il n'est rien ici bas.... Qui ne tourne visage à mon contentement, ACADEMY, *Elég.* I. || Fig. et populairement. Trouver visage de bois, trouver fermée la porte de quelqu'un qu'on va voir; et, par extension, ne rencontrer personne au logis où l'on fait visite. || Trouver visage de bois, signifie aussi manquer son coup, être confus, avoir un pied de nez. || Le visage de pleine lune, un visage plein et large. || Visage de prospérité, visage gras, rempli, vermeil. || Visage de pâtre, visage farde de blanc et de rouge. || Par extension, la personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. Leur sombre inimitié [des Romains] ne fut point mon visage, BAC. *Brit.* IV. 2. J'y voyais entrer à tout moment de nouveaux visages, dont il y en avait toujours quelques-uns qui me donnaient sujet de faire des remarques réjouissantes, LESAGE, *Est. Gonz.* 21. Ce visage [Mazarin] qui durant ce siège est chez moi; Je n'en gardais jamais aussi longtemps, ma foi, COLLIN D'HARLEV, *Inconsid.* I, 7. || Se dit aussi des choses et des personnes. Tu sais comme Florame à tous les beaux visages Fait par civilité toujours de feints hommages, CORN. *le Marl.* I, 1. Fig. Baiser un visage, épouser une femme pour sa beauté. Alors ne pense pas que j'épouse un visage, le règle mes désirs suivant mon intérêt, CORN. *Nic.* I, 3. Par ironie, un visage, une personne qu'on tient en peu d'estime. Parbleu, il semble à ce visage, qu'il n'y a que lui qui sache quelque chose, MAUTEBOCHE, *Corps malade*, I. Eh bien, qu'as-tu décrété, ou vi-sage-là? DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 13. || Un plaisant visage, un homme digne d'être moqué. Quel sot! quel visage! MOL. *Mal. imag.* III, 5. Quel visage! CORN. *Mélite*, II, 7. Ha, vraiment, beau fils de Vénus, Vous êtes un plaisant vis-ge! SCARR. *Virg.* III. || Il ne nous a pas joués, il s'est trahi lui-même, c'est un plaisant visage, DANCOURT, *Moul. Jan.* sc. dern. C'est un plaisant visage que M. Naquart de passer à son rang, ID. *Bourg. de Dandin*, I, 3. || 4° *Air*, mine, physionomie. Ne me regarde plus d'un visage étonné, CORN. *Cid*, III, 1. Dis-jours entiers il considère la mort avec un visage effroyable, BOSS. *le Tellier.* Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous fermine le discours, ID. Ce cœur de l'homme change son visage, soit pour le bien, soit pour le mal, ID. *Polit.* V, II, 2. L'aveugle parut alors changer de visage, et prendre un ton d'autorité..... ID. *Anne de Gonz.* Du moins, s'il faut céder, si, contre notre usage, il faut d'un supplément emprunter le visage, ID. *Mélar.* III, 1. Au moins, si j'avais pu préparer son visage, ID. *Bajaz.* I, 4. || Un visage de bon flotté, un visage de cour bouilli, un visage de mauvaise apparence. || Avoir un visage d'excommunié, un visage de déterré, un visage de l'autre monde, être pâle et défait. || Fig. Quand le visage, le premier, le visage long, se dit d'une personne confuse, désappointée. Les sentiments sont divers chez Monseur: les uns ont le visage allongé [et le pied à la bouche au retour du chevalier de Lorraine]; d'autres font raccourcez d'autant; on dit que celui du chevalier de Beuvron est infini, SÉV. 12 févr. 1672. || Bon visage, visage qui indique la santé; mauvais visage, visage qui indique indisposition, maladie. La Rancune dit encore à Raizoin qu'il avait mauvais visage; l'ôtre lui dit la même chose, SCARR. *Rom. com.* II, 9. M. de Crussol, qui tient le premier rang pour les bons mots, disait en regardant la femme plus rouge que les rubis dont elle était parée: Monsieur, elle n'est pas belle, mais elle a bon visage, SÉV. 184. Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter; dites je vous trouve bon visage, LA BRUY. V. Enfin me veine terreur s'en est allée avec bon mauvais visage, *z.* 2. BOSS. *Hist.* VI, 2. || Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un, lui faire bon ou mauvais accueil. Si je l'entretins hier et lui fis bon visage, CORN. *Hor.* I, 3. Si cela est, il est bien étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage, et qu'elle ait toujours joué de sa pensum sans interruption, *z.* 1. SOREL. *Conf.* III. || Fig. Que je fais, en riant, bon visage aux ennuis, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Se faire, se composer le visage, prendre un air conforme à la circonstance. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; enfin il entra, SÉV. 412. Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage, Sur les yeux de César composent leur visage, BAC. *Brit.* V, 5. || Se composer le visage, prendre un air sérieux. || Changer de visage, changer de couleur, rougir, pâlir, etc. Vous vous troublez, mandame, et changez de visage, BAC. *Brit.* II, 2. Ce mot de témérité, Idoménée changea de visage, ses yeux se troublèrent, il rougit, FÉN. *Tél.* XII. || Changer de visage, se détourner le visage, prendre tel visage qu'on veut, prendre l'air qu'on juge convenable aux diverses occasions. || Un homme à deux visages, un fourbe. || 5° Fig. Il se dit des aspects divers des choses. La plupart des choses du monde, ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont considérées, MAIM. *Lett. à la Prince de Conti*, 29 mars 1614. Un moment donne au sort des visages divers, Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers, CORN. *Cid*, I, 1. Ces deux nations indignes, dont on a peine, dès cette monde, d'adoucir le mauvais visage, MOL. *D. Juan*, IV, 6. L'on ne quitte point sa part de la fortune, quand on en voit de meilleures à prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux, SÉV. 13 mars 1690. Il connaissait les deux visages de la guerre, FLÉCH. *Turenne*, I. Fait dans le premier abord: l'autre, sévère et impitoyable, quand il faut conclure, BOSS. *le Tellier.* Chaque mot est toujours deux visages divers (deux sens, une équivoque), BOIL. *Art p.* II. Tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage, VOLT. *Lett. Florian*, 3 avril 1777. || 6° Face visage n'est dit pour masque. || Fig. La plupart des vices se couvrant d'un faux visage de vertu, FLÉCH. *Serm. Samaritain.* || 7° A visage découvert, *loc. adv.* Sans masque, sans voile. Les acteurs jouent à visage découvert. Zélis, allant à la mosquée il y a quelques jours, laissa tomber son voile, et parut presque à visage découvert devant tout le peuple, MONTESQ. *Lett. pers.* 147. || Fig. Quand les passions ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles nous prennent à la surprise et nous saisissent pour nous prendre, J. BOUHS. *Em.* V. Croiriez-vous bien qu'il n'a pas été permis à ce dernier de se défendre à visage découvert contre ce coquin qui attaque sous le masque? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 14 juill. 1767.

— SYN. VISAGE, FACE. Bien que face soit le mot propre, puisque nous ne disons que l'face de rue, cependant visage a remplacé généralement face. Face ne se dit plus en ce sens de visage que dans le style très-élevé ou très-familier, dans le style plus familier, et dans le langage ecclésiastique.

— HIST. XIe s. Vairs [il] ont les ieux et mult fier le visage, *Ch. de Rol.* XI. Rollans regardet Olivier al visage, IB. CLEV. [IIIe] S. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieux à departir, *Couci*, XII. Joffroi II Auguse vis se dresse et son estage; Bel debonaire i sit de cors et de visage, SAZ. XXVI. || XIIe s. Quant il furent passez et les Turs virent que nous gardions le pont, il les asserrent quant ils virent que nous avions tourné les visages vers eulz, JOINV. 227. || XIVe s. Icelluy Clays avoit esté à sa maison, armez à fol visage [masque], le jour du nouvel an, BL CANGE, *visagium.* Un lol visage [un masque] avoit cascuns. Que ne les connoist aucuns, J. DE CONDÉ, I. II, 78. || XVe s. Tantost relaverent oudit lieu de Paris, en intention de r'ennouvoir le peuple; mais on leur ferma les portes au visage, MONSTRELET, I, 305. Les Gantois se mettirent devant et remontirent grand visage [avaient une contenance hardie], FROISS. II, II, 58. Et disoient les anciens des pays voisins et lointains que c'estoit une paix à deux visages, IB. II, II, 58. Le roy d'Angleterre le print à grant plaisir et parloit de bon visage [d'un air satisfait], COMM. IV, 10. A Pierre, le painture, pour une faulx visaiges et xiij barbes, DE LABORDE, *Emaux*, I, 343. Que se le roy veult faire bon visage [bonne contenance], Et mectre aux gens contre les Anglès..... E. DESCH. *Poésies*

mes, f° 120. Malgré vos visages [malgré vous], nous porterons les clefs de vos maisons, et vous en boucherons dehors vous et les vostres, *Chron. scandal. de Louis XI*, p. 74, dans LACURNE. Puis vint celle part en le conte estoit, si luy arracha son heaulme de la teste si rudement qu'il lui fayct le sang jaillir par le nez et parmi la bouche, puis lui abat le visaige de son heaulme, *Lancelot du lac*, t. II, f°66. Elle tourna contre eus, et, tant peu qu'elle eust de gens, elle leur fit visage, et marcha contre eus. Anglois à grands pas et estendard desployé, *Hist. de la pucelle d'Orl.* p. 312, dans LACURNE. Fortune, par son cruel visaige, nous fera, à ce matin, chesnir es mains du pervers ingrat, humant l'enchanteur..., *Perceforest*, t. VI, f° 103. || XVI° s. Qui ne bée point apres la faveur des princes..., ne se picque pas beaucoup de la froideur de leur recueil et de leur visage, MONT. IV, 105. L'incontinance de la fortune fait qu'elle nous doibve presenter toute espece de visages..... Ib. q. 282. Maintenir toujours notre visage, MONT. I, 47. Que ce qu'il vient d'apprendre, il [le maître] le fait face mettre [au disciple] en cent visages [formes, manières], IB. I, 181. Nostre ame se represente la chasse par un autre visage [face, point de vue], IB. I, 272. Les amys et compagnons d'Aristobulus lui firent visage de bois, et, sans lui donner l'entrée de la premiere porte, le renvoyerent coupper il estoit venu, AMYOT, *Guerre*, 1, 5, trad. de DES ESSARTS. Tout le jour nostre artillerie battit le visage de la tour, MONTLUC, *Mém.* I, II, p. 455. Le roy trouva à Poitiers visage de pierre, et si est sa corouette blanche saluée de trois coups de canon, PASQUIER, *Lettres*, I, II, p. 89. Rouge visage et grosse panne No sont signe de penitence, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *vizeg* ; bourguignon, et Berry, *visaige* ; prov *visatge*, esp. *visage* ; port. *visagem* ; anc. it. *visaggio* d'une forme fictive *visaticum* : du lat. *visum*, vu, qui avait pris le sens de visage et avait donné à l'ancienne langue *vis*, visage.

VIS-À-VIS (vi-za-vi), *loc. prep.* || **1°** En face, à l'opposite. Ce sont là les lois et les ordonnances que le Seigneur donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans la plaine de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, SACI, *Bible*, Nomb. XXXVI, 12. Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux, Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux, MOL. *Tart.* I, 6. Je n'ai innuisé, Sire, que sur ce qui concerne l'intérêt de votre Etat, parce que c'est une dépêche à être lue dans le conseil ; si j'eusse eu à traiter la même affaire vis-à-vis de Votre Majesté seule, j'aurais beaucoup innové sur ce qui peut intéresser son honneur..... (1743), *Corresp. de Louis XV et de Noailles*, t. I, p. 204. || Par extension. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients..., il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même, ROUS. *Pauvy. St Franç. de Paule*, 2. Je compare un diseur, vis-à-vis un faiseur, ID. VOLT. *Philos. Princ. d'act.* 31. Ce qu'il y a de rare, c'est qu'après avoir défendu vis à-vis du frère les gens de mérite et à talents, vous défendez vis-à-vis de la sœur les gens de finance ! RACINE, *Mœurs du temps*, I. || Fig. Qu'est-ce que s'examiner? c'est mettre d'un côté les maximes de Jesus-Christ; de l'autre, cette partie de notre vie que nous voulons connaître... placer ces maximes saintes vis-à vis de nos démarches, MASS. *Carême, Confession*. || Fig. Il se trouve vis-à-vis de rien, se dit d'un homme dont tout l'avoir à disparu. Te voilà vraiment libre et vis-à-vis de rien, DESTOUCH. *Dissip.* v, 9. || On peut aussi supprimer de. Il demeure vis-à-vis le château. Il est au coin de la rue, le pauvre chez homme! tout vis-à-vis un fourbisseur, BARON, *Coquette et fausse prude*, II, 7. Il n'est question que de deux ou trois pieds d'humidité et quelques nouvelles..... il ne faut pour cela que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire, VOLT. *Lett. Thériot*, 12 juin 1736. J'ai placé cette estampe [le portrait de Turgot] vis-à-vis celle de Jean Causseur; ce n'est pas que Jean Cauveur vaille M. Turgot, mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans, ID. *Lett. Varnes*, 25 mars 1770. || Adverbialement. Il demeure vis-à-vis. || **2°** *S. m.* Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à la table. Mon vis-à-vis était une fort jolie femme. J'avais pour vis-à-vis un homme fort poivial. || Un des deux couples nécessaires pour danser le quadrille. Je n'ai pas de vis-à-vis. || **3°** Tête à tête. Je ne vous ai jamais tant regardée de suite que'en ce vis-à-vis et entre ces deux bougies, ST-SIM. 360, 116. || **4°** Voiture en forme de berline à une seule place dans chaque fond. Aller d'abord montrer aux yeux de tout Paris La dorure et l'éclat d'un nouveau vis-à-vis, BOISSY, *Deh. triomp.* II, 10. Ce paresseux sera prostitué à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences*, 2.

— REM. 1. Vis-à-vis s'emploie souvent aujourd'hui au lieu de envers, à l'égard de, c'est une faute ; d'après Humbert, elle est commune à Genève, et c'est J. J. Rousseau qui l'a introduite dans le français. Voltaire proteste : la langue, dit-il irrinjurieusement, s'embellit tous les jours : le roi n'est plus endetté envers le public, mais vis-à-vis le public, *Lett. Linguet*, 15 mars 1769. Vis-à-vis entraînait partout, on le trouve dans toutes les conversations vis-à-vis de ses goûts et de ses intérêts; les courtisans sont bien ou mal vis-à-vis celui qui a le sacrifice de l'honneur fait souvent la nation qu'il a été le soutien des bois vis-à-vis de l'archevêque; et les hommes, en chaire, sont vis-à-vis de Dieu dans un état de perdition, *Dict. phil. Langues*, I. 3. Ma maison est au vis-à-vis de la vôtre, est une locution vicieuse, il faut dire vis-à-vis de la vôtre.

— HIST. XVI° S. Mais ce me rendi vigour Qu'elle vis à vis Me dist par très grant douçour : Adieu, dous amis, MACHAUT, p. 56. || XVI° S. .... Alors qu'en la maison royalle Du roy mon pere, à l'umy loyalle Vis à vis de sa chaise tout vis à vis, MAROT, II, 2. Quels animaux n'ont la face en haut, et ne regardent vis à vis, comme nous? MONT. II, 312. Les Egyptiens tousjours vis à vis; quey, je replie ma veue au dedans, IB. III, 66. N'estant M. de Segrès et ma nièpce que au quart vis à vis [parents au 4e degré], CARL. III, 8.

— ETYM. Latin *vis*, visage, qui signifiait visage (voy. ce mot) : visage à visage, face à face.

† **VISCAQUE** (vi-ska-k), *s. f.* Mammifère d'Amérique (*geoffroya viscacha*).

VISCÉRAL, ALE (vi-sé-ral, ra-l'), *adj.* || **1°** Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport aux viscères. Les tissus viscéraux. Douleurs viscérales. Cet organe est toujours vis à vis, quey, je replie ma veue au dedans, IB. III, 66. N'estant M. de Segrès et ma nièpce que au quart vis à vis [parents au 4e degré], CARL. III, 8.

— ETYM. Latin *viscera*, qui signifiait visage (voy. ce mot) : visage à visage, face à face.

† **VISCAQUE** (vi-ska-k), *s. f.* Mammifère d'Amérique (*genre

il vise également à se faire des patrons et des créatures. LA BRET, VIII. Grimm, qui des lors vivait au solide, I. 2. Rosset. *Confert.* VIII. Il visait souvent à être fin, et tournait si bien ce qu'il voulait dire, qu'il ne savait plus ce qu'il disait. MARMONTEL. *Cont. mor. Heureux.* Vous venez à lui souffrir sa place, PICARD, *Alcade de Mol.* I, 1. ‖ 5° Tendre à. En cas qu'il arrive quelque chose qui vise un peu droit à quelque accident-tion, BOIS. *Ieti. quali.* 207. Il ne pouvait pas devoner à quoi tendait tout cela visait, HAMLET. *Gram.* n. 7° Approcher de, avoir un air de. L'air élevé de l'autre visait, sans vous, aux pieds de mouche. SEV. 18 mai 1690. Le repos y est si grand [à la campagne] qu'il vise à la léthargie. ID. 1 juin 1690. Je vise à l'hydropisie; je n'en avais pas l'air; mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1753. Dans ses tableaux de paysages, il ne peignait que des figures qui visent un peu à l'épouvantail, DIDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 109, dans ROUANET. ‖ 6° INTR. Se diriger vers un but. Toujours ne pouvoir guari cet trouver, DE CANDT, *Sermons*. ‖ XIII° S. Car donc quel part la pointe de l'aiguille aimantée[e] vise. La tremontagne [le nord] est là sans doute. *Lais inédits*, p. IV. Et il vous s'esvreilla, s'en le coulet vise [va], *Berte*, XV. Quant elle ot lui les lettres, et elle et ces vins [est ordonné], ib. XCVI. Et XVI°. Ne vous doit souvenir fors de Dieu seurer, Ni à home de che siecle na devez point viser, *Boeve de Haw.* VIII, 681. ‖ XVI° S. Le duc d'Anjou visoit et sentiit tout cet evenement [il pourroit porter contrarie et dommage aux Anglois, FROISS. II, II. 1. — Pour ce qu'ilz ne veulent serdre [attacher] Leurs corps à apreschier ne à viser, Mais l'en voit trop peu qui i visent, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 114. ‖ XVII° S. Regarder est très bon langage : viser est plus agu et plus subtil, mais il n'est en usage, J'en crov tous les arlabestriers; Je demandense volontiers, Comme on droit plus proprement : Ils de ces deux mots, lequel pourroit mal viser faut lourdement.... Viser vient du latin bout droit; Viser en est une liziere : Et par ailleurs viser faudroit, Pour bien m'attendre à la viserre, MAROT, III, 10. Ton avait remarqué que le [le rat] rot : Ou mes juges ont mal visé). La raison ne doibt viser qu'à nostre contentement, MONT. I, 60. L'archet doibt premierement scavoir où il vise, III, II, 9. C'est le but et le poinct où vise l'universelle des choses, II, II, 278. Qui vise long, jamais ne rond son coup heureux, PASCHASIUS. Toujours ne frappe l'on pas à ce quoy l'on vise, ID.

— ETYM. Wallon, *vire* : picard, *viser*, examiner; de *visum*, supin de *videre*, voir.

† **VISEUR** [vi-zeur], s. m. ‖ 1° Celui qui vise. ‖ 2° Terme de marine. Pièce en cuivre qui sert à diverses rectifications ou vérifications des instruments à réflexion et, en particulier, celle du sextant.

— HIST. XVI° S. Quand la corde de l'arc rompt, le viseur ne frappera au blanc, FURET, p. 611.

— ETYM. Lat. *visérem* (*visorem*, *Addenda*), de *videre*, voir.

VISIBILITÉ [vi-zi-bi-li-té], s. f. ‖ 1° Terme de physique. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être aperçus par le moyen du sens de la vue. La visibilité de tous les corps et le spectacle de l'univers offert à l'homme, BOSSUET, *Connaiss.* I, 1, p. 117. Établir la limite de visibilité des objets immergés dans la mer, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. XXI, p. 901. ‖ 2° Qualité qui rend une chose manifeste. C'en était assez pour démontrer la symbole des apôtres] pour démontrer la perpétuelle visibilité de l'Église, puisque ce qu'on croit dans le symbole est d'une éternelle et immuable vérité, BOSS. *Var.* XV, 82. Veut-on que l'Église publique [la Synagogue] ait été dans ces obscurcissements [les époques d'erreur] tellement abandonnée, que Dieu ne lui laissât aucune visibilité, en sorte qu'on la perdit de vue et que le fidèle ne sût plus à quoi se prendre dans sa communion? ID. 2e *instr. pastorale*, 22. Jésus-Christ.... a donné à son Église un caractère éclatant de visibilité, auquel on ne peut se méprendre, MASS. *Carême*, *Vérité*. Enfin, avant d'en venir à la question de l'élection de Napoléon à la nomination de M. Lanjuinais comme président de la chambre en 1815], il avait voulu voir M. Lanjuinais : « Eh bien, monsieur, lui avait-il dit, il ne s'agit plus de tergiverser! Êtes-vous à moi? — Sire, je n'ai jamais été personne; je n'ai appartenu qu'à mon devoir. — Vous étudiez : me servirez-vous? — Oui, sire, dans la sphère du devoir; vous avez la visibilité. » Par ces mots : Tous avez la *visibilité*, M. Lanjuinais, chrétien érudit et sincère, faisait allusion à la doctrine de l'Église qui ordonne aux fidèles de se soumettre au souverain de fait, lorsque son pouvoir est véritablement et publiquement établi, DEVERGIER DE HAURANNE. *Hist. gouvern. parlem.* I, III, p. 6.

— HIST. XVI° S. C'est moy qui ay converty Ste-Marie par l'argument de la visibilité et de la succession non interrompue, D'AUB. *Conf.* II, 8.

— ETYM. Lat. *visibilitatem*, de *visibilis*, visible.

VISIBLE [vi-zi-bl'] adj. ‖ 1° Qui peut être vu; qui est l'objet de la vue. Il ne se donne point de visible sans lumière; il ne se donne point de visible sans milieu transent; il ne se donne point de visible sans forme; il ne se donne point de visible sans couleur; il ne se donne point de visible sans distance : il ne se donne point de visible sans instrument, PASCAL, *Lett.* 7 mars 1663. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature, BOSS. *Pens.* I, 1, éd. NAVET. Dieu, qui tire, quand il veut, des trésors de sa providence, ces grandes âmes, qu'il a choisies comme des instruments visibles de sa puissance, FLÉCH. *Turenne* Quoi! le monde est visible, et Dieu serait caché! VOLT. *Ini nat.* I. Hipparque et Ptolémée ont compté dans le ciel 1022 étoiles visibles à la vue simple, c'est-à-dire de la sixième grandeur et au-dessus, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I, II, p. 687. Des fanaux disséminés en nombre suffisant, non pas pour éclairer, mais pour rendre l'obscurité visible, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 12 mai 1872. Être visible, n'être pas visible, être cela, n'être pas cela, c'est être pour une vérité, vouloir, ne pas vouloir recevoir une visite. À son appartement je vais voir s'il est jour, Savoir s'il est visible, et lui faire un peu ma révérence, PATRU, *d'Ésope*, I, 1. Je ne vous dirai point mes faiblesses ni mes sottises, en tentant dans Paris; enfin, je vis l'heure et le moment que je n'étais pas visible, ST. EVREMOND. Entrez, monseigneur; on est visible, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 9. ‖ 2° Évident, manifeste. Il est bon, monsieur, que vous sachiez ce que je vous dois, afin que vous ne prétendiez pas exiger des hommes ce qui ne vous est pas dû : car c'est une injustice visible, PASC. *Conf. des prov.* II. Il faut avouer de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, ID. *Pens.* I, 4. Il [le confesseur] me conta la folie de vos bains et comme remplissait d'ingrassez; la punition de Dieu est visible sur vous; après six enfants, que pouviez-vous craindre...? SÉV. d'Heudicourt, 1er août 1675. Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée [le dieu], pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible, BOSS. *Mond de Gonz.* Que devient cet axe formel, que l'Église dans l'Écriture est toujours visible : que les promesses qu'elle a reçues de Jésus-Christ pour sa perpétuelle durée, s'adressent à une Église invisible, à une Église qui publie sa foi? ID. *Var.* XV, 82. De vos songes menteurs l'imposture est visible, A.C. HARLAY, 7. Il est visible que, pour la vérité, il n'y a point de contrée quelque différence dans la peine, MONTESQ. *Esp.* VI, 16.

— HIST. XVI° S. Les facultés visible [capable de voir], SCALIGER, *Exerc.* 307, 1. Leur repentance, consistant en visible et manable reparation, MONT. I, 297.

— ETYM. Bourguig. *voisible*; provenç. *vesible*, *visible*; esp. *visible* : port. *vistel*; ital. *visibile*; du lat. *visibilis*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIBLEMENT [vi-zi-ble-man], adv. ‖ 1° Dune manière visible. Il est visiblement là. La rivière laisse visiblement. ‖ 2° Manifestement, évidemment. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Madame me fit des merveilles d'abord; mais, quand l'abbé de Chaulgny fut entré, mon étoile pâlit visiblement, SÉV. 29 juin 1675. Cette malheureux moment tout allà visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, BOSS. *Reine d'Angl.* Puisqu'enfin, quand on aurait multiplié les auteurs au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal, D. le Tellier. Soturne, qui dévore ses enfants, est visiblement le temps qui détruit ses propres ouvrages, VOLT. *Phil. Homélies*, 3.

— HIST. XIII° S. Gil songeot toute nuit, quant devoit reposer, Que Dieu veroit à lui visiblement parler, *Ch. d'Ant.* VI, 321. En ceste saincte quarantaine Apparut, c'est chose certaine, La douiz filz Dieu visiblement, À sa mere, à la Magdelein, *I. du serm.* Tr. 792. ‖ XVI° S. Je là [les yeux d'une dame] se grand vainqueur [l'Amour], tirant visiblement, Ne blesse que les dieux et les rois seulement, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Complainte pour le duc d'Anjou*.

— ETYM. *Visible*, et le suffixe *ment*; prov. *vesiblament*; espagn. *visiblemente*; ital. *visibilmente*.

VISIÈRE [vi-zi-è'r], s. f. ‖ 1° Partie antérieure du casque, qui se baissait et se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait (seul sens que l'historique connaisse). Lever sa visière. Je vis de cette armet la visière baissée, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. Marolles ayant observé que de l'aide Marivaux [contre qui il se devait battre en duel] avait son habillement de tête entièrement fermé par des grilles assez larges, dit à la Chastre que sans faute il lui donnerait dans la visière; ce qu'il exécuta et le tua, SAUVAL, *Hist. de Paris*, I, 31, 477, dans LACOMBE. Il portait le poignard à la visière, se disait de l'homme d'armes qui, renversant son adversaire, lui portait le poignard à la visière, pour le tuer ou le forcer à se rendre. ‖ Fig. Vous me croyez abattu, vous me portez le poignard à la visière, P. L. COUR. *Conservat. chez Mme de Staël*, Œuv. t. I, p. 210. ‖ Rompre en visière, rompre sa lance dans la visière de son adversaire; et fig. attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement. Il me rompit rudement en visière, SCARR. *Rom. com.*, I, 12. Je n'y puis plus tenir; j'enrage; et mon dessein est de rompre en visière à tout le genre humain, SOU. *Mis.* I, 1. Les romans du ministère Bellanus, qui ne gardait de mesures avec personnes, et qui rompait en visière à tous ceux dont l'abord lui était désagréable, TRAHARD, *Diable boit.* IV. Rompre en visière se dit aussi des choses avec lesquelles on se brouille. Peut-on impunément, comme vous faites, rompre en visière à la raison? SOU. *Critique*, 3. Rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, I. 2. SOUSA. *Conf.* FIN. ‖ 2° Partie du shako, d'une casquette qui abrite le front et les yeux. ‖ Par extension. Et se faisant une visière de sa main gauche étendue, il interrogeait l'horizon.... TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 7 nov. 1871, p. 2e col. ‖ 3° Ouverture qui sert de passage aux essais dans un fourneau de reculsion. ‖ 4° Pamphlétement. Vue. Que les gens de savoir ont la visière tendre! RÉGNIER, *Sat.* 3. Vous avez la visière mal nette, TH. COAN. *le Gédier de so-mme*, II, 8. J'ai la très-aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1762. ‖ Fig. Avoir la visière courte, avoir peu de sagesse, de pénétration. ‖ Fig. Blesser, choquer la visière, faire changrin à voir. Vous savez que sa bile aisez souvent s'aigrit, et que contre vous elle a une belle manière. Quand vos déportements lui blessent la visière, SOU. *l'Ét.* 1, 2. Ce monsieur bas normand me choque la visière, REGNARD, *le Bal*, 8. ‖ Fig. Donner dans la visière de quelqu'un, lui agacer de l'amour. Cette femme lui a donné dans la visière. ‖ 5° Ramure en petit bouton de métal au bout du canon de l'arquebuse, pour diriger l'œil lorsqu'on tire. ‖ Petit morceau de fer troué qu'on lève sur le bois de l'arbalète etau travers duquel on vise, VOLT. *Dict.* ‖ 6° Instrument pol avoir, quand il se combat, capel de fer à visière et les a-dres armes que nos avons dites, BEAUM. LIL, 53. ‖ XVI° S. Et Beuram, qui l'a mesme sa visiere, Et tert aux Anglois, Gurel. 1200. ‖ XV° S. Et [les deux champions] avoient avale [baissé] leurs basinets et elos leurs visieres, FROISS. II, 2, 85. Labit de chiers des têtes des [mames] en estrange maniere Fait un auvent com ceulx qui font verriere, Qui leur euevre leurs visiges devant Piet et devi, et semble à leur visiere Qu'elles aient le s'et d'un eaulant, E. DESCH. *Poèmes mor.* p. 36.

— ETYM. Dérivé de l'anc. franç. *vis*, visage (voy. VIS-À-VIS); picard, *vésière*, lendrie; gene : *j'ai rompu en visière avec lui*, ce qui est une faute; il faut : *je lui ai rompu en visière*.

† **VISIF, IVE** [vi-zif, i-v'], *adj.* Terme didactique. Qui concerne la vue, la puissance, la faculté de voir. La faculté visive n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle voit, BOSS. *Conn.* I, 20. Nous commencerons par la faculté visive l'analyse des doctrines de saint Thomas sur chacun de nos sens, COUSIN. *Psychol. de saint Thomas d'Aquin*, p. 196.

— HIST. XV° S. Se tu veuls user de vertu visive, et icelle employer là où elle doibt estre tournée... S. CHASTELAIN. *Expos. sur vérité mal prise.* ‖ XVI° S. Hipparch.a lenu que ses rayons fussent à de l'un et de l'autre de nos yeux, venans à embrasser de leurs bouts, ne plus ne moins que par attouchement des mains, l'extremité des corps

Digitized by Google

objectez, en portent la compréhension à la puissance visive, AMYOT, *les opinions des philosophes*, IV, 13. La faculté sensitive est divisée en visive, auditive,.... PARE, I, 1.

— ETYM. Provenç. *visio*, *visiu*; du lat. *visum*, supin de *videre*, voir.

† **VISIGOTH** (vi-zi-go), s. m. ||1° Nom d'une des deux grandes nations des Goths. ||2° *Adj.* Fig. Grossier, sauvage. Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola, Peut aller au parterre attaquer Attila; Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigoths tous les vers de Corneille, BOIL. *Sat.* IX. || Substantivement. Quel malheureux visigoth peut oser, après Cinna et Andromaque, bannir les vers du théâtre? VOLT. *Pict. phil. Rome.*

— ETYM. Lat. *Visigothus*, du germ. *west*, ouest, et *gothus*, goth.

† **VISIGOTHIQUE** (vi-zi-go-ti-k'), *adj.* Se dit de l'écriture usitée en Espagne sous la domination des Visigoths. || Code visigothique, extrait du code Théodosien, publié par ordre du roi Alaric II fit faire, en 506, pour ses sujets gaulois.

† **VISIOMÈTRE** (vi-zi-o-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui indique, pour toutes les vues, le degré de la force visuelle et les verres correspondants.

— ETYM. *Vision*, et μέτρον, mesure.

VISION (vi-zi-on), *s. f.* ||4° Terme de physiologie. Fonction sensoriale par laquelle les yeux mettent l'homme et les animaux en rapport avec le monde extérieur, par l'intermédiaire de la lumière. Puis, avant fait une brève description des parties de l'œil, je dirai particulièrement de quelle sorte se fait la vision, BUSC. *Diopt.* 1. Les phénomènes de la vision et la manière dont elle s'exécute sont un des points les plus importants de la physique, BRISSON, *Traité de l'air*, I, 19, p. 418. Elle [la rétine] est formée par l'épanouissement du nerf optique; et plusieurs anatomistes la regardent comme l'organe immédiat de la vision, ID. ib. p. 420. || 2° Vision en Dieu, sa dit de la théorie idéaliste de Malebranche, pour expliquer la perception des corps par l'esprit, vu que la perception, suivant lui, ne peut s'expliquer directement aux choses créées, et qu'il faut que Dieu en soit l'intermédiaire. || 3° Terme de théologie. Vision béatifique, dite aussi vision intuitive et faciale, vue de Dieu face à face par les justes aussitôt après la mort. L'état de la claire vision où sont les bienheureux, PASC. Pens. XVI. Maintenant ces deux lumières [celle de Tellier et Lamourmont].... contemplent ensemble à découvert les deux éternelles d'où les mêres sont dérivées; et, si quelque légère trace de nos fables distinctes paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle, nous, *le Tellier*, à l'Être souverainement que nous voyons en esprit ou par les yeux du corps. Les visions des prophètes. Dans l'horreur d'une vision de nuit, lorsque le sommeil s'emparait davantage tous les corps humains, SACI, *Bible*, *Job*, IV, 13. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs, BOSS. *Hist.* III, 1. Bossuet, en même temps qu'il s'élevait avec un acharnement si imperturbable contre les visions de l'exigent et sagelle Fénelon, contenait lui-même, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse palatine, VOLT. *Dict. phil.* *Vision de Constantin.* || 5° Chose naturelle que l'on voit en esprit. Quoi de plus beau en de plus pur que la vision intérieure d'un sport aimé? S. SAUL, *Rev. des Deux-Mond.* 1er mars 1872, p. 202. || 6° Vaine image que l'on croit voir, par peur, par rêve, par folie, par superstition, etc. Le bonhomme gondu, et la vision disparut, VOLT. *Pol. et leg. La vol du carc.* 2. De là ces visions, ce spectre, ces accents, déplorables effets du trouble de nos sens, MASS. *Bonne*, II, 5. || 7° Fig. Action de voir à de se représenter en esprit. Il est une vision de nos soupçons jaloux, CORN. *Illus.* IV, 3. Sa vision de la grande Mademoiselle avant d'épouser M. le Prince, qui était vrai, et dont la femme se portait bien, SÉVIGN. *Hist. amour. des Gaules.* Je trouve fort plaisante la vision de comparer le bruit de votre bien à celui de vos tuyaux d'AIX, SÉV. 1er juin 1680. Je me résous d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs,.... ID. 13 nov. 1687. Vous n'aurez dit vos visions sur la fortune de vos beaux-frères, ID. 12 juin 1690. || 8° Fig. Idée fille, extravagante. Ce nous est une douce reine que ce monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Ma foi, ma chère sœur, visions toutes claires! Ce des chimères-là vous devez vous défaire, ID. *Fem. sav.* II, 3. La comédie [les Visionnaires] du vendredi nous réjouit beaucoup; nous trouvâmes que c'était la représentation de tout le monde; chacun a ses visions plus ou moins marquées, SÉV. 343. Il [M. Chirac] leur présentait [aux malades] dans les occasions l'idée désobligeante, quoique vraie, qu'il y avait de la fantaisie et de la vision dans leurs infirmités, PONTEN. *Chirac.* Pour empêcher un auteur de faire de telles visions, I. J. ROUSS. *Ém.* I. || Visions cornues, voy. CORNU.

— SYN. VISION, VUE. Ces deux mots sont synonymes, en tant qu'exprimant l'action de voir; ils ne diffèrent qu'en ce que vision est du langage didactique, pendant que vue est de tous les styles.

— HIST. XIIe s. Une litel vision li aveit Deus montrée, *Th. le mart.* 104. E en ces jurs ne fud nule aperte vision, *Roi*, p. 41. || XIIIe s. Par foi, ci ne sai que responndre, Fors tant que m'a decopelen Vent de la fole vision Que les qui parlez les voient, *la Rose*, 8900. || XVe s. En dormant dans son lit une vision lui vint, FROISS. II, II, 104. || XVIe s. La vision est soudaine et subite, laquelle est faite en l'œil, PARÉ, *Introd.* 9. La foy est une vision des choses qui ne se voient point, CALV. *Instit.* 321. Les jeunes gens sont visionnaires, et les anciens jugent sagement de leurs visions, et les anciens la grant confusion, C'est qu'ont perdu de Dieu la vision, J. MAROT, V, 209. Quand il est question de limiter ces choses, il faut par toutes sortes d'ancien, confessions de parties, et vision oculaire, et par jugement d'expert, *Cout. gén.* I, II, p. 685.

— ETYM. Prov. *vision*; du lat. *visionem*; lat. *visionem*; du lat. *visionem*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIONNAIRE (vi-zi-o-nè-r'), *adj.* ||1° Qui croit avoir des visions, des révélations. Le second défaut de ces sortes de personnes [une forte et vigoureuse], est d'être visionnaires d'imagination, ou simplement visionnaires; car on appelle du terme de fou ceux qui sont visionnaires des sens, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, 4. Il ne serait pas difficile à un oril visionnaire, comme celui de Hoffmann, de trouver la forme d'un conte fantastique, *Journ. des Débats*, *Rev. publiq.*, 13 mai 1872, p. 2. || 2° Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimériques. Voici donc les mauvaises qualités des esprits visionnaires, qui se perdent par excès en toutes les rencontres : ils relèvent les choses basses; ils agrandissent les petites; ils approchent les éloignées; rien n'est proportionné qu'il est, MALEBR. *Rech. vér.* II, II. Inoffensive rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héroïde romans, FÉN. I. XVII, p. 8. || Il se dit des choses dans le même sens. Ne vous laissez pas mettre qu'il n'y a point rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST SIM. VIII, 126. || 3° S. m. et f. Celui, celle qui a des visions, des apparitions. Un visionnaire, une visionnaire. Dieu me garde de perdre le temps à parler rei d'un Cotterus, d'un Drabicius, d'une Christine et de tous ces autres visionnaires dont notre siècle est infecté, pour vanter les productions de nos. Sar. XIII, 44. || 4° Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes. Je vous déclare que je ne prendrai point de part à tout M. Besmarets et vous; je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux, BAC. *Lettres à l'auteur des heresies imaginaires et des deux visionnaires* Après que dans les concerts il eut traité en face de visionnaire et d'insensé, les galants à lombes passèrent, FONT. *Roman* [inventeur des galants à lombes]. Me promenons pour un visionnaire? DANCOURT, *Bourg. à la mode*, V, 12. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, MONT. *De la conservation de la santé*. Le système de cette princesse [la reine d'Espagne] prirent d'abord pour un visionnaire un homme [Colomb] qui voulait découvrir un monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 2.

— ETYM. *Vision*.

VISIR (vi-zir), *s. m.* VOY. VIZIR.

VISITANDINE (vi-zi-tan-di-n'), *s. f.* Religieuse de l'ordre de la Visitation. Les petits soins, les attentions fines Sont nés, dit-on, chez les visitandines, GRESSET, *Ver-vert*, I. || Par plaisanterie. Le prétendent visitation, un des couvents de visitandines remit en conseil. La pièce, Portée au sortir de la presse au parlement visitandin, causa dans leurs saintes brigades Une ligue, des barricades, Il sonna partout le tocsin, DARU, *Ode Monsieur*.

— ETYM. VOY. VISITATION.

VISITANT, ANTE (vi-zi-tan, tan'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. Ce concours de visitants poignants et curieux qui venaient officieusement gêner sa conduite [de Sénèque], DIDER. *Cl. et Sén.* 2.

† **VISITATEUR, TRICE** (vi-zi-ta-teur, trè'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. || Visiteur, religieuse chargée, parle couvent principal, de visiter les monastères inférieurs de la congrégation.

— HIST. XIIIe s. Avoir des visiteurs qui aient de leur regle, *Bur. du conc. de Trente*, p. 174.

VISITATION (vi-zi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ||1° Action de visiter. ||2° La visitation de la sainte Vierge, la fête de la Visitation, à la fête instituée en mémoire de la visite que Marie fit à Elisabeth; elle se célèbre le 2 juillet (on dit aussi manuscrit). || Tableau, estampe, image qui représente la Visitation. ||3° Ordre de la Visitation, ordre de religieuses, institué à l'honneur de cette visite de la sainte Vierge par saint François de Sales et Mme de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné (on met un V majuscule). Les religieuses de la Visitation se nomment visitandines.

— HIST. XIIe s. Cant la severtesse de la jalentrinne [intérieure] visitation enfonmer l'éfiste penee [pensée] encontre soi mismes, *Job*, 2. || XIIIe s. La visitacion au commandement de nostre dessi mesturs, vivres et marchandises, *Ordon. des rois*, I, 9, p. 327. || XVe s. Leurs paroles et prédication n'estoient que visitation, et prenoit ses visitation par les villes à pied sans monture que compue, AMYOT, *Caton*, 42.

— ETYM. Lat. *visitationem*; esp. *visitacion*; ital. *visitazione*; du lat. *visitationem*, de *visitare*, visiter.

VISITE (vi-zi-t'), *s. f.* ||1° Action d'aller ne quelqu'un pour le visiter ou par devoir. Entrez [je vous prie], et les princesses, et toutes les personnes de condition du royaume, aient la courtoisie de me voir, m'honorent de leurs visites et de leur compagnie, *Journ. de Henri IV*, I, 1, p. 240. La quantité des sottes visites qu'il me faut essuyer parmi les autres, est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seul, et d'écrire, I. 21. Pour vous verrez ces visites mauvaises l'un, cela à témoigner de n'en être point exempt. *Ec. des mar.* I, 2. En un lieu l'autre point se passer visite, IN. *Mis. publiq.* 13 mai 1672, p. 2. Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimériques. Voici donc les mauvaises qualités des esprits visionnaires, qui se perdent par excès en toutes les rencontres : ils relèvent les choses basses; ils agrandissent les petites; ils approchent les éloignées; rien n'est proportionné qu'il est, MALEBR. *Rech. vér.* II, II. Inoffensive rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héroïde romans, FÉN. I. XVII, p. 8. || Il se dit des choses dans le même sens. Ne vous laissez pas mettre qu'il n'y a point rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST SIM. VIII, 126. || 3° S. m. et f. Celui, celle qui a des visions, des apparitions. Un visionnaire, une visionnaire. Dieu me garde de perdre le temps à parler rei d'un Cotterus, d'un Drabicius, d'une Christine et de tous ces autres visionnaires dont notre siècle est infecté, pour vanter les productions de nos. Sar. XIII, 44. || 4° Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes. Je vous déclare que je ne prendrai point de part à tout M. Besmarets et vous; je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux, BAC. *Lettres à l'auteur des heresies imaginaires et des deux visionnaires* Après que dans les concerts il eut traité en face de visionnaire et d'insensé, les galants à lombes passèrent, FONT. *Roman* [inventeur des galants à lombes]. Me promenons pour un visionnaire? DANCOURT, *Bourg. à la mode*, V, 12. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, MONT. *De la conservation de la santé*. Le système de cette princesse [la reine d'Espagne] prirent d'abord pour un visionnaire un homme [Colomb] qui voulait découvrir un monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 2.

— ETYM. *Vision*.

VISIR (vi-zir), *s. m.* VOY. VIZIR.

VISITANDINE (vi-zi-tan-di-n'), *s. f.* Religieuse de l'ordre de la Visitation. Les petits soins, les attentions fines Sont nés, dit-on, chez les visitandines, GRESSET, *Ver-vert*, I. || Par plaisanterie. Le prétendent visitation, un des couvents de visitandines remit en conseil. La pièce, Portée au sortir de la presse au parlement visitandin, causa dans leurs saintes brigades Une ligue, des barricades, Il sonna partout le tocsin, DARU, *Ode Monsieur*.

— ETYM. VOY. VISITATION.

VISITANT, ANTE (vi-zi-tan, tan'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. Ce concours de visitants poignants et curieux qui venaient officieusement gêner sa conduite [de Sénèque], DIDER. *Cl. et Sén.* 2.

† **VISITATEUR, TRICE** (vi-zi-ta-teur, trè'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. || Visiteur, religieuse chargée, parle couvent principal, de visiter les monastères inférieurs de la congrégation.

— HIST. XIIIe s. Avoir des visiteurs qui aient de leur regle, *Bur. du conc. de Trente*, p. 174.

VISITATION (vi-zi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* ||1° Action de visiter. ||2° La visitation de la sainte Vierge, la fête de la Visitation, à la fête instituée en mémoire de la visite que Marie fit à Elisabeth; elle se célèbre le 2 juillet (on dit aussi manuscrit). || Tableau, estampe, image qui représente la Visitation. ||3° Ordre de la Visitation, ordre de religieuses, institué à l'honneur de cette visite de la sainte Vierge par saint François de Sales et Mme de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné (on met un V majuscule). Les religieuses de la Visitation se nomment visitandines.

— HIST. XIIe s. Cant la severtesse de la jalentrinne [intérieure] visitation enfonmer l'éfiste penee [pensée] encontre soi mismes, *Job*, 2. || XIIIe s. La visitacion au commandement de nostre dessi mesturs, vivres et marchandises, *Ordon. des rois*, I, 9, p. 327. || XVe s. Leurs paroles et prédication n'estoient que visitation, et prenoit ses visitation par les villes à pied sans monture que compue, AMYOT, *Caton*, 42.

— ETYM. Lat. *visitationem*; esp. *visitacion*; ital. *visitazione*; du lat. *visitationem*, de *visitare*, visiter.

VISITE (vi-zi-t'), *s. f.* ||1° Action d'aller ne quelqu'un pour le visiter ou par devoir. Entrez [je vous prie], et les princesses, et toutes les personnes de condition du royaume, aient la courtoisie de me voir, m'honorent de leurs visites et de leur compagnie, *Journ. de Henri IV*, I, 1, p. 240. La quantité des sottes visites qu'il me faut essuyer parmi les autres, est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seul, et d'écrire, I. 21. Pour vous verrez ces visites mauvaises l'un, cela à témoigner de n'en être point exempt. *Ec. des mar.* I, 2. En un lieu l'autre point se passer visite, IN. *Mis. publiq.* 13 mai 1672, p. 2. || 2° Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimériques. Voici donc les mauvaises qualités des esprits visionnaires, qui se perdent par excès en toutes les rencontres : ils relèvent les choses basses; ils agrandissent les petites; ils approchent les éloignées; rien n'est proportionné qu'il est, MALEBR. *Rech. vér.* II, II. Inoffensive rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héroïde romans, FÉN. I. XVII, p. 8. || Il se dit des choses dans le même sens. Ne vous laissez pas mettre qu'il n'y a point rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST SIM. VIII, 126. || 3° S. m. et f. Celui, celle qui a des visions, des apparitions. Un visionnaire, une visionnaire. Dieu me garde de perdre le temps à parler rei d'un Cotterus, d'un Drabicius, d'une Christine et de tous ces autres visionnaires dont notre siècle est infecté, pour vanter les productions de nos. Sar. XIII, 44. || 4° Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes. Je vous déclare que je ne prendrai point de part à tout M. Besmarets et vous; je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux, BAC. *Lettres à l'auteur des heresies imaginaires et des deux visionnaires* Après que dans les concerts il eut traité en face de visionnaire et d'insensé, les galants à lombes passèrent, FONT. *Roman* [inventeur des galants à lombes]. Me promenons pour un visionnaire? DANCOURT, *Bourg. à la mode*, V, 12. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, MONT. *De la conservation de la santé*. Le système de cette princesse [la reine d'Espagne] prirent d'abord pour un visionnaire un homme [Colomb] qui voulait découvrir un monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 2.

— ETYM. *Vision*.

Digitized by Google

fait une visite ce matin, ne serait-il pas de la politesse de la lui rendre? VOLT., *Princ. Babylon.*, I. || Rendre une visite, faire une visite à celui qui nous en a fait une. M. et Mme de Coulanges le virent venir le lendemain matin; il leur a rendu leur visite, SÉV. 402. Elle est très-capable d'oublier un service essentiel; mais elle n'a jamais oublié de rendre une visite, ORMOY, *Ad. et Th.* I. m, p. 178, dans FURGAUD. || Billet de visite, c'était au XVIIe siècle ce que nous nommons aujourd'hui carte de visite. || Carte de visite, ne fut d'abord une carte à jouer retournée; on la mettait dans la serrure quand on ne trouvait pas la personne. On s'empresse à vous voir, je le sais, qu'? des gens qui sont toujours bien aises de trouver chez vous; Sur le dos d'une carte on fait sa signature, Pour rendre sa visite au trou de la serrure, *les Incommodités recroquevés du Jour de l'An.* || Aujourd'hui, carte de visite, carte portant le nom du visiteur qu'on laisse chez les personnes auxquelles on rend visite, et qui sont absentes. || Personne qu'on reçoit en visite. J'ai eu beaucoup de visites aujourd'hui. || 3° Fournis de visite, fournis qui, dans les comtrées tropicales, visitent les maisons, et les meubles, les ordures, résidus, insectes, limaces, reptiles, rats, souris. || 4° Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui va voir un malade. Mais, docteur, votre visite est passée, et votre malade ne vous attend plus, MOL. *Mal. imag.* III, 7. Se dit d'un médecin, d'un chirurgien commis pour aller tous les matins à l'hôpital pour voir les malades et prescrire les divers traitements. Beaucoup d'élèves suivent la visite de ce médecin. || Populairement. Passer la visite, se dit d'un malade qui se fait examiner par un médecin à sa consultation ou ailleurs. || 5° Recherche, perquisition d'un lieu, soit pour s'assurer qu'il ne trouvera que chose ou quelqu'un, soit pour voir si tout y est en ordre. Le commissaire de police a fait sa visite dans cette maison. Visite des employés des douanes. Visite des lieux. || Visite de cadavres, l'examen que des médecins, nommés par la justice, font d'un corps mort. || Visite de matrones, la visite que les sages-femmes font, par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille. || La visite des bois, la visite d'un bâtiment, par des experts. || Terme de palais. Visite du procès, examen que les commissaires et le rapporteur font ensemble d'un procès. || On applique communément ce terme de lieux en matière de baux à ferme ce qu'on nomme état de lieux ou eau de bail à loyer. || 6° Recherche que font les commis, les employés, pour voir ce qui est soumis aux droits, ce qui est prohibé. Je ne m'arrête pas à faire voir les scènes que mettent au commencer les visites qu'on fait aux portes des villes, COTOLI. *Comm. gour.* II, 8. || 7° Terme de marine. Inspection qu'on fait d'un bâtiment pour connaître exactement l'état dans lequel il est. Comme le roi ne prétend pas qu'aucun bâtiment qui entrera dans la rivière de Bordeaux n'en dispense (d'être visité), ne manque de vous remander ou dit Mesclia ... de se conformer à l'usage qui y est établi pour ces sortes de visites, *Colbert à Dubuisson*, 17 oct. 1678, dans JAL. || Droit qui est certains officiers de l'Etat de monter à bord d'un navire pour s'assurer qu'il ne fait ni un commerce défendu ni la contrebande, et qu'il a son équipage complet, selon les traités, lois et ordonnances. || Droit de visite, faculté que se sont accordée mutuellement les puissances maritimes de faire visiter par leurs navires de guerre ceux de leurs navires marchands qui seraient soupçonnés de se livrer à la traite des noirs. || 8° Acte de dévotion qu'on accomplit dans une église, un hôpital, etc. Théodose était à Constantinople, et se préparait à la guerre par ses jeunes, par ses prières, et par les visites fréquentes des églises, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 18. || 9° Tournée que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères. Visite pastorale. Je voulais voir aujourd'hui les d'Angers... mais la pluie, MAINT. SÉV. 42 mai 1680. Je ferai beaucoup de visites dans le diocèse, MOL. *Tart.* III, 7. Le capitulaire de Compiègne établit que l'envoyé du roi pourrait faire la visite de tous les monastères avec l'évêque, de Lavis et empreinte de celui qui le tenait, MONTESQ. *Espr.* XXXI, 11. || 10° Terme de théologie chrétienne. Visite du Saint-Esprit, descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Visite de la Vierge, visite que la Vierge rendit à sa cousine Elisabeth. || 11° Terme de théologie chrétienne. Visite de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge, de la Trinité, de la grâce, de la miséricorde, de la bonté, de la providence, de la justice, de la colère, de la vengeance, de la main de Dieu, de la puissance de Dieu, de la sainteté, de la lumière, de la foi, de la charité, de la vérité, de la parole, de la loi, de la croix, de la mort, de la résurrection, de la gloire, de la vie éternelle, de la paix, de la joie, de la consolation, de la bénédiction, de la rédemption

rait que l'ambre gris, mou et visqueux, tient ferme sur le fond de la mer, puisqu'il ne s'en détache que par force dans le temps de la plus grande agitation des eaux. BUFF. *Min.* t. III, p. 49.

— HIST. NAT* s. Algue de mer est fort alée et tranchant et poignant, et par ce mandelée le ventre de flemme grosse et visqueuse. BRUN. LATINI. *Trésor*, p. 174.‖ XIVe Et de la teste (du lion) luy descend en la gueule et es dens un venin si très visqueux, qu'il n'est nen, s'il en est mors [mordu], qu'il ne soit envenimé. *Modus*. f° LXV.‖ XVe s Char d'ours si est sur toutes chars visceuse, et plus mauvaisement se cuit en la bouche [estomac]. *Ma. de Turin*. f° 67. Comblen que tous [poissons] soient visqueux; Carpes, barbeaux sont tymonneux, et. DESCH. *Poésies mss*. f° 481.‖ XVIe s. Ouvrez la porte aux disputes, il n'y a article de foy qu'un esprit malnè et visqueux [opiniâtre] ne puisse retourner en doute, PASQUIER, *Lett.* l. 1, p. 618.

— ETYM. Prov. *viscos, viscous*; esp. et it. *viscoso*; du lat. *viscosus*, de *viscum*, glu [voy. GUI].

‖ **VISQUEUX** (vi-ske), s. m. Action de visser. ‖ Terme de potier. Défaut qui provient de l'inégale compression produite sur la pâte par la main, quand l'ouvrier monte sa pièce sur le tour.

VISSÉ, ÉE (vi-sé), *sert. passé* de visser. Un couvercle en fonte vissé.

VISSER (vi-sé), v. a. ‖ 1° Attacher, fixer avec des vis. Visser une ferrure. ‖ Il se dit aussi de ce qui est fermé en vis ou creusé en manière d'écrou, et qu'on fixe à quelque chose en le tournant. Visser un tire-bourre à l'extrémité d'une baguette de fusil. ‖ 2° Se visser, r. réfl. Être fixé au moyen d'une vis. Le tire bourre se visse au bout de la baguette du fusil.

— HIST. XIIIe s. Mais le riche aver [le riche avare], lâ si vesse Tous frais, k'il ne despent ne donne, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 189 (*Visser*, figurement au sens de serrer).

— ETYM. Frz.; wallon, *virlé*. On trouve au XIVe siècle *vide*, pour forer : une crate à percier vin, DU CANGE, *virgula*.

‖ **VISSERIE** (vi-se-rie), s. f. Objets de visserie. Visserie et boulonnerie, *Alman. Didot Bottin*, 1871-1872, p. 842.

‖ **VISSIER** (vi-sié), s. m. Terme de conchyliologie. Animal des vis.

‖ **VISU** [DE] (dé-vi-zu), *loc. adv. latine*. Oculairement; après avoir vu. Huit témoins, dont quatre de visu, déposent qu'il faisait souvent pendre le diable en disant des paroles magiques, MONET D'ANGLAS, *Mém. inser et belles-lettres*, t. VI, p. 614.

— ETYM. Lat. *de*, de, DIEZ, *Gramm.* I, 439, et *visus*, vue, de *videre*, voir.

VISUEL, ELLE (vi-zu-èl), *adj.* Terme de physique. Qui appartient à la vue. Afin qu'on le considérant [un tableau] en toutes ses parties, les rayons visuels soient retenus et non point épars au dehors, et que l'œil ne reçoive pas les images des autres objets voisins, qui, venant pêle-mêle avec les choses peintes, confondent le jour, ROUSSEL, *Lettres*, 28 avril 1820. Il me vient à l'esprit deux, qui, passant par le centre de la cornée transparente et par l'ouverture pupillaire, traverse perpendiculairement le cristallin et va aboutir sur le tapis, au fond de l'œil. ‖ Angle visuel, angle que forment entre eux les rayons extrêmes envoyés vers l'œil par un corps. ‖ Horizon visuel, l'étendue que le regard embrasse.

— HIST. XVIe s. La vision est action de la faculté visuelle. Ingénié est faite en l'œil, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. PROV. *vizuel*; cat. *visual*; esp. *visual*; it. *visuale*; du lat. *visualis* (QUINCHERAT, *Addenda*), de *visus*, action de voir, supin *visum*, de *videre*, voir.

VITAL, ALE (vi-tal, ta-l'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie. Les physiologistes ont proposé que les mouvements vitaux sont le produit des impressions reçues par les parties sensibles, CABANIS, *Instit. Mem. scienc. mor et pol.* t. I, p. 100. Force vitale ne veut dire autre chose que force inconnue, CABANIS, *Instit. Mem. scienc.* 1807, 4e *sem.* p. 58. ‖ Esprits vitaux, VOY. ESPRIT, n° 7. ‖ Principe vital, principe qui, suivant certains physiologistes, est la cause de la vie, indépendamment de la substance organisée. Cela indique une grande entrée dans le principe vital de ces insectes, MONNET, *Observ. sur. Buffon*. t. I, p. 209, dans PERCHERON. ‖ Fig. et néologisme. Question vitale, affaire importante et qui touche aux plus graves intérêts. ‖ Air vital, celui de la force. Vous buvez la liqueur vitale d'un vin brillant et savoureux. VOLT. *Epît.* 32.

— HIST. XIIIe s. Non pas seulement les vertus individuelles qui siègent dans les plus nobles cœurs, mais les naturelles et vitales, LANFRANC, f° 32. L'esperit vital nourrissant, ID. f° 37. ‖ XVIe s. La ligne vitale [de la main], PARÉ, IV, 29. De sorte que l'enfant meure sera vital [viable], ID. XVIII, 16. Chaleur vitale, MONT. I, 307.

— ETYM. Provenç. *vital, vidal*; espagn. *vital*; ital. *vitale*; du lat. *vitalis*, de *vita*, vie.

‖ **VITALIEN** (vi-ta-lin), s. m. Membre d'une secte d'apollinaristes (Xe siècle), ainsi dit de Vitalis ou Vitalius, prêtre d'Antioche, sectateur d'Apollinaire.

‖ **VITALISME** (vi-ta-li-sm'), s. m. Doctrine des vitalistes.

‖ **VITALISTE** (vi-ta-li-st'), s. m. Nom donné aux médecins qui expliquent par l'influence du principe vital les phénomènes physiologiques et pathologiques.

VITALITÉ (vi-ta-li-té), s. f. ‖ 1° Ensemble des propriétés inhérentes à la substance organique. Des fibres dociles et en même temps imprégnées d'une vitalité considérable, CABANIS, *Instit. Mem. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 214. ‖ Vitalité d'un tissu, l'ensemble de ses propriétés végétatives ou animales. ‖ 2° Force de vie. La vitalité de certains êtres organisés, SONNET, *Suppl. hist. nat. Olivet*. t. II, p. 109, dans PERCHERON.

— ETYM. Lat. *vitalitatem*, de *vitalis*, vital.

VITCHOURA (vi-tchou-ra), s. m. Vêtement garni de fourrure, dont le sultan fait présent à ses habits. Si bien qu'on n'imagine plus qu'on puisse subsister heureusement sans un vitchoura, DIDER. *Mém. Lett. gén. Belgiq.*

— ETYM. Allem. *Wildschur*, surtout garni de fourrure, de *wild*, sauvage, et *Schur*, fourrure, proprement laine.

VITE (vi-t'), *adj.* ‖ 1° Qui se meut avec célérité, avec grande promptitude. Le poids est plus vite qu'à l'ordinaire, MOL. *Mal. imag.* III, 3 [hâtez le vaincre d'être si vite; Qu'au fait de tes pieds l'on ne l'atteint. *Fabl.* V, 17. Mouscur le Grand et le marchal de Belleville couroient lundi dans le bois de Boulogne sur des chevaux vites comme des éclairs; il y a trois mille pistoles de pari pour cette course, SÉV. 26 nov. 1670. L'acte de la volonté, si on le veut ranger parmi les passions, se trouvera le plus vite de tous les actes humains, puisqu'il l'est tellement qu'il peine a-t-on le loure de le sentir, NICOLE, *Ess. d'morale*. Lorsque David déplora la mort de deux fameux capitaines, il leur donna cet éloge : plus vites que les aigles, plus courageux que les lions, *Sermons de Bourdaloue*. J'ai vu (dit l'Ecclésiaste) que l'on ne commet pas ordinairement ni la course aux plus vites, ni les affaires aux plus habiles, ni le pouvoir aux plus courageux, ID. 1er *sermon pour le jeudi de la 2e sem. de Carême, Provid.* 1. ‖ Fig. Il ne se pouvait voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revint plus diffilement au logis, BALZ. *De la cour*, 4e *disc.* ‖ Qui se fait promptement. Et que leur avantil-en ce vite départ [une mort prématurée] des siècles [un] Que laisser promptement une basse demeure..... ? MALH. I, 4. ‖ 2° *Adv.* Avec vitesse. La Nuit : Et vos ailes au pieds sont un de ces chevaux [légendes]..... Mercure : Oui, mais, pour aller plus vite, Est-ce qu'on n'en lasse mains ? MOL. *Amph. Prol.* Je t'ai fait cette confidence avec franchise, et je veux sorti au peu plein vite de la bouche, ID. *Festin*, 1, 1. Elle [Thélème] abonda près du palais, Forma les yeux et passa vite : Nous donnâmes ses jamais Dans cet abominable gîte, VOLT. *Théâtre et Mocar.* ‖ Aller vite en besogne, ou, simplement, aller vite, être expéditif. On rapporte..... qu'Arianne fut faite en quarante jours..... on peut aller vite quand on se permet des vers prosaïques, et qu'on sacrifie tous les personnages à un seul, VOLT. *Comm. Corn. Hem. Arianne. Préf.* ‖ Fig. Aller vite, être bouscule, être imprudent, inconsidéré, dissipateur. ‖ Fig. Aller vite, être écourté, en parlant de choses. Je me veux point diminuer la pièce est une de celles pour qui j'ai le plus d'amitié; aussi n'y remarquerai-je que ce défaut de la fin qui va trop vite, CORN. *Nicom. Exam.* ‖ Fig. Aller vite, bien vite, un peu vite, agir inconsidérément, avec précipitation. C'est aller un peu vite, et bien tôt s'ennuyer En vœur de souverain qui cherche à dépouiller, CORN. *Pulch.* 3, 5. ‖ Promptement, en peu de temps. Ce n'est plus ces prompts saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer, POIS. *Louis de Bourbon*. La plupart des princes sont comme les enfants: ils caressent vivement, et oublient vite, BOSSUET, *Hist. Ecrit. et Discours*. ‖ Il s'emporte vite, il a vite battu. Vous marquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être de vous y reposer ? vite, prenez votre livre ou vos papiers, LA BRUY. VII. Hé bien, he bien, monsieur, dépêchez-vous, DANCOURT, *Vacances*, sc. 5. ‖ Au plus vite, le plus promptement qu'il est possible. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte; Un curé sen allait gaiement Enterrer ce mort au plus vite, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Il n'y a d'autre secret pour échapper à cette harpie [l'envie], que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite, VOLT. *Let. Mme de Deffand*, 4 oct. 1772.

— HIST. XIIe s. Remmans fu [fuit] de presté et vistes : Plus leger homme ne veistes, *la Rose*, 1970. Et si fu la queste de Gauuinayns Vers cerfuiers à guerre vistes, PH. MOUSKES, *ms.* p. 724, dans LACURNE. ‖ XIIIe s. En la manière que aucune servans vistes et bons qui s'esmuevent raconter avant que il aient oy tout le commandement, ORESME, *Eth.* dob. ‖ XVe s. Ferez en eulx, soyez vistes et sers: François perdent leur temps à conseiller, E. DESCHAMPS, *Conseils des Français*. ‖ XVIe s. Ayant toujours à l'entour de luy de jeunes hommes que l'on appelle *enfants perdus*, et à dire, vistes, pour la grande promptitude et celerité de laquelle ils executoient ses mandements, AMYOT, *Rom.* 41. Il [Coriolan] ne peut avoir le cœur si dur que de les attendre [sa mère et sa femme] en son siege, ains, en descendant plus viste que le pas, leur alla au devant, ID. *Cor.* 50. Cette volupté viste et precipiteuse, MONT. III, 363.

— ETYM. Le mot, *vuit*: notus (à Valognes), à la *vuite*, à la vue, en dans un peu qui consiste à voir le premier un joueur caché; ital. *vuito*. On l'a tiré du lat. *vegetus* (*vegetus*); mais la chose y prête peu. Diez y voit un abréviation de l'adjectif italien *arcuato*, habile, avisé. Mais, vuito, viste paraît plus naturellement dans l'esp. *listo* et le provençal *vista*, vue, et comme le normand *vuite*, vue; si donc on se laisse diriger par la forme, on arrivera à penser que, comme *tôt* vient de *totus* et proprement signifie vue d'ensemble, *vite* vient de *vitus* et signifie vu, et veut dire rapide comme la vue.

‖ **VITELLIENNES** (vi-tè-liè-n'), *adj. f. pl.* Terme d'anatomie. Glandes vitelliennes, petit pericarde, petit ouvrage.

— ETYM. Lat. *vitellianæ pupillares*.

‖ **VITELLIFÈRE** (vi-tè-li-fè-r'), *adj.* Qui est muni d'un jaune d'œuf, d'un vitellus.

— ETYM. Lat. *vitellus*, et *ferre*, porter.

‖ **VITELLIN, INE** (vi-tè-lin, li-n'), *adj.* Qui a rapport au vitellus. Membrane vitelline. ‖ Substances vitellines, principes immédiats qu'on rencontre dans l'œuf.

— HIST. XIVe s. Cele [bile] vitelline, LANFRANC, f° 47.

— ETYM. VOY. VITELLUS.

‖ **VITELLINE** (vi-tè-li-n'), s. f. ‖ 1° Nom donné à la membrane qui enveloppe immédiatement le vitellus ou jaune de l'œuf des oiseaux, et à celle qui, dans les mammifères, est la plus externe des membranes de l'ovule, c'est-à-dire le chorion. ‖ 2° Terme de chimie. Substance organique azotée coagulable qu'on retire du jaune de l'œuf.

‖ **VITELLUS** (vi-tè-lus), s. m. ‖ 1° Terme de zoologie. La partie fondamentale de l'ovule des animaux, celle qui renferme la vésicule germinative, qui, entourée de la membrane vitelline ou zone pellucide, et qui par la segmentation donne naissance aux cellules blastodermiques. ‖ 2° Terme de botanique. Nom donné à certaines parties mal observées ou peu connues de l'embryon.

— ETYM. Lat. *vitellus*, m. vitellum, jaune d'œuf, proprement petit veau (VOY. VEAU).

‖ **VITELOT** (vi-te-lo), s. m. Terme de cuisine. Ruban de pâte accommodé à la sauce piquante ou cuit dans le lait.

— ETYM. Le mot, *vitelot*, décrit par le Dict. de Trévoux, est une pâtisserie longue et menue, ainsi dite par une assimilation obscène.

VITELOTTE (vi-te-lo-t'), s. m. Variété de pomme de terre de forme allongée. On distingue les pommes de terre en patraques ou rondes, en parmentières ou aplaties, et en vitelottes ou cylindriques, RAUBAY ET JOURDIER. *Cultiv. d'agricult.* n° 363. ‖ On dit aussi vapuelotte.

— ETYM. *Vitelot*, par comparaison de forme.

VITEMENT (vi-te-man), *adv.* Avec vitesse. Ça, pavez-nous vitement, MOL. *Prov.* 8. Votre fille.... caresse notre portrait, et le flatte d'une façon si plaisante, qu'il faut vitement la baiser, SÉV. 4 avr. 1672. Obére vitement cette bonne femme de l'estable à celle est, et la mettons dans un de ces petits lits, POIS. *Anne de Bonni.*

Digitized by Google

— HIST. XIIIe s. Il estria as siens qu'il me[y]sent à ferre vistement, ou, se ce non, il hiretera de lor cors, VILLEH. LXXVII. Sor ses [eux] vinrent que rien n'en soerat; Mais Rollant, ki fu perceüs, Comme preudom fu pourveüs: Si les retenurent vistement [bravement]. Et combatirent fierement, PH. MOUSKES, *Ms.* p. 181, dans LACURNE. || XVIe s. Leur signour ont rescous; leur enseigne ont trouvée, Qu'il ont en contenant vistement relevée, *Baud. de Seb.* VII, 375. || XVIIe s. Entrerent en leurs hostels et s'armerent moult vistement, FROISS. I, 1, 31. || XVIIe s. Toute les peuples s'addonnent vistement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche, LA BOÉTIE, *Servit. volont.* p. 81.

— ETYM. *Vite*, et le suffixe *ment*; provenç. *ritamens*; ital. *vistamente*.

VITESSE (vi-tè-s'), s. f. || 1° Qualité de ce qui se meut vite, parcourt beaucoup d'espace. Quel beaucoup de chose en peu de temps. La vitesse de la main. Errare, parler avec vitesse. Le vraiant secourir, Gésar nous eût surpris; Vous savez sa vitesse, CORN. *Pomp.* II, 3. Avec quelle furie, avec quelle vitesse Débruis-tu ton ouvrage, inconstante déesse? MOL. *Bélis.* V, 1. Alors l'ange du Seigneur le prit [Habacuc] par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta avec la vitesse et l'activité d'un esprit céleste jusqu'à Babylone, BACH. *Bible, Daniel*, XIV, 35. Il [le cheval] surpasse infiniment l'attribut des oiseaux, que les plus pesants de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres, BUFF. *Ois.* I, II, p. 218. || Gagner quelqu'un de vitesse, le devancer en chemin. || Fig. Gagner quelqu'un de vitesse, gagner sur lui l'avantage du temps, de la célerité dans la poursuite de quelque affaire. || Fig. Vitesse se dit de ce qui est comparé à un mouvement rapide. Quoi! vous voulez aller cette vitesse. Et à la fin, quand on a d'abord épuisé la tendresse, MOL. *Tart.* IV, 8. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, Et ne vous pliquez pas d'une telle vitesse, BOIL. *Art.* p. 1. Plein de volonté pour tout ce qui lui semble honnête, la vitesse de son action égale celle de sa pensée, MASSIL. *Mém.* II, 80. || 2° Terme de mécanique. La vitesse d'un mouvement uniforme est le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir, ou, ce qui revient au même, l'espace parcouru dans l'unité de temps. La vitesse d'un mouvement varié, à un certain moment, est la vitesse de celui des mouvements uniformes élémentaires en nombre infini qui engendrer que le mouvement varié soit décomposé, qui correspondrait à ce moment; c'est la vitesse du mouvement uniforme qui succéderait au mouvement varié donné, si, à ce moment, la cause de mouvement venait à cesser d'agir; la vitesse d'un mouvement varié est représentée analytiquement par la dérivée de l'espace considéré comme fonction du temps. La découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient entre eux comme les carrés des temps des vitesses..... VOLT. *Dict. phil. Mouvement.* || La vitesse absolue est celle d'un corps, considéré en elle-même..... La vitesse relative est celle d'un corps, comparée avec celle d'un autre corps aussi en mouvement..... On appelle vitesse respective celle avec laquelle un corps s'approche de l'un de l'autre d'un certain espace dans un temps déterminé, BESSON, *Tr. de ph.* I, p. 25. || Vitesse angulaire d'un solide, vitesse dont laquelle, si l'on ne considérer les espaces parcourus, on considère les angles décrits. || Vitesse aréolaire, celle ou l'on considère les aires décrites par le rayon qui joint un point mobile à un point fixe. || Terme de balistique. Vitesse initiale, le chemin que parcourt un projectile pendant la première seconde de sa course. || Terme d'hydraulique. Les vitesses d'une eau qui sort d'un tuyau vertical ou incliné sont, à chaque instant, comme les racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui amène nécessairement la parabole dans toute cette matière, PONT. *Gaglieâmm.* || 3° Terme de physique. Espace parcouru en un certain intervalle de temps. On perd toujours en vitesse ce que l'on gagne en force, et réciproquement, BRISSON, *Traité de phys.* I, 1, p. 206. La vitesse d'un corps qui se meut est la famille qu'il a de parcourir un certain espace en un certain temps; plus est espace est grand, et ce temps court, plus la vitesse est considérable, ID. ib. I, 1, p. 62. La vitesse de la terre varie dans les diverses saisons de l'année; elle est d'un trentième environ plus grande en hiver qu'en été, LAPLACE, *Exp.* III, 9. Les trois moyennes des planètes sont réciproques aux racines carrées de leurs moyennes distances au soleil, ID. ib. II, 4. || En physique, on étend la notion de vitesse à toutes les modifications successives, lors même qu'il n'y a pas de mouvement de matière. La vitesse du son, de l'électricité, de la lumière, est la distance à laquelle se propage, dans l'unité de temps, un phénomène sonore, électrique, lumineux. La vitesse est par seconde de 337 mètres pour le son; de 38000 myriamètres pour la lumière. || 4° Terme de marine. Ligne de vitesse, ligne de bataille formée sans égard aux postes précédemment assignés aux vaisseaux qui doivent la composer.

— HIST. XIIIe s. Il [le juif parisien] vostre vitesce, Vostre valur, vostre proesce, BENOÎT, I, v. 1067. || XVIe s. Le prix de vitesse, AMYOT, *Thém.* 47. Il court de vitesse sonne mieulx que il court vistement, combien qu'il soit bon langage, NOE. EXTRAVAGANTE, *Gram. franç.* p. 86. Nous louons ... un levrier de sa vitesse, non de son collier, MONT. I, 324.

— ETYM. *Vite*.

† **VITEX** (vi-tèks'), s. m. Terme de botanique. Nom latin du genre de verbénacées, appelé en français gattilier. On y distingue le vitex agnus castus, dit vulgairement agnus castus et arbre au poivre.

— ETYM. *Vitex*, comme *vitis*, *vimen*, vient de *vieo*, lier.

† **VITICOLE** (vi-ti-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à la culture de la vigne. Comité viticole. Industrie, pays viticoles.

— ETYM. Lat. *viticola*, vigneron, de *vitis*, vigne, et *colere*, cultiver.

† **VITICULTEUR** (vi-ti-kul-teur), s. f. Culture de la vigne.

— ETYM. Lat. *viti*, vigne, et *culture*.

† **VITIFÈRE** (vi-ti-fè-r'), *adj.* Qui produit des vignes; où la vigne croît.

— ETYM. Latin. *vitifer*, de *vitis*, vigne, et *ferre*, porter.

† **VITILIGO** (vi-ti-li-go), s. m. Terme de médecine. Affection cutanée, caractérisée par des taches blanches, lisses, luisantes, qui s'élèvent sur la peau aux environs des oreilles, du cou, de la face, quelquefois sur tout le corps, et qui sont ordinairement héréditaires lumaines.

— ETYM. Lat. *vitiligo*, tache blanche, éléphantiasis.

† **VITONNIÈRES** (vi-to-nè-r'), s. f. pl. Terme de marine. Nom de certains équats qui règnent à fond de cale, dans un vaisseau.

† **VITRAGE** (vi-tra-j'), s. m. || 1° Action de vitrer. || 2° Collectivement. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. Le vitrage d'une église. Toi, qu'en ces murs, pareille aux rêveuses sylphides, Ce vitrage éclairé montre à mes yeux avides, Jeune fille..., V. HUGO, *Odes et Ballades, le Sylphe*. || 3° Châssis de verre servant de clôture. Cabinet séparé d'une chambre par un vitrage. À Pompei, l'an 1772, on a trouvé une fenêtre avec un beau vitrage de près de trois palmes; les vitres avaient un pouce en carré, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* I, III, p. 270. || Se dit aussi des châssis vitrés qui servent de devanture aux boiteries d'un magasin, d'un cabinet de curiosités, etc. || 4° Collier des fils sur les agnes des tours à dévider les cocons; ce qui est aussi le défaut.

— ETYM. *Vitrer*.

† **VITRAIL** (vi-trail, *il* mouillées), s. m. || 1° Nom des vitrages formés de panneaux; tels sont ceux des églises. || 2° Fenêtre à panneaux de verre, assemblés par compartiments. || Plus usité au pluriel. Les vitraux d'une église. Vitraux peints. Ce chœur où ressonnaient les cantiques pieux, Ces vitraux colorés, précieux à l'histoire, Qui des faits du vieux temps ont gardé la mémoire, DELILLE, *Imag.* IV. Le jour perce à peine à travers les vitraux, qui jettent sur les tableaux plutôt des ombres que des lumières, STAEL, *Corinne*, X, 4.

— REM. L'Académie n'a pas le singulier vitrail; elle n'a que le pluriel vitraux.

— ETYM. *Vitre*.

VITRE (vi-tr'), s. f. || 1° Pièce de verre qui se met à une fenêtre. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, SÉV. 183. Ces blasons frauduleux, ajoutés à des vitres, Contre les droits du roi font autant de faux titres, BOURSAULT, *Fables d'Ésope*, III, 4. Quoil dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres..., MOL. *Lutr.* I. On connaissait depuis longtemps l'usage des vitres; mais c'était un luxe de vers servir [dans les XIIIe et XIVe siècles], VOLT. *Mœurs*, XI. À des vitres scintillantes il l'hiver] trace des fleurs brillantes, BERANG. *Hiver*. Ah! je voudrais qu'on entendit Tinter sur la vitre sonore Le gréslé léger qui bondit, ID. *Haud. print.* || Fig. et familièrement. Casser les vitres, n'user d'aucun ménagement dans ses paroles; tout dire. Dans l'impossibilité de les tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants, J. J. ROUSS. *Lett. M. de Mirabeau, Corresp.* I, 69, p. 136, dans POUGENS. || 2° Il se dit aussi des carreaux de verre qu'on met à un carrosse, à la monire de divers commerçants, etc. || 3° Assemblage de plusieurs verres ou pièces de petites lames de plomb, ou de croisillons en bois, en fer ou en cuivre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. Ouvrir la vitre. Fermer la vitre. || 4° Il se dit, par abus, de ce qui est employé comme vitres. Leurs vitres [des Groënlandais] sont de boyaux transparents de poissons de mer, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. VI, p. 252. || 5° Terme rural. Nom qu'on donne, dans le Calvados, aux seigles et aux froments dont beaucoup de graines sont avortées. || 6° Vitre d'agnus, coquille lavée.

— HIST. XIIIe s. Tantost li dient d'Amors eſuble A Genius une chasuble; Aussi li baille et croce et mitre, Plus clere que nuls cristal ne vitre, LE ROI, *Gérin.* II, 172. Nous avons fait marché avec Roland Laguot, vitrier, demeurant à Angiers, pour faire la grant vitre de deseur le grant autier de l'eglise, *Rôle des ch.* 4e série, I, IV, p. 94. Ces reliques qu'on voit seulement par une petite vitre, et qu'il n'est permis de toucher avecques la main, BRANTÔME, I, 16, *recto*.

— ETYM. Lat. *vitrea* (voy. VERRE).

VITRÉ, ÉE (vi-tré, trée), *part. passé* de VITRER. || 1° Garni de vitres. Une lucarne mal vitrée, Près d'une cheminée assez à l'intemnable exhalaison, Où l'université des chats, à minuit, en robe fourrée, Vient tenir ses bruyants états, GRESS. *Chartr.* La plus ancienne mention de fenêtres vitrées se trouve dans un passage de Philon Juif.... il paraît en résulter que les ambassadeurs d'Alexandrie parlant de carreaux de verre ou de carreaux de pierre spéculaire qu'ils comparent au verre, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* II, III, p. 275. || Porte vitrée, porte dont le panneau supérieur est composé de vitres pour donner du jour. La salle ou chambre à coucher à côté de la cuisine aura une porte vitrée sur le cuisine, pour voir ce qui s'y passe, DELAUNAY, *Maison rust.* I, 3, p. 148, dans POUGENS. || 2° Terme de physique. Electricité vitrée, l'électricité produite par le frottement du verre, et qui est opposée à l'électricité résineuse, développée par le resine. || 3° Terme d'histoire naturelle. Transparent comme le verre. || Parchemin vitré, parchemin préparé à cause de sa transparence. || 4° Terme d'anatomie. Corps vitré, ou corps hyaloïde, ou humeur vitrée, le plus volumineux des milieux de l'œil, dont il remplit les deux tiers postérieurs.

† **VITRÉC** (vi-trèk), s. m. Voy. SARIGUE.

VITRER (vi-tré), v. a. Garnir de vitres, de glaces. Vitrer une fenêtre.

— HIST. XVIe s. Pour avoir vitré deux croisées, de LAGODDE, *Emaux*, p. 243. || XVIIe s. La galerie de la reine estoit toute faite en marqueterie, dorée dedans et dehors, vitrée de cristal fin, D'AUB. *Hist.* III, 480. Salles vitrées, CARL. III, 11. Ceste fievre est cause d'une pituite vitrée, laquelle..., PARÉ, XVIII, 80. Fragments de diverses antiquailles de terre excellemment bien façonnées, mais non vernies ou vitrées, ID. DE SERRES, 233. Par le dedans vitrera on les tuiles, ALIX..... ID. 725.

— ETYM. *Vitre*.

VITRERIE (vi-tre-rie), s. f. Art et commerce du vitrier. || Marchandise qui est l'objet de ce commerce.

— HIST. XVIe s. Aussi ay-je entretenu longtemps la vitrerie [peinture sur verre], jusque à ce que j'aye este assez pourveu de mon livre de l'art de terre, PALISSY, 349.

— ETYM. *Vitrer*; wallon, *veultrieve*.

† **VITRESCIBILITÉ** (vi-trè-sci-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui peut se vitrifier. Celui [acide] dont il [l'acide benzoïque] se rapproche le plus est le phosphorique à cause de sa fixité et de sa vitrescibilité, FOURCROY, *Conn. chim.* I, II, p. 127.

VITRESCIBLE (vi-trè-sci-bl'), *adj.* Susceptible d'être changé en verre. On pourrait dire, avec les naturalistes, que tout est vitrescible dans la nature, à l'exception de ce qui est calcaire, CUVY. *Hist.*

Digitized by Google

mun. Introd. 1re *part.* t. VI, p. 44. M. Darracq dit que ces monstres sont vitrifiés, c'est-à-dire qu'elles sont composées de roches dont le quartz fait un des éléments. Salvetat, *Voy. Alpes*, t. V, p. 126.

— ETYM. Lat. *vitrum*, verre.

† VITRESUMENT (vi-tre-ze-man), *adv.* Terme de physique. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité vitrée, en dit qu'il s'électrise vitreusement.

— ETYM. *Vitreux*, et le suffixe *ment*.

VITREUX, EUSE (vi-trø, trø-z'), *adj.* || 1° Terme de minéralogie. Qui a de la ressemblance avec le verre. Mine d'argent vitreuse, || cassure vitreuse, cassure semblable à celle du verre. L'un des caractères du quartz dur, opaque ou transparent, est d'avoir la cassure vitreuse, c'est-à-dire par conséquent et concaves également polies et lisantes. Buff. *Min.* t. I, p. 46. || 2° Qui a l'aspect du verre. Leur éclat extérieur est très-vif, vitreux et un peu gras. Saussure, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 160. M. Deleuils a observé une couleur d'un bleu très-éclatant et vitreux sur les peintures hiéroglyphiques d'un monument d'Égypte, et il n'est aucun doute cette couleur était due au cuivre, Chaptal, *Instit. Mem. encaust. incaus.* p. 201. || Porcelaine vitreuse (voy. porcelaine). || 3° Œil vitreux, œil terni, sortant aux approches de la mort.

— HIST. XIIIe S. La quarte mainiere si est celle le plaisdie [la médecine] apele deume vitreus: qui vient de trop grant froidure. Alibaut, P. 114. || XVIe S. L'humeur vitreux de l'œil, Paré, III, 8.

— ETYM. Lat. *vitreum* (quichtat, *Addenda*, de *vitrum* [voy. verre].

VITRIER (vi-tri-e; l'r ne se se jamais; au pluriel, l's se le : des vi-tri-é-s habiteul, *s. m.* Artisan qui travaille au vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc. Je commande à des maçons, à des vitriers,... qui m'obéissent assez exactement et me demandent de quoi boire, Bac. [sur veillant les travaux du château de Luynes], *Lett.* 20 mai 1601.

— HIST. XVe S. A Arnoul de la Pointe vitrier, a esté paié sur la voirrerre de la chapelle de monseigneur, xxx livres. — A Geoffroy Masson, vitrier, pour avoir vuidé deux croisées, de labour, *Emaux*, p. 242. || XVIe S. Les vitriers disent que la lune a ce fait, mais ils ne le connoissent : car c'est l'humidité des plures, qui a fait dissoudre quelque partie du vel dudit verre, Palissy, 80.

— ETYM. Verre; wallon, *vitrîe*.

† VITRIÈRE (vi-tri-è-r'), *s. f.* La femme d'un vitrier, ou celle qui fait le commerce de la vitrerie. J'étais heureux, lorsque dans la petite chambre de Grandembert, chez sa bonne vitrière, faisant avec lui tête à tête un dîner frugal.... Marmontel, *Mém.* IV.

† 2. VITRIÈRE (vi-tri-è-r'), *s. f.* Espèce de fer aplati en verges carrées.

† VITRIFIABILITÉ (vi-tri-fi-a-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est vitrifiable. La faiblesse de sa vapeur et de ses attractions, sa fixité et sa vitrifiabilité, fourcroy, *Conn. chim.* t. I, p. lxxiv.

VITRIFIABLE (vi-tri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être changé en verre ou en une matière d'apparence vitreuse. On pourrait dire.... que les quartz, le cristaux, les pierres précieuses,... avec tous les métaux et autres minéraux, sont vitrifiables par le feu de nos fourneaux. Buff. *Hist. min. Introd.* 1re *part.* t. VI, p. 81.

VITRIFICATION (vi-tri-fi-ka-sion), *s. f.* || 1° Passion des matières susceptibles de prendre l'éclat la transparence et la dureté du verre, à l'aide d'une haute température. Feu de vitrification. La vitrification de la terre et la sublimation des métaux pour le feu primitif n'étant pas des faits démontrés, mais de simples conjectures, Buff. *Min.* t. II, p. 6. || 2° Par extension, matière qui offre l'apparence du verre.

— HIST. XVIe S. Le caillou est sujet à se vitrifier de soy mesmes, sans aucun acide, et la vitrification ne se pourroit faire sans sel, Palissy, 41.

— ETYM. *Vitrifier*.

VITRIFIÉ, ÉE (vi-tri-fi-é, ée), *part. passé* de vitrifier. Matières vitrifiées, matières transformées en verre, ou auxquelles la fusion a donné l'apparence du verre. || Photographie vitrifiée, production des images de la photographie sur un verre sensibilisé.

VITRIFIER (vi-tri-fi-é), je vitrifiais, nous vitrifiions, vous vitrifiiez; que je vitrifie, que nous vitrifiions, que vous vitrifiiez, *v. a.* Fondre une substance de manière qu'elle se transforme en verre. Le feu vitrifie le salpêtre à l'alcali. Nous savons par expérience que les matières les plus simples sont les plus difficiles à vitrifier, et qu'au contraire celles qui sont composées sont aussi aisément fusibles, Buff. *Min.* t. VIII, p. 176. || Se vitrifier, *v. refl.* Se convertir en verre. || [Hartmocker] a toujours soutenu que ce qui se vitrifiait n'était point l'or, mais une matière sortie du charbon qui soutenait l'or dans le foyer, fontan. *Hartsoeker*.

— HIST. XVIe S. L'agate et cassidoine ne se peuvent calciner, mais se vitrifient, Palissy, 200. Après qu'ils ont bien calciné, congelé, liquefié, vitrefié, putrefié, dentes, *Contes*, xiv.

— ETYM. Lat. *vitrum*, verre, et *facere*, faire.

† VITRINE (vi-tri-n'), *s. f.* || 1° Vitrage, montre d'une boutique. || Se dit aussi des cabinets, des musées. Les vitrines d'un cabinet de médailles, les vitrines du Louvre. || 2° Ce que contient une vitrine de marchand. || 3° Terme d'anatomie. Vitrine auditive, liqueur contenue dans le labyrinthe de l'oreille, la plus aussi endolphique. || 4° Genre de coquilles univalves.

— ETYM. Dérivé de *vitre*.

VITRIOL (vi-tri-ol, tri-o-l'), *s. m.* || 1° Nom vulgaire de divers sels métalliques, qui ont aujourd'hui le nom chimique de sulfates. || Particulièrement, le vitriol, le sulfate de cuivre. Nous avons en France quelques mines de vitriol naturel, Buff. *Min.* t. III, p. 282. || Vitriol ammoniacal, le sulfate d'ammoniaque. || Vitriol blanc, vitriol de goslard, vitriol de zinc, le sulfate de zinc. || Vitriol bleu, vitriol de Chypre, vitriol de Vénus, le sulfate de cuivre. || Vitriol calcaire, le sulfate de chaux. || Vitriol de fer, de plomb, etc. sulfate de fer, de plomb, etc. || Vitriol vert, vitriol martial, les sulfates de fer. || 2° Huile de vitriol, acide sulfurique concentré. || On dit aussi vitriol pour huile de vitriol. || Fig. C'est du vitriol, c'est du feu pour les oreilles délicates, vous cassez l'oreille. || 3° Vitriol végétal, voy. nostoc. || 4° Terme d'alchimie. Faire le vitriol, séparer le pur et l'impur de la matière philosophale.

— HIST. XVIe S. Tu useras d'un medicament acre, comme eau forte ou huile de vitriol, Paré, V, 13. Poudre de vitriol calciné, ib. VII, 7. Vitriol romain en goutte, ib. XXIII, 83.

— ETYM. Provenç. *vitriol*, *vetriol*; catal. *vitriol*; espagn. *vitriolo*; ital. *vitriuolo*; du bas-latin *vitriolum*, de vitrum, verre, à cause de l'apparence vitreuse de ces sulfates. D'après M. Cap, la *Science et les savants au XVIe siècle*, p. 58, le mot bas-latin viendrait d'une expression fous dans les ouvrages d'Albert le Grand, appliqué à l'*atramentum viride* (sulfate de fer).

VITRIOLÉ, ÉE (vi-tri-o-lé, lée), *adj.* Où il y a du vitriol. Eaux vitriolées, eaux minérales, ou fait-on la faire baigner [Mme de Pontchartrain] dans la plus forte et la plus vitriolée des trois sources de Forges], Sévigné, 485, 228 || Tarté vitriolé, sulfate de potasse.

† VITRIOLERIE (vi-tri-o-le-rie), *s. f.* Fabrique de vitriol. Un des forts de Lyon est dit le fort de la Vitriolerie.

VITRIOLIQUE (vi-tri-o-li-k'), *adj.* De la nature du vitriol. || Acide vitriolique, acide sulfurique qu'on obtient par la décomposition du proto-sulfure de fer. || Gaz vitriolique, acide sulfureux. || Éther vitriolique, éther sulfurique.

— HIST. XVIe S. Le jour s'abbreuvoit de ceste matiere salsitive ou vitriolique, Palissy, 268.

† VITRIOLISATION (vi-tri-o-li-za-sion), *s. f.* || 1° Terme d'ancienne chimie. Action de réduire en vitriol. || 2° Terme de minéralogie. Efflorescence blanchâtre et filamenteuse ou sulfate de fer qui se produit dans les pyrites en décomposition.

† VITRIOLISÉ (vi-tri-o-li-zé), *s. f.* Qualité de ce qui est vitreux. Les éléments qui, autour du carbone et du silicium, jouent les rôles dominants dans les phénomènes fondamentaux de la cristallinité et de la vitrosité, Chassebœuf, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 265.

— ETYM. *Vitreux*.

† VITREAU (vi-trô), *s. m.* Buse rousse.

† VITULAIRE (vi-tu-lè-r'), *adj.* Qui appartient au veau. || Fièvre vitulaire, réunion de symptômes qui surviennent chez la vache après la mise bas, et ont de l'analogie avec la fièvre puerpérale de la femme.

— ETYM. Lat. *vitulus*, veau.

VITUPÈRE (vi-tu-pè-r'), *s. m.* Terme vieilli. Blâme. Et si de nos discords l'infâme vitupère À pu la [l'Espagne] dérober aux victoires du père [Henri IV], Nous la verrons captive aux triomphes du fils, malh. II, 1. Et sans songer que la colère Est chose de grand vitupère, Sagr. Fury. v.

— HIST. XIIIe S. Il pouvreami est en espoir, mielz [= S'il vient à chef, chascun l'en chace Par plus fort cas par vitupères, rutebe. 22. || 2e S. Il longe ici est opposite et contraire à vitupere, oxtanz, *Ars.* 11 || XVIe S. A la confusion et vitupere du roy, III, 11, 163. || XVIIe S. Ceux qui font et pis encore peuvent estre bons tesmoins[s'ils estoient reslemoignez] des vituperes qu'on jette sur nous, lanoue, le

— ETYM. Prov. *vituperi*; esp. et it. *vituperio*, a lat. *vituperium*, de *vituperare*, vitupérer.

VITUPÉRER (vi-tu-pé-ré), v. a. Blâmer. Il est aussi mauvais de vitupérer, que de louer sans discernement, Bac. *Ess.* 42.

— ETYM. Lat. *vituperare*, de *vitium*, vice, et *parare*, mettre.

† VITUPÉRIEUX, EUSE (vi-tu-pé-ré, rié', ri-eu'z), Terme vieilli. Qui est cause de vitupère. De habitude vituperieuse, Tallemant, *Histor.* II, 10.

VIVACE (vi-va-s'), *adj.* Le plus vivace des principes d'une longue vie. Homme vivace le phoques[sont très-durs et très-vivaces : ils meurent pas facilement, du moins on a remarqué que, de ce trone vivace [un chêne], dont la nature a un de ses monuments! P. Lebrun, *Voy.* t. I, p. 72. Terme de botanique. Il se dit d'une plante herbacée qui dure plusieurs années, sans conserver cependant ses tiges qui repoussent tiges aux printemps; il est opposé à annuel, qui ne dure qu'une année, et à bisannuel, qui ne fleurit que la longévité de leurs racines, et traverse années en attendant les jours réserves à leur fructification. Buff. *Suppl.* t. VII, p. 95. || 2° Fig. Difficile à détruire. Remède vivace. Préjugé vivace

— HIST. XVIe S. La chatigne est nourrie de moins vivace que vous; il se rend des bois auxquels elle a continué depuis leur enfance jusques à leur extreme vieillesse, Mont. IV, 11.

— ETYM. Provenç. *vivaz*; cat. *viu*; ital. *vivace*, de lat. *vivacem*, de *vivere*, vivre.

† 2. VIVACE (vi-va-tché), *adj.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire vif, rapide, et qui s'emploie pour désigner un mouvement très-vif. Allegro vivace. || Vivaces très-vivement.

— ETYM. Ital. *vivace* [voy. VIVACE 1].

VIVACITÉ (vi-va-si-té), *s. f.* || 1° Promptitude à agir, à se mouvoir. La vivacité qui augmente à vieillissant ne suit pas loin de la folie, Sévigné, *Mar.* 416. Je me levai, pourvut elle avec précipitation.... vous le voyez : cette nouvelle vivacité qui animoit ses actions se seroit montrée à tout autre, Mme de Genlis, *Adèle et Théod.* I, 2. Ardeur, promptitude avec laquelle une chose est faite. La vivacité du procès, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple, le *Mort de Grignan*, 22 janv. 1671. Il a vu et y mit une vivacité d'extrême, Mme de Genlis, pour vue en Espagne de temps immémorial, *Renan*. Notre vivacité à tout entreprendre pour une inquiétude de tempérament, une humeur remuante, Mme de Genlis, *Mad. Duclos*, I, 2. Cond. *des clercs dans le monde*. Dans les événements de l'ambition et les vivacités des conférences, in, *Carême, Confessions*. Il est à [sans lui] avec vivacité et avec prudence : une vivacité, pour ne pas s'y rebuter; avec prudence, pour ne pas s'y méprendre, in, *Contes*. Soulever le corps [le parlement] contenant toujours à suivre avec la même vivacité les cures qu'il avait chaient le schisme et la sédition, Volt. *Hist* XIV, II 2° Force avec laquelle nous éprouvons les passions, les sentiments, etc. La vivacité des sensations. La vivacité des passions l'a emporté dans

Digitized by Google

le vf; et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avait rien diminué de la vivacité de mes sentiments, sév. 1er oct. 1684. Nous faisons paraître si peu de vivacité pour la grande affaire de notre salut éternel, MASS. *Carême, Solut.* || 4° Pénétration rapide, promptitude à saisir et à rendre une idée. Je n'ai jamais vu qu'elle || mie de Chevreuse[on qui la vivacité suppléât le jugement, ACRY, *Mém.* t. 1, liv. II, p. 299, dans rousseau. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit dévorait tout, comme vous dites du sien, sév. 680. Avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs inclinations, boss. *Louis de Bourbon.* On vit paraître en elle || me la Daulphine].... une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées de son époux, FRÉD. *Daulphine.* || La vivacité de l'esprit, de l'imagination, la promptitude à concevoir, à imaginer. Je comprendsbien qu'étant seule, vous devez écrire en bien des lieux; mais, mon enfant, pour moi, en tous les temps; ne vous abandonnez point à suivre la vivacité de votre esprit et de votre imagination, sév. 330. Elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit, FÉN. *Réduc. des filles,* 9. || 5° Disposition d'un caractère vif. Vivacité et chaleur, c'est ce qui fait le caractère des Français; et il faut que son caractère se retrouve dans son langage, D'ORLEY, *Prov. franç.* 8. Cette vivacité qu'il mettait dans les conseils, il la portait dans l'exécution, MONTESQ. *Esp.* XIX, 7. Pléiade alla contre aux Muses cette histoire avec sa vivacité ordinaire, VOLT. *Avent. de la mémoire.* || 6° Il se dit de langage où règne cette qualité également. On s'est plaint de sa vivacité[d'un plaidoyer de Linguet]; mais il faut pardonner à son beau génie, en faveur de la vivacité de son style, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à la noblesse du Gévaudan.* || Au *pl.*r. Emportements légers et passagers. Elle la rend ingrisme par mes sage sévérité aux premières vivacités de son esprit, FÉLIX. *Duc de Montaus.* Vous retombez sans cesse dans les mêmes vivacités; tout vous blesse; tout vous allume, MASS. *Mystères, Œuvres de miséricorde.* Il est accoutumé à vos vivacités, LACHAUSSÉE, *Mélanide,* III, 2. || Pétulances. Pressentement qu'Enzie à m'épouser s'opère, Mille vivacités que me pousse par la *Vie,* BRONARD, *Fol. amour.* t, 1, 1re. || Il se dit quelquefois pour sensibilité. Il lui fut assé [à Lourdis] de constater la vivacité que j'avais sur les accusations injustes qui vous regardent [M. de Grignan], sév. 20 mai 1678. Recevez ma justification de ma l'avoir pas complimenté en même temps; cette sorte importante] avec les assurances de ma vivacité sur tout ce qui vous touche, *Mme de Grignan à Mme d'Urelles,* dans sév. t. 2, p. 1008. J'ai lu dessus une vivacité incroyable, et beaucoup, VOLTAIRE, *Lett.* || Il se dit des couleurs qui ont de l'éclat. Vivacité des couleurs, du teint. || Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillants et pleins de feu. Je ne sais quelle douce émotion donne à ses regards une vivacité nouvelle, RICCOBONI, *Ecr.* t. 1, p. 158. || Il se dit, par extension, du style. Il [Lacain] est riche en belles pensées, et a une grande vivacité de style, BOILIN, *Hist. anc.* XIV, ch. 1, t. 3.

— HIST. XVIe S. La vehemence et vivacité de son eloquence, ANYOT, *Pyrrh.* 29. La vieillesse avoit desja estenct celle prompte vivacité qui souloit estre en luy, ID. *Mor.* 88. Il est possible qu'à celuy qui employent bien le temps, la science et l'experience croissent avecques la vie; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté.... se faoiscent et s'allangoissent, MONT. 1, 408. Sa vertu [de la Boëtie], au justice, la vivacité de son esprit, ID. *Lettre 17.*

— ETYM. Provenç. *viracitat, virasatad*; espagn. *viracidad*; ital. *vivacità*; du lat. *vivacitatem,* de *vivax* (voy. VIVACE 1).

VIVANDIER, ÈRE (vi-van-dié, dè-r'), s. m. et *f.* Celui, celle qui suit un corps de troupes, et qui vend des vivres. Les municionnaires des places frontières et armées du royaume, les boutiquiers ordinaires, vendant vin en gros à la suite de la cour, *Arrêt de la cour des aides,* 14 oct. 1645. [Un homme] qui, dans le temps que je me tourmente, se console de mon absence et prodigue ses caresses à une vivandière ou à quelque vendeuse de brandevin, CAMPISTRON, *L'Amant amoureux,* I, 2. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme, RÉGNARD. *Vivand.*

— HIST. XIIIe S. [Le père de Flore était] Sages hom et hardi guerreres, Et biax et sages vivandiers [homme de bonne vie], *Fl. et Bl.* 2241. || XVIe S. Ceux qui suyvoient comme vivandiers et autres, COMM. VI, 6. || XVIIe S. Que les anciens ont divisé la suitte des medecins en trois bandes, à sçavoir, vivandiers, apothicaires et chirurgiens, PARÉ, III, 687. Vivandiere, ANYOT, *Timol.* 30.

— ETYM. Bas-lat. *vivandarius,* tous espèce de nourriture, d'où *viande* (voy. ce mot).

† **VIVANEAU** (vi-va-nô), s. m. Le vivaneau flamme, *étoile coruscant,* Val. nom d'un poisson de l'île de la Réunion.

VIVANT, ANTE (vi-van, van-t'), *adj.* || 1° Qui vit. Je l'adorais vivant, et je le pleure mort, CORN. *Hor.* IV, 8. Alors le Seigneur prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point; car c'est elle qui est sa mère, SACY, *Bible, Rois,* III, 23, 27. Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin, Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin, MOL. *Sgan.* 2. Quel est notre aveuglement, si, toujours avançant vers notre fin, et plaignant toujours que vient nous.... nous. *Duch. d'Orl.* Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, ID. *Mar.-Ther.* II [Thésée] le croit mort de ses vastes soubires, Et s'est montré vivant aux infernales ombres, RAC. *Phèdre,* II, 1. J'ai apostrophé Saint-Evremond, parce que, depuis que je suis persuadé à coux qui sont et à ceux qui ne sont plus, je parle aux morts comme s'ils étaient vivants, et aux vivants comme s'ils étaient morts.... nous. *Ch. et Nic.* 1. 37. Vivante, ou l'oublioit; morte, on va la venger, P. LEBRUN, *Marie St.* IV, 7. || Fig. La très-petite dépense que cette culture suppose et le satisfaction de mettre à profit le terrain abandonné mortes, BOSC. *Expos. sur les végét.* 2e *mém.* || Fam. mitrement. De la vie, de vie vivante, de votre vie vivante [avec une négation], jamais. || n'y a homme vivant qui...., il n'y a personne qui.... Si on le prenait [M. de Béthune, qui avait enlevé une fille d'un gentilhomme qu'on lui fit son proche, homme vivant ne le pourrait sauver, sév. 28 mars 1680. || Âme vivante, qui que ce soit. Je suis allé en celui; et je n'y ai trouvé âme vivante. || Fig. Ensemble des végétaux et des animaux. Le réveil de la nature vivante au printemps. || Terme de jurisprudence féodale. Homme vivant et mourant, homme que les gens de mainmorte étaient obligés de désigner au seigneur du fief, et à la mort duquel ils devaient certaines redevances. || On donnait le même nom à une personne sous la mort de laquelle on payait le droit de survivance, pour conserver un office. C'est une bibliothèque vivante que un homme très-savant, remarquable surtout par sa grande mémoire. || 2° Le Dieu vivant, se dit pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, par opposition aux faux dieux. Vous reconnaîtrez à cecit que le Seigneur, le Dieu vivant, est au milieu de vous, RAC. *Bible, Josué,* III, 10. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant, ID. *Ib. St Paul, Epît. aux Hébr.* x, 31. Soldat du Dieu vivant, défendez votre roi, LA CH. *Poés.* 8. En un sens plus particulier. Qui est de notre temps, notre contemporain. Je ne vous ai trouvé que deux défauts impardonnables, c'est d'être Français et vivant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire,* 2 sept. 1760. || 4° Quartier vivant, quartier d'une ville où il y a beaucoup de monde. || On dit de même : rue vivante. || 5° Langue vivante, langue qu'un peuple parle actuellement, par opposition à langue morte. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, BOLLIN, *Traité des Et.* 3. On ne sait bien une langue vivante que quand on la parle; on ne sait bien une langue morte, ou du moins autant qu'il est possible de le savoir, que quand on a tâché de l'écrire, D'ALEMB. *Eloge Girard,* note 8. || 6° Tableaux vivants, groupes de personnages vivants, représentant de leur attitude et leur costume, des tableaux plus ou moins célèbres, des sujets historiques, etc. || 7° Qui conserve une certaine portion de vie. Aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, boss. *le Tellier.* || Fig. S'ensevelir vivant, se condamner à la retraite dans un âge où l'on pourrait rester dans le monde. Et quoi! pour un mari vous serez complaisante Jusqu'à vous-même pour lui vous enterrer vivante, DESTOUCH. *Phil. marié,* v, 4. || Tout vivant, conservant toutes ses facultés, toute sa force d'esprit. M. le Tellier se condamnait, en rendant les sceaux, à renfermer dans la vie privée, au hasard de s'ensevelir tout vivant, boss. *le Tellier.* || 8° Il se dit de la vie religieuse et spirituelle de l'Église catholique, etc sainte dont toutes les pierres sont vivantes, boss. *Mar.-Ther.* || 9° Portrait vivant, image vivante, se dit d'une personne qui ressemble beaucoup à une autre, soit par la physionomie, soit par le caractère. Il est le portrait vivant de son père. Ils [les dieux] descendent bien moins dans de si bas étages [le public] que dans l'âme des rois, leurs vivantes images, CONS. *Hor.* III, 3. Toi, son vivant portrait, que j'adore dans l'âme, ID. *Rodog.* III, 3. Ce fils victorieux que vous forcerez, Cette vivante image en qui vous vous puisez, RAC. *Mithr.* III, 5 || Fig. La tragédie chez les Grecs ne fut que la tableau vivant de leur histoire, MARMONTEL, *Œuv.* II, p. 304. || 10° Fig. Qui dure encore, qui se fait encore sentir. Par cette pratique faire ce que les morts nous ordonnement s'ils étaient encore de ce monde], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Que les exemples encore vivants de sainte Thérèse entretiennent ce qu'elle a établi par ses travaux, FÉLIX. *Pandg.* || 11° Fig. Qui n'est-elles pas toutes les passions encore vivantes dans leurs racines? MASS. *Avent, Dépouill.* || 11° Fig. Qui se fait dans la vie, dans la pratique. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir; Un prince dans un livre apprend mal son devoir, CORN. *Cid,* I, 3. Non content de lui enseigner la guerre par ses discours, le prince le mêle aux leçons vivantes et à la pratique, BOSS. *Louis de Bourbon* || 12° Fig. Vif, animé. Scène vivante. Recit vivant. Ce sont là, si je ne me trompe, de ces peintures vivantes et animées qu'on ne connaissait pas autrefois, et dont M. Lekain a donné de leçons terribles qu'on doit imiter désormais, VOLT. *Scythes, préface.* || Terme de peinture. Tableau vivant, tableau dont le sujet est animé, dont les figures ont de la vie, dont l'action est naturelle, où chaque figure est nécessaire et n'est point placée pour remplir un vide. || 13° Mal vivant, qui se conduit mal. Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes, MOL. *Éc. des F.* III, 2, || Absolument. En termes d'anciennes ordonnances, un mal vivant, un homme de mauvaise vie. Tant de brigands infectent la province, que l'on ne sait à quoi songe le prince De les souffrir; mais quoi! ces mal vivants seront toujours.... LA FONT. *Orais.* Je n'ai que de l'argent à croire que ce notaire [devant qui on avait déclaré le servage de so personnes] était un étranger, un mal vivant et un ivrogne, VOLT. *Les Oreilles,* 23 déc. 1777. || 14° S. m. Personne qui vit. Autrement jsans une bonne vie], dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice [celui de la messe]? nul soulagement pour les morts, une fausse consolation pour les vivants, boss. *Mar-Ther.* On refuse aux vivents des temples Qu'on leur élève après leur mort, DESMOUT. I, p. 104. Ce nombre de trente vivants pour un mort dans la ville de Londres a été adopté par tous les auteurs anglais qui ont écrit sur cette matière, BUFF. *Prob. de la Terre,* Œuv. t. 2, p. 644. || 15° Un vivant, un homme d'un caractère décidé, et aussi un homme d'un caractère joviel. C'est un vivant, ne vous y fiez pas. C'est un vivant qui ne se déconcerte pas facilement. C'est un vivant qui ne se refuse point un plaisir qui se présente, LEBRUN, *Gil Blas,* I, 8. Nous nous joignîmes à ces vivants, ID. ib. VII, 14. Quel un gros vivant qui ordonne tout dans la maison, qui taille, qui ronge, BANCOURT, *Cur. Compiègne,* sc. 4 || Un bon vivant, un homme d'une humeur facile et aisée. [Paroles] qu'apparemment on ne saura pas à Langres, où il y a d'assez bons vivants pour se régoier des nouvelles du mort; les mets du bons vivants, qui me viennent d'échapper. ne sont pas du beau style; je l'ai senti en écrivant, BOUSSALET, *Lett. nouv.* t. II, p. 317, dans ROQUEFORT. C'est un de mes anciens amis, un bon vivant, BANCOURT, *Chevreuse,* sc. 18. Si le mari est un bon défaut, je suis un bon vivant, moi, LAMOTTE, *Mair. d'Eph.* sc. 18. || 16° Terme de théologie. Se dit de ceux qui jouissent de l'éternité bienheureuse. Ainsi est mort le père Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé dans la bienheureuse terre des vivants.... nous. *Bourgoing.* || 17° Ce qui a vie, ce qui est vivant. Après avoir reconnu qu'il doit exister une infinité de parties organiques vivantes qui doivent produire la vivant; après avoir montré que le vivant est ce qui doit le moins à la nature, je cherche quelles sont les causes principales de la mort, de la destruc-

tion. DUFY. *Hist. anim.* ch. II-I° Le vivant, l'homme, l'animal tant qu'il vit. Portrait fait par le vivant. Celle [une planche] de M. Edwards qui a été faite et retouchée à huit d'après le vivant [il s'agit d'un lézard]. *Nouv. Cat.*, t. IX, p. 107. ‖ 9° Il se dit pour la vie, mais avec la préposition *de*. Ne désespère point du vivant de Cabon, cons. *Pomp.* II, 3. On doit avoir les pleures pour celui sur leur garde quand ils lisent les histoires écrites du vivant des princes dont il est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, BOILIN, *Traité des Et.* 7, 3e part. I, 2. Il [Bacon] a été, comme c'est l'usage parmi les hommes, plus estimé après sa mort que de son vivant, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon.* Il [Newton] a eu l'avantage singulier de voir sa philosophie généralement reçue en Angleterre de son vivant, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 284. Racine avait été enterré à Port-Royal, et le comte de Roucy dit : De son vivant il ne se serait pas fait enterrer là, COUSIN. *Art d'écr.* II, 10. ‖ On dit dans le même sens : en son vivant. Au décès d'un lion, En son vivant prince de la contrée, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. ‖ En son vivant se trouve aussi dans d'anciennes épitaphes. Ci-gît un tel, en son vivant bourgeois, conseiller, etc.

— HIST. XIIe S. Ne l'aimera à trestut mun vivant, *Ch. de Rol.* XXIV. ‖ XIIe S. Curuz de rei n'est pas jus [jeu] de petit enfant; Qu'il commence à hüir, veit pur pou u pur grant, Jamais ne l'amera en trestut sun vivant, *Th. le mart.* 308. ‖ XIIIe S. Il dserraines vivans, sont il feme, parti entre les hoirs moitiet à moitiet, à droite parçon, TABLIAN, *Recueil*, p. 451. N'a entour la forest remès [resté] homme vivant, *Berte*, CVIII. Se le[li] dame fust morte au vivant de son fil, BEAUMAN. XIII, 18, ‖ XVIe S. Le pays estoit purgé de tous turbulants et malvivants, CARL. I, 16. Theseus en son vivant fut defenseur des oppressés, AMYOT, *Thés.* 45. Il la fist transporter, qu'elle estoit encore vivante, en une autre maison, tit. *Sylla*, 74. Donne de l'eau vivante à un bouche sitirée, DESPERIER, *Œuv. chrest.* XVIII, *Planite*. Tu ne meurs pas de ce que tu es malade; tu meurs de ce que tu es vivant, MONT. IV, 271.

— ETYM. *Vivre*; wallon. *vikun*.

VIVAT (vi-vat), *vitert*. ‖ 1° S'emploie pour applaudir une personne ou une chose. VIVAT, madame, la fortune et l'amour sont pour la jeunesse; et le tuteur est pris pour dupe, DANCOURT, *Tuteur*, sc. 13. Ah! vivat, j'ai gagné ma cause, tit. *Bourg. à la mode*, v, 12. Je dis pour lui [Malherbe] : VIVAT avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire, VOLT. *Lett. Chabanon*, 3 août 1778. ‖ 2° S. m. Acclamation par laquelle on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. Et le vivat et la risée, Émurent si bien l'assemblée, Que le plus triste du troupeau N'eût quitté la part du gâteau, SCARR. *Virg.* VIII.

— REM. L'Académie écrit des vivat, sans *s*. Mais beaucoup mettent l'*s*, et avec raison.

— ETYM. Lat. *vivat*, qu'il vive, de *vivere* [voy. VIVRE 1].

VIVE (vi-v'), *s. f.* Poisson de mer très-allongé, comme une anguille, avec une queue longue et aiguë. Permettons de faire la pêche des vives avec des mailles de 18 lignes en carré, *Ord.* août 1681.

— HIST. XIIIe S. .... Bien le vivre [la lame bresme, vos dites voir].... BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 84. ‖ XIVe S. Vive a trois fiers perilleux à toucher, c'est assavoir les aguelons qui sont sur les dos près de la teste, les deux oreilles, *Ménagier*, II, 8. ‖ XVe S. La vive a eu ce nom à cause de sa grande vivacité, car, estant tirée de la mer, demeure longtemps en vie, PARÉ, XXIII, 40.

— ETYM. *Vive*, qui paraît venir de *vif*, comme dit Paré, n'en vient pourtant pas. L'historique manque que la forme primitive est *vivre*, qui représente le lat. *vipera*, vipère (voy. GIVRE); et en effet ce poisson avait été nommé dragon par les Latins.

‡ 1. **VIVELLE** (vi-vèl'), *s. f.* Petit réseau fait à l'aiguille pour boucher un trou dans une toile, au lieu d'y mettre une pièce.

‡ 2. **VIVELLE** (vi-vèl'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la scie, poisson.

VIVEMENT (vi-ve-man), *adv.* ‖ 1° Avec vivacité, avec ardeur, avec vigueur. Reprimander quelqu'un vivement. Il s'intéresse vivement à votre succès. Le roi que le Romain poussera vivement, CORN. *Nicom.* I, 3. Oserais-je, Mme de Montespan, et son nain [le roi] sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été, SÉV. 2 juill. 1677. Il allons, vivement! se dit pour exciter quelqu'un à presser son travail, à se hâter. ‖ 2° Sensiblement, profondément. Je sais qu'un fils qu'on perd affige vivement, BOSS. *Antig.* II, 7. Tous les traits en seraient plus vivement tracés, TH. CORN. *Ariane*, II, 3. Elle [Mme la Dauphine] sentit vivement la charité de Jésus-Christ, FLÉCH. *Dauphine*. Tous les détails de l'expression [chez un acteur], toutes les nuances de la pensée et du sentiment sont aperçus et vivement sentis, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 319.

— HIST. XIIIe S. Qui grant ovre embrace e entese, Si la face si vivement.... Que pru i ait honor e pris, BENOÎT, II, 3890. ‖ XIIIe S. Cil dist à l'empereur Baudouin mout vivement le message son seignour, BAUDOUIN, XXIe S. Mais allons vivement [marchons vite], afin qu'il ne nous trouve sur notre larcin, MARG. NOUV. III. La beauté de Stratonice trop vivement empreinte en son ame, MONT. I, 92. Il assaillit la ville, si vivement que d'arrivée il força les gardes et le guet, AMYOT, *Philop.* 7.

— ETYM. *Vive*, et le suffixe *ment*; Berry, *vifvement*: prov. *vivamen*; esp. et ital. *vivamente*.

‡ **VIVEUR** (vi-veur), *s. m.* Néologisme. Celui qui aime à jouir de tous les plaisirs, de tous les agréments de la vie. Il ou dit viveuse au féminin.

— ETYM. *Vivre*.

VIVIER (vi-vié), *s. m.* Pr. ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie : des vi-vi-*z* étendus), *s. m.* ‖ 1° Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit du poisson. Visiter et réservoirs lui payaient pension [à un cormoran], LA FONT. *Fabl.* X, 4. Les seuls riches ont, au moins de mars, des légumes dans leurs serres et du poisson dans leurs viviers, VOLT. *Pol. et lég. Requête aux magistr.* I. ‖ 2° En Normandie, pêche d'eau poissonneuse et alimentée par des sources de fond. ‖ 3° Bac de cale. Bateau muni d'un réservoir d'eau dans lequel on met le poisson pour le conserver vivant.

— HIST. XIIe S. Le fod passent par delez le vivier, *Raoul de C.* 58. ‖ XIIIe S. Vivier et sauvoir est fossé ou poisson se puent norrir et fraitefier, BEAUMAN. XXIII, 1. Ne vivier ne garenne, ne chevalerie, Oui ne jordi'ui est esbahie, Je n'i vos Rullant n'Ollivier, Tuit sont mis en un vivier, BUTEB. 221. ‖ XIVe S. En laquelle nasselle avoit un vaisset nommé vivier, dans lequel vivier avoit certaine quantité de menue peschaille, DE CANGE, *trivarium*. ‖ XIVe S. Au vivier, suivant l'etymologie de son nom, le poisson ne fait que vivre, pour la petitesse du lieu, inventé seulement pour le tenir; afin d'y en prendre à toutes les fois qu'on veut, à telle cause dict aussi, reposté et serré. — Le vivier se convertit en pescher, et le pescher en estang, amplifiant leurs limites, O. DE SERRES, 421.

— ETYM. Wallon. *berv*, vivier; du lat. *vivarium*, de *vivus*, vif, vivant [voy. VIF].

VIVIFIANT, ANTE (vi-vi-fi-an, an-t), *adj.* Qui vivifie, qui ranime. Les rayons qui partent du soleil pénètrent ce que qui en approchent; ils échouissent au loin, et n'y portent point cette chaleur vivifiante qui anime une nation, BUFFON, *Hist. nat.* I, 7, p. 190. Il se dit en théologie dans un sens analogue. La foi vivifiante. Mais dans l'obscurité tu rends l'oril clairvoyant, Et joins du haut du ciel à la terre qui tue, L'esprit vivifiant, CORN. *Imit.* III, 3.

— HIST. XIIIe S. Le Tuen les apelout à cel ure Cerethi e Phelethi, co espelt en franceis ostanz e vivifianz, *Rois*, I, 30. Vaiser vivifiant, qui nourrisoit de mon ame, BOSS. *Elég.* 18. La chaleur vivifiante, PARÉ, VI, 23.

VIVIFICATION (vi-vi-fi-ka-sion) ; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action par laquelle on ranime, on vivifie.

— HIST. XIVe S. La mortification de la chair et la vivification de l'esprit, CALVIN. 57.

— ETYM. Lat. *vivificatio*; espagn. *vivificacion*; ital. *vivificazione*; du lat. *vivificentem*, de *vivificare*, vivifier.

VIVIFIÉ, ÉE (vi-vi-fié, ée), *part. passé* de VIVIFIER. Des plantes vivifiées par un climat soleil.

‡ **VIVIFIEMENT** (vi-vi-fi-man), *s. m.* Action de vivifier.

— HIST. XIVe S. En quelque lieu que la vraie lumière pour nourrissement, la seul l'acorre pour vivifiement, M. DE MONSTRELLE, f° 32, *verso*.

VIVIFIER (vi-vi-fi-é), je vivifiais, nous vivifions, vous vivifiiez; que je vivifie, que nous vivifions, que vous vivifiiez, *e. a.* ‖ 1° Donner la vie et la conserver. L'intelligence infinie de l'être bienfaisant, de l'être formateur, produit tout, remplit tout, vivifie tout de toute éternité, VOLT. *Dial.* 25. C'est l'esprit qui non-seulement vivifie le corps, mais qui le renouvelle en quelque sorte, *J. J.* ROUSS. *Em.* V. ‖ 2° Par extension. Donner de la vigueur, de la force, en parlant de certains agents naturels. Un trait de lumière lancé du globe du soleil et absorbé dans le plus infect des cloaques, ne peut laisser aucune souillure dans cet astre : ce cloaque n'empêche pas que le soleil ne vivifie toute la nature dans notre globe, VOLT. *Philosophie, Commentaire sur Malebr. Dieu inséparable* ‖ 3° Fig. Donner de l'animation, de la vie. Son cœur vivifie tous ceux qui l'entourent, et leur donne, pour ainsi dire, un nouvel être, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 2. L'abbé Prévôt, homme très-aimable et très-simple, dont le cœur vivifiait les écrits, M. *Conf.* VIII. ‖ Absolument, en termes de théologie, il se dit des effets de la grâce, de la prière. La grâce vivifie. ‖ La lettre tue et l'esprit vivifie, VOY. LETTRE, n° 8. ‖ 4° Fig. Donner du mouvement, de l'activité à une chose. Ces établissements industriels ont vivifié le canton. Je hâtis des maisons, je vivifie un désert, VOLT. *Lett. Richelieu*, 11 juill. 1776. ‖ 5° Terme de jardinier. Vivifier un abricotier le plomb, le couvrir, pendant sa fusion, de cendre et de braise. ‖ 6° Se vivifier, *r. réfl.* Prendre de la vie, de la force. Partout où les marais du sud-ouest échauffent la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux, BUFF. *Quadrup.* I, IV, p. XXIX.

— HIST. XIIIe S. Il sires mostrefie et vivifie, e en enfer metre e remeine, *Rois*, p. 7. [Que] il sire le purgeast e vivifit lui, *Liber psalm.* p. 84. ‖ XIVe S. A leelhis nemeles vient une arbre pour vivifier le vivifier, LANFRANC, f° 30, *verso*. ‖ XVIe S. Nuls accidents ne font tourner le dos à la vifve vertu.... les menaces des tyrans, les gehennes et les horreurs d'infinis genres de la vifvifier, H. St. 46.

— ETYM. Provenç. *vivifiar*, *vivificar*; espagn. *vivificar*; ital. *vivificare*; du lat. *vivificare*, de *vivificus*, vivifique, vif, *facere*, faire.

VIVIPIQUE (vi-vi-pi-k'), *adj.* Qui a la propriété de vivifier.

— ETYM. Lat. *vivificus*, de *vivus*, vif, vivant (voy. VIF), et *parere*, enfanter.

‡ **VIVIPARE** (vi-vi-pa-re), *s. f.* ou **VIVIPARISME** (vi-vi-pa-ri-sm'), *s. m.* Terme de zoologie. Condition de l'animal qui produit des petits vivants.

‡ **VIVISECTEUR** (vi-vi-sè-kteur), *s. m.* Celui qui pratique des vivisections.

‡ **VIVISECTION** (vi-vi-sè-ksion), *s. f.* Nom donné aux opérations pratiquées sur des animaux vivants, soit à titre d'expériences physiologiques, soit pour juger la valeur d'une opération nouvelle à pratiquer sur l'homme, soit pour habituer les élèves vétérinaires, ou en médecine, à conserver le sang-froid nécessaire pendant toute opération à la rue du sang.

— ETYM. Lat. *vivus*, vivant, et *sectio*, action de couper.

VIVOTER (vi-vo-té), *v. n.* Terme familier. Vivre petitement, avec peine. Il [un ecclésiastique] vivotait ici d'une petite pension que lui donnait le clergé, GUI PATIN, *Let.* II, p. 103. Vous croyez en dire du mal, en disant que cela [le lait] est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique; vraiment, c'est une grande louange; et, s'il fait vivoter une nourrice, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien, SÉV. 19 février. ‖ Exception d'un certain nombre de riches et de gens à l'aise, que je réduis au tiers, le reste vivote, ou est aux expédients, CAMACHE, *Lett. récréat.* I, n. p. 86, dans ROUBAUD. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S. En vivotant e me cutretenant lonetement comme j'ay fayt jusques à present, *Lett. de Rabelais, dans Journ. des savants*, 1842, p. 48. C'est tout ce que la noblesse peut faire maintenant que de s'entretenir, vivotant en sa maison, LAMOUR, 159. Le bon citoyen doit avoir cele aut choses publiques, et regarder plus loin

Digitized by Google

qu'à vivoter en des servitudes honteuses, th. 709. Que si ces Essais estoient dignes qu'on an jugeast, il en pourroit advenir, âmon advis, qu'ils ne plairoient guieres aux esprits communs et vulgaires, ni peut-estre aux singuliers et excellents... Ils pourroient vivoter en la moyenne region, MONT. 1, 390.

— ETYM. Dimin. de vivre; wallon, vigodé; génev. vivoter.

1. VIVRE (vi-vr'), je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent; je vivais; je vécus, nous vécûmes; je vivrai; je vivrais; vis, qu'il vive, vivons, vivez; que je vive, que nous vivions, que vous viviez; que je vécusse; vivant, vécu, e, n. 1° Être en vie. Les oiseaux vivent dans l'air, et les poissons dans l'eau. Les chênes vivent fort longtemps. Il n'y a rien qui estborte tant à savoir bien mourir, que de n'avoir point du plaisir à vivre, VOIT. Lett. 71. Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter [la vie céleste], CORN. Poly. II, 5. Mécénas fut un galant homme; il a dit quelque part: qu'on me rende impotent, Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'on somme Io vive, c'est assez, je suis plus que content, la PONT. Fabl. 1, 49. L'homme, sourd à tant de voix, n'entend celle du sage, Ne dira-t-il jamais: c'est assez, jouissons? Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre, th. VII, 37. Je dis toujours que, si je pouvais vivre seulement deux cents ans, je deviendrais un plus admirable personne du monde, sév. Lett. à Bussy, 37 juin 1676. La dernière heure [pour un vieillard] m'en sera pas moins importune, et j'ai l'habitude de vivre ne- fera qu'en accroître le désir, nous. le Tellier. Indigne également de vivre et de mourir, On l'abandonne aux douleurs qui daignent le nourrir, RAC. Boy. 1, 4. Cette expression : elle ne vit plus, ne lui était que la vie. et ne lui donnait pas les faiblesses de la douleur, DIDIV. Marianne, 1re part. J'ai vécu, c'est-à-dire, souffert trop longtemps, VOLT. Lett. Faines, 42 août 1777. Il me semble que je vous avais consenti de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous payent des rentes viagères, th. Lett. Mme du Deffant, 23 avr. 1754. Une raison pour vivre, est d'avoir vécu; est-ce la vie, dit-on, que les sept premières années de la vie, où le nombre des jours que l'on doit espérer va toujours en augmentant, BIFF. Prob. de la vie, 1, 8. 1844. Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien, J. JOUS. Hel. VI, 14. J'échangerais ce qu'il me reste à vivre Contre un moment qu'on m'a mis en comptes, BÉRANG. Grenier. J'ai vécu, j'ai passé le désert de la vie, LAMART. Méd. 1, 48. Âme, personne qui vive, avez une négation, persuade. Ce grand et rare effet d'une négation. Qui ne cede en vigueur à personne qui vive, MOL. L'Ét. 11, 18. Faire vivre, prolonger l'existence. La régime rigoureux qu'il suit, le fait vivre. Le médecin a fait vivre ce malade dont la poitrine est menacée. Fig. Vous y devez [dans la langue] avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plait, VOIT. Lett. 83. Dans le style élevé. Il a vécu, il est mort. Non, non! avant ce coup Sabine aura vécu, CORN. H. 2, 5. Au moins ceux qui ont vécu peut-être, VOLT. Brutus, V, 5. Il l'a dit vécu, ma vie est finie, touche à son terme. C'en est fait, malheureux, et j'ai vécu, RAC. Athal. 5, 1] Il n'a que trop vécu, se dit d'une personne qu'on menace de faire mourir. Bajazet est un traître et n'a que trop vécu, RAC. Bajaz. 4, 5. ||| Vis, vivez, se dit à une personne à qui l'on fait grâce de la vie. Vis donc, Horace, vis, guerrier trop criminel: Ta victime a fléchi le ciel au-dessus de ton crime, CORN. Hor. v, 3. || Par exagération. Ne pas vivre, être dans des inquiétudes continuelles qui troublent la vie. Mme votre fille ne vivait pas, et nous vous trouvions bien plus en danger que pendant la petite vérole, MAINTENON. Lett. au duc de Noailles, 29 mai 1704. || On dit dans le même sens : ce n'est pas vivre. Il est toujours malade, ce n'est pas vivre. Vivons-nous, chrétiens, vivons-nous? c'est âge que nous comptons et où tout ce que nous possédons n'est plus à nous, est ce une vie! BOUR. Mar. Ther. || 2° Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même, ne dit pour exprimer la vie de Dieu infinie, éternelle, indépendante. || Les bienheureux vivent éternellement avec Dieu dans la gloire, ils jouissent de la vue de Dieu pendant l'éternité. || En termes de dévotion, il se dit par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. Un pecheur converti vit de la vie de grâce, vit d'une vie nouvelle. Représentez-vous un véritable juste qui vit de la foi, MASS. Carême, Vérité de la relig. || 3° Passer sa vie en un certain temps. Ceux qui ont vécu avant l'ère chrétienne. Jouville a vécu dans le XIIIe siècle, et est mort au commencement du XIVe. || Il se dit aussi par rapport au gouvernement, aux usages, aux lois du pays où l'on demeure. Les Juifs, les contrées auxquelles nous vivons. Nous vivons sous la prince ennemi de la fraude, SOL. TORT. V, 7. || En termes de galanterie, vivre sous les lois d'une femme. || 4° Passer sa vie. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre moi en croyant Dieu, RAC. Pens. XXII, 87 bis, édit. MAYE. Est-ce donc là quelque place pour se reposer et pour vivre? nous. le Tellier. Jouissons de la vie; ne nous refusons aucun plaisir; le temps est court, hâtons-nous de vivre, parce que nous mourrons demain, et tout mourra avec nous, MASS. Carême, Dontat. Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir, VAUVEN. Reflex. et max. 432. Il résultait de ses observations [de Montesquieu] que l'Allemagne est le plus peuple pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser et la France pour y vivre, D'ALEMB. Élog. Montesq. || D'une façon emphatique et absolument Employer sa vie. Comme [les hommes] ne font réflexions, qui dépendent que sur leurs passions], quant à moi, je réclame: ils étonnent à nos censures le principal ressort; ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort, LA PONT. Fabl. XII, 20. Nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne soyons jamais, PASC. Pens. III, 3. Quand il n'en faudrait retrancher [de la vie] ni l'enfance où l'homme se se passe, ni le temps des maladies où l'on ne vit point..... nous. le Tellier. La pensée de la mort nous trompe; car elle nous fait oublier de vivre, VAUVEN. Refl. et max. 142. La plupart des hommes meurent sans avoir vécu. Vous vivez pour jouir, puisque vous pensez beaucoup, VOLT. Lett. d'Uzès, 4 déc. 1754. L'homme qui a lu plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie; tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance, J. J. ROUSS. Émile, IV, 1. Ne pas respirer, c'est soir; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes qui donnent le sentiment de notre existence, ID. ib. Ceux qui..... N'ont connu qu'une oisive et morne indifférence..... Ils n'ont fait qu'exister, l'amant seul a vécu, A. CHÉN. Idylle, XXVI. Ceux qui meurent jeunes n'ont fait qu'entrer; ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, V. HUGO, Châtim. IV, 9. || Avoir trop vécu, n'être livré à des excès dans sa jeunesse. Ceux qui ne meurent jamais que parce qu'ils ont trop vécu, Mme DE POMPIGNAN, Didac. à la mode, p. 84, dans POUGENS. || 5° Vivre pour, consacrer sa vie à. Ne vivre que pour servir Dieu, que pour son pays, que pour l'étude. Ce cœur qui n'a jamais vécu que pour vous, CORN. Pompée, Acte d'Anglet. Moi, j'aimerais Rexane, ou je vivrais pour elle! RAC. Baj. III, 4. Gnathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'il n'y avait point de tels. Que je le voie, plein de mépris pour moi, ne vivant plus que pour ma rivale, FÉN. Tél. VII. Qui ne vit que pour soi est bien digne de vivre, RAMEAU, Neveu de Rameau, II, 2. || On a dit dans le même sens : ne vivre qu'à. Mon cœur gêné d'amour n'a vécu qu'aux ennuis, BERTIN, Élég. I. Amants, qui croiriez sauvés la sagesse profonde Pour ne vivre qu'à Dieu fuyait les jeux du monde, CORN. Imit. I, 20. || 6° Vivre avec une femme, avoir avec elle des rapports conjugaux. Pour éviter la formation, que chaque homme vivecavec sa femme, et chaque femme avec son mari, SACI, Bible, St Paul, 1re ép. aux Cor. VII, 2. Savez-vous seulement [vous, Œdipe] avec qui vous vivez? VOLT. Œd. III, 4. || En un sens défavorable. Vivre en état de concubinage. Elle vit avec un jeune homme. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutait dans le monde que je n'eusse vécu avec Mme d'Épinay, comme Grimm y vivait maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit était faux, J. J. ROUSS. Conf. X. On épouse une femme, on vit avec une autre, l'on n'aime que soi, satisfait, Mœurs du temps, 8. || Vivre avec le public, être d'un acteur, d'une actrice, qui vit, IV, p. 467. || 7° Il se construit avec certains noms du temps et d'une manière qui pourrait faire croire qu'il a un régime direct; mais il n'en est rien: c'est une ellipse de pendant, durant. Oui c'est moi qui voudrais effacer de ma vie les jours que j'ai vécu sans vous avoir servis, CORN. Nicom. III, 8. Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu, ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre, un meilleur usage, LA BRUY. XI. L'homme, qui est trente ans à croître, vit quatre-vingt-dix ou cent ans; le chien, qui ne croît que pendant deux ou trois ans, ne vit aussi que dix ou douze ans, BUFF. Hist. nat. hom. I, IV, p. 354. Nous trouverons dans la suite qu'à l'âge de 24 ans on n'a vécu que le quart de sa vie, qu'à l'âge de 48 ans on n'en a vécu que la moitié, et que ce n'est qu'à l'âge de 84 ans qu'on a vécu les trois quarts de sa vie, ID. Hist. nat. hom. I, IV, p. 124. Ah! si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement tous les jours qu'on aura vécu? J. J. ROUSS. Hél. V, 20. Similis, pourtisan de Trajan, ayant, sans aucun mécontentement personnel, quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept, ID. Hist. nat. hom. I, IV, p. 128. Ah! sur-rir. Les animaux qui vivent de proie. Il fait chez vivre dans cette ville. Il a fait meilleur vivre cette année que l'année passée. Les anciens écrivaient souffert. Jean était vêtu de peil de chameau; il avait une ceinture de cuir autour des reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage, MASS. Bible, Évang. St Marc, I, 6. On ne vit ni d'air ni d'amour, LA PONT. Fiane. Je vis de bonne soupe, et non de beau langage, MOL. Femme sav. II, 5. Le roi a très-bien dîné, il a grand'faim, et est bien las de me vivre que de bouillons, DANGEAU, I, 420, 22 nov. 1686. Parmi des tas de blé vivre de seigle et d'orge, MOL. Amph. III, 5. Sa nourriture était simple; il vivait comme les soldats, pour leur donner l'exemple de la sobriété et de la patience, FÉN. Tél. XII. Les Tartares de l'Asie et les Nègres de l'Amérique vivent également de la chair de leurs chevaux, BUFF. Suppl. d'Hist. nat. I, XI, p. 126. || [Soumanoukoun] vivait avec sa femme de riz par jour; il arrachait de ses yeux pour le donner à un pauvre auquel il n'avait rien à donner, RAYNAL, Hist. phil. IV, 13. || Familièrement. Il vit de rien, il mange très-peu. Il dépense très-peu pour sa nourriture. La bouche pleine, osez-vous bien chanter l'amour qui vit de rien? BÉRANG. Grenier. || Fig. En parlant de renfermer avec soin, et je vis de sentiments, de douleur, et de chagrins, MAINTENON, Lett. à l'abbé Gobelin, 1674, I, II, p. 41. La riche fiction est le charme des vers; Nous vivons du mensonge, L. RAC. Relig. ch. IV. || Vivre de régime, suivre un régime, vivre avec beaucoup de règle pour cause de santé. Il vivait de régime et mangeait à ses heures, LA PONT. Fabl. VII, 4. || Vivre à table d'hôte, manger habituellement à une table commune ou chacun paye tant par repas. Il vit chez un commun. se dit de plusieurs personnes qui n'ont qu'une table tenue à frais communs. || 8° Vivre sur soi-même, se dit d'une personne d'embonpoint, qui mange peu, et qui semble se sustenter de sa propre substance. || Fig. Nous sommes dans un profond silence.... dans un entier recueillement; nous vivons sur nos épines, et vivant enfin sur nos réflexions, sév. 42 mai 1680. || Fig. Vivre de sa réputation, vivre sur sa réputation, garder son crédit, son influence non-seu par ce qu'on fait, mais par la souvenir de ce qu'on a fait. Nous vivons [nous Français] encore un peu de notre ancienne réputation littéraire; mais cette vie précoire ne durera pas longtemps, D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 20 nov. 1772. || 10° Se procurer les moyens de vivre, de se soutenir. Vivre de son travail. Vivre de ses revenus. Apprenez que tout Bâtir Vit aux dépens de celui qui l'écoute, LA PONT. Fabl. I, 2. Il est juste que ceux qui servent à l'autel vivent de l'autel, RAC. Pron. VI. Au lieu que ce devrait être de l'argent pour vivre, c'est de l'argent pour avoir vécu, sév. 236. Ces malheureux [les gredins de Parnasse] cherchent à pouvoir pour vivre, et moi je n'ai veux que pour penser, VOLT. Lett. Panckouke, 13 févr. 1769. La basse intrigue cherche toujours à tout empoisonner; elle ne vit que de ce métier, IB. Lett. Lebrun, 9 décemb. 1760. Il faut bien que je vive, disait l'abbé Desfontaines à un ministre d'État; le ministre eut beau lui dire qu'il n'en voyait pas la né-

Digitized by Google

cessité; Desfontaines vécut, ID. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. || Avoir de quoi vivre, posséder un revenu suffisant pour la manière dont on vit. Non, morbleu, il n'y aura plus moyen de vivre avec moi; car je n'aurai bientôt plus de quoi vivre, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 19. || En mauvaise part, vivre d'industrie, vivre par des moyens peu honorables. || Vivre de ménage, vivre avec économie, et fig. par plaisanterie, vendre ses meubles pour subsister. Marianne. Tu humanises quand me vend peiere à pièce tout ce qui est dans le logis! — Sganarelle : C'est vivre de ménage, MOL. *Méd. m.* I. 1. 1. || Vivre au jour le jour, au jour la journée, vivre avec ce qu'on gagne chaque jour. || Fig. Vivre au jour le jour, vivre sans prévoyance, sans s'inquiéter du lendemain. || Fig. Il vit de la arche de Dieu, se dit d'un homme à qui on ne connaît aucune ressource pour subsister. Il se dit aussi d'un homme qui mange très-peu, et à peine assez pour se soutenir. || Fig. Vivre d'espérance, vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente. || 11° Terme d'administration militaire. Se procurer les subsistances nécessaires à une armée. || [le marquis de Resnel] prétend qu'on n'a pas de quoi vivre une campagne, si l'on n'a en divers magasins de quoi vivre deux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 204. Ce jour-là même, || [Napoléon] interpella hautement un administrateur par ces mots remarquables : Pour vous, monsieur, songez à nous faire vivre ici [Vitepal]; car, ajouta-t-il à haute voix, nous ne ferons pas la folie de Charles XII, *séjour, Hist. de Nap.* v, 1. Non loups et lions, convois auraient appesanti notre marche; il était plus à propos de vivre du pays, ID. ib. II, 2. || Vivre à discrétion, se dit des soldats qui se font nourrir à leur gré par les habitants du pays envahi. || 12° Se dit par rapport à la dépense que l'on fait, à l'état que l'on tient. Vivre splendidement, honorablement, noblement, grandement, largement. Vivre en prince, en grand seigneur. Vivre misérablement, mesquinement, petitement. Je suis que la vengeance Est un morceau de roi; car vous vivez en Romain, *Ad. pont. Fabl.* x, 12. || Vivre noblement, vivre d'une façon qui ne déroge en rien à la noblesse (locution qui vieillit). Que dites-vous à ces jours-ci? vous-mêmes de ceux qui lui ressemblent? on tel vit noblement: || manse son bien avec honneur, MARG. *Carbone, Mémoi.* riche. || Vivre noblement, vivre en gentilhomme. Sans rien faire, LA FONT. *Fabl.* III, 14. || 13° Mener une certaine existence, un genre de vie quelconque. Vivre dans le célibat, dans le mariage. Vivre dans la joie, dans la tristesse. Il vit content. Les prêtres et les religieux, aidés et infatuables passeurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travesis, nous. *Reine d'Angleterre*, si je n'ai pas vu la compagne d'Achille, *sac. Iphig.* v, 2. Je vis dans une retraite profonde autrès de la danse in plus estimable du siècle présent, et avec les livres de vieux temps, VOIT. *Let. au pr. roy. de Pr.* 27 mai 1737. Les hommes délaissés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie: le reste vit dans les prisons de l'Espagnace; le bas peuple, dans la superstition, ID. *Mémoi.* 140. Il vivre pain et eau, passer sa vie tranquillement dans l'abondance (locution vieillie). || Il faut laisser chacun vivre à sa mode, et chacun règle sa vie comme il l'entend. || On dit de même : Chacun vit à sa mode. || 14° Être en contact, en commerce habituel. Ah! combien enfants, qu'il est aisé de vivre avec mon sire, *d. mon.* 1664. La condition des comédiens était infâme chez les Romains, et honorable chez les Grecs; qu'est-elle chez nous? on pense d'ent comme les Romains, et on vit avec eux comme les Grecs, LA MOTT. XIII. || Charlemagne! aimait à vivre avec les gens de sa cour, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 18. Le maréchal de Vivonne, comme par son esprit et par son amitié pour Boileau, allait souvent chez Molière, et vivait avec lui comme Lélius avec Térence, VOLT. *Vie de Molière.* Pythagore, qui régnait sur tout le corps [de ses disciples] avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. || Vivre avec les vivants, se conformer aux mœurs, aux usages. Il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, SCV. MAI. Quand je fais autrement, ce n'est pas ma faute : je sais bien qu'il faut vivre avec les vivants, CARMONTELLE, *Proc.* [les *Braconniers*, sc. 2. || Vivre avec soi-même, vivre dans la retraite, sans communication avec le monde. Il faut être bien avec ceux avec qui l'on vit, et bien avec soi quand on vit avec soi, FONTEN. *Reasons.* || Vivre bien, vivre mal avec quelqu'un, être en bonne, en mauvaise intelligence avec lui. Quelquefois cela parfaitement bien avec lui, il n'était pas entièrement heureux, LA FAY. *Princ. Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 30, dans nos cours. [Vivre bien avec quelqu'un, signifie aussi se comporter à son égard convenablement, décemment, ne pas manquer aux égards de convenance. Je dégoûte, malgré, et le roi, que vous vivez bien avec Mme de Montespan, DENIS, *Mme de Maintenon.* t. I, p. 22, dans POURAIN. La Fare [amant de Mme de Lambert] ne vivait plus du matin que de la Sablière, qui vécut toujours bien avec sa femme, ID. ib. t. I, p. 154. || On dit dans le sens contraire : vivre mal avec quelqu'un. Ce jeune homme vit mal avec ses parents. || Cet homme est aisé, commode à vivre, il est d'un commerce facile, on vit facilement avec lui. || Dans le sens contraire. C'est un homme difficile à vivre. || On ne saurait vivre avec cet homme, il est d'une humeur à laquelle on ne saurait s'accommoder. || Vivre en bonne intelligence mauvaise par rapport aux mœurs, à la religion. Vivre sainnement. Vivre mal. Ma fille, c'est ainsi que l'on vit à Paris. MOLIÈRE, *Mal.* I, 6. On lui voit [les femmes] dévoué, pour tous soins, se mêler de bien vivre, MOL. *Tart.* I, 6. Votre fille ne vit pas comme il faut qu'une femme vive, in. *G. Dandin*, I, 9. Et je me contrainte à dépendre d'accord que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort. in. *Mis.* III, 4. Les conditions les plus aisées à vivre sont celles qui sont le plus difficiles à vivre selon Dieu, et au contraire, PASC. *Pens.* XXIV, 27. Je ne vous rapporterai que l'exemple d'une femme, qui, pour vivre à la cour, a besoin de toutes les images de la Vierge, vécut toute sa vie en pêché mortel..., et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion, BOURD. *Serm.* Et je vivre avec de vrais chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, *sév. à Bussy*, 20 août 1686. Je vis enfin comprendre à quoi j'ai bien servi, RACIN. *Duc de Montaus.* Je ne sais pas pourquoi de mon naturel : qu'il n'en peut ne craint rien, MARIV. *Fayet, journ.* Il se commençoit à vivre moralement que quand nous commençons à redonner nos pensées, à les tourner vers un certain but, et vers une certaine forme de consistance, MARIV. *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 170. || 15° Se conformer aux usages du monde. Ils [les faux dévots] sont trop politiques pour ne la vivre trop bien et vivre pour remporter le fond de leur âme, MOL. *Tart. Preface.* Nous fûmes ensuite chez Mme Colbert, qui est extrêmement civile, et sait très-bien vivre, *sév.* 13 janv. 1671. Il est vrai que ces messieurs, qui savaient mieux vivre que lui [Ménage], recommodaient tout, faisant signe qu'ils se garderaient bien d'en rien faire, MAIRAN, *Lett. à Fontenelle. Anti-Menagiana*, p. 66. Hélas! on n'a plus rien à craindre! Les vices n'ont plus de censeurs; le monde sait prendre tous les tempéraments: Savoir vivre, c'est savoir feindre, BRIZEUX. t. I, p. 133. Oh! monsieur, il ait trop bien vivre pour en user si familièrement avec vous, LESAGE, *Crispin rival de son maître.* sc. 3. Il faut prendre le parti de la vérité; mais faut-il blesser pour cela l'humanité? faut-il renoncer à savoir vivre, parce qu'on se flatte de savoir penser? VOLT. *Mél. litt. sur la satire.* Coupe-dio honnêtement cet homme estimable et grossier, qui sait donner et qui ne sait pas vivre, IN. *Ecoss.* II, 8. Je le verrai, malgré dame. Je sais vivre, et l'on peut se fier à moi sur l'article des procédés, MARIVEAUX, *Contes mor. Quatrer Racons.* || Apprendre à vivre, enseigner comment il faut se conformer aux usages du monde. Faut-il que la jeunesse Apprenne maintenant à vivre à la vieillesse? MARIVAUX, *le Dest.* IV, 2. Tu es un gentilhomme français si rôle pour la politesse de ton pays, que tu es venu exprès à Londres pour l'y enseigner publiquement, et pour apprendre à vivre à toute l'Angleterre pensif. *Français à Lond.* I. || Familièrement. Je lui apprendrai à vivre, je lui apprendrai à agir plus convenablement; je le corrigerai, je le punirai de sa faute. Il faut apprendre à vivre à ce vert volage, MOL. *le Dép.* IV, 2. Et qu'enfin, si quelqu'un parlait mal de Tertulle, il lui apprendrait à vivre, MOL. *Tart. Zerlip.* 13° Apprendre à vivre, inspirer à quelqu'un la connaissance des usages du monde. || Le savoir-vivre, voy. SAVOIR-VIVRE. || 17° Fig. Avoir une seconde vie, demeurer dans le souvenir, dans l'affection, en parlant des personnes. ....soui, j'aime mieux, n'en déplaise à la gloire, Vivre au monde deux jours que mille aux dans l'histoire, MOL. *Précie. d'E.* I, 3. || [Alexandre] vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, MOR. *la Valtière.* Ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire, ID. *Louis de Bourbon.* Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur Peut de ses indiscrètes adorer l'ingratitude, RAC. *Bérén.* III, 1. Quel homme d'état osera se répondre de vivre dans l'histoire, quand on voit des modèles de probité et de vertus rois dont les noms ne se trouvent dans aucun historien? DIDEROT, *Conseil. moraux*, 5. Combien d'années Caton a-t-il vécu? Caton vit encore, il s'adresse à nous, il s'adresse à nos neveux, il a laissé un modèle impérissable de l'homme vertueux, SÉNÈQUE, dans DIDEROT. *Claude et Nér.* II, 2+ || Il se dit des choses dans le même sens. Ce jugement portera contre eux un témoignage, qui vivra dans la bouche de leurs enfants sans qu'il puisse jamais être effacé, RAC. *Bérén. Préface.* || Fig. et fam. Il vit, il vivra, il ne vivra pas, *Sermons, Vaines excus des déch.* 2. Si je les remontre demain, vive Dieu! ils verront ce que vaut arrivera, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1 || 18° Une vive! vous, je vous en conjure, vivez comme avec l'autihaire avoir. || 20° Il s'emploie quelquefois activement, avec le mot vie ou un nom de temps pour régime. Cette distance infinie que vos crimes avaient mise entre le Seigneur et vous, et que des siècles de pénitence, quand vous les auriez vécus, n'auraient pu remplir eux-mêmes, MASS. *Confér. Judaïc.* Beaucoup n'auront vécu leur vie chétive.... *L. Littré, Revue de la philosophie positive*, t. IV, p. 349 || 21° Le vivre, l'état d'être en vie. *Ô douce volupté, sans qui des mère enfance* Le vivre et le mourir nous deviendraient égaux,

Digitized by Google

LA FONT. *Psyché*, II, p. 218. En sorte que [suivant les casuistes] le simple vivre est plus malaisé que le bien vivre [la bonne conduite]. RAC. *Prov.* IX. || Manière de vivre. Je pense, quant à moi, que cet homme fut vivre, Qui changea le premier l'usage de son être, Et, rangeant sous ses lois les hommes dévorés, Bâtit premièrement et villes et cités, RÉGNIER, *Sat.* VI. On est nourri, vêtu, logé bien mieux qu'on ne l'était, et les mœurs s'adoucissent avec la vie commune. P. L. COUR. *Let.* VI. || Donner aux soldats pour le bien vivre, se disait d'une certaine somme qu'on donnait aux soldats dans les garnisons, pour les obliger à ne rien exiger de leurs hôtes au delà de ce que prescrivaient les ordonnances. || **2°** Vivre s'est dit pour usage du monde. Oh! madame, M. le chevalier sait trop bien son vivre, DANCOURT, *le Chevalier à la mode*, III, 6. || Proverbes. On ne sait qui meurt ni qui vit, il faut mettre ses affaires, sa conscience en ordre, pour être préparé à la mort. || Qui vit à compte, il vit à honte. Il faut plus vit, plus à s souffrir. || Qui a honte de manger, a honte de vivre. || Assez jeune qui pauvrement vit. || Rien il faut vivre, la nécessité de pourvoir à sa subsistance fait faire bien des choses qu'en ne ferait pas autrement et qu'on doit excuser. VOLT. *Fi*, I, 6. Enfin, de l'âge, se dit pour exprimer qu'un enfant, un jeune homme avec l'âge acquerra de l'expérience. || Il faut que tout le monde vive, il faut permettre à chacun de pourvoir à son existence, à ses goûts. Ceux qui ont des organes grossiers cherchent des plaisirs où l'âme n'entre pour rien; et ceux qui ont un sentiment plus délicat, veulent des plaisirs plus fins; il faut que tout le monde vive, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 58. || Le prêtre vit de l'autel, se dit quand on veut faire entendre que chacun vit de son métier. Saint-vant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, MOL. *Avare*, III, 5. Cet enfant a trop d'esprit, on ne vivra pas, se dit pour se moquer des enfants trop précoces, d'après cette opinion que la précocité est un danger. Quand ils eut tant d'esprit, les enfants vivent peu, C. DELAV. *Enfants d'Edouard*, 3, 2.

— REM. 1. Il faut dire : les années qu'il a vécu, et non qu'il a vécues. En effet années n'est pas complément direct de vivre; aussi dit-on : les années pendant lesquelles il a vécu. Ainsi vivre un long temps, c'est vivre pendant longtemps. || 2. Dans le XVIe siècle, les bons grammairiens n'étaient pas fixés sur la forme du prétérit : je vécus ou je véquis, et de l'imparfait du subjonctif : je vécusse ou je véquisse. Cette corruption de la raison paraît avoir tant de différentes et extravagantes mœurs: il a fallu que la vertu soit venue, afin que l'homme ne voquît plus en soi-même, SCUDÉRY, *Cyrus*, IV, 3. Quels en Égypte, au gré des destinées, Véquit de si longues années. N'a vécu qu'un jour à Paris. RAC. *Epigr. sur le Sesostris de Longepierre*. Autrefois on ne naît plus que : je vécus, je vécusse. || **3.** A la première personne du présent de l'indicatif, Malherbe a dit : je vi au lieu de je vis. Le peu qu'il en vécu leur fut grand hontage, Et le trop qu'il en vit leur fut plus de dommage, MALH. I, 4. C'est un archaïsme; dans l'ancien français les premières personnes de ce temps, aux verbes où il n'est point en radical, ne prenaient point d's. Cet archaïsme doit être admis quand la rime l'exige.

— HIST. XIe s. E s'il ne volt [veut], ou s'il ne vost.... *Lois de Guill.* 45. Quant tu es mors, dolor est que je vi, *Ch. de Rol.* CXLII.

— XIIe s. Se Deu plaist et je vif, je veus meirai à mal, *Rou*, p. 193. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès ore en pais tout mon aé [âge], Ceuci, m. Puis fu morte la dame, ne vesqui que xx ans, SAT. V. Gordez bien ces messages [ces messagers]; car lor vivres est cors [sera court], IB. XXVII. Li bonseurous Job visest entre les felons, *Job*, p. 441.

— XIIIe s. Ne vivoit que de pain et d'eve au samedi, BERT. III. Tout aussi com il est mestiers qui, quant on le trouve do bon engien, si dist on que il ne vrra mie long tans, *Hist. litt. de la Fr.* I. XXIII, p. 728. Ce est par une tel nature que bonjors li maindres [le moindre] est viande dou graingnor [du plus grand]; et ainsi li uns vit de l'autre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 180. L'ausne des freres est ausi comme anor de compaignons, por ce que il sont vesqui et norri ensemble, IB. IB. p. 244. Povreté fait homme despire Et hair et vivre à martire, Et toit au sage nesi [même] le sen, *la Rose*, 8092. Si sai ge bien certainement Que, se leial amor ne ment, Se vous vivez et je morroue, Tousjours en vostre cœur vivrie, IB. 8182. Le preiat qui le corone, et tos les autres dient en latin par trois fois : Vive le roi en bone prosperité, *Ass. de Jér.* I, 30. La maniere de leur vivre estoit tele; car il ne mangoient point de pain, et vivoient de char et de let, JOINV. 268. Les orges, et les ris, et tout ce de quoy ge puisse vivre, IB. 246. Le comte de Bretaigne a pris fait au roy que nul homme qui vive, IB. 262.

— XIVe s. Et dit il ans à l'autre à li fois et souvent : Vis-tu Bertran, vive, qui regne tellement! *Guesel.* 18073.

— XVe s. Nous n'avons qu'un petit vivre, rauge. *Espinette amour*. Donc dirent ils que ils vouloient qua il vesquissi, car il estoit trop durement bel, ID. II. III. 37. Il faut, qui veut vivre en ce monde et avoir bonneur, avoir du bien et du mal, IB. II, 210. Ainsi est y à maint de ceaulx [gens] Qui gourmandent, boivent, manguent Sans faim, sans soif, si se tuent. Et veullent vivre pour mangier, Non mangier pour eulx allongier, E. DESCH. *Poesies* mss. f° 473. En pillant et robbant nostre pauvre peuple, se vivent sur icelluy an degastant leurs biens, et font plusieurs autres grans dommaiges, tenuis et notoires, *Ord. des rois de Fr.* XIII, 178, dans LACURNE. Lyonnet mon cousin vit, ce m'est advis, d'amours: car il ne luy souvient de manger, *Percefored*, I, 11, f° 97. [Lorsqu'il] vit [entendit] vivre vant le roy Charles septiesme son pere, se y vint relorer, COMM. V, 9

— XVIe s. Les artisans vivans de leurs bras, AMYOT, *Solon*, 00. Il vesout toute sa vie en très-estroicte pauvreté, IB. *Artit.* 1. Ainsi vescut il, comme Nestor, presque trois aages d'homme, IB. *Caton*, IB. Ainsi vesquit Aristides libre, franche et vivante à ses lois, IB. *Sylla et Lycand.* 19. Nous vivons, mme Belleau, une vie sans vie, DESPR. Ris. Ce n'est pas tant de vivre que de vivre bien, de pain, de vin, de feu.... IB. 004. Asseçait qui vive sçait, GÉNIN, *Recréat.* I, II, p. 234. Je vivre tiau aux destins dont les lois adversaires M'ont tiré fait sentir vostre aimable rigueur; Le tans vesco devant ne m'estoit que langueur, DESPORTES, *Chevrier*, LXVIII. Il vesquit jusques à la mort, en douce vie, *Gauj.* 4, 21. Nul ne vit plus desordonnément, que celui qui vit à soy, et ne pense qu'à son profit, CALV. *Instit.* 815. C'est chose bien estrange de devoir vivre, Sans vouloir estre plus que cela que je suis, PELLET. VI, 13, *recto*. Mais il n'a pleu aux dieux me permettre de suivre la guerre d'Italie, ny bien que depuis je vesquisse aux franc de travaux et d'ennuis.... ID. VI, 13, *recto*. Leur vivre solitaire, ID. VI, 28, *recto*. Tout desvre qui doit vivre, il a vécu, VIGNY, *Cinq-Mars*, XXIII. Vivre vaudeuil vesquirent sans persecution sous les ducs de Savoye, D'ARB. *Hist. I*, 68. La belle moitié de leur vie, ils [Annibal et Scipion] l'employerent à la gloire acquise en leur jeunesse, MONT. I, 300. J'ay veu en assez bonne compaignie pour n'ignorer pas... ID. I, 52. Le lengtemps vivre, ID. III, Cicero disoit que, quand il estoit vieil, il ne trouvoit hommes... ID. I, 179. Adonat un Dieu qui vesquit autrefois homme, ID. II, 336. Vive liberté, la noble, *Servit. volont.* — ETYM. Prov. vieure ; catal. viure ; esp. vivir ; portug. viver ; ital. vivere ; du latin vivere; comparez le grec βίος, vie; le gaél. beo, vivant; kimry, byw, vivant; sanscr. jiv, vivre. Le wallon dit vère ; au XIIe siècle on trouve une forme vivet.

2. VIVRE (vi-vr'), s. m. || 1° Nourriture. Cent fleuves épars Qui dispersant le vivre aux gens de toutes parts, RÉGNIER, *Epît.* I. Il fit tant, de perle et de dents, Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage Le vivre et le couvert : que faut-il davantage? LA FONT. *Fabl.* VII, 3. La loi qui donne corde que le simple vivre aux banqueroutiers, et non pas de quoi subsister avec honneur, FASC. PROV. 611. Une chose folle, et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'empressement aux moindes, quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience, LA BRUY. III. La solitude lui a préparé [à Fouceau] le vivre et le couvert, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 7. || **2°** *Au plur.* Toutes les choses qui servent à la nourriture. Les vivres sont fort chers, et le vin est hers de prix. On demanda à ces sauvages des bonnets rouges, des grains de verre, des épingles, des couteaux, des sonnettes, et ils donnaient de l'or et des vivres. RAYNAL, *Hist. philt.* VI, 6. Ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes, MARMONTEL, *Mém.* I. Il [l'empereur] semblait bien qu'il ne pouvait être ni reprocher à ses soldats le fruit de tant de travaux [butin qu'ils emportaient de Moscou dans des chariots]; d'ailleurs les vivres cachaient le butin; et lui qui ne pouvait pas donner aux siens les subsistances qu'il leur devait... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, I. Quand l'armée passa ce fleuve [Vistule], elle manqua d'ordre de prendre, sans s'arrêter, pour vingt-cinq jours de vivres, mais de ne s'en servir qu'au delà du Niémen. IB. IB. IB. 2. || Couper les vivres, intercepter les approvisionnements d'une armée, d'une ville, etc. Menonon voulait qu'on leur disputât [aux Grecs] tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, ROSS. *Hist. III*, 6. || Fig. Couper les vivres, supprimer l'envoi d'une pension alimentaire. || **3°** En termes de marine, provision des choses nécessaires à la nourriture de l'équipage d'un navire ou des équipages d'une flotte. || Vivres de campagne, les vivres composés de viandes salées ou en daube, de légumes secs et de biscuit. || **4°** Entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. Faire fortune dans les vivres. L'administration des vivres. Les vivres-pain. Les vivres-viande.

— HIST. XIIIe s. Ce fu le don que il fu [l'autre chose] aurant e cert e lei. E tut cil qui d'aumosne unt e vivre e ecorei, *Th. le wast.* 62. || XIVe s. L'enfant, dit-il, aurait son vivre convenablement de son fié, *Ass. de Jér.* I, 261. Li creanciers li doit livrer [au débiteur incarcéré] son vivre, BEAUM. I, 7. || XVe s. Car des vivres [ils] avoient plus qu'on n'avoit besoing, *Percefored*, II, 1re p. 3. Allons, allons, on se doit aventurer pour son vivre, FROISS. II, II, 66. A la charge de tel portion de guist et vivres autorel [nourriture alimentaire], DU CANGE, *victus*. || XVIe s. En toutes choses... la mutation est à craindre, la mutation des saisons, des vivres, des humeurs, MONT. I, 339.

— ETYM. Vivre.

† **3. VIVRE** (vi-vr'), *s. f.* Terme de blason. Serpent vivré.

— ETYM. Le même que guivre (voy. ce mot).

† **VIVRÉ, ÉE** (vi-vré, vrée), *adj.* Terme de blason. Se dit de pièces disposées comme la vivre, c'est-à-dire, formant une large tortueuse.

— ETYM. *Vivre* 3.

† **1. VIVRIER** (vi-vri-é), *s. m.* Anciennement, employé des vivres; fournisseur. Il y venait des commerçants, des banquiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguait dans leur métier, I. S. NODIER, *Confess.* VII.

— ETYM. *Vivre* 2.

† **2. VIVRIER, IÈRE** (vi-vri-é, iè-r'), *adj.* Terme des colonies. Qui produit les substances alimentaires. Cultures vivrières.

— ETYM. *Vivre* 2.

VIZIR (vi-zir), *s. m.* Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. La puissance est dit souvent dangereuse aux sultans; mais il n'y a pas un exemple d'un seul vizir qui n'ait été assément sacrifié sur un ordre de son maître, VOLT. *Russie*, II, 1. Grand vizir ou vizir azem, le premier ministre de l'empire turc, qui, en recevant le sceau impérial pour marque de son emploi, est revêtu de tout le pouvoir de l'empereur et jouit d'une autorité presque absolue. Dans le gouvernement despotique, le pouvoir passe tout entier dans les mains de celui à qui on le confie; le vizir est le despote lui-même, et chaque officier particulier est le vizir, MONTESQ. *Esp.* V, 16. La place de sultan est quelquefois la plus enviée de la terre, et celle du grand vizir la plus laborieuse; il est à la fois connétable, chancelier et premier président, VOLT. *Mœurs*, 93. || Fig. et familièrement. C'est un vizir, un homme absolu, impérieux. Saint-Pierre appela les secrétaires d'État [sous le dernier règne] des vizirs, et leurs départements des vizirats, ST-SIM. 443, 10. || On dit de même : il parle en VIZIR.

— ETYM. Arabe, *wazir*, vizir, proprement porteur.

VIZIRAT (vi-zi-ra) ou **VIZIRIAT** (vi-zi-ri-a), *s. m.* Dignité, fonction de vizir; durée de cette fonction. La politique de la cour ottomane pour toute chancère des les premiers jours de son vizirat [de Jussuf], VOLT. *Ch. XII*, 6.... ainsi du grand vizirat : sans les confiscations, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, IB. *Mœurs*, 158.

Digitized by Google

— REM. Le mot arabe étant *ouizdrat*, M. Pihan dit que *vizirat* est tout à fait fautif.

† VLAAU (vla-ô). Terme de chasse. Ce que l'on crie pour la vue du sanglier, *Aman, du chasseur.*

† VLADIKA (vla-di-ka), *s. m.* Chef chez les Monténégrins.

† VLAN (vlan), *s. m.* Mmologisme dont on se sert pour représenter une action subite, et particulièrement un coup donné avec la main. || On dit aussi vli, vlia. Vli, vlan, tarare-tout, lui dis-je, ou que je vous entends, BÉRANG. *Troisième mari.*

† VLÀOO (vla-oo), *s. m.* À la chasse, ce que l'on crie pour la vue du loup. *Aman, du chasseur.*

† VLI, VLIA (vli-vlan), *s. m.* Voy. VLAN.

† VOCABLE (vo-ka-bl'), *s. m.* || 1° Terme de grammaire. Mot, partie intégrante d'un langage. || 2° Par extension, en parlant d'un sanl. Il existe à Vienne, sous le vocable de saint Pierre, une église élevée sur la place d'une basilique des premiers siècles, ROHLBACH, *Adrets et devis des femmes*, p. 56.

— ÉTYM. Provenç. *vocable*; espagn. *vocablo*; ital. *vocabolo*; du latin *vocabulum*, de *vocare*, appeler (voy. VOIX).

VOCABULAIRE (vo-ka-bu-lè'r'), *s. m.* || 1° Synonyme de dictionnaire; en ce sens, il n'est plus guère usité. Je ne défendrai point l'Académie française par l'exemple vulgaire de celle de la Crusca, quoiqu'il y ait de quarantaines de mots vocabulaires dont à la fin elle a tiré beaucoup de gloire, et la langue italienne beaucoup de profit, PELLISSON, *Hist. Acad.* m. Abandonnez votre grammaire, changez votre vocabulaire. Vous n'en êtes qu'à l'a, b, c. Depuis plus d'un lustre passé, MÉNAGE, *Requête des dict.* La France manque d'un bon vocabulaire; l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs dans la différentes styles, VOLT. *Lett. Guyot*, 7 août 1767. || 2° Aujourd'hui et plus particulièrement, liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, accompagnés d'explications succinctes. || 3° Par extension, ensemble des mots qui appartiennent à une science, à un art. Le vocabulaire de la botanique, de la médecine. Dans un sujet totalement neuf, et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore, je sais forcé de le créer en grande partie, LE GRAND D'AUSSY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 344. || On dit à peu près dans le même sens : le vocabulaire d'un peuple, le nombre des mots dont il se sert. Le vocabulaire des Australien est peu étendu. Resserrez le plus qu'il est possible le vocabulaire de l'enfant; c'est un trop grand inconvénient qu'il ait plus de mots que d'idées, *t. 2. notes. Em. t.* S'il est vrai que le vocabulaire d'une nation puisse être considéré jusqu'à un certain point comme le tableau de ses connaissances et le miroir de son génie, ALEX. HUMBOLDT, *Instit. Mém. anter. et belles-lett.* t. VIII, p. 28. || 4° *Adj.* Qui appartient aux vocables. L'accent vocabulaire, l'accent que porte chaque mot.

— HIST. XVI° S. Il n'y faut ne vocabulaire ne commentaire, BOUCHET, *Contes*, I.

— ÉTYM. Lat. *vocabularium*, de *vocabulum*, vocable.

VOCABULISTE (vo-ka-bu-li-st'), *s. m.* Terme peu usité. Auteur d'un vocabulaire.

VOCAL, ALE (vo-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui sert à la production de la voix. Les organes vocaux. || 2° Qui s'exerce, qui s'exprime au moyen de la voix, par opposition à mental. || Oraison vocale, VOY. ORAISON. || Il se dit aussi par opposition à écrit. Une preuve vocale et non écrite. Il est de plus qu'une preuve vocale, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 41. || 3° Musique vocale, celle qui se chante, à la différence de musique instrumentale. Comme la musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale, celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant et sa mesure, *t. 1. notes. Lett. sur la mus. franç.* Compositeur vocal, celui qui compose des morceaux de chant. La déclamation, l'exacte ponctuation des paroles doivent être le premier plan du compositeur vocal, CHEVAL. MUS. pour prel. p. 82. || 4° *S. m.* et *f.* Dans quelques communautés, vocaux, vocales, ceux ou celles qui ont droit de suffrage. Il me suffit, pour justifier mes confrères les docteurs[de la faculté de Paris], de raconter sans déguisement, et comme tout vocal l'a vu, l'histoire de leur signature..... on jeta bien assurer que les délibérations les plus solennelles n'ont guère été composées de tant de véritables vocaux, nous, *aventurer des docteurs.*

— HIST. XIV° S. Voiez, de vos, DU CANGE, *vocalis.* || XVI° S. Il est des temes de trois vocals [voyelles] lesquels sont de une sillabe, comme lieu, lieu, lieu, etc. PARIS, *Art de rhétor.* f. 1°. 8, dans LACURNE. Cette correction voyelle et aurenulaire, devotieuse, tira droit à l'ame (a propos de l'affet produit sur un tableau de la Vierge de Marie], MONT. I, 346. Que la philosophie condamne hardiement au mal cette lascheté voyelle [les cris], III, 29, 366.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de *vox*, voix. Pare à dix *vocales*. Un des vocals, VIII, 20.

† VOCALIQUE (vo-ka-li-k'), *adj.* Terme de philosophie. Qui a rapport aux voyelles. L'altération vocalique de *a*.

† VOCALISATEUR, TRICE (vo-ka-li-za-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Terme de musique. Celui, celle qui vocalise avec grâce et légèreté.

† VOCALISATION (vo-ka-li-za-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Terme de musique. Action de vocaliser. La vocalisation de Mlle Patti.... est déposée dans le gosier qui donnait à l'organe humain des exercices patiemment exécutés, SCUDO, *la Musique en 1882*, p. 76. || 2° Terme de grammaire. Changement en voyelle. La vocalisation d'une consonne.

† VOCALISE [vocaliz'], *s. f.* Terme de musique. Exercice vocalises des leçons ou exercices de vocalisation, L. QUICHERAT, *Traité de musique*, p. 128. Lar de dont Anna son *mi dir* [dans Don Juan] en chargé de vocalises, qui prouvent que les plus beaux génies sont obligés de payer un tribut aux caprices du mauvais goût, SCUDO, *Critique et littér.* 2e éd. t. 1, p. 221.

— ÉTYM. Voy. VOCALISER.

VOCALISER (vo-ka-li-zé), v. n. Terme de musique. Chanter sur les voyelles sans articuler des paroles et sans nommer les notes comme on fait quand on solfie : un a obois les voyelles *a, é*, comme les plus favorables à l'émission de la voix, LA BORDE, *Essai*, t. III, p. 110. J'ai fait vocaliser à mon élève la troisième leçon de Bordogni. || Absolument. Cette personne sait vocaliser.

— ÉTYM. Voy. VOCAL.

† VOCALISME (vo-ka-li-sm'), *s. m.* Terme de grammaire. Théorie qui rend compte du rôle des voyelles et de leurs modifications dans la formation et la dérivation des mots d'une même langue, soit dans la comparaison des langues appartenant à une même famille. || Système des voyelles d'une langue. || Ensemble des voyelles d'un mot.

† VOCALISTE (vo-ka-li-st'), *s. m.* et *f.* Synonyme de vocalisateur, vocalisatrice.

VOCATIF (vo-ka-tif), *s. m.* Terme de grammaire des langues qui ont des cas. Cas dont on se sert quand on s'adresse à quelqu'un. || En français, où il n'y a pas de cas, le vocatif est exprimé par la construction, le nom qui serait au vocatif en latin, répondant à un verbe à la seconde personne, sans en être le sujet. Malheureux, que fais-tu? Ô toi que l'implore, mon Dieu, mon sauveur.

— ÉTYM. Provenç. *vocatiu*; espagn. et ital. *vocativo*; du lat. *vocativus*, de *vocare*, appeler (voy. VOCABLE). Nocatif [ou vocative] se trouve dans le sens de qui s'appelle, puritatif: Et maris peres vocatif, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 340.

VOCATION (vo-ka-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'appeler, qui ne se dit qu'au figuré et en parlant des appels que Dieu fait à l'homme. Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation, mais de Dieu et de Jean-Baptiste, PASC. *Pensées*, partie II, art. XIV. Pour les fondements de son Église par la vocation de douze pêcheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. C'est dans la vocation qui nous prévient et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure, BOURD. *d'Orl.* Vocation peu sincère qu'ils [ses auteurs de la réforme] attribuaient à Dieu, BOSSUET, *Variations*, l'extérieur, ceux qui, dans le fond, il avait exclus de sa grâce, les prédestinant au mal, BOURD. *Car.* XIX. || Terme de l'Écriture. La vocation d'Abraham, le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. Les fausses divinités se multiplient : et c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham, BOSS. *Hist.* I, 2. || La vocation des gentils, la grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile. Il [Dieu] fut découvre [à saint Paul] le secret profond de la vocation des gentils, BOSS. *Hist.* II, 7. La vocation des gentils substitués à la place d'un peuple autrefois si chéri et si privilégié, ROLLIN, *Traité des Et.* V, 2e part. I, 1. || 2° Ordre extérieur de l'Église par lequel les évêques appellent à la ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. La vocation extérieure. Il ne suffit pas d'avoir la same doctrine, et il faut outre cela de la vocation [une] ou des miracles pour témoigner une vocation extraordinaire de Dieu, ou l'autorité des pasteurs qu'on avait trouvés en charge, pour établir la vocation ordinaire et dans les formes, BOSS. *Var.* I, 28. || Se dit dans le même sens chez les protestants. Les oppositions qu'il [Jurieu] a faites à la vocation de M. Basnage pour ministre ordinaire de cette ville [Rotterdam]..... BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 27 août 1690. || 3° Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, RAC. *Lett. à Mlle de Rousancy*, 9. C'est qui est établi de Dieu est de la vocation de Dieu, c'est-à-dire qu'il y en a plusieurs que Dieu destine à cet état, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 27. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut, BOURDAL. *Dim.* 1re dim. après l'Epiph. *Devoir des pères envers leurs enfants*, p. 15. || Particulièrement. Mouvement intérieur par lequel on se sent porté à la vie religieuse. La princesse bénédictine [la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille..... malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertus, LA HARPE, *Lycée de Gonz.* La plupart s'en repentir [d'être entrée au couvent] m'a fait passer par-dessus des mouvements que mille autres auraient apparemment surmontés, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1678, t. II, p. 81, dans POUGENS. Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange vocation que le pape le mit à monter de pièces de monnaie mettentre les hommes? de plus ou ce moins débrimeé à l'épée, à la robe ou à l'Église : il n'y a presque point d'autre vocation, LA BRUY. VI. Presque sans vocation, elle [Henriette] en animosement convenable à son état, Mme DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 85, dans POUGENS. || 4° Un certain ordre des choses auquel on doit se conformer. La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. Elle [Marie-Thérèse] suivit sa vocation; et jamais vie ne fut plus remplie, BOSS. *Mar.-Thér.* Une femelle que pour jouir; cette alternative de peine et de jouissance est notre véritable vocation, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Les femmes n'ont d'autre vocation parmi nous que les devoirs domestiques, STAEL, *Corinne*, XIV, 4. || 5° Inclination que l'on se sent pour un état. Une vocation contrariée. Il se sent de la vocation pour la danse, pour la musique. Un rien détermine souvent la vocation d'un écrivain, D'ISRAELI, *Mist. Acad.* I, p. 480, dans POUGENS. Contrariée, elle [la vocation] a souvent des malheurs dans la classe Tu te mêlais déjà de déclamation? Ton instinct t'y portait — Beirose : Dis ma vocation, C. DELAVIGNE, *Comédi.* I, 1. || 6° Disposition, talent. Il a une vocation décidée pour la peinture. La petite d'Heudicourt est jolie comme un ange; elle a de de son chef huit ou dix pas de danse; toujours pendant que du roi; cette petite avait adouci les esprits par sa poise presence : c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue; elle aura [ce] elle sait mieux la cour que des vieux courtisans, SÉR. 4 déc. 1672.

— ÉTYM. Voy. VOCAL. Les vocations [appels en justice] et les citations, *Chron. de St-Denys*, t. II, f° 193, dans LACURNE. || XV° S. Guillaume Erambourt doubtant que nous ne nyer de sa fille ne n'apparoist de lettres vocations [appels, signes], DU CANGE, *vocatio*. || XVI° S. Jésus Christ, au commencement de sa prédication, n'a pas voulu faire ouverture aux gentils, mais a différé leur vocation, CALV. *Institut.* 2366. Messie Jésus-Christ ne s'y est point ingéré soy-mesme, mais a obei à la vocation de son père, ID. p. 2366. Les rois en ceci ne peuvent mieux pourvoir, que d'aviser de quelle profession ils veuillent que leurs enfants soyent, à fin d'accommoder les esdites à la vocation, LAVOUE, 125. Ils font leur telle profession [la guerre] (qui doit estre comme extraordinaire) une vocation perpetuelle,

Digitized by Google

laquelle ils exaltent par-dessus toutes autres, in. 179. L'une et l'autre [déclaration], après avoir déclarée illégitime la vocation [des états], remettoient les diferens de l'Eglise à un concile, n'aut. *Hist.*, in, 276. Des personnages qui tirèrent d'exterire et leurs titres et leur vocation [à qui le latent d'écrire formoit titres et vocation], MONT. I, 288.

— ETYM. Provenç., vocacio; espagn. vocacion; ital. vocazione; du lat. vocationem, de vocare, appeler (voy. VOTELER).

† VOCUM [vo-kom'], s. m. Terme de liturgie. Nom qu'on donne au 5e dimanche après Pâques parce que l'introît commence par ce mot latin.

† VOCERO [vo-tché-ro], s. m. Nom donné, en Corse, à une sorte de chant populaire composé pour l'inhumation de certains défunts. Il *au plur.* des voceri. La traduction des voceri par M.-A. Fée.

† VOCIFISACÉES [vo-ki-fi-sa-sé], s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes, comprenant des arbres ou arbrisseaux de la Guyane et du Brésil, à racine lubéreuse, à suc résineux.

† VOCIFÉRANT, ANTE (vo-si-fé-ran, ran-t), adj. Qui crie, qui vocifère. Pour les tous les habitants de la basse-cour, aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant, BERN. DIX. I, 211, p. 65.

† VOCIFÉRATEUR, TRICE (vo-si-fé-ra-teur, tri-s), s. m. et f. Néologisme né pendant la révolution. Celui, celle qui vocifère.

— ETYM. Lat. *vociferatorem*, de *vociferari*, vociférer.

VOCIFÉRATIONS [vo-si-fé-ra-sion; en vers, de six syllabes], s. f. pl. Paroles accompagnées de clameurs.

— HIST. XIIe s. Cantez à lui nouvel cant, bien cantez à lui en vociferation, *Liber psalm.* p. 30. || XVIe s. Vociferation, OTROBAVE.

— ETYM. Lat. *vociferationem*, de *vociferari*, vociférer.

VOCIFÉRER [vo-si-fé-ré]. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je vocifère, excepté au futur et au conditionnel : je vociférerai, vociférerais], v. n. Parler avec colère, pousser des clameurs. || Activement. Vociférer des imprécations, *Rev. des Deux Mondes*, 1er août 1875, p. 820.

— REM. On a dit que ce mot était né dans les clubs durant la révolution ; l'historique montre qu'il est bien plus ancien.

— ETYM. XIIe s. Que veult il dire que ces hommes et femes là vocifererai autre ? *Sainte Agnès*, f. 1.

— HIST. Lat. *vociferari*, de *vocem*, VOIX, et *ferus*, farouche : rendre la voix farouche.

† VODIAUM [vo-dia-ni-om'], s. m. Terme de chimie. Métal récemment découvert.

† VOÉTIEN (vo-é-sin), s. m. Membre d'une secte calviniste (XVIIe siècle), dont le chef était Gisbert Voët, théologien hollandais.

VŒU (veu), s. m. || 1° Promesse faite au ciel par laquelle on s'engage à quelque œuvre non obligée ; il se dit dans toutes les religions. Semblables à ces vœux dans l'orage formés, qu'effloe un prompt oubli quand les flots sont calmés, CORN. *Rodog.* II, 1. Tous ceux qui décrié ont ces vœux, qui sont obligés par un vœux particulier à la vie quadragésimale, n'en sont pas dispenses, encore qu'ils soient faits évêques, PASC. *Prov.* IX. Selon la maxime de la théologie, le vœu est moins fort de volonté, et d'une volonté libre, BOURDAL. *Pensées*, I, n. p. 411. || [Idolatrie] remercioit Neptune d'avoir écouté ses vœux ; il ne tenoit à lui de les combler ses vœux lui étaient funestes, *Rén. Tél.* V. Les vœux sont enfants de la crainte, LAMOTTE. *Fabl.* I, 8. Philippe mourut à Paris de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l'Escurial, qu'il avait fait voir de bâtir en cas que ses généraux remportassent la bataille de Saint-Quentin, VOLT. *Mœurs*, 166. Vous avez prononcé d'irrévocables vœux, in. *Olymp.* II, 3. || En terme d'église. Les trois vœux, ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation, mais qui n'étaient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté, LA BRUY. XIV. Saint Basile, au commencement du IVe siècle, donna une première barbare vers la Mer Noire, établit sa règle, suivie de tous les moines de l'Orient; il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumirent tous, VOLT. *Mœurs*, 130. || Par iconc. Vous m'avez réjouie, en me parlant de ces carmélites, dont les trois vœux sont changés en trois choses tout à fait convenables à des filles de sainte-Thérèse, l'intérêt, l'orgueil et la haine,

SÉV. 25 mai 1680. || Il se dit par exagération quand on s'adresse à un mortel. Chacun tremble sous lui, chacun l'offre des vœux, CORN. *Cinna*, V, 1. || Vœux du baptême, les promesses que fait un catéchumène, lorsque, avant d'être baptisé, il renonce de Satan, ses pompes et à ses œuvres.|| Vœu de stabilité, engagement de quelques religieux à demeurer toujours dans le même couvent. || Vœu solennel, vœu fait en face de l'Église avec les formalités requises par les canons. Il faut des vœux solennels si l'on veut de la stabilité, MARIVAUX, *Lett. d'une Péruv.* I, p. 235, dans POUGENS. || Vœu simple, vœu qui n'est pas fait en face de l'Église. J'écrirai à l'évêque de Québec ; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, qui ne sont que des vœux simples, CHATEAUB. *Atala, le Drame*. || Fig. et familièrement. Je n'ai pas fait vœu de faire telle chose, j'ai la liberté d'en user ou de ne pas faire, || 2° *Au plur.* Profession solennelle de état religieux. Au concile de Trente, les généraux d'ordre représentèrent que, si l'on ne permettait de pouvoir faire les derniers vœux monastiques à seize ans, et si on les retardait jusqu'à vingt-cinq, il y aurait très-peu de religieux et de religieuses, SAINT-YOST. *Etat. Paris, Œuv.* I, IV, p. 213, dans POUGENS. On sait que, chez les jésuites, les derniers vœux ne se faisaient qu'à trente-trois ans, en l'honneur de ce que prétend que Jésus-Christ a été mis en croix, et que ces pères avaient pris pour s'attacher à la leur, D'ALEMB. *Eloy. d'Olivet*, note 3. Elle [Amélie] me mandait seulement qu'elle avait obtenu de prononcer ses

MONT. II, 230. Charles-Quint se servoit principalement de Flamans et Bourguignons qui avoient la vogue, BRANT. *Buren.*

— ETYM. Voy. VOGUER; wallon, *voki.*

VOGUER (vo-ghé), je voguois, nous voguions, vous voguiez ; que je vogue, que nous voguions, que vous voguiez, v. n. Il † Être poussé sur l'eau à force de rames. Les galères commençaient à voguer. Il ‡ Ramer, faire aller avec la rame (emploi qui a vieilli, et pour lequel on dit aujourd'hui naviguer, nager). Les forçats de cette galère voguaient vigoureusement. Il Vogue avant! commandement pour mettre en mouvement les rameurs de la voguer. Il On disait de même : vogue tribord! vogue bâbord! comme on dit aujourd'hui : nage ou avant tribord! nage ou avant bâbord ! *S. m.* Vogue-avant, rameur qui tient la queue de la rame et lui donne le branle ; le rameur le plus de l'avant. Il ‡* Dans une acception plus générale, naviguer de quelque manière que ce soit (emploi pour lequel les marins disent aujourd'hui plutôt marcher, aller de l'avant). Voguer à pleines voiles. Il vogue vers Byzance. VOLT. *Irène*, I, 2. Eh ! vogue ma nacelle, Nous trouverons un port! MÉRARD. *Nacelle.* Mais, Dieu ! le vaisseau vogue rapide Déjà vogue vers d'autres cieux, IB. *M. Stuart.* Il Fig. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. On parla des passions : Ah ! qu'elles sont funestes! dit Zadig. — Ce sont les vents qui enflent les voiles du vaisseau, reparti Theruste : elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer, VOLT. *Zadig*, 20. Il Fig. Voguer à pleines voiles, avoir toute sorte de succès. Lorsque sur cette mer fatale la fortune en vogue à pleines voiles, On n'en croit avoir pour soi le vent et les étoiles, Il est bien malaisé de retirer nos désirs, LA FONT. *Rêve*, pour *Fouquet*. Il Fig. Vogue la galère ; le bon temps n'est que pour ceux qui le peuvent prendre ou attraper, VOLTAIRE, *Lett.* I, II, p. 13, dans ROQUEFORT. Je parle là pour même de la Toussaint par Bagnols, de Bagnols à Roussine, et puis, vogue la galère, Mme DE COULANGES, *Let. de Mme de Sévigné*, p. 14, dans POUGENS. Adieu, madame ; faites-nous de beaux comme nous pourrons ; vogue la galère, VOLT. *Let. Mme du Deffand*, 8 juin 1772. Il ‡* Terme de chapellerie. Faire voguer l'étoffe, faire valer sur elle les matières dont on veut faire les capades. Il Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S. Les gentilshommes sur l'un et l'autre bord D'un ordre égal voguent de rang en rang, DUBELL. VII, 45, *recto*. Les Romains couraus au devant de cette galère, et marchans coste à coste d'elle à mesure qu'on la voguoit tout bellement..., AMYOT, *P. Æm.* 59. L'empereur Caligula, voguant avecques une grande flotte en la coste de la Romanie, MONT. II, 180.

— ETYM. Provenç. *vogar* ; espagn. *bogar* ; portug. *vogar* ; ital. *vogare* ; de l'anc. haut-allem. *wagôn*, altéré en *wrogôn*, so mouvoir, d'où l'allem. *moderne wrogen*, flotter (voy. HAVET, *Rom.* I, 481).

VOGUEUR (vo-gheur), s. m. ‖* Ancien terme de marine. Rameur. Il ‡* Apparcil à l'aide duquel un homme qui ne sait pas nager se maintient sur l'eau.

— HIST. XIVe S. Lequel supplianl fu retenu en nostre service pour la guerre de mer, ou il a mons s serví comme vaugueur en l'une de nos galees, DE CANGE, *vogherii*. ‖ XVIe S. Ils s'embarquerent en deux barques chacune quatre vogueurs, et commencerent à voguer environ les vingt quatre heures, M. DUBELL, 1863.

— ETYM. *Voguer.*

† **VOI** (voi), *interjection d'impatience.* Chicaneau : Se vous parlez toujours, il faut que je me taise. — La comtesse : Ah ! que vous m'obligez ! je ne me sens pas d'aise. — Chicaneau ; J'irais trouver mon juge et lui dirais..... — La comtesse : Oui. — Chicaneau : Voi ! Et lui dirais : monsieur..... RAC. *Plaid.* I, 7.

— HIST. XIIe S. Voy pour le sanz que Dieus raya, Serez-tu asnes, BIBLES, *Proïses mss.* fº 457. ‖ XVIe S. Voi, madame, hé! vrai'Dieu, qu'est-ce que ceci? quoi ! vous voulez donc me fascher de gayeté de cœur pour esprouver ma patience, BCLLY, *Mem.* I, III, p. 412.

— ETYM. C'est l'impératif du verbe *voir.*

VOICI (voi-si). Voci bit par quelques-uns au XVIIe siècle et combiné par Chiffet, *Grammat.* p. 201), *loc. prépos.* qui n'est autre que l'impératif du verbe *voir* avec l'adverbe *ci* : vois ci. Il ‡* Il sert à désigner une personne ou un objet proche de la personne qui parle. Me voici. Monsieur que voici. Mais le voici qui vous dira la reste, CORN. *Poly.* III, 3. Voici votre mari, le voyez-vous, IB. *Rodog.* V, 3. Le voici qu'à propos sans suite et sans défense Le sommeil m'abandonne et livre en ma puissance, MOTT. *Hél.* II, 8. Voici votre Mathan ; je vous laisse avec lui, RAC. *Ath.* II, 4. Il se dit aussi de la proximité dans le temps. Voici l'instant affreux qui va nous éloigner, VOLT. *Brutus*, IV, 3. Il ‡* Il se met avant l'infinitif du verbe *venir*, pour exprimer arrivée, approche. Comme il continuait cette vieille chanson, Voici venir quelqu'un d'assez mauvre façon, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Tremblez, trembliez, méchants, voici venir la foudre, CORN. *Pomp.* II, 2. Mais les voici venir, MOL. *Fâch.* V, 10. Des maux que j'ai prédits voici venir le temps, DELILLE, *Paradis perdu*, II. Cependant les tonnerres se taisent, et voici venir une voix : Écoute, ô toi Israël, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 4. Il ‡* Il annonce qu'on va parler. Jamais vous ne cesserez de prétendre; ce que vous croyez la fin de votre course, quand vous y serez arrivés, vous ouvrira inopinément une nouvelle carrière ; la raison, monsieur, n'en finit point ; que votre humeur..... BOSS. *2e sermon, Impénit.* 2. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'étendre la voix, ce qui répandra la consternation dans toutes les veines : je m'en vais voir comment Dieu me traitera, IB. *Anne de Gonz.* Voici dans un jeune prince victorieux quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire : la modestie à la préparait, à son arrivée, les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut, IB. *Louis de Bourbon.* Le voici, le voici, vous, écoutez, et vous plaît, Voici le fait: depuis quinze ou vingt ans en çà..... RAC. *Plaid.* I, 7. Voilà tous mes forfaits; en voici le salaire..... IB. *Brit.* IV, 2. Il Familièrement. Eh ! comment, en vous bien dire l'une à l'autre, se dit en parlant d'une chose inattendue, singulière. Mais en voici bien d'une autre..... que diable fait dans cette galère, *Tartuffe*, I, 1. *Voici Tendresse maternelle*, sc. 8 ‖* Il exprime un état actuel, ou une action qui a lieu dans le moment même. Nous voici arrivés. Voici la fin de nos souffrances. Voici que, même sens. Voici que de notre heur la fortune jalouse Vient arracher l'époux du sein de son épouse, MAIN. *Solitaire*, I, 5. Il remarque aussi la fin d'une chose, quelle qu'elle soit. Voici donc dit-on là ! Vraiment, nous voici bien ! lorsque je suis à bout, Je me vians parler de moi-même, LA FONT. *Fabl.* I, 9. Il Fig. Nous y voici, la chose arrive comme je l'avais prévu. Il Nous y voici se dit aussi pour exprimer qu'on arrive à la question. Comme le voilà fait ! je l'ai vu si joli Ah ! vraiment, nous y voici, Reprit Fours à sa manière; Comme me voilà fait! comme doit être un ours, LA FONT. *Fabl.* VII, 17.

— REM. 1. Il ne faut pas confondre, comme cela se fait souvent, voici avec voilà. Voilà se rapporte à quelque chose d'antécédent; voici, à quelque chose de subséquent. Voilà ce que vous avez fait, voici ce qui vous reste à faire. Il y a entre voici et voilà la même différence qu'entre ce et là. Il ‡ 2. Voici ne peut être employé que l'un pour l'autre, on dit voilà pour voici ; mais on ne dit pas également voici pour voilà. Il ‡ 3. Voltaire (*Comm. Corn. rem. Her.*, n. 3) a condamné à tort la locution voici venir ; mais, en effet elle est correcte ; car voici est pour vois ci, et voir se construit avec l'infinitif. De plus elle est appuyée par l'usage des bons auteurs. Il s'adresse pas le voici qu'il vient, mais le voici qui vient, ou voici qu'il vient. Racan a fait cette faute : La voici qu'elle vient plus belle que l'aurore, RACAN, *Berger. le Sour.* II. Le raisou en est évidente. Voici équivaut à vois ci. On peut dire voici le ci qui vient, ou voici ci qu'il vient, mais non voici le ci qu'il vient.

— HIST. XIIe S. *Dreit emperere, veiz me ci en present, Ch. de Rol.* XXII. ‖ XIIe S. Vez-ci mon gage, je voi qu'ailé aille avant, PERC. p. 181. ‖ XIIIe S. Sire, voici l'ost près de vos, en Venise..... VILLEH. XLVII. Nous vous en rapportons le cuer, etve le ci, *Berte*, XXIII. Vez-ci teles nouveles dont Diex iolés sera. *Ib.* CXXII. ‖ XIVe S. Armez vous tost et appareillez, car vez-ci gens d'armes qui approchent ceste forteresse, RAOUL, I, 134. ‖ XVIe S. Je luy cede ceste mestyrie : voyez ci le contract de la transaction, RAB. *Garg.* I, 22. Voicy ce que il m'alloyt, IB. *Ib.* I, 21. Voyez-ce de nos ennemys qui accourent; mais je vous les tueray et romperay bestes, IB. *Pant.* II, 25. Voicy de la verta la perfection moderne. Voilà de l'autre part le grand chemin battu. On va sçavoir du vice en moins une eschelle, DUBELL. VII, 45, *recto*. Voici venir un homme assez agé. *Nuits de Straparole*, I, 1, p. 211. Voo marcher de rang par la porte droicte l'eveque d'Israël dans le ciel arborée, d'Aus. *Trapiez*, édit. LALANNE, p. 183.

— ETYM. Voir à l'impératif, et ci : wallon, *voki*, voici ; Berry, *vos le ci*, le voici, vos ci, le voici ; bourg. *veci* ; nivernais, *voisi* ; prov. *tre, w.*

† **VOIDE** (voi-d'), s. f. Voy. VOIDE.

VOIE (voi-e), s. f. ‖1° Chemin fait d'un lieu à un autre. Les bagage étant prêt.... Nos plaints se mettent en voie, LA FONT. *Joc.* I. Fig. La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie, IDE. *Ér.* p. 1. ‖ Par mer et par chemin, par terre et par chemins qui se présentent, sans s'arrêter en aucun endroit. L'ambitieux, ou, si l'on veut, l'avare, S'en va par voie et par chemin, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Enfin, ma chère fille, me voyant de voie et par chemin, par le plus beau temps du monde, SÉV. 169. Si vous n'étiez pas venu ce matin, j'allais me mettre en voie pour aller moi-même vous en apporter chemin, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. I. ‖ Il est toujours par voie et par chemin, il est toujours en course ou en voyage. Il était toujours par voie et par chemin, et lui-même a fait assez une épitaphe, LAHARPE, *Corresp.* I, III, p. 280. ‖ Absolument. La voie publique, les rues, les places, les chemins publics, les grands passages. N'empêchez point la grande voie, se dit quelquefois pour grand chemin. ‖ Fig. Ce qui oblige M. de Longueville de reprendre la grande voie, et de se servir de l'autorité publique, c'est qu'il a manqué pour entrer dans un traité, RETZ, *Mém.* I, II, liv. II, p. 98, dans POUGENS. ‖ Il se dit spécialement du grand chemin pavé ou ferré qui conduit de Rome aux extrémités de l'empire. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Émilienne, la Trajane subsistent encore, VOLT. *Dict. philos.* Antiquités romaines. Il faut suivre d'abord ce qu'on appelait autrefois la voie Sacrée ou la voie Triomphale, STAL. *Corinne*, IV, 4. ‖ Il se dit de la voie, en ce qui est bonifié à une route allant d'un lieu à un autre. Autre qu'un lieu n'est nous être cette peine; Autre qu'un lieu nous y prendre une telle voie [la route de Jaf], CORN. *Andr.* III, 1. ‖* Terme de chasse. Tuer beaucoup de chemin par où la bête a passé. Retire les chiens sur les voies. Les chiens ont retrouvé la voie. Les chiens ne mangent pas chers à ma première voie. Qui vont, en me donnant une escosure pue. Ne quérir notre cerf..... MOL. *Fâch.* II, 7. Ses chiens, presque tous hors d'haleine, Perdent la voie, et chassent une autre peine, SAINT-LAMBERT, *Épisode de Prométhée*, 2. Le pied du cerf est meuri fait que celui de biche; sa jambe est plus grosse et plus pre- dis talon; ses voies sont aussi toutes autrement, et ses larres plus grandes, RERT. *Quadrup.* I, II, p. 6. ‖ Brouiller la voie, se dit de l'animal qui cherche à tromper les chiens. [Le cerf] a mis ses efforts à confondre et brouiller la voie, LA FONT. *Fèv.* 2. ‖ Être à bout de voie, se dit des chens qui cherchent et ne trouvent plus la voie. ‖ Fig. Être bout de voie, aussi se dit de celui qui ne sait plus que faire et ressorte ‖ Fig. Mettre quelqu'un sur les voies, sur la voie, lui donner des indications propres à le faire parvenir à son but. Jeux beau imaginer, je ne dirai point, Qui me mit en chemin et sur les voies, LA FONT. *Voy. de Scarmentado.* Faites-lui quelque question qui le mette sur la voie, LA FONT. *Mar.* II, 11. Fig. Remettre sur les voies, faire reprendre la suite de quelque affaire. Voici une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrompu de notre commerce, SÉV. *Lett.* 89, 1671. ‖ Voie de bon temps, la voie d'une heure ou de deux heures. ‖ Voie chaude, fumante, vive, celle de l'animal qui vient de passer. ‖ Voie de mêlée, la voie déjà veille. ‖ Voie de hautes cerfs, la voie de la veille. ‖ Voie doublée, celle sur laquelle l'animal est revenu. ‖ Sentiment laissé au lieu de leur passage par les bêtes fauves et généralement par les autres gibiers. Pour les loups et les sangliers on dit la trace et pour les loutres la sentiche. ‖ Fig. N'avoir ni vent ni voie d'une personne, d'une chose, n'en rien savoir, n'en avoir aucune nouvelle. ‖ 5° Trace que la voiture fait en me-

Digitized by Google

chant. On a suivi la voie du carrosse. La voie des charrettes. || Fig. Laisser une chose en voie, la laisser sans la serrer. || On dit plus ordinairement : laisser une chose en vue. || 6° Terme d'astronomie. La Voie lactée, la Voie de lait, grande trace de lumière blanche et diffuse que l'on compare à une voie, à un chemin. La Voie lactée s'appelle populairement le Chemin de Saint-Jacques. N'étaient-ils pas excusables [les anciens] dans la pensée qu'ils ont eue pour la Voie de lait, quand, la faiblesse de leurs yeux n'ayant pas encore reçu le secours de l'artifice, ils ont attribué cette couleur à une plus grande solidité en cette partie du ciel qui renvoie la lumière avec plus de force? PASC. *Fragm. sur l'autor. de ruite*. Quelques-uns croient que cela vient de ce que la Voie de lait, vous figurez-vous bien ce que c'est? une infinité de petites étoiles invisibles aux yeux à cause de leur petitesse, et serrées si près les unes des autres, qu'elles paraissent former une lueur continue. FONTEN. *Mond.* 5e soir. Un être pensant qui habite dans une étoile de la Voie lactée.... VOLT. *Dict. philos. Relégation*. Selon ANAXAGORE, la Voie lactée était la réflexion des rayons du soleil. BAILLY, *Astr. anc.* t. p. 304. Aristote rangeait la Voie lactée, comme les comètes, au nombre des météores, tr. III, p. 240. Une lumière blanche, de figure irrégulière et à laquelle on a donné le nom de Voie lactée, entoure le ciel en forme de ceinture. LAPLACE, *Exp.* 1, 13. || 7° Voie d'une voiture, l'écartement des roues, mesuré sur le sol, ou mieux des jantes d'une roue au milieu des jantes de l'autre roue. La Voie des voitures d'Allemagne est plus étroite que celle des voitures de France. Cette mesure la Voie, n'a pas la voie, ses roues ont, n'est pas entre elles la distance réglée par les ordonnances ou par les usages. [Voie d'un pont militaire, la largeur comprise entre les poutres de support. || 8° Fig. Par forme, chemin de fer. || La voie, l'espace compris entre les deux rails. || Voie de garage, voie située en dehors de la voie ferrée principale. || La voie d'une scie, ouverture que fait transversalement la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. || La voie d'une scie, l'écartement des dents des côtés des dents de la scie. || 9° Moyen de transport par lequel les personnes, les marchandises cheminent d'un lieu à un autre; mode de transport. || Par la voie de terre, par la voie de mer. Faire tenir une lettre par la voie de la poste, des ballots par la voie du roulage. Envoyez-moi cela par la voie de fer. Il m'est bien rare par la voie de la poste. Jamais, j'ai trouvé aujourd'hui une voie sûre dont j'ai profité pour vous envoyer mon petit journal. CORRESP. *Ad. et Th.* t. II, p. 427, dans NODIER. || 11° Une voie de quelque chose, est ce qui peut être porté dans un seul voyage, ou d'une seule fois, par voiture ou autrement. A quelle voie de bois était d'environ deux stères (1 stère 9 dixièmes). La voie de bois pesait moyennement 758 kilogrammes, comme on l'a vu. *Instit. Hero.* an X, p. 5. Voie de charbon, sacher de charbon, telle qu'un homme peut la porter. La voie de charbon en contient douze boisseaux. || Voie de charbon de terre, quantité dont le volume est d'un mètre cube et le poids d'environ 1 100 kilogrammes. || Voie de coke, 15 hectolitres, ou un mètre cube et demi. || Voie de sable, quantité de deux sacs, qui contiennent chacun deux boisseaux et demi. || La voie de pierre en est une charretée, qui en contient environ quinze pour cubes. || Voie de mortier, deux sacs. Par voie, la quantité d'eau qu'un homme porte ordinairement dans ses deux seaux et qui est évaluée à 30 litres. || 12° Voie d'eau, ouverture accidentelle faite à la carène d'un navire, et par laquelle l'eau s'introduit dans ce bâtiment. Comme on calfate des vaisseaux qui ont des voies d'eau, VOLT. *Lett. à Cather.* lv, 30 juill. 1768. Un matelot, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas de faire chercher et boucher la voie. J. J. ROUSS. *Émile*, 3. || 13° Terme d'anatomie. Ensemble de conduits ou série d'organes que parcourt un fluide ou une matière quelconque dans l'économie animale. Les voies biliaires. Les voies urinaires. Les voies digestives. || Premières voies, l'estomac et les intestins. Secondes voies, les vaisseaux lactés. Troisièmes voies, les vaisseaux sanguins. || 14° Voie du calandre, se dit de huit fours que l'étoffe passe sous la calandre. || Donner une voie de chardon à une étoffe, la brosser avec des chardons, pour en tirer le poil. || 15° Fig. En termes de dévotion, le chemin pour le salut ou pour la perte de l'âme. La voie du paradis. DU||[ésus] passeignent aux hommes la voie parfaite, PASC. *Pens.* XVII, 10, éd. HAVET.

Saint Paul a dit que ceux qui entrent dans la bonne voie, trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, TD. *Lett. à Mlle de Rosanne*, 6. C'est là ma devotion [résignation à la Providence]... et, si j'étais digne de croire que j'ai une voie toute marquée, je dirais que c'est là la mienne, SÉV. 18 mai 1680. Il faut respecter ces chemins peu battus de la Trappe et des Camaldules, et croire que Dieu, qui prend les élus où il lui plaît, leur marque aussi les voies par où il veut les faire marcher, ID. 15 sept. 1691. Sachez que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, et que les voies du ciel soient élargies, BOSS. *Reine d'Angl.* Le suis touché au vif quand je vois des personnes d'une haute vertu que je chéris..., marcher dans la voie des ténèbres, IB. *et serm. pour une vêture*, 1. Les routes par où on s'égare tiennent toujours au grand chemin; et, en considérant où l'égarement a commencé, on marche plus sûrement dans la droite voie, IB. *Hist.* 9. Si quelqu'un veut lui-même chasser, et vous en êtes le corrupteur; il est pour vous, et vous êtes leur piège, MASS. *Pet. carême. Vices et vert. en gr.* Vous êtes dans la vrai de mort et perdition, IB. *Carême. Exhil. de la fol.* || La voie étroite, la voie du salut. Si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est dans les commencements, BOSS. *Reine d'Angl.* || La voie large, le chemin de la perdition.

16° En termes de l'Écriture, les lois, les desseins, les commandements de Dieu. || [le Seigneur] a fait connaître ses voies à Moïse, et ses volontés aux enfants d'Israël, SACI, *Bible, Psaumes*, CH. 7. J'ai gardé de vos voies, et je n'ai point commis d'iniquité contre mon Dieu, TD. *Ib. Rois*, II, 22, 21. Vous avez aujourd'hui choisi le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu, afin que vous marchiez dans ses voies, ID. *Deutéron.* XXVI, 17. Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers, ID. *Ib. selon St Matthieu*, 3. Elle [la mère de Jésus] employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion [le protestantisme]; égare des qu'il aura dans le cœur, Dieu, heurti depuis par les maîtres mêmes de l'erreur. FRÉCH. *Duc de Montausier*. Que vos miséricordes sont infinies, ô Dieu, et que vos jugements sont dans les temps éloignés! Vérité sainte [une âme fidèle] avec le prophète!..... vous avez suivi de près toutes mes voies. MASS. *Avent, Bonh. des justes*. || Moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines et pour tourner la raison humaine; entrons dans les voies de Dieu, BOSS. 1er *sermon, Quinquagésime*. 2. Je ne connais pas les voies secrètes que le Seigneur, BOURD. *Paradis*, p. 9. || *Prédestin.* 202. Les voies du Dieu sur nous sont pleines d'équité et de sagesse. MASS. *Carême, Tsid.* 3. L'Ermite soutint toujours qu'il ne connaissait pas les voies de la Providence, et que les hommes avaient tort de juger d'un tout dont ils n'aperçevaient que la plus petite partie, VOLT. *Zadig*, 20. || Terme de mystique. Voies intérieures, moyens de parvenir à la perfection. || 17° Terme de l'Écriture. La voie, les voies des hommes, leur conduite morale. La voie du juste, l'honnête homme de bien commence dans sa voie; l'imprudence des insensés est toujours errante, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* XIV, 8. Les voies de l'impie, sur les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches, IB. *Ib. Job*, XXIV, 21. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, IB. *Ib. Rois*, II, 16. *Ib. Rois*, II, 8, 18. Je jugerai selon tes voies, et tu sauras que je sais le Seigneur, BOSS. 2e *sermon, Impénit.* 2. Comme par un chemin battu et connu on va vite, IB. *Hist.* 1, 2. Ô mon Dieu! vous avez vu ses voies; vous l'avez rappelé, lorsqu'il était éloigné, MASS. *Or. fun. Conti.* || L'impie s'est égaré dans ses voies, il a suivi son sens réprouvé, IB. *Carême, Instal.* || 18° Fig. Moyen dont on se sert. Soufirez qu'un chevalier vous venge par les armes; la voie en est plus sûre, CORN. *Cid*, III, 2. À la rendre sage voie celle m'ouvre une voie, ID. *Nicom.* II, 3. Ne faites rien par la voie de la violence, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, 3, 6. Les biens gagnés par une voie illégitime, PASC. *Pens.* VII. Vous ne prenez pas les voies naturelles pour faire croire un point de fait, ID. *Ib.* XVIII. Croyez-vous que les rois puissent employer d'abord la violence pour soutenir leurs prétentions, sans avoir tenté toutes les voies de douceur et d'humanité? PERR. *Tit. aux*. || Imitation, dont les voies sont toujours longues et pénibles, MASS. *Pet. carême, Purificat.* Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire, MONTESQ. *Rom.* 21. Si vous ne trouvez pas une voie, vous en bâtirez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les antipodes, dans un désert entouré de précipices? VOLT. *Lett. d'Argental*, 1er avr. 1772. Il ne me paraît de vrai dans tout cela [dispute sur les forces vives, sur la manière dont agissent que l'ancien axiome, que la nature agit toujours par les voies les plus simples: encore cette maxime demande-t-elle beaucoup d'explications, IB. *Mél. litt. et philos.* XI, *Kœnig*. Celui qui n'a offensé par faiblesse retrouvera toujours une voie pour rentrer dans mon cœur; un coquin n'en trouvera jamais, IB. *Lett. en vers et en prose*, 57. Ce nouveau contrat servit d'hypothèque à un emprunt de 12 millions de livres en rentes viagères à dix pour cent, et par voie de loterie, RAYNAL, *Hist. philos.* IV, 27. On commença à prévoir qu'un pareil ordre inquiet, accoutumé aux voies courtes, n'attendrait pas huit mois [à Witepek], quand il sentait son but à sa portée [Napoléon], séduit, *Hist. de Nap.* V, 1. Être dans la bonne voie, employer les moyens convenables. || Être dans la bonne voie, signifie aussi se conduire bien. On est sûr d'être dans la bonne voie, dès qu'on a choisi celle que le monde condamne, MASS. *Pandgyr. St Louis*. || Préparer la voie, les voies, lever les empêchements. Je vous parc ce récit vous préparer la voie, CORR. *le Kent*, III, 3. Ce qu'il y avait de plus beau dans cette foi [des Hébreux], c'est qu'elle préparait la voie à une foi plus auguste, BOSS. *Hist.* II, 3. Voilà comme on prépare la réforme; c'est ainsi qu'on met en pièces le christianisme, et qu'on prépare la voie à l'Antéchrist, BOURD. *Pens.* t. VI, 121. Nous l'avons bien servi [l'abbé de Prades], le marquis d'Argens et moi, en préparant les voies; c'est, je crois, la seule fois que j'ai été habile, VOLT. *Mém. Rous Denis*, 19 août 1762. || Tenter la voie, faire le premier essai. || Être en voie d'accommodement, de s'accommoder, en voie de faire quelque chose, d'y arriver, s'y disposer, être en train de, prêt à.... || 19° Terme de jurisprudence. Voies de droit, recours à la justice à l'amiable, ou à la justice. || Voie de droit, moyen indiqué par la loi pour l'exercice d'un droit ou pour l'exécution d'un acte. || Voie de fait, au singulier, tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on a le droit reconnu. Comme un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendrait maître d'un héritage, BOURDAL. *Exhort. Charité envers les pauvres*, I, p. 9. || Voies de fait, au pluriel, actes de violence, duel, mauvais traitements. Le régent défendit les voies de fait au duc de Richelieu ou au comte de Bavière, qui, ayant eu ensemble quelques paroles vives, avaient pris un rendez-vous, BOLLEAU, *Œuv.* t. V, p. 223. || Par voie parée, en forme extérieure. || 20° Terme d'administration et de finances. Voies et moyens, les revenus de tout genre dont l'État dispose. || 21° Terme de chasse. Manière de faire quelque opérations. || Voie sèche, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par le feu. || Voie humide, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par l'eau ou par quelque autre liquide. || 22° CHASSE voie, voyez CHASSE-VOIE, qui est la même d'ordre aujourd'hui inutile. Que ce soit un honnet ninnes à chasse voie, J. J. ROUSS. *Émile*, 3.

— HIST. 23° Entre en sa voie, si s'est acheminé, CH. *du Roi*, XXVI. Tant chevauchèrent et voies et chemins, CH. XLI. || 24° De haute façon que on voie, Quant en telle [dame] as mon cuer mis, COUCY, p. 120. Je mainz ennuis [y] ai puis esté servis, El eschaper de perilleuse voie, *Ib.* p. 124. || XIIIe s. Li pors que elle fu qui se voie avoir surprise, BERTR. VI. Car je n'i sai la voie, s'elle ne m'est monstrée, IB. XLII. En la voie (il) la mut, à Dieu l'a commandée, IB. *Car Dieu* mainz desvoyé tient à voie ramaine, IB. x. Il m'enseigna la voie [le chemin], IB. LIII. Dieu, faites-le en son cuer, tenez m' [moi] en droite voie, *Ib.* CII. Si s'en vont la tout errée, et tant ont le chemin tenu... *Rem. Ectl.* M^bs s'il vos plest, biax amis chiers, Un petit avant mangerons; Il a jusqu'à la cort grant voie, IB. 22704. Va la voie, fet il, bien t'ensuivrai. || Fig. Et nos vous ferons voie à nos brans acerés; Qui nous encontrerons mout iert mar cerchés, *Ch. d'Ant.* VII, 123. C'est mal [tuait] de desbriser cians qui sont en voie de bien fere, BEAUM. XVI, 23. Et par ce que nos ne voions de nul cruel buef por fere une certaine voie, *Ib.* XXXVIII, 6. Il ont dist vos voies de lor dist

porcaneer, in. xi, 3. Qui erre contre le [la] foi, comme en mescreance, et dépite le veut venir à voie de vérité.... il doit estre ars [brûlé].... id. xxx, 41. De la voie [voyage] que il [Louis IX] fist à Thunes [Tunis], ne voil je rens conter ne dire, joinv. 360, ‖ xve s. Un homme est cause de sen enfant en voye de nature, et est cruse de ses operacions en voye de meurs, mesmes, *Eth.* 71. Ne plaise ignicz tel avoir; de maise [mauvaise] voie vint, De pute part reva, *Raud. de Seb.* vm, 23. Michault fu condampné par la loy de Tournay en une amende de IX livres, et a faire une voie à saint Jaques en Galice, DU CANGE, *via ultramarina*. ‖ xvie s. Si leur avint que les marechaux de Foix et les coureurs trouverent entre voies une boune ville et grosse et bien fermée de fossés et de palis, et l'assaillirent fortement, FROISS. I, 1, 150. Lors se recuillirent tous ces compagnons et se mirent à pied, et chascerent leurs chevaux en voie, car ils les sentoient trop foulés, in. I, 1, 227. Et veez ci venir le chevalier au rivage; on lui fit voie, on le mena devant le roi qui estoit en une chambre, in. II, II, 108. [Ils] feront pourveoir oudit hostel doune voies d'ouse, lesquelles ilz mistrent dedans une arche à l'entrée de l'huis, *Bibl. des ch.* 6e série, t. I, p. 247. Entre les gens de guerre avoit eu paroles, de telles manieres que, guerre ne s'en fillast, allocent jusques à la voie de faict, JUVEN. 1380. Tout bon ennemi lui ont degecté, et cherché toutes voies qui leur estoient nuysibles, COMM. V, 6. ‖ XVIe S. Mon Dieu, guide-moy et convoye... Il [le Seigneur] devant moy la voye, Que ne fourvoye, MAROT, IV, 224. Detester toute voye de tromperie, MONT. I, 24. Ils appaisoient les differents avec la plus grande voye d'appointement, ne permettans point, s'il leur estoit possible, que l'on vinst à la voye de faict et des armes, AMYOT, Sylla, 21. Prit un coffret ouvert à rare voye, Entre-broché de fils d'or et de soie, Rare, subtil, à repins bien tissus, BAÏF, 338. A Paris, une voye de bois, c'est autant que si on disoit une charrette de bois, H. EST. *Prémis.* p. 143. En langue voye paille pouse, GÉNIN, *Récréat.* I, II, p. 229. S'il [Calvin] eust tourné son esprit à la bonne voye, il pouvoit estre mis au nombre des plus signalés docteurs de l'eglise, PASQUIER, *Recherches*, VII, 35.

— ETYM. Nord. *veia*; wall. *véie*; prov. *esp.* et it. *via*; du lat. *via*, *ai*, dans le parler des gens de la campagne, *reha* (aque *reha*, charrial, qui se rapporte à *rehare*; sanscr. *vah*, *porter*, *conduire*, *aller*).

VOILÀ (voi-là; vela dit par quelques-uns au xvIIe siècle, et condamné par Chifflet, *Gramm.* p. 201; c'est pour vedere cette impératif contracté, mais il pas disparu complétement, que Beaumarchais fait dire à Figaro : *la v'là! la v'là! Barb. de Sév.* I, 6; vela se disait aussi au xvIe siècle d'après H. Estienne). *Ioc. prépos.* qui est formé de l'impératif du verbe *voir* et de l'adverbe *là* : vois là. ‖ 1° Il sert à désigner, à indiquer une personne ou un objet un peu éloigné de la personne à qui l'on parle, par opposition à *voici*. Parlons à ce rival, le voilà qui s'avance, COMM. *Nicom.* II, 3. Pleurez donc ce grand maistre, et dites en gemissant : voilà celui qui nous menait dans les hasards,... nous. *Louis de Bourbon*. La voilà donc, forcé, cette hydre épouvantable, BOIL. *Sat.* IX. Voilà Ulysse lui-même; voilà ses yeux pleins de feu, et dont le regard était si ferme; voilà son air d'abord froid et reservé, qui cachait tant de vivacité et de grâces, FÉN. *Tél.* IX. Le défiant n'est pas mort; le voilà que je vous ramène, DANCOURT. *Mari retrouvé*, sc. 23. Il [Charles XII] dit tout haut après la conférence : Javais résolu de tuer un homme qui sera toujours mon ami; et en s'aperçut bientôt que ces mots signifiaient : voilà un homme qui sera roi, VOLT. *Charles XII*, 3. Monsieur croit donc que l'on arrive là Comme chez tout le monde, en disant : me voilà, A. BRAY, *Fille d'honneur*, II, 8. ‖ Il se dit des choses dont il est question dans le discours, se rapportant toujours à ce qui vient d'être dit, au lieu que voici se rapporte à ce qui va être dit : Voilà une maxime, toute naturelle, voilà pour le cœur; vérité, pénétration, grandeur, et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, BOSS. *Louis de Bourbon*. Voilà donc d'où procédèrent les autres en toute rigueur, se pardonner tout à soi-même, in. *Nécessité, Sagesse, Amen. Prémab. Jetez les yeux de toutes parts, voilà tout ce qu'il y faut la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions.... in. *Louis de Bourbon*. Voilà, voilà les cris que je craignais d'entendre, in. *Iphig.* IV, 5. Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer, LA HARP. VI. ‖ Voilà où, voilà le point, l'endroit où. Voilà où elle [la mévérité chrétienne] est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice : voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté, MASSIL. *Domin. 3e dim. après la Pentec. Sur la sévérité chrétienne*, p. 347. ‖ Voilà comme, voilà la façon suivant laquelle. Voilà comme je prétends vous l'offrir à mes vue, BAOE. *Andr.* III, 8. ‖ Vous lui remettrez cette lettre et ce paquet, voilà tout, c'est-à-dire voilà tout ce que je vous prescris de faire. ‖ Voilà ce que je vous avais dit. Voilà ce que c'est que du monde, MOL. *Prér.* 18. ‖ Familièrement. Voilà ce que c'est que de faire l'important. Tels sont les désagréments, les tristesses fâcheux auxquels on s'expose quand on est impertinent. ‖ Fig. Voilà Phemme, tel est le caractère de l'homme. Pour dire la vérité, quoique je n'cusse aucun ressentiment contre ce seigneur, je ne fus pas fâché de lui rendre ce bon office; voilà l'homme, MARM. *Arabes*, II, 1. ‖ Il s'emploie pour marquer un état prochain ou actuel, une action qui a lieu présentement. Laisse là tes mouttons, viens conduire des hommes : le bon pasteur a souvent : Voilà notre houlette la balance à la main, LA FONT. *Fabl. X*, 40. L'autorité est belle, et le voilà bien appuyé, BOIL. *Critique*, 6. Voilà M. de Turenne; voilà une conversation générale; voilà M. le Prince qui court en Allemagne; voilà la France désolée, SÉV. 199. La justice que tu crayes estre établie contre lui, la voilà; la voilà qui est à la porte, BOSS. 2e *sermon*, *Impénit.* 2. Les voilà comme des bêtes cruelles qui cherchent à se dévorer, ID. *Mar. de Gonz. les yeux*.... FÉN. *Tél.* XVI. Comme il prononçait ces paroles en poussant de profonds soupirs.... voilà la base de la montagne qui s'ouvre.... VOLT. *Blanc et noir*. Voilà donc enfin Martemont de l'Académie, d'ALEMB. *Eul. et Voltaire*, 8 déc. 1763. ‖ Voilà.... à, voilà la personne dont il s'agit, se tournant à l'endroit où elle est. Voilà le bourgeois [la mort de son père].... SÉV. 18 sept. 1680. ‖ 4° Voilà cm.... voilà ce qui. Voilà qu. le breuilleries [M. de Lauzun] ne sont pas [n'ont pas laissé] d'Andilly], sév. à Pompone, 1661, I, 1, p. 125, édit. séguin. ‖ Voilà qui est fait tout à l'heure, cela ne tardera pas à être fait. Voilà qui est fait, c'est assez. ‖ Voilà qui va bien, qui marche bien, cela va bien et promet d'aller bien pour la suite. ‖ 5° Que signifie cette façon de parler voilà. Ha, que voilà bien le monde! BAS. III, 1. ‖ 6° On met le conjonctif que entre des noms et voilà ou voici. L'homme que voilà. Les sentiments humains, tout prêts dans la bouche des vivants, il vint et il goute.... BOSS. *Bourgoing*. ‖ Voilà que, marque souvent ce qu'une chose a d'inopiné, de subit, de surprenant. Voilà que j'aperçois un homme. L'oblige de chercher retraite en quelque lieu, LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Voilà qu'un corsaire de Salé fond sur nous et nous aborde, REGNARD, *Candide*, 11. ‖ 8° Voilà se construit avec la préposition de qui alors est presque partitivement. Et puis voilà de ma dévotion; Voilà mes saints, LA FONT. *Diable*. Voilà de tes discours, MOL. *Mis.* I, 1. Voilà de mes humeurs flouets qui n'ont non plus que rien de que des poules, in. *Avare*, I, 6. ‖ Il se construit avec *en*. Vous voulez de l'argent, en voilà. ‖ Absolument. En voilà, signifie d'en est assez, la chose est entendue, terminons à partir du moment dont il est question. Et en voilà jusqu'à ce qu'un nouveau degout vous rappelle encore de l'excess des passions, pour vous faire encore pratiquer dans les voies de la justice, MASS. *Carême, Incendiaire*. ‖ On dit de même : n'en voilà que trop, ah! n'en voilà que trop! c'est trop me faire entendre. Et en voilà assez, c'est assez, vous m'ennuyez, BOIL. *Sat.* III, 7. ‖ 9° M'y voilà, je suis rendu au lieu dont il s'agit. Si j'avais consulté M. Fagon, il m'y aurait envoyée auparavant, et m'y voilà, SÉV. 20 sept. 1687. Nous y voilà, se dit pour exprimer qu'on arrive à la question, au point nécessaire. A cette ouverture que, quel me faire M. de Boesse, et à laquelle il ne devait pas de me répondre par ; je ne répondis que par un : nous y voilà, je m'y attendais, MARM. *Pays. parv.* I, 2e part. Ah! v

est encore novice et n'a que le voile blanc. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation, sév. 5 janv. 1680. Le sacré pontife vous attend avec ce voile mystérieux que vous demandez; enveloppez-vous dans ce voile. Vivez cachée à vous-même aussi bien qu'à tout le monde, sous la *Voilette*. N'osez pas aller hors vite que de donner le voile au bout de deux mois? MAINTENON, *Let. à Mme de la Vieuville*, 8 nov. 1705. Ce jour même, elle prit le voile noir, dernière cérémonie de sa consécration à la vie religieuse, BIGORNIAU, *Illus.* t. II, p. 71, dans POUGENS. Le voile, comme la mort, nous plonge dans l'oubli, ID. ib. t. II, p. 208. || PRENDRE le voile, se faire novicial, prendre le voile que portent les novices. || 5° Par extension, l'étoffe dont se font les voiles des religieuses à quelque usage qu'on l'emploie. Un habit de voile. Manteau de voile. || 6° Grand rideau. Lorsqu'il se reposait sur mot de tout l'Etat, Que mon ordre au palais assemblait le sénat, Et que derrière un voile, invisible et présente, J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, RAC. *Brit* I, 1. Venez, derrière un voile essuiant leurs dix doigts, De vos propres charmes me bercer le souvenir, ID. *Esth.* II, 8. Permettez un moment que ce voile vous couvre, ID. *Athal.* V, 4. || Voile du temple, voile d'étoffe précieuse suspendu dans le temple de Jérusalem, à deux colonnes; il séparait le sanctuaire ou saint des saints, dans lequel était l'arche, d'avec le reste de l'enceinte, nommé le saint. 7° Fig. Ce qui est comparé à un voile pris sur la personne. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez être que votre humeur ne me trompe qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela était dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plus-leurs années, sév. 473. Istami, comme lui, un voile de ténèbres, qui m'empêchait entièrement sur l'éclat de sa personne et de sa dignité MASS. *Panégyr*, *St Louis*. Elle enveloppait tout cela d'un voile de pudeur ordinaire à amabilité, VOLT. *l'Ingénu*, 8. Le voile de la mort se répand sur sa vue. ID. *Henr.* VII. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert tous les visages, MASS. *Hist.* t. 68. || Poétiquement. Les voiles de la nuit, les ténèbres de la nuit. Le feu des étoiles Commence à pâlir; le jour dans ses voiles Court s'envelopper, DELRIEU, *Poés. div. Descrip. poét. mat.* Et la nuit dans son voile humide berche tes bords à mes yeux, MILANO. *M. Stuart*, II, 3. Cette fausse prêtrate, dont on se sert pour tenir une chose cachée. Henriette entre nous est un amusement. Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère, à couvrir d'autres lieux dont je ne veux point parler, *Femm. sav.* II, 3. Ce pêcheur, cette pêcheresse, pour éviter de se cacher, tâche plutôt de cacher son crime sous le voile de la vertu, BOSS. *Sermons, Intégr. de la pénit.* 2. Ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le vrai d'une doctrine corrompue, ou le déréglement d'une conduite criminelle, BOURDAL. *Dominic.* 7e *dom. après la Pentec. Sur l'hypocrisie*, p. 51. Je ne veux point, avant que mourir, publier ici, D'un voile d'équité couvrir mon injustice, RAC. *Andr.* IV, 3. Elles [les insinuations dangereuses de l'adulation] se couvrent du voile du bien public, MASS. *Pet. carême*, *Ecueils*. Fig. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. Il faut lever le voile, et faire voir à toute la France l'emportement de quinze ou seize religieuses, PATRU, *Plaid.* 10, II [Deus] est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusques à l'incarnation et, quand il a fait éclater ses rayons, s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 2. Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu, ID. ib. *Le sens de la foi*. Et de l'horreur qu'il eut [les Juifs], et je pris Dieu sur l'horreur qu'il leur fit de le voir qui les empêche de voir Jésus-Christ est venu, sév. 28 juin 1689. On voit clair au travers de mes paroles, et je ne veux mettre aucun voile au devant des sentiments que j'ai pour vous, ID. à *Mme de Grignan*, 24 avr. 1671. Jésus-Christ même se voyait contraint [parmi les protestants engagés] de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, BOSS. *Revue d'Anglet.* II [M. de Lamoignon] leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité, FLÉCH. *Lamoignon*. Quand sera le voile arraché Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? RAC. *Esth.* II, 9. Aux faiblesses d'autrui loin d'être insensible, Toujours d'un voile favorable Tu t'efforces de les couvrir, m. *Cantiq. spirit.* 1. Le voile est déchiré, je m'étais mal connu, VOLT. *Adel. du Guesel.* V, 7. Je meurs; le voile tombe; un nouveau jour m'éclaire, ID. *Alz.* V, 7. Le temps peut lever bien des voiles, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Il y a plus de deux mille ans que Socrate, étendant un voile au-dessus de nos têtes, avait prononcé que rien de ce que se passait au delà du voile ne nous importait, BAYNAL. *Hist. philt.* XIX, 11. Son péché [de l'homme] s'étend comme un voile entre lui et l'univers, CHATEAUBR. *Génie*, I, III, 3. || Jeter un voile sur, tirer un voile sur, cacher, condamner à l'oubli. Il faut tirer le voile sur ces personnages, sév. *Mémoires*, *Errata*. Mon ami, me dit-il, nous l'avons aimé vous et moi; ne pensons qu'à cela; jetons un voile sur tout le reste, MARMONTEL. *Mém.* VI. Oui, libre enfin, que le monde respire; Sur le passé jetons un voile épais, BÉRANG. *Sainte Ald.* II. || Jeter, mettre un voile sur, suspendre l'action de, il y a des choses il faut mettre pour un moment un voile sur la liberté, MONTESQ. *Esp.* XII, 19. || 10° Terme de musique. Pièce d'étoffe que l'on jette quelquefois sur les deux cordes de la grosse, pour affaiblir la sonorité de l'instrument. || 11° Terme de botanique. Membrane très-mince qui, dans la jeunesse, unit les bords du chapeau des champignons, entre le stipe, et se détache par l'effet de la croissance. || 12° Terme d'anatomie. Voile du palais, cloison musculo-membraneuse, à peu près quadrilatère, dont le bord supérieur est fixé au bord de la voûte palatine, et dont l'inférieur, libre et flottant au-dessus de la base de la langue, présente, dans sa partie moyenne un prolongement appelé luette; ses bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par deux replis de chaque côté, que l'on nomme ses piliers. Voile du palais, staphylin, staphylien, parce qu'il sépare la bouche du pharynx. || 13° Terme de peinture. Prendre un voile, prendre le trait, calquer un tableau à l'aide d'un voile de soie noire, PERNETY, 1757.

— HIST. ECT. S. A la fois nez le tristesse, et sombrer par un voile de colère mêlé de pleurs avec la pensée [la pensée] avoit commencé par bone entension, *Joi*. p. 415. || XVe S. Mais au dessoubz [de la taille] faut faire voile. Depuis jusques au genoil, ou peu, du cul de robe qui leur chiet [tombe, au femmes] Contrevet comme une fons de cuve, e. DESCH. *Poésies* MSS. I° 48. Le voelle du temple fut fendu endens les portes depuis le sommet jusques au bas, *Perceforest*, I, VI, f° 423. || XVIe S. Le voile ou bannière sacrée en la quelle estoient les images des Gaule, avec les fleurs de lys, estoit mettre sur sa teste certaines voiles qu'en quelques lieux on appelle le psautier, R. EST. *Apol. pour Hérod.* ch. 21. Ha! monsseur le legat, vous estes descouvert, la voile est levé, il n'y a plus de charmes qui nous empeschent de veoir clair, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray*, — ETYM. VOILE, subst. masc. (orig. inc.; selon quelques-uns, du latin *velum*, que l'on rattache au sanscr. *var*, couvrir, d'où le grec ἐλ-ύτρον (voy. ELYTRE).

2. VOILE (voil'), s. f. || 1° Assemblage de lames de portions de lames de peau, de matières tissus, que l'on attache aux vergues des mâts pour prendre, recevoir le vent. Le vent enfle nos voiles. Ses trous vaisseau en sillon Et les voiles en bas, cour. *Pomp.* II, 2. Poursuivie par ses implacables ennemis, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour fuir et se dérober, BOSS. *Reine d'Anglet.* Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie, RAC. *Iphig.* III, 2. Son ouvrage contient deux déterminations différentes: l'une de la voile, l'une de la situation la plus avantageuse de la voile par rapport au vent et à la route, l'autre.... FONT *Bernou.* Un vaisseau qui a le vent contraire plie ses voiles, MASSON, *Traité de phys.* I, p. 82. Les voiles des Tartares sont composées de nattes étendues sur un carre de roseaux, dont un des angles est arrondi, MONTARY. V, II, p. 92. Nous fûmes forcés de faire porter à nos bâtiments toute la voile que les mâts et le côté des frégates pouvaient supporter, afin de mieux dériver, LA PÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 80, dans POUGENS. On perd d'abord de vue le corps du bâtiment [qui s'éloigne de la terre], puis les voiles, ensuite, jusqu'à la cime des mâts, et enfin il disparaît entièrement, MOR. *Instit. Mem. Acad. scienc.* I. II, p. LXXV. || Voile latine, voile d'une figure triangulaire. || Voile d'étui, voile attachée assez bas pour traîner dans l'eau. || Voiles d'étui, voiles attachées sans vergue aux étais. || Grand'voile, voile enverguée sur la grand'vergue d'un navire grée à trois carrés. || Fausse voile, voile auxiliaire dans les bâtiments carrés. On dit surtout : fausse voile d'étai de hune. || Être lin de voile, se dit d'un navire bon voilier. || Hégler ses voiles, proportionner ses voiles au vent. || Faire de la voile, augmenter sa voilure; faire petite voile, la diminuer. Lorsque nous fûmes enfin atteints par la brise, nous fîmes de la voile, pour nous écarter de la côte, LAPÉROUSE, *Voy.* I. III, p. 180. Nous naviguâmes avec plus de précaution, faisant petites voiles le nuit, ID. ib. I. II, p. 288. || Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile, et, absolument, mettre à la voile, partir du port, de la rade, commencer à naviguer. || Être à la voile, naviguer actuellement. La flotte, qui était à la voile par un temps admirable, sév. 4 juill. Le roi d'Angleterre était à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19, ID. 23 mars 1690. Nous voie, en naviguant actuellement. Ma campagne, qui sera de près de quatre ans, pendant laquelle nous aurons été au moins trente-huit mois sous voile, ce qui est peut-être sans exemple parmi les navigateurs, LA PÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 161. || Faire voile, naviguer. J'ai d'ithaque en ces lieux fait voile en diligence, MOL. *Princ. d'Él.* I, 1. Il fit voile pour revenir en Crète, PÉR. *Tél.* V. Il [Alexandre] nomma pour amiral Néarque, qui de tous les officiers fut le seul qui osa se charger de cette commission [naviguer de l'Indus au golfe Persique], entreprise extrêmement dangereuse, parce qu'il s'agissait de faire voile sur une mer absolument inconnue, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. I. VI, p. 344. || Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors, déployer toutes ses voiles pour marcher plus vite. Je fis route, toutes voiles dehors, sur la côte, entre avec de petits vents de l'ouest, LA PÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 142. || Fig. Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames, faire tous ses efforts. Il y va à voiles et à rames. || Diminuer de voiles, retrécir la voilure, prendre ou vent. Ce plan dicté par les circonstances... ne me permit pas de diminuer de voiles pour admirer du environ ces masses jusques qui se détachèrent de la côte, LA PÉROUSE, *Voy.* I. II, p. 112. || Fig. Calez la voiles dans quelque affaire, rabattre de ses prétentions. || A pleines voiles, à toutes déployées, se dit d'un navire dont toutes les voiles sont gonflées par le vent et qui marche sous cette impulsion. Le navire Neptune faisant souffler les fait entrer à pleines voiles dans une rade, VÉN. *Tél.* IX. Le bruit que faisaient les gens de don Alvar, était causé par la vue d'un gros vaisseau qui venait fondre sur nous à toutes déployées, LESAGE, *Diabl. boit.* 18. || Fig. Quand le fuveur à pleines voiles, Toujours compagne de vos pas.... MALH. II, 5. Quand le vent pousse le navigateur, Cornaille, il vogue à pleines voiles; mais, quand l'auteur porte le sujet.... alors tous ses efforts sont inutiles, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Othon. Préface.* || Fig. A pleines voiles, de tout cœur. Si je me trouvais pour toujours sous la main de la Providence, je goûterais à pleines voiles les douceurs de l'espérance, SÉV. 18 août 1680. Une reconnaissance..... que je souhaitais pour le satisfaction et la consolation du père, et en vente pour l'honneur du fils, et pour pouvoir l'estimer à pleines voiles, IB. 26 mai 1678. || Fig. On lui a propose cette affaire, il y a donné à pleines voiles, de tout son cœur. || Voguer à pleines voiles, voguer avec un vent fort et favorable. || Fig. Voguer à pleines voiles, avoir la fortune favorable. || Fig. Mettre voile au vent, s'esquiver, s'enfuir. ...Ah! me sera la malice, Vous laisser donc ainsi l'amour à la sourdine, Tête à tête de nuit, et vous faire complot De mettre voile au vent tous deux sans dire mot? TH. CORN. *Feint.* I, 1. *Le Cigaral*, V, 8. || 2° Par synecdoque de la partie pour le tout. Navire, vaisseau. Cette obscure charité qui tombe des étoiles, Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles, GOMB. *Cid*, IV, 2. Après de longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes, se rassembla au port d'Aulide; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I. C'est de là qu'il observait au loin les voiles espagnoles dont il craignait l'approche, BAYNAL, *Hist. philt.* XII, 10. Ce tourbillon soulève et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9. || 3° Terme de charpente. Surfaces de voiles, sorte d'assemblage de planches, dans lequel les poutrelles sont taillées en dessous de manière qu'elles forment une surface courbe. || 4° Terme de zoologie. Voile dépliée, nageoire, espèces de coquilles du genre trombe. || Voile latine, espèce de poulpe. || 5° Train de bois de construction sur la Meuse.

Digitized by Google

— REM. *Le genre de voile* a varié ; c'est ordinairement, mais non sans quelque avantage, qu'on l'a séparé de l'autre *voile*. On le trouve masculin dans Corneille : Il venait à plein voile, *Pomp.* III, 1.

— SENT. ET S. Aimant la Sobre mère et les voiles turner, *Rone.* p. 218, || xiiie s. Et si vessel sont au port prest, Et si voile sont jà drecié, *Lai du Conseil*. Le marinier qui par mer nage, Cherchant mainte terre sauvage, Tout regarde-il à une estoile, Ne queurt-il pas tous jours d'un voile, *la Rose*, 7000. Et il acorsa aus nouviaus : faites voilles de par Dieu, et il si firent, JOINV. 210, || xvie s. Veulentiers en ce point feroie, De confort la voile tendroie, CH. ROSS. *Bell.* 148. || xviie s. Chascun se retira et sa nauf, et, en bon vent, hurte, ferrent voille on vent grec levant, RAB. *Pant. IV*, 1. Voguant à rames et à voiles, ID. *Ib. IV*, 2. Il envoya une flotte de cent voiles au Peloponese, AMYOT, *Périclès*, 65. Pericles se mettant à la voile, alla..... ID. *Ib.* 67, Il met voiles au vent, et s'en retourna honteusement en Afrique, ID. *Fabius*, 30. Son intention estoit d'aller à la guerre à pleines voiles, en manière de parler, ID. *Cat.* 7. Puisqu'il trouve en mes vers le vent si à propos, Fay l'heureux voiler le voile, et luy romps le repos Qui le tient paresseux au rivage d'Epire, RONS. 228.

— ETYM. Provenç. espagn. portug. et ital. *vela* ; du lat. *velum*, *voile*.

1. **VOILE, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler. || 1° Couvert d'un voile. J'ai vu près de l'autel une femme voilée, ROT. *Scythes*, II, 5. La voilure des femmes arabes, quoique simple, est galante ; elles sont toutes à demi ou à quart voilées, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat.* Sur la variété du genre humain, I, 231. || Fig. La tristesse voilée d'un doux sourire n'en est que plus amère à mon cœur, J. ROUSS. *Hél.* I, 24. || Terme de botanique. Se dit du fruit, quand le calice, sans adhérer à l'ovaire, persiste autour de lui d'une manière lâche, et n'entoure le fruit qu'en partie. || 2° Fig. Couvert comme d'un voile, caché. Les prophètes ont dit clairement qu'Israël serait toujours aimé de Dieu, et que la loi serait éternelle ; et il est dit que le Fils n'entendrait point ces mots, et qu'il était voilé, PASC. *Pens.* XVI, 7, éd. HAVET. Persécuteur voilé de tout parti opposé, il [le P. Lachaise] en pouvait tout à la fois entendre et louer même quelques particuliers, BOILEAU, *Œuvr.* I, 9, 116. Il y a quelque chose de contenu, de voilé dans le caractère de cette divinité..., STAEL, *Corinne*, IV, 1, || 3° Fig. Dont l'éclat est amoindri. Je l'ai trouvé, seigneur, au bout de cette allée Où la clarté du ciel semble toujours voilée, CORN. *Rodog.* V, 1. Un homme voilé, voilà d'une teinte verdâtre, BUFF. *Ois.* I, v, p. 427. Il abonde en traits vifs, mais voilés, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Oui, dans ces jours d'absence et de nuit, je sentais Epire, à ses regards voilés je trouve plus d'attraits, LAMART. *Hellé*, l'*Automne*. || VOIR VOILÉ, voir qui n'a pas tout son timbre, tout son éclat. || On dit de même : un organe voilé. || Terme de manufacture. Porcelaine voilée, celle dont la blancheur est ternie par la fumée ou par un défaut de cuisson.

2. **VOILÉ, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler 2. Terme de marine. Qui porte une certaine voilure. Au lieu d'être entièrement pontée, en goélette, l'Invincible porte sur son mât de misaine un plane complet de voiles carrées, XAVIER RAYMOND, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1840, p. 102. || Navire bien voilé, navire qui a des voiles convenables ou une bonne voilure.

3. **VOILÉ, ÉE** (voi-lé, lée), *part. passé* de voiler 3. Qui est gauchi. Il se trouve plus qu'à l'ordinaire des feuilles de fer étamées avec des maillets de bois, parce qu'elles se sont courroucées et voilées par la chaleur de l'étain fondu, BUFF. *Min.* I, 171, p. 159.

1. **VOILER** (voi-ler), v. a. || 1° Couvrir d'un voile. Voiler les images d'une église. Argumentons.... Ou, pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage, RAC. *Iph.* V, 5. || Fig. Mais, hélas! la passion n'a voilé les yeux, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu, Prélimin.* || 2° Par extension. Revoler la vue de quelque chose en le couvrant comme d'un voile. Des nuages voilaient le soleil. Tantôt la myriade plonge, et le frais élément Voile, sous sa fraîcheur, cet objet si charmant, DELILLE, *Trois règn. nat.* Ô combien la nature est plus sage que toi! En nous voilant la mort, elle en bannit l'effroi, ID. *Imagin.* VI. Et la trait peut voiler un oiseau moyen-tère, ID. *Ib.* II. Des pleurs voilent son sourire [d'une mère]. Et son regard semble dire..., LAMART. *Harm.* 4, 1. Des nuits sereines dont les teintes trop-pures voilent tout et ne cachent rien, CH. LAVIGNE, *Scènes du beau*, I, 2, p. 206. || 3° Fig. Cacher comme sous un voile. Ils avaient voilé leur révolte du prétexte de la religion. Une des principales raisons pour lesquelles les prophètes ont voilé les biens spirituels qu'ils promettaient sous les figures des biens temporels..., PASC. *Figur.* 2, éd. FAUGÈRE. Epaississons la nuit qui voile sa naissance, VOLT. *Tanc.* IV, 4. Il n'y a que le désire de la pauvre qui puisse me voiler l'horreur de ma situation, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 26. Il [Pythagore] n'a point écrit; il voilait sa doctrine, pleins. *Opinions des anc. philos.* (*Pythagoriens*) IV. Absolument. Cacher sous des paroles convenables. Voilez, voilez. Voilez et peindre est un art difficile, MARMONTEL, *Polyeuct.* ch. 7. || 5. Perdre sa transparence, devenir de couleurs ternes, ... La flamme du bois qui ternit la blancheur de la porcelaine; lorsque ce dernier accident arrive, les ouvriers appellent cela voiler, *Dict. des arts et mét. Porcelaine*. Ces substances [minérales] se reduisent en vapeurs par la violence du feu, elles s'attachent à la matière de la porcelaine qu'elles renferment dans les gazettes, et leur donnent des couleurs désagréables à la vue; c'est ce que les ouvriers appellent voiler, ID. *ib.* || 6° Se voiler, v. réfl. Se couvrir d'un voile. Dans les pays mahométans les femmes se voilent. || Devenir sombre. Le ciel se voile et veut punir, V. HUGO, *Odes*, I, 1. || Fig. Être caché. Enfin mon amour ne fut plus même imprudent. Ne sut mieux se voiler dans l'ombre du mystère, VOLT. *Tanc.* II, 1.

— HIST. XIVe S. Mere Nature nous ancle [j'allemarais mieux être servante], Nonne velée dedens une chapele, *Rosal de C.* 4. || XVe S. Elle entra en la maison de Jehan Cadet, qui la fit recevoir et voilée, MANC. *Roue*. XIX. Ay je pas veu en Piston ce divin mot, que nature n'est rien qu'une pesele ainsy grumelue, somme, pleniere, qui devoit une peincture voilée et tenebreuse, entrelusant d'une infinie variété de fuis pours à exercer nos conjectures? MONT. II, 12.

— ETYM. Lat. *velare*, de même (roy. VOILE 1).

† 2. **VOILER** (voi-lé), v. a. Garnir un bâtiment de ses voiles.

— REM. L'Académie a voilé comme adjectif, et n'a pas le verbe voiler.

— ETYM. Voile 2.

† 3. **VOILER** (voi-lé), v. n. ou **VOILER (SE)**, v. réfl. Prendre une forme convexe comparée à celle d'un voile ou d'une voile gonflée. Les mots sont toujours la cruelle dupes, et empêchent les livres de voiler, comme cela arrive souvent quand les mentiraines ne sont pas parfaitement droites et unies, LAMBE. *La Retraite*, p. 190. Que du bois d'aitaine employé bien sec prenait un beau poli, résistait comme parques après neuf années d'usage et de service, le bois voilait pas, *Journ. officiel*, 8 sept. 1849, p. 2300, 2e col. || Terme de métallurgie. Voiler ou se voiler, se tourmenter à la trempe. Une feuille de métal se voile lorsque, par suite des efforts auxquels elle est soumise, elle perd la forme qu'elle doit avoir ou se déjette.

— ETYM. Voile.

VOILERIE (voi-le-ri), s. f. Terme de marine. Atelier où l'on fabrique, où l'on répare les voiles. || Art de confectionner les voiles.

— ETYM. Voile 1.

† 1. **VOILETTE** (voi-lè-t'), s. f. Espèce de petit voile que les femmes portent sur leur chapeau.

— ETYM. Dimin. de *voile* 1.

† 2. **VOILETTE** (voi-lè-t'), s. f. Terme de marine. Petite voile établie quelquefois sur la vergue de mestre, dans les mauvais temps.

— ETYM. Dimin. de *voile* 2.

† **VOILIER** (voi-lié), s. m. Marinier qui exécute l'espèce de train appelé voilier, VOILE 1, n° 5.

VOILIER (voi-lié), s. m. || 1° Terme de marine. Celui qui coupe, coud, garnit, répare les voiles. Maître voilier. A chaque instant nos bâtimens se rompaient, et nos voiliers ne pouvaient suffire à réparer les toiles qui étaient presque entièrement usées, LA PÉROUSE, Voy. t. II, p. 287. || 2. Voilier emballeur, celui qui, au débarquement, ouvre les balles ou sacs de marchandises, les répare ou en confectionne de neufs, ou qui fournit des toiles ou des bâches pour abriter la marchandise des pluies sur les quais, *Tarif des pêches*, 1826. || 3. Voilier, voilière se dit, mais toujours avec une épithète, d'un bâtiment, par rapport à sa marche, à sa voilure. Un navire est bon voilier, ou voilier, quand il a une marche rapide; mauvais voilier, quand il marche mal. Par galère voilière Cette corvette est mauvaise voilière. Les proportions que les Tyriens avaient gardées dans la construction d'un vaisseau presque neuf, qui était, disait-on, par cette proportion se exacte de toutes ses parties, le meilleur voilier qu'on eût jamais vu dans le port, *rén. Tél. in.* M. Renau avait fait construire à Brest un vaisseau de 84 canons parfaitement selon ses vues, et il voulait l'essayer contre les meilleurs voiliers anglais, VOLTAIRE. *Renau*. Quand ils [les Anglais] daignent les prendre [nos vaisseaux, dans la guerre de Sept ans], ils se plaignent que nous ne leur donnons que de mauvais voiliers, VOLT. *Lett. sur la Défense*, 14 oct. 1759. || Un voilier, un navire à voiles (se dit depuis la navigation à la vapeur). Un voilier norvégien, *Journ. offic.* 16 février 1873, p. 1293, 1re col. 4° Voilier, espèce de poulpe. Broussonnet a employé ce mot pour terme générique des istiophores. || 5° *S. f.* Terme de géométrie. Voilier, courbe que forme une voile enflée par le vent. || 6° *Adj.* Oiseau voilier, celui dont le vol est très-étendu. || Ailes voilières, ailes épaisses, massives, (sous-ent. de proie). || Substantivement. Grand voilier, nom des oiseaux de mer dont les ailes sont très-longues et qui peuvent entreprendre de longs voyages.

— ETYM. *Voile* 2.

4. **VOLURE** (voi-lu-r'), s. f. || 1° Terme de marine. L'ensemble des voiles d'un navire. || Avoir la voilure d'un brick, d'une goélette, etc. être voilé en brick, en goélette, etc. || 2° Quantité de voiles que porte un bâtiment. Changer de voilure. Nous passâmes la route de la nuit à petite voilure, bord sur bord, LA PÉROUSE, Voy. t. II, p. 379.

— ETYM. *Voile* 2.

† 2. **VOILURE** (voi-lu-r'), s. f. État d'une feuille de métal qui s'est voilée. || Terme de métallurgie. Courbure de l'acier lorsqu'on le trempe.

— ETYM. *Voiler* 3.

VOIR (voir), je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient; je voyais, nous voyions, vous voyiez; je vis, nous vîmes; je verrai; je verrais; vois, voyons, voyez; voyant, voyez que je vois, que nous voyions, que vous voyiez; que je visse, qu'il vît; voyant; vu, e. *a.* || 1° Recevoir les images des objets par les yeux. Je vois de la vue. || Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne ou d'une chose. || 2° En un sens étendu, être témoin, soit qu'on voie par les yeux, soit qu'on en ait connaissance par quelque autre moyen. Il faut qu'entendre parler. || 4° Voir la jour, au propre et au figuré. || 5° Regarder avec attention. || 6° Observer avec précision. || 7° Remarquer, faire des observations en lisant. || 8° Voir une femme, avoir avec elle un commerce charnel. || 9° Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. || 10° Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins. || 11° Voir quelqu'un, lui faire une visite. || 12° Fréquenter. || 13° Voir en songe, imaginer en dormant. || 14° S'informer. || 15° Apprecier par quelqu'un des sens. || 16° Éprouver, essayer. || 17° Inspecter avec autorité. || 18° Mettre de l'attention, de l'application à examiner une chose. || 19° Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. || 20° Il se dit de Dieu. || 21° Fig. Voir des yeux de l'esprit. Voir tout en Dieu. || 22° Comprendre, s'apercevoir. || 23° Juger, approuver de tel ou tel sorte que..., faire tel cas de; à une considération. || 25° Terme de pratique. Assigner pour voir dire et ordonner. || 26° Pour voir, pour examiner, pour faire comprendre. || 27° Faire voir, montrer. || 28° Laisser voir, montrer de manière qu'on entrevoie. || 29° Je vois, à la bouillotte. || 30° Le médecin demande à sa clientèle si elle voit. || 31° Un bon vendeur voit. || 32° *V. réfl.* Se voir, se regarder soi-même. || 33° Se trouver ensemble. Se fréquenter. Avoir une rencontre. || 34° Se trouver. || 35° Fig. Percer un pacement sur soi-même. || 36° Être jugé, approuvé, en parlant des choses. || 37° Arriver, survenir. Elles évident. || 38° Être, se trouver. || 39° Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. || 40° Se faire voir, se montrer. || Proverbes.

1° Recevoir les images des objets par le sens de la vue. Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Je vous dis que j'ai vu de mes yeux un crime si hardi:... Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, Ce qui s'appelle vu, VOL. *Tanc.* V, 3. De quels yeux le regardons-nous, [Louis XIV], lorsque, aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos craintes inquiétudes par la consolation de le voir? BOSS. *Oraison funèbre de Bourbon*. Je le vis, je pourrais, je puis le voir, RAC. *Andr.* I, 4. Celle-ci, j'en suis sure,

Digitized by Google

n'allait et venait par le monde que pour se montrer; que pour dire : voyez-moi; elle ne vivait que pour cela. MARIVAUX, *Marianne*, 7e part. Nous savons que du fond d'un puits très-profond l'on voit les étoiles en plein jour, BOYER, *Hist. mon. Introd.* t. IV, p. 287. Qui est-ce qui a vu Dieu? c'est Raphaël, c'est le Guide; qui est-ce qui a vu Moïse? c'est Michel-Ange, BOSSU. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. IV, p. 229, dans NOUVEL. Si, pendant une belle nuit et dans un beau dôme l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LAPLACE, *Exp.* p. 1. L'heureuse invention du télescope... en nous faisant voir les étoiles au moment même où le soleil est à plus de vingt, ib. || Comme je vous vois, se dit pour affirmer qu'on a très-nettement et très-bien vu quelque objet, ÉMOND. Vous avez vu le diable, — Foldor; Dieu, comme je vous vois, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 6. || Voir des chandelles, VOY. CHANDELLE. || Je le vois d'ici, se dit d'une personne dont on représente vivement quelqu'un ou quelque chose qui est hors de sa présence. Nous avons fait aux larmes de votre madame de la Charce et de Pilois, sa fille aînée, acte de tendresse; aussi, je la vois d'ici, SÉV. 215. || Dans un sens analogue. Votre lettre m'apprend que vous êtes en Italie; je suis ensuite de vous y voir, VOLT. Vous savez que si le roi lui fait don de l'Espagne] un homme qui prend si peu de plaisir à courre, et qui avait tant de liâte de se rajeunir de vous, VOLT. *Lett.* 88. || FIG. Le chien ne perd pas l'objet de sa poursuite; il voit, de l'odorat, tous les détours du labyrinthe, toutes les issues cachées où on a voulu l'égarer, BUFF. *Chien.* || Abowissement. Voir distinctement, confusément. Voir clair. Voir double. Voir mal. Il ne voit goutte. Je vois de loin, j'aime de même, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Un ouvrage un jour se laissa choir Au fond d'un puits; en lui dit : passe-moi bête, Tandis qu'à penne à tes pieds tu peux voir, Pense-tu lire au-dessus de la lune? ID. IX, 13. Si le désir de voir, ni celui d'être vue Ne font voiter une cour inconnue, in. *Psyché*, II, p. 108. Mes yeux ne voyaient plus, ils ne pouvaient parler; je sentais tout mon corps et tranar et brûler, BAC. *Phèdre*, I, 2. Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir, MOL. *Tartuffe* V, 7. *Athal.* I, 1. Quand on ne veut point voir, madame, on ne voit point, RACIN, *Berénice* : sc. 5. Quand il [l'aveugle de Desiderio] ouvre les yeux, les objets lui parurent toucher la surface extérieure de son œil; la raison en est sensible, CONDIL. *Traité sens.* III, 8. Voir, c'est voir; alons courir, BERNARD, *Mahomet*, II. || En ce sens-ci, il se construit avec gr. Il n'y voit pas. Il n'y voit goutte. || Ne pas voir comme les autres, avoir une particularité dans la vision. || FIG. Ne pas voir sa comme les autres hommes; il y a longtemps qu'on me l'a reproché, J. J. ROUSS. *Emile*, *Préf.* || FIG. Voir de loin, voir bien loin, avoir de la pénétration, de la prévoyance. || FIG. Il ne faut pas voir de si loin, il ne faut pas tant s'inquiéter de l'avenir, tout-être que ce projet changera, il ne faut point voir de si loin, SÉV. 578. || FIG. Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez, il est sans prévoyance, sans intelligence. || FIG. Voir de loin cet, de manière cet, voir d'un autre œil, voir des mêmes yeux, voy. CEIL, n° 4. || FIG. Il n'y a lu mort de près, il a été sur le point de perdre la vie de près de 20 pas, il a vu les fondements, CHATEAUB, *Au marquis de la Fare*. || 2° Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. Je l'ai vu [Lafleur] à la Palestre] dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité, BEUZ. *Rem.* t. I, in. II, p. 201. Dans notre siècle un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasié d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et les hommes rouler autour de vous, BAC. *le Tellier*. Elle croit qu'avant vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à sa mère, ID. *Psich.* d'Or. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur [un fils de Louis XIV mort dans l'enfance], ID. *Mar.-Ther.* Elle avait plus d'envie de le voir saint qu'elle n'avait de joie de le voir martyr du monde, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 50. J'ai vu mon père mort et non mes embrasés; j'ai vu trancher les jours de ma famille entière. Il eut époux sanglant traîne sur la poussière, BAC. *Andr.* III, 6. || Fig. Et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités, ROSS. *le Tellier*. || En cet emploi, voir est quelquefois suivi d'un verbe actif avec le sens passif; par exemple : J'ai vu tirer un coup de feu par cette fenêtre; ce qui veut dire : j'ai vu quelqu'un tirer un coup de feu à été tiré par cette fenêtre. Que l'on voie désormais par la fureur de l'onde Les fondements du monde, RACAN, *Ps.* XIV. Ton bonheur n'est souvent que d'un jeu de nuage, Et tu n'as rien perdu pour le voir différer, CORN. *Cid*, II, 2. L'autre [Jules César], tout débonnaire, au milieu du sénat, va trancher ses jours par un assassinat, ID. *Cinna*, II, 1. || Voir quelque chose à quelqu'un, voir qu'il a cette chose. || Le bâtir de vous voir la confusion que vous avez, MOL. *Festin*, I, 3. Quoique tu sois dans un équipage bien différent de celui que je te vis à Bruxelles, BOILEAU, *Sat.* I. A côté de : je l'ai vu faire cela, on dit aussi : je lui ai vu faire cela. Une certaine scène d'une petite comédie que je leur ai vu essayer, MOLIÈRE, *Scrib.* 2. Là on lui verra mépriser l'allemagne contre-jurée... nous. *Louis de Bourbon*. Ce fils désagréable que j'ai vu si longtemps, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, ID. *Anne de Gonz.* On leur voyait faux solitaires de la Thébaïde] multiplier leurs oraisons, mélinations ou gémissements, pendant deux cents fois, BOSS. *Et* même beaucoup plus souvent pendant le jour, ID. *Et. d'orat.* VI, 40. Il l'aime; mais enfin cette veuve inhumaine l'a payé pour son amour que de mépris; Et chaque jour encore on lui voit tout tendre l'arc fléchir sa captive en pour l'épouvanter, RAC. *Andr.* I, 4. || Se voir, se voir quelque part, se voir à soi, voir que l'on a cet objet. Je me vois un amant qui, sans se rebuter, Applique tous ses soins à me percevoir, MOL. *Dép. amour.* I, 1. Familièrement et par menace. Faites cela, et vous verrez, c'est-à-dire vous verrez que je vous en ferai repentir. || Fig. Voir quelqu'un, pénétrer ses desseins. || Voir venir quelqu'un, quelque aussi attendre ses ouvertures. Voyons-le venir, et jouons serré, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 8. || Abolument. Voir venir, laisser venir les choses, sans y prendre de conséquence. Toutes les mesures de précaution sont prises; il faut voir venir. || Familièrement, comme par défi. Je voudrais bien voir cela. C'est ce qu'il faudra voir. Nous verrons bien. Voyons s'il osera. Il vous a sans doute contenté; j'aurais bien voulu voir qu'il ne l'eût pas fait, ACAD. Une impatience bien financier, MARIVAUX, *Paysan parvenu*, 6e partie. || Familièrement. Je voudrais bien vous voir à un place, je voudrais bien voir, je voudrais bien voir, se dit, quand en est dans une position embarrassante, à quelqu'un qui nous donne de vains conseils. || Irrespectueusement, il faut beau voir, il faut beau voir, c'est, ce serait beau voir, il faut beau vous voir, à votre âge, vous amuser à ces bagatelles-là. || 3° En un sens étendu, être témoin, soit qu'on veuille de ses yeux, soit qu'on ne laisse qu'entendre parler. Je suis que de Nèarque il doit voir le supplice, COM. *Poly.* III, 3. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans bornes aussi bien que les misères..... BOSS. *Reine d'Angleterre*. Avant lui [Louis XIV], la France avait vu des vainqueurs tomber en vain aux deux mers; maintenant on les voit courvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses, ID. *Mar.-Ther.* Je vis une affliction que jamais le roi et la reine après la mort d'un enfant]; mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu..... ID. *ib.* Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours atteint à ce qui survient, ID. *Louis de Bourbon*. Le voyez-vous, ce conquérant, avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et se touche pas à terre? ID. *ib.* À quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre, ID. *ib.* Ces trois grands capitaines [Judas, Jonathas et Simon Machabée] virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux, et, ce qu'était le plus déplorable, ils virent à diverses fois ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem, ID. *Hist.* II, 8. Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle de voir dans le même temps et dans les mêmes campagnes ces deux hommes [Condé et Turenne]..... tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis..... ID. *Mon. Condé*. Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout, paroles que la mort présente et Dieu, plus présent encore, ont consacrées, ID. *Duch. d'Orl.* Nous avons vu toute la race royale presque éteinte..... ID. *ib.* qui avait privé d'une minorité orageuse au règne le plus glorieux.....remember de cette gloire dans des malheurs presque supérieurs à ses anciennes prospérités, MASS. *Or. fun. Louis le Grand*. Ce prince [Louis XIV] ..... qui vit un si long cours de prospérité finir par des disgrâces, ID. *Or. fun. Madame*. Vous me verrez un jour un tel jeu je suis, un malheureux jouet de mes mois-même, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Être beau à voir, se dit de gens ou d'objets qui méritent d'être vus. Nous étions beaux à voir autour d'un bel en feu, Buvant en flamme, C. DELAVIGNE, *Enfants d'Édouard*, II, 3. || Je ne le verrai pas, nous ne le verrons pas, je serai mort, nous serons morts quand cela arrivera. || Que vois-je? se dit dans le style oratoire et poétique pour se représenter vivement quelque chose. Que voit-on? quand on entre dans l'enfance de Tellier? des enfants percés de douleur..., que voit-on encore? une femme forte, pleine d'autrefois et de bons courages..... nous. *le Tellier*. Les objets qu'il [Lamotte] parcourt ne sont liés que par des que vois-je et que vois-je encore? c'est une galerie de tableaux, et, qui pis est, de tableaux mal peints, MARMONTEL, Œuv. t. IV, p. 38. || Que vois-je? Qu'est-ce que je vois? Sert aussi à exprimer la surprise. Que vois-je? mon frère et Trufaldin ensemble! MOL. FB. II, 8. Ô heureux Idoménée! s'écria-t-il encore, que vois-je! quels malheurs évités! quelle douce paix on devient rès. *Tél.* IX. Que vois-je? de nos archives! qu'est-ce que je vois? un homme ici! C. DELAV. *le Cons. rapport.* II, 4. || On dit dans le même sens : Qu'as-tu vu? Qu'avez-vous aperceviez la dame? Qu'a-je vu? C. DELAV. *la Fille du Cid*, II, 9. || On n'a jamais vu pareille chose, une pareille chose, on n'a jamais vu rien de pareil, cela n'est jamais arrivé, on a jamais été. On ne voit guère les hommes en ce siècle accueillir la misère, FÉN. *Mitrom.* V, 4. || Vit-on jamais rien d'égal? se dit par indignation, par étonnement, par admiration. || On dit de même : Qui vit jamais rien de si extraordinaire? Voyez l'insolence! Voyez quelle insolence! Voyez la bonté! BOURS. *Tart.* I, 1. || Voit, voyez, se dit aussi pour attirer l'attention. Mais voyez donc ce morceau, comme il est joli! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 17. Voyez-moi ça d'un temps qu'on apprécie à une date plus ou moins prochaine. Comme M. de Grignan doit être parti pour l'assemblée, nous commencerons à voir le jour de cette date, part. SÉV. 21 oct. 1676. J'ai vu le temps que l'on faisait..., dans un temps dont j'ai été témoin, Fon faisait.... || J'ai vu que, j'ai vu le temps en. Mais on ne parle plus ainsi, on fasse de romans. J'ai vu que notre peuple en était idolâtre, COM. *la Gal. du Pal.* I, 6. J'ai vu que les procès ne donnaient point de peine; Sit écus en gagnaient une demi-douraine, RAC. *Plaid.* I, 8. || Je vis l'heure que..., je vis le moment où une chose allait se faire, peu s'en fallut. Je vis l'heure avant liner sa soir que M. le cardinal lui en ferait donner [des coups de bâton à Beaulru], BETZ, II, 117. J'ai vu l'heure que le pauvre homme allait nous suffire, *Homme à bonnes fort.* IV, 6. || 4° Voir le jour, voir qu'il est jour. Bruton, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau [la nl], je suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gram.* II, 2. Irrévocablement et fig. Voir le jour, la lumière, Faire qui nous éclaire, être en vie. Tu vois le jour, Cinna; mais tout le reste t'est ravi, COMN. *Cinna*, V, 1. Il veit l'astre qui vous éclaire, RAC. *Esth.* II, 3. Bientôt de Jezabel la fille meurtrière, Instruite que Joas veit encore la lumière..., BOIL. *Lutr.* III. Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me soutire, IB. *Ath.* II, 5. || N'avoir pas digne de voir le jour, il a fait quelque action infâme, il n'est pas digne de vivre. || En parlant des ouvrages de l'esprit, être publié. La censure a empêché que cet écrit ne voir le jour. || 5° Regarder avec attention. Voyez ce tableau. Ce spectacle mérite d'être vu. Voir un objet au microscope. Voyez comme elle frappe cette potrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête devant cet laquelle s'meine l'univers, ROSS. *Mar-Ther.* Voyez si mes regards sont d'un juge sévère, BAC. *Andr.* III, 7. Voyez que les femmes du peuple portent des habits de soie, et qu'il n'y a plus de maisons neuves sans de grands trumeaux de glace, D'ARGENSON, *Mém. hist. etabl.* t. V, p. 206. || Ironiquement, voyez un peu. Voyez un peu l'habile homme, avec ses bruit d'Aristote, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 1. || Voyons, sorte d'exclamation par

Digitized by Google

laquelle on prie ou enjoint. Voyons, soyez plus raisonnable. ‖ Familièrement. Voyez-vous, vois-tu, se disent sans ajouter au sens et seulement pour attirer l'attention. Vois-tu bien, tu ne me perseuderas pas. Voyez-vous, madame, le silence m'est mortel! BARON, *Homm. à bonn. fort.* I, 4. J'y ai fait tant de corrections (au Triumvirat)..., voyez-vous, je cherche par un travail assidu à mériter vos bontés, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 AVT. 1764. Ah! ouiche! on ne l'aura [un ruban], voit-tu, qu'avec ma vie, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 7. ‖ Familièrement. Il faut voir comme je l'ai remparré, comme je l'ai relevé, je n'ai pas manqué à le rembarrer, à le relever. ‖ Il faut voir..., espèce de refrain que plusieurs femmes de la cour mettaient au commencement de tout ce qu'elles disent, DE CAILLIÈRES, 1690. ‖ 6° Observer avec précision. S'il y a peu d'hommes qui sachent voir un fait avec toutes ses circonstances, il y en a moins encore qui sachent voir les opinions telles qu'elles sont, CONDIL. *Hist. anc.* III, 2. On n'a pas communément bien vu quand on n'a pas tout vu, BENNESIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 230, dans POUGENS. ‖ Absolument. Il avait été si longtemps à ne faire que voir qu'il n'avait pas eu le loisir de songer tant à deviner; mais on doit convenir qu'il n'y a pas moins de sagacité d'esprit à bien voir en cette matière qu'à deviner, POUV. *Rép.* Tout le monde ne sait pas voir; on prend pour l'objet entier la première face que le hasard nous en a présentée, BL. *Dodart*. L'art de voir, cet art si utile, si universel, n'est pas commun; il ne renvoie aux mémoires sur les insectes et à l'histoire des polypes tous ceux qui n'en possèdent pas les règles, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* I. VIII, p. 349. Dans un siècle où l'on commence à voir, où l'on commençait à voir, Descartes vit mal la nature, parce qu'il voulut la voir seul, parce qu'il voulut la voir tout entière, BAILLY, *Hist. astr. mod.* I. I, p. 67. ‖ 7° Remarquer, faire des observations en lisant. Où avez-vous vu ce passage? Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère; et, dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. ‖ Voyez, se dit pour indiquer un renvoi. Voyez ci-dessus. Voyez la note ci-contre. Ce philosophe, trop injuste ennemi de la monarchie, qui, chargé, dans un dictionnaire de morale, de l'article citoyen, voulait le réduire à ces deux mots : Citoyen, Voyez république, D'ALEMB. *Élog. l'ab. de St-P.* note ». ‖ Voir se dit à l'infinitif dans un sens analogue. Voir sur cette matière tel auteur. ‖ 8° Pour une femme, avoir avec elle un commerce charnel. [Louis XI] conçut tant de chagrin de ne dot son premier fils Joachim, qu'il fit vœu de ne plus voir d'autre femme que la reine, et l'on prétend qu'il a gardé ce vœu, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 249. ‖ 9° Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. Cette hauteur voit la place. Chargé de emparer d'une hauteur voisine Qui voit le camp romain, le serre et le domine, B. SAURIN, *Spartac.* IV, 1. ‖ Cette hauteur voit tel ouvrage à revers, de cette hauteur on voit l'ouvrage et on peut le battre par derrière. ‖ Absolument. Avoir vue sur. Cette maison voit sur un jardin, sur la rue. ‖ 10° Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins de. Ce prince victorieux triomphait dans Babylone, dont il fit la plus grande ville, la plus forte et la plus belle que le soleil eût jamais vue, DOSS. *Hist.* II, 4. Mais le jour fatal était venu : c'était le dixième d'août, qui avait déjà vu brûler le temple de Salomon, m. *ab.* II, 8. Je bombarai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, BAC. *Esth.* I, 6. J'ai visité l'Elide, et, laissant le Ténare, Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare, ID. *Phèdre*, I, 1. Beaux arbres, qui m'avez vu naître, Bientôt vous me verrez mourir! CHAUL. *Louanges de la vie champ.* 1746. Ce port d'Aigues-Mortes, devenu aujourd'hui une plage inutile, qui partit de la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais voyagé sur les mers, VOLT. *Panég. St Louis*. L'Europe vit avec étonnement des flottes russes pénétrer du fond de la mer Baltique auprès des Dardanelles, et brûler les flottes turques vers Smyrne, IB. *Frag. sur l'hist.* 32. ‖ *Fig.* Cette mer a vu bien des naufrages, il y a eu bien des naufrages sur cette mer. ‖ 11° Voir quelqu'un, lui faire une visite. ‖ Sous l'ancienne monarchie, on disait : il n'a point encore vu le roi depuis son retour, il n'a vu le roi dans son cabinet, il a eu une audience particulière du roi. ‖ Aller voir quelqu'un, aller chez lui pour lui rendre visite. Cet empereur... Qu'on n'allât jamais voir sans revenir heureux, BOIL. *Épît.* I. ‖ En ce sens, un aveugle même dirait : j'irai vous voir. ‖ Voir ses juges, les solliciter. On va chez les présidents, chez les conseillers; on trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, SÉV. 524. Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je sais votre affaire, BAC. *Plaid.* I, 10. ‖ Voir un malade, lui donner des soins en qualité de médecin. De plus j'ai été à Ruel voir un malade, MOL. *Am. méd.* II, 3. Aller voir vos malades, et me laisser en repos, HAUTEROCHE, *Crisp. médec.* II, 1. ‖ On dit la même chose d'un directeur ou d'un confesseur qui, pour le spirituel, donne des soins à un malade. ‖ 12° Fréquenter. Voir beaucoup de monde. Jeunes des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas, MAINTEN. *Lett. à Mme de Ventadour*, 5 juill. 1710. Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois. Et depuis ce temps je la vois la première fois, BAC. *Bérén.* II, 2. Tout jeune que j'étais, ce maréchal [Tourville] me voyait, ST-SIM. 7, 92. Ces curiosités pauvres et honteuses pour lui ne gagnent que par l'assiduité constante de ceux qui voulaient véritablement le voir, et non pas seulement l'avoir vu, PORTEN. *Malebranche*. J'ai assez vu la plupart des Médées et des Phèdres pour savoir point à m'en louer, et assez peu pour n'avoir point à m'en plaindre, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 102. ‖ Ce n'est pas un inconvénient que j'ai une femme à laquelle on voit, c'est un homme, une femme de mauvaise réputation qu'il ne faut pas fréquenter. ‖ Je ne le vois pas, je ne le vois plus, j'ai rompu avec lui. Il va vous prendre chez vous à la retraite. ‖ Ne voir personne, se dit d'un homme qui ne reçoit pas, qui a défendu sa porte. ‖ On dit dans le même sens : je ne le vois pas, je ne le vois pas, on ne le verra pas aujourd'hui, personne ne peut le voir. Eh bien! mon oncle est-il en état d'être vu? — Ah! monsieur, depuis hier il est encor déchu, MARMONTEL, *Mém.* I, 1. Personne ne peut le voir, se dit aussi d'un prisonnier. ‖ 13° Voir en songe, imaginer en dormant. Ce fut un songe admirable [que fit la convertisseuse de la princesse palatine], de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, qu'on ne sait si on a été éveillé, BOSS. *Lettre à Mme de Gonz.* ‖ 14° S'informer. Voyez s'il est chez lui. Je vais voir s'il est revenu. ‖ Familièrement. Allez voir si j'y suis, se dit à une personne qui frappe à la porte, dont on ne veut se débarrasse. Taisez-vous, péronnelle; Rentrez; et là dedans allez voir si j'y suis, BERNARD, *le Distr.* I, 4. ‖ Familièrement et par quelqu'un des sens. Voyez si ce vin est bon. Voyons si cet instrument est d'accord. Il faut voir si cela n'est pas trop chaud. Voyez si c'est la même odeur. ‖ 15° Éprouver, essayer. Voyez si cet habit vous va bien. Voyez si vous pourrez résoudre ce problème. Je n'en vais voir si ces mains toutes-puissantes [Dieu] sont favorables ou rigoureuses, BOSS. *Am. de Gonz.* Voyons si par mes soins sur le trône élevé, il osera trahir l'amour qui l'a sauvé, BAC. *Bajaz.* IV, 4. ‖ Nous allons voir, nous allons essayer. Aragon : Vous leurs discours sont inutiles. — Scapin, à part : Nous allons voir, MOL. *Scapin*, I, 6. Lisette : L'apprivoiser, monsieur! vous perdrez votre temps. — Je le chevalier : Nous allons voir, suis-moi, BERNARD, *le Distr.* I, 7. ‖ 17° Inspecter avec autorité. Qu'avez-vous à voir dans ma maison? Dans ces misères-là je n'ai plus rien à voir. Et je sais là-dessus tout ce qu'on peut savoir, ANTHEST, *le Méch.* V, 9. ‖ *Fig.* N'avoir rien à voir, avec un nom de chose pour sujet, n'avoir rien de commun avec. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce, VOLT. *Lett. Thibouville*, 22 févr. 1773. ‖ Absolument. Allez voir aux ouvrages. Voyez à la dépense. ‖ 18° Mettre en état de l'application à exécuter une chose. Il faudra voir ce qu'il y a à faire là dedans. Cette affaire a été vue par d'habiles gens. Le rapporteur n'a pas encore vu mon procès. Mettez-vous en ma place, et voyez ce que je puis faire, MOL. *l'Ar.* IV, 4. ‖ Ceci est à voir, il faut l'examiner, le vérifier. ‖ Je verrai, nous verrons, il faut voir, se disent lorsqu'on prend un délai pour se décider dans une affaire. Mme de Lyonne m'a dit : je verrai, je parlerai, du ton dont on dit le contraire, MAINTENON, *Lett. à Mme de Chantalou*, 28 avril 1666. On avait promis à cet officier la croix de Saint-Louis et un avancement; le cardinal lui dit brusquement qu'on verrait, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 196. Il se répondit à lui-même qu'elle lui fit de sa situation et de celle de sa fille, que par de durs monosyllab : je verrai... nous verrons.... avec la tempe.... STAAL, *Mém.* 57-P. *Paul et Virginie*. ‖ Voir que, veiller à ce que (avec le subjonctif). C'est à vous de voir qu'il ne lui manque rien. Toutefois voyez que, sans passager, vous n'ayez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre eloignement, J. J. ROUSS. *Lett. à M. le comte de R.* 26 janv. 1765. Je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, IB. *Lett. d'Isernois*, 29 janv. 1768. ‖ On dit dans le même sens : voir à. Voyez à nous faire nourrir, à nous loger. Parlons à votre femme, et voyons à la rendre favorable..... MOL. *Fourb.* III, 4. ‖ On dit encore : voir de. Surtout, madame, voyez de tirer ce profit de votre dommage, que la fortune, qui vous a surprise, vous trouve mieux préparée à l'avenir, RAIN. *Lettres*, I, 11. Parlons à votre cœur, et voyons s'il arrêtera..... MOL. *Ét.* I, 1. Entendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et à ce verrai de moi-même de mettre une recommandation une communication directe, 2 : sceaux. *Lett. à d'Isernois*, 31 mars 1746. ‖ 19° Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. Voir pour s'instruire. Il a vu toutes les cours de l'Europe. Il n'a pas vu assisté à des combats contre l'ennemi. ‖ *Fig.* Voir du pays, VOY. PAYS, 2°. ‖ Nous en avons vu bien d'autres, cela ne nous étonne pas, nous sommes endurci aux malheurs. Monsieur [Ch. de Savoie] se rit d'un rhumatisme, quand il n'est pas devenu mar an présence l'embarrasse, et, comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi, SÉV. 323. ‖ N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille, VOY. BOUTEILLE. ‖ 20° Il dit de Dieu. Dieu voit la fond des cœurs. La prudence les vertu [as ambition de Lamoignon] quand cependant Dieu les voit, et il en est lui-même la récompense, FLÉCH. *Lamoignon*. ‖ Absolument. Dieu voit, les anges voient. Dieu connaît, les anges connaissent. ‖ Il se dit aussi de la vue que les bienheureux ont de Dieu. La béatitude essentielle consiste à voir Dieu. Les bienheureux voient Dieu face à face, dans toute la majesté de sa gloire. On considérera que le visage du prince fait toute la curiosité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout la bonheur des saints, LA BRUY. VIII. ‖ 21° *Fig.* Voir des yeux de l'esprit, connaître par ses raisonnements. Il fond de son cœur, CORN. *Nicom.* III, 2. C'est contre cette sainte [unité de l'Église] que les libertins se révoltent avec le plus de mépris; mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres...? BOSS. *Lettre de Gonz.* Nous voyons ces vérités éternelles les jours les mêmes, et nous les voyons être devant [avant] nous, IB. *Connaiss.* IV, 4. Ce qui se fait par un aîné qui l'on voie, comme d'un autre d'oeil, tout l'ordre des temps, IB. *Hist. univ. Epoq.* II. est absolument que ce n'est pas en soi-même ni pour soi-même que l'esprit voit l'existence des choses, mais qu'il dépend en cela de quelque autre chose, MALEB. *Recherche*, IV, 2, 5. Tantôt, qu'indifféremment tout, parce qu'il voit tout, MONTESQ. *Esp.* XXI, 2. ‖ Voir tout en Dieu, expression du système de Malebranche : les conceptions ne peuvent être que dans les choses; elles ne viennent pas de nous-mêmes; il faut donc que ce soit Dieu qui nous les donne; or Dieu est le lieu des esprits, et les esprits subsistent en lui; donc c'est en lui que nous avons nos idées, et que nous voyons toutes choses. Quand même ces mots : sentir et voir tout en Dieu fortement en nous une idée distincte, je demande ce que nous y gagnerions, et en quoi nous serions plus savants qu'auparavant, VOLT. *Traité métaph.* I. ‖ 22° Comprendre, s'apercevoir. Vous voyez que tu dis, quand tu parles ainsi, CORN. *Sertor.* I, 3. Si un soldat à l'armée, ou un gentilhomme à

Digitized by Google

la cour, se trouve en état de perdre son honneur ou sa fortune s'il n'accepte pas cet emploi, **je ne vois pas que** l'on puisse condamner celui qui le refuse pour se défendre. PASC. *Pens.* VI. Quand je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, BOSS. *Reine d'Angl.* Quand ils [les riches] verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux.... ID. le *Tellier. Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance.* BAC. *Bajaz.* II, 1. Je vois que jamais je n'ai voulu penser, ID. *Iphig.* II, 8. Il est impossible, me dit-on, que la matière pense; je ne vois pas cette impossibilité, VOLT. *Lettr. anglais.* Mahomet, croyez-moi, que le dogme Du fus monter au ciel son fantôme adoré, ID. *Mahom.* I, 4. Abachamut, Veut-elle donc une dot? Ali. Je vois bien, apprécier. Il est facile de voir que cela est faux. Oui, c'est à vous de voir si, par des bonds si doux, Madame, vous voulez m'attacher à votre char, MOL. *Mar.* V, 3. Parmi les difficultés que ses intérêts [de Condé] apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si quelque un particulier traita si noblement ses intérêts, BOSS. *Louis de Bourbon.* Pensent-ils [les esprits forts] avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les saints et les vrais voyes les ont méprisées? ID. *Aune de Gonz.* Elle [l'âme] ne voit plus qu'avec moins de vivacité qu'avant autrefois la tristement absurde, MALEB. *Recherche. Inconst.* C'est ainsi qu'il [Alexandre] fit ses conquêtes; voyons comment il les conserva, MONTESQ. *Esp.* X, 14. Après avoir satisfait aux objections, voyons les raisons qui peuvent servir de preuves à notre explication, REYN. *Hist. anim.* IV. Ce qu'elle ne voyait pas mal, elle le voyait avec les yeux de son ami Margency l'artiste par excepté, J. J. MOUS. *Conf.* X. Ce grand observateur Linnæus est, à mon gré, le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la lumière en naturaliste et en philosophe, BUFF. *Anim.* II. Voilà du moins comme je vois la chose. D'ALEMBERT. *Encl. d. Voltaire,* 2 juill. 1776. || Ne voir rien à, ne pouvoir rien juger, ne rien comprendre à. Vous ne verrez rien à votre dessinée que lorsque votre famille sera toute ensemble, SÉV. 25 août 1680. || Voir tout en beau, se faire une idée toujours heureuse des choses qui se présentent. || Voir noir, avoir de fâcheux pressentiments. Voilà ce que le cœur me dit; et mon cœur voit souvent mal, et rarement faux, DALIAN, *Corresp.* 2 févr. 1771. || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi. Et qui, seul, sans maître, s'exerçant dans dictait, Souhaitons tout par soi-même et vois tout par les yeux, MOL. *Dict. au roi.* Une étendue de connaissances qui fait que le prince voit tout par ses yeux, LA BRUY. X. || Ne voir pas plus loin que quelqu'un, avoir une plaine confiance en ses paroles. La prince faible et ignorant ne verra que par les yeux d'un favori passionné, ou d'un ministre flatteur, inquiet et ambitieux, FÉN. *Tél.* XII. || Absolument. Il voit juste, il voit faux, il voit mal, il voit bien dans cette affaire, il convient il voit mal, il se prévient, MICCOMBI, *Œuv.* I, 19, 130, dans PODGENA. Mais, avant tout, il faudrait bien voir, je veux dire, voir sans préjugés, et voilà ce qui est difficile, surtout en matière de goût, BEL. *Traité des syst.* 15. || À voir, si l'on juge, si l'on réfléchit sur. À voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère. Que craignez-vous de vous, à voir ce que vous faites? BAC. *Andr.* III, 1. || **24°** Fig. Ne voir que..., faire tout sûder à une considération. Ne considérer point si j'aime ou si l'on m'aime; la matière d'honneur ne voyez que vous-même, CORN. *Agés.* II, 5. Il enlève Dina, et ne voit plus que sa passion, MASS. *Carême, Enf. prod.* Mon époux, infidèle en sa fidélité, N'a vu que son devoir, et n'a point hésité, VOLT. *Orphel.* III, 3. N'espérant plus de victoire entière, il [Napoléon] se résolut à une retraite précipitée, depuis ce moment, il ne vit plus que Paris, de même qu'en partant de Paris il n'avait eu en vue que Moscou, THIERS, *Hist. du Cons. et de l'Empire.* Ne voir que pratique. Assigner pour voir dire et ordonner.... pour être présent quand on dira, quand on ordonnera, BÂCH. Pamphlet renard. Pour voir, pour entendre, pour faire comprendre. Maître Jacques: Elle est faite.... elle est faite comme une cassette. — Le commissaire: Cela s'entend: mais dépeignez-la un peu, pour voir, MOL. *Fâc.* V, 2. Colombine: Oh! je ne m'y fie plus. — Arlequin: Si fait, si fait, fie-toi-y pour voir, MARIV. *Surpr. de l'amour,* III, 4. || Faites donc pour voir, se dit à celui qu'on défie. Ayez retours, pour voir, à tous les détours des amants, MOL. *G. Dand.* I, 6. Je voudrais bien, pour voir, que vous ne le trouvassiez pas bon! BERNARD, *Sérén.* II, 2°. Faire voir, montrer. Il fit voir sa blessure au chirurgien. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la [la reine] fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie, BOSS. *Mar.-Thér.* Il suffit de lui faire voir en éloignement [à un jeune prince] le trône où il doit être assis, FÉLON. *Duc de Mont.* Il [Pluton] a peur que ce dieu [Neptune].... D'un coup de son trident, percé.... Et par le centre ouvert de la terre ébranlée Ne fasse voir du Styx la rive désolée, MOL. *Longin, Subl.* ch. VII. Abner : De quel crime un enfant peut-il être coupable? — Mathan : Le ciel nous le fait voir un poignard à la main : Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain, RAC. *Athal.* II, 5. || Faire voir, faire visiter. Il faudrait aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, RAC. *Lett. à Boileau,* 20 mai 1688. || Faire voir, montrer, démontrer. Je veux dans un seul malheur déployer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le fond de toutes les grandeurs humaines, BOSS. *Duch. d'Orl.* Deux fait voir aux rois, en leur retirant sa puissance, que toute leur grandeur est empruntée, in *Reine d'Angl.* Il faut, pour faire voir bien voir à quoi il se joue, à qui il s'affaire, je lui ferai bien connaître, Je lui apprendrai bien.... Et, pour prendre un époux, Je vous ferai bien voir que c'est à votre père Qu'il vous faut obéir, non pas à votre mère, MOL. *Femm. sav.* V, 2. || **28°** Laisser voir, montrer de manière à être entendu. Il m'a laissé voir qu'il ne serait pas étonné de terminer cette affaire. Il a laissé voir ses ressentiments. Je le laisse voir par mes froideurs, RAC. *Bérén.* I, 3. *Bérén.* II, 3. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble, FÉN. *Tél.* I. || Laisser regarder. C'était la marraine d'un roi, Dont elle tenait les destinées. Elle venait donc voir le poupon. Qui laissait voir dans leurs registres, BERANG. *Pet. fée.* || **29°** À la bouillotte, je vois signifie : je gage le jeu. || Je le vois, se dit en demandant à sa cliente, si elle voit, c'est-à-dire si elle a ses règles. || Cette femme ne voit plus, l'époque de la vie où les femmes cessent d'avoir leurs règles. || Je vous verrez-y-voir, VOY. VENIR, n° 43. || **30°** Se voir, v. réfl. Se regarder soi-même. Se voir dans un miroir. || Fig. Avoir sa vue devant soi. Nous nous voyons de trop près [pour connaître nos défauts] ; l'œil se confond avec l'objet, et nous ne sommes pas assez détachés de nous pour nous regarder d'un moment de vue, BOSS. *Serm.* Une pleine vue, BOSS. *Sermons. Charité fratern.* 2. || Se regarder mutuellement. Ils se voient avec étonnement. Ils se virent deux fois ou un seul instant et puis moururent? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 24. || Se fréquenter. Ils se voyaient depuis quelque temps avec assez d'honnêteté, VOLT. *Mél. philos.* Personne ne se voient pas; elles sont en mauvaise intelligence, où, seulement, elles veulent rester étrangères l'une à l'autre. || Dans le sens contraire. Je les ai reconciliés, et ils se sont toujours vus depuis. Nous nous voyons souvent. || Se voir signifie aussi avoir une rencontre, un duel. Vadius : Je te défie en vers, prose, grec et latin. — Trissotin : En bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbin, MOL. *F. sav.* III, 5. Si vous avez du cœur, nous nous verrons hors de la ville, BOISS, *Frang. à Lond.* sc. 17. || **34°** Être vu. Cette montagne se voit de loin. D'où vient que les premiers chrétiens étaient si touchés des persécutions visibles, et que nous le sommes si peu des persécutions invisibles? c'est que les unes se voyaient par les yeux du corps, et que les autres ne s'aperçoivent que par les yeux de la foi, MASS. *Exc. mor.* 2e traité, ch. 5. || **35°** Fig. Porter un jugement sur soi-même. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, et on ne le voit pas de même figure. Je me voyais pendant un mois courant pour disputer les voix, BERANG. *Acad. fr.* Juger, apprécier sa position. Se voir perdu. Se voir à la veille de perdre un procès. || **36°** Être jugé, apprécié, on partant des choses. Ne croyez pas que nous voyions si fort les choses autrement que vous; tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tout pays, SÉV. 16 déc. 1673. || **37°** Arriver, survenir. Cela se voit tous les jours. || Cela ne s'est jamais vu, ne s'est point encore vu, n'est jamais arrivé. Impersonnellement. Il se voit, il arrive, il se présente. Il ne s'est jamais vu fille mieux élevée, ROUSSEAU, *Fabl. d'Espe,* III, 4. Il ne se voit rien où le goût atrique se fasse mieux remarquer, LA BRUY. *Duc. d. Théophraste.* || Ne voit, il est évident. Il se voit donc que les sensations, d'elles-mêmes, ne font point partie de la nature spirituelle, BOSS. *Conn.* V, 13. || **38°** Être, se trouver. L'océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, BOSS. *Reine d'Angl.* Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté.... la terras attaquée dans tes murailles, ID. *Mar.-Thér.* Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, LA BRUY. Jamais plante ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse Anne, in *Anne de Gonz.* Comme ils se virent réduits, ils résolurent de passer malgré les Romains, FÉLÉN. *Hist. de Théodore,* m. 43. Junie.... S'est vu en ce palais indignement traitée, RAC. *Brit.* I, 2. Ils se virent un Pierre le voyant maître, par ses armes et par les traités, du premier royaume de Cyrus, VOLT. *Russie.* II, 6. Dois-je me voir toujours frémissé par l'inquiétude de chacun? BEAUMARCH. *Rère coupable.* II, 11. || **39°** Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. Ce qui désespérait le plus de si bonnes hommes, c'était de se voir assimmer comme des bêtes prises dans un piége, sans pouvoir venger leur mort, VAUBEL. *G. C.* V, 4. || **40°** Se voir, se mirer, se mirer. Seigneur, s'il en décide, il se fait voir mon maître, CORN. *Tite et B.* V, 1. Allons vous faire voir [au tribunal des maréchaux], BEAUMARCH. *Mar.* II, 7. || Proverbe. Si vous me le croyez pas, allez-y voir, se dit à une personne qui doute de ce qu'on lui dit. || J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit d'une chose dont on doute, attendu qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier. || Il, elle a vu la loup, VOY. LOUP. || Qui ne l'a pas vu n'a rien vu, se dit d'une chose qui est pour lasser extrêmement quelque chose. || Va-t'en voir s'ils viennent, expression familière et moqueuse pour dire qu'on ne croit pas un mot de ce qui est annoncé, promis, raconté. Un Breton qui ne boit point, Un Gascon tout bête, Un Normand franc de tout pouat, Un Picard sans vin, Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, va-t'en voir s'ils viennent, LAMOTTE, *Chanson faite aux eaux de Forges.*

— REM. 1. On met le subjonctif après voir, quand voir est pris négativement ou interrogativement. Je ne vois pas qu'il s'en mette fort en peine. Voyez-vous qu'il s'en mette en peine? Mais on dira avec l'affirmative, ou avec l'interrogation négative : Je vois qu'il s'en met en peine; ne voyez-vous pas qu'il s'en met en peine? || 2. Des grammairiens disent que voir se voit quand on n'y voit goutte; le premier signifiant être aveugle, et le second ne pas voir par une cause accidentelle, par exemple dans l'obscurité. || **3°** Il vaut mieux dire voir clair que y voir clair. Cependant on trouve y voir clair : On dites pas : y voir clair, mais : voir clair. On parle encore cet usage dans ces vers : Ton humilité, se retirant de son mieux, Tâche, pour y voir clair, de fermer les deux yeux. *Almanach des muses,* pour 1791, p. 192. || 4. À la première personne et avec les pronoms écrivent, pour la rime, je voi. Ce n'est pas une licence, c'est un archaïsme, ces premières personnes ne prenant pas d'r dans l'ancienne langue. Sans doute il est sacré, ce livre dont je voi tant de prédictions s'accomplir devant moi, L. RAC. *Ep.* ch. III. || 5. Mettez a fait vouet de deux syllabes. De quoi vous fâchez-vous, pourvu que vos souhaits se trouvent par mes soins pleinement satisfaits, Et voient mettre à fin la contrainte où vous êtes? MOL. *le Dép.* III, 7. Ceci est une ancienne prononciation, qu'on entend encore fort souvent. Aujourd'hui voient est d'une seule syllabe. || 6. Quand on emploient la locution : je lui si vu faire cela, au lieu de : je l'ai vu faire cela, il faudra bien prendre garde à l'amphibologie des pronoms. Je lui ai vu donner un soufflet, peut signifier j'ai vu qu'on lui donnait un soufflet, et qu'il donnait un soufflet. || **7°** Au commencement du XVIIe siècle, Régnier a dit je voirois; Et ne la voirois-on si fière ni si belle, *Elég.* m. || **8°** Il y a une façon de parler fort ordinaire parmi les bourgeois de Paris, et même parmi les courtisans qui ont été élevés dans la bourgeoisie, c'est lorsqu'ils disent : voyons voir, au lieu de dire voyons, CAILLIÈRES, *Bon et mauv. usage,* II.

— HIST. XIIe S. Se il ne me pot [peut] deramer [prouver] par deus entendables bontes del piaid,

Digitized by Google

cana et venit, que il ne l'avrad dit.... *Lois de Guill.* 28. L'ost des Francois verrez sempres devers. *Ch. de Rol* lv. Deslí les en fis les defs pour cela], sire, vostre volsist. *ib.* xxiv. *Ie* ne vus vei: veied vus dame Deus. *th.* CXLIII. ‖ xiie s. Cist vi: lent les maus que l'en feseit al peple de Jude. *Machab.* I. 2. Quant il se voit sor son cheval cersier, *Rouz.* p. 40. Et [il] voit venir cele gent palenor, *ib.* p. 44. Boilnut vos aidé [autre neveu] jamais ne vous verra. *ib.* p. 88. De vergogne [je] tresuse quant de mes oils [yeux] le vus, *ib.* p. 129. La mercie m'est tant obscure, Que je ne la puis veoir. *Court.* IV. Depuis fut mis mains et piez, et lieux me vele, Qu'on fait courtoisement. Que cent greignor fait enlosengement, *ib.* XVI. Li dout semblant qu'en ma dame [je] veoir, M'ont plus grevé qu'el ne me veuille aidier, *ib.* XII. Ne sai se ja [vous] verrés mais mon retor, *ib.* XXII. Le vivil Hues da Maine [vous] verrez prisonnier. *Sax.* XI. Il ont veü du Mans la tour et le donjon, *th.* XXII. Herupois sont mendé pour voir le vos devris [votre proposition], *ib.* XXV. Il ne vuet passer le quint mois ne le quart... *ib.* XXIX. Il ert [sera] mis en prison. ne verra mais son pui, *Th. le Mart.* 95. E Heli fud lores de grant eage, de quatre vint ans e dise-uit; perdue out la veue, et gute ne vedeit, *Reis*, p. 12. Pur ço Saül, des cel jur en avant, ne pout David de bon oil veer, *ib.* p. 70. ‖ XIIIe s. Il estoit mout bons, et, se Nature leïs avoit en sa teste, si n'en veoit il goute, VILLEH. XL. Que le livre as bistoires [il me mentoit], ej le vi.... *Berte*, 1. Bastart, ses freres et cousins [vous] veïssiez cuncencer, *ib.* XI. [Elle] Bien veit qu'il l'ent traïe et qu'il l'ont engané, *ib.* XVI. Quant si bele [fille] la vient, moult en prent à ver: moier. *ib.* XIX. Cil Dame Dieu, fait-cele, qui naut siet et loin voit, *ib.* XXVIII. [Elle] Prist une chandelle, qu'on [car on] y ardoit. *ib.* CXXII. Par amitié s'enfr'apeloient Oncle et neveu, quand se veoient. *Ren.* 170. Chascuns clar l verra, *la Rose*, 7230. Comment l'amant, sans nul termine, Prent congié d'aimer et chemine. Et comment s'il pourroit cheisir Chemin pour lui acueil veïr, *ib.* 10046. Et par cel jugement pot on veir con put bien perdre ses amis.... MARIE DE FR. *Fables*, Prol. Ie trai quant je n'i veï? *Partonop.* v. 4184. Tant geloit [le feu gregeois] grant clarté, que l'en veoit parmi l'ost comme se il feust jor, *ioem*. 222. Il chevaucherent tant que il virent lor ennemis a[n] pex. *ib.* 270. ‖ XIIIe s. Pource que il a peu veu d'experience, et si est plus temple des douze apostres, ERMARS, *Eth.* III. Ble Dieux ! ce dit Bertran, qu'est ce que je vo lïà? AVEZ à vo vosiin Englois si près de ça? *Guesci.* 17307. Ahi! *Herrmalem*, com il me dot peser Que li cristien l'ont ens à gouvernerl E! royaa Calabre, hien i veïstes cler! *Baud. de Seb.* IV, 484. ‖ XIVe s. Philippe..... issit hors de son pavillon pour venir voir et mettre au voir [vrai] que la demoiselle disoit, FROISS. II, 11, 192. Le duc de Bourgogne qui estoit sage froid et imaginatif, et qui sur ses besognes veoit loing..... *ib.* III, 11, 30. Le roi vint vers elle [Isabeie de Bavière;... et la regarda de grand maniere; en ce regart puissance et amour lui entra tantost au cuer..., et si avoit grand desir du veir si de l'avoir, *ib.* II, 9, 229. Nous eslongnasmes moutre chemin, et fut nonne à l'endemain, avant que nous veussions les batailles, *ib.* II, 39. Donques ne doit il[le sage] femme prendre, Qu'à l'estude et à elle entendre Ne puist, ne a tous dour servir à sa femme et aus hyres? *ib.* *Poëmes mss.* II. 286. Quant vint à bouter on la mine, la tour fut toute inclinée comme on peut ancoires veoir, PERN. 4412. Il leur sembloit voir que s'ils n'eslongnoient la nuit là, loge en ladite ville, qu'ils seroient en grand danger, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 692, dans LACURNE. Ahi! l'aillà la bannere de Notre Dame, par droict d'armes, comme i celuy qui plus avoit vu ... à mesure Pierre de Grassay, *Bourcq.* I, 80. Dassoselle, dist-il, je sais cestuy comme une simple homme, et qui pez ay veu et moins retenu, *Perceforest*, I, 1e 181. Et veoit [avait vue] ladite cuisinière sus la cour, LOUIS XI, *Nouv.* 18. Et à Ce-de année, les arcvoles ne voyoient que bon peu, les sourds ayoient assez mal, BAR. *Froyss. Pant.* 2. Adventurers veoient et feisoient ordres parquer, Tous prestz en une moment de donner et chocquer, J. MAROT, V, 140. Se diray, afin de n'estre veu [de ne parüire] examiner les choses si rigoureusement sans cause, que..., PERNEL. I. 22. *Perso.* Cyrus, qui veoit le dire de Solon confirmer par un si notable exemple..., AMYOT. *Nol.* 10, 35 se. Pulsure se vient encore sur la poire de Mesnier, m. *Thém.* 58. C'estoit une œuvre singulière et très digne de veoir [d'être vue], *ib. Avatus*, 15. Tu vus fus dieu void bon! considera j'ay de tristesse, sovs. 141. Comme on void une ensoile esmeue, Qui tombe, ou qui tombet est veue (parail), *ib.* 1270. Celle peuple desarmé alors trasjours sans roy, quand il s'en voit aimé. m. 662. Toutesfois je ne voy par quel chemin je sorte, Tant le mont me rempastre au labyrinth d'amour, *ib.* 1198. Desirlle le, si regarde voir que c'est, DESPOR. *Cymbal.* 167. Mais ils se trompent, veu que..... MONT. I, 76. Nous luy voyons forcer les regles de la nature, *ib.* I, 106. Il y a veu [il a vu] plus loing, *ib.* I, 109. Au veu d'un chascun, *ib.* I, 111. Les plus belles victoires que le soleil aye oncques veu de ses yeulx, *ib.* I, 201. Pompeius le fut veoir et s'escusa de..... *ib.* I, 201. Je voiray, tu voiras, il voira, nous voirons, vous veirez, ils voiront; en sorte aussi: je verray, tu verras, ROBERT EST. *Gramm. franç.* p. 60, dans LACURNE. Les anciens disent que, quand l'œil voit ce qu'il n'a jamais vu, le cœur pense ce qu'il n'a jamais pensé, MONT. *Mém.* I, II, 8, dans LACURNE. Je scay bien ce que j'en vis dire à Monseigneur (ce que j'entendis Monseigneur dire), SAINT. *Sur les duels*, p. 326.

— PROV. Wathlon, ne Bresse, ny franc-comtois, voit; bourguign. roi; picard, rit; normand, prononce tantôt vere, tantôt vei; provenç. verer, cauit vezer, gascon, vedi, catal. veferc: du latin *videre*; comparez le grec εἴδειν; goth. *veis*; saxon. *wit*.

VOIRE (voi-re), adv. ‖ 1° Vraiment (sans qui est le sens propre et qui a vieilli). Et, comme les Normands, sans lui répondre voire, RÉGNIER. Sat. III. Que l'on dresse un autre testament : voire, qui en aurait, dit l'hôtesse; il ne m'en restait qu'un que je viens de donner à un marchand du Bas-Maine, SCARR. *Rom. com.* I, 6. ‖ 2° Même. Je puis faire mépriser les biens, voire en ses heures, ce que c'est passé au six ans, CORN. *Sertor. Au lecteur*. Chapitres, non de rats, mais chapitres de croisades, voire chapitres de croisades, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Résolue de demeurer veuve, voire de mourir plutôt que de tenter un second hasard, m. *Psyché*, I, p. 128. Il lui donna un remède, voire même. Ce remède est inutile, voire même pernicieux, *Dict. de l'Acad.* On n'y instruit de choses qui ne se trouvent dans les livres les plus graves, voire même dans l'Encyclopédie, ARNAULT, *Lousais d'un bonni*, I, p. 104, dans POUGENS.

— HIST. XVe s. Voirie [mairie. Il en aurait pas voiri, *Ch. de Rol.* IV. ‖ XIIe s. Au mont n'a fau monde il n'a'y sal, voiri, ne cruel traïson Qu'ilu bel semblant et courage felon, *Coust.* II. ‖ XIIIe s. Je l'aime bien [savoir]. Voire le pour ce que je conçoques vins ci, *Berte*, CXVIII. Bien s'en vestiseient as festes Empereor, ou roi, voire ange, *la Rose*, 20 438. ‖ XVe s. Au dire voir, les [les celés] n'osèrent qu'une poignée de gens dedans, au regard de la communauté du royaume d'Angleterre, FROISS. I, c. 22. Pour voir dire, ne fut pas tout seul ainsi, Le voir cesser, et regner le mentir, E. DESCH. *Poëmes mss.* II. 418. ‖ XVIe s. Voire mais, comment seroit il possible de regner un heureux ny grand, dit l'estranger? AMYOT, *Lyc.* 31. Je voys au moins de loing après (ces auteurs), disant que voire (disant oui), approuvant), MONT. I, 26.

— ETYM. Peut-être, voire, vrai, oui-da; bas-bornéire (dans l'arrondissement de Valognes, dit le *Dict. franco-normand* de Métivier, Londres, 1870, les enfans jouent à un jeu appelé à Bricquebec à toutes les questions sans se servir des particules négatives et affirmatives, et ils disent en commençant : *Je te défends de dire* ni oui ni non ni vère, *jusqu'à ce que je sois vaincu de la feire*); bourguig. *woy*, vrai; de *my voir*, dis-moi vrai; du latin *verus*, vrai. Voir ou voire signifiait vrai, et il a été pris adverbialement pour vraiment.

VOIRIE (voi-rie), s. f. ‖ 1° Partie de l'administration publique qui a pour objet la police des rues, des chemins, l'alignement et la solidité des édifices, etc. ‖ Grande voirie, celle qui s'occupe des grandes voies de communication. ‖ Petite voirie, celle qui s'occupe des rues, des chemins, etc. ‖ Conseil de voirie, Chargé héréditairement de certains fonctionnaires qui devaient veiller à la sûreté des routes. ‖ 2° En administration et en hygiène publique, dépôt des débris que humectent les villes. Il ne voulut jamais qu'il [son cheval] fût à la voirie, BOISSEAULT, *Lett.* mouv. I, p. 294, dans POUGENS. C'était dans cette vallée [Tu-bril qu'on précipitait le long cimissaire; c'était la voirie où l'on laissait pourrir les criminels des supplices, VAT. *Jouil. Jeiglol.* Louis XIV avait eu bien de la peine à empêcher que celui [Molière] qui était supérieur à Plaute et à Terence ne fût jeté à la voirie, m. *Lett. Champfort*, 17 sept. 1769. Il ne faut pas être jeté à la voirie, comme j'y ai vu jeter la pauvre LECOUVREUR, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*. 1re jaillie 1778. Par l'air estanchan. Débris d'animaux morts, ordures. Ces froides horreurs de l'enfer. Cette nuit, ces vieux lits de fer Où se vont coucher les Furies, Ce gros chien qui jappe au portail. Ces grandes plaines de voiries Sont leur éternel hôpital, THÉOPHILE, *Œuvr.* 1re part. p. 30. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque [Marly] de tous les environs pour en faire une des plus belles voiries, ST-SIM. etc. 485. Le loup dévore les voiries les plus infectes, SUPP. *Rouv. chemin*, p. 238. ‖ Terme de boucherie. Toutes les entrailles et tout ce qui ne vaut rien de la bête tuée. Mettre la voirie dans les baquets. ‖ Fig. et très-familièrement. Personne digne de tout mépris, d'être jetée à la voirie. On nous a fait recevoir parmi nous cette voirie? LA PONT. *Pastan.*

— HIST. XIIe s. Autun sont qui ont justice et querelle qui sont parmi lor terre et parmi l'autrui, et ce sont cil qui ont lor veierie, le [la] quele il tiennent de seingneur en fief et en homage, BEAUM. *Ass.* ‖ XIVe s. Nul meseurer en laissant son office ne puisse entreprendre sur les voiries, sur peine de dix sols, mais les garder toujours en largeur, c'est assavoir les voiries du roy de seize en dix-huit pieds de mesure, et les autres selon l'ancien usage, et pareillement les sentiers à pied et à cheval, *Ordonn. des rois*, I, II, p. 381. Ladite chambre defend... de ne jetter ou faire jetter en la riviere de Seine sur le quai ou bord d'icelle... aucunes ordures et immondices, et de y faire voirie sur peine de bannissement de la voirie, *ib.* p. 886. ‖ XVIe s. Comme ils furent en un petit pont de voirie, qui depuis a esté changé, Pervaquois, qui estoit devant, tomba en la voirie, *Pantagruel*, p. 34. Il ne faut faire sa demeure près des cemetieres, ny près des voiries, escorcheries, etc. PARÉ, XIX, 46. Nous mesmes, qui sommes de la nourrie des papes, MONTL. IV, 197. L'ordure et la voirie du monde, CHARRON, *Sagesse*, p. 862, dans LACURNE. Les seigneurs ayant seulement basse justice faisoient en simple voirie qui est tout un, *Coust. gén.* I, II, p. 418.

— ETYM. Voir.

‖ VOIRIVE (voi-ri-ve), s. f. Action mot qui signifiait verre, usité dans : double de voirive, voy. DOUBLE, IIe 10.

— HIST. XIIe s. Voirine [pierre fausse faite avec du verre], DE CANGE, *verrina*.

— ETYM. Dérivé de *voirre*, verre (voy. VERRE).

‖ VOISIN, INE (voi-zin, zi-n), adj. ‖ 1° Qui est proche, qui demeure près de. Nation voisine. Pour revendre vos États plus voisins l'unde l'autre, L'Euphrate bornera son empire et le vôtre, RAC. *Bérén.* II, 4. Puissiez-vous par là les colonnes d'Alcide, Je me croirais encor trop voisin d'un perfide, te. *Phèd.* IV, 2. Il est rapporté dans Vittorio Siri qu'on n'avait pas besoin dans le cabinet de Louis XIII de faire tenir un astrologue dans un cabinet voisin de celui où la reine accouchait, VOLT. *Fie de Molière*. ‖ Voisin, la, subst. Personne, construction populaire et archaïque (voy. l'historique). Le vent redouble ses efforts, Et fait si bien qu'il déracine Quatre ou la tête au ciel était voisine, LA FONT. *Fabl.* I, 23. ‖ Substantivement. Voisin, voisine, celui, celle qui demeure près d'un autre. Nous sommes trois voisins, nos filles sont voi tennes, CORN. *Hor.* I, 4. Je ne bien d'être de vos voisins. Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins, RAC. *Ec. des mar.* I, 3. Il observe les mouvements des corps célestes, il relève le cours des allées, il ménage la fuite suspecte et chapelaine des voisins, FLECH. *Tur.* De toutes parts pressé par un puissant voisin, Que j'ai su soulever contre cet oppresseur, BAC. *Alth.* II, 6. Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer; que la terre est trop vaste pour eux; qu'il faut bien avoir de vos voisins, et qu'il vaut mieux en avoir qui vous soient obligés de leur établissement, PÉN. *Tél.* XII. Par-dessus [...] ordonnez que de votre héritage Vous avez beau voisiner et agir les confins; Quand l'agrandirez trente fois davantage, Vous aurez toujours des voisins, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 6. ‖ 2° Il se dit de ce qui près dans le temps. Tous les auteurs du temps ou des temps voisins gardent un profond silence, sous. *Def. Var.* 1re éd. 12, 13. ‖ 3° Fig. On a de l'analogie, qui est sur le point de. Tout semble que je suis et voisin du naufrage, Je meddie un dessein digne de mon courage, RAC. *Mithr.* II, 2. Les gouvernantes, dont le genre est très-voi-

Digitized by Google

sin de celui des fauvettes, mêre *Oiv.* t. IX, p. 257. S'il est arrivé à mes idées d'être voisines des vôtres, c'est comme un lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne, pi-ton. *Lett. sur les sourds-muets*, I Proverbes. Qui a bon voisin, a bon matin, qui a un bon voisin, n'en repos. || Bon avocat, mauvais voisin, on est en danger d'être chassé quand on a pour voisin un homme de pratique. || Grand chemin, grande rivière, grands seigneurs sont très-mauvais voisins. || Voisin sait tout.

— HIST. XIIe S. En ces dues mesnil poien mauvoir voisin, *Rome*, p. 81. || XIIIe S. Por ce dist on : qui a feloi voisin Par maintes feiz en a mavez matin, LAMOUR DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 498. (Ms. Il faut aussi se hair de[l] petit voisinage, *Ménagier*, t. II, p. LXXIV. Ce que voisin set, ce savent tuit, Ce dit li vilains, *Prouesches du vilain*, ms. de *St Germ.* f° 75, dans LACURNE, II XIIe S. Selon jugiez, les parens doivent à leur fil[z] unes choses, et les frères ensemble unes autres, et les cousins ou voisins ensemble unes autres, ORESME, *Fils de Sirach*. Ils estoient pleinement pourveu de tous vivres qui leur venoient tous les jours de Valenciennes et du pays de Hainaut voisin à eulx, FROISS. I, 148. Le pays de Cecile est voisin au royaume de Naples, d'une lieue et demie, COMM. VII, 16. Si tost que le chevalier ouyt ce, le cueur luy resveilla un coup peu d'esjoir, pour ce que les pucelles avoient este si voisines [favorables] à ses amours, *Percefforest*, II, f° 63. || XVIe S. En chose comme [malheureuse], MONT. I, 13. Un roy de mes voysins, MONT. I, 23. Nous estions de taille fort voisine, ID. I, 95. Ces nations sont encores fort voisines de leur naïfveté originelle, ID. I, 353. Pour punir ceste voisine rebelle, Elle a besoing de sa voisine, COTGRAVE. Tenir ne fait pour bon voisin Un ami de table et de vin, ID. L'un est du voisin de ladite ville en vue des trois manieres qui s'ensuivent : c'est à sçavoir quand aucun est fils ou fille natif de ladite ville; secondement, quand un estranger se vient marier en ladite ville et prend une fille en mariage d'un voisin ou voisine de ladite ville, ou fille estrange se vient marier avec un voisin au fils de voisin, et demeurent et habitent quarante ans en ladite ville; tiercement, quand un estranger ou estrangere vient habiter en ladite ville, et ledit mairé et ensuivi l'admettent et reçoivent voisin de grace, *Coust. gén.* t. II, p. 781.

— ETYM. Bourguig. *voesan*; norm. *voésin*; provenç. *vezin*, *vezi*; catal. *veihi*; espagn. *vecino*; portug. *vicinho*; ital. *vicino*; du latin *vicinus*, dérivé de *vicus* (archaïque, *veicus*), rue, qui se rattache à *vieo*, saisir, relier, enlacer.

VOISINAGE [voi-zi-na-j'], s. m. || 1° Terme collectif. Les voisins. Ah! je devais du moins lui prêter son chapeau,... Faire au voisinage un pareil affront! le voisinage, MOL. *Span.* 16. Huit, parbleu! grand peur; déjà de leur ramage Les coqs ont réveillé tout notre voisinage, RENARD, *le Joueur*, I, 1. || Les deux voisinages, le parlé et le discret, le voisinage qui se tait, le voisinage qui crie, c'est une chose, à mon gré, très-curieuse que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui [c'est un vers de deux syllabes] ont laissé leurs petits garçons et les petites filles de leur voisinage, VOLT. *Dic. phil. Vampires* Je compte avec mon voisinage les minutes qui s'écoulent depuis mon retour dans ma patrie, ou du moins à son voisinage, J. ROUSS. *Lett. à Verneș*, 4 AVR. 1757. || 2° Proximité d'une localité, d'une habitation, d'une chose, à l'égard d'une autre. Le voisinage du chemin de fer donne de l'importance à cette ville. C'est le voisinage de la mer qui fait pendre entre ces murs gros que le soleil. L'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, ne font redouter de me rapprocher des grandes villes ou d'un voisinage pour rarir revéiller une soirée d'attention qui fait mon tourment, L. J. ROUSS. *Lett. à M. de Mirabeau*, *Corresp.* I, p. 103, dans *Nouveaux*. La voisinage de deux nations actives et industrieuses causait de vives inquiétudes aux Espagnols, RAYNAL, *Hist. philos.* t. II, IVe Pas. Les princes qui ont voulu s'en[t] sont évertué avancé dans le voisinage de la mort, comme pour la lui faire observer de près, ROUS. *Bourgeoisy*. Rien n'est si dangereux pour le vrai et ne l'expose tant à être méconnu, que l'alliance ou le voisinage de l'erreur, DALEMB. *Œuvr.* I, p. 191. || 3° Fig. Analogie. La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Terrie avec le cri de notre orécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces, BUFF. *Ois.* I, p. 49.

— HIST. XIIe S. Niant lues n'a[i]t roi soil bon ure, Ki vinages le sait bien dire, QUES. cité vie j'l ai mené, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron*. || XIIIe S. Il une femme qui avait les yeux malades[et] avoit par soi, je soit ce que elle veut malvesement, à l'église et par le voisage, *Miracles St Loys*, p. 178. Et eil dudit eglés sont nostre prosme [nos prochains], par reson de voisinage et de nascion [naissance], BEAUMAN. *Prologue*. || XIVe S. Mais, sa chiere, de chiere ekrieuse Le blanchit moult tous ces vinages, I. DE CONDET, I, II, p. 2. XVIe S. Pour trouhler tout un voisinage, il ne fault point d'arrive furie, RONSARD, VII, 48, VOLT. Il y avoit toujours entre ces deux estez à cause de leur voisinage, quelques harenes et quelques querelles à démoder, AMYOT, *Demosth.* 35.

— ETYM. Voisin, suffixe, *voisinez*; provenç. *vezinge*. L'ancienne langue disait aussi *voisneriz*, et, au XVIe siècle, le voisinde.

|| **VOISINAGE** [*voesi-nadj'*], s. f. Ancien synonyme de voisinage. Comme il est avantageux à l'un et à l'autre Etat de vivre en bonne voisinage, par ce et mieux, *Ch. de Bourg. de 1464 à Cromarol*, dans GUICHE, *Hist. de la républ. d'Anglet.* t. I, p. 358.

— HIST. XVIe S. Les surprises de nuict sont fort communes en ce quartier [Languedoc] à cause des villes et chasteaux, LANOUE, 107. Traitté de monsieur de Lorraine qui convertit sa treve en une paix, confederation et bonne voisinance avec le roy et la France, LET. *Hen.* II, p. 113.

— ETYM. Voisin.

VOISINER [*voi-zi-né*], v. n. Visiter souvent ses voisins. Dans les petites villes, on aime à voisiner. || Il n'est voisin qui ne voisine, on fréquente ordinairement ses voisins, et aussi ce n'est pas être bon voisin que de ne pas voisiner ses voisins. || Se coujugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe S. Il s'en alla voir un sien voisin, sous la coustume qu'ils avoient de voisiner en leurs maisons, PERSIN. *Contes*, LXXXV. Les Roches-bon la regardoient d'un mauvais œil, comme ils font toutes les fortunes qui les voisinent, LAN. *Hist.* II, 207. Si, l'os estant gasté, la chair qui le voisine prend la couleur du plomb, c'est un très mauvais signe, PARÉ, I. III, p. 648.

— ETYM. Voisin, suffixe *iner*, du vieux wallon, *ahaï*.

† **VOITURAGE** [*voi-tu-ra-j'*], s. m. Action de voiturer. C'est uniquement le service du transport qui rentre dans la catégorie du voiturage. DAUBEILLARD, *Manuel d'écon. pol.* IIe.

— HIST. XIVe S. Pour voiturage et autres menus frais, la *Roche des ouvriers* (communiqué par M. Cabaud).

VOITURE [*voi-tu-r'*], s. f. || 1° Moyen de transport. La voiture des marchandises. Le menus chère des voitures par terre. Voiture par eau. Le carrosse, la litière, le bateau sont des voitures fort douces. Votre voiture de la Loire jusque à Roanne, et la rivière jusqu'à Briare, SÉV. 9 oct. 1676. Toute entreprise de voitures publiques de terre ou d'eau, à service régulier, pourra désormais... *Loi du* 23 MARS 1847, t. VII, p. 64. Fig. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit fra Paolo, au concile de Trente; la députation [aux états de Bretagne] est venue dans une letire de cachet à M. de Rennes; ces voitures sont également extraordinaires, SÉV. 6 NOV. 1680. || Voiture à bras, voiture traînée par un homme. Par plaisanterie, la voiture des cordeliers, des capucins, la marche à pied. Nous partimes de grand matin de Salamanque par la voiture des cordeliers, portant leur à tour sur nos épaules un sac où était notre linge, LESAGE, *Est. Gonz.* 16. || 2° Particulièrement, caisse ou espèce de plate-forme montée sur des roues et qui sert à transporter des personnes, des marchandises, etc. Voiture douce, rude. Voiture suspendue. Voiture à deux, à quatre places. Le fabricant d'une voiture à bon VII son char embourbé, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Quand on dit d'une rude voiture que c'est une voiture de diable, LESAGE, *Diable. boit.* 8. Je me rends à l'endroit où l'on prend les voitures, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. En allant à Londres dans une petite voiture de cocotte, elle versa et on blessa dangereusement à la tête, BECOMONT, *Chr.* I, III, p. 181, dans POUGENS. Nous avons une voiture de suite dans laquelle sont nos femmes, GENLIS, *Ad. et Th.* I, II, p. 176, dans POUGENS. || Fig. et par plaisanterie. Adieu la voiture, se dit lorsqu'on a perdu quelque chose qui va tomber. || Fig. A la première voiture, à la première promotion, à la première fournée. Il le duc du Ludej sera maréchal de France à la première voiture, SÉV. 3 août 1675. Je vous souhaite encore du petit M. Laurens [un prédicateur], qu'on dit qui sera placé à la première voiture [à la première nomination d'évêques], MME. 24 sept. 1675. || Voiture publique, synonyme de diligence, de transport de voyageurs d'une ville à une autre moyennant un certain prix. C'est à la concurrence librement exercée dans l'établissement des voitures publiques que nous devons leur perfectionnement, *Journ. Hen. science*, t. VII, p. 436. || Voiture particulière, voiture appartenant à un particulier et ne servant qu'à lui. || 3° Plus particulièrement encore, carrosse. Monter en voiture. Descendre de voiture. Il n'est pas assez riche pour avoir voiture. Voyez si cette vie [de malade] est compatible avec le séjour d'une ville où il a fait amener, la moitié du temps, son corps dans une voiture, et où l'on est toujours hors de chez elle, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 4 mai 1772. Napoléon avait assigné aux hangars leur place; il fit publier l'ordre de hisser tous les voitures qu'on verrait au milieu des troupes.... la voiture du général Narbonne, son aide de camp, s'étant trouvée sur son passage, il y fit mettre le feu lui-même devant ce général, et sur le champ, sans permettre qu'on la vidât, séance, *Hist. de Nap.* VII, 2. || Il a mis dans sa voiture, il a mis voiture bas, à bas, il a cessé d'avoir une voiture et des chevaux. || Voiture de place, un fiacre. Mais il fait un temps affreux,... Madame prendra une voiture de place, A. DUVAL, *Jean. de Richelieu*, III, 11. || Voiture de remise, voiture qu'on loue ordinairement au mois ou à la journée. || 4° Les choses ou les personnes que l'on transporte. Avoir voiture complète. Il a sa voiture. Il n'a que deux voitures. Il voiture de charbon, de vin, de sucre, voiture chargée de ces marchandises. || 5° Le port, le transport des marchandises, des personnes, etc. On a payé tant pour la voiture de nos marchandises. L'autre de place,... écrit que contens de rien des marchandises dont le voiturier est chargé. || 6° Charge, fardeau. Du haulet, en cette aventure, On lui fit [au chasseur] porter la voiture. A la peau par-dessus encore, LA FONT. *Fabl.* VI, 16. || 7° Voiture à vapeur, voiture dont les roues tournent par un mécanisme dont le moteur est la vapeur. || 8° Voiture de déménag., se dit d'une quantité de chevaux que les marchands conduisent dans quelque endroit pour être vendus ou livrés. || 9° Envoi, expédition, occasion (emploi est le mot trouvé par dans Mme de Sévigné). Je me trouvai hier chez Mme de Montglas, qui avait reçu une de vos lettres, et Mme de Gouvile me mena; je crovais en trouver une chez moi; mais je fus trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'avez pas voulu profiter tant de fares merveilleuses; j'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours ma voiture à part, SÉV. à *Bussy*, 11 juillet. 1674. Je profite de ces occasions écrits francs avec vos mille francs de reste; vous ferez venir cette petite voiture dans son temps, ID. à *d'Hervigoyen*, 29 août 1687. || 10 Voiture d'enfants, sorte de jouet représentant une voiture.

— HIST. XIIIe S. Une voiture doit estre plus quiere [chère] louée en acuet, en vendanges ou en mars qu'en autre saison, ID. *Cutom.* 12. La voiture des XVIe S. Si firent trousser tout leur harnois et mettre à voiture, FROISS. I, v, 145. || XVIe S. Il est perier sur un chariot triumphal, traîné par quatre coursiers blancs: ce que nul autre capitaine paravant luy n'avoit osé faire, ny depuis luy aussi, pource que l'on estime que ce soit voiture servile et proprement destinée au roy et pere des dieux, AMYOT, *Cam.* 14. Ses chevaux et autres bestes de voiture, ID. *Caton*, 12. La voiture des vivres en son camp par la mer estoit longue, dangereuse et de grande despense, ID. *Marius*, 25. Meubles, tableaux où j'estoys en peinture, Mesques, banquets, et enclere de verdure, Et il n'y a de contraumer son bien autres moiens, n'estoient comptez pour rien, DUBELL. VII, 61 VERS.

— ETYM. Ital. *vettura*; du latin *vectura*, de *vehere* (*voy.* VEHICULE).

VOITURÉ, ÉE [*voi-tu-ré, rée*], *part. passé* de voiturer. Des comédiens ambulants voiturés de ville en ville.

VOITURER [*voi-tu-ré*], v. a. || 1° Transporter d'une façon quelconque. Voiturer par mulets. Voiturer des denrées, des marchandises. Nous vous voiturerons par l'air en Amérique, LA PONT. *Fabl.* X, 2. Pour l'avoir sans relâche un an sur sa parole Habille, voiture, coiffe, chauffe, canie, RENARD, *le Joueur*, II, 4. La même eau, legère et rafraîchie, Qui voiturait le sanz osseux sur l'onde, Permettait aux deux nymphes, trouvé sous... OFFENBT,

Digitized by Google

Ver-cert, m. La morosse..... offre.... une chaude litière au renne, qui voiture et pourrit le Lapon, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. I, *Tabl. général*. Les nuages que le vent alizé voiture dans le ciel à des distances égales comme son souffle, deviennent plaires, IB. *Harm. aq. atr.* liv. III. ‖ Absolument. Examiner si l'on ne pourrait pas mettre le payement de tous ces péages en un seul droit, pour épargner aux barques qui voiturent sur le Rhône la peine qu'ont les conducteurs de raisonner sur tous les bureaux où ces péages se levent, *Corresp. de Colbert*, II, 139. ‖ 3° Particulièrement. Mener quelqu'un dans sa voiture. Voiturez-moi jusque-là.

— HIST. XIIIe S. Enoor est des preudomes tant Qui bien porroient voiturer [aller en terre sainte], BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 41.

— ETYM. *Voiture*.

VOITURIER (voi-tu-rié; l'r no se prononce jamais; au pluriel, l's se lie: des voi-tu-ri-é-s actifs), s. m. ‖ 1° Celui qui fait son métier de voiturer. ‖ Voituriers par eau, conducteurs des barques, batteaux et trains de bois. Les voituriers par terre et par eau sont assujettis, pour la garde et la conservation des choses qui leur sont confiées, aux mêmes obligations que les aubergistes, *Code civ.* art. 1782. ‖ Proverbe. A batelier et voiturier, ne s'y faut jamais fier. ‖ 2° *Fig.* Voiturier, celui qui apporte, qui a rapport au voiturage. De l'industrie locomotive ou voiturière et des voies de communication, BATHELEMY, *Manuel d'écon. polit.* IX.

— HIST. XIIIe S. Et en après si vint uns vesturiers de Baipaumes qui aportoit une charge d'encens, *Arch. des missions scient.* IV, 289, 1re série, p. 307. S'il fist mener deurées à le [la] bonne vile, pour vendre à voituriers estranges, BEAUM. XIII, 49.

— ETYM. *Voiture*. On trouve aussi *voiturun*.

VOITURIN (voi-tu-rin), s. m. ‖ Petite voiture à un des voyageurs des voitures attelées et qui les conduit; il ne se dit que pour le midi de la France et pour l'Italie. Le voiturin conduit les voyageurs plus d'étape en étape avec les mêmes chevaux; il se charge aussi de leur logement et de leur nourriture. Voici les personnages que les équipages, les choses et les objets que l'on rencontre pêle-mêle sur les routes de l'Italie.... des voituriins, des courriers la tête nue développée en résaux comme les Espagnols; des enfants tout nus..., CHATEAUB. *Italie, Voyage de Naples*, 21 déc. ‖ 2° La voiture même que conduisent les voituriins. Prendre le voiturin.

— ETYM. *Voiture*; ital. *vetturino*.

VOIX (voi; l'r se lie: une voi z aiguë), s. f. ‖ 1° En général et dans l'acception physiologique, la production d'un son dans le larynx. La voix est produite par le passage de l'air dans le larynx, par suite de l'impulsion que communique à la colonne aérienne le mouvement d'expiration; elle est destinée à mettre l'animal en relation avec les êtres doués du sens de l'ouïe. ‖ 2° Particulièrement. Son qui est produit par le larynx humain. Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et l'air de la personne, que dans le choix des paroles, LA BRUY. CHEPOUC. *Maximes*, du mot *éloquence*. Une traitresse voix bien souvent nous appelle, LA FONT. *Fabl.* VIII, 21. Le ton de voix impérieux des vieilles sages, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Ma triste voix était donc réservée à ce déplorable ministère, sous. *Duch. d'Orl.* Ainsi, une seule et même une voix douce et paternelle qu'il lui disait: Je t'ai remédié des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, IB. *Anne de Gonz.* Il [Louis XIV] assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, IB. *Louis de Bourbon*. Le prince se souvint de toutes les fautes qu'il avait commises, et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, à ses amis, IB. IB. Je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, IB. *Louis de Bourbon*. D'une voix entrecoupée de sanglots.... ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant? PALEY. *Tur*. Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix, RAC. *Andr.* I, 2. Il n'a dit d'une voix qu'il poussait avec peine : S'il en est temps encor, cours et sauve la reine, IB. *Mithr.* V, 1. Vieux, reconnais la voix qui frappe ton oreille, IB. *Iphig.* I, 4. J'entends Théodecte de l'antebambire; il grasseit sa voix à mesure qu'il s'approche, LA BRUY. V. Sa voix est douce et modérée, mais forte et insinuante, FÉN. *Tél.* XIII. On l'apprivoise sans peine [le calao]; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité, BUFF. *Quadrup.* I, 9, p. 472. Sa voix est sonore, flexible et légère, BECCHONDI, *Gaz.* I, 19, p. 27, dans POUGENS. Cette voix argentée de la jeunesse qui fit toujours sur moi tant d'impression, qu'encore aujourd'hui je ne puis entendre sans émotion une jolie voix de fille, J. J. ROUS. *Conf.* V. L'homme a trois sortes de voix, savoir : la voix parlante ou articulée, la voix chantante ou tendre, et la voix forte, criante ou accentuée qui sert de langage aux passions, et qui anime le chant et la parole, ID. *Ém.* II. Une figure imposante, une voix forte et, pour ainsi dire, imposante, donnaient à Charpentier toute la confiance nécessaire dans ces circonstances critiques, m'a-t-on dit, *Biog. Charpentier*. Dans les commencements, lorsque Lysis [un enfant] parlait, qu'il lisait, ou qu'il déclamait quelque ouvrage, j'étais surpris de l'extrême importance qu'on mettait à dériger sa voix, sans cesse on le reprenait sur les inflexions, lui défendait pour l'arrêter sur une syllabe ou la précipiter sur une autre, BARTHEL. *Anach.* ch. 26. Cléomède remarque que la voix change le plus souvent de genre dans la Grèce, on avait placé des hommes de distance en distance qui pouvaient entendre leurs voix, en fonctionnaires publics d'Athènes à Sparte, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. Inexprimable émotion que la voix de ce qu'on aime, STAEL, *Corinne*, XVII, 2. Ils entendirent, dans le calme, la plus que dans cello de la parole un mouvement de tout le monde, une voix douce et flexible, qui, sans le corps, le larynx, BOCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 363. Entre le son le plus aigu de la voix de basse et le son le plus aigu de la voix de premier dessus, il n'y a que vingt-trois notes ou degrés; chaque voix a de onze à treize notes ou degrés, LA CHAB. *Musique simplifiée*, t. I, p. 29. Les prêtres ont privé leurs voix dès l'âge le plus tendre, en voulant suivre le ton des chantres, qui est en dehors de la portée ordinaire de la voix humaine, MARM. *Rec. de la mus. relig.* février 1845. On peut, en ne sachant pas la musique, avoir une voix très-souple, très-sonore et beaucoup de goût, LA LAIN. *Appar. d'une nouv. meth.* p. 42. La voix se distingue entre les instruments comme en étant un dont tout le monde sait jouer, IB. ib. p. 43. Si vous possédez une bonne voix, n'hésitez pas un moment à la cultiver, en la considérant comme un des plus beaux dons que le ciel vous ait accordés, FRANZ LISZT, *Trad. des observ. sur jeune musicien de Rob. Schumann*. ‖ Avoir de la voix, avoir des dispositions naturelles pour le chant. To monter la musique c'est avoir de la voix? BACHOUMI, *Comed. des comed.* III, 7. ‖ Être en voix, n'être pas en voix, avoir, n'avoir pas le gosier disposé à chanter. ‖ Voix de ténor, de basse, de dessus, voix produites par la situation naturelle des organes de la voix, avec la poitrine pleine et la bouche ouverte, à la différence de ces mêmes voix quand elles sont produites de tête ou fausset. ‖ Voix de tête, espèce de voix surlaryngienne nommée anciennement fausset, qu'un homme fait entendre lorsque, sortant à l'aigu du diapason de la voix naturelle dont il use d'ordinaire, il imite la voix de femme ou d'enfant. Les ressources de la voix de tête et de la voix mixte étaient tout à fait inconnues [au temps de Rameau], et les notes les plus élevées s'exécutaient toujours à pleine gosier, AD. ADAM, *Souven. d'un music.* Un musicien au timbre aurifié. ‖ Voix blanche, se dit de certaines voix de ténor, claires, ouvertes, mais manquant de timbre et de mordant. M. Viteau, qui débutait le même soir, a une voix blanche assez agréable, et qui convient au rôle d'Irvino, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 17 juin 1867. ‖ Voix blanche se dit aussi d'un même chanteur par opposition à voix voilée ou sombre. Prendre la voix blanche. ‖ Voix humaine, jeu de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante. ‖ Voix humaine, en t. de Dalle, du cor anglais. ‖ C'est du dans le même pays du violon de concerto. ‖ Voix angélique, jeu d'orgue qui donne l'octave au-dessus du jeu appelé voix humaine. ‖ 3° Partie vocale d'une pièce de musique. Un canon à trois voix. ‖ Voix principale, partie d'une composition qui en exprime plus particulièrement le caractère propre : toute voix qui, dans un morceau, se distingue des autres par une mélodie qui lui est propre. ‖ Voix extérieures, nom des voix principales les plus aiguës ou les

Digitized by Google

plus graves d'une composition musicale ; on dit, par opposition, voix intermédiaires. || Voix solo, voix principale d'un morceau de musique exécuté par une seule personne. || 9° Un chanteur ou une chanteuse. *Zadig* envoya à ce seigneur un maître de musique avec douze voix et vingt-quatre violons, VOLT. *Zadig*, 6. Une très-belle voix que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'Iphigénie et d'Orphée, qui nous ont fait un extrême plaisir, ID. *Lett. Deïsie*, 10 juill. 1774. Cafarelli disait, en parlant de Farinelli, qu'il avait été prendre une voix en Espagne, et ajoutait : il le méritait bien, car c'est une voix admirable, BICLOU, *Œuvres*, t. VII, p. 176. || On dit simplement une voix pour dire un homme possédant une belle voix. A notre époque on a eu sont rares. Labiache et Tamburini n'étaient pas seulement des artistes d'un très-grand talent ; c'étaient aussi de vrais voix de premier ordre, || 10° Terme de marine. Se dit pour commandement. || Être à portée de voix d'un bâtiment, pouvoir s'en faire entendre avec un porte-voix. || 11° Terme de grammaire. L'air vocal devenu pleinement sonore, pleinement appréciable à l'oreille, et susceptible d'être soutenu dans toute sa plénitude pendant un temps plus ou moins long, LITTRÉ. A quelque chose, voix est à la voix comme le feu est à la voyelle : la voix est le son ; la voyelle est le signe destiné à représenter la voix. || 12° Terme de langage élevé et poétique. Bruit, son. La voix de l'orage. La voix argentine d'une cloche. La voix de votre tonnerre a éclaté pour renverser les rques des Égyptiens, SACI, *Bible, Psaume*, LXXVI, 18. Une lyre aux sept voix fut aussi écouter Les sons que Pausilippe est fier de répéter, A. CHÉNIER, *Élégies*, t. II, 7ᵉ élégie. || 13° Terme de chasse. Bruit cabé élève sa voix en passant sous les monts, et répand ses eaux débordées..... CHATEAUBR. *Atala, Prologue*. Le bruit de la fusée qui grande Et s'éloigne en baissant la voix, le sifflement des vents sur l'onde, Les sourds gémissements des bois, LAMART. *Harm.*, I, 8. Si la voix du torrent gémissait dans l'abîme Et se brise en sanglots de pâcher en pâcher, ID. ib. I, 44. Entendez-vous la voix de la foule lointaine, Que l'air calme du soir à notre oreille amène ? SOUMET, le *Cid d'Andalousie*, I, 1. || 14° Terme de langage hébraïque. Ce qui semble parler. Allez présentement en la grande ville de Ninive, et y prêchez, parce que la voix de la malice de cette ville est venue jusqu'à moi, SACI, *Bible, Jonas*, 1, 2. Malgré la voix du sang qui parle à ma douleur... VOLT. *Alz*, V, 8. Pourquoi y a-t-il eu toujours, dans tous les temps, une parole dans la pierre ? CHATEAUBR. *Génie*, I, VI, 2. || 15° Fig. Suggestion intérieure. La voix de la raison. Résister à la voix de la conscience. Écoutez un peu mieux la voix de la nature, BAC. *Théb.* I, 5. La fortune t'appelle une seconde fois ; Narcisse, voudrais-tu résister à sa voix ? ID. *Brit.*, II, 8. La voix des gens bien faits est encore entendue, VOLT. *Alz.*, V, 8. Conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ! J. J. ROUS. *Émile*, IV. || 16° Droit de suffrage, appel, supplication. Ne soyez pas sourd à la voix des malheureux. Dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même, où elle [l'âme] était plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver ; il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde, BOSS. *la Vallière*. Crois-tu qu'ils [les jansénistes] me surmonteront encore avec plaisir, Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vicaire ? BAC. *Bay.*, I, 1. La porte du sérail à ma voix s'est ouverte, ID. ib. II, 3. Ma voix s'est mise enfin de qui la voix pressante Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe ? ID. *Iphig.*, I, 3. Et des lâches flatteurs la voix est écoutée, ID. *Athal.*, II, 3. Ou l'orageux forum d'un peuple de héros, Dont la voix des tribuns précipitaient les flots, LAMART. *Harm.*, II, 3. || 17° Suffrage, vote. Recueillir les voix. Aller aux voix. À la pluralité des voix. Il l'a emporté de tant de voix. Seigneur, votre suffrage a réuni les nôtres ; Votre voix a plus fait que n'auraient fait cent autres, CORN. *Pulch.* II, 2. Donnez-moi votre voix pour me faire élire provincial, PASC. *Prov.* XII, II y a un cardinal vénitien, nommé Barbarigo, évêque de Padoue, qui avait plus de voix qu'il ne lui en fallait au scrutin pour être pape ; mais l'accessit gâta tout, SÉV. 884. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix ; tout d'une voix est une circonstance que nous a fait plaisir, ID. 16 mars 1689. Parmi tant de beautés qui brigueront son choix [de Claude], Qui de ses affranchis mendieront les voix, BAC. *Brit.* IV, 2. Il voudrait mieux, s'il était possible, peser les voix que de les compter, c'est-à-dire qu'il voudrait mieux suivre l'avis de ceux qui sont les plus savants et les plus sensés, que de se laisser entraîner au sentiment aveugle du plus grand nombre, BUFFON. *Prop.* I, 6. Il y a un sénat à Londres dont quelques membres sont soupçonnés, quoiqu'à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion, comme ce

seau de haut vol, oiseau qui vole dans les hautes régions de l'air. On oiseau de haut vol peut parcourir, chaque jour, quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile, BUFF. *Oiz.* I. 1, p. 43. || Tirer, tuer un oiseau au vol, le tirer pendant qu'il vole. || A vol d'oiseau, *loc. adv.* En ligne droite. De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau. || Vue à vol d'oiseau, vue d'une ville, d'un espace représentés comme les verrait un oiseau planant au-dessus. Paris vu à vol d'oiseau. || Par extension et fig. D'en haut, superficiellement. Il est toujours en l'air sur son Perruse, et ne voit les objets qu'à vol d'oiseau, ROMIER, *Lett. div. Œuv.* t. III, p. 241, dans ROUSSEAU. || Prendre un essor et la longueur du vol qu'un oiseau fait en une fois. On long vol. Au premier vol, au second vol de la perdrix. On a dû manquer par contentement les dénominations relatives du joueur, qu'il avait beaucoup plus de vol à proportion que notre mérite et nos gyres, BUFF. *Oiz.* I. VI, p. 102. || Demi-vol, vol d'un oiseau qui va s'abattre non loin de l'endroit d'où en l'a fait partir. || Terme de coutume. Vol du chapon, étendue de terre qui appartenait à l'aîné, entre les cadets privilégiés, dans un partage noble avec ses frères, et qui était évaluée à l'espace qu'un chapon pourrait franchir en volant, c'est-à-dire la valeur d'un arpent. || 2° Distance entre les deux bouts des ailes d'un oiseau lorsqu'elles sont étendues, dite ouvergure dans le langage de l'histoire naturelle. Cet oiseau a tant de pieds de vol. || 4° Quantité d'oiseaux qui arrivent en même temps en un lieu. On y voit, en certains temps, des vols d'oiseaux qui, après un séjour de quelques mois, retournent à l'est, d'où ils étaient arrivés, BUFF. *Not. particl. Ep. nécl.* t. III, p. 229. || Par extension. Un vol de sauterelles, une quantité de sauterelles qui, par leur nombre considérable de sauterelles à traverse le cercle de Dyella [Algérie], *Journ. offic.* 18 mars 1872, p. 1626, n° col. || 5° Le gibier à plumes, en général. Les perdrix rouges et les cailles Et mille autres vols succulents, Nous firent horreur des mangeailles Dont Cerbon et tant de canailles Font aujourd'hui des repas. *Voy. de Chapelle et Bachaumont.* || 6° Terme de fauconnerie. Chasse au vol, ou absolument, vol, équipage des oiseaux de proie et des hommes qui servent à prendre du gibier. Ce prince entretenait ces vols pour toute sorte d'oiseaux. || Vol pour le gros, celui qui se fait sur les oiseaux de fort et de courage. || Vol à la renverse, se dit quand on lâche l'oiseau de manière à ce qu'il rencontre la perdrix. || Vol à la tournoyé, se dit quand on lâche l'oiseau au moment où la perdrix part. || Vol à la couverte, se dit lorsqu'on approche du gibier, à couvert d'une haie. || Vol à la tête, se dit lorsque l'oiseau part du poing à tire-d'aile, pour suivre la perdrix au moment où on l'entend. || Chasse qu'on fait avec les oiseaux de proie. *Pas à pas* va la chasse du héron était autrefois parmi nous ce vol le plus brillant de la fauconnerie, BUFF. *Oiz.* t. XIV, p. 67. || 7° Au théâtre, l'action d'une machine par laquelle un ou plusieurs acteurs montent ou descendent en fendant l'air, comme s'ils volaient. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements aux [tragédies du] Béranger et à Rhodes, LA METR. I. 31. Il n'y a peut-être que quelque machiniste caché dans le parterre qui s'inquiète d'un vol qui lui aura paru extraordinaire, et qui veut absolument démêler comment ce vol a été exécuté, FONT. *Mondes*, 4e *soir*. J'ai vu Mars descendre en cadence; j'ai vu des vols propres et solides; j'ai vu la lumière en balance Et que ne tenait qu'à deux fils, PASSERAT, *Œuv. Descrip. de Utopère.* || 8° Par extension, il se dit de certaines choses qui sont supposées en l'air avec un grande vitesse. Le vol des flèches, des dards. || 9° Fig. et poétiquement. Le vol du temps, la faite rapide de ses ailes. Il a plu à notre grand Dieu, pour consoler les amicalités mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être par le vol irréparable du temps, que de même temps, cet se perd, DE LA CROIX, *Exercice à l'éternité qui demeure, dans Jolande de Montbrisy.* O temps, suspends ton vol, respecte ton jeunesse, TIBERIN, *Odes du temps.* O temps, suspends ton vol; et vous, heures propices, Suspendez votre cours, LAMART. *Médit.* I, 12. I 10e Fig. Essor. Le vol de mon génie ne m'élevait point si haut, SISMOND. Nos ill. Toutes les compositions libres des choses humaines sont les effets comme nécessaires du [vol] et que [celui-ci] est le terme [premier] à vol vers le vol, et réciproquement par son propre [vol] dans la lumière d'où il veut sortir... ROSS. *Ouvert.* 44. Je mesure mon vol à mon faible génie, ROS. *Pens.* ou *vol.* L'Odc.... Elevant jusqu'à cet son vol ambitieux, in. *Art p.* II. || [Villars] a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent, n^me DE SÉVIGNÉ, 6 février 1702, dans SAINT, t. x, p. 470, édit. RÉGNIER. Cette vie cachée s'empêchait par le vol de son nom et de sa réputation, SAINT, *Port. Sponsa.* Le vol que les talents avaient pris tenait fort au cœur à M. d'Elbeuf, SAINT-SIM. 80, 98. Si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses Inventions, de son guide, la géométrie, [la] Malebranche avait su s'arrêter dans son vol.... VOLT. *Lett. Fauxpères*, 3 mai 1776. Ce fut là qu'ayant eu part au mariage de la Farnèse avec Philippe V, et [Alberoni] prit le vol qui l'éleva si haut, DUCLOS, *Chr. L.* V, p. 236. || Prendre un vol trop haut, s'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières trop hautes pour la condition dont on est, faire plus de dépense qu'on ne peut. Je crains bien qu'il n'ait pris un vol qu'il ne pourra tenir, SAINT-SIM. *Mém. de St-Germ.*, 16 avril 1691. || Il y est parvenu de plein vol, se dit d'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires. || Prendre un vol hardi, se dit d'un écrivain, d'un poète qui s'élève à de grandes compositions, LITTRÉ. *Lett. en terre et en prose*, 2e *part.* — L'intérêt que je prends à lui [M. d'Orléans] ne m'empêche pas de voir qu'il n'est pas du vol des deux autres princes, DUCLOS, *Mémoires de Louis. I. 2. notes.* Ibid. I, 68. || Avoir le vol pour telle ou telle chose, être propre à telle ou telle chose [louange, gloire, etc.]. Il a le vol pour dans plusieurs affaires importantes, il a le vol pour les négociations. Quand à lui Verrius[, c'était un grand homme fort bien fait, de l'esprit, quelque lecture, et fort le vol pour la cour, SAINT-SIM. I, 11. || 11° Terme de blason. Nom qu'on donne à deux ailes d'oiseau réunies comme lorsque l'oiseau vole. || Demi-vol, la représentation d'une seule d'oiseau. || Vol humeret, vol qui se met au cimier et qui est fait en bannerre.

— HIST. *anc.* s. II. [l'Epervier] prit son vol, qu'aint ne se vouli targer. *Rom.* p. 164. Si lui chet [tombait] tout à un vol La lance et li escus del col, *la Mort Artu*, 178. Il fait un vol plus considérable haut. Et Tybert saut hors de plain vol, *Ren.* 2006. || XIVe s. L'espervier ne lest pas tant de te lessis voir nus oyseaulx qui prennent leur vol et fait en este, *Modus*, f. 82, verso || XVIe s. L'on n'a pas accoutumé d'entrer de plein vol en la maison d'autrui sans frapper à la porte, AMYOT, *Curios.* 8. Les prédicateurs, qui ont accoutumé de nous cognoistre et prendre les choses à advance, fb. *Anton.* 7. Vous entrez tout le cas rebours aux oreilles D'un ange dont on l'avertissait, qui plus long qu'autrefois, nous sait. Quand quelqu'un se prend au vol de cette vie, Et que nos plus heaux jours plus vistement s'en vont, DESPORTES, *Char. chrestiennes, Sonnet*, 14.

— ETYM. Voy. VOLER 4; provenç. vol; espagn. vuelo; portug. vôo; ital. volo.

2. VOL (vol) s. m. || 1° Action de celui qui prend la chose d'autrui pour se l'approprier. Vol de grand chemin. Vol domestique. Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on détestait, CORN. *Poly.* V, 2. Je ne saurais douter que toute la théorie des lois romaines sur le vol ne fût tirée des institutions lacédémoniennes, MONTESQ. *Esp. lois*, VI, 12. A Rome, lorsqu'un impubère avait été surpris dans le vol, le préteur le faisait battre de verges à sa volonté, comme on faisait à Lacédémone, fb. XXIX, 14. La tyrannie de mon maître [un horloger] fut pour me rendre insupportable le travail que j'aurais aimé, et par qui, du moins des vices que j'avais hais, loin que je les eusse, la fainéantise, le vol, I, 2. nouss. *Conf.* I. Quoiqu'on a soutenu frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas est coupable de vol, *Code penal*, art. 379. || Vol simple, vol commis sans circonstances aggravantes, par opposition à vol qualifié. Vol qualifié, le vol commis la nuit, avec effraction, escalade ou fausses clés, à main armée, dans une maison habitée, avec violence. || Vol public, celui qui est fait sur les derniers publics. || Vol au pendu, vol pratiqué à l'aide de substances narcotiques prises dans le verre de la victime. || Vol au boujour, vol pratiqué dans les chambres d'hôtel; le voleur fait semblant de s'être trompé, va trouver la chambre habitée, l'ouvre à l'auberaine, s'excuse sur l'un des complices se fait passer pour Anglais, le [vol] pour s'avoir il s'agit d'un [voleur] changé de billets ou d'or pour de la monnaie. || Vol à la tire, vol dans les poches. || Fig. C'est trop peu de [Asson... tu veux encor ma robe.... Il en faut un bonnage à tes divers attraits, Et des remercîments au vol que tu me fais, CORN. *Médée*, IV, 1. Ce qu'il [Alceste] me rend de soins, outrage ses attraits [d'Arsinoé]; Elle veut que ce soit un vol que je lui fais, MOL. III, 3. Je voudrais être avec vous; je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre; c'est un vol [un voyage à Marseille sans Mme de Grignan] que je regrette, LETT. 1673, I, III, p. 483, édit. RÉGNIER. Dieu ... Permit que, des bourreaux trompant l'avil vigilant, Josabeth dans son sein l'emportât [Joas] tout sanglant. Il, n'ayant de son vol que mon seul compliee, Dans le temple caché l'enlant et la bourrice, *Ath.* IV, 3. fis [les devanciers] ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on pense, Leurs écrits sont de vols où nous ont faits d'avance, PRIOR, *Metrom.* III, 7. || 2° La chose volée. Receleur d'un vol. Ils mille écus; le vol est considérable! MOL. *l'Av.* V, 6. Mais voyez quelle insolence de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait! ID. IV, 3. Par extension. Un mauvais goût qui me prend, Retrant m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de hâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens; c'est voler sur l'autel, LESS. *Lett. en terre et en prose*, 2e.

— ETYM. Voy. VOLER 2.

VOLABLE (vo-la-bl), adj. Qui peut être volé. Des effets volables. Comment donner à entendre-vous qu'on fasse pour vous voler? êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses et faites argent comptant de tout? MOL. *l'Av.* I, 3.

— ETYM. *Voler* 2. Dans l'anc. langue, *volable* signifiait qui peut voler dans l'air : *aisles volables*.

VOLAGE (vo-la-j'), adj. Qui est disposé à voler et légers. ...Ceux qui prêchent vainement Cette fille du Sort [la Fortune] de royaume en royaume, Fidèles courisans d'un volage fantôme, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Elle craint..... Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage, RAC. *Phèdre*, I, 4. [Thésée] Volage adorateur de mille objets divers, Ib. II, 5. Une femme lamentable est celle qui n'aime plus... une volage, celle qui ne sait ni elle aime et ce qu'elle aime, LA BRUY. III. Que m'importe à moi que le cœur d'Hippolyte soit sage ou volage, et sa vertu crédule, et sa pitié vulgo? VOLT. *Tancr.* V, 3. ..... Pourtant il faudrait, entre nous, Qu'n'être point volage on n'être point jaloux, CHAMFORT, *Mus. des Lett. Contes en Esp.* II, 3. La vie est bien pour tant de volages douceurs; je les goûtais à peine, et voilà que je meurs, A. CHÉNIER, *Elégies*, I, 9. || Substantivement. Femme changeante. Vengez-vous d'un ingrat, punissez un volage, CORN. *Hor.* II, 8. Que je verrais, Alain, un volage punie, Si de ces grands discours je pouvais la convaincre..... Elle n'avait que l'ombre et qu'une autre eût le fruit, IN. *Tite et Bér.*, I, 3. J'assure à mon volage un sort plus doux, LE CHANOINE, *Prologue à la Reine de Navarre*, I. Comme un volage, dont l'aspect a une trop grande mobilité. || En termes d'artillerie de mer, on dit qu'un canon est volage quand il a un recul très-vif. || 3° Ancien terme de blason. Peu volage, peu ardent. Oiseau qui vient au vesape et aux livres, surtout chez ses enfants, || Fig. Tout cela [discours de poète sans pratique] n'est qu'un peu volage qui se dissipe de lui-même, BOIS. *Hed. sur l'Iv. la Cène*, 80e *pour*.

— HIST. XIIe s. Car pleust Deu qui fit oisel volage..... *Rom.* p. 60. Oriphan vent [va] et [qu'il n'ens] faus-caer de volage, *Conet*, XIX. || XIIIe s. Là uns dit qu'ele [la dame] n'est pas sage; Li autres la tient à volage, *Li du cuvenil.* Ce sont oisiaus qui pou volage, Trop me plaing de vostre folage, Qu'a nul bon fare n'estendeiz, Ne de rien ne vos atendeiz, JEAN DE MEUN. Fous est qui s'estent Vuet ser gravelle semer; Li est plus, qui entrepent Volage fenne a mer, *Instr. lait. de la Fr.* I, XXII, p. 749. || XIVe s. Qui fiert de pauque, ou de pouge, de verge, de bastun, et laist, et n'avenuse volages, le ferour [celui qui a frappé] ne doit que trois sol, *Ordonn. des rois*, I. II, p. 348. Trois compaignons volages [de passage] et dont ladite Marguerite ne scet les nous, vinrent en ladite ville de Neuvy ou bailiage de Tours, DU CANGE, rubrique. Lequel Huart est homme ancien et homme lunatique et insensible, et par pourtant fus somme volage et vôud, ID. 16. || XVIe s. Je ne veux point de trop volage amour. Ne ne la veut aussi trop endurcie, ni oiseau, ains. Ils [ces] cui

çà et là les paures ames en speculations volages, CALV. *Institt* 417. Les plus volages et plus prumptz à entreprendre toutes choses temerairement suivoient les enjournances de Cæsar, AMYOT, *Cæsar*, 13. || [Rudens:] veult. ne prit de sa vie, acquerir une science de laquelle l'usage et possession luy soit quand et quand ostée, et pour cette soubdaine et volage coumuesance, perdre toutes aultres coignoissances qu'il a, MONT. II, 343.

— ETYM. Provenç. *volatge*; du lat *volaticus*, qui vole, volage, de *volare* (voy. VOLER 1).

† **VOLAGEMENT** (vo-laje-man), adv. D'une manière volage.

— HIST. XIVe S. Je ne ser pas volayement, Mais de bon cuesr sans tricherie, *Mir. de poetes franç.* av. 1300, I. 1, p. 280, dans LACURNE. || XVe S. Ouoi-qu'il eust parlé volagement de chaud sang à l'encontre des treves, si n'en avoit point ouvré en fait, FROISS. II, 4, 61. || XVIe S. Si j'ay jugement legy volagement errè, Le mille frais divers à toute heure enferré, Ce sont des tours communs de l'asnerie jeunesse, DESPORTES, *Am. d'Hippy.* LEAVITT.

† **VOLAGETÉ** (vo-laje-té), s. f. Disposition de celui qui est volage.

— HIST. XIVe S. Volageté, COTGRAVE.

VOLAILLE (vo-tâ-ll'. *Il* mouillées, et non vo-lè-ye), s. f. || 1° Terme collectif. L'ensemble des oiseaux que l'on nourrit dans une basse-cour, et utiles est chère. Tandis qu'au prochain ils travaille, Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille, RAC. *Plaid.* I, 7. Les Delions ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille, BUFF. *Quad.* 4me éd. ch. 76. L'on donne le nom général de volailles aux gros oiseaux domestiques que l'on élève dans les basses-cours, CENDRE, *Maison rust.* t. 1, p. 109, dans POUGENS. || 2° Un de ces oiseaux de basse-cour, et, le plus souvent une poule, un chapon. Une belle volaille. Mettre une volaille à la broche. || *Fig.* et familièrement. Volaille morte, personne d'une chétive santé. Ce n'est pas à vous ni à Mme du Plessy, qui êtes deux volailles mortes, que je m'adresse; il vous est permis d'être malades tant qu'il vous plaira, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 8 oct. 1760.

— HIST. XIIIe S. Je connui toutes les voeilles dou ceel, *Psautier*, P. 61. Si virt la volaille mesme, Qui de bon faire les argue, *Fabliaux*, BARBAZAN, I, IV, p. 82. Il parut par dessus la volaille, et ne fut point, se ce n'est être ouvrée, toute poutaille, toute sauvagine, toute volaille, sel et poisn et poisson de mer, *Ger. des mer.* 36. Et voilà ce qui se passa. Lardes de cerf et de sengler, *Fl. et Bl.* 4670. || XIVe S. Vous appliqueroz deuus ieeus intestins une volaille vive tranchée par le milieu, PEANT, VIII, 85. Jesus-Christ dit: Considerez la volaille du ciel, que le pere celeste les entretient, BOUCHARD, *Amartigue ince*, p. 111.

— ETYM. Provç. *volatilia*; du pluriel neutre lat. *volatilia*, les volatiles, de *volare* (voy. VOLER 1).

† **VOLAILLER** (vo-lâ-lié, il mouillées), s. m. || 1° Marchand de volaille. Il vient de l'on tient la volaille. Le volailler qui fournissoit à une chr observations, et dont le niveau du sol étoit très-bas, FLORIAN, *Imitt. Wm. Assenc.* I, p. 221.

† **VOLAIN** (vo-lin), s. m. Serpe courbe pour le bout et très-tranchante, employée par les cerclers.

— ETYM. Le même que *volant* 3.

† **VOLANT, ANTE** (vo-lan, lan't), adj. || 1° Qui a la faculté de voler, quoique appartenant à une classe d'êtres qui ne jouit pas de ce pouvoir. Un poisson volant. Un dragon volant. Ô cheval ! ce char volant, disparu dans la nue, La dernbe à sa poupe, aussi bien qu'à sa vue, CORN. *Médée*, v. 8. Qu'une volante escorte Vous conduise au travers Des noires vapeurs des enfers, QUINE. *Astrate*, IV, 8. || Terme de blason. Se dit d'un oiseau représenté les ailes étendues dans toute leur largeur. || *Fig.* Pistole volante, voy. PISTOLE. || 2° *Fusée volante*, fusée attachée à une baguette et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. || 3° Terme de peinture. *Figures volantes*, figures représentées, qui paroît sortir par le vent. || 4° Qui se meut avec rapidité comme s'il volait. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles [les protestants poursuivis lors de la révocation de l'édit de Nantes] donnent des peines infinies.., car ils disparaissent en un moment, et, dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières, DIDER. 10 mars 1689. || Terme de guerre. Camp volant, petite armée chargée de faire des courses sur les ennemis, ou de les observer. *Le bruit se mit à grand mouvement partout, que le camp volant de Bouflers ne demeurera pas sans rien faire*, SÉV. 680. || *Fig.* et familièrement. Être en camp volant, n'avoir pas de demeure, de situation fixe, être exposé à se déplacer à tout moment || 5° Terme de guerre. Artillerie volante, nom donné autrefois à l'artillerie à cheval. || Pont volant, corps flottant relevé à l'extrémité d'un cordage fixé, en amont, au milieu de la rivière; il passe d'une rive à l'autre par l'action du courant, auquel on le présente obliquement. || Sape volante, tranchée pour l'exécution de laquelle on place une file de gabions joints qu'on remplit de terre. || 6° Il se dit de certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté, ou de choses qui n'ont point de place fixe. Escalier volant. || Table volante, petite table qu'on déplace à volonté, et qu'on appelle aujourd'hui table à ouvrage. || Assiettes volantes, assiettes qui ne font pas partie du service et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. || 7° Terme de marine. Se dit de toutes les parties du gréement qui ne sont placées et employées que momentanément. Manœuvres volantes. Cabestan volant. || 8° Feuille volante, feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. Nous ne voyons pas assez l'aube Bigorre; il nous envera ce soir une belle feuille volante, dont le parlement tâche de se venger, en faisant écrire sur une feuille volante de registres secrets et fugitifs, qu'il n'avait ni pu ni dû opiner su lit de justice, SP.-SIM. 618, 126. Ce n'est pas un grand ouvrage, mais c'est l'ouvrage d'un grand peintre : ce qu'on peut toujours dire des feuilles volantes de Voltaire; on y retrouve le sigau caractéristique, l'ongle ou lion, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 284, dans ROUGEOS. J'ai dui dire qu'Addison, Pope, Steele, etc., s'amusaient à faire des feuilles volantes; on les recevait le matin, on les lisait à déjeuner; et les feuilles n'ont été ni brûlées ni dispersées, GIRALD, *Voitl. du chât.* I, 11, p. 102. Les hasards de Cicéron étaient des feuilles volantes, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphl.* || Fig. Voilà [le sable] la faveur sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante sur laquelle on écrit, SAV. 10 août 1676. || Par extension, brochure très-mince. Une carcasse de petites pièces comiques, d'opéras, de feuilles volantes, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 284, dans ROUGEOS. || 9° Qui est sujet à changer, qui n'est pas fixe. Un homme volant, un homme qui change souvent de place; un volant ou que boule suffit, FLOR. *Educ. filles*, 8. || On donne aussi ce nom au jeu dans lequel on lance le volant avec des raquettes. Songez que vous entendrez dire à votre enfant : Tu disais toute la nuit avec Mme de la Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux.., SEV. 600. Quand un enfant joue au volant, il s'exerce l'œil et le bras à la justesse, J. J. ROUSS. *Ém.* II, 3. || Jeu de moulin à vent. Un des quatre volants est cassé. Nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillant sans que des volants, mais *Ec. des mar.* 1, 1. || 10° Terme de mécanique. Masse pesante animée d'un mouvement de rotation et destinée à prévenir les excès de vitesse d'une machine, ou à la force qui est le mont ou la resistance qui est à surmonter n'est pas constante. || Volant à ailettes, modérateur qui met en jeu la résistance de l'air. || 11° Terme de métallurgie. Cause supérieure d'un soufflet, celle qui est mise en mouvement. || 5° Terme de chasse. Se dit de perches plantées sur lesquelles les oiseleurs tendent des filets. || 6° Nom donné par les Arabes à certaines compositions formées de salpêtre, de soufre et de charbon, qui avaient la propriété de se mouvoir en brûlant, et qui étaient analogues à nos compositions de poudre à canon. || 7° Bande d'étoffe passée en fronce passée comme garniture sur une jupe, un manteau, un fichu, etc. Pas de satin en toile fine, Mais drapez-moi dans les plis blancs De une robe de mousseline, De mu robe à trois volants, TH. GAUTIER, *Emaux et camées*, *Coquetterie posthume*. || 8° Anciennement, habit en forme de surtout, dont la plus grande partie était sans doublure, pour le rendre plus léger. Le 26 juillet 1756, il était arrivé chez elle deux hommes.... Pun.... vêtu d'un volant cannelle.... *Pièces du procès de Damiens*, DANS PA. MICHEL, *argot*. Suivre sur les cercueux, paniers, eriardes et tauteuux volants des fanemes, et sur leurs autres ajustements, avec la réponse des femmes, DANS PA. MICHEL, fb. || 9° Voilant d'étang, maquipal. || Volant doré, espèce de lépidoptère nocturne.

— HIST. XIIIe S. Et de tant qu'il est [mouë] à un volant, de tant doit paier li censsier denne reçoue, VALLIER, *Recueil*, p. 462.

— ETYM. *Voler* 1.

† 2. **VOLANT** (vo-lan), s. m. Terme d'agriculture et de jardinage. Nom de la faucille dans les environs de Genève, et du croissant ordinaire des jardiniers dans quelques cantons. Faurilles le cent pesant estimé 10 livres, faux ou volants le cent pesant estimé 10 livres, *Declar. du roi*, nov. 1690, *tarif*

— HIST. XIVe S. Volin, DU CANGE, *volans*. || XVe S. Loys Bonneau ayant un baston ferré appelé volant.... frappa du bout du manche de soudit volant, ib. ib. Guillaume Dalmas tenant en sa main ung volant, autrement dit goyart, ib. ib. Volant ou petite serpe, ib. ib.

† **VOLARDS** (vo-lar), s. m. plur. Terme de pêcherie. Bannes ou nasses horizontales d'arbres avec lesquelles on fait les clayonnages.

† **VOLATEUR** (vo-la-teur), s. m. Terme de zoologie. Oiseau [les pigeons] grande puissance de voler. Les échassiers [les grues d'Australie] sont d'excellents volateurs, *Presse scientifique*, 1865, I, II, p. 881.

— ETYM. Voler 1.

VOLATIL, ILE (vo-la-til, ti-l'), adj. || 1° Qui a la faculté de voler. L'espèce volatile. Les insectes volatils. || Fig. Il n'est jamais pour vous qu'une femme vêtue, BOSSU. *Hist. du Vieux Nouveau*, volatile, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || 2° Terme de chimie. Qui est susceptible de se réduire en gaz ou en vapeur, soit à la température ordinaire, soit par l'action d'une chaleur plus ou moins élevée. Les parties les plus volatiles des matières combustibles,.. odeurs,.. sans effort à ce mouvement expansif qui leur est communiqué, s'élèvent en vapeurs, BUFF. *Hist. min. Introd.* I, VI, p. 37. Les produits volatils disparaissent par l'évaporation dans les chaudières de vaisseaux, par l'absorption dans les milieux qu'ils traversent, SENNEBIER, *Eat. air d'observ.* I, III, p. 116.

— HIST. XIVe S. Partout ici schault qu'il ard geni, Cuides tu finer vif argent, Qui qu'est volatil et vulgal, Et non est dont je fais metal? *Nat. d. Calch. ter.* fo. XVI. Blanc d'œuf, façon volatile, mesurez ensemble, PARE, VI, 18. Les animaux, tant terrestres qu'aquatiques et volatiles, ib. *anim.* 2.

— ETYM. Provenç. et espagn. *volatil*; ital. *volatile*; du lat. *volatilis*, de *volare* (voy. VOLER 1).

VOLATILE (vo-la-ti-l'), s. m. || 1° Animal qui vole. Dans une ménagerie de volatiles remplie, LA VOIX. *Fabl.* II, 12. Je ne suis qu'un volatile, répliqua l'autre [le phénix]; mais je puquis dans le temps que toutes les bêtes parlaient encore, VOLT. *Princ. de Babyl.* m. Celui-ci [le moqueur] est, si l'on en croit Fernandez, Nurenberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol, BUFF. *Oit.* I, V, p. 481. Rien de plus admirable que ces légions de volatiles qui, à temps marqué, passent d'un pays dans d'autres très-éloignés; quel instinct les rassemble? quelle boussole les dirige? quelle carte leur trace la route ? *Journal de Commerce*, mai, 21, 43. Il est souvent féminin, bien que l'Académie ne donne pas ce genre. La volatile échappe à sa tremblante main; Entre les pieds des deux elle cherche un asile, LA FONT. *Phil.* et *Bouc.* Mais un trapon d'enfant (cet âge est sans pitié) Prit sa fronde, et d'un coup tua plus d'à moitié La volatile malheureuse, ib. *Fabl.* IX, 2.

— HIST. XIIIe S. E mainte volatille, pouesnon et mur [oiet], *Gerard de Rous.* p. 220. Quelcoques est poiaillier à Paris, qui veut poiaille et volatille sans autre regratere ou sanz autre denrée, *Liv. des met.* 178. Ne sans lor char ne voloit vivre,

Digitized by Google

Aint en voloit estre mangieres, Tant est deliceus lecheres, Tant et les volatiles chieres, *la Rose*, 20268. || *s.* Moutons, poulailles, et autres volatiles, PARÉ, XXIV, 6.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILISATION (vo-la-ti-li-za-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1° Opération chimique qui consiste à transformer un corps solide en gaz ou en vapeur. La volatilisation se dit de l'opération par laquelle on réduit en vapeur, on fait pour ainsi dire voler, par l'action du feu, les substances qui en sont susceptibles, POUCHET, *Chim. chim.* t. I, p. 91. || 2° Action de se volatiliser. Cette dilatation n'est-elle pas l'indice d'un commencement de séparation qu'une augmentation plus forte de chaleur jusqu'à la fusion, et qu'avec une chaleur encore plus grande on augmenterait jusqu'à la volatilisation? *Nutr. Hist. nat. Introd.* t. VI, p. 50.

— ÉTYM. *Volatiliser.*

VOLATILISÉ, ÉE (vo-la-ti-li-zé, zée), *part. passé* de volatiliser. Du camphre volatilisé. || Figur. Je me rappelai une historiette où la même pensée se trouve bien moins subtilisée ou volatilisée, comme parlent les chimistes, FL. COMB. *Lett.* I, 40.

VOLATILISER (vo-la-ti-li-zé), *v. a.* Réduire en vapeur ou en gaz. J'ai fondu ou volatilisé au miroir ardent plusieurs matières que je n'ai pas fourneaux de reverbère, ni celui des plus puissants soufflets n'avait pu fondre, BUFF. *Hist. nat. Introd.* VI, p. 90. || Se volatiliser, *v. réfl.* Être réduit en vapeur ou en gaz. Cette ammoniaque s'est volatilisée. On conçoit que les eaux doivent sans cesse se volatiliser, retomber en déluge, se précipiter en torrents, sillonner la surface, se creuser des lits, en changer..., BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 729.

— REM. Le terme volatiliser, employé à l'égard des liquides comme des solides, est le seul qu'on puisse appliquer aux solides.

— HIST. XVIe S. VOLATILISER, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILITÉ (vo-la-ti-li-té), *s. f.* || 1° Ancien terme de physique. Qualité de ce qui est susceptible d'une expansion subtile. La volatilité du feu, la lumière, quelque douce... d'une volatilité qu'on croirait lui être essentielle, BUFF. *Hist. nat. Introd.* t. V, p. 16. || 2° Terme de chimie. Faculté dont jouissent certains corps solides ou liquides de se transformer en vapeur, en gaz. [Le tellure] remarquable par son extrême facilité, la volatilité qui égale presque celle du mercure, POUCHET, *Chim. chim.* t. I, p. CXX.

— ÉTYM. *Volatil.*

VOLATILLE (vo-la-ti-ll', *ll* mouillées, et non vo-la-ti-ye), *s. f.* || 1° Terme collectif. Petites espèces d'oiseaux bons à manger. Il leur donna à manger de la volatille. || Il s'est dit aussi pour volatile. Nous croyons après Pythagore, Qu'avec les animaux de forme mous changeons, Tantôt maslans, tantôt pigeons, Tantôt humains, puis volatilles, Ayant dans les airs leurs familles, LA FONT. *Fabl.* XII, 12.

— ÉTYM. Autre forme de *volatile*.

† **VOLATINE** (vo-la-ti-n), *s. f.* Terme de musique. Trait de chant rapide et léger.

VOL-AU-VENT (vo-lo-van), *s. m.* Pâtisserie feuilletée, à bords élevés, dans laquelle on met de la viande ou du poisson, et qui se sert chaude. Ce volau-vent est délicieux. || *Au plur.* Des vol-au-vent.

— ÉTYM. *Voler*, ou, et *vent*, à cause que la pâtisserie en est si légère qu'elle semble *voler*. Aussi des grammairiens trouveraient plus raisonnable d'écrire *vole-au-vent*, car on dit à votre *voler*, et non le substantif *vol*, qui est en composition.

VOLCAN (vol-kan), *s. m.* || 1° Gouffre ouvert, le plus souvent dans les montagnes, et d'où sortent des tourbillons de feu et des matières en fusion. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue, BUFF. *Hist. nat. Introd.* IV, p. 1. || 2° Il y a en Europe trois fameux volcans: le mont Etna en Sicile, le mont Hécla en Islande, et le mont Vésuve, près de Naples, BUFF. *Min.* II, 1ère p. 291. Si l'on voulait mettre au nombre des volcans toutes les montagnes qui fument, ou desquelles il s'élève même des flammes, on pourrait en compter plus de soixante, BUFF. t. II, p. 261. Un volcan sous-marin ne peut agir que par instants; un volcan à crevère ne peut durer quelques mois; on voit donc que: c'est par cette raison que tous les volcans actuellement agissants sont dans les îles ou près des côtes de la mer, BUFF. *Hist. nat. Introd.* t. IV, p. 292. Il semble... soulever sa vengeance, Pareil à ces volcans qui paraissent dormir, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 37. || Volcans éteints, volcans qui étaient en activité avant l'état actuel du globe. Le nombre des volcans éteints est peut-être cent fois plus grand que celui des volcans actuellement agissants, BUFF. *Add. th. terr.* t. VII, p. 125. || Fig. Volcan éteint sous les cendres qu'il lance, Après vingt ans, le peuple [français] se rendort, DIDEROT, *Désese.* || Il y a des volcans d'eau, c'est-à-dire, des montagnes qui vomissent des torrents d'eau, telles que celles de Guatimala, en Amérique. || Volcan de Lémeri, volcan artificiel produit à l'aide d'un mélange de fleur de soufre, de limaille de fer et d'eau. Lémeri, à qui l'on doit la découverte à réaction du fer, du soufre et de l'eau, a prétendu que ce mélange jouait un grand rôle dans les volcans; il l'a même nommé volcan artificiel, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 807, dans DUBRUNFAUT. || 3° Fig. Un lieu où un nombreuse artillerie fait un feu terrible. On avait placé sur la rive gauche du Dniéper une batterie formidable; les Russes nous en avaient opposé deux plus terribles encore; à chaque instant nos canons étaient écrasés, nos canonniers sautaient; ce fut au milieu de ce volcan que le roi [Murat] poussa son cheval, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. Pendant que cette cohorte décrivait de cavalerie à cavalerie, le centre était près d'atteindre, avec son infanterie, la bouche de ce volcan [la grande redoute russe, à la Moskowa], DE VIG. VI, 11. || 3° Fig. Passions violentes, impétueuses. Nos sensations sont d'une vivacité dont rien n'approche; mon imagination est un volcan, CAROLINE, *Double amour*, VIII, 11. || Fig. Intrigues sourdes, dangers imminents, mais cachés. Dormir sur un volcan. Nous dansons sur un volcan, *Mot de M. de Salvandy, dans un bal à la veille de la révolution de 1830.*

— ÉTYM. Prov. *volcan*; esp. *volcano*; port. *volcão*; it. *vulcano*; du lat. *Volcanus*, dieu du feu, (*Vulcain*).

† **VOLCANICITÉ** (vol-ka-ni-si-té), *s. f.* || 1° Terme de géologie. Incandescence du centre de la terre. || 2° Réaction de l'intérieur incandescent de la terre sur la croûte extérieure, ou action des volcans. L'extinction graduelle de la volcanicité, autrefois énergique sur certains points, MOREAU DE JONNÈS, *Ethnogénie européenne*, p. 102.

† **VOLCANICITÉ** (vol-ka-ni-si-té), *s. m.* Naturaliste, dit aussi plutoniste, qui explique les révolutions du globe par l'action du feu.

† **VOLCANISÉ** (vol-ka-ni-zé), *s. f.* Terme de minéralogie. Augite ou pyroxène noir des volcans.

VOLCELET ou VOLCELEST (vol-se-lè), *s. m.* Temps de vivacité. Ton du cor que l'on sonne quand on revoit le lièvre qui va fuyant.

— ÉTYM. Abréviation de *voix-le, ce l'est.*

VOLE (vo-l), *s. f.* Terme de jeu de cartes. Toutes les mains, toutes les levées. Faire la vole. Puis sur une autre table, avec un air plus sombre, S'en aller méditer une vole au jeu d'hombre, MOL. *Sat.* X. || Fig. Bien sait comme l'on vous écrille, ou cracaut, *Poésies. Contre le jeu de quadrille.*

— ÉTYM. Origine incertaine. Bien que populairement on dise *faire la vole*, ce qui est une fête de langage, on ne peut y voir l'italien *volta*, qui n'a pas ce sens. On a songé au latin *vola*, la paume de la main (*vole en ce sens se trouva dans Rabelais*: le muscle de la vole qui est en dehors le pouce, *Pant.* II, 19). Mais peut-être faut-il y voir le verbe *voler*; du moins Rabelais a employé *voler* dans le sens de subir la vole: Pour ce jeu nous ne volerons pas, car j'ai fait un lévé, *Garg.* I, 8.

† **VOLE, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 1. La perdrix volée par le faucon.

† **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 2. Pris par larcin. La bourse volée. || Populairement et fig. Être volé, être trompé dans son attente. || Proverbe. Bien mal acquis ne profite pas, c'est-à-dire on le dissipe ou l'on est forcé de le restituer.

† **2. VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *adj.* Qui a subi la volée (voy. VOLÉE).

VOLÉE (vo-lé), *s. f.* || 1° L'espace que parcourt un oiseau sans s'arrêter (sens propre, indiqué par la fonction du verbe *voler*, sens figuré). On dit que les hirondelles traversent quelquefois la Méditerranée tout d'une volée. De la première volée. Il a si bon d'un si valeur signalée, Que l'augie pour le faire à force va voler, MOL. *Bélis.* III, 8. Fig. Il Prévost-Paradol ne se hâta pas de suivre ses camarades dans leur volée vers les régions perdues, C. MARTY, *Rev. d'Lead. hum. volée*, 1 mai 1872, p. 2062, 2e col. || Donner la volée à un oiseau, permettre à un oiseau captif de s'envoler. || Fig. Au temps de Noël, il serait si dure la volée, *Le Soldman* II, III, 10. || Prendre sa volée, s'envoler. || Fig. Prendre sa volée, partir inopinément, sans annoncer son départ. || Prendre sa volée, se dit aussi d'un jeune homme qui de bonne heure s'affranchit de tutelle et de surveillance. || 3° Collectivement. Troupe d'oiseaux qui volent tous ensemble. Les pigeons de volée, les pigeons des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant péle-mêle avec des vanneaux et nos bergers, BUFF. *Ois.* I, v, p. 63. || En parlant des pigeons, volée de mars, volée d'août, les pigeons élevés au mois de mars, août dans l'état habité, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pê

volée dans son état, *t. 1.* ROUSS. *Confess.* x | 5° Fig. Décharge de plusieurs canons faite en même temps (par comparaison à une volée d'oiseaux). Une volée de notre canon avait failli à tuer ce général (Montecuculli), et rase le nez de son cheval, qu'emportant et se cabrant, fut bien près de le jeter par terre. PELISSON, *Lett. hist.* I. II, p. 300. Toutes les volées de canon passèrent alors. Et quand elles furent passées, il y eut encore deux autres volées, une seconde volée mit le branard en pièces et renversa le roi, VOLT. *Mœurs*, 147 || Une volée de canon se dit aussi d'un seul coup de canon. Il eut la tête emportée d'une volée de canon, 1° Volée de derrière, coup qu'un cheval qui est en avant des tourillons, || Tirer à toute volée, tirer une pièce sous le plus grand angle qu'on puisse lui donner et avec la plus forte charge de guerre que comporte son calibre. || 7° Branle des cloches. Sonner une, deux, trois volées. C'était Dieu même qui commandait à l'ange des victoires de lancer les volées qui publient les triomphes, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 4. Du point ces rollion les légères volées Courraient en bondissant à travers les vallées, LAMART. *Recueil*, 131 || Sonner à toute volée, mettre les cloches tout à fait en branle. || 8° Mouvement d'un projectile qui, lancé, n'a pas encore touché la terre. Le canon de pourvait incommoder les ennemis de volée, mais seulement de bonds, ST-SIM. 32, 126. || Au jeu de paume, de balle et de ballon. Jouer de volée, prendre de volée, à la volée, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. || Cet homme a la volée bonne, la volée sûre, il est adroit à prendre la balle du volée et à la renvoyer au jeu de paume seulement, donner de volée dans la grille, dans l'air, donner dans la grille, dans l'air, sans que la balle touche à terre, au tambour. || Prendre une balle, prendre un coup entre bond et volée, prendre la balle dans le moment qu'elle est près de frapper après avoir touché à terre. || Fig. et familièrement. Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée, l'obtenir en saisissant une conjoncture heureuse. || Fig. Il l'a prise de bond et de volée, d'une façon quelconque, comme on peut. Soit de bond ou de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de Jérusalem? comme dit ce père au même lieu? PASC. *Prov.* IX. || 9° Mouvement des ailes du moulin à vent. || 10° Dans le battage d'une pièce, serie de coups de fléau qui se succèdent à de courts intervalles, et suivie d'un temps de repos. || Action de plusieurs hommes rangés de front qui battent un terrain pour l'unir. || Fig. et familièrement. Une volée de coups de bâton, ou, simplement, une volée, un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. On lui a donné une volée. Maillard reçut plusieurs volées de coups de bâton, RETZ, III, 319. || 11° Pièce transversale d'une voiture, à laquelle sont fixés les traits des chevaux. Volée de derrière, celle qui est placée devant de la voiture; volée de devant, celle qui est au bout du timon. Un cheval de volée. || Dans une diligence, chevaux de volée, ceux qui sont en avant. || 12° Terme de métallurgie. Volée d'un marteau, la distance qui se trouve entre son point le plus élevé et l'enclume. Une pièce de fer qui avait reçu quatre volées de marteau, BOSSUET, *Var.* par conséquent toutes les chaudes nécessaires pour être entièrement et parfaitement forgée, DICTIONN. *Hist. mix. Introd.* I, 1021. || 13° Terme de construction. Volée d'un escalier, la portion comprise entre deux paliers successifs. || 14° Dans une carrière, bande de volée, ceux qui se détachent d'eux-mêmes ou à l'aide de coins, lorsqu'on a sapé le lit inférieur. || 15° À la volée, *adv.* En l'air, au passage. Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée. || Très-promptement, en profitant du moment favorable. Je vous ferai dans les moments de repos qu'il faut prendre à la volée, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 7 janv. 1701. Autant que j'en pu juger par quelques mots lâchés à la volée, J. ROUSS. *Conf.* II. C'était à qui saisirait le plus vite, et comme à la volée, le moment de placer son mot, son conte, son anecdote, MARMONTEL, *Mém. IV.* || Inconsidérément, à la légère. Monsieur, dans ces matières là, il faut procéder avec circonspection, et ne rien faire, comme on dit, à la volée; d'autant que les fautes qu'on y peut faire sont, selon notre maître Hippocrate, d'une dangereuse conséquence, MOL. *Am. méd* II, 8. Quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir.... PASC. *Prov.* IV. || 16° Terme d'agriculture. Semer à la volée, semer en jetant les graines par poignées. || 17° Trempe à la volée, trempe d'une pièce d'acier, par opposition à trempe en paquet. || 18° À volée de bonnet, se disait quand une affaire se jugeait tout d'une voix et sans délibérer, les juges ne faisant qu'opiner du bonnet. Cinquante ou soixante voix le désavouèrent d'une volée; et je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup d'autres, RETZ, *Mem.* I, III, IV, p. 309, dans ROUSSEAU.

— HIST. XIIIe s. Tantost le faucon deslaça, Les grez lascha sanz demorez, Et il se mist à la volée, *Ren.* 21032. En mantenant, Loeys sa teste et veut voir Une cornaille à la volée, *Ib.* 23841. Sire, dist Buiemons, o'ai parole gastée; Par loi, n'i remeindra mon tour d'or coulubée; Car jà me reverrés jus cheir à volée, *Ch. d'Ant.* VI, 271. Ces huit sarrasins issoient à la volée parmi nostre ost, et blecerent plusieurs de nos gens et de nos chevaus, ROBERT, 221. Ne droit ne raisons ne comande C'on doinst le sien si à volée, DARMOST DE COMBL. I, p. 24, IIe s. Et maintz trumpe y et à celui parent se meuvent, Et maint haut instrument sonné à la volée, *Guesci.* 21807. Une grant volee de petriz, MARIE, I^e CREIX. Avoir enquis aus cousturiers du pais où sont les voles de perdris, *Ménagier.* III, 2. Et n'oura (la balance) de volee du fort ou feble (denier) que deux grains, DU CANGE, *volatus*, 2. Bruit de ville et renommée qui dit tout à la volée, soit vray ou soit fault, GERSON, *Harengue au roi Charles VI*, p. 19. Il n'attendit nullus, ainçois s'en vint au marché de Valenciennes, et fit sonner les cloches du beffroy à volee, FROISS. I, 160. Et je respons à la voice : Dame, dame, trop avlez fit ma science en pluseurs heux, ID. *Poés.* I, 1, 8. Se saillir à la volée Es rues pour ouir le bruit, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 10. Ce jour revint le prevost, c'est assavoir le Borgne de la Heuse, et fut remis en sa prevosté, et l'autre deposé: et aussi ouvrot fortune à la volée en ce royaume, qu'il n'y avoit nul gentil ne aure qui ne fust ou eust le sien, *Chron. de Flandre, et Paris sous Charles VI et VII*, p. 18. Et de ceste voice furent deffaits [cassés] le seneschal d'Agenois, qui avoit cent lances et la compagnie de Bigorre, *Chron. de Bol. des ch.* 4e série, I, II, p. 560. Gentil chevalier, estendez amont le bras, d'autant que le coup viendra de haut, et aussi il plus puissant; levez vous sur vos estriers pour avoir plus grant volee, *Percefforest*, I, IV, f° 127. Le supplisant se oppuya contre la voie du vitrage, *Lettres de rémission de Guillaume Key*, DU CANGE, *volatus*. B. S'il vient hasart en une banquet. — M. Le prendre entre bont et volée, VILLON, *Boillet.* et *Valentin Levya*. Inconsidérément et à la volée, CALV. *Inst.* 777. Il inventa engens à tirer gros traits d'une longue volée et impetuosité, MONT. I, 306. Tirer trois ou quatre volées d'artillerie, LANOUE, 570. Les [les spartiates] s'accoustumoient à ne dire jamais parole à la volée et en vain, soulz lequelle il n'y eust toujours quelque instruction pour profit, *Lect.* 43. Ilz conseillerent à Pompeius de tourner errere et s'eslargir en haulte mer, pendant qu'ilz estoient encore hors la volée de ses gens, *Pomp.* 109. Il disoit encore qu'il les desapreoit et escarteroit comme une volee de petits oyseaux, ID. *Demetr.* 20. L'une prenant hors du corps sa volée, En nous privant nos cuifers est alles, m'*Comm. lire les poét.* 7. De ceste volée (en passant, de ce temps) se presente l'accident d'Orleans, D'AUB. *Hist.* I, 293. Jamais, Henri, ne vit-on de ceste volée, ID. ib. I, 65. Perdre la volée pour le bond, COTGRAVE. Meschante parole jectée en partout à la volée, ID. Les deux Saint André, et d'autres jeunes seigneurs ses compagnons [de Vieilleville], tous d'une volée et courants une mesme fortune, CARLOIX, I, 19.

— ETYM. *Voler* 1, wallon, *volaie*; provenç. *volada*; ital. *volata*.

† **VOLÉMENT** (vo-le-man), *s. m.* Action de voler, de se mouvoir dans l'air.

— HIST. XIVe s. Aucuns par le chant et par le vol ou volement des oiseaux devinoient un prognostiquant d'adversité et de prosperité, ORESME, *These de mesnier*.

— ETYM. *Voler* 1.

1. VOLER (vo-lé) v. n. || 1° Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. Dieu, que la gloire couronne, Dieu, qui la lumière environne, Qui voles sur l'aile des vents, Et dont le trône est porté sur les anges, RAC. *Esth.* I, 6. Barbin, maître de la monnaie du roi de Pologne, apporta en France, dans le XVIIe siècle, le modèle d'une machine pour voler, RICHELET. L'art de voler ne fait encore que de naître, il se perfectionne, et quelque jour on ira jusqu'à la lune, VOLTER. *Mond.* 2e *sor.* Les aigles, en général, volent beaucoup mieux que les vautours, BUFF. *Oir.* I, 2, 295. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; lesquadrupèdes qui volent, à cinq ou six, *Ib.* I, II, p. 210. Il le mena vert de la Canaline] vole les pieds étendus en arrière, comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, *Ib.* I, VI, p. 97. Vers l'an 65, sous Néron, Simon, étant à Rome, entreprit de voler, et vola, dit-on, pendant quelque temps, SAINT Pierre et saint Paul s'étant mis en prière, il fut précipité et mourut de sa chute; ce fait est encore bien suspect, comme, *Hist. anc.* XV, 5. Fig. [Tos] Qui par tant de succès vient de te signaler Jusqu'où notre aigle encor n'avait osé voler, MOL. *Brit.* I, 1. || Tirer un oiseau en volant, le tirer pendant qu'il vole. || Dieu! le belle proie à tirer en volant!... MOL. *l'Ét.* I, 6. || Fig. Il le faut tirer en volant, se dit d'un homme à qui on ne peut parler qu'en passant, à la hâte. || Fig. Aller en volant, saisir une chose, pendant qu'on ne fait qu'aller çà et là. C'était une folie de prétendre attraper vos lettres en volant, par les allées où je ne suis qu'un moment, sév. 41 mai 1680. || Fig. Voler de ses propres ailes, agir sans le secours d'autrui. || Il ne faut pas voler avant d'avoir des ailes, il ne faut pas tenter quelque chose, avant d'avoir les moyens de réussir. || 2° Il se dit de ce qui flotte et semble voler. Ce char semblait voler sur la face des eaux paisibles, FÉN. *Tél.* IV. L'appareil, inouï pour ces mortels nouveaux, De nos chétaux ailés qui volaient sur les eaux, VOLT. *Ét.* I, 1. || 3° Il se dit de ce qui est mû avec grande vitesse comme les traits, les pierres, etc. Il mit l'épée à la main, et en moins de rien Il fit voler à terre deux pièces, SCARR. *Roman com.* I, 3. Quand la force attaque le grimace, quand un simple soldat prend le bonnet carré d'un premier président et le fait voler par la fenêtre, PASC. *Pensées diverses*, 182, édit. FAUGÈRE. Le plomb vole à l'instant, Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant, BOIL. *Épître* IX. L'intrépide Hippolyte Voit voler en éclats tout son char fracassé, RAC. *Phèdre*, V, 6. Le jeu devint orageux; les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gram.* 3. Il faut voler la tête de Napoléon, l'abattre. Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête, Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête, CORN. *Nicom.* V, 5. Elle [Elisabeth d'Angleterre] savait se faire craindre et faire voler les têtes, FÉN. *Dial. des morts mod. Dial.* 16. || 4° Courir avec une grande vitesse. Ce cheval vole, VA, court, vole et nous venge, CORN. *Cid*, I, 8. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort? nous *Louis de Bourbon, Marchez, courez*, volez où l'honneur vous appelle, BOIL. *Lutr.* III. On vous voit moins souvent.... Tantôt faire voler un char sur le rivage.... RAC. *Phèdre*, I, 1. Le peuple cependant, que ce spectacle étonne de toutes parts, se presse, l'environne, ID. *Brit.* V, 8. Seigneur, vous entendez : quelque prix qu'il en coûte, Il veut voler à Troie et pourvoir sa retraite, ID. *Iphig.* I, 3. Cet ordre redoublé encore me reconnaissance pour elle; je n'allai pas, je volai, MARIV. *Pays. parv.* 1er part. || Fig. En vain les services d'un illustre frère, le mérite et le crédit d'un neveu, qui vole si rapidement à la gloire et aux honneurs, lui laissent entrevoir des espérances longtemps falsées à l'honneur du sacerdoce, MASS. *Or fun. Villars*. || Fig. et poétiquement. Faire voler le trépas, répandre au loin la mort. Ses anges devant lui font voler le trépas, LAMART. *Méd.* I, 23. || 5° Fig. Changer souvent, rapidement, ne pas s'attacher. Je suis chose légère et vois à tout sujet; Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Il [un protégé du duc de Richelieu] volte et court partout, sans s'arrêter à aucun, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avril 1767. || 6° Il se dit des bruits et de la renommée. La renommée la fait voler [cette nouvelle] de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, FÉN. *Tél.* VIII. Du retour de son roi la nouvelle semée, Volant de bouche en bouche, a change les esprits, VOLT. *Mérope*, V, 8. || 7° Fig. Il se dit des mouvements qui entraînent l'âme fortement et rapidement. Et mon cœur tout entier vole à votre secours, CORN *Heraci.* I, 1. S'écrirais jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole, SÉV. 18 déc. 1689. Je vous fuis voler pensées du cœur à mon pas

sage, Rac. *Brit.* IV, 3. Mot pour chercher volait loin devant moi, Th. *Iphig.* II, 3. Vous voyez déjà tous les coeurs voler après vous, Sed. Mass. *Pol. carême. Grand. de J.* IV, 1. Un vain peuple, qui vole après la nouveauté, Volt. *Mérope*, IV, 5. Que notre âme épurée Vole à ces vertus dont elle est éclairée, m. *Epît. XIV.* Pourrez-vous former un désir qu'il soit en mon pouvoir de satisfaire, sans que mon cœur vole au-devant de vos vœux? RACONOT, *Œuvr.* I, 11, p. 85, dans POUGENS. ‖ 8° Passer rapidement, en parlant du temps. Le temps vole, et bientôt amènera le jour Où le nom des Hébreux doit périr sans retour, Rac. *Esth.* I, 3. ‖ 9° Fig. Il se dit de ce qui se représente pour la représenter comme volant. Les Parthes..... tantôt vainqueurs, tantôt presque enfoncés, fuir l'une et l'autre armée également heureuse, tournant longtemps voler la victoire douteuse, CORN. *Rodog.* I, 6. Si la victoire volait devant lui [le roi], les vœux de la reine avaient volé devant la victoire, FLECH. *Mar.-Thér.* Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles n'y traînent, VOLT. *Lett. la Harpe*, 19 oct. 1780. ‖ 10° Fig. Se dit encore dans l'ordre moral, intellectuel. Miton voit bien que la nature est corrompue, et que les hommes sont contraires à l'honnêteté; mais il ne sait pas pourquoi il ne peuvent voler plus haut, PASC. *Pens.* XXV, 92 bis, éd. HAVET. ‖ 11° Fig. Terme de fauconnerie. Il se dit de certains oiseaux de proie qu'on dresse à poursuivre et à prendre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. Cet oiseau vole la perdrix. ‖ Voler en long, voler en droite ligne. Voler en coupant, couper le vent et le traversant. ‖ Voler en pointe, s'élever rapidement ou descendre de même. ‖ Voler pour bon, se dit des oiseaux de proie qui sont bien affinés et bien dressés, des personnes qui se servent de ces oiseaux pour chasser. Voler la corneille, le héron. Les moines et les chasses à courre sont nécessaires lorsqu'on veut mieux tirer, voler, et des battues aux grandes bêtes sont les chasses ordinaires, ST-SIM. 99, 163. Sur une route, je rencontrai un de leurs fonds qui volait avec des faucons, LEONARD D'AUSSY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, V, p. 525.

— HIST. XVIe S. Ils firent de colomb volat [elle vole] à ciel, *Eulalie*, II, v^o 8. Chas. est ismels [rapide] que n'est aisel ki volet, *Ch. de Rol.* CXII. Chantre le ciel volet li fous (étincelle) tost eslairs, ib. CCLXXXVI, ‖ XIVe S. Pierres et flers en volent [de casque] ond sablon [sur le sable], *Bone*, p. 88. Le primerain [il] fiert si de l'espée d'acier, La teste en fait voler à tout le branc, Rac. XI, 8. Nostre sires mustad sur cherubin et volad, *Bois*, p. 206, ‖ XVIIe S. De grandes festes dient plusieurs bleds, Et des delis de chascun cascun veut voler et de tourmoiement, *Lais de l'ombre*. Mais parole une fois volée Ne puet [peut] plus estre rapelée, *Ia Rose*, 16e 757. On pot bien savoir que les derriers ne volerpat pas d'un lieu en autre..... BEAUM. XXIII, 18. Endementiers que [tandis que] il vo-noient, il semblot que la guile volast par les nagears qui la conteinguient aus rivages, JOINV. 318. Une grant route [troupe] de Turs vint hurter à nous, et me porterent à terre, et alerent par deseus moy, et volerent [firent voler] mon escu de mon col, ib. 228. ‖ XIVe S. Jehau le crut trop de leger; trop pou savoit du bas voler, Et par ce fut il bâtuz, *Liv. du bon Jeh.* 307. Si, après le baing, tu trauves l'espreyver en bon corasge, tu en pues [peux] bien voler l'endemain au vespre, *Modus*, F 82 R, recto. Ta nore, sire, que les jours passent en volant sans jamais cesser, *Menagier*, I, 2. ‖ XVe S. Le roi [anglais] issit de son vaissel, et du premier pied qu'il mit à terre, il chey si roidement que le sang lui vola hors du nez, Froiss. I, 266. Vous avez ouvré de votre volonté et cru cet eveseque de Nordueth qui cuidoit voler encores qu'il fut des nues, IB. II, 31, 213. ‖ XVIe S. Par allant la corneille esvolée [Pour sçavoir huit après luy est voiée, MAROT, IV, 85. Les lances rompues, moyennent la nasn aus [aux] chevaus, s'en chassierent l'une l'autre, se brasserent que leurs espées volerent en pièces, RAB. *Sciomachie*. Ouez chasques hardement des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinitifz après eux, avec des infinitifz, comme tremblant de mourir, et volant d'y aller, pour craignant de mourir, et se hastant d'y aller, IDEM, I, 32, *verso*. Je vy l'oiseau, qui le soloit contemple, D'un fardo volé au ciel s'avanturer..... Je le vy croistre, et d'un voler plus ample Des plus hauts monts la hauteur mesurer, IB. VI, 62, *recto*. Les Gaulois laissoient les armes traistresses et volantes, MONT. I, 363. Ce prince faisoit voller des cailles à un emerillon dans sa chambre, D'AUB. *Hist.* II, 184. Levé plus haut la veue, Je voulu faire voler ton esprit sur la nue, IB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 424. Et elle ne croyoit pas du commencement que vos desseins volassent si haut, SOR. *Nev. Iner. de d'Aubray*. Ton ame, volée au troisieme ciel, puisse reluire entre les estoilles, VITEL, p. 592. Tel pense voler qui ne sauroit bouger, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *volé*; provenç. et espagn. *volar*; ital. *volare*; du lat. *volare*.

2. **VOLER** (vo-lé), v. a. ‖ 1° Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui. Voler de l'argent, des hardes, les deniers de l'État. Je ne veux point sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux mandoient aujourd'hui mes actions..... et furètent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler, MOL. *l'Av.* I, 3. Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse, IB. II, 5. Il prit ensuite à M. Verrat [un des compagnons de Rousseau], qui n'avait pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, et de les vendre pour faire quelques bons déjeunés, J. J. ROUS. *Conf.* I, II. Fig. Dès sa première enfance elle [une dame] vola la blancheur à la neige, l'incarnat à la rose pâlissante et la netteté, VOIT. *Lett.* 99, ‖ Absolument. On vole dans ce quartier. Voler sur les grands chemins. ‖ Fig. Voler jusque sur Tunel, n'avoir rien d'assez sacré pour donner mon chagrin dans le sein de Mme Harenc, Assurément, dit-elle, c'est bien là voler sur l'autel, MARMONTEL, *Mém.* II, 10. ‖ Fig. et familièrement. Il a été volé, il a été obligé de quitter la ville où il est arrivé. ‖ 2° Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. On m'a volé au sortir de Constantinople ce qu'un homme comme cela méritérait bien ce qu'il craintît et que j'aurais de joie à le voler! MOL. *l'Av.* I, 2. Ce petit mandgre [voler des espèces pour les remplir d'un autre] dura plusieurs jours, sans qu'il me vint même à l'esprit de voler le voleur, et de dîner sur M. Verrat le volé, J. J. ROUS. *Conf.* I, II. Autrefois on lui eut arrivé. ‖ 3° Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. On m'a volé au sortir de Constantinople ce qu'un homme comme cela méritérait bien ce qu'il craintît et que j'aurais de joie à le voler! MOL. *l'Av.* I, 2. Ce petit mandgre [voler des espèces pour les remplir d'un autre] dura plusieurs jours, sans qu'il me vint même à l'esprit de voler le voleur, et de dîner sur M. Verrat le volé, J. J. ROUS. *Conf.* I, II. Autrefois on lui eut arrivé. ‖ 3° Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. On m'a volé au sortir de Constantinople ce qu'un homme comme cela méritérait bien ce qu'il craintît et que j'aurais de joie à le voler! MOL. *l'Av.* I, 2. Ce petit mandgre [voler des espèces pour les remplir d'un autre] dura plusieurs jours, sans qu'il me vint même à l'esprit de voler le voleur, et de dîner sur M. Verrat le volé, J. J. ROUS. *Conf.* I, II. Autrefois on lui eut arrivé. ‖ 4° Fig. Il On dit de même : Voler la diligence. Le coquin dans le bois a volé quelque cache, BERNARD, *Dernier.* I, 2. ‖ 5° Fig. De son autre opposé [celle qui est opposée à celle que vole portraint], même sans qu'il y pense, Et que, toutes les fois qu'il m'enlève mon bien, Son nom fait tout pour lui, sans que, hormis cela, rien, CORN. *Sert* I, 1. ‖ 3° Fig. S'emparer d'une façon quelconque d'un bien qui appartient à un autre. Surena, de l'exil lui ose m'y donner [à Orode], lui seul ce qu'on m'avait volé. Mon sceptre..... CORN *Sur.* III, 1. Et si quelque insolent lui voulait se conquête [Hélène], Rac. *Iphig.* I, 1. Ce fut [Séleucus] qui vole patrimoine, s'alla superviser en mon, un titre. Mais connaître en lâche à ce nom qu'on me vole. Quand son père à mes vœux au lieu de moi l'immolet sous, *Héract.* IV, 4. C'est un titre qu'en vain il prétend me voler, Rac. *Iphig.* V, 2. ‖ 4° Fig. S'approprier les pensées et les expressions des autres. Voler des pensées à un auteur. Voler des phrases. Il vole cela dans tel livre. Voler ceux [auteurs] de son siècle en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est livrer la mine au coin des rues, c'est voler les manteaux sur le Pont-Neuf, LA MOTHE LE VAYER, *lettre citée par* BAYLE. *Dict. crit. Ephores*, Je vous supplierai de me renvoyer votre d'mière copie [de Tancrède] avec la première..... car il faut continuer; quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760. ‖ 5° Fig. Se réserver, comme par un vol, un moment. Je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être présent chez moi, MARMONTEL, *Mém.* II, VIII. *Lett. d'Horrebet*, 5 août 1756. ‖ 6° Se voler, v. réfl. Se voler soi-même, c'est à qui désarmais se fera! il ne faut plus que de rien, et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même, MOL. *l'Av.* V, 2. ‖ Voler l'un l'autre. Ces deux coquins se sont volés.

— HIST. XVIe S. Voler, *rober*: voler aucun, *penulatum facere, expilare. Trenar des mots fraudoir*, Bouch. 1607 (petit dictionnaire franco-latin sans nom d'auteur).

— ETYM. Moi récemment pour lequel on disait *embler, rober, larronner*, et qui ne s'est introduit que vers la fin du XVIe siècle. D'après DIEZ, c'est une altération du lat. *involare*, voler, dérober, que les ethnologistes latins, à tort ou à droit, expliquent, non, comme il dit, par *volare rapere*, mais par *vola*, la paume de la main; notre mot se fait-il que *involare*, qui a donné *embler*, ait donné aussi *voler* par aphérèse; et surtout comment se fait-il que ce mot ne se trouve pas dans les anciens textes, quand ce n'est guère que dans l'antiquité que l'aphérèse a pu se faire? Il n'y a pas lieu de sortir de la forme du mot : *voler*, au sens de dérober, est simplement une dérivation figurée de *voler*, chasser à l'oiseau : on le dit à l'actif : *voler une perdrix*.

VOLERAIE (vo-le-rè), s. m. Petit voleur, voleur maladroit, inhabile. Mal prend aux voleraux de faire les voleurs, LA FONT. *Fabl.* II, 16.

— ETYM. Inutilité d'été de *voleraux*.

1. **VOLERIE** (vo-le-rie), s. f. Terme de fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux. L'électeur de Bavière suivit le roi à la volerie, et s'en retourna le soir à Surènes, ST-SIM. 344, 16. ‖ Haute volerie, celle du faucon sur la héron, sur les canards et sur les grues; celle du gerfaut sur le sacre, sur le milan, etc. Basse volerie, celle du lanceret et du tiercelet de faucon sur la perdrix, la pie, etc. Il avait haute et basse volerie.

— HIST. XVIe S. Si vous montierai chasses de cerfs et volerie de faucons bons et beaux, avant que vous departier de ceans, FROISS. II, III, 1078. ‖ XVIIe S. Avertir par leurs femmes et amis de gagner la compagnie sous couleur d'aller à la volerie, D'AUB. *Hist.* II, 122. Laissant la haute volerie pour les plus petits, le bas voler vers pour la simple gentilhomme, O. DE SERRES, 894.

— ETYM. *Voler* 1. On trouve dans E. Deschamps *volerie* au sens de volatile.

2. **VOLERIE** (vo-le-rie), s. f. Larcin, pillerie. De là vient que les voleries publiques sont des habitudes, et que presque des provinces entières s'appellent les unes des conquêtes, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 59. Un continuel malheur et un continuel bonheur [au jeu] n'est pas une chose naturelle : il n'y a pas d'apparence qu'on amasse le fredon [trois cartes semblables à certains jeux] ; tous souvient-il de cette volerie? SÉV. 30 mars 1672. Que prétendez-vous, à présent, que ces voleurs que vous rechercher, dans ces biens que vous amassez par des voleries ? NOEL, *volerie*, 4. Toutes les voleries qu'on peut faire dans une maison en quinze ans, GUEUL. *Thédt. d'éduc. March. de modes*, sc. 9. ‖ Fig. C'est ainsi que toute la vie N'est qu'un cercle de volerie, LAMOTTE, *Fables*, I, 2.

— HIST. XVIe S. Il [le roi de Portugal, assignant aux Juifs bannis trois ports de passage], espendit, que..... la difficulté de se commuetire, comme leurs compaignons, à la volerie des larrons, FROISS. I, 388. Nous avons veu, du nostre temps..... des hommes de maison convaincus de plusieurs horribles volleries, MONT. I, 72. Il les a condamnés aux volleries sur les chemins, D'AUB. *Hist.* II, 460.

— ETYM. *Voler* 2; wallon, *volerie*.

VOLET (vo-lè) [il ne se lie pas au pluriel. Façon de] des voleurs et enfroueurs], s. m. ‖ 1° Terme de liturgie. Morceau de carton, garni d'une étoffe précieuse, qui sert à couvrir le calice sous lequel le sous-diacre tient le purificatoire du célébrant flottant. ‖ Terme de blason. Large ruban attaché au sommet du casque. ‖ 2° Par assimilation, petits ais ou bâtons qui sert à faire la cage à divers choses menues, comme graines et autres semblables. Fig. Tirè sur le volet, d'étite, de premier choix. Tous les hommes en crédit, tirés comme sur le volet parmi ceux qui eut contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, J. J. ROUS. 2e promen. 7e alinéa. Le mouvement de va-et-vient et de fermeture du tiroir de bureau, servi à garantir, en dedans de la chambre, les châssis d'une fenêtre, par opposition à contrevent qui les garantit en dehors. Une charbette haute On, mais gré les volets, le soleil irrité Formait un poêle ardent au milieu de l'été, SOUL. *Sat.* III. Des filous effrontés, dans cette de pistolet, L'endorment au fenêtre et percent mon volet, IB. VII. Il [le] volet brisé, ou de tiroir, volet qui peut se piller dans le sens de sa hauteur. Il volet de parement, celui qui est au-dessus d'une pièce, par opposition à volet de lessure. ‖ 4° Il se dit par abus pour contrevent. Volets ouverts. Ouvrait mes deux volets pour respirer à l'aise Les brises de la nuit dont la fraîcheur m'apaise, LAMART. *Joc.* 14, 223. Il se dit aussi de la fermeture extérieure de façade de boutique. ‖ 5° Espèce de paravent, dont l'ouverture se ferme par un petit arc. Autrefois on permettait l'usage du volet à ceux qui ne possédaient pas assez de terre pour bâtir de ce qu'on appelait droit de colombier. Il l'as qui sert à fermer le vo-

Digitized by Google

let ou pigeonnier. *Abaisser* le volet. || L'ais qui est fixé horizontalement à l'entrée du volet ou pigeonnier. Les pigeons se mettent au soleil sur le volet. || 6° Se dit des ailerons ou petites planches qui font tourner la roue d'un moulin à eau. || 7° Terme de marine. Bousade pertative, dont on se sert à bord des embarcations. || 8° Terme de pêche. *Au pêur.* Faules creuses et plaintes, sur lesquelles les pêcheurs mettent le filet de leur bouteur ou grande traîne. || 9° Terme de botanique. Nénuphar. || Terme de zoologie. Nom donné à deux des trois pièces dont se compose le masque des larves des libellules.

— HIST. XVIe S. Des sama corporeus des gélines d'Ancône, et chevaux. Communément à leur meschines, En despit des euvres divines, 6. GUILART, dans DU CANGE, *mischiaus*. Le supplant prient... un voulet de soye, DU CANGE, *voletus*, || XVIIe S. Le voulet ou cuevechief, *ib. ib.* Un queuvechief ou voilet, *ib. ib.* Le supplant..., tira d'un acc... une cayette ou voilet, *ib. ib.* Et avoit levé sa visiere le plus avant qu'il le peut faire, et estoit celle visiere couverte d'un voilet bien delié, et... DE LA NAUCHE, *Rom.* I, p. 183, DELACROIX. Souvent les vraisages couverts d'un voilet et voile si delié qu'elles pouvoient voir au travers, DE LA NAUCHE, *Hist. de Charles VII*, I, p. 478, DANS LACROIX. || XVIIIe S. Edeus, ebonais et rayés d'un beau pous sur le voilet, BAR. III, 30. O illustres assistants ebonis et tirez au voilet pour la dignité de cette notable assemblée, *Sat. Ménip.* p. 71.

— ÉTYM. *Voler* 1, à cause que ce mecanisme d'*étoffe vole, flotte.* On serait tenté d'y voir un diminutif de *voile*, mais les formes en *e* y gênent. On dit aussi *pêur voilet* au sens de flèche indique visiblement le verbe *voler*.

VOLETTER (vo-lè-té). *Le t se double quand la syllabe qui suit est muette : je volette, je voletterai, etc.* Voler à plusieurs reprises, à la manière des petits oiseaux. Il fut pris, en même temps, Voltaire, sa maîtresse, Iphigénie, tout sans trompette, LA PONT. *Fabl.* IV, 22. Lorsque leurs ailes [les pintades le cap-gire] commencent à croître, ils s'exercent à voleter de-ci-de-là, BUFF. *Ois.* I. XIII, p. 280. || Fig. Il faudrait un peu de cette liberté anglaise qui nous manque.... nous sommes de gais oiseaux qui ne faisons que voleter; nous voltons, mais nous ne volons pas, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 19 août 1762. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIIe S. Li aigles purvocans [provoquant] à voler ses puleins, et sur eles voltigant, *Job*, p. 213. || XIIIe S. Si avont apris apres à voleter, poleins et sor eus voletant, *Beaulier*, f° 187. Come l'aigle volete sour ses eisiaz por eals garder, *ib.* Li cuers li muet molt et volete, *Partonop.* v. 1307. || XVIe S. Quant l'espervier sera plus fort et qu'il voletera, *Menagier*, III, p. 9. || XVIIe S. Le vent par coups ses membres desseiche, Et voleter faveur ses vestemens, MAYNARD, IV, 40. Comme un papillon, voletant de fleurette en fleurette, VOIT. p. 231. Oyseaux qui voletez par ces lieux solitaires, DESPORTES, *Rodomon*, 1. On le vouloit [Arioste] voleter et sautleter de conte en conte, comme de branche en branche, MONT. II, 104.

— ÉTYM. Provençal, *voletar*; du lat. *volitare*, fréquentatif de *volare*, voler 1.

† **VOLETTE**, *s. f.* || 1° Petite cible sur laquelle on épluche la lisse. || 2° Se dit d'une frange de cordelettes, qui est bordée sur le haut de chaque le cheval en été, afin qu'en la secouant, il chasse les mouches.

— ÉTYM. Autre forme de *volet*.

† **VOLETTEMENT** [vo-lè-te-man], *s. m.* Action de voleter.

— ÉTYM. XVIe S. Voletement, ORNIS, *Dict.*

† **I. VOLEUR** (vo-leur), *s. m.* Terme de fauconnerie. Se dit des faucons et autres oiseaux de proie. || Bon voleur, oiseau qui vole sûrement.

— ÉTYM. *Voler* 1.

2. VOLEUR, EUSE (vo-leur, leû-z'). *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui a volé, qui vole habituellement. Une troupe de voleurs arrêta qui avaient fait une irruption dans le camp, avaient tué tous ses frères, sacs, *Bible, Paralip.* II, 22, 1. Jésus-Christ vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et imprévu de dans ses démarches; c'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture, nous, *Mar.-Ther.* Comme un voleur, direz-vous, malgré toutes les circonstances n'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous échappe, et qu'en nous effrayant, elle nous sauve? IB. ID. Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques D'un double cadenas font fermer les boutiques.... Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville [Paris], BOIL. *Sat.* VI. On obligeait le voleur d'un chien de chasse à faire trois tours sur la place publique, en lui baissant le derrière, RAIST.-PAR. *Ent. Paris, Œuvr.* t. IV, p. 24, dans POUGENS. Le lei des Douze Tables permettait du tuer le voleur de nuit, aussi bien que le voleur de jour qui, étant pourvus, se mettait en défense, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 13. En vérité, en lisant l'histoire des York, des Lancastre et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins, VOLT. *Lett. H. Walpole*, 15 juillet 1768. En Angleterre, les voleurs sont très-rarement meurtriers, parce qu'ils ne sont pas forcés d'ôter la vie pour voler. Les peuples policés distinguè la rapine et l'assassinat, m. *Pol. et lég. Prit de la nat. et de l'hum.* II. || Fig. C'est une beauté fort effrontée et celle de la reine Epédarie; mais, si elle n'est pas si éperdument qu'elle, elle ne laisse pas d'être pour le moins aussi voleuse : dès sa première visite, elle m'enleva la blanche urd la neige..... VOIT. *Istit.* 69. Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur, BOILEAU, *Ép.* III. || Familièrement. Il est voleur comme un voleur, avoir ses vêtements en désordre, en mauvais état. || Au voleur! cri pour appeler du secours contre un voleur. Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtre! justice, justice! on perdu, je suis assassiné! SOL. *Éar.* IV. 7. || Fig. Votre cril en tapons me dérobe mon cœur; Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur! MOL. *Mis.* III, 3° Par exagération. Celui qui exige plus qu'il ne devrait demander. Ce marchand est un voleur. || 3° Il se dit des compagnons, des maîtres entre eux. Les successeurs d'aujourd'hui voleur aujourd'hui pour eux les provinces qu'il avaient volées pour leur maître voleur, VOLT. *Dict. phil.* Prince qui, sans forme de justice et sans justice, emprisonne ou fait périr des citoyens, est un voleur de grand chemin qu'en appelle Votre Majesté, m. *Pensées sur la guerre*, 1762.

— HIST. XVIe S. Quant au mot de voleur, l'ordonnance du roy François premier faite contre eux nous enseigne assez, quand il dit qu'il y avoit des meschans hommes, lesquels, faisant semblant de voler l'eyssau, agueissoient des marchands sur les chemins si estroits, que le lieu leur trouvé, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 719, DANS LACROIX. Les voleurs qui se sont engraissés de la substance du peuple et qui ont pillé à toute main ses richesses mal-présentes et des absents, SAL. *Mém. Disc. de d'Aubray.*

— ÉTYM. *Voler* 2.

VOLIÈRE (vo-liè-r'), *s. f.* || 1° Lieu ordinairement fermé de fil d'archal où l'on nourrit des oiseaux. Avoir une volière dans son jardin. Dolphin commence par mettre sa fille aînée dans une volière, où rien n'en est pas infectée, mais empestée; la sœur, la sille, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière, LA BRUY. XII. La meilleure exposition pour les volières est celle de l'orient; c'est une expérience constante que les nids réussissent mieux où que portent ailleurs, GENTIL, *Mais. rust.* II, p. 525, dans POUGENS. || Édifice qui fait partie d'une ménagerie et qui est destiné à renfermer et à conserver des oiseaux, ordinairement des oiseaux rares. || 2° Particulièrement, grande cage qui a plusieurs séparations pour mettre différentes sortes d'oiseaux. || 3° Lieu où l'on nourrit des pigeons. Terme de volière.

— HIST. XVIe S. Charupoigne a Meaulx et Trois se logieront, Vitri, Chaumont; par ces quatre lieus On par les deux est bien en volière, E. PASQ. *Pources mes.* P. 222. Les femmes me plaisent mesmement et plus que vos chasses et volieres, DOUE ST. *Amour*, XVII. || XVIIe S. Chants de tous oyseaux domestiques et nourris en des volieres, THÉV. p. 628.

— ÉTYM. *Voler* 1; wallon, *volir*.

VOLIR (vo-lir'), *v. a.* Terme de manége. Se dit d'une bête blanche. Changer volage, avant beaucoup plus de largeur qu'une latte, a été dite blatte et par corruption bellette, nom donné à la volige dans plusieurs départements. LAVERDET. || Latte dont on se sert pour les couvertures en ardoises. || Adjectivement. Latte volige, celle qui sert à porter l'ardoise. || On trouve aussi dans les dictionnaires de métiers volige, voliche et vohille. Pour chacun millier de latte volilles, à quarante bottes par millier, *Tarif der droits*, 1680.

— ÉTYM. Voy. VOLIGE ou VOLIS, dont *volige* paraît être une forme.

† **VOLIGEAGE** [vo-li-je'], *s. m.* Action de voliger, de garnir de voliges. On vient de terminer la mise en place de la charpente métallique de ces palvilions, et l'on procède activement au voligeage de leur toiture, MONIT. UNIV. 27 mars 1855, p. 413, *Procl.*

† **VOLIGER** (vo-li-jé). *Le g prend un e devant a et o : voligeant, voligeons*, etc. Garnir un toit de voliges.

† **VOLINS** (vo-lin) ou **VOLIS** (vo-li), *s. m. pl.* Synonyme de *rompis*.

— ÉTYM. Vénitien, *volis*, sentiers; s'y rattache *voulins* (voy. OARLE, où l'on trouve la forme dialectale *ravolis*?).

VOLITION (vo-li-sion), *s. f.* Terme de psychologie. Acte par lequel la faculté de vouloir se détermine à quelque chose. Une volition déterminée par une suite de causes à l'infini, CONDIL. *Traité des sys.* II, 1. Les perceptions et volitions de l'âme, BONNET, *Paling. phil.* III, 7.

— SYN. VOLITION, VOULOIR. La volonté est la faculté de vouloir; la volition est un acte de la volonté.

— ÉTYM. Mot tiré du lat. *vol*, radical dans *velo*, je veux.

† **VOLITIONNEL, ELLE** (vo-li-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à la volition.

† **VOLNAY** (vol-nè), *s. m.* Vin du bourg de ce nom (Côte-d'Or).

VOLONTAIRE (vo-lon-tè-r'). *adj.* || 1° Il se dit de tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire. Mouvement volontaire. En bien, disent-ils, l'amour est-il si volontaire? RESTAUT, *Pasithée*, III, 9. Afin qu'une action soit volontaire, il faut qu'elle procède d'homme qui voie, qui sache, pénètre ce qu'il y a en bien et de mal en elle, PASC. *Prov.* IV. || Terme de physiologie. Nerfs volontaires, ceux qui se rendent au tissu musculaire, et qui, par leur intermédiaire, le soumettent à l'influence de la volenté; ils n'ont pas de corpuscules ganglionnaires. || Muscles volontaires, ceux qui exécutent les mouvements volontaires, ou muscles de la vie animale, muscles rouges à faisceaux striés non ramifiés. || 2° Qui se fait sans contrainte, de pure volonté. Concours volontaire, CONN. *Medée*, II, 6. Plus est le mérite et [m'mort] est volontaire, et plus elle mérite, le, *Poly* II, 6. Malheur volontaire, SOR. *N'Gen.* V, 7. Elle [la grâce] est malheureusement vaincue, devient, de l'efficace la plus puissante, par la seule défection très-volontaire et très-libre de la volonté dépravée, nous, *Avert. sur le livre Reflex. mor.* III. Cet amour que je te verse de faire, Cet yeux si bonheur, le croia-tu volontaire? RAC. *Phèdre*, II, 5. Trompant la surveillance, on peut-être trouvé facilement par une ouverture volontaire de la police autrichienne, il [Montrond] parvint à s'introduire dans les jardins de Schœnbrunn, VILLEMAIN, *Souven. contemp. Eri Vrd-Journ.*, II. || 3° Qui agit par sa propre volonté sans y être contraint, en parlant des personnes. Pourquoi, de mon trône volontaire volage, Proscrire vos jours pour me mourer d'un crime? CORN. *Héraci* IV, 4. Pour éteindre les privilèges des jurisconsultes, il suffisait d'avoir du quos les arbitraire... et les fortunes des particuliers tombaient entre les mains de ces ignorants volontaires à qui la pouvoir de les défendre était un droit pour les ruiner, FLÉCH. *le Tellier*. Il me lâche ordinairement volontaire, BOIL. *Épît.* XI. Les danses avaient chacune un amant d'obligation, sans les volontaires, dont le nombre n'était pas limité, RAMEL. *Gram.* 5. || 4° Qui ne veut faire que sa volonté. Il est trop volontaire, il n'apprendra rien. || Substantivement. Cet enfant est un petit volontaire, vous n'en ferez rien. C'est un petit volontaire [un officier] qui sert les dames par quinzaine, DANCOURT, *Fêtes de campagne*, sc. 14. || Terme de manége. Se dit d'un cheval désobéissant et d'un cheval de trage qu'on appelle aussi badinant. || 5° *S. m.* Celui qui sert dans une armée, qui prend part à une expédition, sans y être obligé. Il était défendu aux volontaires d'aller à l'attaque, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 29, 177. Un volontaire ne *Cath* pas en repos, s'il n'a essuié les premiers coups qu'on tire, RAMEL. *Gram.* 3. J'ai parlé de ces volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises, MONTESQ. *Esp. Rom.* II. || Il résulte de tout ce que nous avons remarqué que l'Athénien Xénophon, n'étant qu'un jeune volontaire, n'enrôla sous un capitaine lacédémonien, au service d'un rebelle, VOLT. *Dict. phil. Xénophon.* || [Marlborough] avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général [Turenne], dit, *Louis XIV*, 18. || On dit à peu près de même : cet officier n'était pas contraint, il fila à cette acte en comme volontaire, il y alla volontaire. Du Pas se fit tuer, en un siège, au siège de la petite ville de Grave, où il servit volontaire, VOLT. *Louis XIV*, 11. || Nom

donné à des gentilshommes de treize à quatorze ans qu'on admettait à servir sur les vaisseaux du roi, *Ordon. de Louis XV*, 14 sept. 1764. Les volontaires furent supprimés par un décret du 7 sept. 1793. ‖ 8° Se dit des soldats de différents corps formés par des enrôlements volontaires. Les cent mille volontaires inscrits veulent marcher à la frontière.... ils restent tous marqués d'un signe qui les met à part dans l'histoire; ce signe, cette formule, ce mot n'est autre que leur simple nom: Volontaires de 92, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, t. II, p. 496.

— HIST. XIVe S. Pelicité, qui est souverain bien, est acquis et gardé par œuvres volentaires, ORESME, *Éth.* VI, 10. Il montre plus à plain que chese faite par pasoir [peur] est pas proprement volentaire, ID. fb. 48. ‖ XVe S. Le sire de Commegines, qui estoit adenc jeune et voluntaire, dit qu'il veuloit chevaucher hors de ce village, PRISSE, t. I, 247, dans LACURNE. Les princes sont plus anclins en toutes choses voluntaires que les autres hommes, COMM. *Prol.* ‖ XVIe S. Qui est-ce qui arguera le pechè d'ignorance volontaire en l'homme, pour ce qu'il est sujet à necessité de pechè? CALV. *Institt.* 311. Nuisre liberté volontaire n'a point de production qui soit plus proprement sienne que celle de l'amitié, MONT. I, 208. La plus volontaire mort c'est la plus belle, ID. I, 25. Et comme ils ont l'auto-rité de leur commander, aussi leurs filz sont fert volontaires à leur obeir, LANOUE, 534. Celui-là [inconvénient] n'est pas meindre d'à voir à manier des gens volontaires que volontairel, ID. 577. Il les accoustumoit à employer sur volupter, delices et choses superflues et voluntaires l'argent qui leur restoit après avoir satisfait à leurs necessitez, AMYOT, *Æm.* 1. Il a fis receuneistre [une barricade] par mon volontaire, qui estoit un jeune garçon de seize ans qui entreprenoit des travaux hazardeux au siege de Montauban que les soldats ne voulaient point accepter, *Mém. de Bassompierre*, t. III, p. 87, dans LACURNE. Et peut ledit juge emancipier les femmes mariées, comme quand les maris sont prodigues, voluntaires et de mauvais gouvernement, *Coust. gén.* t. II, p. 788.

— ÉTYM. Provençal, *voluntari*; esp. *voluntario*; ital. *volontario*; du lat. *voluntarius* (voy. VOLONTÉ). L'ancienne langue avait *volentois*, très-usité.

VOLONTAIREMENT (vo-lon-tè-re-man), adv. De bonne volonté, sans contrainte. N'imaginent point de vains prétextes, pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, MONTAIGNE, *Domin. Dim.* dans DUCANGE, *Voluntarius*. *Prop. commun.* p. 338. Il me semble que nous agissons toujours nécessairement quelque volontairement: c'est très-volontairement que je le reconnoissois pas, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1er février. 1774.

— HIST. XIVe S. Il venoit voluntairement et sans necessité, *Bibl. des ch.* 1872, p. 31. XVe S. Que le supplicant avoit pouverné volontairement [arbitrairement] et s'estoit enrichi des biens et revenus d'icelle ville [Hesdin, dont il était maire], DU CANGE, *Voluntarius*. ‖ XVIe S. L'homme, après avoir esté corrompu par sa chute, peche volontairement, et non pas nauqre sen coulu, CALV. *Institt.* 312. Sans aucune contrainte, chacun se bridoit volontairement pour ne commettre point ce que souventesfois l'horreur des supplices ne peut empescher, LANOUE, 571.

— ÉTYM. *Volontaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *voluntierament*.

† **VOLONTARIAT** (vo-lon-ta-ri-a), s. m. État de celui qui sert volontairement, qui est volontaire. Le saint-père a beaucoup recommandé de ne lui enrôler que des soldats bien pensants et de bonne conduite: mais, en général, le volontariat militaire..... EHRAN, dans le *Temps*, 20 février. 1866. Dans les pays où le service militaire est obligatoire, engagement volontaire par lequel un jeune homme se obtient de faire, avant l'âge voulu, une partie de son service.

— ÉTYM. *Volontaire*.

VOLONTÉ (vo-lon-té), s. f. ‖ 1° Puissance intérieure par laquelle l'homme et aussi les animaux se déterminent à faire ou à ne pas faire. Et rien n'est tant à nous que notre volonté, SORB. Fencest. II, 3. La volonté nous détermine, Non l'objet ni l'instinct; je parle, je chemine, Je sens en moi certain agent: Tout obéit dans ma machine à ce premier intelligent, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Quand la volonté, à la voice et sans discussion, se porte à vouloir ou abhorrer, PASC. *Prov.* IV. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement, ID. *Pens.* VII, 11, éd. HAVET. Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme... l'entendement et la volonté, ID. *Géométr.* II. Le sage Locke n'ose prononcer le mot de liberté; une volonté libre ne lui paraît qu'une chimère; il ne connaît d'autre liberté que la puissance de faire ce qu'on veut, VOLT. *Phil. Newt.* I, 4. Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres, lorsque nous la dirigeons avec intelligence, BUFF. *Hist. nain. Introd.* I, VI, p. 184. Il n'est point de volonté où il n'ait point de raison de vouloir, *Ens. anal. dme*, 42. Il n'y a point de véritable volenté sans liberté, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Dans un sens plus général, la volonté se prend pour une faculté qui embrasse toutes les opérations qui naissent du besoin, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. XCVII. Comme il a voulu.... De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte, RAC. *Phèd.* I, 3. Les deux principes qui partagent les volontés des hommes, la cupidité et la charité, PASC. *Pens.* XV, 7. Je ne fais de lui cet éloge, CORN. *Cid*, IV, 113. Je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir; car les deux choses sont quasi toujours séparées, ID. *Mél.* Corbeuelli et FAVI de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans qu'il soit besoin de les aller chercher si loin, ID. 294. Deux obstacles presque invincibles nous empêchent d'obéir à notre volonté, l'inertie et l'habitude, SOUS. *Sermons, sur la pénitence*, 2. Vos bons désirs, vos volontés impartaites, vos commencements de bonté, BOURD. *Paroles du Sauveur*, 80e jour. Comme, si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite, ID. *Ibid.* Ce n'est pas assez que ce qu'il faut, votre volonté n'est pas régie, ID. *Sermons, Ambition*, 4. Le faible des grands politiques et leurs volontés dominantes, ID. *Avent de Cour*. Le sénat chaque jour et le peuple, irrités De n'avoir par ma voix dicter vos volontés, RAC. *Brit.* IV, 2. Bientôt ils [les flatteurs] vous diront.... Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même, ID. *Ath.* IV, 3. Quoique, en jouant du luth, je ne songe pas à tous moments à remuer les doigts, et que je n'aie pas toujours la volonté, il a pourtant fallu que j'aie eu une volonté particulière, ou en commençant cette pièce, ou quand j'ai appris à jouer, ou en quelque autre sorte, qui suffit, FONTEN. *Œuv.* t. IX, p. 340. La volonté de l'homme est bien ambulatoire, REGNARD, le *Distr.* V, 10. Avoir une volonté; c'est porter un objet à un autre objet, une situation à une autre situation, BONNET, *Ess. anal. dme*, 19. Ceux qui ne sont plus en pouvoir meut exécuter, et leur volonté sans force porte un caractère tout-à-fait sacré, RAZEL, *Corinne*, XX, 3. ‖ En volonté, en vouloir. ...S'approche, plus savante, en volonté de lire, REGNARD, *Démocr.* I, 1. Mauvaise volonté faible. S'il eût borné toutes les opérations de sa grâce à votre égard, à ces demi-volontés dont le monde est plein, MASS. *Pan. relig.* Prière. 4. Le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent, est de n'avoir que des demi-volontés et des demi-inventions, VOLT. *Dict. phil.* Guerre. Sa volonté, touchant l'esprit, le cœur. Misérable! je puis adoucircles tanreaux.... L'enfer tremble, et les cieux, SHAK. que je les nomme, Ils ne sont pas toucher les volontés d'un homme! CORN. *Méd.* III, 3. ‖ Acquérir, gagner les volontés, se concilier les cœurs. Cette grâce si charmante dont vous gagnez les volontés de tous ceux qui vous voient, VOLT. *Lett.* 3. Mon honneur d'ordinaire M'acquiert les volontés de la fille et du père, Si bien que, de tous deux également chéri, L'un me veut pour sou gendre, et l'autre pour mari, CORN. *Méd.* I, 4. ‖ Avoir de la volonté, être d'un caractère ferme qui tient à ce qu'il veut. Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes, que nous imaginons que les choses sont impossibles, LA ROCHEFOUC. *Max.* 30. ‖ Par exagération. Cet homme a n point de volonté, n'est toujours de l'avis des autres. ‖ Avoir une grande volonté, une volonté forte, bien de la volonté. Avoir beaucoup d'ardeur pour ce qu'on entreprend. Il faut marquer en cette affaire ce qui ne se trouve pas dans les gazettes, la grande volonté des troupes et des officiers par l'espérance de voir bientôt le roi à leur tête, FELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 300. ‖ Il n'en fait qu'à sa volonté, il est entêté, opiniâtre. ‖ 2° La volonté de Dieu, ses ordres, ses décrets. Que la volonté de Dieu soit faite. La volonté du ciel soit faite en toute chose! SOUS. *Tart.* IV, 4. Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu; qui ne peut être ni injuste, ni aveugle, et non pas par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur, PASC. *Pens.* XIV, 13 bis. L'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connaissons en Dieu, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 8. Si nous connaissons cette volonté [le propre des desseins de la Providence], nous aurons le déplaisir de voir que, rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passe contre la volonté de celui qui l'a fait, SÉV. 440. Saint Augustin dit sans hésiter que les volontés humaines ne peuvent pas résister à la volonté de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, BOSS. *Avert. sur la lettre Réflex. mor.* V. ‖ Oo dit de même : la volonté du ciel, des cieux.... BAC. *Esth.* II, 1. Il fait assembler ceux qui savent le mieux Lire en un songe obscur les volontés des cieux!.... BAC. *Esth.* II, 1. Dieu en a fait sa volonté, se dit d'une personne qui est morte. ‖ 3° Une dernière volonté d'une personne, ce qu'une personne veut qui soit fait après sa mort. ‖ Acte de dernière volonté, un testament. ‖ Particulièrement, au plur. Fantaisie, caprice. On ne doit pas laisser suivre à un enfant toutes ses volontés. Telle est la liberté de l'homme pécheur.... qui, pour trop faire ses volontés, par une étrange contradiction de désirs, s'expose lui-même à faire ce qu'il veut, c'est-à-dire, heureux, BOSS. 4e *serm. Vœux*, 1. ‖ 4° Bonne, mauvaise volonté, disposition favorable, défavorable. Il n'est point de mauvais juge, pour quelque chose. La reine connut bien par l'embarras de Son Altesse Royale, que sa conduite était plutôt un effet de la faiblesse que de la mauvaise volonté, RETZ, *Mém.* I, II, IV, 90. Dans nos procès. Je vous prie de bien remercier M. Tribulet, et de me conserver toutes ses bonnes volontés, SÉV. 19 janv. 1680. Priez-la de vous conserver sa bonne volonté, SOUS. *Lett. Corn.* 57. ‖ Dans un autre sens, bonne, mauvaise volonté, disposition à faire tous ses efforts, à ne faire aucun effort. Cet enfant est rempli de bonne volonté. J'ai bonne volonté; mais je ne puis encore rien déterminer, SOUS. *Lett. Corn.* 43. Les Romains, qui formaient son aile droite, [à Auguste, roi de Saxe], s'enfuirent tous dès le commencement de la bataille, les uns par terreur, les autres par mauvaise volonté, VOLT. *Charles XII*, 2. ‖ Cet officier, ce soldat est de bonne volonté, il est prêt à exécuter les ordres qu'on lui donne, à s'offrir dans les occasions périlleuses. On manque des hommes de bonne volonté. ‖ De bonne volonté, se dit aussi, en mauvaise part, des personnes qui se prêtent à des actes malhonnêtes. [Un maiefol] achète les faveurs de la première fille de bonne volonté qu'il rencontre, sur les ruines des maisons détruites [dans le tremblement de terre à Lisbonne], VOLT. *Cand.* 5. ‖ A volonté, loc. adv. À son gré, quand il semble bon. Ce ressort joue à volonté. ‖ Billet payable à volonté, billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé. ‖ Voiture à volonté, service à volonté, voiture, service de domestique qu'on loue quand on en a besoin. ‖ Armé à volonté, commandement militaire de porter l'arme comme il sera plus commode. ‖ Proverbe. Les volontés sont libres, se dit quand quelqu'un refuse de faire quelque chose qu'on lui propose. Monsieur, les volontés sont libres, car m'importa? NOL. *Fév.* III, 2. B : Ne dit-on pas tous les jours : les volontés sont libres? — A : Un proverbe n'est pas une raison, VOLT. *Dict. philos. Liberté*.

— HIST. XIIe S. Ainz me convient otroier et grater Les volentes de mon cuer sans defaire, *Couci*, II. Et si [je] ne sai mie a sa volenté [de ma dame], Que nus travaus mon desir ne refraigne, *ib.* XIV. Mais il convient qu'il sa volenté [je] soie, *ib.* XII. Toute lor volenté font [font] exemplie, *Sax.* XX. Quant vit qu'il ne purra faire ses volentes, *Th. le mart.* 35. ‖ XIIIe S. La volenté du duc fu tele que il refqua, VILLEH. XXV. Li rois fist de la serve toute sa volenté [pour d'elle], *Berte*, XV. Le roy dist à l'amiral [l'émir] que il deist sa volenté, JOINV. 250. ‖ XIVe S. La mort et les plaies donnent grans tristesses à celi qui est fort, combien que il les soustienne de volenté, ORESME, *Éth.* 90. Comment i ce dit li rois, ne sui-je rois nommez, D'Espagne et de l'aumarie et de cornuaille? Ne puis-je pas bien faire toutes mes volentez? *Guerchin*,

Digitized by Google

849. Bonne volonté doit pour œvre estre contée, *Boud. de Sch.* III, 808. || XVIe s. Là furent pris ledit messire Ifue le pere et le comte d'Arondel, et amenés par devant la roine pour faire d'eux sa pure volonté, FROISS. I, 2, 90. Et tantost les Anglois les envahirent et assaillirent de grand volonté, III, 1, 291. Si entendit-il secretement que le roi estoit en volonté de faire prendre sa seur, son fils... et de eux remettre au roi d'Angleterre, IB. I, 14, 226. Cette obstinée vouloiité ne dura pas grammenl, LOUISE XI, *Nouv.* Je connois la volonté que mes parens vous portent, qui vous sont tout forts, ID. *Apol.* 7. Pour la laquelle ils vous ont, *l'Amant remuerité*, p. 443, dans LACURNE. A la mienne volonté que je voudrais que! de mon sang se peust assouvir, ch. p. 391. || XVIe s. Seigneur! fait-il, la sainte volonté Dieu soit faicte, RAB. *Pant.* IV, 21. Rien n'est en nostre puissance que la volonté, MONT I, 30. Declarer quelque haineuse volonté envers le prochain, ID. I, 31. Derniers volenté, ID. *ib.* Un excellent moyen de gaigner le cœur et la volonté d'autruy, ID. I, 125. Ma volenté de son vouloir est faite; Je vis en elle, elle vit dedans moy, Ce n'est qu'un cœur, qu'une ame et qu'une foy, SONN. 258.

— ETYM. Berry, *voulanté*, *voulonté*; norm. *voulenté*; provenç. *voluntat*; espagn. *voluntad*; portug. *voniade*; ital. *volontà*; du latin *voluntatem*, de *volo*, je veux (voy. VOUTOIR I). *Volonté* est refait sur le latin; la plaicnne forme est restée dans *vouloir*, remarque le changement de un ou en en ou *an*, comparable au changement de *o* en *a*: *domino*, *dam*, *oscultare*, *achoison*, etc.

VOLONTIERS (vo-lon-tié; l'z ne se lie que dans la prononciation soutenue : vo-lon-tié-z il est fait....), *adv.* 1° De bon gré, de bon cœur. Je souhaitte la mort plus volontiers que la martire, BOTA. *Bélis.* II, 17. Je le priai de me l'expliquer l'expression grâce actuelle). — Très-volontiers, dit-il, j'aime les gens curieux, PASC. *Pron.* 1. Aussitôt Pluton prononça: que Phryné ne se mêlerait que de son métier; et elle en faisant une grande révérence répondit : très-volontiers, FONT. *Jug. de Plut.* || 2° Facilement, aisément. Volontiers on fait cas d'une ferre étrangère; Volontiers gens boiteux haïssent le logis, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Il était sensiblement prompt et volontiers irritable, MARMT. *Gram.* 4. || Il se dit, dans le même sens, des choses inanimées. Les petites rivières débordent volontiers dans cette saison, ACAD. Souvent vos seules passions Sans suite et sans dessein font ces impressions, MARIVT, *Soph.* II, 2.

— REM. Les puristes du XVIIe siècle avaient voulu ôter le mot volontiers comme vieilli : « Cet mot de volontiers est si ancien que ceux qui veulent le bouy style ne s'en servent plus, » MARG. DE FRYT, *Observ.* p. 68.

— HIST. XIe s. Li hoens serganz kil [qui le] servirt volentiers, *St Alexis*, LXVIII. Qui souloit faire messages volentiers, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. || XIIe s. Amors me tient et m'a volontiers pris, *Couci*, IX. || XIIIe s. Lors revint une nouvele en l'ost, qui mout volentiers fut oïe, VILLEH. LIV. Tant volentiers le rendra, Et plus tost à merci vendras, la *Rose*, 1897. || XVe s. Mal volontiers y demeuroient les François, COMM. VII, 3. L'Yssue volentiers ne diminerl n'en est pas breve, ID. IV, 4. || XVIe s. L'honneur que les vicieux Font aux dieux, Aux dieux volontiers n'aggrée, DU BELLAY, IV, 83, *recto*. ... Car de peu suffisance A volontiers de luy qui fait peu de despence, ID. VIII, 36, *verso*. Vous le cherchez volontiers [à bonne intention] puisque vous estes françois. — Nous le cherchons pour le prendre, ce meschant-là, CARLOIX, V, 20.

— ETYM. Bourguig. *volontiers*, volantsi; wallon *voloi*; Berry, *voulantiers*, ordinairement *voulontiers* la migraine à la suite d'une grande frayeur, dial. *volentieri*. *Volontiers*, *volentiers* sont des pluriels; l'i du français montre que c'est un cas régime, et *volentiers* représentait un latin *voluntarios*; il y a la preposition *de* sous-entendue, laquelle est quelquefois exprimée : *di leggeri*, aisément, en italien (comparez CERTES, XI VOY. LEGER, IV 24).

† VOLTA (vol-ta), *s. f.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire fois. Il s'emploie sur les partitions, dans ces expressions : prima volta, seconda volta, première fois, seconde fois, première, seconde reprise, etc.

— ETYM. VOY. VOLTE.

† VOLTAÏQUE (vol-ta-ï-k'), *adj.* Terme de physique. Se dit de la pile électrique et de ses effets. Pile, courant voltaïque. Couple voltaïque. Dès que j'eus reconnu que deux conducteurs voltaïques agissent l'un sur l'autre, tantôt en s'attirant, tantôt en se repoussant, *Inst. Mém. scienc.* 1823, I, VI, p. 180. — ETYM. *Volta*, célèbre physicien italien, qui a inventé la pile.

† VOLTAÏQUEMENT (vol-ta-ï-ke-man), *adv.* Au moyen de l'électricité voltaïque.

† VOLTAIRIANISME (vol-tè-ri-a-ni-sm'), *s. m.* Esprit d'incrédulité railleuse à l'égard du christianisme.

† VOLTAIRIEN, IENNE (vol-tè-rin, ri-è-n), *adj.* Qui a rapport à Voltaire. || Qui tient de Voltaire. || Substantivement. Un voltairien, un homme oeilin au voltairianisme.

† VOLTAÏSME (vol-ta-ï-sm'), *s. m.* Électricité développée par le contact de substances hétérogènes.

— ETYM. VOY. VOLTAÏQUE.

† VOLTAMÈTRE (vol-ta-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument destiné à mesurer l'énergie du courant de la pile de Volta.

VOLTE (vol-t'), *s. f.* || 1° Terme d'escrime. Mouvement pour éviter les coups de l'adversaire. Les deux champions firent des passes et des voltes avec tant d'agilité..., voy. *Zodig.*, II. || Fig. Mettre quelqu'un sur ses voltes, l'engager à prendre garde à lui, à se tenir sur ses gardes. Je ne laissai pas d'essayer de la mettre sur ses voltes, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* VI, 11. || 2° Terme de manége. Mouvement que le cavalier fait exécuter au cheval en le menant en rond. Dans la volte, le cheval plie les reins, le dos et les hanches supérieurs, trousse les jambes de devant et chasse les hanches sous le ventre. Faire des voltes. Manier sur les voltes. Tous deux alors d'une volte semblent se fuir.... MILLEV. *Charlem.* 8 *Paris*, V. || Espace le plus souvent circulaire, quelquefois carré, situé dans un manége ou dans un champ de manœuvres, autour duquel on exerce le cheval pour le dresser ou pour l'instruction particulière du cavalier. En manant un cheval autour de ce terrain, la volte ou le terre est formé par le premier pisle du cheval. || Voltes renversées, celles que le cheval fait ayant la tête tournée vers le centre de la volte. || Voltes de pisle, celles que le cheval parcourt sans aller de côté. || Voltes de deux pistes, celles où le cheval va de côté. || Serrer la volte, s'approcher du centre de la volte. On est par opposition : élargir la volte. || Demi-volte, || Demi-volte, la moitié de la volte, le demi-rond que fait le cheval; un des sept mouvements que l'on fait exécuter au cheval. || Il se fait ordinairement au centre de la volte un pilier fixant les limites de la demi-volte. || Volte, exercice que font les commençants sur un cheval de manége, et qui prend son originaire d'Italie, dans laquelle le cavalier fait tourner plusieurs fois sa dame, et termine en l'aidant à faire un bond en l'air. || Volte, un tour trois sur lequel cette danse se règle. || 4° En termes de marine, prendre telle volte se dit pour prendre telle route, ou virer de bord dans telle direction. || 5° Terme de fauconnerie. La volte, cri pour faire entendre qu'on voit le héron.

— REM. On dit souvent faire la volte, dans les jeux de cartes, pour faire tourner les mains; mais c'est vole qu'il faut dire : du moins c'est la décision de l'usage.

— HIST. XIIIe s. Arondele est uns petiz oisiaus, mais ne volera jà droite voie, ains vole à voltes et à tor diversement, BRUN. LATINI, *Trés.* p. 210 || XVIe s. Arnault de la Forge malheureusement toucha de sa main sur la poitrine ledit barbier, et lui donna une volte [souffiet], BR CANGE, *volta*. Ainsi que Jaquin Chiffiet et l'exposant bouvoient ensemble, et que ledit exposant levez de son escot pour aller faire une voulte d'eslz [omelette], ID. ib. || XVe s. Après l'escadre roulte, Mectons à sauguenade Antechrist et Mahon, Et sa brigade toute : Il crye : volte route, Rallons nostre gent, CH. D'ORL. *Rond.* De decoction de vendange Recipe trois voltes, et plus No songe tant à les cuisir, BASSEL. Pas de *Vire*, 12. || XVIe s. Et jà marchoient Ventiens vassaux [vaillants] Jusqu'à Cassan, faisans voustes et sauts, J. MAROT, V, 80. Ses mariniers firent telle diligence de lever l'ancre, et faire, comme dit est, force et volte, que.... CARLOIX, I, 37. Leur cœur est inconstant, legere est leur pensée, Comme une girouette à tous vents elancée, Et qui s'en va tournant à volte de cerveau, Comme dedans les flots le debile roseau, SCEVOLE DE STE MARTHE, dans DUVERDIER, *Bibl.* p. 1148. Après ce premier [assaut], les plus foibles [guerriers] se decramponneront, et, reprenant la volte jusques au second assaut ... BRANT. *Capit. franç.* I, II, p. 18. La volte, la courante, que les sorciers ont amenée d'Italie en France, outre les mouvements insolens et impudiques, ont cela de malheur qu'une infinité d'homicides et advortements en adviennent, faisans mourir et tuans ceux qui ne sont point en vie, BOUCHET, *Serées*, p. 136, dans LACURNE. Jean d'Estrée, joueur et baillodis du roy, a mis en notes de musique quatre livres de danseries..... gaillardes, pavanes, ballets, voltes..... DUVERDIER, *Bibliolh.* p. 888.

— ETYM. Ital. *volta*, tour, révolution, action de tourner, volte, de *volgere*, tourner, dérivé du latin *volvere*, rouler; comparez *Odon* (*Folton*), *tourner*.

† VOLTÉ, ÉE (vol-té, tée), *adj.* Terme de blason. Double.

VOLTE-FACE (vol-te-fa-s'), *s. f.* || 1° Visage tourné, au lieu de tourner le dos. Fort bien, la volte-face et les jambes en l'air; Ferme en avant, jamais il ne faut reculer, DANCOURT, *Divert. de l'Inconnu*, scène V. Puis, faisant volte-face, assez loin de ce lieu, D'un grand coup de chapeau je lui fis mon adieu. MONTFLEURY, *Femme juge et part.* 1, 2. || 2° Fig. Dans le langage politique et familier. Changement d'opinion subit ou très-rapide. Une crise de cabinet vient mettre à l'épreuve mon talent pour les volte-face, BETRAUD, *Jér. Patarol*, I, 14. || *Au plur.* Des volte-face, comme *des tourne-face*.

— REM. Quelques-uns le font masculin, à tort.

— ETYM. *Volter*, et *face*.

VOLTER (vol-té), *v. n.* || 1° Terme d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de l'adversaire. || 2° Ancien terme de manège. Changer de route. Les autres patrons [de navires] l'imitèrent, à gauche comme lui voltèrent, SCARR. Tryg. III, I 3° Par extension. Faire des pas, des démarches. M. de Montfort, de très mauvaise humeur d'être obligé de volter pour arranger cette affaire, *Sévérité d'Ordonnance*, 1763, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amateurs franç.*, t. III, p. 166. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVIe s. Sert que pouliain rebelle Ne veuille point tourner, ou soit que façonné Tu la faces volter d'un peuple environné, BONA. 856.

— ETYM. *Volte*.

† VOLTI (vol-ti). Terme de musique. Mot italien qui signifie tourne. On l'emploie sur les partitions, dans les expressions : volti subito, volti presto, pour marquer qu'il faut tourner la page promptement. || S. m. Volti presto, pupitre à musique au moyen duquel les pages se tournent facilement et rapidement.

— ETYM. Ital. *voltare*, tourner, dérivé de *volta*, tourné, qui dérive du lat *volvere*, tourner, rouler.

VOLTIGE (vol-ti-j'), *s. f.* || 1° Terme de manége. Sorte d'exercice que l'on fait sur un cheval dans ou sans étriers. Caton le censeur enseignait à son fils les élégances des belles-lettres, par les lois et la gymnastique, c'est-à-dire l'équitation, la voltige, le maniement de toute espèce d'armes, la lutte, la natation, NADOBT, *Instit. Mém. Arad. inscr.* I, II, p. 423. || Corde lâche pour faire des tours; on l'oppose à la corde roide. La voltige cassa. || Danse, exercice sur la corde lâche. Exercice de haute voltige. Il se donnait un divertissement compose de danses, de sauts et de voltiges, LESAGE, *Bachel. de Salam.* 41. || Fig. et néologisme. Pensées, paroles que l'on compare à des sauts périlleux. Cette audacieuse voltige où le cœur et la logique soufflent également, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 fév. 1872, p. 749.

— ETYM. VOY. VOLTIGER.

† VOLTIGEANT, ANTE (vol-ti-jan, jan-t'), *adj.* Qui voltige sans cesse. Votre esprit sera délivré de toutes ces petites images voltigeantes et fausses, qui, nommées des espèces intentionnelles, qui travaillent tant l'imagination des philosophes, DESC. *Dioptr.* I. Thrincidie donne la chasse aux insectes volligeants, BUFF. *Hirondelle*.

VOLTIGEMENT (vol-ti-je-man), *s. m.* || 1° Mouvement de ce qui voltige. Le voltigement d'un papillon, d'un rideau. Leur mouvement dans l'air (des chauves-souris) est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche, BUFF. *Quadrup.* I, II, p. 323. || 2° Manière dont voltige un danseur de corde.

— HIST. XVIe s. Mascarades, sauts, voltigements, jeux de theatre, TYARD, p. 603.

— ETYM. *Voltiger*.

VOLTIGER (vol-ti-jé. Le g prend un *e* devant *a* et *o*: voltigeant, voltigeons), *v. n.* || 1° Faire des exercices pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. Luttait, sautait et voltigeait, Jouait à la paume, nageait, SCARR. Tryg. VII. Les exercices athlétiques leur semblent lieu de ec qu'est à l'égard

Digitized by Google

de notre noblesse la danse, l'art de faire des armes, de voltiger, de monter à cheval. ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. v, p. 23, dans POUGENS. || Se dit aussi de l'action de sauter sur le cheval et en place, soit au trot, soit au galop. || 2° Faire des tours de souplesse et de force sur une voltige. || 3° Courir à cheval çà et là. Ce général [Philopœmen], voltigeant dans les intervalles de l'infanterie, encouragea ses gens en peu de paroles, mais très-fortes. ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 171, dans POUGENS. La route était pénible; et des corps de Russes voltigeant dans ces quartiers rendaient la marche dangereuse, VOLT., *Russie*, t. 17. || Napoléon à Moscou] se plaignit bientôt de ce qu'une guerre irritante de partisans voltigeait autour de lui, sérieuse. *Mort. de Nap.* VII, 16. || 4° Par confusion de radical et de voltiger venant de voler, voler à petites et fréquentes reprises sans direction déterminée. Il remarque [dans les ruches] les ombres légères qui voltigent autour de lui, RÉN. *Tél.* XVIII. Vous sovenez-vous d'avoir vu un merle qui voltigeait dans la chambre? VOLT. *Prince de Lamb.* 1. Les abeilles, les alouettes pipi fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent; car elles ne s'élèvent jamais beaucoup, *Hist. Ois.* t. IX, p. 57. || Fig. Les B, les F voltigeaient sur son bec; Les Jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec, CRESS. *Versepître*, IV. || Par extension, flotter au gré des vents. Des voiles, des cheveux, des étendards qui voltigent. || Fig. Comme les pensées moins voltigeait assez dans ces bois ici, j'ai voulu être en peine de vous, SÉV. 8 déc. 1678. Comme un colonel, un capitaine, rapprocher leurlle à mes yeux et sentir voltiger, MARMONTEL, *Fausse magy.* sc. 11. || 5° Fig. Être incertain et flécer. Voltiger de belle en belle. Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insen-ée, Voltige incessamment de pensers en pensers, BOIL. *Sat.* VII. || 7° Fig. Ne pas s'arrêter sur. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu vécu de l'Abbadie, SÉV. 23 nov. 1689. M. d'Aurieu rappelle ici [à propos de la bigamie du landgrave de Hesse] tout son esprit pour excuser les refermés le moins qu'il peut; il lui avait le fait sur courre eu, pour mieux dire, voltiger sur les autres variations des protestants, prend un soin particulier de défendre celle-ci, BOSS. *Var. prot.* 2. Lesquels ne font que voltiger sur les matières, il n'en prend que la fleur, BOSSET, *Franc. à Lond.* 16.

— HIST. XVIe s. Chacun devra reposer à son endroit que son estat lui est comme une station assignée de Dieu, à ce qu'il ne voltige et circuise çà et là inconsidérement tout le cours de la vie, CALV. *Inst.* 1. Voltigeant de branche en branche, TYRS, p. 626. Le fils d'un gentilhomme, lequel ecauroit bien parquer et voltiger un cheval, et courir la bague, PARÉ, *Introd.* 27. Lesquels, en chevauchant et voltigeant parmy la plaine, remuerent les monceaux de sable jusques au fond, RAB. *Pant.* III. [Pantagruel] montoyt sur un courseur.... la faisoyt voltiger en l'air.... RAB. I, 23. Et voir de ma maison la flame voltiger Dessus ma cheminée, et la fumée n'en bouger, ROSS. *Bocage royal*, 1re par^t^. *Dial. entre les maist. de l'amor.* le voltiger, SCÉV. t. II, 64.

— ESPAG. Bas *voltegeyrar*, et *voltejar*, v. n. || 64.

VOLTIGEUR (vol-ti-jeur) s. m. || 1° Celui qui voltige sur un cheval. Comb-en de mouvements très-compassés, très-ordonnés, très-variés tout ensemble un musicien, un danseur, un voltigeur n'exécutent-ils pas sans réflexion? BONNET, *Ess. psychol.* 39. || Maître qui enseigne à voltiger. || Cavalier qui apprend à monter, à voltiger sur un cheval. || Cheval dressé pour la voltige. || 2° Celui qui voltige sur une corde lâche. Ce voltigeur fait des tours étonnants. || *Au Palais-Royal*, voltigeur, tenant qui voltigeur sur une corde lâche. || 3° Terme militaire. Soldats de petite taille, formant autrefois une compagnie d'élite à la garde de la tranchée et destinés à se porter rapidement de côté et d'autre. Couvert des lanciers russes repoussés remontèrent, en tournant, sur leurs pas les deux cents voltigeurs parisiens que la fortune du sexième de chasseurs à cheval avait lancés seuls entre les deux armées; ils les assaillirent; tous les cavaliers se livrent sur ce point; dix-deux rétés on paraît ces fantasins perdus.... STOCK. *Hist. de Nap.* IX, 8. || Par imitation de l'armée. Voltigeurs, dans la garde nationale. *Ordonn.* [le capitaine de cette compagnie] paraît comme un sacrapant, qu'il n'en aurait que plus d'orgueur sur les voltigeurs, ARNAULT, *Jér. Patinot*, II, 8. || Sous la Restauration, voltigeur de Louis XIV, émigré rétabli sur les cadres de l'armée. || 4° Le grand voltigeur hollandais, navire inmanœuvre dont les mains du siècle dernier égalaient dans leurs fables du guillard d'avant, et qu'un supposait porter une nation entière dans ses flancs, sous la direction de Satan. || 5° Voltigeurs, se dit à Paris des chiffonniers non médaillés. *Dict. de la* Terme de zoologie. Se dit des animaux qui ont les bras conformés en ailes.

— ÉTYM. *Voltiger*.

— HIST. XVIe s. Au reguard de fanfarer et faire les petits popignes sur une cheval, nul ne le teit auprès que luy. Le voltigeur de Ferrare n'estoyt qu'une enfe en comparaison, RAB. *Garg.* 1, 23.

† **VOLUBILAIRE** (vo-lu-bi-lè-r'), s. f. Terme de botanique. Genre d'espèces marines.

— ÉTYM. VOY. VOLUBILE.

† **VOLUBILE** (vo-lu-bi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui se roule en hélice autour des corps voisins. || Voltigeuses, tiges qui, trop grêles pour se soutenir sans aide, cherchent dans les objets voisins, un appui, et, s'entortillant en hélice autour d'eux, s'élèvent de la sorte plus ou moins haut. La tige du houblon est volubile. || *S. f.* Genre de plantes convolvulacées à fleurs en clochettes, synonyme ipomée. On dit aussi volubilis.

— ÉTYM. Lat. *volubilis*, qui s'enroule, de *volvere*, tourner (voy. VOLUME).

† **VOLUBILEMENT** (vo-lu-bi-lè), s. m. Voy. VOLUBILE.

† **VOLUBILISME** (vo-lu-bi-li-sm'), s. m. Propriété qu'a une plante d'être volubile.

VOLUBILITÉ (vo-lu-bi-li-té), *s. f.* || 1° Facilité de se mouvoir ou d'être mû en rond. Cela tourne avec une grande volubilité. || 2° La volubilité de la langue, la facilité de la langue à se mouvoir de côté et d'autre. Et que la langue dévoie la voix à la vivacité des roulements, COMTE DE CAYLUS, *Œuv. t. II, p.* 160. || Fig. Volubilité de langue, eu, abondance, facilité de parler. Il a de la volubilité et trop vite. Tout ce que j'ai pu comprendre de la volubilité de son discours, c'est qu'il faut renoncer à Génie nouveau, DIDER. *Rameau*, 1. Les paroles ne lui coûtaient rien; quelle volubilité de langue! LESAGE, *Gil Bl.* III, 10. Sa volubilité, qui n'a point de pareille, Est, quand il veut, et surtout l'orateur l'oreille, SOREL, *Bibliford*, sc. IV. || 3° Fig. Articulation mette et rapide. Parler avec volubilité. || Volubilité de paroles, abondance de paroles rondement. || [Homère dans l'Odyssée] n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette même volubilité de discours, poét., *Longin, Sublime*, VII, 4. || Fig. Facilité, promptitude et abondance, en parlant de l'esprit, du cœur. Rien n'arrête la volubilité de notre esprit, PASC. *Pens.* XIV, 24, éd. HAVET. Cassien conserve toujours, dans ses plus contemplatifs ce qu'il appelle *volutatio cordis*, c'est-à-dire la succession et la volubilité des pensées et des mouvements du cœur, BOSS. *Hist. des variat.* VI, 43. Ils [les doutes] croissent, ils diminuent, ils s'éclipsent, ils reparaissent, ils sont dans la même volubilité et toujours dans la même place que leurs passions [des incrédules], MASS. *Carême, Doutes sur la relig.*

— HIST. XVIe s. Pour la volubilité et soupplesse de nostre langue, les fables fabuleuses, prochains] par occasion regaignent encores la place, MONT. II, 369. Cette contrariété et volubilité d'opinion est semblable qui se nous trouvent, sont pour une mesme chose, II, 1, 397. Contrariétez dont on se trouvent empestrez par la volubilité et incompréhensibilité de toute matière, II, II, 341.

— ÉTYM. Lat. *volubilitas*, id. lat. *volubilitatem*, de *volubilis* (voy. VOLUBILE).

† **VOLUBILE** (vo-lu-bi-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Synonyme de volubile. || 2° Fig. Qui a de la volubilité du langage. Les Lithuaniens fuyaient quelquefois à notre approche; les Juifs restaient... on les reconnaissait à leur physionomie grasse à leur élocution volubile et prêcheuse à la vivacité de leurs mouvements, SÉGUR. *Hist. de Nap.* VI, 4.

— ÉTYM. XVIe s. Volubile, convenable.

— ÉTYM. Le même que *volubile*.

† **VOLUE** (vo-lue), *s. f.* Petite fusée qui tourne dans la navette, et qui porte la trame.

VOLUME (vo-lu-m'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité. Il se dit des livres qui étaient des feuilles roulées autour d'un bâtonnet armé de cornes, de buis, d'ivoire d'os, et bâtonnet portait le nom d'umbilic, qu'on donnait aussi aux deux bouts saillants où bouchait de ce bâtonnet. Philémon Philologue, en mourant, la laissa [la bibliothèque] d'Alexandrie composée déjà de cent mille volumes; les princes de cette race qui le suivirent l'augmentèrent encore, de sorte qu'enfin il s'y trouva sept cent mille volumes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 200, dans POUGENS. || 2° Chez les modernes, livre relié ou broché, imprimé ou manuscrit. Il a fait relier les deux temes en un seul volume. Après mille discours d'un grand volume, RÉGNIER, *Sat.* I. Bouze aux soins occupés depuis le jour fatal qu'un libraire imprimeur les essais de sa plume, Danna, pour mon malheur, un trop heureux volume, BOIL. *Épît.* VI. A l'avènement de Louis XIV à la couronne, on n'y trouva [à la bibliothèque du roi] que cinq cents volumes; il y en avait environ soixante-dix mille après la mort de ce prince, *Log. Royaux*, Je suis plus pressé que vous de donner l'histoire de Pierre le Grand volume à volume, comme le Paysan parvenu; mais ce n'est pas ma faute, VOLT. *Lett. Catherine*, 1er nov. 1780. || [Arnaud] combattit contre les jésuites et contre les réformés jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; on a de lui cent quatre volumes, in. *Louis XIV*, 37. || Par exagération. Il faudrait des volumes..., il serait tr's long d'exposer par écrit.... Il faudrait des volumes pour vous raconter toutes ses luttes, ses duels, les moindres étaient d'une importance extrême, RETZ, *Mem.* I, II, IV, I, p. 126, dans POUGENS. || La volume de lettres, une lettre. Elle [Madame] reunit à Paris en litière; et, comme elle y montait, Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche, LA FAY. *Mad. Henr. d'Angl.* II. Par exagération. Un volume, des volumes, une très-longue lettre. Pour cette [la lettre] de madame de Chaulnes, c'était un volume, elle ne finissait point, SÉV. 6 nov. 1689. Venez me voir, venez m'ôter la plume des mains... voilà le moyen d'empêcher mes volumes, m. 18 sept. 1676. Quand madame n'eût jamais guère vu cette taste, elle lui écrivait des volumes deux et trois fois la semaine, SÉV. 53, 112. Je voudrais bien épargner à vos bontés ces volumes d'argentel, et vous écrire de vive voix, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juill. 1744. || Travail qui fournit la matière d'un volume. J'amasse de tes faits le pénible volume, MALH. IV, 1. || Volume in-folio, livre où la feuille de papier fait deux feuillets. || Volume in-quarto, celui où la feuille fait quatre feuillets. || Volume in-octavo, in-douze, in-seize, etc. celui où la feuille pliée fait huit, douze, seize feuillets, etc. || 3° Fig. Développement, ampleur, la forme du soulier, au volume près, était égale pour les hommes comme pour les femmes, *Hist. des Vestales*, dans LEROUX DUCHESNE. || Fig. La plupart des changements qu'un homme fait à son état pour le rendre meilleur, augmentent la place qu'il tient dans le monde, son volume, pour ainsi dire; mais ce volume n'est pas toujours plus de grand aux coups de la fortune, FONTEN. *Bonh. Œuv.*, t. III, p. 286. N'y a-t-il pas mille occasions où la sagesse même doit jeter en avant un volume d'espérance au lieu d'une masse du bien réel? BURF. *Rev. arithm. mor.* t. X, 134. Il ne serait pas impossible qu'en ne s'occupant que d'un objet d'obliger, on se fît une réputation tout opposée, parce que le volume des bienfaits ne peut jamais égaler le volume des besoins, DIDEROT, *Essai sur mœurs*, VI. || Fig. En grand volume, en petit volume (locution familière à madame de Sévigné; cela est contrariété, volubilité, variété, grande quantité, en petite quantité, avec beaucoup de force, avec peu de force. Écrivez-moi en petit volume, sév. 8 avril 1689. Je n'aime point votre petit tortioule; c'est toujours une douleur sensible et impertinente en petit volume, m. 3 nov. 1676. Je l'avu [le cardinal de Retz] fort poussée de l'envie de vous témoigner en grand volume son amitié, quand il vous a payé ses dettes, m. 28 juin 1675. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez, m. 27 fevr. 1690. Le plaisant caractère [de madame de Montbron]! toute pleine de sa bonne maison, qu'elle prend depuis le déluge.... M. de Sattenville en grand volume, m. 3 oct. 1680. || 4° Il se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une rivière. Pour rendre inaccessible la source des eaux du canal et en conserver le volume, sans nuire à la fraîcheur du cours des matières vineuses, RAYNOUARD, *Mem.* VII. || 5° Terme de musique, par comparaison avec un volume d'eau. Masse de son qui donne une voix ou un instrument sur chacun des degrés de son diapason. Cette voix éclatante, qui remplissait la salle de son volume harmonieux, MARMONTEL, *Cont. mor. Solaman*, II. || 6° Terme de géométrie et de physique. L'espace occupé par les corps. Le volume d'un corps est égal à son poids divisé

Digitized by Google

par sa densité. Cela est d'un gros volume et d'un petit poids. Les pesanteurs spécifiques des métaux et des denrées, sous un volume égal. VOLT. *Zadig*, 10. || [le rhinocéros] approche de l'éléphant pour le volume et la masse. BUFF. *Quadrup.* I, p. 318. On sait qu'un corps plongé dans l'eau déplace un volume d'eau parfaitement égal au sien. BESSON. *Traité de phys.* t. I, p. 273. Un volume d'eau de cinq pouces cubes ajouté au pareil volume de cendre, le volume du mélange ne sera que de six pouces cubes. ib. t. I, p. 14. || P. fig. Le dit de la grossesse et corpulence qui vivant. La comparaison du volume du cerveau. Le volume que ce viscère (le foie) aurait acquis venant d'une tumeur qui s'était formée à la face concave. SAINT-LUC. *Fœtal. Mem. science*, 1707, t. VII, p. 104. || 3° Terme de marbrier. Tout morceau de glace, de quelque dimension qu'il soit.

— REMY, XIIIe s. Le métral en une petite somme et qu'ilz ait espanda en divers volumes. z. de MURSI. *Vaudois*, t. V, XIVe s. Il entierent de nuit en la maison du bedel de l'escole de Bologne, et prindrent en icelle un volume et mues trez-cheres dannes de theologie. DE CANGE, *volumen*. || XVe s. Et fit retaillier à un chescun son glaive par ung volume de cinq pez. FROISS. I, p. 224, dans LACURNE. || XVIe s. En Hollande on s'exerce en grand volume en telle espece de chasse. o. DE SERRES, 900.

— ETYM. Provenc. *volum*; cat. *volum*; it. *volume*; du lat. *volumen*, repli, volume, de *volvere* rouler, le même que le grec *thôm* (*Thôm*). Les anciens anciennement roulaient un livre, parce qu'un livre était une longue page de papyrus enroulée autour d'une baguette. *Volume*, dans le français, a pris le sens de livre, sans égard à la forme de l'objet qui est attaché. AUX XVIe et XVIIe s. on disait *volumer* pour composer, écrire.

† **VOLUTER** (vo-lu-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure de volume. L'analyse volumétrique par les gaz. Les appareils et les procédés volumétriques dans lesquels les gaz se combinent.

† **VOLUMÉTRIQUEMENT** (vo-lu-mé-tri-ke-man), *adv.* Suivant les règles volumétriques. Doser l'ozone volumétriquement.

VOLUMINEUX, EUSE (vo-lu-mi-neu, neû-z'), *adj.* || 1° En parlant d'un ouvrage, qui a un grand nombre de volumes. Comme ses ouvrages [de Wolf] sont volumineux, et que nous ne lisons rien, VOLT. *Facéties, Instr. doct. Allemds.* Il Qui a fait beaucoup de volumes. Auteur volumineux. || 2° Fort étendu en tous sens; qui occupe beaucoup de place. Ce paquet est volumineux. Les grandes robes de la magistrature et les larges vêtements. BIDER. *Salon de 1765, Œuvr.* t. XIII, p. 224.

— ETYM. Lat. *voluminosus*, qui fait des replis, de *voluminosus*, VOY. VOLUME]

VOLUPTÉ (vo-lu-pté), s. f. || 1° Plaisir corporel, plaisir des sens. Il y a de la volupté à boire quand on a soif. O douce volupté, sans qui dès notre naissance Ire vivre et le mourir nous deviendraient égaux! Aimant universel de tous les animaux. Que tu sais attirer avecque violence! Que de tous se meut sensible, LA FONT. *Psyché*, II, p. 215. C'est un des malheurs de ces pays [la Turquie] que la plus grande partie de la nation n'y soit faite que pour servir à la volupté d'un seul. BOSSUET. *Expr. XV*, 12. || Par antiphrase, la volupté de souffrir, le plaisir que l'on goûte à de vertueuses souffrances. Afin, dit Tertullien, qu'il [Jésus] nous eût rassasié pleinement de la volupté de souffrir, nous. 2e *sermon, Vocesité des souffr.* 1. L'affliction devient la volupté lugubre d'une âme infortunée. BOSSUET. *Cl. et Nér.* II, 44. || Absolument, au singulier. Source délicieuse, en matières fécondes. Que voulez-vous de moi, flatteuses volupté? CORN. *Poly.* IV, 2. Volupté, volupté qui fait jadis maîtresse Du plus bel esprit de la Grèce Epicure], LA FONT. *Psyché*, II, p. 210. Si Bourdaloue, un peu sévère, vous dit : craignez la volupté; Escobar, lui dit-on, mon père. Nous la permet pour la santé, non. *Pensées div.* IV. La volupté flèche et influme, qui est le plus horrible des maux sortis de la boîte de Pandore, assaillit les cœurs, et ne souffre ici aucune vertu, PER. *Tel.* IV. D'autres viennent annoncer aux hommes que la volupté était le souverain bien. MASS. *Carême, Vérité de la religion.* Il paraît que le mot volupté mal entendu rendit Epicure odieux, BIDER. *Cl. et Nér.* II, 69. || Particulièrement. Les plaisirs de l'amour. La vertu de ce prince [Philippe le Bon, duc de Bourgogne] n'exclut pas en lui la volupté et l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. VOLT. *Mœurs*, 80. Les premières voluptés sont toujours mystérieuses : la pudeur les accuisonne et les cache. J. J. ROUSS. *Ém.* IV, II. || Il ne dit ainsi des jouissances d'une âme, d'une volupté ou trouve dans la vertu. Toute volupté naît, ou de la sensation d'un objet présent, et elle est sensuelle; ou de l'attente d'une chose, de la prévoyance des désirs, de l'importance des soins, et elle est intellectuelle. ROUX. *Opus. des anc. phil. (Aubinière).*

— HIST. XVe s. Les superflues voluptés qui empêchent la liberté des sens. CHASTELLAIN. *Pl. pisan*, I, 13. || XVIe s. Passion violente et volupté, qui attire à soy l'entendement mesme. CHARRON, *Sagesse*, I, 12. Pour ne soulager le courage et voloir nom de dignité, et non pas de volupté. PASQUIER, *Recherche*, p. 71, dans LACURNE. Il n'est en somme aucune sujette volupté ni laquelle l'exces et l'intempérance ne nous soit reprochable. MONT. I, 227.

— ETYM. Provenc. *voluptat*; ital. *voluttà*; du lat. *voluptatem*, de *volup*, *volupe*, agréable, étrichée au grec *êdonê*, *êdupsê* (voy. ÉPICURIEN). La dominante racine est le sanscrit *rar*, choisir, désirer, qui a fait *velle* et *boulesis*.

VOLUPTUAIRE, s. m. Voy. VOLUPTUEUX. *adj.* Terme de droit. Il se dit des dépenses consacrées aux constructions, aux embellissements de luxe ou de fantaisie. Si le vendeur avait vendu de mauvaise foi le fonds d'autrui, il sera tenu de rembourser à l'acquéreur toutes les dépenses, même voluptuaires ou d'agrément, que celui-ci aura faites au fonds. *Code civ.* art. 1635.

— HIST. XVIe s. Remboursez le moitié de toutes les impenses, encore qu'elles fussent utiles seulement ou voluptuaires. *Coust. gen.* I, 1, p. 444. Actes lubriques et voluptuaires, PASQUIER, *Recherche*, p. 71, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *voluptuarius*, de *voluptas*, volupté.

VOLUPTUEUSEMENT (vo-lu-ptu-eu-zeman), *adv.* Avec volupté. Ce sont des hommes lâches... qui ne savent pas vivre voluptueusement, sans règle, sans morale, MASS. *Carême, Doutes sur la religion.*

— HIST. XVIe s. Ny qu'on produisist stapidement des enfants par les dougts ou par les talons, ains, parlant en reverence, plustost qu'on les produisist encore voluptueusement par les dougts et par les talons, MONT. III, 205.

— ETYM. *Voluptueux*, et le suffixe *ment*.

VOLUPTUEUX, EUSE (vo-lu-pte-eu, eû-z'), *adj.* || 1° Qui procure le volupté, en parlant des choses. Un séjour, un repas, un parfum voluptueux. Loin d'envenger la royauté comme un rang qui justifiait des mœurs voluptueuses et cruelles..... MASS. *Panégyr. St Louis.* Nous sommes très-portés à croire que c'est à un commencement d'asphyxie qu'il faut attribuer les sensations voluptueuses que plusieurs individus paraissent avoir éprouvées en Angleterre par la respiration du gaz oxyde d'azote, ROUSSEAU, *Confess.* VIII, 1. || 2° Qui aime la volupté. Qui exprime la volupté. Une langueur voluptueuse. Mes tableaux voluptueux auraient perdu toutes leurs grâces, si le désir de la tendresse y eût trouvé moins. J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 3° Qui aime, qui cherche la volupté, en parlant des personnes. Pétrone, Montaigne, Bossuet ont fait un long séjour dans une cour voluptueuse, BIDER. *Cl. et Nér.* I, 46, || Substantivement. Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, BAC. *Brut.* IV, 2. Il [le monde] ne trouvera jamais à faire des voluptueux tranquilles et déterminés, qu'il n'en ait fait auparavant des incrédules, MASS. *Carême, Vérité d'un avenir.* Les voluptueux oublieux sont presque la plupart très-doux dans la société et du meilleur commerce du monde. VOLT. *Dict. philos. Ventre.*

— HIST. XIVe s. Et pour ce aiment il vie voluptueuse plus que de leur delit [de tels plaisirs], ORESME. *Eth.* V, 9. Jano note la vie active, Et Pallas la contemplative, Venus vie voluptueuse Qui est pleine de repentance De pourveoir tout charnel delit [plaisir], PH. DE VITRI, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XIV, p. 715. || XVe s. Delit [plaisir] voluptueux, paresseux et oiseux, GERSON, *Harengue à Charles VI*, p. 15. || XVIe s. Si nous approchons de la maison d'un homme voluptueux et luxurieux, nous entendrons dès l'aube du jour une sumerelle criere qui sonnera l'aubade, AMYOT, *Comm. referé ner la colère*, 40. Ce que notre esprit tire de la science, ne laisse pas d'estre voluptueux, encores qu'il ne soit ny alimentant ny salutaire, MONT. II, 212.

— ETYM. Lat. *voluptuosus*, de *voluptas*, volupté.

† **VOLUPTUEUSITÉ** (vo-lu-ptu-eu-zi-té), *s. f.* Caractère voluptueux des personnes ou des choses.

— HIST. XVe s. Lequel pour la [une fille] attraire à voluptuosité, DU CANGE, *voluptuositas*.

— ETYM. Voluptueux.

VOLUTE (vo-lu-t'), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Ornement en forme de spirale d'un chapiteau de colonne ionique, corinthienne ou composite. || 2° Se dit de toute espèce d'ornement semblable à ceux de la volute du chapiteau ionique. Les palmes s'entrelacent dans l'intervalle des colonnes, et leurs volutes naturelles se dérobent aux yeux sedoula l'épaisseur de l'entablement. MARMONTEL, *Cont. mor. Hew.* dir. Chacun d'eux [grâces] a sa grâce et son utilité; Volutes, chapiteaux, fusseaux, aiguilles. Quelles formes n'ont pas leurs nombreuses familles! Partout le grand artiste a varié son plan. DELILLE, *Trois règnes*, VII. Un terre qui... recordhini en une sa volute rustique, Fait le seul ornement du champêtre portique, LAMART. *Harm.* III, 2. || 3° Terme de charpenterie. Nom qu'on donne à la partie ronde du haut d'un limon d'escalier, sur laquelle pose la planche de la rampe en fer. || 4° Terme d'histoire naturelle. Coquille univalve tournée en cône pyramidal. Existe d'un genre espèce comparable à ces grandes volutes pétrifiées [cornes d'Ammon], dont le diamètre est de plusieurs pieds, et le poids de plusieurs centaines de livres? BUFF. *Min.* I, VII, p. 322. || Dans le genre volute, on distingue : la volute figuline, dite vulgairement fleuse; la volute lapidaire, appelée goutte bleue et tarentine; la volute cynthion ou volute gondole, dite char de Neptune et robe bizarre; elle habite l'océan Atlantique et s'étend une longueur de deux décimètres; on ne doit pas la confondre avec la volute couronne, mentionnée ci-après; la volute persique, nommée tarte bitarde; la volute conque, ou volute éthiopienne de Lamarck, dite vulgairement couronne d'Ethiopie, et dont quelques auteurs ont fait le type d'un genre symbole; la volute couronne bâtie l'océan Africain et le golfe Persique, LEGRAND.

— HIST. XVIe s. Sur lequel l'on monte, tournoiant en volute l'entour de la montagnette, de la hauteur dans à la droite, jusques au sommet, o. DE SERRES, 601.

— ETYM. Lat. *voluta*, volute, de *volutus*, roulé, part. passé de *volvere*.

† **VOLUTÉ**, ÉE (vo-lu-té, tée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est contourné en volute.

† **1. VOLUTER** (vo-lu-té), v. n. Faire des volutes.

† **2. VOLUTER** (vo-lu-té), v. a. Dans la soierie, dévider le fil des fusées.

VOLVA (vol-va), s. m. Terme de botanique. Membrane en forme de bourse qui enveloppe entièrement certains champignons pendant leur jeunesse. Il ou de [ou] quelquefois volve.

— ETYM. Lat. *volva* ou *vulva* (voy. VULVE).

† **VOLVACÉ, ÉE** (vol-va-sé, sée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une bourse, d'un volva.

† **VOLVE** (vol-v'), s. f. Voy. VOLVA.

† **VOLVÉ, ÉE** (vol-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un volva.

† **VOLVOCE** (vol-vo-s'), s. m. Genre d'animalcules infusoires. L'infiniment petit, monstrueux et féroce, EL. DES MOULINS, *Traité de zoul.* Il se trouve avec le rubrion, V. HUGO, *Châtiments*, III, 6.

— ETYM. Lat. *volvox*, sorte de chenille. On a donné ce nom à des infusoires toujours en mouvement, parce qu'on a pensé à *volvere*.

† **VOMER** (vo-mèr), s. m. Terme d'anatomie. Os impair qui forme la partie postérieure de la cloison des fosses nasales.

— ETYM. Lat. *vomer*, soc de charrue, à cause de la forme de cet os.

VOMI, IE (vo-mi, mi), *part. passé* de *vomir*. Rejeté par le vomissement. Examiner les matières vomies. Fig. Nous avons donné des exemples des cas torrents de langue vomis par les volcans, BUFF. *Min.* I, III, p. 76.

† **VOMICINE** (vo-mi-si-n'), s. f. Terme de chimie. Principe toxique qui se trouve, avec la strychnine, dans la noix vomique.

— ETYM. *Vomique* 1.

† **VOMI-PURGATIF, IVE** (vo-mi-pur-ga-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui est à la fois vomitif et purgatif. || Substantivement. Un vomi-purgatif.

— ETYM. *Vomir*, et *purgatif*.

Digitized by Google

1. **VOMIQUE** (vo-mi-k'), *adj. f.* Noix vomique, baie globuleuse, fruit du vomiquier; poison violent.

— ÉTYM. Lat. *vomicus*, dans *vomicæ morbus*, de *vomere*, vomir (la noix vomique fait vomir). L'adjectif *vomique* se trouve : XIIIe s. Qu'elo d'en eust mal au cuer, Com elle eust vomice [vomitif] prise, *Fabliaux* MST. p. 190, dans LACURNE.

2. **VOMIQUE** (vo-mi-k'), *s. f.* Terme de médecine. Collections purulentes, enkystées ou non, formées dans la poitrine, susceptibles de se faire jour par les bronches et d'être évacuées par une sorte de vomissement.

— ÉTYM. Lat. *vomica*, de *vomere*, vomir.

† **VOMIQUIER** (vo-mi-kié), *s. m.* Arbre qui produit la noix vomique, *strychnos nux vomica*, *L.* laganiacées.

— ÉTYM. *Vomique* 1.

VOMIR (vo-mir), *v. a.* ||1° Rejeter par la bouche les matières contenues dans l'estomac. Vomir de la bile, des aliments. || Populairement, vomir tripes et boyaux, VOY. TRIPES. || Fig. Dans le style biblique. Parce que vous êtes tiède et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche, BACI, *Bible, St Jean, Apocal.* III, 16. || Absolument. Ce malade a vomi toute la nuit. Son mal [de Fouquet] a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir, SÉV. 416. J'eus un grand mal de cœur, je craignis les suites, je revins sur mes pas, je vomis beaucoup, ib. 68. || Envie de vomir, nausées, soulèvements de cœur. || Fig. Cela fait vomir, est à faire vomir, cela est fort dégoûtant, fort ignoble. Le mariage du Péché et de la Mort [dans le Paradis perdu de Milton] et les coulouvres dont le péché accouche, font vomir tout homme qui a le goût un peu délicat, VOLT. *Candide*, 23. || À faire vomir, se dit de ce qui excite le dégoût moral. Une lettre chargée de louanges à faire vomir, Mme DU DEFFAND, *Lett. à H. Walpole*, t. IV, p. 80, dans POUGENS. Une épître au comte d'Ayen qui est à faire vomir, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 7. || 2° Par extension, il se dit de tout ce qui est rejeté par la bouche, bien que cela ne vienne pas de l'estomac. Les tuberculeux vomissent souvent du sang. Je poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en crevant, des torrents d'un sang noir, RTN. *Tél.* 1. || 3° Par extension, lancer, jeter, pousser au dehors. Et par cent bouches horribles, l'airain sur ces monts terribles Vomit le fer et la mort, SOU. *Ode* 1. L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux Parmi des flots d'écume un monstre furieux, RAC. *Phèdre*, v, 6. Aussitôt le mont Etna cessa de vomir des tourbillons de flammes, RTN. *Tél.* 11. Dos îles incendiées, dont une, celle de Stromboli, vomit, sans relâche et dans tous les temps, des laves, des pierres ponces, et jette des flammes qui éclairent la mer au loin, BUFF. *Min.* t. IX, p. 28. Là, l'Achéron bouillonne, et, roulant à grand bruit, Dans le Cocyte affreux vomit sa fange immonde, DELILLE, *Én.* VI, || Fig. Il vomira avec son âme les richesses qu'il avait dévorées, MASS. *Carême, Impenit. fin.* || 4° Terme de fontainier. Jeter beaucoup d'eau, en parlant d'une figure d'un masque de fontaine. || 5° Terme de marine. Les coutures vomissent, se dit quand l'étoupe s'est échappée par suite de la fatigue que le bâtiment a éprouvée. || On dit aussi : Le vaisseau vomit des étoupes. || 6° Fig. Rejeter hors de son sein. Quoi ! lorsque, les chassant du port qui les recèle, l'Achille aura vomi leur flotte criminelle..., RAC. *Iphig.* v, 4. Lorsque les torrents qui verse des prodigieuses armées que l'Orient vomit de son sein, et de leur étonnante magnificence, VOLT. *Princ. de Babyl.* 11. Le ciel qui les vomit [les anges déchus], ne les reçevra plus, DELILLE, *Paradis perdu*, VII. || 7° Fig. Proférer des choses odieuses, injurieuses, violentes. Ici disposez-moi du récit des blasphèmes qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter mêmes, CORN. *Poly.* III, 3. Grand homme [Luther] comme vous voyez, qui vomit des impiétés et des blasphèmes qu'on n'entendra peut-être pas dans l'enfer même, BOSS. 2e *avert.* 8. Rotane avala du poison, en vomissant mille imprécations et mille injures contre Mithridate, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 301, dans POUGENS. On voyait de toutes parts [lors des funérailles de Louis XIV] le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse ; et plusieurs eurent l'indignité de vomir des injures en voyant passer le char qui renfermait le corps, en voyant passer le VOY. p. 214. || Fig. Feu et flamme, proférer des paroles violentes. Chacun vomit feu et flamme contre l'audacieux, LESAGE, *Diable boit.*

19. || Vomir son venin contre quelqu'un, dire de lui tout le mal possible.

— REN. Vaugelas dit : « Vomir des injures; cette phrase ne passe pas seulement pour bonne parmi les bons écrivains, mais aussi pour élégante. Cependant les femmes de la cour la reçoivent mal, et la trouvent peu délicate. Ceux qui veulent leur plaire doivent donc l'éviter. » Ce que Th. Corneille répond dans ses notes sur Vaugelas : « Vomir des injures est une phrase qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les damnés poussent leur délestable jusqu'à le vomir contre... »

— HIST. XIIe S. À boire il dura, mais ne sai qui, de fi; Guaires ne demura que li freres chai [tomba] : Venin e pareure grant merveille vomi, *Th. le mart.* 18. Car on voit plusours fois esciore Un grant mal, qui lues ne ciet mie [ne tombe pas vite], D'une parole tost vomie, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 66. || XVIe S. [Dans les amphithéâtres] crevasses représentant des antres qui vomissoient les bestes destinées au spectacle, MONT. IV, 12. Il vendit une sienne terre ensepvelie sous les sables que la mer y vomit durant elle, ib. I, 322. C'est mauluys aigre qu'il vomyt ou gomyt ainsy, PALSGR. p. 692.

— ÉTYM. Wallon, *vémi*, *gômi*; picard, *gomir* ; provenç. *vomir*; ital. *vomire*; du lat. *vomere*, par changement du conjugaison; grec, ἐμεῖν; sanscr. et zend, *vam*, *vomir*. Remarquez la forme *gomir*.

VOMISSEMENT (vo-mi-se-man), *s. m.* || 1° Acte par lequel les substances solides et liquides contenues dans l'estomac sont rejetées au dehors. Vomissement des matières alimentaires. Vomissement de sang ou hématémèse. Elle tomba le dix de ce mois dans des vomissements si extrêmes et si violents que nul remède n'a pu la secourir, SÉV. 522. || Vomissements prolongés pendant la grossesse, vomissements opiniâtres, rebelles à toutes les médications, qui amènent, au bout d'un certain temps, de la fièvre et de la faiblesse grave, et qui se terminent quelquefois par la mort, sans qu'aucune lésion de l'estomac ou de l'utérus explique ni la persistance de ces vomissements ni leur conséquence funeste. || Vomissements nerveux. Les vomissements furent abondants. || Fig. dans le langage biblique, retourner à son vomissement, retomber dans ses désordres habituels, comme le chien qui revient à ce qu'il a vomi). On les regardait comme des animaux immondes, cent fois revenus à leurs vomissements, et devant lesquels il ne fallait plus jeter les choses saintes, sous peine de profanation. || 2° Il se dit aussi de ce qui est rejeté par la bouche, sans venir de l'estomac. Vomissement de sang ou hémoptysie.

— HIST. XIIIe S. Les premiers morters ne semblans assez manables ny assez creals par un simple vomissement de fer et de feu..... PARÉ, IX, *Pref.*

— ÉTYM. Vomir, -issement.

VOMITIF, IVE (vo-mi-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui fait vomir. Drogue vomitive. || *S. m.* Les vomitifs, les agents médicamenteux doués d'une propriété vomitive constante et inhérente à un principe particulier.

— HIST. XVIe S. Je n'approuve point les vomitifs en ceste fievre, PARÉ, XX, 11.

— ÉTYM. Vomir.

VOMITOIRE (vo-mi-toi-r'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Synonyme vieilli de vomitif. || Fig. Il lui prépare un vomitoire pour lui faire rendre toutes ses usurpations, J. BAUDIÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 61. || 2° Dans les théâtres des anciens, portes, larges issues par où le peuple sortait. || Se dit particulièrement des issues, des portes par lesquelles les spectateurs se répandaient sur les gradins. On entrait par le corridor au bout du théâtre, et l'on descendait dans la salle par les vomitoires, CHATEAUBR. *Italie, Herculanum, Portici, Pompeie*, II, 3 DÉCR. || Terme de tuilerie, ouverte, petits degrés ou marches, taillés dans l'épaisseur du cordon ou des murs en gradins au pourtour d'un bassin pour y descendre.

— HIST. XVIe S. En la confusion du talon, il donne gargotion vomitoire dès lo mestre jour, PARÉ, X, 3.

— ÉTYM. Lat. *vomitorium*, de *vomere*, vomir.

† **VOMITURITION** (vo-mi-tu-ri-sion), *s. f.* Terme de médecine. Vomissement assez fréquent, mais sans grandes secousses et évacuant peu de matières. || Particulièrement, cette espèce de vomissement avorté dans lequel les matières remontent de l'estomac dans l'œsophage, mais ne sont pas rejetées au dehors.

— ÉTYM. Substantif d'un verbe *vomiturire*, qui n'a été fait latin, signifierait avoir envie de vomir.

† **VOQUER** (vo-ké), *v. a.* Terme de potier. Tourner la terre entre les mains; l'approfondir et la mettre en œuvre sur la roue. || Oudin aussi voquer.

VORACE (vo-ra-s'), *adj.* Qui dévore, qui mange avec avidité. Quoique très-vorace, il [le traiteur] peut supporter l'abstinence pendant quatre jours, BUFF. *Oiv.* t. I, p. 228. || Homme vorace, homme qui mange goulûment, avec avidité. || Estomac vorace, estomac qui a besoin de beaucoup de nourriture.

— ÉTYM. Lat. *vorax*, de *vorare*, dévorer; proy. *vorar*, *vaurar*, *bauzar*, nourriture; racine sanscrite *gar*, avaler.

VORACITÉ (vo-ra-si-té), *s. f.* || 1° Avidité à manger. La voracité des oiseaux de proie. Aujourd'hui il [Louis XV] ne se retiendra jamais sur sa voracité, MAINTENON, *Lett. à Mme de Veniadour*, 14 juin 1745. La voracité n'excita pas toujours au spectacle des préférences, BUFF. Oiv. t. II, p. 11. || 2° Fig. Cupidité comparée à la voracité. L'esprit économique est très-contraire à la voracité des négociants, BACHAUMONT, *Mém.* t. XIII, p. 207. || 3° Fig. Avidité de lecture. Deux volumes de six cents pages chacun! votre voracité en viendra à bout en deux jours, Mme DE SÉVIGNÉ, *Let.* I, 4, 101.

— HIST. XIIIe S. Quelque soit la voracité [à sa naissance] de l'estomac, *Trait. d'Alch.* 473. || XIVe S. Il ne peut bien faire que le sage use de viande précieuse et délicate sans apperçu désordonné et sa voracité, le *Bureau du concile de Trente*, p. 99.

— ÉTYM. Lat. *voracitatem*, de *vorax*, vorace.

† **VORTEX** (vor-tèks), *s. m.* Terme d'anatomie. Disposition des fibres musculaires, offerte par certains vaisseaux, qui simulent plus ou moins grossièrement les lignes circulaires d'un tourbillon.

— ÉTYM. Lat. *vortex*, tourbillon, de *vortere*, tourner (voy. VERSION).

† **VORTICELLE** (vor-ti-sè-l'), *s. f.* Genre d'infusoires.

— ÉTYM. Lat. *vortex*, tourbillon, à cause des mouvements de ces infusoires.

† **VORTICULE** (vor-ti-ku-l'), *s. m.* Petit tourbillon (Académie de Dessin).

— HIST. Dimin. du lat. *vortex*, tourbillon.

VOS (vô; l'e se lie : vô-z aussi), *plur. de* VOTRE.

† **VOSGIEN, IENNE** (vô-jin, ji-è-n'), *adj.* Terme de géologie. Se dit d'une espèce de grès rougeâtre qui arénacé.

— ÉTYM. *Les Vosges*, chaîne de montagnes en France.

VOTANT (vo-tan), *s. m.* Celui qui vote. Il y avait trente votants. || Il peut aussi se dire au féminin. Une votante. Les votantes. || Un votant, non la Révolution, un homme qui avait été dans le procès de Louis XVI. || *Adj.* Les membres votants.

VOTATION (vo-ta-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de voter. Dès qu'on aura qu'il est physiquement impossible d'assurer d'avoir obtenu le vœu national autrement que par la votation par tête, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 141. Mettre un décret à la votation, ib. t. I, p. 280. || 2° L'énoncé même du vote. Votation de J. F. Baraillon, membre de la convention nationale, dans les séances des 14, 15, 16, 17 et 19 janvier 1793, votation imprimée par ordre de la convention nationale. || 3° Terme de bourse. Système de répartition des voix dans les assemblées d'actionnaires où chaque actionnaire a autant de voix que le nombre d'actions; plus on a d'actions, plus on a de voix à donner. || 4° Anciennement, dans l'ordre de Malte, action de donner son suffrage.

— ÉTYM. *Voter*.

VOTE (vo-t'), *s. m.* Vœu exprimé dans un corps politique, dans une assemblée délibérante, dans une compagnie quelconque || Vote par ordre, manière de prendre les décisions, qui avait lieu dans les états généraux, lorsque, pour délibérer, les représentants des différents ordres se séparaient en trois chambres, dont chacune avait son vote indépendant des deux autres. On dit par opposition vote par tête. || Double vote, privilége qu'avaient les électeurs des grands collégeo de voter un second fois dans les petits (loi de 1820). || Le vote est acquis, se dit dans une assemblée délibérante, quand on refuse de remettre en délibération un objet sur lequel on a voté.

— ÉTYM. C'est le lat. *votum* (racine *vovere*) *voy.* VŒU.

VOTÉ, ÉE (vo-té, tée), *part. passé* du verbe. Un fait voté par les chambres.

Digitized by Google

VOTER (vo-té), *v. n.* 1° Autrefois, voter était employé dans les couvents, et signifiait donner sa voix au chapitre. || Plus tard, quelques historiens s'en servirent en parlant des affaires d'Angleterre ou à l'imitation des affaires d'Angleterre, pour signifier donner sa voix dans une assemblée. La manière de donner son avis dans le concile, ce qu'on appelle autrement voter, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer* (1736), t. I, p. 238. Ils (les membres du parlement sous Charles Ier) voterent que la Royaute lui *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte, voy. *Revues*, 1729. || C'est de là qu'il y a dans l'usage actuel : voter une loi, donner sa voix, son suffrage dans une élection, une délibération. Nelbroun pour le ministre a voté quelquefois, c. DELAV. *Pyrodamlet*, I, 2. Proscuitait les raisons sans penser aux personnes, Et voiais pour les lois quand je les trouvais bonnes, m. de. Oui, mon cher; c'est la plus du système représentatif que cette foule de députés qui veulent penser par eux-mêmes, voter, comme ils disent, en connaissance de cause, BEYRAUD, *Hér. Paturot*, II, 20. || 2° *F. a. Parlement*, au moyen du vote, son consentement à. Voter un loi, le budget. Voter une adresse, des remerciments. || Dans le langage général, voter des remerciments, se dit quand qu'il y ait aucune espèce de vote. Je commencerai par voter des remerciments au traducteur, DESTUTT-TRACY, *Instit. Rém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 844.

— ETYM. *Vote*.

VÔTIF, IVE (vo-tif, ti-v'), *adj.* Qui appartient au vœu. || Tableau votif, tableau offert pour acquitter un vœu. || Terme d'antiquité. Les Romains jetèrent dans le corps qu'on suspendait dans les temples, en mémoire de quelque faveur obtenue des dieux. Je ne penserai pas, comme quelques antiquaires, qu'homère ait donné lieu à la coutume des boucliers votifs ou commémoratifs par la description du bouclier d'Achille, *pour ce qu'il n'est pas Instit. Rém. hist. litt. anc.* t. IV, p. 430. Les offrandes votives, ainsi que les boucliers enlevés à l'ennemi dans le cours de la guerre modique, étaient suspendus en dehors du sanctuaire, DENYS TRAUB. *Hist.* part. 4. || Messe votive, messe dite dans une intention particulière, et qui n'est pas de l'office du jour.

— HIST. XIVe S. Votist, astraint par veu, DU CANGE, *votivus*.

— ETYM. Lat. *votivus*, de *votum* (voy. VAU).

VOTRE (vo-tr'), au pluriel VOS (vô); l's se lie : *vô-z amis*), *adj. poss.* || 1° Il répond au pronom personnel vous, se met toujours devant le nom qu'il a. Quoiqu'il soit votre fils et même votre ouvrage, Il est votre empereur, RAC. *Brit.* IV, 2. Votre Oreste au berceau va-t-il finir sa vie? m. JOLYO, I, 1. D'ordinaire ces messieurs-là [les lutins] sont brusques; ils corrigent vos défauts, tirent votre couverture, vous donnent quelques soufflets, et on ne sait ce qu'ils deviennent, FONT. *Let. gal.* 12. Adieu, Tibon et l'Aurore; avez-vous gagné vos soixante-quinze ans au moins de Tithon ? VOLT. *Let. Moncrif*, 27 mars 1757. Ce mot de Mme de Sévigné a sa fille : J'ai mal à votre poitrine, expression de tendresse, si l'on peut appeler ainsi ce que le cœur a inventé, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 474. || 2° Il se dit quelquefois non pas de ce que vous possédez, mais de ce qui vous parlez, de ce qui tient à vous d'une façon quelconque. Que voulez-vous dire avec votre bon visage ? Monsieur l'a fort mauvais, MOL. *Mal. imag.* II, 3. Aslarbé vous défend de descendre d'un toi quel est votre étranger, RIC. *Tél.* III. Et parbieu ! vous rêvez! Pour connaître vos gens, mettez mieux vos lunettes, REGNARD, *Bal*, sc. 18. Vous voulez tire avec vos quatre millions, VOLT. *Mél. hist. Quelques misaterrist*, XI. Votre Malebranche, lui dit un jour l'Impiété, me paraît écrit la montre de son livre avec sa raison, et l'autre avec son imagination et ses préjugés, in. *l'Ingénu*, 10. Le marquis : Je vous ai parlé du chevalier de Villars. — Belle ! Eh bien? — Le marquis ! Eh bien, c'est votre inconnu, GERLIS, *Théât. d'éduc. Zélie*, III, 2. Relisez votre Molière, PICARD, *Capitaine Belcroide*, III, 3. || 3° Avec un nom de personne, il se dit souvent par dédain ou par colère. Voici votre Achorée, CORN. *Pompe*, V, 2. Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur [le frère de Louis XIII], qui est le dernier des hommes, RETZ, *Mem.* t. II, liv. III, p. 365, dans POUGENS. Voici votre Mathan : je vous laisse avec lui, RAC. *Ath.* II, 4. || 4° Votre, vos, placé devant les adverbes comparatifs fait le superlatif. Votre plus grande dépense. Vos moins chers volumes.

— REM. Au XVIIe siècle, on répétait volontiers votre devant un second adjectif, quand il y en avait deux : Renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation, BOURDAL. *Dimin. 3e dimanche après Pâques, Prière*, t. II, p. 109. On dirait aujourd'hui : Votre souveraine et unique consolation.

— HIST. XIIe S. Ne jetai voz choses de la nef par peür [peur] de mort, *Lois de Guill.* 88. Branche d'olive en vos mains portera, *Ch. de Rol.* v. Dunt bien purrez vos solhiers luer, ib. 11. Votre ravages est mult pesmes e fiers, ib. XVIII. || XIIIe S. [Je] Proi vous, dame, par vo très grant valors, Que vous amez [aimiez] vostre loial ami, *Conci*, VII. Mais grant vostre oil [vos yeux] me veulent regarder, Et je remir le vostre biau cors gent, ib. X. Et vos [votre] doue front qui plus est clair que glace, ib. XI. || XIVe S. Seigneur, j'ai bien voues mes lettres, et bien vai tout certainement que vostre seigneur sont li plus haut home qui soient, VILLEH. II. Filie, ce dit li sire, merveilliés vous de vostre mere, *Berte*, IV. Mere, ce dist Alaïs, Diex ole vo priere, ib. XII. Bien est vos traisons vene et esprouvée, ib. XVI. Sire, que la voitre ame soit de Dieu couronnée, ib. LXIII. Quant pour vostre amour vo pere avez perdu, ib. LX. Vo marastre vous a et ferue et laidie, ib. LIX. || XVe S. Ilz se recommandent à vous comme voz très humbles, *Berthe*, VEUVES, t. II, p. 68. || XVIe S. Et votre amour [l'amour que je vous porte] n'eteuse, Qui troubla tant mes doulloureux esprits, MAROT, I, 324.

— ETYM. Berry, *route* ; norm. *cote* ; picard, *ro* ; provenç. *voutre, voustre* ; espagn. *vuestro, vuestra* ; portug. *vosso, vossa* ; ital. *vostro, vostra* : du lat. *vester*, dérivé de *vos*, voy. VOUS; *vester* a été *vestrus*, *vostrus*, dérivé de *vosti, osti*, vous deux. Dans l'anc. franç. *vostre* s'emploie au pluriel, mais seulement au nominatif; vos, au pluriel, s'emploie au singulier et au pluriel; au nominatif singulier, il peut devenir *vo*. *Votre*, étant enclitique, a pris l'r bref, mais il prend l'o long quand il n'est plus enclitique : *le vôtre*.

VÔTRE (LE, LA) (vô-tr'), *adj. possessif* sans son substantif. || 1° Il se dit de ce qui appartient ou de la chose qui est à vous, et dont il vient d'être parlé. Prêtez-moi votre cheval, je prendrai le vôtre. Je n'avais pas encore vu votre habit, et je vous trouve le vôtre, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 6. Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre, ib. *Ipsh.* I, 2. J'ai mon deuil que je sers; vous servirez bien les vôtres, m. *Bérén.* IV,

pièce humaine, il l'abîmé de Saint-Pierre] avait voué à la religion musulmane une aversion particulière, MALEB. *Rlog. Vab. de M.P.* | 4° Employer avec zèle, avec suite. Il a voué sa plume à la défense de la religion. || 5° Se vouer, v. réfl. Se consacrer. Se vouer au service de Dieu. || Absolument. Sicilité régnait en maîtresse... Enfin bien que tiens On se voult pour obtenir enfants, la FONT. *Féronde.* || Fig. Ne savoir à quel saint se vouer, ne savoir à qui recourir, quel moyen employer. Lelie : Las ! si de son secours la colère me prive, A quel saint me vouerai-je ? — Mascarille : Au grand diable d'enfer, MOL. *l'Ét.* II, 12. M. de Lauzunbourg a été deux jours sans manger: il avait demandé plusieurs fois jésuites, on les lui a refusés, il a demandé la Vie des saints, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer, SÉV. 24 JANV. 1688. || On dit à peu près dans le même sens : se vouer à tous les saints.

— SYN. VOUER, CONSACRER. Pour vouer on emploie un vœu; pour consacrer, des cérémonies.

— HIST. DE. 5. Si cume il jurad al Segnor, tot voedal Deu de Jacob, *Liber psalm.* p. 207. Par Mahomet, eal jo mon chef liu ben ne l'avoe, *Rol. d'Oliefarn*, v. 8310. [Amour] Ne fait chanter de la plus debonaire Qu'on puist au mont [monde] ne voer [désirer] ne trover, *Conet.*, II. XIII° s. Je veus... ici... vouer Un vœu que je tiendrai... *Berte*, XIII. Ci Meliona un [vœu] ne voa, Que à grant mal li deforna, *Li de Melion.* Ceste amor, combien que profite, N'a ire, ne blasme, ne nuisse; Ne font à blasmer, n'il leer; Nature les i fait voer, *la Rose*, 5002. Je voil aner, comment qu'il aille, La rose ou je me sui voés, ib. 7284. Si comme quant il est volentié d'entrer en religion ou de vouer castel [chastelet], BEAUM. XVIII, 21. Sitost comme il deviennent prophès en l'Eglise, et il se farent voué au service Nostre Seigneur, il commencerent de fet à toutes les cores temporex dehors lor eglises, ib. LVI, 1. Toutes ordres sont bonnes, bien sart chascune la soue, Chascun fait grant presence, s'il fait bien ce qu'il a voué, MERSAN, *Test.* 1038, II, 278. Thuison d'Or, herault de l'ordre d'aube, portant un flamant rosti moult noblement paré, le presenta au duc pour entrement, disant à lui present appartenoit de vouer. Le duc lui repondit que voirement c'estoit bien raison, et en presence de tous vous et prumet à Dieu le pere, à Dieu le fil, et à Dieu le benoist Saint-Esprit, un seul en trois personnes, que..... il iroit à toute sa puissance ou le grand Turc seroit, et le combattroit de son corps contre le sien, JEAN DE WAVRIN, LIV. I. ch. p. 58, dans LACURNE. Je vous a bien dit, ils n'y demeureront pas, *Hist. d'Artus III*, *connect. de France*, p. 787, dans LACURNE. Nouvement dit Bouschage et moy le vouasmes [Louis XI malade] à monseigneur saint Claude..... incontinent la pandle lui revint, COMM. II, 7. IXVI° s. Celui qui vous ce qui n'est point en sa puissance, qui répugne à sa vocation, est temeraire, CALV. *Instit.* IIII. C'est icy un livre de bonne foy, lecteur... je l'ay voué [destiné] à la commodité particuliere de mes parents et amis. MONT. *Au lect.* Vouant et promettant, si ceste conqueste et ce trouble se pouvoit doulcement appoiser, de faire edifier un temple de couronde, AMYOT, *Lam.*, 2. Il chemit entre nous les anciens senateurs romains Q. Fabius Maximus, auquel il se vouet et dedia du tout, ib. *Fabius*, 7. Il a donné le gouvernement d'Irlande à un autre payent, qui luy est du tout voué [dévoué], CARL. II, 8.

— ETYM. Provenç. *vodar*; espagn. et portug. *votar*; ital. *votare*; du lat. *votare* (GRICHERAT, *Addenda*), dérivé de *votum*, vœu.

† VOUGE (vou-j'), s. m. | 1° Nom d'un épieu de veneur. || 2° C'est aussi celui d'une serpe attachée à un long manche, pour élaguer les arbres de chasse et des jardins. 3. Anciennement, sorte de lance dont le fer long et large était mis et tranchant d'un côté, et quelquefois les espagnols de voulges, — HIST. DE. 5. Hasce un vouge que entre ses mains fut. Le bras senestre la a copé par mi, ou CANGE, *rouga* [XVI° s. Ou luy donna d'une voulge parmy Pestomac, COMM. I, 4.] || 2° Fig. Il semble ils farent joignant les chevaux, ils descendent les fers de leurs vouges et jayelots contre-mont, AMYOT, *Pomp.* 102.

— ETYM. Germine inconnue.

† VOUGEOT (vou-jo), s. m. Clos Vougeot, grand vin de Bourgogne (Côte-d'Or, Vougeot, ancien château qui a perdu sa haute importance avec de l'an).

† VOUGIER (vou-jié), s. m. Voy. VOUGE, n° 3.

† VOULANT, ANTE (vou-lan, lan-t'), adj. Qui veut. [La grâce toute-puissante] qui fléchit les cœurs les plus obstinés, et les fait voulants de non-voulants qu'ils étaient, BOSS. *Avert. sur la lettre Bellar. mor.* VI.

— HIST. XIV°. Et quant il fait tele chose non voulant, il ne fait adonques ne juste ne ingnie, ORESME, *Eth.* 187.

† 1. VOULOIR (vou-loir), je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent; je voulais; je voulus; je voudrais; veuille, qu'il veuille, veuillons, veuillez, qu'ils veuillent; que je voulie, que tu voulisses, qu'il voulût, que nous voulussions, que vous voulisse [voy. sur ces deux dernières formes la remarque 2), qu'ils voulissent; que je voulusse; voulant; voulu, e, s, es. || 1° Avoir en volonté de. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science qui nous met en repos, MALH. VI, 40. Qui veut également tout ce qu'on lui propose, Dans le secret du cœur souvent veut sans vouloir, COTIN, *Othon*, V, 1. Ne veuillez pas vous perdre, et vous êtes sauvé, ID. *Poés.* IV, 3. M. de Beauvert et Mme de Montbazon ne voulurent proprement rien à force de tout vouloir; et ces sortes d'esprit assemblent toujours dans leurs imaginations des choses contradictoires, RETZ, *Mém.* I, II, 10. P. 23. Cette pourpre, [Louis XIV] Voudrait la pas, quoiqu'il fasse la guerre Avec succès, depuis plus de trente ans, LA FONT. *Poés. mêlées*, LXXII. Célimène : Voulons-nous nous aimer sans nous quereller? Il n'est pas nécessaire, MOL. *Mis.* III, 5. Elle [une religieuse] sort quand elle veut; mais elle ne le veut guère, parce qu'elle ne veut guère aussi la tête de vouloir aller en paradis, SÉV. 372. La profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, BOSS. *Anne de Gonz.* Deus, dist, vous le me devez voulez; que votre volonté soit faite; je me jette entre vos bras, ID. *Louis de Bourbon*. Saint Thomas a dit que la volonté était naturellement nécessitante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, ID. *Hist d'orais.* V, 5. D'où que l'âme veut que le bras soit mû, le bras est mû, quelque effort que fasse le nerf même, TEST. 1038, II, 278. Thuison d'or, herault de l'ordre d'aube, portant un flamant rosti moult noblement paré, le presenta au duc pour entrement, disant à lui present appartenoit de vouer. Le duc lui repondit que voirement c'estoit bien raison, et en presence de tous vous et prumet à Dieu le pere, à Dieu le fil, et à Dieu le benoist Saint-Esprit, un seul en trois personnes, que..... il iroit à toute sa puissance ou le grand Turc seroit, et le combattroit de son corps contre le sien, JEAN DE WAVRIN, LIV. I. ch. p. 58, dans LACURNE. Je vous a bien dit, ils n'y demeureront pas, *Hist. d'Artus III*, *connect. de France*, p. 787, dans LACURNE. Nouvement dit Bouschage et moy le vouasmes [Louis XI malade] à monseigneur saint Claude..... incontinent la pandle lui revint, COMM. II, 7. IXVI° s. Celui qui vous ce qui n'est point en sa puissance, qui répugne à sa vocation, est temeraire, CALV. *Instit.* IIII. C'est icy un livre de bonne foy, lecteur... je l'ay voué [destiné] à la commodité particuliere de mes parents et amis. MONT. *Au lect.* Vouant et promettant, si ceste conqueste et ce trouble se pouvoit doulcement appoiser, de faire edifier un temple de couronde, AMYOT, *Lam.*, 2. Il chemit entre nous les anciens senateurs romains Q. Fabius Maximus, auquel il se vouet et dedia du tout, ib. *Fabius*, 7. Il a donné le gouvernement d'Irlande à un autre payent, qui luy est du tout voué [dévoué], CARL. II, 8.

— ETYM. Provenç. *vodar*; espagn. et portug. *votar*; ital. *votare*; du lat. *votare* (GRICHERAT, *Addenda*), dérivé de *votum*, vœu.

† VOUGE (vou-j'), s. m. | 1° Nom d'un épieu de veneur. || 2° C'est aussi celui d'une serpe attachée à un long manche, pour élaguer les arbres de chasse et des jardins. 3. Anciennement, sorte de lance dont le fer long et large était mis et tranchant d'un côté, et quelquefois les espagnols de voulges.

— HIST. DE. 5. Hasce un vouge que entre ses mains fut. Le bras senestre la a copé par mi, ou CANGE, *rouga* [XVI° s. Ou luy donna d'une voulge parmy Pestomac, COMM. I, 4.] || 2° Fig. Il semble ils farent joignant les chevaux, ils descendent les fers de leurs vouges et jayelots contre-mont, AMYOT, *Pomp.* 102.

— ETYM. Germine inconnue.

† VOUGEOT (vou-jo), s. m. Clos Vougeot, grand vin de Bourgogne (Côte-d'Or, Vougeot, ancien château qui a perdu sa haute importance avec de l'an).

† VOUGIER (vou-jié), s. m. Voy. VOUGE, n° 3.

† VOULANT, ANTE (vou-lan, lan-t'), adj. Qui veut. [La grâce toute-puissante] qui fléchit les

VOU VOU VOU

veut-tu, que voulez-vous [sous-entendu, qu'un dive, qu'on fasse] ? et signifiant il en est ainsi. Que veux-tu, mon pauvre nourrisson? il faut bien rire à notre maître, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5. Qu'en veux-tu? mais s'il faut ne te rien déguiser, bon commence enfin commence à me peser, BAC. *Andr.* III, 1. Que voulez-vous? Il les faut gagner de son parti, ou de son parti et les sauver propres, VOLT. *Ind.* XII. Le comte : Je ne le reconnaîtrai pas, moi; je suis trop grand seigneur..... Figure : Que voulez-vous, monseigneur! c'est la misère, MARIVAUX. *Barb. de Sév.* I, 2. || Dieu le veuillet se dit pour marquer qu'on souhaite qu'une chose arrive ou qu'on la croie. || Il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille diable, se dit d'un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que ce soit et ne tient compte ni des moyens, ni des injustices à dit dans le même sens. Veuille Dieu, veuille satan. || 2° Vouloir, avec un nom de personne pour sujet, avoir la volonté que la personne soit ou ait telle, ou qu'elle se présente. Je vous veut raisonnable. MASCARILLE : Voulez-vous deux témoins que me justifieront? — Albert : Veut-tu deux de un genre qui te démentiront? MOL. *Dep. amour* II, 10. Dieu vous voulait où vous êtes, MAINTEN. *Lettr. à Mme de Rouja*, t. v, p. 267, dans ROCHEM. || Pour leur une femme, en désirer la possession. Je sais bien que les ans lui mettent des rides à tu en mes au front, Et feront à sa tresse blonde même outrage qu'à tes cheveux : Mais voilà comme tu la veulez, Je l'ai voulue, et je l'ai veue, MAL. 7, 16, II 3° Commander, exiger avec autorité. Il a dit: Je le veux, désobéissez-vous? CORN. *Cid*, II, 2. Ce veut moindre de valeur et plus d'obéissance, ID. *Poly.* II, 2. 4° Se dit pour vouloir et de la déférence, VOLT. *Scamiron*, I, 4. Je le veux, je le veux... comme il dit çà, ce monsieur-là a toujours raison, MOL. *Mal. imag.* III, 14. Mme COLLÉ, *Part. de chasse*, III, 7. Obéissez, je le veut. — Ma foi, il a dit : je le veut, comme un homme qui y est habitué, A. DUVAL, *Procès de Jean*, III, 2. Obéissez, monsieur. Qu'est-ce que vous voulez. mon papa? ma belle maman m'a dit de vous me demander, MOL. *Mal. imag.* II, 11. Je le veux dis-je, que vous me laissez *Guignard* à moi, et que vous me présentes à ce discours, MOL. *Amr de Scaramp.* Voulez-vous du public mériter les amours, succès en écrivant varrez vos souhaits, MOL. *Fem. savantes*, I, 1. Il veut oublier cet outrage, Et cacher à mon cœur cette honte passée, Vous osez à mes yeux reparoître le passé! MOL. *Dép.* I, 2. Je veux vous rappeler qu'on ne voit pour commander, ce n'est, *Populariné*, I, 3. Je voulais m'emparer de toute la nature, V. HUGO, *Rois*, *Nouvel*, II, 1. || 5° Consentir. Oui, je le veux bien. Il faut vouloir tout ce que vous voulez. Veuillez bien ordre à la nécessité d'oui. *Méde*, II, 1. Je veux bien l'avouer, ces nouvelles m'étonnent, MOL. *Mal. imag.* III, 14. Seigneur, veuillez-vous bien vous en lui à mon? BOURD. IV, 3. || Par civilité, vouloir bien, avez la bonté, la complaisance de. Veuillez-vous bien me plus dire ce que je pense de tout cela. Veuillez-vous souvenir que les événements régleront l'avenir, CORN. *Pomp.* I, 1. Veuillez être discret, Et s'allier avec moi. Veuillez être discret, Et s'allier avec moi, *Les femmes*, I, 1. || Voulez-vous bien? est quelquefois une locution impérative. Voulez-vous bien vous taire? vous voulez bien vous taire? Voulez-vous bien finir? finissez. Voulez-vous bien m'être pas joli comme ça! MARIVAUX. *Mar. de Fig.* II, 6. || Je veux bien, a quelquefois une signification hautaine comme de supériorité. Je veux bien que vous vachez que vous n'avez rien à ordonner ici. Si vous ne le savez, je veux bien vous l'apprendre, DORN. I, 3. || Absolument. Voulez-vous bien, ne se craindre de. Clopde, répondant à la bravure du président de Maisons, dit qu'avant appris de la bouche de la reine que Sa Majesté se dez aux mazarinet. Cela [la perruque capricante en rets de mortaille, MOL. *de la Gelo de vos. la* qu'il un mari qui m'aimait, pour me jeter entre les bras d'un jeune homme qui avait bon vouloir depuis peu de temps me faire savoir que je ne fais descente odorant, SCARRON, *Nouvelles*. *l'Amant amoncent.* Cela [la perruque capricante en rets de mortaille, MOL. *de la Gelo de vos. la* qu'il en sçaurait rien, ib. *Ibid.* || 6° Il s'emploie pour marquer la connaissance que l'on fait, pour admettre hypothétiquement être

Digitized by Google

chose. Je veux que cette offense attaque votre gloire ; Mais qui l'on commettre a pu ne pas le croire, MOL. *Amp.* IV, 6. Ils regrettent de bons et d'honnêtes, je le veux, BOILEAU. 1er *sérat. sur la récompense des saints.* Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère; On le veut : j'y souscrits, et suis prêt à me soumettre, BOIL. *Sat.* IX. Mais je veut qu'on vous laisse une part dans la gloire : Que produit pour l'État cette noble victoire? C. DELAV. *Vêpr. sicil.* 1, 2. || Familièrement. Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit, je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas, ou quand cela serait, je ne veux pas vouloir, si vous l'admettez. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre; ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté de ces mêmes conquêtes, BAIL. la *Vaillette.* Le corps qui avait concerté dans ses mains tous les pouvoirs, mangeait aux engagements qu'il avait pris avec ses sujets, ou, si l'on veut, avec ses esclaves, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 21. || Que vouliez vous qu'il ait dit...? comment imaginez-vous qu'il ait pu dire...? Vous voulez-vous, mon père, que j'aie fait? MOL. *Fourber.* II, 2. || 7° Prétendre. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, BOIL. *Sat.* IV. Cette ressemblance qu'on veut que vous ayez pour le jansénisme, MAINTEN. *Lett. au card. de Noailles*, 20 nov. 1702. Je ne sais si il veut absolument Que j'aie eu quelque part à cet enlèvement, MOL. *Amph.* III, 7. Oui, mais Dieu, c'est en vain que l'humaine faiblesse Sans toi veut se parer du nom de la sagesse, LAC. la *Grâce*, I. Sans cesse on voit ceux-ci Mettre que ce couplet veut ridiculiser? GENLIS, *Théâtr. d'éduc. le Méchant* par air, IV, 6. || 8° Vouloir de, être un substantif dont on ne peut se passer, chercher, accepter. Je ne veux point d'un trône où je sois leur captive, CORN. *Othon*, III, 3. Vous avez dit qu'il était bien avec de grands seigneurs de la cour, que le monde ne voulait plus de nous, MASS. *Serm. Affections.* Que le public veuille ou non veuille De tous les charmes qu'il accueille..... VOLT. *Lett. en vers de mylord*, 14. Si Mlle Gaussin veut vin de monsieur, il n'y a pas à aller par quatre chemins, CASNOVELLE, *Prov. la Guinguette*, sc. 6. Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout varie, PASC. LAMART. *Médit.* 1, 18. || Populairement. En veux-tu? en voilà, abondamment, en grande quantité. C'était un bal magnifique : il y avait des glaces en veux-tu? en voilà. || 9° Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. Il veut cent mille francs de sa terre. Combien en voulez-vous, que voulez-vous de votre voiture ? || 10° Fig. Se dit des choses qui ont de l'autorité. La loi veut que..... La raison veulait qu'on prît ce parti. Ce qu'il [Voltaire] pouvait [dans la conjoncture présente] ? rompre absolument l'entreprise, en la faisant déclarer au roi ou à la justice; Fordre des empires le veut; la loi éternelle l'ordonne, BOISSY, *Déf. Var.* 1er *disc.* 19. || Le malheur, le bonheur a voulu que..., il est arrivé par malheur, par bonheur que.... Puisque notre malheur veut que je sois cette victime publique, BALZ. liv. 1, lett. 8. Son bonheur voulut que les Turcs ne l'attaquassent pas dans ces fameuses conjonctures, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. || 11° Fig. Être d'un caractère à exiger l'emploi de l'avec un nom de personne pour sujet. Il y a des enfants qui veulent être menés par la discipline, DIDEROT..... Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Il n'est point de sceptre de fer veut être gouverné, PASC. *Athal.* IV, 3. || 12° Fig. Demander, réclamer, avec un nom de chose pour sujet. Un si rare service.... Veut l'honneur le plus rare et le plus éclatant, CORN. *Hor.* V, 3. Comme on est grand dessein et qui veut promptitude..... ID. *Sert.* V, 8. Un intérêt pressant veut que je vous implore, RAC. *Esth.* II, 7. Et pour être approuvés de semblables projets veulent être achevés, BOURD. *Mém.* III, 1. Les ouvrages qui veulent être faits avec une certaine légèreté, J. J. ROUSS. *Conf.* III. L'histoire de ses mœurs voudrait un long développement, ID. *Ém.* I. L'amitié ne veut pas qu'on tente l'impossible, ARNAULT, *Oscar*, I, 3. || Il se dit, dans un sens analogue, des mots régis par une préposition, par un verbe, des modes exigés par une conjonction. Quoique veut le subjonctif. Ce verbe veut l'accusatif. Cette préposition veut l'ablatif. || 13° Fig. Se prêter à, avec un nom de chose pour sujet. Cette machine ne veut pas marcher. Ce n'est pas seulement la propriété d'avoir qu'on a attribuée à des êtres inanimés et à des idées abstraites, en vue à aussi attribué celle de vouloir ; on dit : Ce bois ne veut pas brûler; cette clé ne veut pas tourner, etc. ROMANS. *Trop.* II, 1. || 14° Être disposé de manière à. La disposition et la décoration de ces jardins [de Colbert à Sceaux] voulaient rappeler en petit ceux de Versailles, J. RUBENSTEL, *Histoire des amat. franç.* I. II, p. 329. || 15° Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un, avoir de l'affection ou de la haine pour lui. Peuple, qui me veux mal, et m'imputes à vice D'avoir..... MALH. V, 4. C'est me vouloir du bien d'une étrange manière ! MOL. *Mis.* IV, 3. L'amour par lequel on se veut du bien et on désire en général sa béatitude, BOSS. *Prof. sur l'Exist. part. de Descartes*, VI, 71. Telle d'imitation ne lui voulait aucun mal de la promptitude dont il obéissait au roi son maître, HAMILT. *Gram.* 11. La pauvre garçon est sensible, et on lui en veut du mal, MARIV. *Pays. parv.* 4e part. Je me trouve bien confuse de voir que vous m'ayez tant aimée, vous qui devez ne vouloir tant de mal, ID. *Marianne*, 2e part. J'ai l'âme aimante, et je me suis toujours attaché aux gens, moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Particulièrement. Vouloir du bien à quelqu'un, être disposé à le protéger, à l'avancer. J'honore sa valeur, j'estime sa personne, Et pencher d'autant plus à lui vouloir du bien Que, n'en voyant indices, il ne demande rien, CORN. *Héracl.* I, 2. Je le gronde quelquefois; mais je lui veux du bien, MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. 8. Je le lui veux bien, m'arrive, me puisse arriver, se dit pour exprimer qu'on est bien éloigné de souhaiter du mal à quelqu'un. Je ne l'aime guère, je le lui veux bien, je lui veux m'arriver OLNIB, *Théâtr d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Fig. Vouloir du mal, vouloir mal à une chose, la haïr, la détester, se dit en parlant de ce qui est veut mal à la simplicité De conserver encor pour vous quelque bonté, MOL. *Mis.* IV, 3. Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre [à celui] Que mon cœur intéressé y voit de la gloire et qu'on veut de mal à ces faibles yeux qui n'y sont laissé éblouir ROSS. *Louis de Bourbon*, I. || Se vouloir du mal, se haïr, se détester, se dit de l'inimitié l'un pour l'autre. Deux personnes qui se voulaient tant de bien, HAMILT. *Gram.* 8. Je n'ai vu jamais aucun homme particulièrement se vouloir du mal l'un à l'autre, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Fig. Se vouloir mal de quelque chose, s'en faire des reproches, s'en blâmer et le désirer, et, n'osant m'attendre, je me veux mal des maux que je lui fais souffrir, CORN. *Tois. et Beren.* I, 1. Laissez ; je me veux mal d'avoir tant faiblesse, MOL. *D. Garc.* II, 6. Je me veux mal de mort d'être de votre race, ID. *Fem. sav.* II, 7. || Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un, gagner son affection, s'en faire haïr. || 17° Vouloir le bien de quelqu'un, vouloir lui être utile. Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres, est qu'ils veulent leur bien, LACHN. *Réflexe*, II. || 17° En vouloir à quelqu'un, avoir contre lui un sentiment de rancune. Ne m'en veuille pas trop d'avoir pu sans le consulter Leur sacrifier [des chrétiens] cet insensé, impie et sacrilége..... Mais sa fureur ne va qu'à briser nos autels, Elle n'en veut qu'au bois et non pas aux mortels, CORN. *Poly.* I, 3. Il faut que l'on en veuille à Mlle de Murçay à la poste, ou que son écriture indéchiffrable en veuille aux yeux des commis, MAINTEN. *Lett. à Mme de Villette*, 1er fév. 1682. Comme il [Hartsoeker] était accusé d'en vouloir toujours aux plus grands hommes, tels que MM. Huyghens, Leibnitz, Newton, il se justifie par en parler plus librement que jamais, FONTEN. *Hartsoeker.* Aristophane en voulait à Euripide; il va dans cette pièce jusqu'à lui reprocher qu'il était fils d'une vendeuse d'herbes, ID. *Rem. sur Aristoph.* Les anciens poignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le longeant sur ceux à qui il en voulait, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre.* || En vouloir à la vie de quelqu'un, avoir formé le projet de le tuer. Je ne veux point de mal, et ne veux à vos jours, CORN. *Héracl.* I, 4. Va, César est bien loin d'en vouloir à ta vie, VOLT. *M. de Cés.* I, 3. Il en voulait à avec un nom de chose comme complément, être irrité contre cette chose, la condamner. Voilà, mon père, comme agissent ceux qui n'en veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes : au lieu que vous, qui en voulez aux personnes plus qu'aux erreurs, vous trouvez que ce n'est rien de condamner les erreurs, si on ne condamne les personnes à qui vous les voulez imputer, PASC. *Prov.* XVIII. Elle [Hercule] n'en voulait d'abord parmi nous qu'aux abus prétendus du culte : elle a depuis attaqué le culte lui-même, MASS. *Petit carême, Obstacles.* || S'en vouloir, se reprocher un tort. Non, laissez-moi, je m'en veux de vous avoir écouté si longtemps, PICARD, *Collatéral*, V, 2. || En vouloir à, avoir des prétentions sur. Cousine, il te connaît, et t'en veut tout de bon, CORN. *le Ment.* III, 6. Puisque Jason en veut à la toison dorée, ID. *Tois. d'or*, IV, 1. Quand l'ennemi se presentant, Comme il en voulait à l'argent, Sur le mulet du fisc une troupe se jette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Un certain drôle qui, dit-on, en veut à ma nièce. HAUTEROCHE, *Cocher supposé*, sc. 20. J'en veux à votre succession, dans peu à votre bourse, MONTPLEURY, *Femme juge et partie*, sc. 2. Marton, quel est donc cet homme qui vient de me saluer si gracieusement, et qui passe sur la terrasse? est-ce à vous à qui il en veut? MARIV. *Fausse, confid.* I, 9. Je sais bien qu'en amour il n'est pas mal d'avoir le consentement de la personne à qui on en veut, VOLT. *l'Ingénu*, 5. || En vouloir à, diriger une attaque sur. D'outre disaient qu'on en voulait à quelque petite ville du pays de Prévez, FURETIÈRE, *Lett. hist.* t. I, p. 402. Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie; n'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent? MOL. *Fourb.* I, 7. M. de Louvois est pas pour voir ce que les ennemis veulent faire : on dit qu'ils en veulent à Maestricht, SÉV. 293. Toujours la calomnie en veut aux gens d'esprit, ORESME, *le Riche*, I, 3. || En vouloir signifie aussi quelquefois chercher, désirer de rencontrer. Je ne te cherchois pas, J'en voulais à ton maître, HAUTEROCHE, *Esp. folk.* V, 3. || A qui en veulent-ils? qui prétendez-vous attaquer? et aussi, qui demandez-vous? qui cherchez-vous? Eus-vous de cette maison, ou de la maison dame?—Je, monsieur; à qui en voulez-vous, vous dis-je? LANOTTE, *Magnifique*, II, 4. || A qui en veut-il de qui se plaint-il? || Fig. Le malheur en veut à..., la chose est pour.... Le bonheur en voulait à mon père; Vardes tomba et fut désarmé, ST-HEM. 10, 120. || Le malheur lui en veut, la chance est contre lui. Hélas! le pauvre fils, le malheur lui en voulait, ce jour-là, MARIV. *Payс. parv.* 4e part. || 18° Vouloir dire, signifier. Que veut dire ce mot, ce procédé? *Equus* veut dire en français cheval. || Désigner ce que parler veut dire, comprendre à demi-mot. Il que veut dire cet homme? que prétend cet homme? que demande-t-il ? Il ne veut dire rien cela ? Que veut dire ceci? s'emploie quelquefois pour marquer un simple étonnement. || Qu'est-ce que cela veut dire? affirme un sentiment mêlé d'impatience. || Que veut dire cette clause? elle ne signifie rien. || Que veulent dire ces vers? on n'en comprend pas le sens. || 19° Au XVIIe siècle, quand vouloir était suivi d'un verbe réfléchi, un second pronom de la même personnel avant le verbe vouloir; cela peut encore être employé. Je me sais voulu jeter dans le hasard, *cons. Héracl.* II, 2. Les exactitudes s'étaient voulu écarter un peu de cette méthode, PASC. *Prov.* III. Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser, BOIL. *Sat.* III. Comme cette affaire fit alors un fort grand bruit, et que les ennemis de Port-Royal s'en sont voulu prévaloir dans le suite contre ce monastère, SAC. *Port-Royal*, I. A propos de la mort de Rysnyk, ne trouvez vous pas qu'elle est si glorieuse aux alliés et nommément au roi Guillaume, qu'on ne peut assez admirer que la Providence se soit voulu mêler à une mortification si honteuse? BAYLE, *Lett. à Constant*, 44 nov. 1697. || Dans ces cas, l'usage du XVIIe siècle était de ne pas faire accorder voulu malgré la forme réfléchie. || Prov. et fig. Ce que femme veut, Dieu le veut, les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et viennent à bout de l'obtenir.

— REM. 1. L'impératif est veuille, veuillons, veuillez. Cependant l'Académie dit : veux, voulons, voulez, quand on engage à avoir une volonté ferme. On en trouve en effet des exemples dans les auteurs modernes : Ne m'en veux pas [V. MUSSET]; Veut-le bien toutefois, *Fragments*, p. 211, 1833); Voulons le faire [BONJEAN, *Grammr.* n° 263]; Voulez sortir (ID.). Ces exemples sont rapportés et condamnés par M. Jullien, *Gramm.* p. 117, qui recommande de dire : Ne m'en veuille pas, veuillez-le bien, veuillons le faire, veuillez sortir. C'est là, il ne peut y avoir de doute, le véritable impératif. Les autres formes sont récentes et à peine intelligibles. || 2. M. Jullien dit : « Au présent du subjonctif le Dictionnaire de l'Académie donne veuillons, veuilliez. Je crois que c'est à tort. Fléchier, à la fin de son *Traité des jeux de théâtre*, écrit : Ne croyez que nous veuillions vous effrayer.

Digitized by Google

Le grammairien Cl. tr-bon [xviie s.] n'admettait que ces formes. Régnier Desmarais remarquait que l'usage de voulions, vouliez, contraire à l'analogie, commençait à s'introduire, et, de fait, Mue de Scégni emploie le plus souvent ces formes. Une épigramme de Piron (*Œuvres complètes*, VI, p. 563) porte : Pourrez-vous vous m'en vouliez croire. « La forme dont M. Juilien prend la défense est certainement la meilleure. Vouloir est un verbe où l'i, qui appartient au subjonctif romain, a modifié l'o, l'u du radical (comme l'a dans *vaille*, de *valoir*); et c'est un barbarisme assez récent et désormais autorisé par l'usage de dire veuillons, veuliez; mais c'est un meilleur usage de dire veuillons, veuillez. || 3. Molière a fait quelquefois voudriez de deux syllabes : Mais le mal c'est..... que monsieur votre père fait un autre vilain qui ne vous laisse pas, Comme vous voudriez bien, manier ses ducats, MOL. *l'Ét.* 1, 2. C'est un archaïsme : dans l'ancienne langue en mot et les mots analogues n'étaient que de deux syllabes. Aujourd'hui ils sont de trois.

— HIST. Xe s. Voldrent la ventre la Deo naimi [les ennemis de Dieu], *Eulalie*. A ce que nos voldrent conetedre li rex pagiens, *ib.* [Elle] Volt lo seule [siècle] lasser, si ruove krest, *ib.* || XIIe s. Kil [Qui le bétal] voldrad elsmer emblet, e il volgc doner wage.... *Lois de Guill.* 23. [Je vous donnerai] Teres e fié tant cum vos en vuldrez, *Ch. de Rol.* V. Ademplir [je] voeill vostre comandement, *ib.* XXII. Mais li quens Guenes illoec ne volsist estre, *ib.* XXV. Voillet o non, tut l'aisset sun tens [sa vie], *ib.* CIX. || XIIe s. Et Deus pour quoi le consent [pourquoi Dieu y consent-il], Qu'il se veut [qu'on veuille] si bien mentir? *Gautier d'Arr.* 27. Sagit guerredon ele me vourda rendre, *ib.* V. Et s'il est riens qui m'en puisse partir, Ne quier je [je ne demande pas] la savoir, ne Dex le vueille *ib.* VIII. Je ne dot pas [il n'] amors grant mal voulsor, *ib.* IX. On veuil ou non, servir la [la servir] me convient, *ib.* XXI. Ne me vout [voulait] pas Dex pour neiant donner Tout les soulas qu'en est en ma vie, *ib.* XXII. Du tort et de la honte me vorroie vengier, *Sax.* XII. Li plus hardis des trois vossoul [voudrait] estre à Paris, *ib.* XXIV. || XIIIe s. Tot cele tout li empereres Alexis prist de son trosor quanqu'il en pot porter, et emmena de gent es qu'il en pot mener et qui aler s'en voldrent avec lui, VILLEH. LXXVIII. Se comme Dex vout, [ils] descendirent les Grieus, et les commencierent à alattre et à ocirre, ID. CXXXVII. Rien qua la vielle vueille, [elle] ne li veut contredire, *Berte*, XIV. Vueilles que cest et autre et quanque j'ai soit vo [votre], *ib.* XXXII. Je veuil pour vous non cor travaillier et pener, *ib.* XLIII. Je veus par vostre amour ci cel chief vous over.... *ib.* XLII. Mieus [je] voudroie estre morte, si me fust Dex sauvrte [sauveur].... *ib.* CLIII. Car certes el [l'Enfer] ne vorroit mie, Que biens venist, neis [même] à son pere, *la Rose*, 258. Gars, pourquoi es-tu si hardis, Qui bien veiz estre d'un garçon Dont j'ai mauvese soupeçon? *ib.* 3547. L'une veut d'un, l'autre veut d'autre; Ce que fait l'une, ne fait l'autre, *Lamentac des femmes*, [1re] s. Et par consequent il lui veult très grans biens come à home, ORESME, *Eth.* 242. Adont il bers Bertran bautement dit à A : En volez vous rencorer? or ne me celez jà, *Gyrard.* 1808. || XVe s. Or veuille-je raeonter et retourner aut messages d'Angleterre, FROISS. I, 1, 55. [Son cheval] l'emporta, voulut ou non, droit en-my le logis des Anglois, *ib.* I, 1, 91. Si escripsit devers messire Jean d'Armignac que à en bessin il ne lui voulsist faillir, *ib.* II, 11, 1. La furent lutis plusieurs chevaliers.... qui estre le voirent, *ib.* II, 11, 58. Tous ceus laissoient du roi ce qu'ils vouloient, et le menoient et le demenoient ainsi comme il leur plaisoit, *ib.* II, III, 36. Et quand il fut assaillie, alors il dit : que voulez-vous que je vous die? *Jeh. de Saint.* ch. 3. Puisque le cueur de mon avez, Le vostre fault que me laissez; Car sans cueur vivre ne pourroye; Faictes en, comme vous vouldrez. Ma seule souvenance joye, CH. D'ORL. *Bal.* 2. IX. Je ny.... lairoit ce qu'on vouloit

BAC. *Pland.* III, 3 : Vous êtes, vous n'êtes pas vous-même, vous rester, vous ne restez pas fidèle à votre caractère. Je ne vous connais plus; vous n'êtes plus vous-même. RAC. *Andr.* III, 1. Mes maîtres sont contents; soyez toujours vous-mêmes. De vos pas, de l'État, défenseurs glorieux, GIRB. *Ode aux officiers, sur la mort de Louis IV.* || Vous deux, se dit de deux personnes à qui l'on parle. Ce n'est pas vous [Boissonade] qui succédâtes à M. Amelhon, au Coral non plus? II, 3 : et en France quelqu'un plus habile que vous deux? P. L. COUR. *Lett.* II, 67. || Un autre vous-même, voy. MÊME, N° 12. || De vous à moi, entre nous et sans que ce que je vous dis aille plus loin. || Se vous à moi, signifie aussi entre nous deux, qui nous connaissons. Bernard : Quoi! vous portez la barbe sur cette jeune fille! C'était d'un imprudent, seigneur roi de Castille, Et d'un fol! HUGO. — Don Carlos : Seigneur Inconnu, de vous à moi passe reprocher le vice. *Hernani*, II, 3. || 10° Chez vous, hors chez vous, à la campagne, à la ville. Je vous prie de faire mes compliments chez vous. || 11° Pour l'emploi de *vous* comme pronom réfléchi, voy. SE, RFLX. B. 4, 5, 7, 8, et 10.

— REM. 1. Quand vous est joint à un sujet de 2e personne, le verbe se met à la seconde personne du pluriel, et on répète vous, cependant on peut aussi le supprimer. Vous et lui, vous partirez ensemble; vous et lui, partirez ensemble. || 2. Quand il y a plusieurs verbes, les vous qui suivent le premier peuvent être supprimés. Ainsi vous ferez prendre un aspect moins rude; Vous charmez son effroi, peuplez sa solitude, Animez son silence, et prêtez à ses bois les charmes qu'ils prennent de la charme des bois. DELILLE, *Jard.* II. || 3 C'est vers la fin de l'empire romain qu'on a commencé à dire vous au lieu de tu. De là cette forme de langage devenue générale. Au reste il y avait déjà tendance chez les Latins à dire eu à une seule personne, quand avec cette personne on associait une autre, la pensée celles qui l'accompagnaient : Vos, o filiæ hospes, precor, adsparate cæsenti, vino. *Æn.* IX, 255.

— HIST. XIe S. Il dist à son frère : or me vus esmanez, *Ch. de Rol.* 38. || XIIe S. Seigneurs, s'il li agrée, Vous le recevrez [conseillerais] une chose, se vous vos i acordez, WILLH. XIV. Si qu'à Dreuet au siecle la bonté de vous reparra! *Berte*, CXXVII. Ces chevaliers d'armes vous commencerent à aharre ces Flamands, FROISS. II, 2, 184. Lettres du roy seellées de son grant seel, données en Bourges, le 7e jour de juillet, aussi signées : Jean Millet, soubs la congregation de eeux qui avoient esté audit conseil, c'est à savoir le duc de Bourgogne, le mareschal de la Fayette, vous le chancelier d'Acquitaine, le chancelier dudit Bourgongne et plusieurs autres [en ces lettres, vous le chancelier signifie chancelier seulement]. I, 9, ch. 108, dans LACURNE. || XVIe S. Et à vous rien que vous ne se dout egaler, DESPORTES, *Eglogues*, I, 17. Si j'avois la force de mesme le courraige, je vous les planerois comme ung canard, RAB. *Garg.* I, 42. Elle vous avoit un corset..... MAYNOT, I, 204. Pour puis qu'amour m'a voulu arrester Pour vous servir, plaise vous me traicter Comme voudriez vous-mesme estre traitée, Si vous estiez par amour arrestée, II, 354. Vous me povez faire heureux de devin, En vous disant vos pensemens, SAINT-GELAIS, 128. Quant au tiers-pas, s'il vous lasse vous-quand ce sera? POT. BELL. VII, 26, verso. Quelle raison avons [avez-vous], quant à ce pouct, De commander qu'oh ne vous aime point? IX, 30, 20, verso. Pourquoy foulez-vous mon peuple, et froissez la face des pauvres? LAVOUE, 14.

— ETYM. Wallon et bourg. vu; picard, vo; provenç. et port. vos; ital. voi; du lat. vos; grec, ὑμεῖς, vous dans : sauver. VAR.

† **VOUSIER** (vou-zié), s. m. Un des noms vulgaires du lézot.

VOUSSEAU (vou-sô) ou, plus ordinairement, **VOUSSIER** (vou-sié), s. m. Terme d'architecture. Toute pierre qui borne la voûte par derrière. || La voûte de cette belle galerie [la *cloaca maxima*, à Rome] est à triple rang de voussoirs, MATEL. *Mond.* 44 juin, p. 72, 3e col.

— ETYM. *Voy.* VOUSSURE.

† **VOUSSOYER** (vou-so-ié), v. a. User du mot vous en parlant à quelqu'un. Il tutoie sa femme et voussoie ses enfants.

— HIST. XIIIe S. Voeziez, pu. CANGE, *Vocatio*. || XIVe S. Toichant à l'ensemble de voisier, je n'ay trouvé; mais j'ay bien trouvé que cela estoit déjà en cours, du temps de l'empereur Trajan, aux epistres de Pline destinoit que le voyoient luy escripre, BOUCHAD. *Noblesse*, p. 215.

— ETYM. Tous. Du lat. *osculari* (décon. SCHAMP, *Sour. de la marq. de Crèquy*, I. III, ch. VI); mais le mot est mal formé; vous ne peut amener la syllabe *voy*, tandis que *tutoyer* est fait de *tu* et *toi*.

VOUSSURE (vou-su-re), s. f. || 1° Terme d'architecture. Courbure et élévation d'une voûte, d'une arcade. Je couvrirai plafonds, voûte, voussure, J'ai rent maçots travailler avec soin, VOLT. *Temple du Goût*. || Terme de menuiserie. Toute partie cintrée en élévation, ou en plan et en élévation, revêtant le haut d'une baie. || Arrière-voussure, partie supérieure d'une baie de porte ou de croisée, dont le cintre de face est différent de celui du fond. || 2° En anatomie, courbe qui surmontant plus ou moins une surface courbe. || Voussures, nom des six grandes cavités pétricardelles chroniques. Voussure thoracique, un des signes de certains emphysèmes.

— HIST. XIIIe S. Icest palais avei en soi Enfer une entiere parei Faite à piliers e à arches. A voussures e à wandiches, MARIE, *Purgatoire*, 687. || XIVe S. La voussure doit prant ar [arc] de la dicte croissiée, *Bibl. des ch.* 3e série, t. III, p. 238. Icelui pourra édifier depuis l'escourtem-nt des voussures de l'archeure, pu. LACURNE, *vousure*. || XVIe S. Les terres sont divisées par grands sillons de cinq à six pas de large, enfermés au milieu de deux lignes pa allelles, la terre d'entre-deux empierrée en voulsure en forme de, SERRES, 81.

— ETYM. Vousure suppose un verbe vousser, vousser, qui existe dans le wallon, et qui représenterait, d'après Scheler, une forme fictive *volutare*, tirée de *volutus* (voy. VOUTE).

VOÛTE (voû-t'), s. f. || 1° Construction en maçonnerie sur des cintres, qui couvre un certain espace, et dont les éléments se maintiennent en équilibre et supportent une surcharge, en transmettant les pressions latérales aux supports. Les cris, Jérusalem redoubla ses pleurs; les voûtes du temple s'ébranlèrent, FÉLON. *Tur.* II. un semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre des formes nouvelles, LA FOSSE, II, 1. Le traité, loin en géométre qu'en architecte, des voûtes anciennes des Romains et d'une voûte nouvelle qu'il avait inventée, qu'il nommait voûte à plusieurs fuyeaux. On emploierait, dans la construction des voûtes, des scories volcaniques de l'Auvergne; ces voûtes seraient légères et très solides, PEYRE, *Instit. Mem. litt. et beaux-arts*, I, IV, p. 107. || Voûte en berceau, voûte dont l'axe est horizontal et dont les plans de tête sont normaux à cet axe. || Voûte plate, voûte dont l'intrados est un plan horizontal. || Voûte d'arête et voûte en arc de cloître, voûtes résultant de l'intersection de plusieurs berceaux ayant même plan de naissance et même moulée; dans la voûte d'arête, chaque berceau n'est conservé qu'extérieurement aux lignes d'intersection; dans la voûte d'arc de cloître, partie du milieu, qui forme la voûte et sert de soutien aux autres voussoirs. || Fig. Point capital d'une affaire. La solidité est celle de la voûte, qui est ou le premier ouvrage fait, ou le dernier, pour l'édifice n'est fût ou tard qu'un amas de ruines, BARBE. *Cl. et Arc.* II, 37. || 2° Par analogie, partie supérieure et en forme de voûte d'une cavité. Voûte d'un autre. Un rocher en demi-voûte lui servait de toit, PEN. *Tél.* XXI. 4 Terme de métallurgie. Voûte d'un fourneau à réverbère, partie supérieure qui est lechée par la flamme, et qui réfléchit la chaleur sur la sole. || Terme de marine. Voûte d'arcasse, ou, simplement, voûte, prolongement du pont à l'arrière des vaisseaux. || Petite voûte, saillie située au-dessus de la voûte d'arcasse. || 5° FIG. Une voûte de feuillage, de verdure, berceau formé par des plantes grimpantes. Là, sous les rameaux, sous la vigne fleurie, Dont le pampre flexible au myrte se marie, Et tresse sur la tête une voûte de fleurs, LAMART. *Nap.* I, 12. || 6° FIG. La voûte du ciel, la voûte azurée, la nuit bleue, étoilée, céleste, le ciel. Louis, qui du plus haut de la voûte divine Veille sur les Bourbons, vous a conservés, ROUCHER. Pandore aux voûtes éternelles, III. *Pandore*, acte II. Du quel art a des cieux coupé l'immense voûte, DELILLE, *Paradis perdu*, VII. Cette voûte bleue à laquelle les astres nous semblent attachés, est fort près de nous; elle n'est que l'atmosphère terrestre au-delà de laquelle ces corps sont placés à d'immenses distances, LAPLACE, *Exp.* I, 14. Un monde est exempt sous la voûte des cieux, LAMART. *Harm.* II, 4. O vastes cieux, ô profondeurs sacrées! Même sérénité des voûtes azurées! V. HUGO, *Burgraves*, II, 2. 7° Un animaux, tout ce qui est convexe et arrondi par la surface extérieure, concave et arqué par sa surface intérieure. || Voûte du crâne, partie supérieure de la boîte osseuse qui représente les os du crâne. || Voûte palatine ou voûte du palais, cloison qui forme la partie supérieure de la bouche et intérieure des cavités nasales. || Voûte à quatre piliers, région cérébrale de Chaussier, voûte à trois piliers de Winslow, bandelette géminée de Reil, nondonné à une partie interne du cerveau. || 8° Terme de maréchalerie. La voûte du for à cheval, la partie intérieure de l'arc de-ce même fer, laquelle est opposée à la pince.

— HIST. XIIe S. Un palier et fiuc, la voûte ad sostenue, Qui del saint arcevesque fut toli la veie, *Th. le mart.* 447. || XIIIe S. Maison pour hosteler, chambre à voute, ne salle, *Berte*, XXVII. || XVe S. Petit front et grans yeulx, nez grant, taille à vouste, Estomac plat et long, hault dos à porter hote, I. MAROT, V, 135.

— ETYM. Prov. *volta*, *vouta*, *vouta* : it. *volta*, du lat. *volutæ*. contracté en *voltæ*, de *volvere*, rouler.

VOÛTE, E (vou-té, tée), part. *passé* de VOÛTER. || 1° Part. en voûte. Un passage voûté. || Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une voûte. || 2° Il se dit du corps humain qui se courbe. Un homme noir, assez mal mis, le dos voûté, la tête penchée sur une épaule, l'œil hagard, les mains fort sales, VOLT. *L'Homme aux quarante écus, scélérat chassé*. || Par extension. Il [le savaeou] marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude qui paraît gênée, BUFF. *Ois.* I. XIV, p. 198. || Absolument. Courbé par l'âge. Il est déjà un peu voûté.

VOÛTER (vou-té), v. a. || 1° Faire une voûte qui termine le haut d'une construction. Voûter une église, une cave. || 2° Terme de maréchalerie. Voûter un fer, l'amincir dans l'une des branches du fer à cheval, en posant l'autre par l'enclume, à l'effet de le resserrer. || 3° Se voûter, v. refl. Être en forme de voûte. Le diaphragme, qui est une cloison membraneuse, se voûte en membraneuse à son centre, dont l'usage est d'allonger la concavité de la poitrine en se bandant, et d'accourcir la même concavité en se relâchant. Il se voûtait de bas en haut, BOSC *Connoiss. II*, 2. Sous un toit d'abrisseaux, Dont les rameaux fleuris se voûtent en berceau, DELILLE, *Paradis perdu*, IX. || 4° Se dit des personnes dont la taille commence à se courber. Les personnes de grande taille se voûtent plus promptement que les autres.

— HIST. XIIIe S. Fu roi Charles Martiaux en la sale voutee, *Berte*, I. Il fuis qui ert voûté de plaetre, *Ren.* 18437. || XVe S. Le capitaine vint sur une tour antie; Bien perçoit roy Henry à sa targe vetie : Que volez-vous, dit-il, en icelle partie? *Guesd.* 1843. || XVe S. Qu'est devenu ce front poly, Ces cheveulx blondz, crespez voulitz? VILLON, *Belle heaulmière*. || XVIe S. Sur deux soleils [deux beaux yeux], deux petits arcs voutez, DURELL. II, 28, *verso*. Avec mains l'une part qui le laisse voûter, Puis d'un effort plus grand tout soudain se devoûte, Vendant le mal receu plus cher qu'il ne lui coûte, IV, 10, 6, *verso*. Chyper..... Voûte leur corps devant le temps, IX, IV, 66, *recto*. Les colomnes, les arcs, les haults temples voultez, IX, III, 47, *recto*. Ceux qui sont voutés, ayant l'espine courbée, RAM. XVII, 8. Presque dont d'ancestz courbé et voussé de l'autre, selon la rondeur delicate, OL. DE SERRES, 665.

— ETYM. Voûte; wallon, *vouté*. L'ancienne langue avait un adj. *vouteis*, très-voûté, en forme de voûte.

† **VOÛTIS** (vou-ti) s. m. Terme de marine. Partie extérieure de l'arcasse.

† **VOUTZ** (voutz), s. m. Voy. WOUTZ.

† **VOYAN** (vo-van), s. m. Coquille du genre pétoncle.

† **VOYEIDE** (vo-vé-i'), s. f. Voy. GUEDE.

VOYAGE (vo-ia-j') : quelques-uns disent voi-ia-j'; au XIIIe siècle, plusieurs prononçaient veaze, ce qui est conforme par Vaugelas et par Chifflet, *Gramm.* p. 201, 3e s. m. || 1° Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. Le vrai secret pour avoir de la santé et de la gaieté est que le corps soit agité et que l'esprit se repose; les voyages donnent cela, VOLT. *Lett.* 44. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage, LA FONT. *Phil. et Baue.* Hélas, Agnès, je sors de retour du voyage : En êtes-vous bien aise? MOL. *Ec. des f.* I, 4. Les voyages usent le corps, comme les équipages, BAT. 388. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer! BOISSY. *Enfant d'ingrat.* Ne pensez pas que je veuille, en interprète tourmenter des secrets d'État, descendre sur le rivage d'Angleterre. IB. *Inach. d'Orl.* Un voyage tranquille [de Louis XIV] devient tout à

Digitized by Google

coup une expédition redoutable à ses ennemis, in. *Mar.-Ther.* Il faillit lui souhaiter un bon voyage, HAMILT. *Gram.* 9. Le sage Mentor m'alma jusqu'à une autre dans un voyage téméraire que j'entreprenais contre ses conseils, FÉN. *Tél.* L. Vous m'avez parlé d'un voyage que vous fîtes dans la Bétique, depuis que nous fûmes partis d'Égypte, in. ib. um. C'est mal raisonner que de conclure que les voyages sont inutiles, de ce que nous voyageons mal, J. J. ROUS. *Em.* L. C'est entre belle chose, mon ami, que les voyages; mais il faut avoir perdu son père, sa mère, ses enfants, ses amis, ou n'en avoir jamais eu, pour entrer, par état, sur la surface du globe, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 387, dans POUGENS. Un homme qui passerait sa vie en voyage ressemblerait à celui qui s'occuperait du matin au soir à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier, in. *Lett. à Mlle Voland*, 14 oct. 1760. Quel bonheur de se retrouver dans sa patrie après deux ans d'absence! voilà le plus grand plaisir que les voyages puissent procurer, GÉNIN, *Ad. et Th.* t. III, p. 99, dans POUGENS. Le chevalier Chardin, après avoir fait trois fois le voyage de Constantinople, et après y avoir coudoié deux fois un peintre persan.... MONGEZ, *Instit. Hérn. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 252. Bazar du voyage; nécessaires de voyage; pharmacies de voyage, *Almanach Didot-Bottin*, p. 1800, 1re col. || Cheval de voyage, cheval propre à transporter un cavalier d'un endroit à un autre, assez rapidement, et pendant plusieurs jours de suite. || Fig. et familièrement. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage, mourir. Le mari fait seul le voyage, LA PONT. *Fabl.* VI, 21. Elle ne songe plus qu'à son grand voyage, ID. t. VIII. Il est bien presse de faire le voyage de l'autre monde, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 2. || Fig. La vie est un voyage, nous ne faisons que passer sur cette terre. Mon beau voyage encore est si loin de sa fin! A. CHÉN. *la Jeune captive*. En avançant dans notre obscur voyage, Du doux passé l'horizon est plus beau; En deux moitiés notre flèvre se partage, Et la meilleure appartient au tombeau, LAMART. *Harm.* II, 4. || 2° Terme de marine. Campagne, navigation plus ou moins longue. Le flibustier galant écrit quelquefois nos voyages si bizarrement, sur quelques relations de vaisseaux, que je croirais, monsieur, qu'il n'en a jamais rien dire que sur vos ordres, DESTOUCHES, d *Seigneur*, 3e acte, 1re sc. Dans LAL. Neuf voyages sur mer entrepris par une princesse malgre les tempêtes, nous *Reine d'Angleterre*. Les voyages des divers navigateurs anglais, en étendant nos connaissances, avaient mérité la juste admiration du monde entier. LAPÉROUSE. *Voy.* t. II, p. 8, dans POUGENS. Les voyages de mer ne peuvent s'entreprendre sans une méthode pour trouver à chaque instant le lieu du vaisseau, et pour diriger sa marche dans ces grandes plaines de l'Océan, où les routes ne sont point tracées, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 624. || Voyage de long cours, les longs voyages sur mer. Il n'y a guère que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires, *J. J.* ROUS. *Indig.* note 1. || Voyages d'outre-mer, les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour conquérir la terre sainte, pour faire la guerre aux musulmans. || 3° Relation des événements d'un voyage (on met une majuscule). Ces Voyages sont fort intéressants à lire. Recueil de Voyages. || Voyage pittoresque, relation d'un voyage accompagnée de vues, de gravures. || 4° Allée et venue d'un lieu à un autre. J'ai fait deux voyages à Versailles. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. Depuis que j'ai écrit ce commencement de lettre, j'ai fait un fort joli voyage: je partis hier assez matin de Paris, j'allai dîner à Pompone.... SÉV. 48. || 5° Course, commission d'un homme de peine. Il faut payer les voyages de ce conducteur, de ce charretier. || Ce que transporte un homme aussi employé. Un voyage de bois, de charbon. || 6° Séjour dans un lieu où l'on ne fait que sa demeure habituelle. Mon voyage à ma terre sera de six semaines. Le voyage de la cour à Compiègne. || 7° Anciennement, frais qu'on allouait à une partie ou à des témoins. Taxer les voyages.

— HIST. XIe Puis [puis] cel monlet [à cheval], entret en sun voage, *ch. de Rol.* LI, 3 MS. S'il avenoit par aventure que nous ne pussions nus aler en voage de la croix, DU CANGE, *viagium*. Et si des [les dames] font, par mal conseil, folage, à leurs ches gens et mauvais le feront; car tuit li font iront en cest voiage [croisade], DUESNES, *Romanc.* p. 94. Il sait bien que vos avés mis el voiage Deu, et que vos estes povre, VILLEH. LI, § 127. Parlez devers s'en va son voiage aheeillir, Mais deus jours chemina, je vous di sans fail, Ains qu'il trovast ostel, *Baud. de Sch.* 2. 1445. || 2° P. En ce temps fut proposé et conseillié en Angleterre de faire un voyage de guerre en Irlande, FROISS. IV, p. 188, dans LACURNE. De terme en terme durant les voyages [le temps pendant lequel les gens vivant tout tenant, DU CANGE, *viagium*. Sur chaun voiage de sel passant par la riviere du Rosne, in. *viagium*. || 3° V. Si celuy qui s'apprestoit à faire un long voyage, DES PERIERS, *Contes*, 14 (où à la voyage), DUBELL. VI, 10, *verso*. Ce qui faisoit s'esbahir davantage de ce larcin, estoit que, pour cuit emporter, il lui avoit convenu faire six ou sept voyages, DESPER. *Contes*, CXI. Ceux qui disent ou feignent injure aux mauvez et eschevins leur devoir faisant, ou pour chose en dependante, en seront corrigez par prison, voyage [pèlerinage] imposé par justice].... *Nouv. coust. gen.* I, II, p. 277.

— ETYM. Berry, *voyage*; wallon, *voaye*; bourg. *viage*; mauricien, *viage*; norm. *vidge*; provenç. *viatge*; espagn. roman. portug. *viagem*; ital. *viaggio*, du lat. *viaticum*, qui signifie provisions de voyage, mais qui est déjà pris au sens de voyage dans Venantius Fortunatus, de cui foy, VOIE).

† VOYAGEABLE (voa-ja-ja-bl'), *adj.* Où l'on peut voyager. Peupler le globe de la race européenne, qui est si propre à rendre les terres encore fécondes; le rendre voyageable et habitable comme l'Europe, BERNAR. DE ST-PIERRE, *Œuv. choisies*, t. II, p. 293.

† 1. VOYAGER (voa-ja-jé; quelques-uns disent voa-ja-jé. Je voyagerai ou je devrai ou je voyagerai, voyageons), v. n. || 1° Faire voyage, aller en pays éloigné. J'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir le monde et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, DESC. *Méth.* I, 14. Il lui prit aussi envie à Esopel de voyager et d'aller par le monde, s'instruire de ce que font et pensent ceux que l'on appelait philosophes, LA PONT. *Vie d'Esope*. Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire; il n'avait voyagé, connaissait peu de choses, ID. *Fabl.* VII, 9. Amants, heureux amants, voulez-vous voyager, Que ce soit aux rives prochaines, ID. *ib.* IX, 2. Ce jeune qu'avec de sagesse on a la prévoyance qu'on voyage bien, SÉV. 18 janv. 1674. Les anciens voyageaient rarement au delà de l'équateur, MAIRAN, *Eloy. de Bailey*. Voyager pour voyager, c'est errer, être inconséquent, ne point s'instruire et encore un objet trop vague; l'instruction qui n'a pas un but déterminé, n'est rien, *J. J.* ROUS. *Em.* V. Dans les pays [de l'ancienne], où, libre, sans détour, chaque homme eut etre un homme, et penser si, grand jour, A. CHÉNIER, *l'Invention*. Et vous me demander, solliciteur ambré? « Où donc ton père? Ni chez toi ni chez moi. Où donc ta mère? » — Ils voyagent aussi! Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, d'un *voyageur*. || 2° Être transporté, se parcourir d'objets. Cette lettre voya gera toute la nuit, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl.* t. VII, p. 157. || Proverbes. Qui veut voyager loin, ou, pous souvent, qui veut aller loin, ménage sa monture, il ne faut pas faire d'excès, il faut user avec ménagement. On veut voyager loin ménage sa monture, SAC. *Paisil.* 5, 4. || Avec le latin, le rousin et le flonin, on peut voyager par tout le monde, c'est-à-dire celui qui sait le latin, qui a un bon cheval et de l'argent, peut aller partout. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVIe S. Les marchans naiguieut, Nobles voyageoient, Et chascun plante de mannoye, AL. CHART. *Bible*.

— ETYM. Voyage.

† 2. VOYAGER, ÈRE (voa-ja-jé, je-r'), *adj.* Qui est en voyage. Au milieu de l'église habitante et voyagère, ARNAULD, dans PASC. *Prov.* XI. || Ce mot n'est pas usité présentement; cependant on le pourrait être remplacé par voyageur.

— HIST. XVIe S. Et nourrons [prendre part au tournois] voulentiers, Et estre grant voyagère, R. DESCH. *Poésies mss.* F 100. B'ist v. Mais je depuis aimer un vieillard voyagé, Qui court de de là, et jamais ne s'arrête, in. BELLAY. H. R recto. Quelque bonne compagnie.... rencontre à voyagere, MONT. III, 309.

— ETYM. Voyage.

VOYAGEUR, EUSE (voa-ja-jeur, jé-z'; quelques-uns disent voi-ja-jeur, j' m. et f. || 1° Celui, celle qui est actuellement en voyage. Et, détachés de ces lieux, vous vous tenez auprès de la personne de ce voyageur empressé à déloger de la terre où il passe une courte nuit, SOAS. *le Tellier*. Un, ! or, et ce voyageur, n'importe ce que quel chapitre, Sans voyageurs à jeun rencontrèrent une hôtre. SAL. Epi. Les voyageurs, s'environnant toujours de nos usages, de leurs habitudes, de leurs propres, y font d'arts besoins factices, ont, pour ainsi dire, une atmosphère qui les sépare des lieux où ils sont, comme d'autant d'autres mondes différents, BERNAR. ST-PIERRE, *Etud.* V. Mais quel les voyages libéraux! connaissance, COLIN D'HARLEVILLE, *Deux n'Espagne*, II, sc. 6. || 2° Particulièrement, celui qui fait ou a fait de grands voyages. Il savait prier en voyageur de quoi il était, quelque chapitre, dans vos usages, de leurs habitudes, de leurs propres, y font d'arts besoins factices, ont, pour ainsi dire, une atmosphère qui les sépare des lieux où ils sont, comme d'autant d'autres mondes différents, BERNAR. ST-PIERRE, *Etud.* V. Mais quel les voyages libéraux! connaissance, COLIN D'HARLEVILLE, *Deux n'Espagne*, II, sc. 6. || 3

voyant, au moyen d'une tuce, le long d'une règle graduée, LEGRAND, ‖ 6° Terme de marine. Sorte de réflecteurs qu'on place sur des bouées à l'entrée des ports ou dans des passages difficiles, et qui servent à guider les navigateurs. Voyants prismatiques formés par des miroirs qui réfléchissent la lumière du soleil en des phares voisins. — HIST. XVI° S. Il n'y a point de prophète entre nous; il n'y a plus de voyant, CALVIN, *Instit.* 878. ‖ VOYE (voi-ye), s. f. Terme de pêche. Se dit, dans quelques endroits, de la boude qui sert à retrouver les filets tendus par fond.

— ÉTYM. *Voir.*

VOYELLE (voa-ièl-l'; quelques-uns disent vol-ièl'), s. f. ‖ 1° Terme de grammaire. Lettre qui représente une voix. Les lettres sont divisées en voyelles, ainsi dites voyelles parce qu'elles expriment les voix; et en consonnes, ainsi appelées consonnes, parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations des voix, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. Les voyelles sont ainsi appelées du mot VOIX, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes; elles forment toutes seules un son, une VOIX, DUMARS. *Gram.* I, IV, p. 304. Gigli mattre Jobelin, Suppôt du pays Isiin.... Enchiostrié de tout point Sur la voyelle, le point, L'u voyelle et l'u consonne, PRON, *Epitaphe d'un grammairien.* ‖ Voyelle simple, celle qui s'émet avec un seul caractère, par opposition à voyelle composée. ‖ 2° Le son même, la voix qui est représentée par la voyelle, et qui est produite dans la glotte, sans le concours du reste du tuyau vocal, concours nécessaire à la production des consonnes. Deux voyelles prononcées ensemble forment une diphthongue; Ramus avait déjà remarqué dix voyelles dans la langue française, RAMUS, *Gram.* II, 12, p. 5. ‖ 3° Semi-voyelle, nom donné arbitrairement à certaines lettres. Tels les grecs, les semi-voyelles (*archaphones*) étaient la nasale n, la liquide λ, les sifflantes σ, τ, et les doubles ζ, ξ et φ. Chez les latins, c'étaient les consonnes dont le nom commençait par une voyelle, f, l, m, n, r, s, x, z. Chez nous, ce sont les voyelles commençant la diphthongue, lesquelles un effet ne forment pas syllabe : dans *pied, foire*; *le* dans *huile*, ou dans *oued*. ‖ 4° Double-voyelle, VOY. PONT I, 2°. ‖ 5° Mal pour l'Académie écrit pour voyelles, sans trait d'union.

— HIST. XVI° S. Comment, en mutrifiant, deux voeulx ensoluant l'une l'autre pour faire la moitié d'une syllabe, R. BRETON, *Poésies mss.* I° 296.

— ÉTYM. Prov. vocal; du lat. *vocalis* de *vox*, voix.

VOYER (voa-ié; quelques-uns disent voa-ièr; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'e se lie : des voies z intelligents), s. m. Officier préposé à la police des chemins et à celle des rues. Le voyer de tel lieu, de telle ville. Le duc de Sully est le premier homme après qui, depuis la fondation de la monarchie, ait connu de quelle importance étaient les chemins pour le commerce intérieur d'un royaume; il créa une charge de grand voyer, et en fut pourvu, HENRI, *Annee litter.* I, VI, p. 121. ‖ *Adj.* Commissaire voyer. Architecte voyer. ‖ Agents voyers, agents chargés par la loi du 21 mai 1836 d'entretenir et de construire les chemins de vicinalité.

— REM. L'expression grand voyer est vieille et abandonnée. On dit agent voyer pour les campagnes, et architecte voyer dans les villes.

— HIST. XII° S. Le reu camuse est ses voier Rashron, *Ch. de Rol.* CCXC. ‖ XIII° S. Quiconques veut avoir travail hors de son hostel, il convient qu'il en ayt le congié du voier de Paris, *Liv. des mest.* 48. ‖ XVI° S. Le bas justicier, qu'on appelle simple voyer, a cognoissance sur ses sujets et estrangers de toutes actions personnelles civiles dont les amendes n'excedent point la somme de sept sols six deniers tournois, *Coust. gén.* I, II, p. 250.

— ÉTYM. Lat. *viarius* relatif aux routes, adjectif dont on a fait un substantif, de *via* (voy. VOIE).

‖ 2. VOYER (voa-ié), v. n. Terme de métier. Faire couler ou écouler.

‖ VOYETTE (voa-iè-t'), s. f. Grande écuelle emmanchée pour le lessive.

‖ VOYEUR, EUSE (voa-ieur, ieû-z'), s. m. et f. ‖ 1° Celui, celle qui regarde, qui assiste à.... comme curieux, curieuse. La multitude des voyeurs, le nombre de ceux qui étaient à table n'empêchèrent pas la promptitude [du service], SR-SIM. 343, 249. Aucune d'elles [les princesses du sang] ne le vit [Pierre Ier] que par curiosité, en voyeuse, IB. 347, 143. ‖ Si-simon a aussi au pluriel voyeurs, comme le peuple de Paris prononce ces finales. M. de Lorraine passa entre une double haie de voyeurs et de curieux de les étage, IB. 72, 183. ‖ 2° Petit siège, tabouret. Mme Elisabeth était à genoux sur une voyeuse, près de la reine, Mme CAMPAN, *Mém.* I, II, p. 108.

— HIST. XVI° S. Duquel sera fait estimation devant le juge ordinaire pardouze tesmons voyeurs des plus notables de la paroisse, *Coust. gén.* I, I, p. 1036.

— ÉTYM. *Voir.*

‖ VOYOU (vo-iou), s. m. Se dit populairement, à Paris, d'un enfant du peuple, malpropre et mal élevé. La rue de Paris, c'est le pâle voyou. Au corps rhétif.... AUG. BARBIER, *Iambes, la Curée.*

— ÉTYM. Ce paraît être un dervé de roie; pourtant M. Ch. Nisard, écartant cette étymologie, y voit une altération de *enfrou*, qu'a cet dit pour garou (loup-garou), *Rev. de l'instr. publ.* 29 nov. 1860; cela n'est pas probable.

‖ VRAC (vrak), VRAQUE (vra-ch'), VRAQUE (vra-k'), s. m. ‖ 1° Terme de marine. Jeter en vrac, jeter sans soin et comme au hasard des objets qu'on mange plus tard, ou qui peuvent faire un voyage dans le fond d'un navire, sans être mis dans des sacs, des barils, des caisses, etc. ‖ 2° Terme de pêche. Mettre en vrac, mettre pêle-mêle, sans être rangé. Morue.... d'islande se vend en vrac, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1860 concernant les sucres et autres denrées.* ‖ On dit de même harenga salés en vrac. ‖ 3° En vrac. Il a fait deux expéditions par le roulage ou par les chemins de fer. Les pommes de terre se chargent ordinairement en vrac. Les chargements faciles exportés en vrague doivent être enveloppés de deux flèches solides, de dimensions suffisantes et sans pièces, munies d'oreillettes pratiquées au rebord de l'étoffe, à l'exclusion d'anneaux en fer ou en corde cousus à l'étoffe, *Circulaire des contrib. indir. et douanes, 11 janvier 1861.* ‖ 4° Rentrer le foin en vrac, l'engranger sans le botteler.

— ÉTYM. Holl. *wrak*, objet de rebut; suéd. *wrak*, ruine, débris; peut-être de *vraka*, briser.

‖ VRAI, AIE (vrè, vrè'), adj. ‖ 1° Conforme à la réalité. À ce qui est. Ah ! Octave, est-il vrai ce que Silvestre vient de dire à Nérine, que votre père est de retour, et qu'il veut marier? MOL. *Scapin*, I, 2. Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites; mais je trouve que vous appuyez un peu trop sur cette vérité, *Journ. gratil.* I, 1. Chaque chose est ici [sur la terre] vraie en partie, fausse en partie; la vérité essentielle n'est pas ainsi; elle est toujours et toute vraie; en mélange la déshonore et l'énerait, PASC. *Pens.* VI, 60, éd. HAVET. Voilà votre roi, s'il est vrai que vous daigniez le reconnaître pour tel, sous les lois du sage Minos, VEN. *Tél.* II. Vrai ou non, Pompeia porta la peine de cette intrigue, *Exil de Cicer.* dans DISSERTATIONS. Je dis un des choses nouvelles; mais si elles sont vraies, elles sont très-anciennes, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 8. L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de Lamonoye, est connue bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai, VOLT. *Lett. Labarpe*, 25 oct. 1777. Il n'est pas vrai que les rayons du soleil, plus ou moins perpendiculaires, plus ou moins obliques, décident du gouvernement que chaque peuple doit avoir, et le portent à celui qui lui convient, *Lett. à une princesse d'Allem.* I, 7. Galilée trouva le premier qu'il tournait le monde, il en fut quitte pour la prison, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* ‖ Il n'est que trop vrai, il est trop vrai, se dit pour affirmer une chose qu'on regrette, qu'on blâme. Ma fille, il est trop vrai, j'ignore pour quel crime la colère des dieux demande une victime, SAC. *Iphig.* IV, 4. Cette horreur de sang-froid [commise en Thessalonique, par Théodose], qui n'est que trop vraie, VOLT. *Pol. et lég. Paix perpét.* 21. ‖ Aussi vrai qu'il fait jour, vrai comme il faut mourir, aussi vrai que nous sommes ici, etc. se disent pour affirmer énergiquement quelque chose. ‖ Il est vrai de dire, ou, simplement, il est vrai, s'emploie lorsqu'on veut expliquer, restreindre, modifier. C'est la seule personne que j'aie vue, qui exerce, sans contrainte, la vertu de libéralité.... Il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente, et que Paris côte n'en dépense pas dix, SÉV. 284. Il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces bons pères; tel a été saint Louis.... BOSS. *Mar.-Ther.* Il commence, il est vrai, par où finit Auguste; Mais enfin que, l'avenir détruisant le passé, il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, RAC. *Brit.* I, 1. ‖ Toujours est-il vrai de dire, ou, simplement, toujours est-il vrai, néanmoins. Il a quelques moments d'humeur, toujours est-il vrai qu'il est aimable. ‖ 2° Une personne vraie, une personne qui ne peut jamais tromper son naturel, qui est soi, rien que soi. Mme de Lafayette aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation; c'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault qu'elle était vraie; façon de parler dont il est auteur et qui est assez en usage, SEGRAIS, *Mém.* II, p. 24. Vous me dites trop de bien de mes lettres, ma bonne; je compte sûrement sur toutes vos tendresses; il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie.... ah! qu'il y a peu de personnes vraies ! rêvez un peu sur ce mot, vous l'aimerez; je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de la signification ordinaire, SÉV. 18 juillet 1671. Il a une partie égal sans désagrément, il [M. de Barillon] nous contait... combien il [Turenne] était vrai, SÉV. 28 août 1675. Vous louez Retz en fait par le fait haut, en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute ruse, IB. 21 sept. 1680. Si vrai dans ses procédés qu'on ne l'eût pas pris pour un homme de cour, HAMILT. *Gram.* 8. Le prédicateur mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second, D'ALEMB. *Eloy. Saci.* Je vous avant tout que vous soyez vraie : c'est la première de toutes les vertus, CHATEAUB. *Théât. d'éduc. Enfant gâté*, II, 6. Sans ferme dans ma route, et vrai dans mes discours, Tel je fus, tel je suis, tel je serai toujours, M. J. CHÉNIER, *Essai sur le Satire.* ‖ 4° Terme de littérature et d'art. Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. Un style vrai. Puisque une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, soit le beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, BOIL. *Préface vi, pour l'édition de 1701.* Une mademoiselle Lamothe, grande, belle, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reines, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 juillet 1772. Animaux vrais, peints et dessinés largement, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* I, XIV, p. 409, dans DIDEROT. ‖ 5° Terme d'astronomie. Temps vrai, jour vrai, VOY. TEMPS, n° 7, 2010, n° 3. ‖ Lieu vrai, celui où les astronomes voient un astre d'où émanent des rayons au centre de la terre. ‖ Conjonction vraie, celle qui a lieu quand deux corps célestes se trouvent dans la même degré de longitude et de latitude, LE TORT. D'ancienne algèbre. Racine vraie, racine positive. ‖ Terme de marine. Réduit, corrigé, en parlant de la longitude, de la latitude, etc. ‖ 6° Terme de botanique. Verticille vrai, celui dont toutes les pièces, feuilles normales ou florales (bractées, sépales, pétales), partent du pourtour de l'axe à la même hauteur. ‖ Terme de zoologie. Coquille vraie, celle qui résulte de lames appliquées les unes au dedans des autres, de manière que la plus nouvelle, qui est la plus grande, ne trouve aucun vide intérieur. ‖ 7° Qui est réellement ce qu'on annonce, ou ce qu'il doit être. Le vrai Dieu. Un vrai diamant. Aune, par mon hymen, vous serez assurée Que mille vrais Romains prendront votre défense, CORN. *Sertor*, I, 3. Mieux, rovais ton prince, et reprends ton vrai nom, IB. *Pertharite*, I, 5. Théodore de Bèze en est le vrai auteur [le Vie de Calvinne de Médicis], GUY PATIN, LET. 28 oct. 1663. La vraie épreuve de courage N'est que dans le danger que l'on soutient de monde, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Pour les religieux il faut être sincère : vrais païens, vrais juifs, vrais chrétiens, PASC. *Pens.* XXV, 96. La vraie éloquence se moque de l'éloquence : la vraie morale se moque de la morale, IB. XI, 71, 24. Je dirais pendant mon grand mal que, si vous aussiez été libre, vous étes une vraie femme, charmant l'état où j'étais, à vous trouver un beau matin au chevet de mon lit, SÉV. à Mme de Grignan, 1 mars 1676. Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, BOSS. *Mar.-Ther.* Quelle cause les fit arrêter [Condé et les deux autres princes] ? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls.... IB. *le Tellier.* Tous nos vrais citoyens avec vous sont unis, VOLT. *Tancr.* I, 1. Encor si ce Romain m'eût rien aimé sur terre! Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de pitié, V. HUGO, *Chants du crépuscule*, X. ‖ On dit de même en mauvaise part: C'est un vrai fripon, une vraie bohémienne, etc. ‖ Par exagération. Cet homme est un vrai lion, un vrai cheval, un vrai singe, à le courage du lion, quelque chose de la nature du cheval, du singe, etc. ‖ On dit de même: C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc. ‖ 8° Unique, principal, essentiel. Voilà le vrai motif de son action. Il le vrai esprit de la loi était prêt à se per-

Digitized by Google

dre, ROSS. *Hist.* 2, 5 || 9° Convenable. C'est là votre vraie place. La vraie manière de s'y prendre. Voilà le vrai temps de commencer la campagne, SÉV. 11 nov. 1688. || 10° *S. m.* Le vrai, conformité avec la réalité, ou condition des choses produisant une impression par laquelle nous percevons que ces choses sont conformes à d'autres choses connues de nous ou à leur type conservé dans notre esprit. Mon âme en toute occasion Développe le vrai caché sous l'apparence, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Prendre (d'après Montaigne) le vrai et le bien sur la première apparence, sans les presser, parce qu'ils sont si peu solides, que, quelque peu qu'on serre les mains, ils s'échappent entre les doigts et les laissent vides, PASC. *Entretien avec M. de Saci.* Il y a bien des gens qui aiment le vrai, et qui y peuvent atteindre, IN. *Prem.* XXIV, 95. Rien [sur la terre] n'est purement vrai; et ainsi rien n'est vrai, en l'entendant du pur vrai, D. IB. VI, 60. En toute matière, les premiers vraisemblants sont trop bruts, trop étroits, trop timides; et il semble que le vrai même ne soit le jeu que d'une certaine hardiesse de raison, FONT. *Craint.* Le vrai se trouve d'autant plus par la figure du faux, pour être agréablement reçu dans l'esprit humain; mais le faux y entre bien sous sa propre figure, car c'est le lieu de sa naissance et de sa demeure ordinaire, et le vrai y est étranger, IN. *Esth.* 5. *Motte anc.* Il faut s'accoutumer à chercher le vrai dans les plus petites choses; sans cela on est bien trompé dans les grandes, VOLT. *Mél., hist. mens. impr.* 36. L'amour du vrai, qui conduit à ces recherches [astronomie], BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 11, || 11° Ce qui est opposé à l'erreur, ce qui est conforme à la vérité. Le pyrrhonisme est le vrai; car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits, PASC. *Pens.* II, 1. Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse, vous avez raison d'être étonnée de Mme de S***; personne ne sait le vrai de cette disgrâce, SÉV. 209. Dès que le roi a su le vrai de l'aventure, IB. 25 sept. 1676. En interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai, MONDAL. *Journ.* 11e *Jour. après le Vrai. Sur le médisant*, t. III, p. 264. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai et admirer de méchantes choses; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise, BOIL. *Préface* VI, *pour l'édit. de* 1701. L'âme, sans expérience avant l'âge de la réflexion, reçoit avec une égale docilité le vrai et le faux en matière d'opinion, RAYNAL, *Hist. philos.* IX, 28. Le vrai, c'est qu'il n'est que vain, faible et borné, GENLIS, *Ad. et Th.* I, 1, p. 324, dans POUGENS. Z'ironie personnages... Il y a dû trouver dans ce qu'il vient de dire, RICARD, *Alcade de Mol.* V, 10. || Dire vrai, dire la vérité. Quoi! même en disant vrai vous mentez en effet? CORN. *le Ment.* V, 8. Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres, LA ROCHEFOUC. *Refl. mor.* 80. Elle dit qu'elle veut être franche; mais elle ne dit pas vrai, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 30 janv. 1681. || Un courant que,... on croirait vrai, on ne se tromperait pas en croyant vrai. Gerontic : Comme le voilà fait!..... à sa mine On croirait qu'il viendrait, dans la forêt voisine. De faire un mauvais coup. — Hector à part : On croirait vrai de lui : il a fait trente fois coupe-gorge aujourd'hui, REGNARD, *le Joueur*, I, 7. || A dire vrai, à dire le vrai, locution qui sert à affirmer. A vous dire le vrai, cette bonne et honnête femme, CORN. *Trait. d'or*, III, 4. Tous deux ont grand mérite, et tous deux grand courage; Mais ils sont, à vrai dire, ici comme en otage, IN. *Athal.*, II, 1. Ô hommes, vous n'oublierez donc que vous êtes nés, à dire vrai, que des hommes, et encore des hommes vicieux! ROSS. *Hist.* II, 10. || 12° Terme de littérature et de beaux-arts. Parfaite imitation de la nature. Il faut [dans les œuvres d'esprit] de l'agréable et du réel; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai, PASC. *Pens.* VII, 27. Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable; BOIL. *Epître* IX. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, hardiment, délicatement, IA. BRUY. I. Qu'est-ce donc que le vrai de la scène? c'est la conformité des actions, des discours, de la figure, de la voix, du mouvement, du geste, avec un modèle idéal, imaginé par le poète et souvent exagéré par le comédien, MARM. *Rapsod. comédi.* 8. Le vrai seul est aimable, il faut avouer qu'il ne l'est pas toujours; il est donc important de choisir, dans la nature, des défauts dignes de plaire, et dont l'expression naïve et simple n'ait rien de grossier ni de bas, MARMONTEL, *Disc.* I, VII, p. 92. Le beau.... c'est la splendeur du vrai, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, I, II, p. 221. Demi-vrai, conformité imparfaite avec la réalité. Il faut du vrai pour plaire à l'imagination; mais elle n'est pas difficile à contenter, il ne lui faut souvent qu'un demi-vrai, FONTEN. *Disc. sur l'Eglog. Œuv.* I, IV, p. 143. || 13° En ancien terme de finance, état au vrai, le tableau exact du produit des revenus de l'État et de ses dettes. Il par extension. Je vous envoie un mémoire du vrai de la terre [du Buron], *sév. à Bussy*, 4 août 1687. || 14° Vrai, prix adversativement, vraiment. Vous avez dit cela, vrai? Cela est conclu, vrai? Cela m'oblige, vrai. Vrai, continua-t-il sans m'en prendre, c'est un des divertissements.... P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets*. || Pas vrai? n'est-il pas vrai? Un joli bijou, pas vrai? A. DUVAL, *les Suspects*, sc. 3. Mme Jaf dérange tout, pas vrai, dans ce moment? V. HUGO, *Marion*, V, 7. || 15° Au vrai, *loc. adv.* Selon le vrai, conformément à la vérité. Bien que je sache au vrai les façons et les ruses, MOLIÈRE, *Etég.* II. On aura cela plus ou moins au vrai, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 305. Voilà, au vrai, tout ce qui s'est passé en cette expérience, PASC. *Exper. du Puy-de-Dôme*, p. 186. Je crois que ce fut un coup de hasard; je découvrirai sa passion; on n'en sait pourtant rien au vrai, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, || 16° De vrai, *adv.* Même sens. Ce qu'elle a de vrai, de vrai, fort à étranger, CORN. *Ment.* V, 6. Le ciel défend, de vrai, certains contentements, MOL. *Tart.* IV, 5. C'était, de vrai, deux enfants qui n'étaient ni laids, ni sots, ni mal élevés, LA FONT. *la Petite Fadette*. || 17° Pour vrai, *loc. adv.* En vérité. Pour vrai l'Hermel est en ce lieu BALT. *le Prince*, 31. || 18° Dans le vrai, *loc. adv.* Véritablement. Et, dans le vrai de la chose, est-il un esprit si affiné de plaisanterie, qu'il.... MOL. *Critique*, 3. Et, dans le vrai, c'était la meilleure chose Que cette troupe, présentement exilée.... Pour le moins, un pauvre perroquet, GUESSET, *Ver-vert*, II. Est-il rien, dans le vrai, qui ne fasse causer? DESMARAIS, *l'Impertinent*, I.

— SYN. I. VRAI, VÉRITABLE. Véritable a rapport à l'affirmation, à l'affirmation ou au récit qu'on fait d'une chose, sans qu'il ait produit sur l'esprit de ceux qui entendent cette chose est vrai quand l'idée que nous en avons est conforme à la réalité, à ce qui est. Une chose est véritable quand on nous la donne pour telle, ou nous la rapporte telle qu'elle est ou a eu lieu, de manière à ne point nous tromper. Un fait vrai est un fait passé tel que nous le concevons; l'idée que nous en avons n'est point démentie. Un fait véritable nous est attesté par un homme qui dit vrai, qui ne ment pas; son témoignage n'est pas faux. || 2. L'HOMME VRAI, L'HOMME VÉRITABLE. Dieu veut qu'il fidèlement ce qu'il est; l'homme franc dit librement ce qu'il pense. L'homme vrai dit seulement les choses comme elles sont; l'homme franc, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses à cœur ouvert.

— HIST. XIe s. Deus [Dieu] nus a mis en plus vrai jutise, *Ch. de Rol.* CCXLIV, || XIIe s. Qu'il seede [je m'] asmai et perde amor veraie, CONON, VII. Comment porrai avoir Vraie merci, que tant aurai requise? *ib.* XXII, p. 124. Qui en cestе vengeance iert, prera] pelerins verais, Quites sera et mondes de trestous ses meshaz, SAT. XV, 1. || XIIIe s. Hem vrais est cil qui tieut le mi entre celui qui use vendance et meusire qu'il face grans choses et vraies, Bauge plus [que] de ne m'ocoison qui se despose a humilie, BRUNET LATINI, *Trésor*, p. 291. Quant Berte of p?? congé à son pere au cuer vrai, *Berte*, VII. || XIVe s. Les maistres et vrais escheuriers [écoutes] et citadans en quelque concige facent que ce soit en l'université de Paris, *Ordonn. des rois*, I, III, p. 458. || XVe s. Adont [l'homme mûr] cognoist et sent devenir toutes les choses du vray, CHRIST. DE PIS. *Charles* V, I, 13. Mais qu'en sachiez tant seulement le vray, CH. D'ORL. *Ball.* 14. Dictes vous vray, sans vous moeuner, IB. xb. 33. Sexe ni doit vient ton nul, à vray parler, en *Conseil de la France*. Et pour vray, Enalez tantrent celle nuit sept ou huit villages, PENIN, 1415. Pal la place merveilleusement haulte de canons, et, qu'il sont vray, advint une fois que aucuns compaignons de ceux du siege.... J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles* VI, p. 132, dans LACURNE. Enfans, regnerez-vous autant? Nodez car elles sont utiles; de ne veulx pas tenir pourtant, Qu'elles soient vraies comme evangiles, COQUIL. *Droits bourgeoux*. Et il soient aucuns que.... batteries je ne le sais pas de vray, CORN. t. 4, || XVIe s. Et saintdonqu'ici n'ferme vieillart, Que l'on cuidoit dure vray qu'il mesnet apres Monfaucon le lieutenant Millet, MAROT, *Epigr. du lieutenant criminel et de Sanblançay*. Vray est que je plus souvent nous sa sons pas du prononc.... B. DES PER. *Cinthemis*, éd. FRUDENE, p. 96. Pardonnez moy si je suis contrainct mettre moy-mesmes mes louanges : puis que vous ne me louez, je la veux mettre au vray, MONTLUC, V. Un college est une vraye pesnie de jeunesse captive, MONT. I. 125. Les vrayes et parfaictes amitiez, ID. I, 208. Cette remonstrance a vray dire [estoit, foudée] mais.... ID. II, 74. Il a vray, ou la raison se mesque, ou elle ta devoyer qu'à.... ID. I, 67. Quand il sentit une vraye blessure, *Lett. de Charles* VIII, I. II, p. 76. Dames, Cuisne. Ce sont les pires bourdes que les vrays cotoyaue. Beau service fait ainsi, vray dieremens, ID. Tout vray n'est pas bon à dire, ID. Mais les Romains avoyent bien de vray, ou plustost par ballon, preschent la verité, l'auts. *Trapigne*, p. 17.

— ETYM. Provenç. vrai; du latin. verus, qui se trouve dans le sens de vrai, certain, et qui provient du latin *verus*. L'ancienne langue dans aussi *voire* (voy. ce mot).

VRAIMENT (vrè-man), *adv.* || 1° En effet, effectivement. Il a vraiment traité avec le roi, TRISTAN, *Marianne*, V, 2. Rapport sincère, fonestie, et sont vraiment tragique, COR. *Rodog.* I. Il est vraiment des gens qui ne savent point aimer. Ils ne sont pas capables d'une bonne action, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Vraiment les larmes me viennent aux yeux. Mais en apprenant ce que c'était la dit [à Pompone] sur ce sujet la brave action du chevalier de Pompone, à Rieuroy, au 15 juin, 1643, MONTPENSIER, *Mémoires*. Ce monsieur est vraiment tout le monde, VILLEDIEU. Il est vraiment vexatoire que le tarif de Bablone ne permette aux marchands, en été grande de se pourvoir que d'un vaisseau à la fois, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai. Il n'est point besoin, pour être l'homme, qu'il y soit vraiment. — Vraiment ! || Il se dit aussi par ironie. Vraiment vous êtes un joli garçon! Ah! vraiment oui, je vous en croirai.

— HIST. XIIe s. Et sachiez bien, Adam, vraiement, Se vus [nul] morsi [mourisi] pour amor cuer deloent.... CONCI. XXII, || XIIIe s. Et comment vraiement nous ait été grande et qu'il ait vraiement tous li mondes, VILLEH. LXII. Et sachez vereisement que par la terre de Babilone en par Grece est recouvree la sainte terre d'outremer, IB. LIX. Le roy penra hesgement et de dit vraiement oyl, JOINV. 288. || XVIe s. Pour vraiment la maniere comprendre.... MAROT, I, 220. Ivy vraiment ne fut oncques, que la mere d'homme, I, 3.

— ETYM. *Vrai*, et le suffixe ment. L'ancienne langue disait aussi *voirement*, que plusieurs textes ont gardé.

VRAISEMBLABLE (vrè-san-blà-bl'), adj. On parait vrai, qui a l'apparence de la vérité. Il n'est ni vrai ni vraisemblable, qu'Amfrisoide, espouse de mon maistre, ait été grande de ce pied par un cavalier volant, qui avait des ailes aux pieds.... CORN. 1er *disc.* Vous savez comme j'estime : il y a trois mois que je n'ai pas dormi; ces soucis sont-ils vraisemblables? Ce n'est pas vraisemblable, mais lui, il n'est pas vraisemblable aussi. 27 juillet 1671. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, SOREL, *Art* p. 31. Il est presque de gravitation, dont le nom seul semblait un étrange paradoxe, est une loi nécessaire dans la constitution du monde; tant ce qui est peu vraisemblable est vrai quelquefois, VOLT. *Phil. Newt.* II, 6. Il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'il [Napoléon] se soit laissé aller à de telles bassesses; les mêmes causes de Sisamnès les rapportèrent vingt-quatre millions], SISMOND. *Hist. Sup.* XI, 3 || Substantivement. Puisque la fonction du vraisemblable dans la tragédie est d'empêcher l'esprit de s'apercevoir de la fonte, le vraisemblable le trompe le mieux est le plus parfait. Et celui qui devient nécessaire, VOLTA. *Ref. poét.* Presque toutes les actions de Charles-Xll, pareil à celles de sa vie prirer et une, est en tout loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII*, 8. Il était vraisemblable que la France allait-

Digitized by Google

dre deux provinces, mais le vraisemblable n'arrive pas toujours, in, *Louis XIV*, 28. Il est vraisemblable, comme disait le poète Agathon, qu'il surviendra des choses qui ne sont pas vraisemblables... c'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces, BARTHEL. *Anarch. ch.* 71.

— HIST. XIVe s. Personnes en raison vraisemblable non pas évidente, et induit à soy assentir à la conclusion, ORESME, *Eth.* IX. || XVIe s. S'il est nécessaire du faire et s'il a la vraisemblable qu'il donne rencheur, *Bozser histor.* I, 3. C'est une sotte presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faulx ce qui ne nous semble pas vraisemblable, XVe s., 300. Celle ancienne et grande haine des Anglois contre les Escossois, qui, vraisemblable, pouvoit causer quelque empeschement ou retardement au roy d'Escosse à la conqueste d'Angleterre, *Mém. de Villeroy*, t. V, p. 429.

— ETYM. *Vrai*, et semblable. L'ancienne langue disait *ressemblable*.

VRAISEMBLABLEMENT (vrè-san-bla-ble-man), *adv.* || 1° Apparemment, selon la vraisemblance. Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui. || 2° De manière qui fait croire, qui a l'air vrai. Ainsi, la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et se faire admirer des moins savants, MOL. *Mal.* I, 7. Que nous sert-il de dire avec combien d'esprit tout est endroit [la révolte du prince de Condé] fut conduit, et quel estat il [Richelieu] donna aux affaires, si cette piece même intéressée qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement, SÉV. *à Bussy*, 25 avril 1687.

— HIST. XVe s. Avecques ce fen faisant cesser le schisme[mettre votre jeune roy en bon train d'union et plus grant obeissance que ne pourroit vraisemblablement estre, se ce discort ne fine, orason, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 93. Et ainsi qu'ilz n'en voya y fournir vraysemblablement cinquante vicieuses intentions, MONT. I, 265.

— ETYM. *Vraisemblable*, et le suffixe *ment*.

VRAISEMBLANCE (vrè-san-blan-s'), *s. f.* || 1° Apparence de vérité. S'ils veulent savoir parler de toutes choses et acquérir la réputation d'être docteurs, ils y parviendront plus aisément en s'arrêtant de la vraisemblance, qui peut être trouvée sans grande peine en toutes sortes de matières, qu'en cherchant la vérité, qui ne se découvre que peu à peu en quelques-unes, et qui, lorsqu'il est question de parler des autres, oblige à confesser franchement qu'on les ignore, DESCART. VI, 6. Ces deux conversions [de Felix et de Paulin], dans Polyeucte], quoique miraculeuses, sont si ordinaires dans les martyres, qu'elles ne portent point de la vraisemblance, GUEZ DE BALZ. *Examen*. La découverte du vrai dans la plupart des choses dépend de la comparaison des vraisemblances, SIGOGN, *Ess. morale*, 1re traité, ch. 9. Il y a su peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement, SÉV. 1er août 1685. Il est nécessaire seulement bien la différence d'une simple vraisemblance avec une certitude entière, FONTEN. *Mond. et sour.* Grégoire VII, se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans plusieurs lettres, que son devoir était d'abaisser les rois, VOLT. *Mœurs*, 68. Cette sorte d'esprit qui tient les vraisemblances pour des démonstrations, in, *Jenni*, 7. Je vois le matin la vraisemblance à la droite, et l'après-midi elle est à ma gauche, MARM. *Mém. Entrel. d'Henri.* || 2° Ce qui rend vraisemblable. Lon y [dans le Testament politique de Richelieu] trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous le ministère du cardinal DUC. *Disc. de réception.* || 3° Les apparences, les convenances de la société. Continuez à l'éviter [Mme de Maintenon] avec le plus de vraisemblance qu'il se pourra, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 46 fév. 1710. Essuyer, conserver toutes les vraisemblances; on ne se doit lacher par des impertinences Que selon le besoin, selon l'esprit des gens, ORESSET, *Mechant*, II, 7. || 4° Vraisemblance dramatique : elle consiste en ce que les diverses parties de l'action se succèdent de manière à ne heurter en rien la croyance ou le jugement des spectateurs, en égard aux préliminaires de la pièce. Il fallait inventer une fable qui fût plus vraisemblable; toutefois le défaut de vraisemblance laisse souvent subsister l'intérêt, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* 1, 1. Vous pouvez bien plus de l'auteur, s'il eut tiré deux vrais amis de l'Œil-de-Bœuf [l'antichambre du roi], ou se réunissaient les courtisans] ou des carrosses; il fait un peu de vraisemblance, même dans les actes vertueux, BEAUMARCH. *Barbier de Fig. Pref.*

— HIST. XVIe s. Cette opinion me semble avoir plus de vraisemblance et plus d'exeuse, MONT. II, 245. Ces fables sortent un peu trop audacieusement hors des bornes de la vraysemblance, AMYOT, *Thes.* 1.

— ETYM. *Vrai*; et l'ancien français *semblance* (voy. SEMBLANT).

† VRÉDELÉE (vré-de-lée), *s. f.* Terme de pêche. Filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches.

† VRELLE (vrèl'), *ll* mouillées), *s. f.* Liseron des champs.

† VRIDOIL (vri-dil), *s. f.* Terme de grammaire sanscrite. Renforcement d'une voyelle à l'aide de l'insertion d'un *a* long. La vriddhi de l'i est *ai*. (*Vriddhi* veut dire augmentation.)

VRILLE (vri'l', *ll* mouillées, et non vri-ye), *s. f.* || 1° Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à percer le bois. J'ai trouvé la vrille ordinaire, celle qui est terminée en vis conique et produit une poussière semblable à la scure, dans les dessins des anciens manuscrits d'Hesiode, MONNOYE. *Instit. Mem. hist. et litt. anc.* t. III, p. 86. || Voleur à la vrille, voleur pénétrant dans les maisons en faisant une ouverture avec un instrument carré à l'aide de quatre trous de vrille entre lesquels il fait jouer une scie très-fine. || Des yeux percés en vrille, de petits yeux par l'on remarque à une ouverture faite avec la vrille. || 2° Terme de botanique. Production filamenteuse en forme de tirebouchon, au moyen de laquelle les plantes grimpantes s'attachent aux corps environnants et auxquels elles environnent. Le lierre étend ses bras; la vigne serpente Montre ses fruits de pourpre et sa vrille compatie, SOULAIE. *Parad. perdu*, VI.

— HIST. XIVe s. À l'aide d'un sisel de fer et d'une vrille de tonnelier, DU CANGE, *vigilia*. Comme l'un de la chambre avec la vrille de son lieut, au droit du petit [pêne], d'une vrille ou percevin... in sb. Un foret ou vreillette. in. *ib.* Pertuis que tu feras d'une bien delice vrillette, *Modus*, f^o CXL.

— ETYM. Origine incertaine. Dire le tu du latin *vera*, broche, disant qu'il est pour vrille, et le fait est que Richelet nomme *varillet* les *vrillet de la vigne*, et que de la vrille de fer le sens se prend, et celui de main de la vigne serait secondaire. Au contraire, Scheler est pour le sens de vrille, et pour la vigne en est le primitif, et à le rapporter à un radical germanique *rig* ou *ric* qui signifie chose tournée, torture. M. Brachet, dans son *Dict. étym.*, le tire de *vericula*, diminutif de *verutum*, sorte de javelot dans du Cange, et qui vient de *veru*. Mais ce qui complique la question, c'est que la forme primitive paraît n'avoir pas été *vrille*, mais *vreille*. Dans l'état actuel, il est impossible de se prononcer.

† VRILLÉ, ÉE (vri-lé, lée, *ll* mouillées), *part. passé de vriller*. || 1° Percé avec une vrille ou comme avec une vrille. Des bois vrillés par les termites. || 2° Qui a une disposition en forme de vrille. Laine vrillée, se dit de la laine des mérinos. || 3° *S. f.* Vrillée blanche, le liseron. || Vrillée balarde, renoncé liseron et renoncée des buissons.

† VRILLER (vri-lé, *ll* mouillées). || 1° *V. a.* Faire des trous avec une vrille. || 2° *V. n.* Prendre la forme de vrille. Il pénoutrer en montant, suivant un mouvement hélicoïdal, comme certaines pièces d'artifice.

† VRILLERIE (vri-le-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Art de faire des vrilles. Il atelier où l'on fabrique des vrilles. Nom donné par les maîtlandiers à tous les menus ouvrages et outils de fer qui servent aux orfèvres, aux armuriers, aux menuisiers et autres artisans, tels que limes, poinçons, forets, ciseaux, enclumes, marteaux, barres, vrilles, etc.

† VRILLETTE (vri-lè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Genre de coléoptères. Il Vrillette commune, voy. MORDOUR, 27.

† VRILLIER (vri-lié, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait des vrilles et autres menus outils de fer ou d'acier.

† VRILLIÈFRE (vri-lli-fe-r', *ll* mouillées), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des vrilles.

† VRILLON (vrillon, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de petite tarière.

† V. S. En musique, abréviation qui signifie voix subtile (voy. VOLTE).

VU (vu), *prép.* (*u*, vue), *part. passé de voir*. || 1° Perçu par l'œil. Un spectacle vu de loin. || Familièrement. Il n'y a rien vu, se dit d'une chose dont on ne sait rien. Les juges au privilège Disent : ni vu ni connu, BARAO. *Tricatrillon*. || Fig. À toute vue, voy. TOUTE. || 2° Fig. Examiné. Une affaire vue par d'habiles gens. Un fait bien vu est une connaissance précieuse; il en a peu qui soient connus dans tous leurs détails, RENNEBIER, *Ess. art d'observer*, t. I, p. 278, dans PORQUIN. || Tout est vu, la chose est examinée. Que faut-il donc voir? encore que tout n'est pas vu? MOL. *Marionne*, 8e part. Le commandeur : Allons, nous verrons. — Sauit-Alban : Tout est vu, monsieur, *Père de famille*, II, 13. || On dit aussi : c'est tout vu, comme réponse à ceux : il faudra voir, examiner avant de se déterminer. || 3° Terme de banque. Cette lettre de change est payable à lettre vue, celui sur qui elle est tirée doit la payer dès qu'elle lui sera présentée. || On dit plus ordinairement : payable à vue. || 4° Fig. Bien vu, se dit de quelque chose qui est conforme aux convenances. Rien n'est mieux vu; ce grand chimiste a ici constaté la simplicité de la nature, il a senti qu'il n'y avait qu'un seul principe salin, BUFF. *Min.* I, in, p. 209. || 5° Bien vu, mal vu, reçu avec approbation, désapprobation. Il est bien vu de ses chefs. Au reste, nous sauron, quand je l'ai fait paraître, N'a point été mal vu des yeux qui l'ont fait naître, MOL. *l'Ét.* 1, 2. || 6° Vu s'emploie d'une manière invariable dans certaines formules de pratique, de chancellerie et d'administration. Vu par la cour les pièces mentionnées, les pièces mentionnées ayant été vues par la cour. Vu les ordonnances précédentes. Vu les raisons et obligations de part et d'autre. || 7° En égard à. Et qui m'empêchera de mettre en notre étable, Vu le prix dont il [pore] est, une vache et son veau? LA FONT. *Fabl.* VII, 10. || 8° Vu que, loc. conj. Attendu que, puisque. Ce discours me surprend, vu que, depuis le temps qu'on a contre son peuple [d'Albe] armé nos combattants, je ne l'ai vu pour elle aucune différence Que si d'un sang romain vous aviez pris naissance, cons. *Hor.* I, 1. Gloucester : Vous aurez mis, dit-on, seigneur de haut lignage, Pour cent livres sterling tous ves alevs en gage, — Tyrrel : C'est pure calomnie, et milord le sait bien, Vu que sur des alevs un juif ne prête rien, C. DELAV. *Enfants d'Edouard*, II, 3. || 9° Vu, en termes de pratique, est quelquefois substantif. Le vu d'un arrêt, le vu d'une sentence, ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendus sur les productions respectives; les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif. || Terme d'administration. Sur le vu des pièces, sur l'examen des pièces. || 10° Au vu de tout le monde, à la connaissance de tout le monde. Cette chose s'est faite au vu de tout le monde. || Au vu et au su de tout le monde, au grand jour, entièrement.

VUE (vue), *s. f.* || 1° Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. || 2° Manière dont les objets se présentent au regard. || 3° Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. || 4° Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Aspect, présence. || 5° Faculté de voir, relat des cinq sens dont l'œil est l'organe. || 6° Le regard même. || 7° Les yeux, l'organe de la vue. || 8° Vue grasse, en parlant d'un cheval. || 9° En termes de chasse, chacun à la vue ou à la vue. || 10° En terme de marine, en vue où à vue. Nonvue. || 11° Lunette de longue vue. || 12° Seconde vue. || 13° Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. || 14° Partie du casque où sont ménagées des fentes correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || 15° Intention de choses qu'on voit. À première vue. || 16° Vue, en termes de banque et de commerce. || 17° La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. || 18° Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. || 19° Il se dit de Dieu en un sens analogue. || 20° En qu'on se propose, considération. || 21° Projet, dessein. || 22° Manière de voir, opinion. || 23° Action d'envisager, de prévoir. || 24° Aperçu, idée. || 25° Point de vue. || 26° À vue. || 27° À vue d'œil. || 28° À vue de pays. || 29° De vue. || 30° Perdre de vue. || 31° À perte de vue. || 32° En vue.

— 1° Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est (sens propre, à cause de la forme de partie cipe passé pris passivement). Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. Vue resserrée. Vue échappée de vue. J'avais vu votre chambre chez Mme de Rochebonne; mais je ne savais pas qu'elle eût une si belle vue, SÉV. 376. En la vue, autrefois de toutes parts exempte, DU CERCEAU, *Mon. hist.* Il se dit aussi maintenant plongeante. DANGEOT, *Mon. Artist.* I, 5. Il l'em-

Digitized by Google

prisonna dans une chambre qui n'avait point de vue sur la campagne. LESAGE, *Diable boit.* 9. Oh ! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues ! Il n'y a rien de pareil en Europe, VOLT. *Lett. à Mme du Deffand* [qui était aveugle], 18 juill. 1760. Tavernier disait que la vue de Lausanne sur le lac de Genève ressemble à celle de Constantinople, in. *Lett. Thiriot*, 26 mars 1757. J'aimais à me rendre dans ce lieu-là, où l'on jouit à la fois d'une vue immense et d'une solitude profonde, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* 1 Avoir de la vue, être dans une situation d'où l'on découvre une grande étendue de pays. Nous avons abattu les bois de la saison de chasse, pour préserver de la vue, la, BERNARD, *Rel. simpr.* 4. ‖ 2° Manière dont les objets se présentent au regard. Vue de face. Une vue de côté. Une vue de haut en bas, de bas en haut. Voici le lieu le plus avantageux, et qui reçoit le mieux les vues favorables de la lumière que nous cherchons pour faire un portrait, DIDER. *Salons*, 13. ‖ Plan à vue d'oiseau, un plan de bâtiment, de jardin, de campagne vu de haut en bas. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent, BURY. *Ort.* t. 1, p. 14. ‖ On dit qu'un édifice est en belle vue, pour exprimer qu'il s'aperçoit de fort loin, d'un grand nombre de points, et que cette manière d'être vu lui est favorable. ‖ 3° Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. Vue de Paris. Vue de Rome. Les vues de Grèce, d'Italie, de Suisse. J'ai l'honneur de vous envoyer par une occasion les vues des environs d'Autun que j'ai dessinées d'après nature, GERMAIN, *Mérez rar.* t. II, p. 257, dans recueil. On range les tableaux, paysages en trois classes : les vues ou représentations exactes, espèces de portraits de sites donnés... BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, paysage.* ‖ Vue perspective, par opposition à vue géométrale, la vue d'un édifice où sont rendus les effets de la perspective, IB. *ib. Perspective*, ‖ Fig. Horace, Tibulle, Properce, Ovide, ont exprimé quelques vues de la nature, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, t. ‖ 4 Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour me l'ôte pour le fer, la fille par la vue ! CORN. *Cid*, II, 4. ‖ Aspect, présence. Sa vue embarrassait : il lallut s'en défaire ; il fut de la maison chassé comme un corsaire, MOL. *Sat.* X. Que ma vue à Colbert inspirait l'allegresse, *Ep.* II. ‖ 5 La vue de, en présence de. Je vous écris à la vue de la mer, BARBARIN, et il n'y a entre elle et moi qu'un canal qui n'a pas plus que trois lieues de largeur, VOLT. *Lett. 39*. Médiocres, à la vue de cet objet, et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur, BOSS. *Duch. Orl.* Je la vis, je rougis, je pâlis à sa vue, RAC. *Phèdre*, I, 3. Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms ; il assiégea Dunkerque à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France, VOLT. *L. XIV*, 3. ‖ Fig. Il oscite son humilité à la vue de son néant ; il anime ses espérances à la vue de la bonté et de l'éternité de Dieu, FÉN. *Dauphine*. ‖ A la vue de signifie aussi d'une manière publique, patente. Vous avez fait cette action en secret ; mais, pour moi, je la ferai à la vue de tout Israël, RAC. *Bible. Rois*, II, 12, 12. Le contraire paraît à la vue de tout Paris, PASC. *Prov.* XI. Elle avait revu d'entre la maîtresse du roi [Charles II] ; elle l'ost ; il passe quasi toutes les nuits avec elle à la vue de toute la cour, SÉV. 240. ‖ 5° Faculté de voir ; celui des cinq sens dont l'œil est l'organe et par lequel nous distinguons les couleurs (sens dérivé qui vient de la transition du participe passé ou de son passif au sens actif). Avoir la vue perçante. Mauvaise vue. Vue tendre. Toute la conduite de notre vie dépend de nos sens, entre lesquels celui de la vue étant le plus universel et le plus noble, il n'y a point de doute que les inventions qui servent à augmenter sa puissance ne soient des plus utiles qui puissent être, PASC. *Inspirt.* L. Avoir le pouvoir prochain de voir, lui dis-je, c'est avoir bonne vue et être en plein jour, PASC. *Prov.* 1. Dans les dernières années de sa vie, il perdit la vue, mal heur qui lui a été commun avec le grand Galilée, et peut-être par la même raison ; car les observations subtiles demandent un grand effort des yeux, VOLT. *Lett.* 39. Dans l'oiseau, la vue est le premier sens, l'ouïe est le second, le toucher est le troisième, le goût et l'odorat les derniers, BUFF. *Ois.* t. I, p. 67. Un milan qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, IB. *ib.* t. I, p. 9. Des plaies continuelles nous tiennent renfermés; Mme d'Holbach s'use la vue à broder, DIDER. *Lett. à Mlle Volland*, 18 oct. 1760. De tous les sens, la vue est celui qui fournit à l'âme des perceptions plus promptes, plus étendues, plus variées; il est la source féconde des plus riches trésors de l'imagination; et c'est à lui principalement que l'âme doit les idées du beau, de cette unité variée qui la ravit, BONNET, *Contempl. nat.* 7, 8. La plus commune distinction se mêlait, sur le front de Chactas, à cette sérénité remarquable chez les hommes qui ont perdu la vue, CHATEAUB. *Natch.* I, ‖ Vue diurne, voy. NÉMÉLOPIE. Vue nocturne, voy. NICTALOPIE. ‖ A la vue simple, avec l'œil non armé d'un verre grossissant. Je vous, à la vue simple, les femmes aussi belles du blé rachitique... BONNET, *Observ. 32, Insect.* ‖ Vue longue, se dit des yeux qui discernent les objets à une grande distance. Les Hottentots ont la vue si longue, qu'ils découvrent des vaisseaux à une distance où nous ne les apercevrons qu'avec des lunettes, CONDL. *Hist. anc.* 1, 8. ‖ Vue courte, vue basse, se dit de ceux qui ne distinguent les objets qu'à une courte distance. Son tempérament se fortifia depuis et devint même assez robuste ; mais sa vue, qui était si basse, ne pourra-t-il écrire, demeura à peu près dans le même état, MARMON, *Elog. de l'abbé Bignon*. Avais lu que le naturel des hommes avait la vue courte, J. J. ROUSS. *Confess. IV*. Pauvre garçon, s'enflammer de si bon quand on a la vue basse, PEIRAT, *Petite ville*, II, 3. ‖ Fig. Les vues courtes, je veux dire les esprits qui ne peuvent aller bien loin dans leur sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, LACRET. *Mél.* Avec la vue longue, ne pas voir clair, l'on est au trépassement d'un chat, l'on a vue trouble. — Palsanguenne, aide-toi, je t'en prie, et ne me laisse pas, ce sont des hommes, MOL. *Don Juan*, II, 4. ‖ Tant que la vue se peut étendre, jusqu'où les yeux peuvent operer, ferait-il bon voir ? Jusqu'où et jusqu'où la vue peut porter; un vue ne porte pas jusque-là. ‖ 6° Le regard même. Vous suivant de la vue au milieu de la presse, MOL. *Amph.* I, 2. Ebloui d'un éclat si fort, je suis contraint de détourner la vue, MOL. *Sicil.* 7° *serm. Nativ. de la sainte Vierge, Grandeurs de Marie*, 2. C'est par d'autres attraits qu'elle plaît à nos yeux, BOURD. *Car.* Cet illustre [Colbert], arrivé sur le bord d'une colline d'où l'on voyait Babylone, tourna la vue sur le palais de la reine, VOLT. *Bedeïg.* Il faut que les quelque côté que je tourne la vue, la foi de tous les cœurs est pour moi disparue! RAC. *Athr.* III, 4. Non pour ce héros nous aimerions à pardonner à ses défauts fermer toujours nos yeux, VOLT. *Adel. du Guesel.* I, 1. ‖ Fig. Jeter la vue sur, examiner, considérer. Jetons la vue sur les fortunes galantes de Son Altesse, HAMILT. *Gram.* 8. ‖ Fig. Remettre devant la vue, se remémorer au souvenir. Les services d'Hospital en ce même moment l'un revinrent devant la vue, la FONT. *Fabl.* I, 13. Remettre devant la vue, d'un seul et même regard. On y voit [en Andalousie] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes brûlées par le feu, VOLT. *Lett.* 39. A Pourpine.... où ils trouvèrent cinq gargons tout d'une vue, SÉV. 288. ‖ Fig. Oui m'aurait fait voir tout à la fois la gloire et la souffrance [dans une maladie], je n'aurais jamais eu y résister, et jour par jour me voilà, SÉV. 24 mars 1676. Ils ont l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue le gros de l'ouvrage, FÉN. *Tél.* XVII. ‖ Fig. Avoir la vue sur quelqu'un, veiller attentivement sur sa conduite. ‖ 7° Les yeux, l'organe de la vue. La troupe des chasseurs, la lui a presque rue, l'a de ses rets redoublée lui fait ouvrir la vue, la voix. Adieu, Dorbas l'esprit il me vint aussitôt, De l'étranger, de la manger la vue, IB. *Car.* Rien ne le retenait, ni sa vue crasillée [d'une lache femme], ni sa masse de chair lâchement taillée, BOIL. *Sat.* X. Un nuage confus se répand sur ma vue, IB. *Traité du subl.* VIII. ‖ Le soleil me donne dans la vue, il me frappe l'œil et me gêne. ‖ Fig. Donner dans la vue, frapper par un éclat agréable. Les filles aiment mieux ce qui donne dans la vue, J. J. ROUSS. *Em.* V. ‖ Fig. donner dans la vue, exciter l'attention, le désir, l'ambition. Je donnai dans la vue aux deux filles du roi, CONV. *Illusion*, II, 4. Il arrive à bien, je crois avoir de qu'à Donner encore à quelqu'un dans la vue, LA FONT. *Cog.* Ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour vous donner dans la vue, et, si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux, MOL. *Prec.* 16. Ce monsieur le comte qui va chez elle lui donne peut-être dans la vue, IB. *Bourg. gent.* III, 7. A l'exception de votre beauté que je ne dispute pas, et qui m'a donné dans la vue... MARIV. *Marianne*, 6e part. Un bel habit noir qui m'avait donné dans la vue, J. J. ROUS. *Conf.* V. ‖ 8° Terme de vétérinaire. Ce cheval a la vue grasse, sa vue se charge et s'obscurcit de temps en temps. ‖ 9° Terme de chasse, Chasser à la vue, voy. CHASSE. Aller en la poursuivant. Nous coupons dans la plaine où nous chassons à vue, DANCOURT, *Coph. et Procris*, I, 3. ‖ Aller à la vue, aller à la découverte, pour savoir s'il y a des bêtes courables dans le pays. ‖ Vue, tem d'une fanfare que l'on sonne lorsqu'on voit l'animal par corps, TERM. de marine. Tenir un navire en vue en à vue, combiner sa route en ses manœuvres pour ne pas cesser de le voir. ‖ Périr par non-vue, périr faute d'avoir eu assez de temps ou de jour pour apercevoir les écueils ou les rochers. ‖ Vue par vue et cours par cours, se disait lorsqu'on reglait sa navigation par les remarques de l'agencement des terres. ‖ 11° Longue vue, ou longue-vue, voy. LONG, n° 3. ‖ 12° Seconde vue, prétendue faculté que, dans les gens du nord, on attribue à certains habitudes, de voir, par l'imagination, des choses qui existent en des lieux éloignés. ‖ 13° Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on peut voir sur les lieux voisins. Faire boucher des vues. Je stipule de mon voisin qu'il ne pourra m'empêcher mes vues, PATRU, *Plaid. IV*. Voilà des fenêtres d'où l'on peut nous voir. Et d'où nous pouvons voir les autres et voir sur nous, MARIV. *Pays. parv.* 2e part. Par des jalousies qui avaient vue sur toutes les cellules, VOLT. *Zad.* I, 2. Par servitude, de vue, droit acquis, celle qu'on doit souffrir en vertu d'un titre. ‖ Vue droite, celle qui est directement opposée à l'héritage de son voisin. Vue oblique, celle qui a part oûte. On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect... sur l'héritage de son voisin, s'il n'y a 19 décimètres de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code civil*, art. 678. On ne peut avoir de vues par côté ou obliques sur le même héritage, s'il n'y a 6 décimètres de distance, IB. 679. ‖ Vue partielle de cause où sont ménagées des fentes ou des trous correspondant aux yeux de l'homme d'armes. ‖ Terme de blason. Se dit des grilles qui ferment un casque. Il se fait injection des choses qu'on voit. Regardez ces étoiles, la vue n'en reste rien. ‖ Pure première vue, à la première vue, la première fois qu'on entre dans les palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent, et vous font rêver d'une première vue, LA BRUY. II, 6. ‖ Il n'y a nulle vue entre eux et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants; ils les saisissent d'une première vue, IB. XI. Ce contraste se remarquait à la première vue des deux artistes, IB. XIII. ‖ Jeter d'une vue, d'une chose à la première vue, la première fois qu'on la voit. À force de subtilités et de raisonnements.... il en vient enfin jusqu'à admirer ce qui l'aurait choqué d'une première vue, lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé, BOURDAL. *Domin. Homil. sur l'accusation*, t. IV, p. 480. On ne connaît pas les hommes à la première vue, MAINTENON, *Lett. à madame de la Vieferille*, 23 déc. 1710. ‖ En un autre sens, à la première vue, lui souffrit que l'on se rencontrera, que l'on se verra. À notre première vue, je vous montrerai plus particulièrement le dessein de tout mon ouvrage, BALT. liv. I, lett. 41. Nous parlerons de vos quinquets à la première vue, SÉV. 15 juill. 1690. ‖ Déchiffrer un morceau à la première vue, et, par abréviation, à première vue, le jouer, le chanter sans l'avoir étudié préalablement. J'étais en état de lire un air de première vue, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. ‖ Anciennement, de vue de pied, se disait de ce qu'on lit sur un héritage contestieux pour le montrer à l'œil à sa partie, et l'assurer de ce qui lui est demandé. Je devais vous trouver à une rue, mais mon fils est malade, MAIR. *Le Traité des bienf. de Sénèque*, IV, 28. ‖ 14° Terme de banque et de commerce. Payable à vue, au moment de la présentation. Comme une bonne lettre de change bien acceptée, payable à vue, que je toucherais quand il me plairait, SÉV. 208. Craignant que je ne vinsse à manquer d'argent, il [l'ambassadeur de France à la Porte] me permit de tirer sur lui des lettres de

Digitized by Google

changé à vue, CHATEAUB. *Rm.* part. 2. || Fig. et par plaisanterie. Une promesse de mariage pure et simple, payable à vue dans quatre mois, BALZAC, *Int. Après.* m. 1. || Payable à tant de jours de vue, payable tant de jours après présentation. || 17° Terme de théologie. La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. Cette vue sera suivie d'un amour immense d'une joie inexplicable et d'un triomphe sans fin, BOSS. *Hist.* II. 6. || Fig. La vue de Dieu, le souvenir incessamment présent de Dieu. Sainte Thérèse accompagna toutes ses actions d'une sainte vue de Dieu, FLÉCH. *Sainte Thér.* || 18° Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme les yeux voient les choses matérielles. Sa cette religion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu, et de la posséder à découvert et sans voile, PASC. *Prof. grec.* ed. FAUGÈRE. On pèche sans avoir la vue que l'on fait mal, ID. *Prov.* IX. La vue de notre esprit est à peu près semblable à celle de notre corps; je veux dire qu'elle est aussi superficielle et aussi bornée, SPROAT, *Fas. mor.* 1re traité, ch. 8. Les mouvements de pénitence qu'ils ressentent dans la vue de leurs fautes, ID. 2e traité, ch. 3. Nos vues sont trop courtes pour savoir ce que nous est propre, BOSS. *Lett.* 72. Et sa faible raison [de l'ignorant] de clarté dépourvue Pense qu'en rien n'échappe à sa débile vue, BOIL. *Art p.* IV. Il découvre les fautes d'autrui, et ne voit pas les siennes, ID. *Réfl. sur* 1. Le longue expérience des choses passées et l'habitude de traiter les affaires donnent de grandes vues sur toutes choses, FÉN. *Tél.* V. Pourrions-nous bien nous figurer quelque chose qui eût des passions si hideuses et si pleines d'une vue aussi dure et aussi courte, et des vues si longues [que l'homme]? BOSS. *Mond.* 2e part. || 19° Il se dit de Dieu ou en sens analogue. Rien n'est caché à la vue de Dieu, BOSS. *Comm.* VII [Dieu] a mis dans la première, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les moindres circonstances qui seules subsistent véritablement, BOSS. *Mar. Thér.* || 20° Fin qu'on se propose, considération. Au reste, ma fille, sachez-moi gré, si vous voulez, que je ne fis hier soigner du pavé dans la rue de vous plaire, SÉV. 191. N'est-ce pas Dieu qui a touché son cœur [de madame de la Sablière]... n'est-ce pas Dieu qui fait donner la vue et le discernement, ID. m. 21 juin 1680. Certaines vues d'honneur qui l'ont faisant errander jusqu'aux moindres soupçons de changements [de religion] et d'apostasie, BOSS. *Duc de Mont.* Un mépris de l'honneur dans la vue d'un vil intérêt, LA BRUY. *Théophr.* IX. On ne ferait plus d'actions héroïques, ce semble, si l'on ne devait pas y tirer de son devoir; c'est une vue bien plus noble, PONTAS. *Dict. Lucrece, Barbe.* ces hommes [les apôtres] se sentent de sang-froid, sans vue, sans intérêt, sans habileté, déférons aux témoignages les plus affreux et à une mort soufferte avec une poire helroique, seulement pour aller soutenir la vérité qu'ils ont dont ils connaissent tout le prix, BOSS. *Hist.* II. 20. *Carême, Vérité de la religion.* L'ouvrage [le Siècle de Louis XIV] pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans des vues meilleures, VOLT. *Mél. hist. Suppl. au Siècle de Louis XIV.* 3. || En vue de, dans l'intention de, en considération de. On lui accorde cette récompense en vue des services qu'il a rendus. Vous voyez tout ce que s'y passe [dans mon cœur], vous découvrez que la plus grande partie de mes actions se fait en vue de vous être bonne à quelque chose, SÉV. 114. || [Erichthon, qui inventa l'usage de l'argent pour la monnaie] le fit en vue de faciliter le commerce entre les îles de la Grèce, FÉN. *Tél.* XII. L'auteur a eu en vue d'attaquer le système de Hobbes : système terrible, qui, faisant dépendre toutes les vertus et tous les vices de l'établissement des lois que les hommes se sont faites, MONTESQ. *Dif. Esp. lois, part.* 1. || Avoir une chose en vue, se la proposer pour objet. Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, BOURDAL. *Dominic. Serm. pour le 3e dim. après Pag. Nom des démonst.* 1. n. p. 41 et 42. Il faut bien s'en servir pour un temps [des méchants]; mais il faut aussi avoir en vue de les rendre peu à peu inutiles, FÉN. *Tél.* XXIV. || On dit aussi : Borner sa vue à telle chose, n'avoir pour objet que telle chose. || Avoir quelqu'un en vue, faire une chose à l'intention de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. Enfin, ce traité [de mer.de] est fait pour tout du monde, mais je crois pourtant principalement qu'on n'a eu que moi en vue, SÉV. 96. C'était nous [catholiques] qu'il [Jurieu] voulait sauver; ce n'aisent pas les enfants qu'on veut, BOSS. *Serm. 3e avent.* 1e. || Avoir quelqu'un en vue, faire allusion à lui. Je sais bien que Despréaux avait en vue Héraclius dans ces vers : Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue, D'un divertissement nous fait une fatigue, VOLT. *Lett. Thiriot*, 2 mars 1738.

Avoir quelqu'un en vue, vouloir donner à quelqu'un un emploi, une faveur. Le grand maréchal de Pologne a écrit au roi, que, s'il voulait faire quelqu'un roi de Pologne, il le servirait de ses forces; mais que, s'il n'a personne en vue, il lui demande sa protection, SÉV. 180. || Avoir des vues pour quelqu'un, avoir dessein de lui procurer quelque avantage. Mme de Chaulnes lui-même me dit d'accepter à cause des vues qu'il disait qu'il avait pour moi, SÉV. 343. || Avoir des vues sur quelqu'un, avoir l'intention de l'employer à quelque chose. || Avoir des vues sur quelque chose, souhaiter de l'obtenir || Jeter ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose, songer à capter quelqu'un, à gagner quelque chose. La de courtiser les beautés des environs, M. le comte Almaviva veut retirer au château, mais non pas chez sa femme; c'est sur la terre, entends-tu, qu'il a jeté ses vues, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* 1, 1. 21° Projet, dessein. Dites-moi donc un peu sincèrement vos raisons et vos vues pour cet hiver, SÉV. 1 juin 1676. Bien est égal à l'amitié de cette bonne duchesse [de Chaulnes] pour moi, et aux vues qu'elle a pour me faire plaisir, m. 7 sept. 1680. Il [Jurieu], sorti l'année d'après [un entre les deux vous; et cela lui suffisait; les vues fort éloignées ne sont pas de son goût, MONTESQ. *Dif. Esp. lois, part.* 1. || 22° Fig. Les vues de la faveur, de la fortune, BOURDAL. *Prédestinat.* Prédestinés entre mainlenant dans toutes vos vues sur le bien public, FÉN. *Tél.* XIII. Ce ne fut [Agesilas] avait de grandes vues, et il ne songeait à rien moins que de faire valoir les droits de la Perse même, BOLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 240, dans RICHELET. Ce roi [Louis XIV] avait raison de faire rien de ses vues, et il ne songeait qu'à empêcher les ennemis d'y subsister..., VOLT. *Louis XIV*, ch. 22. Manière de vue, opinion. Tous ces auteurs ont des vues très-différentes, BOS. *Nouv. Apol.* 1. Tu ne vois que vues vous trouvez les réponses dans la vérité, ID. *Lett. abb.* 126. Si les conjectures nouvelles n'empêchaient pas sont permises sur un objet aussi peu profondément, ID. *Var.* t. II, p. 43. || 23° Action d'envisager, de prévoir. Ayez une vue du Canada : M. de Grignan avait désiré d'être gouverneur de Canada; cependant, pour ne n'en plus parler à portée; M. de Frontenac en est le possesseur, SÉV. 6 juin 1672. Quand j'aurai passé encore quelques années, je ne vois pas pourquoi je ne puisse avoir de vue vos allées, ID. 13 nov. 1676. Je veux si mande sur cela [le voyage de Mme de Grignan à Vichy] tout ce que j'ai pensé : on verra ici avec peu, ou rien; car quand pour ne ferai-je que trouver mes eaux par la vue de la séparation, ID. 15 avr. 1676. Dans cette vue [l'héritage royal], on approche de plus près de la couronne avant de plus vertueux et de plus habile, BOSS. *Mar.-Ther.* 24° Aperçu, idée. Votre lettre sur la langue et sur la musique est pleine de vues fines et d'idées ingénieuses, VOLT. *Lett. Chabanon*, 8 janv. 1773. || 25° Point de vue, le point sur lequel la vue se dirige ou s'arrête. || Point de vue, m., matériel, point, le degré de longueur qu'il faut donner à une lunette pour que la vision soit distincte. Mettre une lunette à son point de vue, à son point. || En parlant des lunettes à lire, elles sont, elles ne sont pas à mon point, la distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux est trop forte ou ne convient pas à ma vue. || Fig. Le langage d'objets sur lesquels la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Remontrez-je un beau point de vue, je m'arrête et j'en jouis, DIDER. *Claude et Nicon.* t. I. || Fig. Faire n'a qu'un point de vue, qui est le cri; lors de là rien ne l'inquiète, BOURDAL. *Pentec.* I. p. 31. Le point de vue où il se place pour juger de votre état, et de là il découvrait toujours un grand pays dont il voyait tout le détail d'un coup d'œil, POYT. *Lebrun.* Eh bien montrant, comme remuis en un point de vue, cet amas monstrueux de choses, MARS. *Arent, Bonh. des justes.* || Terme de perspective. Point de vue, endroit précis où il se faut placer pour bien voir un objet; on dit aussi point de vue placé pour être bien vu. || Point de vue, le point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. Vous n'êtes pas dans le point de vue, au point de vue. Tout ressemble à ces ouvrages de perspective où des figures, dispersées çà et là, vous forment, par exemple, un empereur, si vous les regardez d'un certain point; changez le point de vue, ces mêmes figures vous représentent un gueux, FONTEN. *Dial.* t. *Morts anc. et mod.* Nous marchons, et les autres plaines marchent aussi, nous ne plus ou moins vite que nous; cela nous met dans différents points de vue à leur égard, et nous fait paraître, dans leur cours, des bizarreries dont il n'est pas nécessaire que je vous parle, ID. *Mondes*, 1er *soir.* || Fig. Les différentes manières dont un homme ou une affaire peut ou doit être considérée. Il faut se faire bonneur réciproquement, et c'est ce que chacun dit [par son action son point de vue, SÉV. 171. Sa femme [de M. de Chaulnes], fermant la porte à ce point de vue si brillant [l'ambassade à Rome], ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un grand événement ne la mît heureusement à la vie de son mari, ID. 4 sept. 1689. Vetlà, ma chère sœur, le point de vue où vous devez vous placer aujourd'hui, MASS. *Prof. rétig. Serm.* 1. La vie privée est presque toujours le point de vue le moins favorable à leur gloire [des grands], ID. *Or. fun. Madame.* Voilà l'histoire des insurrections du seigneur surintendant et les trois points de vue par eu vous devez envisager..., le lisenlait signalé qui vous consacre aujourd'hui à Dieu-Christ, ID. *Prof. rétig. Serm.* 1. || Fig. et familièrement. C'est là son point de vue, c'est à cela qu'il aspire. || *De* avec point de vue. J'ai prié le Marlboef de le marier là; il ne se verra jamais [de ce côté] en terre jamais d'un si beau point de vue que cette année, SÉV. 357. Voyez-vous de ce point-là vue toute la grandeur de ce bienfait? MASS. *Prof. rétig. Serm.* 1. || Pour avec point de vue. Il Bourdaloue dans son oraison de Condé) a pris le prince dans ses points de vue avantageux, SÉV. 15 déc. 1684. A mesure que Richelieu s'éloigne de nous, il est mieux placé dans son point de vue, BOIL. t. XII, p. 129. J'ai le malheur de n'entrevoir pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable, Mme DE SIMIANE, *Mém.* t. I, p. 486, édit. RICHARD. Pour mettre cette vérité dans un point de vue qui nous la montre tout entière, MASS. *Pet. carême, Fausse dévotion du jeune homme.* Nous ne nous envisageons jamais que dans le point de vue que notre état présent nous offre, ID. *Avent, Jugem.* unic. Je te regarde [l'avenir] dans un point de vue différent, ID. *Sagesse, La Tentation.* || 2° Les chrétiens se regardent pas le mariage dans ce point de vue, MONTESQ. *Lett. pers.* 114. Ce n'est pas à moi, qui ne suis point sur les lieux, à savoir si ce jugement dans quel point de vue on doit présenter des objets au public, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 mars 1761. Aristote et Descartes n'ont considéré la formation de l'astre que dans le point de vue relatif à leur système, ID. *Jamour, Systèmes sur la gravité.* Il est difficile de se mettre dans un point de vue d'où l'on puisse juger son travail avec équité, J. J. ROUSSEAU, *Em.* IV. || Sous-entre point de vue, dans un emploi différent, par exemple : Les commissaires ont été envoyés sous un double point de vue, BOILEAU. *Hist. anc. XXVI*, II, 3. 2. Il nous place sous un point de vue d'où il nous met sous les yeux les ressorts du monde et toute leur grâce, MASS. *Confer. Ambition des clercs.* Ils viennent le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre, VOLT. *Lett. Chabanon*, 13 janv. 1766. La matière considérée sous ce point de vue, BOFF. *Comp. des anus et des vôtes.* Sous ce double point de vue nous trouvons entre eux tant de rapports..., J. J. ROUSSEAU, *Em.* V. || Ce dernier emploi, qui ne date guère que de Rollin et de Massillon, est aujourd'hui très-usité; cependant il ne paraît pas exact. Pour voir bien une chose, il ne faut pas être sous le point de vue, il faut être au point de vue, il faut le considérer du point de vue, il y a lieu de distinguer : 2° Un considère [objet], il peut être placé sous le point de vue, et il sera bien vu; de cette façon, la phrase de Rousseau avec sous est exacte. Si au contraire on considère l'observateur, il ne faut pas le placer sous le point de vue, car alors il serait hors des limites de la vision distincte, il faut le placer au point de vue, dans le point de vue. || 26° A vue, loc. *adv.* En connaître, en regarder sur. On trouvait de son devoir, on le garda à vue, VOLT. *Impôts*, 20. Garder un prisonnier à vue, le garder de manière à ne pas cesser de le voir. Il n'en fallut pas davantage pour le faire garder à vue, HAMIL. *Gram.* 6. || A vue de, à distance de. Il a vu de, à distance de. Il a vu de, à distance de. Il a vu

tance où l'on aperçoit. Nous étions à vue du cap de Bonne-Espérance. Nous naufragions à vue de terre. || 27° À vue d'œil, autant qu'on en peut juger par la vue seule. Il y a une lieue à vue d'œil. || À vue d'œil, d'une manière visible, sensible. Et le mal qui, caché, nous fait l'embonpoint, Qui nous tue à vue d'œil, et que l'on ne voit point. MOLIÈRE, *Sat.* VI. Ma fille, notre chapelle s'élève à vue d'œil; cela occupe l'abbé et me divertit un peu, SÉV. 66. La faveur de Mme de Maintenon croît toujours; celle de Quanto [Mme de Montespan] diminue à vue d'œil, ID. 133. Elle m'assura que M. le Landgrave en prenait [du thé] quarante tasses tous les matins : - Mais, Madame, ce n'est peut-être que trente. — Non, c'est quarante; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil, ID. 161. Ses affaires d'avais des dispositions si heureuses que je profitais à vue d'œil sous ces excellents maîtres, LESAGE, *Gusm. d'Alf.* II, 2. Quelle fut notre joie de le voir revenir à vue d'œil et se ranimer comme une plante desséchée et mourante que l'on arrose! MARMONTEL, *Mem.* X. || 28 À vue de pays, en se dirigeant, sans suivre la route de l'environ où l'on va, sur l'aspect des lieux. Marcher, se conduire à vue de pays. || Fig. À vue de pays, en se réglant sur ce qu'on sait, sur ce qu'on imagine. À vue de pays, je connais à peu près le train des choses, MOL. *Fetôn*, 1, 4. Il me semble à vue de pays qu'elle [Pauline] serait mille fois mieux là qu'à Ait, où vous n'êtes plus, SÉV. 9 juin 1680. Tout ce que j'en dis n'est point pris sur des observations fabuleuses et faites à vue de pays, VAUB. *Dime*, p. 163. À vue de pays, il y a bien quelques bêtises par-ci par-là dans tout cela! PIRON, ARRÊT. *Lett. à Falconnet*, mars 1766. || Fig. Juger à vue de pays, juger en gros et sans entrer dans le détail. À vue de pays on juge bien ou tout cela peut aller, SÉV. 88. Je juge à vue de pays que notre saison a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais su se gouverner par elle-même, et qu'elle n'est pas trop digne d'être libre, VOLT. *Lett. Berbetois*, 20 mai 1771 || 29° De vue, avec la vue. Connaître quelqu'un de vue, le connaître pour l'avoir vu seulement, le connaître de visage. La connaissez-vous de vue? — Oui, quelque peu de vue; c'est tout le reste, elle n'est tout à fait inconnue, CORN. *Galer. du Pal.* I, 6. || Fig. C'était un homme [saint Paul] qui ne m'était pas inconnu; mais je vous avoue que je ne le connaissais que de vue, BALZ. liv. V, *lett.* 22. || 30 Perdre une personne, une chose de vue, ne plus l'apercevoir. À tout coup, en me bannant, ils me perdaient de vue, et ils envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter, VOLT. *Lett.* 9. Il fallait, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jesus-Christ de vue, pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit, BOURDAL. *Myst. Pentecôte*, I, p. 456. Une flotte égyptienne nous rencontre comme nous commencions à perdre de vue les montagnes de la Sicile, FÉN. *Tél.* II. Bientôt Calypso, plongé dans l'étonnement où dans la douleur, perdit son sein de vue, VOLT. *Zadig*, VIII. || Ne pas perdre quelqu'un de vue, le surveiller soigneusement. Il ne faudrait ne lui permettre jamais de perdre de vue ses deux amants, FÉN. *Tél.* VII. Télémaque ne l'avait point perdu de vue, et il ne cessait d'observer ses pas, ID. IX. || Fig. Cette mère ne perd point sa fille de vue, elle la surveille attentivement. || Fig. Perdre de vue une personne, cesser de la voir, de la fréquenter. || Perdre quelqu'un de vue, être longtemps sans en entendre parler. Fâné dans cette ville, je l'ai perdu de vue, et non pas oublié, PICARD, *Encore faut le monde*, I, 8. || Fig. Perdre de vue une affaire, cesser de s'en occuper. || Fig. Perdre de vue, quitter de vue. Je ne pourrais pas vivre en repos, si je quittais de vue un seul moment ma chère Providence; je ne me soustrairai pas sans réserve à ses décrets], SÉV. 9 févr. 1680. || Fig. Perdre un sujet de vue, faire une digression. Ils n'étaient un moment perdre un sujet de vue, BOIL. *Art p.* II. || Fig. Perdre de vue, ne pas suivre en idée un objet. Chose si subtile et si fine qu'on la perd de vue, BOSS. *Préf. instr. past. de Cambrai*, 6. || Fig. On ne peut je suivre, on le perd de vue, se dit d'un homme qui tient des discours difficiles à suivre, à comprendre. Prenez bien garde si je m'égare ou s'ils ne perdent de vue, BALZ. liv. I, *lett.* 17. || Fig. Perdre le fil de vue, ne pas s'occuper des affaires de son salut. Nous perdons, en nous éloignant, le ciel de vue, BOSS. 1er *serm. pour le 2e dim. de carême*, *Assurdes jeûnes*, 1. || Fig. Se perdre de vue, cesser d'exercer la surveillance sur soi-même, de se connaître. Le tumulte des sens fait que nous nous perdons de vue, MASS. *Carême*, *Vocation*. || Se perdre de vue, être perdu de vue, cesser d'être aperçu, d'être pris en considération. Plus les religieux vieillissent, plus leur objet se perd de vue, les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre, *t. I. Instit. Lett. à l'archev. de Paris*. || 31° À perte de vue, si loin qu'on ne peut distinguer les objets. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx.... terre et d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux, BOSS. *Hist. m.* 3. || Fig. Jamais il ne fut une telle dissipation [dépense, à Grignan] : on est quelquefois dérangé; mais de s'abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devrait point arriver, SÉV. 4 *févr.* 1680. Des spéculations, bâtî à perte de vue, PICARD, *Manie de bâtir*, III, 1. Perte de vue se dit aussi de choses qui ne finissent pas. Ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir, SÉV. 8 *janv.* 1680. Plusieurs autres histoires supposées de la vie de Charlemagne, pleines de fables à perte de vue, HUET, *De l'origine des romans*, p. 122, dans FOURNIER. Après la mesure, M. Ventre continue tranquillement à perte de vue des chansons et des musettes, *t. I.* BOISS. *Conf.* III, || Fig. Et familièrement. Raisonner à perte de vue, faire des raisonnements vains et vagues que n'aboutissent à rien. S'égarer à perte de vue après des recherches inutiles, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. Des principes féconds dont on tire des conséquences à perte de vue, MONTESQ. *Lett. pers.* 97. || On dit de même des raisonnements à perte de vue. || 32° En vue, de manière à être vu, aperçu. Ces marchandises sont bien en vue. Mettre une chose en vue. Et leur dévotion, ou véritable ou feinte, sera partout en vue à ce bien tout puissant, RACIN, *Penseur* 26. .... Si je faisais une ouverture, j'aurais des importunités, et mil en vue, comme il faut, toutes les grimaces étudiées de ces gens de bien à ouïrance, BOIL. *Sat.* I. Un placard, à l'exposition, le jugement redoutable, ne sera forcé malgré lui de demeurer en vue, BOURDAL. *Domin. Serm. p. le 24e dim. après la Pentec. Jugem. de Dieu*, I, IV, p. 430. || Être en vue, pour être remarqué. Les plus grandes armées étaient en vue l'une de l'autre, étaient en vue. Tel bâtiment est en vue. || Terme de jeux. Être en vue, se dit quand, de plusieurs dés jetés à la boule, le joueur voit en plein l'archet de passe.

— REM. 1. Pour la locution : sous un point de vue, voy. CIDELEUSE le n° 25. || 2 Voltaire a écrit : Elle a jeté sur nous la vue, *Orosie*, III, 1. Mais cette tâche remarque avec raison que l'expression est défectueuse, disant que jeter la vue, porter la vue sont des locutions faites qui n'admettent aucune idée d'attribution.

— HIST. XIe s. L'oie perd e la veüe tute, *Ch. de Rol.* CXXVII. || XIIIe s. Perdue avoit la vue par une langue qu'il avoit eue [à] chief, VILLEH. XL. Se jors [il] veue, BEAUM. IX. 6. Li droiz des teneures de cutez est tel : d'elever sa meson plus haut, et de peteier [diminuer] la voue son voisin ou non, *Liv. de jost. Pat.* 1260, p. 3. Secrètement et non à vue, car autrement ne l'osoit faire [Robert d'Artois conseillant et confortant Ysabelle], FROISS. I, 1, 12. Si grand foison de gens d'armes que vue d'yeux ne les pouvoit comprendre, ID. II, II, 212. Peu d'années après que nostre roy fut couronné, et avant le bien public, se fist une vue du roy de France et de Navarre, COMM. II, 8. Il leur avoit trouvez en petit nombre, lequel croissoit à vue d'œil, ID. I, 2. Petite vue [couverture, jour] qui rendoit le lieu moult clerc, DUV. DES GRIEUX, *Hist. de Charles VI*, p. 200, dans LACURNE. Et la getta [la visière de sa salade] loing de luy en arriere, et deinoura le visage moult fort decouvert, et ce fit il pour ce qu'il estoit homme de courte vue et la voulut desempescher, ID. DE LA MARCHE, *Mem.* I, p. 208, dans LACURNE, au mot *visière*. || XVIe s. Après l'avoir regardé si longuement, que le jour qui se couchoit me emportoit la vue avecques soy, elle.... MAROT. *Amour.* XIII, Pour rendre une vue plaisante, MONT. I, 24. J'en veoy la vanité d'une vraye beauvoyr bonnes effrayées, ID. I, 41. Cette salle a une belle veue, ID. II, 288. J'ay la veue longue, saine et entiere, ID. III, 58. Celui qui doit une rente foncière ou autre droit seigneurial, pour raison d'aucun heritage, en doit faire vue [de l'héritage] ocularre à son seigneur, une fois en sa vie, ou en assigner sa reale sur heritage valable, et lui fournir de declaration, LOISEL, 327. Vues et egouts n'appartient point de prescription sans vue, ID. 736. Les lobes des poulmons sont les plus souvent accompagnez de vue d'air, autrefois obscurement, PARÉ, II, 8 : un remuoing de veue a plus de fuy, qu'a de coups = à l'ordinaire sachent nous donner foi de choses d'Egypte; car il estoit de veue, R. BELLEAU, *Prod.* II reconut un coup de lance dedans la nuit (*visière*), qui lui donna entre le nez et l'œil, 1607. Ce monobstant il [le pape] ne laissa de se propos touchant l'entrevenue du roy et de lui, ains proposa en plain consistoire sa déliberation et arrest pour ladite veue, ID. 1611. Ceux qui jettez vos desloingneuses veües sur ce cler delaissé mort de faim par les vues, AUBIGNÉ, *Fœn.* II, 3. Vues, BOIL. *Sat.* VI, 87. Espie de bonne vue. || Ces nouveaux venus [les rats gris, terme qui étaient de couleur gris de fer, et, à cause de cette teinte de leur pelage, on les appelé vulgairement FOURNIER, *Hist. de la Pierre*, VIII.

— ÉTYM. Lat. *Vulcanus*, que l'on compare à *sanscr.* védique *ulka*, feu, météore.

† **VULCANALES** (vul-ka-na-l'), s. f. pl. Fêtes d'antiquité romaine. Fêtes en l'honneur de Vulcain.

— ÉTYM. Lat. *vulcanalia*, de *Vulcanus* Vulcain.

† **VULCANICITÉ** (vul-ka-ni-si-té), s. f. Voy. VOLCANICITÉ.

† **VULCANIEN, IENNE** (vul-ka-niin, è-n'), adj. Qui appartient ou qui attribue à la formation de la terre, aussi que les grandes révolutions qui en ont modifié la surface n'aient été autrement. Les vulcaniens, les géologues qui partagent de notre époque, LAVAL.

† **VULCANIQUE** (vul-ka-ni-k'), adj. Terme de géologie. Qui appartient à l'ancienne science de la formation de la terre.

† **VULCANISATION** (vul-ka-ni-za-sion), s. f. Combinaison d'une petite quantité de soufre avec le caoutchouc. La vulcanisation de gutta-percha et de caoutchouc, pour les rendre plus tenaces et moins sujets à se fondre, qui se combinant en petite quantité avec la substance résineuse la rendent plus solide aux changes températures qui l'exposent plus rigoureux, et permet d'en faire, avec toutes les facilités, toutes sortes d'objets, tels que tuyaux de toutes dimensions, tissus, bandages, etc., des robinets, des fils, des tissus, des semelles, jusqu'à des bateaux, LAVAL.

† **VULCANISER** (vul-ka-ni-zé), v. a. Faire subir la vulcanisation.

† **VULCANISME** (vul-ka-ni-sm'), s. m. Système qui attribue au feu la formation de la croûte du globe.

† **VULCANISTE** (vul-ka-ni-st'), s. m. Partisan du vulcanisme.

† **VULCANITE** (vul-ka-ni-t'), s. m. Substance inattaquable par les acides et les dissolvants, que l'on peut se débarrasser, dans ses influences auxquelles on la soumet. Elle est composée de gutta-percha et de caoutchouc vulcanisés, auxquels on ajoute du soufre et de la magnésie, LAVAL.

† **VULCANOLOGIE** (vul-ka-no-lo-ji), s. f. Terme de géologie. Qui a rapport aux volcans, qui est communément parmi les hommes. Opinions vulcanologiques, LAVAL.

† **VULCANOLOGUE** (vul-ka-no-lo-g'), s. m. Savant qui s'occupe de vulcanologie.

† **VULCANOLOGUE** (vul-ka-no-lo-g'), s. m. Savant qui s'occupe de vulcanologie.

† **VULCANITE** (vul-ka-ni-t'), s. m. Substance inattaquable par les acides et les dissolvants, que l'on peut se débarrasser, dans ses influences auxquelles on la soumet. Elle est composée de gutta-percha et de caoutchouc vulcanisés, auxquels on ajoute du soufre et de la magnésie, LAVAL.

† **VULCANISME** (vul-ka-ni-sm'), s. m. Système qui attribue au feu la formation de la croûte du globe.

† **VULCANISTE** (vul-ka-ni-st'), s. m. Partisan du vulcanisme.

† **VULCANITE** (vul-ka-ni-t'), s. m. Substance inattaquable par les acides et les dissolvants, que l'on peut se débarrasser, dans ses influences auxquelles on la soumet. Elle est composée de gutta-percha et de caoutchouc vulcanisés, auxquels on ajoute du soufre et de la magnésie, LAVAL.

Digitized by Google

par rien. C'est aux gens qui tournés, aux mérites vulgaires, à brûler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis.* III, 1. Mais, pour le bien tourner, une raison sévère Ne dit qu'il faut sortir de la route vulgaire, MOL. *Épît.* I. Le sujet en veut pas de vulgaires effets, IB. *Art p.* IV. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, Soliman.... RAC. *Bajaz.* II, 1. Je ne vous tiendrai point de ces discours vulgaires Que dicte la molesse aux amants ordinaires, VOLT. *Œdipe*, I, 2. || 4° Qui appartient aux classes que rien ne distingue, en parlant des personnes. C'est aux hommes vulgaires d'un grand effort que celui de... BOSS. *le Tellier*. || 5° Trivial, bas. Pensées, sentiments vulgaires. Et de vous manier vous osez faire l'étonné De vulgaire-le-sien vous peut-être n'en n'a pas. *Fem. sav.* I, 1. Le désordre qu'on ne peut s'empêcher de sentir pour ce qui est vulgaire en tout genre, STAEL, *Corinne*, II, 3. || 6° Sans distinction, en parlant des personnes. Esprit, poète vulgaire. Mon Dieu! que vous êtes vulgaire! MOL. *Prec.* 6. On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire, MOL. *Ampl.* III. Le peuple napolitain, à quelques égards, n'est point du tout civilisé; mais il n'est point vulgaire à la manière des autres peuples, STAEL, *Corinne*, II, 2. || 7° S. m. Le commun des hommes. Que j'ai toujours... des mépris pour les gens du vulgaire! Qu'il me semble profane, injuste, téméraire! LA FONT. *Fabl.* VII, 26. Sitôt que d'Apollon un génie inspiré Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré, Et cent lieux contre lui les cabales s'amassent, BOIL. *Épître* VII. Je sais rendre aux sultans de folâtres services, Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices, RAC. *Bal.* I, 1. On le plaint [Morangiès] autant qu'on s'était déchaîné contre lui; toutes les opinions ont changé; tel est le petit et le grand vulgaire; tels sont les hommes, VOLT. *Pol. et lég. Précis du procès Morangiès*. Quelqu'un a remarqué avec raison qu'un lieu du mot de public, tant prodigué à tort et à travers dans les conversations et dans les écrits, on serait souvent tenté d'employer celui de vulgaire que la langue française nous fournit si heureusement pour exprimer cette multitude qui a tant de langues et si peu de têtes, tant d'oreilles et si peu d'yeux. D'ALEMB. *Eloq. Rem.* note 3. || 8° Il se dit de ceux qui dans une profession se distinguent pas. Le vulgaire des auteurs. Autant il faut contenir les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois qui ne pourrait que charger la mémoire, VOLT. *Mœurs, Avant-propos*. Il y a le vulgaire des grands et le vulgaire du peuple, IB. *Philos. Philosophe ign.* 33. Un grand exemple était dû à ce vulgaire des classes élevées qui prend l'affront pour le sublime, et dont le faible esprit avait été comme subjugué par.... CARREL, *Œuv. l.* IV, p. 419. || 9° Ce qui est sans distinction. Donner dans le vulgaire. || 10° Le vulgaire, nom donné aux langues romanes (langue d'oïl, langue d'oc, italien et espagnol), par opposition au latin qui était la langue savante.

— HIST. XVIe s. L'italien, dont la bonne Fasse les vulgaires [les langues vulgaires] du monde, MAROT, II, 58. LOIS Turques.... dit une parole qui est assez vulgaire [romane, célèbre].... AMYOT, *Lucull.* 80. Je n'estime pourtant moins notre vulgaire [langue vulgaire] tel qu'il est maintenant, estre si vil et abject, comme font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, DUBELL. I, 6, verso. Il faut se décharger des humeurs vulgaires et mondaines, MONT. I, 26. Ailleurs sacrées passez, ailleurs il estoit vulgaire. de tels propos homme moderé en ses vengeances.... ID. III, 31. Les enfants, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus subjects à estre touchés de superstition que les [par ce qu'on leur dit], ID. I, 300. Les crimes plus obscurs n'ont pourtant peu se faire, Qu'ils n'exhalent en l'air aux bouches du vulgaire, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 109.

— ÉTYM. Provenç. *volgar, vulgar*; espagn. *vulgar*; ital. *volgare*; du latin, *vulgaris*, qui vient de *vulgus*, foule populaire; comp. sanscr. *varga*, troupe, multitude. L'ancienne langue disait *vulgal*, et, à l'adverbe, *vulgalment*.

VULGAIREMENT (vul-ghi-re-man), *adv.* || 1° Communément. On dit vulgairement que.... En 1213, le roi Jean, vulgairement nommé Jean sans Terre, et plus justement sans vertu, VOLT. *Dict. phil. Jean-Sicom.* || 2° D'une manière vulgaire, triviale. Apprenez, sotte, à vous émacer moins vulgairement, MOL. *Prec.* 7.

— HIST. XVIe s. S'il rencontre quelque lourdault qui ait un peu le nez gros, et, comme l'on dit vulgairement, qui sent un peu de grosse paste, AMYOT, *Comm. Jul. le Fort*. Ils la coupaissent en divisé vulgairement en quatre espèces, par les termines sons du present infini, P. RAMUS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 226.

— ÉTYM. *Vulgaire*, et le suffixe *ment*.

† **VULGARISATEUR** (vul-ga-ri-za-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui rend quelque chose vulgaire, qui en répand l'usage. Les grands naturalistes que le mouvement intellectuel de 89 a fait surgir en France n'étaient pas des vulgarisateurs. || *Adj.* Talent vulgarisateur.

† **VULGARISATION** (vul-ga-ri-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action de vulgariser.

† **VULGARISER** (vul-ga-ri-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre vulgaire. Vulgariser la science. || Se vulgariser, *v. réfl.* Devenir vulgaire. Ces connaissances se vulgarisent.

— ÉTYM. Lat. *vulgaris*, vulgaire.

† **VULGARITÉ** (vul-ga-ri-té), *s. f.* Néologisme. Caractère, défaut de ce qui est vulgaire, sans distinction. Le style trop élevé ne, pour ainsi dire, au lecteur le maintien, l'accent, le geste de celui qui s'adresse à lui; et, dans aucune circonstance, la vulgarité des manières ne peut ajouter à la force des idées ni à celle des expressions, STAEL, *De la littérature*, I, 19. Je sais bien que ce mot la vulgarité n'avait pas encore été employé, mais je le crois bon et nécessaire, ID. *ib.* en note. J'ai employé la première un mot nouveau, la vulgarité, trouvant qu'il n'existait pas encore assez de termes pour prononcer à jamais toutes les formes qu'suppose peu d'élégance dans les images et peu de délicatesse dans l'expression, ID. *ib. Préface de la 2e édition*. C'est elle [Mme de Staël] qui a risqué ce mot pour la première fois; il devenait indispensable pour désigner l'habitude sociale nouvelle... le mot urbanité avait été mis en circulation, et c'était effectivement au commencement du XVIIe siècle; il était juste que le mot vulgarité y entrât à la fin du XVIIIe, STE-BEUVE, *Chateaubriand*, V, 1.

— REM. A son insu Mme de Staël avait été précédée dans l'emploi de vulgarité par un auteur obscur du XVIe siècle.

— HIST. XVIe S. Vulgarités [choses vulgaires, triviales], *Quintilien censeur*, p. 139, dans LACURNE.

— ÉTYM. Lat. *vulgaritatem*, de *vulgaris*, vulgaire.

VULGATE (vul-ga-t'), *s. f.* Version latine de la Bible, qui fut faite de l'hébreu, vers la fin du quatrième siècle et le commencement du cinquième, et qui est autorisée par le concile de Trente (avec un V majuscule). Saint Jérôme, prêtre retire dans la sainte grotte de Bethléem, entreprit des travaux immenses pour expliquer l'Écriture, en lut tous les interprètes, détera toutes les hérésies saintes et profanes où la peuvent éclaircir, et composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. *Hist. l.* II, 1. || *Adj.* La version vulgate de la Bible.

— ÉTYM. Lat. *vulgatus*, rendu vulgaire, publié.

† **VULGIVAGUE** (vul-ji-va-gh), *adj.* Qui se livre à l'amour banal, qui se prostitue. Le mariage qui est le plus grand frein de l'impudicité vulgivague, VOLT. *Philos. Et. mil. Bologne*. 37. Des sophistes, ou plutôt des raisonneurs impudents, ont prétendu que l'existence des femmes vulgivagues était utile et nécessaire pour le maintien de l'ordre politique et la tranquillité des citoyens, COMTE DE CAYLUS (OSSOLET), *Œuv. l.* XII, p. 414, dans FOUCHER, N'y a-t-il donc que la Vénus vulgivague ou militionnaire qui puisse être appréciée par vous? reprochons, *Du principe de l'art*, p. 243.

— ÉTYM. Lat. *vulgivagus*, de *vulgus*, le vulgaire, et *vagari*, errer.

VULNÉRABLE (vul-né-ra-bl'), *adj.* Qui peut être blessé. Il a trouvé le côté vulnérable.

— ÉTYM. Lat. *vulnerabilis*, de *vulnerare*, blesser, qui vient de *vulnus*, blessure, qu'on rapproche de l'allem. *Wunde*; goth. *wund*; isl. und; grec, οὐλή; sanscr. *vranas*, plaie.

VULNÉRAIRE (vul-né-rè'r), *adj.* || 1° Qui est propre à la guérison des plaies ou des blessures. Plante vulnéraire. || Eaux vulnéraires, eaux extraites des herbes vulnéraires. || 2° *S. m.* Médicament bon pour les plaies et blessures. Un bon vulnéraire. || Vulnéraire suisse, voy. FAUDRAIX. || 3° *S. f.* Plante légumineuse à fleurs jaunes, bonne pour les plaies et les blessures récentes, *anthyllis vulneraria*, L.

— HIST. XVIe s. Faut ordonner au patient potion vulnéraire, PARÉ, VIII, 22.

— ÉTYM. Lat. *vulnerarius*, qui se rapporte au plaies; de *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† **VULNÉRANT, ANTE** (vul-né-ran, ran-t), *adj.* Qui blesse. L'instrument vulnérant.

— HIST. XVIe S. S'opposant contre les choses vulnérantes, comme un bouclier et défensoire, PARÉ, I, 9.

— ÉTYM. Lat. *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† **VULNÉRATION** (vul-né-ra-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Blessure. Lésion par vulnération, se dit par opposition à plaie par ulcération.

— ÉTYM. Lat. *vulnerationem*, de *vulnerare*, blesser.

† **VULPIN, INE** (vul-pin, pi-n'), *adj.* || 1° Qui tient du renard. || 2° *S. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des graminées (*alopecurus*, *L.*). || Vulpin, nommé aussi racouet, plante ainsi dite du latin *vulpis*, parce que l'épi est comparé à une queue de renard.

— HIST. XVIe S. Et me destruit par la queue vulpine, B. DESCH. *Poésies mss.* f° 35. || XVIIe S. Les vulpines ruses et cauteleux, deprtemerats dont il a tousjours mis jusques icy, CARLOIX, IV, 7.

— ÉTYM. Ital. *volpino*; du latin *vulpinus*, de *vulpis*, renard.

† **VULPINE** (vul-pi-n') ou **VULPULINE** (vul-pu-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant jaune citron tiré du fuchsin *vulpinus*, *L.*, *coerusa rulpina*, Arbaticus.

† **VULPINIQUE** (vul-pi-ni-k') ou **VULPIQUE** (vul-pi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide vulpinique, acide tiré de la vulpine.

† **VULTUEUX, EUSE** (vul-tu-eû, eû-z'), *adj.* Terme de médecine. Se dit de la face quand elle est bouffie et vermeille à l'excès, et que les joues et les lèvres sont gonflees, le teint enluminé, les yeux saillants, et leur blanc plus ou moins injecté.

— ÉTYM. Lat. *vultuosus*, qui a le visage sévère, de *vultus*, visage.

† **VULVAIRE** (vul-vè'r), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à la vulve. La muqueuse vulvaire. || 2° *S. f.* Terme de botanique. La vulvaire, plante qui est commune dans les champs, qui répand une odeur de poisson et qui était recommandée autrefois dans les affections hystériques (*chenopodium vulvaria*, *L.*).

— ÉTYM. Vulve.

VULVE (vul-v'), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Partie externe de l'appareil de la génération chez la femme. || So dit aussi pour les femelles de certains animaux, comme la jument. || Ouverture sans issue que l'on trouve dans le cerveau au-dessous de la commissure antérieure, au devant de l'adossement des couches optiques, immédiatement au-dessous pilier antérieur de la voûte. || 2° Terme de zoologie. Dépression longue et peu large à la partie dorsale de certaines coquilles bivalves (Lamk.).

— HIST. XVIe S. Il s'apparoist ulceres à la verge ou à la vulve, PARÉ, XVI, 4.

— ÉTYM. Lat. *vulva*, sanscr. *ulva*; comparez VOLVA; la racine sanscr. est *vri*, *var*, *courrir*, envelopper.

† **VULVITE** (vul-vi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la vulve. || Vulvite folliculeuse, inflammation des glandes de l'orifice vulvaire ou de la muqueuse vulvaire.

— ÉTYM. Vulve, et la finale *ite* qui indique inflammation.

Digitized by Google

† **W** (double vé), *s. m.* Lettre introduite dans notre alphabet pour conformer notre écriture à celle de plusieurs peuples du Nord; quand elle se trouve dans des mots prononcé de l'anglais, elle se prononce ou; quand elle se trouve dans des mots provenant de l'allemand, elle se prononce comme notre v. || Le double w se trouve aussi dans quelques mots qui viennent de l'arabe. || S employé en marine pour signifier variation. || Sur les monnaies, est la marque de Lille. || En musique, sert quelquefois à indiquer les parties de violon dans une partition. || Pompe d'aciet a tout duquel se trouve gravé un w, et avec lequel on frappe ou on imprime cette lettre. || Espece de papillon.

† **WAAKE** ou **WAKE** (wak'), *s. m.* Terme de minéralogie. Matière opaque qui tient le milieu entre le basalte et l'argile.

† **WAGABI** (oua-gaa'), *s. m.* Nom en Abyssinie du *ulcere macronosum*, encephalyques, dont la seche y est employée comme tenifuge.

† **WAGON** (va-gon), *s. m.* Voy. VAGON. || 2° Wagon-vanne, sorte d'écluse portative employée dans les égouts. || 3° Nom donné à des tuyaux en briques pour cheminées.

† **WAGONET** (va-go-nè), *s. m.* Voy. VAGONET.

† **WAHABITE** (wa-a-bi-t'), *s. m.* Nom d'une secte musulmane, qui a pris naissance en Arabie vers le commencement de ce siecle, et que l'on a comparée à une sorte de protestantisme musulman.

† **WAHABITISME** (wa-a-bi-ti-sm'), *s. m.* Doctrine des wahabites.

† **WAIFE** (vé-f'e) ou **WAIRETTE** (vé-ri'-è), *s. f.* Perches en élevée dépouille d'ecorce; on les emploie à divers usages, *Tarif des douanes*, 1814, note 213.

† **WALHALLA** (val-al-la), *s. f.* Nom, dans le religion des anciens Scandinaves, du paradis d'odin.

— ETYM. Anc. haut-allem. *wal*, ensemble des ceux qui ont peri sur le champ de bataille, et *halla*, *halle*, salle : la salle des tues.

† **WALI** (oua-li), *s. m.* Titre des gouverneurs arabes de l'Espagne, au moyen âge.

† **WALIDA** (oua-li-da), *s. m.* Plante apocynée de Ceylan, employée contre la dysenterie, *wrightia antidysenterica*, R. Brown, *nerium antidysenterium*, L.

† **WALKYRIE** (val-ki-ri'e), *s. f.* Nom générique, dans la religion des anciens Scandinaves, des trois déesses messagères d'odin, qui étaient supposées aller au milieu des combats dispenser la victoire et désigner ceux qui devaient perir.

— ETYM. Anc. all. *walkarien*, et, plus ordinairement, *walkyrien*, celles qui choissent les morts, les decrees du destin qui conduisent dans la *walhalla* les heros morts dans la bataille; de *wal*, ensemble de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, et *Parca*, choisir.

† **WALLON, ONNE** (wa-lon, lo-n'), *s. m.* et *f.* || 1° Habitant, habitante des provinces méridionales de la Belgique, c'est-à-dire de celles qui sont entre l'Escaut et la Lys. || 2° Le wallon, langage de ces provinces, qui est un dialecte du français. || 3° *Adj.* Gardes wallonnes, corps de troupes des armees d'Espagne, qui faisait partie de la maison militaire de S. M. catholique; ce nom se mait de ce que, dans son origine, il avait été levé dans la partie wallonne de la Flandre. || 4° Epee wallonne, epee à lame droite et large, à deux tranchants dont était armee la cavalerie sous Louis XII et Louis XIV.

— HIST. XIVe S. Lequel Flament appellant ledit Perrin sanglant Francois Wallon, il respondit que les Francois et li Wallon estoient aussi bons comme les Flamens, ou cas, *traitias*. Lesquelles parolles nous avons fait translater en flamenc en wolcsch. In. ib. || XVIe S. Aux Pays-Bas ils se disent parler le walon, et que nous parlons le romain, *Pasquier, Rech. tal.* p. 695, dans LACOMBE.

— ETYM. Bas-al. *welsch*. Voy. WELCHES.

† **WARANDEUR** (va-ran-deur), *s. m. plur.* Sedi. à Dunkerque, des gens soumis par le magistrat pour assister aux saisissons des barrages, et pour assister les armes de la ville sur les cinques.

— ETYM. Même radical que *garantir*.

† **WARIE** (oua-ri'e), *s. f.* Bâtiment de transport en usage sur le bane de Terre-Neuve.

† **WARNITE** (oua-ni-t'), *s. f.* Se dit, en Normandie, des filets en seine qui sont faits avec du fil très-fin.

† **WARNETTEUR** (oua-ni-teur), *s. m.* Petit bateau pêcheur en usage à Dieppe.

† **WARRANT** (oua-rant'), *s. m.* || 1° En Angleterre, prise de corps; mandat d'amener; assignation, et, en général, tout ordre écrit en vertu duquel le porteur agit par autorité. || 2° Terme de commerce. Récépissé délivré aux commerçants au moment où ils font déposer des marchandises dans un dock ou entrepôt, et constatant la valeur des marchandises déposées.

— ETYM. Anglet. *warrant*, de même radical que *garantir*.

† **WARRANTÉ, ÉE** (oua-ran-té, tée), *adj.* Garanti par un warrant commercial.

† **WARRÉITE** (oua-re-ité), *s. f.* Espèce de fil à voile dont se servent les pêcheurs, pour joindre ensemble plusieurs pièces de filet.

† **WARROTS** (oua-ro), *s. m. pl.* Drapée ou hillemage composé de veiee, pois, feverolles et avoine.

— ETYM. Forme dialectale de *parasse*.

† **WASSERGLASS** (va-sèr-glas), *s. m.* Verre hydrique ou verre qui a la propriété de se dissoudre dans l'eau bouillante.

— ETYM. Allem. *Wasser*, eau, et *Glas*, verre.

† **WATCHMAN** (oua-tch-man), *s. m.* Garde de nuit en Angleterre. Au *plur.* Des watchmen.

— ETYM. Anglo. *watch*, garde, et *man*, homme.

† **WATERGANG** (oua-ter-gan), ou **WATREGAN** (oua-tre-gan), *s. m.* Petits canaux pratiques dans le littoral de la Flandre et des pays-bas, et où entrent les embarcations pour pénétrer dans les terres. || Canal ou basse plein d'eau, qui sert à séparer les terres que l'on veut aller d'une ville à l'autre, ou pour le dessechement des marais. || Fossé rempli d'eau bourbeuse et de bourbe.

— ETYM. Flamand, *water*, eau, et *gang*, allée, issue.

† **WATERINGUER** (oua-te-in-gu-èr), *s. f.* Nom donné à des associations forcées, organisées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, entre propriétaires intéressés, pour assurer à frais communs le libre écoulement des eaux dans les canaux de dessèchement, destinés à assécher et à assainir les marais et les terres humides, BÉRÉ, *Monit. univ.* 24 avril 1809, p. 565, 4e col.

— ETYM. Flamand, *wateringen*, de *water*, eau.

† **WATERMAN** (oua-tèr-man), *s. m.* Espece de matelote propre à descendre la terre sous l'eau.

— ETYM. Anglet. *water*, eau, et *man*, homme.

† **WATERPROOF** (oua-ter-proof), *s. m.* Manteau imperméable pour dames.

— ETYM. Anglet. *waterproof*, de *water*, eau, et *proof*, à l'épreuve.

† **WAUXHALL**, *s. m.* Voy. VAUXHALL.

† **WEALD** (ouéld'), *s. m.* Terme de géologie. Terrain situé au-dessous des plus inférieur, ainsi dit parce qu'il a été primitivement étudié dans le Weald, partie des comtés de Kent, de Surrey et de Sussex, en Angleterre.

† **WEALDIEN, ENNE** (ouéld-dien, di-è'n), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient au weald. Formations wealdiennes.

† **WEBELIN** (oué-de-lin'), *s. m.* Petit bateau très-léger, composé de trois planches, en usage sur certains rivières.

† **WÉGA** (vé-ga), *s. f.* Terme d'astronomie. Nom d'une très-belle étoile de première grandeur, qui se trouve dans la constellation de la Lyre.

† **WEHMIC, WEHMIQUE**, voy. VEHME, VEHMIQUE.

† **WEICHE**, *s. m.* Voy. VELCHE.

† **WERMUTH** (vèr'mout'), *s. m.* Voy. VERMOUT.

† **WERNÉRITE** (ver-ne-ri-t'), *s. f.* Substance vitreuse ou lithoïde résultant de la combinaison des deux silicates de chaux et d'alumine (de *Werner*, célèbre minéralogiste allemand).

† **WESLEYEN** (oue-sle-ien), *s. m.* Nom d'une secte protestante, dite aussi methodiste, qui doit son origine à l'anglais Wesley, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

WHIG (ouigh), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui, en Angleterre, appartient au parti faisant profession de défendre la liberté. Un whig. Une whig. Les whigs sont opposés aux torys, souvent, pour empêcher une piece nouvelle de paraître, pour la faire tomber.... on emploie plus d'intrigues que les whigs n'en ont trouvé contre les torys, *voyt, Lett. Albergati*, 22 déc. 1780. || *Adj.* L'opinion whig. Le parti whig. Les ministères whigs. || 2° Aux Etats-Unis, on appelle whig ou fédéraliste le parti opposé à celui des démocrates.

— ETYM. Ce nom, dont on ignore l'origine, fut d'abord donné à quelques sectaires de l'ouest de l'Ecosse, qui s'assemblaient dans les champs et qui ne buvaient presque jamais d'autre liqueur que du lait aigre: ensuite il s'est étendu à ceux qui ne reconnaissaient pas l'église anglicane; plus tard il devint le nom du parti contraire aux jacobites.

† **WHIGGISME** (oui-ghi-sm'), *s. m.* Parti, opinion des whigs.

WHISK (ouisk'), *s. m.* Voy. WHIST.

WHISKY ou **WHISKY** (ouis-ki'), *s. m.* Nom vulgaire de l'eau-de-vie de grains dans les basses terres d'Ecosse répondant à uuquebaug des hautes terres. Le whisky se fabrique en Ecosse et en Irlande avec l'orge et l'avoine, après les avoir soumises à la fermentation. Le whisky ordinaire contient 60 à 75 pour 100 d'alcool.

— ETYM. C'est la première partie du mot *usquebaug*, abrégé par l'usage (voy. ce mot).

WHIST (ouist'), *s. m.* Sorte de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, deux contre deux, où a trois, avec un mort. Après de la raison jusqu'au bout, on peut dire que Voltaire est mort en combattant; in fin de sa vie n'a pas ressemblé à une partie de whist où l'on passe en silence, SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, xii, *Talleyrand* || Quelques-uns disent wisk. Mes voisins et mes voisines jouent après dîner un jeu anglais que j'ai beaucoup de peine à prononcer, car on l'appelle whisk, voLT. *l'Homme aux tr écus, Proportions*.

— ETYM. Anglet. whi ", interpretun qui signifie silence; à cause que ce jeu exige un effet silence et attention.

† **WHITÉRITE** (oui-té-ri-t'), *s. f.* Minéral qui est un carbonate de baryte.

† **WICHE** (oui-che), *s. f.* Wiche des rouleaux, nom donné, dans les lainages de basse lisse, à une longue perche de bois, à la quelle on arrête les deux extremités de la chaine.

† **WICLÉFISME** (oui-klé-fi-sm'), *s. m.* Doctrine de Wiclef, hérésiarque anglais du XIVe siècle, il enseigna que l'Eglise romaine n'est point le chef des autres Eglises; que le clergé ni les moines ne peuvent posséder aucun bien temporel, et que, vivant ainsi, ils perdent tous leurs pouvoirs spirituels.

† **WICLÉFISTE** (oui-klé-fi-st'), *s. m.* Partisan de Wiclef.

† **WIGWAM** (oui-gouam'), *s. m.* Village des sauvages de l'Amerique du Nord. || Chaumière, hutte chez ces sauvages.

† **WILLIS** (oui-lis'), *s. f.* Jeunes filles condamnées, d'après une légende de Bohême, à sortir, après leur mort, du tombeau et à danser toute la nuit.

WISKEY, fausse orthographe. Voy. WHISKY.

† **WISKI** (oui-ski), *s. m.* Cabriolet élevé et léger. Les tapides wiskis, les magnifiques chars, BEYLLE, *Jard.* ii.

† **WODANIUM** (to-da-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Metal qu'on croyait nouveau, mais que l'on a reconnu être du nickel impur, mélangé avec du cobalt, du cuivre, du plomb, de l'antimoine, de l'arsenic et du soufre.

† **WOLFRAM** (vol-fram'), *s. m.* Synonyme de tungstène. || Wolfram blanc, nom donné par quelques minéralogistes au tungstate de chaux.

† **WOMBAT** (ouom-bat, *s. m.* Mammifère de la Nouvelle-Hollande, appartenant à la famille des marsupiaux, *phascolomus wombat*.

† **WOODALL** (ou-ra-li) ou **WOODARL** (ou ra-ri', *s. m.* Autres formes de curare.

† **WOOTZ** (ootz'), *s. m.* Nom de l'acier indien,

Digitized by Google

obtenu en jetant du *fer* concassé en petits morceaux dans des creusets de grandeur médiocre, préalablement avec du bois sec de *cassia auriculata* et quelques feuilles vertes de l'*asclepias gigantea*. — CLAVI. *Rec. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1867, p. 870.

‖ **WORMIEN** (vor-mien), *adj. m.* Terme d'anatomie. On *wormiens*, petits os très-variables quant au nombre ou à la forme, qui sont placés ordinairement aux angles des sutures de la voûte du crâne, et particulièrement dans la suture lambdoïdale.

— ETYM. *Wormius*, médecin de Copenhague, qui les a décrits le premier.

† **WOUÈDE** (oué-d'), *s. f.* La même que GRÈDE.

† **WRIGHTIE** (raye-tie), *s. f.* Terme de botanique. Nom de plantes apocynées dont une espèce fournit l'indigo, *wrightia tinctoria*, R. Brown, *nerium tinctorium*, Roxburgh.

† **WRIT** (rit), *s. m.* Terme anglais de droit. Ordonnance, acte judiciaire.

— ETYM. Angl. participe passé de *to write* écrire : chose écrite.

† **WULFÉNITE** (vul-fé-ni-t'), *s. f.* Minéral qui est du plomb molybdaté.

† **WURST** (vurst), *s. m.* Nom d'un ancien canon d'artillerie ‖ sorte de caisson qui sert aux chirurgiens de l'armée pour transporter les malades et les médicaments.

— ETYM. Allem. *Wurst*, boudin, voiture longue.

X

XAN XER XYL

X (iks', ou, suivant l'épellation moderne, ixe), *s. m.* ‖ **1°** Lettre consonne qui est la vingt-troisième de l'alphabet. Jamais on n'**x** au début des genres tournés en déclin et se touchant. ‖ **2° X**, dans les chiffres romains, vaut 10 ; XI, 11 ; XII, 12 ; XIII, 13 ; XIV ou XIIII, 14 ; etc. XX, 20 ; XXX, 30 ; XXXVI ou XXXVIII, 40, etc. Surmonté d'un trait, dans cette forme X, il vaut 10000 ; couché, il se prend pour 1000. ‖ **3°** Dans le compte exact d'un chiffre, marque le dixième. ‖ **4°** Sur les monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Amiens, selon l'Encyclopédie, à Aix selon le dictionnaire de Trévoux. ‖ **5°** En regard des ancêtres numismates, il est une note critique qui indique une expression montée à un figure trop hardie. ‖ Il sert aussi quelquefois à noter les endroits remarquables. ‖ **6° X** ou *x* remplace d'ordinaire, en algèbre, pour désigner l'inconnue ou une des inconnues. ‖ Il se dit quelquefois figurément, dans le langage philosophique, d'une chose que l'on cherche. ‖ Familièrement, les *x*, l'algèbre, les mathématiques. Fort en *x*, fort en mathématiques. Des *x* redoutables admirent la puissance. Il croit que Varignon est seul utile en France, VOLT. *Ep.* 86. ‖ Nom donné familièrement aux élèves de l'école polytechnique. ‖ **7°** Un *x* ou un *ics*, chez les typographes, est un petit tabouret dont les pieds croisés offrent la figure de cette lettre. ‖ **8** Pompon d'acier au bout duquel se trouve gravé un **x**, pour frapper ou marquer cette lettre. ‖ **9°** Un espèce de plastron.

— REM. 1. *X* a tantôt la prononciation de *gz*, comme dans exil, tantôt celle de *gz*, comme dans exercice, tantôt celle de *s*, comme dans dix-huit, sixième, etc. ‖ **4.** A la fin des mots où il n'est pas lettre finale, il se prononce comme *ks* : précis, spécifique, etc. ‖ **5.** Dans la plupart des mots *x* final est muet et ne sert qu'à rendre plus grave le son de la voyelle qui, étant, généralement, **6**, bref, *x* final se lie et prend le son de *z* : Baux à longues années, bo*z* à... Un chien heureux, chie*z* heureux : une paix inattendue, pé*z* inattendue. ‖ **7.** Dans certains mots, *x* final sert à marquer le pluriel : choux, coureux, etc. Il remplace aussi quelquefois l's radicale finale, comme dans jaloux, Dumarsais, d'heureux, etc. ‖ **8.** Quoique que cela tient de la manière d'écriture, qui ont préféré l'*x* à l's, l'*x* offrant à la main la liberté de faire ces figures inutiles qu'on appelles traits. Cet usage est bon en plusieurs cas que les maîtres d'écriture auxquels Dumarsais fait allusion, il appartient au moyen âge, dont l'orthographe ramène substitua souvent l'*x* à l's finale.

— ETYM. Lat. *x*; grec, ξ, lettre double composée de κ et de σ.

† **XANTHE** (gzan'), *s. m.* ‖ **1°** Terme de zoologie. Genre de crustacés. ‖ **2°** Terme de botanique. Genre de plantes qui rendent un suc blanc ou jaune.

— ETYM. Ξανθος, jaune, répondant au sanscr. *chandra*, brillant, éclatant d'or, et au lat. *candidus*.

† **XANTHÈNE** (gzan-tè-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Espèce de pierre précieuse.

† **XANTHINE** (gzan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante de la garance. ‖ Xanthine acidex, oxyde xanthique, principe découvert dans quelques calculs urinaires de l'homme, et qui paraît exister aussi en grande quantité dans le guano.

— ETYM. Ξανθος, jaune.

† **XANTHIQUE** (gzan-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui concerne la couleur jaune. ‖ Acide xanthique, sorte d'acide, OCHOA, synthique, voy. XANTHINE.

† **XANTHOPHYLLE** (gzan-to-fi-l'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante jaune qui se développe dans les feuilles des arbres pendant l'automne au moment de leur chute.

— ETYM. Ξανθος, jaune, et φύλλον, feuille.

† **XANTHOPURITE** (gzan-to-pu-ri-t'), *s. f.* Terme de chimie. Substance jaune, d'une saveur amère et styptique, qui a été isolée du *xanthoxylum fraxineum*, Willdenow, ou *caroubier jaune*, Gertner, ou bois des Caraïbes, xanthoxylées.

— ETYM. Ξανθος, jaune, et *purite*.

† **XANTHOPROTÉIQUE** (gzan-to-pro-té-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide xanthoprotéique, acide jaune, un des produits non cristallisables de la décomposition des substances organiques azotées par l'action de l'acide nitrique.

— ETYM. Ξανθος, jaune, et *protéine*.

† **XANTHORRHÉE** (gzan-to-rré), *s. f.* Terme de botanique. Genre de plantes monocotylédones, voisines des asphodèles, toutes de la Nouvelle-Hollande.

† **XANTHORRHIZE** (gzan-to-rri-z'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les racines jaunes. ‖ *S. f. pl.* Genre de renoncules.

— ETYM. Ξανθος, jaune, et ῥίζα, racine.

† **XANTHOSE** (gzan-tô-z'), *s. f.* Terme de chimie. Matière d'un jaune safrané ou d'un jaune orangé qui se trouve par taches irrégulières ou peu étendues dans le cancer.

— ETYM. Ξανθος, jaune.

† **XANTHOXYLÉES** (gzan-to-ksi-lé'), *s. f. plur.* Terme de botanique. Tribu de la famille des rutacées, considérée par quelques auteurs comme une famille à part.

† **XÉMIQUE** (gzé-mi-k'), *s. m.* Le même que SEMIQUE.

† **XÉNAGIE** (kse-na-jie), *s. f.* Synon. de xénagisme.

— ETYM. Ξενος, soldat étranger, et ἄγειν, conduire.

† **XÉNARQUE** (kse-nar-k'), *s. m.* Commandant d'une xénagie.

XÉNÉLASIE (kse-né-la-zie), *s. f.* Chez les anciens, interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville. Une des plus célèbres fut attribuée à Lycurgue, un usage du moins dont on ne peut nier l'existence, était celui de la tolérance ou bannissement des étrangers, LÉVESQUE, *Instit. Mem. sc. mor. et pol.* L. III, p. 374.

— ETYM. Ξενηλασια, de ξένος, étranger, et Δαύνω, *Daun*, chasser.

† **XÉRANTHÈME** (kse-ran-tè-m'), *s. m.* Terme de botanique. Genre de la famille des composées.

— ETYM. Ξηρανσις, sécheresse, de ξηρός, sec, et ἄνθος (kse-ré'), *s. m.* Vin de la ville de ce nom (Espagne).

† **XÉROPHAGE** (kse-ro-fa-j'), *s. m.* Celui qui pratiquait la xérophagie.

XÉROPHAGIE (kse-ro-fa-jie), *s. f.* ‖ **1°** Dans la primitive Église, abstinence des chrétiens, qui pendant le carême ne mangeaient que des fruits secs avec leur pain. ‖ **2°** Terme de médecine. Diète sèche, voy. DIÈTE.

— ETYM. Ξηροφαγία, de ξηρός, sec, et φαγεῖν, manger.

XÉROPHTHALMIE (kse-ro-fal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Ophthalmie sèche, caractérisée par l'aspect mat de la conjonctive, qui est ridée autour de la cornée : il y a suspension de la sécrétion lacrymale, et les rides de la conjonctive sont l'effet de la sécheresse de cette membrane.

— ETYM. Ξηροφθαλμία, de ξηρός, sec, et ὀφθαλμός, œil.

† **XÉROTRIBIE** (kse-ro-tri-bie), *s. f.* Terme de médecin. Frottion sèche.

— ETYM. Ξηρός, sec, et τρίβειν, frotter.

XIPHIAS (ksi-fi-as'), *s. m.* Genre de poissons acanthoptérygiens dans lequel plusieurs ichthyologistes ne placent qu'une seule espèce, le xiphias glaive (Méditerranée et Atlantique), appelé vulgairement épée de mer et espadon. Ce sont les os frontaux, et non la mâchoire, qui se trouvent prolongés en forme de lame tranchante des deux côtés et terminée en pointe aiguë ; cette sorte d'épée sert d'arme offensive, LACÉPÈDE. ‖ Terme d'astronomie. La Dorade, constellation australe.

— ETYM. Ξιφιας, de ξίφος, épée ; radic. sanscr. *kship*, lancer.

† **XIPHISTERNAL** (ksi-fi-stèr-nal), *s. m.* Terme d'anatomie. Pièce du sternum des tétrades.

— ETYM. Ξιφος, épée, et στέρνον.

‖ **XIPHOÏDE** (ksi-fo-i-d'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres xiphoïdynes, monstres composés de deux corps distincts supérieurement, dont les thorax sont confondus en bas, mais séparés en haut et qui ont deux membres pelviens.

XIPHOÏDE (ksi-fo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Appendice xiphoïde, appendice allongé cartilagineux, qui termine inférieurement le sternum. Quel plaisir je vais prendre à faire sur son corps une incision crucuale, et à lui ouvrir le ventre depuis le cartilage xiphoïde jusqu'aux os pubis! BAUDEL. *Crispin médecin*, II, 4.

— ETYM. Xιφος, le cartilage xiphoïde, dit la fourchette, πάρα, ὁ, εἶδος, forme.

— ETYM. Ξιφοειδής, qui ressemble à une épée, de ξίφος, épée, et εἶδος, forme ; ainsi dit à cause de sa forme en pointe.

† **XIPHOÏDIEN, ENNE** (ksi-fo-i-dain, di-en'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'appendice xiphoïde. Le ligament xiphoïdien ou cosoxiphoïdien, ligament étendu du cartilage de la septième côte à la face antérieure de l'appendice xiphoïde, où il s'unisse en s'entre-croisant avec le ligament du côté opposé.

† **XIPHOPAGE** (ksi-fo-pa-j'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres xiphopages, monstres qui résultent de la réunion de deux individus depuis l'extrémité inférieure du sternum jusqu'à l'ombilic commun. Les frères Siamois appartiennent à ce cas.

— ETYM. Xιφοειδής, et πάγος, fromi.

† **XIPHOPHYLLE** (ksi-fo-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles ensiformes.

— ETYM. Ξίφος, épée, et φύλλον, feuille.

† **XYLÈNE** (ksi-lè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Carbure d'hydrogène liquide bouillant à 136°, retire de l'esprit de bois brut.

— ETYM. Ξύλον, bois.

† **XYLHARMONICON** (ksi-lar-mo-ni-kon), *s. m.*

Digitized by Google

instrument de musique inventé récemment et qui ressemble à l'euphone.

— ETYM. *Xύλον*, bois, et *harmonie*.

† **XYLITE** (ksi-li-t'), *s. f.* Terme de chimie. Produit de la distillation de l'esprit de bois.

— ETYM. *Xύλον*, bois, et la finale *ite*.

† **XYLO**.... Mot qui sert de préfixe dans plusieurs termes techniques, et qui est le grec *ξύλον*, bois de charpente, de menuiserie, de lance, racler.

† **XYLOBALSAME** (ksi-lo-bal-sa-m'), *s. m.* On donnait autrefois ce nom, dans les officines, aux jeunes rameaux de l'*amyris opobalsamum*.

— ETYM. *Ξύλο...* et *balsamum* (voy. BAUME).

† **XYLOCARPE** (ksi-lo-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits ligneux.

— ETYM. *Ξύλο...* et *καρπός*, fruit.

† **XYLOCOPE** (ksi-lo-ko-p'). *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui coupe le bois. Abeille xylocope, abeille parce-bois.

— ETYM. *Ξυλοκόπος*, de *ξύλον*, bois et *κόπτειν*, couper.

† **XYLODIE** (ksi-lo-di), *s. f.* Terme de botanique. Genre de fruits ligneux, analogues à la noisette, mais sans cupule.

— ETYM. *Ξυλώδης*, ligneux, de *ξύλον*, bois.

† **XYLOGÈNE** (ksi-lo-jè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Substance lignifiante caractérisée par sa solubilité facile et complète dans la potasse caustique, et, au contraire, par son insolubilité ou très-difficile dissolution dans l'acide sulfurique. Le xylogène se trouve dans la paroi primaire des cellules de plantes, et dans les couches d'épaississement de toutes les cellules lignifiées.

— ETYM. *Ξύλο...* et *γεννάω*, engendrer.

† **XYLOGRAPHE** (ksi-lo-gra-f), *s. m.* Graveur sur bois. || Celui qui s'occupe de xylographie.

— ETYM. Voy. XYLOGRAPHIE.

† **XYLOGRAPHIE** (ksi-lo-gra-fie), *s. f.* || 1° Chez les anciens, écriture sur des tablettes de bois. || 2° Art de graver sur bois. || Art d'imprimer avec des caractères de bois, ou avec des planches de bois dans lesquelles sont taillées les lettres. Nous regarderons comme des productions plus anciennes et de la xylographie et de la même ville de Harlem quelques livres sans figures, et surtout certains livres composés de textes et d'images, surnommés, *Instit. Hém. ac, mor. et pol.* t. IV, p. 469. Quelques historiens qui ont parlé de cet ouvrage (*Speculum salutis*, conservé à l'hôtel de ville de Harlem), disent qu'il est imprimé en xylographie; ce qui dénoterait tout au plus que Coster était tailleur [graveur] de bois, et DUNOYER, *Hist. de l'imprimerie*, p. 56, en note.

— ETYM. *Ξυλογράφος*, écrire sur bois, de *ξύλον*, bois, et *γράφειν*, écrire.

† **XYLOGRAPHIQUE** (ksi-lo-gra-fi-k), *adj.* Qui concerne la xylographie. On appelle xylographique l'impression opérée par des planches de bois. DUNOYER, *Instit. Hém. ac. mor. et pol.* t. IV, p. 449. L'impression tabellaire ou xylographique continue d'être en usage [en Chine], P. DUNOYER, *Hist. de l'imprimerie*, p. 47. Fatiguant les uns et les autres de mes recherches xylographiques, CHAMPFLEURY, *Hist. de l'imagerie populaire, Preface*, p. XLVI.

† **XYLOÏDE** (ksi-lo-i-d'), *adj.* Qui ressemble à du bois, qui présente d'un corps ligneux.

— ETYM. *Ξυλοειδής*, de *ξύλον*, bois, et *εἶδος*, forme.

† **XYLOÏDINE** (ksi-lo-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière très-combustible, obtenue en traitant à froid les principes neutres végétaux par l'acide azotique.

— ETYM. *Xyloïde*, et la finale *ine*, qui indique un principe.

† **XYLOÏDIQUE** (ksi-lo-i-di-k'), *adj.* Terme d'architecture. Type xyloïdique, type supposé d'architecture en bois d'après lequel se serait faite l'architecture gothique.

— ETYM. *Xyloïde*.

† **XYLOLATRE** (ksi-lo-la-tr'), *s. m.* Celui qui adore des idoles de bois.

— ETYM. *Ξυλολάτρης*, de *ξύλον*, bois, et *λατρεύειν*, adorer.

† **XYLOLATRIE** (ksi-lo-la-trie), *s. f.* Idolâtre des xyloïdres.

† **XYLOLITHE** (ksi-lo-li-t'), *s. f.* Bois pétrifié, bois fossile.

— ETYM. *Xylo...*, et *λίθος*, pierre.

† **XYLOLOGIE** (ksi-lo-lo-jie), *s. f.* Traité, histoire des bois.

— ETYM. *Xylo...*, et *λόγος*, traité.

† **XYLOMANCIE** (ksi-lo-man-sie), *s. f.* Divination par présages tirés de la disposition de certains morceaux de bois sec, qu'on rencontre en son chemin.

— ETYM. *Xylo...*, et *μαντεία*, divination.

† **XYLOMYCE** (ksi-lo-mi-s'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des champignons qui croissent sur le bois.

— ETYM. *Xylo...*, et *μύκης*, champignon.

† **XYLON** (ksi-lon), *s. m.* Terme de chimie. Cellulose du bois et des enveloppes des fruits durs.

— ETYM. *Ξύλον*, bois.

† **XYLOPAGE** (ksi-lo-pa-j'), *s. m.* Voy. OXARTE.

† **XYLOPHAGE** (ksi-lo-fa-j'), *s. m.* Terme d'entomologie. Insecte coléoptère qui vit dans les vieux bois. || *Adj.* Qui ronge le bois. Quand on voit les dommages que causent chez nous les chenilles, les vers blancs ou les insectes xylophages, qui, creusant leurs galeries entre l'écorce et le bois, provoquent le dépérissement de massifs entiers, on peut se figurer le mal qu'ils peuvent faire dans ce climat humide et brûlant [l'Inde].... J. CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er avril 1867, p. 609.

— ETYM. *Ξυλοφάγος*, de *ξύλον*, bois, et *φαγεῖν*, manger.

† **XYLOPHAGIE** (ksi-lo-fa-jie), *s. f.* Action de l'insecte qui ronge le bois, qui se nourrit de bois.

† **XYLOPHONE** (ksi-lo-fo-n'), *s. m.* Terme de musique. Instrument composé d'un clavier de bois de sapin reposant sur des cousinets de paille, dont on frappe les touches avec une baguette, et qui rend un son très-singulier et d'une qualité toute particulière.

— ETYM. *Ξύλον*, bois, et *φώνη*, voix.

† **XYLOPHORE** (ksi-lo-fo-r'), *s. m.* Chacun des prêtres juifs qui allumaient et entretenaient le feu sacré.

— ETYM. *Ξυλοφόρος*, de *ξύλον*, bois, et *φέρειν*, porter.

† **XYLOTOME** (ksi-lo-to-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui coupe le bois.

— ETYM. *Ξυλοτόμος*, de *ξύλον*, bois, et *τέμνειν*, couper.

† **XYSTE** (ksi-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Chez les Grecs, portique couvert, dans la palestre. || Chez les Romains, lieu découvert servant de promenade.

— ETYM. Lat. *xystus*, du grec *ξυστός*, *ξυστή*, lieu couvert, proprement lieu aplani, de *ξύειν*, racler.

† **3. XYSTE** (ksi-st'), *s. m.* Terme d'entomologie. Genre de diptères.

— ETYM. *Ξυστός*, raclé.

Y

Y (i-grec, et, selon l'épellation moderne, *i*), *s. m.* Vingt-quatrième lettre de l'alphabet. L'*i* final était trop simple et mal propre à recevoir l'ornement des paraphes ou bravoures dont la queue de l'*y* grec est susceptible, LA MOTHE LE VAYER, *la Promenade, Dial.* I. || 2° Dans les lettres numérales employées au moyen âge, Y valait 150; surmonté d'un trait, il valait 150 000. || 3° Sert souvent en algèbre à désigner une inconnue. || 4° Est un signe qui se met (rarement aujourd'hui) à Paris sur les boutiques, pour indiquer qu'on vend à prix fixe. || 5° Sur les anciennes monnaies de France, marque celles qui ont été frappées à Bourges. || 6° Pompon d'acier au bout duquel est emportant un Y, pour l'appeler ou imprimer son timbre. || 7° Initial des glaciers. || 8° Espèce de papillon. || 9° Embranchement en forme d'*y*. Cette grande chaîne qui, en s'abaissant graduellement, vient mourir à la Méditerranée, se divise là comme un *y* grec en deux branches inégales, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, *y*, p. 222. Placé à l'*y* du carrefour nous montons entre les deux routes, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 10 mars 1873.

— REM. 1. Dans les transcriptions de mots grecs *y* prend à l'*y* grec, que les Grecs modernes prononcent *i*. On le conserve aussi dans quelques mots empruntés des langues étrangères. || 2. *Y* a deux prononciations : tantôt il représente le son simple d'un *i*, comme dans physique, hypocrite, etc.; tantôt le son de deux *i* soudre dans appuyer (appui-er). Quand il est précédé d'un *a*, il donne à cet *a* le son d'un *è*, et garde celui d'*i* : pays, payer, etc. Quand il est précédé d'un *e*, il donne à cet *e* le son d'*i* : grasseyer. Quand il est précédé d'un *o*, la prononciation n'est pas fixée : les uns, l'Académie est de ce nombre, donnent à cet *o* le son de *oi* et à *y* le son de l'*i* : *noi-tou-in*, *roi-sal*, *em-ploi-ié*, etc.; les autres laissent à l'*o* le son qui lui est propre : *no-tou-in*, *ro-sal*, *em-plo-ié*; c'est la prononciation ancienne, celle que l'Académie elle-même recommandait en 1694, celle qui doit être préférée. || 3. Dans certains mots l'*y* initial ne reçoit pas l'élision de l'article : le *yataghan*. || 4. Voici une règle empirique, qui peut être d'une grande utilité pour savoir quand il faut un *y* ou un *i* dans certains mots écrits de grec. Une foule de gens écrivent Hyppolite, Hyppocrate. Toutes les fois qu'il y a deux *p* à *hyp*, il ne faut pas d'*y* grec; au contraire, il en faut un quand il n'y a qu'un *p* : Hippolyte, Hippocrate, Hippias, et hypothèse, hyperbole, hypothèque.

— ETYM. XIVe s. [le petit fermail d'or, à un *y* gresseuil ou milieu, et autour a x perles, DE LABORDE, *Emaux*, p. 546.

— ETYM. Lat. *y*, représentant l'*y* grec.

2. *Y* (i), *ce mot*, sur l'objet de la même discussion que *en*. Le lict, de l'Académie le nomme adverbe relatif. M. Julien y voit un nom de lieu qui, rabaissé[ment], est le cas attribué du nom abstrait *ce, ceci, cela*. Le fait est que *y*, représentant le latin *ibi*, est, d'abord et étymologiquement, un adverbe de lieu, ou, si l'on veut, plus exactement, un nom de lieu pris adverbialement. Après cette signification primitive, *y*, par extension, est employé à exprimer toute sorte de rapports.

1° En cet endroit-là. Voulez-vous y aller? Rendez-vous-y. J'y cours. La Provence est mon pays depuis que vous y êtes, SÉV. 22 NOV. 1671. De son temps [un conquérant], les hommes venaient ici [dans les enfers] tous les jours par trente et quarante mille; jamais personne n'y en a tant envoyé, BOIL. *Héros de romans*. Ici vous y pourriez rencontrer votre perte, RAC. *Mithr.* I, 3. Il y aura demain trois semaines que je ne suis sorti de Paris; et je pourrais bien y en demeurer encore autant, LA *Lettres d'un fat*, 2 mai 1698. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir, VOLT. *Charles XII*, I. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit Arès entrât en France; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires, BOL. *Lett. Daniloville*, 17 déc. 1706. Eh bon, reprit un autre, il [Diogène] est de Sinope; les habitants l'ont condamné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai condamnés à y rester, RABELAIS, *Anach.* ch. 38. || 2° Avec s'en retourner, s'en aller, s'en venir. J'ai ici un honnête homme de Lyon, qui s'y en retournera après Pâques, SÉV. PATIN, *Lettres*, t. II, p. 497. D. Juan, je veux souper en repos, au moins, et qu'on ne laisse entrer personne. — Sganarelle : Laissez-moi faire, je m'y en vais moi-même, MOL. *D. Juan*, IV, 11. || 3° Du sens d'adverbe de lieu, *y* passe au rôle de pronom (comme où qui, du rôle d'adverbe de lieu, passe au rôle de pronom relatif dans : le bonheur où j'aspire), et signifie en ce, en ceci, en cela, en cette chose, en ces choses. Pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les en ôter, afin d'y en remettre par après ou d'autres meilleures ou bien les mêmes... DESC. *Meth.* II, 2. Rien

Digitized by Google

n'y contredit jdans cette tragédie] l'histoire, comme *Cinna*, *Examen*. Et, pour se bien conduire en ces difficultés, il y faut, comme en tout, fuir les extrémités, BOIL. *Ép. des 1ᵉ*. 8. Écritures. ..... qu'on a réservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre, BOSS. *Hist. II*, 43. En même temps que pour priver un se met dans l'esprit cette première vérité, ... on doit encore s'y en mettre une autre, ..., BOSS. *Méd. sur l'Év. 2ᵉ partie*, 7ᵉ *jour*. Mon trône vous est dû : loin de m'en repentir, Je vous y place même avant moi de plus haut, RAC. *Bérén.* I, 5. Mithridate, ayant vu un jour une hirondelle, qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant, ..., le prit, et, si j'étais en place, je le ferais marchander pas, IN. *G. Dand.* I, 7. Prométhez-moi donc..., que je pourrai vous parler cette nuit ! — Je ferai mes efforts, IN. *Mith.* II, 1. Accablez-moi de noms sales et plus détestés : Je n'y connoîtrai point, je les ai mérités, IN. *Tart.* III, 6. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas son neveu : et Brancas en a refusé cent mille écus, SÉV. 26 avril 1690. Aussitôt qu'il sera temps d'agir, je n'y perdrai pas un seul moment, IN. 18 août 1675. Sentez-vous que je fais à la tendresse des sens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature, SOUR. *Mém.* I, 1. Ah ! mon Amons-nous, tout nous y convie, QUIN. *Armider*, I, 1. Il (le czar) acheva de conquerir la Livonie et l'Ingrie, et y fonda la Finlande et une partie de la Pomeranie suédoise, POURN. *Chap. Pierrot* 2ᵉ. Les Guyon, les Gauchat, les Chaumeix en seront peut-être fâchés; mais je ne peux qu'y faire, VOLT. *Lett. Lebrun*, 3 janv. 1761. Il [Corneille] a, en quelque fois par antiphrase et signifie : ne vous y fiez pas (ne vous fiez pas à cette personne, à cette chose). || Il se dit d'une façon badine et avec un air de personne. Le pauvre M. du Bois [mort], j'y ai un regret extrême, SÉV. 20 juill. 1694. Rien ne peut me distraire de penser à vous; j'y rapporte toutes choses, IN. *Iphig.* I, 4. Je ne sais pas comment j'ai tout rempli de vous [de sa fille] : je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours, IN. 160. Y se dit quelquefois des choses. Vous n'y pensez à rien ? je n'y ai pas pensé; y, c'est-à-dire à vous, CORN. *Illusion*, II, 16.] 4° Employé pour à lui, à elle, à eux, à elles, en parlant de choses données. Pour ébranler mon cœur, Estez-lui de Camille ! y joignez-vous ma sœur ! CORN. *Hor.* II, 6. Quand on a Mandane, j'ai bien peur qu'on n'y songe, — Eurydice : Qu'il s'y donne, madame, et ne m'en dise rien, IN. *Sur.* IV, 2. Prince, n'y pensez plus [à Laodice], si vous pouvez m'en croire, IN. *Alcom.* IV, 8. Vadius : Oui, oui, je le renvoie à l'auteur des satires. —Trissotin : Je n'y renvoie aussi, MOL. *Femm. sav.* III, 6. Tous ceux qui la voient [Mme de Grignan], et qui y prennent quelque intérêt, SÉV. 27 mai 1676.] En parlant de choses. Ils (les aimants) comptent les défauts pour des perfections, Et savent y donner de favorables noms, MOL. *Ét.* II, 8. Les passages étant catholiques, il fallait que la proposition y fut contraire pour être hérétique, PASC. *Prov.* IX. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites, SÉV. 21 juill. 1690. Le mal de Mme de Chaulnes n'est pas à négliger; ce sauroit y sont bonnes, IN. 22 sept. 1687. *Ce sont ne vaut rien*, on y a donné un mauvais esprit. *Port. de l'esd. à propos*. Il (le mot caryophyllées) se dit des fleurs de l'œillet et de toutes celles qui y ressemblent par leur structure, IN. au mot *caryophyllées*. Mauvais, avec la négative, ... signifie souvent assez bon, ou même fort bon, selon le ton qu'on y donne, IN. au mot *mauvais*. C'est au homme qui abuse de la parole de Dieu, en y donnant des explications forcées, IN. au mot *parole* I) L'usage moderne tend beaucoup à restreindre cet emploi de y; il devient très-capricieux, et vraiment on ne voit plus pourquoi, disant : y répondre en parlant de lettres, de raisons, on ne dit pas : y ressembler en parlant de choses qui sont semblables l'une à l'autre. A mon gré, l'Académie ne donne aucun exemple de ces emplois, et ceux qui sont cités ci-dessus sont pris dans le cours de son dictionnaire. Ces exemples ou exemples appartiennent aux anciennes rédactions, et que la nouvelle les a systématiquement écartés. C'est un tort; il faut une autorité pour l'emploi de y, qui reste si commode. || 5° Y représente quelquefois une locution tout entière. C'est assez mépriser d'être réduit en cendre, D'y voir réduit tout l'Peliune..., CORN. *Méd.* I, 4. Matérialiste : Quoi! Lucile n'est pas, sous des liens secrets, À mon maître ? — Albert : Non, traître, et n'y sera jamais, MOL. *Dép.* an. III, 8. Je temps avenue vous est, il y romps pour jamais, IN. *Dép.* an. IV, 3. Vivez, vivez contente, et ne prenez ma mémoire Avecle dignes que qui vous conseille de gloire. — Oui, traître, j'y veux vivre, IN. *Nom.* 20. J'achève tous les livres, et vous les commencez ; cela s'ajusterait fort bien si nous étions ensemble ... ah ! ma bonne, c'est dommage que nous n'y soyons point quelquefois ! MAINT. 9 juill. 1671. Mme de Fontevrault fut bénite hier; MM. les prélats furent un peu fâchés de n'y voir que des tabourets, IN. 9 fév. 1671. La vraie faim en apporte, c'est qu'il [le roi] juge selon la justice : ce n'est pas qu'il y juge toujours, mais c'est qu'il est réputé y juger, SOURY. *Pensées*, II, 1. Vous voulez vivre à votre manière, vous y vivrez, BARON, *Coquette et fausse prude*, I, 4. Il ne me sert donc de rien d'avoir voulu troubler ces deux amants, en déclarant que je ne veux être de rien à leur affaire, si l'y irons pas; ils n'y iront pas eux-mêmes, je saurai les en empêcher, FÉN. *Tél.* VII. À Annecy, j'étais dans l'ivresse, à Chambéry je n'y étais plus, J.-J. ROUSS. *Confess.* V. Je suis en repos, je veux tâcher d'y rester, IN. *Lett. à M. d'Feuranis, Guyenge*, I, VI, p. 294, dans notes, || 6° Y représente aussi un nom, auprès de quelqu'un, avec quelqu'un. Je vois ce qu'il prétend auprès de l'empereur; De ce qu'il me demande il m'y ferait un crime, IN. *Mith.* V. Je sais bien par les registres de l'Académie, qu'on ne commença d'y parler du Cid que le 16 juin 1637; que ce fut après qu'on y eut lu une lettre de M. Corneille, intitulée, *Excuse à Ariste*, I, 4, p. 198. Pour l'amable comtesse Meurt tous les jours Quelque amant qu'elle tasse Sans nul secours, Et cependant la presse Y est toujours, MARIGNY, dans MAYNARD, *éd.* MÉNAGE, p. 274. Je vois Mme de Villars; je m'y plais, parce qu'elle entre dans mes sentiments, SÉV. 7 juill. 1680. Madame de Bussy est veuve; son mari est mort, à l'armée de M. de Schomberg, d'une horrible fièvre; la maréchale de Schomberg veut que j'y mène après dîner, IN. 1673. On se fait un plaisir de les [les enfants] envoyer, et on ne veut pas y [avec eux] être enterré, VOLT. *Lett. Damilaville*, 18 juill. 1762. J'ai déjà soupé avec vous, ... et je soupe encore ici, IN. *Pr. de Babyl.* 4. Vous avez connu M. Dorneville? — Un brave homme; j'y dînais tous les mercredis, PICARD, *Ci-devant*, I, 4. Le roi, IN. *Mith.* V, 15. Le roi passa le reste de la soirée chez Mme de Montespan, y fut très-retrouvé, SOURY. *Mots de Maintenon*, I, 1, p. 28, dans RICHELET. Il n'y est pas, se dit d'une personne que est ou qui n'est pas à son logis. Voyez pour quel sujet le sot nous interrompt? Dis qu'elles n'y sont pas — Champagne : J'ai dit qu'elles y sont, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 8. || Je n'y suis pour personne, je ne reçois personne, je me renferme chez moi, sans vouloir recevoir personne. || 7° Il, en termes de pratique ou dans un langage analogue, se construit avec un participe passé ou un adjectif. Liset Tacte; les personnes y nommées. Les pièces y afférentes. Assurez-vous, je vous supplie, que les corrections y marquées [dans une épreuve] auront été faites très-exactement, J. J. ROUSS. *Lett. à Duchesne*, 16 oct. 1761. || 8° Il est quelquefois explétif. Il n'y voit pas. Il n'y voit goutte. Quand déjà l'on n'y voit guère. Quand on a peine à marcher, BÉRAIN, *Censure*. || Il y a, TOUT. AVOIR I, 10, 11° 16. || Il y a, VOY. ALLER, 11° 28. C'est peut-être cette raison de l'énergie qui a consacré le phénomène en certaines façons de parler, comme quand on dit : C'est une affaire où il y va du salut de l'État, ce qui est mieux que si l'on disait : C'est une affaire où il va, cela en supprimant il y qui est inutile à cause de ce, DUMARS. *Gram.* I, 7, p. 28. || 9° Vous n'y êtes pas, vous ne l'entendez pas, et aussi vous n'aurez pas ce que vous pensez. || Vous y êtes, vous avez deviné. Faire tirer des fusées, des feux d'artifices! — Vous n'y êtes pas, RANCOURT, *Gal. jard.* sc. 1. Il aura sans doute été occupé de quelque aventure galante, dit Zambullo. — Vous y êtes, reprit Asmodée; je vais le détailler, LESAGE, *Diable boit.* 8. Vous y êtes, Sacrée Majesté ; la grâce opère déjà, VOLT. *Dial.* 27. || Vous y êtes, j'y suis, vous êtes, je suis au point voulu; vous y voilà, m'y voilà, nous y voilà, me voilà au point voulu. Elle.....[la grenouille] se travaille Pour égaler l'animal [le bœuf] en grosseur, Disant : regardez bien, ma sœur : Est-ce assez ? dites-moi ? n'y suis-je point encore? — Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà, IA FONT. *Fabl.* I, 3. || 10° Dans le langage des classes, on dit qu'un vers n'y est pas, pour exprimer qu'il pèche contre les règles de la versification.

— REM. 1. Y se place avant le verbe : il y va ; y est-il? 2. L'impératif il se place après : allons-y, excepté quand la phrase est négative : n'y allons pas. Cependant, même dans une phrase affirmative, s'il y a deux impératifs qui se suivent, un second y peut être mis avant le verbe. Allez présentement en la grande ville de Ninive, et y prêchez, sacz, *Bible, Jonas*, I, 2. || 2. Il se met après les pronoms personnels de sous y conduisez : Rezvous-y. Nous nous y rendrons. Menez-nous-y. Menez-les-y. Mène-l'y, menez-l'y. || 3. Il faut observer que, quand y est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, en ajoute à cette seconde personne une s euphonique, comme dans va-s-y, donnes-y, mets-y, cueille-s-y des fruits. Sur quoi Legoarant ajoute : « D'après le principe donné ici par l'Académie sur l'impératif suivi du pronom y, on ne se dispense pas que c'est une faute de ne pas faire précéder d'une s dans : va y donner des ordres, va y prendre mon habit, etc. En effet alors y appartient non à va, mais à donner, à prendre. » Et Legoarant a raison. Cependant *va-s-y donner, va-s-y prendre*, etc. ne peut dire, à cause de l'hiatus trop dur : mène-moi-y, confie-toi-y, ce qui serait la forme régulière, alors on dit : mènes-moi, menez-y-moi, confies-y-toi. Tiens-y-toi jusqu'à la terre!, comme un étranger qui, dans l'horreur de voyager, n'a point de guide, CHATEAUBR. *Génie*, IV, 1, 2. Prépares-y-toi sans ennui, IN. *Iphig.* I, 2. Te voilà bien, enfin; tiens-y-toi, TH. CORN. *Cont. d'org.* V, 9. Mais on dit mieux et mieux : mène-m'y, confie-t'y. Ne te comptez pas au nôtres, mais à moi [Dieu]... si tu m'y trouves [dans les autres], compare-t'y, PASC. *Pens.* XXV, 7, éd. HAVET. Tu as déjà prêté un serment; tiens-t'y, CH. DE MÉNARD, *Gendith. camp.* II, 38. || 5. Y se met toujours devant en et non après. Il faut dire : Il y en a, et jamais il en y a, comme l'on disait autrefois. Il y en apporta, etc. || 6. On dit : il n'y a pas de soieries en cette ville ; on y en exploitera. À l'impératif, on dira : expédiez-y-en. || 9. Dans les verbes qui se retournent, s'en aller, s'en venir, etc. on dit à l'impératif : retournez-vous-y-en, allez-vous-y-en, etc. Les plus exquises choses qui soient au monde sont la assemblées comme en abrégé; venez-vous-y-en, je vous en prie, car je n'ai garde d'y aller sans vous, *Francion*, IX, p. 347. Retourne-t'y-en, MOL. *Héros de roman.* Va-t'y-en, toi, PASCOPIN, *Métam. de Cocu*, sc. 16. Il n'y a aucune raison pour ne pas s'exprimer comme ces auteurs. || 8. Toutes les fois qu'y est construit avec un impératif, il prend un s euphonique. || 9 Vaugelas : « J'ai remis les hardes de mon frère à un tel, afin qu'il les y donne, pour dire afin qu'il les lui donne. C'est une faute toute commune parmi nos courtisans. » La remarque de Vaugelas est juste, et, dans l'exemple qu'il a cité, y est une faute. Mais il n'en est pas moins vrai que y s'emploie aussi en parlant de personnes, voyez les exemples. Toutefois c'est une des choses les plus difficiles que d'indiquer la nuance qui permet ou défend cet emploi. En général, il semble que y ne peut pas être mis quand il s'agit d'une action matérielle, ainsi on ne dira pas : j'y donne, pour : je lui donne, j'y prends, pour je lui prends. Mais, pour peu que l'action passe être considérée au sens moral ou abstrait, y peut être employé. || 10. Des grammairiens ont dit que, quand le verbe qui suit y commence par un i, on supprime ce pronom pour éviter la rencontre de deux i, qui formerait un son désagréable, et qu'ainsi, au lieu de : Il m'a dit qu'il y irait, il faut : il m'a dit qu'il irait. C'est une vaine délicatesse d'oreille. Du reste, voici des exemples de cette suppression : Ou n'écrivit

que vous êtiez à Paris.... pour moi, je n'irai pas cette campagne, ROSSI-MARUTTI, *Lett. à Mme de Sévigné*, 23 mai, 1667. Ne vous étonner pas si je prends Paris toujours plus en haine; je n'irai jamais, *ib.* 3. ROUBS. *Lett. à Mme d'Epinay*, juill., 1757. ‖ **LL**. J'ne dest pas faire haitus en poésie. Il y a de l'adresse à bien cueillir des roses, THEOPHILE, dans MALHERBE, édit. MÉNAGE, p. 374. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3.

— HIST. LIT^E. In nulla aiudiha contra Lodhuwig non li vi(je ne lui y serai), *Serm.* Si Mme de Sévrigné, 23 mai, 1667. Ne vous étonner pas si je prends Paris toujours plus en haine; je n'irai jamais, *ib.* 3. ROUBS. *Lett. à Mme d'Epinay*, juill., 1757. ‖ **LL**. J'ne dest pas faire haitus en poésie. Il y a de l'adresse à bien cueillir des roses, THEOPHILE, dans MALHERBE, édit. MÉNAGE, p. 374. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3.

— HIST. LIT^E. In nulla aiudiha contra Lodhuwig non li vi(je ne lui y serai), *Serm.* Si je mendie, LXX. Si je mendie, LXX. Si je mendie, LXX.

de l'arabe) cite d'anciennes formes françaises, *azgue, azegue, azagaye*.

ZAÏM (za-ïm), *s. m.* Soldat turc, dont la bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du timarod.

— ÉTYM. Arabe *za'im*.

ZAIN (zin), *adj. m.* Cheval zain, celui qui, quelle que soit sa robe, ne présente aucun poil blanc. Il [Le Roi Augustin] estimait les chevaux zains autant que nous les méprisons, REPP. *Quadrup.* t. I, p. 94.

— ÉTYM. Espagn. portug. et ital. *zaino*. M. Dozy demande si ce mot est une altération de *agamus* qui, chez Bocthor, signifie zain.

‡ **ZAMBO** (zan-bo), *s. m.* Nom donné, dans certaines parties de l'Amérique espagnole, aux fils de nègres et d'indigènes. || *Au plur.* Les zambos.

‡ **ZAMÈS** (za-mèss), *s. f.* Poutres de pin qui couvrent sur l'arbre, et qui peuvent gâter les autres si on ne les sépare pas.

‡ **ZAMET** (za-mè), *s. m.* Variété de tulipe.

‡ **ZAMI** (zami), *adj.* Voy. zéle.

ZANI (za-ni), *s. m.* Personnage bouffon dans les comédies italiennes. Les zani sont proprement les bouffons des opérateurs et des troupes de danseurs de corde, qui attirent des spectateurs par leurs plaisanteries et leurs grimaces.

— HIST. XVIe S. Catherine de Médicis fit jouer des comédies et tragicomédies, et mesme celles de zany et pantalons, y prenoit plaisir, et y noit son seoul comme une autre, BRANT. *Dames illl* p. 48. Veoyr le zanni, menons chacun la nieme; Allons bailer en masque, allons nous pourmener, Allons voir Mar. Antoine ou zany bouffonner Avec son magnifique à la venitienne, BELLAY, p. 411, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *zani*, autre prononciation de *gianni*, abrégé de *Giovanni*, *Jean*.

‡ **ZAPATÉADO** (za-pa-té-a-do), *s. m.* Danse espagnole qui s'exécute sur un air à ¾, et qui présente quelque analogie avec la sarabande.

— ÉTYM. Espagn. *zapata*, soulier, savate.

‡ **ZAPORNIE** (za-por-nie), *s. f.* Synonyme de râle porzane, voy. RÂLE I.

‡ **ZARA** (zé-ra), *s. m.* Terme de botanique. Nom scientifique du maïs.

— ÉTYM. Zea, nom, sorte de céréales, rattaché au sanscrit *yava*.

‡ **ZEBET** (zé-bèt'), *s. m.* Terme de zoologie. Carnassier du genre civette.

ZÈBRE (zè-bre), *s. m.* || 1° Animal du sous-genre âne, habitant l'Afrique, et remarquable par sa robe dont le fond jaune ou isabelle est rayé de nombreuses bandes brunes (*equus zebra*); dit aussi cheval sauvage et âne rayé. Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 161. || 2° Nom donné à certaines coquilles et à deux espèces de poissons, les chétodons et les pleuronectes.

— ÉTYM. Mot éthiopien : Pearce, Congensubus zebra illicia, TRISTR. *Bruce. Abissop.* I, 10; ital. *zebre*.

‡ **ZÉBRÉ, ÉE** (zé-bré, brée), *adj.* Qui est marqué de bandes foncées sur un fond clair, comme le zèbre.

ZÉBU (zé-bu), *s. m.* Nom vulgaire du bœuf indien, qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues. || *Au plur.* Des zébus.

‡ **ZÉDARON** (zé-da-ron), *s. m.* Terme d'astronomie. Étoile de seconde grandeur, située dans la constellation de Cassiopée.

‡ **ZÉDOAIRE** (zé-do-è-r), *s. f.* Terme de botanique. Racine employée en médecine; on distingue : la zédoaire ronde ou arrondie, qui vient de la *curcuma zedoaria*, Roxburgh, ou *curcuma aromatica*, Roscoe, Indes et Moluques; et la zédoaire longue, qu'on attribue à l'*amomum zedoaria*, W. (zingiberacées).

— HIST. XVIe S. Autres prennent au matin, par precaution, de la racine d'esmule campane, ou zedoair, ou angelique, en les maschant et tenant en la bouche, PARÉ. XXIV, 8.

— ÉTYM. Provenç. *zedoari*; portug. *zedoaria*; ital. *zetoroario*; de l'arabe *zedoar*.

‡ **ZÉDOARINE** (zé-do-a-ri-n), *s. f.* Terme de chimie. Extrait amer de la zédoaire ronde.

‡ **ZÉE** (zée), *s. m.* Poisson qu'on nomme aussi *dorée*, *truie* et *poule de mer* (*zeus pungitius*).

‡ **ZÈEN** (zé-in), *adj. m.* Chêne zéen, espèce de chêne de l'Algérie, dit aussi chêne zang, dont le bois est remarquable par sa dureté.

‡ **ZÉINE** (zé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Gluten de la farine de maïs.

— ÉTYM. *Zea*, et *ine*, finale qui indique un principe.

‡ **ZÉISME** (zé-i-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine qui met dans le maïs altéré l'origine de la pellagre; ce qui est vrai.

— ÉTYM. *Zea*.

‡ **ZEKKAT** (zèk-kat), *s. m.* Impôt sur le revenu dans les pays musulmans, et en particulier en Algérie.

ZÉLATEUR, TRICE (zé-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui agit avec zèle pour quelque chose quelquefois mal à propos : mon zèle fait me devoir; mais combien de prétendus zélateurs ou zélatrices pourraient dire : mon zèle, au lieu de me devoir des mérites, dévore les autres! BOSSUET. *Pensées, Défauts à éviter dans la dévotion*, t. I, p. 423. Ce roi [David] selon le cœur de Dieu, observateur de la ordonnances, zélateur de sa sainte loi, FLÉCH. *Duc de Montaus*. Ce ne sont plus ces anciens zélateurs de la liberté, uniquement attentifs au bien public et à la gloire de la nation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 84, dans POUGENS. J'entends les zélateurs de Boileau s'écrier que je lui préfère Brossard, LAMOTTE, *Œuv.* t. V, p. 100, || *Adj.* Les plus capables, ceux qui lesinteresent le mieux par leurs sages réflexions l'esprit zélateur de l'assemblée [des états généraux], craindront de se commettre elle, SI-AM. 468, 22. || 2° Membre d'une secte juive qui existait à Jérusalem sous Titus. || 3° Titre d'une dame quelques années en disgrâce, convoitant à veiller avec zèle sur la conduite des nonnes et des jeunes profès. || Zélatrice, nom, parmi les religieuses ursulines, d'une officière chargée de la procureur dans les communautés d'hommes.

— HIST. XVIe S. Zélateurs du bien publique, *Prem. des mercures*. *Le duc de Bourg.* p. 229, dans LACURNE. XVIIe S. Chrestien, ce grand zélateur du bien publique, la noëtie, *Servit. vol.* Auctons de ces zélateurs inconsiderez ont encore une opinion très-aucthorisée, LOYS. *Offices*.

— ÉTYM. Lat. *zelatorem*, de *zelus*, zèle.

ZÈLE (zè-l'), *s. m.* || 1° Affection vive, ardente pour le service de quelqu'un, de quelqu'un, de Dieu. Le révérend pere Petau, que je nomme volontiers à cause de sa grande doctrine, de son zele à la religion..... LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Julien*. Le plus violent bouillon de mon zèle seroit refroidi par la crainte de vous fâcher, SÉV. 3 févr. 1682. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont cette brûlait pour le rétablissement de cette foi [catholique] dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments? BOSS. *Hist.* II, 2. Cette zèle indiquait de la perfection d'autrui, tandis qu'on réalise la sienne propre, BONNARD, *Domin. Neron. pour le 10e dim. après la Pentec.* Le zèle de ton, L. III, p. 226. Le zèle pour le bien de l'Église est encore moins rare que le zèle pour le bien de la patrie, MARMONTEL, *Leçons de Calliope*, 24 nov. 1760. C'est lui, c'est ce ministre infidèle et barbare Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu..... PAC. *Esth.* III, 4. Une grande habileté ne suffit pas pour sauver d'un événement considérable ; il faut encore un zèle vif qui veuille bien courir ses risques de l'injustice des hommes, toujours portés à en donner leur appréhation qu'aux succès, FONTEN. *Charzilles* Le zèle du salut des âmes est comme le premier devoir d'un pasteur, MASS. *Confer. Zèle pour le salut des âmes*. Ce zèle tendre qui donne l'âme à tout, et qui répand dans les cœurs le plus divin des sentiments, l'envie de rendre service, VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 janv. 1720. || 2° Zèle indiscret, zèle inconsidéré, zèle qui n'est pas réglé par la prudence. Aux zélés indiscrets tout paraît légitime, CORN. *Tit et Bérén.* I, 3. Ils suprimé un peinl, par un zèle indiscret, découvrir à ses yeux mon funeste secret, RAC. *Iphig.* I, 4. || Dans le langage de l'Écriture. Le zèle de la maison de Dieu le devore, il a un zèle extrême pour le service de Dieu. Etant transporté du zèle de la loi, comme le fut Phinée lorsqu'il tua Zimri fils de Salomi, RAC. *Bible. Machabées*, I, II, 26. || Jugement de zèle, se dit, dans la législation de Moïse, du supplice de la lapidation, qu'on infligeait, sans aucune forme de procès, aux blasphémateurs, aux adultères, aux idolâtres, etc. || 3° Faire du zèle, se montrer trop zélé, dépasser la mesure dans l'exécution d'un ordre, d'une mission, d'une fonction, aller plus loin qu'il ne convient à ceux qui ont donné l'ordre ou la fonction. Surtout, messieurs, pas de zèle, *mot attribué à Talleyrand* recevant les employés du ministère des affaires étrangères. || 3° Particulièrement, le zèle, le zèle pour la religion. Ces gens..... Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices, Sont prompts, vindicatifs, sans foi, plein d'artifices, MOL. *Tart.* V, 6. Quatre sortes de personnes : zèle sans science ; science sans zèle ; ni science ni zèle ; zèle et science, PASC. *Pens.* XXIV, 28, éd. HAVET. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent; mais, depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes, le zèle a succédé, IB. XV, 13 *bis*. O filles de Lévi, chaque jeune et fidèle, Que déjà le Seigneur embrase de son zèle, RAC. *Athal.* I, 3. Parce qu'il [le monde] a vu souvent des zèles déplacés, il ne lui en faut pas davantage pour conclure qu'il n'en est point de solide et de véritable, MASS. *Confer. Conduite des clercs dans le monde*. Le chrétien qui déchira publiquement l'édit de l'empereur Dioclétien, et qui attira sur ses frères la grande persecution..... n'avait pas un zèle selon la science, VOLT. *Pol. et lég. Des martyrs*. D'un côté la haine sous le nom de zèle. de l'autre le zèle sans disc rnement ou sans lumières, se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres persanes*, D'ALEMB. *Eloy. Montesq.* || Faux zèle, zèle aveugle et mal entendu pour la religion. S'ils méritent avec la dévotion..... le faux zèle de leurs intérêts, les cœurs et les têtes, le zèle de leur ambition, nonsense, 1er *avent, sur le scandale*, p. 126. Le faux zèle prend la défense Des crimes qu'il a consacrés, LAMOTTE, *Odes*. Liv. I, 10, dans POUGENS. Le zèle faux et amer, passion la plus aveugle de toutes, BOILEAU, *Hist. Acad.* I. II, p. 78, dans POUGENS. || HIST. XVIe S. Quand à ceux qui ont des zeles inconsiderez, qui soupsonnent et condamnent à des jugements et condamnations iniques, qu'ils se souviennent de ne que dit saint Paul, LANGUE, 79. Les factions des princes sur le fait de la religion sont années non de zele, mais de cholere, MONT. I, 289. Le bon zele et affection de ceulx qui sert garde nuiglit le temps à deroction à la fraischeur, LA BOËTIE, *Servit. vol.* Telle est l'hypocrisie, Qui parle doucement, puis sur son dos bigot Va par zelle porter au bucher un fagot, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 126.

— ÉTYM. Lat. *zelus*, de ζῆλος, jalousie, de ζέω, bouillir; sanse. *yas*, agir, s'efforcer.

ZÉLÉ, ÉE (zé-lé, lée), *adj.* Qui a du zèle. Car il contrôle tout, ce critique zélé, MOL. *Tart.* I, 1. Nous ne sommes plus étonnés de voir que les papes et quelques évêques aient été si zélés contre le sens de Jansénius, PASC. *Prov.* XVIII. Toute la France destinait la charge de chancelier à un magistrat si zélé pour la justice, BOSS. *le Tellier*. Mais ce sujet zelé qui, d'un œil si subtil, Sut de leur noir complot développer le fil, RAC. *Esth.* II, 3. Le fameux Zuingle, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le culte extérieur, VOLT. *Mœurs*, 139. Une rustique épouse et soigneuse et zélée..... Maffermit un deux mêlés, les fruits de mon verger, A. CHÉN. *Elégies*, II, 22. || Substantivement. Un zélé, une zélée. Ne vous représentez pas ici un de ces zélés fanatiques qui n'aiment pas pour prier à faire leur argent (leurs charités) que sur le public..... MASS. *Or. fun. Villars*. Nous n'aimons pas les zélés qui font profession de mépriser tout ce dont nous nous piquons, VAUVEN. *Mar.* CCLII. || Faux zélé, celui qui est animé d'un zèle faux pour la religion. C'est mille faux zélés, le fer en main courants, DOM. *Sat.* III. Les faux zélés, l'espèce d'hommes la plus dangereuse, crièrent contre Molière, et séduisirent même quelques gens de bien, VOLT. *Vie de Molière*.

— HIST. XVIe S. Tel sezze qui de foy se vante Ne vaudroit aimy mettre en veuue son corps par pieces estallé, Et veoir qu'un l'estuue zelé, *Sat. Menippée, l'Ame ingrate*.

— ÉTYM. *Zèle*.

‡ **ZÉLIER** (zé-lieur), *s. m.* Procureur général de l'ordre des minimes, en cour de Rome.

‡ **ZÉLOTISME** (zé-lo-ti-sm'), *s. m.* Excès de zèle religieux. Elle [l'orthodoxie stricte] adopte les caractères qui ne sont pas encore formés, à l'indolence et à l'hypocrisie, et les caractères plus sérieux aux angoisses pieuses, au fanatisme et au

Digitized by Google

zéhisme, *le Protestant libéral*, 9 juin 1870, 2e col.

— ETYM. *Zéhiste*, zélateur, de Ζῆλος, zèle.

ZEND (zind), s. m. ‖ 1° La commentaire, l'explication de la révélation de Zoroastre, soit, dans un sens restreint, la traduction pehlvie de l'Avesta, soit, dans un sens général, tous les écrits qui peuvent donner de la révélation une connaissance plus complète. ‖ 2° Nom donné, à tort, par Anquetil-Duperron, à la langue dans laquelle Zoroastre a écrit ses livres et qu'il serait mieux de nommer langue bactrienne ou langue bactro-persique. Livres écrits en zend. Le zend est très-voisin de l'idiome des inscriptions cunéiformes persiques de Darius, d'Artaxerxe II et d'Artaxerxe III; il est aussi très voisin du sanscrit. ‖ 3° *Adj.* Qui appartient au zend. Les livres zends. La langue zende.

— ETYM. Zend, *sénti*, connaissance, commentaire, livre; de la racine *zan*, connaître; sanscr. *jnâ*; grec, γνόω; lat. *gnoscere*, *noscere*.

ZEND-AVESTA (zin-da-vè-sta), s. m. Recueil des livres sacrés des Parses, qui sont la Vendidad, le Yaçna, le Vispered, le Sirozé, le Yescht et le Boundeberech, et qui renferment les plus anciens monuments de la religion et de la philosophie de la Perse. Puisqu'on a parlé de l'Alcoran, on aurait dû parler du Zend-Avesta dont nous avons l'extrait dans le Sadder, VOLT. *Lett. Foucher*, 26 juin 1764.

— ETYM. *Zend*, commentaire, et *avesta*, livre divin que Zoroastre apporta du ciel.

ZÉNITH (zé-nit), s. m. ‖ 1° Terme d'astronomie. Point de la sphère céleste qui, pour chaque lieu de la terre, est rencontré par la verticale élevée en ce lieu. On connaît le zénith, lorsqu'on observe la direction d'un fil chargé d'un plomb; cette direction se nomme ligne verticale, CONDIL. *Art de rais.*, 9, 6. On détermine aussi les points de la plus grande élévation des astres se trouvant dans un cercle perpendiculaire à l'horizon, passant par le zénith et par le pôle du monde. BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 30. À l'équateur..... le soleil s'élève, à midi, jusqu'au au zénith dans les équinoxes, LAPLACE, *Expos.* I, 2. ‖ Fig. Le sain fidèle que mon étoile s'établisse pas son zénith directement sur le canal de la mer Noire, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 9 février 1770. ‖ 2° Fig. Le point le plus élevé où on puisse parvenir. Il semble en leurs discours hautains et généreux..... Qu'ils ont seuls ici-bas trouvé la pie au nid, là que des hauts esprits le leur est le zénith, MÉRIMÉE, *Sat.* IX. C'étaient les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle [le XVIe]..... le zénith de la vertu, le solstice de l'honneur..... BALZ. *Dumesnil. Cri.* « Le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de celui du monde des imans, MONTESQ. *Lett. pers.* 28. Vous pouvez..... Bravant la fortune et dépassant les nues, la gloire en face, atteindre à son zénith, BÉRANG. *Suicide*.

— HIST. XVIe s. Le point du ciel qui est tout droit sus notre teste est appellé cenith, OUDIN, *Thèse de* MEUNIER.

— ETYM. Corruption de l'arabe *semt*, chemin droit, point vertical.

† **ZÉNITHAL, ALE** (zé-ni-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient au zénith. Les points zénithaux. La distance zénithale d'un point est un lieu est la distance angulaire de ce point et du zénith de ce lieu.

† **ZÉNOBUE** (zé-no-bu), s. f. ‖ 1° Terme de botanique. Genre de plantes appartenant à la famille des éricinées. ‖ 2° Terme de zoologie. Genre de crustacés. Il Espèce de phalène.

ZÉNONIQUE (zé-no-ni-k'), *adj.* ‖ 1° Qui appartient au système de Zénon d'Élée (Ve siècle avant J. C.); c'est un système idéaliste. ‖ 2° Qui appartient au système de Zénon de Citium (302 av. J. C.), créateur du stoïcisme.

ZÉNONISME (zé-no-ni-sm'), s. m. Philosophie de Zénon le stoïcien. Mais je vois déjà d'ici Frétiau tout le zénonisme, D'Ortolan tout le zénonisme sans la moindre teinture du paganisme. J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. Porter les livres du zénonisme à côté d'un Newton..... DIDER. *Cl. of Ver.* I, 3.

† **ZÉNONISTE** (zé-no-ni-st'), s. m. Partisan des doctrines de l'un des deux Zénon.

ZÉOLITHE (zé-o-li-t'), s. m. Terme de minéralogie. Sorte de roche qui bouillonne au chalumeau, à cause de l'eau qu'elle contient. Il n'y a pas de dénominations en minéralogie qui aient un sens plus vague que celle de zéolithe, et que l'on ait appliquées à un plus grand nombre de substances mal assorties et comme étrangères les unes à l'égard des autres, HAUY, *Instit. Mem. scient.* I, 1, p. 49.

— REM. L'Académie fait ce mot du masculin; mais les minéralogistes le font féminin. Une analyse de la zéolithe, imprimée parmi les mémoires des savants étrangers, CONDORCET, *Bucquet*.

— ETYM. Ζεῖν, bouillir, et λίθος, pierre.

† **ZÉOLITHIQUE** (zé-o-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la zéolithe. Minéral zéolithique.

† **ZÉOPHAGE** (zé-o-fa-j'), *adj.* Qui mange du maïs, qui se nourrit de maïs. Les populations zéophages.

— ETYM. Ζέα, et φαγεῖν, manger.

† **ZÉOSCOPE** (zé-o-sko-p'), s. m. Voy. ÉBULLIOSCOPE.

— ETYM. Ζεῖν, bouillir, et σκοπεῖν, examiner.

ZÉPHIRE (zé-fi-r') ou **ZÉPHYR** (zé-fir), s. m. ‖ 1° Nom que les anciens donnaient au vent d'occident (on met une majuscule). Le souffle du Zéphire. ‖ 2° Dans la Fable, le vent d'occident personnifié et qualifié de père d'une autre majuscule). Les amours de Flore et de Zéphire. Le vent Eure et le vent Zéphire À cela n'eurent rien à dire, SCARR. *Typh.* I. Elle [Psyché] se sentit enlever en l'air; d'abord elle se tint peur perdue..... c'était le Zéphire qui incontinent la tira de peine et lui dit l'ordre qu'il avait de l'enlever de la sorte, LA FONT. *Psyché*, I, p. 54. Le Tout souffle de vent doux et agréable (on met une minuscule). En cet endroit le bauma, en cet autre la myrrhe Me portent leurs parfums, l'aile du zéphire, DORAT, *Poésies*, 1re partie, *Églogue* 4. Tout vous est ajuilon [à vous roseau]; tout me semble zéphire [à moi chêne], LA MOTTE, *Fabl.* I, 22. ..... dans la saison Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie, ID. ib. V, 8. Un jeune prince, au retour des zéphyrs, se promenait dans un jardin délicieux, PÉR. L. XII, p. 78. La nuit, qui sur son char s'élève au firmament, Amène le repos, suspend le mouvement; Et le bruit faible et doux du zéphire et de l'onde Se fait entendre seul dans le calme du monde, ST-LAMB. *Sais.* I. Zéphire nous portait ses fleurs fraîches écloses, De son aile embaumée il secouait les roses, *Poés. perdu*, VIII. Elle passait comme un zéphyr, Et la terre était consolée, RÉGNIER *Petite fée*. ‖ Terme de marine. Léger souffle de vent, modéré, favorable, de glorieux navires, Qui veuleul l'ouragan plutôt que les zéphires, V. HUGO, *Odes*, III, 2. ‖ Fig. Un petit zéphyr de fortune

au moins, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 6. Et zeste ! si quelqu'un vous pouvait prendre au mot, Vous diriez : serviteur, je ne suis pas si sot, DANCOURT, *Phil. marié*, I, 4. Tandis qu'il lui contait son glorieux martyre, zeste, j'ai franchi le pas de la porte, LEGRAND, *Beiphégor*, II, 3. La nuit, si madame est inconsolable, elle nommera de son côté : zeste, en deux pas tu es chez elle, BRAINBANCK, *Mar. de Figaro*, I, 1. ‖ 2° Familièrement. Être entre le *Fiat* et le zest, être fort incertain sur le parti qu'on doit prendre. ‖ Il se dit aussi d'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise. Il n'est pas assez dépourvu d'esprit pour être tout à fait un sot.... Il est entre le fiat et le zest, CASIMIR DELAVIGNE, *Ecr. secrète*, I, IV, p. XXXI, dans PONGERVE. ‖ Zist est la forme variée de zest; et le zist et le zest, c'est, comme on dit, bonnet blanc et blanc bonnet. ‖ 3° Faire zist et zeste, s'est dit pour agiter vivement, çà et là. Devant vous faire et zeste et zeste avec sa pugne, CHAMPFLEURY, *le Parisien*, II, 8.

ZESTE (zèst'), s. m. ‖ 1° Séparation membraneuse qui divise l'intérieur d'une noix. Le zeste d'une noix. ‖ 2° Écorce extérieure, jaune et colorante, de l'orange ou du citron, séparée de la peau blanche et amère qui est sa-dessous. Des zestes confits. Couper un zeste. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque grains des pavés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers, *J. J.* ROUSS. *Ém.* prom. ‖ 3° Fig. Chose de la plus mince valeur. Chamilart fut extrêmement sensible à ce zeste de retour (du roi pour lui) qui ne fut pas du goût de Mme de Maintenon, ST-SIM. 337, 170. Mais, camarade, rien, un zeste, LE P. ROUMY, *Robt de Pandore*, II, 10. La société s'en soucierà comme d'un zeste, DUMAS, *Mar. Valand*, IV, 1, 1701. ‖ Familièrement. Cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerais pas un zeste, se dit d'une chose de peu de valeur.

— ETYM. Wallon, *zeste* du lait. *schistus*; grec, σχυστός, fendu, d'après Diez.

† **ZESTER** (zè-sté), *v. a.* Séparer du zeste la partie blanche sous-jacente. ‖ Couper l'écorce d'un citron par petites bandes.

† **ZÉTA** (zé-ta), *s. m.* Nom de la sixième lettre de l'alphabet grec.

ZÉTÉTIQUE (zé-té-ti-k'), *adj.* Terme didactique. Qui concerne les recherches. ‖ La méthode zététique, ou, substantivement, la zététique, méthode dont on se sert pour résoudre un problème de mathématique et, en général, celle dont on se sert pour pénétrer la raison des choses. ‖ Philosophes zététiques, anciens philosophes qui doutaient de tout.

— ETYM. Ζητητικός, de ζητέω, chercher.

† **ZÉTOUTT** (zé-toutt'), *s. m.* Bulbes alimentaires recherchées en Algérie par les indigènes; ce sont ceux de l'iris *juncea*, PARIS.

† **ZÉTUS** (zé-tus'), *s. m.* Terme d'astronomie. Nom de la constellation des Gémeaux

† **ZEUGME** (zeu-gm'), *s. m.* Terme de rhétorique. Figure d'élocution plus connue sous le nom d'adjonction. Le zeugme a lieu quand un mot, déjà exprimé dans une proposition, est sous-entendu dans une autre proposition analogue à la première et attaché à celle-ci. Le zeugme est simple quand le mot sous-entendu est exactement celui qui a été déjà employé; par exemple : *la Grèce*, à Sparte, *a* mon empire, *à* ma famille, BAC. *Andron*, V, 3. Il est composé si le mot sous-entendu n'est pas absolument celui qu'on a déjà vu, par exemple : Vous régnez; Londre est libre et vos lois florissantes, VOLT. *Henriade*, II, v. 41. *Est* fait sous-entendre *sont* après *lois*.

— ETYM. Ζεῦγμα, réunion, jonction.

† **ZÉZAIEMENT** (zé-zè-ye-man), *s. m.* Vice de prononciation par lequel on donne à plusieurs consonnes le son du *z*. ‖ Manière de prononcer en zézayant.

† **ZÉZAYER** (zé-zè-yé), *v.* se conjugue comme *payer*, *v. n.* Remplacer dans la prononciation l'articulation du *j* ou du *g* doux par celle du *z*; c'est un défaut commun chez les enfants qui ont de la peine à prononcer les lettres chuintantes *j* et *ch*. La duchesse de Chaulnes, qui se faisant ajuster et coiffer en petite mignonne, et qui zézayait en parlant pour se rajeunir, DESOLCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, I, II, ch. I.

ZIBELINE (zi-be-li-n'), *s. f.* ‖ 1° Martre de Sibérie à poil très-fin. La chasse des zibelines se fait par des ermanels confiés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie après, STRT. *Quadrup.* I, VI, p. 256. ‖ 2° La peau de cet animal employée comme fourrure. La martre la plus estimée est la sibérine, la même que nous appelons zibeline; la plus noire est la plus chère, *Dict. des arts et mét. Pelletier*. On a beau faire tirer le canon des sept tours pour de prétendues victoires; la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 28 NOV. 1768. ‖ 3° *Adj.* Martre zibeline.

— HIST. ET ÉTYM. Afublez-vous d'un mantel sabelin, *Ch. de Rol.* XXXIV. ‖ XIIIe S. Ja por lor mantiaus sabelins, Ne por sorcos, ne por coteles, la *Rose*, 8870. Il ast des zibelines assez; ce sont celle de col se font les chieres pelles [peaux], MARC POL, p. 764. ‖ XVIe S. Et lay apertenent un grand cercle d'or auquel sont pendantz douzaines et demie de martres sabelines, CARL. X, 46.

— ETYM. Provenç. *sembelin*, *sebelin*, fourrure; espagn. et portug. *cebellina*, *sebellina*; ital. *zibellino*; du bas-lat. *sabellum*, martre; le mot paraît être slave; esclavon, *sable*, martre zibeline.

† **ZIBET** (zi-bè'), *s. m.* Civette d'Asie.

† **ZIGHÉENF** (zi-ghé-in'), *s. m.* SYN. de zingaro.

† **ZIGUÉLINE** (zi-ghé-li-n'), *s. f.* Minéral qui est du cuivre oxydulé cristallin.

ZIGZAG (zi-gzag'), *s. m.* ‖ 1° Suite de lignes formant des angles alternativement saillants et rentrants. Une zone noire descend depuis l'œil, et, traçant un zigzag, tombe jusque sur l'aile, BUFF. *Ois.* I, XIII, p. 21. C'est une force, belle jusqu'au sublime, que celle qui, pendant l'orage, trace sur le ciel noir son zigzag enflammé, avec une soudaineté terrible, DE PRADT, *Science du beau*, I, II, p. 286. ‖ On dit dans un sens analogue : aller, marcher en zigzag. Un chemin tracé en zigzag, BOCAGE, *Guer.* I, VII, p. 200. Tracer le beau glacier qui porte le nom du village d'Argentières, descend en zigzag jusqu'au fond de la vallée, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, I, II, p. 178. Ce système si ces dispositions le rendaient propre à faire son chemin dans le monde, où l'on ne marche pas par zigzags, J. J. ROUSS. *Ém.* dial. ‖ Cet ivrogne fait des zigzags en marchant, il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. ‖ 2° *Zigzag* dorsal, nom donné à une ligne brisée qui se trouve sur le dos de certaines espèces de vipères. ‖ 3° Point de machine, composé de lignes mobiles et disposées en losange, qui s'allongent ou se resserrent, suivant le mouvement qu'on lui donne par deux branches de fer. Donner une lettre par le moyen d'un zigzag. ‖ L'usage le plus remarquable du zigzag est l'emploi qu'on en fait dans le dévidoir. ‖ On emploie aussi ce système pour composer un jouet d'enfant, en faisant porter par chaque axe de rotation une petite figure de soldat. ‖ 4° Ornement de forme de zigzag. Les jambes [des femmes costumées à la grecque sous le Directoire] étaient toutes nues, les pieds chaussés d'un cothurne avec des zigzags à jour et en grains noués, et ceci montait jusqu'à mi-jambe, DESCOSCHARDS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, I, IX, ch. 3. ‖ 5° Terme de fortification. Tranchée profondément creusée et relevée des coudes, afin que les assiégés ne puissent en découvrir ni battre la longueur. ‖ 6° Terme de zoologie. Espèce de phalène.

— ETYM. Wallon, *zikzac*; allem. *Zickzack*. Ce mot est une onomatopée appartenant à la famille allemande : *zacke*, chose pointue. Main M. Am. Sédillot indique une autre étymologie : arabe, *zig*, tables astronomiques, d'où *zig-zag*, dont les tables astronomiques des Arabes nous fournissent la figure exacte, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 587.

† **ZIMMER** (zi-mmèr), *s. m.* Diz paires de peaux.

ZINC (zink), *s. m.* Métal d'un blanc bleu, dans la nature, combiné avec le soufre dans la blende, et à l'état d'hydrate et d'oxyde dans la calamine. Couvrir un toit en zinc. On coule le zinc dans des moules de fer pour le réduire en saumons, qui pèsent depuis 80 jusqu'à 70 livres; dans cet état les mineurs le nomment zinc arco, et dans le commerce on le nomme zinc en navettes, *Dict. des arts et mét.* 1767, *Mines*. M. de Morveau est le premier qui ait donné, cette année 1780, un procédé pour faire à volonté l'union directe du zinc et du soufre, BUFF. *Min.* t. V, p. 403. Le zinc n'était pas connu des anciens; suivant Bergmann, Paracelse est le premier chimiste qui en ait parlé et qui lui ait donné le nom qu'il porte, FOURCROY, *Conn. chim.* t. V, p. 359. ‖ [Le zinc] passe beaucoup mieux au laminoir qu'à la filière; aussi emploie-t-on les lames de zinc assez minces, et n'exige-t-il point de fil d'un diamètre très-fin, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 208, dans PONGERVE. ‖ Fleurs de zinc, zinc sublimé par le feu. ‖ On a écrit zing. Il a donné de nouveaux moyens d'obtenir, dans un degré de pureté plus parfaite, l'argent, le zinc, le régule d'antimoine, CONDORCET, *Morgenaf*.

— ETYM. Allem. *Zink*. On ne croit pas que le mot allemand soit indigène. Richelet dit ZEIN ou ZIN, antimoine femelle, étain de glace.

† **ZINCAGE** (zin-ka-j'), ou **ZINGAGE** (zin-ga-j'), *s. m.* Action de couvrir de zinc. ‖ Procédé de galvanisation du fer.

† **ZINCICO-ALUMINIQUE** (zin-si-ko-a-lu-mi-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel zincique combiné avec un sel aluminique. ‖ On dit semblablement *zincico-ammoniaque*, etc.

† **ZINCIDÉS** (zin-si-dé'), *s. m. pl.* Famille de minéraux comprenant le zinc et ses composés.

† **ZINCIFÈRE** (zin-si-fè-r'), *adj.* Qui renferme du zinc accidentellement.

— ETYM. *Zinc*, et lat. *ferre*, porter.

† **ZINCIQUE** (zin-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide zincique. Oxydes zinciques. ‖ Se dit aussi des sels que forme cet oxyde. ‖ Sulfure zincique, sulfure de zinc.

† **ZINCOGRAPHIE** (zin-ko-gra-fi), *s. f.* Art d'imprimer des dessins en remplaçant la pierre lithographique par le zinc.

— ETYM. *Zinc*, et τράφειν, écrire, dessiner.

† **ZINCOGRAPHIER** (zin-ko-gra-fi-é), *v. a.* Imprimer au moyen du zinc.

† **ZINGARI** (zin-ga-ri), *s. m.* Un des noms de la race à laquelle appartiennent les vagabonds connus sous le nom d'Égyptiens ou de Bohémiens.

— ETYM. Ces peuples, sorte de parias, sont venus originairement de l'Indoustan; ceux-mêmes se donnent la nom de Tzengaris.

† **ZINGIBÉRACÉES** (zin-ji-bé-ra-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes vivaces à rhizome rampant et tubéreux.

— ETYM. Ζιγγίβερις, gingembre.

† **ZINGUER** (zin-ghé), *v. a.* Garnir, couvrir de zinc. ‖ Galvaniser le fer. Si alles [les tôles galvanisées] sont d'un millimètre ou au-dessous, elles doivent être toujours comme le fer blanc, vivres, plombé ou zingué, *Tarif des douanes de* 1869, p. 194.

† **ZINGUERIE** (zin-ghe-rie), *s. f.* Atelier où l'on fabrique le zinc. ‖ Commerce de zinc.

† **ZINGUEUR** (zin-gheur), *s. m.* Ouvrier qui travaille le zinc.

† **ZINNIA** (zi-ni-a), *s. m.* Petite plante d'ornement. ‖ *Au plur.* Des *zinnia*.

— ETYM. Du nom de Godefroy Zinn, botaniste allemand.

ZINZOLIN (zin-zo-lin), *s. m.* Couleur d'un violet rougeâtre. C'est du zinzolin. Ce grand serpent long de deux aunes, Tout parsemé de taches jaunes, De bleu, vert, gris, noir, zinzolin, Avait le regard très-malin, SCARR. *Virg.* V. ‖ Adj. Zinzolin, zinzoline. Taffetas zinzolin. Que l'aurore au visage gai D'une humide pinceline Enzenzolina la marne, *Journ. des manufactures*, août 1809, *Teinturerie en laine*, art. 24.

— ETYM. Espagn. *cenizolo*; ital. *zangolino*; de l'arabe *djoûjolân*, semence du sésame dont on fait cette couleur.

† **ZINZOLINER** (zin-zo-li-né), *v. a.* Teindre en zinzolin.

† **ZIRCON** (zir-kon), *s. m.* Terme de minéralogie. Minéral cristallin, pierre précieuse qui affecte la forme octaèdre, ou la nomme aussi hyacinthe. Le zircon, pierre qui est formée, d'après les analyses de MM. Klaproth et Vauquelin, d'environ 68 de zircone, 32 de silice et 3 d'oxyde de fer, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 43, dans PONGERVE.

† **ZIRCONE** (zir-kô-n'), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde de zirconium. La zircone est sans usages; elle fut découverte en 1789 par M. Klaproth, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 43, dans PONGERVE. M. Caron a trouvé que la zircone a la propriété d'être infusible et de briller d'un éclat éblouissant, H. BET, *Bonté, usage*, 15 juin 1868, p. 926, 4e col.

† **ZIRCONIDES** (zir-ko-ni-d'), *s. m. pl.* Famille des minéraux qui contiennent du zircon.

† **ZIRCONIEN, IENNE** (zir-ko-niin, niè-n'), *adj.* Qui contient du zircon.

† **ZIRCONIQUE** (zir-ko-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit de l'oxyde de zirconium. ‖ Se dit aussi des sels que forme cet oxyde. ‖ Sulfure zirconique, sulfure de zirconium.

† **ZIRCONITE** (zir-ko-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de zircon.

† **ZIRCONIUM** (zir-ko-ni-om'), *s. m.* Terme de chimie. Métal que l'on est parvenu à isoler en

Digitized by Google

1828, et qui est d'un gris noirâtre, sans aspect métallique, à moins qu'il ne soit frotté avec le brunissoir.

† **ZISÉ** ou **ZIZEL** (zi-zèl), *s. m.* Nom donné par Buffon à une variété de son soudie.

ZIST (zist), *s. m.* Voy. ZEST. || Quelques-uns appellent zist l'écorce intérieure des oranges ou l'enveloppe blanche qui est au-dessous du zeste.

ZIZANIE (zi-za-nie), *s. f.* || 1° Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon, qui pousse il [inusité au propre.] || 2° Fig. Désunion, mésintelligence. Ce parti croît.... désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, *journal, Domin., 20e dim. après la Pentec. Zèle pour l'honn. de la relig.* t. IV, p. 238. Helas! faut-il.... que, dès la naissance de l'Evangile, cette triste zizanie se soit glissée parmi ses plus saints ouvriers! *Le même, Conf. orthod., Obsèques.* Il y a quelque apparence qu'une certaine personne, qui avait voulu desservir M. de Valori à la cour de Berlin, a semé encore ce petit grain de zizanie, VOLT. *Lett. d'argenson*, 20 mars 1756. Tous ces coups indirects et déroblés, donnés et reçus de part et d'autre, entretenaient entre le poète [Boileau] et la Société [des Jésuites] une zizanie sourde, qui aurait fini par une guerre déclarée, D'ALEMBERT, *Eloy. Iacquier*, note 31. || 3° Terme de botanique. Genre de plantes d'Amérique, appartenant à la famille des graminées. On y distingue: la zizanie aquatique, dite riz sauvage (elle croît à la Jamaïque et en Virginie), et la zizanie palustre, dite folle avoine et RIZ du Canada.

— HIST. XVIe S. Fut semé certain langage par gens pleins de zizanie, et disoit on qu'on vouloit empoisonner le roy, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 318, dans LACURNE. || 4° S. La diable seme des zizanies pour corrompre la semence de la vie eternelle, CALV. *Instit.* 147.

— ETYM. Provenç. *zizonio*; espagn. *zizaña*; ital. *zizania*; du lat. *zizania*, *zizanium*, ivraie de l'ancien. || Voy. ZIZANIE, qui vient du lat. *zizanium*.

† **ZIZI** (zi-zi), *s. m.* Bruant de haie.

† **ZIZYPHIQUE** (zi-zi-fi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide zizyphique, acide cristallisable de l'extrait de jujubier.

— ETYM. *Zizyphus*, jujube.

† **ZOANTHAIRES** (zo-an-tè-r'), *s. m. pl.* Nom donné par Blainville à un ordre de la classe des polypes, emmanchement des rayonnés. || Zoanthaires pierreux, les madréporaires; les cornus, etc.

— ETYM. *Zoo*..., et ἄνθος, fleur.

† **ZOANTHINIENS** (zo-an-ti-niin), *s. m. pl.* Polypes de la famille des polypes actinidiens, qui bourgeonnent et forment polypier.

— ETYM. *Zoo*..., et ἄνθος, fleur.

† **ZOANTHOBÉME** (zo-an-to-bé-me), *s. m.* ou **ZOANTHOBÉMIE** (zo-an-to-bé-mie), *s. f.* Nom donné par Lacaze-Duthiers à l'ensemble de tout ce qui compose le rameau de corail le plus complet.

— ETYM. *Zoo*..., animal, ἄνθος, fleur, et βῆμα, peuple.

† **ZOANTHROPE** (zo-an-tro-p'), *s. m.* Personne qui est affectée de zoanthropie.

† **ZOANTHROPIE** (zo-an-tro-pi), *s. f.* Terme de médecine. Espèce de monomanie dans laquelle le malade se croit changé en animal.

— ETYM. *Zoo*..., et ἄνθρωπος, homme.

ZODIACAL, ALE (zo-di-a-kal, ka'), *adj.* Qui appartient au zodiaque. Les signes zodiacaux. || Lumière zodiacale, tumière de forme lenticulaire qui s'appuie sur l'horizon, et qui apparaît après le coucher du soleil à l'époque de l'équinoxe du printemps, et avant son lever à l'époque de l'équinoxe d'automne. Il [Cassini] a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale, VOLT. *Essai EIP, Ecriv. Cassini.* Cassini avait l'esprit d'analogie; il eut beaucoup remarqué que non-seulement cette lumière qu'il nomme zodiacale était toujours enfermée dans le zodiaque, mais encore qu'elle était inclinée à l'écliptique, comme l'équateur solaire, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 412. || Représentations zodiacales, empreintes zodiacales, bas-reliefs, médailles, pierres antiques portant les signes du zodiaque. || Monnaies zodiacales, monnaies d'Orient sur lesquelles sont représentées les signes du zodiaque.

— ETYM. *Zodiaque*.

ZODIAQUE (zo-di-a-k'), *s. m.* || 1° Terme d'astronomie. Zone de la sphère céleste s'étendant à huit degrés de part et d'autre de l'écliptique et dans laquelle sont toujours compris les planètes ancien nement connues. Le zodiaque est divisé en douze parties égales par de grands cercles perpendiculaires à l'écliptique, à partir de l'équinoxe du printemps: ces douze parties sont les signes du zodiaque; ils ont reçu les noms des constellations les plus rapprochées; ces noms sont contenus dans ces deux vers mnémoniques: Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces. On divisa, dit-il [Albategni], d'abord le zodiaque en quatre par les solstices et les équinoxes, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 388. Le zodiaque n'est pas assez rond aux astronomes; peu importe quelle largeur on lui donnera; rien n'empêche de le faire aller jusqu'aux deux pôles, MONTESQ. *Lett. persan.* 140e *lettre*. Dès 1802, on sut que le zodiaque devait être élargi; sa découverte [de la planète de Cérès en 1801 par Piazzi] a changé tout à coup les idées reçues sur la largeur du zodiaque: l'étendue de cette zone du ciel dans laquelle sont observées les mouvements des planètes avait toujours été comprise dans une largeur d'environ 16 degrés; c'était celle du zodiaque consacré par l'ancienne astronomie; Cérès en a franchi les bornes et porté sa largeur jusqu'à 17 degrés, VIENNET, *Hist. de l'astronomie*, p. 72. || 2° La représentation du zodiaque. Le zodiaque de Dendérah. Champollion, qui.... s'était promis en vain de lire quelques-uns des zodiaques pharaoniques, fut bien obligé de m'avouer à son retour qu'après avoir fouillé tous les monuments de ces anciennes époques.... il n'en avait nulle part découvert de pareil, LETRONNE, *Anal. critique des représentations zodiacales de Dendérah, et d'Esné* (t. IV des *Mémoires de l'Académie des inscr.*). || 3° *Zodiaque des chinois*, partie du ciel où la plupart des comètes ont leur mouvement.

— HIST. XIVe S. Le zodiaque est comme une large bande, qui environne le ciel, partagée des signes...., ORESME, *Thème de* MERMIER. Une orloge et un zodiacre de cuivre doré, DE LAGOBE, *Emeraut*, p. 548.

— ETYM. Bas lat. *zodiacus*, *zodiacum*, du lat. *zodiacus*, du lat. *zodiacus*, qui vient du grec ζωδιακός, de ζῶδιον ou ζωΐδιον, petit animal, dimin. de ζῶον (voy. ZOO...). Il n'est ainsi dit parce que plusieurs représentations d'animaux figurent dans les constellations.

† **ZOÉ** (zo-é), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de crustacés proches des caridines.

— ETYM. Grec, ζωή, vie, davenu un nom propre.

† **ZOÉCIE** (zo-é-sie), *s. f.* Terme de zoologie. Polypier; synonyme de zoécium.

ZOÉCIUM (zo-é-si-om), *s. m.* Voy. ZOÉCIE.

ZOÏLE (zo-i-l'), *s. m.* || 1° Nom propre d'un ancien critique (Zoïlos), célèbre par son acharnement à censurer Homère. || 2° Fig. Mauvais critique. Comment avez-vous pu imaginer, mon cher et illustre maître, que j'aie eu l'intention de vous comparer à Zoïle? je ne suis ni injuste ni sot à ce point-là, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 juill. 1762. || 3° Fig. et abusivement. Critique envieux et méchant fort mêté aux mauvais. Peu s'en fallut que la Zoïle courouné [Caligula], condamnant à l'oubli les noms d'Homère, de Virgile et de Tite-Live, ne fît disparaître les bibliothèques les ouvrages et les statues des deux derniers, DIDER. *Claude et Nér.* t. 8.

— REM. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, et que c'est ce qui a fait que tous les envieux ont depuis été appelés du nom de Zoïles, ROLL. *Hist. crit. sur Longin*, *Rét.* v. M. A. Pierron, *Iliade*, t. II, p. 582, Append. VI, rectifie ainsi le dire de Boileau: Le nom de *Zoïlus* en latin est synonyme d'envieux (Martial, *Epigr.* IV, 77). Mais le Zoïle grec n'était point un envieux, c'était un mauvais critique. Ce sont les Latins qui ont fait l'antonomase de Zoïle mauvais critique en critique envieux, peut-être trompés par le rapport apparent de Ζωΐλος et ζῆλος. La seule signification légitime de ce mot, comme nom commun, est *mauvais critique*.

† **ZOÏODINE** (zo-i-o-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit azoté d'un beau violet rouge du l'eau en se formé la glairine.

— ETYM. *Zoo*..., et ἰώδης, violet (voy. IODE).

† **ZOÏSME** (zo-i-sm'), *s. m.* L'ensemble des phénomènes de la vie animale.

— ETYM. Ζῶον, animal.

† **ZOLLVEREUIN** (tsol-fe-rain'), *s. m.* Association douanière allemande fondée par la Prusse en 1834.

— ETYM. Allem. Zoll, douane, pêage, et *Verein*, union.

† **ZOMIDINE** (zo-mi-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Voy. HOMATROPINE.

— ETYM. Ζωμός, bouillon.

† **ZONA** (zo-na), *s. m.* Terme de médecine. Phlegmasie cutanée, dite aussi roster, qui entoure, sous forme de demi-ceinture, la poitrine ou l'une des trois régions de l'abdomen; c'est une éruption vésico-bulleuse.

— ETYM. Lat. *zona*, ceinture (voy. ZONE).

ZONE (zo-n'), *s. f.* || 1° Terme de géographie. Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, que l'on conçoit séparées par des cercles parallèles à l'équateur. La surface de la terre est divisée en cinq zones: 1° deux zones glaciales, qui s'étendent de pôles jusqu'aux cercles polaires, à la distance de 23° 28', quantité égale à l'inclinaison de l'équateur sur l'écliptique; pour tous les points de ces zones, le soleil reste, à certaines époques de l'année, sans se lever ni se coucher; 2° une zone torride, qui s'étend jusqu'à 23° 28' de part et d'autre de l'équateur; pour tous les points de cette zone, le soleil passe au zénith à certaines époques de l'année; 3° deux zones tempérées, comprises entre la zone torride et les zones glaciales; pour tous les points de ces zones, le soleil se lève et se couche chaque jour, sans passer au zénith. Le loup, qui, dans cette zone tempérée, est peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'est pas, à beaucoup près, aussi terrible, aussi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup cervier, l'hyène de la zone glacée, BUFF. *Quad.* t. II, p. 1. Armadilles de cette zone, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 457. || Fig. Passer la zone torride, traverser un endroit où le soleil est brûlant et où il n'y a pas d'ombre. || 2° Parties de la terre répondant aux divisions du globe terrestre appelées zones. || 3° Région considérée par rapport à sa température. L'Asie n'a point précisément de zone tempérée, et les beaux stiles dans un climat très-froid y touchent immédiatement ceux qui sont dans un climat très-chaud, MONTESQ. *Esp.* XVII, 1. || 4° Terme de géométrie. Partie de la surface d'une sphère comprise entre deux plans parallèles. || 5° Terme d'histoire naturelle. Bandes ou mouchetures diversifiées sur ces et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches, BUFF. *Oiv.* t. XIII, p. 57. || Particulièrement. La partie visible des coquilles superposée aux parties plus pierres, certains terrains sont formés. Dans l'onyx on voit plusieurs zones. Des zones concentriques. || 6° Terme de physique. Phénomène lumineux, phénomène qui accompagna l'aurore boréale, et qui consiste en une sorte d'arc-en-ciel étroit et souvent irrégulier. || 7° Il se dit d'un espace plus ou moins étendu que l'on compare à une bande, à une zone. Daniel Bernoulli nous a donné un savant mémoire où il cherche par quelle raison les orbites des planètes sont renfermées dans une très-petite zone parallèle à l'écliptique, et qui n'est que la dix-septième partie de la sphère, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 307. On sait que cette vaste partie du grand océan équatorial il existe une zone de 12 à 15 degrés environ du nord au sud, et de 140 degrés de l'est à l'ouest, parcourue d'îles, qui sont sur le globe terrestre ce qu'est la voie lactée dans le ciel, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 109, dans POUGENS. Quand on remarque que la lune et les autres planètes ne sortaient jamais d'une zone assez étroite que les Grecs ont nommée le zodiaque, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 475. Les bords de sa, ciel sont presque toujours comprises dans une zone de sa surface dont la largeur, mesurée sur un méridien solaire, ne s'étend pas au delà de 24 degrés, de chaque côté de son équateur, LAPLACE, *Exp.* 4, 2. || Terme de marine. Zone des vents alizés, des vents variables, etc., la partie du globe où ces vents règnent habituellement. || Une parait qu'on pourrait diviser les vents par zones, BURY, *Hist. nat. prem. th. terr.* t. II, p. 344. || Terme de géologie. Zone houillère, certain nombre de bassins houillers qui se rattachent les uns aux autres dans une direction à peu près constante. || 8° Terme de guerre. Zones des frontières, espace plus ou moins étendu, le long des frontières de terre et de mer, sur lequel les travaux publics de routes et de canaux doivent être soumis au contrôle d'une commission mixte. || Zone des servitudes militaires, espace limité en dehors et en dedans des fortifications des places de guerre, sur lequel il est défendu de bâtir ou de modifier le relief du sol. || Zone militaire, terrain compris dans les fortifications des places de guerre, et appartenant à l'État. || 9° Terme d'administration. Se dit d'une certaine étendue de pays soumis à des droits de douane plus ou moins forts

que dans telle autre portion du même fœtus. ‖ On s'en sert d'une manière analogue dans l'administration des postes. ‖ 10° Terme d'anatomie. Zone tendineuse, cercle blanchâtre que l'on observe au pourtour de l'orifice auriculo-ventriculaire du côté droit du cœur. ‖ Zone transparente, la membrane vitelline. ‖ Terme de chirurgie. Zone dangereuse, région qui, ayant la région claviculaire pour centre, s'étend à 4 ou 10 centimètres sur le cou, le bras et la poitrine, et fait courir le danger d'introduction de l'air dans les veines lorsqu'on les ouvre pendant les opérations chirurgicales. ‖ 11° Terme de marine peu usité. Vide qui se trouve entre deux écubiers, quelquefois sont roulés sur un cylindre. ‖ 12° Fig. et par assimilation. Les diverses classes de la société. Chacun, en régalant ses amis, s'est efforcé de leur offrir ce qu'il avait remarqué de meilleur dans les zones supérieures, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût, méditation XXVII.*

— SYN. ZUP. S. L'espère [la sphère] du ciel est divisée en v parties par les IV mendres [moindres] cercles, et ces parties sont appelées zones, CARESME, *Thèse de MEDICIS.* ‖ 13° S. Je leur donneray, n'en doubtez mie, Pour douce odeur grant puncyse; Pour la belle zone [ceinture] averont Or fumelle et s'en couvreront, S. MESSE, *Mss. Bibl. roy.* 7183.

— ETYM. Prov. esp. et ital. *zona*; du lat. *zona*, qui est le grec ζωνη, ceinture, de ζωννυω, ceindre, sans doute *zendmi*, joindre, lier, de la racine ju, ‖ ZONÉ. EE [zô-né, née], *adj.* Présentant des zones, des bandes concentriques. La structure zonée de certains trachytes.

— ETYM. *Zone.*

‖ ZONIFORME [zo-ni-for-m'], *adj.* En forme de ceinture, de zone.

‖ ZON-ZON [zon]. Onomatopée qui exprime le son d'un coup de verge qui frappe l'air, le bruit d'instruments à cordes, etc. Zon! flûte et basse! Zon! violon! Zon! flûte qui chasse! Et violon, zon, zon! SÉNARD. *Sur des noces.*

— HIST. XVI° S. Zon dessus l'oeil, zon sur le grein, Zon sur le dos du Sarrazin, MAROT, *Ib.* 201.

† ZOO..., mot qui sert de préfixe dans beaucoup de termes scientifiques, et qui est le grec ζωον, animal, de ζαω, vivre; zaomai, je vis, zoos, vivant.

‖ ZOOBIE [zo-o-bie], *adj.* Qui vit dans le corps des animaux, synonyme d'entozoaires.

— ETYM. *Zoo...*, et βιος, vie.

‖ ZOOBIOLOGIE [zo-o-bi-o-lo-jie], *s. f.* La physiologie animale, d'après Blainville.

— ETYM. *Zoo...*, et *biologie.*

‖ ZOOCARPE [zo-o-kar'p], *s. m.* Nom donné par Bory de Saint-Vincent, qui les a découverts en 1817, aux corps appelés depuis zoospores.

— ETYM. *Zoo...*, et καρπος, fruit.

‖ ZOOCHIMIE [zo-o-chi-mie], *s. f.* Analyse chimique des parties constituantes des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et *chimie.*

‖ ZOOCHIMIQUE [zo-o-chi-mi-k'], *adj.* Qui appartient à la zoochimie. ‖ Procédés zoochimiques, emploi des réactifs chimiques pour faciliter les dissections ou suppléer à l'imparfaction des instruments.

‖ ZOOÉTHIQUE [zo-o-é-ti-k'], *s. f.* Histoire des mœurs, des habitudes des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et ἠθος, mœurs.

‖ ZOOGÈNE [zo-o-jè-n'], *s. m.* Nom donné par Gimbernat à la glaunine.

‖ ZOOGÉNIE [zo-o-jé-nie], *s. f.* Génération des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et le suffixe *...génie.*

‖ ZOOGLYPHE [zo-o-gli-f'], *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre figurée présentant des empreintes d'animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et γλυφειν, graver, marquer.

‖ ZOOGRAPHE [zo-o-gra-f'], *s. m.* ‖ 1° Auteur qui a écrit une zoographie. ‖ 2° Peintre d'animaux. Polygnote, zoographe et musicien, IVe siècle avant Jésus-Christ, SAINTINE, *Antioch.* I, VII, table.

— ETYM. Ζωογράφος, peintre d'animaux, de ζωον, animal, et γραφειν, peindre, dessiner.

‖ ZOOGRAPHIE [zo-o-gra-fie], *s. f.* ‖ 1° Description des animaux. ‖ 2° Terme de beaux-arts. Peinture d'animaux. ‖ Art de dessiner les parties des animaux ou de les imiter en employant les diverses matières plastiques.

— ETYM. *Zoo...*, et γραφειν.

‖ ZOOGRAPHIQUE [zo-o-gra-fi-k'], *adj.* Qui appartient à la zoographie. ‖ Terme de diplomatique. Se dit de lettres dont les diverses parties sont formées au moyen de figures d'animaux. ‖ Terme de minéralogie. Se dit d'une espèce de talc qui sert à la peinture.

† ZOOÏATRE [zo-o-ï-a-t'r], *s. m.* Synonyme peu usité de vétérinaire, médecin des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et ἰατρος, médecin.

† ZOOÏATRIE [zo-o-ï-a-trie], *s. f.* Synonyme de médecine vétérinaire, médecine des animaux.

† ZOOÏATRIQUE [zo-o-ï-a-tri-k'], *adj.* Qui appartient à la zooïatrie.

† ZOOÏDE [zo-o-ï-d'], *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'un minéral dont la forme représente celle d'un animal entier ou d'une partie de quelque animal.

— ETYM. *Zoo...*, et εἰδος, forme.

† ZOOLÂTRE [zo-o-lâ-t'r], *s. m.* Adorateur des animaux.

— ETYM. Voy. ZOOLÂTRIE.

ZOOLÂTRIE [zo-o-lâtrie], *s. f.* Adoration des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et *latrie.*

† ZOOLÂTRIQUE [zo-o-lâ-tri-k'], *adj.* Qui appartient à la zoolâtrie.

ZOOLITHE [zo-o-li-t'], *s. m.* Partie d'un animal qui s'est pétrifiée. ‖ Nom généralement donné aux pétrifications qui représentent certains animaux ou des parties d'animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et λιθος, pierre.

† ZOOLITHIQUE [zo-o-li-ti-k'], *adj.* Terme de minéralogie. Qui tient des zoolithes. ‖ Qui appartient ou ressemble à un zoolithe.

ZOOLOGIE [zo-o-lo-jie], *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les animaux. ‖ Zoologie médicale, partie de la zoologie qui décrit les animaux fournissant des matières utilisées en médecine et ceux qui sont nuisibles à l'homme, tels que les animaux venimeux, les poissons vénéneux et les parasites.

— ETYM. *Zoo...*, et λογος, traité.

ZOOLOGIQUE [zo-o-lo-ji-k'], *adj.* Qui concerne la zoologie. Son beau cabinet d'anatomie zoologique [de Bourgelat], MYRT. *Quadrup.* I, VII, p. 154. ‖ Géographie zoologique, partie de la géographie qui s'occupe de la distribution des animaux sur le globe.

‖ ZOOLOGIQUEMENT [zo-o-lo-ji-k'e-man], *adv.* Au point de vue zoologique. Qu'est-ce que l'âge du renne? géologiquement, c'est le quaternaire; zoologiquement, c'est l'absence d'animaux domestiqués et l'association au renne d'animaux éteints ou émigrés; archéologiquement, c'est la période de la pierre taillée. *Bulletin de la soc. anthr.* 2e série, I, 11, p. 717.

ZOOLOGISTE [zo-o-lo-ji-st'] ou ZOOLOGUE [zo-o-lo-gh'], *s. m.* Celui qui connaît la zoologie, qui en traite. Le zoologiste a cherché une formule générale pour ranger toutes les plantes; le zoologue, pour leur tous les animaux; le minéralogiste, pour toutes les matières, SENTEINS, Enc. *art d'obs.* I, II, p. 49.

‖ ZOOMAGNÉTISME [zo-o-ma-gné-ti-sm'], *s. m.* Magnétisme animal.

— ETYM. *Zoo...*, et *magnétisme.*

‖ ZOOMORPHE [zo-o-mor-f'], *s. f.* Description de l'extérieur des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et μορφη, forme.

‖ ZOOMORPHISME [zô-u-mor-fi-sm'], *s. m.* ‖ 1° Culte religieux qui donne aux divinités la forme d'animaux. ‖ 2° Opinion où l'on était que des hommes pouvaient se transformer en animaux; telle était la croyance aux loups-garous, à la lycanthropie, etc.

— ETYM. *Zoo...*, et μορφη, forme.

‖ ZOOMORPHITE [zo-o-mor-fi-t'], *s. m.* Substance minérale offrant la forme d'un animal ou d'une partie d'animal. On appelle [les pierres figurées] ...zoomorphites, quand le jeu de la nature leur a imprimé la ressemblance imparfaite de quelques animaux, VOLT. *Nouv. mél.* I.

— ETYM. *Zoo...*, et μορφη, forme.

‖ ZOONITE [zo-o-ni-t'], *s. m.* Chacun des êtres partiels dont l'ensemble constitue un animal composé.

— ETYM. *Zoon*, animal.

‖ ZOONITIQUE [zo-o-ni-ti-k'], *adj.* Qui appartient, *tée*, *adj.* Terme de zoologie. Animaux zoonités, les articulés, les vers et les échinodermes (Moquin-Tandon).

‖ ZOONOMIE [zo-o-no-mie], *s. f.* Ensemble des lois qui régissent les actions organiques des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et νομος, loi.

‖ ZOONOMIQUE [zo-o-no-mi-k'], *adj.* Qui a rapport à la zoonomie.

‖ ZOONOSOLOGIE [zo-o-no-so-lo-jie], ou ZOOPATHOLOGIE [zo-o-pa-to-lo-ji-j'], *s. f.* Connaissance des maladies des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et νοσολογιε, *pathologie.*

‖ ZOONOSOLOGIQUE [zo-o-no-so-lo-ji-k'], ou ZOOPATHOLOGIQUE [zo-o-pa-to-lo-ji-k'], *adj.* Qui appartient à la zoonosologie ou à la zoopathologie.

‖ ZOOPHAGE [zo-o-fa-j'], *adj.* Qui vit de matières animales.

— ETYM. Ζωοφαγος (voy. ZOOPHAGOS).

‖ ZOOPHAGIE [zo-o-fa-jie], *s. f.* Condition des animaux qui se nourrissent d'autres animaux.

— ETYM. Ζωοφαγια, de ζωον, animal, et φαγειν, manger.

ZOOPHORE [zo-o-fo-r'], *s. m.* ‖ 1° Terme d'architecture ancienne. Frise de l'entablement, ainsi dite parce qu'elle offrait des figures d'animaux. ‖ 2° Terme d'astronomie ancienne. Nom que les Grecs donnaient au zodiaque.

— ETYM. Ζωοφορος, de ζωον, animal, et φερω, porter.

‖ ZOOPHORIQUE [zo-o-fo-ri-k'], *adj.* Colonne zoophorique, colonne surmontée d'une figure d'animal

‖ ZOOPHYTAIRE [zo-o-fi-tè-r'], *adj.* Qui a rapport aux zoophytes. Les enfantements de l'Océan par la vie zoophytaire.

ZOOPHYTE [zo-o-fi-t'], *s. m.* ‖ 1° Ancien synonyme mal déterminé de polype. Selon M. Forster, il (Tallarius) ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes madréiniques qui flottent en quantité sur les mers australes, SONN. *Obs.* I, LVIII, p. 8. Zoophytes, nom assez impropre, car ils ne sont point des animaux-plantes; ils sont ou paraissent être de vrais animaux, mais qui ont plus de rapports avec les plantes par leur état où les autres animaux, BONNET, *Palingé. phil.* V, 1. Moi, j'ai amélioré le mollusque, et complété la monographie du zoophyte, SONNINI, *Jer. Parur.* II, 14. ‖ 2° Limité donnait ce nom à une classe d'animaux comprenant des êtres qu'il croyait intermédiaires entre les animaux et les plantes. Sont-elles [les huîtres] des zoophytes? quelles bornes divisent le végétal et l'animal? où commence un autre ordre de choses? quelle chaîne les trouvera? VOLT. *Nouv. mél.* I. ‖ 3° Cuvier a fait à tort ce mot synonyme d'animaux rayonnés.

— HIST. XVI° S. Entre les plantes et les animaux sont les zoophytes, c'est à dire, plantes-bestes, qui ont sentiment et mouvement, PARÉ, *Animaux*, 21.

— ETYM. Ζωοφυτον, de ζωον, animal, et φυτον, plante.

‖ ZOOPHYTIQUE [zo-o-fi-ti-k'], *adj.* Qui contient des zoophytes.

‖ ZOOPHYTOGRAPHE [zo-o-fi-to-gra-f'], ZOOPHYTOLOGISTE, [zo-o-fi-to-lo-ji-st'] ZOOPHYTOLOGUE [zo-o-fi-to-lo-gh'], *s. m.* Celui qui s'adonne à l'étude des zoophytes. ‖ Auteur d'ouvrages relatifs à cette matière.

‖ ZOOPHYTOGRAPHIE [zo-o-fi-to-gra-fie], ZOOPHYTOLOGIE [zo-o-fi-to-lo-jie], *s. f.* Description, histoire des zoophytes. ‖ Ouvrage relatif à cette science.

‖ ZOOPHYTOLITHE [zo-o-fi-to-li-t'], *s. m.* Pétrification de zoophytes en forme d'animisseau.

‖ ZOOSPERME [zo-o-sper-m'], *s. m.* Voy. SPERMATOZOAIRE.

— ETYM. *Zoo...*, et *sperme.*

‖ ZOOSPORE [zo-o-spo-r'], *s. f.* Terme de botanique. Spore portant des cils vibratiles, chez certaines algues.

— ETYM. *Zoo...*, et *spore.*

‖ ZOOSPORÉES [zo-o-spo-rée], *s. f. pl.* Terme de botanique. Se dit de certaines algues dont les spores sont douées de mouvements.

‖ ZOOTAXIE [zo-o-ta-ksie], *s. f.* Classification des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et τάξις, ordre, arrangement.

‖ ZOOTAXIQUE [zo-o-ta-ksi-k'], *adj.* Qui appartient à la zootaxie.

‖ ZOOTECHNICIEN [zo-o-tè-kni-siin], *s. m.* ‖ 1° Autrefois, celui qui pratiquait l'art de conserver la dépouille des animaux. ‖ 2° Aujourd'hui, celui qui se livre à l'élève et au perfectionnement des races d'animaux domestiques. Tous les zootechniciens reconnaissent que les mêles peuvent se reproduire entre eux sans dégénérer, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agric. de Fr.* 3e série, I, III, p. 579.

— ETYM. *Zootechnie.*

‖ ZOOTECHNIE [zo-o-tè-knie], *s. f.* ‖ 1° Mot d'abord employé comme titre d'un ouvrage sur l'art d'empailler et de conserver les animaux. ‖ 2° Aujourd'hui, l'art de perfectionner les animaux domestiques, et de les adapter à des besoins déterminés. La zootechnie pratique, qui, pour nous,

Digitized by Google

doit passer avant l'histoire naturelle, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3e série, t. III, p. 558.

— ETYM. *Zoo...* et TÉCHN, art.

† **ZOOTECHNIQUE** (zo-o-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la zootechnie. La question zootechnique, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3e série, t. III, p. 581.

† **ZOOTHÈQUE** (zo-o-tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme d'anthécyde et d'ovule mâle chez les acotylédones.

— ETYM. *Zoo...*, et θήκη, loge.

† **ZOOTHÉRAPIE** (zo-o-té-ra-pie), *s. f.* Art de guérir les maladies des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et θεραπεία, traitement médical.

† **ZOOTOMIE** (zo-o-to-mie), *s. f.* Anatomie des animaux. || Dissection des animaux.

— ETYM. *Zoo...*, et τομή, section, dissection.

† **ZOOTOMIQUE** (zo-o-to-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'anatomie des animaux. Lois zootomiques.

† **ZOOTOMISTE** (zo-o-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui étudie ou qui pratique la zootomie. Geoffroy Saint-Hilaire, cet illustre zootomiste, SERRES, *Instit. Mém. Acad. science.* t. II, p. 662.

† **ZOOXANTHINE** (zo-o-zan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant jaune spécial, qu'on obtient en traitant les plumes jaunes ou d'un jaune vert par l'acide acétique chaud.

— ETYM. *Zoo...* et ξανθός, jaune.

† **ZORILLE** (zo-ri-l', *ll* mouillées), *s. f.* Espèce de martre.

† **ZOROASTRIEN, IENNE** (zo-ro-a-stri-in, iè-n'), *adj.* Qui est relatif à Zoroastre. Études zoroastriennes. Quelques monuments d'origine zoroastrienne représentent la figure d'Ormuzd appuyant au milieu de la flamme du pyrée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 322, 4e édit. || Substantivement. La religion des zoroastriens.

† **ZOROASTRISME** (zo-ro-a-stri-sm'), *s. m.* La religion de Zoroastre (voy. ORMUZD).

† **ZORONGO** (zo-ron-go), *s. m.* Danse espagnole dont les pas sont dirigés alternativement en avant et en arrière, sur un mouvement très-vif.

† **ZOSTER** (zo-stèr), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme de zona.

— ETYM. ζωστήρ, ceinture.

† **ZOSTÈRE** (zo-stè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des naïadées, croissant submergée sur les côtes de presque toutes les mers, surtout méridionales, *zostera marina*, L.; on donne aux feuilles le nom de crin végétal; desséchées, on s'en sert pour faire des matelas.

— ETYM. Lat. *zoster*, plante marine, de ζωστήρ, plante marine et ceinture.

† **ZOT** (zot'), *au diable zot*, voy. DIABLEZOT.

† **ZOUAVE** (zou-a-v'), *s. m.* Soldat d'un corps africain ou en partie africain, au service de la France, depuis la conquête d'Alger; ce corps se recrute exclusivement aujourd'hui de Français.

— ETYM. *Zouaoua*, tribu des Kabyles du Djurdjura, qui a fourni les premiers zouaves.

† **ZOZIME** (zo-zi-m'), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'ombellifères.

† **ZUCHETTE** (zu-kè-t'), *s. f.* Variété ou espèce de cucurbite.

— ETYM. Ital. *zucchetta*, petite courge.

† **ZUCHETTI** (nou-kè-tti), *s. m.* Ragoût italien dont les principaux éléments sont des oranges et de petites courges.

† **ZURICHOISE** (zu-ri-koi-z'), *s. f.* Espèce de toile peinte.

† **ZUT** (zut'), *interj.* très-familière par laquelle on exprime que les efforts faits pour atteindre un but sont en pure perte, que les assertions, les promesses sont vaines, et surtout qu'on s'en moque. Il voulait m'entraîner avec lui, mais zut. Il y a là beaucoup d'argent à gagner : voulez-vous que nous fassions l'affaire ensemble? — Ah! zut.

† **ZUZARE** (zu-za-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de crustacés.

† **ZWINGLIANISME** (zwin-gli-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine de Zwingle, différant de celle de Luther en deux points : le libre arbitre, auquel Zwingle concédait davantage, et l'eucharistie, où il prétendant que le pain et le vin n'étaient qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ.

† **ZWINGLIEN** (zwin-gli-in), *s. m.* Membre d'une secte fondée au XVIe siècle par Zwingle, curé de Zurich.

— HIST. XVIe S. Zwingli emporta la lutte de cela [doctrine sur l'eucharistie]; et furent nommez les sectateurs de cela les zwingliens et sacramentaires, de la bende duquel nous sommes, BONIFANT, *Advis et devis*, p. 147.

† **ZYGÈNE** (zi-jè-n'), *s. m.* Terme de zoologie. || 1° Poisson qu'on appelle aussi marteau. || 2° Genre de papillons crepusculaires.

— ETYM. Ζύγαινα, le marteau, poisson.

† **ZYGOCÈRE, ÈE** (zi-go-sè-re, rée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tentacules en nombre pair.

— ETYM. Ζυγός, joug, couple, et κέρας, corne, tentacule.

† **ZYGODACTYLE** (zi-go-da-ki-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des doigts en nombre pair ou accouplés.

— ETYM. Ζυγός, joug, couple, et δάκτυλος, doigt.

ZYGOMA (zi-gô-ma), *s. m.* Terme d'anatomie. Os de la pommette, dit aussi os jugal, os malaire.

— HIST. XVIe S. Le zygoma, qui a esté fait de nature pour la conservation du muscle temporal, PARÉ, IV, 1.

— ETYM. Ζύγωμα, jonction, de ζυγόω, joindre, qui vient de ζυγός, joug (voy. JOUG); cet os est ainsi dit parce qu'il joint la face aux parties latérales du crâne.

ZYGOMATIQUE (zi-go-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma, à la pommette. || Arcade zygomatique, arcade osseuse, formée au bas de la tempe par le zygoma et le temporal. || Apophyse zygomatique, longue apophyse qui de la cavité glénoïde de l'os temporal se dirige transversalement en devant pour s'articuler avec l'os malaire. || Fosse zygomatique, espace compris entre le bord postérieur de l'aile externe de l'apophyse ptérygoïde et la crête qui descend de la tubérosité malaire au bord alvéolaire supérieur. || Muscles zygomatiques, les deux muscles qui amènent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire. Le grand zygomatique. Le petit zygomatique. || Nerf zygomatique, l'un des rameaux du facial.

† **ZYGOMATO-AURICULAIRE** (zi-go-ma-to-o-ri-ku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma et à l'oreille. Muscle zygomato-auriculaire.

† **ZYGOMATO-LABIAL, ALE** (zi-go-ma-to-la-bi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au zygoma et aux lèvres. Muscle zygomato-labial, le muscle zygomatique.

† **ZYGOMATO-MAXILLAIRE** (zi-go-ma-to-ma-ksi-li-è-r'), *adj.* Qui appartient au zygoma et à la mâchoire. Muscle zygomato-maxillaire, le masséter.

† **ZYGOPHYLLÉES** (zi-go-fi-lé-e), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des utriculées.

† **ZYGOSPORE** (zi-go-spo-r'), *s. f.* Spore produite par soudure et conjugaison de deux filaments voisins dans certaines espèces de champignons et algues microscopiques.

— ETYM. Ζυγός, conjugaison, et spore.

† **ZYMASE** (zi-maz'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui, dans les moissures, est le ferment glycosique du sucre de canne, comme la diastase dans l'orge germée est le ferment glycosique de la fécule. Une zymase est toujours le produit de l'activité d'une cellule ou d'un groupe de cellules vivantes; spontanément, aucune matière albuminoïde ou autre ne devient une zymase, ou n'acquiert les propriétés de zymase; partout ou celles-ci apparaissent, on est sûr de trouver quelque chose d'organisé, BECHAMP et ESTOR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 424.

— ETYM. Ζύμη, levain.

† **ZYMIQUE** (zi-mi-k'), *adj.* Qui concerne la fermentation. || Acide zymique, synonyme d'acide lactique.

— ETYM. Ζύμη, levain.

ZYMOLOGIE (zi-mo-lo-jie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la fermentation.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et λόγος, traité.

† **ZYMOLOGIQUE** (zi-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la zymologie.

† **ZYMOSCOPE** (zi-mo-sko-p'), *s. m.* Synonyme de zymosmètre.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et σκοπέω, examiner.

† **ZYMOSIMÈTRE** (zi-mo-zi-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à faire connaître le degré de fermentation d'une liqueur.

— ETYM. Ζύμωσις, fermentation, et μέτρον, mesure.

† **ZYMOSIMÉTRIE** (zi-mo-zi-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Art de se servir du zymosimètre.

† **ZYMOSIMÉTRIQUE** (zi-mo-zi-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient au zymosimètre, à la zymosimétrie.

ZYMOTECHNIE (zi-mo-tè-knie), *s. f.* Art d'exciter, de conduire la fermentation.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et τέχνη, art.

† **ZYMOTECHNIQUE** (zi-mo-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la zymotechnie.

† **ZYMOTIQUE** (zi-mo-ti-k'), *adj.* || 1° Qui est propre à la fermentation. || 2° Terme de médecine. Qui offre un caractère de trouble et de dissolution comparés à une fermentation. Les maladies zymotiques. La variole est une maladie zymotique.

— ETYM. Ζυμωτικός, de ζυμόω, mettre en fermentation, de ζύμη, fermentation.

† **ZYTHOLÂTRE** (zi-to-la-tr'), *s. m.* Mélange de lait et de bière, qui est employé comme boisson dans certains pays.

— ETYM. Ζῦθος, bière, et γάλα, lait.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

A

À, *t. I, p.* 3, 2e *col.* nº 29, *après* bedeau, *ajoutez* : .... car le greffe tient lon, Quand une fois il est saisi des choses : C'est proprement la caverne du lion, LA FONT. *Oraison.*

† **ABACA** (a-ba-ka), *s. m.* Sorte de plante. Le phormium tenax donne un filament solide et rude; l'abaca, ou chanvre de Manille, fournit une très-belle matière blanche, soyeuse et brillante; le filament de jute est difficile à travailler.... *Turif des Douanes*, an 1863, p. 111.

ABAQUE, nº 2, *ligne dernière, après* à compter, *ajoutez* : || 3° Nom donné aujourd'hui à certains tableaux destinés à abréger les calculs. Il y a une table da ce genre, intitulée *Abaque de Lalanne*. || On nomme aussi abaque le compteur à boules des Chinois.

† **ABATTIS** (a-ba-ti), *s. m.* Terme de fortification. Défense accessoire consistant en un amas d'arbres entrelacés, les ensemble et arrêtés sur le sol.

— ÉTYM. Même mot qu'abattis, mais l'usage a prévalu, dans les traités spéciaux, de l'écrire avec deux *t*.

ABATTRE. || F. n. Faire effort sur l'extrémité d'un levier, en l'abaissant près de terre, de manière à faire tourner un treuil horizontal. Ce mot s'emploie principalement dans la manœuvre de la chèvre; on emploie, dans l'artillerie, pour détenter ce mouvement, le commandement] : abattez.

† **ABATTU** (a-ba-tu), *s. m.* État de ce qui est abattu. Le chien d'une arme à feu à percussion est dit à l'abattu quand il repose sur la cheminée.

ABBE. || Nom donné autrefois aux chefs de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

ABCÈS. — HIST. LITT° 8. Cure proposée du phlegmon, lorsqu'il est descendu à l'aine, PARÉ, *Introd.*

ABECQUER. — ÉTYM. *Après* abécher, *ajoutez* : On a dit *abecher*, D'AUB. *Tragiques*, I, 21 RACAN : Comme il abeche dans les airs Les corbeaux naissants.... Pic. 146.

† **ABEILLÉ, ÉE** (a-bè-llé, llée, *ll* mouillées), *adj.* Garni d'abeilles, en termes d'armoiries. Le manteau impérial est abeillé.

AB HOC ET AB HAC. Cette locution vient peut-être d'une chanson traditionnelle que chantent les étudiants allemands : Quando convenimus (Cathrina, Sibylla, Camilla, Sermones faciunt Vel ab hoc, vel ab hac, vel ab illa.

† **ABÎMANT, ANTE** (a-bi-man, man-t), *adj.* Qui abîme. Les eaux montrent la justice divine par cette vertu ravageante et abîmante, ROSS. *Élév.* 32e *sem. m.*

ABÎME. || En abîme, de haut en bas et à une grande profondeur. Un autre dessin déploie le panoramin de Paris vu au milieu du plateau de la butte Montmartre, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1874, p. 5983, 3e col.

ABÎMER, du nº 4, *ajoutez* : Abîmer son adversaire, ou lui laisser rien à répondre. || En général, maltraiter. Saint Augustin et les deux lettres auxquelles on nous renvoie y sont abîmés, BAYLE, *La France toute catholique*, à la fin.

ABONDANT. || Terme d'arithmétique. Nombre abondant, celui dont les parties aliquotes prises ensemble forment un tout plus grand que ce nombre : exemple, 12, dont la somme des parties aliquotes 1, 2, 3, 4, 6 est 16.

ABOYANT, 2e *après* qui postule, *ajoutez* : avec une idée de convoitise et d'avidité.

ABRACADABRA. — HIST. XVIe S. C'est un plaisir que d'entendre telle manière de faire la medecine, mais entre autres cette-cy est gentille, qui est de mettre ce beau mot abracadabra en une certaine figure qu'escrit Serenus pour guarir de la fièvre, PARÉ, XXV, 34.

ABRÉGÉ. || Se dit chez les protestants, sous le régime de l'édit de Nantes, d'un nombre restreint de membres de l'assemblée politique, désignés par elle avec la consentement du roi, pour continuer à siéger après sa dissolution et veiller à l'exécution de ses décisions ou des promesses de la cour, ANQUEZ, *Hist. des assembl. pol. des réf. de Fr.* p. 78, 79, 173.

ABREUVER. || Abreuver des vases en bois, des tonneaux, y verser de l'eau pour que les douves, en s'en imprégnant, augmentent de volume, de façon à faire disparaître les causes de fuite qui pourraient exister.

† **ABROUTISSEMENT**. Ajoutez à cette lamentable situation l'abroutissement des jeunes pousses par la dent d'un bétail abandonné la plupart du temps à lui-même, DE VIRAC, *La terre de Chevreny, Bl'ris*, 1866, in-8°, p. 7.

† **ABRUPTION** (a-bru-psion), *s. f.* Terme de chirurgie. Fracture transversale d'un os avec des fragments rugueux.

ABSOLU. || En mécanique, le mouvement absolu d'un point est le mouvement de ce point rapporté à des points de repère fixes; par opposition à mouvement relatif, qui est ce même mouvement rapporté à des points de repère mobiles.

ABSORBANT. || Terme de physique. Qui a la propriété d'absorber de la chaleur. Pouvoir absorbant d'un corps, le rapport de la quantité de chaleur qu'il absorbe à la quantité de chaleur qu'il reçoit.

† **ABSORBATION** (ab-sor-ba-sion), *s. f.* État d'un esprit absorbé. Ce que l'on a le plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est l'absorbation, la fixation sur une seule idée, STAEL, *Influence des pass.* 1, 6.

† **ABSORBEMENT** (ab-sor-be-man), *s. m.* État d'une âme occupée entièrement. Des les premiers absorbements, l'âme n'a qu'avenue de la confusion.... *Interpr. sur le cantique*, dans sous. *Et. d'orais.* II, 4.

ABSORBER. — HIST. XIIIe S. E la clarté, le devins vini Absorba tant mes oilz e tint.... *Edouard le Confesseur*, v. 2149.

† **ABSTENTIONNISTE** (ab-stan-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui s'abstient lors d'une votation, qui ne prend pas part à une affaire. Il y a à la bourse comme ailleurs un certain nombre d'abstentionnistes en ce moment, *La semaine financière*, 7 mai 1870, p. 254.

ABSTRAIRE. || S'abstraire, v. réfl. Se séparer, en esprit, de ce qui entoure. Il est capable de s'abstraire. Il ne faut pas s'abstraire du reste des hommes pour spéculer sur les questions philosophiques.

ABUSER. || Il se dit aussi des actes contre nature. Cet homme, condamné pour attentat aux mœurs, avait abusé d'un enfant confié à ses soins.

— SYN. Comparez aussi Amyot : Abuser de l'éloquence à calomnier.

ABUSEUR. La cause pour laquelle ces abuseurs défendaient.... MOD. *Var.* XI, 201.

† **ABYSSAL, ALE** (a-bi-ssal, ssa-l'), *adj.* Sans fond, profond. L'amour abyssal, c'est-à-dire, selon leur langage [des mystiques], l'amour intime, infini, profond, ROSS. *Nº écrit*, 40.

† **ABYSSIN, INE** (a-bi-ssin, si-n'), *adj.* Qui appartient à l'Abyssinie. L'idiome abyssin.

† **ABYSSINIEN, ENNE** (a-bi-ssi-nin, niè-n'), *adj.* Qui est relatif à l'Abyssinie. Les voyageurs modernes sont unanimes pour reconnaître le type arabe de celles des populations abyssiniennes qui ne se rattachent pas à la source africaine, F. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 279, 4e édit.

† **ACADÉMISER** (a-ka-dé-mi-zé), *v. a.* Terme de peinture et de sculpture. Donner la manière académique. Qu'est-ce qui remplira votre attente? est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et que la douleur désespère, ou l'athlète académisé qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupir? DIDER. dans GRIMM, *Corresp. litt.* oct. 1779.

† **ACANTHOLOGIE** (a-kan-to-lo-jie), *s. f.* Nom qu'on a donné à un recueil d'épigrammes. L'Acanthologie ou dictionnaire épigrammatique de Fayolle.

— ÉTYM. Ἄκανθα, épine, et λόγος, discours, livre.

† **ACARIDE** (a-ka-ri-d'), **ACARIEN** (a-ka-ri-in), **ACARIN** (a-ka-rin), *s. m.* Ordre de la classe des arachnides, comprenant plusieurs familles.

ACCAPARRER. Ces accapareurs des empruntz viagers maltraisaient le gouvernement, *Decret du 23 floréal*, an II, *Rapport Cambon*, p. 91.

ACCÉLÉRATEUR. TERME. || Fig. En mécanique et en physique, force accélératrice, celle qui agit sur un corps mobile de manière à lui communiquer des vitesses de plus en plus grandes; par opposition à force retardatrice, celle qui agit de manière à diminuer de plus en plus une vitesse initiale.

---

1. Les Additions et Corrections m'offrent la dernière occasion où je pourrai m'adresser à ceux qui veulent bien feuilleter les pages de ce Dictionnaire. Je ne la laisserai pas échapper sans m'acquitter de mes obligations envers M. Polguère, qui revoit mes épreuves avec un zèle et un soin dignes de ma reconnaissance. J'entends spécialement louer la correction du texte; elle est due certainement à nous tous; mais, comme la révision dernière appartient à M. Polguère, c'est sa scrupuleuse attention et son habileté qui y brillent le mieux.

Depuis que le second volume est commencé, j'ai recueilli beaucoup de notes. De ces notes je fais deux parts : l'une, composée de ce qui me paraît le moins pressant, est réservée pour une deuxième édition; l'autre est destinée à ces Additions et Corrections. Je dois pourtant confesser que la grossie le plus que je peut cette seconde part. En effet, à supposer que ce Dictionnaire mérite une deuxième édition, la vieillesse, tout à fait venue et lassée par le long labeur, m'interdit l'espoir d'y participer, et je me hâte de donner ici en supplément le plus possible de ce que j'ai.

Ce que j'ai, je le dois, pour une très-grande portion, à des personnes qui se sont intéressées à mon travail et m'ont adressé soit des rectifications pour ce qui était déjà imprimé, soit des articles pour ce qui restait à imprimer. Ces personnes sont : feu M. Collet, ancien inspecteur d'académie, particulièrement versé dans la littérature du XVIIe siècle et m'apportant toutes sortes de trouvailles sur l'usage et le parler de ce temps; M. Loquin, de Bordeaux, connu par plusieurs publications sur la musique, et qui a mis à mon service ses rares connaissances en cet art; M. Louis André, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique, zélé pour mon œuvre et pour moi, me donnant de première main ce qui est relatif aux termes de guerre et me fournissant des renseignements sur les termes scientifiques; enfin M. Authelme Robin, receveur de l'enregistrement à Nancy et frère du savant célèbre à qui m'unit depuis longtemps une communauté de doctrine et de travail : je lui suis redevable d'une bonne part de l'administration et de comptabilité qui ne me seraient jamais venus sous les yeux. Plus j'approche du terme, plus je vois que, pour faire un dictionnaire, il faudrait l'universalité des connaissances; on y supplée autant qu'on peut par ces secours spéciaux qui arrivent de divers côtés.

Digitized by Google

La pesanteur est une force accélératrice pour un corps qui tombe, et une force retardatrice pour un corps lancé de bas en haut, pendant tout le temps qu'il s'élève.

— REM. L'expression de force accélératrice a comporté différentes acceptions, ainsi que le montrent les définitions suivantes : — Trabaud : Quand une puissance qui s'applique à un corps produit le mouvement par une seule impulsion, le mouvement est uniforme dans sa durée, et la puissance est appelée *simplement motrice* ou force instantanée; quand la puissance renouvelle son action, elle est appelée *force accélératrice*. — D'Alembert : On entend par le mot de force accélératrice la quantité à laquelle l'accroissement est proportionnel. — Laplace : Le rapport de la force soliciteuse au temps est constant pour une force accélératrice : il augmente ou diminue, suivant qu'elles sont plus ou moins grandes; il peut donc servir à les exprimer. — Lagrange : La force accélératrice est représentée par l'élément de la vitesse divisé par l'élément du temps. Le produit de la masse et de la force accélératrice exprime la force élémentaire ou naissante. — La force accélératrice de Trabaud est ce qu'on nomme actuellement une force continue; celle de Laplace, une force constante; celle de Lagrange, c'est l'accélération.

ACCÉLÉRATION. || 1° Terme de mécanique. Dans le mouvement d'un corps soumis à l'action d'une force constante, l'accélération est la quantité dont la vitesse du corps s'accroît par chaque unité de temps. L'accélération a pour genre est de $g^m,809$, c'est-à-dire qu'après chaque seconde la vitesse d'un corps qui tombe librement dans le vide est augmentée de $9^m,809$. || Dans un mouvement varié quelconque, l'accélération moyenne correspondant à un intervalle de temps déterminé est l'accélération du mouvement uniformément accéléré dans lequel la même vitesse et la même accroissement de vitesse pendant le temps considéré. || L'accélération instantanée ou à un instant donné est celle que posséderait ce mobile, si, à cet instant, la force motrice dont il est animé restait constante. || Dans le mouvement curviligne, l'accélération normale, tangentielle, est l'accélération dirigée suivant la normale, la tangente. || En astronomie, accélération diurne des étoiles, quantité dont leurs levers et couchers avancent chaque jour, ainsi que leur passage au méridien.

ACCÉLÉRÉ. Terme de cinématique. Un mouvement accéléré est celui dont la vitesse va en augmentant; si la vitesse croît de quantités égales en temps égaux, autrement dit si l'accélération est constante, le mouvement est dit uniformément accéléré.

ACCENT. — HIST. XVIe s. L'accent ou ton en prononciation est une loi ou règle certaine pour élever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe. MÉNAGE dans LAVET, *la Grammaire française*, p. 101.

ACCENTUÉ. || Terme d'algèbre et de géométrie. Lettres accentuées, celles qui portent un ou plusieurs accents, comme a', a'', a''',..., et qui sont destinées à représenter des grandeurs ou des points analogues aux grandeurs ou aux points désignés par la simple lettre a. On prononce a prime, a seconde, a tierce, a quarte, etc.

ACCESSOIRE. || Terme de fortification. Défenses accessoires, obstacles artificiels placés sur les abords d'un ouvrage de fortification, pour contraindre les assaillants à s'arrêter sous le feu des défenseurs.

† **ACCLIMATEUR** (a-kli-ma-teur), *s. m.* Celui qui acclimate des plantes, des animaux. Le souverain de l'Égypte a honoré de sa visite le jardin d'acclimatation du bois de Boulogne.... le vice-roi est le premier agronome et le premier acclimateur de son royaume. *Monit. univ.* 22 juin 1867, p. 799, 4e colonne.

† **ACCOUPLAGE** (a-kou-pla-j'), *s. m.* Action d'accoupler. Par accouplage clandestin, SCASS. *Virg. vit.* Je demande pardon de cet accouplage, J. DE MAISTRE. *De l'Église gall.* II, 9.

† **ACROCHIE** (a-kro-ch'), *s. f.* Difficulté et retardement qui arrivent en quelque affaire. Les oppositions à ce décret sont des accroches qui retarderont longtemps notre payement, FURETIÈRE.

ACCUEILLIR. || En Sainteloge, accueillir un domestique, se dit pour louer un domestique, faire le marché de louage.

† **ACCUSATOIRE** (a-ku-za-toi-r') *adj.* Qui a le caractère de l'accusation devant un tribunal. Dans les formes de la procédure pénale, il y a deux systèmes : le système accusatoire et le système inquisitorial.... jusqu'au XIIe siècle, le système accusatoire a été seul pratiqué, *Journ. offic.* 14 mai 1870, p. 808, 3e col.

† **ACÉTIFIER** (a-sé-ti-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Rendre acide, produire l'acétification, *Journ. offic.* 21 août 1872, p. 5786, 2e col.

† **ACÉTIMÈTRE** (a-sé-ti-mè-tr'), *s. m.* Terme de chimie. Instrument pour reconnaître les sophistications du vinaigre.

— ETYM. Lat. *acetum*, vinaigre, et *métre*, mesure.

† **ACHAINE ou ACHÈNE** (a-khé-n'), *s. m.* Voy. AKÈNE.

† **ACHÉEN, ENNE** (a-ché-in, é-n'), *adj.* Qui est relatif aux Achéens, à l'Achaïe. La dynastie achéenne d'Hellénides.

† **ACHÉMÉNIDE** (a-ké-mé-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à la dynastie perse dont Achéménès fut le fondateur. Les monarques achéménides. || Les Achéménides, les membres de cette famille.

ACHEVÉ. || Achevé d'imprimer, dent l'impression est terminée. Je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer, *s. n.* ROUSS. *Let. à Vernet*, 29 nov. 1760.

ACHEVER. || V. n. Être achevé (emploi vieilli). Si le quatrième [acte] peut commencer chez cette princesse, il y faudra achever, 3e discours.

† **ACHOUR** (a-chour), *s. m.* Nom d'un impôt payé par les indigènes de l'Algérie au gouvernement français.

ACHROMATIQUE. Achromatique, c'est le nom que j'ai cru devoir donner à des lunettes de nouvelle invention destinées à corriger les aberrations qui résultent, le moyen de plusieurs substances différentes, *s.* DE LALANDE, *Encycl. meth. mathém. art. Achromatique.*

ACIER. Acier Krupp, acier naturel ou de cémentation dont on a augmenté l'homogénéité par la fusion. || Acier puddlé, acier qui s'obtient par la décarburation de la fonte; on distingue, parmi les aciers puddlés, l'acier de forge, qui s'obtient en coulant la fonte dans des fourneaux où réagissent l'air et les vapeurs de la houille brassenar, qu'on prépare en faisant traverser le fonte en fusion par un courant d'air dans des appareils spéciaux. || Acier de cémentation, acier qu'on obtient en chauffant le fer au contact du charbon; on dit qu'un acier de cémentation est à une, deux ou trois marques, quand, après la cémentation, il a été mis en torsades, soudé une, deux ou trois fois. || Acier fermeux, celui qui conserve des veines de fer après la cémentation. || Acier naturel, celui qu'on extrait des minerais dans les forges catalanes. || Acier poule, voy. POULE, n° 14.

† **ACIÉRAGE** (a-sié-ra-j'), *s. m.* Action de donner la qualité d'acier. L'acérage des cuivres, *Journ. offic.* 11 sept. 1872, p. 5805, 3e col.

† **ACINÉTIENS** (a-si-né-tiin), *s. m. pl.* Animaux qui, dans leur jeune âge, sont libres et pourvus d'organes de locomotion, mais qui, adultes, restent immobiles, fixés à des corps étrangers, et sont munis de suçoirs.

— ETYM. Nouveau, immobile, de ἀ, privatif, et κινέω, mouvoir.

† **ACMÉ** (a-kmé), *s. f.* Terme de médecine. Le plus haut point d'une maladie. Une maladie en son acmé.

— ETYM. Ἀκμή, le plus haut point d'un développement.

† **ACQUISITIF, IVE** (a-ki-zi-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la propriété d'acquérir. Quelle doit être la différence des personnes, pour être véritablement acquisitive de la propriété du nom? D'HERBELOT, *encycl. gendral*, dans *Gaz. des trib.* 6 juin 1850. || En droit, divise la prescription en acquisitive en usucapion et en libératrice.

† **ACQUITTABLE** (a-ki-ta-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être acquitté. Payer une contribution de vingt-cinq centimes acquittable en argent, ou en billets de change, TRIBAL. *Hist. cons. et emp.* XVII.

† **ACRAUX** (a-kro), *s. m. pl.* Anciles d'un harpon. On l'assaille [l'hippopotame] avec plusieurs harpons pointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux, SUPP. *Hist. nat. suppl.* I, VI, p. 109.

† **ACROMION** — HIST. XVIe s. L'acromion, lequel ladite espine de l'omoplate] constitue pareillement de son extremité, PARÉ, VI. 18.

ACRONYQUE. Se dit du lever d'une étoile naissant de l'horizon ou de son coucher, quand le soleil se couche. Lever ou coucher acronyque est opposé à lever ou coucher cosmique, qui a lieu quand le soleil se lève. L'un est le lever ou le coucher du matin, l'autre le lever ou le coucher du soir.

† **ACTINIDIENS** (a-kti-ni-diin), *s. m. pl.* Famille de polypes, à corps mous, à tentacules nombreux, ne présentant pas séparation, excepté les craniotiniens.

— ETYM. Ἀκτίς, rayon.

† **ACTINOMÈTRE** (ak-ti-no-mè-tr'), *s. m.* Instrument inventé par M. Becquerel pour mesurer les intensités des effets photographiques des différents rayons du spectre.

— ETYM. Ἀκτίς, rayon, et μέτρον, mesure.

ACTION. || Attitude, gestes, manière d'être. On la voyait entrer dans son cabinet avec une contenance, une modestie et une action toute noble, ROSS. *Folande de Monterby.* || En termes de mécanique, quantité d'action, le produit de la masse d'un corps par sa vitesse; se nomme actuellement de préférence quantité de mouvement. || Principe de la moindre action, principe découvert par Maupertuis, en vertu duquel les changements qui ont lieu dans l'état d'un corps se font avec la quantité d'action la moindre qu'il est possible. || Terme d'artillerie. En action, commandement qui détermine l'exécution des premiers mouvements de la charge d'une bouche à feu.

† **ACTIONNEL, ELLE** (a-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à l'action, selon que les substantifs généraux servent à dénommer les êtres de ces trois genres [substance, mode, actuel]; ils prennent l'un de ces trois noms, appellatifs, abstractifs, actionnels. GIRARD, *Princ. langue franç.* 1re *Disc.*

ACTIONNER. *Ajoutez* : Mettre en mouvement. Dans les villes, on fait usage pour actionner les réservoirs d'eau, elle actionne des pompes à incendie, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 540.

† **ACTIVER.** — HIST. XVIe s. Une parole active l'autre, ORNEZ, *Dict.*

† **ACTUALISER** (a-ktu-a-li-zé), *v. a.* Rendre actuel, effectuer.

— ETYM. Actuel. La plupart des chesen dont on se fait tant d'honneur, n'est souvent qu'un petit tour qu'on donne à la matière, un sens d'adaptation, un peu de broderie, un style chatié, *Anti-menagiana*, p. 265.

† **ADDENDA** (a-dden-da), *s. m.* Il se dit des additions que l'on insert à la fin d'un livre. Un addenda, comme en dit un errata.

— ETYM. Lat. *addenda*, choses devant être ajoutées, de *addere*, ajouter.

ADDITION. || Action d'amener. La grande entreprise de l'adduction à Nimes des eaux du Rhône, *Courrier du Gard*, dans *le Siècle*, 27 août 1872.

† **ADENS** (a-dèns), *s. m. pl.* Partie d'un manais salant, compartiment qui termine la série des chaufferies. *Enquête sur les sels*, 1869, t. I, p. 869.

† **ADHÉRITANCE** (a-dé-ri-tan-s'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action d'appeler à un héritage. Et déclarons nulles et de nul effet toutes les exécutions, main-assises, mises de fait, dehéritances, adhéritances.... *Édit*, avril 1678.

† **ADON** (a-don), *s. m.* S'est dit pour Adonis. Ce bel Adon était le nain du roi, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XVIe s. En beauté c'est un Adon; En amour un Cupidon, BE BRACH, *Œuvr.* I, II, p. 40.

† **ADOUÉ.** Se dit en Saintonge d'un homme et d'une femme qui vivent maritalement sans être mariés. Ils ne sont qu'adoués.

— ETYM. *À*, et *doué*.

† **ADVERBIEL, IE** (ad-vèrbi, skri-t'), *adj.* Terme de grammaire. Écrit à côté. L'r avec un tera adscrit.

— ETYM. Lat. *adscriptus*, de *ad*, à, et *scriptus*, écrit.

ADULTÉRIN. || Qui a rapport à l'adultère. Les grandes différences entre des frères, des sœurs, peuvent quelquefois être attribuées à des causes adultérines.

† **ADULTÉRINITÉ** (a-dul-té-ri-ni-té), *s. f.* Caractère adultérin. La reconnaissance de l'adulterinité des enfants, *Arrêt de la Cour impériale de Paris*, 6e chambre, 14 mai 1870, dans *Gazette des Tribunaux* du 29.

† **AÉRATEUR** (a-é-ra-teur), *adj.* Grenier aérateur, voy. GRENIER.

† **AÉRONAVAL, ALE** (a-é-ro-na-val, va-l'), *adj.* Destiné à la navigation dans l'air. Machine aéronavale.

— ETYM. Ἀήρ, air, et naval.

† **AÉRONEF,** *s. f.* Machine destinée à la navigation aérienne. Une aéronef.

— ETYM. Ἀήρ, air, et *nef*.

† **AÉROPHYTE** (a-é-ro-fi-t'), *adj.* Qui vit dans

Digitized by Google

l'air, par opposition à hydrophyte. ‖ Substantivement, une aérophyte.

— ÉTYM. 'Αηρ, air, et φυτόν, plante.

‖ **ÉTHÉSIOMÈTRE**, voy. ÉTHÉSIOMÈTRE, aux ADDITIONS.

AFFAIRE. — REM. C'est affaire à vous, s'est dit quelquefois pour : c'est à faire à vous, voy. FAIRE, n° 68.

† **AFFAIREMENT** (a-fê-re-man), *s. m.* Néologisme. Etat d'une personne affairée. Cet impassible personnage allait et venait avec son affairement habituel, mais rien ne dénonçait en lui une préoccupation inaccoutumée, JULES VERNE, *De la terre à la lune*, 26, dans *Journ. des Débats*, 14 oct. 1865.

AFFECTÉ, ÉE. ‖ Terme d'algèbre. Équation affectée, par opposition à équation pure, équation renfermant diverses puissances de l'inconnue; locution en usage au XVIIe siècle, introduite par Viète, et aujourd'hui inusitée.

AFFECTER. ‖ Affecter une somme à un payement, à un service, la destiner à ce payement, à ce service.

AFFECTIF. Si elles [les filles] sont d'une humeur affective, elles doivent changer l'amour qu'elles ont pour elles-mêmes et pour les créatures, à aimer Dieu de tout leur cœur, JACQUELINE PASCAL, dans COUSIN, *Jacqueline Pascal*, p. 313, 1845.

† **AFFENOIR** (a-fe-noir), *s. m.* Ouverture par laquelle en fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie à travers la voûte ou le plafond de cette dernière (Dôme).

† **AFFIDANT, AFFIDENTE** (a-fi-dan, dan-t), *s. m.* et *f.* Confident, confidente, familier, familière. Elle avait fait de dissimuler si naturellement, qu'il était impossible de pénétrer ses pensées, et que ses plus secrètes affidentes ne surent rien de ses inclinations naissantes, FLÉCH. *Grands jours*, 2.

AFFILIATION. ‖ Dans le moyen âge, espèce d'adoption dont l'effet principal était de donner à l'affilié le droit de succéder aux biens de l'affiliant.

† **AFFIN** (a-fin), *s. m.* Terme de droit. L'affinité proprement dite est le rapport qu'il y a entre l'un des conjoints par mariage et les parents de l'autre conjoint; selon cette définition, sont les parents du mari sont les affins de sa femme, et tous les parents de la femme sont les affins du mari; parfaitement, j'ai pour affins les maris de mes parentes et les femmes de mes parents, POTHIER, *Contr. de mar.* n° 180.

AFFINAGE. ‖ Affinage de la fonte, opération par laquelle on transforme la fonte en fer.

AFFINITÉ. — HIST. XVIe s. Affin que la connaissance d'elles [voyelles] soit plus aisée, j'ay avite de les peindre et leur bailler leurs noms selon leur puissance et de les ordonner selon leur affinité, MEIGRET, dans LITTRÉ, *Is Gramm. franç.* p. 68.

† **AFFIXAL, ALE** (a-ffi-ksal, ksa-l), *adj.* Terme de grammaire. Qui a rapport aux affixes.

† **AFFOURCHEMENT.** ‖ Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze, qui se produit en arrière de l'empiècement du projectile, et qui résulte de la fusion d'une partie du métal déterminée par les gaz de la poudre.

AFFRANCHIR. ‖ On dit au jeu qu'une carte est affranchie, lorsqu'elle n'est plus exposée à être prise. J'ai fait prendre mon roi pour affranchir ma dame ‖ On dit en grammaire comparée qu'un suffixe s'est affranchi, quand le sens particulier primitif s'en est assez effacé pour que ce suffixe puisse devenir d'un usage général. Ainsi le suffixe *ment*, qui ne s'applique d'abord qu'aux adjectifs à sens spirituel, devient ainsi, en s'affranchissant, applicable au sens matériel, comme *carrément*, *bianchement*.

AFFRONTEUR. — HIST. XVIe s. Par quoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteurs, PARÉ, I, 32.

† **AFGAN, ANE** (af...an, ga-n'), *adj.* La langue afgane, ou, substantivement, l'afgan, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Afgans, peuple de la haute Asie.

† **AFRICAIN, AINE** (a-fri-kin, kè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Afrique. Marchandises de provenance africaine. ‖ Les Africains, les habitants de l'Afrique.

† **AGA.** Interjection qui est dans Molière, *D. Juan*, II, 4.

† **AGATISER.** ‖ V. *a.* Donner l'apparence de l'agate. Une peinture agatisée.

AGE. Age de charrue dit aussi hase. Pour l'étymologie voy. HASE 2.

AGE. ‖ L'espace de temps qui s'étend d'une mue à l'autre, chez le ver à soie.

AGENOUILLER (S'). ‖ Se dit d'un cheval qui tombe sur ses genoux.

AGGLOMÉRÉ. ‖ *S. m.* Briquette cylindrique ou cubique obtenue en comprimant, dans un moule, de la houille menue avec du goudron. Fabrication des agglomérés ou briquettes de houilles, 1er au brai gras, 2e au brai sec; odeur, danger d'incendie, *Tableau de classement des établiss. dangereux ou insalubres; autorisé ou décret du 21 déc. 1866.*

AGGRAVANT. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère, *J. sorcss. Lett. à M....* 11 sept. 1769.

AGIR. — REM. *En agir*, condamné par Racine et Boubours, Pest, Gattel; cet on ne peut pas dire *agir de*, tandis qu'on dit *user de*, ce qui justifie en *user*. Les exemples suivants sont donc défectueux. Ils sont cependant rendement les uns avec les autres, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 16 juillet 1764. On s'en rapporta.... à la pluralité des VOIX, et on ne pourra pas agir autrement, ID. t. XLVI, p. 442, éd. BEUCHOT. C'est ainsi qu'en agirent les royalistes, CHATEAUBR. t. XXII, p. 71, éd. FOURNIER. Il faut en prendre avant d'en agir ainsi, THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 306. Il faut voir comment, dans une lettre ferme, il [Boissonnet] remit au pas Chateaubriand ou l'éditeur de Chambriand qui en avaient agi trop lestement avec lui, SAINT-BEUVE, *Constitutionnel du 28 sept. 1863.* M. Cousin se sert de cette forme, *Traduction de Platon*, t. III, p. 304 et 292.

† **AGISSEMENT** (a-jis-se-man), *s. m.* Terme de palais. Manière de faire, surtout dans l'administration de l'enregistrement, n'étant pas placée en dehors du droit commun, en ce qui concerne la preuve du contrat, et pouvant être connue à son préjudice, est autorisée à vérifier la nature des contraventions constatées, etc. *Jugement du Tribunal d'Orthez*, du 27 mai 1864. ‖ Depuis, ce mot est passé dans le langage général.

† **AGLAÉ** (a-gla-é) ou **AGLAIA** (a-gla-ia), *s. f.* La 47e planète télescopique, découverte par M. Luther.

AGNEAU. ‖ Couche de sel formant la base d'une gerbe, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 809.

† **AGNITION** (agh-ni-si-on). Reconnaissance sur le théâtre. Je sais que l'agnition est un grand ornament dans les tragédies; Aristote le dit; mais il est certain qu'elle a ses incommodités, CORN. 2e *disc.*

— ÉTYM. Lat. *agnitionem*, connaissance, de *ad*, à, et *gnoscere* ou *noscere*, connaître (voy. NOTION).

AGONISTIQUE. ‖ *Adj.* Qui a rapport aux combats des jeux. ‖ Marbre agonistique, marbre contenant les jeux publics.

AGRÉEUR. ‖ Agréeur, dégustateur ou inspecteur des eaux-de-vie, celui qui constate, à la requête et aux frais des parties intéressées, le poids et le goût des alcools ou leur identité avec les échantillons pris au moment des expéditions, *Tarif des douanes*, 1860.

† **AGRÉGATIF.** ‖ Au sens passif, qui est agrégé, réuni. Jusqu'à ce que je vous résulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être agrégatif, et qui soit rigoureusement un, J. SOURS. *Lett. à M. de....* 15 janvier 1760.

AGRÉMENT. ‖ Agrément de goutte, légère atteinte de goutte. ‖ [M. de la Rochefoucauld] a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre, SÉV. 17 avril 1674. ‖ *Au plur.* Se disait, au XVIIe siècle, de cérémonies, d'accessoires soit de danse, soit de musique, joints à certaines pièces de théâtre, mais qu'on supprimait quelquefois. *Le Bourgeois gentilhomme*, avec tous ses agréments, *Annonce*, dans *Mercure de Fr.* févr. 1728.

† **AGUI** (a-ghi), *s. m.* Sorte de nœud fait à l'anglai d'une galère.

† **AHURISSEMENT** (a-u-ri-se-man), *s. m.* Terme populaire. Etat de celui qui est ahuri.

† **AÏACT** (a-ïak), *s. m.* Nom de plante [*narcissus pseudo-narcissus*, L.], mieux écrit, d'après M. Baudry, aillact, à cause de la ressemblance de port de ces plantes avec quelques alliacées; notez aussi qu'il y a des noms propres *Aillaut*, *Aillaud*, et que Brebisson, dans sa Flore de Normandie, écrit *aillet* le nom normand de l'*allium ursinum*, dont les feuilles sont analogues.

† **AICHE.** Sur les côtes maritimes de la Seine-Inférieure, on dit *épe*, *épeur*.

† ...AILE. Finale des lieux plantés d'arbres : saussaie; elle représente la finale latine *etum*.

AIGLE. ‖ 3e Ajoutez : La 36e planète télescopique.

AIGREFIN. ‖ Au féminin. On l'en a fait de rudes [expériences], et les aigrefins de nos régiments et les aigrefines de nos garnisons tiennent d'assez bonnes écoles pour vous autres enfants de Paris, DANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 14.

AIGUAL. ‖ Armes aiguës, armes de main, présentant une ou plusieurs pointes; elles comprennent les armes d'estoc, les armes d'estoc et de taille et les armes d'hast.

† **AIGUALIER** (è-gu-dié), *s. m.* Celui qui préside à la distribution des eaux. Il sera nommé un aiguadier qui sera administrateur des eaux [du canal], à l'effet de quoi il sera tenu de résider au Merle, où se trouve le bassin de division des eaux, CAPPEAU, *Compagn. des Alpines*, p. 128 (où le mot est écrit, à la façon méridionale, eygadier).

† **AIGUILLAGE** (è-gu-ilia-j') : si comme dans *huile*, il mouillées), *s. m.* Terme d'administration de chemin de fer. Action de faire mouvoir les aiguilles. ‖ Les aiguillage, fausse manœuvre par laquelle l'aiguilleur fait prendre à un train une mauvaise direction.

AIGUILLE. ‖ Sur la pointe d'une aiguille, sur des choses de rien, ou pour des choses de rien. Cette lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille; car il n'y a point de réponse à faire, et pour moi je ne sais point de nouvelles, SÉV. 17 avril 1674. ‖ Fusil à aiguille, fusil se chargeant par la culasse, et dans lequel l'inflammation de la charge est déterminée par l'action d'une tige longue et mince, mue par un ressort, sur une substance fulminante renfermée dans la cartouche. ‖ Canal séquan le long des lignes saintes et servant soit à les vider, soit à les remplir, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 809, 1868.

† **AILANTE** (è-lan-t'), *s. m.* Genre de plantes dicotylédones de la famille des simaroubées. On y distingue l'ailante glanduleux, *ailantus glandulosa*, Desf. ou vernis du Japon, bien qu'il ne donne pas de vernis, dont les feuilles servent de nourriture au *bombyx cynthia*, dit vulgairement ver à soie de l'ailante.

— ÉTYM. Chinois, *ailanto*, arbre du ciel. C'est à tort que certains botanistes ont écrit *ailanthus* et *ailanthe* par un *h*, comme si le mot venait du grec ἄνθος.

AILE. ‖ Terme d'archéologie romaine. Nom d'une troupe de cavalerie.

† **AILETTE.** ‖ Appendice placé sur les épaulières dans les armures au commencement du XIVe siècle. ‖ Terme d'artillerie. Sorte de petit tenon qui, dans certains systèmes d'artillerie rayée, se trouve fixé à la surface des projectiles oblongs pour les guider dans les rayures. Les projectiles de l'artillerie française, en particulier, portent des ailettes en zinc.

‖ **AILLOLIS**, dit s'écrire *ailloli*, et vient des mots provençaux *ail* et *oli*, huile.

‖ **AIMABILITÉ.** Vous ne répondez trop mal à présent: il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre.... SÉV. 4 oct. 1679.

— HIST. XVIe s. Je te commande De tes freres et sœurs aymableement traiter, DE BRACH, *Œuv.* t. I, p. 218. [Comme on voit, cet adverbe est plus ancien que Mme de Sévigné ne pensait.]

AIMER. ‖ *N. m.* Ma petite notre vie était un seul aimer, LAMART. *Harm. IV*, 11.

— REM. Quand, dans aimer mieux, aimer reprend son sens propre, il reprend aussi sa construction : Comme j'honore mieux mes parents que jadis, j'aime mieux aussi qu'autrefois à les écouter, à les soigner, à les servir.

‖ ... AIN. Suffixe qui représente le suffixe latin *anus*.

AINS. Les habitants des campagnes, sans les quels nous ne pouvons consolider la révolution, et qui n'y prendront aucun intérêt, ains au contraire, s'ils n'y trouvent pas leur soulagement immédiat, MIRABEAU, dans *Lett. à M. de la Mark*, cité par JOHN LEMOINNE, *Études crit. et biogr.*, Paris 1852.

2. AIN. ‖ Donner de l'air à, ressembler (locution vieillie). Bayle, *note i de l'article Paton (Guy)*, cite un éloge de cet auteur où on lit : Feu M. Huguetan, ayeul de Guyot, qui le connaissait particulièrement, trouvait qu'il donnait de l'air à Corneille dont on voit la statue à Rome. Bayle ajoute en note : Cette phrase est fort en usage à Genève et dans ces quartiers-là.

Digitized by Google

AISANCE. || Se dit de l'ajustage, de l'assemblage de certaines pièces, lorsque cet ajustage, cet assemblage présente quelque jeu.

† **AISCEAU.** — ÉTYM. Écrit aussi *aiseetle, aisette*, vient de *axcia, axia*, hache.

AISE. || L'assemblage de quelques parties d'un appareil quelconque est dit aisé, lorsque ces pièces peuvent un peu jouer les unes sur les autres, entrer facilement les unes dans les autres.

† **AKÈNE** (a-kè-n'), *s. m.* Nom donné à un fruit monosperme, ordinairement sec, dont le péricarpe est distinct du tégument propre de la graine.

— ÉTYM. A privatif, et γαίνω, s'ouvrir.

† **ALAIRE** (a-lè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a rapport aux ailes. M. Marey a établi que le mouvement aisire de l'insecte devient, dans l'espace une courbe en forme de 8 de chiffre, m. DE PARVILLE, *Journal officiel*, 19 avril 1870, p. 699, 1re col.

† **ALANDIER.** || Four à landiers, four cylindrique à deux ou trois étages, dans lequel se fait la cuisson de la porcelaine.

ALBERGE. — ÉTYM. Espagn. *alberchigo*, qui se rattache à l'arabe *albiroucq*, abricot.

† **ALBIGEOIS** (al-bi-joi), *s. m.* Hérétiques ainsi nommés d'Albi (ils étaient nombreux dans le midi de la France); leurs doctrines étaient les mêmes que celles des vaudois.

ALBUM. || 1° Cahier que les étrangers portent en voyage, sur lequel ils engagent les personnes illustres à écrire leur nom, et ordinairement avec une sentence, *Dict. de l'Acad.*, édit. de 1762. Lorsque nos voyageurs [allemands] sont gens de lettres, ils se munissent, en partant de chez eux, d'un livre blanc, bien relié, qu'on nomme album amicorum, et ne manquent pas d'aller visiter les savants de tous les lieux où ils passent, et de le leur présenter, afin qu'ils y mettent leur nom, ST-EVREM. *Sir Politick*, in, 8. || 2° Album, joli petit livre où des gens d'esprit mettent des sottises, ÉMILE AUGIER, *Dans un album*.

† **ALCMÈNE** (al-kmè-n'), *s. f.* La 92e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **ALCOVISTE** (al-ko-vi-s'), *s. m.* Nom donné chez les précieuses à celui qui remplissait l'office de chevalier servant, et qui les aidait à faire les honneurs de leur maison et à diriger la conversation; ainsi dit de l'alcôve contenant la ruelle où les précieuses recevaient.

ALCYONIENS. || Famille de polypes fixés dans un manteau corné et spongieux, sur lequel on remarque des parcelles calcaires.

† **ALDÉHYDE** (al-dé-i-d'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique d'un ensemble de composés obtenus dont il existe autant d'espèces que d'alcools; ils en diffèrent par deux équivalents d'hydrogène en moins.

— ÉTYM. *Al* pour *alcool*, *de*, indiquant absence, et *hyde* pour *hydrogène*.

† **ALÉA** (a-lé-a), *s. m.* Terme de banque. La chance de gain ou de perte courue dans une entreprise ou une spéculation. Un contrat à fortait a été fait avec des entrepreneurs responsables, pour l'établissement complet de la ligne, à raison de 150 000 fr. par kilomètre, y compris les intérêts et frais généraux pendant la construction, ce qui met la compagnie à l'abri de toute espèce d'aléa, *Circulaire-annonce insérée dans les journaux financiers par les administrateurs de la compagnie du chemin de fer d'Orléans à Bosen.*

— ÉTYM. Lat. *alea*, jeu de dés.

† **ALÉNAS** (a-lé-nâ), *s. m.* Ancienne épée fine et tranchante, un peu plus longue que la dague ordinaire.

— ÉTYM. Dérivé de *aléne*.

† **ALEXANDRA** (a-lè-ksan-dra), *s. f.* La 54e planète télescopique, découverte par M. Goldschmidt.

ALEZAN. — SYN. ALEZAN, BAI. La cheval alezan a les crins et les extrémités de la même couleur que la robe, tandis que le cheval bai a les crins et les extrémités noirs.

— HIST. XVIe s. La pluspart du temps il alloit à cheval monté sur une grande haquenée alezanne qui avoit plus de vingt ans, MANT. *d'Estrées*.

— ÉTYM. Arabe *ahlas, lehn. halaz*, qui caractérise un cheval de couleur alezan, MARCEL DEVIC.

ALGÉBRE. L'algèbre, comme toutes les langues, a ses écrivains qui savent marquer leur sujet à l'empreinte de leur génie, BERTRAND, *Dict. aux funer. de Laud.* || Algèbre littérale, algèbre qui emploie les lettres de l'alphabet, sans nombre pour la distinguer de l'algèbre des Arabes et des écrivains de la Renaissance, qui n'employaient que des nombres. Viète est l'inventeur de l'algèbre littérale, FROCHOT. || Dans l'étym. lisez *djabr* ou *debr*, au lieu de *djabroub*.

† **ALGÉNIB.** — ÉTYM. Arabe, *al*, le, et *genib*, qui accompagne; à cause de la position de cette étoile dans la constellation de Pégase.

† **ALGÉRIEN, ENNE** (al-jé-riin, ri-è-n'), *adj.* Qui a rapport à l'Algérie. La Société générale algérienne, nom d'une société fondée en exécution d'une loi du 12 juillet 1865 et d'un décret du 18 septembre 1865. Les obligations algériennes, titres émis par cette société.

† **ALGOL.** — ÉTYM. Arabe, *algoul*; les Arabes rendent par *goul Méduse*, et même la déesse Vénus, *rhar el-goul, capillus Veneris*.

† **ALGOLOGIE** (al-go-lo-ji'), *s. m.* Botaniste qui s'occupe de l'étude des algues.

† **ALHAMBRA.** — ÉTYM. Arabe, *alhambra*, la rouge; l'enceinte et les tours sont en briques rouges.

† **ALICATE.** — ÉTYM. Espagn. *alicates*, petites tenailles, de l'arabe *allathkith*, tenailles, DEFREMERY.

ALIDADE. — ÉTYM. Espagn. *alidada*; de l'arabe *al-sidda*, porter et aussi règle.

ALIÉNÉE. || Elle est, dit-on, rendue fou le matin si pour ni nuit un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout à fait la tête.... J. J. ROUSS. *Lett. à Moultou*, 18 janv. 1761.

† **ALIOS** (a-li-o-s'), *s. m.* Nom donné, dans les landes de Gascogne, à une couche imperméable, située à la profondeur moyenne d'un mètre environ, d'épaisseur variable, d'un brun rouge foncé, assez compacte, qui ne cède qu'à la pioche; c'est un sable cimenté par une sorte de matière organique légèrement ferrugineuse, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, 27 juillet 1870, p. 1237, 5e et 6e col.

† **ALIZÉEN, ENNE** (a-li-zé-in, è-n'), *adj.* Qui a rapport aux vents alizés. Phénomènes alizéens. || Où règnent les vents alizés. Contrées alizéennes.

† **ALLÉGATEUR** (al-lé-ga-teur), *s. m.* Celui qui allègue, qui cite. Moi qui suis le plus superstitieux de tous les auteurs et de tous les allégateurs, BAIF, *Dict. de l'Acad.*, édit. de 1762.

† **ALLÉGEAGE** (a-lé-ja-j'), *s. m.* Action d'alléger un navire. Transbordements d'allégeages.

ALLÉGORIQUE. — HIST. J. B. Rousseau a dit allégorier: Toute l'histoire fabuleuse n'est pas propre à être allégorisée. *Œuv. Prif.*

ALLEMAND. || L'allemand, *générique* de la langue parlée en Allemagne; on y distingue surtout deux dialectes: le bas-allemand, celui qui est parlé dans les contrées inférieures, par exemple la Frise, la Hollande, la Flandre, et le haut-allemand, celui qui est parlé dans les contrées supérieures.

ALLER. || Encore un peu plus salle, locution aujourd'hui inusitée qui signifie: encore un peu. Hier au soir, il [le roi] a beaucoup mangé: encore du pain plus salle, il l'observa tout à fait son repas au dîner, D'ARGENSON, *Mémoires*, 1860, in-8°, t. II, p. 373.

— REM. Quelquefois devant *trai* on supprimait y (voy Y, REM. n° 10).

ALLÉSER, ALLÉSÉ, *à supprimer*; on écrit aléser, alésé.

ALLIAGE. || 4° Union intime de plusieurs métaux; *puis ajoutez*: Il se dit de la quantité de métal commun qui est unie au métal précieux, dans un objet quelconque en métal précieux. || 5° Action d'allier. Si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle [la vertu].... J. J. ROUSS. *A un jeune homme*, édit. MUSSET-PATHAY, 1824, t. XIX, p. 11.

ALLIBIVILE (al-li-bi-fi'), *adj.* Terme d'anthropologie. Qui est d'une autre tribu, d'une autre race. Le mélange d'un élément allophyle dans une population.

— ÉTYM. Άλλος, autre, et φύλε, tribu.

ALLUSION. || 3° *Après* sens, *ajoutez*: Denys lui dit un jour à Platon] que tous ses discours étaient de vieillards qui radotent; et les vôtres, lui répliqua-t-il, sont de souverains qui tyrannisent; ce qui a beaucoup plus de grâce en grec que nous ne lui en donnons en français, parce que l'allusion des mots ne s'y trouve pas, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon*.

† **ALLUVIONNEMENT** (al-lu-vi-o-ne-man), *s. m.* Formation d'alluvions. Couches dues à des phénomènes d'alluvionnement, ELIGRAND, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 1082.

ALMAGESTE. *Au lieu de*: Collection.... astronomes; lisez: Toute œuvre de synthèse où toutes les connaissances astronomiques des anciens sont condensées et systématisées.

† **ALMICANTARAS** (al-mi-kan-ta-ra's'), *s. m.* Terme d'astronomie. Petit cercle de la sphère céleste dont tous les points sont à la même hauteur au-dessus de l'horizon.

— ÉTYM. Arabe, *almouqantarat*, les cintrées, les voûtées, participe passé du verbe *qantar*, cambrer, arquer.

ALOÈS. — ÉTYM. *Aloès* vient du lat. *aloe*, qui est le grec ἀλόη. *Le reste est à effacer.*

ALPAGA. Autres [marchandises] qui viennent des Indes..... comme aussi.... laine de vigogne, alpaca ou alpaga, tabac en poudre, en feuilles et manoques, P. GRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, 1714, Paris 1738, p. 308.

† **ALPAGE.** *Ajoutez*: Le temps de la station d'été que les troupeaux passent dans les montagnes.

† **ALPAGER, ÈRE** (al-pa-jé, jè-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vit dans les alpages.

ALPHABET. || Alphabet de nature, alphabet considéré et distribué d'après les mouvements des organes de la parole, gloire, voile du palais, langue, dents, lèvres.

† **ALPHABÉTAIRE** (al-fa-bé-tè-r'), *adj.* Qui est relatif à l'alphabet.

† **ALPHABÉTISME** (al-fa-bé-ti-sm'), *s. m.* Système d'écriture qui décompose la syllabe, et en représente par des signes abstraits la consonne et la voyelle. Ouvrage, depuis Epaminondas, peut-être uniquement philosophe, avaient conçu le principe simplificateur et fécond de l'alphabétisme, qui décompose la syllabe et la représente par des signes distincts la consonne et la voyelle, FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*. t. III, page 105, 4e édition.

† **ALPIUC.** Ce mot est écrit alpiun dans une lettre de Ch. de Sévigné, t. IX, p. 247, éd. Régnier, où elle parle de Pepin rapportée : Alpiun, terme de jeu de bassette, qui est le synonyme de paroli au jeu de pharaon. Mais alpiou est dans le dict. de Boscherelle, et paraît seul susceptible d'une explication étymologique.

† **ALTAÏR** (al-ta-ir), *s. m.* Étoile de 1re grandeur, légèrement jaune, de la constellation de l'Aigle.

ALTÉRATION. || 2° Pour réparer.... dans un climat qui vous était salutaire l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre santé, *t. t.* ROUSSEAU, *lettr. à milord Maréchal*, 26 mars 1764.

† **ALTÉRITÉ** (al-té-ri-té), *s. f.* Terme de scolastique, qualité d'être autre. Quoi ! l'ange saint qui est préposé à la conduite de cette âme, et les autres esprits bienheureux ne peuvent plus la distinguer de Dieu? elle ne connaît pas elle-même sa distinction, ou pour parler cet auteur [Ruysbroc], son altérité? BOSS. *Et. d'orat.* t. I. La séité ou le soi, la quiddité ou le ce, l'identité, la diversité ou l'altérité.... *Dict. gén. des sc. phil. (électronc).*

— ÉTYM. Lat. *alter*, autre (voy. AUTRE).

† **ALTERNATION** (al-tèr-na-sion), *s. f.* Action d'alterner, succession, quoi qu'en dise M. Jodart, ne consiste pas dans un balancement très-léger du même son, mais dans l'alternation plus ou moins fréquente de deux sons très-voisins, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Voix.*

ALTIER. — REM. Quand Corneille employait ce mot dans le Cid (novembre 1636), c'était une hardiesse; car, le 6 décembre de la même année, Balzac (livre XVII, lettre 26) écrivait à Chapelain : « De là viennent ces esprits altiers, pour parler italien ou français. » Pourtant alter se trouve déjà dans Carloix.

† **ALTISE** (al-ti-z'), *s. f.* Genre de petits insectes coléoptères. Les altises sont très-nuisibles, et dévorent les feuilles séminales des semailles qui lèvent, surtout du colza.

ALTISTE. — ÉTYM. Espagn. *aludel*; de l'arabe *al-outhel*, instrument pour sublimer (DOZY).

ALVÉOLE. || Terme d'artillerie. Encastrement dans lequel sont fixées les ailettes des projectiles oblongs.

AMABILITÉ, *ajoutez*: Qualité de celui qui marite d'être aimé. Regarder, en aimant, la propre amabilité de Dieu, sous. *Ir. écrit*, 11.

AMADOU. || Terme d'argot. Nom de la substance particulière à l'aide de laquelle les truands se faisaient paraître jaunes et malades, *Jargon ou langage de l'argot reformé*, Lyon, 1830.

AMAIGRIR. Dans la citation de Molière, la vraie leçon est emmaigrir.

AMALGAME. — ÉTYM. Arabe, *amal djam'* mé-

Digitized by Google

langer, combiner, fondre ensemble (*disamd, unir*), servic.

† **AMALTHÉE** (a-mal-té), *s. f.* La 113e planète télescopique, découverte par M. Luther.

AMANT. — SYN. AMANT, AMOUREUX. Dans le langage ordinaire, la distinction entre amant et amoureux est inverse de celle que ces deux mots présentent dans le style élevé. On peut dire qu'une jeune fille a un amoureux, sans rien préjuger de défavorable; on ne peut pas dire qu'elle a un amant. Une femme peut avoir plusieurs amoureux sans inconvénient pour sa réputation, mais non plusieurs amants.

§ **AMAPER.** — ETYM. *À*, et *mappe*, au sens de nappe et de torchon.

§ **AMBIGUÏMENT** (an-bi-gu-man), *adv.* D'une manière ambiguë.

— HIST. XVIe S. Ils [les devins] parlent toujours ambiguëment, BRANT. *Henri II.*

† **AMBON** (an-bon), *s. m.* Nom des tribunes, des chaires, des stalles, dans les premières églises chrétiennes. À l'entrée du chœur était l'ambon, c'est-à-dire une tribune élevée où l'on montait des deux côtés, servant aux lectures publiques, nommée depuis pupitre, lutrin ou jubé, PLEURY, *Mœurs des chrét.* 34.

— ETYM. Ἄμβων, tribune, chaire, proprement relevé.

† **AMBRESAILLES** (an-bre-za-ll', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Nom du myrtille ou airelle en Suisse et, en particulier, chez Töpffer, qui fait grand usage de ce mot dans ses récits d'excursions pédestres.

AMBROISIE. — REM. ‖ **2.** Chez quelques poètes de l'antiquité, Sapho, Alcman et Anacandride, l'ambroisie est, au contraire, la boisson des dieux. Il a deux pères: pour M. Lacroix, c'est le nectar; les vins de nos coteaux valent bien l'ambroisie.

§ **AMBULACRE.** ‖ Terme de conchyliologie. Bandelette formée par les séries de petits trous qui se voient sur le test des oursins.

ÂME. ‖ Terme de télégraphie électrique. Âme du câble, le fil central ou conducteur électrique formé d'un certain nombre de brins de cuivre tordus. ‖ L'âme d'une pierre de construction, la partie intérieure.

AMÉLIORER. — REM. On a dit aussi améliorir. Je me suis occupé, depuis que vous n'avez été ici, à de petits soins qui amélioriront la terre de chanvre, BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Corr. à Mme de Pelleport*, 1806.

† **AMENTUM** (a-men-tom'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Courroie repliée, fixe au milieu du javelot, et dans laquelle on engageait les deux premiers doigts de la main; il servait à lancer l'arme.

— ETYM. Lat. *amentum*, pour *apmentum*; comparez *apo*, lien, de sens.

§ **AMÉRICAIN, AINE** (a-mé-ri-kin, ki-n'), *adj.* Qui appartient à l'Amérique. ‖ *S. m. pl.* Les Américains, les habitants de l'Amérique.

† **AMÉRICANISER** (a-mé-ri-ka-ni-zé), *v. a.* Donner le caractère américain. ‖ S'américaniser, *v. refl.* L'art égyptien n'a chance de revivre, que si la vie moderne, comme plusieurs symptômes nous portent à le croire, s'américanise à l'excès, CABOURDIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1873, p. 644.

§ **AMÉRICANISME** (a-mé-ri-ka-ni-sm'), *s. m.* Étude de tout ce qui concerne l'Amérique. ‖ Caractère des choses américaines.

AMIABLE. ‖ En arithmétique, nombres amiables, nombres tels, que chacun d'eux est égal à la somme des parties aliquotes de l'autre; exemple: 284 et 220, parce que 284 est égal à 1+2+4+71+142, et 220 est égal à 1+2+4+5+10+11+20+22+44+55+110, somme des parties aliquotes de 220, et que 220 est égal à 1+2+4+71+142, somme des parties aliquotes de 284, PROUHET.

† **AMIANTACÉ, ÉE** (a-mi-an-ta-sé, sée), *adj.* Qui a l'apparence de l'amiante.

§ **AMIDONNER.** ‖ S'amidonner, *v. refl.* Se poudrer. Mais qu'un abbé tous les jours s'amidonne .., PANARD, *Œuvr.* t. III, p. 338.

† **AMIRALE** (a-mi-ra-l', *e*), *f.* Femme d'un amiral. On ne dit pas: Mme le généralat; mais on dit: Mme l'amiralat, Mme la maréchale.

AMITIÉ. ‖ Amitiés est employé au pluriel à propos du sentiment même, lorsque ce sentiment a pour objet des personnes différentes. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce: conservez-nous vos amitiés, et nous vous rendrons des nôtres, SÉV. *Lett. à Bussy*, 10 mars 1647.

† **AMODIATAIRE** (a-mo-di-a-t'r'), *s. m.* Celui qui donne en amodiation.

AMOUREUX. ‖ Dans un style mystique, celui qui est épris de l'amour de Dieu. L'amour de Dieu, quand il est dans une âme, il change tout en soi-même; il ne souffre ni douleur, ni crainte, ni espérance que celle qu'il donne; François de Paule, d'ardent amoureux il est blessé, il est transporté; on ne peut le tirer de sa chère cellule, parce qu'il y embrasse son Dieu en paix et en solitude, BOSSUET, 2e *panég. de saint François de Paule.*

— REM. Balzac emploie amoureux au sens d'amical, affectueux: Que ne doivent point faire [sur moi] vos lettres si honnêtes et si amoureuses! BALZAC, *Lettres à Conrart*, 25 avril 1647, liv. XVI, *dernière lettre.*

† **AMPÉLITE** (an-pé-li-t'), *s. f.* Schiste argileux de cachou, dit pierre noire par les charpentiers qui s'en servent pour tracer les traits.

— ETYM. Ἀμπέλος, vigne.

AMPHIBIE. — HIST. XVIe S. Entre les animaux terrestres et aquatiques sont les amphibies, PARÉ, p. 51.

AMPHIGOURI. — REM. Le Dict. de l'Académie de 1778, édit. DOLOIS, le porte écrit amphigouri.

AMPHITHÉÂTRE. — HIST. XVIe ET quand l'amphithéatre de Dioclétian fut dédié, PARÉ, XVI, 49.

† **AMPHITRITE**, la 130e planète télescopique, découverte par M. Marth.

AMPHORE. — REM. Mot introduit par Port Royal, GÉNIN, *Variat.*, p. 317.

AMPLITUDE. ‖ Dans la théorie des fonctions elliptiques, l'amplitude d'une certaine intégrale est l'angle φ.

— REM. Amplitude ne s'emploie plus dans le tir; on dit: portée maximum, plus grande portée.

AMPOULE. ‖ Sorte de petite fiole en verre, étirée et fermée à la lampe, qui sert, en chimie, à renfermer des liquides volatils destinés à l'analyse. ‖ Terme de métallurgie. Boursouflure qui se trouve sur la face de quelques métaux.

AMUSETTE. ‖ Nom donné à un fusil se chargeant par la culasse, que le maréchal de Saxe avait inventé.

† **AMYLOPHOBIE** (a-mi-lo-tro-fie), *s. f.* Terme de médecine. Atrophie des muscles.

— ETYM. Ἀ privatif, μῦς, muscle, et τροφή, nourriture.

AN. — SYN. An ne s'emploie pas en astronomie.

† **ANAHYOMÈNE** (a-na-hi-o-mè-n'), *adj. f.* Terme de peinture. Vénus anahyomène, VENUS.

— ETYM. Ἀναδυομένη, celle qui sort de l'eau, de ἀνά, en haut, et δύομαι, aller.

† **ANAFROÏDE**, *s. f. supprimer*. Voy. ci-dessous ANÉROÏDE.

ANAGNOSTE. — HIST. XVIe S. [François Ier ayant entendu la lecture de Gargantua] par la voix et prononciation de celui qui anagnoste ... un notable acrotische, Anagramme par l'hemistiche, SAINT-AMANT, *le Poète crotté.*

† **ANAGRAPHE** (a-na-gra-f'), *s. m.* Nom donné, dans l'administration égyptienne, sous les Ptolémées, à un contrôleur.

— ETYM. Ἀναγραφεύς, de ἀνά, sur, et γράφειν, écrire.

ANALÈME. *Lixes* : Terme de gnomonique. Projections orthographique de la sphère sur le plan du méridien.

† **ANALEMMATIQUE** (a-na-lè-mma-ti-k'), *adj.* Terme de gnomonique. Cadran analemmatique, sorte de cadran horizontal, à style vertical, inventé par Vaulezard, qui a écrit: Traité du Terme, démonstration, construction et usages du quadrant analemmatique, 1668 (PRONIER). Jean de Rojas, élève de Gemma et auteur d'astrolabes analemmatiques, *Theoricæ*, *Practicæ* et *Problemata*, 1625.

ANALOGUE. — REM. Quand on donne un régime à analogue, c'est à l'aide de la préposition à. Un objet est analogue à un autre.

ANALYSE. — REM. Le nom d'analyse donné à l'algèbre littérale vient de ce que c'est un puissant instrument d'analyse, ainsi que l'a enfendu Viète, inventeur du nom, qui a donné à son premier ouvrage le titre de *In Artem analyticem*.

† **ANAMARTÉSIE** (a-na-mar-té-zi), *s. f.* Terme de dogmatique. Absence de péché. L'anamartésie de Jésus.

— ETYM. Ἀ-αμαρτησία, de ἀ privatif, et ἁμαρτία, erreur, péché.

ANANAS. — ETYM. *Au lieu de* péruvien, *lisez* brésilien.

† **ANAPNOGRAPHE** (a-na-pno-gra-f'), *s. m.* Instrument qui sert à déterminer l'état et les variations de la respiration.

— ETYM. Ἀνάπνοή, respiration, de ἀνά, re, πνέω, souffler, et γράφειν, décrire.

† **ANARYEN, ENNE** (a-na-rin, ri-è-n'), *adj.* Terme de philologie. Qui n'est pas aryen. Les savants ont donné le nom d'anaryen au système cunéiforme des inscriptions de Ninive et de Babylone, par opposition avec le système cunéiforme aryen en usage chez les Perses, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 156, 4e édit.

ANATOMISER. ‖ **3°** Comme vous êtes bien plus en état que moi d'anatomiser ces sortes d'ouvrages (une harangue), pour en faire voir le fort et le faible, BALZ, *Lett. à Ménandre*, 24 mars 1644. ‖ S'anatomiser, *v. refl.* Être anatomisé, séparé. Ces sept rayons de lumière échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

ANCRE. — REM. Ancre est employé trois fois au masculin par Chouvy, Journal de son voyage de Siam (le 14 août et les 25 et 26 septembre 1685). Le même auteur l'emploie aussi au féminin (22 septembre). Il est maintenant féminin.

ANE. ‖ Ane salé, jeu de jardin d'origine anglaise, consistant en un javelot suspendu à une corde qu'on lance, en le faisant osciller, contre un but qui est une figure de vieille femme grimaçante et la bouche ouverte (ce nom est une singulière corruption du nom anglais de ce jeu: *aunt Sally*, la tante Sarah).

† **ANECDOTISER** (a-nèk-do-ti-zé), *v. a.* Semer d'anecdotes. Si M. le comte d'Haussonville avait voulu anecdotiser son éloge académique de Vientet, il aurait pu raconter le trait exquisit que voici, A. DOLLFUS, *la Liberté*, 12 avril 1870.

ANÉRIE. — HIST. XVIe S. Chose misérable que, par l'ignorance et absence de tels corpuscules, une de personnes sans occasion languissent, PARÉ, XIX, 42.

† **ANÉROÏDE** (a-né-ro-i-d'), *adj.* Baromètre anéroïde, baromètre dû à M. Vidi et fondé sur l'élasticité de flexion.

— ETYM. Ἀ privatif, et νηρός, humide, mouillé.

† **ANGÉLINA** (an-jé-li-na), *s. f.* La 44e planète télescopique, découverte par M. Tempel.

† **3. ANGÉLIQUE** (an-jé-li-k'), *s. f.* Nom d'un arbre de la Guyane (*dicorenia paraensis*), dont le bois est excellent pour les quilles des navires.

‖ **ANGEMME.** *Au lieu de l'article, mettez :* Fleurs ou roses à quatre feuilles, faites de rubans, de broderies ou de pierres, et servant d'ornaux, GRANDMAISON, *Dict. herald.* col. 17.

— ETYM. Lat. *in*, en, et *gemma*, gemme.

‖ **ANGLAIS.** ‖ On dit qu'un cheval a de l'anglais, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval anglais de pur sang.

ANGLAISE. ‖ **6°** Monter, trotter à l'anglaise, se dit d'un mode particulier d'équitation dans lequel le cavalier s'élève sur ses étriers à chaque temps de trot de son cheval, par opposition à trotter à la française, mode dans lequel le cavalier se laisse soulever naturellement par la réaction de son cheval.

ANGLE. ‖ Angle dièdre, angle formé par deux plans qui se coupent. Angle trièdre, triple plan. — polyèdre, angles formés par trois, quatre.... plusieurs plans qui passent par le même point. ‖ Terme de fortification. Angle flanqué, angle d'une face d'un bastion avec le côté extérieur. Angle flanqué, angle des deux faces d'un bastion. ‖ Angle de terre, petit coin de terre. Choisir quelque angle de terre, pour y finir mes tristes jours, BALZAC, *Troisième partie d'Aristée à Italie*, dans LANGLET, t. I, p. 209, in-8.

† **ANGLETERRE** (an-gle-tè-r'), *s. f.* Voy. POINT D'ANGLETERRE.

‖ **ANGLO-SAXON, ONNE** (an-glo-sa-kson, kso-n'), *adj.* Qui appartient au mélange d'anglais et de saxons, peuples germains qui s'emparèrent de l'île de Bretagne, à la chute de l'empire romain. ‖ La langue anglo-saxonne, ou, substantivement, l'anglo-saxon, la langue germanique qui fut parlée dans la Bretagne à la suite de cette conquête. L'anglais est de l'anglo-saxon modifié par son unfonction avec le vieux français, mélange produit par la conquête des Normands. ‖ En parlant de la race à laquelle appartiennent les Anglais et les Américains des États-Unis, on dit souvent que ce sont des Anglo-Saxons.

ANGOISSE. ‖ **3°** Poire d'angoisse, espèce de haillon en fer dont se servaient les voleurs pour étouffer les cris, est maintenant, qui avait la forme d'une poire, introduisaient dans la bouche;

Digitized by Google

et, une fois introduit, on le faisait ouvrir à l'aide d'un mécanisme spécial, de manière à produire le plus grand écartement possible des mâchoires.

ANGON. Ancienne arme des Francs; c'était un long javelot portant, près de la pointe, deux fers recourbés. D'après le récit d'Agathias, le Franc lançait son arme contre le bouclier de son ennemi, elle y restait fixée par ses crocs; mettant alors le pied sur l'extrémité qui pendait à terre, le Franc forçait l'ennemi à abaisser son bouclier et à se découvrir. Cette arme parait être une modification du pilum romain.

† **ANGREC** (an-grèk), *s. m.* Orchidée de Madagascar; l'angrec éburné, *angrœcum eburneum*, Du Petit-Thouars.

† **ANGROISE** (an-groi-z') ou **ANGROISSE** (an-gro-s'), *s. f.* Nom, dans plusieurs départements du sud-ouest, du lezard de muraille.

† **ANGUI** (an-ghi), *s. m.* Ancien terme de marine. Drosse de l'antenne de la galère.

ANGULLÉS. || Pièces de bois placées à l'avant et à l'arrière des radeaux, servant à maintenir leur écartement entre eux, lorsqu'on en forme des ponts.

† **ANGULARITÉ** (an-gu-la-ri-té), *s. f.* Caractère anguleux, anguleux. Silex qui ont conservé leur angularité.

ANGULEUX. — SYN. ANGULEUR, ANGULAIRE. Anguleux se dit surtout de ce qui présente des angles aigus.

† **ANHARMONIQUE.** Terme de mathématiques. On appelle rapport anharmonique de quatre points le quotient des rapports des distances de deux de ces points aux deux autres. || Système, division anharmonique, système, division relative aux rapports anharmoniques.

ANICROCHE. — HIST. XVIe S. Advisa [M. le comédien] d'un faire plusieurs retranchements sur le payes, les absauer, gaguer quelques jours sur les mois, bref y faire quelques petits anicrochements, BRANT. *Bonnaver.*

† **ANIDE** (a-ni-d'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres anides, et, substantivement, les anides, monstres sans forme spécifique. Un veau anide.

— ÉTYM. ℵ, privatif, et εἶδος, forme.

† **ANIÉCER** (a-ni-è-sé), *v. a.* Adopter pour nièce. Chaque chanoinesse ayant fait des vœux avait le droit d'aniècer, c'est-à-dire d'adopter pour sa nièce une jeune chanoinesse étrangère, sous la condition que cette jeune personne prononcerait ses vœux quand elle en aurait l'âge, et qu'en attendant elle resterait toujours avec elle. Mme la comtesse de Clany... offrit de m'aniècer, GEMEL. *Mem.* t. I, p. 24.

ANIL. — ÉTYM. Persan, nîl, bleu, uuid en arabe, avec l'article al; nîl est le sanscr. nîla, bleu foncé.

ANIMATION. || 4° Sa métempsycho-se [de Platon], son animation du monde (dont il faisait un animal), LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, tt, *Platon.*

† **ANIMELLE** (a-ni-mè-l'), *s. f.* Ancienne sorte de manger délicat. Les rognons, les animelles, les gésiers, VOLT. *Dict. phil. Bulle.*

— ÉTYM. Basilat. *animella*, nom des parties délicates et molles qui se mangent, telles que les glandes, diminutif du lat. *anima*, âme. En Normandie, on appelle *âme* les poumons dans les poulets cuits.

† **ANISOTROPE** (a-ni-zo-tro-p'), *adj.* Terme de physique. Qui dévie en sens différents les rayons de la lumière blanche polarisée, par birefringence, soit par interférence ou inégalité de réfraction de la lumière transmise ou réfléchie, par opposition à isotrope.

— ÉTYM. ℵ, privatif, et ισοτροπε.

ANNEAU. || Terme de physique. Anneau oculaire d'une lunette, l'image que l'objectif forme au delà de l'oculaire; c'est dans cet anneau que l'observateur doit placer son œil pour recevoir le plus de lumière possible. || Anneaux colorés, cercles alternativement brillants et obscurs, ou diversement colorés, qui se produisent autour du point de contact d'une surface plane et d'un corps transparent de surface convexe.

† **ANNEXATION.** — HIST. XVIe S. L'annexation qu'avec faicte de mon benefice à leur hospital [des Quinze-vingts], BERTRAND. *Chron. de Genes.* t. II, p. 107.

ANNIHILER. — HIST. *A la fin ajoutez :* De nedul [forme barbare] nous avons le mot français annihiler; au lieu duquel si nous voulions dire aujourd'hui annihiler. Dieu soit comme en effroi! aidez-nous, JACQUES PELETIER. Dans LITT. *Gram. franç.* p. 170.

† **ANNONCIATEUR.** || 1° L'idée qui les voyants [chez les Juifs] n'étaient autre chose que des annonciateurs miraculeusement exacts de l'avenir inconnu, NÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1867, p. 816.

ANNULAIRE. *L. a., après* anneau, *ajoutez :* Parce que l'on croyait qu'une veine de ce doigt communiquait avec le cœur, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 82.

† **ANODONTE** (a-no-don-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a pas de dents. || *S. m. pl.* Genre de mollusques acéphales, testacés, fort communs dans les eaux douces. L'anodonte des eaux ou petite moule d'étang.

— ÉTYM. ℵ, privatif, et ὀδούς, ὀδόντος, dent.

ANOMALIE. Terme d'astronomie. Anomalie vraie, angle formé au foyer de l'ellipse par le rayon vecteur de la planète et l'axe des apsides. || Anomalie excentrique, angle formé au centre de l'ellipse par le grand axe et le rayon du cercle construit sur le grand axe et aboutissant à la perpendiculaire abaissée du lieu vrai sur cet axe. || Anomalie moyenne, distance à l'aphélie d'une planète fictive qui décrirait d'un mouvement uniforme le cercle circonscrit à l'ellipse.

† **ANOMALIÉES** (a-no-ma-li-é), *s. pl.* Famille de plantes dicotylédones, polypétales, arbres ou arbrisseaux des régions tropicales.

† **ANONE** (a-no-n'), *s. f.* Genre de plantes qui est le type des anonacées. Anone écailleuse. Anone réticulée.

† **ANONYMAT** (a-no-ni-ma), *s. m.* Qualité d'anonyme. L'anonymat est difficile à obtenir de l'administration pour les établissements de crédit, PATON, *J. des Débats*, 19 sept. 1868. C'est une faute de confier l'anonymat à des sociétés de crédit mobilier, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 202. Les banquiers ne jouissent pas de l'anonymat légal, ils sont moralement et matériellement responsables, *ib. ib.* p. 204.

† **ANSÉATE** (an-sé-a-t'), *adj.* Qui appartient aux villes anséatiques ou en dépend. Décret impérial du 24 juin 1865, 11e série, n° 13570 du Bulletin des lois, portant que les décrets des 17e octobre et 30 juillet 1857, relatifs à l'importation des marchandises d'origine anglaise ou belge y énumérées, sont applicables aux marchandises et produits similaires d'origine anséate.

ANTÉCÉDENT. — REM. On dit antécédent à. Un acte antécédent à un autre.

† **ANTÉCHRIST** (an-té-krist), *s. m.* (an-té-zio-n-t'), *adj.* Synonyme de prohistorique.

ANTÉRIORITÉ. || Casanterieur, précédent. Qu'aucune des prétendues antériorités signalées par Bonnet et consorts n'est justifiée; qu'il est, au contraire, démontré par tous les documents de la cause, que l'invention de Meyer est nouvelle, et que le brevet pris par lui doit être maintenu, *Gazette des tribunaux*, 4 et 5 juil. 1856.

† **ANTHRACITEUX, EUSE** (an-tra-si-teû, teû-z'), *adj.* Qui a de l'analogie avec le charbon.

ANTHROPOLOGIE. || 1° *Ajoutez :* D'après Kant et les philosophes allemands, non donne à toutes les sciences qui se rapportent à un point de vue quelconque de la nature humaine, à l'âme comme au corps, à l'individu comme à l'espèce, aux faits historiques et aux phénomènes de conscience, aux règles absolues de la morale comme aux intérêts les plus matériels et les plus variables. L'anthropologie pragmatique de Platner. L'anthropologie pragmatique de Kant.

† **ANTHROPOLOGISTE** (an-tro-po-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe d'anthropologie.

† **ANTHROPOMÉTRIE.** || Mesure de la taille de l'homme.

† **ANTHROPOMORPHISTE** (an-tro-pom-or-fi-st'), *adj.* Qui est relatif à l'anthropomorphisme, qui a une disposition particulière à donner à la divinité une forme humaine. La tournure essentiellement anthropomorphiste du génie de la race indo-européenne, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 200, 1re édit.

† **ANTICHRÉSE.** Le nantissement d'une chose moblière s'appelle gage; celui d'une chose immobilière s'appelle antichrèse, *Code civ.* art. 2072.

ANTIDOTE. — HIST. XVIe S. Séchons que c'est pere le principal antidote contre la peste, que la conversion et amendement de nos vies, PARÉ, XVII, 2.

† **ANTILOGARITHME.** Aujourd'hui l'antilogarithme d'un nombre a est un nombre b dont a est le logarithme. Dodson a pu le premier construire table d'antilogarithmes, *The Antilogarithmic canon*, 1742.

ANTIMONIAL. || Lors du début sur l'antimoine, au XVIIe siècle, les antimoniaux, les partisans de l'antimoine. M. Mercet dit que ce sont les antimoniaux de notre faculté qui en ont payé l'impression [d'un pamphlet] pour faire dépit à M. Riolan et à moi-même, GUI PATIN, *Let.* t. II, p. 437.

† **ANTIPODE** (an-ti-o-d'), *s. f.* La 9e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **ANTIPODIQUE** (an-ti-po-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux antipodes.

ANTIQUAIRE. || 3° Recueil d'antiquités. Quelques livres ont été publiés sous ce titre au XVIIe siècle, notamment l'Antiquaire de la ville d'Alençon, 1668, in-12 (la SICOTIÈRE).

ANTIQUITÉ. || Il s'est dit pour vieillesse. Mon âge, non antiquité, la simplicité de mes sentiments..... me donnaient cette confiance, sous. *Relation sur le quiétisme.* On se cache de celui qui par son antiquité était à la tête, tb. *Remarque sur la réponse [de Fénelon] à la réclation sur le quiétisme.* Mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au delà de deux heures, Mme DE COULANGES, *Lett. à Mme de Grignan*, 3 mars 1706.

† **ANTITONNERRE.** J'ai un antitonnerre à Fernex dans mon jardin, VOLT. *Lett. d'Argental*, 9 mars 1775.

ANXIÉTÉ. — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac, qui écrivait, le 21 février 1628 (vol. p. 20 du t. I de l'édit. in-f° 1665) : Si, pour entendre une langue, il faillait en apprendre deux, et que l'anxiété, la discrétion et les irrésolutions du despotique me fussent des paroles familières.

† **AOÛTAGE** (a-ou-ta-j'), *s. m.* Le temps de la moisson. Ah! quand reviendra l'août*age*, le revercin mon beau MARSEILLAIS, A. DE VIGNY.

APETISSER. || 2° Pourquoi, toujours apetissant, De lune [un fromage] devient-il croissant? SAINT-AMAND, *Fr.* p. 19, éd. JANET.

† **APHTHONGIE** (a-ftonn-ji), *s. f.* Perte de la faculté de prodnire des sons.

— ÉTYM. ℵ privatif, et φθόγγος, son.

† **APLAIGNEUR** (a-plè-gneur), *s. m.* Ouvrier qui aplaigne.

† **APLANÉTIQUE** (a-pla-né-ti-k'), *adj.* Terme de géométrie. Surface aplanétique, surface qui limite un milieu réfringent, et telle que les rayons lumineux issus d'un même point vont rigoureusement converger en un même foyer. || On trouve aussi aplanatique (ce qui est mauvais). Lesier, en 1820 (Philos. Transactions, Londres, in-4°, p. 487), montre que pour chaque lentille composée de flint et de crown, il n'y a que deux points, qu'il nomma points locaux aplanatiques, où disparait toute aberration quand on les place un objet.

— ÉTYM. ℵ*πλανέω*, qui n'a pas d'aberration, de ἀ, privatif, et πλάνη, aberration.

† **APLATISSEUR.** || Aplatisseur de cornes, profession qui consiste à amollir, fendre et aplatir les cornes de buffle; c'est un des métiers de Paris.

APLOMB. || Terme d'équitation. Les aplombs d'un cheval, la juste répartition du poids du corps sur les quatre membres.

APOCOPE. || Cet élément les fleurs de rhétorique de cet heureux siècle [XVIe]... le zéuith de la verte, le solstice de l'honneur et l'apogée de la gloire, etc., *Discours fest.* p. 8.

† **APOPHONIE** (a-po-fo-ni), *s. f.* Terme de grammaire. Changement, dit *Ablaut* en allemand, de la voyelle du radical d'un verbe à certains temps, par exemple en allemand *singen*, *sang*, *gesungen*, et, dans l'ancien français, *trover*, je *truis*. Apophonie, ou transformation du son des voyelles, CHASSANG, *Dict. gren, Prof.* p. 33.

— ÉTYM. Απο, indiquant changement, et φωνέ, voix. Cela est très-fréquent en grec : τρέπω, τροπή, τρόπος.

APOPLECTIQUE. — HIST. XVIe S. Les apoplectiques ne meurent sinon que par faute de respirer, PARÉ, XXVIII, 3.

† **APOSTOLICITÉ.** || Origine apostolique. Apostolicité de l'Église du Velay, par l'abbé Fragère.

† **APOTHÉOSÉ.** ÉE (a-po-té-ô-zé, zée), *adj.* Traité par l'opinion publique en espèce de dieu. Qu'on se reporte au temps où Pichegru s'esplaquait sous; qu'on examine avec quelle hesse et universelle idolâtrie ce traître était apothéosé dans tous les cercles, dans tous les journaux, par tous les centre-révolutionnaires et toutes les dupes, *Général Kinglin*, t. I, p. 404.

APPAREIL. || 8° Morceaux d'appareil, morceaux de musique, de littérature où il y a de

Digitized by Google

"appareil, de la pompe. Outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil, et d'entre autres l'ouverture, *s. t.* BOCHS, *Confess.* VII. On dirait aujourd'hui morceaux d'apparat.

APPARENT. || Vraisemblable. Il n'est pas apparent [il n'y a pas d'apparence] que, venant tous les mercredis au marché, elle ne se fût pas avisée de venir chez moi demander son dû, *s. t.* ROUSS. *Lettre à Mlle Duchesne*, 16 janv. 1763.

APPARENTER. || Donner le titre de parent. Le feu roi [Louis XIV] n'appartenait personne sans exception que Monsieur et la feue duchesse d'Orléans l'eussent appelé un frère et mon neveu, ST-SIM. t. XVII, p. 446, édit. de 1829.

|| **APPARTENIR.** || Comparer à un patron, à un modèle. C'est aux dispositions de ce sénatus-consulte qu'il faut appartenir la proposition pour en déterminer le caractère légal et l'influence, MANGUIN, *du sénat, Journal officiel*, 4 sept. 1869, p. 1182, 2e col.

APPELÉ. || S. m. Terme d'administration militaire. Celui qui est désigné pour se rendre sous les drapeaux. Les substitutions de numéros sur la liste cantonale pourront avoir lieu, si celui que se présente à la place d'un appelé est reconnu propre au service par le conseil de révision, *Lois du 21 mars 1832 sur le recrutement*, art. 18.

APPELER. || S'appeler, se donner un nom à soi-même. On n'eut égard aux sollicitations que pour exclure ceux qui étaient assez téméraires pour solliciter et s'appeler eux-mêmes, MASS. *Panégyr.* St Louis.

— REM. Écrivez : appelé-je, et non appellé-je, par la même raison qui fait qu'on écrit appelais et non appellai. Cette remarque s'applique à tous les verbes en *eler*.

APPLAUDISSEUR. — HIST. XVIe S. Celui qui [de l'existence du purgatoire] avait été le trompeur, saint Augustin, avait déjà beaucoup d'applaudisseurs, *le Bureau du concile de Trente*, p. 262.

|| **APPLI** (a-pli), *s. m.* Nom générique des objets qui servent à l'attelage des animaux de trait et de labourage, et à les attacher soit ensemble, soit dans les écuries, etc. Le feu a consumé en peu d'instants trois grands corps de bâtiments et tout ce qu'ils contenaient : mobiliers, récoltes, fourrages, appliz d'agriculture, etc. *Courrier de l'Ain*, 4 août 1864.

— ETYM. Lat. *applex*, ce qui s'applique. (comparez APLET).

|| **APPLICATEUR** (a-pli-ka-teur), *s. m.* Ouvrier qui applique. Applicateur d'enduit contre l'oxydation. Applicateur d'autres métaux que l'or et l'argent, *Tarif des patentes*, 1850.

APPLICATION. || Broderie en application : on place une étoffe sur une autre, ordinairement de la nuance même du tulle, puis on la découpe suivant le dessin que l'on veut former, et on fixe la mousseline sur le tulle par le cordonnet. Cette broderie imite l'application d'Angleterre. || Application d'Angleterre, ou point d'Angleterre, voy. POINT, 27e S.

APPOINTER. || Terme d'ancienne jurisprudence. Appointer un procès, d'après Furetière, décider qu'il sera jugé sur production des pièces et de mémoires sans plaidoiries orales. Un juge appointe un procès quand il veut favoriser une des parties, FURETIÈRE.

|| **APPOINTI, IE** (a-poin-ti, tie), *part. passé* d'appointir. Qui est rendu pointu, à quoi on a fait une pointe. On y remarquera ces aiguilles en bois de renne, finement appointies par un bout et percées à l'autre extrémité d'un trou ou chas, LARTET et CHRISTY, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences de Paris*, séance du 31 mars 1864.

|| **APPOINTIR** (a-poin-tir), *v. a.* Rendre pointu, faire une pointe à un objet mousse.

|| **APPOINTISSAGE** (a-poin-ti-sa-j'), *s. m.* Opération par laquelle on rend pointues les épingles.

|| **APPORTEUR** (a-por-teur), *adj.* Qui fournit une part du capital dans une société par actions. Les actionnaires apporteurs de 250 actions, *Jugement du tribunal de la Seine du 3 mars 1865*, cité dans le *Repertoire périodique de l'enregistrement*, n° 2095, cahier de juillet, 1865.

APPRÊT. || 6° Marchand d'apprêts pour les fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1850.

|| **APPROFONDISSEMENT.** Fig. Action de rabaisser. Ce leur fut aux partisans des bâtards de Louis XIV une très-vive irritation de douleur par l'approfondissement ou cette distinction [en faveur du comte de Toulouse] plongeait le duc du Maine, ST-SIM. t. XVII, p. 416, ancienne édit.

|| **APPROPRIEUR** (a-pro-pri-eur), *s. m.* Approprieur de chapeaux, celui qui met les chapeaux en forme pour le compte des chapeliers, *Tarif des patentes*, 1850.

APPUYER. || 5° *Ajoutez* : appuyer la tête au mur, ou, simplement, appuyer, se dit du cheval qui se transporte parallèlement à lui-même en conservant une direction plus ou moins oblique.

APRÈS-MIDI. || *Au plur.* Des après-midi, SAND *c.*

|| **AQUAPUNCTURER** (a-kua-pon-ktu-ré), *v. a.* Terme de médecine. Se dit d'un mode de révulsion, dans lequel on fait à la peau une piqûre capillaire permettant d'introduire, à l'aide d'un ajutage filiforme, une petite quantité d'eau; ce moyen est employé contre les douleurs.

— ETYM. Lat. *aqua*, eau, et *punctura*, piqûre.

AQUILIN. — REM. Dans la comédie des Académiciens, de Saint-Marc Girardin, acte I, sc. 1, Chapelain dit, à propos d'une ode qu'il revoit et où il a placé le mot aquilin : Aquilin ne vient pas fort souvent en usage; Mais il convient au nez du plus parfait visage. Dans la 4me édition (de 1686), le second vers porte : Mais c'est un mot de l'art pour faire un beau visage.

|| **AQUOSITÉ.** — HIST. XVIe S. L'aiguosité que vous nommez urine, SAIN. *Pant.* III, 4.

ARABE. || On dit d'un cheval qu'il a de l'arabe, lorsque sa conformation se rapproche de celle du cheval arabe.

|| **ARACHNE** (a-ra-chi-a'), *s. f.* Terme de chimie. Corps neutre extrait de l'arachide, et analogue à la sicarine.

|| **ARACHIQUE** (a-ra-chi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide arachique, corps gras de l'huile d'arachide.

ARACK. Proprement, chez les Arabes, liqueur enivrante tirée du suc des datiers fermenté.

ARAIGNÉE. || Nom d'une espèce de voiture, *Figaro*, 8 mars 1870.

|| **ARAMÉEN, ENNE** (a-ra-mé-in, è-n'), *adj.* Qui appartient au pays d'Aram, premier nom de la Syrie. || La langue araméenne, substantivement, l'araméen. L'araméen, parlé jadis en Syrie, et qui formait plusieurs dialectes : l'araméen biblique, dans lequel est écrite la plus grande partie de notre ère, plusieurs livres de la Bible; l'araméen targumique, qu'on retrouve dans les targums ou paraphrases de la Bible qui remontent au commencement de notre ère, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. livre 1, les temps primitifs*.

— ETYM. Aram, qui, dans la Bible, est le nom de la Syrie, à été celui de la région montagneuse qui se trouve dans le cours moyen de l'Euphrate.

ARBALÈTE. — HIST. Antiq. 1° L'arbalète simple, qui se bande avec les bras ou avec le pied; 2° l'arbalète à pied de chèvre ou à pied de biche, dans laquelle l'arc est tendu à l'aide d'un levier terminé par une fourche qui embrasse la corde; 3° l'arbalète à cric, où la tension est produite par un petit cric qu'on fixe à l'arbrier au moment du besoin; 4° l'arbalète à tour ou de passot, bandée au moyen d'un tour ou d'une mouffle que le soldat portait à sa ceinture et fixait à l'arbrier quand il voulait tendre l'arc; 5° les arbalètes à crannequin, à vindas, à signolle, bandées avec des espèces de treuils. || Les arbalètes affectées à la chasse étaient : 1° l'arbalète à jalet, semblable à l'arbalète simple, mais dont la corde est redoublée de manière à former, en son milieu, une sorte de poche pour recevoir le projectile, qui est une balle de plomb ou de terre glaise; 2° l'arbalète à baguette, dont l'arbrier porte une sorte de canon fendu, dans la fente duquel la corde peut glisser; pour tendre l'arc, on emploie une baguette ou armoire qu'on introduisait dans le canon, et sur laquelle on appuyait avec force.

ARBITRAIRE. || *S. f.* Terme de mathématique. Une arbitraire, une quantité que l'on détermine. L'astronomie, qui est maintenant un grand problème de mécanique dont les arbitraires du mouvement des astres, leurs figures et leurs masses sont les arbitraires, seules données indispensables que cette science doive tirer des observations, LA PLACE, *Expos. IV, Préface*.

|| **ARBITRATIF, IVE** (ar-bi-tra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de l'arbitrage. On ne croyait pas encore que l'autorité arbitrative pût statuer sur le sort de chaque particulier individuellement, MALESHERBES, *Remontr.* du roi, 8 mai 1775.

|| **ARBRIER** (ar-bri-é), *s. m.* Fût en bois de l'arbalète, qui porte une rainure destinée à recevoir et à diriger le trait.

|| **ARBUSTE, IVE** (ar-bu-stif, sti-v'), *adj.* Qui se rapporte aux arbustes. La nécessité de débarrasser les forêts de leur sous-étage arbustif, composé en général de bruyères, arbouniers, alaternes, térébinthes, lentisques, cistes, M. PARÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 48. Les buissonnières, les arbres à fruits de plein vent, les pépinières et cultures arbustives, *Monit. univ.* 20 août 1869, p. 1211, 4e col.

ARCHÆSME. — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 45.

|| **ARCHÉOLITHIQUE** (ar-ké-o-li-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la partie la plus ancienne de l'époque où l'homme préhistorique faisait usage de la pierre comme outil.

— ETYM. *Archéo*, ancien, et *lithe*, pierre.

|| **ARCOSOLIUM** (ar-ko-so-li-om'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné aux monuments arqués qui se rencontrent fréquemment dans les catacombes et, en général, dans tous les cimetières chrétiens.

— ETYM. Lat. *arcosolium*, de *arcus*, arc, et *solium*, une pour les morts, sarcophage : sarcophage surmonté d'un arc.

|| **ARCUBE**, *s. f.* || Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte; c'est l'inflexion que peuvent présenter, les uns par rapport aux autres, les axes des différentes parties de la surface extérieure.

|| **ARDE** (ar-d'), *s. f.* Petite digue de séparation entre les parténements, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 600.

|| **ARÉIN** (a-ri-in), *s. m.* Nom, dans les Alpes, de grandes chutes générales de neiges ou d'avalanches d'hiver, E. LAMBERT, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 nov. 1867, p. 370.

ARÉNEUX. Épines maritimes, pins, sapins, mélèzes et autres plantes arénoseuses conservatrices des dunes, *Décret du 14 déc. 1810*, art. 6.

ARÉOMÈTRE. — REM. Le premier texte où j'aie rencontré ce mot est le passage suivant de Maschenbreck, *Introductio ad phil. nat.* 1762, § 1284 : Barylion antiquorum, unus areometrum, vel hygrobaroscopium, vel hygrometrum dictum, THOMOT, nov. 1867, p. 370.

|| **ARÉTIER** (a-ré-tié), *s. m.* Voy. ARÊTIER, 2e S.

ARÊTIER. || 1° En charpente, pièce de bois placée à l'intersection de deux combles de même hauteur formant un angle saillant. || 2° En taille des pierres, intersection plane de deux berceaux qui ont même plan de naissance et même hauteur.

|| **ARGENTAN** (ar-jan-tan), *s. m.* Sorte d'alliage, dit à tort argentin. Ouvrages en nickel allié au cuivre ou au zinc (argentan) : ce nickel contribue, dans des proportions qui varient beaucoup, à former, avec le cuivre et le zinc, des alliages désignés dans le commerce sous les noms d'argentan, melchior, maillechort, argent blanc, argent d'Allemagne; l'argentan de belle qualité contient de 25 à 30 parties de nickel, *Tarif des douanes*, 1860, p. 129.

|| **ARGENTANE** (ar-jan-ta-n'), *adj. f.* Olives argentanes, sortes d'olives.

|| **ARGOL** (ar-gol), *s. m.* Nom des fientes de bœufs, chevaux, moutons, desséchées, avec lesquelles on fait du feu dans les steppes de la Tartarie et de la Mongolie.

|| **ARIANE** (a-ri-a-n'), *s. f.* La 42e planète télescopique, découverte par N. Pogson.

ARIDE. || *Fig.* Aride de, privé de. Quoiqu'elle [la duchesse du Maine] eût soutenu sa captivité avec courage, et, pour ainsi dire, pour en supporter l'ennui, elle se fût prêtée à tous les amusements que pouvaient fournir des lieux si arides de plaisirs, STAAL, *Mém.* t. II, p. 266.

|| **ARMAILLI** (ar-ma-ili, il mouillées), *s. m.* Nom, dans la Suisse romande, des vachers. Armailli ouvre le premier coup[let du rans des vaches.

— ETYM. Anc. franç. *armaille* ou *aumaille* (voy. AUMAILLE); comparez le mot BERMAILLE.

ARME. || Passer l'arme à gauche, voy. GAUCHE, n° 12. || 4° Les trois armes, l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. || Proverbe. Armes parlantes, toutes bonnes ou toutes méchantes.

ARMEMENT. || 2 Armement de sûreté, celui qui est réparti sur toute l'étendue de l'enceinte d'une place, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. || Armement de défense, celui qui est restreint aux points d'attaque et aux ouvrages qui peuvent diriger leurs feux contre les travaux de l'assiégeant.

Digitized by Google

† **ARMÉNIAQUE** (ar-mé-ni-a-k'), *s. m.* Idiome aryen ou indo-européen dont se servaient les populations de l'Arménie au IIe et au IIIe siècle avant notre ère, et dans lequel sont conçues les nombreuses inscriptions cunéiformes gravées sur les rochers voisins de la ville de Van.

ARMILLAIRE. *Ajoutez* : Sphère armillaire, globe terrestre garni des armilles.

ARMILLES. ‖ 2° Nom général des cercles qui représentent l'équateur, le méridien, les colures, l'horizon, l'écliptique, les tropiques et les cercles polaires.

ARMISTICE. ‖ Armistice mobile, voy. MOBILE, N° 4.

ARMURE. ‖ 4° Nom général donné aux projectiles d'une nature quelconque dont sont armées les fusées de guerre.

ARPENT. Ancienne mesure de superficie, valant à Paris 900 toises carrées, ou 34 ares 19; on compte aussi à Paris par arpents de 50 ares, ou grands arpents.

ARQUEBUSE. L'arquebuse à croc ou crochet date du milieu du quinzième siècle; elle est intermédiaire entre les armes portatives et les bouches à feu; elle porte sur le sommet un croc qui servait à la maintenir sur un chevalet au moment du tir; le feu était mis à l'aide d'une mèche. ‖ L'arquebuse à mèche date du commencement du seizième siècle; elle est souvent désignée sous la simple nom d'arquebuse; elle est garnie d'un bassinet, dans lequel est la poudre d'amorce, d'un couvre-bassinet et d'un serpentin qui porte une mèche allumée, qu'un mécanisme particulier permet, à l'aide d'une détente, de faire tomber sur la poudre contenue dans le bassinet. ‖ L'arquebuse à rouet, arquebuse garnie d'une platine à rouet (voy. PLATINE). ‖ L'arquebuse bâtière, arquebuse à rouet employée pour le tir à la cible, même après l'adoption du fusil à silex.

ARQUEBUSIER. ‖ 3° Celui qui fabrique ou qui vend des armes à feu. (Ce mot a vieilli dans le premier sens, mais s'emploie encore de concert avec armurier dans le second.)

† **ARRATEL** (a-ra-tèl), *s. m.* Mesure de poids portugaise, valant 0k,4589.

— ETYM. Espagn. *arrelde*; de l'arabe *ar-rati*, une livre.

† **ARRESTOGRAPHIE** (a-rè-sto-gra-f'), *s. m.* Synonyme d'arrêtiste. J'ai commencé par l'histoire du faux Martin Guerre, par l'un de ces arrestographes à renfermer dans l'espace de quelques pages, OUVOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. I, *Préf.* p. XVI.

† **ARRÊTOIR.** Au lieu de l'article, mettez : Petit tenon qui limite le mouvement d'une pièce mobile. Arrêtoir de baïonnette, arrêtoir de levier de pointage, etc.

ARRHES. — REM. Arrhes a été fait du masculin (voy. SAUBIN, *Fin du sermon sur le désespoir de Judas*).

ARRIÈRE-BAN. — ♪ L'étymologie, *arribannum* dérive non de l'allem. *Heer*, armée (*Heer* est un substantif allemand moderne, ancien haut-allem. *Kerij*, mais de *ari* ou *hari* qui en est l'étymologie, et qui appartient à la langue française mérovingienne, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, n° 2, p. 141.

ARRIÈRE-BEC. ‖ Partie postérieure d'un bateau.

† **ARRIÈRE-FERMIER** (a-rir-re-fèr-mié), *s. m.* Celui qui tient une ferme d'un sous-fermier. Les fermiers, sous-fermiers et arrière-fermiers, *Conseil d'État*, 10 AVR. 1858.

† **ARRIÈRE-RADIER,** *s. m.* VOY. RADIER.

ARRIVÉ. ‖ 4° *Fig.* Un homme arrivé, un homme qui est parvenu à la fortune, à un bon emploi, etc. ‖ 2° Croire que c'est arrivé, s'imaginer si fortement une chose qu'on se persuade qu'elle a eu effectivement lieu. Ce qui faisait la force de Bouchardy, c'était son sérieux profond, sa conviction inébranlable; il croyait que c'était arrivé, pour nous servir de la formule moderne, TH. GAUTIER, *Journal offic. feuilleton*, 6 et 7 juin 1870.

ARRIVÉE. ‖ Terme de turf. L'instant où le cheval vainqueur atteint le poteau gagnant.

ARRIVER. ‖ Terme de turf. Se dit d'un cheval quand il atteint le poteau gagnant. Le vainqueur arrive premier; le cheval qui le suit immédiatement arrive deuxième, etc.

ARROBE. La capacité n'en est pas la même partout; à Cadix, l'arrobe contient 16 litres environ; en outre, l'arrobe d'huile n'est pas la même que celle de vin.

ARSENAL. ‖ 1° Après maritimes, *ajoutez* : Établissement dans lequel on fabrique ou répare les affûts, les voitures, le matériel d'artillerie, dit, suivant le cas, arsenal de construction ou arsenal de réparation.

† **ARSOUILLE** (ar-sou-il', il mouillées), *s. m.* Terme bas. Nom à Paris des mauvais sujets du plus bas étage. C'est un arsouille.

† **ARSOUILLER** (ar-sou-ié, il mouillées), *v. n.* Se conduire en arsouille. Déjà j'en connais quelques-uns qui prétendent avoir arsouillé (vous savez toute la valeur de ce terme) dans la révolution, et sont tout prêts à se remettre à la besogne, pourvu que ce soit pour tuer les coquins de riches, d'accapareurs.... BARBIER, *Pièces*, II, 106.

ART. ‖ 5° Terme de l'université du moyen âge. Les sept arts, sorte d'encyclopédie encyclopédique comprenant le trivium et le quadrivium (voy. ces mots).

† **ARTABAN.** — ETYM. *Fier comme Artaban* vient du *Cyrus* de Mlle de Scudéry, dans lequel un personnage de ce nom se montre d'une fierté remarquable.

† **ARTÉMISE** (ar-té-mi-z'), *s. f.* La 106, plante télescopique, découverte par M. Watson.

ARTICHAUT. — ETYM. Espagn. *alcarchofa*, *alcachofa*; portug. *alcachofra*; ital. *carciofo*; de l'arabe *alkorchouf*, *al-harchaf*, d'après Dozy et aussi d'après Marcel Devic, l'étymologie de M. Pihan est fausse; *artichaut* signifierait terre de l'Égypte, et non épine de la terre; *ardhichoki*, *ortichoi*, termes employés dans le Levant, sont des corruptions du mot européen.

ARTICLE. ‖ 10° Boulhours prend article au sens de pronom personnel : Je dirai en latin *decipit* et *plagat* : en italien, *inganna* et *piaga*; en espagnol, *engaña* y *agrada*, parce que ces langues omettent leurs articles; mais en français on ne peut s'abstenir de dire : il trompe et il plaît, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 68. 1671. ‖ 11° Vaugelas l'emploie pour préposition : Premièrement, toutes les articles devant les verbes; ce que nous appelons ici articles, d'autres les appellent prépositions, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose, *Remarques*, p. 236, édit. in-4°, 1704.

ARTICULATION. Terme de géologie. Se dit des différences de configuration de la surface terrestre dans le plan vertical et le plan horizontal, dans le relief et la situation des matériaux.

† **ARTICULÉMENT** (ar-ti-ku-lé-man), *adv.* D'une manière articulée, distincte. Il suffit que je veuille parler haut ou bas, en un moment, le plus articulément et distinctement mille mouvements, dont je n'ai nulle connaissance distincte, BOSS. *Elévat. sur myst.* IV, 8.

ARTIFICIEL. Aujourd'hui, horizon artificiel, surface réfléchissante placée horizontalement, surface supérieure d'un bain de mercure, qui sert à déterminer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon, à l'aide des instruments à réflexion.

ARTIFICIER. *Ajoutez* : Désignation et grade des soldats d'artillerie que sont spécialement chargés de ce qui regarde les artifices de guerre. Un artificier, un sous-chef artificier, un chef artificier.

† **ARTILLER** (ar-ti-llé, ll mouillées), *v. a.* Munir d'artillerie un vaisseau (terme vieilli). De ma part, je fais toutes diligences pour artiller les six vaisseaux de Hollande.... *Corresp. de Colbert*, III, 81, 5 NOV. 1666.

ARTISTE. ‖ Artiste en chevaux, celui qui excelle en chevaux des portraits, chiffres, paysages et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

— HIST. XVe S. Comment le roi Charles estoit droit artiste et appris es sciences, et des beaulx mascunages qu'il fist faire, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 11.

ARUSPICE. — HIST. XVIe S. Par arrest des aruspices, PARÉ, 24.

† **ARYAQUE** (a-ri-a-k'), *adj.* Qui appartient au peuple, à la race dont on suppose l'existence comme souche des Aryens ou Indo-Européens ou indiques ou iraniens, avant leur dispersion. La [entre la mer Caspienne et les monts de l'Indou-Koush] fut parlée, avant que les diverses tribus de Japhet ne se fussent séparées, tant elles vivaient encore réunies, la langue première qui fut la souche de toutes les autres [langues aryennes]; la science moderne l'appelle aryaque, et parvient à en reconstituer en partie les traits les plus essentiels, FR. LENORMANT, *Manuel de Hist. anc.* t. I, p. 452, 4e édit.

† **ARZIGAYE** (ar-ze-ghè), *s. f.* Lance anciennement employée par la cavalerie; elle était courte et ferrée par les deux bouts.

— ETYM. Le même que *zagaie*.

‖ **ARZEL.** — ETYM. Espagn. et portug. *arzel*, de l'arabe *ardjel*, qui qualifie un cheval marqué de blanc à un pied du derrière, de *ridji*, pied (DEVIC).

‖ **ASCENSEUR** (a-ssan-seur), *s. m.* Engin servant à élever des fardeaux du fond d'une mine à la surface, du rez-de-chaussée à un étage supérieur, etc.

‖ **ASCENSIONNISTE** (a-ssan-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui fait une ascension au sommet d'une montagne, *Journ. de Genève*, dans *Journ. offic.* 5 oct. 1879, p. 4343, 3e col.

† **ASIA** (a-zi-a), *s. f.* LA 67e planétoïde télescopique, découverte par M. Pogson.

† **3. ASILE** (a-zil'), *s. m.* Insecte de l'ordre des diptères.

— ETYM. Lat. *asilus*.

‖ **ASPE.** — HIST. XVIe S. Toutes apportent leurs quenouilles, lin, fuseaux, estandars, happies, et toutes appartinences servant à leur art, *les Evang. des Quenouilles*, p. 43.

ASPERGES. — HIST. XVIe S. Il prit l'aspergès et de l'eau benoîte, et nous en donna, BRANT. *M. de Bourbon*.

ASPIC. ‖ Proverbe (usité en Vendée). Aspic d'eau n'est pas dangereux : dicton venant de ce que la couleuvre vipérine, dont les mœurs sont aquatiques et que l'on confond souvent avec l'aspic, n'est pas dangereuse.

‖ **ASPIRATIVE.** (a-spi-ra-tif, ti-v'), *adj.* ‖ 1° Terme de mystique. Qui aspire à l'affection. Que l'union domestique est entièrement aspirative, c'est-à-dire qu'elle consiste surtout à l'affection, J. DE LACOMBE, dans BOSS. *Inst. sur les Et. d'orais.* III, 18. ‖ 2° Terme de grammaire. Qui a le caractère de l'aspiration.

ASPIRATION. — HIST. XVIe S. Nous disons sans apostrophe le haren, la haulteur.... et si ces mots se prennent en grande aspiration, la faulte est énorme, ET. DOLET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 142.

† **ASSAILLEUR** (a-ssa-lleur, ll mouillées), *s. m.* Celui qui assaille. Assailleur de moulins à vent, D'ARGENS, *Lettres juives*.

ASSAINIR. — REM. Ce mot appartient à Mercier, *Néologie*, t. I, p. 82, *Assainir, assainissement*.

ASSAKI. — ETYM. Au lieu de l'étymologie donnée, lisez : La véritable orthographe est *khasaraki*, mot arabe, avec une terminaison turque, qui n'a rien de commun avec l'arabe *as-saky*, échanson; *khasaraki* désigne, en général, toutes les personnes attachées au service particulier du sultan, et anciennement à celui des sultans mameloucks de l'Égypte. Il se donne par excellence à la seconde faveur.

† **ASSASSINATEUR** (a-sa-si-na-teur), *s. m.* Synonyme inusité d'assassin. Je prends l'affaire de votre ami l'assassinateur [en italique] pour la mettre dans mon livre de *l'Ingratitude*, MÉV. 22 janvier 1674.

— HIST. XVIe S. Retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, *Sat. Mén. Har. de d'Aubray*.

† **ASSASSINEUR, EUSE** (a-sa-si-neur, neû-z'), *s. m. et f.* Synonyme inusité d'assassin. On craignait tout pour Moncrif [de la part de Mme de Boufflon], qu'il avait offensée]; car cette princesse du quai des Théatins était empoisonneuse et assassineuse, D'ARGENSON, *Journ. et Mém.* in-8°, 1860, t. II, p. 82.

ASSEMBLAGE. ‖ Terme de point d'Alençon (dentelle ressaut). Réunion de tous les morceaux en bande, pour en faire les coutures, dans la dentelle ressaut.

† **ASSERTIVEMENT** (a-sèr-ti-ve-man), *adv.* Avec assertion, d'une manière assertive. Ces paroles étant prises assertivement iravent à ruiner l'immortalité de l'âme, ARNAULD, *Logique*. Parler assertivement, DESPONTAINS, *Éloge de Pavillon. Pharsus*.

ASSEZ. ‖ 8° Assez que, avec le subjonctif. Je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions parler, nous nous, *Lett. à d'Ormoy*, 30 mai 1761.

† **ASSIÉGEUR** (a-sié-jeur), *s. m.* Celui qui assiége.

— HIST. XVIe S. Demetrius l'assiegeur, BODIN, *Rép.* I.

ASSISTANCE. ‖ L'assistance publique, l'ensemble de l'administration et des établissements qui viennent au secours des malades et des nécessiteux.

† **ASSORTISSEUR** (a-sor-ti-seur), *s. m.* Marchand de petits coupons d'étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

ASSUJETTISSEMENT. ‖ Synonyme d'apprentissage, à Genève. Il est certain.... qu'aucun maître ne m'ait reçu sans payer les frais d'un assujettissement, J. J. ROUSS. *Let. à son père*, 1756 (sans autre date).

Digitized by Google

† **ASSURABLE** (a-su-ra-bl'), *adj.* Qui peut être assuré, admis à recevoir les avantages d'une compagnie d'assurances. Le nouveau client est-il reconnu assurable.... *Rev. des Deux-Mondes*, 1er lév. 1867, p. 869.

† **ASSYRIEN, ENNE** (a-ssi-rin, rièn'), *adj.* Qui appartient à l'Assyrie. Bolta, Ménoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne, in-4°. Expert, Études assyriennes, Paris, 1859. Mêlant, Exposé des éléments de la grammaire assyrienne, Paris, 1868. || L'assyrien, langue de la famille sémitique qui était parlée à Babylone et à Ninive.

† **ASSYRIOLOGIE** (a-ssi-ri-o-lo-jie), *s. f.* Étude des choses relatives à l'Assyrie. Grâces à leurs efforts (de trois savants), en quelques années la science de l'assyriologie s'est trouvée fondée, et le déchiffrement de l'antique système graphique de Ninive et de Babylone est devenu un fait acquis. Th. Lenormant, *Manuel de l'hist. anc.* t. II, p. 155, 4e édit.

† **ASSYRIOLOGUE** (a-ssi-ri-o-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Assyrie.

ASTÉRISQUE. || 3° Instrument liturgique chez les Grecs, c'est une espèce d'étoile d'or ou d'un autre métal précieux, composée de deux tiges pliées en arc, croisées et surmontées d'une petite croix ; on place cet ustensile sur la patène pour couvrir les hosties et tenir le voile soulevé, de sorte qu'il ne touche pas l'eucharistie.

† **ASTÉRONYME** (a-stér-no-ni-m'), *s. m.* Nom propre désigné par des étoiles. Les supercheries littéraires dévoilées ; galeries des écrivains français qui se sont dégoûtés sous des anonymes, des astéronymes. *Titre d'un ouvrage de critique.*

— ETYM. Αστήρ, étoile, et ὄνομα, ὄνυμα, nom.

† **ASTRACAN** (a-stra kan), *s. m.* Peau d'agneau astrakan, qui frisé, servant de fourrure. L'astracan noir. L'astracan gris.

— ETYM. *Astracan*, ville d'où l'on tire cette fourrure.

ASYMPTOTE. || *Adj.* Se dit d'une ligne ou d'une surface dont une autre ligne ou une autre surface s'approche indéfiniment, sans pouvoir jamais la toucher. Géométrie descriptive de Hoüel, 1re édit.

† **ATÉ** (a-té), *s. f.* La 111e planète télescopique, découverte par M. Peters.

ATELLANE. Ce nom a été transporté, dans la poésie moderne, à des pièces de vers de caractère satirique. En ce sens, on le dit aussi au singulier. Une atellane.

† **ATÊTER (SE)** (a-té-té'), *v. réfl.* S'attaquer à. Il s'atêta au président de Mesme, *Mem. t. II*, p. 240, édit. Michaud.

† **ATHANOR** (a-ta-nor), *s. m.* Nom donné, dans le moyen âge, par les alchimistes au fourneau dont ils se servaient.

† **ATHÉNIEN, ENNE** (a-té-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à la ville d'Athènes. || Les Athéniens, les habitants d'Athènes, de l'Attique. || *S. f.* Athénienne, ancien meuble servant de cassolette, de console, de vase à fleurs.

† **ATHERMAL, ALE** (a-tèr-mal, ma-l'), *adj.* Terme de physique. Qui est à la température de 0 à 40 degrés centigrades, en parlant d'eaux minérales.

— ETYM. Ἀ, privatif, et *thermal*.

† **ATHIOMÉTRIE** (a-thi-o-mé-trie), *s. f.* Mesure des vapeurs, titre d'un mémoire de Collin, ingénieur des ponts et chaussées.

† **ATMOSPHÉRIQUE** || Machine atmosphérique, une des premières machines à vapeur utilisées dans l'industrie.

† **ATOMICITÉ** (a-to-mi-si-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité qu'a un atome de posséder un ou plusieurs points d'attache.

† **ATONE** (a-to-n'), *adj.* Terme de grammaire. Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe atone.

— ETYM. Ἀ privatif, et τονος, ton, accent.

ATONIQUE. || Il se dit quelquefois comme atone.

† **ATOURNEUSE** (a-tour-neû-z'), *s. f.* Femme qui faisait métier de coiffer, de parer, de louer des pierreries. L'autre [sœur de Psyché] avait des préparations à faire de tous les côtés ; le bain y fut employé, les chimistes, les atourneuses. La font, *Psyché*, II, p. 181.

— ETYM. *Atourner* : femme d'atour.

ATTACHEMENT. || Travaux par attachement. Travaux de construction dont les dépenses effectives sont payées d'après les rôles de journées, les états de fournitures et autres pièces justificatives, ordinairement réunies et attachées ensemble ; c'est aussi ce qu'on nomme travaux par économie ou en régie.

† **ATTE** (a-t'), *s. m.* Fruits du corossolier, *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1866, p. 393.

† **ATTÉLABE** (a-té-la-b'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères hétéromères, famille des curculionides, tribu des attélabes.

— ETYM. Ἀτέλαβος, insecte qui ronge les fruits.

ATTELAGE. || 3° Manière dont les bêtes de somme sont réunies à une voiture. || Attelage à la française, ou à limonière : les chevaux sont sur une seule ligne, attelés trois sur trois. || Attelage à l'allemande, ou à timon : les chevaux sont sur deux files parallèles ; il y a une volée particulière pour chaque couple.

ATTENDRE. — REM. || 3. Dans s'attendre, au sens d'espérer, de compter, le participe passé aux temps composés s'accorde : elle s'est attendue, ils se sont attendus, elles se sont attendues à ce qui devait arriver. S'attendre est *tendre soi à*, d'où espérer, compter. Cette analyse montre que le participe doit s'accorder.

ATTERRIR. || Terme de navigation fluviale. Remplir, obturer de terre. Il est défendu de jeter ou déposer, dans le canal ou ses dépendances, des immondices, pierres, graviers, bois, paille ou fumiers, ni rien qui puisse en embarrasser et atterrir le lit, ORANGE, *Précis des voies navigables*, p. 766 [les lois des canaux sont tirées de l'art. 4 de l'*Arrêt du* 24 juin 1777].

† **ATTIGNOLE** (a-ti-gno-l'), *s. f.* Boulettes de charcuterie, cuites dans la graisse sur un plat, et que l'on vend au détail un ou deux sous.

ATTITUDE. — ETYM. L'espagn. *dé attitud*, et cela semble non pas *aptitude*, mais à *actitudinem*.

† **ATTOL** (a-tòl) ou **ATTOLON** (a-tò-lon), *s. m.* Terme de géographie. Nom des cercles de corail entourant une lagune, qui s'étend dans l'océan Pacifique et y sont l'origine d'îles basses. Les îles basses ou atollons paraissent reposer sur des rochers de corail ; les récifs qui les environnent et qui souvent découvrent à la basse mer indiquent la bordure de l'océan Pacifique très-dangereuse, *Extrait de la notice pour la carte de l'Océanie, jointe à l'atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par MM. Paulin et le Chevalier*.

† **ATTOURNANCE** (a-tour-nan-s'), *s. f.* Ancien terme de droit. Congé. J'attends votre réponse sur l'attournance de ces six mille livres que la Montagne vous consolide de me faire attourner par la *Farne*, sér. *Lett. à Bergopzom*, 1er juin 1667.

† **ATTOURNER** (a-tour-né), *v. a.* Ancien terme de droit. Faire cession. Si cela est vrai, il faut l'obliger à nous attourner ces prétentions, SÉV. *Lett. à Pilepoix*, 29 juin 1687.

— ETYM. *A*, et *tourner*. De là vient l'angl. *attorney*, procureur : Li aforne est cil qui par devant justice est aforné pour autrui en eschequier ou en assise, DE CANGE, *atturnatus*.

ATTRACTION. || 4° Dans le sens anglais, ce qui attire. Ce sens s'est beaucoup accru depuis l'époque des grandes expositions internationales et est aujourd'hui d'un usage presque courant (1869).

† **AUBE.** — HIST. || xve s. Maladie sur l'eure que je fus amoureux de lui, et que je le mourus en mes aubes [langes], *Les 15 joies de mariage*, p. 43.

AUBÈRE. — ETYM. Espagn. *ebero*, anciennement *hobero* ; portug. *fouveiro* ; de l'arabe *hobéri*, *aubère*, de *hobéré*, outarde, à cause de la ressemblance de la couleur de la robe avec le plumage de l'outarde qu'avec la chair de cet oiseau quand elle est cuite (DOZY).

† **AUBERGE.** — A l'exemple que nous ajoutons que *auberge* représente une forme franque archaïque *harberga*, *chari-berga*, *chario-berga*, plutôt que tard en *herberga* (voy. RÉNOUARD [D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, n° 3, p. 1401).

AUBERGINE. — ETYM. *Au lieu de* : Dim. de auberge ; *tient* : l'aubergine est originaire de l'Orient ; Dominique Chebrs, dans son Traité de botanique, 1678, l'appelle *melongena arabum*. Le nom arabe est *al-badindjan*, dont les Espagnols ont fait *berenjena*, *alberenjena*, portug. *beringela* ; d'où le français *aubergine*.

† **AUBETTE.** || Petite loge en bois ou en maçonne. *Journ. offic.* 23 sept. 1872, p. 6133, 1re col.

† **AULAROQUE** (o-lar-k'), *s. m.* Terme d'antiquité. Prince de la cour. Ils [les fils de David] sont nommés, dans les Septante, aularoques, c'est-à-dire princes de la cour, pour la tenir toute unie aux intérêts de la royauté, BOSS. *Polit.* X, V, 1.

— ETYM. Αὐλή, cour, et ἄρχω, commander.

AUMAILLES. — REM. On la trouve au sing. dans La Fontaine : D'assez priser en vendre telle aumaille.

† **AUNETTE** (o-nè-t'), *s. f.* Toile dite petite aunette, sorte de toile. Les toiles dites amidonnées et les toiles de Flandre connues sous le nom de petite aunette, *Tarif des douanes*, 1860, p. 145.

† **AURIOLE** (o-ri-o-l'), *s. f.* Nom, en Provence, d'une fleur jaune, le souci sclérice.

— ETYM. Lat. *aureolus*, couleur d'or, de *aurum*, or.

† **AURORAL, ALE** (o-ro-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient à l'aurore. La lumière aurorale. Les phénomènes auroraux, H. DE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 avr. 1872, p. 2125, 1re col.

AURORE. || 8° La 94e planète télescopique, découverte par M. Watson.

† **AUSCULTATRICE** (ô-skul-ta-tri-s'), *s. f.* Religieuse qui est uniquement une autre au parloir pour écouter l'entretien qui s'y fait. L'on n'y parle (au parloir) point de choses qui puissent scandaliser les personnes séculières ni les auscultatrices, BOSS. *Exhort. sur le silence*.

† **AUSONIA** (ô-so-ni-a), *s. f.* La 63e planète télescopique, découverte par M. de Gasparis.

AUSTÈRE. — HIST. XIIIe S. Dieus tresporta oustre dou ciel ; cel vent derea [défendit, interdit] Deus à venter, *Pantelier*, Bibl. Mar. 388, f° 93.

† **AUSTRALIEN, ENNE** (ôs-tra-liin, liè-n'), *adj.* Qui appartient à l'Australie. La chaîne principale [des montagnes de l'Australie] est celle des Alpes australiennes, dont les sommets s'élèvent à 1600 mètres, *Notice jointe à la carte de l'Océanie dans l'atlas publié par Paulin et le Chevalier*.

AUTANT. — REM. || 2°. Une sorte de vent méridional qu'ils [les Narbonnais] appellent autan, qui leur fait l'air grossier et nébuleux, PARÉ, *Œuvr. sur les plaies d'arquebuse*.

AUTANT. — REM. || 3. Autant s'est dit elliptiquement pour le plus ; emploi assez commun au XVIIe siècle et conservé même au XVIIIe. M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime autant ; le lieutenant civil est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus, AUBRY-ARNOUX, *Les Mots de Mme de Sévigné, t. Corbinelli*, a août 1687. On croit qu'une des choses qui gâte autant Fouquet dans l'esprit du roi fut une querelle qu'il eut avec son Être, CHANUT, *Mémoires*. Un des plus grands secrets des oracles, et une des choses qui marque autant que des hommes s'en mêlaient, c'est l'ambiguïté des réponses, et l'art qu'en avait de les accommoder à tous les événements, FONTEN. *Oracles*, I, 47. || 4. Il n'en faut plus qu'autant, locution aujourd'hui inusitée qui signifiait : il ne s'en faut guère. ...On la croyait morte, et ce n'était rien ; il n'en faut plus qu'autant, elle se porte bien, MOL. *Sganar*. 6.

† **AUTHENTIN** (o-tin-tin'), *s. m.* Terme de plainchant. Synonyme de mode authentique, voy. MODE 1.

AUTHENTIQUE (ô-tan-ti-k'), *adj.* Dans le plainchant, mode authentique, voy. MODE 1.

— ETYM. Ainsi dit parce qu'il fut approuvé, rendu authentique en 870 par saint Ambroise et saint Miroslet.

AUTOMATE. — REM. C'est sans raison et sans fondement qu'il y en a qui veulent prononcer en grec au comme en... Au cette erreur néanmoins est venu que dans notre langue même nous prononçons un automate.... *Grammaire latine de Port-Royal*, édit. 1849 (Delalain), p. 626.

AUTOMNE. — HIST. XIVe S. Athun, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 601.

† **AUTOMOTEUR, TRICE** (ô-to-mo-teur, tri-s'), *adj.* Terme de mécanique. Qui se meut de soi-même, sans mécanisme. Plan incliné automoteur, élemin de fer à forte pente, sur lequel on se sert de la descente d'un certain nombre de wagons pleins pour faire remonter le même nombre de wagons vides.

— ETYM. Mot hybride, formé de αὐτός, lui-même, et *moteur*.

† **AUTONOMISTE** (ô-to-no-mi-st'), *adj.* Qui appartient à l'autonomie. Si le ministère du prince de Hohenlohe [en Bavière] est renversé par l'effort autonomiste des deux chambres et du pays, *Courrier de l'Ain*, 17 fév. 1870.

† **AUTOPSIER** (ô-to-pi-é), *v. a.* Faire l'autopsie d'un corps mort. || Fig. Examiner comme par une autopsie.

† **AUTORITAIRE** (ô-to-ri-tè-r'), *adj.* Néologisme.

Digitized by Google

Qui aime ou favorise l'autorité. *Ce n'était pas la peine de prendre son vol avec tant de solennité pour nous dire que les différents peuples avaient des caractères différents, que l'Angleterre était aristocratique et libérale, et que la France était démocratique et autoritaire.* JOHN LEMOINNE, dans le *Journal des Débats*, du 18 oct. 1868.

† **AUTRICHIEN, IENNE** (ô-tri-chiin, chiè-n'), *adj.* Qui appartient à l'empire d'Autriche. Sujet autrichien. Chemins de fer autrichiens. ‖ Substantivement. Les Autrichiens. ‖ L'Autrichienne, qualification par laquelle on désignait souvent la reine Marie-Antoinette à l'époque de la révolution française.

AVANCE. — REM. I. 3, *après* d'avance, *ajoutez* : Je vous écris un peu à l'avance, comme on dit en Provence, sév. 7 oct. 1676.

† **AVANTAGÉR, ÉRE** (avan-ta-jé, jè-r'), *adj.* Terme de droit ancien. Qui a rapport à certains privilèges dont jouissaient les habitants en Bretagne, en Anjou et en Poitou.

† **AVANT-CHEMIN-COUVERT** (a-van-che-min-kou-vèr), *s. m.* Terme de fortification. Chemin couvert placé en avant d'un autre.

AVANT HIER. — REM. La prononciation avant-hier avait cours au XVIIe siècle. VOY. FRÉMONT D'A-BLANCOURT, *Dialogue des lettres de l'alphabet ou l'usage et la grammaire parlent* ; il y représente le n accusant l'r de se glisser dans AVAN T-HIER.

† **AVANT-MUR.** ‖ Terme d'ichnilogie. Voy. TONSILLE CÉRÉBELLE.

† **AVANT-PIED.** — HIST. XVIe S. DIX [os] à l'avant pied, cinq en chacun, et vingt huict aux orteils. PARÉ, VI, 44.

† **AVANT-RADIER** (a-van-ra-di-é), *s. m.* Voy. RADIER 1.

† **AVANT-RÈGNE** (a-van-rè-gn'), *s. m.* Voy. RÈGNE, n° 2.

AVARIE. ‖ 3° Avarie de portefeuille, perles que subit la portefeuille d'une banque. Son capital [à la Banque] n'a d'autre objet que de garantir les porteurs de ses billets contre les pertes qu'elle peut éprouver dans ses avances ou dans ses escomptes, en un mot, contre ce qu'on appelle les avaries du portefeuille, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 72.

— ETYM. *L. dern. ajoutez* : au contraire, d'après M. Dozy, ce mot vient de l'arabe : espagn. *averia* ; portug. et ital. *avaria* ; de l'arabe 'awâr, dommage subi par une marchandise. C'est par les Italiens que le mot est venu dans les langues romanes.

† **AVEHL** (a-vèl), *s. f.* Plante oléagineuse importée de la Hollande.

AVENANT. ‖ 6° Terme de pratique très-employé par les agents des compagnies d'assurances. Modification introduite par l'assuré dans les conditions de sa police d'assurance, lorsque les valeurs assurées ont changé. Lorsqu'il résulte des termes d'une police d'assurance qu'elle doit être nécessairement suivie et complétée par des avenants ou autres conventions et déclarations émanées des parties, la police ne donne lieu qu'à la perception d'un droit fixe. *Projet de loi sur l'impôt de l'enregistrement*, art. 7.

2. **AVENIR.** ‖ Avenir au pluriel. Ma mémoire, qui me retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contre-pois de mon imagination effarouchée, qui ne me peint parfois que de cruels avenirs. *L. à.* SORSE, *Confess.* VII.

AVERTIR. ‖ S'avertir, *v. réfl.* Se donner à soi-même un avertissement. Je m'avertissais de me tenir en garde contre une première impression, si puissante toujours sur moi. *L. à.* SORSE. 2e *édit.*

† **AVIATION** (a-vi-a-sion), *s. f.* Procédé par lequel les oiseaux volent et qu'on cherche à imiter pour se diriger et se soutenir dans les airs. Laissons de côté, pour cette fois, le mode de locomotion des oiseaux, l'aviation, comme disent depuis quelque temps, — malheureusement pour nos oreilles — les gens qui voudraient nous inventer des mots, EDMOND PERRIER, *National* du 1869, 8 mai 1869.

— ETYM. Lat. *avis*, oiseau.

† **AVICOLE** (a-vi-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Se dit des parasites qui vivent sur les oiseaux. Les sarcoptides avicoles.

— ETYM. Lat. *avis*, oiseau, et *colere*, habiter.

† **AVILISSEUR** (a-vi-li-seur), *s. m.* Celui qui avilit. Le premier voulait se venger du jeune audacieux avilisseur, disant-il, de la représentation nationale, LOUVET DE COUVRAY, *Mém.* p. 206, dans PONCINS.

† **AVINAGE** (a-vi-na-j'), *s. m.* Sorte de teinture. Teindre cette espèce d'étoffe [une étamine mal tissue] avec une eau en teinture de bon d'lude qu'ils [les marchands] nomment avinage, et par cette voie frauduleuse ils trompent le public, *Arrêt du Conseil*, 19 janv. 1723.

— ETYM. *A*, et rin ; la couleur vineuse communiquée par le bois d'Inde.

AVIRON. ‖ Rame. On a vu des matelots français, qui s'étaient engagés dans la pêche de la baleine comme simples avirons, devenir harponneurs avant la fin de la campagne, J. MOUQUET, *Monit. univ.* 16 sept. 1868, p. 1262, 5e col.

† **AVIRONNIER** (a-vi-ro-nié), *s. m.* Celui qui fait ou vend des avirons, *Tarif des patentes*, 1850.

AVIS. ‖ Renommée lucrative en usage au XVIIe siècle. Un grand seigneur dénonçait au roi et à ses ministres une recherche oubliée, ou une malversation impunie... le plus souvent l'objet dénoncé était concédé à l'auteur de l'avis, qui le recouvrait en son nom, à ses risques, et par les voies civiles ou criminelles ; ce singulier genre d'exploitation était alors fréquent et lucratif, LEMONTEY, *Monarchie de Louis XIV*, vers la fin.

AVOCAT. ‖ Dans le langage féodal, protecteur. Les rois d'Espagne se qualifiaient encore, il n'y a pas quelques années, avocats d'une partie des villes que j'ai conquises en Flandre, *Mém. de Louis XIV*, édit. DREYSS, t. II, p. 480.

† **AVOCAT** (a-vo-ka-t'), *s. f.* Dans le langage féodal, fonction d'avocat, de protecteur. Ce pays [la Flandre] étant presque tout divisé en différentes avoueries ou protectorats, *Mém. de Louis IV*, édit. DREYSS, t. II, p. 180.

AVOIR. ‖ Terme de turf. Avoir un cheval, parier pour un cheval. Quand on pouleur demande quel cheval avez-vous ? cela veut dire : pour quel cheval parez-vous ?

— REM. D'Aussilhac, placé autrement dans le XVIIe siècle que nous ne faisons d'ordinaire aujourd'hui. Je devais par la royauté Avoir commencé cet ouvrage [j'aurais dû.... commencer], LA FONT. *Add.* III, 72. Et quand un même prélat [Fénelon] veut qu'on croie sur sa parole.... la bonne foi lui devait avoir imposé silence, nous. *Remarques sur la réponse de la relation sur le quiétisme.* Au reste cette construction est parfaitement correcte.

† **AVRILLÉE** (a-vri-llé, ll mouillées), *s. f.* Terme provincial. Pluie d'avril, douce et tiède.

AXE. ‖ Terme de géométrie. Diamètre rectiligne d'une courbe plane, qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il partage en deux parties égales. ‖ S'emploie quelquefois comme synonyme de diamètre : axe d'un cylindre oblique ; ou pour désigner une ligne remarquable d'une surface : axe du cône droit, axe du long de laquelle glissent les génératrices. ‖ Axe électrique, ligne qui, dans les cristaux où s'est développée la pyro-électricité, réunit les deux électriques.

† **AXIAL, ALE** (a-ksi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient à un axe, qui a le caractère d'axe. Plusieurs des observateurs modernes ont décrit et représenté le diaphragme transversal axial de la branche [de certains annélides], CLAPARÈDE, *Annélides du golfe de Naples*, Genève, 1868, p. 22.

† **AXIN** (a-ksin), *s. m.* Produit graisseux et cireux employé comme onguent contre les douleurs, au Mexique : il est produit par la cochenille du *jatropha curcas* appelée *coccus axin*.

† **AXINITE** (a-ksi-ni-t'), *s. f.* Substance minérale qui cristallise en forme de hache.

— ETYM. Αξίνη, hache.

† **AYE-AYE** (a-ye-a-ye), *s. m.* Mammifère singulier de Madagascar.

AZIMUT. ‖ Azimut magnétique, angle que fait une direction horizontale quelconque avec le méridien magnétique d'un lieu.

B

BAC. ‖ Bac oblique, bac réuni obliquement à un câble tendu d'une rive à l'autre, de manière à traverser la rivière par l'action même du courant.

† **BACALIAU** (ba-ka-li-ô), *s. m.* La morue séchée.

† **BACTRIEN, ENNE** (ba-ktri-in, iè-n'), *adj.* Qui est relatif à la Bactriane. Le législateur bactrien, Zoroastre.

BADAUDERIE. — HIST. XVIe S. Quand les vieux soldats les surprendront en telles badauderies, BRANT. *Duels.*

BAGUE. ‖ 7° Terme de mécanique. Bague d'excentrique, cercle métallique qui enveloppe un excentrique circulaire.

† **BAIGNANT** (bè-gnan), *s. m.* Se dit, dans Rieux où l'on prend les bains de mer, de ceux qui prennent les bains, quand on veut les distinguer de ceux qui les font prendre. Le baigneur et le baignant.

† **BAILLE** (ba-ll', ll mouillées), *s. f.* Bac à laver dans le nord de la France, aux pentes évasées, entourées de planches.

BAILLEUL. — REM. On a dit bailleur pour fusion. J'avais pris la résolution de réduire, entre les mains de M. de Cavillers, ce chétif leur du roi, Mme DE LA GUETTE, *Mémoires*, LAUNAY, 1846, p. 186.

BAILLEUR. ‖ 6° Bailleur de blé se disait, dans les anciens moulins, de l'ouvrier distributeur.

† **BAILLIVAL, ALE** (ba-lli-val, l mouillées), *adj.* Qui a rapport au bailli. La sentence baillivale d'Yverdun. *L. à.* SORSE. *Lett. au comte de Tessin* sept. 1768. L'assemblée baillivale de Bourg, *Courrier de l'Ain*, 8 juillet 1868. *Nouvelles anecdotes sur le Brésil de l'astronome de lacaille.*

† **BAISER.** ‖ Fig. Baiser les mains sans le dire adieu, renoncer. Elle va donc une autre fois pour cent ans, et baise très-humblement les mains à la pauvre Bretagne, sév. 336. Sil on me voyait baiser les mains, Muses ; gardez-vous bien pour quelque temps, *L. à.* SORSE. *Ep.* I, 5.

BAISSER. ‖ Neutralement, descendre ou tomber. Nous prîmes une cabane, et baissâmes jusqu'à Orléans, SCARR. *Roman comique*, édit. de 1711.

† **BAISURE** (bé-sur'), *s. m.* Nom donné, le cours de quelques rivières, à des atterrissements.

BALADINAGE. ‖ 3° Baladinages, tous les autrefois aux danses par haut, dans lesquels sautait plus ou moins, par opposition au danses par bas ou danses nobles, comme le menuet, courante, où le danseur ne quittait pas le parquet.

BALANCE. ‖ Balance de Roberval, balance to laquelle les plateaux sont au-dessus du point de suspension, auquel ils sont reliés à l'aide de parallélogramme articulé. ‖ Balance de Quinten ou balance à bascule, ou balance romaine, balance pour peser les corps lourds. ‖ Balances aux leviers pour peser les corps lourds. ‖ Balance romaine, voy. ROMAINE 1. ‖ 1° On donne aussi le nom de balance à plusieurs appareils destinés à mesurer des forces quelconques. Balance d'extension.

BALANCEMENT. ‖ 2° Disposition des sièges d'un escalier dont une partie est droite et une partie circulaire, adaptée en vue de procurer progressivement la diminution de largeur de marches des côtés de la ramp circulaire.

BALANCER. ‖ En termes de construction, balancer un escalier, établir le balancement de marches.

BALANCIER. ‖ 7° Terme de mécanique. Levier mobile autour d'un axe passant par son milieu, et servant à transformer un mouvement rectiligne alternatif en un mouvement circulaire. Roues d'une machine à vapeur. ‖ Balancier à bras et balancier à coulisse, organes de machines à vapeur servant à transformer un mouvement rectiligne alternatif en un mouvement circulaire continu. ‖ Balancier de Cartwright, qui transforme un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. ‖ Balancier d'Oliver Evans, organe qui sert à guider verticalement la tige du piston de certaines machines à vapeur.

† **BALANT.** ‖ En métallurgie, un lingot étalé. Une pièce au balant, lingot, en termes usités bien couvert, il communique de légers mouvements à cette pièce, de manière à juger de l'état où elle est arrivée, par le degré de refroidissement atteint à la faire plier sur la chaude.

† **BALAYETTE.** ‖ Petit balai de bruyères ou de brosse, dont on se sert dans le tirage des canons.

BALISTIQUE. ‖ *Adj.* Qui a rapport à la balistique. Études balistiques. Propriétés balistiques.

† **BALIVERNE.** — HIST. XVIe S. Il est assez singulier qu'au siècle jusques au nostre durant lequel ne se sont trouvez aucunes histoires que de telles balivernes (romans de chevalerie), BONIFACE, *Advis et devis*, p. 171.

† **BALLASTER** (ba-la-sté), v. a. Terme de mar-

Digitized by Google

struction de chemins de fer. Essabler une voie ferrée.

† **BALLE.** || 1° Fig. Garder les balles, s'est dit comme garder les manteaux. Et und, durant ce temps, je garderai les balles? *conv. Place Royale*, II, 7. || 3° *Signe* †, *au lieu de* : petite boule..... à feu, *lieux* : Petite masse de métal, qui sert de projectile aux armes à feu portatives. Les balles ont été primitivement rondes, comme elles le sont encore dans la plupart des fusils de chasse; leur forme s'est modifiée, mais elles ont conservé leur nom, malgré l'étymologie. Balle oblongue, Balle évidée. || Terme d'artillerie. Petites sphères de fonte, en fer, ou en fonte qu'on met dans les boîtes à mitraille et dans les obus à balles. || Balle à feu, artifice d'éclairage; c'est un projectile contenant une composition éclairante.

† **BALLIÈRE** (ba-llè-r', || mouillées), *s. f.* Nom, à Saint-Brieuc, de paillasses faites de balle d'avoine.

† **BALLON.** || 6° Globe en verre et en forme de ballon qu'on met aux lampes. Fabricant de ballons pour lampes, *Arrêt des patentes*, 1809. || 7° On dit qu'une danseuse de l'Opéra a du ballon, lorsqu'elle danse en arrondissant gracieusement les bras, et en faisant ballonner ses jupes.

† **BALLON** (ba-lon), *s. m.* Nom, dans le département de la Somme, d'une voiture destinée au transport du poisson.

† **BALNÉAIRE** (bal-né-a'r'), *adj.* Qui concerne les bains. Température balnéaire.

— ÉTYM. Lat. *balnearis*, de *balneum*, bain.

† **BALNÉATION** (bal-né-a-sion), *s. f.* Administration des bains en général.

— ÉTYM. Lat. *balneum*, bain.

BALISTRIER, la pont'ide baleaux pour traverser un fleuve] a quatre petites guérites aux quatre coins, et le reste est balustré, PELLISSON, *Hist. L.* I, p. 135.

BALZAN. — ÉTYM. À côté de l'étymologie, consulter cette note remise par M. Marcel Devic : Anc. franç. *bauçant*, *bauçanet*, *bauçain* [*Contes et beaucans et faure le cresqon*, Roman d'*Alexandre*, Lacurne]; bas-lat. *baucennus*, *baucendus*, *bauchandus*, dans du Cange, qui explique : *albo et nigro interstinctus vel bipartitus*, — de quis quorum pelles *nigro et albo interstinctæ sunt*; de l'arabe *abiaq*, fém. *bolqaa*', plur. *bolq*, que Freytag explique : *nigro alboque colore variegatus, usque ad femora albis præditus equus*; *faras bolqa'*, jument alezane; ainsi cet adjectif arabe à la fois le sens de marqué de blanc et de noir, et le sens de qui a une bande blanche aux pieds : de sorte que la forme et la signification font tout à fait préférer l'arabe à l'ital. *balzo*, proposé par Diez.

BANALITÉ. || 3° Caractère banal d'une chose. Une chose.... dénaturée par la bizarrerie ou la banalité de ses applications, GUIZOT, *Vies des poètes français*, 1re édit. p. 403.

BANC. || 8° Banc d'épreuve, banc sur lequel sont placées les canons des armes à feu portatives, lorsqu'on les éprouve. || Banc de fourrie, table qui porte les couteaux et les forets nécessaires au tournage et au forage des boutons à feu.

† **BANCELLE.** Pour éviter la honte qu'on nous vit [les évêques] dans l'église même sur une méchante bancelle de bois, tandis que M. le baron de Léon et messieurs les commissaires des états avaient de grands et magnifiques fauteuils à s'asseoir, *Lett. de l'évêque de St-Malo*, dans SÉV. t. XI, p. XLI.

† **BANDITISME** (ban-di-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. L'ensemble des bandits, leurs mœurs et leur organisation.

BANDOULIÈRE. — HIST. XVIe *s.* Et n'avions point encore de charges de bandolières, mais de nos fourniments seulement, BRANT. *Hom. de Strozze*.

† **BANGARD** (ban-gar), *s. m.* Nom donné, dans l'est et le nord de la France, au territoire où l'usage d'une commune quelconque.

† **BANNISSEUR** (ba-ni-seur), *s. m.* Celui qui bannit.

— HIST. XVIe *s.* On verra défaillir..... Au soleil ses rayons bannisseurs de l'ombrage, DESPORTES, *Diane*, II, 68.

BANQUE. || Banque d'émission. En principe, les billets d'une banque d'émission devraient être représentés par son stock métallique et par son portefeuille exclusivement composé de bonnes lettres de change, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, p. 208.

† **BANQUETIÈRE** (ban-ke-ti-è'r'), *s. f.* Sorte d'ouvrière ovaliste. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 14 francs pour les banquetières et parqueuses, 14 fr. 50 pour les attacheuses, 14 fr. pour les doubleuses et pliuses; *le National de 1869*, 16 juill. 1869.

BANQUETTE. || 8° Terme de turf. Banquette irlandaise, obstacle usité dans les courses de steeple-chase : c'est un talus gazonné dont le tranchant présente une plate-forme destinée à servir de point d'appui au cheval sauteur; cet obstacle doit être franchi en deux temps : du pied de la banquette au sommet d'abord, et de la plate-forme au chemin des coureurs ensuite.

† **BAPHOMET** (ba-fo-mè), *s. m.* || 1° Un des noms donnés par les écrivains du moyen âge et de la Renaissance à Mahomet. || 2° Idole qu'on prétendait adorée par les musulmans et surtout par les templiers. Le baphomet des templiers, dont le nom doit s'écrire alchimiquement en sens inverse, se compose de trois abréviations : *tem ohp ab, templi omnium hominum pacis abbas*, le père du temple de paix de tous les hommes, ELIPHAS LÉVI (l'abbé Constant), *Dogme et rituel de la haute magie*, t. II, p. 474.

— ÉTYM. Autre forme de *Mahomet*.

† **BAPTISME** (ba-ti-sm'), *s. m.* Religion des baptêmes, ou l'on baptise. Le sabisme qu'était-il? ce que son étymologie indique : le baptisme lui-même, c'est-à-dire la religion des baptêmes multipliés, la souche de la secte encore existante qu'on appelle chrétiennes de Saint-Jean ou mendaïtes, et que les Arabes appellent *el mogtasila*, les baptistes, RENAN, *Vie de Jésus*, p. 66.

BAQUET. || Fig. Jeter dans la baquet, locution inusitée aujourd'hui, et qui veut vouloir dire : faire rire à outrance. Il [M. du Coudray] me dit une chose qui me fera jeter dans mon baquet plus d'une heure; il pleuvait de rire, SÉV. à *Mme de Grignan*, 19 avril 1694.

† **BAQUETAGE** (ba-ke-ta-j'), *s. m.* Équipement des eaux qui nosent des travaux de terrassement. Les planches, l'outillage, les baquetage des eaux, gros fer et autres ouvrages, le tout monta, pour chacune écluse, à 37 870 livres, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 300.

† **BARACON** (ba-ra-kon), *s. m.* Nom des barques élevées par les tégriers sur la côte d'Afrique.

— ÉTYM. Dérivé de barque.

BARAGOUIN. — ÉTYM. Ajoutez cette note de M. Roulin : Com;osé, non de *bara*, pain, et *guin*, vin, mais de *bara*, pain, et *goueza*, blanc, les milliciens de la Basse-Bretagne, qui arrivaient à Rennes ou à Laval, et qui étaient logés et nourris chez les bourgeois, témoignant leur surprise et leur satisfaction à la vue du pain blanc et répétant *bara gueza*.

BARAQUE. — ÉTYM. Ajoutez cette note : Esp. *barraca* (ital. *baracca*). D'après M. Dozy, qui conteste l'étymologie de Diez (*barra*, barre), ce mot est africain; et en preuve il rapporte ce passage : « Ils [les Berbères] demeurent sous des tentes avec tout leur ménage, poules, chevaux, bœufs et autre bétail, ce qu'ils appellent en leur langue *une barraca* : ils nomment aussi ensemble un douar », DAN, *Hist. de Barbarie*, p. 89. Il ajoute que l'ancienne forme espagnole était *barga*, et croit le mot berbère, trouvant dans cette langue non pas *barga* précisément, mais des formes qui s'en rapprochent.

† **BARBANZANE** (bar-ban-za-n'), *s. m.* Grosse barrique contenant 823 litres.

† **BARATHROMÈTRE** (ba-ra-tro-mè-tr'), *s. m.* Instrument destiné à constater l'existence et la direction des courants sous-marins.

— ÉTYM. Βάραθρον, abîme, et μέτρον, mesure.

† **BARBARISER.** || *V. a.* Rendre barbare. Anéantir tous les monuments qui honorent le génie français..., en un mot nous barbariser..... ONÉGUINE, *Rapport*, 14 frucl. an II. Barbariser les esprits, MICHELET, *Guerres de rél. IV*.

— HIST. XVIe *s.* Le proverbe grec, que aussy bien barbarisoit Selon entre les Scythes que Anacharsis entre les Grecs, BONIFANT, *Advis et devis des langues*, p. 84.

† **BARBE.** || 6° Il se dit aussi de la toile ou dentelle qui occupe le bas d'un masque. La barbe d'un loup, d'un masque de femme.

BARBET. || 4° Barbet blanc, voyez BERBISON, n° 2.

† **BARBETS.** — HIST. XVIe *s.* L'usage fit que les pasteurs de ce peuple [Vaudois des Alpes] furent communement appelés barbes, nom piedmontois, signifiant en français oncle; et leur donnoient ce titre, pour ne descouvrir la qualitées, temps et lieux dangereux; et de ce nom est venu qu'en Piedmont les papistes appeleyent communement barbets ceux qui reconnoissoyent les barbes pour pasteurs, GILLES, *Hist. des églises vaudoises*, Genève 1644, ch. II, p. 41.

† **BARBISTE** (bar-bi-st'), *s. m.* Celui qui est ou qui a été élève de l'institution de Sainte-Barbe, à Paris.

BARBON. || 3° Nom donné en Normandie au mulot. Le barbon est un animal très-préjudiciable aux récoltes et aux forêts; ses tubercules oblongs, ses pommes de terre surtout, ravagés pour un dixième de la récolte, *l'Arranchin*, 6 septemb. 1868.

† **BARD** (bar), *s. f.* Nom donné dans les environs de Montpellier aux pierres à daller. Sciage de bards (comparez BARDAGE).

BARDEAU. || Terme d'imprimerie. Réserve de caractères, distribuée comme la casse, dans laquelle on surride les sortes surabondantes (voy. CASSEAU).

† **BARDENNES** (bar-dè-n'), *s. f. plur.* Barres de bois qui garnissent le banc sur lequel travaille l'ouvrier verrier.

† **BARRAL** (ba-ral), *s. m.* Nom d'un tonneau usité en Bourgogne, dans le Beaujolais, dans l'Isère etc, variant de capacité, 60 litres, 87 litres, etc. || *Au plur.* Des barraux..

BARREAU. || 4° Fig. Tribunal de la conscience, for intérieur. || Y a bien des mensonges de prétace qui passent pour des péchés vénieis non-seulement dans les barreaux de la république des lettres, mais aussi dans les barreaux de l'Église, BAYLE, *Article d'Arnaud [le docteur]*, note S.

† ‡. **BARRETTE.** || 3° Petite barre, en général. Barrettes à rainer diverses décorations. || 8° Partie d'une boucle. Une boucle est faite de deux jones et deux barrettes.

† **BARRICADIER** (ba-ri-ka-dié), *s. m.* Celui qui fait des barricades. Il faut affamer ces ingrats, Ces barricadiers scélérats, *Courr. burl. de la guerre de Paris* (1718 ?).

BARTAVELLE. || 2° Il est encore une espèce de perdrix rouge qu'on appelle bartavelle, parce que son chant est uniforme et monotone et qu'on l'a comparé au tiquet du moulin, qui, en provençal, se nomme bartaveo, JOSEPH LAVALLÉE, *La chasse à tir en France*, p. 220.

† **BARYTIQUE.** || 3° Instrument à cordes de la famille de l'ancienne viole; il a sept cordes à boyau que l'on touche avec un archet.

† **BASANER.** || 3° Recouvrir de basane. Basaner une culotte.

† **BASCULER.** — HIST. XVIe *s.* Vous devez estre vannez [berné] ou baculez, DU CAMP, *Vanna*.

BASE. || Terme de pharmacie. La partie essentielle d'une formule médicamenteuse.

BAS-FOND. || 3° Fig. Les bas-fonds de la société, classes d'hommes dégradés par la misère ou par les de vice.

† **BASILIDIEN.** || *Adj.* Qui appartient aux basilidiens. Ces questions ont été traitées qu'un désignes habituellement par le titre de pierres gnostiques ou basilidiennes, CHAMPOLLION, *Précis du syst. hiér.* p. 160. Les pierres basilidiennes ont attaché les noms ΑΒΡΑΣΑΞ, ΧΝΟΥΒΙΣ et ΧΝΟΥΜΙΣ à l'image d'un serpent, ID. ib. p. 165.

† **BASI-SPHÉNOÏDAL, ALE** (ba-zi-sfé-no-i-dal, da-l), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'os basilaire et au sphénoïde. Suture basi-sphénoïdale.

BASSIN. || 8° *Ajoutez* : Bassin hydrographique d'un cours d'eau, la portion de la surface terrestre qui écoule ses eaux dans le cours d'eau. || Bassin maritime ou bassin houiller, l'ensemble des bassins hydrographiques de tous les cours d'eau qui s'écoulent dans une même mer ou dans un même lac.

BASSINORE. || Mon de mosquerie donné aux grosses monnetes.

† **BASTIDON** (ba-sti-don), *s. m.* Terme du midi de la France. Une petite bastide.

BATAILLER. || Se batailler, disputer l'un contre l'autre. Ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste, *J. J.* BOISS. *Lett. à Moultou*, 7 mars 1760.

BATAILLON. || 1° *Au lieu de* : bataillon de cadre..., pour le cas de guerre, *mettez* : Bataillon de guerre bataillon composé d'hommes exercés, et prêt à entrer en campagne, par opposition

Digitized by Google

au bataillon de dépôt, qui renferme les conscrits. ‖ Le bataillon actuellement est composé de six compagnes, et trois bataillons forment un régiment. ‖ Le bataillon est l'unité de l'infanterie chez tous les peuples de l'Europe. Pour estimer la force d'un corps d'armée, on dit tant de bataillons et non tant de régiments ou de brigades.

† **BÂTARDEAU** (bâ-tar-dô), *s. m.* Petit couteau que l'on portait d'ordinaire dans la gaine de le langue de bœuf, sorte de dague.

BATEAU ‖ 8° Bateau du loch, voy. LOCH.

† **BATHYMÉTRIQUE** (ba-tu-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la bathymétrie. Instruments bathymétriques, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXII, p. 862.

BÂTISSEUR. Les esclaves du Nil, bâtisseurs de tombeaux. CHATEAUB. *Moïse*, tu, 5.

BÂTONNIER ‖ 3° Celui qui fait et vend des manches de brosses, de fouets, de parapluies, de balais, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

BATTE. ‖ 12° Pièce de la cuvette qui sert à maintenir un autre dans le fourneau (voy. CUVETTE).

† **BATTENDIER** (ba-tan-dié), *s. m.* Celui qui exploite un moulin à battre le chanvre, *Tarif des patentes*, 1858.

BATTERIE. ‖ 2° Terme d'artillerie. Emplacement préparé pour recevoir des bouches à feu qui doivent faire feu sur les lieux mêmes. On les distingue : d'après la nature des bouches à feu dont elles sont armées, en batteries de canons, batteries d'obusiers, batteries de mortiers; d'après leur destination, en batteries de siège, batteries de place, batteries de côte, batteries d'ouvrages de campagne; d'après leur organisation, en batteries à embrasures, batteries à barbette, batteries blindées, batteries casemetées; d'après la nature de leur tir, en batteries de plein fouet, batteries à ricochet; d'après la direction de leur tir, en batteries directes, qui battent perpendiculairement le flanc ou le face d'un ouvrage, ou le front d'une troupe, en batteries d'écharpe, dont la direction du tir fait un angle de 20° au plus avec la ligne à battre, en batteries à revers, qui sont établies en arrière du prolongement de la face ou de la ligne à battre, en batteries d'enfilade, dont les projectiles parcourent la longueur de la ligne à battre. ‖ En général, une rangée de bouches à feu disposées sur un terrain quelconque et prêtes à faire feu. ‖ Une pièce est dite en batterie, lorsqu'elle est disposée pour faire feu. Le ravage de cent pièces de canon en batterie, MANLET, *Gram.*, 3. ‖ En batterie, hors de batterie, commandements employés autrefois pour faire placer une pièce à la position d'où elle doit tirer, ou pour l'en éloigner afin d'en faciliter le chargement. ‖ 3° Réunion du personnel et du matériel qui constitue l'unité tactique de l'artillerie. Toutes les batteries de ce régiment sont sur le pied de guerre. Batterie à cheval, celle dans laquelle les servants des pièces sont montés. Batterie montée, celle dont les servants sont à pied, et dont les conducteurs des pièces seulement sont à cheval. Batterie à pied, celle qui ne contient que des servants à pied. ‖ Nombre déterminé de chaque espèce de pièces d'artillerie ou bouches à feu, qui sert au démontrement de cette arme. La batterie française est actuellement de six pièces. ‖ 4° Bateau flottant, embarcation construite spécialement en vue du tir des canons qu'elle porte. ‖ 5° Dans les moulins à poudre, batterie, la réunion d'un certain nombre de mortiers où se fait le battage de la poudre.

† **BATTES** (ba-t'), *s. f. pluv.* Terme de sellier. Les portions rembourrées mises en avant et en arrière au-dessus des arçons.

BATTEUR. ‖ 6° Batteur de nerfs, celui qui réduit les nerfs de bœuf en fissure, *Tarif des patentes*, 1858.

BATTRE. ‖ V. n. Disputer. Après avoir quelque temps battu là-dessus... ST-SIM. L. VIII, p. 259, édit. CHÉRUEL.

† **BAUDELIER** (bô-de-lié), *s. m.* Celui qui transporte le bois à dos de bêtes de somme, *Tarif des patentes*, 1858.

BAUBIR. ‖ V. n. Faire le galant, le joli. Et quoiqu'il fût [le chevalier de Jarnac] moins honneur auprès des dames, il n'était pourtant pas plus pressant; au contraire, pourvu qu'il pût baubir, faire dire dans le monde qu'il était amoureux.... Il ne se mettait guère en peine de la conclusion. DUCHAT-BAUDIN, *Hist. com.* p. 47, édit. Amsterdam, 1671.

† **BAUGEUR** (bô-jeur), *s. m.* Celui qui fait des constructions en terre et en paille, *Tarif des patentes*, 1858.

— ÉTYM. *Bauge*.

† **BAVIÈRE** (ba-vi-è'), *s. f.* Partie de l'armure destinée à protéger le cou et le menton. Quand l'armement de tête est la salade, comme au XVe siècle, la bavière est fixée à la partie supérieure de la cuirasse. Quand il s'agit de l'armet, la bavière fait partie du casque et est mobile autour des mêmes pivots que le mézail. On l'appelle aussi mentonnière.

— ÉTYM. *Bavet*, à cause de la place que cette pièce occupe.

† **BAVOLER**. — HIST. XVIe S. Un brave scadron l'accompagne D'autres freslons qui, bavolant, font en l'air comme un rempart volant, DE BRACH, *Poésies*, fo 36, de l'édit. originale.

BAVOLET. — HIST. XVIe S. Dame dont le chef estoit paré des ses cheveux bruns et blondis, ayant par dessus une toeque couverte d'un volet et laquelle fort enrichi de pierreries, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 646, dans LACURNE, au mot *volet*.

BAVYRE. ‖ Terme d'artillerie. Saillie de métal produite à la bouche d'une pièce d'artillerie en brûlant par le mauvais pulvérisé.

† **BÉATIFIANT, ANTE** (bé-a-ti-fi-an, on-t'), *adj.* Qui béatifie. M. de Meaux, qui s'est attaché à montrer une femme qu'on avait pour Dieu comme objet béatifiant..... nous, 2e *écrit*, 5.

BÉATILLES. ‖ Fig. ....Enfin les béatilles De l'hyménée, ensuite, chagrins, dégoûts, LAMOTTE, *Fabl.* 17, 46.

† **BÉATRIX** (bé-a-trikz), *s. f.* La 82e planète télescopique, découverte en 1861, par M. de Gasparis.

† **BÉAUCE** (bô-s'), *s. f.* Campagne plate (inusité aujourd'hui; écrit beausse). L'affection qu'il avait pour la Beauce [le duc de Berry] en prouvait qu'il fut bien étonné quand il se vit dans les beaussses et les plaines de la Champagne, qui, étant dépouillées de bois et de forêts, ne nourrissent point de bêtes noires, CHATEAUBRIANT, *les Vies des évêques du Mans*, p. 441, Paris, 1854.

† **BEAUCUIT**. — ÉTYM. Altération de l'anglais *beaufoot* (de *to pronounce beautiful*; il vient de l'allem. *Buchweizen*, blé sarrasin, littéralement, faine-froment, à cause de la ressemblance du grain de sarrasin avec une petite faine [TR. PAULIN, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1869, p. 880].

† **BÉLANDRE** (bé-lan-dr'), *s. f.* Bateau de Dunkerque, au-dessus de Calaisot.

† **BECCADE** (bè-ka-d'), *s. f.* En termes de fauconnerie, becquade. Il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés, mais affriandés à ce leurre; dès que la beccade a fondu dessus et qu'il a pris seulement une beccade..... LE ROY, *Encyclop.* Art. *Fauconnerie*.

† **BÉCHEVÈTE** (bè-che-vè-t'), *s. a.* Terme de papeterie. Mettre tête-bêche les feuilles de papier (voy. TÊTE-BÊCHE).

† **BEDEAUDE**. ‖ 2° Nom donné à quelques insectes dont le corps est de deux couleurs bien tranchées. Chenille bedeaude, cigale bedeaude.

† **BÉGUER** (bé-ghé), *v. a.* Tromper, duper (aujourd'hui inusité). Si on le trompe et le bégue aujourd'hui, NAUDÉ, *Coups d'Etat*.

— ÉTYM. Italien *beffare*, moquer.

† **BÈGE** (bè-j'), *adj. f.* Laine bège, laine dont le gris naturel résulte du mélange des laines noirâtres et blanches; c'est l'italien *bigio*, gris.

† **BÉLIER**. Depuis que le mouton que donne le bélier, et, par extension, coup que donne une vague, une onde en mouvement.

† **BÉLIÈRE**. ‖ 2° Aujourd'hui on nomme bélières les courroies qui réunissent le sabre au ceinturon. La grande et la petite bélière.

† **BÉLLÉROPHON** (bel-lé-ro-fon), *s. m.* Lettre de Bellérophon, voy. LETTRE, n° 1.

† **BELLIGÈRER** (bel-li-gé-ré), *v. n.* Faire la guerre, Capable de belligérer, *Journ. officiel*, 4 août 1870, p. 1368, 3e col.

† **BELLONE**. ‖ 2° La 28e planète télescopique, découverte par M. Luther.

† **BELZÉBUTH**. — HIST. XIVe S. Se cou estoit Baubius le moufé [le diable], Sel derroit on lui respondre en non lie. *Buon. de Bordeaux*, v. 2417.

† **BENÉDICTINISME** (bé-ne-dik-ti-ni-s'me), *s. m.* Qualité de bénédictin, de moine de Saint-Benoît. Il se faite d'asoir.... de quoi former une preuve démonstrative du bénédictinisme prétendu de saint Thomas d'Aquin, *Mem. de Trévoux*, 1725, t. I, p. 85.

† **BÉNÉFICIEMENT** (bé-né-fi-si-man), *s. m.* ‖ 1° Terme d'assurances maritimes. La valeur, le profit, le bénéfice que la compagnie assureur peut retirer des marchandises avariées par le sinistre prévu. Un chergement de bateau est assuré pour 10 000 f.; par suite d'accident, il y a une perte ou déterioration de 30 000 francs que la compagnie paye; mais elle parvient à obtenir par ses soins une valeur de 42 000 francs sur les marchandises avariées; ces 12 000 francs sont le bénéficement. ‖ 2° Le dit aussi de l'opération qui est faite pour donner une valeur quelconque à une marchandise qui, après un sinistre, resterait sans valeur, ou pour augmenter la valeur que cette marchandise avariée peut encore avoir. Un chergement de grains est submergé; quand on le retire de l'eau, il vaut bien encore quelque chose, mais il a certainement perdu plus de 75 p. 100 de la valeur en état sain; si ces mêmes grains, au lieu d'être revendus tels pour, sont étendus dans les greniers et sèches, ils prendront une plus-value très-sensible : les dépenses qui auront été faites pour donner cette plus-value sont des frais de bénéficement.

BÉNIR. ‖ 5° Bénir de. Jouissez en paix de la fortune dont le Providence a bein votre travail, *Journ. offic.* 4 août 1870, p. 1368, 3e col.

BENJOIN. — ÉTYM. Au lieu de ce qui y est, *lisez* : Espagn. *benjuy*, *menjui*; portug. *benjoim*, *lenjoim*, *lenjuy*; ital. *benzuino*, *belgiuino*; de l'arabe *loubân djdwi*, encens javanais, d'après Venetinjin, *Beschreijving von groot Java*, p. 87, approuvé de M. Dery.

† **BENNE**. ‖ Se dit aussi du coffre dans lequel on monte et l'on descend les mineurs dans une mine profonde.

BENOÎTE. ‖ En alchimie, la benoîte s'est dit pour la bienheureuse opération de la pierre philosophale. Et croît autant qu'il le souhaite Que la benoîte s'en va faillir, VILLETHIAU, *Voy. de Mercure*.

BÉQUILLER. ‖ 1° Il lors sortit avec grands cris Un béquillant de Bretagne, *Fort. Guerin*, sec. de tous gris, Béquillant de même manière Que Boyer béquille à Paris, *Voy. de Chapelle et Bach.* p. 61.

BERCEAU. ‖ 2° En termes d'architecture, voute à intrados cylindrique. Berceau en plein cintre, surbaissé, surhaussé, en anse de panier.

† **BERGE**. ‖ 3° Berge en crinière, portion laissée en friche sur le bord du fossé de la raie qui termine un champ et à laquelle aboutissent les sillons.

† **BERTHOLLER** (ber-to-lé), *v. a.* Son emploi (du chlorure de Berthollet pour les étoffes) est devenu si universel et tellement populaire, qu'il a introduit de nouveaux mots dans le langage usuel: personne n'ignore aujourd'hui ce que c'est qu'une blanchisserie berthollenne; on dit de même dans les ateliers berthollet, berthollage; on y entretient des ouvriers que l'on y appelle des bertholleurs, CHEVREL, *Hist. de Berthollet*.

— ÉTYM. *Berthollet*, célèbre chimiste qui appliqua le chlore au blanchiment des toiles.

† **BÉSEAU**. — ÉTYM. Peut-être dérivé de *biez*, fossé.

BESOGNE. ‖ 5° Sorte de grand bateau, dit aussi bateau normand, ou chaland besogne.

† **BESSOIR** (bè-soir), *s. m.* Réservoir pour les eaux extraites des trous de sonde, *Enquête sur les sels*, 1869, t. II, p. 869.

BÊTE. ‖ 3° *l. dern. après plège*, *ajoutez* : La bête se dit quelquefois pour la fouine, le putois, la belette. Depuis nous avons perdu ne m'était reste; Depuis deux jours la bête a tout mangé, LA FONTAINE, *Faucon*. ‖ 4° *Ajoutez* : Nom donné par les protestants à Rome, à l'Église romaine, qu'ils comprennent à la bête de l'Apocalypse. Les vaudois et les albigeois, et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte reviennent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, BOSS. *Var.* XIII, 37.

BÉTON. — ÉTYM. *Ajoutez* : D'après M. Roulin, les objections contre *bitumen* ne peuvent l'emporter; c'est le souvenir du *bitume* employé en guise de mortier à la construction des murs de Babylone qui a prévalu.

† **BETTERAVIÈRE** (bè-te-ra-vi-è'), *adj. f.* Qui a rapport à la betterave. Il ne peut décidément se traiter à la chambre une question un peu importante, sans que MM. les avocats n'en profitent pour créer un barbarisme; on a, ce mois-ci, parlé pendant trois jours de l'industrie betteravière, ALPH. KARR, les *Guêpes*, juin 1840.

BEURRE (beu-r'). ‖ 4° Liquide qui emplit une

Digitized by Google

tonne dans laquelle les planteurs de tabac jettent les détritus des feuilles, les côtes et les résidus du balayage des ateliers; il dégage une odeur insupportable d'ammoniaque.

— ÉTYM. En c'est pas une corruption du vieux mot *potun*, tabac; *betun* signifie cirage, ce qui indique quelle est l'apparence du liquide employé pour provoquer la fermentation, MAUME DE COUR, *Rev. des Deux-Mondes*, 1868, 1er août, p. 731.

BÉTYLE. — *Il l'étymologie, ajoutez* : le nom b'tel, pas *arec*, il est sémitique : *beit el*, la demeure de Dieu, parce que les pierres tombées du ciel passaient pour divines.

† **BIACIDE** (bi-a-si-d'), *adj.* Terme de chimie. Base biacide, base qui, en combinaison, ne peut être neutralisée que par deux équivalents d'un acide.

BIAIS. ‖ 8° Appareil et construction des ponts biais, par Gerard, Paris, 1867.

† **BIAURICULAIRE** (bi-ô-ri-ku-lê-r'), *adj.* Qui va d'une oreille à l'autre. Diamètre biauriculaire.

† **BIBASIQUE.** ‖ Acide bibasique, acide qui, en combinaison, ne peut être neutralisé que par deux équivalents d'une base.

BIBLE. ‖ Dans le moyen âge, nom donné à des poèmes moraux et satiriques. La Bible de Guyot de Provins.

† **BIBLIOLÂTRE** (bi-bli-o-lâ-tr'), *s. m.* Celui qui adore les livres. Ah ! mon ami, pardonnez-moi ce mot, vous êtes vous-même un grand bibliolâtre, DE BROSSES, *Lettres sur l'Italie*, XLIX (ce mot est souligné dans l'original).

— ÉTYM. Bibliov, livre, et λατρεύω, adorer.

† **BIBLIOLÂTRIE** (bi-bli-o-lâ-trie), *s. f.* *Se dit chez les protestants d'un attachement trop servile au texte de la Bible.*

— ÉTYM. Τὰ βιβλία. la Bible, et λατρεία, adoration.

BIBLIOMANIE. La bibliomanie, comme disait feu M. Patin, a été une des maladies de ce siècle [XVIIe] : chacun, par un luxe curieux, a voulu avoir des livres, et former de grands corps de bibliothèques, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 46.

† **BIBOPS.** *Ajoutez* : ‖ Fig. et familièrement. En termes d'artistes, avoir du biceps, être fort, vigoureux.

† **BIELLE.** Tige rigide qui sert, dans les machines, à transformer un mouvement rectiligne ou circulaire alternatif en un mouvement circulaire continu, ou inversement.

BIENFAITEUR. — REM. AU XVIIe siècle, on écrivait bienfaicteur, Béni soit mon bienfaicteur, puisque M. de Vaugelas le veut ainsi, et que pour si peu de chose il ne faut pas se mettre mal avec ses amis, BALZ. *Lett. à Chapelain*, 1er janvier 1639, liv. XX, lett. 4. La Bruyère écrivait aussi bienfaicteur et bienfaictrice (voy. l'édition Walckenaer, p. 744).

BIENVEILLANT. ‖ Substantivement. Moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant..., J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 16 février 1774.

2. BIÈRE. ‖ Nom donné par la superstition populaire en Normandie à des spectres blancs, semblables à un cercueil, qu'on rencontre la nuit couchés en travers des chemins, *Annuaire de la Manche*, 1832.

† **BIFFE** (bi-f'), *s. f.* ‖ 1° Instrument employé dans l'administration du timbre pour annuler les empreintes des timbres apposés par erreur ou surprimés. ‖ 2° Empreinte de cet instrument. Des pièces d'ordre employées à l'atelier général du timbre portent ces mots : biffe du timbreur débiteur, biffe du timbreur créditeur, pour indiquer la place de l'empreinte de l'outil servant à chacun d'eux.

† **BIFFURE.** ‖ 2° Action de biffer. L'arrêt.... ordonne la FIXURE et biffure de la sentence..., *Journ.* CHAUMONT, *Mém.* L, XXXV, p. 372.

† **BIFIDITÉ** (bi-fi-di-té), *s. f.* Qualité de ce qui est bifide. La bifidité de la colonne vertébrale.

BIGAME. ‖ Terme de chimie. Corps bigame, corps dont les combinaisons s'effectuent dans le rapport de deux équivalents des corps qui s'unissent.

‡ 2. **BIGRE.** — ÉTYM. On l'a tiré d'*époger*, celui qui gouverne les abeilles, par le retranchement de l'a, voy. LITTRÉ, *Collect. des meilleures dissert.* t. XX, p. 307, il vient plutôt du germanique : anglo-sax. *beo*; dan. *bie*; angl. *bee*, abeille, d'où le bas-lat. *bigarus*, bigre, gardien d'abeilles.

BIJOU. ‖ 4° Chez les restaurateurs de Paris, nom donné à toutes les desseries des plats et des assiettes.

BIJOUTIER. ‖ L'homme qui vient prendre, pour les revendre, les restes des restaurants.

† **BILATTE** (bi-la-t'). *s. f.* VOY. TOLIOT.

BILBOQUET. — HIST. XVIe S. Billebouequet, RAB. *Garg.* I, 22.

† **BILLAGE** (bi-lla-j'. *Il* mouillées), *s. m.* Piletage à la descente d'un cours d'eau, à l'endroit des ponts. Le service du pilotage [sur la haute Seine] consistait dans le chablage et le billage des bateaux aux ponts ci-dessus indiqués; le chablage, c'est-à-dire le pilotage à la remonte, a pu être complètement supprimé, sauf à Valvin ... quant au billage, c'est-à-dire au pilotage à la descente, il a dû être maintenu encore, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 616.

† **BILLEUR** (bi-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Marinier qui fait le billage. A partir de cette hauteur [1 mètre 30 au-dessus de l'étiage], les mariners sont obligés de se faire aider par les pilotes billeurs [sur la haute Seine]..... La dépense du billage à chaque pont est d'environ 3 francs par bateau, calculé à raison de 0 fr. 75 par billeur, et l'on en emploie deux ou quatre suivant la hauteur des eaux, et la dimension du bateau, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 619.

2. **BILLON.** ‖ 4° Un des noms vulgaires de la vesce.

† **BIMASTODÉEN, ENNE** (bi-ma-sto-dé-din, dé-n'), *adj.* Qui va d'une apophyse mastoïde à l'autre. La largeur bimastoïdienne du crâne.

† **BIOMÉTRIE** (bi-o-mé-trie), *s. f.* Connaissance des lois qui régissent la durée de la vie.

† **BIOMÉTRIQUE** (bi-o-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la biométrie.

† **BIRÉFRINGENCE** (bi-ré-frin-jan-s'), *s. f.* Propriété des substances biréfringentes.

† **BISCUITER.** ‖ Pain biscuité, pain préparé à la façon du biscuit. Le pain biscuité est fort en usage dans l'armée d'Afrique.

† **BISCUTELLE** (bi-sku-tè-l'), *s. f.* Genre de la famille des crucifères, auquel appartient la lunetière.

† **BISEAUTEUR** (bi-zô-teur), *s. m.* Ouvrier qui fait le biseautage des verres de montre.

† **BISSECTEUR, TRICE** (bi-sè-teur, ktri-s'), *adj.* Terme de géométrie. Qui divise en deux parties égales. Plan bissecteur. Ligne bissectrice.

‖ *S. f.* Bissectrice d'un angle, ligne qui le partage en deux parties égales.

— ÉTYM. *Bis*, en deux, et *secteur* : qui coupe en deux.

† **BITEMPORAL, ALE** (bi-tan-po-ral, ra-l'), *adj.* Qui va d'une tempe à l'autre. Diamètre bitemporal.

BIVALVE. — REM. D'autres font bivalve féminin : Une bivalve très-grande, Dict. de l'Académie fait multivalve féminin, et univalve masculin.

† **BIVEAU.** — ÉTYM. Par analogie à *niveau*, et comme pour dire *double niveau*, instrument pour prendre le niveau de deux places, le rapport de deux plans.

† **BIVOIE.** ‖ Terme de chemin de fer. Double route, l'endroit où une route se bifurque.

† **BIVOLTAIN ou BIVOLTIN** (bi-vol-tin), *s. m.* Nom donné aux vers à soie donnant deux générations par an. ‖ *Adj.* Bivoltine.

— ÉTYM. *Bi*, deux, et stal. *volta*, fois.

† **BIWITZ** (bi-vits'), *s. m.* Plante oléagineuse imparfaitement connue.

BIZARRE. ‖ Terme de vénerie. Tête bizarre, celle d'un cerf dont les andouillers ne sont pas placés d'une manière régulière qui permette d'apprécier l'âge de la bête.

† **BLACHE** (bla-ch'), *s. f.* Synonyme de blachère.

— ÉTYM. Peut-être l'anglais *brake*, fougère, allem. *Brach*, friche.

† **BLACHÈRE** (bla-chè-r'), *s. f.* Terme plantée de chênes ou de châtaigniers assez distants les uns des autres pour qu'on y puisse labourer (Dauphiné, Franche-Comté).

† **BLAIN** (blin), *s. m.* Nom donné, dans la Loire-Inférieure, à des bateaux plats très-allongés qui naviguent sur les tourbières et qui peuvent porter jusqu'à 15 cent mottes de tourbe.

† **BLANC.** ‖ 3° Se dit aussi de ce fabre blanc de son épée, on dit aussi elliptiquement : Se faire blanc de, se prévaloir. Vous vous êtes fait tout blanc d'Arabelle et d'autres auteurs que vous ne lûtes ou n'entendîtes peut-être jamais, et qui vous manquent tous de garantie, P. CORNEILLE, *Lettre à Scudéry*, dans *Classiques français* de G. Merlet, 1868, p. 37.

† **BLANC.** ‖ 3° *Ajoutez* : En termes de commerce, le blanc, l'ensemble d'étoffes blanches en toile, en calicot, etc. Spécialité de blanc. ‖ 7° Écrire en blanc, écrire avec de l'encre de sympathie. Elle trouve aussi que notre manière d'écrire en blanc est très-mauvaise, étant très-connue, XLINGLIN, *Correspt.* t. I, p. 488. ‖ 17° Terme de fortification. Blanc d'eau, inondation qui n'a que peu de hauteur au-dessus du sol. ‖ Terrain dans lequel on rencontre l'eau à une petite profondeur.

† **BLANCARD.** ‖ Adjectivement. Toiles blancards : ces toiles sont ainsi appelées parce que le fil qui sert à les fabriquer a été à demi blanchi avant que d'être mis en œuvre ; elles se fabriquent aux environs de Rouen, et sont propres pour les Indes espagnoles, P. GIRAUDEAU, *La Banque rendue facile*, p. 473.

† **1. BLANCHET.** ‖ 4° Pièce de barnachement. ‖ 5° Jupe tricotée en coton ou en laine (Dauphiné, Savoie, Piémont).

BLANQUETTE. ‖ 7° Sorte de vignoble du Midi produisant un vin blanc. Nous vîmes Montpellier se présenter à nous, environnée de cris plaintifs et de ces blanquettes que vous connaissez, *Voy. de Chapelle et Bach.* p. 46.

BLASÉ. Les Blasés, titre d'une comédie de Forcalquier, 1740.

BLASON. ‖ 4° Anciennement, nom d'une pièce composée de petits vers à rimes plates et renfermant l'éloge ou le blâme de ce qu'on voulait blasonner. Le Blason des fausses amours, titre d'une poésie satirique (XVIe siècle).

† **BLATIÈRE** (bla-tiè-r'), *s. f.* Nom d'une sorte de bât en Poméranie.

— ÉTYM. Ainsi dit parce qu'il sert aux *blatiers*.

† **BLESSON** (blè-son), *s. m.* Fruit du blessonnier.

— ÉTYM. *Blessier*, parce que les *blessons* ne sont mangeables que *blets*.

† **BLESSONNIER** (blè-so-nié), *s. m.* Nom, en Franche-Comté, du poirier sauvage.

BLETTE. — HIST. XIIIe S. Mult fu cis rois bonefrez, Ki ci [en terre] a la [au ciel] fu curunez, E tant vout cele plus que cestu, Cume fait or plus k'une bleste, *Édouard le confesseur*, v. 2943.

† 2. **BLETTE** (blè-t'), *s. f.* Nom donné dans le Var à des rejetons de châtaigniers employés en tonnellerie. Les châtaigniers (forêts des Maures, Var) donnent les marrons de qualité supérieure connus sous le nom de marrons de Lue; et leurs rejetons, dits blettes, fournissent le bois de tonnellerie le plus généralement employé dans le pays, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 48.

BLEU. ‖ 3° Colère bleue, violente colère, colère où le visage devient bleu.

‖ **BLEUÂTRE, ÂTRE** (bleu-â-tr', â-tr'). *Qui a une teinte bleue.* Le drap des capotes de l'infanterie est dit drap gris-bleuâtre.

BLONDIN. ‖ 2° Toile blondine, sorte de toile. *Ajoutez* aux toiles dites blondines, dont la nuance est sur la limite séparative des deux espèces...., *Turif des Douanes*, 1869, p. 148.

† **BLOQUOIR** (blo-koir), *s. m.* Ancien nom des fabricants de boucles. Lettres patentes portant confirmation des statuts des maîtres cloutiers, bouquiers et lormiers de la ville de Châlons, *À Paris au mois de juillet* 1670.

— ÉTYM. *Bloquer*, pour *boucler*.

‖ **BLOUSE.** ‖ 8° Nom donné, dans les *bandes* de Gascogne, à des cavités pleines d'eau recouvertes d'un ciel en sable que la moindre pression fait écrouler.

† **BLOUSSE** (blou-s'), *s. f.* Dans les filatures, partie grossière de la laine. Cylindres qui laissent la blousse dans le peigne.

† **BLUTAND** (blu-an', *n* nas.), *s. m.* Nom, en Provence, de l'échinope, qui offre un gros capitule de fleurs composées bleues.

† **BLUTTEAU, ANTE** (blu-tô-tan, tan-t'), *adj.* Qui lance des bluettes de feu. Je voyais les étoiles luire au ciel avec un feu bluttant, CYRANO, *Lett. div. pour les sorc.*

‖ **BOBILLONNER** (bo-bi-lló-né, *ll* mouillées), *v. n.* Hésiter, tâtonner. La Puy du Fou ne fait pas ce qu'elle pourrait faire.... elle bobillonne et pleure et ne réconi rien, SÉV. 19 août 1675. ‖ Inusité.

† **BOBINAGE** (bo-bi-na-j'), *s. m.* Action de placer le fil sur des bobines. Loi sur les moyens de constater les contentions entre patrons et ouvriers, en matière de usage et de bluettant, DUVERGIER, (du 7 mars 1850), *Bulletin des lois*, 10e série, 1re 2004.

BOBINE. ‖ Terme de physique. Cylindre autour duquel est enroulé un fil métallique dans lequel peut passer un courant électrique.

† **BOBINEAU** (bo-bi-nô), *s. m.* Synonyme d'espole.

Digitized by Google

† **BOCASSIN** (bo-ka-sin), *s. m.* Sorte de toile. Le commerce des bocassins en toiles de coton teintes et gommées de Tokat, de Kastambol et d'Amasia est immense en Crimée, DE PETSCHONEL, *Traité sur le commerce de la mer Noire*, t. 49.

† **BOCK** (bok), *s. m.* Contenu d'un grand verre. Un bock de bière.

BOEUF. || 7° Chez les tailleurs, l'ouvrier tailleur en général. || Petit bœuf, l'ouvrier qui n'est pas encore capable d'achever une pièce seul.

† **BŒUVONNAGE** (beu-vo-na-j'), *s. m.* Opération par laquelle on enlève à une vache les ovaires; cette opération fût à la vache quelques-uns de ses caractères ordinaires pour lui en donner qui la rapprochent de ceux du bœuf; il en résulte plus de lait et meilleur, plus de viande et meilleure.

† **BŒUVONNE** (beu-vo-n'), *s. f.* Vache qui a subi l'opération du bœuvonnage.

BOGHEI. || On l'Bréger quelquefois en boe.

— ETYM. Angl. *buggy*, tiré d'un mot indien.

BOIS. || 1° *Ajoutez* : Bois tors, bois dont les fibres sont en spirale. || Bois tortillard, bois dont les fibres sont sinchevêtrées. || Bois rafui, bois tors et noueux. || 14° Synonyme de monture pour les armes à feu portatives. Bois de fusil, de pistolet. || 17° Bois et petit bois, nom donné à une sorte de cailloux, à la fin du XVIIe siècle. La souris est un petit nouet de nompareille, qui se place dans le bois (sorte : On appelle petit bois un paquet de cheveux hérissés qui garnissent la peau de la futaie bouclée), EX-NARD, *Attendez-moi sous l'orme*, sc. 6.

† **BOÎTAGE** (boi-ta-j'), *s. m.* Action de mettre en boîte. Dans les ateliers suivants, savoir : tamisage et emballage..... boîtages des tabacs en poudre..... boîtage des cigares, *Instruction sur le service des manufactures de tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

† **BOÎTARD** (boi-tar), *s. m.* Boîte en fonte qui occupe le centre de la meule inférieure ou gisante.

BOÎTE. || 18° Boîte à mitraille, cylindre en tôle ou en fer-blanc rempli de balles qui se séparent à la sortie de la bouche à feu; ce projectile a été pendant longtemps nommé boîte à balles. || Boîte de cuvasse, pièce dans laquelle est maintenu le cylindre obturateur des armes à feu se chargeant par la culasse.

† 2. **BOITER** (boi-té), *v. n.* Terme de pêche. Jeter de la boite. Nous avons boîté ce matin.

† **BOMBAGISTE** (bon-ba-ji-s'), *s. m.* Celui qui fabrique et vend des couvre-plats, garde-manger, corbeilles, etc. en tissus métalliques, *Tarif des patentes*, 1850.

BOMBARDER, *i.* 13, *après* position, *ajoutez* : La princesse de Conti rendait compte à son mari d'une fille qu'elle avait prise fort promptement, de peur qu'on ne lui en bombardât une de Saint-Cyr, Mme DE MONTPENSIER, *Mémoires*, t. IV, p. 518, éd. *Charpentier*.

BOMBE. || 4° *Lisez* : Globe de fonte creux rempli..... || On dit qu'un canon est tiré en bombe, lorsqu'il est pointé sous un angle de 15 d'au moins 30°.

† **BOMBETTE** (bon-bè-t'), *s. f.* Dans les feux d'artifice, petite bombe. Bombettes tricolores, *Monit. univ.* 18 et 17 août 1867, p. 1146, 2e col.

† **BOMBYCINE** (bon-bi-si-n'), *s. f.* Soie tirée de cocons percés, provenant des bombyx autres que le bombyx du mûrier.

† **BONBONNE.** — ETYM. Forme augmentative de *bombe*, sorte de vase, de fût.

BON-CHRÉTIEN. — ETYM. Elles doivent, dit-on, leur nom à saint François de Paule, qui les a introduites en France.

† **BONDAX** (bon-dak'), *s. m.* Outil d'ouvrier en bois, analogue à une doucine rabattissoir.

BONDER. J'enlevai, dans treize jours, tous les effets de la Compagnie, à l'insu des employés, des gens du pays et des portiques; j'en bondai mon petit navire, que je chargeai ensuite du noirs (1675)..... *Revue maritime et coloniale*, t. XVIII, p. 412, octobre 1866.

† **BONHOMMEAU** (bo-no-mô), *s. m.* Diminutif de bonhomme. Mais, le voyant si sage et si fidèle, Le bonhommeau des coups se consola, LA FONT. Cor.

† **BOOK** (bouk), *s. m.* Terme de turf. Livre sur lequel les parieurs inscrivent leurs paris. || Avoir un excellent book, avoir combiné ses paris de manière à s'assurer de grandes chances de gain et peu de pertes relatives.

— ETYM. Angl. *book*, livre; all. *Buch*.

† **BORDELAISE** (bor-de-lé-z'), *adj. f.* Se dit d'une futaille ou barrique usitée à Bordeaux. La contenance de la futaille dite bordelaise est en moins de 225 litres, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, concernant les usages commerciaux.*

† **BORDELIÈRE** (bor-de-liè-r'), *s. f.* Poisson du genre cyprin, ainsi dit parce qu'il se tient sur le bord des rivières.

† **BORNAL** (bor-nal), *s. m.* Ancien nom des rayons d'une ruche, qui, le portant [le miel] dans sa ruche, elle [l'abeille] l'accommode artistement, en séparant la cire, et d'icelle faisant le bornal, dans lequel elle réserve le miel pour l'hiver suivant, SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, VII, 2.

— REM. — Bornal, du fig. Sans bornes s'écrit avec *s*; on ne peut mettre le singulier, sans borne, qu'en poésie.

† **BORNIGIN** (bo-ru-nijin), *s. m.* Nom d'une ancienne langue du nord de l'Allemagne, appartenant au rameau lettique. (Borussien est la forme première de Prussien.)

† **BOSSIE** (bo-si'), *s. f. pl.* ou **BOSSIS** (bo-si), *s. m. pl.* Terres cultivables entremêlées aux marais salants, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 808.

† **BOSSILÉ, ÉE** (bo-si-lé, lée, *il* mouillés), *adj.* Qui présente des inégalités de terrain en forme de bosse. L'inégalité des superficies bossilées qui diversifient la qualité des terres à l'infini, VAUBAN, *Dîme*.

BOT. || *Au fém.* Main bote, déformation congénitale ou acquise des mains, consistant en une déviation qui ramène l'avant-bras et le pied bot. || Quelques-uns, à tort, disent main bot.

BOTTER. || *F. n.* Se charger de boue, en parlant des roues d'une machine. Mais quand la terre est détrempée, quand les roues de la machine boitent, c'est-à-dire quand elles se chargent de terre, C. LAURENT, *la Liberté*, 17 sept. 1868.

† **BOUDIN** (bou-din), *s. f.* Le fou, oiseau (*voy.* FOU, n° 48).

— ETYM. Angl. *booby*, nigaud, et nom de l'oiseau.

BOUC. || 6° Nom, en Saintonge, d'un crustacé, le palémon à dents de scie, *palemon serratus*, vulgairement nommé bernite.

BOUCAN. || 1° Sorte de gril en bois, sur lequel les boucaniers fassaient cuire un animal entier; à cet effet on coupait quatre fourches de la grosseur du bras et d'environ quatre pieds de longueur; on les plantait en terre de manière qu'elles fissent un carré long d'environ quatre pieds sur trois pieds de large; on mettait la terre sur les fourches, et on arrangeait sur les traverses les gaulettes qui faisaient le grillage, P. LABAT, *Nouv. voy. aux iles franç. de l'Amérique*, t. IV, ch. IX. || Boucan de cochon, repas champêtre fait dans les bois à l'imitation des boucaniers, LE P. LABAT, *ib.*

— ETYM. M. Boullay pense qu'il vient du mot caraïbe *boucacou* ou *boucaboui*, bisser avec une flûche (Raym. Breton. *Dict. franç. caraïbe*, p. 44); le mot a passé au sens de gibier tué à la chasse; puis de là au gril sur lequel on faisait cuire ce gibier.

BOUCHÉE. — ETYM. Patois langued. *boucada*; ital. *boccata*; d'un latin ficti *bucceta*, de *bucca*, bouche.

BOUCLE. || 8° *au lieu de* : nœud simple, lacs : Élément des nœuds, forme que prend une corde qu'on courbe en la pliant, et dont on fait passer un des bras sur l'autre.

† **BOUCLEAU** (bou-kla-lô), *s. m.* Lucière de cuir repliqué sur elle-même, qui retient une boucle.

BOUCLIER. — HIST. XIVe s. A plusieurs compagnons jeunes de l'espée et dou bonkeler alans à une feste..... CAPITAUX, *Régence d'Aubert de Barrière*, p. 61.

† **BOUDRILLON** (bou-dri-llon, *il* mouillés), *s. m.* Terme de mépris signifiant un bout d'homme et appliqué à Sainte-Simon dans une chanson satirique dont il forme le refrain, par d'Argenson et Mathieu Marais, voy. CHÉRUEL, *Saint-Simon, considéré comme historien de Louis XIV*, p. 402, 403, 413 et 446, 447.

BOUE. — REM. J. J. Rousseau dit : trainer par les boues, dans les boues; ce qui n'est pas conforme à l'usage. On lit circuler..... dans Genève, une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, J. J. ROUSS. *Lett. à Mr de Malesherbes*, 6 février, 1762. Le sieur Bordes et J.-J. Rousseau, traînés par les boues, dans les boues, *Lett. à d'Ivernois*, 9 avril 1765.

† **BOUFFONESQUE** (bou-fo-nè-sk'), *adj.* Qui a le caractère de la bouffonnerie. Humeur plaisante et bouffonesque, RACINE, *le Mercure*.

† **BOUI BOUI**, *s. m.* || 1° Nom, dans le Jura, d'un misérable taudis. || 2° Nom donné à de chétifs théâtres. Tous ces théâtrules, qui, sous la dénomination non moins bizarre que caractéristique de boui boui, ont surgi sur tous les points de Paris, *Indépendance belge*, 5 oct. 1868.

† **BOUILLÉE** (bou-llé, *il* mouillées), *s. f.* Action de faire bouillir une certaine quantité d'un liquide. On entend par distillation la bouillée des matières premières; par rectification, la bouillée des flegmes, *Loi belge du 27 juin 1843, sur les distilleries*, art. 1er, § 2.

BOUILLON. || Sorte de restaurant dont le mets principal était d'abord la soupe et le bœuf. Nous avons dîné ensemble dans un bouillon.

† **BOUILLOTTER** (bou-llo-té, *il* mouillées), *v. n.* Bouillir tout doucement. Farine de maïs bouillotant à petit feu dans la marmite, LAMARTINE, *Gence*.

† **BOULANGE** (bou-lan-j'), *s. f.* Terme de meunerie. Ce qui est moulu. L'échauffement de la boulange. || L'action de cuire le pain. Le bois de boulange.

BOULE. || 8° Fig. et populairement. La tête. Perdre la boule, ne plus savoir ce qu'on fait.

† **BOULERET** (bou-le-rè), *s. m.* Voy. GUÉBOT

BOULETÉ. || Terme de numismatique. Lettres bouletées, lettres terminées en boule.

† **BOULONNERIE** (bou-lo-ne-ri), *s. f.* Objets pour boulonner. Visserie et boulonnerie, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 642.

† **BOUQUETTER** (bou-ke-té), *v. n.* Terme populaire. Vivoter, vivre tant bien que mal.

— ETYM. *Boule* : proprement faire aller la petite boule.

BOUQUET. || 11° Terme d'hippologie. On dit d'un cheval élégant, qui porte la tête avec fierté et qui a de belles allures, qu'il a du bouquet.

† **BOUR BOULLE** (bour-bou-l'), *s. f.* Monticule, *s. f.* Non donné par les marins à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, qui est commune dans les pays chauds.

† 2. **BOURDE.** Sorte de grande perche. Aller à la bourde, se dit d'une manière de naviguer, entre la Loire et la Vilaine, E. GRANGEZ, *Fous nécessaires de France*, p. 444.

† **BOURDONNASSE** (bour-do-na-s'), *s. f.* Ancien terme militaire. Lance italienne très-légère dont la hampe était creuse.

— ETYM. *Bourdon* 4.

† **BOURGOGNE** (bour-go-gn'), *s. f. pl.* Nom d'une espèce de truffes, au XVIIIe siècle. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de easques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de pardinières, SÉV. *Lett. au duc de Chaulnes*, 18 mai 1694.

† **BOURGUIGNON, ONNE** (bour-ghi-gnon, gno-n'), *adj.* Qui est relatif à la Bourgogne, ancienne province de France. Nous avons quelques textes du moyen âge en dialecte bourguignon; ce dialecte est aujourd'hui presque complétement perdu.

† **BOURGUIGNOTE** (bour-ghi-gno-t'), *s. f.* Casque léger, laissant la visage à découvert, et employé par l'infanterie au XVIe siècle.

† **BOURJANOTTE.** — ETYM. On trouve ce mot écrit *bourjeoste* dans le nouv. Voy. en Espagne en 1777 et 1778 par Peyron, Londres 1782, t. II, p. 99; cet auteur l'a tiré de *Bourjeost*, nom d'un petit village, à une lieue de Valence. Nuñez de Taboada écrit le mot français *bourjaoste*, et le met espagnol *bojefaraz* et *burjaostas* (pl.).

† **BOURNEAU** (bour-nô), *s. m.* Tuyau de conduite pour des eaux souterraines (Drôme).

† **BOURRAGE.** || 7° Terme de construction. Action de remplir des vides à l'aide de matériaux, soussi voie [du chemin de fer de ceinture de Paris] on a employé les vides par des bourrages, *Journ. des Débats*, 2 oct. 1866.

† 2. **BOURREAU** (bou-rô), *s. m.* Terme de salines. Sac garni de paille que met sur son épaule l'ouvrier qui porte un panier de sel.

— ETYM. *Bourre*; *bourreau* a ici le sens de bourrelet (*Efface le n° 8 de* BOURREAU).

† **BOURRELIÈRE** (bour-re-lè-r'), *s. m.* Cardeur de filoselle.

— ETYM. *Bourrette*.

† **BOURRILLON** (bou-ri-llon, *il* mouillées), *s. m.* Petit amas de bourre qui se forme dans la soie grège.

BOURRU — REM. Bourru a eu le sens de bi-

Digitized by Google

zarre, singulier, et s'est appliqué aussi aux choses mêmes. C'est une comédie de votre part [persécution dirigée contre les protestants par des hommes sans religion], et une tragédie pour nous qui souffrons; et il résulte de tout cela quelque chose de fort fâcheux, et en même temps de fort bourru, BAYLE, *La France toute catholique.*

† **BOUS** (boû), *s. m. plur.* Des bous de sucre, du sucre qui a bouilli, DORMOY, *Revue contemporaine*, 15 août 1870, p. 489.

† **2. BOUSQUER** (bou-skè), *v. n.* Faire le métier de bousqueur. Il est bon à bousquer.

† **BOUSQUEUR** (bou-skeur), *s. m.* Nom donné, à Nantes, à des ouvriers qu'on engage à remuer des fardeaux, et qui ne sont pas occupés à un ouvrage suffisamment à un apprentissage quelconque.

† **BOUT**, § **II**[1] Bouts de table, objets de service de table qui se mettent au bout de la table.

BOUTEILLE, § **I**[4] Les bouteilles, le comptoi. Le savoir que... indigné les manœuvres et les boutiques de Montmollin, la plupart des anciens étaient bien disposés pour moi, *J. J.* ROUSS. *Confess.* XII, 2e partie.

— HIST. XIVe S. La viez botaille, ST BERN. p. 831.

BOUTER, § **B** Bouter dessus, mettez votre chapeau, s'est dit dans le langage populaire du XVIIe siècle. Valère à Sganarelle : Mais, monsieur, couvrez-vous, s'il vous plaît; le soleil pourrait vous incommoder. — Lucas à Sganarelle : Monsieur, bouter dessus, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 5.

BOUTEROLLE, § **4** En général, renfort de métal dans lequel est creusé un écrou.

BOUTON, [Boutons du Nil], nom donné par les voyageurs à une maladie de la peau, lichen vésiculaire, commune dans les pays chauds.

BOUTONNER, [Terme de salle d'armes. Toucher de coupe ou flouret. Il l'a boutonné. Cette locution vient de ce que le bout du flouret, étant frotté de craie, marque de ronds blancs comparés à des boutons celui qui est touché.

BOUVREUIL. — ÉTYM. D'après M. Gaston Paris, *Mém. de la Soc. de linguist.* I, 1, p. 293, *bouvreuil* est pour *bouverueil*, équivalant à *bouverot* ou *bouveron*, petit bouvier, ainsi dit parce que cet oiseau suit volontiers le laboureur qui conduit la charrue dans les champs.

† **BOUVRIL** (bou-vril), *s. m.* Lieu, dans les abattoirs, où on loge les bœufs.

† **BOX** (boks), *s. m.* Stalle d'écurie ou compartiment de wagon pour un cheval seul.

— ÉTYM. Angl. *box*, boîte.

BOYAU. — HIST. XVIe S. Je n'ay mangé que tout à point : Encor y a-t-il ung boyau vuyde, *Rec. de farces*, p. 319.

† **BRACHYCÉPHALIE** (bra-ki-sé-fa-lie), *s. f.* État de brachycéphale. La brachycéphalie de certains crânes.

† **BRAGONNIÈRE** (bra-go-niè-r'), *s. f.* Lames articulées qui, dans les armures à plates, défendent le ventre et le haut des cuisses.

— ÉTYM. Forme dérivée de *braca* (voy. BRAIES, et comparez BRAYETTE).

† **BRAILLE** (brâ-lle-ie, il mouillées), *s. f.* Action de brailler.

— HIST. XIVe S. Ils [MM. de Guise] commandèrent si modestement..., que, par deux ou trois demots qu'ils disoient, le monde se reculoit de soy mesmes..., plus cent fois que par une infinité de brailleries, poussemens et impatiences, BRANT. *Duels*.

† **BRANCARDER** (bran-kar-dé), *v. n.* Faire l'office de brancardier d'ambulance.

† **BRANCARDIER**, § **3**[e] Homme qui va chercher les blessés sur des brancards.

BRANCHE, § **13**[e] Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval a de la branche, quand il a le garrot bien sorti, la tête petite, et l'encolure longue et bien portée.

† **BRANCHELLIONS**. [*Il au lieu de* : nom.... des-nales, *lues*: Genre de petites sangsues ou hirudinées à respiration branchiale et non cutanée, parasites des poissons et des crustacés.

— ÉTYM. *Branchellion* de Savigny, contraction de *branchohdellion* de Rudolphi, de *branchiobdelle*.

† **BRANCHIOBDELLE**. (bran-chi-o-bdè-l'), *s. f.* Genre de sangsues à respiration branchiale, parasites des crustacés et des mollusques.

— ÉTYM. *Branchie*, et βδέλλα, sangsue.

† **BRANCHIPE** (bran-chi-p'), *s. m.* Genre de crustacés branchiopodes d'eau douce et salée.

— ÉTYM. *Branchie*, et πούς, pied.

BRANDADE. — Au lieu de l'étymologie indiquée, mettez : Provenç. *brandar*, remuer, agiter, à cause que la morue en brandade doit être agitée pendant tout le temps de la cuisson; le même que *brandir*.

BRANLE-BAS. — ÉTYM. *Après bas*, ajoutez : En cas de combat, le capitaine fait arborer le pavillon, fâter les dunettes, les éloisons, les coffres, les brandes, et fait tout mettre à fond de cale, enfin fait mettre en ordre tout le vaisseau, *Correspondance de Colbert*, t. III, p. 312.

BRAS, § **II**[4] *Ajoutez* : Bras ou genou de l'aviron, la partie depuis le point d'appui jusqu'à la main du rameur.

BRAVOURE. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 84, dit que discuter et bravoure nous viennent peut-être de Mazarin. M. Alfou, *Essai sur l'universalité de la langue française*, in-8°, 1828, page 220, a relevé, publié à Bruxelles en 1704, et dont l'auteur dit, selon lui, que « bravoure, venu avec Mazarin, parut d'abord très-honnête, et causa un grand désordre dans la république des lettres. »

BRAYETTE. [Ancionnement, ce mot désignait une sorte d'étui qui se portait à la fente du haut-de-chausses et qui était d'une forme très-indécente. [Pantalon à brayette, pantalon fendu par devant.

† **BREAK** (brèk), *s. m.* Voiture ayant un siége sur le devant et deux autres derrière dans le sens de la longueur, se faisant face.

BRÉBIS. — *Ajoutez* : Au figuré, au sens général de bête ovine : *arietem immaculatum de vervecibus*, se trouve dans un texte du VIe siècle. Voy. *Rev. crit.* 28 août 1875, p. 137.

† **BRÉLAGE** (brè-la-j'), *s. m.* Terme de pontonnier. Disposition ayant pour but de fixer sur les corps de support les pourelles destinées à porter le tablier d'un pont. [Action d'établir cette disposition.

— ÉTYM. Le même que *brélinge*.

† **BRÉLER** (brè-lé), *v. a.* Faire le brélage.

— ÉTYM. Le même que *breler*.

† **BRENAGE** (bre-na-j'), *s. m.* Terme de féodalité. Obligation d'héberger les gens du seigneur [propremont, obligation de fournir du son pour les nourrir]. Brenage vaut quinze muids d'avoine par an, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 254.

— ÉTYM. Bren, ancien mot français.

BRÉSILLÉ. — REM. Mandez-moi si vous dormez, si vous n'êtes point brésillée, sév. 13 nov. 1678. M. Regnier dit en note : Brésillée, devenue rouge. C'est l'explication que M. Littré donne du mot; un des sens de brésiller est teindre avec le bois rouge appelé brésil. Nous pouvons toutefois ajouter que ce mot signifie aussi « rompre par petits morceaux, » et « réduire en poudre à force de sécheresse, » et qu'en certains cas de passage à quelques endroits des lettres suivantes, on pourrait être tenté de prendre ici brésiller dans cette seconde acception; voyez particulièrement : Parlez-moi de vous, ma fille, tant; comment vous portez-vous? votre teint n'est-il point en poudre? êtes-vous belle quand vous voulez? sév. 4 déc. 1675; et : Si mes bains, ils vous empêchent d'être pulvérisée, sév. 4 sept. 1676.

† **BRESSAN, ANE** (brè-san, sa-n'), *adj.* Qui appartient à la Bresse, ancienne province de France. Le patois bressan.

† **BRETON** (bre-ton), *s. m.* Nom d'un idiome néo-celtique parlé en Basse-Bretagne.

BREVET, § **III**[2] Par deux Dieudonné [un saint personnage].... Y avoit un brevet au Dieu commandement Qui devroit son nom et sa science, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 432.

† **BREVETABILITÉ** (bre-ve-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui peut recevoir un brevet. M. Bonnet l'a frappé de son approbation; l'appel incident, en ce qu'il aurait reconnu à tort la brevetabilité et la contrefaçon, *Gaz. des trib.* 4 et 5 juill. 1870.

BREVETER, § **2** Un autre sens, garantir par l'obtention d'un brevet une invention, en parlant non de l'autorité qui accorde le brevet, mais de l'inventeur qui en a le fait donner. Qu'il [Wagner] explique qu'il a déjà formé l'application de ces propriétés aux perles factices, dont la fabrication fait l'objet de son brevet du 30 novembre 1868, *Gaz. des trib.* 4 et 5 juill. 1870.

† **BRICHET** (bri-chè), *s. m.* Synon. populaire de bréchet; il se trouve dans MOL. *D. Juan*, II, 1.

† **BRIDAGE** (bri-da-j'), *s. m.* Appareil de cordes pour retirer des fosses les ouvriers vidangeurs, qu'ils avaient négligé de fournir des bridages et un flacon de chlorure de chaux pour prévenir l'asphyxie; enfin, qu'aucun ouvrier chargé de tenir la corde de bridage n'avait été placé à l'extérieur de la fosse, *Gaz. des tribun.* 8 et 9 sept. 1870.

† **BRILLANTINE** (bri-llan-ti-n', ll mouillées), *s. f.* [1] Percale lustrée pour doublures. [2] Espèce de pommade pour lustrer les cheveux.

† **BRILLER**, § **3**[e] *Ajoutez* : Voici encore d'autres façons de parler assez nouvelles : Briller dans la conversation. Il y a des gens qui ont beaucoup d'esprit et qui ne brillent point dans la conversation, BONNEVAL, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, II.

† **BRIMBALANT, ANTE** (brin-ba-lan, lan-t'), *adj.* Qui branle, qui oscille. Nos sots pourpoints, nos brimbalantes chausses, BRANT. *Épit. divers*.

† **BRINVILLIÉRITE** (brin-vi-llé-ri-t'), *s. f.* Nom donné à la spigélie anthelmintique, plante du Brésil très-vénéneuse.

— ÉTYM. *La Brinvilliers*, célèbre empoisonneuse du temps de Louis XIV.

BRIOCHE. — REM. Les musiciens de l'Opéra imposèrent une amende pour chaque faute commise; le produit de ces amendes fut employé à acheter une énorme brioche mangée en commun; d'où le sens de faute, de sottise attaché à brioche.

† **BRIOCHIN** (bri-o-chin), *s. m.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, du brugnon.

† **BRIOCHIN**. Sens dans fruit de *Saint-Brieuc*, *briochin* étant l'ethnique de cette ville.

† **BRIOLEUR** (bri-o-leur), *s. m.* Dit aussi boudinier, celui qui transporte du boin avec des bêtes de somme, *Tarif des poteries*, 1880. [Pâtissier brioleur, celui qui ne fait que de petits gâteaux et autres pâtisseries communes, *Tarif des patentes*, 1880.

† **BRIOU** (bri-ou), *s. m.* Débris de pierres écrasées, *Tarif des patentes*, 1880. Fabricant de briou.

BRIQUE. — HIST. XVIe S. Hautes montagnes fendues en toutes sortes de manières et une infinité de pierres de briques, dont ils font des coins à fendre le bois, *l'Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages faicts par le capitaine Laudonnière*, Paris, JANET, 1853, p. 90.

— ÉTYM. Ajoutez : *la pierre de brique de l'exemple ci-dessus* est sans doute un silex.

† **2. BRIQUETER** (SE) (bri-ke-té), *v. réfl.* Se heurter en briquol. Deux rouges qui se briquettent ensemble, contre une montagne ou un clocher, arrachent cette grosse dinanderie qui nous fait mourir de peur, GALIANI, *Lett. à Mme d'Epinay*, 26 août 1771.

— ÉTYM. *Briquet*.

† **BRISE-MUR** (bri-ze-mur), *s. m.* Ancien synonyme de canon.

† **BRITANNIQUE** (bri-ta-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la Grande-Bretagne. Les produits britanniques.

† **2. BROCARD** (bro-kar), *s. m.* Terme de métallurgie. Atelier où on broie les minerais.

† **BROCOTTE** (bro-ko-t'), *s. f.* Voy. SÉNACÉE.

BRODEQUIN. — ÉTYM. D'après M. Dozy, ce mot représente l'arabe *cherguè*, cuir d'un certain mouton, *mouton chervi*. L'ancien portugais ayant dit *morsequi* et *morsequin*, M. Dozy y voit *chergui* avec l'addition portugaise de mo, qui se trouve aussi en d'autres mots; puis mo s'est changé, comme cela est facile, en bo.

† **BROBURE** (bro-du-r'), *s. f.* Ouvrage du brodeur. [Fig. L'histoire de Marguerite de Valois..., imprimée à Amsterdam..., est une brodure de fictions et de chimères romanesques... BAYLE, *Fin de l'article sur Marguerite de Valois, reine de Navarre*.

† **BROMHYDRATE** (bro-mi-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé avec l'acide bromhydrique.

† **BROMHYDRIQUE** (bro-mi-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide bromhydrique, acide formé de brome et d'hydrogène.

† **BROMZAGE** (bro-ma-j'), *s. m.* Action de bronzer. Les poudres à bronzer.... le frottement de la poudre dans un mortier lui donne l'état lamellaire qui la rend propre au bronzage, *Monit. universel*, 13 oct. 1868, p. 1378, 4e col.

BRONZE. Bronze mou, voy. MOU.

† **BROQUELIN** (bro-ke-lin), *s. m.* Débris de tabac, dans les manufactures de tabac. Les quantités proportionnelles de tabacs en feuilles de chaque espèce et qualité et celles de débris et broquelins qui doivent être employés dans chacune des fabrications..., *Instruction du 30 juin 1832 sur le service des manufactures de tabacs, art.* 148.

— ÉTYM. Allem. *Brökeln*, miette.

BROUETTEUR. — HIST. XIVe S. Au brouweteurs pour les tourtiaux dessus dis amener en lo [la] halle, CARTULR. *Bourgeois d'Abbeville*, p. 98.

† **BROUILLADE** (bro-lla-d', ll mouillées), *s. f.*

Digitized by Google

Brouillade aux anchois, à l'oignon, etc. (Provence), œufs brouillés avec mélange d'anchois, d'oignons, etc.

BROUILLAMINI. — ETYM. *Après* brague, *ajoutez :* La dite forêt [de Wesy] .... contient quatre contrées . celle de.... et celle de brouillaminy, ainsi dite parce que de la terre de cette contrée se compose le laci armene que l'on crédura en petits billets propres à la peinture et à faire des charges aux chevaux blessés, *Archives des finances, manuscr. Procès verbaux de réformation des forêts de Champagne* (1604), fol. 241, *verso*.

† **BROUILLANT, ANTE** (brou-llan, llan-t; ll mouillées), *adj.* Qui brouille. C'était [M. de Cezray] un homme d'esprit, mais fort brouillant, COURTILZ, *Mém.* 1681.

† **BROUTIER** (brou-tié), *adj. m.* Veau broutier, voy. VEAU.

BRUCELLES. — ETYM. Dans le limousin de Nontron, *bruel*, pincer. M. Boucherie demande si *brucelle* ne proviendrait pas de *cultella*, petite pince.

† **BRUGNONIER** (bru-gnon-nié), *s. m.* Arbre qui produit le brugnon.

BRÛLANT. || Qui brûle, qui consume par le feu. Le 22 janvier on a brûlé mon livre à la Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Genève ; on le brûlera, j'espère, encore ailleurs; voilà, je le prédis qu'il fait, des gens bien brûlants, *t. 1.* BOUSS. *Lett. à Mme Cayrault*, 6 février 1765.

† **BRÛLE-MAISON** (brû-le-mé-zon), *s. m.* Celui qui met le feu aux maisons. [Les écrivains qui, sous l'empire, ont caractérisé l'éloquence comme une espèce de brûle-maison, de désordre continuel, VILLEMAIN, *Cours de littérature*, XIXe S. 3e partie, p. 332 de l'ancienne édition, in-8°.

BRÛLER. || On dit que le tabac brûle noir, quand la faculté combustible y est peu développée. Le tabac d'Algérie brûle noir.

BRÛLERIE. || 4° Action de brûler, de consumer par le feu. Il y a dans toutes ces brûleries [les Lettres de la Montagne brûlées à Genève, à la Haye] quelque chose de si naïs et de si bête, qu'il faut être plus qu'enfant pour s'en émouvoir, *t. 1.* BOUSS. *Lett. à M. D.* 7 février 1765. || 5° Exploitation où l'on brûle des vins, des cidres, des marcs, des fruits, pour en faire de l'eau-de-vie ; la différence des distilleries, où l'on tire de l'alcool des mélasses, des betteraves, des grains, etc.

† **BRÛLOIRE** (brû-loir'), *s. f.* Boîte cylindrique en tôle, qu'on tourne sur un réchaud et qui sert à brûler le café.

† **BRUNISSANT, ANTE** (bru-ni-san, san-t), *adj.* De couleur brune. Il n'est pas nuit, mais il n'est plus jour, et déjà les eaux brunissantes de la Neva annoncent l'heure du repos, DE MAISTRE, *Soir. de St-Petersb. 2e entret.*

† **BRUT** (brut), *s. m.* Travail, dit aussi ébauche, qui consiste à dégrossir le diamant.

— ETYM. *Brut.*

† **BRY** (bri), *s. m.* Nom, dans la Charente-Inférieure, de l'argile employée à la construction des digues, *Arch. des tr. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 1224.

2. BÛCHER. || 3° Il arrive grand nombre de Lyonnais démercaires que.... l'espoir de bâcher bientôt le Directoire et la clique des d'Anglas attire à Paris, RABBAUT, *Pièces*, II, 167.

† **BÛCHERISSE** (bû-che-ri-s'), *adj. f.* Serpe bâcheresse, serpe qui sert aux bûcherons, *Gaz. des tribun.* 8 *mars* 1874.

BUDGET. Dans le nombre des écrits qu'ils produisirent [en 1764], on en distingue deux, dont l'un était intitulé le budget, et l'autre l'état de la nation, *Mém. sur l'administration des finances de l'Angleterre*, traduit de l'anglais, *Introduction*, p. III, Maveuge, 1788.

† **BUDGÉTAIREMENT** (bu-djé-té-re-man), *adv.* Au point de vue du budget. Il était impossible, budgétairement.... qu'une masse aussi considérable d'hommes restât sous les drapeaux, *Journ. offic.* 27 juill. 1872, p. 5141, 3e col.

† **BUE** (bue), *s. f.* Nom, dans la Loire-Inférieure, d'une petite cruche à large ventre, employée surtout à mettre de l'eau.

BUFFLETER. — REM. On a dit aussi bucheter : Pour empêcher que les vins soient buvetés, défense aux déchargeurs de vins de percer les vaisseaux qu'ils déchargent, *Ordonn. de Louis III concern. la garde des pers. des march.* XIII, 5.

BUFFLE. Supprimer la citation de M. Maury. Le buffle est originaire d'Asie, et n'a jamais été introduit en Amérique. C'est par erreur que l'on traduit par buffle le *buffalo* des Anglais ; il signifie le bison

† **BUHOT.** || 1° Les étamines virées simples, autrement dites jaspées, auront la chaîne de 36 à 38 portées de 28 fils ou buhots chacune, *Arrêt du Conseil portant réglement pour les manufactures d'Amiens*, 17 mars 1747.

† **BUISSONNANT, ANTE** (bui-so-nan, nan-t), *adj.* Qui pousse en buisson. L'arbuste [broute] n'en continue pas moins à croître, il prend seulement l'aspect buissonnant, m. PARE, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 21.

† **BULGARE** (bul-ga-r'), *s. m.* Idiome parlé en Bulgarie, et appartenant au ramean slave ; il a subi des altérations profondes.

BUREAUCRATIE. || Jusqu'ayjen faisait [des bureaux] une quatrième et cinquième forme de gouvernement sous le titre de bureaucratie, GRIMM, *Correspondance*, t. IV, p. 11 (1766). Le véritable esprit des lois en France est cette bureaucratie dont feu M. de Gournay se plaignait tant, *ib.* 18.

† **BUREAUMANIE** (bu-ro-ma-nie), *s. f.* Manie de tout faire par les bureaux. Feu M. de Gournay [Gournay est mort en 1759], excellent citoyen, disait quelquefois : « Nous avons en France une maladie qui fait bien du ravage ; cette maladie s'appelle la bureaumanie, » GRIMM, *Correspondance*, t. IV, p. 11 (1766).

† **BURINEUR** (bu-ri-neur), *s. m.* Ouvrier qui burine, qui emploie le burin. || Instrument qui remplit l'office du burin. Ces mêmes outils plusieurs sont donnés aux deux déjà parlé, les uns bureurs et burineurs dans divers seas, les autres mortaiseurs, coupeurs et perceurs dans la direction verticale, etc., DUPUIT, *Travaux de la commission française sur l'industrie des nations*, t. III, p. 64.

† **BURLE** (bur-l'), *s. f.* Plaisanterie, moquerie. Je crains, s'il trouve la fenêtre fermée, contre la porte qu'il a laissé ouverte, qu'il ne s'en aille, pensant que ce soit une burle, CYRANO, *Péd. joué*, III, 5.

— ETYM. Ital. *burla*, bourde.

† **BURLESQUE** (bur-lès-k'), *adj.* Burleux. *Doutes sur la langue française*, p. 81, dit : « Burlesque, dont M. Sarasin se vantait d'avoir usé le premier » Sarasin se trompait ; on connaît cette avant-il raison pour la vogue assurée au mot burlesque dans la première moitié du XVIIe siècle.

2. **BUSE.** || Terme de génie militaire. Buse de gabions, réunion d'un certain nombre de gabions placés bout à bout, et traversés par une perche. On construit des ponts militaires avec des gabions ainsi disposés.

BUSQUER. Busquer fortune, voy. FORTUNE, n° 2.

— ETYM. Esp. *buscar*, chercher.

BUTTÉE. || Butée des terres, résistance qu'éprouve un massif de terre à une force qui tend à le refouler.

† **BUVETER, VOY.** BUFFETER aux ADD. ET CORR.

C

† **CARALISME** (ka-ba-lis-sm'), *s. m.* Sentiment de celui qui suit la cabale des juifs. Marque certaine de mon cabalisme, que je m'étonne qui lui soit échappé, ARNAUD, la *Cabale chim.* p. 130.

CABAS. — HIST. XVIe S. Ainsi comme on bat le cabas [fait danser l'anse du panier] à ceulx qui ne scevent le prix Du marché.... R. BESCH. *Mercier de mariage*, fo 68.

— ETYM. De l'arabe *cafass*, panier (DEFREMERY) ; ce qui met à néant les conjectures.

CABINET. || 42° Cabinet d'eau, dans l'établissement de certaines roues hydrauliques, conduit fermé par lequel passe l'eau de la chute avant d'arriver sur la roue.

† **CABIRES** (ka-bi-r'), *s. m.* pl. Primitivement, dieux inférieurs adorés à Lemnos, à Imbros, à Samothrace, comme fils de Vulcain, identifiés plus tard avec les divinités supérieures dont ils étaient les acolytes dans les mystères de la Samothrace.

— ETYM. Καβειροι.

† **CABIRES** (ka-bi-re), *s. f.* pl. Fêtes instituées en l'honneur des Cabires.

CABOCHE. || 4° Nom donné, dans l'administration des tabacs, aux têtes des feuilles de tabac retirées des bourgets ou boucauts.... Les caboches, les poussières et rebuts qui ont été détruits.... les tabacs avariés.... *Arrêté du directeur général des tabacs*, 9 août 1862, art. 172.

CABOCHON. || 3° Clous à cabochon, sorte de clous. Clous de cuivre à cabochon, dont nos tapissiers se servent, et que les Tartares emploient pour mettre à l'entour de leurs selles, DE FEISSONNEL, *Commerce de la mer Noire*, t. I, 329.

† **CABOTLOT** (ka-bot-lo), *s. m.* Terme d'argot. Débit de prunes à l'eau-de-vie et de liqueurs.

CABRIOLET. || 6° Petit chariot employé dans les londeries pour transporter les bouches à feu d'un point à un autre.

† **CACHALOTIER** (ka-cha-lo-tié), *adj.* Qui est relatif à la pêche du cachalot. Tout capitaine de navire cachalotier... *Ordonnance du* 10 *août* 1681, *art.* 5.

† **CACHEMIRIEN** (ka-che-mi-rin), *s. m.* Langue parlée dans le Cachemir, et dérivée du sanscrit.

CACHOTTERIE. Quelle faiblesse de mettre votre confiance (il faut dire le mot) dans de petites cachotteries plus propres à nous attirer le mépris de cour.... BOSS. *Rem. reponse*, VII, 6, 47.

† **CACOLET.** || Appareil analogue aux précédents pour le transport des malades et des blessés.

† **CACOUAC** (ka-kouak), *s. m.* Nom de dérision donné aux encyclopédistes et aux philosophes du XVIIIe s. par leurs adversaires.

CADAVRE. || 3° Fig. Arbres morts. Arbres dépouillés de verdure, Malheureux cadavres des forêts, J. R. ROUSSEAU, *Constitutionnel* 1er *Janvier*. Tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, CHATEAUB. *Amér. pittoresque*.

† **CAFARDAGE** (ka-far-da-j'), *s. m.* Langage de cafard. Ils [les Neuchâtelois] remplirent leur lieu-dire d'impiétés et du plus plat cafardage, qu'ont finalement tiré les gens sensés, la seule chose d'échauffer le peuple, *t. 1.* BOUSS. *Confess.* III, 3e part.

† **CAFÉ** (ka-fé), || Café chantant, café où l'on fait entendre des chanteurs. || Café-concert, café où l'on fait entendre des concerts. Le café-concert a sur le théâtre l'immense avantage du cigare, de la bière, du coude sur la table, A. TEXIER, *Siècle*, 7 avril 1867.

— ETYM. Arabe *cahwa* ou *chave*, qui a été longtemps de mes noms de vin ; quand on commença à boire le vrai café est bien connu entretenu, on s'explique pourquoi on lui a donné ce nom (BOCHART).

† **CAGNOTTE** (ka-gno-t'), *s. f.* || Petite cave ou cuvier propre à fouler la vendange ; usité dans le département de Lot-et-Garonne. || 2° Vase en corbeille de bois, pour porter de l'argent ou ce qui convenus de payer à certains coups, *ib.* Noté donné à la somme aussi recueillie.

CAGOUILLE. *Rédiger aussi l'article* : || Voy. dans l'Angoumois et la Saintonge, du cabaret.

† **CAGOUILLE** (ka-gou-ll'), *s. f.* || Petite cave ou cuvier propre à fouler la vendange ; usité dans le département de Lot-et-Garonne. || 2° Vase en corbeille de bois, pour porter de l'argent ou ce qui convenus de payer à certains coups. || Noté donné à la somme aussi recueillie.

CAGOUILLE. *Rédiger aussi l'article* : || Voy. dans l'Angoumois et la Saintonge, du cabaret.

† **CAGNOTTE** (ka-gno-t

en carton ou des caissettes en bois, *Tarif des douanes*, 1888, p. 430.

CAISSON ‖ **4°** Actuellement, voiture qui transporte les coffres dans lesquels sont contenues les munitions; le caisson n'est plus une caisse, c'est une voiture.

CAL. — HIST. XIIIe s. Tant sovent s'agenoilloit, qu'il avoit es mains et es genoiz unes durtés que l'on elame ebaus, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 530.

‖ **CALCIN.** ‖ **2°** Sorte de croûte qui se forme à la surface de certaines pierres de taille exposées à l'air.

CALCINATION. ‖ **4° *Au lieu de*** : aujourd'hui, altérable, *lire* : action de soumettre une substance à une forte chaleur.

‖ **CALCULATIF, IVE** (kal-ku-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert au calcul. Les nombres calculatifs, GRAND. *Princ. de la langue franç. xvie siec.* Quotité calculative, *ib. ib.*

CALEPIN. ‖ **3°** Morceau de peau ou d'étoffe qu'on met sous la balle de la carabine.

‖ **CALIBORGNE** (ka-li-bor-gn')ou**CALIBORGNON** (ka-li-borgnon), *adj.* Qui y voit mal. ‖ Le fils du régent.... brochedent, calibornon, pinaut, DESCHAMP, *Souvem. de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 9.

3. CALICE. ‖ **2°** Terme de zoologie. Nom donné à la capsule qui contient l'ovule dans l'ovaire de la poule.

‖ **CALIN.** — ETYM. Port. *calnin* ; de l'arabe *calal*, qui a son tour vient du malais *brlang*, étain, ou bien de *Cala'a*, nom d'une ville dans l'Inde d'où l'on tirait l'étain (DOZY).

‖ **CALINAGE** (ka-li-na-j'), *s. m.* Boîte de calinage, petite boîte de bêtre fermant à crochet. Picard, fabricant de boîtes en bêtre dites de calinage, *Almanach Didot-Bottin*, 1870. Lemaître, emballeur, 14, rue de l'Abbaye, fabrique en gros, *id. ib.*

‖ **CALORIFIANT, ANTE** (ka-lo-ri-fi-an, an-t'), *adj.* Qui échauffe. L'action calorifiante du soleil, A. DE HUMBOLDT, *Mém. de la Soc. d'Arcueil*, t. III, p. 473.

CALQUE. — SYN. Chatsandrinet l'a fait féminin, à tort : Peut-être aujourd'hui met-on trop de prix à la ressemblance et, pour ainsi dire, à la calque de la physionomie de chaque époque, *Préface des études historiques*.

‖ **CALVANIER** (kal-va-nié), *s. m.* Terme d'agriculture. Homme de journée qui engrange les gerbes, charge les voitures, etc. En Normandie on dit calvénier.

‖ **CALYPSO** (ka-li-pso), *s. f.* La 83e planète télescopique, découverte par M. Luther.

‖ **CAMAGE** (ka-ma-j'), *s. m.* Ensemble des cames. Arbre de camage.

‖ **CAMÉLIÈRES** (ka-mé-li-d'), *s. m. pl.* Nom donné au groupe des animaux appartenant au genre chameau.

‖ **CAMELOT** (ka-me-lo), **CAMELOTIER** (ka-me-lo-tié), *s. m.* Celui qui vend de la camelote, de la mauvaise marchandise, de la marchandise de peu de valeur.

‖ **CAMIN** (ka-min), *s. m.* Nom, au Havre, du canot de pêche.

‖ **CAMIONNAGE.** Sous la dénomination de camionnages on entend tous les transports dans les villes, y compris leurs faubourgs, *Circulaire des contributions indirectes*, 15 déc. 1820, n° 33.

CAMOMILLE. — REM. On a dit camamille. Navettes, camamilles, olivettes et lins, GIRARDIN, *la Banque rendue facile*, 1789, p. 118.

CAMP. Camp retranché, camp destiné à protéger une place forte, ou à être occupé par une armée chargée de la défense d'une position importante. ‖ **6°** *Lit, au lieu de* : aujourd'hui, ... département, *lire* : plus tard, maréchal de camp, officier général dont le grade est immédiatement supérieur à celui de colonel; on dit aujourd'hui général de brigade.

‖ **CAMPANAIRE** (kan-pa-né-r'), *adj.* Qui a rapport aux cloches. Échelle campanaire.

— ETYM. Lat. *campana*, cloche (voy. CAMPANE).

CAMPEMENT. ‖ Herbe de campement, herbe qui fait partie de l'équipement des troupes à cheval, pour certains travaux de campement.

CANAL. ‖ **13°** Terme de géométrie. Canal, surface canal, enveloppe de toutes les positions d'une sphère de rayon constant dont le centre se meut sur une courbe donnée.

‖ **4. CANETTE** (ka-nè-t'), *s. f.* Pièce de bois supportant la ventrière d'un navire qu'on veut lancer à l'eau, et glissant dans un coulisseau parallèle au grand axe du navire.

‖ **CANNABINÉES** (ka-nna-bi-né), *s. f. pl.* Famille de plantes, dont le chanvre est le type.

— ETYM. Lat. *cannabis*, chanvre.

CANNAGE. ‖ **3°** Action de tresser des cannes, des roseaux. Les rotins servant au cannage des sièges, *Journ. offic.* 2 juillet 1872, p. 4491, 4re col.

CANNELÉ. *Ajoutez* : Matière cannelée, voy. STRIÉ.

CANNIBALE. — ETYM. *Ajoutez* : D'après M. Roulin, altération du mot *calinago*, pour les hommes, *calipona*, pour les femmes, par lequel les Caraïbes se désignaient.

‖ **CANON.** ‖ **1°** *Ajoutez* : Canon lisse, celui dont la surface intérieure de l'âme est unie : il lance des boulets sphériques et des boîtes à mitraille; il se désigne par le poids de son boulet exprimé en livres : canon de 24, de 12, de 8,.... dont le boulet pèse 24 livres, 12, 8,.... ‖ Canon rayé, celui dont l'âme porte des rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation autour de son axe, de manière à régulariser l'action de la résistance de l'air; pour engager le boulet dans les rayures il y a différentes dispositions : enveloppe d'un métal mou qui pénètre dans les rayures par compression; boulet, entièrement en fonte, coulé avec des saillies anguleuses qui s'appliquent directement sur l'âme, laquelle présente la forme d'un prisme qui aurait été tordu; double rang d'ailettes en zinc qui garnissent le projectile et qui s'introduisent dans les rayures, etc. Le canon rayé est rarement employé à lancer des boulets; il lance le plus souvent des obus oblongs cylindro-ogivaux; il lance aussi des obus oblongs à balles et des boîtes à mitraille. Les canons rayés se désignent par le poids de leur obus oblong exprimé en nombre rond de kilogrammes : canons de 24, de 12, de 8, de 4, etc., parce que l'obus pèse environ : 24 k., 12 k., 8 k. ‖ Canon-obusier, bouche à feu pouvant lancer les boulets et des obus : elle se désigne par le poids de son boulet en livres. ‖ Canon de *France*, canon supprimé en 1732; le projectile pesait en livres : canon de grande France, boulet de 16 livres; quart de canon de France, boulet de 8 livres; demi-canon d'Espagne, boulet de 24 livres. ‖ Double canon, nom donné anciennement à de gros canons de marine, vaisseau de cent canons, vaisseau qui est armé de cent pièces d'artillerie. ‖ Pendule à canon, canonpendule, voy. PENDULE, 2°, 3°. ‖ Pièce de l'armure à plates, voy. BRASSARD.

3. CANON. ‖ **8° *Supprimez*** l'exemple de Chateaubriand et la citation *Les Abencérages*, *substituez* : Les canons étaient autrefois fort à la mode dans la société..... tout le monde connaît celui qui commence par ces mots : Près Jacques, dormez-vous? Ils étaient tous faits sur ce modèle, ETYM. *Musique mise à la portée de tout le monde*.

‖ **CANONNERIE.** — HIST. XVIe s. Les Septentrionaux, ensuivis les Allemans, s'appliquent plus aux choses sensibles et aux arts mechaniques,.... jusques à avoir inventé la canonnerie et l'imprimerie, PASQ. I, 10.

CANOT. Le canot major porte une petite pièce de trente et est monté par soixante-dix hommes. Les petites embarcations du bord sont la baleinière et la yole.

‖ **2. CANTER** (kan-tèr), *s. m.* Terme de turf. Galop d'essai qui précède la course. On dit d'un cheval qu'il prend son canter.

— ETYM. Angl. *canter*, petit galop, qui est pour *canterbury*, l'allure des chevaux sur lesquels on faisait le pèlerinage de Cantorbéry.

CANTHARIDE. — HIST. XIIIe s. Par le conseil dudit Pierre de la Broce, chirurgien de saint Louis], elle mist sous ma mamelle cantelles; car il entendoit que ces choses atresseussi [attrassaient] les humeurs, *Miracles saint Loys*, p. 144.

CANTINE. ‖ **1°** Tabac de cantine. Il sera fabriqué une espèce de tabac dit de cantine, dont le prix ne pourra excéder 4 francs le kilo, *loi du 28 avril 1816, art. 175*. ‖ **3°** Petite caisse employée par les officiers pour transporter en campagne leurs bagages personnels.

CANTON. ‖ **6°** Nom donné à une certaine étendue de route ou de chemin, qu'un surveillant dit cantonnier est chargé d'entretenir, *Dict. de l'adm. franç.* p. 287.

‖ **CANTONALISME** (kan-to-na-li-sm'), *s. m.* Esprit de canton, en Suisse. Le cantonalisme vainqueur y trouvera-t-il [dans le refus de revoir la constitution] un nouvel affermissement de son droit de souveraineté? *Proclamation du Conseil de la Suisse* dans le *Journ. offic.* 23 juillet 1872, p. 5090, 2e col.

CANTONNIER. On lui doit l'établissement des cantonniers sur les grandes routes, qu'il fit voter par les états de Languedoc, dont il était l'un des barons, *Petite Biographie universelle* (1822), art. RIBAS [marqués de], né vers 1666, mort en 1736.

‖ **CAP.** ‖ **5°** Cap de More ou cap de Maure, se dit d'un cheval dont la tête est noire et le reste du corps d'une autre couleur; cette particularité se rencontre ordinairement chez les chevaux gris arabés, soure, rouan, isabelle.

‖ **CAPARAÇONNIER** (ka-pa-ra-so-nié), *s. m.* Fabricant de caparaçons. *Tarif des patentes*, 1858.

CAPE. ‖ **4°** Dans les manufactures de tabac, synonyme de robe, n° 13.

‖ **CAPHARNAÜM.** — ETYM. L. 2, *au lieu de* : c'était..... entassées, *lisez* : Jésus entra à Capharnaüm, et il se fit dans la maison où il était un rassemblement si nombreux qu'il n'y avait plus de place dans la chambre, 37 MARC, II, 2. C'est sans doute là que l'usage voulaire a pris capharnaüm pour désigner un entassement confus.

‖ **CAPIER** (ka-pi-é). *v. a.* Faire descendre l'écheveau de soie le long des lames de guindres pour faire place à de nouveaux écheveaux.

CAPILLAIRE. ‖ **3°** Qui est relatif aux cheveux. Bureau, à la pièce de nos artistes capillaires, qu'ils ont le privilége de la fourniture du monde entier, *Monit. univers.* 16 sept. 1868, p. 1280, 2e col.

CAPONNIÈRE. *Rédiger ainsi l'article* : ‖ **1°** Terme de fortification. Passage à ciel ouvert, servant à traverser les fossés des fronts bastionnés. ‖ **2°** Dans la fortification allemande, ouvrage rasemaié, à plusieurs étages de feux, qui sert à flanquer les faces.

‖ **CAPORALISME** (ka-po-ra-lis-m'), *s. m.* Néologisme. Régime de caporal, dans lequel la vie civile est asservie aux idées et aux habitudes militaires. Ils [les habitants du sud de l'Allemagne] n'ignorent point la différence qu'il y a entre une armée citoyenne et une nation de soldats, entre de plus contraire que le caporalisme à leurs habitudes et à leurs goûts, CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mars 1870, p. 82.

‖ **CAPOTER.** Capier à, faire obstacle à. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pentloch, *J. L. notes, Lettre à Hubert*, 10 juillet 1856. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public, *id., Lettre à Dupont*, 31 mars 1867.

‖ **CAPUCRONNEMENT** (ka-pu-cho-ne-man), *s. m.* Action de capuchonner une locomotive.

‖ **CAPUCHONNER** (ka-pu-cho-né), *v. a.* Disposer une locomotive de telle façon que la production de la vapeur y cesse, et que la pression de la machine aille s'affaiblissant à mesure que le train avance; cela se fait dans les souterrains, afin d'y éviter la fumée.

CAQUE. ‖ **5°** Caque de Champagne, synonyme de tierçon de Champagne.

CARABINE. Nom donné autrefois aux petites armes à feu à vent employées jadis par la cavalerie. ‖ Carabine rayée, carabine ayant à peu près les mêmes dimensions que la carabine de la cavalerie; elle présentait, à la surface intérieure de l'âme du canon, des rayures parallèles à l'axe, dont l'objet était de fajsiter l'introduction de la balle, que l'on forçait en la chassant avec une baguette à coups de maillet; les rayures ont été ensuite longues en hélice, de manière à forcer la balle à prendre, dans l'air, un mouvement de rotation. ‖ Nom donné en dernier lieu à des armes plus longues que la carabine de cavalerie, rayées, de precision, et destinées à l'armement de corps spéciaux; elles sont à percussion. Ces armes ont été successivement les suivantes : 1° carabine à chambrer : le canon présente, à la culasse, un rétrécissement ou chambre dans lequel se place la poudre; la balle entre librement dans le canon, prend appui sur l'entrée de la chambre, et on la force en l'aplatissant à coups de baguette; la balle est sphérique; 2° carabine à tige : la chambre est remplacée par un espace annulaire ménagé entre le canon et une tige fixée à la culasse; c'est sur l'extrémité de cette tige que la balle prend appui quand on la force; la balle est cylindro-conique; 3° carabine à balle forcée : il n'y a ni chambre, ni tige, la balle, cylindro-ogivale, est conduite librement avec la baguette jusque sur la poudre; elle n'est pas forcée pendant le charge-

Digitized by Google

ment, mais elle présente un évidement intérieur d'une forme quelconque, qui s'élargit sous l'expansion des gaz de la poudre, et force la surface extérieure de la balle dans les rayures. || Grosse carabine, nom donné quelquefois au fusil de rempart rayé.

CARACO. — HIST. XVIe S. Caracon, cotorave.

— ETYM. *Caraco* vient de *caraque*, prononciation parisienne de *casaque* au XVIe siècle, LIVET, *Gram. franç.*, 208.

CARACTÈRE. || 8° Il s'est dit pour portrait, description, au XVIIe siècle. Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficacité des prières sur l'esprit des dieux et de l'admirable caractère qu'il en fait, ROLLIN, *Traité des Et. u. De la lecture d'Homère*, II, III, 1. Ulysse parla le premier; on voit le caractère qu'en fait Homère ailleurs, IV. *ib.*, II, 4.

CARAÉE. — ETYM. *L. 3, au lieu de*; on... puiser, *lisez* : arabe, *kâraba* : porsan, *karâbet*, bouteille en verre à gros ventre, destinée à laisser reposer le vin pendant quarante jours (MOH.). Au contraire, d'après M. Dozy, il vient de l'arabe *garafa*, puiser.

† **CARAMBOLEUR** (ka-ran-bo-leur), *s. m.* Celui qui fait des carambolages au billard, qui est habile à caramboler.

CARAQUE. — ETYM. Espagn. et portug. *carraca* ; ital. *caracca* ; on trouve aussi basbl. *caracora* ; portug. *coracora*, sorte de grand vaisseau. M. Dozy et M. Defrémery voient dans ces deux formes l'arabe *corcor*, au pluriel *carâquir*, sorte de grand vaisseau marchand.

† **CARASTELLE** (ka-ra-tè-l), *s. f.* Grande corbeille plate, faite en lames de gaulis entrelacées comme les bourriches d'huîtres, servant au même usage que les panières.

CARCASSE. || 5° *Ironiq.* : Fabricant de carcasses ou montures de parapluies. Fabricant de carcasses pour modes, celui qui couvre en soie, en fil ou en papier les branches de fil de fer ou de baleine qui servent aux modistes et aux fabricants de fleurs artificielles, *Tarif des patentes*, 1858.

CARDE. — HIST. XVIe S. Les maistres et ouvriers du dit mestier seront tenus ouvrer de tous outils à usage de aumusserie, c'est à sçavoir de chardon, de chiseaille, sans mouche, sans g'arde et sans forces à tondre drap, excepté que de ladite guerde l'on pourra broser sur tout l'ouvrage après ce qu'il sera tenu, pour le demesler tant seulement, *Ordonnance*, mars 1450.

CARDER. — HIST. XVIe S. Guerder, *Ordonnance*, mars 1450.

2. CARDINAL. || Cardinal-prêtre, celui dont le titre cardinalice est une église de Rome qui était autrefois administrée par un prêtre; cardinal-diacre, celui dont le titre est un des diaconats de Rome, ou une des églises autrefois administrées par des diacres; cardinal-évêque, celui dont le titre est un des sept évêchés suburbicaires. Ces titres peuvent être portés par des évêques, ou par des prêtres, ou par des diacres : ils ont même été quelquefois conférés à de simples laïques.

† **CARICATURIER** (ka-ri-ka-tu-ri), *s. m.* Écrivain qui fait des caricatures, des charges, à la différence du caricaturiste, qui est un artiste n'abandonnant au genre de la caricature. Lui (TALLEMANT, dans DE RÉDUX), le caricaturier du XVIIe siècle, COLOMB, *Journ. des sav. déc.* 1857.

1. **CARLIN.** — ETYM. Ital. *carlino*, de Charles Ier d'Anjou : Fa carlo l contiare in Napoli, in luogo degli antichi agostali, carlini e mezzi carlini d'oro, ein vocabolo preso dal suo nome, ANANIA, *la Guerra del Vespro siciliano*, in-12, p. 56.

† **CARLOCK.** Le carlock, qui est, en réalité, de la colle de veaux d'esturgeon, se récolte abondamment à Archangel.

— ETYM. Russe, *karlouk*.

† 2. **CARNE** (kar-n'), *s. m.* Celui des quatre côtés de l'osselet qui est un peu concave et qui forme une figure comme une S.

— ETYM. Arabe, *carn*, corne, d'après la ressemblance de figure (DOZY).

CARONADE. — ETYM. *Carron*, port voisin de forges considérables en Écosse.

1. **CARRÉ.** || 13° Fer carré, celui dont la largeur est égale à l'épaisseur et qui porte au moins 0^m,022 (PERNOT).

2. **CARRÉ.** || 19° Carré de montre, le tuyau que porte la clef et qui, recevant la petite tige carrée que porte la montre, sert à la monter. Fabricant de carrés de montre, *Tarif des patentes*, 1858.

† **CARREAUDAGE** (ka-ro-da-j'), *s. m.* Sorte de treillis à mailles serrées employé dans les métiers à tisser les étoffes de soie.

— ETYM. *Carreau* ?

CARREFOUR. — ETYM. *L. 6. Après* forum, *ajoutez* : L'orthographe par *re* se trouve aussi dans les textes français; le Dict. de la conversation de Wahlen, édité en Belgique, cite : dans un gloss. latin-français du XIIe siècle : *tiostrum* traduit par *carrefoure*; au XVe s. Ilice dessus a un quarre four, dans *Journal de Paris*; au XVIe s. A l'entour des villages, bourgs et carrefoures, dans une traduction de Polydore Virgile, imprimée en 1530.

† **CARREUR** (ka-reur), *s. m.* Tailleur de verreries. Ouvrier verrier qui taille et arrondit le verre qui a été roulé sur le marbre.

† **CARRICATURE** (ka-ri-ka-tu-r'), *s. f.* Charge, chargeure. Inventé à Milan et adopté en Sicile.... pour droits de carricature, port jusqu'au bâtiment et autres menus frais, jusques à l'embarquement.... P. GIRARDIN, *la Banque tentée facile*, p. 460.

— ETYM. Ital. *caricatura* (voy. CARICATURE).

2. **CARRIÈRE.** || 3° Eau de carrière, humidité que contiennent les pierres récemment extraites de la carrière pour la bâtisse, et qui les rend plus tendres et plus faciles à tailler que lorsqu'elles ont séché à l'air.

† **CARROSSAGE** (ka-ro-sa-j'), *s. m.* Inclinaison des fusées d'essieu sur l'essieu, qui a pour but de faire appuyer les roues contre les épaulements des essieux.

CARROUSEL. || 3° Manège de chevaux de bois. Un immense carrousel de chevaux de bois, dont la charpente de fer seule coûtera la modeste somme de quinze francs, *Journ. officiel*, 5 mai 1870, p. 776, col. 3. || Se dit des jouets d'enfant qui représentent ces carrousels.

CARRURE. || 2° Terme de musique. Carrure de phrases, voy. LAMBERT-BEAUCHAMP.

CARTE. — HIST. XVe S. Par la quarte qu'ils ont marine, sect chascune d'eulx où il chemine, s. CARSCAGLIA, *Pr. de la navig.*, f° 66 r°.

† **CARTHAGINOIS, OISE** (kar-ta-ji-nol, noi-z'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à Carthage et à son peuple. Vous aurez de la peine à donner pour les carthaginois de la Dauphine un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin : un carrousel composé de quatre quadrilles européennes, turques, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 7 août 1750.

CARTONNIER. || 2° Sorte de bureau ou de commode, ayant des cartons au lieu de tiroirs ordinaires.

2. CARTOUCHE. || 3° Terme d'artillerie. Partie cylindrique d'un projectile creux, lignaut ou des fusées de guerre, qui renferme la composition fusante.

† **CARTOUCHERIE** (kar-tou-che-ri), *s. f.* Lieu où l'on fabrique des cartouches.

CAS. — REM. B. J. L. Rousseau a dit : dans le cas, pour dans ce cas-là; cela n'est pas usité. Rien n'est plus commun que de tout gâter en prenant bien faire l'assurance que vous me donnez que je ne suis pas dans le cas, m'être un grand poids de dessus le cœur, J. J. ROUS. *Lett. à M. Jacob Vernes*, 18 sept. 1758.

CAS, CASSE. — HIST. XVIe S. Banquet : Helas! que dit-on de mon fait? — Clistere : Vostre cas sonne fort le cas, *Rec. de farces*, p. 412.

CASAQUE. || 4° Terme de turf. Veste de soie à manches, de couleur voyante et aux couleurs de l'écurie, dont se revêtent les jockeys ou les gentlemen-riders pour courir, de façon qu'on les distingue de loin et qu'on puisse les discerner entre eux.

CASCADE. || 5° En termes de coulisses, charge, contrefaction pratiquée par un acteur. Ces improvisations ou nos acteurs bouffes se lancent si volontiers aujourd'hui, et qu'on a baptisées du nom de cascades, A. DAYOT, *Feuilleton de l'Opinion. nation.* du 12 juin 1867.

† **CASCADEUR** (ka-ska-deur), *s. m.* En termes de coulisses, celui dont la principale occupation consiste à inventer des charges, à mystifier ses camarades et même le public.

CASERNE. — ETYM. D'après M. Gaston Paris, *Rem. de la Soc. de linguist.* t. I, p. 207, *caserne* est un mot provençal, attesté par le composé *descaserner* : cela établi, *caserna* représente *quaterna*, comme *caserne* représente *quaternus*. Mais le sens? La *caserne* est effectivement une chambre destinée à un petit nombre de soldats, quatre sans doute primitivement. Fureitère dit : *Casernes*, se sont de petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre pour loger les soldats, de la garnison; on y loge ordinairement six soldats qui montent la garde alternativement. Pomey, en 1664, dit *caserne*, et définit le mot ainsi : « Petite chambre pour loger les soldats qui sont en garnison. » Quand Louis XIV construisit dans les villes de guerre des logis affectés aux soldats, ces logis prirent naturellement le nom de ce qui jusque-là leur avait servi de logement, et s'appelèrent des *casernes* ou *casernes*.

CASIER. || 4° Casier judiciaire, ensemble de notes prises par la justice sur un individu.

CASIMIR. — ETYM. *Ajoutez* : D'après Legoux de Flaix, *Essai historique, géographique, etc. sur l'Indoustan*, t. II, p. 320, casimir est une altération de cachemire (MARSDEN).

CASQUE. || 7° Nom d'un cuirassier au XVIIe siècle. Plus de cuirassiers élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgeons, plus de jardinières, SÉV. 15 mai 1691.

† **CASQUES** (ka-sk'), *s. m. pl.* Chiens anrons. Les chasseurs ont laissé par mégarde plusieurs chiens dans les bois qui ont beaucoup peuplé et sont toujours en meute; on les appelle casques : je ne sais pas l'origine de ce nom, P. LACAT, *Hist. roy. aux îles françaises de l'Amérique* (St-Domingue), 1723, t. 1, p. 288.

— ETYM. Espagn. *gorque*, sorte de chien.

† **CASSANDRE.** || La 111e planète télescopique, découverte en 1870 par M. PETERS.

† **CASTELLANE** (ka-stè-la-n'), *s. f.* Nom, dans l'ancienne Pologne, des commandements de districts et de villes, justiciers, *Revue de Pologne*, III.

† **CATALOGOGRAPHIE** (ka-ta-lo-go-gra-fi), *s. f.* Celui qui rédige un catalogue, *Bibliographie de la France*, n° 35, 49 août 1870, p. 43.

† **CATASTÉRISME** (ka-ta-stè-ri-sm'), *s. m.* || Les Catastérismes, titre d'un ouvrage d'Eratosthène, savant d'Alexandrie, où il expliquait les figures des constellations et les fables des étoiles. || Il se dit quelquefois pour constellation. Le zodiaque, dont les figures ou catastérismes..., FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 176, 1e éd.

— ETYM. Καταστερισμός, action de mettre parmi les astres, de *κατά*, en, et *ἀστήρ*, astre.

† **CAUCASIQUE** (kô-ka-zi-k'), *adj.* Terme de géographie. Qui a rapport à la chaîne du mont Caucase. Le système caucasique se compose de trois chaînes distinctes : celui du Caucase au nord, et celui de Taurus au sud, *Notice sur la carte de l'Inde pour la 2e édit. de MM. Duchon et Bysonet*, publié par *Le Tour du monde*, 1er *semestre*, 1861. Le caucasique, la race indo-européenne, celle qui parle des dialectes de la langue aryenne.

† **CAUDICLE** (kô-di-kl'), *s. m.* Terme de botanique. Tige feuillée ou fleurifère reliée à sa base, exemple : renoncule bulbeuse.

1. **CAUSER.** || 2° Donner pour motif, être motif. Cela ne saurait beaucoup ce semble causer préjudice de Sa Majesté (en donnant pour motif de la décision le titre de petit-fils), ST-SIM. t. VIII, p. 170, éd. Hachette.

† **CAUSSE** (kô-s'), *s. m.* Nom donné, dans la France centrale et méridionale, à des plateaux rocailleux, généralement très-élevés, qui forment la différence recouverts, blanchâtres, sans sources, mais fraîcheur. ruisseaux.

— ETYM. Lat. *calx*, chaux.

† **CAVAGE.** || 2° Excavation, endroit creusé. Le tracé fait chemin de fer de Genève de Paris franchit le chemin de fer de l'Ouest, sous lequel il passe au moyen d'un pont établi sur des cavages, *Journal des Débats*, 1 oct. 1846.

CAVALERIE. || 2° Se dit, dans le langage moderne administratif, de l'ensemble des chevaux d'une entreprise, d'un équipage tant de voitures, les mettre toujours à même de sortir et ne pas laisser en souffrance les besoins qu'on ont mission de servir, *id. ibid.*, 1er avril 1847, p. 225. Cavalerie de la Compagnie générale des voitures de Paris) se composait en 1868 de 1er chevaux, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1867, p. 325.

† **CAVITAIRE** (ka-vi-tè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Liquide cavitaire, liquide renfermé dans la cavité générale du pigmentaire.

† **CH. CETTE.** || Ces fêtes, les fêtes prochaines. Il y a une édition contrefaite de mon livre, le quelle doit paraître ces fêtes, J. A. BOUDIN, *Lettre à Mme de Luxembourg*, 24 mai 1742.

CECI. — REM. || 3. Ceci avec le verbe être et un substantif au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Ceci sont les données que je peux suppor-

Digitized by Google

s. f. NOUSS *Lett. au prince de Wirtemberg*, 10 nov. 1784. Mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution, th. *Lett. à M.* 3 janv. 1767. On pourrait dire aussi : Ceci est des données, des souhaits.

CERTITUDE. — HIST. XVIe s. Souvenirs fort nous ne connoissons pas notre ignorance ou cecité, *Intern. consol.* I, 5.

† CERTUNGAGE [sin-tu-na-j'], *s. m.* Terme de forestier. Action de faire près de la racine d'un arbre une entaille circulaire de mairie à déterminer la mort du végétal, JULES CLAVÉ, *l'Exploitation des forêts de l'Inde*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1867, p. 862.

† CERTRONNIER [sin-tu-ro-nié], *s. m.* Celui qui fait des certronneurs, *Dict. des patentes*, 1858.

CELA. — REM. || 2. Cela avec le verbe *être* et un nom au pluriel se construit avec le pluriel du verbe. Les auteurs, les décrets, les lois, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part, J. J. ROUSS. *Lettre d'Omdel*, 20 mars 1762. Mais ainsi tout cela ne sont pas des preuves, th. *Lett. au comte de Tonnerre*, 18 sept. 1788. On pourrait mettre aussi le singulier : Tout cela n'est pas des preuves.

CÉLÉBRER. || Rendre public (sens vieilli). Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vos frères, toutes les pensées qui me présentent le cœur, SÉV. 27 mai 1676.

CÉLÉBRITÉ. || 1° *Ajoutez* : Les nations ont vu la célébrité de nos fêtes pour le mariage de Madame, LAROCHEFOUC. *Mémoires*, t. IV, 1666, p. 5.

† CELTISTE [sél-ti-st'], *s. m.* Celui qui s'applique à l'étude de la langue et de l'histoire des peuples celtiques.

† CENDREUSE (san-dreû-z'), *s. f.* S'est dit dans le sens de cendrillon, femme qui ne quitte pas les cendres, le foyer, la maison, c'est une femme qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une vraie cendreuse, Mme DE MONTPENSIER, *Mém.*

† CENSUELLEMENT (san-su-è-le-man), *adv.* Avec le caractère censuel. Saisir censuellement un héritage, FOTHIER.

† CENTIMÈTRE. || 2° Nom donné par mesdoutières en couture à un ruban qui est divisé en centimètres; la longueur, variable, est souvent de plus d'un mètre. Un centimètre de 1^m,50.

† CENTRALISTE (san-tra-li-st'), *adj.* Qui est favorable à la centralisation, à l'autorité centrale. A Vienne, un nouveau ministère centraliste, et à un caractère tout centraliste; voilà donc les idées centralistes au pouvoir, le *Courrier de l'Ain*, du 3 février 1870. || *S. m.* Les centralistes, les partisans de la centralisation. Les centralistes applaudirent, à la *chambre des députés*, du 28 déc. 1814.

† CÉRAME. || *Adj.* Gres céramé, grès servant à faire des vases, et aussi de boutons, parce qu'ils sortent ces élégants vases en grès céramé d'un grain si fin, de tons si doux, P. DE LASTEYRIE, *Opinion nationale* du 25 juin 1867.

† CÉRAMISTE (sé-ra-mi-st'), *s. m.* Celui qui fabrique des vases de faïence ou de porcelaine; on lui qui s'occupe des arts céramiques. Non moins habiles céramistes que verriers, les Phéniciens furent ceux qui enseignèrent aux Grecs l'industrie des vases peints, FR. LENORMANT, *Manuel d'histoire ancienne*, t. II, p. 119, 4e éd.

† CÉRASIFÈRE (sé-ra-si-fè-r'), *adj.* Qui porte des cerises. Prunier cérasifère, voy. PRUNIER.

— ÉTYM. Lat. *cerasus*, cerise, et *ferre*, porter.

CÉRASTE. *Au lieu de* : Vipère d'Égypte très-venimeuse, *lisez* : Vipère très-venimeuse d'Égypte et de toute l'Afrique du Nord. Le céraste est le serpent du désert par excellence. Le céraste a, en quelque sorte, parmi les ophidiens, comme l'autruche parmi les oiseaux, et la gazelle parmi les mammifères, CHERON, *Voy. en Libye*, p. 161.

CERCUEIL. — ÉTYM. Il faut abandonner l'étymologie allemande qu'a donnée M. DIEZ, rejetant *sarcophage*. C'est au contraire *sarcophage* qui doit être admis; cela est démontré par plusieurs noms de lieux qui représentent les formes anciennes de *cercueil*, et qui se nomment en latin *sarcophagus*; voyez, entre autres, *Sarcus*, nom d'une localité du département de l'Oise, en latin, *de Sarcophagis*.

† CÉRÉBRAL. || Lettres cérébrales, certaines lettres de l'alphabet sanscrit.

† †. CÉRÉBRINE. || Il s'est dit aussi au masculin.

Se peut-il rien concevoir de plus visionnaire et de plus cérébrin? LA MOTHE LE VAYER, *Hom. acad.*

† CÉRÉBROÏDE (sé-ré-bro-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui ressemble au cerveau. Le centre cérébroïde ou postérieur, chez les gastéropodes.

— ÉTYM. Lat. *cerebrum*, cerveau, et εἶδος, forme.

† CÉRIFIABLE (sé-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être transformé en cire. Les unes [huiles] sont cérifiables, les autres nocatives.... FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 328.

CERTAIN. || 1° *Ajoutez* : Encore ma mémoire trompeuse et vieillante peut-elle souvent m'absurder sur les faits; mais ce qui me sont certains, c'est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 9 sept. 1768.

CÉSURE. || La syllabe accentuée ou mieux la dernière syllabe sonore de la première partie d'un vers alexandrin ou d'un vers décasyllabe.

† CÉTOLOGIQUE (sé-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la cétologie, à l'étude des cétacés. La collection cétologique du Muséum.

† CHABIN (cha-bin), *s. m.* Nom vulgaire des hybrides du cheval et de la brebis.

† CHACRELAS (cha-kre-la), *s. m.* VOY. KARELAC.

† CHADEC (cha-dek'), *s. m.* Nom donné à la pamprimonnaie aux Antilles.

† CHAGRINEMENT. — HIST. XVIe s. À divers jours, Saturne, plein d'ennui, Charrennent nos esprits tranmez, ou sur la mer, ou sur la terre, JOD. *Ode*.

† CHAILLE (chaï-l', il mouillés), *s. f.* || 1° Terme provincial. Pierre cassée en menus morceaux pour couvrir les routes. || 2° Terme de géognosie. Blocages arrondis de calcaire silicieux, coupant, de distance en distance, des assises inférieures de marnes qui se trouvent à la base de l'étage supérieur du calcaire grossier, au-dessous du tortillien.

— ÉTYM. Lat. *calculus*, caillou (voy. ce mot).

CHAISE. || Nom donné quelquefois à la constellation de Cassiopée, LALANDE.

— HIST. XVIe s. Une vieille chaere de laiton à quatre testes de lieppart, *Hist. liit. de la France*, t. XVII, p. 412.

CHÂLE. || 2° Avant l'exemple de Béranger, *ajoutez* : Vous me tendriez la main, ou bien un bout de votre châle (est-ce le mot?), sachant que je suis et serai toute ma vie, madame, P. L. COUR. *Lettre du 15 avril 1806, à Madame* ***.

CHALET. || 1° *Ajoutez* : Autour de l'habitation pourpriste sont groupés, selon quelques chalets [en note : Sorte de maisons de boir où se font les fromages et diverses espèces de laitages dans la montagne], J. J. ROUSS. *Hél.* I, 24.

— REM. Il semble par la note de J. J. Rousseau que c'est lui qui a introduit le mot dans le français.

CHALEUR. || 7° À la chaleur des enchères et à l'extinction des feux, même sens que à l'extinction des feux [voy. EXTINCTION].

† CHALITÉRE (cha-li-té-r'), *adj.* Qui a pêche chalutière, pêche au chalut, *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2449.

CHAMBRE. || 14° Chambre d'emprunt, tranchée que l'on pratique dans un champ pour en retirer la partie sous-jacente à la terre végétale, et faire quelque remblai.

† CHAMITIQUE (ka-mi-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à la descendance de Cham, aux Chamites. Les nations chamitiques.

† CHAMP. || 15° Terme de turf. L'ensemble des chevaux qui se présentent pour figurer dans la même épreuve. Parier pour un cheval contre le champ, c'est parier pour un cheval contre tous ses concurrents.

† CHAMPAGNISÉ, ÉE (chan-pa-gni-zé, zée), *adj.* Se dit des vins auxquels on donne le caractère de vin de Champagne. Des agriculteurs qui se livrent à la fabrication de ce qu'on appelle les vins champagnisés, *Monit. universel*, 22 juillet 1868, p. 1094, 2e col.

† CHAMPAVE (chan-pé), *s. f.* Nom donné en Dombes à des bois rasés par le pâturage du bétail, ou à des champs, par suite d'inculture, se couvrent de bouleaux, d'aulnes, de genêts ou de bruyères, *Chronique agricole*, février 1869.

† CHAMPLEVÉE (chan-le-vé), *s. f.* Dans les émaux, action de creuser les intervalles laissés par les traits, et de remplir les cavités de matière vitrifiable, *Journ. offic.* 2 juill. 1872, p. 4198, 1re col.

† CHANANÉEN, ENNE (ka-na-né-in, è-n'), *adj.* Qui appartient au pays de Chanaan. Les tribus chananéennes. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe étaient de sang chananéen.

2585 CHA CHA

2. CHANDELIER. || 13° Nom donné dans la Loire-Inférieure à des tas pyramidaux de mottes de tourbe, ainsi dits parce que, vus à distance, ils ressemblent à d'énormes candélabres d'église.

CHANDELLE. — REM. Les Mémoires de Mirabeau citent cette fameuse ordonnance royale qui obligeait le chancelier de France à rendre au trésorier *les tranchons de la cire* qui avait servi à son éclairage. L'ordonnance, comme toutes les autres, passa sans remédier au mal, mais elle eut l'honneur de créer un proverbe. C'est de là que date le mot si célèbre : Les économes de bouts de chandelle, « ROMEUR TEXIER, *Le Siècle* du 31 janvier 1866.

CHANTANT. || Flammes chantantes, becs de gaz enfermés dans des tubes de verre de longueur différente, qui produisent, par leurs vibrations, des sons distincts.

2. CHANTIER. || 5° Non donné, dans les parcs d'huîtres, à une levée en terre sur laquelle les amareilleurs circulent.

CHAOS. || 4° Chaos végétal, ancien nom du protococcus ou matière verte de Priestley.

CHAPE. || 9° Matière textile faite avec les frisons et la bourre de soie, dite aussi fleuret.

CHAPKAU. || Chapeau ferré, nom du chapeau à cornes des officiers supérieurs, garni d'un galon d'or.

CHAPELLE. || Fig. Faire petite chapelle, se mettre à part. Le jeune peintre [Prudhon].... n'a pas voulu se hasarder dans ce grand tumulte de peintures [l'Exposition], non par orgueil et, comme on dit, pour faire petite chapelle, mais par vraie modestie et susceptibilité nerveuse, ARTAUD, trad. DAUVIN, *Journ. offic. feuilleton*, 19 mai 1870. || Fig. Faire chapelle, se dit, d'une femme qui se tient devant le feu, en levant ses jupes jusqu'au genou. || 10° En typographie, chapelle, exemplaires de livres imprimés retenus par le typographe.

CHAPITRE. — REM. Boulmiers (*Mémoires d'artiste et d'auteur*, 2e entretien) signale comme nouvelle la disposition de sujet donnée à chapitre : Il m'a parlé longtemps sur votre chapitre; il est savant sur ce chapitre de la guerre; je ne vous dis rien sur le chapitre. Barbier d'Aucour lui reproche durement de l'avoir employé *Sentimenta de Celsum*, p. 313, 1re éd. (1738) : « On a tort de nous reprocher notre inconstance sur le chapitre du langage : à quoi sert-il de chapitre, si on n'est à brouiller une expression et la rendre très-bas? Être inconstant sur un chapitre! y a-t-il là du sens? Point du tout, mais c'est assez pour le P. Bouhours qu'il ait de la nouveauté. »

CHAPONNER. — HIST. XVIe s. Bien saver, il est chapoues. Est as gelines mal venus, J. DE COMBE, t. II, p. 202.

† CHARABIA. — ÉTYM. Espagn. *algarabia*, *algaraia*, bargouin, galimatias; portug. *algaraia*, *arabia*, même sens; de l'arabe *al-arabiya*, la langue arabe, qui semblait à ceux qui ne la comprenaient pas un galimatias, un bruit confus (DOZY).

CHARADE. — ÉTYM. *Au lieu de* : le provençal *charrada*..... de bavardages, *lisez* : le provençal *charrada*, longue causerie, dont le verbe est le languedocien *charrar*, jaser (GR. PATRAT).

† CHARGETTE (char-jè-t'), *s. f.* Instrument servant à charger les armes à feu portatives, lorsqu'on les éprouve. L'éprouveur mesure la poudre avec une chargette et la verse lui-même dans le canon, *Décret du 19 juin 1865, portant règlement sur l'épreuve des armes à feu portatives*, section IV, art. 32.

CHARIOT. || 8° Pièce de métier à tisser, dite aussi charivari (voy. ce mot aux ADDITIONS). || 9° Dans les chemins de fer, appareil en forme de charrue, circulant dans une fosse en contre-bas de la voie, et destiné à tenir lieu de la plaque tournante.

CHARITABLE. Dieu vous donne un mari : vous lui serez charitable, J. J. ROUSS. *Let. à Mlle Galley*, 14 mai 1764.

CHARIVARI. || 7° En Picardie, pièce du métier à tisser que l'on fait mouvoir à la main lorsque l'ouvrier par un va-et-vient continuel, et dans le bas de la quelle il lance, de la main droite et dans une course, la navette qui marche avec deux autres sur deux petites roulettes comme un petit char.

CHARLATAN. — REM. Il s'est dit au féminin. Ces charlatanes nouvellement arrivées à Paris, *Antiencomiana*, p. 230.

† CHARME. — REM. || 3. Charmes ne se dit que des femmes. Cependant Racine s'en est servi en parlant de Bajazet : Je plaignais Bajazet, je lui vantais [à Roxane] ses charmes. Qui, par un sous

Digitized by Google

jaloux dans l'ombre retenus, Si voisins de ses yeux leur disient Inconnus, *Baj. t.* 1.

† **CHARPAGNE** (char-pa-gn'), *s. m.* Nom d'une sorte de panier, dans le département de la Meuse, *Gaz. des trib.* 10 et 11 juill. 1874.

† **CHARRONNERIE** (cha-ro-ne-rie), *s. f.* Nom de l'industrie qui fabrique les chariots, les voitures, les roues, etc. Le charronnage est l'œuvre, le produit de la charronnerie.

† 3. **CHAS.** En Franche-Comté, nom donné dans une grange ou un hangar, à la portion qui s'étend d'une poutre à l'autre.

CHASSE. || Faire chasse, se sauver, s'en aller. Le pauvre gars..... puis après il fit chasse, LA FONT. *Mazet.*

† **CHASSE-GUEUX** (cha-se-gheû), *s. m.* Officier établi, dans quelques villes, durant le XVIIe siècle, en temps de peste, pour empêcher les vagabonds d'entrer.

CHASSER. || **4°** Se chasser, être chassé, expulsé. La pauvreté est un méchant diable qu'on ne chasse que malaisement, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 181.

CHÂSSIS. || **3°** *Après coup, ajoutez :* Terme d'artillerie. Grand châssis, ensemble des pièces sur lesquelles repose l'affût de place et de côte. Petit châssis, celui qui porte en son milieu une chevville ouvrière, et sur lequel repose la partie antérieure du grand châssis.

CHASTE. || **4°** Il se dit aussi de la pureté morale. La question est si.... on peut s'empêcher de nourrir dans son cœur le chaste amour de la récompense, nous. *Rem. sur la réponse* (de Fénelon) *à la relation sur le Quiétisme.*

CHAT. || Familièrement. Fait comme les quatre chats, avec une toilette tout en désordre. J'aime mieux être dans ces lieux [à la cour] comme les quatre chats (hélas! vous en souvenir-il?), que d'être à Vitré avec l'air d'une madame, SÉV. 25 déc. 1675. || Il n'y avait que le chat, il n'y avait aucun témoin. J'ai dans la tête que s'ils [le duc de la Rochefoucault et Mme de Longueville] s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments [à la mort du jeune duc de Longueville tué au passage du Rhin] et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes, SÉV. 30 juin 1672.

CHAT-CERVIER, VOY. LYNX.

CHATRE. || Fig. Privé de, manquant de. Certes, ces femmes-là, pour mener cette vie, Portent un cœur châtré de toute noble envie, A. DE MUSSET, *Don Paez.*

CHATTE. || **2°** *Après rade, ajoutez :* Espèce de grappin sans empattement qui, attaché à l'extrémité du filet, sert à tirer sa tête en se piquant au fond de la mer.

CHAUD. || Fig. Avoir les pieds chauds, VOY. PIED, **8°** 1.

† **CHAUFAUD** (chô-fô), *s. m.* Terme de pêche maritime. Espèce de plate-forme couverte construite sur le bord de la mer, et s'y avançant assez pour que les embarcations puissent y venir décharger le poisson, HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 248.

— ETYM. *Le même que échafaud.* Le mot *chaufaud* est nouveau, il a été adopté par l'assemblée des armateurs réunis à Saint-Servan, le 9 janvier 1847. Les anciennes ordonnances désignaient cette espèce de construction sous le nom d'*échafaud.*

† **CHAUFFEUSE** (chô-feû-z'), *s. f.* Chaise basse pour s'approcher du feu et se chauffer.

† **CHAUSSAGE** (chô-sa'), *s. m.* Mise à nuel des bassins d'un marais salant, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 2008.

† **CHAUFRAGE** (chs-vi-ra'), *s. m.* Action de faire chavirer. Le canot de sauvetage de la société de Rethe a été soumis à l'épreuve du chavirage, et s'est relevé avec rapidité, *Monit. marit.* du 19 juin 1867, p. 753, 3e col.

† **CHAYOTE** (cha-io-t'), *s. f.* Voyez SECHIUM.

CHÈBEC. — ETYM. *Du bris de bois*, mais qui signifierait bec et dont l'origine est ignorée, *mettre* : l'origine en est l'allemand *Steinbock*, bouquetin; dans le Tyrol, on dit *Steinbock*; *dans l'Italien stambecco, scambecco*, bouquetin, pas d'arbre; le nom de l'animal passant à un vaisseau; c'est ensuite de l'italien que toutes les formes sont venues, en espagnol, en portugais, en français (O. DENAIX).

CHEF. || **5°** *Au lieu de : chef d'escadrons, de bataillon, lisez :* chef de bataillon, *et ajoutez :* Le commandant d'un escadron est un capitaine en premier; le chef d'escadrons commande deux escadrons.

CHEMINÉE. || **5°** Au théâtre, la cheminée, soit de tuyau, de puits, ou passent les cordages supportant les contre-poids nécessaires aux manœuvres des décors.

CHÊNE. *Ajoutez :* Chêne liège, *quercus suber, L.*

CHENET. — HIST. XVIe s. Deux chenets de fer, l'une à croche, et l'autre à pommeaux, *Bullet. du Bibliophile* mai 1863, p. 233.

† **CHÉNIÈRE** (chê-ni-è'), *adj. f.* Tour chénière, ou, substantivement, une chénière, sorte de bateau.

CHENILLE. || Fausse chenille, larve des hyménoptères.

CHER. || Une chère, une prédeleuse, jeune femme au temps de l'hôtel de Rambouillet, une petite femme *sur le retour*; ce terme d'amitié que les précieuses se prodiguaient entre elles, ne tarda bientôt servi à les désigner elles-mêmes, *Note de l'édit.* MÉNAGE, t. II, p. 145, *Lett. de Sévigné.* Et puis, au bout de tout cela, je meure de peur que vous ne daignies point prendre toute cette peine, et que vous ne mettiez une coiffe jaune comme une petite chère, SÉV. 4 avril 1674.

CHÉTIF. — ETYM. *Ajoutez :* Dès le IIe siècle, *captivus* a eu le sens de chétif : Homines nanos, gibbosos, deformes, captivos ridiculosque, z. PHILOSTR. *Math.* VII, 2.

CHEVALET. || Pont de chevalets, pont militaire établi sur des chevalets. Chevalet à la Birago, chevalet dont les pieds sont articulés à volonté, et qui est employé dans la construction des ponts militaires. || Chevalet de couteau, synonyme de portecouteau.

CHEVALIER. || Chevalier était un titre qui se donnait souvent aux cadets de bonne maison. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Turenne, avec lui; nous le voulons nommer le chevalier Mascaron; mais je crois qu'il surpassera son aîné, SÉV. 6 mai 1672.

† **CHEVÉ** (che-vé), *adj.* Verres chevés, verres de montre lombés, que par un façonnage on a transformés en verres plats.

† **CHEVELAGE** (che-ve-la'), *s. m.* Opération qui a pour but d'ouvrir et d'entretenir, à l'étiage, des passes dans les hauts-fonds, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 345.

† **CHEVELÉ** (che-ve-lé), *s. m.* Ouvrier qui pratique le chevelage des verres de montre.

CHEVILLE. || Nom donné à une apophyse osseuse de l'occiput, qui supporte la corne, chez les animaux cornus.

† **CHEVILLEUR.** || **2°** Celui qui appelle les toiles écrues pour les fabricants et marchands, *Tarif des patentes*, 1858.

† **CHEVRELLE** (che-vrè'), *s. f.* Jeune chèvre : c'est le diminutif de chevreau; mot se trouve dans la traduction en vers de Théocrite, par Firmin Didot.

† **CHEVRETTIÈRE** (che-vrè-tiè-r'), *s. f.* Femme employée à piler la chevrette ou crevette grise, pour en faire un appât.

CHEVRON. — HIST. XIIIe s. Car reppen gardo la massoi. Ke li portil, li larrecin Faient à pou de mesestanche, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 264.

— ETYM. *Ajoutez :* Bas-lat. *capro, lisez de Caseli.*

† **CHEVRON** (che-vron), *s. m.* Terme de commerce pour désigner les poils de chevreaux. Poils d'animaux : 1° poils ou lames de chevreaux, dits *chevrons*, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux.*

† **CHEVRUE** (che-vru'), *adj. f.* Terme de marchand de lame. Lame chevrue, lame ayant quelque rapport avec le poil de la chèvre.

CHEZ. — REM. || **3.** Vaugelas nole et condamne la prononciation cheuz vous, cheuz moi, cheuz lui, cheuz la cour, etc.

† **CHIC.** || **2°** Terme d'atelier. Dessiner ou peindre de chic, dessiner ou peindre de mémoire. Voilà un cheval au galop, une draperie flottante que j'ai été obligé de faire de chic. || Faire du chic se prend toujours en mauvaise part, signifiant : dessiner ou peindre d'une manière basse ou conventionnelle. Lorsqu'un peintre dit d'une œuvre d'art, c'est du chic, cela équivaut toujours à : c'est faux, c'est mauvais. || Chic ne signifie beauté élégante et rapidité que dans le langage familier des gens du monde, et jamais dans celui de l'atelier.

CHICORÉE. || **3°** Espèce de racine laitée avec laquelle à droite qui ressemble un peu aux bords de la chicorée (VOY. RACINE, n° 8).

CHIEN. || Fig. et populairement. Avoir du chien, avoir de la verve, plus particulièrement de la beauté; avoir une colère de chien, une peur de chien.

† **CHIFFLE** (chi-fl'), *s. f.* Sellet. Paniers de bois, moules de bouton, chiffes, peignes, cuillers, et ouvrages de bois, *Déc. du roi*, NOV. 1849, *Tarif.*

† **CHIFFLER.** VOY. SIFFLER.

† **CHIFFONNAGE.** || Etat d'une personne enchiffonnée. Un voyageur, mal de tête, mon cher Persée Kingfin], et tout le chiffonnage d'un gros rhume m'obligera malgré moi d'être laconique aujourd'hui, KLINGLIN, *Corresp.* 1, p. 38.

CHIFFONNER. || Exercer la profession de chiffonnier. Considérant qu'un certain nombre d'individus chiffonnent sans autorisation, *Ordonn. de police*, 15 août 1872.

† **CHIFFRE-TAXE** (chi-fre-ta-k'), *s. m.* Terme de l'administration des postes. Petites étiquettes imprimées représentant chacune une valeur de 25 centimes à percevoir. Toute lettre non affranchie, mise et distribuable dans la circonscription d'un bureau de poste, doit être revêtue d'un nombre de chiffres-taxes équivalent à la taxe exigible; les chiffres-taxes sont toujours apposés d'avance par les agents des postes, *Instructions imprimées à la suite de l'Almanach des Postes.*

† **CHILLIARCHIE** (ki-li-ar-chie), *s. f.* Division de la phalange grecque composée de 1024 hommes; elle était commandée par un chiliarque. Quatre chiliarchies formaient la petite phalange, huit la demi-phalange, et seize la phalange entière.

† **CHIMÉRIDIEN.** Ceux qui après avoir longtemps chimérisé sur l'impossibilité de leurs promesses [des rosecroix].... NAUDÉ, *Rosecroix*, VIII, 3. Il ne faut point tant chimériser, et encore moins faire imprimer le petit dans ces chimères, nous. *Réponse à quatre lettres*, 8.

CHIMIE. — ETYM. *L. 8, au lieu de :* Cham, nom de pays de l'Egypte, *lisez :* Cham, Kem, Kemi, nom qui se lit plusieurs fois sur les monuments hiéroglyphiques, qui signifie proprement la terre noire, la terre noire de l'Egypte.

† **CHIMIFICATION** (chi-mi-fi-ka-sion), *s. f.* Action du faire au moyen de la chimie. Les fines et délicates combinaisons culinaires, BRILLAT, *Article sur l'Auvergnat, dans les Français peints par eux-mêmes*, t. II, p. 254. (Il ne faudrait pas confondre ce mot avec *chimisation.*)

CHIMISTE. || Celui qui pour vendeur de drogues. L'autre [sœur de Psyché] avait des réparations à faire de tous les côtés; le bain y fut employé, les chimistes, les étuvistes, LA FONT. *Psyché*, II, p. 484.

† **CHITE.** — ETYM. Persan tchyt.

† **CHLOROPHYLLIENS** (klo-ro-fi-li-è'n'), *adj.* Terme de botanique. Qui contient de la chlorophylle. Plantes chlorophylliènes.

CHOC. || **5°** Armes de choc, armes de main qui agissent par leur masse et leur vitesse.

† 1. **CHOIN** (choin), *s. m.* Nom vulgaire du genre *schœnus*, famille des cypéracées.

— ETYM. Lat. *schœnus.*

† 2. **CHOIN** (choin), *s. m.* Nom, dans le Lyonnais, d'une sorte de perche de nature calcaire.

† **CHOISEUR** (choi-zeû-r'), *s. m.* Celui qui choisit, élit. La plupart des choisiseurs, ARNE DE ST-ETIENNE, *Nouv. plan de gouv. p.* 160, 2e édit. Rotterdam, 1738.

CHOIX. || A choix, en ayant le choix. J'aurais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse Mlle de Grafenried, mais, à choix, je crois que je l'aurais moins aimée pour confidente, *t. 1. nouss. Confess. IV.*

† **CHOM.** || **8°** Terme de marchand de bois. Les premières levées de bois qu'on fait sur la place du vieux chantier, BLANTE.

† **CHOUANISME** (chou-a-ni-sm'), *s. m.* L'ensemble des chouans. Le chouanisme dissimule, LAMBY, *Pièces*, II, 6.

CHOUETTE. || **5°** Sorte de coiffure au XVIIe siècle. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites chouettes-là, *Mémoires de Mme de Motteville*, t. II, p. 1. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites chouettes-là, *Mémoires de Mme de Motteville*, t. II, p. 1.

† **CHROMATEUR** (kro-ma-teur), *s. m.* Ouvrier travaillant dans les fabriques où l'on emploie les chromates.

† **CHROMATISER** (kro-ma-ti-zé), *v. a.* Donner une teinte irisée. || Se chromatiser, *v. réfl.* Prendre une teinte irisée.

† **CHROMATOSCOPIE** (kro-ma-to-sko-pie), *s. f.* La vision, la vue des couleurs. La chromatoscopie rétinienne.

— ETYM. Χρῶμα, couleur, et σκοπεῖν, voir.

Digitized by Google

† **CHROMATROPE** (kro-ma-tro-p'), *s. m.* Tourniquet, sorte de toton rayonné de diverses couleurs qui ne produisent que la sensation d'une surface blanche quand il est en mouvement.

† **CHROMOSPHÈRE** (kro-mo-sfè-r'), *s. f.* Nom donné par M. Lockyear à l'atmosphère hydrogénée du soleil, qui est la couche la plus externe de la photosphère; ainsi dite parce que le spectre ne s'en compose que de quelques raies colorées.

CHUT, || Substantivement. Au bruit de la claque en oppose des chut répétés.

CHUTE, || 15° L'angle de chute d'un projectile est l'angle que la tangente à la trajectoire forme au point de chute avec le plan horizontal.

† **CIDRERIE** (si-dre-rie), *s. f.* Fabrique où on fait du cidre. Il y a des cidreries à Paris.

† **CIGARIÈRE** (si-ga-rè-r'), *s. f.* Femme qui façonne le tabac en cigares.

† **CINQUANTAIN, AINE** (sin-kan-tin, tè-n'), *adj.* Qui vient en cinquante jours environ. Mais cinquantain.

† **CIRCONFÉRENTIEL, ELLE** (sir-kon-fé-ran-siél, siè-l'), *adj.* Qui appartient à la circonférence. La vitesse circonférentielle des tourbillons de billes, selon le cas, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXV, p. 99.

CIRCONVOLUTION. *Au lieu de*: Fig.... Dochez, *lors*: La rose agite par le cours d'une rivière va toujours; mais elle n'emporte que les eaux qu'elle trouve en son chemin.... ainsi, si notre mémoire se remplit de vagues idées, la circonvolution, pour ainsi dire, de notre imagination agitée ne pourra y dans ce fonds et ne nous ramènera que des pensées saintes, nous, *Rév. sur Myst.*, IV, 8.

† **CIS-SAHARIQUE** (sis'-sa-ha-ri-k'), *adj.* Qui est en deçà du Gange. L'Inde cis-gangétique.

† **CITABLE**. || Qui peut être cité devant un tribunal. On ne comprend pas bien comment Jérôme de Prague ne vint pas à Constance en même temps que Jean Huss,... si Jean Huss était citable, *Jérôme*, Jetait pour le moins autant que lui, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 416.

† **CLADOLE** (kla-do-l'), *s. m.* Terme de botanique. Organe qui a l'apparence de branche.

— ETYM. Κλάδος, branche.

† **CLAIRE**, || 8° Nom donné dans les parcs d'huîtres aux endroits où l'on dépose les jeunes huîtres que l'on veut élever.

CLAIRE VOIE. || En Normandie, ce mot s'entend de balustrades à jour en pierres de taille.

† **CLAIRIÈRE, ÈS** (klè-rie-r', rè-z'), *adj.* Terme de forestier. Disposé en clairière. Les peuplements de cette essence [le chêne-liège] sont d'ordinaire fort clairières, H. FABRÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 36.

CLAMEUR. — REM. Clameur est noté par Malherbe comme hors d'usage: Je vous conseille de ne parler point de clameurs, MALH. *Commentaire sur Desportes*, t. IV, p. 381, édit. LALANNE. Clameur avant et depuis Malherbe a toujours été usité.

† **CLAPÉE** (kla-pé), *s. f.* Terme de maçon. Action d'appliquer, par jets, du mortier. Effacer par des clapées de ciment clair les joints d'une muraille ou d'un rocher artificiel.

CLAQUE, || 4° Terme de turf. Cheval claqué, cheval dont les tendons des canons sont en mauvais état, froissés ou distendus.

CLASSE. || Terme de turf. Prix classés, prix qui figurent au règlement, par opposition à prix non classés qui n'y figurent pas. Ce sont les ministres déterminent, chaque année, la répartition et les conditions. Les prix classés sont de 1re, de 2e, de 3e ou de 4e classe. || Un cheval est classé suivant qu'il a eu ou n'a pas encore gagné un prix de 1re, de 2e, de 3e ou de 4e classe.

† **CLAVELISATEUR** (kla-vè-li-za-teur), *s. m.* Celui qui pratique l'inoculation de la clavelée, CHAUVEAU, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXVII, p. 747.

† **CLÉONIEN** (klé-o-nin), *adj. m.* Le Lion cléonien, le Lion du zodiaque.

— ETYM. Lat. *cleonium nidus*, de Κλεωναί, ville de l'Argolide.

† **CLICHERIE** (kli-che-rie), *s. f.* Lieu où sont fabriqués les clichés; nom de cette industrie. Paris, imprimerie Serrière et Cie, fonderie, clicherie, rue Montmartre, 123.

† **CLIGNOT** (kli-gno), *s. m.* Voy. SAXIGNE.

† **CLINORHOMBIQUE** (kli-no-ron-bi-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Prisme clinorhombique, prisme oblique à base rhombe. || On écrit aussi clinorhombique.

† **L. CLIO**, || La 84e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Luther.

CLOCHE. — ETYM. Bas-lat. *glogga*, dans *Vita sancti Sturmi*, au 779.

† **CLOTHO**, || La 97e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Tempel.

† **CLÔTURER**. || Fermer d'une clôture. La prévenue, qui prétend être pas propriétaire d'un terrain passe qu'un arrêté municipal l'oblige de clôturer comme en étant propriétaire..... *Gaz. des Tribunaux*, 17 juillet 1870.

† **CLOUTURE** (klou-tu-r'). *s. f.* Endroit où un clou est enfoncé. Des clouures qui se touchent. || Emploi de clous. Appareil à clouures.

† **CLOVISSE** (klo-vi-s'), *s. f.* Sorte de coquillage alimentaire (la Vénus verrupueuse). VOY. CORBILLE.

† **CLYMÈNE** (kli-mè-n'), *s. f.* La 101e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† **CLYTIE** (kli-tie), *s. f.* La 72e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tuttle.

COATL. — ETYM. Mot zapotèque, qui est donné dans l'ouvrage posthume de Margrav, publié par Laet, en 1648 (BOUTIN).

COBALT. — ETYM. *Ajoutez*: Kobolt, nom, dans le Nord, d'une espèce des mines, d'une sorte de gnome. Les mineurs saxi-bois, ayant pris ce minerai pour un minerai précieux et le voyant se comporter mal à la fusion, lui donnèrent ce nom pour exprimer la vanité de l'espérance qu'ils avaient conçue.

† **COBIER** (ko-bié), *s. m.* Premier compartiment de la série des chaudières, *Enquête sur les sels*, tome I, p. 309.

† **COCA** (ko-ka), *s. m.* Nom indigène (Pérou) de l'*erythroxylum coca*, Lamarck, dont les feuilles mâchées par les Péruviens, les Aymaguras, les mineurs, leur permettent de rester un jour ou deux sans prendre d'aliments solides ou liquides.

† **COCOTIER, ÈRE** (ko-ko-tié, tiè-r'), *adj.* Qui a rapport aux cocons de soie. Les claies cocotières.

CODE. || 6° Code de signaux, ensemble de signaux à la mer convenu entre les nations maritimes.

† **CODÉCUATION** (ko-é-du-ka-sion), *s. f.* Éducation en commun. La codécuation des sexes aux États-Unis.

† **COÉF** (ko-éf), *s. m.* Voy. COX.

† **COÏTENDU, UE** (ko-ï-tan-du, due'), *adj.* Terme de philosophie. Qui a une égale extension. Tous les docteurs qui ne sont pas sceptiques,... supposent que l'âme est localement présente dans les organes du corps humain et qu'elle y est coétendue à la matière qu'elle anime, BAYLE, *Note L de son article sur Marguerite de Navarre, sous François Ier* (voy. au mot NAVARRE).

COEUR. || Objet de tendresse. Je craignais encore Mme de Caylus, sa nièce [de Mme de Maintenon], son goût et son cœur, qui la connaissait parfaitement, STAINT-SIMON, t. VIII, p. 225, édit. CHÉRUEL. || Terme de turf. On dit qu'un cheval manque de cœur, quand il ne fait pas son possible pour triompher.

† **COFFICHE** (ko-fi-ch'). VOY. COTTICHE (kot-ti-ch').

s. f. Nom, à Granville, de l'haliotide ou oreille de mer.

— ETYM. Angl. *codfish*, morue.

† **COHIBANT**. || Substantivement. || Le comte de Rumford arriva à ce résultat général que le principal cohibant de la chaleur est l'air retenu entre les fibres des substances, CUVIER, *Éloge de Parmentier et de Rumford*, II.

COHOBER. — ETYM. Arabe, *cohbet* ou *cohbé*, couleur brune ou nourâtre (M. le chanoine Bertrand).

COIFFER. || Prendre pour coiffure, mettre sur sa tête. A peine Proterius avait-il reçu l'imposition des mains et conféré cette tiare adoptée depuis Cyrille.... AM. THIERRY, *Rec. des Deux-Mond.*, 1er nov. 1872, p. 572.

COLBACK. — ETYM. VOY. KALPACK, qui est le même mot.

† **COLICHEMARDE** (ko-li-che-mar-d'), *s. f.* Sorte de rapière, dont la partie antérieure de la lame est effilée et taillée en carrelet, tandis que le talon est très-large; c'est une arme de duel (corruption de Kœnigsmark [le nom d'un duelliste]).

COLIN-TAMPON. *Effacer le marque* †, COLIN-TAMPON étant à TAMPON; l'Académie écrit COLIN-TAMPON avec un T emboucné.

† **COLLATÉRALITÉ**. || 2° Qualité de ce qui est collatéral, parallèle. La filiation ou la collatéralité de deux manuscrits.

† **COLLATIONNEMENT** (ko-la-sio-ne-man), *s. m.* Action de collationner. Les dispositions de l'art. 2 de la loi du 9 juillet 1881, relatives au collationnement des dépêches, sont abrogées, *Loi du 13 juin 1886 sur la correspondance télégraphique* privée, art. 4.

† **COLLECTIVISME** (kol-lè-kti-vi-sm'), *s. m.* Théorie sociale qui, supprimant la propriété individuelle, la remet tout entière entre les mains de l'État, de la société.

† **COLLECTIVISTE** (kol-lè-kti-vi-st'), *s. m.* Celui qui est partisan de la possession collective de la propriété. Nous savons ce que pensent les mutuellistes et les collectivistes de la propriété; nous ne pouvons pas ignorer que la liquidation sociale serait à l'ordre du jour.... *Journal des Débats*, 27 octobre 1869.

† **COLLETTE** (ko-lè-t'), *s. f.* Espèce de petit sceau, dont le fond est plus large que la partie supérieure, et qui, dans les brasseries, contient la colle employée pour coller la bière.

— ETYM. *Colle*.

† **COLLIMATEUR** (kol-li-ma-teur), *s. m.* Instrument employé dans les observatoires et servant à la collimation.

† **COLOMBAT** (ko-lon-ba), *s. m.* Nom donné à de petits ajmanachs ainsi désignés d'après le nom du libraire qui les vendait, ANDRÉ, *Corresp.* t. V, p. 396. Son Excellence vous prie, madame, de vouloir bien lui envoyer.... une demi-douzaine de calendats bregmeant reliés, *ib.* t. XLVIII, p. 74.

† **COLONGE** (ko-lon-j'), *s. f.* Terme de droit féodal. Exploitation agricole reposant sur un contrat d'après lequel le propriétaire du sol répartissait entre plusieurs personnes un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle.

— ETYM. Basbst. *colonica*, pour *colonia* (voy. COLON).

† **COLONGUER, ÈRE** (ko-lon-jé, jè-r'), *adj.* Qui est relatif à une colonge. Cour colongère. Institutions colongères. || *S. m.* Celui qui tenait une colonge.

COLONISÉ. || Établi comme colon. Les frères moraves coloniscs à Sarepta, *Journ. offic.* 16 mai 1873, p. 3287, 2e col.

COLONNE. || 8° Instrument de distillerie. Il s'en trouva à la première partie de la distillerie, c'est-à-dire qu'il n'aura que des cuves de fermentation, pour produire ce qu'on appelle des flegmes donnant des alcools de 15 à 40 degrés, et non pas des colonnes pour obtenir par une seconde opération, à savoir la rectification, des alcools marchands de 90 à 95 degrés,... *Journal officiel*, 23 juillet 1869, p. 1095, 3e col. || 9° Machine à colonne d'eau, machine dans laquelle une chute d'eau d'une grande hauteur est employée pour communiquer un mouvement alternatif à un piston; elle est dite à simple effet, lorsque l'eau n'agit que sur une des faces du piston; à double effet, lorsqu'elle agit successivement sur les deux faces.

† **COLORIEUR** (ko-lo-ri-eur), *adj. m.* Dans la fabrication des étoffes, rouleau distributeur ou coloriseur, celui qui est chargé de la couleur et qui partage au rouleau fournisseur qui baigne dans la cuve contenant la couleur à l'état liquide.

† **COLTAR**, *s. m.* Voy. COALTAR.

† **COLTARISATION** (kol-ta-ri-za-sion), *s. f.* Action de coltariser.

† **COLTARISER** (kol-ta-ri-zé), *v. a.* Enduire de goltar.

† **COLTINEUR** (kol-ti-neur), *s. m.* À Paris, ouvrier qui, la nuque garantie par un capuchon de forte toile ou de sparterie, porte sur le dos ou plutôt sur le cou les fardeaux d'un navire qu'on charge ou qu'on décharge, *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1867, p. 182.

COMÉDIE. — REM. Au XVIIe siècle, comédies s'est dit au sens de pièce, tragédie ou autre. Voilà Bajazet; si je pouvais vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez cette comédie belle, SÉV. 9 mars 1672. J'ai vu Atrare pour elle seule [la Champmeslé]: cette comédie est faite, *ib.* 1er avril 1672. Ses premières comédies [de Corneille] sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut, LA BRUY. t.

— ETYM. *L.* 3, *après* ode, *ajoutez*: proprement le chant dans les fêtes de Bacchus; d'autres y voient sone, le village; chant des villageois durant la vendange.

COMÉDIEN. || 4° Auteur comique. Poquelin (Jean Baptiste), comédien fameux, connu sous le nom de Molière, BAYLE, *Commencement de l'article Poquelin*.

Digitized by Google

COMME. || 9° Comme signifiant de même que, et remplacé par *que* au second membre de phrase. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, BOSS. *Connaiss.* I, 17.

COMMENTATAIRE. — HIST. XVIe S. Et si elle ne vaut pas trois mille livres de revenu, dont il en faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commandataire, BRANT. *Français Ier.*

† **COMMERCIALISER** (ko-mèr-si-a-li-zé), v. a. Rendre commercial. Le progrès de la richesse et le développement des institutions de crédit ont tendu à commercialiser l'intérêt, même dans le gros des transactions civiles, COURNOT, *Considt. sur la marche des idées*, t. II, p. 107.

† **COMMIS.** || 6° Qui a subi l'opération du commettage. Un cordage est dit comme au tiers, au quart, selon qu'il est plus court de 1/3, de 1/4 que les torons qui le composent.

COMMISSION. || Commission départementale, commission qui est chargée de statuer sur les cas de réforme des militaires, pour infirmités contractées hors des armées ou blessures reçues hors du service.

† **COMMISSIONNAIRE, ANTE** (co-mi-si-nan, nan-t'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui procure l'union par commissures. Les fibres commissurantes du cerveau.

† **COMMUNEUX** (ko-mu-neû), *s. m.* Partisan de la commune de Paris, pendant l'insurrection de 1871, et, par extension, partisan d'un régime où l'État est une association de communes se gouvernant elles-mêmes.

† **COMMUNICATEUR.** La vollà déjà [Mme Guyon], dans son opinion, communicatrice des grâces, BOSS. *Relat. sur le quiétisme*, II, 8.

COMMUNICATIF. || 3° Qui communique. Les cabaretiers ayant des salles chez les bourgeois, les bourgeois chez les cabaretiers, communicatives les unes aux autres, *Règlement du 9 avril 1650.*

† **COMMUNIER.** || 3° Se communier, v. réfl. Administrer à soi-même le sacrement de l'eucharistie. Qu'il n'est pas permis au prêtre qui célèbre de se communier soi-même, *Hist. du concile de Trente, traduct. de le Courayer*, Amst. 1736, t. I, p. 235.

† **COMMUTATEUR** (ko-mmu-ta-teur), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à changer le sens d'un courant électrique.

† **COMPASSAGE.** || 2° Action de compasser un canon.

† **COMPASSER.** || 5° Compasser un canon d'arme à feu portative, en vérifier l'épaisseur au moyen d'une espèce de compas à grandes branches.

† **COMPÉNÉTRATION** (kon-pé-né-tra-sion), *s. f.* Pénétration mutuelle. La compénétration de deux substances. La compénétration de l'âme et du corps.

† **COMPENSATIONNISTE** (kon-pan-sa-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan des compensations en matière de droits de douane. Dans ces débats [sur les traités de commerce], les uns s'appellent protectionnistes, les autres libre-échangistes; on a même parlé de compensationnistes, *Compte rendu analytique de la séance du 22 janvier 1870, du corps législatif, Discours de M. Thiers.*

† **COMPENSATIVEMENT** (kon-pan-sa-ti-ve-man), *adv.* D'une manière qui compense. M. le ministre des finances dit dans cette même note à laquelle j'ai déjà fait allusion,... c'est là la maxime favorite de Napoléon Ier : Que, toutes les fois qu'il était nécessaire de créer une dépense nouvelle, il fallait compensativement réduire une dépense ancienne, BUFFET, *Au Corps législatif, Monit. univ.* 7 juillet 1868, p. 889, 4e col.

COMPÉTENT. || 4° Substantivement. Les compétents, le troisième ordre des catéchumènes, le plus avancé.

† **COMPLOTEUR.** Ce n'est pas le compte des comploteurs, qui, ayant une réputation d'honnête homme à détruire,... *s. l. n. d.* BOSS. *Lettre à Hume*, 19 juillet 1706.

† **COMPOIDS.** Les anciennes désignations et démembrements faits par les propriétaires de rôles terres, en roulleaux, ou enregistrées dans les vieux cadastres et compois des loiers de ville, dans lesquels feodts droits seigneuriaux se trouvent spécifiés, *Edit*, février 1667.

† **COMPRENDRE.** || 5° *Ajoutez* : Comprendre quelqu'un, entrer dans ses pensées et dans ses sentiments. Au nom de Dieu, monsieur, aidez-moi de vos lumières, vous l'avez connu [M. de Lamoignon qui venait de mourir] et vous l'avez compris, BOSSUET-SAULTIN, *Lettre au P. Rapin*, 12 déc. 1677, citée par M. Regnier, SÉV. t. V, p. 408. || 7° Se comprendre, avoir l'intelligence de soi-même. Vanesse, elle [notre âme] ne peut se rendre, Et ne saurait ni se comprendre, Ni consentir à s'ignorer, LAMOTTE, *Odes, l'homme.*

COMPRESSION. || 6° Terme de minerai. Globe de compression, synonyme de fourneau surchargé.

COMPTANT. — REM. || 2. Avoir de l'esprit argent comptant : Marivaux paraît être le premier qui ait introduit cette locution dans la langue française. Il [Panard] n'avait de l'esprit que quand il écrivait, il ne l'avait point en argent comptant, comme disait M. de Marivaux, COLLÉ, *Journal*, t. III, p. 107.

— ETYM. *Ajoutez* : Avoir de l'esprit argent comptant, c'est une forme imitée du latin : *ingenium ex numerato habere*, a dit Quintilien d'un avocat qui parlait facilement sans préparation, *Inst. orat.* VI, 3, 8e III.

COMPTE. || Journal à compte, être avantageux. Ils aimeront mieux me faire une rente viagère, eu qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte, *s. l. n. d.* BOSS. *Lettre du Pegrou*, 13 déc. 1704.

† **COMPTE-GOUTTES** (kon-te-gout'), *s. m.* Nom, en pharmacie, d'un instrument destiné à doser les gouttes médicamenteuses, de manière qu'elles pèsent toutes un poids uniforme de cinq centigrammes.

† **COMPTEREAU** (kon-te-rô), *s. m.* Nom d'une pièce de comptabilité fournie par quelques agents des administrations financières [peu usité aujourd'hui]. Si ce n'est que le nom qui est ma destinée, Je n'irais point courir de heureux en bureaux, Vérifiant journaux, borderaux, comptereaux, L. RAC. *Lettre à J. B. Rousseau*, 29 nov. 1721, *Œuv. inéd.* 1808. Il est également nécessaire qu'ils [les inspecteurs] rédigent deux compiereaux pour le timbre, l'un d'après les restants en nature portés au compte-rendu du préfet trimestre, l'autre..., *Circulaire du 26 prairial an VII.*

CONCEVOIR. || 3° Se concevoir, avoir la conception, l'intelligence de soi-même. Sans cesse il [l'esprit] s'efforce, il s'anime, Pour sonder ce profond abîme, Il épuise tout son pouvoir; C'est vainement qu'il s'agite : Il veut qu'une force secrète Lui défend de se concevoir, LAMOTTE, *Odes, l'homme.*

CONCOMITANT. — REM. On dit concomitant de. Les circonstances concomitantes de l'accomplissement de ce phénomène.

† **CONCORDE** (kon-kor-d'-e), *s. f.* La 54e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Luther.

CONCUBINAIRE. || *Adj.* Qui a rapport au concubinage. Les lois jurisconsultes eipient pour la nullité des billets dits concubinaires, *Gaz. des Tribun.* 14 juillet 1870.

† **CONCURRENCÉ, ÉE** (kon-ku-ran-sé, sée), *adj.* Qui est exposé à la concurrence. Le chemin de fer du Nord qui est le plus concurrencé par les canaux, *Discours au Corps législatif par M. de Forcade, sur le compte rendu analytique de la séance du 5 février 1870.*

† **CONCURRENCER** (kon-ku-ran-sé), v. a. Faire concurrence. Alors..... vous navigation augmentera, et vous pourrez concurrencer les marines étrangères, ARNAN, *Au Corps législat. Monit. univ.*rsel, 13 mai 1868, p. 640, 3e col.

† **CONCURRENTIELLE** (kon-ku-rran-si-el, *b-il*), *adj.* Qui fait concurrence. Il existe réellement des compagnies concurrentielles pour les lignes à concéder, *Journ. offic.* 16 juin 1873, p. 4038, 3e col.

† **CONDAMNATEUR** (kon-da-na-teur), *s. m.* Celui qui condamne. Ces innocentes et respectables créatures [les époux Montbailli, condamnés au bûcher par le tribunal d'Arras] avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes des Calas, VOLT. *Comm. hist. sur les Œuv. de l'auteur de la Henr.*

CONDITION. || On a étendu la signification de ce mot aux modifications physiques qui ne comportent, proprement, ni idée de densité, ni idée de masse. Condensation de la chaleur, de l'électricité, etc.

CONDITION. || Terme de turf. Un cheval est en condition lorsque, au moment de l'épreuve, il réunit toutes les qualités de force et de vigueur qu'on est en droit d'exiger de lui.

† **CONFÉRENCIER.** || 2° Néologisme. Celui qui fait des conférences sur quelque objet de littérature ou de science.

† **CONFÉRENT** (kon-fé-ran), *s. m.* Un dignitaire choisi par le sénat de Venise pour conférer dans certains cas avec les ambassadeurs, *t. I.* BOSS. *Lett. à Dupont*, 25 juillet 1744.

CONFESSION. || 5° Terme d'architecture. Petite construction destinée dans une église à supporter les châsses. Au moyen âge, on plaçait fréquemment la confession derrière le maître-autel, *Monit. univ.* 23 oct. 1868, p. 1275, 3e col.

† **CONFESSIONALISME** (kon-fé-sio-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à une confession religieuse. Un étroit confessionalisme.

CONFINCE. || *Au plur.* Pourvu que nous n'ayons que Mme de Guitaut pour témoin de nos confiances, SÉV. *Lett. à Guitaut*, 2 nov. 1671. Il est impossible de rien ajouter aux honnêtetés, aux confiances et aux estimables considérations de M. de Lavardin pour moi, ib. 21 septembre 1675. || Avoir confiance que, compter que. J'ai confiance que cela s'arrivera pas, *t. I.* BOSS. *Lett. à d'Ferronay*, 20 avril 1706.

CONFIER. || 4° Se confier de. Je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée, SÉV. 27 avril 1685.

CONFIRE. — ETYM. Bas-lat. *confectas in oleo*, dans un texte du VIIe siècle, voy. *Rec. crit.* 28 mai 1869, p. 347.

CONFISERIE. || 2° Usine où l'on prépare les sardines pour les confire et conserver.

† **CONFORMABILITÉ** (kon-for-ma-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est conformable. Des fatigues inaccoutumées de trois jours de route, dans un équipage dont la conformabilité n'était pas le principal mérite... LOUIS ÉNAULT, *Feuilleton du Journ. officiel* 30 sept. 1869.

† **CONFORMATIONALISME** (kon-gré-ma-sio-na-li-sm'), *s. m.* Système d'organisation ecclésiastique, dans lequel l'autorité appartient à la congrégation ou réunion des fidèles.

† **CONFORMABLE.** || 8° Qu'on peut reconnaître. Son visage n'était plus connaissable, SÉV. 9 déc. 1673. Sa personne est changée à n'être pas connaissable, 3me *Lett. à Pomponne*, 27 déc. 1673. *Lettre de Sévigné, du 20 déc. 1672.*

CONSACRANT. || *Au féminin.* Les paroles consécratives, nous *Dict. trad. Comm.* t. I.

CONSENTEMENT. || 2° Accord, concordance. Admirant le consentement de sa vie et de sa doctrine, nous *Corneil.*

CONSENTIR. || *S. m.* Le consentir. Ce n'est pas le sentir, mais le sonsentir qui nous rend coupables, PER. *Lett. spirit.* 1666.

† **CONSERVATISME** (kon-sèr-va-ti-sm'), *s. m.* Néologisme. Opinion des personnes qui appartiennent au parti conservateur.

CONSIDÉRATION. — REM. Bouhours condamne avoir de la considération dans le monde, pour s'attirer de la considération : « Avoir de la considération signifie proprement considérer les choses, et non pas être considéré des autres; un homme qui a de la considération, c'est un homme qui prend garde à ce qu'il fait, » *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1674, p. 419. Malgré cette condamnation, la locution a prévalu.

CONSIDÉRER. || 5° Se considérer, se regarder comme [Gens] qui ont dû se considérer définitivement libérés du service, CHATEAUB. *L.* XXX, p. 164, éd. PURNE, grand in-8°.

† **CONSONANTIQUE** (kon-so-nan-ti-k'), *adj.* Qui a le caractère de consonne.

† **CONSONNANTISME** (kon-so-nan-ti-sm'), *s. m.* Terme de grammaire. Système des consonnes d'une langue.

CONSPIRATEUR. — HIST. XVIe S. Si une femme a corrompu avec autres la mort de son mari.... la conspiratrice fera pénitence, sans espoir de se pouvoir remarier, *le Bureau du concile de Trente*, p. 748.

† **CONSTABULAIRE** (kon-sta-bul-è-r'), *adj.* Qui est relatif aux constables. La force constabulaire.

CONSULAIREMENT. || 2° En qualité de consul de Rome. Tellusius aime mieux être exilé comme philosophe que de vivre consulairement sous Domitien, LA MOTHE LE VAYER, *Dialogues d'Orat. Tubero*, t. II, p. 230.

CONSULTER. || Consulter quelqu'un qui si. Quand je consultai Milord Maréchal si je les accepterais [les grâces du roi]... *t. I.* BOSS. *Lett. à Darenport*, février 1767.

CONSUMANT. [Dans Feucharist.e] une présence

Digitized by Google

en figure, et une manducation en esprit, c'est-à-dire la présence la moins divisiste et la manducation la moins consummante qu'un puisse jamais imaginer, sous. *Explic. de la Messe*, 40.

CONTENTIEUX. || Se dit quelquefois pour le bureau de contentieux. Un contentieux fortement organisé, *Journ. offic.* 26 avril 1873, p. 2752, 1re col.

CONTINGENCE. || 2° Aujourd'hui, angle de contingence, celui que forment deux tangentes à une courbe en des points infiniment voisins.

CONTINE. || Terme de fortification. Lignes continues, par opposition à lignes à intervalles. Lignes de fortification composées d'obstacles reliés entre eux, sans aucune solution de continuité.

CONTRABLOCTURE. — REM. On dit contredoctoire à. Cette proposition est contradictoire à telle autre.

CONTRARIER. || 5° Deux cheminées sont dites se contrarier, quand on ne peut allumer du feu en même temps dans toutes les deux.

CONTRASTÉ. — REM. J. J. Rousseau a dit contrasté pour combattu; ce qui est un italianisme : il est vrai que cette acception était singulièrement contrastée par le souvenir, *Conf.* II.

† **CONTRE-ARCHET** (A) (kon-trar-chè), *loc. adv.* Être à contre-archet, jouer à contre-archet, tirer l'archet quand il faudrait le pousser, ou le pousser quand il faudrait le tirer.

CONTRE-BASSE. *Recitifex ainsi le* n° 1. Les contre-basses descendent à une sixte et non à une quarte au-dessous du violoncelle, puisque leur son le plus grave est un contre-mi. Les contre-basses modernes sont accordées par quartes et non par quintes, comme les anciennes contre-basses à trois cordes. La contre-basse ne renforce pas seulement les parties de basse, elle en beaucoup de cas elle exécute une partie qui lui est propre. La contre-basse fut introduite en 1721 à l'Opéra par Montéclair; elle n'y servit d'abord que pour accompagner les chœurs.... et le vendredi seulement, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Opéra italien*.

† **CONTRE-EXTENSION.** — HIST. XIVe s. Un autre serviteur tirera l'espaule vers soy à l'opposite, et ainsi se fera la contre-extension. PARÉ, XIII, 8.

† **CONTRE-POUSSER** (SE) (kon-tre-pou-sé), *v. refl.* Se pousser en sens inverse. Voilez les [d'une voûte] se soutiennent en se contre-poussant, VEN. *Exam. du consc. sur les devoirs de la royauté*.

† **CONTRE-PUITS**, s. m. Nom donné à un fourneau établi au-dessus d'une galerie, se chargeant par l'intérieur et pouvant jouer sans endommager la galerie.

† **CONTRE-REMONTRANT** (kon-tre-re-mon-tran), s. m. VOY. REMONTRANT.

CONTRE-SIGNER. || 2° Contre-signer, signer son nom de ses initiales sur l'enveloppe d'une lettre pour en indiquer la provenance. On contre-signe ses lettres à un grand personnage, quand on est connu de lui et qu'on désire qu'il les ouvre lui-même.

† **CONTRE-TIMBRAGE** (kon-tre-tin-bra-j'), s. m. Opération consistant à apposer l'empreinte du contre-timbre. Une circulaire du 25 juin dernier a fait connaître aux directeurs les mesures à prendre pour le contre-timbrage, et les a invités à envoyer le plus tôt possible des papiers contre-timbrés dans les bureaux, *Instruction du* 5 *juillet* 1862.

† **CONTRE-TIMBRER** (kon-tre-tin-bré), s. m. || 4° L'empreinte apposée sur les papiers timbrés, afin d'indiquer une modification dans leur valeur. L'administration de l'enregistrement et des domaines soumettra à faire contre-timbrer et frappés des timbres actuellement en usage, après y avoir fait apposer un contre-timbre qui indiquera l'augmentation des droits, *Ordonnance royale du* 4er mai 1816. || 5° Opération consistant à apposer cette empreinte. Les inventaires qui seront arrêtés le 10 pluviôse en conformité du décret, comprendront, par un article séparé, les papiers qui auront été renvoyés pour le contre-timbre, *Circul. des registrateurs de l'enregistrement du* 16 *nivôse an* XI.

† **CONTRE-TIMBRER** (kon-tre-tin-bré), v. a. Marquer d'un contre-timbre. Si un receveur n'avait pas encore à sa disposition le papier contre-timbré dont l'envoi a dû lui être fait.... *Ordonnance royale du* 1er *mai* 1816.

† **CONTRE-TITRÉ, ÉE** (kon-tre-ti-tré, trée), *adj.* Où le titre a été indiqué contrairement à la loi, en parlant d'ouvrages d'or ou d'argent. Seront saisis et confisqués tous les ouvrages d'or et d'argent sur lesquels les marques des poinçons se trouveront entées, soudées ou contre-titrées en quelque manière que ce soit, *Loi du* 19 *brumaire an* VI, art. 109.

† **CONTRE VAPEUR** (kon-tre-va-peur), s. f. VOY. VAPEUR.

CONTROUVER. — REM. J. J. Rousseau a dit controuver pour démentir; ce qui n'est pas français : Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre, 1. 3. nouv. *Lettre à Mme Latour*, 23 mai 1762.

CONVAINCRE. — REM. J. J. Rousseau a conjugué convenir dans le sens de reconnaître la vérité avec erreur : Ne reparlons plus de cela, je vous prie; j'ai convenu de mon tort de trop bonne grâce, pour que vous devriez vous en souvenir, *Lett. à Duchesne*, 24 nov. 1771. Cela n'est pas correct.

† **CONVENT** (kon-van), s. m. || 1° Ancienne forme pour couvent. Quelques femmes galantes donnent aux convents et à leurs amants, galantes et bienfaictrices, la nuict, DU VALCKENAER remarque en note que les éditions modernes ont corrigé en *couvent*. Il lui explique fort au long ce que c'était qu'un couvent ou un convent; que ce mot venait du latin *conventus*, qui signifie assemblée, VOLT. *Pantagruel*, ch. VI. || 2° En franc-maçonnerie, réunion de délégués de toutes les loges du pays.

CONVOI. || 6° Ensemble des prisonniers, de condamnés, nombre de prisonniers, de condamnés qu'on mène ensemble.

† **CONVULSIVANT, ANTE** (kon-vul-si-van, vant'), *adj.* Terme de médecine. Qui cause des convulsions. Action convulsivante.

† **COPULATEUR, TRICE** (ko-pu-la-teur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert à la copulation. Organe copulateur. || Poche copulatrice, réservoir que le liquide fécondant traverse chez les lépidoptères mâles, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 878.

† **CORAM POPULO** (ko-ram'-po-pu-lo), *loc. adv.* En présence du peuple, publiquement.

— ETYM. Lat. *coram*, en présence, *populo*, du peuple.

† **CORAULE** (ko-ró-l'), s. f. Nom, dans la Suisse romande, d'une sorte de danse, ronde ou branle.

CORBIN. || Bec-de-corbin, ustensile servant au transport du sirop dans les formes, *Circul. 186 des Contrib. indir. du* 18 *août* 1828, *Mémoire annexé*, p. 30.

CORDE. || Terme de turf. La corde qui entoure la piste du côté de la corde de la corde est un avantage pour le jockey qui s'en trouve rapproché, à cause de la forme circulaire de la piste; aussi les places se tirent au sort. Tenir la *corde*, être du côté de la corde. || Dans le commerce, corde d'éponges, une certaine quantité d'éponges liées ensemble, *Journ. offic.* 21 mars 1873, p. 2046, 1re col.

† **CORDILLE.** *Effaces tout l'article.* M. Roulin remarque que ce n'est ni un terme de pêche, ni un terme des zoologistes, mais que c'est le latin cordyla, PLINE, *Hist. nat.* IX, 8, 1, jeune thon qui vient de naître.

CORDON. || 18° Petit cordon, nom donné à l'échappatoire de fil qui est la plus estimée; gros cordon, l'ichthyocolle en corde.

CORDONNET. || 4° Espèce de broderie qui consiste à prendre avec l'aiguille quelques fils d'étoffe du contour du dessin, de façon que le coton à broder ou la soie forme presque un petit cercle en relief et que chaque point se touche.

† **CORÉEN** (ko-ré-in), s. m. Langue parlée dans la Corée et appartenant à la souche tourranienne.

† **CORIAMYRTINE** (ko-ri-a-mir-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe cristallisable et vénéneux extrait de la *coriaria myrtifolia*, L. ou redoul corroyère à feuille de myrte.

† **CORNARIEN, IENNE** (kor-na-rin, riè-n'), *adj.* Qui observe le régime recommandé par le médecin Cornaro, qui réduisait notablement la quantité quotidienne d'aliments. Le marquis de Sillery pria sa mère de le recevoir de son mieux [M. de Chavigny]; elle lui fit un chère admirable, quoqu'il fût cornarien, TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 90, 2e édit.

† **CORNIQUE** (kor-ni-k'), s. m. Nom d'un idiome néo-celtique qui était parlé dans le comté de Cornouailles en Angleterre.

† **CORONELLE** *Corrigez* : s. m. Petite pièce de bois arrondie en guise de chapeau qui surmonte la boîte, dans les moulins à dévider la soie. Remarquez que coronelle est masculin; c'est l'italien *coronello*.

† **CORNO-RALISER** (kor-no-ra-li-zé), v. a. Donner un corps aux choses spirituelles. Tertullien lui-même, qui, à parler franchement, corporalise trop les choses divines, sous. 8e *avert.* I, 48.

CORPS. || Terme de fortification. Corps de place ou enceinte, ligne continue de fortification qui entoure une ville forte.

CORPUSCULE. || Corpuscules vibrants, voy. VIBRANT.

† **CORPUSCULEUX, EUSE** (kor-pu-sku-leû, leû-z'), *adj.* Ver à sone corpusculeux, celui qui contient des corpuscules vibrants.

CORRECT. || *Fig.* Le style n'est pas correct, il est plus peu correct, le jugement était mal, ST-SIM. t. V, p. 94, éd. CHÉRUEL.

CORRECTION. || *Fig.* Justice exacte, respect de ce qui est bien. Les grands se gouvernent par sentiment, âmes osseux sur lesquelles tout fait d'abord une vive impression.... ne leur demander ni correction, ni prévoyance, ni réflexion, ni reconnaissance, ni récompense, LA BRUY. IX. || Redressement. La correction des eaux du Jura [de leur cours], *Journ. offic.* 8 mars 1873, p. 1485, 1re col.

† **CORSE** (kors'), s. m. Qui est relatif à l'île de Corse. || Le Corse se dit quelquefois pour l'empereur Napoléon Ier. « D'Corse à cheveux plats! que la France était belle Au grand soleil de messidor! AUG. BARBIER, *Iambes, l'Idole*.

CORSET. || 4° Nom vulgaire des assignats, ainsi dits du nom d'un de ceux qui les imprimaient. De quoi t'avises-tu de garder un poète? Un corset, chaque jour, est le prix de tes beaux DAMS, *Eglogues à mon semi-ruiné*. || 5° Corset tuteur, voy. TUTEUR.

— HIST. XIVe s. Ce furent celles [les dames anglaises] qui premièrement adhenerent essi estat en Bretaigne des grans pourfit et des corvs fendus es coteir, *la Livre du chevalier de la Tour Landry*, p. 157.

† **COSSOUNE** (kò-sou-n'). — ETYM. *Cocossona* ou *cocotona* paraît être une altération de *coucoussou* (voy. COUCOUSSOU).

† **COSSQUE** (ko-zi-k'), *adj.* Arrien terme d'algèbre. Le même que cossique. || Nombres cossques, les diverses puissances d'un nombre multiplié plusieurs fois par lui-même.

† **COSSIN.** Chaque art a son jargon impropre plus ou moins : Ce qu'on nomme à bon droit le cossin, les clavettes, le dit vulgairement cossin et cheville[tte], le serait ridicule en disant autrement, LESNÉ, *la Relieure*, p. 56.

COTE. || Terme de turf. Lorsqu'on demande : comment est coté tel cheval? on veut dire : quelles sont les chances de réussite que ce cheval représente contre le champ?

† **COTIDAL, ALE** (ko-ti-dal, da-l'), *adj.* Courbes cotidales, courbes qui passent par tous les points où la marée a lieu à la même heure.

— ETYM. Cō-, et angl. *tide*, marée.

† **COTONNAGE** (ko-to-na-j'), s. m. Vice de la soie grège qui fait qu'elle cotonne, dans l'opération du décreusement.

COTRET. — ETYM. Savary, dans son *Dict. de commerce*, dit que cette espèce de bois a été ainsi nommée, parce qu'il en a été envoyé en premier lieu de la forêt de *Villers-Cotterets*.

† **COTTE.** || 4° *Corrigez ainsi* la définition : Cotte d'armes, tunique de peau renforcée par des bandes de fer, des anneaux ou des chaînes métalliques cousues sur l'étoffe. || Cotte de mailles, armure défensive faite en forme de chemise et composée d'anneaux ou de mailles de fer engagées les unes dans les autres [la cotte de mailles n'était pas connue des Romains, elle est tout au plus un peu antérieure aux croisades].

† **COUBLE-SOUFFIÈRE** (kou-ble-sof-fiè-r'), s. m. Le couble-soufflère est un filet sans tramail au moyen duquel on barre ou on envelope une portion de rivière, et qui l'on tire à terre en le traînant; il ne séjourne pas plus ou moins de temps dans l'eau; il se manœuvre par coups alternativement jetés tantôt dans une partie de la rivière, tantôt dans une autre; les mailles sont de 41 millimètres seulement.

† **COUCHER.** || *Fig.* Se coucher auprès, se passer de [métaphore tirée du chien qui se couche auprès de la nourriture qu'il dédaigne]. Il [d'Hacqueville] fera valoir vos raisons à M. de Pompone, et, après cela, s'ils ne sont contents, vous leur permettrez de se coucher auprès, SÉV. 29 déc. 1675.

† **COUDRE.** — ETYM. Bas-lat. *cum acu et filo cosui*, cousu avec aiguille et fil, *Ht. lat. d'Orbesse*. Suppl. latin, VIIe siècle.

† **COUET** (kou-è), s. m. VOY. COU.

COULAGE. || 3° Introduction, dans un moule, d'un métal qui a été mis en fusion. || Terme d'artillerie. Coulage plein, action de couler une bouche à feu massive, en se réservant de la forer en-

Digitized by Google

suite. Coulage à noyau: on place dans le moule un noyau qui occupe la capacité de l'âme, et on laisse de vide à remplir que celui qui correspond à la forme de la bouche à feu. Coulage à siphon, analogue au coulage à noyau, avec cette différence que l'on fait arriver le métal en fusion par le bas du moule au lieu de le faire arriver par le haut.

† **COULARD, ARDE** (kou-lar, lar-d), *adj.* Cepe coulard, cepe de vigne sujet à la coulure.

† **COULE.** Nom donné au strict habit monacal, par opposition au froc, ce dernier genre étant considéré comme trop relâché, SYN. ARTOT. — **Port-Royal**, t. v, p. 242, 3e édit. La coule de Saint-Bernard.

COULEUR. || Terme de turf. Les couleurs, couleur de l'ensemble du costume porté par le jockey d'une écurie. Chaque écurie de course a ses couleurs particulières.

COULEVRINE. || Couleuvrine à main, la plus ancienne des armes à feu portatives, commencement du XVe siècle, se composant d'un canon relié à un fût; un homme la porte et la met en joue, et un autre met le feu à l'aide d'une mèche.

COULISSE. || 4° *Ajoutez* : La bourse est une galerie longue et étroite : on y arrive par une seule porte placée à une extrémité ; une barrière de fer à hauteur d'appui sépare les agents de change du public répandu dans la galerie. À la vérité, depuis la porte d'entrée jusqu'à la barrière, on entretient une avenue que les gardes appellent coulisse, *Etrennes financières*, 1789, p. 65. || 8° Terme de lâtiment Coulisse, état carré ou bois qui, partant du faîte de l'édifice, va porter les délais jusqu'en bas. || 9° Coulisse de Stephenson, organe des locomotives qui sert à faire varier la détente ou à renverser la marche (*Stephenson*, ingénieur anglais).

COUP. || Les trois coups, les trois coups que l'on frappe dans une salle de spectacle pour annoncer que la pièce ou qu'un acte va commencer. Dans Racine Eurybiate, Ergaste dans Molière, De la lotation il porte le fardeau, Et frappe les trois coups au lever du rideau, c. RICH. *Comed* 1, 5. || Paraître en deux coups, être fort embarrassé. || Coup d'eau, irruption de l'eau soutenue dans une mine.

2. **COUPE.** || Terme de turf. Prix décerné dans les courses anglaises.

† **COUPELLE** (kou-pè-l'), *s. f.* Terme provincial. Tête d'un arbre. La coupelle et les racines sont souvent abandonnées aux ouvriers chargés de détruire du bois de travail.

— ÉTYM. Forme féminine de *coupeau*?.

COUPLE. || Terme de turf. Chevaux couplés contre le champ, se dit de deux ou trois chevaux que le parieur oppose au champ, et nice *versa*, afin d'égaliser les chances.

COURAGE. — REM. J. J. Rousseau a dit : Faire bon courage, pour garder bon courage. Cependant je fais bon courage autant que je le puis, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme Delorme*, 1757, *Correspondance*, t. XVIII, p. 30, de l'édit. MUSSET-PATHAY, 1824. C'est un italianisme : *far coraggio*.

† **COURBEMENT.** Si le pli, courbement et remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds,... sont un bon signe de possession ? *Hist. des Diables de Loudun*, p. 247, Amsterd. 1737.

COURIR. || Se courir, v. réfl. En termes de turf, se dit du prix disputé dans une course. Le prix du jockey-club se court à Chantilly sur une piste de 2400 mètres.

COURONNE. || 34° Sorte d'anneau formé avec un cordage dont les bras sont passés alternativement en dedans et en dehors de la muraille. || **COURROIR** (kou-roir), *s. m.* Canal d'alimentation des tables salantes venant déboucher dans les aiguilles. *Enquête sur les mines*, 1869, t. II, p. 809.

COURS. — REM. J. J. Rousseau écrit couper cours au lieu de couper court qui est la véritable orthographe. Un avis très-important est propre à couper cours au mal qu'on aura pu prévenir, J. J. ROUSS. *Lett. au prince de Wirtemberg*, 10 nov. 1762. Ce n'est pas *couper le cours*, c'est *couper court*, c'est-à-dire couper très-court.

† **COUSCOUS.** — ÉTYM. *Ajoutez* : *Couscousou* se rencontre deux fois dans les Lettres du renégat Dumas d'Arcos : Je n'ai pu vous envoyer du *cuscusu*, *Lett.* de 15 mars 1682, à *M. Aycard*, p. 80, DERENBOURG.

† **COUSSOU** (kou-sou), *s. m.* Les coussous sont de grands pâturages incultes (en Provence) convenables à la nourriture des troupeaux, CAPPEAU, *De la campagne des Alpes*, p. 210.

† **COUSTIL** (kou-stil), *s. m.* Coustil à croix, épée analogue à l'épée de passot (voy. PASSOT).

— ÉTYM. Le même que *coutille* ?.

COUTEAU. || Couteau à pied, sorte d'instrument du sellier... Les couteaux à pied pour sellier, et tous les gros instruments tranchants fabriqués dans les ateliers de taillanderie.... *Tarif des douanes*, 1860, p. 130. || 13° Couteau de brèche, qui était analogue au vouge, employé particulièrement dans les sièges.

† **COUTRILLON** (kou-tri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Sorte de batelet, sur le canal du Midi.

COUVRIR. || Semer. Quel grain vous-tu répandre dans ces lieux ? Le maoant dit : Monseigneur, pour le mieux Je crois qu'il faut les couvrir de fouine, Car c'est le grain qui vient fort aisément, LA FONT. *Papefig.*

CRAINDRE. || Conjecturer, juger, on craignant. La voie que vous avez prise et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute, J. J. ROUSS. *Lett. à l'abbé M. P.* fév. 1770. || Se craindre, être craint, en parlant de choses. Du'il [Charles-Quint] était instruit de tout ce qu'on disait et se craignait, et qu'il ne négligerait rien pour avoir partout des gens qui lui donnassent avis de tout, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 670.

CRAINTE. || 5° À la fin du numéro, *ajoutez* : Cependant on en trouve un exemple dans Mme de Sévigné : Il [Corbinelli] était bien à voudrions, cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés, 4 nov. 1673.

1. **CRAN.** Crans de mire, entaille pratiquée sur les canons pour déterminer la ligne de mire ou de visée.

† **CRAQUENELLE** (kra-ke-nè-l'), *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un fruit crabe brû à manger, dont les pattes sont plates la petite étrille, *portunus corrugatus*, Penn.).

† **CRASSAT** (kra-sa), *s. m.* Nom donné, sur les bords du bassin d'Arcachon, à de vastes manteaux couverts de végétations sous-marines et découvrant à marée basse, dans lesquels on élève les huîtres.

CRASSE. || 1° Fig. C'est ainsi que les anciens ou quelquefois donné au Fils de Dieu et au Saint-Esprit le nom de Père, Père, et non pas pour leur attribuer une opération inégale; car cela est de la grasse du langage humain, ROSS. *Ar arret*, 27.

† **CRASSIER** (kra-sié), *s. m.* Lieu, dans une usine métallurgique, où l'on dépose les déchets du minerai.

† **CRÉDIRENTIER** (krè-di-ran-tié), *s. m.* Celui qui a des rentes à son crédit.

CRÉDULE. — REM. On trouve crédule à, pour crédule en. Ahi quand j'avais vingt ans, crédule à mon génie, V. HUGO, *Pays Blas*, 35.

† **CRÉPELAGE** (krè-pe-la-j'), *s. m.* Action du moissonneur qui coupe les tiges de blé avec la faucille dite volante, les soutient presque verticalement avec le bras gauche, les dépose sur le sol quand elles ont atteint la grosseur d'une petite gerbe, et les y laisse.

† **CRÉPELEUR** (krè-pe-leur), *s. m.* Moissonneur qui fait le crépelage.

† **CRÉPELINE** (krè-pe-li-n'), *s. f.* Nom d'une étoffe légère pour la toilette des dames. Chapeau garni en crépeline.

— ÉTYM. Dimin. de *crêpe*.

† **CRÉPEUR** (krè-peur), *s. m.* Crépeur d'étoffes, celui qui, après le lavage, crêpe les étoffes pour en faire ressortir le duvet. *Tarif des patentes* 1858.

† **CRÉTIFICATION** (krè-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Passage d'état *Crétin* à l'état crétyen. || Terme de médecine. Formation de concrétions de carbonate de chaux dans l'épaisseur de quelque tissu.

CREUSE. || Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze, résultant de l'arrachement d'une partie du métal, en arrière de l'emplacement du projectile.

CREVÉ. || Dans le langage du jeur, les petits crevés, les jeunes gens livrés à toutes les fatalités de la mode. On plaisante sur la génération issue de 1852 ; un mot cruel, sorti des colonnes du Constitutionnel, a qualifié cette jeunesse de petits crevés ! LOUIS GONZY, dans la *Liberté* du 10 juin 1867.

CREVÉE (krè-vée), *s. f.* Dans le parler génois, troupe nombreuse, rassemblement d'oiseaux, de bêtes qu'on chasse et qu'on peut tuer.

† **CREVETTIÈRE** (kre-vè-tiè-r'), *s. f.* Filet qui sert à prendre les crevettes, dit ailleurs havreneau.

CRIBLE. || Crible d'Eratosthène, nom donné à une méthode arithmétique par laquelle on parvient à exclure tous les nombres divisibles respectivement par 2, 3, 5, 7, 11, etc. de sorte qu'il ne reste que les nombres premiers.

CRINIÈRE. || 8° Portion laissée en fruite et tuée au delà de la raie qui termine un champ à laquelle aboutissent les sillons.

† **CRISTALLINITÉ** (kri-stal-li-ni-té), *s. f.* Qualité qui fait un cristal. Les éléments qui, autour du carbone et du silicium, jouent les rôles dominants dans les phénomènes fondamentaux de la cristallinité et de la vitrosité, ARNOUX, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 1215.

† **CRISTALLISOIRS.** || 3° Bassins dans lesquels les eaux salurées laissent déposer le sel, *Enquête sur les sels*, 1869, t. I, p. 800.

CRITÉRIUM. || Terme de turf. Course réservée aux poulains et aux poulinches de deux ans, afin de se soustraire quel quers influence sur leur valeur future.

† **CROCINE.** — ÉTYM. *Ajoutez* : grec, κρόκη, en a probablement la même origine que *curcuma*, arabe, *courcoum*; sanscr. *kunkuma*, safran.

CROIRE. || Croyez-moi que, remarquez avec moi. (À propos de paroles fabuleuses du roi sur les Grignans) Cela fut charmant, et l'on dit de comble : mais croyez-moi que les temps changent, SÉV. 28 févr. 1680.

CROIX. || Barre de fer transversale, portée par la deuille de l'ancien épieu; elle fut est restée pour les chasseurs, [grandeur de la lignée du sanglier, le grade le plus élevé dans cet ordre; les insignes en sont portés en sautoir.

† **CROMWELLISME** (kro-moué-li-sm'), *s. m.* Injure d'agrir de Cromwell. Attester sur la personne du prince et tremper ses mains dans son sang m qui est si abominable, que nos pères aient eu raison de l'appeler cromwellisme, par cette semblant de détester Cromwell et le cromwellisme, nous, *Déf. Hist.* variat. 8.

CROQUIS. || Indication abrégée que, bien qu'incomplète, résume en quelques traits caractéristiques la forme des objets que l'on veut représenter. Un croquis, à cause de sa nature et de son exécution, ne saurait jamais s'adresser tromper.

CRUCIFIX. || Fig. À l'ombre d'un crucifix, dans l'état ecclésiastique. Attraper pensions et bénéfices, pour vivre à l'ombre d'un crucifix, sur tout faire, SUT PATIN, *Lett.* I. II. p. 196.

CRYPTE. || *Ajoutez* : Terme d'antiquité chrétienne. Non donnés de petites églises ainsi construites, et offrant des cubicules, rares étaient dans les catacombes.

— REM. Crypte, en termes d'anatomie, a été admis par Boerhaave pour Peyrilh.

† **CUBICULUM** (ku-bi-ku-lom'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Non donné à des chambres sépulcrales dans les catacombes, lisant souvent partie des crypte.

— ÉTYM. Lat. *cubiculum*.

† **CUBITIÈRE** (ku-bi-tiè-r'), *s. f.* Partie de l'armure à plates qui protège le coude; on la nomme aussi garde-bras.

— ÉTYM. Lat. *cubitus*.

† **CUCULLE.** || *Ajoutez* : Non d'un habit des cardins; l'autre était la tunique; elles se portaient l'une sur l'autre et ne se quittaient ni jour ni nuit. Les religieux sont vêtus, selon la règle, d'une tunique et d'une cueille qui est de grosse capuces, et sont d'une grosse étoffe blanche; elles sont fort serrées; les manches de la cueille portent peu le bout des doigts, et elles ont à les cueille pour ne pas être accrochées de largeur... à cueille descend jusqu'aux talons, ou à deux pouces de terre par derrière, et à quatre ou cinq devant, *Abbaye de Saint-Louis, Port-Royal*, t. V, p. 242, 3e édit.

† **CUEILLISSAGE.** *On dit* aussi : Cueillage ; *m.* et cueille, *s. f. Cueillissage* est barbare, il faut adopter *cueillage* ou *cueille*.

CUILLER. || Cuiller liturgique, petite cuiller d'or ou d'argent dont les Grecs, de temps immémorial, se servent pour distribuer la communion.

CUISANT. Sa belle-sœur descendrait au notre dangereux... une rivale cuisante et dominante, SUT-SIM. t. VIII, p. 221, édit. CHÉRUEL.

CUITE. || Eaux de cuite, dans les raffineries de salpêtre, eaux de lessivage qui sont assez chargées de salpêtre pour être évaporées.

CUIVRE. || Eau de cuivre, composition employée pour nettoyer le cuivre qu'on prépare ainsi : on fait fondre dans un litre d'eau de pluie 30 grammes d'acide oxalique ou sel d'oseille ; lorsqu'il sel est bien dissous, on ajoute ce premier ac-

Digitized by Google

langé à un second mélange composé de 4 cuillerées à bouche de poussier de bois blanc tamisé au tamis de soie, de 2 cuillerées d'esprit-de-vin et de 2 d'essence de térébenthine. Pour s'en servir, on trempe légèrement un chiffon de laine et on endait l'objet en cuivre non doré qu'on veut nettoyer, on laisse sécher un instant, puis on frotte avec un morceau de peau.

CUL. || 2° Cul-de-jatte, sorte de jatte servant aux gens qui n'ont plus l'usage de leurs jambes. Moi qui suis dans un cul-de-jatte, Qui ne remue ni pied, ni mains, Scarron, *Typhon*, II. || Cul-de-chevalu, un des noms vulgaires de l'orlie de mer.

CULBUTER. || Terme de turf. Retomber en arrière, en voulant franchir une barrière.

† CUNETTE. Petite rigole située au milieu du fossé d'une fortification et destinée à rassembler les eaux.

† CURADE (ku-ra-d'), *s. f.* Entre-deux des sillons.

† CURAIN (ku-run), *s. m.* Incrustation, dite aussi schlot, qui se forme au fond des poêles, *Enquête sur les arts*, 1860, t. II, p. 309.

CURIOSITÉ. || La haute curiosité, objets d'art et d'antiquité rares et précieux.

† CURVATION (kur-va-sion), *s. f.* Action de courber.

— HIST. XVIe S. L'utilité de la curvation fu que il pouez mes embrachier les choses, H. DE MONDEVILLE, *Ms. 3130, verso.*

CUVE. || Chez les teinturiers, la cuve, le vaisseau où l'on fait la teinture, à la différence de la chaudière. Les teinturiers du petit teint n'auront des cuves en leurs maisons ou boutiques; mais seulement des chaudières de cuivre, suivant leur ancien usage, à peine de 150 francs d'amende, et d'interdiction de la maîtrise, *Réglement sur les manufactures*, août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 4. || Ce passage explique les expressions suivantes. Les bleus pâles et bleus beaux seront teints de pure cuve d'inde, ib. *Teinturiers en soie, laine et fil*, art. 60. Tous les fils de lin..., ne seront teints en bleu commun, mais seulement en bleu de cuve, ib. art. 73.

CUVETTE. || 4° Pièce placée à l'entrée des fourreaux de sabre, et portant de petites lames nommées battes, destinées à maintenir la lame dans le fourreau, en faisant ressort.

† CYC (sik), *s. m.* Terme de Cûpre, dit coût dans la Vendée et cousût dans la Charente-Inférieure, perce longitudinalement et fissant communiquer deux boyaux séparés par une digue, *Enquête sur les arts*, 1860, t. II, p. 569.

CYLINDRIQUE. || *Ajoutez* : Qui est relatif au cylindre. Surface cylindrique.

† CYNDRO-CONIQUE (si-lin-dro-ko-ni-k'), *adj.* Qui est en forme de cylindre et de cône. Une balle cylindro-conique. La forme cylindro-conique a été substituée à celle de la pyramidales des constructions [phéniciennes] si multipliées en Saidagne sous le nom de nuraghes, et dans les îles Baléares sous celle de talayots, deux pays colonises par les Phéniciens et les Carthaginois, TA. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 141.

† CYLINDROÏDE. || St S. m. Terme de géométrie. *surface* engendrée par une droite mobile qui glisse sur deux courbes fixes en demeurant toujours parallèle à un plan donné.

D

† DÆODACTYLE. Voy. DÉODACTYLE.

DAGUER || 5° Terme de filature. Battre ou fouetter la filasse suspendue à des pinces mobiles.

† 2. DAMAS (da-mas), *s. m.* Espèce de Bavarne très-petits, très-doux et destinés aux dames; ils tirent pour la première fois dans l'arrêté présidentiel du 14 août 1849.

† DAMASIENNE (da-ma-zi-è-n'), *adj. f.* Voy. LETTRE.

DAME. || Notre-Dame, voy. NOTRE-DAME. — REM. Une locution de mauvais usage est de dire sa dame pour sa femme : il est venu avec sa dame.

DAME-JEANNE. — ÉTYM. Au lieu de ce qui est, lisez : Mot arabe introduit par le commerce avec le Levant: Notre vin était dans de grands flacons de verre, *damajeanes*, dont chacun tenait vingt bouteilles, SIRSON, *Voy. en Arabie*, t. I, p. 171 (édit. de 1776). Le Dict. arabe-français de Kasimirski a *dammadjan*, dame-jeanne, local.

DAMIER. || Damier, le *fritillaria meleagris*, *l.* du genre des fritillaires.

DAMNATION. || Damnations, nom donné par les ouvriers aux amendes, défenses, interdictions, qu'ils prononcent soit les uns contre les autres, soit contre les chefs d'ateliers et entrepreneurs, *Code penal*, art. 416.

† DANAÉ (da-na-é), *s. f.* La 60e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Goldschmidt.

DANOIS. || On est relatif au Danemark. Le danois est une langue scandinave.

DANS. || 7° *Dans* avec un nom de personne pour régime au pluriel, entre, parmi. Tous ces objets utiles adoucirent dans eux [les protestants] la fureur épidémique des premiers sectaires, VOLT. t. XI, p. 370, édit. Beuchot. Je ne relève pas dans eux les pointes.... ID. t. XIII, p. 214. Combien de fois, entraîné dans cette assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des fripons, et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien, *t. t. nouv. Lett. d Beauchêne*, le 28 février 1763.

† DAPHNÉ (da-fné), *s. f.* La 41e planète télescopique, découverte en 1856 par M. Goldschmidt.

† DARIOLE (da-ri-ol'), *s. f.* La petite pâtisserie : petites brioches, gâteaux de Nanterre, pains au lait, pains au beurre, galettes, chaussons, échaudés, croquets, etc.

† DARIOLEUR (da-ri-o-leur), *s. m.* Pâtissier qui fait la petite pâtisserie, dite dariole.

† DARON. || *Dans l'ouvrière* : Ce mot n'est pas un manuel seigneurial en général, c'est la transcription du mot daroun, désignant une localité bien connue, située à une petite distance au midi de Gaza (voy. GRATEMOLIN, *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 2e part. p. 238).

† DARROUD (dâ-roun), *s. m.* Nom d'une sorte d'attelage de course, et de voiture même. Voiture attelée à la daumont, conduite à la daumont.

DE. P. 958, 1re *col.*, *l. dern.* du n° 3, *après* « *Here* ». Ajoutez : Il est aussi une construction de ce genre qu'il faut interpréter ce vers de Molière : C'est un étrange fait du soin que vous prenez, Je ne veux toujours jeter mon âge au nez Je fait du son, le fait qui m'importe, *Ec. des maris*, I, 1. || *De*, employé explétivement avec un adjectif, avec plus. Je ne regarde pas à tout ce qui me paraît de poli et de régulier, I, II, p. 219. Rien ne me paraît de plus inhumain que de...., ID. *Œuvres posthumes*, p. 82. Laissant tout ce qui est de vrai, et chassant ce qu'il y a de faux, PASC. *Pensées*, I, 1, p. 304, édit. Faugère. Ce qui est de plus admirable, c'est qu'au milieu de tant de faiblesse,... *Rondy. de saint Paul*. || Voy. pour l'emploi de de comme particule nobiliaire, le mot NOBILIAIRE.

DÉBAUCHE. || L. dern. *après* dit, *ajoutez* : citons comme exception difficile à imiter, mais qui du moins doit être notée, ce vers de Racine : Qui sait si.... Ce roi [Mithridate].... N'accuse point le ciel que de la débauche, Et dévantignes lils qui n'ouvrit le venger? *Mithr.* I, 3. Notez encore et n'imitez pas : Ces sages Qui dans un noble exil surfont leurs tristes veuves.... BOILEAU, *Jardins*, IV.

† DÉBASTILLEMENT (dé-ba-sti-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Sortie, issue hors de la Bastille, d'une prison. Il résulta dans les mêmes lieux après son déclassillement à l'époque de vendémiaire, BARBIER, *Pièces*, II, 27.

DÉBAUCHE. Au propre, action de se déranger du travail. L'horloge, se vantant qu'elle était admirable, Disait: on ne voit rien qui me soit comparable... Je marche sans débauche, afin d'apprendre aux gens Ce qu'ils ont à faire d'heures, de moments, Pour employer à leur affaire, LA FONT. *Œuvres inédites*, Paul Lacroix, édit. de 1863, p. 17.

† DÉBAVER (dé-ba-vé), *v. a.* Enlever des cocons les réseaux diffus de folle soie dont ils sont entourés et qui les tenaient suspendus aux bruyères.

† DÉBAVERIE (dé-ba-ve'), *s. f.* Le produit de l'action de débaver. Les débaveries des friches.

† DÉBRENTIER (dé-bi-ran-tié), *s. m.* Celui qui a une rente à son débit. L'encaissement de divers capitaux remboursés par des débirentiers, *Gaz. des trib.* 24 sept. 1870.

† DÉBITE (dé-bi-t'), *s. f.* Terme d'administration des finances. Vente des papiers timbrés. Si quelque bureau présentait une débite excédant celle des trimestres précédents, *Circulaire*, 17 messidor, an III. Les papiers sujets au timbre et destinés à la débite, *Décret du 7 avril 1853*, art. 1.

DÉBITEUR. || Rester débiteur à quelqu'un. Il faut ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur, *t. t. nouv. Lettre à Du Peyrou*, 29 avril 1768.

† DÉBOUCHURE (dé-bou-chu-r'), *s. f.* Noyau de forme cylindrique expulsé par un trou percé en une plaque, dans l'opération du poinçonnage.

† DÉBOURBAGE. *Ajoutez* : Opération par laquelle le moût de cidre a devenir vin de Champagne, soutenu du pressoir et reçu dans des pipes de 4 à 6 hectolitres, laisse tomber un dépôt d'enveloppes du grain, pépins, débris de pulle, parcelles ligneuses, terre, etc.

DÉBOURRÉ. || Terme de maquignon. Cheval débourré, cheval qui a perdu l'embonpoint factice qu'on lui avait donné pour le vendre.

DÉBUT. || Saut de début, voy. SAUT.

† DÉBRAYAGE (dé-brè-ia'), *s. m.* Synonyme fort usité de désembrayage.

† DÉBRAYER (dé-brè-ié), *v. a.* Synonyme très-usité de désembrayer.

† DÉBROCHAGE. *Ajoutez* : Action d'enlever la couverture d'un livre brochê. § 1er débrochage, § 2e collationnement, *Manuel du relieur*, p. 43 et 44, BONET, 1827.

† DÉBROUSSAILLEMENT (dé-brou-sa-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Arrachage des mortes-boits. La dépense moyenne à laquelle donne lieu le débroussaillement d'un hectare, varie entre 80 et 100 francs, R. FANÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 18.

† DÉBROUSSAILLER (dé-brou-sa-lle, *ll* mouillées), *v. a.* Arracher les mortes-boits, les broussailles. Les débroussailleurs malades se rencontrent surtout dans les terrains les plus fertiles et les mieux débroussaillés, R. FANÉ, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 36.

— ÉTYM. *Dé...*, et *broussailles*

† DÉBROUSSAILLEUR (dé-brou-sa-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui débroussaille. Après avoir été utilisées comme gardes débroussailleurs, ils exerçaient dans la saison sèche une surveillance effective, FANÉ, *Enq. sur les incend. de forêts*, p. 71.

DÉCAISSE. || Action de la caisse d'une entreprise financière. Nous voyons une attribution d'intérêt fixe de 3 p. 100 sur le capital nominal, et un intérêt beaucoup plus élevé sur le montant des sommes déclarées par le public, *Constitution d'avocats citée dans la Liberté*, 13 mars 1870.

† DÉCANTEUR (dé-kan-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la décantation.

† DÉCAPITALISATION (dé-ka-pi-ta-li-za-sion), *s. f.* Action de décapitaliser. Vous pouvez en être certains, la décapitalisation de l'or va être diminuer une diminution du pays, *Journal officiel*, 8 septembre 1871, p. 3294, 4re col.

† DÉCAPITALISER (dé-ka-pi-ta-li-zé), *v. a.* Oter à une ville la qualité de capitale. Nous ne voulons point, comme on nous le reproche par une expression, permettre-moi de le dire, barbare, nous ne voulons point décapitaliser la France en décapitalisant Paris, *Journ. offic.*, 8 sept. 1871, p. 3281, 1re col.

† DÉCARBURATEUR, TRICE (dé-kar-bu-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui produit la décarburation. Arrêter les courants décarburateurs d'air, de vapeur, ou, pour mieux dire, d'oxygène, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 88.

† DÉCARDINALISER. On croit qu'il [Mazarin] ne fait cela que par la peur qu'il a d'être décardinalise du pape et d'être excommunié, OCT. PINTO, *Lettres*, t. II, p. 386.

† DÉCASQUER (dé-ka-ské), *v. a.* Enlever le casque de quelqu'un, VOLT. *Duc*, III.

DÉCENNAL. || *Ajoutez* : Agréablement, avec grâce. Mais vous avez Dracon, le joueur de flute : nul autre de son métier n'irait plus décemment ses joues en soufflant dans le hautbois ou le flageolet, LA BRUY. III. C'est un latinisme : junctæque nymphis Gratiæ decentes, HOR. *Od.* I, 4.

DÉCENCE. || *Au pluriel* : Idées [ne mettez] exigent des décences et pardonnent des vices, DUCLOS, *Mœurs*, 4.

DÉCHARGE. || Terme de turf. Allégement, en faveur d'un cheval, d'une partie du poids exigé de autres chevaux.

† DÉCHATONNER (dé-cha-to-né), *v. a.* Terme de vétérinaire. Détacher, en introduisant la main dans l'utérus des femelles des ruminants domestiques, le placenta des cotylédons ou chatons, quand il tarde à sortir.

DÉCHET. || 1° *Ajoutez* : Fig. Sans elle [la retraite], vous ne trouverez jamais que du déchet en votre âme, du désordre dans votre conscience, et du trouble dans votre cœur, BOSS. *Sermons*, 2e *exhort. pour une visite.*

† DÉCHETEUX, EUSE (dé-che-teu, teû-z'), *adj.* On offre du déchet, en parlant des fils de soie qu'on dévide.

† DÉCHIREUR. *Ajoutez* : Déchireur de chiffons et

Digitized by Google

vieilles étoffes de laine par procédés mécaniques, *Tarif des patentes*, 1850.

† **DÉCIATINE** (dé-si-a-ti-n'), *s. f.* Mesure agraire russe, correspondant à 5121 ou 6021 mètres carrés, suivant les localités.

— ETYM. Russe *deciat*, dix, parce que, primitivement, elle était partagée en dix parties égales.

DÉCIDER. — REM. 3. Il Bouvelles l'a dit pour : attester, constater décidément. Je vous remercie, monsieur, de votre dernière pièce et du plaisir que m'a fait sa lecture : elle décide le talent qu'annonçait la première, *Lettre à Chanfort*, 1 octobre 1788. Cela n'est pas bon.

† **DÉCIMALITÉ** (dé-si-ma-li-té), *s. f.* Caractère décimal. Ce système [le système métrique] a une qualité essentielle que personne ne conteste, dont tout le monde reconnaît les avantages : c'est la décimalité, c'est la facilité qu'il présente de diviser et de multiplier par 10 toutes les mesures à l'infini, BONNAT, *Rev. des Deux-Mondes*, décembre 1869, p. 642.

DÉCLAMATOIRE. Le ministre en est endroit sur mon esprit déclamatoire [expression de Jurieu]..., 1688, 6e avert. 114.

DÉCOLLETER. Il Terme de monnayage. Décolleter un coin, en dégager la partie supérieure de manière à lui donner les dimensions exactement exigées.

† **DÉCOMPINAISON** (dé-kon-bi-nè-zon), *s. f.* Terme de chimie. Action par laquelle des particules sortent de leur combinaison.

† **DÉCOMMETTAGE** (dé-ko-me-ta-j'), *s. m.* Terme de corderie. Action du décommettre. Le décommettage des torons.

† **DÉCOMPRESSION** (dé-kon-pré-sion), *s. f.* Action de décomprimer. Il Dans les travaux à air comprimé, son donné à la diminution de la compression, à la rentrée dans l'air libre.

† **DÉCOMPRIMER** (dé-kon-pri-mé), *v. a.* Dans les travaux à air comprimé, opérer la décompression. Il *Se décomprimer*, *v. réfl.* Éprouver une décompression, sortir de l'air comprimé.

† **DÉCONCERT.** Il (ce malheur) a donné lieu à un grand déconcert entre toutes les personnes qui composaient cette flotte et devaient concourir à l'avantage de ce grand établissement, *Lettres de Colbert*, m, 2, p. 439.

DÉCOULER. — REM. Racine l'a employé au sens d'être issu. Un sang digne des rois dont il est découlé, *Théb.* III, 3. Critiqué, avec raison, par L. Racine.

DÉCOUVRIR. Il V. n. On dit que l'acier découvre, lorsque, dans la trempe, il se débarrasse de la pellicule noirâtre dont il s'enveloppe quand on le fait rougir entre les charbons.

† **DÉCRÉPI, IE** (dé-kré-pi, pie), *part. passé* de décrépir. Qui est privé de son crépissage. Plus une maison dont les murs sont en partie décrépis, *Affiches de centes judiciaires*, 1862.

† **DÉCRÉPIR** (dé-kré-pir), *v. a.* Enlever le crépissage. Au besoin, MM. les architectes-voyers feront décrépir les murs lézardés, *Ordonnance de Police*, 1857.

† **DÉCRÉPISSAGE** (dé-kré-pi-sa-j'), *s. m.* Action de décrépir; état de ce qui est décrépi. Le décrépissage des murs pourra alors être exigé, *Ordonnance de police*, 1857.

DÉCRÉPITUDE. — REM. Ce mot semblait étrange à Balzac : Si, pour entendre une langue, il en fallait apprendre deux, et que l'ancienté, la décrépitude et les irritaments de la grosse me fussent des paroles familières, *Lett. du 25 févr. 1624*. Il est cependant bien antérieur à l'époque de Balzac.

† **DÉCROÛTAGE** (dé-krou-ta-j'), *s. m.* Opération pratiquée sur le diamant brut, et qui fait partie du brûlage.

† **DÉCRUEUR** (dé-kru-eur), *s. m.* Celui qui blanchit en partie le fil écru de chanvre, lin, etc. *Tarif des patentes*, 1850.

DÉDANS. Il 3° Je n'entre pas là dedans, je n'y prends point part, je ne m'y intéresse pas (voy. LA).

DÉDIRE. Il Proverbes. Il faut mieux se dédire que se détruire, il vaut mieux renoncer à une mauvaise opération, reconnaître une faute, que d'y persévérer et de s'y perdre. Il Un bon Picard ne se dédit pas, il se ravise.

DÉDOUBLER. Il Couper d'eau des vins préalablement vineux. On vine les vins, et, quand ils sont rendus dans les grandes villes, on les dédouble, *Journ. offic.* 3 août 1862, p. 1210, 2e col.

DÉFAILLIR. Pierre, j'ai pris pour toi, ta foi ne défaudra pas, BOSS. *Hist. sur l'Ev. la Chaise, Septuar.*

† **DÉFÉCATEUR** (dé-fé-ka-teur), *s. m.* Appareil propre à opérer la défécation ou épuration.

DÉFENDRE. — REM. 2. On a dû dire d'abord : en son corps défendant. Cette forme se trouve dans le Portrait de Mme Corneul par Mme de Vineuil, ancienne édit des Œuv. de Mlle de Montpensier, t. VII, p. 357.

DÉFENDU. Il Démenti, combattu. Mme d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que Mme Scarron avait toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde, MAT. 9 févr. 1672.

DÉFENSE. Il 3° Terme de fortification. Ligne de défense d'un front bastionné, ligne qui joint l'angle saillant d'un bastion à l'angle de flanc du bastion opposé.

DÉFENSER. Il Défensif pour. Comment pouvais-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes compatriotes? *1. 1. sous.* *Lettre à du Peyrou*, 9 août 1765.

DÉFIER. — REM. 3. J. Rousseau a supprimé le pronom personnel dans cette phrase : Malgré ma prévention pour les défenses des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, *Confess.* VII. Cette tournure est correcte, mais peu usitée. Il 2. Le même a dit : Tous les plaisirs ont beau être pour les mêmes, on voit bientôt un jeu leur défier de goûter, *Lettre à Milord Maréchal*, 31 mars 1764. C'est une faute : il faut : je les défie.

† **DÉFILÉ** (dé-fi-lé), *s. m.* Terme de fortification. Instrument qui sert à déterminer le plan de défilement d'un ouvrage.

† **DÉFILEMENT** (dé-fil-man), *s. m.* Action de défilement, celui qui, passant par une ou plusieurs crêtes d'un ouvrage, laisse au-dessous de lui tous les établissements postales de l'ennemi, à la distance de la portée des armes.

2. **DÉFILER.** Défiler un ouvrage, en faire le défilement. Pour qu'un ouvrage soit défilé, il faut que les défenseurs qui sont sur le terre-plein soient couverts contre les coups de plein fouet, et que, lorsqu'ils sont montés sur les banquettes, ils ne soient découverts que de la partie de leur corps qui dépasse la crête intérieure.

† **DÉFILOCHAGE** (dé-fi-lo-cha-j'), *s. m.* Se dit de la laine, de la soie, etc., réduite en flocons. Déchets de laine et défilochages, *Journ. des Débats*, 18 sept. 1868.

DÉFINITEUR. Nom donné, dans les couvents, à des moines qui, élus par une assemblée des frères de chaque province, étaient députés aux chapitres généraux pour pouvoir y définir, sous la présidence du supérieur de l'ordre, ce qui devait être fait pour le maintien de la discipline monastique, *Hist. lit. de la Fr.* XV, p. 450.

† **DÉGAINEMENT** (dé-ghè-ne-man), *s. m.* Action de déguiner. Il Action de sortir d'une galne. Ce travail..., est favorisé par la sécrétion d'une matière gélatineuse [les deux narguons de l'écrevisse], qui facilite leur dégainement, II. PARVILLE, *Journ. offic.* 24 juill. 1871, p. 2206.

† **DÉGÉNÉRANT.** Tous ne songez pas que toute comparaison, surtout lorsqu'il s'agit de Dieu, est d'une nature imparfaite et dégénérante? BOSS. 6e *avert.* 40.

DÉGORGEMENT. Il 5° Terme d'artillerie. Dégorgement d'une embrasure, action d'enlever le masque en terre ou en gabions qui protégeait les travailleurs pendant la construction.

† **DÉGORGEOIR.** Il 4° Tige en fer pointue qu'on introduit dans le canal de la lumière des canons pour le nettoyer et pour percer le sachet qui renferme la charge de poudre.

DÉGORGER. Il Terme d'artillerie. Percer à l'aide du dégorgeoir le sachet qui renferme la charge de poudre d'un canon.

† 2. **DÉGOURDI.** Il Cuire en dégourdi. Les poteries communes sont toutes fabriquées avec des terres qui n'ont pas été lavées : on les cuit soit en dégourdi, c'est-à-dire à un feu peu ardent, soit en grès, en les exposant à une température plus élevée, *Tarif des douanes*, 1860, p. 165.

DÉGOUTTANT. Talma prononçait dégoutant, par un e muet, pour le distinguer de dégoutant.

† **DÉGRAISSEUSE.** [Tache] de suif ou de cuir, ou de bois, ou l'eau que l'on filtre se débarrasse des parties les plus grossières.

DEHORS. — REM. Racine l'a employé comme préposition : Je voyais et dehors et dedans nos murailles, *Bajaz.* III, 1. Cela n'est plus usité.

DÉJUGER. Il Se défier, prendre un caractère digne de Dieu. En sorte que nos désirs purifiés nos cœurs, et que nos vœux se dessaisissent par la familiarité que nous contractions avec Dieu d'une cette amable présence, bons. *Union de J.-C.* avec son épouse.

† **DÉJOURNÉ** (dé-jour-né), *adj.* Qui a la ressemblance avec le jour. Il Substantivement. Le déjourné, le transformé, le dieu par grâce, l'homme initié par tous les progrès mystiques à l'heureuse vision de la face, BOSS. *Instr. myst.* 2, 4.

DÉJOUER. — REM. Mme de Staël emploie ce mot au sens de railler, tourner en ridicule. Les hommes ne veulent pas qu'on prenne totalement à ses intérêts personnels, et ce qui est à un certain point contre leur nature, est déjoué par eux, *De l'influence des passions*, 1, 1. [A propos des déclarations d'amour.] Ils s'en déjouent, en déjouant ces distinctions, se flatte de signaler ses propres avantages, III. 1b. 1, 9.

† **DÉLAINE** (dé-lè-ne), *s. m.* Mousseline de laine. Des délaines imprimés (par abréviation de *de ct laine*).

† **DÉLAYER** (dé-lè-ié), *v. a.* Retarder, ajourner (sens vieilli). Ces pensées qui m'ont occupée m'ont éloigné et délayé celles que j'avais apportées de Provence, MIT. *Lettre au comte et à la comtesse de Guitaut*, 27 oct. 1672.

DÉLICIEUX. Il 3° *Ajoutez* : C'était [Magalotti] un homme délicieux et magnifique, 87-SIM. t. IV, p. 430, édit. 1829-1830.

DÉLIMITATION. Délimiter et délimitation sont, à la vérité, deux termes énergiques, mais ils sont de votre création, et nous n'avez pas encore acquis assez de crédit pour les faire passer, BON CLÉMENT, *à bon Berthod*, 1773.

† **DÉLISSAGE.** Il Essai (dé-li-teur, teû-r'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui délite les vers à soie.

† **DÉLITOIR** (dé-li-toir), *s. m.* Châssis pour délite les vers à soie.

† 3. **DÉLIVRE** (dé-li-vr'). Canal d'alimentation des oeillets, *Enquêtes sur les sels*, 1868, t. I, p. 809.

† **DEMANDANT.** Jamais l'âme, selon lui [Cassien], n'est plus demandante que lorsqu'elle est devenue plus simple, BOSS. *Et. d'orais.* V, 55.

DEMANDE. Il Terme de technologie. On dit qu'une pièce est percée, entaillée à la demande d'une autre, quand celle-ci peut entrer, s'ajuster exactement dans la première. Il Mémoire en demande, voy. MÉMOIRE, 3.

† **DÉMARQUER.** — ETYM. Patois langued. *desmarqd*, arracher avec effort un objet de l'entaille ou de l'ouverture où il est enfoncé; *esmarqd*, enfoncer avec effort, engager dans (ém. BONCARD).

DÉMARRE. Il lui démarié d'avec cette première femme, et en épousa une autre ... GUI PATIN, *Lettres*, t. IV, p. 419.

† **DÉMERGER.** Il Retirer une eau venue par inondation. Nul espoir ne reste de demerger l'exploitation, *Journal de Liége*, dans *Journ. offic.* 16 sept. 1872, p. 6308, 2e col.

DEMEURE. Il La dernière demeure, la sépulture. Combien de fois a-t-on dit la dernière demeure!... Demeure s'est dit pour mise en demeure .... Et que ceux qui seraient en demeure de payer dans leurs délais, demeureraient déchus de ladite diminution et contraints au payement total.... *Arch. des financ. Arrêt du Cons. d'Etat du 9 mai 1703.*

DEMI. — REM. 1. Une pomme et demie ne suffit et non pas me suffisent. La pomme et demie que j'ai mangée, et non pas que j'ai mangées.

DEMI-CERCLE, VOY. MATHÉMAT.

DEMI-LUNE. Terme de fortification qui couvre la courtine et les flancs des bastions adjacents. La demi-lune était autrefois en forme de demi-cercle et était destinée qu'à couvrir le débouché d'un pont ou d'une porte; aujourd'hui elle a une forme triangulaire.

† **DEMI-SOLDIER** (de-mi-sol-dié), *s. m.* Celui qui touche une demi-solde. Les demi-soldiers et leurs veuves.... *Décret du 13 févr. 1872, 2e série du Bull. des lois, part. suppl.* n° 130, p. 303.

† 2. **DÉMISSION.** Il Abnégation. Ne vous jugez point, mais laissez vous juger une vue entière démission d'esprit par celui que vous avez choisi pour vous conduire, BOSS. *Lettr. spirit.* 80. C'est un latinisme.

† **DÉMISSIONNER** (dé-mi-sio-né), *v. n.* Donner sa démission. Il n'est pas certain qu'il ne se retire pas, et même il paraît qu'il ne se presse de démissionner et de me retirer paisiblement dans une obscurité qui m'est bien chère, BARANTE, *Prières*, 1, 214.

† **DÉMONTABLE** (dé-mon-ta-bl'), *adj.* Que l'on peut démonter, défaire. La division se compose de cannonières démontables.... *Gén. des Trib.*, 30 août 1870.

DENIER. Il Évaluation du poids des fils de soie. Fibre en bruf, en dix deniers, *Journ. offic.* 24 juill. 1872, p. 5015, 1re col.

Digitized by Google

DÉNOMINATIF. || Verbes dénominatifs, verbes formés avec des noms, c'est-à-dire ayant pour radical un thème qui est nom, ou adjectif ou même démonstratif. *Fleurir* est dénominatif de *fleur*; *grandir*, de *grand*; *tutoyer*, de *tu-toi*.

DENSITÉ. || 4° Terme de physique. Proprement, rapport de la masse d'un corps à son volume, ou, autrement, le quotient de la masse divisée par le volume. Densité relative d'un corps, ou, le plus souvent, densité, simplement, le rapport de sa densité à celle de l'eau distillée prise à 4° au-dessus de zéro; on l'obtient en prenant le rapport du poids du corps à celui d'un pareil volume d'eau pris dans ces conditions. On nomme poids spécifique le rapport du poids d'un corps à son volume, et poids spécifique relatif, ou simplement poids spécifique, le rapport du poids spécifique d'un corps à celui de l'eau distillée à 4°; il en résulte que l'expression numérique de la densité relative est la même que celle du poids spécifique relatif. La densité d'un gaz, d'une vapeur, est le rapport de son poids à celui d'un égal volume d'air pris dans les mêmes circonstances de température et de pression.

† **DENTELEUR** (dan'le-leur), *s. m.* Dentelleur de scies, celui qui fait des dents de scie, *Tarif des patentes*, 1858.

DENTURE. — REM. Denture n'est ni dans l'Académie, 1694, ni dans Furetière, 1701, ni dans Furetière, édit. de 1701 revue par Basnage. Richelet complété, 1759, dit : « Denture, l'ordre dont les dents sont rangées; rang de dents. Ce mot est vieux et populaire. » L'Académie de 1762 a : « Ordre dans lequel les dents sont rangées. Une belle denture. »

† **DÉNUTRITION** (dé-nu-tri-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Se dit quelquefois pour dénutrition.

† **DÉODACTYLE** (dé-o-da-kti-l'), *adj.* Terme d'ornithologie. Qui a les doigts fendus. Passereaux déodactyles.

— ETYM. Δύο, diviser, et δάκτυλος, doigt.

† **DÉPAISSELAGE** (dé-pè-se-la-j'), *s. m.* Action de dépaisseler.

† **DÉPAISSELER** (dé-pè-se-lé), *v. a.* Enlever les paisseaux ou échalas des vignes, opposé à paisseler une vigne.

† **DÉPAPERASSEMENT** (dé-pa-pe-ra-se-man), *s. m.* Action d'emporter des papiers. Il restera..... l'armoire, avec les brochures et paperasses qu'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle, avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce dépaperassement, *J. J. Rousseau, Lett. à Rose d'Epinay*, 1754.

DÉPART. || Terme de turf. L'instant où le starter donne le signal du départ en abaissant le drapeau qu'il tient à la main. || Faire départ, se dit quand un ou plusieurs chevaux devancent le signal.

DÉPARTIR. || Synonyme d'affiner, en parlant de métaux précieux. L'affinage national est confié à Paris pour le service des monnaies; le public a la faculté d'y faire affiner ou départir des matières d'or et d'argent contenant or, *Loi du 49 brumaire, an IV*, art. 156.

† **DÉPARTITEUR** (dé-par-ti-teur), *s. m.* Celui qui départi, départage. Partage d'opinion, président appelé comme départiteur.... le partage sera décidé par l'appel du président d'une autre chambre, et non du conseiller ou des conseillers les plus anciens.... l'appel du président comme départiteur avait été ordonné par l'arrêt même de partage, *Gaz. des trib.* 11 juin 1837.

DÉPASSIONNÉ, ÉE (dé-pa-sio-né, née), *part. passé* de dépassionner. Qui n'a plus de passions, qui les a perdues ou rejetées. Il ne faut pas perdre de vue que le peuple américain est un peuple dépassionné, TALLEYRAND, *Mem. sur les relat. comm. des États-Unis avec l'Angleterre* (Institut, an III).

† **DÉPENSABLE** (dé-pan-sa-bl'), *adj.* Qui peut être dépensé. L'équivalence entre les quantités de force dépensable, consacr, *Traité de l'enchaînement des idées fondam.* t. I, p. 453.

† **DÉPLANTER** (dé-plan-té), *v. a.* Terme populaire. Ôter la peau. Son Apollon écorchant Marsyas, déplantant les jambes du satyre vaincu avec l'aplomb d'un boucher troussant un boeuf, FR. BUNEL, *Libertés du 30 mai 1867*.

DÉPIT. — REM. 3. On a dit : en dépit que, pour par dépit de ce que..... Sa mère ne m'autorisera dit pas que jamais de lui, en dépit qu'il traitait si mal sa jeune femme, DIDEROT, *Lettres*, t. II, p. 291.

† **DÉPLANTEUR** (dé-plan-teur), *s. m.* Celui qui, avec résidence chez quelqu'un, en quelque lieu, *Le* duc *** est actuellement en déplacement de chasse à.... Il est en Italie pour sa santé, il se trouve très-bien de ce déplacement. On annonce que Lord *** viendra bientôt en déplacement à Paris.

DÉPLIURE. || Se déplorer, *v. réfl.* Pleurer sur soi-même. Mme de Pompadour [femme du conspirateur impliqué dans l'affaire de Cellamare] disait toujours en se déplorant..., STAHL, *Memoires*, t. I, p. 167, édit. in-8°, 1831.

† **DÉPOLISSEUR** (dé-po-li-seur), *s. m.* Celui qui dépolit. Dépolisseur de verres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **DÉPOUPLARISATION**, *s. f.* Action de dépouplariser. Dépouplarisation des acquereurs de biens nationaux, *Papiers saisis à Barnaud*, p. 320

DÉPOSER. || 5° Fig. Déposer son cœur, confier tous ses sentiments. Enfin j'ai déposé mon cœur à M. d'Urfé, sév. 8 avr. 1681.

DÉPOTER. || Terme d'artillerie. On dit qu'une fusée dépote, lorsqu'elle lance les artifices contenus dans le pot, avant que toute la composition fusante ne soit brûlée.

DÉPOUILLE. — ETYM. *Ajoutez* : La basse latinité avait fait avec le latin spolium deux composés qui avaient le même sens : *exspolia*, dans Isidore, 18, 2, et *dispolia* dans du Cange, an. 824.

DÉPRÉDER. À Caen, m'a été fait plainte que vers Cherbourg il y a des pirates français qui ont commission du roi d'Espagne, qui déprédent leurs vaisseaux des marchandises, et sont soutenus par ceux dudit Cherbourg et autres habitants voisins, *Rapport de Leroux à l'Hôtel-de-ville à Rochelieu*, en 1629, ch. 3, cité dans J. CAILLET, *l'Administration en France sous Richelieu*, t. II, Paris, 1860.

† **DÉRAILABLE** (dé-rè-la-bl'), *adj.* Se dit de locomotives qu'on peut faire dérailer à volonté, sur les chemins de fer américains.

† **DÉRAMEUR** (dé-ra-meur), *s. m.* Celui qui déramie. Il est impossible d'admettre que le lendemain même de la mort d'un écrivain il y ait un arrangeur qui le déramie, qui le sue et soit fait un jeu de détruire l'économie régulière d'un ouvrage..... BOISSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mai 1870, p. 142.

† **DERBY** (dèr-bi), *s. m.* Course qui se fait à Epsom dans le mois de mai, la plus illustre et la plus considérable des courses hippiques de l'Angleterre, ainsi dite d'après lord Derby, qui l'a fondée; c'est une poule pour poulains et poulains de trois ans || En France, DYA qui se court à Chantilly sur une piste de 2400 mètres, le dimanche qui suit l'Ascension.

DÉRIVATIF — HIST. XVIe S. Il y a deux espèces de verbes, l'actif et le dérivatif, nous aymer, l'autre dérivative comme de melancholie melancholier, MICHEAT, dans LITTRÉ, le *Gramm. franç.* p. 64.

DÉRIVATION. || 8° Terme d'artillerie. Nom donné à l'écart latéral du point de chute des projectiles oblongs de la trace du plan de tir; le sens de la dérivation dépend de la rotation et de la trace des projectiles; il est à droite pour les projectiles de l'arme de terre en France.

— SYN. DÉRIVATION, DÉVIATION. En artillerie, déviation est un écart accidentel variable d'un coup à l'autre et quelquefois les insexactitudes du tir; dérivation est un écart régulier, constant à chaque distance, qu'un connaît à l'avance et dont on peut tenir compte de sorte que la justesse du tir ne s'en trouve pas altérée.

— HIST. XVIe S. Trop grand multitude de humeurs par voye d'assemblement ou derivation, LANFRANC, f° 48.

DÉRIVER. || Terme d'artillerie. Quantité dont il faut porter la hausse en dehors du plan de tir pourtenir compte de la dérivation en pointant un canon rayé.

3. **DÉRIVER.** || Se dit de l'action d'un projectile qui s'écarte du plan de tir en cédant aux causes qui produisent la dérivation.

DÉROBER. || Terme de turf. Un cheval se dérobe quand il s'écarte de la piste.

DÉROGER. || F. a. Ôter par dérogation. Le Fils de Dieu lui donnait toujours la [l'Église judaïque] la même autorité qu'elle avait pour soutenir et instruire les enfants de Dieu, ne lui dérogeant la créance que dans le point que Dieu avait révélé par tant de miracles; car la croyance qu'il donnait par ces miracles à l'Église chrétienne ne dérogeait qu'à cet égard à la foi de l'Église judaïque, BOSS., *Médit. Evang. Serm. de N. S.* 35e journée.

† **DÉROULEMENT** (dé-rou-le-man), *s. m.* Terme administratif. Action d'effacer quelqu'un d'un rôle.

† **DÉROYALISER** (dé-roa-li-zé), *v. a.* Ôter les sentiments royalistes. Nous déroyalisâmes aussi le peuple, DARDIT, *Pièces*, t. 64.

DERRIÈRE. || Fig. Être derrière, se dit d'une personne qui ne se montre pas, mais qui exerce une action réelle dans une affaire.

† **DÉSAGRÉGABLE** (dé-sa-gré-ja-bl'), *adj.* Qui peut être désagrégé. Roche facilement désagrégeable, CH. MARTINS, *Acad. des sciences, Comptes rendus*, t. LXVII, p. 824.

† **DÉSAIMANTATION** (dé-zè-man-ta-sion), *s. f.* Action de désaimanter.

DÉSARÇONNER — HIST. XIIIe S. J'encontrer fut grante la troue [la rencontre] des lances, dont il s'entredonnent Teels cops, qu'il s'entredesarçonnent, *Merangis*, p. 175.

† **DÉSARGENTAGE** (dé-zar-jan-ta-j'), *s. m.* Action d'enlever l'argent sur les objets argentés. Sont rangés dans la première classe des établissements insalubres, dangereux ou incommodes, les ateliers de désargentage du cuivre par le mélange de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique, *Ordonn. roy.* 27 mai 1838, art. 1. || Il se dit aussi de l'effet de l'eau. Le désargentage de flambeaux anciens.

† **DÉSARNIR** (dé-zar-nir), *v. a.* Ancien terme de marine. Démarrer, dégager des amarres. Le lieutenant descendant avec les deux ponts avec le maître canonnier; il a soin de faire désarnir et déboucher tous les canons, de les faire amorcer et mettre en état de tirer quand il en besoin, *Corresp. de Colbert*, III, 2, 33.

† **DÉSAUBER.** — HIST. XVIe S. Pour avoir l'enfant ses chevaux et ses armes, quand il sera devenu, lui soit rué du vin blanc sur son chef, les *Evang. des quenouilles*, p. 109.

DÉSAYEULER. La France elle-même, quand elle sera enveuglée, aura honte d'avoir puni un sujet du roi [M. de Lambese], parce qu'il l'a servi fidèlement, *Lettre de Marie-Antoinette, Rev. des Deux-Mondes*, 1er janv. 1866, p. 672.

DESCENDRE. || Terme de turf. Quand un cheval appelé à courir acquiert une plus-value, on dit qu'il descend, parce qu'on le fait descendre dans laquelle on paraît contre lui tombe. Ainsi, un cheval qui hier était coté à 7 contre 1, et qui est aujourd'hui à 5 contre 1, est un cheval qui descend. — REM. 3. Il avait froid; il est descendu se chauffer chez son directeur. Locution populaire, mais incorrecte.

† **DÉSÉCHOUAGE** (dé-zé-clou-a-j'), *s. m.* Action de remettre à flot un navire échoué. Il a été remarqué que la plus grande partie du temps que prend le déséchouage est employée à mouiller les ancres, à se procurer des points d'amarrage solides. *Rapport fait par M. de Lesseps à l'assemblée générale des actionnaires du canal de Suez*, le 30 mars 1870.

† **DÉSÉCLUSEMENT** (dé-zé-klu-ze-man), *s. m.* Dans les travaux d'irrigation, compris, manœuvre pour sortir, quand l'ouvrier, quittant les travaux, rentre dans l'air libre.

— ETYM. *Dés*, ez, et *écluse*.

† **DÉSENCLAVER** (dé-zan-kla-vé), *v. a.* Supprimer une enclave. Cette ligne [chemin de fer de Collonges à Annemasse] est la seule qui puisse désenclaver les provinces françaises de la Haute-Savoie, et leur permettre de communiquer avec la France sans avoir à subir les exigences douanières de la Confédération suisse, *Lettre de M. Girod (de l'Ain) député*, dans le *Courrier de l'Ain* du 23 avril 1870.

† **DÉSENFOUIR** (dé-zan-fou-ir), *v. a.* Tirer d'un enfouissement. — HIST. XIIIe S. Il fist desenfuir les ores Harnold, e si engetter hors E lout decolez de l'eglise; Chef corz getta en la Tamise, *Édouard le Confesseur*, v. 186.

† **DÉSENGOUR(S)E** (dé-zan-gou-é), *v. réfl.* Perdre son engouement. Il n'aurait pas tardé à se désengouer du système connu, *Papiers saisis à Barnaud*, p. 370.

† **DÉSÉQUILIBRER** (dé-zé-ki-li-bré), *v. a.* Faire perdre l'équilibre.

† **DÉSINCRUSTATION** (dé-zin-kru-sta-sion), *s. f.* Action d'ôter les incrustations. Desincrustation des générateurs à vapeur, *Aman. Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1321, 3e col.

DESPOTE. || *Adj.* Le gouvernement de France actif constamment arbitraire, et souvent despote, MME DE STAEL, *Consid. sur la Révol. franç.*, 3.

DESSAISIR || Désaisher. L'autre partie s'occupait à dessaisir les embarcations, *Rapport du capitaine Simon, Journ. offic.* 8 juillet 1869, p. 932, 3e col.

DESSAISISSEMENT. || Action d'un tribunal qui se dessaisit d'une affaire. La procédure commencée par le juge d'instruction nous est arrivée par voie de dessaisissement, *Gaz. des trib.* 26 oct. 1873, p. 1050, 4e col.

Digitized by Google

† **DÉSAUTTEMENT** (dé-zô-te-man), *s. m.* Nom donné à des seaux dans les canaux.

† **DESBERTISSAGE** (dé-zèr-ti-saj'), *s. m.* Action de desservir. Il fallut bien alors passer par le desservissage ; les pierres démontées furent envoyées à Paris. H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, 3 mai 1870, p. 763, 2e col.

† **DESBOUCHEMENT** (dé-sou-che-man), *s. m.* Action de desboucher. On pourrait donc, après avoir extirpé les morts-bois, semer, sur le sol ameubli par le desbouchement, du brome de Schrader, de manière à constituer des sortes de pare-feux. *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 71.

DESSUS. Proverbe. Il les sait toutes et une par-dessus, se dit d'un homme adroit, rusé, et qui se tire toujours d'affaire dans les circonstances les plus difficiles.

DÉTACHÉ. || Terme de turf. En avant des autres chevaux. Tel cheval est arrivé second, mais il était complétement détaché du reste du champ, c'est-à-dire qu'à l'exception du vainqueur, tous ses rivaux étaient loin derrière lui.

DÉTENTE. || Terme de mécanique. Augmentation de volume d'un gaz ou d'une vapeur, d'où résulte une diminution de pression.|| Nom donné aux différentes dispositions employées pour produire la détente dans les machines à vapeur.

DÉTERMINANT. || *S. m.* Terme d'algèbre. Expression qui résulte de l'agrégat des 1, 2, 3,....n produits que l'on obtient en permutant les indices de toutes les manières possibles dans le produit $a^1.a^2.a^3.a^4.a^5.....a^n$, et en appliquant à ces produits des signes déterminés. Le calcul des déterminants est une des branches les plus importantes et les plus fécondes de l'algèbre supérieure.

DÉTESTABLEMENT. — HIST. XVIe *s.* Ils [des dénonciateurs d'hérésie] ne tomberoient tant détestablement en lacs de l'esprit calumniateur, BAR. *Pant. IV, Epître.*

† **DÉTORSION** (dé-tor-sion), *s. f.* Action de détordre. La détorsion du boyau dans une corde d'instrument de musique.

DÉTRAQUER. || 4° *Ajoutez :* Fig. Pour fournir entièrement ma carrière, et ne me point détraquer de l'écliptique de cette instruction, que je n'aie rencontré le tropique de la vérité, NAUDÉ, *Howereos*, VI, 3.

† **DÉTROQUAGE** (dé-tro-ka-j'), *s. m.* Action de détacher les huîtres du support où elles sont fixées.

† **DEUTÉROSE** (deu-té-rô-z'), *s. f.* Répétition, reproduction une seconde fois. Il faut une deutérose de l'idée révolutionnaire, une nouvelle manifestation du socialisme, PROUDHON, *Confessions d'un révolutionnaire*, p. 141.

— ÉTYM. *Deutéros*, répétition, de δεύτερος, deuxième.

DEUX. — REM. 2. L. 18. Cette locution (*tous deux*), n'étant pas dans l'histoire, paraît non dans le XVIIe *s. Effacez cette phrase, et reg.* TOUT à l'*hist.* XVIe *s., à la fin, où se trouve la* locution tous deux.

DEUXIÈME. — REM. *Voyez la remarque à* SECOND, *où il est dit que deuxième a été pris avant seconde, l'inci des exemples qui prouvent qu'il était usité, moins peut-être que second ; c'est tout ce qu'on peut dire.* La deuxième objection n'est qu'une supposition manifestement fausse, pesc. *Réponse aux nuances de Garasdi*, 4. [Le malheureux] Prend le plus gros [ail], en pitié le regarde, Mange et rechigne.... Le premier passe, aussi fait le deuxième, LA FONT. *Payen*. || Fait que nous mourons au péché, c'est notre première partie [du sermon].... il faut que nous passions à une nouvelle vie, qui est toute céleste, voilà la deuxième, sous. 1er *sermon, Pâques, prâmbule.*

— HIST. XIIIe *s.* Il avint que Bertrand à l'adurt talent Chevauchoit loi deusieme, sans plus nomer de gent, *Guesd.* 660.

† **DÉVEUVER** (dé-veu-vé), *v. n.* Cesser d'être veuve, se remarier. La baronne d'Orthez, parlant de sa fille : A moins d'un autre miracle en sens contraire, elle ne déveuvera de sa vie, OCTAVE FEUILLET, *l'Ermitage*, sc. 1.

DÉVIDOIR. — HIST. XIIIe *s.* Alabrum, desvuidoir, troil ou hapse, *Gloss. de Philon*, Bibl. de Montpellier.

† **DIEVINETTE** (di-vi-nè-t'), *s. f.* Variété de questions malicieusement posées sur tous les tons et sous toutes les formes pour mettre l'esprit à la torture ou exciter la curiosité, mots-énigmes, charades, rébus, logogriphes, etc. sont des devinettes. C'est une devinette quand on demande pourquoi le meunier a un chapeau blanc et le charbonnier un chapeau noir, et qu'à la personne embarrassée on répond que c'est pour se couvrir la tête.

† **DÉVITRIFIER.** || *Se dévitrifier*, *v. réfl.* Perdre les qualités du verre.

† **DÉVONIEN** (dé-vo-niin, niè-n'), *adj.* Terme de géologie. Système dévonien, formation supérieure des terrains de transition (de *Devonshire*, comté d'Angleterre où ce terrain a été étudié).

† **DÉVORATION** (dé-vo-ra-sion), *s. f.* Action de dévorer. C'est, permettez-moi cette expression un peu vulgaire mais énergique, cette dévoration du capital qui se manifeste de tous côtés, ROULAND, *Enquête sur la situation*, 1867, p. 43.

DIA. — ÉTYM. *Après* : destre, *ajoutez* : En passant en France, le mot dia a changé de signification : à gauche, au lieu de à droite. Pictet note qu'en Suisse il signifie à droite. Les charretiers de la Compagnie anglaise, qui ont travaillé au chemin de fer à Montélimart, disaient à leurs chevaux *di* ou *dji* pour aller à droite.

DIACONAT. || Etat des femmes diaconesses dans l'ancienne Église.

† **DIACRITIQUE.** || Terme d'antiquité. Nom diacritique, VOY. NOM.

† **DIALECTAL ALE** (di-lè-ktal, ta-l'), *adj.* Qui a rapport aux dialectes. Ce que M. Max Müller appelle la curruption dialectale.... P. BAUDRY, *De la science du langage et de son état actuel*, p. 19.

DIALOGUE. || Fig. Dialogue, une lettre dans une correspondance. Réjouissons-nous d'avoir trouvé le moyen de nous parler à trois sous le dessus-dialogue, *Correspond.* 4 mai 1773.

† **DIALOSE** (di-a-lô-z'), *s. f.* Substance gélatiniforme extraite du dialium, plante dont les gousses servent en Chine au savonnage.

DIAMÉTRAL. || Fig. Point diamétral, lieu des milieux des cordes menées dans une surface quelconque, parallèlement à une direction donnée (plan diamétral, dans le cas où la surface diamétrale est plane). || Plan diamétral principal, celui qui est perpendiculaire sur les cordes qu'il divise en parties égales.

DIAMÈTRE. *Avant la définition du diamètre du cercle, ajoutez :* On nomme diamètre, dans une courbe plane, le lieu des milieux des cordes menées parallèlement à une direction donnée. || Diamètres conjugués, diamètres rectilignes tels, que chacun d'eux divise en deux parties égales les cordes parallèles à l'autre. || Longueur du lien des centres des sections planes parallèles faites dans une surface est une ligne droite, ou le nombre entier de ces sections de cette surface.

DIANE. || La 78e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Luther.

DIANTRE. || Aller au diantre, aller fort loin. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux ; elle s'en va au diantre en Provence, SÉV. *à Bussy*, 22 janvier 1671.

DIAPASON. || On appelle aussi diapason le degré d'acuité ou de gravité de tout le système de notes d'un instrument, degré d'ailleurs réglé par l'instrument établi sur le diapason. On dit par exemple : Le no pas m'accompagner sur ce piano dont le diapason est trop élevé.

† **DIAPHONIE** (di-a-fo-ni), *s. f.* Système de musique du moyen âge qui a précédé le déchant ou contre-point ; il consistait en un chant composé de deux parties correspondant exactement mais pour note et valeur pour valeur à l'octave et le plus souvent à la quinte.

— ÉTYM. Lat. *diaphonia*, du grec διαφωνία, de διά, indiquant dispersion, et φωνή, voix.

† **DIAPHRAGMER** (di-a-fra-gmé), *v. a.* Munir d'un diaphragme. Diaphragmer un télescope, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 921.

† **DIASTIMÈTRE** (di-a-sti-mè-t'), *s. m.* Instrument à échelle micrométrique destiné à l'évaluation des distances.

† **DIATOMÉES** (di-a-to-mé), *s. f.* Tribu d'algues microscopiques.

— ÉTYM. Δια, à travers, et τομός, coupé.

† **DICARPELLAIRE.** La silique est dicarpellaire.

† **DICTATORIALEMENT** (di-kta-to-ri-a-le-man), *adv.* D'une manière dictatoriale, avec l'autorité d'un dictateur. Quelle que soit la décision, vous n'êtes pas en présence d'un gouvernement qui agit dictatorialement, et qui vient déclarer de vous la modification de ses propres décisions, *Discours du ministre de la justice, séance du 28 janvier 1870 au Corps législatif.*

DICTIONNAIRE. || 3 Les double des mots donnés sert un écrivain. Le dictionnaire de Corneille. Le dictionnaire ne Bossuet est très-étendu.

† **DICTIONNARISTE** (di-ksio-na-ri-s't), *s. m.* Celui qui compose un dictionnaire. La fin que se doivent proposer les glossographes ou dictionnaristes, est de donner l'intelligence des auteurs qu'ils alléguent, à quoi ils ne peuvent parvenir qu'en expliquant exactement les mots, *Valentina.*

† **DIDACTICIEN** (di-da-ti-sin), *s. m.* Auteur qui écrit un ouvrage didactique.

DIEU. || Paire Dieu, dans le langage des adversaires du catholicisme, changer l'hostie au corps et au sang de Jésus-Christ.

DIFFAMATEUR. — HIST. XVIe *s.* Encontre gens diffamateurs, *Myst. du siége d'Orléans*, p. 704.

DIFFAMER. *Effacer la remarque et renvoyer à* FAME.

DIFFÉRENT. — REM. On a dit différent à. Continuer la même conduite avec l'Espagne comme avec un frère d'humeur différente à la nenne, D'ARGENSON, *Mémoires*, in-8°, 1860, t. II, p. 206.

† **DIGENÈSE** (di-je-nè-z'), *s. f.* Fait de physiologie générale qui consiste en ce que certains animaux et végétaux se reproduisent par deux modes divers de naissance, l'une par œufs et aperme, l'autre sans sexe, ou par germes par bourgeons.

— ÉTYM. Di, deux, et γένεσις, génération.

† **DIGÉNÉTIQUE** (di-je-né-ti-k'), *adj.* Qui est relatif à la digenèse. Vues digénétiques, ceux qui se reproduisent par digenèse.

† **DIGÉMISME** (di-jé-mi-sm'), *s. m.* Synonyme de digénie.

DIGNE. Au XVIe siècle, digne se prononçait dine, VOY. HIST. XVIe *s. Grammaire franç.* p. 108.

† **DIKÉ** (di-ké), *s. f.* La 86e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Borelly.

† **DILATOIRE.** *Après* PASC. *ajoutez : comparaison des chrétiens.*

DIMINUÉ. || Terme de fortification. Dans un front bastionné, on nomme flanc diminué l'angle compris entre la face extérieur et la face du bastion.

† **DINAR** (di-nar), *s. f.* Pièce d'or valant environ 10 francs, autrefois en usage dans l'Orient.

— ÉTYM. Arabe, dînâr, du lat. *denarius*, denier.

† **DIOECÈTE** (di-è-sè-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolomées, du gouverneur du ministre du trésor.

† **DIONÉE** (di-o-né), *s. f.* La 107e planète télescopique, découverte en 1868 par Watson.

† **DIPHLANGIGRADE** (di-fla-langar-gra-d'), *s. f.* Corps formant exactement la moitié de la phalange macédonienne.

† **DIPLÔMÉ, ÉE** (di-plô-mé, mée), *adj.* Qui a obtenu un diplôme. Le pétitionnaire demande que les nouveaux diplômés soient soumis à un stage de trois ans auprès de praticiens comptant au moins dix ans d'exercice, REVEIL, *Rapport au sénat, Monit.* du 23 *mai* 1867, p. 608, 2e col.

DIRE. — REM. Mme de Sévigné a dit : De ce qu'il dit, pour : de ce qu'il dit. Il est vrai, de ce qu'il dit, de celle [l'amitié] que vous avez pour moi, SÉV. 25 AVRIL 1671. — ÉTYM. *Ajoutez :* M. Boucherie (*Rev. des langues romanes*, t. III, p. 71-77) a jeté du jour sur la locution à dire au sens de manquer. Elle représente le bas-latin *habere ou esse dicere, dicere, dicere*, qui se trouve avec le même sens dans les textes mérovingiens : Quantum de compositione diget est, *Lex salique* ; Quasi animalia per sua menata dicere habuissi (entre si par ses menées il aurait eu à dire les animaux), *Formules angevines* (ailleurs, digere habuisset) ; Quod ante dicta terra de annos triginta et une neuper teuuisse aut nec eo diger numquam fuissi, LETRONNE, p. 28, anno 680. Ce dernier exemple semble le modèle du vers de *St Alexis*, cité dans l'historique : Dis e set ans, n'en fait nient à dire. M. Boucherie pense que *dicere*, qui a eu le sens de plaider, a passé à celui de reclamer, et, comme on réclame ce qui manque, au sens de manquer.

DIRECTION. || Terme de géologie. Prolongement ou extension des couches de roches suivant une ligne perpendiculaire au plongement.

DIRECTRICE. || Terme d'artillerie. La directrice d'une plate-forme, d'une embrasure, est la ligne qui se projette suivant la trace du plan de tir. || La directrice du châssis d'un affût de place, ou d'un affût de côte, est une grande pièce longitudinale, placée suivant l'axe du châssis et sur laquelle appuie la crosse de l'affût dans le recul.

† **DIREMPTION** (di-ran-psion), *s. f.* Mot emprunté à l'anglais et signifiant, en termes de droit, dissolution. Des cas de diremption du mariage,

Digitized by Google

PROUDHON, *Confess d'un révolutionnaire*, 1868, p. 96.

— ÉTYM. Lat. *disrumpionem*, de *dirimere*, séparer, de *dis*, indiquant séparation, et *emere*, prendre.

† **DIRHEM** (di-rèm'), *s. m.* Nom d'une monnaie d'argent chez les Arabes, qui valait un peu moins d'un franc.

— ÉTYM. Arabe, *dirhem*, de δραχμή, drachme.

DIRIGER. || Envoyer, faire aller, diriger un condamné vers le lieu où il doit subir sa peine. || **DISCRÉTIONNAIREMENT** (di-skré-sio-nè-re-man), *adv.* D'une manière discrétionnaire, *Journ. offic.* 11 mai 1872, p. 2800, 2e col.

† **DISCULPATION.** Je sais ravi que ce soit à M. Puget que je doive me disculpation, non. *Lett. d'Brunetière*, 37.

DISCULPER. — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 84, dit que disculper et brave nous viennent peut-être de Marseille. Le mot est beaucoup plus ancien sous la forme *descouper*.

‡ **DISPARATE.** — REM. C'est une faute de le faire masculin, comme dans ces vers: Alors s'efficacera le honteux disparate Entre l'humble commis et la chef bureaucrate, BARTHÉLEMY, *Némésis*, p. 80 de l'édition in-8° 1840.

† **DISPOSEUR** (di-spô-zeur), *s.m.* Celui qui dispose. Elle [la Banque] aurait de nombreux concurrents dans les dispensateurs de capital qui escompteraient à un taux inférieur au sien, DE WAOU, *Enquête sur la Banque*, p. 105.

DISPOSITION. || Agilité, qualité de qui est dispos. C'est [les bourres à Vichy] le plus surprenante chose du monde, des paysans, des paysannes, une oreille plus fine que vous, une légèreté, une disposition, enfin j'en suis fâché, à rire, *Journ. offic.* 1er juillet 1875, p. 5100, 1re col.

DISPUTER. || 6° Débattre par la discussion. Une note à la suite de la troisième série nous apprend que ces questions quotidiennes furent disputées par maître Pierre d'Auvergne en 1296, avant Noël, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 413. || 7° Disputer que, soutenir que. Que qui disputerait qu'il n'y a pas [Yquebeuf] voudraient être juges et parties, sév. 10 avril 1674.

† **DISQUALIFIÉ, ÉE** (di-ska-li-fi-é, ée), *adj.* Terme de turf. Cheval disqualifié, cheval qui, après une course, par suite de l'infraction au règlement de son propriétaire ou de son jockey.

† **DISSIMILATION** (di-si-mi-la-sion), *s. f.* Action de rendre dissemblable, par opposition à assimilation. L'assimilation a pour corrélatif, plus rare qu'elle, la dissimilation, qui a pour objet de rendre sonnes semblables, surtout en deux syllabes voisines, l'une se modifie pour éviter la répétition d'une même articulation, P. BARDET, *Gramm. comp. des langues classiques*, 1869, p. 31.

† **DISSOCIATION.** || Terme de chimie. Etat où les corps sont sous leur forme élémentaire et simple, mais où ils ne se combinent pas, parce qu'ils en sont empêchés par leur température élevée.

† **DISSYLLABISME** (di-si-li-bi-sm'), *s. m.* Etat des langues qui ont des dissyllabes pour racines. Les radicaux y sont [dans les langues tartaro-finnoises] généralement dissyllabiques, avec l'accent sur le première; mais sous ce dissyllabisme on retrouve la trace incontestable d'un monosyllabisme primitif, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* liv. I, *les Temps primitifs*.

† **DISSYMÉTRIE** (dis-si-mé-trie), *s. f.* Absence de symétrie, perte de symétrie, *Acad. dra sc. Comptes rendus*, t. LXXIV, p. 670.

— ÉTYM. *Dis...* préfixe, et *symétrie*.

† **DISTANCE.** || Terme de turf. Un cheval est distancé, c'est-à-dire considéré comme ayant été séparé, lorsque dans la course il pousse un autre cheval, le croise ou l'empêche par un moyen quelconque d'avancer; lorsque, en courant, il passe en dedans des poteaux; lorsqu'il n'a pas porté le poids fixé par les conditions de la course; ou enfin si les jockeys descendent de cheval avant d'arriver à l'endroit où ils sont pesés.

† **DISTRIBUANT** (di-stri-bu-an), *s. m.* Celui qui distribue la communion chez les protestants. Les paroles du distribuant, BOSS. *Déf. trad. comm.* 3, 8.

DISTRIBUTION. || 9° Terme de mécanique. Distribution de vapeur, ou, simplement, distribution, mécanisme à l'aide duquel les deux faces du piston d'une machine à vapeur sont alternativement mises en communication avec la boîte à vapeur et avec le condenseur.

‡. **DIURNAL.** *Ajoutez*: Récit de ce qui se fait jour par jour. Le Diurnal de la Révolution de France pour l'année 1797, titre d'un livre fait par Beaulieu.

† **2. DIVE.** Génie mâle de la mythologie persane; les péris sont les génies femelles. Au pluriel le mot dive comprend les deux sexes.

— ÉTYM. *Ajoutez*: persan *div*, *dev*.

DIVERGER. — REM. J. Rousseau l'a employé au sens de divaguer; ce qui n'est pas bon. Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à une pauvre tête qui diverge, but la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée, *Lettre à l'abbé M.* 9 févr. 1770.

DIVISIBILITÉ. — REM. On a dit dividente: Dividente, c'est la répartition des profits que les grandes compagnies de commerce font à leurs actionnaires, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 112.

DIVISIONNAIRE. || Terme de monnaies. Pièces divisionnaires, pièces de 5 francs, de 50 centimes, etc. qui sont des divisions de la pièce de 5 francs, qui était le véritable unité dans les payements avant l'invasion de l'or.

† **DIVISOIRE** (di-vi-zoi-r'), *adj.* Qui sépare. La ligne divisoire des eaux de l'Arno et du Tibre. Elle [la frontière] passera le rio Avaro, et continuera par le mont Peyrourous. Le Conseil reconnaissent pour leur ligne divisoire depuis ce rio jusqu'au canal de dérivation qui en conduit les eaux à Puycerda, *Traité de délimitation conclu le 26 mai 1868, entre la France et l'Espagne*, art. 4.

† **DIVITIAIRE** (di-vi-si-è-r'), *adj.* Qui est propre à la richesse. Le système oligarchique, divitiaire, *Journ. offic.* 19 juin 1873, p. 4181, 3e col.

— ÉTYM. Lat. *divitiæ*, richesses.

† **DIVOLTAIN ou DIVOLTIN** (di-vol-tin), *adj.* Vers à soie divoltain, race japonaise qui produisent de la graine deux fois dans l'année.

— ÉTYM. *Di*, deux, et ital. *volto*, fois.

† **DOCUMENTER** (do-ku-man-té), *v. a.* Instruire (inusité). Pour satisfaire le goût dominant que j'avais dès mon enfance, d'instruire et de documenter quelqu'un, STAAL, *Mém.* t. I, p. 185.

† **DODÉCADIER** (do-dé-ka-di-é), *s. f.* Commandement de douze personnes, de douze. ... La basse Égypte au temps de la dodécacrie.

— ÉTYM. δωδεκάς, de δώδεκα, douze, et ἀρχεῖν, commander.

DOGMATISEUR. || *Adj.* Les hérétiques dogmatiseurs, *Mém. de Trévoux*, juin 1735.

† **DOMANISTE** (do-ma-ni-st'), *s. m.* || 1° Celui qui administre le domaine de l'État, qui s'occupe de la législation et de l'interprétation domaniales. Un savant domaniste. || 2° Ce nom est quelquefois donné aux agents de l'administration de l'enregistrement et des domaines.

DOMESTIQUE. || 11° Les domestiques de la foi, les fidèles. Ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques: cette science ordente et lumineuse agissait encore plus fortement sur les domestiques de la foi, BOSS. *Panég. St François de Sales*. Qu'une princesse ou qu'une autre femme fasse du bien à ceux qu'elle prend pour les domestiques de la foi, ce n'est point une chose extraordinaire, BAYLE, *Marguerite sœur de François Ier, au mot Navarre*, note P.

DOMICILIER. || V. Se domicilier. Nous cherchons à faire participer notre clientèle à ses avantages [d'une chambre de compensation] en l'autorisant à domicilier à nos caisses ses acceptations, *Compte rendu de la Société de crédit industriel et commerc.* 20 AVR. 1872 (dans *Semaine financière*, 27 AVR. 1872).

† **DOMITIQUE** (do-mi-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient à la domite. .... d'immenses dômes qui se sont formés et écroulés successivement [dans les montagnes de le lune], de sorte cependant que les dômes postérieurs ont eu un diamètre décroissant; on trouverait ici une grande analogie avec les montagnes domitiques du Puy-de-Dôme, *Revue des sociétés savantes*, 1864, p. 184.

DONATAIRE. || Vierge ou donataire, tableau de Raphaël ou saint François, saint Jean-Baptiste et saint Jérôme présentent à la Vierge un camérier du pape Jules II, Sigismond Conti. Ce tableau fut fait à la prière de Conti, qui y est représenté à genoux; il est sans doute ainsi appelé, parce que Conti est *donataire*, c'est-à-dire reçoit la protection de la sainte Vierge.

‡. **DONNÉ.** N° 6, *ligne dernière*, *après* temps, *lisez*: On appelle aussi donné ce qui, sans être immédiatement connu, peut néanmoins être considéré comme tel, d'après certaines conditions; c'est en ce sens qu'on dit qu'un point est donné sur un plan, lorsqu'on en connaît les distances à deux points donnés à priori dans ce plan.

‡. **DONNÉE.** *L. dern. après* données, *lisez*: On se sert quelquefois du nom de données pour désigner les théorèmes, tels que ceux du livre d'Euclide, où l'on démontre que certaines choses sont données.

† **DORIS** (do-ris), *s. f.* La 18e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

DORMEUR. || Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un petit crabe, ainsi dat parce qu'il se tient immobile dans les trous où il cherche à le prendre.

DOTER. || Se doter, v. *réfl.* Se donner à soi-même. La Russie et la Hollande se sont dotées de publications semblables, *Journ. offic.* 22 août 1872, p. 6041, 3e col.

DOUANE. — ÉTYM. *L. dern. après* produit, *ajoutez*: M. Dozy tranche la question en montrant que *ad-dîwân* a eu en arabe la signification de bureau de douane.

DOUBLE. || Cocons doubles, ou, substantivement, des doubles, cocons où se trouvent deux chrysalides et qui ont été filés par deux ou quelquefois trois vers agissant et tissant ensemble. J'ai eu beaucoup de doubles, || Terme de la musique du moyen âge. Le double, nom donné à des morceaux à deux parties; nous dirions duo. || 14° *Ajoutez*: Mettre en double, confier à des doubleurs. Quoique l'usage ... exige que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, il [le Devin du village] fut mis en double dès la troisième, J. J. ROUSS. *Mémoire inséré dans sa lettre à M. de St-Florentin*, 11 février 1759.

— REM. J. J. Rousseau a dit à double pour en double. Je serais bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, *Lettre à d'Iernois*, 20 juillet 1766. Faites-moi écrire un mot, faites-le écrire à double, l'un où je mets, 20. *Lettre à Du Peyrou*, 22 juillet 1767.

DOUBLON. || 5° L'Annuaire du Bureau des longitudes signale actuellement (depuis la loi du 26 juin 1864) le doublon espagnol de 80 fr. 96, et le doublon des îles Philippines de 20 fr. 34. Antérieurement, il y avait le doublon d'Isabelle qui valait 81 fr. 04, et la pièce de 81 fr. 72 était nommée quadruple.

DOUCEUR. || Au billard. De douceur, en poussant la bille avec ménagement. Vous n'avez pas votre égal au billard pour le hloc fumant et le carambolage de douceur, ALPH. KARR, *les Guêpes*, oct. 1842.

DOURO. Le douro, qui valait autrefois 5 fr. 40, est aujourd'hui, depuis la loi de 1864, d'une valeur de 5 fr. 18.

DOUTE. — REM. J. J. Rousseau e employé doute au sens de crainte: c'est un archaïsme. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi. d'être familier ou rampant, *Lettre au maréchal de Luxembourg*, 30 avril 1758. || On trouve aussi dans des textes anciens: doute que, pour: de peur que. Mais doute qu'autres le voulussent faire imprimer..., *Privilége en* 1537, dans BAYLE, article *Neufgermain*, note A.

DOUTEUX. — REM. J. J. Rousseau a dit: Il serait douteux si. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il serait fort douteux si j'aurais ce bonheur une seconde fois, *Lettre d M.... curé d'Ambérieux*, 29 août 1763.

DOUZAINE. — REM. Pour l'accord du verbe dont douzaine est le sujet, voy. MOITIÉ.

DRACHME. || 3° La drachme grecque actuelle se divise en cent *lepta* (pièces), et vaut un franc [la Grèce a adopté notre système décimal pour les monnaies].

† **DRAGONNEMENT** (dra-jo-ne-man), *s. m.* Action de dragonner. On sait qu'il [l'aliante] croit dans les sols les plus arides et que le dragonnement de ses racines le rend éminemment propre à la retenue des terres, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 98.

† **DRAGON.** || Terme de monnayage. Dragon, banc à tirer dans lequel le métal, entraîné par une chaîne sans fin à travers une ouverture oblongue ménagée entre deux surfaces d'acier, acquiert une égalité d'épaisseur irréprochable.

DRAINE. — ÉTYM. Provenç. *traye*, *truye*, *treche*; ital. *dreuano*, *dresea*; de même radical que l'allem. *Drauel*, grive; angl. *thrush*, *grive*.

DRAME. || 4° *Ajoutez*: Les régents de ce collége y faisaient représenter par leurs écoliers des drames, des pièces de théâtre fades.... LESAGE, *Diable boit.* VII.

Digitized by Google

† **DRAVIDIEN, IENNE** (dra-vi-diin, diè-n'), *adj.* Synonyme de dravidique. On regarde la race dravidienne comme appartenant au tronc touranien.

† **DRAVIÈRE** (dra-vi-è'r), *s. f.* Sorte de mélange de fourrages, dit aussi hivernage.

†. **DROIT.** || Au droit, à la face d'une médaille qui porte la figure. Au droit est opposé à au revers.

3. **DROIT.** — HIST. n° 2. Si la femme enceinte marche au mouvoir plus tost du pied droit que du senestre, *Evang. des quenouilles.*

† **DROP** (drop), *s. m.* Machine employée pour le chargement des navires, dans laquelle l'action de la pesanteur sur un wagon chargé est utilisée pour le remonter lorsqu'il est vide.

— ÉTYM. *Angl. to drop*, laisser tomber.

† **DROSÉRACÉES** (dro-sé-ra-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre rossolis est le type.

— ÉTYM. *Drosos*, humide de rosée, à cause que le rossolis conserve des gouttes de rosée, même sous les rayons du soleil.

† **DUGAZON** (du-ga-zon), *s. f.* Terme de théâtre. Nom d'une actrice qui jouait parfaitement les rôles de l'amoureuse, et qui a été donné aux chanteuses légères à voyelles comiques imitant le genre créé par celle qui les a précédées. Mme M..., piquante dugazon, sachant imperturbablement ses rôles.... toujours bien en scène, *Courrier de l'Ain*, du 31 mai 1870. Tenir l'emploi des dugazeo, L. COUAILLAC. *L'Elève du Conservatoire*, dans *les Français peints par eux-même*, t. I, p. 231.

† **DUOBUN** (du-o-bun'), Terme de pharmacie. Sel de duobus, sulfate de potasse (*de duobus*, composé de deux corps); on nommait la pierre philosophale *opus ex duobus*.

† **DUODÉCENNAL, ALE** (du-o-dè-sè-nnal, na-l'), *adj.* Qui embrasse douze ans. Dans la période duodécennale de 1861 à 1872, le déficit s'était élevé à 1, 232, 624, 890 fr. *L. B. HORN, Annuaire international du crédit public pour* 1881, p. 80.

DURCI. || Fig. Mon cœur usé par les maux, et déjà durci par les ans, est fermé désormais à ce nouvel attachement. *L. J. NODIER. Lett. à la comtesse de Bouffers*, 28 août 1784.

DURETÉ. || En minéralogie, la résistance d'un corps à l'action qui tend à la rayer avec une pointe.

DYNAMIQUE. || Cheval dynamique, synonyme de chevalvapeur.

† **DYNAMISER** (dî) (di-na-mi-zé), *v. réfl.* Prendre un caractère dynamique, se concentrer. Lord Byron fut le produit caractéristique d'un saint de génération; en lui se dynamise l'esprit de révolte d'une race.... MARIE DE BUNT, *Rev. des Deux-Mondes*, 4me oct. 1872, p. 618.

† **DYNAMOMÉTRIQUE** (di-na-mo-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à la mesure des forces. || Frein dynamométrique, appareil pour mesurer la travail des moteurs.

DYNASTIE. || Fig. Succession d'hommes illustres dans une même famille. On se plaît avec cette dynastie des Jussieu, qui a si doucement régné sur les plantes, MICHEL, *Disc. d'Académie franç. Réponse à M. Flourens reçu à l'Académie.*

E

E. En mathématiques, e est la représentation de la limite de $(1+\frac{1}{n})^n$ quand *n* croît indéfiniment; c'est le nombre 2,7182818...; il sert de base aux logarithmes népériens.

EAU. || 4° *Au plur.* Les pleine-eau (avec un trait d'union). L'ordonnance du 15 mai 1847 interdit absolument les pleine-eau, que le nombre des bateaux à vapeur mis en circulation pour les besoins de l'exposition universelle aurait certainement rendues dangereuses, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 208

† **ÉBOAGE** (é-bo-a-j'), *s. m.* Action d'enlever les boues des rues. Les tombereaux d'ébouage ci-culèront dans la matinée; leur approche fut signalée par le son d'une clochette, *Journ. officiel*, 1er février 1871, p. 726, 2e col.

† **ÉBOUER** (é-bou-é), *v. a.* Débarrasser de la boue. Machine à ébouer par M. Taiffer, *Presse scientif.*, 1864, t. 1, p. 564.

† **ÉCABOCHAGE** (é-ka-bo-cha-j'), *s. m.* Action d'écabocher le tabac. Ecabochages des feuilles, *Instruction du* 30 juin 1832, art. 219.

† **ÉCABOCHER** (é-ka-bo-ché), *v. a.* Terme de la manufacture des tabacs. Couper les caboches des feuilles de tabac. Dépôt des côtes écaboches écaboches, *Instruction du* 30 juin 1832, art. 220.

† **ÉCAILLURE.** *Ajoutez* : Terme de zoologie. Ensemble des écailles d'un reptile, d'un poisson.

ÉCARTER. || S'écarter, prendre un caractère de digression. [A propos de la cour passionnée que fit saint à Mademoiselle de Blois le prince de Conti] cette fin s'écarte un peu dans le roman; mais en vérité il n'y en eut jamais de si jolis, SÉV. 27 déc. 1679.

† **ÉCARTEUR.** || *Adj.* Leviers écarteurs, nom donné à deux tiges qui longent les deux bords de la goutière du sphéroïde et que l'on peut déréglementer.

ÉCHAPPER. — REM. 5. Échapper a été employé activement pour éviter, se sauver : J'ai échappé la mort à telle et telle rencontre; c'est mal parler : J'ai échappé la mort; j'ai évité ce péril, mais non pas la mort, BOIS. *Sermons, Fragment sur la brièveté de la vie.* Cour qui s'étaient appuyés sur des conseils accommodants et sur des condescendances flatteuses, qui pensaient avoir échappé la honte, ID. *Sermons, Jugement dernier*, 2.

ÉCHARPE. || Fig. Terme d'artillerie. Tirer, battre, prendre d'écharpe, en écharpe, c'est tirer sur la face d'un ouvrage, sur une ligne de troupes, suivant une direction perpendiculaire ou oblique de celle de la face, du front de la troupe. || Batterie en écharpe, d'écharpe, celle qui est placée de manière à tirer d'écharpe. || 11° Seule ou réunion de plusieurs pouliez sur une même chape. ces poulies ayant le même axe, à la différence du palan, où elles ont des axes différents.

† **ÉCHAUFFEMENT.** *Ajoutez* : État d'un civilisé qui, ayant longtemps donné du sel, cesse de pouvoir en produire, *Enquête sur les sels*, 1868, t. 1, p. 309.

† **ÉCHINOMÈTRE** (é-ki-no-mè-t'), *s. m.* Genre d'oursins.

ÉCLIPSE. || La 51e planète télescopique, découverte en 1880, par M. Fergusson.

† **ÉCLIMÈTRE** (é-kli-mè-t'), *s. m.* Boussole munie d'un niveau, et d'une lunette mobile dans un plan vertical, de manière à permettre de mesurer les azimuts magnétiques et les pentes.

ÉCLORE. — REM. On a dit s'éclore. Pour ce qui est de la conservation de ces modalités d'où le verbe se doit éclore, BOIS. 8e *avert.* 25. C'est un archaïsme.

ÉCLUSE. || 3° Non donné, dans les travaux à air comprimé, au compartiment qui sert, suivant la manœuvre des robinets, pour entrer dans les travaux, ou pour en sortir.

† **ÉCLUSEMENT** (é-klu-se-man), *s. m.* Non donné, dans les travaux à air comprimé, à la manœuvre par laquelle, après avoir coupé la communication avec l'air extérieur, on fait arriver l'air comprimé dans un compartiment qui sert d'entrée aux travaux. || Éclusement pour sortir du déséclusement, manœuvre inverse, quand l'ouvrier, quittant les travaux, veut rentrer dans l'air libre.

† **ÉCLUSER.** || *Ajoutez* : Dans les travaux à air comprimé, entrer dans le compartiment dit écluse, et opérer la manœuvre dite éclusement.

† **ÉCOBUEUR** (é-ko-bu-eur), *s. m.* Celui qui fait l'écobuage. Les écobueurs doivent être attribués à l'imprudence des chasseurs, des passants et des écobueurs, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 77.

ÉCOLE. || École d'artillerie, comprend les établissements, le matériel et le personnel nécessaires à l'instruction des officiers et des troupes de l'artillerie.

ÉCORCHÉ. *Ajoutez* : || 8° Fig. Amoditions à l'écorché, amoditions à écorcher, ainsi dites parce que l'amodiateur écorche l'amodiataire.

ÉCOUFLE. — ÉTYM. Bas-breton, ecoual, milan, d'après Chevallet, *Orig. et form.* t. I, p. 227. Il faut ajouter qu'en Provence *skoul*, milan, dans un dictionnaire cornouaillais du XIIe s. publié par Pryce et par Zeuss.

† **ÉCOURS** (é-kour), *s. m.* Dans les salines, canal amenant l'eau de mer à la vasière, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 302.

ÉCOUVILLON. || 2° Terme d'artillerie. Instrument de bois dont les canonniers se servent pour nettoyer l'âme d'une bouche à feu lorsqu'elle a tiré. L'écouvillon était autrefois couvert d'une peau de mouton, la laine en dehors; il est actuellement garni de crins disposés en brosse cylindrique.

† **ÉCTOPARASITE** (é-kto-pa-ra-zi-t'), *s. m.* Parasite habitant l'extérieur du corps sur lequel il vit.

— ÉTYM. Ektos, en dehors et *parasite*.

† **ÉCTANTEUR.** — ÉTYM. Le pays du Maine dit: *Ectanteur*, indanseur des rues d'une roue sur le moreau *tenanter*, donner aux rais d'une roue l'inclinaison convenable; ce qui indique l'étymologie : *e...* et *cant*, côté. Le Maine prononce *ekanter*, *ekanteur*; ce qui montre que la prononciation *é-ka-an-teur* est vicieuse. *Ecanteur* est un nom en *eur* indiquant une manière d'être; il doit donc être féminin, et non, comme portent plusieurs dictionnaires, masculin.

ÉCUELLE. || Nom donné aux intervalles qui séparent les filets d'un pas de vis, *Manuel du tourneur*, RORET.

ÉCUMEUX. — REM. 1. Urine ex fevreres [fièvres] très aguës, la sédimentation en lie u mule escumeuse, *Mr.* 808, *Bibl. de Montpellier.*

ÉCURIE. || Terme de turf. Ensemble des chevaux de course d'un propriétaire ou de plusieurs propriétaires associés.

† **ÉDÉNIQUE** (é-dé-ni-k'), *adj.* Synonyme d'édénien. La vie édénique de nos premiers pères, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc. liv. I, temps primitifs.*

ÉDITEUR. || *Au féminin*, éditrice. En 1841 [à Florence] sous le patronage du grand-duc Léopold II, en fonda une société éditrice des œuvres complètes de Galilée, TRECHSIAU, *Revue de l'instruction publique*, 18 juillet 1865.

EFFAROUCHÉ. || Goutte effarouchée, goutte troublée par quelque accident. Il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette goutte effarouchée, L. B. HORN, *Les Mondes*, 1er janvier 1870, p. 1708.

† **EFFECTATION** (è-fè-kta-sion), *s. f.* Action d'effectuer. Le constitutionnaisme de M. de Broglie est une principe redoutable, qui rendra bien difficile l'effectuation de l'unité allemande sous le sceptre d'un Hohenzollern, D'OURNOUNG, journal *Opinion nationale*, 12 janvier 1868.

EFFERVESCENCE. — REM. Effervescence, qui frappe Mme de Sévigné comme terme inconnu, se trouve dans Sylvain Régis (1690) : Il est évident qu'il y a des fermentations qui se doivent faire avec effervescence.... d'autres qui se font sans effervescence, *Système de philosophie*, IV, V, 6.

EFFIGIE. || Le corps d'une personne dont l'intelligence est éteinte. Nous avons enterré depuis quelques jours une personne qui ne vivait plus il y a longtemps; mais, quoique ce ne fût que son effigie qui nous restât, je n'ai pas laissé d'être touché de sa perte, BALZAC, *Lett. à Conrart*, 28 avril 1632.

† **EFFILEUR** (è-fi-leur), *s. m.* Ouvrier qui met en morceaux menus, fins. Un scie. M...., effileur de bois de teinture, *Gaz. des Tribun.* 8 juillet 1870.

— ÉTYM. *Effiler* 2.

† **ÉGALISSAGE.** Action d'égaliser la poudre.

ÉGALITÉ. || Mettre en égalité, mettre sur le même pied, ne pas faire de différence. La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre mari et moi, et que.... *L. J. NODIER, Lett. à Mme Latard*, éd. MISSET-PATHAY, I. XIX, p. 281. || Terme de turf. Un cheval est resté égalité, quand ses adversaires n'ayant pas engagé contre lui une somme supérieure à celle qui est pariée par ses partisans.

† **ÉGLUE** (é-gi-n'), *s. f.* La 91e planète télescopique, découverte, en 1866, par M. Borelly.

† **EGLE** (è-gi-l'), *s. f.* La 80e planète télescopique, découverte, en 1865, par M. Coggia.

ÉGORGER. || S'égorger, être égorgé. Les victimes s'égorgent dans le parvis; mais il n'y a que l'archet et la voix conserve la manne, FLÉCH. *Sermons, Samaritaine.*

ÉGOUTTURE. || Fig. Ce nouveau recueil [de Dorat] est précisément l'égouture de son portefeuille, LAHARPE, *Corresp. littéraire, Lettre* 20.

† **ÉGRATERONNAGE** (é-gra-te-ro-na-j'), *s. m.* Terme de tissage. Synonyme d'ébardonnage.

† **ÉGRATONNAGE** (é-gra-to-na-j'), *s. m.* Action d'épelucher la laine à la main.

† **ÉGRENAGE.** *Ajoutez* : Terme de peinture en bâtiment. Action d'égrener.

† **ÉGRENEMENT** (é-gre-ne-man), *s. m.* Terme d'artillerie. Dégradation produite dans les bouches à feu en bronze, par la fusion de l'étain, à hauteur de l'emplacement de la charge.

ÉGRENER. || Terme de peintre en bâtiment. Enlever les grains du plâtre, les aspérités pour appliquer la peinture.

† **ÉGYPTOLOGIE** (é-ji-pto-lo-ji), *s. f.* Étude des choses relatives à l'ancienne Égypte.

† **ÉGYPTOLOGIQUE** (é-ji-pto-lo-ji-k'), *adj.* Qui

Digitized by Google

a rapport à l'égyptologie. Mélanges égyptologiques, titre d'un ouvrage de M. Chabas

† ÉGYPTOLOGUE [e-ji-pto-lo-gh'], *s. m.* Celui qui s'occupe de l'histoire et des antiquités de l'Égypte.

† ÉLECTIONNER (é-lè-ksio-né), *v. n.* Agir à l'effet de préparer les élections. Nous demandons des préfets qui administrent leurs départements, au lieu d'y électionner tous les jours à échéance de six ans. ST-MARC GIRARDIN, *Journ. des Débats*, 17me jours d'août 1868.

† ÉLECTIVEMENT (é-lè-kti-va-man), *adv.* En forme élective. La royauté, qui, dans l'idée naissante d'un seul, soit qu'elle se partage électivement entre deux, BARBEY, *Pièces*, I, 122.

ÉLÉGIAIRE. || Classes élégiaires, la septième et la huitième dans les lycées.

† ÉLÉMI. — ÉTYM. Portug. *gumileme* ; de l'arabe *lémi ou lemi*.

† ÉLÉVATOIRE (é-lé-va-din-dron), *s. m.* Arbre (*elæodendron officinale*, célastrinées) qui fournit le bois dit, à l'île de la Réunion, bois rouge, bois d'olive, bois de cadoque.

† ÉLEVAGE. || L'élevage des vins, l'ensemble des différents soins que l'on prend pour amener les vins, par le progrès de l'âge, à leur plus parfait point.

ÉLÉVATION || 10° À la fin, *ajoutez* : genre de composition littéraire inspiré par le mouvement d'élévation vers Dieu. Les Élévations sur les mystères, de Bossuet.

† ÉLÉVATOIRE. — HIST. XIVe S. Ces instruments [pour les pilules de tête] sont le touret, le lenticulaire, levatoire, *in re servorum*, fr. 58.

ÉLIRE. || S'élire, *v. refl.* Être élu. Nous n'avons qu'un doyen; c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi après la Toussaint, ou PATIN, *Lett.* I, 11, p. 566.

† ÉLIXIR. — ÉTYM. D'après Fleischer, suivi par Defrémery, le mot arabe serait du grec ξηρός, proprement médicament sec, mais dont la signification a pris ensuite une plus grande extension.

ELLIPSOÏDE. || 1° Terme de géométrie. Surface du deuxième degré dont toutes les sections planes sont des ellipses ou des cercles ; l'ellipsoïde le plus général a trois axes inégaux. Ellipsoïde de révolution, surface engendrée par la révolution d'une demi-ellipse autour d'un de ses axes ; l'ellipsoïde de révolution a deux axes égaux ; la sphère est un ellipsoïde dont les trois axes sont égaux. || Solide terminé à la surface d'un ellipsoïde. La comparaison des degrés, etc.

ELLIPTIQUEMENT. Mettre le n° 2° le premier; dans tous les autres dérivés d'ellipse, la signification grammaticale est la première.

† ÉLOHIM (é-lo-him'), *s. m.* Nom donné à Dieu dans les premiers chapitres de la Genèse, que la critique croit être plus anciens, tandis que dans les autres Dieu est appelé Jéhovah ; Élohim est un mot au pluriel, signifiant les dieux ou Dieu.

ÉMAILLEUR. *Ajoutez* : Celui qui travaille les tubes et les tiges de verre.

† ÉMASCULATEUR (é-ma-sku-la-teur), *s. m.* Synonyme scientifique de châteur. La très-grande majorité des animaux mâles des steppes sont des bœufs, et conséquemment chacun, individuellement, a passé par les mains de l'émasculateur, BOULEY, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIV, p. 1167.

EMBALLER. || On dit d'un cheval qui prend le mors aux dents, qu'il s'emballe. || Fig. et populairement. S'emballer, se laisser entraîner à quelque bévue, et aussi s'emporter. .

EMBALLEUR. || *Adj.* Un cheval emballeur, un cheval qui s'emballe volontiers.

EMBELLIR. || Terme de féodalité. Embellir sa mette, voy. PARFONDE.

EMBLÈME. — REM. Ce mot est employé au féminin par Mme Cornuel dans la seule lettre d'elle qu'on ait conservée : il fait des devises..... lesquelles l'ignorance ne conçut que pour emblèmes très-chétives, TALLEMANT DES RÉAUX, t. V, p. 139, éd. PAUL.

† EMBOLIQUE (an-bo-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère de l'embolie. Lésions emboliques.

† EMBOUEGEOISER (an-bou-joi-zé), *v. a.* Donner le caractère bourgeois, vulgaire. Embourgeoiser le drame biblique [Judith et Holopherne, du peintre Delaroche], en essayant de le renouveler et de l'habiller au costume moderne, FLANCHE, *Salon de 1831, tableau de Delaroche*.

† EMBOUTRILLAGE (an-bou-tri-lla-j', *ll* mouillées), *s. m.* L'action d'emboutrouiller, de mettre en bouteille.

† ÉMÉRALDINE (é-mé-ral-di-n'), *s. f.* Nom d'une sorte de bleu.

— ÉTYM. *Émeraude*.

† ÉMETTEUR (é-mè-teur), *s. m.* Celui qui émet, met en circulation. L'État émetteur de monnaie de papier, BROUYER WHITE, dans le *Correspondant*, 25 sept. 1865, p. 1161.

ÉMEUTE. *Au lieu de* : Tumulte séditieux, *mettez* : Trouble qui se forme dans la rue, commencé par un rassemblement, et n'a d'abord ni chef, ni dessein concerté

† ÉMEUTER (é-meu-té), *v. a.* Mettre en émeute. La caverne de la Courtille est toujours émeutée, BARBEY, *Pièces*, I, 27. || Fig. On s'explique de sa peine avec des amis, on en fait part à des parents, on émeute de son une famille, BOURDAL. *Instr. past. avec le prochain, Exhort.* t. II, p. 329.

ÉMIGRANT. Vous ressouvenez-vous d'un jour où le mot émigrant ne surgit si fort? vous prîtes la peine de me l'expliquer, et c'est une connaissance que je vous dois, Mme DU DEFFAND, *Lettres*, journal le *Temps*, 28 oct. 1868.

† ÉMISSIF. *Ajoutez* : Pouvoir émissif d'un corps, quantité de chaleur perdue par un corps dans l'unité de temps, par l'unité de surface, dans une direction normale, quand l'excès de température sur le milieu est égal à l'unité.

† ÉMISSIONNAIRE (é-mi-sssio-nè-r'), *adj.* Terme de banque. Qui se rapporte à l'émission de titres, de valeurs. Les sociétés émissionnaires.

† EMMAILLOTEUR (an-ma-lo-teur, *ll* mouillées), *s. m.* Celui qui met dans un maillot. || Fig. Messieurs, vous n'êtes pas des gardes-françaises d'encourt-propre en souffrance, des emmailloteurs de vanité blessée, des Frères de la Merci, des Frères de la Miséricorde ; vous êtes des législateurs, CHATEAUBR. *De la liberté de la Presse*, 1827.

† EMMARCHEMENT. *Ajoutez* : || Il se dit des pratiques d'une contrée sauvage, un spectacle inattendu se présente aux regards : on est sur la crête de rochers abrupts qui forment le dernier contre-fort occidental du plateau de la Perse, TEIXIER, *Revue ethnogr.* 2e série, t. I, p. 289.

† EMMÉLAGE (an-mé-la-j'), *s. m.* Vice de la soie grège qui, par défaut d'emmêle, dans l'opération du décreusement.

EMMENER. || Emmener, construit avec un infinitif, il n'a pas de sens nécessaire : *emmener* avec moi dans cette saison, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Ivernois*, 2 déc. 1762.

† EMMI (an-mi), *adv.* Au milieu de (terme vieilli). Emmi les champs, MALH. *le XXIIIe livre de Tite Live*, ch. 10. Emmi les champs se dit encore couramment par les paysans normands.

† EMMITOUFLÉ. Couvent des Emmurées, nom d'un couvent à Rouen.

† ÉMONDE. || Les émondes, les branches que l'on coupe en taillant les arbres.

ÉMOUDRE. *Ajoutez* : User sur la meule une surface métallique qu'on veut rendre unie. Émoudre des ramons de fond.

† EMPANSEMENT (an-pan-se-man), *s. m.* Nom vulgaire de la métérisation chez les bestiaux.

— ÉTYM. *En*, 1, et *panse*.

EMPÊSEUR. || L'abbé de la Chambre] appelait le P. Bouhours l'empeseur des Muses, à cause qu'il parait plus d'art et de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité et de naturel, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 78.

† EMPHATISTE (an-fa-ti-st'), *s. m.* Celui qui parle, écrit avec emphase. Si vous ne trouvez point de termes assez forts, dites avec l'emphatiste Brébeuf... BAC. *Lett. à l'abbé Lavaseur*, 24 novembre 1661.

† EMPOIGNANT, ANTE (an-po-gnan, gnan-t'), *adj.* Terme d'atelier. Qui saisit, cause une forte émotion. Une réalité empoignante, *Journ. offic.* 24 juin 1872, p. 4258, 2e col.

EMPOIGNER. || Empoigner quelqu'un, s'emparer de lui, ne pas le quitter. À peine un grand est-il débarqué, qu'il [Théophile] l'empoigne et s'en saisit, LA BRUY. IX.

† EMPOKT. || On l'a pris dans le sens d'action de l'emporter, d'avoir l'avantage. La réforme avait marqué l'instant où, sans l'ordre religieux, le libre examen a pris l'emport sur la foi, PROUDHON, *du Principe fédératif*, p. 42.

† EMPOSIEU (an-po-zieu), *s. m.* Nom donné, dans le Jura, à des cavités en forme d'entonnoir où les eaux s'engouffrent pour reparaître, sous forme de sources abondantes, dans les vallées inférieures.

† EMPUTEMENT (an-pu-te-man), *s. m.* Action de mettre dans des pots, de mesurer un liquide par pot. La contenance des vaisseaux servant à la fabrication des liqueurs sera reconnue par l'empotement, et marquée sur chacun d'eux en présence des employés de la régie, *Loi du 24 juin 1824, sur l'exercice des fabriques de liqueurs*, art. 6.

† EMPOUTAGE (an-pou-ta-j'), *s. m.* Distribution systématique des fils de la suspension des maillons de lisse, dans les métiers à lisser les étoffes de soie.

† EMPRESSANT, ANTE (an-prè-san, san-t'), *adj.* Qui cause de l'empressement. Vous séparez votre cœur de l'empressante multiplicité des désirs du siècle, BOSS. *Pour une vêture, jour de la Nat. de la Sr Vierge*, 2.

† EMPRISE. *Ajoutez* : Action de prendre, d'entamer. Aucun projet de vente ni même une entreprise quelconque sur l'hôtel de l'ambassade russe n'a jamais été adopté par l'administration municipale de Paris, *Moniteur univ.* 6 juin 1868, p. 782, 2e col.

EMPRUNT. || Terres d'emprunt, terres qu'on enlève dans le voisinage pour faire un remblai ou autre travail, etc.

† EN. — REM. 1. En rue, pour dans la rue. (J. J. Rousseau écrit de Lyon] Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, *J. J. ROUSS. Lett. à Mlle Serre*, 1736. Chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en rue Basse, m. *Lett. à Mme de Warens*, 23 octobre 1737. || 8° Mme de Sévigné emploie en avec un nom de personne pour signifier avec, chez. J'allais me prononcer à Vincennes, en famille et en Troche [avec Mme de la Troche], 19 avril 1671. J'ai été cette nuit aux Mimmes ; je m'en vais en Bourdaloue, 23 déc. 1671. || Ce sont des fournures plaisantes.

† ENARMES (é-nar-m'), *s. f. pl.* Courroies fixées au bouclier, qui servaient à l'embrasser.

— ÉTYM. *En* 1, et *arme*.

ENCADREMENT. *Ajoutez* : Terme militaire. Files d'encadrement, agents officiers et soldats désignés pour tracer une ligne de bataille, dans les manœuvres, et entre lesquels doit venir s'encadrer le front de la troupe.

† ENCADRETER (an-ka-dreu), *v. a.* Celui qui encadre des dessins. Doreur encadreur.

† ENCAISSABLE (an-kè-sa-bl'), *adj.* Terme de banque et de jurisprudence. Qui a la qualité de pouvoir être encaissé. Considérant que cette somme représentait bien la différence des prix de revient des terrains sur les prix de vente obtenus, mais que ces prix de vente n'étaient pas encaissables pendant l'exercice.... *Arrêt de la Cour impériale de Paris, du 16 avril 1870, rendu entre les actionnaires de la Compagnie immobilière et cette Société.*

† ENCANTEUR (an-kan-teur), *s. m.* Celui qui vend à l'encan. Il se fit alors encanteur à la Nouvelle-Orléans, et vendit son homme de peines sous l'ancien régime, *le National*, du 18 août 1869, 19 avril 1869.

ENCAPUCHONNÉ, ADJ. Des villageois pieds nus ou sandales (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé), *Lettre à M. Vitart*, 18 nov. 1681.

ENCAPUCHONNER. *Ajoutez* : Faire monter d'un ordre où l'on porte capuchon, tel que l'ordre de Saint-Benoît. Il [un auteur qui a prétendu que saint Thomas avait d'abord appartenu à l'ordre de Saint-Benoît] n'a rien oublié de tout ce qui pouvait servir à encapuchonner saint Thomas, *Mém. de Trévoux*, 1735, I, 1, p. 132.

† ENCARASSER (an-ka-ra-sé), *v. a.* Terme du Bordelais. Mettre, dans un chai, les fûts les uns sur les autres, pour qu'ils tiennent moins d'espace.

† ENCEINTE. || Terme de turf. Enceinte du pesage, endroit réservé aux opérations du pesage, au saut et à la promenade des chevaux avant la course.

ENCHÈRE. || Au feu des enchères. Après sa mort, les tableaux et les objets d'art amassés avec tant de soins, d'amour et de passion devront s'éparpiller au feu des enchères, TH. GAUTIER, *Journ. officiel*, 2 mai 1870, feuilleton.

† ENCLOUEUR (an-klou-eur), *s. m.* Soldat muni de clous, et spécialement chargé, au moment d'une action offensive, d'enclouer les pièces ennemies. Détachement d'encloueurs.

† ENCOLLETER (an-ko-le-té), *v. a.* Prendre dans un collet. || S'encoleter, *v. refl.* Se prendre dans un collet. Cette assertion [que le hareng meurt aussitôt qu'il est tiré de l'eau] s'est répandue que par les rapports des pêcheurs de harengs aux grandes filets, qui retirent ces poissons étranglés dans les mailles ou ils se sont encolletés, D'ARBIGNY, *Dict. hist. nature. Hareng.*

ENCRE. || Plante à encre, *coriaria thymifolia*

Digitized by Google

(Nouvelle-Grenade), plante dont le suc est excellent pour l'écriture.

ENCRER. *Ajoutez :* || Se encrer, v. *réfl.* S'endurer d'encre. Nombreux mécaniques s'encrant seuls. *Almon. Didot-Bottin*, 1874-1875, p. 1100, 2e col.

† **ENCREUR.** || Rouleau encreur, rouleau qui met l'encre dans une presse lithographique.

ENCYCLOPÉDIE. — HIST. XVIe S. En quoy je vous peut asseurer qu'il m'ha ouvert le vray puits et abysme de l'encyclopedie. RAB., II, 30.

† **ENDIAMANTÉ, ÉE** [an-di-a-man-té, tée], *adj.* Orné de diamants. La nuit qui brillait endiamantée, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er JUIN, 1879, p. 681.

† **ENDIVISIONNEMENT.** *Ajoutez :* Augmentation des régiments en divisions. L'endivisionnement permanent des régiments et leur formation en corps d'armée. *Journ. offic.* 7 août 1871, p. 2107.

† **ENDO-ABTÉRITE** (an-do-ar-té-ri-t'), *s. f.* Inflammation de la membrane interne des artères.

— ÉTYM. *Endo-*, en dedans, et *artérite*.

† **ENDOPARASITE** (an-do-pa-ra-zi-t'), *s. m.* Parasite habitant l'intérieur du corps où il vit.

— ÉTYM. *Endo-*, en dedans, et *parasite*.

† **ENDOSCOPE** (an-dos-ko-p'), *s. m.* Instrument à l'aide duquel, faisant arriver et concentrant la lumière sur des parties inaccessibles à l'œil nu, on examine l'intérieur de l'urètre et de la vessie.

— ÉTYM. *Endo-*, en dedans, et *scopie*, examiner.

ENERGIE. Vous me demandez si je connais le mot énergie? Assurément, je le connais, et je peux même faire l'époque de sa naissance : c'est depuis qu'on a des convulsions en entendant la musique, Mme DU DEFFAND, *Lettres de la Duch. du Maine*, 28 OCT. 1868. Je ne souviens que l'abbé [Barthelemy] me tourna en ridicule une fois que, par hasard, je prononçai ce mot énergie; eh bien! qu'il sache qu'aujourd'hui il est devenu à la mode, et qu'on n'écrit plus rien qu'on ne le place, m. *Lettre à la duchesse de Choiseul*, en 4779. || Terme de physique. Faculté de produire du travail; elle est mesurée par la quantité possible de ce travail.

ENFAÎTER. *Ajoutez :* Mettre des objets dans une mesure, de manière qu'ils dépassent un peu le bord de la mesure.

† **ENFILE-AIGUILLES** (an-fi-lè-ai-gui-l'), *il* mouillés), *s. m.* Instrument servant à enfiler une aiguille. *Ann. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1139, 1re col.

ENFIN. || On dit finir enfin. Et, pour finir enfin par un trait de satire, Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, BOIL. *Art p.* 1. Un finit enfin sa narration, et je commençai la mienne, LESAGE, *Gil Blas*, 2, 2.

† **ENFUTAGE** (an-fu-ta-j'), *s. m.* Action de mettre le vin dans des fûts.

— ÉTYM. *En* 1, et *fût*.

ENGAGER. || Terme de turf. Prendre inscription pour faire participer à une course publique un cheval dont on est propriétaire.

ENGRAIS. — SYN. ENGRAIS, AMENDEMENT. L'amendement est l'action physique exercée par une matière solide sur un sol pour le rendre favorable à la culture. L'engrais est une matière pénétrant en tout ou en partie dans une plante pour contribuer à son développement. L'amendement modifie l'état mécanique du sol, en le rendant plus meuble ou plus tenace; l'engrais est un aliment pour les plantes. Dans le langage pratique on confond souvent les amendements avec les engrais minéraux.

ENGRENAGE. Système de roues dentées, disposées de manière à transmettre un mouvement de rotation d'un arbre à un autre. || Engrenage de Lahire, qui sert à transformer un mouvement circulaire continu en un mouvement rectiligne alternatif. Engrenage d'Huygens, engrenage d'angle, dans lequel le rapport des vitesses des deux arbres est variable. Engrenage différentiel, engrenage disposé de manière à donner à un arbre un mouvement qui soit la différence de deux autres. Engrenage elliptique, celui qui transmet un mouvement de rotation variable à un axe parallèle.

ENJOLIVEUR. *Ajoutez :* Marchand enjoliveur, celui qui vend des garlandes, festons, etc. *Tarif des patentes*, 1858.

ENNUYANT. *Ajoutez :* Qui cause du tourment, de la gêne. Ayant laissé là les Variations, trop ennuyantes pour lui [Barnes], *Journ. offic.* 1er *Rapport de l'Inst.* 1.

† **ENRACINATION** (an-ra-si-na-sion), *s. f.* Terme d'horticulture. Action de s'enraciner, de prendre racine. L'eau qui séjourne longtemps dans les pots est en mauvaise l'enracination, *Revue horticole*, 1868, 1er août, p. 286.

ENRACINÉ. || Terme de construction. Qui a un enracinement. La jetée enracinée au fort Abd-el-Kader.... *Journ. offic.* 17 juil. 1878, p. 6809, 3e col.

† **ENRAGEMENT** (an-ra-j'e-man), *adv.* D'une manière enragée. J'ai choisi cent mormes de M. de la Rochefoucauld, sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je défînis enragément, peut-être bien, peut-être mal; mais enfin, je veux faire mes idées, CORNEILLE, *Lettre à Bussy*, 27 *février* 1679, dans SÉV. 2, v, p. 526, éd. MÉRIMÉE.

— HIST. XVIIe S. Enragement, SICOT.

† **ENRAYAGE** (en-rè-ia-j'), *s. m.* Action d'enrayer. Sabot d'enrayage. *Journ. offic.*

† **ENRAYOIR.** *Ajoutez :* || Baguette qu'on introduisait dans le canon de l'arbalète de chasse pour la bander (voy. ARBALÈTE).

† **ENROBAGE** (an-ro-ba-j'), *s. m.* L'enrobage consiste à revêtir les bougies composées d'acides gras, pour de fausses un peu bas, d'une enveloppe très-mince d'acide stéarique à point de fusion plus élevé, *Monit. univers.* 18 juin 1867, p. 760, 3e col.

ENROUEMENT. — HIST. XVIe S. Frere, ce dist Guillaume, qui parla lourement, En faignant son langaige, com par enrouement..... *Ciperis*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 23.

† **ENSAISINER.** Je suis épouvanté de voir des villageois, pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé) qui font la révérence comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie, BAC. *Lettre d M. Vitart*, 16 NOV. 1601.

† **ENTACAGE.** — ÉTYM. *En* 1, et le radical *tac*, qui est dans *taquet*.

ENTENDRE. || Entendre haut, locution provinciale signifiant avoir l'ouïe dure.

— REM. || 8. On a dit : à double entendre, pour : à double entente. On a ordonné aux comédiens sitôt les retrancher de leurs pièces tous les mots à double entendre qui sont trop libres, DANGEAU, t. I, p. 101, janvier 1688.

ENTRE-CHOQUER. || *V. a.* Choquer des objets l'un contre l'autre. Guerrier, il [le Germain] ne quitte jamais ses armes, et il les entre-choque lorsqu'une grave résolution est prise, DE LAVELETTE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 510.

† **ENTRE-CONTREDIRE** (S') (an-tre-kon-tre-di-r'), *v. réfl.* Se contredire l'un l'autre. Tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent, DE VIGNY, *Journ.* t. II, p. 272.

ENTRÉE. || Nom, dans le langage administratif, de petits tableaux indiquant les objets à discuter aux séances du conseil municipal ou départemental. || Terme de turf. Entrées, somme versée par le propriétaire qui engage un cheval pour une course.

† **ENTRE-GLISSEMENT** (an-tre-glî-se), *m. réfl.* Se glisser, s'interpréter l'un l'autre.

— HIST. XVIe S. Il y a plus affaire à interpreter les interpretations qu'à interpreter les choses, et plus de livres sur les livres que sur aultre subject; nous ne faisons que nous entre-gloser, MONT. IV, 227.

† **ENTRE-JETER** (an-tre-je-té), *v. a.* Jeter de l'un à l'autre.

— HIST. XVIe S. Ils s'entrejetterent force oniades, ANTOY, *Syble*, 1.

† **ENTRE-PARLEUR** (an-tre-par-leur), *s. m.* S'est dit pour personnage en langage dramatique. Entre d'une troupelle de Bacchantes, la vraie Didon ou la Didon chaste, imprimée en 1642, chez Toussaint Quinet, in 8°. Entre-parleurs, Hyarbas, roi de Gétulie, etc.

† **ENTRE-PRÊTER.** — HIST. XVIe S. Tels exercitées [armées] sont desormais dons reciproques que s'entredonnent et s'entreprestent nos particuliers citoyens à nos despens, DU VAIR, *Œ. d'Obque*, 61.

ENTRETOISE. || Dans les locomotives, virole en bronze placée entre la balance et le levier de la soupape; elle met la décoincion dans l'impossibilité d'obtenir un surcroît de pression au delà du timbre fixé par les ingénieurs du contrôle.

ENTRETOISER. *Ajoutez :* || Terme de charpente. Assemblage par lequel on réunit deux pièces de bois bout à bout : enture par quartier à mi-bois; enture à queue d'aronde. || Petite pièce de bois par laquelle un armurier remplace une partie gâtée dans le bois d'une arme portative.

† **ENVAGINNER** (an-va-gi-né), *v. a.* Mettre, envaginer. La gare de Pantin, grâce à son quai disposé pour l'embarquement des bestiaux, offre des commodités particulières pour envaginer l'artillerie. *Paris-Journal*, 13 juill. 1870.

† **ENVELOPPEUR.** || Il est vrai qu'il [la Fontaine] en a fait quelques-uns [contes] où il y a des endroits un peu trop gaillards; et, quelque admirable enveloppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués, FURETIÈRE, *Factums*, t. II, p. 195 (*Lettre de Bussy Rabutin à Furetière*, 6 MAI 1688).

2. ENVI. — ÉTYM. *Au lieu de :* Envi...., raison, *lisez :* le provençal *envid*, invitation, défi, *enviar*, *enviar*, renvier, prouve que c'est le lat. *invitare* qui est le radical (voy. MAYN. REYNIER).

† **ENVOLUMÉ, ÉE** (an-vo-lu-mé, mée), *adj.* Ancien terme de marine, qui se disait, par opposition à frégaté, des vaisseaux armés de grandes mures pleines. Un vaisseau qui a moins d'œuvres mortes et qui présente plus de voile au vent en est beaucoup plus vite, outre que, quand il est ensoluné, il est beaucoup plus pesant, et cette pesanteur le retarde considérablement, *Correspondance de Colbert*, m, 2, p. 227.

† **ÉPARS** (é-par), *s. m.* Pièce de bois transversale qui sert à maintenir l'écartement de deux autres pièces plus longues. Dans les charretiles, les charrois, les camions, les brouettes, les brouettes, les épars supportent les planches du fond, en même temps qu'ils maintiennent les brancards, les limons ou les bras. Dans une chèvre, les épars maintiennent l'écartement des haubans. Dans les civières, les épars maintiennent l'écartement des bras.

— ÉTYM. Le même que *espar*.

ÉPAULARD. — ÉTYM. On a dit que c'était une corruption de *poisson au lard* : M. Roulin pense que c'est *espard*, *spatium lardum*, parce qu'on pouvait détacher en lard, comme celui de la baleine, pour en faire de l'huile.

ÉPAULER. *Ajoute :* Pousser le temps à l'épaule, *ajoutez :* par l'épaule, avec l'épaule. Voici un temps, ma chère enfant, où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en désire un meilleur, et que j'espère, je le pousse à l'épaule, SÉV. 28 MARS 1689. Ecrivez-moi souvent, vos lettres me donnent courage, et m'aident à pousser le temps par l'épaule, comme on dit dans ce pays-ci, BAC. *Lett.* 26, à *Vitart*.

† **ÉPAULETIER.** *Après :* épaulettes, *ajoutez :* ou d'officiers qui veulent trop militariser le régime d'une institution.

ÉPÉE. || L'épée des monuments grecs affecte la forme d'une feuille de sauge; elle a deux tranchants; la pointe en est aiguë. || L'épée romaine a une lame courte et droite; elle est à deux tranchants; la pointe en est à deux biseaux, dont l'angle est plus ou moins ouvert. || Grande épée d'armes, arme des IXe et XIIIe siècles; lame lourde, sans évidement. || Épée fourrée on à deux mains, grande et lourde épée à deux mains, devant servir surtout de taille, à longue poignée pour être maniée à deux mains || Épée bâtarde, épée dont la lame était large et plus courte que celle de l'épée ordinaire des hommes d'armes. || Épées jumelles, épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées deux à la fois dans le même fourreau.

† **ÉPENDYTE** (é-pan-di-t'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Vêtement usité surtout chez les nonnes.

ÉPERDUMENT. || Crier éperdument, crier de toutes ses forces. L'on n'entendait presque rien à l'intérieur de la salle, à moins que l'orateur ne criât éperdument, *Monit. univ.* 13 NOV. 1868, p. 1471, 5e col.

ÉPI. *Ajoutez :* Couronnement en métal, en plomb, en faîence, en terre cuite, qui surmontait les anciennes tuiteres.

† **ÉPIBATE** (é-pi-ba-t'), *s. m.* Nom, à Athènes, des soldats qui faisaient le service à bord des navires de guerre.

ÉPICER. || *Se épucer :* Lorsqu'il s'agit de juger de leurs contestations, il les épuce à leur capace et d'une manière tout exorbitante, *Arrêt du Conseil*, 5 déc. 1719.

† **ÉPICHORIAL, ALE** (é-pi-ko-ri-al, al'), *adj.* Qui a rapport à l'épichorie. Membrane épichoriale.

ÉPIEU. *Ajoutez :* Au moyen âge, arme à hampe, dont le fer large et épais avait la forme d'une feuille de sauge; la douille portait une barre de fer transversale, nommée la croix, qui lui était réunie par une chaînette.

ÉPIGRAMME. || 4° *Ajoutez :* François Ier était à table, quand on lui présenta une épigramme qu'lui plut fort, et en mangeant, il disait sans cesse : Ah! la bonne épigramme! Un bon gentilhomme qui mit cela dit après au maître d'hôtel : Est-ce quelque viande nouvelle? Hé! je vous en prie

Digitized by Google

âtes-nous en goûter, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist.* t. VI, p. 148, éd. 1835.

† ÉPIMÉLÈTE (é-pi-mé-lè-t'), s. m. Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, d'intendants des finances.

† 2. ÉPINAGE (é-pi-na-j'), s. m. Épines qu'on lie autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa première croissance.

ÉPINGLIER. *Ajoutez* : Épinglier-grillageur, celui qui fait toute espèce de grillage en fil de fer ou de laiton. *Tarif des patentes*, 1858.

† ÉPISCOPISANT (é-pi-sko-pi-zan), adj. m. Abbé épiscopisant, abbé aspirant à l'épiscopat, FURETIÈRE.

† ÉPISTATE (é-pi-sta-t'), s. m. Épistate des bourgs, nom, sous les Ptolémées, en Égypte, d'expèces de juges de paix.

† ÉPISTRATÈGE (é-pi-stra-tè-j'), s. m. Nom donné, sous les Ptolémées, aux gouverneurs généraux de l'Égypte supérieure.

ÉPITH.... — ÉTYM. Angl. *epith*, broche.

ÉPITHALAME. — REM. Selon Vaugelas, p. 37 de l'édit. in 4°, 1704, ce mot est des deux genres, mais plutôt masculin que féminin. Aujourd'hui, il est toujours masculin.

ÉPLORÉ. — REM. Eploré est mieux dit qu'éploré, quoique tous deux soient bons, VAUGEL. *Remarques*, édit. in-12, 1690, p. 533. Aujourd'hui, on ne dit que éploré.

ÉPONGE. || Éponge liturgique, éponge dont, chez les Grecs, le diacre ou serge, pour purifier le disque ou la patène, et faire tomber dans le calice ce qui pouvait y être resté du pain sacré.

† ÉPONTILLE. — ÉTYM. Au lieu de l'étym. donnée, lisez : ital. *pontello*, dial. languedoc *esponton*, de l'ital. *spon one, ponton*) (Ém. DURAND).

† ÉPONYMIE (é-po-ni-mie), s. f. Fonction de l'éponyme, durée de cette fonction.

— ÉTYM. Ἐπωνυμία, de ἐπώνυμος, éponyme.

† ÉPONYMIQUE (é-po-ni-mi-k'), adj. Qui appartient à l'éponymie. Pontificat annuel et éponymique.

ÉPOUSSETTE. — HIST. XIVe S. Couvertures, vestrières, espoustes pour chevaux. *Compt. de Valenciennes* (comm. par M. Caffiaux).

ÉPREUVE. || Terme de turf. Une des manches de la course en partie liée.

— REM. On a dit : à toutes épreuves. Avec un esprit sublime, une doctrine universelle, une probité à toutes épreuves, LA BRUY. VII.

ÉPROUVETTE. || Éprouvette à mortier, appareil employé pour éprouver les poudres de chasse; c'est une sorte de pesoir, sur l'une des branches duquel est monté un petit mortier, dans lequel on introduit environ un gramme de poudre.

† ÉPROUVEUR (é-prou-veur), s. m. Celui qui est chargé de faire l'épreuve des armes à feu. L'éprouveur reçoit la charge de plomb mesurée avec une chargette, ou introduit la balle, *Décret du 19 juin 1813, portant règlement sur l'épreuve des armes à feu portatives*, section IV, art. 32.

ÉPUISEMENT. || Terme de chimie. Traiter une substance jusqu'à épuisement, la soumettre à différents traitements, jusqu'à ce qu'elle ne contienne plus rien du principe qu'on veut en extraire.

ÉQUARRISSEUR. || *Ajoutez* : Celui qui équarrit le bois. Équarrisseur de bois, *Tarif des patentes*, 1858.

† ÉQUIDÉS (é-kui-dé), *s. m. pl.* Nom donné à l'ensemble des animaux de la famille du cheval.

ÉQUIPAGE, || 14° Terme d'astronomie. Sorte d'oculaire. Les astronomes ne font point usage de cet oculaire, qu'on appelle équipage terrestre; ils n'en servent que de l'équipage céleste, qui renverse les objets, et n'est composé que d'un oculaire à un ou quelquefois à deux verres, parce que le simple verre, quand il est d'un court foyer, rend les objets un peu courbes, DELAMBRE, *Abrégé astr.*, p. 19, dans POUGENS.

ÉQUIPER. || Équiper une machine, un appareil mécanique, le garnir de tous les agrès nécessaires, et les mettre en état de fonctionner. Équiper une chèvre, équiper une chèvre à deux bras.

† ÉQUIPIER (é-ki-pié), *s. m.* Homme d'équipe, *Gaz des Trib.* 26 sept. 1870.

ÉRAILLER. — ÉTYM. *L. dern. après* raclus, *ajoutez* : ou peut-être de *ex*, et *raile*, usité dans quelques parlers provinciaux, et signifiant, juste, rare (voy. RAILLER, à l'étymologie).

† ÉRATO || La 4e planète télescopique, découverte en 1860 par MM. Forster et Lesser.

† ÉRYTHRISME (é-ri-tri-sm'), *s. m.* Il se dit lorsqu'un individu aux cheveux d'un rouge vif se rencontre dans une population aux cheveux noirs ou très-foncés, et lorsqu'on ne trouve dans cette population aucune autre couleur intermédiaire pouvant faire croire à l'existence d'un mélange de races.

† ESBROUFE. *Ajoutez* : Vol à l'esbroufe, vol qui consiste en ce que des compères bousculent une personne qui vient de toucher de l'argent et la volent.

† ESBROUFEUR (è-sbrou-feur), *s. m.* Celui qui fait le vol à l'esbroufe. Celui des deux esbroufeurs qui est resté entre les mains de la police a refusé de faire connaître son nom et son domicile, *Gazette des tribunaux*, 4 mai 1870.

† ESBROUSSER. — HIST. XIIIe S. Jacobeam un serf Salemon se esbrueat, e feienessement revelat encuntre sun seignur, *Rois*, p. 299.

ESCABELLE. || Populairement, s'est dit pour parasite, pouvoir d'assiette (Furetière).

ESCADRE. En tant que divisions d'une flotte, on distingue les escadres par la couleur du pavillon : l'escadre blanche, l'escadre rouge, l'escadre bleue, l'escadre bleue et blanche.

ESCADRON. Chef d'escadron, grade, dans la cavalerie, *effacez* : Dans la cavalerie; *et ajoutez* : || Chef d'escadrons (avec une s), dans la cavalerie, officier qui commande à deux escadrons.

† ESCAFE. *Ajoutez* : Vautier, chasseur. Repas qui eut lieu dans une chambre pleine de vingt lacquais dont l'escafe et le gousset servaient de cassolette, *Lett. de la duchesse de Bouillon sur un repas fait à la Conciergerie*, dans *Corresp. litt.* 10 mai 1864.

† ESCARGOTAGE (è-skar-go-ta-j'), *s. m.* Action de détruire les escargots. Dans le célèbre Clos-de-Vougeot, l'opération de l'escargotage a eu pour conséquence heureuse la capture de soixante-dix doubles douzaines d'escargots, *Moniteur univ.* 30 mai 1868, p. 751, 2e col.

ESCLANDRE. || 3° Désordre, destruction (sens vieilli). Gentilhomme qui, à la parole eclandre du feu qui a pris aux poudres; plus de la moitié de la ville a été renversée, ou PATIN, *Lett.* t. II, p. 129.

† ESCOMPTABLE (è-skon-ta-bl'), *adj.* Qui peut être escompté. Rentes françaises, 3 p. 100, escomptables, jouissance 1870, *la Semaine financière*, 10 déc. 1870. La stabilité remarquable et très-réduite pendant les périodes de stagnation, DE WAEU, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 173.

† ESCOMPTABLE (è-skon-ta-bl'), *s. m.* Terme des enfants dans les jeux à courir. Espace, avance qui appartient au poursuivi et que doit accorder le poursuivant. Donne-moi de l'escomptable.

ESCROC. — REM. Mme de Sévigné a employé, comme Ménage, escroc au sens de parasite, d'écornifleur. La princesse de Tarente me mena.... chez une fort jolie femme de Vitré, qui n'en avait point aussi (car il me semble que vous me prenez pour une escroc), SÉV. 4 août 1690.

† ESCUBAC (è-sku-bak), voy. USQUEBAC.

† ESPÈBE (à L') (a-lè-spè-b'), loc. adv. En attendant. Il passe ainsi plusieurs nuits à l'affût, à l'espère comme on dit dans le Midi, *Monit. univ.* 4 avril 1868, p. 479, 2e col.

† ESPINGARD (è-spin-gar), *s. m.* Nom donné autrefois à de petits canons dont le projectile pesait moins d'une livre.

† ESQUILLOSITÉ (è-ski-llô-zi-té, ll mouillées), *s. f.* Caractère de ce qui est esquilleux. Le caractère le moins difficile à définir d'une certaine roche] est une esquillosité *sui generis*, ÉLIE DE BEAUMONT, *Acad. desc. Comptes rend.* t. LXX, p. 1186.

† ESSARDER (è-sar-dé), *v. a.* Terme, *et sart*, varech : frotter avec du sart (voy. SART) (Ém. Durand).

† ESTACADE. *Ajoutez* : Dispositif employé pour garantir les ponts contre les corps flottants et les brûlots. || Estacade flottante, estacade composée de pièces de bois réunies bout à bout par des anneaux et des chaînes; cette estacade est placée obliquement en travers de la rivière. || Estacade fixe, estacade composée de pilots réunis ensemble par des moises. || Dans les chemins de fer, plate-forme supportée sur un bâtis en bois ou en maçonnerie, et destinée à faciliter le chargement du combustible sur les locomotives.

† ESTHÉSIE (è-stè-zie), *s. f.* Le sentiment esthétique, POUCHET, *du Principe de l'art*, p. 223.

† ESTHÉSIOMÈTRE (è-stè-zi-o-mè-tr'), *s. m.* Terme de médecine. Instrument destiné à déterminer l'état de la sensibilité tactile, soit normale, soit altérée.

ESTHÉTIQUE. Cette science [la théorie des beaux-arts] en général pourrait être appelée métaphysique du beau, et le nom d'esthétique me semble bien exprimer cette idée; elle peut se subdiviser en poésie, en éloquence, en peinture, en sculpture, en gravure, etc. qui ne sont des arts que par rapport à l'exécution, mais qui sont de véritables sciences par rapport à la théorie, ARTAUD, *Dissertations philosoph.* p. 163, 1752.

ESTOC. *Ajoutez* : Armes d'estoc, armes qui agissent spécialement par la pointe; armes d'estoc et de taille, armes qui peuvent agir par le tranchant et par la pointe.

ESTRAPASSER. [Dans une conversation que Mme des Ursins eut avec le marquis de Louville, elle dit à son interlocuteur] qu'il l'avait estrapassée de toute manière, *Mémoires secrets du marquis de Louville*, Paris, 1818, in-8, t. I, p. 43.

† ESTRASSE. voy. STRASSE. — ÉTYM. Patois langued. *estrassá*, gaspiller, laisser perdre; provenç. *estrassar* : espagn. *estraza*, lambeaux; ital. *straccio*, lambeau, loque, *straciare*, lacérer; d'une forme latine fictive *extractiare*, dérivé de *extractus* (voy. EXTRAIT) (Ém. Durand).

† ...RT... ETTE. Suffixe diminutif, qu'après Chevallet, *Orig. de la langue franç.* t. II, p. 303, serait la représentation du participe passif *otus* : *pesquerotus*, pauvret; mais ces participes ont passé autrefois une autre forme et en autre sens.

ÉTALAGE. || 8° Nom donné à des parcs spéciaux où on découvre que rarement, et qui reçoivent les huîtres qui n'ont pas atteint leur développement.

ÉTALER. — HIST. XIVe S. Faites le malade estaler et en un lecin [cracher, par euphémisme étaler le crachat], *Mss.* 603, Bibl. de Montpellier.

† 2. ÉTALER. *Ajoutez* : Étaler une voie d'eau, l'empêcher de faire des progrès. Pompes assez puissantes pour étaler la voie d'eau, *Mon. des Deux-Mondes*, 1er déc. 1867, p. 609.

ÉTAT. *Ajoutez* : || Conditions d'administration et de service où se trouvent les places de guerre et les villes de garnison. État de paix. État de guerre. L'autorité civile est tenue de se concerter avec l'autorité militaire au sujet de toutes les mesures à prendre en vue de la mise éventuelle en état de siége. L'état de guerre existe, en temps de guerre, pour les places de première ligne, celles qui sont à moins de cinq journées de l'ennemi..., en temps de paix pour les places de première ligne qui sont couvertes par une fortification.... état de siége; les pouvoirs de l'autorité civile passent tout entiers à l'autorité militaire. L'état de siége est déclaré par une loi ou par un décret; il résulte de l'investissement, d'une attaque, d'une sédition....

ÉTEINDRE. || Éteindre un torrent, mettre obstacle à ce que ses eaux entraînent, dans leurs cours impétueux, de la boue, des graviers et des rochers, SURELL, dans *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1871, p. 459.

† 2. ÉTELLE (é-tè-l'), *s. f.* Terme usité en Lorraine, en Bourgogne, en Savoie. Morceau de bois plus gros que le copeau, qui produit par les charpentiers et les scieurs de long en équarrissant les pièces de bois, par les tonneliers, etc.

— ÉTYM. Le même que l'ancien *astele* (voy. ATTELLE).

† ÉTENTIER (é-tan-tié), *adj. m.* Qui pêche à l'étente. Un trentaine de canots étentiers de Dieppe ont rangé, dans la nuit d'avant-hier, la pêche du hareng le long de nos côtes, *Monit. univ.* 6 oct. 1868, p. 1281, 3e col.

† ÉTERNEL. — ÉTYM. *Eternalis* se trouve comme nom propre dans une inscription chrétienne du IVe siècle, LESLART, *Inscr. chrét. de la Gaule, Préface*, p. LXXIII.

† ÉTHIOPIEN (é-ti-o-piu), *s. m.* Langue parlée par les habitants de l'Éthiopie, et appartenant au groupe sémitique.

ÉTIOLÉ. *Ajoutez* : Fort étiolé, ouvrage fermé, dont le tracé se compose de saillants et de rentrants, disposés de manière à donner des feux sur les capitales et dans les fossés.

† ÉTOILEMENT. *Ajoutez* : Disposition en étoile. Comme les sources de hauteur très-restreintes fauchent sur les niveaux, sont par la diffraction, soit par scintillation, soit par des déformations de l'image, sont par l'étoilement qui se produit dans l'œil, MATTHIESSEN, *De la dispersion de l'œil*, dans *Suppl. de la Bibl. univ. de Genève*, t. V, p. 221.

ÉTONNEMENT. — REM. L'étonnement d'une chose, l'étonnement que cause une chose. Dans le pays, tout le monde est d'un étonnement sans

Digitized by Google

égal de cette belle expédition, *t. 1.* NOUS. *Lettre à Moultou*, 7 févr. 1825.

ÉTOUFFER. || S'étouffer, être étouffé, supprimé, ne pas suivre son cours. Enfin le procès s'est étouffé petit à petit, CHT PATIN, *Lettres*, t. II, p. 292. — ETYM. Voy. TOUFFEUR.

† ÉTOUTEAU. *Ajoutez* : Dans les halanneries à deuille, un étouteau fixé sur la deuille sert à limiter le mouvement de la virole.

† ÉTRE. — REM. J. J. Rousseau a dit : encore en être, pour : encore exister. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, on connaîtra comment j'ai aimé, *Confess.* IX. Si jamais, retournant dans ces beaux lieux [Lhéris], j'y retrouvais mon chêr croyer encore en être, je l'arroserais de mes pleurs, IB. X.

† ÉTREINDELLE (é-trin-dè-l'), *s. f.* Claie en osier garnie de grosse toile, serge, sparterie, crin, etc, qu'on place entre les sacs dans lesquels on enferme les matières destinées à être soumises à l'action de la presse. C'est surtout dans les fabriques de bougie stéarique qu'on emploie les étreindelles, pour exprimer des gâteaux d'stéarine brute l'acide oléique qui s'y trouve incorporé.

— ETYM. *Étreindre*.

ÉTRILLER. — HIST. XIIIe S. Car li redois [blessé] roncin soi lait [laisse] bien estrillier, P. MEYER, *Rapports*, 1er part., p. 190.

† ÉTRIPAGE (é-tri-pa-j'), *s. m.* Nom donné, dans les sardineries, à l'opération par laquelle on vide les sardines.

† EU. — EV.... Préfixe qui signifie bien et qui est le grec εὖ.

EUCHARISTIQUE. || Dans la primitive Église, colombe eucharistique, vase en forme de colombe où l'on réservait l'eucharistie pour les malades, sans doute parce que la colombe était regardée comme l'un des symboles de Jésus-Christ.

† EUGÉNÉSIQUE (eu-jé-né-zi-k'), *adj.* Qui améliore la race. Croisements eugénésiques.

† EUGÉNIE (eu-jé-nie), *s. f.* La 45e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

EUPHONIE. — HIST. XVIe S. Une euphonie, c'est à dire ung son plaisant à l'oreille, RABUS, dans *Littré*. *Gramm. franç.*

† EUROPE (eu-ro-p'), *s. f.* La 25e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Goldschmidt.

† EURYDICE (eu-ri-di-s'), *s. f.* La 75e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Peters.

† EURYSOME (eu-ri-so-m'), *s. f.* La 79e planète télescopique, découverte en 1863 par M. Watson.

† ÉVALUATEUR (é-va-lu-a-teur), *s. m.* Ce qui sert à évaluer. La monnaie fiduciaire appelée forcément à jouer avec la monnaie métallique le rôle d'évaluateur commun de tout ce qui s'échange, WOLOWSKI, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1866, p. 949.

† ÉVEILLEUR. — HIST. XVIe S. Et l'eveilleur du rustique sejour Ià par son chant avoit predict le jour, J. DU BELLAY, VII, 3, recto.

† ÉVIDEMENT. *Ajoutez* : Raînure longitudinale pratiquée sur la lame d'une arme blanche, pour l'alléger en suisant le moins possible à sa solidité.

† ÉVOLAGISTE (é-vo-la-ji-st'), *s. m.* Celui qui fait d'un évolage.

ÉVOLAGISTE. || 2°, *t. dern. après* vieilli, *ajoutez* : || 4° S'évaporer, *v. réfl.* Devenir exagéré l'un par l'autre, en parlant de deux ou de plusieurs objets. Par leur voisinage immédiat [dans une composition de Delaroche], ces deux styles [la style antique et le style pittoresque] s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences, VITET, *Rev. des Deux-Mondes*, déc. 1861.

EXCENTRICITÉ. || 6° Au sens de bizarrerie ce mot n'est ni un néologisme ni un anglicisme, comme cela estdit. Le vrai dans un livre publié en 1756. Quelques plaisants disent qu'il n'était pas étonnant qu'à l'exemple des astrologues, qui, pour cacher l'ignorance où ils étaient des véritables causes des mouvements célestes, avaient inventé les épicycles et les excentriques, le concile [de Trente] eut donné dans l'excentricité des opinions pour mauvaises apparences des mouvements surnaturels. *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de la Courayer*, t. I, p. 411.

EXCENTRIQUE... || 9° Terme de mécanique. Pièce montée sur l'arbre d'une machine et qui, ayant une autre forme que celle d'un cercle dont le centre serait sur l'axe de l'arbre, sert à transformer le mouvement de rotation de l'arbre en un mouvement rectiligne alternatif : excentrique circulaire, en cœur, triangulaire, à virgules, etc.

EXCITATIF. Les motifs excitatifs de l'amour de Dieu, ROSS, 4e *écrit*, 1, 3.

† EXCUSATEUR (èk-ski-za-teur), *s. m.* Celui qui excuse. Il ne fut pas en notre pouvoir [de nous Généraux] de désabuser la cour [de Louis XIV], auprès de laquelle nous n'avions pas autant d'excusateurs que d'accusateurs [dans un différend avec le résident Pomponne], *Lett. de* 1682, dans la *Conspiration de Compesières*, p. 18.

EXCUSE. || 5° Fausse excuse. ...Et frappait tous les ennemis avec son épée d'acier, au lieu de porter une excuse à lame de baleine, A. DE VIGNY, *Stello*, ch. 4.

† EXEMPLARITÉ. Elle [la loi de 1828] a conservé un barbare et inutile appareil [voile noir pour le parricide] qui prolonge et redouble l'agonie du supplicié, sans rien ajouter à l'exemplarité de la peine, CHAUVEAU et HÉLIE, *Théorie du Code pénal*, t. II, p. 249, 2e édit.

† EXERTION (è-gzèr-sion), *s. f.* Action de déployer, de mettre en jeu (c'est un mot anglais qui commence à s'introduire en français). Les produits de l'activité humaine sont tous, au fond, de même nature et de qualité égale, consistant en une exertion de force et en manifestation d'idées, PROUDHON, *les Majorats littéraires*, p. 47 (Paris 1868).

— ETYM. Angl. *exertion*, du latin *exserere*, mettre les jambes hors de (voy. SÉRIE).

† EXHAURE (è-gzô-r'), *s. f.* Action d'épuiser les eaux dans une mine. L'insuffisance des moyens d'exhaure, *Journal de Liége*, dans *Journ. offic.* 16 sept. 1872, p. 6038, 3e col.

— ETYM. Lat. *exhaurire*, épuiser.

† EXHAUSTEUR (è-gzô-steur), *s. m.* Appareil destiné à épuiser un liquide ou un gaz. Accumuler les gaz par l'intermédiaire d'un exhausteur dans un gazomètre, *A-cad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 838.

— ETYM. Lat. *exhaustum*, supin de *exhaurire*, épuiser.

EXIGITIF. Je le prie [M. Fabre] d'aimer Paris. .. et d'y revenir avec la moitié autant de plaisir que j'aurai à lui donner ces petits dîners qu'il paraissait aimer, malgré leur stipulé; voilà un mot, je crois, de ma façon, Mme DE SOUZA, 10 mai 1813, dans *Lett. inédites de Simonde*, p. 281.

† EXOGÈNE (è-gzo-jè-n'), *s. f.* Habitude de se marier en dehors de la famille et avec des étrangers.

— ETYM. Ἔξω, en dehors, et γένος, mariage.

† EXOMOLOGÈSE (è-gzo-mo-lo-jè-z'), *s. f.* Nom attribué la plus communément, dans l'antiquité chrétienne, à la confession sacramentelle.

† EXONDÉ, ÉE (è-gzon-dé), *adj.* Terme de géologie. Sorti hors des eaux. Terre exondée.

† EXOTHERME (è-gzo-tèr-m'), *adj.* Terme de chimie. Corps exothermes, corps composés dont la ségrégation chimique entraîne un dégagement de chaleur.

— ETYM. Ἔξω, en dehors, et θερμός, chaud.

† EXOTISME (è-gzo-ti-sm'), *s. m.* Caractère de ce qui est exotique, étranger. Ce nom de Sakontala aura effrayé la masse lisseuse comme une menace d'exotisme et d'érudition, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, 1re édit. p. 122.

† EXPECTATIVE (èk-spè-kta-tev'), *s. m.* Celui qui est en expectation.

— HIST. XVIe S. Les plus modestes et patients d'entre ces expectatives [de bénéfices] souhaitovent tous les jours la mort des possesseurs, *le Bureau du concile de Trente*, p. 271.

EXPÉDIENT. || L'expédient de.... avec un infinitif. Les courtisans emploient pas ce qu'ils ont d'esprit, d'adresse et de finesse, pour trouver les expédients d'obliger ceux de leurs amis qui implorent leur secours, LA BRUY. VII.

EXPLICITE. || Terme d'algèbre. Fonction explicite, se dit d'une grandeur qui dépend d'une autre par une équation résolue par rapport à la première.

† EXPLOSIF || Terme de grammaire. Consonnes explosives ou momentanées, celles dont le son se fait entendre d'un seul coup, par une sorte d'explosion de la voix qui ne peut durer qu'un instant, et à condition de toucher immédiatement sur une voyelle. *b, p, l, d, p, t*, sont les consonnes explosives.

EXPLOSION. Le rayon d'explosion d'une mine est la ligne qui joint le centre des poudres à un point quelconque de la ligne circulaire qui forme le bord de l'entonnoir.

† EXPLOSIONNER (èk-splô-zio-né), *v. n.* Néologisme. Faire explosion. Après avoir constaté la composition de la substance trouvée chez Roussel, ils [les experts] expliquent qu'elle explosionne avec la plus grande facilité, soit par le choc, soit ... *Gaz. des tribun.* 18, 19 juill. 1870.

† EXTEMPORANÉ. || Hôpitaux extemporanés, se dit d'hôpitaux en bâtisses légères, établis pour quelque temps seulement, *Journ. offic.* 31 mai 1870, p. 908, 3e col.

† EXTÉRIORISER (èk-sté-ri-o-ri-zé), *v. a.* Terme de philosophie. Mettre en dehors de soi-même. Ainsi se produit en moi l'idée d'un objet distinct de moi-même; et, comme les autres hommes en font autant de leur côté, nous nous habituons dans le même temps à extérioriser ce qu'il y a de fixe et de commun dans toutes nos sensations, et à séparer de notre conscience comme des choses réelles de pures possibilités, P. JANET, *Rev. des Deux Mondes*, 15 oct. 1868, p. 858.

† EXTINCTEUR. || *Adj.* Mélange extincteur, composition extinctrice.

† EXTINCTIF, IVE (èk-stin-ktif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Qui éteint, qui annule. Actions extinctives d'obligations.

† EXTRAÎTE (èk-stra-dé), *s. m.* Celui qui est soumis à la mesure de l'extradition. Les frais occasionnés par l'arrestation, la garde, la nourriture des prévenus, accessoirement supportés par celui des deux États sur le territoire duquel les extradés auront été saisis, *Convention du 29 avr. 1869, entre la France et la Belgique*, art. 13.

EXTRAVAGUER. || Au propre, vaguer loin du chemin. Un boiteux arrive plus tôt au but par le droit chemin, que le meilleur coureur du monde qui extravague, et s'égare d'autant plus qu'il va vite, LA NOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orasius Tubero*, t. II, p. 83.

EXTRÊME. || 4° *Ajoutez* : Je vois mon heure extrême qui se prépare....1. 2. NOUS. *Lett. au général Conway*, Douvres, 1767. || Terme de mathématique. Moyenne et extrême raison, voy. RAISON, n° 13.

F

† FABRÉGUE (fa-brè-gh'), *s. f.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet

— ETYM. Espagn. *albahaca, alfabega, alahega*, de l'arabe *al-habac*, *mentha pulegium*.

† FABRICIEN, ENNE (fa-bri-sin, siè-n'), *adj.* Qui est relatif aux fabriques des paroisses. L'administration fabricienne, *Lett. du ministre de la justice et des cultes au préfet de la Gironde*, du 27 avr. 1839.

† FAIMENT. À peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avisât pas à cajoler fadement un homme qu'ils voulaient manger, *t. 1.* NOUS. *Lett. à Madame....* 14 août 1772.

FAGOTEUR. || Le Fagoteur [fagoteur], le Fagoteur, titre d'une farce de Molière qui est devenue le Médecin malgré lui.

FAIRE. *Au n° 65, après* III, 4, *ajoutez* : || m'a semblé que ces morceaux faisaient à la chose, ne marquaient pas différences.... *t. 1.* NOUS. *Lett. à d'Alembert*, 28 juin 1754. || *Au n° 89, après* 1752, *ajoutez* : Bossuet a dit ne faire que de, dans le sens de ne tarder que : Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la piequse Palatine, *Anne de Gonz.*

FALLACIEUX. — REM. Fallacieux ne vaut rien ni en prose ni en vers, VAUGEL. *Nouv. Remarques*, édit. 1690, in-12, p. 90. Cette inquste condamnation n'a pas été ratifiée.

FALLOIR. || 7° *Ajoutez* : Absolument. Tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne fallait pas, *t. 1.* NOUS. *Lett. à M. D ...*, 6 mars 1763.

FALUN. — ETYM. *Ajoutez* : M. Roulin approuve l'allem. *fahl*, angl. *fallow*, gris cendré, la couche de falun formant un dépôt meuble qui se distingue de la couche qui la recouvre, par sa couleur.

FAMÉ. — REM. On l'a dit sans adverbe au sens de : très-connue. ...se saisiraient de quelques-uns de leurs chefs fâmés par leur anti-civisme, BARBOUX, *Pièces*, t. 22.

FANTAISIE. — HIST. XIIIe S. Pour la légèreté de la boule de ladite Clemence et pour les fantaisies que elle disoit à la foix [parlois], *Miracles St-Loys*, p. 147.

FARCI. || Gallon farci, voy. GALLON.

† *t.* FARDE. *Ajoutez* : || 2° Liasse de papiers. Vente des fonds de Ram, de la bibliothèque royale [de Bruxelles], ARMAND STÉVART, *Procès de Martin Etienne Van Felden*, Bruxelles 1871, p. 66

Digitized by Google

† 2. FANE (fa-ï'), s. m. Dans les marais salants, compartiments de la série des chaufferts, *Enquête sur les sels*, 1865, t. I, p. 810.

FASCINE. *Ajoutez* : Fascine à revêtir, pour soutenir les talus d'un épaulement, d'une batterie; fascine à farcir, dont on remplit les gabions farcis; fascine à hacer, qui sert à faire le tracé des tranchées; fascine de couronnement; fascine de blindage; fascine goudronnée, faget de bois sec enduit d'une composition incendiaire.

FATAL. — HIST. XVIe S. La discipline estrange ainsi est et a esté baillée en leur livres fatans, que.... BERGERIUS, Ier 103, *verso*.

FATALITÉ. — HIST. XVIe S. Le vouloir toutefois ou la necessité. Changeant souvent le cours de la fatalité, DU BELLAY, IV, 79, *verso*.

FATUITÉ. — REM. Boulvars, *Soutez sur la langue française*, p. 7, demande si ce mot est français. Il l'était bien avant Boulvars.

FAUBOURIEN. — REM. On a dit, pendant la révolution, faubourgeois. Les faubourgeois de Marceau se répandraient, avec les casernes des rues Mouffetard et de l'Oursine, vers et dans la caverne directoriale, BAUDOT, *Prières*, I, 23.

† FAUCHAISON. — HIST. XIIIe S. Clamer se vuidrent li vilain Al duc de lor prez l'endemain, Que tuit [sic] lor faicheison à tire E sue [coupe] a maument empire, PERCEVAL, V, 17507.

† FAUCHARD. *Ajoutez* : fauchard ou fauchon, ancienne arme à hampe, dont le tranchant présentait une forme analogue à celle d'une serpe, parfois porte une pointe à la partie supérieure et une autre vers son milieu dans une direction perpendiculaire.

† FAUCHURE (fô-chu-r'), s. f. Action de faucher. Le pré valait-il la fauchure? PIRON, *Mistrès de l'amour*

— ETYM. *Faucher*. *Fauchure* se trouve dans le *Dict. roum. franç. lat.* par le P. Pajot, Rouen, 1687.

† FAUSSART (fô-sar), s. m. Ancienne épée fine et tranchante.

2. FAUX. || 5° Faux de guerre ou faux à revers, arme obtenue en emmanchant, sur une hampe, une faux dont le tranchant est relevé dans le prolongement de la hampe.

FAVORI. || Terme de turf. Cheval sur lequel se réunit la plus grande somme des paris, et qui est coté le plus favorablement.

FÉLER. — HIST. XVIe S. Une coupe de cristal fellée, à une pié d'or.... non entamée pour ce qu'elle est fellée, *Bibl. des ch.* 1re série, t. I, p. 428.

† FÉLIBRE (fé-li-br'), s. m. Proprement, poète en langue d'oc, de l'école de Roumanille et de Mistral. || En général, tout homme contribuant par ses œuvres, soit en vers soit en prose, au succès de la renaissance provençale.

— ETYM. On raconte que Mistral, récitant une poésie populaire où *felibre* se trouve au sens de docteur, ce mot plut aux convives qui l'adoptèrent.

† 4. FÉLICITÉ. || La 100e planète télescopique, découverte par M. Peters.

FÉLOQUAE. — ETYM. Espagn. *felaca*; ital. *feluca*, *fiuca*; d'après M. Dozy, de l'arabe *harrâca*, primitivement barque de dessus laquelle on pouvait lancer le naphte sur les vaisseaux ennemis, et par suite toute barque ou petit vaisseau. Barca, qui vient de *haraca*, brûler, a donné en ancien espagn. *heloque*, puis les autres formes romanes. Il nous apprend qu'au XVIIe s. on français on disait aussi *héloque*.

† FÉMELINE (fe-me-li-n'), adj. f. Race féminine, race de bœufs des plaines de la Haute-Saône et du Doubs. Race féminine : les bœufs travaillent médiocrement; les vaches sont bonnes laitières, *Dict. général de médecine vétérinaire*, 1850, p. 301.

— ETYM. *Femelin*, dérivé de *femelle*, et dit en raison de la délicatesse des formes de cette sous-race, qui la rapproche de la forme des femelles.

FEMELLE. || 4° *Après* 272, 477, *ajoutez* : Je suis surpris.... qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelins, J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 19 juill. 1764.

† FEMELOT. *Ajoutez* : || 3° Petit cylindre de bois fixé sur la ligne de loch et destiné à recevoir à frottement un aiguillot relié par deux bouts de ligne aux anglets inférieurs du bateau de loch

FENDEUR. *Ajoutez* : Ouvrier qui est charge de dégrossir le diamant, et qui ne s'occupe après ce dégrossissement que des pierres trop plates pour être taillées en brillant, ou dont un défaut troublerait l'éclat.

FENDILLEMENT. *Ajoutez* : Il se dit en général de tout ce qui se fendille. Secousses qui ont produit de grands fendillements dans le sol, *Acad. des sc. Comptes rendus*, I. LXII, p. 774.

† FENIAN (fé-ni-an), *adj. m.* Feu fenian, sulfure de carbone tenant en dissolution du phosphore; c'est une composition inflammable.

† FENNEC. — ETYM. Espagn. *alfanèque*, de l'arabe *fennec*.

† FÉODALISATION (fé-o-da-li-za-sion), s. f. Action de soumettre au régime féodal. La féodalisation de la terre, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er août 1872, p. 534.

1. FER. || Revenir entre deux fers, se dit d'une affaire qui recommence, de fer à fer, en cas pareil. Ce qui la chose était revenue entre deux fers, SP-SIM. t. VII, p. 151, édit. CHÉRUEL.

† 13° Marchand de fer en meubles, celui qui vend des objets de literie, tels que matelas, plume, duvet, etc. *Tarif des patentes*, 1850, p. 114. Il est dit au rer à quo de ces meubles est une mauvaise orthographe, et on renvoie au verbe FAIRE, n° 63; mais voici une explication différente : Les industriels, anciennement connus sous la désignation de marchands de fer en meubles, ont, depuis quelques années, donné une grande extension à la fabrication des articles de literie, *Statistique de l'industrie de Paris, par la Chambre de commerce*, 1851, 2e part. p. 167. (En note : Le nom de marchand de fer appliqué aux marchands d'articles de literie vient d'un vieux mot *ferre*, *paille*, *paillasse*.)

† .... FÈRE, suffixe signifiant qui porte, et représentant le suffixe latin *fer*, de *fero*, porter; grec, φέρω; goth. *bairan*; all. *bären*, etc.

4. FERME. *Ajoutez* : || 14° Commandement pour déterminer un mouvement dans certaines manœuvres d'artillerie où des soldats le concours des efforts simultanés de plusieurs hommes. Dressez la pièce : ferme !

† FERMETTE. — Il dit aussi du haut d'un barrage. Un barrage mobile, dont les fermettes, une fois couchées, permettent aux bateaux de passer à toute hauteur d'eau, GRANGER, *Voies navig. de France*, p. 270.

FERMETURE. — REM. On a dit fermature : Lorsque l'échéance des lettres arrive pendant la fermature de la banque, GIRARDIN, *la Banque rendue facile*, 1789, p. 160.

FÉROCITÉ. — HIST. XVIe S. Il y a différence entre ferocité et cruauté; car on ne peut nier ne considere point la cruaulpe, mais cruaulté considere la coulpe et sans mesure, *le Songe du Vergier*, I, 180.

† FÉRONIE (fé-ro-ni), s. f. La 72e planète télescopique, découverte par MM. Peters et Safford.

† FERRAGE. *Ajoutez* : Opération par laquelle on garnit de cuivre les lacets.

FERRER. || Ferrer un cochon, lui fixer au bout du groin un fer qui s'enfonce dans la chair, au moyen de crampons, et qui est destiné à empêcher, cet animal de fouir. || Ferrer les lacets, les garnir de cuivre.

FERREUR. *Ajoutez* : Ouvrier qui garnit de cuivre les lacets. || Ferreur en blanc, l'ouvrier qui plombait les étoffes avant la teinture.

FERTILITÉ. — REM. Il a été dit pour fécondité, en parlant de personnes. J'espérais n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très-humbles grâces.... et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort de votre femme de Simane, la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte reparée, Mme DE COULANGES, à *Mme de Grignan*, 10 mai 1703, dans SÉV. t. X, p. 281, édit. ADENIER

1. FEU. *Ajoutez* : Petit feu, feu qu'on met aux sous-bois pour les détruire. Un propriétaire de la contrée, M. de Mure, a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois..... dans son application, le peut être exigé certaines précautions, H. RAS, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 22.

FEUILLETON. *Ajoutez* : Petite feuille collée par une de ses arêtes sur une partie d'une carte ou d'un plan, principalement d'un plan de bataille; on peut, en l'abaissant ou la relevant, avoir la représentation de l'état des lieux, de la position des troupes, à deux moments différents

FEUILLU. *Ajoutez* : style feuillu, style redondant. Nous ne lûmes un cahier [de la Julie] ensemble [avec Diderot]; il trouva tout cela feuillu, ce fut son terme, c'est-à-dire charge de paroles et redondant; je l'avais déjà bien senti moi-même, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. A la 4e partie [de *l'Héloïse*] vous trouverez que le style n'est pas feuillu, tant mieux, *Ib. Lett. à Duclos*, 19 nov. 1760. L'édition Musset-Pathay a *feuillu*; d'autres éditions ont *feuillet*, qui ne se comprend pas.

† FEUTRANT, ANTE (feu-tran, tran-t') *adj.* Qui opère le feutrage. Laine douée de propriétés feutrantes.

FEUTRE. || 7° Dans les marais salants, tapis végétal qui revêt le fond des tables, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 808.

FIACRE. — ETYM. *Ajoutez* : C'est aux cochers et aux carrosses de louage que Sarrazin a voulu faire allusion dans la *Pompe funèbre de Voiture*, quand il dit que Lycoche était la reine de Sarmate dans le char de l'enchanteur Fiacrou, *Œuvres de M. Sarrasin*, Paris, 1656, p. 226.

FIANCE. — REM. La Fontaine l'a fait de deux syllabes : Elle n'en plut pas moins aux yeux pas de son fiancé, *Fiance*.

† FICELIERE. (fi-sè-li-è-re), s. f. Fabrication de ficelles. || Magasin de ficelles. Fils de lin retors écrus, blanchis et teints, ficellerie de couleurs, lisse et écrue.... *Almanach Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1179, 1re col.

FICTIVEMENT. — HIST. XVIe S. Arguments que j'ai tains et prodaits fictivement en autrui personnage, G. CHASTELLAIN, *Chronique*, V, 122.

FIDÈLE. Au n° 1, *après* religion, *ajoutez* : || Très-fidèle, titre donné au roi de Portugal. || Fidélissime, titre donné jadis aux rois de Navarre, Henri II, Très-Chrétien de France, et Antoine 1er, Fidélissime de Navarre.... CATEL, dans BAYLE, *Note N de Bart. IV de Jeanne d'Albret*.

FIEF. Plain fief, n'est dit que pour fief direct. Quant au fief de la Motteprevoy, dont ledit sieur de la Chesnaye vous a parlé.... il est sans doute considéré à sa dite terre et est devenu un plain-fief au lieu d'un arrière-fief, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, p. 7.

FIGE. || Fig. Qui n'a ni mouvement ni vivacité. Je suis ravie que vous aimez mes [nièces]; je ne pense point qu'elles soient aussi agréables que vous le dites; mais il est vrai que, pour deux figes, elles ne le sont pas, SÉV. 28 juin 1675.

FIGUE. || 6° Dans les marais salants, fragment de feutre souillant le sel, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 809.

† FIGURATION. *Ajoutez* : Dans le langage du théâtre on dit figuration pour l'ensemble des figurants; mais le personnel de l'Opéra se divise en trois groupes : le chant, la danse et la figuration.

1. FILAGE. || Le sel dit aussi des rôles de tabac dans les manufactures de tabac. Écôtage et filage des rôles menus-liés, *Instruction sur le service des manufactures des tabacs*, 30 juin 1832, art. 219.

FILASSE. || 3° Filasse de nerfs, sorte de filasse obtenue par le battage des tendons de bœuf. Fabricant de filasse de nerfs.

FILER. || Filer quelqu'un, le suivre à distance. L'agent de police fila le voleur. || F. n. Il se dit d'une lampe dont la flamme passe par-dessus le verre et répand de la fumée. La lampe file.

† FILIALITÉ (fi-li-a-li-té), s. f. Qualité de fils. Il [Jésus] avait [dit un théologien allemand] consommé son œuvre de prédication et d'enseignement, quand il se reconnut pour le Messie; et ce ne fut que plus tard, presque à la fin de son ministère, qu'il eut conscience de sa filialité divine, MICHEL NICOLAS, *Revue critique*, t. II, p. 59.

† FILOCHER (fi-lo-ché), v. a. Faire le tissu de filoche. Navettes à filocher, passe-lacets, porte-crayons à la grosse, *Tarif des douanes de 1822*, p. 138.

† FILONIEN, ENNE (fi-lo-nin, nè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrains filoniens, terrains éruptifs réduits à de très-petites dimensions, et tirant leur nom de ce qu'ils comprennent toutes les roches ou filons, pierreuses et métallifères.

† FIMPI (fin-pi), *s. m.* Nom indigène d'un arbre de Madagascar qui fournit la résine alouchine.

† 2. FIN. || Les fins, nom d'une secte à dévotion exagérée, en Hollande. Vous avez en France les convulsionnaires : en Hollande on connaît les fins; on [en Prusse] les piétistes, VOLT. *Lett. du roi de Pr.* 12 sept. 1766.

† FINFIN (fin-fin), *adj.* Dans les marais salants, sel finfin, sel le plus fin, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 809.

† FIGNER. || Dans la verrerie, enlever à la pince et par ceaillon, sur une des surfaces, une certaine quantité d'un verre doué l'épaisseur est trop grande pour l'objet auquel il est destiné; c'est afin d'abréger le travail.

† FIRMIEN (fir-mia), *s. m.* Nom donné aux

Digitized by Google

donatistes a cause de Firmus, Africain, qui fit adopter aux peuplades du pays dit aujourd'hui Kabylie le donatisme (en 372).

† **PISCALIN** (fi-ska-lin), *s. m.* Dans les Capitulaires de Charlemagne et autres, celui qui dépendait d'un domaine appartenant au fisc ou trésor du souverain.

— ETYM. Bas-lat. *fiscalinus*, de *fiscus*, propriété du souverain, fisc.

† **FIXATEUR**, **TRICE**. ‖ *Adj.* Fixateur, fixatrice, qui a la propriété de fixer. Les globules du sang sont les organes fixateurs de l'oxygène.

FIXATION, *s. f.*, *après* dans la terre, *ajoutez* : ‖ *Fig.* Ce qu'on a le plus de peine à supporter dans l'infortune, c'est ... la fixation sur une seule idée, STAEL, *Influence des pass.*, t. 6.

FIXÉ. *Après* Marsigli, *ajoutez* : Fixé à, qui ne cesse pas de. Je vous promets de demeurer fixé dans l'opinion que j'en ai (de votre tendresse); mais, pour plus grande sûreté, soyez fixé aussi à m'en donner des marques, comme vous faites, sév. *à Mme de Grignan*, 28 oct. 1671.

† **FIXIBILITÉ** [fi-ksi-bi-li-té], *s. f.* Propriété qu'ont certaines substances d'être fixes. La fixibilité des couleurs, *Journ. offic.* 9 août 1871, p. 2058, 1re col.

† **FLABELLUM** (fla-bèl-lom'), *s. f.* Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné à des éventails que deux diacres agitaient pendant la célébration des saints mystères.

† **FLACHERIE** (fla-che-ri), *s. f.* Maladie parasitaire des vers à soie, dite aussi morts-flats, due à un ferment ou levure qui se multiplie à l'infini dans le tissu de l'animal et le fait périr.

† **FLAMAND** (fla-mand), *s. m.* Dialecte allemand, parlé dans les Flandres et appartenant au bas-allemand.

FLAMBEAU. ‖ 11° Artifice d'éclairage, composé d'un faisceau de brins de fil mal tordu, enduits d'une composition éclairante. .

† **FLAMBOIEMENT** (flan-boi-man), *s. m.* Action de flamboyer. Comme le flamboiement d'amour de l'infini, v. HUGO.

† **FLAMMÉ, ÉE** (fla-mé, mée), *adj.* Épithète qui a été donnée à des espèces de toiles. Toiles unies, rayées, à carreaux, flammées ou glacées, *Tabl. annexé aux lett. pat. du* 30 sept. 1786, *Tours*.

FLANC. ‖ Terme d'artillerie. Dans un canon rayé, flancs d'une rayure, les deux surfaces obliques qui la limitent de chaque côté. Flanc de chargement, le flanc contre lequel appuient les ailettes du projectile lorsqu'on le pousse au fond de l'âme; flanc de tir, celui contre lequel appuient ces ailettes, lorsque le projectile est lancé par la poudre.

FLANQUÉ. ‖ Terme de fortification. L'angle flanqué ou l'angle saillant d'un bastion est l'angle formé par ses deux faces.

FLATTEUSEMENT. — HIST. XVIe S. ... Sans que, flatteusement, il loue une heauté sous un faux jugement, DE MACH, *Œuv.* t. 1, p. 169.

FLÈCHE. ‖ 9° Terme de fortification. Ouvrage se composant, comme le redan, de deux faces qui se coupent en formant un angle saillant. La flèche est plus petite que le redan; la longueur de ses faces ne dépasse pas trente mètres. ‖ 21° Terme d'artillerie. Dans certains affûts, pièce ou réunion de pièces, placée suivant l'axe de l'affût, dans laquelle est engagée la vis de pointage et qui porte, à une de ses extrémités, la lunette qui reçoit la cheville ouvrière de l'avant-train. ‖ Pièce occupant une position analogue et portant aussi une lunette pour la cheville ouvrière, dans les arrière-trains de certaines voitures : caisson, forge, chariot de batterie.

† **FLEXIONNEL, ELLE** (flé-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Qui a rapport aux flexions.

† **FLIBUSTE** (fli-bus-te'), *s. f.* Le corps des flibustiers. J'ai détruit ici la flibuste, parce que la cour l'a voulu, et je n'en suis venu à bout qu'avec bien de la peine, *Cussy à Seigneley*, dans *Journ. des Débats*, 28 sept. 1806.

† **FLOQUETÉ, ÉE** (flo-ke-té, tée), *part. passé* de floquter. Garni d'ornements, de rubans, en forme de floccas. Nous avons vu en scène Richelieu en robe de chambre, tout floqueté de rubans. — Il [Richelieu] se tenait à merveille sous ses vêtements floquetés de dentelles, CAYROUET, *sur Richelieu*.

† **FLOQUETER (SE)** (flo-ke-té), *v. réfl.* Mettre sur ses habits des ornements imitant des floccons. Les fêtes-champêtres de Chanzy, où Mme de Pompadour se floquetait en bergère, CAYROUET, *sur Richelieu*.

† **FLORENTIN, INE** (flo-ran-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient à la ville de Florence, et, particulièrement, à ses beaux-arts. Bronzes florentins. École florentine.

† **FLORIBOND, ONDE** (flo-ri-bon, bon-d'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui porte beaucoup de fleurs. Peu de plantes sont aussi florifondes que le *clerodendron angustifolium*, *Revue horticole*, 1er avril 1874, p. 379.

— ETYM. Lat. *floribundus*, de *flos*, fleur.

† **FLOUET, ETTE** (flou-è, è-t'), *adj.* Forme archaïque de flouet.

‖ **FLÛTE**. ‖ 3° *Au lieu de* : petite flûte, flûte à timbre perçant, *mettez* : petite flûte, flûte qui sonne à la place de la flûte ordinaire.

‖ **FLÛTE**. — ETYM. D'après M. Roulin, le nom de ce navire de guerre ne vient pas du holl. *fluit*; c'est au contraire le hollandais qui vient du français; flûte, du ancien français *fuate*, est pour *fuite*, de l'espagn. *fusta*, sorte de navire, qui vient de *fuste*, bois (voy. FÛT).

† **FOHN** (fön), *s. m.* Nom donné dans la Suisse romande à un vent chaud du sud-est.

— ETYM. Lat. *favonius*, vent d'est.

‖ **FOIN**. ‖ Foin de Bourgogne, un des noms de la luzerne.

‖ **FOLLETAGE** (fo-le-ta-j'), *s. m.* Maladie des vignes folletées.

‖ **FOLETTÉ, ÉE** (fo-le-té, tée), *adj.* Se dit, dans le Midi, des vignes qu'atteint, aux mois de juin et de juillet, un mal subit frappant les sarments et laissant intacts le plus souvent le tronc et les racines; ce mal, suivant un préjugé populaire, est causé par un tourbillon de vent chaud.

‖ **FOLLICULE**. — REM. Folliculé, en termes d'anatomie, a été inventé par Boerhaave pour Ruysch.

‖ **FONCTIONARISME** (fon-ksio-na-ri-sm'), *s. m.* Système de la prépondérance des fonctionnaires. Nous sommes à la veille quand vous demander la diminution du budget, la réforme administrative, la destruction de ce fonctionarisme qui est une plaie de notre époque, pire que l'ancienne aristocratie d'argent, M. *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif*, le 21 janvier 1870.

FOND. ‖ Terme de marine. Petit fond, partie distincte de la cale dans laquelle on peut mettre des marchandises de petit volume.

FONDÉ. — REM. On dit : fondé à. On trouve pourtant aussi : fondé de. On fait fondé de regarder..., CONDILLAC, *Gramm.* 40.

‖ **FONTAINERIE** (fon-tè-ne-ri), *s. f.* Fabrique et commerce de fontaines.

FORCLUSION. *Ajoutez* : Chasse qui, dans certaines tontines, établit la part du capital pour les héritiers des membres prédécédés.

FORFAIT. ‖ Terme de turf. Indemnité que paye un propriétaire qui retient engagé un cheval, déchu avant la course ne pas vouloir ou ne pas pouvoir faire courir.

‖ **FORGERIE**. *Ajoutez* : ‖ *Fig.* Document littéraire ou autre forgé soit par un fantaisiste, soit par un écrivain qui fait un pastiche. Les forgeries des Macpherson ou des Garay, Écossais ou Basques, *Revue critique*, 13 mars 1875, p. 177.

FORMATION. — HIST. XVIe S. Je ne m'amuse pas fort aux formations des derivatifs, MEIGRET, dans LITTÉ, *la Grammaire*, p. 72.

‖ **FORMERET**. — HIST. XVIe S. Il faudra vouter ladite tour [tour d'Aubette à Rouen]. laquelle a quinze pans de creux, et en sont les carches et formerets déjà assises (1506), J. GOUJEART, *Rec. archéol.* t. VII, p. 68.

‖ **FORMIDABLEMENT** (for-mi-da-ble-man), *adv.* D'une manière formidable. Le tonnerre gronde formidablement, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 27 avr. 1868. Il dort sur le pavé de l'antre, Formidablement allongé, T. HUGO, *Chansons des rues et des bois*, la *Méridienne du lion*.

FORT ‖ Dans les raffineries de salpêtre, eaux fortes, celles qui n'ont plus qu'à passer une fois sur des terres neuves pour devenir eaux de cuite.

FOSSE. ‖ Dans les chemins de fer, fossé à piquer, fosse au-dessus de laquelle on amène les locomotives, pour piquer dans le foyer avec un ringard, afin de faire tomber les escarbilles.

FOSSÉ. ‖ 4° Espace vide ménagé dans la mécanique à huile.

‖ **FOSSILISER**. ‖ *V. a.* Rendre fossile. On disait que la nature s'est plu à fossiliser tous ces produits, qui ont jadis, pour la plupart, participé de la vie animale, L. SIMONIN, *Monit. univ.* du 7 août 1867, p. 1083, 1re col.

‖ **FOUANE** (fou-n'). *s. f.* Voy. FOUINE 2.

‖ **FOUDRIER** (fou-dri-é), *s. m.* Ouvrier qui fait les tonneaux ou foudres à renfermer les produits fabriqués.

‖ **FOUET**. ‖ 10° Terme d'artillerie. Tir de gros fouet, tir à trajectoire tendue contre un but sur lequel on peut pointer directement. ‖ 11° Terme de turf. Cheval qui arrive au fouet, cheval que le jockey est obligé de stimuler de la cravache, de fouet, pour l'enlever dans les foulées finales.

FOUGASSE. ‖ 4° Terme de guerre. Petit fourneau de mine placé à la profondeur de 1 à 2 mètres. La fougasse ordinaire s'établit au fond d'un puits comblé de terre damée. La fougasse à boyau consiste dans la réunion de plusieurs boîtes enterrées qui éclatent soit avant d'être prises, soit en arrivant à la surface du terrain. La fougasse pierrier consiste en un entonnoir rempli d'une cinquantaine de kil. de poudre et recouverte d'un plateau en bois chargé de cailloux.

FOULÉE. ‖ Terme de turf. Les foulées, les cinq dernières du cheval. Tel cheval dans ses dernières foulées a pris la tête de la course.

FOURCHETTE. ‖ 18° Pièce de bois fourchue qui, dans les avant-trains de certaines voitures, sert de volée à l'essieu, et reçoit le timon entre ses deux branches.

FOURGON. ‖ Terme de chemin de fer. Fourgon de tête, fourgon à bagages qui est placé immédiatement après le tender.

FOURNEAU. ‖ 7° L'excavation d'une mine où renferme la poudre. Fourneau simple ou ordinaire, si le rayon de l'entonnoir est égal à la ligne de moindre résistance, fourneau surchargé si globe de compression, s'il est plus grand; fourneau sous-chargé, lorsqu'il est plus petit.

‖ **FOURNOYER** (fourn-noi-ié, *v. a.* Fournoyer les cocons, les exposer, pour étouffer la chrysalide, à la chaleur d'un four ou de la vapeur d'eau ou chaudière.

FOYER. *Ajoutez* : En langage d'archéologie préhistorique, nom donné à des traînées noirâtres ou tranchent nettement sur la couleur du terrain, et qui sont formées par un mélange de charbon, de terre calcinée et de limon.

FRAÎCHEUR. ‖ 7° Qualité de ce qui est frais. Il me surprend des tons d'une fraîcheur peinturlinés dans la fraîcheur de la blessure qui me cuisait, BALZ. liv. 21, *Lett.* 4.

FRAIRIE. ‖ Fig. Bonne ambiance. L'école française, en tant qu'école, vaut frairie pour ceux que les prix de telles ecliations, ont FAITE, *Littré*, t. 2, p. 17.

‖ **FRAISAGE** (frè-za-j'), *s. m.* Action de fraiser (voy. FRAISER 3).

‖ **FRAISEUSE** (frè-zeu-z'), *s. f.* Machine-outil portant un arbre sur lequel on peut monter des outils de formes très-variées, dont la surface de section est donnée par la forme (voy. FRAISE 3).

‖ **FRAISURE**. *Lisez* : Évidement pratiqué à l'aide d'une fraise 2. En particulier, dans les armes à percussion, l'évidement que se trouve à la partie inférieure de la tête du chien et qui embrasse la capsule. Dans les armes à silex, cavité demi-cylindrique pratiquée dans le bassinet, dans laquelle se place le pouce pour armer.

— ETYM. *Fraise* 3.

‖ **FRAMBOISEMENT** (fran-boi-ze-man), *s. m.* Terme d'aimanderie. Proposition de tenue en trois boises, c'est-à-dire en saillies mamelonnées, à la s'expliquent, d'après M. Owen, le framboisement de l'œuf et sa transformation ultérieure en une masse de cellules polyédriques irrégulières, *Rapports du Jury-Monden*, 1re juillet 1858, p. 62.

‖ **FRANC**. ‖ *Lisez* : Aujourd'hui, cette fabrication est du système décimal. Celui-ci, correspondant à un alliage de 4 grammes à décagrammes d'argent et 5 décagrammes de cuivre, a 290 milligrammes d'or et 23 milligrammes de cuivre. Le franc se divise en dix décimes ou cent centimes. ‖ Franc, pièce d'argent qui, comme pièces divisionnaires de la pièce de 1 franc, se contient que 4 grammes 170 milligrammes d'argent allié à 925 milligrammes de cuivre, titre de 835 millièmes.

‖ **FRANCHISSEMENT**. ‖ 2° Terme de fortification. Genre de franchissement, grands ouvrages en bois qu'on épaulement pour permettre aux troupes de sont derrière de le franchir facilement afin de le porter en avant.

FRANCISER. *Ajoutez* : Genève.... On le sait. Travailler pour et nuit aux faits et vantés. On fait tout ton dieu des sciences de la France ... Mais, il franciseant tant, même jusqu'au saint lieu, nous point pour qu'un jour, par ordre du roi ..., Pour mieux te franciser la France se déclare !

Digitized by Google

LA CHANA, 1696, dans la *Conspiration de Compiègne*, Genève, 1870, p. 93.

FRANCISQUE. Hache de guerre des Francs; elle ne présente qu'un tranchant (et non deux, comme l'ont dit quelques auteurs trompés par *bipennis* employé abusivement quelquefois pour désigner la francisque) : le franc la lançait contre le bouclier de son ennemi, ou s'en servait en la conservant à la main.

FRANGE. ‖ **2°** Terme de physique. Lignes alternativement brillantes et obscures qui se manifestent dans le phénomène des interférences.

FRAPPER. ‖ **4°** Frapper de gaze, celui qui donne l'apprêt à la gaze, et y fait des dessins à jour au moyen d'un emporte-pièce, *Tarif des patentes*, 1850.

† **FRASIER** (fra-zié), *s. m.* Synonyme de fraisil, bien plus souvent employé.

† **FRAXINIFOLIÉ, ÉE** (fra-ksi-ni-fo-lié, *ée*), *adj.* Terme de botanique. À feuille de frêne.

— ETYM. Lat. *fraxinus*, frêne, et *folium*, feuille.

† **FRÉGATAIRE.** Au lieu de la définition, lisez : Nom donné aux hommes de peine qui constituaient à bord des navires, dans des barques, les marchandises qu'exportait la Compagnie française établie sur la côte barbaresque.

— ETYM. Ital. *fregatario*, de *fregata*, frégate.

† **FREIA** (fré-ia), *s. f.* 76e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Luther.

† **FRELATE** (frin-t), *s. f.* Terme de filature de coton. Déchet qui se produit dans toutes les opérations nécessaires pour la transformation du coton en fil.

† **FRELATATION** (fre-la-ta-sion), *s. f.* Action de frelater. La frelatation des drogues est la seule science dont les marchands se piquent; les drogues les plus chères sont les plus maltraitées, ORFILA, *de l'Anarchie médicale*, Neufchâtel, 1772.

FRISAIL. — ETYM. Gascon, *bresago*, qui appuie l'étymologie *presago*.

FRICASSÉE. ‖ Fricassée au friture, nom que l'on donne quelquefois aux sardineries.

† **FRICATIF, IVE** (fri-ka-tif, i-v'), *adj.* Qui exerce un frottement. Les grammairiens ont appelé consonnes continues ou fricatives celles dont le son peut être prolongé par une sorte de frottement de l'air sortant de la bouche : *z, v, m, n, r, l*, sont des consonnes fricatives.

† **FRIGGA** (fri-ga), *s. f.* La 77e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

FRIPON. ‖ Anciennement, friponne, nom d'une petite boîte ronde dans laquelle se vendait le cotignac d'Orléans.

FRIPONNERIE. ‖ Anciennement, *au plur.* friandises. Elle [Mme de Pussenay] rendeita le couvert de DIX-VERTUS d'une somme considérable, et cela pour des fripponneries; car le pâtissier seul demanda beaucoup, TALLEM. DES RÉAUX, *Hist.* t. II, p. 470, édit. Techn.

† FRISE. — ETYM. *Ajoutez* : Esp. *friso*; de l'arabe *ifriz*, relord d'une muraille pour écarter la pluie, d'après M. Dozy, qui croit que le mot arabe est d'origine grecque et représente le grec *Soopos*.

FRITURE. ‖ **4°** Nom donné à l'établissement, dit plus souvent sardinerie, où l'on prépare la sardine à l'huile.

† **FRONDIBALE** (fron-di-ba-l'), *s. f.* Ancienne machine de guerre, composée spécialement d'une longue et haute mâture dans un plan vertical autour d'un axe qui la partageait en deux bras de leviers inégaux. La chute brusque d'un contre-poids placé à l'extrémité du bras le plus long déterminait un mouvement de rotation par suite duquel les projectiles portés par le petit bras étaient lancés comme par une fronde.

— ETYM. Bas-lat. *fundibula*, *fundibala*, dérivé du lat. *funda*, fronde.

FRONT. ‖ De front, de face. On m'a conduit au second par un escalier à demi rompu et si étroit qu'à peine y pouvais-je passer de front, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 80.

† **FRONTALIER** (fron-ta-lié, *è*, *m.* Celui dont la propriété est contiguë à la frontière d'un État. Les communes limitrophes qui auront la jouissance exclusive et légitime des pâturages dans le pays voisin pourront nommer à elles seules les gardes pour la surveillance de ces pâturages; quand la jouissance sera commune entre frontaliers respectifs, chaque municipalité intéressée pourra avoir ses propres gardes, ou en nommer de concert avec les autres usagers, *Acte du 28 mai 1868, additionnel aux traités de délimitation conclus entre la France et l'Espagne*, art. 6.

FRONTEAU. ‖ **5°** Terme d'artillerie. *Ajoutez* : Aujourd'hui, masse en métal, portant un guidon à sa partie supérieure, et fixée sur certaines pièces, un peu en avant des tourillons.

FRONTIÈRE ‖ Ligne de frontière, ensemble des obstacles qui résultent de la configuration du sol, et de la combinaison des places fortes et des ouvrages de fortification passagère.

† **FRONTO-INIAQUE** (fron-to-i-ni-a-k'), *adj.* Qui va du front à la nuque. Diamètre fronto-iniaque.

— ETYM. *Front*, et *iniaque*.

† **FULGURANT.** ‖ Terme de médecine. Douleurs fulgurantes, certaines douleurs très-intenses et très-rapides, qui donnent de lésions particulières de la moelle épinière.

† **FULMINABILITÉ** (ful-mi-na-bi-li-té), *s. f.* Disposition à être frappé de la foudre. On dit que la fulminabilité n'est pas la même pour le hêtre que pour les autres arbres.

FUSÉE. ‖ **4°** Terme d'artillerie. Fusée volante, fusée à baguette, fusée de signal, cylindre de carton rempli de poudre, attaché à une baguette, qui s'élève de lui-même en l'air quand on y a mis le feu. ‖ Fusée de guerre, autrefois fusée à la Congrève, fusée composée d'une baguette directrice, d'un cartouche rempli de poudre et d'un chapiteau incendiaire ou éclairant, ou d'un obus oblong ou d'une bombe; elles sont désignées par le diamètre de leurs projectiles et mises en par la nature de leur service. ‖ Fusée d'amorce, artifice employé autrefois pour communiquer le feu à la charge des bouches à feu. ‖ Fusée fusante de projectiles creux, tube en bois ou en métal, chargé d'une composition fusante, qu'on fixe sur les projectiles creux, bombes, obus, grenades, pour en déterminer l'éclatement au moment voulu. ‖ Fusée percutante, fusée disposée de manière à s'enflammer par le choc du projectile sur le but.

FUSIL. ‖ Fusil de chasse, fusil de la calasse, fusil dans lequel la culasse présente une partie mobile dont le jeu permet de mettre immédiatement la cartouche en place, sans avoir à l'introduire par la bouche. Il y en a un très-grand nombre de systèmes : le fusil ou l'amusette du maréchal de Saxe, le fusil Dumoulin, le fusil de Montalembert. ‖ Fusil à aiguille, voy. AIGUILLE, AUX ARMT. ET CORRECT. ‖ Fusil de rempart, arme portative de gros calibre, destinée à être tirée en brèche ou appuyé sur la plongée des ouvrages de fortification; elle se charge par la culasse. Le fusil de rempart rayé a reçu aussi le nom de grosse carabine. ‖ Fusil double, fusil portant deux canons brasés ensemble. ‖ Fusil brisé, fusil composé de deux parties qui se réunissent au tonnerre en tournant l'une sur l'autre, en les dévisse pour charger. ‖ Fusil tournant, voy. TOURNANT. ‖ Fusil revolver, fusil présentant une disposition analogue à celle des revolvers. ‖ Fusil à magasin, voy. MAGASIN. ‖ Fusil à percussion, voy. PERCUSSION. ‖ Fusil à silex, paraît pour la première fois dans l'armée française en 1670; on y met le feu à l'aide d'une pierre dure à la mâquelet, voy. MIQUELET. ‖ Fusil-pendule, voy. PENDULE. ‖ Pierre à fusil, voy. PIERRE, n° 4.

† **FUSILLEMENT** (fu-zil-le-man, *il* mouillées), *s. m.* Action de fusiller. Si la désobéissance était de nature à compromettre la sécurité de l'ennemi, il n'y avait qu'une peine, le fusillement; ce mot nouveau a été créé par les envahisseurs pour les besoins quotidiens de leur conversation avec les vaincus, H. LAVOISE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1871, p. 51.

† **FUSTERIE** (fu-ste-rie), *s. f.* Métier du fustier (il y a à Genève une place de la Fusterie).

† **FUSTIER** (fu-stié), *s. m.* Nom donné dans plusieurs provinces aux charpentiers, et spécialement aux charpentiers en bateaux, ou constructeurs de bateaux.

G

GABARIT. Ce mot n'est pas seulement un terme de marine; il s'applique d'une manière générale à toute pièce mince en bois ou en métal découpée en façonnée suivant un profil qu'on doit reproduire. Ainsi, il y a des gabarits en bois qui sont employés dans la fabrication des armes. Il y a des gabarits en bois qui servent à construire les gabions. Il y a même des gabarits en bois mince, en carton ou en papier qui servent de guides aux dessinateurs pour tracer des courbes.

† **GABARRE,** *s. f.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'une grande barre de bois avec laquelle on serre le pressoir du cidre.

GABELLE. — ETYM. D'après Dozy, c'est l'étymologie arabe qui doit prévaloir : à côté de *gabella*, l'italien avait aussi *cabella* et *cabella* cité dans du Cange; le 1 initial arabe devient quelquefois g dans les langues romanes; et il est bien plus probable que les peuples du Midi ont emprunté aux Arabes cette dénomination qu'aux Germains; en conséquence, il assimile *gabella*, *gabella* à l'esp. *alcabala*, *alcavala*, impôt, qui est l'arabe *al-kabâla*, sorte de taxe.

GAGNER. ‖ **15°** *Ajoutez* : Gagner pays, s'enfuir. La comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien; il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air, SÉV. 2 févr. 1680. ‖ **19°** Se gagner soi-même, être le propre objet de son gain. La belle conquête, mon cher frère, que de se gagner soi-même pour se donner à Dieu tout entier! tous, *Lett. sur l'odorat. de la croix*.

† **GAGNERIE** (gâ-gne-rie), *s. f.* Nom des métairies dans certaines parties de la Bretagne.

— ETYM. *Gagner*, au sens archaïque de tirer paître.

† **GAILLETERIE** (ga-ill-te-rie, *il* mouillées), *s. f.* Masse de gaillette ou menues morceaux de houille.

† **GAIZE** (ghè-z'), *s. f.* Nom local d'une certaine roche du département des Ardennes, dite aussi pierre morte, composée surtout de silice, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 581.

GALANT. ‖ **4°** *Galant homme* : De galant homme, en galant homme. Je voudrais que, sans rebattre les lanternories du passé, cela [la réconciliation de Bussy avec Guitaut] se fît de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît, SÉV. *à Bussy-Rabutin*, 23 août 1676. [C'est l'italien : *da galant'uomo*.]

GALANTERIE. — REM. Galanterie s'est dit pour objet de toilette, modes, etc. Un présent de galanterie de senteurs qui devait être offert à la comtesse de Castlemaine, *Lett. etc. de Colbert*, VI, 276. On y fait [à Berlin] beaucoup d'ouvrages d'acier, des glaces de miroir, plusieurs sortes de galanteries, P. GRANDJEAN, *Le Bonquet rendue facile*, p. 341. Elle [la ville de Paris] a cependant plusieurs manufactures et fabriques : telles sont.... celle des chapeaux de castor et de soie, la fonte des modes, la bijouterie,.... TH. D. 391.

† **GALATÉE.** ‖ La 74e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

GALE. ‖ Gale bédouine, nom donné vulgairement à une maladie de la peau (lichen vesiculaire) qui est commune dans les pays chauds.

GALETAS. — ETYM. *Ajoutez* : À Boulogne-sur-Mer et à Calais, on prononce *galota*.

GALEUX. *Ajoutez* : Verre galeux, verre à vitre ou à bouteille, qui, dans le cours du travail, éprouve un commencement de dévitrification.

† **GALIBI,** — ETYM. Ces anthropolithes ont été ainsi nommés des *Galibis*, branche de la race caraïbe.

† **GALLEC** (gal-lek) ou **GALLO** (gal-lo), *s. m.* Nom donné au patois français qui se parle dans le département des Côtes-du-Nord, patois assez semblable à celui de la basse Normandie.

GALLON. — HIST. XIIIe s. Galon, dans TOUCHARD, *Une page d'hist. locale*, p. 12.

† **GALVANOPLASTIQUE** (gal-va-no-pla-sti-k'), *adj.* Qui a rapport à la galvano-plastie.

† **GALVAUDEUX** (gal-vô-deû, *x* m. Homme de peine. Les cantonniers proprement ordinairement pour décharger les pièces de vin des hommes de peine connus sous le nom de galvaudeux, *le Peuple français du* 11 nov. 1869.

GAMELLE. ‖ Actuellement, vase en fer-blanc dans lequel chaque soldat reçoit sa ration.

GAMIN. — ETYM. *Ajoutez* : D'après Schmidt-Gäbel, *Archiv. für das Studium der neueren Sprachen*, t. 41, p. 229, *gamin* est l'allemand *Gemeiner*, un simple soldat; il dit qu'en Allemagne on se servait de ce mot dans l'armée française : un *esprit* et *quatre gamins*.

† **GANDIN.** — ETYM. Cette silhouette de parasite qui s'appelle Paul Gandin. — Gandin! je crois bien que le nom devenu populaire et passé dans la langue courante, vient de là *Les Parisiens de la décadence*, et M. Lutel, s'il lui donne asile en son dictionnaire, doit en faire honneur à Théodore Barrière. C'est la seule chose qui ait vieilli dans les *Parisiens*. Gandin? cela date de treize ans, — autant de siècles, J. CLARETIE, *Feuilleton, de l'Opinion*, 22 mars 1868.

† **GANGÉTIQUE** (gan-jé-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au Gange. La partie gangétique de l'Inde.

GANSE. ‖ **4°** Premier élément des nœuds. Ganse

Digitized by Google

simple, forme que prend un cordage qu'on ploie et dont on rapproche les deux brins.

† **GANSÉ, ÉE** (gan-sé, sée), *adj.* Se dit des nœuds dans lesquels on a fait une ganse avec un des bouts avant de le terminer. Nœud simple ganse, nœud droit gansé. || Broderies ganssées, broderies figurées avec de la ganse.

GANT. || Les gants jaunes, les hommes qui portent des gants jaunes, les cocuesdins.

† **GARAUDE** (gar-ô-d'), *s. f.* Sorte de guêtre non ouverte sur le côté, que portent les paysans et paysannes de la Bresse.

† **GARDE.** || **15e** *Ajoutez* : Garde meurtrière, voy. MEURTRIER.

† **GARDE-FRASIER** (gar-de-fra-zié), *s. m.* Dans la nomenclature des forges, nom donné à la plaque de fer qui entoure l'âtre, et qui reçoit le cuenot, morceau de charbon.

† **GARDE-REINS** (gar-de-rin), *s. m.* Lames de métal qui couvrent les reins, dans les armures du XVIe siècle.

† **GARDERIE.** *Ajoutez* : Lieu où l'on garde les jeunes enfants dont les parents ne peuvent s'occuper. Il y a plusieurs garderies dans cette ville.

GARENNE. || 5° Tabacs en garenne, tabacs en entrepôt. Il faut distinguer les excédants et les déchets sur le tabac expédié et reçu en garenne, d'avec les excédants et déchets sur le tabac que l'entrepositeur reçoit et délivre en boîtes et en paquets, ou par nombre de rôles et de cigares, *Circulaire des contrib. indirectes*, 26 sept. 1829, n° 31.

GARNITURE. || On nomme garnitures d'une arme à feu portative l'ensemble des pièces de métal qui retient le canon au bois, qui recouvrent ce dernier, ou qui font jouer la platine et fixent sur le bois.

† **2. GARROTTÉ.** || Garrotter un cheval, le blesser au garrot.

† **2. GÂT** (gâ), *adj. m.* Marais gât, marais salant abandonné ou en cours de transformation en prairie. *Enquête sur les sels*, t. I, p. 510.

GAUCHE. || **2°** Fig. Être sur le pied gauche, voy. PIED, n° 1° *et supprimer tout ce qui est relatif à* pied gauche *à* 12° *Ajoutez* : Fig. Mettre à gauche, mettre du froid entre des personnes. La vue si recluse et si resserrée de son petit-fils [le duc de Bourgogne; c'est du roi qu'il s'agit] qui l'avait dès lors mis fort à gauche avec Monseigneur, ST-SIM. I. IX, p. 385, éd. COUARD. || Passer l'arme à gauche. *Ajoutez* : Les créanciers sont les mêmes maîtres d'armes à qui j'ai fait passer l'arme à gauche. — Cela veut dire tuer, n'est-ce pas? — Nous disons ça comme ça, repartit-il avec la même innocence, A. DE VIGNY, *Stello*, ch. 22.

† **GAUMINE.** *Ajoutez* : Je ne sais comment ceux-là [les protestants] se sont mariés; ils ont peut-être contracté de ces gaumines que les lois ont déclarées illicites, qu'on nommait mariages par paroles de présent, ou mariages à la gaumine, MALESHERBES, *Second mémoire sur le mariage des protestants*, p. 138.

— ÉTYM. Quelques-uns [parmi les protestants] se marièrent sans bénédiction nuptiale, par un simple contrat civil, usage introduit dans le royaume, que les ordonnances rendues à la fin du siècle précédent n'avaient point encore aboli; usage fréquent parmi les catholiques eux-mêmes, et dont le doyen des maîtres des requêtes et des intendants des provinces avait montré si hautement l'exemple que, du nom de cet homme fort connu par ses emplois, par ses écrits, par le rôle qu'il avait joué un moment pendant la Fronde, et qui s'appelait *Michel Gaumin*, ces sortes de mariages s'appelaient des *mariages à la gaumine*, BOULAINV. *Éclaircissements historiques, seconde partie*, 1788, p. 174.

† **GAVE** (ga-v'), *s. m.* Dénomination des cours d'eaux des Pyrénées. Le gave de Pau.

† **GAVEUR** (ga-veur), *s. m.* Celui qui gave. Les gaveurs de pigeons, qui ont 25 c. par douzaine de pigeons gavés, c'est-à-dire bourrés de grain insufflé de la bouche du gaveur dans le bec de l'animal, *la Liberté*, 23 avril 1870.

† **2. GAZIER.** || *Adj.* On a rapport à l'éclairage par le gaz, l'industrie gazière.

† **GAZOPHYLACIUM** (ga-zo-fi-la-si-om), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Dans les anciennes basiliques, lieu où l'on déposait celles des offrandes des fidèles que les canons défendaient de placer sur l'autel, et qui étaient portées directement dans la maison de l'évêque.

— ÉTYM. Γαζοφυλάκιον, de γάζα, trésor, et φυλάσσω, garder.

† **GÉGARCIN** (gé-kar-sin), *s. m.* Crabe de terre ou tourlourou.

— ÉTYM. Γῆ, terre, et κάρκινος, crabe.

† **GEODE** (jé-d'), *s. f.* Lames jattes de bois, employées au transport du sel dans les marais salants de la rive droite de la Loire et pouvant contenir 25 ou 30 kilogrammes.

— ÉTYM. C'est une forme de *jatte*.

† **GÉLINIER** (jé-li-nié), *s. m.* Synonyme provincial de poulailler. Un vol de poules dans le gélinier de M. Niermont, *le Courrier de l'Ain* du 26 janv. 1866.

— ÉTYM. *Géline*.

† **GEMMAGE** (jè-ma-j'), *s. m.* Action de gemmer.

† **GEMMEUR** (jè-meur), *s. m.* Celui qui gemme. Un bon ouvrier gemmeur... *Enquête sur les résines de forêts*, p. 67.

GÉNÉALOGIE. || 3° Filiation des chevaux de course; c'est ainsi que le stud-book anglais ou au stud-book français.

† **GÉNÉPI.** Ce paquet garçon [Anet] s'échauffa tellement qu'il gagna une pleurésie, dont le génépi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique, *J. J. ROUSS. Confess.* V.

GÉNÉRAL. || 4° En France, général est un terme qui désigne les grades au-dessus de colonel, et qui embrasse deux degrés hiérarchiques : les maréchaux de camp ou généraux de brigade et les lieutenants généraux ou généraux de division.

GÉNÉREUX. || 8° Qualité d'un vin généreux. Certains vins... ne pouvant souffrir le transport sans perdre leur principale saveur et générosité, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, *Lettre*.

GENET. — ÉTYM. D'après M. Dozy, l'esp. *ginete* vient de *zeneta*, nom d'une grande tribu berbère qui, au XIIIe siècle, fournit aux Maures d'Espagne des cavaliers renommés.

† **GÉNEUR** (jé-neur), *s. m.* C'est une vague rumeur que je crois entendre, au risque de passer moi-même pour un fâcheux; vous savez qu'aujourd'hui les boulevardiers disent un gêneur, *l'Indépendance belge*, du 6 sept. 1868.

† **GÉNEVOIS, OISE** (jé-ne-voi, oi-z'), *adj.* Qui appartient à Genève, ville de Suisse. Le parler génevois.

GENS. — REM. || 4. *Ajoutez* : *Quels* est traité comme *tous* : quels honnêtes gens! et : quels sottes gens! Ces messieurs sont honnêtes gens, et non traîtres.

† **GENTILICE** (jan-ti-li-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Dans les noms d'homme, celui qui désignait la gens.

— ÉTYM. Lat. *gentilicius*, de *gentilis* (voy. GENTIL 1).

† **GENTILISME** (jan-ti-lis-m'), *s. m.* La religion des gentils. Afin que son corps ne se trouvant plus, il fût dans la difficulté près pour un dieu, comme assez d'autres que le gentilisme a souvent consacrés après être morts disparus, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Julien*.

† **GENTLEMAN-RIDER** (djen'-tle-man'-raye-dè'), *s. m.* Mot anglais signifiant homme du monde qui monte dans les courses. Les jockeys et les entraîneurs ne peuvent monter dans les courses courues par les gentlemen-riders. || *Au plur.* Gentlemen.

† **GEODÉSISTE** (jé-o-dé-zi-s'), *s. m.* Celui qui s'occupe de géodésie. Les géodésistes proposent de diriger les triangles en partant de la base de Taehlounare, par Bradlow, le long de la rive gauche du Danube, jusqu'en Bessarabie... *Moniteur universel* du 20 août 1867, p. 1229, 4re col.

GERBE. || Dans les marais salants, petit tas de sable obtenu par l'opération du battage, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509.

GERÇURE. || 9° Terme d'artillerie. Fente produite à la surface extérieure d'une bouche à feu en bronze, par suite d'une forte pression intérieure.

† **GÉRONTE** (jé-ron-t'), *s. f.* Voy. TERRE-NOIX.

† **GESTICULAIRE** (jè-ti-ku-lè'), *adj.* Qui a rapport aux gestes. Il est parlé, dans les anciens auteurs, d'une éloquence gesticulaire et de solécismes en fait de gestes, VIGNUL-MARVILLE, *Mel. d'hist. et de littérat.* p. 400.

† **GEYSER.** — ÉTYM. Islandais, *geysa* ou *gjosa*, être en fureur, sortir impétueusement.

† **GHASEL** (ga-zel) ou **GHAZELE** (ga-zè-l'), *s. f.* Sorte de poésie arabe dont le nom a été souvent employé par les poètes de l'école romantique.

† **GHETTO** (ghè-to), *s. m.* Nom, dans certaines villes de l'Italie, du quartier ou les Juifs sont obligés de résider.

† **GHIZ** (ghiz'), *s. m.* Nom de la longue parlée en Algérie. Le ghiz ou idiome abyssin est un reste vivant de l'antique langue de l'Éthiopie, LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.*, tr. de Strabon p. 379.

† **GICLER** (ji-klé), *v. n.* Terme populaire. Projaillir en éclaboussant. Un maçon prenant de la chaux dans sa truelle et la faisant regaller de projetés en l'appliquant sur le mur, a pris, en outre, aussi d'une rone de voiture qui fait regaller de la boue en entraînant dans une ornière, qu'elle a pris.

† **GIFFARD** (ji-far'), *s. m.* Nom donné à un engin destiné à amener l'injection d'eau dans le cylindre où jouent les pistons des machines à vapeur sans injecteur aspirant lui-même, de manière à économiser.

† **GILETIER.** || *Adj.* Chaîne giletière, chaîne qui se porte au gilet. Il avait une légère contrainte à la racine du nez, et, à un bouton de sa giletière, à son chet d'une chaîne giletière, *Gazette des Tribunaux*, 17 juillet 1870.

† **GIRIE.** || 2° Action de tourner. D'abord mes enfermer [les parcs] dans des boîtes de façon qu'ils tournent au moindre mouvement; ces gros mouvement la bête qui apprend à marcher poussera, en restre s'ennuie, *Extrait de l'Intermédiaire, tome l'Universel* du 31 sept. 1868.

GIROUETTE. — HIST. XVIe S. Vous qui n'aimez que par coustume, Caresser un nouveau amant, Jamais ne serez loyaux ni vrais : si tost se n'en, pensez-vous, *Bergeries*, VI, *Villanelle*.

† **GITH** (jit'), *s. m.* Nielle, lychnis githago. L.

— ÉTYM. Portug. *githo*, id. Dory pense qu'on pourrait être une altération portugaise de l'arabe *chernith* ou *chennis*, noms de la nielle.

† **1. GIVRÉ.** — HIST. XIIIe S. Or entendez, les vers, la nuit, la froide vie; Car arbres plaist ne se gaviel, et gresilhet, P. RICHE, *Rapports*, IIe part. p. 267.

† **GLABELLO-INIAQUE** (gla-bel-lo-i-ni-k'), *adj.* Qui va de la glabelle à la nuque. Diamètre glabello-iniaque.

— ÉTYM. *Glabelle* et *iniaque*.

† **GLACIÈRE.** || Glacière artificielle, appareil à l'aide duquel on fait de la glace en utilisant le refroidissement produit par certaines réactions chimiques.

GLADIATEUR. || Nom donné, au XVIIIe siècle à Valenciennes, aux anciens compagnons de guerre, deux maints, ou joueurs d'armes, carrtant, Royal d'Aubert de *Bertaux*, p. 84.

† **GLANDER** (SE) (glan-dé), *v. refl.* Devenir glandé, en parlant d'un cheval.

† **GLÉHÉ, ÉE** (glé-hé, hée), *adj.* Atteint lente de droit fémoral. Qui appartient à la gléhe. Provoquer cet usage [l'usage féodal de prendre les titres de digne] attaches aux terres qui en sont le fief], il faudrait pouvoir prouver que la gléhe existe de Saint-Pons une terre de Pardaillan n'est en honorne réelle; or ce titre gléhé a appartenu, dit-on, dans la *Gazette des Trib.* 1er juin 1870.

GLOBE. || Nom du projectile à l'aide duquel on éprouve, dans le mortier éprouvette, la force de la poudre.

† **GLOSSOLALE** (glo-so-la-l'), *s. m.* Celui qui possède la glossolalie. Le style de saint Paul qu'est-il, si ce n'est l'inspiration d'un glossolale, hésitante, informe du glossolale? Saint *Apôtres*, IV.

† **GLOSSOLALIE** (glo-so-la-lie), *s. f.* Don surnaturel de parler les langues, par exemple chez les apôtres après la descente du Saint-Esprit.

— ÉTYM. Γλῶσσα, langue, et λαλέω, parler.

† **GNAVELLE** (gha-ve-l'), *s. f.* Plante du genre renoncule, *Ranunculus arvensis*, L.

† **GODEBERT** (go-de-bèr'), *s. m.* Espèce de renard qui tirant parti de l'armure au lieu de servir.

† **GOHAIN** (go-è-in'), *s. f.* Nom qu'on donne dans les environs de Lyon à une variété tardive de froment rouffié.

† **GÔPENDAC** (go-dan-dak) ou **GODENDART** (go-dan-dar), *s. m.* Arme à hampe, dont le fer a une pointe, un crec et un tranchant.

† **GOGUE.** *Ajoutez* : Goguc ou gogueite. Autre terme de cuisine. Goguc ou gogueite au sec, sorte de mets préparé avec un foie de cochon haché menu, des oignons, de fines herbes, de gras avec du sang de cochon, assaisonné, mis dans une ressemble, et cuit avec feu dessus et dessous.

† **GOLETTE** (go-lè-t'), *s. f.* Nom donné à la mer qu'on tire de coques percés.

† **GOMMEUR** (go-meur), *s. m.* Celui qui opère le gommage. Gommeur d'étoffes, *Tarif des douanes*, 1858.

† **GONG.** Il n'est pas synonyme de tam-tam. Le

Digitized by Google

gong est un instrument de cuivre que l'on frappe, et le tam-tam est recouvert d'une peau comme les tambalins. Près de lui [du chef de la police à Embourne] le tam-tam et le gong marquaient le cadence d'un chant improvisé, JUBIEN DE LA GRAVIÈRE, *Voy. en Chine*, 2e éd. I, 1, p. 30.

‡ **GONIASMOMÈTRE** (go-ni-a-smo-mè-tr'), *s. m.* Instrument de topographie employé pour mesurer les angles.

— ETYM. Γωνιασμός, disposition en angle, et μέτρον, mesure.

‡ **GOUACHÉ, ÉE** (goua-ché, chée), *adj.* En manière de gouache. Une miniature gouachée.

2. **GOUJON.** *Ajoutez* : Petite pièce de bois ou de métal qui en réunit deux autres en s'engageant dans les deux.

‡ **GOULDE** (goul-d'), *s. m.* Monnaie allemande, florin d'or ou d'argent [allem. *Gulden*, de *Gold*, or]. Toutes les monnaies de Vienne sont réelles; elles consistent : en deux espèces qui valent 90 kreutzers; en gouldes ou florins qui en valent 60,... GIRARDEAU, la *Banque rendue facile*, 1769, p. 587.

† **GOUTTE.** ||En Normandie, pilée goutée par opposition à la pâte brune, le carrelet qui est parsemé de taches jaunes.

GOUTTIÈRE. || 7° *Au lieu de* : Terme de fourbisseur.... d'épée, *lisez* : Evidement pratiqué le long des lames de certaines armes blanches; la gouttière est plus étroite que le pan creux relativement à sa profondeur. || 8° *Au lieu de* : gouttière, synonyme de *géhine*, *lisez* : défaut des bons partis pourvu au dessus du bois; elle peut avoir pour cause toute autre chose que la gelée, ce qui la distingue de la gélivure.

‡ **GOUVERNEMENTISTE** (gou-vèr-ne-man-ti-st'), *s. m.* Partisan du gouvernement. ....Faisant de nécessité vertu, affectaient de paraître gouvernementistes, BARBIER, *Prières*, p. 47.

GRADUATION. — HIST. XVIe S. Il n'estoit point encore [du temps du concile de Nicée] de nouvelles de bachelleries ni docteurs en théologie, qui seuls donnent entre creux aux conciles, en la décision des matieres controverses, comme maintenant; ces graduations furent inventées longtemps après, assavoir en la mesme part et manuer comme de Latran, *le bureau du concile de Trente*, p. 8.

GRAIN. || 45° *Ajoutez* : Terme d'artillerie. Grain de lumière, masse de métal moins fusible que celui dont est faite une bouche à feu, qui est vissée dans son épaisseur, et dans laquelle est percée la lumière.

† **GRAISINS** (grè-zin), *s. m. pl.* Terme de verrerie. Synonyme de cassons.

‡ **GRAMMAIRE** (gra-mai-r'), *s. m.* Le grammaire des troupes, noun, vous les Ptolémées, en Egypte, du ministre de la guerre.

GRAND. — REM. On dit depuis quelque temps : Faire grand, pour travailler en grand, à la grande. Il fait *grand*, chose importante pour l'Opéra, et l'on sent qu'il pourrait remplir aisément ce vaste cadre, H. GAUTIER, *Feuilleton*, *Journ. universel*, 30 nov. 1868.

‡ **GRAND'GARDE** (gran-gar-d'), *s. f.* Voy. GARDE 1, n° 11.

‡ **GRANDILOQUENCE** (gran-di-lo-kan-s'), *s. f.* L'arole pompeuse. Je crois que c'est vous-mêmes, messieurs, qui vous mystifiez par votre fausse métaphysique et votre grandiloquence, PROUDHON, *Les majorats littéraires*, p. 14, Paris, 1868.

— ETYM. Lat. *grandiloquus*, de *grandis*, grand, et *loqui*, parler (voy. LOQUACE).

GRAND'MAMAN (gran-ma-man), *s. f.* Voy. MAMAN.

‡ **GRANITAIRE** (gra-ni-tè-r'), *adj.* Qui est de la nature du granit.

GRANULATION. || 8° Fabrication des grains ronds qui constituent la poudre de mine.

GRAPHIQUE. || 5° *S. m.* Un graphique, un dessin exécuté graphiquement.

1. **GRAPPE.** || 5° Terme d'artillerie. Grappe de raisin, dispositif employé autrefois pour lancer des balles à l'aide des canons; les balles étaient réunies autour d'un axe en fer, entre deux plateaux en bois, et maintenues par une toile et du fil de fer.

‡ 3. **GRAPPE** (grà-p'), *s. f.* Synon. de vin de cannes.

— ETYM. Espagn. *guarapo*, nom de cette liqueur à la Nouvelle-Grenade et au Venezuela.

GRAS. *Ajoutez* : Emballage en gras et maigre, emballage en toile grasse (voy. TOILE, n° 6) et en toile ordinaire.

† **GRATTE.** || 3° Dans la fabrique des chaussures, morceau de cuir ou d'étoffe que les ouvriers ne font pas obliger de resituer autre dans le pièce remise le nombre de chaussures demandé. Avec la gratte on fait quelquefois six cent paires de bottines une sixième paire qui appartient alors à l'ouvrier. Les tailleurs se livrent à la même pratique, considérée d'ailleurs comme un abus.

‡ **GRATTEUR.** *Ajoutez* : Peigneur ou grateur de toiles de coton. *Tarif des patentes*, 1858.

† **GRAU** (grô), *s. m.* On appelle graux, dans le Midi, les passes établies de la mer aux étangs salés littoral, S. GRANGER, *Voies navigab. de Fr.* p. 302.

GRAVE. || 3° Qui a été rongé par la rouille, en parlant des objets en acier poli.

‡ **GRAVELETTE** (grav-ve-lè-t') *adj.* Pinier gravelotte, voy. PLUVIER.

† 2. **GRAVIER** (gra-vié), *s. m.* Terme donné à ceux qui, à Terre-Neuve, étalent au soleil la morue sur les graves ou grèves.

‡ **GRAVIMÈTRE.** *Ajoutez* : Appareil servant à mesurer la densité gravimétrique de la poudre.

‡ **GRAVIMÉTRIQUE** (gra-vi-mé-tri-k'), *adj.* Densité gravimétrique de la poudre, poids d'un litre de poudre non tassée.

GRÈ. || 4° En termes de navigation des rivières, à gré d'eau, autant que l'eau le permet. Sur le bas Rhône, la navigation se fait à la descente, à gré d'eau, à la remonte du à bras, S. GRANGER, *Voies navigables de la France*, p. 230.

GRÈBE. — REM. J. J. Rousseau fait le mot *grèbe* féminin, à tort.

GREFFE. || Greffe sur genoux, la même que la greffe en fente ou en demi-fente, dite ainsi parce que, les sujets étant retirés du sol, on peut les greffer étant assis ou, plus fréquemment, sur les genoux.

† **GREFFON** (grè-fon), *s. m.* Petite branche coupée sur un arbre qu'on veut multiplier, taillée et arrangée de la prête pour l'insérer sur le sujet ou arbre à greffer.

† **GRÉGAL** (grè-gal), *s. m.* Vent du nord-est sur la Méditerranée, voy. MISTRAL.

— ETYM. Voy. GRÉGALADE.

GRENADIER. || 3° *L. 41, au lieu de* : de notre temps, *lisez* : sous le premier empire.

GRENAUT. — HIST. Jehan Honnorat, *Dict. prov.*; *grano*, dans Rioss. Ce sont, d'après ces auteurs, les noms du *troglo cucullus*, le grondin rouget, mais ce poisson, Honnorat, le grondement; d'après Houlin, le couleur rouge qui se dit *grano* en espagnol.

GRENOUILLE. — ETYM. On a d'autres exemples de la prosthèse du *g* devant *r* : *grenabot* pour *regnabot*, dans un texte du XIe siècle; *gregarioles* pour *regorioles* dans un texte du XIIe siècle, BOUCHERIE, *Revue des lang. romanes*, t. III, p. 142.

1. **GRÈS.** || Grès céramo ou grès-cérame, poterie de grès.

‡ **GRÉSILLONS** (grè-zi-ll'), *s. m. pl.* Voy. GRAVELLONS ci-dessous.

‡ **GRÉVISTE** (grè-vi-st'), *s. m.* Ouvrier qui prend part à une grève. || *Adj.* Ouvrier grévisto.

† **GRIFFAGE** (gri-fa-j'), *s. m.* Terme de forestier. Action de griffer des baliveaux dans une coupe de bois. Les baliveaux de l'âge de taillis pourront être désignés par un simple griffage ou toute autre marque autorisée par l'administration, lorsque ces arbres ne seront pas réservés pour recevoir l'empreinte du marteau, *Ordonn. royale du 1er août 1827 pour l'exécution du Code forestier*, art. 79.

GRIFFE. || 8° Nom de deux instruments en métal employés dans l'administration du timbre. || Griffe du timbre à l'extraordinaire, servant aux receveurs de ce timbre pour indiquer les papiers que doit timbrer le contrôleur du timbre. Le receveur applique sur chaque feuille de papier soumise au timbre une griffe portant ces mots : *à timbrer à l'extraordinaire, Arrêté du ministre des finances, du 8 août 1827*, art. 13. || Griffe d'oblitération, griffe employée par tous les receveurs pour oblitérer les timbres mobiles. Ils [les timbres mobiles] seront apposés et immédiatement annulés au moyen d'une griffe, *Décret impérial du 29 août, 1862.* || 9° Terme de forestier. Instrument assez semblable à celui des tonneliers, dont les forestiers se servent pour marquer les baliveaux dans une coupe de bois.

GRIFFER. || Terme de forestier. Faire, dans une coupe de bois, sur des baliveaux, une marque en ramure au moyen de la griffe.

† **GRILLEUR** [grilleur. Il moulillées], *s. m.* Celui qui fait griller. Les grilleurs de marrons. Cuiseur ou grilleur d'oignons, *Tarif des patentes*, 1858

‡ **GRIMPAGE** (grin-pa-j'), *s. m.* Effet que produisent sur elles-mêmes deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre. Outre que l'emploi de l'eau seule est plus simple que l'emploi de la vapeur et de l'eau, il y a aussi moins de risques d'encaillement et de grippage, LE CHATELIER, *Mémoire sur la marche à contre-vapeur des machines*, Paris 1860, in 8°, p. 48.

GRIPPÉ. || 4° Fig. Qui a un caprice pour. Mme la marquise, notre maîtresse, est un peu grippée de philosophie, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 8.

† **GRIPPE-CHAIR** (gri-pe-chèr), *s. m.* Suppôt de police, archer. Monsieur le commissaire, on vous remercient; Vous et vos grippe-chairs, vous pouvez disparaître, BOURSAULT, *Mots à la mode*, sc. 15.

GRIS. || 6° *Ajoutez* : Substantivement. Le gris d'officier, une légère ivresse. ....soit un commencement d'ivresse, le gris d'officier, soit enfin l'ivresse proprement dite, D' DANET, *Monit. univ.* 10 août 1869, p. 1183, 3e col.

† **GRISARD.** || 4° Sorte de bois d'industrie, *Journ. nal. offic.* 16 sept. 1870, p. 6044, 2e col.

GRIVE. || Grive de bois, nom, en Champagne, de la draine.

† **GROISILLONS** (gro-zi-llon, il mouillées), *s. m. plur.* Terme de cristallerie. Synon. de cassons.

GROLLE. Nom vulgaire donné à plusieurs espèces du genre *corvus*, le *corvus corona*, le *corvus frugilegus*, deux nommé freux, et le *corvus monedula*, choucas.

‡ **GROS-BIS.** — HIST. XVIe S. Chaines d'or courront messieurs Pour nous mener aux milliers et groslets, COQUILLART, *Droits nouveaux*. || XVIe S. Si pour drap d'or ou tranche du gros bis, J. MAROT, V, 93.

GROUPE. *Ajoutez* : Terme de chemin de fer. Réunion de plusieurs petits colis en une seule expédition.

GROUPER. *Ajoutez* : En termes de chemin de fer, grouper les colis, réunir plusieurs petits colis en une seule expédition.

† **GROUPEUR** (grou-peur), *s. m.* Dans les chemins de fer, celui qui groupe les petits colis.

† **GRUEUR** (gru-eur), *s. m.* Celui qui convertit en grues de l'avoine, de l'orge, du froment, *Tarif des patentes*, 1858.

‡ **GUANÉ, NÉE** (goua-né, née), *adj.* Engraissé de guano. Champs guanés.

GUÈBRE. || *Ajoutez* : Le guèbre, la langue parlée par les descendants des ancêtres du zoroastrisme.

‡ **GUELDRE** (ghèl-dr'), *s. m.* Appât que l'on fait en Bretagne avec de petites chevrettes pilées ou la chair de quelques poissons cuits.

‡ **GUELTE** (ghèl-t'), *s. f.* Nom donné aux tantièmes en sus des appointements accordés aux commis sur le produit de leurs veilles dans les manoirs de nouveautés.

‡ **GUELLETON.** Se trouve dans un texte languedocien du XIVe siècle : Lucia dous Estrech, Beiric dous Pas de Fèrre, Qué per un guletoun sé fay pas manda qubrre, nostat, de Montpellier, dans *Rev. des langues romanes*, juillet 1870, p. 56.

† 2. **GUICHRE** (ghi-ch') ou **GUIGE** (ghi-j'), *s. f.* Large courroie à laquelle était suspendu le bouclier, dans l'armement du moyen âge.

— ETYM. Bas-lat. *wichra*, *wicha*, *wiscira* (d'après Ducange), bandelette; anc. haut.-all. *wantine*, de *wanden*, rouler.

‡ **GUIDAGE** (ghi-da-j'), *s. m.* À Anzin, installation dans les puits de mine, dont l'effet est de diriger dans leur ascension et dans leur descente les wagonnets servant à l'extraction (cornages, bennes, cages); il se compose ordinairement de poutrelles en chêne ou de rails en fer placés verticalement d'un bout du puits à l'autre.

† 2. **GUIDONNAGE** (ghi-do-na-j'), *s. m.* À Anzin, cadre compose de quatre pièces de bois, et servant à guider dans sa course ascendante et descendante la maîtresse tige d'une pompe d'épuisement.

† **GUIGE** (ghi-j'), *s. f.* Voy. GUICHE.

GUILLOTINE. — ETYM. *Après* MORT, *ajoutez* : Au reste on trouve, dans Jean d'Autun, mention d'un instrument de supplice très-semblable : Une doulouree tranchante.... venant d'amont entre deux poteaux.... tombe entre la teste et les espaules, si que la teste s'en ala d'un costé et le corps tomba de l'autre, p. 220, de l'Anc. édit.

† **GUIMPERIE** (ghin-pe-rie), *s. f.* Fil employé à faire des galons, des épaulettes, etc. Le fabricant de guimperie, *Tarif des patentes*, 1858. || L'industrie qui fabrique des guimpes.

† **GUIMPIER** (ghin-pié), *s. m.* Celui qui prépare le fil dont on se sert pour des galons, des épaulettes, etc., *Tarif des patentes*, 1858.

GUINDAGE. || 3° Terme de pontonniers. Disposition ayant pour but de maintenir les madriers qui forment le tablier d'un pont militaire, sur les pon-

Digitized by Google

trelles qui les supportent. ‖ Action d'établir cette disposition.

GUINDER. ‖ Terme de pontonnier. Faire le guindage.

† **GUINOIS** (ghi-noi), *s. m.* Nom du langage des habitants de la Guinée, dans une plaisanterie de Voltaire. Je vous en pourrais faire voir (un billet doux) en guinois, voir. *Lett.* 42.

† **GUIPAGE** (ghi-pa-j'), *s. m.* Action de guiper. Cette cordelette métallique est recouverte de deux couches de guita-percha, et d'un guipage de coton goudronné. *s.* GAVARRET, *Monit.* univers. 26 mai 1857, p. 611, 4e col.

† **GUZARATE** (gu-za-ra-t'), ou **GUZARATI** (gu-za-ra-ti), *s. m.* Langue parlée dans le Guzarate, contrée de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

H

HABIT. ‖ 5° Se disait, dans l'ordre de Fontevrault, du logement des religieux de l'ordre qui servaient de chapelains et de confesseurs, par opposition à monastère, qui se disait de l'édifice occupé par les religieuses.

HAIE. ‖ Terme de turf. Un des obstacles usités dans les courses d'obstacles.

† **HALE** (ha-l'), *s. m.* Cordage servant à haler, *Journ. offic.* 14 avr. 1875, p. 2545, 1re col.

† **HALIBUT** (ha-li-bu), *s. m.* Le même que hellebut. Le hareng, le halibut, la morue, *Journ. offic.* 17 juin 1870, p. 1026, 1re col.

HAMAC. — ÉTYM. D'après M. Roulin, la dérivation de l'all. *Hangmatte* est fausse. L'esp. *hamaca*, hamac, vient de la langue guarani; c'est un mot américain; il se trouve dans les plus anciens écrits espagnols sur l'Amérique, par exemple dans le *Proemio* d'Oviedo, imprimé en 1526, à une époque où pas un Hollandais, pas un Allemand n'avait visité le nouveau continent. Le *hamac* est d'origine américaine; les Européens ont pris le mot en prenant la chose.

HANCHE. ‖ 7° Les hanches d'une chèvre (machine) sont les deux grands côtés qui vont en se rapprochant et entre les extrémités desquels est montée une poulie.

† **HANDICAP** (han-di-kap), *s. m.* Terme de turf. Genre de courses dont la distance et les poids ne sont indiqués qu'après l'engagement. Le handicap a pour but d'égaliser les chances des concurrents, en équilibrant les poids de façon que le plus mauvais cheval ait autant de chances que le meilleur de gagner la course.

— ÉTYM. Angl. *handicap*, primitivement espèce de jeu de hasard qui consistait en ce que trois joueurs mettaient une somme égale dans un chapeau; on tirait au sort, d'où *hand*, main, *in*, dans, et *cap*, chapeau.

† **HANDICAPER** (han-di-ka-pé), *v. a.* Terme de turf. Faire le handicap, égaliser les poids entre les chevaux. La jument était handicapée à trente-deux livres de plus que la vainqueur, *le Siècle*, 13 mars 1870.

HANNETON. ‖ Souci d'hanneton; *comparez* sourcil de hanneton. ‖ SOURCIL.

† **HANNETONNAGE** (ha-ne-to-na-j'), *s. m.* Destruction des hannetons. Si chaque propriétaire d'enclos a soin de pratiquer le hannetonnage avec persévérance pendant les quelques semaines assignées à l'existence de ces coléoptères, *Circulaire du ministre de l'agriculture aux préfets, de février au mars* 1860.

† **HAPPEAU** (ha-pô), *s. m.* Sorte de piège à prendre des oiseaux, *l'Illustration*, 7 sept. 1872, p. 484, 2e col.

— ÉTYM. *Happer*.

HAQUET. *L. à, après*: ballots etc., *ajoutez*: Le haquet, qui est de l'invention de Pascal, sert à voiturer du vin, des ballots, etc. Avant Pascal, ce nom s'appliquait à une voiture d'une forme analogue, mais qui ne formait pas le plan incliné. ‖ Grande voiture qui sert à transporter les bateaux qui font partie des équipages de pont militaires.

† **HARBIER** (har-bi-é, *m.* Nom, en certaines parties de la Normandie, du berger, du pâtre.

— ÉTYM. All. *Herder*, troupeau.

HARMONIQUE. ‖ Terme de mathématique. Division harmonique d'une droite, division de cette ligne par deux points C et D, situés l'un sur la droite, l'autre sur son prolongement, de telle façon que le rapport des distances du point C aux points A et B soit égal à celui de la distance du point D aux mêmes points A et B.

† **HÂTELET.** ‖ 3° Bijou en forme de broche, qui dit aussi hâtelette.

HAUSSE. ‖ 3° Terme d'artillerie. Réglette graduée, adaptée à la culasse d'une bouche à feu, et qui, se haussant et se baissant à volonté, sert à donner plus ou moins de portée à la pièce. Il y a aussi des fusils, des carabines munis d'instruments analogues. ‖ Quantité dont le cran de mire, le creusillon, est élevé au-dessus de la même ligne. Nous avions donné 43 millimètres de hausse. Quand il s'agit de ce cas, on écrit hausse par un A minuscule; quand on veut désigner l'instrument on emploie un H majuscule : une Hausse latérale, une Hausse à coulisse. ‖ 10° Pièce de bois équarrie placée au-dessus de l'essieu de certaines voitures, pour servir de point d'appui au fond.

† 2. **HAUTAIN**, *ajoutez* : ‖ Cep de vigne cultivé en hauteur. ‖ Le champ qui en est planté. ‖ On écrit aussi HAUTIN.

† **HAUTINÉ, ÉE** (hô-ti-né, née), *adj.* Se dit d'une terre, d'un bois qui contient des hautins ou hautains.

† **HAYON** (a-ion), *s. m.* Assemblage de pièces de bois, nommées treuilles, épars, roulons, qui sert à fermer le devant et le derrière des chariots et des charrettes.

— ÉTYM. Voy. HAIE 2.

† **HÉBERGEAGE** (hé-bèr-ja-j'), *s. m.* Bâtiment servant à abriter les bêtes dans une ferme.

HÉBERGER. ‖ Héberger la moisson, la rentrer. Ajoutez : vous on jour à la semaine, ou si vous vous chargez d'héberger la moisson, et de labourer les champs ? POURPOINT, *La célébration du dimanche*, 1868, in-12, p. 140.

— ÉTYM. *Au lieu de* : vieux haut-allem. *herberga*, maison, refuge est une forme postérieure à la forme *a* de l'époque mérovingienne (*s'armos de jurahuille*, *Romania*, n° 2, p. 441; voy. ARMOIRIES AU MOT CORS).

HÉBÉTER. — HIST. XIVe s. Mes sens de oïr, [yeux] et de oreilles sont hebetez, BERCHEURE, liv. 25, verso.

† **HÉCATE.** ‖ La 100e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

† **HÉCUBE** (é-ku-b'), *s. f.* La 108e planète télescopique, découverte en 1869 par M. Luther.

† **HÉGÉLIEN, ENNE** (hé-ghé-liin, liè-n'), *adj.* Terme de philosophie. Qui se rapporte au système philosophique de Hégel, lequel a le caractère panthéiste (Hegel, philosophe allemand, mort en 1831).

HÉLÈNE ‖ La 101e planète télescopique, découverte en 1868 par M Watson.

HÉLICE. ‖ Terme de géométrie. Courbe à double courbure tracée sur la surface d'un cylindre droit, pouvant de la propriété de se transformer en ligne droite lorsqu'on fait le développement de la surface du cylindre.

† **HÉLICOÏDAL.** *Ajoutez* : Qui se rapporte à l'hélicoïde. Surface hélicoïdale.

— REM. On écrit hélicoïdal, héliçoïde sans cédille mais on entend généralement prononcer éssoïdal, éssoïde. M. Chasles, dans une note de la page 69 du Rapport sur les progrès de la géométrie Paris, 1870, insiste sur l'emploi de la cédille.

† **HÉMATOZOÏDE** (é-ma-to-zo-i-d), *s. m.* Nom donné par Guérin-Méneville aux corpuscules vivants qu'on trouve dans les vers à soie affectés de pébrine.

† **HÉMIANESTHÉSIE** (é-mi-a-nè-stè-zie), *s. f.* Terme de médecine. Perte de sensibilité dans une moitié latérale du corps. Hémianesthésie hystérique.

— ÉTYM. *Hémi*, et *anesthésie*.

† **HÉMISOMORPHE** (é-mi-zo-mor-f'), *adj.* Qui offre le caractère de l'hémisomorphisme.

† **HÉMISOMORPHISME** (é-mi-zo-mor-fi-sm'), *s. m.* Isomorphisme partiel.

— ÉTYM. *Hémi*, et *isomorphisme*.

† **HÉMOGLOBINE** (é-mo-glo-bi-n'), *s. f.* Substance faisant partie de la plus grande partie des globules du sang.

— ÉTYM. *Hemo...*, et *globe*.

† **HÉRA** (e-ra), *s. f.* La 103e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Watson.

HÉRALDIQUE. ‖ Graveur héraldique, graveur qui grave des armoiries.

† **HESPÉRIE** (è-spé-rie), *s. f.* La 69e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Schiaparelli.

† **HESTIA** (è-sti-a), *s. f.* La 46e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Pogson.

HÉTÉRODOXIE. Quel que soit le temps où dans la foi on se mette chose que ce qu'on disait la veille ou le jour d'auparavant, c'est toujours l'hétérodoxie, c'est-à-dire une autre doctrine qu'on oppose à l'orthodoxie. BOSS. *Perm. instruct. pastor.* 28.

† **HÉRATIQUEMENT** (hi-é-ra-ti-ke-man), *adv.* Terme d'antiquité. Concernant les choses sacrées, hiératiques. L'art des Égyptiens, dont le caractère, hiératiquement invariable, est partout facile à reconnaître, voyez, *Souvenirs d'une excursion en Phénicie*, Paris, 1884.

HIÉROGLYPHE. *Ajoutez* : Nom donné à des taches sur la tête des vipères, lesquelles taches imitent des lettres.

† **HIÉROGLYPHISME** (hi-é-ro-gli-fi-sm'), *s. m.* Peinture d'objets matériels figurés aussi exactement que possible et servant d'écriture.

† **HIMALAYEN, ENNE** (i-ma-la-iin, iè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'Himalaya. Le système himalayen s'étend jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie.

† **HIMYARIQUE** (i-mi-a-ri-k'), *adj.* Langue himyarique, nom de l'ancienne langue de l'Arabie.

† **HIMYARITE** (i-mi-a-ri-t'), *s. m.* Ancien idiome de l'Arabie méridionale, dont nous ne possédons plus que quelques inscriptions, et qui appartient au groupe sémitique.

† **HIPPARION** (i-ppa-ri-on), *s. m.* Terme de paléontologie. Nom donné au cheval du terrain miocène.

HIRONDELLE. *Ajoutez* : Chez les tailleurs, le jeune ouvrier allemand qui vient faire à Paris la bonne saison et s'en retourne dans son pays.

† **HISTASAGE** (i-sta-sa-j'), *s. m.* Apprêtage de la toile destinée à la préserver de l'altération que subissent les tissus ordinaires; la toile est imprégnée, par voie d'immersion, d'un savon insoluble à base de zinc.

† **HISTASAPE** (i-sta-sa-p'), *adj.* Qui a subi l'histasapage. Toiles histasapes.

† **HISTASAPER** (i-sta-sa-pé), *v. a.* Donner l'histasapage à une toile.

— ÉTYM. Tersé, tissu, et *desséé*, incorruptible, de à privatif, et *ersé*, pourrissable.

† **HISTORICITÉ** (i-sto-ri-si-té), *s. f.* Caractère historique. La critique a montré que les traditions chrétiennes des premiers siècles étaient loin d'offrir toutes les garanties désirables d'historicité, *Rev. crit. d'hist. et de lit.* 6 avril 1872, p. 209.

† **HISTORIOGRAPHIE** (i-sto-rio-gra-fe-rie), *s. f.* Mot d'historiographie, mot forgé par VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 sept. 1738.

HISTRION. — ÉTYM. *L.* 2, *après* flute, *ajoutez* : Selon Festus, ce nom vient de *Hutria*, patrie de cette sorte de comédiens.

† **HOGUNE** (ho-ghi-n'), *s. f.* Pièce qui recouvre la tête des pieux dans les ouvrages pour combattre à pied, du commencement du XVIe siècle.

† **HOMALOGRAPHIQUE.** Terme de géographie. Projection homalographique, projection à parallèles rectangles, telle que le rapport des surfaces des différentes contrées représentées sur la carte soit le même que le rapport réel de ces surfaces.

† **HOMÉOMORPHISME** (o-mé-o-mor-fi-sm'). Synonyme de pléomorphisme.

† 1. **HOMOLOGIE.** ‖ 3° Terme de géométrie. Mode de détermination des lignes et des surfaces; c'est un cas particulier de l'homographie.

† **HOMOTHÉTIE** (o-mo-té-tie, prononcé ainsi par M. Chasles qui a fait le mot), *s. f.* Terme de géométrie. Similitude de forme et de position entre deux figures situées l'une d'un côté et l'autre de l'autre d'un point donné; l'homothétie est directe si les deux figures sont du même côté du point donné, et inverse si elles sont de part et d'autre du point donné. Le point donné est le centre d'homothétie.

— ÉTYM. Ὅμοιος, semblable, et θέσις, position. L'analogie grecque exigerait *homothecie*, les composés en *ie* ayant prenant la finale en *a*.

† **HOMOTHÉTIQUE** (o-mo-té-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'homothétie. Figures homothétiques l'une de l'autre.

HORAIRE. ‖ Angle horaire, angle que fait le cercle horaire d'un astre avec le méridien du lieu. ‖ S. m. L'horaire, le règlement des heures pour un service quelconque. Une dépêche de Savone nous apprend que le voyage s'est effectué selon l'horaire établi, et avec la plus grande régularité, *Monit. univers.* 26 avril 1868, p. 561, 1re col.

HORS. — REM. Cornelle l'a employé une fois sans apurer l'h : En bonté votre parente est-elle hors de ces bords? *Théod.* iii, 4.

† **HORS-LIGNE** (hor-li-gn'), *s. m.* Parcelle de terrain acquise en dehors d'une voie publique, et

Digitized by Google

non employée. Les hors-ligne sont des portions de terrain non occupées par la ligne ou ses dépendances, et dont les propriétaires peuvent exiger l'acquisition, en vertu de la loi du 3 mai 1841; ces hors-ligne pourront être vendus au profit du département, *Extrait d'un rapport fait au conseil général de l'Ain, dans le Courrier de l'Ain*, 9 décembre 1860.

HOSPITALITÉ. — HIST. XIIIe s. Au heu que elles [des dames] ont assenez à cel hospitalité pour hospitalité maintenue, *Bibl. des ch.* 4e série, t. IV, p. 136. Souvent les disoit : Dames ce ke vous m'mostrez; Et adés vos soriengne de l'hospitalitei, P. MEYER, *Rapports*, 1re part. p. 186.

† **HOULONNIER, ÈRE** (hou-lon-nié, niè-r'), *adj.* Qui appartient au houlon. Pays houlonnier.

HOULONNIÈRE. — HIST. XIIIe s. (dans un nom propre) Ranulfe de Houlmonières, évêque de Paris, 1291, *Hist. de la France*, t. XXI, p. 274.

HOUILLE. || Houille grasse, houille légère, très-combustible, produisant une flamme blanche et longue. || Houille maigre ou sèche, houille plus courte, s'enflammant plus difficilement et produisant une flamme bleuâtre.

† **HOUN** (houn-n), *s. m.* Voy. MATTEAU.

HOURI. — ÉTYM. *Ajoutez* : D'après Doxy, arabe *hourd*, femme du paradis, devenu *houri* chez les Persans et les Turcs.

† **HUITRÉE** (hu-trée), *adj. f.* Garnie de son écaille, en parlant d'une huître. Dans le xvie siècle à Paris, on vendait deux sortes d'huîtres : *en écailles* et huîtres, ou sans écailles, DELAMARE, *Traité de la police*, dans *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1080.

† **HUSSITISME** (hus-si-ti-sm'), *s. m.* Doctrine, parti de Jean Hus. Theobaldine, qui épousa Sigismond de Balbinus, a été fort bien informé des affaires du hussitisme, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 377.

HYBRIDE. || 3° *Ajoutez* : Quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides qu'ils appellent, ou mêles VAUGEL, *Rem.* t. II, p. 82, dans notre pensée.

† **HYDRACLISTE** (i-dré-li-st'), *s. m.* Se dit pour hydraulicien. M. Cordier, artiste mécanicien et hydraulicien, *Rapport de M. Girard, Acad. des science.* 1er févr. 1858.

† **HYDROGÉNIQUE** (i-dro-jé-ni-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrogène. Les rares hydrogéniques du spectre solaire.

HYDROPNEUMATIQUE. || Terme de mécanique. Turbine hydropneumatique, turbine qui marche sous une cloche pleine d'air comprimé.

† **HYDROTHÉRAPEUTIQUE.** — HIST. XIXe s. Hydrothérapeutique des fonctions médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen, très-utiles et très-profitables à un chacun, par noble homme M. Jacques du Val, à Rouen, 1863, dans *Journ. offic.* 11 oct. 1863, p. 6419, 3e col.

† **HYDROTIMÈTRE.** *Ajoutez* : Il importait de constater avec soin quelles quantités de sels de chaux, et spécialement de sulfate de chaux, contenaient les sources du bassin de la Seine.... l'emploi d'un appareil ingénieux, récemment inventé par MM. Boutron et Boudet, et nommé par eux hydrotimètre, a singulièrement facilité ces recherches, *Documents relatifs aux eaux de Paris*, Paris, 1861, petit in-8°, p. 128.

† **HYÉTOMÉTRIE** (i-é-to-mé-trie), *s. f.* Mesure de la quantité de pluie qui tombe dans une contrée.

† **HYÉTOMÉTRIQUE** (i-é-to-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hyétométrie.

HYGROMÈTRE. Voy. pour un des premiers emplois de ce mot ARÉOMÈTRE, dans les ADDITIONS.

† **HYMÉNIAL, ALE** (i-mé-ni-al, è-l'), *adj.* Qui a rapport à l'hyménion. La portion hyméniale ou les lamelles.

† **HYPERBOLOÏDE.** || *S. m.* Surface du second degré pouvant être engendrée par une ellipse qui se transporte parallèlement à elle-même, en s'appuyant toujours par deux de ses sommets sur une hyperbole, et en se déformant de manière que le rapport de ses axes soit constant. On obtient un hyperboloïde à une nappe, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe non-transverse de l'hyperbole, et un hyperboloïde à deux nappes, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe transverse de l'hyperbole. Hyperboloïdes de révolution à une ou deux nappes, surfaces obtenues dans le cas particulier où l'ellipse génératrice est un cercle ; on peut aussi les considérer comme résultant de la rotation d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

† **HYPERMÉTAMORPHOSE** (i-pèr-mé-ta-mor-fô-z'), *s. f.* Changement que subissent certains insectes (*tinéra, méloé*, etc.), passant par l'état de première larve, de deuxième larve, puis de pseudo-chrysalide, à laquelle succède une troisième larve analogue à la deuxième, et enfin arrivant à l'état de nymphe, tandis que les autres insectes n'ont que trois états : œuf, chenille, chrysalide.

— ÉTYM. *Hyper*, et *métamorphose*.

† **HYPOCHYRÉDONAIRE** (i-pô-ki-ré-do-nè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sous les cotylédons. Caudex hypocotylédonaire.

† **HYPODORÉEN, ÉENNE** (i-pô-do-ré-in, è-n'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, des fonctionnaires provinciaux chargés de la surveillance des travaux agricoles.

I

I. — REM. || 3° *Après* : immense *etc.*, *ajoutez*, excepté dans immanquable et quelques autres.

† **IANTHÉ** (i-an-té), *s. f.* La 81e planète télescopique, découverte en 1864 par M. Peters.

† **IBÉRIEN, ENNE** (i-bé-rin, riè-n'), *adj.* Synonyme d'ibérique. Les populations ibériennes.

† **ICHTHYOMORPHE** (i-kti-o-mor-f'), *adj.* À forme de poisson. Le dieu phénicien Dagon était ichthyomorphe.

— ÉTYM. Ἰχθύς, poisson, et μορφή, forme.

ICI. *Ajoutez* : ici-haut, sur la terre, parmi les vivants. Diogène là-bas est aussi riche qu'eux [les thésauriseurs], Et l'avare ici-haut n'est pas plus riche qu'eux, LA MONT. *Fabl.* IV, 27.

† **ICONOSCOPE** (i-ko-no-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à donner du relief aux images planes examinées avec le stéréoscope.

— ÉTYM. Εἰκών, image, et σκοπέω, examiner.

IDÉAL. 2° *col.* l. 10, *ajoutez comme exemple* : Qui ne lui trouverait [à la Vierge] à la façon des personnages idéaux, reculés dans une antiquité lointaine, ou confinés dans un ciel supérieur : on les sent corporels, H. TAINE, *Journal des Débats*, 10 mars 1865, 3e feuilleton, rédaction.... qui consiste à déshabiller familièrement les idéals les mieux gardés par le charme ou le respect, ARMITT, *Monit. univers.* 30 sept. 1867, p. 1327, 4e col.

† **IDÉALEMENT** (i-dé-a-le-man), *adv.* D'une manière idéale.

† **IDÉOGRAPHIQUEMENT** (i-dé-o-gra-fi-k-man) *adv.* À la manière idéographique. Employer idéographiquement les signes d'écriture affectés à la parole et simple peinture des sons indépendamment de toute idée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* IV, p. 198, 4e éd.

† **IDÉOPHISME** (i-dé-o-gra-fi-sm'), *s. m.* Système consistant à exprimer une idée par un signe, à la peindre. Comme toutes les écritures hiéroglyphiques, le cunéiforme participa à ce début par l'idéographisme pur, et en a gardé, jusqu'à la fin de son existence, de nombreux vestiges, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 888, 4e édit. || Chez nous, les chiffres et les signes de ponctuation appartiennent à l'idéographisme.

† **IDIOCYCLOPHANE** (i-di-o-si-klo-fa-n'), *adj.* Terme de minéralogie, créé par Herschel, se dit de cristaux au travers desquels on aperçoit, à l'œil nu, sans le secours d'aucun instrument, les anneaux colorés que l'on ne voit ordinairement dans les milieux cristallisés qu'au moyen des appareils de polarisation.

— ÉTYM. Ἰδίος..., κύκλος, anneau, et φανῆς, lumineux.

IDOLE. — REM. Corneille, qui a fait idole du mas-culin, l'a fait aussi du féminin : Angélique n'a point de charmes Pour ne défendre de vos coups; Ce n'est qu'une idole mouvante, *Place Royale*, II, 3. Malherbe, qui l'a fait féminin, l'a fait aussi masculin : Votre honneur, le plus vain des idoles, t. I, p. 237, éd. RÉGNIER.

IF. || 4° Il a bouteilles, instrument qui a une forme d'if et qui sert à mettre égoutter les bouteilles. Fabricant de planches ou ifs à bouteilles, *Tarif des patentes*, 1858.

IGNANE. — ÉTYM. Espagn. *ñame*, du caraïbe *nemoun*, RAYMOND BRETON, *Dict. caraïbe français*. Effacez ce qui est dit des Portugais.

† **IGNIFÈRE** (igh-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte le feu. || Sel ignifère, sel produit par l'ébullition de l'eau. L'ordonnance du 19 mars 1847 concerne exclusivement les salines situées sur les côtes du pays appelé du quart bouillon, où se fabrique l'espèce de sel dit ignifère, produit par l'ébullition de l'eau dans laquelle le salon a été lessivé, *Circulaire des contributions indirectes*, 11 juin 1847, 1re 24.

IMAGE. || 8° Terme d'optique, *ajoutez* : image réelle, celle qui est formée par des rayons lumineux qui se réunissent effectivement, et qu'on peut recevoir sur un écran. || Image virtuelle, celle qui serait déterminée par la rencontre des prolongements des rayons lumineux.

IMAGINAIRE. || 3° Terme d'algèbre. Concept numérique, dont la définition entraîne contradiction des principes de la science des grandeurs. La racine paire d'une quantité négative est imaginaire, parce que, d'après les conditions exprimées qui servent de base à la science des nombres, il n'y a pas de nombre proprement dit qui, multiplié par lui-même, puisse produire un nombre négatif.

† **IMPACT** (in-pakt), *s. m.* Terme de balistique. Point d'impact, point où la trajectoire du centre d'un projectile rencontre une cible.

— ÉTYM. Lat. *impactum*, supin de *impingere* (voy. INPACTION).

IMPASSE. || Au whist, faire une impasse, laisser passer, sans la prendre, la carte jouée par l'adversaire de droite, alors qu'on pourrait la prendre. Quelques-uns disent faire la passe ; ce qui paraîtrait plus conforme à la nature du coup.

IMPÉRATIVEMENT. Vous avez droit d'agir impérativement, MAUTREUCHE, *Crispin musicien*, IV, 8.

IMPLICITE. || Terme d'algèbre. Fonction implicite, se dit d'une grandeur reliée à une autre par une équation qui n'est pas résolue par rapport à la première ; se dit aussi de l'équation qui exprime ces conditions.

IMPOLITESSE. À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme ; C'est une impolitesse à faire rendre l'âme, ROMAGNESI, *Mots à la mode*, 1, 2.

† **IMPRÉCISION** (in-pré-si-zi-on), *s. f.* Manque de précision. On comprend que le langage doive se ressentir de la confusion et de l'imprécision des idées, WIART, *Frat. critérium en morale*, dans *Magas. de librairie*, 25 mars et 10 avr. 1860, p. 287.

† **IMPRESSIF, IVE** (in-prè-ssif, si-v'), *adj.* Néologisme. Qui produit une forte impression. Un aspect pittoresque et impressif, *Journ. offic.* 13 sept. 1872, p. 6488, 3e col.

IMPRIMATUR. || Terme d'administration. Nom donné aux feuilles de papiers imprimés dont les employés se servent dans les diverses parties de leur service. Frais de transport des papiers timbrés, registres et impressions, *Extrait de l'arrêté du Directeur général de l'enregistrement du 3 mars 1810 sur l'organisation de l'administration centrale.*

IMPRIMER. — REM. Aux exemples d'imprimer le mouvement, *ajoutez ceux-ci* : Il [Satan] a imprimé au nous un mouvement semblable à celui qui le précipite lui-même, nous. 1er *sermon, Natività, fragm. d'un autre sermon*. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, BOURDAL 2e dim. après l'Epiphan. *Dominic.* t. I, p. 128.

IMPROBATION. — REM. Boulours hésitait encore sur l'emploi de ce mot, *Doutes sur la langue française*, p. 68 de la nouvelle édit. 1674.

† **IMPROBITÉ.** — HIST. || Les physiciens de l'antiquité] s'accordèrent tous en ce point, que la matière du monde était improbité, *Acad. de Bayle*, t. II, p. 637.

INABORDABLE. || Qu'on ne peut acheter à cause du prix trop élevé. Les étoffes sont inabordables.

† **INACENTUÉ, ÉE** (i-na-kan-tu-é, é-e), *adj.* Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe inaccentuée.

† **INACCEPTATION** (i-na-ksè-pta-sion), *s. f.* Refus d'accepter. L'inacceptation des conditions proposées.

INACCOUTUMÉ. — REM. Inaccoutumé ne veut rien : il faut dire non accoutumé, VAUGEL, *Nouvelles Rem.* édit. 1690, p. 258. Remarque non justifiée.

† **INADVERTANT.** Les libertins sont bien venus dans le monde, parce qu'ils sont inadvertants, gais, plaisants, désapprouvés, BOSSE, *Lett. à Bile Volland*, 7 oct. 1761.

INAPERCEVABLE. [Dieu] inapercevable à toute autre chose qu'à l'esprit, BOSS. *Ac. ouvert.* t. II.

INATTENTION. — REM. Boulours, *Doutes sur la langue française*, édit. 1691, p. 92, parle de ce mot comme d'une nouveauté acceptée par les uns, rejetée par les autres.

† **INCENSURABLE** (in-san-su-ra-bl'), *adj.* Qui ne doit pas être censuré. On n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et un, pour le rendre non-seulement incensurable, mais encore inexaminable,

boss. *Passages éclaircis, avert.* Nous n'avons pas besoin d'examiner si ces deux propositions devaient nécessairement, pour ainsi parler, par l'autorité de saint François de Sales, in. *Préface sur l'Instruct. pastor. de M. de Cambrai*, 29.

INCIDENCE. ‖ Terme d'artillerie. L'angle d'incidence d'un projectile est l'angle que la tangente à sa trajectoire forme, au point de chute, avec le terrain.

† INCIDENTÉL. Depuis que la conservation de la Saxe et l'expulsion de Murat étaient devenues de graves sujets de négociation qu'il n'était pas possible de résoudre d'une manière incidentelle, à propos d'une simple question de forme, THIERS, *Consulat et l'Empire*, L. XVIII, p. 617.

† INCONGELABLE. ‖ Corps incongelable, corps qui est liquide aux températures ordinaires et qui ne peut pas se solidifier dans certaines conditions. Ainsi, on dira : l'alcool absolu est incongelable à zéro, mais il se congèle à une température inférieure à 30° au-dessous de zéro.

† INCONQUÉRABLE (in-kon-ké-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être conquis, dompté. L'âme inconquérable non en contact point de maître, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. X, p. 349.

† INCONSIDÉRABLE (in-kon-si-dé-ra-bl'), *adj.* Non considérable, non digne de considération.

— HIST. XVIe s. Les quatre poincts touchez par ce docteur ne sont pas inconsiderables, *le Bureau du Concile de Trente*, p. 209.

INCONSTANCE. — HIST. XVIe s. Après se suit variété.... C'est celle qui tost se remue.... Aucuns la nomment inconstance, *Fauvel*, dans *Jahrb. fur roman. literatur*, t. VII, p. 443.

† INCONSTABILITÉ. Qu'il soutienne avec vigueur l'inconstabilité des droits qu'il a, BANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. V. Ce n'est donc pas au nom d'un profit.... que la Banque défend le placement de son capital en rentes, mais au nom de l'incontestabilité et de l'immuabilité de son crédit, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 74.

INCONTESTABLE. — REM. Bouhours dit qu'incontestable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit., 1671, p. 116.

† INCCURRIBILITATION (in-ku-kur-bi-ta-sion), *s. f.* Transformation en circouille, traduction de l'Apocoloquintose, titre d'un pamphlet de Sénèque, DUBOIS, *Ét. de Vers.*, p. 109.

† INCULQUANT, ANTE (in-kul-kan, kan-t'), *adj.* Qui inculque. Tertullien.... dans son langage inculquant, DOM. DE ARCET, t. XI.

† INDÉGONFLABLE (in-dé-gon-fla-bl'), *adj.* Qui ne peut se dégonfler. Ballons en caoutchouc indégonflables, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1047, 1re col.

† INDÉRAILABLE (in-dé-ré-la-bl'), *adj.* Se dit de locomotives qu'on ne peut faire sortir à volonté des rails.

INDICATEUR, *Ajoutez* : Indicateur de Watt, instrument qui sert à déterminer la pression qui existe dans le cylindre d'une machine à vapeur.

† INDICATOIRE (in-di-ka-toi-r'), *adj.* Qui sert à indiquer. Signes indicatoires et infaillibles, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 82.

INDICE. ‖ Indice céphalique, rapport de la largeur maximum du crâne à sa longueur maximum, qui alors est toujours représentée par 100; lorsqu'on dit que l'indice céphalique est 82, on entend qu'à la largeur du crâne est les $\frac{82}{100}$ de sa longueur.

† INDIENNERIE (in-di-è-ne-rie), *s. f.* Nom de l'industrie qui fabrique les indiennes, des produits divers de cette industrie, et du commerce qui vend ces produits. J'ai mon industrie et attaché à la fabrication ou au commerce des indiennes, on dit qu'il est dans l'indiennerie.

† INDIFFUSIBLE (in-dif-fu-zi-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui, soumis à la dialyse, n'est pas susceptible de diffusion, *Acad. des sc. Compt. rend.*, t. LXXII, p. 772.

INDISPOSER. ‖ Mal préparer à une chose. Ne vous engouez point de certaines conversations de politique ou de joli badinage, qui vous disaprent, qui vous indisposent au recueillement et à l'oraison, PÈN. *Lett. spirit.* 257. ‖ 3° *Ajoutez* : Que chacune s'efforce de retenir ses pensées et ses sentiments en elle-même, sans se les communiquer l'une à l'autre pour s'indisposer, DOM. *Sermons*, 2e *exhort. pour une vesture.*

† INDISTINCTION. ‖ 1° *Ajoutez* : Cette indistinction de figures [dans la nétition de la manière ancienne] dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1538, *t. I*, DOUBS. *Dict. de mus. notes.*

† INFULIGENCIER (in-dul-jan-si-é), *s. m.* Terme ecclésiastique. Attacher des indulgences à quelque acte, à quelque objet. Prières indulgenciées pour les morts, *Recueil de prières*, par Mme DE FLAHAUT, 2e éd. Tours 1863, p. 320. Chapelet indulgencié.

INÉGALITÉ. ‖ Inégalité de style, en un sens favorable. Il faut reconnaître que tout discours doit avoir des inégalités; il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple, sans être bas, dans les petites..... *Pris Dict. sur l'éloq.*

† INÉLUDABLE (in-é-lu-da-bl'), *adj.* Qu'on ne peut éluder. Les grands corps de l'État, les grandes communautés, ont quelquefois des besoins impérieux, urgents, inéludables, auxquels il faut faire face, coûte que coûte, *Rapp. au Corps législ.* Session 1860, n° 238.

† INESCOMPTABLE (in-ès-kon-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut pas être escompté. Valeurs inescomptables.

† INEXAMÎNABLE (in-ègz-za-mi-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être examiné. Ainsi on n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement inconsurable, mais encore inexaminable. DOM. *Passages éclaircis, avert.*

† INEXCUSÉMENT. Il est dit qu'une fois elle avait pris une résolution, elle était inébranlable, que l'inexcusabilité était le péché des Harlowe, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 342.

INEXPÉRIMENTÉ. — REM. Ce mot, quoique du XVIe siècle, était contesté au XVIIe s.: voy. BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, p. 22, édit. de 1691.

† INEXPUGNABLE. — HIST. XIIIe s. Citez desertes il ont [les Arabes] de naturel leu et par leurs forteresces artificiels sont inexpugnables, BERCHEURE, f° 98, *verso*.

† INFANTILER (in-fan-ti-l'), *adj.* Qui est relatif aux restes de l'enfance. Les causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, contribuent fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé, LÉON LE FORT, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 367.

— HIST. XVIe s. Si nous avons une petite fille jolie, mignonne, de grace, qui die des motz infantiles, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 60.

INFECT. ‖ 2° *Ajoutez* : Un salmigondis infect d'absurdités et d'incohérences, BAUDRY, *Pièces*, I, 208.

† INFECTEUR (in-fè-kteur), *s. m.* Celui qui propage une infection, une contagion.

— HIST. XVIe s. Dans Toulouse, ayant esté convaincus de cas semblable faveur semé la peste], certains des infecteurs publics, par arrest de la cour, furent condamnez à estre bruslez tous vifs à petit feu, la BOCHE FLAVIN, *Bibliioth. toulous.* Liv. III, Lettre à M. DE FIZES, p. 2.

INFINITIF. ‖ Proposition infinitive, nom donné à cette sorte de proposition dont le verbe est à l'infinitif : Vous croyez avoir été trompé. *Vous avez été trompé* est une proposition infinitive équivalente à la proposition que vous avez été trompé.

† INFLÉTRISSABLE (in-flé-tri-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être flétri. La gloire de l'Église nous sera-t-elle moins considérable que ne leur [aux Romains] était celle de Rome? conrrons-nous moins après une gloire immortelle et inflétrissable, qu'ils ne couraient après quelques feuilles entrelacées? FLÉCH, *Sermons, Correct. fraiern.*

† INFORMABLE. ‖ 4° *Ajoutez* : Platon enseigne avec l'immortalité des âmes leur passage de corps en corps qu'elles doivent informer successivement, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Platon.*

† INFUMABLE (in-fu-ma-bl'), *adj.* Qu'on ne peut fumer. Tabac, cigare infumable.

† INGÉNÉROSITÉ (in-jé-ne-ro-zi-té), *s. f.* Manque de générosité. Peut-on en vouloir aux Prussiens de ce je ne sais quoi d'âpre et de dur qui est en eux, de ce goût d'empiéter qui inquiète et moleste le voisin, de leur ingénérosité à l'égard des petits? CHERBULIEZ, *Rev. des Deux Mondes*, décembre 1869, p. 777.

† INITÉRABILITÉ. (i-ni-té-ra-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui ne peut être itéré. L'initérabilité de certains sacrements, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 428, note 68.

INJECTÉ. ‖ 4° se dit de pièces de bois dans les fibres desquelles on a introduit une substance métallique ou organique destinée à les protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. Il se dit particulièrement des bois imprégnés du sulfate de cuivre, substance mise l'emploi est aujourd'hui le plus généralement usité, plus efficace. Fourniture de poteaux de bois injecté pour lignes télégraphiques.

INJECTEUR. ‖ Introduire mécaniquement dans un organisme dans les fibres d'une pièce de bois pour la protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. On injecte un poteau télégraphiques, les traverses de chemins de fer, etc.

† INJECTEUR. ‖ Injecteur Giffard ou automatique, appareil qui sert à alimenter de l'eau, automatiquement, les chaudières des machines à vapeur, à courant de vapeur qui sort de la chaudière et y termine l'entrée de l'eau.

INJECTION. ‖ Action d'injecter une substance dans les fibres d'une pièce de bois. Salutes qu'on injecte. L'injection la plus générale est celle de sulfate de cuivre; on fait aussi des injections de sulfate de fer, de créosote, etc.

† INJURIDIQUE (in-ju-ri-di-k'), *adj.* Qui est pas juridique, qui est contraire au droit.

— HIST. XVIe s. Et cette sentence fut cassée et cittation faictes injuridiques, BONIVARD, *De diversis*, t. II, p. 412.

† INJURIDIQUEMENT (in-ju-ri-di-k'-man), *adv.* D'une manière non juridique, contraire au droit.

— HIST. XVIe s. Que le dict Pontalan avoit esté prins à tort et injuridiquement, BONIVARD, *De diversis*, t. II, p. 412.

† INJUSTIFIÉ, ÉE (in-ju-sti-fi-é, ée), *adj.* Qui n'est pas justifié. Préjugé injustifié, *Journ. off.* 23 janvier 1873, p. 615.

† INNERVER (in-nèr-vé), *v. a.* Terme de physiologie. Transmettre l'innervation. Le centre nerveux du collier œsophagien [chez les gastéropodes] est destiné à innerver la tête, c'est-à-dire à innerver immédiat du mouvement, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 661.

† INOPÉRANT, ANTE (in-o-pé-ran, ran-t'), *adj.* Qui n'a point d'effet. Requête en cassation inopérante en fait, *Gaz. des Trib.*, 11 août 1871.

† INOPPORTUNISTE (i-no-por-tu-ni-s'), *s.* Celui qui soutient qu'une mesure est inopportune. D'après quelques correspondances, la prétention du dogme de l'infaillibilité serait source d'embarras. Les créanciers expriment dans le titre, ou révélances par l'inscrivant.... *Code civil*, art. 2148.

† INSCULPATION (in-skul-pa-sion), *s. f.* Action d'inculper. La plupart des dessinateurs d'ornements [de sculpture des poinçons lors de leur entrée et de leur sortie de service, *Manuel de la garnerie* 1867, p. 57.

† INSCULPÉE *Ajoutez* : Quand vous mettrez un poinçon en activité.... vous l'inscrirez sur la planche dans le compartiment indiquant un rang et son numéro, *Manuel de la garnerie*, 1867, p. 57.

† INSPIEFICE (in-si-pi-fi-s'), *s. f.* Défaut d'exactitude, de sagesse. Si la nécessité des choses ne suppléait justice des hommes, PASCAL, *Reform. explod. chemins de fer*, p. 76, Paris, 1670.

— ETYM. LAT. *insapientia*, de in, négatif, et *sapientia* (voy. SAGE).

† INSONORITÉ. On va établir, en face de l'église saint Roch, rue Saint-Honoré, un tuyau bitumé, dont l'insonorité sera certainement appréciée.... le *National*, 27 mai 1869.

† INSOUPÇONNABLE (in-sou-pa-son-bl'), *adj.* Qui ne peut être soupçonné. Indulgence en arrière elle [la juridiction] est insoupçonnable et l'on nous permet ce néologisme, E. SOUVESTRE, *l'Universel* du 30 juillet 1849.

INSOUTENABLE. ‖ 4° A quoi on ne peut résister.

Digitized by Google

il en résulte une concurrence qui le plus souvent est insoutenable pour les fabricants français, *Journal officiel*, 1er juin 1870, 2e col.

† **INSPECTORAT** (in-spèk-kto-ra), *s. m.* Emploi d'inspecteur. L'inspectorat des eaux minérales.

INSURMONTABLE. — REM. Bouhours dit qu'*insurmontable* est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit. 1671, p. 410.

INTERCESSEUR. || Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné, quand un siége épiscopal était vacant, à un des évêques de la province désigné par le permutant pour administrer le diocèse pendant la vacance, que pour remourvoir et préparer l'élection d'un nouvel évêque.

† **INTERCHANGEABLE** (in-tèr-chan-ja-bl'), *adj.* Qui peut être mis à la place d'un autre. Elles [les parties d'une arme nouvelle] sont interchangeables, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'appliquer indifféremment et sans retouche les unes aux autres... ne SUZANNE, *la Liberté*, 18 mars 1870.

† **INTERFÉRENTIEL, ELLE** (in-tèr-fé-ran-si-èl, è-èl), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport aux interférences. Réfractomètre interférentiel, voy. RÉFRACTOMÈTRE.

† **INTERLOCUTOIREMENT** (in-tèr-lo-ku-toi-rement), *adv.* Par voie interlocutoire. Ces sortes d'assemblées [assemblées épiscopales] furent dirigées par les princes et les magistrats qui les avaient convoquées, qui y assistaient eux-mêmes... et jugeaient interlocutoirement les différends... *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 61.

† **INTERPOLAIRE** (in-tèr-po-lè-r'), *adj.* Placé entre les pôles d'une pile. Circuit interpolaire.

INTERVALLE. || Terme de fortification. Lignes à intervalles, lignes dans lesquelles les ouvrages sont séparés par des étendues de terrain abordable.

INTOLÉRANCE. — REM. Ce mot était encore contesté au XVIIe s., BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, édit. 1674, p. 22.

† **INTRANSFÉRABLE** (in-tran-sfé-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être transféré. Pour faciliter l'opération, le ministre des finances s'est engagé envers les communes à échanger ces bons intransférables contre de la rente à p. 100 négociable au cours du jour, *Gazette des tribunaux*, 26 mai 1870.

† **INTRAPILAIRE** (in-tra-pi-lè-r'), *adj.* Qui se passe dans l'intérieur d'une pile électrique. Courant intrapilaire.

† **INTRIGAILLEUR.** Comment imposer silence à tous ces intrigailleurs? SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, III, 23.

INVARIABLEMENT. — HIST. XVIIe S. Ne doutez qu'il [Dieu] cognoist... les choses muables invariablement, BONIVARD, *Anarchiepresc.* p. 161.

INVERSE. || 5° A l'inverse de, d'une façon absolument contraire.

† **INVERSER** (in-vèr-sé), *v. a.* Prendre une direction inverse, en parlant d'un courant électrique. Le courant inverse avec la plus grande facilité, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 1467.

INVOLONTAIRE. || S. m. SING. Dit, par plaisanterie, des hommes qui servent dans l'armée malgré eux. Et le succès est presque infaillible, puisque l'armée de Jourdan, quelque grossie qu'elle soit, n'est composée que d'involontaires, comme 121e, GÉNÉRAL KLINGLIN, 1, 256.

† **IO.** || La 85e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Peters.

† **IPHIGÉNIE** (i-fi-jé-nie), *s. f.* La 112e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Peters.

† **IRIDIÉ, ÉE** (i-ri-di-é, de), *adj.* A quoi on a allié de l'iridium. Les barres de platine iridié sur lesquelles on doit tracer les mètres, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6585, 1re col.

IRRATIONNEL. || 2° Terme de mathématique. Expression irrationnelle, expression qui renferme des radicaux qu'on ne peut exprimer exactement en nombres.

† **IRRÉCONCILIABILITÉ** (i-rré-kon-si-li-a-bi-li-té), *s. f.* Disposition de celui qui est irréconciliable. Lorsqu'ils touchaient un mot de l'irréconciliabilité de ses parents, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. II, p. 138.

† **IRREMÉDIABLE** (i-rré-mé-di-a-bl'), *adj.* Terme d'antiq. D'où l'on ne peut revenir. || Fig. L'emphytéose irrémédiable de la terre, PROUDHON, *Idée gén. de la révol. au XIXe s.* p. 210, Paris 1868.

— ETYM. Lat. *irremediabilis*, de *in*, négatif, et *remedium*, remède, de *re*, et *medeor* (voy. MÉDIC).

IRRÉMISSIBLE. *Ajoutez* : Le péché irrémissible, le seul péché qui ne puisse être pardonné, le péché contre le Saint-Esprit.

† **IRRESPECTUEUSEMENT.** Les soubrettes comme moi ne sont pas faites pour être traitées irrespectueusement, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 4.

† **ISOBARIQUE** (i-zo-ba-ri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est d'égale pesanteur. || Courbes isobariques, courbes indiquant les points où la pesanteur de l'atmosphère est la même.

— ETYM. Isos, égal, et baros, pesanteur.

† **ISOHYPSE** (i-zo-ip-s'), *adj.* Terme de géographie. Qui est de même altitude. Signalons encore les cartes murales isohypses de MM. Vogel et Delitsch, éditées à Leipzig, A. BOHLOT, *Monit. univ.* 3 juin 1867, p. 671, 2e col.

— ETYM. Isos, égal, et hypsos, hauteur.

ISOLATION. || Etat d'une personne qu'on isole. Il voudrait vous voir en tête à tête adversaire aussi violemment soutenu que le mien, à sa puissance formidable opposant votre dénuement et votre isolation à ses entours, BRAUMARCH, *47e mémoire*, 1859, p. 293.

† **ISOSTATIQUE** (i-zo-sta-ti-k'), *adj.* Terme de mécanique. Où l'équilibre est égal. Lignes isostatiques. || Courbes isostatiques, nom donné par Lamé à celles qui sont formées par la suite des directions des éléments plans sur lesquels s'exercent les pressions, et qui ne sont pressés que normalement.

— ETYM. Isos, égal, et *statique*.

† **ISOTYPE** (i-zo-ti-p'), *adj.* Se dit de toute substance qui fait tourner dans le même sens les rayons de la lumière dite polarisée.

— ETYM. Isos, égal, et *type*, tourner.

† **ITHEL** (i-tèl), *s. m.* L'ithel, sorte de mélisse fort abondant en Arabie, et qu'on ne trouve ailleurs que sur les vallons et les pentes sablonneuses, GIFFORD PALGRAVE, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. par Émile Jonveaux, t. I, p. 208.

† **ITINÉRANT, ANTE** (i-ti-né-ran, ran-t'), *adj.* Dans le méthodisme, prédicateurs itinérants, prédicateurs qui vont de lieu en lieu prêcher la parole de Dieu.

— ETYM. Lat. *itinerare*, voyager.

J

† **JADAÏQUE** (ja-da-i-k'), *adj.* Qui a rapport au jade. La pierre jadaïque, si fréquente en Amérique..., DEMMIN, *Journ. offic.* 20 février 1869, p. 222, 1re col.

JADE. — ETYM. Chinois *yu-tche*; la dernière syllabe a dû subir une modification analogue à celle de *teha*, prononcé *té* en dialecte du Fo-kien, d'où le français *thé*, et l'anglais *tea* (M. le chanoine Bertrand).

† **JAMBOT** (jan-bo), *s. m.* Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux enfants qui y travaillent. Les enfants [au jambot], qui commencent à descendre vers l'âge de dix à onze ans dans la mine, *Extrait de l'Économiste belge*, dans *l'Opinion nationale* du 4 AVRIL 1868.

† **JARNAGE** (ja-gn-è), *s. m.* Langue parlée dans le Japon, et appartenant au groupe touranien.

† **JARAT** (ja-ra), *s. m.* Autre nom de la jarose.

† **JARNOTTE** (jar-no-t'), *s. f.* VOY. TERRE-NOIX.

2. JARRE. — ETYM. Dans Cotgrave, il est dit que la *jarre* est une herbe qui envelippe les aureilles plaisantes en roule autour; c'est la cascate. Ainsi la *jarre*, laine ou poil, a été dite d'après la *jarre* plante. Sans savoir d'où vient la *jarre* plante, on recule du moins nûtement d'un degré l'étymologie.

JARRETIÈRE. *Ajoutez* : Petit cordage employé dans les manœuvres de force.

JAUNE. *Ajoutez* : 5° La jaune, nom d'une maladie de la vigne causée par les pluies froides.

† **JAUNÎPIQUE** (jô-ni-pi-k'), *adj.* Qui produit le jaune. Des rayons rubrifiques, jaunipiques, c'est-à-dire excitant la sensation du rouge, du jaune, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

† **JAVELAGE.** || Opération, dite aussi battage, qui consiste à détacher le sel des tables, et à le mettre en tas auprès javelles, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 810.

† **JECTANDE** (jè-kta-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient à la descendance de Jectan, l'un des personnages nommés dans la Bible. Quant au Hedjaz proprement dit, toutes les traditions nationales de l'Arabie nous montrent une grande nation de la race jectanide, fondatrice d'un empire puissant, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 262, 4e éd.

† **JENNÉRIEN, IENNE** (jè-nné-rin, rii-n'), *adj.* Qui appartient à Jenner, médecin anglais, qui a découvert la vaccine. Vaccin jennérien [voy. VACCIN].

JEU. || Terme de turf. Un cheval fait le jeu, quand, dès le départ, il prend la tête du train, forçant ainsi ses concurrents à développer, dès le début, leur maximum de vitesse. || Quand deux chevaux d'une même écurie sont engagés dans une course, l'un d'eux est réservé à faire le jeu de son camarade, c'est-à-dire à fatiguer les concurrents jusqu'au moment où son camarade d'écurie peut prendre sa place et terminer victorieusement la course.

JEUNESSE. || 10° La grande jeunesse, anciens nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

JOCKO. — ETYM. Altéré de *engreo*, nom donné par André Battell, et duquel Buffon dit : *jocko*, *enjocko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté; en est l'article que nous avons retranché, BURLET, *De la place de l'homme dans la nature*, trad. franç. p. 112.

2. JOINT. || 2° Terme de mécanique. Organe employé pour transmettre la rotation d'un arbre à un autre. Joint de Oldham, s'emploie dans le cas où les deux arbres sont parallèles et très-rapprochés. Joint de Cardan, ou joint hollandais, ou joint universel; les deux arbres sont dans un même plan et se coupent sous un angle très-obtus.

† **JOINTEMENT** (join-te-man), *s. m.* Action de joindre, de clore un objet en joignant. Le cacahouhe devient dur, fait corps avec le bois ou le métal juxtaposé, et le jointement est imperméable aux gaz et aux liquides, *Journ. offic.* 9 avril 1873, p. 2448, 2e col.

JOUR. || Espèce de dentelle faite à l'aiguille au milieu d'un dessin de broderie, soit qu'on enlève l'étoffe tout à fait, soit qu'on ne fasse du fond sur l'étoffe pour former le jour avec les fils laissés et l'aiguille, soit qu'on fasse un dessin avec du fil de dentelle si l'étoffe est de toile.

JOURNÉE. || Terme de turf. L'ensemble des courses courues dans la même journée.

† **JUGEOLINE.** — ETYM. Espagn. *ajonjolí*, *ajonjolí*; de l'arabe *al-djoldjalân*, sésame.

† **JUGULATEUR** (ju-gu-la-teur), *s. m.* Celui qui jugule. Toutes les inventions atroces des jugulateurs ne sont capables ni de nous intimider, ni de nous déconcerter, BAREUZE, *Placets*, I, 44.

† **JULIA** (ju-li-a), *s. f.* La 80e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Stephan.

† **JUMELAGE** (ju-me-la-j'), *s. m.* Chez les pontonniers, action de jumeler, résultat de cette action. Faire le jumelage de deux pontons.

JUMELLE. || Épées jumelles, se dit de deux épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées dans un même fourreau.

JUPITER. || 8° Terme de charpente. Trait de Jupiter, voy. TRAIT 1, n° 20.

† **JURADE** (ju-ra-d'), *s. f.* Le corps des jurats.

JURATOIRE. Les procureurs du chapitre [de Strasbourg] proposèrent aux commissaires nommés dans cette cause, que... si l'évêque donnait caution juratoire de s'en tenir au jugement du conseil [de Constance],..., LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 328.

† **JUTE** (ju-t'), *s. m.* Chanvre de l'Inde qui entre en France depuis quinze ou vingt ans, et qui sert à faire des fils et tissus communs employés à l'emballage, à la confection des sacs.

K

† **KATNITE** (ka-t-la-i-t'), *s. f.* Produit minéral, qu'on trouve dans des mines du duché d'Anhalt, qui est mélange de divers sels (sulfate de magnésie, de potasse, chlorure de magnésium, chlorure de sodium), et qu'on emploie comme engrais, *Douanier, Circul. bleu.* 9 juill. 1872.

† **KÉPI.** — ETYM. Allem. *Käppi*, dimin. de *Kappe*, bonnet, casquette, qui lui-même est le français *cape*.

† **KHÉDIVE** (ké-di-v'), *s. m.* Titre du vice-roi d'Égypte.

† **KILOGRAMMÈTRE.** — REM. Un cheval-vapeur est généralement évalué à 75 kilogrammètres, sauf dans la marine, où le mode d'évaluation de la puissance des machines à vapeur est des plus compliqués et conduit à considérer la force nommale du cheval-vapeur comme variant entre 100 et 300 kilogrammètres.

† **KOURDE** (kour-d'), *adj.* La langue kourde, et

Digitized by Google

substantivement, le kourde, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Kourdes, peuple d'Asie.

† **KOUSCHITE** (kou-chi-t'), *adj.* Voy. COUSHITE.

† **KRISS.** Voy. CRISS.

L

LABYRINTHE.—I. L'étymologie, *ajoutez* : M. Maricette (*Revue critique*, 22 mars 1873, p. 182) conjecture avec plus de vraisemblance que Λαβύρινθος, est la transcription de l'égyptien *Rope-ro-h'unt* ou *Lope-ro-h'unt*, le temple de *Ro-h'unt*; *Ro-h'unt* est une ville auprès de laquelle était le Labyrinthe.

† **LACÉDÉMONIEN, ENNE** (la-sé-dé-mo-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Lacédémone. La brièveté lacédémonienne, dite laconisme, est de nouveau proverbiale.

† **LADÈRE** (la-dè-r') ou **LADIÈRE** (la-di-è-r'), *s. f.* Dans le parler de Genève, courants lacustres accidentels qui règnent souvent dans les eaux des lacs, et qu'on peut comparer en petit aux courants marins.

† **LADURE** (la-du-r'), *s. f.* Petite plate-forme au bord des oreillets sur laquelle on tire le sel, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 510.

LAINAGE. — HIST. ET C. Ces trois sont mêts d'un lignage. Toutes d'un poil et d'un lanage, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 72.

† **LAINEUR.** *Ajoutez* : Celui qui prépare la laine propre à la fabrication des châles et étoffes, *Tarif des patenter*, 1858.

† **LAISSEZ-PASSER** (lè-sé-pa-sé), *s. m.* Terme de contributions indirectes. Autorisation écrite donnée pour la libre circulation des voitures et des bateaux (on écrit le pluriel comme le singulier). ART. 8 : Il sera délivré à chaque entrepreneur de voitures publiques, par le préposé de la régie des droits réunis, autant de laissez-passer conformes à sa déclaration, qu'il aura de voitures en circulation, *Décret impérial du 44 fruct. an XII.*

† **LATUS** (la-tuss'), *s. m.* Un discours, dans l'argot des jeunes gens de l'école polytechnique. Piquer un latus, prononcer un discours. Dans le dialecte de l'École, tout discours est un latus; depuis la création du cours de composition française au XIXe, l'époque de Jouanin, objet particulier surnommé oratoire traité par les élèves, a donné son nom au genre, DE LA BEDOLLIÈRE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. V, p. 118.

LAMBOURDE. *Ajoutez* : Poutre horizontale établie la long d'un mur pour recevoir les solives d'un plancher. || Pièces transversales aux solives, sur lesquelles on cloue les planches d'un parquet. || En fortification, pièce de bois de fort équarrissage employée pour la construction des plates-formes de mortiers.

† **4. LAMIER.** || Lamier-rotier, celui qui fait des lames (ou ros) pour les métiers à tisser, *Tarif des patentes*, 1858.

† **2. LAMPER** (lan-pé), *v. a.* Se dit, en termes de marine, de la mer devenue phosphorescente. La mer lampe. La mer a lampé cette nuit.

— ETYM. *Lampe.*

LANCE. || Terme d'antiquité chrétienne. La sainte lance, instrument liturgique chez les Grecs; c'est une espèce de couteau dont la lame a la forme de lance, et dont le manche allongé se termine par une croix; il servait à séparer de la masse du pain offert l'hostie qui devait être consacrée. || Pièce métallique qui garnit l'extrémité du boyau des pompes à incendie : le pompier la tient à la main et s'en sert pour diriger le jet. || En lance, *loc. adv.* En forme de lance. Il fallait de toute nécessité, pour que ce spectacle offrît de tous les côtés le même attrait, renoncer aux pièces [d'artifice] dites en lance, c'est à-dire qui s'étendent en ligne droite de manière à représenter des monuments, *L. AMIABLES, Monit. univ.* 10 et 17 août 1867, p. 1111, 2e col.

† **LANCÉOLE** (lan-sé-o-l'), *s. f.* Petite flamme en forme de lance, dans les feux d'artifice.

† **LANGE, ÉE** (lan-jé, jée), *adj.* Couvert de langes. Le 8 janvier, je mets au monde une petite fille de la plus belle venue, pesant, langée, 4500 grammes, DOCTEUR RAMADD, *Gazette des hôpitaux*, 24 janvier 1868.

LANGUE. || Acciennement, langue de bœuf, dague, miséricorde très-large, portant souvent, dans sa gaine, un petit couteau nommé lâtondeau.

— REM. Grand comme une langue de chat, se dit d'un objet de très-petite dimension. Ne m'en donnez, je n'en veux qu'une langue de chat. C'est de là que vient langue-de-chat, nom d'une petite pâtisserie.

† **LANSQUENETTE** (lan-ske-nè-t'), *s. f.* Épée des lansquenets, courte, large, assez aiguë, à deux tranchants.

† **LAPIDESCENCE** (la-pi-dè-ssan-s'), *s. f.* Tendance de certains corps à se lapidifier. La nature emploie un autre moyen, et en effet celui dont je viens de parler [la lapidescence par sédiment] ne suffit pas pour rendre raison de tout ce qu'on observe dans les lapidescences, LAMARCK, *Hydrologie*, Paris, an X, in-8°, p. 125. La lapidescence par infiltration, ID. ib. p. 130.

† **LARE.** — ETYM. *Après* chef *ajoutez* : On disait *lar Personna*, Tite-Live, II, 9, *lar Tolumnius*, ID. IV, 17.

† **LÉBÈCHE** (lé-bè-ch'), *s. m.* Nom, dans la Méditerranée du vent du sud-ouest (TOUSSAINT).

LÊCHER. || Proverbe. Il n'est pas gras de lécher les murs, s'il est gras, c'est qu'il se nourrit bien.

LÉGENDE. || AU XVIIe SIÈCLE, nom donné par les calvinistes à des biographies circonstanciées de personnages catholiques, ainsi dites à cause de la catholicité des personnages et des faits extraordinaires dont elles donnent la clef. La légende de Calberme de Médicis. La légende du cardinal de Lorraine.

† **LÉNITÉ** (lé-ni-té), *s. f.* Douceur, indulgence (c'est un latinisme). Trop de lénité envers le coupable pris en flagrant délit, DE BARTHES, *Rev. des Deux-Mond.* 1er janv. 1872, p. 202.

— ETYM. Lat. *lenitatem.*

† **....LENT**, suffixe, en latin, *lentus*, qui se trouve dans *ferulentus*, *opulentus*, *violentus*, *pestilentus*, etc.; il est considéré par Bopp (*Gr. comp.* §§ 30, 967) comme une altération phonétique du suffixe *tant*, *ant*, qui signifie pourvu de, muni de. Corssen (*Beitr.* p. 304) combat, et il a raison, cette théorie, et nie que le *v* devienne l en latin; il pense que *tant* devient *ent*, qui se trouve dans *cruentus*, *fluentus*, etc.; que l'l appartient à un suffixe précédent : *pestilentus*, de *pest-il-entus*, *ferulentus*, de *ferul-entus*, etc., et que le suffixe latin serait ainsi *il-ent*, comme dans *sanguinolentus*, *violentus*, où l'*l* est incorrecte.

LENTILLE. || 4° *Ajoutez* : Lentilles divergentes, la lentille biconcave, terminée par deux surfaces concaves; la lentille plan-concave terminée par une surface plane et une surface concave; la lentille ménisque concave ou ménisque divergent, semblable au ménisque convergent, mais dans laquelle la surface intérieure a une plus grande courbure que l'extérieure.

† **LÉSIONNAIRE** (lé-zio-nè-r'), *adj.* Qui a un caractère de lésion. Pour que l'emprunteur ne subisse pas des conditions trop lésionnaires, *Journ. offic.* 29 juin 1872, p. 4279, 2e col.

† **LÉTO** (lé-to), *s. f.* La 68e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Luther.

† **2. LEVER** (lè-v'), *s. m.* Une des langues du rameau lettique.

† **LEVTIQUE** (lè-tti-ti-k'), ou **LETTONIEN** (lè-tto-liin), *s. m.* Une des deux branches des langues slaves; l'autre est le slave proprement dit; les langues slaves appartiennent au groupe aryen.

LETTRE. || 9° *Ajoutez* : Dans le langage familier, une lettre à cheval, une lettre de reproche (une lettre à cheval, c'est-à-dire une lettre cavalière). Écrire à quelqu'un une lettre à cheval.

LEU. — REM. Malgré le signe †, *à la queue leu leu* est dans le Dict. de l'Académie, au mot *queue*.

† **LEUCOTHÉE** (leu-ko-tée), *s. f.* La 38e planète télescopique, découverte en 1855 par M. Luther.

† **LÉVIGATEUR** (lé-vi-ga-teur), *s. m.* Instrument qui opère la lévigation. On mêche encore [la pulpe de betteraves] à l'aide du lévigateur; cet appareil, qui présente la forme d'un cylindre, est divisé en plusieurs cases par des cloisons qui communiquent entre elles par des trous-plans, *Mémoire annexé à la circul. des contrib. indir.* n° 180, du 18 août 1836, p. 7.

† **2. LIARD** (li-ar), *s. m.* Un des noms provinciaux de l'oiser.

— ETYM. *Lier.*

LIBELLE. || Terme d'antiquité chrétienne. Libelles des martyrs, espèces de lettres de recommandation que les martyrs (chrétiens ayant souffert ou souffrant pour la foi) donnaient à ceux qui étaient sujets à la pénitence publique, pour les dispenser de la totalité ou d'une partie de leur peine.

† **LIBELLULE.** — ETYM. D'après M. Roulin, *libellule* vient de *libella*, niveau, la tête de la libellule étant en forme de niveau.

† **LIBRE ÉCHANGISTE** (li-brè-chan-ji-st'), *s. m.* Voy. ÉCHANGISTE. || Si on écrit libre échangiste sans trait d'union, le pluriel sera libres échangistes; si on en fait un seul mot, avec trait d'union, le pluriel sera libre-échangistes.

† **LIBYQUE** (li-bi-k'), *adj.* Qui appartient à la Libye. Désert libyque. || On dit aussi libyen. Les populations libyennes.

LIEUE. || 1° *Corrigez* : La lieue commune, du Finage, la lieue de poste était de deux mille deux cent quatre-vingt-une toises environ (4444 mètres). || Lieue de poste, lieue de deux mille toises (3898 mètres)..... Lieue marine ou géographique lieue de vingt au degré....

— REM. J. J. Rousseau emploie demi-lieue sans article. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage, *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 28 janvier 1762. A demi-lieue de la ville, *Lett. à Moultou*, 26 déc. 1768.

LIÈVRE. || On dit qu'un cheval a une tête de lièvre, lorsque les oreilles sont rapprochées, la front et le chanfrein convexes et étroits.

LIGNE. || 18° Ligne géodésique, la plus courte des lignes qu'on puisse mener d'un point à un autre sur une surface donnée. || 37° En topographie, ligne de faîte, ligne de partage des eaux.

† **LIGNIPIANT, ANTE** (li-gni-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit le bois. Substance lignifiante ou xylogène.

† **LIMAN** (li-man), *s. m.* Terme de géographie. Nom donné soit à l'estuaire de quelques fleuves, soit au golfe qu'ils forment. Les côtes (de la Mer Noire) sont, en général, montagneuses, excepté dans la partie septentrionale de la Crimée, où elles sont basses, parsemées de langues de terre sablonneuses et entourées de lagunes et de limans appelés limans par les Russes, *Notices jointes aux cartes de la Russie et du bassin de la Méditerranée, dans l'atlas de M. Dufour et Dyonnet publié par Paulin et le Chevalier.*

† **LIMMIÈTRE** (li-mmi-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le niveau des lacs.

— ETYM. Λίμνη, lac, et μέτρον, mesure.

† **LIMONAGE** (li-mo-na-j'), *s. m.* Action de couvrir de limon. Il serait si facile d'activer leur travail par le limonage, conseille-t-on pour la colmatage et la limonage des terres arables, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, du 28 mai 1869, p. 749, 2e col.

LINGUAL. *Ajoutez* : Consonnes linguales est souvent synonyme de dentales.

† **LINNÉEN** (li-nné-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Linné. Les genres linnéens.

† **LINOMPLE** (li-non-pl'), *s. m.* Ancien nom du linon. Les zéphyres avaient détourné de dessus son sein une partie de linomple qui le couvrait, LA PONT. *Songe de Vaux.*

— HIST. EXT. Ils s'estoyent apprestés à brehe du couteau L'estamine unomple [lisez linomple] et la tendreste pouu, H. RAD. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 224.

† **LIQUIDATIF, IVE** (li-ki-da-tif, i-t'), *adj.* Terme de jurisprudence et de pratique. Qui a la qualité de liquider une succession, une communauté, une société. Atteudu qu'il résulte du l'acte liquidatif de..., que la vente G. avait droit, dans le partage des communeauté et succession liquidées par ledit acte, à un émolument de... *Jugem. du trib. de la Seine*, 31 nov. 1866.

† **LISME.** — ETYM. Arabe, *lezim*, féminin lazima, impôt (DEFRÉMERY).

† **LISOIR.** || 2° Terme d'artillerie. Dans les affûts de place, de côte et de casemate, pièce qui réunit les deux côtés du grand châssis, et dans laquelle s'engage la cheville ouvrière. || Lisoir directeur, bâti qu'on substitue au grand châssis de ces affûts, lorsqu'on veut diminuer la hauteur de la pièce au-dessus de la plateforme.

† **LISSE.** || Lisse, *ajoutez* : Voy. CANOE.

† **LISSOIR.** || Instrument qui sert à lisser. Peignes lissoirs en bulle.

LITURGIE. *Ajoutez* : La liturgie se divise : en psalmodique, celle qui est relative au chant des psaumes; et en eucharistique, qui est l'ordre des leçons, prières et cérémonies qui accompagnent le sacrifice.

† **LIVONIEN** (li-vo-niin), *s. m.* Synonyme de lette.

† **LIVRE.** || Terme de turf. Livre des paris, livre sur lequel on inscrit les paris. || Faire un livre, parier contre tous les chevaux.

† **2. LIVRE.** || Unité de mesure des marais salants;

Digitized by Google

comprenant vingt aires et leurs dépendances, *Enquête sur les sels*, t. I, p. 340.

LIVRER. || Se livrer, en termes de commerce, prendre livraison. Se livrer d'un chargement de blé.

† **LIVRET POLICE** (li-rè-po-li-s'), *s. m.* Livret contenant une police d'assurance. Les propositions [d'assurance] faites à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations, lorsqu'elles sont reconnues régulières, sont immédiatement suivies de la délivrance d'un livret formant police d'assurance; celles qui ont lieu dans les départements, sont transmises sans délai, avec le montant du versement, par le comptable qui les a reçues, à la direction générale, qui, après les vérifications, fait remettre le livret-police à l'assuré en échange du récépissé provisoire qui lui a été donné au moment du versement, *Extrait du décret du 10 août 1868, portant règlement pour la loi du 11 juillet 1868*, art. 3.

† **LOCATEUR** (lo-la-teur), *s. m.* Néologisme. Celui qui donne en louage une chose. M. Herdevin..... n'était que locataire de cette locomobile... il a appelé en cause MM. Neut et Dumont, locateurs, de qui il tenait la locomobile, *Gaz. des trib.* 18 juill. 1870.

— ÉTYM. Lat. *locatorem*, de *locare*, louer.

LOGARITHME. *Ajoutez* : Logarithmes vulgaires, ceux dont la base est 10. Logarithmes naturels, hyperboliques ou népériens, ceux dont la base est le nombre *e*, c'est-à-dire 2,4778.

LOGEMENT. || 6° Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze; c'est une dépression de métal produite à l'emplacement du projectile par la pression que les gaz de la poudre exercent sur lui en s'échappant.

† **LOMIA** (lo-mi-a), *s. f.* 1472e planète, découverte en 1874 par M. Borelly.

† **LÔNE** (lô-n'), *s. f.* Nom donné dans la vallée du Rhône aux bras du fleuve ou des rivières ne communiquant ordinairement que par une extrémité avec le lit principal. Ce mot se trouve souvent dans les journaux et les actes des autorités de la région.

† **2. LONGE** (lonj'), *s. f.* Embarcation, à bord d'un navire. Le second s'embarque dans la longe avec quinze autres hommes de l'équipage..... *Journ. offic.* 5 avril 1873, p. 2450, 1re col.

LONGUEUR. || Terme de sport. Longueur de tête, mesure de distance employée dans le langage des courses. Un cheval arrivé premier de deux longueurs est un cheval qui a atteint le poteau gagnant en dépassant le dernier cheval de deux longueurs de tête de cheval.

† **LORD-LIEUTENANCE** (lor-lieu-te-nan-s'), *s. f.* Fonction de lord-lieutenant.

† **LORD-LIEUTENANT** (lor-lieu-te-nan), *s. m.* Nom du gouverneur de l'Irlande.

† **LORMERIE.** Au lieu de la définition qui est fautive, *mettez* : Ancien nom d'un métier qui fabriquait tout ce qui concernait le harnachement, moins les selles.

— ÉTYM. Rectifiez l'étymologie d'après M. Gaston Paris : *lormerie*, de *lormier*, bas-lat. *lorimarius*, qui vient de *loramen*, dérivé de *lorum*, lien, courroie.

† **LOUCHE.** — HIST. XVIe s. Les chevaliers, Belchis li fois, qui a le front plus noir que pois, *Meraugis*, p. 190.

LOUCHET. *Ajoutez* : Les instruments qui servent à déposer la baleine sont la hache, le pique à gras, le sabre à deux tranchants, et le louchet, espèce de petit tranchant emmanché d'une longue hampe, J. BOUGARET, *Monit. univ.* 18 sept. 1868, p. 1292, 6e col.

† **LOUFTON** (lou-fon), *s. m.* Autre forme de louveteau, au sens de fils de franc-maçon.

LOUIS. || **2° *Ajoutez*** : De la supplice [V. M.] de me faire savoir si elle n'aurérait pas davantage que j'envoyasse ces cenonco livres en louis d'argent à Metz, *Lettres de Colbert*, etc. VI, 304.

LOUPE. — HIST. XVIe s. L'ordure et la loupe qui estoit on metal qui fa fondus, *la Cloche des ouvriers*, DS, (CAPPIAUX).

LOURD. || Terme de turf. La piste est lourde, quand le sol est très-pétreux par suite des pluies.

† **LUBRIFACTION** (lu-bri-fak-sion), *s. f.* Synonyme de lubrification.

LUNAIRE. || Dans la grammaire arabe, lettres lunaires, voy. SOLAIRE.

† **LUNCHER** (lon-ché), *v. n.* Faire un lunch.

† **LUNDISTE** (lun-di-st'), *s. m.* Celui qui, tous les lundis, fait un article dans un journal quotidien. Qui de nous, dans sa carrière de feuilletoniste, ou de lundiste comme on dit maintenant, n'a pas fait huit ou dix analyses de Méropé? TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. officiel*, du 19 juillet 1868.

† **LUNEMENT** (lu-ne-man), *s. m.* Fils grossiers fabriqués avec des étoupes blanches et dont on fait des mèches pour lampions, cierges, chandelles, etc. *Tarif des douanes*, 1869, p. 144.

LUNETTE. || Au billard, donner une paire de lunettes, c'est-à-dire livrer deux billes tellement rapprochées que l'adversaire ne peut manquer de caramboler. || La lunette de la guillotine, le trou par lequel passe la tête du condamné. || Terme d'artillerie. Anneau d'acier qui sert à vérifier le calibre des projectiles; on a deux lunettes pour chaque calibre, la grande et la petite, qui diffèrent d'une quantité égale à la limite de la tolérance accordée.

† **LUSTRERIE** (lu-stre-rie), *s. f.* Fabrique de lustres. On admirera l'éclairage nouveau au gaz avec de magnifiques candélabres et lusterie de la maison Chabrié frères, *Monit. univ.* 22 mai 1868, p. 723, 3e col.

† **LUTÈCE** (lu-tè-s'), *s. f.* La 21e planète télescopique, découverte en 1852 par M. Goldschmidt.

† **LYDIE** (li-di-e), *s. f.* 110e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Borelly.

LYRE. || 6° *Ajoutez* : Engin en forme de lyre destiné à suspendre quelque chose. Suspensions et lyres pour lampes, *Am. Didot-Bottin*, 1874-75, p. 1063, 1re col.

M

† **MACÉDONIEN, ENNE** (ma-sé-do-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Macédoine. La phalange macédonienne. Les rois macédoniens se disaient issus d'Hercule. Le parti macédonien dans les cités grecques.

† **MACÉRATEUR** (ma-sé-ra-teur), *adj. m.* Qui opère la macération. Tonneaux macérateurs, vaisseaux dans lesquels on macère les betteraves.

MADRAGUE. — ÉTYM. Espagn. *almadraba*; de l'arabe *almaraba*, enceinte de filets pour prendre des thons, de *zaraba*, entourer, clore.

† **MADRIGALISTE** (ma-dri-ga-li-st'), *s. m.* Faiseur de madrigaux. Vaudevillistes, madrigalistes, etc., in *Le Grand'ville*, p. 1.

† **MAÉRLE** (ma-è-r'), *s. m.* Animel marin, blanc rosâtre à l'intérieur et renfermant une chair verdâtre et gélatineuse dans une sorte d'enveloppe calcaire demi-sphère, *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1068. Les maérles, dont une vieille légende celtique dit qu'ils étaient le seigle en frument (tant leur aspect ressemble et réelle dans la culture des céréales), BESSON, *Feuilleton de l'Avranchin*, du 22 nov. 1868.

MAGASIN. || Vide dans la crosse du fusil, où l'on peut disposer plusieurs cartouches qui viennent successivement se placer dans le canon.

† **MAGE.** — ÉTYM. Zend. *magu*; persan; *ejous*; *ejous* : (en pehlvi, *mog veut dire prêtre*).

† **MAGELLANIQUE** (ma-jèl-la-ni-k'), *adj.* Qui est relatif à Magellan, célèbre navigateur portugais. Terre australe ou magellanique. || Les nuées magellaniques, voy. NUÉE, n° 5.

MAGNOLIER. *L* †, ma-gno-lié, à cause du botaniste Magnol, *s. m.* Le magnolier.

† **MAGYAR** (ma-ji-ar), *s. m.* Nom ethnique que les Hongrois se donnent à eux-mêmes.

† **MAGZEM.** On écrit plus habituellement magzen.

— ÉTYM. L'orthographe exacte est *machsen*, signifiant non écurie, mais lieu de dépôt, magasin.

† **MAHEUTRE.** Le Dialogue d'entre le maheustre et le manant a été publié en 1494; il ne fait point partie de la Satire Ménippée.

† **MAHONNE.** — ÉTYM. Espagn. *mahona*, de l'arabe ma'on, vase, qui a passé dans le turc, où il a reçu le sens de galère.

† **MAHRATTE** (ma-ra-t'), *s. m.* Langue parlée dans le sud de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

† **MAÏA** [Ma ou ï] *s. f.* 94e planète télescopique, découverte en 1864 par M. Tuttle.

MAIN. || Armes de main, armes destinées à agir directement; elles comprennent les armes de choc, les armes tranchantes et les armes piquées. || Main gauche, dague employée dans les duels, au XVIe siècle, pour parer les coups d'épée; elle présente, au talon, un logement pour le pouce.

MAISON †, 12° Les Petites-Maisons avaient été ainsi nommées, parce que ce furent en effet de petites maisons bâties sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain des Prés à Paris, et où l'on plaçait les aliénés.

MAJEUR. || 6° *Ajoutez* : L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 36.

† **MAJORER** (ma-jo-ré), *v. a.* || 1° Évaluer au-dessus de la valeur réelle. Qu'est-ce d'abord que le compte de prévisions? en 1869, on a majoré les immeubles de Paris de 28 millions; on a augmenté le capital social de 47872906 francs, *Gaz. des trib.* 16 avril 1870. || Terme de bourse. Intérêts majorés, intérêts augmentés de quelque accessoire, tel que primes, etc. || 2° Déclarer majeur. Bref, on pensera à cette fantaisie idée empruntée aux temps de la monarchie la plus encroûtée, de faire majorer à quatorze ans l'espoir de la dynastie, *l'Univers*, du 13 sept. 1869.

MAL. || *Ajoutez* : Mal de mer s'est dit aussi pour scorbut. || Bestiaux mal à pied, bestiaux défectueux, malingres.

† **MALADMINISTRATION** (ma-la-dmi-ni-stra-sion), *s. f.* Mauvaise administration. Coupable de maladministration.

† **MALAYEN, ENNE** (ma-lè-iin, iè-n'), *adj.* Synonyme de malais. Les populations malayennes.

† **MALBERGIQUE** (mal-bèr-ji-k'), *adj.* Glosses malbergiques, mots non latins qu'on rencontre dans les manuscrits de la loi salique; ainsi dits parce qu'ils y sont accompagnés de la notation, *malberg* ou *malb.*

— ÉTYM. Bas-lat. *mallobergium*, lieu d'assemblée publique, de *mallum*, mot germanique signifiant assemblée, et *berg*, lieu protecteur..

† **MAL-FAIT** (ma-lè), *s. m.* Terme de métallurgie. Inégralité sur une pièce de métal. Enlever à la meule un mal-égal sur un canon de fusil.

MALICE. VOY. SAC AUX ÉTUIS ET CORR.

† **MALITÉ** (ma-li-té), *s. f.* L'usine où l'on convertit l'orge en malt.

† **MALTHUSIANISME** (mal-tu-zi-a-ni-sm'), *s. m.* Nom du système de Malthus recommandant de restreindre la procréation des enfants, parce que la production a chaque nécessairement à la vie va moins vite que l'accroissement de la population. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue puissamment à la diminution du nombre des naissances, LÉON LEFONT, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 366.

MAMAN. *Ajoutez* : — HIST. XVIe s. N'orras tu point un enfant qui l'appelle mam-ma...? DE BRACH, *Imitations*, 1re s, recto.

† **1. MANCHERON.** *Ajoutez* : Celui qui tient le manche. || Gousset, cardinal archevêque de Reims] avait commencé par être mancheron, travailleur de ferme, *Monit. univ.* du 30 nov. 1867, p. 1483, 4e col.

MANDARIN. || Canard mandarin, canard originaire de Chine, à beau plumage,

MANDATAIRE. || Fig. Bonaparte, qui était fait plus que personne pour apprécier les avantages d'un mandarinat suprême dans tout despotisme bien organisé, LANFREY, *Hist. de Napoléon Ier*, III, 74.

† **MANDATEMENT** (man-da-te-man), *s. m.* Action de mandater, de délivrer un mandat, d'ordonnancer un payement.

MANDILLE. — ÉTYM. Espagn. *mandil*, de l'arabe *mandil*, d'après M. Dozy, qui ajoute que le mot arabe lui-même est le bas-grec πανδέλιον, qui vient du lat. *mantile*.

† **MANÉGER** (mané-jé), *v. a.* Manéger un cheval, l'exercer au manége.

MANIABLE. || Cheval maniable, cheval qui obéit volontiers aux aides.

† **MANIFESTANT** (ma-ni-fè-stan), *s. m.* Celui qui fait une manifestation ou y prend part. Les manifestants étaient au nombre de 7 à 8000, et n'ont provoqué aucun désordre, *Moniteur universel*, 1er mars 1870.

† **MANIOTTE** (ma-ni-o-t'), *s. f.* Action de pétrir avec force et longtemps comme une pâte de pain les échantillons de beurre, préalablement amollis par un court séjour dans l'eau tiède, afin d'obtenir par le mélange un seul et même type de beurre.

† **MANŒUVRANT, ANTE** (ma-neu-vran, vran-t'), *adj.* Terme de marine. Qui obéit aux manœuvres, en parlant d'un navire. L'avantage restera

Digitized by Google

toujours au navire le plus manœuvrant et le mieux manœuvré. *Rev. des Deux-Mondes*, 4re déc. 1867, p. 708.

MANŒUVRE. || Terme de fortification. Manœuvres d'eau, mouvements et chasses qu'on peut produire à l'aide des eaux dans les fossés d'un ouvrage de fortification. || Terme d'artillerie. Manœuvres de force, ensemble des opérations nécessaires pour le mouvement des pièces et du matériel.

† MANŒUVRERIE (ma-neu-vre-rie), *s. f.* Nom donné, dans la Puisaye, partout du département de l'Yonne, à une habitation isolée composée d'une maison et d'un petit jardin destinés à un individu nommé manœuvrer qui travaille à la culture des fermes disséminées dans la Puisaye.

MANTEAU. || Manteau d'armes, pièce d'acier qui, pour les tournois, se visait au plastron et s'appuyait sur l'épaule gauche.

MANUEL. || 3° Ce qui se fait avec la main. Le manuel opératoire, la manière dont la main agit dans une opération.

† MANUTENTEUR (ma-nu-tan-teur), *s. m.* Celui qui maintient. Je dis, messieurs [les juges], que vous êtes les manutenteurs de la religion, des visions, dans le *Barreau de Bordeaux*, p. 163, par CHAUVOT, Bordeaux, 1866.

— ETYM. Voy. MAINTENTION.

† MANX (manks), *s. m.* Terme de philologie. Nom de l'un des idiomes néo-celtiques, parlé dans l'île de Man.

† MAQUILLER. — HIST. XIIIe s. || (II) Vit sa barbe sanglente et le vis maquillié; c'est une variante de *vermeillié*, *th. d'Ant.* t. II, p. 270.

MARABOUT. — ETYM. *Ajoutez* : Espagn. *morabito*, ermite.

† MARAGON (ma-ra-gon), *s. m.* = 2e meme que marayon.

† MARANE. || On a dit aussi maran. Peuple hérétique et maran, la Font. *Vitelau sur les Hollandais*.

† MARAYON (ma-ra-lon), *s. m.* Colon partiaire cultivant les marais salants. *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 540.

MARCASSIN. — ETYM. *Ajoutez* : M. Roulin conjecture en flamand *meltkuyn*, le porc qui tète, le flamand ayant *melken*, le tetin qui tette, l'islandais *melkgrisi*, le porc qui tette; formes qui prouvent que *melk* a été employé.

MARCHER. || 3° Ne pas se laisser marcher sur le pied, n'être pas endurant.

† MARCHETTE. || 3° Petit tapis sur lequel on met le pied. Marchette de salon, en queues de renard.

MARÉCHAL. *Ajoutez* : || 10° Voy. TAUPIN, n° 3.

MARGINAL. || Substantivement. Ce qui est mis en marge, manchette. Ce manuscrit [d'un ouvrage de Bonivard].... corrigé, annoté, pourvu de marginaux. *Notice sur Bonivard*, dans BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. I, p. LVII.

† MARINGOTE (ma-rin-go-t'), *s. f.* Petite voiture, ordinairement suspendue, garnie de barreaux sur les côtés, et à deux fins, les banes étant mobiles.

MARINIER. || Arche marinière, arche d'un pont par où passent les bateaux. Au passage des ponts dont les arches marinières n'étaient pas assez larges, *E. GRANGER, Voies navigables de France*, p. 627. —

† MARMORÈNE (mar-mo-rè-n') ou MARMOULÈNE (mar-mou-lè-n'), *s. f.* Nom de la baudroie, sur les côtes du département de la Manche.

MAROTTE. || Nom diminutif de Marie, que le peuple donnait à Rouen aux jeunes filles, avant qu'elles fussent entrées dans l'adolescence, toujours. *Une page d'hist. locale*, p. 11.

† MARQUAGE (mar-ka-j'), *s. m.* Action d'appliquer une marque. Le marquage des arbres.

MARQUE. || Acier à une, deux ou trois marques, voy. ACIER, aux ADDITIONS ET CORRECTIONS.

MARQUISE. || En termes de chemins de fer, vitrage au-dessus du quai d'embarquement.

† MARSUPIALITÉ (mar-su-pi-a-li-té), *s. f.* État des animaux qui sont marsupiaux. Le caractère de la marsupialité, inconnu aujourd'hui dans l'ancien continent, où il ne se montre que chez certaines espèces de l'époque tertiaire, SIOCA, *Bull. de la soc. d'anthr.* t. III (2e série), p. 400.

† MARTINE || 3. Nom populaire de la fouine et du lapin domestique.

† MARTYROLOGIQUE (mar-ti-ro-loj-i-k'), *adj.* Qui a rapport à l'histoire des martyrs chrétiens. La critique martyrologique.

MASQUE. || Terme de guerre. Masse couvrante derrière laquelle sont abrités des travailleurs, ou disposée en certains points d'un ouvrage de fortification pour boucher une trouée, pour abriter un passage.

MASSE. || Nom donné, dans la manufacture des tabacs, à des meules de tabac qui a passé par le hachoir; ces meules contiennent chacune en moyenne 40 ou 50 mille kilogrammes, et sont conservées pour que la fermentation s'y établisse.

† MASSELOTTE. *Ajoutez* : Petite masse de métal, soudée sur la pièce à mouler comme à feu portative à percussion, et dans laquelle est pratiquée le logement de la chemnoe.

† MASSILIA (ma-sil-i-a), *s. f.* La 92e planète télescopique, découverte en 1852 par M. de Gasparis.

† MASTROQUÉT (ma-stro-ké), *s. m.* Dans le langage populaire de Paris, marchand de vin.

2. MAT. || *S. m.* Préparation dont le nitre est la base, *Tarif des douanes*, 1869, p. 464.

† MATASSINADE. *Ajoutez* : || Fig. Folâtrerie, action folâtre. RICHELET.

† MATASSINER (ma-ta-si-né), *v. n.* Danser la danse des matassins, faire des gestes de matassin, de bouffon. || Matasser des mains, gesticuler avec les mains comme un bouffon.

— HIST. XVIe s. Matassiner des mains, *to move the fingers like a juggler*, COTGRAVE.

MATASSINS. — ETYM. Espagn. *matachin*; ital. *matacino*, de l'arabe *motawaddjihin*, personnes masquées, pluriel de *motawaddjih*, masqué, d'après M. Devic, Supplément. M. Roulin le tire de l'ital. *matto*, fou, le *matassin*, en Espagne, étant vêtu comme arlequin et ayant une batte.

MATÉRIAU. || Ce mot commence, faute de singulier, à l'employer barbarement : Ce n'est guère surtout que depuis vingt ou trente ans que le fer est employé comme matériaux de construction proprement dit, CH. GARNIER, *Monit. univ.* du 10 août 1867, p. 1093, 4re col.

MATÉRIEL. || *S. m.* Il se dit aussi au pluriel. Des matériels de fêtes. D'importants matériels de fonderie.

† MATHÉMATISME (ma-té-ma-ti-sm'), *s. m.* Doctrine d'après laquelle tout s'opère conformément à des lois mathématiques. Le mathématisme de la nature, MANGIN, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5738, 3e col.

† MATRICIEL, ELLE (ma-tri-si-èl, è-l'), *adj.* Qui se rapporte aux registres originaux, aux matrices. Le relevées éléments des colisations individuelles, lait sur les matrices, ou, en d'autres termes, les évaluations matricielles, ne sauraient servir immédiatement de base pour le répartement de l'impôt, CHARGON, *Notice sur les contrib. directes de la France en 1863*.

† MATRONFUM (ma-tro-né-om'), *s. m.* Terme d'antiquité chrétienne. Lieu réservé aux matrones dans les basiliques anciennes.

MATUTINAL. — Le couronnement de Marie de Médicis, à l'occasion duquel on a démoli et on supprima ce qu'on appelait l'autel matutinal, près lequel étaient inhumés beaucoup des anciens ecclésiastiques [dans l'église de Saint-Denis]. *Requête* (1781) *des religieux de St-Denis*, dans *Revue critique*, 1e oct. 1872, p. 226.

† MAXIMILIANA (ma-ksi-mi-li-a-na), *s. f.* La 85e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

† MAZDÉEN, ENNE (maz-dé-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif au mazdéisme, à la religion de Zoroastre.

ME. — REM. Pour l'emploi de me comme pronom réfléchi, voy. 3e, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

MÊCHE. || 3° *Ajoutez* : Mèche à étoupille ou mèche en coton, réunion de plusieurs brins de coton imbibés d'eau gommée et recouverts d'une composition propre à transmettre le feu. || 4° *Après* force au vin, *ajoutez* : soit dans les vins blancs, pour donner aux matières colorantes qui peuvent se trouver dans le fût.

† MÉBE (mé-b'), *s. m.* Idiome touranien, qui prévalait dans la Médie. Toutes les inscriptions cunéiformes des rois de la race de Darius sont rédigées à la fois en perse, en mède et en assyrien.

† MÉDIZANT, ANTE (mé-di-zan, zan-t'), *adj.* Nom donné à ceux des Grecs qui, dans les guerres contre le grand roi, pactisaient avec les Mèdes.

† MÉLAMPYRE. On le trouve aussi féminin.

MÉLASSE. — ETYM. Lat. *melilotum*, vin fait et réduit de moitié; Nonius, au mot *sapa*, p. 551 : *Sapa quod nunc mellacium dicimus, mustum ad medium partem decoctum.* Mélilotum vient de mel, miel.

† MÉLASSÉ, ÉE (mé-la-sé, sée), *adj.* Qui contient de la mélasse. On accroît d'une manière notable leur valeur nutritive [des pailles] en les laissant tremper pendant douze à vingt-quatre heures dans de l'eau mélassée, BRUNET, *Journ. offic.* 12 juin 1870, p. 4009, 3e col.

† MÉLÉTÉ (mé-lé-té), *s. f.* La 34e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

MELON. *Ajoutez* : || 8° Nom vulgaire d'une baudruche qui se forme à la cornue, dans le rassemblement de cette membrane.

† MEMPHITE (min-fi-t'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à Memphis. Les dynasties memphites. Les tombeaux memphites.

MÉNAGEMENT. — REM. On dit avoir des ménagements pour quelqu'un : Il a de grands ménagements pour elle. Cette façon de parler est à la cour; mais elle n'est pas fort établie, et les plus savants dans la langue ne la peuvent guère qu'avec peine, BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 118. La location a trompé de bonnes et MENTONNET.... || 2° Surépaisseur de métal dans laquelle sont engagés les anneaux des balles.

MENUISERIE. || 6° Partie de l'habillement à tête, voy. PAREIS.

MÉPLAT. || 4° Terme militaire. Point placé en plaine qui se trouve à la partie antérieure de certaines hattes oblongues.

† MERCATOR. Cartes de Mercator, cartes géographiques dans lesquelles les méridiens, les parallèles et les cercles de déclinaison sont droits.

— ETYM. Nom de l'inventeur, *Mercator*, propre flamand du XVIe siècle.

† MERCENAIRETÉ (mer-se-na-ri-té), *s. f.* Qualité de celui qui est mercenaire. Les restes de bonnarité, d'intérêt propre, ROSS. *Passages oubliés* XXIV.

† MÉRIDIER. || Terme de géométrie. Surface faite dans une surface de révolution quelconque, par un plan qui passe par son axe.

† MÉRIDIÈRE (mé-ri-è-r'-diè-r'), *s. f.* Terme de cristallographie. Nom commun embrassant hémiédrie et la tétartoédrie.

MÉRINOS. Les races du mérinos se reconstituent aujourd'hui en Espagne (le Figaro), et il n'est pas improbable que ce soit des environs de Tolède, qui existe encore la tribu des Beni-Merin, qui est parmi la plus fameuse race des chevaux, qui avoir fait la fortune de l'agriculture espagnole, à fait celle des régions les plus sèches de la France et de l'Allemagne, TISSERAND, *Rapp. au ministre d'Agricul., Monit. univ.* 8 août 1869, p. 1181, 1re col.

† MERRIEN (mè-rin), *s. m.* Le tabac qui succrain, le seul utile aujourd'hui. Bon marmes, [a pour, 21 juill. 1662. Le merrien sera livré en douves. *Dict. des arts et mét. Tonnelier.*

MERVEILLEUX. || Rayure merveilleuse, voy. RAYURE. || Carabine merveilleuse, voy. CARABINE. Une boîte ayant [primitivement jusqu'à 125 rayures.

† MÉSESTIMATION (mé-zé-sti-ma-sion), *s. f.* Terme de l'administration des douanes. Estimation des marchandises importées en France. Il s'agissait de quoi? d'une mésestimation de 0 p. 100, *Séance du Corps législ.* 19 janv. 1870.

MESSE. || 3° *Ajoutez* : Au pluriel, les grandmesses, comme on écrit : des grands'mères.

MESURE. — REM. Boulsons plans au nombre de formes nouvelles l'emploi du mot mesure? Prendre bien ses mesures pour réussir sans sûreté. Prendre bien ses mesures. Prendre de bonnes mesures. Il n'y a point de mesures à prendre avec des esprits fourbes. Il a trompé toutes ses premières mesures. Garder de fausses mesures. Il ne garde point de mesures, *Entret. d'Ariste et d'Eugène*, 1671, p. 9.

MÉTAPHYSIQUER. Elle [Mme de la Chastre] ne avait tant et tant entendu la métaphysique, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières, prises. *Ceci n'est pas un conte*.

† MÉTÉORITOLOGIE (mé-té-o-ri-to-loj-i-), *sf.* Qu'appartient aux météorites. || Tuf météoritique, nom donné à des météorites qui présentent une structure fragmentaire.

† MÉTIÈRE (mé-ti-è-r'), *s. f.* Compartiment de la série des chaudières. Dans la Charente-Inférieure, bassin d'évaporation succédant au pôs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 540.

† MÉTISATION (mé-ti-za-sion), *s. f.* Processus de métis. Métisation par métis crée des métis GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, 1re série, t. III, p. 305.

† MÉTISSAGE. J'arrive au métissage, c'est-à-dire

Digitized by Google

au croisement arrêté à la première ou à la deuxième génération en vue de créer une race intermédiaire. GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, 3e série, t. III, p. 683.

‖ **MÉTISSÉ, ÉE** (mé-ti-sé, sée), *adj.* Qui a subi le métissage. Le croisement se continuera en alliant les métisses de premier sang à des mâles de race pure, puis... en excluant toujours les mâles métis pour ne marier jamais les femelles métissées qu'à des étalons [reproducteurs] de pur sang. GAYOT, *Bullet. de la Société d'agriculture de France*, 3e série, t. III, p. 684.

MÉTREUR. Métreur de bâtiments, de bois, de pierres. *Tarif des patentes*, 1858.

METTEUR. *Ajoutez* : Metteur en bronze, celui qui tire en couleur du bronze des pendules, candélabres et autres objets en métaux. *Tarif des patentes*, 1858.

‖ **MÉZAIL** (mé-zail, il mouillées), *s. m.* Ensemble des pièces mobiles qui, dans l'armet, protégent le devant du visage.

‖ **MICHEL** (mi-chèl), *s. m.* Un des archanges.

MIDI. — REM. Midi et demi et non demie, parce qu'on sous-entend heure : midi et demi-heure, ou demi est invariable.

3. MIE — REM. M'amie est l'ancienne forme seule correcte : ma amie ; non amie est un solécisme introduit par l'usage (VOY. MON, REM.).

‖ **MIKADO** (mi-ka-do), *s. m.* Nom du prince souverain du Japon, dont l'autorité suprême a été en partie éclipsée par celle du taïcoune, autrefois simple feudataire. De nos jours, le mikado a repris la plénitude de l'autorité.

2. MILLE. 1° 2. 3. *après* mètres, *ajoutez* : il y a soixante milles dans un degré du méridien. ‖ Mille géographique, il y en a quinze au degré ; la longueur en est de 7420 mètres. ‖ 4° Mille métrique, nom donné au kilomètre en certains pays, Belgique, Hollande, Italie.

MILLÉ... Préfixe employé dans le système des mesures nouvelles, où il signifie un millième.

‖ **MIMÉTISME** (mi-mé-ti-sme), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Faculté qu'ont certains animaux de prendre une apparence conforme aux objets qui les entourent.

— ÉTYM. Mimétique, imiter.

2. MINE. ‖ Mine d'acier, nom donné quelquefois au fer spathique.

MINERVE. ‖ La 83e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Watson.

MINISTRE. ‖ 7° *Ajoutez* : S'il vous arrive de passer journellement dans un bois, vous verrez peut-être chaque jour au haut d'un arbre, sur la même branche, une nombreuse famille d'oiseaux chantant gaiement, *Journ. offic.* 24 oct. 1869, p. 1304, 6e col.

MINUIT. — REM. Minuit et demi, et non demie, parce qu'on sous-entend heure : minuit et demi-heure, où *demi* est invariable.

MIQUELET. 1° Platine à la miquelet, platine d'invention espagnole, servant à mettre le feu au fusil à silex, dans laquelle les étincelles sont produites par le choc, contre une pièce d'acier à charnière, nommée batterie, d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien.

‖ **MIRACULÉ**. *Ajoutez* : Adj. Qui a été l'objet d'un miracle. ‖ Substantivement. En cette matière on ne saurait mieux faire que de donner le témoignage de la miraculée elle-même [une religieuse de Port-Royal], SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 149, 2e éd.

‖ **MIREUR**. ‖ 2° Mireur d'œufs, personne qui passe à la chandelle les œufs pour voir s'ils sont frais.

‖ **MIRIAM** (mi-ri-am), *s. f.* La 102e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

MIS. ‖ Cheval mis, bien mis, mis en main, cheval bien dressé et bien rassemblé.

MISANTHROPE. ‖ Nom donné, dans le XVIIe siècle, à de petits carrosses où il ne peut tenir qu'une personne, *Valenciana*, p. 20.

‖ **MISSILE** (mi-si-l'), *s. m.* Ancien synonyme de projectile. L'impression donnée au missile soit avec la main, le canon ou autrement..., MENNESSIER, *Nouv. observ.* 2e *observ.* Les lords ne plus ursuivi, ous, lorsqu'ils montent sur les bastings, pour y recevoir, au milieu des hurlements et des grognements, une mitraille d'irrespectueux missiles, LOUIS BLANC, *Lettre dans le Temps*.

— ÉTYM. Lat. *missile*, trait, projectile, de *mittere*, même de *mettre*, envoyer (voy. METTRE).

‖ **MITHRIDATE**. — ÉTYM. Espagn. *mitridat*, *cat.* *metrich* ; de l'arabe *mouttah* ou *mouctich* (DOZY).

1. MITON. *Ajoutez* : Pièce de l'armure du XVIe siècle qui protège les mains ; les doigts ne sont pas séparés comme ils le sont dans le gantelet. Le miton est formé de lames métalliques mobiles à recouvrement.

MITRAILLE. ‖ Boîte à mitraille, dite aussi boîte à balles, projectile formé d'un cylindre en tôle ou en fer-blanc, renfermant des balles qui se dispersent à la sortie de la bouche du feu. ‖ Tirer à mitraille, lancer avec un canon des boîtes remplies de balles, ou lancer avec un mortier des appareils renfermant des boulets, des balles, des grenades, etc.

‖ **MITRAILLEUSE** (mi-tra-lleu z', *l* mouillées), *s. f.* Nom récemment donné à une bouche à feu dite aussi canon à balles, qui peut, à l'aide d'un mécanisme, tirer, à une petite distance, des balles avec beaucoup de rapidité.

‖ **MITTASSES** (mi-ta-s'), *s. f. pl.* Nom donné par les Français à des espèces de bas sans pieds dont se servaient les sauvages de la Louisiane, et qui couvraient la cuisse et la jambe, LEPAGE DU PRATZ, *Hist. de la Louisiane*, t. II, p. 190.

‖ **MNÉMOSYNE**. ‖ La 57e planète télescopique, découverte en 1859 par M. Luther.

‖ **MOBED**. — ÉTYM. *L.* 4, *après* mobed, *ajoutez* : pahlvi, *mogbed*.

MOBILITÉ. ‖ 3° *Ajoutez* : Comme il n'est rien de plus matériel que de fixer la mobilité et de contester ce fait, voy. MOUV., 7e *Entretien*, t. I.

‖ **MOCASSIN**. — ÉTYM. Angl. *moccasion*, dans le Dict. de Noah Webster ; espèces de souliers qu'ils (les sauvages) appellent ainsi, lesquels ils façonnent fort proprement, MARC LESCARBOT, *Hist. de la Nouv. France*, VI, 8.

‖ **2. MOCHE** (mo-ch'), *s. f.* En Normandie, pêcher à la mouche, pêcher avec un paquet de vers de terre fixé au bout de la ligne, sans hameçon. On prend beaucoup d'anguilles à la moche.

MODÈLE. ‖ 11° Modèle d'ameublement, l'ensemble des dispositions particulières arrêtées officiellement pour une certaine arme. Fusil d'infanterie, modèle 1842. Lance, modèle 1852, etc.

‖ **MOHA** (mo-a), *s. m.* Sorte de plante. *moha de Hongrie*, *panicum germanicum*, graminée cultivée pour fourrage.

MOHATRA. — ÉTYM. Portug. *mofatra* ; de l'arabe *mohhâtara*, vente où l'on court des risques (DOZY).

MOHATRER. — ÉTYM. Lat. *mensa*, table, d'après M. Gaston Paris, formé comme *voire de lenus*, mois de *mensis*. C'est la vraie étymologie.

‖ **MOLARD** (mo-lar), *s. m.* Amas de terre ou élévation du sol en forme de môle ; terme souvent employé en agriculture et dans les ouvrages qui en traitent.

‖ **MOLESKINE ou MOLESQUINE** (mo-le-ski-n'), *s. f.* Toile vernie préparée de manière à remplacer la peau dans beaucoup d'usages : reliure, tapisserie, etc. On en fait aussi des bavolets.

MOMENTANÉ. ‖ Coïncidences momentanées, voy. EXPLOSIF, aux AGG. ET CONJ.

‖ **MONGAKE** (mon-ga-ke), voy. YEAU, n° 4.

MONITION. ‖ 3° En général, avertissement. Cette monition de charité et de compassion qui remède au mal, *Journ. offic.* 1er *janvier*, *Traités*.

‖ **MONNAIERIE**. *Ajoutez* : Se dit, dans le langage des numismatistes, des anciens ateliers monétaires. Abbon, directeur de la monnaierie de Limoges, et premier maître de saint Eloy, DELOCHE, *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, p. 79.

‖ **MONOBRANQUE**. ‖ En pharmacie, qui ne contient qu'une base. Formule monobasique.

‖ **MONOLITHISME** (mo-no-li-t'i-sme), *s. m.* Terme d'architecture, système de constructions monolithes, ou au moyen de pierres de grandes dimensions. Ce qui distingue les monuments de l'architecture phénicienne, c'est un même caractère de forme massive et imposante, le dédain du fini dans les détails, pourvu qu'on arrive à produire un effet général de puissance et de grandeur ; c'est ce goût du monolithisme, RENAN, *Mission en Phénicie*.

‖ **MONOPOLISATEUR** (mo-no-po-li-za-teur', *s. m.* Synonyme de monopoleur. Par les détails que nous allons donner sur les monopolisateurs de ces industries..., *Journ. offic.* 23 déc. 1869, p. 1715, 1re col.

‖ **MONORÉFRINGENT**. ENTE (mo-no-ré-fran-jan, -t', *adj.* Qui ne fait éprouver que la réfraction simple.

MONSEIGNEUR. — REM. 3. Aujourd'hui, on ne donne pas à un maréchal la qualification de monseigneur ; sa qualification officielle est monsieur le maréchal.

MONTAGNE. ‖ Disque, cuvon de montagne, obuser, canon destiné à la guerre en pays de montagne ; ils peuvent être transportés à dos de mulet. ‖ Batterie de montagne, batterie armée et disposée pour la guerre de montagne.

‖ **MONTDORE** (mon-dor'), *s. m.* Sorte de fromage fabriqué en imitation des fromages du Mont-Dore (Auvergne).

MONTER. ‖ Terme de turf. Un cheval monte, quand, perdant quelqu'une de ses qualités, la proportion dans laquelle on paraît contre lui augmente. Si un cheval valait 7 contre 4, et qu'on le cote à 8 ou 9 contre 4, il monte en même temps que sa valeur baisse.

— REM. 4. Il faut bien prouver, dit-il, à monté se chauffer chez son directeur ; manière populaire de parler.

MONTEUR. *Ajoutez* : Monteur en bronze, celui qui assemble et ajuste les différentes pièces dont se composent les ouvrages en bronze, tels que candélabres, pendules, etc. *Tarif des patentes*, 1858. ‖ Monteur d'affaires, celui qui s'occupe de créer, de faire naître des affaires d'argent, des entreprises. Les courtiers d'intérêts et les monteurs d'affaires, *Journ. offic.* 1872, p. 4413, 1re col.

‖ **1. MONTEVAUCON**. Au moyen âge, longue saint Balderic veut se retirer dans la solitude, il suit un faucon, et se fixe où l'oiseau se pose ; le lieu garde le nom de Montfaucon, MICHELET, *Orig. de France*, p. 73.

MONTRE. ‖ Montre des pasteurs, instrument portatif composé d'un cylindre et d'un style mobile, et qui donne l'heure par la hauteur de son ombre.

‖ **MOPS** (mops), *adj.* Chien mops, espèce de boule dogue.

‖ **2. MOQUE**. — ÉTYM. Limousin, *moco*, sorte de vase, qui paraît être le même que le provençal *maura*, panse, CHABANEAU, *Rev. des lang. rom.* t. II, p. 216, p. 1871. Dieu tire *mouca*, celui *mora* du germanique *mauran*, tamponner, broyer.

‖ **MORALLON** (mo-ra-llon, *ll* mouillées). Émeraude moralion, émeraude brute. Les analyses qu'il tient de faire sur les émeraudes moralion, c'est-à-dire les émeraudes brutes, M. DE FARVILLE, *Journal officiel*, 17 déc. 1869, p. 1647, 2e col.

‖ **2. MORDS** (mor), *s. m.* Compartiment de la serre des étaufliers, *Enquête sur les soie*, 1866, t. I, p. 410.

‖ **1. MORELLE**. *Ajoutez* : Un des noms provinciaux de la macreuse. La macreuse, vulgairement appelée morelle, qui pullulait sur les étangs de la Bresse... *Monit. univ.* 13 nov. 1868, p. 1472, 6e col.

‖ **MORIFÈRE** (mo-ri-fè-re), *adj.* En forme de mûre.

— ÉTYM. Lat. *morum*, fruit du mûrier, et *ferre*.

1. MORT. ‖ 13° Terme de fortification. Angle mort, la partie du fossé d'un ouvrage de fortification, qui, située au-dessous du plan de la pièce, n'est battue ni par des feux directs, ni par des feux de flanc. ‖ Corps mort, voy. CORPS, n° 20. ‖ Terme de mécanique. Point mort, point mort voy. POINT, 8. REM. AUX. ET CONJ.

MORTIER. ‖ Cavité faite dans une forte pièce de bois, où, pour la fabrication de la poudre, le soufre, le salpêtre et le charbon, sont battus ensemble par des pilons. ‖ 5° Terme d'artillerie. Bouche à feu courte, de fort calibre, montée sur un affût bas et sans roues ; le mortier lance des bombes et des grenades, le tir en a généralement lieu sous un angle très-élevé ; on désigne le mortier par son diamètre exprimé en pouces ou en centimètres ; mortier de 8 pouces, mortier de 32 centimètres. ‖ Mortier à la Gomer, mortier dont la chambre est tronconique. Mortier à l'espagnole, autre mortier dont la chambre est cylindrique. ‖ Mortier-Cummings, mortier de 18 pouces dont la bombe pèse 280 kil. ‖ Mortier à plaque, mortier employé par la marine ; il est coulé avec une plaque, de manière à être toujours pointé sous l'angle de 42° 1/2, qui est l'angle de la plus grande portée dans l'air. ‖ Mortier éprouvette, mortier particulier employé dans les écoles d'artillerie pour éprouver la portée de la poudre.

‖ **MORTS-FLATS**. VOY. FLACHERIE, AUX ABS. ET CONJ. ‖ *Au sing.* Mort-flat se dit aussi du ver à soie malade de cette maladie. Tout fut bientôt mort-flat dans la magnanerie.

MOSCOVADE. — ÉTYM. *Au lieu de* : Origine inconnue, *lisez* : M. Boulin a trouvé l'origine de ce mot : c'est le portug. *mascavado*, mous-blane, non purifié, en parlant du sucre. Il vient de *mascabar*, décréditer, déprécier ; le même que l'esp. *menoscabar*, déprécier, de mas ou *menos*, moins, et *cabo*, tête, chef.

Digitized by Google

† **MOSETTE (mo-zèt'),** *s. f.* Espèce de camail que portaient les cordeliers, et que portent encore les évêques.

MOT. || Rapprochement instantané entre deux idées dont le rapport n'était pas visible. Il y a beaucoup de mots dans cette pièce. Cette scène pétille de mots.

† **MOTTIÈRE** (mo-tiè-r'), *adj. f.* Tourbe mottière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes.

MOU. || Terme d'artillerie. On dit qu'un tir est mou, quand la charge employée est faible et que l'angle de tir est très-élevé.

† **MOUCHARDER.** — HIST. XVIe s. Son frère Régnault Donfost, qui se disoit des siqualez, employa fort son crediz vers le nouvel qui congroissoit le suppliant pour ung homme fort propre à moucharder et à descouvrir les meschés dont ilz avoient à faire, ANT. MICHAEL, *Hém. de ce qui s'est passé en la ville de Laon jusques à l'année 1596*, p. 297.

† **MOUCRE** (mou-kr'), *s. m.* Muletier, celui qui a des mules à louer.

— ETYM. Espagn. *almocrere*; portug. *almoqueire*, muletier; de l'arabe *al-moadri*, muletier, de *cara*, louer.

1. **MOULAGE.** || Moulage des boulets, des canons, action de faire les moules en sable dans lesquels on doit couler le métal destiné à former les boulets, les canons.

† 4. **MOULE.** *Ajoutez* : Nom d'une ancienne mesure locale pour le bois de chauffage, très-employée encore dans quelques provinces.

— HIST. XVIe s. Les grosses buches et bois de fente et de moule, DE SERRES, 809.

2. **MOULE.** — HIST. XVIe s. *Concha marina quas Gallice moules dicunt*, TOUSARD, *Une page d'hist. locale*, p. 42.

MOULIN. || Moulin à poudre, moulin à faire la poudre; moulin à meules, celui où les matières destinées à composer la poudre sont pressées sous des meules verticales; moulin à pilons, celui où ces matières sont battues par des pilons dans des mortiers. || Nom donné, sur la Mer de glace à Chamouni, à des trous où l'eau s'engouffre en tournoyant.

MOULINET. || Moulinet de Woltmann, appareil muni d'une roue à ailettes inclinées, qui sert à mesurer la vitesse d'un courant à une profondeur quelconque.

MOUSQUET. Mousquet à rouet, mousquet muni d'une platine à rouet pour enflammer la poudre. || Mousquet-fusil, arme à double feu, employée avant l'adoption du fusil à silex; elle porte à la fois la platine à silex et l'ancienne platine à mèche.

MOUSSON. — REM. On a dit aussi monson. Depuis ce temps plusieurs voyageurs viennent à Bassora, charges de marchandises des Indes; et le temps, ou monson, comme ils l'appellent, auquel viennent les vaisseaux, est au mois de juillet; et ils y demeurent jusqu'à la fin d'octobre, passé lequel temps, ils ne pourraient plus sortir du fleuve, à cause des vents contraires; et justement alors commence la mousson pour passer aux Indes, qui dure jusqu'au commencement de mai, THEVENOT, *Voyages*, II, 341.

— ETYM. *Après* : *mauvais*, saison, *ajoutez* : proprement, époque fixe, fête qui a lieu à une époque fixe de l'année.

MOUVANT. || *S. m.* Nom, dans les Landes, de sols qui manquent sous le pied.

MOUVEMENT. *Au lieu de* : Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns, tout mouvement ayant des frottements et s'usantainsi de lui-même; *lire* : Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns; on se propose soit d'obtenir à l'aide d'une impulsion première un mouvement qui se conserve indéfiniment, soit, le plus souvent, de produire à l'aide d'un travail moteur fini un travail utile infini. La première recherche est rendue illusoire par les frottements qui ralentissent le mouvement dans les machines les plus parfaites; la seconde est une absurdité mécanique, le travail utile étant toujours plus faible que le moteur.

1. **MOYEN.** || Moyenne et extrême raison, VOY. RAISON, n° 42. || Terme de tir. Lorsque plusieurs boîtes ont frappé une cible, on appelle point moyen, le point par lequel passerait la résultante de forces égales et parallèles, qu'on suppose appliquées au centre des trous de toutes les balles.

MUET. || A la muette, *loc. adv.* Sans rien dire, sans avertir. Il s'est esquivé à la muette.

MUFLE. || 6° Terme de métallurgie. Partie d'un soufflet sur laquelle est fixée la buse.

† **MULON.** *Ajoutez* : Tas de sel, *Enquête sur les sels*, 1868, I, 1, p. 318.

† **MULTIPLEMENT** (mul-ti-ple-man), *adv.* D'une façon multiple, à titre multiple. Une caisse multiplement municipale, *Journ. offic.* 18 juin 1872, p. 4090, 3e col.

† **MUNICIPALISME** (mu-ni-si-pa-li-sm'), *s. m.* Esprit d'attachement au système des municipalités. Certaines idées locales auxquelles le municipalisme lillois attache une importance capitale, la *Semaine financière*, 19 janvier 1870, p. 206.

MUR. || Battre les murs se dit d'un homme ivre qui trébuche en marchant et va heurter les murailles. Le 23 août, en plein midi, le prévenu était ivre et battait les murs de la rue Drouot, *Gazette des trib.* 27 août 1870.

MURAL. || 3° Terme d'astronomie. On appelle cercle mural un cercle gradué fixé à un axe horizontal tournant sur deux coussinets placés dans l'intérieur d'un mur ou d'un pilier; ce cercle doit être rectifié dans le méridien du lieu; une lunette est mobile parallèlement à ce cercle..... Il sert à la mesure de la déclinaison des astres, c'est-à-dire de leur distance à l'équateur du monde, ARAGO, *Astron. popul.* VII, 4.

† **MURETX, EUSE** (mu-reû, reû-z'), *adj.* Qui sert à la construction des murs. Par mètre cube de pierre meureuse, *Loi du 8 août 1851, Tarif du canal Nonnieur.*

† **MURRHE** (mu-r'), *s. f.* Substance dont on fabriquait les vases murrhins. M. de Rossi nous informe qu'on a retiré de la Marmorata, ces jours derniers, de la murrhe, pierre orientale très-tendre, dont on faisait les vases précieux, mais fragiles, *Journal officiel*, 24 janv. 1869, p. 137, 4re col.

MUSCALEMENT. Jeannot, qu'il n'est pas que nous n'ayez vu autrefois au Cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle, COULANGES, à *Mme de Grignan*, 7 juillet 1703, dans SÉV. t. X, p. 404, édit. RÉGNIER.

MUSIQUE. || Terme de maréchal. Les clous du fer d'un cheval font de la musique, sont bruchés en musique, lorsqu'ils ont été irrégulièrement plantés et qu'ils viennent sortir sur la corne à des hauteurs inégales.

MUSQUÉ. *Ajoutez* : || On dit familièrement envoyer une chose toute musquée, pour dire l'envoyer en l'accompagnant de choses honnêtes, et sans qu'il en coûte ni soins ni argent à celui à qui on l'envoie, *Dict. de l'Acad.* 1814 (inusité aujourd'hui). Dès que sa pension est échue, le trésorier la lui envoie toute musquée, dix heures après, savoir en cela, il [Bossuet] me fit obtenir des dispenses musquées pour ma charge de trésorier de France, lesquelles m'auraient coûté 4400 livres, suivant le tarif de ce temps-là, R. MILLER, *Pierre Taisand*.

MUTILÉ. || Un objet en métal poli est dit mutilé, lorsqu'il présente de légères dégradations à sa surface extérieure.

† **MYSTIQUERIE** (mi-sti-ke-ri), *s. f.* Mauvais mysticisme, mauvaise composition mystique. D'autres disent que Desmarets [l'auteur de Clovis] avait perdu son âme en écrivant des romans, et que, vieux, il avait perdu l'esprit à écrire de la mystiquerie, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 275.

N

NAPPE. — ETYM. Espagn. *napa*, *nepa*; de l'arabe *nafta*, sorte de bitume.

NATTE. || Natte d'huître. Voy. PAVÉ, n° 8. || Nom donné à une petite pâtisserie faite en forme de natte.

NATURALISER. || Préparer les dépouilles des animaux, pour leur rendre l'aspect naturel. J'ai porté chez le fourreur une belle peau de renard, pour en faire une descente de lit; la tête sera naturalisée.

NATURALISTE. || *Adj.* Qui se rapporte à la nature, à la matière. Autour de ce système religieux se groupait jadis les Phéniciens], dans le culte extérieur et public, le cortège de monstrueuses débauches, d'orgies, de prostitutions sacrées que nous avons déjà remarqué à Babylone et qui accompagna tous les cultes naturalistes de l'antiquité, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 133.

NATURALITÉ. || Caractère naturel, par opposition à surnaturel. La naturalité d'un phénomène.

NAVET. || Navet de Suède, nom qui a été donné au rutabaga.

NAVIGATION. || Navigation par l'arc de grand cercle. VOY. ORTHODROMIE aux ADDITIONS.

† **NÉCROPHORE** (né-kro-fo-r'), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères pentamères, qui ont la singulière habitude d'enterrer les cadavres des petits animaux, taupes, souris, etc. pour y déposer leurs œufs.

— ETYM. Νεκρός, qui porte les morts, de νεκρός, mort, et φέρω, porter.

† **NÉGLIGÉITE** (né-gli-jé-i-t'), *s. f.* La 81e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Laurent.

† **NÉO-CELTIQUE** (né-o-sèl-ti-k'), *adj.* Se dit des langues modernes parlées en basse Bretagne, dans le pays de Galles, dans les hautes terres d'Écosse et en Irlande, et représentant l'ancienne langue des Celtes.

† **NÉOLITHIQUE** (né-o-li-ti-k'), *adj.* Qui appartient à la période de la pierre polie, ou période la plus récente dans l'emploi préhistorique des outils de pierre. Âge néolithique, âge des instruments de pierre posterieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— ETYM. Νέος, nouveau, et λίθος, pierre.

† **NÉPALAIS** (né-pa-lè), *s. m.* Langue parlée dans le Népal, et dérivée du sanscrit.

† **NÉPHOSCOPE** (né-fo-sko-p'), *s. m.* Instrument météorologique inventé par le P. Carl Braun pour faciliter l'observation de la marche des nuages et des courants atmosphériques des hautes régions, qui n'ont pas prise sur la girouette.

— ETYM. Νέφος, nuage, et σκοπέω, examiner.

NEZ. || Pop. Prendre un nez pour pour ses fesses, s'est dit autrefois comme on dit aujourd'hui : prendre son cul pour ses chausses. Elisse, comment donc, ils te font de vos caresses; Non maitre assurément, tu prends un nez pour ses fesses, QUINAULT, *Bérales*, I, 3.

† **NICOBAR** (ni-ko-bar), *s. m.* Nom donné à des oiseaux de la famille des pigeons, remarquables par leurs longues plumes vertes à reflets métalliques, *columba nicobarica*, Temminck; ils sont nombreux dans presque toutes les îles originaires des Indes Nicobar. On dit aussi nicobar.

† **NIHIPIER** (ni-di-fi-é), *v. n.* Faire un nid. Durant les époques préhistoriques.... il fallait bien que les hirondelles nidifiassent dans d'autres lieux qu'à présent, POUCHET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 1251.

† **NIJSAC.** — ETYM. Persan, *nil-gaide*, bœuf bleu, de *nil*, bleu, et *gaide*, bœuf.

† **NILOTIQUE** (ni-lo-ti-k'), *adj.* Qui est relatif au Nil. Les langues nilotiques, langues des peuples descendus de Cham parlent des idiomes étroitement apparentés et formant une famille spéciale, que l'on appelle nilotique, la plupart des langues qui la composent, et surtout la plus importante, ayant pour patrie la vallée du Nil, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, d. 123.

† **NINIVITE** (ni-ni-vi-t'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui est relatif à Ninive. L'empire ninivite. Les monuments ninivites.

† **NIOBÉ.** || La 71e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Luther.

NOCE. || Nom donné à la fête de célébrant cette quarante ans de mariage. || Noces d'argent, se dit pour la demi-cinquantaine, la fête de vingt-cinq ans de mariage. || Bouillie de grand'mère qu'on prépare en l'échaudant par cuillerées dans l'eau bouillante et qu'on mange avec du lait ou du beurre, en Bretagne et en basse Normandie.

† **NOCIVE** (no-si-v'), *adj. f.* Se dit, en médecine, de ce qui cause du mal. Influences nocives.

— ETYM. *Nocif*, nuisible, de *nocere*, nuire.

† **NOÉMATACHOMÉTRE** (no-é-ma-ta-ko-mè-tr'), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on mesure la durée d'une opération psychique élémentaire, durée qui n'est pas nulle.

— ETYM. Νόημα, pensée, τάχος, vitesse, et μέτρον, mesure.

NŒUD. Nœud simple, nœud résultant d'une boucle dans laquelle on a fait entrer le brin qui passe sur l'autre, en le faisant tourner sous ce même brin. || Nœud droit : faire successivement, avec les mêmes brins, deux nœuds simples l'un sur l'autre, en faisant en sorte que les brins du même côté soient tous deux en dessus, ou tous deux en dessous du brin qui les croise. || Nœud allemand : faire une boucle, faire tourner en entier

Digitized by Google

autour d'un des brins celui qui le croise, en le faisant croiser sur lui-même, et passer-le dans la boucle. ‖ Nœud d'artificier : faire deux boucles l'une près de l'autre, mais en sens contraire, mettre ces boucles l'une sur l'aut e, de façon que les brins soient placés intérieurement ; introduire dans les boucles l'objet que l'on veut serrer. ‖ Nœud simple gnané : comme le nœud simple, seulement on fait une gnane avec le brin mobile de le faire entrer dans la boucle. ‖ Nœud droit gnané : comme le nœud droit ; mais en forme une gnane avec le brin qui doit passer dans la première gnane. ‖ Nœud coulant ; il est de deux espèces : un petit nœud au bout de la ficelle, ensuite, tout près, le même nœud, c'est-à-dire un nœud simple, de façon à faire un O avant d'être serrés, dans ce1 O se passe le second bout, on serre ; l'O, le nœud coulant se fait et ne se défait qu'avec efforts ; ou bien on fait une bouclette que l'on assujettit en faisant un nœud avec les deux extrémités de la bouclette, puis le second brin se passe dans la bouclette et serre l'objet, mais il ne desserre si on ne l'assujettit pas par un autre nœud.

† **NOLONTÉ** (no-lon-té), *s. f.* Volonté contraire. Ce qui retient unis entre eux tous les membres de cette respectable famille, ce sont de communes antipathies et, selon l'expression de Mirabeau, de communes nolontés, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1874, p. 235.

NOMENCLATEUR. ‖ **5°** *Adj.* Nomenclateur, nomenclatrice, qui donne un nom. Après l'édit de Blois, la terre fut donnée définitivement de sa nomenclatrice, mais elle ne perdit pas sa vertu nomenclatrice, D'HERBELOT, dans *Gaz. des trib.* 4 juin 1870.

† **NOMINABLE** (no-mi-na-bl'), *adj.* Qui peut recevoir un nom. La contemplation pure et directe ne s'occupe volontairement d'aucune image sensible, d'aucune distincte et nominable, c'est-à-dire d'aucune idée limitée et particulière de la divinité, REN. DANS *Rev. Prof. sur l'instr. pub.* 87.

NOMINAL. ‖ À un prix presque nominal, presque pour rien, *Journ. offic.* 23 juin 1875, p. 4241, 2e col. ‖ Fête nominale, la fête pour le nom d'une personne.

NOMINATEUR. — HIST. XVIe *s.* En France et en Espagne, c'est [les bénéfices] à la nomination du prince ; en Italie et en Sicile, non, parce que le pape y est le seul nominateur et collateur, *le Bureau du concile de Trente*, p. 317.

† **NORDIQUE** ou **NORROIS** (nor-di-k', *s. m.* Nom de l'ancienne langue des Scandinaves.

— HIST. XIIIe *s.* Man en engiets et en noreit Seneha hom en franchers, WACE, *Rou*, v. 8062.

NOTER. ‖ Se noter, s'adjuger à soi-même une note, une marque. Louis, électeur palatin, s'y opposa [à la proposition de violer le sauf conduit donné à Luther dans la diète de Worms], comme à une chose qui flétrirait éternellement la nation germanique, et dit avec indignation que l'on ne devait pas souffrir que, pour rendre service aux prêtres, toute l'Allemagne se notât d'infamie en manquant à la foi publique, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 33.

NOURRICE. ‖ **7°** Compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 540.

NOUS. — REM. ‖ **2.** Pour l'emploi de nous comme pronom réfléchi, voy. sr, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

†, **NOYER.** La noix est, chez beaucoup de peuples, un des principaux symboles dans les cérémonies du mariage ; au siècle dernier, tout nouveau couple salinois devait planter un noyer aux environs de la ville, CH. TOUBIN, *Du culte des arbres*, Paris, 1862, p. 48.

† **NUITS** (nui), Nom d'une ville de Bourgogne, qui a donné son nom à un très-bon vin. Du nuits.

† **NULLIUS** (nul-li-us'). Mot latin qui est employé dans la langage ecclésiastique : abbé *nullius* (soustendu *diœcesis*), se dit de certains prélats qui ont juridiction d'ordinaire et avec peuple et territoire non compris dans un diocèse. ‖ On dit de même : prélature *nullius*. La grande aumônerie de France a été érigée par Pie IX en prélature *nullius* le 31 mars 1867.

† **NUMÉROTATION** (nu-mé-ro-ta-sion), *s. f.* Action de numéroter, *Journ. offic.* 26 avril 1872, p. 2749, 3e col.

† **NUMÉROTEUR** (nu-mé-ro-teur), *adj. m.* Qui numérote. Timbres numérotateurs, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1331.

† **NYMPHOSE** (nin-fô-z'), *s. f.* Fonction, chez les insectes, de la formation de la nymphe.

† **NYSA** (ni-za), *s. f.* La 44e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

O

† **OBLIVIEUX, EUSE** (obli-vi-eû, -eû-z'), *adj.* Nécologisme et latinisme. Qui produit l'oubli. Il faudra donc quitter ce beau rivage, Pour m'en aller aux bords oblivieux, Terme étrenné d'un rapide voyage, *le Temps*, *Poés.* I, 16.

— ETYM. Lat. *obliviosus*, de *oblivium*, oubli.

OBTURATEUR. ‖ Dans les armes à feu se chargeant par la culasse, l'obturateur est la partie de la culasse mobile, en acier, caoutchouc, etc., qui sert à empêcher toute fuite de gaz par la ligne de jonction de la culasse au canon.

OBUS. Projectile creux contenant de la poudre destinée à le faire éclater. L'obus se distingue de la bombe par son diamètre, en général, plus faible, et parce qu'il n'a ni anse, ni culot. On distingue les obus ordinaires qui ne contiennent que de la poudre, et des obus à balles qui renferment de la poudre et des balles. On distingue aussi les obus, d'après leur forme, en obus sphériques et obus oblongs.

— HIST. XVIe *s.* Ledit jour [23 février 1515], seigneur [de] Philippe Des Barres essaya et tirer des hoches de fer que la vile [Metz] avoit achetés, *Chronique de Metz, de Huson*, dans *Bibl. des ch.* t. XXII, p. 284.

OBUSIER. Bouche à feu d'une forme assez analogue à celle du canon, quoique souvent plus courte. L'obusier lance des obus, des balles, des boîtes à mitraille. Les obusiers sont désignés par leur diamètre exprimé en centimètres ; obusier de 22 centimètres. Ils sont aussi, comme les canons, de campagne, de place, de service ; obusier de siége, obusier de place, obusier de campagne, obusier de montagne.

OCTÈDRE. ‖ Octèdre de mer, lace locale prélevée sur le littoral, au profit des communes et au prorata de la population.

† **ODOROSCOPIQUE** (o-do-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'odoroscopie.

† **OECUMÈNE** (é-ku-mè-nè), *s. f.* Terme de géographie. Vaste ensemble de terres habitées. Quoique cette muraille [l'ensemble des lois basses de l'Océanie] soit, en grande partie, comprise dans la zone intertropicale, elle offre une plus grande variété de climats différents, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1874, p. 615.

Notice pour la carte de l'Océanie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet, publié par les éditeurs Paulin et le Chevalier.

— ETYM. Οἰκουμένη, sous-entendu γῆ, terre habitée.

OEIL. ‖ Faire les yeux blancs, tourner les yeux en haut, de manière qu'il n'en paraisse plus que le blanc. Faire la bouche en cœur et les yeux blancs, ‖ Populairement. Se faire les yeux blancs, se dit de personnes qui se regardent d'un air irrité, ménacant.

† **OENOTHÈRE** (é-no-tè-r'), *s. f.* Chaudière en cuivre, à foyer central, contenant 40 à 45 litres d'eau qui enveloppent le foyer; dans cette eau plonge un serpentin.... dans lequel circule le vin à chauffer, *Journ. offic.* 9 juin 1869, p. 8099, 5e col.

† **OEUFRÉRIE** (eu-fré-rie), *s. f.* Se voit sur quelques enseignes pour désigner un débit d'œufs.

† **OFFICIER** ‖ **4°** Officiers supérieurs, les officiers d'un grade intermédiaire entre général et capitaine, tel que chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel. ‖ Officiers généraux..., tels sont les généraux de division et les généraux de brigade. Un officier général.

† **OGIVO-CYLINDRIQUE** (o-ji-vo-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui se compose d'un cylindre surmonté d'une surface ogivale. Projectile ogivo-cylindrique.

† **OLYMPIA** (o-lin-pi-a), *s. f.* La 89e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Chacornac.

† **OMBRIEN** (on-bri-in), *s. m.* Langue appartenant au groupe latin et qui a été absorbée par la langue des Romains.

OMÉGA. Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, SAÏCI, *Apocal.* I, 8.

OMNIBUS. ‖ Un omnibus, un homme qui fait toute sorte de services. L'accusé n'avait pas dans la maison [un restaurant] d'emploi déterminé; il servait d'aide ; c'était ce que nous appelons un omnibus, *Gaz. des tribunaux*, 12 juill. 1871.

† **OMNIPRÉSENCE** (o-mni-pré-zan-s'), *s. f.* Terme de théologie. Présence en tous lieux. Les attributs divins..... tels que l'éternité....., l'omniscience, l'immensité et omniprésence..... CONDECAMP, *Vie des Saints*, p. 288.

† **OMNIPRÉSENT, ENTE** (o-mni-pré-zan, zan-t'), *adj.* Qui est présent partout. Dieu est omniprésent.

† **OMNIUM.** ‖ Terme de turf. Course affectée aux chevaux de toute provenance de trois ans et au-dessus. L'omnium se court au bois de Boulogne, à la réunion d'automne.

† **OMNIVORITÉ** (o-mni-vo-ri-té), *s. f.* Qualité d'omnivore. Cette omnivorité de l'homme est pour lui un attribut important; elle lui permet de trouver sa nourriture dans tous les climats et d'y vivre, BOCHAT, *Bull. Soc. anthr.* t. IV, 2e série, p. 221.

† **ONGLIER** (on-gli-é), *s. m.* Petit ustensile où se met tout ce qui sert à la toilette des ongles. Des ongliers en écaille.

† **OPTO-STRIÉ, ÉE** (o-pto-stri-é, de), *adj.* Terme d'anatome. Qui appartient à la couche optique et aux corps striés. Les corps opto-striés.

OR. ‖ **1°** *Ajoutez* : Brut ou orit ; et déjà au d'ors at déjà, dès maintenant. Quand les deux époux concourent au contrat, le consentement de la femme est certain, et rien ne s'opposait à ce qu'on la déclarât d'ors et déjà propriétaire de l'immeuble litigé, *Dissertation insérée au n° 2925 du Répertoire périodique de l'enregistrement.*

2. OR. ‖ **19°** *i. m.* 20, *après* excellent, *ajoutez* : Le pesant d'or, au propre. [Chez les barbares], le parricide devra se racheter en donnant tout son pesant d'or, ou bien deux fois son pesant d'argent, SIMONET, *Orig. du droit*, p. 365.

ORATEUR. ‖ **3°** On commence à dire oratrice au féminin, qui d'ailleurs n'a rien d'irrégulier. La brillante queue du travail des femmes avec faste par elle-même et dans laquelle plusieurs oratrices (le mot est consacré au Vaudeuil) ont fait entrer aussi celle de l'émancipation de la femme, *l'Indépendance belge*, 20 août 1868.

ORD. *Ajoutez* : Brut ou crit : ces deux mots expriment la même chose, c'est-à-dire le poids d'une marchandise pesée avec ce qui l'enveloppe, P. GIRARDEAU, *la Banque rendue facile*, p. G.

OREILLE. — ETYM. *Oricia* était aussi une forme populaire, que la grammairien de Pimmelotte londra, recommandant de prononcer *auris*.

† **ORGANIQUE** ‖ En linguistique, formations organiques, les formations régulières, et dont l'étymologie rend compte normalement, par opposition aux formations inorganiques qui sont irrégulières. Ainsi *faculentus* est organique, et *sanguinolentus* est inorganique, ‖ *S. m.* L'organique, la substance organisée. La nature ne tend pas à faire du brut, mais de l'organique..... en réfléchissant sur cette sphère de calcul, on se familiarisera avec cette idée singulière que l'organique est l'ouvrage le plus ordinaire de la nature, BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Paris 1749, in-4°, t. II, p. 29.

ORGE. ‖ Lancette en grain d'orge, lancette dont la lame a la forme d'un grain d'orge.

† **ORGÉNISTE** (or-ji-ni-st'), *adj.* Qui adopte les doctrines d'Orgénius. Les hérétiques orgénistes.

† **ORPHISME** (or-fi-sm'), *s. m.* Système mixtité théologique, moitié philosophique, qui se rattachait légendairement à Orphée, et qui avait pour idées principales les croyances et les rites de l'expiation, le culte des ancêtres et des héros, et la célébration des mystères; Bacchus en était le dieu principal; il appartient à la haute antiquité grecque.

ORTHODROMIE. *Corriges ainsi* : Le grand cercle, ou la portion d'arc de grand cercle de la sphère terrestre, passant par le point de départ et le point de destination ; ce chemin est le plus court sur la sphère; les marins disent navigation par l'arc de grand cercle. De Brest à New-York la différence de la ligne orthodromique à la loxodromie est de 166 milles. Les cartes marines étant construites de façon à représenter par des lignes droites les routes loxodromiques, la représentation de l'orthodromie est une ligne courbe; le navire au suivant cette ligne courbe va plus vite qu'en suivant la ligne droite, joignant le point de départ et celui d'arrivée.

OSIER. — ETYM. *Ajoutez* : Bas-bret. *auzirh*, suivant Grég. de Rostrenen; *aozil*, dans Legonidec.

Digitized by Google

† OSSÉINE (o-sé-i-n'), *s. f.* Voy. OSTÉINE.

† OSTÉOLASTIE (o-ste-o-la-stie), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie qui attaque les os, dite aussi pourriture osseuse.

— ETYM. Ὀστέον, os, et λάειν, briser.

† OSTRACISER (o-stra-si-zé), *v. a.* Frapper d'ostracisme. Des ambitieux, sans études, sans conscience, sans responsabilité, ostracisant d'abord les meilleurs citoyens..... *x.* CHATARD, *l'Universel*, 21 oct. 1869.

† OSTRÉICOLE (o-stré-i-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à l'ostréiculture. L'industrie ostréicole.

OUBLIE. || 1° Pain d'autel préparé pour être consacré à la messe (c'est le sens primitif).

† OUCHE (ou-ch'), *s. f.* Entaille que le dresseur fait sur un canon de fusil pour indiquer la position et la profondeur d'un mal-égal qui doit être enlevé à la meule.

† OUDENARDE (ou-de-nar-d'), *s. f.* Sorte de tapisserie. Notre première journée fut Oudenarde, que nous trouvâmes tapissée et tendue, depuis un bout jusqu'à l'autre, d'oudenardes toutes neuves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 40.

† OUGRIEN, ENNE (ou-gri-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif aux Ougro-Finnois. Les populations ougriennes.

† OÙT (ou), *s. m.* S'écrit quelquefois au lieu d'août. Je vous paierai, lui dit-elle, Avant l'oût, foi d'animal, LA FONT. *Fabl.* x, 1.

† OUVIRANDRE (ou-vi-ran-dr'), *s. f.* Plante très-curieuse de Madagascar, dont les nervures des feuilles, disposées avec régularité, semblent être les cadres de petites fenêtres bien alignées, *ouvrandra fenestralis*.

† OVALISTE. Celui qui, au moyen d'un métier ayant la forme ovale, prépare les soies destinées à la fabrication des bas, des tulles et des ouvrages de passementerie, *Tarif des patentes*, 1858.

† OVICAPRE (o-vi-ka-pr'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Hybride du bouc et de la brebis, dit vulgairement chabin.

— ETYM. Lat. *ovis*, brebis, et *caper*, bouc.

† OXYHYDRIQUE (o-ksi-i-dri-k'), *adj.* Composé d'oxygène et d'hydrogène. On connaissait déjà depuis le commencement de ce siècle la lumière oxyhydrique sous le nom de lumière Drummond, H. REY, *Nomil. univ.* 13 juin 1868, p. 955, 8e col.

P

† PACOLET. — ETYM. Peloncis, *podchaik*, espèce de valet militaire d'un hussard ou homme d'armes; grands voleurs, les pacolets étaient les plus dangereux des gentilshommes.

PAGANISME. Les campagnes étaient alors le dernier refuge du paganisme proscrit dans les cités, A. MAURY, *Magie et astrol. dans l'antiquité*, p. 123.

† PAINDÉPICIER (pin-dé-pi-sié), *s. m.* Marchand de pain d'épice; se vot sur quelques enseignes.

† PALANQUER. || Terme de fortification, protéger par des palanques.

† PALÉOETHNOLOGIE (pa-lé-o-è-tno-lo-jie), *s. f.* Connaissance des antiquités préhistoriques des peuples.

— ETYM. Παλαιός, ancien, et *ethnologie*.

† PALÉOETHNOLOGISTE (pa-lé-o-è-tno-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de paléoethnologie.

† PALÉOGÉOGRAPHIE (pa-lé-o-jé-o-gra-fie), *s. f.* Géographie des périodes géologiques

— ETYM. Παλαιός, ancien, et *géographie*.

† PALÉOGÉOGRAPHIQUE (pa-lé-o-jé-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la paléogéographie. Une carte paléogéographique, MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1873, p. 473.

† PALÉOLITHIQUE (pa-lé-o-li-li-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'époque de la pierre ancienne. Age paléolithique, âge des instruments de pierre antérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— ETYM. Παλαιός, ancien, et λίθος, pierre.

† PALES. || La 49e planète télescopique découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

PALINOD. En rhétorique, à treize ans, il [Fontenelle] composa, pour le prix des palinods, de Rouen, une pièce en vers latins, qui, sans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impression, TRUBLET, *Mém. sur Fontenelle*, p. 579.

PANACHE. || Terme de turf. Faire panache, se dit d'un cavalier qui tombe en passant par-dessus la tête de son cheval.

PANACHÉ. || Fig. Mêlé, mélangé. Le salon est quelque peu... panaché; on y coudoie toute sorte de gens et jusqu'à des membres de la pairie, E. A. SCHERER, *Feuilleton de l'Indépend. belge*, 29 sept. 1868, (*Extrait de la Revue des Deux-Mondes*).

† PANCRAIS (pan-krè) ou PANCRATIER (pan-kra-ti-é), *s. m.* Genre de plantes de la famille des narcissées, où l'on distingue le panerais maritime, dit aussi scille blanche.

— ETYM. *Pancratium*, de πᾶν, tout, et κράτος, force, par allusion à de prétendues propriétés médicales universelles.

† PANDORE. || La 85e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Searle.

PANGOLIN. — ETYM. Malais, *peng-goling*, l'animal qui s'enroule, de qu'il fait à la manière du hérisson (MOUHOT, *Sarawak, its inhabitants and its productions*, London 1848).

† PANOPÉE (pa-no-pé), *s. f.* La 70e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Goldschmidt.

PANTALON. || Fig. Faire pantalon, ne pas atteindre le bas du papier. Il se trouve toujours bien une anecdote sur Talma pour combler le vide, et éviter que la colonne commencée ne fasse pantalon, c'est-à-dire n'atteigne pas le bas de la page, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. offic.* du 19 juill. 1869.

† PAOUL. — ETYM. On a indiqué aussi le basbreton *paour*, garçon, gars.

PAPESSE. Le fond du système [de l'Église anglicane] offrait le pape, un roi pape, une papesse Elisabeth, quel phénomène! *Mém. de Tocqueville*, t. 4, p. 332.

PAPILLON. || Nom donné à la flamme de certains becs de gaz, qui s'étale en forme de papillon; elle est formée d'une partie obscure à l'essus du bec métallique, et d'une part o éclairante qui enveloppe la partie obscure.

† PAQUETAILLE (pa-ke-tâ-ll', il mouillés), *s. f.* Nom donné aux soies que, dans les districts séricicoles, les paysans filent eux-mêmes avec les cocons provenant de leur récolte. Ces soies se vendent par petits paquets ou paquetailles.

† PARABOLE, ÉE (pa-ra-bo-lé, lée), *adj.* Qui est en forme de parabole. Réflecteurs paraboles de l'arc de triomphe.

† PARABOLICITÉ (pa-ra-bo-li-si-té), *s. f.* Caractère de ce qui est parabolique. Mesure de la parabolicité d'un miroir.

† PARABOLIQUE (pa-ra-bo-li-k'), *a. v.* Donner la forme de parabole. Le miroir de ce télescope avait été *paraboliqué* par M. Martin, *Monit. univ.* 25 déc. 1868, p. 1586.

PARADOXE. || Paradoxe hydrostatique, nom du principe de physique, en vertu duquel la pression exercée par un liquide sur le fond du vase qui le renferme est indépendante de la forme du vase; ainsi dénommé à cause de ce qu'il paraît paradoxal, au premier abord, de dire qu'avec un poids connu de liquide on peut exercer des pressions différentes sur une surface donnée.

PARAFER. || Terme de monnayage, parafer un coin, lui donner, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du différent ou différent.

PARAGUANTE. *Ajoutez* : Sorte de pot-de-vin que le contribuable payait aux agents du fisc pour obtenir une modération de taxe. Les abus finis par les rétrécir des taxes, dont les paements ont été souvent modérés pour des paraguantes laites aux trattants qui n'ont point tourné au profit du roi, *Jal, etc. Collection*, t. 1, p. 197.

† PARALIQUE (pa-ra-li-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient au rivage de la mer. Formation paralique.

— ETYM. Παρά, auprès, et ἅλς, ἁλός, la mer.

PARAPLUIE. || Dans les mines, engin qui sert à la descente et à la remonte. [Les ouvriers] se jetèrent pêle-mêle dans le parapluie, et, grâce à Dieu, la montée fut heureuse; ils étaient sauvés, *Journ. offic.* 25 oct. 1869, p. 1389, 3e et 4e col.

† PARCELLAIRISME (par-sèl-la-ri-sm'), *s. m.* État de ce qui est divisé en parcelles.

† PARE-FEU (pa-re-feu), *s. m.* Ce qui protège contre l'incendie .... résultats déjà obtenus par l'administration forestière dans les plantations par-feu du département des Landes, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 99.

PARESSEUX. || Ressort paresseux, ressort qui se détend lentement et sans vigueur. || Balance paresseuse, balance qui n'est pas sensible, dont le fléau ne se met pas en mouvement pour un petit excès de poids.

† PARIAN (pa-ri-an), *s. m.* Espèce de porcelaine dont la pâte renferme beaucoup de feldspath, ce qui lui donne de la ténacité et de l'opacité. Le parian est un produit analogue à la porcelaine, ayant l'apparence du marbre de Paros (de là son nom), *Tarif des douanes*, 1856, p. 166.

† PARIÉR (pa-ri-é), *s. m.* Celui qui possède au pair un évalage, *Gaz. des tribunaux*, 9 et 10 sept. 1872, p. 889, 3e col.

† PARLEMENTAIRISME (par-le-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Néologisme du langage politique. Nom du système gouvernemental parlementaire.

PAROI. || Terme d'hydrostatique. On dit qu'un orifice est à mince paroi, quand il n'est qu'une ouverture dans une lame métallique ou une planche, sans saillie ni en dedans ni en dehors.

† PARONNE (pa-ro-n'), *s. f.* Nom, dans le pays d'Avranches, de certains colliers de chevaux. Laisse convenable pour la fabrication des colliers des chevaux dits paronnes, *l'Avranchin*, 27 juin 1869.

PARTERRE. || Terme de forestier. Parterre d'une coupe, l'emplacement où se fait une coupe. Les produits secondaires provenant des nettoiements ou des éclaircies sont parfois abandonnés sur le parterre des coupes, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 76.

† PARTICULAIRE. || Qui appartient aux particuliers des corps.

† PAS. || 28e Terme de fortification. Pas de soupirs, escalier étroit et raide qui descend dans le fond du corps de place.

PASSAGE. || Dans les chemins de fer, passage à niveau, point où une route, un chemin ordinaire rencontre sur le même niveau une voie ferrée.

† PASSOT. *Ajoutez* : Sorte de tour pour bander l'arbalète, (REY, ARBALÈTE).

† PASTELLISTE (pa-stè-li-st'), *s. m.* Artiste qui pratique la peinture au pastel. Latour, célèbre pastelliste du temps de Louis XV.

† PASTILLEUR *Ajoutez* : Celui qui fait en pâte surtout de petites figures, des fleurs et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

† PATACHIER (pa-ta-chié), *s. m.* Celui qui conduit ou fait conduire, pour son compte, une ou plusieurs pataches, *Tarif des patentes*, 1858.

PATAGON. — ETYM. Espagn. *patacs*, *patacon*, plaster forte; de l'arabe bd *tâcn*, *patacon* bâtes, proprement le père de la fenêtre, parce que les Maures ont pris les colonnes d'Hercule, qui se trouvent figurées sur les piastres, pour une fenêtre (DOZY).

† PATOCHE (pa-to-ch'), *s. f.* Coup de férule dans la main.

† PAUMELLE (po-mè-l'), *s. f.* Nom donné, sur les côtes de Normandie, à la tangue fraîche déposée par la dernière marée.

† PAUVRETÉ. *Après* parvenance, *ajoutez* : rapprochez-en *pavoler* : XVIe siècle. On voit comme des enseignes et des estendards qui pavolent, *Grandes et merveilleuses et espouvantables adventures dans les tranchon por un tremblement de terre*, 1864, cité dans COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal*, t. 4, p. 244.

PEAU. || Dans un langage très-grossier, une peau, une femme de mauvaise vie.

† PÉBRINE. Maladie des vers à soie caractérisée par des corpuscules qui causent la mort et qui, se reproduisant, propagent la maladie.

† PÉDIATRIE (pé-di-a-trie), *s. f.* Médecine des enfants.

— ETYM. Παῖς, παιδός, enfant, et ἰατρεία, médecine.

PEIGNE. || Marchand de peignes de soie, celui qui fait le commerce des parties de chaînes qui restent attachées aux métiers après la fabrication des étoffes de soie, *Tarif des patentes*, 1858.

† PELATAGE (pe-la-ta-j'), *s. m.* Terme de tannerie. Action de faire tomber le poil des peaux. Ateliers de pelatage et de séchage des peaux, *2e liste supplém. des établiss. dangereux insal. ou incom.*

† PELISSÉ, ÉE (pe-li-sé, sée), *adj.* Garni de pelisse, fourré. Des souliers pelissés, P. CHAUDEAU, *la Bisque rendue facile*, p. 387.

† PELLETEUR. *Ajoutez* : || Ouvrier qui polle.

† PELLIOU (pèl-li-ou), *s. m.* Nom donné aux hybrides de la chèvre et du mouton; hybrides qui

Digitized by Google

sont fécondés, et qu'on élève dans l'Amérique espagnole, parce que leur peau, munie d'un pouf long comme celui de la chèvre et concitueux comme celui du mouton, a une assez grande valeur; ils aussi chahins et ovicapres.

— ÉTYM. Lat. *pilosus*, velu.

PELOTE, || 1° Pivot de pelote, droit perpendiculairement ou autrement par les abbés des artisans, au profit de leurs confrères, *Statuts, Comment. sur les statuts de Provence*, t. 1, p. 660. Ledit seigneur évêque.... parvenu qu'il a été à la porte Saint-François, aurait libéralement livré et baillé son cheval à la grande jeunesse de ladite ville pour le faire pelote dit à raison de ladite entrée, *Prise de possession de l'évêché de Frejus*, in 2 fevr. 1650. || Le droit de pelote était dû aussi par les filles qui se marient avec des étrangers [Toulon]; on fermait les portes, et on ne laissait partir la mariée que quand elle avait payé à l'hôpital des pauvres le droit fixé à un pour cent de la dot.

PELOTON, || Terme de bot. L'ensemble des cavaliers et des chevaux en train de courir.

PÉNALITÉ. — HIST. XVe s. Les misères et enfermeries du corps.... lesquelles agravent et retardent l'ame par la pénalité de cette mortalité, *Intern. consol.* II, 26.

1. **PENDULE**, || 3° Terme d'artillerie.... *ajoutez* : Pendule électro-balistique, appareil fondé sur l'emploi de l'électricité et employé au même usage.

PÉNÉTRER, || 8° Se pénétrer, exercer la pénétration sur soi-même, prendre intelligence de soi-même. Plus la nuit jalouse redouble, plus nos yeux doivent se rouvrir; plus l'ame ignorante curieuse Notre âme, esclave ambitieuse, cherche encore à se pénétrer, LAMOTTE, *Odes, l'homme*.

PÉNITENCIER, || 3° Homme renfermé dans un pénitencier.

PÉNOMBRE. Terme d'astronomie et de physique. Zone d'une teinte plus claire qui entoure l'ombre véritable; elle est due, en certains cas particuliers, à l'interférence qu'éprouvent les rayons lumineux en rasant la surface du corps opaque qui produit l'ombre; mais, plus généralement, elle résulte des dimensions du corps éclairant. Entre les points qui reçoivent de la lumière de la surface entière du corps éclairant et ceux qui n'en reçoivent aucune, est dans l'ombre proprement dite, se trouvent des points qui reçoivent de la lumière d'une portion plus ou moins étendue de cette surface; ces points sont dans la pénombre. || Particulièrement, en parlant des taches du soleil, nom donné à une zone de teinte moins sombre qui entoure le noyau des grosses taches.

† **PÉNULE** (pé-nu-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Vêtement rond, fermé de toute part, sauf une ouverture pour passer la tête (lat. *paenula*).

PERCE, || Manière dont un objet est percé. Le perce de la clarinette est cylindrique.

† **PERCEUR**. Perceur de perles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PERCOLATEUR** (pèr-ko-la-teur), *s. m.* Appareil qui sert à filtrer. Percolateur à café et à thé.

— ÉTYM. Lat. *percolare*, filtrer, de *per*, à travers, et *colare* (voy. COULER).

PERCUSSION, || Fusil à percussion, fusil dans lequel l'inflammation de la poudre est déterminée par le choc d'un chien sur une capsule renfermant une composition fulminante, placée sur une cheminée (invention écossaise datant de 1807 environ). Le fusil à percussion était l'armement de l'infanterie française avant l'adoption du fusil à aiguille.

† **PERCUTANT, ANTE** (per-ku-tan, tan-t'), *adj.* Fusée percutante, voy. FUSÉE.

PERDRIGON. — ÉTYM. M. Roulin, au contraire, pense que cette prune, qui, dans le Dict. de Trévoux, est appelée *prunum ibericum*, a sans doute pris son nom du village de *Perdgon*, province de Zamora, Espagne.

† **PÉRIBOTIQUE** (pé-ri-bo-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au péribole. Grans péribotiques, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 719.

PÉRIODE || Terme d'arithmétique Ensemble des chiffres qui se reproduisent dans le même ordre, en une fraction périodique simple ou composée, voy. FRACTION.

PÉRIODIQUE. || 5° Un périodique, un ouvrage périodique.

† **PÉRISCÉLIBE** (pé-ri-sé-li-b'), *s. f.* Terme d'antiquité. Bande, anneau qu'on portait autour des jambes.

— ÉTYM. Περισκελίς, de περί, autour, et σκέλος, jambe.

† **PÉRISTÉRAPHILE** (pé-ri-sté-ra-fi-l'), *adj.* Qui aime les pigeons, qui s'occupe des pigeons. Société péristérophile.

— ÉTYM. Περιστερά, pigeon, et φίλος, ami.

PERMUTATION, || 3° Terme de mathématique. Arrangements différents que l'on peut former avec un certain nombre d'objets, chacun des groupes renfermant tous les objets donnés. Les permutations de sept lettres *a b c d e f g* sont les arrangements de ces lettres sept à sept; elles sont au nombre de cinq mille quarante.

† **PERMUTE** (pèr-mu-t'), *s. f.* Action de permuter. Elle [S. A. R. Monsieur] a employer ses offices auprès de Votre Eminence pour obtenir d'elle la grâce de permute de la commanderie de la Rochelle, dont mon fils, le baili Colbert, est pourvu, avec la commanderie dont Votre Eminence dispose dans le grand prieuré de France, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 192.

PERPENDICULAIRE. || Fortification perpendiculaire, celle dans laquelle les faces sont flanquées par des flancs qui leur sont perpendiculaires.

† **PERQUISITIONNER** (pèr-ki-zi-sio-né), *v. a.* Exercer des perquisitions. On a perquisitionné le domicile de Ramet : qu'a-t-on trouvé ? *Gaz. des tribun.* 3 août 1850.

PERROQUET. N° 1. *Id.*, *après* grimper, *ajoutez* : || Échelle de perroquet, échelle semblable au bâton de perroquet. Ces hommes, au lieu de remonter [d'une cave dépendant des catacombes] par l'échelle de perroquet, se sont placés sur un plateau mû par la vapeur et établi exclusivement à monter les hommes de bière, *Journ. offic.* 24 juill. 1860, 6e col.

† **PERSE** (pèr-s'), *adj.* Qui est relatif à l'ancienne Perse. La sculpture perse, telle qu'elle se montre à nous dans ses monuments, est issue directement de l'Assyrie, et n'est pas inférieure à son origine, LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 434, 4e édit. || *S. m.* Le perse, la langue parlée dans l'ancienne Perse. Le perse est l'ancienne langue; le persan est la langue moderne. Le type le plus ancien des écritures du groupe iranien est fourni par le zend et par le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 428.

† **PERSONNALISME** (pèr-so-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à sa propre personne, *Journ. offic.* 28 mai 1872, p. 3554, 2e col.

† **PERSUASIVEMENT** (pèr-su-a-zi-ve-man), *adv.* D'une manière persuasive.

— HIST. XVIe s. Ceux d'auprès et les princes mesmes parlent aussy persuasivement en leur langue que Demosthenes et Ciceron faisoient chacun en la leur : tesmoin en sont les apologies du feu empereur Charles contre le roy François et de François contre luy, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 53.

PERTE. || Terme de jeu de billard. Action de se perdre, de mettre sa propre bille dans une blouse.

PERTURBATION. || 4° Modification que le mouvement elliptique d'une planète éprouve par l'effet de l'attraction des autres planètes.

† **PÈSE-NITRE** (pè-ze-ni-tr'), *s. m.* Aréomètre employé pour mesurer le titre en salpêtre des eaux qui proviennent du lessivage des matériaux salpêtrés.

PETIT. || Petites eaux, dans les raffineries de salpêtre, nom du produit des deux derniers lavages faits à l'eau pure.

† **PÉTROLER** (pé-tro-lé), *v. a.* Incendier par le pétrole.

† **PÉTROLEUR, EUSE** (pé-tro-leur, leû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui incendie par le pétrole.

† **PHANTASMATIQUE**. Voy. FANTASMATIQUE.

† **PHÉNICIEN, ENNE** (fé-ni-sièn, si-è-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui appartient à la Phénicie. Memoire sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille. || Alphabet phénicien, alphabet devenu de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, et qui s'est propagé chez les Grecs et les Latins. || *S. m.* Le phénicien, langue parlée en Phénicie, très-voisine de l'hébreu, et appartenant au groupe sémitique.

† **PHÉNIQUE, ÉE** (fé-ni-k', kée), *adj.* Qui contient de l'acide phénique. Fumigations phéniquées.

† **PHILOSOPHISTE**. || *Adj.* Le gouvernement.... ne pouvait.... sans trosser le sentiment démocratique et philosophiste du pays, prendre d'une manière absolue la défense du pape, PROUDHON, *Confess. d'un révolutionnaire*, 1868, p. 262.

† **PHONAUTOGRAPHIE** (fo-no-to-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à obtenir le tracé graphique d'un son ou d'un mélange de sons transmis à travers l'air.

— ÉTYM. Φωνή, voix, αὐτός, de soi-même, et γράφειν, écrire.

† **PHOSPHORER** (fo-sfo-ré), *v. a.* Ajouter du phosphore. Les inventeurs ont été conduits à phosphorer l'alliage de cuivre et d'étain, n. DE FABRIQUE, *Journ. offic.* 8 sept. 1871, p. 8307, 1re col.

† **PHOSPHORISTE** (fo-sfo-ri-st'), *s. m.* Nom donné au soufre, vers la fin du XVIIIe siècle, à un groupe de littérateurs qui réagissaient contre l'influence française, alors dominante dans tout le Nord; ainsi dits d'après leur journal *Phosphorus*.

† **PHOTOGLYPTIE** (fo-to-gli-pti), *s. f.* Art de la gravure par la lumière, *Journ. offic.* 29 sept 1872, p. 2245, 3e col.

— ÉTYM. Φῶς, φωτός, lumière, et γλύπτειν, ciseler.

† **PHOTOLITHOGRAPHIER** (fo-to-li-to-gra-fi-é), *v. a.* Opérer la photolithographie, *Journ. offic.* 16 juill. 1872, p. 4838, 2e col.

PLIN. — ÉTYM. Plan est un mot de la langue galibi, en usage parmi les indiens des environs de Rio Janeiro. Le missionnaire protestant, Jean de Lery, qui était en 1557 dans la petite colonie gouvernée par Villegagnon, dit en parlant d'un arbre qu'il assimile au gayac : « Et de fait, les sauvages en usent contre une maladie qu'ils nomment pians, laquelle est aussi dangereuse entre eux qu'est à verole par deçà [nous]».

† **PICARD, ARDE** (pi-kar, kar-d'), *adj.* Qui appartient à la Picardie, ancienne province de France. Nous avons beaucoup de textes en dialecte picard; aujourd'hui ce dialecte est un patois consideré rable.

† **PICAUT**. *Ajoutez* : Cependant M. Emile Burnouf dit qu'on prononce *pico*, et non *picó*, et que c'est l'anglais *pea-cock*, paon, de *pea*, pois, et *cock*, coq, c'est-à-dire coq dont les plumes sont marquées de pois.

† **PICONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Voyez PICONNIER.

PIÈCE. || 4° *Ajoutez* : Haute pièce, pièce métallique qui, pour les joutes, se vissait au plastron et au nasal de l'armet.

† **PIENNE**. Ce mot a été rapporté à *penne* 2; mais il en aurait du Conseil du 7 août 1788 concernant les serges petite : « Le Roi, etc., ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1668, les statuts pour les manufactures des villages de Tricot et de Pienne en Picardie.... » Serait-ce des manufactures de ce village de *Pienne* que les *piennes* du tissage viendraient ?

† **PIERRISTE** (pi-è-ri-st'), *s. m.* Ouvrier qui taille et perce les pierres fines dont les horlogers se servent pour faire les montres.

PIEU. || Nom donné par les marins du Havre au mâtereau du trois-mâts-barque.

† **PIÉZOMÈTRE**. Terme de physique. Appareil qui sert à observer et à mesurer la compressibilité des liquides et des gaz. || Appareil qui sert à mesurer la pression de l'eau dans les tuyaux de conduite. || Piézomètre différentiel, celui qui sert à mesurer la différence de pression en deux points.

† **PINERAIE** (pi-ne-rè), *s. f.* Lieu planté de pins. Les legs et les châtaigners étant en général nettoyés, on devrait se borner à opérer dans les pineraies, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 85.

PINTADE. || Nom d'un serpent de l'Inde, du genre des orvets.

† **S. PION**. || 2° *Ajoutez* : Narayanassamy, né en 1786 à Karikal (Inde), [retraité comme] pion de police à Karikal, Décret impérial du 27 nov. 1868.

† **PIQUETAGE** (pi-ke-ta-j'), *s. m.* Action de planter des piquets. Le 23, à 4 heures du soir, l'artillerie de l'ennemi et 200 voitures chargées du matériel nécessaire à l'établissement des batteries arrivaient à Donjeux; depuis deux jours, le piquetage était fait et les emplacements marqués, E. LAVISSE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1871, p. 61.

† **PIQUONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Celui qui achète aux fabricants de draps et autres langages tins des tanneurs de refait qu'il revend à des fabricants d'étoffes communes, *Tarif des patentes*, 1858.

Digitized by Google

PIROQUE. — ETYM. Espagn. *piragua*, et non *pirogue*. Le P. Raymond Breton écrit *pirrague* dans son Dictionnaire français-caraïbe.

† **PIRONNEAU.** || Nom, dans les Côtes-du-Nord et en Normandie, d'une sorte de dorade.

† **PISCATORIAL, ALE** (pi-ska-to-ri-al, a-l'), adj. Qui a rapport à la pêche. L'économie piscatoriale.

— ETYM. Lat. *piscatorius*, de *piscator* (voy. PÊCHEUR).

PISTE. || Terme de turf. Piste s'entend aussi du terrain lui-même. On dit d'une piste, qu'elle est sèche, ou bon état, etc.

PISTOLET. || Feuille de bois mince, découpée en forme de gabarit, dont certains dessinateurs se servent pour tracer des courbes.

† **PITHROMÉTRIQUE.** || Échelles pithométriques ou tables de dépotement, échelles, tables indiquant pour chaques espèce de futaille, en millimètres de la jauge, la quantité de litres qui a été déposée ou qui manque.

PLACE. || Place de commerce, ville où se font beaucoup d'affaires commerciales.

PLACÉ. || Terme de turf. Un cheval est placé, quand il n'est distancé par le gagnant que de quelques longueurs; dans le cas contraire, il n'est pas placé.

† **PLANIMÈTRE** (pla-ni-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer mécaniquement l'aire des figures planes.

† **PLANITUDE** (pla-ni-tu-d'), *s. f.* État d'une surface plane. Un miroir dont la parfaite planitude ne saurait être assurée. PAYE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 466.

† **PLAQUEMINE** (pla-ke-mi-n'), *s. f.* Fruit du plaqueminier.

† **2. PLATE.** || Terme de blason. Figure du besant en argent.

† **PLATINISER** (pla-ti-ni-zé), *v. a.* Garnir d'une couche de chlorure de platine. Miroir platinisé, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 52. Platiniser le verre, ib. p. 52.

† **PLATIE.** *Ajoutez* : Nom, à Lyon, des lavetis établis sur le Rhône.

† **PLÉBISCITAIRE** (plé-bi-si-tè-r'), *adj.* Qui est de la nature d'un plébiscite. Quant à la partie de la Constitution qui reproduit les dispositions plébiscitaires, ou qui s'y rapporte étroitement, *Exposé des motifs du projet de Sénatus-Consulte présenté le 20 mars 1870*, || *Subst.* Celui qui vote un plébiscite.

† **PLUMIER** (plu-mié), *s. m.* Ustensile dans lequel on met les plumes à écrire.

POCHADE. Indication abrégée qui en quelques coups de brosse résume une figure ou un paysage. Une pochade doit toujours être simplifiée, et, de même que le croquis, ne peut être reprise.

POIDS...... — Poids spécifique, voy. SPÉCIFIQUE. || Poids mort, dans les appareils mécaniques, se dit du poids propre de tous les engins dont l'élévation, le transport, tout en étant plus ou moins indispensables, n'entrent pas dans la valeur du travail effectif produit : le poids des wagons dans un chemin de fer, le poids du seau qui sert à monter de l'eau, etc.

POIGNÉE. || Poignée de main, non donné à des marceaux tout coupés qui sont dans le corbeille contenant le pain bénit.

† **POINÇON.** || 12° Pièce de bois ou de métal qui est toute droite sous le toit de bâtiment, et qui sert pour l'assemblage des fermes et faîtes; cette pièce, placée verticalement au milieu d'une ferme, est supportée à son extrémité supérieure par les arbalétriers, et soutient l'entrait ou le tirant avec lequel elle est assemblée à sa partie inférieure.

POINÇONNAGE. *Ajoutez* : Action de faire pénétrer un poinçon métallique dans une pièce, un prisme, un cylindre de métal.

1. POINT. || 3° *Ajoutez* : Point d'échelle, en jour en échelle, espèce de jour qui se fait soit avec une grosse seguille de fagon à représenter les barreaux d'une échelle, soit par un petit écoffe au milieu d'une broderie, en rejoignant les bords en formant de petites barres cordonnées en forme d'échelle. || Point turc, voy. TURC. || Point fendu, sorte d'ancien point. Un tableau à l'aiguille, de point fendu, représentant une Vierge.... *Irit. etc. de Colbert*, VII, 305, || 38° Point mort, le point d'une scie où elle cesse d'avoir des dents. || En général, point de la course d'un organe de machine où il ne reçoit plus de mouvement de la force motrice, et où son mouvement n'est dû qu'à sa vitesse acquise : position, par exemple, où se trouve le bouton d'une manivelle quand l'axe de la boîte avec laquelle elle est articulée passe par le centre du cercle décrit.

POINTAGE. || En artillerie, le pointage est dit positif ou négatif, selon que l'axe de la pièce est dirigé en dessus ou en dessous de l'horizontale, *Rev. des Deux-Mond.* 1er déc. 1867, p. 712.

POINTE. || 19° *L.* 12, *après* à terre, *ajoutez* : Les pointes, qui font planer les amateurs de ballet, sont de date plus moderne qu'on ne croit; c'est en 1834, à Vienne, que cet entrait nouveau de la danse théâtrale fut imaginé par le célèbre chorégraphe Duport; il fit le premier exécuter des pointes à une élève, Mlle Schlanjouski, que ce tour de force rendit bientôt immortelle, *Figaro*, 28 mai 1865.

† **POINTERIE** (point-te-ri), *s. f.* Usine où l'on fabrique des pointes.

† **POLYARCHIE** (po-li-ar-chi), *s. f.* État où plusieurs possèdent le sol, l'autorité. Quand une monarchie spirituelle [la papauté] se posait en face d'une polyarchie temporelle [la féodalité], COURNOT, *Considé. sur la marche des idées*, t. I, p. 82.

— ETYM. Πολύς, plusieurs, et ἀρχή, commander.

† **POLYBASIQUE.** || En pharmacie, qui contient plusieurs bases. Formule polybasique.

POMMETTE. *Ajoutez* : || 2° Nom vulgaire d'une boucle qui se forme à la cervelé, dans le remoilonnement de cette membrane.

POMMIER. || *Adj.* Bateau pommier, bateau chargé de pommes. On compte en ce moment, au port de l'Hôtel-de-Ville,... une centaine de bateaux pommiers, *le National de 1869*, 30 février 1869.

PONCIF. || 3° Préparation ayant pour objet d'empêcher l'encre de s'allonger aux moules. Les fabricants de laiton et de planches de cuivre coulent les sillages en général ternaires, et composés en partie de plomb; on opérait, dans des moules composés de deux pierres de granit, revêtues intérieurement d'une couche d'une préparation appelée poncif, et qui a pour effet d'empêcher l'adhérence de l'alliage aux moules, *Sous-Commission des monnaies, Procès-verbal de la séance du 30 mai 1849*, p. 12.

† **PONDÉRABILITÉ** (pon-dé-ré-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui a du poids.

— HIST. XVIe S. Les accidens de couleur, gouast et pondérabilité, *le Bureau du Concile de Trente*, p. 101.

† **2. PONTAGE** (pon-ta-j'), *s. m.* Action de construire un pont provisoire. Crédits de pontage.

† **1. PONTER.** *Ajoutez* : || Terme de pontonniers. Ponter un bateau, y fixer les poutrelles et les madriers constituant la partie du tablier qui doit reposer sur ce bateau, à la réparation desquelles elles sont destinées.

2. PONT. || 4° Action de porter les armes, comme manœuvre ou en signe d'honneur. || Être au pont d'arme, tenir le fusil comme on le tient quand on porte l'arme.

† **PORTABILITÉ** (por-ta-bi-li-té), *s. f.* La qualité d'être portable. Cet avantage est celui d'une plus grande commodité, sous le rapport du poids, pour une même valeur; c'est cet avantage qu'on exprime quelquefois par un mot nouveau, la portabilité, MICHEL CHEVALIER, *Journ. officiel*, 22 janv. 1870, p. 143, 2e col.

PORTE-MANTEAU. || Partie du harnachement des troupes à cheval, fixée près du troussequin de la selle, et renfermant divers objets d'habillement.

† **PORTE-MONNAIE** (por-te-mo-nè), *s. m.* Espèce de petit portefeuille dans lequel on met de la monnaie, et qui sert de bourse. || *Au plur.* Des porte-monnaie.

† **PORTUGAIS** (por-tu-ghè), *s. m.* Langue parlée dans le Portugal, très-voisine de l'espagnol, et appartenant, comme lui, au groupe des langues romanes.

4. POSTE. || 2° En termes de fortification, endonne particulièrement le nom de poste militaire à un bien fortifié d'une manière permanente, mais, en général, mal flanqué et n'ayant qu'un médiocre profil.

† **POSTHÉTOMISTE** (pos-té-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui pratique la circoncision. Le Guide du posthétomiste, par L. Terquem.

— ETYM. Πόσθη, prépuce, et τομή, section.

† **POSTIER** (pos-tié), *s. m.* Cheval de poste. On a examiné hier au concours hippique la classe des chevaux de selle..... les postiers ont comme toujours été très-admirés, *Journ. officiel*, 8 avril 1869, p. 468, 3e col.

POT. || 2° *Ajoutez* : Pot ou noir, expression employée au figuré par les marins pour désigner la région des calmes équatoriaux, ainsi dite-sans doute parce que le bâtiment se trouve alors dans une situation embarrassante.

† **POTHINIEN** (po-ti-nin), *s. m.* Partisan des hérésies de Pothin sur le dogme de la trinité.

POULET. || Poulet de carême, nom populaire des harengs blancs.

POUPIN. — HIST. XIIIe S. Se vest et lace et enpopine Pius assemez que une reine, *Variante de Merangis*, p. 142 (communiquée par M. Michelant).

† **POURCENTAGE** (pour-san-ta-j'), *s. m.* Le tant pour cent.

POURRISSAGE. *Ajoutez* : || Espèce de fermentation qu'en fait subir à la pâte destinée à fabriquer le porcelaine, afin de détruire les matières organiques qu'elle peut renfermer.

† **POURTOURNER** (pour-tour-né), *v. n.* Former le pourtour. Les constructions qui pourtournent la place.

POUTRE. || Poutre armée : pontre composée de plusieurs pièces de bois disposées de manière à soutenir la pièce à la flexion sans augmenter l'équerrissage; poutre en fer, poutre dont les extrémités sont reliées par des tirants à un poinçon placé perpendiculairement à la poutre, en son milieu.

PRATICABLE. || 3° ...Terme de décoration de théâtre..... *ajoutez* : Substantivement, un praticable. Les danseuses arrivent par le fond sur un praticable.

2. PRATIQUE. || Cale est pratique, n'est pas pratique, est susceptible d'être mis en pratique, ne peut être mis en pratique.

† **PRÉAVIS** (pré-a-vi), *s. m.* Avis donné par anticipation, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1872, p. 141.

† **PRÉLÂTÉ, ÉE** (pré-la-té, tée), *adj.* Qui est couvert ou garni de prélat ou prélart. En aval de Thermidon, le pont Escaut, il [le bateau] doit être couvert en bois ou prélâté, *Extrait des conditions générales des polices de la compagnie d'Assurances générales maritimes*, art. 12.

† **PRÉMATURER** (pré-ma-tu-ré), *v. a.* Faire prématurément. Il l'empereur Sigismond] ne semblait pas plaisir à voir que le réformation de l'Église, qui avait été le principal but du concile [de Constance], aboutît à si peu de chose, et qu'on l'eût empêchée en prématurant l'élection du pape, contre son désir, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 697.

PRENDRE. || Terme de turf. Prendre un cheval, parier en sa faveur. On dit : je prends Marengo à 7 contre 2; en admettant que le pari soit de 10 louis, cela veut dire : Si Marengo perd, je vous donnerai 10 louis; s'il gagne, vous me donnerez 7e louis.

† **PRÉSIGNIFIER** (pré-si-gni-fi-é), *v. a.* Signifier d'avance par des figures. On allait cherchez dans l'Ancien Testament des figures pour montrer que le confession avait été présignifiée, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 236.

† **PRESSELLE** (prè-sè-l'), *s. f.* Petite pince qui sert en anatomie, comme les pinces à dissection, en saisissant par la simple pression des doigts; elle diffère des pinces à dissection, en ce que les bouts ne sont pas dentés.

† **PRESSE-PAPIER** (prè-se-pa-pié), *s. m.* Pièce de bureau de différentes formes qu'on met sur les papiers, pour empêcher qu'ils ne se dispersent. || *Au plur.* Des presse-papier ou papiers.

† **PRESSEURE.** *Ajoutez* : Pressoir de poisson de mer. Pressoir de sardines, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PRÉSURIER** (pré-zu-rié), *s. m.* Celui qui vend des acides propres à faire cailler le lait, *Tarif des patentes*, 1858.

PRÊTRE. || 3° *Effaces* : Cardinal-prêtre, cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise, et voy. CARDINAL aux ADD. ET CORR.

PRIÈRE. || Droit des premières prières, se disait, dans l'ancien empire germanique, du droit que les empereurs avaient de nommer aux bénéfices vacants dans l'empire.

† **PRIMAGE.** || Action de primer, de donner une plus-value. Le primage de l'or.

† **PRIMEURISTE** (pri-meu-ri-st'), *s. m.* Jardinier

Digitized by Google

qui produit des pruneaux, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5577, 3e col.

4. **PRINCIPAL.** || Médecin principal, ou, substantivement, principal, médecin militaire dont le grade est intermédiaire entre celui de médecin-major de 1re classe et celui de médecin inspecteur. Les médecins principaux sont assimilés aux colonels ou aux lieutenants-colonels, suivant qu'ils sont de 1re ou de 2e classe ; ils sont mis, en général, à la tête des hôpitaux militaires. || Pharmacien, vétérinaire principal, pharmacien, vétérinaire militaire, ayant un grade analogue.

† **PRIVATOIRE** (pri-va-toi-r'), *adj.* Qui prive. Belle privatoire, balle de Sixte-Quint qui privait Henri de Béarn de la couronne de France.

† **PROCENTUEL, ELLE** (pro-san-tu-èl, è-l'), *adj.* Qui est dans un rapport de tant pour cent.

PRODUCTION. || Terme de turf. Rendement de l'éducation, de l'élevage, du dressage, de l'entraînement afférents à l'année dont on s'occupe. On dit : la production de cette année a été médiocre, pour exprimer que les chevaux nouvellement produits sur le turf laissent à désirer.

PROFESSER. || Se professer, exposer sa propre doctrine. Les Méditations cartésiennes et métaphysiques [de Malebranche] ne sont rien moins.... qu'un cours de haute philosophie dans la bouche de Jésus se professant lui-même à un disciple fidèle, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. v, p. 362, 2e éd.

PROFOND. || Terme de turf. La piste est profonde, quand la boue dont elle est couverte pénètre fort avant dans le sol.

PROGRAMME. || Terme de turf. Liste des chevaux inscrits pour courir.

† **PROHIBITIONNISTE** (pro-i-bi-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan de la prohibition, en matière commerciale.

PROJECTION. || Terme d'artillerie. Angle de projection, dans le tir des armes à feu, l'angle que la tangente à la trajectoire forme à l'origine, avec le plan horizontal.

PROMENEUR. || Promeneuse, sorte de bougeoir, pour aller et venir.

PROPORTION. || Terme de turf. Valeur à laquelle est coté un cheval pour les paris. Plus un cheval a ou prend de qualité, plus la proportion diminue, et *vice versâ*.

PROSTERNÉ. || Substantivement. Les prosternés, le second ordre des catéchumènes.

† **PROSTITUEUR** (pro-sti-tu-eu'r), *s. m.* Synonyme de prostituteur. Parmi ces pirates, elle a été livrée à un prostitueur; mais, à mesure que des hommes approchaient d'elle, elle devenait d'elle l'épargner, R. HAYET, *le Christianisme et ses origines*, 1872, t. II, p. 191. M. Havet ajoute en note : « *prostitueur*, c'est le mot par lequel M. Naudet a traduit constamment *leno* dans son Plaute. Il m'a paru par là suffisamment autorisé. »

† **PROSYNODAL, ALE** [pro-si-no-dal, da-l'), *adj.* Qui est avant un synode, un concile. Réunion prosynodale.

† **PROTESTATAIRE** [pro-th-sta-tè-r'), *s. m.* Celui qui proteste contre, *Journ. offic.* 16 déc. 1869, p. 1636, 3e col.

PRUNEAU. || Adjectivement. De couleur de pruneau. Une couleur d'un violet clair ou pruneau, CHAPTAL, *Instit. Mém. science.* t. III, p. 101.

† **PRUSSIEN** (pru-sin), *s. m.* L'ancien prussien ou borusse, nom d'une langue appartenant au rameau lettique.

† **PSILÈTE** ou, suivant la prononciation des Grecs modernes, **PSILITE** (psi-li-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Soldat d'infanterie légère chez les Grecs. L'infanterie légère des Grecs était de deux espèces : 1° les peltastes, armés d'un petit bouclier et d'un casque léger; 2° les psilites, nom sous lequel on désignait les archers, les frondeurs et toutes les troupes destinées à combattre isolément, *Notice jointe à la carte de l'Empire d'Alexandre le Grand, publiée par M. Poulin et Le Chevalier*, p. 2, 2e col.

— ÉTYM. Ψιλήτης, de ψιλός, qui n'est pas couvert d'armure.

† **PTOLÉMAÏQUE** (pto-lé-ma-i-k'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui a rapport aux Ptolémées, souverains de l'Égypte. Ce culte des Pharaons fut si persistant et si révéré, qu'on vit subsister jusqu'à l'époque ptolémaïque l'adoration des rois de l'âge primitif, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 485, 4e éd.

PUBLIC. — HIST. XIVe s. Jehan Sabuleto, clerc public, notaire par l'autorité apostolique et impérial.... par manière de instrument public.... *Testament de Robert de Namur*, communiqué par M. Cafflaux. [*Public* est la forme populaire et bien accentuée de *publicus*.]

† **PUGILISTIQUE** (pu-ji-li-sti-k'), *adj.* Qui a rapport aux pugilistes, au pugilat. Luttes pugilistiques.

† **PUNITIF, IVE** (pu-ni-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la punition. Il y a une satisfaction qu'il appelle punitive, LE P. SIMON MAGE, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 324, dans PODGENS.

† **PURGEUR** (pur-jeur), *s. m.* Engin qui nettoie. Le mécanicien a d'ailleurs le soin d'ouvrir de temps en temps les purgeurs pour évacuer l'eau en excès s'il y a lieu, LE CHATELIER, *Sur la marche à contre-vapeur des locomotives*, Paris 1869, in-8°, p. 20.

† **PURGEUSE** (pur-jeû-z'), *s. f.* Ouvrière qui nettoie la soie. La semaine de l'ouvrière [ovalriste] sera payée 11 francs pour les basquetières et les purgeuses, 11 francs 50 pour les attacheuses, 12 francs pour les doubleuses et plieuses, *le National* de 1869, 16 juillet 1869.

† **PYLONIQUE** (pi-lo-ni-k'), *adj.* Qui est relatif aux pylônes. Il [le temple phénicien] présentait un vestibule ouvert dans une façade de forme pylonique beaucoup plus élevée que le reste des constructions.... F. LENORMANT, *Résumé d'hist. anc.* t. III, p. 143.

† **PYROBOLIQUE** (pi-ro-bo-li-k'), *adj.* Qui lance du feu. Velet pyrobolique. voy. VALET, n° 18.

— ÉTYM. Πῦρ, feu, et βάλλειν, lancer.

Q

† **QUADRIMESTRE** (koua-dri-mè-str'), *s. m.* Espace de quatre mois. L'année se divise en trois quadrimestres.

† **QUARANTENAIRE.** *Ajoutez :* Substantivement. Celui qui est soumis à une quarantaine. Les malades doivent être isolés des quarantenaires.

† **QUASSIA** ou **QUASSIE.** — ÉTYM. *Gramanquacy*, nom d'un sorcier nègre très-réputé dans la Guyane hollandaise, et qui découvrit cette plante en 1730 ; *gramma* signifie bois, et *quacy*, homme, dans le langage de ces nègres, J. G. STEDMAN, *Voyage à Surinam*, t. II, p. 168.

† **QUESSOT** (ke-so), *s. m.* Nom d'une bonne poire, nommée aussi rousselet ou rouxette de Quessoy (Quessoy est un bourg des Côtes-du-Nord, d'où cette poire est originaire).

QUILLETTE. *Ajoutez :* En général, tout bris d'arbre qu'on plante. Renoncer absolument à la reproduction et à la plantation des ormoniers et orangers d'après le système des quillettes, *Journ. officiel*, 30 oct. 1869, 3e col.

† **QUINTON** (kin-ton), *s. m.* Sorte d'instrument de musique. Une infinité d'instruments : violons, altos, basses de viole, archiluths, viola de gamba, quintons, pochettes, etc. R. GAUTHIER, art. instr. *Les voyages de Dapheüs*, dans le *Journ. officiel*, du 31 mai 1869, p. 772, 3e col.

† **QUOLIBÉTIER.** Dans l'exemple de Racine signifie faiseur de calembours.

R

† **RACINEUR** (ra-si-neur), *s. m.* Celui qui fait un racinage sur la couverture d'un livre.

† **2. RAMASSE** (ra-ma-s'), *s. f.* Terme technique. Outil cylindrique garni de dents plus ou moins fines, qui sert à élargir ou à nettoyer un canal creusé dans une pièce de bois ou de métal.

† **RAMASSEUR.** *Ajoutez :* Ramasseur de sacs, homme qui rassemble les sacs de farine apportés à Paris, et qui les remet vides aux chemins de fer qui les remportent gratuitement.

† **RAPASSIER** (ra-pa-sié), *s. m.* Nom, dans le Languedoc, de celui qui récolte les truffes.

— ÉTYM. Lat. *rapa*, rave, la truffe souterraine étant comparée à une racine souterraine.

† **RÂPEUSE** (râ-pe-ze), *s. f.* Lieu, dans une fabrique de sucre, où l'on râpe les betteraves.

RASANT. || Fig. Qui rase tout, surmonte tout. Cet esprit si beau [Satan], orné de tant de connaissances si rasantes, parmi tant de merveilleuses conceptions m'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme, BOSS. t. II, *Sermons*, 2.

RASEUR. *Ajoutez :* Ouvrier qui rase, tond les étoffes. Baseur de velours. celui qui rase le velours, *Tarif des patentes*, 1858. || Populairement, et fig. C'est un raseur, c'est un fâcheux, un ennuyeux.

† **RASSADE** (ra-sa-d'), *s. f.* Nom, dans le Var, d'un petit sentier. Ils [les gardes annonaires] veilleraient notamment à ce que la parcelle écobuée soit entourée d'un sentier dit rassade, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 59.

† **RASSIETTE** (ra-si-è-t'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action de rendre en terres une somme qu'on a reçue en argent et qu'on est obligé de rembourser. Vous serez que Mme de Sévigné m'a apporté en mariage deux cent mille francs ; il serait difficile, ma chère sœur, que, sans être entièrement ruinée, vous me rendissiez ces espèces une si grosse somme ; mais la coutume de Bretagne y a pourvu ; elle ordonne que l'on fasse une rassiette en terres, CH. DE SÉV. *à Mme de Grignan*, dans SÉV. t. X, p. 444, édit. RÉGNIER.

RASSIS. || Terre rassise, terre qui n'a pas été remuée depuis un temps assez long pour que ses talus aient acquis toute leur solidité.

† **RASTE** (ra-st'), *s. f.* Mesure de longueur chez les anciens Germains, valant 4444 mètres.

RATTRAPER. *Ajoutez :* Il se dit aussi de la chose mise en ration. Dans un grand nombre de localités les puits et les mares sont desséchés, et l'on est obligé de rattraper l'eau, *Journ. offic.* 3 juil. 1870, p. 1163, 1re col.

RAVITAILLER. — REM. Ravitailler, qui est la forme la plus ancienne, venant de victuailler, se trouve : Après avoir ravitaillé Hadington et réparé ses fortifications, les Anglois.... *Hist. de la reine en Angleterre, de Burnet*, trad. par SOMERVAL, t. II, p. 127.

† **RAYAGE** (rè-ia-j'), *s. m.* Action de rayer ; résultat de cette action. Tout canon rayé d'armes de guerre, de sabres ou de luxe subit épreuves : la première avant le rayage, le canon étant foré en calibre qu'il doit avoir, émoulu et raboté ; la seconde après le rayage, le canon étant fini à l'extérieur, sauf la culasse et la mise en couleur, *Décret du 22 avril 1868*, art. 19.

RAYÉ. Canon rayé..... Le projectile ne reçoit pas une plus forte impulsion, mais le justesse du tir est augmentée. Canon rayé, voy. CANON.

RAYURE. || 3° Rayures à l'étoile, à crémaillère, à colonne ou à tourelle, à chevreux ou merveilleuses, nom des diverses rayures des carabines rayées.

† **RÉADOPTER** (ré-a-do-pè), *v. a.* Adopter de nouveau. Réadopter un projet de loi, *Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4297, 1re col.

† **RÉARMEMENT.** Armer de nouveau un fusil.

† **REBOIRE.** — HIST. XIVe s. Lors reboit et rebuit et menu et souvant ; Se on ne li ostast, je euit qu'il beust tant, Que il en fenoit le saut ne parler, *Dits de Watriquet, Dits de Baucent*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXVI, p. 179.

† **RECHARGEUR** (re-char-jeur), *s. m.* Rechargeur de brosches pour la fêlure, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RÉCHAUFFEUR** (ré-cho-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, porte l'eau d'alimentation à 60°, avant qu'elle entre dans la chaudière.

† **RÉCLAMEUR.** *Ajoutez :* Celui qui réclame, demande, se plaint. La Ramée est un type de troubadour et de réclameur.... n'est-il pas de mon devoir de purger le régiment d'un réclameur comme lui.... *s. m.* LA RAMÉE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. V, p. 49.

† **RECONCOURIR** (re-kon-kou-rir), *v. n.* Se soumettre à un nouveau concours, *Journ. offic.* 3 mai 1872, p. 2856, 3e col.

† **RECONSACRER** (re-kon-sa-krè), *v. a.* Consacrer de nouveau.

— HIST. XVIe s. On ne peut reconsacrer ces accidents [l'eucharistie, quand quelque profanation en a fait sortir Jésus-Christ], *le Bureau du conseil de Trente*, f. 61.

† **RECONSIDÉRATION** (re-kon-si-dé-ra-sion), *s. f.* Action de considérer, d'examiner de nouveau, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6902, 3e col.

† **RÉCURSOIREMENT** (ré-kur-soi-re-man), *adv.* Terme de palais. D'une manière récursoire. Considérant..... que, sur ce point, les conclusions récursoirement prises par les anciens administrateurs ne sont pas contestées .... *Arrêt rendu par la cour impériale de Paris, le 16 avril 1870 dans le procès intenté contre la Société immobilière par une partie des actionnaires.*

† **REDOUBLANT, ANTE** (re-dou-blan, blan-t'),

Digitized by Google

S

s. m. et *f. Ecolier*, écolière qui passe deux ans dans une même classe.

REDOUBLER || Redoubler une classe, ou, absolument, redoubler, faire deux ans dans une même classe.

RÉEL || Terme de mathématiques. Nombre réel, grandeur réelle, par opposition à nombre imaginaire, grandeur imaginaire || Terme de physique. Image réelle, image formée par l'intersection de rayons lumineux qui se coupent effectivement, par opposition à image virtuelle (voy. IMAGE). || Foyer réel, point où se forme l'image réelle.

† **RÉFORMATOIRE** (ré-fer-ma-toi-r'), *adj.* Qui appartient à la réformation des mœurs, de la discipline, etc. || Collège réformatoire, nom donné commission, au concile de Constance, chargée de préparer la réformation ecclésiastique, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 467.

† **RÉFRACTOMÈTRE** (ré-fra-kto-mè-tr'), *s. m.* Instrument de physique servant à mesurer les indices de réfraction. || Réfractomètre interférentiel, celui dans lequel on mesure ces indices par l'observation des interférences.

† **RÉGENTIN, INE** (ré-jan-tin, ti-n'), *adj.* Qui aime à régenter. Boileau disait un peu donner la théorie et au précepte, un peu régentin, SCHERER, *dans le Temps*, 30 juill. 1870, 3e p. N° col.

RÉGLE. || Terme de géométrie. Surface réglée, nom général des surfaces telles que les cônes, les cylindres, les conoïdes, qui sont engendrées par le mouvement d'une ligne droite.

† **RÉGLEMENTARISME** (ré-gle-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Système de la réglementation, l'abus qui est fait (ce mot est pris en mauvaise part, comme la plupart des mots qui se terminent ainsi). Nous avons plus de cent navires au delà des caps, dans la mer des Indes; voilà notre navigation prospère; pourquoi ? parce que nous n'avons pas là le boulet du réglementarisme français, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif le 5 février* 1870.

RÉGULATEUR. || 5° *Ajoutez* : Régulateur à papillon, registre qui règle l'ouverture par laquelle la vapeur se rend de la chaudière dans les cylindres d'une locomotive. || Régulateur à soufflet, régulateur qui sert à régler l'ouverture des vannes des roues hydrauliques. || Régulateur électrique, mécanisme employé pour établir le synchronisme entre deux horloges éloignées l'une de l'autre.

† **REHAUSSAGE** (re-ô-sa-j'), *s. m.* En peinture et en gravure, action de faire relief. Gravure et timbrage et rehaussage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Bottin*, 187 -1872, p. 1324, 1re col.

† **RELAXE** (re-la-k'), *s. f.* Action de cesser les poursuites contre un accusé prisonnier. Il n'y avait pas eu ici de condamnation prononcée, puisqu'il y avait eu relaxe, *Gaz. des Tribunaux*, 28 mai 1870.

† **REMISEUR** (re-mi-seur), *s. m.* Celui qui loue des remises, des voitures. Remiseur de charrettes à bras et de bestes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **R. REMISSE** (re-ri-si'). *s. m.* Sorte de trame de fils reunis par une lisière, et qui sert, lorsqu'on monte le métier, à distribuer les lisses suivant le dessin qu'on veut obtenir.

REMPART. Fault de rempart, *Ord. de la Rochelle*, 1571.

† **RENCHÉRISSEUR** (ran-ché-ri-seur), *s. m.* Celui qui renchérit.

— HIST. XIVe s. Jehan Renart demanda renchérisseur et plus offrant, *Arch. nat.* JJ61, p. 486 (communiqué par Sim. Luce).

† **RENFLARD** (re-ni-flar), *s. m.* Nom d'une soupape des chaudières à vapeur, par laquelle l'air extérieur peut rentrer dans la chaudière, quand la pression intérieure devient inférieure à la pression atmosphérique.

RENVERSE. || Renverse, vent qui prend subitement une direction contraire. Déjà j'avais montré mon nez à l'entrée du détroit de Gibraltar, lorsqu'une renverse de l'ouest vint nous frapper au visage, Le Yacc-minaral PAGE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1873, p. 803.

† **RÉPANDAGE** (ré-pan-da-j'), *s. m.* Action de répandre. Travaux estimés, non compris une somme à valoir de 2000 francs pour répandage des matériaux, *Courrier de Paris*, 7 mai 1872, *Annonces*.

— ETYM. *Répandre*.

† **RÉPASSEUR.** *Ajoutez* : Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RÉPÉCHE** (ré-pè-ch'), *s. f.* Action de repêcher. C'était la pompe du pont Notre-Dame) au lieu de repêche, MAL. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 169.

† **RÉPÉTIBLE** (ré-pé-ti-ble'), *adj.* Terme de droit. Qui peut être répété, redemandé. Les frais répétibles *Gaz. des tribunaux*, 24 sept. 1870, p. 1009.

† **REPLIEMENT.** *Ajoutez* : Action de replier un pont militaire. Repliement par bateaux successifs, par portières, ETC.

REPLIER. || Replier un pont militaire, séparer les agrès et les corps de support qui le composent, et les rapporter sur les rives.

† **RÉSERVISTE** (ré-zèr-vi-st'), *s. m.* Militaire appartenant à la réserve.

RÉSIDENCE. || 6° Il s'est dit pour résidu. L'eau s'évaporera, à une chaleur fort lente, laisse au fond du vaisseau une résidence mêlée parties de sel, partie de terre, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 481.

RÉSISTANCE. || 10° Résistance de contention. Solide d'égale résistance, forme qu'il convient de donner à une pièce quelconque, pour que, sous l'action des forces auxquelles elle est soumise, chacun de ses points ait une même résistance à opposer.

† **RESSENCE** (ré-san-s'), *s. f.* Pâte de savon. Fabrique d'huile de ressence.

RESSERRER. — HIST. XIIIe s. Moult bien l'essue [son épée], el fuerre le [la] resserre, *Ogier le Danois*, dans P. MEYER, *Rapports*, 1re part. p. 101.

† **RESSUSCITABLE** (rè-su-sci-ta-ble'), *adj.* Qui peut être ressuscité.

— HIST. XVIe s. Histoire.... à perpetuité ressuscitable et apte à recouvrer la parole, MART. DU BELLAY, *Prologue*.

RETAILLER. || Retailler la lance, se disait quand on la raccourcissait pour combattre à pied.

RETIRER. — HIST. XIVe s. Pour vaux iant plus retirer [rentrer dans des débours-é], et faire meilleure et plus profitable, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

REVENDEUSE. — HIST. XIVe s. A une revendeuse pour LVI sols tournois de craisse, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

† **RÉVISIONNISTE** (ré-vi-zio-ni-st'), *adj.* Qui est relatif à la révision d'une constitution. Assemblée révisionniste, *Journ. offic.* 22 avril 1872, p. 2687, 2e col.

RHABILLEUR. Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858. || Chaudronnier, *Tarif des patentes*, 1858. || Armurier, celui qui se borne à réparer les armes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RIGUET** (ri-ghè), *s. m.* Nom du seigle en Dauphiné.

— ETYM. Anglo-sax. *ryge*; angl. *rye*; allem. *Roggen*; grec *ὄρυζα*, riz; sanscr. *vrîhi*, riz.

RIGUEUR. || Terme, délai de rigueur, terme, délai au-delà duquel aucune prolongation n'est accordée.

† **RIPON** (ri-pon), *s. m.* Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un poisson de très-bon goût et de la grosseur d'un petit merlan.

RISQUES. || Risques de guerre, dommages qui peuvent résulter de la guerre pour les particuliers, les compagnies s'assurant pas contre les risques de guerre.

ROCOU. — ETYM. Port. *rucu*; du guibi *rucu*, nom donné à la pâte générale de rouge (Roulin). Les Galibis se frottaient le corps de cette teinture.

† **ROIDISSEUR** (ré-di-seur), *s. m.* Appareils qui roidissent un fil de fer et qui servent pour les espaliers et pour la vigne.

ROMAIN. || Chandelle romaine, voy. CHANDELLE.

ROMPRE. || Rompre charge, expression de l'industrie des transports; elle s'emploie surtout ainsi: sans rompre charge, pour signifier le transport d'une marchandise sans transbordement d'un wagon, d'un bateau eu d'un navire sur un autre pendant le voyage.

ROSE. || Pâte de rose, Fabricant de bijoux en pâte de rose, *Tarif des patentes*, 1858.

ROTONDE. || Rotonde aux locomotives, remise circulaire pour les locomotives.

ROUET. Nous voyla au rouet, MONT. II, 42. Elle mis su rouet se dit proprement du hêtre qui, ajusté par une longue course, ne fait que tourner autour des chenets, || Plainte à rouet, voy. ROUET.

RUBAN. || Fusil à ruban, fusil dont le canon est fait d'une étoffe d'acier étroite enroulée comme un ruban.

† **RUSSIFIER** (ru-si-fi-é), *v. a.* Néologisme. Rendre russe, obliger les habitants d'une contrée à adopter les usages, la langue des Russes.

SABLIER. *Ajoutez* : Sur la Seine, ouvrier qui, à l'aide d'une drague à la main, extrait le sable du fond de la rivière, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er nov. 1867, p. 183.

† **SAC.** || Sac à la malice, la poche que les prestidigitateurs font devant eux, et, par extension, tout sac ou coffre ou tiroir contenant des instruments ou objets qui opèrent quelque chose qui attire l'attention.

† **SACERDOTALISME** (sa-sèr-do-ta-li-sm'), *s. m.* Esprit et influence des sacerdoces. Pourquoi le vieux sacerdotalisme, si peu sacerdotal, dans les cinq siècles qui précèdent notre ère, tout imprégné de sacerdotalisme, SÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er octobre 1871, p. 127.

† **SAFRE** (sa-fr'), *s. m.* Nom, en Provence, d'une argile limoneuse dureie et argileuse, qu'on rencontre en amas isolés dans tous les terrains occupés à diverses époques par le cours de la Durance; cette matière, qu'on extrait en gros fragments, fournit, en se délitant à l'air, une terre fertile.

† **SAHARIEN, ENNE** (sa-a-ri-in, è-n'), *adj.* Qui appartient au désert du Sahara. Les tribus sahariennes.

† **SAHLITE** (sa-li-t'), *s. f.* La sa- pianite télescopique, découverte en 1854 par M. Pegeau.

SAINT-FLME (sin-tel-m'). voy. FLME (SAINT-).

† **SANS-CULOTTE.** — ETYM. L'orgue du nom de sans-culotte était bien différente de celle qui est indiquée dans l'article : Un jour que les femmes qui occupaient les tribunes de la Constituante étaient encore plus bruyantes que de coutume, l'abbé Maury dit au président : Monsieur le président, faites taire ces tas de sans-culottes. De là le nom de sans-culotte adopté par les patriotes d'alors, MONITEUR et HOFER, *la Commune*, Paris, 1873, p. 169.

† **SAVANE.** — ETYM. La ressemblance du mot savane avec le français *savane* est purement fortuite, et, comme on l'a fort bien remarqué, d'après M. Roulin, qui cite en preuve ce passage de Washington Irving, *Hist. de Christ. Colomb.* VI, 9 : « Vastes plaines, called by the Indians savannahs (LAS CASAS, *Hist. ind.* I, 90). M. Roulin regarde l'autorité de Las Casas comme décisive.

SCIAGE. || Se dit aussi de bois de sciage. A Arbois, les sciages de chêne et de sapin jeuissent d'une grande faveur, *Journ. offic.* 28 août 1871, p. 3039, 3e col.

† **SCRIPTURAIRE.** || Qui a appartient à l'écriture, aux caractères d'écriture. Les auteurs anciens savaient qu'il existait en Égypte, dans la grande antiquité, un système scripturaire très-compliqué, MARIETTE, *Journ. offic.* 28 août 1873, p. 5606, 3e col.

SEMAINIER. || Bolto à rasoirs contenant sept lames et un manche mobile.

SEMELLE. || Battre la semelle, battre le cuir pour le corser.

† **SÉMITISTE** (sé-mi-ti-st') *s. m.* Celui qui se livre à l'étude des langues et de l'histoire des peuples sémitiques.

† **SÉNORAT** (sé-ni-o-ra), *s. m.* Qualité d'être le plus âgé dans une famille, en parlant aussi bien des fils que des autres membres. La loi musulmane de succession est fondée sur le sénierat ; elle veut que le chef de la religion, le khalife, soit toujours choisi dans la famille du prophète ou dans la famille regnante qui est en possession des droits du khalifat, *Journ. des Débats*, 6 juill. 1872.

— ETYM. *Senior*, plus vieux (voy. SEIGNEUR).

† **SEPTICÉMIQUE** (sè-ptі-sé-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la septicémie.

† **SÉRIGÈNE** (sé-ri-jè-n'), *adj.* Qui engendre la soie. L'insecte sérigène.

SERVIETTE. || Enveloppe en chagrin, en parchemin, dans laquelle on peut placer et porter avec soi des manuscrits, des papiers. Serviette d'avocat.

SERVIR. || 35° Être mis, servi sur table. Ce plat se sert sur les meilleures tables.

† **SIESTER** (sié-sté), *v. n.* Faire la siesta, *Journ. offic.* 19 juill. 1872, p. 4936, 3e col.

† **SOCRATIQUEMENT** (so-kra-ti-ke-man), *adv.* A la façon de Socrate. De la façon dont les élèves font se saisir interroger et répondre socratiquement à lui-même, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Oct. Tubero*, I, 11, p. 9.

† **SOMMATOIRE** (so-mma-toi-r'), *adj.* Terme de calcul integral. Qui a le caractère d'une somme. Le signe sommatoire, MARIE, *Arch. des sc. Comptend.* L. LXXV, p. 871.

† **SOMNO** (so-mno), *s. m.* Petit meuble formant table et auquel on peut prés d'un lit.

SORCIER. || Jouet d'enfant, petit bonhomme

plombé par le bas, de façon à se remettre toujours sur ses pieds.

2. **SOURD.** — ÉTYM. Le *sourd* est dit ainsi parce que, en Normandie, la salamandre terrestre, ou mouron, passe pour *sourde*.

† **STATISTE** (sta-ti-st'), *s. m.* Homme d'État (terme inusité). Ulysse, le premier de tous les statistes, devant devenir en ce monde, demande d'y vivre en homme privé, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 242. Qui ne les prend [les Espagnols] aujourd'hui pour les plus grands statistes et les plus raffinés politiques qui vivent? ID. ib. t. II, p. 281.

† **SURVERTISSEMENT.** — HIST. XVIe S. Si, juges souverains, les cieux ont ordonné Le subvertissement de notre pauvre France, DE BRACH, Œuv. t. II, p. 152.

† **SUTÉE** (sui-té), *adj. f.* Terme hippique. Bête *sutée*, jument accompagnée de son poulain.

† **SURCHAUFFEUR** (sur-chô-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, sert à surchauffer la vapeur.

† **SURÉPAISSEUR** (sur-é-pè-seur), *s. f.* Épaisseur renforcée. Une surépaisseur de métal.

† **SUROFFRE** (sur-o-fr'), *s. f.* Offre faite en sus d'une autre. Par des suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, *Extrait du Code pénal*, titre II, ch. II, sect. 2, § 5.

† **SYLVIA** (sil-vi-a), *s. f.* La 87e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Pogson.

T

† **TAMISEUR.** || Engin servant à tamiser.

TAM-TAM. Proprement, instrument couvert d'une peau que l'on frappe. || Abusivement, synonyme de GONG.

TEMPÉRAMENT. || Acheter à tempérament, acheter à condition de payer par petits à-compte.

† **TENDRE.** — HIST. Trop tendre fait briser, doit être porté au verbe *tendre*.

† **TRÉFIER, ÈRE** (tré-fié, iè-r'), *adj.* Qui concerne le thé et son commerce. Fou-chou, grand port théier, *Journal officiel*, 27 oct. 1872, p. 8093, 1re col.

THÉODOLITE. *Ajoutez à l'étymologie :* Ce mot se trouve pour la première fois en 1704 dans Harris, *Lexicon technologicum*, Londres, 2 vol. in-f°; et il désigne non pas l'instrument astronomique d'aujourd'hui, mais un simple instrument d'arpenteur, qui n'était point muni de lunettes; de sorte que l'étymologie par θεάομαι et δολιχός, s'appliquant non à l'instrument primitif, mais à l'instrument perfectionné, est une pure invention. *Théodolite*, au sens d'instrument astronomique et avec l'étymologie, θεᾶσο, δόλιχος, se trouve dans Lalande, *Astronomie*, t. II, p. 702, 3 vol. in-4°, Paris, 1792; Lalande cite un beau théodolite de trois pieds de diamètre, exécuté par Ramsden.

† **TIRE-BOUCHONNÉ, ÉE** (ti-re-bou-cho-né, née), *adj.* Disposé en tire-bouchon. Cheveux tire-bouchonnés.

TOISE. || Toise ou toison de pierres, les tas de pierres cassées, de un ou deux mètres cubes ordinairement, déposé le long des routes pour servir à leur réparation.

TOMAISON. || Division d'un ouvrage par tomes.

TOPINAMBOUR. — ÉTYM. Le topinambour est originaire d'Amérique .... ceux qui les font nommer topinambaux aux ecleurs de Paris; les sauvages les nomment chiquelI, LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1618, p. 923.

TOURNIQUET. || Jeu de tourniquet, dans les fêtes publiques : sorte de prisme triangulaire, en charpente, posé horizontalement sur pivots, et à l'extrémité duquel on place des prix qu'il faut atteindre en montant à l'autre bout et en suivant le tourniquet dans toute sa longueur. || Tourniquet de ligne de pêche, moulinet sur lequel s'enroule la ligne, pour la lâcher au besoin.

TREMBLEMENT. || Familièrement. Tout le tremblement, tout ce qui appartient à une opération, dîner, emménagement, etc. avec une idée d'embarras.

† **TRISANNUEL.** || Qui se fait tous les trois ans. Révision trisannuelle.

U

UNITÉ. || Unité de résistance électrique, dite unité Siemens, résistance d'une colonne de mercure d'un millimètre carré de section sur un mètre de long, à la température zéro.

V

VAIR. || Dans le blason, le vair n'est pas un métal, c'est, avec l'hermine, les deux fourrures du blason.

VÉCU. — REM. Le temps vécu se peut dire à l'exemple de Desportes : Le temps vescu devant ne m'estoit que langueur, *Cléonice*, LXVIII.

VERT. — HIST. XVIe S. Dix-sept jeunes seigneurs de la cour à teste verte, à menton net de poil, defroqués d'entendement, LA PISE, *Rid. des princes et princip. de la maison d'Orange*, IVe part. p. 320.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Digitized by Google

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS[1].

BAI

A

ACCORDS (Des). *Les Bigarrures et touches du Seigneur des Accords avec les apophthegmes du sieur Gaulard, et les eucraignes dijonnoises*, Rouen, 1648.

ADAM, *drame anglo-normand du XIIe siècle*, publié par V. Lazarche. Tours, in-8.

ALCRIPPE. *Nouvelle fabrique des excellentes traits de vérité*, édit. la NEUIT, Paris, 1852, in-12.

ALERBAND, médecin du XIIIe siècle, mss. français, n° 7029, Bibl. nati on.

ALECTOR, *histoire fabuleuse*, par Barptolemy Aneau, Lyon, 1560, in-8, édit. citée par LACURNE.

ALEMBERT (D'). *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires*, Paris, an XIII (1805), édit. citée par PODGENS.

ALLUT (PAUL). *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier*, Lyon, 1856, in-8.

AMADAS ET IDOINE, roman en vers, manuscrit n° 6987, f° 345, Bibl. nat.

AMYOT. Œuvres de Plutarque, 25 vol. in-8, Paris, 1783-1805.

ANALYSE raisonnée de Bayle, 4 vol. in-12, Londres, 1755, édit. citée par PODGENS.

ANCELOT. *Louis IX, Virginie*.

ANNUAIRE des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande.

ANTI-COTTON ou Réfutation de la lettre déclinatoire du P. Cotton, la Haye, 1758 (l'édition originale est de 1610).

ANTI-MENAGIANA, Paris, 1690, in-12.

ARGENSON (D'). *Journal et mémoires*, publiés par E. J. B. Rathery, 9 vol. in-8, Paris, Renouard, 1859.

ARNAULT. *Oscar*, tragédie, *Marius à Minturnes*, *Blanche*.

ASSELINEAU. *Mélanges* tirés d'une petite bibliothèque romantique, Paris, 1866.

ASSISES DE JÉRUSALEM, publiées par Beugnot, Paris, 1841, 2 vol. in-fol.

AUBIGNÉ (D'). *Memoires de la vie de Théodore Agrippa d'Aubigné*, écrits par lui-même, Amsterdam, 1731, in-12, et aussi édit. LALANNE, Paris, Charpentier, 1854 (c'est la bonne édition, l'autre a été remaniée). — *Tragiques*, édit. LALANNE, Jannet, 1857. — *Baron de Fœneste*, édit. MÉRIMÉE, Jannet, 1855. — *Confession de Sancy*, dans le *Journal d'Henri II*, t. II, 1re partie, Cologne, 1720. — *Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, à Maillé, 2 tomes in-folio, 1616.

AUTEURS déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, faits à plaisir, chiffrés, renversés, retournés ou changés d'une langue en une autre, Paris, 1690, in-12.

AVEZAC (D'). *Coup d'œil historique sur la projection des cartes de géographie*, Paris, 1863.

AVRIGNI (D'). *Jeanne d'Arc à Rouen*, tragédie.

B

BABEUF. *Conspiration pour l'égalité dite Babeuf*, suivie du procès et des pièces justificatives, Bruxelles, 2 vol. in-8.

BACHAUMONT. *Mémoires secrets*, Londres, 1786.

BAHIER. *Le cabinet de Quinault* (Revue universelle des arts), publié par Paul Lacroix et M.C. Marsuzi de Aguirre, 9e année, 18e volume, n° 4.

BAILLY. *Histoire de l'astronomie ancienne*, Paris, 1775, in-4. — *Histoire de l'astronomie moderne*, Paris, 1785, 3 vol. in-4. — *Lettres sur l'Atlantide*, 1779, édition citée par PODGENS.

BER

BALZAC. *Les Œuvres de M. de Balsac*, Paris, 1665, 2 vol. in-f°.

BARBAZAN. *Fabliaux et contes des poètes français des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, publiés par Barbazan, 4 vol. in-8, Paris, 1808.

BARBIER (AUGUSTE). *Iambes et poésies*, 11e édit. Paris, 1869.

BARLAAM ET JOSAPHAT. Voy. GUI DE CAMBRAI.

BARTHÉLEMY (L'Abbé). *Anacharsis*, 3e édit. Paris, 1790.

BASSELIN. *Les vaudeviries*, poésies du XVe siècle par Olivier Basselin, Vire, 1811.

BATAILLE (LA) D'ALESCHANS. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

BATAILLE DES SEPT ARTS. *La bataille et le mariage des vii arts*, publié par A. Jubinal. Paris, 1838.

BAUDOUIN DE CONDÉ. *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, Bruxelles, 1866, 3 vol. in-8.

BAUDRY ET JOURDIER. *Catéchisme de l'agriculture*, 2e édit. Paris, 1869.

BAUDRY (F.). *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1869.

BAUDUIN DE SEBOURC (*li romans de*), Valenciennes, 1843, 2 vol. in-8.

BAYLE. *Lettre sur les comètes*, Cologne, 1682, in-12. — *Lettres choisies* de M. Bayle avec les Remarques, 4 vol. in-12. Rotterdam, 1714. — *Extrait du Dict. historique et critique*, 2 vol. Berlin, chez Voss, 1767.

BEAUGUÉ. *Histoire de la guerre d'Ecosse*, par Jean de Beaugué, gentilhomme français, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, Bordeaux, 1862, in-12.

BEAULIEU. (EUSTORGE DE). *Ballades, Annales poétiques depuis l'origine de la poésie française*, Delalain, 1778, t. III (il y en a 24).

BEAUMANOIR. *Les coutumes du Beauvoisis*, par Philippe Beaumanoir, nouvelle édition publiée par le comte Beugnot, 2 vol. Paris, Renouard, 1842. Les chiffres arabes indiquent la page du tome Ier.

BEAUMARCHAIS. *Œuvres complètes de Caron de Beaumarchais*, 7 vol. in-8, Paris, 1809.

BELLAY (DU). *Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay*, Paris, 1683, in-f°, chez Abel l'Angelier.

BELLEAU (REMI). *Bergeries*, Paris, Gilles, 1578, édition citée par LACURNE.

BELLIER (P.). *P. Bellier*, trad. de Philon, 1579, in-f°, p. 274.

BELLOY (DE). *Gaston et Bayard*.

BELON (P.). *De la nature des oiseaux*, Paris, Cavellat, 1555, in-f°.

BENOÎT. *Chronique des ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du Musée britannique, par Francisque Michel, Paris, Imprimerie royale, 4e vol. 1836, 2e vol. 1838, 3e vol. 1844.

BÉRANGER (DE). *Œuvres complètes*, Paris, 1836.

BERCHEURE. *Traduction de Tite-Live*, manuscrit français, n° 20345 *ter*, Bibl. nat.

BERNARD (SAINT). *Choix de sermons*, à la suite du Livre des Rois (voy. ROIS).

BERNARD DE GORDON. *La pratique de maistre Bernard de Gordon*, en français, Lyon, 1495.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Paul et Virginie*. — *Chaumière indienne*. — *Harmonies de la nature*. — *Œuvres complètes*, Paris, 1818, 12 vol. in-8.

BERNIS. *Œuvres*, Londres, 1777.

BRA

BERTE AUX GRANDS PIEDS, publié par Paulin Paris, Paris, 1832.

BERTRAND. *Cours élémentaire de géologie*, Paris, 8e édit. 1868.

BEZE. *Vie de Calvin*, édit. de A. Franklin.

BIOT. *Précis de l'histoire de l'astronomie planétaire*, par V. B. Biot, Paris, 1847, in-4, extrait du *Journal des savants*.

BISTON (P.). *De la fausse noblesse en France*, Paris, 1664.

BLONDE ET JEHAN, par Philippe de Rémi. *The romance of Blonde of Orford and Johan of Ivanmarin*, edited by Leroux de Lincy.

BLONDEL (L.). Nouvel aperçu sur l'Algérie, Paris, 1836.

BOILEAU. *Œuvres complètes* de Boileau, Paris, 1859, in-12.

BOISGUILLEBERT. *Le détail de la France, l'aimm de la France et opuscules divers*, dans la Collection des principaux économistes de Guillaumin, Paris, 1843-1848, 10 vol. in-8.

BONHOMME (H.). *Mme de Maintenon et sa famille*, Paris, 1863.

BONIVARD (FRANÇOIS). *Chroniques de Genève*, publiées par G. Revilliod, 2 vol. in-8, Genève, 1867. — *Advis et devis De la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*, Genève, 1856. — *Advis et devis De l'ancienne et nouvelle police de Genève*, suivis des advis et devis de noblesse et le ses offices ou degrés, Genève, 1865. — *Advis et devis des langues*, suivis de l'*Amitargeme*, Genève, 1865.

BONNET (CH.). *Œuvres*, 13 vol. in-4, Neuchâtel, 1779-1783, édit. citée par PODGENS.

BOSSUET. *Œuvres*, 43 vol. 1815-1819. Lire aussi *Alb. Ce* sont : *Lettres à Mme Albert de Luynes*, religieuse de l'abbaye de Jouarre.

BOUGAINVILLE. *Voyages*, 2 vol. in-8, 1771, édition citée par PODGENS.

BOUHOURS. *Remarques nouvelles sur la langue française*, 3e édit. Paris, 1692. — *Doutes sur la langue française*, 2e édit. Paris, 1674. — *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 3e édit. Paris, 1683.

BOULAINVILLIERS. *Refutation des erreurs de Benoît de Spinoza*, par M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, par le P. Lami, bénédictin, et par le comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinoza, Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1731, in-8.

BOURDALOUE. *Œuvres*, Paris, 1716, 20 vol. in-12.

BOURDIGNÉ. *La légende de maistre Pierre Faifeu*, mise en vers par Ch. Bourdigné, Paris, Crapelet, 1723, in-8, édition citée par LACURNE.

BOURSAULT. *Lettres nouvelles*, Paris, 1738, c'est l'édition citée par PODGENS. — *Théâtre de feu M. Boursault*, Paris, 1725, 3 vol. in-12.

BOUTARD. *Dictionnaire des arts du dessin*, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, 4 vol. in-8, Paris, 1828.

BOUTEILLER. *Somme rural*, publiée par Charondas le Caron, Paris, 1603, in-4, édit. citée par LACURNE.

BOVILLES (CH.). *Géométrie en français*, Paris, 1544, in-8.

BRACH (PIERRE DE). *Œuvres poétiques*, publiées et annotées par Reinhold Dezeimeris, Paris, 1861-1862, 2 vol. petit in-4. — *Imitation de Pierre de Brach*, Bourdeaux, 1584, petit in-4. — *Quatre chants de la Hiérusalem de Torquato Tasse*, Paris, 1584, in-8.

BRACHET. *Étude sur Bruncau de Tours, trouvère du XIIIe siècle*, par A. Brachet. Paris, 1861. — *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Hetzel. — *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Hetzel.

1. Plusieurs ouvrages qui ne sont pas portés dans cette liste, ou ont des indications qui s'entendent d'elles-mêmes, ou sont accompagnés de la notice de l'édition.

Digitized by Google

BRANTÔME. *Œuvres*, édit. de 1666, édition citée par LACURNE.

BRARD. *Minéralogie appliquée aux arts*, Paris, 1821.

BRÉBEUF. *La Pharsale de Lucain*. Paris, 1670.

BRIFAUT. *Ninus II*. —

BRISSON. *Traité élémentaire des principes de physique*, 3 vol. in-12, Paris, 1789, édition citée par POUGENS.

BRONGNIART (A.). *Traité de minéralogie*, 2 vol. in-8, Paris, 1807, édit. citée par POUGENS.

BROSSES (CHARLES DE). *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, 3 vol. Paris, an VII.

BRUNETTO LATINI. *Li livres dou tresor*, publié pour la première fois par Chabaille, Paris, 1863.

BRUSLÉ (J.). *Lucien en belle humeur*, 2 vol. in-12. Amsterdam, 1694, édition citée par POUGENS.

BUFFET (MARGUERITE). *Observations sur la langue française*, Paris, 1668.

BUFFIER (LE P.). *Principes du raisonnement*, Paris, 1714, in-12.

BUFFON. *Œuvres complètes*, Paris, Imprim. roy. 1752-1805, 90 vol. in-12, édit. citée par POUGENS. — *Morceaux choisis de Buffon*, Paris, 1807, in-12.

BULLETIN. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. I-V, Paris, in-8. — *Bulletin de la Société archéologique de Beziers*, Hérault, in-8, Beziers.

BUREAU DU CONCILE DE TRENTE. Voy. GENTILLET.

BURGAUD. *Recueil de fables et Contes en patois saintongeais*, par B. Burgaud des Marets, 2e édition, Paris, F. Didot, 1858.

BUSSY-RABUTIN. *Histoire amoureuse des Gaules*, Amsterdam, 1671. — *Lettres*, 7 vol. in-12, Paris, 1720. — *Le Cabinet des chansons*, in-12, 1634.

C

CAFFIAUX (H.). *Abatis de maisons à Commegnies*, Valenciennes, 1863. — *Commencements de la régence d'Isabelle Bavière*, 1307-1383, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1866. — *Nicole de Dury, maître ecere de la ville de Valenciennes*, 1364-1373, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1866.

CAILLET (J.). *L'administration en France sous Richelieu*, Paris, 1860.

CALVIN. *Institution de la religion chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres et distinguée par chapitres, en ordre et methode bien propre; augmentée aussi de tel accroissement qu'on la peut nommer presque un livre nouveau, par Jean Calvin, à Genève, de l'imprimerie de Jaques Bourgeois, MDLXI. — *Lettres de Calvin à Jaques de Bourgogne*, sieur de Falais en Brabant, Amsterdam, 1744, in-8.

CAMPISTRON. Auteur d'*Andranor*.

CAP. *Audubon, naturaliste américain, Étude biographique*, Paris, 1863. — *Commerson Philibert, naturaliste voyageur, Étude biographique*, par Cap, Paris, 1861, Victor Masson.

CAPPEAU. *De la Compagnie des alpinex*, Aix, 1817.

CAQUETS *de l'accouchée*, 1634, sans lieu, in-18, édit. citée par LACURNE.

CARLOIX. *Mémoires de la vie de François de Scepeaux*, sire de Vieillerulle et comte de Duretal, 5 vol. in-12, Paris, 1757.

CARREL (ARMAND). *Œuvres*, Paris, 1857.

CASTAN. *Le siége de Besançon* par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay, en 1289 et 1290, Besançon, 1869.

CASTELNAU. *Les Mémoires de messire Michel de Castelnau*, in-fol. Paris, 1659.

CATALOGUE *raisonné des tableaux, diamants, etc.* par E. F. Gersaint, Paris, 1744.

CAYLUS. *Œuvres complètes badinez du comte de Caylus*, 12 vol. in-8, Amsterdam et Paris, 1787, édition citée par POUGENS.

CAZOTTE. *Le Diable amoureux*, roman fantastique, précédé de sa vie, de son procès, de ses prophéties et révélations, par G. de Nerval, Paris, 1845.

CELLER (LEON.). *Les origines de l'Opéra*, Paris, 1868.

CHAMFORT. *Œuvres de Chamfort*, édition Arsène Houssaye, Paris, 1857.

CHAMPFLEURY. *Histoire de l'imagerie populaire*, in-12, 1869, chez Dentu.

CHAMPIONNIÈRE. *De la propriété des eaux courantes*, Paris, 1846, 1 vol. in-8.

CHAMPOLLION. *Grammaire égyptienne*, Paris, 1836.

CHANSON D'ANTIOCHE (LA), publiée par P. Paris, 1848, 2 vol. in-12, Paris.

CHANSON DE ROLAND (LA), publiée par Fr. Michel, Paris, 1837, in-8.

CHAPELLE. *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, la Haye, 1755.

CHARLES DE BERNARD (Ch. Bern. Dugrail de la Villette, connu sous le nom de), *Œuvres*, 12 vol. in-12, chez Michel Lévy.

CHARLES D'ORLÉANS. *Poésies de Charles d'Orléans*, publiées par Guichard, Paris, 1842.

CHARRAS. *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne*, 4 vol. Leipzig, 1866. — *Waterloo*, Bruxelles, 4e édit. 1863.

CHARROIS (LE) DE NYMES. Voy. GUILLAUME D'ORANGE.

CHARRON. *De la sagesse*, Amsterdam, Elzevier, 1662, in-12, édit. citée par LACURNE.

CHARTIER. *Les œuvres de maistre Alain Chartier*, Paris, 1617, édit. d'André Duchesne.

CHASTELLAIN (G.). *Chronique des ducs de Bourgogne*, publiée par J. A. Buchon, Paris, 1827, 2 vol. in-8. — *Chronique de J. de Lalain*, Paris, 1828, 1 vol. in-8.

CHASTIL-MUSART, dans BUTEBEUF, t. II, p. 478.

CHATEAUBRIAND. *Œuvres*, chez Furne, Paris, 1834.

CHATEAUBRUN, auteur des *Troyennes*.

CHAULIEU. *Œuvres diverses*, 2 vol. Amsterdam, 1733.

CHÉNIER (A.). *Œuvres*, Paris, 1822, in-18; édit. n. publ. de POUGENS, Paris, Charpentier, 1862.

CHÉNIER (M. J.). *Théâtre et poésies*, 8 vol. in-8, 1824.

CHÉRUEL. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France*, 2 vol. in-12, 1855.

CHIFFLET. *Grammaire française*, Paris, 1700.

CHISSY (LAURE DE). *Journal du voyage de Siam*, Trévoux, in-12, 1741.

CHOLIÈRES. *Contes*, Paris, 1610, in-12, édit. citée par LACURNE.

CHRESTIEN DE TROYES. *Bibliographie de Chrestien de Troyes*, par Ch. PONTIN, Bruxelles, 1852, 1 vol. in-8. — *Li romans dou chevalier au Lyon*, Hanovre, 1852, in-8, publié par W. L. HOLLAND.

CHRISTINE DE PISAN. *Le livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, dans la Collection Petitot.

CHRONIQUE *de St Denis*, Paris, Antoine Verard, 1493, édit. citée dans LACURNE. — *Chronique du siége de Boulogne*, en 1544, par M. MORIN, prêtre, publiées par M. François Morand, Paris, 1866. — *Chroniques anglo-normandes, Recueil d'extraits et d'écrits*, etc. publié par Fr. Michel, Rouen, Paris, 1840. — *Collection de chroniques belges inédites*, publiée par ordre du gouvernement, in-4. — *La chronique de Rains*, publiée par L. Paris, Techener, 1837.

CITRI DE LA GUETTE. *Histoire du premier et du second triumvirat*, Paris, 1681.

CIVILITÉ. *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Paris, 1673.

CLEF. *La Clef des chansonniers au Mont Parnasse*, Paris, 1717, in-8, cité dans FR. MICHEL, Argot.

COCCAIE (MERLIN). *Œuvres*, 1734, sans lieu, 2 vol. in-12, édit. citée par LACURNE.

COLBERT. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par P. Clément, Paris, 1861.

COLLÉ. *Chansons joyeuses*, Paris, 1765.

COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire infernal*, 4 vol. in-8. Paris, 1826.

COLOMBIÈRE. Voy. LA COLOMBIÈRE.

COMBES. *La Physiologie de saint Thomas d'Aquin*, Montpellier, 1860, in-8.

COMINES. *Les Mémoires de messire Philippe de Comines*, Paris, 1747, in-4.

COMPLAINTE *de Nature à l'alchimiste errant*, dans le roman de la *Rose*, édit. citée, t. IV, p. 123.

COMPET Mr. français, nº 7429, Bibl. nat.

CONDÉ. *Mémoires du prince de Condé*, dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, par MM. Michaud et Poujoulat, 1 vol, publiés par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils.

CONDILLAC. *Œuvres complètes*, Paris, an VI (1798), édit. citée par POUGENS.

COQUILLART. *Les Poésies de Guill. Coquillart, official de l'Église de Reims*, Paris, Coustelier, 1723, in-8, édition citée dans LACURNE.

CORNEILLE (P.). *Théâtre de P. Corneille*, 6 vol. Paris, 1738.

CORNEILLE (TH.). *Poèmes dramatiques de Th. Corneille*, 3 vol. in-12, 1661 et 1666.

CORONEMENS (LI) LOOYS. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

CORSSEN. *Ueber aussprache, vokalismus und betonung der lateinischen, sprache*, 1er édit. Leipzig, 1858; 2e édit. Leipzig, 1868. — *Kritische beiträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1863 — *Kritische nachträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1866.

COSNAC. *Mémoires*, publiés par la Société de l'histoire de France.

COUCY. *Chansons de chastelain de Coucy*, revues sur les mss. par Fr. Michel, Paris, 1830.

COUCY (MATHIEU DE). *Dans Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, Berry, Mathieu de Coucy et autres, mise en lumière par Denys Godefroy, Paris, imprimerie royale, 1661, in-fº, édit. citée par LACURNE.

COURIER (P. L.). *Collection complète des pamphlets politiques et opuscules littéraires de Paul-Louis Courier, ancien commnier à cheval*, 2 vol. Bruxelles, Louis Hauman, 1828. — *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier*, 2 vol. Paris, 1828.

COURNOT. *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, 2 vol. in-8, Paris, Hachette, 1872. — *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 2 vol. Paris, 1861.

COURRIER. *Le Courrier burlesque de la guerre de Paris*, envoyé à M. le prince de Condé, pour divertir Son Altesse durant sa prison, dans DEZ, *Mémoires*, collection PETITOT.

COUSIN (VICTOR). *Des pensées de Pascal*, Paris, 1843, in-8.

COUSSEMAKER. *L'art harmonique, aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1865.

COUTUMIER. *Le nouveau coutumier général*, publié par Bourdot de Richebourg, 4 vol. in-fº, Paris, 1724.

COVENANS (LI) VIVIEN. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

COYPEL (NOEL). 1670. *Discours sur la peinture dans Revue universelle des arts*, publiée par Paul Lacroix et Marsuis de Aguirre, t. XVIII, 9e année, p. 356-361.

CRÉBILLON. *Œuvres de M. de Crébillon*, 3 vol in-4, Paris, 1750.

CRESCENCES. *Livre des proufits champestres et ruraulx*, compilé par maistre Pierre de Crescences et translaté depuis en langage françois, 1486.

CRÉTIN (GUILLAUME). *Poèmes*, Paris, Coustelier, 1723, édit. citée par LACURNE.

CUBTUS (GEORG). *Grundzüge der griechischen etymologie*, 1re édit. Leipzig, 2e édit. Leipzig, 1866.

CUVIER. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, 3e édit. Paris, 1840.

D

DANCOURT. *Œuvres*, 3e édit. Paris, 1738, 2 vol. in-12. — *Femme d'intrigues de Dancourt*, (mise par erreur sous le nom de PALAPRAT).

DANGEAU. *Journal de Dangeau*. Paris, 1858.

DANIEL STERN. *Esquisses morales*, 2e éd. — *Essai sur la liberté*, 1re éd.

DECOURCHAMP. *Souvenirs de Mme de Créquy*, Paris, 10 vol. in-12, chez Garnier frères.

DELAMONT. *Poste aux lettres*, in-8. Bordeaux, 1870.

DELAROCHE (EST.), dit **VILLEFRANCHE.** *Dictionnaire*, nouvellement composée par Est. De la Roche, dit Villefranche, Lyon, 1526, in-8.

DELAVIGNE. (CAS.). *Œuvres*, Paris, Didier, 1850.

DELECLUZE (E. J.). *Exposition des artistes vivants*, 1850, Paris, in-8, 1851.

DELILLE (JACQUES). *Œuvres*, Paris, 1802-1812, 17 vol. in-8.

DELISLE. *Études sur la condition de la classe et de l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, Evreux, 1851.

DELOCHE. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, Paris, 1863.

DESCARTES. Œuvres philosophiques, édit. AD. GARNIER, Paris, 1835.

DESCHAMPS (E.). *Poésies morales et historiques* publiées pour la première fois par E. A. Crapelet,

Digitized by Google

Paris, 1833, in-8. — *Poésies manuscrites*, mss. fr. anc. fonds, n° 7219. Bibl. nat.

DESFONTAINES. *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle, avec Pantalon-Phœbus*, Amsterdam, 1726, in-12.

DESHOULIÈRES. *Poésies de Mme et Mlle Deshoulières*, Paris, 1732, 3 vol.

DESMARIS. *Œuvres diverses*, Genève, 1763, in-12, éd. citée par POUGENS.

DESMARETS. *Mirame* dans les *Œuvres de Desmarets. — Erigone*, tragi-comédie en prose de Desmarets.

DESPORTES. *Œuvres*, Paris, Delahays, 1858.

DESQUIRON. *Commentaire sur le décret impérial du 17 mars 1808*, concernant les droits et les devoirs des juifs, Mayence, in-12.

DICTIONNAIRE portatif *des Arts et Métiers*, contenant en abrégé l'histoire, la description et la police des Arts et Métiers, des Fabriques et Manufactures de France et des pays étrangers, 2 vol. petit in-8, Amsterdam.

DIDEROT. *Œuvres*, éd. de BAUDOUIN, Paris, 1798, édition citée par POUGENS.

DIEZ (Fr.) *Etymologisches wörterbuch der romanischen sprachen*, 1re édit. Bonn, 1853; 2e édit. 1861.

DOZY (R.). *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par Dozy et H. Engelmann, 2e édit. Leyde, 1869.

DRALET. *Traité des forêts d'arbres résineux*, Toulouse, 1820.

DU BELLAY (JOACHIM). *Œuvres françoises*, Paris, Morel, 1569 (c'est l'édition citée dans le Dictionnaire); Rouen, 1592, édit. citée par LACURNE.

DUCERCEAU. *Recueil de poésies diverses*, Paris, 1723.

DUCLOS. *Œuvres complètes*, Paris, 1806, édit. citée par POUGENS.

DU FAIL (NOEL). *Contes d'Eutrapel*, Rennes, 1603, in-8, édit citée par LACURNE.

DUFRESNY. *Œuvres de Rivière du Fresny*, 4 vol. in-12, Paris 1728.

DU HAILLAN. *Histoire de France*, Paris, 1576, in-fol.

DUMARSAIS. *Œuvres*, 7 vol. in-8, Paris, 1797, édition citée par POUGENS.

DUMESNIL (J.). *Histoire des amateurs français*, 2 vol. 1856-1858; *diaderes*, 1 vol. 1853; *étrangers*, 1 vol. 1860; 5 vol. in-8, Paris, Jules Renouard.

DUPONT (PAUL). *Histoire de l'imprimerie*, Paris, in-12.

DUPONT-WHITE. *La liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale*, Paris, 1864. — *La propriété politique en France*, Paris, 1865. — *L'individu et l'Etat*, 2e édit. — *La Centralisation, suite de l'individu et l'Etat*, 3e éd. Paris, 1861.

DURAND (EMILE). *Recherches étymologiques*. Saint-Petersbourg, 1885.

DU RYER. *Tragédies : Scévola, Thémistocle, Saül.*

DUSSIEUX (L.). *Le Canada sous la domination française*, Paris, 1862.

DUTOT. *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*. Collection des principaux économistes, Guillaumin, Paris 1840-1848, 1e vol. in-8.

DUVERDIER. *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, in-fol. Lyon, 1585, édit. citée par LACURNE et POUGENS.

E

ÉDOUARD LE CONFESSEUR. *Livre d'Edward the confessor*, edited by R. Richards Luard, Londres, in-8°.

ENQUÊTE *sur le taux de l'intérêt de l'argent*, Paris, imprimerie impériale, 1865.

ESCOFFLE (LE ROMAN DE L'). mss. n° 478, in-4°. Bibl. de l'Arsenal. Bellechaise.

ESPRIT DE LEIBNITZ *ou recueil de ses pensées choisies*, Lyon, 1772, 3 vol. in-12.

ESTIENNE (H.). *Apologie pour Hérodote*, 1566, in-8, sans lieu, édition citée par LACURNE. — *Conformité du langage français avec le grec*, édit. 1569, in-8, sans lieu, 1683, in-12. — *De la précellence du langage français*, Paris, 1579, in-12.

EULALIE, dans LITTRÉ, *Histoire de la langue française*, Paris, 1867, t. II, p. 280, et dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 81.

ÉVANGILES. *Les Evangiles des Quenouilles*, Paris, Janbet, 1855. Ouvrage attribué à Fouquart de Cambray, Anthoine du Val et Jean d'Arras. — Composé, à ce qu'on croit, en Belgique, vers le milieu du XVe siècle.

EXPILLY *Supplément à l'histoire de Bayard*, dans l'*histoire du chevalier Bayard*, Grenoble, 1854. Ce supplément est celui que cite LACURNE.

F

FALCONET. *Œuvres diverses*, concernant les arts, 3 vol. in-12, Paris, 1787.

FARE (H.). *Enquête sur les incendies des forêts*, Paris, 1869.

FAUCHET (CL.). *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises*, in-4, Paris, 1581, édition citée par LACURNE.

FÉLIBIEN. *Histoire de la ville de Paris*, 5 vol. in-fol. Paris, 1725.

FELICE (DE). *Histoire des protestants de France.*

FÉNELON. *Œuvres de Fénelon*, 22 vol. in-8, Versailles, 1820. — *Morceaux choisis*, par l'abbé Rolland, Delalain, in-12.

FENIN (PIERRE DE). *Mémoires*, publiés par Mlle Dupont, Paris, 1837.

FEUGÈRE. *Morceaux choisis des pronateurs et des poètes français*, par Léon Feugère, Delalain, 1840, in-12.

FIOGNOMONIA *La fisiognomonia, trattatello, in franze antico colla versione italiana del trecento*, publicato per la prima volta sui codici per cura di E. Teza. Bologne, 1864.

FLÉCHIER. *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1665-1666*, publiés par B. Gonod, Bibliothécaire de la ville de Clermont, Paris, 1844, in-8. — *Oraisons funèbres*, 2 vol. Paris, Antoine Dezallier, 1691. — *Histoire de Théodose le Grand*, nouvelle édition. 1 vol. Paris, 1734. — *Sermons de morale*, prêchés devant le roi, par M. Fléchier, évêque de Nîmes, avec ses discours synodaux et autres, prêchés à l'ouverture des Etats de Languedoc, et dans sa cathédrale, 2 vol. Bruxelles, 1733.

FLEURY. *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1720, 20 vol. in-12.

FLORE ET BLANCHEFLEUR. *Floire et Blanchefior*, publié par M. Edelstand du Méril, Paris, 1856.

FONTAINE (CHARLES). *Quintil Horatian*, Paris, 1554, édit. citée par LACURNE. — *Les trois premiers livres d'Arrenotonique*, traduits, 1555, in-8.

FONTAINE (LA) *des Amoureux*, dans le *Roman de la Rose*, t. IV.

FONTENAY (DE). *Manuel de l'Amateur de jetons*, 1854.

FONTENELLE. *Œuvres*, Paris, 1758, in-12, éd. citée par POUGENS.

FORBONNAIS. *Recherches et Considérations sur les finances de la France*, Basle, 1758, 2 vol. in-4.

FORCADE (DE). *Rapport au ministre des finances*, 25 févr. 1860, in-4.

FORCADEL. *Les neuf livres des Eléments d'Euclide*, traduits par Forcadel, Paris, 1564, in-4.

FOUCAULT. *Mémoires de N. J. Foucault*, publiés par PH. BAUDRY, dans les *Documents inédits.*

FOURCROY. *Système des connaissances chimiques*, Paris, an IX, édition citée par POUGENS.

FOURNIER (ED.). *L'Esprit des autres*, 2e édit. — *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet. — *Paris démoli*, 2e édit. Paris, 1855, in-12.

FRAGMENT DE VALENCIENNES, dans GÉNIN, *Chanson de Roland*, Paris, 1850, p. 468.

FRANCION *La vraie histoire comique de Francion*, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny, nouvelle édit. par Emile Colombey, Paris, 1858, in-12.

FRÉRON *Observations sur les écrits modernes*, Paris, 1758, 7 vol.

FROISSART. *Les chroniques de sire Jean Froissart*, publiées par Buchon, Paris, 1835, édit. du Panthéon littéraire. Le *Froissart* cité par Lacurne est l'édit. de Lyon, 1559, 4 vol. in-fol.

FROMENTEAU. *Le Secret des finances de France*, in-12, 1581.

FURETIÈRE. *Le Roman bourgeois*. Nancy, 1743, in-12. — *Recueil des factums d'Antoine Furetière*,

G

GALIANI. *Correspondance inédite*, 2 vol. in-12, Paris, 1818, éd. citée par POUGENS.

GANDAR. *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, édit. critique d'après les manuscrits, Paris, 1857.

GARASSE. *Recherche des recherches*, Paris, 1623, éd. citée par LACURNE.

GARIN LE LOHERAIN. Publié par P. Paris, Paris, 1833, 2 vol. in-12.

GAUCHET (Le), sumônier de Henri III. *Le Plaisir des champs*, 1re édit. Paris, 1583; 2e édit. Paris, 1604.

GAUDRY. *Traité du domaine.*

GAUTIER D'ARRAS. VOY. ILLE ET GALERON.

GAUTIER DE COINCY. *Les Miracles de la sainte Vierge*, traduits et mis au vers par Gautier de Coincy, publiés par M. l'abbé Poquet, 1 vol. in-4, Paris, 1857.

GENLIS. *Mademoiselle de la Fayette ou le siècle de Louis XIII*, par Mme de Genlis, Paris, 1813, 1 vol. in-8, édit. citée par POUGENS. — *Veillées du château*, 3 vol. in-12, Paris 1784, édit. citée par POUGENS. — *Œuvres*, 1825, chez Ladvocat, 10 vol. in-8, édit. citée par POUGENS. — *Mémoires inédits de Mme la comtesse de Genlis*, Paris, 1825, Ladvocat, 2 vol. édit. citée par POUGENS.

GENTILLET. *Le bureau du conseile de Trente*, par Innocent Gentillet, jurisconsulte dauphinois, in-12, 1608.

GERSON (JEHAN). *Harengue faicte au nom de l'Université devant le roi Charles sixième*, en 1405, Paris, 1824, 3e édit.

GILBERT. *Satires*, Paris, 1656, 2 vol. in-12.

GIRARD (L'abbé). *Les vrais principes de la langue françoise*, 2 vol. Paris, 1747.

GIRARDIN. *Girardin et Dubreuil, Traité élémentaire d'agriculture*, 2 vol. 2e édit. Paris, 1863.

GIRAUDEAU (P.). *La banque rendue facile*, in-4, Paris, 1720.

GODEAU (ANTOINE). *Poésies chrestiennes*, Paris, 1633, 2 vol. in-12.

GODEFROY. *Histoire de Charles VIII*, par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne et autres, recueillie par feu Godefroy, Paris, Imprr. royale, 1684, in-fol.

GODESCARD. *Vie des saints*, chez Gauthier frères, Paris, 1828.

GOMBAULT, auteur *des Danaïdes*, 1646. — *Epigrammes*, Paris, 1657, in-18.

GRANDMAISON. *Dictionnaire héraldique*, chez Migneret, Paris, 1852.

GRANDVAL. *Cartouche* ou *le Vice puni*, 1726.

GRANGEZ (E.). *Voies navigables de la France.*

GRÉGOIRE. *Vie du pape Grégoire le Grand*, légende française, publiée pour la première fois par V. Luzarche, Tours, 1857, in-12.

GRESSET *Œuvres*, Londres, 2 vol. 1773.

GRÉTRY. *Méthode simple pour apprendre à préluder*, Paris, an X, édit. citée par POUGENS.

GRIMM. *De l'imposture des diables*, 1677, traduit de Wiarus.

GRIMM. *Correspondance littéraire et philosophique et critique*, Paris, 1813, édit. citée par POUGENS.

GUERSAY, dans Ruichenel, t. II, p. 435

GUESCLIN. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, publiée par M. Charrière, 2 vol. in-4°.

GUART. *Branche des royaus lignages, Chronique métrique*, publiée par J. A. Buchon, 2 vol. in-8, Paris 1828.

GUIBERT (COMTE DE). *Tragédie de Bourbon.*

GUIBERT D'ORENGE. *Chansons de geste des XIIe et XIIIe siècles*, publiées pour la première fois par M. W. J. A. Jonckbloet, 2 vol. La Haye, Martinus Nyhoff, 1854 : contenant le *Caronemens Looys* ; le *Chevalerie de Vivien* ; la *Bataille d'Aleschans.*

GUILLEMIN (A.). *Le Ciel*, 1868.

GUI PATIN. *Lettres*, édit. publiée par le docteur Réveillé Parise, 2 vol. in-8, Baillière, 1846.

GUIRAUD. *Les Machabées.*

GUYOT DE PITAVAL. *Causes célèbres*, 2 vol. Paris, 1738.

Digitized by Google

H

HAMILTON. *Mémoires de la vie du comte de Gramont*, la Haye, 1731.

HAUTEFEUILLE. *Code de la pêche maritime*, Paris, 1844.

HAUTEROCHE. *Les Œuvres de théâtre de M. Hauteroche*, 2 vol. in-12, Paris, 1736.

HENRI DE MONDEVILLE. *Chirurgie*, ms. franç.

HISTOIRE DE LA CROISADE contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain, traduite et publiée par M. G. Fauriel, Paris, 1837.

HISTOIRE DES DIABLES DE LOUDUN, in-12, Amsterdam, 1737.

HISTOIRE NOTABLE (L') DE LA FLORIDE située ès Indes occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois descrits par le capitaine Laudonnière, mise en lumière par M. Basanier, Paris, Jannet, 1853.

HISTORIA NATURALIS BRAZILIÆ, Lugduni Batavorum, 1648, in-fol.

HOMBERG (Tit.). *De la répression du vagabondage*, 1862.

HUET. *De l'Origine des romans*, Paris, 1678.

HUGO (Victor). *Poésies*, collection Hetzel.

I

ILLE ET GALERON, par Gautier d'Arras, ms. 6987, f° 290, Bibl. nat.

INTERNELLE CONSOLATION. *Le livre de l'Internelle consolation*, nouvelle édit. par M. L. Moland et Ch. d'Héricault, Paris, Jannet, 1856.

J

JACQUEMONT (Victor). *Lettres*, chez Fournier, Paris, 1845.

JAL (A.). *Glossaire nautique*, 2 vol. Paris, Didot, 1848.

JAMYN (Am.). *Œuvres poétiques*, 2 vol. in-12, Paris, Patisson, 1577, édit. citée par Lacurne.

JANSSONS (Gerlacius). *Le Flambeau de la navigation*. Amsterdam, 1620.

JAUBERT (Ls Comte). *Glossaire du centre de la France*, 2e édit. Paris, 1864, in-4°.

JEAN D'ABRAS. *Méluzine*, édit. Jannet.

JEAN DE CONDÉ. Voy. Baudouin de Condé.

JEHAN DE MEUNG. *Testament* dans le *Roi*, t. IV. — *Le Trésor*, dans la *Rose*, t. III.

JOB. Voy. Roys.

JOINVILLE. *Histoire de saint Louis*, dans *Hist. de France*, t. XX, et aussi édit. de M. de Wailly, 1867. — *Regrets de la mort de saint Louis*, dans *Mémoires de Jean sire de Joinville*, publiés par Francisque Michel, Paris, 1858, in-12.

JOURNAL. *Journal du Voyage des grandes Indes*, contenant tout ce qui s'y est fait et passé par l'escadre de S. M. envoyée sous le commandement de M. de la Haye, depuis son départ de la Rochelle au mois de mai 1670, Paris 1698, in-12.

JOYES DE MARIAGE (*LES QUINZE*), 2e édit. Jannet, 1857. Ouvrage attribué à Antoine de La Sale et rapporté à l'an 1450.

JUBINAL. *Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux*, etc. 2 vol. in-8, Paris, 1839.

JULLIEN (A.). *Topographie de tous les vignobles connus*, 3e édit. Paris, 1832, in-12.

JULLIEN. *Cours supérieur de grammaire*, Paris, 2 vol. in-8°, Hachette, 1849.

JUVÉNAL DES URSINS. *Histoire de Charles VI*, 1 vol. in-f°, Paris 1653.

K

KLINGLIN. *Correspondance du général Klinglin*, Paris, pluviose, an VI.

L

LABAT. *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris 1722, in-12.

LABBÉ (Louise). *Annales poétiques*, depuis l'origine de la poésie française, Paris, Delalain, 1778, t. IV.

LA BOÉTIE. *Œuvres*, éd. Feugère, Paris 1846.

LABORDE (Léon de). *Emaux*, 3 vol. Paris, 1853. — *Histoire de la gravure en manière noire*, in-8, 1839, Paris.

LA BRUYÈRE. *Les Caractères de Théophraste, ou les mœurs de ce siècle*, 2 vol. Paris, 1725.

LA CHAPELLE. *Zaïde*, tragédie de la Chapelle.

LA COLOMBIÈRE. *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie*, par Marc Vulson, sieur de la Colombière, Paris, 1648, 2 vol. in-fol, édit. citée par Lacurne.

LACURNE. Voy. t. I, *Préface*, p. xxxix.

LA FAYETTE (Mme de). *Œuvres complètes de madame de la Fayette et de Tencin*, Paris, an XII (1804), 5 vol. in-8°, édit. citée par Pougens.

LA FONTAINE. *Fables.* — *Contes.* — *Œuvres diverses*, Paris, 1730, 3 vol. — *Psyché*, dans *Œuvres diverses*.

LAVOISY. *Manlius*, tragédie.

LAGRANGE-CHANCEL. *Athénaïs, Amans, Alceste, Erigone*, tragédies.

LAMARRE. *Cours de littérature*, édit. le Dentu, 1825, éd. citée par Roquefort. — *Correspondance*, 2e édit. Paris, 1804, 6 vol. in-8, cités par Pougens.

LAI D'IGNAURÈS, en vers, du XIIe siècle, publié par Renaud, sur-les lais de Melion et du Trot, en vers, du XIIe siècle, publiés pour la première fois d'après deux manuscrits uniques, par L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1832, in-8.

LAMARTINE. *Œuvres complètes*, 10 vol. Paris, 1857.

LA MOTHE LE VAYER. *De la Vertu des païens*, in-4, Paris 1642. — Voy. Orateur Romain.

LAMOTTE (Hotdard de la). *Œuvres*, Paris, 1754, 10 tomes en 11 vol. in-12.

LANFRANC. *La Syrurgie de maistre Lanfranc de Millan, de l'an* 1275, mss. 7323, Bibl. nat. Fonds français.

LANOUE. *Discours politiques et militaires*, Bâle, 1587, in-4.

LAPLACE. *Exposition du système du monde*, 3e éd. 2 vol. Paris, 1809.

LA QUINTINYE. *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, nouvelle édit. 2 vol. in-4, Paris, 1739.

LARCHEY. *Excentricités du langage*, 8e éd. Paris, 1865.

LAROCHEFOUCAULD. *Maximes et Réflexions morales*, Paris, 1789, in-8°, Cologne, 1662.

LAURENT-PICHAT. *Avant le jour*, poésies, Paris, 1858.

LAW (J.). Dans la Collection *des principaux économistes de Guillaumin*, Paris, 1840 à 1849, 16 vol. in-8.

LEBRUN (P.). *Œuvres*, Paris, 1811.

LEBRUN-ECOUCHARD. *Œuvres*, Paris, 4 vol. in-8°

LECLERC. *Des Journaux chez les Romains*, Paris, 1838, in-8.

LECOQ (Henri). *La Vie des fleurs*, Paris, Hachette, 1861, in-12.

LEGENDA. *La leggenda di Vergogna*. Bologne, 1869, dans Scelta di curiosità letterarie inedite o rare, Dispensa XCII.

LEGOARANT (B.). *Nouveau Dictionnaire critique de la langue française*, Paris 1828, 4 vol. in-4.

LÉGOUVÉ (G.). *Le Mérite des femmes et autres poésies*, par G. Legouvé, Paris, 1811.

LE HERICHER. *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, 3 vol. in-8, Paris, 1862.

LEIBNITZ. Voy. Esprit.

LE LOYAL SERVITEUR. *La tres joyeuse plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans pareur et sans reproche le gentil seigneur de Bayart*, dans la collection Petitot.

LE LOYER. *Discours et histoires des Spectres*, 1605, p. 805.

LE MAOUT. *Atlas élémentaire de botanique*, Paris, 1868.

LEMERCIER. *Louis IX.* — *Richard et Jeanne Shore.* — *Démence de Charles VI.*

LEMIERRE. *Barnevelt*, tragédie, *Guillaume Tell.*

LEMONTEY. *Œuvres*, 7 vol. Paris, 1829.

LENFANT. *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4.

LE ROUX DE LINCY. *La Livre des proverbe français*, précédé des *Recherches historiques* sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du moyen âge et de la Renaissance par M. Le Roux de Lincy, 2e éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, Adolphe Delahaye, 1859.

LESAGE. *Gil Blas*, 4 vol. Paris, 1757. — *La Vie de Guzman d'Alfarache*, 3 vol. Paris, 1759.

LESCABOT. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1618.

LESNÉ. *La Relique*, poème didactique en six chants, précédé d'une idée anagogique de cet art, suivi de notes historiques et critiques, et d'un Mémoire soumis à la société d'Encouragement, ainsi que jury d'exposition de 1819, relatif aux moyens de perfectionnement, propres à retarder le renouvellement des reliures.

LE TOURNEUR. *Clarisse Harlowe*, traduction nouvelle, 8 vol. in-8, Genève, Paul Barde, 1784-1786.

LETRONNE. *Mélanges d'érudition et de critique historique*, in-8°, Paris, Duprat.

LETTRES. *Lettres du roy Louis XII et du cardinal d'Amboise*, 1 vol. in-8, Bruxelle (sic), 1712 édit. citée par Lacurne. — *Lettres de Mme de Villars, de Coulanges, de la Fayette*, etc. etc. Paris, chez Léopold Collin, rue Git-le-Cœur, an XIII. *Lettres de Henri IV. Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, Paris 1843, 7 vol. in-4.

LEVASSEUR. *Cours d'économie politique*, Hachette, 1868.

LÉVÊQUE. *La Science du beau*, par Ch. Lévêque, 2 vol. in-8, Paris, A. Durand, 1860.

LIBRI CAROLINI. *Libri carolini sive caroseni gallica, una cum versione metrica*, ed. Fr. Michel. Oxonii, 1860, in-8.

LINGUET. *Essai philosophique sur le monachisme*, Paris, 1778.

LIVET. *La Grammaire française et les grammairiens français du XVIe siècle*, Paris, 1859.

LIVRE (LE) de jostice et de plet, publié par Rappeti, 4 vol. in-4°, Paris, 1850.

LIVRE DES MÉTIERS. Réglements sur les arts et métiers de Paris rédigés au XIIIe siècle et connus sous le nom du *Livre des métiers* d'Etienne Boileau, publiés par G. B. Depping, Paris, 1837.

LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT, dans Chevallet, *Origine et Formation de la langue française*, t. I, p. 94.

LOMÉNIE. *Lomenie de Brienne, Mémoires inédits*, 2 vol. in-8, Paris, 1828, édit. citée par Pougens.

LOYSEL. *Institutes coutumières d'Antoine Loysel*, nouvelle édition, par MM. Dupin et Laboulaye, 2 vol. in-12. (Les chiffres indiquent des paragraphes.)

M

MACHABÉES. *Livres des Machabées*, mss. Bibl nat. Sorbier, n° 8.

MAINTENON. *Lettres, Mémoires*, etc. Amsterdam, 1757, in-12.

MALEBRANCHE. *Œuvres complètes*, 2 vol. in-4° Paris, 1837.

MALFILÂTRE. *Œuvres*, Paris, 1832.

MALHERBE. *Œuvres*, avec les observations de Ménage, 1666. — *Les Lettres de Fr. Malherbe*, Paris, 1645.

MALLET (Gilles). *Inventaire des livres de la Bibliothèque du Louvre* fait en 1373, par Gilles Mallet, Paris, 1840.

MALTE-BRUN. *Précis de Géographie universelle*, Paris, 1838.

MANUEL. *Manuel de reliure*, Roret, 1827.

MANUSCRIT. *Mss. français*, n° 1237, in-fol, Bibl. nat. de Paris. — *Mss. de Turin*, liv. IV, 38. *Sur les Urnes*, XVe siècle, communiqué par M. Daremberg.

MARC POL. *Le livre de Marco Polo*, publié par M. G. Pauthier, Paris, 1865.

MARIE DE FRANCE. *Poésies de Marie de France*, publiées par Roquefort, Paris, 1820, 2 vol. in-8.

MARIVAUX. *Œuvres de Marivaux*, nouvelle édition par Duviquet, Paris, 1825.

MARMONTEL. *Œuvres*, Paris, 1787, 17 vol. in-8, édit. citée par pougens.

MAROLLES (M. de) (XVIIe siècle). *Le Livre des peintres*, etc. Paris, 1865.

DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Digitized by Google

MAROT, Œuvres de Clément Marot, avec les ouvrages de Jean Marot et de Michel Marot, 6 vol. in-12. La Haye 1731.

MARQUOY (G.). *Des Réformes nécessaires en télégraphie*, Paris, 1866.

MARTIAL D'AUVERGNE. *Les Arrêts d'amours avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, Paris, GANDOUIN, 1731, in-12. — *Poésies*. Paris, 1724, 2 vol. in-12 (*Bibl. des Chartes VII*), édition citée par LACROIX.

MASSILLON. *Œuvres*, 15 vol. Lyon, 1810.

MASSON. *Les Récréations en huit chants*, Paris, an VIII.

MATHOIS. *Le Mallois, Recueil anonyme de poésies*, 1684.

MAURICE (CHARLES). *Histoire anecdotique du théâtre, de la littérature*, etc. 2 vol. in-8, chez Plon, 1856.

MERION. Voy. LAI D'IGNAURES.

MELON (J. F.). *Essai politique sur le Commerce. Collection des principaux économistes*, Guillaumin. Paris, 1840-1848, 16 vol. in-8.

MÉMOIRES de physique et de chimie de la Société d'Arcueil. — *Mémoires inédits sur les artistes français*, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, etc. Paris, J. D. Dumoulin, 1854. — *Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe*, Nîmes, 1783, 2 vol.

MENAGE. *Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue française*. Paris, 1694, in-fº.

MENARD. *Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, escrite en prose en l'an 1387 et nouvellement mise en lumière par M. Claude Menard, Paris, Nivelle, 1618, in-4, édit. citée par LACURNE.

MÉON. *Nouveau Recueil de fabliaux et Contes inédits des poètes français des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, publiés par M. Méon, 2 vol. in-8, Paris, 1823, in-fº.

MERAUDIS. Voy. RAOUL DE ROUDENC.

MERCIER. *Néologie et vocabulaire des mots nouveaux*, 1801.

MÉRI. *Les Œuvres de M. le chevalier de Méré*, 3 vol. in-12, Amsterdam, 1692.

MÉRIMÉE. *Colomba*, éd. CHARPENTIER, 1842.

MERLET. *L'abrégé des bons fruits*, Paris, 1690.

MERLIN. Ms. français, nº 7170, Bibl. nat.

MERSENNE. *Harmonia universelle*, in-fº, Paris, 1636.

MIARD (P.). *Rapports à M. le ministre de l'instruction publique*, Paris, 1872.

MÉZERAY. *Abrégé de l'histoire de France*, t. IV, P. 581. Amst. 1688.

MICHEL (F.). *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, etc. Bordeaux, 1867-1870, 2 volumes in-8º. — *Dictionnaire d'argot*.

MICHELET. *Histoire de la Révolution française*, Paris, 1847, 7 vol. in-8º. — *La Régence*, 4 vol. in-8º, Paris, 1863.

MIGNARD. *Histoire des principales fondations religieuses du bailliage de la Montagne de Bourgogne*, Paris, 1864.

MILLER (E.). *Pierre Taisand, Lettres inédites de Bossuet, de Mlle de Scudéry*, Paris, 1869.

MIRABEAU. *Collection complète des travaux de M. Mirabeau, l'aîné, d'Assemblée nationale*, publiée par Méjan, 8 vol. in-8º, Paris, 1791. — *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes*, 4 vol. in-12, éd. citée par POUGENS.

MIRACLES. *Les Miracles Saint Loys*, dans *Historiens de la France*, t. XX.

MIRAULMONT. *De l'origine et establissement du parlement et autres jurisdictions royalles estans dans l'enclos du Palais royal de Paris*, Paris, 1612, in-8º, éd. citée par LACURNE.

MIROIR. *Le Miroir du temps passé, à l'usage du présent, à tous bons PP. religieux et vrais catholiques non passionnez*, 1635, in-12.

MODE. *Discours sur la mode*. Paris, 1644, réimprimé par Eusèbe Castaigne, Angouléme, 1854.

MOIUS. *Le livre du roi modus*, petit in-4º chez Jehan Trepperel.

MOHL. *Rapport annuel fait à la Société asiatique dans sa séance du 29 juin 1861*, par M. J. Mohl.

MOLIÈRE. *Œuvres complètes de Molière*, édition variorum avec les variantes, les pièces et fragments de pièces retrouvés dans ces derniers temps, par Ch. Louandre, 3 vol. in-12. Paris, 1852. Cette édition contient *la Jalousie du barbouillé*, *le Médecin volant*, et la scène supprimée dans le *Don Juan*.

MOLLIEN. *Mémoires d'un ministre du trésor public*, 1780-1815, Paris, 1845.

MONSTRELET. *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, 2 vol. in-fº, Paris, 1572.

MONTAIGLON (ANATOLE DE). *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, 2 vol. petit format (16 pages à la feuille). Paris, P. Jannet, 1853.

MONTAIGNE. *Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, 4 vol. in-12, Paris, Didot, an X (1802).

MONTESQUEU. *Œuvres*, 7 vol. Amsterdam, 1785-1826

MONTFAUCON DE VILLARS. *Entretiens du comte de Gabalis*, Amsterdam, in-12, 1748.

MONTFLEURY. *Théâtre*, 3 vol. Paris, 1739.

MOYEN DE PARVENIR. *Edit. à Chanon de l'imprimerie de Fr. Rabelais, Cannæ pantagruelinæ* in-12 (éd. de Hollande), édition citée par LACURNE.

MUSSET (ALFRED DE). *Poésies*, chez Charpentier, 1850.

MUSSET-PATHAY. *Contes historiques*, Paris.

MYSTÈRE (LE) du siège d'Orléans, publié par Guessard et de Certain, Paris, 1862.

MYSTERES INÉDITS DU XVe SIÈCLE, publiés par A Jubinal, 2 vol. in-8. Paris, 1837.

N

NAUDÉ (GABRIEL), *Considérations politiques sur les coups d'État*, par Gabriel Naudé, Parisien, sur la copie de Rome, 1667. — *Apologie de tous les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625.

NEFTCHATEAU (FR.). *Fables*, Paris, 1815.

NICOLE. *Essais de Morale contenus en divers traités*, Paris, Didot, 1828, 14 vol. in-12. — *Pensées*, Paris 1815, in-18.

NOUGUIER. *L'Odyssée à la mode*, Orange, 1650.

NOUVERRE. *Lettres sur la danse et sur les ballets*, Stuttgard, 1760, in-12. éd. citée par ROCHEGRÈS.

O

OLIM (LES), publiés par Beugnot, 3 vol, in-4º, Paris, 1839.

OLIVIER DE LA MARCHE. *Mémoires*, 3e éd. Bruxelles, 1616, 4 vol. in-8, éd. citée par LACURNE.

ORATIUS TUBERO, Dialogues, 2 vol. Francfort, 1716.

ORDONNANCE de Louis XII sur le fait des eaux et forêts, nouvelle édition, Paris, 1765.

ORESME. *Les Éthiques d'Aristote*, mises en français et commentées par Nic. Oresme, Paris, 1489, in-fº.

P

PACHECATIER. *Le Pacifacteur ou Fantis-dolat*, brochure publiée à l'occasion de la paix de Vervins, se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

PALISSOT. *Œuvres complètes*, 6 vol. Paris, 1809.

PALISSY. *Œuvres complètes de Bernard Palissy*, éd. conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur; avec des notes et une notice historique par Paul Antoine Cap, 1 vol. in-18 jésus (format Charpentier) ou grand in-12 carré, Paris, J. J. Dubochet et Cie, éditeurs, rue de Seine 33, 1844.

PALSGRAVE. *Éclaircissements de la Grammaire française*, suivis de la *Grammaire* de Giles du Guez, publiés par Génin, Paris, 1857.

PANARD. *Œuvres*, 4 vol. in-12, Paris, 1763, éd. citée par POUGENS.

PAPIERS saisis à Bareuth, Paris, ventôse, an X.

PARÉ. *Œuvres d'Ambroise Paré*, éd. Malgaigne, 3 vol. in-8, Paris, 1840.

PARIS SOUS PHILIPPE LE BEL, publié par Gérard, Paris, 1837.

PARISET (ÉTIENNE). *Histoire de la soie*, 1re et 2e partie.

PARMENTIER. *Traité théorique et pratique sur la culture des graines*, Paris an X (1802), 2 vol. in-8º.

PARTHONOPEUS DE BLOIS, publié par Crapelet, Paris, 1813, 2 vol. in-8º.

PASCAL. *Traité de l'équilibre des liqueurs*, 2e édition, Paris, 1686. — *Pensées*, 2e édition Bipet 2 vol. Paris, 1806. — *Pensées, fragments et lettres*, édition Faugère, 2 vol. 1844. — *Œuvres complètes*, éd. Lahure, 1860.

PASQUIER. *Monopolie*, dans *Œuvres mêlées*, 2 vol. in-8º, Paris, 1723, éd. citée par LACURNE. — *Œuvres mêlées*, 3 vol. Paris 1619, édition citée dans LACURNE. — *Lettres*. 2 vol. in-12, Paris, 1619.

PASSION. *La Passion de nostre Seigneur Jesu Christ*, fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, Bibliothèque du St-Brieuc (Côtes-du-Nord). La Passion commence au fº 48.

PASSY (LOUIS). *Fragment d'histoire littéraire à propos d'un nouveau manuscrit de chansons françaises*. Paris 1859.

PASTUR (L.). *Études sur le cid*, imprimerie unie, 1865, in-8º.

PATELIN. *Maistre Pierre Patelin*, publié par Jenin. Paris, 1854, in-8.

PEIGNANDÉ, auteur de *Géta* et de la *Mort de Néron*, tragédies.

PEIGNÉ DELACOURT. *La Chasse à la bise*. Paris, 1858, in-4º.

PELLISSON. *Lettres historiques*, 1 vol. in-12, Paris, 1729, édit. citée par POUGENS. — *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, 2 vol. in-12, Paris, 1743.

PERCEFOREST, Paris 1531, 6 vol. in-fº.

PERRAULT. *Les Dix livres d'architecture de Vitruve*, corrigez et traduits nouvellement en français avec des notes et des figures, 2e édition. Paris, 1684, in-fº.

PERRIN. *Poésies*, Paris, 1661, in-12, éd. citée par LACURNE.

PERROQUET, prêtre. *La Vie et le martyre du docteur illuminé de bienheureux Raymond Lulle*. Vernhonne, 1667, in-12.

PETIT DE JULLEVILLE. *Lettres, de la traduction de M. Perrot d'Ablancourt*, Paris, Cic. 3 vol.

PETITS DE LA CROIX. *Les Mille et un jour*, Paris, 1766.

PETIT (L.), de Rouen. *Satires générales* 1666.

PETIT JEHAN DE SAINTRÉ, 3 vol. in-12. Paris, 1724, éd. citée dans LACURNE.

PETIT RADEL. *Recherches sur les monuments cyclopéens*, 1 vol. in-8º, Paris, 1841.

PEYSSONNEL. *Traité sur le commerce de la mer Noire*, Paris, 1787.

PHILIPPE DE REINE. Voy. BLONDEL ET HELIS

PHILON. *Les Œuvres de Philon*, trad. Paris, 1619, in-12.

PICHON (PIERRE). *Libertés de l'Église Gallicane rédigées en 83 articles*, dans Loysel, *Institutes coutumières*, édition de MM. DUPIN et DUBOUCHAGE.

PIERRE (ISIDORE). *Études sur les engrais de mer*, Paris, sans date.

PIHAN. *Dictionnaire étymologique des noms de la langue française dérivés de l'arabe, de la persan ou du turc*, Paris, 1866.

PIRON. *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, Paris, 1776, 7 vol. in-8.

POIRÉ (ROMAN DE LA). Ms. nº 7609, Bibl. nat.

POISSON. *Œuvres*, Paris, 1679, in-12.

POUGENS. Voy. t. x, Préface, p. XXXII.

POUSSIN. *Collection de lettres de Nicolas Poussin*, Paris, 1824.

PRISE D'ORENGE (LA). Voy. GUILLAUME D'ORANGE.

PROUDHON. *Du Principe fédératif*, Librairie internationale, in-12, 1868. — *Confessions d'un révolutionnaire*, Librairie internationale, Paris, in-12, 1868.

PSAUTIER. *Psautier*, ms. français, Bibliothèque Mazarine, nº 358.

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. *Lettres écrites de Londres à Canova*.

QUICHERAT. *Addenda lexicis latinis*, Paris, 1862, in-8.

QUINAULT. *Le Théâtre de M. Quinault*, 5 vol. Paris, 1715.

R

RABELAIS. Éd. d'Amsterdam, 1711, 4 vol. in-12. Avec les notes de Leduchat, éd. citée par LACURNE. — *Les Épistres de maistre François Rabelais et*

Digitized by Google

crites pendant son voyage en Italie, Paris, 1651.

RACINE (J.). *Œuvres complètes*, 4 vol. Paris, 1807.

RACINE (L.). *La Religion*, poème, suivie du *poëme de la Grâce*, Paris, 1819.

RAOUL DE BOUDENC, *Mennagis de Portlesguez*, publié par Michalant, Paris, 1869, 310e siècle.

RAYNAL. *Histoire philosophique*, éd. de Genève, 1780, 10-8°.

RAYNOUARD. *Etats de Blois*, tragédie.

RECUEIL DE FARCES, sotties et moralités du XVe siècle, réunies pour la première fois et publiées avec des notices et des notes, par P. L. Jacob, bibliophile (Paris, A. Delahays, 1859). Ce recueil contient : *Me Pierre Pathelin, le Nouveau Pathelin, le Testament de Pathelin, Morabite de l'Avengle et du Boiteux, la Farce du Munyer, la Condamnation de Banquet*.

REGNARD. *Œuvres*, 4 vol. Paris, 1819.

REGNIER. *Les Épîtres et autres œuvres*, Londres, 1720.

REINAUD. *Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon*, par M. Reinaud et M. Favé, Paris, 1845.

REMONTRANCES. *Les remontrances de la complainte de nature à l'adchanoita errant*, dans la *Rose*, t. IV.

RÉMUSAT (Ch. de). *Nouvelles recherches curieusement l'influence de la scolastique sur la langue française*, dans VIENOT, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences mor.*, 1854, p. 354-376.

RENART. *Le Roman du Renart*, publié par Méon, 4 vol.

RÉSURRECTION. *La Résurrection du Sauveur, fragment d'un mystère inédit*, publié par Achille Jubinal, Paris, 1841, in-fol. et du XIIIe siècle.

RETZ. *Mémoires du cardinal de Retz*, publiés par Champollion-Figeac et Champollion fils, Paris, 1836, 2 vol.

REYBAUD (L.). *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, 2 vol. in-12, 1843.

RIVAROL. *Dictionnaire classique de la langue française*. Paris, 1828.

ROBERT DU TRIEZ. *Les Ruses des esprits malins*. Lille, 1583.

ROIS. *Les Quatre livres des rois*, suivis d'un fragment de moralités sur Job, et d'un choix de sermons de saint Bernard, publiés par Leroux de Lincy, Paris, 1841.

ROLLIN. *Traité des études*, Avignon, 1808. — *L'Histoire ancienne* est citée d'après POUGENS.

ROMANCERO FRANÇAIS, par M. Paulin-Paris, Paris, 1833.

ROSCHVALS, mis en lumière, par Bourdillon, Paris, 1741.

RONSARD. *Les Œuvres de Ronsard*, Paris, 1623, en deux tomes in-fol.

ROSE. *Roman de la Rose*, publié par Méon, 4 vol.

ROTHIN. *Œuvres inédites*, Toulouse, 1716, in-8°.

ROULLEAU X (MARCEL). *Fragments économiques*, Paris, 1873.

ROUSSEAU (J. B.). *Œuvres de J. B. Rousseau*, nouvelle édition, 5 vol. in-8, Paris, 1820.

ROUSSEAU, (J. J.). *Œuvres complètes*, édition de MUSSET-PATHAY. Paris, 1824.

ROUSSET. *Correspondance de Louis XI et du Maréchal de Nouailles*, publiée par Camille Rousset, Paris, 1865.

ROYOU. *Phocion*, tragédie.

ROZIER. *Rozier historial de France*. Paris, 1522. 4 vol. in-fol. Le livre fut fait par ordre de Louis XI.

RUHIÈRES. *Œuvres posthumes*, Paris, 1819, 4 vol. in-12.

RUTEBEUF. *Œuvres*, recueillies par Jubinal 2 vol. Paris, 1839.

S

SAINT ALEXIS. Cité sur une copie communiquée par M. Gaston Paris, qui prépare en a fait une édition : *La Vie de saint Alexis, poème du XIIe siècle, et remaniements des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, publiées par Gaston Paris et Léopold Pannier, Paris, 1872, in-8.

SAINT-ANDRÉ (DE). *Lettres au sujet de la magie, des malefices et des sorciers*, Paris, Despilly, in-12, 1725.

SAINTE-BEUVE. *Port-Royal*, Paris, 3e éd. Hachette, 1867, 6 vol. — *Chateaubriand et son groupe littéraire, sous l'empire*, 2 vol. in-8°, Paris, 1861.

SAINT-EVREMOND. *Œuvres de M. de Saint-Evremond*, publiées sur des manuscrits de l'auteur, 7 vol. in-12, Londres 1725.

SAINT-GELAIS. *Œuvres poétiques*, Paris, 1719, in-12. Le manuscrit unique la pièce est il est entre parenthèses, parce que dans l'édition les pièces ne sont pas numérotées.

SAINT-GLAS (abbé de Saint-Ursan). *Contes nouveaux, en vers*, Paris, 1683, in-12.

SAINT-JULIEN. *Mélanges historiques*, Lyon, 1869, éd. citée par LACURNE.

SAINT-LAMBERT. *Saisons*, Amsterdam, 1777.

SAINT-PIERRE (L'ABBÉ DE). *Œuvres*, 18 vol. Utrecht, 1713.

SAINT-SIMON. *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, nouvelle édition, 40 vol in-12, Paris 1842; le premier chiffre indique le chapitre, le second, la page.

SAINT-SIMON (HENRI DE). *Œuvres choisies*, Bruxelles, 1859.

SANLECQUE. *Poésies*, Harlem, 1706.

SANSON (N.) d'Abbeville. *L'Amérique en plusieurs cartes et en divers traités de géographie et d'histoire*, Paris 1657, petit in-4°.

SARPI. *Histoire du concile de Trente, de Fra Paolo Sarpi*, trad. de Le Courayer, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1736.

SARRASIN. *Lettres de Jean Pierre Sarrasin, sur la première croisade de saint Louis* dans *Mémoires de Jean, sire de Joinville*, publiées par Francisque Michel, Paris, 1858.

SATIRE MÉNIPPÉE. Toutes les éditions données à Ratisbonne chez les Ratisbonnois et les Mathias, depuis 1709 jusqu'en 1752.

SAURIN. *Spartacus*, tragédie.

SAUSSURE. *Voyages dans les Alpes*, Neuchâtel, 1796, in-8°.

SAUVAL. *Histoire de Paris*, Paris, 1733, in-fol, édit. citée par LACURNE.

SAXONS. *La chanson des Saxons*, par Jean Bodel, publiée par Fr. Michel, 2 vol. Paris, 1839.

SCARRON. *Œuvres*, 7 vol. in-8°, Paris, Bastin, 1786, éd. citée par POUGENS. — *Le Virgile travesti en vers burlesques de M. Scarron*, 2 vol. in-12, Paris, 1705.

SCHELER. *Lexicographie latine du XIIIe et du XIVe siècle*, Leipzig, 1867. — *Notice et extraits sur deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin*, Bruxelles, 1867. — *Glossaire roman-latin du XIIIe siècle* (tiré de la bibliothèque de Lille), annoté par M. Aug. Scheler, Bruxelles, 1866.

SCUDÉRY (Mlle DE). *Les Conversations sur divers sujets*, par Mlle de Scudéry, 6e éd. Amsterdam, 1685, in-12.

SÉGUR. *Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812*, Paris, 1825, 2 vol. in-12.

SENEFIANCE. *Senefiance de l'Alphabet*, dans Jubinal, t. II, p. 276.

SERMENTS DE 842, dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 83.

SERRES (O. DE). *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, par O. de Serres, seigneur de Pradel, 3e éd. revue et augmentée par l'auteur, Paris, 1605, chez Abraham Saugrain, in-4°.

SÉVIGNÉ. *Lettres*, édit. de 1734 (c'est celle qui est citée par chiffres arabes); édit. Régnier, 14 vol. Hachette, 1862.

SICILLE, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon. *Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises*, publié et annoté par H. Cocheris, Paris, 1860, in-12; Paris, 1614, in-8°, édition citée par LACURNE.

SISMONDI. *Littéra inédites*, 1863.

SONGE (LE) du Vergier, in-4°, chez Jehan Petit.

SPALLANZANI, *Voyages dans les deux Siciles*, trad. française, 6 vol. in-8°, Paris, an VII.

SPON (J.). *Voyages d'Italie*, 1678, 2 vol. in-12.

STAAL (MME DE). *Mémoires écrits par elle-même*, 3 vol. Londres, 1755, in-12.

STEDMAN (J. G.). *Voyages à Surinam*, trad. française, 2 vol. Paris, an VII.

STEVIN (SIMON). *Œuvres mathématiques*, 2 vol. in-f°, Leyde, 1634.

STRAPAROLE (NICITS DE). Éd. de 1726 (sans lieu), 2 vol. in-12; c'est la traduction de Pierre de Larivey et de Jean Louveau, l'édit. citée par LACURNE.

SULLY. *Œconomies*, éd. in-12, Amsterdam 1725 (Trévoux), éd. citée dans LACURNE.

T

TAILLIAR. *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane et wallonne*, Douai, 1849, in-8°.

TENON *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, Paris, 1788, in-4°.

THÉATRE FRANÇAIS, au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par MM. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1839.

THÉOPHILE. *Œuvres*, Lyon, 1668, éd. citée par POUGENS. *Œuvres*, Paris, 1662, 2 vol. in-12, éd. citée par LACURNE.

THÉOPHILES, dans Rutebeuf, éd. JUBINAL, t. II, p. 269-327.

THIBAUT IV (comte de Champagne). *Chansons*, Reims, 1851.

THOINOT ARBEAU (TABOUROT). *Orchesographie*, in-4°, Langres, 1596.

THOMAS MARTYR. *La Vie de saint Thomas c martyr*, publiée par M. Bekker, et présentée à l'Académie des sciences de Berlin (*Philos. histor. Abhandl.* 1840).

THUROT (CHARLES). *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, Paris, 1850.

TORCY. *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, Lahaye, 1756, 3 vol. in-12.

TOUSSAINT DU PLESSIS. *Une page d'histoire locale et littéraire au moyen âge*, extrait de la *Revue de la Normandie*, août 1870.

TRIOMPHE DES DAMES (LE). *Poème du XIVe siècle*, publié par Leroy et Dinaux, Valenciennes, 1824.

TROBS (Ob. DE). *Joyeuses recherches de la louange tolosane*, 2e éd. Paris, Janet, 1847.

TRISTAN L'HERMITE de l'Académie française, auteur de *Panthée*, de la *Mort de Chrispe*, de *Mariane*.

TROT. *Lai du trot*. VOY. LAI D'UNAIRES.

TUCBLET (L'ABBÉ). *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle*, 2e éd. Amsterdam, 1754.

V

VADÉ. *La Pipe cassée*, 4e éd. Paris, 1758, in-8°.

VALENCIENNES (HENRI DE). *Continuation de l'histoire de la Conquête de Constantinople* dans Villehardouin, éd. de Paulin Paris, Paris, 1838.

VALESIANA. *Les pensées critiques, historiques et morales de M. de Valois*, Paris, 1740, 12, 1694.

VALLET DE VIRIVILLE. *Histoire de Charles VII et de son époque. Isabeau de Bavière, reine de France. Etude historique*, Paris, 1859.

VASSE. *Le Départ de la vache à Colas, complainte bugnoise*, Paris, 1808.

VAUBAN. *Projet d'une dime royale* 1600 (par erreur d'impression).

VAUGELAS. *Nouvelles remarques*, Paris, 1690, éd. citée par POUGENS. — *Quinte-Curce, de la vie et des actions d'Alexandre le Grand* Paris, in-12, 1681.

VAUVENARGUES. *Œuvres complètes de Vauvenargues*, Paris, 1797, 2 vol. in-12.

VERNOIS. *De la main des ouvriers et des artisans au point de vue de la médecine légale*, Paris, 1861, in-8°.

VIAN. *La Particule nobiliaire*, Paris, 1860, in-8°.

VIDRAYE (DE). *Sur l'exploitation agricole*, Paris, in-12, brochure.

VIEILLEVILLE. VOY. CARLOIX.

VIENNET. *Clovis*, tragédie.

VIGENÈRE. *Les Commentaires de Jules Cesar des guerres de la Gaule*, in-f°, 1589.

VIGNAY (JEHAN DE). *Le Livre des eschez moralisé et translaté de latin en françois*, par Maistre Jehan de Vignay, mss. du XIVe siècle, fonds français, n° 2149.

VIGNEUL MARVILLE. *Mélanges d'histoire et de littérature recueillis* par M. de Vigneul-Marville, in-12, 1699.

VILLEHARDOUIN. *De la conqueste de Constantinople par Joffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes*, publié par Paulin Paris, Paris, 1838, in-8.

VILLEMAIN. *Cours de littérature française. Le*

Digitized by Google

térature du moyen âge, Paris, 1830, in-8°. — *Cours de littérature française, tableaux de la littérature au XVIIIe siècle*, 4 vol. Didier, 1828. — *Souvenirs contemporains, d'histoire et de littérature*, 2 vol. Paris, 1834.

VILLEMARQUÉ. *Le grand mystère de Jésus, Passion et résurrection*, drame breton, avec une étude sur le *Théâtre chez les nations celtiques*, par le vicomte de la Villemarqué, Paris, 1865.

VILLENEUVE (G. de LA). XIIIe siècle. *Cris de Paris*, dans MÉON, *Fabliaux et contes*, t. II, p. 276.

VILLON. *Les Œuvres de Fr. Villon*, Paris, chez Coustelier, 1723.

VINGT-TROIS MANIÈRES DE VILLAIN (DES), publié par A. Jubinal, Paris, 1834.

VOIRON. *Histoire de l'astronomie*, in-4° 1810, chez Courcier.

VOITURE. *Les Œuvres de M. de Voiture*, contenant ses *lettres* et ses *poésies*, avec l'*histoire d'Alcidalis et de Zélide*, 2 vol. in-12, Paris, 1713, éd. citée dans FOURNIER.

VOLNEY. *Œuvres complètes*, Paris, Bossange, 1821, 8 vol. in-8°.

VOYAGE. *Voyage de Siam des pères jésuites envoyés par le roy aux Indes, à la Chine*, Amsterdam, 1689, in-12, 2 vol.

W

WACE. *Le roman de Brut*, publié par le Roux de Lincy, 2 vol. in-8°, Rouen, 1836. — *Le roman de Rou*, publié par Pluquet et le Prevost, Rouen 1827, 2 vol. in-8.

WARU (Ds). *Enquête sur la Banque*, Paris, 1867.

WINKELMANN. *Histoire de l'art chez les anciens*, traduit de l'allemand, 2 vol. in-4°, Paris, 1802.

Y

YMAGE DU MONDE (L'). *Mss. de St-Brieuc*, du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe

FIN DU TOME DEUXIEME ET DERNIER

TYPOGRAPHIE LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.

Digitized by Google

tions en reproduisant ici une lettre que M. Guizot nous a fait l'honneur de nous adresser :

« Vous avez entendu dire, messieurs, que, depuis plusieurs années, je me donne le paternel plaisir de raconter l'histoire de France à mes petits-enfants, et vous me demandez si je n'ai pas dessein de publier ces études de famille sur la grande vie de notre patrie. Telle n'avait pas été d'abord ma pensée; c'était de mes petits-enfants, et d'eux seuls, que je me préoccupais. J'avais à cœur de leur faire vraiment comprendre notre histoire et de les y intéresser en satisfaisant à la fois leur intelligence et leur imagination, en la leur montrant à la fois claire et vivante. Toute histoire, celle de la France surtout, est un vaste et long drame où les événements s'enchaînent selon des lois déterminées, et dont les acteurs jouent des rôles qu'ils n'ont pas reçus tout faits ni appris par cœur, et qui sont les résultats, non-seulement de leur situation native, mais de leur propre pensée et de leur propre volonté. Il y a, dans l'histoire des peuples, deux séries de causes à la fois essentiellement diverses et intimement unies; les causes naturelles, qui président au cours général des événements, et les causes libres, qui viennent y prendre place. Les hommes ne font pas toute l'histoire : elle a des lois qui lui viennent de plus haut; mais les hommes sont, dans l'histoire, des êtres actifs et libres qui y produisent des résultats et y exercent une influence dont ils sont responsables. Les causes fatales et les causes libres, les lois déterminées des événements et les actes spontanés de la liberté humaine, c'est là l'histoire tout entière. C'est dans la reproduction fidèle de ces deux éléments que consistent la vérité et la moralité de ces récits.

« Je n'ai jamais été plus frappé de ce double caractère de l'histoire qu'en la racontant à mes petits-enfants. Quand j'ai commencé avec eux ces leçons, ils y prenaient d'avance un vif intérêt, et ils m'écoutaient avec un bon vouloir sérieux; mais quand ils ne saisissaient pas bien le lien prolongé des événements, ou quand les personnages historiques ne devenaient pas, pour eux, des êtres réels et libres, dignes de sympathie ou de réprobation, quand le drame ne se développait pas devant eux clair et animé, je voyais leur attention inquiète ou languissante; ils avaient besoin à la fois de lumière et de vie; ils voulaient être éclairés et émus, instruits et amusés.

« En même temps que la difficulté de satisfaire à ce double désir se faisait vivement sentir à moi, j'y découvrais plus de moyens et plus de chances de succès que je ne l'avais prévu d'abord pour faire comprendre à mes jeunes auditeurs l'histoire de France dans sa complication et sa grandeur. Quand Corneille a dit :

.... aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années,

il a dit vrai pour l'intelligence comme pour la valeur. Quand une fois ils sont bien éveillés et donnent vraiment leur attention, les jeunes esprits sont plus sérieux et plus capables qu'on ne le croit de tout comprendre. Pour bien expliquer à mes petits-enfants le lien des événements et l'influence des personnages historiques, j'ai été conduit quelquefois à des considérations très-grandes et à des études de caractères assez approfondies. J'ai presque toujours été, en pareil cas, non-seulement bien compris, mais vivement goûté. J'en ai fait l'épreuve dans le tableau du règne et le portrait du caractère de Charlemagne; les deux grands desseins de ce grand homme, qui a réussi dans l'un et échoué dans l'autre, ont été, de la part de mes jeunes auditeurs, l'objet d'une attention très-soutenue et d'une compréhension très-nette. Les jeunes esprits ont plus de portée qu'on n'est enclin à le présumer, et peut-être les hommes seraient-ils bien quelquefois d'être aussi sérieux dans leur vie que les enfants le sont dans leurs études.

« Pour atteindre le but que je me proposais, j'ai toujours pris soin de rattacher mes récits ou mes réflexions aux grands événements ou aux grands personnages de l'histoire. Quand on veut étudier et décrire scientifiquement un pays, on le parcourt dans toutes ses parties et en tout sens; on visite les plaines comme les montagnes, les villages comme les cités, les recoins obscurs comme les lieux célèbres; ainsi procèdent un géologue, un botaniste, un archéologue, un statisticien, un érudit. Mais quand on veut surtout connaître les principaux traits d'une contrée, ses contours fixes, ses formes générales, ses aspects spéciaux, ses grands chemins, on monte sur les hauteurs; on se place aux points d'où l'on saisit le mieux l'ensemble et la physionomie du pays. Ainsi il faut procéder dans l'histoire, quand on ne veut ni la réduire au squelette d'un abrégé ni l'étendre aux longues dimensions d'un travail d'érudition.

Les grands événements et les grands hommes sont les points fixes et les sommets de l'histoire; c'est de là qu'on peut la considérer dans son ensemble et la suivre dans ses grandes voies. En la racontant à mes petits-enfants, je me suis quelquefois attardé dans quelque anecdote particulière où je trouvais le moyen de mettre en vive lumière l'esprit dominant du temps ou les mœurs caractéristiques des populations; mais, sauf ces rares exceptions, c'est toujours dans les grands faits et les grands personnages historiques que je me suis établi pour en faire, dans mes récits, ce qu'ils ont été dans la réalité, le centre et le foyer de la vie de la France.

« Je n'avais pris d'abord, en donnant ces leçons, que de courtes notes de dates et de noms propres. Quand on m'a donné lieu de croire qu'elles pouvaient avoir pour d'autres enfants que les miens, et même, m'a-t-on dit, pour d'autres que des enfants, quelque utilité et quelque intérêt, j'ai entrepris de les rédiger telles que je les avais développées à mes jeunes auditeurs. Je vous enverrai, messieurs, quelques portions de ce travail, et si, en effet, il vous paraît opportun d'étendre le cercle auquel il a été d'abord destiné, je vous confierai très-volontiers le soin de sa publication.

« Recevez, messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

GUIZOT.

« Val-Richer, décembre 1870. »

Quel admirable enseignement pour la jeunesse que « *la grande vie de notre patrie* » racontée dans cette langue claire, ferme et imagée, avec cette sûreté de méthode, cette justesse d'appréciation, cette attention scrupuleuse à ne rien laisser qui ne puisse être facilement compris!

«

Ce sont là des qualités précieuses pour les lecteurs de tout âge; aussi l'auteur prévoit-il que ses leçons auront quelque utilité « *même pour d'autres que pour des enfants.* » Les femmes, les gens du monde, les érudits eux-mêmes tiendront à lire un livre où ils retrouveront, au milieu d'un récit exact et vivant, la science profonde et la hauteur de vues de l'historien de *la Civilisation en Europe et en France*, de l'homme d'État auquel, durant bien des années, nul dans notre pays n'a contesté le premier rang.

Nous nous sommes donc empressés d'accepter l'honneur d'éditer une œuvre utile à des lecteurs si divers et appelée à répandre tant d'idées justes et fécondes, et nous tiendrons à ce qu'elle soit publiée avec tout le soin qu'elle mérite.

CONDITIONS

ET MODE DE PUBLICATION.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants formera trois volumes grand in-8, imprimés par M. Raçon, dont le goût et l'habileté sont bien connus, et illustrés de plus de cent gravures d'après de magnifiques dessins dans lesquels M. A. de Neuville a montré sous un nouvel aspect son talent aussi correct que dramatique. Ces gravures représenteront des scènes et des personnages historiques, des portraits, des costumes, des monuments; les éléments en seront puisés aux meilleures sources.

Les trois volumes se composeront de 80 à 100 livraisons; chaque livraison, illustrée d'au moins une grande gravure, contient 16 pages et est protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 50 centimes.

Il paraît une livraison par semaine.

Le tome Ier, composé de 37 livraisons, est en vente au prix de : 18 francs, broché. — 25 francs relié.

HACHETTE ET Cie

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris

PUBLICATION DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE:

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique;

2° POUR LA GRAMMAIRE:

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle, avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS:

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE:

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au XVIe siècle, et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE:

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

PAR E. LITTRÉ
de l'Académie française.

OPINION DE LA PRESSE SUR LE DICTIONNAIRE DE M. LITTRÉ

EXTRAIT DU JOURNAL *LE TEMPS*
Du 21 décembre 1872.

Il est enfin terminé ce Dictionnaire dont la première livraison remonte à l'année 1863, mais dont les travaux préparatoires avaient commencé dix-neuf ans plus tôt. Matériellement, il compte 4776 pages grand in-4° à trois colonnes en petit caractere. Les colonnes mises bout à bout mesureraient 3725 mètres, et les lignes ainsi disposées en feraient 80 000, soit vingt lieues de long!

Cette œuvre gigantesque et admirable s'achève au bon moment, pour affermir notre conscience nationale en nous donnant le tableau de notre langue et de sa littérature dans toute la période moderne, avec un historique qui en fait remonter la tradition jusqu'aux dernières limites de notre passé.

Pour apprecier un pareil ouvrage, il suffit d'examiner simplement ce qu'il contient et sur quel plan il est conçu. L'auteur lui-même l'a défini en disant que son Dictionnaire « embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte ». Les éléments fondamentaux en sont un choix d'exemples empruntés à l'âge classique et aux temps qui l'ont précédé, l'étymologie des mots, et la classification rigoureuse des significations d'après le passage de l'acception primitive aux acceptions détournées et figurées. L'érudition en fait le fond; mais elle est l'instrument, non l'objet du livre, qui est la constatation et l'explication de l'usage.

Mais quelles limites assignera-t-on à l'usage? M. Littré y comprend avec raison toute la période moderne, depuis Malherbe jusqu'à nos jours, quelles qu'y soient les expressions déjà vieillies. En réalité, le langage, comme tout ce qui tient à l'humanité, est dans un mouvement perpétuel. Sa condition est de changer toujours et d'être une transition incessante entre l'archaïsme et le néologisme : tout comme dans l'histoire, chaque moment présent est un point entre le passé qui l'a engendré et l'avenir qu'il prépare, sans qu'aucune force puisse fixer cet instant fugitif et immobiliser pour une heure seulement le cours irrésistible des choses. L'usage actuel a donc été un néologisme et deviendra un archaïsme à son tour. Mais plus tard viendra la désuétude, mieux cela

Digitized by Google

vaudra, car l'introduction du neuf n'est pas une raison de bannir le vieux. S'il y a du superflu, tant mieux : la variété des mots et des tournures est la richesse des langues, et l'esprit trouve dans ce trésor les éléments des finesses et des nuances délicates. Les grammairiens et les beaux esprits des deux siècles passés en jugeaient autrement, et à tort. Dans leur ardeur de proscrire, ils appauvrissaient la langue et ils en faisaient cette gueuse fière à qui Voltaire prétendait qu'on ne pouvait faire l'aumône que malgré elle. Notre temps, qui a plus de respect pour l'histoire, a réagi contre ces dispositions étroites et remis en honneur un certain nombre de vieux mots, bannis on ne sait pourquoi par l'école de Vaugelas. Le Dictionnaire de M. Littré va favoriser, en le régularisant, ce mouvement, auquel on ne peut qu'applaudir, puisqu'il nous rend des ressources mal à propos négligées, et qu'il renoue notre tradition rompue sans motif.

En ce qui touche le néologisme, il y faut sans doute plus de discrétion, et l'on n'admettra pas sans critique les lubies du premier venu qui manie la parole ou la plume. Pourtant on ne saurait non plus soumettre une langue vivante aux prétentions ultraclassiques, qui n'acceptaient ni un mot, ni même une association de mots, s'ils n'étaient consacrés par les « bons auteurs ». L'usage passe outre à ces difficultés d'une délicatesse excessive. Qu'est devenue la colère de Royer-Collard devant le verbe *baser*, quand il s'écriait en pleine Académie : « S'il entre, je sors! » D'autres se refusaient aux *formules* philosophiques et ne voulaient entendre parler que des *formules* d'apothicaire. Voltaire avait de meilleures raisons pour écarter *égaliser*, qui n'est qu'une forme alourdie d'*égaler;* mais le public n'en a pas tenu compte, et il faut bien admettre *égaliser*, sauf à ne pas laisser périmer faute d'usage *égaler*, qui vaut mieux.

La principale source des néologismes est dans le langage scientifique, qui se croit obligé de tirer un mot nouveau du grec, chaque fois que la science introduit une idée, découvre un fait ou invente un instrument. Ce procédé est d'ailleurs conforme à la nature. A partir du premier homme qui a balbutié des sons articulés, les mots nouveaux ont toujours suivi les idées nouvelles. Le Dictionnaire de M. Littré enregistre sans rougir tous ceux qui ont quelque titre au droit de cité : un signe qui les précède avertit qu'ils ne sont pas admis par l'Académie. A le bien prendre, M. Littré n'avait pas le droit d'en agir autrement. L'Académie, qui légifère, peut accepter ou repousser ce que bon lui semble. Un écrivain, si compétent qu'il soit, n'a pas qualité pour substituer l'arbitraire de ses goûts à l'usage public. Il est tenu à constater cet usage, à l'expliquer et tout au plus à y ajouter des conseils.

Le Dictionnaire admet donc les vieux mots, pour peu que la période classique s'en soit encore servie; il s'efforce d'augmenter ainsi, dans de discrètes limites, la part d'archaïsme admise dans la langue moderne. La désuétude est un gaspillage auquel on fait toujours bien de s'opposer. D'un autre côté, tout en donnant la place d'honneur aux mots acceptés par l'Académie, il ne fait la sourde oreille ni aux expressions des auteurs classiques qu'elle a omises et qui méritent tout au moins d'être expliquées, ni aux néologismes que l'usage présent est en train d'accueillir, ni aux mots populaires quand la décence ne les condamne pas, ni enfin aux termes techniques et scientifiques, qui envahissent de plus en plus le domaine commun.

Voilà pour la nomenclature; maintenant parlons de ce que contient chaque article. L'auteur l'a résumé lui-même ainsi : « La disposition commune à tous les articles est la suivante : le mot, la prononciation, la conjugaison du verbe, si le verbe a quelque irrégularité; la définition et les divers sens classés et appuyés, autant que faire se peut, d'exemples empruntés aux auteurs des XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles; des remarques, quand il y a lieu, sur l'orthographe, sur la signification, sur la construction grammaticale, sur les fautes à éviter, etc.; la discussion des synonymes en certains cas; l'historique, c'est-à-dire la collection des exemples depuis les temps les plus anciens de la langue jusqu'au XVIe siècle inclusivement, exemples non plus rangés suivant les sens, mais rangés suivant l'ordre chronologique; enfin l'étymologie. »

La prononciation, qui peut sembler oiseuse au lecteur parisien, est d'une grande utilité pour les étrangers et même pour les provinciaux. Ajoutons que, dans l'avenir, celle qui est figurée ici deviendra un témoignage. On ne se doute guère, en effet, de la rapidité avec laquelle elle change. Non-seulement le XVIe siècle ne prononçait pas comme nous, et pour se faire une idée de sa manière de parler, il faut écouter aujourd'hui nos paysans des provinces voisines de Paris et du centre; mais depuis moins de cent ans, elle s'est si notablement modifiée que des amateurs en ont pu suivre l'altération à la Comédie-Française. Elle tend à se conformer à l'orthographe et à faire sentir plus de lettres qu'autrefois : résultat sans doute attribuable à la diffusion de la lecture dans des classes que n'atteint pas la tradition polie.

L'explication du sens du mot vient après : sujet épineux, où il faut éviter les naïvetés tant reprochées à l'Académie, et aussi les définitions abstraites ou techniques, qui feraient bientôt, si l'on n'y prenait garde, dégénérer un dictionnaire trop complet en une encyclopédie incomplète. M. Littré, guidé par son esprit à la fois scientifique, philosophique et littéraire, s'en est tiré avec tout le bonheur possible. Comment mieux définir le verbe *faire* que par « donner l'être ou la forme »? Si le *saule* est pour lui, comme pour l'Académie, « un arbre qui croît ordinairement dans les prés et le long des ruisseaux », définition qui s'applique à trop d'arbres différents pour être suffisante, il a soin d'ajouter *Salix alba* (Linné), ce qui, en mettant le nom scientifique à côté du nom commun, vous permet, si vous voulez en savoir davantage, de vous reporter aux traités de botanique. Quant aux termes d'arts et métiers, les explications n'en peuvent être que sommaires, et l'on ne cherchera pas ici la définition technique de ces spécialités. L'important est que le Dictionnaire vous apprenne s'il s'agit d'un terme de tissage, ou de charpente, ou de reliure, etc. Une fois sur cette piste, et avec quelque renseignement secondaire quand faire se peut, il dépend de vous de poursuivre votre recherche dans les ouvrages compétents.

La classification des sens divers d'un même mot est une autre difficulté. L'Académie s'en est tirée en partant du sens le plus usuel; mais c'était souvent renoncer à la filiation des significations entre elles. On ne pouvait plus les déduire les unes des autres, et dès lors l'esprit n'était pas satisfait. M. Littré a pris une autre voie. Il est parti du sens qu'avait le mot en entrant dans la langue : c'est la signification étymologique. Par ce procédé tout historique, il était bien sûr d'obtenir la filiation naturelle des sens. Un seul exemple fera juger de la différence entre les deux méthodes. Soit le verbe *croupir :* l'Académie commence par dire qu'il s'emploie en parlant des liquides qui sont dans un état de repos et de corruption; et elle ajoute que *croupir* se dit aussi des enfants au maillot, et des personnes qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linge. Impossible de mieux

Digitized by Google

embrouiller les idées. M. Littré les débrouille ainsi : *croupir* vient de *croupe*, et dans le moyen âge il a signifié *accroupir :* « El chemin se croupi Renarz » (Renard s'accroupit dans le chemin), dit le roman du Renard. De là, par extension, être comme accroupi dans l'ordure, et par conséquent y pourrir; et enfin, par une métaphore très-hardie, être stagnant et corrompu, en parlant de l'eau. On comprend ainsi la déduction des idées, et l'on assiste au passage des sens, acte aussi vital, aussi créateur que la naissance des racines qui ont formé les mots.

Pour appuyer la détermination du sens, M. Littré a eu recours d'une manière systématique à la citation des auteurs. Cette méthode, imitée du *Thesaurus* d'Henri Estienne et du *Glossaire* de Ducange, était rêvée par Voltaire, mais on ne l'avait jamais appliquée en grand au français, avec les indications exactes qui permettent de recourir aux passages cités. Elle coupe court à l'arbitraire, auquel il est si facile de se laisser aller quand on forge soi-même ses exemples. Elle authentique en quelque sorte l'usage, et beaucoup de nuances auxquelles on ne songeait pas en sont révélées. Grâce à ce dépouillement des classiques, le lecteur peut retrouver l'origine d'une foule de citations en vers et en prose qui flottent dans la mémoire de tout lettré, et auxquelles on est souvent bien embarrassé d'assigner leur véritable source. D'ailleurs, le croirait-on, malgré l'inévitable décousu des pensées, ces fragments détachés, où comparaissent nos plus grands écrivains, éveillent d'une façon piquante les idées et les souvenirs, et offrent aux gens instruits une lecture des plus attachantes. Enfin on y constate que notre langue a beaucoup plus de libre jeu et de franches allures que ne l'imaginaient les faux puristes qui ne tenaient pas compte des époques. Avec le Dictionnaire de M. Littré, des critiques comme le Commentaire de Voltaire sur Corneille ne seraient plus possibles.

Un dictionnaire n'est pas une grammaire ; mais, quand il est développé comme celui-ci, il faut bien y décider, sous chaque mot, les difficultés grammaticales qu'il suscite. Les grammairiens ont multiplié comme à plaisir ces cas embarrassants, et l'écrivain qui suivrait à la lettre leurs prescriptions se soumettrait à de terribles entraves. On pourrait dire de lui, comme on a dit des gens trop scrupuleux sur l'hygiène : *Qui scribit grammatice, scribit misere.* M. Littré réagit contre ces tendances étroites. Armé de sa méthode historique, il montre tantôt l'innocence d'une locution condamnée, tantôt la naiserie d'une distinction proposée, ou le contre-sens que l'oubli du vieux français a fait faire dans le nouveau. Par exemple, doit-on dire *imposer* pour tromper, et *en imposer* pour inspirer du respect, ou réciproquement ? Les grammairiens ont rendu à cet égard des oracles contradictoires. La vérité est que la distinction est vaine et que Massillon a pu écrire sans faute : « Il ne veut ni *imposer* aux autres, ni *s'en imposer* à soi-même. » Affaire d'euphonie. On avait inventé aussi que *saigner du nez* signifiait avoir peur, et que, pour l'écoulement du sang par les narines, il fallait dire *saigner au nez.* M. Littré montre que *saigner du nez* est l'expression juste au propre et au figuré, et que l'autre est un solécisme que notre littérature n'a jamais admis.

Ce que nous venons de dire donne l'état présent de la langue, depuis le XVIIe siècle. Mais la plupart de nos mots usuels remontent bien plus haut, et il était intéressant de les retrouver le long des siècles précédents, à partir de leur première forme et de leur première acception. Cette revue, qui éclaircit et parfois redresse le langage d'aujourd'hui, nous fait par surcroît sentir le prix de la tradition, en nous montrant de nombreux échantillons de cette vieille langue naïve que l'ignorance a déclarée barbare, quand elle l'emportait tant sur la nôtre en pureté régulière. L'historique fournit aussi l'explication d'une foule de locutions singulières ou piquantes qui courent dans toutes les bouches longtemps après que le sens propre en a été perdu. Voyez, par exemple, l'explication curieuse des dictons tels que *Trouver chaque chute, Faire un trou à la lune, Sot comme un panier.*

L'historique est la préparation nécessaire de l'étymologie. Avant d'aborder directement cette dernière, le Dictionnaire indique, pour le mot dont il va chercher l'origine, les formes équivalentes dans les langues néo-latines et aussi dans les patois français. Si les exemples tirés des différentes époques fournissent la filiation, on a ici les formes collatérales qui souvent ont conservé quelque secret de famille perdu par notre branche. Non-seulement le provençal, l'italien, l'espagnol et le portugais, mais nos patois eux-mêmes ont à cet égard une valeur capitale. Tandis que l'ignorant s'en moque, le linguiste les recueille avec soin comme les derniers débris des dialectes dans lesquels la langue d'oïl se divisait avant de céder la place au dialecte central de l'Ile-de-France. Mainte fois les patois révèlent la forme juste que le français a échangée pour un gros barbarisme. Ainsi, nous prenons en pitié les cuisinières qui parlent du *lévier* où elles lavent leur vaisselle, et nous disons *lierre*, ce qui n'était pas à l'origine une faute différente. Mais les paysans du Berry et de la Normandie ont conservé la forme pure : ils prononcent un *ierre*, qui est bien le représentant du latin *hedera*. Il ne s'agit pas de revenir sur une chose consacrée par l'usage, mais d'apprendre au moins la modestie, et de ne pas railler le langage populaire, qui n'est souvent qu'archaïque, lorsque c'est le nôtre qu'il conviendrait d'appeler corrompu, si l'emploi littéraire ne l'avait purifié.

Enfin, l'étymologie termine chacun des articles du Dictionnaire. Le français est bien loin d'être une langue de première formation, et ses mots, lorsqu'ils n'ont pas été forgés sur son propre sol, sortent de langues où déjà ils existaient tout faits. On pourrait donc se contenter, comme l'a fait M. Brachet de fournir le mot latin, ou germanique, ou celtique, ou grec, ou même arabe ou hébreu, d'où vient directement le français, et d'en rester là. M. Littré a bien voulu procurer une satisfaction de plus à la curiosité, en ne s'arrêtant pas, pour les mots principaux (ceux qu'on nomme les mots-racines), au vocable latin ou grec d'où ils proviennent, mais en indiquant aussi d'où provient et à quoi se rattache ce vocable lui-même dans l'ensemble des langues indo-européennes, quand la relation est claire et suffisamment admise par les linguistes.

Les étymologies jouissent d'un singulier privilége auprès des gens du monde. Rien ne pique plus leur curiosité, et rien n'excite plus leur moquerie. Ils en demandent, ils en inventent même volontiers de mauvaises; et en même temps ils se raillent sans fin des dérivations les mieux établies. Ce scepticisme à contre-temps vient de ce qu'ils se croient encore au temps où l'étymologie procédait par pur caprice, et qu'ils se rappellent la fameuse épigramme du chevalier de Cailly contre Ménage : « *Alfana* vient d'*equus* sans doute, » etc. Ils ne savent pas que, depuis la révolution opérée par la philologie comparative, ce scepticisme n'est plus de saison, et que l'analyse chimique ne procède pas par des principes plus sûrs que l'analyse étymologique. M. Littré en a rappelé les conditions dans sa préface. Ce sont : 1° Le sens. Il faut qu'il se rapporte aussi bien que la forme. Nulle commune origine n'est admissible entre des mots dont les sens n'ont pas de relation. Ainsi, malgré l'homonymie, vainement chercherait-on une source unique aux deux verbes

Digitized by Google

louer, donner des louanges, et *louer*, donner en location. Et, en effet, l'un vient de *laudare*, et l'autre de *locare*.

2° La forme. Les mots n'ont de rapport que dans la mesure où ils ont eu une forme commune à l'origine. Les modifications de cette forme, d'une langue à l'autre et d'un âge à l'autre de la même langue, sont soumises à des lois parfaitement régulières que l'on détermine par la comparaison de beaucoup de cas évidents; et une fois posées, elles servent de clef pour le reste. On procède ainsi lettre à lettre, et l'étymologie française n'est sûre que lorsqu'elle rend compte, par des exemples incontestables, de tous les changements de lettres entre le point de départ et le point d'arrivée. C'est la méthode *à posteriori* avec toute sa rigueur et toute sa certitude.

3° L'historique. Il met sous les yeux les intermédiaires sans lesquels les rapprochements philologiques seraient souvent impossibles. Ainsi, comment rapprocher *jour* de *dies*, si l'ancien français *jorn* et l'italien *giorno* ne nous amenaient à *diurnus*, dont le rapport avec *dies* ne fait plus de difficulté? Il offre aussi le moyen de rendre compte des cas fortuits que nulle considération générale ne peut faire deviner. Sans l'historique, comment se douter qu'*espiègle* vient d'*Eulenspiegel* (miroir de chouette), nom donné par les Allemands à un personnage fictif auquel ils attribuaient beaucoup de facéties, que notre bibliothèque bleue a traduites et popularisées? Comment s'imaginer sans preuves directes que le *galetas* tire son origine de la tour de *Galata* à Constantinople?

4° La filière. C'est pour ainsi dire la contre-épreuve. Quand un mot français a des représentants dans les langues congénères, comme l'italien, il faudra que l'étymologie convienne à l'un et à l'autre. Pour être juste, elle devra passer par cette filière. Ainsi notre *encre* a pour analogue italien *inchiostro;* il s'agit donc de trouver une étymologie qui explique les deux formes : c'est ce que fournit le mot grec *égkaustos* (peinture préparée avec le feu).

Une étymologie qui réunit les conditions de sens, forme, histoire et filière, peut être acceptée avec autant de sécurité que n'importe quelle démonstration physique.

A la préface du Dictionnaire s'ajoute un coup d'œil sur l'histoire de la langue française, que nous recommandons comme la vue d'ensemble la plus exacte et la plus complète qui existe sur la question.

Ainsi se compose ce monument national digne du pays de Ducange, et qui pour la première fois éclaire le présent de notre langue par l'histoire de son passé. L'auteur lui-même a précisé son dessein en des termes trop nets pour qu'on songe à les paraphraser. « Mon travail, dit-il, est constitué de deux parties distinctes, mais connexes. L'une comprend les diverses significations rangées suivant leur ordre logique, les exemples classiques ou autres où les emplois du mot sont consignés, la prononciation discutée quand il y a lieu, et les remarques de grammaire et de critique que l'article comporte. L'autre comprend l'historique, les rapports du mot avec les patois et les langues romanes, et finalement l'étymologie. Ces deux parties se complètent l'une l'autre; car la première, celle de l'usage présent, dépend de la seconde, celle de l'histoire et de l'origine. Les séparer peut se faire et s'est fait jusqu'à présent; mais la première sans la seconde est un arbre sans ses racines, la seconde sans la première est un arbre sans ses branches et ses feuilles; les avoir réunies est l'originalité de ce Dictionnaire. »

Et que pense l'Académie française de ce rival? Ce qu'elle en pense, tout le monde l'a compris. Elle a élu M. Littré pour n'être surpassée que par un des siens. F. BALDBY.

EXTRAIT DU *BIEN PUBLIC*

Du 6 janvier 1873.

S'il est un homme de lettres en France qui ait le droit de dire, en ce moment, avec un noble orgueil : « *Exegi monumentum* », c'est à coup sûr M. Littré. Le savant académicien vient enfin de mettre la dernière main au grand *Dictionnaire de la langue française*, auquel il travaillait depuis plus de vingt-cinq années, et dont l'impression seule, interrompue, il est vrai, par les événements politiques, n'a pas duré moins de neuf ans. Si l'on comprend la légitime satisfaction que M. Littré doit ressentir à la vue de l'œuvre de tant de jours et de tant d'années, conduite heureusement à sa fin, quel sentiment mélangé d'angoisse et d'audace intrépide ne dut-il pas éprouver le jour où seul, déjà avancé dans la vie, il conçut le plan gigantesque qu'il a réussi à remplir et composa le premier article que tant de milliers d'autres devaient suivre. Il fallut avoir un cœur de fer et se sentir la poitrine couverte du triple airain dont parle le poëte, pour entreprendre un ouvrage que l'Académie française tout entière ne parvient pas à exécuter, même en partie.

Il suffira, en effet, de dire, pour donner une idée du travail immense auquel M. Littré s'était condamné, que son Dictionnaire a 4708 pages grand in-quarto (sans compter LX pages de Préface), que chaque page a 279 lignes et que le total fait 1 293 532 lignes. Nous laissons aux faiseurs de statistiques à calculer combien de mètres carrés les pages pourraient couvrir et quelle distance on parcourrait en ne marchant que sur les lignes du Dictionnaire placées les unes au bout des autres, etc. Ce sont là jeux d'esprit auxquels tout le monde peut se livrer. Sans doute M. Littré a eu des collaborateurs et des aides lorsque son Dictionnaire était en voie d'exécution; il leur rend, du reste, pleine justice; mais c'est de lui-même et seul qu'il a conçu son plan et qu'il en a dessiné les lignes principales, c'est par lui-même qu'il en a réuni les plus importants matériaux.

I

On ne se rend pas toujours un compte exact des difficultés que rencontre la composition d'un Dictionnaire. C'est en les passant en revue que nous pouvons apprécier la valeur du Dictionnaire de M. Littré et constater en quoi il est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, est plus complet qu'aucun d'eux et diffère de tous en même temps.

La première difficulté et la plus inattendue consiste dans le choix des mots, dans ce qu'on appelle la *nomenclature*. Ainsi, depuis cent quatre-vingts ans qu'a paru le *Dictionnaire* de Furetière, un grand nombre d'autres lui ont succédé et ont sollicité tour à tour l'attention du public, en lui promettant un choix plus heureux et un catalogue plus complet des termes de la langue. Mais chacun entend ce travail à sa guise. Tandis que l'Académie française, par exemple, s'efforce de maintenir la pureté du langage, en ne conservant que les mots employés par les écrivains autorisés et repousse les néologismes, ses concurrents, qui n'ont pas un tel souci, se glorifient, au contraire, de se tenir plus au courant de la langue usuelle. Ils s'empressent de donner droit de cité dans leurs recueils à tous les mots dont l'introduction leur paraît indispensable.

S'ils pèchent par excès de facilité et par manque de discernement, l'Académie, de son côté, montre souvent trop de sévé-

Digitized by Google

rité et ne répond pas à tous les besoins. En effet, c'est là l'écueil de tous les dictionnaires et ce qui nécessite la publication périodique de travaux nouveaux sur la langue. A chaque génération, celle-ci se transforme. Un certain nombre de mots, précédemment employés, périssent. Ils cessent d'être en usage; leur sens se dénature ou s'oublie. A leur place, des mots nouveaux apparaissent pour exprimer, soit les mêmes idées, soit des idées nouvelles en rapport avec les découvertes ou les transformations accomplies depuis la génération précédente. Ainsi, à ne considérer le français que depuis deux cents ans, la langue du XVIIe siècle n'est plus celle du XVIIe, et celle du XIXe diffère de la langue parlée par les auteurs de l'Encyclopédie. Celle même que nous employons aujourd'hui, n'est déjà plus celle que parlaient Luce de Lancival et l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Il y a donc dans chaque époque d'une langue trois sortes de termes dont tout auteur de dictionnaire doit tenir compte: l'usage contemporain; les expressions archaïques qui ont été elles-mêmes l'usage contemporain et qui expliquent le sens des expressions actuellement employées; enfin les néologismes plus ou moins justifiés qui cherchent à pénétrer dans la langue et à remplacer les termes anciens pour exprimer les mêmes idées et surtout pour rendre les idées nouvelles.

Suivant la manière dont ce travail de choix et d'élimination sera entendu, il y aura donc une différence considérable entre les dictionnaires publiés à des époques successives et même entre des recueils publiés simultanément. Ici, en effet, tout dépend du goût, de la science et des aptitudes de l'auteur. S'il est exclusif, comme l'est forcément l'Académie, il écartera systématiquement, soit les mots anciens qui lui paraissent hors d'usage, soit les termes de métier qui lui semblent avoir un caractère trop spécial, soit les mots que n'autorise pas l'exemple des bons écrivains. Il n'admettra que ceux qu'il connaît ou qu'il emploie. Or chacun n'a qu'un vocabulaire assez restreint à sa disposition; et suivant sa condition, ses lecteurs, l'ordre de ses connaissances, il ignore bien des expressions admises par d'autres et fréquemment usitées. Son dictionnaire, qui lui paraîtra complet, semblera donc insuffisant à une partie de ses lecteurs. Tel autre, au contraire, versé dans les sciences modernes, mais étranger aux connaissances littéraires, repoussera les termes employés par nos pères, en usage même dans le style élevé de la littérature, pour admettre sans choix et sans réserve les néologismes que l'ignorance aussi bien que la nécessité ne cessent de créer et cherchent à introduire dans l'usage universel.

Sous ce rapport, M. Littré était l'homme le mieux fait pour apporter dans le choix des termes vrais de la langue la juste mesure, et tenir le milieu le plus sage entre ces deux tendances contradictoires. C'est à la fois un lettré et un savant qui n'ignore aucune des sciences de notre temps. Ses travaux variés se sont portés sur tous les objets auxquels s'applique l'esprit humain. Il a étudié notre vieille langue française depuis son origine et publié sur elle des ouvrages qui font autorité. Il connaît aussi bien que personne notre époque classique. Enfin ses études sur la médecine, l'histoire naturelle, sa connaissance des sciences exactes, le mettent à même de faire parmi les mots nouveaux nécessités par les notions nouvelles le choix le plus judicieux et en même temps le plus complet.

II

Mais, quelque importance qu'ait le choix des mots dans un dictionnaire, le plan adopté et suivi par l'auteur dans l'explication des termes est encore la condition capitale et de laquelle dépend principalement le mérite de l'œuvre accomplie. C'est surtout à ce point de vue que l'ouvrage de M. Littré est véritablement nouveau et constitue un progrès considérable sur tous les dictionnaires qui l'ont précédé.

D'abord, à côté de chaque mot, M. Littré place immédiatement, entre parenthèses, la prononciation qu'il trouve dans l'usage. Bien que celle-ci ait moins changé depuis l'origine de la langue que l'orthographe, bien qu'elle soit la partie la plus constante d'un idiome, elle a subi elle-même de nombreuses modifications. M. Littré cite, à ce propos, l'exemple d'un vieillard qui avait été toute sa vie un habitué assidu de la Comédie-Française. Il avait noté la prononciation des acteurs et l'avait vue se modifier profondément dans le cours de sa longue existence. A plus forte raison, la prononciation a-t-elle dû s'altérer hors du théâtre, où il y a eu pendant longtemps des traditions et des règles relatives à la manière d'articuler les mots. M. Littré s'est appliqué à figurer l'usage actuel au moyen d'un certain ensemble de signes. Il n'emploie que les lettres réellement prononcées, ou d'autres qui rendent mieux le son produit par le mot. Il écrit *a-ré-ra-j'* pour *arrérages*, *ba-zi-li-k'* pour *basilique*, et ainsi de suite. Ce travail qui fixe la prononciation présente peut être d'un grand secours pour les étrangers. Il sera surtout utile à nos petits-neveux les plus reculés. Il nous manque malheureusement pour les écrivains du moyen âge et même pour ceux de l'époque classique. Que de difficultés qui nous arrêtent aujourd'hui dans la lecture de nos vieux manuscrits seraient résolues si quelque savant du XVe ou du XVIe siècle avait eu cette idée et l'avait exécutée!

Les différentes significations du mot viennent ensuite. A l'inverse des autres dictionnaires qui débutent par le sens le plus usité pour arriver par degrés aux acceptions les plus éloignées, sans s'occuper du sens primitif qui en donne ordinairement la clef, M. Littré débute par le sens primordial tel que l'indique la source latine, celtique ou germanique, d'où le mot est tiré. Il énumère ensuite les significations dérivées, adoptées par les générations successives, significations qui s'écartent du point de départ, mais par des procédés qui n'ont rien d'arbitraire et de désordonné. Aussi il énonce d'abord le sens le plus ancien, puis les sens intermédiaires, avant de passer au sens actuel qui est la conclusion logique de tous les autres.

Chacune des acceptions, à mesure qu'elle se présente, est accompagnée d'exemples empruntés aux meilleurs écrivains depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Déjà les dictionnaires de MM. Bescherelle et Poitevin étaient entrés dans cette voie. M. Littré les a de beaucoup dépassés. Ses citations sont nombreuses, intéressantes, et assez développées pour offrir un sens complet. Elles renvoient avec précision au chapitre ou à la page même de l'auteur auquel elles sont empruntées. Ces exemples placés à côté de chaque acception particulière ont l'avantage de la déterminer d'une façon plus claire et plus précise que toutes les définitions.

Puis, sous le nom de *Remarques*, M. Littré a ouvert, à propos de chaque mot qui en avait besoin, un paragraphe distinct qui contient des observations de grammaire et résout les difficultés d'orthographe ou d'emploi auxquelles le mot donne lieu. Quelquefois ces remarques ont un intérêt rétrospectif, et montrent que telle locution, condamnée aujourd'hui par l'usage ou par la règle, a été autrefois en vigueur et souvent autorisée par les meilleurs écrivains.

D'autres fois ces observations ont pour but d'expliquer certaines locutions figurées ou proverbiales. Elles en indi-

Digitized by Google

quent l'origine et en font comprendre la véritable portée.

Toutes ces dispositions, ces recherches, sont nouvelles. Elles donnent au dictionnaire de M. Littré une valeur exceptionnelle. Cependant le savant académicien a fait plus encore : après avoir exposé chaque mot tel qu'il est actuellement en usage, rangé les sens dans leur ordre chronologique et les avoir confirmés par des exemples, il aborde *l'histoire* du mot. Il remonte au delà de l'époque classique jusqu'à nos auteurs les plus reculés, Joinville, Villehardouin et Turold, l'auteur de la *Chanson de Roland*. Il emprunte toutes les fois qu'il est possible, à chacun des auteurs qui se sont succédé depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle un exemple où le mot se trouve employé, et qui montre les vicissitudes souvent fort curieuses par lesquelles le mot a passé. On connaît le sens actuel du mot *vasselage;* on voit ainsi qu'il signifiait *vaillance* au XIe siècle, sens bien différent.

Quand nous aurons dit que l'historique de chaque mot est suivi de son *étymologie*, nous aurons indiqué quels secours variés on peut demander au nouveau dictionnaire. L'étymologie a été longtemps sans règle et sans expérience; c'était un amas de conjectures, la plupart du temps fort téméraires. Elle est devenue une science ayant ses principes, ses lois et sa méthode. Mais son emploi dépend encore beaucoup de la personne qui l'applique. On peut, sous ce rapport, avoir la plus entière confiance dans M. Littré. L'étendue de ses connaissances linguistiques, la sûreté de son esprit, la précision de ses recherches, écartent, autant qu'il est possible, les chances d'erreur. Il n'affirme que quand il est certain : il exprime un doute, une réserve, quand l'étymologie d'un mot ne lui paraît pas suffisamment établie.

III

Tel est cet ouvrage, si considérable par son étendue et la somme d'efforts qu'il a demandés, si important par la mine précieuse de renseignements qu'il offre à ceux qui le consulteront, si nouveau par le plan et la disposition de ses parties. M. Littré a voulu faire plus que le dictionnaire actuel de l'Académie. Il a voulu faire moins que le grand dictionnaire historique de la langue française entrepris par l'Académie actuelle et qu'elle n'a pas réussi à pousser plus loin que les premiers fascicules. Il a tenté cependant quelque chose d'analogue. En tout cas, il lui a préparé les voies et lui a proposé un modèle qui l'aidera peut-être à marcher plus rapidement. L'illustre cénacle a fini par comprendre ce qu'il devait à M. Littré, et pour n'avoir pas l'air de s'être laissé devancer par un simple savant, il en a fait un immortel. L'Académie s'est adjoint M. Littré, sans doute pour se donner l'apparence d'avoir pris sa part dans cette œuvre gigantesque.

Mais qu'elle ne s'y trompe pas, c'est M. Littré qui ajoute à sa gloire séculaire par ce travail que l'Académie aurait dû accomplir. Il lui a montré ce que peut exécuter un esprit intelligent, laborieux, éclairé, animé par une foi inébranlable et soutenu par une persévérance que vingt-cinq années n'ont pas lassée. Dans un pays et à une époque où l'on ne voit se succéder que des œuvres improvisées en un jour et destinées, il est vrai, à périr le lendemain, c'est un spectacle instructif et touchant que celui de ce vieillard infatigable, s'attachant sans trêve et sans repos à ce labeur écrasant, et le poursuivant partout, comme s'il avait peur que la mort ne vînt l'interrompre avant qu'il l'eût complétement achevé. A l'Assemblée nationale, il y a un mois à peine, les collègues de M. Littré riaient de le voir employer à corriger ses dernières épreuves le temps qu'ils perdaient dans leurs complots stériles. Mais aujourd'hui le vieillard opiniâtre peut dire avec la conscience de l'ouvrier qui a bien rempli sa tâche : « Maintenant, Seigneur, tu peux me congédier; mon œuvre est terminée et vivante! » Elle vit en effet, et elle vivra, quand les vaines discussions de ses collègues seront depuis longtemps oubliées.

VICTOR CCCHEVAL.

EXTRAIT DE *L'ÉVÉNEMENT*

Du 21 juillet 1872.

C'est par une citation de Furetière sur la multiplicité et sur l'utilité des dictionnaires que M. Littré commence la remarquable préface dont il a fait précéder le savant ouvrage qu'il vient de livrer au public. Rien n'est changé depuis lors, ajoute-t-il; les dictionnaires ont continué à se faire et à se refaire, et le public a continué de les accueillir et d'en user.

Certes, la faveur publique qui s'est de tout temps attachée aux dictionnaires n'a jamais été plus explicable qu'en accueillant, comme elle l'a fait, le merveilleux travail que nous signalons un peu tardivement à l'attention de nos lecteurs. Et nous n'entendons pas parler ici seulement, bien entendu, du travail matériel auquel depuis trente années s'est assidûment livré M. Littré, sans s'y absorber cependant, puisqu'il a pu continuer de prendre part à tous les grands travaux scientifiques et littéraires de notre époque.

Ce serait, à coup sûr, un profond sujet d'étonnement pour les oisifs parisiens que la vie modeste et recueillie de ces savants, tout à leurs études, et dont pas une heure, pas une minute de l'existence n'est perdue pour l'œuvre qu'ils poursuivent.

M. Littré aura du moins une satisfaction refusée à beaucoup: il assiste à l'accomplissement de ce qu'il a entrepris et de ce qui restera l'œuvre capitale de sa vie, et le savant pourra redire avec le poète : *Exegi monumentum.*

Ce monument restera le plus solide témoignage de l'immense érudition de l'auteur, et de la méthode scientifique qui est propre à notre époque, et dont il est un des plus remarquables représentants.

Le goût des études philologiques, bien que moins répandu chez nous peut-être que chez nos voisins, ne laisse pas cependant que d'avoir pris une certaine extension depuis le commencement du siècle, et les travaux de MM. Eichoff, Balbi, Renan, Lafaye, Burnouf, B. Jullien, Nodier, Guizot, Jules Appert, etc., sont là pour l'attester. Il était réservé à M. Littré de compléter tous ces travaux, de les achever en quelque sorte et de les relier entre eux.

Les origines du langage, les vicissitudes des langues, leur filiation, leur consanguinité pour ainsi dire, ont été successivement étudiées; des ouvrages remarquables ont été écrits pour débrouiller les transformations des langues néo-latines, rattacher le groupe italique aux autres groupes de la famille aryenne et jeter scientifiquement les bases de la grammaire comparée, qui n'est au fond que la philosophie du langage et de ses diverses manifestations. Le *Traité des synonymes* de M. Benjamin Lafaye, en circonscrivant plus spécialement l'étude philologique de la langue française, faisait ressortir par l'analyse délicate de certains mots, par l'abondance et le choix des exemples, tout le vide de nos dictionnaires; ou, pour mieux dire, démontrait clairement que nous n'avions aucun ouvrage remplissant toutes les conditions d'un véritable dictionnaire. Mais il restera toujours une lacune considérable que l'Académie avait paru de-

Digitized by Google

voir combler, puisqu'elle s'en était donné la mission. L'expérience a prouvé comment, en comprenant mal le rôle qu'elle s'était assigné, l'Académie s'était volontairement réduite à l'impuissance, se faisant la simple « greffière de l'usage », sans se préoccuper en quoi que ce soit de l'historique ni de l'étymologie des mots. Ce que l'Académie n'a pas su faire, M. Littré l'a entrepris seul, et l'a mené à bonne fin. Médecin et philosophe, profond penseur surtout, nul plus que lui n'était apte à ce travail gigantesque et n'avait une autorité qui pût, en semblable circonstance, contre-balancer la sienne. C'est par ses études sur la vieille langue française et la langue d'oïl que cette conception lui fut suggérée. Frappé des liens qui unissent le français moderne au français ancien, il aperçut tant de cas où le sens et les locutions du jour ne s'expliquent que par le sens et les locutions d'autrefois, tant d'exemples où la forme des mots n'est pas intelligible sans les formes qui ont précédé, qu'il resta convaincu que la doctrine et même l'usage de la langue sont mal assis s'ils ne reposent sur leurs bases antiques.

Il étudie donc chaque mot de la langue, observant pour tous la même méthode, le même ordre : la prononciation, la définition, les divers sens depuis l'acception première jusqu'aux acceptions les plus éloignées ; de nombreux exemples empruntés aux auteurs des trois derniers siècles viennent à l'appui et sont suivis de remarques concernant l'orthographe, les fautes à éviter, la synonymie : voilà pour l'état actuel du mot.

Dans une seconde partie, qui est la partie originale et savante de l'ouvrage, il étudie l'histoire du mot, le cherche jusque dans son origine, son étymologie ; des exemples, judicieusement choisis dans les premiers temps jusqu'au XVIe siècle, permettent de le suivre sous ses différentes formes et avec ses divers sens à travers les âges. C'est là un travail colossal qui ne sera pas apprécié des seuls érudits.

Habitué, par ses études médicales et physiologiques, à la sûreté des méthodes précises des sciences biologiques, à la réflexion constante, à l'examen minutieux des causes et de leurs effets, mieux que personne il était préparé à faire valoir les trésors de sa vaste érudition, tandis que son nom même était une garantie de science et d'exactitude.

M. Littré définit lui-même le but qu'il a poursuivi : « embrasser et combiner l'usage présent de la langue et son usage passé afin de donner à l'usage présent toute la plénitude qu'il comporte ».

Le dictionnaire de l'Académie se contentait de donner une définition très-incomplète et parfois inexacte du mot. Ces définitions arbitraires, ne reposant que sur l'usage, laissaient trop souvent dans l'esprit les doutes qu'elles auraient dû dissiper. Le dictionnaire de M. Littré fait la monographie du mot ; c'est un traité complet sur le sens et sur l'histoire de chacun d'eux, à laquelle on s'intéresse et qui n'a rien de commun avec la sécheresse académique.

Un des côtés les plus importants de cet ouvrage est la large place que, de parti pris, M. Littré a accordée aux néologismes. Des critiques ont cru devoir s'appesantir sur cette nouveauté et faire à l'auteur un reproche de cette hardiesse. Nous ne partageons pas leur manière de voir. Tout en admettant qu'il y a un choix à faire dans les expressions les plus nouvelles ou dans les tournures bizarres sous lesquelles certains auteurs ont pu chercher de nos jours à cacher le vide de leurs pensées, nous croyons M. Littré une autorité trop judicieuse pour supposer qu'il se soit ici laissé entraîner.

En enregistrant tous les mots nouveaux que non-seulement la science, mais la politique et les lettres ont forgés depuis quelques années, il a voulu rendre aussi complet que possible l'étonnant travail qu'il livrait au public, et répondre encore à la bizarrerie de l'Académie refusant droit de cité à certains mots qui sont d'un usage constant dans la langue. Le mot *baser*, par exemple, n'a jamais été admis dans le dictionnaire de l'Académie, et nous savons encore tel professeur de rhétorique d'un de nos lycées les plus importants qui, de par cette décision souveraine, biffe impitoyablement l'intrus, chaque fois qu'il le rencontre sur la copie de ses élèves. Une telle pruderie n'a pas de raison d'être, et M. Littré a bien fait d'ouvrir les portes toutes grandes, et d'introduire ainsi tous ces mots, enfants naturels, véritables *champis* de la langue. Il s'est d'ailleurs montré à cet égard de la plus scrupuleuse impartialité et, s'il a donné asile aux néologismes, il n'a pas oublié les archaïsmes de la langue. A côté des mots qui ne sont pas encore complétement acclimatés, il a inscrit ceux qui sont tombés en désuétude, sans prendre de parti, sans décider, se souvenant seulement des deux vers :

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus.

On le voit, rien ne manque à cet étonnant ouvrage, le plus complet qui ait jamais été écrit sur la langue française ; il offre cet intérêt inappréciable, que le lecteur a sous la main tous les documents, tous les moyens de former son opinion, au besoin contre l'auteur ; et, comme le disait un de nos confrères, « ce dictionnaire a sur celui de l'Académie l'avantage d'un ordre rationnel et méthodique sur un arrangement capricieux et artificiel, de la critique positive sur la critique fantaisiste, et, pour tout dire, la supériorité de la science sur la routine ».

Tous ceux pour qui la langue est l'objet de sérieuses études et qui mettent l'autorité de la science au-dessus des caprices du goût, qui voudront la connaître à fond, dans son ensemble, dans ses origines, dans ses sources, dans ses modèles, trouveront dans cet ouvrage indispensable le guide le mieux fait qui ait jamais paru. L'imagination reste confondue devant un tel savoir et une telle force de travail que ne sauraient payer des louanges. Aussi M. Littré ne les attend-il pas ; mais qu'il sache du moins la reconnaissance que lui voueront ses concitoyens et tous ceux qui parleront notre langue, pour les magnifiques travaux dont il a enrichi les lettres françaises.

Il serait superflu de rappeler ici les titres de M. Littré et de redire ce que lui doivent la médecine, la philosophie, les sciences et l'histoire ; si éminents que soient les services qu'il leur a rendus, on est tenté de les oublier devant ce monument impérissable d'effrayante érudition qu'il vient d'élever et qui restera son plus beau titre au souvenir de la postérité.

En terminant la préface de son livre, véritable traité de linguistique le plus clair et le plus net qui soit, et qu'il termine par un aperçu des plus intéressants sur les origines et sur l'histoire de la langue, M. Littré remercie les collaborateurs qui l'ont aidé dans le travail gigantesque qu'il vient d'accomplir, et s'adresse en particulier à son éditeur et ami M. Hachette. La maison Hachette n'en est plus à compter les titres qu'elle a à la reconnaissance du public.

GASTON CARLE.

Digitized by Google

‖ Limonade gazeuse, voy. LIMONADE. ‖ Pamillère-ment. Un verre de gazeuse. Une bouteille de gazeuse.

— ETYM. *Gaz*.

I. **GAZIER, IÈRE** (ga-zié, zié-è'), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière en gaze.

— ETYM. *Gaze*.

† 2. **GAZIER** (ga-zié), *s. m.* Ouvrier qui travaille au gaz de l'éclairage.

— ETYM. *Gaz*.

† **GAZIFÈRE** (ga-zi-fè-r'), *adj.* Terme de chimie. Qui sert à faire le gaz. Machine gazifère. ‖ *S. m.* Appareil servant à faire le gaz inflammable pur.

— ETYM. *Gaz*, et le lat. *ferre*, porter.

† **GAZOFACTEUR** (ga-zo-fa-kteur), *s. m.* Usine où l'on fait du gaz portatif.

— ETYM. *Gaz*, et *facteur*.

† **GAZOGÈNE** (ga-zo-jè-n'), *s. m.* ‖ Nom donné à un appareil portatif avec lequel on fait de l'eau de Sedlz. ‖ 2° Nom proposé pour désigner le mélange d'alcool et d'o acide de tetrahydrure employé pour l'éclairage.

— ETYM. *Gaz*, et le suffixe *gène*, pris dans le sens de : qui engendre.

† **GAZOLYTE** (ga-zo-li-t'), *adj.* Terme de chimie. Susceptible de se résoudre en gaz. ‖ *S. m. pl.* Corps simples susceptibles de former des gaz permanents par leur combinaison avec d'autres corps simples.

— ETYM. *Gaz*, et lyse, soluble.

GAZOMÈTRE (ga-zo-mè-tr'), *s. m.* ‖ 1° Terme de chimie. Appareil propre à mesurer la quantité d'un gaz. ‖ 2° En particulier, appareil qui, mesurant la quantité du gaz d'éclairage, en règle l'écoulement et en fournit une quantité constante pour un temps déterminé. ‖ 3° Petit appareil à aiguille et à cadran, qui, placé dans chacune des maisons éclairées au gaz hydrogène, montre pendant combien de temps les becs de gaz sont restés ouverts. ‖ On dit aussi compteur.

— ETYM. *Gaz*, et μέτρον, mesure.

† **GAZOMÉTRIE** (ga-zo-mé-trie), *s. f.* Art de mesurer les gaz.

GAZON (ga-zon), *s. m.* ‖ 1° Herbe courte et menue. Tondre le gazon. Sur un lit de gazon, de fai-blesse étendu. Il semblait dépérir ce qu'il avait perdu. *Jouv.* 9. « Soudain, dans le lieu le secret de l'ombre et du silence, Du gazon d'un cercueil la prière s'élance, Et trouve l'espérance à côté de la mort, LAMART. *Hist.* II, 18. Le lune se balance aux bords de l'horizon ; ses rayons affaiblis dorment sur le gazon, ID. ib. I, 18. ‖ Gazon d'olympe, un des noms vulgaires de la statice *armeria* (plombagi-nées) ; elle aussi statice à gazon, gazon de montagne, gazon d'Espagne. ‖ Gazon anglais, un des noms vulgaires de l'ivraie vivace, qui est un bon fourrage. ‖ Gazon d'Angleterre, la phléole des prés, le paturin trivial, et la saxifrage hypnoïde ou saxifrage mousseuse ; cette dernière, qui habite l'Europe australe, est appelée encore gazon turc. ‖ Gazon d'argent, nom vulgaire du *cérastie tomenteux* ou *cérastie cotonneux* de certains auteurs. Gazon de chat, la germandrée maritime. Gazon de Mahon, la julienne de Chio, dite aussi giroflée de Mahon. Gazon d'or, la vermiculaire brûlante et l'orpin anglais. Gazon du Parnasse, la corvalaire à feuilles étroites et la parnasse pa-lustre, LEGRAND. ‖ 2° Terre couverte de gazon. Les villageois dansent sur le gazon. Gazons entre-coupés de ruisseaux et d'ombrages. Seul antique cal-moo père, adoré comme un roi. Comptait ses gras troupeaux rentrant des pâturages..... LAMART. *Méd.* 18. ‖ 3° Terme de fortification, Revêtement d'un parapet. ‖ 4° *Au pluv.* Mottes de terre carrées et couvertes de gazon, dont on se sert pour faire des gazons artificiels. Lever des gazons. ‖ Gazons plaques, ceux qui se composent de tranches taillées dans un autre gazon. ‖ 5° Gazon se dit quelquefois, par plaisanterie, de la chevelure d'un chauve, ou des cheveux très-rares qui restent sur sa tête.

— HIST. XVI° s. Si convint les chevaux manger terre pour lui lieu de l'avoine, aux bruyeres, ou feuilles d'arbres, PROIS. I, 1, 38. ‖ XVI° s. Desguisez en paisans, et portans le gazon sur le col..... Le Verger et les sieus, ainsi pour leurs grosses pelz de la porte, s'eslancent dedans..... D'AUB. *Hist.* III, 418.

— ETYM. Wallon, *wazon* ; anglonais et crémonais, *gazon* ; basbal. *guzon*, *wuzu* ; de l'anc. b. allem. *wrasa* ; allem. mod. *Wiese*, *gazon*.

† **GAZONNANT, ANTE** (ga-zo-nan, nan-t'), *adj.* Terme d'horticulture. Plantes gazonnantes, plantes grêles et courtes, qui forment gazon.

GAZONNÉ, FF [ga-zo-né, née], *part. passé* de gazonner. Rustine gazonné.

GAZONNEMENT (ga-zo-ne-man), *s. m.* ‖ 1° Action de gazonner. Le gazonnement d'un bastion. ‖ 2° Établissement de gazons sur un terrain. ‖ On trouve aussi gazonnage.

GAZONNER (ga-zo-né), *v. a.* Revêtir de gazon. Gazonner le rebord d'un bassin. ‖ Établir un gazon sur le terrain. J'ai fait gazonner ce carré de jardin.

— HIST. XVI° s. Il fit une place regulisee de cinq bastions de terre très bien faict, fascinée et gazon-née, D'AUB. *Hist.* III, 370. Combreguees, gazonnées et deux fleurancies, MONT. I, 176.

— ETYM. *Gazon* ; wallon, *wazoné*.

† **GAZONNEUX, EUSE** (ga-zo-neû, neû-z'), *adj.* Synonyme de gazonnant.

† **GAZOSCOPE** (ga-zo-sko-p'), *s. m.* Appareil destiné à prévenir les explosions gazeuses dans les mines.

— ETYM. *Gaz*, et σκοπέω, examiner.

† **GAZOUILLANT, ANTE** (ga-zou-lian, lian-t', ll mouillées), *adj.* Qui gazouille. *Jouv.* Il laisse couler mon esprit, comme cette onde gazouillante Qui suit le penchant de sa pente Qu'aucune loi ne lui prescrit, LA FAUT. *Bift sur une belle campagne*.

GAZOUILLEMENT (ga-zou-lle-man, ll mouillées, et non ga-zou-ye-man), *s. m.* ‖ 1° Petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant. On entendait le gazouillement des oiseaux, FEN. *Tél.* II. Elles [les filatrices] ont plutôt un gazouillement qu'un murmure, BERN. *Chaum.* 77, dans POUGENS. Boursault l'a dit du chant du rossignol ; mais le terme ne paraît pas exact : l'on rossignol inquiet et volage, Dont le gazouillement fait chanter et beau, Veulut en apprendre un nouveau, *Fables d'Ésope*, I, 6. ‖ 2° Par extension, le murmure d'une eau courante. Je finis ces réflexions dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des ombrages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux, *Confess.* II. Ainsi dans un désert le brûlant voyageur Au seul gazouillement d'une onde désirée, Retrouve la moitié de sa force égarée, DELILLE, *Imag.* VIII. ‖ 3° La conversation, le chuchotement de petites filles.

— HIST. XVI° s. Les oyes de Sicile usent d'une fort bonne grace, pour se garder de se descourrir par leur gazouillement, *Animaux*, 16.

— ETYM. *Gazouiller*. On disait aussi *gasouil* au XVI° siècle.

GAZOUILLER (ga-zou-lle, ll mouillées, et non ga-zou-ye), *v. n.* ‖ 1° Faire un petit bruit doux et agréable comme celui que produit le chant confus des petits oiseaux. Le premier dans la volière, il [le tarin] essaiera le premier à gazouiller et à mettre les autres en train, BUFF. *Ois.* I. VII, p. 34. Ainsi, dans un sens analogue, il se dit quelquefois des personnes. Voyez-la, le matin, qui gazouille et sautille ; Son cœur est un oiseau, sa bouche est une fleur, DELILLE, *Imag.* VIII. Satisfaire cette indolente fille, A. DE MUSSET. *Poésies nouv. Idylle*. ‖ Activement. Prononcer, chanter comme on gazouillait. Gazouiller des vaudevilles. Le perroquet a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, BUFF. *Perroquets*. ‖ 2° Se dit du bruit que font les ruisseaux en coulant sur les cailloux. Ce ruisseau qui gazouille sous les saules. ‖ Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI° s. Vous voudriez, bien sire, entre nous conforter, Entre ces demoiselles gazilier et jouer, DE CANGE, *gazera*. ‖ XVI° s. L'enfant aussi commence par bien gazouiller, PERCEV. *Gr.* ‖ ..... Mais quant ainsi l'oyt gazouiller..... *La comtesse d'Anjou*, MS. V. 8092. ‖ XVI° s. Aussi n'est ce grande chose de fouiller les livres, pour gazouiller et deguiser en une chaire de la chirurgie, PARE, *An lect.* XVIII, 78. Sur ce printemps les oiselons des champs Gazouillerent armonieux divers accords, RONSARD, p. 316. Là se lerrent aucuns qui gazouillerent [bavardèrent] tout ce qu'ils purent au contraire, l'espace de trois heures, DEZE, *Vie de Calvin*, p. 13.

— ETYM. Provenç. *gozail*, bavard ; *gazalhar*, bavarder ; *gazar*, bavarder. Il y a là un radical gaz ou gaz qui paraît être le germanique de *jas-er*, à cause de la permutation du *g* en *j*. Puis, qui fait en rapprochement, tire le mot du scandinave *gasa*, qui signifie *oie*, et qui a donné *gazouiller*, *jaser* comme l'oie, de *gans*, oie. Mais cette dérivation indirecte paraît devoir le céder à une dérivation directe tenant de colique : breton, *gréz*, *grid*, *gazouillement* ; kymri, *gryd*, murmure.

GAZOUILLIS (ga-zou-lli, ll mouillées, et non ga-zou-yi), *s. m.* Synonyme de gazouillement. Au gazouillis des ruisseaux qui ces bois, LA FONT. *Fr.* D'autres oiseaux... En sautillant font entendre à la fois Le gazouillis leurs confuses voix, FOLT. *Ép.* 61.

— HIST. XVI° s. Qui de ces deux sont les nous Et haut et bas ses gentilons, *Fl et Bl.* 2047. ‖ XVI° s. Accordant leurs mignardes plaintes au gazouillis suroué des ruisselets voisins, TYARD, p. 833.

— ETYM. *Gazouiller*.

† **GÉ** (jé), *s. m.* Terme de jeux. Se dit au gîte, de deux cartes de même figure et de même point.

— ETYM. *J'ai*. On appelle j'ai en Normandie le jeu de berlan, parce que le joueur dit j'ai, lorsqu'il a deux cartes semblables, LE DUCHAT, *Sur Rabelais*.

GEAI [jè], *s. m.* Oiseau de la famille des corbeaux, remarquable par son plumage bigarré, *corvus glandarius*, *L.* ; il est de ceux à qui on peut apprendre à parler. Il C'est le geai paré des plumes du paon, c'est le geai de la fable, se dit de quelqu'un sur se fait honneur d'une chose d'emprunt. Un paon mault ; un geai prit son plumage, Puis après se l'accommoda..... Il est beaucoup de geais à deux pieds comme lui Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui, LA FONT. *Fabl.* IV, 9. ‖ Populairement, foireux comme un geai.

— HIST. XII° s. Je ne sai, je ne sai, je vous chanterai Del poing senestre; me ressamblez le gai Qui set sor l'arbre où je volentiers trai, *Raoul de C.* 197. ‖ XIII° s. Une escouffles [sorte d'épervier] fut gri-sant! en sun lit, Maldeu fu, et nun l'dit ; Un gai out sun ni près de lui, MARIE, *Fables* 87. ‖ XIV° s. Espervier d'yver prent, quantil est bon, la pie, le jay, *Modus*, II, 115, VERD. Voler aut comme l'aut, sau mauvis, aut gois, *Mengier*, III, 2. Ne je ne pris [prise] un bec de jay Ceux qui s'en vont s'en vorroient ruser [retirer, reculer], *Macaut*, IV, 7. ‖ XVI° s. Il ressambleray au hibou, et croy qu'il y aura quelque guy ou meschant corbeau qui me cajolleront et becquetteront, PARE, *Manière de lic. Enfants*. Il me polera comme les poules, ils cageollent comme les gays, ID. *Animaux*, 26.

— ETYM. Picard et norm. *gai* ; Berry, *jois* : provenç. *gai*, *gaig* ; espagn. *gayo* ; port. *gaio*. Du lat. *gaius*. Diez croit que c'est le même mot que *gai*, adjectif. On penserait plutôt à l'adjectif dauphinois *gaille*, bigarré, parce que l'autre *j* ont cherché une contraction du bas-breton *gegin*, *kegin*, geai. Remarquez qu'un des noms vulgaires du geai est *gaspi*. Il y a dans l'arrondissement de Loches deux communes dites *le grand et le petit Geai*, on latin, *Gejacum*.

GÉANT, ANTE [jé-an, an-t'], *s. m.* et *f.* ‖ 1° Terme de la mythologie et de Nos Livres fabuleux. Une taille énorme, qui étaient fils de la Terre, avaient des pieds de serpents, et essayèrent de détrôner Jupiter ; ils furent foudroyés. ‖ Il se dit aussi d'hommes d'une force ou moins humaine et d'une très-grande taille. Que n'ont tant de géants accouru mon destin ! MAIT. *Herc. mour.* III, 4. Et les os disperses du géant d'Epidaure, SAC. *Phèdre*, I, 4. ‖ Le géant, se dit quelquefois de la constellation d'Orion. ‖ 2° Fig. Il se dit de ceux à qui le nom des êtres réels a commencé des anges avec les femmes. Tout ce pays de Basan est appelé la terre des géants, SACI, *Bible, Deutéron.* III, 12. Les anciens géants n'ont point obtenu le pardon de leurs péchés, ils ont été détruits à cause de la confiance qu'ils avaient en leurs propres forces, ID. *Ecclésiastique*, XVI, 8. ‖ 3° Par extension, personne qui excède de beaucoup la taille ordinaire. Quel géant! Une géante. Stature de géant. Des faits dignes de foi attestent qu'il peut exister des hommes qui ont depuis soixante cent coudées et plus. Le géant qu'on a vu à Paris en 1735 et qui avait six pieds huit pouces huit lignes était né en Finlande sur les confins de la Laponie méridionale ; le géant de Thoresby en Angleterre, haut de sept pieds cinq pouces anglais; le géant, portier du duc de Wirtemberg, en Allemagne, de sept pieds et demi du Rhin, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Dégr.* I, XI, p. 173, dans POUGENS. Le courrier des Lapons, dans son turlupinage, Vous a tant qu'on a dit qu'il est vogue Magellan, Pour se former l'esprit, disequer un géant, VOLT. *les Systèmes*. J'ai d'un géant vu le fémur, Qui, pour sa taille, a les boyaux fort au oral ardent; Il s'écriait : mon règne reconnaîtra ses. Et de sa bache il montrait l'occident ; Du reste des Etats il était immortelle, BÉRANG. *Chant du Consulat*. ‖ Aller, marcher à pas de géant, aller, marcher à très-grands pas. Il [Dieu se fait un homme] ne s'est point arrêté aux anges, quoiqu'ils fussent, pour ainsi dire, si plus proches de son voisinage; il est venu à pas de géant, sautant, dit l'Ecriture, toutes les montagnes, BOSS. 2e *sermon, Annonciation*, 2. Punira-t-il des principes de l'avoir pas su marcher à pas de géant ? BOURD. *Nouv. pens. phil.* 12. ‖ Fig. Faire des progrès à pas de géant. Marcher à pas de géant dans la voie de Dieu, MASS. *Carême, Lax.* ‖ Fig. Géant, se dit quelquefois d'un génie prodigieux. Michel-Ange est un géant. Tel s'imagine être un géant Qui n'a pas plus d'une coudée, LA MOTTE, *Fables*, I, 43. Me com-

PARIS — IMPR. DE E. THUNOT ET Cie, RUE RACINE, 26. — 7. RUE MIGNON, 2.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS
Digitized by Google